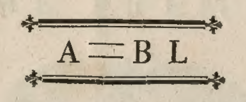


SUPPLÉMENT
À
L'ENCYCLOPÉDIE.

TOME PREMIER.



SUPPLÉMENT
À
L'ENCYCLOPÉDIE,

OU

DICTIONNAIRE RAISONNÉ
DES SCIENCES,
DES ARTS ET DES MÉTIERS,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

MIS EN ORDRE ET PUBLIÉ PAR M***.

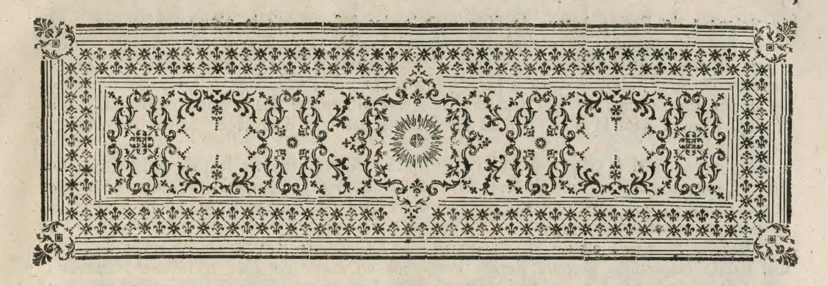
Tantùm ſeries juncturaque pollet,
Tantùm de medio ſumptis accedit honoris! HORAT.

TOME PREMIER.



A AMSTERDAM,
Chez M. M. REY, Libraire.

M. DCC. LXXVI.



AVERTISSEMENT.

LE propre de la Science, quoi qu'en disent ses détracteurs, est de conduire les hommes à la vertu, au bonheur. Accroître la somme de leurs connoissances, c'est contribuer à les rendre meilleurs, c'est leur découvrir de nouvelles sources de félicité. Tel est le point de vue sous lequel on doit envisager les travaux littéraires; & dans un siecle où les Gens de lettres s'attachent d'une maniere si spéciale à diriger leurs recherches vers les grandes fins de la société politique, ils méritent le titre précieux de bienfaiteurs de la patrie & de l'humanité. Tel est en particulier notre but en publiant cet Ouvrage qui est le fruit du zele & des lumieres d'un grand nombre de Savans nationaux & étrangers, des plus distingués chacun dans la partie qu'il a traitée. Ils y ont rassemblé les nouvelles découvertes faites dans les Sciences & les Arts depuis la publication du *Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts & des Métiers*, & celles qui avoient échappé aux Auteurs de ce dépôt immense de connoissances utiles.

M. D'ALEMBERT, de l'Académie Royale des Sciences de Paris, & Secretaire perpétuel de l'Académie Françoise, à qui nous devons des articles de *Physique* & de *Géométrie*, dignes du génie vaste & profond qui a tant contribué aux progrès de presque toutes les Sciences, ne s'est pas contenté de nous enrichir de ses propres trésors; il nous a remis d'excellens morceaux tirés des papiers de MM. DE MAIRAN, DE LA CONDAMINE, & d'autres hommes célebres.

Il n'y a presque rien dans l'*Encyclopédie* sur les découvertes *Analytiques*, faites depuis 1754, auxquelles M. d'Alembert a eu tant de part. M. le Marquis DE CONDORCET, Membre & Secretaire-Adjoint de l'Académie Royale des Sciences, y a suppléé avec une précision, une clarté, un savoir qui annoncent un grand maître. Lorsque M. de Condorcet a exposé des méthodes, ou des solutions de problêmes, trouvées par d'autres Géometres (MM. D'ALEMBERT, EULER, DE LA GRANGE, *&c.*), en leur rapportant la gloire de l'invention, il s'est cru dispensé de les copier. « Une maniere de présenter les objets » uniforme dans tout l'ouvrage, nous écrivoit-il lui-même en nous envoyant son travail, » m'a paru préférable à d'autres manieres, meilleures sans doute, mais qui, changeant d'un » article à l'autre, auroient pu être difficiles à saisir. Lorsque j'ai eu des théorêmes à » démontrer, ou quelqu'opération analytique à développer, ajoutoit ce savant Géometre, » j'ai presque toujours indiqué le fil souvent très-délié qui a pu conduire les inventeurs. » Tout théorême tend à prouver une équation; & c'est en devinant la forme dont » cette équation est susceptible, qu'on est parvenu à en découvrir l'énoncé. Toute opération » analytique tend à changer la forme d'une équation donnée, pour la rappeller à une forme » cherchée; & il faut deviner quelles opérations peuvent plus aisément faire ce changement. » Mais cette espece de divination qui n'est donnée qu'au génie, a sa marche, ses motifs, dans » chaque cas particulier; & en les exposant d'après les inventeurs, on peut, non pas » donner du génie, mais en hâter le développement dans ceux qui sont nés pour en avoir ».

Le supplément à l'article ANALYSE est de M. J. DE CASTILLON, ainsi que ceux qui concernent la *Gnomonique*.

La *Musique* est de M. F. DE CASTILLON, fils du précédent. Nous devons beaucoup à ces deux Académiciens de Berlin. Le dernier, aussi versé dans la pratique que dans la théorie de la Musique, a extrait du *Dictionnaire de Musique* de M. J. J. ROUSSEAU, les articles qui ne se trouvent point dans l'*Encyclopédie*, & y en a ajouté un grand nombre d'autres très-considérables, tant par leur étendue que par la maniere profonde & lumineuse dont ils sont traités.

L'*Astronomie* a été revuë & complettée par M. DE LA LANDE, de l'Académie Royale

des Sciences de Paris, Auteur de l'Ouvrage le plus instructif & le plus complet que nous ayons sur l'Astronomie, & de plusieurs autres Livres généralement estimés.

Les articles COULEURS ACCIDENTELLES, INSTRUMENT BALLISTIQUE, TABLES, TABLES ASTRONOMIQUES, appartiennent à M. J. BERNOULLI, de l'Académie Royale des Sciences de Berlin. Ce Savant, mis par ses contemporains au nombre des premiers Astronomes des l'Europe, jouira dans la postérité d'un titre acquis par tant d'ouvrages & de découvertes astronomiques.

Nous devons à M. le Chevalier DE LA COUDRAYE, de l'Académie Royale de la Marine de Brest, Capitaine des Vaisseaux du Roi, des articles de *Marine*, composés avec tant de savoir & d'exactitude, que nous regrettons que le tems qu'il doit au service ne lui ait pas permis de nous en donner davantage.

L'*Histoire Naturelle* est de M. ADANSON, de l'Académie Royale des Sciences de Paris. Cet habile Naturaliste prépare depuis long-tems un corps complet d'Histoire Naturelle; une lecture immense, des observations sans nombre, une assiduité infatigable ont fort avancé cette vaste Collection dont M. Adanson a bien voulu tirer les articles qu'il nous a remis.

Nous devons aussi un travail considérable sur les arbres & les arbustes indigenes & exotiques, à M. le Baron DE TSCHOUDI, ancien Bailli de Robe-courte de Metz. Nous n'en exposerons point ici le plan, parce que cet illustre Botaniste l'a tracé lui-même à l'article BOTANIQUE. Nous nous contenterons de dire que M. le Baron de Tschoudi y a réuni tout ce que comprend la Science des arbres, la Nomenclature, l'Histoire Naturelle, la culture & les usages des Plantes. Cultivateur lui-même, c'est presque toujours d'après ses propres expériences qu'il parle. *Voyez* les articles ALATERNE, ARBRE, BOSQUET, BOUTON, BOUTURE, ÉLAGUER, FORÊT, FRUIT, GREFFE, MARCOTTE, PEPINIERE, PLANTATION, SEMIS, TRANSPLANTATION, & un très-grand nombre d'articles particuliers, auxquels il applique les préceptes établis dans les articles didactiques. Ses méthodes ont beaucoup perfectionné la culture des arbres fruitiers dans le Pays Messin; & c'est dans ses jardins de Colombé, près de Metz, que sa main savante, dirigeant adroitement la force productrice de la nature, a augmenté les richesses du Regne végétal, & puisé les connoissances qu'il a déposées dans cet Ouvrage. M. le Baron de Tschoudi joint à son goût pour la Botanique, celui de la belle Littérature, & sur-tout de la Poésie qu'il cultive avec succès.

M. BEGUILLET, Avocat & Notaire des États de Bourgogne, connu par son grand *Traité de la Mouture économique*, dont le premier volume *in-4°.* imprimé sous les auspices du Gouvernement, fait desirer la publication du second, a suppléé les articles d'*Économie rustique*, & quelques autres concernant la *Jurisprudence* & l'*Histoire*.

L'estimable Auteur des articles de la *Jurisprudence Criminelle* auroit bien dû les multiplier davantage, pour le bien de l'humanité & la perfection du *Code Criminel*.

L'*Anatomie* & la *Physiologie* sont de M. le Baron DE HALLER, Membre de presque toutes les Académies de l'Europe, & Président perpétuel de celle de Gottingue. M. de Haller, dont les nombreux écrits suffiroient pour faire la réputation de plusieurs hommes, n'a pas seulement mis au jour des vérités anatomiques & physiologiques, inconnues avant lui; mais, ce qui n'est pas d'une moindre importance, il a reconnu, démontré & décrédité des erreurs que des préjugés scientifiques, aussi dangereux que l'ignorance, avoient consacrées.

M. MARET, Docteur en Médecine, Secretaire perpétuel de l'Académie de Dijon, & très-versé dans la connoissance de son Art, a composé les articles ATONIE DE LA MATRICE, BAINS, DÉPÔT LAITEUX, MÉRIDIENNE, VITALITÉ, & quelques autres concernant la *Médecine*.

La *Médecine légale*, presqu'entiérement oubliée dans le *Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts & des Métiers*, & dont on trouve bien peu de chose dans les autres Dictionnaires, a été faite par M. LA FOSSE, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier. M. VENEL, à qui nous devons quelques additions & corrections à ses anciens articles, nous a procuré le travail de M. La Fosse. La mort vient de nous enlever M. Venel, mais sa cendre ne sera point insensible à notre reconnoissance qui ne le cede qu'à la grandeur du bienfait.

La *Chymie* est de M. DE MORVEAU, Avocat-Général au Parlement de Dijon, pour qui les Sciences sont un délassement des fonctions de la Magistrature, & dont l'esprit juste & pénétrant se montre avec le même avantage au Sénat & à l'Académie.

On reconnoîtra un Militaire également distingué par ses services & ses connoissances, aux mots ABATTIS, BATTERIES SUR LES CÔTES, CAMP, CAMPAGNE, CAMPEMENT, COMBAT, DÉTACHEMENS, DISPOSITIONS DE GUERRE, LIGNES, *&c.* composés par M. DE LA ROZIERE, Brigadier des Armées du Roi, & Commandant à Saint-Malo.

Nous desirerions qu'il nous fût permis de nommer l'Officier d'*Artillerie* qui a travaillé cette partie de l'Art Militaire. La maniere dont elle est traitée aux mots AFFUT, ARTILLERIE DE CAMPAGNE, CANON, CORPS ROYAL DE L'ARTILLERIE, *&c.* annonce, outre de

profondes connoiffances en ce genre, un efprit libre qui domine tous les partis, & qui, entre les différens fyftêmes, obligé de préférer celui qu'adopte le Gouvernement, emploie les reffources de l'art à le perfectionner, & à en tirer tout l'avantage poffible.

La *Géographie*, fi maigre dans les deux premiers volumes de l'*Encyclopédie*, & peut-être trop étendue dans les fuivans, a été foigneufement revue, corrigée, fuppléée par MM. Cara & Courtepée. Celui-ci, Profeffeur au College de Dijon, avoit déja fait difparoître, dans la derniere édition du *Dictionnaire Géographique portatif*, connu fous le nom de *Vofgien*, près de fix cens fautes confidérables qui s'étoient gliffées dans les éditions précédentes. M. Courtepée a rendu dans ce *Supplément* le même fervice au *Dictionnaire raifonné des Sciences, des Arts & des Métiers;* l'on verra avec fatisfaction combien il a relevé d'erreurs effentielles, outre qu'il l'a enrichi d'articles nouveaux & importans, fur-tout pour la Géographie du moyen âge.

M. Engel, Membre du Confeil Souverain de Berne, Auteur des favantes *Recherches Géographiques*, où il fe propofe de faire voir la poffibilité du Paffage au Sud par le Nord-Eft, & l'impoffibilité du même Paffage par le Nord-Oueft, nous a donné de bonnes obfervations fur cet objet intéreffant, appuyées de faits, de raifons & de Cartes dignes de l'attention des Géographes & des Navigateurs. Nous devons encore à M. Engel un grand article Pomme de terre, où après avoir difcuté les différentes manieres de cultiver ce légume & fixé la meilleure, il propofe un moyen & une machine pour le convertir en farine & en faire un pain également falubre & peu difpendieux.

Le favant Auteur des *Recherches fur les Américains, les Égyptiens & les Chinois*, M. de Pauw, nous a donné des articles d'*Antiquités*, d'*Hiftoire* & de *Critique* dignes de la réputation qu'il s'eft acquife.

La *Littérature* eft de M. Marmontel, de l'Académie Françoife, & Hiftoriographe de France. Cette partie, fi foible dans l'*Encyclopédie* (quelques articles exceptés, du nombre defquels font tous ceux que le même Auteur a donnés depuis la lettre *C* jufqu'à la lettre *G*), reparoît ici fous la forme la plus intéreffante. Un goût fûr, une critique fobre & judicieufe, des obfervations neuves, des traits piquans, des vues fines ou profondes, une diction pure & élégante, voilà ce que le public attend. Le nom de M. Marmontel annonce tout cela & davantage. L'attente du Public ne fera point trompée.

L'*Hiftoire* n'entroit point dans le plan du *Dictionnaire raifonné des Sciences, des Arts & des Métiers.* Nous avons cru devoir la faire entrer dans ce *Supplément*, & en étendant ainfi la bafe du premier plan, donner un intérêt de plus à cet Ouvrage. Il nous a femblé que c'étoit le vœu de cette partie du Public, dont les autres reçoivent volontiers la loi. Mais nous nous fommes bornés aux traits généraux qui font époque dans les annales du monde. L'*Hiftoire ancienne* appartient à M. Turpin, dont le mérite en ce genre eft fuffifamment établi. MM. Montigny, de Sacy & L. Castilhon, avantageufement connus dans la république des Lettres, ont rédigé les différentes parties de l'*Hiftoire moderne*. En leur donnant la jufte étendue prefcrite par la nature de ce *Supplément*, ils ont tracé en grand les principales révolutions des Empires, & les portraits des hommes célebres qui y ont joué les principaux rôles.

M. Gastelier de la Tour, qui a fourni tout ce qui concerne l'*Art Héraldique*, aura la gloire d'avoir affujetti le premier à des proportions géométriques invariables, les partitions de l'écu, & la place qu'y doivent occuper les principales pieces. On fera agréablement furpris de voir la méthode & la fymmétrie également fimple & favante, que M. Gaftelier a mife dans une Science livrée jufqu'ici aux caprices des Blafonneurs, parce qu'on ne s'étoit pas douté qu'elle fût fufceptible d'un ordre géométrique, ni qu'elle méritât quelqu'attention. Le génie fait donner fon empreinte aux plus petits objets.

Outre les Savans, que nous venons de nommer, qui ont bien voulu nous confacrer leurs veilles pendant plufieurs années, d'autres nous ont envoyé des Mémoires particuliers, pour lefquels nous leur devons des remercimens.

M. de Sulzer, de l'Académie Royale des Sciences de Berlin, a publié en Allemand les premiers volumes d'une *Théorie générale des Beaux-Arts.* Un de fes confreres en a extrait & traduit d'excellens morceaux qu'il nous a envoyés. Sa modeftie nous fait une loi de ne le point nommer; mais elle ne nous difpenfe pas de dire que cet effai de traduction donne une idée très-avantageufe de l'original.

D. Casbois, favant Bénédictin, Principal du College de Metz, Membre de la Société des Sciences & Arts de la même ville, a fait les articles Barometre, Thermometre, Tuyaux capillaires.

Nous ignorons le nom de la perfonne qui nous a fait parvenir les articles Indigo, Léogane, & quelques autres moins confidérables, mais auffi précieux par les obfervations utiles qu'ils contiennent.

Nous devons à M. Cadet, de l'Académie Royale des Sciences de Paris, des additions importantes aux mots Bile & Borax.

L'article BAGNE eſt de M. CHOQUET, Ingénieur de la Marine à Breſt, ainſi que les belles planches qui l'accompagnent. Le Bagne de Breſt eſt ſon ouvrage, & célebre mieux la gloire de ſon Auteur, que nous ne le pourrions faire.

M. CHABROL, Chirurgien de l'École du Génie à Mézieres, nous a envoyé de bonnes obſervations concernant ſon Art qu'il exerce avec diſtinction.

L'article ALLAITEMENT eſt de M. GRUNWALD, Médecin, qui continue avec ſuccès la *Gazette Salutaire.*

M. LA FOSSE a fait l'article HYPPIATRIQUE, où il a raſſemblé la ſubſtance des connoiſſances répandues dans ſon grand *Traité d'Hyppiatrique*, & dans ſon excellent *Dictionnaire* de la même Science, qui vient de paroître.

La partie des *Arts* & des *Métiers* a été ſoigneuſement revue & ſuppléée. On trouvera ici pluſieurs Arts & Métiers omis dans l'*Encyclopédie*, & des additions conſidérables à d'autres qui y ſont traités beaucoup trop ſuperficiellement. *Voyez* BRIQUETIER, CIRE, CHAUFOURNIER, COLLE FORTE, CORDONNIER, COUTURIERE, COUVREUR, DOREUR SUR CUIR, LINGERE, MARCHANDE DE MODES, PIPE, PORCELAINE, VERMICELIER, *&c.* & beaucoup d'autres articles dépendans de ceux-là.

Enfin ce *Supplément* contient plus de ſix mille corrections pour le *Dictionnaire Encyclopédique.* Nous en avons tiré pluſieurs des *Lettres ſur l'Encyclopédie*, & nous en faiſons honneur à l'Auteur en citant ſon Ouvrage. En adoptant ſes obſervations, lorſqu'elles nous paroiſſent juſtes, nous n'avons garde d'adopter la critique qui les dépare & qui porte quelquefois à faux.

CE ſimple énoncé des noms & du travail des Savans qui ont concouru, avec autant de zele que d'habileté, à cette entrepriſe littéraire, nous diſpenſe d'entrer dans de plus grands détails. Puiſſe cet Ouvrage, en répandant la lumiere des Sciences dans les eſprits, étendre ſur les cœurs l'empire de la Vertu!



EXPLICATION des lettres & autres marques qui ſont à la tête ou à la fin de chaque Article.

CHAQUE Auteur devant répondre de ſes Articles, il eſt néceſſaire qu'il y ſoit ou nommé ou déſigné. Ceux qui ne ſont point nommés, ſont déſignés par les lettres ſuivantes.

M. COURTEPÉE,	(*C.*)	M. DE LA ROZIERE,	(*M. D. L. R.*)
M. DE PAUW,	(*D. P.*)	M. MARET,	(*M. M.*)
M. ENGEL,	(*E.*)	M. MONTIGNY,	(*M—Y.*)
M. DE CASTILLON, fils,	(*F. D. C.*)	M. D'ALEMBERT,	(*O*)
M. GRUNWALD,	(*G.*)	M. le Marquis DE CONDORCET,	(*o*)
M. GASTELIER DE LA TOUR,	(*G. D. L. T.*)	Articles extraits du *Dictionnaire de Muſique* de	
M. le Baron DE HALLER,	(*H. D. G.*)	M. J. J. ROUSSEAU,	(*S.*)
M. J. BERNOULLI,	(*J. B.*)	M. TURPIN,	(*T—N.*)
M. DE CASTILLON, pere,	(*J. D. C.*)	Auteurs qui ont deſiré de garder l'anonyme,	(*AA.*)
M. L. CASTILHON,	(*L. C.*)		

LES Articles à la fin deſquels on trouve la marque ou les lettres ſuivantes :

(+) (*B. C.*) (*C. C.*) (*D.*) (*D'A.*) (*D. F.*) (*D. G.*) (*G. M.*) (*H.*) (*H. D. P.*) (*J.*) (*P.*) (*P. B.*) (*T.*) (*T. D. G.*) (*V. A. L.*)

ſont tirés des éditions étrangeres de l'*Encyclopédie*; mais on y a fait quelques changemens, retranchemens & additions. Comme les Savans qu'elles déſignent ne ſe ſont point fait connoître, nous ſommes dans l'impoſſibilité de les nommer. Nous nous contenterons de dire que ces Articles nous ayant paru bien faits, intéreſſans, propres à contribuer au progrès des Sciences & des Arts, nous avons jugé à propos de les faire paſſer dans ce *Supplément.*

Les Articles qui n'ont point de lettres à la fin, & ceux qui ont une étoile au commencement, ſont de l'Éditeur. Il a fait les premiers comme étant un des Auteurs de cet Ouvrage; il a ſuppléé les autres comme Éditeur.

La marque § en tête d'un Article, annonce que c'eſt une ſimple addition ou correction à l'Article qui ſe trouve ſous le même mot dans le *Dictionnai reraiſonné des Sciences, des Arts & des Métiers.*

CE *Supplément* eſt compoſé de quatre volumes de Diſcours & d'un volume de Planches. Le prix de chaque volume de Diſcours eſt de 24 liv. & celui du volume de Planches de 48 liv. On paie, en recevant le premier & le ſecond, qui paroiſſent actuellement, 60 liv. dont 12 liv. à valoir ſur le volume de Planches. On recevra le troiſieme en Décembre 1776, en payant 24 livres; & le quatrieme avec le volume de Planches en Juillet 1777, en payant 60 liv.



A



A, s. m. (*Gramm.*) est la premiere lettre de l'alphabet dans toutes les langues connues, si l'on en excepte l'éthiopique, où il n'est que la treizieme.

A & Ω, *voyez* ALPHA & OMÉGA *dans ce Supplément*.

A, (*Antiq.*) Cette lettre est une abréviation qui se trouve fréquemment dans l'histoire & sur les monumens anciens, soit seule avec un point ou sans point, soit double ou triple, soit accompagnée de quelques autres lettres. En voici quelques significations omises dans les articles A (*Numismatique* ou *Monétaire*) & A (*Lapidaire*) *du Dictionnaire des Sciences*, &c.

A seul signifie *Aulus*, *Aula*, noms propres; ou *Augustalis*, Impérial; *annus*, année; *argentum*, argent; *aurum*, or; *ager*, champ; *amicus*, *amica*, ami, amie; *anima*, ame; *album*, regître; *æs*, monnoie, argent; *ærarium*, trésor public; *ædes*, maison, temple; *ædilis*, *ædilitas*, édile, édilité.

AA double, pour *Augustales*, de la maison de l'empereur; ou *aurum & argentum*, or & argent; *apud agrum*, dans le champ.

Miles A ou *Al*, pour *miles alæ*, soldat d'une des aîles de l'armée, quoique Isidore prétende que *miles A* signifie un jeune soldat.

A. B. V. *à bono viro*, par un homme de bien.

A. G. *animo grato*, par reconnoissance; ou *Aulus Gellius*, nom propre.

A. K. *ante kalendas*, avant les calendes.

A. P. M. *amico posuit monumentum*, a élevé ce tombeau à son ami. *Dict. abrégé d'Antiq. par* E. J. Monchablon.

AB. ABN. &c. *Voyez l'article* ABRÉVIATION, *Dict. des Sciences*, &c. *Suppl.*

A, (*Musique.*) cette lettre majuscule écrite sur l'enveloppe d'une partie de musique, ou sur la partie même, indique la *haute-contre* (*alto*). Lorsque dans le courant de la basse-continue (B. C.) d'une piece de chant à plusieurs parties, on trouve la lettre A, elle indique que la haute-contre chante seule. (*F. D. C.*)

A A

* AA, (*Géogr.*) ce nom qui, selon Hesyche, signifioit anciennement un amas d'eaux, est commun à plusieurs rivieres peu considérables. Il est parlé dans le *Dictionnaire des Sciences*, d'une riviere de France de ce nom, en latin *Agnio*. Il faut y ajouter les suivantes qui sont dans les Pays-bas, en Suisse & en Allemagne.

AA *ou* AADE, petite riviere du Brabant Hollandois, qui a sa source aux confins du pays de Liege & de la Gueldre, arrose la ville d'Helmont, se grossit des eaux de plusieurs ruisseaux, & va se jetter dans le Dommel au-dessous de Bois-le-Duc.

AA, deux petites rivieres des Provinces-unies, qui sortent du marais Bourtang, au pays de Drente. Après avoir coulé séparément vers le nord, elles se joignent dans le Westerwold, où elles prennent le nom de *Wester-wold-Aa*, & vont se décharger dans le golfe de Dollaert, vers les confins du comté d'Embden. Avant leur jonction, la plus occidentale se nomme *Mussel-Aa*, & la plus orientale *Ruten-Aa*.

AA & HAVELTER-AA, petite riviere de l'Overyssel, coule dans le comté de Drente où elle prend sa source, baigne la petite ville de Meppen, & se joint au Wecht à Swarte-Sluys, un peu au-dessus de son embouchure dans le Zuyder-zée.

AA, autre petite riviere de l'Overyssel qui baigne la ville de Zivol & se décharge dans le Wecht, un peu au-dessous de la même ville.

AA & NIEUWE-AA, petite riviere des Provinces-unies, qui coule dans l'Overyssel, baigne Steenwick où elle change de nom, pour prendre celui de *Steenwicker-Aa*, se partage ensuite en deux branches dont la plus méridionale est appellée *Old-Aa*: elles se jettent l'une & l'autre dans le lac de Gieter, pour aller se décharger avec lui dans le Zuyder-zée près de Blockzyl.

AA, ALPHA *ou* ALPH, riviere de Suisse, qui a sa source au mont Brenner dans le comté d'Underwald, qu'elle traverse du sud au nord, & va jetter ses eaux dans le lac de Lucerne où elle forme un petit golfe nommé *Alph-zée* ou *la mer d'Alph*.

AA, autre riviere de Suisse, qui sort d'une montagne au nord-ouest de la ville de Lucerne, coule vers le septentrion, forme deux petits lacs dans son cours, arrose la ville de Lentzbourg, & va se perdre peu après dans la riviere d'Aar entre Aarbourg & Bruck, à deux lieues au-dessus de cette derniere ville.

AA, troisieme riviere de ce nom dans la Suisse, au canton de Zurich, où elle arrose la ville de Gruningen, au midi de laquelle elle a sa source, & va se jetter dans le lac appellé *Greiffen-zée*.

AA *ou* VELICER-AA, riviere d'Allemagne; dans le cercle de Westphalie, qui a sa source auprès de Velen dans l'évêché de Munster, baigne les petites villes de Gemen, Borcken & Bockholt, & va se rendre dans l'Yssel, entre Anholt & Ulst au comté de Zutphen.

AA *ou* ALTE-AA, autre riviere de Westphalie, dans l'évêché de Munster, prend sa source un peu au-dessus d'Aahus, baigne cette ville, puis celle de Goer au pays de Twente, & va se joindre au Wecht un peu au-dessous de la ville d'Ommen dans le pays de Sallant.

AA, autre riviere de la Westphalie, prend sa source dans le comté de Steinfort, traverse ce comté dans

sa longueur, en baigne la capitale & se réunit au Wecht, vers les confins du comté de Bentheim.

Aa, autre riviere de Westphalie, qui a sa source à l'ouest de Munster, arrose cette ville & va se perdre dans l'Ems, vis-à-vis de Greven.

Aa, cinquieme riviere de ce nom, dans le cercle de Westphalie, a sa source dans le comté de la Lippe, passe à Dethmold, puis à Hervorden, joint ses eaux à celles de la Bege pour se jetter avec elle dans le Weser, à trois lieues au-dessus de Minden. Il est bon de remarquer ici que Sanson, dans ses grandes cartes, lui donne le nom de *Wehra.*

* AAGGI-DOGII, (*Géogr.*) montagne de l'Amasie en Turquie, sur les frontieres de Perse. Elle est fort haute & fort rude à monter ; les passages en sont étroits : c'est pourtant par-là que passent les caravanes qui vont de Constantinople à Hispahan.

* AAGGI-SOU, (*Géogr.*) riviere de Perse, qui descend des montagnes voisines de la mer Caspienne, & va se perdre dans le lac Roumi à environ treize lieues de Tauris. Ses eaux sont d'une très-mauvaise qualité ; c'est peut-être pourquoi il ne s'y trouve aucune sorte de poisson.

* AAG-HOLM, (*Géogr.*) autrement l'Isle d'Aag, petite isle de la côte de Norwege, à l'opposite d'une autre petite isle nommée Aan-Sire. *Lat. 58. 6.*

*AAHUS, (*Géogr.*) comté dans le cercle de Westphalie, borné au nord par le pays de Twente ; au levant par ceux de Horstmar & de Dulmen ; au midi par le comté de la Lippe, & au couchant par le district de Bockholt, le comté de Zulphen & le pays de Borckelo. La capitale de ce comté en porte le nom.

* AAIN-CHARIN, (*Géogr.*) village de la Judée, à deux lieues de Jérusalem. Il tire son nom de la fontaine de Nephtoa qui en est proche. Ce lieu est remarquable par les ruines d'une ville de la Tribu de Juda, dont on ne sait pas le nom ; par les débris d'une église & d'un monastere qui, selon la tradition populaire, étoient bâtis au même endroit où étoit la maison de Zacharie & d'Elisabeth, & où l'on montre encore une grotte fort fréquentée par les Pélerins, parce qu'ils croient que la Sainte Vierge y prononça le *Magnificat ;* enfin par le couvent de Saint-Jean qui a une belle église dont l'autel magnifique est, dit-on, bâti sur l'endroit même où naquit S. Jean-Baptiste.

* AAIN-EL-GINUM, (*Géog. anc. Hist. de l'Idol.*) c'est-à-dire *la fontaine des Idoles*, ville ancienne d'Afrique, dans la province de Chaus, au royaume de Fez. Elle étoit située dans une plaine entre plusieurs montagnes, sur le passage par lequel on va de Soffroi en Numidie. La tradition rapporte que les Africains encore idolâtres avoient aux environs de cette ville, auprès d'une fontaine, un temple où les personnes des deux sexes célébroient en certains temps des fêtes nocturnes, où les femmes s'abandonnoient dans l'obscurité aux hommes que le hazard leur donnoit, & que les enfans nés de ce commerce, réputé sacré, étoient élevés par les prêtres de ce temple. C'est pourquoi celles qui y avoient passé la nuit n'approchoient point de leurs maris de toute l'année. Les Mahométans ont détruit ce temple. *Long. 14. 10. lat. sept. 32. 50.* suivant Ortelius qui, dans l'Atlas de Blaeu, nomme cette ville *Manlisnana.*

* AAIN-MARIAM, (*Géogr.*) ou *la fontaine de Marie*, ainsi nommée parce que l'on dit que la Vierge-Marie y alloit puiser de l'eau lorsqu'elle demeuroit à Jérusalem. Elle est à deux cens pas du réservoir de Siloé, sous une voûte du mont Moria, d'où elle coule par un conduit souterrain. Les Mahométans vont s'y laver par dévotion.

*AAIN-TOGIAR, (*Géogr.*) ou *la fontaine des Marchands*, nom que les Arabes donnent aujourd'hui aux ruines d'une grande ville dans la Tribu de Zabulon, à une lieue du Tabor vers l'orient, sur lesquelles s'élevent une trentaine de maisons servant de retraite à des marchands qui s'y rendent pour y vendre diverses denrées & sur-tout des bestiaux. Au milieu de ces maisons il y a une belle fontaine. Ce lieu est le passage des caravanes qui vont & viennent d'Egypte & de Jérusalem à Damas ; & tous les passans, Juifs, Chrétiens & Turcs, y paient un tribut qui revient à vingt sols de France.

AAL, s. m. (*Histoire Nat. Botaniq.*) genre de plante peu connu, & dont il n'est fait mention dans aucun autre ouvrage que dans l'herbier de Rumphe. Cet auteur en distingue deux especes, dont il donne la description sans figures, au *chapitre 51e. de son troisieme volume des plantes d'Amboine*, *page 207.*

Premiere espece, Aal.

La premiere espece, que Rumphe appelle *aalius angustifolia*, aal à feuilles étroites, est un arbre de moyenne grandeur, dont le tronc, qui a depuis neuf pouces jusqu'à un pied de diametre, est partagé en nombre de branches courtes qui lui forment une cîme épaisse & arrondie. Son écorce est brune, lisse, comme hérissée, non pas d'épines, mais de tubercules obtus assez fréquens vers l'origine des branches. Ces branches sont couvertes de feuilles alternes rapprochées comme par faisceaux, & comparables à celles du bilimbi ou du pistachier, c'est-à-dire, pinnées ou rangées en ailerons avec une impaire, de figure elliptique, longues d'un pouce & demi à deux pouces, lisses, molles au toucher, verd foncé dessus, avec quelques nervures blanches, & glauques ou verd de mer en dessous.

De l'aisselle de chaque feuille sortent plusieurs boutons verds de fleurs qui toutes avortent, excepté une seule, laquelle par-là semble être femelle pendant que les autres sont mâles. Cette fleur est composée d'un petit calice entier, sans découpures, en forme de soucoupe, d'abord verd de pomme, ensuite rougeâtre, au centre duquel s'éleve un grain, c'est-à-dire, un disque en forme de pois, d'un beau rouge, un peu applati ou déprimé, & creusé d'une petite cavité en forme d'ombilic. C'est autour de ce disque que sont placées circulairement huit à dix graines noires, triangulaires, nues, assez semblables à celles de l'oseille, ou mieux encore à des portions de sphere.

Cet arbre, vu de loin, présente un coup-d'œil assez agréable, & par sa forme élégante & par la couleur rouge du disque de ses fleurs qui, persistant jusqu'à la maturité des fruits, se fait remarquer à travers la verdure de ses feuilles. Celles-ci noircissent en se séchant : elles sont sujettes à être rongées par des fourmis noires qui se rendent fréquemment sur cet arbre.

Qualités. L'écorce de l'*aal* est assez épaisse, succulente, & d'un beau rouge au-dedans ; elle a une saveur peu agréable ainsi que ses feuilles.

Usages. L'aubier de son bois est blanc, le cœur en est purpurin, assez solide, mais de peu de durée ; on s'en sert néanmoins pour faire des montans aux portes des maisons à Amboine.

Deuxieme espece, Mahumaha.

L'*aal* à larges feuilles, nommé par Rumphe *aalius latifolia*, differe du premier en ce que ses feuilles sont deux à trois fois plus longues ; ses fleurs n'ont pas le calice en soucoupe, & ses graines sont communément arrondies & non triangulaires. Son écorce est plus épaisse, plus succulente, & d'un rouge plus pâle, ainsi que son bois.

La premiere espece se plaît au milieu des arbrisseaux sur le rivage de la mer, au lieu que celle-ci ne se trouve que dans les forêts avancées dans le continent.

Le nom sous lequel ces deux arbres sont connus à Amboine est celui de *aal*. L'espece à larges feuilles s'appelle *zomboan - autan* en Malais; *eyhetu-eer* à Amboine, & plus communément *mahumaha*, c'est-à-dire, épice du sagou, à cause de son usage.

Usages. On ne fait pas grand cas du *mahumaha* à Amboine, néanmoins on emploie son écorce pour donner au vin de sagou un goût aromatique avec un peu de couleur, en la faisant infuser dedans, au défaut des autres écorces qui sont ordinairement préférées pour cet effet.

Remarques. Par les caracteres indiqués dans la description de ces deux arbres, il est facile de voir qu'ils sont différens de tous ceux qui sont parvenus jusqu'ici à la connoissance des Botanistes, & qu'ils doivent former un genre voisin du *fagara* dans la famille des anones dont on sçait que la plûpart des arbres ont l'écorce aromatique. (*M. ADANSON*.)

AALHEIDE, (*Géogr.*) grande étendue de terrein stérile en Dannemarck, dans la province de Jutland, entre Skine & Kolding. Si cet endroit est remarquable, c'est pour n'avoir encore pu être fertilisé comme les autres parties du Jutland, qui, toutes à-peu-près couvertes de bruyeres ou de marais, n'en récompensent pas moins par leur produit, l'industrie & le travail des habitans qui les cultivent. (*D. G.*)

*AAMA, (*Géogr.*) province de Barbarie, à quinze journées de Tunis. L'entrée de cette province est une longue digue fort étroite, construite entre deux rivieres nommées les mers de Pharaon, dont le sable mouvant couvre quelquefois la digue; ce qui la rend difficile à distinguer, & augmente le danger pour le voyageur.

*AANSIRE, (*Géogr.*) petite isle de la côte de Norwege, vis-à-vis de l'isle d'Aagholm, au nord-ouest de l'embouchure du Lande-Wan, vers les *58d. 7' de latitude septentrionale.*

*AAR, (*Géogr.*) isle de la mer Baltique, appartenant au Dannemarck. Elle est peu considérable & n'a point de ville, mais seulement quelques villages. Elle se trouve entre les isles de Fune, de Langerland & d'Alsen.

*AARACK, (*Géogr.*) ville de Perse, placée dans l'Hircanie par Duval.

*AARASSO, (*Géogr.*) ancienne ville d'Asie, qui n'est plus aujourd'hui qu'un village de la Natolie sur la Méditerranée.

*AARDALFFIOERD, en latin *Sinus Aardalius*, (*Géogr.*) golfe de l'océan septentrional, sur les côtes du gouvernement de Berghen, en Norwege.

AARON, (*Hist. sacr.*) premier grand-prêtre des Juifs, fils d'Amram & de Jocabed, de la tribu de Lévi, naquit en Egypte trois ans avant Moyse son frere, l'an du monde 2430, & avant Jésus-Christ 1574, suivant l'ere vulgaire. Ceux qui veulent donner quelque signification particuliere au nom d'Aaron, le tirent d'un mot chaldaïque qui signifie *élever*, & le traduisent par *montagne* ou *montagnard* (*mons sive montanus*) ou même par *montagne forte*. Quoi qu'il en soit, Moyse ayant été choisi de Dieu pour délivrer les Israëlites de la servitude d'Egypte, Aaron le seconda dans l'exécution de ce grand dessein, l'accompagna par-tout, & eut beaucoup de part à tout ce qu'il fit pour cette délivrance. Comme Moyse étoit begue, Aaron portoit pour lui la parole, soit au peuple, soit au roi Pharaon: aussi l'écriture l'appelle-t-elle le prophete de Moyse & son interprete. Sa verge miraculeuse opéra quantité de merveilles en Egypte. Après le passage de la mer Rouge, Aaron fut désigné de Dieu pour être souverain sacrificateur des Juifs, lui & ses fils à perpétuité. Lorsque les Israëlites furent nourris de manne dans le désert, il en recueillit dans un vase qu'il mit depuis dans le tabernacle. Les Amalécites attaquerent les Hébreux: pendant que Josué les combattoit, Aaron soutint avec Hur les mains de Moyse élevées en haut pour le succès de la bataille. Moyse étoit sur le sommet du mont Sinaï pour recevoir la loi du Seigneur, le peuple ennuyé de sa longue absence s'adressa tumultuairement à Aaron, & lui dit: Fais-nous des dieux qui marchent devant nous; car pour ce Moyse qui nous a tirés de l'Egypte, nous ne savons ce qu'il est devenu. Aaron troublé sans doute & intimidé par la résolution de ce peuple mutiné, eut la criminelle complaisance de se rendre à ses cris. Il dit aux Israëlites de lui apporter leurs boucles d'oreilles, celles de leurs femmes & de leurs enfans, ce qu'ils firent; il les jetta en fonte & en forma un veau d'or, à l'imitation du bœuf Apis que les Egyptiens adoroient, & que la plupart des Hébreux avoient aussi adoré en Egypte. Moyse descendit de la montagne, &, transporté d'une sainte indignation, il reprocha au peuple son idolâtrie, & à Aaron sa coupable foiblesse. Celui-ci s'excusa en rejettant la faute sur les importunités du peuple, s'humilia devant le Seigneur, & Dieu lui conserva le sacerdoce. Après l'érection du tabernacle, Moyse le consacra avec l'onction sainte, & le revêtit de l'éphod & des autres ornemens de sa dignité. Ses quatre fils, Nadab, Abiu, Eléazar & Ithamar furent faits prêtres en même temps; mais bientôt les deux aînés, ayant voulu offrir l'encens avec un feu étranger, périrent par celui du ciel.

Cependant Aaron & Marie sa sœur, transportés d'une basse jalousie, murmurerent contre Moyse. Marie fut frappée de lepre. Aaron reconnut son injustice, en demanda pardon & l'obtint avec la guérison de sa sœur. Coré voulut lui disputer la souveraine sacrificature, sous prétexte qu'il étoit de la tribu de Lévi comme lui. Dieu confondit les prétentions de cet audacieux. Deux cens cinquante lévites, complices de Coré, eurent la hardiesse de vouloir offrir de leur chef l'encens au Seigneur; un feu subit sortit du tabernacle & consuma ces téméraires. Ce prodige terrible fait murmurer le peuple contre Moyse & Aaron; de nouvelles flammes s'élancent du sein de la terre & dévorent une partie des murmurateurs, & le reste n'échappe à la vengeance du ciel, que par l'intercession d'Aaron. Enfin pour que le grand-prêtre ne rencontrât plus d'opposition dans l'exercice du sacerdoce, Dieu jugea à propos de lui en confirmer la possession par un nouveau miracle. Aaron & les chefs de chaque tribu reçurent ordre d'apporter chacun une verge d'amandier, avec leur nom écrit dessus. Ces verges devoient être mises dans le tabernacle, & y rester jusqu'au lendemain, la souveraine sacrificature devant être déférée à celui dont la verge auroit éprouvé quelque changement miraculeux. La chose ayant été exécutée, la verge d'Aaron se trouva, le matin du jour suivant, couverte de feuilles, de boutons & d'amandes. Depuis ce moment, Aaron exerça paisiblement sa charge. Il n'entra point dans la terre promise, parce qu'il avoit participé à la méfiance que Moyse témoigna lorsque le Seigneur lui dit de frapper le rocher à Cadès pour en faire jaillir une source d'eau. Aaron avoit épousé Elisabeth, fille d'Aminadab, de la tribu de Juda, dont il eut les quatre fils dont j'ai parlé ci-dessus. Les deux derniers continuerent la race des grands-prêtres en Israël. Aaron reçut ordre de Dieu de se dépouiller de son vivant de sa dignité & des habits sacerdotaux, pour en revêtir Eléazar son fils, désigné son successeur; ce qu'il fit en présence de tout le peuple, avec beaucoup de solemnité, sur la montagne de Hor, au pied de laquelle les Hébreux étoient campés à Mosera; puis il mourut, âgé de cent-vingt-trois ans, au premier jour du cinquieme mois de la quarantieme année après la sortie d'Egypte. *Exod. chap. v. vij. & suiv.*

Levit. chap. ix. &c. Nomb. chap. xvj. &c. Deuteron. chap. x. Flav. Jos. *Ant. Jud. liv. II. III. & IV.*

L'auteur de l'Ecclésiastique fait l'éloge d'Aaron à-peu-près en ces termes : « Le Seigneur a élevé Aaron » frere de Moyse, & a fait avec lui une alliance » éternelle. Il lui a donné le sacerdoce de son » peuple, & l'a comblé de bonheur & de gloire. Il » l'a ceint d'une ceinture d'honneur, l'a revêtu d'une » robe de gloire, & l'a couronné de vertu & de » majesté. Il lui a donné la robe traînante & l'éphod: » il a mis autour de cette robe un grand nombre de » sonnettes d'or, pour annoncer sa marche aux en» fans de son peuple. Il lui a donné un vêtement saint, » tissu d'or & de pourpre, garni de douze pierres » gravées par un excellent lapidaire, pour lui rap» peller le souvenir des douze tribus d'Israël. Une » couronne d'or étoit sur sa tiare, & sur cette cou» ronne la sainteté du Seigneur, sa gloire & sa gran» deur. Jamais il n'y eut de vêtement si magnifique » que celui du grand-prêtre Aaron ; nul étranger ne » s'en est revêtu. Cet honneur a été reservé à ses fils » & aux enfans de ses fils, dans la suite des âges. Ses » sacrifices étoient consumés par le feu deux fois par » jour. Moyse le consacra, & lui donna l'onction » sainte qui fut comme le gage de l'alliance que Dieu » fit avec lui & avec sa postérité, pour exercer le » sacerdoce. Il le choisit entre tous les vivans pour » lui offrir les sacrifices, l'encens & la bonne odeur, » le rendre propice à son peuple, faire observer ses » préceptes, ses volontés & son alliance ; enseigner » à Jacob ses ordonnances, & donner à Israël l'intel» ligence de la loi. Les envieux se sont élevés contre » lui dans le désert ; les complices de Dathan & d'A» biron, & la faction furieuse de Coré ont été jaloux » de son élévation. Le Seigneur les vit, & le feu de » sa colere les dévora. Dieu augmenta encore la » gloire d'Aaron, en lui donnant pour héritage les » prémices des fruits de la terre, & les sacrifices » offerts au Seigneur. Mais il ne doit point hériter de » la terre des nations, parce que le Seigneur est lui» même son héritage ». *Eccles. chap. xlv. ℣. 7 & suiv.*

L'Apôtre S. Paul fait la comparaison du sacerdoce d'Aaron avec celui de Jésus-Christ & de la loi nouvelle, pour faire voir la supériorité du sacerdoce nouveau sur l'ancien. *Epître aux Hébreux, chap. v.–x.*

« Ceux qui ont recherché avec plus de soin les » rapports de ressemblance que l'histoire sacrée » fournit, comparée avec la fable, remarquent plu» sieurs traits de conformité entre Aaron & Mercure. » Ce faux dieu étoit, dit-on, Egyptien, enfant du » Nil, pasteur, dieu des pasteurs, des voyageurs & » des marchands, messager & interprete des dieux: » on le dépeint avec une verge miraculeuse, entor» tillée de serpens ; on lui attribue une science ex» traordinaire, le don de prédire l'avenir & d'inter» prêter les songes ; on l'adore comme le dieu des che» mins, des maisons, des voleurs, des joueurs d'instru» mens ; on lui attribue l'invention de la lyre.

» Aaron étoit né en Egypte, avoit fait, comme ses » peres, le métier de pasteur ; étoit avec Moyse son » frere à la tête du peuple d'Israël, qui étoit une » nation de voyageurs dans le désert. Il fut établi par » Dieu même pour être la langue & l'interprete de » Moyse, & le messager de Dieu envers Pharaon » & les Egyptiens. Le caducée de Mercure environné » de serpens, désigne la verge miraculeuse qu'Aaron » jetta devant Pharaon, & qui fut changée en ser» pent. Ce caducée, miraculeux instrument de mille » merveilles, ne représente qu'imparfaitement le » nombre des miracles opérés dans l'Egypte & dans » le désert, par le moyen de la verge de Moyse, » que ce législateur mit entre les mains de son frere. » Les dons de science & de prophétie attribués à » Mercure sont le symbole des faveurs que Dieu » avoit faites à Aaron, & qu'il communiqua même » à ses successeurs dans le souverain pontificat, à qui » il accorda le privilege de porter l'urim & thum» mim, qui étoit comme un oracle toujours présent » dans Israël. La lyre, la flûte, les instrumens de » musique, les trompettes sacrées étoient le partage » des prêtres & des lévites Israëlites. Il étoit ré» servé à eux seuls de s'en servir dans le temple & » dans les assemblées de religion. Le vol prétendu » que les Hébreux, prêts à se mettre en voyage, » firent aux Egyptiens de ce qu'ils avoient de plus pré» cieux, a pu contribuer à confondre Aaron avec » Mercure, le dieu des chemins & des voleurs. Mer» cure conduit les morts aux enfers, & les en tire » quand il plaît aux dieux. Aaron & Moyse con» duisirent les Hébreux dans le lit de la mer Rouge, » & les en tirerent miraculeusement comme du tom» beau. Coré, Dathan & Abiron, engloutis dans la » terre avec toute leur faction, à l'occasion de leur » révolte contre Aaron, peuvent encore avoir occa» sionné ce qu'on dit de Mercure. Enfin Mercure, » dieu de l'éloquence, est figuré par Aaron dont il » est dit : *Je sais qu'Aaron votre frere est homme élo» quent, il viendra au-devant de vous, parlez-lui, & » mettez mes paroles dans sa bouche : je serai dans votre » bouche & dans la sienne, il parlera avec vous au » peuple, & il sera votre bouche*, ou votre interprete. » (*Exod. iv. 14, 15, 16*) ». Calmet, *Dict. de la Bible, au mot* AARON.

AARON, (*Iconol. Antiq.*) est représenté habillé en grand-prêtre, couvert d'une tiare, espece de bonnet rond & élevé, tenant en main un encensoir ou une baguette.

AARON-RASHID, (*Hist. des Arabes.*) vingt-cinquieme Calife. Aaron, plus connu sous le nom de Rashid, étoit fils de Mahadi, calife Abbasside. Son pere, qui démêla la supériorité de ses talens, le déclara son successeur au préjudice de son fils aîné, l'an de l'hégire cent soixante-dix ; mais Aaron respectant le droit de la nature, refusa une dignité qu'il regardoit comme une usurpation, & se trouvant auprès de son pere au moment de sa mort, il obligea tous les grands à prêter serment de fidélité à son frere Hahi-Musa. Le nouveau calife fut insensible à un si grand bienfait. Plus Aaron avoit été généreux, plus il parut redoutable. Les tyrans croient avoir tout à craindre de ceux dont la modération est une censure de leurs mœurs. Musa, pour éloigner du trône son frere, déclara son fils héritier du califat : c'étoit un attentat contre la loi qui déféroit le sceptre au plus âgé de la famille. Cette injustice scandalisa tous les zelés musulmans. Musa crut devoir étouffer tous les murmures dans le sang de son frere & de ses partisans, & donna l'ordre de les étrangler. La mere de ces deux princes, irritée contre son aîné qui la laissoit languir sans pouvoir, résolut de s'en défaire, & son dessein fut exécuté le jour même qu'Aaron devoit être étranglé. Les habitans de Bagdat proclamerent aussitôt Aaron qui signala les premiers jours de son regne par une victoire sur les Grecs commandés par Diogene. La flotte des chrétiens fut aussi coulée à fond, avec les troupes de débarquement qu'elle portoit pour faire la conquête de l'isle de Chypre. Ce furent là les préludes de son regne triomphant. Les Alides exciterent de nouveaux troubles. Le chef de cette famille se fit proclamer calife : tous les dévots se rangerent sous ses enseignes, & reconnurent pour maître le descendant de leur prophete ; mais comme ils étoient plus propres à prier qu'à combattre, leur chef sentit le danger de son entreprise ; & séduit par les promesses du général d'Aaron, il désarma, & se rendit à des conditions honorables. On dit qu'étant

arrivé à Bagdat, il fut décapité, au lieu d'y jouir de la considération qu'on lui avoit fait espérer. D'autres assurent qu'il y fut traité honorablement; & cette assertion est d'autant plus probable, qu'Aaron fut le prince le plus généreux de son siecle: & puisqu'il laissa vivre dix-huit enfans mâles qui survécurent à ce prince Alide, il est à présumer qu'il épargna le pere.

Nicephore, à son avénement à l'empire de Constantinople, lui écrivit une lettre insolente, pour le sommer de lui restituer les tributs qu'il avoit exigés de l'impératrice Irene. Le calife au lieu de lui répondre, se mit à la tête d'une nombreuse armée, dévasta tous les lieux de son passage; & après s'être emparé d'Héraclée, il s'avança jusqu'aux portes de Constantinople. Nicephore étonné de ses progrès rapides, détourna le fléau dont il alloit être frappé, en achetant la paix par un nouvel impôt beaucoup plus considérable que le premier. Cet empereur lui envoya de riches présens, & entr'autres plusieurs épées dont le calife fit l'essai en présence des ambassadeurs Grecs; il les coupa toutes avec son cimeterre; & alors se tournant vers les ambassadeurs, il leur dit: Rapportez à votre maître ce que vous venez de voir, pour le convaincre que ses armes ne résisteront jamais aux miennes. Je pourrois encore lui faire don de mon cimeterre; mais il lui faudroit mon bras pour s'en servir. Du tumulte de son camp il présidoit à la police des provinces. Despote sans être tyran, il déposoit sur le moindre soupçon les gouverneurs, qui recevoient leurs arrêts sans murmurer. Il n'accordoit rien à l'importunité de la sollicitation; & plein de discernement dans le choix de ses agens, il falloit être digne des places pour les occuper. Il confia le gouvernement de l'Afrique occidentale à Ibrahim, fils d'Aglab; & ce fut l'origine de la dynastie des Aglabetes qui, sous les regnes suivans, se rendit indépendante.

Aaron fit servir la religion à la politique; & persuadé qu'on réussit mieux à captiver les hommes en caressant leurs préjugés qu'en éclairant leur raison, il s'assujettit à toutes les pratiques qui semblent ne convenir qu'à des hommes crédules & bornés. Il consulta les docteurs pour savoir s'il pouvoit se dispenser de faire à pied le pélerinage de la Meque; ils prononcerent gravement que c'étoit une obligation qu'il s'étoit imposée par un vœu. Docile à leur décision, il fait de grands préparatifs pour annoblir cette cerémonie. Sa marche ressembloit à une pompe triomphale: les peuples s'empressoient en foule sur son passage, tous les chemins étoient couverts de riches tapis, & la terre sembloit par-tout produire des parfums & des fleurs. Il fit pendant sa vie ce pélerinage neuf fois, & toujours avec la même magnificence. Cet exemple devenoit une obligation pour ses successeurs; mais ne voulant pas le faire avec moins d'éclat, ils aimerent mieux se dispenser de ce pélerinage, que d'épuiser leurs trésors par un faste inutile. Les califes étoient toujours en guerre avec les empereurs de Constantinople, & les traités étoient enfraints aussitôt que jurés. Aaron, pour se ménager l'alliance de Charlemagne, lui envoya de magnifiques présens, & un ambassadeur qui fut reçu avec de grandes distinctions entre Verceil & Yvrée. Tandis qu'il s'occupoit des prospérités de son peuple, un fameux rébelle fit soulever le Khorasan. Le calife s'y transporta avec une puissante armée. La mort l'enleva sur sa route à l'âge de quarante-six ans, dont il avoit régné vingt-trois. Il mourut l'an de l'hégire 193, emportant dans le tombeau l'amour & les regrets de son peuple. Ce calife étoit d'une taille haute & réguliere, sa démarche étoit majestueuse, sa physionomie intéressante étoit l'image de son ame tendre & compatissante: doux & affable avec dignité, il inspiroit également le respect & la confiance. Quoiqu'il s'élevât au-dessus des préjugés populaires, il se livroit par politique à des saillies de dévotion qui sembloient le rapprocher des hommes vulgaires. Il consacroit plusieurs heures de la journée à la priere, qu'il faisoit avec des inclinations bisarres qui plaisent toujours à la multitude. Libéral envers les pauvres, il leur faisoit distribuer chaque jour mille drachmes. Quoiqu'il se pliât à toutes les pratiques minutieuses de la religion, son esprit s'élevoit aux plus grandes choses. Ami de tous les arts, il les cultivoit avec succès, sa cour rassembloit les savans de toutes les nations: il avoit un amour de prédilection pour les poëtes, & il excelloit lui-même à faire des vers. Toutes les fois qu'il marchoit à quelque expédition, il se faisoit accompagner de cent hommes de lettres, avec lesquels il se délassoit de la fatigue des affaires. Ennemi de la flatterie, il souffroit qu'on lui parlât avec liberté. Un jour qu'il se faisoit expliquer un passage de Malec sur les devoirs de l'homme, il ordonna de fermer la porte de la chambre, pour n'être point interrompu dans cette lecture. Le docteur chargé de faire l'explication, lui dit: Ordonnez plutôt d'ouvrir toutes les portes. La lecture est inutile aux princes, si leurs peuples n'en profitent avec eux; maxime bien opposée à la politique barbare de laisser croupir les peuples dans une ignorance brutale, sous prétexte de les tenir dans une humiliante dépendance. Un jour que ce calife marchoit à la tête de son armée, une femme lui porta ses plaintes contre des soldats qui avoient pillé ses possessions. Aaron lui répond: N'as-tu pas lu dans l'Alcoran que les princes désolent tous les lieux par où passent leurs armées. La femme lui répliqua: J'ai lu dans le même livre que les maisons des princes seront détruites à cause de leurs injustices. Le calife ne fut point scandalisé de cette réponse hardie, & il ordonna de réparer le dommage. Ce fut sous son regne que parut à Bagdat un fou qui s'imaginoit être Dieu. Aaron voulant examiner par lui-même s'il étoit imposteur ou réellement fou, le fit venir à sa cour, & lui dit: On me présenta l'autre jour un imposteur qui contrefaisoit le fou, & qui vouloit passer pour l'envoyé de Dieu; je crus devoir le punir de son audace sacrilege, j'ordonnai de lui faire son procès, & il fut condamné à perdre la tête. Le fou lui répondit: Calife, vous vous êtes comporté comme le plus fidele de mes serviteurs; je n'avois point accordé le don de prophétie à ce misérable, & il n'avoit aucune mission de ma part. Cette réponse fit connoître qu'il étoit véritablement fou, & le calife lui témoigna beaucoup de vénération. Les Musulmans ont pour principe que celui dont la raison est égarée, ne dit jamais rien que de vrai, parce que c'est Dieu qui parle en lui; ainsi ils le réverent comme le sanctuaire de la divinité. C'est par cette persuasion que s'est établi le proverbe que les fols & les enfans prophétisent. (*T—N.*)

AATENARCHEDDE, s. m. (*Hist. Nat. Botan.*) nom Malabare d'une espece d'arbrisseau du genre du *mandaru*, dans la famille des plantes légumineuses. Nous ne le connoissons que par Plukenet, qui le décrit très-briévement sous le nom de *mandaru maderaspatense*, *foliis firmioribus*, *parvis*, *bisulcis*, *glabritie splendentibus*, *ad surculum densius stipatis*; c'est-à-dire, mandaru de Madras, à petites feuilles fendues, plus fermes que dans les autres especes, plus lisses, plus luisantes, & plus rapprochées. Cet auteur en a donné une figure passable, mais incomplette, sans fleurs & sans fruits, à la planche 44, de sa *Phytographie*, n°. 6. M. Linné a appellé, après Plumier, du nom du célebre botaniste Bauhin, *bauhinia* ce genre de plante auquel nous pensons qu'il faut rendre son ancien nom *mandaru*. (M. ADANSON.)

* AATTER, (*Géograph.*) contrée de l'Arabie

Heureuse, au royaume d'Yemen, sur la mer Rouge. Elle a pour capitale la ville d'Alkin. Ce pays, qui peut avoir sept journées de long sur quatre de large, est situé vers le *dix-huitieme degré de latitude septentrionale.*

* AAVORA, s. m. (*Botanique.*) fruit d'un palmier fort haut & épineux, commun en Afrique & en Amérique. Il renferme une amande blanche à laquelle on attribue la vertu d'arrêter le flux de ventre lorsqu'on en mange une certaine quantité.

* AAZIR, (*Géogr.*) ville de l'Arabie Heureuse, suivant quelques Géographes qui la placent dans le pays de Baharim, à deux lieues nord-ouest de la ville d'Hemz.

A B

* ABA, (*Géogr.*) haute montagne de la grande Arménie, à douze milles de Symira aujourd'hui Erzerum. L'Euphrate y a sa source, selon Strabon, aussi-bien que l'Araxe. Cette montagne porte différens noms chez les auteurs, tant anciens que modernes, qui en ont parlé. Ils la nomment *Abos, Abus, Achos, Paryardes, Paryadris, Pyradria, Capotes, Leprus, Garamas, Chielder.* Les habitans la nomment aujourd'hui *Caicol.* Strabon la place entre *75 & 77 degrés de longitude*, & 43, 21 & 42 *degrés de latitude septentrionale.*

* ABAB, s. m. (*Hist. moderne.*) c'est le nom des matelots que le Turc leve dans son empire, lorsque les esclaves lui manquent pour le service de la marine. Vingt familles fournissent un *abab* qui est soudoyé par les dix-neuf dont il n'est pas. Sa paie est d'environ cinq cens livres par an.

* ABABA, (*Géogr.*) riviere de Thessalie. On croit que c'est le Pénée des anciens.

* ABABIL & ABABILO, s. m. (*Religion Mahométane.*) oiseau vrai ou fabuleux dont il est parlé dans la théologie mahométane.

* ABABRUPTO, (*Littérature.*) expression latine qui a passé dans notre langue, & y a conservé sa signification originelle, *brusquement.* On disoit autrefois *ababrupte*, qui signifioit la même chose.

* ABACA, (*Géogr.*) isle d'Asie, l'une des Philippines.

§ ABACA, s. m. (*Hist. Nat. Botaniq.*) nom corrompu qui ne se lit que dans le Dictionnaire du Commerce. On sait aujourd'hui que cette plante est une espece de bananier, *musa*, appellée *coffo* dans les Indes, & particulierement à l'isle Ternate où on l'emploie pour faire du fil & des étoffes, comme l'on fait avec le chanvre en Europe. *Voyez* COFFO, *Suppl.* (*M. ADANSON.*)

* ABACARES, s. m. pl. (*Géogr.*) peuples de l'Amérique méridionale, peu connus, qui habitent les deux bords de la riviere de Madere. Leur pays est à 320 *degrés de longitude*, & 10 *degrés de latitude septentrionale.*

ABACATUAIA, s. m. (*Hist. Nat. Ichthyologie.*) poisson d'un nouveau genre, ainsi nommé au Bresil, au rapport de Marcgrave qui en fait une courte description dans son *Histoire du Bresil, liv. IV. ch. 2.* Jonston en donne, d'après cet auteur, une figure passable au n°. 2 de la Planche 37 de son *Histoire naturelle des poissons.* Les Portugais l'appellent *peixe-gallo*, c'est-à-dire *poisson-coq.* Willougby & Ray le décrivent sous le nom de *gallus marinus, seu faber indicus*; Artedi & M. Linné, sous celui de *zeus caudâ bifurcâ.* C'est par corruption que quelques auteurs écrivent *abucatuaja.*

Ce poisson a à-peu-près la grandeur & la forme applatie de la limande & de la plie: la bouche petite, arrondie, sans dents: les yeux noirs, un de chaque côté, entourés d'un cercle argentin; cinq nageoires dont une dorsale, une anale, c'est-à-dire, derriere l'anus, toutes deux prolongées jusqu'à la queue qui est fourchue, & deux pectorales de médiocre grandeur. Deux filets qui prennent leur origine sous le ventre, un peu au-devant des nageoires pectorales, & qui s'étendent jusqu'au bout de la queue, forment les deux nageoires ventrales, de sorte que ce poisson a sept nageoires en tout, comme les autres poissons de sa famille, quoique Marcgrave ne lui en attribue que cinq. Sa peau est lisse, unie, sans écailles, très-luisante, de couleur argentine, excepté les deux fils des nageoires pectorales & celui de la nageoire dorsale qui atteint, comme eux, jusqu'aux bouts de la queue; ces trois filets sont noirs. Cette derniere remarque de Marcgrave nous prouve que le premier rayon de la nageoire dorsale de ce poisson, qui est dessiné roide comme une épine dans la figure de Jonston, n'est qu'un filet très-souple. Ce poisson se mange au Bresil & a la chair d'un très-bon goût.

Remarque. On peut juger par cette description que l'*abacatuaia* fait un genre particulier de poisson qui doit être placé dans la famille des maquereaux près de la carangue, dont le nom est corrompu ou dérivé de celui d'*oarangal* que lui donnent les Negres au Sénégal. Ce poisson a donc été rapporté contre nature, par Artedi & par M. Linné, son copiste, dans le genre du *zeus* ou *faber* de Pline, qui a les nageoires épineuses, la queue ronde, le corps écailleux, &c. & qui vient plus naturellement dans la famille des goujons & des boulerots, lesquels portent les mêmes caracteres.

Deuxieme espece. Jonston nous apprend que dans l'histoire de l'Amérique les Hollandois citent, sous le nom d'*awah-kattoe* ou de *iawke*, une seconde espece de poisson de ce genre un peu différente de la premiere. Celle-ci est de Surinam.

Troisieme espece. L'*ican-kapelle*, figuré par Ruysch au n°. 7 de la Planche IX. des *Poissons d'Amboine*, est une troisieme espece de ce genre, laquelle ne differe de la premiere que par sa grandeur qui ne va guere au-delà de quatre à cinq pouces, & par trois bandes colorées qu'il porte sur chacun de ses côtés entre les yeux & les nageoires pectorales; du reste, suivant la remarque de Ray, page 99 de son *Synopsis*, ce poisson n'a aucun des piquans que Jonston lui attribue. (*M. ADANSON.*)

* ABACENE, s. f. *Abacæna*, (*Géogr.*) ville d'Asie, dans la Médie, suivant Ptolomée. L'anonyme de Ravenne écrit *Abacagna. Long.* 93. 30. *Lat.* 36.

* ABACENE, s. f. *Abacæna*, (*Géogr.*) ville d'Asie, que Pline met dans la Carie.

* *ABACÆNUM*, (*Géogr.*) ancienne ville de Sicile, qui n'est plus aujourd'hui qu'un bourg appellé *Tripio.*

* ABACOVRE, (*Géogr.*) montagne de l'Arabie Heureuse, appellée aussi *Atzira.* C'est le passage pour aller par terre à Aden; aussi est-il défendu par deux forteresses. Quand on est sur le sommet de la montagne, on découvre cette fameuse ville dans la plaine.

§ ABADA, s. m. (*Hist. Nat. Zoologie.*) on sait aujourd'hui que ce nom a été employé de tout temps dans le royaume de Bengale, à Patana, à Java, &c. pour désigner le rhinoceros; ainsi la description incertaine & chancelante que Vallisnieri a faite sous ce nom, sans pouvoir en faire l'application, doit être rapportée entiérement à cet animal. *Voyez* RHINOCEROS, *Dict. des Sciences*, &c. *Dict. des Animaux*, & *Dict. d'Hist. Nat.* par M. Valmont de Bomare. (*M. ADANSON.*)

* ABADAN & ABBADAN, (*Géogr.*) ville de l'Iraque Babylonienne, à l'embouchure du Tigre, sur le golfe Persique, à une journée & demie de Bassora. *Long.* 67.

* ABAGES. *Voyez* ABCAS, *Suppl.*

* ABAGI, s. m. (*Science des Monn.*) monnoie

d'argent chez les Perses, qui vaut à Tréflis & dans toute la Géorgie, environ trente-six sols de France. Elle porte la même marque que l'abassi, mais elle vaut le double. *Voyez* ABASSI, ou plutôt ABBAASI, dans le *Dict. des Sciences*, &c.

* ABAHANAR, (*Géogr.*) contrée de la Tartarie, habitée par les Mogols, qui y ont d'assez bons établissemens sur le lac de Taolnor. Elle est près de la grande muraille de la Chine.

ABAI, s. m. (*Hist. Nat. Botaniq.*) Kœmpfer, dans l'ouvrage intitulé *Amœnitates*, donne, à la page 879, une figure assez incomplette de cette plante que les Japonois habitans de Nankin appellent encore des noms de *obai* & *robai*. Il la désigne sous le nom de *jasminus flore pleno ex suavi fœtido, fructu turbinato, semine phaseoli*.

C'est, suivant ce voyageur, un arbrisseau à branches menues & longues, à bois mou rempli de beaucoup de moëlle. Ses feuilles sont disposées, tantôt alternativement, tantôt à l'opposé les unes des autres en croix, & à-peu-près de la figure de celles du chevrefeuille ou du syringa; elles tombent tous les ans. C'est un peu avant leur renouvellement que paroissent les fleurs : elles sont d'un jaune languissant, & sortent solitairement ou deux à deux de l'extrémité de chaque branche.

Chaque fleur consiste en huit pétales elliptiques, aigus, longs de six lignes, caducs, dont quatre extérieurs tiennent lieu de calice, & quatre intérieurs forment la corolle. Kœmpfer ne parle point des étamines : mais il paroît dans sa figure que cette fleur en contient beaucoup, serrées étroitement autour des ovaires qui sont au nombre de 12, rangés, comme les tuiles d'un toit en recouvrement, les uns sur les autres, autour d'un stile commun en forme de colonne terminée par cinq stigmates jaunes-blancs. Ces ovaires, en mûrissant, forment une tête ovoïde, longue d'environ un pouce, composée de douze écailles de pareille grandeur, disposées en recouvrement sur quatre rangs, contenant cinq à six graines brun-noires, ovoïdes, avec un ombilic, comme le haricot, & d'un goût amer.

Remarques. Cette plante fait, comme l'on voit, dans la famille des anones, un genre nouveau qui differe du tulipier par la disposition de ses feuilles, par le nombre des pétales de ses fleurs, & par ses graines qui ne sont pas aîlées, mais distinctes des capsules écailleuses qui les séparent les unes des autres, au nombre de deux pour chaque graine.

On peut rapporter à ce genre une autre espece d'arbre des Indes, nommé *pokor* à Amboine, & figuré par Rumphe, Volume II. Planche LXIX de son Herbier d'Amboine, sous le nom de *sampaca montana*. (*M.* ADANSON.)

* ABAIBES, *ou* ABIBES, (*Géogr.*) montagnes de l'Amérique méridionale dans le gouvernement de Carthagene, célebres par leur excessive hauteur. Elles sont près du golfe de Darien ou d'Uraba. De Laet les nomme *Abaiboes*.

§ ABAISSÉ, ÉE, adjectif; (*terme de Blason.*) se dit de l'aigle, lorsque ses ailes paroissent pliées, de sorte que les extrémités ou pointes tendent vers le bas de l'écu, car ordinairement elles sont étendues en haut : les ailes *abaissées* de cet oiseau s'expriment par ces mots, *au vol abaissé;* voyez AIGLE.

ABAISSÉ, ÉE; se dit aussi du chevron, du pal, de la bande, de la fasce, de quelques autres pieces de longueur & de quelques meubles de l'écu, posés dans une situation plus basse que de coutume.

Abaissé, se dit encore du chef, lorsqu'il se trouve sous un autre chef, accordé par concession.

Les chevaliers & commandeurs de Malte qui ont un chef dans leurs armoiries, l'*abaissent* sous celui de la Religion.

Antoine de Paulo, grand-maître de l'ordre de Malte, entra dans l'ordre en 1575 : il fut grand-croix en 1611, ensuite grand-prieur de Saint-Gilles, enfin grand-maître de l'ordre le 10 Mars 1623. Il fit de beaux établissemens; la Religion n'avoit entretenu jusqu'en 1627 que cinq galeres, il en fit construire une sixieme, & fonda une maison de religieuses Maltaises, au quartier saint-Cyprien de la ville de Toulouse. Le chapitre général tenu en 1635, accorda, en reconnoissance de son zele pour les intérêts de l'ordre, deux privileges à sa famille; le premier, l'exemption du droit de passage à tous ses descendans, lors de leur entrée dans l'ordre; le second, celui à tous les aînés mâles de porter dans leurs armes un chef de la Religion, qui est *de gueules à la croix d'argent*, avec les attributs de l'ordre pour ornemens extérieurs de leur écu.

Ce grand-maître mourut le 10 Juin 1636, après treize ans trois mois de regne dans le magistère. Depuis ce tems les aînés de la famille de Paulo, quoique mariés, ont toujours porté en chef les armoiries de la Religion & les attributs de l'ordre.

Paulo de Calmont à Toulouse : *d'azur à une gerbe de bled d'or & un paon rouant de même sur la gerbe; au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'argent :* ce chef *abaissé* sous un chef des armoiries de la Religion, *de gueules à la croix d'argent.* L'écu sommé d'une couronne de marquis, & accolé d'un chapelet entrelacé dans une croix à huit pointes derriere les armes.

De Mellet de Fargues en Auvergne, dont plusieurs chevaliers de Malte actuellement vivans : *d'azur à trois étoiles d'argent, au chef d'or.* Les chevaliers & commandeurs de ce nom *abaissent* ce chef sous celui de la Religion, qui est *de gueules à la croix d'argent.* Voyez de plus la *Planche II. du Blason, fig. 109*, & *la Planche III. fig. 124* dans le *Dict. des Sciences*, &c. (*G. D. L. T.*)

ABAISSEMENT *du cercle crépusculaire*, (*Astronomie.*) c'est la quantité dont le soleil est abaissé au-dessous de l'horison, lorsque le crépuscule du soir est totalement fini, ou lorsque l'aurore commence; c'est le tems où l'on commence à voir les plus petites étoiles après le coucher du soleil. Suivant l'opinion commune, cet *abaissement* est de dix-huit degrés, ou de la vingtieme partie du tour du ciel : mais ces dix-huit degrés doivent se mesurer perpendiculairement sous l'horison, le long d'un cercle vertical qui passe par le zénith & le nadir, & par le centre du soleil : il ne doit pas se mesurer le long du cours oblique du soleil. Le tems que le soleil emploie à descendre de dix-huit dégrés, ou à parvenir à l'*abaissement* du cercle crépusculaire, est au moins d'une heure douze minutes; mais il est plus long pour un observateur qui n'est pas placé sous la ligne équinoxiale, & dans tous les cas où le soleil n'est pas précisément dans l'équateur. (*M.* DE LA LANDE.)

ABAISSEMENT *des planetes par l'effet de la parallaxe*, (*Astron.*) c'est la quantité dont nous les voyons nécessairement plus basses que si nous étions placés au centre de la terre où il faudroit être pour voir les mouvemens célestes plus uniformes. Cet *abaissement* est de plus d'un degré pour la lune dans certains cas; on ne peut faire usage d'aucune observation qu'on ne la corrige par l'effet de cet *abaissement.* (*M.* DE LA LANDE.)

ABAISSEMENT *du niveau*, (*Astron.*) c'est la quantité dont il faut dans tous les nivellemens se placer plus bas que n'indique le coup de *niveau.* Le vrai *niveau* suit la courbure de la terre, & baisse par conséquent avec elle; il est toujours à la même distance du centre de la terre; au contraire, le *niveau* apparent marque une ligne droite, tangente

à la surface de la terre, & qui s'éloigne de plus en plus de la surface : cet *abaissement du niveau* vrai est le même que l'abaissement de l'horison dont nous venons de parler : il est de trente-trois pieds pour six mille toises de distance ; pour une distance double il seroit quatre fois plus grand, parce que ces quantités croissent comme les quarrés des distances. (*M. DE LA LANDE.*)

ABAISSEMENT *des signaux*, (*Astronomie.*) lorsque pour mesurer la grandeur de la terre, les astronomes ont été obligés de former de grands triangles, & de placer des marques ou *signaux* à de très-grandes distances, pour y appuyer leurs triangles, l'*abaissement de ces signaux* au-dessous de l'horison rationel, rendoit l'observation des angles plus difficile & le calcul beaucoup plus long : on doit même y faire attention dans l'arpentage & en levant des cartes topographiques. On trouvera cette matiere savamment discutée dans les ouvrages qu'ont donnés, sur la mesure de la terre, M. Bouguer, M. de la Condamine, & le P. Boscovich. (*M. DE LA LANDE.*)

ABAISSEMENT *de la main*, (*Musique.*) Voyez FRAPPÉ (*Musique.*) *dans le Dict. des Sciences*, &c. & dans *ce Supplément.* (*F. D. C.*)

ABAKAN *ou* ABAKEN, (*Géogr.*) riviere de la Sibérie Asiatique, qui passe près d'Abakanskoi à qui elle a donné son nom. Elle vient du pays des Samoyedes & elle se jette dans le Jeniska à quelque distance d'Abakanskoi. (*C. A.*)

ABAKANSKOI, (*Géogr.*) ville de la Sibérie Asiatique, sur la riviere de Jeniska, à l'orient de Tomskoi & au nord de Crasnojar. Ce fut Pierre le Grand qui en fit jetter les fondemens en 1707; mais elle n'a été achevée qu'en 1725. Elle est pourvue d'artillerie & d'une garnison qui sert à protéger la chasse des martres & renards qui sont en grande quantité dans le pays, & dont les fourures font un objet de commerce important. *Long.* 111, 35, *lat.* 53, 30. (*C. A.*)

ABALACK, (*Géogr.*) petite ville de la grande Tartarie, dans la contrée d'Ablay, sur les frontieres de la Sibérie, à l'est de la riviere de Tobol, & au nord de Bercon ou Boerkoc, capitale de la contrée. Elle est près de la riviere d'Irtisch & peu éloignée de la ville de Tara. *Long.* 93, 30; *lat.* 53, 30. (*C. A.*)

* ABALE, *Abala*, (*Géogr.*) ancienne ville d'Ethiopie dont Pline fait mention.

ABALE, *Abalus*, (*Géogr.*) isle de la mer Germanique, selon Pline. C'étoit peut-être une des Glessaries dispersées dans la mer Baltique.

ABALE, *Abala*, (*Géogr.*) ancien port d'Italie entre la Sicile & le promontoire *Cœgnum*, aujourd'hui *Stilo.*

* ABALLABA, (*Géogr.*) Voyez APPLEBY dans ce *Supplément.* Au moins on croit qu'Appleby est l'ancienne *Aballaba.*

* ABALLON, (*Géogr.*) contrée de l'isle de Terre-Neuve dans l'Amérique septentrionale. Les Anglois y ont une colonie nommée *Ferryland.*

ABALON, s. m. (*Hist. Nat. Botaniq.*) genre de plante auquel il a plu à M. Linné de donner le nom d'*helonias* que les Grecs attribuoient, selon Théophraste, à la jacinte commune de nos bois, à laquelle nous avons cru devoir le rendre, avec tous les savans les plus distingués dans la bonne littérature, pour éviter la confusion des idées qui pourroient naître en lisant la description de cette plante dans les auteurs anciens. M. Linné en distingue deux especes que nous allons décrire.

Premiere espece.

La premiere espece croît dans les marécages de l'Amérique septentrionale. Plukenet l'a dessinée à la figure cinquieme de la planche 174 de sa *Phytographie*, sous le nom d'*ephemerum phalangoïdes virginianum, flosculis arbuteis, bullatis, aureis, in spicam dispositis.* Morison l'a décrite & figurée sous le même nom, section 15, planche II, n°. 1. Enfin M. Linné, page 257 de la derniere édition de son *Systema naturæ*, l'appelle *helonias bullata foliis lanceolatis*, n°. 1.

Cette plante a beaucoup de rapports avec l'hellebore blanc ou veraire, *veratrum.* Ses racines fibreuses & ramifiées partent en faisceaux du dessous d'une espece de bulbe fort court, d'où sortent sept à huit feuilles qui s'épanouissent sur la terre comme autant de rayons en se courbant en demi-cercle. Chacune de ces feuilles est elliptique, deux à trois fois aussi longue que large, assez mince, & striée de cinq à sept grosses nervures : son extrémité supérieure ne s'épanouit qu'à demi, de sorte qu'elle forme une espece de petit capuchon terminé par une pointe, pendant que l'extrémité inférieure qui est très-large, forme une espece de gaîne dont l'extérieur embrasse & enveloppe toutes les autres, de l'assemblage desquelles résulte une espece de bulbe hémisphérique.

C'est du centre de ce bulbe que sort une seule tige simple, sans rameaux cylindriques, semée çà & là de sept à huit folioles qui y sont appliquées étroitement & couchées comme autant d'écailles. Vers la quatrieme partie de sa hauteur sont disposées en épi assez lâche, douze à quinze fleurs, portées sur un pédicule assez court, élevées d'abord tant qu'elles ne sont encore qu'en bouton, puis horisontales pendant leur épanouissement, enfin pendant & après leur maturité. Chacune de ces fleurs forme un calice composé de six feuilles, velu extérieurement, d'un jaune doré, ouvert à demi en forme de cloche ; six étamines courtes & opposées à chacune de ces feuilles sont rangées autour d'un pistil simple à trois stiles & trois stigmates, dont l'ovaire devient en mûrissant une capsule ovoïde à trois loges qui contiennent chacune plusieurs semences menues.

Remarques. 1°. La plante que nous venons de décrire d'après Plukenet, & d'après celle que nous avons reçue du Missisipi, est fort différente de celle que M. Linné confond avec elle ; celle de M. Linné a la racine tubéreuse & non pas bulbeuse, comme traçante ; ses feuilles, au nombre de cinq, sont plus longues, plus étroites & droites ; ses fleurs sont lisses, purpurines, avec des étamines un peu plus longues que le calice, à antheres bleues, & portées sur un pédicule aussi long que lui ; ainsi elle fait au moins une autre espece.

2°. M. Linné confond encore avec cette premiere espece la plante que M. Miller a figurée à la planche 272 de son Dictionnaire, sous le nom de *veratrum racemo simplicissimo, corollis patentibus, staminibus longioribus*; mais ce seul exposé prouve que cette derniere est d'une espece & même d'un genre fort différent.

Deuxieme espece.

M. Linné fait outre cela une seconde espece qu'il appelle *helonias asphodeloïdes, foliis caulinis setaceis. Syst. nat. edit.* 12. *pag.* 257. *n°.* 2; c'est-à-dire, jacinte semblable à l'asphodele, à feuilles des tiges menues en forme de poils.

Remarque. Ce genre de plante, supposé bien décrit, doit être placé dans la premiere section de la famille des liliacées où nous l'avons rangée près de la *scheuzera* & du veraire, *veratrum*; mais il nous paroît mériter un nouvel examen & avoir beaucoup de rapports avec la *burmanna* qui vient dans la même famille à la section des jacintes, si M. Burmann ne s'est pas trompé en disant que sa corolle, c'est-à-dire son calice, est d'une seule piece à six divisions. (*M. ADANSON.*)

ABAMA,

ABAMA, s. m. (*Hist. nat. botaniq.*) genre de plante qui vient naturellement auprès de l'acore, *acorus*, dans la premiere section de la famille des liliacées. M. Moehring, qui l'avoit reconnu pour un genre particulier, l'avoit décrit dès l'année 1742, dans les *Ephémérides des curieux de la nature*, *pag.* 389, & en avoit donné une figure à la planche 5. n°. 1. sous le nom de *narthecium*, que nous rendons à la férule, à laquelle il appartient selon Théophraste; mais M. Linné l'a confondu avec l'antheric, sous le nom de *anthericum ossifragum foliis ensiformibus, filamentis lanatis. Syst. nat. editione* 12. *pag.* 244. *n°.* 8. On va voir combien il en differe.

Cette plante croît naturellement dans les marécages des pays septentrionaux de l'Europe. Elle a un pied ou environ de hauteur. Ses racines sont traçantes, fibreuses & vivaces. Ses feuilles en glaive, disposées circulairement autour des racines & de la tige, ressemblent à bien des égards à celles de l'iris ou du glaïeul, mais elles sont plus petites & ne forment point une gaîne autour de la tige. Celle-ci porte à son extrémité nombre de fleurs disposées en épi.

Chaque fleur est hermaphrodite, & composée d'un calice à six feuilles, de six étamines qui leur sont opposées, d'un ovaire surmonté d'un stile & de trois stigmates. L'ovaire en mûrissant devient une capsule seche, ovoïde, à trois loges qui s'ouvrent en trois battans, & dont chacune contient quinze à vingt graines ovoïdes, menues, longues.

Remarque. Il est évident, par ces divers caracteres, que cette plante differe génériquement de l'antheric qui n'a pas les feuilles en glaive, qui les a engaînées autour de la tige, qui a des graines plates, & plusieurs autres caracteres qui le rangent dans la troisieme section des liliacées, dans celle des scilles où nous l'avons placée. Voyez *Familles des Plantes*, *vol. II. pag.* 49. (*M.* ADANSON.)

* ABANBO *ou* ABANHI, (*Géogr.*) riviere de la haute Ethiopie, que quelques-uns ont confondue mal-à-propos avec le Nil, d'après le témoignage de Pline qui la nomme *Astapus*, ainsi que Strabon & Ptolomée, & dit que c'est le Nil. Elle ne se jette pourtant dans le Nil qu'après avoir formé, conjointement avec l'*Astaboras*, la presqu'isle de Meroé. D'autres géographes latins appellent encore cette riviere *Abanhus* & *Abana*.

* ABANCAY *ou* ABANCAYO, (*Géogr.*) bourgade d'Amérique, dans le Pérou, sur la riviere du même nom, au pied d'une montagne que l'on croit riche en mines d'argent, & sur la route de Cusco à Guamaga.

* ABANCAY, (*Géogr.*) riviere de l'Amérique, dans le Pérou; elle coule dans la province de Lima, arrose le bourg d'Abancay, & va se jetter dans le Maragnon.

ABANDION, s. m. (*Hist. nat. botaniq.*) genre de plante de la famille des liliacées, dans la section des jacintes. Voyez *Famille des plantes*, *vol. II. p.* 54. M. Linné en distingue deux especes, sous le nom de *bulbocedium*, que nous rendons au narcisse ayault, auquel l'appliquent les Grecs depuis Théophraste.

Premiere espece.

La premiere espece croît en Espagne. M. Linné lui donne le nom de *colchicum vernum*, *foliis lanceolatis Syst. nat. edit.* 12. *pag.* 237. *n°.* 1. Elle n'a pas plus de deux pouces de hauteur, & ressemble parfaitement au colchique au premier abord. Sa racine est, comme celle du colchique, un tubercule charnu, couronné de quelques feuilles disposées de même en rayons, mais plus petites, longues d'un à deux pouces au plus.

Du centre de ces feuilles, il sort au printems, c'est-à-dire en Mars en Espagne, & aux premiers jours d'Avril dans ce pays-ci, une fleur solitaire qui ne s'éleve pas au-dessus du niveau de la terre. Cette fleur est d'une seule piece, divisée au sommet en six feuilles elliptiques égales, qui semblent posées sur la terre, mais qui portent réellement sur un tube très-long qui va sous terre gagner la racine à laquelle il est implanté sans aucune sorte de tige. Six étamines courtes sont opposées à chacune de ses divisions. Au fond de ce tube en-dessus est placé l'ovaire qui est surmonté d'un stile & de trois stigmates. Cet ovaire en mûrissant devient une capsule ovoide, seche, à trois loges, qui s'ouvrent en autant de battans, & qui contiennent chacune plusieurs graines sphéroïdes.

Deuxieme espece.

La seconde espece est pareillement vivace. Elle croît communément dans les montagnes de l'Europe tempérée, comme la Suisse & l'Angleterre. C'est le *leuconarcissus* de Caspar Bauhin, & le *bulbocodium alpinum juncifolium*, *flore unico*, *intùs albo*, *extùs squallidè rubente*, de Ray, qui en donne la figure au n°. 1. de la planche 17 du troisieme volume de son *Histoire des plantes de l'Angleterre.* M. Linné l'appelle *bulbocodium serotinum*, *foliis tubulato-linearibus*, dans son livre intitulé *Species plantarum*, *pag.* 294.

Cette espece ne differe de la premiere qu'en ce que ses feuilles sont, comme celles du safran, *crocus*, menues, comparables à celles du jonc, & en ce qu'elle fleurit plus tard.

Remarque. En comparant ce genre de plante avec celui du colchique, on voit qu'il n'en differe qu'en ce que son stile est simple, au lieu que le colchique en a trois qui sont distincts dès leur sortie de l'ovaire. (*M.* ADANSON.)

* ABAN LA-VILLE, (*Géogr.*) bourg de France dans la Franche-Comté, entre les rivieres du Doux & de la Louve.

ABANO, (*Géogr.*) petite ville du Padouan dans l'Etat de Venise, fameuse chez les anciens & chez les modernes, par ses bains chauds. Les eaux y sont de trois qualités différentes, les unes souffrées, les autres ferrugineuses, & les troisiemes bourbeuses. On prétend que ces dernieres ont la propriété de guérir les paralysies & les rhumatismes. C'est la patrie de Tite-Live & de Pierre d'*Abano*. Elle est à cinq milles de Padoue. (*C. A.*)

ABAPUS, s. m. (*Hist. nat. botaniq.*) genre de plante de la famille des liliacées dans la section des narcisses. Voyez *Familles des plantes*, *vol. II. pag.* 57. MM. Linné & Burmann ont jugé à propos de lui donner le nom de *gethyllis*, par lequel Théophraste & les Grecs ont toujours désigné le poireau, auquel nous croyons devoir le restituer. M. Linné en distingue deux especes.

Premiere espece.

La premiere est commune dans les Antilles de l'Amérique: elle a été décrite & figurée dans la plupart de ses détails par le P. Plumier, qui l'appelle *crocus foliis & radice scorzoneræ*, c'est-à-dire, safran à feuilles & racine de scorzonere, *planche* 108. *n°.* 2. M. Burmann, dans l'édition qu'il a publiée en 1755 des Plantes de Plumier, la désigne, *page* 99, sous le nom de *gethyllis foliis ancipitibus nervosis.*

Cette plante a l'apparence d'une bermudiane ou d'un iris, d'un pied & plus de hauteur. Sa racine est traçante, perpendiculaire, en forme de fuseau noirâtre, marquée de plusieurs anneaux qui sont restés après la chûte des feuilles, & semés çà & là de petites fibres simples. Son sommet est couronné de six à dix feuilles plates de l'iris, en glaive pointu, nerveuses, longues, étroites, comme opposées ou épanouies en éventail, dont les deux

extérieures ſont quatre fois plus courtes, & ſemblent former une gaîne qui embraſſe tout le contour du collet de la racine. L'*abapus* n'a pas d'autre tige.

De l'aiſſelle de chaque feuille ſort un pédicule long de deux pouces ou environ, terminé par une ſpathe ou gaîne en languette, ciliée ſur ſes bords, couchée ſur le côté, & fendue juſqu'à ſon origine, d'où ſort une fleur à très-long tube, diviſé vers les deux tiers de ſa hauteur en ſix feuilles égales, ouvertes en étoile, portant chacune une écaille & une étamine beaucoup plus courte qu'elle. L'ovaire eſt ſous la fleur, & devient en mûriſſant une capſule ovoïde enflée, à trois angles obtus, & trois loges qui contiennent chacune pluſieurs graines ſphéroïdes creuſées en forme de rein.

Remarque. L'*abapus* exige un nouvel examen: Plumier n'a pas diſtingué aſſez clairement les étamines d'avec les écailles de la fleur; il n'a pas dit aſſez préciſément que l'ovaire fût ſous la fleur, & il a négligé de parler de ſon ſtile & de ſon ſtigmate.

Deuxieme eſpece.

La ſeconde eſpece eſt originaire d'Afrique: elle a toute l'apparence d'un ſafran. M. Linné l'appelle *gethyllis Afra. Syſt. nat. edit. 12, pag. 325. Horti. Cliffort. pag. 489.* (*M. ADANSON.*)

* ABARA, (*Géogr.*) ancienne ville épiſcopale de la province proconſulaire en Afrique, aſſez près de Carthage. Son évêque fut exilé avec d'autres prelats, la ſixieme année du regne de Hunneric. *Dict. de la Géogr. ſacrée.*

* ABARA *ou* AVARA, (*Géogr.*) ville d'Arménie, ſuivant Ortelius. *Theſaur. Geogr.*

* ABARADIRA, (*Géogr.*) ancienne ville épiſcopale de la Byſacene en Afrique.

§ ABARANER *ou* ABRENER, (*Géogr.*) petite ville d'Aſie dans la grande Arménie, ſur le fleuve Alingene, entre Erivan & Tauris, à cinq lieues de Naſſivan. L'archevêque de Naſſivan y fait ordinairement ſa réſidence. On dit qu'il y a grand nombre de familles catholiques. Cedrene la nomme *Abara.* Elle étoit ſous la domination des Perſes; elle eſt maintenant ſous celle des Turcs. (*C. A.*)

§ ABAREMO-TEMO, ſ. m. (*Hiſt. nat. botaniq.*) L'exiſtence de cet arbre n'eſt nullement douteuſe, comme on l'avoit ſoupçonnée, indépendamment du témoignage de Piſon qui l'a vu au Breſil, & qui en a donné une deſcription à la *page* 77 de ſon *Hiſtoire naturelle;* il a été obſervé aux Antilles de l'Amérique.

C'eſt une eſpece d'*acacia* qui forme un arbre de médiocre grandeur, aſſez commun ſur les montagnes qui bordent la côte maritime orientale de l'Amérique entre les tropiques. Ses feuilles ſont larges, d'un verd triſte & terne, aîlées deux fois, chaque aîle compoſée de deux folioles ſans impaire; ſes gouſſes ſont roulées en ſpirale.

Vertus. Ses racines, qui ſont d'un rouge foncé, ainſi que ſon écorce qui eſt cendrée, ont une ſaveur amere & très-aſtringente. Leur vertu eſt vulnéraire, aſtringente & deſſicative.

Uſages. On les emploie en poudre pour ſecher les ulceres invétérés; & en décoction en forme de bain, pour affermir les chairs & rendre le ton aux parties relâchées.

Remarques. L'*Abaremo-temo* approche un peu de la plante figurée ſous le nom de *katou-conna* dans l'*Hortus malabaricus*, volume VI, planche 12, que M. Linné appelle *mimoſa, bigemina, inermis, foliis bigeminis acuminatis. Syſt. nat. edit. 12, pag. 676.* (*M. ADANSON.*)

*§ ABARES *ou* AVARES. *Voyez* ce dernier mot dans ce *Supplément.*

§ ABARI, *Abaro*, *Abarum*, ſ. m. (*Hiſt. nat. bot.*) C'eſt par erreur que ce mot a été ainſi écrit, au lieu d'*abavi, abavo, abavum*, qui ſont les noms égyptiens du *baobab* auquel quelques botaniſtes modernes ont donné le nom d'*adanſona* ou *adanſonia*, & auquel nous avons cru devoir reſtituer ſon nom de pays *baobab.* Voyez *Familles des plantes, vol. II. pag. 398.* (*M. ADANSON.*)

ABARIS, (*Géogr.*) ville d'Egypte, connue chez les Grecs ſous le nom de Peluſium. Elle fut bâtie par un Pharaon, roi d'Egypte, & enſuite fortifiée & agrandie, à cauſe de la beauté de ſa ſituation, par Saltis, roi de certains peuples qui avoient ſubjugué l'Egypte. Elle étoit dans le nome Sethroïte, ſur le côté oriental du fleuve Bubaſtique. Cette ville fut ſucceſſivement habitée par des Juifs, par des Egyptiens & par des Syriens; elle eut ſucceſſivement divers noms, *Abaris, Typhon, Sethron, Pithom* mentionné dans l'exode, & *Peluſe* ou *Peluſium.* Il n'en reſte plus aujourd'hui qu'un petit village nommé *Belbais*, à quelque diſtance de Damiete. (*C. A.*)

*ABARRAGA, (*Géogr.*) ancienne ville de la Syrie, entre Cirrha & Edeſſe.

ABAS, ſ. m. (*Phyſique, qualités actives.*) nom populaire du vent d'occident: on dit auſſi *vent d'abas, aval* ou vent d'*aval*, ſans doute parce qu'il vient du côté de la mer où les rivieres viennent ſe décharger en s'abaiſſant; ou plus exactement parce que ce vent eſt preſque toujours inférieur, c'eſt-à-dire, au-deſſous des autres quand ils ſoufflent. (*M. ADANSON.*)

*ABAS, (*Géogr.*) riviere d'Albanie qui prend ſa ſource dans les montagnes de cette contrée, & va ſe jetter dans la mer Caſpienne. Ptolomée la nomme *Albanus.*

*ABAS, (*Hiſt. mytholog.*) capitaine des Latins, qui conduiſit à Enée des troupes de Populonie, ancienne ville de l'Etrurie.

*ABAS, (*Mytholog.*) fils d'Hypothoon & de Melanire. La déeſſe Cérès le changea en lézard, parce qu'il s'étoit moqué d'elle & de ſes ſacrifices.

ABAS, (*Mytholog.*) un des Centaures qui combattirent contre les Lapithes: Heſiode le met à la tête de ceux qu'il nomme, au nombre de quatre-vingts. (†)

ABAS, (*Mytholog.*) fils de Lyncée & d'Hypermneſtre, & pere d'Acriſius & de Prœtus, fut le douzieme roi des Argiens. (†)

ABAS, (*Mytholog.*) célebre devin, à qui les Lacédémoniens éleverent une ſtatue dans le temple de Delphes, ſelon Pauſanias, pour avoir rendu des ſervices ſignalés au célebre capitaine Lyſandre. (†)

§ ABASCIE, (*Géogr.*) contrée d'Aſie, que l'on peut conſidérer en général, comme faiſant partie de la Géorgie. Elle a la Mingrélie à l'orient, la Circaſſie Noire ou Tartare au ſeptentrion & au couchant, & la mer Noire au midi. Il y a peu de villes en ce pays-là, & même peu d'habitations fixes. La violente loi du plus fort y fait trop conſtamment fuir les pauvres devant les riches; & ces deux claſſes ſont les ſeules dans leſquelles ſe rangent les habitans de cette contrée. On les nomme indifféremment *Abaſſes*, ou *Abcaſſes* ou *Abcas.* (*Voyez* ce dernier mot dans ce *Supplément.*) Ils ſont très-beaux & bien faits pour la plupart; & par-là ils ſont, pour les Turcs qui les achetent, un objet de commerce lucratif. Les *Abaſſes* ſont lâches & pareſſeux: placés ſous un beau ciel & ſur un terrein fertile, ils n'ont rien chez eux qui ne ſoit inculte. Leurs champs ſont comme leurs mœurs. (*D. G.*)

* ABASCIE, ſ. f. (*Géogr.*) riviere d'Aſie que les anciens nommoient *Glaucus.* Elle prend ſa ſource entre deux rivieres de Mingrélie, le Kelmhel & le Scheni-Shari, & va ſe perdre dans le Faze.

* ABASCUS, (*Géogr.*) fleuve de la Sarmatie Asiatique, qui, selon Ptolomée, sort du mont Caucase & va se jetter dans le Pont-Euxin.

*ABASQUES, ABASAES & ABASSAS. *Voyez* ABCAS dans ce *Supplément.*

ABASSAM, (*Géogr.*) petit Royaume d'Afrique en Guinée, voisin de celui d'Isfrini, & à dix lieues, dans les terres, de Taguefchua qui est un petit port de mer. Ce royaume ne consiste que dans quelques hameaux où le plus riche est en possession de l'autorité & du gouvernement. Ces chefs, qui ne prenoient autrefois que le nom de capitaines, ont tous pris celui de rois depuis qu'ils ont lié commerce avec les Européens. Le roi d'Abassam est un de ceux-là, & il a à peine quatre mille sujets. *Long.* 17, *lat.* 4, 30. (*C. A.*)

§ ABATOS, (*Géogr.*) isle d'Egypte dans le Palus de Memphis ou lac Mœris. Elle étoit renommée par son lin, par ses feuilles de palmier dont les anciens faisoient des tablettes à écrire, & principalement par le tombeau du Roi Osiris qui, dans la suite, fut transporté à Abyde ou Abydos. Le Poëte Lucain en fait mention, *liv.* 10.

Hinc Abaton, quam nostra vocat veneranda vetustas,
Terra potens. (*C. A.*)

* Il ne faut pas confondre cette isle avec un rocher qui porte le nom d'*Abatos*, & qui est fort éloigné du Palus de Memphis.

ABATTÉE, s. f. (*terme de Marine.*) c'est le mouvement de rotation que fait un vaisseau, lorsque l'avant cede ou obéit à la direction du vent. Cette définition convient également à l'*arrivée* qui, dans le fond, ne differe point en effet de l'*abattée* (*V.* ARRIVÉE, *Suppl.*): mais l'un ou l'autre mot doit s'appliquer selon les circonstances & la situation relative du vaisseau. *Abattée* se dit de ce mouvement seulement lorsqu'il est involontaire ou forcé, tel que celui d'un vaisseau qui est en panne ou à la cape, ou d'un vaisseau dont les ancres quittent le fond, qui vire de bord vent devant, ou qui est coeffé. Quoique l'*abattée* ne soit pas volontaire, on la prévoit cependant, on la dirige, on la facilite, & c'est à l'art à la régler (l'*abattée* étant un mouvement le même que celui de l'arrivée, c'est à ce dernier mot que l'on trouvera les moyens que l'on peut employer pour faire céder le vaisseau à la direction du vent). Une *abattée* ne peut pas aller jusqu'à mettre le vaisseau vent-arriere; car ce ne pourroit être que par un acte libre qu'un vaisseau en viendroit là, & le mouvement cesse d'être *abattée* lorsqu'il cesse d'être forcé. Cette distinction entre l'*abattée* & l'arrivée pourra peut-être surprendre au premier abord: mais que l'on y réfléchisse cependant, & on la trouvera juste. Lorsque j'appareille, par exemple, je suis bien maître d'abattre à tribord ou à babord, mais il faut de nécessité que j'abatte; le mouvement est donc forcé: & c'est dans la contrainte que j'établis, que doit exister la différence de l'*abattée* à l'arrivée.

On peut mesurer la grandeur d'une *abattée* par le nombre des degrés de l'horison compris entre le point d'où le vaisseau a commencé son mouvement, & celui où il le cesse: cependant l'horizon étant divisé par les marins en trente-deux airs de vent, & une mesure exacte n'important jamais beaucoup dans la pratique, on se contente de dire une *abattée* de deux airs de vent, de deux airs & demi de vent, &c.

Les *abattées* d'un vaisseau qui est en panne ou à la cape ont quelque chose qui leur est particulier, & qui mérite que l'on en développe la cause. Les *abattées* du vaisseau en panne ne dépendroient que de l'agitation de la mer, & feroient conséquemment beaucoup moins fréquentes, s'il étoit possible dans la pratique d'orienter les voiles de ce vaisseau suivant les regles prescrites au mot *panne* (*voyez* PANNE). Il en seroit de même pour le vaisseau à la cape, si l'on pouvoit aussi balancer, avec une égalité parfaite, les forces du vent sur l'avant & sur l'arriere de son centre de gravité (*voyez* CAPE); mais l'espece d'impossibilité qu'il y a à le faire, fait dépendre encore les *abattées* de la voilure de ces vaisseaux. Ces deux causes, l'inégalité de la force du vent & l'inégalité de la force des lames de la mer sur l'avant & sur l'arriere du centre de gravité, communiquent donc un mouvement de rotation aux vaisseaux qui sont dans l'un ou l'autre cas; & ce mouvement lui-même rend plus sensible & augmente encore la différence de l'effet du vent sur les voiles, sur les mâts, & sur le corps même du vaisseau relativement à ce centre. Dans le mouvement de rotation qui le fait abattre, le vaisseau acquiert de l'air; & le gouvernail conséquemment acquiert de la force. L'effet du gouvernail ne tarde point à rappeller le vaisseau au point du plus près où il doit présenter; mais, en le rappellant ainsi, la force qu'il lui communique n'est point proportionnée sur l'arc que doit décrire le vaisseau pour présenter exactement à ce point du plus près: presque toujours au contraire le vaisseau acquiert trop de vîtesse & est porté au-delà; alors la mer a considérablement plus de prise sur l'avant du vaisseau; les voiles fasient, & la suite nécessaire de cette position forcée est de faire une seconde *abattée*. C'est ainsi que le gouvernail contribue lui-même en quelque sorte à ce mouvement de rotation continuel, dans lequel successivement le vaisseau abat, ou fait une *abattée*, puis revient au vent: mouvement plus ou moins considérable, suivant la grosseur des lames, le balancement du vaisseau, sa voilure, & ses qualités particulieres. (*M. le Chevalier* DE LA COUDRAYE.)

ABATTIS, s. m. (*Art Militaire.*) c'est une sorte de retranchement dont l'idée se présente si naturellement à l'esprit, qu'on peut assurer que l'usage en a été généralement connu & pratiqué par tous les peuples du monde. Une infinité d'auteurs anciens & modernes font mention de ces sortes de fortifications, & rapportent des exemples remarquables du parti avantageux qu'on a sçu en tirer dans tous les tems.

Lorsqu'on fait la guerre dans un pays de bois, & qu'il s'agit de barrer un passage quelconque à la hâte, on se contente d'abattre les arbres & de les entasser les uns sur les autres. Mais toutes les fois qu'on a le tems de bien faire un *abattis*, alors il faut ranger les arbres très près l'un de l'autre le tronc en dedans, & les assujettir avec de fortes lambourdes; observant que les branches soient bien entrelacées, bien épointées & débarrassées des plus petites, afin de voir l'ennemi au-travers sans être vu; & de pratiquer, derriere, une tranchée pour mettre la troupe qui doit le défendre.

Dans cet état un *abattis* a non-seulement toute la force d'un rang de palissades inclinées, qu'on ne peut ni couper ni aborder, mais c'est un obstacle bien plus admirable & infiniment plus redoutable que les meilleurs retranchemens. Le chevalier de Folard, qui recommande fortement l'usage des *abattis*, remarque que de tous les arbres les saules sont les plus propres à ces sortes d'ouvrages, & ceux qui donnent moins de prise à la hache & à la serpe, parce que les branches de cet arbre ne cedent pas aux coups, & qu'il est impossible de se couler entre elles ou de les écarter, se trouvant trop près les unes des autres.

Il y a, à la guerre, bien des cas où l'on peut se servir très-utilement des *abattis*. Rien n'est plus propre dans la défense d'une riviere pour en rompre les gués; rien de plus solide pour assurer un poste d'infanterie, pour retrancher un village, un défilé, une

vallée, & tout autre lieu resserré où l'on est à portée d'avoir des arbres.

Ce fut à l'aide des *abattis*, que Mercy se rendit si formidable dans les combats de Fribourg en 1644, à Ensheim en 1674. Un petit bois qui couvroit la gauche des alliés, & dans lequel ils avoient pratiqué quelques *abattis*, exigea différentes attaques de la part des François commandés par Turenne; & ce ne fut qu'après des efforts répétés & un combat des plus furieux, qu'ils parvinrent à la fin à s'en rendre maîtres. Le maréchal de Villars à Malplaquet fortifia la droite & la gauche de son champ de bataille, par des *abattis*: il fut battu; mais ce ne fut pas par la foiblesse de ces retranchemens. Il n'y a point de guerre qui ne fournisse quelques exemples de l'usage admirable qu'on peut faire des *abattis* pour fortifier un camp, & toutes especes de lignes.

Outre les différentes occasions qu'on vient de dire, où les *abattis* font un effet merveilleux, il en est encore d'autres où ils peuvent être de la plus grande ressource : telles sont particulierement celles-ci. Qu'il s'agisse de passer une riviere : la meilleure façon de se couvrir & de se mettre en état de soutenir une attaque lorsqu'on auroit passé, même de le faire avec peu de monde, seroit incontestablement de se servir d'*abattis*; s'il ne se trouvoit pas d'arbres à couper au delà de la riviere, on commenceroit par en faire une provision suffisante pour les y traîner, & l'on s'en couvriroit, à mesure qu'on arriveroit, sur une ligne courbe que l'on garniroit d'un feu d'infanterie & de canon. Qu'on se trouve enfermé entre deux armées, comme il est arrivé plus d'une fois, & qu'on soit dans l'attente de quelque secours : un général qui se trouveroit en pareil cas, & qui n'auroit pu tomber sur une des deux armées avant l'arrivée de l'autre, pourroit-il prendre un meilleur & plus prudent parti pour se tirer d'embarras, que de se camper dans le poste le plus avantageux qu'il trouveroit sur sa marche, de choisir un terrein où il y eût, ainsi qu'aux environs, des arbres en quantité, de les faire couper avec autant de soin que de diligence, & d'en former un *abattis* autour de son camp, en les faisant traîner à force de bras & avec des cordes par des soldats, & par les chevaux de l'artillerie, des vivres, & des chariots d'équipages? Il est certain que ces deux moyens de défense indiqués par le commentateur de Polybe (*Tome V. page 145* & *Tome III. p. 193.*) sont infiniment supérieurs à tous les autres; d'autant qu'il n'en est pas des *abattis* comme des retranchemens ordinaires, qui sont peu capables de résister à un grand effort, & sur-tout dans les occasions où l'on n'a guere le tems de les perfectionner, & quand on a affaire à un ennemi vigoureux qui sait prendre son parti. On a vu assez souvent des corps postés dans des bois en avant de l'armée obligés de se retirer inopinément, quelquefois être enveloppés & mis en déroute, ou obligés de mettre bas les armes, qui se seroient épargné de si fâcheux événemens, s'ils s'étoient retranchés par des *abattis*, qui eussent donné le tems d'aller à leur secours & de les soutenir, ou de les dégager & de les sauver. Il ne faut donc jamais négliger de si sages précautions quand on est à même d'en user, & qu'on en a le tems.

Les *abattis* ne différant des retranchemens que par leur forme & leur construction, on trouvera à l'article de ces derniers (*voyez* RETRANCHEMENT dans ce *Suppl.*) les différentes dispositions qu'on peut faire tant pour l'attaque que pour la défense de ces sortes de fortifications. On se contentera d'observer ici que lorsqu'on doit attaquer des *abattis*, le plutôt c'est le mieux, parce que très-souvent de tels ouvrages peuvent bien plus qu'aucuns autres, être mis promptement, par leur situation & leur peu d'étendue, en état de faire une vigoureuse résistance. Il faudroit en pareil cas donner aux grenadiers des haches bien acérées, des cordes avec des griffes de fer attachées au bout pour les jetter sur les arbres, & tâcher de les tirer à soi pour s'ouvrir un passage. Outre le canon chargé à cartouche qui doit accompagner l'infanterie, des boulets ramés tirés contre l'*abattis* feroient à coup sûr un très-grand effet. Les grenadiers & les premiers rangs des colonnes devroient être pourvus de grenades pour en accabler l'ennemi. Mais dans l'attaque comme dans la défense des *abattis*, ainsi que dans beaucoup d'autres occasions, il n'y auroit point d'arme plus nécessaire, ni plus avantageuse que la pique (*voyez* PIQUE dans ce *Suppl.*). Malheureusement nous en avons quitté l'usage; mais en attendant que nous y revenions (cette prédiction est déja commune à bien des gens), on pourroit la suppléer, comme le conseille le chevalier de Folard, par la baïonnette mise au bout d'un long bâton, qui est une arme non moins redoutable. (*M. D. L. R.*)

ABATTRE, v. a. (*terme de Marine.*) Faire une abattée (*voyez* ci-devant ABATTÉE) en appareillant. (*Voyez* APPAREILLER dans ce *Supplément.*)

Abattre un vaisseau, c'est le coucher sur un côté afin de mettre hors de l'eau & de découvrir l'autre côté. Différens besoins font recourir à cette manœuvre, mais on l'emploie le plus communément pour carener les vaisseaux. C'est une des plus délicates de celles qui se pratiquent, tant à cause des forces qu'il faut y employer, que de la précision & de l'exactitude que l'on doit y apporter pour prévenir les inconvéniens qui résulteroient du manquement ou de l'oubli de quelque partie. Lorsqu'on *abat* le vaisseau jusqu'au point de découvrir sa quille, on appelle cela aussi le *virer en quille* : voici la façon d'exécuter cette manœuvre.

On décharge entiérement le vaisseau, à une certaine quantité de lest près, que l'on y laisse & que l'on place de l'avant. Cette précaution est nécessaire, parce que le vaisseau tirant plus d'eau de l'arriere que de l'avant, si on ne chargeoit pas la partie de l'avant pour la faire plonger, il arriveroit que lorsque le vaisseau seroit couché, la quille ne paroîtroit pas sur l'eau dans toute sa longueur en même tems, ce qui obligeroit de le coucher beaucoup davantage. On doit se régler pour la quantité de lest qu'il faut mettre de l'avant, sur la différence des capacités de l'avant avec celles de l'arriere : différence prise, non pas lorsque le vaisseau est droit, mais lorsqu'il est couché. On a vu des vaisseaux dans lesquels il a fallu pour cet effet jusqu'à cinquante tonneaux de lest. On place ce lest sous la fosse aux cables & sous la fosse aux lions; & pour qu'il ne puisse tomber du côté sur lequel le vaisseau est couché, on l'assujettit en plaçant dessus un premier rang de planches qui le couvre entiérement & exactement; puis un second rang de planches placé sur le premier en sens contraire, c'est-à-dire de telle sorte que la longueur des planches du second rang, soit perpendiculaire à la longueur des planches du premier, & enfin en appuyant le tout avec des étançons qui portent sur ce second rang de planches & sur les baux du vaisseau.

Si les mâts d'hune sont guindés, on les amene à mi-mât, & on saisit bien leurs vergues, si elles sont en place, sur le chouquet & dans la hune. Le vaisseau ne doit point avoir ses basses vergues, parce qu'elles iroient dans l'eau & gêneroient les pontons & radeaux qui l'entourent. On a attention de bien saisir tout ce qui peut rester dans le vaisseau, fours, cuisines, &c. Il est très-important que tout soit bien tenu, car si malheureusement quelque chose de poids venoit à tomber & à enfoncer un mantelet de sabord, le vaisseau courroit risque de couler bas avant qu'il pût être redressé; & le risque seroit tout-à-fait

évident, si l'on avoit déja délivré quelque bordage du côté découvert.

On appelle *côté du vent* le côté du vaisseau que l'on met hors de l'eau; & côté de *sous le vent* le côté sur lequel le vaisseau est couché.

Pendant que l'on travaille à décharger le bâtiment, on doit travailler aussi à préparer ses hauts, & à soutenir sa mâture. C'est pour ce dernier objet que l'on fait usage des aiguilles (*V.* Aiguilles de Carene, la façon de les placer, de les assujettir, &c. *Suppl.*). On place ordinairement deux aiguilles au grand mât, & deux au mât de misaine: dans les vaisseaux de 80 canons, on en place quelquefois une aussi au mât d'artimon; & dans les vaisseaux à trois ponts, on en a quelquefois placé jusqu'à trois à chacun des deux grands mâts, & une aussi au mât d'artimon.

C'est autour du grand mât sur la rosture de la premiere aiguille que l'on aiguillete la premiere poulie de franc-funin, & on en aiguillete une seconde à la tête de la seconde aiguille par-dessus la lieure d'haubans: lorsque le vaisseau est extrêmement dur à abattre, on met quelquefois une troisieme poulie par-dessus la seconde. On place également deux ou bien trois poulies au mât de misaine.

On passe des saisines du côté du vent qui doivent répondre au grand mât & au mât de misaine, pour tenir lieu de chaînes d'haubans. Ces saisines sont de forts cordages auxquels on fait faire plusieurs tours de dehors en dedans d'un sabord à l'autre sabord voisin. Les saisines du grand mât passent par les deux sabords de la premiere batterie, en avant du grand mât; & celles du mât de misaine passent par le sabord de la premiere batterie, le plus en avant, & par les écubiers. C'est sur ces saisines que l'on frappe les caliornes dont on s'est servi pour embraquer les aiguilles: on y croche aussi les caliornes & les palans du grand mât & du mât de misaine, tant ceux du vent que ceux de sous le vent; & on les roidit fortement, afin de bien tenir les mâts & leur ôter tout moyen de plier. L'instant de roidir ainsi ces caliornes & palans, ainsi que les haubans & pataras, est marqué; & on trouvera au *mot* Aiguille de carene, quand & comment on doit le faire.

Lorsque tout est bien vuidé & bien tenu, on passe les francs-funins. Il y a deux pontons du côté de sous le vent du vaisseau, l'un vis-à-vis le grand mât, & l'autre vis-à-vis le mât de misaine. Sur chacun de ces pontons il y a deux chomars à trois rouets qui répondent aux poulies aiguilletées sur les rostures de chaque aiguille. Chaque franc-funin passe dans le rouet du milieu du chomar, & de-là il monte dans la poulie de la tête des aiguilles, & passant alternativement dans les rouets de ces poulies & ceux du chomar, il vient faire dormant au pied du chomar: le garant de ce franc-funin est mis au cabestan, & il y a autant de cabestans sur le ponton que de francs-funins.

On aiguillette la poulie de caliorne du mât de chaque ponton, l'une aux chaînes d'haubans du grand mât, & l'autre à celles du mât de misaine, par le moyen d'un cordage qui passe quinze ou vingt fois dans l'oeillet de l'estrop de la poulie de caliorne qui est fort grand, & qui embrasse autant de fois les chaînes d'haubans. On appelle les caliornes des mâts des pontons ainsi disposées, des *retenues*, parce qu'elles serviroient à retenir le vaisseau s'il étoit trop facile à se coucher: c'est par leur moyen aussi qu'on peut aider à le relever.

Avant de virer, on doit avoir eu soin de faire un bardis (*voyez* Bardis dans ce *Supplément*), & de bien calfater le côté du vaisseau qui doit entrer dans l'eau, ainsi que les bords des deux batteries. Comme la seconde batterie n'a point de mantelets, on les remplace par des planches de sapin placées dans le sens de la longueur du vaisseau, & attachées sur deux listeaux que l'on cloue de chaque côté du sabord, & un peu en-dedans pour que ces planches ne débordent pas. Pour fortifier le tout, & le rendre capable de soutenir l'effort de l'eau sur ces planches, on ajoute deux traversins un peu forts, posés, ainsi que les listeaux, dans un sens vertical & tenus eux-mêmes en place par des taquets cloués en haut & en bas sur les soeuillets des sabords. On bouche bien enfin tous les dalots, & généralement toutes les ouvertures qu'il peut y avoir. Quelquefois on fait un bâtardeau sur le gaillard d'arriere, pour empêcher l'eau d'aller dans les chambres des officiers. Comme, malgré toutes les précautions qu'on prend, il peut encore entrer de l'eau dans le vaisseau, on garnit trois pompes dont l'une passe par le grand panneau, a son bout inférieur sur le bout des varangues, & vient sur le second pont d'où l'on pompe; les deux autres ont leur bout sur le côté du vaisseau, aussi haut que l'ouverture de la grande écoutille peut le permettre, & on pompe de l'entre-pont. On fait auprès de toutes ces pompes des échaffauds, tels que lorsque le vaisseau est couché ils soient horisontaux, & que les matelots puissent se placer dessus, & y pomper avec facilité. Les bouts inférieurs des pompes doivent être dans des mannes, pour que les ordures ne puissent entrer dans ces pompes & les engager.

On doit encore avoir eu soin de mettre des seilleaux pleins d'eau au côté du vent, & dans les porte-haubans, pour éteindre le feu en cas d'accident. Tout autour du vaisseau en dehors, & un peu au-dessous de la premiere batterie, on fait un cordon de planches de chêne de sept ou huit pouces de large. Ces planches sont mises horisontalement, & clouées sur des taquets attachés contre le bord. L'usage de ces planches est de détourner la direction de la flamme, & l'empêcher, en suivant les contours du côté du vaisseau, d'aller endommager les saisines, pataras & autres manoeuvres. Les planches sont de chêne, parce qu'elles sont moins susceptibles de prendre feu, & on a soin de les garnir de vase par-dessus pour entretenir une humidité très-propre à les garantir de cet inconvénient. Par la même raison, c'est avec des chaînes que l'on amarre les radeaux qui doivent être de l'avant à l'arriere du vaisseau, du côté du vent. C'est sur ces radeaux que l'on met le bois pour chauffer le vaisseau, que se tiennent les calfats pour travailler, & les officiers pour inspecter le travail. On y met encore des pompes aspirantes & refoulantes, connues sous le nom de pompes à incendie, pour ralentir le feu s'il étoit trop vif, & l'éteindre en cas d'accident.

Tout étant ainsi disposé, on vire aux cabestans des pontons sur les francs-funins, & on file à mesure les retenues. Si c'est un gros vaisseau, on le fait coucher jusqu'à ce que le tiers de sa partie submergée paroisse hors de l'eau. Alors on met les linquets aux cabestans, & on amarre à des palins des pontons les franc-funins qui restent garnis aux cabestans: pour plus grande sûreté on amarre encore quelques barres des cabestans à d'autres palins, & on met des bosses sur les franc-funins. On embraque aussi les retenues, & on les amarre solidement. Lorsque tout est bien saisi, on met le feu. Dès que ce premier feu est fini, on vire de nouveau aux cabestans, en filant les retenues tout doucement, & on fait coucher encore le vaisseau d'un autre tiers de sa carene. Alors on amarre tout avec les mêmes précautions que devant, & on met le second feu, après lequel on vire pour la troisieme & derniere fois, jusqu'à ce que la quille paroisse sur l'eau. Lorsque le

dernier feu eſt fini, on travaille à carener le vaiſſeau ou à le radouber. Si c'eſt une frégate que l'on vire en quille, on l'abat pour l'ordinaire en deux fois. Lorſque le vaiſſeau oppoſe trop de réſiſtance pour être abattu, on peut y remédier en guindant les mâts d'hune plus ou moins, en hiſſant les vergues d'hune, en mettant des poids dans les hunes, en ſuſpendant des barriques aux bouts des vergues d'hune, &c.: au contraire, s'il ſe couchoit trop facilement, on peut dépaſſer les mâts d'hune, &c.; mais ſur-tout on doit avoir attention de ne filer les retenues qu'avec beaucoup de précaution.

Lorſqu'on veut redreſſer le vaiſſeau, on file les franc-funins en douceur, & on vire ſur les retenues que l'on a garnies avec cabeſtans, après en avoir ôté les franc-funins qui ſont retenus par de bonnes boſſes. Si le vaiſſeau eſt trop difficile à redreſſer, on paſſe un ponton du côté du vent; & frappant un fort cordage à la tête du grand mât du vaiſſeau, on le fait paſſer dans une poulie qui eſt à la tête du mât du ponton, d'où deſcendant dans une poulie de retour ſur le même ponton, il vient à un cabeſtan ſur lequel on vire. Je voudrois que cette derniere précaution fût priſe par tous ceux des vaiſſeaux que l'on abat, deſquels on n'eſt pas parfaitement ſûr; & que l'on n'attendît point pour paſſer le ponton, ou pour préparer une manœuvre équivalente, à courir riſque de ne pouvoir plus le faire, ſi, après avoir été couché juſqu'à certain point, le vaiſſeau ſe couchoit alors de lui-même tout-à-fait, comme cela eſt arrivé quelquefois, ſoit par la forme du bâtiment, ſoit par le dérangement du leſt ou autre accident. J'ai été témoin moi-même d'un événement pareil, & j'ai vu couler bas un bâtiment du roi que l'on auroit préſervé par-là de cet accident. On eut beau virer ſur les retenues, ce fut inutilement; & elles ont en effet une force aſſez limitée.

Lorſqu'on *abat* un vaiſſeau, comme lorſqu'il ſe releve, il faut avoir attention de faire travailler en même-tems tous les franc-funins du grand mât & du mât de mizaine. Si un ſeul faiſoit force, il ſeroit à craindre qu'il ne rompît, d'où il pourroit s'enſuivre que l'autre romproit auſſi.

C'eſt-là la façon dont on *abat* un vaiſſeau lorſqu'on peut ſe fournir toutes les commodités & toutes les choſes que l'on vient de détailler: ſi l'on en étoit privé, c'eſt à l'eſprit & à l'invention à y ſuppléer. On peut employer & l'on emploie ſouvent des mâts d'hune pour tenir lieu d'aiguilles de carene, & on croiſe leurs petits bouts ſur les mâts, pour y remédier à l'inconvénient de n'être point taillées comme elles en ſifflet. On ſe ſert, au lieu de pontons, d'autres bâtimens, s'il y en a dans le port, ou d'un appareil que l'on établit à terre, ſi l'on peut en approcher aſſez pour cela, & ſi le flux & le reflux n'y eſt point trop conſidérable. Les canons d'un vaiſſeau partagés en deux piles, ou des ancres enterrées & bien aſſujetties, peuvent remplacer les deux pontons; des cabres faites avec des vergues, & au haut deſquelles on place des caliornes, peuvent ſervir à établir des retenues, &c. &c. L'expérience & un peu de capacité fourniſſent pluſieurs moyens dont on peut tirer parti au beſoin, mais qui ne peuvent être détaillés au plus que dans un dictionnaire particulier de Marine. Je ne puis m'empêcher cependant de parler d'une autre façon d'*abattre* qui peut être uſitée en tout lieu, & qui a cela de commode, qu'on ſe paſſe de tout l'appareil néceſſaire pour le ſoutien de la mâture. Elle conſiſte à coucher le vaiſſeau par le moyen de ſon ſeul leſt que l'on jette peu-à-peu dans la cale, ſur le côté de ſous le vent du vaiſſeau. S'il ſe couchoit trop difficilement, on peut faire des retranchemens avec des planches dans la cale & même dans l'entre-pont, & y placer des boulets. Cette façon d'opérer eſt ſans doute très-ſimple, & il me paroît conſtant qu'elle ſeroit préférable à celle dont on ſe ſert ordinairement, ſi l'on a la puiſſance d'établir des retenues ſûres & qui ne puiſſent manquer. (Il eſt bon de remarquer que la forme des vaiſſeaux eſt telle, qu'un vaiſſeau *abattu* tend encore ordinairement à ſe relever; comme cependant cela n'eſt point une regle conſtante, les retenues ſont eſſentielles, ſur-tout dans cette façon d'*abattre*, où il eſt plus à craindre que le leſt ne ſe dérange.) Dans la maniere uſitée de virer un vaiſſeau en quille, une mâture, quelque bien ſoutenue qu'elle ſoit, court toujours riſque de ſouffrir; & les pataras que l'on vuide avec une force extraordinaire, tirent fortement ſur le côté du vaiſſeau, & font ouvrir les coutures; cette derniere méthode n'eſt point ſujette à ces inconvéniens: on pourroit s'en ſervir pour *abattre* un vaiſſeau qui n'auroit point de mâts. (*M. le Chevalier DE LA COUDRAYE.*)

ABATTUTA. Voyez MESURÉ (*Muſique*) dans ce *Supplément.* (*S.*)

§ ABAWIWAR, (*Géogr.*) contrée de la Haute-Hongrie, ſur les frontieres de Pologne, au ſud-eſt des monts Carpates ou Krapak, dont Caſſovie ou Caſchaw, ville capitale de cette contrée, n'eſt éloignée que de quelques lieues. Ce pays eſt borné au nord par la Pologne & à l'eſt par la Tranſilvanie. Il renferme outre Caſſovie, la petite ville d'Ungwar, celle de Wiwar, quelques autres, & le gros bourg de Tokai, ſi fameux par ſes vins. La province d'*Abawiwar* tire ſon nom d'un château fort, ſitué à quatre milles d'*Abawiwar*, qu'on nomme indifféremment *Abawiwar* & *Abanwiwar*. (*C.A.*)

ABAZHAJA, (*Géogr.*) ville de Sibérie, en Aſie, ſur la riviere d'Iſchim. Elle a un temple environné d'un mur, dans l'enceinte duquel loge ordinairement une garde compoſée de quarante dragons. *Long. 86, 35; lat. 50, 10.* (*D.G.*)

ABBAS, (*Hiſt. des Arabes.*) premier calife Abbaſſide, tranſmit ſon nom à tous ceux de ſa famille qui furent revêtus de cette dignité. Ce n'eſt pas qu'il fût ſupérieur en talens à ſon pere & à ſes freres, dont il fut l'héritier au califat, mais c'eſt qu'il fut le premier qui jouit de ſa fortune ſans la partager avec un compétiteur. La tête de Mervan, dernier calife Ommiade, expoſée dans la capitale, ſembloit devoir contenir les mécontens, & faire régner la tranquillité dans les provinces; mais les Arabes inquiets & turbulens aimoient à détruire leur propre ouvrage. Les premiers jours du regne d'Abbas furent ſouillés d'un ſang révéré de tous les Muſulmans. Les Alides, tirés de leur obſcurité par des factieux, ſervirent de prétexte à une guerre civile; mais au lieu de recueillir l'héritage du prophete, trois payerent de leur tête la témérité de leurs partiſans. Quoique le calife fût naturellement humain, il verſa autant de ſang que les Ommiades abhorrés, parce qu'il eut toujours des rébelles à punir. Il fut forcé de plier ſes penchans à ſa politique, & ſes généraux firent paſſer au fil de l'épée plus d'Arabes que d'ennemis. A peine une rébellion étoit-elle étouffée, que le feu de la guerre embrâſoit une province. Les cruautés étoient d'autant plus atroces, que le calife tranquille dans ſa capitale, ſe repoſoit ſur des généraux qui avoient des injures particulieres à venger: aux ravages des guerres ſe joignit le fléau de la ſtérilité, qui frappa l'Ibérie, l'Arménie & la Méſopotamie, où des eſſaims de ſauterelles dévorerent les ſemences, & répandirent la contagion. Tandis que l'empire Muſulman étoit agité de tant de tempêtes, Conſtantin Copronime dévaſtoit l'Arménie, d'où il tranſportoit les habitans pour en repeupler la Thrace déſerte,

L'empereur grec n'exerça pas impunément ses ravages ; Moslem, qui étoit le plus grand général de son tems, remporta sur lui plusieurs victoires qui l'obligerent à se retirer chargé de honte dans ses états qui devinrent à leur tour le théâtre de la guerre & des brigandages. Le regne d'Abbas n'offre que des atrocités dont son cœur ne fut point le complice ; il ne se maintint dans le califat que par la supériorité des talens de Moslem son lieutenant : il mourut l'an 136 de l'hégire, qui étoit la cinquieme année de son regne. Les Musulmans exaltent sa douceur & sa générosité ; ils imputent à la nécessité tout le sang qu'il fit couler. Ce fut pour se maintenir sur le trône, qu'il fit mourir par le glaive tous les partisans des Ommiades. Il fut pénétré d'une grande vénération pour toute la famille de Mahomet ; sa piété le rendit cher à la multitude qui aime à voir ses maîtres courbés sous un joug qui les rapproche d'elle : il étoit si magnifique dans ses dons, qu'il fit un présent de deux millions de drachmes à un descendant d'Ali, libéralité dont ses prédécesseurs ne lui avoient point donné l'exemple. (*T—N.*)

ABBASSIDES, (*Hist. des Califes.*) les *Abbassides* avoient une origine commune avec Mahomet & Ali, puisqu'ils avoient tous le même aïeul paternel. Le cousin du prophete, nommé Abbas, donna son nom à cette race généreuse & magnifique, qui succéda aux sanguinaires Ommiades dans le califat. Tandis que les Alides & les Ommiades se disputoient le fer à la main l'héritage du prophete, les *Abbassides* tranquilles & sans ambition, prenoient des accroissemens obscurs sans être craints & enviés ; ils traitoient d'usurpateurs tous les califes qui n'étoient pas de leur maison : mais au lieu de se précipiter dans le feu des guerres civiles, ils se rendoient riches & puissans par leur industrie commerçante, en faisant germer dans l'Arabie les richesses des autres nations. Les Ommiades affoiblis par les guerres & détestés par leurs cruautés, ne s'étoient servi de leur sceptre que pour accabler leurs sujets ; ils avoient cimenté leur puissance par le sang d'un million d'Arabes ; & leur politique barbare avoit fait beaucoup de mécontens. Mahomet, cousin du législateur, avoit trois fils aussi généreux que lui ; ce vieillard, chargé d'années & de richesses, les montroit aux Musulmans comme l'espoir & le soutien de l'Islamisme. Le peuple se laisse aisément éblouir par les promesses de celui qui fait récompenser : les mécontens respectant en lui le sang de leur prophete, se rendent en foule à Moloïma où il faisoit sa résidence, tous lui prêtent serment de fidélité ; mais comme il étoit dans un âge avancé, il ne jouit pas long-tems de sa fortune : Ibrahim son fils, acheva la révolution. Ce fut dans le Korasan qu'il jetta les fondemens de la grandeur future de sa maison ; ses armées, sous la conduite de ses généraux, lui soumirent toute l'Arabie, l'Egypte, la Syrie & la Mésopotamie, mais la mort l'arrêta dans le cours de ses prospérités. Il voulut faire le pélerinage de la Méque avec plus de pompe que de sûreté. Les Ommiades instruits qu'il n'avoit qu'une foible escorte, lui tendirent des embuches qu'il ne put éviter ; on le chargea de chaînes, & il mourut empoisonné. Abbas, tige des Abbassides, ardent à venger la mort de son frere, mit à la tête de ses armées Moslem, guerrier illustre qu'on regarde comme le héros de l'Arabie. Ce grand capitaine, par-tout vainqueur, força le calife Ommiade de se retirer en Syrie, où il fut assassiné dans une mosquée l'an de l'hégire 132.

Abbas, possesseur paisible du califat, le transmit à sa postérité. L'Arabie fut purgée de rébelles, par la valeur de Moslem son général, qui fit passer au fil de l'épée six cens mille hommes en plusieurs combats livrés pour la cause des Abbassides. Ces nouveaux califes, sans être guerriers, furent de grands conquérans ; éclairés dans le choix de leurs généraux, ils porterent dans toutes les régions la gloire des armes musulmanes ; quoique généreux & bienfaisans, ils ne verserent pas moins de sang que leurs prédécesseurs : ce n'est pas que la cruauté fût un vice de leur cœur, mais les Arabes étant naturellement indociles & brigands, ils eurent toujours des rébelles & des méchans à punir. Les sciences & les lettres protégées & même cultivées par ces califes, causerent une révolution dans les mœurs ; les Musulmans guerriers, barbares & indisciplinés, n'avoient su jusqu'alors se servir que de leur cimeterre ; ils se dépouillerent de leurs mœurs agrestes & sauvages : on vit paroître des poëtes & des orateurs, qui étalerent des richesses inconnues jusqu'alors dans l'Arabie. Leurs productions faciles annoncent une imagination gracieuse & féconde, qui les précipite quelquefois dans des écarts. Tandis que le reste de la terre étoit replongé dans la barbarie, la cour des Abbassides rassembloit des littérateurs & des philosophes qui rendoient l'Arabie émule de l'ancienne Rome & d'Athènes savante & polie ; il s'éleva des mathématiciens & des médecins qui devinrent les précepteurs des nations.

L'empire Musulman, gouverné par ces princes généreux & magnifiques, auroit englouti la domination de toute la terre, s'ils eussent trouvé plus de docilité dans leurs sujets, qui furent toujours leurs plus redoutables ennemis. Motomasem, huitieme calife Abbasside, crut devoir se précautionner contre les rébellions ; mais le moyen qu'il employa ne fit qu'aggraver le mal, en donnant naissance à de nouveaux désordres. Il confia la garde de sa personne à des étrangers féroces & belliqueux qui étoient sortis des marais de la Scythie, & qui se rendirent malheureusement célebres sous le nom de Turcs ou de Turcomans. Cette horde barbare magnifiquement payée pour défendre ses maîtres, les tint bientôt dans une honteuse dépendance. Les califes abrutis par l'excès des voluptés, leur abandonnerent les rênes du gouvernement, pour ne s'occuper que de leurs plaisirs. Ces barbares devenus dispensateurs de toutes les graces, n'éleverent aux dignités que leurs parens & leurs amis ; les gouverneurs qu'ils appuyoient se rendirent indépendans dans leurs provinces. Le Khorasan, la Mésopotamie, le Kervan & la Syrie eurent des Turcs pour maîtres. Rhadi Bellat, vingtieme calife *Abbasside*, acheva de perdre l'autorité affoiblie par la mollesse de ses successeurs : les gouverneurs devenus héréditaires conspirerent pour lui refuser les tributs auxquels ils s'étoient soumis pour acheter leur indépendance. Quatorze califes prirent en même tems le titre de successeurs de Mahomet. Le califat Arabe fut borné au territoire de la capitale, & même le calife n'exerça sa puissance que dans ce qui concernoit la religion, & depuis cette époque l'épée & l'encensoir ne furent plus réunis dans la même main. Rhadi en voulant guérir le mal, en favorisa les progrès ; il eut l'imprudence de créer un officier supérieur sous le titre d'émir al-omra, qui veut dire *prince des princes :* il conféra à cet émir le privilege de faire la priere publique dans la grande mosquée & dans la chaire de Mahomet, fonction qui, en ennoblissant sa dignité, donnoit atteinte aux droits du califat. Les usurpateurs des provinces, par un reste d'attachement pour les anciennes institutions, prenoient encore leur investiture du successeur de Mahomet, qui n'avoit plus que l'ombre du pouvoir. Cette soumission apparente des émirs leur étoit inspirée par la politique ; c'étoit pour rendre leur autorité plus respectable, & les peuples étoient beaucoup plus disposés à l'obéissance, quand leur maître avoit le sceau du chef de la religion.

L'an 450 de l'hégire, les *Abbassides* eurent pendant

quelque tems l'espérance de se relever de leur chûte. Trogrudbek, petit-fils du fondateur de la dynastie de Selgicucides, se déclara leur protecteur. Ce Prince, qui avoit rangé sous son obéissance l'Irax, la Syrie, la Mésopotamie, la Natolie & plusieurs riches provinces, ambitionna le titre d'émir al-omra, afin de jouir de la prérogative d'être nommé dans les prieres publiques, & d'être associé aux fonctions du sacerdoce; il étoit trop puissant pour essuyer un refus. Dès qu'il fut revêtu de cette dignité, il se déclara le protecteur des Abbassides. Le calife Kaiem, qui avoit été déposé, fut rappellé à Bagdad, où il fit une entrée qui avoit la pompe d'un triomphe. L'émir modeste par politique, tint les rênes de sa mule pendant toute sa marche, & par cet abaissement extérieur, il rendoit sa puissance plus sacrée: quoiqu'il lui déférât tous les honneurs de la cérémonie, il se réservoit la réalité du pouvoir; & quand il retourna dans l'Irax, il s'établit à Bagdad, qui ne reçut des ordres que de lui. Depuis le rétablissement du calife Kaiem, onze califes Abbassides languirent sans pouvoir à Bagdad, où ils ne se mêlerent que des affaires de la religion. Cette ville fut prise & saccagée par le petit-fils de Gengis, l'an de l'hégire 656. Les Abbassides furent enveloppés dans sa ruine, & depuis ce désastre il n'y eut plus de calife à Bagdad; mais lorsque Saladin eut détruit les califes Fatimites en Egypte, le Sultan Bibar, un de ses successeurs, y appella une branche des Abbassides, qui exerça le califat en Egypte jusqu'en l'an 923, que Selim en fit la conquête. (*T—N.*)

§ ABBEVILLE, (*Géogr.*) ville capitale du comté de Ponthieu en Picardie, fut d'abord une maison de campagne de l'abbé de Saint-Riquier, ou de Centule, *Abbatis villa*, comme nous l'apprend Ariulfe, moine de cette abbaye, dans sa chronique, composée en 1088, & c'est de là qu'elle tire son nom. Son heureuse situation en fit ensuite un bourg qui se peupla insensiblement, & devint enfin une ville, lorsque Hugues Capet y bâtit un château en 992 ou 993, & en fit une place forte pour arrêter les courses des Normands, que l'embouchure de la riviere de Somme, qui coule au milieu de cette ville & la coupe en deux, sembloit inviter aux irruptions. Hugues, gendre de Capet, & ses descendans, qui prirent le titre de Comtes de Ponthieu, la posséderent ensuite. C'est une grande ville, riche, marchande, bien peuplée, où il y a une collégiale de S. Vulfran, fondée en 111, dont les douze prébendes sont à la nomination du Roi: on y trouve un Prieuré de Clunistes, une Chartreuse, douze Paroisses, deux Abbayes, deux Hôpitaux, un College, un Présidial, une Amirauté, & cinq grosses manufactures, dont la plus renommée est celle que, sous les auspices du grand Colbert, le Hollandois Van-Robais y établit en 1665, & qui ne cesse depuis ce tems de fournir à la France & aux étrangers des draps fins de la meilleure qualité; on les nomme ordinairement *draps d'Abbeville.*

Cette ville située à cinq lieues de la mer, dans une vallée fertile & agréable, au diocèse d'Amiens, est à 2 lieues de l'abbaye de S. Riquier, 4 de S. Valery, & 35 nord de Paris. C'est la patrie de quatre fameux géographes, les deux Samson, Nicolas & Guillaume, Pierre Duval & Phil. Briet, jésuite: elle a aussi donné naissance au cardinal Jean Alegrin; le médecin Hequet, connu par plusieurs ouvrages, étoit originaire d'Abbeville. Cette ville n'a jamais été prise, elle se dit en sa devise *semper fidelis*, toujours fidele. M. l'abbé d'Expilly lui donne 36000 ames, d'autres 40000; c'est beaucoup trop, puisque ces mêmes géographes conviennent qu'elle n'a pas 4000 feux, & qu'on ne doit guere compter que cinq ames par feu. M. Linguet prouve que le même auteur s'est encore trompé par rapport au canal, qui ne doit s'étendre que jusqu'à Amiens. *Canaux navig. p.* 44. Voyez *Notit. Gal. Adr.* Valois; Piganiol, *Descript. de la France*; la Martiniere, *Dict. Géogr.* (*C.*)

* ABBEY-BOYLE, (*Géogr.*) *Voyez* BOYLE, *dans ce Supplément.*

* ABCAS & ABCASSES, f. m. pl. (*Géogr.*) peuples d'Asie, entre la Circassie, la mer Noire & la Mingrélie. On les appelle aussi *Abassas*, *Abages* & *Abasques*, ou même *Abssaes*. Ils habitent l'Abascie, pays situé vers le 45e. degré de latitude; & quoique un peu moins sauvages que les Circassiens leurs voisins, ils sont comme eux adonnés au brigandage & au vol: en conséquence, les négocians qui viennent commercer avec eux, sont toujours sur leurs gardes. Les Abcas donnent en échange des marchandises qu'on leur porte, des hommes (car ils vendroient leur voisin s'ils pouvoient s'en rendre maîtres), des fourures, du lin filé, du buis, de la cire & du miel. Ils habitent des cabanes de bois, & vont presque nuds. Quoiqu'on leur ait prêché autrefois le christianisme, & que quelques-uns d'eux l'aient embrassé, ils sont revenus à leur premier état qui n'est qu'une ébauche grossiere d'idolâtrie.

ABDALLA, (*Hist. des califes.*) oncle des deux premiers califes Abbassides, fut un des principaux instrumens de la grandeur de sa famille, que sa capacité & ses victoires éleverent au califat. Huit princes de la race des Ommiades avoient occupé le trône Musulman pendant environ trente années; leur regne agité de dissensions civiles, n'offrit que des scenes de carnage, qui les rendirent l'objet de l'exécration publique. La nation opprimée appella au califat les Abbassides issus d'Abbas, cousin germain du prophete législateur. L'étendard de la rébellion fut deployé dans presque toutes les provinces. Un Mahomet descendant d'Abbas, fut proclamé calife, & ses deux fils firent valoir ses droits les armes à la main; mais le calife Ommiade régnoit toujours dans la Syrie, & les Musulmans partagés avoient deux chefs. Abdalla hâta la révolution par une victoire remportée près de Tabar, sur Mervan, dernier calife de la race des Ommiades; ce prince vaincu se retira à Damas, capitale de son empire. Les habitans, qui depuis long-tems gémissoient sous sa domination tirannique, l'accablerent de leur mépris; & comme ils paroissoient disposés à le livrer à son vainqueur, il se réfugia dans l'Egypte, où il croyoit trouver des sujets fideles. Il y fut poursuivi par Abdalla qui, dans tous les lieux de son passage, immola à ses vengeances tous ceux dont la fidélité lui étoit suspecte. Le calife fugitif ne trouva pas les Egyptiens disposés à défendre sa cause; dès qu'il fut malheureux, il se vit abandonné: il crut trouver un asyle dans la mosquée de Busiv, & il y fut tué d'un coup de lance par un Arabe qui avoit ses parens à venger; sa mort assura le califat aux Abbassides. Abdalla, devenu l'arbitre des destinées de l'empire Musulman, se rendit à Damas, qu'il fit démanteler pour contenir dans l'obéissance les habitans indociles. Ce prince féroce dans ses vengeances, fit déterrer les os des califes Ommiades pour les réduire en cendres, ne voulant pas laisser subsister les restes insensibles de cette famille sanguinaire; il poussa la férocité à son dernier excès. Un fils du calife Abdamalec fut condamné à recevoir cent coups de bâton nud; sa chair fut enlevée de dessus ses os, & on la brûla sous les yeux de cette victime expirante. Le barbare Abdalla, témoin complaisant de ses souffrances, crut les justifier en disant: Le devoir m'oblige de lui faire subir tant de tourmens; ce fut par son ordre que mon pere, sans être coupable, reçut soixante coups de bâton; ainsi, je satisfais à ce que me prescrit la piété filiale. Ces exemples nous donnent une affreuse idée de ces premiers Musulmans dévots & barbares. Abbas, chef des Abbassides, fut proclamé calife par le

le suffrage unanime des Musulmans. Son oncle *Abdalla*, pour prix de ses services, eut le gouvernement de la Syrie, qui étoit le plus considérable de l'empire. Il en fut prendre possession avec tout l'appareil de la vengeance ; tous les princes de la race des Ommiades furent traités en criminels, & quoiqu'ils n'eussent point été les complices des fureurs des califes de leur maison, tous devinrent les victimes du sanguinaire Abbasside. Les uns expirerent dans les tortures, & les autres au milieu des flammes ; & l'impitoyable gouverneur voulut repaître ses yeux de leur supplice.

Après la mort d'Abbas, *Abdalla*, qui avoit fait les califes, eut l'ambition de l'être, & de monter à son tour sur un trône affermi par ses victoires ; il refusa de reconnoître son neveu Almansor, & il se fit proclamer calife à Damas ; ses prétentions n'étoient pas sans titres. Le calife Abbas, dont la fortune avoit été son ouvrage, s'étoit engagé par serment à le désigner son successeur, s'il pouvoit le délivrer de la concurrence de Mervan. Cette condition ayant été remplie, il étoit en droit d'exiger l'exécution de cette promesse ; & ce fut pour faire valoir ses droits qu'il leva une puissante armée dans l'Arabie, la Syrie & la Mésopotamie, à la tête de laquelle il s'avança jusqu'aux bords du Mascus, près de Nisibe en Mésopotamie, où il fut vaincu par le célebre Moslem, qui se rendit maître de son camp & de tout son bagage. *Abdalla*, sans espoir de rétablir sa fortune, fut chercher un asyle à Basra, où, dégagé de toute ambition, il mena une vie privée avec son frere Soliman. Almansor craignit que ce lion qui sommeilloit, ne fût terrible au moment de son réveil ; & au lieu de le combattre, il ne songea qu'à le séduire. *Abdalla* ébloui par l'éclat de ses promesses, se rendit à la cour de Bagdad, où il fut accueilli avec les distinctions dues à sa naissance. Le calife lui fit construire un palais dont les fondemens étoient de sel, & dès qu'il y fut logé, on fit couler par des canaux secrets une grande quantité d'eau qui mina l'édifice. *Abdalla* fut enseveli sous les débris avec ses femmes, ses eunuques & ses esclaves, l'an de l'hégire 145. (*T—N.*)

ABDALLA, fils de Motateb & pere de Mahomet, étoit d'une beauté si touchante, que les femmes les plus insensibles ne pouvoient résister à la tentation d'en jouir ; il étoit âgé de quatre-vingt-cinq ans, &, selon d'autres, de soixante-quinze, lorsqu'il épousa Amena, qui étoit la plus belle & la plus vertueuse de toutes les femmes de sa tribu. On débite que la premiere nuit de ses nôces, cent filles moururent de désespoir en voyant une femme plus fortunée qu'elles passer dans une couche qu'envioit leur amour. Quelques années s'écoulerent dans la stérilité ; mais enfin leur tendresse conjugale fut récompensée par la naissance d'un fils qui changea les destinées du monde. Les écrivains Musulmans se sont fort étendus sur les circonstances de la conception de cet enfant extraordinaire : ce fut, disent-ils, dans une maison de campagne & la nuit du vendredi où les Méquois assemblés sacrifioient dans la vallée de Muna ; l'enfant, ajoutent-ils, fut précisément conçu dans le tems où le peuple jettoit des pierres à Sathan. *Abdalla* ne jouit pas de la gloire promise à son fils ; il mourut deux ans après sa naissance, avec la réputation d'avoir été un homme aimable, un bon guerrier & un zélé citoyen : il avoit donné de grands témoignages de valeur dans la guerre de l'éléphant, où il avoit combattu sous les ordres de son pere qui avoit le commandement général de l'armée ; ce fut lui qui fut chargé d'aller reconnoître l'ennemi, & il s'en acquitta avec une confiance audacieuse qui lui attira l'estime de sa nation : il laissa à son fils peu de fortune, mais il lui transmit un riche héritage de gloire. (*T—N.*)

ABDALLA SABA, (*Hist. des Sectes relig.*) né dans le sein du judaïsme, abjura le culte de ses peres pour embrasser l'Islamisme. Sa vénération superstitieuse pour Ali, cousin & gendre du prophete Mahomet, donna naissance à la secte des Gholaites, dont le zèle impie ennoblissoit les imans des attributs de la divinité. *Abdalla Saba* en saluant Ali, lui dit : *tu es toi*, c'est-à-dire, *tu es Dieu*. Il avoit la même idée de Josué, fils de Nun. Cette secte extravagante, qui faisoit de Dieu un être corporel, prit de grands accroissemens, & se partagea en plusieurs branches dont toutes se réunirent pour déifier leur iman. Ces insensés soutenoient que, quoiqu'il eût quitté la terre, il n'avoit point été soumis à la mort, & qu'il reparoîtroit un jour porté sur un nuage resplendissant, pour faire régner la justice & pour réformer les abus : ils établissoient comme une vérité de fait, que Dieu avoit souvent apparu sous la forme humaine, & que c'étoit sous ce voile qu'il venoit dicter ses loix & manifester sa volonté ; & comme depuis le prophete aucun être n'a paru sur la terre aussi parfait qu'Ali, on ne peut, disent-ils, révoquer en doute que Dieu ne se soit déguisé sous sa forme ; & c'est en ce sens qu'ils attribuoient à cet iman & à ses descendans les propriétés divines. Plusieurs de ces hérétiques se glorifioient, pour prix de leur foi, de participer à la dignité divine de leurs imans. Un certain Bastami ne parloit jamais de lui sans dire, *louange soit à moi*. Un de ces fanatiques fut condamné à la mort pour avoir dit, *je suis la vérité*. Cette extravagance fit de si grands progrès, que des hommes grossiers aspirerent à la gloire des dieux ; plusieurs renoncerent au travail, pour se livrer à des exercices bizares, à des jeûnes & à des austérités meurtrieres, pour purifier leur ame & la rendre le sanctuaire de la divinité. Quelques imans ont favorisé ce délire, & leur politique a non seulement toléré qu'on les prît pour Dieu même, ils ont encore eu l'impiété de soutenir qu'ils avoient cette prérogative. (*T—N.*)

ABDALLA, surnommé *Al-Shafei*, (*Hist. des Sectes relig.*) chef de la troisieme secte orthodoxe de Sonnites, naquit à Gaza, ou Ascalon, dans la Palestine, l'an 150 de l'hégire. La sainteté de ses mœurs & l'étendue de ses lumieres, lui concilierent l'amour & la vénération du peuple & des grands ; & l'on disoit qu'il étoit pour les hommes ce qu'est le soleil pour la terre, & ce que la santé est au corps. Tous les docteurs avoient une si haute idée de sa capacité, qu'ils se dépouilloient de leurs sentimens pour adopter ses décisions, & lorsqu'il se montroit dans les rues monté sur sa mule, ils se faisoient une gloire de le suivre à pied, le reconnoissant pour leur maître. Ce fut dans la jurisprudence, dont il développa les principes, qu'il s'exerça avec le plus de succès. Ses décisions parurent si satisfaisantes, que pour lui faire honneur on s'accordoit à dire que ceux qui rapportoient les traditions de Mahomet avoient dormi jusqu'à ce que *Abdalla* fût venu les éveiller ; en effet, les Arabes, alors plus occupés des cérémonies que de la morale, avoient négligé la science des mœurs, & leurs savans s'étoient bornés à cultiver leur langue. *Shafei* partageoit la nuit en trois parties, destinées, l'une à l'étude, l'autre à la priere, & la troisieme au sommeil. Le jour étoit consacré tout entier à l'instruction de ceux qui venoient le consulter. Une vie si laborieuse n'a rien de pénible pour celui qui a la vanité de dominer sur les esprits & sur les cœurs. Adorateur tremblant de l'être suprême, il ne jura jamais par le nom de Dieu pour attester une vérité, ou pour confondre le mensonge. Toutes les fois qu'il étoit interrogé, il gardoit quelque tems le silence, pour méditer s'il étoit plus à propos de se taire que de répondre. Jamais il ne se levoit de table sans appétit, parce qu'il étoit persuadé que le corps rassasié opposoit des obstacles à l'ame pour se livrer à l'étude

& à la priere; plus jaloux d'être respecté que de plaire, il avoit cette austérité de mœurs, ces caprices de dévotion qui en imposent toujours au vulgaire qui croit que celui qui est sans attachement sur la terre, a ses affections dans le ciel; aussi avoit-il coutume de dire que celui qui prétendoit aimer le monde & son auteur, prononçoit un mensonge. Il étoit ennemi déclaré de cette théologie contentieuse qui fait tout obscurcir sous prétexte de tout discuter. Le vertige de la dispute avoit alors saisi tous les Musulmans; & après avoir défendu leur religion par le fer, ces hommes grossiers employerent la scholastique pour défendre l'Islamisme. Ce fut de son tems qu'on agita si l'alcoran étoit créé ou incréé; ces disputes firent des victimes & des persécuteurs. *Shafei* méprisa ces questions futiles; & plaignant les fureurs religieuses des deux partis, il composa un ouvrage sur les fondemens de l'Islamisme, où tout le droit civil & canonique des Musulmans est expliqué. Sa doctrine parut si pure & si lumineuse, que Saladin fonda un college pour l'enseigner publiquement. Gayathoddin, troisieme sultan de la dynastie des Gaurides, fit bâtir à Hera dans le Khorasan, une magnifique mosquée, dont une partie des revenus fut affectée à l'entretien des professeurs d'un college où l'on enseignoit la jurisprudence de ce docteur Sonnite; ses sectateurs nommés *Shafeites*, étoient autrefois répandus dans tout l'orient, mais ils sont aujourd'hui bornés à l'Arabie. Leur histoire est écrite dans un livre intitulé *Thabakath*. (*T—N.*)

ABDALLA ALMAMON, 27e calife de Bagdad, (*Hist. des califes.*) fut proclamé le même jour que son frere fut assassiné. Son premier soin fut de confier l'administration à des hommes integres & éclairés, qui conspirassent avec lui à faire le bonheur de son peuple. L'empire étoit alors agité de guerres civiles, deux descendans d'Ali s'étoient fait successivement proclamer califes dans Cufa; mais cette rébellion fut bientôt réprimée. Les théologiens Musulmans susciterent des troubles plus difficiles à appaiser: il s'agissoit de décider si l'alcoran étoit créé ou incréé. Un de ces docteurs débita devant lui des argumens subtils, pour lui prouver que chaque article venant de Dieu devoit être éternel comme lui; le calife qui savoit mieux faire usage de son cimeterre que des armes de la scholastique, finit la dispute en coupant d'un seul coup la tête du scientifique docteur. *Abdalla Almamon* penchoit en secret pour la secte d'Ali, & ne pouvant plus contenir son zèle, il désigna pour son successeur un descendant du gendre du prophete. C'étoit sacrifier à sa religion les intérêts de sa famille, qui depuis long-tems possédoit le califat. Les Abbassides, pour prévenir leur dégradation, résolurent de le déposer & de mettre à sa place Ibrahim son oncle, qui aussi-tôt fut proclamé calife dans Bagdad. *Almamon* reconnut alors l'indiscrétion de son zèle; & pour regagner l'affection des peuples, il fit assassiner dans le bain son visir, qui lui avoit conseillé de se ranger parmi les disciples d'Ali; & marchant ensuite vers Bagdad, il apprit sur sa route qu'Ibrahim avoit été déposé: il y fit son entrée avec tout l'appareil de la vengeance, & après avoir inspiré la crainte, il eut la modération de pardonner. Mais les habitans furent scandalisés de voir ses troupes habillées de verd, qui étoit la livrée des Alides; & ce fut pour faire cesser les murmures, que huit jours après il les fit habiller de noir, qui étoit la couleur des Abbassides. Quand tous les troubles domestiques furent appaisés, il tourna ses armes contre les Grecs qui avoient fait périr seize cents habitans de Tarse & de Masysia, en Cilicie; les terres de l'empire furent ravagées; il parcourut ensuite ses provinces agitées par l'ambition des gouverneurs qui s'érigeoient en souverains. Aydus, qui étoit le plus redoutable, fut vaincu & puni. Les Bimaïdes, tribu puissante d'Egypte, qui ne vouloit point reconnoître de maîtres, furent taillés en pieces ou réduits en esclavage; & rentrant ensuite sur les terres de l'empereur Grec, il s'empara de quatorze villes. Il eût poussé plus loin ses conquêtes, si la mort ne l'eût arrêté dans le cours de ses triomphes. Ses traits nous ont été transmis par les historiens ses contemporains. Sa physionomie étoit agréable, & sa taille réguliere & majestueuse annonçoit un maître du monde. Il mourut dans la quarante-neuvieme année de son âge, après un regne de vingt ans cinq mois & treize jours. Ce prince fut l'ornement de la famille des Abbassides, si féconde en grands hommes; protecteur des talens, il appella dans sa cour les savans de toutes les contrées. C'étoit par le glaive que ses prédécesseurs avoient établi l'Islamisme; il prit une autre route: ennemi de la théologie scholastique, il dédaigna & punit ces docteurs turbulens qui obscurcissent les vérités les plus simples par des raisonnemens pointilleux. La tolérance de tous les cultes assura la tranquillité de l'empire; humain & indulgent, il avoit coutume de dire que si la trempe de son cœur étoit bien connue, les plus grands criminels l'aborderoient sans craindre d'être punis. Les docteurs rigides le blâmerent d'avoir introduit la philosophie & les autres sciences spéculatives; ce fut sous son regne que l'astronomie commença à être cultivée chez les Musulmans, qui auparavant n'avoient que des astrologues imbéciles ou fripons. (*T—N.*)

ABDALLA, fils de Zobeir & d'Asma, fut un guerrier dévot & féroce, comme tous les premiers Musulmans: il étoit de la tribu des Ashémites, comme le premier calife Ali; & ce titre devoit l'intéresser à la cause de cette famille, dont deux enfans sauvés du carnage avoient des droits au califat, que leur enfance les empêchoit de faire valoir. L'Arabie & la Syrie se disputoient, les armes à la main, le privilege de nommer le calife. Jesid de la famille des Ommiades, occupoit alors cette dignité sans partage; les Alides, retirés dans Médine, avoient de nombreux partisans qui n'attendoient qu'un tems favorable pour éclater. *Abdalla* se mit à leur tête, & couvrant son ambition du voile de l'Islamisme, il inspire à sa troupe ce zèle fanatique qui prépare les grandes révolutions. Il se transporte dans la mosquée, où, se dépouillant de son turban, il dit au peuple assemblé, *je dépose Jesid du califat, comme j'ôte ce turban de dessus ma tête.* Les autres secouent leurs sandales & disent, *nous déposons Jesid du califat, comme nous ôtons ces sandales de nos pieds.* La terre fut dans l'instant couverte de turbans & de sandales, & tout le peuple est entraîné par l'exemple. *Abdalla* profite de ce premier mouvement, & faisant de cette multitude une armée, il la conduit à la Mecque, où il fut reçu comme le vengeur de la famille du prophete: dès qu'il fut assuré de ces deux villes, il parcourut l'Arabie pour la ranger sous sa domination; son éloignement de Médine qui avoit donné l'exemple de la révolution, exposa cette ville au ressentiment des Ommiades. Le siege fut long & meurtrier; les assiégeans & les assiégés, dans leurs attaques, faisoient éclater cette intrépidité qu'inspire le zèle religieux, & l'espoir d'obtenir la palme du martyre. Médine, sans espoir d'être secourue, s'abandonna à la discrétion du vainqueur barbare, qui porta par-tout le fer & la flamme. La famille d'Ali fut la seule respectée; Jesid, quoique usurpateur de ses droits, fut toujours assez généreux ou assez politique, pour ne pas souiller ses mains d'un sang précieux aux zelés Musulmans. Il craignoit qu'en les rendant trop malheureux, il ne les rendît trop respectables; & en effet, la persécution religieuse ne fait qu'enfanter de nouveaux rébelles.

L'armée Syrienne, après la conquête de Médine,

marcha vers la Mecque, pour lui faire subir la même destinée. Le général apprit dans sa marche que la mort avoit enlevé son maître Jesid; les Musulmans les plus superstitieux crurent que le bras de l'éternel s'étoit appesanti sur lui, pour le punir du dessein impie de profaner la ville du prophete. Le général & ceux qui lui étoient subordonnés, furent frappés de la même terreur, & ce fut la superstition qui sauva la Mecque. Moavia II, recueillit avec remords l'héritage de son pere, & à peine fut-il monté sur le trône, qu'il crut devoir en descendre. Voici le discours qu'il adressa au peuple le jour de son abdication: *Mon aïeul Moavie I, usurpa le sceptre de Syrie sur la postérité du prophete, dont le gendre étoit beaucoup plus noble, plus parfait & plus vertueux que Moavie, qui ne fut qu'un usurpateur. Mon pere Jesid trempa ses mains dans le sang d'Osein, petit-fils du prophete, qu'il eût dû respecter comme son maître; je me croirois criminel, si je regardois comme un légitime héritage une puissance usurpée, qui ne s'est affermie qu'en versant le sang le plus sacré. Je me condamne à pleurer dans le silence la faute de mes peres, & je vais demander au prophete qu'il pardonne les crimes de ma maison.*

Abdalla ne fut pas profiter de cette abdication pour abolir le califat de Syrie. Les Arabes & les Syriens, long-tems rivaux & ennemis, sentoient également l'importance de réunir sous un même chef toutes les forces de l'empire. Tous les yeux se fixerent sur *Abdalla*, & il fut le seul qui opposa des obstacles à son élévation; au lieu de désarmer les haines, il les aigrit par des vengeances imprudentes: ébloui par une aurore de fortune, il s'abandonna à toute la férocité de son caractere. Tous les Ommiades qui résidoient à la Mecque furent égorgés avec leurs partisans. Les Syriens instruits de ses cruautés, refuserent d'obéir à un maître aussi barbare. Mervan, qui d'abord avoit voulu l'élever au trône, y fut placé lui-même par le suffrage unanime de la nation. Le califat fut partagé, & les haines nationales produisirent de nouveaux ravages. *Abdalla* resserré dans l'Arabie, laissoit languir dans l'obscurité les enfans d'Ali, quoique ce fût du titre d'être leur parent qu'il empruntât le droit de commander. Il étoit trop ambitieux pour descendre du trône, & l'habitude du commandement ne laisse appercevoir que des amertumes & des humiliations dans la vie privée. Le droit des Alides au califat, lui causoit de vives inquiétudes. Il exigea de Mahomet qui étoit l'aîné, un serment de fidélité; mais ce jeune prince, fier de la noblesse de son origine, lui répondit que le sang dont il sortoit ne connoissoit point de maître: les menaces ni les promesses ne purent vaincre sa résistance. L'usurpateur indigné de ce refus, comprit ce qu'il devoit en attendre; tous les Alides furent traînés en prison par ses ordres, & il ne leur laissa que l'alternative de mourir ou de souscrire à leur dégradation. Il leur accorda un tems limité pour se résoudre; leurs partisans, alarmés sur leur sort, s'assemblent tumultairement & se rangent sous les ordres de Moctar, qui force *Abdalla* à relâcher ces illustres prisonniers, le jour même qu'on devoit prononcer l'arrêt de leur mort. Cette faction assez puissante pour leur conserver la vie fut trop foible pour les placer sur le trône de leurs peres. L'Arabie étoit alors dévastée par les Syriens, qui s'en regardoient comme les dominateurs; on avoit besoin d'un chef qui pût la garantir du joug étranger: il eût été imprudent d'allumer une guerre civile, quand les Syriens menaçoient les villes. Les haines furent suspendues, les factions se réunirent sous les ordres d'*Abdalla* qui, étant déjà revêtu du pouvoir paroissoit le seul capable de présider aux destinées publiques. Il ne confirma pas l'idée qu'on s'étoit formée de sa capacité: cet usurpateur ne savoit répandre que le sang de ses ennemis désarmés; intrépide soldat & général sans talent, il ne put sauver ni la Mecque, ni Médine, ni l'Irax, qui furent la conquête des Syriens; & après avoir été le honteux témoin de leurs victoires, il perdit la vie dans une bataille, l'an 73 de l'hégire & la soixante & douzieme année de son âge. (*T—N.*)

§ ABDELARI, *lisez* ABDELAVI, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) nom égyptien d'une espece de melon, qui differe des autres especes en ce que la plante en est beaucoup plus velue, plus tendre; les feuilles plus rondes, moins découpées ou moins sinueuses; les fruits de moyenne grandeur, plus alongés, plus pointus, verds à l'extérieur, couverts d'un duvet assez épais, sans aucune broderie, à chair blanc-jaunâtre intérieurement, ordinairement creuse au centre, & d'une saveur sucrée, mais fade, & inférieure à celle des melons ordinaires que l'on appelle *melons maraischés*, à Paris. *Voyez* MELON. (*M. ADANSON.*)

ABDELATIF, (*Hist. des Tartares.*) grand Kam des Tartares, mort en 1435, fut le dernier de la race de Gengis-kham.

ABDEMELECH, (*Hist. Sainte.*) Ethiopien de naissance, eunuque ou serviteur du roi Sédécias, sachant que Jérémie languissoit dans une prison où les principaux de Jérusalem l'avoient fait mettre, obtint de son maître la permission d'aller l'en tirer. Cette action généreuse ne resta pas sans récompense, comme le lui avoit prédit le prophete (*Jérém. xxxix. 15. 16.*) Nabuzardan, ayant pris & pillé la ville, Abdemelech & Jérémie furent épargnés. An du monde 3416, avant J. C. 584, & avant l'ére vulgaire 588.

ABDENAGO *ou* AZARIAS, (*Hist. Sainte.*) proche parent du roi Sédécias, fut un des trois jeunes Hébreux, compagnons de Daniel, qui furent jettés dans une fournaise ardente, pendant la captivité des Juifs à Babylone, pour n'avoir pas voulu se prosterner devant la statue que Nabuchodonosor avoit fait ériger, & qu'il vouloit qu'on adorât. Dieu les délivra miraculeusement, en envoyant son ange qui réprima l'ardeur des flammes, afin qu'ils n'en fussent point endommagés.

ABDERAME I, (*Hist. des califes.*) surnommé *Abdel*, c'est-à-dire, *le Juste*, mérita sans doute ce glorieux surnom par des actions que l'histoire ne nous a pas transmises: car elle ne nous le peint que comme un conquérant qui dévaste tous les pays qu'il soumet à sa puissance. Il étoit petit-fils du calife Hescham de la race des Ommiades; après la ruine de sa famille en Asie, les Sarrasins révoltés contre leur roi Joseph, l'appellerent d'Afrique en Espagne, vers l'an 754. Il défit plusieurs fois ce prince, & lui ayant ôté la vie dans le dernier combat qu'il lui livra, il prit le titre de roi de Cordoue, & celui de calife en 762. Il conquit ou plutôt il ravagea la Castille, l'Aragon, la Navarre, le Portugal. Aurélius, l'un des rois d'Espagne, acheta de lui la paix, en lui payant un tribut annuel de cent jeunes filles. *Abderame* bâtit la grande mosquée de Cordoue; mais nous ne voyons rien dans tout cela qui mérite le surnom de *Juste*. Il mourut en 790, laissant onze fils & neuf filles; Osman son fils lui succéda. Il y a eu trois autres *Abderame*, rois de Cordoue, qui méritent à peine d'être nommés.

ABDERAME *ou* ABDALRAHMAN, (*Hist. des Sarrasins.*) général de Hescham, calife des Sarrasins au huitieme siecle, conquit l'Espagne, pénétra en France avec une puissante armée, prit Bordeaux, dont il pilla & incendia les églises, vainquit Eudes, duc d'Aquitaine, traversa le Poitou en conquérant dévastateur, & s'avança jusqu'à Tours. Charles Martel, secondé d'Eudes, que sa défaite enflammoit d'une nouvelle ardeur contre *Abderame*, arrêta ses conquêtes, & lui ôta la vie dans une bataille fameuse, donnée près de Poitiers en 732.

ABDERAME, (*Hist. mod.*) souverain de Safie dans le royaume de Maroc, parvint à cette souveraineté en faisant poignarder son neveu Amedux qui la possédoit. Il jouit long-tems en paix du fruit de son crime. Il fut enfin assassiné à son tour par un jeune seigneur de sa cour, nommé Ali-Ben-Guecimin, amant de sa fille, qu'il connut par l'entremise d'un esclave & même de sa mere. *Abderame* instruit de l'intrigue de ce jeune homme, résolut de s'en venger. La fille & la mere l'en avertirent, afin qu'il se tînt sur ses gardes. Il fit plus, ayant fait entrer dans ses vues Johaja, un de ses amis, ils poignarderent le roi dans la mosquée, lorsqu'il faisoit sa priere, vers l'an 1505.

ABDERE, (*Mythol.*) favori d'Hercule, fut mis en pieces par les jumens de Diomede. Pour en conserver la mémoire, le héros jetta les fondemens d'une ville près de son tombeau, & lui donna son nom. Cette ville fut la patrie de Démocrite: ce qui suffit pour réfuter ce que l'on raconte communément de l'air contagieux d'*Abdere*, qui, dit-on, menoit à la folie & à la stupidité. Le rire du philosophe n'étoit rien moins que celui d'un fou.

ABDERE, ABDERITES, ABDERITAINS, (*Hist. anc.*) *Abdere*, ville de Thrace, étoit si avilie chez le reste des nations, par la stupidité de ses habitans, que Juvenal l'appelle *vervecum patria :* il n'est point de sol assez ingrat qui ne donne quelquefois d'excellens fruits. Ce fut dans cette ville si stérile en génies, que Démocrite, Protagoras, Anaxarque, Hecatée, Nicenete & plusieurs autres philosophes célebres prirent naissance. Les *Abdérites*, quoique grossiers & stupides, furent affligés d'une maladie qui semble avoir sa source dans une imagination vive & bondissante, qui décele plus de légéreté que de pesanteur, & qui semble incompatible avec la stupidité. Lucien & plusieurs autres écrivains assurent que dans un certain tems de l'année, ils étoient attaqués d'une fievre brûlante accompagnée de transports au cerveau. Quoique leurs visages fussent pâles & décharnés, leur folie n'étoit qu'une fureur poétique qui les rendoit plus vifs & plus aimables. Ils couroient les rues sans tenir de route certaine; ils récitoient avec enthousiasme les vers des plus fameux poétes tragiques, & ils répétoient sans cesse ce refrain: *ô amour, tyran des dieux & des hommes !* Cette exclamation fait présumer que cette extravagance qu'on attribue aux ardeurs brûlantes du soleil, n'étoit qu'une ivresse ou une fievre d'amour. Cette folie n'avoit rien de déshonorant à leurs yeux, ils la regardoient comme un transport divin, comme une ivresse sainte qui élevoit leur esprit vers le ciel. Les *Abdérites* appellerent Hyppocrate pour guérir Démocrite leur concitoyen, qu'ils traitoient d'insensé, parce qu'il rioit de leur folie. Ils prirent ces ris immodérés pour un accès de cette fievre dont ils étoient brûlés, mais le savant médecin les crut plus malades que lui. Le tableau qu'on nous a laissé des *Abdérites*, peut bien avoir été dessiné par les Grecs, ingénieux à tout exagérer; on doit se précautionner, en les lisant, contre la séduction. Il ne faut qu'un imbécile dans une contrée, pour lui attirer le mépris & le sarcasme de tous ses voisins. (*T—N.*)

ABDYRMACHIDES, (*Hist. anc.*) Les *Abdyrmachides*, peuples de l'ancienne Lybie, ne nous sont connus que par Silius, qui nous apprend qu'ils tiroient leur nom d'un vêtement qui leur étoit particulier, qu'ils appelloient *abdermnih.* Ils habitoient près des embouchures du Nil; & quoiqu'ils fussent tous soldats, ils n'avoient d'autre arme qu'un cimeterre dont ils se servoient avec beaucoup de dextérité: ils vivoient pauvres, si l'on peut qualifier ainsi un peuple sans besoins. Ils ne connoissoient ni les riches ameublemens, ni les étoffes précieuses, ni la délicatesse de la table; & différens des Egyptiens leurs voisins, ils se contentoient des productions de leur sol. Leurs femmes portoient à chaque bras une chaîne de cuivre, qui faisoit leur parure. Les filles, avant d'entrer dans la couche nuptiale, étoient présentées au roi, qui avoit le privilege de cueillir la fleur de leur virginité. Si la nation étoit nombreuse, on en doit conclure que l'exercice de la royauté étoit fort pénible. (*T—N.*)

ABDIAS de Babylone, (*Hist. Eccl.*) est auteur d'une *Histoire du combat des Apôtres*. Il nous dit dans sa préface, qu'il avoit vu Jésus-Christ, qu'il étoit du nombre des soixante & douze disciples, qu'il suivit en Perse S. Simon & S. Jude, qui l'ordonnerent premier évêque de Babylone. Mais en même tems il cite Hégésippe, qui n'a vécu que cent trente ans après l'ascension de Jésus-Christ, & veut nous faire accroire qu'ayant écrit lui-même en Hébreu, son ouvrage a été traduit en Grec par un nommé Eutrope, son disciple; & du Grec en Latin, par Jules, Africain, qui vivoit en 221. Ces contradictions sont moins propres à constater l'authenticité de son histoire, qu'à le faire regarder comme un imposteur aussi mal-adroit qu'impudent. Cependant Wolfang Lazius, qui déterra le manuscrit de cet ouvrage dans le monastere d'Ossiak en Carinthie, le fit imprimer à Basle en 1551, comme un monument précieux. Il y en a eu plusieurs autres éditions, sans que cette histoire en ait acquis plus d'autorité auprès des critiques sensés.

ABDIAS, (*Hist. Sainte.*) le quatrieme des douze petits prophetes, vivoit sous le regne d'Ezéchias, vers l'an 726 avant Jésus-Christ. Il prédit la ruine des Iduméens & le retour de la captivité de Juda, la venue du Messie & la vocation des Gentils; mais ces dernieres prédictions ne paroissent pas aussi claires que les premieres. Il ne faut pas le confondre avec plusieurs autres *Abdias*, dont il est parlé dans l'Ecriture, savoir; 1. un certain *Abdias*, intendant de la maison d'Achab, qui cacha dans une caverne d'une montagne à laquelle il donna son nom, cent prophetes pour les soustraire à la fureur de Jézabel; 2. un intendant des finances de David; 3. un des généraux d'armée du même roi; 4. & un lévite qui rétablit le temple sous le regne de Josias.

ABDISSI, ABDISU *ou* ABDIESU, (*Hist. Eccl.*) patriarche de Muzal, vint du fond de la Syrie orientale rendre ses hommages au pape Pie IV, qui lui donna le pallium, le 7 Mars 1562. Ce prélat savant dans les langues orientales & dans la théologie, envoya sa profession de foi au concile de Trente, qui l'approuva; & par un juste retour, il tâcha de faire observer, dans les pays de sa jurisdiction, les décisions de ce concile.

ABDOLONIME, (*Hist. de Sidon.*) ce phénicien nous fournit un exemple des caprices de la fortune qui fuit ceux qui la cherchent & qui cherche celui qui la fuit. Alexandre, conquérant de Tyr, avoit arraché le sceptre des mains de Straton, roi des Sidoniens, pour le punir d'avoir embrassé le parti de Darius. Il fallut lui donner un successeur, & ce fut Ephestion qui fut chargé de choisir celui qui lui paroîtroit le plus digne. Le trône fut offert à deux freres qui par leur naissance & leurs richesses étoient les plus considérables du pays; ils parurent en être dignes par le refus qu'ils firent d'y monter: ils alléguerent que n'étant point du sang des rois, ils n'avoient aucun titre pour aspirer au rang suprême. Ephestion, étonné de cette modération, s'écria: *ô ames héroïques! qui comprenez qu'il y a plus de gloire à refuser le trône qu'à y monter, je ne puis vous donner un plus grand témoignage de mon estime & de ma confiance, que de vous déférer l'honneur de nommer vous-mêmes un roi.* Ces deux illustres citoyens ne jetterent point les yeux sur ces hommes rampans, qui à force de bassesses s'insinuent dans la faveur du maître & de ses premiers esclaves,

& ne consultant que l'intérêt & l'honneur de leur patrie, ils désignent un descendant fort éloigné des anciens rois de Sidon. C'étoit *Abdolonime*, qui, obligé de cultiver son champ pour subsister, vivoit ignoré & sans ambition ; sa probité ennemie de l'intrigue & des bassesses, l'avoit laissé languir dans l'indigence, & occupé de détails champêtres, il avoit presque oublié la noblesse de son origine. Les deux freres qui avoient préparé son élévation, furent chargés de lui en porter la nouvelle ; ils le trouverent puisant de l'eau pour arroser son jardin, l'un d'eux lui adressa ces paroles : *vertueux Abdolonime, dépouillez-vous de ces vêtemens vils & grossiers, pour vous revêtir de la pourpre ; c'est vous qu'on a choisi pour roi de Sidon, prenez un extérieur & des sentimens conformes à votre nouvelle dignité : songez que pour vous en rendre digne, il faut vous souvenir du néant dont vous venez d'être tiré ; c'est à l'indigence vertueuse que le vainqueur des Sidoniens défere aujourd'hui l'honneur de les gouverner.*

Abdolonime étonné, croit être séduit par l'illusion d'un songe ; il se persuade qu'abusant de sa misere, on veut le faire servir à la dérision publique ; mais rassuré par les sermens des deux freres, il s'abandonne à leurs promesses. On le dépouille de ses haillons, on le purifie & on le revêtit de la pourpre des rois. Alexandre l'appelle à sa cour pour jouir de sa surprise : il y paroît avec une robe parsemée d'or ; les courtisans scandalisés de sa pauvreté, murmuroient en secret de se voir réduits à se prosterner devant un maître vieilli dans les travaux rustiques. Le héros Macédonien en conçut une plus haute idée ; frappé de l'assurance de son maintien & de la noblesse de ses traits, il lui dit : *je voudrois bien savoir avec quelle patience vous avez supporté la pauvreté ? Plût aux Dieux*, lui répondit Abdolonime, *que je puisse porter la couronne avec autant de force que j'ai supporté la misere ; mon industrie laborieuse a fourni à tous mes besoins, & tant que je n'ai rien possédé, j'ai trouvé l'abondance dans la modération de mes desirs.* Le monarque dispensateur des trônes, fut charmé de sa réponse : il lui fit donner tous les trésors de Straton, auxquels il ajouta une portion des dépouilles des Perses. L'histoire garde un profond silence sur la maniere dont il gouverna son peuple. (*T—N.*)

ABDON, (*Hist. Sainte.*) fils d'Illel, de la tribu d'Ephraïm, le dixieme juge d'Israël, succéda à Ahialon, l'an du monde 2840, & jugea Israël pendant huit ans. Il eut une belle & nombreuse postérité composée de quarante fils & de trente petits-fils, qu'il eut la satisfaction de voir presque tous établis. Il mourut l'an du monde 2856, & fut enterré à Pharaton, dans le lot d'Ephraïm, qui étoit le lieu de sa naissance.

L'Ecriture fait mention de plusieurs autres *Abdon* : 1. *Abdon*, de la tribu de Benjamin, & fils de Jehiel ; 2. *Abdon*, fils d'Abigabaon & de Maacha ; 3. *Abdon*, fils de Micha, qui fut envoyé par le roi Josias à la prophetesse Holda, pour lui demander son avis sur le livre de la loi qui avoit été trouvé dans le temple.

* ABDON, (*Géogr. Sacr.*) en Hébreu עבדון ; c'étoit une ville de la tribu d'Asser, assignée aux lévites. Eusebe a mal écrit ce mot, lorsqu'il a mis dans son dictionnaire ΑΡΔΩΜ ; c'est ce qui paroît par la maniere dont les lettres sont placées, & par la version de S. Jérôme. Il paroît pourtant que Eusebe a écrit ΑΒΔΩΜ *ou* ΑΒΔΩΝ ; mais le trait de dessous ayant été ôté de la lettre Β, il n'en est resté que le Ρ, & delà on écrit ΑΡΔΩΜ pour ΑΒΔΩΜ. Il est suprenant qu'on ne trouve pas cette ville parmi celles qui furent assignées à la tribu d'Asser. Acco étoit aussi une ville de la tribu d'Asser, comme cela paroît par *Juges, v. 31.* Achlab & Chalba l'étoient aussi ; cependant elles ne se trouvent point parmi les villes d'Asser, dont il est fait mention dans Josué. La version grecque rend ce nom par celui de Αβδῶ & Αβδῶν & Δαϐϐων, au *chapitre xxj. de Josué, v. 30* ; & par celui de Ῥαβωθ, *1 chron. vj, 74*, dans quelques manuscrits. Les interpretes Grecs mêmes ne paroissent point avoir parlé d'une ville de ce nom, parmi celles qui furent assignées à la tribu d'Asser. Ils parlent bien d'une ville appellée Ραϐϐωθ, qui est nommée en Hébreu *Harabbith*, הרבית ; mais celle-ci étoit dans la portion qui fut assignée à la tribu d'Issachar. Il paroît que cette ville de עבדון, pourroit être la même que celle de עברון, qui est marquée parmi les villes d'Asser. On ne sauroit dire beaucoup de choses sur cette ville, puisqu'on ne peut tirer ni des livres sacrés, ni des autres monumens de l'antiquité, rien qui puisse fournir de quoi faire une description étendue de cet endroit. On a donc lieu d'être surpris de ce qu'on a placé cette ville dans les cartes géographiques, près d'un fleuve, à peu de distance de Tyr & à l'orient de Sarepta. D'où cela paroît-il ? quel auteur en a parlé ? quel témoignage produit-on pour affirmer que cette ville étoit dans cet endroit ? On ne sait rien là-dessus, si ce n'est que cette ville étoit dans la tribu d'Asser, & qu'elle fut donnée aux lévites. Il seroit à souhaiter, dit M. Reland, que nous n'eussions lieu de nous plaindre qu'au sujet de cet endroit. Nous voyons que la même chose s'est pratiquée à l'égard d'autres lieux dont la situation n'est pas plus certaine. Nous préférerons toujours peu de témoignages, pourvu qu'ils soient certains, à un nombre innombrable qui seroient incertains.

ABÉCÉDAIRE, s. m. (*Hist. Nat. Botaniq.*) Nous traduisons ainsi le nom latin *Abcdaria*, que Rumphe a donné à une plante de l'isle Ternate, & dont il a publié une bonne figure, quoique incomplette, à la *planche 65 du sixieme volume de son Herbier, pag. 145.* Les habitans de Ternate l'appellent *suba-goratsji*, c'est-à-dire, *tête-jaune*, à cause de la couleur de ses fleurs. Les Malays lui donnent le nom de *daun-lada*, c'est-à-dire, *herbe poivrée ou piquante.*

Cette plante, qui n'a point encore été déterminée par les botanistes modernes, nous paroît être du même genre que l'*eupatoriophalacron*, & différente de l'acmella dont elle est une espèce. Elle est annuelle à racines fibreuses, ne durant guères plus de quatre mois, haute de trois pieds environ, foible, couchée, sinueuse, & croissant le long des chemins, dans les lieux incultes, arides, entre les rochers qui bordent les rivieres des isles Moluques ; on la cultive aussi quelquefois, alors elle prend un peu plus de force & de grandeur : ses branches sont menues, foibles, cylindriques, opposées ainsi que ses feuilles qu'on peut comparer en quelque sorte à celles de l'ortie-blanche ou de l'archangélique, mais elles ont jusqu'à cinq pouces de longueur sur deux de largeur ; elles sont portées sur un long pédicule, & toutes pointillées, c'est-à dire, percées de petits trous, ou plutôt semées de petites vésicules huileuses, qui, regardées à l'opposé de la lumiere, la laissent passer, comme font les feuilles de l'*eupatoriophalacron*, de l'œillet-d'inde, *tagetes*, de l'oranger, du millepertuis & de beaucoup d'autres plantes.

De l'aisselle des branches & des feuilles, & du bout même de chaque branche, il sort un long pédicule surmonté d'une tête conique, formée de l'assemblage d'environ vingt-cinq fleurs jaunes, enveloppées dans un calice commun assez petit & composé de cinq à six feuilles. Chaque fleur ou fleuron surmonte un ovaire qui est séparé de ses voisins par une écaille menue, & qui devient en mûrissant une graine menue, grise, qui, tombant à terre, germe aussi-tôt & reproduit une nouvelle plante qui remplace la premiere.

Qualités. Toute cette plante a une saveur âcre &

piquante, beaucoup plus pénétrante dans ses têtes de fleurs, & comparable à celle de la pyrethre ou de l'écorce de bigarrade, mais sans odeur. Lorsqu'on mâche ses têtes ou sa racine, la langue éprouve une sensation stimulante, qui fait l'effet d'un corrosif, & qui lui procure une volubilité singuliere.

Usages. Les maîtres de langues Ethiopiens mettent à profit cette propriété, pour délier la langue des enfans qui ont de la peine à prononcer certaines lettres Arabes difficiles, comme le *tscha* & le *za*; à cet effet, ils leur font mâcher des têtes ou des racines de cette plante, seule ou mêlée avec l'arec; c'est de cet usage que Rumphe lui a donné le nom d'*Abécédaire*, au lieu de celui de *daun-murit*, c'est-à-dire, *herbe des enfans*, que les Malays lui donnent ainsi qu'à l'espèce de bidens, dont Rumphe donne la figure à la *planche 15* de ce même volume, sous le nom d'*agrimmia molucca*.

Remarque. L'*Abécédaire* est bien évidemment de la famille des plantes à fleurs composées, & de la section des bidens; mais, quoiqu'elle ait plus de rapport avec l'*acmella* ou l'*eupatoriophalacron* qu'avec aucune autre plante de cette section, on ne peut cependant pas assurer positivement qu'elle soit de ce genre ou de tout autre, que l'on n'ait vérifié 1°. si elle a des demi-fleurons dans ses têtes de fleurs; 2°. si elle a un calice particulier sur chaque ovaire; 3°. si chaque graine est nue ou couronnée de piquans, toutes particularités essentielles, & que Rumphe a laissées à l'écart. (*M. ADANSON.*)

* ABÉE, (*Géogr.*) ville de Grece dans la Phocide: c'est ABA dont il est parlé dans le *Dict. des Sciences*, &c. Nous ajouterons seulement qu'Apollon y avoit un temple très-renommé par ses oracles.

ABÉE, (*Géogr.*) ancienne ville du Péloponnèse, sur le golfe Messéniaque; c'étoit la derniere ville des Messéniens du côté de la Laconie. Quelques géographes l'ont confondue mal-à-propos avec une autre ville nommée indifféremment *Thuria* & *Æpea*, située aussi dans le golfe Messéniaque. Mais *Abée* (*Abea*) & *Æpea* étoient deux villes si distinctes l'une de l'autre, qu'il y en avoit entre elles une autre qu'on nommoit *Pharæ* ou *Pheræ*. *Long. 49. 50. lat. sept. 35. 10.* selon Ptolomée.

Pausanias met une autre ABÉE dans la Locride Epicnemidienne; & Etienne le géographe en met encore une dans la Carie: c'est une erreur chez ce dernier.

ABEILLE, (*Astronomie.*) constellation méridionale: on l'appelle aussi *mouche*, en latin *musca* ou *apis*; on ne la voit point en Europe. Elle ne renferme que quatre étoiles remarquables, dont une est de la troisieme ou quatrieme grandeur; les autres sont plus petites. La principale étoile est marquée dans le *Catalogue d'étoiles* de M. l'abbé de la Caille, pour 1750, à 185° 38′ 44″ d'ascension droite, & à 67° 45′ 15″ de déclinaison australe. (*M. DE LA LANDE.*)

ABEILLE, s. f. *apis, is*; (*terme de Blason.*) mouche à miel: sa situation est d'être montante & volante.

L'*abeille* étant laborieuse & soumise à son roi, est l'hiéroglyphe du travail & de l'obéissance. Barberin de Reignac en Saintonge, originaire de Florence; *d'azur à trois abeilles d'or. Voyez dans le Dict. raisf. des Sciences, Arts & Métiers, la planche vj du Blason, figure 326.* (*G. D. L. T.*)

ABEL, (*Hist. Sainte.*) second fils d'Adam, naquit l'an du monde 2, & fut tué par son frere Caïn, environ l'an du monde 130. Voici ce que nous apprend la Genèse à ce sujet: « Caïn & *Abel*, instruits par » Adam leur pere, de leur devoir envers le Créa» teur, lui offrirent chacun les prémices de leurs tra» vaux. Caïn étoit laboureur, & *Abel* pasteur de » troupeaux; le premier lui offrit les prémices de ses » fruits, & l'autre, la graisse ou le lait de ses trou» peaux. Dieu témoigna qu'il avoit pour agréable » l'offrande d'*Abel*, sans témoigner agréer de même » celle de Caïn. Celui-ci en conçut une jalousie & » une haine violentes contre son frere, qui le por» terent à le tuer ». M. Gesner, excellent poëte Allemand, a fait dans sa langue un poëme fort estimé, intitulé *la Mort d'Abel*, dont nous avons une bonne traduction Françoise.

ABEL, (*Hist. de Danemarck.*) roi de Danemarck, étoit fils de Waldemar II. Celui-ci, avant de mourir, désigna Eric pour son successeur, & donna au jeune *Abel* le Juthland en appanage; ses deux autres enfans Canut & Christophe eurent, l'un le duché de Bleking, l'autre l'isle de Langeland. Après la mort de Waldemar, Eric fut couronné en 1241. *Abel* avoit épousé Mechtilde, fille d'Adolphe, comte de Holstein: ce prince avoit toujours conservé une haine implacable contre le Danemarck, ses enfans, dont *Abel* étoit tuteur, en avoient hérité; quelques seigneurs Allemands s'étoient liés d'intérêt avec ces dangereux orphelins. La ville de Lubek, dont l'inimitié n'étoit que trop justifiée par tous les efforts que les rois de Danemarck avoient faits pour détruire cette république, entra dans cette ligue, & *Abel* qui devoit au moins être médiateur entre ses pupilles & son frere, donna contre lui le signal de la guerre; Eric la soutint avec beaucoup de fermeté, une bataille décisive alloit la terminer: les deux armées étoient en présence, l'Europe avoit les yeux fixés sur elles. Dans cet instant critique, les alliés d'*Abel* prévirent qu'ils perdroient leurs états en perdant la bataille, qu'ils ne gagneroient rien en remportant la victoire, & qu'*Abel*, maître alors du Danemarck, ne partageroit pas avec eux le fruit de leurs travaux: ils engagerent une négociation; les deux freres jurerent de vivre dans l'union la plus intime. Eric fut fidele à son serment; on va voir comment *Abel* observa le sien.

Il possédoit aussi le duché de Slewigh: ces ducs avoient toujours été vassaux de la couronne de Danemarck. Dans l'origine, ce domaine n'étoit qu'un simple appanage que l'on donnoit au premier prince du sang, dont ses enfans n'héritoient pas, & qu'on pouvoit lui ôter à lui-même. Cette politique étoit sage: car si tous les princes de la maison royale avoient été indépendants & rois dans leurs domaines, après quelques siecles, le Danemarck auroit eu autant de souverains que de châteaux, & seroit devenu un théâtre de discordes perpétuelles. Cependant *Abel* refusa de rendre hommage à son frere; la guerre fut déclarée. Eric ravagea les états de son ennemi, *Abel* mit tout à feu & à sang dans ceux de son frere, & les sujets des deux princes furent les victimes de leurs mésintelligences. Les domaines de l'église ne furent pas respectés par les deux partis; le clergé, sans décider lequel des deux princes avoit eu raison de prendre les armes, les excommunia tous deux indirectement & sans les nommer. Le décret foudroyoit en général quiconque oseroit porter une main avide sur les biens de l'église. Cet acte lu toutes les semaines au peuple assemblé dans les temples, lui apprit à mépriser des princes marqués du sceau de la réprobation; & comme il n'y a qu'un pas du mépris à la révolte, Eric & *Abel* occupés à la calmer chacun dans leurs états, passerent quelque tems sans commettre aucune hostilité l'un contre l'autre.

Le Juthland fut plutôt pacifié que le reste du Danemarck, & tandis qu'Eric étoit encore aux prises avec ses sujets, *Abel* fortifia son parti, anima contre Eric ses freres Canut & Christophe, & forma avec eux une ligue offensive & défensive, qui fut signée en 1247. Dans le choc des premieres hostilités, Canut fut fait prisonnier; les habitans de Lubek, moins par

amitié pour lui que par haine pour Eric, briserent ses fers; la guerre s'échauffa de plus en plus: toutes les villes prises d'assaut furent livrées aux flammes & au pillage, la plupart des prisonniers furent impitoyablement massacrés; deux filles d'Eric, Ingeburge & Sophie, furent traitées cruellement par *Abel* qui ne respecta ni la foiblesse de leur sexe, ni les liens du sang qui l'attachoient à elles. Les Lubékois augmenterent le désordre par leurs irruptions fréquentes, & s'enrichirent des dépouilles des Danois.

Cependant Eric soumit tout le duché de Slewigh, & entra dans la capitale. *Abel* l'en chassa bientôt, reconquit tout ce qu'il avoit perdu; mais abandonné par ses alliés, il fut contraint de faire sa paix, le roi la signa avec joie. *Abel* rendit hommage avec dépit; Eric l'embrassa, le traita non comme son vassal, mais comme son ami. Le spectacle de leur réconciliation attendrit tous les assistans, & le Danemarck crut voir enfin renaître ce calme qu'il avoit perdu depuis tant d'années.

C'étoit en 1248 que cette paix avoit été conclue. *Abel*, ainsi qu'Eric, ne paroissoit occupé qu'à effacer les traces des maux qu'il avoit causés lui-même à ses états; mais sa haine étoit d'autant plus dangereuse, qu'il la couvoit dans le silence & la cachoit sous les dehors de l'amitié. Eric s'avançoit à la tête d'une armée, pour soumettre quelques provinces soulevées par les évêques, il passoit près de Slewigh; *Abel* l'invite à prendre quelque repos dans son palais, & à resserrer par de nouveaux sermens les nœuds de l'amitié qu'ils s'étoient jurée. Eric s'y rend avec confiance; un festin pompeux est préparé, & une gaieté véritable semble l'animer. Au repas succédent des jeux innocens, enfin les deux freres restent seuls avec quelques officiers dévoués à la vengeance d'*Abel*. Tout-à-coup la scène change, la fureur d'*Abel* long-tems étouffée, s'exhale dans un torrent d'injures. Eric est chargé de fers, jetté dans un batteau qu'on abandonne à la fureur des flots. *Que faut-il faire du roi*, dit Lagon-Guthmund, ministre de la vengeance du duc? *Fais-en ce que tu voudras, je te l'abandonne*, répond froidement *Abel*. Lagon saute dans une barque, joint celle d'Eric, lui fait trancher la tête, & jette son corps à la mer. *Abel* joua la douleur avec tant d'art, qu'il est aisé de croire que ce rôle n'étoit pas nouveau pour lui; en public, il s'arrachoit les cheveux, remplissoit son palais de cris toujours répétés par ses courtisans, appelloit son frere comme si son amitié l'eût rendu encore présent à ses yeux; faisoit chercher son cadavre, lui promettoit un superbe mausolée, & juroit d'en cimenter les pierres du sang des assassins, s'il pouvoit les découvrir: cet artifice réussit. Tout le Danemarck le crut innocent du meurtre de son frere, & la nation, d'une voix unanime, mit la couronne sur la tête d'un fratricide, en 1250.

Au reste, un des plus puissants motifs qui firent pencher la balance en sa faveur, fut la crainte de le voir assouvir sa vengeance dans le sang de ceux qui lui auroient refusé leurs suffrages; entrer à main armée dans le royaume, y introduire l'étranger, replonger l'état dans tous les malheurs dont il étoit à peine sorti, & se rendre lui-même indépendant de la couronne dans son duché de Slewigh.

Le premier soin d'*Abel* fut de s'emparer des trésors que son frere avoit laissés; avant de le faire périr, il l'avoit forcé à révéler le lieu où il les avoit cachés: il le fit ouvrir; mais au lieu des richesses que son avarice lui promettoit, il n'y trouva qu'un codicile par lequel Eric déclaroit que son projet étoit de quitter la pourpre royale, pour se revêtir du froc de S. François, & de laisser son trône à son frere *Abel*. On prétend que celui-ci laissa échapper quelques larmes à la lecture de cet écrit; mais elles prouvent moins sa sensibilité que sa ruse: il la poussa jusqu'à captiver par une équité apparente tous les ordres de l'état. Le rétablissement des assemblées générales suspendues par la guerre, l'affermissement des princes dans leurs appanages, un partage égal dans la distribution des faveurs, la cession de la Gervie faite à l'ordre Teutonique, par Waldemar, confirmée de nouveau par *Abel*, lui donnerent en Allemagne des alliés puissans, des amis fideles dans sa famille, & dans ses états une foule d'adorateurs; mais cet enthousiasme s'éteignit plus vîte encore qu'il ne s'étoit allumé.

Un impôt considérable établi sous prétexte de payer les dettes de l'état, occasionnées par la guerre, excita des murmures parmi les habitans de Slewigh, les Dythmases & les Frisons: des murmures on passa à une révolte décidée. *Abel* s'avança, à la tête d'une armée, vers le pays des Frisons, défendu par des marais que la glace rendoit accessibles: un dégel força le roi de revenir sur ses pas. Il signala son retour par des ravages qui firent assez voir la férocité naturelle de son caractere, long-tems déguisée sous le voile d'une bonté politique. Il reparut l'année suivante 1252, attaqua les Frisons, fut vaincu, tomba entre les mains des rébelles, & fut assassiné: mort digne d'un assassin. (*M.* DE SACY.)

ABELLA, (*Géogr.*) ville de la Campanie, selon Ptolomée & Strabon. Virgile l'appelle *Bella. Enéide, liv. vij.*

Et quos maliferæ despectant mœnia Bellæ.

& Silius Italicus,

Surrentum & pauper sulci cerealis Abella.

Justin, *liv. xx*, dit que ceux d'*Abelle* & de Nole sont une colonie des Chalcidiens. Ambroise Léon qui a fait trois livres sur cette ville, sa patrie, dit que les Grecs l'appelloient Αελλα, parce qu'elle étoit exposée aux coups de vent; c'est aujourd'hui *Avella. Voyez ce mot dans le Dict. des Sciences, Arts & Métiers. Long.* 320. *lat.* 40. 52. (*C. A.*)

ABELLINATES, (*Géogr.*) nom de deux peuples d'Italie, dont les uns furent surnommés *Marses*, & les autres *Protorpes*, aux environs de la Pouille. L'origine étymologique du nom d'*Abellinates*, venoit auparavant d'*Abella*, d'où ils étoient sans doute sortis. *Voyez ci-dessus* ABELLA. (*C. A.*)

ABELMAACHA *ou* ABELE, (*Géogr.*) ville de la tribu de Nephtali, à l'occident de la terre de Hus, & au sud du mont Liban, dont elle n'étoit éloignée que de huit ou dix lieues. Cette ville ne fut pas tant illustre par ses fortifications qui la rendoient imprenable, que pour avoir produit une femme qui eut le courage d'engager ses concitoyens à faire couper la tête au traître Seba, lorsque ce malheureux perturbateur étant venu s'enfermer dans *Abelmaacha*, donna occasion à Joad, général de David, de mettre le siege devant cette ville, & de la réduire à l'extrêmité. Cette tête fut jettée dans le camp de David, & la ville fut délivrée. *Long.* 69. 10. *lat.* 30. 20. (*C. A.*)

§ ABELMOSC, f. m. (*Hist. Nat. Botaniq.*) Il ne faut pas confondre, comme l'ont fait quelques auteurs, cette plante avec l'*ambrette*, qui est une espece de *rhapontic*. Celle-ci est une espece de *bamia* dans la famille des mauves, & differe beaucoup du *ketmia*, auquel on le rapporte communément; & de l'*hibiscus* de Théophraste, qui est l'*abutilon* ou *unutilon* d'Avicenne. M. Linné a donc eu tort de lui donner le nom d'*hibiscus, abelmorchus, foliis, subpeltato cordatis, septem angularibus, serratis, caule hispido. Syst. Nat. pag.* 464. *n°* 18. Pline l'a désignée, *liv. xxj, chap.* 4. *de son Histoire Naturelle*, sous les noms de *moscheutos* & *moscheutos*; Belli, sous celui de *belmuscus*; & les Egyptiens, ainsi que les Arabes, lui donnent

le nom d'*abelmosc*, que nous adoptons; on la nomme en François *graine de musc* & *herbe à la poudre de Chypre;* enfin elle est appellée *bonda-calo*, par les Brames; & *cattu-gasturi* au Malabar : c'est sous ce dernier nom qu'elle est décrite & figurée dans le second volume de l'*Hortus Malabaricus*, *pag. 7*, *planche 38*. Rumphe en a donné aussi une bonne figure, sous le nom de *gramen moschatum*, *vol. IV*, *pag. 38*, *planche 15*.

Cette plante est annuelle, & croît dans les lieux sablonneux sous la forme d'un arbrisseau de cinq à six pieds de hauteur. De sa racine, qui est ligneuse, blanche, fibreuse, remplie d'un mucilage blanchâtre, sans saveur, sans odeur, s'éleve une tige cylindrique très-droite, rouge-brune du côté opposé au soleil, verte de l'autre côté, & hérissée par-tout de poils longs & épais; ses feuilles sont alternes, comparables à celles de la vigne, c'est-à-dire, marquées de trois à sept angles dans leur contour, dentelées irréguliérement, longues de cinq à dix pouces, portées sur un pédicule cylindrique un peu plus long qu'elles, & accompagné à son origine de deux stipules en écailles, qui tombent de bonne heure.

Les fleurs sortent solitairement de l'aisselle de chaque feuille : leur calice est double; l'extérieur composé de huit à dix feuilles, & l'intérieur d'une seule piece, en forme de bourse conique, qui se fend ordinairement d'un côté dans toute sa longueur, dont l'extrêmité est partagée en cinq dentelures, & qui tombe de bonne heure. La corolle, ou la fleur proprement dite, est, comme celle de la mauve, composée de cinq pétales grands, elliptiques, sinueux, dentelés grossiérement & inégalement, ouverts en forme de cloche très-évasée, blanc-jaunâtre, excepté à son fond qui est purpurin; ils sont réunis par leurs onglets à la base de la colonne qui porte les étamines & qui enveloppe le pistil. Les étamines au nombre de quatre-vingts ou environ, sont composées de filets courts semés çà & là autour de cette colonne, & surmontés chacun d'une anthère blanchâtre. L'ovaire est conique, & porte un long stile terminé par cinq stigmates sphériques veloutés, & semblables à de petites houppes d'un beau rouge de pourpre; après la chûte des fleurs, l'ovaire devient une capsule pyramidale à cinq angles, longue de trois à quatre pouces, une à deux fois moins large, hérissée de poils, accompagnée des huit feuilles du calice extérieur qui persiste jusqu'à sa maturité : elle s'ouvre à cinq battans, qui sont partagés chacun par une cloison dans le milieu sur toute leur longueur, & réunis autour d'un axe ou d'une colonne centrale, qui est le prolongement du pédicule de la fleur; chaque loge contient environ quarante graines attachées sur deux rangs à son angle intérieur, sphéroïdes, un peu applaties, brun-noirâtres, marquées de plusieurs sillons paralleles.

Qualités. Toutes les parties de l'*abelmosc* sont insipides & inodores; ainsi les noms qu'on lui a donnés de *plante musquée*, *fleur musquée*, sont peu exacts; ses graines seules ont une odeur de musc, qui même se dissipe en peu de tems.

Usages. Néanmoins on en fait un grand usage dans le levant, où on la cultive pour en faire une poudre ambrée que l'on connoît ici sous le nom de *poudre de Chypre;* cette plante est originaire du centre de l'Afrique, du Sénégal & des Indes. (*M. ADANSON*.)

* ABER, (*Géogr.*) lac d'Ecosse dans la partie occidentale de la province de *Loch-Aber*. Quelques-uns le nomment aussi *Loch* ou *Coch*, mais son vrai nom est *Aber*. Il a quinze à seize milles de long, & communique à la mer d'Irlande par un canal assez long, qui dans son embouchure prend le nom de *Loch-i-oll*.

ABER, s. m. (*Hist. Nat. Conchyliologie*.) nom que les négres du Sénégal donnent à un petit coquillage du genre du jambonneau dans la famille des bivalves. On en voit une figure exacte à la *planche 15 de l'Histoire Naturelle des Coquillages du Sénégal*, *pag. 210*.

Ce coquillage est commun autour des rochers de l'isle de Gorée. Sa coquille, qui est si renflée que sa profondeur surpasse de beaucoup sa largeur, n'a gueres plus de 14 lignes de longueur; chacun de ses battants porte environ 50 cannelures longitudinales, qui forment autant de dentelures sur ses bords. La charniere qui les unit paroît formée elle-même de quatre denticules presque insensibles; au-dessous de l'épiderme, qui est fauve, la coquille paroît au-dehors d'un violet ou d'un ponceau éclatant; quelquefois ces deux couleurs sont mêlangées agréablement de brun & de verd : le blanc est la couleur ordinaire de l'intérieur, qui quelquefois montre une teinte de violet obscur. (*M. ADANSON*.)

* ABERBROTHOCK, (*Géogr.*) village d'Ecosse sur le Tay, célebre par ses eaux minérales, qui ont beaucoup de conformité avec celles de Spa & de Pyrmont. M. Tompson, médecin Anglois, les analysa en 1734, & trouva que l'alkali y dominoit, quoiqu'on les nomme ordinairement *acidules;* aussi les prend-on efficacement dans les maladies qui proviennent de l'acide dominant dans les premieres voies, au lieu qu'elles sont dangereuses dans les cas opposés. *Medical essays and observations, revised and published by a Society in Edimburg*, *vol. II*. Ce village considérable, situé dans une des plus riantes parties du comté d'Angus, a un port très-commode pour le commerce. La réformation a fait disparoître de cet endroit un monastere qui contenoit, dit-on, plus de deux cens moines. *Long. 15. 16. lat. 36. 30*.

§ ABERDEEN *ou* ABERDON, (*Géogr.*) ville maritime de l'Ecosse septentrionale, & capitale d'un comté enclavé dans celui de Marr. Elle est divisée en deux; *Aberdeen* à l'embouchure de la Done, & *Aberdeen* à l'embouchure de la Dée : la premiere se nomme *la vieille Aberdeen*, *old Aberdeen*, & l'autre *la nouvelle Aberdeen*, *new Aberdeen;* elles ne sont éloignées l'une de l'autre que de 1000 pas. La vieille ville appellée *Devana* par les anciens, avoit autrefois un évêché; la nouvelle, qui est la plus considérable, surpasse toutes les autres villes de l'Ecosse septentrionale par sa beauté & son commerce, qui consiste en toiles, en bonneteries & dans la pêche du saumon. Il y a une fontaine d'eau minérale, trois hôpitaux, une maison de force, deux universités, dont la plus moderne est dans la nouvelle ville, & un très-beau pont sur la Dée. *Aberdeen* est la patrie de plusieurs savans, entr'autres de Guillaume Barclay & Robert Morisson : elle envoie deux députés au parlement. Elle est à 30 lieues nord-est d'Edimbourg. *Long. 16. lat. 57. 23*. (*C. A.*)

ABERFRAW *ou* ABERFAW, (*Géogr.*) petite ville de l'isle d'Anglesey, sur la côte de la mer, du côté du canal de Saint-George. Elle étoit autrefois décorée d'un palais où résidoient les rois de la province de Galles en Angleterre, du tems que ce pays avoit ses rois particuliers : on y voit encore les restes de ce palais. *Long. 13. 57. lat. 53*. (*C. A.*)

ABERGAVENNY, (*Géogr.*) ville d'Angleterre dans la province de Monmouth, pays de Galles. Elle est remarquable par son grand commerce de flanelle & autres laines travaillées, par ses grosses foires de bétail, & par la propreté de ses rues. *Long. 14. 30. lat. 52*. (*C. A.*)

§ ABERNETHY, (*Géogr.*) ville de l'Ecosse septentrionale, au district de Perth, nommé *Strathern*, un peu au-dessus de l'embouchure de l'Ern, proche le Tay. C'étoit autrefois la capitale des Pictes; elle eut ensuite un évêché que le roi Canut ou Kennet fit transférer à S. André : cette ville est peu considérable aujourd'hui

aujourd'hui. *Long.* 14. 40. *lat.* 56. 37. (*C. A.*)

ABERGEMENT, (*Géogr.*) il y a plusieurs endroits de ce nom, sur-tout en Bourgogne. Ce mot vient du Latin *albergamentum*, qui signifie gîte, hospice, d'où notre mot, *héberger*, *auberge*.

L'ABERGEMENT-LE-DUC sur Saone, est le plus considérable de ces villages : il fut ainsi nommé parce que c'étoit d'abord un repos de chasse pour les ducs, il devint ensuite un gros village. Il est du diocèse de Châlons, dans le bailliage de Nuits : il y a une Prévôté royale.

LE GRAND ABERGEMENT, bourgade du Valromey, dans le diocèse de Genève, & la généralité de Dijon.

LE PETIT ABERGEMENT, village du Valromey, même diocèse, même généralité.

L'ABERGEMENT, village de Franche-Comté, au diocèse de Besançon, bailliage de Pontarlier.

L'ABERGEMENT, paroisse de Franche-Comté, dans le bailliage d'Ornans, au diocèse de Besançon.

LE PETIT ABERGEMENT, autre paroisse de Franche-Comté, dans le bailliage d'Arbois.

LE GRAND ABERGEMENT, autre lieu du même bailliage.

L'ABERGEMENT DE FOIGNY, lieu de Bourgogne, dans le diocèse & le bailliage de Dijon.

L'ABERGEMENT DE GUISERY, bourgade de Bourgogne, au diocèse de Besançon, bailliage de Châlons.

L'ABERGEMENT DE LA RONCE, petit village de Franche-Comté, dans le diocèse de Besançon, & le bailliage de Dôle.

L'ABERGEMENT DE MESSEY, hameau de Bourgogne, dans le Mâconnois, & le diocèse de Châlons.

L'ABERGEMENT DE SAINTE-COLOMERE, village de Bourgogne, au diocèse de Besançon, bailliage de Châlons.

L'ABERGEMENT DE S. JEAN, lieu de la Franche-Comté, diocèse de Besançon, bailliage de Châlons.

L'ABERGEMENT DE VAREY, village de Bourgogne, dans la généralité de Dijon, & le bailliage de Dôle.

L'ABERGEMENT DE VERDUN, petit village de Bourgogne, dans le diocèse de Châlons, & le bailliage d'Auxonne.

L'ABERGEMENT-LÈS-AUXONNE, paroisse de Bourgogne, située dans une plaine marécageuse, au diocèse de Besançon, bailliage d'Auxonne. (*C.*)

§ ABERRATION, (*Astronomie.*) la découverte de l'*aberration* étant une des plus singulieres que l'on ait faites en astronomie, & la plus intéressante de ce siecle-ci, il importe à l'histoire des progrès de l'esprit humain de faire voir comment M. Bradley a dû y parvenir. On étoit persuadé, avant les observations de M. Picard, faites en 1672, que les étoiles ne changeoient point de position pendant le cours d'une année. Tycho-Brahé & Riccioli croyoient s'en être assurés par leurs observations; ils en concluoient que la terre ne tournoit point autour du soleil, & qu'il n'y avoit point de *parallaxe annuelle* dans les étoiles. M. Picard, dans la relation de son voyage d'Uranibourg, fait en 1672, dit que l'étoile polaire, en divers tems de l'année, a des variations qu'il observoit depuis environ dix ans. Les savans qui étoient déja convaincus du mouvement de la terre, étoient portés à en conclure que ces variations étoient l'effet de la parallaxe du grand orbe. Le docteur Hook alla plus loin, il publia en 1674 des observations qu'il prétendoit avoir faites en 1669, par lesquelles il avoit trouvé l'étoile γ du dragon plus septentrionale de 23 $''$ le 6 Juillet, que le 21 Octobre; cela s'accordoit très-bien avec l'effet que devoit avoir la parallaxe annuelle : mais comme il est bien reconnu aujourd'hui qu'elle n'existe point, on a lieu de croire que ses observations étoient absolument supposées, & qu'il les avoit ajustées sur l'hypothèse de la parallaxe annuelle.

Flamsteed ayant observé l'étoile polaire avec son mural, en 1689 & dans les années suivantes, trouva que sa déclinaison étoit plus petite de 40 $''$ au mois de Juillet, qu'au mois de Décembre ; ces observations étoient justes, mais elles ne prouvoient point la parallaxe annuelle, comme le fit voir M. Cassini. Au reste, quoique Flamsteed crût reconnoître l'effet de la parallaxe annuelle dans les différences qu'il avoit observées, il avoit quelques doutes sur ses observations; & il souhaitoit que quelqu'un fît faire un instrument de quinze à vingt pieds de rayon sur un fondement inébranlable, pour éclaircir une question qui sans cela, disoit-il, pourroit être bien longtems indécise. M. Cassini crut trouver ensuite dans Sirius une parallaxe de 6 $''$. (*Mém. Acad.* 1717.) Mais M. Manfredy, en 1729, publia des observations qui étoient absolument contraires à l'idée de cette parallaxe.

Il étoit donc impossible de démêler la nature & les causes de ces variations annuelles dans la position des étoiles, à moins qu'on n'en déterminât les circonstances par des observations très-exactes & très-multipliées. C'est ce qu'entreprit en 1725 un riche particulier d'Angleterre, nommé Samuël Molyneux, amateur des sciences ; il fut heureusement secondé par Graham, cet horloger célebre dans les arts & même dans les sciences, qui fit construire un secteur de vingt-quatre pieds de rayon, avec lequel une seule $''$ étoit sensible. Cet instrument fut placé à Kew; on y observa l'étoile γ du dragon, & l'on ne tarda pas à reconnoître que les variations de cette étoile étoient tout-à-fait opposées à celles qu'exigeoit la parallaxe annuelle.

Suivant les loix de cette parallaxe, une étoile située au pôle de l'écliptique, paroîtroit décrire dans une année, un petit cercle parallele à l'orbite de la terre, mais dont elle paroîtroit toujours occuper la partie opposée à celle où se trouve la terre ; c'étoit tout le contraire dans les nouvelles observations. M. Bradley qui avoit observé avec Molyneux, se trouva fort embarrassé pour assigner une cause à ce nouveau phénomene. Sa premiere idée fut d'examiner si cela ne prouvoit point quelque nutation dans l'axe de la terre, produite par l'action du soleil ou de la lune, à cause de l'applatissement de la terre, ainsi que cela devoit avoir lieu par l'attraction ; mais d'autres étoiles observées en même tems ne permettoient pas d'adopter cette hypothèse. Une petite étoile qui étoit à même distance du pôle, & opposée en ascension-droite à γ du dragon, auroit dû avoir par l'effet de cette nutation, le même changement en déclinaison ; cependant elle n'en avoit eu environ que la moitié, comme cela parut en comparant jour par jour les variations de l'une & de l'autre, observées en même tems ; c'étoit la trente-cinquieme étoile de la giraffe.

Il remarquoit que les changemens de déclinaison de cette étoile, par rapport à son lieu moyen, étoient comme les sinus des distances du soleil au solstice; cela sembloit indiquer un rapport avec le mouvement de la terre. Mais il falloit des observations sur un plus grand nombre d'étoiles, pour savoir si cette regle étoit constante. M. Bradley fit donc faire un nouveau secteur en 1727, il observa beaucoup d'étoiles, & il reconnût que la regle précédente n'avoit lieu que pour les étoiles qui répondoient au solstice ; mais une regle générale qui ne pouvoit guere lui échapper, étoit que chaque étoile paroissoit stationnaire, ou dans son plus grand éloignement vers le nord ou vers le sud, lorsqu'elle passoit au zénith vers six heures du soir ou du matin ; que toutes les étoiles avançoient vers le sud lorsqu'elles passoient le matin, & vers le nord lorsqu'elles passoient le soir, & que le plus grand écart étoit

à-peu-près comme le finus de la latitude de chacune. Enfin, lorfqu'au bout d'une année il eut vu toutes les étoiles reparoître, chacune au même lieu où elle avoit d'abord paru, M. Bradley, muni d'un affez bon nombre d'obfervations, s'occupa à trouver la caufe de ces variations.

Il avoit reconnu que le plus grand effet du nord au fud étoit comme le finus de la latitude de chaque étoile ; que, lorfqu'une étoile paffoit au méridien à fix heures, elle paroiffoit ou le plus haut ou le plus bas; elle étoit donc alors à 90° de l'endroit où elle auroit dû être fuivant la parallaxe annuelle. Delà il étoit naturel de conclure que l'étoile en oppofition feroit la plus orientale, au lieu d'être la plus méridionale, comme l'auroit exigé la parallaxe.

Soit S, le foleil (*figure 1 d'Aftronomie.*); E, le lieu vrai de l'étoile; GH, l'orbite de la terre; BE, un rayon incliné de 20″ vers l'orient, pour marquer le lieu apparent de l'étoile: car M. Bradley avoit déja reconnu que la plus grande *aberration* étoit d'environ 20″. On favoit par la découverte de M. Roëmer que la lumiere employoit environ un demi-quart-d'heure à parcourir un efpace EG, égal au rayon de l'orbite terreftre. *Voyez* PROPAGATION *de la lumiere.* Or, un arc BG de 20″, fur l'orbite terreftre, exige auffi environ un demi-quart-d'heure; ainfi il étoit clair que la vîteffe EG de la lumiere, & la vîteffe BG de la terre formoient les deux côtés d'un parallélogramme, dont le rayon vifuel BE étoit la diagonale & faifoit un angle de 20″: d'où il s'enfuivoit naturellement que c'étoit la compofition de ces deux mouvemens qui produifoit l'apparence de cette *aberration*, comme M. d'Alembert l'a expliqué dans *le Dictionnaire des Sciences, &c.* au mot ABERRATION.

Telle fut la filiation des idées qui durent conduire l'inventeur à cette ingénieufe explication; le calcul fait d'après cette hypothèfe, s'accorda fi bien avec le nombre prodigieux d'obfervations qu'avoit faites M. Bradley dans tous les tems de l'année, & fur toutes fortes d'étoiles, que ce phénomène eft devenu une démonftration nouvelle, foit du mouvement de la terre, foit de la propagation fucceffive de la lumiere.

J'ai donné fort au long, dans le dix-feptieme livre de mon *Aftronomie*, le calcul de l'*aberration* & de fes effets dans toutes les circonftances; on ne peut en placer ici que le réfultat. Chaque étoile paroît décrire dans le cours d'une année, par l'effet de l'*aberration*, une ellipfe dont le grand axe eft de 40″, & dont le petit axe perpendiculaire à l'écliptique eft de 40″ multipliées par le finus de la latitude de l'étoile. L'extrémité orientale du grand axe marque le lieu apparent de l'étoile, le jour de l'oppofition; & l'extrémité du petit axe qui eft la plus éloignée de l'écliptique, marque fa fituation trois mois après, comme on le voit pour Sirius, dans la *fig.* 2, où j'ai tracé l'ellipfe d'*aberration*, & marqué la place de l'étoile pour le premier jour de chaque mois.

La plus grande *aberration* en longitude eft égale à $\frac{20 \text{ fec.}}{\text{cof. lat.}}$ & l'*aberration* pour un tems donné $\frac{20 \text{ f. cof. élong.}}{\text{cof. lat.}}$ c'eft-à-dire, 20″ divifées par le cofinus de la latitude, & multipliées par le cofinus de l'élongation de l'étoile trouvée pour ce même tems. Cette *aberration* eft fouftractive dans les trois premiers fignes de l'argument & dans les trois derniers; cet argument eft la longitude de l'étoile dont on a ôté la longitude du foleil pour le jour donné.

Pour avoir l'*aberration* en latitude à un jour donné, il faut multiplier la plus grande *aberration*, qui eft 20″ fin. lat. par le finus de l'élongation de l'étoile: la latitude en fera diminuée avant l'oppofition, ou vers la premiere quadrature, & augmentée après l'oppofition, foit dans les étoiles boréales, foit dans celles dont la latitude eft auftrale.

Pour trouver l'*aberration* en déclinaifon, il faut commencer par calculer l'*angle de pofition*, ou l'*angle du cercle de latitude & du cercle de déclinaifon*, qui paffent par l'étoile; alors le finus de la latitude de l'étoile eft au rayon, comme la tangente de l'angle de pofition eft à la tangente d'un arc, qui eft la diftance entre le lieu du foleil au tems de la conjonction, c'eft-à-dire, le lieu même de l'étoile & le lieu du foleil, quand l'*aberration* en déclinaifon eft nulle. Ce lieu du foleil augmenté de trois fignes, eft celui qui a lieu quand l'*aberration* en déclinaifon eft la plus grande. Pour avoir la quantité de cette plus grande *aberration*, on dira: le cofinus de l'élongation de l'étoile au tems de la plus grande *aberration* en déclinaifon, eft au finus de l'angle de pofition, comme 20″ font à la plus grande *aberration* en déclinaifon; enfin, pour avoir l'*aberration* en déclinaifon à un jour donné, ou pour un lieu donné du foleil, on multipliera la plus grande *aberration* en déclinaifon, par le cofinus de la différence entre le lieu du foleil au tems où elle eft la plus grande, & le lieu actuel du foleil qu'on en aura retranché.

Pour l'*aberration* en afcenfion droite, on dira d'abord: le finus de la latitude de l'étoile eft au rayon comme la cotangente de l'angle de pofition eft à la tangente de la différence entre la longitude de l'étoile & celle du foleil au tems où l'*aberration* en afcenfion droite eft nulle. Quand le lieu du foleil eft plus avancé de trois fignes, l'*aberration* en afcenfion droite eft la plus grande.

Le finus de la différence trouvée eft au cofinus de l'angle de pofition, comme 20″ font à la plus grande *aberration* en afcenfion droite. L'*aberration* actuelle pour un jour donné, eft égale à la plus grande *aberration* multipliée par le cofinus de la longitude du foleil au tems où elle étoit la plus grande, moins la longitude actuelle du foleil.

On trouve des tables détaillées de toutes ces *aberrations* en afcenfion droite & en déclinaifon, dont les aftronomes font un ufage continuel, dans *la Connoiffance des Tems de 1774*, & dans celles des années précédentes. Voici un abrégé de ces tables pour les dix étoiles principales, vers 1750.

Noms des étoiles.	*Lieu du ☉ au tems de la plus gr. aberration, en afcenfion droite.*	*La plus gr. aberration, en afcenfion droite.*	*Lieu du ☉ au tems de la plus grande aberr. en déclinaifon.*	*La plus grande aberrat. en déclinaifon.*
Etoile polaire	0ˢ 11° 38′	8′ 34″, 4	3ˢ 8° 48′	19″, 9
Aldebaran.	2 7 10	0 20, 6	1 6 46	3, 8
La chevre	2 15 43	23, 5	5 1 36	8, 1
Sirius	3 7 48	20, 8	6 3 45	12, 8
Regulus.	4 26 28	19, 3	10 25 3	6, 8
L'épi de la Vierge . .	6 19 30	18, 6	6 25 14	7, 6
Arcturus.	7 33 15	20, 1	5 0 55	12, 4
Antarès	8 5 24	21, 8	8 29 40	3, 9
La lyre	9 6 33	25, 5	0 5 1	17, 6
L'aigle	9 22 48	19, 9	0 6 37	10, 3

Quand nous avons supposé l'étoile au point E, nous n'avons pas prétendu dire que les étoiles n'étoient pas plus éloignées de nous que le soleil; il est évident qu'elles le sont infiniment plus: la lumiere emploie peut-être plusieurs mois à venir des étoiles jusqu'à nous, mais nous ne pouvons nous appercevoir que du tems qu'elle emploie à parcourir EG, parce que l'effet de cette partie étant successivement en plus & en moins, il devient sensible par cela même; tout le reste ne peut s'appercevoir.

Nous n'avons eu égard, dans tout ce qui précéde, qu'au mouvement annuel de la terre, & non point au mouvement diurne, parce qu'il est trop lent pour qu'il puisse avoir un effet sensible. En effet, la vîtesse du mouvement diurne est à celle du mouvement annuel, en raison inverse des tems & en raison directe des distances; elle n'est donc que $\frac{1}{63}$ de la vîtesse du mouvement annuel: ce qui feroit une *aberration* de deux tiers de seconde dans l'espace de douze heures, quantité absolument insensible.

L'*aberration* a lieu dans les planetes, aussi-bien que dans les étoiles fixes; mais elle est plus facile à calculer, quand on connoît leur mouvement & leur distance.

L'*aberration* d'une planete est toujours égale à son mouvement vu de la terre, pendant le tems que la lumiere emploie à venir de la planete jusqu'à la terre. Par exemple, la lumiere emploie 8′ 8″ à venir du soleil jusqu'à nous; le mouvement du soleil pendant ces 8′ est de 20″: d'où il suit que le soleil a 20″ d'*aberration* en longitude en tout tems; & comme l'*aberration* fait paroître la planete du côté où va la terre, opposé à celui où la planete paroît aller, il s'ensuit que si la longitude est croissante, l'*aberration* la diminue, & il faudra l'ôter de la longitude calculée, pour avoir la longitude apparente. Il en sera de même de la latitude, de l'ascension droite, de la déclinaison, pourvu qu'on prenne le mouvement géocentrique en latitude, en ascension droite, en déclinaison, pendant le tems que la lumiere emploie à venir de la planete jusqu'à nous. On peut voir des formules & des méthodes particulieres de M. Clairaut, à ce sujet, dans les *Mém. de l'Acad. 1746*; & celles de M. Euler, dans les *Mém. de Berlin, 1746, Tome II.* (*M. de la Lande.*)

Aberration, (*Optique.*) l'*aberration* dont il s'agit ici, est la dispersion des rayons qui par l'imperfection des lunettes, au lieu de se réunir précisément dans un point, se distribuent sur un petit espace, & y produisent la confusion des images.

Il y a deux causes d'*aberration*; la premiere cause est la sphéricité des verres ou des miroirs; la seconde est la diverse réfrangibilité des rayons. L'*aberration de sphéricité* vient de ce qu'un verre de figure exactement circulaire, tel qu'on les travaille dans les bassins pour faire les lunettes d'approche, ne peut pas rassembler en un seul point tous les rayons de lumiere qui partant de l'objet, traversent les différens points du verre; cette *aberration* est d'autant plus grande que le verre a une plus grande ouverture: il faut voir à ce sujet le *Traité d'Optique* de Smith, imprimé à Cambridge en 1738, en deux volumes *in*-4°, traduit par le P. Pezenas, à Avignon, 1767; & par M. Duval le Roi, à Brest, 1767. Ces deux dernieres éditions renferment beaucoup d'augmentations nouvelles, sur-tout par rapport aux lunettes achromatiques.

L'*aberration de refrangibilité* vient de la décomposition d'un rayon de lumiere qui, en traversant un milieu diaphane tel qu'un verre de lunette, se divise en différentes couleurs, dont les plus remarquables sont les sept couleurs suivantes, violet, indigo, bleu, verd, jaune, oranger, rouge. Dans une lunette de 27 pieds, les rayons rouges se réunissent dans un foyer qui differe de près d'un pied du foyer des rayons violets. Il faudroit cependant que tous ces rayons se rassemblassent au même point, pour que l'image d'un objet fût tranchée nette & distincte; c'est pour remédier à cette *aberration de refrangibilité & de sphéricité*, que M. Euler chercha le moyen de faire des verres de lunettes, composés de différentes substances; & c'est ce qui a donné naissance à la nouvelle invention des lunettes achromatiques, qui diminuent en effet considérablement les deux especes d'*aberrations* dont nous venons de parler. *Voyez* Lunette Achromatique, *dans ce Supplément*. (*M. de la Lande.*)

§ ABEX, (*Géogr.*) contrée maritime d'Afrique, à l'occident de la mer Rouge, au midi de l'Égypte, à l'orient de la Nubie & de l'Abissinie, & au septentrion de la côte d'Ajan. Le pays est aride & sablonneux, & ne produit presque rien que des aromates & de l'ébene, dont on fait un assez grand commerce sur cette côte. Les habitans suivent le mahométisme, & sont pour la plupart sujets ou tributaires du Grand-Seigneur; leur gouverneur demeure à Suaquem, capitale de la contrée. *Long. 60. lat. 15.* (*C. A.*)

ABIA *ou* Abias, (*Hist. Sainte.*) il est parlé de plusieurs personnages de ce nom dans l'Ancien Testament.

I. *Abia*, second fils de Samuël, qui, par sa mauvaise conduite dans l'administration de la justice qu'il partageoit avec Joël son frere, juge aussi corrompu que lui, fit soulever le peuple, & l'obligea à demander un roi. An du monde 2909.

II. *Abia*, premier fils de Jéroboam, qui mourut fort jeune.

III. *Abia*, fils de Roboam, roi de Juda, succéda à son pere l'an du monde 3046, & fut aussi pervers que lui, vainquit Jéroboam I, roi d'Israël, & mourut après trois ans de regne.

IV. *Abia*, un des descendans d'Eléazar, fils d'Aaron, chef de la huitieme des vingt-quatre classes des prêtres Juifs, suivant la division qu'en fit le roi David. Zacharie, pere de Saint-Jean Baptiste, étoit de la classe d'*Abia*.

V. *Abia*, femme d'Achas, & mere d'Ezéchias, roi de Juda.

Abia, (*Hist. anc.*) roi des Parthes, excité par les principaux seigneurs de la cour d'Izate, roi des Adiabéniens, soulevés contre lui, parce qu'il avoit embrassé le Judaïsme, ou peut-être le Christianisme, comme le prétendent quelques auteurs, fit la guerre à ce monarque; cette expédition ne fut pas heureuse. *Abia* fut vaincu, & se donna la mort pour ne pas tomber entre les mains de son ennemi. Digne punition d'un roi qui, sans une cause légitime, va porter le fer & le feu dans les états de ses voisins!

§ ABIAD, (*Géogr.*) ville d'Afrique sur la côte d'Abex, remarquable par son trafic en coton, en ébene & en plantes aromatiques. Elle est sur une haute montagne, à l'orient du pays de Ballous, dans la situation la plus délicieuse, & au milieu d'un air sans cesse parfumé des plus douces odeurs. C'est la ville la plus considérable du pays après Suaquem. *Long. 57. 30. lat. 16. 10.* (*C. A.*)

ABIAGRASSO, (*Géogr.*) petite ville fortifiée d'Italie, dans l'état de Milan; elle est au confluent du canal qui porte son nom, & du canal de Naviglio qui passe à Milan, environ à cinq lieues au sud-ouest de cette capitale, & à l'est de Novare. *Long. 30. 55. lat. 44. 50.* (*C. A.*)

ABIATHAR, (*Hist. Sainte.*) fils d'Achimelech, fut le dixieme grand-prêtre des Juifs. Échappé à la vengeance de Saül qui fit massacrer son pere, il se retira auprès de David, avec qui il demeura revêtu de cette dignité, tandis que Saül faisoit exercer la souveraine sacrificature par Sadoc; de sorte qu'il y

avoit alors deux souverains pontifes, l'un dans le parti de David, l'autre dans celui de Saül: ce qui subsista jusqu'au regne de Salomon. Alors *Abiathar*, (nommé aussi quelquefois Achimelech ou Abimelech) s'étant attaché au parti d'Adonias, fut privé du sacerdoce, & relégué à Anathot, vers l'an du monde 2989.

ABIGAIL, (*Hist. Sainte.*) fut d'abord femme de Nabal, homme d'une avarice & d'une dureté extrêmes. Lorsque David fuyoit les poursuites de Saül, il demeura assez long-tems avec tout son monde dans les montagnes où Nabal avoit ses troupeaux. Un jour le prince fugitif lui envoya demander quelques rafraîchissemens, que Nabal lui refusa en accompagnant ce refus de paroles outrageantes. David irrité, jura de s'en venger; & il l'eût fait si *Abigail* ne se fût hâtée de réparer la faute de son mari. Elle fit charger quelques ânes de provisions, & alla elle-même avec ses domestiques offrir ses présens au prince, pour tâcher de calmer sa colere. *Abigail* étoit belle; David fut charmé de sa libéralité & touché de sa beauté. Nabal ayant appris par sa femme le danger qu'il avoit couru, tomba malade & mourut dix jours après. Alors David se souvint d'*Abigail*, & la demanda pour femme; elle reçut cet honneur avec reconnoissance, & après que les jours du deuil de son mari furent passés, elle se rendit au camp de David, & l'épousa.

§ ABIME, *en abîme*, (*terme de Blason.*) se dit d'une piece ou meuble de l'écu, d'une très-petite proportion, par rapport aux autres. On se sert aussi du terme *péri* en la même signification.

Une piece *en abîme*, est ordinairement au milieu de trois autres pieces ou meubles, & est nommée la derniere.

La piece *en abîme* est quelquefois seule.

Bourbon Condé; *d'azur à trois fleur de lis d'or, en abîme un bâton de gueules en bande.*

Bourbon d'Eu, Bourbon Penthievre; *d'azur à trois fleur de lis d'or, au bâton péri en barre de gueules.*

Pelet de Narbonne en Languedoc. *Plein de gueules* qui est de Pelet-Narbonne; un écusson *d'argent au chef de sable* qui est de Melgueil; cet écusson *en abîme.* (*G. D. L. T.*)

ABIMELECH, (*Hist. Sacrée.*) fut un nom commun à tous les rois de Gérare, ville de l'Arabie Pétrée, de même qu'on désigna les rois d'Egypte par celui de Pharaon. Celui dont il est ici question, conçut une passion violente pour Sara qui, quoique enceinte & âgée de quatre-vingt-dix ans, avoit encore la fleur & le coloris de son printems. Les Rabbins qui jugent de la nature primitive d'après ce que leur offre la nature épuisée, assurent que sa beauté toujours nouvelle fut un don surnaturel; mais il est inutile de recourir au miracle, pour ne rien voir d'extraordinaire dans cette passion, puisque la nature alors plus vigoureuse, prolongeoit le cours de la vie humaine jusqu'à cent trente ans. Ainsi l'âge de quatre-vingt-dix ans étoit en proportion ce qu'est aujourd'hui l'âge de quarante-cinq ans, où l'on voit des femmes privilégiées qui ont assez de fraîcheur pour inspirer une véritable passion; d'ailleurs, l'expérience dépose que ce ne sont pas les plus belles qui font naître le plus tendre & le plus durable attachement. Il est des traits vainqueurs & indépendans de la beauté & des outrages du tems, qui fixent les penchans & qui n'ont rien à redouter de l'inconstance. *Voyez* ABRAHAM, *dans ce Suppl.* (*T—N.*)

ABIMELECH, (*Hist. Sacrée.*) roi de Gérare, fils du précédent, pensa aussi prendre pour femme Rebecca, déja mariée à Isaac, parce que celui-ci disoit qu'elle étoit sa sœur, dans la crainte que si on eût soupçonné qu'elle fût son épouse, on ne le tuât pour la lui enlever. Mais le roi ayant vu Isaac qui se jouoit avec Rebecca, suivant le langage de l'Ecriture, se douta bien qu'elle étoit sa femme, le fit avouer à Isaac, & ordonna à ses sujets de la respecter comme telle.

ABIMELECH, (*Hist. Sacrée.*) fils de Gédéon & d'une concubine qu'il avoit dans la ville de Sichem, s'empara du gouvernement après la mort de son pere, & se fit reconnoître pour roi, d'abord par les Sichimites qui lui donnerent soixante & dix sicles d'argent, avec lesquels il leva des troupes. Il commença par signaler son usurpation par la mort de soixante & dix de ses freres: Jonathan le plus jeune, échappa seul à ce carnage. La suite de son regne fut conséquente à ce commencement. Au bout de trois ans, ses nouveaux sujets se révolterent contre lui, & le chasserent de leur ville. Il y rentra bientôt à main armée, après avoir vaincu les Sichimites qui lui livrerent bataille, la saccagea, & la ruina de telle sorte qu'il sema du sel où elle avoit été. Après cette expédition, *Abimelech* marcha vers la ville de Thebes qui étoit environ à trois lieues de Sichem, & qui s'étoit aussi soulevée contre lui. Il approcha d'une des portes où il voulut mettre le feu: dans cet instant il fut blessé à mort par un éclat d'une meule de moulin qu'une femme lui jetta du haut d'une tour. *Abimelech* dit alors à son écuyer: *Tirez votre épée & achevez de me tuer, de peur qu'on ne dise que j'ai été tué par une femme.* L'écuyer obéit.

ABIRON, (*Hist. Sacrée.*) l'un des conjurés avec Coré & Dathan, contre Moïse & Aaron, étoit fils d'Eliab, & petit-fils de Phallu, de la tribu de Ruben. *Voyez* CORÉ, *dans ce Supplément.*

ABISAI, (*Hist. Sainte.*) fils de Zuri & de Sarvia, est célebre dans l'Ecriture pour sa force & sa bravoure. Il fut un des premiers généraux des armées de David: son plus bel exploit est d'avoir sauvé la vie à ce prince, en tuant Jesbibénob, géant de la race des Réphaïms, qui portoit une lance dont le fer pesoit 300 sicles.

§ ABISSINIE *ou* ÉTHIOPIE, (*Géogr.*) grand royaume de la partie orientale de l'Afrique; il est borné au nord par la Nubie, à l'ouest par la Nigritie, au sud par la Cafrerie, & à l'est par la côte d'Abex & celle d'Ajan. On lui donnoit autrefois 400 lieues de longueur, sur 280 de largeur; mais on y comprenoit alors les côtes dont nous venons de parler, qui n'en font plus aujourd'hui partie, & plusieurs autres provinces, que les Turcs, les Arabes & principalement les Gales en ont démembrées. Il ne reste plus dans ce que nous nommons présentement l'*Abissinie*, que les provinces de Tigre, Dambea, Bagamedri, Goyame, Amahara, Narea, Magesa, Ogara, Salait, Holcait, Semen, Segueda, Salao, Ozeca, Doba & Gan. Le pays est entrecoupé, à chaque instant, de montagnes & de rochers, sur le sommet desquels on trouve quelquefois des sources d'eau vive, des terres labourables, des bois & des prairies. Le sol est assez fertile en différens endroits; il produit plusieurs sortes de grains, principalement du millet & des légumes. On prétend qu'il y a des cantons où l'on fait trois moissons pendant l'année: on dit aussi qu'il s'y trouve des endroits plantés de vignes dont le vin est fort bon; cependant la boisson ordinaire des Abissins est du cidre de pommes sauvages. Outre un grand nombre d'animaux inconnus en Europe, il y a des bœufs d'une grandeur prodigieuse, & des brebis dont la queue pese jusqu'à 40 livres. La chaleur du climat est excessive, sur-tout dans les vallées, l'air n'est tempéré que sur les montagnes. Les Abissins en général sont bien faits, vigoureux, adroits, & ne manquent pas d'intelligence; mais ils sont paresseux d'habitude. Le seul commerce qu'ils fassent entr'eux, c'est celui du sel dont ils ont une grande quantité. Ils ont le teint ou noir ou fort basané. Leur

souverain se nomme le *Grand Negus*; il est maître absolu de la vie & des biens de ses sujets: il est entouré continuellement d'une garde nombreuse, & il campe, ainsi que ses peuples, sous des tentes, neuf mois de l'année; & les trois ou quatre autres mois, qui sont ceux des pluies périodiques dont le Nil se grossit, il les passe à Gondar, capitale de son royaume, qui n'est qu'un gros village. Il n'y a pour ainsi dire aucune ville dans ce grand empire; ce ne sont que des tas de chetives maisons, semés de province en province, & sans murailles. La religion de ces peuples est un mêlange de Judaïsme, de Christianisme & de Mahométisme; leur langue est très-belle & facile à prononcer, & leur naturel est fort doux: ils vivent sobrement & long-tems. C'est dans le milieu de l'*Abissinie* que les missionnaires Portugais découvrirent les sources du Nil, si long-tems ignorées. Les Hollandois sont les seuls Européens qui aient des établissemens dans ces contrées; ils en tirent, ainsi que les Juifs & les Arabes, de l'or, de l'argent, des épiceries, des plantes médicinales, des aromates & des dents d'éléphans. C'est près du lac d'Ambea, au milieu du pays, que l'on trouve cette plante singuliere nommée *assazoé* qui endort les aspics & les serpens. *Long.* 48. 63. *lat.* 6. 20. (*C. A.*)

ABISSINS, *voyez ci-dessus* ABISSINIE.

ABIU, (*Hist. Sacrée.*) fils du grand-prêtre Aaron & d'Elizabeth, fut consacré lui-même prêtre du dieu vivant; mais ayant mis du feu étranger dans son encensoir, au lieu d'en prendre sur l'autel des holocaustes, il en fut puni sur le champ par une flamme miraculeuse qui sortit de l'autel, & le consuma lui & son frere Nadab, coupable du même sacrilege.

§ ABLAB, s. m. (*Hist. Nat. Botaniq.*) nom corrompu dans les dictionnaires, au lieu du mot Egyptien *lablab*, qui est un genre de plante de la famille des haricots, & dont les feves se mangent en Egypte, comme au Sénégal où ce légume est très-commun. *Voyez-en la description à son vrai nom* LABLAB, *dans ce Suppl.* (*M. ADANSON.*)

§ ABLAY, (*Géogr.*) contrée de la grande Tartarie, au sud de la Sibérie, & au nord du pays des Calmoucks noirs. Ses peuples sont gouvernés par un prince Calmouck, sous la protection de l'empire Russien; ils n'ont d'autre métier que celui de la guerre. Le prince fait sa résidence à Bercon *ou* Boërkoë, petite ville, proche de la riviere d'Irtisch. *Long.* 91. 93. *lat.* 51. 54. (*C. A.*)

* ABLAQUÉATION, s. f. (*Agric.*) en Latin *ablaqueatio*, de *ab* & *laqueus*. Ce mot mérite d'être adopté dans notre langue, comme il l'a été dans la langue Angloise. Il signifie l'ouverture que l'on fait à la terre autour des racines des arbres, pour les exposer à l'action immédiate de l'air, de la pluie & du soleil; opération qui se fait communément en Janvier, & qui sert beaucoup à vivifier & à fertiliser les arbres. *Botanical Dictionnary by* R. Bradley.

* ABLUTION, (*Science Hermetique, Philosophie Spagyrique.*) les philosophes entendant par les *eaux* les rayons & la lueur de leur feu, appellent *ablution* une absterſion, un lavement de la noirceur, tache, souillure, puanteur, &c. de la matiere, par la continuation du second degré du feu d'Egypte. *Anonymi Epist. ad Nortman. filium dilectum.* L'*ablution*, en terme de philosophie spagyrique, ne signifie donc pas l'action de laver quelque chose avec de l'eau ou une autre liqueur, mais celle de purifier la matiere qui est en putréfaction, au moyen d'un feu continué sans interruption, jusqu'à ce que la matiere de noire devienne blanche. *Dictionnaire Mytho-Hermetique de D. Pernety.* Cet auteur ajoute que les anciens ont caché cette *ablution* sous l'énigme de la salamandre, qu'ils disent se nourrir dans le feu; & du lin incombustible qui s'y purifie & s'y blanchit sans s'y consumer.

ABNER, (*Hist. Sacrée.*) fils de Ner, général des armées de Saül, servit ce prince avec une fidélité inviolable, même au-delà du tombeau; car après la bataille de Gelboé, où Saül fut tué, il maintint Isboseth son fils, sur le trône pendant sept ans, contre les forces de David, & ne l'auroit probablement jamais abandonné, si ce roi qu'il avoit fait ne lui eût donné des sujets de mécontentement. *Abner* donc, outré de l'ingratitude vraie ou supposée (car il étoit question d'une concubine de Saül, dont le roi accusa son général d'avoir abusé) d'Isboseth, se rangea du parti de David, & lui rendit sa femme Michol, que Saül lui avoit enlevée. David lui témoigna beaucoup d'amitié; elle lui devint funeste. Joab, autre général des armées de David, jaloux de la faveur & de la gloire d'*Abner*, lui tendit des embuches & le tua en lâche, sous prétexte de venger la mort de son frere Asaël, qu'*Abner* avoit tué dans un combat. David cruellement affligé de cette perte, fit faire des funérailles solemnelles à *Abner*, composa en son honneur un cantique lugubre, & jeûna jusqu'au soir en signe de sa douleur profonde. La mort d'*Abner* est rapportée à l'an du monde 2956.

§ ABO, (*Géogr.*) ville de Suede, sur le fleuve Aurajocki, à la pointe de l'angle formé par les golfes de Finlande & de Bothnie; elle fut fondée en 1155: son port est sûr & commode. Il y a un évêché suffragant d'Upsal, & une université établie en 1640, par la reine Christine; cette université étoit auparavant un college fondé par le grand Gustave. Cette ville fut presque entiérement brûlée en 1678, & elle fut prise en 1713 par les Russes, qui la rendirent à la Suede au dernier traité de la paix du nord. Cette ville a le huitieme rang à la diette du royaume. On y fait un grand commerce de grains, de toiles, de planches & de cordages. *Long.* 43. 21. *lat.* 60. 27. (*C. A.*)

ABOCHARANA, (*Géogr.*) ville de l'Arabie Heureuse, située sur une haute montagne au sud-est de la Mecque; on n'y peut aller que par un chemin étroit qui, durant sept mille pas, peut à peine contenir deux hommes de front. C'est le lieu où l'on garde le trésor du sultan. *Hist. de l'Arabie Heureuse*, par L. Barth. (*C. A.*)

ABODRITES, s. m. pl. (*Géogr.*) nom de certains peuples qui vinrent s'établir en Allemagne du tems de Charlemagne. On prétend que ce sont les mêmes qui sont présentement dans le duché de Mekelbourg, près de la mer Baltique. (*C. A.*)

ABOLA, s. m. (*Hist. Nat. Botaniq.*) genre de plante du Canada, auquel M. Linné a donné, sans fondement, le nom Grec *cinna* d'une espece de renoncule qui enflamme & brûle comme un caustique le palais des bestiaux qui en mangent, & qui ne se trouve point dans l'Amérique, dont les Grecs n'avoient d'ailleurs aucune connoissance.

Cette herbe est vivace: elle a l'apparence d'un roseau de trois à quatre pieds de hauteur; les feuilles lisses de l'avoine, avec une gaîne membraneuse; les fleurs disposées en panicule épaisse, penchée & courbée sous son propre poids.

Le calice de chaque fleur ne renferme qu'une seule corolle hermaphrodite: il est composé de deux bâles ovoïdes, applaties par les côtés, sans arêtes, mais dentelées en scie sur leur dos. La corolle est pareillement ovoïde comprimée, à deux bâles, dont l'extérieure porte une arête fort courte, placée au-dessous de son extrêmité. Il n'y a qu'une seule étamine; l'ovaire porte deux stiles & deux stigmates en pinceau, & devient une graine ovoïde.

Remarques. Il est évident, par ces caracteres, que l'*abola* se range naturellement dans la section des

avoines, dans la famille des gramens, & qu'elle forme un genre voisin de la floure, *anthoxanthon*, indépendamment de sa singularité de n'avoir qu'une seule étamine, seul caractere sur lequel M. Linné s'étoit fondé pour en faire un genre nouveau; caractere qui nous paroît d'autant plus douteux & inconstant, que les botanistes qui observent scrupuleusement, remarquent tous les jours que nombre de plantes étrangeres, transportées & semées en Suede, & dans d'autres pays froids de l'Europe, perdent dans ces climats la plupart de leurs étamines, & deviennent par-là stériles. (*M. ADANSON.*)

§ ABOLITION, s. f. (*Jurispr. crimin.*) on confond mal à propos les termes d'*abolition*, de *rémission*, de *pardon*, de *grace*. *Grace* est le terme générique. *Pardon* est cette clémence dont use le prince envers un homme qui a participé à un crime, sans en être ni l'auteur, ni le complice; par exemple, celui-là doit obtenir de lettres de *pardon*, qui s'est trouvé dans une querelle où un homme a été assassiné. La *rémission* a lieu dans les cas de meurtres involontaires, ou qui ont été commis en défendant sa vie. Sur la forme de ces sortes de lettres, la nature des tribunaux à qui elles sont adressées, la maniere de les leur présenter, les formalités de l'entérinement, on peut consulter le tit. 16 de l'Ordonnance du mois d'Août 1670, & les commentateurs qui en ont interprété les dispositions.

L'*abolition* est différente; elle suppose que le crime existe, & qu'il n'est pas de nature à être remis. Le prince use alors de son autorité souveraine, & fait grace au coupable: si celui-ci est déja jugé, les lettres d'*abolition* n'écartent que la peine; l'infamie subsiste. Elle ne subsiste pas au contraire, si les lettres d'*abolition* sont obtenues avant le jugement.

Elles doivent être présentées dans les trois mois du jour de l'obtention. Celui qui en est porteur, est obligé de se constituer dans les prisons; il y demeure pendant toute l'instruction de la procédure en entérinement: c'est lui-même qui, après avoir été conduit de la prison à l'audience, y présente ses lettres à genoux & tête nue; il en écoute la lecture dans cette posture; il prête serment que leur exposé est conforme au vrai; après quoi, on le reconduit en prison, d'où il ne sort qu'après l'entérinement de la grace.

Il est des crimes que les lettres d'*abolition* ne sauroient dérober au châtiment: tels sont les assassinats prémédités, le rapt de violence, &c. L'article 4 de l'Ordonnance criminelle en contient la disposition précise: le législateur y déclare qu'il n'accordera point d'*abolition* dans ces cas-là; & il fait assez entendre qu'on doit regarder comme surprises à sa religion, les lettres qui auroient été obtenues pour ces sortes de crimes.

Il seroit à desirer qu'ils fussent tous dans la même classe. A dieu ne plaise qu'on veuille ôter au prince le droit de faire grace, ni aux malheureux l'espérance de l'obtenir! Mais la nature même des lettres d'*abolition*, a quelque chose qui outrage l'humanité. Différentes en ceci des lettres de pardon ou de rémission, elles ne s'accordent qu'à de vrais criminels; & c'est moins les circonstances du fait que la qualité du coupable qui en détermine la concession. Elles seroient accordées à l'homme puissant, pour le même crime qui conduiroit l'homme du peuple au gibet; c'est un abus. S'il falloit mettre une différence entre deux criminels, ce devroit être pour aggraver la peine de celui qui tient dans la société un rang plus considérable, parce ses fautes sont d'un exemple plus dangereux; tel fut l'usage constant des anciens peuples, tel est encore celui des Chinois. Il paroît donc que les lettres d'*abolition* s'éloignent du but de toute bonne législation, qui veut que le crime soit puni, sans faire acception du criminel. Ce qu'on pourroit faire dans quelques cas rares, ce seroit d'accorder de simples lettres de commutation de peine à un criminel qui, par ses services personnels, ou ceux de sa famille, auroit mérité de l'indulgence.

Peut-être n'est-il pas hors de propos d'observer en finissant, que la cour de Rome a la prétention singuliere de pouvoir donner des lettres d'*abolition*, dans tout le monde chrétien; c'est étendre bien loin le pouvoir des clefs: heureusement il est balancé en France par le pouvoir de la raison, c'est-à-dire, des maximes & des libertés de l'église gallicane. (*AA.*)

§ ABONDANCE, (*Politique Economique.*) ce mot est tiré par métaphore (comme celui d'*affluence*) de la similitude des fleuves qui regorgent d'eau après les pluies & les fontes de neige, de *ab* & *unda*.

L'*abondance* des richesses & des commodités de la vie, est le partage d'un petit nombre de particuliers privilégiés, que l'on regarde avec envie, mais dont on cesseroit souvent d'ambitionner le sort, si l'on pouvoit savoir à quel prix ou par quels moyens ils ont acquis cette *abondance* qui fait l'objet de nos desirs, & par combien de peines, de soins, de sollicitudes & souvent de remords, ils sont parvenus à cet heureux état, dont ils ne peuvent sentir eux-mêmes les avantages, s'ils n'en profitent pas pour exercer la BIENFAISANCE. *Voyez dans ce Suppl. ce mot qui manque dans le Dict. des Sciences, &c.*

L'*abondance* des particuliers n'est point l'objet de cet article, où il ne s'agit que de celle qui fait la richesse des états & le bonheur universel des citoyens.

Une paix durable dans un état policé, où la loi sacrée des propriétés est maintenue dans sa plus grande vigueur, pourroit être regardée comme la *cause premiere de l'abondance* & de la félicité publique, puisque une guerre intestine de quelques années suffit pour entraîner après elle les fléaux de la famine & de la peste, avec la désolation universelle & la destruction entiere du corps politique. L'état actuel de la Pologne, l'un des pays le plus abondant & le plus fertile de l'Europe, suffit pour la confirmation de cette triste vérité. Mais si la paix procure l'*abondance*, ce n'est qu'autant qu'elle met les hommes en état de s'occuper sans relâche des travaux de la terre, dont les fruits renaissans fournissent à leurs besoins journaliers comme à leurs commodités & même à leurs plaisirs, tandis que l'éducation des bestiaux qui est une suite & une dépendance de cette occupation tranquille, procure au peuple agricole des richesses d'un autre genre, que l'industrie fait mettre en valeur pour satisfaire la multiplicité de nos goûts.

Ainsi les deux sources uniques de l'*abondance* générale roulent sur deux points fondamentaux, que les hommes ne doivent jamais perdre de vue: l'*agriculture* & toutes ses branches d'une part, & de l'autre, *la nourriture des bestiaux*. Delà découlent les jouissances des citoyens consommateurs, l'augmentation de la population, la gloire & la puissance de l'état, & même le progrès des arts & des sciences. En effet, l'esprit humain tranquille & rassuré sur les moyens de se procurer le nécessaire, comme le superflu (suivant les conditions où les hommes se trouvent) dans un état où la terre le produit, cherche à multiplier ses jouissances par l'invention des arts, & à satisfaire par l'étude & la culture des hautes sciences la curiosité qui le dévore & le consume. La félicité publique s'augmente en raison des efforts que font tous les membres de la société pour concourir au même but, & participer à cette *abondance de l'état* qui fait le fruit du travail. C'est alors que *le luxe de consommation* devient véritablement utile, & contribue à entretenir la joie & la santé parmi les hommes, à la différence de ce luxe destructeur qui ne consiste que dans une somptuosité

d'apparence, dont le but est d'avilir l'agriculture en dévorant sa substance en pure perte.

Lisez l'admirable *Essai* de M. Melon, *sur le Commerce:* dans sa supposition de trois isles seules sur la terre, celle qui ne produiroit que des métaux & des richesses de convention, seroit bientôt abandonnée pour aller peupler l'isle du bled, où l'*abondance* & le superflu deviennent la suite nécessaire des récoltes annuelles, sur-tout si l'on sait y mettre le superflu en réserve, comme à la Chine, pour prévenir les disettes.

On distingue dans l'*Esprit des Loix*, les *peuples chasseurs*, comme les sauvages de l'Amérique; les *peuples pasteurs*, comme les Tartares, les Arabes; & les *peuples agricoles.* Les premiers ne peuvent jamais être dans l'*abondance*, & la population y est nécessairement restreinte au plus petit nombre possible, eu égard à la vaste étendue de terrein qu'il faut parcourir pour se procurer la subsistance. En effet, les progressions de la population suivent nécessairement les moyens de subsister; & les peuples qui ne sont point agricoles, ne peuvent jamais former une grande nation. S'ils sont pasteurs, ils ont besoin d'un grand pays, pour qu'ils puissent subsister en certain nombre: ils peuvent se réunir pour quelque tems, comme les Tartares de l'Asie, parce que leurs troupeaux peuvent être rassemblés quelque tems; mais toutes ces hordes étant réunies, il faut qu'elles se séparent bientôt, ou qu'elles aillent faire de grandes conquêtes dans quelque empire du midi. Si ce sont au contraire des peuples chasseurs, comme les sauvages de l'Amérique, ils sont encore en plus petit nombre, & forment pour vivre une plus petite nation. La chasse & la pêche ne peuvent suffire à tous leurs besoins; ils ne peuvent acquérir l'objet de leur recherche qu'avec des peines & des soins immenses, & qu'en parcourant de vastes solitudes pour les dépeupler des animaux dont ils se nourrissent: aussi les peuples chasseurs sont nécessairement sauvages, nomades, errans, ignorans tous les arts, & réduits à la plus petite population. Leur pays est ordinairement plein de forêts; & comme les hommes n'y ont point donné de cours aux eaux, il est rempli de marécages où chaque troupe se cantonne & forme de loin à loin une petite nation sauvage.

Quand les nations ne cultivent pas les terres, dit l'auteur de l'*Esprit des Loix*, voici dans quelle proportion le nombre des hommes s'y trouve. Comme le produit d'un terrein inculte est au produit d'un terrein cultivé, de même le nombre des sauvages dans un pays est au nombre des laboureurs dans un autre; & quand le peuple qui cultive les terres, cultive aussi les arts, le nombre des sauvages est au nombre de ce peuple, en raison composée du nombre des sauvages à celui des laboureurs, & du nombre des laboureurs à celui des hommes qui cultivent les arts.

La population, cette force des empires, suit donc nécessairement les moyens de subsister; plus ces moyens sont faciles & sûrs, plus la population augmente: au contraire, plus ces moyens diminuent, plus la population se rétrécit. L'*abondance* influe donc nécessairement sur la population; mais il n'appartient qu'aux peuples agricoles d'être dans l'*abondance* de toutes choses, sur-tout si à la culture de la terre ils joignent le soin & la nourriture des bestiaux, dont les profits continuels & journaliers s'accumulent avec le produit annuel des récoltes.

La fertilité ayant des bornes, & les fruits de la terre étant périssables, l'*abondance* des choses nécessaires à la vie est nécessairement restreinte & peu durable, si l'industrie humaine ne prévient ces inconvéniens, & si la législation des peuples agricoles n'est pas sans cesse occupée des moyens de perpétuer cette *abondance* qui fait la félicité de tous, & de l'assurer sur une base solide & inébranlable. Les terreins incultes, les friches, les landes & les marais sont donc des signes visibles de la négligence d'un gouvernement, n'y ayant aucun de ces terreins que l'art ne puisse féconder: l'agriculture livrée à la routine & à l'ignorance des gens qui l'exercent sans principes, la mauvaise distribution des solles dont on laisse ordinairement la moitié sans culture, sous prétexte de repos, le défaut des prairies artificielles, par lesquelles on pourroit suppléer si aisément aux prés naturels; la langueur du commerce, les loix fiscales qui l'enchaînent, les formes judiciaires qui rendent la justice si lente & si coûteuse, l'encouragement des arts futiles, la mendicité forcée par le défaut d'atteliers publics, où l'on occuperoit les mendians valides, les troupes trop nombreuses, dont l'inaction en tems de paix pourroit être utilement employée aux travaux publics, &c. sont autant de reproches faits aux gouvernemens, & de moyens pour éloigner & rétrécir cette *abondance* qui rendroit les états florissans; mais ce n'est qu'en se précautionnant contre l'intempérie des saisons & l'incertitude des récoltes, par des *approvisionnemens d'ordonnance, & par des greniers publics de conservation*, où l'on met quelques années en réserve, que l'on peut rendre l'*abondance fixe & durable.* La Chine est le seul pays de l'univers où l'homme ait une prévoyance d'où dépendent sa vie & celle de sa postérité. *Voyez* CHINE, *dans ce Supplément.*

On a beaucoup écrit depuis quelques années en faveur de la liberté du commerce des grains & de l'exportation, avec une chaleur inconsidérée qui a obscurci le jugement des têtes les mieux organisées. On n'a pas senti qu'en se privant volontairement de son superflu sur l'espérance d'une récolte incertaine, avant d'avoir mis en réserve une suffisante quantité de bled, on rend précaire la vie du peuple, & on l'échange contre l'or des commerçans & des monopoleurs qui hâtent le moment de la disette pour se faire rentrer leurs fonds avec usure. On n'a pas même senti que l'enchérissement d'une denrée dont dépend la vie de l'homme, entraîne avec lui la chûte des manufactures & des arts, & l'émigration de ceux dont les biens, l'industrie ou le travail ne peuvent atteindre le prix des grains; que ce n'est qu'en faisant consommer à bas prix sur les lieux le superflu des récoltes, qu'on peut faire fleurir les arts, augmenter les manufactures & encourager la population par la certitude de l'*abondance;* & qu'en tous cas, si l'exportation pouvoit avoir quelques avantages, ce ne seroit qu'en la restreignant au superflu: mais qu'il ne peut y avoir de superflu que lorsque le nécessaire est assuré, & sous la main, pour ainsi dire, *dans des greniers d'abondance*, toujours prêts à être ouverts dans les disettes; car plus la population est considérable, plus les disettes sont à craindre.

On a dit ingénieusement que le bled étoit un cinquieme élément, aussi nécessaire à l'homme que l'air & l'eau. Il seroit donc à souhaiter qu'il fût aussi abondant, & que l'homme trouvât aussi aisément à appaiser sa faim qu'à étancher sa soif; mais ce n'est qu'à la sueur de son front, ou par un travail opiniâtre, que l'homme se procure cette denrée de premiere nécessité; la providence l'y a condamné, pour l'obliger à un exercice utile, d'où dépendent sa vie & sa santé.

Sed pater ipse colendi
Haud facilem esse viam voluit, primusque per artem
Movit agros curis acuens mortalia corda,
Nec torpere gravi passus sua regna veterno.

Georg. de Virg.

Mais si l'homme ne peut se procurer l'*abondance* de cette denrée qu'avec des peines & des soins infinis,

il pourroit du moins par son industrie trouver des moyens sûrs & peu dispendieux, de conserver ces mêmes denrées de premiere nécessité, de les tenir en réserve pour les tems malheureux qui surviennent inopinément, ou par l'intempérie des saisons, ou par des causes que toute la science humaine ne peut connoître, ni prévenir; pour ces années de stérilité, où la terre semble se refuser à la production des semences qui lui sont confiées: mais parvenir à rendre ces précautions générales, par la voie de la persuasion, & par la conviction que chaque famille, chaque individu doit avoir de son plus grand intérêt, faire répandre ces connoissances de maniere qu'elles deviennent des notions communes, en démontrer les avantages dans des pratiques sûres & par des exemples mis sous les yeux du peuple, c'est là le point capital & le vœu d'une administration éclairée, qui sait aller au-devant du besoin, & qui veut fixer dans ses états l'*abondance* & le bonheur des peuples. Telles ont été les vues qui ont dicté les ordres que j'ai reçus d'écrire sur la nature, la conservation & le meilleur emploi des grains, dans le *Traité de la Mouture économique*, dont on trouvera la substance & la doctrine en plusieurs articles de ce Supplément. (*M. BEGUILLET.*)

ABONDANCE, s. f. (*Belles-Lettres.*) il y a dans le style une *abondance* qui en fait la richesse & la beauté: c'est une affluence de mots & de tours heureux pour exprimer les nuances des idées, des sentimens & des images.

Il y a aussi une *abondance* vaine qui ne fait que déguiser la stérilité de l'esprit & la disette des pensées, par l'ostentation des paroles.

Soit qu'on veuille toucher ou plaire, ou même instruire simplement, l'*abondance* du style suppose l'*abondance* des sentimens & des idées, que produit un sujet fécond, digne d'être développé. C'est alors que la pensée & l'expression coulent ensemble à pleine source.

La peine qu'on se donne pour enrichir des sujets stériles, pour aggrandir de petits objets, est aumoins inutile & souvent importune.

Chapelain, qu'on a voulu donner pour un homme de goût, en fait de poésie, & qui n'avoit pas même l'idée de la grace & de la beauté poétiques, emploie à décrire les charmes & la parure d'Agnès Sorel, quarante vers dans le goût de ceux-ci:

On voit hors des deux bouts de ses deux courtes manches,
Sortir à découvert deux mains longues & blanches,
Dont les doigts inégaux, mais tous ronds & menus,
Imitent l'embonpoint des bras longs & charnus.

L'art de peindre en poésie, est l'art de toucher avec esprit; & l'*abondance* consiste alors à faire beaucoup avec peu, c'est-à-dire, à donner à l'imagination, par quelques traits légérement jettés, de quoi s'exercer elle-même.

Voyez dans trois vers de Virgile, comme Vénus est peinte en chasseresse.

Namque humeris de more habilem suspenderat arcum
Venatrix, dederatque comam diffundere ventis,
Nuda genu, nudosque sinus collecta fluentes.

L'*abondance* du style a lieu non seulement dans la poésie descriptive, mais dans l'expression des sentimens où l'ame se répand, dans les réflexions où elle se repose. Virgile, & Racine son rival, en ont mille exemples.

C'est une précieuse *abondance* que celle qui, réunie avec la précision, dont on la croiroit ennemie, rassemble dans le plus petit espace tous les traits d'un riche tableau, comme dans ces vers d'Horace, qu'on ne traduira jamais:

Quo pinus ingens, albaque populus
Umbram hospitalem consociare amant
Ramis; & obliquo laborat
Lympha fugax trepidare rivo.

Un nouveau charme de l'*abondance*, c'est l'air de négligence & de simplicité dans celui qui prodigue les richesses du style, avec celles du génie. Cette rare félicité, si j'ose m'exprimer ainsi, regne dans le style de La Fontaine & dans celui d'Ovide; mais l'*abondance* d'Ovide va jusqu'au luxe. Des différentes faces sous lesquelles Ovide présente une pensée, ou des nuances variées qu'il démêle dans un sentiment, chacune plairoit, si elle étoit seule: mais la foule en est fatigante; & à côté de la richesse on apperçoit enfin l'épuisement.

La poésie Allemande surabonde en détails dans les peintures physiques; la poésie Italienne, dans l'analyse des sentimens, donne souvent dans le même excès.

La passion donne lieu à l'*abondance* du style dans les momens où l'ame se détend, & se soulage par des plaintes:

Les foibles déplaisirs s'amusent à parler.

Mais lorsque le cœur est saisi de douleur, enflé d'orgueil ou de colere, la précision & l'énergie en sont l'expression naturelle. Il arrive cependant quelquefois que l'*abondance* contribue à l'énergie, comme dans ces vers de Didon:

Sed mihi vel tellus optem priùs ima dehiscat,
Vel pater omnipotens adigat me fulmine ad umbras,
Pallentes umbras Erebi, noctemque profundam,
Ante pudor quam te violo, aut tua jura resolvo.

On voit là une femme qui sent sa foiblesse, & qui tâchant de s'affermir par un nouveau serment, le fait le plus inviolable & le plus effrayant qu'il lui est possible: ainsi cette redondance de style,

Pallentes umbras Erebi, noctemque profundam,

est l'expression très-naturelle de la crainte qu'elle a de manquer à sa foi.

Quand le caractere de celui qui parle est austère & grave, l'expression doit être pleine, forte & précise. Fernand Cortès, à son retour du Mexique, rebuté par les ministres de Philippe II, & n'ayant pu approcher de lui, se présente sur son passage & lui dit: *Je m'appelle Fernand Cortès; j'ai conquis plus de terres à votre majesté, qu'elle n'en a hérité de l'empereur Charles-Quint son pere, & je meurs de faim.* Voilà de l'éloquence.

L'entretien de Caton & de Brutus dans la Pharsale, seroit sublime s'il n'étoit pas diffus. Lucain étoit jeune; & l'ambition d'un jeune homme est d'étonner en renchérissant sur lui-même. Le comble de l'art est de s'arrêter où s'arrêteroit la nature. Virgile & Racine sont des modeles de cette sobriété; Homere & Corneille n'ont pas ce mérite.

Par-tout où la philosophie est susceptible d'éloquence, elle permet au style une *abondance* ménagée. Voyez Plutarque exprimant le délire & les angoisses de l'homme superstitieux.

Voyez dans l'*Histoire Naturelle* toutes les richesses de la langue, employées à décrire la beauté du paon & la férocité du tigre.

Le genre oratoire est celui où les richesses du style peuvent se répandre le plus abondamment; & c'est là sur-tout que l'on voit des exemples d'une *abondance* vicieuse: il n'y a peut-être pas un orateur qui soit exempt de ce reproche.

Le barreau moderne, où, en dépit de la raison & de l'équité, l'éloquence passionnée veut dominer comme dans la tribune, retentit de déclamations; c'est

c'eſt un débordement de paroles, auquel il feroit bien à ſouhaiter qu'on pût mettre une digue. Comment démêler la vérité dans le cahos des plaidoiries? Combien de fois les juges ne pourroient-ils pas dire aux avocats, ce que les Lacédémoniens diſoient à certain harangueur prolixe: *Nous avons oublié le commencement de ta harangue, ce qui eſt cauſe que n'ayant pas compris le milieu, nous ne ſaurions répondre à la fin.*

C'eſt encore pis, s'il eſt poſſible, pour l'éloquence de la chaire. L'uſage de parler une heure ſur un ſujet ſtérile ou ſimple; la méthode établie de diviſer, de ſubdiviſer, de prouver ce qui eſt évident, ou d'expliquer ce qui eſt ineffable; d'analyſer, d'amplifier ce qui demanderoit, pour frapper les eſprits, des touches fortes & de grands traits: voilà ce qui ne fait que trop ſouvent de l'éloquence de la chaire un babil dont la volubilité nous étourdit, & dont la monotomie nous endort.

Il eſt certain que les grandes vérités morales & religieuſes, dont la chaire doit retentir, exigent quelquefois des développemens; & c'eſt-là que le ſtyle doit employer ſon *abondance*, mais avec l'économie que le goût & la raiſon preſcrivent.

Le ſage eſt ménager du tems & des paroles,

ſur-tout lorſqu'il occupe tout un peuple aſſemblé.

Ecoutez Maſſillon, parlant de la tolérance religieuſe: « L'égliſe n'oppoſa jamais aux perſécutions » que la patience & la fermeté; la foi fut le ſeul » glaive avec lequel elle vainquit les tyrans. Ce ne » fut pas en répandant le ſang de ſes ennemis qu'elle » multiplia ſes diſciples, le ſang de ſes martyrs tout » ſeul fut la ſemence des fideles. Ses premiers docteurs ne furent pas envoyés dans l'univers comme » des lions, pour porter par-tout le meurtre & le carnage, mais comme des agneaux, pour être eux-» mêmes égorgés. Ils prouverent, non en combattant, mais en mourant pour la foi, la vérité de » leur miſſion ».

Ecoutez le même, prêchant la bienfaiſance à un jeune roi: « Toute cette vaine montre qui vous environne, lui dit-il, eſt pour les autres; ce plaiſir » (le plaiſir de faire du bien) eſt pour vous ſeul: » tout le reſte a ſes amertumes, ce plaiſir ſeul les » adoucit toutes. La joie de faire du bien eſt tout » autrement douce & touchante que la joie de » le recevoir: revenez-y encore; c'eſt un plaiſir qui » ne s'uſe point: plus on le goûte, plus on ſe rend » digne de le goûter. On s'accoutume à ſa proſpérité » propre, & on y devient inſenſible; mais on ſent » toujours la joie d'être l'auteur de la proſpérité » d'autrui ».

On voit là ſans doute la même idée revenir, & ſe préſenter ſous des traits qui ſemblent les mêmes, mais dont chacun la rend plus vive & plus touchante, & qui, pour émouvoir le cœur, ont la force de l'eau qui tombe goutte à goutte ſur le rocher qu'elle amollit enfin.

L'*abondance* du ſentiment n'eſt pas fatigante, comme celle de l'eſprit; auſſi n'y a-t-il que les ſujets pathétiques ſur leſquels il ſoit poſſible de *parler d'abondance*, expreſſion qui peint vivement cette ſorte d'éloquence, où, ſans préparation comme ſans ordre & ſans ſuite, une ame pleine d'un grand ſujet, & profondément pénétrée, répand avec impétuoſité les ſentimens dont elle eſt remplie, & fait paſſer dans toutes les ames ſes rapides émotions.

On a vu des prodiges du pouvoir de cette éloquence: le véhément Bridaine a déchiré plus de cœurs & fait couler plus de larmes, que le ſavant & profond Bourdaloue, &, ſi j'oſe le dire, que le véhément Boſſuet.

Mais lorſque la force de l'éloquence doit réſulter de l'ordre & de l'enchaînement des idées, c'eſt une imprudence de ſe livrer à l'inſpiration du moment; à moins qu'une longue habitude de l'élocution n'ait mis l'orateur en état de s'abandonner à ſa véhémence, ſans rien perdre de la méthode preſſante du raiſonnement. Ce ſont des exceptions rares à ce que Plutarque avoit obſervé des *Oraiſons faites à l'imprévu*. « Elles ſont pleines, dit-il, de grande nonchalance » & de beaucoup de légéreté; car ceux qui parlent » ainſi à l'étourdi, ne ſavent là où il faut commencer, ni là où ils doivent achever; & ceux qui s'accoutument ainſi à parler à la volée, outre les autres fautes qu'ils commettent, ils ne ſavent garder » meſure ni moyen en leurs propos, & tombent » dans une merveilleuſe ſuperfluité de langage ».

On raconte à ce propos qu'en Italie, où les prédicateurs parlent aſſez communément d'*abondance*, l'un d'eux prêchant ſur le pardon des ennemis, après s'être efforcé de perſuader à ſes auditeurs, qu'il falloit non ſeulement pardonner à ſes ennemis, & ne pas leur vouloir du mal, mais encore les aimer & leur faire du bien, emporté par ſa véhémence, reprit ainſi: *Mais, me direz-vous, je n'ai point d'ennemis: vous n'avez point d'ennemis, mes freres! & le monde, le péché, la chair ne ſont-ils pas vos ennemis?*

C'eſt ainſi qu'un orateur dont la marche n'eſt point reglée, riſque ſouvent de s'égarer.

Il faut avouer cependant qu'il n'y a que cette façon de produire les grands effets de l'éloquence, & de ſaiſir tous les avantages du lieu, du moment, de ſon émotion propre & de celle des auditeurs; & voilà pourquoi Bourdaloue diſoit d'un miſſionnaire de ſon tems: *On rend à ſes ſermons les bourſes que l'on vole aux miens.* Les miſſionnaires ont en effet cet avantage ineſtimable ſur les prédicateurs étudiés; elle eſt la même au barreau, pour les avocats qui parlent d'*abondance*, ſur ceux qui froidement récitent le plaidoyer qu'ils ont écrit. Ce talent, que Fénelon vouloit que l'on acquît, demande un grand travail, & ſuppoſe les dons les plus précieux de la nature: il eſt cependant quelquefois porté ſi loin par l'habitude, qu'il y a des orateurs dont l'élocution même gagne à n'être point travaillée, & qui parlent mieux d'*abondance* qu'ils n'écrivent avec réflexion.

Le vice du ſtyle oppoſé à l'*abondance*, eſt la ſéchereſſe & la ſtérilité: on s'en apperçoit aiſément, lorſque ſur un ſujet qui demande à être approfondi & développé, l'écrivain demeure comme Tantale au milieu d'un fleuve, haletant, ſi j'oſe le dire, après l'expreſſion vive, énergique ou touchante, qui ſemble lui échapper des levres au moment qu'il croit la ſaiſir. *V.* ÉLOQUENCE, *Suppl.* (*M.* MARMONTEL.)

A-BORD, (*Marine.*) terme de commandement pour obliger une chaloupe, un canot ou un petit bâtiment quelconque, d'approcher & de venir au vaiſſeau qui le lui commande. (*M. le Chevalier* DE LA COUDRAYE.)

ABORDABLE, adj. (*Marine.*) on dit, en terme de marine, qu'*une rade eſt abordable*, lorſqu'aucune cauſe ne rend point trop dangereuſe l'entrée ou la ſortie de cette rade, ou même le ſéjour que l'on voudroit y faire. On dit qu'une côte n'eſt pas *abordable*, lorſqu'il n'eſt pas poſſible d'y débarquer. (*M. le Chevalier* DE LA COUDRAYE.)

§ ABORDAGE, ſ. m. (*Marine.*) ce mot pris dans toute l'étendue que les marins lui donnent, déſigne le choc qu'éprouve une choſe qui en touche une autre. Un vaiſſeau craint l'*abordage* d'un autre vaiſſeau. Un canot craint l'*abordage* des glaçons que charie une riviere. Un matelot s'eſt bleſſé dans l'*abordage* qu'il s'eſt donné contre un canon, *&c.*

Abordage, eſt l'action d'aborder (*Voyez* ABORDER). C'eſt en ce ſens qu'on dit *faire un abordage de capitaine*, pour déſigner le tour ou le circuit que

prend un canot qui veut accoster un vaisseau, ou une cale, de la maniere la plus avantageuse.

Abordage s'emploie particuliérement pour exprimer l'action d'un vaisseau qui joint un vaisseau ennemi à dessein de l'accrocher & de s'en emparer, en faisant passer son équipage à bord de cet ennemi (*Voyez* ACCROCHER). Quand on fait route pour exécuter cette manœuvre, *on va à l'abordage*; quand l'équipage passe sur le vaisseau ennemi, *il saute à l'abordage*. L'*abordage* demande de la précision & de la finesse dans la manœuvre: car il est bien important de faire un *abordage* avantageux. L'avantage consiste particuliérement à prendre une position telle que l'ennemi reste exposé à votre artillerie & que la sienne ne puisse avoir d'effet : telle seroit celle où l'on engageroit le beaupré ennemi dans ses grands haubans. Il faut aussi, tant qu'on peut, procurer de la facilité à passer d'un bord à l'autre.

Dans tous les vaisseaux de guerre il y a un role de combat, c'est-à-dire, que dès l'armement on nomme & l'on destine une certaine quantité de matelots pour occuper les différens postes du vaisseau pendant le combat; dans cette distribution il y en a de particuliérement destinés à sauter des premiers à l'*abordage*, & ce sont ceux qui, également destinés pour la manœuvre, occupent les gaillards & les hauts du vaisseau. On a soin de choisir les gens les plus alertes & sur la bravoure desquels on puisse compter. Les batteries doivent redoubler leur feu lorsqu'on va à l'*abordage*, & on ne doit cesser de les servir que le plus tard qu'il se peut. On doit fermer soigneusement tous les sabords, à mesure que les canons deviennent inutiles, dans la crainte que l'ennemi ne s'introduise par cette voie dans le vaisseau, ou n'y lance du feu. A mesure que les matelots quittent les batteries, ils doivent monter sur le gaillard & passer à la mousqueterie, jusqu'au moment marqué pour sauter à l'*abordage*. Ce moment doit être désigné par le capitaine, & c'est à lui à juger lorsqu'il est favorable. Le feu des gaillards & des hunes doit être bien servi, pour faciliter ce passage en tuant & en écartant l'ennemi: les grenades, sur-tout, lancées avant que les deux équipages se mêlent, sont très-propres à cet effet. On doit, en un mot, ne rien négliger pour semer la mort & la terreur parmi son ennemi & pour l'ébranler. Il est à propos que chacun ait une cocarde ou autre marque distinctive pour se reconnoître dans la mêlée les uns les autres, & n'être pas tué par la mousqueterie de son propre vaisseau.

L'*abordage* est certainement avantageux pour le vaisseau qui ne peut résister à l'artillerie de son ennemi: l'adresse & le courage peuvent alors suppléer à la force. Les vaisseaux François autrefois avoient proportionellement plus de monde que les vaisseaux Anglois, & cela leur donnoit de la supériorité à l'*abordage* : aujourd'hui il y a une égalité entr'eux à cet égard, mais l'impétuosité françoise peut faire encore subsister l'avantage de leur côté. Il faut cependant être bien sûr de son équipage, avant de le mener à une action qui décide aussi promptement du sort du combat, & qui a réellement en soi quelque chose d'autant plus terrible qu'elle est moins pratiquée. On ne peut donc trop l'exercer dans les ports & se familiariser, pour ainsi dire, avec les dangers de l'*abordage* : l'espoir de la récompense est de plus, pour le matelot, un puissant motif d'émulation; le pillage cependant, si on le tolere, doit toujours être limité : périssent ces ames moins militaires que féroces qui croient tout permis dans une place emportée d'assaut !

On dispute si dans un *abordage*, toutes choses d'ailleurs égales, l'avantage est du côté de l'attaquant ou de l'attaqué ? Il est certain que celui qui attaque étonne l'ennemi; mais si l'attaqué conserve & son sang-froid & son courage, il acquiert bien de l'avantage de la difficulté qu'a l'attaquant pour venir à son bord.

Les armes en usage sur nos vaisseaux pour défendre l'*abordage*, sont le fusil, la pique, & la hallebarde. Celles dont on se sert pour passer à l'*abordage* sont le pistolet, le sabre, & la hache d'armes; on les pose sur le pont, & chacun, pour passer sur le vaisseau ennemi, se munit de celle qui lui convient le mieux. Je trouve ces armes très-défectueuses; & je vais montrer en gros ce en quoi elles pechent, & examiner si on ne pourroit pas en substituer d'autres plus convenables. Le pistolet très-grand, est difficilement porté dans un passage que l'on fait quelquefois d'une vergue sur une vergue, où les deux mains sont alors si souvent nécessaires pour s'y tenir; & le sabre, tel qu'on le fournit, est embarrassant par sa longueur & par son poids: la hache d'armes seule réunit quelques avantages, mais je lui trouve des inconvéniens encore plus grands, & on peut avancer, je crois, que toute arme qu'il faut lever pour frapper, ne vaut point en général une arme qui pointe. Lorsqu'on est passé à l'*abordage*, le combat n'est plus un combat sur mer, c'est un combat livré par des fantassins sur un terrain égal & de plein-pied. Il est impossible, sans doute, d'y établir un ordre égal à celui qu'observe l'infanterie dans ses batailles; aussi ne veux-je pas que nos armes ressemblent aux siennes : cependant jettons un coup d'œil dessus, & songeons que c'est l'expérience, ce principe sûr, qui a amené leurs armes à l'état où elles sont. Je voudrois donc que les armes pour l'*abordage* fussent courtes propres à pointer & à couper, & d'un poids qui ne fût point à charge. Telle seroit une lame de dix-huit pouces de long, un peu courbée & suffisamment épaisse pour recevoir un fil capable de couper, en cas de besoin, un cordage assez gros : je voudrois que cette arme, élongée le long de la cuisse gauche, fût portée par un large ceinturon, dont chaque matelot seroit ceint en cas de combat ; que le ceinturon eût, de plus, de quoi soutenir un pistolet à deux coups un peu plus fort seulement que les pistolets connus sous le nom de *pistolets de poche*; & un petit coutelas fait en forme de poignard, tel que les Turcs en portent à leur côté. Ce même ceinturon pourroit facilement porter deux cartouches de recharge pour recharger le pistolet en cas de besoin; & même une grenade que les matelots & soldats lanceroient à leur arrivée sur le vaisseau ennemi, moyennant une petite mêche dont ils seroient pourvus. Il faudroit que ces armes, entretenues par l'armurier du vaisseau, eussent toutes les qualités & la trempe nécessaires pour en faire des armes bonnes & bien conditionnées. Avec le pistolet on peut se défaire d'un ennemi qui s'oppose à votre entrée dans le vaisseau; & le poignard que je conseille, est une arme qui peut être utile dans les combats corps-à-corps qui arrivent quelquefois dans la mêlée. Pour défendre l'*abordage*, je ne crois pas qu'il y ait d'armes meilleures que le fusil avec sa bayonnette.

La forme actuelle des vaisseaux dont les côtés rentrent beaucoup, & la perfection de la manœuvre, ont rendu l'*abordage* fort rare. Il seroit bien facile de remédier au premier empêchement; & je m'étonne qu'on ne l'ait pas déja fait, puisqu'il y a des occasions où l'*abordage* est d'un avantage décidé. (*M. le Chevalier* DE LA COUDRAYE).

§ ABORDER, v. a. (*Marine.*) c'est joindre & toucher déja un objet. On *aborde* un vaisseau ; on *aborde* une piece de bois; on *aborde* une roche. Ce verbe a son passif, *être abordé*.

ABORDER, verbe neutre, a la même signification;

on l'emploie comme verbe neutre, lorſque la choſe que l'on *aborde* eſt un point fixe & déterminé, & que l'on *aborde* avec volonté ce point fixe. C'eſt en ce ſens que l'on dit: *aborder* au rivage: *j'aborderai* à tel endroit, avant de remonter plus haut dans la riviere, *&c.* En obſervant la différence du verbe *aborder* employé comme actif ou comme neutre, on reconnoîtra pourquoi les marins diſent, ſelon l'occaſion, *aborder* une cale, ou *aborder* à une cale. En effet, quoique dans l'un & l'autre cas la choſe que l'on *aborde* ſoit un même point, & ſoit une choſe fixe & déterminée, cependant dans le dernier exemple l'abordage eſt volontaire, & dans le premier il eſt accidentel.

Les vaiſſeaux *s'abordent* quelquefois involontairement, ſoit par mal-adreſſe, ſoit par la force du vent, ou celle de courans oppoſés, ou même le calme les porte l'un ſur l'autre. Cet événement eſt preſque toujours accompagné de dommages, & eſt ſouvent très-dangereux. Qu'on faſſe attention à la maſſe d'un vaiſſeau, & on ne ſera point étonné que la force du choc de deux vaiſſeaux qui *s'abordent*, lorſqu'ils ont acquis un certain degré de vîteſſe, puiſſe être telle qu'un des deux coule l'autre bas.

J'ai dit que le calme pouvoit être compté parmi les cauſes qui font *aborder* les vaiſſeaux; cela mérite une remarque pour laquelle je renvoie *au mot* CALME.

Lorſque des vaiſſeaux ſont ſur le point de s'*aborder*, on doit toujours, lorſque la choſe eſt poſſible, chercher à amortir le choc, ou même à l'empêcher en s'écartant les uns les autres avec des eſpares & des bout-dehors: on ne doit même point attendre auſſi tard pour chercher à éviter l'abordage; mais il eſt bon de ſe faire remorquer de bonne heure par ſes canots & chaloupe, chacun d'un côté oppoſé. Dans les frégates on peut gréyer des avirons. Il faut ſur-tout avoir cette attention, lorſqu'une lame ſourde rendroit l'abordage plus à craindre par l'agitation qu'elle communique aux vaiſſeaux; agitation qui peut être alors comparée à une vîteſſe réelle. On voit bien que je ne parle ici que pour les vaiſſeaux qui ſont en calme, ou qui ne ſont point maîtres de diriger leurs mouvemens faute d'avoir de l'air & d'être en marche. Lorſqu'il y a du vent, que le vaiſſeau fait route, & que celui qui le conduit y voit clair, ſi l'on *s'aborde*, ce ne peut être que par entêtement ou par ignorance. Dans le premier cas, il faut ſe corriger; dans le ſecond, il faut s'inſtruire.

On dit qu'un vaiſſeau *aborde* de bout au corps, lorſque l'avant de ce vaiſſeau frappe le côté du vaiſſeau abordé. Deux vaiſſeaux *s'abordent* de long en long, lorſqu'ils ſe joignent côté-à-côté, ſoit qu'ils marchent du même ſens, ſoit qu'ils marchent du ſens oppoſé. Ils *s'abordent* tous les deux par l'avant, lorſque ce ſont les deux avants qui ſe choquent; ils *s'abordent* par l'arriere, par la hanche, &c.

Il eſt néceſſaire à un marin de ſavoir *aborder* & éviter l'abordage: on a dû s'en convaincre en liſant cet article & celui ABORDAGE. Il n'eſt point poſſible, ſur-tout dans un ouvrage comme celui-ci, de preſcrire des régles à cet égard, parce que la manœuvre néceſſaire dépend de la poſition reſpective des deux vaiſſeaux, c'eſt-à-dire qu'elle varie à l'infini. Quelques ouvrages citent un certain nombre de poſitions, & enſeignent la manœuvre qu'il faut alors employer: ſans les blâmer, je me crois diſpenſé de les imiter. De telles regles ne peuvent ſervir qu'au marin navigateur; & c'eſt par l'expérience ſeule, & par l'étude réfléchie qu'il doit y joindre, qu'il peut ſe flatter d'acquérir le fond de ſcience néceſſaire pour être appliquée au beſoin. (*M. le Chevalier* DE LA COUDRAYE.)

ABORTIF, adj. (*Médecine légale.*) *Médicament arbortif*, *ſubſtances abortives*, qui ont la propriété de faire avorter ou de hâter l'accouchement. *Voyez* ARISTOLOCHIQUES & ÉCBOLIQUES, (*Mat. Méd.*) *Dictionaire des Sciences*, *&c.* & *Suppl.* & AVORTEMENT, (*Med. Lég.*) *Suppl.*

ABOU HANIFA, (*Hiſt. des Sectes Relig.*) fondateur d'une des principales ſectes des Sonnites, étoit né à Cuſſa, l'an quatre-vingt de l'hégire. Les Arabes appellent ſes diſciples, les *ſectateurs de la raiſon*, parce que leur dogme fondamental étoit de ne rien croire qui ne fût conforme aux lumieres naturelles; au lieu que les trois autres ſectes Muſulmanes exigent de leurs diſciples le ſacrifice de leur raiſon, & une obéiſſance ſans examen aux traditions & à l'autorité de leurs docteurs. *Hanifa*, détaché de la terre, croyoit n'y être deſcendu, que pour en rendre les habitans plus vertueux & plus éclairés. Ce fut pour remplir ſa vocation, qu'il ſe conſacra tout entier à l'étude & à la méditation de l'alcoran. Sa conſcience délicate & la modération de ſes deſirs lui inſpirerent du dégoût pour l'adminiſtration publique; & quoiqu'il fût propre à tous les emplois, il ne ſe crut point aſſez de capacité pour en remplir aucun. Le calife Almanzor, inſtruit de la pureté de ſes mœurs & de l'étendue de ſes lumieres, crut devoir rendre ſes talens utiles à la ſociété: il le nomma cadi. *Hanifa*, trompé par un faux ſyſtême, ne put conſentir à quitter ſa retraite, où il jouiſſoit de la conſidération des hommes ſans leur être utile. Sur le refus qu'il fit d'accepter cette dignité, il fut conduit dans les priſons de Bagdat, où les promeſſes & les menaces ne purent ébranler ſa conſtance ni vaincre ſes refus. *J'aime mieux*, diſoit-il, *être puni des hommes que de Dieu*, réponſe familiere aux fanatiques & aux enthouſiaſtes, pour ſe diſpenſer de l'obéiſſance. Lorſqu'on lui demanda les motifs de ſa répugnance pour les fonctions publiques: *c'eſt*, répondit-il, *que perſonne ne voudra m'avoir pour juge, ſi je ſuis aſſez généreux pour n'écouter que la vérité; & ſi je ſuis aſſez lâche pour la pallier ou la trahir, je me rendrai indigne de préſider à la fortune de mes concitoyens.* Sa détention le rendit plus cher à la multitude, incapable de diſtinguer l'héroïſme de l'opiniâtreté. Sa priſon devint une eſpece de ſanctuaire, où l'on n'approchoit qu'avec un reſpect religieux. *Hanifa*, heureux dans les fers, s'occupoit à méditer l'alcoran, qu'il lut ſept mille fois. Ce fut dans l'Yrak que ſa doctrine prit les plus grands accroiſſemens, & elle eſt aujourd'hui adoptée par tous les Turcs & les Tartares. Ses déciſions & ſes maximes ſont ſi pures & ſi judicieuſes, que les ſectes les plus amoureuſes de leurs opinions ne les ont jamais frappées d'anathêmes. Ce célebre docteur mourut l'an cent cinquante de l'hégire. (*T—N.*)

ABOUT, ſ. m. (*Architecture navale.*) déſigne le bout que l'on ajoute à un bordage, ou à une piece de charpente quelconque. On dit *mettre un about.* (*M. le Chevalier* DE LA COUDRAYE.)

ABOUTER *ou* ABUTER, v. n. (*Architecture navale.*) Les charpentiers-conſtructeurs ſe ſervent de ce terme pour dire, joindre exactement, & ne laiſſer aucune diſtance entre les bouts de deux pieces qui doivent ſe toucher. Les deux verbes s'emploient: le premier veut dire, faire joindre les bouts; & le ſecond, faire joindre le but. (*M. le Chevalier* DE LA COUDRAYE.)

§ ABOUTIGE, ABUTICH *ou* ABOUHIBE, (*Géog.*) petite ville d'Afrique, dans la haute Egypte, près du Nil. C'étoit autrefois Abyde ou Abydos, ville célebre dans l'antiquité. *Voyez* ABYDE, ville d'Egypte, *Supplément.* C'eſt aux environs de cette ville que croît la plus grande quantité de ces pavots noirs, dont ſe fait le meilleur opium qu'on nous apporte du Levant. Ce lieu eſt peu fréquenté des étrangers,

à cause de la quantité de brigands qui s'y trouvent. *Long. 50. lat. 26, 50. (C. A.)*

ABOYEUR, f. m. (*Hist. nat. Ornithologie.*) espece de barge ou d'oiseau qui vient dans la famille des vanneaux ou des bécasses, c'est-à-dire des oiseaux qui ont la partie inférieure des cuisses, ou, pour mieux dire, des jambes, sans plumes, & quatre doigts, dont les trois antérieurs sont réunis ensemble par une membrane lâche, qui embrasse à peine leurs deux premiers articles ou phalanges.

Cet oiseau est appellé *totano* à Venise; *harker* en Angleterre; *meer-houn* ou *pol-schnep* ou *pfulschnepf* en Allemagne sur les côtes maritimes; *crex* par Belon; *totanus* par Gesner, qui en donne une figure peu exacte. *Avi. pag. 518.* Albin en a publié aussi une figure mal coloriée, sous le nom de *petit corlieu* ou *aboyeur des Anglois; vol. II. page 45, planche 71.* M. Brisson l'appelle barge grise, *limosa supernè griseo-fusca, maculis nigricantibus varia, infernè alba; capite & collo superioribus fusco-nigricantibus, marginibus pennarum albidis; collo inferiore & pectore lineis longitudinalibus fusco-nigricantibus variegatis; tæniâ supra oculos & arrhopygio candidis; rectricibus albis, fusco transversim striatis, lateralibus interiùs versùs exortum penitùs candidis... limosa grisea. Ornitholog. vol. V. page 267, n°. 2, planche 23, figure 1*, exacte, mais sans détails.

L'*aboyeur* habite les marécages des côtes maritimes de l'Europe, où il fait son nid, tant autour de la mer Méditerranée qu'autour de l'Océan: il est à-peu-près de la grandeur du pigeon ou du chevalier, car il a un pied de longueur du bout du bec au bout de la queue, quatorze pouces un quart jusqu'au bout des ongles, & trois pouces de diametre au milieu de la poitrine. La longueur de son bec est de deux pouces un quart, celle de sa queue deux pouces trois quarts; ses aîles étendues ont un pied trois quarts de vol ou d'envergeure, &, lorsqu'elles sont pliées, elles atteignent jusqu'au bout de la queue; la partie de ses jambes qui est dégarnie de plumes, a un pouce & demi de longueur, & le plus long de ses doigts, l'ongle y compris, un pouce & un tiers.

Son bec differe de celui de la becassine, en ce qu'il est comme creusé en dessus au milieu de sa longueur, de sorte qu'il semble se recourber en haut vers son extrémité qui est unie, un peu pointue & sans renflement. Ses aîles sont composées de vingt-une plumes, dont les quatorze intérieures sont une fois plus courtes que les douze extérieures; les intérieures les plus voisines du corps sont recouvertes de cinq plumes, disposées en recouvrement les unes sur les autres, & qui, lorsque l'aîle est pliée en deux, égalent la longueur des plus longues plumes de l'aîle & de la queue: celle-ci n'a que douze plumes.

La couleur dominante de cet oiseau est le brun. Ce brun est semé de grandes taches noirâtres sur le dos. La tête, le cou, la poitrine & les épaules sont couverts de plumes brun-noir, bordées de blanchâtre des deux côtés. La gorge, une bande des deux côtés de la tête, le ventre, le dessus & le dessous de la queue sont blancs. Les plumes de la queue sont pareillement blanches, mais les deux du milieu sont rayées transversalement de brun des deux côtés; au lieu que leurs collatérales ne le sont que du côté extérieur, & un peu vers le bout du côté intérieur. Le bec est brun; les pieds sont gris, & les ongles couleur de poix ou brun-noir. Les sept premieres plumes de l'aîle sont gris-blanc en dessous & noirâtres en dessus, avec une partie de leur bord intérieur gris tacheté de brun; la tige de la premiere est blanche: les quatorze suivantes, depuis la huitieme jusqu'à la vingt-unieme, ont leur bord extérieur gris-brun dentelé de blanc, comme en scie, & le bord intérieur blanc, rayé en travers de zig-zags gris-bruns.

On mange cet oiseau comme la barge & la bécassine; il leur est inférieur, mais cependant de bon goût. Son nom d'*aboyeur* lui vient sans doute de son cri ordinaire, qui est comme une espece d'aboiement. (*M. ADANSON.*)

* § ABRACADABRA. Dans cet article du *Dict. raisonné des Sciences, Arts & Métiers*, au lieu de *Simonius*, lisez *Samonicus;* & au lieu de *Delris*, lisez *Delrio.*

ABRAHAM, *& d'abord* ABRAM (*Hist. sacrée.*) fils de Tharé, descendoit en droite ligne de Sem, fils aîné de Noé, par Arphaxad, Salé, Heber, Phaleg, Rehu, Sarug, Nachor & Tharé. Il naquit à Ur en Chaldée, l'an du monde 2008. Son pere étoit idolâtre. *Abram* avoit reconnu la vanité des idoles, & n'adoroit que le vrai Dieu. Ils quitterent leur patrie, pour venir en Mésopotamie: ils s'arrêterent à Haran où Tharé mourut. *Abram* passa en Palestine, & se fixa à Sichem avec Sara sa femme, & Loth son neveu. La famine les obligea de se rendre en Egypte: ils revinrent ensuite dans la terre de Chanaan. Alors il se sépara de Loth son neveu, parce que l'endroit où ils étoient entre Bethel & Haï ne pouvoit suffire à leurs nombreux troupeaux. *Abram* s'établit dans la vallée de Mambré. Ce fut là que Dieu, qui avoit dirigé toutes ses courses, changea son nom d'*Abram* en celui d'*Abraham*, qui signifie *pere de la multitude*, lui promit un fils de sa femme Sara, quoique déja fort avancée en âge, & lui prescrivit la circoncision comme le sceau de son alliance avec lui. Cependant *Abraham* avoit un fils nommé *Ismaël*, d'Agar, une de ses servantes, qu'il avoit prise pour femme, du vivant & du consentement de Sara. Celle-ci devint grosse & accoucha d'un fils qui fut circoncis. *Abraham* s'étoit lui-même soumis à cette opération à l'âge de près de cent ans. L'enfant fut appellé *Isaac*, & Dieu lui avoit promis qu'il seroit pere d'une postérité nombreuse. *Isaac* avoit à peine vingt-cinq ans, qu'*Abraham* reçut ordre du Seigneur de le lui offrir en sacrifice. Le Patriarche se disposoit à obéir; & lorsqu'il levoit le bras sur la victime pour la frapper, l'ange du Seigneur arrêta son bras, & substitua un bélier à la place de ce fils chéri. Sara étant morte, *Abraham* épousa Cethura dont il eut six enfans; & enfin il mourut à l'âge de cent soixante-quinze ans, & fut enterré auprès de Sara, dans le sépulchre qu'il avoit acheté à Hebron. *Voyez Genese & Josephe.* L'histoire d'*Abraham* est racontée par les rabbins avec beaucoup d'autres circonstances dont ces hommes crédules & superstitieux l'ont chargée, & parmi lesquelles il est difficile de reconnoître la vérité. *Voyez* AGAR, SARA, ABIMELECH, ISAAC, dans ce *Supplément.*

ABRAMSDORF, (*Géogr.*) petite ville de la Haute-Hongrie, dans la préfecture des dix Lanciers, à l'occident du lac Bataton & au nord de la riviere de Drave. Elle est très-peuplée & fait un grand commerce en grains. *Long. 37. 20. Lat. 46. 20.* (*C. A.*)

ABRANTES, (*Géogr.*) ville de Portugal, sur le Tage, dans la province d'Estramadure, au nord-est de Lisbonne & au nord-ouest de Portalegro. Sa situation élevée, ses jardins, ses oliviers & le cours du fleuve, lui donnent un aspect charmant. Elle fut fortifiée sous le regne de Pierre II. Elle a un hôpital, une maison de charité, quatre couvens, quatre paroisses & un district de quatorze autres. On y compte environ quatre mille habitans. C'est la maison des marquis du même nom, qui la possedent. *Long. 9. 11. Lat. 39. 13.* (*C. A.*)

* ABRÉVIATION, (*Litt.*) les *abréviations*, & sur-tout les *abréviations* numéraires, se rencontrent si souvent dans les auteurs, sur les monumens, inscriptions & médailles, que nous avons jugé à propos

d'en donner ici l'explication, d'après le recueil alphabétique des *abréviations numéraires*, qu'en a donné Sertorius Ursatus, copié par l'abbé Lenglet Dufresnoy ; mais nous l'avons considérablement augmenté de plusieurs autres *abréviations*, dont l'intelligence est également utile & nécessaire.

A

AB. *Abdicavit.*
AB. AUG. M. P. XXXXI. *Ab Augustâ millia passuum quadraginta unum.*
AB. AUGUSTOB. M. P. X. *Ab Augustobrigâ millia passuum decem.*
ABN. *Abnepos.*
AB. U. C. *Ab urbe conditâ.*
A. CAMB. M. P. XI. *A Camboduno millia passuum undecim.*
A. COMP. XIIII. *A Compluto quatuordecim.*
A. C. P. VI. *A capite* ou *ad caput pedes sex.*
A. D. *Antè diem.*
ADJECT. H-S. IX ∞. *Adjectis sestertiis novem mille.*
ADN. *Adnepos.*
ADQ. *Adquiescit.*
ÆD. II. II. VIR. II. *Ædilis iterùm, duum-vir iterùm.*
ÆD. II : VIR. QUINQ. *Ædilis duum-vir quinquennalis.*
ÆD. Q. II: VIR. *Ædilis quinquennalis duum-vir.*
ÆL. *Ælius, Ælia.*
ÆM. *vel* AIM. *Æmilius, Æmilia.*
A. K. *Antè kalendas.*
A. G. *Animo grato ; Aulus Gellius.*
AG. *Ager*, vel *Agrippa.*
ALA. I. *Ala prima.*
A. MILL. XXXV. *A milliari tringinta quinque*, ou *ad milliaria triginta quinque.*
A. M. XX. *Ad milliaré vigesimum.*
AM. *vel* AMS. *Amicus.*
AN. A. V. C. *Anno ab urbe condita.*
AN. C. H. S. *Annorum centum hic situs est.*
AN. DCLX. *Anno sexcentesimo sexagesimo.*
AN. II. S. *Annos duos semis.*
AN. IVL. *Annos quadraginta sex.*
AN. N. *Annos natus.*
ANN. *Anni, annis* ou *annos.*
ANN. LIII. H. S. E. *Annorum quinquagesima trium hîc situs est.*
ANN. NAT. LXVI. *Annos natus sexaginta sex.*
ANN. PL. M. X. *Annos* ou *annis plus minùs decem.*
AN. ⊙. XVI. *Anno defunctus decimo sexto.*
A. V. XX. *Annos vixit viginti.*
AN. P. M. *Annorum plus minùs.*
A. XII. *Annis duodecim*, &c.
AN. P. M. L. *Annorum plus minùs quinquaginta.*
A. XX. H. EST. *Annorum viginti hic est.*
AN. P. R. C. *Anno post Romam conditam.*
AN. V. P. M. II. *Annis vixit plus minùs duobus.*
AN. XXV. STIP. VIII. *Annorum viginti quinque, stipendii* vel *stipendiorum octo.*
ANN. SEN. *Anneus Seneca.*
A. P. M. *Amico posuit monumentum.*
AP. *Appia, Appius.*
AP. *Apud.*
A. P. V. C. *Annorum post urbem conditam.*
APVD. L. V. CONV. *Apud lapidem quinque convenerunt.*
A. RET. P. III. S. *Antè retrò pedes tres semis.*
AR. P. *Aram posuit.*
ARG. P. X. *Argenti pondo decem.*
ARR. *Arrius.*
A. V. B. *A viro bono*
A. V. C. *Ab urbe conditâ.*

B

B. *Balbus, Bulbius, Brutus, Belenus, Burrus.*
B. *Beneficiario, beneficium, bonus, bona, bonæ, bonum, bonorum, benè, bonis*, &c.
B. *Balnea, bustum, beatus.*
B. *pro* V. *Berna* pro *verna ; bixit* pro *vixit ; bibu* pro *vivo ; bictor* pro *victor ; bedua* pro *vidua.*
B. A. *Bixit annis ; bona actione, bonam actionem ; bonus ager ; bonus amabilis ; bona aurea, bonum aureum ; bonis auguriis, bonis auspiciis.*
B. B. *Bona bona* (de grands biens), *benè, benè* (très-bien.)
B. DD. *Bonis deabus.*
B. F. *Bonâ fide ; bona femina ; bona fortuna ; benè factum.*
B & F renversés en cette maniere ꓭ. ꟻ. *Bona femina, bona filia.*
B. H. *Bona hæreditaria, bonorum hæreditas.*
B. I. I. *Boni judicis judicium.*
B. L. *Bona lex.*
B. M. P. *Benè merito posuit.*
B. M. P. C. *Benè merito ponendum curavit.*
B. M. S. C. *Benè merito sepulcrum condidit.*
BN. EM. *Bonorum emptores.*
BN. H. I. *Bona hîc invenies.*
B. RP. N. *Bono reipublicæ natus.*
B. A. *Bixit*, id est *vixit annis*, &c
BIGINTI. *Viginti.*
BIXIT. BIXSIT. BISSIT. *Vixit.*
BIX. ANN. XXCI. M. IV. D. VII. *Vixit annis octoginta unum, mensibus quatuor, dies septem.*
BX. ANVS. VII. ME. VI. DI. XVII. *Vixit annos septem, menses sex, dies septemdecim.*

C

C. *Cæsar, Caïa, Caïus ; censor, civis, centuria, civitas, colonia, consul ; condemno, conjux ; clarissimus, curavit*, &c.
C. C. *Carissimæ conjugi, calumniæ causa, consilium cepit.*
C. C. F. *Caius Caii filius.*
C. B. *Commune bonum.*
C. D. *Comitialibus diebus.*
C. H. *Custos hortorum* vel *hæredum.*
C. I. C. *Caius Julius Cæsar.*
CC. VV. *Clarissimi viri.*
CIↃ. *Mille.*
CIↃ. IↃC. *Mille sexcentum.*
CIↃ. CIↃ. CIↃ. CVI. *Tria millia centum sex.*
CIↃ. CIↃ. CIↃ. IↃV. *Tria millia quingenti quinque.*
CIↃ. CIↃ. CIↃ. DCCCLXXX. *Tria millia octo centum octoginta.*
CCIↃↃ. *Decem millia.*
CCIↃↃ. ∞ *Undecim millia.*
CCIↃↃ. ∞ IↃC. *Undecim millia sexcentum.*
CCIↃↃ. ∞ ∞ ∞ CC. *Tredecim millia ducentum.*
CCIↃↃ. ∞ ∞ ∞ CCXXIII. *Tredecim millia ducentum viginti tres.*
CCIↃↃ. IↃↃ. IↃC. *Quindecim millia sex centum.*
CCIↃↃ. IↃↃ. ∞ DCCCLXVII. *Quindecim millia octo centum sexagenta septem.*
CCIↃↃ. IↃↃ. DCCCCL. *Quindecim millia novem centum quinquaginta.*
CCIↃↃ. IↃↃ. ∞ CCC. *Sexdecim millia tercentum.*
CCIↃↃ. CCIↃↃ. *Viginti millia.*
CCIↃↃ. CCIↃↃ. ∞ ∞ ∞ DCC. *Viginti tria millia septem centum.*
CCIↃↃ. CCIↃↃ. ∞ IↃↃ. *Viginti quatuor millia.*

CCIↃↃ. CCIↃↃ. ∞ ∞ ∞ ∞ CDXXCIX. *Viginti quatuor millia quatuor centum octoginta novem.*

CCIↃↃ. CCIↃↃ. CCIↃↃ. *Triginta millia.*

CCIↃↃ. CCIↃↃ. CCIↃↃ. ICLX. *Triginta millia quingenti sexaginta.*

CCIↃↃ. IↃↃↃ. *Quadraginta millia.*

CCIↃↃ. CCIↃↃ. CCIↃↃ. CCIↃↃ. *Quadraginta millia.*

CCIↃↃ: IↃↃↃ. ∞ C ∞ XII. *Quadraginta unum mille novem centum duodecim.*

CCIↃↃ. CCCIↃↃↃ. *Nonaginta millia.*

CCCIↃↃↃ. *Centum millia.*

CCC. M. N. *Tercentum millia nummûm.*

CCCCIↃↃↃ. *Decies centena millia.*

CEN. *Censor; centuria; centurio.*

CERTA. QUINQ. ROM. CO. *Certamen quinquennale Romæ conditum.*

CL. *Claudius.*

CL. V. *Clarissimus vir.*

CH. COH. *Cohors.*

C. M. *vel* CA. M. *Causa mortis.*

CN. *Cneus.*

C. O. *Civitas omnis.*

COH. I. *aut* II. *Cohors prima* aut *secunda*; & sic de aliis.

COR. *Cornelius, Cornelia.*

COS. ITER. ET. TERT. DESIG. *Consul iterùm & tertiùm designatus.*

COS. TER. *vel* QUAR. *Consul tertiùm* vel *quartùm*; & sic de aliis.

COSS. *Consules.*

COST. CUM. LOC. H–S ∞ D. *Custodiam cum loco sestertii mille quingentis.*

C. R. *Civis romanus.*

CS. IP. *Cæsar imperator.*

C. V. *Centum viri.*

C ∞IX. *Nongenti novem.*

D

D. *Quingenti.*

D. *Decius; decimus; decuria; decurio; dedicavit, dedit, devotus, dies; divus, deus, dii; dominus, domus, donum, datum, decretum; de.*

D. A. *Divus Augustus.*

D. B. I. *Diis benè juvantibus.*

D. B. S. *De bonis suis.*

DCT. *Detractum.*

DDVIT. *Dedicavit.*

D. D. *Donum dedit; datis datio; deus dedit.*

D. DD. *Dono dederunt*, ou *datum decreto decurionum.*

D. D. D. D. *Dignum deo donum dedicavit.*

DDPP. *Depositi.*

D. N. *Dominus noster.* D. D. N. N. *Domini nostri.*

D. D. Q. O. H. L. S. E. V. *Diis deabusque omnibus hunc locum sacrum esse voluit.*

DIG. M. *Dignus memoria.*

D. M. S. *Diis Manibus sacrum.*

D. O. M. *Deo optimo maximo.*

D. O. Æ. *Deo optimo æterno.*

D. PP. *Deo perpetuo.*

DR. *Drusus.*

DR. P. *Dare promittit.*

D. RM. *De Romanis.*

D. RP. *De republica.*

D. S. P. F. C. *De sua pecunia faciundum curavit.*

DT. *Duntaxat.*

DVL. *ou* DOL. *Dulcissimus.*

DEC. * XIII. AUG. XII. POP. XI. *Decurionibus denariis tredecim, augustalibus duodecim, populo undecim.*

D. IIII. ID. *Die quartâ idus.*

DMIↃↃↃ. *Quingenta & quinquaginta millia.*

D. VIIII. *Diebus novem.*

D. V. ID. *Die quintâ idus.*

E

E. *Ejus, ergo, esse, est, erexit, exactum*, &c.

E. C. F. *Ejus causa fecit.*

E. D. *Ejus domus.*

ED. *Edictum.*

E. E. *Ex edicto.*

EE. N. P. *Esse non potest.*

EG. *Egit, egregius.*

E. H. *Ejus hæres.*

EID. *Idus.*

EIM. *Ejusmodi.*

E. L. *Eâ lege.*

E. M. *Elexit*, ou *erexit monumentum.*

EQ. M. *Equitum magister.*

EQ. O. *Equester ordo.*

EX. A. D. K. *Ex antè diem kalendas.*

EX. A. D. V. K. DEC. AD. PRID. K. IAN. *Ex antè diem quinto kalendas decembris ad pridiè kalendas januarias.*

EX. H–S. X. P. F. I. *Ex sestertiis decem parvis fieri jussit.*

EX. H–S. CIↃN. *Ex sestertiis mille nummûm.*

EX. H–S. ∞ ∞ ∞ ∞. *Ex sestertiis quatuor millia.*

EX. H–S. N. CC. L. ∞. D. XL. *Ex sestertiis nummorum ducentis quinquaginta millibus quingentis quadraginta.*

EX. H–S. DC. ∞. D. XX. *Ex sestertiis sexcentis millibus quingentis viginti.*

EX. KAL. IAN. AD. KAL. IAN. *Ex kalendis januarii ad kalendas januarii*; & sic de aliis.

F

F. *Fabius; fecit, factum, faciendum; familia, famula, fastus; februarius; feliciter, felix, fides, fieri, fit; femina, filia, filius, frater; finis, flamen, forum, fluvius, faustum, fuit, figura, frons*, &c.

F. A. *Filio amantissimo* ou *filiæ amantissimæ.*

F. AN. X. F. C. *Filio* vel *filiæ annorum decem faciundum curavit.*

F. C. *Fieri* ou *faciendum curavit, fidei commissum.*

F. D. *Flamen dialis, filius dedit, factum dedicavit.*

FD. *Fidejussor, fundum.*

FEA. *Femina.*

FE. C. *Fernè centum.*

F. F. *Fabrè factum, filius familias, fratris filius.*

F. F. F. *Ferro, flamma, fame; fortior fortuna, fato.*

FF. *Fecerunt.*

FL. F. *Flavii filius.*

F. FQ. *Filiis filiabusque.*

ꟻIX. ANN. XXXIX. M. I. D. VI. HOR. SCIT. NEM. *Vixit annos triginta novem, mensem unum, dies sex; horas scit nemo.*

FO. FR. *Forum.*

F. R. *Forum romanum.*

G

G. *Gellius; Gaius* pro *Caius; genius, gens, gaudium, gesta, gratia, gratis*, &c.

GAB. *Gabinius.*

GAL. *Gallus, Galerius.*

G. C. *Genio civitatis.*

GEN. P. R. *Genio populi romani.*

GL. *Gloria.*

GL. S. *Gallus Sempronius.*

GN. *Gneus* pro *Cneus; gens, genius.*

GNT. *Gentes.*

GRA. *Gracchus.*
GRC. *Græcus.*

H

H. *Habet*, *hic*, *haſtatus*, *hæres*, *homo*, *hora*, *hoſtis*, *herus*, &c.
H. A. *Hoc anno.*
HA. *Hadrianus.*
HC. *Hunc*, *huic*, *hic.*
HER. *Hæres*, *hæreditas*, *Herennius.*
HER. *ou* HERC. S. *Herculi ſacrum.*
H. M. E. H–S. CCIƆƆ· CCIƆƆ· IƆƆ· M. N. *Hoc monumentum erexit ſeſtertiis viginti quinque mille nummûm.*
H. M. AD. H. N. T. *Hoc monumentum ad hæredes non tranſit.*
H. O. *Hoſtis occiſus.*
HOSS. *Hoſtes.*
H. S. *Hic ſitus* ou *ſita*, *ſepultus* ou *ſepulta.*
H–S. N. IIII. *Seſtertiis nummûm quatuor.*
H–S. CCCC. *Seſtertiis quatuor centum.*
H–S. ∞. N. *Seſtertiis mille nummûm.*
H–S. ∞. CCIƆƆ.N. *Seſtertiis novem mille nummûm.*
H–S. XMX. N. *Seſtertiis viginti mille nummûm.*
H–S. CCIƆƆ· CCIƆƆ· *Seſtertiis viginti mille.*
H. SS. *Hic ſupra ſcriptis.*

I

I. *Junius*, *Julius*, *Jupiter*, *ibi*; *id eſt*; *immortalis*; *imperator*; *inferi*, *inter*, *invenit*, *invictus*, *ipſe*, *iterùm*, *judex*, *juſſit*, *jus*, &c.
IA. *Intra.*
I. AG. *In agro.*
I. AGL. *In angulo.*
IAD. *Jamdudum.*
IAN. *Janus.*
IA. RI. *Jam reſpondi.*
I. C. *Juriſconſultus*, *Julius Cæſar*, *judex cognitionum.*
IC. *Hic.*
I. D. *Inferis diis*, *Jovi dedicatum*, *Iſidi deæ*, *juſſu dei.*
ID. *Idus.*
I. D. M. *Jovi deo magno.*
I. F. *vel* I. FO. *In foro.*
IF. *Interfuit.* IFT. *Interfuerunt.*
I. FNT. *In fronte.*
IG. *Igitur.*
I. H. *Jacet hîc.*
I. I. *In jure.*
IM. *Imago*, *immortalis*, *imperator.*
I. M. CT. *In medio civitatis.*
IMM. *Immolavit*, *immortalis*, *immunis.*
IM. S. *Impenſis ſuis.*
IN. *Inimicus*, *inſcripſit*, *intereà.*
IN. A. P. XX. *In agro pedes viginti.*
IN *vel* INL. V. I. S. *Inluſtris vir infra ſcriptus.*
I. R. *Jovi regi*, *Junoni reginæ*, *jure rogavit.*
I. S. *vel* I. SN. *In ſenatu.*
I. V. *Juſtus vir.*
IVD. *Judicium.*
IVV. *Juventus*, *Juvenalis.*
IƆƆ· *Quinque millia.*
IƆƆ. ∞. *Sex millia.*
IƆƆ. ∞. ∞. *Septem millia.*
IƆƆƆ· *Quinquaginta millia.*
IƆƆƆ· CCIƆƆ· *Sexaginta millia.*
IƆƆƆ· CCIƆƆ· CCIƆƆ· ∞. IƆƆ. *Septuaginta quatuor millia.*
IƆƆƆ· CCIƆƆ· CCIƆƆ· CCIƆƆ· *Octoginta millia.*
IƆƆƆ· CCIƆƆ· CCIƆƆ· CCIƆƆ· IƆƆ· ∞. ∞. *Octoginta ſeptem millia.*

II. VIR. *Duum-vir* ou *duum-viri.*
III. V. ou III. VIR. *Trium-vir* ou *Trium-viri.*
IIII. VIR. *Quatuor-vir*, *quatuor-viri*, ou *quatuorviratus.*
IIIIII. V. *vel* VIR. *Sextum-vir*, *ſe-vir*, *ſex-vir.*
IIX. *Octo.*
IIXX. *Duo de viginti.*
IDNE. *vel* IND. *aut.* INDICT. *Indictio vel indictione.*

K

K. *Cæſo*, *Caïus*, *Caïa*, *Cœlius*, *Carolus*; *calumnia*; *candidatus*, *caput*, *cariſſimus*, *clariſſimus*, *caſtra*, *cohors*, *Carthago*, &c.
K. KAL. KL. KLD. KLEND. *Kalendæ aut kalendis*; & ſic de cæteris ubi menſium apponuntur nomina.
KARC. *Carcer.*
KK. *Cariſſimi.*
KM. *Cariſſimus.*
K. S. *Carus ſuis.*
KR. *Chorus.*
KR. AM. N. *Carus amicus noſter.*

L

L. *Lucius*, *Lucia*, *Lælius*, *Lollius*; *lares*, *latinus*; *latum*, *legavit*, *lex*, *legio*, *libens* vel *lubens*; *liber*, *libera*; *libertus* vel *liberta*, *libræ*, *locavit*, *locus*, *lector*, *longum*, *ludus*, *luſtrum*, *ſeſtertius*, &c.
L. A. *Lex alia.*
LA. C. *Latini coloni.*
L. A. D. *Locus alteri datus.*
L. AG. *Lex agraria.*
L. AN. *Lucius Annius*, *vel quinquagenta annis.*
L. AP. *Ludi Apollinares.*
LAT. P. VIII. ES. *Latum pedes octo & ſemis.*
LONG. P. VII. L. P. III. *Longum pedes ſeptem*; *latum pedes tres.*
L. ADQ. *Locus adquiſitus.*
LB. *Libertus*, *liberi.*
L. D. D. D. *Locus datus decreto decurionum.*
LECTIST. *Lectiſternium.*
LEG. I. *Legio prima.*
L. E. D. *Lege ejus damnatus.*
LEG. PROV. *Legatus provinciæ.*
LIC. *Licinius.*
LICT. *Lictor.*
LL. *Libentiſſimè*, *liberti*, *libertas.*
L. L. *Seſtertius magnus.*
LVD. SÆC. *Ludi ſæculares.*
LVPERC. *Lupercalia.*
LV. P. F. *Ludos publicos fecit.*

M

M. *Marcus*, *Marca*, *Martius*, *Mutius*; *maceria*; *magiſter*, *magiſtratus*, *magnus*, *manes*, *mancipium*, *marmoreus*; *Marti*; *mater*, *maximus*, *memor*, *memoria*, *menſis*, *meus*, *miles*, *militavit*, *militia*; *mille*; *miſſus*, *monumentum*, *mortuus*, *mulier*, *municipium*, *municeps*, *merens*, *merenti*, *meritus*, *merita*, &c.
MAG. EQ. *Magiſter equitum.*
MAR. VLT. *Mars ultor.*
MAX. POT. *Maximus Pontifex.*
MC. *Mille centum.*
MD. *Mandatum.*
MD. *Mille quingenti.*
MED. *Medicus*, *medius.*
MER. *Mercurius*, *mercator.*
MERK. *Mercurialia*, *mercatus.*
MES. VII. DIIIB. XI. *Menſibus ſeptem diebus undecim.*
M. I. *Maximo Jovi*, *matri Ideæ*, *vel Iſidi*; *militiæ jus*, *monumentum juſſit.*
MIL. COH. *Miles cohortis.*
MIN. *vel* MINER. *Minerva.*
M. MON. MNT. MONET. *Moneta.*

M. aut MS. *Menſis* aut *menſes.*
MM. *Viginti millia.*
MNF. *Manifeſtus.*
MNM. *Manumiſſus.*
M. P. II. *Millia paſſuum duo*, & ſic de aliis.
MV. MN. MVN. MVNIC. *Municipium* vel *municeps.*

N

N. *Neptunus, Numerius, Numeria, Nonius, Nero; nam, non; natus, natio, nefaſtus; nepos, neptis; niger, nomen, nonæ, noſter, numerarius, numerator, numerus, nummus* vel *numiſma; numen.*
NAV. *Navis.*
N. B. *Numeravit bivus* pro *vivus.*
NB. *vel* NBL. *Nobilis.*
N. C. *Nero Cæſar*, vel *Nero Claudius.*
NEG. *vel* NEGOT. *Negotiator.*
NEP. S. *Neptuno ſacrum.*
N. F. N. *Nobili familia natus.*
N. L. *Non liquet, non licet, non longè, nominis latini.*
N. M. *Nonius Macrinus, non malam, non minus.*
NN. *Noſtri.* NNR. *vel* NR. *Noſtrorum.*
NO. *Nobis.*
NOBR. *November.*
NON. AP. *Nonis aprilis.*
NQ. *Namque, nuſquam, nunquam.*
N. V. N. D. N. P. O. *Neque vendetur, neque donabitur, neque pignori obligabitur.*
NUP. *Nuptiæ.*

O

O. *Officium, optimus, olla, omnis, optio, ordo, oſſa, oſtendit*, &c.
OB. *Obiit.*
OB. C. S. *Ob cives ſervatos.*
OCT. *Octavianus, October.*
O. E. B. Q. C. *Oſſa ejus benè quieſcant condita.*
O. H. F. *Omnibus honoribus functus.*
ONA. *Omnia.*
OO. *Omnes, omninò.* O. O. *Optimus ordo.*
OP. *Oppidum, Opiter, oportet, optimus, opus.*
OR. *Ornamentum.*
OTIM. *Optimæ.*

P

P. *Publius; paſſus, patria, pecunia, pedes, perpetuus, pius, plebs, populus, pontifex, poſuit, poteſtas, præſes, prætor, pridiè, pro, poſt, provincia, puer, publicus, publicè, primus*, &c.
PA. *Pater, patricius.*
PAE. ET ARR. COS. *Pæto & Arrio conſulibus.*
P. A. F. A. *Poſtulo an fias auctor.*
PAR. *Parens, Parilia, Parthicus.*
PAT. PAT. *Pater patriæ.*
PBLC. *Publicus.*
PC. *Procurator.*
P. C *Poſt conſulatum, patres conſcripti, patronus coloniæ, ponendum curavit, præfectus corporis, pactum conventum.*
PED. CXVS. *Pedes centum quindecim ſemis.*
PEG. *Peregrinus.*
P. II. ∽. L. *Pondo duarum ſemis librarum.*
P. II. S. :: *Pondo duo ſemis & triente.*
P. KAL. *Pridiè kalendas.*
POM. *Pompeius.*
P. P. P. C. *Propriâ pecuniâ ponendum curavit.*
P. R. C. A. DCCCXLIIII. *Poſt Romam conditam annis octogintis quadraginta quatuor.*
PROC. *Proconſul.* P. PR. *Pro-prætor.* P. RR. *Prætores.*
PR. N. *Pro-nepos.*
P. R. V. X. *Populi romani vota decennalia.*
PS. *Paſſus plebiſcitum.*
PUD. *Pudicus, pudica, pudor.*
PUR. *Purpureus.*

Q

Q. *Quinquennalis, quartus, quintus; quando, quantum, qui, quæ, quod; Quintus, Quintius, Quintilianus; quæſtor; quadratum, quæſitus.*
Q. B. AN. XXX. *Qui bixit* id eſt *vixit annos triginta.*
QM. *Quomodo, quem, quoniam.*
QQ. *Quinquennalis.* QQ. V. *Quoquo verſum.*
Q. R. *Quæſtor reipublicæ.*
Q. V. A. III. M. II. *Qui* vel *quæ vixit annos tres, menſes duo.*

R

R. *Roma, Romanus; rex, reges; Regulus; rationalis; Ravennæ; recta, recto, requietorium, retro, roſtra, rudera*, &c.
RC. *Reſcriptum.*
R. C. *Romana civitas.*
REF. C. *Reficieundm curavit.*
REG. *Regio.*
R. P. RESP. *Reſpublica.*
RET. P. XX. *Retro pedes viginti.*
REC. *Requieſcit.*
RMS. *Romanus.*
ROB. *Robigalia, robigo.*
RS. *Reſponſum.*
RVF. *Rufus.*

S

S. *Sacrum, ſacellum, ſcriptus, ſemis, ſenatus; ſepulcrum, ſepultus; ſanctus; ſervus, ſerva; Servius; ſequitur, ſibi, ſitus, ſolvit, ſub, ſtipendum*, &c.
SAC. *Sacerdos, ſacrificium.*
SÆ. *vel* SÆC. *Sæculum, ſæculares.*
SAL. *Salus.*
S. C. *Senatus conſultum.*
SCI. *Scipio.*
S. D. *Sacrum diis.*
S. EQ. Q. OD. ET. P. R. *Senatus, equeſterque ordo & populus Romanus.*
SEMP. *Sempronius.*
SL. SVL. SYL. *Sylla.*
S. L. *Sacer ludus, ſine linguâ.*
S. M. *Sacrum manibus, ſine manibus, ſine malo.*
SN. *Senatus, ſententia, ſine.*
S. P. *Sine pecunia.*
S. P. Q. S. *Senatus populuſque Romanus.*
S. P. D. *Salutem plurimam dicit.*
S. T. A. *Sine* vel *ſub Tutoris auctoritate.*
SLT. *Scilicèt.*
S. E. T. L. *Sit ei terra levis.*
SIC. V. SIC. X. *Sicuti quinquennalia, die tricennalia.*
SSTVP. XVIIII. *Stipendiis novem-decim.*
ST. XXXV. *Stipendiis triginta-quinque.*

T

T. *Titus, Tullius; tantum, terra, tibi, ter, teſtamentum; titulus, terminus, triarius; tribunus; turma, tutor, tutela*, &c.
TAB. TABVL. *Tabula, Tabularius.*
TAR. *Tarquinius.*
TB. D. F. *Tibi dulciſſimo filio.*
TB. PL. *Tribunus Plebis.*
TB. TI. TIB. *Tiberius.*
T. F. *Titus Flavius, Titi filius.*
THR. *Thrax.*
T. L. *Titus-Livius, Titi libertus.*
TIT. *Titulus.*
T. M. *Terminus, Thermæ.*
TR. PO. *Tribunitia poteſtas.*

TRAI.

TRAI. *Trajanus.*
TVL. *Tullus* vel *Tullius.*
TR. V. *Trium-vir.*
TT. QTS. *Titus-Quintus.*
Θ *vel* TH. AN. *Mortuus anno.*
Θ⋈ III. *Defunctus viginti-tribus.*
⋈

V

V. *Quinque, quintò* & *quintùm.*

V. *Vitellius, Volera, Volero, Volusus, Vopiscus; vale, valeo; Vesta, vestalis; vestis, vester, veteranus, vir, virgo, vivus, vixit, votum, vovit, urbs, usus, uxor, victus, victor,* &c.

V. A. *Veterano assignatum.*

V. A. I. D. XI. *Vixit annum unum, dies undecim.*

V. A. L. *Vixit annos quinginta;* & sic de aliis.

V. B. A. *Viri boni arbitratu.*

V. C. *Valè conjux, vivens curavit, vir consularis, vir clarissimus, quintùm consul.*

VDL. *Videlicèt.*

V. E. *Vir egregius, visum est, verum etiam.*

VESP. *Vespasianus.*

VI. V. *Sextum-vir.* VII. V. *Septem-vir.* VIII. VIR. *Octum-vir.*

VIX. A. FF. C. *Vixit annos fermè centum.*

VIV. AN. ⋈⋈⋈ *Vixit annos triginta.*

ULPS. *Ulpius, Ulpianus.*

V. M. *Vir magnificus, vivens mandavit, volens meritò.*

V. N. *Quinto nonas.*

V. MVN. *Vias munivit.*

VOL. *Volcania, Voltinia, Volusus.*

VONE. *Bonæ.*

VOT. V. *Votis quinquennalibus.*

VOT. V. MULT. X. *Votis quinquennalibus, multis decennalibus.*

VOT. X. *Vota decennalia.*

VOT. XX. *vel* XXX. *vel* XXXX. *Vota vicennalia, aut tricennalia, aut quadragenalia.*

V. R. *Urbs Roma, votum redidit.*

VV. CC. *Viri clarissimi.*

UX. *Uxor.*

X

⋈. *Mille.*

X. AN. *Annalibus decennalibus.*

X. K. OCT. *Decimo kalendas octobris.*

⋈. IↃC. *Mille sex centum.*

X. M. *Decem millia.* X. P. *Decem pondo.*

X. V. *Decem-vir.* XV. VIR. *Quindecim-vir.*

⋈⋈. *Duo millia;* & sic de aliis.

XXIIX. *Duo de triginta.*

⋈⋈⋈ IIII. *Triginta quatuor millia.*

Abréviations *en usage dans les bulles, &c.* En chancellerie romaine, les *abréviations* sont d'un très-grand usage : on suspecteroit même de faux tout acte où les mots qui s'écrivent ordinairement en abrégé, seroient écrits différemment. Comme ces *abréviations* rendent les bulles très-difficiles à déchiffrer, nous en donnerons ici l'explication par ordre alphabétique, d'après le *Traité des Usages de la Cour de Rome*, copié par les auteurs du *Grand Vocabulaire François.*

A

AA.	*Anno.*
Aa.	*Anima.*
Au. de cā.	*Auri de Camera.*
Ab.	*Abbas.*
Abs.	*Absolutio.*
Abñe.	*Absolutione.*
Abñs, abs.	*Absens.*
Absolvēn.	*Absolventes.*
Accu.	*Accusatio.*
Adhēren.	*Adherentiam.*
Admitt. admittēn.	*Admittentes.*
Ad no. præs.	*Ad nostram præsentiam.*
Adriōr.	*Adversariorum.*
Adrios.	*Adversarios.*
Æst.	*Æstimatio.*
Affect.	*Affectus.*
Affin.	*Affinitas.*
Aiār.	*Animarum.*
Aiūm.	*Animarum.*
Al.	*Aliàs.*
Aliā.	*Aliàm.*
Alienat^{ne}.	*Alienatione.*
Aliquod^{o}.	*Alioquomodo.*
Al^{mas}.	*Altissimus.*
Alr.	*Alter.*
Als. pñs. grā.	*Aliàs præsens gratia.*
Alter.	*Alterius.*
Altūs.	*Alterius.*
Ann.	*Annuatim.*
Ann.	*Annum.*
Annex.	*Annexorum.*
Appel. rem.	*Appellatione remotâ.*
Ap. obst. rem.	*Appellationis obstaculo remoto.*
Aplicam, Apcam.	*Apostolicam.*
Apostol.	*Apostolicam.*
Ap. Sed. Leg.	*Apostolicæ sedis legatus.*
Appatis, aptis.	*Approbatis.*
Approbat.	*Approbationem.*
Approb^{em}.	*Approbationem.*
Approbō.	*Approbatio.*
Aibō.	*Arbitrio.*
Arch.	*Archidiaconus.*
Ap. Aripo. Archopo.	*Archiepiscopo.*
Archiepus.	*Archiepiscopus.*
Arg.	*Argumentum.*
Asseq.	*Assequata.*
Assequēm.	*Assequationem.*
Assequatiō.	*Assequationem.*
Attata.	*Attentata.*
Attator.	*Attentatorum.*
Attent.	*Attento.*
Atto, att.	*Attento.*
Aū.	*Auri.*
Auctē.	*Authoritate.*
Audieñ.	*Audientium.*
Augen.	*Augendam.*
Aug^{ni}.	*Augustini.*
Authen.	*Authentica.*
Aux.	*Auxiliares.*
Aux^{o}.	*Auxilio.*

B

BB.	*Benedictus.*
Beatiss.	*Beatissime.*
Beat^{me}. Pr.	*Beatissime Pater.*
Bed^{ti}. Bene^{dti}.	*Benedicti.*
Ben.	*Benedictionem.*
Benealibus.	*Beneficialibus.*
Benēum.	*Beneficium.*
Benelos.	*Benevolos.*
Benevol.	*Benevolentia.*
Benig^{te}.	*Benignitate.*
Bo. mem.	*Bonæ memoriæ.*

C

Cā. Cam̄.	*Camera.*
Caā. Cā.	*Causa.*

Cāis. aīum.	*Cauſis animarum.*
Canice.	*Canonicè.*
Canōcor.	*Canonicorum.*
Canon.	*Canonicatum.*
Canon. Reg.	*Canonicus regularis.*
Canon. Sec.	*Canonicus ſecularis.*
Canōtus.	*Canonicatus.*
Canria.	*Cancellaria.*
Capel.	*Capella.*
Capels.	*Capellanus.*
Cap^{na}.	*Capellania.*
Car.	*Cauſarum.*
Card.	*Cardinalis.*
Cardilis.	*Cardinalis.*
Caſ.	*Cauſas.*
Cauſ.	*Cauſa.*
Cen. Eccleſ.	*Cenſura eccleſiaſtica.*
Cenſ.	*Cenſuris.*
Cerd^{o}.	*Certo modo.*
Ces^{o}.	*Ceſſio.*
Ch.	*Chriſti.*
Ci.	*Civis.*
Circumpeōni.	*Circumſpectioni.*
Ciſter.	*Ciſtercienſis.*
Clæ.	*Claræ.*
Cla.	*Clauſula.*
Clico.	*Clerico.*
Clis.	*Clauſulis.*
Clunia. Clā	*Cluniacenſis.*
Co. Com.	*Communem.*
Cog. le.	*Cognatio legalis.*
Cog. ſpir.	*Cognatio ſpiritalis.*
Cog^{a}. Cog. Cognoīa.	*Cognomina.*
Cogēn.	*Cognomen.*
Cohāo.	*Cohabitatio.*
Cog^{tus}.	*Cognomitus.*
Coig^{is}. Cog^{tis}. Conſ.	*Conſanguinitatis.*
Coiōne.	*Communione.*
Coittatur.	*Committatur.*
Collat.	*Collatio.*
Colleata.	*Collegiata.*
Colleg.	*Collegiata.*
Collitigan.	*Collitigantibus.*
Collm.	*Collitigantium.*
Com.	*Communis.*
Com^{dam}.	*Commendam.*
Comd^{tus}.	*Commendatus.*
Comm^{r}. Epō.	*Committantur epiſcopo.*
Competem.	*Competentem.*
Cōn.	*Contra.*
Conc.	*Concilium.*
Confeone.	*Confeſſione.*
Confeori.	*Confeſſori.*
Concone.	*Communicatione.*
Coñlis.	*Conventualis.*
Coñriis.	*Contrariis.*
Conſ.	*Conſecratio.*
Conſ. t. r.	*Conſultationi taliter reſpondetur.*
Coñſciæ.	*Conſcientiæ.*
Conſequēn.	*Conſequendum.*
Conſervan.	*Conſervando.*
Conſne.	*Conceſſione.*
Coñſit.	*Conceſſit.*
Conſt^{bus}.	*Conſtitutionibus.*
Conſtitution.	*Conſtitutionum.*
Coñſu.	*Conſenſu.*
Cont.	*Contra.*
Coēndarent.	*Commendarent.*
Coeretur.	*Commendaretur.*
Cujuscumq.	*Cujuscumque.*
Cujuſlt.	*Cujuslibet.*
Cur.	*Curia.*

D

D. N.	*Domini noſtri.*
D. N. PP.	*Domini noſtri Papæ.*
Dāt.	*Datum.*
Deāt.	*Debeat.*
Decrō.	*Decreto.*
Decrūm.	*Decretum.*
Dēfcti.	*Defuncti.*
Defivō.	*Definitivo.*
Denomin.	*Denominatio.*
Denomināt.	*Denominationem.*
Derogāt.	*Derogatione.*
Deſup.	*Deſuper.*
Devolūt. Devol.	*Devolutum.*
Dic.	*Diœceſis.*
Dic.	*Dictam.*
Digñi. Digñ.	*Dignemini.*
Dil. fil.	*Dilectus filius.*
Dip^{n}.	*Diſpoſitione.*
Diſ. veſ.	*Diſcretioni veſtræ.*
Diſcreōni.	*Diſcretioni.*
Diſpāo.	*Diſſipatio.*
Diſpēn.	*Diſpendium.*
Diſpens.	*Diſpenſatio.*
Diſpenſaō.	*Diſpenſatio.*
Diſpoſit.	*Diſpoſitivè.*
Diverſōr.	*Diverſorum.*
Divor.	*Divorcium.*
Dñi.	*Domini.*
Dñicæ.	*Dominicæ.*
Dño.	*Domino.*
D. Dñs. Dō^{ms}.	*Dominus.*
Dom.	*Domini.*
Dotat.	*Dotatio.*
Dotate. Dot.	*Dotatione.*
Dr.	*Dicitur.*
Drē.	*Dictæ.*
Dti.	*Dicti.*
Duc. au. de ca.	*Ducatorum auri de camera.*
Ducat.	*Ducatorum.*
Ducēn.	*Ducentum.*
Dùm. ret. dùm viv.	*Dùm viveret.*

E

Eā.	*Eam.*
Eccl. Rom.	*Eccleſia Romana.*
Eccleiūm.	*Eccleſiarum.*
Eccleſiaſt.	*Eccleſiaſtici.*
Ecclia. Eccl.	*Eccleſia.*
Ecclis. Ecclicis.	*Eccleſiaſticis.*
Ee.	*Eſſe.*
Effūm.	*Effectum.*
Ejuſd.	*Ejuſdem.*
Elec.	*Electio.*
Em̄.	*Enim.*
Emoltum.	*Emolumentum.*
Eod.	*Eodem.*
Epō.	*Epiſcopo.*
Epūs.	*Epiſcopus.*
Et.	*Etiam.*
Ex.	*Extra.*
Ex. Rom. cur.	*Extrà Romanam eccleſiam.*
Ex. val.	*Exiſtimationem valoris.*
Exāt. exiſt.	*Exiſtat.*
Excōe.	*Excommunicatione.*
Excois.	*Excommunicationis.*
Excom.	*Excommunicatio.*
Excrab.	*Execrabilis.*
Exēns.	*Exiſtens.*
Exiſt.	*Exiſtenti.*
Exīt.	*Exiſtit.*
Exp.	*Exprimi.*

Exped^a.	*Exprimenda.*
Expis. Expreff.	*Expreffis.*
Expmi.	*Exprimi.*
Exprimend.	*Exprimenda.*
Exped.	*Expediri.*
Exped^a.	*Expedienda.*
Expedni.	*Expeditioni.*
Expref.	*Expreffis.*
Exp^o. expreff.	*Expreffio.*
Extēn.	*Extendendus.*
Extēnd.	*Extendenda.*
Extraordin.	*Extraordinario.*

F

Faciēn.	*Facientes.*
Facin.	*Facientes.*
Fact.	*Factum.*
Famāri.	*Famulari.*
Fel.	*Felicis.*
Fel. rec. pred. n.	*Felicis recordationis prædeceffforis noftri.*
Feftiũibus.	*Feftivitatibus.*
Fn. fors.	*Forfan.*
Foā.	*Forma.*
Fol.	*Folio.*
Fr.	*Frater.*
Fraēm.	*Fratrem.*
Franũs.	*Francifcus.*
Frat.	*Fraternitas.*
Fruct.	*Fructus.*
Fructib. Fruct.	*Fructibus.*
Frũm.	*Fratrum.*
Fundat.	*Fundatio. Fundatum. Fundat.*
Fund^e. Fund^ne. Fundaōne.	*Fundatione.*

G

Gener.	*Generalis.*
General.	*Generalem.*
Gnālis.	*Generalis.*
Gnātio.	*Generatio.*
Gñli.	*Generali.*
Gña. general.	*Generaliter.*
Gnrā.	*Genera.*
Grā.	*Gratia.*
Grad. Affin.	*Gradus affinitas.*
Grar.	*Gratiarum.*
Grat.	*Gratia.*
Grat.	*Gratiofæ.*
Gratific.	*Gratificatione.*
Grat^ne.	*Gratificatione.*
Grē.	*Gratiæ.*
Gras^e.	*Gratiosè.*

H

Hab.	*Habere. Haberi.*
Habeant.	*Habeantur.*
Habēn.	*Habentia.*
Hactũs.	*Hactenus.*
Hēantur.	*Habeantur.*
Hēt.	*Habet.*
Here.	*Habere.*
Hita.	*Habita.*
Hœ.	*Homine.*
Homici.	*Homicidium.*
Hujufm.	*Hujufmodi.*
Humil. Humlr.	*Humiliter.*
Huōi. hmōi.	*Hujufmodi.*

I

I.	*Infra.*
Januar.	*Januarius.*
Id.	*Idus.*
Igr.	*Igitur.*
Illor.	*Illorum.*
Immun.	*Immunitas.*
Impetran.	*Impetrantium.*
Imponen.	*Imponendis.*
Import.	*Importante.*
Incipi.	*Incipiente.*
Infrap^rum.	*Infra fcriptum.*
Infrafcrip. Infrap^e.	*Infra fcriptæ.*
Intrōpta.	*Intro fcripta.*
Invocaōne.	*Invocatione.*
Invocat. Invocaōnum.	*Invocationum.*
Joēs.	*Joannes.*
Irregulte.	*Irregularitate.*
Is.	*Idibus.*
Jud. Jud^m.	*Judicium.*
Jur.	*Juravit.*
Jurispatr.	*Juris patronatus.*
Jurtō.	*Juramento.*
Jux.	*Juxta.*

K

Kal. Kl.	*Kalendas.*

L

Laïc.	*Laïcus.*
Laicor.	*Laicorum.*
Latiff. latme.	*Latiffimè.*
Legit.	*Legitimè. Legitimus.*
Legma.	*Legitima.*
Liā.	*Licentia.*
Lib.	*Liber vel libro.*
Līt.	*Litis.*
Litig.	*Litigiofus.*
Litigiof.	*Litigiofa.*
Lima.	*Legitima.*
Litt.	*Littera.*
Lris.	*Litteris.*
Lte.	*Licitè.*
Ltimo.	*Legitimo.*
Lud^cus.	*Ludovicus.*

M

M.	*Monetæ.*
Māa.	*Materia.*
Magift.	*Magifter.*
Magro.	*Magiftro.*
Mand.	*Mandamus. Mandatum.*
Mand. q.	*Mandamus quatenùs.*
Manib.	*Manibus.*
Mediet.	*Medietate.*
Med^te.	*Mediatè.*
Menf.	*Menfis.*
Mir.	*Mifericorditer.*
Miraōne.	*Miferatione.*
Mniri.	*Miniftrari.*
Mō.	*Modo.*
Mon. Can. præm.	*Monitione Canonicâ præmiffâ.*
Mõrium.	*Monafterium.*
Movēn.	*Moventibus.*
Mrimonium.	*Matrimonium.*
Mtmon.	*Matrimonium.*

N

Nri.	*Noftri.*
N.	
Nāa.	*Natura.*
Nativit^m.	*Nativitatem.*
Neceff.	*Neceffariis.*
Neceffar.	*Neceffariorum.*
Neriā.	*Neceffaria.*
Nerior.	*Neceffariorum.*
Nō.	*Non.*
Nobil.	*Nobilium.*
Noēn.	*Nomen.*

Noiã. Nõa. Nom.	*Nomina.*
Nonobſt.	*Nonobſtantibus.*
Noſt.	*Noſtri.*
Not.	*Notandum.*
Not. Notã.	*Notitia.*
Notar.	*Notario.*
Notõ pũbco.	*Notario publico.*
Nrã.	*Noſtra.*
Nũltùs.	*Nullatenùs.*
Nuncũp.	*Nuncupatum.*
Nuncupat.	*Nuncupationum.*
Nuncupe.	*Nuncupatæ.*
Nũp.	*Nuper.*
Nũp.	*Nuptiæ.*

O

Obbat.	*Obtinebat.*
Obbit.	*Obitum.*
Obit.	*Obitus.*
Obñeri.	*Obtineri.*
Obnet.	*Obtinet.*
Obſt.	*Obſtaculum.*
Obſtant.	*Obſtantibus.*
Obt.	*Obtinet.*
Obtint.	*Obtinebat.*
Occup.	*Occupatam.*
Oċtobr.	*Oċtobris.*
Oẽs.	*Omnes.*
Offãli.	*Officiali.*
Offiũm.	*Officium.*
Oĩ.	*Omni.*
Oib.	*Omnibus.*
Oio. Oino.	*Omninò.*
Oiũm. Om.	*Omnium.*
Omn.	*Omnibus, Omninò.*
Oppis.	*Opportunis.*
Opp[na]. Opport.	*Opportuna.*
Or. Orat.	*Orator.*
Orat.	*Oratoria.*
Orce. Oracè.	*Oratricè.*
Crd[bus].	*Ordinationibus.*
Ordiñ: Ordiõ.	*Ordinario.*
Ordis.	*Ordinis.*
Ordris.	*Ordinariis.*
Ori.	*Oratori.*
Oris.	*Oratoris.*
Orx.	*Oratrix.*

P

PP.	*Papæ.*
Pa.	*Papa.*
Paċt.	*Paċtum.*
Pũdlis.	*Præjudicialis.*
Pam.	*Primam.*
Parrochial. Parolis.	*Parochialis.*
Pbr.	*Præsbiter.*
Pbrécida.	*Præbytericida.*
Pbri.	*Præsbyteri.*
Pcẽpit.	*Percepit.*
Penia.	*Pœnitentia.*
Peñaria.	*Pœnitentiaria.*
Peniten.	*Pœnitentibus.*
Penſ.	*Penſione.*
Penult.	*Penultimus.*
Perindè val.	*Perindè valere.*
Perpũam.	*Perpetuam.*
Perq°.	*Perquiſitio.*
Perſolven.	*Perſolvenda.*
Pet.	*Petitur.*
Pfeſſus.	*Profeſſus.*
Pindè.	*Perindè.*
Pmiſſõr.	*Præmiſſorum.*
Pñ. Pñs.	*Præſens.*
Pñdit.	*Prætendit.*
Pñt.	*Poſſunt.*
Pãtia.	*Præſentia.*
Pãtium.	*Præſentium.*
Pntõdum.	*Prætendo ſtandum.*
P°. ſeu I°.	*Primò.*
Podtus.	*Primo diċtus.*
Pœn.	*Pœnitentia.*
Poĩnt.	*Poſſint.*
Poñtus.	*Pontificatus.*
Poſſ.	*Poſſit, poſſeſſionem, poſſint.*
Poſſeſſ.	*Poſſeſſione, poſſeſſor.*
Poſſonẽ.	*Poſſeſſionem.*
Poſſõr.	*Poſſeſſor.*
Poten.	*Potentia.*
Ppũum.	*Perpetuum.*
Pr.	*Pater.*
Præal.	*Præallegatus.*
Præd.	*Præbenda.*
Præfer.	*Præfertur.*
Præm.	*Præmiſſum.*
Præſen.	*Præſentia.*
Præt.	*Prætendit.*
Præd[tus].	*Prædiċtus.*
Præsbyt.	*Præsbyter.*
Prim.	*Primam.*
Primod.	*Primodiċta.*
Priotũs.	*Prioratus.*
Procurat.	*Procurator.*
Prori.	*Procuratori.*
Prõr.	*Procurator.*
Prov.	*Proviſionis.*
Proviõne.	*Proviſione.*
Proxõs.	*Proximos.*
Pred[r].	*Prædicitur.*
Pt.	*Poteſt. Prout.*
Ptam.	*Prædiċtam.*
Ptr. Ptũr.	*Præfertur.*
Pttũr.	*Petitur.*
Pub.	*Publico.*
Purg. Canon.	*Purgatio Canonica.*
Pũidere.	*Providerere.*

Q

Q.	*Que.*
Qd.	*Quod.*
Qm. Qõn.	*Quondam.*
Qmlt. Quomolt.	*Quomodolibet.*
Qtnùs. Qntùs.	*Quatenùs.*
Qu.	*Quod.*
Qualit.	*Qualitatum.*
Quat. Quaten.	*Quatenùs.*
Quoad vix.	*Quoad vixerit.*
Quod°.	*Quovismodo.*
Quon.	*Quondam.*
Quor.	*Quorum.*

R

Rrtã.	*Regiſtrata.*
Rec.	*Reccordationis.*
Reg.	*Regulæ.*
Regul.	*Regularum.*
Reliõne.	*Religione.*
Reſcrip[t].	*Reſcriptum.*
Reſd[am].	*Reſidentiam.*
Reſervat.	*Reſervata. Reſervatio.*
Reſig.	*Reſignatio.*
Reſignation.	*Reſignationem.*
Reſig[ne].	*Reſignatione.*
Reſig°.	*Reſignatio.*
Reſig[re].	*Reſignare.*
Res°.	*Reſervatio.*
Reſtõis.	*Reſtitutionis.*
Retro ſcript.	*Retro ſcriptus.*
Regñet.	*Reſignet.*
Rlãris.	*Regularis.*
Rlẽ.	*Regulæ.*

Rlium.	*Regularum.*
Rñtus.	*Renatus.*
Robor.	*Roboratis.*
Rom.	*Romanus.*
Romã.	*Romanæ.*
Rtũs.	*Retro ſcriptus.*
Rũglari.	*Regulari.*

S

S.	*Sanctus.*
S. P.	*Sanctum Petrum.*
S.	*Sanctitas.*
S. R. E.	*Sanctæ Romanæ eccleſiæ.*
S. V.	*Sanctitati veſtræ.*
S. V. Or.	*Sanctitatis veſtræ orator.*
S^{a}.	*Supra.*
Sacr. Unc.	*Sacra unctio.*
Sacror.	*Sacrorum.*
Sæcul.	*Sæcularis.*
Saluri, ſalri.	*Salutari.*
Sanctit.	*Sanctitatis.*
Sanct^{me}. Pr.	*Sanctiſſime Pater.*
Särtum.	*Sacramentum.*
Se. co. ex. val. an.	*Secundum communem exiſtimationem valorem annum.*
Sec.	*Secundùm.*
Sed. Ap.	*Sedis Apoſtolicæ.*
Sen.	*Sententiis.*
Sen. exco.	*Sententia excommunicationis.*
Sentent.	*Sententiis.*
Separat.	*Separatim.*
Sigra.	*Signatura.*
Silem.	*Similem.*
Silibus.	*Similibus.*
Simpl.	*Simplicis.*
Singul.	*Singulorum.*
Sit.	*Sitam.*
Slaris.	*Secularis.*
Slm.	*Salutem.*
Slorum.	*Singulorum.*
S. M. M.	*Sanctam Mariam Majorem.*
Snia.	*Sententia.*
Sntã. Stã.	*Sancta.*
Sñti. Sati.	*Sanctitati.*
Solic.	*Sollicitatorem.*
Solit.	*Solitam.*
Solut.	*Solutionis.*
Solut^{is}. Solunõis.	*Solutionis.*
Sortile.	*Sortilegium.*
Spealem.	*Specialem.*
Spealẽr.	*Specialiter.*
Spẽali.	*Speciali.*
Spec.	*Specialis.*
Spo. Specif.	*Specificatio.*
Spuãlibus.	*Spiritualibus.*
Spũ.	*Spiritu.*
Spũs.	*Spiritus.*
Stat.	*Status.*
Subſtãnlis.	*Subſtantialis.*
Subvent.	*Subventionis.*
Subv^{nis}.	*Subventionis.*
Succ.	*Succeſſores.*
Succores.	*Succeſſores.*
Sumpt.	*Sumptum.*
Sup.	*Suprà.*
Supp^{at}.	*Supplicat.*
Supp^{antis}.	*Supplicantibus.*
Supplic.	*Supplicat.*
Supplicaõnis.	*Supplicationis.*
Supp^{ne}.	*Supplicatione.*
Supt^{um}.	*Supradictum.*
Surrog.	*Surrogandus.*
Surrogan.	*Surrogandis.*
Surrogaõnis.	*Surrogationis.*
Surrogat.	*Surrogationis.*
Suſpẽn.	*Suſpenſionis.*

T

Tangen.	*Tangendum.*
Tant.	*Tantum.*
Temp.	*Tempus.*
Tẽn.	*Tenore.*
Tẽnen.	*Tenendum.*
Terno.	*Termino.*
Teſt.	*Teſtimonium.*
Teſtib.	*Teſtibus.*
Thiã. Theolia.	*Theologia.*
Tit.	*Tituli.*
Tli.	*Tituli.*
Tñ.	*Tamen.*
Tpõre.	*Tempore.*
Tpũs.	*Tempus.*
Trecẽn.	*Trecentum.*

V

V.	*Veſtra.*
Vr.	*Veſter.*
V. Vrẽ.	*Veſtræ.*
Vacan.	*Vacantem. Vacantibus.*
Vacaõnum.	*Vacationum.*
Vacat^{nis}. Vacaõnis.	*Vacationis.*
Val.	*Valorem.*
Venẽbli.	*Venerabili.*
Veriſilè.	*Veriſimilè.*
Veruſq.	*Veruſque.*
Veſt.	*Veſter.*
Videb. Videbr.	*Videbitur.*
Videl.	*Videlicet.*
Viginti. quat.	*Viginti quatuor.*
Ult.	*Ultima.*
Ult. poſ.	*Ultimus poſſeſſor.*
Ulti.	*Ultimi.*
Ultũs.	*Ultimus.*
Urſis.	*Univerſis.*
Uſq.	*Uſque.*

X

XPti.	*Chriſti.*
Xptiãnorum.	*Chriſtianorum.*
Xptñi.	*Chriſtiani.*
XX.	*Viginti.*

ABRÉVIATION. (*Muſique.*) Quoique l'on ait pluſieurs *abréviations* en muſique, je ne crois pourtant pas que l'on ait encore fait de ce mot un terme d'art.

Les copiſtes, ni ceux qui gravent ou impriment de la muſique, ne doivent jamais, à mon avis, ſe ſervir d'*abréviations* dans les parties ſéparées : le muſicien, chargé de les exécuter, n'a pas beſoin qu'on en augmente la difficulté par la multiplicité des lignes. Mais il en eſt autrement pour les partitions, ſur-tout pour celles qui ſortent de la main du compoſiteur ; plus celui-ci pourra abréger ſa partition, mieux il fera ; il perdra moins de tems, & ſon génie n'aura pas le tems de ſe refroidir : d'ailleurs perſonne, hors l'accompagnateur & le chanteur, n'exécute ſur la partition ; la partie de chant, étant la principale, n'eſt guere ſuſceptible d'*abréviations*, & ordinairement le compoſiteur lui-même accompagne.

Les *abréviations* les plus uſitées ſont : 1°. les crochets. *Voyez* CROCHET, (*Muſique.*) *Suppl.*

On ſe ſert auſſi des crochets, pour marquer en abrégé un paſſage compoſé de notes, dont la moitié ſont d'un degré différent de l'autre. On écrit pour cela une blanche au degré inférieur & une au ſupérieur, & on lui donne autant de crochets qu'il eſt néceſſaire. *Voyez fig. 1 & 2, planche I. de Muſique, Suppl.*

Quelques muſiciens, ayant égard à la valeur exacte des notes inférieures & des notes ſupérieures, marquent ce même trait de chant comme il l'eſt *fig.* 3, *pl. I. de Muſique*, *Suppl.* Cette derniere *abréviation* me ſemble de beaucoup préférable à la premiere, en ce qu'elle ôte d'abord l'équivoque de celle-ci; car on ne peut pas y voir ſi la premiere *abréviation* n'indique pas qu'il faut exécuter ce trait de chant en double corde, qu'on abrege auſſi de cette maniere; alors, au lieu de l'effet *fig.* 1 & 2, on auroit l'effet *fig.* 4, *planche I. de Muſique*, *Suppl.* qui eſt très-différent. En faiſant un léger changement à la derniere *abréviation*, on peut la rendre d'un uſage plus général, & lever encore un doute dans les *abréviations*, *fig.* 1 & 2. Il n'y a que l'uſage qui décide ſi l'expreſſion doit être telle qu'elle eſt dans ces deux figures, ou telle qu'on la trouve *fig.* 5; mais ſi l'on convenoit d'écrire la premiere celle des deux notes qu'on doit exécuter la premiere, il n'y auroit plus aucune difficulté. *Voyez fig.* 6, *planche I. de Muſique*, *Suppl.*

Quelques muſiciens, au lieu d'abréger une ſuite de pluſieurs notes au même degré par des crochets, ne marquent que la premiere note, & prolongent les crochets, comme on peut voir *fig.* 7, *pl. I. de Muſique*, *Suppl.*; mais cet uſage eſt très-mauvais.

2°. Le mot *crome*, voyez CROME, (*Muſique.*) *Suppl.*

3°. Le mot *ſegue*, lorſque le même paſſage eſt répété ſouvent, ſoit avec les mêmes notes, ſoit avec d'autres. *Voyez* SEGUE, (*Muſique.*) *Suppl.*

4°. Le mot *arpeggio*, voyez ARPEGGIO. (*Muſiq.*) *Suppl.* (*F. D. C.*)

ABREUVER, v. a. terme d'*Agriculture.* On dit: *les prés ont beſoin qu'on les abreuve: nos prés n'ont pas beſoin d'être abreuvés, à cauſe des pluies fréquentes qui les arroſent.*

On ne ſauroit rendre un plus grand ſervice à l'agriculture, qu'en indiquant les moyens d'augmenter le produit des prés. Non-ſeulement les beſtiaux qui cultivent les terres, & les fumiers qui les fertiliſent, ſont en proportion du fourrage qu'on recueille; mais encore, au moyen des prairies, on fait des nourriſſons; on engraiſſe des bœufs pour la conſommation; on entretient des vaches qui fourniſſent des veaux & toute eſpece de laitage; on éleve des moutons qui donnent la matiere premiere des manufactures de draps; on ſe procure des cuirs, des ſuifs, des ſalaiſons, &c. pour l'uſage domeſtique & pour la vente. Or, par l'irrigation des prés, on ſe propoſe de les *abreuver* avec diſcernement & avec principe; de rafraîchir les racines des plantes, & d'augmenter par-là, avec le moins de frais poſſible, la récolte des fourages la plus abondante. Les prés, *abreuvés* avec prudence, donnent ſouvent trois & même quatre récoltes par année, lorſqu'on en éloigne les beſtiaux en automne; & il n'eſt pas rare de tirer d'un arpent quatre ou même huit milliers de foin ſec: enſorte que cette économie a, depuis une cinquantaine d'années, décuplé le produit de pluſieurs domaines.

Le premier objet eſt de ſe procurer des eaux à portée du cultivateur: on a des eaux de ſources, de réſervoirs, de rivieres, & d'égouts de grands chemins.

Vitruve eſt entré dans quelques détails ſur les ſignes qui peuvent diriger dans la recherche des eaux ſouterraines. Donnons le précis de ſes obſervations, en y ajoutant celles de Palladius, de Pline, de Caſſiodore, du Pere Kircher, du Pere Jean-François, & de Bélidor.

1°. Si en ſe couchant un peu avant le lever du ſoleil, le ventre contre terre, ayant le menton appuyé, & regardant la ſurface de la campagne, on apperçoit en quelque endroit des vapeurs s'élever en ondoyant, on doit hardiment y faire fouiller. La ſaiſon la plus propre pour cette épreuve, eſt le mois d'août.

2°. Lorſqu'après le lever du ſoleil, on voit comme des nuées de petites mouches qui volent vers la terre, ſi ſur-tout elles volent conſtamment ſur le même endroit, on doit en conclure qu'il y a de l'eau au deſſous.

3°. Lorſqu'on a lieu de ſoupçonner qu'il y a de l'eau en quelque endroit, on doit y creuſer une foſſe de cinq à ſix pieds de profondeur, ſur trois pieds de largeur, & mettre au fond, ſur la fin du jour, un chauderon renverſé, dont l'intérieur ſoit frotté d'huile: fermez l'entrée de cette eſpece de puits avec des planches couvertes de gazon. Si, le lendemain, vous trouvez des gouttes d'eau attachées au dedans du chauderon, c'eſt un ſigne certain qu'il y a au deſſous une ſource. On peut auſſi mettre ſous le baſſin, de la laine, qui, en la preſſant, fera juger ſi la ſource eſt abondante.

4°. On peut encore, avec ſuccès, poſer en équilibre dans cette foſſe, une aiguille de bois, ayant à une de ſes extrémités une éponge attachée. S'il y a de l'eau, l'aiguille perdra bientôt ſon équilibre.

5°. Les endroits où l'on voit fréquemment des grenouilles ſe tapir & preſſer la terre, fourniront infailliblement des rameaux de ſources; de même que ceux où l'on remarque des joncs, des roſeaux, du baume ſauvage, de l'argentine, du lierre terreſtre, du perſil de marais & autres herbes aquatiques.

6°. Un terrein de craie fournit peu d'eau & mauvaiſe. Dans le ſable mouvant, on n'en trouve qu'en petite quantité. Dans la terre noire, ſolide, non ſpongieuſe, elle eſt plus abondante. Les terres ſablonneuſes donnent de bonnes eaux & peu abondantes: elles le ſont davantage dans le ſablon mâle, dans le gravier vif; elles ſont excellentes & abondantes dans la pierre rouge. Pour connoître la nature intérieure du terrein, on ſe ſert de tarieres. Si, ſous des couches de terre, de ſable, ou de gravier, on apperçoit un lit d'argille, de marne, de de terre franche & compacte, on rencontre bientôt & infailliblement une ſource ou des filets d'eau.

7°. Au pied des montagnes, parmi les rochers & les cailloux, les ſources ſont plus abondantes, plus fraîches, plus ſaines & plus communes que par-tout ailleurs; principalement au pied des pentes tournées au ſeptentrion, ou expoſées aux vents humides: les montagnes dont la pente eſt douce, & qui ſont couvertes d'herbes, renferment d'ordinaire quantité de rameaux: de même que les montagnes partagées en petites valées, placées les unes ſur les autres, l'aſpect eſt, ou nord-eſt, ou même oueſt, eſt communément le plus humide. Il n'y a au reſte que des dupes qui puiſſent être trompés par la baguette divinatoire, & des fontainiers ſuperſtitieux ou charlatans qui oſent l'employer.

On peut quelquefois ramaſſer des eaux pour l'irrigation, en conſtruiſant des baſſins ou des étangs au pied de quelque gorge, ou dans quelque ravin, en aidant la direction des eaux par quelque houillet, ou par de petits foſſés.

On ne doit jamais laiſſer perdre les eaux des grands chemins: ſouvent, avec une ſimple rigole pavée qui traverſe le chemin en biais, on les conduit ſur le pré.

Les eaux graſſes d'égouts ſont ſi précieuſes, qu'il ne faut épargner aucun ſoin pour les raſſembler. Souvent auſſi, avec quelque induſtrie, on pourroit profiter des rivieres ou des ruiſſeaux, lors même qu'ils paroiſſent trop bas: il ne s'agit que de les prendre plus haut par un canal, ou d'élever le lit du ruiſſeau, ou d'élever les eaux par des roues & des machines dont quelques-unes coûtent très-peu, ſoit d'établiſſement, ſoit d'entretien.

Vitruve & Perrault ont indiqué plusieurs signes extérieurs des bonnes eaux: réunissons-les ici, en y ajoutant nos propres observations.

1°. Les bonnes eaux se connoissent au teint fleuri, à la vigueur & à la bonne constitution de ceux qui en usent. Toutes les eaux bonnes à boire, le sont aussi pour fertiliser les prés.

2°. Vitruve dit que les bonnes eaux ne font point de taches sur le bon cuivre.

3°. Elles sont propres à cuire promptement les légumes, pois, feves, lentilles, &c.

4°. La légéreté de l'eau est un indice de bonté.

5°. Les eaux qui détrempent bien le savon, qui s'incorporent plus intimement avec lui, qui le font écumer davantage, & qui, par son mêlange, deviennent blanches comme du lait, sont plus légeres, & meilleures que celles dans lesquelles il ne se dissout qu'en grumeaux blancs, qui nagent sans se dissoudre entiérement.

6°. Toutes les eaux bonnes pour le blanchiment des toiles, le sont aussi pour l'irrigation.

7°. Les sources qui sortent du fond des vallées, après avoir coulé du fond des montagnes, sont légeres & très-bonnes, pour l'ordinaire. Celles qui sortent du sable mâle, du gravier, de la terre rouge, sont encore meilleures.

8°. Les eaux qui viennent par les fissures de la pierre de grais, ou arénacée & sablonneuse, ne sont pas les meilleures, ni pour la boisson, ni pour l'irrigation.

9°. Les bonnes eaux n'ont ni goût ni odeur: si elles sont somaches, ameres, fades, &c. elles doivent être rejettées.

10°. Les bonnes eaux prennent aisément le goût, la couleur & l'odeur qu'on veut leur donner.

11°. Si elles sont fraîches en été, & qu'elles paroissent chaudes & fumantes en hiver, elles sont bonnes. Il en est de même des eaux dont le cours ne gele que très-difficilement, & qui, dans les diverses saisons, n'éprouvent que peu de variation.

12°. Les bonnes eaux s'échauffent facilement au feu, & se refroidissent promptement à l'air.

13°. Elles sont bonnes, si l'on voit le long de leur cours un gazon frais & verd.

14°. Elles sont bonnes lorsqu'elles produisent le cresson, le becabunga & le souci aquatique; si les pierres sur lesquelles elles coulent prennent un enduit brun, gras, doux au toucher.

15°. Elles sont mauvaises lorsqu'elles couvrent les cailloux d'une espece de rouille jaune; & très-bonnes, lorsqu'elles les couvrent d'une mousse chevelue, longue, épaisse & d'un verd brun.

16°. Les eaux des ruisseaux poissonneux sont bonnes; & celles où les poissons & les écrevisses périssent ou ne prosperent pas, sont mauvaises.

17°. Enfin les eaux sont excellentes pour l'arrosement, lorsque, dans leur cours & dans les bassins où elles passent, on voit de longs filamens verds, qui ne sont autre chose qu'une sorte de mousse aquatique, ou des parties végétales réunies. Mais on connoîtra mieux encore les bonnes eaux, par les caracteres que nous donnerons des eaux mauvaises ou médiocres.

Eaux mauvaises. 1°. Les eaux ferrugineuses ou vitrioliques sont, sans contredit, les plus mauvaises pour l'irrigation; ce sont celles qui, dans leur cours, ont rencontré des parties martiales assez dissoutes par l'acide vitriolique, pour se mêler & s'incorporer avec l'eau. Les eaux martiales font exception à la premiere regle générale indiquée ci-dessus, à moins qu'en même tems, elles ne soient chargées d'un limon gras, toujours très-propre à fertiliser les prairies.

2°. Les eaux vitrioliques sont toujours nuisibles. On les reconnoît en y jetant des noix de galles pilées. Le mêlange noircit sur le champ.

3°. Il n'est pas rare de voir un ruisseau très-bon en certains tems, & très-nuisible dans d'autres. Cette différence vient de ce qu'il s'y mêle, après de grandes pluies, des eaux étrangeres, chargées de parties hétérogenes & nuisibles.

4°. Les eaux sulphureuses ne sont pas en elles-mêmes pernicieuses. Les circonstances en décident.

5°. Les eaux topheuses ou pétrifiantes sont funestes aux prés. Chargées de sucs lapidifiques, d'un sable glutineux très-fin, ou de substances topheuses, elles les déposent sur les lieux qu'elles arrosent, & les rendent stériles ou mousseux. Les eaux marécageuses sont mauvaises; & nous appellons de ce nom non-seulement les eaux croupissantes qui séjournent dans les marais & les terreins bas, mais encore les eaux de sources & de ruisseaux, qui, arrêtées dans leurs cours sur des terres visqueuses, perdent leur propriété végétative & se corrompent dans le repos. Les eaux de cette nature ne valent rien pour l'irrigation, à moins qu'elles ne soient corrigées par le mouvement.

6°. Les eaux chargées de parties visqueuses pechent par l'excès de ces parties gluantes: c'est un défaut très-ordinaire aux eaux de puits, à celles qui coulent sur les terres blanches, lourdes & argilleuses: ces terres gluantes & compactes sucent & retiennent l'eau comme une éponge, & ne la rendent qu'après leur avoir communiqué une viscosité très-nuisible aux prés, peut-être même après avoir absorbé & enveloppé ses parties végétatives.

Observation générale. Tant que les eaux coulent sur un lit de gravier, de sable ou de petits cailloux, elles sont de bonne qualité & ne contractent aucun vice, ou le perdent d'ordinaire, si elles en ont eu.

Pour découvrir la viscosité de l'eau, on prend une éponge bien lavée, sur laquelle on fait tomber, pendant quelque tems, l'eau qu'on se propose d'éprouver. Si elle dépose une matiere lisse, huileuse & graisseuse, qui n'est autre chose que du limon fin & des végétaux dissous, elle est très-bonne. Les eaux vicieuses y laissent une viscosité gluante & épaisse qui, à la vue & au toucher ressemble assez à un blanc d'œuf, matiere qui insensiblement durcit le terrain, en ferme les pores & en diminue la fertilité. Ces eaux sont très-pernicieuses aux terres fortes, mais les terres sablonneuses peuvent encore en profiter.

7°. Les eaux fatiguées & les eaux crayeuses sont en très-mauvaise réputation parmi les cultivateurs. Les eaux fatiguées sont celles qui, étant bonnes naturellement, ont perdu leur fertilité dans leur cours & sur les terres qu'elles ont arrosées; ou plutôt qui ont perdu leur fertilité, parce qu'elles ont acquis trop de chaleur, ou qu'elles se sont chargées de parties glutineuses, vitrioliques ou ferrugineuses.

Quant aux eaux crayeuses, elles sont très-bonnes pour l'irrigation, pourvu qu'elles soient imprégnées de véritable craie, qui convient très-bien sur les terres argilleuses, & sur toutes celles qui ont besoin d'absorbans.

8°. Les eaux crues ou froides à l'excès sont nuisibles: elles proviennent des neiges & des glaces fondues, & passent par des lieux couverts, profonds, où les rayons du soleil ne peuvent pénétrer: ces eaux gelent les terres en hiver; elles arrêtent la seve au printems & en été, & occasionnent les mousses.

9°. Les eaux qui gelent profondément en hiver, sont nuisibles en certains tems; ce qui dépend autant de la nature du terrein & de son exposition, que

de la nature de l'eau. Les eaux glaiſeuſes ſont particuliérement ſuſceptibles de gelée.

10°. Les eaux limonneuſes ſont quelquefois très-bonnes & d'autres fois très-mauvaiſes; ce qui dépend des ſubſtances qu'elles ont entraînées, ou de la nature des terres qu'elles doivent *abreuver*. Un limon viſqueux ne nuit pas aux terres ſablonneuſes, mais il augmente la tenacité des terres argilleuſes.

Je paſſe ſous ſilence les eaux d'égoûts, de fumier, de grands chemins, de rue, de végétaux diſſous & d'immondices; leur excellence pour l'arroſement ne ſera jamais conteſtée.

Celles qui charient des matieres homogenes aux terres qu'elles doivent arroſer, réuſſiſſent rarement ſur ces terres-là; mais celles qui charient des matieres hétérogenes ou différentes, font un effet merveilleux: les eaux troublées par des parties argilleuſes, donnent à un pré dont le ſol eſt ſablonneux, une conſiſtance qui favoriſe ſa fertilité; & celles qui portent des parties calcaires, ou du ſable ſur les terres argilleuſes, les raniment & les rendent plus meubles.

Les eaux qui découlent immédiatement des montagnes, à la fonte des neiges, ſont toujours limonneuſes, mais très-froides, & conſtamment mauvaiſes ſur les prés qui commencent à pouſſer. Ceux qui habitent au pied des montagnes ne manquent jamais de les détourner de leurs prairies. On a encore obſervé que les eaux des torrens qui découlent des montagnes, ſont quelquefois merveilleuſes pour les prés au commencement de la crue; mais elles deviennent peu à peu très-mauvaiſes, ſur-tout en été.

Les eaux qu'on a dans ſon domaine, ou qu'on peut ſe procurer ſans frais conſidérables, quoique d'une médiocre qualité, ne doivent pas être négligées. Elles peuvent ſervir à *abreuver* les prés en les employant avec précaution, ou après avoir été corrigées.

Les eaux viſqueuſes font un aſſez bon effet ſur les terres légeres: celles de tuf peuvent encore leur être utiles. Les eaux marécageuſes, après qu'on leur a donné du cours, les eaux trop chaudes ou trop froides, en les employant dans les tems qu'elles ont une température proportionnée à celle du terrein, peuvent devenir utiles. Mais on comprend aiſément que la diſtribution des eaux vicieuſes ou médiocres, exige plus de ſoin & d'exactitude que l'économie des bonnes eaux.

On purge & on garantit l'eau des parties antivégétatives, par l'atténuation, la précipitation, l'évaporation, l'enveloppement, les influences de l'air ou la température convenable.

1°. On empêche les eaux de contracter de mauvaiſes qualités, en changeant leur cours, en les détournant des terres viſqueuſes, topheuſes, marécageuſes, ferrugineuſes & vitrioliques, & en formant au fond des tranchées ou des aqueducs, un lit de gravier.

2°. Le mêlange d'une eau bonne avec des eaux de qualité inférieure, eſt un moyen qu'on doit mettre en uſage toutes les fois que la bonne n'eſt pas en quantité ſuffiſante, & que la mauvaiſe n'eſt pas aſſez abondante pour noyer la bonne. Faites paſſer vos eaux viſqueuſes, ferrugineuſes dans l'égoût de fumier, vous les rendrez excellentes. Réuniſſez vos ſources de différentes qualités; leur réunion rend les eaux propres à ſervir par-tout où elles ſont néceſſaires. Cependant, ſi elles ſont de différente qualité, il faut pouvoir les ſéparer dans le beſoin. Il y a telle ſaiſon où les eaux médiocres doivent être détournées, lorſque celles de la premiere qualité manquent pour les corriger.

3°. On corrige les eaux par le moyen des étangs. Si l'eau eſt trop froide, on laiſſe ſéjourner l'eau dans un étang expoſé au midi. On augmente encore plus efficacement ſa chaleur par le moyen de la chaux, du fumier de cheval, nouvellement tiré de l'écurie, & que l'on jette dans l'étang. Si l'eau eſt chargée de tuf, on la fait paſſer dans des étangs, qu'on a ſoin de nettoyer du tuf qui s'attache au fond & ſur les bords, & l'on jette du fumier dans le dernier.

4°. Toutes les eaux mauvaiſes peuvent être corrigées par le moyen de quelque rouage, ou en les faiſant jaillir en forme de jet d'eau. On atténue ainſi ſon tuf, on diſſout ſes glaires, on liquéfie ſes glaces, on l'expoſe aux influences de l'air, & on lui donne de l'activité.

Plus l'eau eſt battue, plus elle acquiert les qualités requiſes.

Si l'eau qui peche par un excès de froid, coule dans un lit profond, couvert & ombragé, il faut, s'il eſt poſſible, donner du jour au canal & l'expoſer au ſoleil.

Si l'eau étoit trop chaude, on pourroit quelquefois la faire paſſer dans un canal moins expoſé à l'ardeur du ſoleil, ou planter ſur l'un des bords de la conduite, une ligne de ſaules, d'aulnes, de peupliers, &c. ſuivant le terrein & le climat.

Pour corriger les eaux, on peut encore employer la filtration. Il n'eſt pas douteux que ſi, imitant la nature, on faiſoit paſſer les eaux viſqueuſes, fatiguées, crues, froides, marécageuſes, pétrifiantes, peut-être même les eaux ferrugineuſes & vitrioliques, au travers d'un banc factice de ſable, on ne leur enlevât en tout ou en partie leurs qualités nuiſibles.

Il paroît que la dépenſe ne doit pas rebuter, ſi l'on a déja ces eaux, ſi elles ſont à portée, & que la prairie ſoit un peu conſidérable. Je regarde même ce moyen comme très-propre à donner de la ſalubrité aux eaux de boiſſon, qui ont naturellement quelque vice eſſentiel.

On indique une ſeconde eſpece de filtration, qui eſt très-propre à corriger les eaux de tuf & les eaux viſqueuſes. Il faut les faire paſſer au travers de pluſieurs branches vertes de ſapin, munies de leurs feuilles ou piquans. On les emploie de deux manieres: quelquefois on ſe contente d'en remplir un étang, en les ſerrant fortement contre l'iſſue; d'autres fois on en forme deux haies treſſées, dont l'une tapiſſe l'intérieur de l'étang du côté de l'iſſue, & l'autre eſt placée en dehors: les parties viſqueuſes, topheuſes, &c. s'attachent à ces branches, que l'on change dès que les piquans ſont tombés. L'expérience a appris que le poiſſon, qui ne peut vivre dans les eaux viſqueuſes, &c. s'y plaît aſſez après qu'elles ont paſſé au travers de ces claies ou faſcines, qui retiennent une partie des corps hétérogenes qui les rendoient mauvaiſes.

Pour conduire des eaux ſur une prairie, il faut commencer par niveller le terrein, pour voir s'il y a de la pente, & ſi elle eſt ſuffiſante. On ne doit point s'en rapporter à ſes yeux. J'ai vu très-ſouvent des ſources amenées ſur des lieux, où, à la vue ſimple, on jugeoit la choſe abſolument impoſſible.

Vitruve exigeoit ſix pouces par cent pieds; c'eſt beaucoup trop. Les modernes, qui ont fait ſur ce ſujet les expériences les plus exactes, ſe contentent de deux pouces par cent toiſes, lorſqu'ils n'en peuvent pas avoir davantage; mais ils recommandent d'adoucir les coudes & d'unir le fond des conduites; la pente doit croître en raiſon directe des frottemens. C'eſt à-peu-près la pente de l'aqueduc de Belidor-Roquancourt, qui amene l'eau à Verſailles. Il n'y a que trois pieds de pente ſur une longueur de dix-ſept cents toiſes. Celui d'Arceuil a trois pouces ſur cent toiſes.

Puiſque les ouvriers ont plus de facilité à amener une

une tranchée de niveau, il convient de les faire toujours travailler de cette maniere, & de faire, de distance en distance, un gradin.

On garnira de glaise bien pêtrie, ou l'on pavera les conduites dans la plaine, si le sol n'est ni d'argille ni de terre franche. On les pavera toujours dans les endroits où la pente est rapide. Si les pentes & contre-pentes obligent d'approfondir la conduite, on a besoin de pierrées, ouvrage qui demande beaucoup de précaution. D'abord le fond doit être sur glaise ou sur terre franche, ou glaisé bien battu & bien pêtri.

Les pieds droits, ou pierres de côté, seront bien assurés & solidement posés.

Les dalles ou pierres plates qui doivent servir de couverture, reposeront fermement sur leurs pieds droits avec environ trois pouces de portée. On aura soin de boucher tous les vuides & les interstices avec des éclats de pierre ou de cailloux.

Sur les dalles on étendra une couche épaisse de mousse, de foin grossier de marais, ou de paille, pour empêcher qu'en recomblant la fouille, il ne tombe dans la conduite aucun corps qui puisse y causer des engorgemens.

Dans les lieux où le terrein manque, on pourra employer des gouttieres ou chenaux de bois creux, posés sur des chevalets de pierre ou de bois.

On peut fort bien se dispenser de couvrir le canal lorsqu'il est peu profond, & qu'il coule rez-terre au travers d'un terrein solide : mais si le ruisseau étoit dominé par une terre mouvante, graveleuse, friable, il seroit bientôt rempli & obstrué, s'il restoit découvert.

Enfin, il est absolument nécessaire de ménager un sentier ou une banquette le long de la conduite, lorsqu'elle côtoie une colline escarpée, afin de pouvoir la visiter facilement, & obvier à propos aux accidens. Si la tranchée est profonde & couverte, on établira, d'intervalles en intervalles, des soupiraux, afin de découvrir plus aisément l'endroit où il pourroit survenir quelque obstruction.

Si l'on est obligé de profiter de la pente pour forcer l'eau à remonter, on a besoin de canaux, qu'on fait ordinairement de sapin ou de pin, & quelquefois de chêne : on les joint ensemble avec des viroles de fer tranchantes, de trois à quatre pouces de diametre & autant de hauteur. On pose une virole entre deux tuyaux, au milieu, bout à bout; à l'autre extrémité on frappe à grands coups de maillets, jusqu'à ce que la virole entrant en même tems dans l'un & dans l'autre bout, les tuyaux se touchent.

Une prairie, située sur les bords d'un ruisseau ou d'une riviere, pourroit quelquefois être arrosée, en ménageant, dans les endroits commodes, des écluses qu'on ouvriroit ou qu'on fermeroit dans le besoin. J'en dis autant d'une prairie placée dans une vallée, dont le fond est occupé par un ruisseau ou une riviere qui serpente. A l'aide d'une écluse, & de canaux placés de proche en proche aux points les plus élevés, on peut arroser toute la colline avec le même ruisseau.

Si l'on manque de pente pour prendre l'eau à l'entrée de la prairie, il faut examiner s'il n'y a pas moyen d'en gagner, en faisant prendre le canal de conduite plus haut. Tel ruisseau qui se perd & qui n'est d'aucune utilité, pourroit souvent, avec quelque industrie, fournir des arrosemens capables de fertiliser une vaste prairie. C'est ici où l'agriculteur a principalement besoin de faire un nivellement exact & précis.

Il est presque inutile d'observer que, pour jetter l'eau dans le canal, on barre le ruisseau ou la riviere, & qu'on en fait monter les eaux par un arrêt ou gradin, une digue, une chaussée plus ou moins considérable, suivant la pente & la quantité d'eau qu'on veut se procurer.

Si la riviere, ou le ruisseau, a assez d'eau, ou de courant, on peut, par quelque machine simple, peu coûteuse & de petit entretien, en amener l'eau sur la prairie qu'on se propose d'*abreuver*. Celle dont le Pere de Chales donne la description dans son *Traité des machines hydr. prop. XV. oper. tom. III. fol. 164*, est très-simple, & ne consiste qu'en une seule roue mise en mouvement par le courant même de la riviere : elle a été exécutée à Breme, où, suivant cet auteur, elle fournit quarante-huit muids d'eau à chaque tour, ce qui donne dans la ville une quantité d'eau très-considérable. Mais comme, dans le fond, ce n'est que le *timpan* de Vitruve, elle ne fait monter l'eau qu'à la hauteur de l'axe.

Si l'on avoit besoin d'une hauteur plus considérable, on pourroit construire une roue à godets, ou plutôt à seaux mobiles. Enfin, on pourroit se procurer quelquefois une grande quantité d'eau par le moyen du vent.

Avant que d'introduire les eaux sur la prairie, il faut la préparer à les recevoir.

1°. La prairie sera tenue bien close.

2°. Elle doit être en défense, & non assujettie au parcours. Les prés *abreuvés* souffrent extrêmement des pieds & de la dent des bestiaux.

3°. Elle sera nette de buissons, de troncs d'arbres & de pierres.

4°. Il faut, autant qu'on peut, égaliser le terrein.

5°. Les endroits fangeux, pourris & spongieux, seront soigneusement égouttés par des saignées, & desséchés par des décombres de vieux bâtimens, par des cendres ou des graviers. Les saignées se font de différentes manieres, suivant le besoin & les facilités qu'on peut avoir.

Quelquefois il suffit de creuser au milieu de l'espace marécageux, un fossé qu'on laisse ouvert. Si on peut lui donner de l'écoulement par la pente du terrein, il faudra en profiter; sinon on lui en donnera par l'approfondissement & les graduations qu'on y ménage.

Nous avons parlé ci-dessus des aqueducs ou conduites couvertes & de leur formation; ce sont les pierrées.

Quelquefois on fait une tranchée, qu'on remplit à moitié de cailloux jettés à l'aventure & sans arrangement, ou de sable ou de gravier; on les couvre ensuite de mousse, de terre & de gazon.

En d'autres endroits, on emploie des chenaux renversés au fond du fossé, & posés sur de petites traverses de bois de distance en distance. On peut aussi se servir de prismes faits de deux planches réunies dans leur longueur, pour former un angle aigu au sommet. Ils sont tenus en regle par des traverses de bois, & reposent au fond de la tranchée.

On emploie, en certains cas, des quadrilateres faits de trois planches, & posés comme les prismes.

D'autres, après avoir fait la tranchée large & profonde, la remplissent à moitié de branches vertes de saule, d'aulne, &c. mais sans feuilles, ou de branches de sapin avec leurs piquans, arrangées & posées dans leur longueur. On remplit le reste de terre, sans autre précaution que de gazonner par dessus.

Enfin, on fait des saignées très-durables de cette maniere : on creuse un fossé d'un pied de largeur, & de la profondeur convenable. S'étant procuré des pieux de deux ou trois pouces de diametre & de trois pieds ou trois pieds & demi de longueur, on les enfonce à quatre ou cinq pieds de distance dans le fossé, en dirigeant leur pointe dans un des angles du fond du fossé, pendant que l'autre bout effleurera le haut du côté opposé. Vis-à-vis de ce

pieu on en plantera un autre dans l'angle opposé & avec les mêmes précautions, ensorte que les deux pieux opposés se trouveront en sautoir ou en croix. A cinq ou six pieds de distance on réitérera l'opération, jusqu'au bout du fossé.

Alors on couchera sur ces pieux des fascines liées de deux ou trois liens, de maniere qu'elles entrent les unes dans les autres par leurs bouts. Le tout sera recouvert de terre, & enfin du gazon qui aura été mis à part.

Les cultivateurs ne s'accordent pas sur la direction qu'il faut donner aux saignées: je préfere la transversale, comme plus propre à égoutter le terrein..

On fera en tout tems la guerre aux taupes. On a publié, il y a quelques années, un secret pour les chasser. On fait bouillir, dans une lessive nouvelle, des noix qu'on a précédemment fendues en deux parties, & qui doivent avoir leur écorce. Lorsque ces noix ont bouilli assez long-tems, on en met une moitié dans tous les nouveaux trous. C'est-là un poison certain pour ces animaux destructeurs.

Si le terrein est léger ou fort à l'excès, & qu'on ait à portée de bonnes eaux, ce sera une très-bonne économie, de corriger ces terreins par le mêlange de terres contraires.

Les terres ferrugineuses souffrent de l'arrosement même des meilleures eaux. Avant que d'y jetter l'eau, il s'agit de les corriger. Le docteur Home indique la marne, la chaux, les cendres, & toutes les matieres calcaires.

Enfin, pour préparer les prés à être *abreuvés*, il faut creuser des canaux, construire des étangs & faire des écluses.

Les canaux d'irrigation sont de deux especes: les uns s'appellent *maîtresses rigoles;* ce sont les canaux de conduite, d'introduction, de dérivation, de détente: les autres sont de simples rigoles; savoir, les canaux d'arrosement, de décharge, de repos, de reprise, d'écoulement & de dessêchement.

Le canal de conduite est celui qui amene & conduit l'eau à la tête du pré. Il est déja quelquefois tout formé par la nature, & il n'est besoin que d'une écluse, un batardeau ou un arrêt, pour donner entrée à l'eau. Si le pré est considérable, & que l'eau ait un long trajet à parcourir, on tapissera le fond de ce canal, de gravier: il tient l'eau fraîche, & lui donne une agitation favorable, en même tems qu'il empêche qu'elle ne se charge de parties glaireuses. Cette précaution est plus ou moins nécessaire aux maîtresses rigoles.

Le canal d'introduction est celui qui amene l'eau dans l'intérieur du pré, le long de sa partie supérieure, pour que de là on puisse la conduire où l'on veut.

Ce canal ne doit point déborder, à moins qu'il ne serve en même tems de rigole ou de canal d'arrosement. Souvent il est formé par la nature; souvent encore, à l'entrée de l'eau dans le pré, elle trouve le canal de dérivation qui part du canal d'introduction, pour fournir les rigoles. Si la prairie n'est pas trop large, le canal de dérivation borde la prairie de haut en bas. Si elle a beaucoup de largeur, on la tire dans le même sens, mais dans l'intérieur. On en fait même plus d'un, si la piece est fort large, ou qu'elle ait des pentes en plusieurs sens. On se laisse diriger par les irrégularités du terrein.

Si l'eau coule naturellement le long de la prairie, on est dispensé de faire le canal de dérivation: les canaux d'arrosement suffisent.

Le canal de détente est celui qui reçoit l'eau à la sortie de l'étang, lorsque la bonde est ouverte.

Les rigoles sont les ramifications qui partent du canal de dérivation, ou de celui qui en fait la fonction. Les grands canaux sont le tronc ou l'artere; les rigoles sont les branches ou les veines.

Lorsque le canal de dérivation est dans l'intérieur, les rigoles sont doubles. Il y en a à droite & à gauche.

Ces rigoles ont un pouce & demi de profondeur dans les terres fortes, & seulement un pouce dans les terres légeres. Elles auront huit à neuf pouces de largeur, & iront en diminuant, à mesure qu'elles s'éloignent du tronc. Elles seront tirées au cordeau, à trente ou cinquante pieds de distance, suivant la légéreté ou la force du terrein. Dans les terres fortes, on ne leur donne presque point de pente.

Si le terrein a beaucoup de pente, on ne fait point d'ouverture aux rigoles.

En général, toutes les tranchées doivent être faites avec netteté, régularité & précision.

Pour former les rigoles, on a des especes de haches fortes, pesantes, armées d'un long manche, assez semblables à celles dont les charpentiers parent les poutres, après les avoir dégrossies. Lorsque le gazon est tranché des deux côtés le long du cordeau, on le détache avec une beche de bois garnie de fer, que l'ouvrier pousse devant lui entre deux terres.

On se sert aussi d'un grand couteau, avec deux douilles, où s'emmanchent deux perches: un homme tire celle qui est devant, & un autre pousse celle de derriere. Le gazon se coupe ainsi le long du cordeau avec beaucoup de propreté & de promptitude, & on le détache comme ci-dessus.

Le canal de décharge est celui qui, en tout tems, reçoit le superflu des eaux, ou le ruisseau en entier, lorsqu'il ne convient pas d'arroser. Ce canal a pour l'ordinaire une écluse, pour mesurer ou pour écarter les eaux. Le canal de dérivation, lorsqu'il a une issue commode dans le bas, peut servir de décharge. Quelquefois le canal de conduite en fait la fonction, ainsi que le canal d'introduction.

Les canaux de repos sont des fossés ou tranchées qui coupent transversalement le pré, & qui ont un peu plus de profondeur & de largeur que les rigoles. Ils servent à porter les eaux sur quelques endroits trop élevés, pour que les rigoles puissent y atteindre. On les emploie dans les prairies qui ont des pentes en plusieurs sens, & on leur donne les courbures indiquées par le terrein.

Les canaux de reprise sont les rigoles qui partent des canaux de repos. Leur dérivation dépend des inflexions du canal de repos d'où elles sortent, & des pentes du terrein.

Les canaux d'écoulement sont des fossés plus ou moins profonds, placés au dessous de la prairie où se rendent les eaux, après qu'elles ont servi à l'arrosement.

Les canaux de dessêchement sont des saignées dont on a parlé plus haut.

Les étangs servent, dans l'irrigation, à rassembler les eaux, à rompre leur impétuosité, à les porter sur la hauteur d'un pré fort incliné, ou plus loin, à corriger diverses especes de mauvaises eaux, à y délayer des fumiers. Quelquefois il est plus commode de placer ces engrais le long du canal de détente. L'eau, sortant avec impétuosité de l'étang, entraîne ces matieres avec elle, pour peu qu'on leur aide en les remuant.

Les étangs sont indispensables, lorsqu'on a des eaux grasses ou des égoûts de fumier, qui méritent d'être dispensées avec le plus grand ménagement.

Les eaux qui se partagent entre plusieurs particuliers, exigent aussi un étang, pour profiter en tout tems de son droit, & en augmenter le bénéfice.

Ils sont encore nécessaires pour empêcher que les eaux de grand chemin ou d'égout ne salissent l'herbe dans le tems que les prés sont en fleur; comme aussi

pour retenir le limon qu'on a soin de répandre sur les endroits qui en ont besoin.

Enfin les étangs servent à ramasser les eaux succulentes, qu'on charie au printems dans des tonneaux sur les prés, où ces eaux ne peuvent être conduites autrement. Pour construire ces bassins ou étangs, on s'y prend de cette maniere :

Le fond sera battu, glaisé, ou pavé, suivant le local. Le pourtour sera aussi glaisé.

Le pavé sera battu à plusieurs rosées; & à défaut ou refus de demoiselle, on arrosera à chaque fois.

Le corroi de glaise du fond & des côtés, doit avoir un pied d'épaisseur. La glaise sera ferme, ductile, point sablonneuse : elle doit s'alonger lorsqu'on veut la rompre, & paroître huileuse & grasse en la maniant. C'est la terre dont se servent les tuiliers, les briquetiers, potiers, &c.

Pour préparer la glaise, on la coupe deux ou trois fois avec la beche ou le tranchant de la houe; on la bat ensuite, & on la pêtrit avec la tête de cet outil. Pendant ces opérations, on y répand de tems en tems un peu d'eau, & on l'emploie en la foulant, en la pressant à pieds nuds, lits par lits, sans y laisser aucun intervalle.

La terre qui environne le corroi aura une épaisseur & un talus proportionnés à la pression, à la largeur & à la hauteur de l'eau contenue dans l'étang. L'angle doit être depuis quarante degrés & au dessous. Lorsqu'on en a la facilité, on fait, sur le devant, un mur de maçonnerie en chaux maigre.

Si l'on manquoit de bonne terre glaise, on peut employer de bonne terre noire mêlée de terre grasse ordinaire, & de fumier gras & consommé. Ce mêlange fournit un excellent corroi qui se pêtrit très-bien.

Si l'on n'a que des terres légeres pour construire l'étang, on s'y prendra de cette maniere :

En élevant l'enceinte du bassin, on donnera aux terres, en dedans, la moitié du talus extérieur; & dans la chaussée même ou dans l'enceinte, à six pouces de la surface intérieure, on ménagera un espace vuide de demi-pouce, ce qu'on fera par le moyen d'une planche, qu'on levera lorsque l'enceinte sera formée. Dans cet espace vuide, on fera couler du lait de chaux refroidi, assez clair pour qu'il remplisse exactement tout cet intervalle. Sur les terres qui forment l'enceinte du bassin, on semera du gramen, appellé *fausse yvraie* ou *yvraie sauvage*, pour y former un gazon épais. Si le fond ne retient pas l'eau, on y répandra des cendres de bois, d'une ligne ou deux d'épaisseur.

Lorsqu'on n'a en vue que l'arrosement, il faut que le bassin puisse se remplir en douze ou vingt-quatre heures, & on l'ouvre à volonté. On a cherché à épargner cet assujettissement d'ouvrir & de fermer l'étang lorsqu'il est plein, en faisant servir l'eau même de l'étang à cette opération.

L'étang n'a ni bonde ni pale pour retenir les eaux; mais, au bout extérieur d'un tuyau de fontaine qu'on place au fond pour les vuider, on adapte, avec une charniere, une soupape de bois amincie, doublée de feutre ou de peau.

Cette soupape est attachée à la partie inférieure de l'orifice du tuyau, de maniere que lorsqu'elle est appliquée & pressée contre le trou du tuyau, elle le bouche exactement, sans laisser passer une seule goutte d'eau.

Pour tenir la soupape en cet état, on place, vis-à-vis & à sa hauteur, une bascule de chêne de trois à quatre piés de longueur, posée sur des pivots qui roulent sur deux pieux solidement plantés en terre.

A la partie antérieure de cette bascule, on fixe, sur deux pivots, un rouleau de bois dur de trois pouces de diametre, & de quatre ou cinq de longueur.

L'extrémité antérieure de cette bascule est creusée en cuiller, & placée au point de chûte de l'eau, qui, lorsque l'étang est plein, s'échappe par un tuyau au-dessus de la chaussée. Le cuilleron se remplit alors & baisse; la soupape n'étant plus retenue, s'ouvre; l'eau de l'étang fait une pression violente & l'ouvre toujours davantage. Dès que l'étang est vuide, ou qu'il n'y a que peu d'eau, la bascule reprend d'elle-même sa situation horizontale, & referme la soupape; & le fermier, suivant sa commodité, ouvre ou ferme les rigoles, ou dirige l'arrosement.

Pour empêcher que l'eau, en entrant dans l'étang, ne le creuse ou ne le dégrade, on prend la précaution de la faire tomber sur une planche qui en rompt l'effort: & si le bassin est grand, & qu'on craigne que le vent n'agite l'eau, & ne forme des ondes capables de dégrader la chaussée de l'étang, il faut placer quelque abri, une toile ou un filet, pour rompre les vagues.

Il faut souvent des chaussées, des digues, des batardeaux, des arrêts & des écluses.

Les batardeaux se font souvent à peu de frais. Quelquefois on trouve sur les lieux de grosses pierres qui, rangées au travers du ruisseau, suffisent pour faire refluer les eaux. D'autres fois il ne faut qu'une piece de chêne qui le traverse. On peut aussi construire une grille de bois de chêne, dont on remplit les vuides avec de grosses pierres.

Enfin, une seule écluse qui occupe tout le lit du ruisseau, peut faire dégorger l'eau, suivant le local. On les appelle *traversieres*.

Il y a des écluses d'introduction: ce sont des portes qu'on ouvre ou qu'on ferme au besoin, ou bien des pelles qu'on éleve ou qu'on abaisse plus ou moins, à proportion de la quantité d'eau qu'on souhaite.

On en construit aussi à demeure & à trous. Ces dernieres sont les plus simples. Une ou deux grosses planches, ou plateaux, de deux pouces d'épaisseur, posées l'une sur l'autre, suffisent. On les perce de plusieurs trous ronds ou quarrés, qu'on ferme avec des tampons lorsqu'il le faut. La planche inférieure est enfoncée en terre, & toutes sont exactement jointes.

Enfin, on a besoin de planches mobiles, qu'on assure grossiérement au travers des maîtresses rigoles, pour jetter les eaux sur les endroits convenables.

Voici les regles qu'il faut suivre dans l'arrosement: 1°. Une prairie élevée & découverte demande plus d'eau qu'une prairie basse & ombragée. 2°. Pour les arrosemens ordinaires & réguliers, les eaux doivent être répandues avec plus d'abondance sur une prairie en pente, ou dont la terre est légere, &c. 3°. Les prés dont l'aspect est au midi sont les plus altérés; ceux qui sont à l'orient ou à l'occident tiennent le milieu. 4°. On court moins de risque à trop arroser avec de bonnes eaux naturelles, qu'avec les eaux médiocres. Mais l'excès des eaux grasses est toujours pernicieux. 5°. Il faut moins arroser dans les années pluvieuses, que dans les années seches. 6°. L'abondance des eaux médiocres nuit plus aux terres fortes, qu'aux terres légeres. 7°. Tous les terreins qui ont des pentes en divers sens & des contre-pentes, sont sujets à devenir fangeux en les arrosant sans précaution. Il convient d'y faire attention. 8°. Quelques-uns pensent qu'une terre qui est arrosée pour la premiere fois, doit être d'abord *abreuvée* à satiété; d'autres, au contraire, qu'il faut l'accoutumer peu à peu à l'arrosement. C'est à l'expérience à décider. Je crois qu'on ne peut inonder qu'avec succès les terres légeres dont la pente est réguliere: mais je pense qu'il en est tout autrement des terres fortes ou mi-fortes, ou de

celles qui ont des pentes en divers sens. 9°. L'arrosement doit être plus abondant en automne qu'au printems, & au printems qu'en été. En hiver il ne faut arroser qu'avec de bonnes eaux, & toujours abondamment.

Les regles qu'on donne sur le tems de l'arrosement sont les suivantes. 1°. Dès que le dernier foin est recueilli, l'on doit *abreuver* abondamment les prés. Toutes les eaux médiocres peuvent servir. C'est donc une mauvaise économie que d'y faire pâturer le bétail dans cette saison; & sur-tout d'arroser la nuit les prés qu'on pâture le jour. 2°. On doit bannir des prés les eaux médiocres, dès que la gelée survient, & n'y laisser entrer que celles qui ne gelent pas ou qui gelent peu. 3°. Ne changez point les eaux pendant la gelée; attendez, pour les conduire ailleurs, que le dégel soit venu. 4°. Les meilleures eaux sont dangereuses sur les prés, lorsque l'herbe commençant à pousser, l'on craint les gelées blanches. Le sixieme degré au dessus de la glace pilée du thermometre de Réaumur, annonce la gelée blanche pour le lendemain matin. On doit sur-tout être attentif aux premiers avis de froid, dans le printems, lorsque la lune luit le matin, & que l'air est serein. 5°. Les arrosemens du printems demandent plus de soin & d'attention que ceux d'automne, pour changer l'eau, & empêcher qu'elle ne croupisse nulle part. 6°. Lorsque l'eau & la terre sont échauffées par les rayons du soleil, les arrosemens sont nuisibles; & il ne faut jamais changer l'eau pendant la chaleur du jour. 7°. Les neiges ou glaces fondues sont pernicieuses aux prés, lorsque elles coulent immédiatement des montagnes. 8°. On interrompt l'arrosement, dès que les plantes des prés commencent à entrer en fleurs, afin de laisser prendre de la consistance à l'herbe. 9°. Pendant les pluies froides on *abreuve*, avec de bonnes eaux, autant d'étendue de prairie qu'il est possible. 10°. Si l'année est pluvieuse, on ne doit arroser qu'avec des eaux excellentes. 11°. On n'arrose point pendant qu'il souffle un vent froid. 12°. Il ne faut changer l'eau des prés qu'après que la rosée est enlevée, lorsqu'elle a été abondante; les eaux conduites sur une herbe couverte de rosée, sont nuisibles. On ne les change point non plus pendant la chaleur & au gros du jour. On les change le soir avant la rosée, & le matin après que la rosée est dissipée.

On suit diverses regles sur la maniere de pratiquer & d'employer les divers canaux destinés à porter & à répandre les eaux sur le terrein. 1°. Toutes les parties doivent profiter de l'irrigation, & l'arrosement ne doit nuire à aucune. 2°. Chacune doit être plus ou moins arrosée, suivant sa nature. 3°. Le nombre des canaux de dérivation doit être proportionné à la largeur de la prairie, & à la légéreté du terrein; & le nombre des canaux de desséchement à la quantité des bas-fonds, &c. 4°. La distance des canaux d'arrosement qu'on appelle *rigoles*, doit aussi varier suivant la nature du terrein. Cette distance sera moindre sur les terres légeres, & sur les terres moins penchantes; mais plus grande sur les terres fortes, & sur les terres fort inclinées, depuis trente à cinquante pieds. 5°. Les rigoles ne doivent pas être trop longues, sans cela l'eau n'atteindra pas à leur extrêmité; ou elle y parviendra trop froide, s'il fait froid; ou trop chaude, s'il fait chaud. Pour diminuer cette longueur, on fera un canal de détente. De plus, si l'on ne peut, on pavera la rigole jusqu'à une certaine distance, où on lui donnera plus de pente. 6°. Les rigoles doivent être plus larges à leur entrée, & diminuer insensiblement jusqu'à leur issue. 7°. Le fermier veillera sur les canaux & les rigoles, pour empêcher qu'ils ne s'obstruent. 8°. Les eaux ne doivent ni s'arrêter, ni croupir en aucun endroit; mais avoir toujours un libre cours. 9°. Le canal de conduite ne doit jamais dégorger, pour n'en pas dégrader les bords. 10°. Au canal d'introduction qui sert de rigole, l'on doit faire d'intervalle en intervalle de petites ouvertures dans la direction de la pente. 11°. Ces ouvertures sont en biais pour les terreins un peu penchans. 12°. En automne, on ne change point le cours de l'eau, que l'endroit ne soit parfaitement humecté: soyez ménagers de l'eau, sur la fin de l'hiver, & même plus encore pendant les chaleurs de l'été, & ne la changez jamais au plus chaud du jour. 13°. L'eau doit couler & glisser sur la superficie du gazon, & non entre deux terres. 14°. On se conduit sur les mêmes principes à l'égard des étangs.

Les eaux grasses & accidentelles sont celles qui lavent les grands chemins ou les rues, & celles qui découlent des fumiers. *Regles sur leur usage.* 1°. On voiture avec succès les eaux d'égouts, depuis l'automne jusqu'au printems, sur les prés qui ne sont pas à portée d'en profiter autrement. Dans les autres saisons on rejettera l'eau de ces égouts sur le fumier même. 2°. Si ces eaux peuvent couler d'elles-mêmes sur les prairies, il faut paver les conduites. 3°. On creusera dans l'endroit le plus commode du pré, un petit étang bien étanché & pavé, pour y faire passer l'eau, & l'on répandra le limon qui s'y déposera sur les endroits convenables. 4°. Il faut souvent changer ces eaux, & les faire couler aussi loin qu'il est possible. 5°. On les détourne dès que l'herbe est parvenue à la hauteur d'environ six pouces; enfin, quelques économes ne transportent sur les prés les égouts, qu'après qu'ils ont fermenté.

Pour les eaux à tems, il faut 1°. paver le canal d'introduction, & même celui de dérivation, jusqu'à un éloignement convenable. 2°. Comme l'eau se prend ordinairement le soir, & qu'on la garde jusqu'au lendemain à la même heure, il faudroit recevoir dans un étang l'eau qui couleroit pendant la chaleur du jour, elle serviroit à arroser la nuit suivante. 3°. Les canaux doivent être tenus dans toute leur longueur bien nets & en bon état, afin de mettre à profit toutes les eaux. 4°. La terre qui s'amassera dans l'étang, sera employée comme il est dit ci-dessus.

Pour l'irrigation d'un pré de terre forte, dont la pente est médiocre, les canaux d'arrosement ou les rigoles doivent avoir moins de profondeur dans les terres fortes, que dans les terres légeres & les moyennes. Ils doivent être changés toutes les automnes, en en coupant de nouveaux entre deux.

Si le terrein n'a que peu de pente, on ne peut en faire un pré d'irrigation. On y semera alternativement du froment & du trefle. *V.* ALTERNER, *Suppl.*

On ne doit pas prodiguer l'eau aux terres fortes, qui n'ont que peu de pente, sur-tout à l'aspect du nord, ou si les eaux sont médiocres.

Les fumiers sont très-profitables sur ces terreins. On se sert des boues des rues & en général des fumiers bien consommés qu'on répand en automne. Au printems, on ramasse les résidus, qui n'ont pas été dissous par la gelée.

S'il y a de la mousse, on l'arrachera avec le rateau de fer, avant que de jetter le fumier; ou, ce qui sera mieux, on labourera le terrein & on y semera du bled, & ensuite du trefle alternativement.

Quelquefois on dissout le fumier dans un étang, d'autres fois on le répand sur la place qu'on se propose d'améliorer: d'autres encore placent l'engrais le long du canal de détente. Chacun en cela suit son opinion, le local & sa commodité.

On ne court aucun risque d'arroser les prés de terre forte dont la pente est rapide, après avoir égalisé le terrein. Mais 1°. les canaux de dérivation

seront coupés un peu en biais. 2°. On les pavera, si le cours est abondant. 3°. En tirant les rigoles en biais depuis le canal d'introduction, on peut se dispenser de faire des canaux de dérivation. 4°. On n'arrosera point ces prés en hiver, & ils ne le seront qu'avec précaution en été. 5°. On bannira absolument les bestiaux de ces prés en tout tems, & surtout en automne. 6°. Il convient toujours de labourer de tems en tems ces terreins, ce qu'on fait par parcelles suivant la nécessité. 7°. Dans les endroits escarpés où la charrue ne peut agir que difficilement, on semera du sainfoin à fleurs rouges ou esparcette; enfin, si l'on n'a que peu d'eau, il faut paver son issue & le canal de détente.

D'une terre légere & sans pente on en devroit faire un champ; si l'on est obligé d'en faire un pré, il doit être arrosé & couvert d'eau de tems en tems: si les mousses le gagnent, il faut le labourer & y semer du trefle. *Voyez* ALTERNER.

On peut donner de la pente à ce terrein par une suite de labours donnés constamment d'un même côté, comme si l'on vouloit former des planches ou sillons. Entre les sillons on creusera des canaux de desséchement.

Un pré de terre légere dont la pente est douce ou rapide, est le vrai terrein à faire des prés à arroser & à recevoir de la marne.

Il faut paver les principales tranchées.

Plus la pente est rapide, plus les rigoles doivent être tirées horizontalement.

Les regles précédentes suffisent pour diriger les cultivateurs.

Quant aux marais, on commencera par l'écoulement des eaux croupissantes, on élevera des bermes du côté d'où viennent les eaux, on creusera des tranchées aux lieux convenables, & sur leurs bords on plantera des saules. Mais bientôt ces terres ne produiroient presque plus, si on les privoit tout-à-fait d'eau. On y supplée par des inondations artificielles, menagées avec prudence. Pour cela, on laisse des ouvertures au berme, & on y établit des écluses qu'on ouvrira & qu'on fermera suivant les tems & les saisons. On ne craindra point les inondations dès que les derniers foins sont recueillis.

On pourroit encore employer des tuyaux percés qui, couchés au milieu des digues, boiroient dans la riviere, & fourniroient à la prairie des fontaines suivant le besoin. Comme ces conduites doivent être de gros calibre, il seroit plus commode de faire des prismes avec des plateaux de chêne.

On arrose les chenevieres, soit par immersion comme les marais, soit par irrigation comme les prés.

Enfin les jardins s'*abreuvent* aussi par irrigation, lorsqu'ils ont une pente douce & qu'on a à portée un cours d'eau ou une fontaine: rien n'est plus facile que d'y faire couler des eaux dans les sentiers lorsqu'elles conviennent.

On verse avec succès au pied de chaque plante une demi-pinte d'égout de fumier ou d'urine, en prenant garde de ne pas arroser les feuilles.

L'automne est la vraie saison de chercher les sources: alors les eaux sont basses, & l'on peut compter sur leur permanence. Après la derniere récolte, on visite tous les canaux, on les nettoie & on les répare. Rigolez vos prés, changez & renouvellez les rigoles. S'il n'y a pas d'inconvénient, placez-les entre les anciennes, que vous remplirez des mêmes gazons levés pour les nouvelles. Mettez l'eau sur la prairie, après chaque coupe, dès que la pointe de l'herbe est seche. Changez le cours de l'eau tous les mois, quatre, cinq, six jours, suivant l'abondance de l'eau & la nature du terrein. Il faut donner de forts arrosemens, & ne point perdre d'eau dans cette saison. Arrachez la mousse; fumez, après avoir répandu des balayures de grange. Ouvrez la portion de vos prés de terre forte, que vous voulez renouveller. Ne faites point pâturer vos prés & tenez-les exactement fermés. Les portions prêtes à être semées doivent l'être alors.

Achevez dans les beaux jours d'hiver les ouvrages négligés. Transportez vos fumiers sur les bords du canal de détente du réservoir ou de l'étang. Arrosez avec de bonnes eaux, & n'en changez point le cours pendant la gelée. Détournez les eaux médiocres: on transporte des égouts de fumiers sur les prés éloignés.

On charie des égouts dans le printems comme dans la saison précédente; on délaie les fumiers, mis dans l'étang ou à son issue: on arrose comme en automne, mais on fait des eaux une distribution plus étendue. On nettoie exactement la prairie avec le rateau de bois & la pelle, & on répand les taupinieres. On arrache les mauvaises herbes. En divers lieux, on détourne les eaux à la fonte des neiges. Prévenez les gelées blanches, & détournez les eaux. A mesure que la saison avance, on donne plus d'étendue à l'irrigation: dès que les plantes fleurissent, on détourne les eaux; on les remet, lorsque la pointe de l'herbe est seche: on les change ordinairement le soir, quelquefois le matin, mais après que la rosée est dissipée. On ne met point les eaux sur la rosée, ni au printems, ni en été. On ne change point l'arrosement, pendant que le vent du nord regne. Pendant les pluies froides, on doit arroser autant de terrein qu'on peut, avec de bonnes eaux, & éloigner les médiocres.

Pendant les chaleurs, on ne change les eaux, que le soir, ou le grand matin. Si les eaux sont de médiocre qualité, on les détourne pendant la chaleur & dès le matin; on ne les emploie que pendant la nuit. *Encyclopédie Économique.* (+)

§ * ABREUVER *un vaisseau.* (*terme de Marine.*) Nous remarquerons que cette expression est vicieuse, & que depuis le dix-huitieme siecle elle n'est plus en usage en aucun sens.

ABREYER, v. a. (*terme de Marine.*) c'est mettre à l'*abri*, mettre à *couvert*. Lorsqu'un vaisseau est vent-arriere, les voiles de l'arriere *abreyent* celles de devant, c'est-à-dire, interceptent le vent, & l'empêchent de frapper celles de devant. Un vaisseau au-plus-près du vent *abreye* le vaisseau qui veut passer sous le vent à lui à une petite distance. Une frégate qui répete les signaux dans une escadre, doit avoir grande attention à bien faire remorquer ses pavillons, & à empêcher qu'ils ne soient *abreyés* par ses voiles. (*M. le Chevalier* DE LA COUDRAYE.)

* ABRI, (*Agriculture.*) Un *abri* est tout endroit où l'on est à *couvert* de la pluie. En jardinage, c'est aussi les endroits où les plantes sont en assurance contre les pluies froides, les frimats, les gelées, les mauvais vents, ou même la trop grande ardeur du soleil. Tout ce qui sert à parer de toutes ces choses, comme paillassons & autres, peuvent encore s'appeller *abris*. *Diction. du Jardinage.*

Un *abri* est nécessaire dans un jardin: c'est là, qu'au commencement de l'automne, on replante en place quelques especes de laitues; à la fin de l'été, du plant de choux pommés; en Mai, des artichaux; &c.

On *abrite* un terrein contre les vents destructeurs, par des plantations d'arbres, des haies & des murailles.

L'*abri* d'un mur est favorable aux poiriers de haute tige greffés sur coignassier: quoique plantés dans une terre humide & grasse, qui tempere leur sécheresse, il leur arriveroit souvent de s'éclater & de ne point s'élever, s'il n'avoient point cet avantage.

Lorsqu'il y a quelque fosse à l'*abri* dans les bois, on peut ordinairement compter d'y prendre des

bécasses. *Voyez* ABRIER *dans ce Supplément*, *Encyclopédie Économique*. (+)

ABRI, se dit aussi, *en terme de Marine*, & signifie *couvert*, *sûreté*: être à l'*abri* du vent ou de la mer, c'est être à *couvert* du vent ou de la mer. On dit: une rade est à l'*abri* du vent d'ouest, pour désigner que l'on y est en sûreté lorsque les vents sont à l'ouest. Être sous l'*abri* d'une terre, se dit lorsque la terre détruit ou diminue, par sa position, l'effet du vent ou de la mer qui pouvoit nuire.

On dit encore: aller se mettre à l'*abri* d'un fort, pour désigner l'action d'un vaisseau qui, étant poursuivi, va se mettre à la portée des canons de ce fort. Il vaut mieux dire, aller se mettre sous un fort, sous la protection d'un fort. (*M. le Chevalier* DE LA COUDRAYE.)

ABRICOT, (*Econ. dom. cuisine.*) L'*abricot*, ainsi que tous les autres fruits précoces, fait l'ornement des tables, soit crud, soit confit au sucre, ou préparé de quelqu'autre maniere.

L'*abricot* est assez bon à manger crud. Mais la cuisson & le sucre y réveillent une odeur suave, qui étoit peu sensible auparavant. C'est pourquoi l'on en fait des confitures & des compotes. On emploie même à cet usage des *abricots* verds, & avant que le bois du noyau soit formé: ils n'ont cependant alors qu'un goût de verd, qui n'est pas fort agréable. Les *abricots* mûrs servent encore à faire d'assez bon ratafia.

Dans les années fort chaudes, l'*abricot* qui reste long-temps sur l'arbre, perd son aigreur naturelle, & y devient presque aussi exquis que s'il étoit confit au sucre.

En Hollande, les *abricots* ont la chair molle, ensorte que ces fruits ne sont presque que de l'eau: ce qu'il faut attribuer à l'humidité du sol.

Maniere de faire sécher les abricots.

On les prend lorsqu'ils sont bien mûrs. Et, au lieu de les ouvrir comme les pêches, pour leur ôter le noyau, on se contente de le repousser par l'endroit de la queue, ce qui le fait sortir. Les *abricots* étant ainsi entiers, on les applatit seulement; & on les fait sécher comme les pêches.

Autre maniere.

Prenez des *abricots*: mettez du sucre, gros comme un pois, à la place du noyau. Remplissez-en une terrine, à laquelle vous ferez un couvercle de pâte: mettez-la au four lorsque le pain a pris couleur: laissez-l'y jusqu'à ce que le four soit refroidi. Cela fait, mettez-les sur les ardoises: & les *abricots* étant assez secs, poudrez-les de sucre lorsqu'ils sont encore chauds. Serrez-les deux jours après qu'il auront été séchés.

Compote d'abricots verds.

1. Il faut prendre des *abricots* verds, les plus frais cueillis que vous pourrez. Vous les mettrez dans une serviette. Et suivant la quantité que vous en voudrez faire, vous prendrez du sel pilé très-fin, que vous jetterez sur vos *abricots*. Vous les remuerez bien dans la serviette, & les y arroserez avec une cuillerée d'eau ou de vinaigre; cela leur ôtera toute la bourre, c'est-à-dire, le duvet qui couvre leur premiere peau. Ensuite vous les jetterez dans de l'eau fraîche, pour les bien laver. Il ne faut pas jetter cette premiere eau: vous pouvez la laisser dépurer, la tirer au clair, & la faire bouillir pour en tirer tout le sel, & même la premiere peau. Après les avoir bien lavés dans l'eau fraîche, vous ferez bouillir de l'eau dans une poële. Et lorsque vos *abricots* seront bien égouttés sur un tamis, vous les jetterez dans l'eau bouillante. Vous prendrez une écumoire pour les regarder de tems en tems; ayant attention qu'ils ne cuisent point trop. Lorsqu'une épingle y entrera facilement, vous les tirerez de dessus le feu, & les jetterez dans de l'eau fraîche avec l'écumoire. Vous prendrez enfin du sucre clarifié; & lorsqu'il bouillira, & qu'il ne sera point trop cuit, vous y mettrez les *abricots*, que vous ferez bouillir à petit feu: ainsi ils deviendront verds & beaux d'abord: il faudra pourtant les laisser un peu reposer, afin qu'ils jettent leur eau & qu'ils prennent le sucre. Après qu'ils auront reposé, vous pourrez les achever promptement, afin qu'ils conservent leur verd.

Si vous voulez une autre maniere pour ôter la bourre & la premiere peau, ou les peler, vous ferez une lessive avec de la cendre de bois neuf: lorsque la cendre aura bouilli, vous jetterez vos *abricots* dans cette lessive & dans sa cendre, & les ferez bouillir jusqu'à ce qu'ils se débourrent & quittent même leur premiere peau, en les frottant doucement avec vos mains. Si vous ne trouvez point de bonne cendre, vous pouvez faire une lessive avec une livre de cendres gravelées; jettez ensuite les *abricots* dans de l'eau fraîche, & les lavez bien dans une premiere & seconde eau, pour les nettoyer & leur ôter la peau. La premiere lessive avec le sel est meilleure, & plutôt faite: ils en verdissent mieux & deviennent plus beaux. Pour le sucre, il en faut mettre un livre pour une livre d'*abricots*, lorsqu'on veut les garder; sinon il suffit de mettre demi-livre de sucre pour une livre de fruit. Voyez encore ci-dessous l'article *Confitures d'abricots verds*; & la seconde maniere de faire la Compote de ces *abricots*.

Autre compote d'abricots verds.

2. Prenez la valeur d'un litron ou environ, d'*abricots* verds: puis un chauderon ou une poële à confitures, où vous mettrez de l'eau à demi. Vous y mettrez ensuite deux ou trois pelles de cendre de bois neuf, ou des cendres gravelées: & lorsque vous aurez fait cette lessive, & qu'elle aura bouilli sept ou huit bouillons, vous y jetterez les *abricots*, que vous remuerez doucement avec l'écumoire: en les maniant, vous examinerez s'ils quittent leur bourre. Et sitôt qu'ils la quitteront, vous les prendrez avec l'écumoire, & les jetterez dans de l'eau froide; ensuite vous les manierez avec les doigts pour les bien nettoyer, & les rejetterez à mesure dans d'autre eau claire. Vous mettrez de l'eau bouillante dans une poële à confitures, & y jetterez vos *abricots* pour les faire blanchir; ce qui s'appelle *cuire*. Vous essayerez avec une épingle s'ils sont cuits, & si elle y entre facilement sans trop la presser. Vous mettrez ensuite un demi-septier ou chopine de sucre clarifié. Lorsque le sucre bouillira, vous prendrez les *abricots*, que vous aurez fait égoutter sur un tamis ou quelqu'autre chose, & les y jetterez. Vous les ferez bouillir deux douzaines de bouillons doucement. Et lorsque vous verrez qu'ils commenceront à verdir, vous les pousserez promptement sept ou huit bouillons, & les ôterez de dessus le feu. Cela fait, & après les avoir remués, vous les laisserez refroidir, & les servirez.

Autre.

3. Pelez les *abricots*, & les mettez à mesure dans de l'eau fraîche; puis tous ensemble dans de l'eau tiede, avec un peu de vinaigre; couvrez-les, & les faites bouillir jusqu'à ce qu'ils aient une couleur verte. Alors ôtez-les du feu, & les laissez refroidir dans leur eau; après quoi vous les tirerez & les mettrez dans de l'eau fraîche. Faites ensuite cuire du sucre à perlé, égouttez les *abricots*, & les y mettez cuire à grand feu; tirez-les lorsque le sirop sera cuit à grand perlé. Si c'est pour garder, il ne faut pas que le sucre soit cuit avant d'y mettre les *abricots*.

Voyez ci-après dans l'article AMANDIER, ce qui regarde les compotes d'amandes vertes.

Ces compotes vertes, ainsi que les confitures seches de ces mêmes *abricots*, peuvent s'accorder avec une économie bien entendue: car il n'y a presque point d'année où la trop grande quantité d'*abricots* noués n'oblige à en éplucher une bonne partie. Ceux que l'on épluche ne sont donc pas en pure perte, comme les autres fruits, dont on est quelquefois obligé de décharger les arbres avant leur maturité.

Compote d'abricots en maturité.

Vous prendrez une douzaine d'*abricots*, que vous fendrez par la moitié. Vous en casserez les noyaux pour avoir les amandes, que vous pelerez, & tiendrez prêtes pour les jetter à la fin dans la compote. Vous mettrez ensuite une demi-livre de sucre dans une poële à confitures. Vous le ferez fondre. Et après qu'il aura bouilli, vous y arrangerez vos moitiés d'*abricots;* les ferez bouillir une trentaine de bouillons, & y jetterez les amandes. Vous retirerez votre compote de dessus le feu, en la remuant doucement, afin d'amasser l'écume, que vous ôterez avec du papier. Quand les *abricots* auront jetté leur eau, vous les remettrez sur le feu bouillir dix ou douze bouillons: & s'il y a encore de l'écume, vous l'ôterez, & les laisserez refroidir avant de servir. Si par hasard vos *abricots* étoient trop durs, vous pouvez les passer à l'eau, leur donner un bouillon, & les faire égoutter avant de les mettre dans le sucre. On peut les peler, la compote en est plus belle, mais elle n'a pas tant de goût, parce qu'avec la peau elle sent plus le fruit; ce qui est plus agréable. Avant de les mettre dans le sucre, il faut qu'il soit cuit en sirop: autrement, tout s'en iroit en marmelade.

Compote d'abricots grillés.

Vous prendrez des *abricots* en telle quantité qu'il vous plaira, que vous ferez griller sur un réchaud de feu bien allumé. Vous les pelerez proprement avec les doigts; & les mettrez dans un plat d'argent, ou dans une terrine, ou dans une petite poële à confitures, bien nette. Vous y jetterez une bonne poignée ou deux de sucre en poudre, avec un demi-verre d'eau; les remuerez bien sur le feu, & leur donnerez quatre ou cinq bouillons, afin que le sucre fonde. Ensuite vous les retirerez, les laisserez refroidir; & lorsque vous voudrez les servir, vous les arroserez d'un peu de jus de citron ou d'orange.

Confitures d'abricots verds.

Ce sont les premiers fruits qui se confisent. On les prend tendres, avant que le bois du noyau commence à se durcir. On les éverdume dans l'eau claire, y mettant un peu de bon tartre pour détacher la bourre qui est dessus. On les essuie ensuite chacun à part, pour ôter cette bourre; & on les confit, mettant livre pour livre de sucre & de fruit.

Autres confitures d'abricots, qui ne soient ni trop mûrs ni trop verds.

Si vous les voulez faire entiers, il faut pousser le noyau avec un couteau, en faisant une petite entaille à la pointe de l'*abricot*. Quand vous en aurez quatre livres préparées de cette maniere, vous les ferez blanchir à l'eau bouillante; prenant garde qu'ils ne se lâchent dans l'eau. Levez-les proprement avec une écumoire; & les mettez bien égoutter sur un tamis. Prenez quatre livres de sucre clarifié, que vous ferez cuire à la plume. Vous y mettrez les *abricots* tout doucement l'un après l'autre. Puis vous les mettrez sur le feu, & leur donnerez deux ou trois bouillons seulement: vous les retirerez de dessus le feu, & les laisserez refroidir. Ils jetteront ainsi leur humidité & leur eau, & prendront sucre. Vous égoutterez ensuite le sucre, & le ferez rebouillir. Après sept ou huit bouillons, vous y remettrez les *abricots*, auxquels vous donnerez encore cinq ou six bouillons, & les laisserez reposer deux ou trois heures, ou si vous voulez, jusqu'au lendemain. Vous les remettrez sur le feu, les acheverez, & les garderez liquides avec leur sirop dans des pots.

Si vous voulez les faire secs, qui est ce qu'on appelle *à mi-sucre*, vous les dresserez sur des ardoises. Après que vous les aurez fait égoutter & qu'ils seront dressés, vous les saupoudrerez de sucre au travers d'une toile de soie, & les mettrez à l'étuve. Lorsqu'ils seront secs de ce côté-là, vous les retournerez & les arrangerez sur un tamis ou clayon, & les saupoudrerez de même. Lorsqu'ils seront tout-à-fait secs & froids, vous pourrez les mettre dans des boëtes avec du papier gris: & au bout de quelque tems, s'ils deviennent humides, il ne faut que changer le papier. Si vous voulez les faire par moitié, & les mettre en oreille, vous pouvez faire de même.

2. Les *abricots* étant dans leur parfaite grosseur, se confisent pelés, & sans être pelés. On pousse le noyau aux plus verds; on leur donne un petit bouillon pour les éverdumer; puis sans les sécher, on les prend avec l'écumoire, & on les met dans le sucre cassé, avec un peu d'eau. Ensuite on les confit & gouverne jusqu'à la fin, de la même façon que les prunes: il faut cinq quarterons de sucre pour une livre de fruit. *Consultez* l'article PRUNIER, *Suppl.*

Quant à ceux qui sont trop mûrs, pelés ou non pelés, il les faut mettre parmi le sucre cassé, avec fort peu d'eau, sans les faire bouillir auparavant: & il ne faut pas craindre qu'ils se défassent; car la force du sucre les saisit, & on les retire de la poële aussi entiers qu'on les y a mis.

Quelques-uns y mettent les amandes de leurs noyaux, en plaçant une à chaque vuide d'entre les *abricots* qui sont dans les tasses. Si vous en voulez mettre, il est à propos de les confire à part dans un peu de sucre; car si vous les mettiez sans cuire, elles feroient décuire votre confiture, & elle chanciroit.

3. Quelques-uns commencent par peler les *abricots:* puis, au lieu de les mettre dans l'eau, ils les saupoudrent de sucre, & les laissent ainsi un jour ou deux jusqu'à ce que le sucre soit bien fondu. Après quoi ils les mettent sur le feu: & les ayant retirés après le premier bouillon, ils les laissent reposer encore deux autres jours dans leur sirop; au bout desquels ils les achevent de cuire, mettent les *abricots* dans des pots, font très-bien recuire le sirop, & le versent par-dessus. Cette façon de confire est un peu embarrassante, & ne fait pas si bien que la précédente.

4. On les pique avec une épingle par-tout, afin que dans la cuisson le sucre y pénetre plus aisément. Etant ainsi piqués, on les jette dans l'eau; puis la changeant, on les fait bouillir dans une autre eau, & quand on s'apperçoit qu'ils montent, on a soin de les ôter de dessus le feu pour les laisser refroidir. Comme il est essentiel à la beauté de cette confiture d'avoir une couleur verdâtre, on ne manque point, après les avoir ôtés de dessus le feu, de les remettre sur un petit feu; observant de les tenir alors bien couverts, & veillant à ce qu'ils ne bouillissent point, parce qu'ils se mettroient en marmelade. Les *abricots* ayant acquis cette couleur qui leur convient, on les met dans l'eau pour les rafraîchir. Cela fait, on les met dans d'autre eau, avec deux cuillerées de sucre pour une d'eau, jusqu'à ce qu'ils y soient plongés légérement. On les laisse en cet état jusqu'au lendemain, qu'on les met sur le feu dans un poëlon, où ils ne doivent seulement que frémir, & non pas

bouillir: ce que l'on empêche en les remuant souvent avec une spatule. Le jour suivant, on les met égoutter : puis, ayant donné sept ou huit bouillons au sirop, on les y pose doucement ; & quand ils frémissent, on les ôte de dessus le feu. On les laisse ainsi jusqu'au lendemain, qu'on leur fait jetter quinze ou vingt bouillons, en augmentant le sucre. Le jour d'après on a soin de faire cuire le sirop, de telle maniere, qu'en y trempant le bout du doigt, & le portant en cet état sur le pouce, & les ouvrant aussi-tôt un peu, il se forme de l'un à l'autre un filet qui se casse tout d'un coup, & qui reste en goutte sur le doigt; ce qui est un sirop qu'on appelle quelquefois *à lissé*. Cela fait, on les laisse encore jusqu'au lendemain, qu'on fait prendre au sirop quelques bouillons, afin de lui donner plus de consistance. Et lorsqu'on le voit tel, on y met les *abricots*, qu'on ne laisse que frémir sur le feu pour la derniere fois. Enfin, ayant encore fait cuire le sirop, on y glisse les *abricots* pour leur faire prendre sept ou huit bouillons; ayant soin pendant ce tems-là de les tenir couverts, & de les écumer de moment en moment. Et lorsqu'ils sont cuits, on les dresse.

Autre confiture d'abricots verds.

Si vous voulez les confire avec la peau, mettez sur le feu des cendres avec de l'eau, & ayez soin d'ôter avec un écumoire les charbons qui nageront dessus. Après que cette lessive aura bouilli, & que vous la jugerez bonne, ôtez-la de dessus le feu, & la laissez reposer pour n'en prendre que le clair. Cela fait, remettez cette lessive sur le feu. Sitôt qu'elle commencera à bouillir, jettez-y deux ou trois *abricots:* & si vous voyez que la bourre qui tient à leur peau s'en ôte facilement, vous y mettrez tout le reste, pour les tirer après dans une serviette, avec laquelle vous les frotterez pour les nettoyer. Après quoi vous les jetterez dans de l'eau fraîche pour bien laver. Tout cela étant bien observé, prenez vos *abricots ;* pilez-les avec un petit poinçon ; jettez-les en même-tems dans d'autre eau. Vous les en tirerez pour les mettre dans une troisieme. Faites-les y bouillir à grands bouillons, jusqu'à ce qu'ils soient cuits: ce qui se connoît lorsqu'ils obéissent aisément sous le doigt.

Ensuite prenez du sucre clarifié ; mettez-le sur le feu: & lorsqu'il commencera à bouillir, jettez-y vos *abricots*, après qu'ils auront été égouttés. Conduisez-les à petit feu jusqu'à ce qu'ils commencent à verdir. Quand ils auront pris le sucre, faites-les égoutter sur quelque chose. Cela fait, versez de ce sirop par dessus, en telle sorte qu'ils y soient plongés, & les y laissez jusqu'au lendemain. Alors, mettez le tout dans un poëlon sur le feu, où il frémira. Ensuite remettez vos *abricots* dans la terrine: & le jour suivant, égouttez-les sur une passoire, tandis que vous ferez prendre sept ou huit bouillons à votre sirop, en l'augmentant d'un peu de sucre. Jettez-y ensuite votre fruit; laissez-l'y seulement frémir. Continuez de même pendant quatre ou cinq jours, observant chaque fois d'augmenter votre sirop de sucre, & d'y faire frémir les *abricots*. Pour achever enfin leur cuisson, faites-les bouillir jusqu'à ce que vous jugiez que le sirop soit assez épais. Après quoi tirez-les dans des pots, pour les conserver.

Marmelade d'abricots.

1. On fait de très-bonne marmelade d'*abricots*, en les prenant bien mûrs, & les faisant cuire avec le sucre, y mettant la moitié de demi-septier d'eau sur deux livres de sucre & trois livres de fruit. Vous la cuirez en consistance pour garder. Et vous la mettrez dans les pots ou tasses, en la couvrant & gouvernant comme les autres confitures.

Autre.

2. Il faut prendre des *abricots* bien mûrs; en ôter les durillons, les taches & les pourritures, & les couper par morceaux dans une poële à confitures. Pesez votre poële avant d'y mettre la marmelade; que l'on suppose ici être de quatre livres de fruit. Vous les dessécherez & réduirez à deux livres. Puis vous prendrez deux livres de sucre en poudre, après que vous aurez tiré la poële de dessus le feu, & que vous l'aurez pesée pour voir si elle est à sa réduction. Pour lors, vous y jetterez vos deux livres de sucre en poudre, remuerez bien avec la spatule, & les mettrez sur le feu, afin que le sucre fonde & s'incorpore mieux, pendant quelques minutes. Vous les mettrez ensuite dans des pots. Vous pouvez en dresser en pâte sur des ardoises, ou dans des moules de fer-blanc.

Vous pouvez avec une ou deux pommes cuites, mêlées dans deux ou trois cuillerées de cette marmelade, faire des tourtes qui seront admirables ; ou bien, au lieu de pomme, avec une poire cuite à la braise.

Marmelade d'abricots, à la mode de France.

Il faut prendre des *abricots* mûrs, c'est-à-dire, prêts à manger, les peler bien proprement ; les passer dans l'eau bouillante ; prendre bien garde qu'ils ne s'écartent que le moins qu'il se pourra; les mettre égoutter sur un tamis, & les dessécher pour leur faire rendre leur humidité. Sur chaque livre de cette marmelade vous mettrez une livre de sucre clarifié, que vous ferez cuire à la plume: laissez reposer votre sucre. Jettez-y la marmelade, que vous remuerez avec la spatule. Vous la remettrez un moment sur le feu, afin que le tout s'incorpore bien ensemble. Prenez garde de la faire cuire trop ou trop peu. Quand vous verrez qu'elle sera belle, claire, & transparente, vous la mettrez dans des pots, la laisserez refroidir & la boucherez bien.

L'amande d'*abricot*, mise dans la marmelade, cassée en deux ou trois, lui donne un nouveau mérite.

Pâte d'abricots.

Choisissez de beaux *abricots* bien mûrs : pelez-les ; & ôtez-en le noyau. Faites-les dessécher à petit feu, en les remuant toujours avec la cuiller ou la spatule. Quand ils seront bien séchés, & que la pâte aura assez de consistance, vous la jetterez dans le sucre que vous aurez préparé en même tems, & que vous aurez fait cuire à la plume. Vous la mêlerez bien: & quand elle sera suffisamment incorporée, vous la ferez frémir; puis vous la dresserez sur des ardoises ou dans des moules, & la ferez sécher à l'étuve avec bon feu. Voyez ci-dessus, 2. *Marmelade.*

Eau d'abricots.

1. Mettez six ou huit *abricots* dans une pinte d'eau, leur grosseur en détermine le nombre. Coupez-les en morceaux auparavant. Donnez-leur un bouillon dans l'eau pour en tirer le goût; ôtez-les ensuite de dessus le feu: & quand ils seront refroidis, mettez-y quatre ou cinq onces de sucre. Le sucre étant fondu, passez le tout à la chausse, jusqu'à ce que la liqueur soit claire. Et faites-la rafraîchir avant de la servir.

Autre.

2. Prenez des *abricots* bien mûrs; ôtez-en les noyaux; faites-les cuire dans de l'eau bien nette; laissez refroidir l'eau; passez-la dans une serviette; mettez dans une pinte d'eau un quarteron de sucre. Cette liqueur se boit très-froide.

Ratafia d'abricots, ou *abricots à l'eau-de-vie.*

Voyez Ratafia, *Suppl.* Pour soixante *abricots*, il

il faut deux livres de ſucre, deux pintes d'eau, & quatre pintes d'eau-de-vie.

Autre maniere : prenez vos *abricots*, dont vous ôterez le duvet. Sur chaque livre de fruit il faut un quarteron de ſucre, dont on fait un ſirop juſqu'au grand perlé. On y met les *abricots*, auxquels on donne trois ou quatre bouillons. Et après en avoir ôté le fruit, on y jette trois demi-ſeptiers d'eau-de-vie pour une livre de fruit, en remuant avec une cuiller l'eau-de-vie avec le ſirop. Le tout eſt enſuite mis dans une bouteille bouchée de liége, & d'un parchemin mouillé.

Crême d'abricots.

Après les avoir fait cuire dans le ſucre, on les paſſe au tamis, & on y ajoute du vin du Rhin, ou de Champagne. Lorſque le tout eſt d'un bon goût, on le laiſſe refroidir ; puis on y met des jaunes d'œufs, une demi-douzaine pour un petit plat. Quand on a paſſé ce mêlange à l'étamine, on le fait cuire au bain-marie dans le plat où on ſervira. Cette crême ſe ſert pour entremets, froide ou chaude.

Tourte d'abricots.

Pelez les *abricots* & ôtez-en les noyaux. Faites cuire la chair dans une poële, avec ſuffiſante quantité d'eau & de ſucre. Etant cuits & refroidis, dreſſez-les ſur une abaiſſe de pâte feuilletée : couvrez la tourte d'une autre abaiſſe découpée par fleurons & dorée d'un jaune d'œuf, puis faites-la cuire.

Bignets d'abricots.

Ayez des *abricots* qui ne ſoient pas trop mûrs, ouvrez-les en deux, & les mettez dans une caſſerole avec un peu de ſucre & un verre d'eau-de-vie. Laiſſez-les mariner une couple d'heures, en les retournant de tems en tems. Prenez enſuite une bonne poignée de farine, que vous détremperez dans une caſſerole ou autre vaiſſeau avec du vin blanc, ou de la bierre ; le vin blanc eſt toujours préférable : mettez vos *abricots* dans la pâte, & les faites frire ſur le champ, il faut que la friture ſoit bien chaude. Obſervez de laiſſer vos bignets prendre une belle couleur. Tirez-les, poudrez-les de ſucre, & les glacez avec la pelle rouge, & ſervez chaudement pour entre-mets.

Lorſque les *abricots* ſont d'une bonne qualité, & que leur chair eſt ferme, il n'eſt pas beſoin de faire une pâte ; il ſuffit de les poudrer de farine. *Encyclopédie économique.* (+)

ABRICOT DE SAINT-DOMINGUE, ſ. m. (*Hiſt. Nat. Botanique.*) fruit d'un arbre qui ne reſſemble à l'*abricot* que par le goût : on ne l'a encore obſervé qu'en Amérique ſous la zone torride où les Caraïbes lui donnent le nom de *mamei.* (*M. ADANSON.*)

§ ABRICOTIER, (*Botanique.*) en latin *armeniaca ;* en anglois, *the abricot-tree ;* en allemand, *apricoſenbaum.*

Caractere générique.

La fleur eſt compoſée de cinq grands pétales arrondis fixés dans le calice : au centre eſt placé un embryon ſphérique accompagné de vingt étamines en forme d'alêne : l'embryon devient un fruit rond & ſucculent, partagé par un ſillon longitudinal qui contient un noyau comprimé.

Linnæus a rangé l'*abricotier* parmi les pruniers : il le nomme *prunus floribus ſubſeſſilibus, foliis ſubcordatis. Sp. pl. 474.*

Nous regarderons l'*abricotier* comme un genre, pour nous conformer à l'uſage le plus général ; & comme la forme conſtante des feuilles eſt un caractere ſpécifique dans Linnæus même, nous donnerons les *abricotiers* ſuivans comme de vraies eſpeces.

Eſpeces.

1. *Abricotier* commun ; *armeniaca vulgaris.*

2. *Abricotier* à petit fruit oblong, à feuilles étroites, à longs pédicules ; *abricotier* Angoumois ; *armeniaca anguſtifolia, fructu parvo, oblongo, pedunculis longiſſimis.*

3. *Abricotier* à petit fruit & à racines rouges, ou *abricotier* alberge : *armeniaca fructu parvo, radice rubro.*

4. *Abricotier* à feuilles de prunier, à petit fruit oblong : *abricotier* noir, ou *abricotier* prune ; *armeniaca pruni-folio ; fructu parvo oblongo.*

Variétés.

1. Abricot précoce ou abricot hâtif muſqué.
2. Abricot blanc ou abricot pêche.
3. Abricot de Hollande ou amande-aveline.
4. Abricot de Provence.
5. Abricot de Portugal.
6. Abricot violet, ſur-variété.
7. Gros abricot, abricot de Nanci, abricot de Wirtemberg ou de Nuremberg.
8. Abricot d'Alexandrie.

L'eſpece, n°. 1. donne par ſes noyaux différentes variétés qui lui reſſemblent. Je ne ſais point ſi ceux de l'eſpece n°. 2. varient, mais il eſt certain que ceux des n°. 3. & 4. ne varient pas : c'eſt même la meilleure maniere d'élever le n°. 3. qui réuſſit mieux en plein vent qu'en eſpalier.

Le n°. 2. ſe greffe ſur le prunier de damas noir, dont l'écorce eſt auſſi mince que la ſienne : il reprend encore mieux ſur le prunier de Virginie ; mais ſes écuſſons ſont très-difficiles à enlever.

Les autres eſpeces & variétés ſe greffent ſur *abricotier* de noyau, ſur amandier & ſur prunier. Lorſqu'on veut avoir des arbres nains, il faut greffer à quatre pouces de terre, & pour les demi-tiges & haut vent à cinq ou ſix pieds ; les ſujets d'un an de greffe ſont les meilleurs.

On recoupe au printems à cinq pieds au-deſſus de la ſuperficie du ſol un jeune prunier ; il pouſſe un bourgeon vigoureux dont l'écorce tendre & la ſeve abondante aſſurent la repriſe de l'écuſſon d'*abricotier*, qu'on n'a ſoin d'y inférer, que lorſque le mouvement de la ſeve eſt modéré : c'eſt ordinairement dans les premiers jours d'Août.

Donnons une idée des différentes eſpeces & variétés d'*abricotiers.*

L'*abricotier* n°. 1. porte de grandes feuilles aſſez profondément dentelées : leur largeur eſt d'environ quatre pouces : ſes boutons ſont longs, pointus, diſpoſés par trois, & ſouvent en plus grand nombre à chaque nœud. Le fruit eſt applati ſuivant ſa hauteur ; il eſt aſſez gros en eſpalier ; en plein vent il eſt de meilleur goût, mais moins gros & moins propre à faire des confitures. La maturité de ſes premiers fruits en eſpalier concourt avec celle des derniers abricots précoces ; ſon amande eſt amere.

L'*abricotier* n°. 2. forme un moins grand arbre que le précédent ; ſes feuilles ſont petites, dentelées finement & profondément : elles ſont attachées à de très-longs pédicules, & ſe terminent en pointe à leurs extrémités : elles portent ordinairement deux petites oreilles à leur épanouiſſement. L'écorce du vieux bois eſt blanchâtre ou cendrée : ſon fruit eſt petit, d'un goût vineux très-relevé, aiguiſé d'un peu d'acide. Il mûrit vers la mi-Juillet avant l'abricot commun. Cet *abricotier* ne ſe trouve pas dans toutes les pépinieres. L'amande eſt douce & agréable à manger ; elle a le goût d'une aveline nouvelle.

L'*abricotier* n°. 3. lorſqu'il eſt élevé de noyau, ſe diſtingue de tous les autres par ſes racines qui reſſemblent à des branches de corail. Cet arbre devient auſſi grand que l'*abricotier* commun ; ſes

bourgeons ſont menus & preſque entiérement rouges: ſes boutons ſont gros, pointus, la plupart ſimples, & leurs ſupports ſont très-ſaillans. Les feuilles ſont dentelées & ſur-dentelées; une partie de la groſſe arrête, & même des petites nervures, ſont teintes d'un rouge foncé: elles ſont petites, larges du côté de la queue; elles ſe terminent en une pointe fort longue qui ſe replie en dehors. Le fruit eſt petit, ſa chair d'un jaune rougeâtre eſt fondante. Son eau eſt d'un goût vineux relevé mêlé d'un peu d'amertume qui n'eſt pas déſagréable. Son amande eſt amere. Le tems de ſa maturité eſt à la mi-Août: c'eſt le meilleur pour les confitures.

L'*abricotier* n°. 4. ſe diſtingue de tous les autres au premier coup d'œil: ſon fruit eſt d'un pourpre ſi obſcur en dehors, qu'il paroît noir; il eſt alongé & reſſemble à une groſſe prune: ſa chair eſt d'un orangé foncé. Quelques perſonnes le mangent avec plaiſir, & il embellit les deſſerts par la variété qu'il y apporte.

L'*abricotier* précoce a des feuilles larges, concaves, dentelées & ſur-dentelées peu profondément. Le fruit eſt petit, & l'amande amere. Sa maturité eſt au commencement de Juillet.

La variété n°. 2. differe de la précédente par des feuilles moins grandes, & dont les dentelures ſont moins profondes: elles ne ſe creuſent point en dedans, elles ſe ferment plutôt en gouttiere. Le fruit eſt petit, ſa peau eſt couverte d'un duvet fin, plus ſenſible que dans les autres abricots; le côté de l'ombre eſt d'un blanc de cire, le côté du ſoleil ſe colore légérement d'un rouge brun, le fruit qui mûrit ſous les feuilles eſt tout blanc: ſon goût approche de celui de la pêche. Sa maturité précede quelquefois celle de l'abricot précoce. L'arbre charge beaucoup; il demande l'eſpalier, une terre ſeche & une expoſition chaude.

La variété n°. 3. porte des feuilles dont la plupart ſont plus longues que larges: la groſſe nervure les partage inégalement: leur dentelure fine & aiguë imite les dents d'une ſcie. Le fruit eſt petit, d'un goût relevé & excellent: ſon amande eſt douce, d'un goût d'aveline agréable: ſa maturité en eſpalier eſt un peu après la mi-Juillet.

La variété n°. 4. porte quelquefois des boutons au nombre de huit ſur un même ſupport: ſes feuilles ſont petites, rondes, terminées par une pointe aſſez large, toujours repliée en dehors. La dentelure & ſur-dentelure eſt obtuſe & peu profonde: ſon fruit eſt petit & applati: ſa chair eſt d'un jaune très-foncé: ſon eau eſt d'un goût fort vineux & relevé: ſon amande eſt douce: & ſa maturité en eſpalier eſt à la mi-Juillet.

La variété n°. 5. porte quelquefois des boutons au nombre de huit, ſur un même ſupport, comme la précédente: les fleurs ſe teignent légérement de rouge; pluſieurs ſont compoſées de ſix pétales. Les feuilles ſont petites, oblongues, dentelées très-finement & peu profondément; elles s'élargiſſent beaucoup moins à leur épanouiſſement que celles des autres *abricotiers*, excepté celles de l'*abricotier* Angoumois: leur extrémité ſe termine preſque réguliérement en pointe. Le fruit eſt petit, ſa peau eſt caſſante, quelquefois un peu amere. L'eau en eſt abondante, & d'un goût relevé: c'eſt un des meilleurs abricots. L'amande eſt amere. Sa maturité eſt vers la mi-Août.

L'*abricotier* à fruit violet paroît être une ſur-variété de l'*abricotier* Angoumois ou de celui de Portugal; on ne le diſtingue que par ſon fruit: il eſt petit, ſa peau eſt d'un rouge tirant ſur le violet du côté du ſoleil. Sa chair eſt d'un jaune rouge: ſon eau eſt ſucrée, peu abondante & peu relevée. Son amande eſt douce. Il mûrit dans le commencement d'Août.

L'*abricotier* de Nanci, que quelques-uns appellent *abricotier-pêche*, ſurpaſſe en grandeur l'*abricotier* commun. Les boutons ſont gros & courts, très-larges par la baſe, & ſouvent raſſemblés par groupes de cinq ou ſix, peu diſtans les uns des autres. Les feuilles ſont grandes, larges, terminées par une pointe longue, étroite & penchée. Le fruit eſt beaucoup plus gros que celui de l'*abricotier* commun: l'eau en eſt abondante, & d'un goût relevé très-agréable, particulier à cet abricot, qui mérite la premiere place. Il forme un bel arbre en plein vent; & ſes fruits, quoique moindres qu'en eſpalier, ſont cependant d'une groſſeur ſupérieure à celle de tous les autres *abricotiers* élevés en plein vent.

L'*abricotier* d'Alexandrie a ſes bourgeons jaunâtres, marqués de petites protubérances griſes: ſa feuille eſt petite & finement dentelée. Les pétales de la fleur ſont étroits: ſon fruit, qui n'eſt pas fort gros, eſt excellent. Comme il fleurit de très-bonne heure, il arrive ſouvent que l'embryon périt; il demande donc une excellente expoſition.

La taille de l'*abricotier* ſuit les regles générales; comme il reperce aiſément, un arbre mal taillé, négligé, vieux ou malade peut ſe rétablir ſous une main adroite.

La plupart des obſervations que l'on trouve ici, ſont de M. Duhamel du Monceau, elles ſont conformes aux nôtres; nous n'avons fait que les abréger, y en ajouter quelques-unes, & mettre un ordre différent dans les eſpeces: on peut conſulter ſon *Traité des arbres fruitiers*, & conſidérer les planches ſuperbes qui s'y trouvent. Nous recommandons auſſi le livre de l'abbé Royer Shabol, pour la taille.

Les *abricotiers* à haut vent feront un très-bel effet dans les boſquets du premier printems; leurs fruits enrichiront & embelliront les boſquets d'été. (*M. le Baron* DE TSCHOUDI.)

* ABRIER, v. a. vieux mot qui ſignifioit autrefois *protéger*.

ABRIER, (*Jardinage.*) mettre une plante, une couche, *&c.* à l'abri du vent, de la gelée, ou de la trop grande ardeur du ſoleil. C'eſt peut-être mal-à-propos que quelques jardiniers ont retenu ce mot, au lieu d'*abriter*, dont on ſe ſert plus communément aujourd'hui, quoique l'étymologie ſoit pour eux: car certainement il vient du ſubſtantif *abri* (& non pas *abrit*); d'où il paroît qu'on devroit plutôt dire *abrier* & *abrié*, qu'*abriter* & *abrité*, quoique l'uſage actuel y ſoit contraire. Notre langue a beaucoup d'autres biſarreries ſemblables.

* ABRITE, ſ. & adj. des deux genres (*Hiſt. anc.*) nation des Indes ainſi appellée du fleuve *Abris*, ſur les bords duquel elle habitoit. On rapporte que les Abrites étoient ſi jaloux de leur liberté, qu'ils aimerent mieux abandonner leur patrie que de ſe ſoumettre à Alexandre.

§ ABROBANIA *ou* ABRUGBANIA, (*Géogr.*) contrée de la Tranſylvanie, avec titre de comté. Elle avoiſine le comté de Coloſvar, & elle eſt ſéparée de la Hongrie par une chaîne de montagnes dans leſquelles il y a des mines d'or. La ville capitale de ce comté porte le même nom; elle eſt ſituée ſur la riviere d'Aranias qui a ſon embouchure dans le Maroſch; & non ſur la riviere d'Ompay, comme le dit Daviti, & ceux qui l'ont copié. Elle eſt à douze ou treize lieues d'Albe-Julie. *Long.* 40. 22. *lat.* 46. 50. Elle eſt appellée *Aprackbania*, dans le *Dict. raiſ. des Sciences, Arts & Métiers.* C'eſt une faute.

ABROBI, (*Géogr.*) gros village d'Afrique en Guinée, ſur la Côte d'or, dans le pays de Jabs ou Yabah. Il eſt remarquable par ſa ſituation dans une baie: il eſt diviſé en deux parties, avec de grandes plaines par derriere, qui s'étendent juſqu'au pied de

plusieurs montagnes, & qui de la mer, font paroître la côte comme une double terre. Le pays est abondant en grains & en volaille, mais il fournit peu d'or qui ne soit altéré. La baie finit au cap d'*Aldea das terras. Long. 15. lat. 5.* (*C. A.*)

§ ABROLHOS ou BAXOS DE BABUCHA, (*Géogr.*) écueils très-dangereux, & fameux par un grand nombre de naufrages. Ils sont dans l'océan méridional, près de l'isle de sainte-Marie d'Agosta, à vingt lieues de la côte du Brésil, & au sud-est de Porto-Seguro. Il y en a encore plusieurs de ce nom à trois degrés de l'équateur. Ce mot signifie *ouvre l'œil, prends garde au danger. Long. 345. lat. 20.* (*C. A.*)

* ABROUSTURE, s. f. vieux mot qui signifioit autrefois le droit de faire brouter le bétail en certains lieux.

* ABROUTI, IE, adj. *terme de Forestier*, se dit des arbres dont les bestiaux ont brouté les bourgeons. Un arbre *abrouti* par les chevres; une vigne *abroutie*; une forêt *abroutie*.

§ ABRUS, s. m. (*Hist. Nat. Botaniq.*) nom Egyptien d'une plante qui croît dans les bois de l'Afrique, sous la zone torride, d'où elle a été transportée par les Negres en Amérique, & même dans quelques endroits de l'Inde, si l'on en croit Rumphe qui en a donné une bonne figure quoiqu'incomplette, à la planche 32 du cinquieme volume de son *Herbarium amboinicum*, sous le nom de *abrus frutex*, page 57. Cette plante est des plus communes au pied des gommiers, dans les terres sablonneuses du Sénégal, où les Negres Oualofs l'appellent *bouti-giann*, c'est-à-dire, *yeux de serpent*, à cause de la ressemblance qu'ont ses graines avec les yeux de leurs serpens, dont l'iris est rouge de feu & la prunelle noire. Les François l'appellent *reglisse sauvage*, parce que sa racine a une saveur sucrée; ou *bois bedeau*, à cause de l'opposition des deux couleurs de sa graine, le noir ou bleuâtre sur le rouge. Le nom que les Chinois lui donnent de *tsjontsjo* ou *tsjontsjci*, & que les Allemands écrivent & prononcent comme *zongsi*, qui veut dire *prunelle d'œil*, exprime assez l'idée des Sénégalois. Les Chinois l'appellent encore *tsjendikithoe*, qui veut dire quelque chose qui s'étend ou qui se renfle, à cause de sa propriété dont nous parlerons ci-après. Les habitans de Ternate l'appellent *ide ide malacca*, c'est-à-dire, *yeux d'étourneaux*; ceux d'Amboine, *aylalun*; ceux de Banda, *lale* ou *caju-lale*. *Zaga* est son nom Arabe, qui désigne l'art de l'orfévrerie, parce que ses graines servent aux orfevres, comme on le dira par la suite. Ce nom est métamorphosé par les Malays en celui de *zoga*, & en celui de *saga* par les habitans de l'isle Java. *Mangielin* est son nom Malabare. C'est le *phaseolus alatus minor Americanus, glycyrrhizæ sapore, siliquis orobi, seminibus nigris hilo cocinneo notatis*: liquorice tree, *id est*, *glycyrrhiza arbor jamaicensis, cujus semina* monkei berryes *Barbadensibus nuncupantur.* Plukenet, *Almagest. page 294. Phytographie, planche 214, figure 6.* Cet Auteur n'en a dessiné que les légumes. C'est le *ginge* de Camerarius: on en connoît trois especes.

Premiere espece. ABRUS.

La premiere espece est celle que nous venons de nommer, & qui s'appelle proprement *abrus.* C'est une plante vivace, grimpante, haute de douze à quinze pieds, à tige plate de cinq à six lignes de diametre, comme composée de deux tiges unies, cendré rousse, à bois blanc, plein & dur, qui se partage en divers rameaux qui se subdivisent de même, & s'entortillent autour des arbres qui leur servent d'appui. Ses feuilles sont alternes, aîlées simplement, composées de quinze à vingt paires de folioles sans impaire, comparables à celles du tamarin, mais plus minces, plus lisses, d'un verd plus jaune & plus gai que dans aucune autre plante, au moins dans leur jeunesse; car en vieillissant, elles passent à un verd plus mâle & plus foncé: leur figure est elliptique; leur longueur de cinq à six lignes sur une largeur de deux à trois lignes environ: elles sont accompagnées à leur origine de deux stipules ou soies qui tombent de bonne heure. On remarque dans ces feuilles un mouvement journalier qui suit le cours du soleil avec une régularité qui n'a pas d'exemple dans aucune autre des plantes où l'on a remarqué cette singularité, pas même dans la casse, le tamarin, l'acacia ou la sensitive, qui sont des plus sensibles; car, dès que le soleil se leve, elles s'épanouissent, & présentent un feuillage d'un verd gai & tendre: à midi elles se ferment, les unes plus les autres moins, à proportion de ce qu'elles sont plus ou moins exposées à l'action du soleil; après le passage du soleil au méridien, elles se relevent insensiblement jusqu'à son coucher, où elles se replient de nouveau, se laissant pendre la pointe en bas, au contraire de la crête de paon, *crista pavonis*, espece de casse qui les releve en haut la pointe tournée vers le ciel. Les vieilles feuilles n'ont pas ce mouvement aussi régulier, aussi sensible que les jeunes; cette régularité est aussi troublée par les pluies & par l'ombre.

De l'aisselle des feuilles sort un péduncule aussi long qu'elles, qui porte dans sa moitié supérieure environ deux cents fleurs incarnates, sans odeur, disposées en épi, & rassemblées au nombre de douze à quinze sur chacun des quinze tubercules qui s'élevent sur l'axe de cet épi. Chaque fleur porte sur un péduncule très-court, & est composée d'un calice verd-rougeâtre, d'une seule piece en entonnoir, couronné de cinq dents inégales; d'une corolle à cinq pétales en papillons, menus, alongés; de dix étamines réunies toutes ensemble par leurs filets en une colonne cylindrique; & d'un ovaire cylindrique comprimé, cinq fois plus long que large, velouté, terminé par un stile cylindrique une fois plus court que lui, & par un stigmate hémisphérique. Cet ovaire devient en mûrissant un légume court, verd-jaune, comprimé, long d'un pouce, une fois moins large, terminé à son extrémité supérieure par le stile qui est courbé en bas en crochet, de substance coriace épaisse, ridé & semé de poils blancs & courts, partagé intérieurement en cinq à six loges par autant de doubles membranes blanches, & qui s'ouvre du haut en bas d'un bout à l'autre en deux battans qui se roulent en spirale pendant la sécheresse. Chacune de ces loges contient une graine ovoïde très-raccourcie & presque sphérique, longue de près de trois lignes & presque d'un tiers plus courte, d'une très-grande dureté, lisse, très-luisante, de couleur écarlate, avec une tache noire orbiculaire autour de l'ombilic qui est rond & petit, & par lequel elle étoit attachée au bord supérieur des battans du légume. La peau qui recouvre chaque graine est coriace, épaisse, & cache sous elle une seconde peau membraneuse mince qui enveloppe l'embryon, lequel est composé de deux cotylédons hémisphériques, jaunâtres, appliqués l'un contre l'autre en forme de sphere, au haut de laquelle est implantée une radicule cylindrique fort courte, & couchée horisontalement sur le côté.

Sa racine est cylindrique, peu rameuse, longue de deux à trois pieds, enfoncée perpendiculairement sous terre, du diametre de six lignes, ligneuse, blanche, dure, pleine, couverte d'une écorce épaisse, charnue, brune, qui se leve par lames membraneuses.

Qualités. Les feuilles de l'*abrus*, ainsi que sa

racine mâchées, ont une saveur amere d'abord, qui ensuite tourne en douceur, & approche un peu de celle de la reglisse.

Usages. Ses feuilles passent pour être le spécifique des maux de gorge accompagnés soit d'enrouement, soit d'inflammation; pour cet effet, on en boit l'infusion, faite en versant dessus de l'eau bouillante à la maniere du thé; mais sa douceur donne des nausées, des envies de vomir; & son usage continué pendant plusieurs jours, laisse sur la langue une sensation d'amertume semblable à celle qui annonce que l'estomac est surchargé de bile. On s'en gargarise aussi la bouche pour guérir les aphtes. En Chine on l'applique pilée avec du sel & du vinaigre sur les parotides, lorsqu'elles sont enflées. Prosper Alpin, *au chapitre 21* de son *Histoire des Plantes de l'Égypte*, avance que les Egyptiens font cuire ses graines, & les mangent comme nous mangeons les lentilles; mais cette assertion est d'autant plus douteuse, qu'au Sénégal, où cette plante est des plus communes, & où il arrive souvent des famines ou des disettes de grains farineux, les Negres en méprisent l'usage, ainsi qu'en Amérique & aux isles Amboines où elle a été transportée depuis un ou deux siecles, parce qu'elle passe pour une nourriture trop venteuse & même pernicieuse.

Au reste, ces graines sont d'un grand usage en Afrique & en Asie chez les Orfévres. Ils les font macérer & renfler dans l'eau, puis ils les broyent en les humectant, jusqu'à ce qu'elles soient réduites en une pâte visqueuse qui renfle considérablement, & qu'ils mêlent avec le borax, pour en cémenter les ouvrages d'or auxquels ils veulent procurer une plus grande solidité. Au défaut des graines du vrai *condori*, qui sont fort rares, & qui servent de poids dans les Indes, on se sert de celles de l'*abrus*, au rapport de *Rumphe*: selon cet auteur, dix *condori* pesent un gros ou un écu d'or d'Hollande, appellé *ducat*, dont il faut dix pour peser un taël; & il faut depuis vingt-un jusqu'à vingt-quatre grains de *zaga* ou *abrus*, pour balancer le poids d'un gros ou de dix *condori*: de sorte qu'un condori pese un peu plus du double d'un zaga.

Le dernier usage que l'on fait des graines de l'*abrus* à cause de leur beauté, est de les employer dans les parures. Les Negres du Sénégal les percent & les enfilent pour les porter en colliers, en bracelets, en brodequins, en tour de ceinture; ou bien ils les enchâssent en partie dans de la cire noircie, dont ils bouchent des cornets ou cornes de gazelles où sont enfermés des gris-gris, & semblables amulettes qu'ils portent pendus au cou, aux coudes, ou à leurs côtés. Cet usage est plus ordinaire aux Marabous ou docteurs de la loi, qui en sont presque couverts & appesantis, sur-tout lorsqu'ils partent pour la guerre ou pour quelque expédition où leur vie est en danger. Ces grains ainsi enchâssés à demi, & rangés par compartimens, montrant, tantôt leur tache noire qui représente un œil de serpent, tantôt leur côté rouge, forment un très-joli effet.

Culture. Au Senégal, où cette plante est extrêmement commune dans les broussailles, & sur-tout dans les sables au milieu des gommiers, on ne la cultive point; elle y fleurit en Novembre & Décembre, & mûrit en Février: mais on la cultive dans nombre de pays pour en faire des tonnelles ou des berceaux, à cause de la beauté de sa verdure, & de la couleur frappante de ses graines qui restent long-temps après l'ouverture de leurs légumes, & qui imitent l'éclat du feu ou de l'écarlate. C'est ainsi que Honorius Bellus nous apprend qu'on l'a transportée de l'Afrique dans l'isle de Candie. Rumphe dit qu'on l'a apportée de Guinée aux isles Amboines & au Brésil où elle est aujourd'hui comme naturalisée dans les campagnes sur la côte maritime.

Lorsqu'on cueille les graines de l'*abrus* avant leur maturité, au lieu de prendre une belle couleur écarlate, elles deviennent noires comme quand elles sont moisies: cette remarque fournit un moyen de s'assurer de celles qui sont bonnes à semer, ou que l'on peut espérer qui germeront. Elles sont extrêmement lentes à lever, & restent quelquefois jusqu'à trois ans sans se corrompre dans les terres qui sechent promptement & qui ne retiennent pas l'eau, au lieu que dans les sables humides, & dans les terres fortes & argilleuses, elles levent au bout de quelques mois.

Seconde espece. KONNI.

Tous les botanistes qui n'ont pas voyagé dans la zone torride où croît l'*abrus*, ont révoqué en doute l'exactitude des observations de ceux qui ont décrit l'*abrus* de l'Afrique comme une espece différente de celui des Indes; c'est ainsi que M. Linné a cru pouvoir confondre ces deux especes: mais on va voir que le jugement de ce célebre botaniste est aussi fautif en cette occasion, qu'il l'est toutes les fois qu'il veut classer ou distinguer les genres & les especes des plantes étrangeres.

La seconde espece dont il est question ici, n'a encore été observée, que je sache, que sur la côte du Malabar où elle porte le nom de *konni*, sous lequel elle a été figurée passablement & sans détails à la planche 39 du huitieme volume de l'*Hortus Malabaricus, page 71*. Les Brames l'appellent *ratena-gundi*; les Portugais, *fruita contsji*; les Hollandois *ronde-weeg-bonen.* C'est le *phaseolus alatus volubilis & major Indiæ orientalis, fructu coccineo hilo nigro notato* de Plukenet, *Almagest, pag. 294*, qui en a donné une figure incomplette & fort petite dans la planche 214 de sa *Phytographie au n°. 5*. M. Linné l'appelle, dans son Catalogue intitulé *Species plantarum, glycine, abrus, foliis pinnatis conjugatis, pinnis ovatis, oblongis, obtusis, page 253*; & dans sa derniere édition d'un autre Catalogue qui a pour titre *Systema naturæ*, il le désigne sous le nom d'*abrus precatorius; glycine foliis abrupto pinnatis: pinnis numerosis obtusis, page 472.*

Le *konni* croît autour de Cochin, & sur toute la côte du Malabar où il fleurit en Août. Il differe principalement de la premiere espece en ce qu'il est presqu'une fois plus grand. Ses feuilles ne portent pas plus de dix à douze paires de folioles qui ont communément huit à dix lignes de longueur. L'épi des fleurs n'a guere plus de vingt fleurs, & il est une fois plus court que le péduncule qui le porte; ces fleurs sont d'un rouge violet ou purpurin; les gousses ont un pouce & demi à deux pouces de longueur sur cinq à six lignes dans leur plus grande largeur: de sorte qu'elles paroissent proportionellement plus étroites que celles de la premiere espece. Elles rendent une petite odeur agréable, & sont partagées en huit à onze cellules qui contiennent autant de graines sphériques écarlates, dont la tache noire est plus petite & formée en demi-lune.

Si ces sept caracteres de différences ne suffisent pas pour distinguer cette espece de la précédente; il faudra dorenavant fuir la voie de comparaison, confondre les especes avec les genres, ceux-ci avec les classes, & bouleverser l'ordre naturel des choses les plus connues & leurs noms, comme fait tous les jours M. Linné, plus sensiblement encore dans les plantes étrangeres que dans les plantes de l'Europe.

Usages. Les feuilles du *konni* séchées au soleil & pulvérisées, se prennent intérieurement avec le sucre pour adoucir & calmer les toux opiniâtres. L'infusion de sa racine à froid dans l'eau avec le cumin, se boit comme incisif pour atténuer & corriger les

humeurs épaiſſes qui obſtruent les inteſtins. On applique en topique ſes feuilles pilées avec l'acore, *acorus*, cuites dans l'huile ou réduites en pâte avec de l'eau, pour appaiſer les douleurs lancinantes cauſées par des humeurs âcres & ſalines. Ses graines pilées avec ſa racine, & réduites en pâte avec le lait de coco, s'appliquent avec ſuccès ſur les hémorroïdes. Le ſuc exprimé de ſes feuilles réduit en conſiſtance de liniment, avec le poivre long, le gingembre, le lait de vache & l'huile de ſéſame, diſſipe les douleurs cauſées par le froid & l'épaiſſiſſement des humeurs, comme dans les rhumatiſmes.

Troiſieme eſpece. ANACOCK.

Les voyageurs nous ont donné fort peu de connoiſſances ſur cette eſpece qui croît particuliérement à Surinam où elle porte le nom d'*anacock*. Elle a reçu divers autres noms à Cayenne, tels que *aouarou*, *boco*, *parécoutai*, petit *panacoco*. Nous ſçavons ſeulement que c'eſt une liane, c'eſt-à-dire, une plante grimpante, plus grande que les précédentes, à fleurs jaunes, & qui eſt d'un uſage familier dans la plupart des ptiſanes. (*M. ADANSON.*)

§ ABRUZE, (*Géogr.*) province du royaume de Naples. Elle a pour bornes le golphe de Veniſe à l'orient, la marche d'Ancone, l'Ombrie & la Campagne de Rome au nord & au couchant, & la terre de Labour avec Moliſe au midi. L'empereur Frederic II. voulant en faire au XIII. ſiecle un état ſéparé, lui donna pour capitale Sulmona. Mais Sulmona n'eſt maintenant la capitale que de l'*Abruzze* citérieure, Aquila l'eſt de l'ultérieure. Les autres villes principales de l'*Abruzze* ultérieure ſont Atri, Campli, Civitella, Celano, Civita-Sant-Angelo, patrie de Ganganelli, dernier Pape; Piſcina où eſt né le cardinal Mazarin; au ſud-eſt le lac Celano, autrefois Fucin, autour duquel habitoient les Marſes. Cette province eſt froide & montagneuſe, étant traverſée par l'Apennin. L'air y eſt ſain: on y recueille du bled, des fruits & du ſafran.

L'*Abruzze* citérieure a pour principales villes, outre Sulmona, ſa capitale & la patrie du poëte Ovide, Chieti ou Théate qui a donné ſon nom à la congrégation des Théatins fondée en 1524 par Gaëtan. Jean Caraffe, depuis Pape ſous le nom de Paul IV, en a été général; Lancigano, Ortona, port & évêché, Peſcara, place forte & marquiſat. Le mont Majelle, qui eſt dans cette province, eſt toujours couvert de neige qui enveloppe les paſſans, & les étouffe dans la plaine qui eſt de cinq milles, s'ils ont le malheur de s'y rencontrer durant le combat des vents.

On donne à l'*Abruzze* 30 lieues de longueur, & 20 de largeur. *Long. de* 30, 40. *à* 32, 45. *lat. de* 41, 45. *à* 42, 52. (*D. G.*) (*C.*)

ABSALOM, (*Hiſt. Sainte.*) troiſieme fils de David, naquit à Hébron, de Maacha, fille de Tholmaï, roi de Geſſur. C'étoit le plus bel homme de tout Iſraël. L'Ecriture célebre beaucoup ſa chevelure, qu'il faiſoit couper une fois tous les ans, parce que ſon poids de deux cens ſicles l'incommodoit beaucoup. Informé de l'outrage qu'Amnon ſon frere avoit fait à leur ſœur Thamar (*Voyez* AMNON dans ce *Supplément*), il en conçut un violent deſir de le laver dans le ſang du coupable: deux ans après il l'invita à un feſtin, au temps des tondailles, & l'y fit maſſacrer ſous ſes yeux. David en fut irrité, & ne lui pardonna ce fratricide que plus de cinq ans après. De retour à la cour de ſon pere, il profita de ſes bontés pour faire ſoulever le peuple contre lui, & le chaſſer de Jéruſalem. Joignant l'inceſte à la rébellion, il jouit publiquement de toutes les femmes de David, dans une tente dreſſée ſur la terraſſe du palais du roi. David leva une armée, & envoya Joab pour réprimer les emportemens forcénés de ce jeune ambitieux. *Abſalom* fut defait dans la forêt d'Ephraïm; & comme il fuyoit, ſes cheveux s'étant embarraſſés dans les branches d'un arbre, ſon cheval ſe déroba ſous lui, & le prince reſta ſuſpendu. Joab le voyant en cet état, ordonna à un ſoldat de le tuer, & ſur le refus du ſoldat, Joab le perça lui-même de trois dards, quoique David, par un excès de tendreſſe, eût expreſſément ordonné à tout le monde d'épargner la vie de cet enfant rébelle & dénaturé. Ainſi périt, vers l'an du monde 2980, un prince dont les graces de la figure ſervoient de maſque trompeur à une ame cruelle, ambitieuſe, & ſenſuelle juſqu'à l'emportement. David eut la foibleſſe de le regretter.

ABSALON, (*Hiſt. de Danemarck.*) miniſtre général & prélat, deſcendoit d'une des plus illuſtres maiſons du Danemarck. Il avoit été élevé à la cour du jeune Valdemar, qui depuis parvint au trône, & fut contraint de diſputer à Suénon III. & à Canut V. l'héritage de ſes peres. Il fut l'ami de ſon maître, partagea ſa bonne & ſa mauvaiſe fortune, l'aida de ſes conſeils, de ſes biens, de ſon ſang, adminiſtra ſes finances, commanda ſes armées, dirigea ſes démarches politiques. Il étoit préſent en 1157 à la fête exécrable où le perfide Suenon fit aſſaſſiner ſes deux rivaux. Dans l'horreur des ténebres, *Abſalon* chercha Valdemar pour ſe jetter au devant des coups dont il étoit menacé. Il reçut dans ſes bras la victime des fureurs de Suénon, l'emporta toute ſanglante; & lorſque la lumiere lui permit de voir le fardeau dont il s'étoit chargé, il reconnut Canut, le rival de Valdemar. Alors, dit Pontanus, une joie ſecrette ſe mêla à ſa douleur; il alla rejoindre Valdemar qui, après s'être long-temps défendu contre les aſſaſſins, s'étoit fait jour l'épée à la main, & avoit trouvé chez quelques Danois fideles un aſile inacceſſible à la haine du tyran. Là il raſſembla quelques amis: cette troupe devint bientôt un parti; ce parti ſe groſſit, & forma en peu de temps une armée. *Abſalon* la commanda ſous Valdemar; elle courut de victoires en victoires, & Suénon périt comme il l'avoit mérité.

Valdemar reconnu ſans obſtacles, ſe livra au penchant de ſon amitié; il fit *Abſalon* évêque de Roſchild, puis archevêque de Lunden. Le prélat ne ſuſpendit ni ſes fonctions pacifiques, ni ſes travaux militaires. On ſait que dans ces temps barbares, les miniſtres d'un Dieu de paix marchoient à la tête des armées, échauffoient le carnage, & trempoient dans le ſang des hommes, des mains qu'ils levoient enſuite vers le ciel, pour lui rendre grace du ſuccès de leurs fureurs. Dans un ſiecle plus éclairé, & moins éloigné du nôtre, nous avons vu encore des cardinaux paroître dans les ſieges & dans les combats.

Valdemar fit partir *Abſalon* avec Magnus contre les Slaves qui commettoient d'horribles brigandages. Après avoir fait un déſert de leur contrée, les Danois ſongerent à rentrer dans leur patrie. *Abſalon*, toujours le premier quand on alloit à l'ennemi, étoit toujours le dernier dans la retraite. L'armée venoit de paſſer une riviere, mais le prélat étoit encore ſur l'autre bord avec l'arriere-garde. On apperçoit un parti de Slaves; il étoit aiſé au général de mettre la riviere entre les ennemis & lui; mais il étoit trop jaloux de la réputation des armes Danoiſes, pour diſparoître ſans coup férir. Suivi de quarante cavaliers d'élite, il court ſus aux Slaves, les met en déroute, & revient tranquillement joindre l'armée.

Auſſi profond dans l'art des négociations, que dans celui de la guerre, il ne prit jamais les armes, ſans avoir tenté les voies politiques. Les pirates qui infeſtoient les mers, furent les ſeuls avec qui il n'uſa point de cette modération: elle eût été dangereuſe.

Il les attaqua dans le golphe d'Oréonde ; ils n'oserent accepter le combat, & s'enfuirent à force de rames & de voiles ; mais *Abſalon* les pourſuivit, ſçut les atteindre, en maſſacra une partie ſur leurs vaiſſeaux, fit pendre le reſte ſur le rivage, pour effrayer par cet exemple ces ramas de fainéans avides qui troubloient le commerce des nations.

Après cette victoire, l'infatigable miniſtre paſſe en Zélande, & par des moyens doux & infaillibles étouffe une révolte prête à éclore. Il apprend que le même eſprit de ſédition fermente dans la Scanie ; il y court, & les mutins rentrent dans le devoir à ſon approche ; les troubles ſe réveillent en Zélande, *Abſalon* y revient, & tout eſt pacifié.

Sur ces entrefaites Valdemar mourut en 1182. Ses ſujets le pleurerent, & l'on ſent quelle impreſſion profonde cette perte dut faire ſur le cœur de ſon ami. *Abſalon* conſerva à Canut VI. ce zèle actif, ce déſintéreſſement héroïque qu'il avoit fait éclater ſous le regne précédent. Quelques troubles ayant appellé le roi en Jutland, Bogiſlas, duc de Poméranie, vint fondre ſur l'iſle de Rugen : *Abſalon*, ſans attendre l'ordre du roi, équipa une flotte, préſenta la bataille à Bogiſlas, prit, coula à fond, ou mit en fuite tous ſes vaiſſeaux, & le pourſuivit juſqu'au ſein de ſes états. Enfin il mourut en 1202, comblé de gloire, & emporta au tombeau les regrets de la nation & ceux du monarque.

La faveur conſtante dont il jouit ſous Valdemar & Canut, ne fait pas moins l'éloge de ces deux princes, que celui d'*Abſalon*. C'eſt le ſeul miniſtre peut-être, qui, maître de tout faire, n'ait rien fait que de juſte. Les hiſtoriens Danois, eſclaves des préjugés de leur ſiecle, ne louent en lui que la magnificence avec laquelle il dotta des égliſes & enrichit les moines. Mais ils nous ont tranſmis des faits qui fourniſſent à ſon éloge une matiere plus ample & plus belle. La politique, qui n'eſt pour tant de miniſtres que l'art de mentir avec adreſſe, n'étoit aux yeux d'*Abſalon* que celui de ſe taire à propos. Les ſecrets de l'état étoient pour lui un dépôt ſacré ; mais il confioit les ſiens avec une candeur naturelle aux belles ames. Auſſi jaloux du bonheur de la nation, que des intérêts du ſouverain, il fut ſouvent médiateur entre ſon peuple & lui. Après avoir vaincu les Scaniens révoltés, il ſe jetta aux genoux de Canut pour obtenir leur grace. Protecteur des lettres encore dans leur enfance, il les auroit tirées de leur berceau, ſi les préjugés de ſon ſiecle ne ſe fuſſent oppoſés au ſoin qu'il prenoit d'éclairer les hommes. L'hiſtoire de Danemarck que Saxon a laiſſée, eſt un des bienfaits d'*Abſalon*, qui encouragea les efforts de ce ſçavant. Il fonda même un monaſtere où, ſuivant ſon projet, des moines verſés dans les annales du nord devoient enrichir par un travail aſſidu le dépôt des archives du Danemarck : mais les moines s'engraiſſerent tranquillement à l'ombre de l'autel ; &, ſoit ignorance, ſoit fainéantiſe, ne laiſſerent à la poſtérité que le ſouvenir de leurs débauches. (*M. DE SACY.*)

ABSECTOR, ſ. m. (*Hiſt. Nat. Minéralogie.*) nom employé dans quelques dictionnaires, pour déſigner une pierre précieuſe noire, dont l'eſpece n'eſt pas déterminée, ni caractériſée préciſément. (*M. ADANSON.*)

ABSIMARE, (*Hiſt. des Empereurs.*) que l'on déſigne encore par le nom de Tibere III. fut élu empereur par ſon armée. Il profita du malheur de l'empereur Léonce, qui étoit tombé dans le mépris, parce qu'il avoit échoué dans ſon expédition contre les Arabes qui venoient d'établir leur domination dans l'Afrique. *Abſimare*, modéré dans la victoire, ne ſouilla point ſes mains dans le ſang de ſon rival dégradé ; il lui fournit même les moyens de ſubſiſter honorablement. Il n'eut pas la même modération envers Philippicus, homme de haute naiſſance, qu'il rélégua dans la Cherſoneſe, parce qu'en dormant un aigle l'avoit protégé contre les ardeurs du ſoleil, en le couvrant de ſes aîles. Juſtinien le jeune, que Léonce, prédéceſſeur d'*Abſimare*, avoit fait deſcendre du trône, implora l'aſſiſtance du roi des Bulgares, qui le remit en poſſeſſion de l'empire. *Abſimare* fait priſonnier, fut chargé de chaînes, & expoſé aux plus grands outrages. Juſtinien, pour aſſouvir ſa vengeance, le fit conduire avec Léonce dans l'hyppodrome où l'on donnoit des jeux publics ; & en préſence de la multitude aſſemblée, il leur mit le pied ſur la gorge juſqu'à ce que l'exécuteur leur eût tranché la tête. Pendant qu'il goûtoit ce plaiſir barbare, le peuple auſſi cruel que lui, chantoit : *ſuper aſpidem & baſilicum ambulaſti, & leonem draconemque conculcaſti.* Le pape Alexandre fit eſſuyer dans la ſuite la même humiliation à l'empereur Frédéric. (*T—N.*)

ABSOLU, UE, (*Gramm.*) adj. du mot latin *abſolutus*, détaché, ſéparé entiérement, complet, entier, indépendant ; ce mot renferme une idée d'affranchiſſement de toute gêne, d'indépendance, d'abſence de toute liaiſon, de tout rapport avec d'autres êtres.

ABSOLU, *en Métaphyſique*, eſt oppoſé à conditionnel ou hypothétique, & il marque ce qui eſt tel uniquement par une ſuite de l'eſſence de la choſe, ſans dépendre d'aucune condition, d'aucune ſuppoſition étrangere à l'eſſence de cette choſe ; au lieu que l'*hypothétique* n'eſt ce qu'il eſt que par l'effet d'une condition ou ſuppoſition de l'exiſtence de laquelle dépend la ſienne.

Il faut remarquer ici que ce mot n'eſt jamais dans ce ſens l'attribut d'une ſubſtance, mais l'épithète de ſes attributs. On demande s'il y a une éternité, une infinité, une perfection, une poſſibilité, une impoſſibilité *abſolue*. *Voyez* chacun de ces mots, *dans ce Suppl.*

L'exiſtence d'un être éternel eſt d'une néceſſité *abſolue* ; car, indépendamment de toute ſuppoſition, Dieu exiſte & ne peut pas ne pas exiſter. Il eſt d'une néceſſité *abſolue* qu'un triangle rectiligne ſoit une figure de trois côtés & de trois angles, & que ces trois angles ſoient égaux à deux droits : cela naît de l'eſſence même du triangle. La néceſſité hypothétique dépend de l'exiſtence de la condition ſuppoſée ; ainſi, l'exiſtence d'un triangle rectiligne, quoique néceſſaire puiſqu'il exiſte, n'eſt pourtant que d'une néceſſité hypothétique, puiſqu'elle a dépendu d'un être qui l'a tracé.

On dit auſſi *en Théologie*, un décret *abſolu*, une volonté *abſolue*, pour déſigner un décret & une volonté qui n'ont rien de conditionnel, ni d'hypothétique.

ABSOLU, *en Logique*, eſt l'oppoſé de relatif ; il devient alors l'épithète ſoit des idées, ſoit des termes. Il y a des idées *abſolues* & des idées relatives, des termes *abſolus* & des termes relatifs.

L'idée *abſolue* eſt celle qui n'a pas beſoin d'une autre idée à laquelle on la rapporte, pour être entiérement compriſe, & qui n'en réveille néceſſairement point d'autre par ſa préſence dans l'eſprit. L'idée de pierre, de tête, ou de tel autre individu, de telle couleur, de telle figure, de telle ſubſtance, de tel mode, de tel objet quelque compoſé qu'il ſoit, tant que je ne les conſidere chacun que comme un être iſolé, déterminé en lui-même, ſans le rapporter à aucun autre objet, eſt une idée *abſolue* ; en un mot, tout ce qui exiſte, tout ce qui peut exiſter, ou être conſidéré comme une ſeule choſe, eſt un être poſitif, l'objet d'une idée *abſolue* ; car quoique les parties dont ces êtres ſont compoſés, ou les idées ſimples réunies dans l'idée totale d'un objet, ſoient relatives les unes avec les autres, le tout pris enſemble

eſt conſidéré comme une ſeule choſe poſitive, dont l'idée eſt *abſolue*, puiſqu'elle n'en réveille néceſſairement point d'autre par ſa préſence dans l'eſprit, & n'a pas beſoin d'une autre idée pour être entiérement compriſe.

L'idée relative, au contraire, ſuppoſe néceſſairement une autre idée, ſans laquelle on ne la ſaiſiroit pas entiérement, & la préſence de l'une réveille néceſſairement l'autre ; ainſi l'idée d'un triangle eſt une idée *abſolue*. Mais celle de l'égalité de ſes trois angles à deux angles droits, ne peut être ſaiſie ſans l'idée des trois angles du triangle, & l'idée de deux angles droits, elle eſt donc relative. Tite, conſidéré ſimplement comme individu, eſt l'objet poſitif d'une idée *abſolue ;* mais ſi je le conſidere comme pere, mari, frere, maître, docteur, roi, grand, petit, prochain, éloigné, &c. je me forme autant d'idées relatives qui réveillent néceſſairement chez moi par leur préſence celles de fils, de femme, de frere ou de ſœur, de domeſtique, de diſciple, de ſujet, de quelque choſe de plus petit ou de plus grand que lui, d'objet dont il eſt près ou loin.

Il y a cette différence entre l'idée *abſolue* & l'idée relative, outre la différence eſſentielle que nous venons de décrire, qu'il n'eſt point d'idée qu'on ne puiſſe rendre relative à une autre, en les mettant en rapport ; au lieu qu'il eſt des idées relatives que l'on ne ſauroit rendre *abſolues*, telles ſont celles de *grandeur*, de *quantité*, de *partie*, de *cauſe*, de *pere*, *&c.*

Les termes *abſolus* ſont ceux qui expriment des idées *abſolues*, tels ſont ceux-ci : *ſubſtance*, *mode*, *homme*, *cheval*, *noir*, *gai*, *penſif*, *ſincere*, &c. les termes relatifs expriment des idées relatives, tels que *créateur*, *pere*, *époux*, *ſujet*, *partie*, *grand*, *petit*, *heureux*, *foible*.

Un terme *abſolu* devient relatif en y ajoutant quelque mot qui indique une comparaiſon, comme : *plus* noir, *plus* gai, *moins* ſincere, *également* penſif, *&c.* Il eſt des mots qui paroiſſent *abſolus* & qui ne le ſont pas, parce qu'ils ſuppoſent tacitement une relation, tels ſont : *voleur*, *concubine*, *imparfait*, *vieux ;* le *voleur* n'eſt pas tel ſans une choſe *volée ;* la *concubine*, ſans un *homme* avec qui elle vit ; un être *imparfait*, relativement à *une fin ;* un être *vieux*, relativement à un *plus jeune*, &c. (*G. M.*)

§ ABSORPTION *ou* RÉSORPTION, ſ. f. (*Phyſiologie*, *Économie animale.*) Nous entendons par ce terme la rentrée, dans la maſſe générale des humeurs, d'un liquide quelconque extravaſé dans une cavité, ou répandu dans l'atmoſphere.

Il eſt aſſez étonnant que, ſans injection & ſans expériences, Hyppocrate, ou du moins un auteur très-ancien, dont les ouvrages ont été attribués au médecin de Cos, ait pu connoître cette partie du mouvement des humeurs, & qu'il en ait apperçu l'univerſalité.

En effet le corps animal a par-tout, & ſans exception, des vaiſſeaux inviſibles, occupés à attirer l'humeur épanchée, & à la rendre au ſang. Suivons le détail de ces chemins imperceptibles.

Les grandes cavités du bas-ventre, de la poitrine, du péricarde, ſont perpétuellement humectées d'une humeur fine, mais onctueuſe, de l'eſpece lymphatique, & qui généralement ſe fige par la chaleur, & mieux encore par les eſprits acides ou vineux rectifiés. Cette humeur doit rentrer dans le ſang ; ſi elle n'y rentroit pas, elle augmenteroit continuellement de volume, & l'hydropiſie ſeroit inévitable.

Elle rentre avec la même viteſſe avec laquelle elle eſt ſortie du ſang. On a injecté dans les grandes cavités, de l'eau ; on a fermé la bleſſure ; en peu d'heures cette eau étoit diſparue. Ces expériences ont été vérifiées & multipliées.

Les ventricules du cerveau, la cavité compriſe entre le teſticule & ſa tunique vaginale, les chambres de l'œil, la cavité du nez & celle de la bouche, les cavités articulaires contiennent une humeur variée ſelon les exigences du corps animal ; la *réſorption* y regne comme dans les grandes cavités ; & cette *réſorption* détruite, l'hydropiſie particuliere ſe forme, dans chaque cavité, par l'accumulation des humeurs qui ne ſont pas repompées.

Le tiſſu cellulaire eſt plus conſidérable que toutes ces cavités ; il s'étend dans toutes les parties du corps animal : il eſt rempli par-tout, ou de cette même humeur lymphatique, ou de graiſſe. Toutes ces liqueurs ſe repompent & rentrent dans le ſang. On voit des hommes & des animaux s'amaigrir, & perdre une partie de leur poids, par la violence de l'exercice, par les fievres, la petite-vérole, les effets du mercure ; le meilleur embonpoint diſparoit dans l'étiſie, & ne laiſſe après lui qu'un ſquelette. Le ſang épanché dans la celluloſité, ſe diſſout & ſe *réſorbe ;* ſouvent même la matiere des abcès ſe perd, ſans que la peau ait été ouverte. L'hydropiſie anaſarque ſe guérit, les membres infiltrés d'une lymphe épanchée, reprennent leur état naturel, & les jambes redeviennent ſeches ; la moëlle même des os rentre dans le ſang, & s'épuiſe dans les bœufs fatigués par une longue marche.

Il y a plus ; toutes les membranes *réſorbent* par leurs deux ſurfaces. On a ſeringué de l'eau entre la dure-mere & le crâne d'un animal en vie ; on a fait la même choſe entre la dure-mere & celle qu'on continue à nommer *pie ;* on a mis l'appareil néceſſaire, & cette eau a diſparu.

Le poumon eſt cellulaire ; il eſt ſujet à une puiſſante *réſorption.* Les vapeurs empoiſonnées, priſes par le poumon, affectent les nerfs, & produiſent les ſymptomes les plus funeſtes. Les maladies contagieuſes ſe communiquent par la reſpiration : les animaux à cornes contractent la pulmonie, en attirant l'odeur de ce qui ſort des animaux malades. L'odeur reſpirée de la térébenthine paſſe dans l'urine. La vapeur empeſtée d'une multitude d'hommes renfermés dans une chambre peu airée, produit les fievres les plus meurtrieres.

La peau *réſorbe* évidemment le mercure dont on la frotte : elle pompe l'eau des bains, & le poids du corps humain en prend de l'accroiſſement, malgré la ſueur qui diſſipe ſes humeurs : on a cru même s'appercevoir que le nitre, que les parties les plus fines du kinkina, diſſoutes dans l'eau d'un bain, rentroient dans le ſang. L'humidité d'un air chargé de vapeurs, s'imbibe par la ſurface du corps animal & en augmente le poids. Nous avons vu l'arſenic, appliqué à la peau d'un animal, produire l'inflammation de l'eſtomac, effet ordinaire de ce poiſon. Les cantharides, appliquées à la peau, enflamment l'urethre.

La *réſorption* a lieu dans tous les organes creux du corps humain, dans l'eſtomac, dans les inteſtins, dans la véſicule du fiel, la veſſie urinaire.

La bile & l'urine retenues, s'épaiſſiſſent, & deviennent d'une âcreté extrême, parce que les parties aqueuſes ont été repompées. L'eau & le chyle s'*abſorbent* dans les inteſtins. L'odeur du muſc, de l'ail & de l'eſprit de vin rentre dans les vaiſſeaux : l'humeur des ventricules du cerveau a été trouvée imprégnée de ces odeurs.

Cette énumération fait voir que toutes les humeurs un peu atténuées, rentrent dans le ſang par les vaiſſeaux de l'*abſorption ;* le ſang même, mais réduit en ichor jaune ; la graiſſe, dans ſon état de graiſſe, puiſqu'on l'a ſouvent vu furnager dans les urines des perſonnes néphrétiques ou étiques, & qu'elle enduit les excrémens du cheval affecté par le gras fondu.

Les particules terreuſes mêmes & la terre du fer,

entrent dans les vaiſſeaux lactées. L'âcreté ſeule, portée à un certain degré, paroît exclure la *réſorption.* De là vient la différence qu'on obſerve dans les poiſons tirés des végétaux & des animaux; ils ſont mortels, & ſur le champ, quand ils peuvent atteindre immédiatement le ſang: ils deviennent innocens, quand ils paſſent par les voies de la digeſtion. On ſait que le poiſon de la vipere s'avale ſans danger. On prend, en Suiſſe, le thorax, ſous le nom de *cabaret*, pour purger & faire vomir; au lieu que ſon ſuc arme une fleche d'un poiſon mortel.

Il nous reſte à déterminer les routes que prennent ces humeurs pour rentrer dans le ſang.

Celle qui s'offre le plus naturellement, ce ſont les veines rouges: ce ſont elles, ſans contredit, qui *réſorbent* le ſang épanché dans les cavités deſtinées à cet uſage, dans les parties de la génération, dans le mammelon du ſein, dans la celluloſité de la gorge du dindon. C'eſt dans le ſang des veines méſentériques, que paſſe la terre ferrugineuſe *réſorbée.*

L'expérience paroît étendre cette fonction des veines ſur toutes les *réſorptions.* En effet, l'eau, & même une liqueur plus épaiſſe, comme la colle de poiſſon & la graiſſe liquide, ſuinte de toutes les veines du corps humain, & s'épanche dans toutes les cavités que nous venons de nommer. Il y a donc, de ces cavités, une route très-courte qui mene aux veines rouges. La graiſſe n'enfileroit pas des vaiſſeaux qui ſeroient longs ou d'une fineſſe extrême. De là les œdemes, l'hydropiſie même, qui ſurviennent aux ligatures des veines, ou bien aux tumeur, qui, en comprimant les veines, gênent le retour de l'humeur *réſorbée.*

Il y auroit, dans cette hypotheſe, des vaiſſeaux veineux plus fins que les vaiſſeaux rouges, qui pomperoient l'humeur épanchée, & dont l'autre extrémité s'ouvriroit dans les veines rouges les plus voiſines.

Une autre voie, par où les humeurs épanchées dans la celluloſité, rentrent dans la maſſe du ſang, ce ſont les vaiſſeaux lymphatiques. Nous les avons remplis par les canaux galactophores du ſein de la femme. Ils naiſſoient, non pas de la ſubſtance glanduleuſe ſeule, mais de la graiſſe qui l'environne. On a remarqué que les vaiſſeaux lymphatiques *réſorbent* particuliérement ce qui eſt épanché dans la celluloſité. On remplit une artere d'air, ou même d'huile de térébenthine; on foule & preſſe entre le doigt la celluloſité, dans laquelle cette artere ſe ramifie; alors, & non pas auparavant, on voit cette liqueur paſſer dans les vaiſſeaux lymphatiques. L'expérience s'eſt faite dans la rate, les glandes du méſentere & les teſticules.

On eſt allé plus loin de nos jours: on a réſervé aux vaiſſeaux lymphatiques la *réſorption* des humeurs, & on a voulu en exclure les veines rouges. Nous ne ſaurions adopter ce monopole. On a allegué l'expérience, pour prouver que les vaiſſeaux lymphatiques ne rapportent que ce qui a été épanché; mais elle peut être vraie, ſans être générale. Nous avons vu très-ſouvent l'huile de térébenthine colorée paſſer des arteres du méſentere, dans les vaiſſeaux lactées ou lymphatiques, ſans qu'il y eût eu de léſion. Ceux de la rate de veau s'enflent avec la plus grande facilité par la veine, ſans qu'il y ait eu rien de léſé.

Les vaiſſeaux lymphatiques n'ont pas été démontrés dans toutes les parties du corps humain, dans leſquelles un épanchement & une *réſorption* ſont démontrées. Le cerveau & l'œil n'ont pas des vaiſſeaux lymphatiques, mais leurs humeurs s'épanchent & ſe *réſorbent* également. Comme ces vaiſſeaux ſont accompagnés par-tout de glandes conglobées, la plus grande partie du corps humain étant deſtituée de ces glandes, ne paroît pas avoir de vaiſſeaux lymphatiques.

Le ſuintement de toutes les veines du corps, & la facilité avec laquelle les humeurs, même groſſieres, enfilent les routes qui menent aux cavités grandes ou petites du corps animal, ne paroiſſent pas admettre de vaiſſeaux lymphatiques. Ce ne ſont pas les extrémités des veines qui ſuintent; ce ne ſont donc pas les plus petites branches veineuſes qui, changées en lymphatiques, *réſorbent* l'humeur, ou qui reçoivent des vaiſſeaux de cette eſpece chargés de l'humeur repompée: c'eſt toute la longueur de la veine qui ſe trouve, après l'injection, baignée dans une enveloppe de la liqueur qu'on a ſeringué dans la veine: il faudroit ſuppoſer gratuitement des vaiſſeaux lymphatiques ſans nombre & très-courts, qui, nés de la tunique cellulaire, s'inféraſſent dans toute la longueur de la veine.

On a vu l'eau paſſer de l'inteſtin dans les veines du meſentere; on y a vu même de la lymphe blanche. C'eſt une preuve directe de la *réſorption* qui ſe fait par les veines rouges; & l'analogie concourt à l'étendre à d'autres cavités.

On nous demandera peut-être la cauſe de la *réſorption.* C'eſt un phénomene que nos yeux ne découvrent pas, & que nous n'avons jamais pu ſaiſir dans les animaux à ſang froid ſoumis au microſcope: il ne paroît cependant pas s'éloigner de la loi commune des vaiſſeaux capillaires & des racines des plantes. Des tuyaux étroits, qui flottent dans une cavité remplie de liqueur, paroiſſent pomper, par l'attraction de leurs parois, la liqueur qui en abreuve l'orifice. Cette même attraction les éleve, & leur fait faire le chemin néceſſaire. Elle eſt favoriſée par la diminution du liquide dans les tuyaux capillaires ou dans les veines, dans leſquelles ces vaiſſeaux abſorbans apportent l'humeur qu'ils ont pompée. De là l'effet des remedes purgatifs: en irritant les vaiſſeaux exhalans des inteſtins, ils en font couler une grande quantité d'humeurs aqueuſes: il ſe fait dans le ſyſtême veineux un déſempliſſement, dont les veines *réſorbantes* du tiſſu cellulaire ſe reſſentent: l'eau abandonne ce tiſſu, dans lequel elle étoit embarraſſée; elle accourt depuis les pieds & les jambes, & rentre dans le ſang. Le mercure produit le même effet, par l'abondance de la ſalive qu'il fait répandre. La graiſſe même eſt rappellée dans le ſang, par l'inanition des vaiſſeaux.

La contraction lente du tiſſu cellulaire peut y concourir, en offrant aux embouchures des vaiſſeaux abſorbans la liqueur que ce tiſſu contenoit. L'amaigriſſement qui ſurvient preſque ſubitement aux fievres, pourroit faire croire que la pulſation des arteres entre pour quelque choſe dans la *réſorption.* (*H. D. G.*)

ABSTEINEN, (*Géogr. mod.*) riche bailliage de la Lithuanie Pruſſienne, au-delà du fleuve Memel, dans une contrée montueuſe, mais riante. La fertilité de ſon ſol, & le nombre des beſtiaux qu'on y éleve, lui ont fait donner le ſurnom d'*engrais de Lithuanie.* Le gibier y abonde, comme dans le reſte de la Pruſſe; les haras en ſont eſtimés. (*D. G.*)

ABSTINENCE, (*Philoſophie morale.*) c'eſt la privation volontaire des choſes permiſes & agréables, dont nous nous interdiſons à nous-mêmes l'uſage, dans la vue de nous rendre plus parfaits.

Il ne faut pas confondre l'*abſtinence* avec l'obéiſſance à une loi qui nous défend l'uſage criminel d'une choſe, ni avec la néceſſité qui nous en prive malgré nous, ni avec l'effort d'un malade qui ſe prive de ce qui rendroit ſon mal incurable. Les uns & les autres cedent à l'autorité de la loi, à la force de la neceſſité, à la crainte de la mort ou des ſouffrances.

L'*abſtinence* n'eſt pas non plus la même choſe que la

la *modération;* celle-ci se borne dans l'usage & s'éloigne de l'excès, l'*abstinence* s'interdit l'usage, & se prive tout-à-fait de ce qui est agréable & permis. L'excès étant vicieux, la modération est un devoir étroit dans tous les cas; s'en écarter, c'est être intempérant; l'*abstinence* est une obligation imparfaite, elle dépend des circonstances, elle varie au point que dans bien des cas elle seroit vicieuse.

Les objets de l'*abstinence* sont tous les plaisirs naturels dont notre constitution corporelle & spirituelle nous met en état de jouir, & que les regles de la vertu n'interdisent pas.

Les motifs à l'*abstinence* ne peuvent donc pas être tirés de la nature même des plaisirs; car, selon la définition, ils sont tous de la classe des choses que Dieu a faites pour notre usage: en jouir conformément aux vues de la nature & aux loix de la raison, ne sauroit être un crime: s'en priver ne sauroit être par soi-même une vertu. La religion seule peut la rendre telle.

Le sage s'impose la loi de l'*abstinence*, par des raisons auxquelles il ne cede que quand le soin de la perfection lui paroît le demander, & que des devoirs essentiels l'exigent comme moyen de s'en acquitter plus parfaitement.

1°. Le premier motif à l'*abstinence* est pour le sage, le danger de l'habitude qu'il sent se former chez lui & acquérir trop de force. Quel est l'homme qui n'est pas quelquefois sollicité par son devoir, par quelque circonstance grave, à se priver d'un plaisir permis & à sa portée? Or, pour peu que l'habitude soit enracinée, que la pente du cœur y porte, les sens se révoltent contre la nécessité des privations; on supporte impatiemment le joug d'un devoir pénible, on le remplit à contre-cœur, on s'en acquitte mal, on court risque de devenir coupable, si la tentation se présente. L'*abstinence* rompt le charme de l'habitude, prévient par cela même la révolte des sens, & les murmures du cœur contre un devoir qui n'exige que ce à quoi nous nous sommes soumis nous-mêmes sans y être contraints.

2°. Toute jouissance agréable distrait l'esprit, & le dispose mal pour des réflexions sérieuses, importantes, qui exigent une ame détachée de tous les objets sensibles. Nouveau motif à l'*abstinence*, pour une personne sage qui se trouve dans des circonstances qui exigent d'elle des réflexions de cette nature.

3°. Je m'apperçois du germe de quelque vice dans mon cœur, il faut le combattre & le déraciner; des sens auxquels je ne refuse aucune satisfaction, quoique sans excès, me rendent peu propre à combattre un penchant vicieux, l'*abstinence* affoiblit cet empire de mes sens, & augmente par-là celui de ma raison; j'ai recours à elle, non comme à une action bonne par elle-même, ou comme à un équivalent à donner au suprême législateur en place de la vertu qui me manque, mais comme un moyen de me corriger plus facilement de mes défauts; c'est un autre motif à l'*abstinence*.

Si l'*abstinence* est, par ces considérations, une pratique utile pour le sage, il faut se souvenir encore que le christianisme en a fait une vertu religieuse, mais qu'aussi on peut la rendre vicieuse, si la prudence n'en dirige pas l'usage.... (*G. M.*)

§ Abstinence, (*Méd.*) La privation des alimens qu'on entend par ce mot, est soumise en Médecine à des régles trop importantes pour ne pas les exposer dans cet ouvrage.

Le mot *abstinence*, dans le sens des Médecins, signifie la privation des alimens succulens ou trop nourrissans, auxquels on en substitue d'autres qui le sont beaucoup moins. L'*abstinence*, qui constitue une partie du régime de vivre, est l'un des premiers moyens employés contre les différentes maladies aiguës & chroniques. Celse en a vanté l'extrême utilité; & le témoignage de presque tous les Médecins des différens tems s'accorde à la confirmer. Cette pratique universellement adoptée, a malheureusement dégénéré en routine; on a souvent négligé d'éclaircir le but de l'institution, & les Médecins eux-mêmes trop paresseux ou trop peu observateurs, ont dédaigné de descendre dans des détails qui leur paroissoient trop peu importans. La nécessité de l'*abstinence* est devenue une espece d'axiome qu'il seroit dangereux d'attaquer; il n'est point de barbier ou de garde-malade qui ne se crût assuré de la soutenir contre les plus fortes démonstrations. Je n'ai garde de contester l'utilité du moyen dont je parle; mais c'est contre l'abus que je m'éleve: ramenons ce principe aux vues qui le firent imaginer; & puisque les autorités ont tant d'empire sur les opinions, opposons à l'opinion commune la plus respectable des autorités en Médecine.

Hippocrate prescrivoit l'*abstinence* dans quelques maladies, ou dans certains de leurs tems; mais il mettoit autant d'attention à choisir le moment où il falloit l'admettre ou l'exclure, qu'à choisir l'instant où il falloit appliquer un médicament décisif; il expliquoit l'espece d'aliment qu'il falloit admettre selon l'état & l'habitude du malade, l'espece & le tems de la maladie; il n'étoit point réduit à la pitoyable coutume de n'avoir qu'une seule formule de régime applicable à tous les tempéramens, à tous les goûts, à toutes les maladies: il savoit combien il importe de ne pas exténuer des forces à peine suffisantes contre le mal; & son grand art consistoit principalement à déterminer les cas où les forces pouvoient se suffire sans nourriture, & ceux où elles en exigeoient.

Parcourons ses aphorismes. *Tenues & exacti victus & in longis semper affectionibus, & in acutis ubi non expedit, periculosi sunt. In tenui victu delinquentes ægrotantes magis læduntur. Omne enim delictum quod committi poterit, magis magnum committitur in tenui; quàm in paulò planiore victu.... Ubi igitur peractus est morbus, statim etiam extremos labores habet, & extremè tenuissimo victu uti necesse est.... Cum in vigore fuerit morbus, tunc tenuissimo victu uti necesse est. Senes facillimè jejunium ferunt, deindè ætate consistentes, minimè adolescentes, omnium verò minimè pueri.... & quibus semel, aut bis, aut plus, aut minus & ex parte exhibere oportet considerandum est, dandum verò etiàm aliquid est tempori, & regioni, & ætati, & consuetudini.... paulò deterior & potus & cibus, verùm jucundior, melioribus quidem, sed injucundioribus præferendus est.*

Je transcrirois une partie des ouvrages de ce pere de la Médecine, si je voulois rapporter tout ce qu'ils contiennent de relatif à cet objet.

On est surpris de trouver le contraste le plus frappant entre ces préceptes, & la méthode de la plupart des modernes. Le premier soin d'un médecin auprès d'un malade, est de prescrire un régime sévere, qui doit être le même jusqu'à la fin de la maladie. On s'informe rarement de ses habitudes, de ses goûts, ou de ses besoins, dans la vue de modifier le plan du régime; on insiste sur la nécessité d'exécuter ponctuellement tout ce qu'on a ordonné, & les instances les plus vives d'un malade qui s'épuise, obtiennent à peine la revocation de cet arrêt. Tant qu'un mouvement de fievre se fait appercevoir, le médecin, dont l'attention n'est pas toujours excessive, l'attribue à un reste de mal que la diete & les remedes n'ont pas dompté; mais il est une fievre de convalescence ou de langueur qui suit les maladies un peu longues, & que l'usage seul des alimens modérés peut dissiper. C'est principalement dans les

hôpitaux & autres lieux publics, qu'on voit une foule de ces victimes insensiblement consumées par la rigueur d'une abstinence déplacée : elles n'y ont point la ressource d'être entourées de gardes ou de parens complaisans qui veuillent les contenter à l'insçu du médecin.

Les hommes qui se portent le mieux, ne supportent qu'avec peine les changemens trop subits dans la maniere de vivre. Osera-t-on prétendre que cet effet n'ait point lieu dans les maladies ? . . . Il en est qui ne font qu'un seul repas par jour, d'autres en font deux; trois suffisent à peine à la voracité de quelques autres, & la suppression d'un seul repas les réduit aux angoisses. On sait encore combien l'habitude rend le manger indispensable à certaines heures marquées. Un sentiment de faim identifié, pour ainsi dire, avec nous-mêmes, nous avertit de ce besoin, & ce n'est qu'en souffrant qu'on parvient à l'éluder. Ecoutons notre oracle. *Oportet autem & ex sanorum adhuc hominum victu, quæ conferant addiscere, si enim sanis tales vel tales victus magnoperè inter se differre videntur, cum in aliis quibusdam, tum in mutationibus; quomodo & in morbis, maximèque in acutissimis non multum different ? Atqui quod simplex victus cibi & potus sui semper similis ad sanitatem tutior omninò sit, quam si quis subitò ad alium meliorem magnam mutationem faciat, facilè addiscitur. Quandoquidèm tum bis die, tum semel cibum adsumentibus repentinæ mutationes damna & morbos invehunt, & sanè qui prandere non consueverunt, si prandeant, ob id statim infirmos effici, & toto corpore graves & imbecilles & ignavos, &c. &c.* (Hip. *de vict. rat. in acut.*)

Il faudroit même, pour se conformer aux vues saines de ce pere des observateurs, choisir par préférence l'heure ordinaire des repas, pour donner aux malades les bouillons, les crêmes, ou autres nourritures légeres, que les circonstances de la maladie ou de l'abbatement des forces digestives, ont fait substituer à une nourriture trop succulente.

Il semble, par ce que je viens de dire, qu'une diete outrée n'ait d'autre inconvénient que de prolonger une convalescence, ou d'abattre les forces d'un malade qui auroit besoin d'en acquérir, & que tout au moins elle est conforme à la doctrine d'Hippocrate dans les maladies aiguës; mais ce qu'il y a de plus malheureux, c'est que le choix des bouillons de viande qu'on substitue à la nourriture qu'Hippocrate donnoit à ses malades, est dans la plupart de ces maladies un inconvénient plus redoutable que la nourriture solide. On fait mitonner avec soin de la chair de bœuf, de veau, de mouton, de volaille; on en rapproche la gelée, on réduit dans le petit volume d'une prise de bouillon, tout ce que ces masses de chair peuvent contenir de substance nourriciere, & l'on croit avoir beaucoup fait en épargnant à l'estomac la peine de la séparer. N'est-ce pas un mal que de laisser l'estomac & ses sucs sans action ? Croit-on même que le volume d'un aliment, d'ailleurs peu abondant en suc, soit une chose inutile dans l'économie animale ? Et n'a-t-on pas à se reprocher la transition subite d'une action continue de ces organes à un repos presque parfait ? Qu'on considere ce volume de chyle passant dans les secondes voies, moins accoutumées que les premieres au travail pénible d'un surcroît d'aliment; qu'on consulte la nature même de cet aliment, son gluant, sa tendance à la putréfaction : & l'on verra s'il est de tous ceux qu'on pourroit choisir, le plus convenable dans cet état de chaleur inflammatoire qui fait tout dégénérer ? Il est triste pour l'espece humaine que l'empire de l'habitude nous aveugle au point de nous rendre indifférens sur les objets les plus importans & les plus familiers. Les hommes se suivent à la piste sans examen : heureux encore si, après des milliers de fautes, ils ouvrent les yeux au vrai, & s'il leur reste assez de courage pour l'adopter ! (*Cet article est de M.* LA FOSSE, *Docteur en Médecine.*)

§. ABSTRACTION, (*Physchologie. Logique.*) l'action d'abstraire, du verbe latin *abstrahere*, *séparer une chose d'une autre*, *tirer mettre à part.*

Dans son acception la plus générale, l'*abstraction* est l'opération par laquelle l'esprit sépare de l'idée totale d'un sujet, une partie de cette idée, pour la considérer seule, quoique la nature n'offre jamais ces idées ainsi séparées, & que leurs objets ne puissent pas même exister séparément. Ainsi, c'est par *abstraction* que l'on considere dans un sujet la substance sans la maniere d'être, ou les modes sans la substance, ou les relations sans penser aux modes ou à la substance; mais ce ne seroit pas une *abstraction*, si, dans un sujet composé de parties distinctes les unes des autres, & qui peuvent exister séparément, on ne faisoit attention qu'à une des parties : les branches d'un arbre, par exemple, son tronc, ses racines, ses feuilles, sont bien les parties d'un tout; mais chacune a son existence propre, & peut être séparée des autres sans être pour cela anéantie. Le soldat peut exister séparé de l'armée, & la tête séparée du corps. C'est à tort que M. Bayle, dans sa *Logique*, *chap. ij*, donne le nom d'*abstraction* à cette division; cette remarque n'a pas échappé à M. le Clerc. *Logicæ pars prima*, *cap. vj.* §. 5.

Pour bien entendre ce que les Philosophes disent de l'*abstraction*, il faut en distinguer de deux especes; l'*abstraction physique*, & l'*abstraction métaphysique.*

L'ABSTRACTION PHYSIQUE, est celle dont la logique m'apprend à faire usage dans l'examen de tout sujet particulier, dont je veux avoir une idée distincte. Elle consiste à séparer l'une de l'autre, & à considérer à part, chacune des idées différentes que présente l'idée totale d'un individu. Un globe blanc tombant du haut d'une tour, frappe ma vue; l'existence de ce fait, & son impression sur mes sens, me donnent une idée composée qui me représente cet objet entier, avec toutes les circonstances qui le caractérisent, & le distinguent de tout autre individu. Si je m'en tiens à cette premiere vue, j'ai, il est vrai, de cet objet une idée qui me le représente tel qu'il est, comme un tout à part; mais, comme je n'ai point décomposé cette idée, elle est confuse, je n'y distingue rien; la brute, aux yeux de laquelle cet objet se présente comme aux miens, en a une idée aussi claire que l'est la mienne; mais j'ai de plus que la brute, la faculté de décomposer cette idée totale, & sur-tout d'en considérer à part chaque idée partielle, que je distingue, que je sépare des autres, & que je rends seule présente à mon esprit par l'*abstraction*, comme si elle étoit isolée, & avoit à elle une existence réelle & indépendante; en conséquence je donne ou au moins je puis donner à chacune d'entr'elles un nom qui la désigne seule. Ainsi, dans le globe blanc qui tombe à ma vue, quoique je ne voie, & qu'il n'y ait réellement qu'un seul individu, je distingue cependant la couleur, la figure, le mouvement, &c. qui sont autant d'objets distincts d'idées que je puis examiner chacune à part, & indépendamment des autres : je pense au mouvement de ce globe, sans penser à sa figure ou à sa couleur; j'étudie sa figure sans penser à sa couleur : je puis parcourir ainsi de suite toutes les idées que cet objet unique offre à ma pensée, & je leur donne, dans mon esprit, par l'*abstraction*, une réalité, une existence à part qu'elles n'ont pas en effet.

Observez ici que quand je ne connoîtrois, & que même il n'existeroit dans la nature que ce seul être, ensorte que je ne pourrois le comparer avec aucun autre, à aucun égard que ce soit, mon esprit pourroit également en décomposer l'idée totale, & par

l'*abstraction* physique, séparer, étudier à part, & nommer chacune des idées partielles renfermées dans l'idée totale; parce que l'existence des objets de ces idées partielles, & la perception que j'en ai, ne dépendent pas des autres êtres, ni de leur rapport avec celui que j'examine, ni des idées que je puis avoir d'ailleurs : il ne s'agit dans mon esprit que de ce seul individu.

Deux traits essentiels distinguent cette premiere *abstraction* de la seconde, dont nous parlerons ensuite.

1°. L'*abstraction* physique n'a pour but que l'acquisition des idées distinctes que peuvent nous offrir, non pas la généralité des êtres, mais chaque individu pris à part; ainsi elle ne nous donne que *des idées individuelles*.

2°. Quoique nul des objets de ces idées abstraites individuelles, que l'*abstraction* physique sépare de l'idée totale de l'être particulier, n'existe, & ne puisse exister à part, chacun d'eux cependant *existe réellemeno* dans le sujet dont on l'abstrait, & y existe tel qu'il le falloit pour faire naître l'idée qui le représente, soit par son impression sur les organes des sens, soit par le moyen de la réflexion sur ce que nous sentons en nous-mêmes; la nature fournit individuellement la cause vraie de chacune de ces idées. L'*abstraction* physique ne s'exerce donc que sur les idées des individus, & dans chaque individu elle n'y distingue & n'en sépare que les idées dont les objets y sont réellement. Ainsi, dans le cas supposé, l'objet que je considere, & dont par l'*abstraction* je sépare les idées partielles, est uniquement ce globe blanc & tombant, & non un autre; c'est sa couleur, sa figure, son mouvement, & non la couleur, la figure ou le mouvement d'un autre : or cette couleur blanche, cette figure sphérique, ce mouvement de chûte, sont des choses réelles; les causes des idées que j'en ai, existent effectivement dans cet individu, indépendamment de tout autre être; c'est dans l'état naturel des choses, & non dans mon imagination, que j'en puise les idées : & c'est par cette raison que je donne à cette opération de l'esprit le nom d'*Abstraction physique*

Nous observerons ici, par rapport au langage, que l'on dit, *faire abstraction* non pas de l'idée que l'on sépare pour la considérer seule, mais de celles dont on la sépare & que l'on ne considere point. Ainsi on dira : *Louis XVI.* Abstraction faite, ou faisant abstraction *de son rang, de son pouvoir, de ses richesses, mérite, par la seule bonté de son cœur, l'amour de tous ceux qui le connoissent.*

C'est à l'*abstraction* physique que nous devons toutes nos idées distinctes; sans elle nous n'en aurions que de confuses, nous ne nous éleverions pas au-dessus des notions de la brute qui, selon les apparences, bornée à distinguer un individu d'un autre, est, comme le pense M. Locke, incapable de décomposer & d'abstraire les idées. C'est peut-être à ce défaut que tant de gens doivent leur stupidité, leur manque de mémoire, leur incapacité; ils ne distinguent rien dans l'idée composée d'un individu, ou s'ils y apperçoivent divers objets d'idées différentes, comme la figure, la couleur, le mouvement, c'est d'une maniere très-imparfaite, sans les distinguer réellement l'une de l'autre, sans les abstraire, & sans avoir jamais de chacune des idées claires & séparées.

Du défaut d'*abstraction* physique doit naître aussi le manque de mots pour exprimer les idées abstraites de *substance*, de *mode*, de *relation*, que l'on peut distinguer dans l'idée totale de chaque individu : je ne puis pas donner des noms propres à des idées que je ne distingue pas les unes des autres. Delà sans doute la pauvreté de la langue des nations sauvages & ignorantes; la richesse au contraire des langues que parlent les gens savans, naîtra de la cause opposée. Lorsqu'en décomposant une idée totale, je découvre clairement différens objets d'idées distinctes que j'abstrais les unes des autres, & dont je me fais un concept à part, chacune de ces idées claires est une richesse nouvelle ajoutée à mes connoissances, & son nom un nouveau mot dont ma langue s'enrichit. C'est pour avoir abstrait l'idée de la figure du globe tombant, que j'ai acquis l'idée & le nom de la *figure sphérique*.

C'est enfin à cette opération de l'esprit que nous devons le pouvoir de définir, de décrire & d'analyser; puisque ces actes consistent dans l'énumération exacte des idées claires que l'on distingue dans l'idée totale du sujet que l'on veut faire connoître distinctement, & que l'on en a abstraite.

Quelque avantage que l'esprit humain retire de l'usage de l'*abstraction* physique, pour perfectionner les idées & les rendre plus distinctes, on peut cependant en abuser, & de l'abus qu'on en fait naissent nombre d'erreurs dans les sciences. Cet abus consiste à donner à ces idées abstraites une réalité, une existence à part qu'elles n'ont point, & à les considerer en conséquence séparément de l'individu dans & par lequel, chacun des objets de ces idées existent. On se fait l'idée abstraite de la matiere ou de la substance d'un individu, sans penser à ses modes & à ses relations; & on se forme bientôt je ne sais quelle idée obscure d'une substance dépouillée de toute maniere d'être & de toute relation; en même tems on se forme l'idée tout aussi obscure de ces modes & de ces relations, comme de quelque chose qui existoit à part sans la substance, & qui va s'y joindre pour que cette substance devienne un tel individu; ne considérant pas que nulle substance n'existe ni ne peut exister sans quelque maniere d'être & sans quelque relation; & que les modes & les relations sont, non des substances, mais la maniere dont existent les substances, soit en elles-mêmes, soit par rapport aux autres substances.

D'un autre côté, faisant attention aux diverses idées qui sont excitées dans notre esprit, soit par la réflexion qui s'exerce sur ce que nous sentons au dedans de nous, soit par la sensation que nous fait éprouver un être dont nous sentons les effets, nous avons supposé autant d'êtres différens dans un individu que nous avons eu par lui d'idées differentes; chacun de ses modes s'est offert à nous, sur-tout depuis que nous avons donné un nom à chacune des idées qu'ils ont fait naître, comme un être séparé, réel & indépendant; & par une suite de cette erreur, nous avons fait souvent de l'être le plus simple un être composé de plusieurs êtres. La Théologie nous en fournit bien des exemples, ainsi que la Psychologie : Dieu n'est plus simplement l'être parfait; il y a en lui, si l'on prend à la lettre les discours de divers docteurs, des connoissances de diverse nature, des volontés opposées. Une miséricorde & une justice, une sainteté & une bonté, une sagesse & une volonté qui, comme autant d'êtres distincts, agissent séparément & indépendamment l'un de l'autre, qui quelquefois même sont en opposition, pour ne pas dire en contradiction. Dieu n'est plus un seul être, mais un composé de divers êtres qui ont un département séparé & distinct. Il en est de même par rapport à notre ame; « je crains, dit M. Locke, que la maniere dont on parle des facultés de l'ame, n'ait fait venir à plusieurs personnes l'idée confuse d'autant d'agens qui existent distinctement en nous, qui ont différentes fonctions & différens pouvoirs, qui commandent, obéissent & exécutent diverses choses, comme autant d'êtres distincts; ce qui a produit quantité de vaines disputes, de discours obscurs, & pleins d'incertitude sur les questions qui se rapportent aux différens pouvoirs de

» l'ame ». Rien n'est mieux fondé qu'une telle crainte : si l'on n'étoit pas tombé dans l'erreur dont je parle, auroit-on proposé & agité comme très-importantes ces questions sur lesquelles on est si fort divisé ? si le jugement appartient à l'entendement ou à la volonté ? s'ils sont l'un & l'autre également actifs, également libres ? si la volonté est capable de connoissance, ou si ce n'est qu'une faculté aveugle ? si l'entendement guide la volonté & la détermine, ou si la volonté est indépendante de l'entendement, &c. ? S'exprimeroit-on autrement quand l'ame seroit un être composé de divers êtres, comme le jugement, l'entendement & la volonté, & que ces êtres existeroient aussi séparément dans l'ame, qu'un pere de famille, sa femme, son fils & son valet existent séparément & individuellement dans une même maison ? Au lieu qu'il falloit se souvenir que toutes les idées abstraites n'ont de réalité distincte que dans notre esprit ; que les diverses idées que la connoissance que nous avons d'un individu nous donne, ne sont le fruit que des diverses faces sous lesquelles nous l'envisageons, & des diverses impressions qu'il peut faire sur nous, par un effet de la puissance qui est en lui de les produire, & en nous de les recevoir ; que nous ne sommes venus à les distinguer, & à leur donner des noms, que par l'incapacité où nous sommes de voir en même tems, & par un seul acte de l'esprit, un sujet sous toutes les faces, & de nous en faire, sans l'*abstraction*, des idées distinctes. Sa substance, ses modes, ses relations ne sont point différens êtres, mais un seul & même être, qui n'existe point autrement. Envain l'on distingue en Dieu des attributs physiques, des attributs moraux, & dans chacune de ces classes divers attributs particuliers ; il n'y a rien en Dieu de réellement distinct. L'être éternel est en même tems l'être juste ; le Dieu saint & sage, est en même tems l'être immortel & bon ; il n'est jamais l'un sans l'autre, il ne laisse pas une de ses perfections de côté, & ne s'en dépouille pas pour en exercer une autre. Ce sont là les attributs, les pouvoirs divers d'un être simple ; c'est son essence. L'homme a la faculté de marcher, de chanter, de parler, de penser, de choisir, de vouloir ; ce sont bien dans notre esprit différentes facultés, mais non pas différens êtres : cet homme qui marche, qui chante, qui parle, est le même que celui qui pense, qui choisit, qui veut. C'est la réunion de tout ce que nous distinguons dans un sujet qui en constitue l'être ; y ajouter ou y retrancher, c'est en faire un être différent : ce n'est donc pas de Dieu que vous parlez quand, vous livrant au goût de l'*abstraction*, vous parlez d'un être qui n'a qu'une bonté, ou une justice, ou une miséricorde, ou une sainteté sans bornes : qui dit *Dieu*, parle d'un être qui est souverainement parfait : qui dit *ame*, parle d'un être intelligent ; toutes les facultés ou qualités diverses que nous lui attribuons, ne sont que les suites ou effets nécessaires de ce qu'elle est.

Quelque loin que nous poussions l'analyse & la décomposition d'une idée totale, avec quelque soin que nous ayons étudié chacune des idées partielles qu'elle renferme, quelque distinctement que par l'*abstraction* nous les ayons considérées, ne nous flattons pas d'avoir jamais acquis une idée parfaitement complette d'un individu quelconque : l'esprit le plus pénétrant ne parviendra jamais jusqu'à une connoissance parfaite d'aucun des êtres que nous offre la nature. Le premier principe des substances, ou ce qu'on nomme *l'essence des substances*, nous sera toujours caché ; ainsi quelque distincte que nous paroisse l'idée que par l'*abstraction* physique nous nous sommes formée d'un être, ne jugeons pas témérairement que nous l'avons approfondi, & qu'il ne nous reste plus rien à y connoître : tant que l'essence même nous est inconnue, nous sommes forcés de convenir qu'il peut y avoir dans cette essence des côtés qui ont échappé à nos regards, & qui nous fourniroient bien de nouvelles idées que nous ne soupçonnons pas, si le voile qui nous cache l'essence de la chose étoit levé : il n'y a que les idées que nous fo mons nous-mêmes, dont nous puissions dire que nous les connoissons entiérement.

Tant que nous nous en tenons à cette premiere *abstraction*, nous avons, il est vrai, des idées distinctes des individus : mais comme elle ne fait aucune comparaison d'un individu à un autre, pour en saisir le résultat, nous n'avons toujours par son moyen que des idées individuelles ; & tant que mon esprit est borné aux idées des individus, un objet ne m'aide point à en connoître un autre ; chaque idée que je découvre dans le dernier objet que j'examine, est pour moi une idée toute nouvelle, qui appartient en propre à l'idée totale de cet individu : elle est elle-même une idée individuelle, pour laquelle je dois inventer un nouveau nom, & il m'en faudra inventer autant que la nature m'offrira d'idées individuelles dans l'immense variété des êtres : mais quelle imagination seroit capable de les inventer ? quelle mémoire pourroit les retenir ? & quels organes suffiroient à les prononcer ? Non-seulement la neige, les lis, le papier, le linge, la craie, le lait, le plâtre, &c. auront leurs noms propres, mais encore chacun des modes de ces substances, qui ne s'offre à l'esprit que comme mode d'un tel individu. La blancheur, par exemple, qui est commune à ces divers êtres, ne pourra pas être désignée par un nom commun, elle exigera un nom particulier dans chaque substance dont elle sera un mode. Je n'aurai nulle mesure, nulle notion, nulle idée commune à laquelle je puisse rapporter plus d'un sujet : chacun me paroîtra isolé & sans rapport ; & mon esprit accablé par la multitude de ces idées individuelles, qu'aucune classification ne rassemble sous une idée commune, sous une dénomination générale, n'y verra aucun ordre, & se perdra dans ce cahos immense : mais dès que je viens à comparer entr'eux les êtres, non-seulement sous leur idée totale & individuelle, mais aussi par les idées partielles que j'ai abstraites de l'idée totale ; quand, par exemple, je compare l'idée de la substance, ou des modes, de la couleur, ou de la figure, ou du mouvement, ou des relations d'un individu, avec l'idée de la substance, ou de la couleur, ou de la figure, ou du mouvement d'un autre individu, je reconnois bientôt que l'idée de l'un des idées que j'avois déja découvertes dans celle de l'autre ; j'y vois des traits de ressemblance plus ou moins nombreux ; un troisieme me les représente encore, puis un quatrieme, un dixieme, un centieme, un millieme m'offrent successivement le même objet d'idée, quoique diversement accompagné chez chacun d'eux ; séparant cette idée de toutes celles qui s'offrent à moi dans ces objets, mais qui ne se ressemblent pas, je la considere seule, je l'isole de tout ce qui l'accompagnoit, & je m'en fais une idée à part, à laquelle je donne un nom qui la désigne également par-tout où son objet existe : ce n'est plus une idée individuelle, c'est une idée commune & générale qui convient à tous les êtres en qui son objet se trouve, quelque différens qu'ils soient à tout autre égard. La blancheur n'est plus un mode particulier du papier sur lequel j'écris maintenant, c'est le nom d'une idée commune à tous les objets blancs, au lait, à la neige, au plâtre, au linge, au lis, à tous les papiers blancs de l'univers. Je vais plus loin encore, & séparant l'idée de blancheur de l'idée de tous les êtres qui l'ont excitée chez moi, par leur impression sur mes sens, je me la représente elle-même comme être à part, réel, isolé

dans mon esprit; par ce moyen, j'ai l'idée abstraite métaphysique de la blancheur, j'en ai une idée que je nomme *universelle* ou générale, parce qu'elle me représente la blancheur par-tout où existe l'objet qui m'en peut procurer la sensation. L'opération de l'esprit par laquelle je me forme ainsi des idées générales, universelles, séparées de celles de tout individu, est ce que nous nommons *abstraction métaphysique*.

L'*abstraction* métaphysique est donc l'acte de l'esprit qui, séparant de l'idée d'un individu ce qu'il a de commun avec d'autres, en forme une idée commune à tous, qui ne représente plus aucun individu, mais uniquement les traits par lesquels ces divers êtres se ressemblent. Tant que je me suis borné à décomposer l'idée de moi, & à séparer par l'*abstraction* physique, chacune des idées que mes sens & le sentiment intime de ce qui se passe en moi, pouvoient me découvrir, je me suis formé une idée distincte, mais individuelle, qui ne représente que moi: je me suis donné ou au moins j'ai pu me donner un nom, celui d'*homme*: de même j'ai pu donner un nom particulier à chacune des idées partielles que j'ai distinguées & abstraites de mon idée totale, corps organisé, ame raisonnable, sensibilité physique, sentiment moral, action corporelle, mouvement spontané, pensée, volonté, plaisir, peine, crainte, desir, &c. je n'ai eu besoin que de m'étudier moi seul, pour parvenir à me former par l'*abstraction* physique toutes ces idées; j'ai vu d'autres individus, mais ne les comparant point avec moi, je ne les ai considérés que comme d'autres individus qui n'étoient point moi: dans l'idée de chacun d'eux étoient renfermées les idees de tout ce qui les fait être tels individus & non d'autres: je leur ai donné aussi à chacun des noms, *Pierre*, *Alexandre*, *Fréderic*, *Louis*, & ces noms se terminent à ces individus, & n'en désignent point d'autres. Mais enfin à force de voir ces individus & un nombre infini d'autres, & venant à les comparer, en décomposant l'idée totale de chacun d'eux, & en m'en formant par l'*abstraction* physique des idees distinctes, j'ai apperçu que ces individus se ressembloient par nombre d'endroits; j'ai reconnu dans eux les mêmes objets d'idées partielles que j'avois découverts en moi: malgré quelques différences de taille, de couleur, d'habillement, d'attitude, de lieu, de tems, &c. qui m'empêchent de les confondre, je retrouve chez tous un corps organisé, une ame raisonnable, une sensibilité physique, un sentiment moral: je rassemble tous ces traits communs, j'en forme une idée qui ne renferme que ces traits-là, & à laquelle je trouve que tous ces êtres particuliers participent également. Je leur donne à tous, comme à moi, le nom commun d'*homme*; & ce nom ne désigne plus un tel être particulier, mais tous ceux qui participent à l'idée générale que je me suis formée; cette idée même à laquelle je compare désormais tous les individus que je vois, se présente à mon esprit comme quelque chose de déterminé, de réel, d'existant à part, comme une mesure commune pour juger de tous les êtres avec lesquels je me compare: cette idée reçoit de moi un nom qui semble augmenter encore la réalité imaginaire de l'existence de son objet, je la désigne par le mot *humanité*, par lequel je veux marquer l'idée composée de tous les traits par lesquels tous les hommes se ressemblent, & jamais ceux qui les distinguent les uns des autres. *Voyez* ci-après ABSTRAIT & ABSTRAITE.

Ce qui n'étoit donc d'abord qu'une idée individuelle, devient par l'*abstraction* métaphysique telle que nous l'avons définie, une idée plus ou moins générale, selon qu'elle convient à un plus ou moins grand nombre d'individus. Ainsi l'*abstraction* métaphysique & l'acte par lequel l'esprit généralise ses idées, ne sont qu'un seul & même acte, qui, sous l'une & l'autre dénominations, consiste à former, par la réunion des traits semblables que l'on découvre en divers sujets, des idées qui leur conviennent également à tous; & par le nom qu'on donne à ces idées, nous procurer un mot commun qui les désigne tous, sans aucun égard aux traits par lesquels ils sont distingués les uns des autres.

Employant le terme d'*homme* pour désigner un certain objet déterminé, tous les objets semblables pourront être représentés par ce même terme. Si l'ame porte ensuite son attention sur tout ce qui est renfermé dans l'idée particuliere de l'homme qu'elle a sous les yeux, & que par l'*abstraction* physique elle s'en forme autant d'idées séparées, à chacune desquelles elle donne un nom, elle trouvera dans ces idées partielles les élémens d'une idée abstraite métaphysique, au moyen desquels elle s'élevera par dégré aux notions les plus universelles.

Détachant donc de l'idée particuliere d'un certain homme ce qu'elle a de propre ou d'accidentel, & ne conservant que ce qu'elle a d'essentiel, ou plutôt de commun à tous les hommes que je connois, mon ame se formera l'idée de l'homme en général. Si je ne fixe mon attention que sur la nutrition, le mouvement, le sentiment, j'acquerrai l'idée plus générale d'animal. Si je me borne à ne considérer dans l'homme & dans les animaux, que cet arrangement des parties physiques, qui rend les corps propres à croître par une nourriture quelconque, qui s'incorpore en eux, j'acquerrai l'idee plus générale encore de corps organisé, qui conviendra aux hommes, aux animaux brutes & aux plantes. Laissant là l'idée d'organisation, pour ne considérer que l'étendue & la solidité, mon ame se formera l'idée plus universelle de corps en général. Faisant encore *abstraction* de l'étendue solide, pour ne m'arrêter qu'à l'existence seule, l'ame acquerra l'idée la plus générale de toutes, celle de l'être. Par ces exemples de l'*abstraction* métaphysique, on peut aisément comprendre comment l'ame humaine s'est formée cette immense quantité d'idées abstraites qui sont presque toujours l'objet de ses méditations & de son étude, & dont les termes qui les désignent composent presque toute la richesse des langues.

C'est au moyen de cette opération que, sans surcharger les langues de tous les mots nécessaires pour égaler le nombre des individus, nous pouvons tous les désigner, & que, sans avoir une idée de chacun d'eux, nous nous les représentons tous; c'est par elle que saisissant les traits par lesquels les êtres se ressemblent, nous les avons rangés sous des classes dont les limites sont marquées; de là les genres & les especes diverses, qui nous facilitent si fort l'étude & la connoissance de ce nombre immense de choses que la nature présente à nos regards; par-là nous établissons entre nos idées des rapports qui nous représentent les rapports des êtres entr'eux, & leur enchaînement; nous transportons dans nos idées l'ordre qui regne dans la nature; nous ne courons plus le risque de nous perdre dans la foule innombrable des êtres; ils se présentent à nous chacun dans son rang & dans l'ordre convenable, pour que nous les distinguions. Sans les classifications, que seroit toute l'histoire naturelle? Et comment, sans l'*abstraction* métaphysique, aurions-nous pu ranger nos idées par classes? Comment aurions-nous distingué sans elle ces traits communs aux êtres de même genre ou de même espece? Au lieu que par le secours de l'*abstraction*, nous pouvons nous représenter distinctement tout le spectacle de la nature; chaque genre, chaque classe, chaque espece supérieure & inférieure, chaque division & sousdivision; chaque idée distincte ayant un nom connu, que la mémoire

retient aiſément, nous pouvons ſans peine parler avec clarté de diverſes choſes, dont nous n'aurions jamais pu ſans confuſion faire le ſujet de nos converſations, ni l'objet de nos jugemens. Sans l'*abſtraction* métaphyſique, nous ne pouvons juger que des individus que nous connoiſſons; mais ayant généraliſé nos idées, nous pouvons juger de tous les individus de l'eſpece, pourvu que nous ne prononcions à leur égard que ſur les idées diſtinctes que nous en avons acquiſes.

Quelque avantage cependant que nous tirions de la capacité d'abſtraire; quelque ſupériorité que nous ayons à cet égard ſur les brutes, n'oublions pas d'un côté que cette faculté ne nous eſt néceſſaire qu'à cauſe des bornes de nos connoiſſances; & de l'autre, que l'abus qu'il eſt ſi facile d'en faire, eſt pour nous une ſource funeſte de diſputes vaines & d'erreurs dangereuſes.

Incapables de voir d'un coup-d'œil & diſtinctement toutes les faces d'un ſujet, toutes les idées partielles renfermées dans l'idée totale, il a fallu, pour en acquérir la connoiſſance, le décompoſer & en ſéparer chaque idée par l'*abſtraction* phyſique; trop bornés pour voir & examiner tous les êtres, tous les faits individuels, nous avons dû nous reſtreindre à l'étude d'un très-petit nombre, d'après leſquels nous jugeons de tous les autres que nous croyons leur être ſemblables: notre mémoire étant trop foible pour rappeller toutes les circonſtances particulieres, & les modifications propres à chaque individu, & tous les caracteres qui les diſtinguent les uns des autres, nous les retranchons par l'*abſtraction* métaphyſique, nous les laiſſons à part comme s'ils n'exiſtoient pas, & nous nous bornons à ce qui nous a paru être eſſentiel & commun à chacun d'eux. Rien de tel n'eſt néceſſaire, & n'a lieu dans l'intelligence ſuprême; ſa connoiſſance infinie comprend tous les individus; il ne lui eſt pas plus difficile de penſer à tous en même tems, que de ne penſer qu'à un ſeul, de voir toutes les faces d'un ſujet, que de n'en enviſager qu'une ſeule; au lieu que la capacité de notre eſprit eſt remplie, non ſeulement lorſque nous penſons à un ſeul objet, mais même lorſque nous ne le conſidérons que par un ſeul endroit.

Des notions qui partent d'une telle origine, ne peuvent être que défectueuſes, & vraiſemblablement il y aura du danger à nous en ſervir ſans précaution; l'expérience ne nous en a que trop ſouvent convaincus, & il eſt du devoir d'un philoſophe de ſe tenir en garde contre les erreurs qui peuvent en naître. Nous allons parcourir en peu de mots les différens pieges que nous tend l'agrément des idées univerſelles.

1°. L'*abſtraction* métaphyſique, en généraliſant nos idées, a donné plus d'étendue à nos connoiſſances, & a ouvert un champ plus vaſte à nos méditations. Il eſt flatteur pour notre eſprit de pouvoir, au moyen des claſſifications ſous leſquelles nous rangeons tous les êtres, embraſſer la nature entiere: nous en ſommes, ou au moins nous en paroiſſons plus ſavans, plus profonds: nous faiſons, d'après ces idées univerſelles, des regles générales en plus petit nombre, nous portons des jugemens plus étendus, notre pareſſe, ou plutôt la foible portée de notre eſprit en eſt flatté; mais en nous applaudiſſant de notre ſcience ſpéculative, nous ſommes forcés à chaque pas de déplorer notre peu d'habileté dans la pratique. Etendre nos idées générales n'eſt pas perfectionner nos idées individuelles, & cependant ce n'eſt jamais d'une maniere générale & univerſelle que nous agiſſons, mais toujours dans les cas particuliers, & envers tel ou tel individu. Or, ces traits particuliers, ces différences propres, ces circonſtances individuelles, dont nous faiſons *abſtraction* pour généraliſer nos idées, modifient ſi conſidérablement & de tant de façons différentes dans chaque individu, l'objet de l'idée métaphyſique que nous nous ſommes faite par l'*abſtraction*, que ce qui étoit vrai à l'égard de l'idée générale, ne l'eſt plus à l'égard de l'individu. Si pour juger ſainement d'une choſe dans chaque cas particulier, il faut la connoître ſous toutes ſes faces; ſi pour réuſſir à produire tel effet deſiré ſur tel individu, il faut avoir une idée la plus exacte poſſible du ſujet ſur lequel on veut agir, & des moyens que l'on emploie, on devra convenir que le plus habile dans chaque genre d'occupation, & dans chaque cas particulier, ne ſera pas celui qui aura le plus d'idées abſtraites métaphyſiques, & les notions les plus univerſelles, mais celui qui aura le plus d'idées diſtinctes individuelles. Delà vient, par exemple, que tant de ſavans médecins, dont les jugemens généraux ſont des oracles, & qui dans la ſpéculation l'emportent ſur tous les autres, ont ſi peu de ſuccès & montrent une capacité au-deſſous du médiocre dans la cure des maladies pour leſquelles les particuliers les conſultent. De là tant de ſyſtêmes de légiſlation, d'éducation, d'économie, qui, auſſi long tems que l'on s'en tient aux idées générales, paroiſſent bien liés & infaillibles, qui cependant, lorſqu'on vient à en faire l'application aux cas particuliers, ſont abſolument impraticables. De là tant de machines inventées avec eſprit, mais qui, pour avoir été conſtruites d'après des idées purement métaphyſiques, ont prouvé ce que nous avons dit, que ce ne ſont pas les idées univerſelles, mais le plus grand nombre d'idées diſtinctes individuelles, qui ſont l'homme habile dans chaque genre d'occupation, dans chaque cas particulier. Les défauts dont nous avons parlé viennent de ce que l'on ne ſe ſouvient pas comme on le devroit, 1°. que les *abſtractions* ne ſont que dans notre eſprit & jamais dans la nature; qu'il n'exiſte point d'être métaphyſique, aucun objet général, mais ſeulement des individus; que la nature n'agit jamais par claſſe, mais par individus; & que l'idée abſtraite univerſelle eſt, dans chacun des êtres, modifiée par tant de circonſtances propres, que l'on ne ſaura établir aucune regle générale d'une application ſûre, ſur la ſeule idée univerſelle formée par l'*abſtraction* métaphyſique. On oublie, 2°. que quelque profondément que l'on ait médité ſur les êtres d'une même eſpece, quelque ſoin qu'on ait apporté à raſſembler dans l'idée univerſelle tous les traits qu'on ſuppoſe leur être eſſentiels, & qu'on voit leur être communs à tous, jamais cette idée univerſelle ne nous repréſentera leur eſſence, & par conſéquent ne nous mettra en droit de dire ſans témérité: Je ne vois rien de plus que cela dans mon idée, donc il n'y a rien de plus que cela dans les êtres qu'elle doit me repréſenter, donc tels êtres ne peuvent produire ou ſouffrir que tels effets préciſément. 3°. Que c'eſt moins par rapport à leur nature réelle, que par rapport à nos connoiſſances, que nous rangeons les êtres dans différentes claſſes ſubordonnées; un œil plus perçant, des ſens plus délicats, plus de pénétration dans l'eſprit, nous feroient appercevoir, entre des êtres que nous croyons ſemblables, des différences qui nous obligeroient à les ranger dans d'autres claſſes diſtinctes de toutes les autres: nous verrions qu'il n'eſt pas dans la nature deux êtres parfaitement ſemblables; que chacun a des rapports, des influences, des qualités, des facultés, des pouvoirs différens; nous voyons des reſſemblances, & nous en concluons précipitamment, que les différences dont nous faiſons *abſtraction*, ou que nous n'avons pas apperçues, ne ſont rien; en conſéquence, nous croyons pouvoir attendre les mêmes effets de chacun des individus que nous rangeons dans la même claſſe, & nous nous trompons.

2°. Une seconde erreur qui naît de l'habitude des *abstractions*, & de l'abus des idées universelles, consiste à regarder chaque genre, chaque espece, chaque classe d'êtres, comme faisant un corps à part, qui agit en bloc, qui forme dans la nature une province isolée, qui ne tient qu'à elle-même, & qui suit en corps une même loi générale; au lieu que dans le vrai, nul être n'agit en général, nul genre, nulle espece n'agit en corps: chaque individu agit individuellement, par une suite de ce qu'il est, comme étant un tel être & non un autre, déterminé en tout sens, qui existe en ce moment en tel lieu, avec tels caracteres, tels rapports qui lui sont propres, & qui a en conséquence des influences particulieres dont l'effet est détruit si vous lui substituez un autre individu. Cet être tel qu'il existe est aussi différent dans sa place, de tout individu de son espece, relativement aux effets qu'il produira, que s'il étoit d'une espece différente; c'est de l'oubli de cette vérité qu'est sans doute venue l'erreur si commune aujourd'hui chez les philosophes à la mode, qui, pour combattre le systême consolant d'une providence particuliere, enseignent que Dieu n'agit que par des loix générales; supposant qu'il ne connoît la nature que par les idées universelles, qu'il ne fait attention qu'aux genres & aux especes & jamais aux individus, ne faisant pas réflexion que ces classifications, ces idées universelles ne sont dues qu'aux bornes de notre esprit, & qu'elles ne peuvent avoir lieu dans l'intelligence infinie à qui tout est présent; qui découvrant toutes les différences qui distinguent un individu d'un autre, ne peut jamais les confondre; qui par conséquent n'a jamais besoin d'*abstractions*, & d'idées universelles pour étendre ses connoissances, pour prévenir la confusion dans ses idées, & pour soulager sa mémoire. Chaque individu est pour lui un être à part, un agent déterminé, dont les rapports, l'influence, les modifications, sont fixées par ce qu'il est précisément.

3°. Une troisieme erreur due à l'abus des *abstractions* métaphysiques, consiste à donner à nos idées universelles abstraites une existence hors de nous, une réalité distincte des individus qui nous ont fourni les idées simples dont nous composons l'idée générale. On semble soupçonner hors des individus je ne sais quelle essence qui va se placer dans chaque être, & à laquelle ensuite vont se joindre les modifications qui font qu'un tel individu est tel & non un autre. De là tous ces termes inintelligibles des scholastiques, *nature universelle*, *relations*, *formalités*, *qualités occultes*, *formes substantielles*, *especes intentionnelles*. De là tant de questions vaines & absurdes sur le néant, sur les êtres possibles, sur les créatures non existantes encore. De là la fameuse controverse entre les nominaux & les réalistes. Peut-être même les modernes ne sont-ils pas exempts de cette erreur; au moins ne paroît-il pas qu'ils emploient toujours comme ils le devroient les mots d'*être*, par exemple, de *substance*, d'*espece*, de *genre*, d'*essence*, &c. pour être seulement les noms de certaines collections d'idées simples, mais ils semblent vouloir désigner par-là je ne sais quelles réalités existantes hors d'eux. *Voyez* Locke, *Essai sur l'entendement humain.* Condillac, *Essai sur l'origine des connoissances humaines*, *sect. 5.* Clerici, *opera Philosophica. Pars prima Logicæ.* Wats, *Philosophical* Works, *Essay III.* Wats, *Logick.* Bonnet, *Essai de Psychologie.* (*G. M.*)

§ ABSTRAIT (TERME), *Logique.* On entend par-là, tout terme qui est le signe d'une idée abstraite. Il y aura donc autant de diverses sortes de termes *abstraits* qu'il y aura de différentes idées *abstraites*; puisque chacune d'elles doit avoir un nom qui la fixe dans notre mémoire, & qui lui donne dans notre esprit une réalité qui lui manque hors de nous. Nulle part la nature ne nous offre l'objet isolé & subsistant d'une idée *abstraite*. *Voyez* ABSTRACTION, ABSTRAITE, *Suppl.* Tous les termes de la langue sont ou individuels ou *abstraits*, les individuels désignent chacun un individu distinct; ce sont ceux que l'on appelle *noms propres*, tels que *Cicéron*, *Virgile*, *Bucéphale*, *Londres*, *Rome*, *Seine*, *Tibre.* Les autres sont des termes *abstraits*; parce qu'ils ne désignent pas des individus, mais des idées communes à plusieurs. Tous les substantifs de cette espece qui désignent des idées universelles, des especes ou des genres d'êtres, se nomment chez les grammairiens, *noms appellatifs*, tels que *poisson*, *cheval*, *homme*, *ville*, *riviere*, &c. mais en philosophie on nomme *abstraits*, généralement tous les termes qui désignent quelque idée *abstraite*, de quelque nature qu'elle soit, de substance, de mode, de relation, soit qu'elle se rapporte à des êtres existans substantiellement, soit qu'elle n'ait d'existence que dans notre esprit, comme sont les mots *corps*, *esprit*, *étendue*, *couleur*, *solidité*, *mouvement*, *vie*, *mort*, *pensée*, *volonté*, *sentiment*, *honneur*, *vertu*, *tempérance*, *religion*, &c. Les pronoms, les adjectifs, les nombres, les verbes, les adverbes, les conjonctions, les prépositions, les particules sont des termes *abstraits*, puisqu'ils ne désignent point par eux-mêmes d'individus, mais des idées communes à plusieurs, formées dans notre esprit par *abstraction*.

Entre ces termes, les scholastiques en ont distingué deux sortes, qu'ils ont opposées l'une à l'autre, dont l'une forme une classe de termes qu'ils nomment *abstraits*, & l'autre celle des termes qu'ils nomment *concrets*.

Les *abstraits*, selon eux, sont les termes qui signifient les modes ou les qualités d'un être, sans aucun rapport à l'objet en qui se trouve ce mode ou cette qualité, ce sont les noms substantifs en grammaire; tels sont les mots *blancheur*, *rondeur*, *longueur*, *sagesse*, *mort*, *immortalité*, *vie*, *religion*, *foi*, &c.

Les concrets sont ceux qui représentent ces modes, ces qualités avec un rapport à quelque sujet indéterminé, ou autrement ceux qui représentent le mode comme appartenant à quelque être; & ces termes sont ceux que les grammariens nomment *adjectifs*, quoiqu'assez souvent ils soient employés comme substantifs; tels sont, *blanc*, *rond*, *long*, *sage*, *mortel*, *mort*, *immortel*, *vivant*, *religieux*, *fidele*, &c. quoique les termes *sage*, *fou*, *philosophe*, *lâche*, &c. s'emploient souvent comme substantifs, ils sont cependant termes concrets, parce qu'ils ont leurs termes *abstraits* correspondans, *sagesse*, *folie*, *philosophie*, *lâcheté*, &c.

Après ces explications, que nous ne saurions étendre sans répéter ce que nous avons dit sous *abstraction*, & ce que nous dirons sous *idées abstraites*, il ne nous reste qu'une ou deux remarques à faire sur les termes *abstraits*.

1°. Un terme *abstrait* peut quelquefois être employé comme nom propre & individuel, en y ajoutant quelque mot qui en restreigne le sens à un seul individu, ou en indiquant quelque circonstance qui produise le même effet dans l'esprit de ceux qui la connoissent. Ainsi *pere*, *mere*, *femme*, *sœur*, *maison* sont des termes généraux, des termes *abstraits*: ils deviendront individuels, si je dis, par exemple, *mon pere*, *ma mere*, *ma femme*, *sa sœur*, *la maison de S. Paul.* De même si, étant à Paris, je dis, *le roi*, *la riviere*, *le lieutenant de police*, chacun sait que je parle de *Louis XVI*, *de la Seine*, *de M. Albert*, quoique ces termes *roi*, *riviere*, *lieutenant de police* soient des termes généraux qui, en tout autre cas, designent *chaque roi*, *chaque riviere*, *chaque lieutenant de police.*

2°. De même des termes individuels, des noms propres peuvent devenir des termes universels & *abstraits*, parce qu'ayant pris, de l'être unique que chacun désigne, les caracteres les plus frappans qui les ont distingués, on en fait un concept à part, auquel on donne ce nom propre individuel, & on emploie ce nom propre à désigner tout autre être qui lui ressemble par ces traits caractéristiques. Ayant saisi, par exemple, dans l'idée individuelle d'*Alexandre*, les idées partielles d'*ambition*, de *valeur entreprenante*; dans l'idée de *César*, celle *d'un général parfait*, qui joint *la science militaire*, *l'étude des belles-lettres*, *la prudence*, *l'activité au courage héroïque*; j'emploie les mots *Alexandre* & *César*, comme des noms communs qui ne désignent que des traits distinctifs de ces individus: je les emploie dans ce sens, & je dis de *Charles XII*, c'est l'*Alexandre du nord*; de *Fréderic III*, c'est un *César*. C'est dans ce même sens que l'on dira d'un politique fourbe, cruel, qui emploie la trahison & le crime, c'est un *Machiavel*.

3°. C'est à l'existence des termes *abstraits* que nous devons ces figures poétiques, qui consistent à personnifier des idées purement intellectuelles; la *mort*, la *religion*, la *discorde*, les *idées métaphysiques* dont un auteur fait une voiture d'une rapidité de course étonnante, la *nature*, la *superstition*, &c. Peut-être est-ce à l'abus de ces termes que l'on a dû le polythéisme absurde de tant de peuples, parce que l'on a personnifié les attributs divins & les divers actes de la providence. On a bientôt oublié que ces termes ne désignoient que des idées *abstraites*, & non des êtres réels existans à part.

4°. Enfin, il faut observer que l'on ne peut fixer le sens des termes *abstraits*, qu'en détaillant les diverses idées simples dont la réunion constitue *l'idée abstraite*, qu'on désigne par leur moyen; mais si l'objet que signifie ce terme *abstrait*, n'est lui-même qu'une seule idée simple, ce qui a lieu dans les noms des sensations simples, comme *rouge*, *verd*, *doux*, *aigre*, *chaud*, *froid*, on ne peut pas les définir; il faut les expliquer par d'autres termes, ou présenter l'objet même, & le faire agir sur les sens. (*G. M.*)

ABSTRAITE (Idée), *Logique.* C'est celle qui nous représente seulement une partie des idées simples que nous distinguons dans l'idée totale d'un individu. Nous acquérons ces idées par le moyen de l'*abstraction.* Voyez ci-dessus ce mot.

Comme il y a deux sortes d'abstractions, l'abstraction physique qui nous donne les idées *abstraites* individuelles, & l'abstraction métaphysique qui nous procure les idées générales ou universelles; il y a aussi deux sortes d'idées *abstraites* considérées relativement à leur origine.

Les idées *abstraites* individuelles sont celles que j'acquiers par la décomposition de l'idée totale d'un individu unique, que j'examine seul, en lui-même, sans rapport à aucun autre qu'à moi, soit que cet individu soit moi-même, soit qu'il existe hors de moi. Ces idées individuelles *abstraites* sont les élémens de toutes les autres idées que je puis avoir, de toutes les connoissances que j'acquiers, de toute la capacité intellectuelle qui me distingue des brutes. Je dois ces idées, soit à mes sens qui reçoivent des impressions qui se communiquent à mon ame, & lui donnent ces idées qui lui représentent, ou qu'elle croit lui représenter les objets qui les occasionnent; soit à ce sentiment intime qu'elle a de ce qui se passe en elle-même, de ce qu'elle fait, de ce qu'elle souffre. Si chaque individu ne l'affectoit que d'une seule maniere, elle n'auroit de chacun qu'une idée simple, indivisible, dont elle ne pourroit rien abstraire; mais chaque individu, chaque être l'affectant de diverses manieres, faisant sur elle des impressions différentes, soit momentanées, soit successives, elle distingue ces impressions, elle les considere à part, & se forme par ce moyen des idées *abstraites.* Une boule s'offre à mes regards, & repose sur ma main; je m'en forme une idée d'après les impressions qu'elle fait sur mes sens; je distingue ces impressions, sa rondeur, sa blancheur, sa pesanteur: chacune de ces idées, ou plutôt les causes qui les font naître en moi, je les nomme modes de cette substance: ces modes me paroissent attachés à cet individu dont je dis qu'il est rond, qu'il est blanc, qu'il est pesant: cet individu me paroît être quelque chose à qui ces qualités appartiennent: or, ce quelque chose, je le nomme *substance*, & c'est de cette substance que je dis qu'elle est ronde, blanche & pesante; je la touche, je la remue; je vois qu'il y a entr'elle & moi un rapport qui fait qu'elle agit sur mes sens & que j'agis sur elle; par-là je forme l'idée des relations, des lieux, de cause, d'effets: de même je fais attention à ce qui se passe en moi: je sens un être qui pense tantôt à une chose, tantôt à une autre; qui éprouve quelquefois du plaisir, quelquefois de la douleur: cet être est toujours le même: je le considere seul, & sous cette face qui me le représente comme subsistant par lui-même; je dis que c'est une substance: je considere à part ses pensées, ses sentimens divers; je sens qu'ils appartiennent à cette substance, & qu'ils sont différentes manieres dont elle existe; je les regarde comme des modes de cette substance: je dis qu'elle pense, qu'elle sent du plaisir, de la douleur: je sens que ces modes se succedent, commencent & finissent, durent plus ou moins; j'acquiers par-là l'idée des relations de tems, de durée, de succession.

Toutes nos idées *abstraites* peuvent se réduire à ces trois classes; les substances, les modes, les relations.

Les idées que nous acquérons par l'abstraction physique peuvent être simples ou composées. Elles sont simples lorsqu'elles ne nous représentent qu'un seul & unique objet indivisible; il n'y a que les idées *abstraites* des modes, lorsqu'on les considere chacun à part, qui soient des idées simples; & elles nous sont fournies, ou par les sens qui reçoivent l'impression des objets extérieurs, ou par le sentiment intime de ce qui se passe en nous. Une couleur, un son, le goût, l'étendue, la solidité, le mouvement, le repos, le plaisir, la douleur, &c. sont des idées simples. Au contraire, les idées *abstraites* de *substance* & de *relation* sont toujours des idées composées, de même que celles des modes mixtes, comme *la vérité*, *la religion*, *l'honneur*, *la foi*, *la gloire*, *la vertu*, &c.

Nous pouvons augmenter le nombre des idées *abstraites* que nous fournit un individu, en poussant aussi loin qu'il est possible la décomposition non-seulement de l'idée totale, qui est toujours composée, mais encore de chaque idée partielle, qui peut encore elle-même être composée, & nous offrir diverses idées distinctes qu'elle renferme. La figure sphérique, par exemple, que je considere à part dans une boule d'or, peut m'offrir les idées de centre, de circonférence, de rayons, &c.

On a donné le nom de *pénétration* à la faculté de l'esprit qui développe, & découvre dans chaque sujet qu'il étudie, toutes les différentes idées qu'il est possible d'y distinguer; & le plus haut degré de la *pénétration* d'esprit consiste à réduire toutes les idées composées aux idées simples qui leur servent d'élémens. Je dirai avec M. Bonnet: » Plus un génie » a de profondeur, plus il décompose un sujet. L'in» telligence pour qui la décomposition de chaque su» jet se réduit à l'unité, est l'intelligence créatrice ». En effet, il n'y a qu'elle pour qui chaque sujet ne renferme

renferme pas des objets d'idées dans le fond desquels il n'est pas possible de pénétrer. Pour elle seule, au moins, les substances ne sont pas un mystère impénétrable.

Les idées *abstraites* métaphysiques supposent les idées *abstraites* individuelles : celles-ci sont les élémens de celles-là. Nous les nommons également *idées générales*, *idées universelles*, parce qu'elles sont celles qui ne nous représentent que ce qui est commun à plusieurs êtres, faisant abstraction de ce qui est particulier à chacun d'eux.

Dans toute idée *abstraite* métaphysique, il faut considérer, 1°. la compréhension, & l'étendue de l'idée ; 2°. son degré d'abstraction plus ou moins grand.

1°. La compréhension de l'idée *abstraite* métaphysique est l'assemblage des idées partielles que nous réunissons dans l'idée universelle, pour représenter, comme dans un seul tableau, les traits que nous regardons comme étant communs à tous les êtres d'une même espece, ou que nous voulons ranger dans la même classe. Ainsi, quand je dis *un être*, ou simplement l'*être*, la compréhension de cette idée se borne à la seule idée de l'existence. Si je dis *animal*, la compréhension de cette idée renferme tous les traits qui distinguent un animal de tout être qui n'est pas un animal ; ainsi il y aura les idées d'existence, d'étendue, d'organisation, de nutrition, de mouvement, de sentiment ; si je dis *homme*, à cette idée d'animal en général, je joindrai celles d'une certaine figure, d'un certain arrangement de parties, & d'ame raisonnable unie à un corps organisé.

L'extension ou étendue de l'idée *abstraite* métaphysique, est l'assemblage ou le total des êtres divers, des différens individus, auxquels l'idée est applicable ; ainsi l'idée de l'être s'étend à tous les êtres, à tout ce qui existe, de quelque nature qu'il soit. C'est, de toutes les idées, la plus générale, la plus étendue. L'idée d'animal s'étend à tous les animaux, c'est-à-dire à tous les êtres en qui on trouve l'existence, l'étendue, l'organisation, le mouvement, le sentiment, &c. l'idée d'homme s'étend à tous les hommes qui existent.

C'est en travaillant, par la méditation, sur la compréhension & l'étendue des idées *abstraites* métaphysiques, que notre esprit range les êtres par classes, genres, especes, &c. Plus nous avons approfondi & décomposé l'idée de divers individus qui nous sont connus, pour y distinguer toutes les idées simples & distinctes qu'ils offrent à notre méditation ; plus nous sommes en état de rendre exacte & précise la distribution que nous en faisons par classes, moins nous courons de risque de mettre dans le même genre ou la même espece, comme semblables, des êtres qui, mieux connus, nous offriroient des différences assez essentielles pour exiger d'en faire des classes à part, ou de les rapporter à d'autres.

La compréhension de l'idée en resserre ou en étend l'extension, selon qu'elle est plus ou moins composée, c'est-à-dire selon qu'elle renferme un plus ou moins grand nombre d'idées distinctes. Qu'à l'idée de l'être, je n'en joigne aucune autre ; qu'elle ne renferme que la seule idée de l'existence ; j'aurai l'idée *abstraite* de la plus grande étendue, puisqu'elle s'appliquera à tout ce qui existe. Qu'à l'idée d'existence se joigne celle d'étendue solide, de divisibilité, d'impénétrabilité, j'aurai une idée universelle moins étendue, puisqu'elle ne conviendra qu'aux corps. Qu'à ces idées renfermées dans la compréhension de l'idée de corps, je joigne celle de fusibilité, de malléabilité, de pesanteur, je resserre l'étendue de cette idée en augmentant sa compréhension ; elle ne convient plus qu'à cette sorte de corps qu'on nomme *métaux*. Que j'y ajoute encore celle d'une plus grande pesanteur, de la couleur jaune & brillante, de la fixité ; je restreins l'idée de métaux, à l'idée de celui-là seul que l'on nomme *or*. Plus donc, dans l'idée *abstraite* métaphysique, je fais entrer d'idées qui en augmentent la compréhension, plus par-là je restreins son étendue ou extension.

2°. Les idées *abstraites* peuvent avoir différens degrés d'abstraction, selon que ce qu'elles représentent à l'esprit s'éloigne plus ou moins de l'idée complette d'un individu : si je ne retranche ou n'abstrais rien de l'idée de Louis XVI, mais que dans la compréhension de l'idée que j'en ai, je rassemble sans exception tous les traits, toutes les idées distinctes que m'offre sa personne, j'ai une idée individuelle qui ne convient qu'à ce seul objet ; si je retranche de cette idée celle du numero de son nom, pour ne conserver que ce qu'il a de commun avec tous les Rois de sa maison qui se sont nommés *Louis*, l'idée que je me forme par-là est une idée *abstraite*, qui convient à tous les rois de France qui se sont nommés *Louis*. Si je retranche de cette idée ce qui n'a été commun qu'aux rois nommés *Louis*, pour ne garder que ce qui est commun aux rois de France de la race Capétienne, j'aurai une idée plus *abstraite*, d'une compréhension plus restreinte, mais d'une plus grande étendue, qui embrassera tous les rois qui ont régné en France depuis Hugues Capet. Si je retranche ou abstrais de cette idée tout ce qui est particulier à chaque race, pour ne joindre à l'idée de roi que celle de la domination sur le royaume de France, mon idée sera plus *abstraite*, & conviendra à tous les rois de France sans exception. Que j'abstraise encore de cette idée toute idée de domination sur un pays plutôt que sur un autre, toute idée du tems ancien ou moderne, mon idée devient toujours plus *abstraite*, d'une compréhension moins composée, mais en même tems d'une étendue plus vaste, puisqu'elle sera applicable à tous les rois qui ont régné sur la terre depuis le commencement, & qui y régneront jusqu'à la fin. Voilà une premiere face sous laquelle on peut envisager les idées *abstraites*, & qui nous les offre comme plus ou moins *abstraites*, relativement à leur compréhension & à leur étendue. Plus la compréhension est restreinte, plus l'extension augmente, plus l'idée est *abstraite*.

Les idées métaphysiques sont aussi plus ou moins *abstraites*, relativement à la nature des objets qu'elles représentent.

1°. Les idées métaphysiques moins *abstraites*, sont celles qui représentent les diverses natures communes des êtres, & qui sont formées sur les modeles des individus existans réellement dans la nature ; telles sont les idées générales d'homme, de cheval, de pigeon, de métal, d'esprit. On peut donner à ces idées le nom d'idées *abstraites* corporelles ou spirituelles, suivant la nature corporelle ou spirituelle des êtres qu'elles comprennent dans leur extension, quoiqu'elles ne représentent pas parfaitement ces êtres, puisque, dans leur compréhension, on ne fait entrer que les idées des traits par lesquels chacun des individus de l'espece se ressemblent.

2°. On peut placer dans le second rang des idées *abstraites*, celles qui ont pour objet les modes, les propriétés des êtres, envisagées en général & séparément des substances, ou les substances des êtres considérées en général & séparément des qualités, des propriétés & des modes ; comme sont les idées *abstraites* de figure, de couleur, de mouvement, de la puissance, de l'action, de l'existence, de l'étendue, de la pensée, de substance, d'essence, &c.

3°. Moins les objets des idées *abstraites* ont de réalité, & plus est considérable leur degré d'abstraction : je serai donc autorisé par cette regle, à placer dans un troisieme rang, &, par-là même, d'assigner

un degré plus élevé d'abstraction aux idées qui n'ont pour objet que les relations qui subsistent ou peuvent subsister entre les êtres: je les acquiers en comparant un être à un autre, en observant les circonstances dans lesquelles un être est par rapport à l'autre, & enfin en séparant l'idée de ces relations de celle des êtres entre lesquels je les ai apperçues: telles sont les idées de cause, d'effet, de ressemblance, de différence, de tout, de partie, &c.

4°. Si les idées de cause, de substance, de mode, sont déja par elles-mêmes des idées *abstraites;* les idées de causalité, de substantialité, de modalité, seront plus abstraites encore; car ces mots ne signifient pas la chose même, mais seulement une maniere de considérer une chose comme cause, comme substance, comme mode. Dans ce rang on peut mettre les idées générales de genres, d'especes, de nom, de pronom, de verbe, &c. & une multitude d'autres idées qui entrent dans le discours des gens du commun aussi bien que des savans.

Remarquons ici que les idées de cause, d'effet, de substance, de mode, de différence, de ressemblance & autres de cette espece, ont ceci de particulier, par une suite de leur plus grand degré d'abstraction, qu'elles sont toujours les mêmes, soit qu'on les tire de l'idée d'un être corporel ou d'un être spirituel, ou qu'on les y rapporte, & qu'ainsi elles sont d'une espece différente des autres idées *abstraites* dont nous avons parlé d'abord, & qui sont moins *abstraites*, moins générales; ces dernieres sont nécessairement corporelles ou intellectuelles, selon la nature de l'objet dont on les a *abstraites.* Que je regarde l'épée comme la cause de la blessure, ou mon ame comme la cause de ma pensée, ou Dieu comme la cause de l'univers, l'idée *abstraite* de cause est toujours la même. Mais que je pense au mouvement, à la couleur, à l'étendue, mon idée se rapporte nécessairement à un corps; que je parle de pensée, de volonté, de desir, mon idée se rapporte nécessairement à un esprit.

Finissons cet exposé, en remarquant qu'aux sensations & au sentiment intime de ce qui se passe en nous, que M. Locke indique comme les deux seules sources de nos idées, on peut ajouter, comme une troisieme source féconde d'idées d'un genre particulier, l'abstraction, quoiqu'elle doive avoir pour s'exercer, les matériaux fournis par la sensation ou la réflexion; car il est certain que les sens & le sentiment intime ne nous fourniront jamais seuls des idées *abstraites.* Voyez J. Wats, *Logick.* ejusd. *Philosophical Essai III.* Wolfii *Psychologia Empirica.* (*G. M.*)

*ABSURDE, adj. (*Gramm.*) qui est contraire au sens commun.

ABSURDE. (*Géom.*) En Géométrie on démontre presque toutes les converses en les réduisant à l'*absurde*, c'est-à-dire, en prouvant que si la converse n'étoit pas vraie, une proposition déja démontrée seroit fausse. Or il est contraire au sens commun, il est *absurde*, qu'une proposition démontrée ne soit pas vraie. (*J. D. C.*)

* ABSURDEMENT, adv. (*Gramm.*) d'une maniere absurde ou contraire à la raison.

* ABSURDITÉ, f. f. (*Gramm.*) tout ce qui choque le sens commun.

§ ABSUS, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) genre de plante confondu jusqu'ici avec la casse & le séné dans la famille des légumineuses. Il differe de la casse par son fruit, qui n'est ni cylindrique ni charnu; & du séné, par le nombre des aîlerons ou folioles de ses feuilles qui ne passe pas quatre, par ses gousses qui, quoique plates, sont étroites, alongées, & par ses graines qui, au-lieu d'être triangulaires & imprimées de caracteres, sont rhomboïdales à quatres angles & lisses. Nous en connoissons trois especes.

Premiere espece. ABSUS.

L'*absus*, proprement dit, & figuré par Prosper Alpin sous ce nom Egyptien, à la *pag. 97* de son *Histoire des Plantes de l'Egypte*, est une plante annuelle, haute d'un pied au plus, qui fleurit en Septembre & Octobre dans les terres argilleuses de Podor au Sénégal, où elle est moins commune qu'en Egypte. Elle s'éleve rarement bien droite, étant penchée communément vers la terre, & est toute couverte d'un velouté de poils argentins, luisans, assez longs. Ses racines sont fibreuses, courtes & fort ramifiées. Sa tige cylindrique a à peine une ligne de diametre, & est partagée en un petit nombre de rameaux, sur lesquels les feuilles sont distribuées alternativement & assez serrées, c'est-à-dire, près à près; elles sont aîlées simplement, composées de deux paires de folioles sans impaires, chacune à cinq nervures de chaque côté, occupant la moitié supérieure de leur pédicule, qui porte une glande, c'est-à-dire, une denticule conique élevé entre chaque paire, & deux stipules subulées à son origine. Chaque foliole forme une ellipse fort courte de sept à huit lignes, comme arrondie, & terminée par une petite pointe.

Les fleurs sortent au nombre de deux ou trois en corymbe de l'aisselle des feuilles supérieures de chaque branche, portant deux écailles au milieu du pédicule qui les soutient, & une à son origine. Elles sont d'abord rougeâtres, ensuite blanchâtres en se flétrissant. Leur calice est composé de cinq feuilles inégales, caduques, & leur corolle de cinq pétales assez égaux. Dix étamines, dont cinq stériles peu sensibles, & cinq plus longues, égales à la corolle, & terminées par des antheres quarrées, longues, qui ne s'ouvrent qu'à leur sommet par deux trous qui répondent à deux loges. L'ovaire est au centre des étamines, sous la forme d'un cylindre applati, terminé par un stile assez long & par un stygmate ovoïde. Cet ovaire devient par la suite un légume très-applati, long d'un pouce au plus, & deux fois moins large, velouté, blanchâtre, s'ouvrant en deux battans & partagé intérieurement en deux à trois loges qui renferment chacune une graine brun-noir, lisse, luisante, comprimée en forme de lentille, mais rhomboïdale à quatre angles inégaux.

Seconde espece. TELAMANDU-KOLA.

L'espece de plante la plus approchante de l'*absus* est celle que les habitans de l'Isle de Ceylan appellent *telamandu-kola*, selon Hermann, & que M. Burmann désigne à la *page 103* de son *Thesaurus Zeylanicus*, sous le nom de *galega quadrifolia telamandu-kola Zeylanicè dicta.* C'est le *senna exigua Maderaspatana sivè tetraphylla siliquifera glabra, florum pediculis ad exortum foliorum prodeuntibus.* Plukenet, *Almagest. pag. 341. Phytographie, planch. 60. fig. 1*, médiocre & incomplette.

Elle differe de l'*absus* en ce qu'elle est lisse partout, à feuilles moins pointues au bout, & à gousse un peu plus petite, de la grandeur du pois chiche, *cicer*, renfermant deux ou trois graines très-noires, en lentille rhomboïdale à quatre angles, du diametre d'une ligne & demie.

Usages. On cuit, aux Indes, cette plante au défaut de la brede ou du bajan, comme on cuit en Europe la poirée ou l'épinar; son nom Ceylanois indique qu'elle a du goût, quoique cuite sans beurre.

Troisieme espece. GASDAMINI.

Les habitans de l'Isle Ceylan appellent du nom de *gasdamini* une troisieme espece d'*absus* dont M. Burmann a donné une figure assez bonne quoique

incomplette, à la *page 213*, *planche 97*, de son *Thesaurus Zeylanicus*, sous le nom de *senna quadrifolia*, *siliquâ planâ hirsutâ*, *flore aureo sanguineo*.

Cette plante differe des deux précédentes en ce que ses feuilles sont les seules parties qui en soient lisses, & que le poil de ses tiges, de ses branches & de ses gousses, est comme hérissé. Ses feuilles sont obtuses comme celles du *Telamandu-kola*, mais portées sur un pédicule plus long. Ses fleurs sont purpurines avec des veines rouges. Ses légumes sont plus longs & plus étroits, ayant quinze à dix-huit lignes de longueur sur deux à trois lignes de largeur, & partagés en cinq à six loges, qui contiennent chacune une graine. C'est une gousse de cette espece que Plukenet a figurée à la *planche 60* de sa Pythographie, sous la lettre *d*, sans aucune description.

Remarque. M. Linné a confondu ces trois especes dans son *Systema Naturæ*, *pag. 288*, sous le nom de *cassia*, *absus*, *foliolis bijugis subovatis : glandulis duabus subulatis inter infima*; & c'est bien à tort qu'il dit, *page 66* de son *Flora Zeylanica*, que leurs gousses sont à une seule loge, puisque dans la premiere & la seconde espece elles sont à deux & trois loges, & que dans la troisieme elles sont partagées en cinq à six loges. (*M. ADANSON.*)

ABU, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) Les Malays appellent de ce nom, & indifféremment de ceux de *pissang-abu*, *pissang soldado*, une espece de bananier, décrit par Rumphe au *vol. V.* de son *Herbarium Amboinicum*, *pag. 132*, dont le fruit est ovoïde, comprimé par les côtés, long de trois pouces, épais de deux pouces, cendré de sa couleur, visqueux, d'un goût fade, mais qui devient supportable lorsqu'on le fait rôtir & frire. (*M. ADANSON.*)

ABUB, (*Musique instrument. des Hébreux.*) Ce mot Chaldéen, qu'on trouve dans le Vieux Testament, pour désigner un instrument de Musique, signifie, selon quelques Auteurs, la même chose que *Hugab* ou *Ugab*. *Voyez* UGAB. (*Musique instrument. des Hébreux*) *dans ce Supplément.*

Kircher, dans sa *Musurgie*, fait de l'*abub* un instrument à vent du genre des cornets, mais non percé de trous pour produire les différens tons : il ne cite aucune autorité ; ainsi nous n'en dirons pas davantage.

Quelques-uns veulent que l'*abub* ou *abuba*, signifie une flûte, & la même que les Latins appelloient *Ambubaia*. La grande ressemblance des mots rend très-probable cette opinion, qui est aussi celle de D. Calmet.

Un passage du Talmud tend encore à la confirmer. Il y est dit que l'*abub* étoit un instrument qui se trouvoit dans le sanctuaire du temple de Salomon, & qui avoit existé déja depuis Moyse. Il étoit mince, uni & de roseau, qualités qui conviennent toutes aux flûtes. De plus, le Roi le fit garnir d'or & le son se perdit : on ôta l'or & le son redevint tel qu'il étoit. La même chose arriveroit à une flûte mince ; l'or étant un métal très-compacte & peu élastique, en rendroit le son sourd & triste.

D'autres veulent encore que l'*abub* fût la baguette de roseau dont on frappoit le tambour des Hebreux, prétendant que cette baguette de roseau rendoit le son du tambour plus doux ; mais je pense qu'il faut s'en tenir au sentiment de ceux qui font d'*abub* une flûte. (*F. D. C.*)

ABU-BEKER *ou* ABU-BECRE, (*Hist. des Califes.*) premier calife, successeur de Mahomet, fut un de ses premiers disciples. Son vrai nom étoit Abdal-Caaba, que le prophete changea en celui d'Abdala, qui signifie *serviteur de Dieu*. Il est plus connu sous le nom d'*Abu-Becre*, qui désigne le pere de la

pucelle ; parce sa fille Aïesha étoit vierge lorsqu'elle épousa le prophete, dont toutes les autres femmes étoient veuves lorsqu'elles entrerent dans son lit. *Abu-Becre*, illustre par sa naissance & plus encore par ses richesses, sembla dégagé de toute affection pour les biens de la terre. Son désintéressement, ses mœurs pures & rigides, donnerent beaucoup d'éclat à la secte naissante : l'exemple d'un homme de bien qui tombe dans l'erreur, répand bientôt la contagion. Le vulgaire juge de la solidité d'une opinion, par l'idée qu'il se forme du mérite de ceux qui la suivent ; & il ne croit pas, quand le cœur est sans tache, que l'esprit puisse s'égarer. Le nouveau prosélite fit servir ses immenses richesses au triomphe de la religion nouvelle. Les principaux seigneurs de l'Arabie furent subjugués par son exemple ; & ce fut à son fanatisme, que le prophete fut redevable de la conquête d'Omar, de Zobeir, de Thela, & de plusieurs autres illustres Mequois. *Abu-Becre* fut Musulman de bonne-foi ; & quoiqu'il ait passé sa vie dans la familiarité du prophete, il eut pour lui une vénération qui ne se démentit jamais. Ce dévot imbécille se rendit garant des révélations dont l'imposteur prétendoit être gratifié, ainsi que de son voyage nocturne dans le ciel : c'est ce qui lui fit donner le nom de *Sedit* ou de témoin *fidele* ; Mahomet l'honora encore du titre d'*Atik*, qui veut dire *prédestiné*. Il ne pouvoit donner une idée trop sublime d'un disciple dont la crédulité réalisoit toutes ses chimeres. Ce fondateur de secte eut raison de choisir pour agent un ignorant susceptible de fanatisme : il n'auroit pas trouvé son compte avec un philosophe. Il est plus facile d'ébranler l'imagination, que de séduire la raison.

Abu-Becre, sans avoir aucune des qualités qui forment le grand homme, fut chargé de toutes les expéditions qui sembloient exiger de la capacité. Il les exécuta avec gloire, parce qu'il étoit né dans un siecle où une valeur brutale étoit plus nécessaire que des combinaisons réfléchies ; & comme il étoit persuadé qu'une milice céleste combattoit toujours à ses côtés, il se précipitoit avec une assurance imprudente dans tous les périls. Lorsque le prophete eut rendu le dernier soupir, ses disciples enthousiastes ne purent se résoudre à croire qu'il eût subi la commune loi. Omar, entraîné par le préjugé populaire, tire son sabre, & menace de hacher en pieces les téméraires qui osoient dire que le prophete étoit mort. Toute la ville étoit en rumeur ; *Abu-Becre*, plus calme, parle à la multitude séditieuse, & lui dit : *est-ce Mahomet que vous adorez, ou le Dieu qu'il vous a fait connoître ; sachez que ce Dieu est seul immortel, & que tous ceux qu'il a créés sont sujets à la mort.* A sa voix les esprits se calmerent, & l'on ne songea plus qu'à nommer un successeur. On fut quelque temps incertain sur le choix. Le prophete, avant que de mourir, avoit chargé *Abu-Becre* d'officier en sa place dans la mosquée ; & cette fonction servit de titre pour le nommer au califat, au préjudice d'Ali, qui, en qualité de cousin-germain & de gendre du prophete, avoit des droits à son héritage. Ce mépris de la loi, fut une source malheureusement féconde des guerres qui ravagerent les champs de l'Islamisme. Ali, forcé de souscrire à l'élection, n'en fut pas moins regardé par ses partisans comme le successeur légitime, & leur opinion s'est perpétuée parmi un grand nombre de Musulmans, qui prétendent que l'autorité souveraine, tant dans le temporel que dans le spirituel, réside dans ses descendans : c'est l'origine de cette haine invétérée qui regne entre les Turcs & les Persans. *Abu-Becre* prit le titre de calife, c'est-à-dire, *lieutenant* : ce titre modeste lui parut convenir au successeur d'un homme extraordinaire. Les premiers jours de son regne furent orageux. Un

grand nombre de tribus retomberent dans l'idolâtrie ; quelques-unes retournerent au Christianisme, que l'on confondoit alors avec la religion Judaïque. Plusieurs imposteurs s'érigerent en messagers du ciel ; des femmes s'arrogerent le droit de prophétie, & des provinces entieres furent séduites par ces apôtres du mensonge. Le plus redoutable de ces prophetes fut Moscilama, qui, après avoir été le complice des impostures de Mahomet, prétendit avoir une mission pour rappeller les hommes à la pureté du culte primitif. Il prit pour femme une aventuriere célebre, qui se vantoit d'avoir des révélations. Il n'y avoit pas beaucoup de mérite à séduire la crédulité des Arabes ; quiconque avoit assez d'impudence pour publier un commerce secret avec les anges, étoit aussi-tôt accueilli de la multitude : c'étoit la patrie des faux prophetes ; & il n'y avoit point de contrée qui n'eût le sien. Les succès de Mahomet décréditerent ceux qui voulurent l'imiter ; tous ces imposteurs furent punis. Kaleb, célebre par ses exploits guerriers, & plus encore par les cruautés qu'il exerça sur les infideles & les apostats, dissipa leurs partisans, dont la plupart expirerent dans les supplices. Ce grand capitaine, barbare par piété, fit périr plus d'hommes sous la hache des bourreaux, que dans une multitude de combats couronnés de la victoire. Tant de défections auroient affoibli l'Islamisme, si elles n'eussent été compensées par la conquête de nouveaux prosélites ; ce qui semble indiquer que les Arabes, chancelans dans leur foi, n'avoient de véritable attachement que pour le merveilleux.

Lorsque toutes ces fureurs religieuses furent calmées, *Abu-Becre* tourna ses armes contre les Grecs. Ce fut dans la Syrie qu'il transporta le théâtre de la guerre ; & son armée n'en sortit que lorsqu'il n'y eut plus rien à piller. Kaleb, par-tout vainqueur, soumit ensuite l'Irak ; & le tribut qu'il imposa aux habitans, fut le premier qu'on porta à Médine. Après une conquête aussi facile, il fit une seconde irruption dans la Syrie, & il n'offrit aux peuples que l'alternative, ou d'embrasser l'Islamisme, ou de se soumettre à payer un tribut annuel. Des conditions si dures furent rejettées avec indignation : la querelle fut décidée par les armes. Il y eut une action sanglante dans les plaines de Damas. Les femmes Arabes, émules du courage de leurs époux, se précipiterent dans la mêlée avec une intrépidité qui sembloit défier la mort. Elles parcouroient les rangs la lance à la main, exhortant leurs époux à mériter la palme du martyre, qu'elles ambitionnoient de partager avec eux. Cinquante mille Grecs resterent sur la place, & leur défaite fut suivie de la conquête de Damas, qui ouvrit ses portes aux vainqueurs. La joie que cet heureux succès inspiroit aux Musulmans, fut troublée par la nouvelle de la mort du calife, qui mourut le jour même que la capitale de Syrie tomba sous la domination des Musulmans. Il étoit âgé de soixante-trois ans, & les trois qu'il régna ne furent qu'une chaîne de prospérités continues. Son génie borné & crédule, étoit plus propre à faire fleurir une secte naissante, que les talens & les lumieres d'un Socrate ou d'un Platon. Son imbécillité le rapprochoit des hommes grossiers qu'il avoit à gouverner ; & comme il étoit la premiere victime de la séduction, il ne pouvoit manquer d'y entraîner les autres. Sa physionomie austere, sa gravité dans l'exercice du culte public, lui attiroient le respect du peuple qui confond toujours avec la véritable piété les saillies d'une humeur bisarre, qui étouffe la nature, au lieu de lui commander. Sa vie ne fut qu'un cercle d'austérités : c'étoit un être impassible, qui tenoit ses sens asservis au joug de la loi. Indulgent pour les foiblesses des autres, il n'étoit dur qu'à lui-même, il est vrai que le systême de l'intolérance élevé par Mahomet, corrompit la douceur naturelle de son caractere, & qu'il persécuta sans pitié les infideles & les apostats ; mais cette dureté ne fut point un vice de son cœur, c'étoit une conséquence d'un principe, dont son esprit borné ne put appercevoir l'horreur. Il étoit si libéral & si désintéressé, qu'on ne trouva que trois drachmes dans son trésor ; ce qui fit dire à Omar, son successeur, *il me donne un exemple bien difficile à suivre.* Sa vénération pour le prophete ne se démentit jamais ; & quoiqu'il fût son successeur, il ne se regarda jamais comme son égal ; & toutes les fois qu'il montoit en chaire, il ne s'asséyoit jamais que dans un degré plus bas que celui où se plaçoit le prophete. Ce n'étoit point par un mouvement de vanité qu'il se peignoit la barbe avec une couleur extraite de l'anil & d'une plante nommée *catham* ; il ne faisoit que s'assujettir à l'usage introduit par Mahomet, & suivi par ses successeurs : cette coutume s'est perpétuée parmi les Arabes Scénites. Son testament étoit conçu en ses termes : « C'est ici le testament d'*Abu-Becre*, qu'il a » dicté au moment qu'il étoit sur le point de sortir » de ce monde. Dans ce temps où les infideles ont » des motifs de croire, où les impies ne doivent » plus avoir de doute, où les méchans sont dans » l'impuissance de déguiser la vérité, je nomme Omar » pour mon successeur. Musulmans, écoutez sa voix, » obéissez à ses ordres. S'il gouverne avec équité, il » répondra à la haute opinion que j'ai conçue de lui ; » s'il s'écarte du sentier de la justice, il en rendra » compte devant le tribunal du souverain juge. Mon » intention est bonne ; mais je ne pénetre point dans » l'avenir. Au reste ceux qui font mal seront punis. » Adieu. »

Ce testament fait mieux connoître la trempe de son cœur, que tous les traits de sa vie. On ne s'accorde point sur le genre de sa mort. Les uns disent qu'il mourut de consomption ; d'autres prétendent qu'il fut empoisonné par un Juif : c'étoit l'usage de calomnier cette nation, à qui l'on imputoit tous les crimes dont les auteurs étoient ignorés. Sa fille Aïesha rapporte que s'étant mis au bain un jour où il faisoit tres-froid, il en sortit avec une fievre qui le mit au tombeau : il mourut la treizieme année de l'hégire. Ce fut lui qui rédigea les révélations de Mahomet, qui jusqu'alors étoient éparses, commes les réponses des Sybilles. Il ordonna de ramasser tout ce qui étoit écrit sur des feuilles volantes, & tout ce que chaque Musulman avoit retenu dans sa mémoire ; il en forma un corps complet : c'est ce recueil révéré que les Arabes appellent *moshaf*, c'est-à-dire, *le livre.* Le premier exemplaire en fut confié à la garde de Hoffa, fille d'Omar, & veuve de Mahomet. Il ne fut publié par autorité publique, que sous le califat d'Othman. *Abu-Becre*, en rangeant les articles dans l'ordre où ils sont à présent, n'eut point égard à l'ordre des temps où ils avoient été révélés ; les plus longs furent placés les premiers. (*T—N.*)

ABUDAHERT, (*Hist. du Mahométisme.*) La religion des Mahométans ne fut point exempte des schismes qui ont affligé celle des autres peuples. L'Alcoran, ce livre de mensonges, fut à peine publié, que l'on vit s'élever en Arabie une multitude de sectes, qui remplirent cette contrée de sang & de confusion ; cependant la plupart de ces disputes meurtrieres n'avoient pour objet que la perfection du culte, aucune ne tendoit à le détruire. Ce ne fut que vers l'an 278 de l'hégire, que l'Islamisme, attaqué dans la plupart de ses dogmes, courut de véritables dangers. Les Carmaciens, révoltés contre les erreurs populaires, prétendirent renverser tous les monumens qui servoient à les entretenir. Leur fureur religieuse étoit encore excitée par des vues d'intérêt. Ils n'avoient pu voir sans envie le sort des Mecquois, qui, possesseurs de la Caaba, vivoient

dans une abondance que leur procuroit la crédulité des dévots. *Abudahert*, en proie à cette même jalousie, se fit un devoir d'exécuter un projet qu'il méditoit depuis long-temps : il déploya l'étendard de la guerre, & s'avança à leur tête vers la Mecque. Après s'en être rendu maître, il massacra plus de deux mille personnes sur le territoire sacré, & fit jetter leurs cadavres dans le puits Zemzem : ce puits fameux, qui, suivant la tradition Arabe, s'étoit formé des larmes de la mere d'Ismaël, ou qui s'étoit miraculeusement formé dans le désert pour étancher sa soif. *Abudahert*, après ce massacre, entra de force dans le temple, & le souillant de ses ordures, il appelloit les Mahométans à témoin de leur stupide crédulité. *Si ce temple*, leur disoit-il, *étoit celui du Seigneur, ne le feroit-il pas connoître, en me frappant de sa juste colere ?* Mais ce fut en vain que ce chef emporté prétendoit faire revenir les Mahométans de leurs préjugés : ils étoient trop invétérés. Rien ne pouvoit diminuer la vénération pour un asyle que le prophete avoit reconnu pour celui de la divinité ; & lorsqu'il en eut enlevé tous les monumens antiques, comme la fameuse pierre noire, ils respecterent la place où ils avoient reposé. C'est ainsi qu'il ne resta à *Abudahert* que le regret d'avoir fait couler le sang inutilement. Les Carmaciens furent obligés de renvoyer aux Mecquois la pierre noire, voyant qu'elle ne servoit chez eux qu'à perpétuer le souvenir de leur impiété. Cette pierre avoit bien des titres pour captiver la vénération des Arabes ; elle avoit servi, disoient-ils, de marche-pied à Abraham, lorsqu'il construisit la Caaba ; & docile à la voix de ce patriarche, elle se levoit ou s'abbaissoit à son gré. L'expédition d'*Abudahert* se rapporte à l'an de l'hégire 317. (*T—N.*)

ABULFALI, s. m. (*Hist. nat. Botanique.*) genre de plante de la famille des labiées, & qui doit être placé assez près de la sauge, c'est-à-dire, dans la section de celles qui ont les fleurs distinctes les unes des autres, & accompagnées d'écailles d'une nature différente de celle des feuilles.

Au rapport de Celse, cette plante croît dans la Macédoine & dans la Syrie, sur-tout au mont Liban où les Druses & les Arabes la connoissent sous le nom d'*abulfali* ; ils la désignent encore sous les noms d'*abes*, *abs*, & *gusen*. Plukenet en a donné une figure passable, quoique sans détails, à la *planche 116. n° 5* de sa *Phytographie*, & à la *page 368* de son *Almageste*, sous le nom de *thymum majus longifolium*, *stœchadis foliaceo capite purpurascente*, *pilosum*. C'est le *thymbra spicata verior hispanica* de Barrelier, qui en a donné une bonne figure aux détails près, car elle en représente fort bien le port & l'ensemble. M. Linné l'appelle *thymbra*, *spicata*, *floribus spicatis. Systꝫm. nat. edit. 12. pag. 389. n° 1.*

L'*abulfali* ne s'éleve guere qu'à la hauteur de sept à huit pouces : on peut la comparer en quelque sorte à la sariette, *satureia* ; mais ses branches sont moins nombreuses, moins étendues, plus fortes & plus ramassées. Sa racine est courte, fibreuse, très-ramifiée ; sa tige ligneuse, quarrée, rouge-brun, noueuse par intervalles, légérement velue, ne produisant des branches que vers sa partie inférieure. Ces branches sont opposées en croix, ainsi que les feuilles, qui sont étroites, d'un verd obscur, assez semblables à celles de la sariette, pointillées de même, mais plus roides & bordées tout au-tour de poils en forme de cils.

Le bout des tiges & des branches est terminé par un amas de fleurs purpurines dont l'ensemble représente un épi ovoïde très-compact, de deux pouces environ de longueur, sur une largeur deux à trois fois moindre. En faisant l'anatomie de cet épi, on s'apperçoit qu'il est composé de plusieurs étages de feuilles opposées deux à deux, semblables à celles des tiges qui supportent chacune à leur aisselle trois fleurs distinctes entr'elles, portées sur un court peduncule, & accompagnées de deux larges écailles : ces feuilles & ces écailles sont ciliées de poils roides comme les feuilles des tiges & des branches, quoique l'on rencontre quelquefois, sur les tiges vigoureuses & bien nourries, des feuilles plus fortes que les autres, plus molles, longues d'un pouce sur deux lignes de largeur, & qui sont dépourvues de poils.

Chaque fleur est composée d'un calice monophylle, c'est-à-dire, d'une seule piece, en entonnoir, roide, partagé jusqu'à son milieu en cinq dents qui forment deux levres, dont la supérieure en a trois, & est plus large. La corolle consiste en un long tube un peu courbé en devant, partagé à son extrémité en deux levres, dont la supérieure est fendue en deux & l'inférieure en trois, au contraire du calice. Quatre étamines, dont deux sont plus courtes, partent du milieu du tube de la corolle, & sont appliquées & cachées sous sa levre supérieure. Au centre de la corolle sur le fond du calice, sont placés quatre ovaires distincts, mais portés sur un disque jaunâtre, & rapprochés autour d'un stile partagé en deux stigmates coniques qui égalent la hauteur des étamines & de la corolle. Ces quatre ovaires deviennent par la suite autant de graines ovoïdes un peu applaties, renfermées dans le calice qui les accompagne jusqu'à leur parfaite maturité.

Qualités. Toute cette plante a une saveur & une odeur suave, mais extrêmement forte & piquante. (M. ADANSON.)

ABULI, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) nom Brame d'une plante du Malabar, qui est décrite & figurée dans l'*Hortus Malabaricus* sous le nom Malabare *manja-kurini. Volume IX. page 121*, *planche 62.*

Elle croît dans les terres sablonneuses, jusqu'à la hauteur de deux à trois pieds. Sa tige est cylindrique, noueuse, couverte d'une écorce verd-brun, lisse, à bois blanc, dont le centre est très-moelleux, & divisée en quelques branches alternes. Ses feuilles sont opposées quatre à quatre, & disposées par étages assez écartés, semblables à celles de l'adatoda, c'est-à-dire, elliptiques, pointues aux deux extrémités, longues de quatre pouces, une fois moins larges, minces, molles, d'un verd gai, portées sur un pédicule assez long, plat en dessus, & légérement ailé, c'est-à-dire, accompagné sur ses côtés d'une membrane qui part de la feuille dont il est le prolongement : leur surface supérieure est comme ridée légérement & creusée de sillons qui correspondent à autant de côtes ou de nervures qui sont élevées sous leur surface inférieure.

De l'aisselle de chaque étage de feuilles sort d'un côté une branche, & de l'autre un épi de fleurs porté sur un pédicule aussi long que lui, de sorte que tous deux ensemble égalent la longueur des feuilles : on voit aussi des branches terminées par un semblable épi. Cet épi est ovoïde, long de deux pouces, trois fois moins large, composé de quatre rangs, chacun de dix écailles elliptiques concaves, se recouvrant les unes les autres, & contenant chacune une fleur qui consiste en un calice à cinq feuilles persistantes, & en une corolle jaune-orangé, personée, à tube très-long cylindrique mince, terminé par une seule levre inférieure fort grande, en forme de girouette, marquée de cinq crénelures & pendante. Au haut du tube de la corolle sont placées quatre étamines médiocres, dont deux plus courtes, toutes à antheres longues & jaunes. Au fond du même tube on voit sur le centre du calice un disque jaune portant un ovaire ovoïde terminé par un long stile qui, à la hauteur des

étamines, se fourche en deux stigmates hémisphériques. L'ovaire en mûrissant devient une capsule ovoïde, pointue aux extrémités, un peu comprimée, longue de six lignes, deux fois plus étroite, ligneuse, d'abord verte, ensuite blanchâtre, à deux loges, s'ouvrant élastiquement en deux battans partagés chacun par une cloison, & armés d'un à deux crochets de chaque côté, dont chacun supporte une graine lenticulaire, chagrinée ou ridée, d'une ligne & un tiers de diametre.

Qualités. Les feuilles & jeunes branches de l'*abuli* étant mâchées, ont un goût mucilagineux d'abord, ensuite âcre & mordicant à-peu-près comme celui du raifort.

Remarque. Ce genre de plante, qui n'a point encore été classé par les Botanistes, doit être placé dans la famille des personées, auprès de celui que Plumier a nommé *Ruellia.* (*M. Adanson.*)

ABU-MESLEM, (*Hist. des Arabes.*) grand capitaine, gouverneur du Khorascan, est célebre dans l'histoire, pour avoir fait passer la dignité de calife en 746, de la race des Ommiades à celle des Abassides : révolution qui causa la mort à plus de six cens mille hommes, & dont il fut lui-même la victime, ayant été massacré huit ans après par l'ordre du calife Almansor.

ABUMON, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) genre de plante de la section des jacintes dans la famille des liliacées, c'est-à-dire, de l'ordre de celles qui ont, comme la jacinte, l'ovaire placé dessus & dans la fleur. M. Linné n'a sans doute pas fait attention à ce caractere, quand il a confondu cette plante dans le genre qu'il appelle improprement *crinum*, lequel a l'ovaire placé dessous la fleur, & qui, par conséquent, se range naturellement dans la section des narcisses, qui ont ce caractere. Voyez *Familles des Plantes, page 54.*

De tous les auteurs qui ont donné des figures de cette plante, Caspar Commelin est celui qui a le mieux réussi, quoiqu'il en ait omis le fruit; il l'a décrite à la *page 133* de son *Hortus Amstelodamensis, volume II, planche 67*, sous le nom que Breyn lui avoit assigné, *hyacinthus Africanus tuberosus, flore cœruleo umbellato.* Breyn. *Prodrom. 1, planche 10.* La figure de Breyn n'est pas aussi bonne, non plus que celle que Seba en a donnée depuis dans son *Thesaurus rerum naturalium*, à la *planche 19, n° 4.* Plukenet l'a figurée aussi sans détails après Breyn & Commelin à la *planche 195, n° 1* de sa *Phytographie*, sous le nom que lui avoit donné Hermann : *hyacintho affinis tuberosâ radice, Africana, umbellâ cœruleâ inodorâ.* Enfin le judicieux & sçavant botaniste Heister, en avoit fait un nouveau genre sous le nom de *tulbaghia.*

Cette plante, aussi belle que rare, vient originairement du cap de Bonne-Espérance, où elle croît entre les rochers. Sa racine est un tubercule charnu cylindrique, long & large d'un pouce, jaunâtre, entouré en dessus d'une couronne de fibres blanches, ramifiées, de la grosseur d'un tuyau de plume d'oie. Ce tubercule meurt tous les ans, après avoir produit en dessus une espece de bulbe alongé cylindrique, formé, comme celui du poireau, de la base des feuilles qui s'engaînent les unes dans les autres. Ces feuilles, au nombre de huit à dix, sont disposées en éventail, & comme opposées, vertes, longues d'un pied, larges de six à sept lignes, assez épaisses, creusées légérement en demi-tuyau, & comparables à celles du *narcisse.*

Du centre de ces feuilles sort une seule tige cylindrique, nue, c'est-à-dire, sans feuilles, longue de deux pieds, fistuleuse ou creuse dans la moitié de son épaisseur, dont le sommet porte une grande feuille en forme de gaîne, qui, en s'ouvrant sur le côté, laisse voir quinze à vingt fleurs bleues, sans odeur, disposées en ombelle, longues de deux pouces environ, portées sur un pédicule de même longueur & pendantes. Chaque fleur est un calice d'une seule piece, formant un tube cylindrique, droit, divisé jusqu'au milieu de sa longueur, & même plus profondément en six portions oblongues, assez égales & régulieres, qui s'épanouissent en étoile, à-peu-près comme dans la *jacinte.* Du haut du tube & de l'origine de ses divisions partent six étamines qui les égalent, à peu de chose près, en longueur, & qui sont rapprochées en bas les unes contre les autres, & recourbées en arc en-dessus; leurs sommets ou antheres sont jaunes, & leurs filets blancs. Sur le fond du calice est placé un petit ovaire qui est surmonté d'un stile blanc aussi long que les étamines, courbé comme elles, & terminé par un stigmate simple triangulaire. L'ovaire devient par la suite une capsule à trois loges, qui contiennent chacune plusieurs semences sphéroïdes disposées sur deux rangs.

Culture. L'*abumon* réussit beaucoup mieux dans les serres chaudes, au milieu des plantes de la zone Torride, que dans les serres plus tempérées, que l'on destine communément aux plantes du cap de Bonne-Espérance dont il est originaire. Dans nos climats il fleurit annuellement au mois d'Août, & mûrit ses graines en Novembre. On le possede depuis long-temps en France, où on le cultive dans tous les jardins royaux.

Remarque. Il est évident, en lisant le caractere de cette plante, que M. Linné s'est trompé lorsqu'il l'a placé dans le genre du *tanghekolli* du Malabar qu'il nomme *crinum*, & qui n'est pas même du même ordre naturel. (*M. Adanson.*)

§ ABYDE ou Abydos. (*Géogr.*) Cette ancienne ville ruinée, que l'on confond mal-à-propos avec le village d'Accio ou Aidos près des Dardanelles, fut fondée par les Miléfiens, 655 ans avant J. C. Xerxès y jetta un pont de navires pour passer en Europe : monté sur la colline pour y jouir du spectacle de ses armées, & voyant la terre & la mer couvertes de ses troupes & de ses vaisseaux, il se félicita d'abord de commander à tant d'hommes : mais un moment après il versa des larmes, considérant que dans cent ans il ne resteroit pas un seul de ces hommes au monde.

La fable des amours de Léandre qui passoit le détroit à la nage, & de Héro, prêtresse de Vénus à Seste, est célebre. La charlatanerie qui régnoit à *Abyde* faisoit que les termes de *menteur* & *abydenin* étoient synonymes : ce qui avoit donné lieu au proverbe, en forme d'avis aux voyageurs, *ne temerè Abydum.*

Assiégés par Philippe, Roi de Macédoine l'an 552 de Rome, les habitans se défendirent en désespérés; à l'exemple de ceux de Sagonte, ils aimerent mieux s'ensévelir sous leurs propres ruines, après s'être égorgés les uns après les autres, que de se rendre. *Tit. Liv. lib. xxxj.* (*C.*)

§ Abyde, (*Géog.*) Cette ville d'Egypte, la plus grande du pays après Thebes, étoit à 7500 pas du Nil, vers l'Occident, & au-dessous de Diospolis, de Tentyris & de Ptolémaïde. Le fameux roi Memnon y demeura & y fit bâtir un magnifique palais. Le temple & le sépulcre d'Osiris, qui étoient dans cette ville, la rendirent extrêmement recommandable. Mais elle fut célebre sur-tout par l'oracle du dieu Bésa, qui répondoit par écrit quand on n'avoit pas la commodité de le consulter en personne. Strabon parle d'*Abyde* comme d'une ville fort délabrée : on croit qu'aujourd'hui elle s'appelle *Aboutige* ou *Abutich.* *Voyez ce mot dans ce Supplément.* (*C. A.*)

AC

ACACAHOATLI, s. m. (*Hist. nat. Ornithol.*) Nom Mexicain qui veut dire oiseau aquatique à voix rauque. C'est, selon Eusebe Nieremberg, *liv. 10, chap. 36* de son *Histoire naturelle*, une espece de *martin-pêcheur* que les Espagnols appellent *marinete pescador*, ou plutôt, *martinete pescador*. Il est un peu plus petit que le canard domestique, & a un cou long de neuf pouces environ, qu'il raccourcit quand il veut, & souvent de maniere qu'il disparoît presqu'entiérement. Son bec, de même longueur, est droit, très-pointu, comprimé en tranchant de couteau, haut ou épais de deux pouces vers son origine: noir dessus, blanc en dessous, & jaune livide sur les côtés. Ses yeux sont noirs, avec un iris rouge d'abord près de la prunelle, puis pâle, enfin blanchâtre. Ses jambes sont nues en partie, & ses pieds sont fendus en quatre doigts longs, dont le postérieur est plus haut, & les trois antérieurs sont réunis en partie par une membrane lâche & libre.

La couleur dominante de son corps est le blanc; il est rembruni & mêlé de plumes fauves sur le dos. Les ailes sont cendrées dessous & noires au bout; mais leur dessus est d'un fauve qui tire sur le rouge vers les bords, & qui s'affoiblit peu-à-peu au point qu'auprès du corps il n'est plus que fauve. Une bande verd-pâle s'étend de l'origine du bec jusqu'aux yeux. Ses jambes sont d'un verd qui pâlit sur leur face intérieure. Sa queue est petite, d'un noir-terne & sans aucun éclat.

Cet oiseau est particulier à la côte du Mexique. Il vit de poissons, de vermisseaux, & autres animaux semblables autour des marais, où il pond, couve, & éleve ses petits au milieu des roseaux & des joncs. Aux premiers jours du printemps on les voit se promener dans les marécages: on les apprivoise facilement, & on les nourrit avec de la chair & d'autres nourritures grossieres comme le canard sauvage, dont ils approchent beaucoup pour le naturel: son chant, ou plutôt son cri tout rauque qu'il est, n'est pas désagréable.

Remarque. On peut juger par l'ensemble de cette description, toute incomplette qu'elle est, que l'*acacahoatli* n'est pas une espece de *martin-pêcheur* ou d'*halcyon*, *halcedo*, comme le pense Eusebe Nieremberg, mais une espece de *cigogne* ou plutôt de *jabiru*, qui approche assez du *hoacton*, que M. Brisson appelle *héron hupé* du Mexique: *Ornithologie*, *vol. V. pag. 418*, mais qui en differe comme espece. (*M. Adanson.*)

ACACALOTL, s. m. (*Hist. nat. Ornitholog.*) ou *corbeau aquatique*; c'est ainsi que Fernandez & Nieremberg désignent l'oiseau que M. Brisson décrit, *vol. V, pag. 333*, de son *Ornithologie*, sous le nom de *courly varié* du Mexique, *numenius Mexicanus varius*.

Le mâle de cet oiseau a, selon Fernandez, (*Histoire de la Nouvelle Espagne*, *pag. 15 : chap. IX*,) a près de trois pieds de longueur entre le bout du bec & celui de la queue; le bec cylindrique, menu, courbé en bas en arc, long de six pouces comme le cou, marqué d'un sillon de chaque côté au bout des narines; les jambes longues de dix pouces & demi, nues en partie; quatre doigts longs, dont le postérieur est plus haut que les trois antérieurs, qui sont réunis jusque vers le tiers de leur longueur par une membrane fort lâche; la tête petite à proportion du corps; le front chauve ou sans plumes, couleur de chair depuis l'origine du bec jusqu'aux angles externes des yeux.

Son bec est bleu, son front incarnat, ses yeux noirs, entourés d'un cercle rouge de sang. Sa tête & son cou sont couverts de plumes blanches, vertes & brunes, qui tirent un peu sur le fauve. Les plumes des ailes, ainsi que celles de son dos, sont d'un verd changeant, cuivré & luisant, qui tire sur le rouge & sur le pourpre, comme celles du pigeon ou du paon; celles du ventre & des parties inférieures sont brunes, mêlées de rouge. Ses pieds sont noir-clair, & ses ongles d'un noir très-foncé.

L'*acacalotl* est commun autour des lacs du Mexique qu'il fréquente: il s'y nourrit de vermisseaux & de petits poissons, & il y conduit ses petits que l'on rencontre souvent au printemps. Sa chair n'est pas désagréable, & fournit une bonne nourriture, mais elle est un peu ferme, & conserve toujours une légere odeur de poisson, comme la plupart des oiseaux aquatiques.

Remarques. Cet oiseau differe, comme l'on voit, du courly, *numenius*, en ce qu'il a la peau du front chauve sans plumes; & comme ce caractere lui est commun avec plusieurs autres especes d'oiseaux, tels que le guara, le cuticaca, &c. nous avons cru devoir en faire un genre particulier voisin de l'*ibis* dans la famille des vanneaux, qui se font reconnoître au premier coup-d'œil, parce qu'ils ont une partie des jambes, que l'on appelle improprement cuisses, dénuées de plumes, & quatre doigts dont le postérieur est attaché un peu plus haut que les trois antérieurs, qui sont réunies ensemble en partie par une membrane fort lâche. (*M. Adanson.*)

ACACHUMA, (*Géogr.*) Ville de l'Ethiopie, que Ptolémée appelle *Achuma*. Les Abyssins prétendent qu'elle a été le séjour de Maqueda, Reine de Saba, & le lieu où l'on conservoit ses trésors. (*C. A.*)

§ ACACIA, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) est le nom ancien que les Grecs ont toujours donné, depuis Théophraste, Dioscoride, Pline, &c. & qu'ils donnent encore aujourd'hui à l'arbre qui porte la *gomme arabique*: néanmoins, malgré les réflexions judicieuses de quelques botanistes, on confond actuellement sous ce nom dans nos pays lettrés, deux autres sortes d'arbres, qui n'ont rien de commun avec le gommier d'Arabie, sinon d'être épineux & de porter quelquefois de la gomme, mais d'une qualité fort inférieure, & qui d'ailleurs en different non-seulement comme des especes, mais même comme des genres de plantes très-éloignés.

Le premier de ces arbres est originaire de l'Amérique septentrionale, & particuliérement du Canada, d'où il fut apporté en France avant l'année 1600, par Vespasien Robin, professeur de botanique au jardin royal de Paris, où il le démontroit sous le nom d'*acacia Americana*, *acacia* d'Amérique. On sait que cet arbre porte le long de ses jeunes branches des épines nombreuses, brun-rougeâtres, courtes, applaties & courbées en crochet comme celles du rosier; que ses feuilles sont ailées avec une impaire, assez semblables à celles de la reglisse ou du galega; que ses fleurs sont pareillement papilionacées, blanches, pendantes en épi, d'une odeur suave, mais très-forte; enfin que son fruit est un légume applati, membraneux, de la longueur du doigt, à une seule loge qui s'ouvre en deux battans, & qui contient depuis deux jusqu'à huit graines en forme de rein, mais applaties. Son écorce intérieure a un goût de reglisse qui, au rapport de Plukenet, lui a fait donner le nom de *liquorice-tree*, c'est-à-dire, *reglisse arbre*, *glycyrrhiza arbor & locus* par les Anglois de la Virginie. *Almagest*, *page 6*. Cet auteur en a donné une figure fort incomplette à la *planche 73*, *n°. 4* de sa *Phytographie*. Tant de caracteres firent penser à M. de Tournefort que cette plante, quoique très-voisine de la réglisse, méritoit cependant d'en être distinguée comme genre différent, & il lui donna le nom latin de *pseudo-acacia*, c'est-à-dire, *faux acacia*. Les

jardiniers l'appellent auſſi *agacia* ou *agacier*, *agaſſier*, par corruption du mot *acacia*. Il eſt étonnant que M. de Tournefort ait composé un nouveau nom auſſi impropre, pour déſigner une plante qui a auſſi peu de rapport avec l'*acacia*, lui qui ſavoit, ou qui devoit ſavoir que, vingt ans avant lui, & même avant l'année 1680, Elsholtz, profeſſeur de Botanique & médecin de l'électeur de Brandebourg, connu par ſon *Flora marchica*, avoit donné à cet arbre nouveau le nom *robina*, de M. Robin qui l'avoit le premier fait connoître en Europe. C'eſt ſous ce nom que l'on peut voir l'hiſtorique de cet arbre utile à nombre d'égards, & que nous l'avons déſigné dans nos *Familles des plantes*, à la *page* 323.

Le ſecond arbre, auquel on a appliqué auſſi improprement le nom d'*acacia*, eſt le *prunellier* ou *prunier ſauvage*, dont les fruits appellés *prunelles* ou *petites prunes ſauvages*, cueillis avant la maturité, rendent par expreſſion un ſuc qui, réduit en conſiſtance d'extrait ſolide & en tablettes, au moyen de la chaleur du ſoleil ou du feu, s'emploie en Médecine au défaut de la gomme *d'acacia*, ſous le nom d'*acacia noſtras*, c'eſt-à-dire, *acacia de notre pays*, *acacia* d'Europe, ou ſous celui d'*acacia Germanica*, *acacia* d'Allemagne, ſans doute parce qu'on commença d'abord à en faire uſage dans ce pays. *V.* ſa deſcription au *mot* PRUNELLIER, *Dict. raiſ. des Scien. &c.* On a encore transféré le nom d'*acacia* à nombre d'autres plantes épineuſes, comme au fevier, *gleditſia*, figuré par Plukenet, à la *planche* 352, *n°.* 2 de ſa *Phytographie*, au cytiſe épineux, qui eſt l'aſpalathe ſecond à trois feuilles de Jean Bauhin, au bois du Bréſil, au caretti ou bonduc, & à beaucoup d'autres arbres qui, quoique de la même famille que l'*acacia*, méritoient cependant de n'être pas confondus avec lui.

Quoique le genre de l'*acacia* proprement dit, reconnoiſſe pluſieurs eſpeces qu'on ne peut ſéparer ſans faire violence à la liaiſon que la nature ſemble avoir miſe entr'elles; quoique l'Amérique en produiſe quelques-unes, & que d'autres croiſſent dans les Indes, les trois eſpeces qui rendent plus abondamment la gomme arabique & la gomme du Sénégal, n'ont encore été obſervées que dans les terres brûlantes de l'Afrique, ſoit en Arabie ſur les côtes de la mer Rouge, ſoit au Sénégal vers l'océan atlantique, pays tous deux ſitués ſous la zone Torride dans l'hémiſphere boréal. Les anciens, depuis Théophraſte, connoiſſoient trois eſpeces d'*acacia* auxquelles Pline en ajoute une quatrieme qu'il convient qu'on néglige à cauſe de ſon peu de mérite; mais, autant qu'on en peut juger par la deſcription de Dioſcoride, le gommier rouge, qui porte plus particuliérement le nom d'*acacia*, étoit le plus commun en Arabie, au lieu que le gommier blanc eſt au moins auſſi commun, & même plus commun au Sénégal que le gommier rouge. Nous allons décrire ces trois eſpeces, & enſuite celles qui ont quelques rapports avec elles.

Premiere eſpece. Gommier rouge. NEBNEB.

L'*acacia* des Grecs, ſelon Dioſcoride, c'eſt-à-dire, l'*arbre ſans malice*, parce que la piqûre de ſes épines n'eſt ſuivie d'aucun fâcheux accident, avoit été appellé pour la même raiſon, du tems de Theophraſte, l'*épine par excellence*, *acantha*, l'*épine d'Egypte*, *acantha Ægyptia.* Les Arabes lui donnent les noms de *achachie*, *alcharad*, *alchard*. *charad*, *amgailem*, *Schitte*, *ſchittim;* les François l'appellent *acacie*, & quelques-uns par corruption *caſſie*, depuis M. de Tournefort qui a le premier introduit ce nom impropre dans ſes *Inſtituts de Botanique.* Les ſeuls auteurs qui aient donné une figure reconnoiſſable & caractériſée de cette plante, ſont Lobel, *page* 536, *planche* 110, *tom. II.*, ſous le nom de *ſpina acacia Dioſcoridis;* Proſper Alpin, ſous le nom d'*acacia fœmina*, *planche* 9; Parkinſon, ſous celui d'*acacia vera*, *ſivè ſpina Ægyptiaca*, en Anglois *the Egyptian thorn*, *or binding beane tree;* & Plukenet, *planche* 251, *figure* 1 de ſa *Phytographie*, ſous le nom de *acacia altera vera ſeu ſpina Mazcatenſis vel Arabica*, *foliis anguſtioribus*, *flore albo*, *ſiliquâ longâ villoſâ*, *plurimis iſthmis & cortice candicantibus donatâ.* M. Linné la déſigne ainſi, *mimoſa*, *nilotica*, *ſpinis ſtipularibus patentibus*, *foliis bipinnatis; partialibus extimis glandulâ interjectâ : ſpicis globoſis pedunculatis. Syſtema nat. edit.* 12. *pag.* 678. *n°.* 34. L'*acacia* a reçu encore des Botaniſtes modernes beaucoup d'autres noms que nous ſupprimons ici comme peu inſtructifs.

Cet arbre croît dans les ſables du Sénégal, ainſi que dans l'Arabie; il eſt ſur-tout fort commun dans l'iſle de Sor, & dans le voiſinage de l'iſle ſaint-Louis, près de l'embouchure du Niger, où il s'éleve à peine à la hauteur de vingt pieds, ſous la forme d'un buiſſon peu régulier, dont le tronc eſt aſſez droit, mais court, à peine de cinq ou ſix pieds de hauteur ſur un pied de diametre, ayant une écorce groſſiere, ſillonnée, comparable à celle de l'orme, brun noir, qui recouvre un bois compacte, très-dur, très-peſant, dont l'aubier eſt jaune & le cœur rouge-brun, plein, ſans aucune moëlle. Ses racines ſont rougeâtres, & s'étendent preſqu'horiſontalement à une petite profondeur ſous la ſurface de la terre, à la diſtance de quinze à vingt pieds. Le tronc ſe partage en un grand nombre de branches aſſez fortes, preſqu'horiſontales, tortueuſes, dont les vieilles ont l'écorce ſemblable à celle du tronc, mais dont les jeunes ſont rougeâtres, liſſes, d'abord triangulaires, enſuite cylindriques.

Le long de ces branches ſortent des feuilles alternes, aſſez ſerrées ou près à près les unes des autres, pinnées, c'eſt-à-dire, ailées ſur deux rangs, dont le premier eſt composé pour l'ordinaire de cinq paires de pinnules qui portent chacune 18 à 20 paires de folioles longues de deux lignes; le pédicule commun qui ſoutient les pinnules a environ un tiers de plus qu'elles en longueur, & montre une petite glande hémiſphérique, concave entre la premiere & la derniere paire, entre laquelle elle ſe termine par un petit filet conique. Chaque feuille porte à ſes côtés, au lieu de ſtipules, deux épines coniques, droites, écartées horiſontalement, dont l'une eſt plus courte d'un tiers que l'autre. Ces épines ne ſont pas d'égale grandeur ſur toutes les branches; celles de l'année ou de la ſaiſon précédente, ou, pour parler plus exactement, les branches qui ont pouſſé au moment où la ſeve eſt prête de s'arrêter, ſont brunes, longues de cinq à ſix lignes au plus; les branches au contraire qui pouſſent dans le tems de la force de la ſeve, en Juillet & Août, produiſent de ces mêmes épines longues de deux pouces à deux pouces & demi, ſur une ligne de diametre & d'un jaune de bois.

De l'aiſſelle de chaque feuille & de chaque paire d'épines, ſortent deux têtes de fleurs jaunes, ſphériques, de ſept lignes environ de diametre, portées ſur un péduncule trois fois auſſi long, articulé à ſon milieu, où il porte une membrane cylindrique en forme de gaîne couronnée de quatre denticules; ce péduncule avec ſa tête eſt preſqu'une fois plus court que les feuilles. Chaque tête eſt formée par l'aſſemblage de ſoixante fleurs très-rapprochées, contigues, mais ſéparées les unes des autres par une écaille deux fois plus longue que large, un tiers plus courte que le calice, figurée en palette orbiculaire, velue, bordée de poils, & dont la grande moitié inférieure forme un pédicule entiérement mince.

En

En détachant chacune de ces fleurs, on voit qu'elle est hermaphrodite, composée d'un calice d'une seule piece en entonnoir, d'un tiers plus long que large, incarnat, tout couvert de poils courts, denses, couchés en tout sens, & partagé jusqu'au tiers de sa hauteur en cinq denticules égaux triangulaires, une fois plus larges que longs, convexes à leur face extérieure, & concaves à l'intérieure. Du fond de ce calice sort une corolle une fois & demie plus longue que lui, de même forme, mais marquée extérieurement de cinq angles qui font l'alternative avec les cinq dentelures dont elle est couronnée, & qui sont triangulaires, une fois plus longues que larges, concaves à leur face intérieure, & trois fois plus courtes que le tube, qui lui-même a une fois plus de longueur que de largeur. Les étamines, au nombre de soixante-dix à quatre-vingts, sortent, disposées sur cinq rangs circulaires, d'une espece de disque creusé en hémisphere qui s'éleve du fond du calice en touchant à la corolle, & en laissant un petit espace vide autour de l'ovaire; elles sont assez égales entr'elles, une fois plus longues que la corolle, lisses, luisantes, & épanouies comme un faisceau dont les filets ne divergent que de quinze degrés ou environ. Ces filets sont cylindriques, très-fins, comme articulés ou composés d'anneaux, chagrinés de petits tubercules, pointus à leur extrémité, quinze fois plus longs, & deux fois plus étroits que les antheres: celles-ci sont sphéroïdes, marquées sur la face intérieure qui regarde le pistil, de trois sillons longitudinaux, dont les deux collatéraux s'ouvrent, imprimées sur la face opposée d'une petite cavité par laquelle elles sont implantées sur les filets, & ornées à leur extrémité d'un petit globule blanc, trois fois plus petit qu'elles, hérissé de denticules coniques, & porté sur un petit filet assez long; la poussiere séminale qui sort de ces antheres, est composée d'une prodigieuse quantité de petits globules de couleur d'or, lisses & luisans.

Du milieu du vide que laisse le disque des étamines au centre du calice, s'eleve le pistil qui égale la longueur des étamines, & qui est composé d'un ovaire cylindrique deux fois plus long que large, porté sur un pédicule cylindrique, menu, égal à la corolle, huit fois plus court que lui, trois fois plus étroit, & terminé par un style cylindrique, lisse, luisant, tortillé, trois fois plus long, & trois fois plus étroit que lui, qui sort d'un de ses côtés, & qui a pour stigmate à son extrémité tronquée horizontalement, une petite cavité toute hérissée de petites pointes coniques qui ne sont bien apparentes qu'avec le secours d'un verre lenticulaire de deux à trois lignes de foyer. L'ovaire, en mûrissant, devient un légume plat, droit, long de quatre à cinq pouces, huit à dix fois plus étroit, verd-brun, lisse, luisant, composé de six à dix articles discoïdes, si étranglés qu'ils paroissent attachés bout à bout, comme par un collet qui n'a souvent pas une ligne de diametre; son écorce est assez épaisse, & contient entre les deux épidermes un parenchyme gommeux, rougeâtre & luisant: les articulations ne se séparent pas naturellement; elles contiennent chacune une semence elliptique, obtuse, gris-brun, longue de deux lignes, imprimée sur chacune de ses faces d'un sillon qui enferme un grand espace pareillement elliptique, & qui est attaché au bord supérieur du légume par un filet extrêmement court.

Qualités. Les feuilles de l'*acacia* mâchées ont, ainsi que son écorce, une saveur styptique très-amere. Il rend naturellement, sans incision, de diverses parties de son tronc & de ses branches, après la saison des pluies, & vers le tems de sa fleuraison, c'est-à-dire, depuis le mois de septembre & d'octobre, une gomme rougeâtre en larmes ou en boules, qui ont depuis six lignes jusqu'à un pouce & demi de diametre. Cette gomme est transparente & d'une saveur amere.

Usages. Les Negres Oualofs du Sénégal font moins de cas de cette gomme, à cause de son amertume, que de la blanche, dont nous parlerons ci-après; mais ils l'emploient par préférence à elle dans plusieurs maladies, parce qu'elle est beaucoup plus astringente. Ils la font avaler seule, ou dissoute dans une légere décoction de la racine d'une plante malvacée qu'ils appellent *lâss*, non-seulement dans les maladies vénériennes, mais encore pour arrêter les écoulemens les plus invétérés, après avoir néanmoins favorisé d'abord ces écoulemens, ou disposé le corps à l'action de ce remede par des apéritifs qu'ils regardent comme appropriés à ces cas, tels que la racine d'une argemone, & les branches d'une plante de la famille des solanons qu'ils appellent *dimeli*, & qui a beaucoup de rapports avec le *dulcamara* de l'Europe, autrement nommé *vigne grimpante* ou *vigne de Judée*. Cette gomme passe encore pour le spécifique des débordemens de bile & des maladies du foie qui en sont les suites: pour cet effet les Sénégalois en boivent une once le matin à jeun & autant le soir, dissoute dans un demi-septier de limonade faite avec le tamarin aiguisé d'un peu de sucre qui en releve la fadeur; l'acide du limon est trop tranchant, trop incisif & corrosif; il ne rempliroit pas aussi bien l'objet du tamarin, qui est un acide astringent: celui-ci tempere l'ardeur de la bile, pendant que la gomme lubréfie & ferme les plaies du foie ulcéré par la chaleur de cette bile; cette gomme en adoucit les douleurs, elle nourrit mieux qu'aucun consommé, en même tems qu'elle guérit; enfin ce consommé végétal est plus favorable dans les maladies bilieuses, que le consommé animal; aussi les Negres évitent-ils alors toute nourriture tirée des animaux, ils se bornent à celle des végétaux, tels que le riz, ou de la crême de riz, lorsque leur estomac ne peut pas supporter davantage. Les Negres mâchent les feuilles de l'*acacia*, ou, à leur défaut, son écorce ou ses gousses, comme un détersif astringent, dans toutes les affections scorbutiques. La décoction de ses légumes entiers, ou l'infusion de leur poudre dans l'eau froide, s'emploie dans les maladies des yeux qui ont pour cause le relâchement des fibres. Le parenchyme gommeux, qui est continu entre les deux épidermes de ses gousses, ainsi que son écorce intérieure qui est rouge, soit récente, soit seche, infusée dans l'eau à froid ou en décoction, donne une teinture rouge-pâle. Son écorce sert particuliérement à tanner les peaux de mouton & de chevre en façon des plus beaux maroquins, dont la perfection est vraisemblablement due aux Sénégalois ou aux Maures qui fréquentent les bords du Niger.

Remarques. Nous savons par les anciens, & surtout par Théophraste, Dioscoride & Pline, que l'*acacia* d'Arabie & d'Egypte rend naturellement une gomme; que l'on retire outre cela de ses gousses, humectées d'eau de pluie, broyées avant leur maturité, & exprimées, un suc qui, épaissi par la chaleur du soleil ou par l'ébullition, se réduit en masses arrondies, jaunes ou rougeâtres, dures, s'amollissant dans la bouche, d'un goût austere peu désagréable, du poids de quatre à huit onces, qu'on enveloppe dans des vessies minces; que ce suc est rouge-brun ou noirâtre, lorsque les gousses dont on le tire sont plus avancées & proches de leur maturité; qu'on en retire aussi de ses feuilles, mais qu'on ne l'estime pas plus que la gomme de l'*acacia* de Galatie, parce qu'il est brun-noir comme elle; que celle qui est jaunâtre ou purpurine, qui se dissout facilement dans l'eau, est préférée; qu'elle est extrêmement rafraîchissante, épaississante ou incrassante &

astringente ; qu'à cause de ces propriétés, on l'emploie par préférence à toute autre drogue dans les maladies des yeux, de la bouche & des génitoires, dans les chûtes de la matrice & du fondement, dans les pertes des femmes & autres hémorragies, dans les dyssenteries & cours de ventre; que son bois qui est noirâtre est incorruptible dans l'eau, & employé pour cette raison pour faire des membrures de vaisseaux; qu'enfin ses gousses servent au lieu de la galle du chêne, appellée *noix de galle*, pour tanner & perfectionner les cuirs. *Voyez* Hippocrate, *Livre xxj. §. 5. page 130.* Théophraste (*Liv. IV. chap. iij.*) lui donne le nom de *gomme thébaïque*, & dit qu'il y en a une grande forêt dans le champ de Thebes. Ce que Dioscoride dit (*Liv. I. chap. cxxxiij & cxxxiv.*) ne peut s'appliquer qu'à cette espece: *acacia est arbor, aliis frutex, nascitur in calidioribus ut in Ægypto*, &c. *unde septentrionale frigus perferre nequit; gummi ex eâ promanans Arabicum gummi officinarum est. Succus ejus in usu quoque est. Vis ei spissandi & refrigerandi, ad ignem sacrum, ulcera serpentia, oculorum affectus*, &c. C'est cette espece que Pline désigne particuliérement, *liv. XXIV. chap. xij* de son *Histoire Naturelle*, quand il dit: *est & acaciæ spina. Fit in Ægypto albâ nigrâque arbore: item viridi, sed longè melior è prioribus. Fit & in Galatiâ tenerrimâ spinosiore arbore. Semen omnium lenticulæ simile: minore est tantùm grano & folliculo. Colligitur autumno, antè collectum nimiò validius. Spissatur succus ex folliculis aquâ cœlesti perfusis; mox in pilâ tusis exprimitur organis: tunc densatur in sole mortariis in pastillos. Fit & ex foliis minùs efficax. Ad coria perficienda semine pro gallâ utuntur. Foliorum succus & Galatiacæ acaciæ nigerrimus improbatur: item qui valdè rufus. Purpurea aut leucophæa, & quæ facillimè diluitur, vi summâ ad spissandum refrigerandumque est, oculorum medicamentis antè alias utiles. Lavantur in eos usus pastilli ab aliis, terrentur ab aliis. Capillum tingunt, sanant ignem sacrum, ulceraque serpunt, & humida vitia corporis, collectiones, articulos contusos, perniones, pterygia. Abundantiam mensium fœminis sistunt, vulvamque & sedem procidentes: item oculos, oris vitia & genitalium.*

Belon, le plus ancien, & en même tems le plus sçavant des voyageurs modernes qui ont été dans l'Egypte, nous apprend, dans la relation de son voyage imprimé en 1553, que les déserts stériles de l'Arabie, sur les bords de la mer Rouge, ne produisent pas d'autres arbres que ceux de l'*acacia*, qui y sont si abondans, que les Arabes ne s'occupent presque que du soin d'en recueillir la gomme qui porte le nom de *gomme d'Arabie*: & cette gomme, que l'on nomme encore *gomme de Babylone*, contient souvent des épines & des graines si semblables à celles du nebneb du Sénégal, que l'on ne peut douter que l'*acacia* vrai ne soit la même espece. Rauwolf, qui a voyagé après Belon dans le levant, est le premier qui ait occasionné une confusion qui ne peut avoir lieu, lorsqu'on compare le nebneb du Sénégal avec l'*acacia* décrit par les anciens & par les modernes qui l'ont précédé. Cet auteur dit en 1582, qu'il a vu autour d'Alep, le long du fleuve du Tigre dans la Mésopotamie, & de l'Euphrate dans l'Arabie déserte, une espece d'*acacia* appellé *schack* par les habitans de ce pays, & *schamuth* par les Arabes, qui est le nom corrompu de *sant*, selon Celse; que l'on trouve en vente chez les marchands d'Alep des gousses apportées d'Egypte sous le nom de *cardem*, que quelques personnes croient être l'*acacia* de Dioscoride & des anciens; que ces gousses sont d'un brun châtain, partagées en deux à trois loges en forme de sacs comprimés, contenant chacun une semence rougeâtre, semblable à celle de la balsamine mâle, c'est-à-dire, de la pomme de merveille, *momordica*; mais ces deux plantes different beaucoup de l'*acacia*. Le voyage de Prosper Alpin en Egypte, a contribué en quelque sorte à augmenter la confusion: ce botaniste nous apprend en 1592, que l'on trouve dans l'Egypte deux especes d'*acacia*; l'une mâle, l'autre femelle; que le mâle est hérissé d'épines, & ne porte aucuns fruits; que la femelle au contraire a des épines plus molles, en moindre quantité, qu'elle fleurit en novembre & en mars, & fructifie de même deux fois l'an; qu'enfin elle croît abondamment sur les montagnes de Sinaï qui bordent la mer Rouge. Prosper Alpin est le premier & le seul auteur qui ait dit que l'*acacia* a deux individus, dont l'un est mâle & sans fruits; il a voulu sans doute parler de quelqu'autre plante épineuse, ou de quelqu'individu qui par hasard s'est présenté à lui sans fruits; car tous les gommiers connus sont hermaphrodites: mais ce qui leve tous les doutes, & qui nous assure qu'il a observé l'*acacia* vrai des anciens, qu'il appelle *acacia fœmina*, c'est la figure qu'il a donnée des épines, des gousses, des graines, & de la gomme de cet arbre, qui ne different en rien de celles du nebneb du Sénégal.

Shaw remarque fort à propos, ce me semble, que cet *acacia*, qui est celui dont parle Belon, étant presque le seul qui croisse dans l'Arabie Pétrée, & qui puisse fournir des planches, est sans contredit l'arbre désigné dans la sainte écriture, sous le nom de *schittim*.

Pour ne rien omettre de ce qui regarde l'histoire de l'*acacia*, nous ne devons pas laisser ignorer l'opinion de M. Grangé qui s'est fait quelques partisans: ce voyageur, de retour de l'Egypte, dit à M. de Jussieu que le suc de l'*acacia* n'étoit pas tiré de l'*acacia* qui donne la gomme Arabique, mais de l'autre espece appellée *sant*, qui rend une gomme rougeâtre nommée *gomme thurique*, & dont les gousses sont longues & très-étroites; on verra ci-après à l'article du *sant* le peu de probabilité de cette opinion, qui au reste n'infirme en aucune maniere nos observations sur le gommier d'Arabie.

Tout ce que les modernes nous ont appris de plus que les anciens sur l'*acacia*, c'est que cet arbre se trouve aujourd'hui au Caire; que son suc analysé rend une portion médiocre de sel acide, fort peu de sel alkali, beaucoup de terre styptique, & une grande quantité d'huile ou subtile ou grossiere; qu'on l'ordonne depuis la dose d'une demi-dragme, jusqu'à une dragme, soit en poudre, soit en bol, soit dissous dans une liqueur appropriée; que cette derniere maniere est la plus usitée chez les Egyptiens qui en ordonnent un gros tous les matins à ceux qui crachent le sang. M. Hasselquist, éleve de M. Linné, qui fut envoyé par la Suede, le 7 Août de l'année 1749, pour faire un voyage de deux ans & demi dans la Palestine, & qui alla au Caire, dans le dessein d'y examiner & décrire, entr'autres plantes fameuses dans le commerce, le gommier d'Arabie, nous a seulement confirmé ce qu'on savoit avant lui, que cet arbre ne produit point de gomme dans la basse-Egypte; qu'il n'y paroît point naturel, mais y avoir été semé de main d'homme, ou par les oiseaux qui y transportent ces graines. Si ce voyageur, vraisemblablement trop peu instruit, eût fait attention que c'est pour suppléer à cette gomme, que les habitans en font avec ses gousses une artificielle qui passe pour le spécifique des crachemens de sang, il se fût sans doute préservé ou guéri de cette maladie, dont il mourut à Smyrne, le 9 de Février de l'année 1752.

Au reste, Hasselquist ignoroit encore alors qu'avant même qu'il partît de la Suede, j'avois découvert au Sénégal, non-seulement ce gommier rouge, mais encore toutes les autres especes qui fournissent la

gomme Arabique, parmi lesquelles le gommier blanc, qui paroît n'avoir pas encore été apperçu en Egypte ni en Arabie, tient le premier rang dans le commerce; & c'est parce que ni cet auteur, ni personne avant moi n'en avoit donné les détails botaniques, que j'ai cru devoir faire une description complette de toutes ses parties; c'étoit le seul moyen de pouvoir le faire reconnoître dans des pays moins ardens que l'Arabie ou le Sénégal, où il ne produit pas plus de gomme que dans la basse-Egypte, par le seul défaut d'une chaleur suffisante.

Quoique la description d'Hasselquist ne soit pas assez circonstanciée, pour nous assurer que son *mimosa nilotica* soit le gommier d'Arabie, cependant les propriétés, les usages & autres qualités que nous en ont rapportés les anciens, & qui se trouvent parfaitement semblables dans le gommier rouge, que les Negres Oualofs appellent *nebneb* au Sénégal, ne nous laissent aucun lieu de douter de l'identité de ces deux arbres. Mais il faut se garder de confondre avec cette espece, comme avoit fait M. Linné dans son *Species plantarum*, *pag. 521*, le gommier blanc, ou comme M. Gronovius dans le *Flora orientalis* de Rauwolf, le *sant* & le *cardem*, qui sont trois especes fort différentes de l'*acacia* en question.

Le nom de *mimosa nilotica*, que M. Linné donne aujourd'hui à cet arbre, n'est pas trop exact; car 1°. ses feuilles, quoique sujettes, comme celles de la plupart des plantes légumineuses, à se plier en éventail, toutes les nuits, ou toutes les fois que le soleil reste long-tems caché, n'ont pas au moindre contact cette espece de sensibilité & de mouvement qui a fait donner le nom de *mimosa* à la sensitive; en second lieu, cet arbre n'étant pas aussi naturel, aussi commun aux bords du Nil qu'en Arabie, ne pouvoit être désigné qu'improprement par l'épithete ou le surnom de *nilotica*: de sorte qu'il nous paroît plus à propos de lui conserver son ancien nom d'*acacia* ou *acacia Arabica*.

Deuxieme espece. Gommier rouge. GONAKÉ.

Le Sénégal produit une seconde espece de gommier rouge, que les Negres du pays d'Oualo connoissent sous le nom de *gonaké*. Cet arbre differe du précédent, qu'ils appellent *nebneb*, en ce qu'il croît moins volontiers dans les sables mouvans de la côte maritime, mais plus communément dans les terres moitié sablonneuses, moitié argilleuses rougeâtres, qui commencent à huit ou dix lieues de la mer, & s'étendent jusqu'à soixante lieues dans le continent, où il compose la plus grande partie des forêts qui couvrent généralement tout le pays du Sénégal.

Le gonaké s'éleve communément à vingt-cinq ou trente pieds de hauteur. Son tronc est droit, haut de dix pieds sur un pied & demi d'épaisseur, couronné de branches ouvertes sous un angle de quarante-cinq degrés, & dont le bois est, comme le sien, blanc-sale ou grisâtre, pendant qu'il est encore humide, mais devient, en séchant, d'un beau rouge foncé. Ses jeunes branches sont d'abord anguleuses, d'un gris blanchâtre; puis elles s'arrondissent, deviennent gris-brun, & sont couvertes de poils courts fort serrés, & couchés en différens sens. Ses feuilles different de celles du nebneb, en ce qu'elles n'ont que quatre paires de pinnules, composées chacune de douze à seize paires de folioles: on remarque deux glandes sur leur pédicule, comme dans le nebneb, mais disposées différemment; l'une entre la premiere paire de pinnules qui termine son extrémité, l'autre entre la troisieme paire en descendant. Ses têtes de fleurs sortent au nombre de quatre, de l'aisselle de chaque feuille. La gousse qui leur succede est longue de six à sept pouces, un peu courbe, large de huit à neuf lignes, d'un brun noir, terne, couverte de poils comme les jeunes branches, marquée, non pas d'étranglemens à collet, mais de douze à treize nœuds, dont les enfoncemens alternatifs indiquent les séparations d'autant de cellules, qui renferment chacune une graine de cinq lignes de longueur.

Qualités. Sa gomme est plus rouge, plus amere, & pour le moins aussi abondante que la précédente; aussi entre-t-elle pour une bonne partie dans le commerce qui se fait de la gomme au Sénégal.

Usages. Son écorce intérieure donne, ainsi que sa gousse, une teinture rouge, mais plus foncée, & à laquelle on donne une préférence sur celle du nebneb. Son écorce est aussi préférée pour tanner les cuirs destinés à faire le maroquin. Son bois est extrêmement dur, d'une couleur rouge foncée agréable, & très-propre aux ouvrages de marqueterie.

Remarque. Cette espece n'a point encore été décrite dans aucun ouvrage de Botanique.

Troisieme espece. SIUNG.

Celle-ci est encore une espece du vrai *acacia*, qui n'a été décrite ni figurée nulle part, & qui croît plus volontiers dans les terres argilleuses que dans les sables. J'en ai observé beaucoup dans les forêts du milieu du continent & même autour du Cap-Verd. C'est un arbre rarement plus haut que vingt-cinq pieds, & d'une forme singuliere, qui le fait remarquer par-tout où il est. Sur un tronc de dix à douze pieds de hauteur, s'élevent des branches de vingt pieds de longueur, qui s'étendent horizontalement, de maniere que l'arbre entier se présente de loin sous la forme d'un parasol. Ses jeunes branches sont brunes comme les vieilles, couvertes de feuilles solitaires, mais rassemblées six à huit en faisceau sur les vieilles. Chaque feuille porte quatre à six & plus communément quatre pinnules, composées chacune de douze paires de folioles: le pédicule commun qui soutient les pinnules ne montre aucune glande; mais, à son origine, on voit deux épines courtes, coniques, longues de deux lignes, noirâtres, courbées en dessous.

Du milieu de chaque faisceau de feuilles, sortent, comme dans le nebneb, des têtes composées chacune de cinquante fleurs blanches, longues de deux lignes, & accompagnées d'une écaille une fois plus courte que le calice. Celui-ci ne differe de celui du nebneb qu'en ce qu'il est verd-gai, de moitié plus court que la corolle, ses découpures ont extérieurement une petite bosse très-sensible. Les découpures de sa corolle sont elliptiques, une fois plus longues que larges. Ses étamines, au nombre de trente seulement, & son pistil ressemblent à ceux du nebneb; mais son ovaire est une fois plus long que large, sessile, sans pédicule, surmonté d'un stile deux fois plus long. En mûrissant, cet ovaire devient une gousse presque cylindrique, un peu applatie, à écorce épaisse, avec un parenchyme charnu, de quatre à cinq pouces de longueur, étroite, douze à quinze fois plus longue que large, lisse, luisante, verd-brune, de douze à quinze loges, contenant chacune une graine longue de trois lignes, & d'ailleurs semblable à celle du nebneb.

Qualités. Le siung rend une gomme blanchâtre, mais peu abondante & en petites larmes, qui se recueille sans aucune distinction avec les autres. Ses feuilles mâchées ont une saveur douce.

Usages. Ses racines sont si longues, si égales, si dures, si souples, si difficiles à se rompre, & d'un rouge-brun si agréable à la vue, que les Negres en font les manches de leurs zagayes; auxquels ils donnent communément six à sept pieds de longueur sur huit à neuf lignes au plus de diametre. Ils boivent l'infusion à froid des plus jeunes de ces racines,

dans les maladies scorbutiques. Ses fruits, ou plutôt les graines contenues dans ses gousses, sont la nourriture la plus ordinaire des singes verds appellés *golo*, & des perruches connues sous le nom de *kusil* au Sénégal.

Quatrieme espece. Gommier blanc. UEREK.

Les trois especes de *gommier* que nous venons de décrire, appartiennent au genre de l'*acacia*; les deux suivantes doivent former un autre genre, qui reconnoîtra pour chef le gommier blanc, le gommier par excellence, le gommier du Sénégal, celui dont le suc fait presque la seule nourriture des Arabes, pendant leurs voyages dans les déserts de l'Afrique.

Cet arbre, des plus communs parmi ceux qui couvrent la côte sablonneuse du Sénégal, depuis l'embouchure du Niger jusques vers la hauteur du Cap-Blanc, quoique vu, ou au moins à portée d'être vu tous les jours par les commerçans européens, qui fréquentent ce pays depuis plus de quatre cents ans, n'avoit cependant encore été reconnu par aucun d'eux. L'intérêt qu'ils avoient de connoître cette branche d'un commerce, qui est, sans contredit, le plus lucratif qui se fasse en Afrique & peut-être dans le monde, qui, par sa quantité, par la modicité de son prix & par la facilité de son transport, est préférable à la traite de l'or & à celle des Negres, les avoient engagés plusieurs fois dans le projet de faire, avec les Maures, un voyage dans les forêts où l'on sait qu'ils recueillent cette gomme. Plusieurs fois ils tenterent ce voyage; mais rebutés, soit par les difficultés qu'ils rencontrerent à traverser des sables brûlans dans le pays le plus chaud qui soit connu, soit par le danger qu'ils avoient à courir livrés ainsi entiérement à la merci des brigands tels que les Maures, ces tentatives échouerent; de sorte que l'arbre qui produit la gomme resta inconnu jusqu'à l'année 1748, où je partis pour le Sénégal. Arrivé dans ce pays, dans le dessein d'y découvrir, s'il étoit possible, les plantes qui fournissent au commerce une source aussi variée que considérable de richesses, & dont MM. de Jussieu, de l'académie des sciences, m'avoient remis une note; savoir, le gommier, l'encens, le bdellium, la myrrhe, l'assafœtida, l'opopanax, la sarcocolle, &c. Mes premieres vues se porterent sur le gommier & sur l'arbre de l'encens, que l'on disoit croître dans les mêmes forêts. Je formai donc le projet de courir les risques d'aller visiter les forêts de gommiers: il ne s'agissoit pour cela, que de remonter le Niger à trente lieues de son embouchure, jusqu'au lieu que l'on nomme le *Désert*, où se fait annuellement la traite de la gomme, & de traverser de cet endroit quinze à vingt lieues de terres en allant vers le nord, pour gagner lesdites forêts. Pendant que l'on équipoit un bateau pour faire ce voyage, je m'avisai, pour ne pas perdre de tems, de faire quelques promenades aux environs de l'isle du Sénégal où j'avois débarqué; mais quelle fut ma surprise, lorsqu'en mettant pied à terre sur la pointe méridionale de l'Isle-au-Bois, distante d'une petite lieue au nord de l'isle du Sénégal, un des premiers arbres que je rencontrai fut un gommier, portant, le long de ses branches & de son tronc, plusieurs boules de gomme d'un blanc terne, mais très-transparent. Je la goûtai; & sa douceur sans fadeur, jointe à sa couleur & à sa forme, m'assura qu'elle ne différoit aucunement de la gomme du commerce: puis examinant les feuilles & les fruits de cet arbre, il me parut former, sinon un genre, au moins une espece nouvelle d'*acacia*; de sorte que, comme elle n'avoit point encore été nommée par aucun botaniste avant moi, je l'envoyai dès la même année à MM. de Jussieu, avec beaucoup d'autres plantes, pour en communiquer la découverte à l'académie sous la dénomination suivante: *Acacia, uerek senegalensibus dicta, aculeata aculeis ternis, intermedio reflexo, floribus polyandris spicatis, legumine compresso lævi elliptico*, que M. Linné fit imprimer en 1753, dans son *Species plantarum, page 521*, & qu'il lui plut alors de métamorphoser ainsi: *mimosa, Senegal, spinis ternis, intermedio reflexo, foliis bipinnatis, floribus spicatis.* Tel est l'historique abrégé de la premiere découverte du gommier blanc, qui me mena peu après à celle des divers gommiers rouges qui se trouvent aussi dans les mêmes cantons, & qui me dispensa de faire un voyage au moins superflu, & peut-être très-pernicieux, chez les Maures. Passons actuellement à sa description.

Le gommier blanc est connu par les negres du pays d'Oualo, sous le nom d'*uerek*. Il se plaît particuliérement dans les sables blancs & mobiles qui bordent la côte maritime du Sénégal, où ils forment une espece de bande de dix à quinze lieues de largeur, qui s'étend depuis la riviere de Cachao, par le douzieme degré de latitude boréale, jusqu'au Cap-Blanc, par le vingtieme degré & demi, & audelà. J'en ai trouvé par toute cette bande, depuis l'isle S. Louis du Sénégal jusqu'au Cap-Verd, mais nulle part en aussi grande abondance, qu'à deux ou trois lieues à la ronde de l'isle même du Sénégal. C'est un arbre de moyenne taille, un arbrisseau de quinze à vingt pieds de hauteur, d'une forme peu élégante, très-irréguliere, comme celle d'un buisson. Son tronc est cylindrique, rarement droit, mais diversement incliné, d'un pied au plus de diametre, & couvert pour l'ordinaire, de bas en haut, de branches pareillement tortueuses, fort irrégulieres, assez denses, menues, mais roides & fortes. L'écorce qui couvre les vieilles branches ainsi que le tronc, est médiocrement épaisse, assez lisse, un peu luisante, & d'un gris qui tire sur le cendré ou sur le brun: leur bois est plein, dur, & blanc par-tout. Les jeunes branches sont d'un gris-blanc, & semées de poils coniques, très-petits & couchés.

Les feuilles sont disposées alternativement & circulairement autour des branches, à un travers de doigt de distance les unes des autres, & ailées doublement, c'est-à-dire composées chacune de quatre, mais plus communément de cinq paires de pinnules, qui portent chacune quinze paires de folioles elliptiques d'un verd bleuâtre, longues de deux lignes & demie, & deux fois moins larges. Les pinnules ont à peine un pouce de longueur, & sont d'un tiers plus courtes que le pédicule commun qui les soutient. Celui-ci n'est point terminé par un denticule, & porte sur sa face supérieure, deux ou trois glands en cupule hémisphérique concave, dont la premiere est placée vers son extrémité, entre les deux pinnules de la premiere paire; & la seconde, tantôt entre la derniere paire inférieure, tantôt plus bas; la troisieme, lorsqu'elle s'y trouve, est placée entre la seconde paire des pinnules supérieures. De l'origine du pédicule commun de chaque feuille, sortent deux, & plus communément trois épines coniques, brun-noir, luisantes, longues de deux lignes, assez égales entr'elles, dont les deux collatérales sont droites, écartées horisontalement, & la troisieme ou l'intermédiaire est courbée en dessous en crochet. Les branches de la seve précédente portent souvent deux feuilles, qui sortent d'une espece de tubercule qui est resté comme un bourgeon après la chûte de l'ancienne feuille.

Ce n'est que sur ces branches de la seve ou de la crue précédente, que l'on voit les épis de fleurs: ils sortent communément deux à deux, non de l'aisselle d'une feuille, mais derriere elle, c'est-à-dire, chacun entre une feuille & une des deux épines latérales.

Chaque épi eſt garni d'environ cent fleurs hermaphrodites, diſpoſées par grouppes ou paquets de trois à cinq, ſemés çà & là ſur toute leur longueur, qui eſt de trois pouces environ, c'eſt-à-dire une fois plus longue que les feuilles priſes dans leur entier. Lorſque cet épi eſt en fleurs bien épanouies, il a à-peu-près la forme & la grandeur du petit doigt, de ſorte qu'il paroît avoir cinq fois plus de longueur que de largeur. Chaque fleur eſt blanche, longue de trois lignes, & accompagnée à ſon origine d'une écaille elliptique, pointue, une fois plus longue que large, ciliée, c'eſt-à-dire bordée de poils en forme de cils, trois fois plus courte que le calice, & qui tombe bien avant lui. Celui-ci forme un tuyau cylindrique blanc-verdâtre, moitié plus long que large, partagé, juſqu'au tiers de ſa longueur, en cinq denticules égaux, triangulaires équilatéraux. Il renferme une corolle de même forme, blanche, un quart plus longue, & dont les cinq dentelures ont une fois plus de longueur que de largeur, & ſont bordées de petites pointes coniques cryſtallines. Soixante-dix à quatre-vingts étamines égales, droites, blanches, une fois plus longues que la corolle, divergentes à peine ſous un angle de quinze degrés, liſſes, luiſantes, ſortent d'un diſque en forme d'anneau contigu à la corolle, qui part du fond du calice, & autour duquel elles ſont diſtribuées ſur cinq rangs: chacun de leurs filets eſt couronné par une anthere ſphéroïde, marquée de trois ſillons ſur ſa face intérieure; & ſur ſa face extérieure, d'un petit enfoncement qui reçoit l'extrémité du filet: cette anthere eſt, outre cela, terminée par un tubercule blanc, ſphérique, chagriné de denticules coniques; & c'eſt par les deux ſillons latéraux qu'elle s'ouvre pour répandre la pouſſiere fécondante, qui eſt compoſée de globules très-nombreux, liſſes, luiſans, de couleur d'or, & d'une petiteſſe qui échappe à la vue. Le diſque des étamines laiſſe à ſon centre un petit vuide, duquel s'éleve, ſans le toucher, un filet fort mince qui ſert de ſupport à un ovaire cylindrique ou peu applati, trois fois plus long que lui & deux fois plus long que large: cet ovaire eſt terminé par un ſtyle cylindrique trois fois plus long & plus étroit que lui, dont le ſommet eſt creux, coupé horizontalement, & tout couvert de pointes coniques inſenſibles à la vue ſimple.

La forme de l'ovaire change peu-à-peu en grandiſſant, au point qu'il devient, lors de ſa maturité, un légume extrêmement applati, preſque auſſi mince qu'une membrane, d'un jaune de bois, elliptique, pointu aux deux bouts, long de trois pouces & demi, cinq fois moins large, veiné finement à l'extérieur, ondé légérement & inégalement ſur ſes bords, ſemé de poils courts peu ſenſibles, & qui s'ouvre de lui-même d'un bout à l'autre en deux valves ou battans égaux, rapprochés l'un de l'autre en ſix endroits, pour former autant de loges qui contiennent chacune une ſemence jaune-verdâtre, orbiculaire, ou taillée en cœur extrêmement applati, du diametre de trois lignes & demie, pointue par ſon bout inférieur, marquée ſur chaque face d'un ſillon demi-circulaire, dont les cornes regardent le point du bord par lequel elle eſt attachée pendante au bord ſupérieur de l'un des battans, au moyen d'un filet cylindrique, blanc, de ſa longueur, & tortillé: ces graines ne ſont pas attachées toutes au même battant, mais alternativement à l'un & à l'autre, comme dans toutes les autres plantes légumineuſes.

Qualités. En mâchant les feuilles du gommier blanc, on leur ſent une légere amertume, qui eſt bientôt ſuivie par un peu d'aſtriction. Lorſque la terre a été humectée abondamment par les pluies de l'été, qui tombent depuis le 15 de juin juſqu'en ſeptembre, alors on commence à voir couler du tronc & des branches de cet arbre, un ſuc gommeux qui y reſte attaché ſous la forme de larmes quelquefois vermiculées & tortillées, mais communément ovoïdes ou ſphéroïdes, de deux pouces de diametre, ridées à leur ſurface, d'un blanc terne, mais tranſparentes, cryſtallines & luiſantes dans leur caſſure, d'une ſaveur douce ſans fadeur, accompagnée d'une légere acidité qui ne ſe laiſſe reconnoître que par les perſonnes qui en font un uſage habituel. Ces larmes coulent naturellement, ſans le ſecours d'aucune ſorte d'inciſion, pendant toute la ſaiſon de la ſéchereſſe, qui dure depuis le mois d'octobre juſqu'en celui de juin: quelquefois la grande ſéchereſſe du vent d'eſt qui regne alors, les détache, & les fait tomber à terre; mais le plus grand nombre reſte attaché à l'écorce d'où elles ſont ſorties. C'eſt auſſi pendant cette ſaiſon que l'uerek porte ſes fleurs: ſes premieres gouſſes commencent à mûrir dès le mois de novembre.

Uſages. La gomme eſt la ſeule partie de cet arbre dont on faſſe uſage au Sénégal. Elle eſt ſi nourriſſante, ſi ſalutaire, ſi rafraîchiſſante, que les Maures & les Arabes, qui font un peuple conſidérable dans l'Afrique, un peuple toujours errant, qui ne ſait ni ſemer du grain ni recueillir, en font leur unique nourriture pendant la plus grande partie de l'année; ou au moins pendant leurs longs voyages, où, avec le lait de leurs chameaux, de leurs vaches, de leurs chevres & brebis, ils ſe paſſent de tout autre mets & de toute ſorte de boiſſon, dans une ſaiſon & dans des ſables où la ſéchereſſe ne leur permettroit pas de trouver une goutte d'eau pour étancher leur ſoif. Cette manne, toute répandue qu'elle eſt ſur la côte du Sénégal, exige qu'on en faſſe une récolte annuelle, pour ſubvenir à de ſi grands beſoins, & pour contenter les deſirs des commerçans européens qui fréquentent la côte du Sénégal. On ſait que la plus grande conſommation de cette gomme ſe fait pour donner du corps aux étoffes de ſoie, qu'on en emploie beaucoup pour faire tenir les couleurs ſur le vélin, pour coller le papier, & dans nombre d'autres manufactures. La Médecine l'ordonne auſſi dans les maladies d'épuiſement, dans celles où il faut adoucir, lubréfier, rafraîchir, reſſerrer; dans les dyſſenteries bilieuſes & les pertes de ſang les plus opiniâtres.

Récolte. Les Maures, qui ſont de vrais Arabes, toujours errans dans le royaume de Maroc & le long du fleuve Niger, dont les Negres leur ont abandonné la rive ſeptentrionale, ſe chargent ſeuls de la récolte de la gomme, dont les arbres couvrent la plus grande partie de ce terrein. Pendant l'été, qui eſt la ſaiſon des pluies, ils ſe retirent vers le nord, au pied des montagnes voiſines du pays de Maroc; & lorſque les pluies ont ceſſé, vers la fin de l'année, ils ſe rapprochent peu-à-peu du Niger, en deſcendant dans la plaine où ſont les forêts de gommiers, car ces arbres ne ſe cultivent pas. Ces forêts commencent à quinze lieues environ du fleuve Niger, & s'étendent en gagnant vers le nord, à une diſtance que l'on eſtime communément de quatre-vingts lieues, & qui pourroit bien aller juſqu'au Cap-Blanc, c'eſt-à-dire juſqu'à cent lieues, & peut-être beaucoup au-delà en approchant de Maroc, à en juger par la relation des Maures eux-mêmes. Ils donnent à cette forêt environ trente lieues de largeur de l'occident à l'orient, & la diſtinguent en trois portions diſtantes de dix lieues l'une de l'autre, dont la premiere, qu'ils appellent la forêt de Sahel, eſt la plus proche du Niger, en étant éloignée de quinze lieues, ainſi que de la mer; celle qui vient après, en longeant vers le nord, s'appelle la forêt de Lébiar, & côtoie, comme elle, la bande ſablonneuſe qui

borde l'océan; c'eſt la plus grande des trois: enfin la forêt d'Alfatak occupe le milieu de la bande de terre moitié ſablonneuſe, moitié argilleuſe, à l'orient des deux autres forêts; ſa largeur eſt ignorée. Il paroît, par le récit des mêmes Maures, que la forêt de Sahel, qui eſt, pour la plus grande partie, plantée ſur la bande ſablonneuſe, eſt preſqu'entiérement compoſée de gommiers blancs uerek; que celle de Lébiar, qui borde en partie les mêmes ſables vers le nord, contient plus du petit gommier rouge nebneb qui eſt celui d'Arabie; qu'enfin la forêt d'Alfatak, qui eſt plus enfoncée dans le continent, où la terre eſt plus ſubſtancieuſe, eſt entiérement du grand gommier rouge appellé *gonaké*. Ces trois forêts appartiennent à trois tribus de Maures, qui y font leur récolte chacun dans la leur; ce ſont elles qui fourniſſent toute la gomme qui ſe porte au Sénégal. Les trois eſpeces ſe trouvent mêlangées indiſtinctement; &, ſuivant le canton où elle a été cueillie, tantôt c'eſt la blanche, tantôt c'eſt la rouge qui domine: celle-ci eſt la moins eſtimée. On y rencontre auſſi des morceaux de *bdellium*, que les Européens regardent mal-à-propos comme l'encens; c'eſt une réſine très-odoriférante, dont nous donnerons l'hiſtoire en ſon tems.

Les Maures nous aſſurent qu'ils font deux récoltes de gomme chaque année: la premiere, qui eſt la plus abondante, ſe fait au mois de décembre: les boules en ſont plus groſſes, plus nettes, moins ſeches, moins ridées, parce que les arbres, alors ſurchargés de ſeve par les pluies de l'été, la rendent en abondance; & que le ſoleil, moins chaud pendant ce mois que dans le reſte de l'année, ne la deſſeche pas tant. La ſeconde récolte ſe fait au mois de mars: les boules en ſont plus petites, plus ridées, moins fréquentes, mais ſouvent plus blanches, & tombent quelquefois par terre deſſéchées par le vent d'eſt, qui les fait détacher de l'écorce: quelques-uns ont prétendu que les Maures la tiroient par inciſion; mais c'eſt une erreur qui n'a aucun fondement.

Il n'y a que cinq endroits principaux où l'on ait jamais fait la traite de la gomme au Sénégal, dont trois ſur la côte, ſavoir, Marſa ou le petit Portendic, à trente-quatre lieues marines au nord de l'iſle du Sénégal ou de l'embouchure du Niger; Portendic, à quarante-deux lieues; & l'iſle de Gui-Aguadir ou Arguin, à quatre-vingt-cinq lieues. Les deux autres eſcalles de traite ſont ſur le fleuve Niger, dont la premiere & la plus conſidérable, appellée le Déſert, eſt à trente lieues de ſon embouchure, dans l'eſt-nord-eſt, & correſpond au grand & au petit Portendic; la ſeconde eſt à Donaï ſur le Terrier Rouge, à quarante lieues de la même embouchure, & correſpond au commerce d'Arguin; voici comment.

Nous avons dit qu'il y a trois forêts de gommiers au Sénégal, que chacune d'elle appartient à une tribu de Maures, qui ſe réſerve le droit excluſif d'y venir faire annuellement ſa récolte de gomme. Or la poſition phyſique de chacune de ces forêts a déterminé leurs propriétaires à porter leur gomme à l'eſcalle la plus voiſine de leur habitation ordinaire; & comme les pâturages néceſſaires à leurs troupeaux ſont plus abondans dans le voiſinage des rivieres, ils ſe ſont rapprochés autant qu'ils ont pu du fleuve Niger, ſans quitter leur forêt. C'eſt ainſi que le Bakar, chef de la tribu des Ebragena, à laquelle appartient la grande forêt d'Alfatak, qui commence aux bords du lac Caër, improprement appellé *Cayar*, & qui s'étend conſidérablement dans l'eſt, vient porter ſa gomme à l'eſcalle de Donaï ſur le Terrier Rouge, dans le voiſinage du comptoir de Podor. Nous apprenons par les Negres qui avoiſinent cette tribu, que ſon adouard, ou le lieu de ſon campement, eſt à 50 lieues du fort de Podor, ſur les terres du royaume de Siratik, dont les peuples appellés *Peuls*, & par corruption *Foules*, ſont des Negres. On ſait par les dépouillemens des regiſtres de la compagnie des Indes, qu'en l'année 1700, où ſon commerce n'étoit pas auſſi conſidérable que dans les derniers temps, il fut traité au Terrier Rouge, pendant les mois de mars, avril & mai, plus de 3,600 quintaux de gomme, qui équivalent à 14,400 quintaux de France; or le quintal des Maures peſoit alors 400, & depuis l'année 1715, M. Brue, alors directeur général au Sénegal, le fit monter à 700 l. où il eſt reſté.

La forêt de Lébiar, que le P. Labat dit n'être qu'à 30 lieues au nord-eſt de l'eſcalle du Deſert, & que les Maures nous aſſurent être à plus de 40 lieues, appartient à la famille des Darmanco, chefs de la tribu des Auled-el-hagi. Ces Maures ſont fort laborieux, &, quoiqu'auſſi voiſins d'Arguin, ils préferent d'apporter leur gomme à l'eſcalle du Déſert, à cauſe des pâturages qu'ils trouvent aux bords du Niger, où ils paſſent le reſte de la ſaiſon ſeche, c'eſt-à-dire, juſqu'en mai & juin. Quoique leur forêt ſoit la plus grande des trois, & qu'elle fourniſſe abondamment, néanmoins ils en recueillent auſſi quelquefois dans celle d'Alfatak, & ils en portent communément 12 à 15 mille quintaux au Deſert.

La forêt de Sahel, quoique la moindre des trois forêts de gommiers, eſt la plus précieuſe par la qualité de la gomme qu'elle produit; auſſi le maître de cette forêt a-t-il ſur les deux autres une ſupériorité, que lui donne peut-être auſſi ſa plus grande proximité de Portendic & l'iſle S. Louis, qui eſt le chef lieu de la conceſſion du Sénegal: elle fournit environ dix mille quintaux de gomme. La tribu à laquelle elle appartient, ſe nomme *Thrarga* ou *Terarza*, & a pour chef Hamar Alichandora, fils d'Addi, qui a donné ſon nom au port d'Addi, appellé par corruption *Portendic*. Ce ſeigneur promene ſes tentes où ſes villages ambulans au nord & à l'occident de cette forêt, du côté d'Arguin & de Portendic où il porte ſa gomme, mais par préférence à Portendic où ſont deux pauvres hameaux d'environ deux cens perſonnes chacun, qui y ſont fixes, au moins pendant le temps de la traite, c'eſt-à-dire, depuis le mois de décembre juſqu'au commencement de juin. Le gouvernement de ces deux hameaux eſt confié à un maître de l'eſcalle nommé autrefois *Bovali*, qui fait avertir Alichandora dès qu'il arrive des vaiſſeaux pour la traite.

Les Maures trouvant beaucoup plus de facilité à porter leur gomme ſur les bords du Niger, où ils ſont attirés après leur récolte, & comme fixés pendant l'hiver par l'abondance des pâturages, la vendoient autrefois toute aux François qui étoient en poſſeſſion de ce fleuve, & qui profitoient de cette facilité pour l'acquérir à très-vil prix. Les Anglois de leur côté, les Hollandois & les Portugais, qui vouloient enlever aux François, ou au moins partager avec eux ce commerce avantageux, juſqu'à ce qu'ils fuſſent en état de s'en emparer entiérent, chercherent à attirer les Maures avec leur gomme ſur la côte maritime. Pour y réuſſir ils s'établirent d'abord parmi eux à Portendic, puis ils gagnerent Hamar Alichandora par des préſens, & le déterminerent à force d'argent à inſulter, maltraiter & piller les deux autres tribus qui alloient porter leurs gommes ſur le Niger, pour les forcer de les amener à Portendic, où ils les achetoient à un prix exceſſif en livrant leurs marchandiſes à perte, afin d'engager ces trois nations Maures à leur apporter leurs récoltes entieres. Ces interlopes étrangers firent donc en contrebande ce commerce,

d'abord à terre, mais ils en sentirent bientôt les inconvéniens ; les friponneries des Maures, leurs contestations élevées à dessein sur leur droit de propriété du terrein où se faisoit la traite, le double maniement de la gomme ainsi traitée à terre, le temps perdu à cette double opération, les risques de la mouiller en l'embarquant dans les chaloupes pour la porter à bord, la perte & le déchet qui en sont les suites, & qui doivent retomber sur le vendeur & non sur l'acheteur ; tout cela leur fit faire des réflexions : ils jugerent à propos de ne plus descendre à terre, & de se faire apporter la gomme à bord de leurs vaisseaux ; mais cela fut sujet à d'autres inconvéniens : ils prirent donc le parti de s'établir à terre dans un lieu où ils n'eussent point à craindre le brigandage des Maures. Pour cet effet ils bâtirent sur le roc de l'isle d'Arguin un fort, dont ils furent bientôt chassés par les François qui le démolirent. Ce fut ainsi que les Anglois abandonnerent peu à peu un commerce dont ils sentoient tout le prix.

La quantité de gomme qui se vend annuellement au Sénegal va communément à trente mille quintaux, sçavoir, douze mille à l'escalle du Désert, six mille à celle de Donaï ou du Terrier Rouge, & dix mille à Portendic, qui, portés en Europe, rendent près de dix millions en especes. Son commerce est donc infiniment plus avantageux, comme nous l'avons dit, que la traite de l'or, & que celle des Negres, dont on ne tire guere plus de trois mille par an de ce même pays.

Autrefois la gomme se tiroit toute de l'Arabie, avant que les François se fussent établis sur le fleuve Niger au Sénegal ; mais depuis qu'ils ont ouvert ce commerce à l'Europe, le prix de cette marchandise a beaucoup diminué, & a fait disparoître celle qui venoit de l'Arabie. Elles ne different en rien l'une de l'autre ; elles ont les mêmes qualités, les mêmes vertus, les mêmes usages, les mêmes avantages ; & il paroît, par ce qui a été dit ci-dessus, qu'elles sont tirées des mêmes arbres, au moins des deux gommiers rouges dont nous avons fait la description.

Remarques. Quoique nous ne trouvions dans aucun auteur ancien une description qui puisse s'appliquer à cette espece, on voit cependant que ce que Pline dit, *livre XIII* de son *Histoire Naturelle*, au commencement du *chapitre 11*, ne peut guere être appliqué qu'à elle. *Gummi optimum esse ex Ægyptiâ spinâ convenit, vermiculatum, colore glauco, purum, sine cortice, dentibus adhærens. Pretium ejus in libras xiij. Deterius ex amygdalis amaris & cerasō, pessimum ex prunis*, &c.

Quelqu'éloignés que nous soyons de vouloir paroître trouver M. Linné en défaut presqu'à chaque pas, nous ne pouvons nous refuser à la vérité de dire qu'il s'est trompé en rapportant à cette plante celle que Prosper Alpin a figurée à la *planche 9*, sous le nom d'*acacia fœmina*, ainsi que celle que Plukenet a fait graver *planche 251*, *figure 1* de sa *Phytographie*, avec la dénomination suivante : *acacia altera vera, siliquâ longâ villosâ, cortice candicante donata*, qui est, comme l'on a vu, la premiere espece ou l'*acacia vera* : l'*acacia* proprement dit appellé *nebneb* au Sénegal. Au reste, cette espece est assez différente des trois premieres, par la disposition de ses fleurs en épi, & par la forme applatie de ses gousses, pour déterminer les botanistes à en faire un genre différent, que l'on pourroit appeller de son nom de pays *uerek*.

Cinquieme espece. DED.

Le ded des Negres du Sénegal est une cinquieme sorte d'*acacia*, qui vient naturellement dans le genre de l'uerek ou du gommier blanc, & qui est assez commun dans les sables voisins de l'embouchure du Niger. Je n'en trouve la figure dans aucun auteur de botanique.

C'est un arbrisseau en buisson conique de la hauteur de six à dix pieds, dont les vieilles branches garnissent le tronc depuis la racine jusqu'au faîte, & sont couvertes d'une écorce brune mince, qui enveloppe un bois blanc, plein, assez dur. Les jeunes branches sont verdâtres, pentagones, couvertes de poils courts, assez serrés, couchés & armés de tous côtés d'épines semblables à celles du *rosier*, c'est-à-dire, coniques, comprimées, rouge-brunes, longues de deux lignes & demie, & recourbées en dessous en forme de crochet. Ses feuilles different de celles des précédens *acacias*, en ce qu'elles ont depuis sept jusqu'à quatorze paires de pinnules, chacune de trente-cinq paires de folioles plus étroites, longues de trois lignes, & trois fois moins larges : leur pédicule commun est semé en dessous, comme les branches, d'épines rouge-clair, & porte en dessus quatre tubercules ou glandes, dont une conique entre la premiere paire inférieure des pinnules, & trois hémisphériques entre les trois dernieres paires d'en haut. Au lieu d'épines, comme dans les especes précédentes, ce pédicule commun est accompagné à son origine, sur les côtés, de deux stipules en lames triangulaires-plates, une fois plus longues que larges, & qui tombent bien avant lui.

Deux épis cylindriques de fleurs blanches sortent de l'aisselle de chacune des feuilles qui terminent le bout des branches ; ils ont chacun deux pouces de longueur, & quatre fois moins de largeur. Ils sont une fois plus courts que les pédicules communs des feuilles, écartés sous un angle de quarante-cinq degrés, & couverts depuis le haut jusques vers le bas d'une centaine de fleurs sessiles contiguës, couchées horisontalement, & accompagnées chacune d'une écaille en forme de lance, égale à la longueur de la corolle, arrondie à son origine, deux fois plus longue que large, semée de longs poils & caduque. Au-dessous de ces dernieres fleurs, cet épi porte encore une espece d'enveloppe composée de trois écailles triangulaires de grandeur médiocre, deux à trois fois plus longues que larges, velues, & qui tombent de bonne heure.

Chaque fleur a deux lignes de longueur. Son calice est un tuyau cylindrique, jaunâtre, lisse, mince, presqu'une fois plus long que large, divisé jusqu'au quart de sa longueur en cinq dents triangulaires, qui enveloppe une corolle une fois plus longue que lui, de même forme, blanche, deux fois plus longue que large, partagée jusqu'au quart de sa longueur en cinq denticules triangulaires, un tiers plus longues que larges. Les étamines sont comme dans l'uerek. L'ovaire est ovoïde, comprimé, une fois plus long que large, tout couvert de poils blancs cristallins, porté sur un pédicule une fois plus court, & trois fois plus mince que lui, égal à la corolle, & il est surmonté par un stile cylindrique tortillé, une fois plus long que lui, & du reste semblable à celui du uerek. Le légume qui provient de cet ovaire, ne différe de celui du uerek qu'en ce qu'il n'a que deux pouces & demi de longueur, qu'il est trois fois moins large, brun-noir, marqué sur chacune de ses faces de deux à trois grandes fossettes, & partagé intérieurement en quatre à cinq loges renfermant chacune une graine orbiculaire, qui n'a ni prolongement ni impression sur ses faces.

Usages. Je n'ai jamais rencontré de suc gommeux sur cet arbrisseau, quoiqu'il paroisse devoir en fournir comme les précédens, & il n'est d'aucun usage. Les Negres le respectent beaucoup, le regardant superstitieusement comme un arbre sacré, sans doute

à cause de la quantité d'épines dont il est couvert; & ils prétendent qu'un homme qui s'y réfugieroit, poursuivi en guerre ou pour quelque crime, y seroit à l'abri de ses ennemis, & de leurs fleches empoisonnées. Pareille recette ne seroit certainement guere goûtée par de braves guerriers.

Remarques. Rauwolf nous apprend qu'auprès d'Alep, le long du fleuve du Tigre dans la Mésopotamie, & de l'Euphrate dans l'Arabie Déserte, on trouve une espece d'*acacia* appellée *schack* par les Turcs, & *schamuth* par les Arabes, qui l'ont corrompu du mot *sant*, selon Celse; que cet arbrisseau n'est qu'un buisson aussi détesté par les laboureurs du pays, que le sont les fougeres & l'arrête-bœuf, *anonis resta bovis*, lorsqu'ils gagnent dans nos champs; que ses branches sont cendrées & couvertes d'épines semblables à celles du rosier; que ses feuilles sont ailées comme celles du tragacant ou de la fougere femelle, mais si petites & si nombreuses sur la même côte, qu'au rapport de Belon le pouce seul pourroit en couvrir une cinquantaine; qu'il n'en a point vu les fleurs, mais que ses gousses sont brunes, plus épaisses & plus arrondies que celles de la feve, fongueuses intérieurement, & contenant deux à trois graines rouges. Peut-on trouver une plus grande conformité entre cet arbrisseau & le ded du Sénegal? & ne seroit-on pas autorisé à les regarder comme la même espece, si son légume n'étoit pas aussi épais que le dit Rauwolf, qui paroît avoir décrit une gousse de tamarin? Ce seroit encore celle dont Pline parle au *chapitre 9 du livre XIII* de son *Histoire naturelle*, & qu'il dit avoir le bois blanc: *nec minùs spina celebratur in eâdem gente* (*Ægypto*) *duntaxat nigra, quoniam incorrupta etiam in aquis durat, ob id utilissima navium costis. Candida facilè putrescit. Aculeus spinarum & in foliis. Semen in siliquis, quo coria perficiuntur gallæ vice. Flos & coronis jucundus, & medicamentis utilis. Manat & gummi ex eâ. Sed præcipua utilitas quod cæsa anno tertio resurgit. Circà Thebas hæc, ubi & quercus & Persica & oliva 300 à Nilo stadiis, sylvestri tractu & suis fontibus riguo.*

Si M. Grangé ne s'est pas trompé, cette plante seroit, selon lui, le sant dont les gousses bouillies fournissent le suc d'*acacia;* mais elles sont si minces, si peu succulentes, que cette assertion doit au moins passer encore pour douteuse.

Il n'y a presque pas d'*acacia* au Sénegal, qui ne fournisse plus ou moins de gomme. De plus de quarante especes que je possede, & qui doivent former au moins sept à huit genres, quoique M. Linné les ait confondus sous le nom très-impropre de *mimosa*, je me suis borné, pour le présent, à la description de ces cinq especes, qui comprennent les trois vrais gommiers, & deux arbres qu'on a souvent pris pour eux: leur histoire m'a paru assez neuve & assez intéressante pour mériter les recherches pénibles que j'ai faites dans la vue de vérifier, concilier, ou corriger les contradictions ou les erreurs qui se trouvent répandues dans les auteurs qui en ont parlé. (*M. ADANSON.*)

ACACIENS, (*Hist. Ecclésiastique.*) Acace, surnommé *le Borgne*, en latin *Acacius luscus*, disciple & successeur d'Eusebe au siege de Césarée, avoit beaucoup d'érudition, d'éloquence, de crédit & d'ambition. Cette derniere qualité corrompit souvent l'usage qu'il fit des autres. Il fut le chef d'une secte d'Ariens, qu'on appelle *Acaciens*, du nom de cet évêque. Il fit déposer S. Cyrille de Jérusalem, eut part au bannissement du pape Libere, & à l'intrusion de l'anti-pape Felix, & mourut vers l'an 365.

* § ACADÉMIE, (*Hist. Littéraire.*) On a été étonné, avec raison, qu'il ne soit point parlé dans le *Dict. rais. des Sciences, Arts & Métiers*, de l'*académie de la Crusca*, à qui la langue Italienne a tant d'obligation, & qui fut la mere de l'*académie* Françoise; tandis qu'il est fait mention de l'*académie* royale d'Espagne, qu'on peut regarder comme la fille de la même *académie* Françoise, ayant été formée sur son modele pour cultiver la langue Castillane. On n'y fait non plus aucune mention de l'*académie Platonique* de Florence, la plus ancienne de toutes; puisqu'on en fait remonter l'institution jusqu'au commencement du quinzieme siecle, avant l'*académie* de Rome, formée par le cardinal Bessarion en 1440, ni de l'*académie del Cimento*, dont nous avons un recueil d'expériences, ni de quelques autres, qui méritent un article particulier. Nous allons y suppléer.

ACADÉMIE PLATONIQUE DE FLORENCE. Côme de Médicis, surnommé *le pere de la patrie*, conçut le projet d'une *académie Platonique*, & destina pour la former le jeune Ficin, fils de son médecin. Ce ne fut pourtant que Laurent le magnifique, petit-fils de Côme, qui mit ce projet en exécution quelques années après. Il engagea (dit M. de la Lande, dans son *Voyage d'un François en Italie*) Christophe Landinus, Marsile Ficin, & Pic de la Mirandole, à s'occuper de l'explication & de la traduction des ouvrages de Platon; il exhortoit toutes les personnes qui avoient du goût pour la Philosophie, à se joindre à eux pour former cette *académie Platonique.* On s'assembloit ou chez Bandini à Florence, ou chez Laurent de Médicis à la campagne: on mangeoit ensemble. Après dîner on lisoit & l'on expliquoit Platon; & chacun tiroit au sort l'article sur lequel il devoit disserter. L'assemblée la plus remarquable étoit celle du 7 novembre, jour où Platon étoit né, & auquel il cessa de vivre, après avoir dîné avec ses amis.

Laurent le magnifique étant mort en 1492 (continue le même historien voyageur), Bernard Oricellarius attira cette assemblée dans ses jardins: Petrus Crinitus, & d'autres auteurs de ce temps-là, parlent souvent de ces conférences. On y traitoit aussi des regles de la langue Italienne, des causes de sa corruption, & des moyens de la rétablir: ce fut l'origine des *académies* de Belles-Lettres: Nicolas Machiavel, Ange Politien, & plusieurs autres personnages célebres y assistoient. Les troubles de la république de Florence, & sur-tout la conjuration contre le cardinal Jules de Médicis, qui vouloit gouverner Florence, coûterent la vie à quelques-uns des membres de l'*académie Platonique*, & en causerent la dispersion en 1521 (*voy.* Nardi *dans son Histoire de Florence, liv. VII.*); mais elle fut rétablie ensuite par les soins du prince Léopold, frere du grand duc Ferdinand de Médicis, vers l'an 1660. Nous voyons qu'on y lisoit alors les ouvrages de Platon, qu'on dissertoit sur leur véritable sens; on y lisoit aussi les poésies de Dante, aussi savantes que difficiles. (*Voy.* Bandini *specimen Litteraturæ Florentinæ sæculi XV. Florent. 1747 & 1752. in-8°.*)

ACADÉMIE DEL CIMENTO. Florence avoit donné le premier exemple d'une *académie* de philosophie spéculative, celle dont on vient de parler; elle eut encore la gloire de donner à l'Europe la premiere *académie* de Physique, sous le nom *del Cimento*, c'est-à-dire, *de l'expérience.* Galilée, Toricelli, Aggiunti, Viviani en furent les précurseurs. Elle fut formée par le cardinal Léopold de Médicis, frere du grand duc Ferdinand II, le 19 de juin 1657, des débris de l'*académie Platonique*, dont ce prince rassembla les membres dispersés; comme on vient de le dire plus haut. Mais elle avoit été précédée par une espece d'*académie* de Physique qui s'assembloit auprès du duc Ferdinand II, dès l'an 1651. *Voyage d'un François en Italie.* Nous avons un recueil d'expériences de cette *académie* en Langue Italienne: le célebre Musschenbroek

Muſſchenbroek l'a traduit en Latin, & y a joint d'excellentes notes ou additions. Les expériences de l'*académie* & les additions de Muſſchenbroek ont été traduites en François, & ſe trouvent dans le premier tome de la *Collection académique*, imprimée à Dijon. Nous ſaiſirons l'occaſion qui ſe préſente ici, de dire que le grand duc Ferdinand II étoit phyſicien, qu'il aimoit la Chymie, qu'il avoit un laboratoire, & qu'il inventa des thermometres, dont on trouve la conſtruction & l'uſage dans le recueil de l'*académie del Cimento*. *Voy.* le *Saggio di ſtoria Literaria Fiorentina del ſecolo XVII*, *da* Giov. Bat. Nelli *1759*, *p. 98.* Les premiers académiciens furent Paul del Buono, qui imagina en 1657 l'inſtrument propre à reconnoître l'incompreſſibilité de l'eau; Alphonſe Borelli, ſi connu par ſon traité *de Motu animalium;* Candide del Buono, frere de Paul; Alexandre Marſili, Vincent Viviani, le comte Laurent Magalotti, François Rhedi, *&c.* Le recueil d'expériences dont nous venons de parler, & qui parut imprimé à Florence en 1667, traite de la preſſion de l'air, de la compreſſion de l'eau, du froid, du chaud, de la glace, de l'aiman, de l'électricité, des odeurs, du mouvement du ſon, de celui des projectiles, de la lumiere, & de la preſſion que l'eſtomac exerce ſur les alimens. On ne voit pas que depuis ce temps l'*académie del Cimento* ait continué ſes travaux; ſes regiſtres originaux finiſſent au 5 mars 1667. Au reſte, cette *académie* n'avoit point de ſtatuts ni de forme réglée; c'étoit ſimplement un rendez-vous connu pour certains jours dans le palais du cardinal Léopold, en préſence de qui l'on faiſoit des expériences; & dans chaque aſſemblée l'on annonçoit le ſujet de l'aſſemblée ſuivante. On y faiſoit auſſi des obſervations anatomiques; & il paroît, par des lettres de quelques académiciens qui ſe ſont conſervées, que l'on entretenoit une correſpondance avec les plus grands phyſiciens de France & d'Angleterre. L'auteur dont nous tirons ces détails, nous apprend que le comte de Richecourt avoit eu envie de la rétablir il y a quelques années; mais que ce miniſtre fit pour cela des efforts qui, n'étant pas ſecondés, furent ſans effet.

Académie degli Intronati. Vers l'an 1450 il s'établit à Sienne une *académie* deſtinée à cultiver la poéſie Italienne. Les académiciens prirent le nom ſingulier *degli Intronati*, qui veut dire *des Hébêtés* ou *des Imbécilles*, ſoit pour marquer le peu de prétentions qu'ils avoient à l'eſprit, ſoit plutôt par antiphraſe, ou peut-être par une biſarrerie dont il ſeroit difficile de rendre raiſon. Il eſt à croire que c'eſt à ſon exemple que les autres *académies* d'Italie prirent les noms allégoriques, & le plus ſouvent fort ridicules, dont on trouve une aſſez longue liſte dans le *Dict. des Sciences*, &c. laquelle pourroit être encore fort augmentée.

Académie degli Scossi. Cette *académie* des Secoués, établie à Pérouſe dès les premiers temps de la renaiſſance des lettres, tiroit ſon nom de ſon emblême, qui étoit un blutoir ou tamis à paſſer la farine, avec cette deviſe : *excuſſa niteſcit.* Elle vouloit montrer par-là que les eſprits ont beſoin de ſecouſſes pour être perfectionnés, & devenir utiles. Il paroît que l'*académie* de *la Cruſca* de Florence, dont nous allons parler, emprunta ſon emblême de celle-ci. L'*Académie degli Scoſſi* fut réunie en 1561 à celle *degli Inſenſati*, auſſi de Pérouſe, qui prit pour deviſe une volée de grues qui traverſent la mer, ayant chacune une pierre au pied, avec ces mots : *vel cum pondere.* L'*académie degli Excentrici*, établie dans la même ville en 1567, avoit pour emblême l'orbe excentrique de la lune, avec ſon épicycle; tel qu'on l'employoit alors pour expliquer les inégalités de cette planete, qui va tantôt plus vîte, tantôt plus lentement, avec ces mots : *retardat, non retrahit.* Elle retarde, & ne recule pas.

Académie de la Crusca. La plus célebre de toutes les *académies* d'Italie, a été, ſans contredit, l'*académie de la Cruſca*, établie à Florence en 1582 par les ſoins d'Antoine-François Grazzini : elle porte le titre glorieux de *Regina e moderatrice della lingua Italiana*, & elle eſt connue chez les étrangers par ſon Dictionnaire. Elle a pour objet d'épurer & de perfectionner la langue Italienne, comme l'*Académie* Françoiſe a pour but d'épurer & de perfectionner notre langue. Le nom de *Cruſca*, qui veut dire du *ſon*, vient du ſon & du blutoir qui en ſépare la plus belle fleur de farine, que cette *académie* avoit pris pour deviſe, avec ces mots : *Il piu bel fior ne coglie.* Les meubles de la ſalle répondent à la deviſe, & ſont une allégorie continue. On y voit une chaire en forme de trémie, dont les degrés ſont des meules de moulin. Le ſiege du directeur eſt une meule; ceux des autres académiciens ſont en forme de hottes, & le doſſier en forme de pelle à four. La table eſt une pétriſſoire; le ſecrétaire, ou tout autre académicien, a la moitié du corps paſſé dans un blutoir lorſqu'il lit quelque mémoire. Les portraits même qui décorent la ſalle, ont la forme d'une pelle à four. Cette affectation a quelque choſe de petit & de puérile; elle ne ſeroit guere propre à donner une grande idée du génie & du goût de cette *académie*, ſi ſa réputation n'avoit pas des titres plus ſolides : elle continue encore ſes aſſemblées dans un college qui n'eſt pas loin de la cathédrale. Ses membres, d'un ſavoir & d'un mérite diſtingué, ſuivant l'objet de ſon inſtitution, ont rendu dans tous les temps, & continuent à rendre les plus grands ſervices à la langue Italienne. Ils l'ont en quelque ſorte fixée par l'autorité des auteurs claſſiques de la nation, tels que Bocace, Machiavel, Caſtiglione, Villani, *&c.* que pour cette raiſon on appelle familiérement *autori cruſcanti.* Cela n'empêche pas que le Dictionnaire *de la Cruſca* ne ſoit encore ſuſceptible de corrections & d'augmentations, comme l'ont démontré pluſieurs écrivains Italiens, & en particulier le P. Berguntini.

L'Académie des Apatistes *ou* l'Académie impartiale, mérite d'être citée, ſur-tout à cauſe de l'étendue de ſon plan : elle embraſſe l'univerſalité des ſciences & des arts. Elle tient de temps en temps des aſſemblées publiques à Florence, où chacun, ſoit académicien ou étranger, peut lire des ouvrages, en telle forme, en telle langue, & ſur telle matiere qu'ils ſoient écrits; cette *académie* écoutant & adoptant tout avec la plus grande impartialité.

L'Académie de France à Rome, eſt une école de peinture que le roi Louis XIV y établit en 1666, & un des plus beaux établiſſemens de ce grand monarque pour la gloire du royaume & le progrès des beaux-arts. Elle eſt compoſée d'un directeur & de douze penſionnaires, choiſis parmi les éleves qui ont remporté le prix de peinture, de ſculpture ou d'architecture à Paris. Elle coûte environ trente-cinq mille livres par année au roi; mais elle a été une des plus grandes cauſes de la perfection de l'art en France. Charles le Brun en fut le premier promoteur; cet artiſte avoit étudié à Rome, & y avoit fait ces progrès, qui l'éleverent à une ſi haute réputation, & le mirent en état de repréſenter, comme un autre Apelle, les glorieuſes actions de ce prince, qui, tout jeune encore, parcourut & ſubjugua l'univers. De même que les jeunes Romains qui vouloient embraſſer la profeſſion d'orateur, alloient ſe former à Athenes, qu'on regardoit comme le véritable ſiege de l'éloquence & de la philoſophie; ainſi le Brun penſa que les jeunes François qui ſe deſtinoient à l'étude des Beaux-arts, devoient aller à Rome, & y faire un aſſez long ſéjour. C'eſt-là que les ouvrages des

Michel-Ange, des Vignole, des Dominiquain, des Raphaël, & ceux des anciens Grecs donnent des leçons muettes, bien supérieures à celles que pourroient donner nos plus grands maîtres modernes. Cet établissement si utile & si louable, qui a toujours subsisté depuis le Brun jusqu'à nos jours, peut être regardé comme une pépiniere d'artistes que la France entretient en Italie. Enrichis des plus savantes dépouilles des anciens & des modernes, ils retournent dans leur patrie, qu'ils embellissent, & qu'ils mettent à portée de le disputer à l'Italie, par rapport à l'Architecture & à la Sculpture.

Il s'est pourtant trouvé, & il se trouve encore en France des personnes qui osent fronder cet établissement, comme moins nécessaire qu'on ne pense, pour ne pas dire inutile; comme s'ils rougissoient d'être obligés de passer les monts pour devenir bons peintres ou bons architectes; de même que d'autres rougissent de traverser les mers pour devenir bons philosophes. Le feu comte Algarotti, bon juge en ces matieres comme dans plusieurs autres, témoin des raisons alléguées par ces frondeurs pour soutenir une opinion aussi déraisonnable, les a réfutées dans un excellent *Essai sur l'académie de France à Rome*, & a de plus proposé de bons moyens de perfectionner cet établissement glorieux & avantageux. Ces personnes, dit-il, à qui il ne tient pas qu'on ne voie s'écrouler le temple des Arts, laissent sans peine à l'Italie l'avantage & la gloire, qu'on ne peut lui contester, d'être la plus riche miniere de ces modeles antiques qui peuvent servir de guide aux modernes, & les éclairer dans la recherche du beau idéal; d'avoir fait renaître dans le monde les arts qui étoient perdus; d'avoir produit des artistes excellens en tout genre; enfin d'avoir donné des leçons aux autres peuples à qui jadis elle donna des loix. Mais d'ailleurs ces François prévenus, soutiennent hardiment que la France a chez elle des sujets capables de former de bons éleves, & de bien conduire leurs talens; que depuis long-temps les arts y ont jetté de profondes racines; que ses maîtres ne le cedent point à ceux d'Italie; que dans un siecle aussi philosophique que celui où nous vivons, on doit renverser les vieilles idoles de la prévention & de l'autorité; qu'on n'a que trop rendu d'hommages au nom plutôt qu'au mérite des étrangers; que Jouvenet & le Sueur, sans avoir fait le voyage d'Italie, n'ont pas laissé d'exceller dans la peinture, le dernier sur-tout, qui, rival de le Brun, a mérité le titre de *Raphaël de la France*. Ils ajoutent qu'ils ont dans leur patrie un grand nombre de tableaux des meilleurs maîtres d'Italie, & assez de statues antiques, pour que les jeunes éleves puissent se former, sans avoir besoin de s'expatrier, & d'abandonner pour quelques années un pays où toutes les nations viennent chercher le bon goût, & apprendre la politesse.

Il n'est pas difficile au comte Algarotti de faire voir combien ces allégations sont peu fondées, soit en elles-mêmes, soit dans les conséquences qu'on en tire. L'exemple de deux maîtres (car enfin l'école Françoise n'en peut pas citer davantage) qui, sans passer les Alpes, ont réussi dans leur art, peut-il dissuader les jeunes éleves de France de quitter Paris, & de voir Rome & l'Italie? Doivent-ils imiter ces deux artistes, plutôt que de suivre le conseil de tant d'habiles maîtres de la même école, qui leur recommandent d'aller à Rome, où ils ont eux-mêmes puisé leurs plus précieuses connoissances, & toute la finesse de leur art? L'exemple de Jouvenet & de le Sueur a-t-il assez de force pour l'emporter sur l'autorité de Bourdon, de Mignard, de le Brun, de la Fage, de le Moine, & d'une infinité d'autres, principalement du Poussin, qui dit un jour ouvertement, qu'il retournoit à Rome pour tâcher d'y réparer le tort que le séjour de France avoit fait à son talent. Jouvenet, estimable par sa facilité, est pourtant un peintre maniéré; & l'éleve qui s'attacheroit à l'étudier, risqueroit de s'éloigner de l'imitation de la nature & du vrai. Ses compositions seroient plus libres, s'il étoit sorti de France: son exemple prouve donc directement le contraire de ce qu'on veut lui faire prouver. Il en est de même de celui de le Sueur; s'il ne vint point en Italie, il prit Raphaël pour modele; & si avec le petit nombre de tableaux que les François ont de ce grand homme, & des estampes gravées d'après ses ouvrages, il parvint à cette habileté qui fit de lui l'honneur de la Peinture & la gloire du pays qui l'a vu naître, que n'eût-il pas fait s'il eût vu les ouvrages immortels qu'on admire au Vatican? D'ailleurs l'exemple d'un génie rare & heureux, à qui la nature prodigue a accordé ce qu'elle vend aux autres, & qu'ils n'acquierent qu'à force d'étude & de travail, ne doit pas tirer à conséquence, ni servir de regle aux esprits ordinaires. Parce que le Correge, sans avoir jamais vu de statues Grecques, réussit à donner des graces inexprimables à ses airs de tête, voudra-t-on en conclure que ce soit perdre son temps que d'étudier d'après l'antique? S'avisa-t-on jamais de dire qu'il est inutile d'expliquer les élémens d'Euclide à la jeunesse qui veut apprendre la Géométrie, parce que Pascal, encore très-jeune, trouva par lui-même, & sans le secours d'aucun maître, la démonstration de plusieurs théorêmes?

L'Italie est pour les artistes une véritable terre classique, comme l'appelle un Anglois. Tout y invite l'œil du peintre, tout l'instruit, tout réveille son attention. Sans parler des statues modernes, combien la superbe Rome n'en renferme-t-elle pas, dans son enceinte, de ces antiques, qui, par l'exacte proportion & l'élégante variété de leurs formes, servirent de modele aux artistes des derniers temps, & doivent en servir à ceux de tous les siecles? Quoiqu'il y ait en France de très-belles statues, comme le Cincinnatus, & quelques autres, on peut pourtant avancer, sans crainte de se méprendre, qu'il n'y en a point de la premiere classe, ou de celles que les Italiens nomment *préceptives*, & qu'on puisse mettre en parallele avec l'Apollon, l'Antinoüs, le Laocoon, l'Hercule, le Gladiateur, le Faune, la Vénus, & tant d'autres qui décorent le Belvedere, le palais Farnese, la vigne Borghese, & la galerie de Florence. La seule galerie Justiniani est peut-être plus riche en statues antiques que tout le royaume de France. Il est vrai qu'à proportion des statues, il y a en France un beaucoup plus grand nombre de tableaux des plus habiles maîtres Italiens, où l'on peut apprendre les différens caracteres & les diverses modifications de la Peinture. Mais où sont-ils placés? Dans les palais de Versailles & du Luxembourg, dans la galerie du duc d'Orléans, chez les héritiers de M. Crozat, & chez quelques autres amateurs distingués. En Italie, chaque église est, pour ainsi dire, une galerie; les monasteres, les palais publics & particuliers sont enrichis de tableaux; il n'est pas jusqu'aux façades & aux murailles des maisons qui ne soient décorées de peintures, lesquelles, pour être dans des lieux si peu considérables, ne perdent rien de leur mérite réel. Ces morceaux au contraire ont souvent été travaillés avec beaucoup de soin, parce qu'ils devoient être continuellement exposés aux yeux du public; juge incorruptible, & plus redoutable pour les artistes que quelque *académie* que ce soit.

Mais, quand il y auroit en France encore plus de tableaux des excellens maîtres d'Italie, qu'il n'y en a effectivement, il n'y a pas d'apparence que les jeunes peintres François puissent en retirer autant

d'avantage qu'ils le feroient de ceux que ces mêmes maîtres ont exécutés dans leur propre pays. Les meilleurs ouvrages d'un artiste se voient d'ordinaire dans sa patrie, ou dans le lieu où il a fixé son séjour. C'est dans les grandes machines, dans ces ouvrages publics & durables, que les grands peintres, jaloux de la gloire nationale, & de l'emporter sur des rivaux dignes d'eux, ont déployé toute la force de leurs talens; c'est-là, dis-je, qu'il faut les voir & les étudier: de même qu'il faut juger les architectes d'après les édifices publics, &, comme dit Vitruve, d'après les temples des Dieux, parce que ce sont là des monumens éternels de leurs talens ou de leurs défauts.

C'est, par exemple, dans l'école de Saint Marc, dans la bibliotheque publique de Venise, dans la chapelle Contarini tant admirée du Cortone, au palais Tossetti, qu'il faut voir le Tintoret; c'est-là qu'on apperçoit qu'il n'avoit rien à craindre dans la comparaison qu'on vouloit faire de lui avec Paul Véronese, ou avec les autres habiles artistes de son temps; c'est-là qu'on admire l'heureux talent qu'il eut de réunir l'excellence du coloris du Titien, à la fierté du dessin de Michel-Ange. C'est dans l'école de la Charité, aux Cordeliers conventuels, à Saint Jean & Saint Paul de Venise, qu'il faut étudier le Titien, & sur-tout dans le fameux tableau qui représente S. Pierre martyr, lequel, plus que tous ses autres ouvrages, fait connoître la sublimité de son génie; de même que la Nativité que le Bassan peignit pour sa ville natale, & l'Apparition de J. C. à la Vierge, que le Guerchin fit à Cento sa patrie, font sentir le vrai caractere de ces deux artistes. C'est à Saint Zacharie & à Saint Georges de Venise, dans le réfectoire des moines de Notre-Dame du mont de Vicence, que triomphe Paul Véronese; il a peint dans cet endroit la plus belle cene qui ait jamais été exécutée. C'est à Urbain & à Pésara qu'on doit chercher le Baroche. C'est à Parme, & sur-tout dans le tableau de S. Jérôme, que le goût éclairé du duc Infant a conservé à l'Italie, que s'est distingué le Correge. Annibal Carrache brille dans la galerie Farnese; & S. Michel-au-Bois est le théâtre de la gloire de Louis, qui réussissoit dans tous les styles, & que les Ultramontains ont mis trop au-dessous d'Annibal. C'est dans les églises de Rome que le Dominiquain s'est le plus signalé. Le vatican a été le champ ou Raphaël & Michel-Ange, eux qui porterent dans la peinture tout le feu de l'imagination la plus poétique, ont travaillé à l'envi, & ont combattu pour la gloire d'être couronnés au capitole. Si un Italien se hasardoit de juger du mérite de le Brun sur quelque tableau de cet artiste qu'il auroit vu en Italie, il est certain que les François le blâmeroient, & ils auroient raison. On le citeroit à la galerie de l'hôtel Lambert; on le renverroit à celle de Versailles, lieux où le Brun peignit en concurrence avec le Sueur, & où il disputa la palme à Mignard.

Qu'on ne dise pas que nous avons en estampes les ouvrages merveilleux de ces habiles maîtres que l'on propose à l'imitation des jeunes artistes. Les estampes, quelque adroite que soit la main qui les a gravées, ne seront jamais l'image fidele d'un tableau. Elles peuvent bien exprimer les attitudes & les contours des figures, les airs de tête en partie, la composition & l'ensemble; mais elles ne sauroient jamais rendre l'extrême délicatesse des chairs, la fraîcheur & le moëlleux des teintes; elles font disparoître le plus grand charme de la Peinture, la magie du coloris. D'ailleurs le burin n'a pas toujours été fidele: & tous les ouvrages des plus grands maîtres ne sont pas gravés. Quelle différence d'étudier Sansovin, Vignole & Palladio, dans les estampes ou dans leurs chefs-d'œuvre d'Architecture?

C'est ainsi que le comte Algarotti prouve, d'une maniere sensible, qu'il n'y a point de raison qui puisse dispenser les jeunes artistes, non-seulement de France, mais encore des autres pays, de passer quelques années en Italie, la mere des Beaux-arts, pour s'y former & atteindre à la perfection. Louis XIV donna une preuve de son discernement & de son goût, lorsqu'il prit la résolution d'y établir une *académie* ou *école de Peinture.* Dans l'exécution de ce projet glorieux, Rome méritoit la préférence, à cause de la quantité de chefs-d'œuvre de Peinture, d'Architecture & de Sculpture qu'elle renferme en son sein. Mais quoiqu'à cet égard Rome soit la premiere ville du monde, l'abondance des trésors que l'Italie possede, devroit encore attirer les François dans plusieurs autres villes considérables, à Venise sur-tout, à Bologne & à Florence, où tous ceux qui aiment à cueillir les fleurs les plus exquises dans le champ des Beaux-arts, trouvent amplement de quoi se satisfaire. A cette occasion le comte Algarotti propose d'étendre & de perfectionner l'établissement de Louis XIV.

Quel avantage, dit-il, pour l'art en général, & en particulier pour la France, si l'*académie* de cette nation, établie à Rome, étendoit ses branches à Venise, à Bologne, à Florence, & y formoit des colonies qui dépendissent d'elle! Il y présideroit un chef subordonné au directeur de Rome. Ce dernier, en qui résideroit l'autorité suprême, destineroit, dans les temps convenables, les jeunes éleves à passer un ou deux ans, les uns à Florence, les autres à Bologne ou à Venise. Ils s'y occuperoient à copier les tableaux les plus rares & les plus belles statues qu'il y ait dans ces villes, à lever le plan des plus beaux édifices, & à les dessiner. On en feroit un choix d'après la plus judicieuse critique: on ne se laisseroit point éblouir par le nom des auteurs; le seul mérite de l'ouvrage feroit pencher la balance. Il arrive souvent que d'habiles maîtres, ou pour n'avoir pas été à la tête des écoles, ou pour n'avoir pas eu occasion de travailler pour de grands princes, ou dans des villes considérables, ne sont pas aussi connus que le mériteroit la supériorité de leurs talens. On peut voir dans les artistes de nos jours la vérité de ce que disoit Vitruve des anciens artistes: Si Nicomaque & Aristomene n'ont pas été aussi célebres qu'Apelle & Protogene; si Chion & Pharax n'ont pas eu autant de réputation que Polyclete ou Phydias, cela ne vient point de leur peu de talent, mais du caprice de la fortune. Alphonse de Ferrare & Antoine Begarelli éprouverent le même sort; ils furent presqu'inconnus. Cependant l'un, dans ses modeles, égale Buonarotti, qui dit de l'autre en voyant quelques-uns de ses ouvrages: Si cette terre se changeoit en marbre, malheur aux statues antiques. Alexandre Minganti étoit appellé par Augustin Carache, le *Michel-Ange inconnu.* Prosper Clément de Modene a vécu dans la même obscurité; on voit pourtant dans le souterrain de la cathédrale de Parme un mausolée de la maison Prati, que ce sculpteur a ciselé dans la derniere perfection. Les deux femmes qui y sont représentées, sont si touchantes, leur attitude est si noble, & l'expression si tendre, qu'il n'est personne qui ne partage leur affliction, & ne veuille pleurer avec elles. Si, par la noblesse de sa maniere, Algardi mérita le nom du *Guide des sculpteurs*, Prosper Clément, par ces graces tendres & naïves, par cette délicatesse qu'il a su donner au marbre, ne devroit-il pas en être appellé *le Correge?*

Il arrive aussi très-communément que les maîtres ordinaires se surpassent quelquefois, & alors ces ouvrages l'emportent sur les productions médiocres

des plus grands artistes. Nous en avons une preuve dans le tableau de la Nativité de la Vierge, qui est à l'Annonciade de Pistoie. Cigoli, qui en est l'auteur, a si bien ménagé ses teintes, si bien conduit son pinceau, & si bien distribué ses jours, qu'il est fort supérieur dans cet ouvrage, à de célebres peintres Lombards. Il y a dans la Cathédrale de Venise, un tableau de Belluzzi qui produit un si grand effet de clair-obscur; & dans le réfectoire des moines de Saint-Jean de Verdara, à Padoue, Verotari en a fait un où l'on voit un si beau mêlange de couleurs, & un accord si parfait, que pour être mis au rang des morceaux les plus excellens d'Italie, il ne manque à ces deux ouvrages que d'être faits par des artistes d'un nom plus connu.

Les jeunes gens dont seroient composées les diverses colonies de l'*académie* de Rome, parcourroient toute l'Italie, pour y chercher ce qu'il y auroit de meilleur: & pour le faire connoître au public. Ces précieuses découvertes réveilleroient le génie de ceux qui les auroient faites, & rendroient leur imagination plus féconde. Outre l'avantage que ces éleves en retireroient, cela pourroit contribuer à la satisfaction du roi, & produire beaucoup d'utilité à la France. Le roi, retenant pour son cabinet les dessins des morceaux les plus rares en tout genre, qui sont épars dans toute l'Italie, rien ne l'empêcheroit de faire distribuer dans les églises de son royaume, les copies des plus beaux tableaux Italiens. Alors le bon goût ne seroit pas uniquement concentré dans la capitale; il se répandroit dans toutes les provinces, d'une mer à l'autre, des Alpes aux Pyrénées. Tels devroient être les vœux des François, qui aiment leur patrie & les Arts.

ACADÉMIE DES ARTS établie en Saxe en 1765. L'électeur de Saxe, fils & successeur d'Auguste III, avoit formé le dessein d'établir dans ses états une *académie des Arts;* mais sa mort prématurée l'ayant empêché d'exécuter ce projet utile, le prince Xavier, son frere, administrateur de l'électorat, & l'électrice douairiere le remplirent en 1765. Cette *académie* embrasse l'Architecture, la Peinture, la Sculpture & la Gravure; ses membres sont tous professeurs, & ils ont été divisés en trois corps, dont l'un est établi à Dresde, l'autre à Leipsick, & le troisieme à Meissen. Ces trois corps, indépendamment d'un directeur général, ont chacun un directeur particulier.

ACADÉMIE DE MUSIQUE, (*Musiq.*) C'est ainsi qu'on appelloit autrefois en France, & qu'on appelle encore Italie, une assemblée de musiciens ou d'amateurs à laquelle les François ont depuis donné le nom de *concert.* Voyez CONCERT (*Musique.*) *dans le Dictionn. des Sciences, &c.* (*S.*)

ACADÉMIE ROYALE DE MARINE *établie à Brest:* elles tient ses séances dans une salle de l'arcenal destinée à cet effet.

Sa formation ancienne, sous la dénomination d'*académie de marine*, est due à ce que plusieurs officiers de la marine du département de Brest, engagerent M. Rouillé, alors ministre de la marine, à représenter au roi que l'extrême envie qu'ils avoient d'acquérir ou perfectionner toutes les connoissances convenables à leur état, les avoit déja portés à établir entr'eux des conférences, où ils examinoient & discutoient souvent, avec assez de succès, les différentes parties des Mathématiques & de la Physique, qui ont rapport à la Navigation; mais que l'utilité de ces conférences deviendroit plus sensible, s'il plaisoit à S. M. d'autoriser les assemblées de cette *académie* naissante, & lui prescrire des regles, qui, en déterminant plus particuliérement son objet, hâteroient ses progrès & rendroient sa forme plus stable. D'après ces humbles représentations, S. M. chargea M. Rouillé d'ordonner, pour ladite *Académie de marine*, les trente-cinq articles qui constituent son premier réglement, daté de Compiegne du 30 Juillet 1752.

Par le premier, l'*académie* est mise sous la protection du sécrétaire d'état ayant le département de la marine.

L'*académie* étoit composée de soixante & quinze académiciens, dont dix honoraires, choisis parmi les principaux officiers de la marine, & parmi les personnes recommandables par leur intelligence dans les Mathématiques, Physique, ou connoissances utiles à la marine, & dans ce nombre devoit toujours être compris le commandant & l'intendant de la marine du port de Brest; dix académiciens libres, qui sont des personnes de mérite attachés ou non à la marine, jugés utiles à l'*académie* par leurs connoissances ou correspondance; trente académiciens ordinaires, tous attachés au service de la marine, dont moitié environ du département de Brest; vingt-cinq adjoints, également attachés au service de la marine, dont environ quinze du département de Brest; le nombre des correspondans n'est point limité.

Les places vacantes sont remplies par la voie du scrutin, d'après les ordres du ministre auquel l'*académie* doit présenter deux sujets pour une place, & il nomme celui qui doit être admis.

Personne ne peut être proposé s'il ne s'est fait connoître à l'*academie* par quelqu'ouvrage qui justifie les connoissances, principalement dans les Mathématiques ou autres parties relatives à la marine.

Les officiers dont l'exercice est annuel & qui doivent être de la classe des académiciens ordinaires, sont: le directeur, qui préside aux assemblées; le vice-directeur, qui préside en l'absence du directeur; le sécrétaire, chargé des registres, effets, & de l'emploi des fonds sur les délibérations de l'*academie*, de la correspondance, &c.; le sous-sécrétaire, qui l'aide dans ses fonctions, & le remplace en cas d'absence. L'élection s'en fait en décembre pour l'année suivante, & ils peuvent être continués, à l'exception du directeur qui ne peut rentrer en charge qu'après une année d'intervalle.

Les séances se tiennent le jeudi de chaque semaine, & s'il s'y rencontroit une fête, ce seroit le vendredi. Il n'y a de vacance que depuis Noël jusqu'aux Rois, & pendant la quinzaine de Pâques.

Il étoit recommandé aux académiciens qui avoient commencé le travail d'un dictionnaire de marine, de s'appliquer à sa continuation, & à le rendre aussi complet qu'il seroit possible. Au reste, leur indication de travaux étoit l'application aux parties des Mathématiques, qui ont un rapport direct à la marine, & l'exhortation d'étendre leurs recherches sur tout ce qui peut être utile ou curieux dans les autres parties des Mathématiques & de la Physique, relativement aux Arts, aussi-bien qu'à l'Histoire naturelle.

Le roi avoit accordé des fonds annuels pour achats de livres, instrumens, &c.

Les assemblées ont eu lieu jusqu'à ce que la guerre dispersant les membres, elles vinrent à cesser, les fonds ne furent plus continués, & elle tomba dans une espece d'abandon. A la fin de la guerre au lieu de reprendre vigueur, la dispersion ou mort de plusieurs membres, produisit un anéantissement qui fut la cause de la perte de nombre de mémoires & ouvrages précieux dans différens genres. Enfin en 1769 M. le duc de Praslin s'étant fait remettre

ſous les yeux le principe de cet établiſſement, & en ayant reconnu l'utilité en rendit compte à S. M. qui en ordonna le rétabliſſement ſous le titre d'*académie royale de marine*, & expliqua ſes intentions en lui donnant un réglement daté de Verſailles le 24 Avril 1769, lequel contient, comme l'ancien, trente-cinq articles.

La plupart des anciens membres exiſtants ont été rappellés, & il en a été établi de nouveaux pour completter le nombre de ſoixante académiciens; ſavoir: dix honoraires, dix aſſociés, vingt académiciens ordinaires, & vingt adjoints.

Le premier article du réglement continue de mettre l'*académie* ſous la protection du ſécrétaire d'état ayant le département de la marine.

La formation d'un dictionnaire de marine eſt principalement recommandée, comme dans le premier réglement, même indication de travaux, même police; & le roi a accordé des fonds comme ci-devant.

Le mouvement continuel occaſionné par ce genre de ſervice, rendant les aſſemblées très-peu nombreuſes, vers la fin de 1770 cette *académie* demanda une augmentation de dix membres, ſavoir: cinq dans la claſſe des académiciens ordinaires, & cinq dans celle des adjoints, ce qui lui a été accordé l'année ſuivante.

Le deſir d'être utile au corps entier de la marine, l'a déterminée à permettre trois jours dans la ſemaine l'entrée dans ſa bibliotheque, afin que chacun pût profiter de l'avantage de faire les recherches que l'envie de s'inſtruire, ou même la curioſité, peuvent faire deſirer.

Les travaux ſe ſont principalement tournés vers la formation du dictionnaire & vers les recherches & les expériences vraiment utiles auxquelles ſes membres ſe livrent avec aſſiduité; ce qui fait concevoir l'avantage d'un établiſſement qui a pour but la perfection d'un art eſſentiel à la grandeur de l'état, & la ſûreté de ceux qui l'exercent. (*Cet article nous a été envoyé par un membre de cette Académie.*)

* ACADÉMIE D'HISTOIRE, depuis l'établiſſement de l'*académie del Cimento* juſqu'à nos jours, il n'y a point de pays un peu civiliſé où ſous le titre d'*académie des Sciences*, d'*inſtitut*, de *ſociété royale*, ou autre ſemblable, les princes n'aient formé des compagnies ſavantes dont le principal objet eſt d'obſerver les diverſes opérations de la nature, de recueillir les phénomenes dont la certitude eſt le mieux fondée, & de travailler à l'accroiſſement des ſciences naturelles. Mais aucun pays, aucun prince n'a encore penſé à fonder une *académie d'Hiſtoire* dont le but principal fût d'obſerver avec ſoin les différens états de la nation, de tranſmettre à la poſtérité les événemens avec la vérité la plus ſincere, & de perfectionner la ſcience de la morale & de la légiſlation, dont l'unique baſe ſont les faits hiſtoriques, comme les phénomenes naturels le ſont de la Phyſique. Mais la connoiſſance des premiers eſt d'autant plus utile qu'il importe bien davantage à un état de ſavoir quelles ſont les meilleures loix, pour bannir la pareſſe & pour inſpirer aux citoyens l'amour de la patrie & de la vertu, que de ſavoir quelles loix obſervent dans leurs mouvemens les quatre ſatellites de Jupiter. Pourquoi donc abandonner indifféremment au premier venu le ſoin important d'écrire l'hiſtoire, que l'on a raiſon d'appeller l'*œil de l'avenir*, ainſi que du paſſé, & le flambeau de la vie? Pourquoi ne pas ſuivre l'exemple des Chinois qui ont ſi fort excellé dans la morale & dans la légiſlation? Ils ont fondé un tribunal d'hiſtoire où l'on tient regiſtre de tout ce qui arrive ſous le regne de chaque empereur, avec la même exactitude qu'on marque dans nos *académies* les appulſions de la lune aux étoiles, les éclipſes & tout ce qui arrive dans le ciel. Après la mort de l'empereur, cela ſe divulgue pour ſervir d'inſtruction à ſes ſucceſſeurs, & de regle à la félicité publique. Dans pluſieurs états de l'Europe il y a des places d'hiſtoriographes & des chaires publiques d'hiſtoire. C'eſt un commencement de l'*académie d'Hiſtoire* qu'on propoſe; il ſeroit aiſé d'étendre ces commencemens & d'en former un établiſſement fixe dont on pourroit tirer de grands avantages pour la bonne adminiſtration des états & le bonheur du peuple qui doit toujours être la loi ſuprême. Nous obſerverons cependant que la connoiſſance des cauſes morales ne demandant pas tant de ſagacité que la connoiſſance des cauſes naturelles, l'Europe n'a peut-être pas beſoin pour les premieres d'une *académie* de ſavans, ou d'un tribunal de mandarins néceſſaire à la Chine, où l'eſprit humain paroît être moins actif. D'ailleurs cette doſe de liberté qui entre dans pluſieurs gouvernemens de l'Europe, porte naturellement tout homme à rechercher les vraies cauſes des faits hiſtoriques, & à les publier; ce qui ſe peut ſans danger, en Angleterre ſur-tout où l'on jouit toujours de ces temps heureux que les Romains eurent ſous Trajan; au lieu qu'à la Chine, où le deſpotiſme a érigé ſon trône, perſonne n'oſeroit parler le langage de la vérité, ſi en vue du bien public le gouvernement n'avoit pas accordé ce privilege à un tribunal, devant lequel les empereurs ſont cités après leur mort. Ainſi, ce qui, au premier coup d'œil, paroît à la Chine le plus haut période où puiſſe être portée la légiſlation, n'en eſt peut-être que le correctif. Soit: mais n'avons-nous pas beſoin de ce correctif, dans pluſieurs de nos gouvernemens d'Europe, où la vérité n'eſt que trop ſouvent tenue captive, & où le deſpotiſme ſourd & caché n'en eſt que plus arbitraire, au lieu que celui de la Chine, eſt vraiment un deſpotiſme légal? *Voyez les Œuvres du comte* ALGAROTTI.

ACADÉMIES (AVANTAGES DES). C'eſt ici le lieu de placer quelques obſervations ſur ce qu'on peut regarder aujourd'hui comme le but principal des *académies*, & comme leur effet le plus avantageux. M. Formey a traité cette matiere en deux diſcours qui ſe trouvent dans les tomes XXIII & XXIV de l'*Hiſtoire de l'académie de Berlin*. Après avoir rappellé ce que fit Charlemagne, il continue en ces termes.

« Je ne puis m'empêcher de produire un échantillon du ton qui régnoit alors dans les converſations des ſavans appellés à la Cour, où ils avoient l'honneur d'approcher des plus grands princes, de vivre familiérement avec eux, & de leur faire paſſer, de l'aveu de ces princes mêmes, les meilleurs momens de leur vie. Conrad III. empereur d'Allemagne, mort à la diéte de Bamberg, le 13 de février 1152, avoit des connoiſſances & du goût pour les lettres. Pierre Diacre, moine du Mont-Caſſin, lui dédia un ouvrage qu'il avoit fait ſur des abréviations fort en uſage dans l'ancienne écriture; & dans ſa dédicace, il exalte beaucoup les ſoins que ce prince ſe donnoit pour former une bibliotheque, & pour raſſembler en particulier tout ce qui regardoit les livres ſacrés. On s'entretenoit beaucoup de littérature à ſa table. L'abbé Guibald, qui y occupoit une place diſtinguée, & comme ſavant & comme homme d'état, rendoit compte d'une de ces converſations à un de ſes correſpondans, *ad Manegoldum, magiſtrum ſcholæ*, & voici ſes propres termes: *Mirabatur dominus noſter, Conradus rex, quæ à literatis veſtris dicebantur, & probari non poſſe hominem eſſe aſinum, aiebat. Dicebam ei hoc in rerum natura fieri non poſſe, ſed ex conceſſione indeterminata naſcens à vero mendacium falſa concluſione adſtringi. Cum non intelligeret, ridiculo eum*

sophismate adortus sum. Unum, inquam, habetis oculum! quod cum dedisset; duos, inquam, oculos habetis! quod cum absolute annuisset : unus, inquam, & duo tres sunt; ergo tres oculos habetis. Caphes verbi cavillatione jurabat, se tantum duos habere; multis tamen & his similibus determinare doctus, jucundam vitam dicebat habere litteratus. Quelqu'un pourroit-il bien évaluer à quelle distance l'esprit humain étoit alors du point auquel nous le voyons parvenu ?

Transportons-nous donc tout d'un coup à une époque plus lumineuse; mais n'insistons pas sur celle du renouvellement des lettres; lorsque les Grecs chassés de Constantinople se répandirent dans l'occident, où ils ne firent que des éleves semblables à eux, des critiques & des littérateurs. Ce qu'on appelloit alors philosophie, en étoit les vrais antipodes. Un exemple pourra tenir ici lieu de tous les autres. C'est celui de ce Pic de la Mirandole, qui fit tant de bruit dans son siecle, & qui certainement ne le méritoit guere. C'étoit un jeune homme à qui la lecture des Scholastiques, & peut-être aussi les louanges des flatteurs, qui ne manquent jamais aux grands, avoient gâté l'esprit. Il croyoit être instruit & pouvoir répondre *de omni scibili*. Faut-il d'autre titre pour avoir droit d'être logé aux petites maisons ? Il vouloit réfuter l'Alcoran sans savoir l'Arabe. Il vouloit accorder Platon & Aristote; Saint Thomas & Scot; apprécier toutes les sectes, toutes les religions; concilier tous les théologiens & tous les philosophes. Il finit par vouloir de prince devenir moine.

Passons donc à l'époque du véritable rétablissement des sciences, de la renaissance, ou pour dire l'exacte vérité, de la naissance de la philosophie, qui me paroît être sortie du cerveau de Descartes, comme Pallas de celui de Jupiter. Oui, c'est ce grand homme qui a appris aux mortels à penser, à raisonner, à se dégager de l'orniere fangeuse où des maîtres aussi durs qu'imbécilles les traînoient, pour entrer dans la route du vrai, & y marcher à l'aide de leurs propres forces, de leur seul génie. Oui, je ne fais point de difficulté de dire que Descartes est le véritable pere des *académies*, puisqu'il est incontestablement le pere de la sainte philosophie & de l'esprit philosophique. Il est à la vérité dans le cas de ces docteurs dont il vaut mieux suivre les préceptes que d'imiter la conduite; mais je ne parle aussi que des préceptes, & je maintiens que leur prix & leur efficace sont d'une évidence incontestable. Ecoutez M. Thomas : c'est à lui qu'il appartient de décrire dignement la grande influence de ce puissant génie sur les esprits & sur les siecles. « C'est ici, dit-il, le » le vrai triomphe de Descartes. C'est là sa grandeur. » Il n'est plus, mais son esprit vit encore. Cet esprit » est immortel, il se répand de nation en nation & » de siecle en siecle. Il respire à Paris, à Londres, » à Berlin, à Leipsick, à Florence. Il pénétre à » Petersbourg; il pénétrera un jour jusques dans ces » climats où le genre humain est encore ignorant & » avili; peut-être qu'il fera le tour de l'univers ».

Je vais plus loin encore, & je dis que les erreurs, les écarts de Descartes ont mieux conduit à l'érection des *académies* que sa méthode & ses maximes de raisonnement D'abord l'admiration qu'il excita, la reconnoissance pour ses bienfaits signalés, firent qu'on l'écouta comme un oracle, qu'on lui accorda cette confiance aveugle qu'il étoit venu à bout de bannir de l'esprit humain. On devint Cartésien comme on avoit été Péripatéticien; peut-être aussi parce qu'on avoit encore le pli de la sujettion, le caractere senile. Mais peu-à-peu les yeux s'ouvrirent; on comprit que Descartes pouvoit se tromper; on vit qu'il s'étoit trompé effectivement; & je date delà une seconde révolution, entée, pour ainsi dire, sur la premiere, qui n'auroit pas eu lieu, sans doute; si la premiere n'avoit précédé, mais qui ne laisse pas d'être beaucoup plus importante, & la seule décisive : celle par laquelle tout bon esprit, tout vrai philosophe, ne porte plus le nom d'aucun maître, d'aucune secte; mais après avoir suffisamment pesé, mûrement examiné toutes les doctrines, en adopte une, parce qu'il la trouve vraie, ou s'en forme une en réunissant tout ce qu'il a trouvé de solide dans le cours de toutes ses études & par la voie de ses propres recherches.

Quand je dis que les choses sont ainsi, un scrupule m'arrête; & je devrois plutôt dire qu'on les croit sur ce pied, qu'on s'en flatte & qu'on s'en vante, comme de tant d'autres prérogatives, dans lesquelles il entre plus d'illusion que de réalité. Non, l'affranchissement de l'esprit humain n'est rien moins que décidé; le nombre de ceux qui aiment à voir de leurs propres yeux, à faire usage de leur esprit & de leur raison, demeure toujours le plus petit. S'il n'y a plus de Cartésiens, on a vu depuis des Newtoniens, des Leibnitziens, des Wolfiens même; & qui sait ce que l'on verra encore ! Mais il suffit qu'il y ait eu depuis Descartes ce qui n'avoit pas existé avant lui, un certain nombre de génies supérieurs, qui ont défriché & mis en valeur des portions incultes du domaine philosophique; domaine qui s'étend & se fertilise de jour en jour, sans qu'il y ait personne qui puisse ni qui ose s'y arroger un droit despotique. Je dirois presque qu'on y voit à présent l'image du gouvernement féodal, sans y en rencontrer les inconvéniens. Chacun est seigneur suzerain de ses propres découvertes; & le titre authentique de cette propriété le transmet aux races futures. Rien de plus encourageant que cette forme de gouvernement : la vérité seule regne; c'est aux pied de son trône qu'on porte toutes les conquêtes, qu'on dépose tous les trésors, elle en regle la distribution; elle décide de la mouvance de tous les fiefs.

Il n'y a donc point d'homme à présent qui, après avoir acquis les connoissances préalables nécessaires, ne puisse travailler pour soi en fait de philosophie, & recueillir immédiatement le fruit de son travail. La sagesse n'habite plus le Lycée, ni le Portique, encore moins ces écoles poudreuses, où, pendant si long-tems, le fantôme qui avoit usurpé son nom & sa dignité, transforma son sceptre en une vraie marotte. Elle est dans le cabinet de chaque philosophe; elle s'y plaît à proportion de l'application qu'on lui consacre & des progrès qu'on y fait. N'existât-il qu'un seul de ces cabinets, il feroit le palais de la philosophie, le sanctuaire de la vérité. Quelle douceur ! quelles délices au prix de l'avidité & de la tyrannie de tout ce qu'on nommoit autrefois *étude & science !*

Cependant les hommes aiment les associations, soit par le goût naturel & général qu'ils ont pour la société, soit par la connoissance du profit qu'on peut retirer des forces réunies & des travaux combinés. De-là tous les états, toutes les villes, les bourgades, les hameaux : de-là les corps & les compagnies qui, de tout temps, ont formé des entreprises de concert. Celle de cultiver ainsi les sciences n'est pas de premiere nécessité; & l'on peut jouir des principaux agrémens de la vie sans la former, ni même sans en avoir l'idée, comme le prouve l'expérience de la plupart des temps & des lieux. Cependant dès que l'esprit humain est développé jusqu'à un certain point, & a fait certains progrès, il a ses plaisirs & ses besoins à part : il lui faut des alimens dont l'usage devient presque indispensable; & il cherche avec empressement les moyens de se les procurer. On a cru en trouver un fort convenable, en faisant un dépôt commun des connoissance acquises par un

certain nombre de personnes, qui se rendent des services réciproques dans cette acquisition. Depuis un siecle, à dater de l'origine de la société royale de Londres, l'une de celles, selon moi, qui ont le plutôt suivi & le mieux saisi le véritable objet de ces établissemens, on a fait, à la lettre, plus qu'on n'avoit fait en quarante siecles à-peu-près que comprend l'histoire philosophique. De grands princes ont beaucoup contribué à ces rapides progrès & à ces glorieux succès, par leur protection & par toutes sortes d'encouragemens.

Je ferois scrupule de répandre des ombres sur ce riant tableau, & de montrer, comme il ne me seroit que trop aisé de le faire, qu'il s'en faut bien que les *académies* aient, ni au-dedans l'agrément, ni au-dehors l'utilité qu'on pourroit s'en promettre. Au fond les causes que j'en alléguerois, sont moins dans les *académies* mêmes, que dans les hommes, dans le cœur humain. La concorde & l'union sont rares : elles supposent une franchise, une cordialité, des sentimens qui n'existerent jamais dans la plupart des individus, & que l'envie & la jalousie, l'orgueil & l'intérêt, étouffent plus ou moins dans les autres. Il faudroit d'ailleurs pour que des académiciens se prêtassent mutuellement tous les secours qu'ils peuvent & doivent se fournir, qu'au lieu de ces lectures, rarement intéressantes, ou qui ne le sont jamais que pour le plus petit nombre des assistans, & cela en supposant qu'ils y prêtent une attention dont à peine sauve-t-on quelquefois les apparences; il faudroit que chaque discours n'offrit rien qui ne pût être saisi, au moins dans ses résultats par ceux qui l'entendent, & qu'ensuite on fît sur ce qui a été lu des remarques judicieuses & décentes. Mais, à parler franchement, il n'y a presque point de savans qui sachent exercer la critique, & il y en a moins encore qui sachent la soutenir. Je me rappelle à ce sujet une anecdote que je tiens de M. de Maupertuis. L'abbé Gedouyn, connu par ses belles traductions, demanda à l'*académie* Françoise la permission de lui lire, dans ses assemblées ordinaires, celle de Quintilien à laquelle il travailloit, & pria qu'on lui fît part des remarques qui se présenteroient. Il commença en effet; mais il ne put aller au-delà de la seconde lecture, en partie excédé par les observations vétilleuses de ses confreres, en partie trop vif & trop sensible pour savoir se rendre de bonne grace toutes les fois que le cas l'exigeoit. Je ne vois point de remede à cet inconvénient, parce qu'il n'y a point de secret pour refondre l'homme.

Mais j'abrege; & laissant l'homme tel qu'il est, je me livre à une idée de spéculation, qui est permise dans toutes les especes du genre auquel mon sujet appartient. Je suppose les *académies* aussi parfaites qu'elles pourroient être, composées de membres éclairés, judicieux, impartiaux, unis ensemble par les liens de l'estime & de l'amitié, & je demande quel est le plus grand avantage qui puisse résulter de leurs efforts réunis. C'est toujours ma question originaire. Je distingue; &, comme dans l'énoncé de cette question, j'ai ajouté le mot d'*actuel* à celui d'*avantage*, je remonte d'abord au premier bien que les *académies* étoient appellées à faire dans leur institution même, au siecle où elles ont été fondées; & ce siecle, comme nous l'avons insinué, ne remonte pas au-delà du précédent.

L'ennemi qu'elles avoient en tête, & dont la défaite faisoit la matiere de leurs triomphes, c'étoit l'ignorance. Mais quelle ignorance? Je saisis de nouveau ici deux points de vue. D'abord celui de l'ignorance privative, de cet état dans lequel on ne fait rien, parce qu'on ne veut rien savoir, & qu'on méprise les sciences. Qu'on se rappelle quels ont été les préjugés à cet égard; nous les avons vus, je parle de ceux d'entre nous dont la carriere est à son déclin, nous les avons vus encore assez fortement enracinés; & je ne sais si on peut les regarder comme pleinement détruits. Le savoir étant regardé comme synonyme de la pédanterie, tous ceux qui aspiroient à quelque genre de distinction, auroient cru s'avilir, contracter une espece de rouille, de crasse, en devenant érudits, en se mettant au fait des notions de la Grammaire, de la Logique, de tout ce qu'on enseigne dans les colleges, dans les universités. Les nobles ne connoissoient point de dérogeance plus marquée que celle de savoir quelque chose. Les militaires enchérissoient sur eux : à leur avis on ne pouvoit bien manier l'épée qu'en foulant aux pieds la plume. Le connétable Anne de Montmorenci, qui a fait une si grande figure sous plusieurs regnes, l'un des plus illustres personnages de cette maison qui se glorifie du titre de premier baron chrétien, étoit un cacique, ou pis encore un vrai chef de sauvages, dur, barbare, ignorant jusqu'à avoir de la peine à signer son nom. Le sexe n'auroit fourni alors à Moliere, ni précieuses ridicules, ni femmes savantes : il avoit des graces, il avoit du génie, cela ne lui a jamais manqué : mais il n'avoit point de connoissances proprement dites. J'en atteste les cours de Catherine de Médicis, de Henri IV, de Louis XIII, & même de Louis XIV. Dans celle-ci, mesdames de Sévigné & de Maintenon ne peuvent être regardées que comme des femmes prodigieusement spirituelles; & Madame Deshoulieres, la comtesse de la Suze & quelques autres qui ont excellé en divers genres de poésies délicates & galantes, ne changent rien à ma these. Quelqu'une s'émancipoit-elle au de-là de ces bornes? Boileau, quoiqu'injuste dans les traits de satyre qu'il a décochés à ce sujet, ne laissoit pas de se monter au ton du siecle, en voulant imprimer du ridicule à la dame que Roberval fréquentoit. Il reste peut-être à décider, s'il n'auroit pas mieux valu, & ne vaudroit pas mieux encore, par rapport au sexe, qu'il fût demeuré en deçà par rapport au savoir, que d'aller au-delà de certaines bornes qu'on peut regarder comme circonscrites par l'esprit, le goût, la finesse du sentiment, l'élégance du style, le langage des passions, l'expression du cœur. Pour l'ordinaire la délicatesse de ses organes n'en permet pas davantage; les agrémens de la société, les besoins de la vie, le bien des familles en exigent encore moins.

Ne dissimulons rien. Louis XIV. l'objet de tant d'admirations, la matiere de tant d'éloges, l'Apollon & l'Auguste de son siecle, avoit un grand sens, mais il ne savoit rien de rien. Philippe, Duc d'Orléans, son frere, parloit perpétuellement sans rien dire. Il n'a jamais eu d'autres livres que ses heures, que le Tay, son maître de chapelle, & en même tems son bibliothécaire, qu'il portoit dans sa poche. Colbert, ce grand ministre, n'étoit pas plus Mecene, que son maître étoit Auguste; il étoit guidé dans ses distributions par des sots, ou par sa vanité qui se sentoit flattée de se faire louer à trois cens lieues de lui. Les Tallemant, les Chapelain, les Cassagne, les Boyer & les Le Clerc étoient ses illustres. Son abbé Gallois n'estimoit que le grec. Son bibliothécaire Baluze n'excelloit qu'à lire de vieux parchemins. Tous ces gens-là ne cherchoient qu'à faire valoir leurs amis. Pendant ce tems-là, Patru, le dictateur de l'éloquence françoise, le Fevre de Saumur, le plus habile critique & littérateur de son tems, Bouillaud & Auzout, aussi versés dans les Mathématiques & la Physique qu'on pouvoit l'être alors, & bien d'autres savans du premier ordre, mouroient de faim. N'avois-je pas raison de dire que les mêmes objets offrent des points de vue bien différens & souvent opposés? J'avoue cependant que

l'ignorance diminuoit alors à vue d'œil; & qu'en passant par des nuances & des dégradations insensibles, elle tendoit au savoir.

Recherchons à présent d'où venoit cet éloignement pour la science, cet attachement à l'ignorance privative. Changez de position, & vous trouverez la raison du fait dans ce que je crois pouvoir nommer l'ignorance positive, dans le faux savoir. Les subtilités, les obscurités, les puérilités de toutes les doctrines, sans en excepter la plus sainte de toutes, avoient tellement dégoûté le reste des humains de l'étude, qu'on ne peut bonnement leur en faire un reproche. Ouvrez les livres du maître des sentences, & de tous les docteurs de la même trempe; & voyez si de pareils ouvrages ne tomboient pas nécessairement des mains de ceux qui y jettoient les yeux, & ne leur inspiroient pas même une sorte de frayeur. Suivant le poëte satyrique, l'homme est bien au-dessous de l'âne; mais le docteur étoit alors fort au-dessous de l'homme. Cela me rappelle la plaisanterie du libraire de Hollande, qui faisant la table d'un Boileau, y mit: DOCTEUR. *Voyez* ANE.

Dans le grand nombre il y avoit sans contredit quelques docteurs estimables; mais je ne puis mieux faire sentir la différence que le tems mettoit entr'eux, qu'en comparant deux hommes qui se touchent, & dont l'un a succédé immédiatement à l'autre: ce sont les deux premiers secrétaires de l'*académie* des sciences de Paris, MM. du Hamel & de Fontenelle. M. du Hamel étoit certainement ce qu'on pouvoit être de mieux de son tems: encore faut-il remarquer qu'il avoit vu l'aurore du jour cartésien, & qu'il avoit sçu en profiter. Mais quelle différence de lui à M. de Fontenelle, inondé, pour ainsi dire, de tout l'éclat d'un siecle de lumiere, & y rayonnant lui-même avec la plus grande force, quoiqu'avec la petite tache d'être mort cartésien; peut-être parce que, sans le savoir, & quoique l'avocat, le hérault des modernes, il étoit encore un peu ancien!

Dans cette fermentation d'esprits, de quoi s'agissoit-il? D'inspirer aux uns le goût du vrai savoir, & de porter les autres, chose bien plus difficile, à l'abjuration du faux savoir. Après le flambeau allumé & présenté par Descartes, rien n'étoit plus propre à produire ces heureux effets, & ne les a mieux produits en effet que l'établissement des *académies*. Quand on a vu des gens d'élite, parmi lesquels il n'a pas tardé à s'en trouver de très-distingués par leur naissance & par leurs dignités, se dévouer à l'étude, & sans prendre ni robe, ni bonnet, sans aller s'enrouer sur les bancs d'aucune école, s'absorber dans les sciences, dans celles en particulier, qui, vers la fin du siecle passé, acquirent, par un jet imprévu, si je puis m'exprimer ainsi, tant de hauteur; quand on les a vus en faire leurs délices, y chercher leur gloire, on a d'abord eu peine à en croire ses yeux; mais de l'étonnement on a bientôt passé à l'admiration, de l'admiration à l'imitation; & je serois tenté de craindre qu'on ne se soit jetté, ou qu'on ne vienne à se jetter dans l'extrémité opposée. Les places d'académicien sont devenues des brevets d'honneur, qui figurent avec ceux des maréchaux & des ministres; elles sont même recherchées par des princes, par des héros, que la renommée exalte, que la gloire couronne.

Quelle révolution! Et ne sommes-nous pas excusables de l'envisager avec complaisance! L'ignorance n'a plus d'autre partage que le mépris & la honte; le faux savoir d'autre asyle que le reste de quelques écoles péripatéticiennes. Par-tout ailleurs, jusqu'aux glaces du pôle, les *académies* sont des capitales des sciences dont on ne croit pas que les capitales des empires doivent ou même puissent être dépourvues. Il me semble déja les voir traverser ce détroit tant cherché, & à la découverte duquel il semble qu'on touche, celui qui sépare l'Europe de l'Amérique, & procurer à notre globe un avantage dont le soleil lui-même, quoique pere du jour, ne sauroit le faire jouir, c'est d'avoir ses deux hémispheres éclairés à la fois.

Que reste-t-il donc à faire aux *académies?* Quelle est leur tâche actuelle, leur but principal, & leur effet le plus avantageux dans les circonstances où nous nous trouvons? C'est ce qu'il s'agit à présent de déterminer. Il a fallu préalablement montrer d'où nous sommes partis, en fait de science, & voir jusqu'où nous sommes arrivés. Nous sommes partis de l'ignorance qui est naturelle à l'homme; ses ténebres ont été insensiblement dissipés par les travaux d'une longue suite de siecles; on a observé les phénomenes, on a cherché leurs causes, & l'on est parvenu à en connoître un certain nombre; mais tandis que ce passage de l'ignorance à la science, s'opéroit avec la plus grande lenteur, & par des efforts, qui le plus souvent n'étoient que des tâtonnemens, il survint une espece de maladie épidémique de l'esprit humain, qui arrêta tout court l'activité de ses recherches, & qui retint pendant une autre suite de siecles, les hommes au point où ils étoient arrivés, dans la fausse & folle persuasion qu'ils ne pouvoient aller plus loin, & qu'il n'y avoit aucune question qui ne fût actuellement décidée.

On comprend que je parle du regne de la scholastique. Les docteurs angéliques, subtils, illuminés, n'ignoroient rien; ils avoient la science infuse & universelle; ils la communiquoient à leurs disciples, qui la transmettoient à d'autres, toujours la même; à-peu-près comme ce talent enfoui qu'on retire de la terre tel qu'il lui a été confié. Avec des cieux de cristal, on n'avoit pas besoin du systême de Copernic & de l'astronomie de Newton. Avec des qualités occultes, on étoit dispensé de connoître les loix de la nature, le méchanisme de l'organisation. Avec des distinctions, on se débarrassoit de toutes les difficultés: il n'y avoit point de nœud gordien dont leur redoutable tranchant ne vînt à bout.

Une pareille situation auroit pû durer toujours; & il est surprenant qu'elle ait pris fin; puisque l'orgueil & la paresse, les deux passions les plus cheres à l'homme, y trouvoient également leur compte. Cependant un rayon d'évidence perça; les yeux se dessillerent, quoiqu'après une longue & opiniâtre résistance: on eut honte du faux savoir, on comprit qu'il étoit pire que l'ignorance; & ce sont certainement les *académies* qui, depuis leur établissement, ont le plus contribué, soit à défricher les terres incultes, soit à arracher les ronces & les épines de dessus celles qui en étoient couvertes. On n'admet plus aucun fait sans des preuves de fait; on n'affirme plus aucune proposition sans des preuves de raisonnement. Quand les unes ou les autres de ces preuves manquent; on suspend son jugement, ou, si l'on hasarde des décisions, elles sont vigoureusement relancées; personne n'étant plus d'humeur de voir par les yeux d'autrui, & de se rendre à la simple autorité de qui que ce soit.

Que reste-t-il donc à faire? Les *académies* ont, selon moi, une nouvelle tâche à remplir, une nouvelle révolution à opérer; tâche peut-être plus difficile que les précédentes, révolution à laquelle je prévois les obstacles les plus puissans, si tant est qu'ils ne soient pas insurmontables. L'ennemi que la science a aujourd'hui en tête, & qui partage avec elle l'empire des lettres, ou plutôt qui l'a presque usurpé & envahi tout entier, c'est le demi-savoir. Qu'est-ce que ce demi-savoir? Que peuvent & que doivent

doivent faire les *académies* pour l'extirper? Ces objets me paroissent dignes d'une attention toute particuliere.

Le demi-savoir est une expression connue & reçue, dont je me propose de fixer le sens relativement à mon but. J'en fais donc un terme générique, par lequel j'entends tout degré de connoissance qui n'est pas exactement apprécié par ceux qui le possedent. Ainsi le mot de *demi* n'est employé que pour abréger. Divisons le savoir en cent portions: celui qui en a dix, & celui qui en a quatre-vingt-dix, s'ils croient l'un & l'autre avoir les cent, sont des demi-savans; ils prennent la partie quelconque pour le tout.

Il s'ensuit donc de là d'abord que je n'appelle pas demi-savans ceux qui, ne sachant que certaines choses, savent en même temps & reconnoissent qu'ils ne savent que ces choses là. Ce sont au contraire les citoyens les plus estimables de la république des lettres. Le savoir universel n'existe point: les savans qu'on a décorés de cette épithete, sont ceux qui ont le mieux senti combien peu elle leur convenoit. Si vous possédez un champ que vous avez bien cultivé, je vous regarderai comme un bon laboureur, & je vous donnerai les éloges que vous méritez incontestablement; mais si vous prétendez être un seigneur, un prince, je me moquerai de votre vanité. Le botaniste est un savant, quoiqu'il ne soit pas chymiste; & le chymiste un savant, quoiqu'il ne soit pas botaniste. Celui qui n'est exactement au fait que des champignons, est un savant, quoiqu'il ignore le reste de la botanique; il en est de même du métallurgiste, quoique toutes les opérations du laboratoire chymique ne soient pas son fait. En un mot, celui qui sait bien une chose, est savant quant à cette chose-là, & n'est point un demi-savant, s'il ne s'arroge rien au-delà: en faisant allusion à un proverbe, qui n'est pas assez noble pour le citer, je dis que, si chacun faisoit ainsi son métier, les sciences seroient mieux cultivées.

Ces hommes simples & modestes sont le petit nombre ici, tout comme en morale & dans la société: on ne rencontre de toutes parts que gens à prétentions; il s'agit de les caractériser, &, pour ainsi dire, de les nuancer.

La premiere nuance, mais si obscure qu'elle ne mérite pas d'arrêter long-temps nos regards, c'est celle qu'offrent des gens qui n'ont que la teinture d'une seule science, & qui croient y primer, y exceller. Cette illusion est rare dans les sciences exactes, telles que la Géométrie, & toutes ses dépendances, mais elle est commune dans les autres sciences, telles que la Métaphysique, la Morale, le Droit naturel, la Politique: tout fourmille de gens qui s'annoncent & s'affichent pour savoir le fin, si j'ose m'exprimer ainsi, & avoir le secret de ces sciences, tandis qu'ils ne font qu'y balbutier.

Ne les tirons pas davantage de leur obscurité, & considérons ceux qui possedent en effet une science, & y ont même pris un vol aussi élevé qu'elle le permet. La hauteur de ce vol leur fait quelquefois tourner la tête, & alors ils donnent aisément dans l'une ou l'autre de ces deux chimeres; c'est de croire leur science unique ou de la croire universelle. Ils croient leur science unique, lorsque toutes les autres s'appetissent & s'anéantissent presque à leurs yeux. A quoi bon les spéculations du métaphysicien, dit le géometre? A quoi bon les calculs du géometre, dit le métaphysicien? & ainsi des autres. Ils croient leur science universelle, lorsqu'en admettant la réalité, l'utilité des autres sciences, ils veulent les subordonner à celle qu'ils professent, dont les principes sont, à leur avis, primitifs & irrésolubles. Cependant il n'y a qu'une science premiere, c'est l'Ontologie; & quiconque méconnoît ses droits, eût-il résolu les plus importans problêmes des plus hautes sciences, n'est qu'un demi-savant; il n'est sur-tout qu'un demi-philosophe, ou pour mieux dire il n'est point philosophe, puisqu'on ne l'est pas, en tant qu'on s'est approprié les connoissances qui sont du ressort de la Philosophie, mais en tant qu'on a cet esprit philosophique, qui est pour le vrai savant ce qu'est l'art de la Tactique pour un grand général. Cependant il n'est point du tout surprenant qu'un homme qui s'est dévoué à une science, qui en a fait son seul objet pendant toute sa vie, en ait la plus haute idée, la regarde comme unique, ou comme universelle: c'est là une des foiblesses les plus naturelles à l'homme. On a bien vu à Paris un maître à danser, le fameux Marcel qui parloit de son art comme s'il donnoit le branle à la société, à l'état; & pour peu qu'on l'eût fâché, il auroit peut-être ajouté aux planetes, à toutes les spheres.

Les nuances précédentes ne sont que partiales; en voici une générale, dominante, qui donne à ce siecle le ton de couleur auquel il est reconnoissable, & le demeurera probablement aux yeux des siecles à venir. On aime à l'appeller le *siecle de la philosophie:* sans nier entiérement l'assertion, je l'appellerois volontiers *le siecle du demi-savoir.* Il s'agit de justifier ce que j'ose avancer, & c'est à quoi je vais travailler.

La premiere révolution opérée dans l'esprit humain, on l'a vu, a été de lui faire secouer le joug du faux savoir: Descartes, Newton, Leibnitz, les *académies;* voilà les instrumens de cette révolution. Et je ne puis m'empêcher de remarquer qu'aucun ouvrage n'a peut-être été plus efficace à cet égard, que cette partie des Mémoires de l'*académie* des Sciences de Paris, qui porte le nom d'*Histoire*, & que M. de Fontenelle a faite pendant un demi-siecle d'une maniere qui doit lui mériter une reconnoissance immortelle de la part de nos derniers neveux. C'étoit là la bonne route; il falloit y rester: on auroit été bien loin. Mais elle étoit trop simple & trop sérieuse pour fixer tous ceux qu'on invitoit à y marcher, & sur-tout la nation volage aux yeux de laquelle on la traçoit.

Deux secours prétendus par lesquels on vouloit étendre & faciliter les études, vinrent plutôt en détourner, & égarerent les hommes dans toutes sortes de sentiers, dont les uns ne menent au but que par de longs circuits, & les autres y font entiérement tourner le dos. Je parle des journaux & des dictionnaires. Je n'en ferai pas l'histoire qui rempliroit des volumes. Je n'en contesterai pas les avantages, à les prendre dans la simplicité de leur origine & dans les limites de leur destination. Mais, bon Dieu! à quoi ces premiers commencemens n'ont-ils pas conduit? Une comparaison exprimera ce que je pense. Quelqu'un souhaite de la pluie pour arroser son champ; un nuage se forme, grossit, & en crêvant au-dessus, le submerge. Voilà précisément l'effet du déluge des deux sortes de productions que nous venons de nommer. Cependant, & c'est ce qui les a tant multipliées, rien n'égale l'avidité avec laquelle elles ont été reçues; & quoiqu'elles souffrent actuellement quelque discrédit, il se passe peu d'années où l'on n'en voie éclorre de nouvelles. D'où vient cette vogue? De l'espérance qu'on a conçue de devenir savans par ces lectures, sans essuyer la longueur & la sécheresse des études proprement dites. Aussi le savoir a-t-il germé & pullulé de toutes parts. Mais quel savoir! Lisez les écrits qui ont paru depuis le commencement de ce siecle, ou pour ne pas vous demander l'impossible, lisez-en seulement les titres; & vous verrez qu'au lieu d'un petit nombre de

savans, qui seroient le sel de la terre, cette terre est couverte de légions innombrables de demi-sçavans qui ne sont pas seulement dignes d'en être appellés le fumier; matiere certainement bien plus précieuse que tous leurs écrits. Tout regorge d'essais, d'examens, de recherches, de dissertations & de traités; les presses gémissent, le papier enchérit, & le sçavoir diminue en raison de ces progrès : il est relégué dans les cabinets de quelques adeptes, qui ne s'empressent pas à le produire au grand jour, connoissant & méprisant la frivolité du siecle.

Je ne puis taire ici une chose trop vraie, ce me semble, pour que personne de ceux qui pensent sagement, puissent la désavouer, ou me blâmer de l'avoir dite. Il est fâcheux que des hommes de la plus grande célébrité, & qui ont à bien des égards illustré les temps & les lieux où ils ont vécu, préferent au ton de la décence celui d'une plaisanterie dont on est à la fin excédé, & qui donne le plus souvent dans le bas, dans le trivial. Se jouant également de tous les sujets, ne mettant aucune différence entre les plus importans & les plus légers, ou plutôt se plaisant à noyer par préférence les premiers dans des flots de ridicule, ils introduisent un genre de burlesque, qui, à ce que j'espere, fera une fin aussi ignominieuse que celui du siecle passé. On distinguera les chefs-d'œuvre de ces écrivains de leurs productions manquées; ou bien, au lieu que de semblables écarts étoient autrefois supportés, quand on pouvoit les intituler *Juvenilia*, on fondera l'indulgence pour eux sur le titre de *Senilia*.

Mais, en attendant, voici le mal désolant qui en résulte. C'est qu'il y a une foule de subalternes, de véritables goujats, qui, voulant se mettre au ton de ceux qu'ils prennent pour leurs chefs & leurs modeles, barbouillent, salissent, infectent le papier d'inutilités, d'indécences, d'horreurs. A la vue de ce bouleversement des loix, de cette dépravation des mœurs, qui déshonorent la république des lettres, ne seroit-ce point le cas de dire comme l'un de ceux qui y ont figuré avec le plus d'éclat : vive l'ignorance ! qu'elle revienne : ou allons la retrouver parmi les sauvages. Point du tout : ne nous jettons pas d'une extrémité dans une autre. Vive seulement, vive le bon esprit & la saine philosophie ! Mais où les rencontrer ? Qui nous les procurera ? Je pourrois faire ici plus d'une réponse; mais je suis borné par l'énoncé de mon sujet à charger les *académies* de cette fonction. Il ne reste qu'à faire voir qu'elles doivent s'en acquitter, & comment elles peuvent le faire.

Elles doivent s'en acquitter. Les plus sages d'entre les anciens philosophes ont été appellés les *apôtres de la raison*. Cela est fort bien dit : c'est un titre que les vrais philosophes sont en droit de revendiquer dans tous les temps. Il n'en faudroit qu'un seul dans un siecle, ou du moins dans un état, pour y répandre les clartés les plus salutaires, si la sagesse qui a toujours son prix en elle-même, l'avoit toujours aux yeux des hommes. Mais on l'a presque continuellement vue la victime, tantôt de l'ignorance & de la barbarie, tantôt du faux zele & de la superstition, jusqu'à ce qu'enfin la voilà devenue le jouet de la frivolité & de la malignité. Quand un seul homme voudroit résister à un pareil torrent, il ne feroit que troubler le repos de ses jours, sans contribuer au bonheur de ses contemporains; s'il évitoit la ciguë, au moins boiroit-il l'absynthe à longs traits. Si la chose est faisable, ce n'est qu'à des corps, à des compagnies qu'elle est réservée. L'union des forces les augmente. Quand de semblables corps jouissent de la considération qui leur est dûe, ils peuvent être le soutien de la bonne cause dans l'étendue de leur sphere & de leur vocation. L'église veille au dépôt sacré de la religion, les tribunaux au maintien des loix; c'est aux *académies* à faire régner un savoir épuré, solide, fécond en fruits précieux, qui donne, pour ainsi dire, la chasse au demi-savoir, comme on l'a donnée précédemment au faux savoir. Il faut précipiter dans l'abîme de l'opprobre & de l'oubli toutes les vaines productions de notre âge, comme on y a précipité les productions maussades, d'abord de la scholastique, & ensuite de la pédanterie, qui étoient révérées dans les âges précédens. Les *académies* n'ont point de devoir plus essentiel à remplir, de tâche plus glorieuse à exécuter. Qu'ont-elles à faire pour y réussir ?

D'abord, & j'avoue que ce premier article ne dépend pas entiérement d'elles, il convient qu'elles soient composées d'hommes également éclairés & bien intentionnés, qui n'aient d'autre but que la vérité & le bien public. Quelle que soit d'ailleurs la science particuliere à laquelle ils s'attachent, le concours & le concert d'académiciens de cet ordre produira l'effet desiré. On admirera, on aimera, on respectera, on imitera des hommes dévoués par état à étendre les limites des connoissances humaines; lorsqu'on verra qu'exempts de partialité, de passion, de vues ambitieuses & intéressées, de jalousies & de discordes, chacun d'eux ressemble à la diligente abeille, qui porte fidélement à la ruche un miel qu'elle a recueilli sur les plantes les plus salutaires. Pourroit-on nier que, si les *académies* étoient, & avoient toujours été telles, on verroit revivre dans chacune d'elles l'aréopage le plus imposant & le plus efficace ? Que sont-elles effectivement ? L'éloge ni la satyre ne seroient ici à leur place. Je les crois cependant, en les prenant telles qu'elles sont, en état d'influer beaucoup sur l'extirpation du demi-savoir; & c'est à quoi je les invite.

Pour ne pas multiplier les moyens dont elles peuvent se servir dans cette vue, je me restreins à en indiquer deux; le goût qui doit régner dans leurs propres productions & l'approbation qu'elles donnent à celles des autres. Au premier égard, les académiciens peuvent composer deux sortes d'ouvrages, les mémoires qu'ils font entrer dans les *recueils académiques*, & les livres qu'ils publient séparément. Il est de leur dignité, & de celle du corps auquel ils ont l'honneur d'appartenir, que ces écrits soient d'abord consacrés à la vérité, & ensuite soumis aux loix de la décence, *verum ac decens ;* deux conditions qu'a déja exigées un des plus beaux génies & des plus judicieux Aristarques de l'antiquité. Il ne s'agit pas de proscrire le goût & de négliger les ornemens qui rehaussent un sujet sans l'altérer ni le dégrader. On peut être un écrivain solide & profond, sans être froid, sec, pesant. Des hommes célébres ont suivi très-heureusement ce juste milieu. S'il n'existoit pas, cela seroit fâcheux; mais, dans le cas d'opter, un académicien ne devroit-il pas être tout décidé?

Quand les membres d'une *académie* se seront prescrits de semblables loix, ils n'en dispenseront assurément pas les autres; ils ne donneront leur attache qu'à des écrits marqués au même coin de la vérité & de la décence. Le public littéraire est naturellement disposé à consulter les compagnies savantes, & à regarder leurs réponses comme des décisions, des oracles. Voilà une grande avance : il ne s'agit que de réaliser l'attente publique, & de rendre effectivement des oracles, autant que cela convient à des bouches mortelles. Il s'agit d'encourager & de diriger ceux en qui se trouvent réunies les lumieres & les bonnes intentions, de dissuader

& de détourner avec douceur ceux à qui les talens manquent, de réprimer, d'écraser, s'il le faut, ceux qui associent l'incapacité à l'insolence & à la turpitude. Un demi-siecle d'une semblable dictature sagement exercée par une *académie*, produiroit les changemens les plus avantageux dans l'étendue des contrées sur lesquelles son exemple a une influence immédiate, & ne pourroit qu'être utile à tout le reste du genre humain ». (+)

§ ACADIE *ou* NOUVELLE ECOSSE, (*Géogr.*) Cette péninsule a environ cent vingt lieues de long sur quarante dans sa plus grande largeur. Placée entre l'isle de Terre-Neuve, la Nouvelle Angleterre, & le Canada proprement dit, sa situation est très-avantageuse pour le commerce. Outre les richesses qui lui sont propres, elle rassemble encore aisément celles des contrées voisines. Le terroir est fertile en bled & en légumes. La pêche est abondante sur les côtes. La chasse des castors & des autres amphibies y est aussi facile & aussi abondante que dans le reste de l'Amérique septentrionale. Annapolis, autrefois port royal, en est la capitale.

Les Acadiens ont toutes les qualités estimables des Sauvages de l'Amérique septentrionale & peu de leurs défauts. Ils aiment la guerre & non pas le carnage. Le but de leurs expéditions est la paix après la victoire. Ils traitent leurs prisonniers avec noblesse, & ne les mangent pas. Dociles aux leçons de l'équité, à l'épreuve des exemples du vice, ils ont adopté notre morale sans adopter nos mœurs. Lorsqu'on les découvrit, chaque bourgade étoit gouvernée par un *sagamo* ou chef, dignité élective dont on honoroit presque toujours le chef de la plus nombreuse famille. Chaque pere comptoit ses enfans avec autant de fierté, qu'un héros compte ses victoires: c'étoit autant de titres pour mériter des suffrages dans une élection. La polygamie étoit tolérée en faveur des plus robustes. Le sagamo jouissoit de la pêche & de la chasse des jeunes gens qui n'étoient pas mariés, &, même après leur mariage, il levoit un tribut sur eux. Il les conduisoit à la guerre; & ces soldats, avant de partir, s'exerçoient en luttant contre leurs femmes: si celles-ci triomphoient, l'augure étoit favorable pour le succès de l'expédition: si elles étoient battues, on désespéroit de la victoire, mais on partoit toujours. Après la mort d'un pere de famille, on mettoit le feu à sa cabane, & l'on ornoit son tombeau de choses qu'il avoit le plus aimées. La naissance d'un mâle, l'apparition de sa premiere dent, son premier coup d'essai à la chasse, étoient marqués par autant de fêtes. Les femmes y étoient traitées avec autant de dureté que de mépris, chose étonnante chez des hommes qui travailloient avec tant de zèle à la propagation de l'espece. Quant à leur religion, à leurs mariages, à leur maniere de vivre & de combattre, ils ressembloient aux autres Sauvages du Canada. *Voyez* CANADA, *Suppl.*

Ce fut en 1598 que le marquis de la Roche, que Henri IV. avoit choisi pour continuer les découvertes de Jacques Cartier, aborda sur les côtes d'*Acadie*. En 1604, Pierre de Guast, sieur de Monts, & Samuel Champlain pénétrerent jusqu'à l'isthme qui joint cette péninsule au continent. Les François ne demeurerent pas tranquilles dans leur établissement: les Anglois leur enleverent leur conquête; mais elle fut bientôt restituée, soit que le conseil britannique ignorât les richesses de cette contrée, soit qu'il fût effrayé par l'impossibilité d'ouvrir une communication par terre entre l'*Acadie* & la Nouvelle Angleterre. Les François rentrerent donc dans cette péninsule, & renouvellerent leur alliance avec les Sauvages, qui, charmés de leur douceur, les caressoient malgré les oracles de leurs jongleurs. Ceux-ci ne cessoient de leur prédire que leur destruction entiere seroit l'ouvrage des François: il étoit plus à craindre que les François & les Anglois ne se détruisissent les uns les autres dans cette contrée. La Tour y commandoit au nom du roi de France. Son pere, qui avoit passé au service du roi d'Angleterre, promit à ce prince de lui livrer l'*Acadie*, & crut que le jeune homme, séduit par l'espérance d'une haute fortune, ne résisteroit pas aux sollicitations d'un pere qu'il aimoit tendrement. Il s'embarqua donc chargé de riches promesses & de magnifiques présents que S. M. B. prodiguoit au gouverneur. Trois fois il tenta de corrompre son fils, & trois fois le jeune homme lui répondit avec autant de noblesse que de fermeté. Le pere, devenu furieux, l'assiégea dans son fort. Ses armes ne réussirent pas mieux que sa politique. Enfin, craignant de trouver en Angleterre une mort ignominieuse pour prix d'une tentative inutile, il rentra dans son devoir, demeura en *Acadie*, & renvoya les Anglois.

Le gouvernement de La Tour auroit fait le bonheur de la colonie, si on ne lui avoit pas donné des collegues avides, qui ennemis l'un de l'autre, le furent bientôt aussi de cet officier. Le partage des terres, les limites de leur jurisdiction causerent des débats très-vifs; la querelle s'échauffa de plus en plus, & devint une guerre civile. Tandis qu'on étoit aux mains, les Anglois, toujours attentifs à profiter de nos fautes, firent une nouvelle irruption dans l'*Acadie*. Les places évacuées leur offroient des conquêtes faciles. Le seul Montorgueil, à la tête de quatorze soldats, osa leur résister dans le fort de Chedabouctou. Il reçut cinq sommations consécutives, & répondit toujours qu'il étoit François, qu'il savoit combattre & mourir, mais qu'il n'avoit point appris à capituler. Phibs livre plusieurs assauts, & n'est pas plus heureux en guerre qu'en négociation. Enfin, craignant de perdre, devant une masure défendue par quatorze malheureux, une réputation acquise par des victoires navales & des conquêtes importantes, il fit mettre le feu à la place. Montorgueil, sur le point d'être consumé avec ses compagnons, dit qu'il capituleroit, si on le laissoit maître des conditions; & il le fut. Enfin l'*Acadie* restituée à la France en 1680, reconquise par les Anglois dans la même année, reprise ensuite par les François, retombée en 1690 sous la domination britannique, partagée ensuite entre les deux nations, puis entiérement subjuguée par nos rivaux, vainement attaquée par nos flottes, a été pendant long-tems un théâtre de révolutions, &, dans l'espace d'un demi-siecle, a changé sept ou huit fois de maîtres & de cultivateurs. Le traité d'Utrecht en a depuis assuré aux Anglois la tranquille possession. Les Sauvages, assez indifférens sur le choix de leurs voisins, avoient été paisibles spectateurs de nos débats avec les Anglois: ces changemens fréquens sembloient moins les allarmer que les récréer. Ils caressoient tour-à-tour les vainqueurs, sans insulter les vaincus. Enfin, les Anglois, par une libéralité politique, étoient parvenus à les refroidir à notre égard, & à leur inspirer une amitié durable. Pendant toutes ces guerres, l'agriculture languissoit en *Acadie*; & cette province, peu féconde en objets de luxe, mais qui produit avec abondance les denrées de premiere nécessité, n'a fleuri que depuis la paix d'Utrecht. Les Anglois l'ont appellée *Nouvelle Ecosse*. (*M. DE SACY.*)

ACAFRAN, (*Géogr.*) riviere considérable dans le royaume de Tremecen en Afrique. Elle prend sa source du mont Atlas, & se jette dans la mer près de Tenès. On la nommoit autrefois *Celef* ou *Quinalaf*, & aujourd'hui *Vetxilef*. (*C. A.*)

ACAMACU, s. m. (*Hist. nat. Ornitholog.*) espece de gobemouche huppé du Brésil, figuré par Séba, *vol. II. page 93, planche 87, n°. 2*, sous le nom de

avis paradisiaca Brasiliensis seu cuiriri acamaku cristata. Il est appellé *turdus cristatus* par Klein, *avi.* p. 70, n°. 31; *monedula*, par Moehring. *avi.* genre 11; *gobemouche huppé du Brésil*, par M. Brisson, qui le désigne ainsi: *muscicapa cristata, supernè dilutè spadicea, infernè alba; capite nigro-viridescente; tectricibus alarum superioribus aureis; rectricibus dilutè spadiceis..... muscicapa Brasiliensis cristata.* Ornithologie, *vol. II, p. 416.*

Cet oiseau ressemble tellement à une espece qui est commune au Sénégal, & qu'on apporte aussi quelquefois de Madagascar, qu'il est probable que Séba a été trompé lorsqu'on lui a dit qu'il se trouvoit au Brésil. Au reste, il a à-peu-près la grandeur de l'alouette huppée; sept pouces & demi de longueur du bout du bec au bout de la queue; un pouce & demi d'épaisseur vers les épaules; la queue longue de trois pouces & demi, comme les ailes, & le bec long de dix lignes.

Sa queue forme une ellipse ou un ovale alongé au moyen de la dégradation des douze plumes qui la composent, dont les deux extérieures ou latérales sont d'un tiers plus courtes que les autres qui vont toujours en augmentant de grandeur jusqu'à la paire du milieu, qui est plus longue que les autres. Le sommet de la tête est orné de dix à douze plumes étagées, étroites, plus longues, plus menues que les autres, & redressées de maniere qu'elles forment une espece de crête haute de près d'un pouce qui regne sur toute sa longueur, à-peu-près comme dans la huppe. Son bec est si applati de dessus en-dessous, qu'il a plus de largeur que de profondeur. Les narines sont très-apparentes sous la forme d'une ellipse, un peu au-devant de son origine, d'où partent de chaque côté jusques vers les coins de la bouche huit à dix poils noirs, tournés en avant, longs & roides comme des moustaches.

La couleur dominante de l'*acamacu* en-dessus du cou, du dos, des ailes, du croupion & de la queue, est un beau fauve, mais terne. En-dessous le cou, la poitrine, le ventre, les côtés & le dessous du croupion sont blancs. Son bec est rouge-pâle; sa tête & sa gorge sont d'un noir d'acier changeant en verd très-brillant, ses épaules jaune d'or, ses piés noirs, ses yeux rouges de feu très-vif.

Les mangliers qui bordent les marigots & les rivieres dans les lieux solitaires & peu fréquentés du fleuve Niger & du Gambie, sont l'habitation ordinaire de ce joli oiseau. (*M. ADANSON.*)

§ ACAMBOU, (*Géogr.*) royaume d'Afrique sur la côte de Guinée, à l'occident de celui d'Akra ou Acara. Le roi y est absolu. Quelques voyageurs nous disent que les peuples de ce pays sont insolens & orgueilleux. Cette maniere d'avoir vu, n'est peut-être que l'effet d'une circonstance; ce qui ne doit point décider le caractere d'une nation. On tire beaucoup d'or de ce pays. *Longit. 15. 18. latit. 7. 10.* (*C. A.*)

ACAMANTE *ou* ACAMAS, (*Géogr.*) ville & promontoire de l'île de Chipre dans la partie de l'Occident. Cette ville fut autrefois épiscopale, & eut quelques évêques qui assisterent à divers conciles. Elle est aujourd'hui réduite en un petit village, qu'on nomme *Crusoceo*; & le promontoire est appellé *Capo di San-Episanio. Long. 50. lat. 35.* (*C. A.*)

ACAMPTE, adj. (*Optique.*) mot hasardé par Leibnitz (*Actes de Leipsick pour le mois de sept. 1692*), qui appelle *figure acampte* celle qui étant opaque, polie, en un mot, douée de toutes les propriétés nécessaires pour réfléchir la lumiere, n'en réfléchit point. (*J. D. C.*)

ACANGATARA, s. m. (*Hist. nat. Ornithologie.*) nom que les habitans du Bresil donnent à une espece de coucou huppé dont Marcgrave & Pison son copiste, ont donné une assez mauvaise figure, *page 216*, sous le nom de *guira acagantara*, laquelle a été copiée par Jonston, *planche 60, page 148.* M. Moëhring lui donne le nom de *trogon, avi. genre 114*; & M. Brisson en fait, d'après Marcgrave, la description sous le nom de *coucou huppé du Bresil; cuculus, cristatus, ex albo pallidè flavescens; cristâ, capite, collo & tectricibus alarum superioribus fusco & flavescente variegatis; rectricibus fuscis, apice albis... Cuculus Brasiliensis cristatus.* Ornithologie, *volume IV, pag. 144.*

Selon Marcgrave, cet oiseau ressemble à la pie pour la grandeur. Du bout du bec à celui de la queue, il a quinze pouces de longueur, & jusqu'au bout des ongles dix pouces. Son bec a un pouce, & sa queue, huit pouces de longueur: celle-ci est arrondie & composée de dix plumes. Ses doigts, au nombre de quatre, sont disposés comme dans le perroquet ou le coucou, c'est-à-dire, deux devant & deux derriere, de maniere que les deux plus longs se trouvent placés sur le côté intérieur de chaque pied; le bec est à-peu-près conique, & a la mâchoire supérieure courbée en crochet; les plumes du milieu de la tête sont plus longues que les autres, brunes au milieu, jaunes sur les côtés, & s'élevent en forme de huppe.

Un jaune pâle ou blanchâtre est la couleur dominante du dos & du ventre de l'*acangatara.* Ses ailes & sa queue sont brunes, excepté un bord blanc qui termine celle-ci. Les plumes de la tête sont, ainsi que celles de la crête, brunes à leur milieu & jaunes aux bords, au contraire de celles du cou & des ailes, qui ont le milieu jaune & les bords bruns: le bec est d'un jaune obscur; les pieds sont d'un verd d'eau.

L'*acangatara* habite particuliérement les forêts au Bresil: il est fort criard, & se fait entendre de très-loin. (*M. ADANSON.*)

ACANOS, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) nom ancien que Théophraste & les Grecs donnoient à un genre de chardon que M. Linné a changé en celui d'*onopordon, acanthium, calicibus squarrosis; squammis patentibus, foliis ovato-oblongis sinuatis. Systema nat. edition. 12, pag. 531. Species plantarum, pag. 827.* Dodoens en a donné une figure très-médiocre, sous le nom d'*acanthium, Pemptad. 721*; & Loësel, sous le nom de *spina alba sylvestris. Flor. Prussica, pag. 261, pl. 82.*

Cette plante est un des plus grands chardons, ou au moins celui qui porte les plus larges feuilles & les plus grosses têtes de tous ceux qui croissent dans nos campagnes: on la trouve communément le long des chemins, & dans les terreins abondans en bousin & en pierre marneuse à bâtir.

Elle ne differe du genre du chardon qu'en ce que le receptacle de ses fleurs ou fleurons, au lieu d'être rempli de poils comme dans le chardon, est creusé de fossettes bordées d'une membrane, & qui reçoivent chacune un fleuron surmontant son ovaire; elle est bisannuelle, c'est-à-dire, que la premiere année avant l'hiver, sa racine, qui ressemble à une carotte blanche d'un à deux pieds de longueur, ne porte que des feuilles qui, au nombre de six à dix, se répandent circulairement sur la terre. Ces feuilles sont elliptiques, longues de six à huit pouces, trois à quatre fois moins larges, ondées, sans découpures sur les bords qui sont garnis d'épines, & couvertes par-tout d'un duvet court, léger & blanchâtre.

A la seconde année, vers les mois de mai & juin, du centre de ces feuilles, sort une tige garnie d'ailerons d'un bout à l'autre, & de feuilles à-peu-près semblables, mais moins grandes & un peu moins velues. Cette tige, dont la hauteur ordinaire n'est que de deux à trois pieds, va quelquefois jusqu'à quatre ou cinq pieds dans un bon terrein, & ne se divise guere

qu'au-dessus du milieu de sa longueur en quinze à trente branches très-divergentes, terminées chacune par une tête sphéroïde du diametre d'un pouce & plus.

Chaque tête n'est qu'une enveloppe composée de deux cens écailles environ, plates, fort peu velues, terminées par une pointe simple, posées en recouvrement les unes sur les autres en cinq à six rangs à-peu-près comme les tuiles d'un toît. Cette enveloppe contient & porte sur son fond ou sur son receptacle creusé de fossetes, bordées d'une membrane, environ deux cens fleurons hermaphrodites rouges, divisés en cinq denticules égaux, & posés chacun sur un ovaire couronné d'une aigrette de poils dentés, lequel devient par la suite une graine ovoïde, anguleuse, chagrinée, brune, d'environ deux lignes de longueur.

Usages. On fait très-peu d'usage de cette plante en médecine, quoique ses feuilles soient vulnéraires, astringentes, & que ses racines soient diurétiques, ainsi que ses graines. Chacun sait que l'âne en fait ses délices, aussi-bien que des autres chardons, & que ses feuilles nourrissent pareillement la chenille épineuse grise du papillon appellé *belledame*.

Remarques. Il n'est pas douteux que cette plante ne soit l'*acanos* des anciens, qui ont cru le désigner suffisamment par la largeur de ses feuilles, qui surpassent celles de tous nos autres chardons. Consultez Pline qui dit (*Hist. nat. livre XXII, chap. 22.*) *sunt qui & acanon eryngio adscribant, spinosam brevemque ac latam herbam, spinisque latioribus, hanc impositam sanguinem mirè sistere. Alii eryngen falso eamdem putaverunt esse.* On ne pouvoit donc appliquer à cette plante un plus grand nombre de dénominations fausses, qu'en la désignant, comme M. Linné, par les noms d'*onopordon*, *acanthium*, dont le dernier appartient à l'espece de *cirsium*, que ce botaniste appelle *carduus eriophorus*, comme il va être dit ci-après à l'article ACANTHION. (*M. ADANSON.*)

ACANTHE, (*Mythol.*) jeune Nymphe qui, pour avoir plu à Apollon, fut changée en la plante qui porte ce nom. (+)

* § ACANTHE, (*Architecture.*) dans cet article du *Dict. raif. des Sciences, &c.* on lit *willapaude*; dans l'article ARCHITECTURE, *villapendre*, & dans l'*errata*, à la tête du *vol. II*, *villapende*. Il faut lire *villalpand* dans ces trois endroits. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

ACANTHION, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) espece de plante du genre du cirsium, que Dioscoride & Pline comparent à l'échinope. *Huic* (*spinæ albæ, id est echinopo*) *similis est spina illa quam græci acanthion vocant, minoribus multò foliis, aculeatis per extremitates: & araneosâ lanugine obductis: quâ collectâ etiam vestes quædam bombycinis similes fiunt in Oriente. Ipsa folia vel radices ad remedia opistotoni bibuntur.* Pline, *Histoire naturelle, livre XXIV, chap. 12.* Nous n'avons point d'autre plante, de la famille des chardons, qui ait les feuilles de l'échinope, mais plus étroites, couvertes comme ses têtes d'un duvet blanc en filets tendus comme une toile d'araignée, que celle que Lobel a figurée sous le nom de *carduus tomentosus, coronâ fratrum herbariorum.* (*icon. 2. pag. 9.*) & Bauhin & Parkinson sous celui de *carduus capite rotundo tomentoso.* Or cette plante n'est point une espece de chardon, mais une espece de cirsium; car, selon nos remarques, *Familles des plantes, page 116*, ses graines portent une aigrette velue, au lieu que l'aigrette du chardon est composée de poils simplement dentés: donc M. Linné auroit dû ne le pas confondre avec les chardons, & il a eu tort de changer son nom ancien d'*acanthion* en celui de *carduus eriophorus foliis sessilibus bifariam pinnatifidis: laciniis alternis erectis, calycibus globosis villosis.* (*Systema naturæ, édition 12, page 530, n°. 16.*) C'est sous ce nom que M. Miller en a donné une figure à la *planche 293* de son *Dictionnaire.* Dodoens l'appelloit *eriocephalus*, nom qui lui convenoit beaucoup mieux.

L'*acanthion* est, comme l'acanos, une plante bisannuelle qui croît dans les terres fortes & humides jusqu'à la hauteur de quatre à cinq pieds. Sa tige est rouge-brune, garnie tout-autour de feuilles dont la figure singuliere lui donne une apparence plus élégante que celle de tous les autres chardons; elles sont longues de huit à neuf pouces, d'un verd noir à côtes rouges, découpées très-profondément de chaque côté en un rang d'ailerons qui sont alternativement relevés verticalement, & forment à leur origine une espece de collet ou de manchette découpée qui environne la tige, sans cependant former une gaîne. Ce n'est qu'au dessus du milieu de sa longueur que cette tige se partage en plusieurs branches peu divergentes, terminées chacune par une tête sphérique de huit à neuf lignes de diametre.

Chaque tête est une enveloppe composée de deux cents feuilles ou écailles pointues, imbriquées, recouvertes & comme entrelacées de fils blancs croisés, semblables à une toile d'araignée, dont l'intérieur contient une centaine de fleurons purpurins, hermaphrodites, à cinq découpures égales, portés sur un ovaire couronné d'une aigrette de poils velus qui lui tiennent lieu de calice. Chaque ovaire devient une graine ovoïde, lisse, d'une ligne environ de longueur, qui est séparée de ses voisines par nombre de poils aussi longs que l'enveloppe des fleurs.

Usages. Quoique l'on ne fasse aucun usage du duvet cotonneux extrêmement fin, qui abonde entre les écailles des têtes ou enveloppes de fleurs de l'*acanthion*, il semble qu'on ne devroit pas négliger la remarque de Pline qui dit que de son tems on en faisoit certaines étoffes semblables aux étoffes de soie, mais il faut se donner de garde d'appliquer cette propriété avec le nom d'*acanthion* à l'acanos, comme a fait M. Linné, qui induit tous les jours en erreur les modernes qui emploient indistinctement ses dénominations, ignorant que cet auteur a négligé entiérement l'exactitude dans cette partie, qui, étant la base de toutes nos connoissances naturelles, doit essentiellement être fixe & invariable.

Remarque. Nous remarquerons que M. Van-Royen & M. Dalibard qui l'a copié fidélement, se sont trompés quand ils ont dit que les feuilles de cette plante se prolongeoient le long de la tige, qui, par ce moyen, devenoit ailée. *Carduus foliis sinuatis decurrentibus: denticulis superficieque spinosis, calicibus lanigeris.* Van-Royen. *Flora Leyd. 133.* Dalibard, *Flora Parisiensis, page 247.* (*M. ADANSON.*)

ACARA, s. m. (*Hist. nat. Ichthyologie.*) nom que les habitans du Brésil donnent à un poisson dont Marcgrave a publié une bonne description & une figure passable au *chapitre 14 du IV. livre* de son *Histoire naturelle du Brésil.* Ruisch, à la *planche 34, n°. 8, page 134*, a copié cette figure qui est de grandeur naturelle.

Ce poisson a trois pouces de longueur du bout du nez au bout de la queue; en tout sept nageoires, dont deux ventrales au-dessous de deux pectorales, toutes quatre de grandeur médiocre; une dorsale à rayons épineux, plus longue que profonde, & plus courte devant que derriere; une anale ou derriere l'anus, plus profonde que longue; enfin une à la queue qui est tronquée au bout, mais légérement fourchue ou creusée en arc. Par sa figure il ressemble assez à la perche ou au sparaillon, ayant le corps fort comprimé, médiocrement long, le

dos arqué & élevé, les écailles assez grandes, la bouche petite, les dents fines, serrées comme celles d'une lime, & les yeux grands.

En général, il est d'un blanc argentin, qui brunit en approchant du dessus du dos & de la tête, & il porte sur chacun de ses côtés deux grandes taches noires orbiculaires, l'une proche de la queue, l'autre vers le milieu du corps. Ses nageoires sont d'un cendré-brun. La prunelle des yeux est noire, entourée d'un iris jaune doré.

L'*acara* vit dans les rivieres d'eau douce au Brésil; il se mange, & a la chair de fort bon goût.

Remarques. Ce poisson approche beaucoup de celui que les Negres appellent *ouas*, & les François *carpet* au Sénégal; il forme avec lui un genre particulier dans la famille des Spares. (*M. ADANSON.*)

ACARAAJA, s. m. (*Hist. nat. Ichthyologie.*) poisson du Brésil dont Marcgrave a donné une figure médiocrement bonne dans son *Histoire naturelle du Brésil*, *livre IV*, *chap. 14*, que Jonston & Ruisch ont copiés, *planche 34*, *n°. 7*, *page 133*. On le nomme aussi par corruption *garanha*, selon Marcgrave. Il vit dans l'eau douce des rivieres, on le mange frais, & on le sale pour le conserver.

Il prend jusqu'à trois pieds de longueur. Il a à peu près la figure de la carpe ou du spare, les yeux grands, la bouche petite, les dents de la mâchoire inférieure menues comme des aiguilles, celles de la mâchoire supérieure beaucoup plus petites, mais deux sur le devant beaucoup plus grandes; les écailles de moyenne grandeur. Ses nageoires, au nombre de sept, sont disposées comme celles de l'acara ou du spare, savoir: deux ventrales médiocres au-dessous des deux pectorales; une derriere l'anus un peu plus profonde que longue, avec une épine; celle de la queue tronquée & légérement fourchue; mais celle du dos, qui est fort longue, semble se diviser en deux parties dans son milieu, étant composée, dans sa moitié antérieure, de rayons épineux, simples, roides, qui se couchent à volonté dans une rainure, pendant que la moitié postérieure consiste en rayons mous, articulés, ramifiés & flexibles.

Sa couleur est argentine, mêlée d'une teinte sanguine. Ses nageoires sont pareillement couleur de sang, excepté celles du ventre qui ne le sont qu'à l'extrémité & blanches d'ailleurs. La prunelle de ses yeux est cristalline, entourée d'un iris dont le cercle intérieur est sanguin & l'extérieur argentin.

Remarques. L'*acaraaja* me paroît être une espece du poisson appellé *giabar* par les Negres du Sénégal, & que les François nomment *capitaine*. Il forme un genre particulier dans la famille des spares. (*M. ADANSON.*)

ACARAMUCU, s. m. (*Hist. nat. Ichthyologie.*) nom d'un poisson du Brésil qui se range naturellement dans la famille de ceux que l'on appelle *coffres*, *orbes*. Marcgrave en donne, au *chapitre 12 du livre IV* de son *Histoire naturelle du Brésil*, une figure assez médiocre que Jonston & Ruisch ont copiée à la *page 141*, *planche 37*, *n°. 3* de leur *Histoire universelle*.

Son corps est fort applati par les côtés, de figure elliptique, à peu près trois fois aussi long qu'il a de profondeur. Sa longueur ordinaire ne passe guere huit à neuf pouces. Sa bouche est ronde, petite, incapable d'admettre à peine le bout du petit doigt; garnie au-devant de petites dents taillées en pointe triangulaire. Ses yeux sont pareillement petits relativement à sa grandeur. Il n'a que six nageoires, dont deux pectorales fort petites; deux dorsales, dont l'antérieure consiste en une épine conique, roide, mobile, longue de trois pouces, plantée directement au-dessus des yeux où elle peut se coucher dans une rainure, au-lieu que la postérieure est assez basse & longue, composée de plusieurs rayons mous, flexibles; une assez longue derriere l'anus; enfin celle de la queue qui est quarrée & peu sensiblement échancrée: les nageoires ventrales manquent absolument. On apperçoit à l'origine des nageoires pectorales, au-devant d'elles, une petite fente oblique qui sert d'ouverture aux ouies. Sa peau n'est nullement écailleuse; elle ressemble à un cuir épais peu souple, tout hérissé de petites pointes, à-peu-près comme celles des jeunes requins ou chiens de mer, mais infiniment plus fines & plus serrées.

Sa couleur approche aussi de celle du chien de mer; c'est un gris-blanc ou gris-cendré, un peu plus foncé vers le dos. La prunelle des yeux est noire & l'iris cristallin.

L'*acaramucu* est commun dans la mer du Brésil où il vit de fucus & autres plantes marines. Il ne se mange point. Suspendu dans les appartemens il paroît lumineux pendant l'obscurité de la nuit. (*M. ADANSON.*)

ACARA-PATSJOTTI, s. m. (*Hist. nat. Bot.*) plante du Malabar dont on voit une figure assez bonne, mais incomplette au *volume V. page 15*, *planche 8* de l'*Hortus Malabaricus*. Les brames l'appellent *tilô-sameno*, les Portugais *salaõ-femea*, les Hollandois *lerick-wifken*.

C'est un arbrisseau de sept à huit pieds de hauteur, dont le port approche assez du port de l'anona. Ses branches sont alternes & cylindriques. Ses feuilles sont pareillement alternes, épaisses, entieres, disposées horisontalement & parallelement sur deux côtés opposés le long des branches, elliptiques, pointues aux deux extrémités, concaves sur leur surface supérieure, longues de quatre à cinq pouces, deux fois moins larges, & portées sur un pédicule assez court.

Ses fleurs terminent les branches, disposées au nombre de quinze à vingt sous la forme d'une grappe. Elles sont hermaphrodites, blanches, de très-bonne odeur, composées d'un calice d'une seule piece, divisée jusqu'au bas en quatre parties assez égales, concaves, épaisses, arrondies, ou fort peu plus longues que larges, & qui accompagnent l'ovaire jusqu'à sa maturité. Ce calice contient quatre pétales, blancs, oblongs, obtus, presqu'une fois plus longs que lui & que les étamines qui semblent le remplir, au nombre de deux cents, sous la forme d'une houppe au centre des étamines; on voit sur le fond du calice quatre ovaires distincts, terminés chacun par un style & un stigmate conique, & qui deviennent par la suite autant de capsules ovoïdes, verdâtres, contenant chacune une graine de même forme.

Qualités. Cet arbrisseau est toujours verd; il fleurit en août & fructifie en septembre & en octobre. Il n'a ni saveur ni odeur, si ce n'est dans ses fleurs. Il croît abondamment dans les rochers, sur les montagnes du Malabar.

Usages. On le regarde comme un remede souverain pour guérir les aphtes & les ulceres de la bouche; pour cet effet on prend en gargarisme la décoction de ses feuilles bouillies avec l'eau dans laquelle on a fait infuser du riz.

Remarques. Cette plante peut former, comme l'on voit, un genre nouveau voisin du fagara, dans la famille des anones. (*M. ADANSON.*

ACARAPINIMA, s. m. (*Hist. nat. Ichthyolog.*) poisson du Brésil figuré un peu au-dessous de sa grandeur naturelle par Marcgrave, *liv. IV. chap. 6* de son *Histoire naturelle du Brésil*, & copié par Jonston & Ruisch, *page 126*, *planche 32*, *figure 11*, de *l'Histoire naturelle des poissons*.

Celui-ci ressemble assez à une perche qui n'auroit que cinq pouces de longueur; mais, au lieu d'avoir huit nageoires comme elle, il n'en a que sept, celle du dos étant continüe, quoique plus basse à son milieu, qui sépare les rayons antérieurs épineux des postérieurs qui sont mous; la nageoire de l'anus porte une forte épine sur le devant; celle de la queue est sensiblement fourchue; du reste les autres nageoires ressemblent à celles de l'acaraaja, dont ce poisson est une espece. Ses yeux sont assez grands, sa bouche petite, avec des dents extrêmement fines, ses écailles de grandeur moyenne.

Sa couleur est un argentin mêlé d'or qui est pur sur toutes les nageoires. Il regne sur chacun de ses côtés sept bandes longitudinales brunes, mêlées quelquefois d'un peu de jaune doré, & qui s'étendent de la tête à la queue: deux autres bandes transversales noires descendent outre cela l'une sur la tête derriere les yeux, l'autre sur le corps, au-devant de la nageoire dorsale, jusqu'aux nageoires pectorales; celle de la tête est souvent bordée de bleu. La prunelle des yeux est crystalline, entourée d'un iris argentin bordé de brun.

C'est un poisson de rocher fort commun dans la mer du Brésil: il se mange, & est de fort bon goût.

Remarque. On ne peut s'empêcher après cette description, de regarder l'*acarapinima* comme une espece de l'acaraaja qui vient naturellement dans notre sixieme famille des spares. (*M. Adanson.*)

ACARAPITAMBA, s. m. (*Hist. nat. Ichthyologie.*) poisson du Brésil dont Marcgrave donne une figure passable, fort au-dessous de sa grandeur naturelle, *liv. IV, chap. 8*, laquelle est copiée par Jonston, *page 128* de son *Histoire générale des poissons*, *planche 33*, *figure 3*.

Son corps est alongé, & formé à-peu-près comme celui du mulet ou du barbeau; il acquiert jusqu'à deux pieds & plus de longueur; il a la bouche petite, les dents fines, les yeux grands; sept nageoires, dont deux ventrales médiocres au-dessous des deux pectorales; une sous l'anus petite, un peu plus profonde que longue; une dorsale très-longue, qui s'étend depuis les pectorales jusqu'auprès de la queue, dont les rayons antérieurs sont épineux, & plus longs que les postérieurs qui sont mous; & celle de la queue qui est fourchue ou fendue jusqu'aux deux tiers de sa longueur. Ses écailles sont de médiocre grandeur, comparables à celles de la carpe.

La prunelle de ses yeux est d'un blanc crystallin entouré d'un iris rouge de vermillon. La couleur générale de son corps est un purpurin bleuâtre, qui est coupé des deux côtés par une bande couleur d'or, de la largeur du doigt, étendue des yeux à la queue: au-dessus de cette ligne les côtés du corps vers le dos sont marquetés de grandes taches dorées; au-dessous d'elle ce sont des lignes longitudinales très-subtiles d'un jaune d'or.

L'*acarapitamba* vit dans la mer. Ses nageoires seules sont lumineuses pendant la nuit: il est de fort bon goût, mais meilleur rôti sur le gril que bouilli ou cuit au court bouillon.

Il est sujet à une espece de pou assez semblable à un cloporte qui se glisse dans l'intérieur de sa bouche, s'attache à son gosier, & se cramponne si bien en y enfonçant ses ongles, qu'aucuns efforts du poisson ne peuvent l'en détacher. Cet insecte a un pouce environ de longueur. Il est figuré en demi-oval, convexe sur le dos, concave sous le ventre, composé de sept articulations, dont l'antérieure beaucoup plus large forme une espece de casque, sous lequel la tête se trouve cachée, au lieu que la postérieure est moins grande, & forme une petite queue composée de trois écailles. Sous cette espece de couverture crustacée, se trouve le corps qui est mou. On ne lui apperçoit ni yeux, ni bouche, ni antennes; toutes ces parties sont cachées avec la tête au-dessous du casque que forme la premiere articulation du corps; mais au-dessous du corps, on voit quatorze jambes courtes articulées, sept de chaque côté attachées sur les bords de chaque écaille ou articulation du corps.

Remarque. L'*acarapitamba* doit former un genre particulier de poisson dans la famille des spares. (*M. Adanson.*)

ACARAPUCU, s. m. (*Hist. nat. Ichthyolog.*) poisson du Brésil dont Marcgrave a donné une courte description sans figure au *liv. IV*, *chap. 2* de son *Histoire naturelle.*

Suivant lui, ce poisson est fluviatil, de bon goût, & se mange. Il a la forme comprimée d'un barbeau ou d'une perche d'un pied & demi de long, & trois à quatre pouces seulement, c'est-à-dire, quatre à cinq fois moins de largeur ou de profondeur; les écailles petites, les yeux grands, la bouche petite, prolongée en une espece de museau long de près de deux pouces, qui a la facilité de pousser les levres en avant, & de les retirer en dedans & les cacher entiérement à volonté. Il paroît absolument sans dents: ses nageoires sont au nombre de sept; savoir, deux pectorales; deux ventrales au-dessous; une derriere l'anus; une qui s'étend le long du dos jusqu'auprès de la queue, mais peu élevée, composée de rayons dont les antérieurs sont épineux, un peu plus longs, & peuvent se coucher en arriere dans une rainure: la septieme, ou celle de la queue est fourchue & longue de trois pouces à trois pouces & demi.

Les nageoires sont cendré clair, à l'exception des deux ventrales, & de celle de l'anus dont la couleur est blonde ou jaunâtre. Son corps est argentin, un peu mêlangé d'or vers le dos: on apperçoit aussi de chaque côté six taches oblongues bleu-roussâtres, mais d'une teinte fort légere, & peu apparentes.

Remarques. On ne peut guere douter, d'après cette description, que ce poisson ne soit une espece du genre de l'*acarapitamba* dans la famille des spares. (*M. Adanson.*)

ACARAUNA, s. m. (*Hist. nat. Ichthyolog.*) poisson ainsi appellé au Brésil, & qui se trouve pareillement au Cap-Verd, où on le pêche autour des rochers. Marcgrave en a fait graver, au *livre IV*, *chap. 2* de son *Histoire naturelle du Brésil*, une figure qui n'est pas trop bonne, & qui a été copiée par Jonston & Ruisch, *page 123*, *planche 32*, *figure 1* de son *Histoire générale des poissons*. Artedi & M. Linné, après lui, l'appellent *chætodon caudâ bifurcâ aculeo in utroque latere ad caudam.*

La forme de ce poisson est très-comprimée par les côtés, fort haute du dos & peu alongée. Il a environ huit pouces de longueur, les yeux grands, la bouche petite, bien garnie de dents très-fines & longuettes; les écailles petites. Ses nageoires sont au nombre de sept; savoir: deux pectorales de moyenne grandeur, deux ventrales étroites au-dessous d'elles; une derriere l'anus fort longue; une plus longue encore étendue sur le dos de la tête à la queue, dont les rayons antérieurs sont plus épineux & plus courts que les postérieurs; une septieme enfin à la queue qui est fourchue jusqu'à son milieu.

Sa couleur générale est un cendré noir, rougeâtre aux deux côtés du corps près de la queue; on voit une espece d'aiguillon ou d'osselet cartilagineux comme les autres os de poisson, ovoïde, long de six lignes environ, couleur de corne, lisse, luisant, très-pointu à ses extrémités, attaché par son milieu dans une rainure pratiquée dans le corps où il est ordinairement couché comme dans une gaîne, mais dont il peut sortir à volonté, pour attaquer ses ennemis

ou se défendre contr'eux. Cet aiguillon lui a fait donner aussi les noms de *lancette* & de *chirurgien*.

Remarques. L'*acarauna* peut donc, par ce caractere, faire un genre particulier de poisson dans la famille des spares avec lesquels il a tant d'autres rapports, & il est étonnant qu'Artedi & M. Linné aient changé ce nom en celui de *chætodon*, qui veut dire *dents en cheveux*, d'autant plus que ce nom peut s'appliquer également à nombre d'autres genres de poissons de cette même famille, qui ont, comme celui-ci, les dents menues, & pour ainsi dire capillaires. (*M. ADANSON.*)

§ ACARICOBA, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) On sait aujourd'hui que cette plante est une espece d'écuelle d'eau, *hydrocotyle*, qui differe particuliérement de celle de l'Europe, en ce que son ombelle porte plus de cinq fleurs qui sont d'un blanc jaunâtre. Sa racine principale, qui ressemble à celle du persil, a une saveur agréable, aromatique, piquante & échauffante, d'où dépend sa vertu apéritive & désobstructive des reins & du foie. Le suc de ses feuilles n'est un antidote que comme vomitif, qui débarrasse aussitôt l'estomac du poisson qu'on auroit avalé.

Remarques. C'est par corruption qu'on lit dans quelques dictionnaires *acaricaba* au lieu d'*acaricoba*, nom que les Brasiliens donnent à cette plante, selon Marcgrave qui en fait la description à la *page 27* de son *Histoire naturelle du Brésil*. Les Portugais l'appellent *herbe de capitaine*, *erva do capitaõ*, à raison de ses propriétés. M. Linné la désigne sous le nom d'*hydrocotyle*, *umbellata*, *foliis peltatis*, *umbellis multifloris*. (*Systema. nat. edition. 12*, *page 202*, *n° 2.*) L'écuelle d'eau est, comme l'on sait, de la famille des plantes ombelliferes. *Voyez*-en les caracteres généraux dans nos *Familles des plantes*, *page* 280. (*M. ADANSON.*)

ACASTE, (*Mytholog.*) fils de Pélias, roi de Thessalie, & parent de Jason, fut un des Argonautes: il a passé pour un grand chasseur, habile sur-tout à tirer de l'arc, *jaculo insignis Acastus*, dit Ovide. A son retour de l'expédition de la Colchide, ayant trouvé son pere mort, il engagea les Argonautes à descendre avec lui en Thessalie pour y célébrer des jeux funebres en l'honneur de Pélias. Pline veut qu'*Acaste* soit le premier qui ait fait célébrer des jeux funebres. Ce prince voulut ensuite venger la mort de son pere sur ses sœurs qui l'avoient égorgé; mais Hercule s'opposa à sa vengeance. (+).

ACATECHICHITLI, s. m. (*Hist. nat. Ornitholog.*) espece de tarin du Mexique, que Fernandez décrit sous le nom d'*acatechichictli*, *seu avis consricans se ad arundines* (*Histoire de la nouvelle Espagne*, *chap. 13*, *pag. 17.*). M. Brisson le nomme *tarin* du Mexique: *Carduelis supernè ex fuscq-virescens*, *infernè ex albo-pallescens*; *remigibus rectricibusque fusco-virescentibus*..... *Ligurinus Mexicanus*. (*Ornithologie*, *vol. III*, *pag. 70.*)

Cet oiseau est un peu moins grand que le chardonneret. Il est par-tout d'un brun verdâtre, excepté sous la gorge; le dessous du cou, la poitrine, le ventre, les côtés, les cuisses, les jambes, les plumes tectrices du dessous de la queue, & celles du dessous des ailes qui sont d'un blanc jaunâtre.

Il reste communément dans les roseaux qui bordent les marécages au Mexique. Il se nourrit de grains; fait son nid, éleve ses petits & chante de même que le tarin de l'Europe. (*M. ADANSON.*)

ACATSJA-VALLI, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) plante parasite du Malabar, dont on voit une figure assez bonne, quoiqu'incomplette, dans l'*Hortus Malabaricus*, *vol. VII*, *planch. 44*, *pag. 83*. Les Brames l'appellent encore *medica-tali* & *mudila-tali*; les Portugais *ramos dasevi*; les Hollandois *meer vlecht wortel*. C'est le *cassytha filiformis* de M. Linné. *Systema nat. edit. 12*, *pag. 281*, *n°. 1.*

C'est à Cochin, & dans d'autres endroits des Indes, que croît communément cette plante. Elle couvre, sous la forme d'un peloton de ficelle bien mêlée, les arbres des forêts les plus épaisses, entortillant irréguliérement autour de leurs branches ses tiges qui sont cylindriques, du diametre d'une ligne, & qui s'y attachent au moyen d'un nombre considérable de suçoirs hémisphériques, qui tirent & pompent la séve de leur écorce, ainsi que nombre de branches qui se subdivisent en d'autres encore plus petites, alternes, & du diametre d'un tiers de ligne au plus. Le long de ces tiges & branches sortent çà & là de petites feuilles verd-jaunes comme elles, en forme d'écailles fort espacées, & écartées les unes des autres.

De l'aisselle de chaque feuille, à la distance de 3 à 4 pouces, sort un pédicule cylindrique, ordinairement sinueux ou tortillé, long d'un pouce sur un tiers de ligne de diametre, qui porte dans sa moitié supérieure six à dix fleurs disposées en épi, sessiles, blanches, de deux lignes de diametre, accompagnées chacune d'une écaille une fois plus courte, assez semblable aux feuilles des tiges. Chaque fleur consiste en un calice d'une seule piece, renflé en sphéroïde ou en bourse, à petite ouverture bordée de six denticules, disposés sur deux rangs, de maniere que les trois intérieurs, qui sont fourchus, sont alternes avec les trois extérieurs, & semblent tenir lieu de la corolle qui lui manque: il accompagne & enveloppe le fruit jusqu'à sa parfaite maturité. Sur les parois intérieures de ce calice sont disposées sur trois rangs neuf étamines, entre les filets desquelles on apperçoit neuf tubercules jaune-rougeâtres: les antheres de ces étamines sont à deux loges, qui s'ouvrent de bas en haut par une valvule elliptique, comme dans le laurier. Du fond du calice s'éleve un ovaire sphéroïde, surmonté d'un style épais cylindrique, dont le bout est tronqué, & forme un stigmate velouté. L'ovaire, en mûrissant, devient une capsule membraneuse, sphéroïde, mince, verte d'abord, ensuite noire, enveloppée entiérement dans le calice, qui est verd d'abord, ensuite blanchâtre & épais. Cette capsule ne s'ouvre pas; elle est à une loge, & contient une graine sphéroïde à deux enveloppes, composée de deux lobes ou cotyledons plats, terminés & réunis par une radicule assez courte, qui pointe en haut vers le ciel.

Qualités. Les fleurs de cette plante sont sans odeur, ainsi que ses autres parties. Elle a une vertu astringente vulnéraire.

Usages. Les Indiens la font sécher ou rôtir avec le nirvalli pullu, qu'ils pulvérisent avec le gingembre; puis ils font de cette poudre, mêlée avec du beurre, un onguent, qu'ils appliquent sur les vieux ulceres, pour les nettoyer. On l'emploie pareillement pour les ulceres de la tête, après l'avoir séchée au feu avec l'écorce de l'arec & le tsjangelam parendi, pulvérisée & mêlée avec l'opium ou le suc du pavot. Pilée & réduite en consistance liquide avec le cardamome, le lait & l'huile de sésame, elle appaise les ardeurs de la tête. Son infusion & sa décoction, prise en forme de bain, soulage la migraine; & son suc, uni au sucre, tempere les chaleurs & dissipe l'embarras des yeux.

Remarques. L'*acatsja-valli* est donc un genre de plante bien différent de la cuscute; & c'est pour ne pas tomber dans le défaut de M. Linné, qui a voulu lui approprier le nom grec *cassytha*, de la cuscute, que nous lui avons laissé son nom spécifique Malabare, en la rangeant sous le genre du rombut d'Amboine, que nous avons placé dans notre *quarantieme famille des garous*, où elle vient naturellement. (*M. ADANSON.*)

ACAWERIA,

ACAWERIA, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) plante de l'isle de Ceylan, dont M. Burmann donne une figure assez bonne, mais incomplette, dans son *Thesaurus Zeylanicus*, *planch. LXIV*, sous le nom de *ligustrum foliis ad singula internodia ternis*, *lignum colubrinum officinis creditum*, *pag. 141*. Les habitans de Ceylan l'appellent *acawerya*, selon Hermann, (*pag. 4.*) & *rametul* ou *cametul*, selon Garzias & Grimm. C'est le *lignum colubrinum primum & laudatissimum* de Garzias, *aromat. pag. 163*; le *clematis indica persicæ foliis*, *fructu periclymeni*. Bauhin. *Pinax*, *pag. 304*; & l'*ophionylon foliis quaternis* de M. Linné, *flora Zeylanica*, *n°. 398*; *ophioxylum serpentinum. Systema nat. edit. 12*, *pag. 667*, *n°. 1*.

C'est un arbrisseau de cinq pieds de hauteur, peu rameux, & d'une forme élégante & agréable à la vue, dont la racine noueuse serpente, comme une couleuvre, sous terre, est ligneuse, blanche, & couverte d'une écorce cendrée. Ses branches sont menues, triangulaires, cannelées, & comme articulées à chaque nœud, d'où les feuilles sortent trois à trois, étagées ou verticillées, elliptiques, pointues aux deux bouts, longues de trois à quatre pouces, & deux fois moins larges, entieres, portées sur un pédicule assez court.

Du bout de chaque branche sort un pédicule long d'un pouce environ, terminé par un corymbe de trente à quarante fleurs, longues de deux lignes au plus, portées sur un péduncule un peu plus long. Chaque fleur est hermaphrodite, composée d'un calice fort petit, hémisphérique, d'une seule piece, à cinq dents, d'une corolle d'une seule piece, en entonnoir, à cinq divisions régulieres, & de deux étamines courtes. Du fond de ce calice sort un ovaire ovoïde, surmonté d'un style terminé par deux stigmates en lames. Cet ovaire devient en mûrissant une capsule sphéroïde comprimée, de cinq lignes de diametre, un peu moins longue, fourchue en deux cornes, comme une mitre, à deux loges qui contiennent chacune une graine ovoïde de trois lignes environ de longueur.

Qualités. Toute la plante a une saveur amere, & elle possede les mêmes vertus que le mungos ou le grand arbre des serpens.

Usages. Les habitans de l'isle de Ceylan emploient la poudre de sa racine à la dose d'une demi-dragme jusqu'à une dragme dans toutes les maladies soupçonnées de poison, & contre les morsures des bêtes venimeuses.

Remarques. Il y a une grande contradiction entre les auteurs au sujet du rang que doit occuper cette plante parmi les quatre qui passent pour être le contre-poison des serpens les plus venimeux. Garzias paroît lui donner le premier rang; & son nom dans les boutiques, est celui de racine aux serpens, *serpentum radix*, autant parce que sa racine serpente sous terre, que parce qu'elle seule est d'usage contre les morsures venimeuses des serpens; c'est donc à tort que M. Linné lui donne le nom d'*ophioxylum* ou *bois de serpent*, *lignum colubrinum*. Le vrai bois de serpens, *lignum colubrinum*, des boutiques, est l'arbre que Rumphe appelle *caju-ular*, qui ne croît point dans l'isle de Ceylan, où sont les trois autres especes, & dont le bois, très-amer, est l'antidote des morsures venimeuses aux isles de Timor, Rotta, *&c.* où il est commun.

L'*ophiorrhiza*, ou *serpentum radix* de M. Linné, *Systema naturæ*, *pag. 153*, comprend le mungos des Persans & le mitra de l'Amérique, qui sont deux plantes de genres fort différens. Nous donnerons aux *articles* MUNGOS, BOIS DE SERPENT, RACINE DE SERPENT, des notions plus certaines, & capables de lever la confusion qui regne, & que M. Linné a augmentée, sur les quatre ou cinq plantes qui portent le nom de *bois de serpent*, ou *racine de serpent*.

L'*acawería* forme un genre particulier voisin du lilas dans la famille des jasmins, qui est la vingt-neuvieme de nos *familles*, *pag. 223*. (*M. ADANSON.*)

§ ACCAREMENT, f. m. *ou* ACAREMENT, *ou*
§ ACCARIATION, f. f. (*terme de palais.*) Il n'est point synonyme à *confrontation*. Celle-ci consiste à présenter l'accuser aux témoins. L'*accariation*, au contraire, est la confrontation qui se fait d'un accusé à son co-accusé: on la nomme quelquefois *affrontation*. Ferriere dit que « ce mot vient de *cara*, qui » signifie en Espagnol la *tête* ou le *visage de l'homme* ». *Accarement* ou *accariation* seroit donc au sens littéral, l'action de mettre un accusé tête à tête ou face à face avec son co-accusé. (*AA.*)

ACCARER, v. a. (*terme de palais.*) n'est pas précisément synonyme à *confronter*, quoiqu'il signifie littéralement & suivant l'étymologie Espagnole, *mettre tête à tête* ou *face à face*. *Accarer* ne se dit que d'un accusé que l'on présente à son co-accusé; au lieu que l'on dit *confronter des témoins*, ou les présenter les uns aux autres: *confronter un accusé avec les témoins*, *confronter des accusés*. *Accarer* ne se dit que dans le dernier sens, lorsque l'on confronte plusieurs accusés ensemble. On ne dit point *accarer des témoins*; ce qui rectifie ce qu'on lit dans le *Dict. des Sciences*, &c. au *mot* ACCARIATION. (*AA.*)

ACCASTILLAGE, f. m. (*Architect. navale.*) Par *accastillage* on entend toute la partie du vaisseau qui est hors de l'eau, depuis sa ligne de flotaison jusqu'au sommet des châteaux d'arriere & d'avant; mais il désigne plus particuliérement la partie du vaisseau comprise depuis la ligne supérieure de la lisse de plat bord, jusqu'à ce même sommet des châteaux; ce qui forme les gaillards & les différens étages qui sont au-dessus du gaillard d'arriere.

Ce mot devroit se prononcer *accastellage*, de castel ou château; mais l'usage a prévalu, & on doit s'y tenir: on dit en effet d'un vaisseau qui n'a point de gaillard ou château d'arriere, qu'il n'est point *accastillé*. Cette partie du vaisseau qui se nomme par préférence *accastillage*, est bordée en bois de sapin, par le double avantage de coûter moins & d'être plus légere: mais il en résulte qu'elle est foible; & c'est pour cela qu'on la renforce, en substituant aux planches de sapin des rangs de bordages de chêne, prolongés, comme elles, le long de l'*accastillage*, mais plus épais qu'elles. On appelle ces rangs de bordages, lisses d'*accastillage*.

Les constructeurs placent presque toujours les lisses d'*accastillage* suivant leur fantaisie, & ne s'assujettissent guere à un nombre limité: plus ordinairement cependant ils en placent trois dans les gros vaisseaux, à quelque distance les unes des autres: on arrondit leur saillie; &, par quelques molures que l'on trace dessus, on les fait servir aussi à l'ornement du vaisseau. La premiere ou la moins élevée des lisses d'*accastillage* se nomme quelquefois *grande rabattue*: on ne la fait point parallele à la lisse de plat-bord, mais sa ligne supérieure fixe tant qu'on peut la hauteur des seuillets des sabords du gaillard; & on a soin qu'elle ne soit point coupée, afin qu'elle conserve toute sa force pour fortifier cette partie. Cette lisse commence avec l'*accastillage* à deux ou trois pieds en avant du gaillard d'arriere, & ne se terminoit autrefois qu'à l'extrémité de l'arriere du vaisseau: aujourd'hui les constructeurs la terminent quelquefois par le travers à-peu-près du mât d'artimon, afin de satisfaire davantage le coup-d'œil, & donner plus de grace à l'*accastillage*. Elle a de largeur un neuvieme de moins que la lisse de plat-bord.

La seconde lisse d'*accastillage* est parallele à la premiere. Par sa distance égale, de la premiere lisse à la troisieme, elle est toujours coupée par les

fenêtres des claveffins & de la chambre de confeil: c'eft pourquoi les conftructeurs la terminent quelquefois par le travers du mât d'artimon. Elle s'étend vers l'avant du vaiffeau, jufqu'aux deux tiers de la diftance qui fe trouve entre le mât d'artimon & le grand mât. Sa largeur eft moindre d'un pouce que la largeur de la premiere liffe.

La troifieme liffe d'*accaftillage* termine la hauteur du château d'arriere. Son extrémité vers l'avant du vaiffeau, finit à trois ou quatre pieds en avant du mât d'artimon ; fa largeur eft un pouce de moins que la largeur de la feconde liffe.

Tous les vaiffeaux n'ont qu'une liffe d'*accaftillage* de l'avant; elle commence dans la direction du fronteau du gaillard d'avant, & fe termine vers l'avant du vaiffeau fur le membre de coltis ; quelquefois cependant elle dépaffe le fronteau du gaillard vers l'arriere du vaiffeau, d'un pied ou dix-huit pouces : elle fe place parallélement à la liffe du plat-bord ; & fa ligne fupérieure eft déterminée par la hauteur des feuillets des canons du gaillard. Ses dimenfions font les mêmes que celles de la premiere liffe de l'arriere. (*M. DULAC.*)

ACCASTILLÉ, adj. & part. paffif. (*Architect. navale.*) Le mot *accaftillé* s'applique au côté entier du vaiffeau, depuis fa ligne de flotaifon jufqu'au fommet des châteaux, des gaillards d'avant & d'arriere ; & il veut dire que l'on a fini entiérement de border les côtés du vaiffeau, & de placer les préceintes & les liffes. C'eft en ce fens que l'on dit qu'un vaiffeau eft bien *accaftillé*, lorfque la tonture ou courbure de fes préceintes & de fes liffes forme un coup-d'œil agréable, & fait bien augurer des qualités du vaiffeau.

Accaftillé s'applique auffi aux feuls châteaux d'avant & d'arriere, & il fert à défigner qu'un vaiffeau a ou n'a point de château fur fon avant & fur fon arriere. *Accaftillé* devroit fe prononcer *accaftellé*, par la même raifon que l'on devroit prononcer *accaftellage* pour *accaftillage* (*Voyez ci-devant ce mot.*). Dans l'ufage, *accaftillé* differe cependant d'*accaftillage*, en ce que *accaftillage* défigne plus particuliérement les feuls châteaux d'avant & d'arriere, & qu'*accaftillé* s'applique plus particuliérement au côté entier du vaiffeau. (*M. DULAC.*)

§ ACCÉLÉRATEUR, (*Anatomie.*) c'eft le nom d'un mufcle qui mérite d'être décrit plus exactement, étant, fans comparaifon, le principal mufcle de la génération dans l'homme.

Ce mufcle paroît affez fimple au premier abord; c'eft une efpece de gaîne mufculaire qui couvre entiérement la bulbe de l'uretre, & dont la convexité inférieure eft partagée par une ligne cellulaire, d'où fe répandent à droit & à gauche des fibres paralleles qui fe réuniffent, & forment deux queues attachées à l'enveloppe des corps caverneux, avant que ces corps fe réuniffent, & au-delà de leur réunion.

Ces mufcles ont plufieurs communications avec les mufcles voifins: deux faifceaux de fibres y viennent depuis le fphincter : des fibres des mufcles tranfverfaux de l'uretre accompagnent ces faifceaux: un autre paquet de fibres part du fphincter, & fe termine au milieu de l'extrémité de l'*accélérateur:* quelques fibres du levateur s'y réuniffent quelquefois.

Le point fixe de l'*accélérateur*, c'eft le fphincter; pour que l'*accélérateur* puiffe déployer fa force, il faut que le fphincter foit ferme. L'*accélérateur* comprime alors, en fe contractant, la bulbe de l'uretre ; il le vuide entiérement, & on fent, dans cette action, le fphincter qui fe durcit, quelle que foit la liqueur qui forte de l'uretre.

De groffes branches de l'artere & de la veine du penis paffent entre les fibres de l'*accélérateur*, & fe rendent à la bulbe. Ces vaiffeaux font comprimés dans l'action de ce mufcle, & il contribue par là à l'érection. Comme il eft foumis à la volonté, & que l'érection ne l'eft pas, il n'eft qu'acceffoire dans cette action, dont les caufes fe dérobent à nos fens. L'*accélérateur* agit par fecouffes & par intervalles. (*H. D. G.*)

ACCÉLÉRATION *diurne des étoiles*, (*Aftronomie.*) c'eft la quantité dont leur lever & leur coucher avancent chaque jour, ainfi que leur paffage au méridien; elle eft de $3' 55'' \frac{9}{10}$ en tems moyen, quoiqu'on dife communément $3' 56''$, parce qu'on néglige un dixieme de feconde. Cette *accélération*, dont les aftronomes font un ufage continuel, vient du retardement effectif du foleil ; fon mouvement propre vers l'orient, qui eft de $59' 8'' \frac{2}{10}$ de degré tous les jours, fait que l'étoile qui paffoit au méridien hier en même tems que le foleil, eft plus occidentale aujourd'hui de $59' 8''$, ce qui exige $3' 56''$ de tems; elle paffera donc plutôt de la même quantité.

Pour calculer rigoureufement la quantité de cette *accélération*, il faut faire la proportion fuivante $360°$ $59' 8'' 204$, font à $24^h 0' 0''$, comme $360° 0'$ font à $23^h 56' 4'' 908$; c'eft la durée moyenne de la révolution diurne des étoiles fixes, qui differe de 24 heures folaires moyennes de $3' 55'' 902$.

Il y a eu des aftronomes célebres qui fe font mépris à cet égard, & qui faifoient l'*accélération* de $3' 56''$ 55; ils commençoient la proportion par $360°$, & dès-lors ils fuppofoient implicitement que l'*accélération* étoit comptée en heures du premier mobile ou des étoiles fixes, au lieu que tous les tems doivent fe compter en heures folaires moyennes; ou bien, ils fuppofoient que l'*accélération* fe comptoit fur l'horloge du tems moyen, mais au moment où le foleil paffe par le méridien, au lieu de la compter au moment du paffage de l'étoile: c'eft le retardement du foleil qu'ils prenoient, au lieu de l'*accélération* des étoiles. Le P. Hell, qui avoit défendu longtems ce fyftême dans fes *éphémérides*, y a renoncé depuis quelques années, & il adopté la table de l'*accélération* diurne telle qu'elle eft dans la *Connoiffance des tems*, que je publie chaque année pour l'utilité des aftronomes & des navigateurs.

L'*accélération* diurne fe rapporte, comme je l'ai dit, au tems moyen & non pas au tems vrai; ainfi le vrai paffage d'une étoile au méridien, n'avance pas tous les jours de $3' 56''$, ni tous les jours également, par rapport au foleil vrai qui regle nos cadrans, mais feulement par rapport à un foleil moyen fuppofé uniforme, que les aftronomes imaginent pour conftruire leurs tables & pour régler leurs horloges : le tems moyen differe d'un quart-d'heure du tems vrai en certain tems de l'année, & il s'en faut de la même quantité que les *accélérations* diurnes des étoiles faffent des fommes toujours égales. L'*accélération* diurne fert à régler des pendules ; fi je vois une étoile fixe fe coucher derriere une montagne ou un clocher, lorfque ma pendule marquoit $7^h 4' 0''$, & que le lendemain, mon œil reftant à la même place, l'étoile difparoiffe à $7^h 0' 4''$, j'en conclus que la pendule eft bien reglée quant à fon mouvement, ou à fa marche d'un jour à l'autre ; mais pour la mettre à l'heure, il faut favoir le tems vrai par des hauteurs correfpondantes, par une méridienne ou par quelque autre moyen. (*M. DE LA LANDE.*)

ACCENT, (*Art de la parole.*) ce terme défigne une modification de la voix qui fert à diftinguer certains tons dans le difcours, ou dans le chant, & à y mettre plus de variété, fi l'on prononçoit toutes les fyllabes fur un même ton, & d'une voix également forte, le difcours n'auroit ni agrément ni clarté; on ne pourroit même plus faire la diftinction des

mots. Car, si l'oreille les distingue dans un discours qu'elle entend prononcer, ce n'est que l'*accent* qui les lui fait discerner.

Il y a différentes especes d'*accens*; ils ont lieu dans le discours ordinaire qui est la langue artificielle, & dans le chant qui est le langage naturel. Nous allons traiter de chaque espece séparément.

Chaque mot qui a plus d'une syllabe reçoit un *accent* dans la prononciation, même lorsqu'on le prononce seul, & hors de sa liaison avec d'autres. L'effet de cet *accent* est de détacher ce mot de ceux qui pourroient le précéder ou le suivre, & d'en faire un tout qui ait un commencement & une fin, une élévation, & un abaissement. Cet *accent* se nomme l'*accent grammatical*. C'est l'usage seul qui le détermine dans chaque langue, & il seroit difficile de rendre raison de sa détermination. Il contribue à rendre les périodes sonores, en ce qu'il les divise en membres, & qu'il donne de la variété à ces membres. Dans des mots qui ont un nombre égal de syllabes, l'*accent* est tantôt sur la finale, tantôt sur la pénultieme, tantôt sur quelqu'une des autres.

L'*accent oratoire* compose la seconde espece. Il est destiné à indiquer plus précisément le sens du discours, & à exprimer plus fortement l'idée principale. Les monosyllabes n'ont point d'*accent* grammatical, mais ils peuvent avoir un *accent* oratoire, lorsque c'est sur l'idée qu'ils expriment que l'orateur veut diriger l'attention de son auditoire. Dans les mots polysyllabes, l'*accent* oratoire renforce ou affoiblit l'*accent* grammatical, quelquefois même il fait disparoître ce dernier, en appuyant sur d'autres syllabes.

L'*accent pathétique* est une espece particuliere de l'*accent* oratoire. Il donne le ton au discours, & ajoute un nouveau degré de force à l'*accent* simplement oratoire, qu'il détermine plus précisément. On peut en effet prononcer les mêmes discours, avec les mêmes *accens* oratoires, en des manieres si différentes, qu'ils changent totalement de caractere.

C'est de l'observation exacte des *accens* que dépend en grande partie l'harmonie du discours. L'orateur ou le poëte qui sait arranger les mots & les phrases de maniere que les *accens* agréablement variés se présentent d'eux-mêmes à la lecture, & répondent si exactement aux pensées qu'on ne puisse les transposer, sera à coup sûr harmonieux. Car il n'est pas douteux que l'harmonie ne tienne plus à la belle variété des *accens*, qu'à une prosodie scrupuleuse.

Ce que nous avons dit sur la nécessité des *accens* dans le langage ordinaire peut s'appliquer encore aux *accens* dans la musique. Le chant est un langage qui a ses pensées & ses périodes. Si les tons isolés ne different point entr'eux par le dégré & la variété de l'emphase, il n'y a point de chant. Il faut que, sans rien changer au genre de l'expression, ou à la note, l'oreille soit tantôt excitée, tantôt relâchée; qu'elle reçoive successivement des impressions plus fortes, & plus foibles; or ce sont les *accens* qui produisent ces divers effets, soit en rendant les simples tons plus forts ou plus foibles, soit en donnant plus de vivacité, ou plus de douceur à des passages entiers.

L'*accent* musical est, comme dans le langage ordinaire, ou grammatical, ou oratoire, ou pathétique. C'est au compositeur à les bien placer, & au chanteur ou au musicien à les observer avec la plus grande exactitude. A l'*accent* grammatical répondent les tons forts & soutenus de chaque accord, qui par leur tenue, & l'impression qu'ils font, se distinguent sensiblement des tons transitoires du même accord. Ces tons marqués tombent sur le tems *bon* de la mesure; mais dans les ariettes il est absolument nécessaire qu'ils coïncident aussi avec l'*accent* des paroles.

On exprime en musique les *accens* oratoires & pathétiques par les mouvemens figurés qu'on fait sur les mots qui désignent l'idée principale; on y déploie toutes les ressources de l'art pour rendre ces endroits saillans, expressifs & énergiques.

Ainsi dans l'*aria*, le compositeur doit avant toutes choses étudier soigneusement les *accens* de son texte, afin d'y faire exactement correspondre les siens. La chose n'est pas aisée sans doute, parce qu'il faut encore concilier avec cela l'harmonie & la mesure, qui imposent au compositeur une gêne pénible. Mais un homme de génie ne manque pas de ressources. Il en trouve dans les pauses de chant pendant que les instrumens achevent la période; la répétition des mots, & d'autres expédiens semblables, le tireront d'embarras, pourvu qu'il sache les employer à propos.

La musique a incomparablement plus de moyens que le langage ordinaire, pour modifier & varier ses expressions; cela veut dire qu'elle a un grand nombre d'*accens* oratoires & pathétiques, au lieu que le langage simple n'en a que très-peu. C'est-là une des principales raisons de la supériorité que la musique a sur la poésie, dans la force de l'expression, lorsque le compositeur sait surmonter les difficultés, & combiner heureusement les *accens* avec les autres propriétés essentielles du chant.

La danse a aussi ses *accens*: c'est ce qui la distingue du simple marcher, & d'une suite irréguliere de pas, ou de sauts sans liaison; ainsi par exemple le frappé, le plié, le saut simple, sont dans la danse ce que seroit l'*accent* grammatical dans le langage. La figure du pas & ses accompagnemens répondent aux *accens* oratoires & pathétiques. L'application bien combinée de ces *accens* rencontre ici les mêmes difficultés qu'elle a dans la musique, & il est aisé de comprendre que les qualités essentielles de la danse la rendent encore plus difficile. (*Cet article est tiré de la Théorie générale des Beaux-Arts de M.* Sulzer.)

Accent, s. m. (*Belles-Lettres.*) *Il y a dans la parole une espece de chant*, dit Cicéron. Mais ce chant étoit-il noté par la prosodie des langues anciennes? On nous le dit; on nous assure que dans le grec & le latin, l'*accent* marquoit l'intonation de la voix sur telle & sur telle syllabe; & c'est ce qu'on appelle l'*accent prosodique*, distinct de l'*accent oratoire*, ou des inflexions données à la parole par la pensée & par le sentiment. Il est pourtant bien difficile de concevoir cet *accent* prosodique adhérant aux syllabes, à moins que dans la prononciation, animée par les mouvemens de l'éloquence, il ne cédât la place à l'*accent* oratoire; & voici la difficulté.

Qu'on donne à un musicien des paroles déja notées par l'*accent* de la langue; il est évident que, s'il veut laisser aux syllabes leurs intonations prosodiques, il sera dans l'impossibilité de donner du naturel & du caractere à son chant; & que, s'il veut au contraire plier le son des paroles à l'expression que l'idée ou le sentiment sollicite, il faut qu'il les dégage de l'*accent* prosodique, & se donne la liberté de les moduler à son gré. Or il en est de la prononciation oratoire comme de la musique: *Est in dicendo etiam quidam cantus.* (Cicer.)

L'*accent* prosodique qui nuiroit à l'une, s'il étoit invariable, nuiroit donc également à l'autre: des paroles, déja notées par la prosodie, supplieroient & menaceroient avec les mêmes inflexions.

Il ne faut pas confondre ici la quantité avec l'*accent*. La durée relative des syllabes peut être fixe & immuable dans une langue, sans que l'expression en soit gênée, au moins sensiblement. Par exemple, que l'on prolonge la pénultieme, ou qu'on appuie sur la derniere, la différence n'est que dans les tems, & non pas dans les tons. La quantité peut donc être fixe & prescrite; mais les intonations, les

inflexions de la parole doivent être libres, & au choix de celui qui parle; sans quoi il ne sauroit y avoir de vérité dans l'élocution.

Dans la langue françoise, telle qu'on la parle à Paris, il n'y a point d'*accent* prosodique. Il est vrai que la finale muette n'est jamais susceptible de l'élévation de la voix, & qu'on est obligé ou de l'abaisser, ou de la tenir à l'unisson; mais c'est la seule voyelle qui de sa nature gêne la liberté de l'*accent* oratoire. C'est le repos, le sens suspendu, le ton suppliant, menaçant, celui de la surprise, de la plainte, de la frayeur, *&c.* qui décide de l'élévation ou de l'abaissement de la voix, sur telle ou sur telle syllabe; & quelquefois le même sentiment est susceptible de différentes inflexions. Je n'en citerai qu'un exemple, pris du rôle de Phedre dans la tragédie de Racine;

Malheureuse! quel mot est sorti de ta bouche?

ce vers peut se déclamer de façon que la voix élevée sur la premiere syllabe de *màlheureuse!* s'abaisse sur les trois dernieres; que la voix se releve sur la premiere de *quèl mot*, & descende sur la seconde; qu'elle remonte sur la troisieme de ce nombre, *est sortì*, & retombe sur la fin du vers.

Màlheureuse! quèl mot est sortì de ta bouche?

On peut aussi, & peut-être aussi bien, le déclamer dans une modulation contraire, en abaissant les syllabes que nous venons d'élever, & en élevant celles que nous avons abaissées.

Malheurèuse! quel mòt est sòrti de ta bouche?

Le choix de ces intonations fait partie de l'art de la prononciation théatrale & oratoire; & l'on sent bien que, s'il y avoit dans la langue un *accent* prosodique déterminé & invariable, le choix des intonations n'auroit plus lieu, ou seroit sans cesse contrarié par l'*accent*.

Ce qu'on appelle l'*accent* des provinces, consiste, en partie, dans la quantité prosodique, le normand prolonge la syllabe que le gascon abrege. Il consiste encore plus dans les inflexions attachées, non pas aux syllabes des mots, mais aux mouvemens du langage: par exemple dans l'*accent* du gascon, du picard, du normand, l'inflexion de la surprise, de la plainte, de la priere, de l'ironie, n'est pas la même. Un gascon vous demande, *comment vous portez-vous?* d'un ton gai, vif & animé, qui se releve sur la fin de la phrase; le normand dit la même chose d'un son de voix languissant qui s'éleve sur la pénultieme, & retombe sur la derniere, à-peu-près du même ton que le gascon se plaindroit.

Ce que nous disons de la langue françoise, doit s'entendre de toutes les langues vivantes. Leur prosodie est dans la durée relative des syllabes; leur *accent* est dans les inflexions de la parole, relativement à l'idée, au sentiment, à la passion qu'elle exprime, au mouvement de l'ame qu'elle imite; mais d'*accent* prosodique adhérant aux sons, immobile & invariable, aucune langue n'en peut avoir, sans renoncer à toutes les nuances de l'expression, qui doit pouvoir sans cesse varier, & se plier dans tous les sens. (*M. Marmontel.*)

Accent, (*Musiq.*) On appelle ainsi, selon l'acception la plus générale, toute modification de la voix parlante, dans la durée, ou dans le ton des syllabes & des mots dont le discours est composé; ce qui montre un rapport très-exact entre les deux usages des *accens*, & les deux parties de la mélodie, savoir, le rhythme & l'intonation. *Accentus*, dit le grammairien Sergius dans Donat, *quasi ad cantus.* Il y a autant d'*accens* différens, qu'il y a de manieres de modifier ainsi la voix; & il y a autant de genres d'*accens*, qu'il y a de causes générales de ces modifications.

On distingue trois de ces genres dans le simple discours, savoir, l'*accent* grammatical qui renferme la regle des *accens* proprement dits par lesquels le son des syllabes est grave ou aigu, & celle de la quantité, par laquelle chaque syllabe est breve ou longue. L'*accent* logique ou rationnel, que plusieurs confondent mal-à-propos avec le précédent, cette seconde sorte d'*accent* indiquant le rapport, la connexion plus ou moins grande que les propositions & les idées ont entr'elles, se marque en partie par la ponctuation: enfin l'*accent* pathétique ou oratoire, qui, par diverses inflexions de voix, par un ton plus ou moins élevé, par un parler plus vif ou plus lent, exprime les sentimens dont celui qui parle est agité, & les communique à ceux qui l'écoutent; l'étude de ces divers *accens* & de leurs effets dans la langue, doit être la grande affaire du musicien; & Denis d'Halicarnasse regarde avec raison l'*accent* en général comme la semence de toute musique; aussi devons-nous admettre pour une maxime incontestable, que le plus ou moins d'*accent* est la vraie cause qui rend les langues plus ou moins musicales; car quel seroit le rapport de la musique au discours, si les tons de la voix chantante n'imitoient les *accens* de la parole? D'où il suit que, moins une langue a de pareils *accens*, plus la mélodie y doit être monotone, languissante & fade, à moins qu'elle ne cherche dans le bruit & la force des sons, le charme qu'elle ne peut trouver dans leur variété.

Quant à l'accent pathétique & oratoire, qui est l'objet le plus immédiat de la musique imitative du théâtre, on ne doit pas opposer à la maxime que je viens d'établir, que tous les hommes étant sujets aux mêmes passions, doivent en avoir également le langage; car autre chose est l'*accent* universel de la nature, qui arrache à tout homme des cris inarticulés, & autre chose l'*accent* de la langue qui engendre la mélodie particuliere à une nation. La seule différence du plus ou moins d'imagination & de sensibilité qu'on remarque d'un peuple à l'autre, en doit introduire une infinie dans l'idiome accentué, si j'ose parler ainsi. L'Allemand, par exemple, hausse également & fortement la voix dans la colere, il crie toujours sur le même ton: l'Italien, que mille mouvemens divers agitent rapidement & successivement dans le même cas, modifie sa voix de mille manieres. Le même fond de passion regne dans son ame; mais quelle variété d'expressions dans les *accens* & dans son langage! Or, c'est à cette seule variété, quand le musicien sait l'imiter, qu'il doit l'énergie & la grace de son chant.

Malheureusement tous ces *accens* divers, qui s'accordent parfaitement dans la bouche de l'orateur, ne sont pas si faciles à concilier sous la plume du musicien, déja si gêné par les regles particulieres de son art. On ne peut douter que la musique la plus parfaite, ou du moins la plus expressive, ne soit celle où tous les *accens* sont le plus exactement observés; mais ce qui rend ce concours si difficile, est que trop de regles dans cet art sont sujettes à se contrarier mutuellement, & se contrarient d'autant plus que la langue est moins musicale, car nulle ne l'est parfaitement, autrement ceux qui s'en servent chanteroient au lieu de parler.

Cette extrême difficulté de suivre à la fois les regles de tous les *accens*, oblige donc souvent le compositeur à donner la préférence à l'une ou à l'autre, selon les divers genres de musique qu'il traite: ainsi, les airs de danse exigent sur-tout un *accent* rhythmique & cadencé, dont en chaque nation le caractere est déterminé par la langue. L'*accent* grammatical doit être le premier consulté dans le récitatif, pour rendre plus sensible l'articulation des

mots, sujette à se perdre par la rapidité du débit, dans la resonnance harmonique ; mais l'*accent* passionné l'emporte à son tour dans les airs dramatiques, & tous deux sont subordonnés, sur-tout dans la symphonie, à une troisieme sorte d'*accent*, qu'on pourroit appeller *musical*, & qui est en quelque sorte déterminée par l'espece de mélodie que le musicien veut approprier aux paroles.

En effet, le premier & le principal objet de toute musique est de plaire à l'oreille ; ainsi tout air doit avoir un chant agréable : voilà la premiere loi qu'il n'est jamais permis d'enfreindre. L'on doit donc premiérement consulter la mélodie & l'*accent* musical dans le dessein d'un air quelconque ; ensuite, s'il est question d'un chant dramatique & imitatif, il faut chercher l'*accent* pathétique qui donne au sentiment son expression, & l'*accent* rationnel, par lequel le musicien rend avec justesse les idées du poëte ; car, pour inspirer aux autres la chaleur dont nous sommes animés en leur parlant, il faut leur faire entendre ce que nous disons. L'*accent* grammatical est nécessaire par la même raison, & cette regle, pour être ici la derniere en ordre, n'est pas moins indispensable que les deux précédentes, puisque le sens des propositions & des phrases dépend absolument de celui des mots ; mais le musicien qui sait sa langue a rarement besoin de songer à cet *accent :* il ne sauroit chanter son air sans s'appercevoir s'il parle bien ou mal, & il lui suffit de savoir qu'il doit toujours bien parler. Heureux toutefois, quand une mélodie flexible & coulante ne cesse jamais de se prêter à ce qu'exige la langue. Les Musiciens françois ont en particulier des secours qui rendent sur ce point leurs erreurs impardonnables, & sur-tout le *traité de la Prosodie françoise* de M. l'abbé d'Olivet, qu'ils devroient tous consulter : ceux qui seront en état de s'élever plus haut, pourront étudier la *Grammaire* de Port-Royal & les savantes notes du Philosophe qui l'a commentée ; alors en appuyant l'usage sur les regles, & les regles sur les principes, ils seront toujours sûrs de ce qu'ils doivent faire dans l'emploi de de l'*accent* grammatical de toute espece.

Quant aux deux autres sortes d'*accens*, on peut moins les réduire en regles, & la pratique en demande moins d'étude, & plus de talent ; on ne trouve point de sang-froid le langage des passions ; & c'est une vérité rebattue, qu'il faut être ému soi-même pour émouvoir les autres. Rien ne peut donc suppléer dans la recherche de l'*accent* pathétique à ce génie qui réveille à volonté tous les sentimens, & il n'y a d'autre art dans cette partie que d'allumer en son propre cœur le feu qu'on veut porter dans celui des autres. *Voyez* Génie (*Musiq.*) *Suppl.* Est-il question de l'*accent* rationnel, l'art a tout aussi peu de prise pour le saisir, par la raison qu'on n'apprend point à entendre à des sourds. Il faut avouer aussi que cet *accent* est moins que les autres du ressort de la musique, parce qu'elle est bien plus le langage des sens que celui de l'esprit : donnez donc au musicien beaucoup d'images ou de sentiment & peu de simples idées à rendre, car il n'y a que les passions qui chantent, l'entendement ne fait que parler. (*S.*)

Accent musical, (*Musiq.*) Dans l'article précédent, M. Rousseau indique l'*accent musical*, dont on n'avoit pas parlé encore (dans le sens dont je l'entends). Encouragé par le peu qu'il en dit, je veux tâcher d'en donner quelqu'idée qui, sans doute, sera bien au-dessous de celle qu'en auroit donnée M. Rousseau, s'il avoit voulu.

Dans la musique, l'intonation de la voix ou de l'instrument étant déterminée, ce n'est pas là qu'il faut chercher l'*accent*, mais dans la maniere de faire cette intonation. Je m'explique : sur les instrumens à cordes & à archet (le violon, par exemple), on peut donner un coup d'archet sec & détaché, ou un coup d'archet long & traînant sur la même note ; on peut même, sans tenir la note plus long-tems, faire toucher une plus grande partie d'archet à la corde, en le tirant avec plus de vélocité. Dans les instrumens à vent, les coups de langue font le même effet, & les différens coups d'archet & de langue constituent en partie l'*accent musical.*

On peut commencer une note *piano* & la finir *forte*, en enflant graduellement le ton ; on peut au contraire la commencer *forte* & la finir *piano* en diminuant le ton : autre partie de l'*accent musical.*

Enfin on peut détacher certaines notes dans un trait de chant, & lier les autres ; ce qui acheve de completter l'*accent musical.*

La phrase (*fig. 8*, *planche I. de Musiq. Suppl.*) prendra des expressions différentes, suivant qu'on y appliquera l'*accent musical.* Remarquez que les marques par lesquelles j'ai tâché d'indiquer les différens *accens*, ne les expriment que très-imparfaitement.

C'est au choix de l'*accent musical* propre à la piece qu'on exécute, qu'on reconnoît le bon musicien, l'homme de goût ; c'est de ce choix que dépend toute l'expression : c'est ce choix qu'un bon maître peut donner jusqu'à un certain point, mais qu'on sent mieux qu'on ne peut l'indiquer, & qu'il faut tenir de la nature pour le bien posséder.

C'est l'*accent musical* qui fait qu'une musique expressive pour un Allemand, ne l'est point pour un François. Je me souviens à cette occasion d'avoir entendu raconter à un compositeur distingué, que Hase eut peine à reconnoître ses airs exécutés à Paris par des François.

Outre cet *accent musical* indéterminé, lorsque le compositeur ne l'a pas marqué expressément, il y a un *accent* déterminé, & à quoi le compositeur a droit de s'attendre sans le marquer.

Pour les instrumens à corde, cet *accent* consiste à marquer d'un nouveau coup d'archet chaque note, à moins qu'elles ne soient d'une valeur trop courte pour que cela se puisse ; ainsi on passera sous le même coup d'archet les doubles croches dans un *alla breve ;* les triples croches dans un *allegro* à 2, à 3 ou à 4 tems dans un *vivace* ou dans un *presto* de mêmes mesures ; mais dans un *vivace* ou dans un *allegretto* à $\frac{3}{8}$, les triples croches demandent chacune un nouveau coup d'archet : il en est de même de l'*allegretto* à 2 ou à 4 tems. Dans les pieces où il y a des trois pour deux, chaque note demande ordinairement un nouveau coup d'archet. Quant aux *siciliennes*, dont la mesure est $\frac{6}{8}$, le tems lent ; & la premiere de trois notes, une croche pointée ; la seconde, une double croche ; & la troisieme, une croche, on donne un nouveau coup d'archet à chaque note.

Je ne parlerai point ici du tems de la mesure où l'archet doit descendre ou monter, quoique cela fasse une partie considérable de l'*accent musical*, parce que c'est un de ces principes fondamentaux que tout exécuteur connoît.

Quant aux instrumens à vent, ils ne donnent le coup de langue qu'à la premiere de deux notes vîtes, & coulent l'autre, en observant de faire la premiere plus longue & plus forte que la seconde : 1°. parce que cela facilite l'exécution, & la rend beaucoup plus moëlleuse : 2°. parce que la premiere des deux notes est celle qui est effectivement dans l'harmonie, & que l'autre n'est qu'une note de goût ; cette seconde raison devroit porter tous les instrumens à observer cette regle. Dans les *siciliennes*, on donne un coup de langue, comme le coup d'archet.

Les hauts-bois & les baſſons coulent ordinairement juſqu'à huit notes vîtes, à cauſe de la difficulté du jeu.

Quant aux chanteurs, l'*accent muſical* eſt déterminé par les paroles mêmes : toutes les notes qui paſſent ſous la même ſyllabe, doivent auſſi paſſer ſous le même coup de goſier, à moins que ce ne ſoit une roulade, alors cela dépend du bon goût & de l'habileté de l'exécuteur. (*F. D. C.*)

ACCENT, (*Muſiq.*) Sorte d'agrément du chant françois, qui ſe notoit autrefois avec la muſique, mais que les maîtres de goût du chant marquent aujourd'hui ſeulement avec du crayon juſqu'à ce que les écoliers ſachent le placer d'eux-mêmes. L'*accent* ne ſe pratique que ſur une ſyllabe longue, & ſert de paſſage d'une note appuyée à une autre note non appuyée, placée ſur le même degré : il conſiſte en un coup de goſier qui éleve le ſon d'un degré pour reprendre à l'inſtant ſur la note ſuivante le même ſon d'où l'on eſt parti ; pluſieurs donnoient le nom de *plainte* à l'*accent*. *Voyez* le ſigne & l'effet de l'*accent*, *fig. 9*, *planche I. de Muſiq. Suppl.* (*S.*)

Bien des muſiciens appellent, ou du moins appelloient autrefois *accent* un agrément conſiſtant à faire entendre la note immédiatement au-deſſus ou au-deſſous de celle qui eſt notée, ſuivant que la note qui la précede eſt au-deſſus ou au-deſſous, & en diminuant la valeur de la note, ſur laquelle on fait l'*accent*, de la valeur de ce même *accent*. Quelques anciens muſiciens françois indiquoient cet *accent* par un crochet, les Allemands par un petit trait, aujourd'hui on le marque par une petite note de la valeur que l'on veut donner à l'*accent*. *Voyez* ces ſignes & ces effets de l'*accent*, *fig. 10*, *planche I. de Muſiq.* (*Suppl.*)

Un autre *accent*, dont j'ai trouvé la marque & l'expreſſion dans quelques auteurs, eſt celui *fig. 2*, *planche I* ; & remarquez que le premier eſt celui qui eſt encore uſité aujourd'hui.

Les auteurs qui ont écrit en allemand & en latin au 16e & 17e ſiecles, diviſent l'*accent* en trois différentes ſortes : 1°. *accentus intendens*, qui eſt celui *fig. 10*, *n°. 2* : 2°. *accentus remittens*, qui eſt celui du *n°. 1*, *fig. 10* : & 3°. *accentus varius* ou *circumflexus*, compoſé, pour ainſi dire, des deux précédens, & qui n'eſt que le *flatté* d'aujourd'hui. *Voyez* FLATTÉ, (*Muſiq.*) *Suppl.* (*F. D. C.*)

ACCENT DOUBLE, (*Muſiq.*) Cet agrément que l'on note aujourd'hui tout du long, conſiſte à retrancher la moitié de la valeur d'une note en anticipant celle qui la ſuit ; on le marquoit autrefois par deux petits traits verticaux paralleles. Sur la premiere note, *voyez* la marque & l'effet de l'*accent double*, *fig. 12*, *planche I. de Muſiq. Suppl.* (*F. D. C.*)

ACCENS, (*Muſiq.*) Les poëtes emploient ſouvent ce mot au pluriel, pour ſignifier le chant même, & l'accompagnent ordinairement d'une épithete, comme *doux*, *tendres*, *triſtes accens.* Alors ce mot reprend exactement le ſens de ſa racine, car il vient de *canere cantus*, d'où l'on a fait *accentus*, comme *concentus*. (*S.*)

ACCENS ECCLÉSIASTIQUES, (*Muſiq.*) On appelloit ci-devant ainſi les différentes inflexions de voix qu'on faiſoit dans les égliſes catholiques en pſalmodiant. Il y avoit,

1°. L'*accent immuable*, lorſque la voix reſtoit toujours ſur le même ton.

2°. Le *moyen*, quand on abaiſſoit la voix de tierce ſur une ſyllabe.

3°. Le *grave*, quand la voix tomboit de quinte.

4°. L'*aigu*, qui avoit lieu lorſqu'après avoir abaiſſé la voix de tierce pendant quelques ſyllabes, on reprenoit le premier ton.

5°. Le *modéré*, quand, après avoir élevé la voix de ſeconde pendant quelques ſyllabes, on reprenoit le premier ton.

6°. L'*interrogatif*, pour exprimer une interrogation ; on élevoit la voix d'une ſeconde pour les derniers mots.

7°. Enfin le *final*, quand la voix tomboit de quarte ſur la derniere ſyllabe.

Il paroît qu'aujourd'hui ces noms de ces *accens* ne ſont plus d'uſage, & quelques *accens* ſont dans le même cas. Au moins je n'ai trouvé aucun de ces noms dans le *Traité hiſtorique & pratique ſur le chant eccléſiaſtique* de l'abbé le Bœuf, que je crois le plus récent ſur ce ſujet ; & cet auteur n'admet que le premier, le ſecond, le troiſieme & le quatrieme de ces *accens*, ſans en rapporter les noms. (*F. D. C.*)

ACCENS, (*Muſique des Hébreux.*) Quelques auteurs veulent que les *accens* des Hébreux leur ſerviſſent auſſi de notes. On peut voir l'opinion de Kircher à ce ſujet, dans ſa *Muſurgie*, *liv. II.* Nous ne mettons point ici ces *accens*, ni les traits de chant qu'ils indiquent ſuivant ce ſavant, parce que certainement jamais les anciens Juifs n'ont eu une muſique ſi variée. (*F. D. C.*)

ACCESSOIRE, ſ. m. (*Droit nat.*) La plupart des choſes qui entrent en propriété, ne demeurent pas dans le même état. Il y en a dont la matiere ſe dilate intérieurement & groſſit par ce moyen leur ſubſtance, comme celle des mines, des carrieres, les arbres, *&c.* D'autres reçoivent des accroiſſemens extérieurs, comme il arrive dans les alluvions. *Voyez ce mot.* D'autres produiſent des fruits ou des revenus de différente nature. Pluſieurs enfin acquierent, par un effet de l'induſtrie humaine, une nouvelle forme qui leur donne un plus grand prix. C'eſt ainſi qu'avec du grain on fait de la farine, & avec de la farine du pain. Un peintre avec ſes couleurs & ſon pinceau, fait d'un morceau de toile fort commune, un tableau rare & de grand prix.

Tout cela eſt compris ſous le nom général d'*acceſſoires*, qui ſe réduiſent en général à deux ſortes : l'une de ceux qui proviennent uniquement de la nature même des choſes, ſans que les hommes aient aucune part à leur production : l'autre de ceux qui doivent leur origine, ou en tout, ou en partie, au fait des hommes & à quelque travail ou quelqu'induſtrie.

Pour décider aiſément ces ſortes de cas aſſez difficiles, voici des principes fort ſimples :

1°. Il faut voir ſi c'eſt de bonne ou de mauvaiſe foi que quelqu'un a mêlé ſon bien ou ſon travail avec le bien d'autrui ; car s'il y a de la mauvaiſe foi de ſa part, il mérite de perdre ſa peine ou ſon bien ; autrement un propriétaire ſe verroit tous les jours expoſé, par la malice d'autrui, à ne pouvoir diſpoſer à ſa fantaiſie de ce qui lui appartient. Si donc quelqu'un a, par exemple, planté des arbres ou ſemé des grains dans un fonds qu'il ſavoit bien n'être pas à lui, le maître du fonds n'eſt point obligé de lui laiſſer reprendre les arbres, ni de partager les grains avec lui : & il eſt au contraire en droit de ſe faire dédommager du préjudice qui peut lui être revenu de ce que ſa terre a été occupée & employée à d'autres uſages qu'à ceux auxquels il l'avoit deſtinée. Il y a néanmoins ici une exception à faire ; c'eſt lorſque la choſe appartenante à autrui eſt de très-petite valeur & en elle-même, & en comparaiſon du prix de la forme qu'on lui a donnée. Suppoſé, par exemple, que quelqu'un ait pris une main de papier, ou une planche de bois commun, ou un morceau de toile, qu'il ſavoit être à autrui, & y ait écrit des choſes de conſéquence, ou fait quelque belle peinture : en ce cas-là il ne peut guere y avoir de mauvaiſe foi conſidérable : il y a lieu de préſumer que celui qui a pris de ſon chef le papier, la

planche ou la toile, a cru que le propriétaire y consentiroit aisément, sur-tout si on lui rendoit une quantité de même sorte, ou la valeur; ainsi celui-ci ne peut pas s'approprier les écrits ou le tableau.

2°. Celui au bien duquel une chose d'autrui a été jointe & incorporée, soit par le fait innocent de celui-là même à qui elle appartenoit, ou sans que celui-ci y ait eu aucune part, doit, toutes choses d'ailleurs égales, avoir l'ouvrage ou le composé qui en résulte. Car il y a pour l'ordinaire quelque imprudence dans celui qui s'est mépris: & quand même il n'auroit contribué en aucune maniere au mêlange, s'il lui en revient du préjudice, ce n'est pas la faute de l'autre. Ainsi, par exemple, si l'eau ayant emporté un morceau de terre, l'ajoute au champ voisin, le maître de ce champ peut s'approprier ce morceau de terre, à moins que celui à qui il appartenoit ne le retire incessamment de-là. Et le premier n'est pas obligé de payer à l'autre la valeur du morceau de terre qui reste dans son champ, parce qu'il ne lui en revient aucun profit; au contraire il peut se faire qu'il en reçoive quelque préjudice dont l'ancien maître du morceau de terre ne doit pourtant pas le dédommager, parce qu'il n'en est pas la cause, comme nous le supposons. Mais lorsque quelqu'un a, par exemple, semé de bonne foi dans le champ d'autrui, le propriétaire du champ doit lui rembourser la valeur de la semence & de la peine prise pour semer, parce qu'il en profite, à moins qu'il n'eût résolu de semer dans son champ quelque graine de plus grand prix, ou d'y mettre quelqu'autre chose qui lui auroit été de plus grand revenu.

3°. Si la chose ou la peine de l'un des deux est susceptible de remplacement, & que celle de l'autre ne le soit pas, sans qu'il y ait d'ailleurs aucune mauvaise foi de part & d'autre, celui à qui appartient cette chose, ou cette peine, doit se contenter qu'on lui en rende une autre toute semblable de même espece, ou la valeur en argent. Car alors le dernier ne perd rien; au lieu que l'autre pourroit quelquefois y perdre beaucoup, & il perdroit beaucoup, en ce qu'il ne recouvreroit rien qui pût tenir lieu de son bien ou de sa peine. C'est en vertu de ce principe, que ce qui a été planté ou semé demeure ordinairement au maître du fonds; les actes ou les écrits à celui qui les a faits, & non pas à celui à qui étoit le papier: le tableau au peintre, & non pas au maître de la toile ou de la planche; le cachet à celui qui l'a gravé, ou qui l'a fait graver, &c. Mais par la même raison, si quelqu'un avoit fait tracer quelque méchante peinture sur une table ou une toile rare & de grand prix qui m'appartient, ou si l'on avoit gravé quelque chose sur une pierre précieuse qui est à moi, je devrois recouvrer ma table, ma toile ou ma pierre précieuse. (*D. F.*)

Accessoire, (*Jurisprud.*) On appelle *accessoire* d'une chose léguée, ce qui, n'étant pas de la chose même, y a quelque liaison qui fait qu'on ne doit pas l'en séparer, & qu'il doit la suivre. Ainsi les fers & le licou d'un cheval, & le cadre d'un tableau, en sont des *accessoires*.

On peut distinguer deux sortes d'*accessoires* des choses léguées: ceux qui suivent naturellement la chose, & qui, sans qu'on les exprime, demeurent compris dans les legs, & ceux qui n'y sont ajoutés que par une disposition particuliere du testateur. Ainsi le legs d'une montre en comprend la boëte, & le legs d'une maison en comprend les clefs. Au contraire, le legs d'une maison ne comprendra pas les meubles qui s'y trouveront, à moins que le testateur ne l'ait exprimé.

Il y a des *accessoires* de certaines choses qui n'en sont pas séparés, tels que sont les arbres plantés dans un fonds: & ces sortes d'*accessoires* suivent toujours la chose léguée, s'ils n'en sont exceptés; & il y a des *accessoires* qui, quoique séparés des choses, les suivent aussi, comme les harnois d'un attelage de chevaux de carosse & autres semblables. Il peut même y avoir un progrès d'*accessoires* des *accessoires*, comme des pierreries à la boëte d'une montre. Et il y a enfin de certaines choses dont on peut douter si elles sont *accessoires* d'autres, ou ne le sont point. Ce qui peut dépendre de la disposition du testateur, & de l'étendue ou des bornes qu'il donne à ses legs, comme bon lui semble. Ainsi il n'y a pas d'autre regle générale dans les doutes de ce qui doit suivre la chose léguée comme son *accessoire*, que l'intention du testateur, dont l'expression jointe aux circonstances & aux usages des lieux, s'il y en a, peut faire juger de ce qui doit être *accessoire* ou non. Que si la disposition d'un testateur laisse la chose en doute, on peut en chaque cas juger de ce qui doit être compris dans les legs comme *accessoire*, ou ne l'être pas, par les regles particulieres sur les divers cas expliqués dans les articles suivans.

Si un testateur legue une maison sans rien spécifier de ce qu'il entend comprendre dans ce legs, le légataire aura le fonds, le bâtiment & ses dépendances, comme une cour, un jardin & autres appartenances de cette maison, avec les peintures à fresque & autres ornemens ou commodités, qui tiennent à fer & à clou, ou sont scellés en plâtre pour perpétuelle demeure; car ces sortes de choses ont la nature d'immeubles. Mais il n'y aura aucun meuble compris dans ce legs, à la réserve des clefs & autres choses, s'il y en avoit qu'un pareil usage rendît aussi nécessaires.

Si celui qui avoit légué un fonds par son testament y fait ensuite quelque augmentation, comme s'il ajoute quelque chose à son étendue, ou s'il y fait quelque bâtiment, ces augmentations font partie du fonds & sont au légataire, si ce n'est que le testateur en eût disposé autrement.

Il en seroit de même d'un legs d'une terre, si le testateur l'ayant léguée y ajoutoit de nouveaux bâtimens, & même de nouveaux droits, ou s'il achetoit des fonds pour augmenter l'étendue ou d'un parc, ou de quelques héritages dépendans de la terre. Car toutes ces sortes d'augmentations seroient des *accessoires* qui suivroient le legs, soit par leur nature d'*accessoire*, ou parce qu'on ne pourroit présumer que le testateur eût voulu séparer ces sortes de choses pour les laisser, sans la terre, à son héritier.

Si le legs étoit d'un seul héritage, & qu'après le testament le testateur y eût ajouté quelque fonds joignant, cette augmentation pourroit appartenir ou au légataire, ou à l'héritier, selon que cette nouvelle acquisition pourroit être considérée comme un *accessoire* du legs, ou qu'elle seroit autre. Car si, par exemple, c'étoit une acquisition d'une parcelle de terre pour quarrer un champ, ou pour servir à une prise d'eau ou autre servitude, ou même pour augmenter seulement le fonds de quelque étendue; ces acquisitions seroient des *accessoires* qui suivroient le legs, de même que ce qui s'y trouveroit naturellement ajouté par quelque changement que feroit le cours d'une riviere joignante. Mais si le fonds acquis & joignant à l'héritage légué étoit d'une autre nature, comme un pré joint à une vigne que le testateur auroit léguée, ou que cet héritage acquis par le testateur fût également joignant, & à celui qu'il auroit légué, & à un autre qu'il laisseroit à son héritier, ces sortes d'acquisitions ne seroient pas des *accessoires* du legs, à moins qu'on ne dût en juger autrement par la disposition du testateur, & les circonstances qui pourroient expliquer son intention.

Si, un testateur qui auroit légué un fonds, y fait

un bâtiment, cet *accessoire* du fonds sera au légataire, s'il ne paroît que le testateur ait voulu révoquer le legs; & si, par exemple, un testateur ayant légué un place à bâtir dans une ville, y fait une maison, ou si, ayant légué quelque jardin, verger ou autre lieu, il l'accommode d'un logement, ces bâtimens dans ces circonstances seront au légataire. Mais s'il avoit bâti dans un fonds légué une maison ou d'autres commodités nécessaires pour une ferme à laquelle il joindroit ce fonds, donnant cette ferme à un autre légataire, ou la laissant à son héritier, on jugeroit par l'usage de ce bâtiment qu'il auroit révoqué le legs.

Si pour l'usage d'un fonds dont le testateur auroit légué l'usufruit, la servitude d'un passage étoit nécessaire sur un autre fonds de l'hérédité, l'héritier ou autre légataire à qui appartiendroit l'héritage qui devroit être sujet à la servitude, la devroit souffrir. Car le légataire doit jouir de l'héritage sujet à l'usufruit, comme en jouissoit le testateur qui prenoit son passage dans son propre fonds : & cet *accessoire* est tel qu'il est de l'intention du testateur qu'il suive le legs.

Si un testateur qui avoit deux maisons joignantes, en legue une à un légataire, & l'autre à un autre, ou en legue l'une & laisse l'autre à son héritier ; le mur mitoyen de ces deux maisons, qui n'avoit pour seul maître que le testateur, deviendra commun aux deux propriétaires de ces deux maisons. Ainsi la servitude réciproque sur ce mur commun sera comme un *accessoire* qui suivra le legs.

Si de deux maisons d'un testateur, l'une laissée à l'hérédité, l'autre donnée à un légataire, ou les deux données à deux légataires, l'une ne pouvoit être haussée sans ôter le jour de l'autre, ou y nuire beaucoup ; l'héritier ou le légataire qui auroit la premiere, ne pourroit la hausser que de telle sorte, qu'il restât pour l'autre ce qui seroit nécessaire de jour pour pouvoir en jouir. Car le testateur n'auroit pas voulu que son héritier ni ce légataire pussent rendre inutile le legs de l'autre maison.

Le legs d'une maison dans la ville n'en comprend pas les meubles, s'ils n'y sont ajoutés par le testateur. Et le legs d'une maison de campagne ne comprend pas non plus ce qu'il peut y avoir de meubles nécessaires pour la culture des héritages & pour les récoltes. Mais ce legs comprend les choses qui tiennent au bâtiment, comme en certains lieux les pressoirs & les cuves.

Le legs d'une maison de campagne, avec ce qui s'y trouvera nécessaire pour l'usage de la culture des héritages & pour les récoltes, comprend les meubles qui peuvent servir à ces usages. Et s'il y a quelque doute de l'étendue que doit avoir ce legs, il faut l'interprêter par les présomptions de l'intention du testateur qu'on pourra tirer des termes du testament & des circonstances : & on peut aussi se servir des éclaircissemens que pourroit donner l'usage des lieux.

Si un testateur avoit légué une maison & tout l'ameublement qui s'y trouveroit, ce legs comprendroit tout ce qu'il y auroit de meubles destinés pour l'ameublement de cette maison, comme les lits, les tapisseries, les tableaux, les tables, les fauteuils & autres semblables : mais s'il s'y trouvoit des tapisseries ou autres meubles en réserve destinés, ou pour vendre, ou pour l'usage d'une autre maison, le légataire n'y auroit aucun droit. Et si au contraire quelques meubles de cette maison se trouvoient ailleurs au tems de la mort du testateur, comme si des tapisseries avoient été prêtées ou données à raccommoder, ce qui seroit hors de la maison pour de telles causes ne laisseroit pas d'être compris dans le legs.

Si, dans le legs d'une maison, le testateur avoit compris en termes généraux & indéfinis tout ce qui pourroit se trouver dans cette maison au tems de sa mort, sans en rien excepter, ce legs, qui contiendroit toutes les choses mobiliaires, & même l'argent, ne comprendroit pas les dettes actives, ni les autres droits de ce testateur, dont les titres se trouveroient dans cette maison. Car les dettes & les droits ne consistent pas en papiers qui en contiennent les titres, & n'ont pas de situation en un certain lieu ; mais leur nature consiste dans le pouvoir que la loi donne à chacun de les exercer. Ainsi les titres ne sont que les preuves des droits, & non pas les droits mêmes.

Les *accessoires* qui doivent suivre la chose léguée, ne sont jugés tels que par l'usage qu'on leur donne, & non par leur prix. De sorte que l'*accessoire* est souvent d'une bien plus grande valeur que la chose même dont il est l'*accessoire ;* & il ne laisse pas d'être à celui à qui elle est léguée. Ainsi, par exemple, des pierreries enchâssées dans la boîte d'une montre n'en font qu'un ornement & un *accessoire*, mais elles suivront les legs de la montre. (*D. F.*)

ACCESSOIRE, adj. (*terme de Logique.*) C'est tout ce qui ayant quelque liaison avec le sujet dont il s'agit, n'est cependant point essentiel à ce sujet, quant à la maniere actuelle de le considérer, ni nécessaire à l'intelligence de ce qu'on en dit ; ensorte qu'on peut le passer sous silence comme non existant, sans altérer l'idée que l'on doit s'en faire, ni diminuer la clarté du discours qui doit l'expliquer. Dans ce sens l'*accessoire* est l'opposé du fond, de l'essentiel, du principal de la chose dont il est question.

Dans l'exposition d'un sujet, on fait souvent entrer des idées *accessoires* qui ne font qu'alonger le discours, distraire l'attention de ceux qu'on veut instruire, & donner le change à des esprits peu justes qui prennent l'*accessoire* pour le principal, & ne retiennent rien de ce qui devoit les mettre au fait du fonds de la chose.

Dans les disputes, il arrive souvent que l'on attaque l'*accessoire*, & que l'on perd de vue l'essentiel. (*G. M.*)

ACCIACATURA, (*Musique*) ce mot italien qui n'a, que je sache, aucun correspondant en françois signifie un agrément qui ne peut avoir lieu que dans l'accompagnement du clavecin, ou quand celui-ci a une partie obligée à exécuter où il y a des arpeges. L'*acciacatura* consiste à frapper dans un accord une ou plusieurs notes qui n'y appartiennent pas, mais qui se trouvent entre les notes qui font l'accord. On comprend aisément qu'il faut avoir des doigts de reste, & qu'il faut d'abord laisser échapper les notes qui font l'*acciacatura*. Il me semble qu'on ne doit faire aucun agrément dans l'accompagnement, il n'est fait que pour faire valoir la partie principale, comme l'observe M. Rousseau dans l'article ACCOMPAGNER. *Voyez* l'*acciacatura*, *fig. 13*, *planche I. de Musique* dans ce *Supplément*.

D'autres appellent encore *acciacatura*, lorsqu'à une cadence parfaite on double l'accord de $\frac{6}{4}$ qui se trouve sur la dominante, c'est-à-dire qu'on le prend des deux mains & qu'on ne prend l'accord de $\frac{5}{3}$ suivant, que de la main droite. *Voyez fig. 14*. (*F. D. C.*)

ACCIDENT, ACCIDENTEL, (*Musique.*) On appelle *accidens* ou signes *accidentels* les bémols, dieses ou béquarres qui se trouvent par *accident* dans le courant d'un air, & qui par conséquent n'étant pas à la clef, ne se rapportent pas au mode ou ton principal. *Voyez* DIESE, BÉMOL, SON, (*Musique.*) dans le *Dictionnaire des Sciences*, &c. (*S*).

ACCIDENT, (*Méthaphysique*) ce mot se prend en différens sens par les philosophes.

1°. Dans son acception la plus générale, il désigne

désigne tous les modes ou les manieres d'être d'une chose, par opposition à la substance considérée abstractivement. C'est dans ce sens que les Aristotéliciens emploient le mot *accident* lorsqu'ils divisent tous les êtres en substances & *accidens*. C'est aussi dans ce sens que Wolf & ses disciples s'en servent, renfermant sous ce mot les modes & les attributs des substances. L'*accident*, dit Wolf, *Phil. prima* §. 779, est tout ce qu'on ne sauroit attribuer à un sujet sans supposer auparavant quelque chose dans ce sujet. Or il faut toujours supposer l'existence du sujet; avant que de lui attribuer quelque maniere d'être, & cette existence ou cette substance de la chose, est la seule idée qu'il faille nécessairement supposer. C'est-là aussi l'idée que Locke en donne dans son *Essai sur l'entendement humain, liv. II. chap.* 23. Avec quelque soin, dit-il, que nous fassions l'analyse de l'idée que nous avons de la substance, nous devons toujours reconnoître que nous n'en avons point d'autre que celle de je ne sais quel sujet inconnu, que nous supposons être le soutien des qualités qui sont capables d'exciter en nous des idées simples; qualités qu'on nomme communément des *accidens*. Le pere Buffier, un des métaphysiciens qui a le plus simplifié les idées abstraites, & qui me paroît avoir pour l'ordinaire répandu le plus de jour sur ces objets obscurs, est dans les mêmes idées à cet égard que les philosophes que nous venons de citer : il prend aussi le mot *accident* dans ce sens général, peut-être même lui donne-t-il plus d'étendue encore, *Traité des premieres vérités, part. II. chap.* 21, §. 334. Je cherche ici, dit-il, quelles idées l'esprit humain peut se former naturellement sous ces termes *substance* & *accident*. Après y avoir pensé, je n'ai pu rien concevoir par substance, sinon ce qui répond à l'idée d'être, que je dépouille de toutes modifications ou manieres d'être, pour le considérer seulement en tant que susceptible de ces modifications ou manieres d'être. La substance donc, considérée précisément en tant que substance, n'est qu'une idée abstraite; car il n'existe point naturellement & réellement de substance qui ne soit que substance, sans être revêtue de ses modifications, lesquelles, suivant les idées que nous en pouvons naturellement avoir, ne sont que la substance considérée par ses divers endroits. C'est ce qui s'appelle tantôt des qualités, tantôt des modes ou des modifications, tantôt des attributs ou adjoints, tantôt des circonstances ou *accidens* de la chose.

Dans ce premier sens du mot *accident*, opposé à celui de substance, il paroît que nous ne connoissons dans chaque chose que les *accidens*; & que l'idée de la substance, n'est dans le fond que la simple idée abstraite de l'existence : sous ce point de vue il faut prendre garde de ne pas confondre la substance avec l'essence; car dans l'idée de l'essence réelle d'une chose, entre nécessairement celle des attributs, modifications, manieres d'être & celle de tous les *accidens* essentiels de cette chose; au lieu que dans l'idée de substance telle que nous la considérons ici, par opposition aux *accidens*, nous ne pouvons rien distinguer que la seule idée d'existence, puisque nous en séparons celle de toute espece de modification. Une autre attention qu'il faut avoir en traitant de la substance & des *accidens*, consiste à se souvenir que ce sont ici des idées abstraites, qui n'ont point hors de nous d'objet réel correspondant, & existant à part, comme existent à part dans l'écriture ou le discours les mots *accident* & substance. En effet, nulle substance n'existe qu'elle n'existe d'une certaine maniere, avec telle modification, qualité, attribut, relation. Nulle maniere d'être, nul attribut, nul *accident* ne peut exister sans une substance dont il est l'*accident*, la modification. Les *accidens* ou les modifications ne sont donc réellement que la substance elle-même modifiée; & la substance n'est réellement que l'être même modifié de telle ou telle maniere. La substance ne peut donc pas exister sans les *accidens*, ni les *accidens* sans la substance. Je ne nie pas cependant qu'une substance ne puisse exister dans un lieu, sans que j'en apperçoive les *accidens*. Si la lumiere est un être répandu par tout dans l'espace, mais dont l'effet lumineux ne se fait appercevoir qu'autant que cet être reçoit un ébranlement qui parvient jusqu'à mes yeux, cette lumiere existera autour de moi sans que j'en apperçoive les *accidens*, aussi long-tems qu'il n'agiront pas sur mes yeux; mais la substance de cette lumiere n'existera pas sans les *accidens*. La forme de ses parties, leur position respective, subsiste avec la substance, quoique je ne l'apperçoive pas; car si une substance existoit quelque part sans ses propres *accidens*, mais avec ceux d'une autre, elle ne seroit plus telle substance que l'on annonçoit d'abord, mais elle seroit la substance dont elle auroit les *accidens*, puisque les *accidens* ne sont que la substance modifiée, c'est-à-dire un être qui existe de telle maniere. Un cercle ne peut pas exister cercle & avoir les *accidens* d'un triangle; car si l'espece renfermée dans la circonférence a les *accidens* d'un triangle, c'est un triangle & non pas un cercle. Si ce qui existe en tel lieu a les *accidens* d'une pierre, ce n'est pas de l'or c'est une pierre. Mais, dira-t-on, la toute-puissance divine ne peut-elle pas faire que de l'or existe avec les *accidens* d'une pierre, ensorte que les *accidens* de l'or & la substance de la pierre soient anéantis, & qu'il n'existe plus dans ce lieu que la substance de l'or & les *accidens* de la pierre? Je me garderai bien de dire, la toute-puissance peut ou ne peut pas faire une telle transmutation; mais je dirai toujours. 1°. Il n'y a point d'*accidens* là où rien n'existe. 2°. Rien n'existe là où il n'y a aucune maniere d'être, aucun *accident*. 3°. Les *accidens* qui existent ne sont que la substance même modifiée. 4°. Ce qui constitue l'essence d'une substance, c'est la maniere d'être, ou la réunion de ses *accidens*. 5°. Ce sont les *accidens* seuls d'une substance qui pour moi constituent un tel être, & non un autre. Là où il n'y a que les *accidens* d'une pierre, il n'y a pour moi qu'une pierre, & il est impossible que j'y conçoive autre chose qu'une pierre, ensorte que si là où existoit un morceau d'or, c'est-à-dire un être dont les *accidens* sont ceux de l'or, on fait exister les *accidens* d'une pierre, cet être n'est plus pour moi de l'or, c'est une pierre. Je terminerai ces réflexions par la pensée du pere Buffier : la modification de la substance n'étant que la substance même modifiée, demander si la modification peut se trouver sans la substance, c'est demander si la modification peut être sans la modification, si la substance peut se trouver sans la substance. *Chap.* 21 *de la II. partie*, §. 338.

2°. Pour répandre plus de jour sur cette matiere, il faut considérer que le terme *accident* se prend souvent dans un sens plus restreint, pour désigner les attributs non essentiels d'une chose; c'est-à-dire ces qualités, attributs, modifications, manieres d'être, sans lesquelles une chose reste la même pour le fond. Le mouvement dans une boule d'or, peut continuer, cesser, se ralentir, s'accélérer, changer de direction, sans que pour cela cette boule cesse d'être une telle boule d'or. Du papier peut être bleu, blanc, rouge ou noir sans cesser d'être du papier. On peut nommer ces manieres d'être *modifications accidentelles*. Une chose peut exister sans telle ou telle modification de cette espece, la recevoir ou la perdre sans cesser d'être la même substance.

Si au contraire la modification à laquelle je pense fait partie de ce qui est essentiel à la chose, celle-ci

ne peut pas exister sans cet *accident*, parce qu'alors il est un *accident* essentiel.

On auroit moins disputé sur les *accidens*, si l'on avoit bien distingué dans tous les cas ces deux genres de modifications. Je doute au moins que l'on eût jamais agité de part & d'autre avec vivacité cette question ; la substance peut-elle exister sans ses modifications, ou les modifications sans la substance? La réponse eût été aisée. S'agit-il des modifications essentielles, des *accidens* en général? nulle substance n'est possible sans eux, à moins que vous n'admettiez la possibilité de l'existence, là où vous ne supposez aucune maniere d'être. S'agit-il des modifications accidentelles ou non essentielles? une substance peut en être dépouillée sans cesser d'être la même. Remarquez cependant que cette assertion n'est pas vraie absolument. On peut ôter à une substance un attribut non essentiel, une modification accidentelle sans la détruire ; mais vous ne pouvez détruire un de ces *accidens* sans le remplacer par un autre. On peut bien concevoir une substance dont on ne considere que l'essence, ou les attributs essentiels, mais ce n'est que par l'abstraction de toutes les modifications accidentelles qui n'en existent pas moins, & sans lesquelles il n'est pas possible que la substance existe. On peut les changer ; mais la destruction de l'une est toujours la production d'une autre. La boule d'or reste la même, quoiqu'elle cesse d'être en mouvement, mais la cessation du mouvement est le commencement du repos. La couleur, la figure, la solidité de l'or ne peuvent cesser d'être, que parce qu'une autre couleur, une autre figure, un autre degré de solidité, succedent à ces premieres.

Si la substance ne peut exister sans les *accidens*, les *accidens* de quelque nature qu'ils soient, ne peuvent pas non plus exister sans la substance, sans un être dont ils soient les modifications essentielles ou accidentelles; là où rien n'existe, il ne sauroit y avoir de maniere d'exister.

Ici on apperçoit dans les raisonnemens de certaines personnes l'abus des abstractions. S'étant accoutumés à penser abstractivement à la substance & aux *accidens* de la substance, quelques-uns ont regardé ces derniers comme des êtres à part qui pouvoient exister sans la substance, & pour preuve, ils ont dit que la blancheur d'un tel lis existoit sans lui, puisqu'elle existoit dans un autre lis, ou dans quelqu'autre objet qui a, dit-on, la blancheur du lis. Mais je dirai ici avec le pere Buffier, que la blancheur du premier lis n'est pas la blancheur du second, puisque celle-là n'est que le premier lis qui est blanc, celle-ci n'est que le second lis qui est blanc aussi, sans qu'il y ait rien de commun entre l'un & l'autre, mais seulement une entiere ressemblance de couleur. La blancheur de l'un n'est que sa substance même modifiée d'une telle maniere : la blancheur du second n'est que la substance même du second modifiée d'une même maniere. Pour que l'*accident* de l'un fût l'*accident* de l'autre, il faudroit que la substance de celui-ci fût la substance de celui-là, puisque la modification de la substance n'est que la substance même modifiée. Mais les substances ne se communiquent pas ; la substance d'un être n'est pas la substance d'un autre être. Les *accidens* de l'un ne peuvent donc pas être les *accidens* de l'autre, ils peuvent seulement être semblables.

3°. Je ne sais pas trop ce que quelques théologiens ont voulu dire quand ils ont parlé d'*accidens* absolus, c'est-à-dire d'*accidens* ou de modifications qui ont une existence propre, qui leur permet de subsister lors même que la substance qu'ils modifioient n'existe plus, à moins qu'ils n'entendent par-là les *accidens* qui consistent dans l'application d'une substance modifiée, sur une autre substance aussi modifiée, dont la premiere devient une nouvelle modification ; comme quand sur mon corps je mets des habits dont il se trouve alors revêtu ; en conséquence de quoi je dis de mon corps, qu'il est habillé ; dans ce cas l'habillement est un *accident* du corps habillé, un *accident* qui peut subsister, séparé de la substance qu'il modifioit lorsqu'il lui étoit joint ; il en est de même de tout mêlange d'une substance avec une autre qu'on lui unit, ou qu'on incorpore en elle pour lui donner une nouvelle modification ; comme quand je mêlange des couleurs différentes ; mais alors cette nouvelle modification, n'est que l'union de deux ou plusieurs substances, dont chacune a ses propres *accidens* aussi-bien que sa propre substance. Dépouillé de mes habits, je reste nud, & j'existe encore ; mes habits séparés de moi ne me revêtent plus, cependant ils subsistent encore : mais s'ils subsistent, c'est qu'ils sont eux-mêmes une substance, qui a ses *accidens* : détruisez-en la substance, vous en anéantissez les *accidens*, vous ne pouvez plus m'en revêtir : ils ne sauroient subsister sans elle, ni elle sans eux. La difficulté se retrouve donc par rapport aux substances modifiantes, tout comme quand il n'étoit question que de la substance simplement modifiée ; & on ne donnera jamais à l'esprit l'idée d'un *accident* qui existe sans une substance.

Ces différens sens qu'on peut donner au terme *accident*, rentrent tous dans l'idée générale qu'Aristote attachoit à ce mot, lorsque considérant tous les êtres, il les divisoit en deux classes, la substance & les *accidens*. Cette derniere, savoir celle des *accidens*, se subdivisoit en neuf autres qui, en y ajoutant celle de la substance, formoient dix classes d'objets d'idées : classes que les Aristoteliciens nommoient *catégories*, & qui sont connues dans l'école sous le nom des dix catégories d'Aristote ou des dix prédicamens, qui sont, 1°. la substance ; 2°. la quantité ; 3°. la qualité ; 4°. la relation ; 5°. l'action ; 6°. la passion ; 7°. le lieu ; 8°. le tems ; 9°. la situation ; 10°. les accompagnemens extérieurs : les neuf derniers prédicamens étoient renfermés sous le terme d'*accidens*.

4°. Enfin le terme *accident* s'emploie pour désigner le cinquieme des universaux, c'est-à-dire la cinquieme & derniere classe des idées abstraites méthaphysiques. Ces cinq classes ou degrés d'abstractions méthaphysiques, en commençant par les idées les plus universelles, pour descendre à celles qui le sont le moins, sont le genre, l'espece, la différence, le propre & l'*accident*. On entend ici par ce dernier des universaux, ces attributs des choses que nous avons nommés *modifications accidentelles*, & dont le caractere consiste en ce que ces attributs peuvent être détruits, sans que la substance cesse d'être la même, soit que ces modifications soient des substances telles que les habits, les cheveux, soit qu'ils soient des modifications inhérentes à la substance, comme la couleur du papier, la rondeur par rapport à de la cire, le mouvement dans une pierre.

Dans le langage ordinaire des philosophes qui n'emploient pas les termes scholastiques, le mot *accident* se prend toujours dans ce dernier sens, pour désigner ce qui n'est pas essentiel à la chose dont il s'agit.

Dans le cours ordinaire de la vie le mot *accident* se prend dans un sens différent, pour marquer un événement que l'on n'avoit pas cherché à procurer, auquel on ne s'attendoit pas, & qui cause quelque dommage. Une chûte, un incendie, une rencontre funeste, sont des *accidens*. (*G. M.*)

ACCOLADE, s. f. (*terme d'Imprimerie & de Fonderie de caracteres.*) ce sont ⁓ ⁓⁓, ou des assemblages de différentes pieces qui font une piece de milieu ⁀, à laquelle on ajoute des pieces droites ▬

de différente épaiſſeur ou longueur, qui ſont multipliées ſuivant le beſoin, & terminées par des crochets ⁓ ⁓.

Cet aſſemblage décrit dans l'impreſſion, les lignes courbes ou mixtes qui ſervent pour accoler toutes les différentes parties d'une choſe à ſon tout, qui ſe trouve nommé en-dehors de l'*accolade*. (+)

§ ACCOLÉ, ÉE; part. & adj. *torquatus, a, um*, (*terme de Blaſon.*) ſe dit des animaux qui ont des colliers ou couronnes paſſées au col; des fuſées, macles, loſanges, lorſqu'elles ſe touchent de leurs flancs ou de leurs angles ſans remplir l'écu.

Accolé, ée; ſe dit auſſi d'une biſſe entortillée à une colonne, à un arbre, à une plante; d'un cep de vigne attaché à un échalas.

Accolés, ſe dit encore de deux écus ou écuſſons joints enſemble par les côtés.

Accolé, ſe dit de même des colliers des ordres de chevaleries qui environnent l'écu.

Les chevaliers des ordres *accolent* leurs armoiries de l'ordre de Saint-Michel & de celui du Saint-Eſprit.

L'ordre de Saint-Michel *accole* de plus près l'écu, parce qu'il eſt de plus ancienne création.

Les prélats aſſociés à l'ordre du Saint-Eſprit *accolent* leurs armoiries du ruban bleu, d'où pend la croix du Saint-Eſprit.

Les grand-croix & commandeurs de l'ordre de Saint-Louis *accolent* leur écu d'un ruban rouge où eſt attachée la croix du Saint.

De Valbelle de Meïrargues, de Tourve, en Provence; *d'azur au lévrier rampant d'argent, accolé de gueules.*

Nagu de Varenes en Beaujolois; *d'azur à trois fuſées d'argent, accolées en faſce.*

Chauvelin de Griſenoir, de Beauſéjour, à Paris; *d'argent au chou ſauvage de ſinople à cinq branches, poſé ſur une terraſſe de même, la tige du chou accolée d'une biſſe d'or.*

Voyez la planche VIII, fig. 429, du Dict. raiſ. des Sciences, Arts & Métiers. (*G. D. L. T.*)

* ACCOLER, v. a. (*terme d'Agriculture.*) ſe dit particuliérement des pampres & des bourgeons de la vigne, quand on les rapproche enſemble, & lorſqu'on les lie à l'échalat, ainſi qu'à tout ce qui lui ſert de ſupport.

§ ACCOMPAGNÉ, ÉE; adj. (*terme de Blaſon.*) ſe dit lorſqu'un ou pluſieurs chevrons, une ou pluſieurs faſces, ont en chef, en pointe ou ailleurs en ſéantes poſitions, un ou pluſieurs meubles.

Une ou pluſieurs bandes ſont dites *accompagnées*, lorſqu'elles ont à leurs côtés des pieces ou meubles de longueur en ſéantes poſitions, & perpendiculaires; mais ſi ces pieces ou meubles ſont poſés en diagonales, c'eſt-à-dire, dans le ſens de la bande, alors on dit que cette bande ou ces bandes ſont accôtées.

Accompagné, ée; ſe dit auſſi du lion, du léopard, & autres quadrupedes, de même que de l'aigle & autres volatils & reptils, lorſque quelques meubles ou pieces ſe trouvent en ſéantes poſitions au-deſſus, au-deſſous ou à leurs côtés.

Les croix & ſautoirs, dont les vuides ſont remplis de quelques pieces ou meubles, ſont dits cantonnés, & non *accompagnés.*

Si dans un écu, un animal occupoit le milieu, & qu'il y eût quatre pieces ou meubles aux angles, on ſe ſerviroit du terme *cantonné.*

Laurencin de la Buſſiere en Bourgogne; *de ſable, au chevron d'or, accompagné des trois étoiles argent.*

Ranchin d'Amalry, de Fronfrede, en Languedoc; *d'azur à la faſce d'or, accompagnée en chef de trois étoiles de même, & en pointe d'un puits d'argent.*

La Bruyere, de Caumont, en Champagne; *d'azur au lion d'or, accompagné de trois mouchetures d'hermine d'argent.* (*G. D. L. T.*)

ACCOMPAGNEMENT, ſ. m. (*Poéſie lyrique.*) Dans la muſique vocale, tout doit avoir ſon analogie avec la fiction poëtique, & ſa vraiſemblance comme elle. Les vers, le chant, la ſymphonie qui l'accompagne, forment enſemble une hypotheſe, dont le principe eſt dans la nature. *Voyez* dans les articles AIR, DUO, CHANT, LYRIQUE, RÉCITATIF, *Suppl.* en quoi conſiſte la vraiſemblance de l'expreſſion muſicale.

La vraiſemblance de l'*accompagnement* eſt moins aiſée à concevoir; & de toutes les licences que la muſique s'eſt données, la plus grande eſt ſans contredit le concours des inſtrumens avec la voix. Il ne laiſſe pourtant pas d'être indiqué par la nature, & d'être analogue au ſyſtême de la fiction poétique, dont la muſique eſt une branche du côté de l'expreſſion.

1°. On a obſervé dans la nature du corps ſonore qu'il n'y a point de ſon pur & ſimple, comme il n'y a point de rayon pur & ſimple dans la lumiere du ſoleil. Chaque rayon de lumiere eſt formé, comme l'on ſait, d'un faiſceau de rayons qui, ſéparés, donnent les couleurs primitives. Chaque ſon eſt compoſé de même de ſes élémens qui donnent la baſſe & ſes accords. Ce n'eſt pas ici le moment d'en faire l'analyſe; mais de cela ſeul que dans la nature le ſon principal eſt toujours accompagné de ſes harmoniques, la voix humaine eſt en elle-même un compoſé de ſons qui forment enſemble un accord. Le premier modele de l'*accompagnement* eſt donc ce compoſé harmonieux, & ſa premiere regle eſt d'imiter l'accord donné par la nature.

Quel eſt donc l'emploi de la ſymphonie dans cette eſpece d'*accompagnement?* C'eſt d'imiter le retentiſſement harmonieux de la voix, & de le rendre plus ſenſible. L'oreille même la plus exercée ne diſtingue pas dans le timbre de la voix les ſons harmoniques & fugitifs; la ſymphonie les exprime, & l'oreille qui en eſt frappée, reconnoît leur analogie avec la voix dont ils ſont émanés. Ainſi une voix ſoutenue par des accords de tierce & de quinte, n'eſt qu'une voix dont la réſonnance eſt diſtinctement prononcée. Voilà dans l'*accompagnement* le premier procédé de l'imitation: pour rendre cela plus ſenſible, on n'a qu'à ſuppoſer un peintre qui, au microſcope peindroit en grand des objets imperceptibles à la vue; l'image, quoiqu'exagérée, en ſeroit correcte & fidelle; l'hypotheſe eſt la même à l'égard des ſons. Le muſicien nous donne, s'il eſt permis de le dire, une oreille microſcopique, & nous fait entendre dans la nature des ſons que notre ſimple organe n'auroit pas apperçus ſans lui. Delà, guidé par ſon oreille, l'artiſte a étendu les procédés de l'harmonie; mais il n'en eſt pas moins vrai que la nature du corps ſonore lui a indiqué les premiers accords.

2°. La force, l'énergie, la délicateſſe, les nuances de la penſée & du ſentiment ſont bien ſouvent au-deſſus de l'expreſſion de la parole & de la voix. La muſique a imaginé de donner à l'ame un nouvel organe, & comme une ſeconde voix qui mêle aux ſons articulés des ſons plus confus & plus vagues, mais dont la ſenſibilité ſe communique à la voix même, & rend plus vive & plus touchante l'impreſſion commune que l'oreille en reçoit. Tantôt la voix fictive ne fait que ſoutenir & ſeconder la voix réelle; tantôt elle y ſupplée, en achevant pour elle les parties du chant les plus déliées, & en donnant à l'expreſſion ſes nuances les plus délicates ou ſes traits les plus énergiques; tantôt, dialoguant avec elle ſur un deſſein qui lui eſt propre, elle exprime les accidens, les variétés, les différences ſimultanées

des sentimens qui agitent l'ame, ou des pensées qui l'occupent; & alors même l'*accompagnement* a son motif dans la nature. Quoi de plus ordinaire en effet que d'éprouver, dans l'instant qu'on exprime un sentiment ou une pensée, le besoin d'exprimer aussi une foule d'idées qui se croisent, de mouvemens qui se combattent, ou d'images qui viennent en foule se présenter à l'esprit? Il n'est personne alors qui ne voulût avoir plus d'une voix, pour embrasser dans une expression commune l'ensemble & les rapports de ses perceptions diverses; l'*accompagnement* satisfait à ce desir impatient: c'est le supplément de la voix. La parole, si j'ose le dire, est un miroir uni; l'*accompagnement* est un miroir à plusieurs faces, où tous les accessoires de la pensée & du sentiment, & leurs relations diverses, se retracent en même tems. Et quel charme de plus pour la musique, que de pouvoir exprimer non-seulement les alternatives, mais le mêlange des différentes affections de l'ame? La voix exprime le desir, la symphonie exprime la crainte; l'une fait voir l'ame irritée, l'autre l'appaise & la désarme par un mouvement de pitié; l'une éclate en reproches, l'autre y mêle des plaintes qui, sous les dehors de la haine, décelent un reste d'amour. Une femme ordonne à son amant de la sacrifier à son devoir & à sa gloire; mais la constance qu'elle affecte, son cœur la désavoue, il en soupire, il en gémit; sa voix dira donc: *je t'ordonne de me quitter;* & l'*accompagnement* dira: *mais j'en mourrai.* Tels seroient en musique les adieux de Bérénice & de Titus: ainsi, de toutes les situations où l'ame est en contradiction avec elle-même.

L'expression de l'*accompagnement* ne sert pas moins dans la dissimulation à trahir le secret de l'ame; & lorsque Phedre, aux genoux d'Hippolyte, l'imploreroit pour ses enfans, lorsque Médée, aux genoux de Creuse, la supplieroit d'avoir pitié des siens, l'emploi sublime de la symphonie seroit, par des traits échappés, de faire éclater, comme des étincelles, les mouvemens de l'amour de Phedre & de la rage de Médée, à travers leur humble priere; & alors le jeu du visage & l'accent de la voix n'auroient pas besoin d'exprimer la dissimulation; le caractere en seroit assez marqué par l'*accompagnement*, qui est l'infidele confident de la passion, & comme la voie indiscrete de la pensée & du sentiment.

3°. La déclamation même la plus animée a ses silences, dont les tems sont remplis dans l'ame, ou par des réflexions, ou par des sentimens que la parole n'exprime pas; & l'*accompagnement* sert alors à révéler ses réticences. Dans le dialogue, cela est moins fréquent; mais dans le monologue, où l'on ne parle qu'à soi-même, les développemens ne sont jamais complets, & c'est alors que les silences plus fréquens & plus longs, laissent à l'*accompagnement* une partie de l'expression, & donnent lieu à une espece d'alternative & de dialogue des instrumens & de la voix. Armide prête à percer le cœur de Renauld, se demande à elle-même: *qui me fait hésiter? Qu'est-ce qu'en sa faveur la pitié me veut dire?* C'est à la symphonie à lui répondre; & voilà ce qui fait la magie & le charme du récitatif obligé.

On a cru que cette sorte de récitatif, entrecoupé par la symphonie, étoit moins propre à notre langue, qu'à la langue Italienne, parce que notre prononciation naturelle est moins détachée que celle des Italiens. Mais il ne s'agit pas de détacher les mots qui doivent être liés ensemble; il s'agit d'articuler chaque phrase, & d'y attacher le trait de chant & d'harmonie qui lui convient. Or notre déclamation simple, dans les momens passionnés, a des articulations aussi marquées, des pauses, des interruptions, des silences aussi fréquens que peut l'exiger la musique, pour entrelacer l'expression de l'*accompagnement* à celle de la voix. Du reste, c'est au poëte à savoir prendre alors un style rapide & concis; & rien au monde n'est plus facile.

4°. Une hypothèse encore sur laquelle est fondée la vraisemblance de l'*accompagnement*, c'est la même qui, dès long-tems reçue en poésie, a donné lieu à de si douces illusions; savoir, que tout dans la nature est animé, sensible, & que tout parle son langage. Ainsi, toutes les fois que dans le poëme lyrique, il s'établit une communication, une correspondance, une influence réciproque entre l'ame de l'acteur, & les objets qui l'environnent, l'*accompagnement* devient l'organe de ces objets supposés sensibles; & entre l'homme & la nature intéressée à sa situation, se forme alors un dialogue dont l'illusion nous enchante.

5°. Enfin, parmi ces objets correspondans à la situation de l'ame, il y en a qui ont eux-mêmes une espece de voix: un vent doux murmure à travers le feuillage, un ruisseau gazouille à travers les cailloux; les flots mugissent, le tonnerre gronde, la foudre éclate, les monstres des forêts rugissent, les oiseaux chantent leurs amours; la symphonie alors n'est pas absolument fictive, elle est imitative ou du bruit, ou des sons qui, dans la réalité, se feroient entendre, & porteroient dans l'ame la mélancolie ou la joie, la volupté, le calme ou la terreur.

Ce qui prouve que l'*accompagnement* est supposé tantôt faire partie de l'expression, comme supplément de la voix, tantôt représenter une voix étrangere, c'est que dans la premiere hypothese, celui qui chante est censé ne pas entendre la symphonie, & qu'en effet il ne paroît jamais s'appercevoir qu'il est accompagné; au lieu que dans la seconde, il est censé l'entendre & en être ému, ou dialoguer avec elle.

On voit par-là tout ce qu'embrasse le systême hypothétique de l'*accompagnement*, & jusqu'où s'étend sa magie. Mais on ne doit jamais oublier que la mélodie en est l'ame; qu'elle seule peut lui donner un caractere, un charme, un attrait continu; que, s'il n'est lié par le chant, ses traits épars, ses passages brusques, ses idées incohérentes, ne feront bientôt pour l'oreille qu'un bruit monotone & pénible, & pour l'ame, que des lueurs de pensée & de sentiment. (*Article de M.* Marmontel.)

Accompagnement *sans chiffres*, (*Musique.*) On entend par *accompagnement sans chiffres*, celui où l'on n'a pour guide que la partie de la basse, sans chiffres, & sans la partie du chant écrite au-dessus. Tout bon accompagnateur doit pouvoir accompagner une basse non chiffrée, lorsqu'il a toute la partition, ce qui n'est pas fort difficile, & même lorsqu'il n'a que la partie principale au dessus de la basse; les récitatifs italiens sont ordinairement dans ce dernier cas. Mais il est impossible, j'ose le dire appuyé de bons maîtres, il est impossible d'accompagner bien, lorsqu'on n'a que la basse seule; en voici un exemple convainquant. Que dans une piece en *ut majeur*, la basse ait les deux notes *ut*, *ut* ※; quel accord portera l'*ut* ※? Il en peut porter au moins trois; l'accord de sixte-quinte, qui est le plus naturel; l'accord de septieme ordinaire, qui l'est moins; & l'accord de septieme diminuée, qui est presque aussi naturel que le premier. Par le moyen des deux premiers accords, on fait une excursion dans le relatif de la quinte *sol;* par le dernier, on tombe dans le mode relatif de la seconde *re.* Un autre cas encore plus embarrassant, c'est lorsque la basse a une longue tenue: dans ce cas le compositeur peut faire sur cette tenue nombre d'accords en forme de

points d'orgue. Cependant, comme on a quelques regles bonnes dans les cas ordinaires, nous les donnerons ici; mais, nous le répétons, elles sont insuffisantes: & c'est une chimere qui prouve l'ignorante présomption de celui qui la soutient, que de croire qu'on puisse bien accompagner une basse continue, seule & non chiffrée.

Pour pouvoir se servir des regles suivantes, il faut accompagner bien les basses continues chiffrées, être assez ferme pour parcourir rapidement des yeux, jusqu'à quatre & même cinq mesures, pour savoir d'avance la suite des accords; il faut enfin bien savoir tout ce que l'on trouve dans les articles REGLE DE L'OCTAVE, (*Musique.*) *Dict. des Sciences*, &c. CHANGER, (*Musique.*) *Suppl.* & ANTICIPATIM, (*Musique.*) *Suppl.*

Celui qui accompagne d'après une basse continue non chiffrée, doit encore être bien attentif, & surtout quand la base continue reste long-tems sur la même note, parce que souvent, dans la musique italienne & allemande, le compositeur change pour un instant la tierce majeure & mineure.

Enfin remarquons que, pour les regles suivantes, toutes les fois qu'on parle d'un saut de tierce mineure ou majeure en montant, on entend aussi parler du saut de sixte majeure ou mineure en descendant. Dans les exemples en notes, on indiquera cela par des notes doubles.

Premiere regle. Lorsqu'une note, portant l'accord parfait majeur ou mineur, descend d'un semi-ton majeur, ou monte d'une tierce majeure ou mineure sur la note suivante, cette derniere porte l'accord de sixte majeure ou mineure avec sa tierce majeure ou mineure, suivant que les dieses ou bémols de la clef l'indiquent; ce dont nous avertissons ici une fois pour toutes.

Deuxieme regle. Lorsqu'une note, portant accord parfait majeur, monte d'un semi-ton majeur, ou descend d'une tierce majeure sur la note suivante, celle-ci porte l'accord de sixte.

Troisieme regle. Mais lorsque cette même note descend d'un ton sur la suivante, cette derniere porte l'accord de seconde.

Quatrieme regle. Lorsqu'une note, portant accord parfait mineur, descend d'une seconde, ou d'une tierce majeure sur la suivante, celle-ci porte l'accord de sixte.

Cinquieme regle. Quand une note, portant accord de sixte, & tierce mineure, monte d'un semi-ton majeur, ou descend d'une tierce majeure sur une note, celle-ci porte l'accord parfait majeur ou mineur suivant le mode.

Sixieme regle. Mais si cette même note monte d'un ton sur la suivante, cette derniere porte accord de sixte.

Septieme regle. Lorsqu'une note, portant accord de sixte, & tierce majeure, monte ou descend d'un ton sur la suivante, celle-ci porte l'accord de sixte.

Huitieme regle. Mais si elle descend d'une tierce mineure sur la suivante, celle-ci porte l'accord parfait mineur.

Neuvieme regle. Lorsqu'une note, portant accord de sixte majeure & tierce mineure, descend d'un ton sur la suivante, cette derniere porte l'accord parfait majeur ou mineur, suivant le mode.

Dixieme regle. Mais cette même note venant à descendre de tierce mineure, ou à monter d'un semi-ton majeur, d'un ton, ou d'une tierce mineure sur la note suivante, cette derniere porte dans tous ces quatre cas l'accord de sixte.

Onzieme regle. Lorsque de deux notes à la tierce majeure ou mineure l'une de l'autre, l'une porte un diese, béquarre ou bémol accidentel, il faut que celui-ci se trouve aussi dans l'accord de l'autre note.

Douzieme regle. Enfin toute note marquée d'un diese ou béquarre qui l'éleve d'un semi-ton mineur, porte l'accord de sixte, quelle que soit sa marche. *Voyez* des exemples de toutes ces regles, *fig.* 1. *planche II. de Musique, Suppl.* (*F. D. C.*)

ACCOMPAGNER, (*Musique.*) c'est, en général, jouer les parties d'accompagnement dans l'exécution d'un morceau de musique; c'est, plus particuliérement, sur un instrument convenable, frapper avec chaque note de la base les accords qu'elle doit porter, & qui s'appellent l'*accompagnement.* J'ai suffisamment expliqué le *Dict. raif. des Sciences*, *&c.* en quoi consiste cet accompagnement: j'ajouterai seulement que ce mot même avertit celui qui *accompagne* dans un concert, qu'il n'est chargé que d'une partie accessoire, qu'il ne doit s'attacher qu'à en faire valoir d'autres; que, si-tôt qu'il a la moindre prétention pour lui-même, il gâte l'exécution, & impatiente à-la-fois les concertans & les auditeurs. Plus il croit se faire admirer, plus il se rend ridicule. Si-tôt qu'à force de bruit ou d'ornemens déplacés, il détourne à soi l'attention due à la partie principale, tout ce qu'il montre de talent & d'exécution, montre à-la-fois sa vanité & son mauvais goût. Pour *accompagner* avec intelligence & avec applaudissement, il ne faut songer qu'à soutenir & faire valoir les parties essentielles; & c'est exécuter fort habilement la sienne, que d'en faire sentir l'effet sans la laisser remarquer. (*S.*)

§ ACCON, s. m. (*Marine.*) c'est un bateau ayant la forme d'un quarré long & à fond plat, dont on se sert dans différens pays. Les *accons* ne sont point faits pour aller à la voile: ils sont plus ou moins grands, suivant l'usage auquel on les destine. Ces bateaux sont commodes, en ce qu'ils portent beaucoup sans avoir un grand tirant d'eau. La raison en est facile à saisir: un bâtiment de cette construction ne peut point caler, sans déplacer un volume d'eau considérable: mais aussi un inconvénient de leur forme, est de ne pouvoir naviger que dans les rades, & encore lorsque la mer n'y est point trop agitée.

Les *accons* ne sont point pontés. Ceux dont on se sert à Saint-Domingue pour faire l'eau des vaisseaux, & pour le transport des denrées du pays, ont de longueur au bord inférieur ou portant sur terre, ... 15 *à* 18 *pieds.*

Au bord supérieur ou de tête en tête, ...	25 *à* 30
De sorte que leur saillie ou quête, est à chaque bout de	5 *à* 6
De largeur, environ	12
De hauteur totale ou creux entier, ...	3
De tirant d'eau, sans être chargé, ...	1 *pied à* 8 *pouces.*

(*M. le Chevalier* DE LA COUDRAYE.)

ACCORD, (*Musique.*) Outre les *accords* qu'on trouve à l'article ACCORD, (*Musique.*) *Dict. raif. des Sciences*, &c. il y en a encore nombre d'autres, dont les grands maîtres se servent & se sont servis. L'*accord* de sixte superflue, par exemple, se renverse très-bien, quoiqu'on dise le contraire à l'article cité. J'ai vu dans quelques pieces l'*accord* de tierce diminuée, fausse quinte & petite sixte qui en résulte. Comme les connoissances augmentent journellement en musique, & qu'on a déja commencé à se servir d'*accords* composés de cinq tons différens, par exemple celui de quinte superflue; un jour viendra, peut-être, où l'on se servira d'*accords* composés de six, sept & plus de tons différens. On ne peut donc pas déterminer au juste le nombre d'*accords* possibles. Ce que je viens de dire paroîtra peut-être surprenant; mais cette surprise disparoîtra, si l'on fait attention que

probablement, & plusieurs musiciens, entr'autres M. Rameau, l'ont déja soupçonné, tous les tons de la gamme résonnent avec le corps sonore, mais dans un grand éloignement : c'est dans l'étendue de trois octaves que résonne l'*accord* parfait ; ce sera dans la quatrieme qu'on trouvera la gamme. Effectivement le cor de chasse, qui représente assez bien le corps sonore, ne donne la gamme que dans la quatrieme octave. Une autre preuve moins équivoque, ou plutôt décisive, c'est le mêlange qu'on fait de différens jeux d'orgue, qui ensemble font résonner, outre le ton principal, sa tierce majeure, sa quarte & sa quinte, mais dispersées dans différentes octaves, & qui alors, loin de blesser l'oreille, renforcent considérablement le son fondamental. (*F. D. C.*)

ACCORD, (*Musique.*) On appelle encore *accord*, l'état d'un instrument dont les sons fixes sont entre eux dans toute la justesse qu'ils doivent avoir. On dit, en ce sens, qu'un instrument est d'*accord*, qu'il n'est pas d'*accord*, qu'il garde ou ne garde pas son *accord*. La même expression s'emploie pour deux voix qui chantent ensemble, pour deux sons qui se font entendre à-la-fois, soit à l'unisson, soit en contre-parties. (*S.*)

ACCORD DISSONNANT, FAUX ACCORD, ACCORD FAUX, (*Musique.*) sont autant de différentes choses qu'il ne faut pas confondre. *Accord dissonnant*, est celui qui contient quelque dissonnance; *accord faux*, celui dont les sons sont mal accordés, & ne gardent pas entr'eux la justesse des intervalles; *faux accord*, celui qui choque l'oreille, parce qu'il est mal composé, & que les sons, quoique justes, n'y forment pas un tout harmonique. (*S.*)

ACCORD, (*Musique.*) Ce terme, pris dans un sens général, désigne l'assemblage de divers sons entendus tout-à-la-fois; mais dans le sens propre & ordinaire, c'est l'assemblage de sons réguliérement combinés, qui conviennent au genre de la piece de musique. Dans la musique moderne, chaque piece a une suite réguliere d'*accords* fondamentaux, qui aident à déterminer la mélodie. Les *accords* supposent une musique à plusieurs parties: de là vient que les anciens n'en ont point parlé.

La premiere & la plus essentielle partie de la composition moderne, roule sur la connoissance de tous les *accords* dont la musique peut faire usage, & sur la maniere la plus avantageuse de les combiner. Nous ne parlerons ici que de la nature des *accords* en particulier; leur combinaison concerne l'article de la MODULATION.

On trouve chez les auteurs qui ont écrit sur la musique, une grande diversité d'opinions, quand il s'agit de déterminer le nombre, l'origine & l'usage des *accords*. Cette matiere est si embrouillée, qu'il semble presque impossible de la traiter méthodiquement. Ce qui paroît le plus probable, c'est que les premieres compositions à trois parties, n'avoient pour base qu'une suite d'*accords* consonnans. Le desir de rendre cette harmonie plus attrayante, aura sans doute engagé les compositeurs à placer par-ci par-là quelques *accords* dissonnans entre ces premiers. Ils auront apparemment commencé par des *accords* où il n'entroit qu'un ton discordant ajouté aux consonnances, ou substitué à l'une de celles-ci. Peu-à-peu ils se seront apperçus, peut-être, qu'on pouvoit altérer plus d'un ton, & même tous les tons de l'*accord* consonnant, d'une maniere qui rendoit la musique plus agréable. Par une longue suite d'essais, il s'est enfin introduit un très-grand nombre d'*accords* différens, sur la légitimité & l'usage desquels on dispute encore; & la dispute finit, pour l'ordinaire, par un appel à l'oreille des experts.

Il étoit donc à souhaiter qu'on pût découvrir une méthode sûre de déterminer tous les *accords* admissibles. De grands hommes s'en sont occupés; & nous ne pouvons mieux faire ici, que de renvoyer aux ouvrages de MM. Rameau, d'Alembert, Euler, Tartini, Rousseau & Marpurg. Après une étude réfléchie de ces auteurs, voici ce que nous avons à dire de plus clair & de plus simple sur cette matiere.

Nous supposons d'abord que toute piece de musique n'est fondée que sur une suite d'*accords* consonnans, & qu'il s'agit de trouver ces *accords :* ensuite il faut rechercher les raisons qui ont dû introduire les dissonnances, & voir si, d'après ces raisons, on peut déterminer la nature & le nombre des *accords* dissonnans.

Notre supposition n'a rien de forcé: il est plus que probable que les premieres pieces à plusieurs parties n'avoient que des consonnances; & l'on a encore aujourd'hui de bons morceaux de musique sans *accords* dissonnans. C'est d'ailleurs une remarque également vraie & essentielle, que, pour qu'une piece de musique soit parfaite, il faut qu'on puisse en effacer toutes les dissonnances, & que le reste soit encore un tout bien harmonique. Une partie essentielle de l'art du compositeur, c'est de savoir composer un morceau entier, en n'y faisant entrer que des *accords* de consonnances.

Tous ceux qui ont écrit sur la musique admettent, comme un principe d'expérience, qu'un *accord* consonnant n'est qu'à trois parties. M. Euler croit à la vérité que cet *accord* pourroit admettre un quatrieme ton consonnant (*Voyez les Mém. de l'Acad. Royale de Berlin, année 1764, page 177 & suivantes*). Mais comme nous ne parlons ici que de l'usage pratique, cela n'influe point sur notre recherche.

Nous savons de plus, tant par le témoignage de l'oreille, que par l'examen des sources de l'harmonie, que, de tous les *accords* possibles à trois parties, celui qui est composé de la tierce, de la quinte & de l'octave du ton fondamental, produit l'harmonie la plus complette; & c'est par cette raison qu'on l'appelle l'*accord parfait.*

Or M. Rameau a observé le premier, & sa remarque a été généralement adoptée, que tous les *accords* consonnans à trois parties naissent de l'*accord* parfait: car pour former un triple *accord*, il faut encore joindre deux tons différens à l'octave du ton fondamental; & ces tons doivent être pris de la suite naturelle des tons de cette octave, qui renferme la seconde, la tierce, la quarte, la quinte, la sixte & la septieme : mais la seconde & la septieme sont exclues, par la raison qu'elles font dissonnance avec l'octave du ton fondamental. Il ne reste donc que la tierce, la quarte, la quinte & la sixte. De ces quatre, on ne peut point prendre à-la-fois deux tons qui se succedent immédiatement, parce que le ton supérieur feroit avec l'inférieur un *accord* dissonant celui de seconde. Ainsi on ne peut avoir que trois combinaisons de deux à deux, savoir, 3 & 5; 3 & 6; & 4 & 6. La premiere de ces combinaisons donne l'*accord* parfait, & les deux autres en sont les permutations. Il n'y a donc qu'un seul *accord* primitif de consonnance; & il suffira d'en connoître les diverses especes, pour avoir une connoissance complette des *accords* consonnans. *Voyez ci-après l'article* ACCORD PARFAIT.

La recherche des *accords* dissonnans, ou l'énumération complette de tous ceux qui peuvent être employés, a un peu plus de difficulté : il faut d'abord remonter à l'origine, & à l'usage des dissonnances. (*Voyez* DISSONNANCE, *Suppl.*) On trouvera que l'*accord* de septieme est l'unique *accord* primitif ou fondamental à quatre parties, qui soit de nécessité absolue. Il n'y a donc qu'à développer toutes les combinaisons & les permutations de cet *accord*,

pour avoir l'énumération exacte de tous les *accords* de dissonance essentielle.

En considérant enfin la seconde espece de dissonance, celle que nous nommons *dissonance accidentelle*, on verra que, pour en trouver tous les *accords* admissibles & leurs combinaisons, on n'a qu'à altérer successivement un, deux ou plusieurs tons de chaque *accord* consonnant & de chaque *accord* de septieme.

L'*accord complet* est celui qui renferme tous les tons qui lui appartiennent originairement. Il est *incomplet*, lorsque quelques-uns de ces tons n'y entrent pas. Ainsi l'*accord* complet de septieme, par exemple, est composé de la tierce, de la quinte, de la septieme & de l'octave; mais quelquefois on omet l'octave, & aussi l'une des deux autres consonnantes, & alors c'est un *accord* de septieme incomplet. (Cet article est tiré de la *Théorie générale des Beaux-arts de M. Sulzer.*)

Accords immédiats. Nous appellerons de ce nom, ceux dont les tons sont séparés par des intervalles simples; & nous nommerons *accords médiats*, ceux dont les intervalles sont composés.

C'est une regle établie dans la théorie des sons, que tout intervalle composé est réputé de la nature de l'intervalle simple qui lui répond; c'est-à-dire que, dans quelque octave que l'on compte l'intervalle, il est censé être le même, & conserver le nom qu'il a dans la premiere. Ainsi, par exemple, le ton *mi*, fait avec le ton *ut* une tierce majeure, soit qu'on prenne ces deux tons sur la même octave ou sur des octaves différentes. Une tierce peut donc être éloignée du ton fondamental, de trois, ou de dix, ou de dix-sept, ou de vingt-quatre degrés de l'échelle diatonique, sans cesser d'être sa tierce. Jusques-là il n'y a point de difficulté; mais, dès qu'il s'agit d'*accords* réels dans un chant à plusieurs parties, ces intervalles ne sont plus équivalens, & l'on se tromperoit beaucoup, si l'on pensoit qu'on pût indifféremment substituer le simple au composé ou le composé au simple, & prendre un *accord* médiat au lieu d'un immédiat: car, pour qu'une musique produise tout l'effet qu'elle peut produire, il faut que les différentes parties dont elle est composée, soient renfermées dans une certaine étendue exactement déterminée, dont elles ne s'écartent ni en se rapprochant, ni en s'éloignant davantage. Et il en est de même à l'égard des orgues ou du clavessin qui servent d'accompagnement.

La nature semble avoir fixé elle-même ces limites, en établissant le fondement de l'harmonie. On sait (*Voyez* Consonnance, *Suppl.*) qu'en pinçant la plus basse corde 1. on fait résonner les tons $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{3}$, $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{5}$, $\frac{1}{6}$, $\frac{1}{7}$, $\frac{1}{8}$, &c. & que c'est l'assemblage de tous ces tons qui constitue proprement le son du ton le plus bas. Il résulte donc de cette observation, 1°. que entre le ton le plus bas, c'est-à-dire entre le fondamental de la basse accompagnante, & son octave au-dessus, il ne doit point y avoir de tons intermédiaires. 2°. Que l'*accord* parfait complet a sa place naturelle dans la troisieme octave du ton fondamental, puisqu'il n'y a que la quinte, ou plutôt la douzieme de ce ton, qui tombe sur la seconde octave. 3°. Que lorsque le ton fondamental est dans l'octave la plus basse, les tons de l'octave au-dessus ne peuvent guere se rapprocher de plus près que de la quarte; mais que, s'il y avoit encore une basse au-dessous, ces tons pourroient être rapprochés à l'intervalle de la tierce. 4°. Que les premiers dessus chantans, soit en concert ou en *solo*, ne doivent pas être accompagnés de sons trop graves; & qu'en général, la basse qui accompagne les voix ne doit descendre qu'à la seconde octave au-dessous, ni se rapprocher de ces voix, de plus près qu'à la distance d'une octave. Ce n'est que lorsqu'il y a des tailles, que la basse peut encore descendre d'une octave plus bas au-dessous des premiers dessus.

C'est en observant la juste proportion des distances, que chaque partie fait son effet en plein, & que l'ensemble est complettement beau. (Cet article est tiré de la *Théorie générale des Beaux-arts de M Sulzer.*)

Accord parfait, (*Musique.*) C'est le nom qu'on donne aux *accords* qui renferment les trois principaux intervalles consonnans, savoir, la *tierce*, la *quinte* & l'*octave*.

On compte trois especes d'*accords parfaits*, 1°. l'*accord* majeur, qui joint la tierce majeure à l'octave, & à la quinte juste. 2°. L'*accord* mineur, où ces deux intervalles sont accompagnés de la tierce mineure. Et 3°. l'*accord* diminué, composé de l'octave, de la quinte diminuée, & de la tierce mineure.

La premiere espece détermine le mode majeur, ou le ton dur; la seconde détermine le mode mineur, ou le ton mol; la troisieme espece n'établit point de mode particulier, parce que cet *accord* n'a pas, comme les deux autres, son échelle diatonique; il pourroit l'avoir si l'on introduisoit dans la gamme ordinaire la consonnance 6; 7, ou la tierce diminuée, que le plus habiles musiciens d'aujourd'hui mettent au rang des consonnances (*Voyez* Consonnance, *Suppl.*) Si on l'avoit admise dans le systême, il y auroit eu une corde que nous nommerons ^{b}B, à placer entre *la* & *si*; elle donneroit avec le ton *sol* la tierce diminuée, & l'*accord E*, *G*, ^{b}B, feroit l'*accord parfait* de ce nouveau mode. Cet *accord* est très-peu différent des *accords parfaits* qui, dans les modes majeurs, tombent sur la septieme, & dans les modes mineurs sur la seconde de l'échelle diatonique. En effet, l'*accord H, d, f*, ne differe pas sensiblement de l'*accord* diminué, puisque la tierce $d-f=\frac{27}{32}$, ne differe de la tierce diminuée que d'une soixante-quatrieme.

Quelques musiciens sont dans l'idée que tout *accord*, dont les intervalles portent les noms de tierces & de quintes, fait une consonnance parfaite. Suivant cette idée il faudroit que l'*accord* de *ut*, *mi*, *sol diese*, fût parfait, tandis que la quinte superflue *ut*, *sol diese* fait une dissonnance désagreable. Les noms ni les lignes des notes ne décident pas de la consonnance des *accords*, elle résulte de la juste proportion des intervalles.

Par la même raison, bien que la quinte diminuée fasse consonnance avec la tierce mineure, on ne peut jamais la joindre dans l'*accord parfait* à la tierce majeure. Car l'une ou l'autre des deux tierces qui résultent de cette jonction, n'appartiendroit pas au mode principal. C'est ce qu'observent tous les bons musiciens, qui, aussi souvent que la tierce majeure est notée accidentellement au-dessus de la basse, ne manquent pas d'y joindre la quinte parfaite, quoiqu'elle ne soit indiquée par aucun signe.

On emploie l'*accord parfait*, 1°. d'abord à l'entrée de la piece de musique, & précisément sur la tonique, pour que l'oreille saisisse, dès le commencement, le ton fondamental, & le mode principal. Dans ce seul *accord* l'oreille non-seulement discerne les trois tons les plus essentiels de ce mode très-distinctement, mais elle entend encore confusément la quinte de chacun de ces tons, & par conséquent elle connoît déja cinq des sept tons de l'échelle. 2°. A la fin de la piece, parce que cette harmonie fait une conclusion parfaite; à l'ouïe de cette cadence l'oreille pleinement satisfaite ne désire plus rien. 3°. Au commencement d'une nouvelle période, lorsque le chant passe dans un mode relatif, afin que l'ouïe soit frappée par les principaux tons qui appartiennent à ce mode, & qu'elle

se les imprime fortement. Enfin 4°. en terminant une des parties du chant, pour que l'oreille entendant cette cadence de repos sente la conclusion de cette partie du tout.

L'*accord parfait* n'exige pas nécessairement les trois consonnances qui le composent. Il n'y a que la tierce dont il ne peut jamais se passer, parce que c'est elle qui indique le mode, & qui le détermine; l'un des deux autres intervalles peut être omis, & l'on substitue un intervalle double à sa place. Quelquefois même cette omission devient nécessaire pour éviter la répétition vicieuse des quintes & des octaves. Ainsi l'*accord UT, mi, ut, mi*, est un *accord parfait* sans la quinte, avec deux tierces; celui de *UT, ut, mi, ut*, est sans la quinte avec deux octaves; celui de *UT, mi, sol, mi*, est sans l'octave avec deux tierces; & celui de *UT, sol, mi, sol*, est sans l'octave avec la quinte redoublée.

Mais il n'est pas indifférent dans les cas particuliers, lequel des deux intervalles on choisisse pour le répéter à la place de celui qu'on veut omettre. Il y faut de la circonspection pour ne pas tomber sur des progressions vicieuses. On ne sauroit, par exemple, redoubler la tierce majeure sur la dominante du mode dans lequel ou fait l'*accord*, parce qu'il en résulteroit des octaves défectueuses.

L'*accord parfait* admet une double transposition. Car sans lui faire perdre sa consonnance, on peut en mettre la tierce ou la quinte dans la basse; le premier cas produit les *accords* de sixte, & le second donne les *accords* consonnans de quarte & sixte.

Comme l'*accord parfait* produit une cadence harmonieuse, l'oreille, qui en est satisfaite, n'a plus d'attente à remplir. On peut par conséquent passer de cet *accord* à d'autres, sans aucune préparation. Mais si l'on passe d'un *accord parfait* à un autre *accord parfait*, c'est comme si l'on faisoit entendre une suite de cadences finales, puisque chaque *accord* fait un repos. On aura une telle suite en montant ou descendant, par exemple, de quarte & de quinte. Mais de telles progressions sont trop uniformes, pour être d'un grand usage. Afin de rendre les repos moins sensibles, on peut redescendre de tierces, on peut même sauter un des *accords* de tierce, & de cette maniere il est quelquefois pratiquable de monter par degré à l'aide d'une suite *d'accords*. Mais deux *accords* qui, en se succédant immédiatement, feroient monter d'une tierce majeure, ont quelque chose de dur pour l'oreille. (*Cet article est tiré de la Théorie des Beaux-Arts de M. SULZER.*)

ACCORDER, v. a. (*Marine.*) signifie agir ensemble, se mouvoir de concert. On ordonne à un patron de faire *accorder* les avirons de sa chaloupe. Un matelot donne la voix pour *accorder* l'effort que font ceux qui hallent sur une manoeuvre. (*M. le Chevalier DE LA COUDRAYE.*)

ACCORDEUR, s. m. (*Musique.*) On appelle *accordeurs* d'orgue ou de clavecin, ceux qui vont dans les églises ou dans les maisons accommoder ou accorder ces instrumens, & qui, pour l'ordinaire, en sont aussi les facteurs. (*S.*)

ACCORDO, s. m. (*Luth.*) instrument des Italiens, du genre des basses, mais ayant douze ou quinze cordes. (*D. C.*)

§ ACCORDOIR, s. m. (*Musique. Luth.*) Les contre-basses ont aussi un *accordoir*. (*F. D. C.*)

§ ACCORE, s. m. (*Marine.*) Les *accores* sont de fortes pieces de bois placées d'une maniere presque perpendiculaire, & dont l'usage est de soutenir & d'appuyer un vaisseau, particuliérement lorsqu'on le construit, & lorsqu'on le met dans un bassin. On distingue alors plusieurs sortes d'*accores*, qui tous prennent leur nom de l'endroit du vaisseau qu'ils appuient: c'est ainsi que l'on dit les *accores de l'étrave* & les *accores de l'étambot*. Ceux placés dans la longueur du vaisseau prennent de même leur nom, mais on les range avec une certain ordre que voici: chaque couple de levée (ceux de remplissage n'en ont point) est soutenu par trois *accores* de différentes grandeurs. Le plus court, ou le plus près de la quille, porte sur le fond du vaisseau, & se nomme *accore de fond;* le second se nomme *accore du milieu* ou *d'entre-deux;* & le plus élevé, qui porte sur le fort du vaisseau, se nomme *accore de fort*. Tous les bâtimens de guerre ayant ordinairement seize couples, il s'ensuit qu'un grand vaisseau n'est pas soutenu par un plus grand nombre d'*accores* qu'une frégate; & la différence ne porte que sur leur force. On ne s'assujettit pas à cette regle pour les petits bâtimens. Tous les *accores* de fond doivent être rangés en ordre, & former une ligne qui porte aussi le nom de premier rang d'*accores;* il en est de même des autres, qui outre le nom de la partie qu'ils appuient, sont aussi désignés par second & troisieme rang d'*accores*. Tous ces *accores* ont leurs bouts assujettis sur le vaisseau & sur le chantier ou le bassin par des taquets, afin qu'ils ne puissent glisser. Les *accores* sont ordinairement faits avec les bois de démolition, ou avec des matéraux qui ne peuvent servir à autre chose. Lorsque le tems vient de border & de calfater le vaisseau, on leve tour-à-tour chaque *accore* pour travailler au-dessous de l'endroit où il porte, & on les remet ensuite en place à mesure que l'ouvrage est terminé.

Il y a une autre sorte d'*accore* que l'on nomme *clefs*. (*Voyez ce mot dans ce Supplément.*)

ACCORE, adj. (*Marine.*) *côte accore*, c'est une côte dont le fond augmente considérablement dès l'instant où l'on s'en éloigne, ou dont l'élévation assez considérable, & presque perpendiculaire audessus de l'eau, la rend d'un accès très-difficile pour celui qui voudroit descendre ou monter le long de cette côte. Il est difficile de se sauver lorsqu'on s'échoue à une côte *accore;* outre la difficulté de s'y accrocher & de la franchir, pour peu qu'il y ait de mer, les vagues poussent & brisent les corps des naufragés contre les rochers qui toujours forment une côte pareille. Ce nom d'*accore* lui est donné par le rapport qu'elle a avec la position presque perpendiculaire des *accores* dont nous avons parlé. (*M. le chevalier DE LA COUDRAYE.*)

§ ACCORER, v. a. (*Marine.*) signifie appuyer, soutenir, étançonner. On *accore* une chose pour la tenir d'une position qu'elle ne garderoit pas si elle n'étoit point soutenue. On *accore* un vaisseau que l'on a mis dans le bassin. On *accore* les couples d'un vaisseau que l'on construit. On *accore* un poids pour qu'il ne soit point renversé par le roulis. (*M. le chevalier DE LA COUDRAYE.*)

§ ACCOSTER, v. a. (*Marine.*) signifie approcher, aller à, mettre côté à côté, ou côte à côte. Un vaisseau craint de trop *accoster* la terre. Un canot *accoste* son vaisseau. Une barque *accoste* le quai.

On se sert assez souvent de ce verbe à l'impératif; *accoste* à bord; *accoste* ici. (*M. le chevalier DE LA COUDRAYE.*)

§ ACCOTÉ, ÉE, adj. (*terme de Blason.*) se dit d'une bande, d'une lance & autre piece de longueur posées diagonalement, qui ont à leurs côtés des billettes, losanges, étoiles, *&c.* aussi posées en diagonale.

Les bandes qui ont des pieces rondes à leurs côtés, soit besans, tourteaux & autres, ne sont point dites *accôtées*, mais *accompagnées*.

Nerestang de Gadagne, à Paris, *d'azur à trois bandes d'or, accôtées de trois étoiles d'argent; les étoiles*

étoiles posées entre la premiere & la seconde bande. (*G. D. L. T.*)

§ ACCOUCHEMENT, *Méchanisme de l'accouchement.* Les anciens attribuoient la sortie du fœtus à lui-même. C'est dans cette vue qu'ils n'admettoient d'autre *accouchement* naturel, que celui dans lequel la tête passe la premiere, & qu'ils tentoient de réduire à cette situation les *accouchemens* dans lesquels l'enfant présentoit quelqu'autre partie de son corps. C'est le fœtus qui est l'unique cause de sa propre sortie dans les animaux ovipares.

Dans les animaux vivipares, la nature suit une méthode différente : leur utérus est musculeux; il est très-irritable, il rampe sur la table de l'anatomiste, quand on l'a arraché au corps de la femelle, & ses mouvemens sont des plus vifs. La plus grande partie de ces animaux a son diaphragme & son enveloppe musculeuse du bas-ventre, capables l'un & l'autre d'un très-grand effet, & dont le travail est visible dans les quadrupedes, & sur-tout dans l'espece humaine.

Les accoucheurs ont remarqué d'ailleurs qu'on n'apperçoit pas dans l'enfant des mouvemens qui puissent concourir à le faire sortir; que très-souvent il est immobile dans le moment même qu'il va paroître au jour; que des enfans morts viennent souvent aussi facilement au monde, que des enfans en vie.

On a donc cherché la cause de l'*accouchement* dans la structure musculaire de l'utérus. Les accoucheurs ont attesté qu'ils ont apperçu la contraction de cet organe, & dans l'*accouchement*, & dans l'extraction du placenta; contraction assez puissante pour endormir la main, & pour rendre l'accoucheur incapable d'agir.

Ruisch ayant parlé avec assurance d'un muscle de l'utérus, & les anatomistes modernes ayant donné un peu plus d'ordre aux fibres de cet organe, un habile anatomiste a élevé un systême sur ces fondemens. Les fibres de la matrice s'étendent peu-à-peu avec la matrice même, qui grossit; elles s'épanouissent sur son fond; & delà vient la constance de l'épaisseur de l'utérus qui, sans ces fibres, devroit s'amincir à proportion de sa dilatation. Par ce même méchanisme, l'orifice interne & le cou de la matrice s'affoiblissent, & l'*accouchement* survient. Lorsque toutes les fibres de ce cou se sont épanouies, & que les fibres de l'utérus ne peuvent plus prêter, elles commencent alors à sentir l'irritation du fœtus: elles se contractent, le fond descend, & l'orifice est dilaté dans le même tems qu'il s'éleve.

La beauté de ce systême nous a frappés; mais la réflexion nous a bientôt privés du plaisir que nous avoit donné la solution d'une énigme, également importante & difficile.

On doit proposer un méchanisme de l'*accouchement*, qui puisse avoir lieu dans tous les quadrupedes : mais ces animaux n'ont pas la même structure que la femelle; leurs petits sont logés dans les cornes de l'utérus, qui elles-mêmes n'ont point de fond, sur lequel puissent s'étendre les fibres de l'orifice ou du cou de la matrice. Dans ces animaux il n'y a que des fibres longitudinales & transversales, comme dans les intestins. Le méchanisme proposé ne leur est donc pas applicable.

Dans la femelle même, les fibres longitudinales de l'utérus sont trop confondues avec les transversales, pour agir sans elles, & le plus grand nombre de ces fibres nous a paru transversal avec plus ou moins d'obliquité.

Les fibres de l'utérus nous ont donc paru devoir agir comme celles de l'intestin, en rétrécissant les diametres de cette cavité, & en poussant devant elles tout ce qui est contenu dans l'utérus; l'enfant, le placenta, des grumeaux de sang, de l'eau, de l'air même. Cette contraction paroît se terminer à l'orifice, parce que cette partie cede, & que le fond de l'utérus étant fermé, ne cede point.

Nous ne rejettons pas cependant la facilité qu'apporte à l'*accouchement* l'amincissement successif du cou de la matrice, qui se confond avec l'utérus; & qui, de cylindrique qu'il étoit, n'est plus qu'un bourlet de peu d'épaisseur.

Mais la force avec laquelle l'enfant est mis au monde, la distraction des os pubis, & quelquefois des autres os du bassin; la demi-luxation du coccyx, le déchirement de la fourchette & d'une partie du périné; l'extension prodigieuse du vagin & des tégumens; tous ces effets superieurs à la force de l'utérus, ne nous permettent pas de le regarder comme la cause principale de l'*accouchement.* Elle est évidemment dans la respiration, & dans les efforts prodigieux que fait la femelle. Ce qu'on appelle travail, est purement volontaire, & n'est que la force du diaphragme jointe à celle des muscles du bas-ventre. Si c'étoit l'utérus qui fît le travail, ce travail ne seroit plus volontaire. La force des muscles de la respiration suffit pour produire les effets que nous avons exposés, & pour désunir des os liés par un cartilage : c'est la même force qui agit dans l'expulsion des excrémens, lorsqu'ils sont durs, & d'un volume supérieur à celui de l'anus.

L'utérus concourt sans doute dans l'*accouchement*, comme l'intestin concourt dans l'action que nous venons de nommer; mais il ne joue certainement que le second rôle. Si l'enfant avance dans le travail, c'est que les forces réunies de la respiration pressent l'utérus de tous côtés, & que les muscles de l'abdomen le serrent comme une sangle vivement serrée.

Peut-être la principale fonction de l'utérus est-elle d'aider la pression latérale, d'empêcher que l'utérus ne s'applatisse, & ne se dilate par la pression de son fond, & de rendre la compression universelle, & dirigée de toute la surface, perpendiculairement à l'axe de l'utérus. C'est une conjecture appuyée sur l'exemple du rectum, la pression du diaphragme est un fait.

La cause irritante de l'*accouchement* est apparemment dans les incommodités de la mere poussées au plus haut point. Delà les *accouchemens* presque toujours prématurés des jumeaux; delà les fausses couches des femmes trop délicates.

On n'a qu'à suivre une femme qui accouche, & sur-tout pour la premiere fois: elle sent des douleurs qu'elle appelle coliques; mais ces douleurs augmentent de quart d'heure en quart d'heure, elles deviennent à la fin insupportables; elles forcent la femme à travailler, à employer toutes ses forces à se délivrer de son fardeau; & plus elle a été ignorante, plus elle a négligé les premieres douleurs, & mieux elle se délivre. Il est évident que la marche de la nature n'a été qu'une irritation de l'utérus toujours accroissante, qui a forcé à la fin la mere à employer les organes de la respiration, pour faire sortir ce qui l'irritoit au-delà de toute patience. C'est ordinairement la chûte de la tête dans le bassin, qui porte l'irritation au degré qu'on appelle les douleurs de l'*accouchement.*

Terme de l'accouchement. Mais le terme de l'*accouchement* a-t-il une époque fixe ? C'est une question qui a été agitée avec beaucoup de vivacité en France, & qui a donné lieu à des discussions utiles.

Il est sûr que chaque animal a son terme, pour se délivrer; que ce terme est très-exact; que les grands animaux étant moins sensibles, se délivrent plus tard, & les petits plus vîte; que les carnivores se délivrent plus vîte que les herbivores; que les

poulets même des oiseaux ont leur jour fixe pour éclorre ; que les œufs de la cicogne éclosent le trentieme jour ; ceux de la poule le vingt-unieme, & ceux du serin le treizieme ; que dans la Romagne & en Suisse, le jour qu'éclôt le poulet est le même.

L'analogie de cette exactitude s'étend sur toute la nature. Les arbres ont leur tems pour fleurir, on en a formé des fastes ; & les arbres mêmes, qui d'un pays placé au-delà de la ligne ont été transportés dans le nôtre, font des efforts pour fleurir en hiver, qui est l'été de leur pays natal.

Il y a donc une regle pour le terme de l'*accouchement* ; & bien des femmes, attentives à ce qui se passe dans l'acte de fécondation, savent prédire le jour de leur délivrance.

On ne doit cependant pas exiger de la nature une exactitude mathématique. La chaleur du climat avance de quelques jours le terme de l'exclusion du poulet. Un tempérament chaud & irritable, des incommodités plus fortes, des jumeaux, comme nous venons de le dire, de fortes passions, des chûtes précipitent le terme de l'*accouchement* : & pourquoi ces causes ne le déplaceroient-elles point du neuvieme mois au huitieme, puisqu'elles amenent bien ce terme à la sixieme semaine ou à la douzieme ; en d'autres mots, puisqu'elles sont assez puissantes pour produire de fausses couches ?

Une grande perte de forces quelconque, une longue mélancolie, la foiblesse ou la mort du fœtus, ou même son accroissement retardé, si visible dans le poulet renfermé dans l'œuf, peuvent également reculer le terme naturel de la délivrance.

Mais il doit y avoir des bornes à cette irrégularité. Un fœtus de cinq mois est trop imparfait pour supporter le changement de la température de l'air & de la nourriture, trop foible même pour respirer. Nous savons que l'irritabilité des muscles n'est produite dans le poulet, qu'à la moitié de son séjour dans l'œuf: ces mêmes muscles ne paroissent devenir irritables dans le fœtus humain, que dans le courant du cinquieme mois. La poitrine à ce terme est trop courte, & le poumon trop petit pour suffire à la circulation du sang. Nous avons vu dans le poulet le poumon ne devenir visible que le sixieme jour ; il est très-petit encore le treizieme, qui répond à-peu-près au cinquieme mois du fœtus de l'homme. Dans la brebis, il est très-petit le quarante-deuxieme jour. Il est aisé d'ailleurs de reconnoître un fœtus de cinq mois par la petitesse de sa taille, qui n'excede pas de beaucoup un demi-pied, & ne passe pas neuf pouces ; la petitesse des extrémités inférieures, l'imperfection de la bouche, l'étendue de l'espace entre les os du crâne.

On commence à admettre la possibilité d'un enfant capable de vivre avec la fin du sixieme mois ; c'est une regle que nous a laissée un auteur, dont les livres ont passé pour être de la main d'Hippocrate, & toute l'antiquité en a adopté les idées. Nous n'admettons qu'avec peine ce terme. Si jamais une femme a été délivrée à cent quatre-vingt-deux jours, il doit y avoir dans la mere des causes suffisantes & apparentes d'un *accouchement* aussi prématuré, & dans le fœtus des marques également manifestes d'imperfection. Les loix naturellement favorables à l'enfant, les législateurs, à qui il répugne de déclarer une mere adultere, ont été plus faciles à admettre ce terme de cent quatre-vingt-deux jours, qu'un physicien guidé par la nature seule des choses, & auquel les suites morales & civiles de sa décision sont indifférentes. Chez des femmes mariées, qu'aucune nécessité ne réduit à des fictions, l'erreur peut être dans la maniere de fixer le terme de la conception. L'interruption d'une évacuation naturelle du sexe admet une latitude de trois semaines : & il n'y a que quelques particuliers qui diminuent cette incertitude. Pour les femmes, qui accouchent trop vîte pour leur réputation, ou qui sont intéressées à trouver un pere à leur fruit, qu'une autre époque pourroit libérer, leurs témoignages ne trouvent pas de crédit chez un homme qui ne cherche que la vérité.

Le terme le plus avancé de l'*accouchement* paroît être à la fin du septieme mois. Une Princesse d'une maison royale vient d'accoucher le 24 d'octobre 1769, & le 24 de Mai 1770. En accordant à l'intervalle nécessaire depuis la délivrance jusqu'à la nouvelle conception, seulement quinze jours, il ne reste que deux cens jours d'intervalle entre la conception & la naissance de la princesse née en 1770. C'est l'exemple le plus décisif que nous ayons trouvé d'un *accouchment* qui devance la fin du septieme mois. Pour sept mois accomplis, on convient depuis vingt-deux siecles à l'admettre comme le premier terme assuré de l'*accouchement* naturel, & nous avons devant les yeux des citoyens nés à ce terme, sans qu'il y ait lieu de soupçonner de l'erreur.

Plus on avance vers le neuvieme mois, & plus l'*accouchement* est naturel ; & il est difficile de trouver la cause de l'erreur des anciens, qui ont regardé les enfans nés à huit mois, comme plus foibles, & moins propres à vivre que ceux du septieme.

Le terme du neuvieme mois est celui de l'*accouchement* le plus naturel. Ce seroit cependant une rigueur peu fondée, que de vouloir refuser à ce terme une certaine latitude. Les grands animaux, la cavale surtout, chez laquelle le jour de la conception est assuré, ne mettent bas les petits qu'avec une latitude d'une dixaine de jours. La femme, beaucoup plus sujette aux maladies & aux accidens, & beaucoup plus irréguliere dans sa nourriture, est sujette à bien des causes capables de reculer de quelques jours au-delà du 270e, le jour de la délivrance.

Mais on a étendu cette latitude jusqu'au onzieme, douzieme & dix-huitieme mois & même au-delà, & à des termes triples de la durée ordinaire de la grossesse. Les meres qui accouchent plus de neuf mois après la mort de leurs maris, & les femmes que le mari absent n'a pas revu plus de neuf mois avant leurs couches, ont donné lieu à une infinité de procès sur la légitimité de ces naissances tardives. Les juges, par un effet de leur humanité, ont étendu ce terme à onze & même à treize mois. Des physiciens se sont opposés à ce relâchement, & toute la France a retenti de cette querelle.

Il n'est pas possible de fixer le terme où doit finir cette latitude, que nous avons adoptée ; mais la remarque, déja faite à l'occasion des naissances précoces, revient ici avec plus de force. Il paroît bien plus probable, il est bien plus ordinaire, qu'un accident, une violence précipite le terme de la naissance : le retardement ne peut être l'effet que d'une cause lente & continue, & qui empêche ou l'accroissement du fœtus ou l'irritabilité de l'utérus.

La premiere cause existe dans le poulet : nous avons vu très-souvent la poule négligeante refuser des soins trop assidus à ses œufs ; le froid les a gagnés, le mouvement du cœur en a été affoibli, & nous avons vu des œufs de neuf jours moins avancés que des œufs de six. Rien n'empêche, que dans la femme une langueur du corps & de l'ame ne cause de même dans le fœtus un retardement proportionné de son accroissement. Toutes choses égales, une femme moins irritable, plongée dans de profonds chagrins, & dans une indifférence pour toute chose, peut également ressentir avec moins de vivacité les mouvemens du fœtus, & ne point se prêter au travail. Les deux causes réunies, la foiblesse & la petitesse du fœtus, & la langueur de la mere, doivent naturellement éloigner le terme de la délivrance.

Mais il doit conſter de ces cauſes, quand la naiſſance a été retardée d'un mois ou de deux. Il doit y avoir dans la mere cette langueur, ce défaut de ſenſibilité, & dans le fœtus retardé au-delà du terme naturel, des indices d'un endurciſſement plus parfait que n'eſt celui d'un enfant à terme. Les os du crâne doivent être plus rapprochés, les ongles & les poils plus formés, la voix plus forte, les mouvemens plus robuſtes. Ce n'eſt qu'avec ces indices que nous pourrions donner de la confiance aux excuſes d'une mere. (*H. D. G.*)

§ ACCOUCHEUR, (*Zoologie.*) Ajoutons ici le développement de la génération du pipa. M. Fermin ayant profité de l'occaſion favorable pour voir la délivrance de cet animal, s'eſt convaincu que le mâle ne prêtoit pas ſon dos aux œufs; que ſon dos n'a même que de petites verrues, incapables de loger des embryons; que la femelle a ces verrues grandes & enduites d'une viſcoſité; que le mâle diſtribue de ſes mains les œufs de la femelle ſur ſon dos, & qu'il les arroſe enſuite de ſa liqueur fécondante. On a cru juſqu'ici que c'étoit le mâle qui recevoit ſur ſon dos les œufs de la femelle.

La grenouille la plus commune aide auſſi le mouvement des œufs; elle comprime pendant quarante jours entiers la femelle, & force les œufs épanchés dans le bas-ventre, d'entrer dans le conduit qui les mene hors du corps de l'animal. (*H. D. G.*)

§ ACCOUPLEMENT, (*Zoologie.*) Pour traiter avec ordre cette partie importante de l'hiſtoire naturelle des animaux, il faut commencer par les animaux les plus ſimples, & s'élever peu à peu aux animaux les plus compoſés.

Nous n'admettons pas la génération équivoque; & nous ne croyons pas que des animaux naiſſent par une ſimple végétation d'une matiere tombée en pourriture. Nous aurons occaſion de nous étendre ſur cette queſtion, & de dire nos raiſons.

Tous les animaux, autant que nous en connoiſſons la nature, tirent leur origine d'un animal ſemblable à eux, ou qui leur a été ſemblable; mais la maniere dont le nouvel animal ſe forme de l'ancien, eſt très-différente dans les différentes claſſes d'animaux.

Les animaux les plus ſimples multiplient à la maniere des plantes. Ils ſe diviſent, & leurs parties ſe forment & deviennent de nouveaux animaux. Tels ſont pluſieurs polypes cylindriques, ovales ou en cloche; ils ſe partagent en deux, chaque partie ſe diviſe encore, & chaque fraction redevient un animal. Tels ſont les animaux des infuſions, ſelon M. Needham: telle eſt apparemment la multiplication du tænia. Ces animaux ſont extrêmement ſimples & ſimilaires; ils ſont tous de la claſſe aquatique, & leur vie eſt bornée à l'eau dans laquelle ils nagent, ou du moins dans laquelle ils rampent; car le polype de Trembley ne nage point.

Ce dernier polype ſe multiplie à-peu-près de même; il eſt vrai qu'il a des bras, mais ces bras ſont de la même nature que ſon tronc. Il ne paroît qu'un inteſtin, dont la membrane eſt gélatineuſe, irritable & vivante. Il ſe multiplie par une branche, qui ſort de ſon corps, & qui redevient un animal à pluſieurs cornes. Le nouveau polype eſt attaché pendant quelque temps au corps de ſa mere; plus parfait, il s'en détache, & fait bande à part. Preſque toutes les corallines & les plantes de la claſſe des coraux ſont habitées par des animaux de cette eſpece. Tous ces animaux ſe refuſent à toute diſtinction de ſexe; chaque individu produit, ſans être fécondé par un autre. Ils n'ont point d'œufs. L'œuf differe de l'animal; c'eſt une enveloppe différente de l'animal, que celui-ci quitte quand il a atteint ſa maturité.

Les étoiles marines, les ourſins, les glands de mer, paroiſſent être de la claſſe des polypes. Ces animaux poſſedent le privilege de réparer leurs pertes; mais on ignore juſques ici la maniere dont ils ſe multiplient.

D'autres animaux microſcopiques, & ſur-tout le protée, dont M. Joblot a donné tant de figures différentes, & l'animal à boule de Rœſel, accouchent, d'une maniere un peu différente, de leurs petits. On voit dans l'intérieur de l'animal l'embryon tout formé; au lieu que celui des polypes n'eſt qu'un tubercule, qui ſort de la ſurface. La mere s'ouvre; & des animaux très-ſimples, qui lui ſont parfaitement ſemblables, ſortent de la cavité unique de ſon corps. Ces animaux commencent à ſe rapprocher des ovipares, ou des animaux qui engendrent ſans mâle un animal qui leur eſt ſemblable.

L'animal à roue & quelques polypes font un pas de plus pour atteindre les ovipares; ils multiplient à la vérité par des rejettons, mais ils ont en même temps des œufs. Les fertulaires ſont de la même claſſe.

Un grand nombre d'animaux marins engendrent de véritables œufs, ſans avoir de mâle, & ſans avoir des organes des deux ſexes. On ne connoît pas d'autre génération aux hydres, à la mentule marine, à pluſieurs coquillages; on trouve à tous les individus des œufs, avec l'embryon qui y eſt enfermé, ſans véſicules ſéminales. Tous ces animaux ſont généralement plus compoſés que les claſſes précédentes; on y diſtingue des muſcles, un eſtomac & des inteſtins; il y en a même dans leſquels on diſtingue le cœur. La puce d'eau, qui eſt couverte d'une écaille, eſt de cette claſſe; & cependant tous les individus ſont femelles & ovipares.

Arrêtons-nous ici un moment. Un vaſte nombre d'animaux, à la vérité tous aquatiques, fait ſe multiplier ſans le ſecours du mâle. Ce ſexe n'eſt donc pas d'une néceſſité abſolue pour la conſervation de l'eſpece; & la nature fait l'art de multiplier les animaux en pluſieurs manieres différentes, ſans qu'il ſoit néceſſaire d'aider le développement des embryons par une liqueur fécondante: c'eſt donc le ſexe féminin qu'elle emploie eſſentiellement à la multiplication des animaux. Nous appellons femelle, l'animal d'où ſort ou l'embryon, ou l'œuf dans lequel l'embryon eſt enfermé.

Les coquillages commencent à donner l'exemple des deux ſexes, réunis à la vérité dans le même animal. La plus grande partie a des œufs, dans leſquels on apperçoit les embryons & même leurs coquilles; mais outre ces œufs, ils ont des véſicules ſéminales, dont la liqueur fécondante peut s'épancher ſur ces œufs: on a même cru voir les animalcules de cette liqueur. Les moules, les huîtres, & pluſieurs coquillages peu mobiles ſont de cette eſpece.

Une nouvelle partie, qui fait dans les claſſes ſuivantes le principal organe de l'*accouplement*, commence à s'introduire dans les animaux dont nous allons parler. C'eſt celle qui caractériſe le mâle; non pas uniquement parce qu'elle eſt le canal de la liqueur fécondante, mais parce qu'elle s'introduit dans une cavité proportionnelle de la femelle, non pour y répandre ſa liqueur, mais ſouvent uniquement pour être l'organe du plaiſir, & pour exciter dans la femelle une émotion néceſſaire pour faire ſortir les œufs de l'ovaire. Mais il eſt eſſentiel, pour qu'un animal puiſſe porter le titre de mâle, que cette liqueur vienne de lui, & que les œufs en ſoient arroſés, ſoit que ce ſoit dans l'ovaire même, ſoit que cette fécondation ne ſe faſſe que ſur des œufs déja ſortis de la mere, ſoit d'ailleurs que cette liqueur paſſe par l'organe de la volupté, ſoit qu'elle s'épanche ſimplement d'un canal ſéminal, qui ne ſorte pas du corps de l'animal.

Il y a bien ſûrement un nombre conſidérable de

coquillages & d'animaux hermaphrodites, doués des deux sexes, jouissans des organes femelles d'un autre animal de leur espece, dans le temps qu'ils offrent aux organes mâles de ce même animal la jouissance de leurs organes femelles : c'est ici que commence l'*accouplement*. On en doit la connoissance à la patience infatigable de Swammerdam. Les limaçons, les buccins, les nacres de perle, une partie des puces d'eau, plusieurs coquillages, sont de cette classe.

Il y a parmi cette classe, des animaux dont l'*accouplement* est très-composé, & dont plusieurs individus sont attachés entr'eux par les chaînes du plaisir. Tel est le coquillage que M. Adanson nomme *corel;* tels sont en partie les buccins. Les animaux placés au milieu du grouppe jouissent des deux manieres; les plus extérieurs sont moins heureux, & ne sentent le plaisir que par un seul sexe.

Le lievre marin est androgin; mais il ne jouit de l'organe mâle, que pour exciter la liqueur séminale de l'épididyme, & pour la répandre par l'ovaire.

Bientôt les sexes cessent d'être confondus dans le même individu.

Dans chaque espece des animaux dont nous allons parler, il y a des individus qui fournissent uniquement la liqueur fécondante, & d'autres individus n'ont que les œufs, qui doivent être fécondés par cette même liqueur. Plusieurs coquillages, presque tous les poissons, & une partie des quadrupedes à sang froid, ont des individus absolument mâles, & d'autres uniquement femelles, mais sans organe extérieur de plaisir. Leur liqueur séminale s'épanche sans canal apparent au-dehors, & féconde les œufs de la femelle, déja sortis du corps de la femelle; & sans ce mêlange, les œufs ne donnent jamais de fœtus. Ces animaux connoissent cependant les attraits de l'amour; les poissons mâles suivent avec fureur les femelles prêtes à répandre leurs œufs; ils s'exposent à la mort même pour les atteindre, pour se frotter contr'elles, & pour arroser leurs œufs de la liqueur fécondante, que le plaisir leur a fait répandre, & dont ils étoient remplis. On a prétendu que ces poissons ne cherchent point les femelles, & qu'ils ne s'attachent qu'aux œufs; mais d'autres naturalistes ont vu le frottement voluptueux des deux sexes. Plusieurs mâles suivent certainement la même femelle, & ne la suivroient pas, s'ils n'en espéroient du plaisir. Il y a même des poissons que la nature a doués d'un organe particulier pour s'attacher à la femelle. Il est vrai que dans les poissons la force fécondante de la liqueur du mâle subsiste long-temps; & M. de Weltheim est parvenu à se procurer des saumons, en mettant dans un vase, rempli d'eau & fourni de sable, le sperme du mâle avec les œufs de la femelle. J'en insiste d'autant moins sur l'expérience de M. Sran qui a cru voir dans cet animal l'organe fécondateur.

Il y a plusieurs remarques à faire sur cette classe. Comme elle a généralement deux ovaires & deux pénis, il arrive assez fréquemment que les poissons soient hermaphrodites, femelles d'un côté, mâles de l'autre.

Il y a d'ailleurs dans les insectes un sexe différent de celui des autres classes. Différentes especes d'abeilles & les fourmis, tous insectes sociables, ont des femelles en très-petit nombre, des mâles un peu plus nombreux, & un peuple entier d'individus sans sexe. On a voulu prendre les abeilles ouvrieres pour des femelles imparfaites; on a même cru avoir découvert des manœuvres propres à en aider le développement, à la faveur desquelles ces ouvrieres se perfectionnent & deviennent des femelles. Mais ces procédés n'ont pas réussi à des personnes intelligentes, & ils manquent de probabilité. L'analogie n'offre aucun exemple de femelle, dont les organes particuliers à son sexe ne paroissent pas aussi-tôt qu'elle est née.

Il nous reste à parler des animaux dont les individus n'ont qu'un sexe, mais qui l'ont complet. L'organe du plaisir se trouve ici dans tous les mâles. Si dans quelques oiseaux on a peine à l'appercevoir, c'est qu'ils sont trop petits : il est très-visible dans les grands oiseaux. Cet organe est dans cette classe le canal de la liqueur fécondante; il l'introduit dans l'organe de la femelle, fait pour le recevoir, & il la répand dans l'intérieur de cet organe femelle; car on n'est pas bien sûr encore de la place exacte à laquelle cette liqueur peut parvenir. Les animaux s'acquittent de cette fonction si nécessaire avec enthousiasme. Une sagesse supérieure récompense une fonction nécessaire pour la conservation de l'espece, par une volupté supérieure à toutes les autres.

Suivons cette action dans quelques-unes de ces variétés. La nature est sage & de sang froid; ce qui, pour le vulgaire, est un objet de badinage, a chez elle une dignité proportionnée à son importance.

Dans le mâle, du moins dans le quadrupede, c'est la présence d'une quantité suffisante de liqueur fécondante, qui produit la passion avec laquelle il poursuit & subjugue la femelle. Un sentiment obscur le force à chercher ce plaisir, lors même qu'il n'en connoît pas encore la douceur par l'expérience. C'est presque toujours le mâle qui poursuit la femelle : cela est dans l'ordre. Le mâle ne fournit que la liqueur fécondante; s'il n'en a pas une quantité suffisante à fournir, l'*accouplement* est sans utilité, & la nature vise toujours à l'utile. C'est donc le mâle seul qui sent sa force; il n'attaque la femelle que sur ce sentiment. Si c'étoit elle qui poursuivît le mâle, elle le trouveroit souvent hors d'état de la satisfaire, & de remplir les vues de la nature. Aussi la femelle, quoique subjuguée elle-même par des desirs, & par une inflammation dans le vagin, ne se prête-t-elle qu'avec quelque peine aux efforts du mâle.

La nature emploie une autre précaution, pour que l'*accouplement* soit toujours efficace. Les femelles ne sentent généralement qu'une fois l'année cette inflammation, qui excite leurs desirs. C'est alors que leur ovaire est à son point de maturité, & qu'une ou plusieurs de ses vésicules gonflées est prête à se rompre par l'effort de l'*accouplement*, & à répandre dans la trompe la matiere dont l'embryon se forme. Le mâle est averti, par la nature, de cet état, le seul dans lequel l'*accouplement* répond à ses desseins. Des exhalaisons remarquées par le mâle de la même espece, & sensibles à lui seul, l'enflamment, & le forcent à chercher la femelle pour l'*accouplement*, dans le moment qu'il ne peut qu'être fécond. Ces exhalaisons mettent le mâle en fureur; il expose sa vie pour jouir. Le tems de l'inflammation passagere de l'organe de la femelle est-il passé; le mâle est aussi indifférent pour elle, que pour un animal d'une autre espece.

Le desir de l'*accouplement* ne domine l'animal, que lorsqu'il est en état de répondre aux vues de la nature, par la quantité de liqueur séminale nécessaire. La femelle ne sent ces feux inconnus, qui la forcent à admettre le mâle, que lorsque son ovaire est dans un état capable de concevoir. Les animaux trop jeunes & trop vieux ne desirent plus l'*accouplement*. Un ordre exact regne jusques dans les fureurs de l'instinct.

Dans les classes d'animaux dont les mâles surpassent le nombre des femelles, c'est la femelle qui sollicite l'*accouplement*. Elle ne pourroit pas suffire à ce grand nombre de mâles, s'ils avoient la même ardeur qu'ils ont dans les autres classes; elle en seroit excédée, & peut-être y perdroit-elle la vie.

Elle évite cet inconvénient, en ne recherchant le mâle qu'autant que ses desirs, toujours proportionnés à ses forces, le lui permettent & le lui conseillent.

Plus un animal est lent, & plus son *accouplement* a de durée. Les limaçons sont accouplés pendant plusieurs heures. Plus l'animal est vif, & moins le moment critique dure. Il est extrêmement court chez les oiseaux.

Nous n'entrerons pas dans le détail des moyens dont la nature se sert pour favoriser l'*accouplement*. Dans la plus grande partie des animaux, les organes des deux sexes sont disposés d'une maniere à se répondre : quand ils ne se répondent pas, elle leur enseigne la maniere de se joindre. La demoiselle femelle a cet organe placé à la queue, & le mâle à l'extrémité du corselet ; mais elle se prête & se recourbe, jusqu'à ce que les organes puissent se joindre. Plusieurs insectes font sortir de leur corps l'organe femelle, qui vient s'offrir à celui du mâle. Aristote a connu cet excès de facilité dans ces femelles des insectes. (*H. D. G.*)

ACCOUPLER, *en terme d'Agriculture*, signifie attacher deux bœufs sous un même joug à une charrue ou à une charrette. Il faut qu'ils soient de même corps & de même force ; autrement le plus foible ruineroit le plus fort. Il y a des pays où on les attache par les cornes ; en d'autres pays on les attache par le cou : on prétend que cette derniere méthode est meilleure, parce que ces animaux ainsi attachés ont plus de force. Ils doivent être *accouplés* ferrés, afin qu'ils tirent également. (+)

ACCROCHER, v. a. (*Marine.*) c'est arrêter, saisir, attacher quelque chose à un croc ou avec un croc. L'usage, dans la marine, a fait *crocher;* & le mot *accrocher* ne s'emploie guere que pour exprimer la chose suivante.

Accrocher signifie jetter les grappins à bord d'un vaisseau ennemi que l'on veut aborder. (*Voy. ci-devant* ABORDAGE.) Les grappins doivent tenir à une chaîne de quelques brasses de longueur ; & l'autre extrémité de cette chaîne doit se terminer par un anneau, sur lequel on frappe un bon cordage que l'on garnit au cabestan, ou que l'on roidit à force de bras, pour faire joindre les vaisseaux & les tenir liés ensemble, lorsque les grappins ont saisi quelque chose de solide. On éleve un grappin, ainsi préparé, au bout de chacune des deux basses vergues du vaisseau, & on l'y tient suspendu par une corde en simple, frappée sur une de ses pattes, & passée dans une des poulies qui sont à l'extrémité des vergues. Lorsqu'on veut faire tomber le grappin à bord de l'ennemi, on attend que les vaisseaux soient abordés & que les vergues se croisent, & on file & bande cette seconde corde, qui doit pouvoir servir aussi à rehisser le grappin, s'il n'avoit rien accroché. Il n'est pas toujours nécessaire que les vergues se croisent pour *accrocher* l'ennemi ; on peut le faire à l'aide des deux cordes, & du balancement que les gens adroits & au fait savent leur donner, quoique jamais on n'aborde, pour peu que la mer soit agitée, à cause du risque mutuel que courroient les vaisseaux de s'écraser ou de s'endommager : cependant il y a toujours, en pleine mer, un mouvement dont on peut encore profiter pour l'élancement des grappins.

Le plus souvent on ne place des grappins que d'un seul bord ; mais il faut alors que tout soit disposé pour les pouvoir passer facilement & promptement d'un bord à l'autre. On doit aussi en préparer de rechange, pour le cas où les premiers viendroient à manquer. Les deux cordes, telles qu'on vient de les représenter, peuvent descendre sur le pont d'une maniere directe à leur situation ; mais on peut aussi, si l'on craignoit qu'elles ne gênassent pour la manœuvre, & pour les exposer moins à être coupées, les prolonger sur les vergues, jusqu'au moment d'*accrocher*, & les faire descendre le long du grand mât. La plus foible ou celle qui tient le grappin suspendu au bout de la vergue peut même avoir cette position à demeure, en passant dans une poulie placée vers le milieu de la vergue, & dans laquelle elle essuieroit peu de frottement : pour l'autre, elle ne doit tenir sur la vergue, que par un simple amarrage de fil de caret que l'on puisse rompre facilement.

Outre ces grappins du bout des vergues, on en place de légers sur le passe-avant & les gaillards, également garnis de chaîne, & faits pour être lancés à la main, à bord & dans les manœuvres de l'ennemi. (*M. le Chevalier* DE LA COUDRAYE.)

* ACCROISSEMENT, s. m. (*Algebre.*) on appelle *calcul des accroissemens* celui où l'on considere les rapports des quantités après qu'elles sont formées, c'est-à-dire où l'on emploie des quantités finies au lieu des quantités infiniment petites. *Dict. de l'Ingén.*

§ ACCROISSEMENT, (*Economie animale.*) L'animal commence à croître dès les premiers momens de son existence. Le poulet fait partie du jaune dans l'ovaire de sa mere ; il y existe en tout tems, puisque la membrane du jaune se continue avec le canal vitellaire, & que ce canal est la continuation des intestins de l'embryon.

On trouve dans l'ovaire de la poule, des œufs de toute grandeur : les plus gros ont été petits ; ils se sont accrus sans le secours du mâle, & dans une poule privée de toute communication avec le coq. Le fœtus, inséparablement attaché au jaune, s'est donc accru avec lui, même avant que le mâle eût répandu dans l'utérus de la poule la liqueur qui force le développement du poulet. Cet embryon étoit absolument invisible, & d'une petitesse dont nous ne connoissons pas le terme, dans l'œuf à peine visible lui-même : car cet embryon est apparemment à l'œuf parvenu à sa grandeur naturelle, dans la même proportion qu'il avoit à l'œuf visible. Ce fait mene à une conséquence importante.

Si le cœur est l'unique agent de l'*accroissement*, comme nous allons le démontrer, le cœur du poulet a donc agi avant les approches du mâle, & dans l'œuf presque invisible renfermé dans l'ovaire de la poule vierge : c'est la pulsation de ce petit cœur qui a porté successivement le fœtus à un *accroissement* proportionné à celui de l'œuf dont il fait partie.

Cet *accroissement* est lent : il devient rapide par l'irritation que la liqueur fécondante cause dans le cœur de l'embryon. Tout combiné, il est extrêmement probable que la partie volatile de la liqueur du mâle est, à l'égard du cœur, le stimulus le plus efficace. Cet organe redouble ses pulsations, quand il est irrité par la chaleur, par l'air, par l'eau même. La force irritante des parties volatiles de la liqueur fécondante du mâle est prouvée, par la force supérieure des animaux entiers, comparés à ceux qu'on a privés des organes qui préparent cette liqueur ; par l'épanouissement des cornes dans plusieurs animaux, & de la barbe dans l'homme ; par l'état de vigueur dans lequel l'abondance de cette liqueur met les parties génitales ; par les phénomenes mêmes de l'amour, toujours physique dans le fonds, & dont le premier effet est l'accélération du mouvement du cœur, déja apperçu par Descartes.

L'*accroissement* du fœtus, animé par le secours du mâle, devient très-considérable. Le cœur lui-même, jusqu'ici invisible, commence à paroître depuis l'heure douzieme de l'incubation. Les premieres vingt-quatre heures de cette douce chaleur, portent l'embryon au-delà même du quadruple de sa grandeur. On ne sauroit donner plus de quatre centiemes de pouce au fœtus qui n'a pas encore

joui des avantages de l'incubation, & il en a dix-huit à la fin des vingt-quatre heures.

Pour donner une idée de l'*accroissement* de l'animal, nous nous servons de celui du poulet, parce que c'est le seul fœtus dont nous ayons les époques & les mesures. On ne découvre que fort tard l'embryon du quadrupede, & on n'a pas encore assez d'observations pour former l'échelle de ses *accroissemens*. Pour l'espece humaine, nous n'avons presque aucune certitude sur ses premiers commencemens : le jour de la conception n'est presque jamais bien connu; & les occasions de fixer les *accroissemens* des premiers trente jours sont si rares, qu'on ne peut donner aucune confiance aux mesures que quelques auteurs ont cru assigner au fœtus dans ces premiers tems de sa vie. Les *accroissemens* du fœtus quadrupede sont très-lents pendant les premiers vingt jours: à peine l'embryon d'une chevre est-il visible le dix-huitieme jour; au lieu que le poulet passe, à cet âge, la longueur de trois pouces. Le vingt-unieme jour le poulet est long de quatre pouces. Si sa premiere longueur a été de quatre centiemes, l'*accroissement* de ces vingt-un jours a donc porté le fœtus à une longueur cent fois plus grande; & l'*accroissement* entier étant comme le cube de ce nombre, est de 1000,000 fois le poids original d'un fœtus qui vient d'être soumis à l'incubation. Cet *accroissement* rapide n'a pas été distribué également; le plus grand *accroissement* a été celui du premier jour; il a diminué de vîtesse, à mesure que le poulet s'est approché de sa maturité : l'*accroissement* des premieres vingt-quatre heures a été exactement du quatre-vingt-huituple; celui des secondes vingt-quatre heures, du quintuple; & le dernier jour, il n'est plus que de 5 à 6.

Exposé à l'air & privé de la chaleur favorable de l'incubation, le poulet ne grandit plus que lentement; & l'*accroissement* des premiers quarante jours de sa vie, ne surpasse pas l'*accroissement* moyen d'un seul jour de l'incubation.

Le fœtus humain, évalué à sa conception à $\frac{1}{100}$ de grain, se trouve, le jour de sa naissance, peser 48640 grains, ce qui feroit l'*accroissement* entier de deux cens soixante-dix jours, de 4,864,000 fois la grandeur originale, trois fois moins rapide que l'*accroissement* du poulet, puisque le fœtus humain a eu à-peu-près treize fois plus de tems pour croître.

Ce calcul n'est pas exact & ne sauroit l'être. Il est impossible, d'un côté, de déterminer la grandeur de l'embryon qui vient d'être conçu; & de l'autre, le poulet, soumis à l'incubation, a presque toujours été conçu quelques jours auparavant, & a pris une partie de son *accroissement* avant d'être sorti de la poule.

La longueur de l'homme qui vient de naître, peut être mise à 18 pouces. Elle est de 72 pouces dans un jeune homme de vingt-cinq ans d'une taille avantageuse. Ces vingt-cinq années n'ont produit qu'environ le vingtuple du poids, si l'on met celui du nouveau né à 8 livres & celui de l'homme fait à 160. En repartissant cet *accroissement* sur les vingt-cinq années qu'il a exigé, l'*accroissement* moyen d'un jeune homme sera de $\frac{4}{5}$ du poids original. Il est vrai que la nature ne distribue pas cet *accroissement* avec égalité; l'enfant a 36 pouces à trois ans; il en a 45 à dix ans, 56 à treize, & 60 à dix-huit. L'*accroissement* devient graduellement plus lent, jusqu'à ce que l'homme ait atteint la taille qu'il ne passe jamais: car nous ne trouvons pas d'exemples d'hommes qui aient grandi après vingt-cinq ans.

Cet *accroissement* est très-inégal dans les parties du corps humain. On peut, sans craindre de l'erreur, se servir, dans les commencemens de l'animal, des expériences faites sur le poulet. Rien n'est plus semblable que l'embryon d'un oiseau & celui du quadrupede; & si l'homme en differe, c'est uniquement par la grandeur de la tête, par laquelle le poulet lui ressemble plus que le quadrupede.

L'embryon du poulet qui commence à devenir visible, n'est presque que tête & cœur : tout ce qui est sous le cœur ne forme qu'un filet très-mince, quand on le sépare de l'amnios : car les auteurs ont généralement confondu cette partie inférieure du corps du poulet, avec l'amnios qui en fait la gaîne.

Dans l'homme nouveau-né, la tête est au reste du corps comme 1 à 3; elle est comme 1 à 8, 9 & 10 dans l'adulte.

L'*accroissement* de la tête du fœtus visible est donc plus petit que celui de l'abdomen, du bassin & des extrémités : le cœur s'accroît de même moins vîte que le foie; il est plus grand que lui dans le poulet de 120 heures d'incubation, dans la raison de 4 à 3. Il est trois fois plus petit que le foie dans l'homme adulte. Le cœur, dans le fœtus, est au corps entier comme le cube de 12 à celui de 72, au cœur de l'homme fait comme 12 à 800; il est quatre fois plus grand dans le fœtus que dans l'adulte, en comparaison du reste du corps. Cette grandeur supérieure du cœur est une des causes principales de l'*accroissement* rapide du fœtus.

Les yeux sont extrêmement grands dans le fœtus. Le poumon est le plus petit des visceres; il ne devient visible qu'à 120 heures complettes : il n'a alors qu'une ligne de longueur, en y comprenant la membrane qui le renferme, & qu'on n'en distingue pas encore : son *accroissement* est rapide dans la suite; dès le vingt-unieme jour, la longueur du poumon passe les quatre dixiemes d'un pouce.

Le bassin est très-petit dans le fœtus humain; aussi l'utérus & la vessie s'élevent-ils considérablement au-dessus de ses bords supérieurs. Il s'élargit & s'approfondit incontinent après la naissance, & reçoit, du tems de la puberté, ces visceres dans sa capacité.

Les extrémités, invisibles dans les trois premiers jours de l'incubation, & dans les embryons des brebis au-dessous du vingtieme jour, sont courtes encore dans le fœtus humain qui vient de naître. Leur proportion au reste du corps s'augmente ensuite, & les jambes acquierent la moitié de sa longueur. Dans l'œuf, le fémur passe, depuis le sixieme jour jusqu'au vingt-unieme, de la longueur de 8 centiemes à celle de 75. Il est neuf fois plus grand à la fin de ces quinze jours, dans le tems que les *accroissemens* de la tête & du cœur sont très-médiocres.

Les *accroissemens* des os suivent les mêmes regles que ceux du reste du corps. Ils commencent à paroître le sixieme jour de l'incubation, & le fémur avec le tibia, sont parfaitement formés, quoique dans un état gélatineux, à 125 heures. Le fémur a alors huit centiemes de pouces de longueur : le tibia un peu davantage. Le 21 le femur en a 83, il est devenu dix fois plus long & mille fois plus pesant dans moins de seize jours. De là au trente-sixieme jour, après que le poulet est éclos, le fémur a acquis une longueur de 202 centiemes, ce qui fait pour chaque jour, du poulet éclos, un *accroissement* qui est à celui du tems de l'incubation comme 1 à 50. Le reste de la vie d'une poule triple cette longueur.

La membrane ombilicale du poulet, qu'on a pris autrefois pour l'allantoïde, a des *accroissemens* beaucoup plus rapides. Elle commence à paroître le troisieme jour de l'incubation; elle ressemble alors à une vessie vasculeuse, soutenue par un péduncule. Son plus grand diametre est alors de 11 centiemes de pouce. Elle a jusqu'à 158 de ces centiemes le sixieme jour. Vers la fin de l'incubation elle occupe l'œuf entier; elle renferme également le blanc &

le jaune. Son *accroissement* en longueur est plus grand que celui du fœtus, mais elle n'acquiert pas autant de masse.

La figure veineuse occupe une partie de l'enveloppe du jaune; elle présente le coup-d'œil le plus agréable, & elle est formée par un réseau de vaisseaux terminé par un orle de cercles veineux. Elle est annoncée par des taches jaunes, qui forment un arc de cercle, & qui ferment un espace dès la trente-sixieme heure de l'incubation: le diametre en est alors de 35 centiemes: elle est rouge & de 52 centiemes à la fin du second jour: à la fin du troisieme jour le grand diametre est de 112 centiemes; à la fin du huitieme de deux pouces; sa longueur est alors six fois plus grande qu'à 36 heures. Mais cette membrane a un point de rebroussement. Elle diminue continuellement depuis la fin du huitieme jour, & disparoît presqu'entiérement le vingtieme jour.

Il y a dans l'homme & dans les animaux des *accroissemens* particuliers qui n'ont lieu qu'à certaines époques. Tel est l'*accroissement* de la barbe, celui des cornes du cerf, l'enflure du sein, celle des vésicules de l'ovaire, de l'utérus après la conception, des dents dans les premieres années de l'enfance.

Il y en a d'autres qui n'ont lieu dans l'homme que par une maladie. Les gonflemens des glandes lymphatiques de la gorge, du mésentere, celui de la glande thyroide dans le goëtre, les tumeurs de toute espece, les skirrhes, les enflures causées par l'air, par une liqueur épanchée, & ces *accroissemens* vicieux étendent peu-à-peu la peau, les membranes, & sur tout les vaisseaux. Les arteres & les veines d'une tumeur adipeuse deviennent d'un diametre prodigieux.

Après l'énumération des *accroissemens* que nous avons exposés avec beaucoup de réserve & de briéveté, nous allons tâcher de développer les causes & le méchanisme dont elles dépendent.

Parmi les causes, il y en a d'extérieures, & qui n'ont pas leur siege dans l'animal. La chaleur, seul moteur de l'*accroissement* des plantes, précipite celui des animaux. Les animaux croissent plus vite dans les pays chauds, il y faut moins de jours au poulet pour éclorre. Les femmes parviennent plutôt à la puberté, les hommes ont l'esprit formé plus vîte dans l'Amérique septentrionale, dont la chaleur est plus forte & plus constante, que dans les provinces tempérées de l'Europe. La chaleur ranime les insectes aux printems, & elle rend la vie & la circulation aux animaux, qui ont passé l'hiver dans un état d'assoupissement. La chaleur du fumier accelere la mue des oiseaux & donne de la vivacité aux couleurs de leurs plumes.

Ce n'est cependant pas par elle-même, que la chaleur procure l'*accroissement*. Le poulet doit le sien à des causes plus prochaines. Dès que son cœur a cessé de battre, la même chaleur, qui paroissoit accélérer l'*accroissement* & le développement des parties de l'animal, ne produit plus qu'une infection détestable dans l'œuf couvé; les liqueurs deviennent d'un verd sale & opaque, & le fœtus demeure tel qu'il a été dans le moment que le cœur a perdu son mouvement, sans avoir augmenté de volume, & sans que la figure veineuse, composée des vaisseaux du fœtus, se soit élargie le moins du monde. Mais le fœtus de la baleine croît sous les glaces du Spitzberg, & dans un froid qui fait du mercure un métal solide: le cœur, dont la force seule reste au baleinon, lui suffit pour résister au froid meurtrier des eaux, pour dilater ses vaisseaux, & pour procurer à son corps les *accroissemens* nécessaires. Otez-lui son cœur, ne touchez rien au reste de l'animal, il ne sera bientôt qu'un glaçon immobile.

Les plantes croissent par l'absorption des sucs de la terre, & la cause la plus prochaine de cette absorption est l'attraction des tuyaux capillaires, dont la racine est composée. Mais l'animal differe essentiellement de la plante, parce qu'il a au-dedans de lui-même les tuyaux absorbans, qui attirent la nourriture, & qui sont analogues aux racines des plantes. Il y a eu des auteurs modernes qui ont attribué à la vapeur pompée des intestins, & portée par son propre mouvement au cœur, le mouvement & la vie de l'animal. Mais il est aisé de voir que les intestins remplis de chyle, & le mésentere plein de vaisseaux lactés, ne donnent aucun mouvement à l'animal dont le cœur est devenu immobile.

La forte contraction des élémens des parties solides du corps animal, & de la membrane cellulaire en particulier, & l'attraction des vaisseaux capillaires peuvent modifier l'*accroissement* & diriger la conformation des parties de ce corps: mais ces forces ne sauroient donner aux humeurs animales une impulsion qui prolonge les vaisseaux.

Comme on a tâché d'enlever de nos jours au cœur l'honneur d'être le premier mobile de la machine animale, il ne sera pas inutile de rapporter les raisons qui nous ont portés à lui reconnoître ce privilege. Le cœur agit avec une vivacité surprenante dans le poulet renfermé dans l'œuf, dès la quarante-deuxieme heure de l'incubation. Rien n'égale son irritabilité; il résiste à l'action de l'eau froide; on l'a vu dans un œuf plongé sous cet élément, continuer ses pulsations pendant 12 heures entieres.

Dans le tems que le cœur agit avec tant de vigueur, le reste du poulet n'est qu'une gelée immobile: le cerveau a la fluidité d'une eau un peu troublée: les jambes & les ailes, encore invisibles, ne sont long-tems après qu'une gelée: les intestins, également invisibles, sont sans irritabilité, ils n'en montrent que plusieurs jours après. A cette époque il n'y a encore aucun vestige des autres muscles, & moins encore du diaphragme, qui, dans les oiseaux, ne devient, à la vérité, jamais musculeux. Aucun viscere ne paroît encore.

Si, dans cet état, il n'y a rien dans l'animal qui soit susceptible de mouvement; si le reste de l'animal n'est qu'une glu incapable d'en produire; si le cœur seul, avec la veine cave, s'agite & pousse le sang dans les arteres; si la chaleur sans le cœur ne peut rien pour produire de l'*accroissement* au fœtus; si l'animal s'accroît dans l'air le plus rigoureux: il paroît que le cœur est le seul moteur du corps animal.

Dans une brute plus formée, vive & agissante, quadrupede, oiseau, poisson ou amphibie, il reste du mouvement dans les arteres tant que le cœur continue de battre. S'il ne suffit plus pour pousser le sang dans les vaisseaux éloignés, & s'il ne le fait aller que jusqu'à quelque distance, dès-lors tout est immobile dans les parties de l'artere, qui ne reçoivent plus le mouvement du cœur; le microscope ne découvre plus que des monceaux de globules sans mouvement.

Quand le mouvement du sang s'éteint dans l'animal mourant, on le rappelle en irritant le cœur par la chaleur ou par le souffle; il recommencera dans ce moment à battre, & toute la machine reprendra le mouvement. On verra les globules arrêtés enfiler de nouveau les branches des vaisseaux, les amas immobiles de ces globules se dissiperont, & tout rentrera dans l'ordre. On n'a rendu cependant à l'animal que le mouvement du cœur. Dans l'homme même qu'on retire de l'eau sans chaleur & sans pulsation; dans une femme qu'une défaillance

paroît avoir privée de la vie, le cœur rappellé au mouvement, ranime lui seul la machine entiere, & lui rend la chaleur & la vie.

Quand, au contraire, le mouvement circulaire du sang se fait avec la plus grande promptitude; quand les globules glissent avec aisance par les veines capillaires, dont un seul suffit à remplir le diametre; quand toute la machine joue avec aisance, on n'a qu'à lier l'aorte, ou qu'à arracher le cœur; il y aura un moment où le mouvement du sang sera renversé, où le sang reviendra par les arteres, se rendra au cœur; mais ce ne sera qu'un moment, & incontinent après il n'y aura plus de mouvement dans le nombre infini de vaisseaux, dans lesquels la circulation offroit le spectacle le plus intéressant.

Nous n'ignorons pas que le poids du sang, son attraction aux amas des globules, qui se font après la mort, son rebroussement contre l'ouverture d'une veine, rendront un peu de mouvement au sang. Mais il est bien aisé de distinguer ces oscillations confuses & momentanées d'avec le mouvement ferme, régulier, constant & rapide, que le cœur fait imprimer au sang.

On a voulu donner au cœur des forces auxiliaires; on a cru en trouver dans les arteres, & sur-tout dans les arteres capillaires. Mais il est démontré, par des expériences décisives, que ces arteres sont immobiles, & qu'à la fente la plus fine, faite à l'artere du mésentere de la grenouille, avec la pointe d'une lancette, elle restera immobile sous le microscope de l'attentif observateur, & il n'y appercevra pas le plus petit degré de dilatation, qui devroit être l'effet & la mesure de la force contractive de l'artere.

La chaleur & l'air ne sauroient être les agens de l'*accroissement;* leur action ne suit aucune direction, & la dilatation des humeurs, qui seroit leur seul effet, résisteroit autant au courant du sang, qu'elle l'aideroit. Si la chaleur accélere l'*accroissement*, c'est en irritant le cœur que le sang chaud affecte plus vivement; c'est en poussant dans l'oreillette le sang, rassemblé dans le tronc de la veine cave par l'effet du froid, plus puissant sur les vaisseaux de la circonférence du corps, & moins fort dans le voisinage du cœur, source de la chaleur de l'animal. Le cœur irrité par une quantité plus abondante de sang chaud, multiplie ses contractions dans la proportion du stimulus; il bat & plus souvent dans un tems donné, & avec plus de force, & toute la circulation s'accélere dans la raison du nombre & de la force des battemens de son moteur.

Un jeune physicien de beaucoup de mérite a cru découvrir dans le poulet soumis à l'incubation, une force agissante, indépendante du cœur, & qui sans son secours, avant même qu'il soit formé, prolonge les vaisseaux de la figure veineuse, & qui en arrange les réseaux & le cercle terminateur.

Il est sûr que la couleur de rouille, & bientôt après la couleur rouge paroît dans les veines de la figure veineuse avant que le cœur ait rougi lui-même. Il existe cependant, il est même assez remarquable, quoique blanc. Il ne pousse apparemment encore dans les arteres invisibles, qu'une liqueur transparente; & la rougeur commence par les veines qui paroissent pomper une partie du jaune par les branches fines, qui regnent le long du tranchant & sur les côtés des valvules du jaune.

N'est-ce pas la grandeur supérieure du cœur du fœtus & son irritabilité extrême, qui, avec la flexibilité des parties, est la cause de l'*accroissement* rapide du fœtus? Sa force n'est-elle pas plus grande dans le fœtus que dans l'adulte, parce que les deux ventricules du cœur concourent à pousser le sang dans l'aorte, au lieu que dans l'adulte, le poumon seul emploie la force du ventricule droit?

Nous allons parler dans la suite de plusieurs causes particulieres de l'*accroissement*, qui ne dépendent pas immédiatement du cœur, mais qui cependant en prennent leur origine plus ou moins éloignée.

Pour celui du fœtus en général, son méchanisme ne paroît pas douteux. Le cœur pousse le sang dans les arteres: elles sont encore dans un état de gelée, elles cédent aisément à l'impulsion du cœur, elles s'alongent & s'élargissent en même tems. Tel est l'effet du ciphon anatomique sur les arteres du cadavre.

La force continuée des battemens du cœur passe jusques dans les veines naissantes, & les étend dans la même proportion.

Mais un embryon, dont l'*accroissement* ne seroit qu'une dilatation, ne deviendroit jamais un animal. Ses vaisseaux s'affoibliroient à mesure qu'ils se prolongeroient, & déja gélatineux par eux-mêmes, ils seroient bientôt incapables de résister à la pression des corps qui les environnent, & à l'impulsion même du cœur.

Il n'en est pas de même dans l'animal: ses vaisseaux acquierent de la consistance à mesure qu'ils s'étendent, ils deviennent en même tems plus longs, plus larges, plus épais & plus solides.

Le méchanisme, dont se sert la nature, ne peut être que fort simple, puisque l'*accroissement* s'exécute à-peu-près également dans la plante & dans l'animal, & que dans la plante il n'y ait que des tuyaux & de la substance cellulaire, sans aucun moteur visible.

En comparant la membrane ombilicale du poulet dans les différentes périodes de son *accroissement*, on est convaincu par le témoignage des yeux, que les vaisseaux sont extrêmement serrés & presque paralleles dans les premiers tems de leur formation, & qu'ensuite les arteres s'épanouissent, s'éloignent les unes des autres, forment des angles plus considérables & des intervalles qui n'existoient point. Le même changement s'apperçoit dans la figure veineuse.

En jugeant des vaisseaux invisibles par ceux que l'œil ou le microscope distinguent, il arrive dans les vaisseaux les plus fins le même changement; & les élémens mêmes de la substance solide de l'embryon, entraînés par les vaisseaux, s'éloignent les uns des autres & forment des intervalles.

On voit dans la figure veineuse les vaisseaux couverts de cellulosités, & repliés sur eux-mêmes, s'étendre successivement, s'alonger & former des réseaux, dont les angles sont considérables. Le même méchanisme domine dans les parois des vaisseaux, leurs élémens solides s'écartent dans leur alongement en formant des intervalles.

Il naît donc par l'impression du cœur des vuides entre les élémens solides du corps animal; ces vuides remplis d'une liqueur fort atténuée n'opposent aucune résistance à l'exhalation des particules gélatineuses que charient les vaisseaux, & qui, quoique molles & peu consistantes, le sont plus cependant qu'une simple liqueur aqueuse.

Cette exhalation est la sécrétion la plus générale du corps animal. Qu'on pousse une liqueur aqueuse dans une artere quelconque, qu'on y pousse même une huile éthérée ou une graisse fondue un peu fluide; ces liqueurs sueront à travers toute la longueur de l'artere, qui se trouvera enveloppée d'une gaîne de colle de poisson ou de graisse de porc, qui a suinté par les pores de l'artere, & qui s'extravase dans la cellulosité. Si ces liqueurs grossieres trouvent des pores dans les arteres de l'homme adulte, l'humeur gélatineuse atténuée, qui de la mere passe dans

dans le fœtus, trouvera bien plus de facilité encore à passer par les pores de ces vaisseaux, dont la substance est beaucoup moins serrée, & à se répandre dans les intervalles des élémens solides, dans un tems où la proportion de la terre & du solide est encore si petite.

La goutte gélatineuse, qui remplit un petit vuide, s'épaissit & devient solide par le battement des arteres voisines, & par la résorption des parties aqueuses. L'air qui dissipe ce qu'il y a de plus fluide dans les ailes d'un papillon, en forme une membrane solide en peu de minutes; & la soie du bombyx fort liquide des intestins, qui en sont les filieres, pour durcir aussitôt que l'air l'a frappée. Dans l'animal, dont l'air ne pénétre pas l'intérieur, de petits vaisseaux pompent ce qu'il y a de plus fluide dans la colle animale, & le reste acquiert à chaque moment un nouveau degré de solidité. C'est ainsi que du suc osseux épanché dans le callus on voit naître, sous les yeux de l'observateur, les noyaux, qui dans un petit nombre de jours, passent de l'état de glu à celui de cartilage & d'os.

La liqueur épanchée autour des vaisseaux, forme par-tout une substance cellulaire. Dans le poulet, & même dans le fœtus humain, on voit la gelée répandue sous les tégumens se prendre, se figer & devenir une cellulosité, que bientôt une graisse encore ambiguë remplit, & dont il naît une membrane adipeuse.

Dans le péricarde & dans la poitrine, l'eau gélatineuse s'épaissit très-souvent & forme des fibres & de petites lames qui attachent le cœur & le poumon à cette membrane.

Pour former ces fibres & ces lames, il suffit que quelques particules de la glu animale aient plus de consistance que le reste; les parties moins solides s'attacheront & formeront des lignes & des lames autour de ces centres, en laissant des vuides entre elles. La matiere glutineuse des plantes se fige & forme une cellulosité dans l'intérieur des tiges qui se dessechent.

C'est une liqueur glutineuse qui forme les petits bourons par lesquels la nature répare ses pertes dans les blessures de la dure-mere. Ces bourgeons prennent de la consistance, se forment, & sont bientôt une cellulosité rougeâtre, qui paroît de la chair. Une gelée pareille suinte de chaque extrémité d'un tendon divisé; elle devient une cellulosité bleuâtre, qui les réunit.

La cellulosité se prolonge & s'accroît de concert avec les troncs des arteres, qui la parcourent. Elle s'étend avec elles, & elle grossit par les parties glutineuses, qui suintent des parois de l'artere. Elle se forme en filets ou en lames; soit par le plus ou le moins de prolongement des arteres; soit par la figure des pores, qui filtrent la glu dont elle naît: larges, ils donnent des lames; étroits, ils produisent des fibres.

Le fœtus n'est qu'une glu, même lorsque plusieurs de ses parties sont formées, même quand les os, à la vérité encore gélatineux, ont pris leur forme. Un observateur attentif distingue un fémur & un tibia parfait dans une jambe du poulet renfermé dans l'œuf, lors même que tout y est encore une colle tremblante.

Un degré d'*accroissement* de plus, fait naître des membranes. Elles sont sans exception des tissus cellulaires rapprochés, dont les vuides ont disparu par l'abstraction de ses parties solides, par le battement des arteres, & par la pression des muscles. Le poulet dans les premiers jours ne paroît pas avoir de peau; une gelée un peu consistante est le seul tégument qu'on y distingue, & qui couvre les os. Mais bientôt une cellulosité prend la place de la glu, & sa surface extérieure ne tarde pas à devenir une membrane solide. Dans l'homme adulte même, l'intérieur de la peau dégénere par degrés en tissu cellulaire, & la partie de la peau, qui paroît la plus solide, redevient cellulaire uniquement par la macération. L'eau s'imbibe dans les intervalles des filets & des lames de la peau; elle les désunit; elle lui rend l'état primitif de l'embryon.

Cette formation des membranes n'est point une hypothese. On la voit tous les jours dans les membranes qui se forment de la cellulosité & qui font l'enveloppe des kistes, dont le noyau est une humeur épaissie.

On pourroit soupçonner que le méchanisme du corps animal pourroit aller jusqu'à former des vaisseaux. Il s'en forme très-sûrement dans le calus. Il n'est pas hors d'apparence, que l'impulsion de la liqueur poussée par l'orifice d'une artere pourroit s'ouvrir une voie dans le tissu cellulaire, & que cette voie, une fois ébauchée, deviendroit un vaisseau par la compression du tissu cellulaire, battu par la force du cœur, & condensé jusqu'à devenir une membrane. Nous nous ferions pourtant de la peine d'adopter ce méchanisme. Les arteres ont elles-mêmes des vaisseaux, des nerfs, des fibres musculaires, le tout trop proportionné & trop arrangé pour être l'effet d'une pression aveugle.

Les tendons se forment des fibres musculaires, privées de leur liqueur & condensées par la pression des muscles & des arteres. On pourroit même soupçonner qu'ils ne sont qu'une cellulosité très-serrée. Il est sûr que le tendon du plantaire se laisse étendre & devient une membrane, large de deux pouces, qui elle-même n'est évidemment qu'une cellulosité fort serrée. Le luisant des tendons naît dans l'animal adulte; les tendons du fœtus sont mats; & ce même luisant paroît dans les simples tissus cellulaires des grands animaux.

La continuité des nerfs avec le cerveau, & la grandeur de la tête dans l'embryon le plus tendre, ne permet pas de croire que les nerfs se forment dans les parties & hors du cerveau. Pour leur *accroissement*, ils le tirent, comme le reste des parties du corps humain, des vaisseaux, qui déposent leur humeur gélatineuse dans l'intervalle des élemens solides. Pour leur prolongement, les arteres en peuvent être la cause: elles sont presque par-tout accompagnées de nerfs qui leur sont attachés par un tissu cellulaire, & l'artere prolongée étend les nerfs avec elle.

Les muscles naissent, comme les membranes, d'une gelée épaissie. Il est aisé de voir dans un poulet les degrés, par lesquels cette gelée se sépare & forme de petites masses qui, peu-à-peu, deviennent de véritables muscles. Le terme dans le poulet en est fixé le septieme jour de l'incubation. Il est très-probable cependant que ces muscles ne sont pas l'effet de la pression: ils n'observent aucun rapport avec les troncs des arteres, & les plus gros muscles ne reçoivent ordinairement que des branches des vaisseaux, dont les troncs ont une autre direction. Il est plus probable qu'il y a dans cette gelée apparente des membres de l'embryon, des élémens de muscles, encore invisibles, qui ne deviennent des objets sensibles pour nous que par l'exhalation de l'eau; par le battement des arteres & par l'action même des muscles. Il est sûr que le mouvement gonfle les muscles & les rend apparens & saillans, & que les athletes devoient l'expression marquée de leurs muscles à l'usage fréquent qu'ils en faisoient; comme les femmes conservent la mollesse & la gracilité de leurs extrémités, parce qu'elles s'en servent avec moins de force. La fille sauvage, qu'on soupçonna être née dans la nation des Esquimaux, & qui se

procuroit sa nourriture par la force seule de ses mains, avoit dans le pouce des muscles gonflés à un volume extraordinaire; rendue aux fonctions sédentaires du sexe, elle perdit cette marque de distinction. On a cru trouver de la probabilité à l'adhésion de la liqueur nerveuse, qui s'attachant aux élémens solides, les gonfle par une répétition fréquente de son impulsion dans la fibre.

Il est bien difficile d'expliquer la naissance de l'irritabilité. Cette qualité est de toute ancienneté l'appanage du cœur; il est irritable aussi-tôt qu'il est visible. L'estomac, si robuste dans les oiseaux granivores, ne donne des marques d'irritabilité que le quatorzieme jour de l'incubation: les intestins, presque aussi irritables que le cœur dans l'animal adulte, ne le sont que depuis le quinzieme, encore leur contraction est-elle très-lente, & presqu'imperceptible. On voit bien qu'il faut un degré de solidité, pour que la fibre musculaire soit irritable; peut-être est-il nécessaire que les élémens solides de la fibre soient rapprochés pour s'attirer. C'est ainsi que l'aimant n'agit plus, quand il est à une trop grande distance du fer: &, selon toutes les apparences, l'attraction des élémens se multiplie dans une raison inverse de leur distance.

Le mouvement des muscles des extrémités commence à se rendre sensible vers la fin du sixieme jour.

Les visceres paroissent plus tard que le cœur: ils sortent de la main de la nature dans le même tems, mais leur état gélatineux & leur transparence les cache aux yeux de l'observateur.

Le cerveau occupe apparemment, dès les premiers commencemens du fœtus, la même place qui lui est préparée dans la tête, mais il est fluide encore; ce n'est que le neuvieme jour qu'il acquiert quelque consistance dans le poulet.

Le foie naît plus tard que le cœur, ses commencemens sont transparens, il paroît comme un brouillard mal terminé vers la fin du quatrieme jour; bientôt, & dès la fin du sixieme jour, des vaisseaux nombreux s'y font appercevoir; le foie jaunit, il gagne l'ascendant sur le cœur, & en surpasse la grandeur le septieme jour.

L'estomac paroît, mais sous une figure différente & plus semblable à celle de l'estomac du fœtus de l'homme, depuis le quatorzieme jour: il est formé, & ses fibres ont un luisant tendineux le onzieme.

Le rectum se distingue avec ses appendices à la fin du cinquieme jour, & le reste des intestins dans le courant du quatrieme. Les testicules ou les ovaires le treizieme jour, les reins le huitieme, les capsules rénales à la fin du dixieme.

Dès le troisieme jour on distingue les trois grandes arteres, qui paroissent sortir du cœur, & qui sont en effet les trois grandes racines de l'aorte. Ces arteres s'épanouissent bientôt après. L'aorte conserve son nom, les deux autres troncs sont les deux conduits artériels, car les oiseaux en ont deux, dont le premier fournit des branches aux poumons qui ne sont visibles que depuis la fin du sixieme jour.

Les cartilages, qui vont former les os de la tête, paroissent dans un état membraneux, & ressemblent à des vessies pleines d'eau dans le courant du troisieme jour. Il n'est pas douteux, à leur égard, que l'état membraneux ne précede celui de cartilage, comme l'état de cartilage précede celui d'os. Pendant le courant du quatrieme jour, ils ont des vaisseaux rouges répandus sur leur surface. Le neuvieme jour le bec, qui étoit obtus, est formé, il y a même une partie dure dans sa partie supérieure: le crâne commence à devenir cartilagineux à la fin du dixieme jour, & l'est entiérement le quatorzieme.

Cette formation du crâne mérite d'être exposée avec plus de circonstances, parce qu'elle sert de regle pour la formation de tous les os plats, qui differe assez essentiellement de celle des os ronds.

La membrane, qui sert de base aux fibres osseuses de l'os du front, est différente de la dure-mere & du péricrâne; c'est une partie essentielle de cet os, qui disparoît quand il est entiérement formé.

On commence à appercevoir le quatorzieme jour de l'incubation, sur cette membrane, des tubercules cartilagineux, séparés par des espaces arrondis ou alongés. Le quinzieme jour ce sont déja des filets plus solides, séparés par des fentes. Le seizieme on voit les filets osseux sortir de leur centre, au-dessus des yeux: ils sont fort serrés en sortant, mais ils s'épanouissent & se séparent les uns des autres vers la circonférence. Il y a des fentes & des espaces entre ces fibres; on découvre dans ces espaces la membrane sur laquelle les fibres osseuses s'étendent. Elles commencent à s'anastomoser. Ces fibres osseuses sont encore élastiques alors, & elles plient sous le doigt.

Elles sont même encore flexibles le vingtieme jour, mais elles sont plus serrées; les fentes, qui les séparent, sont plus petites, elles ne forment cependant pas encore un réseau: la membrane, qui leur sert de base, ne peut plus être apperçue, & les fibres ne se quittent plus, quand on les alonge. Le vingtieme jour la membrane est disparue, il n'y a plus que de petites lignes & des points entre les fibres, qui cependant ont conservé une partie de leur flexibilité. Les coquilles des animaux testacées se forment comme les os plats, & ont également un tissu cellulaire pour base. On a vu dans les os planes le tissu cellulaire primordial assez lâche encore pour admettre l'air, & pour s'enfler par le souffle.

Les *accroissemens* des os longs different considérablement de ceux des os plats. Ces os n'ont aucune membrane pour base, du moins que l'œil puisse distinguer. La gelée tremblante, qui sera un fémur, est parfaitement formée le sixieme jour, elle a toute la figure, la tête & les condyles du fémur parfaits, mais elle est sans aucune dureté encore, elle s'étend sous le doigt qui la presse, & se reprend quand on la rend à elle-même, elle prend toutes les figures & se courbe en cercle. La membrane qui enveloppe cette gelée est alors d'une finesse extrême, elle ne tient que légérement à l'os. Si elle lui est attachée, c'est à l'union du corps de l'os avec l'épiphyse.

Un peu plus de solidité donne à cette gelée le caractere de cartilage qui ne differe de la gelée ordinaire que par la répugnance qu'il montre contre les courbures qu'on voudroit lui faire prendre, & par son retour élastique à sa figure naturelle. Ce cartilage est parfaitement transparent, on n'y distingue ni fibre, ni lame, ni vaisseau.

Pour passer à l'état osseux le tibia n'a qu'un pas à faire. On distingue dans le milieu, entre les deux extrémités, un peu d'opacité, une couleur légérement jaunâtre, quelques sillons semés premiérement au hasard, & plus exprimés les jours suivans. Ce centre osseux paroît à la fin du huitieme jour, il s'étend continuellement, l'opacité & les sillons gagnent sur le corps de l'os encore cartilagineux, & s'approchent des deux extrémités. Pendant que la partie osseuse s'étend, le cartilage prend encore quelque *accroissement*, mais plus lentement.

Elle perd tous les jours de sa proportion à la partie osseuse, elle n'a plus que quatre centiemes de ligne d'épaisseur le quinzieme jour, & que deux le vingt-deuxieme.

La dureté, l'opacité & les sillons forment le

caractere de l'offification, & l'accompagnent inféparablement.

Mais les os longs ne font pas faits d'une feule piece. Les deux extrémités font prefque toujours des parties féparées, dès les premiers jours de leur nature cartilagineufe. L'œil ne diftingue pas de ligne de féparation entre le corps de l'os & l'épiphyfe, mais dès le huitieme jour l'os fe plie plus aifément à l'endroit de l'épiphyfe, elle quitte même avec facilité le corps de l'os, & demeure attachée au périofte; les lignes de ce corps ne s'étendent jamais fur l'épiphyfe.

La maniere dont le corps s'offifie eft entiérement différente de celle dont l'épiphyfe fe change en os. Dans le corps de l'os deux anneaux rouges paroiffent vers le quartorzieme jour; ce font les places par lefquelles les arteres nourricieres entrent dans le tuyau de l'os. Dès le onzieme jour les fillons de la partie offifiée paroiffent remplis de fang, & le corps de l'os eft couvert d'une plaque de gouttes rouges. Ces gouttes font cachées peu-à-peu par les lames de l'os qui fe forment, & qui deviennent opaques; ce font des vaiffeaux innombrables qui parcourent l'os par l'intervalle des lames & des fibres, & qui font logés dans de profonds fillons.

Le tuyau médullaire paroît le huitieme jour, la partie offeufe eft légere alors & tendre comme des coccons, fpongieufe & pleine de pores. Le tuyau médullaire s'étend, fe perfectionne & gagne le voifinage de l'épiphyfe. Il eft conique, & la pointe du cone eft dans le milieu de l'os & dans fa partie la plus épaiffe. Liffe au commencement, ce tuyau commence le treizieme ou le quatorzieme jour à être fillonné par des lignes qui s'élevent de l'extrémité du tuyau; les fillons font bientôt après de véritables lames qui abandonnent le corps de l'os depuis fa partie moyenne, & qui l'amincifent continuellement en avançant vers l'extrémité.

Dans l'épiphyfe la marche de la nature eft toute différente; elle forme, vers le tems auquel le poulet quitte l'œuf, & même le jour d'après, un noyau dans le milieu du cartilage, qu'un autre accompagne bientôt dans l'extrémité inférieure du tibia. Ce noyau eft un os prefque rond, extrêmement fpongieux, dont la furface eft plus folide à mefure qu'elle approche de la furface. Ce noyau s'accroît, il prend fur le cartilage qui l'environne, & s'approche de la ligne par laquelle l'épiphyfe eft attachée à l'os. Cette ligne s'efface dans la fuite, & l'épiphyfe fe joint inféparablement au corps de l'os. Ce changement ne s'acheve dans l'homme que vers la vingtieme année. De femblables noyaux fe forment dans toutes les épiphyfes qui terminent les os longs, & ces os font dans l'animal adulte un compofé du corps de l'os offifié, & foudé aux deux noyaux des deux épiphyfes, aggrandis & offifiés. Il ne refte alors d'autre cartilage que la croûte articulaire qui termine l'épiphyfe.

Pour lier la caufe de la formation de l'os à la caufe générale de l'*accroiffement*, il faut donner une idée des vaiffeaux intérieurs de l'os & du cartilage encore peu connus, parce que les obfervateurs ne fe font pas affez fixés aux premiers périodes de la formation du fœtus.

Dans les os longs il y a un grand tronc, & quelquefois deux, que nous appellons l'*artere nourriciere*. Dans le poulet enfermé dans l'œuf, elle fe diftingue le onzieme jour; ce n'eft alors qu'une tache rouge, mais on la reconnoît en fuivant fon développement. Elle entre dans le tuyau médullaire, une cellulofité fanglante l'y fuit. Le quatorzieme jour on la voit fe divifer, elle envoie une branche à chacune des extrémités de l'os, l'une remonte & l'autre defcend.

C'eft de ce tronc principal que naiffent les vaiffeaux du corps de l'os. Il y en a de nombreux dont nous avons parlé, & qui rampent entre les lames offeufes; ces vaiffeaux font prefque à découvert les premiers jours, & fe couvrent peu à peu de lames offeufes, nées de ce qui étoit cartilage, & dont l'opacité les fait difparoître vers le vingt-unieme jour. Ces vaiffeaux donnent à l'os un œil rouge, qui fe perd dans la fuite. Dans les commencemens du corps de l'os ils ne paroiffent que comme des gouttes de fang, mais on n'a qu'à les fuivre pour trouver des vaiffeaux entiers logés dans leurs fillons entre les lames offeufes.

D'autres branches fe rendent à la moëlle du grand tuyau de l'os.

D'autres encore forment un nombre de vaiffeaux droits, renfermés dans la cavité, qui s'étendent vers l'extrémité de l'os, ou fans branches, ou faifant fimplement les fourches. Ces vaiffeaux forment, fur les limites du cartilage, un cercle vafculeux, qui eft très-diftinct le douzieme jour. Ils font plus gros que les vaiffeaux diftribués dans les intervalles des lames offeufes. Tous les os longs ont deux cercles vafculeux, formés comme ceux du tibia, que nous venons de décrire.

Le nombre de ces vaiffeaux augmente avec les jours de l'incubation. Il y en avoit une quinzaine le quinzieme jour; ils paffent le nombre de quarante le vingt-un, ils diminuent enfuite de nombre & de diametre.

Leur extrémité, arrêtée par le cartilage, forme une maffue, elle eft plus groffe que le tronc; des enveloppes cellulaires les accompagnent, & bientôt il s'éleve, comme nous avons eu occafion de le dire, des lames offeufes qui les féparent, & qui, recouvertes d'un tiffu cellulaire fpongieux, forment la fubftance alvéolaire. Cette fubftance fpongieufe recouvre de plus en plus les vaiffeaux droits, & paroît en refferrer le diametre.

Alors les vaiffeaux, au lieu de former une circonférence de cercle, rempliffent l'aire d'un cercle entier, percent l'extrémité du corps de l'os par des troncs trop nombreux pour être comptés, percent également & en ligne droite la partie encore cartilagineufe du corps de l'os, & font l'hémifphere vafculaire du condyle, ou deux hémifpheres quand l'extrémité de l'os eft divifée.

Un phénomene inattendu donne le dix-feptieme jour à cet hémifphere vafculeux un prolongement qui feroit à peine croyable, fi le fait n'étoit parfaitement avéré par des recherches multipliées. Nous avons dit que l'épiphyfe eft féparée effentiellement de l'os, & qu'elle s'en détache fans fracture, quand les tubercules engrénés du corps & de l'épiphyfe fortent de leurs excavations réciproques par une flexion graduée. C'eft cependant dans cette épiphyfe cartilagineufe que fe continuent les vaiffeaux de l'hémifphere, ils percent le cartilage terminateur, le divifent en parallelipipedes, & entrent dans le cartilage de l'épiphyfe. Ils charient du fang dans le corps de l'os, & font très-fouvent tranfparens dans le cartilage de l'épiphyfe. Dans le poulet plus avancé ils font remplis de fang dans ce cartilage même. Ils s'y partagent, y donnent des branches, & fe courbent fouvent en forme d'arc pour donner de leur convexité de nouvelles branches qui s'avancent dans l'épiphyfe, & qui s'approchent du noyau.

L'épiphyfe a cependant des vaiffeaux qui lui font propres, & dont les petits troncs y entrent dans le voifinage des articulations. Une branche principale pénetre dans le noyau, & bientôt toute la furface de ce nouvel os eft hériffée de vaiffeaux qui en fortent, & qui fe répandent dans toute la fubftance du cartilage de l'épiphyfe. D'autres petites branches

de ces troncs articulaires se trouvent à la surface du cartilage articulaire de l'épiphyse, y forment des tissus réticulaires, & communiquent avec les vaisseaux nés de l'hémisphere vasculeux.

Ruysh n'a connu que les vaisseaux extérieurs du cartilage de l'épiphyse, il n'a jamais vu les vaisseaux de l'intérieur, que nous avons découverts, & que depuis nous on a injectés dans les cartilages de l'homme.

Qu'on suive à présent les phénomenes de la formation de l'os, on trouvera par-tout que le cartilage naît de la gelée primordiale, qu'il conserve sa nature simple & élastique pendant tout le temps qu'il est sans vaisseaux rouges, que la nature osseuse est accompagnée de l'apparence de ces vaisseaux, que par-tout où ils se font voir la nature cartilagineuse cede à l'osseuse.

C'est la même progression dans l'os qui renaît après une fracture. Le calus passe de l'état de gelée à celui de cartilage, il ne devient osseux que lorsque la rougeur s'y développe, & la garence lui communique sa couleur dans le temps même que la nature osseuse y a pris le dessus. Le noyau paroît dans le calus le jour même qu'on découvre une artere rouge dans l'épiphyse. Dans les cartilages du larynx on retrouve la même liaison inséparable de l'ossification, & des arteres rouges devenues visibles dans les cellules du larynx.

Sur ces phénomenes nous croyons pouvoir fonder, avec quelque assurance, la théorie des causes & du méchanisme de l'*accroissement* des os. La gelée primordiale, le cartilage, qui en est une coagulation, n'ont point encore de vaisseaux visibles. A mesure que ces vaisseaux s'élargissent par l'impulsion du cœur toujours plus agissant, des particules plus opaques se font jour dans les vaisseaux, elles passent par les dégrés de simple opacité, de couleur pale, de jaune & de rouge. Quand les globules rouges y sont admis, ces vaisseaux ont atteint le diametre qui ne refuse plus les particules les plus grossieres de la masse du sang; ce sont des parties terrestres & crétacées, elles se déposent dans les intervalles des petites fibres dont l'os est composé, & dans les vuides qui naissent entre les élémens sodes, alongés dans toutes les directions. De-là ossification & la liaison intime avec la rougeur.

Ces mêmes arteres forment dans les os longs deux branches, dont l'une remonte vers l'épiphyse supérieure, & l'autre descend à l'extrémité inférieure. Ce sont deux forces qui alongent de deux côtés l'os à chaque battement; & qui, agissant sur des fibres & sur des lames souples, éloignent les extrémités du centre, & augmentent la longueur de l'os. Dans les expériences du poulet, le cœur moins agissant rend l'ossification plus tardive.

Les arteres, qui rampent entre les lames & les fibres des arteres, sont la cause des sillons qui annoncent l'ossification. Deux arteres paralleles s'élevent & se dilatent, & l'intervalle fait un long vallon entre deux collines. Les mêmes arteres forment des fibres osseuses, en battant dans toute leur longueur le cartilage qui les sépare: ces fibres forment des lames, quand un cercle entier de fibres s'est formé. Les lames intérieures du tuyau médullaire s'élevent également entre les arteres, & deviennent de petites lames. A mesure que les petites branches des arteres voisines des épiphyses se dilatent, il se forme entr'elles des lames d'une longueur proportionnée, & le corps alvéolaire naît de ce méchanisme. Dans l'adulte, les vaisseaux de cette partie de l'os conservent leur diametre, & sont visibles; au lieu que les vaisseaux, qui parcourent les intervalles des fibres & des lames de l'os même, pressés par une substance plus dure & plus serrée, disparoissent entiérement: ils subsistent cependant avec des calibres diminués, & le tissu cellulaire continue de les accompagner.

Les vaisseaux des épiphyses sont les branches les plus éloignées du tronc de l'artere nourriciere; ils se développent les derniers: mais enfin le sang s'y ouvre un passage, & dès-lors le cartilage de l'épiphyse recevant des particules plus grossieres de la masse du sang, s'endurcit & devient osseux.

Les os plats sont un plan unique de fibres, analogue à l'une des lames, dont une suite nombreuse & concentrique forme le corps de l'os. De leur artere nourriciere, comme d'un centre, se répandent des branches qui s'étendent entre les filets osseux: elles les forment ces filets, en comprimant le cartilage qui les sépare, & en y répandant un suc terreux qui suinte de toute leur longueur. Le parenchyme, que M. Herissant regarde come la base des os, & qu'il rétablit par la dissolution des particules crétacées de l'os, n'est que le systême vasculaire de l'intérieur de l'os, avec toutes les cellulosités qui le suivent, rendu visible par la destruction des parties terreuses, dont ce systême est recouvert.

L'*accroissement* & le développement des os est simple; celui du cœur paroît beaucoup plus composé, il ne l'est cependant point, dès qu'il est bien connu. Nous n'entreprendrons pas de le suivre jusque dans les tems fabuleux, dans lesquels il est invisible, & nous n'en commencerons le développement qu'à la trente-huitieme heure: c'est alors qu'il paroît sous la figure d'un corps rond qui sort de la poitrine.

C'est à l'heure quarante-cinquieme qu'on apperçoit deux, & immédiatement après, trois vésicules remplies alternativement de sang, & entiérement vuides, qui forment le *point sautillant d'Aristote*.

Dans cet état, les parties du cœur ne sont pas jointes encore; cet organe ressemble à un laq ou à un huit de chiffre ouvert. L'oreillette unique en fait la premiere cavité: on la distingue de la veine cave à la fin du troisieme jour, car elle en paroissoit faire partie avant cette époque. Mais à l'heure soixante-dix & soixante-douzieme, la veine cave supérieure paroît, & borne l'oreillette contre la veine. L'oreillette unique est large alors, & placée transversalement. La seconde partie du cœur est un canal, qui se distingue au milieu du troisieme jour, & qui disparoît dans le cœur devenu plus parfait; c'est le conduit auriculaire, qui de l'oreille se rend par les derrieres dans le ventricule. Il n'y a à cette époque qu'un seul ventricule; il est ovale: c'est le ventricule gauche; il pousse son sang dans le bulbe de l'aorte, troisieme cavité du cœur. Ce bulbe formé dès la fin du deuxieme jour, sort du cœur par sa face antérieure: étroit en sortant, il se gonfle bientôt, & forme comme une tête d'oiseau, dont le bec produit les trois racines de l'aorte. Malpighi s'est trompé dans la dénomination des parties du cœur, qu'il a bien vues, mais il a pris le bulbe pour le ventricule gauche, & celui-ci pour le ventricule droit.

Le cœur ne reste pas long-tems dans cet état; ses parties se rapprochent & s'unissent bientôt: à la fin du quatrieme jour, le canal auriculaire s'accourcit, descend entre les chairs du cœur, & s'efface entiérement deux jours après.

Le bulbe de l'aorte se rapproche en même tems du ventricule; il rentre entre ses chairs, & disparoît depuis la fin du cinquieme jour. Les trois grandes racines de l'aorte, qui en sortoient, partent alors immédiatement du cœur même.

Un changement plus surprenant s'offre à l'observateur à la fin du quatrieme jour. Le ventricule gauche existoit seul; une petite bosse commence à paroître à cette époque; elle s'étend toujours

davantage après le cinquieme jour ; c'eſt un ſecond ventricule qui s'ajoute au premier : c'eſt celui qu'on appelle droit. Il n'y avoit qu'une goute de ſang dans ce ventricule unique ; il y en a deux à préſent, que ſépare une ligne blanche.

L'oreillette unique ſe partage peu-à-peu depuis la fin du quatrieme jour. On commence à y diſtinguer deux demi-cercles ; cette ſéparation augmente, & on y diſtingue, à la fin du cinquieme jour, deux gouttes de ſang, & deux cornes à l'oreillette qui avoit été unique. L'oreillete gauche eſt la plus grande pendant preſque tout le tems de l'incubation : dans l'animal adulte, c'eſt la droite qui a le plus de volume.

Un obſervateur exact ne trouve dans les phaſes ſucceſſives du cœur, qu'une attraction continuelle des parties, & un rapprochement des trois véſicules originales. A meſure que les élémens ſolides ſe rapprochent, ils s'attirent avec plus de force ; & les parties les plus minces font du chemin pour s'unir aux parties plus épaiſſes : l'oreillette par conſéquent, & l'aorte ſe rapprochent du cœur.

La naiſſance du ventricule droit paroît plus difficile à expliquer : elle dépend du rétréciſſement du trou ovale. Il doit avoir été exceſſivement ample dans les quatre premiers jours, puiſqu'il ne paroiſſoit encore que l'oreillette gauche. Le ſang de la veine cave, ſans s'arrêter dans l'oreillette droite, doit avoir paſſé dans la gauche, & lui avoir donné ce volume ſi ſupérieur à celui qu'elle conſerve.

La même cauſe a retardé le développement du ventricule droit. Comme l'oreillette droite ne conſervoit pas de ſang, il n'en recevoit point.

L'oreillette droite, & le ventricule qui lui répond, ſe développent par une ſuite du rétréciſſement du trou ovale : le ſang n'y paſſant plus avec la même aiſance, dilate l'oreillette droite, & par une ſuite néceſſaire, le ventricule du même côté.

La cauſe du rétréciſſement du trou ovale ſe trouve dans l'attraction des parties du cœur. Le canal auriculaire diſparoît ; il faiſoit partie de l'oreillette primordiale. Le trou ovale deſcend vers le cœur avec lui, il devient plus court ; & les chairs du cœur, entre leſquelles l'oreillette ſe retire ſerrent ſon diametre, & en rétréciſſent l'ouverture.

Aprés la naiſſance du fœtus, le trou ovale diſparoît, & ne fournit plus rien à l'oreillette gauche ; le poumon s'ouvre ; les branches pulmonaires admettent avec facilité le ſang du ventricule gauche. Delà vient la ſupériorité que l'oreillette & le ventricule droits atteignent dans l'adulte. Plus le ventricule offre de facilité au ſang de la veine cave, plus il en reçoit, & plus il ſe dilate.

Dans l'homme, on n'a pas d'obſervation exacte d'un ventricule & d'une oreillette uniques ; mais le trou ovale y diminue certainement de volume, pendant tout le tems que le fœtus eſt dans le ventre de ſa mere.

La même force de l'attraction change entiérement la figure du poulet, & ſa ſituation. Dans ſes commencemens, ce petit animal étoit compoſé de l'animal lui-même, & d'un appendice énorme, qu'on nomme le *jaune*. Ce jaune ſe vuide peu-à-peu, & par le canal, par lequel il communique avec l'inteſtin, & par les vaiſſeaux rouges qui menent au cœur de l'animal la partie ſéreuſe du jaune. A meſure qu'il ſe déſemplit, le jaune ſe rapproche du poulet, il rentre dans ſon bas-ventre ; il y eſt abſolument renfermé au tems que le poulet ſort de l'œuf ; & bientôt il n'en reſte qu'un petit tubercule.

Un changement conſidérable dans les inteſtins de l'homme, a de l'analogie avec ceux que nous avons décrits. Le colon du fœtus eſt un véritable cône ; il ſe rétrécit, ſe recourbe & ſe continue ſans aucun intervalle avec l'appendice vermiculaire, qui eſt l'extrémité rétrécie & cylindrique du colon.

Cet inteſtin, d'ailleurs, n'a point encore les trois ligamens qui parcourent ſa longueur dans l'adulte. Peu-à-peu ces ligamens ſe forment, ils relevent le colon ; & de conique qu'il étoit, ils en font un cylindre obtus, relevé par trois boſſes. Les excrémens qui deſcendent avec facilité du côté extérieur de l'appendice, & qui ne trouvent pas la même aiſance à étendre le colon du côté de l'iléon, dilatent peu-à-peu la partie du colon, qui eſt à la droite de l'appendice ; & cette appendice ſe trouve à la fin ſortir de l'extrémité gauche du colon.

Un autre changement conſidérable ſe fait dans l'homme : ſes teſticules ſont placés dans la cavité du péritoine, près des reins. Cette membrane eſt fermée ; mais la partie qui répond aux teſticules, eſt rarement ouverte ; elle eſt fermée ordinairement par une celluloſité un peu lâche. Vers la fin de la groſſeſſe, le teſticule s'ouvre un paſſage par cette celluloſité ; il y trouve une continuation du péritoine, qui lui offre une gaîne juſqu'au ſcrotum ; il deſcend le long des lombes, & arrive au ſcrotum, ou peu de tems avant ſa naiſſance, ou même plus tard encore. La gaîne qui lui a donné le paſſage, ſe ferme bientôt après à ſa partie ſupérieure, & il reſte à la place, par laquelle le teſticule a paſſé, une trace légere de l'ouverture.

Il ſeroit trop long de ſuivre tous les changemens qui ſe font, pour ſubſtituer à la conformation du fœtus, celle de l'homme parfait. Nous avons quelques autres *accroiſſemens* à examiner, qui ſe font contre l'ordre de la nature, & nous chercherons enſuite les cauſes générales qui de l'embryon font un homme.

Il arrive très-ſouvent des prolongemens très-conſidérables des tégumens, par l'accumulation d'une humeur extravaſée. C'eſt une eſpece de gelée dans le fœtus ; elle produit des difformités dans ſon apparence extérieure, qui ont fait comparer un fœtus à un lion, à un crapaud, ſimplement parce que le viſage en étoit élargi, le cou épaiſſi, & la tête comme attachée aux épaules. Nous avons vu des fœtus couverts de cornes & d'excreſcences de toute eſpece, uniquement formées par les tégumens remplis d'une gelée très-abondante.

Dans l'adulte, ce ſont des graiſſes de différente conſiſtance, qui forment des tumeurs. C'eſt tantôt une graiſſe un peu liquide, qu'on compare à du miel ; tantôt une graiſſe ſolide, ſemblable à du ſuif ; & tantôt un graiſſe fondue, marbrée de rouge, & qui reſſemble à du pus ; d'autres fois c'eſt une graiſſe figée, dure & mêlée de filets cellulaires, qu'on croit reſſembler à de la chair. Quelquefois des grains pierreux ſe mêlent à ces matieres : elles n'étendent pas uniquement des tégumens ; mais elles ſe forment des enveloppes très-épaiſſes & très-ſolides, par le rapprochement des lames cellulaires, comprimées par l'humeur extravaſée. Ces membranes deviennent ſouvent auſſi dures que des cartilages.

Dans ces tumeurs, les arteres & les veines ſe dilatent dans la même proportion. On en voit d'un diametre étonnant dans quelques ſarcomes conſidérables. Il paroît que les tégumens, en prêtant à l'humeur extravaſée, prêtent auſſi davantage au ſang artériel.

Mais ce qu'il y a de plus difficile à expliquer, ce ſont des morceaux oſſeux, des cheveux tout-à-fait ſemblables à ceux de la tête, des dents, que l'on trouve dans des tumeurs de cette eſpece. Les fragmens oſſeux ſe trouvent par-tout ; ils ſont moins organiſés que les véritables os, & paroiſſent être formés par une humeur pâteuſe, qui ſe fige, & qui devient ſucceſſivement calleuſe, cartilagineuſe &

osseuse. Nous avons vu cette humeur extravasée entre les membranes des arteres, dans tous ces différens degrés d'endurcissement : ce ne sont point des fibres endurcies, ni de véritables membranes ossifiées. On trouve quelquefois de ces imitations des véritables os dans des cavités qui ne contiennent aucune membrane, & qui n'ont pu naître que d'une humeur.

La naissance des cheveux est plus difficile à expliquer. On en a vu dans des tumeurs de l'omentum, éloignés de toute épiderme, mais toujours dans la graisse. Ce phénomene n'est pas encore assez éclairci, & se concilie difficilement avec l'*accroissement* & la structure des cheveux naturels.

Les dents sont bien plus difficiles encore à expliquer. En supposant qu'on n'en a trouvé que dans des ovaires, dans les trompes de Fallope, ou dans des tumeurs qui ont servi d'habitation à des fœtus ; en admettant que ces dents sont des restes d'un fœtus, dont les autres parties sont détruites, il reste encore bien des doutes à résoudre. Ces dents sont parfaites, presque toujours molaires, placées quelquefois dans une mâchoire ; ce ne sont pas les dents d'un fœtus qui n'a encore que des petites lames sans épaisseur, & non pas des dents solides avec leurs racines. Comment faire arriver à une dent isolée, sans cœur, sans artere, la nourriture nécessaire pour lui donner son *accroissement ?*

Pour trouver la solution de cette difficulté, on peut rassembler quelques faits. Une portion du placenta prend très-souvent des *accroissemens* dans l'utérus, sans fœtus & sans arteres : il y en a de fibreux qu'on nomme *moles ;* il y en a de véficulaires : les uns & les autres ne sont pas rares. Sans entrer dans un grand détail, il faut nécessairement que l'utérus ait fourni les humeurs nécessaires, pour donner à ces placenta dégénérés un volume souvent très-considérable, & qu'en même tems il ait donné à ces mêmet tumeurs l'impulsion nécessaire pour gonfler les vaisseaux du placenta, & pour en prolonger les fibres cellulaires.

L'utérus fait bien plus : on a plusieurs exemples de fœtus sans cœur, qui sont arrivés à un *accroissement* peu éloigné de la perfection, dont les membres se sont formés, & dont plusieurs visceres, & le cerveau sur-tout, ont reçu leur figure & leur volume naturel. On ne trouve ici que la veine ombilicale, qui ait pu porter dans les vaisseaux de ces fœtus, & l'humeur nourriciere, & le mouvement.

L'artere d'une dent, ou de plusieurs dents, doit avoir échappé au naufrage général, & s'être inoculée à une branche artérielle de l'utérus ; alors elle aura pu fournir à la dent, & la nourriture, & le mouvement nécessaire pour développer le germe qui y est caché. Ce n'est qu'une conjecture ; mais nous n'appercevons rien de mieux.

Une autre irrégularité dans l'*accroissement*, difficile à expliquer, ce sont les *accroissemens* précipités de quelques personnes qui atteignent la puberté à trois, quatre ou cinq ans, & dont la taille & les forces sont très-proportionnées, & dont tout le corps gagne en peu d'années la solidité, & l'état qu'il ne devroit atteindre que dans un triple nombre d'années. L'ame ne se perfectionne ordinairement pas dans la même proportion ; & ces adultes prématurés sont des enfans pour l'esprit & pour le jugement. Il nous manque des dissections exactes de ces petits géants : nous nous souvenons cependant d'avoir vu un jeune homme croître de treize lignes en quarante-un jours. Il mourut : le cœur s'y trouva être d'une grandeur monstrueuse ; il remplissoit toute la poitrine. On sent bien que la supériorité des forces du cœur, & le peu de résistance des solides, ont pu accélérer l'*accroissement.*

Il nous reste quelques idées à exposer sur la maniere & les causes de l'*accroissement* de ces progrès, & du développement des parties primitives de l'animal.

Nous avons parlé du cœur, & touché l'attraction. La derniere de ces causes agit sur la gelée animale, principal élément de l'embryon, & sur les élémens solides du corps animal, qui en naissent. Elles tendent toutes à se rapprocher ; c'est une force qui balance la force expansive qui part du cœur : elle donne en général de la consistance aux parties solides, qui, sans elle, s'affoibliroient en s'étendant : elle agit plus puissamment dans les muscles & dans le tissu cellulaire. C'est l'attraction qui forme de ce tissu des membranes, la peau même ; c'est elle qui réunit les vaisseaux, pour en faire des visceres. On la voit travailler sur le foie ; & d'un systême d'arbrisseaux vasculaires, entourés d'une gelée transparente, former un viscere compact & solide. Cette force réunit également les petits os nombreux, qui sont le squelette de l'embryon : elle forme le crâne.

C'est à elle & à ce tissu cellulaire, qu'elle anime d'un mouvement lent & constant, qu'il faut attribuer les courbures de toutes les parties animales : généralement simples & droites, elles sont ramassées par l'attraction, & forment des courbes différentes. C'est d'elle seule que naît la figure de bec d'oiseau, qu'on voit dans la véficule du fiel, & que proviennent les cellules du cœcum, les plis de la véficule séminale, les laqs de la carotide.

Les muscles agissent sur les os, ils les courbent. Le fémur de l'homme est arqué ; il étoit droit dans le fœtus. Ces muscles dilatent les petites cavités du diploë, & donnent naissance aux cellules maxillaires ; ils alongent les places de l'os, par-tout où ils y sont attachés ; ils y produisent de petites épines & des tubérosités : c'est leur force supérieure dans notre sexe, qui donne au squelette de l'homme un air plus raboteux, un nombre d'éminences & d'excavations, qui le distingue de celui de la femme. Les cellules que nous venons de nommer, sont beaucoup plus grandes dans le colporteur, que dans l'homme aisé & oisif.

La précision de ces muscles excave les os, & les rend triangulaires, de cylindriques qu'ils étoient dans le fœtus. Les muscles & les tégumens de la poitrine repoussent le cœur, & lui donnent une direction perpendiculaire, au lieu de la situation transversale qu'il avoit dans le fœtus. Cette pression est très-souvent la cause des anckyloses : c'est elle qui rejoint dans quelques animaux les osselets du métacarpe, qui commence par unir les faces qui se répondent, qui en fait un diaphragme percé de trous, & qui, peu-à-peu, efface ce diaphragme même.

La solidité & l'endurcissement des parties dépend principalement de la pression. Les arteres battent la cellulosité qui les entoure, les muscles & les os : elles font approcher à chaque instant les élémens solides les uns des autres ; elles chassent les élémens fluides ; elles forment des membranes, des parenchymes, des fibres, des lames osseuses. C'est la pression des muscles qui unit les lames extérieures des os, dans le tems que l'intérieur reste celluleux ; preuve évidente que ce ne sont pas les couches internes qui naissent les premieres, & qui sont recouvertes par les couches du périoste : dans cette hypothese, ce seroit la face intérieure de l'os, qui s'ossifieroit la premiere.

Nous rapportons à la pression les effets surprenans que les parties les plus molles du corps humain font sur les plus dures. Les sinus de la dure-mere, les veines, le cerveau même & la moëlle de l'épine impriment au crâne des routes & des excavations,

L'os frontal, qui fait le plafonds de l'orbite, eſt ſouvent tout rempli de boſſes, & de creux qui ne ſont que la ſurface même du cerveau exprimée dans l'os. Ce qui peut ſurprendre davantage, c'eſt que ces traces s'excavent, non dans les os du fœtus, dont la ſurface eſt toujours unie, mais dans ceux de l'homme adulte. C'eſt l'effet de la preſſion d'une partie molle, qu'étendent des humeurs nourricieres, & qui ſurmonte la réſiſtance des parties dures, dont les vaiſſeaux ſont plus petits & plus comprimés, & dont l'*accroiſſement* & l'impreſſion des fluides ont moins de force & de vîteſſe.

Les hommes ont appris à imiter la nature. Pluſieurs nations de l'Amérique preſſent la tête encore molle des enfans, avec de l'argile ou même avec des planches : ils réuſſiſſent à leur rendre la tête plane, & les os plus minces & plus durs.

La figure du foie & des viſceres, en général, eſt en partie l'effet de la preſſion que ces viſceres éprouvent de la part des os, & même de la part des autres viſceres leurs voiſins.

Une puiſſance, dont la conformation du fœtus dépend en grande partie, c'eſt celle de la dérivation & de la révulſion. Nous appellons *dérivation* l'effet du courant du ſang déterminé dans l'artere principale d'une partie, par une réſiſtance nouvelle, ou par l'abolition d'une branche principale du même tronc.

L'exemple le plus commun, c'eſt l'épanouiſſement & l'*accroiſſement* du baſſin, qui ſuit la naiſſance & qui eſt l'effet de la ligature des arteres ombilicales. Ces grandes branches de l'aorte ne recevant plus de ſang, les arteres fémorales & les hypogaſtriques en reçoivent une nouvelle portion par ce ſurcroît, & les extrêmités inférieures, le baſſin & l'utérus ſe développent. Mais l'utérus ne parvient à ſa maturité que lorſque l'artere fémorale trouve trop de réſiſtance dans les pieds formés à la fin, & dans les cartilages endurcis des épiphyſes; cette réſiſtance augmentée, fait refluer le ſang, ſuivant les loix de la dérivation, il ſe porte aux viſceres du baſſin vers la fin de l'*accroiſſement*. Delà les regles.

Dans le fœtus, le ſang de l'aorte ſe porte au commencement de l'incubation par les vaiſſeaux de la membrane du jaune & par la membrane ombilicale; il eſt employé à donner un *accroiſſement* rapide à ces membranes extrêmement vaſculeuſes. Mais quand celle du jaune a atteint le blanc de l'œuf, que ſes branches ne peuvent plus s'étendre vers le ſeptieme jour, & que la membrane ombilicale s'étant développée ſur toute la ſurface de l'œuf, ne peut plus acquérir de volume, ce qui arrive au neuvieme jour, alors le ſang de l'aorte inférieure, ne trouvant plus la même facilité à étendre des vaiſſeaux qui ne peuvent plus s'alonger, ſe porte au foie, aux autres viſceres du bas-ventre, & aux extrêmités; celles-ci s'étendent à leur tour, le foie ſe remplit de vaiſſeaux rouges, les reins paroiſſent pleins de gros vaiſſeaux qui ſerpentent dans leur ſubſtance, & toutes les parties du fœtus ſe développent.

La révulſion fait un effet contraire. Elle rappelle d'une partie du corps animal le courant du ſang, lorſque cette partie lui réſiſte davantage, & qu'une autre partie du même corps réſiſte moins qu'elle.

La tête eſt formée avant l'abdomen & avant les parties inférieures : elle eſt beaucoup plus grande que toute la partie du fœtus, qui eſt inférieure au cœur. Le cœur eſt également formé avant le reſte des viſceres, il eſt plus grand qu'aucun d'eux; ce cœur & cette tête plus parfaite & plus ſolide, offrent plus de réſiſtance au ſang que les parties inférieures, qui, nébuleuſes le premier jour, ſont plus molles & plus dilatables, par conſéquent, que les parties ſupérieures dont l'*accroiſſement* & la ſolidité les ont dévancés. Delà vient la diſproportion de l'*accroiſſement* dans ces parties vers les derniers jours de l'incubation; le volume du cœur cede bientôt à celui du foie, & l'abdomen, preſque inviſible le ſecond jour, ſurpaſſe de beaucoup la tête les derniers jours de la ponte; la raiſon qui change ſes proportions, eſt dans l'*accroiſſement* qui ſe ralentit dans les parties les plus ſolides, & s'accélere dans les parties qui prêtent davantage.

L'inégalité de la nourriture en général a beaucoup d'influence ſur la figure des parties de l'animal. La tête du poulet peut ſervir d'exemple: ſa figure eſt preſque celle d'une maſſue, le premier & le ſecond jour; c'eſt le crâne & le ſiege du cerveau qu'on apperçoit alors; bientôt après, les yeux ſe développent, ils ajoutent à la tête comme deux lobes latéraux. Le bec croît plus vîte que le cerveau, il ſe prolonge & la tête devient alors plus longue. La mâchoire inférieure commence plus tard à croître; elle répare ſa lenteur, & la tête de l'oiſeau devient conique.

La nature de l'aliment peut beaucoup : non ſeulement il détermine très-ſouvent la taille des animaux, & donne aux chevaux friſons, nourris d'une herbe abondante, une ſupériorité conſtante ſur les chevaux de l'Iſlande & des Orcades, élevés ſur une pelouſe maigre & fine, elle change quelquefois la figure même des parties qu'elle nourrit. On a remarqué que les atriplex du bord de la mer ne ſont que l'eſpece commune, qui par la nourriture ſalée perd peu-à-peu les angles, & dont les dents des feuilles s'arrondiſſent & s'épaiſſiſſent. On ſait l'effet que font de certaines eaux ſur les glandes de la gorge: la nourriture marécageuſe des oiſeaux amollit les œufs des poules dans les iſles du Danube; l'uſage fréquent de l'huile des poiſſons, rend flaſque la gorge des filles Samoïedes; des pâturages particuliers donnent à la queue des moutons calmouques une graiſſe exceſſive.

Nous ne dirons plus qu'un mot des humeurs : leur premier état eſt d'être parfaitement diaphanes. Les élémens ſolides, dont la proportion eſt très-petite dans les commencemens du fœtus, pénétrés d'une eau parfaitement tranſparente, ſont diaphanes comme eux; le crâne & même le tibia, & le fémur ſont tranſparens. C'eſt cette tranſparence qui cache pluſieurs parties du poulet, & qui les empêche d'être apperçues, non qu'elles n'aient pas aſſez de volume pour être viſibles, mais parce qu'elles n'ont aucune couleur. Tel eſt le poumon, tels ſont les inteſtins & le ventricule. Ces parties, en ſortant de l'état inviſible, ont trop de volume pour avoir été inviſibles à cauſe de leur petiteſſe un jour auparavant. Les acides donnent de l'opacité aux parties albumineuſes; auſſi rendent-ils le cœur, le poumon & les inteſtins viſibles avant le tems preſcrit par la nature, & démontrent qu'ils ont exiſté.

Le blanc eſt la couleur générale des animaux qui commencent à vivre, il l'eſt de même dans les végétaux; il ſuccede à la tranſparence, & précede les couleurs.

Les vaiſſeaux dilatés par la force du cœur, s'ouvrent bientôt à des particules moins fines, & la blancheur ſuccede à l'opacité. La rougeur commence dans les vaiſſeaux de la figure veineuſe dès l'heure 72, elle eſt parfaite le troiſieme jour.

Le cœur reçoit & donne une goutte de ſang dès l'heure 42, ſucceſſivement les vaiſſeaux des viſceres & des extrêmités ſe rempliſſent de ſang. Par-tout, les premieres apparences de couleur rouge ne forment que des points; ils s'étendent bientôt, & deviennent des lignes, & l'humeur tranſparente primordiale diſparoît enfin entiérement. Tout le fœtus devient rouge, quand il eſt parvenu à ſa maturité. Le ſang s'ouvre alors un paſſage aiſé dans les plus petites arteres, tendres alors & ſans réſiſtance.

Les autres couleurs, le noir des yeux, le jaune du foie, le verd de la bile, naiſſent beaucoup plus tard;

le noir vers la fin du quatrieme jour; le jaune le neuvieme, le verd le dixieme; la bile ne devient amere que le quatorzieme. Les particules colorantes sont plus grossieres que les diaphanes; les particules, que le goût distingue, sont plus grossieres que les corpuscules colorés; les particules qui font l'objet de l'odorat, se forment les dernieres, & les excrémens même n'acquierent de l'odeur qu'après la naissance.

Le mouvement est invisible aussi long-tems que regne la transparence. Il se fait appercevoir avec la couleur, non que le cœur n'ait battu pendant qu'il étoit transparent & blanc : l'accroissement de l'embryon prouve qu'il a agi sur les arteres; mais parce qu'un corps transparent n'est apperçu ni dans sa premiere place d'où il part, ni dans la seconde qu'il va s'occuper. (*H. D. G.*)

ACCULÉ, ÉE, adj. (*Architecture navale.*) on donne ce nom aux varangues qui ont de l'acculement. *Voyez* ci-après ACCULEMENT. Quoique la maîtresse varangue d'un vaisseau ait de l'acculement, on ne dit cependant jamais qu'elle est *acculée*, à moins qu'on ne la compare à la maîtresse varangue d'un autre vaisseau; mais *acculé* s'applique à toutes les autres varangues qui s'éloignent d'elle pour aller sur l'avant ou sur l'arriere. La quantité d'acculement des varangues fait modifier ou augmenter l'idée que l'on attache au mot *acculé* : ainsi, l'on appelle *varangues demi-acculées* celles dont les branches forment entr'elles un angle obtus; les varangues *acculées* sont celles dont les branches forment un angle aigu, ou même droit; & la derniere des varangues, tant de l'avant que de l'arriere du vaisseau, se nomme *fourcat*, nom qu'elle tire du peu d'ouverture de ses branches qui lui donne du rapport & de la ressemblance avec une fourche.

On donne aussi le nom *acculé* aux genoux qui sont joints aux varangues *acculées*. (*M. le Chevalier DE LA COUDRAYE.*)

ACCULEMENT, s. m. (*Architecture navale.*) terme de construction qui fixe l'idée sur la quantité de courbure, que les constructeurs donnent aux deux branches de chacune des varangues d'un vaisseau. Les varangues sont appuyées sur la quille par leur milieu, & les deux branches s'étendent à droite & à gauche d'une maniere symmétrique. Vers le milieu du vaisseau, se place la maîtresse varangue, celle de toutes qui est la plus plate ou dont les branches ont le moins de courbure. Plus les autres varangues s'éloignent de celle-ci, pour aller sur l'avant ou sur l'arriere, & plus leurs branches se courbent pour prendre la configuration ou les façons que le constructeur a fixées au vaisseau.

D'après ces connoissances, on peut prendre une idée nette de l'*acculement*, en disant que c'est la distance perpendiculaire prise de l'extrêmité extérieure des varangues, à un plan horizontal, que l'on conçoit passer par la surface supérieure de la quille. Ainsi, l'*acculement* des varangues est d'autant plus grand, que cette distance est plus considérable, & cette distance elle-même est d'autant plus considérable, que les branches des varangues ont plus de courbure.

Dans la *fig. 1*, (*Pl. d'Architect. nav. Suppl.*) si AB est considéré comme représentant la maîtresse varangue d'un vaisseau, les quantités AC, BD, qui s'élevent du plan aux extrêmités de la varangue, se nomment *acculemens de la maîtresse varangue*. Dans la *fig. 2*, AC, BD, sont l'*acculement* d'une autre varangue AB, prise du même vaisseau, mais placée en arriere de la maîtresse varangue.

L'*acculement* de la maîtresse varangue est ordinairement la vingt-quatrieme partie de sa longueur, dans les gros vaisseaux; de la dix-huitieme, dans les vaisseaux d'une grandeur mitoyenne; & de la douzieme, dans les petits vaisseaux (il n'est ici question que des vaisseaux de guerre); ensorte que les gros vaisseaux ont moins d'*acculement*, & sont plus plats par-dessous que les petits. Ces regles ne sont cependant point fixes, & même il est rare que les constructeurs s'y conforment. Ils ont quelquefois donné d'*acculement* à la maîtresse varangue jusqu'à la sixieme & même cinquieme partie de sa longueur. (*M. DULAC.*)

ACCUSATION SECRETTE, (*Polit.*) est la délation d'un crime ou délit, vrai ou faux, faite à un ministre de la justice, par une partie privée, qui n'a point d'intérêt particulier à la poursuite du crime, & dont on reçoit la délation sans preuves. L'on sent assez par cette définition, que les *accusations secrettes* sont un abus manifeste, quoique consacré chez plusieurs nations. Elles n'y sont nécessaires qu'en conséquence de la foiblesse du gouvernement. Elles rendent les hommes faux & perfides. Celui qui peut soupçonner un délateur dans son concitoyen, y voit bientôt un ennemi : on s'accoutume à masquer ses sentimens, & l'habitude que l'on contracte de les cacher aux autres, fait bientôt qu'on se les cache à soi-même. Malheureux les hommes dans cette triste situation! ils errent sur une vaste mer, occupés uniquement à se sauver des délateurs, comme d'autant de monstres qui les menacent; l'incertitude de l'avenir couvre pour eux d'amertume le moment présent. Privés des plaisirs si doux de la tranquillité & de la sécurité, à peine quelques instans de bonheur répandus çà & là sur leur malheureuse vie, & dont ils jouissent à la hâte & dans le trouble, les consolent-ils d'avoir vécu. Est-ce parmi de pareils hommes que nous trouverons d'intrépides soldats, défenseurs du trône de la patrie? Y trouverons-nous des magistrats incorruptibles, qui sachent soutenir & développer les véritables intérêts du souverain avec une éloquence libre & patriotique, qui portent au trône avec les tributs, l'amour & les bénédictions de tous les ordres des citoyens, pour en rapporter au palais des grands, & à l'humble toît du pauvre, la sécurité, la paix, l'espérance industrie se d'améliorer son sort, levain utile de la fermentation & principe de la vie des états?

Qui peut se défendre de la calomnie, quand elle est armée du bouclier impénétrable de la tyrannie, le secret? Quel misérable gouvernement que celui, où le souverain soupçonne un ennemi dans chacun de ses sujets, & se croit forcé pour le repos public de troubler celui de chaque citoyen?

Quels sont donc les motifs par lesquels on prétend justifier les *accusations* & les peines secrettes? la tranquillité publique, le maintien de la forme du gouvernement? Il faut avouer que c'est une étrange constitution, que celle où le gouvernement, qui a déja pour lui la force & l'opinion, craint encore chaque particulier. La sûreté de l'accusateur? les loix ne le défendent donc pas suffisamment : il y a donc des sujets plus puissans que le souverain & les loix. La nécessité de sauver le délateur de l'infamie? c'est-à-dire, que, dans le même état, la calomnie publique sera punie, & la calomnie secrette autorisée. La nature du délit? si les actions indifférentes, ou même utiles au bien public, sont déférées & punies comme criminelles, on a raison : l'*accusation* & le jugement ne peuvent jamais être assez secrettes. Mais peut-il y avoir un crime, c'est-à-dire, une violation des droits de la société, qu'il ne soit pas de l'intérêt de tous de punir publiquement? Je respecte tous les gouvernemens, & je ne parle d'aucun en particulier. Telle est quelquefois la nature des circonstances, que les abus sont inhérens à la constitution d'un état, & qu'on peut croire qu'il n'est pas possible de les extirper sans détruire le corps politique.

M. de Montesquieu a déja dit que les *accusations* publiques

publiques sont conformes à la nature du gouvernement républicain, où le zele du bien public doit être la premiere passion des citoyens : & que dans les monarchies, où ce sentiment est plus foible par la nature du gouvernement, c'est un établissement sage que celui des magistrats qui, faisant les fonctions de partie publique, mettent en cause les infracteurs des loix. Mais tout gouvernement, soit républicain, soit monarchique, doit infliger au calomniateur la peine décernée contre le crime dont il se porte accusateur. (*D. F.*)

ACCUSÉ, s. m. (*Jurisprudence criminelle.*) On donne ce nom à toute personne qui est déférée aux vengeurs des loix d'un état, comme ayant enfreint ces mêmes loix. Ainsi l'on peut être criminel, sans être *accusé*; l'on peut de même être *accusé*, sans être criminel. Mais cette derniere considération, qui doit faire trembler tout homme chargé de juger son semblable, lui impose du moins l'obligation indispensable de traiter l'*accusé* avec toutes sortes d'égards, tant qu'il n'est qu'*accusé* ou prévenu; sans quoi, il feroit dangereux qu'il ne fît supporter à l'innocent des peines qui ne sont dues qu'au coupable. Peut-on se flatter que la procédure criminelle suive toujours cette regle dont l'humanité lui crie de ne s'écarter jamais ?

Ou l'*accusé* est présent, ou il est fugitif. Au dernier cas, la poursuite se fait contre lui par contumace. Si au contraire l'*accusé* n'a pas pris la fuite, l'usage, le croiroit-on, dans un pays où l'on se pique de douceur, de sensibilité, d'amour pour ses semblables, l'usage est de le jetter dans une prison, de le charger de fers, de lui interdire toute communication avec des conseils, d'entendre en secret des témoins dont on lui cache jusqu'au nom, de renvoyer à la fin de l'instruction du procès, l'examen des faits qu'il allegue pour sa défense; de traiter, en un mot, à son insu, de sa fortune, de sa vie, de son honneur, & même de l'honneur de sa famille.

Lorsque le juge a de la sorte accumulé les dépositions & les preuves, il examine ce qui en résulte. S'il n'y voit rien qui charge l'*accusé*, alors il le renvoie quitte & absous; souvent même il lui réserve ses dommages & intérêts, contre l'accusateur. Mais s'il sort des dépositions, d'assez puissans indices pour faire présumer légalement que l'*accusé* est coupable, alors le juge ordonne que les témoins seront ouis de nouveau sur les faits qu'ils ont attestés, & qu'ils seront présentés au prévenu; c'est ce qui s'appelle *régler la procédure à l'extraordinaire.* Dès ce moment, il y a présomption légale que l'*accusé* est criminel.

C'est aussi dès ce moment seul que la justice est pardonnable d'agir avec rigueur contre lui. Mais jusques-là pourquoi le traiter avec sévérité ? Pourquoi le précipiter dans un cachot où il est confondu avec les plus vils des humains ? Pourquoi l'arracher à ses biens, à son domicile, à ses amis, à une épouse chérie, à des enfans qui ont besoin de ses secours ? c'est-à-dire, pourquoi le punir d'avance par l'endroit le plus sensible de notre être ? Quelque solemnelle que soit ensuite la réparation, si cet *accusé* est déclaré innocent, elle ne lui rendra jamais ce qu'une rigueur précipitée lui a ravi. Par conséquent cette rigueur ne paroît pas juste.

Pour qu'elle fût excusable, il faudroit qu'elle fût nécessaire; il faudroit conséquemment qu'il n'y eût pas d'autre moyen d'assurer la punition du crime, supposé que le prévenu fût criminel. Mais comment faisoit-on dans Athenes, où les plus grands criminels même jouissoient d'une liberté pleine & entiere pendant tout le tems que duroit l'instruction de leur procès ? Comment faisoit-on à Rome, où nul *accusé* ne cessoit d'être libre, que lorsqu'il étoit convaincu & condamné ? Comment fait-on en Angleterre, où la loi *habeas corpus* défend tout-à-la-fois de tenir un citoyen en prison au-delà de vingt-quatre heures sans l'interroger, & veut qu'après cet intervalle on le relâche sous caution, jusqu'à ce que son procès lui soit fait ?

L'impératrice de Russie, dans cette belle instruction que la raison semble avoir dictée pour le bonheur de l'humanité, & qui devroit être le manuel des législateurs & des juges, a si bien dit, art. 157 : « C'est » une différence d'arrêter quelqu'un ou de le mettre » en prison...... Il ne faut pas que le même lieu serve » à mettre en sûreté un homme *accusé* d'un crime » avec quelque vraisemblance, & un homme qui » en est convaincu, *&c* ».

Il seroit donc à desirer qu'il y eût pour les prévenus un lieu de détention ou de sûreté qui ne fût point la prison; je voudrois qu'au lieu d'y rencontrer la misere & le déshonneur, ils y trouvassent presque les mêmes commodités que dans leurs domiciles, qu'ils n'y perdissent rien de l'estime publique; qu'on ne les y retînt, qu'autant de tems qu'il en faut pour constater leur crime, ou vérifier leur innocence : peut-être même devroit-on les laisser vaquer à leurs fonctions, s'ils fournissoient caution de se représenter lorsque la justice les réclameroit. Il est à propos de réserver la punition, & la prison en est une, pour les seuls criminels.

Et même, comme il n'existe jamais, avant la condamnation, que des présomptions du crime; comme l'*accusé* peut encore prouver son innocence, il faudroit écarter des prisons & de l'instruction des procès criminels, toute sévérité que les circonstances ne rendroient pas nécessaire. Par exemple, à quoi bon les cachots, puisque la détention n'y est pas plus assurée que dans toute autre chambre de la prison ? Ou si l'on veut absolument qu'il y en ait, est-il besoin d'y mettre les prisonniers aux fers ? Ne suffit-il pas aussi, n'est-ce pas même trop de les y priver de la lumiere, sans leur y faire respirer un air corrompu, *&c ?*

Il est une chose sur-tout qui fait peine aux ames sensibles, c'est qu'un *accusé* soit dénué de conseils; c'est qu'on lui cache le nom & les dépositions des témoins qu'on a rassemblés contre lui. Il ne les voit, on ne lui fait part de ce qu'ils ont dit, qu'au moment où ils lui sont confrontés : moment qui n'est jamais long, & où l'*accusé* ne sauroit jouir de sa présence d'esprit, parce que cette formalité lui annonce que son procès est réglé à l'extraordinaire.

Terrasson, dans son *Histoire de la Jurisprudence Romaine*, observe qu'à Rome on donnoit à l'*accusé* jusqu'à quatre défenseurs; que les dépositions se lisoient tout haut; qu'on laissoit au prévenu le tems d'y répondre, & de se concerter avec les hommes généreux qui s'étoient chargés du soin de le justifier.

Quel inconvénient trouveroit-on à suivre parmi nous cette procédure noble & franche qui respiroit, comme on l'a si bien dit, toute la magnanimité Romaine, tandis que la nôtre semble n'annoncer que la timidité, la défiance, l'envie de surprendre ? D'où vient ne nommeroit-on pas tout de suite les témoins à l'*accusé*, & ne lui donneroit-on pas une copie de leurs dépositions ? D'où vient lui feroit-il défendu d'en conférer avec un conseil ?

L'article 8 du titre 14 de l'ordonnance de 1670 ne le permet pas, si ce n'est dans le cas du péculat, concussion, banqueroute frauduleuse, *&c.* « Quoi ! » s'écrie là-dessus l'illustre auteur du *Commentaire* » *sur le traité des délits & des peines*, votre loi per- » met qu'un concussionnaire, un banqueroutier frau- » duleux ait recours au ministere d'un avocat, &

» très-souvent un homme d'honneur est privé de ce » secours ! S'il peut se trouver une seule occasion » où un innocent seroit justifié par le ministere d'un » avocat, n'est-il pas clair que la loi qui l'en prive » est injuste » ?

Il faut le dire à la gloire des rédacteurs de l'ordonnance : cet article 8 ne passa point de toutes les voix. Le premier président de Lamoignon le combattit avec une force qui auroit bien dû persuader ses collegues. Les générations les plus reculées ne liront qu'avec attendrissement les réflexions sages qu'il fit contre cet article. « Il est vrai, disoit-il, que quelques criminels se sont échappés des mains de leurs » juges & exemptés des peines, par le moyen de » leur conseil. Mais si le conseil a sauvé quelques » coupables, ne peut-il pas arriver aussi que des » innocens périssent faute de conseil ?..... Or il est » certain qu'entre tous les maux qui peuvent arri- » ver dans la distribution de la justice, aucun n'est » comparable à celui de faire mourir un innocent ; » il vaudroit mieux absoudre mille coupables, *&c* ». *Voyez* le *Procès-verbal de l'Ordonnance.*

Je ne doute point que ces réflexions ne déterminassent le législateur à donner un conseil aux *accusés*, si l'on venoit à réformer aujourd'hui cette ordonnance criminelle qui a tant besoin de réforme. L'impératrice de Russie, dans cette instruction qui doit diriger les rédacteurs de son code, fait une observation digne tout-à-la-fois de Socrate & de Titus. « Sous un gouvernement modéré, dit-elle, art. 105, » on n'ôte la vie à personne, à moins que la patrie » ne s'éleve contre lui ; & la patrie ne demandera » jamais la vie de personne, sans lui avoir donné » auparavant tous les moyens de se défendre ». Le roi de Sardaigne, dans le code qu'il a publié en 1770, n'a pas hésité à suivre cette route, & à donner aux *accusés* des défenseurs plus propres à éclairer le juge & à tranquilliser sa conscience, qu'à favoriser les coupables. Il y laisse à ceux-ci la liberté de choisir leurs avocats & leurs procureurs ; il y prend même des moyens pour leur en assurer le ministere.

Un disposition pareille tourneroit à la gloire de notre législation. L'honneur & la vie des hommes sont quelque chose d'assez précieux, pour qu'on ne doive les leur ravir qu'après avoir épuisé tous les moyens de les leur conserver. (*A. A.*)

ACEMELLA *ou* ACMELLA, (*Mat. méd. & Bot.*) Cette plante décrite par Vaillant sous le nom de *ceratocephalus ballotes foliis*, *verbesina acmella* par Linné, est originaire de l'île de Ceylan, d'où elle a été apportée en Europe. Sa tige est parsemée de feuilles opposées deux à deux, légérement dentelées, en fer de lance, portées sur un pédicule qui fournit trois côtes, elles ressemblent aux feuilles de la mélisse ; de l'aisselle de chaque feuille s'éleve un pédicule alongé, qui porte une fleur rayonnée, jaune, & presque conique. Le calice de cette fleur est simple, chaque fleuron qui a cinq petits rayons porte des semences applaties & comme tranchantes sur les deux côtés ; ces côtés sont couverts de cils ou poils, & portent deux petites arêtes très-fines. Rumphius lui avoit donné le nom d'*abécédaria.*

Les éloges qu'on avoit faits de cette plante à la société royale de Londres, comme étant très-propre à briser ou dissoudre le calcul de la vessie urinaire ou des reins, & les observations multipliées qu'on rapportoit de différens malades qui avoient rendu des morceaux de calcul ou des amas de gravier par les urines après l'usage de cette plante, déterminerent M. Fantini à éprouver quels en seroient les effets sur les malades tourmentés par la présence d'un calcul considérable dans la cavité de la vessie.

Ayant trouvé un malade qui étoit dans ce cas, il filtra son urine à différentes reprises à travers un filtre de papier ; il fit sécher ce filtre, & apperçut, sans l'aide du microscope, à la surface supérieure du filtre, une quantité considérable de tartre ou sédiment amoncelé en partie par pelotons, en partie en lames disposées par couches, & mêlées d'une matiere visqueuse & presque desséchée. Le dessous du filtre ne lui présenta rien de pareil, même à l'aide du microscope. Ayant mis cet homme à l'usage de la plante dont il s'agit, il examine de nouveau son urine trois ou quatre jours après ; il apperçut alors sur le filtre, au moyen du microscope, un sédiment grenu, beaucoup plus fin, dépourvu presque de matiere visqueuse, & le dessous du même filtre lui fit appercevoir de petits grains, friables, très-blancs & singuliérement disposés.

Ayant donné cette plante à différentes reprises à ce malade, il observa que pendant l'usage de ce remede les douleurs augmentoient considérablement ; mais il se portoit mieux, & souffroit beaucoup moins après l'avoir interrompu qu'avant d'en user. Ce malade vécut encore long-tems dans ces alternatives, sans beaucoup souffrir de son calcul ; & il ne périt dans la suite que par une fievre maligne, alors épidémique dans Bologne.

Le même auteur répeta la même observation sur un pareil malade, & les résultats furent absolument les mêmes.

On est en droit de présumer que, si cette plante n'a pas la vertu de dissoudre entiérement les grosses pierres de la vessie, elle peut tout au moins en empêcher l'accroissement, & préserver ceux qui sont affligés par cette terrible maladie, de l'augmentation successive des douleurs & de la promptitude de la mort.

La simple infusion de l'*acemella* dans de l'eau pure a quelque chose d'astringent & d'amer, qui paroît en constituer la partie médicamenteuse. *De Bononiens. Sc. & Art. Instit. tom. I.* (*Article de* M. LAFOSSE, *docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier.*)

§ ACERNO ou ACIERNO, (*Géogr.*) petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la principauté Citérieure, avec un évêché suffragant de Salerne. C'est la patrie d'Antoine Agellius, fameux hérétique Novatien. Elle est à sept lieues sud-est de Conza, & cinq nord-est de Salerne. *Long. 31, 38, lat. 40, 35.* (*C. A.*)

ACESINE, (*Géogr.*) riviere qui se décharge dans le fleuve Indus. On assure qu'il y croissoit des roseaux d'une grosseur si extraordinaire, que leurs entre-nœuds pouvoient servir de canot à ceux qui le vouloient passer. Arrien parle souvent de cette riviere. (*C. A.*)

ACESTE, (*Mythol.*) roi de Sicile, étoit fils du fleuve Crinisus & d'Egeste, fille d'Hippotas : c'est-à-dire, que ce Crinisus étoit le roi ou le seigneur d'un canton de Sicile où couloit ce fleuve, ou bien qu'il portoit le même nom. *Aceste*, qui étoit originaire de Troye par sa mere, accourut au secours de cette ville, lorsqu'elle fut affiégée par les Grecs : mais voyant le pays ruiné par la guerre, il retourna en Sicile, & y bâtit quelques villes. (+)

ACÉTÈS, (*Mythol.*) étoit un des compagnons de Bacchus, c'est-à-dire, un des partisans de son culte. Dans un voyage qu'il faisoit par mer, les matelots de son vaisseau ayant apperçu sur le rivage un bel enfant qui dormoit, l'enleverent dans le dessein d'en retirer une rançon. *Acétès* s'y opposoit inutilement, lorsque Bacchus, qui étoit caché sous la forme de cet enfant, se fit connoître, & changea tous les matelots en monstres marins. *Acétès* racontoit cette merveille à Penthée, qui s'étoit déclaré ennemi de la divinité de Bacchus, & qui, irrité de la crédulité d'*Acétès*, le fit jetter dans un affreux cachot, pour le faire mourir ensuite ; mais tandis

qu'on préparoit les instrumens de son supplice, les portes de la prison s'ouvrirent d'elles-mêmes par la protection de Bacchus, & les chaînes, dont le prisonnier étoit chargé, tomberent au même instant, sans que personne les eût brisées. Ces fables sont du nombre de celles dont on berçoit les adorateurs de Bacchus. (+)

ACHAB, (*Histoire sacrée.*) roi d'Israël, étoit fils d'Amri, auquel il succéda, signala son regne, qui dura 23 ans, par des actions impies & tyranniques. Il épousa Jézabel, fille d'Etbaal, roi des Sydoniens, femme cruelle, impérieuse, & tout-à-fait digne d'un si méchant prince. Elle fut complice & souvent l'instigatrice de tous ses crimes. Il commença par se livrer aux superstitions de l'idolâtrie, fit élever un temple & des autels à Baal, persécuta & fit mourir les prophetes; & pour agrandir ses jardins il s'empara de la vigne d'un bourgeois de Jezrahel, nommé *Naboth*, contre lequel Jézabel fit susciter de faux témoins pour le faire mourir. Enfin ce roi indigne du trône perdit la vie dans une bataille que lui livra Adad, roi de Syrie, l'an du monde 3107.

* § ACHAÏE, (*Géogr.*) cet article, *du Dict. des Sciences, &c.* a besoin d'être réformé, en ce qu'il semble confondre la Livadie avec le Péloponese, & le Poloponèse avec le duché de Clarence, par une faute typographique qui s'y est glissée. Voici comme on doit lire cet article.

ACHAÏE, ancienne & grande province de la Grece, située entre la Thessalie, l'Epire, le Péloponese & la mer Egée, & nommé aujourd'hui *Livadie*; c'étoit aussi le nom d'une province du Péloponese, laquelle s'étendoit depuis le golfe de Corinthe ou de Lépante, le long de la mer Ionienne jusqu'à la province de Belvedere, & fait aujourd'hui partie du duché de Clarence. Petrasso y est situé. Les ducs de Savoie portent le titre de *prince d'Achaïe*, depuis le commencement du quatorzieme siecle, que Philippe, comte de Savoie, épousa la fille unique & héritiere de Guillaume, prince d'*Achaïe* & de Morée.

ACHAÏE, (*Hist. anc.*) contrée du Péloponese, ne tint aucun rang dans la Grece tant qu'elle fut asservie à des rois. Accoutumée aux fers de l'esclavage, elle voyoit sans envie ses voisins jouir de leur indépendance, tandis qu'elle marchoit courbée sous le joug monarchique. L'habitude rend tout supportable, & si ses rois n'eussent abusé de leur pouvoir, les Achéens assoupis auroient toujours été esclaves obéissans. Leur liberté fut l'ouvrage de l'oppression. Ils sentirent la honte de n'avoir pour loix que la volonté d'un maître; & mieux instruits sur les droits de l'humanité avilie par le pouvoir arbitraire, ils oserent être libres comme le reste de la Grece, & les tyrans furent détruits. On ignore combien l'*Achaïe* eut de rois depuis Acheus, qui donna son nom à cette contrée, jusqu'aux fils d'Ogigés, qui furent précipités du trône que leurs ancêtres avoient occupé depuis Oreste.

Après l'expulsion des tyrans, l'*Achaïe* forma une république composée de douze villes, dont chacune fut une république indépendante, qui eut son territoire, sa police & ses magistrats: mais elles eurent toutes le même poids, la même mesure & les mêmes loix; & comme elles avoient les mêmes intérêts à ménager, & les mêmes dangers à craindre, elles adopterent le même esprit & les mêmes maximes: les distinctions, sources de désordres & d'émotions populaires, furent supprimées: le citoyen le plus vertueux & le plus utile, fut le plus noble & le plus respecté; toute la puissance résida dans le peuple assemblé. Les Magistrats, à qui l'on confia l'exercice de la loi, furent assez puissans pour en faire respecter la sainteté, & leur autorité fut assez limitée pour ne pouvoir l'enfreindre. Ainsi on ne vit naître aucuns de ces orages que forme la démocratie. L'union de ces villes confédérées fut moins l'ouvrage de la politique que de la nécessité. Les Achéens avoient pour voisins les Etoliens, qui, moins hommes qu'animaux farouches, cherchoient sans cesse une proie à dévorer. Sans respect pour les traités & les sermens, ils fouloient aux pieds les droits de l'humanité, & ne ménageoient les Grecs que quand les barbares n'offroient aucun aliment à leur cupidité. Tant qu'Athenes & Sparte furent redoutables, ils n'exercerent leurs brigandages & leurs pirateries que sur la Macédoine, l'Illyrie & les Isles; mais dès que ces deux villes, affoiblies par leur rivalité, ne servirent plus de rempart à la Grece, ils porterent la désolation dans le Péloponese, & ce fut la crainte d'être leurs victimes qui cimenta l'union entre toutes les villes de l'*Achaïe*, qui avoient besoin de toutes leurs forces pour les opposer aux incursions d'un peuple de brigands.

Chaque république renonça au privilege de contracter des alliances particulieres avec l'étranger. L'antiquité, la richesse & la population d'une ville ne lui donna aucune prééminence sur les autres moins favorisées de la fortune. Une parfaite égalité prévint les haines & les dissentions qui naissent de la rivalité. On établit un sénat national, où chaque république députoit un nombre égal de magistrats. C'étoit dans cette assemblée qu'on délibéroit de la paix ou de la guerre, & qu'on réformoit les abus. Ce sénat ne s'assembloit qu'au commencement du printems & de l'automne; & s'il survenoit, en son absence, quelques affaires imprévues, les deux prêteurs, dont l'autorité étoit annuelle, étoient chargés de le convoquer extraordinairement. Ces deux magistrats, quand le sénat n'étoit plus assemblé, tenoient entre leurs mains les destinées publiques; mais comme ils ne pouvoient rien exécuter que du consentement de dix inspecteurs qui veilloient sur eux, ils n'avoient qu'une autorité dont il étoit difficile d'abuser, parce qu'ils auroient eu trop de citoyens à corrompre. C'étoit à la tête des armées qu'ils jouissoient du pouvoir le plus absolu. Leur commandement n'étoit pas assez durable pour écouter les vœux de l'ambition.

Les Achéens ingénieux dans la recherche du bonheur, le trouverent dans leur modération. Ils résisterent avec constance à l'attrait des richesses & aux promesses de l'ambition. Satisfaits d'être libres, ils se firent un devoir de respecter la liberté de leurs voisins, & sans être aussi riches & aussi puissans, ils furent tranquilles & plus fortunés; il leur parut plus beau d'être choisis pour les arbitres des querelles, que d'en être les artisans ou les complices. Le Péloponese & les autres provinces de la Grece, persuadés de leur intégrité & de leur modération, se soumirent avec confiance à leurs décisions. Philippe & Alexandre les laisserent jouir de leur liberté & de leurs privileges, dont ils ne savoient point abuser; mais sous leurs successeurs cette république de sages fut enveloppée dans la ruine de la Grece. Obligée de prendre part aux dissentions qui déchiroient la Macédoine, elle reçut dans son sein des tyrans parés du nom de protecteurs. Le lien qui unissoit les villes fut rompu, & des intérêts divisés préparerent une commune oppression. Le sentiment de leur dégradation réveilla l'amour de la liberté: quatre villes donnerent aux autres un exemple qui fut suivi par les Egéens, qui firent, avec Dyme, Patras, Phare & Tritée, une république, où l'on vit renaître les mœurs, la police & l'union qui avoient fait respecter la premiere. Plusieurs autres villes massacrerent leurs tyrans & briguerent la faveur

d'être admises dans cette association, dont le but étoit de maintenir sa liberté, sans attenter à celle des autres.

La Macédoine seule intéressée à arrêter les progrès de cette république fédérative, étoit agitée de troubles domestiques. Elle étoit trop affoiblie pour supporter le poids des guerres étrangeres. Ainsi les Achéens auroient rendu à la Grece son ancienne splendeur s'ils avoient eu des prêteurs d'un courage assez élevé pour rappeller aux Grecs le souvenir de leur gloire & la honte de leur dégradation actuelle : mais au lieu de former des généraux & de cultiver les vertus militaires, ils n'exercerent que des vertus pacifiques, & firent consister leur gloire à n'être que citoyens. La défiance qu'ils avoient d'eux-mêmes étoit plus propre à inspirer le dédain que l'admiration des Grecs plus faciles à éblouir par des exploits militaires que par de paisibles vertus. Ils avoient besoin d'un chef qui élevât leur courage, ils le trouverent dans Aratus, qui après avoir affranchi Sycione, sa patrie, du joug des tyrans, la fit entrer dans la confédération. Pour prix de ses services, il n'exigea aucune distinction, ne se reservant que le privilege de donner l'exemple de l'obéissance aux loix. Les Achéens, charmés de sa modération, l'éleverent à la prêture, qu'il exerça sans collegue & qui fut pour lui une magistrature perpétuelle.

C'étoit un spectacle bien respectable qu'un chef sans ambition, qui ne prenoit les armes que pour affranchir les villes du Péloponese de la domination des tyrans, & pour mieux assurer leur indépendance, ils les associoit aux privileges de la confédération. Toute la Grece saisie de l'enthousiasme de la liberté, n'alloit plus former qu'une seule république, lorsqu'Athénes & Sparte, qui conservoient leur ancienne fierté sans avoir aucune de leurs anciennes vertus, murmurerent hautement de voir l'*Achaïe* occuper la premiere place qu'ils croyoient usurpée sur eux. Aratus avoit besoin de toutes les ressources de son génie pour conjurer l'orage. Ce grand homme, si propre à gouverner une république, à manier les passions de la multitude, si sage dans ses projets, si actif dans l'exécution, étoit sans talens pour la guerre; & quoique la Grece fût couverte de ses trophées, on doit moins attribuer ses victoires à ses connoissances dans l'art militaire, qu'à l'incapacité des généraux qu'il eut à combattre. Convaincu lui-même de la mesure de ses talens, il n'en fit usage que pour négocier. Les Achéens avoient un ennemi redoutable dans le roi de Macédoine. Aratus pour se faire un rempart contre son ambition, rechercha l'alliance des rois d'Egypte & de Syrie, qui se regardoient comme les successeurs d'Alexandre, quoique les rois de Macédoine prétendissent avoir seuls des droits à ce riche héritage. Il profita de cette rivalité pour obtenir la protection des rois d'Egypte & de Syrie : l'*Achaïe*, avec un tel appui, fut respectée par Antigone & Démétrius, son fils; mais lorsqu'ils furent attaqués par Cléomene, roi de Sparte, ils éprouverent la différence des deux rois leurs alliés, qui n'avoient intérêt de les défendre que contre les Macédoniens dont ils redoutoient l'agrandissement, & non contre les Spartiates, plus belliqueux & plus propres à défendre la liberté de la Grece, que la ligue des Achéens, qui n'avoient que des inclinations pacifiques. Aratus, convaincu de l'inutilité de leur alliance, fut forcé, par les évenemens, à recourir aux Macédoniens. Cléomene étoit sur les terres des Achéens, & plusieurs villes étoient déja soumises à sa domination. Antigone charmé de l'occasion de s'immiscer dans les affaires de la Grece, parut à la tête de vingt mille hommes de pied & de quatorze cens chevaux. Les deux armées en vinrent aux mains près de Sélacie, avec un courage opiniâtre. La phalange Macédoine s'avançant, piques baissées, sur les Spartiates, les met en désordre, & de six mille Lacédemoniens, il n'y eut que deux cents qui se déroberent au carnage. Sparte ouvrit ses portes aux vainqueurs, qui abolirent les loix établies par Lycurgue. C'étoit trop la punir, puisqu'on étouffoit le germe de ses vertus.

Les Achéens triomphans n'eurent point à se féliciter de leur victoire : en se procurant un allié si puissant, ils se donnerent un maître. Il mit des garnisons dans Corinthe & dans Orchomene, qu'ils furent obligés de soudoyer. Les statues des tyrans renversées par Aratus, furent rétablies par Antigone; la crainte qu'il inspira les fit descendre dans la plus basse adulation, & dans le tems qu'ils commençoient à le détester, ils se dégraderent jusqu'à lui offrir des sacrifices. Ce fut par cet avilissement qu'ils conserverent leur gouvernement, leurs loix & leurs magistrats. S'ils s'étoient montrés plus magnanimes, on auroit moins respecté leurs privileges. Les Achéens, épuisés par la guerre, ne songerent qu'à réparer leurs pertes. Les Etoliens, instruits de leur foiblesse, firent des incursions sur leurs terres. Ce peuple féroce, après avoir porté la désolation dans tout le Péloponese, taille en pieces les Achéens commandés par Aratus. Philippe, jeune roi de Macédoine, est appellé au secours de la Grece : il entre dans l'Etolie, où il s'empare de plusieurs places importantes, & il eût poussé plus loin ses conquêtes, si les Etoliens humiliés n'eussent demandé la paix aux Achéens. Philippe, que tout systême pacifique rendoit moins puissant, auroit bien desiré continuer la guerre; mais ses alliés s'étoient épuisés pour en soutenir le poids. Chio, Rhodes & Bysance, se joignirent aux Achéens pour le faire consentir à mettre bas les armes. La paix fut conclue, & chaque parti garda les places dont il étoit en possession.

Philippe, né avec toutes les qualités qui forment les grands rois, étoit capable de relever de dessous ses débris l'empire conquis par Alexandre. Son esprit naturel étoit orné des plus belles connoissances. Ennemi de l'injustice, ambitieux de la gloire, il tempéroit par ses manieres affables & populaires l'envie que fait naître la supériorité des talens. Ses alliés n'eurent point d'inquiétudes de la rapidité de ses succès, parce qu'il ne sembla vaincre que pour eux. L'aurore de sa vie fut pure & brillante, mais cet éclat disparut dans son midi. Entouré de lâches corrupteurs, il se laissa persuader que celui qui peut tout, a droit de tout enfreindre. L'ivresse de la fortune égara sa raison, il s'érigea en tyran de ses alliés. Aratus eut l'intrépidité de lui remontrer que si la Grece avoit besoin de lui contre les étrangers, il avoit également besoin d'elle pour assurer sa grandeur, & que s'il persévéroit à la regarder comme sa conquête, il la forceroit d'appeller les barbares pour se venger de son oppression. Les tyrans ne sont jamais plus furieux que quand on leur démontre qu'ils ont tort. Philippe ne vit plus dans Aratus qu'un censeur importun, & pour s'en débarrasser il le fit empoisonner. Les Achéens & les Sycioniens se disputerent la gloire de lui ériger un tombeau, & d'être les dépositaires de ses cendres. On lui fit des funérailles dignes du libérateur de la patrie, & pour mieux honorer sa mémoire, on lui fit des sacrifices. L'édifice que ce grand homme avoit élevé fut soutenu par Philopœmen, le dernier que produisit la Grece qui fût digne d'elle. Formé à l'école d'Arcésilas, il avoit appris que la véritable gloire consistoit à servir son pays. Ses premiers penchans se déclarerent pour la guerre. Les exercices militaires furent les jeux de son enfance, & les momens qu'il leur déroboit étoient consacrés à la chasse

& à l'agriculture. Son application à la philosophie n'avoit point pour but de satisfaire une curiosité stérile ; il étudioit les moyens de gouverner une république en lui donnant des mœurs, & le goût des talens utiles. Il fit de grands progrès dans la tactique ; & quand dans la suite on l'éleva au commandement, il introduisit un nouvel ordre de bataille & une discipline militaire plus exacte. Le luxe des villes fut réprimé, mais il introduisit dans le camp une certaine magnificence qui sembloit nécessaire dans ces tems orageux où tout citoyen étoit soldat: & persuadé qu'un militaire étoit sans courage sous les livrées de l'indigence, il tourna les penchans vers la pompe de l'équipage de guerre. On vit naître l'émulation d'avoir les plus beaux chevaux & les plus belles armes. Les cottes furent brodées, & les panaches des casques furent teints de différentes couleurs. Philopœmen, qui avoit pris Epaminondas pour son modele, fut le seul qui conserva la simplicité des mœurs antiques, & c'étoit par ce dédain du luxe qu'on le distinguoit de l'officier subalterne & du soldat. Dès qu'il fut nommé général, il visita les villes, leva des troupes, marcha contre les Spartiates, qu'il vainquit à Mantinée. Cette victoire, qui coûta quatre mille hommes aux vaincus, ne fut point meurtriere pour les Achéens, qui érigerent une statue de bronze à leur général.

Il étoit deshonorant pour les Achéens d'être les artisans de la grandeur de Philippe ; être ses alliés, c'étoit se rendre les complices de ses fureurs. Ce prince aigri par ses revers, devint le tyran le plus abhorré & le plus digne de l'être ; cruel dans la victoire, il réduisoit les villes en cendres avec leurs habitans. Les temples étoient profanées & détruits ; les statues des dieux & des bienfaiteurs de la patrie étoient renversées. Les villes qui lui ouvroient leurs portes n'étoient pas plus épargnées que celles qu'il prenoit d'assaut. Il parut indifférent de l'avoir pour ennemi ou pour allié. Abydos, ville située sur l'Hélespont, aujourd'hui les Dardanelles, fut assiégée par terre & par mer. La résistance fut opiniâtre. Les habitans voyant leurs murailles sapées, demandent à capituler. L'inexorable Philippe ne veut les recevoir qu'à discrétion. Les Abydoniens refusent de souscrire à l'arrêt de leur mort, en se soumettant à un vainqueur qui ne savoit pas pardonner. Il leur semble plus doux de mourir les armes à la main. Ils conviennent ensemble qu'aussitôt que Philippe seroit maître de l'intérieur de la muraille, cinquante des plus anciens citoyens égorgeroient leurs femmes & leurs enfans dans le temple de Diane, qu'on consumeroit par les flammes les effets publics, & qu'on jetteroit dans la mer tout l'or & l'argent. Après s'être engagés par serment à ce barbare sacrifice, ils s'arment & montent sur la breche, résolus de s'ensevelir sous ses ruines ; & tandis qu'ils combattent avec cette intrépidité qu'inspire le désespoir, deux citoyens parjures livrent la ville aux assiégeans. Les habitans s'abandonnant à la férocité, égorgent leurs femmes & leurs enfans. Philippe veut en vain arrêter ce carnage. Tous se tuent aux yeux du vainqueur.

Le désastre de cette ville souleva toute la Grece. Les Achéens honteux d'avoir Philippe pour allié, se détacherent de ses intérêts. Ils s'unirent aux Etoliens & aux Athéniens pour délivrer leur commune patrie de ce fléau de l'humanité. Mais trop foibles pour se soustraire à ses fureurs, ils implorerent l'assistance des Romains, qui saisirent cette occasion d'être les arbitres de la Grece. Philippe, sans amis & sans alliés, succomba sous les coups de tant d'ennemis, & vaincu dans la Thessalie, il fut obligé de souscrire aux conditions que le vainqueur daigna lui imposer. Le général Romain se rendit aux jeux Isthmiques pour en faire publier les articles dont le plus intéressant déclaroit libres toutes les villes de la Grece, & les autorisoit à se gouverner par leurs loix & leurs usages.

Quand le hérault fit sa proclamation, tous les Grecs, saisis de joie, ne savoient si c'étoit un songe ou une réalité. Ils prient le hérault de repéter l'article qui faisoit d'un peuple asservi un peuple libre. Tout retentit alors d'applaudissemens. Les Grecs, toujours extrêmes, font éclater des transports de joie qu'on eût plutôt pris pour les vapeurs de l'ivresse que pour des témoignages de reconnoissance envers le général Romain : chacun s'empressoit de lui baiser la main & de le couronner de fleurs. On ne pouvoit concevoir qu'il y eût un peuple assez généreux pour traverser les mers, pour immoler son repos, & sacrifier ses richesses, sans autre motif que de rendre à l'humanité son indépendance & ses prérogatives naturelles. La même proclamation fut faite aux jeux Néméens. La justice fut réformée dans toutes les villes, les bannis furent rappellés. Cette politique bienfaisante étendoit la gloire des Romains, & préparoit leur puissance. Leur modération s'étendit jusques sur Nabis, tyran de Lacédemone, & sur les Etoliens, également détestés dans la Grece. Mais le systême de la république Romaine, étoit de laisser leurs vices aux peuples qu'elle vouloit asservir ; & dans le tems qu'elle donnoit à chaque ville sa liberté, elle leur défendoit de former des alliances ensemble, afin qu'étant divisées par l'intérêt elle pût se servir des unes pour faire la loi aux autres. Rome, enrichie des dépouilles de Carthage, s'en servit pour acheter des traîtres qui devinrent les artisans des fers de leur patrie. Tous les différends furent soumis à la décision de ces fiers tyrans, qui, sous le titre de protecteurs des Grecs, les accoutumoient à les reconnoître pour arbitres. Les Achéens conserverent encore quelque tems une ombre de liberté ; mais on craignit qu'en les laissant plus long-tems jouir de leurs prospérités, ils ne fissent souvenir la Grece de son ancienne indépendance, & leur exemple contagieux allarma les Romains, accoutumés à traiter leurs alliés en sujets ; comme c'étoit le seul peuple à qui il restât des vertus, il parut suspect. Les Achéens s'apperçurent trop tard que pour se venger d'un ennemi dont ils pouvoient balancer la puissance, ils s'étoient donné un maître à qui il falloit obéir. Persée, monté sur le trône de Macédoine, laissa concevoir à la Grece l'espérance de se relever de sa chûte. Mais ce prince, assez ambitieux pour former de grands projets, & trop foible pour les exécuter, servit d'ornement au triomphe de Paul-Emile. La Macédoine, dominatrice autrefois de l'Asie, fut réduite en province Romaine. Ses habitans dispersés firent craindre aux Grecs une pareille destinée, s'ils osoient réclamer leurs droits. Les Achéens, seuls libres & vertueux, en voulurent user pour réprimer les Spartiates, oppresseurs de leurs alliés. Rome leur ordonna de mettre bas les armes, & de ne plus troubler la tranquillité de la Grece. Cet ordre étoit un attentat contre un peuple libre. Les Achéens aigris par les clameurs séditieuses de Diéus & de Critolaüs, se dissimulerent leur foiblesse, pour n'être sensibles qu'aux atteintes données à leurs privileges. Rome, ayant besoin de toutes ses forces contre Carthage, leur parut peu redoutable. Métellus usa de la plus grande modération pour leur inspirer des sentimens pacifiques. Ils crurent qu'ils étoient craints, parce qu'ils se virent recherchés. Métellus, réduit à la nécessité de combattre, les joint dans la Locride, & leur fait essuyer une honteuse défaite. Critolaüs perdit la vie. Diéus, son collégue, rassemble les débris de son armée, &

fait prendre les armes aux esclaves. Mummius, nouveau consul, marcha contre lui. Les Achéens furent taillés en pieces. Diéus, désespéré de sa défaite, s'enfuit avec précipitation à Mégalopolis, sa patrie, & sa femme met le feu à sa maison, & s'empoisonne elle-même. Les Achéens, sans chef, se dispersent & cherchent un asyle; les habitans de Corinthe profitent de l'obscurité de la nuit pour sortir de leur ville qui est livrée au pillage. Le farouche Mummius fait passer au fil de l'épée tout ce qui y reste. Ce général, qui avoit l'austérité des premiers Romains, étoit sans goût pour les arts; & tous les monumens, qui embellissoient cette ville superbe, furent ensévelis sous ses débris avec la liberté de la Grece. Toutes les villes, qui s'étoient liguées avec elle, furent démantelées. Le gouvernement populaire fut aboli; chaque peuple conserva ses loix & son gouvernement. Mais ce fut Rome qui se réserva le droit de nommer les magistrats. Toute la Grece, devenue province Romaine, fut gouvernée par un prêteur annuel. Elle porta le nom de province d'*Achaïe*, parce que les Achéens furent les derniers défenseurs de sa liberté mourante. (*T--N.*)

ACHALALACTLI, s. m. (*Hist. nat. Ornitholog.*) oiseau du Mexique, qu'Eusebe Niéremberg appelle *avis torquata*, *liv. X*, *chap. 47 à 48* de son *Histoire naturelle*. Fernandez le désigne sous le nom d'*achalalactli seu avis piscium vibratix* (*Hist. nov. Hisp. chap. 3*, *pag. 13*.). Les Mexiquains l'appellent encore *michalalactli*, selon ces auteurs, & M. Brisson en donne une description & une bonne figure, sous le nom de *martin-pêcheur hupé* du Mexique : *Ispida cristata*, *supernè cinereo cærulescens*, *infernè castanea*, *terque albo versùs dorsum in acumen producto*; *gutture & maculâ utrinque rostrum inter & oculum candidis*; *remigibus minoribus & rectricibus nigricantibus*, *maculis transversis albis notatis*, *exteriùs cinereo cærulescente marginatis* .... *ispida Mexicana cristata*. (*Ornithologie*, *vol. IV*, *pag. 518*, *planch. XLI*, *fig. 1*.)

Cet oiseau a à-peu-près la grandeur & la forme du pigeon, quinze pouces & demi de longueur du bout du bec à celui de la queue, treize pouces jusqu'au bout des ongles, & deux pouces trois quarts de largeur aux épaules. Son bec est grand à proportion de son corps, ayant une forme pyramidale à quatre angles, trois pouces deux tiers de longueur, & neuf lignes de diametre. Sa queue a quatre pouces & demi de longueur; elle est arrondie, & composée de douze plumes, dont les deux extérieures sont à peine d'un travers de doigt plus courtes que celles de son milieu. La longueur de ses ailes, prises des épaules jusqu'à leur extrémité, est de sept pouces; leur envergeure ou leur vol est de deux pieds deux pouces; & lorsqu'elles sont pliées pendant leur repos, elles s'étendent jusqu'au milieu de la longueur de la queue. Sa tête est couverte de plumes étroites, plus longues que les autres, pendantes pour l'ordinaire sur le cou, mais qui se relevent à volonté en forme de hupe ou de bosse hémisphérique.

La hupe de la tête, le dos & le croupion, sont d'une couleur cendré-bleu. La partie inférieure du cou, la poitrine & le ventre, sont d'un rouge brun ou châtain-clair, qui tire sur l'aurore, au-dessous du cou. Les plumes qui recouvrent le dessus des ailes sont cendré-bleu, avec une tache noire à leur milieu : celles qui approchent plus des épaules, sont outre cela bordées de jaune; au lieu que celles qui avoisinent le bout de l'aile ont ce même bord blanchâtre. Le bec est brun, excepté à son origine en-dessous, qui est rougeâtre. Les côtés de la tête ont une petite ligne blanche au devant des yeux. Le cou, à son origine, a un collier blanc, qui, commençant à la gorge au-dessous du menton, va se terminer en pointe au-dessous de la hupe. Les deux grandes plumes extérieures de la queue & des ailes sont noires, pendant que les intermédiaires & supérieures sont cendré-bleu, traversées de quatre à cinq bandes blanches. Les plumes qui recouvrent le dessous de la queue sont d'un fauve clair, traversé de raies noires; celles du dessous des ailes sont châtain-brun ou d'un beau marron. Les pieds sont rouges & les ongles noirs. La prunelle des yeux est noire, & leur iris blanchâtre.

L'*achalalactli* est un oiseau de passage, qui n'arrive qu'en certain temps au Mexique, où il fréquente les étangs, les marais & les rivieres bordées d'arbres, du haut desquels il peut plonger sur les petits poissons, dont il fait sa seule nourriture. Suivant Hernandez, cet oiseau se mange, mais sa chair a le mauvais goût huileux de la plupart des oiseaux aquatiques, qui, comme lui, ne vivent que de poissons. Les voyageurs nous apprennent qu'il se trouve à la Martinique; & je puis ajouter qu'il se trouve aussi, mais assez rarement, au Sénégal, dans les Marigots, voisins de l'embouchure du Niger.

Remarque. Niéremberg & Fernandez disent que l'*achalalactli* a le bec noir, la hupe d'un bleu-noir, & le ventre blanc, ainsi que le dessous des ailes. Ne pourroit-on pas soupçonner que l'oiseau que M. Brisson a décrit, & qu'il dit avoir été envoyé de la Martinique à M. l'abbé Aubry, venoit du Sénégal; & que le vrai *achalalactli* du Mexique, est different de celui qu'il donne sous ce nom? (*M. ADANSON.*)

* § ACHAM *ou* ASEM, (*Géogr.*) royaume d'Asie, *&c.* & ASEM, royaume de l'Inde au-delà du Gange, dont on fait un autre article dans *le Dict. raisé des Sciences*, &c. sont le même. *Voyez la carte des Indes orientales*, par M. de Lisle, le *Dictionnaire géogr.* de la Martiniere, *&c. Lettres sur l'Encycl.*

ACHARNA, (*Géogr.*) ville d'Attique, à soixante stades ou près de huit milles d'Athenes vers l'occident, du côté d'Eleusis. Les habitans de cette ville gagnoient leur vie à vendre du charbon; ce qui donna lieu au poëte Aristophane de les railler, dans la comédie intitulée de leur nom, *Acharnenses*. On remarquoit aussi que les ânes des environs d'*Acharnæ* étoient de la plus belle taille, & que les habitans étoient fort grossiers de leur naturel. (*C. A.*)

ACHASSE *ou* ACHASSIA, (*Géogr.*) riviere de France en Vivarais. Elle a sa source dans les montagnes voisines de Viviers, passe à gauche du village de Teil, & va se jetter à quelques milles de-là dans le Rhône. (*C. A.*)

ACHATBALUC *ou* ACHBALUCH, *ou* ACHBALUCH-MANGI, *autrement* VILLE-BLANCHE, (*Géogr.*) petite ville du royaume de Catay, dans la grande Tartarie. Elle donne son nom au petit pays qui l'environne. (*C. A.*)

ACHATES, (*Géogr. anc.*) riviere de Sicile, qui coule dans la vallée de Noto, & se jette dans la mer, entre Terra-Nova & Camarana. Les anciens ont cru que cette riviere produisoit des pierres précieuses. Pline parle de celle qu'on y trouva, & dont on fit présent à Pyrrhus, roi des Epirotes. On y voyoit gravées naturellement les neuf Muses avec Apollon, qui tenoit sa lyre à la main. Les lithologistes de notre siecle auroient bien de la peine à croire une telle merveille. Cette riviere se nomme aujourd'hui *Drillo* & *Cantara*. C'est la même que Fazel place sous le nom d'*Acesines*, au nord du Mont-Etna. (*C. A.*)

ACHAZ, (*Histoire sacrée.*) roi de Juda, fils & successeur de Joatham, porta la barbarie & la superstition jusqu'à immoler son propre fils aux faux dieux. Il fit lever le siege de Jérusalem à Phacée, roi d'Israël, & à Rasin, roi de Syrie, qui s'étoient ligués contre lui. Il fut vaincu ensuite par ce même Phacée dans un combat, où il perdit un fils, deux généraux, & cent vingt mille hommes. Après

ce désastre, il implora le secours de Theglath-Phalasar, roi d'Assyrie, qui le délivra de tous ses ennemis. *Achaz*, pour reconnoître ce bienfait, lui donna les richesses immenses que renfermoit le temple de Jérusalem, ferma ce temple, & en éleva un autre aux idoles du roi d'Assyrie, son libérateur; & se soumit de plus à payer un tribut à ce monarque. *Achaz* mourut après un regne de seize ans, l'an du monde 3278.

ACHAZIA *ou* OCHOSIAS, s. m. (*Hist. sacr.*) nom propre, qui signifie, *celui que l'Eternel a pris.* C'est le nom du fils & successeur d'Achab, roi d'Israël, dont il est parlé au *IVe liv. des Rois, j. 2. II. Chron. xxx. 35.* Imitateur de son pere & de sa mere, il rendit un culte à Baal, & s'attira l'indignation de Dieu. Il voulut entreprendre une association de commerce & de navigation avec Josaphat, roi de Juda; mais le prophete Eliéser dénonça à celui-ci que l'entreprise n'auroit aucun succès à cause de la malice de son associé. Dans le tems qu'*Achazia* étoit occupé des moyens de soumettre les Moabites, qui, après avoir été réunis au royaume d'Israël, s'étoient révoltés contre lui, un accident fatal, joint à son imprudence, vinrent déconcerter ses projets. Le ressentiment d'une chûte qu'il fit d'un endroit élevé de son palais, lui rappella l'idée de la mort; idée qui le remplit de crainte. Pour calmer ses frayeurs, il envoya des messagers à Hekron, chargés de consulter Beelsebul, & de s'informer si cet accident ne seroit point mortel. Elie eut ordre d'aller au devant de ces messagers, de leur reprocher leur crime à l'égard du Dieu d'Israël, & de leur annoncer la mort de leur maître. Tout ayant été fidélement rapporté à *Achazia*, il comprit que celui qui leur avoit parlé étoit Elie, & il envoya un détachement de cinquante hommes, avec un capitaine, pour le saisir & l'emmener. L'action étoit trop injuste & cruelle, pour n'être pas punie d'une maniere éclatante, telle que l'exigeoit l'endurcissement d'*Achazia.* Elie fit tomber le feu du ciel sur deux troupes de soldats qu'*Achazia* avoit envoyées successivement; & il en eût fait autant envers la troisieme, sans l'humiliation du capitaine, & la révélation de l'ange de l'Eternel, qui lui ordonna de descendre avec cet officier, pour aller parler lui-même au roi. Il répéta à celui-ci ce qu'il avoit déja dit de la part de Dieu aux messagers envoyés à Hekron; & *Achazia* mourut effectivement après deux années de regne, laissant le royaume à son frere Joram. *Voyez Flav. Jos. liv. IX. des Antiquités Judaïques.*

Il est fait mention d'un autre *Achazia*, fils de Joram, roi de Juda & d'Athalie, *IV. Rois, viij. 24. ix. 16. II. Chron. xxij. 1.* qui est aussi appellé *Jehoachaz*, *III. Chron. xxj. 17.* & *Hazaria*, ℣. 6. Conduit par les mauvais conseils de sa mere, & de ceux de la maison d'Achab, qui furent ses conseillers après la mort de son pere, il s'abandonna à l'idolâtrie & à toutes sortes d'excès. Il eut aussi l'imprudence de s'associer avec Joram, roi d'Israël, pour faire la guerre à Hazaël, roi de Syrie, à l'occasion de la ville de Ramoth, que Joram prétendoit recouvrer après la mort de Benhadad, selon le rapport de Josephe. Blessé par les Syriens, Joram vint se faire traiter de ses blessures à Jisréel; & là il reçut la visite de *Achazia* ou Hazaria, qui coûta cher à celui-ci; puisqu'elle fut la cause de sa ruine entiere, dont Dieu lui-même avoit préparé les voies, en punition de ses crimes. *Achazia* en effet partit avec Joram, pour aller au devant de Jehu, que l'Eternel avoit choisi pour exterminer la maison d'Achab, *IV. Rois, ix. 21. 27.* & l'ayant trouvé au champ de Naboth Jisréelite, ils lui demanderent s'il venoit dans des dispositions pacifiques; mais Jéhu leur apprit bientôt quelles étoient ses intentions, puisqu'il tua Joram de sa main, & fit frapper *Achazia* sur son chariot, lorsqu'il s'enfuyoit vers une métairie dans la montée de Gur, qui est auprès de Jibleham. Il mourut à Meggiddo de ses blessures. Il est dit, *II. Chron. xxij. 8. 9.* que Jehu, après avoir tué ceux qui étoient à la suite d'*Achazia*, fit chercher celui-ci, qui s'étoit caché à Samarie; & après l'avoir trouvé, le fit périr. Il n'y a rien dans ce récit qui ne puisse se concilier avec le précédent, si l'on suppose qu'*Achazia*, après s'être séparé de Joram, se retira d'abord à Samarie, d'où ayant découvert qu'on l'y cherchoit, il prit le parti de se réfugier dans un endroit écarté, à la montée de Gur; que là étant saisi, il fut amené à Jehu, qui ordonna de le frapper sur son char, d'où il fut transporté à Meggiddo, où il mourut. (*C. C.*)

§ ACHE, (*Mat. méd.*) Il est utile d'ajouter à cet article du *Dictionnaire des Sciences*, &c. que les semences de cette plante en font la partie la plus usitée en médecine. Elles sont petites, cannelées, d'une couleur obscure, tirant sur le jaune; leur odeur est vive, & leur goût âcre & aromatique. On en tire, par l'analyse chymique, une huile en partie essentielle ou éthérée, en partie grasse ou onctueuse, quelque peu de substance résineuse, & encore moins de substance gommeuse. Cette derniere substance paroît la moins médicamenteuse; elle n'a point d'odeur, & ne retient qu'une amertume plus ou moins piquante.

La semence d'*ache* est l'une des quatre semences chaudes des pharmacopées. Elle est carminative, apéritive, diurétique. On s'en sert dans les obstructions des visceres, dans les flatuosités, l'asthme pituiteux ou séreux, l'hydropisie ascite, dans le poil des mammelles, *&c.* On la donne le plus souvent en infusion dans du vin, & quelquefois en poudre, depuis trois grains jusqu'à un scrupule. (*Cet article est de M. LA FOSSE.*)

ACHÉLOUS, (*Mythol.*) fils de l'Océan & de Thétis, combattit contre Hercule pour la possession de Déjanire qui lui avoit été promise en mariage; & voyant que son rival étoit le plus fort, il eut recours à la ruse: d'abord il se transforma en serpent, croyant épouvanter son ennemi par d'horribles sifflemens; mais le vainqueur de l'hydre à cent têtes n'en fit que rire, & lui serra la gorge avec tant de roideur qu'il alloit l'étouffer, lorsqu'*Acheloüs* se métamorphosa en taureau: mais en vain; Hercule le prit par les cornes, le renversa, & ne quitta prise qu'après en avoir arraché une. Les Nayades la ramasserent; & l'ayant remplie de fleurs & de fruits, elle devint la corne d'abondance. Cet *Achéloüs* étoit un fleuve de Grece, qui couloit entre l'Etolie & l'Acarnanie, dont les inondations fréquentes désoloient les campagnes de Calydon, & portant de la confusion dans les limites, obligeoient souvent les Etoliens & les Acarnaniens de se faire la guerre. Hercule, avec le secours de ses troupes, fit faire des digues, & rendit le cours du fleuve si uniforme, que les deux peuples n'eurent plus dans la suite aucun sujet de dispute sur les bornes de leur territoire. Voilà le combat d'Hercule contre *Achéloüs.* Sa métamorphose en serpent marquoit son cours tortueux, & celle en taureau exprimoit ses débordemens furieux, & les ravages qu'il causoit dans les campagnes. Hercule, après l'avoir vaincu, lui arracha une corne, c'est-à-dire qu'il remit dans un seul lit les deux bras de ce fleuve; & cette corne devint une corne d'abondance, parce qu'en effet il porta dans la suite l'abondance dans les campagnes. (+)

§ ACHEM *ou* ACHEN, (*Géogr.*) ville capitale d'un royaume de même nom, aux Indes orientales, dans l'isle de Sumatra. Cette ville, située à la pointe septentrionale de l'isle, dans une vaste plaine, au bord d'une riviere, est la résidence du roi du pays, dont le palais même est une citadelle, & dont les

états s'étendent jusqu'à l'équateur. Ces états obéissoient jadis à une reine, & fleurissoient par un commerce considérable ; mais une révolution arrivée l'an 1700, y changea tout. Un Sayd, prêtre ou prêcheur, assez habile pour se faire nommer roi d'*Achem*, ne le fut pas assez pour en conserver le lustre. Soit prévention contre l'usurpateur, soit méfiance inspirée par son caractere, les nations étrangeres n'allerent plus, comme auparavant, aborder sur ces côtes. L'on en tiroit de l'or en poudre. C'est un des pays où l'extrême sévérité des loix n'empêche & ne prévient pas les crimes. L'on en cite pour exemple le larcin, qui, bien que puni avec la derniere rigueur dans *Achem*, ne laisse pas d'y être fréquent, ainsi que le meurtre. A quelques lueurs de mahométisme & de christianisme près, que les Indiens, les Anglois & les Hollandois peuvent y avoir jettées comme au hasard, les ténebres du paganisme couvrent encore *Achem* & le reste de Sumatra. *Long.* 113. 30. *lat.* 5. 30. (*D. G.*)

ACHÉRON, (*Mythol.*) fils de Titan & de la Terre, eut tant de peur des géans, qu'il se cacha sous terre, & descendit même jusques dans l'enfer, pour se dérober à leur fureur. D'autres disent que Jupiter le précipita dans l'enfer, parce que son eau avoit servi à étancher la soif des géans. Selon Bocace, *Achéron* étoit un dieu qui naquit de Cérès dans l'isle de Crete, & qui ne pouvant soutenir la lumiere du jour, se retira aux enfers, & y devint un fleuve infernal. L'*Achéron* étoit un fleuve de la Thesprotie, qui prenoit sa source au marais d'Achéruse, & se déchargeoit près d'Ambracie dans le golphe Adriatique. Son eau étoit amere & mal-saine : premiere raison pour en faire un fleuve d'enfer. Il demeure long-tems caché sous terre ; ce qui a fait dire qu'il alloit se cacher aux enfers. Le nom d'*Achéron* a aussi contribué à la fable, car il veut dire, *angoisse*, *hurlement*. (+)

* § ACHÉRUSE, (*Mythol.*) On lit dans cet article du *Dict. raisf. des Sciences, Arts & Métiers* ; le *Cocythe* & le *Cirsé*, pour le *Cocyte* & le *Lethé*, qui étoient deux fleuves (& non deux marais) des enfers. (*Lettres sur l'Encyclopédie.*)

ACHÉRUSIADE, s. f. (*Mythol.*) péninsule près d'Héraclée du Pont, par laquelle Hercule passa pour descendre aux enfers. Xénophon dit qu'on montroit encore de son tems des marques de cette descente. (+)

ACHEVEMENT, s. m. (*Belles-Lettres.*) Dans la poésie dramatique, on appelle ainsi la conclusion qui suit l'événement par lequel l'intrigue est dénouée.

L'art du poëte consiste à disposer sa fable, de façon qu'après le dénouement il n'y ait plus aucun doute, ni sur les suites de l'action, ni sur le sort des personnages. Dans Rodogune, par exemple, dès que le poison agit sur Cléopatre, tout est connu : ce vers,

Sauve-moi de l'horreur de mourir à leurs pieds,

finit tragiquement la piece.

Mais souvent il n'en est pas ainsi ; & la catastrophe peut n'être pas assez tranchante pour ne laisser plus rien attendre.

Britannicus est empoisonné ; mais que devient Junie ? C'est cet éclaircissement qui alonge & refroidit le cinquieme acte de Britannicus.

L'action des Horaces est finie, au retour d'Horace le jeune, & même avant sa scene avec Camille ; cette scene & tout ce qui suit fait une seconde action dépendante de la premiere, & qui en est l'*achevement*.

L'*achevement* de Phedre & celui de Mérope est long ; mais il est passionné, & il ne fait pas duplicité d'action comme celui des Horaces.

Si l'*achevement* a quelqu'étendue, il faut qu'il soit tragique, & qu'il ajoute encore aux mouvemens de terreur ou de pitié que la catastrophe a produits.

Œdipe, dans la tragédie de Sophocle, après s'être reconnu pour le meurtrier de son pere & pour le mari de sa mere, & s'être crevé les yeux de désespoir, est encore plus malheureux lorsqu'on lui amene ses enfans.

Le poëte françois n'a pas osé risquer sur notre scene ce dernier trait de pathétique : il a fini par des fureurs. Œdipe, les yeux crevés & encore sanglans, étoit souffert sur un théâtre immense ; sur nos petits théâtres il eût révolté. Le tragique, en s'affoiblissant, a observé les loix de la perspective ; & pour savoir jusqu'à quel degré on peut pousser le pathétique du spectacle, il faut en mesurer le lieu. *Voyez* THÉATRE, *Dict. raisf. des Sciences*, *&c.* & *Suppl.*

Comme l'*achevement* doit être terrible ou touchant dans la tragédie, il doit être plaisant dans la comédie & d'une extrême vivacité. Pour peu qu'il soit lent, il est froid. C'est un défaut qu'on reproche à Moliere.

Le poëme épique est susceptible d'*achevement*, comme le poëme dramatique ; &, comme lui, il peut s'en passer.

L'*achevement* de l'Iliade est long, & trop long, quoiqu'il renferme le plus beau morceau du poëme, la scene de Priam aux pieds d'Achille. L'Enéide finit au moment de la catastrophe : dès que Turnus est mort, le sort des Troyens est décidé ; & l'on ne demande plus rien.

Quelques critiques ont prétendu que l'Enéide étoit tronquée. Ils auroient voulu voir Enée donnant des loix au Latium. Ces critiques ne savent pas que lorsqu'on cesse de douter & de craindre, on cesse de s'intéresser, & que l'action doit finir au moment que l'intérêt cesse, sans quoi tout le reste languit. Rien de plus importun que le faux bel-esprit, quand il veut juger le génie. *Voyez* DÉNOUEMENT, INTRIGUE, &c. *Suppl.* (*M. MARMONTEL.*)

ACHIA, (*Hist. sacrée.*) fils du grand-prêtre Achitob, lui succéda dans cette dignité, qu'il laissa en mourant à son frere Achimelech.

ACHIAB, (*Hist. des Juifs.*) neveu du grand Hérode. Pendant la maladie de son oncle, il empêcha la reine Alexandra, mere de Marianne, de s'emparer d'une des forteresses de Jérusalem, dont il étoit gouverneur, en faisant avertir à propos le roi de ce qui se tramoit. Il sauva plusieurs fois la vie à Hérode. Un jour, entr'autres, ce prince demanda une pomme, & un couteau pour la peler ; mais *Achiab* s'étant apperçu que c'étoit pour se percer, tant la vie lui étoit à charge, lui arracha le couteau, & lui épargna ce suicide.

ACHILLE, (*Mytholog.*) étoit fils de Thétis & de Pélée, roi de Thessalie. La déesse, pour éprouver si ses enfans étoient mortels, les mettoit dans une chaudiere d'eau bouillante, ou les jettoit dans le feu, & les faisoit tous périr ainsi. *Achille* auroit eu le même sort, si Pélée ne l'eût tiré des mains de sa mere, il n'eut qu'un talon de brûlé. On raconte encore autrement cette fable : Thétis avoit plongé son fils dans l'eau du Styx, & l'avoit rendu invulnérable, excepté au talon par où elle le tenoit. Ces fictions n'ont pour fondement que quelques purifications dont Thétis avoit coutume de se servir.

Achille fut d'abord nommé *Pyrisoüs*, comme qui diroit *sauvé du feu*. Chiron, son gouverneur, lui donna le nom d'*Achille* ; & parce que ce nom peut signifier *qui n'a jamais tetté*, on débita la fable qu'il avoit été nourri de moëlle de lion, ce qui avoit aussi rapport à la force & au courage de ce héros.

Lorsque Thétis fut informée qu'on assembloit toute la noblesse de la Grece pour la guerre de Troie, elle

elle envoya secrétement son fils chez Lycomede à Sciros, pour éviter l'accomplissement d'un oracle, qui avoit prédit que cette guerre lui seroit funeste: cet oracle n'étoit peut-être que la crainte maternelle. Pour mieux cacher sa marche, elle le déguisa en fille sous le nom de *Pyrrha*, à cause de ses cheveux blonds. Mais comme une des fatalités de Troie portoit que cette ville ne pouvoit être prise sans la présence d'*Achille* : du moins Calchas imagina ce prétexte pour attirer à cette guerre le jeune prince avec ses troupes, on le fit chercher de tous côtés. Ulysse à la fin découvrit sa retraite, & pour le reconnoître parmi les femmes qui l'environnoient, se servit d'un stratagême qui lui réussit : ce fut de présenter à ces femmes plusieurs bijoux, parmi lesquels étoient de petites armes ; *Achille* se jetta aussitôt dessus, négligeant tout le reste, & se découvrit par cette mâle inclination. Sa retraite à Sciros est une fiction postérieure à Homere, qui dit que Pélée accorda de bon cœur son fils aux princes grecs.

Achille, à la tête de ses Mirmidons, fit plusieurs belles actions pendant le siege de Troie, prit plusieurs villes de la Troade ; mais ayant eu querelle avec Agamemnon au sujet de Briseis, il demeura dans sa tente dans l'inaction pendant près d'un an, & n'en sortit qu'après la mort de son ami Patrocle. Pour le venger, il tua Hector, le plus vaillant des Troyens, & comme il étoit fier & emporté, non-content d'avoir ôté la vie à son ennemi, il fit mille indignités à son cadavre, & le vendit ensuite à Priam.

Après la mort d'Hector, les princes Grecs furent appellés chez Agamemnon à un grand festin, dans lequel ils examinerent les moyens qu'ils mettroient en œuvre pour se rendre maîtres de Troie : sur cela *Achille* & Ulysse eurent une grande dispute ; le premier voulant qu'on attaquât la ville à force ouverte ; Ulysse au contraire qu'on eût recours à la ruse : ce dernier avis prévalut. Mais Agamemnon vit avec plaisir cette dispute entre les deux princes, parce que c'étoit l'accomplissement d'un oracle de Delphes, qui avoit promis que Troie seroit prise, lorsque deux princes, qui surpassoient tous les autres en valeur & en prudence, seroient en dispute à un festin.

L'amour fit périr *Achille*, suivant Ovide. Amoureux de Polixene, fille de Priam, il accepta un rendez-vous qu'elle lui donna dans un temple d'Apollon, voisin de la ville ; mais tandis que Déiphobe l'embrassoit, Pâris le tua en trahison. Il le blessa, dit la fable, au talon, le seul endroit où *Achille* n'étoit pas invulnérable, & Apollon guida le coup ; car il falloit bien un dieu pour ôter la vie à un si grand homme. La fleche lui coupa un tendon du pied dont la blessure est très-dangereuse : ce tendon, depuis ce tems-là porte le nom de *tendon d'Achille*. Homere ne dit rien de cet amour, ni de cette trahison : *Achille*, selon lui, fut blessé en combattant, & les Grecs soutinrent autour de son corps un sanglant combat qui dura tout un jour.

Thétis ayant appris la mort de son fils, sortit du sein des eaux, accompagnée d'une troupe de nymphes, pour venir pleurer sur son corps : les Néréides environnerent le lit funebre en jettant des cris lamentables, & revêtirent le corps d'habits immortels : les neuf Muses firent entendre tour-à-tour des gémissemens & leurs plaintes lugubres. Pendant dix-sept jours les Grecs pleurerent avec les déesses, & le dix-huitieme on mit le corps sur le bûcher. Ses cendres furent enfermées dans une urne d'or, & mêlées avec celle de Patrocle : & après qu'on lui eut élevé un magnifique tombeau sur le rivage de l'Hellespont, au promontoire de Sigée, la déesse sa mere fit exécuter des jeux & des combats par les plus braves de l'armée, autour de ce tombeau.

Achille fut honoré comme un demi-dieu : on lui éleva un temple à Sigée ; on institua des fêtes en son honneur, & on lui attribua jusqu'à des prodiges. La mort d'*Achille* fait le sujet de cinq tragédies Françoises, dont la derniere est de Thomas Corneille ; il y a aussi un opéra de Campistron qui a pour titre : *Achille & Polyxene*. (+)

ACHIMAAS, (*Hist. sacrée.*) fils du grand prêtre Sadoc, succéda à son pere l'an du monde 3000, sous le regne de Salomon. Pendant la révolte d'Absalom, il informa David des résolutions que ce fils rebelle prenoit contre son pere ; & ce fut lui qui annonça le premier à ce prince le gain de la bataille dans laquelle le jeune ambitieux subit le juste châtiment de ses crimes. *Achimaas* épousa Semach, une des filles de Salomon.

ACHIMBASSI, (*Hist. mod.*) nom d'un office, ou plutôt d'un officier du grand Caire. Il signifie le *chef* ou le *préfet des médecins*. Son office est de s'informer du mérite de ceux qui exercent la médecine dans cette ville, & de leur accorder des privileges. On a fort peu d'égard au mérite & au savoir de celui qu'on honore du titre d'*achimbassi* ; car le bacha du Caire en revêt toujours celui qui le paie le mieux. Celui-ci à son tour ne s'embarrasse pas davantage du mérite de ceux qui se présentent pour obtenir leurs licences ; & ils en savent toujours assez, pourvu qu'ils ne se présentent pas les mains vuides. (+)

ACHIMELECH, (*Hist. sacrée.*) fils d'Achitob & frere d'Achia, succéda à celui-ci dans la souveraine sacrificature. David, fuyant la colere de Saül, se trouva sans provisions, & en demanda à *Achimelech*, qui ne put lui donner que les pains de proposition. David étoit sans armes : le grand-prêtre lui donna l'épée de Goliath. Saül le sut ; &, pour l'en punir, il le fit mourir avec quatre-vingt-cinq hommes de sa tribu.

Je remarquerai ici qu'*Achimelech* est appellé *Abiathar* dans l'évangile selon S. Marc, *chap. xj.* ℣. *26*.

ACHINTOIR, (*Géogr.*) petite ville d'Ecosse, dans la province de Braid-Albain, sur la riviere de Karfwick, & non loin des montagnes de l'Ochabyr. Quoiqu'elle ne soit pas bien considérable, elle ne laisse pas que de faire un certain commerce. *Long. 12. 30, lat. 57. 10.* (*C. A.*)

ACHIS, (*Hist. sacr.*) roi de Geth, donna retraite à David lorsqu'il fuyoit les poursuites de Saül. Deux ans après, la guerre s'étant allumée entre les Israélites & les Philistins, *Achis* voulut engager David dans son parti ; mais les princes des Philistins craignant que David ne les trahît dans le combat, porterent le roi à le congédier : ce qu'il fit avec tous les égards dûs à une personne de son rang, & de qui il n'avoit qu'à se louer.

ACHITOB, (*Hist. sacr.*) Les Juifs ont eu deux grands-prêtres de ce nom. Le premier, fils de Phinées, succéda à son aïeul Heli, l'an du monde 2888, son pere ayant été tué à la bataille où l'arche fut prise par les Philistins ; le second, fils d'Amarias, lui succéda dans la même dignité.

ACHITOPHEL, (*Hist. sacr.*) conseiller de David, homme dont les avis étoient regardés comme les oracles de Dieu même, fut cependant assez lâche, assez infidele à son prince pour se joindre à Absalom dans la conjuration que celui-ci forma à Hébron contre son pere. On croit qu'il y entra par animosité contre le roi, pour venger l'affront qu'il avoit fait à Bethsabée, sa petite-fille. *Voy. ci-après* BETHSABÉE. Quoi qu'il en soit, il conseilla à Absalom de s'emparer du trône & des femmes de son pere. Il s'offrit même à aller lui-même à la tête de douze cens hommes attaquer David, & le tuer. Mais Chusaï ayant été d'un avis contraire, qui prévalut dans le

conseil d'Absalom, *Achitophel* outré de voir que le sentiment d'un autre fût préféré au sien, alla se pendre de dépit : digne fin d'un ministre qui, dans sa vieillesse, déshonora la sagesse de sa vie passée.

ACHLAT, (*Géogr.*) ville de la grande Arménie, en Asie. Elle est située sur le lac d'Acramar ou Van, presque à l'opposite de la ville d'Acramar, sur la côte septentrionale du lac. Cette ville n'est pas fort grande ; mais elle est fort importante pour les Turcs, comme frontiere de leur empire. Il y a des fortifications assez bonnes. *Long.* 76. *lat.* 39. (*C. A.*)

ACHMETSCHED, (*Géogr.*) petite ville de la presqu'île de Crimée, au nord-ouest de Caffa, & à quelques milles de la mer. Elle fut bâtie en l'honneur d'Achmet I, empereur des Turcs, par un prince des petits Tartares du Précop. *Long.* 51. 20. *lat.* 45. (*C. A.*)

ACHOMBENE, (*Géog.*) ville capitale du royaume d'Axim, sur la côte d'Or en Afrique. Ce n'est proprement qu'un gros village qui est sous le canon d'un fort Hollandois. Elle a par derriere un bois qui s'étend sur le penchant de la montagne. Entre la ville & la mer, le rivage est spacieux & d'un beau sable. Les maisons d'*Achombene* sont séparées par un grand nombre de cocotiers, & d'autres arbres plantés à égale distance. La petite riviere d'Axim, qui vient du pays d'Enguira, traverse la ville. L'air est fort mal-sain, sur-tout dans la saison des pluies. Les Hollandois font presque tout le commerce du pays. *Voyez ci-après*, AXIM. *Long.* 13. 30. *lat.* 5. (*C. A.*)

ACHONRY, (*Géogr.*) petite ville d'Irlande, dans la province de Connaught, au comté de Letrim, près du lac Aline. Elle n'est considérable que parce qu'elle est épiscopale, dépendante de la métropole de Tuam. *Long.* 12. 30. *lat.* 54. (*C. A.*)

ACHRIDA, (*Géogr. anc.*) ville de la province Prévalitaine, & qui fut le lieu où naquit l'empereur Justinien qui la rétablit, & lui donna le titre de *métropole* sur quelques provinces, au désavantage de Thessalonique. Les évêques Grecs de cette ville prennent aujourd'hui le titre de *métropolitains* de la Bulgarie, de la Servie, de l'Albanie, *&c.* (*C. A.*)

ACHROMATIQUE, adj. (*Optique.*) mot tiré du grec, & qui signifie *sans couleur.* J'ai employé pour la premiere fois ce terme dans mon *Astronomie*, & il a été adopté pour les lunettes, où l'on corrige les iris, ou la différente réfrangibilité des rayons, qui nuisoit beaucoup à la perfection des lunettes. La premiere trace de cette idée ingénieuse se trouve dans un mémoire du célebre M. Euler, (*Acad. de Berlin*, *tom. III.*) Voici ce qu'il en disoit en 1747. « Il est reconnu parmi les Astronomes, que les verres objectifs, dont on se sert ordinairement dans les lunettes, ont ce défaut, qu'ils produisent une infinité de foyers, selon les différens degrés de réfrangibilité des rayons. Les rayons rouges, souffrant la plus petite réfraction en passant par le verre, forment leurs foyers à une plus grande distance du verre, que les rayons violets, dont la réfraction est la plus grande. Delà vient que si la lumiere, qui passe par le verre objectif, est composée de plusieurs sortes de rayons, ce n'est plus dans un point que les rayons rompus se rassemblent, comme on le suppose communément dans l'optique ; mais le foyer sera étendu sur un espace qui sera d'autant plus considérable, que le foyer sera plus éloigné du verre objectif. . . . M. Newton a déja soupçonné que des objectifs composés de deux verres, dont l'espace intermédiaire seroit rempli d'eau, pourroient servir à perfectionner les lunettes, par rapport à l'aberration des rayons qu'ils souffrent à cause de la figure sphérique des verres. Mais il ne paroît pas qu'il eût l'idée que, par ce même moyen, il seroit possible de rétrécir l'espace par lequel les foyers des divers rayons se trouvent dispersés. Or il m'a paru d'abord très-probable, qu'une certaine combinaison de différens corps transparens pourroit être capable de remédier à cet inconvénient ; & je suis persuadé que, *dans nos yeux*, *les différentes humeurs s'y trouvent arrangées*, *ensorte qu'il n'en résulte aucune diffusion du foyer.* C'est à mon avis un sujet tout nouveau d'admirer la structure de l'œil ; car s'il n'avoit été question que de représenter les images des objets, un seul corps transparent y auroit été suffisant, pourvu qu'il eût eu la figure convenable : mais, pour rendre cet organe accompli, il y falloit employer plusieurs différens corps transparens, leur donner la juste figure, & les joindre selon les regles de la plus sublime géométrie, pour que la diverse réfrangibilité des rayons ne troublât point les représentations. » C'est ainsi que la considération de ce qui se passe dans nos yeux, conduisoit M. Euler à chercher un moyen d'imiter la nature, & lui faisoit espérer d'y parvenir par la combinaison des fluides entre deux verres.

En conséquence, M. Euler chercha les dimensions des objectifs formés de verre & d'eau, de maniere à pouvoir imiter la combinaison qui se fait naturellement dans l'œil ; mais toutes les ressources de la plus profonde géométrie ne pouvoient compenser ce qui manquoit alors à nos connoissances, par rapport à l'effet des différentes substances, pour la dispersion des rayons colorés. Les lunettes qui furent exécutées sur ces principes, ne réussirent point.

Dès que le mémoire de M. Euler parut, feu M. Dollond le pere, célebre opticien de Londres, voulut en tirer parti ; mais il crut reconnoître que sa théorie ne s'accordoit point avec celle de Newton, ni avec ses expériences, & l'on ne juroit en Angleterre que par Newton. On disputa quelque tems sur cete matiere ; mais en 1755, M. Klingenstierna fit remettre à M. Dollond un écrit qui le força de douter de de l'expérience de Newton, qu'il avoit si long-tems opposée à M. Euler. Dans cet écrit, qui fut communiqué en 1761 à M. Clairaut, par M. Ferner, digne collegue de M. Klingenstierna, l'expérience de Newton n'est attaquée que par la métaphysique & la géométrie, mais c'est en suivant une route qui montre au premier coup d'œil la légitimité de l'usage que l'auteur en a fait.

La proposition expérimentale de Newton, que l'on trouve, *page* 145 de son *Optique*, *édition Françoise in-4°.*, est énoncée ainsi : « toutes les fois que les rayons de lumiere traversent deux milieux de densité différente, de maniere que la réfraction de l'un détruise celle de l'autre, & que par conséquent les rayons émergens soient paralleles aux incidens, la lumiere sort toujours blanche ». Cette proposition, que l'on soutenoit obstinément en Angleterre, n'est point vraie ; & c'est ce qui a longtems retardé les progrès de la vérité.

M. Dollond voulant reconnoître la vérité ou la fausseté de cette proposition, en fit l'épreuve de la maniere que Newton indique lui-même : dans un prisme d'eau renfermé entre deux plaques de verre, le tranchant tourné en bas, il plaça un prisme de verre, dont le tranchant étoit en haut ; & comme il avoit disposé les plaques de verre, de maniere que leur inclinaison pût être changée à volonté, il parvint facilement à leur en donner une, telle que les objets regardés au travers de ce double prisme, parussent à même hauteur, que lorsqu'on les regardoit à la vue simple ; ce qui apprenoit que les deux réfractions s'étoient mutuellement détruites ; cependant, au contraire de ce qu'avançoit Newton, les objets se trouvoient teints des couleurs de l'iris, comme on sait que le sont tous les objets qu'on

regarde au travers de prismes. M. Dollond fit ensuite mouvoir de nouveau les plaques du prisme d'eau, jusqu'à ce qu'il leur trouva une inclinaison telle que les objets regardés au travers des deux prismes, fussent aussi destitués d'iris, que vus à l'œil nu; & alors leur hauteur apparente n'étoit plus la vraie; ce qui montroit que les réfractions ne s'étoient point redressées mutuellement, quoique les différences de réfrangibilité des rayons colorés, se fussent corrigées les unes par les autres.

M. Dollond, qui savoit qu'il y a deux sortes de verres bien plus propres les uns que les autres à la netteté des images, conjectura que cette différence de qualité venoit de celle de leurs vertus réfringentes ou dispersives, relativement aux rayons colorés. Il pensa que tel verre pourroit rendre la différence de réfrangibilité du rouge au violet, beaucoup plus sensible que tel autre, & causer par ce moyen des iris beaucoup plus étendus. Quoique la réfraction moyenne ne fût pas fort différente, il en conçut l'espérance de réussir mieux dans son objet, en combinant des lentilles de verres de différentes qualités, qu'en employant du verre & de l'eau, parce que l'eau & le verre, relativement à leurs réfractions moyennes, ne produisoient pas des différences assez sensibles dans les réfrangibilités des couleurs. Un verre très-blanc & fort transparent, appellé communément *crystal d'Angleterre*, est celui qui, suivant M. Dollond, donne les iris les plus remarquables, & par conséquent celui dans lequel la réfraction du rouge differe le plus de celle du violet. Un verre verdâtre, connu en Angleterre sous le nom de *crownglass*, & qui ressemble beaucoup en qualité à notre verre commun, est au contraire celui qui donne la moindre différence dans la réfrangibilité: ce sont les deux matieres dont M. Dollond imagina de se servir, après avoir mesuré leurs qualités refringentes; ce qu'il fit d'une maniere analogue à celle qu'il avoit employée pour le verre & l'eau. Il trouva que le rapport des différentes dispersions étoit celui de trois à deux, ensorte que le spectre coloré, qui, avec un prisme de *crownglass*, auroit deux pouces de longueur, en a trois avec un prisme de *flintglass* ou de crystal d'Angleterre. (*Mém. Acad. 1756*, *pag. 386.*)

Les premieres lunettes qui furent exécutées par Dollond, eurent un très-grand succès. Les géometres s'exercerent bientôt à chercher les courbures les plus propres à corriger les aberrations de réfrangibilité, & en même tems de sphéricité: on peut voir sur la théorie de ces lunettes *achromatiques* M. Clairaut (*Mém. Acad. 1756*, *page 380*; *1757*, *page 524*; *1762*, *page 578.*); M. Euler, dans ses trois volumes de dioptrique (*Mém. Acad. 1765*, *page 555*, *Mém. de Berlin*, *tome XXII*, *page 119.*); M. d'Alembert (*Opuscules math.* d'abord dans le *tome III*, publié en 1764; & ensuite dans le *tome IV*, en 1768.); M. Klingenstierna dans une piece qui a remporté le prix de l'académie de Pétersbourg en 1762; M. de Rochon, dans ses *Opuscules* publiées en 1768, *in-8°*; le pere Boschovich, dans les cinq *Dissertations latines* qu'il a publiées à Vienne en 1767, *in-4°*; le pere Pézenas, dans la nouvelle édition de l'*Optique de Smith*, qu'il a donnée à Avignon en 1767; M. Duval le Roi, dans celle qu'il a donnée à Brest la même année; & l'article qui suit. Nous nous contenterons de rapporter ici les dimensions de deux lunettes excellentes, d'environ quarante-trois pouces de foyer, faites par Dollond, & qui surpassent tout ce qu'on avoit fait dans ce genre. L'objectif est composé de trois verres, dont un est de *flint-glass*, concave des deux côtés, placé entre deux lentilles, bi-convexe, de verre commun. Les six rayons des courbures, à commencer par celui de la surface extérieure, sont, dans une de ces lunettes, de 315, 450, 235, 315, 320 & 320 lignes. Dans la seconde lunette, les six rayons sont de 315, 400, 238, 290, 316, 316 lignes: cette derniere a 43 pouces 5 lignes de foyer. Ces lunettes grossissent depuis cent jusqu'à deux cents fois, suivant les différens équipages qu'on y applique, & surpassent par conséquent les anciennes lunettes de vingt-cinq à trente pieds. Ces lunettes deviendront encore meilleures, lorsqu'on y emploiera trois especes différentes de verres, au lieu de deux, qui, à la rigueur, ne réunissent que deux sortes de rayons. (le Pere Boscovich, *Dissertation II*, *page 101.*) *Voyez* LUNETTES dans ce *Supplément*. (*M. DE LA LANDE.*)

ACHROMATIQUES, (LUNETTES) *Optique.* Personne n'ignore le grand degré de perfection que l'optique a acquis dans ces derniers temps par la construction des lunettes *achromatiques*; on les a nommées ainsi, comme l'on fait, parce que les objectifs de ces lunettes sont formés de plusieurs lentilles de différentes matieres, qui, par leur disposition respective, anéantissent entiérement ou au moins sensiblement les couleurs qui défigureroient trop les images dans un objectif simple. Plusieurs des lunettes qu'on a construites dans cette vue, soit en Angleterre, soit en France, ont eu un effet très-avantageux; mais une de ces lunettes construite en Angleterre, paroît très-supérieure aux autres: elle est d'environ trois pieds & demi de longueur; elle porte trois pouces quatre lignes d'ouverture, & augmente cent cinquante fois le diametre des objets. Ainsi cette lunette est très-supérieure à un télescope de même longueur, parce qu'un tel télescope ne porteroit pas une plus grande ouverture, n'augmenteroit pas davantage l'objet, & auroit d'ailleurs moins de champ & beaucoup moins de clarté.

L'objectif de cette lunette est composé de deux lentilles convexes de *crownglass*, matiere qui a beaucoup de rapport à notre verre commun, & d'une lentille concave de *flintglass* ou crystal d'Angleterre; on ne nous dit point d'ailleurs les dimensions de ces lentilles, qui paroissent même avoir été trouvées par une espece de tâtonnement, à la vérité fort heureux.

Dans un mémoire que j'ai lu à l'académie, non-seulement j'ai donné les dimensions exactes que doit avoir cet objectif, j'ai fait voir encore qu'on pouvoit se servir, avec le même avantage, d'un autre objectif de forme très-différente, mais toujours composé comme celui-là de deux lentilles de verre commun qui en renferment une de crystal d'Angleterre. J'ai prouvé que l'avantage de ces objectifs consiste, non-seulement en ce que les courbures des surfaces y sont beaucoup moins grandes que dans les meilleurs objectifs construits jusqu'à présent avec deux lentilles, mais encore en ce que les erreurs qu'on peut commettre dans la construction des surfaces y produisent, pour la plupart, un effet beaucoup moins considérable que dans les autres objectifs.

Je dis pour la plupart; car il est une erreur dont l'inconvénient est le même dans tous les objectifs de même foyer, composés de tant de lentilles qu'on voudra; & s'il faut l'avouer, cet inconvénient est le plus dangereux de tous pour la perfection de ces objectifs. L'erreur dont je veux parler est celle qu'on peut commettre en mesurant le rapport de la diffusion des couleurs dans les différentes matieres dont l'objectif est formé. Ce rapport, comme l'on fait, se détermine de deux manieres, ou en mesurant l'espace qu'occupent les couleurs au foyer de deux différentes lentilles formées de ces matieres, ou en mesurant l'angle de deux prismes adossés, dont l'un

eſt formé d'une de ces matieres, l'autre de la ſeconde, & à travers leſquels on fait paſſer l'image ſolaire. Or, il eſt viſible qu'on peut ſe tromper aiſément d'une quantité aſſez ſenſible dans ces différentes meſures, 1°. parce que l'image colorée du foyer des lentilles n'eſt pas bien exactement terminée, & qu'il eſt par conſéquent difficile d'en fixer les limites à deux ou trois lignes près; or, comme cette image n'a jamais beaucoup d'étendue (car on ne peut employer commodément à cette expérience des lentilles d'un très-grand foyer), il eſt clair qu'une erreur de quelques lignes ſur la meſure de l'image, peut être une quantité ſenſible par rapport à l'image totale. Par exemple, ſi l'image eſt d'un pied, ce qui ſuppoſe un foyer de douze pieds, & qu'on ſe trompe de trois lignes à chaque extrémité, l'erreur totale pourra être d'un vingt-quatrieme. 2°. La meſure du rapport de la diffuſion par le moyen des priſmes peut être plus exacte, comme je le trouve par le calcul, qu'en ſe ſervant des lentilles; cependant comme cette méthode exige que les angles des priſmes ſoient petits, & que ces angles ne ſont pas faciles à meſurer avec une grande préciſion, il eſt clair qu'on peut auſſi ſe tromper aiſément d'une petite quantité dans la meſure de ces angles, & par conſéquent d'une quantité qui ſera aſſez ſenſible dans le rapport de cette erreur à l'angle total. Or l'effet de cette erreur devient encore beaucoup plus conſidérable dans le rapport qui en réſulte pour la diffuſion des couleurs; je trouve, par exemple, qu'en comparant la diffuſion du verre commun à celle du cryſtal d'Angleterre, ſi on s'eſt trompé d'une certaine quantité dans le rapport des images des lentilles ou des angles des priſmes, l'erreur qui en réſulte dans la quantité qui exprime le rapport de diffuſion, peut être plus grande que cette premiere erreur, en raiſon de cinq à trois ou même davantage. Ce n'eſt pas tout; l'effet de cette erreur eſt encore beaucoup plus grand dans l'aberration de l'objectif; car je trouve, toujours en comparant le verre commun au cryſtal d'Angleterre, que l'erreur commiſe dans le rapport de diffuſion, eſt encore augmentée dans l'aberration de l'objectif, en raiſon de onze à trois; & cette erreur demeure toujours la même, de quelque maniere qu'on diſpoſe entr'elles les lentilles qui forment l'objectif compoſé, avec cette ſeule différence qu'elle deviendra de ſigne contraire, lorſqu'on donnera aux lentilles une diſpoſition abſolument différente.

De-là il eſt aiſé de conclure qu'une erreur commiſe dans les premieres meſures, augmentera plus de ſix fois dans l'aberration; enſuite que ſi on s'eſt trompé ſeulement de $\frac{1}{30}$ dans ces premieres meſures, ce qui eſt très-facile, l'aberration des couleurs au lieu d'être nulle, comme elle le devroit être dans l'objectif compoſé, ſera encore plus d'un cinquieme de l'aberration d'un objectif ſimple de verre commun. C'eſt ſans doute pour cette raiſon que la plupart des lunettes *achromatiques* conſtruites juſqu'à préſent, quoique très-ſupérieures aux lunettes ſimples ordinaires, & même à pluſieurs égards aux téleſcopes de réflexion, n'ont pas eu encore ſur ces téleſcopes tous les avantages qu'on pouvoit deſirer & même eſpérer. En effet, dans la plupart des objectifs *achromatiques* conſtruits juſqu'à préſent, on a ſuppoſé que la diffuſion des couleurs, cauſée par le cryſtal d'Angleterre, étoit à la diffuſion cauſée par le verre commun, comme trois à deux. Or ſi ce rapport, au lieu d'être de trois à deux, étoit de trente-deux à vingt, ou de huit à cinq, comme d'autres obſervateurs l'ont trouvé, l'aberration d'un objectif conſtruit d'après le rapport de trois à deux, au lieu d'être nulle, ou au moins ſenſible comme la théorie le donne, ne ſeroit guere que le quart de l'aberration d'un objectif ſimple. Ainſi une lunette de trois pieds, par exemple, conſtruite avec cet objectif, ne produiroit l'effet que d'une lunette ordinaire d'environ douze pieds, tandis qu'un téleſcope de trois pieds produit l'effet d'une lunette de cinquante. Pour remédier à cet inconvénient, autant qu'il eſt poſſible, voici, je crois, le moyen le plus ſimple dont on puiſſe faire uſage.

Suppoſons d'abord que l'erreur qu'on a commiſe dans la meſure du rapport de diffuſion eſt en moins, c'eſt-à-dire, que ce rapport eſt un peu plus grand que celui qu'on a trouvé; on écartera tant ſoit peu la ſeconde lentille de la premiere, ſi on ſe ſert du premier de nos objectifs à trois lentilles, ou la troiſieme de la ſeconde, ſi on ſe ſert du ſecond objectif; on parviendra par ce moyen à détruire ſenſiblement l'aberration pour les objets placés dans l'axe. De plus, ſi après ce premier écartement on écarte encore d'une petite quantité que l'expérience donnera, les deux lentilles qui étoient reſtées appliquées l'une contre l'autre, on parviendra à détruire l'aberration des couleurs, autant qu'il ſera poſſible, pour les objets même qui ne ſeront pas placés dans l'axe.

Suppoſons enſuite que l'erreur commiſe dans la meſure du rapport de diffuſion eſt en plus, c'eſt-à-dire, que le rapport trouvé eſt plus grand que le rapport véritable; en ce cas, on ne ſauroit employer le moyen précédent, parce que l'écartement des lentilles ne feroit qu'augmenter encore l'aberration. Mais pour lors, il ſuffira de donner un peu moins de courbure à la premiere des ſurfaces de l'objectif, à celle qui eſt tournée vers l'objet, en laiſſant d'ailleurs les lentilles appliquées l'une contre l'autre. Il faudroit faire une opération contraire dans le cas où l'erreur ſeroit en moins, c'eſt-à-dire, que ſi on laiſſoit les lentilles appliquées l'une contre l'autre, il faudroit augmenter la courbure de la premiere des ſurfaces, ce qui eſt beaucoup moins aiſé à faire que de la diminuer. Ainſi l'on voit que les deux cas d'une erreur en moins ou d'une erreur en plus, fourniſſent chacun un moyen particulier & fort ſimple de corriger cette erreur, lequel ne réuſſiroit pas auſſi bien dans le cas oppoſé.

Cependant il eſt viſible que le moyen de corriger l'erreur quand elle eſt en moins, ſe réduiſant à un ſimple écartement des lentilles, eſt beaucoup plus facile, plus court & plus ſûr que le moyen de corriger l'erreur quand elle eſt en plus, lequel exige qu'on retravaille tant ſoit peu la ſurface d'une des lentilles, ou qu'on ait à y ſubſtituer une autre lentille un peu moins convexe pardevant. Nous croyons donc qu'en général, lorſqu'on meſure le rapport de diffuſion, il faut tâcher que l'erreur, s'il y en a, ſoit plutôt en moins qu'en plus. Ainſi dans les calculs qu'on fera pour déterminer les rayons des ſurfaces, il vaudra mieux ſuppoſer le rapport de diffuſion un peu au-deſſous de celui que l'expérience a donné, que de le prendre au-deſſus.

Il y a encore un autre avantage à ce que l'erreur, ſi elle a lieu, ſoit plutôt en moins qu'en plus. C'eſt qu'on peut la corriger par le moyen de l'oculaire convexe, adapté à ces ſortes d'objectifs; car il ſe trouve, par une circonſtance heureuſe, que l'aberration de cet oculaire eſt alors en ſens contraire de l'aberration de l'objectif; d'où il eſt aiſé de voir qu'on peut trouver facilement un oculaire dont l'aberration détruiſe, au moins preſque entiérement, celle qui peut reſter dans l'objectif. Il eſt vrai que ſi l'erreur étoit en plus, on pourroit employer au même effet un oculaire concave; mais on ſait que ces oculaires ont l'inconvénient de diminuer le champ de la lunette. Cependant on pourroit encore, ce me

femble, s'en fervir avec avantage, fur-tout fi la lunette n'étoit pas trop longue.

A l'occafion des oculaires adaptés aux objectifs *achromatiques*, j'ai deux remarques effentielles à faire. La premiere, c'eft qu'au lieu de conftruire ces oculaires de verre commun, on feroit très-bien d'y employer une matiere dans laquelle la diffufion des rayons feroit plus grande, par exemple, une matiere femblable à celle qu'a trouvée M. Zeiher, & qui ayant une réfraction moyenne à-peu-près la même que celle du cryftal d'Angleterre, écarte les couleurs environ deux fois davantage que ce cryftal, & trois fois plus que le verre commun. Ces oculaires auroient cet avantage, qu'avec un foyer beaucoup plus court que ceux du verre commun, ils repréfenteroient l'objet auffi nettement; & comme ils permettroient de donner aux objectifs une ouverture plus grande, ils donneroient donc à la fois plus de netteté, de grandeur & de vivacité à l'image.

La feconde remarque que j'ai à propofer, eft fur le rapport des courbures qu'on doit donner aux furfaces de ces oculaires, pour que l'aberration qui viendra de leur figure fphérique foit la moindre qu'il fera poffible. Les formules données jufqu'ici par les opticiens, affignent aifément ce rapport, mais ces formules ne font bonnes que pour les objets placés dans l'axe; pour peu qu'ils s'en écartent, l'aberration devient plus confidérable que dans des lentilles d'une autre forme. J'ai donc envifagé la chofe autrement; j'ai cherché le rapport que doivent avoir les rayons d'une lentille fimple, pour que l'aberration dans les objets placés hors de l'axe, ne foit pas plus grande que celle des objets placés dans l'axe même, ce qui fe réduit à rendre nulle l'aberration en largeur; & je trouve que ces fortes de lentilles ont l'avantage de donner dans l'axe très-peu d'aberration, & l'aberration la moindre qu'il eft poffible pour les objets qui ne font pas dans l'axe. Je ne doute donc point que ces fortes de lentilles ne foient en effet beaucoup plus avantageufes que les autres; le calcul fait voir qu'en employant des oculaires de cette forme, & dont la matiere foit de verre commun, le rayon de la furface tournée vers l'objet, doit être égal à environ neuf fois la diftance focale de l'oculaire, & le rayon de l'autre furface égal à environ $\frac{4}{7}$ de cette même diftance focale.

Cette obfervation, fur le rapport le plus avantageux entre les rayons des furfaces, eft d'autant plus importante, qu'elle a lieu non feulement pour les oculaires, mais auffi pour les objectifs fimples, lorfqu'on jugera à propos de conftruire des lunettes avec de tels objectifs. Je trouve, par exemple, que pour qu'un objectif fimple de verre peu refringent ait la moindre aberration, le rapport des furfaces ne doit pas être de 1 à 6, comme tous les opticiens l'ont cru jufqu'ici; mais que la premiere furface, celle qui eft tournée vers l'objet, doit avoir un rayon égal à environ $\frac{4}{7}$ de la diftance focale, & la feconde un rayon égal à cinq fois cette même diftance.

De pareils objectifs convexes de verre commun & d'une feule matiere, pourroient, fi je ne me trompe, être combinés fort avantageufement avec des oculaires fimples concaves, formés de la matiere trouvée par M. Zeiher, & conftruits fuivant les proportions que nous avons données plus haut pour ces fortes d'oculaires: on en formeroit d'excellentes lunettes de poche, qui, en augmentant l'objet environ trois fois, ce qui eft fuffifant pour ces fortes de lunettes, auroient l'avantage d'être exemptes de couleurs, d'avoir d'ailleurs, par la courbure des furfaces, le moins d'aberration qu'il feroit poffible, de fouffrir une grande ouverture de l'objectif, & par conféquent de donner à l'image beaucoup de netteté & de vivacité.

Revenons aux objectifs compofés de plufieurs lentilles. Je n'ai encore parlé jufqu'à préfent que de la combinaifon d'un feul oculaire fimple avec ces objectifs; mais je trouve qu'en employant deux oculaires, même d'une matiere femblable, on peut toujours donner à leurs furfaces une telle courbure, que l'aberration qui vient de leur figure fphérique, foit entiérement détruite; & il eft évident que ce double oculaire étant fuppofé de même foyer que l'oculaire fimple dont il a été parlé ci-deffus, aura l'avantage d'anéantir ou entiérement ou prefque entiérement toute aberration, tant celle qui vient des couleurs, que celle qui vient de la figure des verres. Ainfi, une lunette conftruite exactement fur cette théorie & portant deux oculaires, tels que je viens de les propofer avec un objectif formé de trois lentilles, feroit infailliblement très-fupérieure aux télefcopes de réflexion.

On trouvera dans le mémoire dont celui-ci eft l'extrait, le détail des calculs fur lefquels eft fondée toute la théorie que je viens d'établir, avec quelques autres vues utiles pour remédier à l'inconvénient qui réfulte de l'erreur qu'on peut commettre dans le rapport de diffufion des rayons, erreur dont l'effet eft celui qu'on doit avoir le plus de foin d'éviter. A l'égard des inconvéniens qui naîtront des autres erreurs qu'on peut commettre, foit en mefurant le rapport de réfraction dans les deux matieres, foit dans la conftruction des lentilles, d'après les mefures que donne la théorie, non feulement ces inconvéniens feront beaucoup moins confidérables, & auront même très-fouvent un effet infenfible, mais on peut trouver aifément différens moyens d'y remédier. Ces moyens confiftent en général à multiplier les lentilles qui compofent l'objectif, & à ne pas donner le même rayon aux furfaces contiguës de ces lentilles. Par-là on aura dans la folution du problême un beaucoup plus grand nombre d'indéterminées, qui mettront à portée de donner aux différentes furfaces, la courbure la plus propre pour anéantir (au moins prefque entiérement) l'inconvénient qui naîtroit de ces différentes erreurs. L'expérience fait voir que cette multiplication des lentilles eft plus nuifible à la vivacité de l'image, dont elle peut d'ailleurs augmenter beaucoup la netteté: elle a de plus un autre avantage, c'eft qu'elle offre un plus grand nombre de combinaifons pour la difpofition des lentilles, & par conféquent pour trouver l'arrangement le plus avantageux qu'on puiffe leur donner; car en n'employant que deux matieres à la formation de l'objectif, il eft aifé de voir que les lentilles qui le compofent, peuvent être combinées en deux façons feulement, s'il n'y en a que deux; au lieu qu'elles peuvent l'être en fix, s'il y en a trois; en douze, s'il y en a quatre; en vingt, s'il y en a cinq, & ainfi du refte, fuivant une progreffion croiffante, dont la différence eft la progreffion arithmétique, 2, 4, 6, 8, *&c.* Il eft vrai que ces différentes combinaifons exigeront d'affez longs calculs pour trouver celles qui feroient les plus avantageufes; mais on en fera dédommagé par l'avantage qu'elles produiront pour la perfection des *objectifs*.

Cette perfection, ou plutôt l'effet avantageux qui en réfultera, pourra encore augmenter beaucoup, fi on s'applique enfuite à perfectionner fur le même plan, la théorie du rapport des ouvertures avec les oculaires. J'ai déja fait voir dans le troifieme volume de mes *Opufcules*, combien la théorie donnée jufqu'ici par les opticiens pour affigner ce rapport, étoit fautive & imparfaite, & j'y ai fubftitué des formules beaucoup plus exactes, au moyen defquelles on pourra déterminer ce rapport d'une maniere bien plus fûre & plus avantageufe. Je ne doute pas que par ces différens moyens on ne parvienne à donner aux lunettes *achromatiques*, de nouveaux dégrés de

perfection très-considérables, & peut-être jusqu'à un point dont on n'auroit osé se flatter. Je sais qu'un grand géometre a paru douter qu'il soit possible de porter ces lunettes à un grand degré de perfection. La raison principale qu'il en apporte, c'est que le *crownglass* étant verdâtre, & par conséquent, selon lui, ne laissant passer sensiblement que les rayons verds, il n'est pas étonnant qu'il paroisse moins écarter les rayons colorés que le *flintglass* ou crystal d'Angleterre, d'où notre savant conclut que la mesure du rapport de diffusion qu'on trouve entre ces deux matieres, par le moyen de l'expérience, est illusoire & fautive, & par conséquent, aussi la théorie qui en résulte pour les objectifs *achromatiques*. Il est facile de répondre à cette objection par l'expérience, qui fait voir que les objectifs déja construits, d'après la théorie, sont excellens, ce qui ne laisse point douter qu'ils ne puissent le devenir encore davantage. D'ailleurs, quand le *crownglass* auroit l'inconvénient, par sa couleur verdâtre, d'absorber quelque partie des rayons rouges ou violets, cet inconvénient n'auroit pas lieu en se servant de notre verre commun qui est blanc, & qui par conséquent laisse passer tous les rayons. Je crois par cette raison que notre verre commun doit être encore plus avantageux que le *crownglass*, dans la construction des objectifs *achromatiques*. (*Cet article est de M. d'*ALEMBERT, *& a déja été inséré dans un journal peu répandu, d'où nous l'avons tiré.*)

ACIS, (*Myth.*) devoit le jour à Faune & à la nymphe Symethe. A l'âge de seize ans il s'attacha à la belle Galatée, & en fut aimé; mais il eut pour rival le terrible Polypheme, qui l'ayant surpris un jour avec sa nymphe, déracina un rocher énorme, & le jetta sur cet amant infortuné, qui en fut écrasé: les dieux, à la priere de Galatée, le changerent en une divinité des eaux. Campistron & la Fontaine ont donné chacun un opera des amours d'*Acis* & de Galatée. *Acis* étoit un jeune Sicilien, qui ne pouvant posséder Galatée, ou quelque belle dont il étoit amoureux, se jetta de désespoir dans un fleuve, qui porta son nom dans la suite. Le fleuve *Acis*, en Sicile, sortoit du Mont Etna. La rapidité de ses eaux lui fit donner le nom d'*Acis*, qui signifie la *pointe d'une fleche*, parce que son cours ressemble à une fleche, dit Hérodote. (+)

ACLASTE, adj. (*Optique.*) Leibnitz se sert de ce mot (*Actes de Leipsick, pour le mois de sept. 1692.*) pour exprimer les figures qui ont les propriétés requises pour rompre les rayons de lumiere, & qui cependant les laissent passer sans aucune réfraction. (*J. D. C.*)

ACMÉ, (*Hist. anc.*) fille d'une grande distinction, de la race des Juifs. Etant à Rome, elle fut si bien plaire à la femme d'Auguste, que cette impératrice la garda auprès d'elle. Cette jeune personne rendit de grands services à Antipater, fils du grand Hérode; entr'autres elle lui en rendit un qui lui coûta la vie. Elle contrefit l'écriture de l'impératrice dans une lettre à Herode, contre sa sœur Salomé; la fourberie ayant été découverte, elle en fut punie de mort.

ACMODES, (*Géogr. anc.*) îles de la mer Calidonienne, reconnues pour les îles de Schetland du royaume d'Ecosse, dans la mer de Deucalidon, aujourd'hui le canal de Saint-George. Pline a parlé de ces îles: on a cru long-temps que c'étoient les Hebrides. Mainland est en la principale. (*C. A.*)

ACMON, (*Hist. anc.* & *Myth.*) dont l'histoire est confondue avec la fable, est regardé comme le patriarche des Cunbréens ou Saques; sans qu'on en donne des preuves bien convaincantes: on le fait antérieur de deux siecles à Abraham. *Acmon*, dont on ignore l'origine, fut un héros avanturier, qui, à la tête d'une troupe de brigands, forma des établissemens vers le Pont-Euxin, sur les bords de l'Iris & du Thermodon: la terre alors étoit le domaine commun de tous ses habitans; & celui qui savoit le mieux piller, étoit le plus riche possesseur. *Acmon* avoit un frere, qui faisoit auprès de lui les fonctions de prophete; & c'étoit l'instrument qu'il employoit pour justifier tous ses brigandages. Ce frere, nommé *Doëas*, avoit la réputation de pénétrer dans l'abîme de l'avenir; son nom, en langue Celtique, signifie *dieu* ou *homme divin*. Tous les illustres brigands de ces siecles barbares avoient toujours un devin, qu'ils avoient soin de consulter avant d'entreprendre quelque chose d'important; & comme il y a toujours eu des hommes intéressés à tromper, & d'autres qui se font un devoir de l'être, les ambitieux n'ont jamais manqué d'agens pour justifier leurs crimes. *Acmon* ne pouvoit mieux choisir pour complice de ses impostures que son frere, intéressé à ses prospérités. Il avoit la force en main, & le peuple, séduit par Doëas, le regarda bientôt comme un dieu. Il parcourut la Cappadoce Pontique, qui fut appellée *Acmonie*. On donna aussi son nom à un boccage sacré, où il fut adoré comme un dieu ou comme un héros. Les plaines de Phrygie furent aussi appellées *Doëantiennes*.

Ces deux freres virent plusieurs nations se prosterner devant eux; mais tous les peuples ne furent point entraînés dans la séduction: les plus barbares furent les plus crédules. Ceux qui eurent à se plaindre de leurs vexations, leur donnerent le nom de *Saques*, que signifie *voleurs* ou *méchans*, dont la signification s'est conservée dans notre langue; & c'est delà qu'on dérive le mot *sac* ou *saccager*. Après avoir parcouru différentes provinces, ils se fixerent sur les bords de l'Euxin, où leur postérité devint la plus belliqueuse nation de toute la Scythie: c'est du moins l'idée que nous en donne Strabon. Les peuples qu'ils chasserent de leurs possessions, formerent la nation des Parthes, qui signifie *dispersés*. *Acmon*, possesseur d'une vaste contrée, se livra aux amusemens de la chasse, qui étoit alors un art de nécessité, puisqu'elle fournissoit tout aux besoins de l'homme, & qu'elle accoutumoit à supporter les fatigues de la guerre, dans un temps où tous les hommes s'égorgeoient & se pilloient avec gloire. *Acmon*, épuisé des fatigues, termina une vie laborieuse par une maladie qu'il gagna à la chasse. Ses enfans lui décernerent les honneurs divins; mais les peuples qu'il avoit opprimés détesterent sa mémoire. (*T—N.*)

ACOLCHI, s. m. (*Hist. nat. Ornitholog.*) espece de troupial du Mexique, qu'Eusebe Nieremberg appelle *pterophœnicus Indiarum. Histor. exotic. liv. X, chap. 59*. Les Espagnols l'appellent *commendadoza*, & les Mexicains *acolchichi*, selon Fernandez, *acolchichi seu avis rubeorum humerorum*, *Hist. nov. Hispan. chap. 4, pag. 14*. C'est l'étourneau à ailes rouges de Catesby, qui en a donné une figure enluminée assez exacte, *vol. I, planch. XIII*. Albin l'a aussi gravé sous le nom d'*étourneau rouge-aile* (*vol. I, pag. 33, planch. XXXVIII.*); mais sa figure est enluminée avec moins de vérité. M. Brisson l'appelle *troupiale à ailes rouges: icterus niger* (*griseo admixto in fœminâ*) *tectricibus alarum minoribus coccineis* . . . . . *icterus Phœniceus* (*Ornitholog. vol. II, pag. 97.*) M. Linné l'appelle *oriolus phœniceus*, *niger alarum tectricibus fulvis*. (*Systém. nat. edit. 12, pag. 161, n°. 5.*)

Il égale en grandeur l'étourneau. Sa longueur totale du bout du bec à celui de la queue, est de huit pouces & demi, & jusqu'au bout des ongles de sept bons pouces. Son bec a onze lignes de longueur, sa queue trois pouces & demi, & le plus long de ses doigts, jusqu'au bout de l'ongle, onze lignes. Ses ailes, lorsqu'elles sont pliées, s'étendent presque

jusqu'aux deux tiers de la longueur de la queue; leur vol, quand elles sont bien ouvertes, est de treize pouces & demi.

Sa couleur générale est un noir lustré. Ses épaules seulement sont d'un beau rouge, qui n'est que fauve dans sa jeunesse, & qui par la suite devient d'un bel écarlate. L'iris de ses yeux est blanc, & la prunelle noire.

L'*acolchi* est si commun au Mexique, à la Louisiane, à la Virginie & à la Caroline, qu'il en devient incommode, parce qu'il s'assemble par troupes, fond sur les campagnes cultivées, & en dévaste les grains, sur-tout vers les côtes maritimes, qu'il fréquente plus volontiers. Ainsi rassemblés par nuages, ils craignent peu les hommes & les épouvantails qu'ils font pour les chasser. Ils se familiarisent aisément, & font leurs nids sur les arbres fort proches des habitations. Ils chantent & gazouillent agréablement, apprennent à parler, répetent nombre de mots, & sont jouans & caressans; de sorte qu'on les met volontiers en cage. Comme ils vivent de grains, on n'a pas de peine à les nourrir : ils mangent presque tout ce qu'on leur donne, sur-tout du pain & du maïs. Les Espagnols leur ont donné le beau nom de *commendadoza*, c'est-à-dire, *commandeur*, à cause de la marque rouge qu'ils portent sur les épaules, qui imite assez les marques de distinction que portent les chevaliers, appellés *commandeurs*.

Remarques. M. Brisson dit que cet oiseau fait son nid dans les joncs, au-dessus de l'eau, & que la femelle differe du mâle, en ce qu'elle est plus petite; que sa couleur noire est mêlée de gris, & que le rouge de ses ailes n'est pas aussi vif. Mais certainement il a été trompé; car Fernandez remarque, comme l'on a vu, qu'il niche sur les arbres, & que ce ne sont que les jeunes qui sont ainsi fouettés de couleurs foibles, qui n'acquierent toute leur vivacité qu'à la seconde mue. (*M. Adanson.*)

ACOLIN, s. m. (*Hist. nat. Ornitholog.*) nom que les Mexicains donnent, selon Nieremberg (*Hist. exoticor. lib. X, cap. 22.*) à une espece de courli qui a la grandeur d'une caille, le bec long & courbé endessous, les pieds longs, qui vole rarement, mais qui court avec une vîtesse surprenante au bord des eaux.

Cet oiseau est commun autour du lac du Mexique, où il se nourrit de petits poissons, & sans doute aussi de vermisseaux. (*M. Adanson.*)

ACOMAC, (*Géogr.*) province de la Virginie, dans l'Amérique septentrionale. C'est une presqu'île, bornée au nord par le Maryland, à l'orient & au midi par l'Océan, & à l'occident par la baye de Chesepeak. La nouvelle Oxford, qui est du Maryland, est située à sa base au septentrion, & le cap Charles est à sa pointe méridionale. Il y a deux petites villes dans cette presqu'île, Somer & Chingoteok. *Long. 51. 30. lat. 39.* (*C. A.*)

§ ACONIT, (*Mat. méd.*) Parmi les différentes especes d'*aconit*, il en est trois qui sont connues en médecine, la premiere est le napel (*aconitum nappellus* C. B, & Lin.) la seconde le tue-loup (*aconitum licoctonum luteum.* C. B.) & la troisieme *aconitum salutiferum*, *seu anthora.*

La premiere espece ou le nappel, regardé jusqu'à nos jours comme un des plus violens poisons sur les assertions de Dioscoride, Mathiole, Wepfer, Mead, a été mis en usage par M. Storck, médecin de Vienne, dont les observations prouvent qu'il est un puissant sudorifique, très-utile contre toutes les maladies dont la cause peut être expulsée par les voies de la transpiration & de la sueur. Sprœgel & Von-liné s'étoient déja convaincus que cette plante étoit moins venimeuse qu'on l'avoit cru. Storck emploie la tige & les feuilles de cette plante en extrait ou en poudre, avec 60 parties de sucre blanc en poudre, contre une partie de cette plante; on ne voit pas la raison de ce mêlange singulier, & l'auteur ne paroît pas avoir éprouvé ce qu'auroit produit intérieurement une petite dose d'extrait seul.

La dose de ce mêlange est depuis dix jusqu'à vingt grains, plusieurs fois par jour & pendant longtems.

Le tue-loup regardé vulgairement comme un poison aussi actif que l'espece précédente, est recommandé dans quelques pharmacopées comme utile en fomentation ou dans quelques onguents contre la gale & pour faire mourir les poux. *Licoctonum*, de λύκος, *lupus*; & κτεῖνω, *occido.*

La troisieme espece ou *aconitum salutiferum*, n'est pas exempte de danger, comme l'observe M. Crantz. Une tradition très-ancienne fait regarder celle-ci comme le contre-poison des autres, & l'auteur de l'article *aconit* ne balance pas à regarder cette espece comme alexitere, cordiale, stomachale, & bonne pour la colique venteuse; le napel, ajoute-t-il, *coagule le sang, & l'aconit salutaire agit en divisant les humeurs.* Cette explication qui n'est que copiée de tant de recueils triviaux, copiés eux-mêmes des écrits des plus crédules naturalistes, seroit démentie formellement par les observations de M. Storck sur le napel, si l'on ne savoit d'ailleurs qu'il importe de ne pas croire sur parole tout ce que la seule observation a droit de confirmer. (*Article de M. Lafosse, docteur en Médecine.*)

§ AÇORES, (*Géogr.*) les Portugais placent leur premier méridien au pied des *Açores.* L'isle de Saint Michel est célebre par la bataille navale que le marquis de Sancta-Cruz y gagna en 1582, sur don Antoine, qui disputoit la couronne de Portugal à Philippe II, roi d'Espagne. (*C.*)

§ ACORUS, (*Mat. méd.*) vrai *acorus* (*calamus aromaticus*), jonc odorant. La racine de cette plante dont on peut voir la description à l'article *acorus* du *Dict. des Sciences*, &c. a une odeur très-vive & assez agréable lorsqu'elle est récente. Sa saveur est âcre, aromatique & amere. Elle abonde en principe spiritueux, assez volatil, & contient aussi une grande quantité de matiere fixe d'une nature gommeuse, mêlée à un peu de substance résineuse. C'est à la partie spiritueuse qu'il faut attribuer l'odeur de la racine. Sa saveur amere appartient principalement à la partie gommeuse plus abondante, & l'âcreté paroît dépendre de la partie résineuse qui lui est mêlée, mais en moindre quantité, selon l'examen de M. Cartheuser. Cette racine contient d'ailleurs très-peu d'huile essentielle.

L'infusion aqueuse de cette racine est d'une odeur pénétrante & sa saveur est très-amere. Cette infusion évaporée perd presque toute son odeur, mais le résidu conserve toute son amertume. La teinture spiritueuse de cette racine n'a d'autre odeur que celle de l'esprit-de-vin, mais sa saveur est très-âcre, très-piquante, & mêlée le plus souvent d'un peu d'amer.

La racine trop récente a quelque chose de virulent mêlé à son odeur qui la rend plus désagréable que celle qui est desséchée; on s'en sert dans toutes les foiblesses d'estomac ou des organes digestifs qui dépendent, comme on dit, de frigidité, laxité ou inertie. On l'emploie avec succès dans les dérangemens des menstrues qui dépendent des mêmes causes, dans la leucophlegmatie, les différentes especes d'hydropisie, dans les maladies venteuses, l'asthme pituiteux, les fluxions catharrales, le scorbut. Fallope assure avoir guéri plusieurs suppressions d'urine, par la décoction d'*acorus* dans du vin. Mayerne vante ce remede comme un spécifique contre le vertige qui dépend d'inertie ou de relâchement des nerfs; on

l'a même regardé comme aphrodisiaque, ce qui lui a fait donner le nom de *radix venerea* par quelques-uns.

Cette racine est utile pour corriger la mauvaise haleine lorsqu'on la mâche : on l'emploie aussi dans les affections soporeuses : son suc, selon Dioscoride, exprimé dans les yeux, guérit la suffusion.

On la regarde encore comme alexipharmaque ; s'il faut en croire Clusius, les habitans des confins de la Lithuanie, ont appris des Tartares à porter sur soi la racine d'*acorus*, & à ne boire d'eau qu'après y avoir fait macérer cette racine durant quelque tems. Il seroit sans doute utile, selon le précepte de Simon Pauli, de ne jamais boire d'eau bourbeuse dans les camps, qu'après avoir usé du même expédient que les Tartares : peut-être même est-ce par ces considérations qu'on a donné à cette même racine le nom de *radix nautica*, soit parce qu'elle corrige les qualités pernicieuses que l'eau, trop long-tems gardée, peut contracter, soit parce qu'elle prévient en partie le vomissement habituel qu'éprouvent ceux qui se mettent en mer pour la premiere fois.

On fait avec cette racine une espece de confection qu'on appelle *calamus aromaticus confit*, dont les propriétés sont fort au-dessous de celles de la racine elle-même ; on en fait aussi l'électuaire diacorus, on en tire un extrait & une huile distilée ; quant aux sels qu'on en retire par l'incinération, il est absurde de prétendre qu'ils participent aux propriétés de la plante.

Observons en passant que la plante connue sous le nom d'*acorus verus* ou *vrai acorus*, n'est point la même que les anciens avoient décrit sous le nom de *calamus aromaticus*, & dont Prosper Alpin nous a laissé la description dans son traité *de plantis exoticis*, *lib. II. cap. 7.* Il paroît même que les anciens ne se servoient point d'une racine, mais d'une petite tige dont les propriétés étoient néanmoins très-analogues. (*Article de M. LAFOSSE, docteur en Médecine.*)

§ ACQS, (*Géogr.*) jolie petite ville de France, en Languedoc, dans le gouvernement de Foix. Elle est au pied des Pirénées, sur une petite riviere, au sud de Tarascon. Son nom lui vient des eaux chaudes qui sont dans son voisinage, & dont l'usage est très-salutaire pour ceux qui en prennent les bains. *Long. 19. 20. lat. 42. 40.* (*C. A*)

ACQUA, (*Géogr.*) bourg d'Italie, au grand duché de Toscane, où il y a des bains chauds que l'on vante. *Long. 29. 20. lat. 43. 45.* (*D. G.*)

ACQUA CHE FAVELLA, (*Géogr.*) fontaine d'Italie, dans la Calabre citérieure, au royaume de Naples, près de l'embouchure de la riviere de Crata, & des ruines appellées *Sibari ruinata.* On a cru que ceux qui se baignoient dans ses eaux, devenoient plus beaux & plus sains. (*C. A.*)

§ ACQUAPENDENTE, (*Géogr.*) ville d'Italie, dans la province d'Orviette, sur l'état Ecclésiastique. Elle est située sur un rocher d'où tombe une cascade naturelle que l'on entend en approchant de la ville. Cette cascade lui a fait donner le nom d'*acqua-pendente.* Près de la riviere passe la riviere de Baglia. On trouve, dans cette chétive cité, un évêché & seize couvens qui en occupent plus de la moitié. Elle est à 23 lieues nord-ouest de Rome. *Long. 29. 28. lat. 42. 43.* (*C. A.*)

§ ACQUI, (*Géogr.*) ville d'Italie, au duché de Montferrat, avec un évêché suffragant de Milan. Les anciens la nommoient *Aquæ statiellæ*, à cause de ses bains d'eau chaude qu'ils estimoient beaucoup & dont on fait encore usage aujourd'hui aux mois de mai & de septembre. Quoique les eaux en soient bouillantes, l'herbe de son bassin s'y conserve très-verte. Les Espagnols prirent cette ville en 1745 ; les Piémontois la reprirent en 1746 ; M. de Maillebois la reprit ensuite, & l'abandonna après en avoir fait sauter les fortifications. C'est la patrie de Georges Merula. Elle est sur la rive septentrionale de la Bormia, à 10 lieües nord-ouest de Gênes. *Long. 26. 5. lat. 44. 40.* (*C. A.*)

ACRA, (*Géogr.*) ville d'Afrique, sur la côte de Guinée. Les Anglois, les Danois & les Hollandois, maîtres conjoints de cette ville, l'ont munie chacun d'un bon fort, & ont donné un village à chacun de ces forts pour dépendance particuliere. *Long. 17. 33. lat. 5.* (*D. G.*)

§ ACRAMAR, *ou* ACTMAR, *ou* ARCISSA, *ou* ABACMAS, *ou* VAN, (*Géogr.*) ville de la grande Arménie en Asie, & capitale du gouvernement de Van. Elle est située au pied des montagnes du Diarbekir sur le bord d'un grand lac qui lui donne son nom, au nord-ouest du pays d'Aderbijan & au sud-est d'Erzerom. Sémiramis en fut, dit-on, la fondatrice, & la fit appeller *Semiramocerta.* Cette ville est grande, marchande & assez peuplée. Il y réside un bacha. Comme elle voisine des frontieres de Perse, elle est souvent exposée au fort des armes, & voit alternativement dans ses murs, les Turcs & les Persans ; son château est très-fort. Son lac a deux petites îles habitées par des religieux Arméniens ; il reçoit une petite riviere, nommée *Bendmachi*, qui fournit une grande quantité de poissons d'une espece plus grande que le pélamide fort estimé en Perse. *Long. 62. lat. 36. 30.* (*C. A.*)

ACRATOPOTES, (*Mythol.*) c'est le nom d'un héros de la Grece, qui étoit honoré, selon Athénée, à Munichia, un des bourgs de l'Attique. (+)

ACRE, s. m. (*Arpentage.*) mesure d'Angleterre, pour le terrein qui contient 43560 pieds anglois quarrés, ou 1135 toises quarrées de superficie, mesure de Paris ; d'où l'on voit son rapport avec l'arpent de Paris, qui est de 900 toises quarrées ; & avec celui des eaux & forêts, qui est de $1344\frac{4}{9}$ dans tout le royaume, suivant l'ordonnance des eaux & forêts. Voici une table des subdivisions de l'*acre* d'Angleterre,

Pouces.						
144	*Pieds.*					
1296	9	*Yards.*				
3600	25	$2\frac{7}{9}$	*Paces.*			
39204	$272\frac{1}{4}$	$30\frac{1}{4}$	10,89	*Poles.*		
1568160	10890	1210	435,6	40	*Rood.*	
6272640	43560	4840	1743,6	160	4	*Acre.*

c'est-à-dire, que l'*acre* contient 4 roods, le rood 40 poles, & 1210 yards ou brasses chacune de trois pieds. Le pied d'Angleterre, suivant les dernieres vérifications que M. Maskelyne, astronome royal d'Angleterre, en a faites sur les toises que je lui avois envoyées, est de 11 pouces 3 lignes & 1154 dix milliemes de ligne, pied de Paris, pris sur la toise de l'académie, qui sert actuellement de regle dans le royaume. (*M. DE LA LANDE.*)

§ ACRE, SAINT-JEAN D'ACRE, ACRA, ACCARON, PTOLEMAÏDE, ACCA, ACCO, (*Géogr.*) cette ville connue sous tous ces différens noms, & célebre dans l'antiquité, fut engloutie en 1762, pendant un affreux tremblement de terre. Elle étoit située dans la Palestine, sur les côtes de la Syrie, & avoit un bon port de mer. Les Croisades lui donnerent de la réputation : prise & reprise par les Croisés & par les Mahométans ; elle resta aux Soudans d'Egypte à qui les Turcs l'enleverent ensuite. Un marais infect occupe la place où on la voyoit autrefois. *Long. 57. lat. 32. 40.* (*C. A.*)

ACRISIE, s. f. (*Médecine.*) *acrisia*, d'ἀ privatif & de κρίνω, *juger* ou *séparer.* On se sert de ce mot pour

désigner

désigner l'état de crudité des humeurs, qui empêche la séparation de la matiere morbifique & son expulsion hors du corps, ce qui est tout le contraire de la crise. Il signifie, suivant Galien, un défaut de crise, ou une crise qui ne se fait qu'avec difficulté & qui n'apporte aucun soulagement au malade, le malade se trouvant plus mal après qu'elle est arrivée, qu'il ne l'étoit auparavant. Il faut singuliérement faire attention aux maladies qui n'ont aucunes crises bien décidées; car si, suivant l'idée d'Hippocrate, les maladies qui ont été jugées imparfaitement, donnent souvent naissance à des récidives, *quæ post crisim relinquuntur, recidivas facere solent*, à plus forte raison doit-on craindre pour l'état d'un malade chez lequel on n'a apperçu aucune espece de crise. Pour l'ordinaire, les maladies qui ont paru se terminer sans crises marquées, sont suivies d'une convalescence longue, difficile, laborieuse; un médecin éclairé doit alors être sur le *qui vive*; & pour parer à toute espece d'accidens, il chargera l'art de faire ce que la nature auroit dû faire, il fera les frais d'une crise. C'est ainsi que l'application des vésicatoires, dans ces cas, sera suivie du plus grand succès. (*A. & L. P.*)

ACRISIUS, (*Mythol.*) roi d'Argos, pere de Danaë, ayant été détrôné par son frere Proëteus, fut rétabli par son petit-fils Persée, qui le tua ensuite par un malheureux accident. Persée voulant un jour faire preuve de son adresse au jeu de palet, en présence de son grand-pere, le malheur voulut qu'ayant jetté son palet de toute sa force, il atteignit *Acrisius*, & le tua sur la place. Ainsi s'accomplit la prédiction qui lui avoit été faite, qu'un jour son petit-fils lui raviroit la couronne & la vie, sans que les rigueurs qu'il avoit exercées contre sa fille l'en eussent pu garantir. (+)

ACRISTIA, (*Géographie.*) gros bourg de Sicile, bâti sur les ruines de l'ancienne ville de *Schritea*. Diodore fait mention de ce bourg, mais il ne dit rien de satisfaisant sur la ville de *Schritea*, qui a dû être fort considérable dans l'antiquité, suivant quelques historiens-géographes. (*C. A.*)

ACROAMA, (*Musique des anciens.*) nom que les Romains donnoient aux musiciens qui jouoient d'un instrument, pour les distinguer de ceux qui chantoient. On prétend aussi qu'ils appelloient *acroama* la musique instrumentale, & sur-tout celle qui étoit gaie. (*F. D. C.*)

ACROCHIRISME, (*Hist. anc.*) espece de danse joyeuse & de lutte avec les mains seulement; ceux qui s'exerçoient ainsi s'appelloient *acrochiristes*, & ne faisoient que se toucher du bout des doigts. (*L.*)

ACROCHORDON, (*Médecine.*) d'ἀκρος, *extrémité*, & de χορδὴ, *cordon*. C'est une excroissance ronde sur la peau, avec une base mince. Gal. *Def. Medic.*

Les Grecs donnent le nom d'*acrochordon* à toute excroissance qui se forme sur la peau, qui en a la couleur, dont la superficie a quelque chose de rude, & qui s'élargit à mesure qu'elle s'éloigne de sa base. Sa grosseur excede rarement celle d'une feve. Il n'est jamais seul; mais il en paroît plusieurs à-la-fois; quelquefois il disparoît subitement; d'autres fois il excite une légere inflammation, & souvent il suppure. Etant coupé, il ne laisse aucune racine, ce qu'il fait qu'il n'est pas sujet à renaître. Celse, *liv. IV. chap. xxviij*.

On voit par-là que l'*acrochordon* est cette espece de verrue, que Wiseman appelle *pensile*. On l'extirpe ordinairement lorsqu'elle commence à devenir incommode, soit en y faisant une ligature, soit en la coupant. (+)

ACROCHORINTHE, (*Géogr. anc.*) montagne près de la ville de Corinthe, & au bas de laquelle cette ville étoit située, dans une belle plaine. Elle avoit sur son sommet un temple de Vénus qui étoit très-célebre. Strabon dit que cette montagne étoit entourée d'une muraille, & qu'elle servoit de forteresse à cette ville. Pline la nomme aussi la *citadelle de Corinthe*. (*C. A.*)

ACROCOMES, (*Géogr. & Hist. anc.*) peuples de Thrace ainsi nommés, parce qu'il avoient les cheveux longs par devant, à la mode des femmes, au contraire des Abantes qui ne les portoient longs que par derriere. Ce nom vient de ces deux mots grecs ἄκρος, *haut* ou *long*, & κόμη, *cheveux*. (*C. A.*)

§ ACTE, s. m. (*Beaux-arts, Poésie dramatique.*) partie considérable de l'action dramatique, à la fin de laquelle tous les acteurs quittent la scene. La nature de l'action n'exige pas nécessairement qu'elle soit interrompue, ni que le lieu où elle se passe reste vuide pendant un certain tems. On ne sauroit donc déterminer ni les *actes* en eux-mêmes, ni leur nombre, par l'essence du drame. Il est probable que les *actes* tirent leur origine d'une cause purement accidentelle. S'il est vrai qu'originairement les spectacles dramatiques n'étoient que des chœurs, & que dans la suite on introduisit une action entre ces chœurs, comme Aristote & presque tous les anciens l'ont dit; il en faut conclure que les chœurs étoient l'essentiel du spectacle, & que l'action n'en étoit que l'accessoire: de-là vient qu'on nommoit *épisodes* tout ce qui se disoit sur la scene dans l'intervalle des chœurs. C'est donc de-là qu'il faut dériver l'origine de la division du drame en divers actes. Il est vrai que les anciens auteurs, en rapportant cette circonstance, ne l'affirment positivement que de la tragédie; mais il est néanmoins probable qu'elle est encore vraie relativement à la comédie. Ce genre avoit originairement aussi des chœurs; on les supprima dans la suite, parce qu'on s'apperçut que les spectateurs, ennuyés d'une trop longue interruption, sortoient du spectacle pendant les chœurs. On leur substitua un simple entr'acte; mais cet intervalle oisif entre les actes fut enfin aussi aboli: de-là vient que dans les comédies latines les actes se succedent immédiatement, & qu'il est souvent mal-aisé de les distinguer.

Ce seroit donc en vain qu'on se tourmenteroit à chercher, dans la nature même du drame, le fondement de la fameuse regle d'Horace, qui exige cinq *actes*, ni plus ni moins, pour chaque piece de théâtre. C'étoit assez la méthode des anciens, comme on peut l'observer dans plus d'une occasion, d'établir pour regle invariable, ce que les premiers inventeurs n'avoient adopté que par accident. Toutes les pieces dramatiques des anciens sont effectivement de cinq *actes*. Dans les tragédies il y a constamment un intervalle d'un *acte* à l'autre, qui étoit rempli par les chants du chœur. Cet intervalle manque dans quelques comédies latines. On dansoit au commencement dans les entr'actes des pieces comiques; mais cet usage n'a pas toujours été observé. La différence essentielle entre la pratique des anciens & la nôtre à cet egard, est que chez eux l'action n'avançoit que peu ou point, durant l'intervalle d'un *acte* à l'autre. Pour l'ordinaire l'*acte* suivant, dans les pieces anciennes, reprend l'action au même point où le précédent l'avoit laissée. On a des tragédies qui ne contiendroient manifestement qu'un *acte*, si l'on en retranchoit les chœurs. Chez les modernes, au contraire, il se passe bien des événemens derriere la scene pendant l'entr'acte.

Cet usage n'étoit cependant pas entiérement inconnu aux anciens, & l'on en trouve des exemples dans les *Suppliantes* d'Euripide. Thésée convoque le peuple d'Athenes, entre le second & le troisieme *actes*, & l'on forme dans cette assemblée la résolution de faire la guerre aux Thébains, au cas que ceux-ci

refusent de laisser enlever les corps des Argiens qui avoient été tués, & qu'on vouloit ensevelir.

Sans insister sur l'usage de diviser le drame en trois ou en cinq *actes*, on peut alléguer diverses raisons de la nécessité & de l'utilité des *actes*. Il faut considérer d'abord, qu'une représentation suivie, dès qu'elle est un peu longue, peut fatiguer le spectateur. Or comme il est essentiel que l'attention ne se relâche point, on doit aussi recourir à des moyens artificiels de la soutenir dans toute sa vivacité ; c'est ce qu'une petite interruption peut produire, d'autant mieux que chaque entracte, sur-tout quand l'*acte* a fini par un nœud embrouillé, forme une suspension dont l'effet est de réveiller & d'exciter l'attention du spectateur.

Ensuite le but des spectacles exige que le spectateur ait de loin en loin le tems de rassembler sous un point de vue général tout ce qu'il a déja vu, & de réfléchir sur chaque partie de l'action qui a précédé. L'entracte lui en fournit l'occasion. Les chœurs des Grecs servoient à ce double usage ; & l'on s'apperçoit clairement que la plupart ont été composés dans cette vue. Ce sont des repos qui servent à arranger & à affermir les impressions reçues ; aussi rien de plus mal imaginé que de remplir ces intervalles par des danses, ou des concerts de musique, qui ne sont propres qu'à distraire l'attention. *Voyez* ENTRACTE, *Suppl.*

Dans certains cas enfin, l'interruption est nécessaire à l'action du drame. Il arrive souvent que le poëte est obligé de faire paroître un personnage sur la scene, qui doit y venir seul ; dans ce cas, il faut qu'il y ait eu une interruption de scenes. D'un autre côté, si l'acteur, qui est resté seul au théâtre, est obligé de quitter la scene, pour que l'action puisse avancer ; lorsqu'il est question, par exemple d'aller prendre ailleurs quelque éclaircissement indispensable, la scene se trouve nécessairement vuide. Quelquefois encore le progrès de l'action dépend des choses qui ne peuvent point être mises sur la scene, en ce cas-là l'interruption devient inévitable. Le dénouement de la tragédie des sept capitaines devant Thebes, dépend, par exemple, du combat entre les deux freres ennemis ; après que tout a été amené jusqu'à ce point, il faut de nécessité que l'action reste suspendue jusqu'à la fin du combat. Si le poëte avoit voulu remplir cet intervalle, par des dialogues sur quelques lieux communs de morale, comme on en trouve dans des pieces modernes, il auroit ennuyé.

C'est de ces considérations que le poëte dramatique doit tirer la distribution de ses *actes*. L'action doit toujours être interrompue de maniere que la suspension soit fondée sur l'un ou l'autre des motifs que nous venons d'énoncer. La nature n'avoue point la regle arbitraire, & l'usage établi chez quelques modernes de faire tous les *actes* d'une étendue à peu près égale. Les anciens n'y ont jamais songé. Un même drame, chez eux, contient des *actes* fort longs & des *actes* très-courts.

Quoique le nombre de cinq soit généralement celui des *actes* chez les anciens, on ne pêchera contre aucune regle bien établie, si dans la disposition d'une piece de théatre, on réduit les *actes* à un moindre nombre. (*Cet article est tiré de la Théorie générale des Beaux-Arts de* M. SULZER.)

Vossius, en marquant la division d'une piece de théatre en cinq *actes*, nous dit, que dans le premier on expose, que dans le second on développe l'intrigue, que le troisieme doit être rempli d'incidens qui forment le nœud, que le quatrieme prépare les moyens du dénouement, auquel le cinquieme doit être uniquement employé.

Et si la fable est telle, qu'une scene l'expose, & qu'un mot la dénoue, comme il arrive quelquefois, que devient la division de Vossius ?

Quelle est la tragédie, la comédie bien composée, dont le nœud ne commence qu'au troisieme *acte*, & dont le cinquieme *acte*, en entier, soit employé à dénouer ?

Le nœud est la partie de l'intrigue qui doit occuper le plus d'espace. C'est comme une labyrinthe, dont l'exposition fait l'entrée, & le dénouement la sortie.

Les poëtes habiles dans leur art commencent le nœud le plutôt possible, & le prolongent de même, en le ferrant de plus en plus. (*Voyez* INTRIGUE, *Sup.*)

Avant la fin du premier *acte* de l'Iphigénie en Aulide, la situation a changé deux fois, en devenant toujours plus tragique :

Non, tu ne mourras point, je n'y puis consentir....
Et si ma fille vient, je consens qu'on l'immole....
Je cede, & laisse aux dieux opprimer l'innocence....

Iphigénie est arrivée, Achille demande sa main, & Calchas demande son sang : voilà déja le nœud formé. C'est le modele des gradations que le péril, le malheur, la crainte, la pitié, l'intrigue, en un mot, doit avoir.

Et en effet, qu'est-ce qu'un *acte ?* son nom l'exprime : un degré, un pas de l'action. C'est par cette division de l'action totale en degrés que doit commencer le travail du poëte, soit dans la tragédie, soit dans la comédie, lorsqu'il en médite le plan.

Il s'agit, par exemple, de démasquer Tartuffe, ou de le voir maître de la maison, diviser le fils & le pere, dépouiller l'un, amener l'autre à lui donner tout son bien & la main de sa fille. Que fait Moliere dans son premier *acte ?* il met sous nos yeux le tableau de cet intérieur domestique. L'ascendant que Tartuffe a sur l'esprit d'Orgon, la prévention aveugle de celui-ci & de sa sœur en faveur d'un fourbe hypocrite, & la mauvaise opinion qu'a de lui tout le reste de la famille, se manifestent dès la premiere scene : le combat s'engage ; l'action commence avec chaleur.

Dès le second *acte*, après avoir tiré de la bouche d'Orgon lui-même, l'aveu de son aveuglement pour le fourbe qui le détache de ses enfans & de sa femme, & qui, d'un homme foible & bon, fait un homme dénaturé, Moliere lui fait déclarer que Tartuffe est l'époux qu'il destine à sa fille ; celle-ci n'ose refuser ; & de-là l'incident comique qui fait la querelle des deux amans.

Dans le troisieme *acte* au moment que Damis croit pouvoir confondre Tartuffe, & que l'on touche au dénouement, l'adresse du fourbe, & la simplicité d'Orgon resserrent le nœud de l'intrigue, & l'intérêt redouble par la résolution que vient de prendre Orgon, pour punir ses enfans, de donner son bien à Tartuffe.

Dans le quatrieme *acte*, Tartuffe est enfin démasqué & confondu aux yeux d'Orgon ; mais tout-à-coup le fourbe s'arme contre son bienfaiteur des bienfaits même qu'il en a reçus ; & par ses menaces, fondées sur un abus de confiance, il met l'alarme dans la maison.

Dans le cinquieme *acte*, le trouble & l'inquiétude augmentent jusqu'au moment de la révolution, & s'il y a quelque chose à desirer, c'est un peu moins de négligence dans les détails des dernieres scenes, & un peu plus de développement & de vraissemblance dans les moyens.

Les misérables critiques, en déprimant le dénouement du Tartuffe, ne cessent de rappeller ce vers :

Remettez-vous, monsieur, d'une alarme si chaude ;

& ils oublient qu'ils parlent avec dérision du chef-

d'œuvre du théatre comique, d'une piece à laquelle tous les fiecles n'ont rien à comparer, & qui fera peut-être trois mille ans fans rivale, comme elle a été fans modele.

L'analyfe de cette piece, relativement aux progrès de l'action, fuffit pour indiquer les degrés qu'on doit pratiquer d'*acte* en *acte* & de fcene en fcene. Si l'action fe repofe deux fcenes de fuite dans le même point, elle fe refroidit. Il faut qu'elle chemine comme l'aiguille d'une pendule. Le dialogue marque les fecondes, les fcenes marquent les minutes, les *actes* répondent aux heures. C'eft pour n'avoir pas obfervé ce progrès fenfible & continu, que l'on s'eft fi fouvent trouvé à froid. On efpere remplir les vuides par des détails ingénieux; mais l'intérêt languit; & l'on peut dire de l'intérêt, ce qu'un poëte célebre a dit de l'ame: que *c'eft un feu qu'il faut nourrir, & qui s'éteint s'il ne s'augmente.*

L'ufage établi de donner cinq *actes* à la tragédie, n'eft ni affez fondé pour faire loi, ni affez dénué de raifon pour être banni du théatre. Quand le fujet peut les fournir, cinq *actes* donnent à l'action une étendue avantageufe: de grands événemens y trouvent place; de grands intérêts & de grands caracteres s'y développent en liberté; les fituations s'amenent, les incidens s'annoncent, les fentimens n'ont rien de brufque & de heurté, le mouvement des paffions a tout le tems de s'accélérer & l'intérêt de croître jufqu'au dernier degré de pathétique & de chaleur. On a éprouvé que l'ame des fpectateurs peut fuffire à l'attention, à l'illufion, à l'émotion que produit un fpectacle de cette durée; & fi l'action de la comédie femble très-bien s'accommoder de la divifion en trois *actes*, l'action de la tragédie femble préferer la divifion en cinq *actes*, à caufe de fa majefté, & des vaftes refforts qu'elle veut pouvoir faire agir.

Mais le fujet peut être naturellement tel que, ne donnant lieu qu'à deux ou trois repos, il ne foit fufceptible auffi que de deux ou trois fituations affez fortes pour établir les degrés de l'action. Alors faut-il abandonner ce fujet, s'il eft pathétique, intéreffant & fécond en beautés? ou faut-il le charger d'incidens & de fcenes épifodiques? Ni l'un ni l'autre. Il faut donner à l'action fa jufte étendue, fuivre la loi de la nature préférable à celle de l'art; & le public qui fe plaindroit qu'on s'eft éloigné de l'ufage, feroit le tyran du génie & l'ennemi de fes propres plaifirs.

Il en eft de même de la divifion en deux *actes* pour de petites comédies: elle n'eft pas bien favorable; mais la nature du fujet, heureux d'ailleurs, peut l'exiger; & rien de ce qui peut plaire ne doit être interdit aux arts.

Efchyle, l'inventeur de la tragédie, avoit négligé de la divifer en *actes*. Il y a bien dans fes pieces des intervalles occupés par le chœur, mais fans divifions fymmétriques; & lorfqu'on a voulu y en mettre, on a coupé l'action dans des endroits où évidemment elle étoit continue, comme du quatrieme au cinquieme *acte* de *Promethée.* Dans la fuite les poëtes grecs fe font prefcrit la divifion en cinq *actes*; mais on voit que les intermedes étoient occupés par le chœur; & fi l'on baiffoit la toile à la fin des *actes*, ce n'étoit guere que dans les cas, où le changement de lieu exigeoit un changement de décoration.

Quant à la durée, il fuffit qu'il n'y ait pas d'un *acte* à l'autre une inégalité trop fenfible; & l'étendue de chacun fe trouve ainfi proportionné à celle de la piece, qui, chez nous, peut aller de douze à dix-huit cens vers. *Voyez* ENTRACTE, *Suppl.* (*Article de M.* MARMONTEL.)

§ ACTE, (*Mufique.*) partie d'un opéra féparée d'une autre dans la repréfentation, par une efpace appellé entracte. *Voyez* ENTRACTE. (*Mufique.*) *Supplément.*

L'unité de tems & de lieu doit être auffi rigoureufement obfervée dans un *acte* d'opéra que dans une tragédie entiere du genre ordinaire, & même plus à certains égards; car le poëte ne doit point donner à un *acte* d'opéra une durée hypothétique plus longue que celle qu'il a réellement, parce qu'on ne peut fuppofer que ce qui fe paffe fous nos yeux dure plus long-tems que nous ne le voyons durer en effet; mais il dépend du muficien de précipiter ou ralentir l'action jufqu'à un certain point pour augmenter la vraifemblance ou l'intérêt: liberté qui l'oblige a bien étudier la gradation des paffions théatrales, le tems qu'il faut pour les développer, celui où le progrès eft au plus haut point, où il convient de s'arrêter, pour prévenir l'inattention, la langueur, l'épuifement du fpectateur. Il n'eft pas non plus permis de changer de décoration & de faire fauter le théatre d'un lieu à un autre au milieu d'un *acte*, même dans le genre merveilleux, parce qu'un pareil faut choque la raifon, la vraifemblance & détruit l'illufion, que la premiere loi du théatre eft de favorifer en tout. Quand donc l'action eft interrompue par de tels changemens, le muficien ne peut favoir ici comment il les doit marquer, ni ce qu'il doit faire de fon orcheftre pendant qu'ils durent, à moins que d'y repréfenter le même cahos qui regne alors fur la fcene.

Quelquefois le premier *acte* d'un opéra ne tient point à l'action principale & ne lui fert que d'introduction, alors il l'appelle *prologue.* Voyez ce mot (*Mufique.*) *Supplément.* Comme le prologue ne fait pas partie de la piece, on ne le compte point dans le nombre des *actes* qu'elles contient; & qui eft fouvent de cinq dans les opéra François, mais toujours de trois dans les Italiens. *Voy.* OPÉRA (*Mufiq.*) *Supplém.* (*S.*)

ACTE de cadence, (*Mufique.*) eft un mouvement dans une des parties, & fur-tout dans la baffe, qui oblige toutes les autres parties à concourir à former une cadence, ou à l'éviter expreffément. *Voyez* CADENCE, ÉVITER. (*Mufique.*) *Dictionn. raif. des Sciences,* &c. & *Supplément.* (*S.*)

ACTÉON, (*Myth.*) fils du célebre Ariftée & d'Autonoë, fille de Cadmus: étant à la chaffe dans le territoire de Mégare, il trouva Diane qui fe baignoit avec fes Nymphes, & s'en approcha, attiré par la nouveauté du fpectacle. La Déeffe, pour le punir de fa témérité, jetta fur cet audacieux de l'eau qui le métamorphofa fur le champ en cerf, & fes propres chiens le dévorerent. Peut-être qu'*Actéon* fut réellement dévoré par fes chiens devenus enragés. Peut-être auffi veut-on faire entendre que la paffion de la chaffe avoit ruiné la fanté de ce prince, ou avoit épuifé fes biens par les dépenfes exceffives qu'il avoit faites. Diodore dit qu'*Actéon* fut regardé & traité comme un impie, parce qu'il avoit marqué du mépris pour Diane & pour fon culte, & qu'il avoit voulu manger des viandes qui lui avoient été offertes en facrifice. Selon Euripide, *Actéon* fut dévoré par les chiens de Diane, parce qu'il avoit eu la vanité de fe dire plus habile qu'elle dans l'art de chaffer. Ce malheureux prince fut pourtant reconnu, après fa mort, pour un héros, par les Orchoméniens, qui lui éleverent des monumens héroïques. (+)

ACTEUR, ACTRICE, (*Mufique.*) chanteur ou chanteufe, qui fait un rôle dans la repréfentation d'un opéra. Outre toutes les qualités qui doivent lui être communes avec l'*acteur* dramatique, il doit en avoir beaucoup de particulieres pour réuffir dans fon art, ainfi il ne fuffit pas qu'il ait un bel organe

pour la parole, s'il ne l'a tout aussi beau pour le chant; car il n'y a pas une telle liaison entre la voix parlante & la voix chantante, que la beauté de l'une suppose toujours celle de l'autre. Si l'on pardonne à un *acteur* le défaut de quelque qualité qu'il a pu se flatter d'acquérir, on ne peut lui pardonner d'oser se destiner au théâtre, destitué des qualités naturelles qui y sont nécessaires; telles entr'autres que la voix dans un chanteur. Mais par ce mot *voix* j'entends moins la force du timbre que l'étendue, la justesse & la flexibilité. Je pense qu'un théâtre, dont l'objet est d'émouvoir le cœur par les chants, doit être interdit à ces voix dures & bruyantes qui ne font qu'étourdir les oreilles. & que quelque peu de voix que puisse avoir un *acteur*, s'il l'a juste, touchante, facile, & suffisamment étendue, il en a tout autant qu'il faut : il saura toujours bien se faire entendre, s'il sait se faire écouter.

Avec une voix convenable l'*acteur* doit l'avoir cultivée par l'art, & quand sa voix n'en auroit pas besoin, il en auroit besoin lui-même pour saisir & rendre avec intelligence la partie musicale de ses rôles. Rien n'est plus insupportable & plus dégoûtant que de voir un héros dans les transports des passions les plus vives, contraint & gêné dans son rôle, peiner & s'assujettir en écolier qui répete mal sa leçon, montrer au lieu des combats de l'amour & de la vertu, ceux d'un mauvais chanteur avec la mesure & l'orchestre, & plus incertain sur le ton que sur le parti qu'il doit prendre. Il n'y a ni chaleur ni grace sans facilité, & l'*acteur*, dont le rôle lui coûte, ne le rendra jamais bien.

Il ne suffit pas à l'*acteur* d'opéra d'être un excellent chanteur, s'il n'est encore un excellent pantomime, car il ne doit pas seulement faire sentir ce qu'il dit lui-même, mais aussi ce qu'il laisse dire à la symphonie. L'orchestre ne rend pas un sentiment qui ne doive sortir de son ame; ses pas, ses regards, son geste, tout doit s'accorder sans cesse avec la musique, sans pourtant qu'il paroisse y songer; il doit intéresser toujours, même en gardant le silence, & quoiqu'occupé d'un rôle difficile, s'il laisse un instant oublier le personnage pour s'occuper du chanteur, ce n'est qu'un musicien sur la scene, il n'est plus *acteur*. Tel excelle dans les autres parties qui s'est fait siffler pour avoir négligé celle-ci; il n'y a point d'*acteur* à qui l'on ne puisse à cet égard donner le célebre *Chassé* pour modele; cet excellent pantomime, en mettant toujours son art au-dessus de lui, & s'efforçant toujours d'y exceller, s'est ainsi mis lui-même fort au-dessus de ses confreres : *acteur* unique, & homme estimable, il laissera l'admiration & le regret de ses talens aux amateurs de son théâtre, & un souvenir honorable de sa personne à tous les honnêtes gens. (*S.*)

ACTINIA-SOCIATA *ou* ANIMAL-FLEUR, (*Hist. nat.*) ce zoophyte qu'Aldrovande, Jonston & d'autres appellent *ortie de mer*, & auquel les Anglois ont donné le nom d'*animal-fleur*, semble réellement unir la forme d'une fleur à la structure & aux organes d'un animal, & démontrer d'une maniere bien sensible que l'auteur de la nature en organisant la matiere se joue de nos systêmes & de nos définitions. Quand il étend ses bras, comme *a*, *fig. 1. planche II*, *d'Histoire naturelle dans ce Supplément*, il ne ressemble pas mal à un anémone, ou à toute autre fleur radiée, telle qu'une marguerite, *&c.* Ceux que la figure représente ont la forme d'une figue dont le pied seroit fort alongé; mais il y en a d'hémisphériques & de cylindriques, qui sont comme autant d'especes d'un même genre. Cet *animal-fleur* n'a qu'une seule ouverture qui est sa bouche, située au sommet de la partie supérieure de son corps, qu'on peut regarder pour cela comme la tête de l'animal. Autour de cette bouche sont disposés ses bras qu'il alonge ou retire comme les cornes d'un limaçon. Avec ces bras il saisit avidement sa nourriture, des crabes, des huîtres, *&c.* qu'il avale; sa bouche ayant la faculté de se dilater suffisamment pour engloutir des corps de deux & trois pouces de diametre; & lorsque l'animal en a sucé ou mangé la chair, il rejette les écailles par la même ouverture. M. Ellis soupçonne que l'*animal-fleur* produit par cette même bouche, ses petits vivans, & garnis de petits bras qu'ils étendent pour chercher leur nourriture, dès qu'ils se sont attachés au rocher, ou à quelque substance dure, car ils ne flottent point sur l'eau, mais dès qu'ils sont nés, ils se fixent à quelque corps solide par leur pied ou tige, qui est un tube alongé, comme le représente la figure. Cette multiplication n'auroit peut-être rien de bien étrange; mais elle n'est pas prouvée. Il est plus sûr que l'animal *a*, *fig. 1*, attaché au rocher par sa tige, pousse un tube rampant sur le même rocher, d'où naissent d'autres zoophytes semblables les uns à côté des autres; on en voit ici de tout formés; & d'autres, *b*, *b*, *b*, qui viennent, pour ainsi dire, de naître, & qui n'ont pas encore acquis la perfection de leur forme, n'ayant encore ni bouche ni bras. Je ne serois donc guere porté à croire la premiere maniere de multiplier par la bouche. Quoi qu'il en soit, l'*actinia-sociata* est d'une substance charnue, tendre, formée de plusieurs tubes qui s'enflent ou grossissent à mesure qu'ils s'élevent vers la partie supérieure de l'animal, où ils se terminent en une bulbe au haut de laquelle est la bouche qu'entoure un seul rang de bras, ou de griffes ou de pinces, si l'on aime mieux leur donner ce nom. La *figure 2* est une section perpendiculaire d'un *animal-fleur*, afin de faire voir le gosier *c*, les intestins, l'estomac, & les fibres musculaires qui servent au jeu des pinces ou bras : *b*, est un jeune qui s'éleve du bas de la tige.

ACTION, s. f. (*Belles-Lettres.*) Si l'*action*, en poésie, étoit, comme on l'a dit, ce qui fait le sujet ou la matiere d'un poëme, le poëme didactique auroit son *action* comme les poëmes épiques & dramatiques; la nature seroit l'*action* du poëme de Lucrece, l'agriculture seroit l'*action* des Géorgiques de Virgile : ce n'est pas ce qu'on a voulu dire; on a donc mal défini l'*action*. Essayons d'en donner une idée plus précise & plus juste.

L'*action* finale d'un poëme est un événement à produire; l'*action* continue est le combat des causes & des obstacles qui tendent réciproquement, les unes à produire l'événement, & les autres à l'empêcher, ou à produire eux-mêmes un événement contraire.

Dans la tragédie de Britannicus, la mort de ce prince est l'*action* finale. La jalousie de Néron, son mauvais naturel, sa passion pour Junie, la scélératesse de Narcisse en sont les causes. La vertu de Burrhus, l'autorité d'Agripine, un reste de respect pour elle, & de crainte pour les Romains, l'horreur d'un premier crime, en sont les obstacles; & le combat se passe dans l'ame de Néron.

Ainsi l'*action* d'un poëme peut se considérer comme une sorte de problême, dont le dénouement fait la solution.

Dans ce problême, tantôt l'alternative se réduit à réussir, ou à manquer l'entreprise; comme dans l'*Enéide*. Tantôt le sort est en balance entre deux événemens, tous les deux funestes, comme dans l'Œdipe, ou l'un heureux, & l'autre malheureux, comme dans l'*Odissée* & l'*Iphigénie en Tauride*. Ceci demande à être développé.

Les Troyens s'établiront-ils, ou ne s'établiront-ils pas en Italie? Voilà le problême de l'*Enéide*. On voit que, du côté d'Enée, le mauvais succès se réduit à abandonner un pays qui n'est pas le sien. La destinée des Troyens ne seroit pas remplie, Rome ne seroit pas fondée; mais ce malheur n'a jamais pu intéresser vivement que les Romains. La situation du côté de Turnus, est d'un intérêt plus universel & plus fort; il s'agit pour lui de vaincre, ou de périr, ou de subir la honte de se voir enlever sa femme, & les états de son beau-pere: aussi les vœux sont-ils en faveur de Turnus.

Dans l'*Odissée*, il ne s'agit pas seulement qu'Ulysse retourne à Itaque, ou qu'il périsse dans ses voyages, ou qu'il soit retenu dans l'isle de Circé, ou dans celle de Calypso; cet intérêt, personnel à un héros froidement sage, nous toucheroit foiblement. Mais son fils, jeune encore, est sous le glaive; sa femme est exposée aux violences des prétendans; son pere est au bord du tombeau, incapable de s'opposer à leur criminelle insolence; son île est dévastée, son palais saccagé, son peuple & sa famille en proie à des tyrans. Si Ulysse revient, il peut tout sauver; tout est perdu, s'il ne revient pas: voilà tous les grands intérêts du cœur humain réunis en un seul; & c'est le plus parfait modele de l'*action* dans l'épopée.

Dans l'Iphigénie en Tauride, Oreste poursuivi par les furies, en sera-t-il délivré ou non? Sera-t-il reconnu par sa sœur, avant d'être immolé? ou l'immolera-t-elle avant de le connoître? Enlevera-t-il la statue de Diane, ou sera-t-il égorgé au pied de ses autels? L'événement peut être heureux ou malheureux; & plus l'alternative en est pressante, plus elle est susceptible des grands mouvemens de la crainte & de la pitié.

Dans l'Œdipe, la peste achevera-t-elle de désoler les états de Laïus; ou le meurtrier de ce Roi sera-t-il reconnu dans son fils & dans le mari de sa femme? Voilà les deux extrémités les plus effroyables, & l'alternative la plus tragique qu'il soit possible d'imaginer. Le défaut de cette Fable, s'il y en a un, c'est de ne laisser voir aucun milieu entre ces deux malheurs extrêmes, & de ne pas permettre à l'espérance de se mêler avec la terreur.

Je laisse à balancer les avantages de cette fable terrible & touchante d'un bout à l'autre, sans aucune espece de soulagement pour l'ame des spectateurs, avec la fable de l'Iphigénie en Tauride, où quelques rayons incertains d'une espérance consolante brillent par intervalles, & laissent entrevoir une ressource dans les malheurs & les dangers dont on frémit; je veux seulement faire voir que tout se réduit à ces deux problêmes; l'un simple, & l'autre compliqué. Celui-ci, en faisant passer l'ame des spectateurs par de continuelles vicissitudes, varie sans cesse les mouvemens de la terreur & de la pitié; l'autre les soutient & les presse, en faisant faire à l'intérêt le même progrès qu'au malheur.

De cette définition de l'*action* considérée comme un problême, il suit d'abord qu'il est de son essence d'être douteuse & incertaine, & de l'être jusqu'à la fin; car si l'action est telle qu'il n'y ait pas deux façons de la terminer, & que l'événement qui se présente naturellement à la prévoyance des spectateurs, soit le seul moralement possible, il n'y a plus d'alternative, & par conséquent plus de balancement entre la crainte & l'espérance: tout se passe comme on l'a prévu; & s'il arrive une révolution, ou elle a besoin d'une cause surnaturelle, comme dans le Philoctete de Sophocle, ou elle manque de vraisemblance, comme dans le Cid. C'est un effort de l'art qu'on n'a pas assez admiré dans le Télémaque, d'avoir par la seule force de l'éloquence d'Ulysse, rendu naturel & vraisemblable le retour de Philoctete, que Sophocle avoit jugé lui-même impossible sans l'apparition d'Hercule. A l'égard du Cid, Corneille n'a sçu d'autre moyen d'en terminer l'intrigue, que de ne pas la dénouer.

D'un autre côté, si, dans les possibles, l'*action* avoit deux issues, mais que par la mal-adresse du poëte, & la prévoyance des spectateurs, le problême fût résolu dans leur opinion avant le dénouement, il n'y auroit plus d'inquiétude; & il ne faut pas croire que l'art de rendre l'événement douteux, & de laisser le spectateur dans ce doute, ne soit utile qu'une fois. L'illusion théatrale consiste à faire oublier ce qu'on sait, pour ne penser qu'à ce qu'on voit. J'ai lu Corneille, je sais par cœur le cinquieme acte de Rodogune; mais j'en oublie le dénouement: & à mesure que la coupe empoisonnée approche des levres d'Antiochus, je frémis, comme si je ne savois pas que Timagene arrive. Ayez seulement soin que, dans l'*action* même, rien ne trahisse le secret de la derniere révolution: j'aurai beau le savoir d'ailleurs, je me le dissimulerai, pour me laisser jouir du plaisir d'être ému; effet inexplicable, & pourtant bien réel, de l'illusion théatrale. Mais autant la solution doit être cachée, autant les termes opposés, où l'*action* peut aboutir, doivent être marqués & mis en évidence. Je n'en excepte qu'une sorte de fable: c'est lorsqu'entre deux malheurs, dont il semble que l'un ou l'autre doive arriver inévitablement, il y a pourtant un moyen de les éviter tous les deux, & qu'on a dessein de tirer par cette heureuse révolution les personnages intéressans du double péril qui les presse. Ce moyen doit être caché comme l'issue du labyrinthe: mais tout ce qu'il y a de funeste à craindre, doit être connu, & le plutôt possible. Que, dès le premier acte d'Œdipe, par exemple, le spectateur fût instruit qu'Œdipe est l'assassin de son pere & le mari de sa mere, dès ce moment, tous les efforts de ce malheureux prince, pour découvrir le meurtrier de Laïus, feroient frémir; & l'approche des incidens, qui ameneroient les reconnoissances, rempliroit les esprits de compassion & de terreur. On peut rendre raison par-là de ce qui arrive assez souvent, qu'une piece fait plus d'impression la seconde fois que la premiere.

De notre définition, il suit encore que plus les événemens opposés sont extrêmes, plus l'alternative de l'un à l'autre a d'importance & d'intérêt. Si, d'un côté, il y va de l'excès du bonheur, & de l'autre de l'excès du malheur, comme dans l'Iphigénie en Tauride & dans la Mérope, la solution du problême est bien plus intéressante, que lorsqu'il ne s'agit que d'un malheur peu sensible, ou d'un bonheur foiblement souhaité. Par exemple, dans Polieucte, supposons que Pauline fût passionnément amoureuse de son époux, le problême seroit bien plus terrible, & la situation de Pauline bien plus cruelle & plus touchante. Corneille, en la faisant amoureuse de Sévere, a évidemment préféré l'intérêt de l'admiration à celui de la terreur & de la pitié; en quoi il a obéi à son génie, & composé une fable plus étonnante & moins tragique.

Dans la comédie, même alternative; l'intérêt consiste 1°. à faire souhaiter que le ridicule puni par lui-même, soit à la fin livré à la risée & au mépris; 2°. à faire naître une curiosité inquiete, & une vive impatience de voir par quel moyen ce qu'on souhaite arrivera. L'Avare épousera-t-il Marianne, ou la cédera-t-il à son fils? Tartuffe sera-t-il confondu & démasqué aux yeux d'Orgon, ou jouira-t-il de sa fourberie? Voilà le problême à résoudre. Au lieu du trouble, & du danger qui regne dans la tragédie, c'est l'agitation des querelles domestiques: au lieu des revers, ce sont les méprises; au lieu du pathétique,

c'eſt le ridicule : mais le combat des intérêts, le choc des incidens eſt le même dans les deux genres, pour amener en ſens contraires deux événemens oppoſés. Obſervons ſeulement que, dans le comique, ſi le malheur eſt grave, il ne doit être craint que par les perſonnages ; les ſpectateurs doivent au moins ſe douter qu'il n'en ſera rien. C'eſt une différence eſſentielle entre les deux genres, & peut-être le ſeul artifice qui manque à l'intrigue du Tartuffe, dont le dénouement n'eût rien perdu à être un peu plus annoncé.

L'intérêt du Poëte, en effet, n'eſt pas, dans le comique, de tenir les ſpectateurs en peine, mais bien les perſonnages ; car il s'agit de divertir les témoins aux dépens des acteurs ; & à moins d'être de la confidence, il n'eſt guere poſſible de ſe divertir d'une ſituation auſſi déſolante que celle qui précede la révolution du cinquieme acte du Tartuffe. Peut-être Moliere a-t-il voulu que le ſpectateur, ſaiſi de crainte, fût ſérieuſement indigné contre le fourbe hypocrite : mais ce trait de force, placé dans une piece où le vice le plus odieux eſt démaſqué, ne tire point à conſéquence ; & en général, dans le vrai comique, un danger qui feroit frémir, s'il étoit réel, ne doit pas être ſérieux : il faut au moins laiſſer prévoir que celui qui en eſt menacé, en ſera quitte pour la peur.

Si la définition que je viens de donner de l'*action*, ſoit épique, ſoit dramatique, eſt juſte, comme je le crois, on a eu tort de dire que l'*action* du poëme de Lucain manque d'unité ; on a eu plus grand tort de dire que les poëmes d'Homere n'ont que l'importance des perſonnages, & non pas celle de l'*action*.

Il n'y a pas de problême plus ſimple que celui-ci : *A qui reſtera l'empire du monde ? Sera-ce au parti de Pompée & du Sénat ? Sera-ce au parti de Céſar ?* Or, dans le poëme de la Pharſale, tout ſe réduit à cette alternative ; & jamais action n'a tendu plus directement à ſon but. On a déja vu qu'un modele admirable de l'*action* épique, eſt le ſujet de l'Odiſſée. Celui de l'Iliade eſt moins intéreſſant ; mais par ſon influence, & comme événement, il eſt d'une extrême importance. La colere d'Achille va-t-elle ſauver Troie, & forcer les Grecs à lever le ſiege, & à s'en retourner honteuſement dans leur pays ? ou, par quelque révolution imprévue, Achille appaiſé & rendu à la Grece, va-t-il précipiter la perte des Troyens, & la vengeance des Atrides ? Voilà le problême de l'Iliade ; & la mort de Patrocle en eſt la ſolution.

Qu'eſt-ce donc qu'on a voulu dire, en reprochant à l'*action* de ce poëme, & à celle de l'Odiſſée, de manquer d'importance ? Et qu'a-t-on voulu dire encore, en donnant pour des différences, entre l'*action* épique & l'*action* dramatique, ce qui convient également à toutes les deux ? *La ſolution des obſtacles eſt*, dit-on, *ce qui fait le dénouement ; & le dénouement peut ſe pratiquer de deux manieres : ou par une reconnoiſſance, ou ſans reconnoiſſance ; ce qui n'a lieu que dans la tragédie :* & pourquoi pas dans le poëme épique ? Celui-ci, comme l'a très-bien vu Ariſtote, n'eſt que la tragédie en récit.

L'*action* de l'épopée *eſt*, ſans doute, *un exemple*, mais non pas un exemple à ſuivre ; &, comme celle de la tragédie, elle eſt, tantôt l'exemple du malheur attaché au crime, à l'imprudence, aux paſſions humaines ; tantôt l'exemple des vertus, & du ſuccès qui les couronne, ou de la gloire qui les ſuit.

L'épopée eſt une tragédie, dont l'*action* ſe paſſe dans l'imagination du lecteur. Ainſi, tout ce qui, dans la tragédie, eſt préſent aux yeux, doit être préſent à l'eſprit dans l'épopée. Le poëte eſt lui-même le décorateur & le machiniſte ; & non-ſeulement il doit retracer dans ſes vers le lieu de la ſcene, mais le tableau, le mouvement, la pantomime de l'*action*, en un mot tout ce qui tomberoit ſous les ſens, ſi le poëme étoit dramatique.

Il y a ſans doute, pour cette imitation en récit, du déſavantage du côté de la chaleur & de la vérité ; mais il y a de l'avantage du côté de la grandeur & de la magnificence du ſpectacle, du côté de l'étendue & de la durée de l'*action*, du côté de l'abondance & de la variété des incidens & des peintures.

Dans la tragédie, le lieu phyſique du ſpectacle oppoſe ſes limites à l'eſſor de l'imagination, elle y eſt comme empriſonnée ; dans le poëme épique, la penſée du lecteur s'étend au gré du génie du poëte, & embraſſe tout ce qu'il peint. Mille tableaux qui ſe ſuccedent dans les deſcriptions de Virgile, ſe ſuccedent auſſi dans ma penſée ; & en les liſant, je les vois.

Le poëte épique, à cet égard, eſt bien plus heureux que le poëte tragique. Combien celui-ci ne ſe trouve-t-il pas reſſerré ſur le théâtre même le plus vaſte, lorſqu'il ſe compare à ſon rival, qui n'a d'autres bornes que celles de la nature, qu'il franchit même quand il lui plaît.

Un autre avantage de l'épopée ſur la tragédie, c'eſt l'eſpace de tems fictif qu'elle peut donner à ſon *action*. Dans un ſpectacle qui ne doit durer que deux ou trois heures ; dans une intrigue, dont la chaleur doit ſans ceſſe aller en croiſſant, parce qu'elle a pour mobile des paſſions ſans relâche, & pour objet une émotion qu'il ne faut pas laiſſer languir, le tems fictif ne peut guere s'étendre avec vraiſemblance au-delà d'une révolution du ſoleil. Mais le tems de l'épopée n'a de bornes que celles de ſon *action*, naturellement plus ou moins rapide, ſelon que le mouvement qui l'anime, eſt plus violent ou plus doux. Voilà donc le génie du poëte épique en liberté, ſoit pour le tems, ſoit pour les lieux, tandis que celui du poëte tragique eſt à la gêne.

La tragédie eſt obligée de commencer dans le fort de l'*action*, & aſſez près du dénouement, pour laiſſer dans l'avant-ſcene tout ce qui ſuppoſe de longs intervalles. Son mouvement accéléré d'acte en acte, eſt ſi continu, ſi rapide ; l'inquiétude qu'elle répand eſt ſi vive, & l'intérêt de la crainte & de la pitié ſi preſſant, que ce qu'on appelle épiſodes, c'eſt-à-dire, les circonſtances & les moyens de l'action, s'y réduiſent preſqu'à l'étroit beſoin, ſans rien donner à l'agrément ; au lieu que dans l'épopée, la chaîne de l'*action* étant plus longue, & le deſſein plus étendu, les incidens que je regarde comme la trame du tiſſu de la fable, peuvent l'orner, & l'enrichir de mille couleurs différentes. Faut-il, pour me faire entendre, une image plus ſenſible encore ? La tragédie eſt un torrent qui briſe ou franchit les obſtacles ; l'épopée eſt un fleuve majeſtueux qui ſuit ſa pente, mais dont la courſe vagabonde ſe prolonge par mille détours. On voit donc que la tragédie l'emporte ſur l'épopée par la rapidité, la chaleur, le pathétique de l'*action ;* mais que l'épopée l'emporte ſur la tragédie par la variété, la richeſſe, la grandeur & la majeſté.

Tout ſujet qui convient à l'épopée, doit convenir à la tragédie, c'eſt-à-dire, être capable d'exciter en nous l'inquiétude, la terreur & la pitié ; car s'il n'étoit pas aſſez intéreſſant pour la ſcene, il le ſeroit bien moins encore pour le récit, qui n'eſt jamais auſſi animé. C'eſt dans ce ſens-là qu'Ariſtote a dit, que le fond des deux poëmes étoit le même. « Il » faut, dit-il, en parlant de l'épopée, en dreſſer la » fable, de maniere qu'elle ſoit dramatique, & » qu'elle renferme une ſeule *action* qui ſoit entiere, » parfaite & achevée. Il y a, dit-il encore, autant

» de sortes d'épopées, qu'il y a d'especes de tragé- » dies; car l'épopée peut être simple ou implexe, » morale ou pathétique » : il ajoute que « l'épopée » a les mêmes parties que la tragédie; car elle a » ses péripéties, ses reconnoissances, ses passions », d'où il conclut que « l'épopée ne differe de la tra- » gédie que par son étendue, & par la forme de ses » vers » : & il en donne pour exemple, d'un côté le sujet de l'Odissée dénué de ses épisodes, & tel qu'Homere l'eût conçu, s'il eût voulu le mettre au théâtre; de l'autre, celui d'Iphigénie en Tauride, avant d'être accommodée au théâtre, & tel qu'il dépendoit d'Euripide d'en faire un poëme épique, ou un poëme dramatique, à son choix.

En suivant son idée pour la développer, essayons de disposer le sujet d'Iphigénie, comme Euripide l'eût disposé lui-même, s'il en eût voulu faire un poëme en récit.

Oreste couvert du sang de sa mere, & poursuivi par les Eumenides, cherche un refuge dans le temple d'Apollon, de ce dieu qui l'a poussé au crime. Il embrasse son autel, l'implore, lui offre un sacrifice; & l'oracle intéressé lui ordonne pour expiation, d'aller enlever la statue de Diane profanée dans la Tauride.

Oreste prend congé d'Electre : il ne veut pas que Pilade le suive; Pilade ne veut point l'abandonner : ce jeune prince quitte un pere accablé de vieillesse, dont il est l'appui, une mere tendre dont il fait les délices, & qui tous deux l'encouragent, en le baignant de larmes, à suivre un ami malheureux. Oreste, présent à leurs adieux, se sent déchirer le cœur aux noms de fils, de pere & de mere.

Il s'embarque avec son ami; & si le petit voyage d'Ulysse & d'Enée est traversé par tant d'obstacles, quelles ressources n'a pas ici le poëte pour varier celui d'Oreste? Qu'on s'imagine seulement qu'il parcourt la mer Egée, où son pere, & tous les héros de la Grece ont été si long-temps le jouet des ondes; qu'il la parcourt à la vue de Scyros, où l'on avoit caché le jeune Achille; à la vue de Lemnos, où Philoctete avoit été abandonné; à la vue de Lesbos, où les Grecs avoient commencé de signaler leur vengeance; à la vue du rivage de Troie, dont la cendre fume encore; qu'il a l'Hellespont, la Propontide & l'Euxin à traverser, pour arriver dans la Tauride. Quelle carriere pour le génie du poëte!

Aux incidens naturels qui peuvent retarder tour-à-tour & favoriser l'entreprise d'Oreste, ajoutez la haine des Dieux, ennemis du sang d'Agamemnon, la faveur des Dieux qui le protegent, les furies attachées aux pas d'Oreste, & qui viennent l'agiter toutes les fois qu'il veut s'oublier dans les plaisirs ou dans le repos. Tous ces agens surnaturels vont mêler à l'*action* du poëme un merveilleux déja fondé sur la vérité relative, & adopté par l'opinion.

Cependant Thoas épouvanté par la voix des Dieux, qui lui présage qu'un étranger lui arrachera le sceptre & la vie, Thoas ordonne que tous ceux que leur mauvais sort ou leur mauvais dessein ameneront dans la Tauride, soient immolés sur l'autel de Diane. Iphigénie en est la prêtresse; elle a horreur de ces sacrifices; & après avoir employé tout ce que l'humanité a de plus tendre, & la religion de plus touchant pour fléchir l'ame du tyran : « Non, » lui dit-elle, Diane n'est point une divinité san- » guinaire & qui le sait mieux que moi? » Alors elle lui raconte comment destinée elle-même à être immolée sur son autel, elle a été enlevée par cette divinité bienfaisante. « Jugez, conclut Iphi- » génie, si Diane se plairoit à voir couler un sang » qu'elle ne demande pas, puisqu'elle n'a pu voir » répandre le sang qu'elle avoit demandé par la » voix même des oracles ». Le tyran persiste. Oreste & Pylade abordent dans ses états; ils sont arrêtés, conduits à l'autel; & le poëme est terminé par la tragédie d'*Euripide*, dont je n'ai fait jusqu'ici que développer l'avant-scene.

On voit par cet exemple, que l'*action* de l'épopée n'est que l'*action* de la tragédie plus étendue & prise de plus loin.

Le Tasse ne pensoit pas ainsi. *Il poëma heroïco*, dit-il, *e una imitatione de attione illustre, grande & perfetta, fatta narrando con altissimo verso, affine di mover gli animi con la maraviglia, e di giovar dilettando.* Il regarde le merveilleux comme la source du pathétique de l'épopée; & laissant à la tragédie la terreur & la pitié, il réduit le poëme héroïque à l'admiration, le plus froid des sentimens de l'ame. S'il eût mis sa théorie en pratique, son poëme n'auroit pas tant de charmes. Quelqu'admiration qu'inspire l'héroïsme, quelque surprise que nous cause le merveilleux répandu dans les fables d'Homere, de Virgile & du Tasse lui-même, l'intérêt en seroit bien foible sans les épisodes terribles & touchans qui le raniment par intervalle; & ces poëtes l'ont si bien senti, qu'ils ont eu recours à chaque instant à quelque nouvelle scene tragique. Retranchez de l'Iliade les adieux d'Andromaque & d'Hector, la douleur d'Achille sur la mort de Patrocle, & son entrevue avec le vieux Priam; retranchez de l'Enéide les épisodes de Laocoon & de ses enfans, de Didon, de Marcellus, d'Euriale, & de Pallas; retranchez de la Jérusalem la mort de Dudon, celle de Clorinde, l'amour & la douleur d'Armide, & voyez ce que devient l'intérêt de l'*action* principale, réduite à l'admiration que peut causer le merveilleux des faits ou la beauté des caracteres. On se lasse bientôt d'admirer des héros que l'on ne plaint pas : on ne se lasse jamais de plaindre des héros qu'on admire & qu'on aime. L'aliment de l'intérêt, soit épique, soit dramatique, est donc la crainte & la pitié. Il est vrai que la beauté des caracteres y contribue, mais elle n'y suffit pas : *Concorre la miseria delle attioni insieme con la bonta di costumi.*

La regle la plus sûre dans le choix du sujet de l'épopée, est donc de le supposer au théâtre, & de voir l'effet qu'il y produiroit. S'il est vraiment tragique & théatral, son intérêt se répandra sur les épisodes; au lieu que, s'il n'avoit rien de pathétique par lui-même, en vain les épisodes seroient intéressans, chacun d'eux ne communiqueroit à l'action qu'une chaleur accidentelle, qui s'éteindroit à chaque instant, & qu'on seroit obligé de ranimer sans cesse par quelque épisode nouveau.

C'est, direz-vous, donner à l'épopée des bornes trop étroites que de la réduire aux sujets tragiques. Mais l'on verra que sans compter la tragédie Grecque, celle, dis-je, où tout se conduit par la fatalité, j'en ai distingué trois genres, dans lesquels sont compris, je crois, tous les intérêts du cœur humain. Si ce n'est pas l'homme en proie à ses passions, ce sera l'innocence ou la vertu éprouvée par le malheur, ou poursuivie par le crime; ce sera la bonté mêlée de foiblesse, entourée des pieges du plaisir & du vice, & obligée d'immoler sans cesse de doux penchans à de tristes devoirs. Or il y a peu de sujets intéressans qui ne reviennent à l'une de ces trois situations, ou mieux encore à quelqu'une de celles qui résultent de leur mêlange.

L'*action* de la tragédie doit être importante & mémorable; de même & plus essentiellement encore celle de l'épopée. Or cette importance consiste dans la grandeur des motifs, & dans l'utilité de l'exemple.

Mais il faut bien se souvenir que l'intérêt commun

ne nous attache que par des affections personnelles ; & dans une *action* publique, quelqu'importante qu'elle soit, il est plus avantageux qu'on ne pense d'introduire quelquefois des épisodes pris dans la classe des hommes obscurs : leur simplicité noblement exprimée a quelque chose de plus touchant que la dignité des mœurs héroïques. Qu'un héros fasse de grandes choses, on s'y attendoit, on n'en est point surpris. Mais que d'une ame vulgaire naissent des sentimens sublimes, la nature qui les produit seule, s'en applaudit davantage, & l'humanité se complaît dans ces exemples qui l'honorent.

Le moment le plus pathétique de la conjuration de Portugal, n'est pas celui où tout un peuple, armé dans un instant, se souleve & brise ses chaînes ; mais celui où une femme obscure paroît tout-à-coup, avec ses deux fils, au milieu de l'assemblée des conjurés, tire deux poignards de sous sa robe, les remet à ses deux enfans, & leur dit : « Ne me » les rapportez que teints du sang des Espagnols ». Combien de traits plus courageux, plus honorables, plus touchans que ceux que consacre l'Histoire, demeurent plongés dans l'oubli ! & quel trésor pour la poésie, si elle avoit soin de les recueillir !

Indépendamment de ces exemples répandus dans l'épopée, l'*action* principale doit se terminer à une moralité, dont elle soit le développement ; & plus cette vérité morale aura de poids, plus la fable aura d'importance. *Voyez* MORALITÉ, *Supplément*. (*M. MARMONTEL.*)

Dans la variété d'objets que les Beaux-arts savent peindre, il n'y en a point de plus remarquable que l'homme, lorsque son activité est excitée par quelque sujet intéressant. L'artiste qui sait pénétrer jusqu'au fond du cœur humain, & qui, à cet esprit d'observation, joint, comme Homere, l'art de tout peindre des couleurs les plus vives, saura mettre sous nos yeux les hommes déployant leur activité, de maniere que dans leur *action* nous lisions distinctement leur génie, leur façon de penser, leur force, leur foiblesse, en un mot tout ce qui tient à leur caractere. C'est ainsi que, graces aux talens d'Homere, nous connoissons aussi bien les plus célebres héros de la Grece & de la Phrygie, que si nous avions vécu de leur tems, & que nous eussions été les témoins de leurs exploits. Entre tous les ouvrages de l'art, le premier rang est dû à ceux qui représentent l'homme en *action*. De-là vient que les deux grands critiques, Aristote & Horace, s'attachent principalement aux ouvrages de ce genre, lorsqu'ils traitent de l'art poëtique.

L'importance de ces ouvrages dépend en partie du caractere & du génie des personnes qu'on fait agir, & en partie aussi de l'*action* dans laquelle elles sont impliquées. Nous rapporterons ici quelques remarques sur la nature & les qualités de l'*action*, qui pourront donner lieu à des recherches ultérieures de la part de l'artiste.

La fable fournit le sujet de l'*action*. L'*action* elle-même est ce qui donne à la fable une existence réelle. La fable, qui fait le sujet de l'Iliade, peut être énoncée en deux mots : « Pendant le siege » de Troie, la dissention s'éleve entre Agamem» non & Achille, avec tant d'aigreur, que ce » dernier est prêt à retourner dans sa patrie, & » qu'il quitte l'armée. Les assiégeans, affoiblis par » cette retraite, craignent d'être réduits à lever » le siege. On tente inutilement de fléchir Achille, » lorsqu'un événement particulier le ramene tout» à-coup à l'armée, & anime son courage invin» cible d'une nouvelle ardeur. Ce retour coûte la » vie à Hector ; & la mort de ce héros, le plus » ferme appui de Troie, facilite la prise de cette » ville ». Voilà la fable de l'Iliade. L'*action* c'est tout ce qui se passe, tout ce qui donne de la réalité à cette fable ; la dispute entre Achille & Agamemnon ; la retraite d'Achille, &c. Nous avons trois tragédies Grecques sur une même fable ; c'est » Oreste qui, après une longue absence, revient » dans la maison paternelle, & venge la mort de » son pere, par le meurtre d'Egiste & de Clytem» nestre » ; mais l'*action* est différente dans toutes ces trois pieces.

Les critiques ne distinguent pas toujours assez exactement les deux idées de la fable & de l'*action*. On exige souvent de celle-ci ce qui n'appartient qu'à l'autre. La fable est proprement l'événement même dont l'artiste se représente dans l'ordre successif, le commencement, le progrès & la fin. L'*action* est ce qui rend la fable possible, ce qui lui donne son commencement, son progrès & sa fin. Nous bornerons ici nos remarques à ce qui concerne l'*action*.

C'est proprement l'*action*, & non la fable, qui donne à un ouvrage de la grandeur & du prix. Ce qui rend l'Iliade un poëme grand & intéressant ; ce n'est pas le sujet en lui-même, ce n'est pas la brouillerie d'Agamemnon & d'Achille, &c. mais c'est que les choses soient arrivées comme le poëte les décrit ; c'est que l'*action* soit telle qu'elle est. Aucune des trois tragédies dont nous avons parlé, n'est remarquable du côté du sujet ; le même fait auroit pû être représenté de maniere à n'intéresser personne. Mais l'*action*, ce qui réalise le fait, la façon de le réaliser, c'est ce qui donne de l'intérêt à ces tragédies.

La premiere qualité de l'*action* & la plus indispensable, c'est d'être vraisemblable & naturelle ; que chaque événement ait sa cause dans ce qui a précédé ; que les faits soient liés entr'eux d'un maniere intelligible, & qui n'exige aucune supposition forcée. Si la piece est en défaut à cet égard, l'attention se perd, & l'intérêt cesse. On juge, ou que l'artiste veut nous en imposer, ou que c'est un visionnaire dont l'imagination est déréglée. Il faut donc que dans toute la durée de l'*action*, il ne se passe rien qui ne soit fondé sur le caractere des personnages, & sur la situation du moment. Cela suppose sans doute dans l'artiste, une profonde connoissance de l'homme. L'imagination la plus vive, & l'enthousiasme le plus fort, n'y sauroient suppléer. La vérité de l'*action* est une affaire de l'entendement & des lumieres de l'esprit. L'Histoire fournit pour l'ordinaire le sujet, ou la fable, à l'artiste, ou bien celui-ci l'a imaginée & disposée dans sa tête avant de songer à l'*action*. Mais s'il n'a ni le génie ni le jugement requis pour traiter son sujet de maniere que sa fable, telle qu'il l'a conçue, se développe naturellement, & se déduise intelligiblement des causes actuelles ; il aura fait une horloge qui paroîtra avoir toutes ses pieces, & qui néanmoins manquera de mouvement.

Dans toute *action*, & dans chaque partie de l'*action*, il y a des forces ; c'est-à-dire, des causes qui agissent, & des effets qui doivent leur être exactement proportionnés. On ne doit pas rassembler d'énormes forces pour opérer de petits effets, mais il ne faut pas non plus faire résulter de grands effets d'une petite force. Il est vrai que dans l'Iliade l'absence d'un seul homme expose l'armée des Grecs au danger d'une perte totale ; mais cet homme c'est Achille. Si le poëte n'avoit pas eu assez de génie pour peindre ce héros aussi grand qu'il nous le montre, tout étoit manqué ; l'*action* de l'Iliade cessoit d'être naturelle.

La seconde qualité qu'on exige de l'*action*, c'est qu'elle

qu'elle soit intéressante ; il faut que l'esprit & le cœur de celui qui y assiste soient dans une activité soutenue, que rien n'interrompe. Il y a plus d'un moyen d'obtenir cet effet. L'affaire qui est agitée peut être si importante par elle-même, que les personnages qu'on y fait agir en acquierent nécessairement le plus haut degré d'activité ; comme lors, par exemple, qu'il seroit question des grands intérêts d'une nation entiere ; ou bien le sujet peut devenir important, par rapport aux personnages qui s'y trouvent intéressés, & qui attirent notre attention, soit par leur rang ou par leur caractere ; enfin des causes accidentelles peuvent exciter la curiosité pour un sujet peu intéressant par lui-même ; il suffit pour cet effet d'un obstacle imprévu, d'une intrigue singuliere, ou de quelques incidens remarquables.

Des *actions*, qui par elles-mêmes sembleroient peu dignes d'attention, deviennent très-intéressantes, graces à l'heureux génie de l'artiste. Quelques fugitifs de Troie s'embarquent pour aller chercher un nouvel établissement ailleurs : ce n'est-là qu'une *action* très-peu considérable en soi ; mais dans le point de vue d'où Virgile l'envisage, il la rend infiniment grande & importante. Ce petit nombre d'aventuriers compose les ancêtres d'une nation future, qui va dominer sur tout l'univers ; qui arrachera un jour l'empire du monde à un autre peuple alors florissant, & jouissant de la protection singuliere de quelques divinités. Considérée de ce côté-là, l'*action* de l'Enéide acquiert une grandeur qui étonne, mais à laquelle le poëte, dont le génie étoit plutôt beau que grand, n'a pas su atteindre. Que n'eût pas été l'Enéide sous la plume d'un Milton ou d'un Klopstock !

Il seroit à souhaiter pour l'utilité des Beaux-arts, qu'un habile homme prît la peine de rechercher par combien de divers artifices les grands artistes ont su rendre intéressantes des *actions* en elles-mêmes très-peu considérables ; car c'est-là où le génie se montre dans son plus beau jour. Combien d'*actions* très-ordinaires le génie créateur de Shakespear, n'a-t-il pas su présenter sous le point de vue le plus intéressant ? Des artistes bornés tâchent ordinairement d'intéresser à force de complications & d'intrigues. Ce sont de très-foibles ressources ; elles peuvent, à la vérité, servir à occuper l'imagination ; mais elles laissent dans une inaction totale les forces les plus essentielles de l'ame, l'entendement & le cœur. Ce n'est pas dans les hors-d'œuvre de l'*action*, c'est dans l'esprit & dans le caractere interne du sujet, qu'il faut placer l'intérêt. Si l'on examine avec soin les ouvrages les plus célebres de l'art chez les anciens & chez les modernes, & surtout les ouvrages dramatiques, on trouvera que les meilleurs sont précisément ceux où l'*action* est la plus simple.

Une troisieme qualité essentielle de l'*action*, c'est qu'elle soit entiere & complette. On doit pouvoir y observer distinctement le commencement précis ; connoître les motifs qui font agir les personnages ; sentir le vrai point de vue où il faut se placer pour suivre l'*action* ; en remarquer clairement le progrès ; & enfin en voir si évidemment la catastrophe qu'on n'ait plus à s'attendre à rien au-delà. Il faut qu'on sente qu'aucun des acteurs n'a plus rien à faire à cet égard. Cela n'est pas aisé ; & les grands maîtres eux-mêmes n'ont pas toujours réussi à terminer complettement l'*action*. *Voyez* CATASTROPHE, *Suppl.*

Enfin l'*action* doit être une. Cette unité d'*action* dans un ouvrage de quelque étendue qu'il puisse être, est une qualité si évidemment nécessaire, qu'il seroit superflu d'y insister, si les auteurs dramatiques ne péchoient si souvent contre cette regle. Ce n'est pas même assez pour qu'un drame soit parfait que l'*action* soit exactement une ; il faudroit encore qu'il n'y entrât point d'épisodes : les petites *actions* épisodiques, quelque bien liées qu'elles puissent être avec l'*action* principale, ne laissent pas de nuire sensiblement au tout. Les ouvrages les plus parfaits sont sans contredit ceux où l'attention demeure fixée depuis le commencement jusqu'à la fin sur un seul objet, sans en être distraite par aucun incident étranger. C'est en quoi les tragédies anciennes ont une supériorité bien décidée sur la plupart des pieces modernes ; l'œil y est attaché dès l'entrée sur un objet, qu'il ne perd plus de vue, & dont rien ne le détourne, pas même un instant. De même qu'un peintre intelligent distribue les jours de maniere que l'œil ne s'attache qu'aux personnages principaux ; il faut que dans chaque *action*, tout ce qui ne tient pas à l'objet principal soit placé dans l'ombre, en sorte qu'il ne puisse être apperçu qu'autant qu'il contribue à faire ressortir l'ensemble.

On dit d'un ouvrage, qu'il y entre peu d'*action*, quand il remue plus l'imagination que le cœur ; car rien n'est proprement *action* que ce qui agit sur le cœur. On pourroit transformer l'Iliade en une narration, où tout ce qui est *action* disparoîtroit. Quand on n'observe que ce qui se passe, on ne voit point l'*action*, le jeu des forces ; on ne voit que l'événement qui en résulte. Mais quand nous entrons dans la situation d'esprit des personnages qui agissent, que nous sentons leurs desirs, leurs espérances, leurs agitations, leurs efforts, c'est alors seulement que nous les voyons agir.

Les Beaux-arts nous offrent plusieurs manieres différentes d'exprimer une *action* ; & chaque maniere a ses regles particulieres à l'égard de la grandeur, de la forme & de l'arrangement total de l'*action*. Le poëme épique, le drame, l'apologue, la peinture, le ballet, ont chacun une maniere propre de traiter l'*action*. *Voyez* EPIQUE, DRAME, *&c. Suppl.* (*Cet article est tiré de la Théorie générale des Beaux-Arts, de M.* SULZER.)

§ ACTIONNAIRE, s. m. ou ACTIONISTE, s. m. (*Commerce.*) L'auteur de cet article du *Dictionn. des Sciences*, *&c.* a confondu mal-à-propos ces deux substantifs qui ne sont rien moins que synonymes ; & il a eu tort d'avancer que les Hollandois appelloient *actioniste* ce que les François & les Anglois appellent *actionnaire*. En Hollande, comme en France & en Angleterre, on entend par un *actionnaire* le propriétaire d'une action, celui qui possede une action ou une part, soit dans les fonds publics, soit dans le capital d'une compagnie particuliere, pour jouir de la rente de cette action. Mais un *actioniste* est une espece d'agioteur qui commerce en actions par des achats & des ventes à termes, & par des primes.

Quelques auteurs politiques ont regardé les *actionnaires* & les *actionistes* comme de mauvais citoyens, vivant dans l'oisiveté aux dépens des gens laborieux. Un Anglois appelle les possesseurs des fonds publics, des gens à porte-feuille, des frêlons qui dévorent le miel des abeilles, une race ennemie de la charrue & des propriétaires en fonds de terre, race qui, dans un état, est toujours une peste publique, qui ne cherche nuit & jour qu'à accumuler son or pour en grossir son porte-feuille & augmenter le fardeau de l'état. Ceux qui sont dans ces principes, prétendent que le jeu d'actions ou agiotage, fomente l'esprit de paresse, & nuit à toute autre espece de commerce. D'autres écrivains politiques sont bien éloignés d'admettre ces plaintes comme légitimes : ils soutiennent, au contraire, qu'un intérêt dans les fonds publics est plus capable

d'attacher les cœurs à la patrie que de les en éloigner, plus capable d'entretenir le patriotisme que de l'éteindre, en unissant intimement l'intérêt particulier à la cause publique, & en obligeant les possesseurs d'actions à soutenir & favoriser le crédit national, dont leur fortune dépend. Pour ce qui est des *actionistes*, il est aisé de faire voir qu'ils produisent plus de bien que de mal. Ce sont les léviers qui font mouvoir la machine. Sans eux il n'y auroit point de circulation. C'est leur jeu d'actions qui a mis l'Angleterre en état de faire des emprunts énormes sans s'écraser. Les *actionistes* seuls ont l'art de faire sortir tout l'argent des coffres, & de le mettre en circulation pour le service du gouvernement. La facilité de vendre son fonds à terme, & de donner & prendre des primes sur ce même fonds, engage beaucoup de gens à placer ainsi leur argent, ce qu'ils ne feroient pas sans ces avantages. Il y a un grand nombre de gens pécunieux, tant en Angleterre qu'en Hollande, qui ne veulent pas placer définitivement leur argent dans les nouveaux fonds, pour ne point en courir les risques pendant la guerre. Que font-ils? ils placent pour dix, quinze, ou vingt mille livres sterling en annuités, qu'ils vendent à terme aux agioteurs, au moyen de quoi ils tirent un gros intérêt de leur argent, sans être sujets aux variantes qui sont pour le compte de l'agioteur. Ce manege se continue pendant plusieurs années, & pour plusieurs millions: c'est ce qui a mis le gouvernement d'Angleterre en étant de faire des emprunts qui, sans le jeu d'actions & les moyens ingénieux que les agioteurs ont mis en usage, auroient été absolument impossibles. De sorte que le gouvernement d'Angleterre a, par ce jeu-là, balayé non-seulement l'argent de ceux qui vouloient de ces fonds, mais encore tout l'argent de ceux qui n'en vouloient pas. L'avantage qu'il a tiré des *actionistes* est donc considérable. *Voyez le* Traité de la Circulation & du Crédit *d'où cet article est extrait.*

ACTISANÈS, (*Histoire d'Egypte.*) Les Egyptiens gémissant sous la tyrannie d'Aménophis, soupiroient après un libérateur. *Actisanès*, roi d'Ethiopie, fut touché du malheur de ses voisins, & voulant venger la cause des rois sur un monstre qui avilissoit le trône, il entra dans l'Egypte, moins par l'ambition de la conquérir que par la gloire d'essuyer les larmes d'un nation infortunée. Ses succès furent aussi brillans que ses motifs avoient été purs. Aménophis fut vaincu & puni, & la reconnoissance publique plaça sur le trône *Actisanès*, qui avoit été le libérateur des peuples. Il justifia le choix de la nation par la maniere dont il la gouverna: modeste dans la fortune, il foula aux pieds la pompe du trône & le luxe de ses prédécesseurs, & ne mit sa gloire qu'à jouir du bonheur de ses sujets. L'Egypte & l'Ethiopie, gouvernées par un roi pere & citoyen, furent purgées d'un essain de brigands qui troubloient la tranquillité publique; & voulant rendre les châtimens utiles, il ne décerna point des peines de mort contre les coupables, il leur imprima une flétrissure qui les distinguoit des autres citoyens, & après leur avoir fait mutiler le nez, il les rélegua dans une ville qu'il fit bâtir au milieu des déserts arides. La stérilité du sol qui refusoit tout à leurs besoins, les rendit industrieux. La nécessité, feconde en découvertes, y fit germer l'abondance, & leurs marécages devinrent des plaines couronnées de moissons. *Actisanès*, après avoir fait le bonheur de son peuple pendant son regne, eut la noble ambition d'être après sa mort le bienfaiteur de la génération suivante: il pouvoit choisir dans sa famille un héritier; mais persuadé qu'une nation est toujours la plus éclairée sur ses intérêts, il laissa aux Egyptiens la liberté de lui donner un successeur. (*T—N.*)

§ ACUTANGULAIRE, *section acutangulaire d'un cône.* (*Géom.*) Les premiers géometres qui considérerent les sections coniques, ne firent attention qu'au cône droit, tel que le cône défini par Euclide (*Def. 18. livre XI.*); & ils s'attacherent uniquement aux sections formées par un plan perpendiculaire à un des côtés du cône. Il est manifeste qu'une pareille section est une ellipse, si le cône est acutangle; une parabole, s'il est rectangle; & une hyperbole, s'il est obtusangle, parce que, dans le premier cas, le plan coupant rencontre le côté opposé du cône; dans le second cas, le plan est parallele au côté opposé; & dans le troisieme cas, le plan rencontre le cône opposé par le sommet au cône coupé. Aussi Archimede ne parle que de la section du cône acutangle, de celle du cône rectangle, & de celle du cône obtusangle. Les noms d'*ellipse*, de *parabole* & d'*hyperbole* se trouvent pour la premiere fois dans Apollonius, qui fut probablement le premier à considérer le cône scalene & les sections obtusangles. *Voyez* Wallis *Oper. tome I, page 293.* (*J. D. C.*)

A D

ADACA, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) Plante annuelle des Indes, appellée *adaca-manjen* dans l'*Hortus Malabaricus*, qui en donne une très-bonne figure quoiqu'incomplette, *vol. X, page 85, pl. 43.* Les Brames la nomment *mundi.* Elle est du genre de celles que M. Vaillant crut pouvoir appeller *sphæranthus*, c'est-à-dire *fleur en tête* & *boulette*, dont il donne le caractere & la figure des fleurs dans les *Mém. de l'Acad. pour l'année 1719, page 382, pl. 20.* M. Linné la désigne sous le nom de *sphæranthus indicus foliis decurrentibus lanceolatis serratis, pedunculis crispatis. Systema nat.* édition 12, page 581, n°. 1. Mais ce nom de *sphæranthus*, *fleur en tête*, *fleur en boule* ou *boulette*, pouvant convenir à deux cens autres plantes fort différentes, qui portent ainsi leurs fleurs rassemblées en tête, nous croyons devoir conserver à cette plante son nom de pays, *adaca*, plutôt que de le changer en un autre beaucoup moins propre ou trop général.

Cette plante croît en abondance dans les sables humides & maritimes de la côte du Malabar, où elle s'éleve à la hauteur de deux pieds ou environ, sous la forme d'un buisson ovoïde, qui a à-peu-près le port de l'échinope. Ses racines forment un faisceau de fibres blanches longues de cinq à six pouces, dont les plus grosses ne passent guere le diametre de deux lignes. Sa tige, qui est nue & cylindrique à son origine, a quatre lignes de diametre, & se divise du bas en haut en plusieurs branches alternes médiocrement serrées, qui s'écartent sous un angle de quarante-cinq degrés, & qui sont ailées, c'est-à-dire garnies dans toute leur longueur, de membranes velues, dentelées, crepues, de deux lignes de largeur, qui sont le prolongement des feuilles. Celles-ci sont alternes, fort serrées, & rapprochées à un demi-pouce de distance les unes des autres, elliptiques, pointues aux deux bouts, longues de deux pouces, une fois moins larges, ondées, crenelées irréguliérement & crepues, molles cependant, velues, visqueuses au point qu'elles se collent ensemble lorsqu'elles se touchent, relevées d'une grosse nervure sur les deux faces, & attachées sans aucun pédicule sur les tiges, le long desquelles leurs côtés membraneux se prolongent pour y former des ailerons, comme il a été dit.

Les extrémités des branches sont terminées par un bouton sphéroïde de neuf lignes environ de diametre, porté sur un pédicule à peine de cette

longueur, ailé de trois à cinq membranes comme les branches. Ce bouton n'est autre chose qu'un calice commun, qu'une enveloppe composée d'environ cent écailles ou feuilles molles elliptiques, obtuses, fort courtes, imbriquées ou tuilées sur cinq à six rangs, qui contiennent autant de paquets de fleurs purpurines foncées. Chaque paquet est composé de six à huit fleurs, portées sur un petit pédicule entouré de douze à quinze écailles; & de ces six à huit fleurs de chaque tubercule, les trois ou quatre du centre sont hermaphrodites stériles, pendant que les trois ou quatre autres du contour sont femelles & fertiles. Ces fleurs sont toutes en fleuron, c'est-à-dire en tube fort menu & long, d'une seule piece, marqué seulement de cinq dents à son extrémité, qui porte, dans les fleurons stériles seulement, autant d'antheres alternes avec elles, & cachées dans son intérieur. Chaque fleuron surmonte un ovaire cylindrique fort petit, qui porte un style à un seul stigmate dans les fleurons stériles, & à deux stigmates dans les fleurons femelles; il n'y a que ceux-ci qui soient fertiles, c'est-à-dire qui parviennent à maturité, & qui deviennent autant de semences ovoïdes, oblongues, rousses.

Qualités. Toute cette plante a une saveur âcre & une odeur pénétrante, mais agréable dans toutes ses parties, racines, feuilles & fleurs.

Usages. Ses feuilles se mangent dans les maux d'estomac & les coliques; mais, pour les guérir, on se sert plus volontiers de la poudre de ses racines séchées au soleil. On boit aussi la décoction de ses tiges, feuilles & fleurs dans les coliques venteuses, en faisant en même tems des frictions sur le bas-ventre avec la poudre de cumin. La même décoction avec le miel se boit dans les toux violentes. On l'emploie aussi intérieurement en topique, en formant avec sa poudre & l'huile, un onguent contre la galle & les autres maladies de la peau. L'écorce de sa racine, broyée avec le petit-lait, s'applique avec succès sur les hémorrhoïdes.

Remarques. L'*adaca* méritoit, comme l'on voit, de faire un genre nouveau voisin de l'akoub & de l'échinope dans la famille des plantes composées, c'est-à-dire à fleurs rassemblées en têtes. Jean Commelin avoit assez bien désigné cette espece, sous le nom de *planta indica, alato caule, folio crenato & viscoso, flore glomerato purpureo.* J. Commel, *Hortus Malabaricus, volume X, page 86, dans les notes;* & il remarque fort à propos que le belutta adeca manjen, que Van Rheede, auteur de l'*Hortus Malabaricus*, disoit être une seconde espece de l'*adaca*, est fort différente, & appartient à la famille des amarantes.

Deuxieme espece.

Il croît encore dans les Indes une seconde espece d'*adaca*, que M. Linné & M. Burmann ont cru pouvoir confondre avec la précédente; c'est celle que Plukenet appelle *scabiosa indica major, caule & pediculis foliosis, ex oris Coromandel* (*Almagest. p. 335.*), & dont il donne une figure très-médiocre, *planche 312, n°. 6.* M. Burmann en a fait graver une figure un peu plus exacte, quoiqu'incomplette, sous la dénomination de *sphæranthos purpurea, alata, serrata. Thesaurus Zeylanicus, page 220, planche 94, n°. 3.*

Celle-ci se voit aussi, selon M. Burmann, dans l'île de Ceylan, où elle s'éleve rarement au-delà d'un pied de hauteur. Sa tige, ordinairement simple, sans ramifications, a une ligne ou une ligne & demie au plus de diametre. Ses feuilles, aussi rapprochées que dans l'*adaca*, sont beaucoup plus petites, plus alongées, plus étroites, longues d'un pouce & demi, trois fois moins larges, dentelées plus finement, plus également, velues légérement, sans viscosité, sans aucune crispation. Elles se prolongent pareillement le long des tiges, sur lesquelles elles forment des ailerons, mais peu élevés, à peine d'une ligne de hauteur & sans crispations. Les têtes de fleurs ont à peine six lignes de diametre, & sont portées sur un pédicule ailé, mais une à deux fois plus long qu'elles.

Remarques. On jugera facilement par ces différences notables & constantes, que cette espece n'est pas une variété de la premiere, & que M. Burmann s'est laissé trop légérement entraîner par le jugement de Petiver, qui regardoit non-seulement ces deux especes, mais encore la suivante, comme trois variétés de la même plante figurée dans ses différens âges, la premiere dans sa jeunesse, la seconde dans le moyen âge, & la troisieme dans sa maturité. *Voyez* Petiver, *Transactions philosophiques, n°. 244, page 332;* & Ray, *Historia universalis plantarum, vol. III, page 235.* En pensant ainsi, ces trois auteurs & M. Linné n'étoient pas entrés dans les détails que nous a permis l'examen de ces plantes vivantes, qui les eût fait changer de sentiment.

Troisieme espece.

Voici la troisieme espece que Petiver croyoit n'être que l'*adaca* parvenu à sa maturité. Mais MM. Linné & Burmann ont reconnu depuis, que ce botaniste s'étoit trompé. Vaillant la nommoit *sphæranthus folio oblongo minor* (*Mém. de l'Acad. pour l'année 1719, page 347.*). Plukenet en a donné une figure assez médiocre & incomplette, sous le nom de *scabiosa minor, alato caule, maderaspatana* (*Almageste, page 335, planche 108, figure 7.*). M. Linné l'appelle *sphæranthus africanus foliis decurrentibus ovatis, serratis, pedunculis teretibus. Systema naturæ, édition 12, page 581, n°. 2;* & M. Burmann l'a figurée sous la même dénomination. *Indic. plant. page 58, n°. 1.*

La différence la plus grande qui se remarque entre cette espece & les deux précédentes, consiste en ce que le pédicule qui porte les têtes de ses fleurs est nu, sans aucun aileron, à-peu-près d'égale longueur avec elles, & que ses feuilles sont comme celles de la seconde espece, mais plus courtes & plus larges à proportion, ayant à peine deux fois moins de largeur que de longueur.

Remarques. Nous avons observé encore quelques autres especes de ce genre au Sénégal; nous en donnerons l'histoire & la figure en son tems. (*M. Adanson.*)

ADAB *ou* Adad, (*Hist. sac.*) c'est le nom de plusieurs rois de Syrie & de Damas, qui se succéderent les uns aux autres de pere en fils, & firent long-tems la guerre aux Juifs. David en tua un. Son petit-fils vint assiéger Samarie sous le regne d'Achab, fut obligé de lever le siege, & fut fait prisonnier l'année suivante par le même roi, qui lui rendit la liberté, & fit une alliance avec lui. *Adad* libre recommença la guerre, & périt dans une bataille. Son fils, appellé *Benadad*, assiégea Joram dans sa capitale, & le réduisit à la plus grande famine, & l'auroit obligé à se rendre ou à mourir de faim, si Dieu n'eût envoyé une terreur panique dans le camp des Syriens, qui leur fit lever le siege. Benadad en tomba malade de désespoir, & fut étouffé par Hazaël son fils qui lui succéda.

* § ADAD *ou* Adod, (*Mythol.*) divinité des Assyriens; & Adod, nom que les Phéniciens donnoient au maître des dieux, sont le même, savoir le soleil, comme Bochart l'a prouvé dans son *Chanaan, liv. II, chap. 8.* (*Lettres sur l'Encyclopédie.*)

ADAKODIEN, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) Nouvelle espece d'asclepias ou dompte-venin, qui n'est indiquée nulle part que dans l'*Hortus Malabaricus*, où elle est assez bien représentée sous ce nom, *vol.*

IX, *page 9*, *planche 7*, Jean Commelin l'appelle *apocynum scandens*, *flore variegato*, *filiquis ericu similibus*; ibid. *page 10*, dans les notes.

Cette plante est grimpante, de huit à dix pieds de hauteur, à branches cylindriques, noueuses, vertes, de deux lignes de diametre, à bois blanc, qui s'appuient sans se tortiller sur les plantes voisines, en y recourbant seulement assez légérement le pédicule de ses feuilles qui y forme une espece de crochet ou d'anse. Le long de ces branches sortent, à trois ou quatre pouces de distance, des feuilles opposées deux à deux en croix, taillées en cœur, alongées de quatre pouces de longueur, une fois moins larges, molles, lisses dessus & d'un vert clair, brunes dessous à grosses nervures, & portées sur un pédicule cylindrique sinueux, de moitié plus court qu'elles.

A côté de l'aisselle des feuilles intermédiaires sort alternativement un corymbe, presque sessil, de trois à cinq fleurs en bouton sphéroïde ou conique, de six à sept lignes de diametre, portés chacun sur un péduncule de même longueur. Chaque fleur est composée d'un calice monophyle, découpé jusqu'à son origine en cinq portions égales, qui sont striées en-bas de plusieurs veines rouges, arquées, qui accompagnent l'ovaire presque jusqu'à sa maturité, & d'une corolle deux fois plus longue, d'une seule piece en soucoupe ouverte en hémisphere d'un pouce de diametre, & découpée jusqu'aux trois quarts, en cinq pétales égaux, triangulaires, concaves, blanc-verdâtres extérieurement, d'un verd-jaune au-dedans, avec une raie purpurine au milieu, & une autre tout autour. De l'origine du tube de la corolle s'élevent cinq cornets, que M. Linné appelle improprement *des nectaires*; ce sont les filets mêmes des étamines réunies ensemble en un cylindre pentagone, qui enveloppe l'ovaire, & qui porte, entre les sommets noirs de chacun de ses angles, une anthere creusée de deux loges ou fossettes ovoïdes, remplies par une petite lame elliptique, composée de petites molécules, ovoïdes, blanchâtres, transparentes, réunies ensemble, & qui sont la poussiere séminale. Le centre du calice porte un disque assez élevé, sur lequel sont deux ovaires un peu distans de la corolle, mais rapprochés entr'eux & contigus, ayant chacun un style qui enfile le cylindre des étamines, au-dessus duquel ils sont couronnés par un stigmate commun en disque pentagone qui leur sert de couvercle. De ces deux ovaires, il en avorte communément un; l'autre, en mûrissant, devient une capsule ou silique ovoïde, enflée, molle, membraneuse, assez semblable à celle du beidelsar ou de l'éricu, longue de quatre à cinq pouces, presqu'une fois & demie plus étroite, un peu plus ventrue sur sa face intérieure, qui est tranchante ou relevée de trois côtes ou nervures longitudinales: c'est par cette côte du milieu qu'elle s'ouvre ou se fend seulement de ce côté, en laissant sortir un placenta cylindrique, qui étoit attaché dans toute sa longueur à ses bords, & qui est couvert tout autour de quatre ou cinq cens graines tuilées, elliptiques, minces, d'abord verd-jaunes, ensuite rougeâtres, longues de quatre lignes, couronnées d'une aigrette d'un millier de poils soyeux blanc-argentins, luisans, longs d'un pouce, par lesquels elles pendent, attachées par étages autour du placenta. Chaque graine est une espece de pepin à deux enveloppes, dont l'extérieure est une membrane appliquée immédiatement sur un corps charnu qui renferme l'embryon: celui-ci est droit, à deux cotyledons ou lobes elliptiques très-minces, & à leur extrémité supérieure une radicule conique qui pointe vers le ciel.

Qualités. Toutes les parties de l'*adakodien* étant coupées, rendent un suc laiteux très-abondant. Elles n'ont nulle odeur, non plus que les fleurs. Leur saveur est fade & sauvage; sa racine est fibreuse, blanche, avec un filet ligneux au centre.

Usages. La principale vertu de cette plante est ophtalmique. Pour dissiper le nuage & autres maladies des yeux, on mange sa racine cuite dans le beurre, ou avec les feuilles du figuier d'enfer, & la racine du talu-dama cuite d'abord dans de l'eau que l'on rejette, ensuite dans du lait de vache mêlé avec du sucre. On emploie aussi en topique la même racine, en répandant sa poudre sur les yeux, ou bien en la réduisant à la consistance d'un onguent cérat par une décoction à feu lent, faite avec le beurre frais, un oignon, la racine du palmier sauvage & du scelengu pilés, auxquels on ajoute un peu de santal & de jiribeli noir, pour l'appliquer ainsi en emplâtre. Sa poudre mêlée avec le santal citrin & le sucre, se réduit encore en pillules que l'on fait prendre dans toutes les douleurs des yeux qui proviennent de l'abondance de la bile.

Remarque. Si M. Linné eût suivi ses principes, il eût dû placer ce genre de plante dans la classe 19 de la *syngénesie monogamie*. (*M. ADANSON.*)

ADALI, s. m. (*Hist. nat. Botanique.*) plante de la famille des verveines, & du même genre que celui que Houston & M. Linné ont appellé du nom de lippi, *lippia*. Cette espece n'a encore été décrite ni figurée que dans l'*Hortus Malabaricus*, *volume X*, *planche 47*, *page 93*, où elle est désignée sous son nom malabare *anacoluppa*, & sous celui d'*adali* que lui donnent les Brames, & que nous adoptons, comme plus court & plus facile à retenir, d'autant plus que le nom d'*anacoluppa* indique chez les Malabares une affinité entre cette plante & le coluppa, qui n'y a pas le moindre rapport, étant de la famille des amaranthes. Voyez nos *Familles des plantes*, *page 268*. Jean Commelin désigne l'*adali* sous la dénomination suivante; *ranunculi affinis*, *planta indica*, *floribus purpureis*. Elle croît dans les sables du Malabar.

C'est une herbe vivace, longue de deux à trois pieds, à tige cylindrique de deux lignes de diametre, rampante dans presque toute sa longueur, & produisant à des intervalles de deux à quatre pouces, des nœuds d'où sortent des feuilles opposées deux à deux, en croix, & au-dessous d'elles un faisceau de racines fibreuses, capillaires, d'un pouce environ de longueur. Les feuilles sont elliptiques, longues d'un pouce, moitié moins larges, rudes au toucher, verd-brun ou rougeâtres, obtuses à leur extrémité supérieure, qui est crénelée ou marquée de cinq à sept dentelures, & pointues à leur extrémité inférieure, par laquelle elles sont attachées à la tige, en se réunissant pour former autour d'elle une espece de petite gaîne sans aucun pédicule. De leur aisselle il sort ordinairement quatre feuilles plus petites, qui les font paroître comme verticillées ou étagées, & une branche d'un côté, & une tête de fleurs de l'autre, de sorte que les branches & les têtes de fleurs se trouvent disposées alternativement: on boit aussi de ces têtes de fleurs au bout de certaines vranches, sur-tout lorsqu'elles sortent dans le tems où la seve commence à s'arrêter. Avant leur développement les feuilles sont pliées en deux, & ainsi opposées par leur tranchant.

Les têtes de fleurs sont d'abord hémisphériques ou sphéroïdes, de trois lignes de diametre, lorsque leurs premieres fleurs, c'est-à-dire celles d'en bas, commencent à s'épanouir; puis elles s'alongent jusqu'à huit lignes, sous la forme d'un épi ovoïde obtus aux deux bouts, du même diametre de trois à trois lignes & demie: le péduncule qui les porte est cylindrique, & n'a guere que cette longueur. Chaque tête est formée de l'assemblage de cent fleurs ou environ, purpurines, tuilées, sessiles, contiguës, extrêmement serrées, accompagnées chacune d'une écaille tuilée, & qui s'ouvrent dix à douze en même

tems, par étages en anneau successivement. Le calice de chaque fleur forme un tube court à deux divisions, qui enveloppe une corolle à tube court, dont le bord évasé est crénelé de cinq divisions irrégulieres, & qui porte à son milieu quatre étamines très-courtes, dont deux sont plus hautes. Au centre du calice est un disque orbiculaire, qui supporte un ovaire sphéroïde surmonté d'un style & d'un stigmate orbiculaire, qui lui est implanté non pas sur le milieu, mais sur le côté & obliquement. Cet ovaire, en grandissant, devient sphéroïde un peu comprimé, d'abord verd-clair, ensuite blanchâtre au moment de la maturité, avec un sillon longitudinal au milieu, par lequel il se sépare en deux capsules hémisphériques, qui ne contiennent chacune qu'une seule graine de même forme.

Qualités. Toute la plante a une saveur amere qui est âcre dans les racines & aqueuse dans les feuilles. Ses fleurs n'ont aucune odeur.

Usages. Les Indiens regardent son suc comme l'antidote le plus souverain contre la morsure du serpent cobra-capella, pour laquelle ils le font boire avec un peu de poivre en poudre.

Remarque. Le nom de feu M. Lippi n'étant point connu dans l'Inde, nous croyons que les Botanistes nous sauront gré d'avoir rendu à cette plante son nom *adali*, sous lequel les Brames & autres Indiens seront à portée de les entendre, & de la leur procurer dans le besoin, nous réservant la faculté de donner le nom de M. Lippi, qui a bien mérité de la botanique, à quelqu'autre plante qui n'aura jamais encore été baptisée; car on ne sauroit trop éviter la multiplicité des noms dans une science aussi étendue que la botanique. (*M. ADANSON.*)

ADAMARAM, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) genre de plante qui vient naturellement dans la famille des *elæagnus*, c'est-à-dire dans la famille des plantes qui ont le calice & les étamines sur le fruit, sans aucune corolle. L'*Hortus Malabaricus* en a donné une assez bonne figure, quoiqu'incomplette, *vol. IV, page 5, planche 3*, sous son nom malabare *adamaram*, que les François ont corrompu & changé en celui de *badamier*. Son auteur, Van Rheede, nous apprend que les Malabares l'appellent aussi *saros*, les Brames *chibe* ou *jibe*, les Portugais *pinha*, les Hollandois *katappes*, d'après les habitans de Java & de Malacca. Rumphe l'a décrit & figuré un peu mieux au premier volume de son *Herbarium Amboinicum*, sous le nom de *catappa*, *page 174*, *planche 68*. Selon ce dernier, les Malays appellent cet arbre *catappan*, les habitans de l'île Ternate *ngussu* & *nussu*, ceux de Banda *teley* & *teleyo*. M. Linné, qui paroît se plaire à changer les noms les plus généralement reçus, a substitué à celui-ci celui de *terminalia*, dont il nous donnera peut-être un jour l'explication, ainsi que de beaucoup d'autres aussi impropres, *voyez* son *Systema naturæ*, *edit. 12*, *p. 674*; mais quelques raisons qu'il s'efforce de donner pour appuyer sa nouvelle philosophie, on est persuadé que l'usage & les naturalistes lettrés conservent toujours aux productions de la nature leurs noms de pays, sur-tout à celles qui, comme l'*adamaram*, sont trop connues & d'un usage journalier. Rumphe en distingue trois especes que nous allons décrire.

Premiere espece. ADAMARAM *ou* CATAPPA.

L'*adamaram* proprement dit, le badamier ou catappa, est un très-grand & très-bel arbre, de quatre-vingts pieds de hauteur, dont la forme pyramidale est comparable à celle du sapin, ou plutôt du panja ou ceiba, étant composé de même de branches rayonnantes ou disposées circulairement par étages, & étendues presqu'horisontalement, de sorte que son diametre est au moins de quarante à cinquante pieds. Son tronc n'a guere plus de quinze pieds de hauteur, sur trois à quatre pieds de diametre. Ses jeunes branches sont cylindriques, vertes & velues; mais les vieilles, ainsi que le tronc, sont d'un bois très-dur, recouvert d'une écorce rouge au-dedans, lisse & cendrée au-dehors. Sa racine est cendrée intérieurement, & couverte d'une écorce rougeâtre.

Le long des jeunes branches, à des distances de cinq à six pouces, les feuilles sont opposées, étagées ou verticillées & rayonnantes au nombre de deux à six à chaque étage, elliptiques, longues de cinq pouces sur les vieilles branches, de douze pouces sur les jeunes, une fois moins larges, assez molles, lisses & verd-gai dessus, velues, d'un verd-jaune dessous, & relevées de grosses nervures, plus larges à leur extrémité supérieure qu'à l'extrémité inférieure, où elles sont un peu échancrées en cœur; leurs bords se recouvrant, ainsi que le pédicule cylindrique assez court qui les porte & qui est rouge & velu. Lorsqu'elles sont vieilles, elles rougissent & prennent une couleur à-peu-près semblable à celle de l'écrevisse quand elle est cuite.

De l'extrémité de chaque branche, il sort deux épis pendans comme deux grappes de groseilles, à-peu-près de la longueur des feuilles, composé chacun d'une trentaine de fleurs, disposées d'une maniere assez lâche, & comme opposées deux à deux en croix depuis leur extrémité supérieure jusqu'aux trois quarts de leur longueur, & portées chacune sur un pédicule presqu'égal à elles: l'axe de ces épis est rouge & velu. Ces fleurs sont hermaphrodites, mais le plus grand nombre est stérile & tombe; il n'en mûrit communément que deux ou trois sur chaque épi, ce sont les inférieures. Elles ne sont accompagnées d'aucune écaille, néanmoins on voit au-bas de l'épi deux à trois folioles caduques, dont l'inférieure semble former une sorte de gaîne.

Chaque fleur consiste en un calice à cinq divisions ouvertes en étoile, elliptiques, une fois plus longues que larges, vertes au-dehors, blanches au-dedans, faisant corps avec l'ovaire au sommet duquel elles portent. Les étamines, au nombre de dix, sortent du sommet du même ovaire, disposées sur deux rangs, de maniere que cinq sont épanouies horisontalement entre les cinq feuilles du calice, avec lesquelles elles font l'alternative & qu'elles égalent en longueur, pendant que les cinq autres s'élevent droit autour du style de l'ovaire: toutes sont couronnés d'une anthere blanche sphéroïde. Le style, qui part du centre de l'ovaire, est verd & velu, de la longueur des étamines, & terminé par un stigmate simple & tronqué.

L'ovaire, qui se trouve au-dessous de la fleur, devient en mûrissant une écorce d'abord verte, lisse, luisante, puis rougeâtre ou incarnat, striée de jaune, semblable à l'amande ou à la mangue, ou mieux encore, à un batteau ou un œuf coupé en deux, long de trois pouces, une fois moins large & deux fois moins profond, convexe en-dessous, applati en-dessus, où il est marqué de deux sillons, par lesquels il s'ouvre de lui-même en une loge à deux battans inégaux, épais chacun de cinq à six lignes, charnus, rouges de cérise, recouverts d'une pellicule sous laquelle ils sont velus. Ces deux battans, en s'ouvrant, laissent tomber un noyau ovoïde, lisse, luisant, brun ou marron, long de deux pouces, deux à trois fois moins large, très-dur, à une loge qui ne s'ouvre point à moins qu'on ne le casse, & qui contient une amande blanche ovoïde, de même forme, composée de deux cotyledons orbiculaires roulés l'un sur l'autre en spirale, le côté droit de l'un embrassant le côté gauche de l'autre, la radicule étant logée dans une petite crénelure pratiquée à leur

extrémité supérieure, de maniere que l'embryon est soutenu pendant par cette radicule dans le fruit.

Qualités. L'*adamaram* est insipide & sans odeur dans toutes ses parties, excepté dans ses feuilles qui sont ameres, & son fruit qui répand une odeur assez agréable, lorsqu'on l'ouvre récemment cueilli.

Usages. Ses amandes se mangent crues, & se servent sur les meilleures tables dans toute l'Inde, où les Européens les estiment plus que celles du Nanari, pour faire des gâteaux d'amandes, quoiqu'elles ne soient pas aussi huileuses, & même Rumphe assure qu'on n'en peut pas tirer d'huile; néanmoins Rheede dit qu'on en tire par expression une huile semblable à celle de l'olive, mais qui a la bonne qualité de ne rancir jamais. On en fait aussi des émulsions, comme avec nos amandes. Suivant Rheede, les Indiens font avec ses feuilles de petits gâteaux qu'ils mangent aussi. Ils les emploient encore dans plusieurs maladies, par exemple, ils en boivent le suc tiré par expression, & mêlé avec l'eau de riz, ou l'infusion de riz, pour modérer la colique, l'ardeur de la bile, & les migraines qui ont pour cause de mauvaises digestions. Les mêmes feuilles frottées d'huile de palmier s'appliquent en topique sur les tumeurs de la gorge; & avec les plus tendres unies au lait de la noix d'Inde, c'est-à-dire du cocos, on prépare un onguent souverain contre la galle, la lepre & semblables maladies de la peau.

Culture. L'*adamaram* croît naturellement dans les forêts du Malabar, sur-tout dans les terreins sablonneux; mais l'utilité que les Indiens tirent de son amande & de son vaste ombrage, & sa belle forme, font qu'ils le cultivent dans leurs jardins & autour de leurs habitations, où ils le plantent avec symmétrie & par allées pour jouir de son ombrage. Ils placent au-dessous des bancs & des sieges, où ils vont se reposer & prendre le frais. Cet arbre croît aussi à Banda, à Java, à Baleya, & dans quelques autres îles adjacentes des Moluques, mais non pas à Amboine, où il a été transporté de l'île Baleya, où les rois en ont ordonné de tout tems des plantations régulieres comparables à celles de nos jardins de l'Europe. Il leur tient lieu de nos amandes & de nos noisettes, car il porte du fruit trois fois l'an, & à chaque fois qu'il fleurit, il pousse de nouvelles feuilles; dès que celles-ci sont développées, il quitte les vieilles qui alors sont d'un rouge très-agréable à la vue. Il fleurit dès la troisieme année, & continue ainsi communément pendant 80 ans.

Remarques. Il seroit important pour les Botanistes, & nous desirerions savoir, pour les progrès de l'Histoire naturelle, sous quelle autorité M. Linné a avancé que l'*adamaram* a des fleurs mâles, sans ovaires quelconques, mêlées avec des fleurs hermaphrodites, qui l'ont déterminé à placer cet arbre dans la 23e classe de la polygamie monoecie entre l'érable, l'arroche & la pariétaire, avec lesquels il n'a pas plus de rapport que l'éléphant n'en a avec l'ai, ou le paresseux & le tatou. Ce n'est certainement pas ce qu'en disent Rheede & Rumphe, les seuls auteurs qu'il cite & qu'il semble avoir suivis; car de ce que nombre de fleurs avortent, il ne s'ensuit pas nécessairement que ces fleurs soient des fleurs mâles, & qu'elles n'aient que des étamines sans ovaires, puisqu'il n'y a presque pas d'arbres à fruits un peu gros qui ne perdent ainsi le plus grand nombre de leurs fleurs, quoiqu'hermaphrodites bien complettes.

Seconde espece. SAROS.

L'*Hortus Malabaricus* donne encore à la *planche 4, du vol. IV*, sans aucune description, la figure d'une autre espece d'*adamaram* bien différente de la premiere, & qui pourroit bien être celle qu'il nous apprend que les Malabares appellent *saros.* Voici les principales différences qui sont exprimées dans cette figure. Les jeunes branches sont plus fortes, à-peu-près de la grosseur du doigt; les feuilles plus petites, environ de six à sept pouces de longueur, sinueuses ou marquées de chaque côté de deux ou trois sinuosités, qui leur donnent parfaitement la figure de celles d'un chêne, & sessiles sans aucune apparence de pédicule, l'épi de fleurs plus serré, deux fois plus court que les feuilles; l'écorce du fruit moins longue & plus large à proportion, presqu'hémisphérique, ayant un de ses battans presqu'orbiculaire & semblable à un couvercle; le noyau ou l'osselet plus petit & plus étroit à proportion de sa longueur.

Tant de différences nous paroissent suffisantes pour distinguer le saros de l'*adamaram* comme une autre espece.

Troisieme espece. SALISSA.

La seconde espece d'*adamaram* de Rumphe, qui est notre troisieme, est décrite dans cet auteur, *vol. Ier, page 175*, sans aucune figure, sous le nom de *catappa littorea*, d'après le nom Malays, *catappa-laut*, qui exprime la même idée. Les habitans d'Amboine l'appellent *salissa*, nom que nous avons adopté; ceux de Macassar, *talissa;* & ceux de Banda, *talyobatu*, parce qu'il croît sur les rivages pierreux.

En effet, cet arbre se plaît particulierement aux bords de la mer, entre les rochers escarpés, d'où il affecte, pour ainsi dire, de se pencher & d'étendre ses branches au loin sur ses eaux, comme pour les ombrager. Lorsqu'il se trouve dans une bonne terre franche, il s'éleve plus haut que l'*adamaram*, & étend ses branches, en les inclinant, comme le chêne autour d'un tronc fort épais; mais sur les rivages, où il croît plus communément, il a beaucoup moins de régularité; quoique ses branches soient opposées de même que celles de l'*adamaram*, elles s'inclinent & se courbent souvent, de maniere qu'une partie plonge sous les eaux. Leur écorce, ainsi que celle du tronc, est unie, égale, arrondie, d'un verd-gai, à-peu-près comme celle du platane ou du frêne. Son bois récemment coupé, est blanc-rougeâtre, mais en séchant il devient cendré; il est composé de fibres grossieres, qui forment des anneaux quelquefois réguliers, quelquefois obliques & sinueux.

Ses feuilles sont étagées au nombre de cinq à six autour des branches, comme dans l'*adamaram*, mais un peu plus longues, plus étroites à proportion, plus velues, plus chargées de nervures paralleles le long de la côte principale. Ses fruits sont plus petits, conservent plus long-tems leur couleur verte, & contiennent un noyau plus arrondi à ses extrémités.

Usages. On fait peu d'usage des amandes du salissa, quoiqu'elles soient assez douces & du goût de la noisette, parce qu'elles ne sont pas aussi tendres que celles de l'*adamaram*, & qu'elles restent entre les dents; on les néglige aussi à cause de leur petitesse, d'où il arrive que le rivage est quelquefois tout couvert de celles que la mer y rejette. Son bois, qui est léger & durable dans l'eau de mer, est fort recherché pour la construction des vaisseaux.

Remarques. Cet arbre est très-commun dans toutes les îles orientales des Moluques, sur-tout à l'île Célebe, où les habitans le regardent comme une simple variété de l'*adamaram*, selon Rumphe; mais combien d'especes de plantes qui n'ont pas entr'elles autant de différences?

Quatrieme espece. LALIA.

Dans les mêmes îles, on rencontre aussi, mais moins fréquemment, une autre espece d'*adamaram*, que Rumphe appelle *catappa sylvestris*, d'après le nom Malays, *catappa-oetan*, & que les habitans d'Amboine nomment *lalia*, sur-tout dans le quartier d'Hitoë. Elle ne s'observe que loin de la mer, dans les forêts, en plaines & le long des rivieres.

Les principales différences du salissa consistent en ce que ses feuilles sont plus longues, plus étroites, plus veinées, plus nerveuses, rangées avec moins d'ordre, & plus serrées sur le bout des jeunes branches, qui sont couvertes, ainsi que leur pédicule & leur face inférieure, d'un duvet roux. Ses fruits sont plus petits, plus ronds, d'un verd-jaune de pomme mêlé d'un peu de rouge; & leur amande ne se mange pas plus que la précédente, seulement parce qu'elle a trop peu de chair, & qu'on ne veut pas se donner la peine de casser son noyau pour l'en tirer. Son tronc n'est pas incliné, mais droit, & répand ses branches en parasol.

Usages. Le bois du lalia ressemble à celui du salissa, mais il est plus sec, & a des veines plus grandes; il sert aux mêmes usages. Ses feuilles sont si grandes, que souvent les habitans s'en servent comme de nappes, de serviettes & de plats, lorsqu'ils sont obligés de manger dans les forêts pendant leurs voyages. Elles ont, aussi bien que leur écorce, la propriété de teindre en noir, & ils s'en servent, sur-tout de leurs écorces, pour procurer à leurs dents une couleur noire & pour faire leur encre. (*M. ADANSON.*)

ADAMBOE, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) genre de plante, de la famille des myrtes, c'est-à-dire des plantes qui ont, comme le myrte, un calice & une corolle polypétale posés sur le fruit, & plus de douze étamines. Van Rheede en distingue deux especes qui toutes deux croissent au Malabar.

Premiere espece. ADAMBOE.

La premiere espece est appellée *adamboe* par les Malabares, & figurée assez bien sous ce nom dans l'*Hortus Malabaricus*, *vol. IV*, *page 45*, *planches 20 & 21*. Les Malabares l'appellent encore *cadeli poea*, les Brames *sotulari*, les Portugais *catupinacada-ferra*, & les Hollandois *baak-roosen*.

C'est un arbrisseau de sept pieds de hauteur, toujours verd, qui vit long-tems, & qui croît en abondance à Mangatte & à Cranganor, sur la côte du Malabar, sur-tout au bord des rivieres, dans les terreins sablonneux & pierreux, où il fleurit en juillet & août, & porte ses fruits mûrs en novembre & décembre. Sa forme est à-peu-près sphérique par la disposition de ses branches qui se répandent autour de lui circulairement depuis la cime jusqu'à la racine. Celle-ci a le bois blanc, recouvert d'une écorce cendrée. L'écorce des branches est rude, d'abord verte, ensuite roussâtre.

Le long des branches les feuilles sortent alternativement sans ordre, fort rapprochées les unes des autres, portées sur un pédicule cylindrique assez court, renflé, ouvertes à peine sous un angle de quarante-cinq degrés, & disposées sur les branches de maniere qu'elles forment un feuillage applati en éventail. Elles sont elliptiques, à-peu-près de la forme de celles du neflier, longues de sept pouces, presque deux fois moins larges, lisses, verd-noires dessus, verd-roussâtres dessous, rudes au toucher par les côtes & nervures blanchâtres qui les traversent.

Chaque branche est terminée par une panicule de vingt à trente fleurs purpurines, luisantes, semblables à des roses de deux pouces & demi de diametre, disposées pour l'ordinaire trois à trois au bout de chacune des ramifications de la panicule, qui semblent opposées, & portent à leur origine deux petites feuilles en écailles opposées. Chaque fleur, avant son épanouissement, représente un bouton turbiné ou conique renversé, arrondi en-dessus, long de six lignes, un peu moins large, porté sur un pédicule un peu plus court, & relevé de douze côtes longitudinales, dont six correspondent au-dessous du milieu des six feuilles ou divisions du calice, pendant que les six autres correspondent à leurs incisions. Le calice couronne entiérement l'ovaire avec lequel il fait corps, & au sommet duquel il se partage en six feuilles égales à sa longueur, triangulaires, équilatérales, vertes, qui subsistent jusqu'à sa maturité. Six pétales orbiculaires concaves, mous, un peu crépus, purpurins, d'un pouce un quart de longueur sur un pouce de largeur, & qui tombent de bonne heure, sortent des bords du calice, situés alternativement entre ses divisions; viennent ensuite cinquante à soixante étamines de grandeur inégale, relevées, une fois plus courtes que la corolle, blanches à leur origine, rougeâtres vers leur extrémité qui est couronnée par des antheres ovoïdes, applaties, jaunâtres & luisantes. L'ovaire, qui fait corps avec le calice sans le déborder d'abord, & qui est terminé par un style rougâtre en-bas, verd en-haut, avec un stigmate conique de la hauteur des étamines, le déborde ensuite de moitié en grandissant, & devient une capsule ovoide longue d'un pouce, moitié moins large, verd-brune, luisante, partagée intérieurement en six loges pleines d'une chair blanche, & qui en séchant s'ouvre jusqu'au calice seulement, en six battans cartilagineux partagés, comme ceux du ketmia ou du pariti, chacun dans leur milieu par une cloison membraneuse aux bords de laquelle sont attachées de chaque côté six à huit graines ou pepins ovoïdes pointus, longs de deux lignes sur une ligne de largeur.

Qualités. Toutes les parties de l'*adamboe* ont une saveur astringente sans odeur, excepté ses racines qui ont une odeur forte, sauvage, & une saveur onctueuse.

Usages. La décoction de sa racine dans l'eau sert en gargarisme pour les aphtes & autres ulceres de la bouche, du palais & du gosier. On la fait bouillir encore, puis on la pile pour l'appliquer en cataplasme sur les tumeurs que l'on veut amollir & amener à suppuration. La décoction de l'écorce du tronc & des branches, avec ses feuilles & fleurs dans l'eau, fournit une boisson très-apéritive & diurétique, qui soulage beaucoup les hydropiques, & qui dissipe les obstructions du foie, de la rate & des autres visceres. Sa semence porte à la tête, comme celle de la coriandre, & y cause des vertiges & une espece d'ivresse.

Seconde espece. KATOU-ADAMBOE.

Le *katou-adamboe* est une seconde espece d'*adamboe*, selon Rheede, qui en donne une bonne figure dans son *Hortus Malabaricus*, *volume IV*, *page 47*, *planche 22*. Selon cet auteur, les Malabares l'appellent encore *katou-cadeli-poea*, les Brames *dava-sotulari*, les Portugais *catupinacabrava*, les Hollandois *wilde-baak-roosen*.

Il croît pareillement au Malabar, mais dans les montagnes des provinces de Mala & Poiga, où il fleurit en mai, juin & juillet, & fructifie en décembre, il differe particuliérement de l'*adamboe* en ce que, 1°. il est plus grand, ayant jusqu'à neuf ou dix pieds de hauteur; 2°. ses branches sont velues, ainsi que ses feuilles qui ont jusqu'à huit pouces de longueur; 3°. ses fleurs sont portées sur des pédicules plus longs & sans écailles; 4°. le calice & la corolle ont sept feuilles au lieu de six, & les pétales, au lieu d'être ronds ou orbiculaires, sont elliptiques, pointus, de moitié plus longs que larges; 5°. la capsule est sphéroïde, longue d'un pouce un quart, large de près d'un pouce, s'ouvrant en sept battans & toute hérissée de poils.

Usages. Ses feuilles pilées avec l'amande du cocos forment un emplâtre, qui s'applique avec succès sur les bubons vénériens & autres tumeurs glanduleuses.

Remarques. Nous n'avons tenu aucun compte de la remarque de Rheede sur le style de cette espece, qu'il dit être blanc, fourchu en deux, & sur ses étamines qu'il prétend être au nombre de cinq seulement au milieu de la cavité de la fleur, & blanches, à sommets rouges; nous attribuons cette singularité, contre l'essence des caracteres communs aux plantes de la famille de l'*adamboe*, à une infidélité d'observations de la part de Rheede. C'est avec aussi peu de fondement que Jean Commelin, dans ses notes, dit que ces deux plantes peuvent être rapportées au genre du pariti, qui est de la famille des mauves. (*M. ADANSON.*)

* § ADANA *ou* ADENA, (*Géogr.*) ville de la Natolie sur la riviere de Chaquen (*lisez* Choquen); & ADENA *ou* ADANA, ville de la Cilicie, dans l'Anatolie (*lisez* la Natolie) sont la même ville. *Voyez* le *Diction. Géogr.* de la Martiniere. On a eu tort d'en faire deux articles. Il falloit se contenter de renvoyer de l'un à l'autre. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

ADAQUESA, (*Géogr.*) jolie petite ville d'Espagne, en Aragon, au diocese de Balbastro. Elle est près de la rive occidentale du Vero, au nord de Balbastro & à l'ouest de Graus. *Long. 9. 50. lat. 41. 58.* (*C. A.*)

ADARCON, (*Hist. anc.*) *Adarcon* étoit une espece de monnoie qui avoit cours du tems de David & de darius l'ancien, quelques-uns la confondent avec la Daride; d'autres prétendent que l'*adarcon* étoit un simple morceau d'or ou d'argent, sans figure & sans nom. Il est impossible d'éclaircir cette question, puisqu'il ne reste dans le cabinet des curieux aucune monnoie des Lydiens ni des Perses, & que les plus anciennes médailles qui sont toutes grecques, n'ont été frappées que sous le regne d'Amyntas, pere de Philippe de Macédoine. (*T–N.*)

* § ADARGATIS, ADERGATIS *ou* ATERGATIS, (*Mythol.*) déesse qu'on prend pour la Derceto des Babyloniens; & ATERGATIS, déesse des Syriens, sont évidemment la même, dont on a encore fait un troisieme article au *mot* DERCETO. *Adargatis, Adergatis, Atergatis, Adirdaga, Argatis, Athara,* &c. *sunt ab Europæis depravata Dagonis nomina. Dagon in deam demigravit.* Voy. Selden *de diis Syriis, syntag.* 2. (*Lettres sur l'Encyclopédie.*)

ADEA *ou* ADDÉE, (*Géogr.*), petit royaume d'Afrique, sur la côte d'Ajan, borné au nord par celui d'Adel, à l'occident par celui d'Alaba, au midi par celui de Madagoxoet, & à l'orient par la mer des Indes. Ce royaume est peu considérable, il n'a environ que 20 lieues d'étendue sur la côte. Il n'y a de remarquable que le village d'Adée, qui est le lieu principal du royaume. On y fait quelque commerce de poivre & d'encens. Le pays produit aussi du millet & du froment. *Long. 60. 64. lat. 4. 5.* (*C. A.*)

§ ADEL, (*Géogr.*) royaume d'Afrique, sur la côte d'Ajan, à la pointe de Guarda-foui. Il est borné au nord par le détroit de Babelmandel, à l'occident par l'Abissinie, au midi par le royaume d'Adea, & à l'orient par la mer des Indes. Sa capitale est Zeila; ses autres villes sont Adel, Arat, Aucagurel & Barbara, qui sont toutes des places de commerce. Quoiqu'il ne pleuve presque jamais dans ce pays, il ne laisse pas d'être fertile à cause des rivieres dont il est arrosé; la principale de ces rivieres est la Harrase. Le sol produit du millet, de l'encens & du poivre. Il y a des brebis dont la queue pese jusqu'à vingt-cinq livres. Ce royaume est gouverné par un roi Mahométan. Quelques géographes modernes croient que ce pays est l'Aczania de Ptolemée. *Long. 63. 69. lat. 5. 11.* (*C. A.*)

ADELODAGAM, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) arbrisseau de la famille des personées, c'est-à-dire des plantes qui ont, comme la digitale ou la linaire ou l'orobanche, les fleurs d'une seule piece, irrégulieres, en gueule, avec un fruit qui renferme des semences. Rheede en a fait graver une figure fort bonne, quoiqu'incomplette, dans son *Hortus Malabaricus*, *volume IX. planche 43, page 81*, sous son nom malabare *adel-odagam*; les Brames l'appellent *adulasso*.

Cet arbrisseau croît dans les terreins sablonneux du Malabar où il s'éleve à la hauteur de cinq à six pieds. Il a la forme d'un buisson hémisphérique de cinq à six pieds de touffe ou d'épaisseur, qui produit de sa racine plusieurs tiges cylindriques, noueuses, cendrées, dont le bois est blanc. Ses branches sont opposées en croix, distantes de deux à quatre pouces, quarrées d'abord & vertes dans leur jeunesse, & divergentes sous un angle de 45 degrés. Ses feuilles sont pareillement opposées deux à deux en croix, elliptiques, pointues, longues de trois à cinq pouces, trois à quatre fois moins larges, crénelées légérement sur leurs bords, lisses, plates, molles, d'un verd-brun avec une côte élevée en-dessous, & portées sur un pédicule assez court, creusé d'un sillon en-dessus.

De l'aisselle de chacune des feuilles supérieures qui terminent les branches, sort une fleur blanche, longue d'un pouce environ, portée sur un péduncule deux ou trois fois plus court, verd, strié. Le calice est verd-clair, d'une seule piece, divisé jusqu'à son origine en cinq portions elliptiques, pointues, assez égales, deux à trois fois plus longues que larges. Il contient une corolle blanche d'une seule piece, cylindrique, trois ou quatre fois plus longue que lui, partagée jusqu'à son milieu en quatre découpures très-inégales, qui forment deux levres, de maniere que la levre inférieure consiste en une seule de ces découpures qui est triangulaire fort grande, pendant que la levre supérieure est quarrée & découpée de trois crénelures rondes assez courtes: ces deux levres sont striées ou veinées en travers, crispées & transparentes. Du bas du tube de la corolle s'élevent deux étamines appliquées sous la levre supérieure, presqu'aussi longues qu'elle, blanches, terminées chacune par une grande anthere, verte, triangulaire en fer de fleche à trois pointes. L'ovaire sort d'un petit disque orbiculaire qui fait corps avec lui sur le fond du calice: il est ovoïde verd, une fois plus court que le calice, & terminé par un style blanc dont le sommet est fendu en deux stigmates cylindriques de la hauteur des étamines. Cet ovaire devient en mûrissant une capsule à deux loges qui s'ouvre en deux battans & répand plusieurs semences.

Qualités. Cette plante n'a point d'odeur, mais une saveur amere.

Usages. On tire, par expression, de ses feuilles & racines mortifiées sur le feu, un suc recommandé pour l'asthme. La décoction de ses feuilles se boit dans la toux, le crachement de sang & le marasme qui provient des maladies de la poitrine. On les emploie aussi en fumigation dans la goutte, ou bien on les applique en cataplasme après les avoir fait amortir & flétrir sur le feu.

Remarques. Quoique Rheede n'ait point vu les fruits mûrs de l'*adelodagam*, nous savons qu'ils sont semblables à ceux de l'adhatoda, dont cette plante est une espece, & par conséquent elle appartient à la section des véroniques, c'est-à-dire, des plantes qui n'ont que deux étamines dans la famille des personées. (*M. ADANSON.*)

ADELSTAN, (*Hist. d'Angleterre.*) Ce ne fut point à l'éclat de sa naissance, ce fut encore moins à la légitimité de ses droits qu'*Adelstan* dut la couronne d'Angleterre. Le sceptre passa dans ses mains, parce qu'alors il n'y en avoit point de plus dignes de le porter. Comment concilier la barbarie qui régnoit en

en Europe dans ces tems reculés, avec l'hommage que les peuples rendoient aux vertus éminentes, aux talens distingués? Car, il faut avouer que ce furent là les seuls titres du successeur d'Edward ou Edouard l'ancien; & ces titres, qui, dans des siecles plus éclairés, n'ont pu frayer à l'ambition la route de la souveraine puissance, applanirent tous les obstacles qui s'opposoient à l'élévation d'*Adelstan*. Ce grand prince n'étoit que le fils naturel d'Edouard, dont le fils légitime eût dû, suivant les loix & les usages établis, recueillir la succession: mais cet héritier présomptif étoit encore dans l'enfance, & l'Angleterre subjuguée en partie par les Danois, menacée par les Northumbres, agitée par la division des citoyens & par les factieux qui ne cherchoient que l'occasion de rallumer les feux mal éteints de la guerre civile, avoit besoin d'un prince actif, connu par sa valeur, & dont les triomphes passés inspirassent à la nation la plus entiere confiance, & aux ennemis de l'état la plus grande terreur. C'étoit par ces motifs que le sage Edouard, craignant d'ailleurs les maux que produit ordinairement une minorité, s'étoit déterminé à préférer son fils naturel à son fils légitime. L'événement justifia cette conduite, injuste en apparence. A peine *Adelstan* fut monté sur le trône, que les Danois recommencerent leurs hostilités. Ces anciens oppresseurs de l'Angleterre se rendirent alors d'autant plus redoutables, qu'ils s'étoient secrétement ligués avec Alfred, l'un des plus puissans seigneurs Anglois, jeune, ambitieux, qui, mécontent du choix qu'avoit fait Edouard, ne craignit point de conspirer contre son souverain, & mourut, *par permission divine*, disent les écrivains de ce tems, pour avoir porté l'impiété jusqu'à jurer aux pieds du Pape Jean, qu'il n'étoit point coupable du crime dont on l'accusoit. Délivré des complots d'Alfred, *Adelstan* se hâta d'aller à la rencontre de ses ennemis; il les joignit dans le Northumberland, les combattit, remporta la victoire, les dispersa & subjugua les Northumbres: mais à l'inquiétude naturelle des habitans de cette province, jugeant qu'ils ne porteroient jamais que forcément le joug anglois, il en donna le gouvernement, avec le titre de roi, à Sithric, seigneur Danois, qu'il crut s'attacher encore davantage, en lui faisant épouser sa sœur Editha. Sithric ne trompa point les espérances d'*Adelstan*, mais il mourut un an après, & ses deux fils, Anlaf & Goodfrid, nés d'un premier mariage, persuadés, ou feignant de l'être, qu'ils avoient des droits à la souveraineté, s'en emparerent, sans daigner même demander le consentement d'*Adelstan*. Le roi d'Angleterre irrité marcha contr'eux, les renversa du trône & les força de s'éloigner. Anlaf se retira d'abord en Irlande; il se joignit ensuite à quelques pirates Danois, &, ne pouvant régner, il se mit à écumer les mers. Goodfrid s'enfuit en Ecosse auprès de Constantin, qui y régnoit alors, & qui, ne voulant point le livrer aux Anglois, l'avertit & protégea sa fuite. Goodfrid n'ayant plus ni sceptre ni ressource, fit aussi le métier de pirate & mourut peu de tems après. Constantin méritoit l'estime d'*Adelstan* pour avoir refusé de trahir un prince malheureux; mais soit que le roi d'Angleterre manquât de générosité, soit qu'il ne cherchât qu'un prétexte, il entra en Ecosse à main armée, ravagea ce royaume, & n'accorda la paix qu'aux plus dures conditions. Aussitôt que Constantin crut pouvoir se venger, il se ligua avec Anlaf qui infestoit la mer suivi d'un nombre très-considérable de pirates Danois: il se ligua aussi avec quelques princes Gallois, & tous ces confédérés firent inopinément une irruption en Angleterre. *Adelstan* ne leur laissa ni le tems, ni la liberté de poursuivre le cours de leurs dévastations; il rassembla toutes ses forces, rencontra les ennemis dans le Northumberland, & remporta sur eux une victoire éclatante, que les anciennes chroniques attribuent à la valeur de Turketal, chancelier d'Angleterre; car on sait que dans ce tems, il n'y avoit point de place éminente, civile ou ecclésiastique qui obligeât de renoncer au métier des armes. La défaite de Constantin, & l'humiliation des princes Gallois, laisserent jouir *Adelstan* d'une tranquillité qui ne fut plus troublée. Les Danois craignirent sa valeur & respecterent sa puissance. Il ne songeoit qu'à rendre ses sujets heureux, & ses vues eussent été remplies, s'il eût eu assez de tems pour exécuter les projets que sa sagesse avoit médités; un événement cruel, un crime affreux que sa jalousie méfiance, irritée par l'imposture de quelques dénonciateurs, lui fit commetre, l'empêcha de suivre le plan qu'il s'étoit fait. On lui persuada qu'Edwin, son frere, conspiroit contre lui; & sur les rapports infideles des détracteurs d'Edwin, il fit exposer ce jeune prince sur un petit navire, sans voiles, sans cordages, à la merci des flots, qui bientôt l'engloutirent. *Adelstan* ne tarda point à reconnoître l'innocence de son frere, & fut déchiré de remords: il crut les appaiser par les largesses qu'il fit au monastere. Mais le souvenir du malheureux Edwin, le poursuivant toujours, il ne put se pardonner l'excès de sa barbarie: il mourut accablé de chagrin, de honte & de remords, quoiqu'il se fût d'ailleurs couvert de gloire: il desiroit la mort qui exauça ses vœux en 941, âgé de 46 ans, après en avoir regné 16. On ignore s'il fut marié, mais on sait qu'il n'eut point d'enfans, & qu'il laissa à Edmond & Edred, qui lui succéderent, de grands exemples à imiter. (*L. C.*)

ADELUS, *ou* ADILSE, (*Hist. de Suede & de Dan.*) roi de Suede. Il étoit fils d'Othar qui périt dans un combat contre les Danois. Ces barbares lui refuserent les honneurs de la sépulture. Les Suédois indignés de l'outrage qu'on avoit fait aux mânes de leur prince, se hâterent de placer sa couronne sur la tête de son fils en 560; ils l'exciterent à venger la mort de son pere: il n'avoit pas besoin qu'on lui mît les armes à la main pour une si belle cause. Il étoit dans cet âge, où l'on n'éprouve point de sentimens modérés, & où l'on ne doute jamais du succès d'une entreprise; le jeune prince équippa une flotte, & se mit en route, pour chercher celle de Jarméric, roi de Danemarck: il la rencontra bientôt; le combat dura trois jours, la mer fut couverte de cadavres & des débris des vaisseaux; cependant la victoire demeura indécise. On négocia en pleine mer. La paix fut conclue; & pour la mieux cimenter, Jarméric épousa Swavilda, sœur d'*Adelus*. Peu de tems après, ce prince l'accusa d'adultere, & la fit fouler aux pieds des chevaux. Tous les anciens historiens se réunissent pour attester son innocence. *Adelus* résolut de venger sa sœur, & descendit sur les côtes de Danemarck avec une puissante armée. Le peuple ne s'opposa point à sa marche triomphante: Jarméric lui étoit odieux; la compassion que lui avoit inspiré la mort de Swavilda, redoubloit encore sa haine. Il regardoit *Adelus* plutôt comme un libérateur, que comme un ennemi. Jarméric abandonné par ses sujets, se retira avec ses gardes dans un château que sa politique sombre & défiante avoit fait bâtir, pour se défendre contr'eux. La place fut emportée: Jarméric fut coupé par morceaux. *Adelus* réunit au Gotland la Scanie, le Halland, & la Beklingie, qu'il venoit de conquérir. Il laissa cependant la couronne de Danemarck au jeune Broder, fils de Jarméric; exigea de lui un tribut, & repassa en Suede. Il voulut offrir aux dieux un sacrifice solemnel, pour leur rendre graces du succès de ses armes. Mais on prétend qu'en faisant le tour du temple

d'Upsal, son cheval s'abattit, & qu'il mourut de de cette chûte. (*M. de Sacy.*)

§ ADEN, (*Géogr.*) ville d'Asie, dans l'Yemen ou Arabie Heureuse, avec un bon port sur le détroit de Babelmandel, au sud-est de Moka, & au nord-ouest du Cap de Guardafoui. C'est une des plus belles villes de l'Arabie. Sa situation au pied des montagnes, en rend l'aspect charmant, & le séjour délicieux; elle est entourée de murailles du côté de la mer, & défendue par trois ou quatre châteaux forts qui sont sur le sommet des monts voisins. On lui donne cinq ou six mille maisons, & un superbe aqueduc construit à un quart de lieue de la ville, qui lui fournit de très-bonne eau. Les marchands s'y assemblent durant la nuit, pour éviter les excessives chaleurs. Les Turcs se rendirent maîtres de cetteville en 1539, sous la conduite de Soliman Bacha; mais ils furent depuis contraints de l'abandonner aux princes Arabes qui la possedent aujourd'hui. Il vient tous les ans dans son port plusieurs vaisseaux des Indes avec leur cargaison d'épices, que l'on transporte de-là au grand Caire. *Long.* 63, 20. *lat.* 13. (*C. A.*)

* § ADJAXTIES, (*Mytholog.*) *lisez* Ajaxties, fêtes célébrées en l'honneur d'Ajax. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

§ ADIPEUX, euse, adj. (*Anatomie.*) Les conduits *adipeux* ne sont fondés que sur une conjecture de Malpighi qui a cru que l'analogie demandoit pour la graisse des conduits excrétoires, comme toutes les autres humeurs en ont à elles. Mais la graisse est trop visqueuse; elle a trop de peine à couler, pour que des vaisseaux étroits d'une certaine longueur puissent lui convenir. Elle suinte certainement de toute la longueur des arteres; l'injection imite cette sécrétion, & le suif injecté se trouve disposé dans la même proportion, & le long du tronc de l'artere, & à l'extrémité de ses branches. Si la graisse naissoit uniquement de cette extrémité, il seroit bien difficile d'empêcher, visqueuse comme elle est, qu'elle ne s'accumulât pas autour de ces branches, & qu'elle n'y fût beaucoup plus copieuse que le long des arteres. Malpighi a lui-même laissé appercevoir dans ses ouvrages posthumes, qu'il n'étoit pas persuadé de l'existence de ces vaisseaux.

La membrane *adipeuse* n'est que la cellulaire, dont nous donnerons un article. Le tissu de la surface intérieure de la peau devient plus lâche vers l'intérieur; les petites lames, dont elle est composée, laissent des espaces où il se trouve de la graisse peu copieuse, immédiatement sous la peau, & presque par-tout plus abondante à mesure que la *cellulosité* approche des muscles. Il y a un peu de graisse sous la peau du front, & entre cette peau & le muscle frontal. La membrane commune des muscles n'est qu'une cellulosité. (*H. D. G.*)

ADMETE, (*Myth.*) roi de Pheres en Thessalie, fut un des Argonautes, & un des chasseurs de Calydon; il étoit cousin de Jason. Apollon ayant été chassé du ciel, fut contraint de se mettre au service de ce prince, pour avoir soin de ses troupeaux. Le bon accueil que lui fit le roi, l'engagea dans la suite à devenir le dieu tutélaire de sa maison. *Admete* étant menacé de la mort, Apollon trompa les Parques, & le déroba à leurs coups; mais il fut dit que quelqu'autre prendroit sa place au tombeau. Le roi eut beau sonder ses amis ou ses proches, même son pere & sa mere qui étoient très-vieux, personne, excepté son épouse Alceste, ne voulut sacrifier ses jours pour sauver ceux d'*Admete.* (+)

Admete, (*Myth.*) fille d'Euristhée, inspira à son pere l'ordre qu'il donna à Hercule de lui apporter la ceinture de la reine des Amazones, parce que cette fameuse ceinture avoit tenté *Admete.* Athénée raconte de cette princesse une histoire singuliere. *Admete* s'étant enfui d'Argos, aborda à Samos, & croyant devoir l'heureux succès de sa fuite à Junon, elle voulut prendre soin de son temple. Les Argiens irrités de sa fuite, promirent à des corsaires Tyrréniens une bonne somme d'argent, s'ils pouvoient enlever du temple de Samos la statue de Junon, espérant de faire porter à *Admete* la peine de ce vol, & d'en tirer vengeance par les mains des Samiens. Ces corsaires volerent la statue, l'emporterent sur leur vaisseau, & leverent l'ancre pour se retirer au plus vîte, en ramant d'une grande force; mais quelqu'effort qu'ils pussent faire, ils n'avançoient point, & demeuroient toujours en même place; croyant que c'étoit une punition divine, ils mirent la statue à terre, faisant quelques cérémonies autour d'elle pour appaiser la déesse. *Admete* s'apperçut au point du jour que la statue manquoit, en donna avis aux Samiens, qui l'allerent chercher de tous côtés, & la trouverent enfin sur le bord de la mer. Ils crurent que Junon, de son propre mouvement, avoit voulu s'enfuir au pays des Cariens, & de peur qu'elle ne prît une seconde fois la fuite, ils la lierent avec des branches d'arbres. *Admete* vint ensuite, délia la statue, expia le crime des Samiens, & remit Junon en sa place ordinaire. Depuis ce tems-là les Samiens portoient tous les ans la statue de Junon au bord de la mer, la lioient comme la premiere fois, & célébroient une fête qu'ils appelloient *Tenea*, parce qu'ils avoient tendu des branches d'arbres autour de la statue. (+)

ADMIRATION, (*Beaux-arts.*) c'est un sentiment vif qui s'éleve dans l'ame à la contemplation d'un objet qui surpasse notre attente. Si l'on y réfléchit bien, on s'appercevra que l'*admiration* est toujours accompagnée d'une contention d'esprit, qui s'efforce de pénétrer la raison de la chose que nous admirons. Plus cette raison paroît cachée, plus l'*admiration* redouble; elle monte au plus haut degré, lorsque ce que nous voyons, semble être contraire à nos conceptions. Si l'on veut distinguer avec M. Home deux especes différentes d'*admiration*, on peut nommer *étonnement*, le sentiment que produit en nous un événement contraire à notre attente, & restreindre l'*admiration* au sentiment qui naît de la considération d'une force extraordinaire & inconnue. Dans ce sens, l'*admiration* pourroit être nommée une passion de l'esprit; car elle a ceci de commun avec les passions, qu'elle est accompagnée d'un effort inquiet, qui tend à élever nos conceptions à la hauteur de l'objet qui nous occupe. C'est par cette considération sans doute, que Descartes a mis l'*admiration* dans la classe des passions. Wolf, au contraire, l'en a exclue, par la raison que ce sentiment, malgré sa vivacité, n'est accompagné ni de desir, ni d'aversion pour l'objet qu'on admire, bien qu'il semble qu'on éprouve quelque chose d'analogue.

Quoi qu'il en soit, il est incontestable que l'*admiration* est un sentiment très-vif, & qui par conséquent peut être du plus grand usage pour porter l'homme au bien, & le détourner du mal. A cet égard, c'est un des sentimens que les beaux-arts doivent savoir exciter. Le mal porté à un certain degré, est aussi propre que le bien, à produire ce mouvement. La méchanceté extraordinaire du satan de Milton & de Klopstock, ou celle de certains personnages tragiques de Shakespear, excitent en nous une *admiration* toute aussi forte, que le caractere le plus sublime d'un héros vertueux pourroit le faire. La seule différence est dans l'effet: nous abhorrons & détestons les premiers, nous respectons, & nous nous efforçons d'imiter celui-ci.

La regle qui résulte de ce que nous venons d'observer, c'est que l'artiste ne doit jamais négliger

l'occasion d'exciter ce sentiment. Les occasions s'en offrent toutes les fois qu'on a lieu de représenter de grands caracteres & de grandes actions. Dans le poëme épique, dans la tragédie, dans l'ode, dans les tableaux d'histoire, dans les portraits, soit au pinceau, soit au ciseau, & même dans la musique d'un genre grave & sérieux. Nous avons décrit ailleurs les diverses sources du merveilleux. *Voyez* l'article MERVEILLEUX, *Dict. rais. des Sciences, &c.*

Il ne suffit pas, au reste, pour qu'un artiste puisse exciter l'*admiration*, qu'il connoisse les sources du merveilleux; il faut encore qu'il sache lui-même penser & sentir dans le grand. Celui à qui la nature n'a pas accordé la grandeur d'ame, entreprendroit inutilement de nous inspirer de l'*admiration*. Ceux pour qui toute la nature rit & badine; ceux qui ne voient dans les actions des hommes, & dans les événemens du monde, que le côté burlesque; ceux qui veulent mettre par-tout de l'esprit, de la finesse, & des jeux d'imagination; ceux enfin qu'une jolie fleur, ou une contrée agréable touche plus qu'une onde bruyante, ou qu'un désert hérissé de rochers, ne réussiront jamais à exciter nos ravissemens. Ce don n'est réservé qu'à un artiste que la nature a doué d'une grande ame, qui a profondément médité sur les grands objets de la nature & de la vie civile; qui s'est beaucoup exercé à ramener tout à de grands points de vue, & qui a fortifié ses talens par le commerce des personnes à grands sentimens, & par une étude sérieuse & soutenue des ouvrages les plus sublimes de l'art. (*Cet article est tiré de la théorie générale des Beaux-Arts de M.* SULZER.)

ADNOTATION, (*Hist. anc.*) chez les Romains étoit un rescrit du prince, signé de sa propre main, & que l'officier de l'empire, appellé *magister memoriæ*, écrivoit. Ce rescrit ne se donnoit guere que pour accorder le pardon d'un crime, & n'étoit autre chose que ce que nous appellons, *lettres de grace*. (*L.*)

ADOLIA, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) genre de plante du Malabar, ainsi nommée par les Brames, & dont Rheede a publié une figure assez bonne, mais incomplette, dans son *Hortus Malabaricus*, *volume V. page 61*, *planche 31*, sous son nom Malabare *kal-vetadagou*: les Brames l'appellent *adolia*, les Portugais *nanida ferra*, & les Hollandois *berg craam bessen*.

C'est un arbrisseau toujours verd, qui croît à la hauteur de six pieds, entre les rochers des montagnes de Teckencour, sur la côte de Malabar, où il fleurit une fois l'an, en février, & fructifie en mars.

Sa racine est fibreuse, d'un blanc roussâtre.

Il n'a presque pas de tronc, ou pour parler plus exactement, son tronc, qui n'a pas deux pouces de diametre, est garni, presque dès la racine, de branches alternes, cylindriques, écartées horisontalement, très-étendues, menues, assez souples, disposées à-peu-près sur un même plan en éventail, ce qui lui donne un peu l'air d'un jujutier ou d'un nerprun. Les vieilles branches sont, ainsi que le tronc, un peu creuses à leur centre, couvertes d'une écorce cendrée ou blanchâtre, qui est d'un verd rougeâtre & lisse dans les jeunes. Ce sont celles-ci seulement qui portent les feuilles; elles y sont disposées fort serrées alternativement sur un même plan, de maniere que le feuillage est applati comme dans le jujutier; par leur forme elles ressemblent assez à celles de l'alaterne ou du nerprun, étant elliptiques, pointues aux deux bouts, longues d'un pouce, de moitié moins larges, épaisses, & cependant molles, lisses, luisantes en-dessus, ternes en-dessous, relevées de nervures, entieres dans leur contour, & portées sur un pédicule assez court, demi-cylindrique, plat en-dessus.

De l'aisselle des feuilles, ou à leur côté, & quelquefois à leur opposé, sortent tantôt une, tantôt deux, & rarement trois fleurs rougeâtres, fort petites, ouvertes en étoile de deux lignes à deux lignes & demie de diametre, portées sur un pédicule de même longueur. Chaque fleur est composée d'un calice d'une seule piece, ouvert en étoile, & partagé jusqu'à son milieu en cinq dents triangulaires, équilatérales. Il accompagne l'ovaire jusqu'à sa maturité. Celui-ci est fort petit & peu sensible au centre du calice; il devient en mûrissant une baie sphéroïde de trois lignes de diametre, jaune orangé, à cinq loges qui contiennent chacune un osselet triangulaire alongé, à dos convexe, long d'une ligne & demie, blanc d'abord, ensuite rougeâtre, enfin noir.

Qualités. Toute la plante est sans odeur; mais ses feuilles sont ameres, & ses fruits ont de l'acidité.

Usages. De ses feuilles pilées & cuites avec l'huile de Sesame, on fait un liniment dont on frotte le ventre des femmes qui ont de la difficulté à accoucher, & on prétend que ce liniment les délivre de l'arriere-faix.

Remarque. Van Rheede nous a laissé ignorer si l'*adolia* a une corolle, le nombre de ses étamines & des styles ou stigmates de son ovaire; néanmoins, soit qu'elle ait cinq pétales comme l'alaterne, soit qu'elle n'en ait point, comme le nerprun, *ramnus*, il est facile de voir par tous ses autres caracteres, que cet arbrisseau est de la famille des jujubiers, & qu'il forme un genre particulier voisin de ces deux genres.

Deuxieme espece. VÉTADAGOU.

Le *vétadagou* est une autre espece d'*adolia*, figurée pareillement dans l'*Hortus Malabaricus*, à la *planche 30*, *du cinquieme volume*, *page 59*. Les Brames l'appellent *polti*, les Portugais *nani*, les Hollandois *craam bessen*.

Il differe du précédent en ce qu'il est plus grand dans toutes ses parties. Il a sept pieds de hauteur; les feuilles plus arrondies, longues d'un pouce & demi; les fleurs blanches un peu plus grandes, de trois lignes de diametre, à divisions rondes & non pas triangulaires, les raies pourpre-noirâtres, du diametre de quatre lignes.

On le rencontre dans divers lieux de la côte du Malabare, mais particuliérement à Angiecaimal; il fleurit deux fois l'an, & porte ses fruits en mars & en septembre.

Du reste il ressemble parfaitement à l'*adolia* par ses vertus & ses usages. (*M.* ADANSON.)

ADOLPHE, ou ADOLFE de Nassau, (*Histoire d'Allemagne.*) vingtieme roi ou empereur depuis Conrad I, fils de Walleram, comte de Nassau, & d'Adélaïde de Kadzen Elenbogen, est élu le 6 janvier 1292, meurt le 2 juillet 1298.

Ce prince fut élu par les mêmes motifs qui avoient fait élire Rodolphe, son prédécesseur: il dut la couronne au peu de crédit de sa famille, & à sa valeur. Il avoit peu de biens & peu de fiefs; mais il s'étoit distingué dans plusieurs batailles: on le savoit capable de soutenir la gloire de l'Empire à la tête des armées, mais trop peu puissant pour l'asservir. Heiss attribue l'élection d'*Adolphe* au stratagême de l'archevêque de Mayence, qui, se flattant de regner sous son nom, avoit extorqué les suffrages qui penchoient pour Albert d'Autriche, fils aîné de Rodolphe. Suivant cet auteur, dont on ne doit pas toujours adopter le sentiment, l'artificieux prélat, chargé de recueillir les voix, fit croire à chacun des électeurs, qui étoient divisés, que le plus grand nombre étoit pour *Adolphe*. Alors tous, pour faire la cour au prince qu'ils

ne croyoient pouvoir exclure, lui donnerent leur voix. Albert, le voyant préféré, prêta serment & se retira en Autriche, après en avoir reçu l'investiture. Mais son ambition mécontente ne lui permit pas d'y vivre en paix; il chercha tous les moyens de monter sur un trône dont il avoit occupé les degrés. Une somme qu'*Adolphe* reçut du roi d'Angleterre, qui lui demandoit des secours contre Philippe-le-Bel, lui ouvrit une voie facile. *Adolphe* s'étoit servi de cet argent pour acheter le landgraviat de Turinge, qu'Albert, *le dénaturé*, gendre de Fréderic II, prétendoit aliéner, moins par nécessité que pour en priver ses fils légitimes & faire un sort à un de ses fils naturels. Les princes dépouillés réclamerent les loix qui ne permettoient pas l'aliénation de ces fiefs, & voyant que ce cri étoit impuissant, ils prirent les armes & trouverent des partisans: l'empereur éprouva même une défaite. Albert, voyant que les procédés d'*Adolphe* soulevoient les esprits, fit une ligue avec Wincessas, roi de Bohême, & le duc de Saxe. L'archevêque de Mayence, qui trouvoit moins de complaisance dans l'empereur qu'il ne s'en étoit promis, approuva les desseins des ducs rebelles & promit de les seconder. Des bruits malignement semés rendirent *Adolphe* odieux. On l'accusoit d'avoir blessé la majesté de l'empire en se rendant le pensionnaire d'un roi étranger pour dépouiller, contre les loix, une illustre famille. Philippe-le-Bel ne laissa pas échapper cette occasion de se venger contre l'empereur de l'alliance qu'il avoit faite avec le roi d'Angleterre: il appuya les rebelles & leur fit passer des sommes considérables. Alors ils déployerent l'étendart de la guerre civile, & firent déposer l'empereur dans une diete. *Adolphe* marcha contr'eux aussi-tôt, mais la colere qui le transportoit l'ayant empêché de faire les préparatifs nécessaires, il fut vaincu près de Géliem, & perdit le trône & la vie. Il avoit eu de l'impératrice Imagina, cinq fils dont quatre moururent jeunes, & ne laisserent aucune postérité; Gerlac, le cinquieme, est regardé comme la tige des princes de Nassau-Usingen, de Saarbruck & de Wielbourg. Il eut encore une fille qu'épousa Rodolphe, comte Palatin. On croit que ce fut sous son regne que les villes impériales eurent part pour la premiere fois aux délibérations publiques. (*M—Y.*)

ADOLPHE, (*Histoire de Danemarck.*) fils de Gérard, comte de Holstein & duc de Slewigh. Il n'avoit que trois ans lorsque son pere marcha contre les Dythmarses, & perdit la bataille & la vie: il fut élevé à la cour de l'empereur. On remarqua dans lui, dès sa plus tendre enfance, un mépris profond pour le luxe. Il rejetta, avec une espece d'horreur, une chaîne de perles dont Marguerite, reine de Danemarck, vouloit enrichir sa parure. Cette princesse regarda comme un symptôme de haine, & le présage des plus grands malheurs, ce qui n'étoit, dans cet enfant, que l'effet d'une sagesse prématurée. Ce ne fut qu'en 1440 qu'il reçut des mains de Christophe III, roi de Danemarck, avec le drapeau ducal, l'investiture du duché de Slewigh. Il s'occupa du bonheur de ses sujets, étouffa peu-à-peu l'esprit de révolte dont ils étoient animés, & rendit aux loix, presque oubliées, leur premiere vigueur; estimé de ses contemporains, il fut peu connu des siecle suivans. Tous les historiens du nord n'ont daigné prendre la plume que pour décrire des batailles & de grandes révolutions; & parce qu'*Adolphe*, adonné tout entier au gouvernement de ses états, ne songea point à troubler ceux de ses voisins, ils ont peu parlé de lui. On ne connoît qu'un trait de sa vie; mais ce trait seul vaut l'histoire la plus belle & la plus longue. Après la mort de Christophe III, la couronne de Danemarck lui fut offerte par la nation, & il la refusa, en disant que ce fardeau étoit au-dessus de ses forces. Ce fut par ses conseils qu'on la mit sur la tête de Christiern I, son neveu. Il mourut en 1459. (*M. de Sacy.*)

§ ADOM ou ADON, (*Géog.*) petit royaume de la Côte d'Or, en Guinée. Il est borné à l'ouest par Taben, au sud par Guaffo, au nord par Vassabs, & à l'est-nord-est par Abrambo. Il s'étend en droite ligne au long de la riviere de Sehama, & contient plusieurs îles ornées de belles villes & de villages. Son gouvernement consiste dans un conseil de cinq ou six des principaux de la contrée, dont l'un est néanmoins aussi puissant qu'un roi. Le pays abonde en grains, en fruits. Les rivieres y sont remplies de poissons; on y voit des animaux farouches & privés, & on y trouve des mines d'or & d'argent. Les habitans font le commerce avec Axim & Boutro, & quelquefois avec le petit Comendo. *Long. 18. 19. lat. 7. 8.* (*C. A.*)

§ ADONNER, v. n. (*Marine.*) ne s'emploie qu'en parlant du vent lorsqu'on est à la voile: il signifie devenir moins contraire, ou même tout-à-fait favorable. Le vent *adonne* toutes les fois qu'il quitte la direction qu'il avoit, pour en prendre une nouvelle qui permette au vaisseau de marcher d'une maniere plus directe & plus favorable, relativement à la route qu'il veut faire. On ne s'en sert guere cependant lorsque le vent étant déja grand-largue, passe tout-à-fait de l'arriere. La raison en vient peut-être de ce qu'alors le vent est rarement plus avantageux, & qu'*adonner* présente avec lui une idée de gain & d'avantage. On dit « le vent » nous a *adonné* de quatre quarts, ce qui nous a » permis de mettre en route. Si le vent continue à » *adonner*, nous pouvons appuyer les bras du vent ». (*M. le Chevalier* DE LA COUDRAYE.)

ADONIAS ou ADONIJA, (*Histoire sacrée.*) nom propre qui signifie, le *Seigneur éternel*. C'est le nom du quatrieme fils que David eut de Haggith, *II. Rois, iij. 4.* Imitateur de l'ambitieux Absalom, il voulut se faire proclamer successeur de son pere du vivant de celui-ci. Il crut réussir en faisant un festin où il invita tous ses freres excepté Salomon. Mais le prophete Nathan instruisit Bathzebah de ce complot, & par ses conseils elle se présenta devant David, pour lui rappeller la promesse solemnelle qu'il lui avoit faite de laisser le trône à son fils. Cette démarche, jointe aux exhortations de Nathan qui vint pour appuyer la demande de Bathzebah, décida le roi à faire proclamer Salomon pour son successeur. *Adonija*, craignant le ressentiment de celui-ci, se réfugia auprès de l'autel; mais Salomon le fit appeller pour lui accorder son pardon. La témérité qu'il eut de demander Abisag pour femme lui coûta la vie; *III. Rois j. ij.*

Il est parlé d'un autre *Adonija*, que le pieux Josaphat envoya dans les villes de Juda pour enseigner le peuple, *II. Chron. xvij. 8.* Il y eut aussi un *Adonija* parmi ceux qui signerent l'alliance, *Néh. x. 16.* C'est le même qui est appellé ADONIKAM, c'est-à-dire, le *Seigneur s'est élevé*, *Néh. vij. 18. Esdr. ij. 13. viij. 13.* (*CC.*)

ADONIE, (*Musique des anciens.*) air que les Lacédémoniens jouoient sur des flûtes appellées *embatériennes*, quand ils alloient au combat. *Voyez* EMBATÉRIENNE (*Musiq. instr. anc.*) *dans ce Supplément.* (*F. D. C.*)

ADONI-BESECH, (*Hist. anc.*) roi de la ville de *Besech* en Chanaan, fut un prince féroce qui ayant fait prisonniers soixante & dix rois, leur fit couper les extrémités des pieds & des mains, & ne voulut pas qu'on leur donnât d'autre nourriture que ce qu'il pouvoit ramasser avec la bouche des restes qu'il leur jettoit de sa table. Il fit la guerre

aux Hébreux; qu'il avoit juré d'exterminer. Mais les Hébreux le battirent, lui tuerent dix mille hommes, le firent prisonnier, & le traiterent comme il avoit traité les soixante & dix rois ses captifs.

ADONIDIE, (*Musiq. des anc.*) Vossius, *Liv. III. chap. xiij. §. 4*, de ses *Inst. Poët.* parle d'une chanson à l'honneur d'Adonis, & il l'appelle *Adonidie*. (*F. D. C.*)

ADONIS, (*Mythol.*) fruit de l'inceste de Cyniras avec sa propre fille Myrrha, fut la divinité de plusieurs nations. La princesse, pour cacher sa honte, se retira dans l'Arabie, où elle mit au monde *Adonis*. L'enfant fut élévé dans des antres, & les femmes les plus distinguées du pays, attendries sur son sort, prirent soin de son éducation. Dès qu'il fut sorti de l'enfance, il se rendit à la cour de Biblos, en Phénicie, dont il fit toutes les délices. Les femmes, éprises de sa beauté, briguerent à l'envi sa conquête, & ce fut Astarté qui subjugua sa fierté, & à qui il s'unit par le mariage. Vénus, lui donnant la préférence sur tous les dieux, abandonna le séjour du ciel, de Paphos, d'Amathonte & de Cythere, pour le suivre à la chasse dans les forêts du mont Liban. Il y fut blessé par un sanglier; & Astarté, craignant que sa blessure ne fût mortelle, fit retentir le pays de ses gémissemens. L'Egypte partagea ses alarmes, & il y eut un deuil public dans toute la Phénicie. Sa guérison fit succéder la joie à la tristesse; on institua une fête annuelle, où, après l'avoir pleuré mort, on se livroit aux transports de la plus vive allégresse, comme s'il fût ressuscité. Arsinoë, sœur & femme de Ptolomée Philadelphe, donna dans Alexandrie le spectacle d'une de ces fêtes; le premier jour elle parut sous la forme de Vénus pleurant son amant. Le second, elle célébra son retour à la vie, & le troisieme, qui termina la solemnité, elle se montra sur un char, traîné par des cignes. On faisoit des processions où les femmes portoient les représentations de cadavres, ressemblant à un jeune homme. D'autres tenoient dans leurs mains du bled nouvellement germé, des fleurs nouvelles, des herbes naissantes, symbole d'un jeune prince moissonné dans son printems. Phurnutus, Lactance & Macrobe, expliquent cette fable en disant que la mort d'*Adonis* marquoit l'éloignement du soleil pendant l'hiver, & son retour au bout de six mois vers le pôle du septentrion. D'autres prétendent qu'*Adonis* désigne la semence renfermée pendant six mois dans les entrailles de la terre, & qui, parvenant ensuite à sa maturité, produit de riches moissons. Son culte ne fut pas le même chez les différentes nations. On lui préparoit des festins devant les portes & sur les toits & dans les places publiques. Ce culte dégénéra en licence, & servit de modele aux saturnales des Romains. (*T—.N*)

ADONIS, (*Géogr. Mythol.*) fleuve de Phénicie, appellé, par ceux du pays, *Nahar-alcab*, *fleuve du chien*. Il prend sa source vers le mont Liban, & va se rendre dans la mer de Syrie, près de la ville de Giblet, autrefois nommé *Byblos*. Il est ainsi appellé d'*Adonis* fils de Cyniras, roi de Chypre, & favori de Vénus, auquel on avoit bâti un temple sur le bord de ce fleuve, où l'on célébroit tous les ans la mémoire de sa mort avec des lamentations publiques. Lucien rapporte que le jour de cette fête, les eaux de cette riviere paroissoient rouges comme du sang; parce que à tel jour on y avoit lavé la plaie d'*Adonis*. Ce qui donnoit lieu à cette fable, c'est que l'eau en devenoit rouge par les sables que le vent y poussoit du mont Liban dans certaine saison de l'année. Ce fleuve divisoit le royaume & le patriarchat de Jérusalem du côté de Tripoli & du patriarchat d'Antioche. Il y a près de son embouchure de hautes montagnes escarpées, que les géographes appellent *chinox*, & qui s'élevent les unes sur les autres. L'empereur Antonin y fit couper un petit passage large de deux coudées, & long de quatre stades que l'on nomme le *pas du chien*, à cause du fleuve *Adonis* ou *fleuve du chien*, qui se jette en cet endroit dans la Méditerranée. (*C. A.*)

ADONISEDECH, (*Hist. sacrée.*) roi de Jérusalem, fut défait par Josué avec les rois ses alliés, dans cette fameuse journée où Dieu arrêta le soleil à la priere de Josué, pour lui donner le tems de completter sa victoire.

ADONY, (*Géog.*) très-jolie ville de la Transilvanie Hongroise. Elle est au pied des montagnes, sur la riviere de Beretio, dans une situation très-agréable & dans un pays fertile. *Long.* 45, 18. *lat.* 47, 12. (*C. A.*)

* § ADOPTIF, (*Jurisp.*) Dans cet article du *Dict. raif. des Sciences, Arts & Métiers*, au lieu de ces mots *vers adressés à cet empereur*, lisez *vers adressés à cet auteur*, ou *vers adressés à lui-même*.

* § ADOPTION, (*Hist. mod.*) L'adoption est fort commune parmi les Turcs, & encore plus parmi les Grecs & les Arméniens. Il ne leur est pas permis de léguer leurs biens à un ami, ou à un parent éloigné; mais, pour éviter qu'ils n'aillent grossir le trésor du grand-seigneur, quand ils se voient sans espoir de lignée, ils choisissent dans une famille du commun, quelque bel enfant de l'un ou l'autre sexe, le menent au cadi, & là, en présence & du consentement de ses parens, ils déclarent qu'ils l'adoptent pour leur enfant. En même tems les pere & mere renoncent à tous leurs droits sur lui, & les remettent à celui qui l'adopte: on passe un contrat en bonne forme, & dès-lors l'enfant ainsi adopté ne peut être déshérité. Milady Montaguë, qui rapporte cette forme d'adoption dans ses lettres, dit avoir vu plus d'un mendiant refuser de livrer ainsi leurs enfans à de riches Grecs, tant la nature a de pouvoir sur le cœur d'un pere & d'une mere, quoique les peres adoptifs aient en général beaucoup de tendresse pour ces enfans, qu'ils appellent *enfans de leurs ames*. Cette coutume seroit beaucoup plus de mon goût, ajoute cette judicieuse Angloise, que l'usage absurde où nous sommes de nous attacher à notre nom. Faire le bonheur d'un enfant que j'éleve à ma maniere, ou (pour parler turc) *sur mes genoux*, que j'ai accoutumé à me respecter comme son pere, est, selon moi, plus conforme à la raison, que d'enrichir quelqu'un qui tient, des lettres qui composent son nom, tout son mérite & toute son affinité.

ADOPTION PAR LES ARMES, (*Hist. milit.*) L'*adoption* militaire a pris naissance chez quelques peuples du nord, ou parmi les Germains; ce qui est à-peu-près la même chose, les uns & les autres ayant une même origine. Ces peuples rapportoient tout à la guerre, & ils ne quittoient point leurs armes. C'étoit dans une assemblée publique que l'un des chefs de la nation, le pere ou quelque parent, armoit pour la premiere fois l'enfant parvenu à l'âge de puberté. C'étoit cette cérémonie, dit Tacite, qui en faisoit un citoyen, & elle tenoit lieu de l'acte par lequel les Romains prenoient au même âge la robe virile.

Cette cérémonie a les caracteres d'une *adoption* militaire, par laquelle les Germains étoient reconnus enfans de la république; mais on y voit cette différence, qu'ici c'est une permission de porter les armes; au lieu que les *adoptions* militaires étoient une récompense pour les avoir portées avec gloire.

C'est dans l'histoire des Goths & des Lombards qui s'établirent successivement en Italie, qu'il est plus souvent fait mention de cette *adoption* militaire, dont l'usage a pu passer par eux à la cour des

empereurs Romains. Procope est le premier qui en ait parlé.

Cebades, roi de Perse, voulant placer sur le trône Cosroës, le plus jeune de ses trois fils, songea à lui procurer l'appui de l'empereur d'Orient, Justin. Il proposa à ce prince, contre lequel il étoit en guerre, d'adopter Cosroës. Justin auroit saisi avec joie cette occasion de terminer une guerre fâcheuse, si on ne lui eût fait observer que l'*adoption* juridique des Romains donneroit à Cosroës des droits sur l'empire. On proposa au Persan de l'adopter par les armes à la maniere des Barbares; ce que Cosroës refusa avec mépris, & la guerre continua.

Les *adoptions* militaires se faisoient par la tradition des armes, en donnant ou envoyant à celui qu'on adoptoit, différentes sortes d'armes ou d'instrumens de guerre, & quelquefois en le revêtant ou le faisant revêtir par des Ambassadeurs, d'une armure complette; car ces *adoptions* n'étoient en usage que chez les souverains. Elles étoient ordinairement accompagnées de présens plus ou moins considérables, suivant la circonstance, ou les personnes.

Elles donnoient les noms de pere & de fils, comme l'*adoption* romaine, & l'on se faisoit un honneur de prendre ces noms dans les souscriptions des lettres, & dans les actes publics. Telle étoit l'idée qu'on avoit chez les Goths & chez les Lombards de cette *adoption*. Elle étoit regardée comme le premier degré d'honneur de la milice. Leurs rois n'admettoient point leurs fils à leur table, qu'ils n'eussent été adoptés par quelque prince étranger; & ceux-ci alloient chercher cet honneur jusques chez les princes ennemis.

C'est ce que fit Alboin, fils d'Audoin, roi des Lombards; il alla se faire adopter par le roi des Gepides, & devint son fils par la tradition des armes. L'usage de cette *adoption* chez les Lombards a fini avec leur monarchie, détruite par Charlemagne; mais depuis ce tems on en trouve encore des traces chez les empereurs d'Orient.

Godefroi, duc de la basse Lorraine, conduisant en 1096 à la Terre-Sainte une armée de croisés, se rendit au palais des Blaquernes près Constantinople, où l'empereur Alexis, pour l'attacher à ses intérêts, l'adopta pour son fils, en le faisant revêtir des habits impériaux avec toute la solemnité & la coutume du pays. La valeur de Godefroi, l'usage des empereurs d'Orient d'adopter ainsi les princes étrangers, les circonstances de l'entreprise de la Croisade, tout annonce une cérémonie guerriere.

Le prince d'Edesse adoptant de cette maniere Baudoin, frere du même Godefroi, le fit entrer nu sous sa chemise, & le serra fortement entre ses bras, pour signifier qu'il le tenoit comme sorti de lui. Mais il n'est pas facile de décider si quelques rois des premieres races ont été adoptés par les armes, par quelqu'autre prince, s'ils ont fait usage de cette *adoption*, & s'ils ont adopté eux-mêmes des princes de leur sang ou des étrangers. On trouve différens monumens historiques qui constatent que les rois de France ont été adoptés par des princes étrangers. On trouve une *adoption* militaire de Théodebert par Justinien, dans une médaille du premier.

A l'égard des *adoptions* faites par les rois de France, les historiens parlent distinctement de deux sortes d'*adoptions* dont ils firent usage, l'une par la barbe, l'autre par les cheveux. L'*adoption* par la barbe se faisoit en touchant la barbe de celui qu'on adoptoit, ou en en coupant l'extrémité.

Par un traité de paix entre Clovis & Alaric, il fut conclu qu'Alaric toucheroit la barbe de Clovis, & deviendroit par-là son parrein, ou son pere adoptif. Cet accommodement n'eut point lieu, parce que les Goths vinrent armés à la conférence, & Clovis continua la guerre. Ceci se passa à la bataille de Vouillé.

Les *adoptions par les armes* doivent leur origine aux Goths ou aux Lombards: l'usage en a cessé en Italie à la destruction de leur monarchie, & il a duré en Orient jusqu'au tems où commencerent les ordres de chevalerie. (+)

ADORIAN, (*Géogr.*) petite ville de la Transilvanie hongroise, près du fleuve d'Eer. Elle est au nord-nord-ouest du grand Varadin, & dans un fort beau pays. *Long.* 44, 40. *lat.* 47, 18.

* § ADOS, (*Jardinage.*) Nous ajouterons ici une forme d'*ados* qui va de pair, à peu de chose près, avec les chassis vitrés pour les pois de primeur & pour les fraisiers, ainsi que pour quantité de nouveautés. En voici la construction telle que nous la lisons dans le *Dictionnaire pour la théorie & la pratique du Jardinage*, &c. par M. l'Abbé Roger Schabol.

« Au lieu d'élever son *ados* de quatre, cinq à six pouces de haut, comme on a de coutume, l'exhausser d'un pied & même de quinze pouces par derriere, venant en mourant par devant, & même creusant sur le devant, pour charger d'autant sur le derriere. Au moyen de cette pente précipitée, deux effets ont lieu: le premier, de jouir durant l'hiver, lorsque le soleil est bas, des moindres de ses regards; le second, de n'avoir jamais, lors des gelées & des frimats, aucune humidité nuisible; toutes tombent de toute nécessité, & vont se perdre dans le bas.

Cette sorte d'*ados* se pratique à l'exposition surtout du midi, le long d'une plate-bande; mais on a un espalier à ménager, & voici pour cet effet comme on s'y prend. On laisse entre le mur & l'*ados* dix-huit pouces de sentier; ces dix-huit pouces suffisent pour aller travailler les arbres. Il faut, pendant quelques jours, avant que de semer les pois, laisser la terre se plomber tant soit peu.

Au lieu de faire en long ses rigoles pour semer, les pratiquer en travers du haut en bas de l'*ados*, puis semer, après quoi garnir de terreau les rigoles & les remplir.

Lorsqu'arrivent des gelées fortes, des neiges, &c. garnir avec grande litiere & paillassons par-dessus, qu'on ôte & qu'on remet suivant le besoin.

Pour les fraisiers, on en a ou en pots ou en mottes, que l'on met là en échiquier, en amphithéâtre. Ceux en pots, les dépoter sans endommager aucunement ni offenser la motte: il faut bien se garder de couper tout autour & en-dessous les filets blancs qui tapissent le pourtour de cette motte, comme il se pratique dans le jardinage; c'est ce que les jardiniers appellent *châtrer la motte*, vilain terme, procédé plus nuisible, puisqu'en retranchant tous ces filets blancs, on fait autant de plaies par lesquelles, de toute nécessité, la seve flue, & qu'il faut que la nature guérisse. Il faut instruire les jardiniers à ce sujet, & leur apprendre que ces filets blancs qu'ils coupent prennent leur direction naturelle vers la terre, & qu'ils se détachent de cette motte pour darder dans terre & s'y enfoncer. Laissons, autant qu'il est possible, la nature faire à son gré; elle en sait plus que nous: ne ne nous mêlons de ses affaires que quand elle nous requiert. Quant aux fraisiers en pleine terre à mettre sur ces *ados*, on ne peut non plus prendre trop de précaution pour les lever scrupuleusement en motte, les ménager dans le transport & dans la transplantation.

Cette sorte d'*ados* a un autre avantage; savoir, de renouveller tous les ans la plate-bande, & d'en faire une terre neuve. Quand on a ôté les pois, on rabat la terre & on la met à plat, comme elle étoit, ensuite on y seme des haricots nains, qui y viennent à foison, ou tout autre plant convenable, sans que la terre se lasse.

Ces *ados* pratiqués de la sorte, doivent être faits dans les derniers jours d'octobre, & semés au commencement de novembre. On est sûr, par ce moyen, d'avoir des pois & des fraises quinze jours ou trois semaines plutôt que les autres. C'est ainsi qu'avec peu & sans frais on fait beaucoup ».

ADRAMMELEC, (*Myth. Hist. sacrée.*) Ce nom est dérivé, suivant Reland, *de vet. ling. Pers. c. jx*, du Persan, & signifie *feu royal;* selon d'autres il est absolument hébreu, & désigne un *roi magnifique*. Il se prend dans l'écriture pour une divinité assyrienne, dont le culte fut introduit dans la Samarie, après la transplantation des Cuthéens, & qui fut particuliérement honorée par les habitans de Sepharvajim, *IV. Rois xvij. 32.*

Les rabins Kimchi, Jarchi Abarbabanel, lui ont donné la figure d'un mulet; les thalmudistes Babyloniens, celle d'un paon. Mais leur sentiment n'est pas de grand poids, lorsqu'il s'agit de caractériser les divinités des payens, & sur-tout celles des Samaritains, parce qu'ils se plaisoient à les charger de traits ridicules & grotesques.

Les savans conviennent assez généralement que les dieux *Adrammelec* & Hanamelec, dont il est parlé au même endroit, étoient la même divinité que Moloch, dieu des Ammonites & des Moabites; & ils le prouvent premiérement par les noms mêmes; car *Melec*, *Molec*, *Milcom*, fignifient également *roi;* & les additions *adra* ou *adar* & *hana*, ne sont que des adjectifs destinés à relever les attributs de cette divinité. Ainsi *Adrammelec* signifie *roi magnifique* & *puissant* du mot אדיר, & *Hanamelec*, *roi exauçant*, du verbe ענה, *répondre*. On tire une seconde preuve du culte même de ces divinités, qui consistoit, comme celui qu'on rendoit à Moloch, à faire passer ses enfans par le feu. Consultez Vossius, *de Idolol. Gentil.* Pfeiffer, *dub. vex. c. iij.* Jurieu, *Hist. des dogmes, page 569*. Budæi, *Hist. Ecclef. V. T. t. ij, page 529*. Selden, *de Diis Syris. L. II. c. jx.* (*C. C.*)

ADRAMMELECH, fils de Sennacherib. Lui & Sarazar son frere tuerent leur pere à son retour de Jérusalem, où l'ange exterminateur lui avoit tué cent quatre-vingt-cinq mille hommes. Leur frere Asahardon s'empara du trône, & les deux parricides se refugierent dans l'Arménie.

* § ADRAMUS, (*Mythol.*) lisez ADRANUS. Lisez de même *Adran*, au lieu d'*Adram* & d'*Adrame*. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

ADRASTE, (*Hist. anc. Mytholog.*) fut un de ces infortunés qui vivent déchirés de remords, sans s'être rendu coupables. Il tua par imprudence son frere; & quoique ce meurtre fût involontaire, il fut banni par son pere Gordius, roi de Phrygie, & fils de Midas. Après avoir long-tems erré sans patrie, il se réfugia à la cour de Crésus, roi de Lydie, qui le reçut comme le fils d'un roi, dont il étoit l'allié & l'ami; mais il n'exerça envers lui l'hospitalité, qu'après qu'il se fut soumis aux purifications usitées en Lydie par les meurtriers qui vouloient se faire absoudre. Un sanglier monstrueux désoloit alors le territoire d'Olympe, & les plus intrépides chasseurs n'osoient essayer contre lui leurs traits. Les habitans consternés firent supplier Crésus de leur envoyer son fils à la tête d'une jeunesse courageuse, pour les délivrer de ce fléau. Le monarque effrayé par un songe où il avoit vu son fils Atis percé d'un dard, consentit avec répugnance à leur demande. Il fit appeller *Adraste* qui, depuis son malheur, s'étoit condamné à vivre sans gloire & sans éclat, & il lui annonça qu'il l'avoit choisi pour accompagner son fils avec une troupe d'élite, & tout son équipage de chasse. Dès qu'ils furent arrivés sur le mont Olympe, ils poursuivirent sans relâche l'animal furieux. *Adraste* qui venoit d'être purgé d'un meurtre, lance un trait qui perce le malheureux Atis, qu'il ne voyoit pas. Crésus inconsolable de la perte d'un fils, implore les vengeances de Jupiter expiateur, & il se plaint au dieu de l'hospitalité, d'un coup porté par un étranger qu'il avoit reçu dans sa maison, & qu'il venoit d'absoudre. *Adraste*, plus affligé que ce pere, se présente devant lui, & le sollicite de le faire égorger sur la tombe de son fils. Crésus touché de sa douleur & de son désespoir, fut assez généreux pour lui pardonner. *Adraste* honteux de survivre à son frere, & au fils de son bienfaiteur, ne voulut pas que ses meurtres restassent impunis. Il assiste à la pompe funebre d'Atis; & à la fin de la cérémonie, il s'élance sur la tombe qu'il arrose de ses larmes, & se plonge un poignard dans le sein. (*T—N.*)

ADRASTE, (*Hist. anc.*) roi d'Argos, étoit fils de Talaüs, & petit-fils par sa mere de Polibe, roi de Sicione. Ce fut dans la guerre de Thebes qu'il fit son apprentissage militaire; & de tant de chefs qui embrasserent la querelle des deux freres, il fut le seul qui ne périt pas. Quoique sa valeur lui donnât une place parmi les héros de son siecle, il étoit plus estimé encore par la sagesse de son administration. La mort de son pere & de son beau-pere fit passer dans ses mains les sceptres d'Argos & de Sicione. Alors la royauté ne lui parut point une stérile décoration; & pour être grand roi, il voulut être citoyen. La félicité dont il fit jouir ses sujets, lui mérita les honneurs de l'apothéose: on lui érigea un temple & des autels. Le culte qu'on lui rendit, subsista jusqu'au tems de Clistene, tyran de Sicione, qui l'abolit, parce que le souvenir des vertus de ce prince étoit une censure de la dureté de son gouvernement. *Adraste* avoit deux filles qu'il ne voulut point marier, sans avoir consulté l'oracle. La réponse qu'il en reçut, alarma sa tendresse. Le prêtre répondit que l'une épouseroit un sanglier, & l'autre un lion. Quelque tems après Polynice le Thébain parut à la cour de Sicione, couvert de la peau d'un lion; vêtement d'Hercule, dont il se disoit descendu. Sur ces entrefaites le prince de Calidon arriva vêtu d'une peau de sanglier que son frere Méléagre avoit tué. *Adraste* leur donna ses filles, persuadé que c'étoit les deux époux que l'oracle avoit désignés. Le cheval d'*Adraste*, nommé *Arion*, a joué un grand rôle dans le pays des fables. On lui donne une origine miraculeuse, en assurant que Neptune, d'un coup de trident, le fit sortir de la terre, auprès d'Athenes. D'autres le disent fils du Zéphire, pour marquer sa légéreté, ou peut-être pour accréditer l'opinion que les jumens deviennent fécondes, en se tournant du côté du vent. On ajoute qu'il avoit l'intelligence & la parole humaine: hyperbole qui se reduit à le faire regarder comme un cheval docile & bien dressé. (*T—N.*)

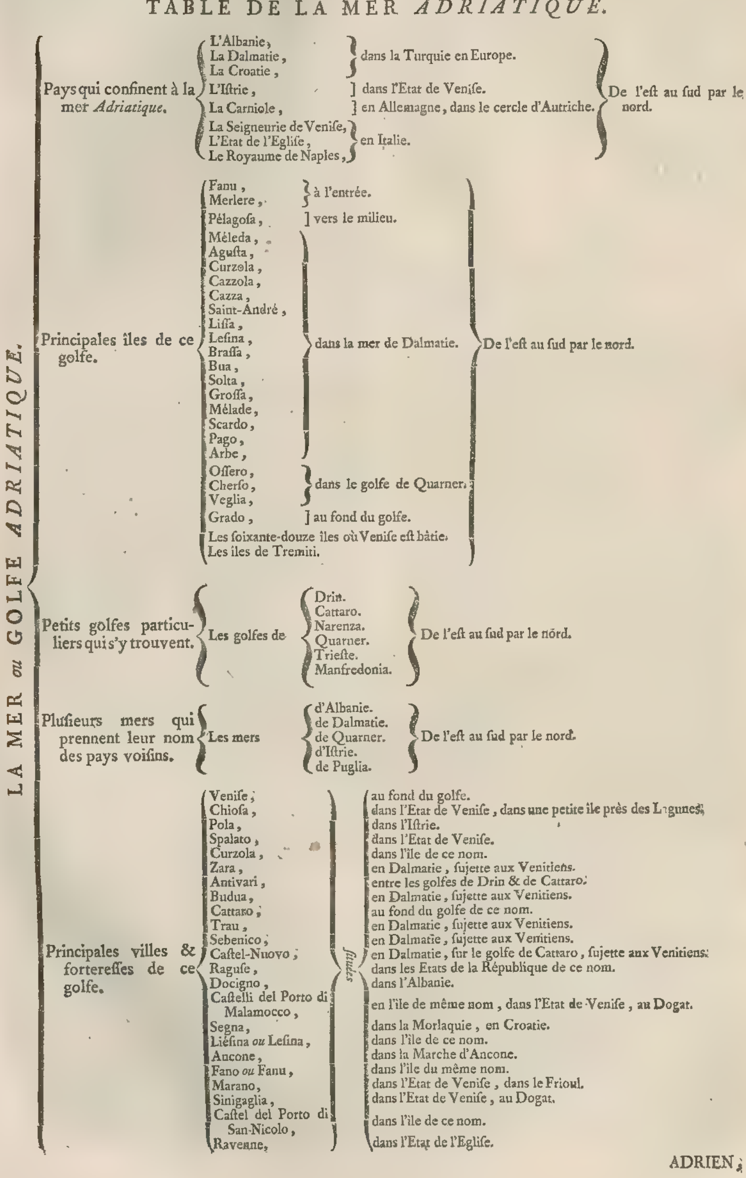
* ADRIA, (*Géogr.*) Cette ancienne ville d'Italie, dans le Polesin de Rovigo, appellée par les Latins *Atria*, donna son nom à tout le golfe, que l'on nomma *mer Atriatique*, *Hadriatique*, & enfin *Adriatique*, & aussi *golfe de Venise*. C'est une ville épiscopale; & quelques-uns croient que l'évêché en est fort ancien. Mais un auteur, qui a fait des recherches exactes à ce sujet, dit n'avoir trouvé aucun de ses évêques avant le concile de Latran, sous le pape Martin. Cette ville étoit comprise dans la Flaminie: il n'en existe plus que des ruines, au milieu desquelles habitent quelques pêcheurs. Les inondations l'ont mise en cet état. L'évêque d'*Adria* réside à Rovigo. Strabon nous apprend que de son tems, cette ville étoit peu considérable, mais qu'elle avoit été autrefois très-puissante. C'étoit une colonie Toscane. Les restes d'un théâtre trouvé sous les fondemens d'une église, prouvent son ancienne splendeur.

ADRIANO A SIERRA, (*Géogr.*) montagne de

Guipuſcoa dans la Biſcaye. C'eſt une des plus hautes des Pyrénées. On la paſſe pour aller de la Biſcaye à Alaba & dans la Caſtille vieille. Pour cet effet, il a fallu y tailler dans le roc un chemin fort ſombre, de quarante à cinquante pas. On ne rencontre ſur cette montagne que quelques cabanes de bergers. (*C. A.*)

§ ADRIATIQUE (MER), (*Géogr.*) La mer *Adriatique*, qu'on nomme auſſi le *golfe de Veniſe*, eſt une partie de la mer Méditerranée, qui s'étend du ſud-eſt au nord-oueſt depuis le quarantieme degré de latitude juſqu'au quarante-cinquieme degré cinquante-cinq minutes. La bouche de ce golfe entre la Canina & Otranté peut avoir quatorze lieues communes d'ouverture.

TABLE DE LA MER *ADRIATIQUE*.



LA MER *ou* GOLFE *ADRIATIQUE*.

Pays qui confinent à la mer *Adriatique*.	L'Albanie, La Dalmatie, La Croatie,	dans la Turquie en Europe.	De l'eſt au ſud par le nord.
	L'Iſtrie,	dans l'Etat de Veniſe.	
	La Carniole,	en Allemagne, dans le cercle d'Autriche.	
	La Seigneurie de Veniſe, L'Etat de l'Egliſe, Le Royaume de Naples,	en Italie.	
Principales îles de ce golfe.	Fanu, Merlere,	à l'entrée.	De l'eſt au ſud par le nord.
	Pélagoſa,	vers le milieu.	
	Méleda, Aguſta, Curzola, Cazzola, Cazza, Saint-André, Liſſa, Leſina, Braſſa, Bua, Solta, Groſſa, Mélade, Scardo, Pago, Arbe,	dans la mer de Dalmatie.	
	Oſſero, Cherſo, Veglia,	dans le golfe de Quarner.	
	Grado,	au fond du golfe.	
	Les ſoixante-douze îles où Veniſe eſt bâtie. Les iles de Tremiti.		
Petits golfes particuliers qui s'y trouvent.	Les golfes de	Drin. Cattaro. Narenza. Quarner. Trieſte. Manfredonia.	De l'eſt au ſud par le nord.
Pluſieurs mers qui prennent leur nom des pays voiſins.	Les mers	d'Albanie. de Dalmatie. de Quarner. d'Iſtrie. de Puglia.	De l'eſt au ſud par le nord.
Principales villes & fortereſſes de ce golfe.	Veniſe,	*ſituées* au fond du golfe.	
	Chioſa,	dans l'Etat de Veniſe, dans une petite île près des Lagunes.	
	Pola,	dans l'Iſtrie.	
	Spalato,	dans l'Etat de Veniſe.	
	Curzola,	dans l'île de ce nom.	
	Zara,	en Dalmatie, ſujette aux Venitiens.	
	Antivari,	entre les golfes de Drin & de Cattaro.	
	Budua,	en Dalmatie, ſujette aux Venitiens.	
	Cattaro,	au fond du golfe de ce nom.	
	Trau,	en Dalmatie, ſujette aux Venitiens.	
	Sebenico,	en Dalmatie, ſujette aux Venitiens.	
	Caſtel-Nuovo,	en Dalmatie, ſur le golfe de Cattaro, ſujette aux Venitiens.	
	Raguſe,	dans les Etats de la République de ce nom.	
	Docigno,	dans l'Albanie.	
	Caſtelli del Porto di Malamocco,	en l'île de même nom, dans l'Etat de Veniſe, au Dogat.	
	Segna,	dans la Morlaquie, en Croatie.	
	Liéſina *ou* Leſina,	dans l'île de ce nom.	
	Ancone,	dans la Marche d'Ancone.	
	Fano *ou* Fanu,	dans l'île du même nom.	
	Marano,	dans l'Etat de Veniſe, dans le Frioul.	
	Sinigaglia,	dans l'Etat de Veniſe, au Dogat.	
	Caſtel del Porto di San-Nicolo,	dans l'île de ce nom.	
	Ravenne,	dans l'Etat de l'Egliſe.	

ADRIEN (Œlius), *Hist. rom.* fils adoptif, & successeur de Trajan, sortoit d'une famille illustre, qui s'étant anciennement transplantée en Espagne, étoit retournée en Italie du tems des Scipions. Ses flatteurs prétendoient que ses ancêtres avoient donné leur nom à la mer Adriatique. Il naquit à Lyon; & son pere, en mourant, le mit sous la tutelle de Trajan qui, dans la suite, lui fit épouser sa petite niece. Il étoit à la tête des armées d'Orient, lorsqu'à la mort de Trajan il fut proclamé empereur par les intrigues de l'impératrice Plotine, à qui il avoit inspiré un amour adultere. Trajan avoit long-tems refusé de l'avoir pour successeur, & ce ne fut que par complaisance pour sa femme, qu'il consentit à ce choix. Plusieurs rivaux lui disputerent l'empire; mais il les fit rentrer dans le devoir. Un d'eux s'étant présenté pour obtenir son pardon: le voilà, répondit-il, en l'embrassant. Quoiqu'il se proposât Trajan pour modele, il étoit en secret envieux de sa gloire. Ce fut par un motif aussi bas, qu'il rendit aux Parthes l'Assyrie, la Mésopotamie & l'Arménie, qui étoient les conquêtes de Trajan. Il voulut que l'Euphrate fût les barrieres de l'empire: il se proposoit aussi d'abandonner la Dacie; mais il n'exécuta point cette résolution imprudente, sur les remontrances qu'on lui fit que ce seroit livrer les citoyens Romains à la discrétion des barbares. Trajan avoit peuplé cette grande province de colonies Romaines, à qui il avoit donné les terres & les villes. A l'exemple de Trajan, il parcourut toutes les provinces, pour y établir l'ordre, & en réformer les abus. Tant qu'il résida dans Rome, son palais fut le temple des sciences & des arts. Les gens de lettres perfectionnoient leur goût avec lui, & les savans trouvoient à s'instruire dans sa conversation. Le philosophe Favorin disputoit souvent avec lui; & quoiqu'il eût souvent raison, il avoit la politique de lui céder la victoire. Ses amis lui reprocherent cette basse complaisance; le philosophe leur répondit: *Il est dangereux d'avoir raison avec un homme qui a trente légions pour réfuter vos argumens.* La persécution contre les chrétiens ne fut que passagere. L'apologie de leur religion, par Quadratus & Aristide, le convainquit de la pureté de leurs dogmes, & de l'innocence de leurs mœurs. On prétend qu'il forma le dessein de bâtir un temple au Dieu des chrétiens, & de l'admettre parmi les autres dieux. Il conçut une passion criminelle pour le jeune Antinoüs qui, l'ayant accompagné en Egypte, se noya dans le Nil. *Adrien* inconsolable l'honora de l'apothéose: il bâtit sur le bord du fleuve une ville qui porta son nom; il eut un temple, & des prêtres qui rendirent des oracles. Ce fut sous son regne que le Juif Barchochebas sema sa doctrine, & prétendit être le messie. Les Juifs se rangerent en foule sous ses enseignes. Cette révolte fut éteinte dans le sang de ces fanatiques. Il fut défendu aux Juifs de mettre le pied dans Jérusalem; & pour leur en ôter la tentation, on mit un pourceau de marbre sur la porte qui regardoit Béthléem. Cette ville sainte étoit également respectée des chrétiens. *Adrien*, pour les en éloigner, fit placer une statue de Jupiter dans le lieu où J. C. étoit ressuscité; une de Vénus, dans le lieu où il étoit né. Le calvaire fut planté d'un bois qui fut consacré à Adonis; & ce fut dans la caverne où le Sauveur étoit né, qu'on célébra ses mysteres licentieux. Les fatigues de ses longs voyages le firent tomber dans le dépérissement. Les souffrances lui rendirent la vie importune; il s'en seroit débarrassé, si ses domestiques, qui veilloient auprès de lui, n'eussent empêché qu'il n'attentât sur lui-même. Les vers qu'il fit dans les derniers momens de sa vie, prouvent qu'il vit sans émotion sa fin prochaine. Sa femme Sabine, vivement soupçonnée d'adultere, le fut également d'avoir hâté sa mort par le poison. *Adrien* mourut à Bayes, l'an 138 de J. C., à l'âge de soixante-deux ans. (*T—N.*)

ADRIN, (*Géogr.*) petite ville de la Transylvanie Hongroise, sur la riviere de Sebeskeres, & au pied des montagnes de Vedra. Elle est au nord-est du grand Varadin. Cette ville & ses environs n'ont rien de remarquable. *Long.* 45, 25, *lat.* 47, 9. (*C. A.*)

ADVENTICE, adj. (*terme de Logique.*) ce qui n'est pas naturellement dans une chose, ce qui y survient de dehors. Quelques philosophes ayant considéré toutes nos idées, relativement à leur origine, les ont divisées en idées innées, idées *adventices*, idées factices. Ils entendent par idées *adventices*, celles qui viennent des sens, de façon que, sans les impressions faites sur nos organes, nous ne saurions les avoir dans l'état présent des choses: telles sont toutes celles qui entrent dans notre esprit par la vue; par l'ouïe, par le goût, par l'odorat, par l'attouchement. Elles sont *adventices* en ce qu'elles sont produites, ou occasionnées en nous par les objets extérieurs. (+)

ADVENTICE, *terme de Jardinier.* Les plantes *adventices* sont celles qui croissent sans avoir été semées: telles sont les mauvaises herbes, & les bonnes qui viennent de Dieu grace, comme on dit vulgairement. Les racines *adventices* sont celles qui se forment après coup aux arbres, dont les jardiniers maladroits ont inhumainement coupé les racines primordiales qu'ils auroient dû respecter. Ces racines *adventices* ne sont jamais aussi franches que les autres; c'est pourquoi on ne sauroit trop ménager celles-ci.

* ADVERSITÉ, f. f. (*Gramm.*) Ce mot, au singulier, signifie un état d'infortune ou de malheur qu'éprouve l'homme par un ou plusieurs accidens fâcheux. les *adversités* sont des accidens malheureux; l'*adversité* une continuité de malheurs.

* AEVERSITÉ, (*Morale.*) « La raison veut que l'on supporte patiemment l'*adversité*, qu'on n'en aggrave pas le poids par des plaintes inutiles; qu'on n'estime pas les choses humaines au-delà de leur prix; qu'on n'épuise pas à pleurer ses maux, les forces qu'on a pour les adoucir; & qu'enfin l'on songe quelquefois qu'il est impossible à l'homme de prévoir l'avenir, & de se connoître assez lui-même pour savoir si ce qui lui arrive est un bien ou un mal pour lui. C'est ainsi que se comportera l'homme judicieux & tempérant, en proie à la mauvaise fortune. Il tâchera de mettre à profit ses revers même, comme un joueur prudent cherche à tirer parti d'un mauvais point que le hasard lui amene; & sans se lamenter comme un enfant qui tombe & pleure auprès de la pierre qui l'a frappé, il saura porter, s'il le faut, un fer salutaire à sa blessure, & la faire saigner pour la guérir ». *Voyez ci-après* AFFLICTION.

ADULA, (*Géogr.*) nom d'une contrée des Alpes, qui est entre les Grisons, les Suisses & les Valésiens. Elle comprend le Crisport & le Vogelsberg, où sont les sources du Rhin & du Russi. Elle renferme le mont S. Gothard, & celui de la Fourche, d'où sortent le Rhône, le Magia & le Tessin; & elle contient le mont *Adula* qui lui donne son nom, & d'où sort la source méridionale du Rhin. Toutes ces sources montrent que c'est un pays très-élevé, & peut-être le plus élevé de l'Europe. (*C. A.*)

A E

ÆGIBOLIUM, (*Hist. des Relig.*) l'*Ægibolium*, le *Taurobolium*, le *Criobolium* étoient des sacrifices expiatoires dont il n'est pas fait mention avant le second siecle. Les cérémonies qui se pratiquoient dans ces expiations, nous ont été transmises par le poëte Prudence. C'est lui qui nous apprend que les prêtres

du paganiſme creuſoient une foſſe où deſcendoit le ſouverain Pontife, revêtu des attributs de ſa dignité. On couvroit enſuite l'ouverture avec des planches percées en divers endroits, afin que le ſang du taureau ou du bélier qu'on immoloit, pût tomber ſur le ſouverain Pontife, qui, après cette effuſion ſortoit tout fumant du ſang de la victime. Dès qu'il s'étoit ainſi ſanctifié, il conſervoit le plus long-temps qu'il lui étoit poſſible ſes habits dégouttans, pour aſſurer l'efficacité du ſacrifice; enſuite il les ſuſpendoit dans le temple, afin de communiquer leur vertu ſanctifiante à ceux qui auroient le bonheur de les toucher.

Le ſouverain pontife n'étoit pas le ſeul qui offroit ce ſacrifice expiatoire. Tous ceux qui ſe faiſoient initier aux myſteres, immoloient un taureau, ou un bélier, ou une chevre, dont ils faiſoient dégoutter le ſang ſur leurs habits. Quiconque, par ces expiations, ambitionnoit une renaiſſance myſtique, devoit ſe ſoumettre aux épreuves les plus douloureuſes; & ceux qui les ſoutenoient avec perſévérance & fermeté, étoient admis aux initiations. On exigeoit d'eux une continuité de vertus ſans mêlange de foibleſſes, des auſtérités qui maîtriſoient leurs ſens, & qui les rendoient comme impaſſibles. Leurs habits, teints du ſang précieux de la victime, inſpiroient la plus profonde vénération; ils les conſervoient, & les portoient long-temps, parce que plus ils tomboient en lambeaux, plus ils imprimoient de reſpect. Quand enfin ils étoient abſolument uſés, on les attachoit aux colonnes du temple. Ces ſacrifices ſe renouvelloient tous les vingt ans, & alors on recommençoit les ſupplices du noviciat. On en comptoit quatre-vingts eſpeces différentes, avant que d'être initié aux myſteres du dieu Mythra.

Lorſque les Céſars, pour mieux faire reſpecter leur autorité, eurent mis dans leurs mains l'encenſoir avec le ſceptre, ils dédaignerent la décoration de ces robes teintes de ſang. Ce fut pour n'être point aſſujettis à ces cérémonies ſales & dégoûtantes, qu'ils établirent des pontifes ſubalternes qui rampoient dans tous les détails de la religion. Les premiers empereurs chrétiens ne dédaignerent point la robe pontificale. Gratien fut le premier qui ſe dépouilla des livrées du paganiſme, & ne conſerva que le titre de ſouverain pontife, dont il ne remplit jamais les fonctions. (*T—N.*)

* ÆGYPTIAC, ſ. m. (*Mat. méd. Pharm.*) eſpece de compoſition, dont Meſué paſſe pour l'inventeur. On ne lui donne pas le nom d'*onguent*, parce qu'il n'y entre ni huile, ni graiſſe, ſuivant cette formule tirée du dernier *Codex* de la Faculté de Médecine de Paris.

Prenez. *De miel blanc, quatorze onces.*
De vinaigre très-fort, ſept onces.
De verd-de-gris pulvériſé, cinq onces.

Mêlez le tout & le faites cuire ſur un feu modéré, en remuant ſans ceſſe avec une ſpatule de bois, juſqu'à ce qu'il ait acquis une couleur rouge, & qu'il ceſſe de ſe gonfler. Il faut le conſerver dans un lieu ſec.

Uſage. C'eſt un excellent déterſif, & fort recommandé pour emporter les excroiſſances fongueuſes. On peut le rendre plus ou moins actif, en augmentant ou diminuant la doſe de verd-de-gris. *Diction. de Chirurgie.*

AÉRIA, (*Muſiq.*) mot qu'on a formé des voyelles du mot *alleluia*, comme *evovae* de *ſæculorum amen.* (*F. D. C.*)

AÉRIENNE, (PERSPECTIVE) *Optique.* Illuſion d'optique qui change l'apparence des couleurs, des jours & des ombres dans les objets, ſuivant les différens degrés de leur éloignement. Voici comment la décrit le comte Algarotti, grand connoiſſeur, parlant des objets vus dans la chambre obſcure: (*Saggio ſopra la Pittura, nel tom. II. delle ſue opere pag. 153, 154. édit. de Livourne 1764.*) « Le tableau » que nous offre la chambre obſcure, différencie à » merveille les figures qui ſont plus près ou plus » loin du ſpectateur. Non ſeulement la grandeur » des objets y diminue à meſure qu'ils s'éloignent » de l'œil, mais auſſi leurs couleurs & leur lumiere » s'affoibliſſent, & leurs parties ſe confondent. Plus » l'éloignement eſt conſidérable, moins les objets » ſont colorés, moins on diſtingue leurs contours, » &, le jour étant plus foible ou plus éloigné, les » ombres ſont moins fortes. Au contraire, lorſque » les objets ſont plus près de l'œil & plus grands, » les contours ſont plus précis, les ombres plus vi» ves, & les couleurs plus éclatantes. C'eſt en cela » que conſiſte la perſpective qu'on nomme *aérien*» *ne.* » La perſpective linéaire conſiſte dans le changement du contour. *Voyez* PERSPECTIVE *dans le Dict. des Sciences, &c.* (*J. D. C.*)

§ AERSCHOT, (*Géogr.*) ville forte des Pays-bas Autrichiens dans le Brabant, avec titre de duché. Elle eſt ſituée ſur la riviere de Démer à l'orient de Malines, & au nord de Louvain. La France l'abandonna aux alliés quelque temps après en avoir forcé les lignes en 1705. Elle fut encore priſe par le roi en 1746. Elle appartient aujourd'hui à la maiſon d'Aremberg. On y trouve une égliſe collégiale, & quatre couvens. *Long. 26. 10. lat. 51. 5.* (*C. A.*)

AÉTIUS, (*Hiſt. de l'empire d'Orient.*) gouverneur des Gaules, l'un des plus grands capitaines de ſon tems, fut le fléau d'Attila, qui, lui-même, ſe faiſoit appeller le fléau de Dieu & des hommes, étoit fils de Gaudentius, un des plus diſtingués de cette portion de la Scythie, qui étoit tombée ſous la domination des Romains. Sa mere, née dans l'Italie, étoit iſſue d'une famille opulente & illuſtrée par les plus nobles emplois, ce qui fraya le chemin des honneurs à ſon fils qui, au ſortir de l'enfance, ſervit dans les troupes de la garde du prince, où il annonça ce qu'il devoit être un jour. Il fut donné pour ôtage au roi Alaric, & enſuite aux Huns dont il étudia les mœurs & la diſcipline militaire. Ce fut l'an quatre cent vingt-cinq qu'il obtint le gouvernement des Gaules dévaſtées par les Viſigots. Le bruit de ſon arrivée releva les courages abbatus. Arles aſſiégée alloit par ſa deſtinée décider de celle de toutes les provinces. *Aétius* ſe met en mouvement pour la délivrer, les Viſigots levent le ſiege, & ſont attaqués dans leur retraite par un général actif, qu'ils croyoient encore éloigné. Le carnage qu'il fit des Barbares les mit dans l'impuiſſance d'étendre leurs conquêtes. Les Gaules auroient été bientôt pacifiées ſi *Aétius* n'eût été chargé de chaſſer les Juthunges de la Norique, & de faire rentrer les habitans de cette province dans l'obéiſſance dont ils s'étoient écartés. Cette expédition eut tout le ſuccès qu'on devoit attendre de la ſageſſe d'un général expérimenté. *Aétius*, après avoir fait de l'Eſpagne le théâtre de ſa gloire, délivra Metz & Toul, de l'oppreſſion des Bourguignons qui vouloient s'en rendre maîtres. On ignore s'il employa les armes ou la négociation.

L'an quatre cent vingt-huit, les Francs ſe répandirent dans les Gaules, où ils prétendoient vivre libres & indépendans comme dans leur pays, mais *Aétius* les obligea de repaſſer le Rhin. Ses ſervices furent récompenſés par la charge de maître de la milice, qui mettoit toutes les forces de l'empire dans les mains de celui qui en étoit revêtu. Sa fortune ſuſcita l'envie; il ſe forma une conſpiration contre ſa vie, & il en fit aſſaſſiner les auteurs. Cet abus d'autorité n'eût pas reſté impuni, ſi l'éclat de ſon mérite ne lui eût point acquis autant de partiſans. Placidie, qui gouvernoit l'empire, aima mieux

fermer les yeux sur son attentat, que de s'exposer au danger de le punir. Leur reconciliation ne fut qu'exterieure. *Aëtius*, devenu coupable par ambition, sema les troubles dans tout l'empire, en accusant Boniface de vouloir envahir l'Afrique. La perfidie de sa délation fut découverte, & il fut dépouillé de la dignité de maître de la milice, qui fut conférée à Boniface.

Aëtius, au lieu de souscrire à sa dégradation, aima mieux être rebelle. On négocia un accommodement, & il fut stipulé qu'il se retireroit sur ses terres, pour y mener une vie privée. Il y fut informé qu'on avoit formé des desseins contre sa vie. Alarmé du péril, il fut chercher une retraite chez les Huns qui le chérissoient, parce qu'il avoit été nourri dans leur camp; & ce fut sous le prétexte de le venger qu'ils fondirent sur l'Italie, privée alors de ses plus braves défenseurs. L'empire, menacé d'une guerre sanglante, prévint sa chûte par une paix humiliante. *Aëtius* fut nommé patrice, dignité qui lui donnoit le droit de commander par-tout où l'empereur & le consul n'étoient pas. Il signala son retour dans les Gaules par la défaite des Bourguignons, & après leur avoir accordé une paix simulée, il les fit exterminer par les Huns. Après qu'il eut vaincu les Visigots & reprimé la rébellion des Armoriques, il se rendit à la cour de Valentinien, où l'on devoit discuter les intérêts de ces deux peuples. Pendant son absence les Scythes auxiliaires, qui servoient dans son armée, exciterent des troubles qui ne furent appaisés que par la réduction d'Orléans. Sa politique étoit de diviser ses ennemis; il arma les Alains contre les Armoriques, qui s'affoiblirent également par leurs victoires & leurs défaites. Ce fut dans ce temps que Clodion traversa les Ardennes, se rendit maître de Tournai, de Cambrai, & de tout le pays qui est entre ces villes & la Somme. Les garnisons Romaines furent passées au fil de l'épée. *Aëtius* se mit en mouvement pour l'arrêter dans ses conquêtes. Le combat qu'il livra près du vieux Hesdin, sans être décisif, réduisit les François à quitter les bords de la Somme pour se retirer dans la Belgique. La guerre qu'il eut à soutenir contre Attila mit le comble à sa gloire. Ce prince barbare entra dans les Gaules, & Metz fut sa premiere conquête. Il marcha contre Orléans, qu'il prit & qu'il évacua à la nouvelle qu'*Aëtius* s'avançoit pour le combattre, & tandis qu'il veut regagner les bords du Rhin, il est attaqué par *Aëtius*. Jamais on n'avoit vu deux armées si nombreuses se disputer l'honneur de vaincre. Attila vaincu fit sa retraite à la faveur des ténebres. Sa ruine eût suivi sa défaite, si *Aëtius*, que la guerre rendoit nécessaire, n'eût favorisé sa retraite pour lui laisser le temps de lever une nouvelle armée : ce fut par une suite de cette politique criminelle que, chargé de s'opposer à une nouvelle irruption, il négligea de couper les voies militaires, & de retrancher les défilés. Sa conduite devint suspecte, mais il étoit trop redoutable pour n'être pas respecté de ses maîtres. Valentinien, parvenu à l'empire, eut l'humiliation de traiter avec son sujet comme avec un égal; il usa d'artifice pour mieux assurer sa vengeance, il lui accorda tout ce qui pouvoit flatter un cœur ambitieux. Séduit par des démonstrations affectueuses, il se présenta devant son maître, qui ne vit en lui que le rival de son pouvoir; & dès qu'il l'eut en sa puissance, il le fit massacrer. Ce fut lui qui lui donna le premier coup de poignard. Boéce, qui étoit préfet du prétoire d'Italie, fut assassiné avec lui, quoiqu'on ne pût lui reprocher que d'avoir été son ami; les précautions dont la cour de Ravene usa pour justifier ce meurtre, l'apologie que l'empereur envoya dans toutes les cours, de sa conduite, montrent combien ce général étoit puissant & respecté. Occylla, né Barbare & ami d'*Aëtius*, vengea sa mort sur Valentinien, qu'il massacra dans le temps que ce prince montoit dans une tribune pour haranguer le peuple. (*T—N.*)

A F

*AFFABLE, adj. m. & f. (*Gramm.*) Un homme *affable* est celui qui reçoit & écoute avec douceur, honnêteté, bonté & affection quiconque a affaire à lui. Il y a une certaine relation entre les qualités *affable*, honnête, civil, poli & gracieux. Les manieres *affables* sont une insinuation de bienveillance; les honnêtes sont une marque d'attention; les civiles sont un témoignage de respect; les polies sont une démonstration d'estime; les gracieuses sont une preuve d'humanité. Nous sommes *affables* par un abord doux & facile à nos inférieurs, quand ils ont à nous parler; nous sommes honnêtes par l'observation des bienséances & des usages de la société; nous sommes civils par les honneurs que nous rendons à ceux qui se trouvent à notre rencontre; nous sommes polis par les façons flatteuses que nous avons dans la conversation, & dans la conduite pour les personnes avec qui nous vivons; nous sommes gracieux par des airs prévenans pour ceux qui s'adressent à nous. *Le grand Vocabulaire François.*

* AFFABLEMENT, adv. peu usité: d'une maniere affable, avec affabilité.

* AFFADIR, v. a. (*Gramm.*) rendre fade ou insipide au goût. Ce verbe s'emploie au figuré en parlant d'ouvrages d'esprit, de propos, de louanges. Votre langage m'*affadit* le cœur. *Le grand Vocabulaire François.*

* AFFADISSEMENT, f. m. C'est l'action d'affadir ou de rendre fade, ou plutôt l'effet que produit la fadeur : il ne se dit qu'au propre. J'ai un grand *affadissement* d'estomac.

§ AFFAIRE, (*Droit naturel.*) lorsque l'on fait les affaires d'un homme absent, sans un ordre de sa part, & à son insu, il résulte de-là une convention tacite, en vertu de laquelle, après s'être employé utilement à ménager ses intérêts, on a droit d'exiger qu'il nous paye notre peine, & qu'il nous rembourse les frais qu'il a fallu faire. Car on présume que, s'il savoit ce qui se passe, il donneroit une approbation formelle aux soins dont on s'est chargé pour lui.

Dans le préjugé où étoient les Jurisconsultes Romains, qu'il n'y a point d'obligation envers autrui qui ne soit fondée sur le consentement de celui qui y est astreint, lorsqu'il ne paroissoit aucune ombre de consentement en certaines choses, auxquelles néanmoins ils ne pouvoient s'empêcher de reconnoître qu'on ne fût tenu, ils le supposoient; & c'est ce qu'ils appelloient *quasi-contrat.* C'est là-dessus qu'il fondoient *la gestion des affaires d'autrui sans commission : le maniement d'affaires communes sans société ; l'administration d'une tutele ; l'addition* ou *l'acceptation d'une hérédité ; le paiement d'une chose qui n'étoit pas due.* Mais en tout ce cas-là l'obligation vient, ou d'une convention tacite, proprement ainsi nommée, ou d'une loi positive, ou des maximes toutes seules de l'équité naturelle; desorte qu'ici, où il y a un vrai consentement tacite, & alors il n'est pas besoin de le feindre, ou le consentement, ni exprès, ni tacite, n'est nullement nécessaire, l'autorité de la loi ou la nature seule de l'affaire suffisant pour établir l'obligation; & ainsi on n'a que faire de supposer un consentement, que celui qui ignoroit la chose dont il s'agit, ne pouvoit pas donner en aucune façon. Voyez *Instit.* lib. III. tit. XXVIII. *De obligationibus quæ quasi ex contractu nascuntur.* (*D. F.*)

* AFFAIRÉ, ÉE, adj. (*Gramm.*) signifie en terme

familier, occupé, embarrassé, qui a beaucoup d'affaires. *Il est toujours affairé.*

* AFFAISSAGE *ou* AFFAITAGE, s. m. (*terme de Fauconnerie.*) c'est le soin que l'on prend de l'oiseau pour le rendre de bonne affaire, c'est-à-dire, pour l'apprivoiser, le dresser.

* AFFAISSER, (*terme d'Architecture.*) Un bâtiment *s'affaisse*, lorsque manquant par les fondemens il s'abaisse par son propre poids; un mur *s'affaisse*, lorsqu'il sort d'à-plomb; un plancher *s'affaisse*, quand il perd son niveau, soit par une trop grande charge ou autrement.

* AFFAITER, v. a. (*terme de Fauconnerie.*) signifie la même chose qu'*affaisser*. *Voyez* ce mot dans le *Dict. des Sciences*, &c.

AFFAITER, (*terme de Tanneur.*) *Affaiter* des peaux, c'est les façonner à la tannerie.

AFFAITER, (*terme d'Architecture.*) *Affaiter* un bâtiment, c'est en réparer le faite.

AFFALÉ, adj. & part. paf. (*Marine.*) *Voy.* AFFALER, qui suit.

§ AFFALER, v. a. (*terme de Marine.*) c'est peser ou généralement faire effort sur une chose pour vaincre le frottement qui la retient. C'est en ce sens que se servant de ce verbe à l'impératif on dit: *affale* telle manœuvre.

On est presque toujours obligé d'*affaler* les cargue-fonds des voiles, lorsqu'elles sont carguées, & qu'on veut les orienter; parce que le poids de la voile n'est pas suffisant pour vaincre la résistance qu'éprouvent ces cargue-fonds à glisser dans leurs poulies, & dans le frottement des différentes choses qu'elles rencontrent & qu'elles touchent. Pour les *affaler*, il faut donc que des matelots passent sur les vergues ou aux endroits convenables, & fassent effort avec les mains sur ces manœuvres, afin de les obliger de céder. On *affale* de même, & pour les mêmes raisons les caliornes, &c. & généralement tout ce qui est retenu par le frottement qu'il a à vaincre.

On dit d'un matelot qui, au lieu de peser sur une manœuvre avec les seules mains pour l'*affaler*, la saisit & se laisse descendre avec elle, qu'il *s'affale* avec cette manœuvre, & par extension; on dit aussi qu'il *s'affale* le long d'une manœuvre, lorsqu'il se laisse glisser le long d'une manœuvre fixe.

AFFALER (S'), v. a. (*terme de Marine.*) c'est s'approcher trop d'une côte, dont on court risque de ne pouvoir ensuite s'éloigner. Ce vaisseau va *s'affaler*, s'il continue à courir encore quelque tems comme il fait. J'avois bien prévu que ce vaisseau alloit être *affalé*.

Être *affalé*, est une situation dangereuse ou tout au moins fort inquiétante; & que conséquemment il faut avoir le plus grand soin de juger & de prévenir. On peut donner comme une regle générale de ne jamais s'approcher d'une côte s'il n'y a de l'utilité à le faire, & encore doit-on combiner l'avantage sur le tems & sur les risques. La force du vent, ou celle des courans ou même le calme, font *affaler* un vaisseau malgré lui: alors on doit avoir recours à ce que l'expérience & les connoissances doivent avoir appris; & employer les manœuvres qu'elles dictent pour se tirer de cette position. Les ancres sont une ressource, sur-tout quand ce n'est point un coup de vent qui charge ainsi en côte: en mouillant on peut attendre que le tems change & permette de s'éloigner. C'est-là cependant le dernier moyen à employer; & on n'en doit faire usage qu'au cas seulement où toute autre manœuvre feroit inutile, & qu'en restant sous voile on s'approcheroit toujours de la côte: car mouiller, n'apporte point un changement réel à la situation du vaisseau.

Il semble qu'*être affalé* s'emploie plus particuliérement pour désigner que c'est le vent qui charge en côte: lorsque le vaisseau y est porté par les courans ou par le calme, on emploie plus ordinairement d'autres termes: on dit être porté à terre; être jetté; être drossé; termes tous, à la vérité, synonymes.

Des vaisseaux *affalés* ont quelquefois été forcés de se jetter à la côte, choisissant un endroit commode, d'où l'équipage pût gagner la terre. On sent bien qu'un parti pareil ne peut être autorisé que par l'impossibilité totale de se relever; & la certitude de périr corps & biens, si l'on s'échouoit dans tout autre instant (*M. le Chevalier* DE LA COUDRAYE.)

* AFFAMÉ, ÉE, adj. & part. passif; (*Gramm.*) pressé par la faim. *Un loup affamé.* Prov. *ventre affamé n'a point d'oreilles*; c'est-à-dire celui que la faim presse n'écoute guere ce qu'on lui dit: l'éloquence a peu de force pour appaiser les murmures d'un peuple qui souffre de la famine.

* AFFAMER, v. a. faire souffrir la faim, en ôtant ou coupant les vivres. On *affame* une province par l'exportation des bleds; on *affame* une armée en lui coupant les vivres.

AFFECTATION, s. f. (*Belles-Lettres.*) maniere trop étudiée, trop recherchée de s'exprimer.

L'*affectation* est dans la pensée, dans l'expression, dans le choix des mots, des tours, ou des images. Quand on a l'idée de l'*affectation* dans la contenance, dans la démarche, dans la parure, on a l'idée de l'*affectation* dans le style.

L'*affectation* est quelquefois jusques dans le soin trop marqué d'être naturel, dans la familiarité, dans la négligence.

L'*affectation* de Pline, de Voiture, de Balzac, de le Maitre, de Fontenelle, de la Motte, de Marivaux, n'est pas la même.

Voiture, en parlant d'une expression recherchée de Pline le jeune, « ne m'avouerez-vous pas, dit-» il, que cela est d'un petit esprit, de refuser un » mot qui se présente, & qui est le meilleur, pour » en aller chercher, avec soin, un moins bon, & » plus éloigné?

Cette critique semble annoncer l'homme du monde le plus naturel dans sa façon de penser & d'écrire. C'est pourtant ce même Voiture qui, écrivant à mademoiselle Paulet, qu'il s'est embarqué sur un navire chargé de sucre, lui dit que s'il vient à bon port il arrivera *confit*, & que si d'aventure il fait naufrage, il aura du moins la consolation de mourir *en eau douce*. Le maréchal de Vivonne disoit à son cheval, au passage du Rhin, *Jean le Blanc*, ne souffrez pas qu'un général des Galeres soit noyé dans l'eau douce; mais ceci est de meilleur goût.

C'est ce même Voiture qui écrit à une femme, *je crois que vous savez la source du Nil; & celle d'où vous tirez toutes les choses que vous dites, est beaucoup plus cachée & plus inconnue.*

C'est lui qui dit de Balzac, *il a inventé un potage que j'estime plus que le panégyrique de Pline, & que la plus longue harangue d'Isocrate.*

C'est lui qui, félicitant Godeau des *fleurs* qui naissent dans son esprit, lui dit qu'il en a reçu *un bouquet sur des bords où il ne croît pas un brin d'herbe.* Et il ajoute: *l'Afrique ne m'a rien fait voir de plus nouveau que vos ouvrages: en les lisant à l'ombre de ses palmes, je vous les ai toutes souhaitées; & en même tems que je me considérois avoir été plus avant qu'Hercule, je me suis vu bien loin derriere vous.*

C'est ce même Voiture qui écrivoit à Costard, qu'il vouloit s'abstenir de recevoir de ses lettres, à cause qu'on étoit en carême, & que, pour un tems de pénitence, *c'étoient de trop grands festins. Pour vous, vous pouvez sans scrupule recevoir ce que je vous envoie*, ajoutoit-t-il, *à peine ai-je de quoi vous faire une légere colation..... Je ne vous servirai que des*

légumes ; & dans le même sens figuré, *vous faites des sauces avec lesquelles on mangeroit des cailloux.*

Comment le même homme qui, dans son style, emploie des tours si recherchés, des jeux de mots si étudiés, des rapports si singuliers & si faux entre les idées, en un mot une plaisanterie si peu naturelle & si froide, comment peut-il être blessé de l'*affectation* de Pline le jeune, mille fois moins affecté que lui ? en voici la raison.

L'*affectation* de Voiture n'étoit pas celle qu'il reprochoit à Pline. Il ne voyoit dans celui-ci que la recherche de l'expression, sans même être blessé du tour antithétique & artificiellement compassé que Pline avoit dans son éloquence. Mais si Pline avoit lu Voiture, il eût été blessé de même du rapport forcé des idées & des images qu'il emploie, & surtout de la peine qu'il se donne, pour traiter familiérement les grands sujets, & plaisamment les choses les plus graves.

Balzac, dont l'*affectation* est encore d'une autre sorte, car elle consiste dans la recherche d'un style périodique & soutenu avec dignité, ou, comme il l'a dit de lui-même, dans *une gravité tendue & composée*, ou, comme Boileau en a jugé, *à ne savoir dire simplement les choses, ni descendre de sa hauteur;* Balzac ne laisse pas de donner aussi quelquefois dans le faux bel esprit de Voiture.

Il écrit à un homme affligé, *votre éloquence rend votre douleur vraiment contagieuse ; & quelle glace, je ne dis pas de Lorraine, mais de Norvege & de Moscovie, ne fondroit à la chaleur de vos belles larmes ?* Ce n'est point-là de la froide plaisanterie comme dans Voiture, mais un sérieux du plus mauvais goût.

Lorsque Balzac veut être plaisant, il est encore plus forcé que Voiture. Il écrit à madame de Rambouillet qui lui a envoyé des gants « quoique la grêle & la » gelée aient vendangé nos vignes au mois de mai ; » quoique les bleds n'aient pas tenu ce qu'ils pro» mettoient, & que la belle espérance des moissons » se trouve fausse dans la récolte ; quoique les ave» nues de l'épargne se soient rendues extrêmement » difficiles, &c. tous ces malheurs ne me touchent » point ; & vous êtes cause que je ne me plains, ni » de l'inclémence du ciel, ni de la stérilité de la terre, » ni de l'avarice de l'état. Par votre moyen, madame, » jamais année ne me fut meilleure, ni plus heu» reuse que celle-ci. » C'est dire avec bien de l'emphase qu'on est flatté d'avoir reçu des gants ; & il faut avouer que le style de Charleval, d'Hamilton, de M. de Voltaire, dans le genre léger, est de meilleur goût que tout cela.

Le faux bel esprit n'étoit naturel ni à Balzac ni à Voiture. Balzac en prenoit le ton par complaisance, Voiture par contagion, par vanité, par habitude. L'hôtel de Rambouillet l'avoit gâté. On dit qu'une lettre leur coûtoit souvent quinze jours de travail ; ils auroient mieux fait en un quart-d'heure, s'ils avoient bien voulu s'abandonner à leur génie.

Balzac, stoïcien par humeur & par principes, avoit de l'élévation dans l'esprit & dans l'ame. On trouve dans ses lettres des mots dignes de Montagne.

Vous m'avouerez, dit-il à madame des Loges, *que l'absence qui sépare ceux qui vivent de ceux qui ne vivent plus, est trop courte pour mériter une longue plainte.*

Cela peut être mis à côté de ce grand mot cité par lui-même : *il n'y a que la premiere mort, non plus que la premiere nuit, qui ait mérité de l'étonnement & de la tristesse.*

Il ne manquoit à Voiture qu'une société moins gâtée du côté du goût, pour faire de lui un excellent écrivain. Voyez sa lettre sur la prise de Corbie, où d'un style véhément & simple, en donnant au cardinal de Richelieu de grandes louanges, il lui donne encore de plus grandes leçons. Quelle distance de cette lettre à ce qu'on admiroit de lui dans le cercle de Rambouillet !

C'est le mauvais goût de ce tems-là que Moliere a tourné en ridicule dans les *Précieuses* & dans les *Femmes Savantes*, & dont il a dit dans le *Misantrope :*

> *Ce n'est que jeux de mots, qu'affectation pure;*
> *Et ce n'est point ainsi que parle la nature.*

L'*affectation* est un Prothée dont les métamorphoses se varient à l'infini. Celle de l'avocat le Maitre & des orateurs de son tems, consistoit à aller chercher, le plus loin qu'il étoit possible de leur sujet, des figures & des exemples. Le Maitre, dans son plaidoyer, *pour une fille désavouée*, dit que *son pere a été pour elle un ciel d'airain, & sa mere une terre de fer. Prendra-t-on*, dit-il encore, en parlant de la jalousie du pere, *pour un astre du ciel cette funeste comete de l'air, si féconde en maux & en désordres ?* Il dit, en parlant des larmes que la mere laissa échapper en désavouant sa fille, *cette partie si tendre* (le cœur) *étant blessée, pousse des larmes comme le sang de sa plaie.* Il dit de la jeune fille, que *le soleil de la providence s'est levé sur elle ; que ses rayons, qui sont comme les mains de Dieu, l'ont conduite ;* il dit, à propos des moyens qu'avoit employés un clerc pour séduire une servante, *qui ne sait que l'amour est le pere des inventions ; qu'il anime dans l'Iliade toutes les actions merveilleuses des héros ; que Sapho l'appelloit le grand architecte des paroles, & le premier maître de rhétorique ; qu'Agathon le surnommoit le plus savant des dieux, & soutenoit qu'il n'étoit pas seulement poëte, mais qu'il rendoit les amoureux capables de faire des vers ; que Platon a remarqué qu'Apollon n'a montré aux hommes à tirer de l'arc qu'à cause qu'il étoit blessé de la fleche de l'amour, ni enseigné la médecine qu'étant agité de cette violente maladie, ni inventé la divination que dans l'excès du même transport ?* (*Voy.* BARREAU, *Suppl.*)

L'*affectation* de Marivaux ne ressemble ni à celle de Pline, ni à celle de Voiture, ni à celle de Balzac, ni à celle de le Maitre. Elle consiste, du côté de la pensée, dans des efforts continuels de discernement pour saisir des traits fugitifs, ou des singularités imperceptibles de la nature ; & du côté de l'expression, dans une attention curieuse à donner aux termes les plus communs une place nouvelle & un sens imprévu, souvent aussi dans une continuité de métaphores familieres & recherchées où tout est personnifié, jusqu'à un *oui* qui a la *physionomie* d'un *non.* C'est un abus continuel de la finesse & de la sagacité de l'esprit.

On a été trop sévere lorsqu'on a dit de Marivaux, qu'*il s'occupoit à peser des riens dans des balances de toile d'araignée ;* mais lorsqu'on a dit de lui *qu'en observant la nature avec un microscope, il faisoit voir des écailles sur la peau*, on n'a dit que la vérité, & on l'a dite de la maniere la plus ingénieuse. Pour bien peindre la nature aux yeux des autres, il faut ne la voir qu'avec ses yeux, ni de trop près, ni de trop loin. C'est avoir beaucoup d'esprit, sans doute, que d'en avoir trop, mais c'est n'en pas avoir assez.

L'*affectation* de Fontenelle, la plus séduisante de toutes, consiste à rechercher des tours ingénieux & singuliers, qui donnent à la pensée un air de fausseté, afin qu'elle ait plus de finesse. Ce mot de lui, pour exprimer la ressemblance du portrait d'un homme taciturne, *on diroit qu'il se tait*, & celui-ci au cardinal Dubois : *vous avez travaillé dix ans à vous rendre inutile ;* & celui-ci, en louant la Fontaine, *il étoit si bête qu'il ne savoit pas qu'il valoit mieux qu'Esope & Phedre*, font sentir ce que je veux dire. Le mot de Charillus à un Ilote, *si je n'étois pas en*

colere, je te ferois mourir sur l'heure, & celui d'un autre Lacédemonien qui revenoit d'Athenes, & à qui on demandoit comment tout y alloit, *le mieux du monde, tout y est honnête*; & ce mot de Pyrrhus, après avoir battu deux fois les Romains, & perdu ses meilleurs capitaines, *si nous gagnons encore une bataille nous sommes perdus*, sont des mots dignes de Fontenelle. On lui a reproché en général le soin d'aiguiser ses pensées & de brillanter ses discours, en ménageant pour la fin des périodes un trait saillant & inattendu. Mais cette *affectation*, qui n'en étoit plus une, tant l'habitude lui avoit rendu ce tour d'esprit familier & facile, ne peut pas être celle de tout le monde : Marivaux, avec bien de l'esprit, s'étoit perdu le goût en voulant l'imiter.

Ce que Fontenelle paroît avoir recherché avec tant de soin, c'est cette simplicité délicate & fine qu'on attribuoit à Simonide, & à propos de laquelle M. le Fevre a dit : *il faut vieillir dans le métier pour arriver à cette admirable, à cette bienheureuse & divine facilité. Ni Hermogene, ni Longin, ni Quintilien, ni Denis encore ne feront cette grande affaire. Il faut que le ciel s'en mêle, & que la nature commence ce que l'art achevera peut-être un jour.*

La Motte étoit moins étudié que Fontenelle dans sa prose ; mais dans ses fables toutes les fois qu'il a voulu être naïf, il a été maniéré : c'est que naïveté ne lui étoit pas naturelle, & que tout l'esprit du monde ne peut suppléer au talent. *Voyez* FABLE, *Suppl.* (*M. MARMONTEL.*)

* AFFECTER, v. a. (*Grammaire.*) Ce verbe a plusieurs significations. *Affecter* quelqu'un, c'est lui marquer de la prédilection, un attachement particulier, c'est-à-dire que, dans ce sens, il signifie presque la même chose qu'*affectionner*. *Affecter* des vertus ou des sentimens qu'on n'a pas, c'est en faire une vaine parade. *Affecter* des manieres ridicules, un air de dignité, un langage particulier, c'est emprunter tout cela, ou s'en servir avec affectation. *Affecter* signifie encore émouvoir, intéresser ; cette tragédie m'a beaucoup *affecté*. S'*affecter* signifie être sensible ; elle s'*affecte* trop aisément des moindres choses, elle y est trop sensible. *Affecter* une dignité, c'est la briguer, la rechercher avec ambition.

AFFECTER, *feindre*. Il *affectoit* de penser comme vous ; il *affectoit* d'admirer vos sentimens, & d'exalter vos talens.

AFFECTER, signifie encore la disposition des corps à prendre certaines formes. L'eau en se gelant, *affecte* la forme triangulaire : les cristaux de la glace sont de petits triangles.

AFFECTER, *terme de Médecine*, faire une impression fâcheuse, attaquer. La goutte *affecte* les articulations.

AFFECTER, *terme de Jurisprudence*, hypothéquer, engager, obliger. Il a *affecté* cette terre au paiement de ses dettes.

AFFECTER, (*Gramm.*) annexer, attacher. On a *affecté* de beaux privileges à cette dignité.

* AFFECTIF, IVE, adj. (*Gramm.*) signifie à-peu-près la même chose qu'*affectueux*, & ne s'emploie qu'en parlant des choses pieuses : une priere, une dévotion *affective*. *Voy.* AFFECTUEUX *dans ce Suppl.*

* AFFECTIONNÉ, ÉE, adj. & part. passif. (*Gramm.*) signifie dévoué, attaché, qui a de la bienveillance, de l'amour, pour quelqu'un ou pour quelque chose. C'est un jeune homme fort *affectionné* à ses devoirs. C'est un domestique fort *affectionné* à son maître. J'avois un protecteur qui m'étoit fort *affectionné*, qui avoit beaucoup de bienveillance pour moi.

* AFFECTIONNEMENT, s. m. terme suranné. *Voy.* AFFECTION *dans le Dict. des Sciences*, &c.

* AFFECTIONNER, v. a. avoir de l'*affection*, de l'attachement, de la bienveillance, du zele pour quelqu'un ou quelque chose. Ce ministre *affectionnoit* singuliérement notre famille. Il *affectionnoit* cette belle & grande entreprise. Un cœur sensible & humain *affectionne* les malheureux.

*AFFECTUEUSEMENT, adv. (*Gramm.*) avec affection, d'une maniere affectueuse. Parlez-lui *affectueusement*, & vous en ferez tout ce que vous voudrez.

* AFFECTUEUX, EUSE, adj. (*Gramm.*) plein d'affection, qui marque beaucoup d'affection. Un prédicateur pathétique & *affectueux*. Un discours *affectueux* ; une dévotion *affectueuse*.

* AFFENIQUE ou AFFENICUM, (*Chymie.*) c'est, suivant Johnson, le nom que les chymistes donnent à l'ame des choses.

* AFFEOS ou AFFROS, (*Chymie.*) écume. Ce mot est corrompu du Grec ἀφρος. De-là se forme l'adjectif *affroton*, écumeux.

* AFFÉTERIE, s. f. (*Gramm.*) ce mot signifie toutes sortes de manieres, de gestes, d'actions étudiées & hors du naturel. *Voyez* AFFECTATION, dans le *Diction. des Sciences*, &c. & le *Suppl.*

AFFETTUOSO, adj. pris adverbialement (*Musique.*) Ce mot écrit à la tête d'un air, indique un mouvement moyen entre l'andante & l'adagio ; & dans le caractere du chant, une expression affectueuse & douce. (*S.*)

* AFFICHER, v. a. (*Gramm.*) se dit aussi au figuré, & signifie, publier, divulguer, rendre public, faire parade. J'*afficherai* par-tout vos procédés indignes à mon égard. Il a *affiché* sa honte. Ergaste *affiche* le bel esprit. Julie s'*affiche* pour une femme galante.

* AFFICHER, (*terme de Cordonnier.*) *Afficher* des semelles, c'est en couper les extrémités avec le tranchoir, lorsqu'elles sont étendues sur la forme.

* AFFIDÉ, ÉE, adj. (*Gramm.*) Une personne *affidée* est celle à qui l'on a donné sa confiance. On dit aussi substantivement un *affidé* pour signifier un homme *affidé*.

Les académiciens de Pavie prennent le nom d'*affidés*.

* AFFINAGE, (*terme de manufacture de lainage.*) L'*affinage* des draps est la derniere tonture qu'on peut leur donner. Le réglement de 1708 ordonne que les draps de Languedoc, de Provence, &c. destinés pour le Levant, seront tondus d'*affinage* avant que d'être envoyés à la teinture, en donnant pour le moins trois façons aux plus fins, & deux aux communs.

AFFINAGE *des aiguilles*. Les aiguilliers entendent par-là la derniere façon que l'on donne aux aiguilles ; elle consiste à en adoucir la pointe sur une pierre d'émeril que l'on fait tourner par le moyen d'un rouet.

* AFFINER, v. a. (*Agriculture.*) Les labours multipliés *affinent* la terre.

AFFINITÉ, s. f. (*Chymie.*) Ce terme n'a eu long-tems qu'un sens vague & indéterminé, qui indiquoit une sorte de sympathie, une véritable propriété occulte, par laquelle les différens corps s'unissoient plus ou moins facilement ; il exprime aujourd'hui l'action que les parties constituantes de ces corps exercent les unes sur les autres. Ainsi il y a *affinité* toutes les fois qu'en mettant ensemble deux substances dans l'état qui favorise l'exercice de cette action, les parties constituantes de l'une attirent les parties constituantes de l'autre, & contractent réciproquement une force d'adhérence ; cet effet cessant, il n'y a point d'*affinité*, ou pour parler plus exactement, il n'y a point d'*affinité* connue,

c'est-à-dire, que l'on n'est pas parvenu à produire les circonstances dans lesquelles cette action seroit sensible; car, comme nous faisons dépendre les *affinités* d'une propriété générale de la matiere, il suit nécessairement que tous les corps ont entr'eux une certaine *affinité*.

On a dit : toutes les fois qu'on met ensemble deux substances dans l'état qui favorise l'action de l'*affinité*, cet état est l'équipondérance qui suppose elle-même la présence d'un fluide, ces conditions seront développées à l'*article* DISSOLUTION, *Supplément*.

L'*affinité* & l'aggrégation reconnoissent bien sûrement la même cause, mais comme il importe d'avoir des dénominations propres & exactes, il faut conserver soigneusement la distinction établie entre ces deux effets. L'aggrégation n'est que l'union de plusieurs parties d'un corps semblable sans décomposition, & que l'on nomme en conséquence *parties intégrantes*. Deux gouttes d'eau qui se réunissent forment une aggrégation. L'*affinité*, au contraire, compose un nouveau corps des parties constituantes de deux ou de plusieurs corps différens, & sous ce point de vue, la réunion de deux parties de sel marin, par exemple, pour en former un seul cube, de deux parties de métal pour en former un seul lingot, n'est pas une simple aggrégation, parce que cela ne peut se faire que par l'interposition d'une fluide dissolvant & à raison de son *affinité*. *Voyez* DISSOLUTION, *Supplément*.

L'*affinité* ne se borne pas à unir deux corps simples, comme un acide & un alkali ; si l'une des substances que l'on présente à l'autre dans l'état qui favorise la dissolution, est elle-même déja composée, il arrive, ou que la substance simple a une *affinité* égale avec chacune des parties constituantes de la substance composée, ou qu'elle a une *affinité* plus forte avec une de ses parties qu'avec l'autre, ou que le corps simple a moins d'*affinité* avec chacune des parties constituantes du corps composé, qu'elles n'en ont entr'elles. Dans le premier cas il y a combinaison des trois parties constituantes ; c'est ainsi que se forment le foie de soufre & une infinité de sels encore peu connus. *Voyez* HÉPAR, *Supplément*. Dans le second cas, le corps simple se combine avec l'une des parties constituantes du corps composé, tandis que l'autre se sépare, tombe ou s'éleve suivant sa pesanteur spécifique ; l'alkali, par exemple, s'empare de l'acide d'un sel métallique. *Voyez* PRÉCIPITATION. Dans le troisieme enfin, il ne résulte qu'une simple mixtion sans nouvelle composition, & par conséquent sans *affinité*.

Il est aisé de juger par-là de ce qui doit arriver lorsque l'on met des substances composées à portée d'exercer leur *affinité*, ou, pour mieux dire, les *affinités* de leurs parties constituantes ; il en résultera de nouvelles combinaisons par une sorte d'échange, & c'est ce que l'on nomme *affinité double*. Mais il faut bien prendre garde que cette dénomination n'est point exacte, lorsqu'on l'approprie aux *affinités* qui ne se manifestent que dans le concours de plusieurs parties constituantes, par exemple dans la formation du bleu de Prusse. L'erreur est précisément la même que quand on dit que l'on produit une *affinité* par intermede; en effet, ou la substance qui sert d'intermede entre dans la nouvelle combinaison, ou elle n'y entre pas ; si elle y entre, ce n'est point une *affinité* double, c'est un concours de plusieurs *affinités* ; si elle n'y entre pas, il est évident qu'elle ne produit que la circonstance qui manquoit pour que l'*affinité* se rendît sensible, & non pas l'*affinité même*.

Tout ceci suppose, comme l'on voit, différens dégrés d'*affinité* entre les différens corps ; on les a nommés *rapports*, & l'on trouvera sous ce mot le résultat des observations d'après lesquelles on a essayé de les réduire en table. Cette inégalité qui produit tant d'êtres divers, non-seulement dans le laboratoire du chymiste, mais encore dans celui de la nature, n'a pas peu contribué sans doute à accréditer le systême des causes occultes, par l'impossibilité où l'on étoit d'en assigner le principe ; mais des hommes de génie ont peu-à-peu soulevé le voile, & il nous est du moins possible aujourd'hui de concevoir ce méchanisme admirable qui échappera toujours à nos sens.

L'utilité de la recherche des causes méchaniques des *affinités*, a été long-tems elle-même un problême ; on peut compter au nombre de ceux qui l'ont révoquée en doute, Staal, Boerhaave, Hoffman, & en dernier lieu M. Spielman ; d'autre part, Freind, Keil, Barchusen, Lémery, Bohn, *&c.* ont travaillé à découvrir ces causes dans les loix de l'attraction neutonienne, & quoiqu'ils n'aient pas atteint le but, leurs efforts n'ont pas été tout-à-fait infructueux. L'Académie de Rouen avoit demandé en 1748, une explication méchanique des *affinités*, elle couronna deux dissertations dont les principes étoient bien différens ; dans l'une M. le Sage élevoit son systême sur l'hypothese des corpuscules ultra-mondains, sur le plus ou moins de facilité ou d'obstacles que les dispositions, figures & grandeurs des pores, présentent aux courans de ces corpuscules. M. Jean-Philippe de Limbourg, auteur de la seconde, nia formellement la réalité des causes méchaniques demandées, & n'obtint sans doute les suffrages qu'à la faveur d'une nouvelle table de rapports fondée sur plusieurs observations nouvelles ; mais quand on examine sa théorie, on est étonné de voir qu'il revient malgré lui à l'explication méchanique, puisqu'il dit expressément, que les *affinités* ont lieu quand les matieres qui s'attirent ont des parties ou des pores relatifs, en quoi il est certain qu'il se rapprochoit beaucoup plus de la vérité, que M. le Sage.

M. Macquer est un de ceux qui a le plus avancé à cet égard nos connoissances, non-seulement en ajoutant à la somme des faits, mais encore en rapprochant & généralisant leur théorie ; il a saisi une circonstance bien importante, circonstance qui forme réellement la condition essentielle des dissolutions, des fusions, des crystallisations, en un mot de tous les phénomenes qui appartiennent au systême des *affinités*, lorsqu'il a soupçonné que, vu la petitesse presque infinie des molécules élémentaires, & la distance infiniment petite à laquelle elles peuvent s'approcher entr'elles, il falloit considérer comme nulle leur pesanteur vers le centre de la terre. Il lui a été facile après cela de concevoir combien l'attraction prochaine réciproque devenoit puissante dans cette hypothese, & bientôt l'action dissolvante lui a paru un effet nécessaire de cette loi, & le point de saturation un véritable équilibre. *Dictionnaire de Chymie* au mot *pesanteur*.

On ne peut donc s'empêcher de reconnoître aujourd'hui que « les loix d'*affinité* sont les mêmes » que la loi générale par laquelle les corps célestes » agissent les uns sur les autres, que ces attractions particulieres ne varient que par l'effet des » figures des parties constituantes, parce que cette » figure entre comme élément dans la distance ». C'est à M. de Buffon que l'on doit cette belle idée qui démontre en quelque sorte ce qu'elle explique, qui indique la route à suivre pour parvenir à calculer les *affinités* comme la marche des astres, qui ouvre une carriere immense de connoissances nouvelles dans la détermination des figures des parties constituantes. L'auteur de cet article s'est attaché à

rapporter à cette théorie lumineuse, tous les phénomes de la dissolution & de la crystallisation dans un *Essai Physico-chymique* sur ces opérations.

Les Neutoniens rejettent avec raison l'attraction comme qualité qui résulte des formes particulieres de certains corps. *Voyez* ATTRACTION, *Dict. p. 847.* Mais il faut bien prendre garde que dans l'hypothese de M. de Buffon, la forme ou la figure ne produit qu'une variété de distance & non pas une qualité distincte ; qu'ainsi, bien loin d'exclure la propriété générale & proportionnelle à la masse, elle a, au contraire, l'avantage de simplifier le systême des loix primordiales de la nature, en rendant la loi du quarré applicable à la force du contact & de cohésion, en faisant cesser la nécessité de changer ce terme en une puissance plus élevée, & levant ainsi tous les doutes, terminant toutes les célebres contestations qui se sont élevées à ce sujet depuis que Newton a enseigné que cette espece d'attraction décroissoit plus qu'en raison inverse du quarré de la distance. *Voyez Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, années 1745*, & ATTRACTION, *Dict. des Scien.* (*Cet article est de M.* DE MORVEAU.)

AFFIRMATIF, IVE, adj. qui affirme.

Raisonnement affirmatif, (*Logique.*) celui par lequel on prouve qu'une idée, qui est l'attribut, est renfermée dans une autre qui est le sujet, en faisant voir que cette premiere est renfermée dans une autre idée, qui elle-même est renfermée dans le sujet. *A*, qui désigne l'attribut, est contenu dans *B*; *B* avec tout ce qu'il contient, est renfermé dans *C*, qui est le sujet : donc *A* est contenu dans *C*; c'est ce qu'il falloit prouver. Ne pas punir les innocens, est une idée renfermée dans l'idée de juste ; l'idée de juste est renfermée dans l'idée de Dieu : donc l'idée de Dieu renferme l'idée d'un Etre qui ne punit pas les innocens. Le raisonnement *affirmatif* peut être universel ou particulier, & c'est la conclusion qui détermine à cet égard le caractere du raisonnement, qui est universel si la conclusion est universelle ; & particulier, si la conclusion est particuliere.

Tout animal est sujet à la mort, tout homme est un animal, donc tout homme est sujet à la mort, est un raisonnement *affirmatif* universel.

Tout être doué de raison est comptable de ses actions, Pierre est doué de raison, donc Pierre est comptable de ses actions, est un raisonnement *affirmatif* particulier.

Comme un raisonnement est un assemblage de propositions, tout ce que nous dirons ci-dessous au mot *proposition affirmative*, doit s'appliquer ici aux raisonnemens.

Pour que le raisonnement *affirmatif* soit bon, il faut qu'il porte les caracteres énoncés dans la définition que nous en avons donnée, c'est-à-dire que l'attribut soit renfermé dans l'idée moyenne, & l'idée moyenne dans le sujet ; & se souvenir qu'il ne dépend pas de notre volonté, ni des termes que nous assemblons pour exprimer un raisonnement, que ces idées soient renfermées les unes dans les autres ; mais que cela dépend uniquement de la nature même des choses ; & que raisonner, ainsi que juger, c'est voir que les choses sont reéllement telles. (*G. M.*)

Proposition affirmative, (*Logique.*) c'est une phrase qui exprime un jugement *affirmatif*, ou une affirmation. Comme dans toute affirmation il y a au moins deux idées qui s'offrent à l'ame, & qu'elle distingue ; quoiqu'elles se présentent à elle comme ne faisant qu'un seul & unique tout, l'une étant renfermée dans l'autre, avec tout ce qu'elle renferme elle-même, il faut aussi, pour l'exprimer, que la proposition ait au moins deux expressions pour nommer, & les idées qui sont contenues & celle qui les contient : il faut de plus un troisieme terme qui indique cette liaison, cette union intime des deux idées qui les identifie en quelque sorte ; & ce terme qu'on nomme la copule *affirmative*, doit être exprimé ou au moins tellement sous-entendu, que l'on ne puisse pas ne le point appercevoir. De ces deux termes d'une proposition, l'un qui se nomme le *sujet*, désigne toujours l'objet, dont l'idée que nous en avons renferme l'idée de l'autre : le second terme, qui se nomme l'*attribut*, désigne l'idée qui s'offre à l'ame comme renfermée & contenue dans celle du sujet : Dieu est juste, Dieu est le sujet ; juste est l'attribut ; le verbe est, sert à indiquer affirmativement l'union des deux idées : dire, Dieu est juste, c'est dire, je vois en Dieu tout ce qu'on nomme *justice*, ou l'idée que j'ai de Dieu renferme l'idée que j'ai de la justice ; je ne saurois avoir l'idée de Dieu, sans avoir l'idée d'un Etre juste.

Il est, au sujet des propositions *affirmatives*, quelques observations à faire pour en déterminer le sens : nous avons cru devoir les insérer ici.

Les propositions *affirmatives* peuvent être générales, comme quand je dis, tout vrai chrétien est un honnête homme ; ou particulieres, comme quand je dis, quelque honnête homme n'est pas chrétien.

Si dans une proposition *affirmative* générale on fait entrer une négation, la proposition devient alors négative particuliere : tout chrétien est honnête homme, est une proposition générale *affirmative* ; en y mettant la négation, j'en fais une négation particuliere, tout chrétien n'est pas honnête homme, qui ne signifie autre chose sinon quelque chrétien n'est pas honnête homme. De même : tous ceux qui me disent, Seigneur, n'entreront pas au royaume des cieux, signifie : quelques personnes qui me disent, Seigneur, n'entreront pas au royaume des cieux.

Dans toute proposition *affirmative*, l'attribut est pris dans toute sa compréhension, c'est-à-dire que je regarde le sujet comme contenant tout ce que signifie l'attribut, toutes les idées essentielles qui sont renfermées dans celle de l'attribut, & qui la constituent. Ainsi quand je dis, le vrai chrétien est honnête homme, j'attribue au chrétien tout ce qui entre dans l'idée d'honnête homme. Sera-t-il nécessaire d'observer ici qu'il ne faut pas, dans ce cas, confondre l'étendue de l'idée avec sa compréhension. Car, dans ce dernier exemple, je n'ai pas voulu dire qu'un chrétien étoit tout honnête homme qui existe, mais qu'il étoit tout ce qui constitue un honnête homme ?

Mais le sujet différant en cela de l'attribut est pris dans la proposition *affirmative*, selon toute l'extension qu'il a dans la proposition. Si je dis : tout homme est mortel, je veux dire, tout être qui est homme renferme toutes les idées qui constituent celle d'un être mortel.

L'extension de l'attribut est resserrée par celle du sujet, & n'en doit pas avoir davantage. Si je dis : les hommes sont des animaux, le terme *animaux* ne désigne pas tous les êtres qui sont animaux, mais seulement les animaux qui sont hommes.

Il suit de ces observations, sur les propositions *affirmatives*, combien il importe de se faire une juste idée de la compréhension & de l'extension de nos idées ; & de pousser cette connoissance, sur chaque sujet dont nous parlons, aussi loin que nous en sommes capables. Car souvent, faute d'avoir bien saisi la compréhension entiere de nos idées, ou leur extension complette, nous attribuons à un être une qualité qui ne lui convient qu'en partie ; ou bien, nous attribuons une qualité à toute une classe d'êtres, tandis qu'elle n'existe réellement que dans quelques-uns. (*G. M.*)

AFFIRMATION, s. f. (*Logiq. Psychol.*) terme abstrait qui, étant employé pour exprimer ce qui se passe

passe dans l'ame, doit désigner l'état de l'ame qui voit & qui sent qu'elle voit, qu'une idée est renfermée dans une autre idée; que l'idée de bonté, par exemple, est renfermée dans l'idée de Dieu; que l'idée de désordre moral, est renfermée dans l'idée de mensonge; c'est-là précisément ce qui fait l'essence de l'*affirmation:* elle n'est pas une action, un mouvement volontaire de l'ame, mais elle en est un sentiment, qui, dans son essence, emporte aussi peu un acte de l'ame, que la connoissance, l'idée, la perception d'une chose qui lui est présente, ou le sentiment de ce qui se passe en elle. Une boule de cire parfaitement blanche & exactement ronde s'offre à ma vue, je la vois blanche, je la vois ronde; je sens que je la vois telle, j'y découvre ces deux propriétés, ou autrement je sens qu'elles sont sur moi une impression qui me prouve leur existence. Dans le fond, c'est-là ce qui s'appelle *un jugement affirmatif*, tant que par ces mots je veux désigner uniquement ce qui se passe dans mon ame. Un jugement affirmatif, ou une *affirmation*, n'est donc dans mon ame qu'une connoissance intuitive, ou un sentiment clair de l'existence d'une idée dans une autre idée, ou de l'objet d'une idée dans l'objet d'une autre idée. La négation ou le jugement négatif pris dans le même sens, ne sera donc que la connoissance intuitive, ou le sentiment clair de l'absence ou non-existence d'une idée dans une autre idée, ou de l'objet d'une idée dans l'objet d'une autre idée. Je vois, je connois, je sens que la droiture n'est pas dans la trahison, que l'idée d'équité n'est pas renfermée dans l'idée de larcin, que l'objet de l'idée d'étendue n'est pas renfermé dans l'objet de l'idée de pensée.

L'affirmation, sous ce point de vue, n'est connue que de moi seul, je veux la faire connoître aux autres, je dois l'exprimer par des mots qui indiquent aux autres ce que je vois, ce que je connois, ce que je sens; les mots par lesquels je l'exprime, forment ce qu'on nomme une *proposition* qui est affirmative, si je vois une idée renfermée dans une autre idée; négative au contraire, si je vois une idée absente d'une autre idée, & non renfermée en elle. Le jugement affirmatif exprimé, ou cette *affirmation* manifestée au-dehors par la parole, n'emporte d'autre action de l'ame que celle qui met en mouvement les organes de la parole, pour prononcer ce que je viens de nommer une proposition.

A certain égard cependant, l'*affirmation*, aussi-bien que la négation, c'est-à-dire, tout jugement peut dépendre de la volonté, & exiger, pour avoir lieu, un acte libre & volontaire de l'ame: mais c'est uniquement dans des cas où ni l'une, ni l'autre idée ne s'est offerte assez clairement à l'esprit, pour qu'il ait vu d'abord ce qui en étoit; dans ce cas, il peut dépendre de ma volonté d'examiner mieux chacune de ces idées, jusqu'à ce que je voie, que je connoisse, que je sente réellement que telle idée en renferme une autre: mais dès qu'une fois j'ai vu, connu & senti, j'ai aussi jugé & affirmé; l'*affirmation*, le jugement & la vue ne sont ainsi dans mon ame qu'une seule & unique chose, à laquelle, mal-à-propos, on a donné différens noms. *L'affirmation* exprimée dépend alors de la volonté; je puis dire, ou ne pas dire, ce que je vois être, selon que je le veux; mais ma volonté ne change rien à ce que je vois réellement. J'ai fait un crime digne de châtiment, en vain je dis, j'affirme qu'il est injuste de me punir, mon ame confirme le contraire, c'est-à-dire, voit l'idée de justice renfermée dans l'idée de ma punition, & il ne dépend pas de moi de ne le point voir.

On ne doit pas définir l'*affirmation* un acte de l'ame qui juge, mais l'état de l'ame qui voit que telle chose est. Dans ce sens, il vaudroit mieux employer le mot de *jugement*, & se souvenir que juger ce n'est pas agir, mais sentir & voir, & que la volonté n'y a d'autre part que de nous faire examiner avec attention les choses sur lesquelles il nous importe de voir la vérité.

Dans le raisonnement, l'*affirmation* est, tout comme dans le jugement, la vue réelle ou crue telle, la connoissance, le sentiment intime qu'une idée est renfermée dans une autre, avec cette différence, que dans ce dernier en voyant l'une on voit l'autre la contenir, ou y être contenue; au lieu que dans le raisonnement, je vois la troisieme dans la seconde, & la seconde dans la premiere. La seconde sert à l'ame de moyen de voir la troisieme idée dans la premiere; je vois l'idée de la figure sphérique renfermée dans l'idée d'une surface dont tous les points sont également éloignés du centre, & je vois l'idée de tous les points de la surface également éloignés du centre dans une masse de cire: je vois donc l'idée de la figure sphérique renfermée dans la masse de cire en question; si-tôt que ce rapport est mis devant mes yeux, qu'on l'a fait connoître à mon ame, je n'ai pu m'empêcher de voir que cette masse de cire étoit sphérique. Je dirai donc ici du raisonnement ce que j'ai dit plus haut sur le jugement; l'*affirmation* en elle-même est un état, une vue, une connoissance, un sentiment involontaire de l'ame qui voit le vrai. Exprimer un raisonnement ne sera qu'indiquer le rapport que l'ame voit, & la maniere par le secours de laquelle l'ame voit le rapport entre trois idées dont la troisieme est contenue dans la seconde, & celle-ci contenant la troisieme, est comprise dans la premiere.

Il ne faut donc pas parler de l'*affirmation* comme d'une action libre de l'ame, mais comme d'un état de l'ame, qu'elle peut, si elle veut, manifester au-dehors, ou déguiser par un discours qui l'exprime, ou qui ne le représente pas. Je n'ajoute plus sur ce sujet qu'une remarque: c'est que par la définition même de l'*affirmation*, elle ne peut avoir lieu qu'autant que nous avons au moins deux idées dans l'esprit, dont l'une renferme l'autre, & que nous voyons ou croyons voir l'une renfermée dans l'autre, pour ne faire ensemble, par rapport à l'ame, qu'un seul tout, un seul objet d'idée composée; tandis que pour les sens qui voient le jugement écrit ou qui l'entendent prononcer, elles forment un assemblage de pieces séparées, mais liées ensemble par une copule. (*G. M.*)

AFFIRMATIVE, adj. pris subst. (*Gramm.*) on sous-entend dans l'usage de ce mot le substantif *proposition*. Je me détermine pour l'*affirmative*, pour la négative, *&c.* (*C. C.*)

AFFIRMER, v. a. (*en Philos.*) c'est exprimer la connoissance & le sentiment que l'on a, ou que l'on fait semblant d'avoir, qu'une telle idée est renfermée dans telle autre idée. Dans la morale & dans le discours ordinaire, c'est dire d'une maniere positive qu'une chose est.

On *affirme* ou simplement, en disant que la chose est de cette maniere, ou par serment, en demandant que Dieu, qui sait tout & qui déteste le mensonge, nous punisse comme il le jugera à propos, si le fait n'est pas tel que nous le disons être.

Dans l'un & dans l'autre cas, celui qui *affirme*, pour être innocent dans son affirmation, doit être bien instruit de ce dont il parle, ensorte que chacune des circonstances, dont il fait mention, lui soit connue telle qu'il la décrit: en second lieu, que son affirmation ne porte absolument que sur cela seul qui lui est réellement connu: en troisieme lieu, qu'il soit bien convaincu que ce qu'il *affirme* est exactement conforme à ce qu'il connoît.

* AFFLEURÉ, ÉE. *Voyez* AFFLEURER, qui suit.

* AFFLEURER, v. a. (*Arts méchaniques.*) C'est réduire deux corps contigus à un même niveau. Quand, au défaut de pierres assez grandes, on est obligé d'en mettre plusieurs les unes sur les autres, pour former une colonne, il faut avoir soin de les bien *affleurer*.

* AFFLICTIF, IVE, adj. *Terme de palais.* Une peine *afflictive* est toute sorte de peine corporelle. En France, les gens du roi ou des seigneurs, ont seuls caractere pour conclure à peine *afflictive* contre les accusés, comme dépositaires de la vindicte publique. Ces sortes de peines, toujours diffamantes, ne doivent s'infliger qu'avec beaucoup de circonspection, & que sur des preuves bien constantes. *Le grand Vocabul. Franç.*

AFFLICTION, (*Théol. Mor.*) tiré du latin *afflictio*, du verbe *affligo*, qui signifie proprement *abattre* une chose en la jettant contre terre : *affligere ad terram*, Plaut. On emploie ce mot, pour désigner tout mal qui accable l'ame & qui l'abat ; calamités publiques ou particulieres, infirmités ou maladies douloureuses, indigence ou privation de plusieurs choses nécessaires, travail trop long ou trop pénible, mépris, contradictions, injustices, persécutions, contre-tems, accidens & revers, perte de biens, deuils occasionnés par la mort de parens ou de personnes qui nous sont cheres, honte & remords causés par le sentiment de nos péchés & de nos imprudences, la mort enfin avec tous ses avant-coureurs, telles sont les principales *afflictions* dont la vie humaine est traversée.

Il y a des *afflictions* qui nous sont dispensées par la main de Dieu, comme des épreuves salutaires ; il en est d'autres qui sont une suite naturelle de nos péchés, ou qui peuvent être envisagées comme de justes châtimens que Dieu nous inflige. Les unes & les autres n'ont rien qui ne soit exactement d'accord avec les perfections de Dieu, & la fin générale qu'il se propose dans cet univers, c'est-à-dire, la manifestation de sa gloire, & le plus grand bien de toutes les créatures intelligentes.

On n'est point surpris que des pécheurs, qui persévérent volontairement dans l'habitude du crime, soient exposés à diverses *afflictions*, qui sont la juste rétribution de leur conduite vicieuse. Mais on trouve étrange que les gens de bien, que les fideles qui ne pechent que par surprise, par inadvertence, & qui se relevent bientôt de leur péché par la repentance ; on trouve, dis-je, étrange qu'ils soient aussi exposés à des *afflictions*, souvent même plus sensibles que celles dont les méchans sont visités. J'avoue que ce phénomene seroit absolument inexplicable, si nous étions réduits à en chercher la solution dans un systême purement mondain, qui ne présente que de mauvais côtés dans les souffrances de cette vie. Mais le systême de l'évangile, d'accord avec les lumieres de la philosophie la plus pure, en nous faisant considérer notre intérêt spirituel & éternel, ou le salut de notre ame, comme notre grande fin à laquelle toute autre chose doit être subordonnée, nous découvre dans les *afflictions* une source d'avantages inestimables, qui compensent bien les disgraces passageres qui les accompagnent.

Je ne nierai pas que les maux ne soient des maux. Si cependant un mal quelconque a des suites, ou produit des effets capables de dédommager avec avantage de ce qu'il a fait souffrir, on ne niera pas qu'il ne puisse, & ne doive être envisagé comme un bien réel, & que tout homme raisonnable n'aimât mieux l'avoir que de ne l'avoir pas.

Mais les *afflictions* peuvent avoir des suites de cette nature, parce qu'une prospérité constante endort les hommes ; une chaîne de plaisirs qui se suivent sans interruption, rendent l'ame inaccessible à toute pensée sérieuse ; un état opposé les fait rentrer en eux-mêmes, les dispose à penser, & leur dicte même en quelque sorte les sujets sur lesquels ils doivent arrêter leurs réflexions.

Un homme qui souffre & qui sent ses maux, doit tout naturellement penser aux moyens de s'en délivrer, parce qu'il s'aime lui-même. Ce desir l'obligera de méditer sur la source & les causes de ses disgraces. Si ses maux sont du genre de ceux qui sont une suite naturelle, une production nécessaire des fautes qu'on a commises, ne doit-il pas se dire, pourquoi Dieu, qui est un être plein de bonté, a-t-il disposé les choses, de maniere que le péché porte avec soi sa propre punition ? N'est-ce pas pour en éloigner les hommes ? Mon sort fournit une preuve que Dieu ne voit pas leur conduite d'un œil indifférent : & quand ces maux ne seroient pas un effet naturel & nécessaire de la conduite qu'on a tenue, un homme qui croit une providence, viendra aux mêmes conclusions ; il se verra comme forcé de réfléchir sur ses actions ; & cet examen pourra dicter d'utiles réflexions, & inspirer de bonnes résolutions.

Quoiqu'en général toutes les *afflictions* disposent à réfléchir, elles ne donnent pas précisément les mêmes leçons. La perte de nos biens doit nous dire que ces avantages si recherchés sont de nature à ne pouvoir s'y fier : & comme les pensées naissent les unes des autres, cette premiere réflexion devroit donner lieu à cette autre. N'est-il donc aucun bien solide, & qui mérite qu'on s'y attache ? L'homme veut être heureux, ce desir ne le quitte jamais : s'il ne trouve pas ce bonheur si desiré dans de certains objets, il s'attache à d'autres ; & n'est-il pas naturel qu'en faisant les réflexions qu'on vient de proposer, on se dise tout de suite : il faut donc chercher en Dieu ce que ses créatures me refusent ; le ciel me fournira ce que je ne trouve pas sur la terre.

Les maladies, comme toute autre *affliction*, ont de quoi humilier. Mais elles ont ceci de propre, qu'elles rappellent une idée qu'on cherche à éloigner, c'est celle de la mort : & quels bons effets n'en devroit-on pas attendre ? *Voyez Ps. XC. 12. Ecclésiastique, VII. 37. Ecclésiaste, VII. 2.*

Les *afflictions* en général, rendent l'homme compatissant. Celui qui n'a jamais connu de disgraces, est peu touché de celles d'autrui : l'homme qui en a éprouvé, à la vue des malheureux, se rappelle ce qu'il a souffert lui-même ; il souffre à cet aspect ; c'est une espece de soulagement pour lui que d'adoucir leur misere. Rien de mieux pensé que cette réflexion tant de fois citée, que Virgile met dans la bouche de Didon :

Non ignara mali miseris succurrere disco.

Il semble aussi qu'un homme guéri de quelque vice par ses *afflictions*, doit l'être plus radicalement, & plus à l'abri des rechûtes, que s'il l'eût été de quelqu'autre maniere. Son état lui donne, & même d'une maniere si intelligible, cette leçon qui se lit, *Jean v. 14*, qu'il semble impossible qu'elle ne produise quelqu'effet. Ce qu'il a souffert, doit le rendre circonspect, précautionné.

In pace ut sapiens aptabit idonea bello.
Hor. *Sat. 2, Liv. II.*

Elles donnent lieu encore de pratiquer plusieurs vertus, dont l'exercice ne sauroit avoir lieu dans la prospérité. Ici l'on pourra me dire, je l'avoue, que, comme on n'est pas coupable, en ne faisant pas ce qu'on n'a pas occasion de faire, il seroit plus heureux de n'avoir pas à courir le danger de ces épreuves : mais on ne pense pas qu'un homme de bien, pour mériter ce titre, doit être en état de remplir

la généralité de ses devoirs, & disposé à faire, s'il le falloit, les choses les plus difficiles, si Dieu exigeoit de lui ce témoignage de son amour. Et l'homme peut-il se connoître avant que d'avoir été éprouvé? Après tout, si l'on s'en tire honorablement, la satisfaction que fait goûter une semblable victoire, est un riche dédommagement, & l'on sera d'ailleurs glorieusement récompensé dans le siecle à venir. *Jacq. j. 12.*

Je sais qu'elles ne produisent pas toujours ces bons effets. Quelquefois elles hébetent, & empêchent ceux qu'elles attaquent, de s'occuper de quoi que ce soit, que du sentiment de leurs maux. D'autres fois elles sollicitent l'homme au murmure : d'autres sont tentés à employer des moyens illégitimes, pour rendre leur condition meilleure. En pareil cas, elles sont encore plus nuisibles qu'elles ne le paroissent; mais il suffit qu'elles puissent être utiles, & contribuer à notre bonheur, pour ôter tout prétexte d'accuser les voies de Dieu. L'on pourra appliquer ici la pensée d'un ancien qui fait dire à Jupiter : les hommes sont bien injustes à notre égard; ils nous imputent tous les maux qui leur arrivent, lors même qu'ils ne souffrent que par leur folie :

Σφῆσιν ἀτασθαλίῃσιν ὑπὲρ μόρον ἄλγεα πάχει
Ἔργα καὶ ἡμέραι. Hes.

Il seroit bon d'écouter ceux qui ont passé par cet état, & qui ont su le mettre à profit. David, loin de se plaindre, en bénissoit Dieu, *Ps. CXIX, v. 67. I Pier. iv. 12, 13 & suivans.* (*C. C.*)

AFFLIGÉ, FACHÉ, (*Gramm. Synonymes.*) On est *affligé* de ce qui est triste; on est *fâché* de ce qui blesse. Je suis *affligé* du malheur qui vous est arrivé, & *faché* que vous ne m'en ayez point fait part.

Dans un autre sens, *fâché* dit moins qu'*affligé*. Je suis *fâché* d'avoir perdu mon chien, & *affligé* de la mort de mon ami. (*O.*)

* AFFLIGEANT, EANTE, adj. (*Gramm.*) qui afflige, qui cause du chagrin, de la tristesse. Voilà une nouvelle bien *affligeante*.

* AFFLIGER, v. a. (*Gram.*) causer du chagrin ou de la tristesse. Cette nouvelle m'*afflige*.

AFFLIGER (s'), v. réciproque. Ressentir du chagrin, du déplaisir, de la tristesse. Le sage ne *s'afflige* point des sottises d'autrui.

AFFLUENTE, *matiere affluente.* (*Physique.*) Le célebre abbé Nollet distingue dans l'électricité la *matiere affluente* de l'*effluente*. La premiere est celle qui se rend de toutes parts au corps électrisé; & la seconde, celle qui en sort. *Voyez* FEU ÉLECTRIQUE dans le *Dict. des Sciences*, *&c.* (*J. D. C.*)

* AFFLUER, v. n. (*Gram.*) se dit au propre des eaux qui vont se rendre dans un même endroit : un grand nombre de fleuves *affluent* dans la Méditerranée; & signifie au figuré, survenir en abondance, arriver en grand nombre : les denrées *affluoient* aux marchés; les étrangers *affluent* à Paris.

* AFFOIBLI, IE, part. passif du verbe *affoiblir* qui suit.

* AFFOIBLIR, v. a. (*Gram.*) diminuer ou abattre les forces, énerver, rendre foible. Ce verbe se dit au propre & au figuré. Les débauches *affoiblissent* le corps & l'esprit.

AFFOIBLIR la monnoie, c'est en diminuer la valeur, soit au titre ou au poids. *Voyez* ci-après AFFOIBLISSEMENT *des monnoies.*

AFFOIBLIR *une piece de charpente*, c'est en diminuer l'épaisseur ou la grosseur.

AFFOIBLIR, v. n. & S'AFFOIBLIR, v. réfl. (*Gram.*) devenir foible. Ce parti *affoiblit*, ou *s'affoiblit* tous les jours.

* AFFOIBLISSANT, ANTE, adj. (*Gram.*) qui affoiblit, qui abat ou ôte les forces. La saignée est naturellement *affoiblissante*.

* AFFOIBLISSEMENT, s. m. (*Gram.*) diminution de force & de vigueur, au propre & au figuré. L'*affoiblissement* du corps & de l'esprit ont souvent leur cause dans les débauches d'une jeunesse imprudente. L'*affoiblissement* de l'autorité vient quelquefois de la violence des moyens qu'on emploie pour la maintenir.

AFFOIBLISSEMENT *des monnoies*, c'est la diminution de leur valeur, soit au titre, soit au poids. Il y a plusieurs moyens d'affoiblir la monnoie. 1°. En diminuant le poids ou la bonté de la matiere; 2°. en augmentant le prix de l'espece; 3°. en changeant la proportion des métaux; 4°. en chargeant les especes d'une forte traite, laquelle ne devroit être que suffisante pour payer les frais de fabrication; 5°. en augmentant les remedes de poids & de loi; 6°. en faisant fabriquer une si grande quantité de bas billon & de cuivre, hors de la proportion observée entre l'or & l'argent, que ces especes, qui ne sont faites que pour payer les menues denrées, entrent dans le grand commerce, & soient reçues en nombre au lieu des bonnes especes d'or & d'argent.

Les grands inconvéniens qui naissent, & qui sont inséparables des *affoiblissemens* des monnoies, sont que les souverains perdent plus que les peuples; qu'ils occasionnent les guerres en appauvrissant leurs états, donnent lieu à la fonte des bonnes especes, & à l'enchérissement des marchandises : les étrangers ne commercent plus, & n'apportent plus leur argent; c'est une taille que le prince leve sur ses sujets.

Par les *affoiblissemens* des monnoies, qui se font par un excès de traite, le prince invite l'étranger & le faux monnoyeur à contrefaire les especes.

Quant aux *affoiblissemens* qui se font par la différence de proportion, le naturel, le billonneur & l'étranger transportent impunément celles des especes d'or & d'argent qui sont le moins prisées dans leur état.

Quant à ceux qui se font par la diminution du poids de la bonté intérieure, & par le surhaussement du prix des especes, le prince en donne le profit à ceux de ses sujets qui ont le plus de ces especes, & lequel ils reçoivent, lors de l'exposition d'icelles.

Le prince ne doit jamais affoiblir ses monnoies pendant la guerre, les troubles, ou mouvemens civils qui se font dans son état, parce que, pendant ce tems, le prince laisse la liberté de fabriquer de semblables especes, & par ce moyen de retirer le profit qu'il croit recevoir seul par cet *affoiblissement*.

Affoiblir les especes d'or, sans affoiblir les especes d'argent, & *vice versâ*, c'est de même que si le prince affoiblissoit les especes d'or & d'argent, puisqu'il est au choix du débiteur ou du payeur, de payer en especes d'or ou d'argent.

Quand le prince a affoibli les monnoies, dès qu'il peut revenir à la bonne & premiere monnoie, il y profite plus qu'aucun de ses sujets. (+)

AFFOLÉ, ÉE, adj. & part. passif, (*Marine.*) On qualifie ainsi l'aiguille d'une boussole qui est lente à prendre sa direction, ou qui a beaucoup de mouvement d'oscillation. *Affolée*, en ce sens, signifie *être dérangée*, *être folle*.

Avoir été mal aimantée, ou avoir perdu sa vertu magnétique, sont des raisons suffisantes pour *affoler* une aiguille. On prétend que certains parages, qu'un orage violent peuvent produire le même effet : je ne le nie point; mais jamais, malgré mes informations, je n'ai trouvé personne qui m'eût dit en avoir été témoin. Prenons garde que ce fait, qui passe pour assez constant, ne soit cependant que l'enfant d'une imagination épouvantée, & ne se soutienne qu'à la faveur d'une tradition jamais approfondie.

Quoi qu'il en soit, on doit avoir attention de ne point se servir d'une boussole dont l'aiguille est *affolée*: on sent combien cela pourroit influer sur l'estimation de la route du vaisseau. Si l'on vouloit se contenter de faire aimanter de nouveau l'aiguille pour lui rendre sa premiere qualité, je conseillerois, avant de s'en servir, de la comparer soigneusement avec une autre de la bonté de laquelle on seroit sûr : nous connoissons en effet trop peu la cause de la propriété de l'aimant, pour n'être pas fort défiant sur tout ce qui paroît s'écarter de la coutume. D'ailleurs une aiguille peut être *affolée*, parce qu'elle ne tourne pas librement sur son pivot. *Voyez ci-après* AIGUILLE. (*M. le Chevalier DE LA COUDRAYE.*)

* AFFOLER, v. a. (*Gramm.*) rendre passionné à l'excès & jusqu'à la folie. On dit en style familier; cet officier *affole* cette jeune personne.

* AFFOLER *une aiguille*. Voyez ci-dessus AFFOLÉ.

* AFFORER, v. a. *terme de Coutume*, qui signifie la même chose qu'*affeurer*. Voyez ce dernier mot dans le *Dict. des Sciences*, &c.

* AFFOURAGÉ, ÉE, part. passif. *Voyez ci-après*, AFFOURAGER.

* AFFOURAGEMENT, s. m. (*Econ. rust.*) c'est l'action de donner du fourage, de la paille, du foin au bétail.

*AFFOURAGER, v. n. (*Econ. rust.*) *Affourager* les bœufs, les vaches, les brebis, c'est leur donner du fourrage, de la paille, du foin.

§ AFFOURCHE, (*Marine*), *ancre d'affourche*, c'est celle qui sert à affourcher le vaisseau (*Voyez ci-après* AFFOURCHER). Il y en a une particuliérement destinée à cet usage, qui porte le nom d'*ancre d'affourche*. L'ancre d'*affourche* est la plus petite des grosses ancres du vaisseau : elle pese, ainsi que les autres ancres, environ la moitié du poids du cable auquel elle tient. L'ancre d'*affourche* est une des deux ancres des bossoirs : elle est placée à babord, lorsque la premiere ancre est placée à tribord ; & elle est placée à tribord, lorsque la premiere ancre est placée à babord. Si les vaisseaux ne placent pas tous l'ancre d'*affourche* du même côté, cela vient de la différence des rades qu'ils sont le plus en usage de fréquenter. A Brest, par exemple, où l'on *affourche* E. S. E. ou O. N. O., où il est avantageux d'avoir la premiere ancre mouillée dans l'O. N. O. (*Voyez* AFFOURCHER), & où les vents sont le plus communément de la partie du S. O., on place toujours l'ancre d'*affourche* à babord. Un vaisseau en effet, dans cette rade, a souvent le cap au S. O.; si son ancre d'*affourche* mouillée à l'E. S. E., c'est-à-dire à babord de lui, passoit dans l'écubier de tribord, il faudroit que le cable d'*affourche* fût croisé sur le taille-mer. Il en seroit de même alors de la premiere ancre, dont le cable se croiseroit également sur l'éperon, & avec le cable d'*affourche*, frottement qui seroit nuisible, & qu'il est très-bon d'éviter.

AFFOURCHE, *cable d'affourche*, c'est le cable qui tient l'ancre d'*affourche*. Il y en a un particuliérement destiné à cela dans les vaisseaux, qui porte le nom de *cable d'affourche*. Le cable d'*affourche* a toujours un pouce de moins de circonférence que les autres cables. On diminue ainsi sa circonférence pour le rendre plus facile à manier, lorsqu'on a besoin de dépasser les cables. Le cable d'*affourche* a cent vingt brasses de long : il est étalingué à l'organeau de l'ancre d'*affourche*, passe dans l'écubier le plus près de l'étrave, & va s'amarrer aux bites. On le fourre à l'endroit de l'écubier, jusqu'à quelques brasses en dehors du vaisseau, pour le garantir du frottement qu'il peut éprouver sur le coussin d'écubier, sur le taille-mer & avec les autres cables. On le fourre également à son étalingure. (*M. le Chevalier DE LA COUDRAYE.*)

* AFFOURCHER, (*Charp. & Menuis.*) *Affourcher* deux pieces de bois, c'est les joindre par un double assemblage avec languette & rainure de l'une dans l'autre.

§ AFFOURCHER, v. a. (*Marine.*) c'est mouiller une seconde ancre, de sorte que les deux ancres mouillées & le vaisseau lui-même forment une ligne droite dont les ancres soient les extrémités, afin que le vaisseau, tenu par deux cables qui ont des directions opposées, ne change presque point de place aux changemens du vent & de la marée. La direction de cette ligne donne le nom à la maniere dont on est *affourché*; ainsi, si la direction de cette ligne est est & ouest, on dit que l'on est *affourché* E. & O. Il y a une ancre particuliérement destinée à *affourcher*, qui porte le nom d'*ancre d'affourche* : cependant lorsque l'on est dans un endroit pour peu de tems, & que l'on n'a rien à craindre de la force du vent ni de la marée, on se contente quelquefois d'*affourcher* avec une ancre à jet, à cause de la facilité beaucoup plus grande que l'on a à la mouiller & à la lever.

Affourcher est une opération presque nécessaire, pour peu que l'on séjourne dans une rade, & surtout lorsque cette rade est sujette aux marées, qui feroient fréquemment changer de place à un vaisseau. Car des vaisseaux qui, aux changemens de marée, n'éviteroient pas du même côté, ou ne le feroient pas en même tems, courroient risque de s'aborder, à moins qu'ils ne gardassent une distance considérable entr'eux; de plus, le vaisseau que la marée fait ainsi changer de place, traîne son cable après lui sur le fond, & peut l'endommager: ce cable peut faire une demi-clef sur la patte supérieure de l'angle, & peut s'y couper ou faire déraper l'ancre. Si le vaisseau, dans son mouvement, parcourt une ligne droite en passant perpendiculairement au-dessus de son ancre, alors il viendra à faire force sur l'ancre dans un sens diamétralement opposé à la premiere force, & il tendra conséquemment à soulever la verge dans une situation perpendiculaire; inconvénient dont il doit résulter, ou de faire cabaner l'ancre, ou d'en casser la patte. Enfin un des avantages d'*affourcher*, est de le faire de façon que l'on se trouve retenu par les deux ancres, lorsque les vents viennent de la partie où ils sont le plus à craindre. C'est ce que nous verrons en parlant de la maniere d'*affourcher*.

Malgré ces avantages, il y a des cas où l'on doit ne pas *affourcher*. Il est bon de ne le pas faire, par exemple, en tems de guerre, dans une rade foraine, d'où un ennemi supérieur peut vous contraindre à fuir précipitamment, & à couper les cables; ou dans une rade dont le mouillage est mauvais, & de laquelle il faut être prêt à partir dès l'instant qu'il vient à y venter un peu frais. Toutes les fois que l'on n'est point *affourché*, il faut avoir grande attention à se tenir éloignés les uns des autres, pour pouvoir éviter sans crainte de s'aborder; & l'on doit, toutes les fois que l'on évite, empêcher le vaisseau de courir au-dessus de son ancre, en tenant toujours le cable tendu à l'aide de l'artimon & du perroquet de fougue, ou à l'aide des canots & chaloupe, s'il fait calme.

La maniere d'*affourcher* n'est point indifférente; & la regle générale est d'*affourcher* de façon, qu'une ligne droite tirée d'une ancre à l'autre soit perpendiculaire à l'air de vent qui est le plus à craindre dans la rade où l'on est, afin qu'alors les deux cables travaillent en même tems à retenir le vaisseau. C'est de cette position que sont venus les mots *affourche* & *affourcher*; car quoique j'aie dit, en définissant le mot *affourcher*, qu'un vaisseau *affourché* formoit avec ses deux ancres une ligne droite dont elles étoient

les extrémités ; cependant cela n'est point exactement vrai, à cause du mou qu'ont les cables, & qui permet au vaisseau de s'écarter. Alors, en appellant sur ces deux cables, il forme avec eux un angle dont ils sont les côtés : c'est cet angle qu'il a plu de comparer à une fourche, & qui a fait dire qu'un vaisseau étoit *affourché*. Cette méthode générale d'*affourcher* ne peut cependant pas être suivie par-tout ; & dans le pays où il y a marée, c'est la marée qui détermine la façon dont on doit *affourcher*. On *affourche* alors d'une maniere directe à la marée, c'est-à-dire que si la marée court E. & O., on mouille les deux ancres l'une par rapport à l'autre, dans une ligne E. & O. Ce qui oblige à suivre ainsi la direction de la marée, est la vibration qu'éprouveroient les cables par la percussion continuelle du courant, s'ils étoient en travers à la marée ; vibration qui, en les faisant frotter sur le fond, ne tarderoit pas à les ronger & à les couper. Lorsque les vents les plus à craindre s'approchent de la direction de la marée, on *affourche* cependant un peu de biais ; c'est-à-dire que si la marée court E. & O., & que les vents de O. S. O. soient les plus violens, on *affourche alors* E. S. E. & O. N. O.

Presque toujours la marée suit la direction de l'entrée de la rade ; ainsi on *affourche* presque toujours suivant la direction de l'entrée de la rade. L'ancre qui tient le vaisseau contre le flot s'appelle *ancre de flot* ; & celle qui le retient contre le jusant s'appelle *ancre de jusant*. Ordinairement c'est la premiere ancre ou ancre de poste qui sert d'ancre de flot, parce qu'elle est alors mouillée du côté du large, d'où ordinairement les vents sont les plus forts. Ce seroit au contraire l'ancre d'affourche qu'on mouilleroit pour ancre de flot, si les vents du large étoient les moins à craindre. La raison pour laquelle on mouille toujours l'ancre de poste du côté d'où les vents ont le plus de force, même lorsqu'on *affourche* avec une grosse ancre, vient de ce que l'ancre d'affourche n'est jamais aussi forte que l'ancre de poste ; & que, si l'on craignoit de chasser, on pourroit d'ailleurs filer une plus grande quantité de cable de celui qui tient l'ancre de poste.

On peut donc *affourcher*, soit avec une petite ancre, soit avec une grosse ancre. Quelquefois on se sert de sa chaloupe pour porter l'ancre d'*affourche* où elle doit être mouillée, quelquefois on la porte avec le vaisseau. Lorsqu'on veut *affourcher* avec une petite ancre à l'aide de la chaloupe, on embarque cette ancre dans la chaloupe ; & pour cet effet on frappe une herse sur la verge à toucher le jas contre lequel on la saisit avec un raban ; & on met une autre herse sur la croisée de l'ancre. On croche la caliorne du mât de mizaine sur l'herse du jas, & le palan d'étai sur celle de la croisée. Cela fait, on largue les serre-bosses qui tiennent l'ancre sur le bord du vaisseau, & on l'amene doucement sur l'arriere de la chaloupe dont on a démonté le gouvernail. L'ancre doit être posée de façon que le jas soit en dehors de l'arriere de la chaloupe dans une position verticale ; que la verge porte sur le rouet qui est sur l'arriere de la chaloupe, & que les pattes soient posées horizontalement sur les caissons de la chambre de la chaloupe, sur lesquels on met un banc de la chaloupe ou une forte planche pour empêcher l'ancre de les enfoncer. Lorsque l'ancre est appuyée sur la chaloupe, on ôte les herses, & on étalingue à l'organeau un grêlin que l'on écuille dans la chaloupe. Au bout de ce grêlin, on en ajuste un second par le moyen de deux ou trois amarrages que l'on fait sur les deux bouts des grêlins qui se replient sur eux-mêmes : mais on garde à bord du vaisseau ce second grêlin afin de ne pas trop charger la chaloupe ; & c'est du bord qu'on le file, en observant de le filer le premier. On a soin de frapper l'orin sur l'ancre ; & tout étant ainsi préparé, la chaloupe nage vers l'endroit où elle doit mouiller l'ancre. On dirige la marche de la chaloupe avec un compas de route, & lorsqu'elle est rendue dans l'air de vent & à la distance convenable, elle laisse tomber son ancre qu'elle jette à la mer à force de bras. Dès qu'elle est mouillée, la chaloupe revient au vaisseau, & on vire le grêlin au cabestan du gaillard d'avant pour le roidir. On l'amarre ensuite avec plusieurs génopes en le laissant tout garni au cabestan.

Lorsque c'est avec une grosse ancre que l'on veut *affourcher*, il faut mouiller une petite ancre comme si c'étoit avec elle que l'on dût *affourcher*, & on s'y prend de la même maniere, observant seulement de la porter un peu plus loin que l'endroit où l'on veut mouiller l'ancre d'affourche. La nécessité de mouiller une petite ancre vient de l'impossibilité où seroit la chaloupe de se rendre avec ses avirons à l'endroit où elle doit laisser tomber l'ancre d'affourche, surchargée comme elle l'est par le poids de cette ancre, & traînant après elle un cable qui, quoiqu'on le file du vaisseau, offre une résistance considérable à vaincre. Il faut donc un point d'appui, & un moyen de s'y rendre, & c'est-là l'office de la petite ancre sur laquelle la chaloupe se halle le long du grêlin, soit à force de bras, soit en s'aidant de palans que l'on frappe sur ce grêlin. Lorsque la petite ancre est mouillée, la chaloupe revient au vaisseau, & va se présenter sur le bossoir pour recevoir l'ancre d'affourche, à laquelle le cable est déja étalingué. L'ancre d'affourche se pose non pas en dedans de la chaloupe, mais de l'arriere & en dehors, de la maniere suivante : l'ancre doit être suspendue au bossoir par la bosse-debout & le capon ; & la chaloupe doit présenter l'arriere pour la recevoir, de sorte que lorsqu'on a filé du capon & de la bosse-debout elle touche presque la verge de l'ancre. Lorsque le jas de l'ancre est encore un peu au-dessus de l'arriere de la chaloupe, on passe autour de la verge un fort cordage que l'on appelle *cravate*, on prend aussi l'orin & on laisse descendre l'ancre en douceur jusqu'à ce que le jas soit au ras de la partie supérieure de l'arriere de la chaloupe, sa longueur étant parallele à la largeur de la chaloupe : alors on roidit & on amarre solidement la cravate & l'orin aux bancs de la chaloupe, & on largue entiérement le capon & la bosse-debout. Par ce moyen l'ancre se trouve suspendue à l'arriere de la chaloupe par la cravate & l'orin qui doivent porter sur le rouet qui est sur l'arriere de la chaloupe & que l'on doit avoir attention de faire travailler également. On met le reste de l'orin dans la chaloupe, & on laisse la bouée à la mer en la saisissant par son éguillette à un toulet. Tout étant ainsi disposé, on file le cable d'affourche du vaisseau, & la chaloupe se halle tout le long du grêlin jusqu'à l'endroit où elle doit laisser tomber l'ancre. Pour faciliter le chemin à la chaloupe, on envoie un canot qui, lorsqu'on a filé une partie du cable, le saisit avec une garcette, & le tient ainsi soulagé jusqu'à ce que la chaloupe soit rendue. Alors elle avertit le canot de se tenir prêt à laisser aller le cable ; & larguant d'abord la cravate & ensuite l'orin, l'ancre tombe & le vaisseau est *affourché*. On a ses raisons pour larguer la cravate avant l'orin, & si l'on a bien suivi la méthode, on verra que moyennant cette précaution, il est presque impossible que l'ancre en coulant engage son jas ou ses pattes avec le cable. La chaloupe va tout de suite lever la petite ancre, & on vire dans le vaisseau sur le cable d'affourche pour le roidir. Lorsque la petite ancre est levée, on vire au petit cabestan sur le grêlin, & on amene ainsi à bord & la petite ancre & la chaloupe qui la tient : plus ordinairement, cependant

les gens de la chaloupe, après avoir détalingué le grêlin de la petite ancre, reviennent à bord avec les avirons, & le grêlin se halle du vaisseau à force de bras.

Il reste encore à parler de la façon d'*affourcher* avec le vaisseau, lorsqu'on n'a point de chaloupe, ou lorsqu'un gros tems empêche de s'en servir. Il faut que le vaisseau ait fort peu d'air lorsqu'on laisse tomber la premiere ancre; puis en filant du cable il faut continuer à gouverner à très-petites voiles sur l'endroit où on veut mouiller l'ancre d'affourche. Lorsqu'on y est rendu, il faut amortir entiérement l'air du vaisseau avant de la laisser tomber & border ensuite l'artimon pour venir vent debout. L'ancre d'affourche mouillée, on doit faire tête dessus & filer du cable pour cela s'il est nécessaire, ensuite on vire sur la premiere ancre; & filant à mesure du cable d'affourche, on met le vaisseau dans le poste qu'il doit occuper. Cette maniere d'*affourcher*, est très-bonne, & elle abrege le travail; cependant elle a ses inconvéniens: il est à craindre, par exemple, que l'épissure qui joint les cables, ne s'arrête à l'écubier, & ne fasse traverser le vaisseau. C'est pour cette raison que l'on garde fort peu de voile en allant mouiller l'ancre d'affourche, dans la crainte que le cable ne puisse se filer assez promptement. On n'auroit point cela à craindre si le vent ou la marée portoit à l'endroit où l'on veut mouiller l'ancre d'affourche; car alors après avoir mouillé comme à l'ordinaire la premiere ancre & fait tête dessus, on fileroit du cable, & on se laisseroit culer sur cet endroit pour y laisser tomber l'ancre d'affourche. On pourroit même dans ce dernier cas attendre que la marée eût changé de direction avant de virer sur le premier cable, parce qu'alors il n'y auroit plus qu'à filer le cable d'*affourche*, & à virer sans peine sur le premier cable. (*M. le Chevalier* DE LA COUDRAYE.)

AFFRAICHIR *ou* AFFRAICHER, v. n. (*Marine*) ce terme est écrit AFRAISCHER dans le *Dict. des Sciences*, &c. il ne s'emploie qu'en parlant du vent, & il signifie devenir plus frais ou plus fort. On ne se sert plus guere de ce mot, & il est remplacé par celui de fraischir. On l'emploie encore cependant à l'impératif, & on dit: *affraiche*, pour témoigner le desir que l'on a que le vent augmente. (*M. le Chevalier* DE LA COUDRAYE.)

* AFFRANCHIR, v. a. (*Gramm.*) au propre donner la liberté: *affranchir* un esclave: s'*affranchir* du pouvoir d'un tyran; par extension, exempter; on l'a *affranchi* de la taille; au figuré, délivrer: la mort nous *affranchit* de bien des miseres.

* AFFRANCHIR *un tonneau*, (*terme de Marchand de vin*) c'est lui ôter un mauvais goût qu'il a.

* AFFRETÉ, ÉE, adj. & part. passif, (*terme de Marine.*) Une tartane *affretée*, est un tartane laissée à louage.

AFFRETEMENT, s. m., (*terme de Marine*) c'est l'action d'affreter, ou le prix que paie au propriétaire celui qui se sert d'un navire qui ne lui appartient pas. Sur la Méditerranée on dit *nolissement* pour *affretement*. *Nolis* est synonyme de *fret*. (*M. le Chevalier* DE LA COUDRAYE.)

AFFRETER, v. a. (*terme de Marine.*) c'est convenir d'un prix avec le propriétaire d'un navire pour se servir de ce bâtiment, & l'employer à son usage. On *affrete* ordinairement à tant par tonneau, par mois ou par voyage.

Il ne faut pas confondre *affreter* avec *freter*; & c'est à tort qu'on emploie assez souvent ces deux mots l'un pour l'autre. *Affreter*, c'est se servir d'un navire appartenant à un autre. *Freter* au contraire, c'est être payé pour prêter le vaisseau à celui qui veut s'en servir. (*M. le Chevalier* DE LA COUDRAYE.)

AFFRETEUR, s. m. (*terme de Marine*) c'est le nom que l'on donne à celui qui paye pour se servir d'un navire qui ne lui appartient pas. (*M. le Chevalier* DE LA COUDRAYE.)

* AFFRICHER, v. n. (*terme d'Agriculture.*) Laisser une terre *affricher*, c'est négliger de lui donner des labours convenables.

* AFFRONT, s. m. (*Gramm.*) injure, outrage par paroles ou voies de fait. Faire ou recevoir un *affront*. Boire un *affront*, le souffrir, le supporter patiemment. On a de la peine à digérer un *affront*, ou à ne pas s'en venger.

L'*affront*, dit l'abbé Girard, est un trait de reproche ou de mépris lancé en face de témoins; il pique & mortifie ceux qui sont sensibles à l'honneur. L'insulte est une attaque faite avec insolence; on la repousse ordinairement avec vivacité. L'outrage ajoute à l'insulte un excès de violence qui irrite. L'avanie est un traitement humiliant qui expose au mépris & à la moquerie du public.

Ce n'est pas réparer son honneur que de plaider pour un *affront* reçu. Les honnêtes gens ne font d'insulte à personne. Il est difficile de décider en quelle occasion l'outrage est plus grand, ou de ravir aux dames par violence ce qu'elles refusent, ou de rejetter avec dedain ce qu'elles offrent. Quand on est en butte au peuple, il faut s'attendre aux avanies, ou ne se point montrer.

* AFFRONTER, v. a. (*Gramm.*) attaquer avec hardiesse & intrépidité: *affronter* l'ennemi, *affronter* une armée entiere avec peu de monde; au figuré, s'exposer hardiment: *affronter* la mort, les dangers.

AFFRONTER, tromper, duper, se dit sur-tout des marchands qui vendent une marchandise fardée.

* AFFRONTEUR, AFFRONTEUSE, adj. & subst. (*Gramm.*) se dit du marchand ou d'une marchande qui trompe les gens en leur vendant une marchandise qui, avec de l'apparence, ne vaut rien.

* AFFUBLÉ, ÉE, part. passif. *Voyez ci-après* AFFUBLER.

* AFFUBLEMENT, s. m. (*Gramm.*) terme familier qui signifie toute espece de voile ou d'habillement singulier qui couvre & enveloppe la tête, le visage & le corps.

* AFFUBLER, v. a. (*Gramm.*) Envelopper la tête, le visage & le corps de quelque vêtement ou habillement. Qui vous a *affublé* de la sorte? *S'affubler* d'un manteau.

AFFUT *des nouvelles pieces de campagne ou de bataille*, (*Art Militaire, nouvelle Artillerie, planche II.*) L'*affut* des nouvelles pieces de campagne ou de bataille, differe autant des anciens, que les pieces même different de celles auxquelles elles ont succédé (*Voyez* ARTILLERIE & CANON *de bataille, dans ce Suppl.*). L'objet principal a été de rendre les nouveaux *affuts* beaucoup plus légers que les anciens, & on en a diminué en conséquence toutes les dimensions. Cette diminution ne pouvant pas se concilier avec la solidité qui leur est nécessaire, on les a couverts & presqu'enveloppés de ferrures, ensorte qu'ils pesent plus que les anciens, à l'exception de celui de la piece de quatre, & n'en ont ni la solidité, ni la simplicité: car plus les flasques sont minces, plus les alternatives de sécheresse & d'humidité doivent les altérer; la précision & la propreté des ferrures qui les couvrent & les chargent, exigent de l'intelligence & des soins de la part des ouvriers, dont tous ne sont pas capables; d'où naît la difficulté des radoubs dans les occasions où, n'ayant pas d'excellens ouvriers à portée de soi, on est obligé d'employer ceux qu'on trouve sous sa main. Ils sont donc moins simples, plus fragiles que les anciens, & coûtent davantage.

Les essieux de fer ne sont pas d'un service aussi commode que ceux de bois, auxquels on les a

substitués: les essieux de bois se suppléent aisément, au lieu que ceux de fer, cassant dans des marches, dans des affaires, ne peuvent pas se réparer sur le champ, & la piece est hors de combat. Si l'on se propose d'en porter une grande quantité de rechange, on perd de vue la premiere intention, qui étoit d'alléger beaucoup les équipages d'artillerie.

L'encastrement de route *f*, où se logent les tourillons de la piece, lorsqu'on est en marche, est pris des étrangers, & sert à repartir le poids de la piece sur l'*affut* & l'avant-train, & à rendre par-là la voiture plus roulante; mais il est inutile dans les momens où le charroi est le plus vif, le plus embarrassant & le plus difficile, c'est-à-dire, à portée de l'ennemi. En effet, lorsque la piece tire & qu'il est question de la porter avec célérité, dans une autre position, auroit-on le tems de faire *nager* la piece, entre les flasques, pour faire occuper ce second encastrement par les tourillons, & de la ramener, étant arrivée sur son terrein, dans les encastremens *e*, où les tourillons doivent être placés lorsque la piece est en action?

Les flasques arrondis à leur extrémité inférieure, en forme de traîneau, ont moins de frottement sur la terre, & donnent plus de facilité aux canonniers pour tenir la crosse élevée, par le moyen des leviers qu'ils passent dans les anneaux de manœuvre *m*, lorsqu'il faut aller en avant ou en arriere; mais cette coupe de la crosse contribue à augmenter le recul, aussi-bien que les boîtes de fonte, placées dans les moyeux des roues.

Le coffret *s* contient cinquante coups tout faits, à boulets ou à cartouches: il se place dans les marches, entre le flasque *w*, & sur l'avant-train, lorsque la piece est en action.

La charge de poudre de ces coups tout faits, est renfermée dans un sac ou gargousse de serge ou de camelot, lequel est attaché & fixé à un culot de bois, sur lequel pose le boulet ou la boîte de fer-blanc qui contient la mitraille. Ces coups tout préparés ont, comme toutes les choses de ce monde, leur avantage & leur inconvénient. Ils sont avantageux en ce qu'ils rendent le service très-prompt & très-sûr; très-prompt, puisque la poudre & le boulet ou la cartouche, se mettent en un seul tems dans la piece; très-sûr, parce que la poudre étant enfermée dans un sac, il ne s'en répand point, & on évite par-là les inconvéniens des traînées de poudre, qui peuvent s'allumer, porter le feu aux barils & occasionner de grands accidens: mais d'un autre côté, les gargousses fournissent toujours une charge égale pour toutes les circonstances, & il en est où il seroit avantageux de la diminuer, lorsqu'il seroit utile, par exemple, de tirer à ricochet.

Les roues plus basses des anciens avant-trains étoient préférables aux roues hautes des nouveaux, pour tourner fort court dans certains chemins qui ne permettent pas de faire autrement. Le long timon substitué aux limonnieres, est également nuisible dans ce cas, & il se présente souvent dans le cours d'une campagne; il est d'ailleurs difficile de remettre l'*affut* sur l'avant-train, tiraillé à droite & à gauche, par deux chevaux attelés de front: ce qui s'exécute aisément avec un avant-train à limonniere & un seul cheval, que le charretier fait avancer & reculer aisément & qu'il conduit avec facilité dans tous les cas. Cette maniere d'atteler avec des timons & des chevaux de front, est très-bonne pour les grandes routes, mais elle est impraticable dans les chemins de traverse, ferrés & difficiles. Tout officier d'artillerie conviendra, écrivoit M. de Mony, lieutenant-général des armées du roi, officier d'artillerie, d'une expérience consommée, dans le compte qu'il rendoit de ces nouveautés, « que l'avant-train à timon seroit » très-embarrassant pour conduire du canon en bat» terie dans un siege, où le charretier se couvre de » son limonnier contre le feu de l'assiégé, ce qu'il ne » peut faire avec un avant-train à timon, puisqu'il » faut qu'il monte à cheval. Qu'on ne dise pas que » l'équipage de campagne est indépendant de celui » de siege; nous pouvons citer les campagnes ter» minées par la paix d'Aix-la-Chapelle, où les sieges » ont été extrêmement fréquens, & ne furent exé» cutés qu'avec les chevaux attachés à l'équipage de » campagne. On n'en seroit pas venu à bout, si on » n'avoit eu des limonnieres harnachées convenable» ment, pour conduire les pieces de canons en bat» terie, avec des avant-trains à limonniere & des » charretes, pour y transporter la poudre & les » balles, lesquelles on ne peut espérer de faire dé» charger à la main, sous le feu, souvent très-vif, » qui part de la place. Le seul bien du service & » notre longue expérience, ajoutoit ce respectable » militaire, nous forcent à insister sur ce point ».

Nous n'entrerons pas dans un plus grand détail sur les *affuts* du nouveau systême d'artillerie. La *planche II* représente celui de la piece de douze avec la plus exacte précision; ceux de huit & de quatre n'en different que dans leurs proportions. La légende qui suit, rapporte le nom de toutes les pieces qui les composent, & les dimensions des principales sont indiquées dans la table que nous y ajoutons.

A. Flasques de l'*affut*.
B. Entretoise de volée.
C. Entretoise de support.
D. Entretoise de lunette.
E. Semelle de pointage.
F. Moyeux des roues.
G. Rais des roues.
H. Jantes couvertes de leur bandage.
I. Armons.
K. Sassoire.
L. Petite sassoire, couverte d'une bande de fer.
M. Volée.
N. Paloniers.
O. Timon.
P. Volée du devant, placée au bout du timon, pour atteler quatre chevaux.
Q. Coffret portant les munitions de la piece.
R. Le même coffret, vu intérieurement.
S. Le même coffret fermé, il est couvert de tôle.
T. Bras du coffret, servant à le placer sur l'*affut* dans les marches, & sur l'avant-train, lorsque la piece est en action.
V. Délardement des flasques ou encastrement pour loger le coffret.

Ferrures.

X. Boulons rivés pour empêcher les flasques de se fendre.
Y. Boulons d'assemblage qui resserrent les flasques & concourent avec les entretoises à empêcher leur écartement.
Z. Crochets où les canonniers attachent leurs traits, pour aller en avant. *Voyez planche III. des manœuvres.*
&. Double crochets où les canonniers attachent alternativement leurs traits, pour aller en avant & en arriere. *Voyez planche III.*
a. Rosette servant de contre-rivure aux boulons, lesquels sont à écrou.
b. Tête de l'*affut*.
c. Bouts d'*affuts*.
d. Recouvrement du talut des flasques.
e. Sous-bandes pour l'encastrement des tourillons, lorsque la piece tire.
f. Sous-bandes pour l'encastrement des tourillons, dans les routes.

g. Chevilles à tête plate.

h. Chevilles à mantonnet; elles fervent à contenir la fousbande par une de fes extrêmités, la tête plate entre dans l'autre, & une clavette la fixe; les fousbandes couvrent les tourillons.

i. Liens des flafques.

k. Lunette; la contre-lunette eft en-deffous.

l. Anneaux d'embrelage.

m. Anneaux de pointage pour paffer des léviers, afin de diriger la piece à la volonté du canonnier qui pointe. *Voyez planche III.*

n. Anneaux carrés de manœuvre, où les canonniers paffent deux léviers, pour foutenir & élever la croffe, lorfque la piece va en avant ou en arriere. *Voyez planche III.*

o. Deux plaques de fer, pour préferver l'*affut* du frottement des roues & de la faffoire.

p. Ecrou de cuivre pour la vis de pointage, vu de plan & de profil; cet écrou eft foutenu par deux crapaudines pratiquées dans les flafques.

q. Vis de pointage.

r. Manivelle pour tourner la vis de pointage.

s. Plaque de fer qui couvre la femelle, laquelle foutient la culaffe de la piece.

t. Bandeau de la femelle; il y a au-deffous de la femelle une calotte, pour recevoir la tête de la vis de pointage.

u. Charniere de la femelle, au moyen de laquelle on éleve ou on abaiffe la volée de la piece, avec la vis de pointage.

x. Effieu de fer; il eft encaftré dans les flafques, qu'il ne déborde que de trois lignes, & eft foutenu par deux bandes de fer, fixées fous les flafques, avec des écrous.

z. Flottes à crochet, placées aux bouts de l'effieu, auxquelles les canonniers attachent leurs traits pour marcher en avant. *Voyez planche III.*

&. Effe.

w. Selette qui couvre l'effieu de fer de l'avant-train; cet effieu eft encaftré dans un faux effieu de bois, fur lequel pofe la felette.

1. Cordon du moyeu des roues.
2. Frettes.
3. Bandages des roues.

   Nota. Les roues des *affuts* & des avant-trains, font garnies de boîtes de cuivre.

4. Charnieres avec leurs branches, pour le couvercle du coffret.
5. Equerres de tôle, pour garantir les angles du coffret.
6. Etrier tenant l'effieu & la felette.
8. Coëffe de la felette.
9. Cheville ouvriere.
10. Chaîne d'embrelage.
11. Tirans de volée.
12. Plaques d'armon.
13. Plaquettes de volée.
14. Plaquettes de palonniers.
15. Anneaux joignans les plaquettes de palonniers & de volée.
16. Frettes de tête d'armon.
17. Boulon de la tête des armons, traverfant la tête du timon.
18. Happe à virole & à crochet, pour le bout du timon.
19. Seau rempli d'eau, où le canonnier plonge fon écouvillon, pour laver & rafraîchir la piece.

DIMENSIONS DES *AFFUTS* DE CAMPAGNE, DES CALIBRES DE 12, 8 ET 4.

	LONGUEUR DES FLASQUES.	ÉPAISSEUR DES FLASQUES.	CEINTRE DES FLASQUES.	HAUTEUR DES FLASQUES DANS LE TRACÉ.				ÉPAISSEUR DES ENTRETOISES.	LARGEUR DES ENTRETOISES.			DISTANCE DU CENTRE DE L'ESSIEU A LA TÊTE.	HAUTEUR DES ROUES.	OUVERTURE DES BOÎTES AU GROS BOUT.
				à la tête.	au ceintre de mire.	au ceintre de croffe.	derriere l'entretoife de lunette.		de volée.	de fupport.	de lunette.			
CALIBRES.....	pieds. pouces. lig.	pouces. lig.	pouces. lig.	pouces. lig.	pouces. lig.	pouces. lig.	pouces. lig.	pouces. lig.	pouces. lig.	pouces. lig.	pouces. lig.	pouces. lig.	pieds. pouces.	pouces. lig.
De douze......	9. 3. 6.	4.	5.	14.	12.	10.	9.	4.	8.	8.	14. 8.	19.	4. 6.	3. 3.
De huit........	8. 9. 6.	3. 6.	5.	13.	11.	9.	8.	3. 6.	7.	7.	13. 9.	19.	4. 6.	3.
De quatre.....	7. 3.	3.	4.	11.	9.	8.	7.	3.	6.	6.	11. 10.	14. 9.	4. 2.	2. 6.

	de 12.	de 8.	de 4.
Poids des nouveaux *affuts* de bataille, avec leurs avant-trains...............	1954 l.	1727 l.	1219 l.
Poids des *affuts* des anciennes pieces, avec leurs avant-trains...............	1766 l.	1479 l.	1288 l. (*AA.*)

* AFFUTAGE, f. m. (*Artillerie.*) Ce canonnier entend bien l'*affutage*, c'eft-à-dire, qu'il fait bien affuter un canon, le pointer, le mettre en mire, en un mot le difpofer à terre.

* AFFUTER, v. a. (*terme d'Artillerie.*) *affuter* un

un canon, c'est le pointer, le mettre en mire & le disposer à tirer.

AFIN, (*Grammaire.*) conjonction *causale* ou *motivale*, c'est-à-dire, qui désigne le motif, la cause ou la raison pourquoi on fait une chose. Elle régit la préposition *de* ou le *que* conjonctif. *J'étudie afin de m'instruire*, ou *afin que je m'instruise.*

* AFIOURME, s. m. (*Commerce*, *Manuf.*) on nomme ainsi une sorte de lin qu'on tire du levant par la voie de Marseille.

§ AFRIQUE, (*Géog. anc. & mod.*) l'une des quatre parties de notre globle, la plus grande après l'Amérique & l'Asie. Elle est en forme de pyramide dont la base fait face à l'Europe, & dont le sommet avance dans l'Océan méridional au-delà du solstice d'hiver. Ce continent ne tient aux deux autres, l'Europe & l'Asie, que par l'isthme de Suez qui le joint à l'Asie. Il forme une péninsule environnée & bornée de toutes parts par des mers : au nord par la Méditerranée, à l'occident par la mer Atlantique, au midi par celle des Indes, & à l'orient par la mer Rouge en partie. Son étendue n'est pas la même par-tout; il a depuis Tanger jusqu'à Suez, environ 800 lieues; depuis les Cap Verd jusqu'au Cap de Guardafui, sur la côte d'Ajan 1420; & du Cap de Bonne-Espérance jusqu'à Bone 1450. *Long. 1. 71. lat. mérid. 1. 35. lat. sept. 1. 37. 30.*

Quelques-uns veulent que l'*Afrique* ait tiré son nom d'Ophres, petit-fils d'Abraham & de Cethura; d'autres qu'il vienne du mot hebreu עפר, *aphar*, poussiere; le savant Bochart le fait dériver du mot arabe *phérick*, qui signifie *épi de bled*; tous ces mots peuvent être étymologiques & avoir contribué à nous transmettre le nom de cette partie du globe, sous la dénomination qu'elle a aujourd'hui parmi nous; ce seroit donc une chose inutile, & tout-à-fait extravagante de chercher à prouver lequel de ces trois mots a l'avantage exclusif.

L'*Afrique* a été connue en partie par les anciens; les Romains y ont fait la guerre & en ont conquis une portion. Les Vandales s'en emparerent après eux; mais ils en furent chassés par les troupes de Bélisaire, sous le regne de Justinien. Les Arabes & les Sarrasins s'en rendirent ensuite les maîtres & possédent encore le pays qui avoit été soumis aux Romains. Pline, *livre V. de son Histoire naturelle*, nous apprend que Scipion Emilien, faisant la guerre en *Afrique*, confia à Polybe, l'historien, une flotte pour côtoyer l'*Afrique*, à l'occident. Il parle aussi d'un Hannon, Carthaginois, qui fut chargé de faire le tour de l'*Afrique*, & donna des mémoires qui qui furent copiés par les Grecs & par les Romains. Il ajoute, en parlant de ces mémoires, qu'ils sont pleins de choses fabuleuses, & qu'ils font mention de villes & d'autres choses dont on ne trouvoit nulle trace. Les Nunes & les Dias furent certainement les premiers qui de cap en cap parvinrent jusqu'à celui de Bonne-Espérance; & le tour ou le périple de l'*Afrique* ne fut jamais fait avant Vasco de Gama, Portugais, qui, en 1497, doubla ce cap, ouvrit par ce moyen une nouvelle route au commerce des Indes & fit tomber celui qui se faisoit par Alexandrie. Cependant cette grande région n'est encore guere connue que sur les côtes, & il seroit assez difficile de déterminer très-positivement qu'elles sont les parties de l'*Afrique* moderne qui répondent aux divisions & aux dénominations des anciens.

Quelques géographes terminoient l'*Afrique* au Nil: à ce compte l'Egypte étoit pour eux partie en Asie, partie en *Afrique*; il n'avoient apparemment pu pénétrer plus loin : car, s'ils eussent été bien instruits, il leur eût paru bien plus raisonnable d'établir pour limites de l'*Afrique* la mer Rouge & l'isthme de Suez.

L'Egypte étoit le pays le mieux connu & celui sur lequel il n'y a pas d'équivoque. On lui donnoit pour bornes ce qu'on nommoit *Catabathenus*, c'est-à-dire, la descente qui conduisoit depuis la Lybie en Egypte. On distinguoit les contrées voisines sous le nom de *Lybie Ammonienne* & *Carthaginoise*. Celle qui étoit contiguë à l'Egypte du côté d'occident se nommoit *Marmorique*, & suivoit la la *Cyrénaïque*, ainsi nommée à cause des cinq villes qu'on y voyoit, Bérenice, Arsinoë, Ptolemaïs, Apollonie & Cyrene. Ce pays étoit terminé par l'*Afrique* propre ou la petite *Afrique* commençant vis-à-vis de la grande Syrte, bornée au midi par des montagnes qui la séparoient des Gétules, & au nord par la mer. Elle contenoit divers peuples, les Nasamones, les Psylles, & entr'autres la fameuse ville de Carthage. Au midi de la petite *Afrique* étoient les déserts de la Lybie, au-delà les Troglodytes & les Garamantes.

Plus avant, du même côté, on trouvoit la Numidie, puis la Mauritanie, bornée au nord par la Méditerranée & le détroit de Gibraltar, & au midi par le petit Atlas qui la séparoit des Gétules, ou la divisoit en deux parties, la Mauritanie Césarienne & la Mauritanie Tingitane. Les Gétules qui s'étendoient jusqu'au mont Atlas, étoient au midi des pays dont on vient de parler. Au-delà étoit la Lybie intérieure qui s'étendoit jusqu'au fleuve Niger. Tout ce qui étoit au-delà portoit le nom d'*Ethiopie*. Au reste tout ce que les anciens en ont dit n'est pas entiérement exact.

On divise aujourd'hui l'*Afrique* en deux parties générales qui sont le pays des blancs ou bazanés, & le pays des noirs.

Le pays des blancs comprend l'Egygte & la Barbarie, divisée en six parties, qui sont la province de Barca, les royaumes de Tunis où Tripoli est compris, celui de Tremecen où est Alger, celui de Fez, de Maroc & de Dara. On met encore dans cette partie le Biledulgerid & le Zaara ou Désert.

Les provinces du pays des noirs, situées sur les côtes, sont la Nigritie, la Guinée, le Congo, la Cafrérie, la côte de Sofala, celle d'Abex, d'Ajan & de Zanguebar. Les pays au-dedans des terres sont la Nubie, l'Ethiopie ou Abyssinie, le Monoémugi & le Monomotapa.

Les deux plus grands fleuves de l'*Afrique* sont le Nil & le Niger. Les rivieres les plus considérables sont le Sénégal, le Zaire, la riviere de Gambra ou Gambie, celles de Camarones, de Coanza, de Gubororo sur la côte occidentale, & celles du Saint-Esprit & de Zambese sur la côte orientale.

Ses montagnes les plus célebres sont le mont Atlas & les montagnes de la Lune. Le premier s'étend d'occident en orient, depuis la mer Atlantique jusqu'à l'Egypte, bordant toute la Barbarie à 60, 70 & 80 lieues de la mer. *Varenius*, *Géog. c. x.* Sa cime est toujours couverte de neige. Les montagnes de la Lune environnent presque le Monomotapa, & s'étendent fort loin au midi; elles sont aussi couvertes de neige, quoique dans la zone torride. Dans la Guinée on voit celles de Sierra-Léona. La pointe méridionale de l'*Afrique* est aussi toute couverte de montagnes, dont les plus remarquables sont celles qui forment le cap de Bonne-Esperance, nommées la *montagne de la Table*, la *montagne du Diable*, la *montagne du Lion.* Il s'y forme fréquemment d'affreux orages.

Entre les îles de l'*Afrique*, dans la Méditerranée, on compte Pantalarée, Lampadosa, Linosa & Zerbe.

Dans la mer Atlantique on trouve les Açores ou Terceres, qui dépendent de l'*Afrique* & non de l'Amérique, comme l'ont prétendu certains géographes; ensuite les Canaries, les îles du cap Verd, celles

de la Guinée qui sont l'île de Ferdinand Po, l'île du Prince, l'île de Saint-Thomas, celles de Saint-Mathieu, de l'Ascension & de Sainte-Hélene. Dans la mer des Indes, vis-à-vis de la côte orientale, il y a l'île de Madagascar, l'île de Bourbon ou Mascarigne, l'île Maurice, Zocotora, & les îles de l'Amirante.

Quoique l'*Afrique* soit en grande partie sous la zone torride & qu'en général le climat y soit fort chaud par-tout, la température y est cependant telle que du tropique du cancer à celui du capricorne, l'intérieur du pays & les côtes ne laissent pas d'être assez peuplés; on en peut conclure de là que cette chaleur excessive n'est point contraire aux indigenes; qu'elle peut l'être tout au plus pour des étrangers fatigués d'un long voyage & dont la santé est mal disposée.

Le terroir de l'*Afrique* n'est pas également bon partout; il y a des quartiers extrêmement fertiles en bleds, en fruits excellens, en plantes merveilleuses, en vins délicieux & en pâturages qui nourrissent des animaux d'une chair exquise; il y en a d'autres qui ne sont que de vastes déserts entiérement arides dont les sables brûlans punissent l'avide voyageur, à qui la soif de l'or fait affronter le danger.

Cette partie du monde nourrit les mêmes animaux que l'Europe, & beaucoup d'autres que l'on ne voit point dans cette derniere. On y trouve des éléphans, des lions, des tigres, des léopards, des onces, des pantheres, des rhinocéros, des chameaux, des giraffes ou caméléopards, des zebres, des gazelles de différentes especes, des singes, des autruches, des chevaux marins, des ânes sauvages, des crocodiles, & quantité de serpens dont quelques-uns sont d'une grandeur énorme. La barbarie produit d'excellens chevaux dont nous estimons la race au-dessus de toutes le sraces connues.

Il y a dans le pays des mines d'or, d'argent & de sel. Le Monomotapa & le Monoémugi abondent sur-tout en or. La côte de Sofala à l'Orient de l'Afrique vis-à-vis de Madagascar & qui, au jugement du savant M. Huet, est la même chose que le pays d'Ophir où Salomon envoyoit des flottes, produit aussi une grande quantité de ce métal.

La religion n'y est pas la même par-tout: il y a des chrétiens en Egypte & dans l'Abyssinie; le Mahométisme regne en plusieurs endroits; une autre partie est plongée dans l'idolâtrie; on prétend même qu'il y a dans la Cafrérie & dans le royaume d'Ardra des peuples qui n'ont aucune idée de religion & dont toutes les vues se bornent à la vie présente, sans aucun soupçon d'un état futur; mais si on les connoissoit mieux, on verroit peut-être le contraire.

Le gouvernement y est presque par-tout bizarre, despotique & entiérement dépendant des passions & des caprices du souverain. Ces peuples n'ont, pour ainsi dire, que des idées d'un jour, leurs loix n'ont d'autres principes que ceux d'une morale avortée, & d'autre consistance que dans une habitude indolente & aveugle. On les accuse de férocité, de cruauté, de perfidie, de lâcheté, de paresse. Cette accusation n'est peut-être que trop vraie: l'ignorance profonde où la plupart sont ensevelis, l'éducation barbare & militaire qu'ils ont presque tous reçue, en voilà suffisamment pour étouffer ou intervertir chez eux les moindres idées de droit naturel. Sur quoi fonder avec eux un commerce social? Sur leur foiblesse & sur leur sotte cupidité: il n'y a que ce moyen.

Les Européens n'ont guere commencé le commerce d'*Afrique* que vers le milieu du quatorzieme siecle. Ce commerce ne se fait presque que sur les côtes; & il y en a peu depuis les royaumes de Maroc & de Fez, jusqu'aux environs du cap Verd. La plupart des établissemens sont vers ce cap & entre la riviere de Sénégal & de Serrelione. Il n'y a que les Anglois & les Portugais qui soient établis sur la côte de Serrelione, mais les quatre nations commerçantes peuvent y aborder. Les Anglois seuls résident près du cap de Miserado. Les François font quelque commerce sur les côtes de Malaguette ou de Greve; ils en font davantage au petit Dieppe & au grand Sestre. La côte d'Yvoire ou des Dents est fréquentée par tous les Européens: ils ont presque tous aussi des habitations & des forts à la côte d'Or. Le cap Corse est le principal établissement des Anglois. On tire de Benin & d'Angola beaucoup de Negres. On ne fait rien dans la Cafrérie. Les Portugais sont établis à Sofala, à Mosambique & à Madagascar. Ils font aussi le commerce de Mélinde. Les principales choses que l'on tire de l'Afrique, sont le bled, les dattes & autres fruits de Barbarie, la malvoisie de Madere, les vins des Canaries, de Constance, du cap Verd, la gomme & le miel du Sénégal, la poudre d'or, l'yvoire & les épiceries de la Guinée, du Gongo, de Mélinde & de l'Abyssinie. *Voyez* tous ces différens articles où nous traitons plus au long de leur commerce particulier, soit dans le *Diction. rais. des Sciences, &c.* ou dans ce *Supplément.*

Il nous reste à parler d'un autre commerce qui se fait seulement en Afrique, & dont les hommes n'ont point encore rougi. Les Européens y achetent un nombre infini d'esclaves qu'ils transportent dans leurs colonies d'Amérique où ils les occupent aux plus rudes travaux. Nous ne porterons ici aucun jugement sur cette espece de trafic. (*C. A.*)

* Nous ajouterons à cet article une table figurée contenant la division générale de l'*Afrique*, où le lecteur peut voir d'un coup-d'œil les différens pays que contient cette partie de notre globe.

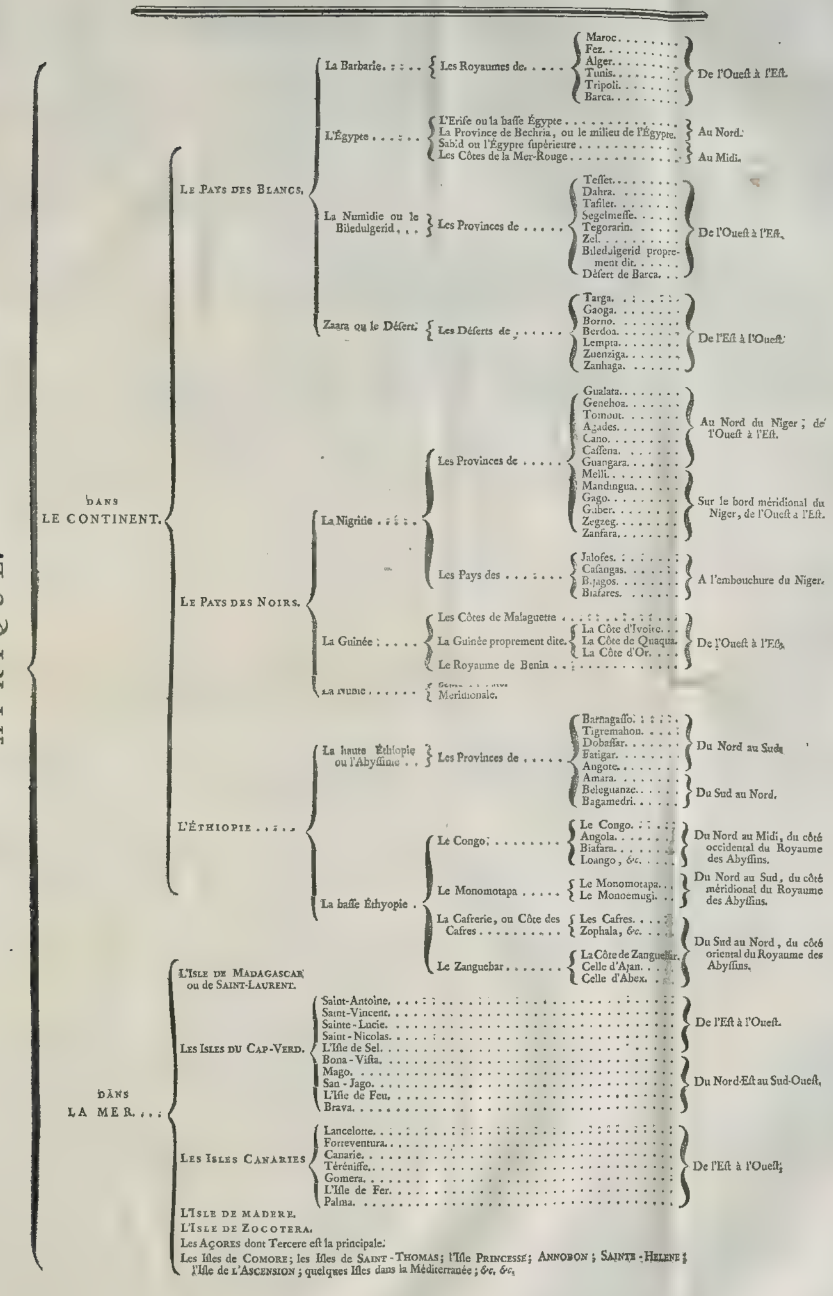
A G

AGABUS, (*Hist. Sacr.*) nom propre, que l'on croit d'origine hébraïque *Esdr. ij*, *45*, *46*, & tiré du verbe עגב, *aimer*, synonyme avec celui de *philete*, qui signifie *aimé*. C'est le nom d'un de ces prophetes, c'est-à-dire, de ces chrétiens honorés du don de prophétie alors répandu dans l'Eglise, *Act. xiij*, qui vinrent de Jérusalem à Antioche, lorsque S. Paul y étoit avec S. Barnabé, sur la fin de l'empire de Caligula, ou au commencement de celui de Claude. Cet *Agabus*, que les Grecs prétendent avoir été un des soixante-dix disciples, « prédit par l'Esprit, selon le rapport de S. Luc, qu'il y auroit » une grande famine par toute la terre habitable », comme elle arriva sous l'empereur Claude, *Act. xj. 28.*

Josephe, *ant. xx.* 2, Suétone, *in Claud. c. xviij*, Tacite, *ann. xij*, *43*, parlent bien de deux grandes famines survenues du tems de l'empereur Claude; mais Usserius prouve qu'elles n'ont point été générales dans tout l'empire Romain, & que celle qui fait l'objet de la prédiction d'*Agabus*, a été omise par ces historiens. Il croit que celle-ci doit être rapportée à l'année de la mort d'Hérode Agrippa, ou la quatrieme de l'empire de Claude; parce que l'auteur sacré, *Act. xij*, insinue qu'il y eut une grande disette cette année-là. Scaliger & Spanheim ont été du même avis. Mais Vitzius ne paroît pas satisfait de leurs raisons, & il préfere d'entendre par cette famine, cette disette de vivres qui se fit sentir successivement dans toutes les provinces de l'empire romain, pendant tout le tems de l'empire de Claude, c'est-à-dire, pendant l'espace de quatorze ans. *Meletem Leydens*, *page 41.*

Il est bon de remarquer que l'écriture sainte

DIVISION GÉNÉRALE
DE L'AFRIQUE.



AFRIQUE.

- **DANS LE CONTINENT.**
  - **LE PAYS DES BLANCS.**
    - La Barbarie — Les Royaumes de : Maroc, Fez, Alger, Tunis, Tripoli, Barca. — De l'Oueſt à l'Eſt.
    - L'Égypte —
      - L'Erife ou la baſſe Égypte; La Province de Bechria, ou le milieu de l'Égypte. — Au Nord.
      - Sabid ou l'Égypte ſupérieure; Les Côtes de la Mer-Rouge. — Au Midi.
    - La Numidie ou le Biledulgerid — Les Provinces de : Teſſet, Dahra, Tafilet, Segelmeſſe, Tegorarin, Zel, Biledulgerid proprement dit, Déſert de Barca. — De l'Oueſt à l'Eſt.
    - Zaara ou le Déſert — Les Déſerts de : Targa, Gaoga, Borno, Berdoa, Lempta, Zuenziga, Zanhaga. — De l'Eſt à l'Oueſt.
  - **LE PAYS DES NOIRS.**
    - La Nigritie —
      - Les Provinces de :
        - Gualata, Genehoa, Tomout, Agades, Cano, Caſſena, Guangara. — Au Nord du Niger ; de l'Oueſt à l'Eſt.
        - Melli, Mandingua, Gago, Guber, Zegzeg, Zanfara. — Sur le bord méridional du Niger, de l'Oueſt à l'Eſt.
      - Les Pays des : Jalofes, Caſangas, Bijagos, Biafares. — A l'embouchure du Niger.
    - La Guinée — De l'Oueſt à l'Eſt.
      - Les Côtes de Malaguette.
      - La Guinée proprement dite : La Côte d'Ivoire, La Côte de Quaqua, La Côte d'Or.
      - Le Royaume de Benin.
    - La Nubie — [illegible]; Meridionale.
  - **L'ÉTHIOPIE.**
    - La haute Éthiopie ou l'Abyſſinie — Les Provinces de :
      - Barnagaſſo, Tigremahon, Dobaſſar, Fatigar, Angote. — Du Nord au Sud.
      - Amara, Beleguanze, Bagamedri. — Du Sud au Nord.
    - La baſſe Éthyopie —
      - Le Congo : Le Congo, Angola, Biafara, Loango, *&c.* — Du Nord au Midi, du côté occidental du Royaume des Abyſſins.
      - Le Monomotapa : Le Monomotapa, Le Monoemugi. — Du Nord au Sud, du côté méridional du Royaume des Abyſſins.
      - La Cafrerie, ou Côte des Cafres : Les Cafres, Zophala, *&c.*; Le Zanguebar : La Côte de Zanguebar, Celle d'Ajan, Celle d'Abex. — Du Sud au Nord, du côté oriental du Royaume des Abyſſins.
- **DANS LA MER.**
  - L'ISLE DE MADAGASCAR ou de SAINT-LAURENT.
  - LES ISLES DU CAP-VERD.
    - Saint-Antoine, Saint-Vincent, Sainte-Lucie, Saint-Nicolas, L'Iſle de Sel. — De l'Eſt à l'Oueſt.
    - Bona-Viſta, Mago, San-Jago, L'Iſle de Feu, Brava. — Du Nord-Eſt au Sud-Oueſt.
  - LES ISLES CANARIES — Lancelotte, Forteventura, Canarie, Téréniffe, Gomera, L'Iſle de Fer, Palma. — De l'Eſt à l'Oueſt.
  - L'ISLE DE MADERE.
  - L'ISLE DE ZOCOTERA.
  - Les AÇORES dont Tercere eſt la principale.
  - Les Iſles de COMORE ; les Iſles de SAINT-THOMAS ; l'Iſle PRINCESSE ; ANNOBON ; SAINTE-HELENE ; l'Iſle de L'ASCENSION ; quelques Iſles dans la Méditerranée ; *&c. &c.*

entend par *la terre habitable*, quelquefois l'empire Romain, d'autres fois seulement la Judée, *Luc. ij. 1.* *Agabus* auroit fort bien pu avoir eu en vue ce dernier sens: & ce qui est dit des secours que les fideles envoyerent en Judée, semble le supposer. *Consultez* Volsii, *Cur. Philolog.*

On prétend que c'est le même *Agabus* qui vint de Judée à Césarée pour visiter S. Paul, & lui prédire par le Saint Esprit, qu'à son arrivée à Jérusalem, il seroit pris par les Juifs, & livré aux Gentils; ce qui arriva effectivement, *Act. xxj. 10, 11.*

Les Grecs disent qu'*Agabus* souffrit le martyre à Antioche, & ils ont fixé la fête de ce saint au 8 mars. (*C. C.*)

* AGAÇANT, ANTE, adj. & part. actif, (*Gram.*) qui agace, qui excite, qui provoque. Un coup d'œil *agaçant.*

* AGACÉ, ÉE, adj. & part. passif du verbe AGACER. *Voyez* ci-après ce mot.

* AGACEMENT, s. m. (*Physique.*) c'est une impression désagréable que les acides, comme les fruits verts, & autres semblables, produisent sur les dents. L'*agacement* se fait plutôt dans les gencives, que dans les dents mêmes: si l'on frotte les gencives avec quelques acides, on éprouve le même sentiment désagréable.

* AGACER, v. a. (*Gram. Physique.*) au propre c'est produire une impression désagréable sur les dents, comme font les acides, le vinaigre, les fruits verts que l'on mange: cette pomme m'a *agacé* les dents. Ce mot, au figuré, signifie exciter, irriter, attaquer, provoquer: il ne faut pas *agacer* un homme de mauvaise humeur. Cette jeune fille entend bien l'art d'*agacer* un amant.

* AGACERIE, s. f. (*Gram.*) ce mot signifie les petites mignardises, manieres ou paroles qu'une femme met en usage, pour intéresser ceux qui lui plaisent, & pour s'attirer leur attention: ces petits mots étoient autant d'*agaceries.*

AGADES, (*Géogr.*) royaume d'Afrique dans la Nigritie, avec une ville capitale du même nom. Il est borné au nord par les monts Terga & Lemta, au sud par la riviere de Guien ou Niger, & à l'est par le royaume de Bournon. Le roi est tributaire de celui de Tombut: on y recueille de la manne & du très-bon séné. (*C. A.*)

* AGADES, AGDES, & selon les Arabes ANDEGAST, (*Géogr.*) ville capitale du royaume de ce nom en Afrique. Le roi y fait sa résidence. *Long.* 20, 20, *lat.* 19, 10.

* AGAG, *ou* AGAGA, (*Géograph.*) royaume d'Afrique, qui dépend de l'empire du Monomotapa: il est borné à l'est par le pays des Negres, & à l'ouest par le royaume de Tacua. Les habitans de cette contrée adorent plusieurs dieux, dont le principal se nomme *Atuno*; ils ont aussi beaucoup de vénération pour une vierge nommée Peru. Ils ont des monasteres de filles.

* AGAG, (*Géogr.*) ville capitale du royaume de même nom en Afrique.

AGAG, (*Hist. des Juifs.*) roi des Amalécites, fut épargné par Saül, après la bataille dans laquelle il défit cette nation. Mais Dieu lui avoit ordonné de ne faire grace à personne de ce peuple proscrit, de passer au fil de l'épée tout ce qui avoit vie, hommes, femmes, enfans, & même les animaux. La clémence de Saül envers *Agag*, étoit donc un crime, dont le prophete Samuël lui fit un reproche amer, & qu'il expia en massacrant en sa présence, à coups de hache, ce roi captif que Saül avoit épargné.

* AGAI, (*Géogr.*) petit port de France, à deux lieues de la ville de Fréjus.

* AGALARI, s. m. (*Hist. mod.*) Un *agalari* est un page du premier rang chez le grand-seigneur: il sert la personne du prince. Ces *agalaris* savent quelquefois mériter les bonnes graces & la confiance de leur maître, & s'élever ainsi aux premieres places de l'empire.

* AGALASSES, s. pl. (*Hist. anc.*) peuple qui habitoit vers les sources du Nil, au rapport de Diodore de Sicile, & fut subjugué par Alexandre.

* AGALLA, (*Géogr. sacr.*) ville de la tribu de Ruben, qu'Alexandre Janneus, premier du nom, roi des Juifs, prit sur Arétas, roi des Arabes, avec plusieurs autres villes. Mais Hircan, fils d'Alexandre, la rendit aux Arabes, en reconnoissance de ce qu'ils l'avoient secouru contre son frere Aristobule qui lui disputoit la royauté & le pontificat.

AGAMASKA, *ou* VINERS, (*Géogr.*) île de la baie de James, dans l'Amérique septentrionale. Elle n'est pas loin de la côte occidentale du Canada: elle appartient, comme tout le reste du pays, aux Anglois, depuis la derniere paix. (*C. A.*)

AGAMEDE, (*Myth.*) frere du célebre Trophonius, fut un habile architecte; c'est lui qui bâtit avec son frere le temple d'Apollon à Delphes; c'est pour cela qu'on l'a regardé comme un héros, & qu'on lui a élevé dans la Grece des monumens héroïques. Plutarque, après Pindare, dit, que lorsque le temple fut achevé, les deux freres demanderent leur récompense au dieu, qui leur ordonna d'attendre huit jours, & cependant de faire bonne chere; mais qu'au bout de ce terme ils furent trouvés morts. Pausanias raconte autrement la mort d'*Agamede*: La terre s'étant entr'ouverte sous ses pieds, l'engloutit tout vivant dans une fosse que l'on nomma depuis la fosse d'*Agamede*, qui étoit dans le bois sacré de Lébadée: elle se voyoit encore du tems de Pausanias, avec une colonne que l'on avoit élevée au-dessus. Pausanias raconte une friponnerie des deux freres, qui étoit indigne de héros. *Voyez* ces TROPHONIUS, dans ce *Suppl.* (+)

AGAMEMNON, (*Hist. anc. Mytholog.*) Ce prince vivoit dans des tems trop éloignés, pour que nous prétendions garantir les fragmens qui nous restent de son histoire. On rapporte son regne à l'an du monde 2839, 1196 ans avant Jesus-Christ. Les historiens varient sur son origine. Homere le fait fils d'Atrée & de Mérope: Hérodote & Clément d'Alexandrie lui donnent Plistene pour pere, & Atrée pour aïeul. Il est certain que sa naissance étoit illustre, puisqu'il fut préféré à tous les princes Grecs qui concoururent pour le commandement dans la guerre contre les Troyens. Les poëtes le représentent comme un prince moins brave qu'artificieux. Il étoit galant; mais il fut souvent trompé dans ses amours. Quoiqu'il eût la prééminence sur tous les chefs ses alliés, Homere ne lui fait pas jouer le premier rôle. *Agamemnon* n'avoit ni la valeur d'Achille, ni la dextérité d'Ulysse. La prophétesse Cassandre, qui lui échut en partage des captives faites au siege de Troie, lui prédit qu'il mourroit aussi-tôt après son retour à Micenes, capitale de son état. On sait qu'il étoit de la destinée de cette prophétesse de ne se tromper jamais, & de n'inspirer aucune croyance. *Agamemnon* entendit ses prophéties, avec cette indifférence qui avoit causé la perte des Troyens. Ce prince ne put éviter la sienne: il eut à peine mis le pied dans ses états, qu'il fut assassiné par Egiste, amant de Clitemnestre sa femme, ou, suivant d'autres, par Plistene. C'est ainsi qu'*Agamemnon* termina son regne & sa vie, vers l'an du monde 2852. Outre Oreste qui fut son vengeur, il eut deux filles de la perfide Clitemnestre; savoir, Electre & Iphigénie. Suivant Pausanias, ce prince reçut les honneurs divins de la part des habitans de Clazomenes. *Hom. Thuc. Plut. Denis d'Halicarnasse*, &c.

AGAMI, s. m. (*Hist. nat. Ornithol.*) oiseau de Caïenne, de la famille des vanneaux, c'est-à-dire

de ceux qui ont le bas des cuisses, ou plutôt des jambes, nu, sans plumes, & quatre doigts, dont le postérieur est un peu plus haut que les trois antérieurs, qui sont réunis à leur origine, seulement par une membrane lâche assez courte.

Il a à-peu-près la grandeur de la poule, le cou & les jambes assez longues, comme dans le courli & la bécassine, le bec de la poule, un cercle de peau nue autour des yeux, la queue très-courte, & les ailes de même longueur.

Sa couleur dominante est le noir; son bec tire sur le bleu, & son poitrail est d'un violet changeant comme le cou de pigeon. Il porte sur le dos une large bande transversale jaune, qui s'étend d'une épaule à l'autre. De cette bande jusqu'à la queue, le dos ou le croupion est cendré-gris. Le cercle de peau nue qui entoure les yeux, est rouge, ainsi que les pieds.

L'*agami* forme, comme l'on voit, dans la famille des vanneaux, un genre intermédiaire entre le jacana & le kamichi; & il ne faut pas le confondre, comme a fait M. Brisson, avec le Macucagua du Bresil, qu'il appelle grosse perdrix du Bresil. *Ornithologie, vol. I, page 227, n°. 4.* (*M.* ADANSON.)

* AGAN, PAGAN *ou* PAGON, (*Géogr.*) île d'Asie dans l'Archipel de Saint-Lazare, entre l'île Chemocoan & celle de Guaguan. Elle est célebre par le meurtre commis dans la personne de Magellan qui y fut assassiné, lorsqu'il alloit chercher les îles Moluques.

AGANTER *ou* ENGANTER, v. a. (*Marine.*) terme vieux & trivial, mais encore en usage parmi les matelots, qui signifie aller plus vîte, joindre. Nous *agantons* ce vaisseau main sur main, c'est-à-dire nous joignons ce vaisseau, comme s'il tenoit à un cordage que nous tirassions à nous main sur main. (*M. le Chevalier* DE LA COUDRAYE.)

§ AGAPE, (*Hist. ecclésiast.*) Ce mot, qui signifie naturellement *amour*, servit à désigner ces repas où les premiers Chrétiens venoient prendre des leçons de tempérance & de frugalité. Ces hommes, dégagés de la servitude des sens, n'y venoient chercher qu'une nourriture spirituelle qui pût les fortifier dans les combats de la foi, & les rassasier du pain de la parole. Ces assemblées édifiantes donnerent naissance aux plus affreuses calomnies. Le Païen publia sans pudeur que les Chrétiens s'assembloient pour manger de la chair humaine, & pour se livrer dans les ténebres à toutes les horreurs de l'impureté. On appella leurs *agapes* les festins de Thieste, *epulæ Thiesteæ;* les accouplemens d'Œdipe, *Œdipei concubitus.* Le premier siecle enfanta des libelles dictés par l'esprit de mensonge, qui assuroient qu'on présentoit à celui qu'on initioit, un enfant couvert de farine, pour déguiser l'horreur de l'attentat; qu'ensuite on lui donnoit plusieurs coups de couteau pour en faire couler le sang, qu'on buvoit avec avidité. Ce sang étoit le gage du secret; & comme tous étoient complices du crime, aucun ne succomboit à la tentation de le révéler. Comment pouvoit-on vomir tant d'impostures contre des hommes qui, bien loin de s'abandonner à tant d'infamies, avoient même honte de goûter les plaisirs légitimes. Il n'y avoit que le peuple superstitieux qui les crût coupables d'incestes & des autres abominations dont la calomnie les chargeoit. Pline rendant compte à Trajan de leurs *agapes*, assure que tout y respiroit l'innocence & la frugalité. On croit que toutes ces calomnies sortirent de la bouche de Bazilide & de Carpocrade, docteurs d'impureté & de débauche, qui donnerent naissance à l'hérésie des Gnostiques. Ces novateurs impies, qui abandonnoient l'homme à la licence de ses penchans, trouvoient la censure de leurs profanations dans l'austérité des Chrétiens; & ne pouvant les attaquer dans leurs mœurs publiques, ils tâchoient de les flétrir, & de leur imprimer une tache de dissolution, par le détail imaginaire de ce qui se passoit dans leurs *agapes*. Le Païen adoptoit sans examen ces impostures vomies par des transfuges du camp des Chrétiens, & qui, par ce titre, sembloient être bien instruits de tout ce qui s'y passoit (*T—N.*)

AGAPITUS. *Voyez* METICUS *dans ce Supplement.*

AGAR, (*Hist. sacr.*) Egyptienne de nation, fut d'abord servante de Sara, femme d'Abraham. Celle-ci voyant qu'elle étoit stérile, la donna elle même à son mari pour femme du second ordre, afin qu'il en eût des enfans. *Agar*, en effet, devenue enceinte s'enorgueillit tellement de cet avantage qu'elle avoit sur Sara, que celle-ci la chassa de chez elle avec l'agrément d'Abraham. Cependant elle obtint son pardon & revint dans la maison d'Abraham, où elle accoucha d'un fils nommé Ismaël. Dans la suite Sara devint mere d'Isaac; & les deux enfans ne pouvant s'accorder, Abraham congédia *Agar* avec son fils. Elle traversa le désert où elle feroit morte de faim & de soif, sans le secours d'un ange qui lui apparut pour lui montrer une fontaine, & vint se fixer en Arabie où elle maria Ismaël.

§ AGARAFFO *ou* AXARAFFE, (*Géogr.*) petit pays d'Espagne, dans l'Andalousie. Il est borné à l'occident par la riviere de Guadiamar, au nord par des montagnes, à l'est & au midi par le Guadalquivir. Il est extrêmement fertile & agréable. La ville principale de son district est San-Lucar la Mayor, érigée en duché par Philippe IV, en faveur du comte d'Olivarez. *Long.* 12. 30. *lat.* 37. 50. (*C. A.*)

AGARENIENS, s. m. pl. (*Géog.*) peuples de l'Arabie Heureuse: ils se firent renommer sous Trajan par la vigoureuse résistance qu'ils opposerent à cet empereur, qui fut obligé de lever le siege d'*Agarena* ou *Agarenum* leur ville. (*C.*)

AGARISTE, (*Hist. anc.*) fille de Clistene qui chassa d'Athenes le tyran Hippias. Cette jeune athénienne étoit si belle que les jeunes grecs les plus beaux donnerent souvent des jeux publics pour lui plaire & gagner ses bonnes graces en célébrant ainsi sa beauté.

* AGARISTIE, (*Hist. anc.*) mere du fameux Périclès. On rapporte qu'étant enceinte, elle songea qu'elle accouchoit d'un lion.

AGARON, s. m. (*Hist. nat. Conchyliologie.*) coquillage du genre de la porcelaine, c'est-à-dire, des limaçons univalves, ou qui n'ont pas d'opercule ou de couvercle à leur coquille, & dont l'animal a, comme la pourpre, les yeux placés sur les côtés extérieurs des cornes, un peu au-dessus de leur origine; la bouche en forme de langue armée d'une tarriere, & le canal de la respiration formé en tuyau qui joue sur le dos vers la gauche.

La coquille de l'*agaron* a la forme de celles qu'on appelle *olives*, mais son ouverture est plus large, plus évasée & moins longue, seulement triple de sa largeur, & à peine deux fois plus longue que le sommet. Sa longueur totale est de quinze lignes, & sa largeur une fois & demie moindre. La levre droite de son ouverture est plus aiguë & moins épaisse que dans les coquilles appellées *olive;* la gauche est unie sans dents, mais plissée ou marquée à sa partie supérieure de quatre à cinq plis fort rapprochés & qui y forment un cordon assez relevé. Son extrémité supérieure porte vers le dos une échancrure considérable.

Cette coquille varie beaucoup dans ses couleurs. Son fond est blanc ou gris, extrêmement luisant, quelquefois sans mélange, & quelquefois coupé par une ou deux bandes jaunes ou de couleur d'agathe, marbrées de brun. Son intérieur est ordinairement

brun comme les plis de la levre gauche, & quelquefois ce brun tire sur le violet.

L'*agaron* est assez rare dans les sables de l'embouchure du fleuve Niger, où il vit enfoncé à deux pouces de profondeur sans en jamais sortir. Il a été figuré par Lister sous le nom de *rhombus parvus, tenuis, rictu patente, ipsâ columellâ fuscâ, claviculâ productiore acutâ.* Conchyliologie, *page 719, fig. 17.* Par Petiver sous le nom de *cylindrus Brasiliensis albus fasciatus.* Gazofilaci. *volum. II. catalog. 578. planche LXIX. fig. 3.* Par Barrelier sous le nom de *strombus labro exteriore crasso & veluti pulvinato. Observat. pag. 132. Icon. 1322. fig. 17,* & par beaucoup d'autres auteurs que j'ai cités dans mon *Histoire naturelle des coquillages du Sénégal, p. 64,* où l'on peut voir la figure que j'en ai fait graver d'après nature, en m'attachant sur-tout à en rendre tous les details avec la derniere exactitude, *planche IV. figure 7.* (*M. ADANSON.*)

AGASICLÈS, (*Hist. anc.*) roi de Lacédémone, pere d'Ariston. Sa sagesse & sa prudence furent maintenir ses sujets en paix pendant tout son regne. S'il ne fut ni guerrier ni conquérant, il fut beaucoup plus : il mérita d'être mis au rang des rois philosophes. Un jour qu'il s'entretenoit avec quelques philosophes sur les moyens les plus propres qu'un prince doit employer pour s'assurer la possession tranquille de ses états, il n'osa se proposer pour exemple, mais il dit qu'il falloit qu'un roi traitât ses sujets, comme un pere traite ses enfans : maxime sublime qu'il mettoit lui-même en pratique, & qui devroit être gravée dans le cœur de tous les monarques.

* AGATE, (*terme de Fleuriste.*) On donne ce nom à plusieurs tulipes dont nous donnerons ici un catalogue alphabétique d'après le *Grand vocabulaire François.*

Agate amirale : ses couleurs sont gris de lin, fiamette, rouge-vif & blanc.

Agate armand : ses couleurs sont gris de lin sale, gorge de pigeon, & blanc.

Agate d'arquelaine : elle est de couleur gorge de pigeon obscure & blanche.

Agate d'aste : ses couleurs sont rouge, blanc & pourpre-rose seche.

Agate barbansonne : ses couleurs sont rouge-obscur, gorge de pigeon claire, & blanc-obscur.

Agate brillet : ses couleurs sont gorge de pigeon, & blanc.

Agate brosset : ses couleurs sont rouge foncé, blanc, & gorge de pigeon.

Agate brune : ses couleurs sont rouges sur brun, & gorge de pigeon claire.

Agate castelain : ses couleurs sont gorge de pigeon rouge, pâle & blanc.

Agate chapelle : ses couleurs sont rouge foncé, blanc, & gorge de pigeon.

Agate chou : ses couleurs sont gorge de pigeon, & citron terni.

Agate de cointe : ses couleurs sont gorge de pigeon, obscure & claire, & blanc terni.

Agate coste : ses couleurs sont gris de lin chargé, rouge-vin, & blanc de satin.

Agate datte : ses couleurs sont gris-lavandé, & pourpre-cramoisi.

Agate dentelée : ses couleurs sont gorge de pigeon rouge & blanc.

Agate de dru, est couleur de rose mêlée d'incarnat, de gorge de pigeon, de couleur de citron, & de blanc terni.

Agate d'épine, est d'un blanc de lait, tacheté de rouge cramoisi clair.

Agate ferrans, est d'un pourpre foncé, mêlé de blanc.

Agate gobelet : ses couleurs sont rouge cramoisi, gorge de pigeon, blanc & jaune.

Agate gobelin, est ornée de cinq couleurs, d'incarnat, de rouge, de jaune, & de lacque chargée de chamois.

Agate gorle, est d'un rouge sang de bœuf, mêlé de blanc.

Agate gorion : ses couleurs sont rouge obscur, gorge de pigeon & citron.

Agate la déserte, est de couleur gorge de pigeon mêlée de blanc.

Agate lyonnoise, est de couleur de brique, gorge de pigeon, & blanche.

Agate minime, a quatre couleurs assez distinctes, savoir gris de lin, jaune, amarante & rouge.

Agate molard : ses couleurs sont gorge de pigeon obscure, gris-lavandé & blanc.

Agate mole, est couleur gorge de pigeon claire & blanche.

Agate morin, a du rouge & du gris sale dans beaucoup de blanc.

Agate pernichot, est panachée de gris de lin & de blanc.

Agate picot : ses couleurs sont gorge de pigeon obscure & claire, & blanc terni.

Agate la picmande : ses couleurs sont gris de lin, gorge de pigeon rouge, & blanc.

Agate proserpine, est d'un jaune de citron terni.

Agate de quibly : ses couleurs sont gris de lin, gorge de pigeon obscure & claire.

Agate riviere : ses couleurs sont rouge brûlé, gorge de pigeon obscure, & un peu de blanc terni.

Agate robain, a du pourpre, du rouge & du blanc; & quoique ce soient les couleurs de l'*agate royale,* elle en differe cependant beaucoup par la maniere dont elles sont distribuées.

Agate romaine, est gorge de pigeon mêlée d'un peu de blanc.

Agate roussi : ses couleurs sont rouge-brun, blanc & gorge de pigeon.

Agate royale, n'a que trois couleurs, mais très-bien distribuées. C'est du pourpre clair, avec du rouge qui s'étend en panaches dans beaucoup de blanc. Cette tulipe est une des plus belles que l'on ait.

Agate saint-Marc : ses couleurs sont gris de lin, incarnat & blanc.

Agate sans pareille : ses couleurs sont rouge-cramoisi, blanc & gorge de pigeon.

Agate saunier : ses couleurs sont gris de lin clair, & gorge de pigeon.

Agate sauvage : ses couleurs sont violet, pourpre foncé, & blanc.

Agate du vasseur : ses couleurs sont du gris violet, du blanc & un peu d'incarnat.

* AGATIS *ou* AGASTIS, s. m. (*terme de Coutume.*) c'est le dommage causé par un animal quelconque dans un champ, une vigne, un verger, un jardin. Ce dommage champêtre doit être réparé par le propriétaire du bétail qui l'a fait ; & dès qu'il est apparent, constaté & sur-tout établi par un procès-verbal, on peut intenter action d'*agatis.* Cette action se prescrit pourtant plus ou moins tard, suivant les usages des lieux. Il y a aussi des coutumes qui permettent (contre la défense du droit civil) de tuer le bétail qui fait dommage, comme porcs, oies, *&c.* sous prétexte qu'il est difficile de prendre ces animaux. Alors toute action est déniée à celui qui s'est fait justice par lui-même.

AGATOCLE, (*Hist. de Syracuse.*) A peine Timoléon avoit affranchi sa patrie du joug des Denis, qu'*Agatocle,* jeune ambitieux, envahit le pouvoir suprême dans Syracuse. Ce fut par le sang des principaux citoyens qu'il affermit sa puissance usurpée.

Tous ceux qui ne furent pas ses complices, furent traités en coupables ; les femmes & les enfans furent enveloppés dans le meurtre des peres & des époux. Ce ne fut pas le seul fléau dont la Sicile fut affligée. Quand un pays est déchiré de factions, ses voisins, sous le titre imposant de *pacificateurs*, profitent de ses divisions pour l'asservir. C'étoit en paroissant protéger la Sicile que les Carthaginois en avoient usurpé la domination. Toute l'île étoit sous leur puissance, & il n'y avoit que Syracuse qui eût résisté à leurs armes & à leurs promesses. Cette ville opulente & peuplée vit bientôt les Africains devant ses murs ; les extrémités où elle se vit réduite, n'ébranlerent point la constance de ses habitans. *Agatocle* réveillé par le danger, conçut le projet audacieux de transporter en Afrique le théâtre de la guerre. Ce fut-là qu'il crut pouvoir humilier la fierté d'un peuple commerçant, moins propre à combattre qu'à calculer. Il équipe secrétement une petite flotte, où il embarque treize mille hommes aussi audacieux que lui ; quoique Syracuse fût étroitement investie par terre & par mer, il a le secret de tromper la vigilance des assiégeans, & d'arriver sans obstacle en Afrique qu'il trouva sans défenseurs. Carthage, sur le bruit de ses prospérités en Sicile, n'avoit pu prévoir que l'ennemi qui devoit n'implorer que sa clémence, viendroit l'insulter dans ses murs. Toutes les campagnes furent la proie des flammes. Les habitans fugitifs abandonnerent leurs richesses & leurs troupeaux pour se réfugier dans le fond de l'Afrique. Les Carthaginois sans force & sans courage trembloient enfermés dans leurs murs. Ils ne s'occuperent plus à faire des conquêtes; & alarmés pour leurs propres foyers, ils rappellerent de Sicile une partie de leurs troupes. Un peuple riche & commerçant ayant beaucoup à perdre, est toujours tremblant à l'aspect du ravisseur. La levée du siege de Syracuse fut le premier fruit de cette victoire, & l'on peut dire que ce fut en Afrique qu'*Agatocle* fut le libérateur de la Sicile. Les troupes qui avoient combattu dans cette île, vinrent à leur tour défendre leur patrie : les deux armées en vinrent aux mains, & la victoire se déclara pour les Siciliens. Mais leurs succès multipliés ne faisoient qu'épuiser leurs forces qu'ils ne pouvoient rétablir dans une terre étrangere : *Agatocle*, trop clairvoyant pour compter sur des succès durables, consentit à une paix dont il dicta lui-même les conditions. Elle lui fut d'autant plus glorieuse, que ce fut le premier traité, dit un écrivain profond, où le vainqueur stipula pour les intérêts de l'humanité, puisqu'il exigea des Carthaginois le serment de ne plus immoler des victimes humaines ; *Agatocle* revint triomphant à Syracuse, où il auroit été reçu comme le libérateur de sa patrie, si l'on avoit pu y oublier qu'il en avoit été le tyran. Les Syracusains souvent courbés sous le joug, n'avoient jamais pu se familiariser avec l'esclavage. Un pays où il s'éleve sans cesse des hommes assez ambitieux pour envahir le pouvoir extrême, prouve qu'il renferme beaucoup de citoyens fatigués de l'obéissance. L'esprit républicain est quelquefois un esprit de tyrannie; & celui qui préfere la liberté à tous les autres avantages, a souvent dans lui le germe d'ambition qui n'attend qu'un tems favorable pour asservir les autres. *Agatocle* reconnut bientôt qu'il étoit abhorré d'un peuple fier qui ne pouvoit lui pardonner d'avoir eu l'orgueil de lui donner des fers, & qui ne les avoit délivrés de la domination des Africains que pour être leur tyran. Ainsi dans le tems qu'il croyoit jouir de sa gloire, il se vit condamné à vieillir dans l'amertume & le mépris; alors abandonné des anciens adorateurs de sa fortune, il perdit tout espoir ; & ne pouvant survivre à sa dégradation, il aima mieux se donner la mort que de rentrer dans la vie privée. Il laissa la réputation d'avoir été un grand politique, un intrépide guerrier & un mauvais citoyen. (*T—N.*)

AGATTON *ou* GATTON, (*Géogr.*) ville d'Afrique sur la côte de Guinée, vers l'embouchure de la riviere de Benne, à une grande journée de la ville de Benin. Elle est située sur une petite éminence qui forme une île dans la riviere, mais fort près de la rive. L'air y est plus sain que dans aucune autre partie de la contrée, & le pays aux environs est rempli de toutes sortes d'arbres fruitiers. Cette ville étoit autrefois fort considérable ; mais les guerres l'ont détruite en partie. Elle dépend du grand Benin. *Long.* 23. 30. *lat.* 6. 30. (*C. A.*)

AGAUNE, *Agaunium*, (*Géogr. anc.*) dans la vallée Pennine, aujourd'hui Saint-Maurice en Valais, où la légion Thébenne se laissa décimer plutôt que de renoncer au Christianisme. Grégoire de Tours appelle ces martyrs *sanctos Agaunenses*. Sigismond, roi de Bourgogne, y construisit en 515 un monastere devenu célebre.

§ AGDE, (*Géogr.*) ville épiscopale, située sur la riviere d'Eraut, à une demi-lieue de son embouchure dans le golfe de Lyon, près d'une branche du canal royal. L'évêché d'*Agde*, fort riche, n'a pourtant que dix-neuf paroisses & deux abbayes. Son évêque est suffragant de l'archevêque de Narbonne.

Agde, nommée *Agathe* (bonne fortune) par Timosthene, contemporain d'Alexandre le Grand, fut fondée par une colonie de Massiliens ou Marseillois. Il s'y tint un concile en 506, sous le regne d'Alaric. Son territoire produit du vin, du bled, de l'huile, de la soie, de belles laines, & le salicot, herbe qui se seme, & dont les cendres sont de la soude, qui sert à faire du verre & du savon. *Agde* est à 4 lieues de Beziers, 7 de Narbonne, 12 de Montpellier, & 159 sud-est de Paris. (*C.*)

AGDERUINE, (*Géogr.*) petite ville de l'île Minorque, dans la Méditerranée. Elle est située près d'une montagne, au nord-ouest de la ville de Fornelle & au sud-est du cap Bajolis. Cette ville n'a rien de remarquable. *Longit.* 22. *latit.* 40. 15. (*C. A.*)

AGE, (*Médecine légale.*) Le tems qui s'écoule depuis la conception jusqu'à la mort, est ce qu'on appelle l'*âge* ou la *vie* de l'homme en général. La vie de l'enfant dans l'uterus, depuis l'instant de la conception jusqu'à celui de sa sortie, constitue le premier *âge* de l'espece humaine ; le second ne commence qu'à l'instant de la naissance, & se termine à la fin de la vie prolongée jusqu'au terme le plus ordinaire.

Le premier *âge*, plus court & moins soumis à l'examen que le second, présente beaucoup plus d'obscurités lorsqu'on veut en découvrir les gradations ou les périodes.

Un voile jusqu'à présent impénétrable couvre les mysteres de la génération ; nous n'avons que quelques faits épars & presque tous fournis par l'analogie, pour nous éclairer sur la formation de notre être dans le sein de nos meres ; & des systêmes plus ou moins ingénieux, bâtis sur d'aussi frêles fondemens, sont la seule ressource qui nous reste contre ce cahos. Il est utile sans doute à l'homme qui explique ou qui veut expliquer, de recourir à des causes premieres ou formatrices pour fixer son imagination; mais que nous importe une hypothese quelque complette qu'elle soit, tant qu'elle n'a rien qui tombe sous les sens ? L'homme formé par le mêlange de deux semences, ou par la fécondation d'un œuf préexistant, n'offre dans les premiers momens après la conception, qu'un point organisé nageant dans une liqueur renfermée ou circonscrite par des

membranes; cette espece d'œuf parvenue ou logée dans la matrice, dont la cavité est très-petite, s'applique contre ses parois, les vaisseaux se développent sur les membranes, principalement vers le point de contact, ils se lient ou s'abouchent avec les lacunes de l'uterus, ils en pompent les sucs, les transmettent à l'embryon, & c'est dans ces momens que commence le méchanisme de la nutrition ou du développement.

En considérant le premier état comme le commencement de la vie, l'analogie du poulet & des autres animaux, répand quelque clarté sur la formation successive des organes. Le point organisé, peu auparavant informe & sans action, commence à jouir d'une vie qui lui est propre : son battement devient sensible, il s'étend peu-à-peu, & le spectacle varie presque à chaque instant par l'addition des nouvelles couches ou les prolongemens de celles qui étoient formées. On distingue bientôt les parties hétérogenes dans ce tout qui n'étoit qu'uniforme ; le sang se porte par des canaux vers les différentes parties, il prend sa couleur ordinaire, les membranes s'étendent & se renforcent, les chairs auparavant gélatineuses acquierent plus de consistance, & s'appliquent sur les points qui passent successivement par l'état de gelée, de membrane, de cartilage & d'os. Nous ignorons par quel méchanisme le principe de vie qui met tout en mouvement dans cette petite machine, arrange les parties sans les confondre ; comment il se transporte en des lieux différens avec sa même activité ; comment il s'accroît lui-même à proportion de son ouvrage ; en un mot, comment une cause peut s'augmenter ou acquérir plus d'énergie, à mesure qu'elle rencontre plus d'obstacles.

Cet accroissement est très-rapide, si on le compare à celui des tems qui doivent suivre. Les organes devenus plus forts & plus distincts, sont eux-mêmes d'autres centres de vie, dont les effets se répandent & concourent au même but. Il s'établit entre eux une correspondance immédiate & réciproque dont l'accord constitue la vie générale & la santé de l'individu ; & cette correspondance d'actions annonce alors un être distinct & qui a vie. Le fœtus prend de sa mere les sucs propres à fortifier ou à nourrir ses parties ; son extrême délicatesse exigeoit un abri qui garantît ses organes à peine formés, des impressions violentes des corps extérieurs : il végete encore dans l'uterus durant quelque tems, jusqu'à ce qu'ayant acquis le volume suffisant & ses membres la force requise, il abandonne sa premiere demeure pour commencer un nouvel ordre de vie.

Ce premier *âge*, dont je viens de faire le tableau succint, présente des gradations bien tranchantes lorsqu'on compare les termes les plus éloignés. On trouve que le fœtus parvenu au neuvieme mois, ressemble moins à l'embryon qui vient d'être conçu, que le vieillard décrépit ne ressemble à l'enfant qui vient de naître : ce court intervalle de neuf mois a donc différens périodes qui ont aussi leur tems préfix. Un examen un peu réfléchi sur les accroissemens du fœtus, & la connoissance des observations anatomiques faites par les auteurs qui ont traité de l'Ostéogénie, annoncent qu'il y a dans la vie du fœtus des révolutions semblables à celles de l'*âge* de puberté & de la vieillesse ; on s'apperçoit encore qu'après des efforts rapides pour développer ou former des organes, il s'écoule un tems quelquefois assez long, pendant lequel le principe de vie semble s'assoupir ou reprendre des forces pour opérer de nouveaux changemens. Ces différens périodes sont trop peu observés pour leur assigner des termes invariables ; mais il paroît que le troisieme & le sixieme mois sont à-peu-près le tems marqué pour les changemens les plus considérables. L'expérience annonce que le fœtus de trois mois, quoique vivant & bien organisé, ne donne encore aucune preuve de sentiment : cette singularité a fait penser à quelques auteurs, qu'il devoit alors être regardé comme un être purement végétal & sans ame, & qu'il ne devenoit en tout semblable à l'homme que dans l'instant où il exécutoit quelque mouvement & donnoit des marques de sensibilité ; ils ont même avancé, d'après cette distinction, qu'il n'y avoit point de crime à faire avorter un fœtus inanimé. Cette conclusion détestable porte sur un faux principe ; car enfin suffit-il que le corps soit sans sentiment ou sans mouvement, du moins sensible, pour conclure qu'il n'y a point d'ame ? Voyons-nous avec évidence qu'ils soient liés à ce principe pensant comme une cause à son effet ? Ne reconnoît-on pas d'autres causes de sentiment & de mouvement ? Sans citer l'exemple des animaux qui sentent & se meuvent indépendamment de ce principe, ne sait-on pas que même après la mort il est des parties qui se meuvent ou qui paroissent sentir, & sont susceptibles d'irritation dans tous les hommes ? Ne sait-on pas encore que durant la vie il est des momens où tous les sens sont assoupis, & tous les organes dans l'inaction ? Tant de contradictions apparentes suffisent sans doute pour indiquer que nous sommes bien éloignés de saisir le véritable point de vue sous lequel ces difficultés doivent être considérées.

L'irritabilité des parties du corps est un mode ou une aptitude de la matiere organisée, qui n'a son effet, que lorsqu'elle réunit les conditions requises pour être mise en acte : ces conditions sont la souplesse, l'élasticité, &c. & je ne vois d'autre terme à cette irritabilité d'une partie animale après sa mort, que la congélation de la graisse, par l'absence de la chaleur, ou le racornissement des fibres par la sécheresse.

L'irritabilité, qui produit la plupart des mouvemens, & qui est essentiellement requise pour la sensation, pourroit bien ne se trouver dans l'animal, que sous certaines conditions, & après que les organes auroient acquis quelque consistance, comme au bout de trois mois ; mais on sent bien que cette mobilité ou sensibilité des fibres est distincte de la vie, & sur-tout du principe intelligent qui anime l'homme.

L'enfant qui vient de naître, commence ce qu'on peut appeller la vie sociale ; il vit sous la protection des loix, qui le défendent des insultes, ou des surprises auxquelles sa foiblesse & son peu de connoissance ne l'exposent que trop. Elles ont prévu que, par défaut d'expérience, il pouvoit faire des démarches dont il auroit à se repentir dans un *âge* plus mûr : dans cette vue, elles annullent tout contrat, ou transaction passée avant l'*âge* nécessaire ; & cet *âge* est celui qui suffit à développer dans chaque individu la raison ou la science de se bien conduire.

Les différens devoirs à remplir dans la société, exigeoient encore différens degrés de perfection, ou dans le physique, ou dans le moral de chaque particulier : la gradation des connoissances & de l'accroissement du corps, étant à-peu-près la même dans tous les individus, on a distingué la durée de la vie en différens périodes appellés *âges ;* & ces époques fixées, ont été autorisées par les loix, & regardées comme une preuve de l'aptitude du sujet à exercer ou à remplir telle ou telle fonction.

Il résulte sans doute une foule d'inconvéniens de la fixation uniforme de ces termes : chaque climat produit sur les sujets qui l'habitent, des variétés qui lui sont propres ; on sait la disproportion qu'il y a entre les habitans des pays méridionaux, & ceux qui vivent sous la zone glaciale, pour l'*âge* de puberté, la menstruation, la vieillesse, &c. L'éducation, la

genre de vie, le caractere font encore varier à ce sujet ceux même qui éprouvent à la fois l'influence des mêmes causes physiques; mais il feroit peut-être plus dangereux de laisser ces termes arbitraires.

Le terme général de la vie humaine n'excede pas la quatre-vingtieme année; il feroit même beaucoup au-dessous, s'il falloit prendre le terme moyen entre ceux qui vivent plus long-tems, & ceux qui meurent avant. Il est pourtant des cas où la loi a eu égard à la possibilité d'une vie prolongée au-delà; & comme on voit des hommes parvenir jusqu'à la centieme année, très-rarement au-delà, on a regardé le siecle entier comme le terme le plus long de la vie humaine. Ainsi, lorsqu'un homme absent, dont on ignore le sort, ne paroît pas, ou ne donne aucune marque d'existence après la centieme année de son *âge*, la loi le déclare mort, & accorde la propriété de ses biens à ceux qui héritent légitimement de lui. Toutes les nations n'ont pas été d'un accord unanime sur le terme d'un siecle; plusieurs l'ont diminué, quelques-uns l'ont augmenté à cause de quelques cas extraordinaires, qui prouvoient que la vie humaine pouvoit se prolonger au-delà.

Cette suite d'années, qui s'écoule depuis la naissance, jusqu'à la mort naturelle qui dépend de l'affoiblissement, ou du défaut d'action dans les organes, présente trois divisions bien marquées; l'accroissement, la maturité & le décroissement. On a même sous-divisé chacun de ces périodes en deux ou trois autres.

La force & le développement du fœtus, & de ses membres, est le seul moyen que l'on ait pour juger de son *âge*; dans l'homme, au contraire, qui jouit de la lumiere, on considere également les progrès de l'esprit, ou le développement de ses facultés morales.

Tout le monde connoît les divisions de la vie humaine en enfance, *âge* de puberté, adolescence, *âge* viril, vieillesse & décrépitude. On sait encore que la virilité & la vieillesse, dont l'étendue est plus considérable que celle des premieres divisions, ont leurs sous-divisions particulieres, moins caractérisées à la vérité que celles de l'accroissement.

La chûte des premieres dents distingue assez bien l'enfance, du second *âge*: elle arrive pour l'ordinaire vers la septieme année. Avant ce terme, l'homme sans expérience, foible encore, & privé de l'avantage de communiquer ses idées, ou de pénétrer dans celles des autres par la parole, ne jouit point des privileges particuliers à l'espece humaine; mais, à mesure que ses organes se fortifient, qu'il éprouve l'impression des corps extérieurs, & qu'il s'accoutume à en saisir les rapports, son entendement ou ses facultés se développent. Vers la treizieme ou quatorzieme année, un nouveau phénomene s'opere en lui: ce qui auparavant étoit employé au seul accroissement de son individu, se partage, pour ainsi dire, en deux parties, dont l'une est toujours destinée aux réparations & à l'accroissement de son corps; l'autre, au contraire, sert à la propagation de son espece. Il semble qu'après l'enfance, la nature médite ce nouveau changement dans un profond silence, & qu'elle accumule ses forces pour le produire. Les os se durcissent, la chaleur interne augmente, les épiphyses se collent au corps des os, la voix devient plus forte & plus rauque; la menstruation commence, & les mammelles se gonflent dans les filles: dans les hommes, la barbe croît; plusieurs parties du corps, auparavant privées de poil, commencent à s'en garnir, & l'aptitude à la génération s'annonce principalement par une pente naturelle, qui rapproche les individus d'un sexe différent.

Ces signes de l'*âge* de puberté, dont l'apparition est assez rapide, se renforcent à mesure que l'adolescence succede. La vigueur se développe jusqu'à la vingt-unieme année, où commence le premier terme de la virilité. On voit alors les membres qui, auparavant, n'avoient pas acquis toute la consistance requise, devenir plus forts, plus souples, les muscles plus vigoureux & mieux exprimés, la forme extérieure mieux déterminée, les connoissances plus étendues, l'imagination plus soutenue, plus vive, plus brillante, le courage plus mâle & plus éclairé; en un mot tout annonce l'état le plus florissant de la vie. Cette perfection du corps & de l'esprit augmente par gradations peu sensibles, jusqu'à la trentieme année; elle se soutient jusqu'à la quarante-neuvieme ou cinquantieme; & peu-à-peu la souplesse ou la flexibilité des organes diminue; l'imagination devient moins vive, un jugement plus rectifié lui succede. Ce décroissement, léger encore jusqu'à soixante ou soixante-cinq ans, annonce la vieillesse; les organes s'usent ensuite, deviennent moins sensibles, moins irritables, leurs opérations plus lentes & moins complettes jusqu'à soixante-dix ou soixante-quinze ans, tems auquel la machine, comme affaissée sous le poids, semble ne vivre qu'à demi; l'imagination s'éteint en entier, le jugement devient confus, la mémoire infidelle; toute l'action semble se borner alors à soutenir les fonctions ou facultés physiques qui deviennent pénibles; les vaisseaux s'ossifient, les articulations perdent leur mobilité, les sens s'émoussent; enfin le dépérissement successif des organes s'étend sur les agens principaux, & l'homme succombe. Ce dernier tems de sa vie imite, par la rapidité du décroissement, le premier période de la jeunesse, où l'accroissement est si prompt.

Cette gradation successive des *âges* ou des tems de la vie, dont je viens de parler, n'est pas essentiellement bornée aux termes prescrits; les circonstances différentes, les hommes différens les font varier. Outre la variété que les climats ou le genre de vie peuvent causer, on voit encore les différens sujets de tous les sexes, qui sont soumis à la fois à l'influence des mêmes causes physiques, présenter quelquefois des différences étonnantes: il est inutile de compiler à ce sujet des observations communes, & dont les exemples se multiplient tous les jours. On auroit donc tort de juger constamment du degré de perfection du corps & de l'esprit d'un homme, par le nombre précis de ses années: il est plus sûr de n'en juger que par l'examen du corps.

La perfection du corps s'annonce à l'extérieur par des signes sensibles qui ne peuvent tromper; celle de l'esprit, moins faite pour tomber sous les sens, est ordinairement relative à celle du corps; & l'on ne peut assigner de regle plus exacte, pour juger de la perfection de l'entendement & de ses facultés, que la perfection même physique. On sent bien que ce que je dis ici, ne concerne que le même individu pris séparément, & que ce rapport ne s'étend point sur des individus différens. En effet, on n'est pas en droit de dire qu'un homme, dont le corps est parvenu à son dernier degré de perfection, doit aussi surpasser par les facultés intellectuelles, un autre homme qui n'auroit pas atteint cette perfection physique. Il suit seulement de ce que je dis, que chaque individu, parvenu au terme de l'accroissement de son corps, est aussi parvenu au terme de l'accroissement de son esprit. Il ne fait que rectifier ses connoissances dans la suite; il saisit beaucoup plus de rapports par une expérience multipliée, à-peu-près comme les organes acquierent la force, la souplesse, l'activité, la facilité: mais l'imagination, la mémoire, le jugement sont déja venus à cet *âge*, ou ne doivent jamais venir. Je sais qu'on a vu des enfans, dont l'esprit paroissoit infiniment au-dessus du développement des facultés physiques; mais cette exception si rare ne contredit point un principe général

général puisé dans la nature : on voyoit aussi dans ces enfans l'accroissement du corps se faire moins rapidement, qu'il ne se fait d'ordinaire. Le développement précoce de leur esprit n'étoit pas toujours soutenu, & le terme en arrivoit plutôt; ils vieillissoient avant l'*âge*, ils devenoient infirmes, ou étoient exténués; il sembloit que ces connoissances prématurées fussent acquises aux dépens de la perfection corporelle. On a aussi des exemples du contraire : on vit dans le diocese d'Alais un enfant nommé Viala, qui donna des marques évidentes de virilité à l'*âge* de cinq ans; sa voix mua, la barbe lui crut, sa taille égala à cet *âge* celle des enfans de quatorze ou quinze ans; mais sa raison étoit inférieure à celle des enfans de son *âge*, il devint rachitique & contrefait vers la dixieme année, il n'augmenta jamais de jugement : il sembloit enfin que la nature se fût entiérement épuisée sur lui, lorsqu'il étoit enfant, & le terme de son accroissement se borna à ce premier & singulier effort.

Les femmes sont en général plus précoces que les hommes; la menstruation, qui indique chez elles l'aptitude à la génération, paroît un peu avant l'*âge* de puberté des mâles; mais aussi cette aptitude à concevoir, se termine plutôt. Il est rare de voir des femmes devenir enceintes au-delà de cinquante ans, & rien de plus commun que les hommes qui sont peres à cinquante ou soixante.

La vieillesse est relative jusqu'à un certain point; on a vu des exemples de vies prolongées bien au-delà du terme ordinaire. Le nommé Annibal mourut à Marseille dans ces derniers tems, à l'*âge* de cent vingt-cinq ans; Thomas Parr n'est mort en Angleterre qu'à cent cinquante-deux; & il y a quelques années qu'on vit mourir en Hongrie un nommé Pierre Czartan à l'*âge* de cent quatre-vingt-cinq ans. Ces exemples sont extrêmement rares, & ne suffisent pas pour rendre inutiles les regles établies sur le terme de la vie humaine.

L'accroissement des facultés intellectuelles étant à-peu-près le même que celui du corps, & leur perfection ayant aussi le même terme, les sages loix qui président à la société, ont statué sur le moral de l'homme, d'après cette vue importante. Elles ne le soumettent aux devoirs réfléchis, que lorsqu'il est en état de faire usage de sa raison, & de se rendre compte de sa conduite; elles attendent toujours le tems prescrit, pour lui permettre des démarches qui pourroient lui devenir préjudiciables, si elles n'étoient libres & raisonnées; elles annullent enfin toutes celles que la bouillante jeunesse fait avec précipitation, lorsqu'elles exigent une raison au-dessus de son *âge*. Ces loix fondées sur l'expérience de tous les siecles, sont une barriere qui s'oppose à la fougue & à l'imprudence des passions; elles rendent l'homme à lui-même, & lui conservent l'entiere propriété de tout ce qu'il a droit de posséder, contre les violences ou suggestions possibles. (*Article de M.* LA FOSSE, *Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier.*)

* AGE *du monde*, (*Chronologie.*) Nous ajouterons ici un détail des sept *âges* du monde, suivant le texte Grec, avec les preuves abrégées d'après le systême de M. Boivin l'aîné, qui avoit travaillé pendant plus de cinquante ans, avec une application constante, à débrouiller cette ancienne chronologie.

	ans.
I. *Age.* Depuis la création jusqu'au déluge a duré	2262
II. *Age.* Depuis le déluge jusqu'aux langues,	738
III. *Age.* Depuis les langues jusqu'à la vocation d'Abraham.	460
IV. *Age.* { Delà, jusqu'à l'entrée de Jacob en Egypte.	215
{ Delà, jusqu'à la sortie d'Egypte.	430
V. *Age.* Delà jusqu'à Saül.	774
VI. *Age.* Depuis Saül jusqu'à Cyrus.	583
VII. *Age.* Depuis Cyrus jusqu'à l'ere vulgaire des chrétiens.	538
TOTAL	6000

Premier âge, 2262 ans.

Depuis la création d'Adam jusqu'à la naissance de Seth, (*Bible Grecque, Genese, chap. v. vers. 3. Cedrenus, page 6.*)	230
Delà à la naissance d'Enos, (*Gen. Gr. v. 6.*)	205
Delà à la naiss. de Caïnan I. (*Gen. Gr. v. 9.*)	190
Delà à la naiss. de Malaleel, (*Gen. Gr. v. 12.*)	170
Delà à la naiss. de Jared, (*Gen. Gr. v. 15.*)	165
Delà à la naiss. d'Enoch, (*Gen. Gr. v. 18.*)	162
Delà à la naiss. de Mathusala, (*Gen. Gr. v. 21.*)	165
Delà à la naiss. de Lamech (*Gen. vulg. v. 25.*)	187
Delà à la naiss. de Noé, (*Gen. Gr. v. 28.*)	188
Delà au déluge inclusivement, (*Gen. vij. 6. 11.*)	600
TOTAL suivant la bonne leçon des Septante,	2262

Ces 2262 ans sont attestés par Jule Africain, dans *Syncelle, pages 20, 53, 83*; par S. Epiphane, aux *Héréfies, page 5*; par S. Augustin, *Cité de Dieu, liv. xv. chap. 13 & chap. 20*, & sur la *Genese, q. 2.* C'est suivant cinq exemplaires; savoir : trois Grecs, un Latin & un Syriaque; par le Paschalion, ou chronique d'Alexandrie; par Gotfroi de Viterbe; par Honoré d'Autun; par tous les recueils des diverses leçons sur les Septante.

Nota. Les 167 ans de Mathusala, pour la naissance de Lamech, au lieu de 187, font une faute de copiste dans les Bibles Grecques ordinaires. Cette faute ne se trouve point dans les éditions Grecques de Bâle & de Strasbourg : d'ailleurs elle est corrigée par l'Hébreu, par la Vulgate, par Joseph. Suivant cette mauvaise leçon, le déluge seroit arrivé l'an du monde 2242. Ainsi Mathusala, qui a vécu, selon toutes les Bibles & Joseph, 969 ans, seroit mort 14 ans après le déluge : au lieu que, suivant la bonne leçon, il est mort 6 ans avant le déluge. S. Augustin, *Cité de Dieu, xv. 13.* à la fin.

Second âge, 738 ans.

Depuis le déluge exclusivement, jusqu'à la naissance d'Aphraxad, ans	12
(Joseph, *j. 7*, non 2 ans; Aphraxad est le troisieme fils de Sem.)	
Delà à la naiss. de Caïnan II. (*Gen. au Grec xj. 12.*)	135
Delà à la naiss. de Salé, (*Gen. Gr. xj. 13.*)	130
Delà à la naiss. d'Heber, (*Gen. Gr. xj. 14.*)	130
Delà à la naiss. de Phaleg, (*Gen. Gr. xj. 16.*)	134
Delà à la naiss. de Reü, (*Gen. Gr. xj. 18.*)	130
Delà à la confusion des langues, qui est l'an du monde 3000, selon tous les anciens.	67
TOTAL	738

Troisieme âge, 460 ans.

Delà à la naiss. de Sarug, (*Gen. Gr. xj. 20.*) l'an 132 de Reü.	65
Delà à la naiss. de Nachor, (*Gen. Gr. xj. 22.*)	130
Delà à la naiss. de Tharé, (*Joseph, j. 7.*)	120

Les Bibles disent 28, 29, 79, 179; mais ces nombres ne font point cadrer Abraham avec Amraphel, (*Gen. xiv. 1.*)

Delà à la naiss. d'Abraham, (*Gen. xj. 26. Joseph, j. 7.*)	70
Delà à la vocation d'Abraham, (*Gen. xij. 4.*)	75
TOTAL.	460

Nota. Abraham fut appellé l'an de la mort de Tharé. Tharé n'a donc vécu que 145 ans, comme le porte le *Texte Samaritain*, qui est l'Hébreu Mosaïque. Ainsi les 205 ans des autres Textes sont une faute de copiste, qui met la Bible en contradiction. Car Abraham, né l'an 70 de Tharé, auroit eu 135 ans à la mort de son pere, & non pas 75, comme le disent tous les textes.

Quatrieme âge, 645 ans.

	ans.
Depuis la vocation d'Abraham, jusqu'à la naiss. d'Isaac, (*Gen. xxj. 5. 17.*)	25
Delà à la naiss. de Jacob, (*Gen. xxv. 24. 26.*)	60
Delà au voyage de Jacob en Mésopotamie, (*Gen. xxxj. 38. 41.*)	71
Delà à son retour en Cananée, (*Gen. xxx. 25. & xxxj. 38. 41.*)	20
Delà à son entrée en Egypte, à l'*âge* de 130 ans, (*Gen. xlv. 6. 11. & xlvij. 7. 9.*)	39
TOTAL	215

Séjour en Egypte, 340 ans, Exod. xij. 40. Judith, v. 9.

Pasteurs à Gessen.

Jacob Israël à Gessen en Egypt. (*Gen. xxvij. 28.*)	17
Joseph Psontomphanec, âgé de 56 ans, regne à Gessen.	54
TOTAL	71

Les descendans de Joseph.

Hicsos ou rois pasteurs, selon Manethon dans Joseph, *Apologie j. 5.*

	ans.	mois.
Ephaïm ou Salatis.	19	
Beria ou Beon.	44	
Rapha ou Apachnas.	36	7
Reseph ou Apophis.	61	
Thalé ou Janias.	50	1
Thaan ou Assis.	49	2
TOTAL	259	10.

Hascos ou captifs pasteurs.

Laadan.	40	
Ammiud.	40	
Elisama jusqu'à la quatre-vingtieme année de Moyse, quand il sortit d'Egypte.	19	2
TOTAL	99	2

	ans.	mois.
Voyez *Gen. xv. 13.*	215	
	71	
	259	10
	99	2

TOTAL 645 ans pour les quatre parties du quatrieme *âge*.

Cinquieme âge, 774 ans.

	ans.
Depuis l'an 80 de Moyse, jusqu'à sa mort, ou à Josué.	40
Josué.	47
Aristocratie des vieillards, puis anarchie, I. idolâtrie.	18
I. servitude, (*Jug. iij. 8. 10.*)	8
Othoniel, (*Jug. iij. 11.*)	40
II. idolâtrie & anarchie.	30
II. servitude, (*Jug. iij. 14.*) sous Eglon Moabite.	18
Aod, (*Jug. iij. 30.*)	80
III. servitude, (*Jug. iv. 3.*) sous Jabin Cananéen.	20
Debora & Barac, (*Jug. v. 32.*) ans A. du M. 4418. av. N. S. 1582. ere antique par le Marbre Parien.	40
IV. servitude, (*Jug. vj. 1.*) sous les Madianites, Amalécites, Ismaëlites.	7
Gédéon Jéroboal, (*Jug. vj. 8. 11. 21. 25. 32. & viij. 28.*)	40
Abimélech Tiran, (*Jug. ix. 22.*)	3
Thola, (*Jug. x. 2.*)	23
Badan (*I. Rois, xij. 2. & Cl. Alex. p. 238.*)	14
Boleas, (Cl. Alex. *p. 338.*)	23
Jaïr, (*Jug. x. 3.*)	22
V. servitude, (*Jug. x. 8.*) sous les Ammonites.	18
Jephthé, (*Jug. xij. 7.*)	6
Abesan, (*Jug. xij. 9.*)	7
Ebrom, (Cl. Alex. *p. 324.*)	40
Ahialon, (*Jug. xij. 11.*)	10
Abdon, (*Jug. xij. 14.*)	8
VI. servitude, (*Jug. xiij. 1.*) sous les Philistins.	40
Samson, (*Jug. xv. 20. & xvj. 31.*)	20
Anarchie sous les pontifes, (S. Théoph. d'Antioche, *liv. III. page* 134. Jule l'Africain, dans *Syncelle, pag.* 174 & 176; *tradition Hébraïque dans Ledren, pag.* 69 *ou* 84, *l'an du monde* 4725, *l'an avant N. S.* 1275. *Les Argonautes.*)	40
Samera, Semeï, Semegar, Simmichar, Samané, (S. Théoph. d'Ant. *liv. III. p. 13.*)	1
Anarchie, sous Joseph, Pontife, Eléazaride, (*Josephe, viij. 1.* Jule Africain, dans *Syncelle, page* 174. Jule Hilarion, *Cedren.*)	30
Heli I. souverain pontife. Ithamaride est juge, (*I. Rois. iv. 18. Cedr. page* 49.) *L'an du monde* 4791, *avant N. S.* 1209. *Sac de Troie.*	40
VII. servitude sous les Philistins, Achitob étant souverain pontife.	21
Samuël, juge & prophete.	40
TOTAL	774

Sixieme âge, sous les Rois, 583 ans.

Sous Saül, (*Act. xiij. 21.*)	40
David, (*II. Rois, iij. 4.*)	40
Du commencement du regne de Salomon, à la fondation du temple.	3
Delà à la destruction du temple, suivant le détail du regne de Juda.	330
Captivité en Babylonie, (Jérem. *xxv. 12. & xxix. 10.* & Daniel. *ix. 2.*)	70
TOTAL	583

Septieme âge, 538 ans, suivant le Canon Mathématique.

Depuis Cyrus à Babylone, jusqu'à Alexandre le grand à Babylone.	206
Delà jusqu'à Ptolomée, fils de Lagus.	27
Delà à Auguste.	275
Delà à notre ere vulgaire, l'an de Rome 754.	30
TOTAL	538

AGEN, (*Géogr.*) belle ville de France dans la Guyenne, capitale de l'Agenois. Elle est située sur la rive droite de la Garonne, au nord-est de Condom, & au sud-est de Bordeaux, dans un beau pays. Elle est très-ancienne, & fut autrefois la capitale de ces anciens Nitiobriges qui étoient si considérables parmi les Gaulois. Il y a aujourd'hui un évêque suffragant de Bordeaux, dont le diocese contient 373 paroisses, un présidial, une sénéchaussée & une élection. Il y a aussi un college, fondé par la reine Marguerite, duchesse de Valois, comtesse d'Agénois. Cette ville prit le parti de la ligue en

1584; mais elle fut soumise au roi en 1591. C'est la patrie de Joseph-Jules Scaliger. (*C. A.*)

* AGENCE, s. f. (*Hist. mod.*) c'est la charge ou l'emploi d'un agent, de celui qui fait les affaires d'autrui; quoiqu'il ne soit guere usité qu'en parlant des agens du clergé. *L'agence* de cet abbé a été brillante.

* AGENCÉ, ÉE, adj. & part. passif. *Voyez* ci-après le verbe AGENCER.

* AGENCEMENT, s. m. (*Gramm.*) arrangement, ordre, disposition des choses. *L'agencement* fait tout le prix de certaines choses.

* AGENCEMENT, (*terme de Peinture.*) se dit de l'enchaînement des grouppes dans une composition, & de l'arrangement ou disposition des figures dans un grouppe. *L'agencement* le plus naturel est toujours le plus heureux.

* AGENCER, v. a. (*Gramm.*) arranger, disposer, mettre en ordre. Ce mot est du style familier.

§ AGENOIS, *Géogr.*) pays de France dans la Guyenne, avec titre de comté. Il est entre le Quercy, le Périgord, le Bazadois & le pays d'Ausch. Agen est sa ville capitale. *Voyez* AGEN. Il contient outre cela douze autres villes & bourgades. Il est arrosé de la Garonne, de la Dordogne, du Lot & du Lez. C'est de toutes les parties de la Guyenne la plus belle & la plus fertile. Les anciens Nitiobriges, dont parle César, étoient ses habitans. Il fit partie du Royaume d'Aquitaine, & fut ensuite possédé par les comtes de Toulouse, & successivement par les François & les Anglois; il appartient aujourd'hui au roi. (*C. A.*)

AGER ou AGUER, (*Géogr.*) petite ville d'Espagne en Catalogne, avec titre de vicomté. Elle est située près de la riviere de Segre au nord de Lérida & à vingt-cinq lieues ouest de Barcelone. *Long. 18. 30. lat. 41. 50.* (*C. A.*)

* § AGERONIA ou ANGERONIA, (*Mythologie.*) & ANGERONE, sont la même déesse. *Lettres sur l'Encyclopedie.*

AGERU, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) espece d'héliotrope du Malabar, ainsi nommée par les Brames. L'*Hortus Malabaricus* en donne une bonne figure sous le nom Malabare *bena-patsja*, *volume X*, *planche 48*, *page 95*.

Cette plante est annuelle, & croît dans les lieux humides à la hauteur d'un à deux pieds. Sa racine est fibreuse, blanche, longue de cinq à six pouces, de quatre à cinq lignes de diametre, hérissée de longs poils blancs, roides, assez épais, garnie depuis le bas, de branches semblables, opposées deux à deux. De ces branches les feuilles naissent opposées deux à deux en croix; elles sont elliptiques, obtuses ou arrondies, comparables à celles de la bourrache, longues de quatre à cinq pouces, de moitié moins larges, ondées ou crénelées irréguliérement dans leur contour, molles, charnues, foibles, marquées des deux côtés de nervures plus grosses en-dessous, hérissées, comme les tiges, de poils blancs qui sont très-rudes & piquans lorsqu'elles sont vieilles, d'un verd obscur, mat, terne, & portées sur un pédicule long, quoiqu'une fois plus court qu'elles, demi-cylindrique, plat en-dessus, verd, sur les côtés duquel elles se prolongent de maniere qu'il paroît un peu ailé.

De chaque paire de feuilles, non pas de leur aisselle, mais à leur côté & de la tige même ou des branches près de leur extrémité, sort un épi de fleur roulé en spirale, long de trois pouces, qui porte sur un seul côté, ordinairement en-dessus, une centaine de fleurs hermaphrodites, sessiles, disposées sur deux rangs, fort serrées, blanches, fort petites, longues à peine d'une ligne & demie. Elles consistent en un calice à cinq divisions très-profondes, persistantes, qui contient une corolle monopétale en tube cylindrique à bord évasé, découpé en cinq crénelures égales, rondes, plissées entre leurs incisions, & relevées d'une strie ou d'un tubercule velu qui en bouche l'entrée; c'est au-dessous de ces cinq tubercules que sont cachées autant d'étamines, égales, blanches, très-courtes, attachées au tube de la corolle un peu au-dessous de son milieu à une égale hauteur. Du centre du calice s'éleve un petit disque jaunâtre qui supporte l'ovaire & fait corps avec lui: celui-ci est sphéroïde, verd-noir, surmonté d'un style partagé en deux stigmates coniques, légérement velus à leur face interne, & de la hauteur des étamines.

L'ovaire, en grandissant, devient un fruit sphéroïde, d'une ligne & demie de diametre, couvert d'un peu de chair verd-brune, luisante, vitrée ou transparente, marquée de deux sillons longitudinaux, par lesquels elle se partage dans la maturité, après s'être desséchée, en deux portions ou capsules hémisphériques crustacées, divisées intérieurement chacune en deux loges qui contiennent chacune une graine pendante, ovoïde, pointue à son extrémité supérieure, qui est d'un brun-roux & un peu rude ou chagrinée. L'embryon, renfermé dans chaque graine, a deux cotyledons plats, & une radicule conique qui pointe vers le ciel.

Qualités. Les feuilles de l'*ageru* ont une odeur fade ou peu agréable. Ses fleurs sont sans odeur, & sa racine a une saveur un peu âcre & nitreuse.

Usages. Sur la côte du Malabar on emploie en topique toute la plante cuite dans l'huile de cocos, pour sécher les pustules de la maladie appellée *pitao*, & sur les morsures vénimeuses du grand renard, que les Hollandois appellent *jakhalsen*.

Remarques. L'*ageru* du Malabar est donc une espece d'héliotrope, & conséquemment une plante qui vient naturellement dans la famille des bourraches, & qui en a toutes les propriétés. (*M. ADANSON.*)

AGESILAS, roi de Sparte. (*Hist. de Lacédém.*) Toute l'antiquité s'est réunie pour placer *Agésilas* au rang des plus grands capitaines de la Grece. Elevé dans la discipline de Licurgue, il n'eut point cette dureté de mœurs qui caractérisoit ses concitoyens. Comme il avoit appris à obéir avant de commander, il fut humain & populaire; & interprete de la loi, il la fit asseoir sur le trône avec lui. Ce fut en régnant par elle qu'il rendit l'obéissance moins pénible. Agis, son frere, laissa un fils nommé Léotichide, qu'il ne voulut point reconnoître pendant sa vie, il ne l'avoua qu'au moment de sa mort. Le trône lui appartenoit, mais comme on le soupçonnoit d'être le fruit d'un amour adultere d'Alcibiade avec sa mere, les Spartiates le priverent de l'héritage de ses ancêtres, & *Agésilas*, son oncle lui fut substitué dans la puissance suprême. Son affabilité lui gagna tous les cœurs; mais ennemi de l'adulation, il dédaignoit les éloges qu'il ambitionnoit de mériter. Les peuples, dont il fut le protecteur, voulurent lui élever des statues, mais il répondit que ses actions étoient les plus beaux monumens de sa gloire. Quoiqu'il fût boiteux & d'une petite taille, son corps contenoit l'ame d'un héros. La vivacité de son esprit, la flexibilité de son caractere égal & prévenant, lui acquirent un si grand ascendant sur les esprits, que les éphores, juges & censeurs de leurs rois, le condamnerent à une amende en vertu de leur pouvoir. Contempteur des richesses, il ne profita point de la condamnation de son neveu Léotichide déclaré bâtard, & par-là privé de la succession d'Agis. Son désintéressement lui mérita l'estime publique.

Artaxerxe menaçoit la Grece, & c'étoit sur Sparte qu'il devoit frapper les premiers coups. *Agésilas* représenta qu'il seroit plus avantageux de porter la guerre en Asie que de la soutenir en Europe. Il fut chargé de cette expéditon, & il arriva dans les provinces de la Perse avant qu'on soupçonnât qu'il eût quitté la Grece. Quoiqu'il n'eût qu'une très-foible armée, il dicta des loix à Tisapherne qui consentit à laisser la liberté à toutes les villes grecques de l'Asie, à condition qu'il n'exerceroit aucune hostilité dans sa province. Ce n'étoit que pour se préparer à la guerre que Tisapherne faisoit un si grand sacrifice. Dès qu'il eut rassemblé ses forces il prit le ton de vainqueur, & fit dire à *Agésilas* qu'il eût à s'éloigner de l'Asie, s'il ne vouloit pas éprouver ses vengeances. Le Spartiate indigné de cette perfidie, fit semblant de tourner ses armes contre la Carie où le satrape avoit de grandes possessions. Thisapherne pour les conserver, y porta toutes ses forces; alors *Agésilas* se jetta dans la Phrygie, qu'il trouva sans défenseurs. Il y fit un butin immense qu'il abandonna à son armée. S'étant retiré à Ephese, il institua des jeux, & proposa des prix pour animer l'émulation du soldat & pour entretenir la discipline militaire.

Agésilas qui avoit trompé le satrape par un faux bruit, le trompa par une vérité la campagne suivante. Il fit publier qu'il marchoit en Lidie, & comme il déclaroit hautement son dessein, on crut qu'il en vouloit réellement à la Carie. Tisapherne y envoya l'élite de ses troupes, & *Agésilas* profita de son erreur pour marcher à Sardes dont il forma le siege. Tisapherne tente de délivrer cette place, il engage un combat où il est vaincu. Ce satrape malheureux fut traité en coupable. Il fut arrêté dans le bain, on lui coupa la tête qui fut envoyée à la cour de Perse. Son successeur fit des propositions de paix, mais *Agésilas* répondit qu'il ne pouvoit rien conclure sans y être autorisé par un ordre de Sparte. Il sortit de l'Asie mineure pour se jetter dans la Phrygie, où il se rendit maître de plusieurs villes. Mais tandis qu'il étendoit ses conquêtes, Sparte fut attaquée par Thebes, Argos & Corinthe. *Agésilas* rappellé au secours de sa patrie, se plaignit d'être arraché de l'Asie par trente mille archers, faisant allusion aux dariques, pieces d'or où la figure d'un archer étoit représentée, & qu'on avoit employées à corrompre les Grecs: mais il crut que l'obéissance aux ordres de la patrie lui seroit plus glorieuse que la conquête de toute l'Asie. Il usa de tant de célérité qu'il traversa en trente jours l'étendue de pays que Xerxès avoit été un an à parcourir. Les Athéniens joints aux Béotiens oserent l'attaquer dans sa marche, ils en vinrent aux mains dans les plaines de Coronée. Il en fit un horrible carnage. Ceux qui survécurent à cette défaite, se réfugierent dans un temple de Minerve; & quoiqu'une blessure reçue dans le combat dût lui inspirer du ressentimens, il défendit de fouiller le sanctuaire de la divinité, & cet asyle sauva la vie à une multitude d'infortunés. Il fut chargé de marcher contre les Corinthiens, & les ayant vaincus, il lui étoit facile de se rendre maître de leur ville; mais attendri sur le sort de la Grece déchirée par ses propres enfans, il dit à ceux qui lui proposoient de détruire cette ville, qu'il vouloit laisser aux habitans le tems du repentir, & qu'il lui seroit honteux de priver la Grece de ses remparts, en détruisant les villes qui servoient de barrieres aux barbares. Il ne se trouva point à la bataille de Leuctres qui éclipsa pour jamais la splendeur de sa patrie. Il sembla qu'il en préfageoit le funeste événement. L'armée victorieuse se presenta devant Sparte sans murailles, mais *Agésilas* fut son rempart. Les richesses qu'il avoit enlevées de la Perse, avoient été versées dans le trésor public, & il s'étoit fait un scrupule d'en réserver rien pour lui. Ce fut la ressource de Sparte dans ses revers. Quoiqu'il eût fait une guerre heureuse dans un pays où le faste & la mollesse en imposoient à la multitude, il ne renonça jamais à l'austérité de la discipline de Lycurgue. Sobre & frugal, les mets qu'on lui servoit étoient sans apprêt, & l'appétit excité par les exercices du corps, leur tenoit lieu d'assaisonnement. Il conserva l'antique simplicité dans ses habits, & ce fut par l'innocence de ses mœurs qu'il ambitionna la supériorité sur le reste des hommes. Quelqu'un donnant en sa présence le nom de grand roi au monarque Persan, il n'est pas, dit-il, plus grand que moi, s'il n'est pas plus vertueux. Quoiqu'il eût pu choisir un superbe palais, il préféra une antique chaumiere qui avoit été habitée par Euristene, l'un de ses ancêtres. On n'y remarquoit aucun de ces ornemens inventés par le luxe & la mollesse. Tout y retraçoit la pauvreté & le dédain des commodités. On l'eût plutôt prise pour la cabane d'un Ilote, que pour la demeure d'un grand roi.

La nature en l'enrichissant de toutes les vertus, avoit été pour lui une mere bienfaisante; mais aussi elle sembloit n'être qu'une marâtre impitoyable en renfermant son ame dans une corps aussi difforme. Son extérieur rébutant lui attiroit le mépris des étrangers. Il en fit l'expérience en Egypte où il commanda une armée de Grecs mercénaires pour soutenir Tachos attaqué par les Perses. Il parut à la cour d'Alexandrie paré de ses seules vertus. La pauvreté de ses habits, sa suite & son équipage ne laisserent appercevoir dans le héros de la Grece, qu'un vieillard pauvre & décrépit. Les courtisans énervés par le luxe, ne virent qu'un censeur importun de leur mollesse; & le roi lui-même choqué d'un extérieur qui n'annonçoit qu'un homme vulgaire, lui ôta le commandement pour le déférer à l'Athénien Chabrias, qui avoit toute la souplesse d'un courtisan délicat. Les yeux fascinés par le luxe ne pouvoient appercevoir l'homme supérieur dans celui qui n'avoit d'autre lit que la paille ou un peu de gazon, qui se nourrissoit de mets dédaignés, qui rejettoit les couronnes & les parfums. Le monarque Persan lui envoya des provisions abondantes & choisies, il lui fit présent d'étoffes précieuses pour le distinguer de ses soldats; le Spartiate dédaigneux fit distribuer le tout à ses esclaves. Tachos porta la guerre dans la Phénicie; en vain *Agésilas* réduit à commander un corps de mercénaires, lui représenta le danger de quitter ses états; un conseil aussi sage ne fut point écouté. Dès que Tachos fut éloigné, ses sujets remuans & séditieux leverent l'étendard de la rébellion, & son parent Nectanebe fut proclamé roi. *Agésilas* pour se venger des dédains qu'il avoit essuyés, fut le premier à le reconnoître. L'usurpateur eut bientôt un concurrent dans Mutus, citoyen de Mendès, qui lui disputa l'empire. *Agésilas* lui conseilla de marcher contre ce rébelle pour ne pas lui laisser le tems de rassembler ses forces. Nectanebe eut lieu de se repentir d'avoir dédaigné ce conseil. Mutus, actif & vigilant, le contraignit de se retirer dans une ville dont il forma le siege. *Agésilas* fut sollicité de fondre sur les assiégeans, mais il attendit que leurs forces fussent divisées pour faire une sortie qui eut un plein succès. *Agésilas*, couvert de gloire, fut élevé au commandement général de l'armée. Mutus battu dans plusieurs rencontres, tomba au pouvoir du vainqueur. L'Egypte paisible reconnut *Agésilas* pour son libérateur. Il mourut chargé de gloire & d'années dans la ville de Menelas, située entre la Cyrcanique & l'Egypte. Son corps embaumé fut

transporté à Sparte, glorieuse de posséder ses cendres. (*T—N.*)

AGÉSILAS, éphore de Sparte, fut un des principaux instrumens dont le troisieme Agis se servit pour faire revivre la discipline de Lycurgue. Sa vie jusqu'à ce moment, n'avoit été qu'un tissu de débauche, & il ne favorisa le projet de la réformation que pour s'affranchir du fardeau accablant des dettes, contractées pour assouvir ses passions. L'histoire le peint comme un homme artificieux, doué de cette éloquence naturelle qui domine sur les esprits; sans frein dans ses penchans, audacieux dans ses projets, téméraire dans l'exécution; partisan hypocrite d'une réforme qui faisoit la censure du scandale de sa vie. Ce fut ce citoyen corrompu qui proposa au peuple de rendre aux loix leur vigueur, & aux mœurs leur premiere innocence. Il se rend à l'assemblée où il conjure les Spartiates de ne plus souffrir que la majesté de la patrie fût violée par les avares exactions de quelques citoyens avides, tandis que ses vrais enfans, rampant dans la misere, éprouvoient une existence douloureuse. Il fait ensuite parler la religion qui commande l'égalité; il cite d'anciens oracles & fait valoir la réponse récente du prêtre de Pasiphaé, qui leur assuroit que, s'ils faisoient revivre leurs anciennes institutions, ils seroient triomphans & respectés comme autrefois. Son éloquence fut appuyée par le sacrifice qu'Agis & sa famille firent de tous leurs biens. Le peuple, saisi d'admiration, applaudit à un si généreux désintéressement; on procéda à l'abolition des dettes, toutes les obligations pécuniaires furent apportées dans le forum, où elles furent brûlées aux yeux du créancier dépouillé de son titre. *Agésilas*, témoin de cet incendie, s'écria qu'il n'avoit jamais vu de flamme plus pure & plus agréable. Après cette opération il travailla sourdement à détruire l'édifice qu'il venoit d'élever. Il étoit le plus considérable de l'état par l'étendue de ses possessions; mais épuisé par ses débauches & ses profusions il avoit contracté plus de dettes qu'il n'avoit de fond. L'abolition des dettes le débarrassa de l'importunité de ses créanciers, & le remit dans la jouissance de ses domaines. Il étoit trop intéressé au partage des terres, pour consentir à une égalité qui le mettoit au-dessous de ses besoins. Il en retarda l'exécution sous prétexte de ne point entreprendre deux choses à la fois, de peur d'ébranler l'état par des secousses trop violentes. La guerre occupa Agis d'autres soins, & pendant son absence *Agésilas* devint le tyran d'un peuple dont il se disoit le protecteur. Ses vexations devinrent les crimes de deux rois. Agis fut arraché du temple qui lui servoit d'asyle, pour être conduit à la mort. *Agésilas*, seul coupable, se sauva par la fuite; il revint quelque tems après dans sa patrie, où, revêtu de la charge d'éphore, il exerça une domination tyrannique. *Voyez* AGIS III. *dans ce Supplément.* (*T—N.*)

AGESIPOLIS, (*Hist. de Lacédémone.*) fils de Pausanias, roi de Lacédémone, perdit son pere dans un âge trop foible encore pour gouverner lui-même les rênes de l'état. Les Corinthiens se flatterent que le tems de sa minorité leur seroit favorable pour abaisser l'orgueil altier de Sparte qui, depuis longtems, insultoit à la foiblesse du reste de la Grece; ils en furent punis par une sanglante défaite, & leur humiliation contint tous les peuples jaloux de la puissance des Lacédémoniens. *Agesipolis* parvenu à l'âge où la loi le mettoit dans l'exercice de sa dignité, voulut se montrer digne de commander à une nation belliqueuse. Il tourna ses armes contre l'Argolide qui étoit la contrée de tout le Péloponese, dont Sparte avoit le plus sujet de se plaindre. Les Argiens abandonnés de leurs alliés, se sentirent trop foibles pour lui résister. Leur fierté s'abaissa à demander la paix; leurs députés n'essuyerent que des mépris, & par toute réponse *Agesipolis* porta la désolation dans tout leur territoire. Tout lui en présageoit la conquête; lorsque des tremblemens de terre, qui sembloient annoncer la dissolution du globe, répandirent la consternation dans son armée. Les Spartiates étoient trop ignorans & trop grossiers pour n'être point superstitieux, & lorsque quelque phénomene extraordinaire frappoit leurs sens, ils le regardoient comme un avertissement du ciel qui condamnoit leur entreprise. Alors le peuple le plus intrépide devenoit le plus pusillanime, il méconnoissoit la voix de ses chefs pour aller interroger ses prêtres & ses devins. Plusieurs soldats devinrent sourds par le bruit des tonnerres, & d'autres furent aveuglés par le feu des éclairs. Si quelque ministre de l'autel un peu ambitieux savoit profiter de ces momens de terreur, il lui seroit facile de causer une révolution. *Agesipolis* s'élevant au-dessus des terreurs populaires, n'en fut pas moins ardent à presser le siege; mais il fut mal secondé par des soldats dont la superstition avoit glacé le courage. Il fallut céder à l'importunité de leurs murmures, pour éviter l'éclat d'une révolte. La prise de Mantinée le consola de cette disgrace. Il s'en rendit le maître en détournant le cours du fleuve Ophis, dont les eaux baignoient les murs de cette ville; & cette opération simple & facile, lui mérita la réputation d'un grand capitaine. Les Olinthiens éprouverent ensuite l'effort de ses armes. Plusieurs de leurs villes furent prises d'assaut, & la sévérité dont il usa détermina les autres à prévenir leur ruine par une prompte soumission. Olinthe fut la seule qui osa lui opposer de la résistance. Les fatigues qu'il essuya devant cette place, l'enleverent au milieu de sa carriere, & comme il ne laissa point de postérité, Cléombrote, son frere, fut son successeur. (*T—N.*)

AGEY, *Ageium*, (*Géogr.*) village de Bourgogne, bailliage d'Arnai-le-Duc, diocese de Dijon, à une lieue de Sombernon, à trois quarts de lieue de la grande route de Dijon à Paris; la comtesse de Rochechouart, qui en est dame, distinguée par son goût pour la physique & son amour pour les beaux arts, y a formé un cabinet d'histoire naturelle, le plus riche & le plus complet de la province: le beau cabinet des coraux & pétrifications, est tout pavé de marbre de Bourgogne; il y en a trente-cinq sortes: elle a aussi un cabinet curieux d'instrumens de physique & de musique. *Mém. pris sur les lieux par l'auteur.* (*C.*)

AGGÉE, (*Hist. Sainte.*) le dixieme des douze petits prophetes, naquit pendant la captivité des Juifs à Babylone; & après leur retour il exhorta vivement Zorobabel, prince de Juda, le Grand-Prêtre Jesus, fils de Josédech & tout le peuple au rétablissement du temple, leur reprochant leur négligence à cet égard, & leur promettant que Dieu rendroit ce second temple plus illustre & plus glorieux que le premier, non par l'abondance de l'or & de l'argent, mais par la présence du Messie.

*AGGLESTON, (*Hist. Antiq. Cérém. superstitieuses.*) c'est-à-dire pierre sacrée, ou idole de pierre, monument singulier de la superstition des anciens Bretons, est une pierre monstrueuse telle qu'on la voit représentée sur une de nos *planches d'antiquités dans ce Suppl.* Elle se voit dans l'isle ou plutôt dans la presqu'isle de Purbeck, en la province Dorcester, en Angleterre. Elle est sur une élévation, ou espece de dune d'un sable rouge. Sa forme est celle d'un cône renversé, tel que la figure le fait voir. Sa circonférence est de soixante pieds en bas, de quatre-vingts au milieu, & de quatre-vingt-dix à la surface supérieure. Sa plus grande largeur en haut est de trente-six pieds sur dix-huit, & en bas de dix-huit sur

quatorze. Il y a sur la surface supérieure trois cavités. *Voyez les figures de la planche & leur explication.*

§ AGGLUTINANS, (*Méd. & Mat. méd.*) Il n'est guere possible de souscrire aux vues de l'auteur de cet article dans le *Dict. des Sciences*, &c. De toutes les hypotheses la plus arbitraire & la moins raisonnable, est celle qui suppose que les *agglutinans* sont des remedes fortifians, & dont l'effet est de réparer promptement les pertes, en empâtant les fluides, & en s'attachant aux solides du corps. Ce seroit sans doute un abus évident des expressions & des étymologies que d'attacher aux *agglutinans* la propriété de fortifier, sous quelqu'aspect qu'on les considérât; mais l'idée d'un corps qui empâte les particules âcres de nos fluides, en émousse la pointe & change ainsi leur consistance, est trop vuide de sens & de vérité pour trouver place dans cet Ouvrage. Nous rangeons ce genre d'action dans la classe de celles qu'un jargon (malheureusement trop répandu dans les écoles & dans le monde) a fait inventer pour la consolation de l'ignorance qui rougit de s'avouer.

Il est pourtant un genre de remedes *agglutinans*, mis en usage par la Chirurgie moderne, auxquels on suppose la propriété de réunir les parties solides du corps qui ont été séparées ou divisées. Les térébenthines, la sarcocolle, l'ichtyocolle, les poix, la fameuse boule de Nancy, les baumes des charlatans, du Commandeur, d'André de la Croix, l'eau de Rabel, &c. n'ont & ne peuvent avoir d'autre effet, comme *agglutinans*, que de tenir les parties rapprochées comme le feroit une bande ou toute autre cause méchanique.

On connoît l'histoire de l'eau de Rabel, comparée à l'eau du puits des Invalides. Une plaie fraîche, saignante & tranchée net, n'a guere besoin de cette multitude de secours pour être bientôt guérie. C'est ici que la nature fait tout, l'art n'a pas même la gloire de faciliter ses opérations. (*Article de M.* LA FOSSE, *docteur en médecine.*)

AGGRAVANT, adj. (*Gram.*) du latin *aggravare*, de *gravis*, pesant, grave; se dit en Physique des forces ou des poids ajoutés à d'autres qui exercent déja leur moment, & en morale des circonstances qui augmentent la quantité morale ou le degré du péché ou de la faute. (+)

AGGRÉGATION, (*Chymie philosophique.*) Les chymistes modernes ont désigné par le nom d'*aggrégation* la maniere d'être d'une masse similaire ou homogene, dont les parties sont liées par une telle adhésion qu'elles constituent un corps unique. Ils ont restraint par conséquent la signification propre de ce mot qui est exposée dans le petit article *aggrégation en physique*, qui se trouve dans le premier volume du *Dictionnaire des Sciences*, &c. *page 173, col. 2.*

Des deux exemples des corps formés par *aggrégation*, qui sont proposés dans cet article; savoir, un monceau de sable & un tas de décombres, le premier est un amas de molécules discretes ou incohérentes, peut-être homogenes, peut-être hétérogenes; & le second est un amas discret de molécules sensiblement hétérogenes, un mélange incohérent formé par confusion de parties, comme s'expriment encore les Chymistes modernes. La doctrine de l'*aggrégation* étant vraiment fondamentale en chymie; & cette doctrine n'ayant point été exposée dans son lieu naturel, c'est-à-dire dans un article *aggrégation*, on a suppléé amplement à cette omission dans l'*article* CHYMIE, *Dictionnaire des Sciences*, &c. (*voyez cet article*); & cet objet y est tellement lié au fond même de la doctrine chymique générale, qu'il paroît traité avec plus d'avantage dans cet article qu'il n'auroit pu l'être dans un article particulier. Par conséquent on n'a pas cru devoir suppléer ici l'*article* AGGRÉGATION; & par la même raison on renvoie aux additions qui seront faites à l'*article* CHYMIE, celles qu'il convient de faire à la doctrine chymique sur l'*aggrégation*. (*Cet article est de M.* VENEL.)

AGHRIN, (*Géogr.*) petite place d'Irlande, au comté de Wicklou, dans la province de Leinster. Elle n'est remarquable que par le combat qui s'y donna en 1691, entre Guillaume III & Jacques II, & qui décida de la couronne. (*C. A.*)

AGIATIS, femme du troisieme roi de Lacédémone, fut la plus rare beauté de la Grece, & ce fut le moindre des titres qui la rendirent un des ornemens de sa patrie. Après qu'Agis, son premier époux, eut expiré sous le fer des bourreaux, l'avare Léonida, qui dévoroit ses richesses, lui fit épouser son fils Cléomene. Cette union formée par la politique, ne produisit pas l'effet que le tyran s'en étoit promis. Le souvenir de son premier époux lui arrachoit souvent des larmes. Cléomene voulut en savoir la cause, elle ne lui répondoit qu'en faisant l'éloge d'Agis, le plus vertueux & le plus infortuné des rois de Sparte. Le récit des motifs qui avoient fait agir ce prince, inspirerent à Cléomene l'émulation de l'imiter, & ce fut en s'abandonnant aux conseils d'une épouse si vertueuse qu'il entreprit le grand ouvrage de la réformation de soi-même. *Voyez* CLÉOMENE, *dans ce Supplément.* (*T—N.*)

AGHIEM-CLICHE, (*terme de milice Turque.*) Les Persans appellent ainsi un sabre plus recourbé que ceux des Turcs. On peut en voir la figure *D. pl. II, art milit. milice des Turcs, Suppl.* (*V.*)

AGILA, *roi des Visigoths*, (*Histoire d'Espagne.*) Le poignard éleva cet homme cruel sur le trône, & le poignard l'en fit tomber; il fut indigne de régner, même sur des barbares; il périt malheureusement, & mérita son sort. Théodiscle, son prédécesseur, avoit irrité la nation par l'excès de ses débauches & l'atrocité de ses proscriptions; quelques-uns de ses courtisans qu'il avoit invités à un festin, conspirerent contre lui, & lui arracherent la vie à la fin du repas qu'il leur donnoit. A peine ils se furent baignés dans son sang, qu'afin de prévenir les troubles que la vacance du trône pourroit susciter, ils proclamerent roi l'un d'entr'eux, *Agila* qui, aux vices de Théodiscle, joignoit une ambition outrée, un caractere inconséquent, un cœur féroce & vil. Cette élection précipitée mécontenta les grands qui n'avoient point été complices du meurtre de Théodiscle. *Agila* peu sensible à leurs plaintes, monta sur le trône en 549, & ne tarda point à justifier par sa conduite tyrannique l'idée qu'on avoit de ses mauvaises qualités. Une partie du royaume se souleva; la ville de Cordoue refusa de reconnoître le nouveau souverain, qui, furieux d'éprouver de la résistance, s'avança à la tête d'une armée considérable vers les murs de Cordoue, résolu de l'assiéger, d'en châtier les habitans, & d'inspirer, par un acte de sévérité, de la terreur au reste des villes révoltées. Il se trompa dans ses vues; les Cordouans se défendirent avec un courage héroïque, repousserent *Agila*, disperserent son armée, & l'obligerent lui-même de se retirer en désordre, après avoir vu périr son fils. Cet échec le rendit méprisable; le nombre de rebelles s'accrut. Athanagilde, l'un des plus illustres seigneurs d'entre les Goths, se mit à la tête des mécontens qui le proclamerent roi. Afin de parvenir plutôt au trône que son concurrent occupoit, l'impatient Athanagilde implora le secours de l'empereur Justinien; & lui offrit de vastes établissemens sur les côtes d'Espagne. Justinien, qui desiroit depuis long-tems d'étendre sa puissance sur ces fertiles contrées, écouta favorablement les propositions d'Athanagilde, & lui envoya une armée commandée par

Liberius ; général déja fort célebre par l'éclat & l'importance des victoires qu'il avoit remportées. Liberius prit possession des terres offertes à l'empereur, & les Romains s'établirent depuis Gibraltar jusqu'aux frontieres du royaume de Valence. Secondé par de tels alliés, Athanagilde marcha contre *Agila*, qui s'avançoit lui-même. Les deux armées se rencontrerent aux environs de Séville, & à peine le signal du combat fut donné, que les troupes d'*Agila* furent mises en déroute : un petit nombre de grands, qui jusqu'alors lui étoient restés fideles, pénétrés des malheurs que cette guerre cruelle attiroit à leurs concitoyens, & révoltés des menaces d'*Agila* qui, quoique vaincu, ne cessoit de parler & d'agir en tyran, résolurent de délivrer la patrie du prince qui l'opprimoit, & des horreurs de la guerre civile qui en dévastoit les provinces. Ils formerent, dans cette vue, le complot d'ôter la vie au concurrent d'Athanagilde, &, dès le jour même qu'ils eurent concerté le plan de la conjuration, ils allerent trouver *Agila*, se jetterent sur lui, le percerent de mille coups de poignard, se réunirent avec l'armée du tyran immolé aux troupes de Liberius, & jurerent de rester fideles à l'heureux Athanagilde. Ce coup de violence termina le regne & la vie du coupable *Agila* vers la fin de l'année 554, après une possession orageuse du sceptre des Visigoths pendant environ cinq années. Ses sujets eussent peut-être oublié l'atrocité du crime qui l'avoit couronné, si, à force de bienfaits, il eût su réparer le vice de son élévation ; car il avoit assez de courage pour captiver l'estime de la nation guerriere qu'il avoit entrepris de gouverner : mais il n'avoit de la bravoure que comme les hyenes ont de la férocité ; il aimoit par instinct à répandre le sang ; il n'avoit d'ailleurs ni prudence, ni droiture, ni justice : il fut ambitieux, mais maladroit & scélérat : s'il n'eût pas péri sur le trône, il eût dû mourir sur l'échaffaud. (*L. C.*)

* AGILE, adj. (*Gramm.*) léger, dispos, qui se meut aisément.

* AGILEMENT, adv. (*Gramm.*) d'une maniere agile, avec agilité, avec souplesse.

* AGILITÉ, s. f. (*Gramm.*) légéreté, souplesse, facilité à se mouvoir, à agir.

AGIOSIMANDRE, s. m. (*Hist. Ecclésiast.*) terme tiré de deux mots grecs, ἅγιος, *saint*, σημαίνω, *indiquer*, comme qui diroit, ce qui sert à indiquer les saints, ou à leur notifier quelque chose. C'est le le nom d'un instrument de bois (ou plutôt d'un fer, sur lequel on frappe avec un marteau ; on le nomme aussi *agiosidere* ou *agiosidire*), dont les Chrétiens grecs se servent au lieu de cloches. Celles-ci leur sont défendues par les Turcs qui n'en ont point eux-mêmes, de peur qu'elles ne servent de signal pour la révolte. (*C. C.*)

* AGIOTAGE, s. m. (*Commerce, jeu d'actions.*) c'est le commerce de celui qui, pour un intérêt quelconque, convertit en argent des billets, promesses, rescriptions ou contrats, qui joue en actions, qui prend des effets commerçables à un tel prix dans l'espérance d'y faire un certain profit. *Voyez dans ce Supplément l'article* ACTIONS (JEU *ou* COMMERCE D').

*AGIOTER, v. a. (*Commerce.*) *agioter* des actions, c'est les acheter, ou les vendre, en un mot, en faire commerce pour en tirer un certain profit.

AGIRA, (*Géogr.*) petit pays de l'île de Corfou, sur la côte occidentale. C'étoit jadis la contrée de Corcyra. Il contient environ vingt villages, du nombre desquels on remarque le château Saint-Ange, & le couvent nommé *Paleo Castrizza*. Les habitans de ce district peuvent monter à huit mille personnes. (*C. A.*)

AGIS I, (*Histoire de Lacédémone.*) *Agis* qui donna son nom à la famille des Agides, étoit fils d'Euristene, descendant d'Hercule, dont la postérité, après avoir long-tems erré sans éclat dans le Péloponese, se rassembla dans la Laconie où elle occupa le trône de Sparte pendant neuf cens ans. Euristene & Proclès furent les premiers de cette famille, qui régnerent conjointement à Lacédémone avec un pouvoir égal. Euristene étant mort après un regne de quarante-deux ans, son fils *Agis* recueillit son héritage, & eut la portion du trône qui appartenoit à sa famille. Les rois de Sparte décorés d'un vain titre étoient alors sans domaine & sans pouvoir : ils commandoient à un peuple libre, qui reconnoissoit un chef & ne vouloit point de maître. Il falloit ménager ce peuple sauvage, & n'en rien exiger pour en tout obtenir. *Agis*, souple & insinuant, représenta aux tribus qui lui étoient soumises, qu'il étoit juste de lui payer le même tribut que toutes les autres nations payoient à leurs souverains pour les employer aux besoins publics. Deux sentirent la justice de ses demandes. La ville d'Elos fut la seule qui refusa de consentir à la honte d'une imposition. *Agis* offensé de ses refus, forme le siege de leur ville, & les oblige de se rendre à discrétion. Le vainqueur leur laissa la vie, mais ce fut moins par un sentiment de générosité, que pour jouir plus long-tems du plaisir de leur humiliation. Ce peuple infortuné fut assujetti aux plus avilissantes fonctions de l'esclavage ; ce furent eux qui cultiverent les terres dont leurs maîtres impérieux dévorerent les fruits. Leur nom désignoit dans la suite tous les ennemis, que les Spartiates réduisirent dans la servitude ; telle fut l'origine des Ilotes inhumainement dégradés par ces Spartiates impitoyables qu'on peint si vertueux, & qui ne furent qu'austeres & sauvages ; mais l'outré, dans tous les tems, a usurpé le nom de *sublime*. *Agis* ne régna qu'une année, ainsi il est à présumer que la conquête d'Elos fut le seul exploit mémorable de son regne. Ce prince mourut environ mille ans avant Jesus-Christ. (*T—N.*)

AGIS II. monta sur le trône de Sparte, la sixieme année de la guerre du Péloponese, qui assura à Lacédémone la supériorité sur le reste de la Grece. Cette guerre allumée sous le regne d'Archidame, fut soutenue avec gloire par son fils *Agis*, qui adopta le systême guerrier de son pere. Ce fut le siecle des héros de la Grece, dont la jalousie employa à sa ruine des guerriers qui pouvoient lui assujettir l'Asie. On vit paroître sur le même théâtre les Brasidas, les Lysandre, les Alcibiade & les Cimon. *Agis* entraîné par ses inclinations belliqueuses crut n'être roi que pour faire la guerre aux hommes. Les premiers jours de son regne sont marqués par son invasion dans l'Argolide, qui eut le plus brillant succès. Son dessein étoit de pénétrer dans l'Attique ; mais les tremblemens de terre qui bouleversoient cette contrée, frapperent de terreur son armée qui se persuada que les dieux se réservoient la punition de ses ennemis. Ce contretems ne fit que retarder l'exécution de son dessein ; & l'année suivante, il entra dans l'Attique qu'il ravagea sans trouver d'ennemis à combattre. Rien ne s'opposoit à ses succès, lorsqu'il apprit que les Athéniens sans défense dans leur pays avoient dispersé la flotte de Lacédémone, & ravageoient le territoire de Sparte. *Agis* s'arrête au milieu de ses conquêtes, & vole au secours de sa patrie. Les Spartiates toujours vainqueurs lorsqu'il marchoit à leur tête, n'éprouverent de revers que dans les lieux où il n'étoit pas. Quoiqu'il eût toujours été heureux, il fut obligé de remettre le commandement à un autre. La loi trop prévoyante défendoit de prolonger le commandement au-delà d'une année. C'étoit pour prévenir les

desseins d'un ambitieux qui auroit pu abuser de son pouvoir pour asservir sa patrie. Cette loi avoit ses avantages & ses abus. Elle assuroit la liberté publique, mais elle ôtoit à l'état des héros qui seuls pouvoient le défendre. Les momens qu'*Agis* ne passa point sous la tente, furent employés à la réforme des abus qui s'étoient glissés dans le gouvernement. Il crut devoir abolir l'égalité qui subsistoit entre les six tribus, & il lui parut juste d'accorder de plus grands privileges à celles qui étoient les plus utiles; les prérogatives furent proportionnées aux services. Mais comme chacune avoit la vanité de croire en être la plus digne, ces changemens introduits firent beaucoup de mécontens & de murmurateurs; son mérite & son courage imposerent silence à la censure. Ce prince laborieux, dans son loisir, s'occupoit des moyens d'abaisser l'orgueil d'Athenes; & quoiqu'il ne fût plus à la tête des armées, il en dirigeoit les mouvemens en facilitant aux généraux leurs conquêtes. Ce fut dans ce tems qu'Alcibiade, fugitif d'Athenes, fut chercher un asyle à Lacédémone, où, pour se venger de son ingrate patrie, il indiqua à *Agis* les moyens de saper sa puissance par la prise de Dercilée qui, n'en étant éloignée que de sept lieues, pouvoit servir à intercepter les convois. *Agis* se chargea lui-même de cette entreprise, & l'exécuta avec succès. Après avoir fortifié Dercilée, il se répandit dans l'Attique, dont il ravagea les moissons. Les Athéniens avoient réuni leurs forces dans le territoire de Mantinée, *Agis* impatient de les combattre, marche contre eux, les joint & donne le signal du combat. Les deux armées saisies d'une terreur soudaine, forcent leurs chefs à conclure une treve de quatre mois. *Agis* menacé par une soldatesque insolente & rebelle, est forcé de souscrire aux conditions. Les Lacédémoniens irrités de cette molle condescendance lui font son procès, & l'on alloit prononcer son arrêt lorsqu'il s'abaissa à demander sa grace, non par un sentiment de crainte, mais pour lui laisser le tems d'effacer sa honte par quelque action d'éclat. Il obtint la vie, mais il eut l'humiliation d'être soumis aux conseils de dix personnes, & il lui fut défendu de rien exécuter sans avoir leur approbation préliminaire. Cette sévérité contre le chef de la nation étoit autorisée par une loi qui permettoit aux rois de lever autant de soldats qu'ils croyoient que le besoin l'exigeoit; mais il leur étoit défendu de retirer les troupes prêtes à combattre, & c'étoit la faute qu'on reprochoit à *Agis*. L'action la plus utile & la plus prudente devenoit criminelle, lorsqu'elle étoit une infraction à la loi.

La treve de quatre mois fut bientôt violée par les Athéniens; & cette infraction fournit à ce prince l'occasion d'effacer sa honte dans la plaine de Mantinée, où il combattit avec un courage qui approchoit de la férocité. Son ambition étoit d'exterminer jusqu'au dernier des ennemis; & ce fut lui qui eut tout l'honneur de cette journée. Il fut aussi heureux à négocier qu'il avoit été habile à vaincre; il détacha les Argiens, les Thraces & les Eubéens de l'alliance d'Athenes, dont la flotte fut battue & dispersée devant Syracuse. A son retour à Sparte, il ne put obtenir le privilege de souper avec sa femme: ce roi vainqueur fut soumis à la loi commune qui assujetissoit tous les citoyens à se trouver aux repas publics. Il étoit d'un caractere franc & brusque, ses reparties étoient vives. Le député d'une ville alliée lui fit une longue harangue; & lorsqu'il eut fini, il lui demanda quelle réponse il feroit à ceux qui l'avoient envoyé: *dis-leur*, répond *Agis*, *que tu as eu bien de la peine à finir, & que j'en ai eu autant à t'entendre.* Il mourut trois cens quatre-vingt-dix-sept ans avant Jesus-Christ. (*T-N.*)

Agis III, monta sur le trône de Sparte dans un âge où les passions exercent le plus d'empire. Les institutions de Lycurgue étoient tombées dans l'oubli, & l'ancienne austérité avoit été remplacée par le luxe & la mollesse. *Agis* élevé dans les délices, ne se laissa point séduire par l'exemple; il forma le dessein de rendre aux institutions primitives leur ancienne vigueur; & pour y réussir, il commença la réforme sur lui-même. Le luxe Asiatique, introduit par les relations des Spartiates avec les Perses, fut subitement proscrit. Sobre & frugal, il ne fit servir sur sa table que des mets communs & sans assaisonnement: simple dans ses habits, ses mœurs pures furent sa plus belle parure: l'exemple des rois est la regle de leurs sujets. Les jeunes Spartiates se firent un devoir d'imiter sa simplicité. Toute réforme est moins pénible aux jeunes gens qui n'ont point encore fixé leurs penchans, qu'aux vieillards blanchis dans les préjugés, & domptés par l'habitude. La mere d'*Agis* épouvantée de la témérité de l'entreprise, ne vit dans ce projet qu'un amour dangereux des nouveautés; mais elle se laissa subjuguer par les sollicitations de son frere Agésilas qui, quoique corrompu par le luxe, goûta d'autant plus volontiers le projet d'une réforme, qu'elle le mettoit à couvert de la poursuite de ses créanciers. La mere rassurée par la pureté des motifs qui dirigeoient son fils, versa tout son or dans le trésor public, & fit le sacrifice de ses biens immenses à la patrie. Son exemple eut bientôt de généreux imitateurs. Un enthousiasme subit saisit tous les Spartiates. Les dames entraînées par l'exemple de la mere de leur roi embrasserent l'austérité de la réforme; elles exerçoient alors une domination absolue sur leurs maris qui n'étoient que leurs premiers esclaves; elles n'userent de leur pouvoir que pour les affranchir de la servitude des sens.

Ce premier mouvement étoit trop vif pour être durable: elles se repentirent bientôt d'avoir renoncé à l'élégance de leur parure, & aussitôt elles résolurent de détruire l'ouvrage qu'elles s'étoient empressées d'élever. Le roi *Agis* avoit pour collegue Léonida, qui avoit vieilli dans le luxe & les voluptés. Il ne put se résoudre à se soumettre dans son déclin à un régime sévere. Les vieillards qui trembloient au seul nom des institutions de Lycurgue, formerent une espece de confédération pour arrêter le réformateur dans sa marche. *Agis*, que les obstacles rendoient plus ardent, leur opposa Lysandre & plusieurs citoyens respectés par leur désintéressement; & assuré de leur appui, il convoque le sénat, où il propose d'abolir les dettes, & de partager par égales portions les terres entre tous les citoyens. La proposition fut vivement agitée, & les opposans l'emporterent d'une voix. Ce premier début ne rebuta point le réformateur, il se transporta dans l'assemblée du peuple, où il se dépouilla de tout son patrimoine: sa mere, son aïeule, ses parens & ses amis firent le même sacrifice. Le peuple frappé du désintéressement d'un roi qui se dépouilloit pour le revêtir, le révere comme une intelligence divine envoyée sur la terre pour présider à ses destinées. Léonida jaloux de la gloire de son collegue, ne voit en lui que le censeur de son avarice; il souleve le sénat, dont les membres étoient accoutumés à des superfluités que l'habitude rend nécessaires. Lysandre, pour se débarrasser d'un ennemi si dangereux, le cite au tribunal du peuple, juge de ses rois, il l'accuse d'avoir épousé une femme étrangere, & d'élever, comme ses enfans, les fruits d'une union que la loi flétrissoit comme un concubinage. La plus grave des accusations étoit d'avoir fait un long séjour dans une cour étrangere, dont il avoit rapporté la mollesse & les vices. La loi de Sparte décernoit peine de mort contre celui qui sans permission résidoit

résidoit sur une terre étrangere. Léonida, pour se soustraire à la rigueur de son arrêt, chercha un asyle dans un temple. Il fut aussitôt dégradé, & son gendre fut mis en sa place.

Sparte déchirée de factions, se soutint par la prudence d'*Agis*, qui ne vit dans Léonida qu'un infortuné que son malheur lui rendoit respectable; & pour ne point l'exposer à être la victime d'une multitude furieuse, il lui donna une escorte qui le conduisit à Tégée. Dès qu'il n'eut plus d'opposition dans ses desseins, & qu'il vit que son nouveau collegue conspiroit avec lui dans leur exécution, il ordonna d'apporter dans le *forum* toutes les obligations pécuniaires, qui aussitôt furent brûlés aux yeux des créanciers dépouillés de leurs titres. Le partage des terres fut ensuite proposé, le perfide Agésilas s'opposa à l'exécution. Les dettes abolies l'avoient délivré de l'importunité de ses créanciers; il étoit le plus riche de la Laconie en fonds de terre, il ne put consentir à un partage qui le réduisoit à l'égalité: sur ces entrefaites, *Agis* fut obligé de marcher au secours des Achéens. Pendant son absence, Agésilas revêtu du pouvoir, exerça les vexations les plus criantes, & sa tyrannie devint le crime des deux rois qui l'avoient favorisé, lorsqu'il ne s'étoit point encore rendu criminel. *Agis* triomphant n'essuie à son retour que des outrages. Ses amis l'abandonnent: il cherche un asyle dans le temple de Minerve. Léonida revenu de son exil, devient son juge & son plus ardent persécuteur. Ce prince ingrat eut la lâcheté d'oublier, que dans la premiere révolution, il n'avoit été redevable de la vie qu'à la générosité de son collegue. Il corrompt des hommes pervers pour l'arracher de son asyle. L'éphore Amphare se chargea de lui livrer sa victime. Ce traître, quelque tems auparavant, avoit emprunté la vaisselle d'or & les meubles les plus précieux de la mere d'*Agis*. Il saisit cette occasion pour se les approprier. Il va trouver *Agis*, pour le conduire au bain avec une forte escorte, & comme le prince étoit prêt de rentrer dans le temple qui lui servoit d'asyle, il est traîné en prison par son ami parjure. Les éphores le condamnerent à la mort. Tous les officiers refuserent de le conduire au lieu de son supplice. Amphare, sans remord & sans pudeur, se charge de remplir lui-même ce barbare ministere. *Agis* voit d'un œil tranquille l'appareil de la mort: tous les spectateurs versent des larmes; c'est lui qui veut être leur consolateur. *Ce n'est pas moi*, dit-il, *que vous devez plaindre, réservez votre pitié pour ceux qui me font périr.* Sa mere & son aieule à qui l'on avoit caché sa mort, se rendent à sa prison pour le consoler. Archidamie, accablée d'infirmités & d'années, entre la premiere, & en même tems elle expire sous le fer des assassins: la mere d'*Agis*, qui fut ensuite introduite, apperçut le cadavre sanglant de sa mere & de son fils. La nature étonnée lui fait éprouver trois supplices, elle s'écrie: *O*, Agis! *mon cher* Agis! *ta douceur dangereuse nous a conduits à la mort.* L'inexorable Amphare l'écoute avec indignation, & lui dit: *Puisque tu oses plaindre ton fils, tu te déclares sa complice;* & aussi-tôt il donne aux bourreaux le signal de frapper. *Dieux immortels*, s'écrie-t-elle, *je ne vous demande pour grace que d'épargner ma patrie: ne permettez pas que mon sang, ni celui de ma famille, soit la semence des calamités publiques: les remords de nos ennemis seront nos vengeurs.* Archidamas, frere d'*Agis*, sauva sa vie par la fuite. (*T—N.*)

AGIS IV. n'est célebre que par sa jalousie contre Alexandre le Grand, dont il crut pouvoir arrêter les prospérités; il souleva le Péloponese, & avec l'argent de la Perse il leva une armée qui fut défaite & dissipée par les lieutenans du héros Macédonien. (*T—N.*)

AGITATION *de la mer*, (*Marine.*) La mer, ainsi que tout corps gravitant, est naturellement dans un état tranquille; & l'*agitation* plus ou moins forte, mais continuelle dans laquelle elle est, provient de causes qui lui sont étrangeres. Entre ces causes on peut en distinguer deux principales; l'une agite la masse entiere des eaux, & la remue dans toute leur étendue & dans toute leur profondeur, & c'est à la combinaison des forces de l'attraction de la lune & du soleil, qu'il semble qu'on doit l'attribuer. Cette *agitation* ou ce mouvement de la mer, s'appelle *flux & reflux*. (*Voyez* FLUX & REFLUX, *dans le Dict. des Sciences*, &c.) L'autre cause de l'*agitation* de la mer, est l'effort du vent ou la pression du vent sur sa surface; *agitation* qui se trouve réduite à la seule partie de la mer où cet effort se fait sentir.

La premiere de ces causes agissant sur toute la masse des eaux en même temps & d'une maniere douce & progressive, ne produit aucune marque sensible à leur surface (j'en excepte cependant les courans qui sont bien une *agitation* dépendante du flux & reflux, mais dépendante aussi de la combinaison d'une autre cause, & qui n'occasionnent d'ailleurs aucune *agitation* à la mer dans le sens où je la considere, c'est-à-dire une *agitation* de haut & de bas ou d'inégalité perpendiculaire). Mais la seconde des causes agite violemment la mer, la sillonne, la rend raboteuse & inégale, & produit ce qu'on appelle *houle*, *lame*, *vague* & *lame sourde*. Lame & vague sont de mots synonymes, mais la houle & la lame sourde en different, & different entre elles. La lame ou vague est occasionnée par la pression du vent & est conséquemment proportionnelle à sa force, compensation faite toutefois des circonstances qui l'accompagnent comme la pluie qui peut, en frappant continuellement l'eau, l'unir ou empêcher plus long-temps sa surface de s'altérer.

Lorsque les vents ont régné long-temps d'une même partie, les vagues qui se succedent les unes aux autres, ont acquis un mouvement dans ce sens, qu'elles conservent long-temps encore après la cessation de ce vent. Souvent même un vent opposé ne peut détruire cette ondulation de la mer, & on éprouve alors deux lames en sens contraire: l'une plus nouvelle & plus à la surface est la lame du vent régnant; & l'autre plus ancienne & plus creuse est ce qu'on appelle la *lame sourde*.

Le long des côtes, la lame élevée & poussée par le vent s'étend sur les plages à une distance où elle n'atteindroit pas naturellement, & d'où son propre poids la fait refluer avec d'autant plus de vîtesse que la pente de cette plage est plus rapide. Il se forme donc alors un conflit des mouvemens en sens opposés qui se font sentir à une certaine distance, & forment une inégalité dans la prolongation des lames, qui caractérise la houle & la différencie. Sur les accores d'un banc, à une différence subite de profondeur d'eau, sur un fond inégal & coupé de roches, en des endroits battus en peu de temps par différens vents, la mer y est houleuse ou patouilleuse. Le même effet se fait sentir aussi dans les mers resserrées, & qui ont conséquemment proportionnellement plus de côtes. La mer houleuse fatigue beaucoup davantage les vaisseaux, parce qu'elle leur communique des mouvemens plus vifs & plus irréguliers.

Il est utile de distinguer ces différentes sortes d'*agitation*, & même d'établir des nuances entre la grosseur de la vague. A la mer où les choses dépendent si souvent de l'élément sur lequel le vaisseau est porté, comment juger d'une relation, avec quelque sorte de certitude, si l'on ne fixe pas les idées sur l'état de la mer, & s'il n'y a point de mots propres à les y attacher, & à en déterminer la valeur? c'est ce qui m'a porté à faire cet article, & à parler

ſous un même mot des différens états de l'*agitation* de la mer.

Outre la mer houleuſe & la mer battue de lame ſourde dont j'ai parlé, je voudrois donc que l'on convînt encore de diſtinguer pluſieurs dégrés dans l'*agitation* de la mer appellée *vague* ou *lame*, & cauſée par le vent régnant. Cinq claſſes ſeroient, je crois, ſuffiſantes pour cette diviſion ſous les noms de *mer agitée* ou *mâle*, *mer mauvaiſe*, *mer groſſe*, *mer très-groſſe* & *mer horrible*.

Comme la groſſeur de la vague eſt preſque toujours proportionnelle à l'état du vent, excepté dans quelques circonſtances particulieres qui ne doivent point faire regle, je me ſervirai également de l'idée que l'on a de la force du vent ou de la groſſeur de la lame, pour me faire entendre & pour déterminer les occaſions où on doit appliquer ces différentes dénominations.

Mer agitée ou mâle, ſeroit celle où un vaiſſeau de guerre ne peut point porter ſes perroquets.

Mer mauvaiſe, ſeroit celle où le vaiſſeau de guerre prend ſes ris.

Mer groſſe, ſeroit celle où le vaiſſeau de guerre ne peut point ſe ſervir de ſa premiere batterie.

Mer très-groſſe, ſeroit celle où le vaiſſeau de guerre ne peut pas même démarer ſes canons.

Et enfin la mer horrible, ſeroit celle où le vaiſſeau battu par la tempête, ne peut, ſans ſouffrir, ni tenir le côté en travers, ni courir vent-arriere pour fuir la lame.

On ſent bien que je parle ici des vaiſſeaux de guerre ordinaires, & non de ceux qui ont des qualités ou ſupérieures ou inférieures. On doit ſentir de même que je ne veux point prendre mes exemples dans ces poſitions contraintes, où il faut qu'un vaiſſeau s'efforce ou ſuccombe. (*M. le Chevalier* DE LA COUDRAYE.)

*AGITER, v. a. (*Gramm.*) au ſens propre, remuer, ébranler, ſecouer; le vent *agite* les feuilles des arbres; au figuré, troubler, jetter dans le déſordre & la confuſion: *les paſſions agitent l'ame:* cette révolution *agita* long-temps l'Europe; ou bien, débattre, diſcuter: voici la queſtion qu'on *agita*.

* AGLAÉ, (AGLAIA *dans le Dict. des Sciences, &c.*) *Myth.* elle préſidoit aux yeux qu'elle rendoit vifs & brillans, ou tendres & touchans. On la repréſente tenant en main un bouton de roſe.

* AGLAOPHEME, (*Myth.*) l'une de Syrenes, filles de l'Océan & d'Amphitrite.

* AGLAÜS, (*Hiſt. anc.*) berger d'Arcadie qui, content du léger héritage que ſes peres lui avoient laiſſé, le cultivoit de ſes mains, & vivoit heureux. Gigès, roi de Lydie (ou Créſus, ſuivant Pauſanias) fier de ſes richeſſes & de ſa puiſſance, oſa, par une eſpece de défi, conſulter l'oracle d'Apollon pour ſavoir s'il y avoit ſur la terre un mortel plus heureux que lui. Le dieu répondit que l'heureuſe médiocrité dont *Aglaüs* jouiſſoit ſous un toît ruſtique, étoit préférable à la fauſſe félicité du trône.

§ AGNANO, (*Géogr.*) lac d'Italie, dans la terre de Labour, au royaume de Naples, ſur le chemin de Naples à Pouzole. Ce lac eſt ſingulier en ce qu'il paroît quelquefois bouillonner ſur ſes bords, principalement quand il y a beaucoup d'eau. Ce bouillonnement, ſemblable à celui de l'*Aqua Zolfa* de la Campagne de Rome, ne vient que de l'air & des vapeurs qui ſe font jour au travers de l'eau; il n'y a point de chaleur ſenſible dans le lac. On n'y remarque rien de corroſif. On prétend qu'il eſt dangereux de s'y baigner, parce qu'il y a un inſecte qui s'attache aux nageurs, & dont on ne peut ſe débarraſſer; mais ce pourroit être un conte ſemblable à celui du remora. Le plus grand danger de ce lac, eſt celui du mauvais air en été. La plupart des habitans ſe retirent alors vers la montagne de Camaldules pour éviter la puanteur & l'infection. Sur le bord de ce lac, ſont les étuves de St. Germain, & près de là eſt la fameuſe grotte du chien. *Voyage d'un François en Italie.* (*C. A.*)

* AGNEAU PASCAL, (*Hiſt. ſac.*) c'eſt le nom par lequel on déſigne l'*agneau* que les Juifs immoloient & mangeoient, lorſqu'ils célébroient la fête de Pâques. *Voyez* PAQUES *dans le Dict. raiſ. des Sciences, &c.*

AGNEAU, ſ. m. (*terme de Blaſon.*) meuble qui entre dans pluſieurs écus.

Agneau paſcal, eſt celui qui tient un pénonceau chargé d'une croiſette.

L'*agneau* eſt l'hiéroglyphe de la douceur, de la bonté & de la franchiſe.

Emé de Marcieu, en Dauphiné: *d'azur à un agneau paſſant d'argent; au chef d'or, chargé de trois rencontres de bœufs de ſable.*

De Vougny, à Paris: *de gueules à l'agneau paſcal d'or, au chef couſu d'azur chargé de trois étoiles d'argent.* (*G. D. L. T.*)

AGNIUS, (*Hiſt. de Suede.*) fils de Dager, roi de Suede, ſuccéda à ſon pere en 172. Sa paſſion pour la guerre lui fit quitter bientôt les rênes du gouvernement pour prendre les armes. Il les tourna contre les Finlandois. Ces peuples s'étoient ſignalés ſous le regne de ſon pere, par de fréquentes révoltes. Il les ſoumit & les força de lui donner, pour ôtage de leur fidélité, Sehialvia, fille de Froton, dont la beauté faiſoit l'ornement de cette contrée. Mais dans le trajet, il fut tellement épris des charmes de ſa captive que dès qu'il fut abordé au port de Stok-Sund, il fit dreſſer ſous un arbre une tente ſuperbe, épouſa la princeſſe en préſence de ſes officiers, & la fit proclamer reine. Elle feignit de lui rendre tendreſſe pour tendreſſe; mais elle avoit conçu le projet de venger la Finlande par une perfidie que ſon patriotiſme ne peut excuſer. Tandis que ſon époux étoit plongé dans le ſommeil léthargique qui ſuit l'ivreſſe, elle l'étrangla, le ſuſpendit à l'arbre même où l'hymen avoit été célébré, & s'enfuit en Finlande: on la pourſuivit en vain. *Agnius* fut enterré au pied de l'arbre même; & c'eſt là que fut bâtie depuis la ville de Stolkolm. Heureuſement pour l'honneur du beau ſexe, le peu de vraiſemblance de cette aventure affoiblit beaucoup la croyance que les habitans du nord ont accordée long-temps à l'hiſtoire de leur prétendue Judith. (*M.* DE SACY.)

§ AGNUS CASTUS, (*Botanique.*) en latin *vitex*, en anglois, *chaſte tree*, arbre chaſte; en allemand *reuſchbaum*.

Caractere générique.

Le calice de la fleur eſt ſemblable à un petit gobelet diviſé par ſon bord en cinq petites dentelûres, la fleur eſt monopétale & labiée, c'eſt un tube un peu plus enflé en-bas qu'en-haut. Ce tube eſt évaſé & échancré en quatre parties, dont celle d'en-bas, c'eſt-à-dire la levre inférieure eſt la plus large & la plus longue; celle d'en-haut, ou la levre ſupérieure, eſt recoupée en deux parties aiguës, & les deux du milieu, qui ſont diſpoſées en croiſillon, ſont petites & entieres: cette fleur eſt pourvue de quatre étamines capillaires, terminées par des ſommets mobiles, ſemblables à de petits croiſſans. Deux de ces étamines ſont plus courtes que les deux autres. Au fond du calice ſe trouve un embryon arrondi qui ſupporte un ſtyle délié, couronné par deux ſtigmates alongés, en forme d'alêne; l'embryon devient enſuite une coque cylindrique, à quatre cellules dont chacune contient une petite ſemence ovale.

Especes.

1. *Agnus castus* à feuilles digitées & entieres, à fleurs verticillées, ou *agnus castus* commun.

Vitex foliis digitatis, spicis verticillatis. Linn. sp. pl. 938.

Chaste tree with fingered leaves and rohorled spikes of flowers, or, *common chaste tree.*

2. *Agnus castus* à feuilles digitées & dentelées, à épis en panicules, ou *agnus castus* à feuilles larges & dentelées.

Vitex foliis digitatis, serratis, spicis paniculatis. Mill.

Chaste tree with fingered sawed leaves and spikes in panicles; chaste tree with a broader sawed leaf.

3. *Agnus castus* à trois & cinq folioles, & à fleurs en panicules partant des divisions des branches.

Vitex foliis ternatis quinatisve, paniculis dichotomis. Lin. sp. pl. 938.

Chaste tree with trifoliate and quinate leaves and panicles of flowers rising from the divisions of the branches. Or *smaller indian chaste tree.*

4. *Agnus castus* à trois ou cinq folioles découpées en ailes, à épi terminal, composé de fleurs verticillées.

Vitex foliis ternatis quinatisve pinnato incisis, spicis verticillatis terminalibus. Mill.

Chaste tree with ternate and quinate leaves, which are cut like wings and whorled spikes of flowers terminating the branches.

Le n°. 1. s'éleve à la hauteur d'environ douze pieds sur une tige ligneuse tout le long de laquelle naissent des branches opposées, quadrangulaires, flexibles & recouvertes d'une écorce olivâtre. Les feuilles sont pour la plupart opposées & composées de cinq, six ou sept folioles dont les cinq principales sont disposées comme les doigts d'une main étendue, & se réunissent sur un genou qui termine le pédicule commun. Ce genou se recourbe en en-haut, & éleve ces folioles. Au-dessus du pédicule commun & au bas de ces cinq folioles, il s'en trouve une ou deux très-petites. Toutes sont entieres, lisses, étroites, lancéolées, très-alongées & terminées par une longue pointe un peu émoussée. Elles sont d'un verd-obscur en-dessus, & d'un glauque blanchâtre en-dessous. Des épis composés qui naissent à l'extrémité & à l'aisselle des branches, portent les fleurs qui sont attachées autour des maîtres pédicules d'une telle maniere qu'elles ressemblent à de petites couronnes enfilées à une certaine distance les unes au-dessus des autres; dans les provinces septentrionales de la France, elles s'épanouissent en septembre & durent une partie d'octobre lorsque le tems est doux; elles sont gracieuses & très-parfumées; mais ce qui en rehausse le prix, c'est qu'il n'y a plus du tout d'arbustes en fleurs dans ce premier mois d'automne qui n'offre même qu'un très-petit nombre de plantes à fleurs inodores.

Les fleurs de cet arbuste sont originairement bleues, mais on en a deux variétés, l'une à fleurs blanches, l'autre à fleurs rouges. Le blanc fleurit le premier, le bleu le second, & le rouge le dernier. Tous trois sont d'un très-bel effet, entremêlés dans les bosquets d'été & d'automne, où l'on doit les planter en quatrieme ou cinquieme ligne.

L'*agnus castus* croît le long des rivieres de Sicile & des environs de Naples, & dans les terreins aquatiques de l'Archipel; ainsi il demande une terre légere & humide: & comme ces contrées sont situées sous un climat chaud, il convient, dans les températures moins heureuses, de le protéger un peu contre la gelée. Que l'on plaque donc, à la fin de l'automne, de la litiere autour de son pied & qu'on l'empaille même, tant qu'il est jeune, à la maniere détaillée ci-dessus *art.* ALATERNE. Il pousse fort tard dans l'automne; ses jeunes branches sont encore herbacées à l'entrée de l'hiver, aussi périssent-elles en partie par l'effet de la gelée: mais en usant de la précaution que nous venons d'indiquer, du moins ne seront-elles pas prises si bas; le tronc se durcira peu-à-peu, les maîtresses branches prendront de la consistance; par la suite les pertes qu'il aura essuyées pendant l'hiver seront peu sensibles, & d'autant moins qu'il ne porte ses fleurs que sur les pousses de l'année.

Cet arbrisseau se multiplie de graines, mais cette voie est fort longue; celle des marcottes & des boutures est plus courte & plus certaine.

Nous nous sommes très-bien trouvés de faire les marcottes en juillet: au printems on n'est pas sûr de trouver du bois vif. Nous détachons les boutures à la fin d'octobre, nous les plantons dans des pots que nous mettons l'hiver sous des chassis: au printems nous enterrons ces pots dans une couche tempérée dont la chaleur assure la reprise & favorise la croissance des boutures, qu'on peut planter à demeure dès le printems suivant. Cet arbuste, ainsi que tous ceux qui sont un peu sensibles à la gelée, parce qu'ils poussent tard, ne doivent point être plantés en automme, lorsque c'est pour les établir en pleine terre.

Toutes les parties de l'*agnus castus* exhalent une odeur de camphre, qui a sans doute donné l'idée de la propriété qu'on lui attribue d'entretenir la la chasteté; mais on doit plutôt attendre cette vertu privative de la force de l'ame que de celle d'une plante.

Le n°. 2 est indigene de la France méridionale: il part de son pied plusieurs branches moins rameuses que celles de l'espece précédente, & qui ne s'élevent guere qu'à deux coudées: son écorce est plus blanchâtre, les folioles ne sont pas si longues, elles sont moins fermes, & leur bord est dentelé. Les fleurs sont disposées en panicules qui sortent vers le bout des branches; les panicules sont plus courts, les fleurs plus petites, plus précoces, & ordinairement bleues. La culture est la même que celle du n°. 1.

Le n°. 3 nous vient des deux Indes; c'est un arbre de serre chaude.

Le n°. 4 a été apporté de la Chine par nos missionnaires. C'est un arbuste de serre. Tous deux se multiplient de boutures & de marcottes, & demandent le traitement convenable aux arbres de serre & de serre chaude. Le dernier ne verdoie que fort tard: avant la pousse ses branches ressemblent si fort à du bois sec, que plusieurs l'ont arraché des pots, le croyant mort. (*M. le Baron* DE TSCHOUDI.)

* § AGNUS SCYTHICUS. Dans cet article du *Dict. raif. des Sciences*, &c. au lieu de *Eusebe de Nuremberg*, lisez *Eusebe de Nieremberg.*

AGOGÉ, (*Musique ancien.*) une des subdivisions de l'ancienne mélopée, laquelle donne les regles de la marche du chant par dégrés, alternativement conjoints ou disjoints, soit en montant, soit en descendant. *Voyez* MÉLOPÉE, dans le *Dict. raif. des Sciences, &c.* (*S.*)

Martianus Capella, donne, après Aristide Quintilien, au mot *agogé*, un autre sens que j'expose au mot TIRADE, (*Musique.*) dans le *Dict. raif. des Sciences, &c.* (*S*)

AGOL, (*Géogr.*) ville d'Afrique dans la haute Éthiopie, vers le mont Amara. Duval & Sanson, deux célebres géographes, qui nous parlent de cette ville, ne nous apprennent rien de plus à son sujet; ils se sont contentés de la tracer sur leurs cartes géographiques. (*C. A.*)

* AGONIE, (*Médec.*) mot formé du Grec ἀγωνία, qui signifie *le dernier combat de la nature contre la mort, l'état d'un homme mourant.*

* AGONISANT, ANTE, adj. & f. (*Gramm.*) qui est à l'agonie.

* AGONISER, v. n. (*Gramm.*) être à l'agonie, à l'extrêmité, sur le point de mourir.

* AGONISTARQUE, (*Hist. anc.*) c'est le nom que l'on donnoit à un officier chargé du soin de faire exercer les athletes avant qu'ils combattissent.

* § AGOREUS & ARGOREUS, (*Mythol.*) sont le même surnom de Mercure, avec cette différence que le dernier est corrompu ou estropié par de mauvais Mythologistes, dont il falloit se défier. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

§ AGOSTA *ou* AGOUSTE, *ou* AUGUSTA, (*Géogr.*) petite ville de Sicile, sur la côte orientale de cette île, dans une presqu'île, au sud du golfe de Catania & au nord-ouest de l'isola de *li monghisi.* Elle fut bâtie par l'empereur Frédéric, en 1229, au lieu où étoit l'ancienne Xiphonie. Ce prince y fit ensuite faire une citadelle, en 1232; elle a un port fort vaste où les vaisseaux sont en assurance, & ce port est défendu par trois châteaux bâtis sur des écueils au milieu de la mer. Les François s'en rendirent maîtres en 1675: elle a été entiérement abîmée par un violent tremblement de terre arrivé au mois de janvier 1693; il n'y reste plus que des ruines. *Long. 37. 20. lat. 36. 45.* (*C. A.*)

AGOUNA, (*Géogr.*) petit royaume d'Afrique sur la côte d'Or en Guinée. Il commence près du cap *Monte del Diabolo;* delà il s'étend à l'est au long du rivage jusqu'au pays d'Aquambo ou d'Akra. Au nord, il borde le pays de Sonquay, & l'océan au sud. Son étendue sur la côte est d'environ quinze lieues; il a plusieurs villes & villages: sa capitale est Barku. Les habitans du pays sont tous pêcheurs & guerriers; ils ont beaucoup d'adresse à contrefaire l'or & l'argent, pour duper les marchands Européens. Les Anglois y ont un fort à quatre lieues environ de Barku. *Long. 16. 45. lat. 5. 6.* (*C. A.*)

AGOUT, (*Géogr.*) riviere de France en Languedoc, qui a sa source dans les montagnes de la Caune aux Sevennes; elle passe à Fraisse, à Brassac, à Roquecourbe, à Castres, à Lavaur, à Damiate; & ayant reçu le Caudet, le Toret, Durenque, Dadou & quelques autres petits ruisseaux, elle se décharge dans le Tarn au-dessous de Rabasteins près de Montauban. (*C. A.*)

§ AGRA, (*Géogr.*) grande ville d'Asie, capitale de l'empire du Grand Mogol: elle est située sur le Gemini, qui est un bras du Gange, & bâtie en forme de demi-lune, avec un mur de pierres rouges & un fossé de cent pieds de large qui regne tout autour. On y compte plus de cinq cens mille habitans; on y voit soixante caravanserais, huit cens privilégiés, & grand nombre de places publiques & de mosquées. On y admire le mausolée de Tadgemchal, femme du Mogol Cha-géan, qui employa vingt ans à le faire bâtir. Mais ce qui est sur-tout d'une magnificence unique, c'est le palais des empereurs Mogols, situé à l'extrêmité de la ville, qui s'éleve en forme de château au centre de vingt autres palais de seigneurs: il est entouré d'un mur extrêmement haut, & il renferme trois vastes cours ornées de portiques & de galeries. C'est-là qu'on voit ce trône & ces trésors fameux & cette treille dont il y a quelques ceps d'or, avec les feuilles émaillées de leurs couleurs naturelles, & chargés de grappes d'émeraudes, de rubis & de grenats, suivant Tavernier; du reste, les maisons d'*Agra* sont petites & assez mal bâties. Les environs de la ville sont très-sablonneux, & les chaleurs de l'été fort incommodes. Le peuple y est d'un caractere fort doux & très-porté à l'amour & à la volupté, ce qui rend ses mœurs dissolues & inconséquentes. On y suit, comme par-tout ailleurs, la religion du prince, qui est le Mahométisme; il y a quelques Omhras & Rajas qui sont idolâtres, mais cela ne les empêche point de vivre en freres avec les Mahométans. *Long. 95. lat. 26. 40.* (*C. A.*)

AGRAMONT, (*Géogr.*) petite ville d'Espagne en Catalogne, sur la Segre, entre Lérida & Solsona. C'est le chef lieu d'une jurisdiction; du reste, elle est peu considérable. *Long. 18. 50. lat. 41. 30.* (*C. A.*)

AGRÉABLE, f. m. (*Beaux-arts.*) tout le monde répete que l'*agréable* est le but de toutes les productions des Beaux-arts. Cela est vrai dans le même sens où l'on diroit que l'harmonie est le but de la Musique ou de la Poësie. Tout ouvrage des Beaux-arts doit être *agréable* sans doute, puisque s'il ne l'étoit pas, il n'attireroit l'attention de personne: mais cette qualité ne constitue pas son essence; elle est requise dans les ouvrages de l'art, comme la propreté & l'agrément sont requis dans un bâtiment, dont l'essence consiste en tout autre chose.

Pour que l'artiste ne donne pas dans des écarts par une fausse notion sur l'essence des Beaux-arts, il faut qu'il consulte la nature, cette grande institutrice des artistes, & qu'il observe l'usage qu'elle fait faire de l'*agréable.* La nature, dans tous ses ouvrages, tend constamment à la perfection; mais elle a soin de lui donner l'*agréable* pour compagne inséparable. Chacune de ses productions est parfaite en son espece, c'est par-là qu'elle est ce qu'elle a dû être, mais elle est *agréable* en même-tems, & c'est ce qui excite l'attention des sens. Il en doit être de même de chaque production des Beaux-arts; puisque ceux-ci ne doivent leur origine qu'au mélange de l'*agréable* à l'utile. *Voyez* l'article BEAUX-ARTS, *Dict. rais. des Sciences, &c.* & *Suppl.*

Il faut que tout ouvrage de l'art conserve encore de l'importance, après qu'on l'aura dépouillé de tout l'agrément que l'art y a su mettre. Un poëme auquel il ne restera rien d'intéressant, après qu'on l'aura dépouillé de l'harmonie du vers, de la beauté de l'expression, & de l'ornement des images, n'est point un ouvrage digne d'éloges.

Voilà le vrai point de vue sous lequel tout artiste doit envisager l'*agréable.* Qu'il commence par déterminer en homme sage & judicieux l'essentiel de son ouvrage, & qu'ensuite il recherche l'*agréable*, pour en orner l'utile. A-t il trouvé un sujet assez important pour occuper l'attention des personnes intelligentes, qu'il tâche de le revêtir de tous les agrémens qui peuvent charmer l'imagination. C'est-là le procédé de la nature. Elle a formé chaque partie du corps humain d'une maniere parfaitement adaptée à sa destination, & avec tant d'art que l'ensemble pût produire cette machine merveilleuse qui devoit servir aux besoins de l'esprit; elle a ensuite réuni toutes ces parties sous une forme *agréable;* elle les a revêtues d'une peau qui couvre & unit gracieusement tous les joints; & cette peau même elle l'a parsemée de couleurs agréables, & de charmes variés.

L'étude & la connoissance exacte de ce qui constitue l'*agréable*, font donc une partie essentielle de l'art, mais non la partie unique. On doit exiger d'abord de l'artiste, qu'il soit judicieux, éclairé & honnête homme; mais ensuite il est également nécessaire qu'il soit homme de goût. Il a deux voies à suivre pour arriver à la connoissance de l'*agréable;* & il doit les suivre toutes deux. Il commencera par s'instruire de tout ce que les critiques les plus fins ont observé depuis Aristote jusqu'à nous, sur ce qui est *agréable* ou désagréable; il y joindra sa propre expérience; ensuite il tâchera de se faire

une théorie de l'*agréable*, à laquelle il puisse recourir dans les cas où les observations paroissent chancelantes ou opposées entr'elles; & qui serve à autoriser ses doutes, ou à les résoudre.

Il posera pour base de cette théorie qu'un objet pour devenir *agréable*, doit exciter l'activité de l'ame; & qu'il y a deux moyens d'obtenir cet effet; l'un d'agir sur l'imagination, l'autre d'inspirer des desirs. Une recherche plus détaillée de ces deux genres d'activité lui indiquera les diverses especes de propriétés requises dans les objets, pour que ces objets puissent plaire. Par cette analyse il trouvera que ce qui excite l'imagination, c'est la perfection, l'ordre, la perspicuité, la vérité, la beauté, la nouveauté, & diverses autres qualités esthétiques; il reconnoîtra que le desir naît du passionné, du tendre, du touchant, du pompeux, du grand, du merveilleux, du sublime, & d'autres propriétés de cette nature, dont on traitera plus particuliérement sous leurs articles séparés. L'assemblage de tous ces chefs forme la théorie de l'*agréable*; mais il faut avouer qu'elle est encore très-imparfaite. (*Cet article est tiré de la Théorie générale des Beaux-arts de M.* SULZER.)

AGRÉMENS, s. m. pl. (*Gramm. Syn.*) on le prend dans un sens général pour signifier tout ce qui est capable de plaire: les *agrémens* de la campagne, les *agrémens* d'un séjour, les *agrémens* de l'esprit & du corps; mais dans le style exact & bien nuancé, les *agrémens* sont proprement une qualité de l'esprit, & on les distingue des graces que l'on attribue au corps. L'on dit d'une personne qu'elle marche, danse, chante avec grace, & que sa conversation est pleine d'*agrémens*. Les graces naissent de l'aisance dans les mouvemens, & d'une politesse naturelle accompagnée d'une noble liberté. C'est un vernis qui se répand sur tout l'extérieur, & qui fait qu'on plaît jusques dans les moindres choses. Les *agrémens* dépendent beaucoup plus de l'humeur & du tour d'esprit; il est bien plus difficile d'acquérir des *agrémens* que des graces. Les *agrémens* ne sont pas aussi vîte apperçus que les graces, mais ils attirent davantage. Que peut desirer un homme dans une femme, que de trouver au-delà d'un extérieur formé de graces & d'*agrémens*, un intérieur composé de ce qu'il y a de plus solide dans l'esprit, & de plus délicat dans les sentimens? En est-il de ce caractere? *Voyez Syn.* de l'abbé Girard. (*C. C.*)

AGRÉMENS DU CHANT, (*Musique.*) on appelle ainsi dans la musique Françoise, certains tours de gosier & autres ornemens affectés aux notes qui sont dans telle ou telle position, selon les regles prescrites par le goût du chant. *Voyez* GOÛT DU CHANT, dans le *Dict. rais. des Sciences*, &c. Les principaux de ces *agrémens* sont l'accent, le coulé, le flatté, le martellement, la cadence pleine, la cadence brisée, & le port-de-voix. *Voyez ces articles*, tant dans le *Dict. rais. des Sciences*, &c. que dans ce *Suppl.* (*S.*)

Quelques organistes François entendent aussi par *agrément*, un tril, ou un pincé en particulier. (*F. D. C.*)

AGRÉMENT, s. m. AMÉNITÉ, s. f. (*Beaux-Arts.*) C'est la qualité d'un objet qui le rend propre à donner à l'esprit un contentement doux & tranquille: on dira dans ce sens qu'un beau jour de printems a de l'*agrément*. Il y a de très-beaux objets dont on ne pourroit pas en dire autant. Tout ce qui remplit l'esprit d'un plaisir trop vif, ou d'admiration, ou de desirs; n'a plus cette qualité. L'*agrément* semble, comme M. de Hagendorn l'a déja observé, tenir à ce qu'on nomme les *graces*. Il gagne les cœurs & leur inspire un penchant doux, & qui n'a que du plaisir pour les objets où l'*agrément* se trouve.

Il semble que l'*agrément* résulte de ces beautés qui se confondent entr'elles, parce qu'il n'y en a aucune qui se distingue supérieurement: elles s'entremêlent pour ne former qu'un tout harmonique. C'est ainsi qu'en peinture on nomme *agréable* un coloris, quand les jours & les ombres ne sont point trop fortes, & que plusieurs couleurs claires & agréables harmonient gracieusement entr'elles. Le Correge a porté l'*agrément* au plus haut degré dans la peinture, il peut être regardé comme le plus grand maître à cet égard, ainsi que Raphaël l'est du côté de l'expression. Parmi les poëtes, le même rapport, à très-peu-près, se trouve entre Virgile pour l'*agrément*, & Homere pour l'expression.

Il y a donc un beau agréable, qui, par ce caractere, se distingue du beau sublime, du beau majestueux, du beau ravissant. L'*agrément* plaît à tous les esprits, mais principalement aux esprits doux & tranquilles, qui n'aiment pas à être trop fortement remués.

Nul artiste n'atteindra à l'*agrément*, s'il n'a reçu de la nature une ame douce & complaisante. Ce ne sont pas les plus grands artistes, mais ceux dont le caractere est le plus aimable, qui sauront donner de l'*agrément* à leurs ouvrages. Tels ont été en poésie & en éloquence, Virgile & Addison; en peinture, le Correge & Claude le Lorrain; en musique, Graun, dont l'aménité de l'ame perce même dans le moment qu'il veut exprimer la colere. (*Cet article est pris de la Théorie générale des Beaux-Arts de M.* SULZER.)

§ AGRIA, (*Géogr.*) ville épiscopale de la haute Hongrie, dans le comté de Barzod, sur la riviere d'*Agria*. Les Allemands la nomment *Eger*, & les Hongrois *Erlau*. Elle est à quinze lieues nord-est de Bude, & à vingt-deux sud-est de Cassovie. Le roi Saint-Etienne, en jetta les fondemens dans l'onzieme siecle. Cette ville a été de tout tems une place forte & importante. Les Turcs l'ayant assiégée en 1552 avec 70000 hommes, furent obligés de lever le siege, après avoir perdu en un seul jour jusqu'à 8000 hommes, quoique la garnison ne fût composée que de 2000 Hongrois. Étant sommés de rendre la place après quarante jours d'attaque, ils firent voir un cercueil sur les crenauts des murailles pour montrer la résolution où ils étoient de mourir plutôt que de se rendre. Les femmes Hongroises firent paroître en cette occasion une intrépidité extraordinaire. Mahomet III la prit cependant en 1596; mais en 1687, l'empereur la reprit sur les Turcs, & depuis ce tems, elle est restée à la maison d'Autriche. (*C. A.*)

§ AGRICULTURE, (*Ordre encyclop. Hist. de la nature. Philos. Science de la nat. Botan. Agriculture.*) On trouve dans le *Dictionnaire raisonné des Sciences, Arts & Métiers*, une histoire abrégée de l'*Agriculture ancienne*. Je me contenterai d'y ajouter ce qui concerne la France en particulier. On verra l'histoire de l'*Agriculture* chinoise au *mot* CHINE, *dans ce Suppl.*

On ne peut douter que l'*Agriculture* ne fût en honneur chez les Gaulois, long-tems avant l'arrivée des Romains. Cette partie de l'Europe étoit divisée en trois; la Belgique au nord, l'Aquitanique à l'occident méridional, & la Celtique, ou Gaule proprement dite, la plus étendue des trois, & qui s'étendoit depuis le Rhin & les monts des Vosges, jusqu'à la Garonne & l'Océan d'une part, & de l'autre jusqu'à la Méditerranée, puisqu'elle comprenoit la Province Romaine & la Narbonnoise. C'est dans la Celtique méridionale que les Phocéens vinrent fonder Marseille, & apporterent avec eux des plants de vignes & d'oliviers, qu'ils multiplierent dans le pays. Ils firent connoître, selon quelques-uns, la culture de la vigne aux Gaulois, dans un tems où il n'y avoit que de la vigne sauvage en Italie. Mais j'ai fait voir dans mon Œnologie, (*imprimée à Dijon*,

chez Defay, *en 1770*), *chap. j.*, que l'art de faire le vin avec le fruit de la vigne étoit en usage dans les Gaules long-tems avant l'arrivée des Phocéens, puisque, selon Athenée, *liv. XIII*, lors du mariage d'Euxenus, chef des Phocéens, avec Petta, fille de Nannus, roi des Saliens, peuple Celte qui habitoit les côtes de Provence, cette princesse présenta, *selon l'usage du pays, une coupe où il y avoit de l'eau & du vin*, à celui qu'elle vouloit se choisir pour époux. On voit, par-là l'erreur de ceux qui ne mettent que sous l'empereur Probus les commencemens de la culture de la vigne dans les Gaules. Ciceron, dans sa belle oraison pour Fonteius, parle du grand commerce de vin qui se faisoit dans l'intérieur des Gaules. Les Gaulois étoient même plus instruits que les autres nations dans cette partie de l'*Agriculture*. On leur doit l'invention des tonneaux. Ils mettoient fermenter dans le vin des bois de senteur, comme l'aloës, &c. pour le rendre plus odoriférant, & en avoir un plus grand débit. Dès le tems de Caton l'Ancien, on transportoit en Italie des plants de vigne des Gaules. L'espece appellée *biturica*, parce qu'elle avoit été portée du Berry en Italie, est fort louée par les *Autores rei rusticæ*, parce que ce plant étoit robuste, & multiplioit beaucoup. Dans les tombeaux des anciens Gaulois, trouvés en Bourgogne, on voit qu'ils avoient des gobelets à la main. Le Pere Montfaucon dit que c'est pour nous apprendre que le pays étoit dès-lors abondant en excellent vin. *Voyez l'Œnologie.*

Si la culture de la vigne étoit en si grand honneur dans les Gaules avant l'arrivée des Romains, celle des grains ne devoit pas y être négligée, puisque c'est à cette derniere que les Gaules devoient une population presqu'incroyable. Selon D. Martin, dans son histoire des Gaules, c'est la Celtique qui a peuplé l'Allemagne, l'Italie & l'Espagne. On trouve des Celtes jusqu'en Asie. C'est l'éloignement de ces colonies, qui avoient cessé toute relation avec leurs métropoles, qui a engagé M. Pelloutier & les historiens qui l'ont suivi, à faire venir les Celtes d'ailleurs, au lieu qu'ils sont tous sortis de la Gaule proprement dite, comme des essaims vigoureux, trop resserrés dans l'enceinte de la ruche où ils sont nés. La plus fameuse de ces émigrations est celle qui fut faite sous Ambigat, roi de Bourges. Ses neveux Sigovese & Bellovese conduisirent des troupes de Gaulois, le premier dans la forêt Hercinie, où il s'établit avec les Boïens, & le second dans l'Italie supérieure, qui prit le nom de Gaule Cisalpine, de tous ces peuples qui y fonderent des villes.

Les Gaulois étoient originairement sans bourgs & sans villes; leurs habitations étoient éparses dans la campagne, sur le fonds de terre qu'ils cultivoient. Ceux d'une même famille demeuroient au voisinage les uns des autres, & s'étendoient à mesure que les lignées devenoient nombreuses; ce qui forma par la suite trois ou quatre cents peuples différens les uns des autres, quoique réunis par les mœurs, les usages, la même forme de gouvernement, *&c.* Les auteurs font mention d'environ quatre cents peuples resserrés & comme entassés les uns sur les autres dans les Gaules.

Une population aussi nombreuse ne peut être due qu'à l'*Agriculture*, puisque les Gaulois n'avoient pas les ressources du commerce extérieur ni les manufactures; c'étoit principalement les terres arrosées par la Saone qui étoient d'un plus grand rapport: *ager Sequanicus totius Galliæ optimus*, dit César. Aussi les Æduens qui habitoient le bord occidental de la Saone, & les Sequanois qui occupoient le bord oriental, étoient les peuples les plus puissans des Gaulois, & se disputoient la souveraineté des Gaules long-tems avant que les Romains eussent pensé à s'en rendre maîtres. Ces derniers venoient même dans les Gaules pour y faire le commerce des grains, & ils avoient des comptoirs à Châlons-sur-Saone.

Ce fut par l'*Agriculture*, unique mobile de l'aisance, dit un auteur moderne, que César, ce génie vaste & profond, trouva le moyen de faire subsister de nombreuses armées dans les Gaules, & qu'il vint à bout de les soumettre. Ses premiers successeurs se plurent à embellir cette précieuse conquête par des travaux immenses, & elle devint la plus fertile & la plus belle province de l'empire.

Les Romains étoient particuliérement intéressés aux progrès de la culture dans les Gaules. L'Italie couverte des superbes & vastes maisons de plaisance des grands de Rome, remplie d'un peuple immense, ne jouissoit que d'une subsistance précaire; elle se vit forcée de tirer des provinces les denrées de premiere nécessité, ses champs ne suffisant plus à nourrir ses habitans. Amollis par le luxe, il fallut recourir aux approvisionnemens & à la ressource des greniers publics, que les récoltes des Gaules servoient à remplir. Toutes les provinces payoient leurs contributions en grains; & il paroît constant que cette imposition en nature étoit la dixieme partie des récoltes. Le gouvernement seul se mêloit du transport de ces grains, de leur versement dans les lieux où la distribution en étoit nécessaire, & de la vente du superflu au profit du fisc, à qui ce commerce exclusif étoit réservé, & produisoit un énorme revenu. Le fisc avoit des greniers publics dans toutes les provinces pour la conservation des grains, & le préfet de l'annone avoit l'œil sur tous les officiers chargés de la collecte des redevances en bled; il veilloit à la conduite de cette immense quantité de grains, tant par terre que par eau, & à leur décharge dans les greniers, dans les ports ou dans les villes; il avoit droit d'en reconnoître la bonne ou la mauvaise qualité, de commettre des gardiens sûrs & fideles à leur conservation; enfin il présidoit à la distribution.

Lorsque l'empire devint la proie des essaims de Barbares sortis du Nord, la dépopulation des provinces, causée par ces invasions destructives, fut aussi fatale à l'*Agriculture* qu'au reste des arts & des sciences. Ces conquérans barbares, plus féroces que guerriers, inonderent nos contrées florissantes; ils égorgerent ou mirent aux fers des hommes moins forts qu'eux, mais plus utiles à la société. Plus avides que prudens, ils ravagerent, ils dévasterent ces fertiles & riantes campagnes où ils venoient chercher leur subsistance. Ils étoient pasteurs ou chasseurs, comme le sont aujourd'hui les Tartares & les Sauvages de l'Amérique, & ils se contentoient de jouir sans peine, sans travail, des vastes déserts de leurs conquêtes: ils abandonnerent à des esclaves la culture superficielle d'une partie du terrein à portée de leur habitation; le reste inculte étoit réservé pour leurs troupeaux. Un commerce nécessaire avec les vaincus leur donna cependant peu-à-peu des mœurs plus douces. Les Bourguignons, les moins féroces de tous ces barbares, avoient embrassé le christianisme, si propre à adoucir les mœurs, & à ramener l'homme à sa destination primitive, qui est le travail de la terre. Le christianisme passa des Bourguignons aux Francs par le mariage de Clotilde avec Clovis, le fondateur de la monarchie françoise; mais il resta toujours à ces derniers peuples un fonds de barbarie que plusieurs siecles ont eu peine à bannir. Les successeurs de Clovis avoient trop de guerres à soutenir dans les foibles commencemens d'une monarchie encore chancelante, pour s'occuper de l'*Agriculture*, & des moyens de procurer l'abondance dans leurs états (*Voyez ci-dessus* ABONDANCE). Cependant les moines firent de grands défrichemens; on leur donna des terres incultes qu'ils mirent en

valeur, & ils acquirent par cet art simple & naturel, des richesses qui auroient fait ombrage à leurs propres bienfaiteurs, si on n'avoit eu soin, de tems en tems, de les leur enlever par parcelles.

La France prit une nouvelle forme sous Charlemagne. Les arts renaissans, le commerce étendu avoient augmenté peu-à-peu le nombre des habitans. Il se forma de nouvelles villes. Le bétail & la chasse ne suffisant plus à nourrir les peuples si nombreux, on se vit forcé de revenir à la culture des terres, d'éclaircir les forêts, de défricher les landes: ces vastes solitudes, ces déserts affreux commencerent à être cultivés; mais cette culture se ressentoit de l'ignorance des siecles grossiers; elle n'étoit fondée que sur des connoissances bornées de la nature, sur une routine aveugle & incertaine. La physique & l'histoire naturelle, qui étoient inconnues alors, étoient seules capables de faire appercevoir l'insuffisance de ces méthodes. Lorsque les champs ne produisoient que des bleds stériles ou charbonnés, par le défaut du choix ou de la préparation des semences, on accusoit les démons d'avoir mangé les grains dans l'épi, ou de les avoir brûlés & convertis en charbons. D'ailleurs le maître ne veilloit pas à ses héritages; des mains mercénaires, les serfs seuls étoient chargés de ce soin; &, parce que les vues de ces especes d'hommes sont toujours bornées, il y eut peu de progrès. On étoit encore bien loin du vrai, lorsque les Normands en firent perdre jusqu'à l'idée. Ce fut un torrent affreux qui inonda la France; & ces nouveaux barbares n'épargnerent que ce qui fut inaccessible à leur goût destructeur. Le régime féodal qui s'introduisit dans ce tems, acheva de détruire ce que la fureur des Normands avoit épargné: tout fut replongé dans le cahos & l'ignorance; & c'étoit fait de la France, si la Bourgogne n'eût nourri dans son sein une nouvelle race de rois, qui réparerent les pertes de la monarchie, & lui donnerent un nouveau lustre qu'elle n'avoit pas eu jusqu'alors.

Plusieurs causes retardoient les progrès de l'*Agriculture* & des Arts: dans les commencemens de la troisieme race, le royaume n'étoit gouverné que comme un grand fief tout composé de hauts barons, de petits seigneurs & d'esclaves. Parmi les restes gothiques d'un gouvernement militaire, on ne faisoit cas que des talens propres à la guerre. La France hérissée de forteresses n'offroit par-tout qu'un aspect menaçant; les arts nécessaires pour s'opposer à la violence, étoient presque les seuls en vigueur. L'*Agriculture* découragée par l'incertitude des possessions, par la difficulté des exploitations, par la foiblesse des récoltes, languissoit, ou n'avoit qu'une existence éphémere; la terre ombragée par des forêts immenses, présentoit presque partout des plaines incultes, des landes stériles, des côteaux arides & des prairies couvertes de buissons. Elle se refusoit souvent à nourrir les habitans; l'indigence extrême de la plupart des François les obligeoit à se contenter des alimens de la plus mauvaise qualité, pris plus souvent dans le regne animal, que dans le regne végétal; des viandes froides salées ou boucanées; des poissons, du fromage, du lait, & quelques légumes grossiers étoient les principaux alimens. Toute police étoit méconnue; on n'avoit pour objet que de se précautionner contre les ennemis du dehors. Forcé, pour défendre sa vie contre les attaques imprévues des ambitieux ou des injustes, de se renfermer dans des châteaux forts, ou dans des villes, le François étoit obligé d'abandonner la culture des campagnes, & voyoit se multiplier autour de lui les causes de mort. Des murs très-élevés rendoient son habitation presque impénétrable à l'air; des fossés bourbeux, des marais & des terres inondées remplissoient continuellement l'atmosphere de vapeurs infectes. Dans les villes, des rues étroites & non pavées, augmentoient encore l'infection d'un air qui ne pouvoit pas être renouvellé. Aussi les pestes & les épidémies étoient-elles très-fréquentes. La lépre, les maladies cutanées, le feu sacré, le mal des ardents, le scorbut, *&c.* ravageoient le royaume, de concert avec les famines que l'on éprouvoit souvent. On compte dix famines dans le dixieme siecle, & vingt-six dans le onzieme; & ces famines étoient assez cruelles pour obliger à manger de la chair humaine, pour forcer, dans l'intention d'assouvir sa faim, à déterrer les morts, à donner la chasse aux vivans, *&c.* (*Voyez* le discours de M. Morret couronné à Amiens en 1771.). Malgré tous ces fléaux, les préjugés de la nation contre l'*Agriculture*, qui pouvoit seule mettre fin à tant de maux, étoient à leur comble. La culture des terres étoit abandonnée à une espece d'esclaves avilis; & tout l'avilissement retomboit sur les occupations qu'ils exerçoient. Le roturier, *ruptuarius glebæ*, & le vilain, *villanus*, sont encore parmi nous des mots de reproches qui annoncent l'infamie dont étoient alors couverts ces hommes si utiles, qui faisoient subsister les tyrans pour qui ils cultivoient la terre: mais cette partie si intéressante de la nation recouvra peu-à-peu ses droits & sa liberté, par les affranchissemens, & les privileges accordés par nos rois, qui donnerent le droit de commune aux villes, & qui déclarerent qu'il ne devoit point y avoir de serfs en France. Les croisades, qui exciterent l'avidité des seigneurs & des guerriers, sous l'appât du zèle, affoiblirent la France par des émigrations fréquentes; mais les rois en devinrent plus puissans pour le bonheur des sujets.

La condition des cultivateurs, sous le despotisme féodal, avoit mis des entraves à l'avancement de l'*Agriculture*, dont les influences funestes subsisterent long-tems après la suppression de la cause. La classe des cultivateurs, nouvellement affranchie, supporta presque seule toutes les charges de l'état: la liberté leur fut presque toujours vendue par les seigneurs, à titre onéreux; & ceux qui n'ont pu la payer, sont demeurés esclaves. Tels sont encore les mainmortables en Bourgogne, en Franche-Comté, & dans plusieurs autres provinces. L'accablement & l'avilissement furent long-tems le partage des cultivateurs, malgré les établissemens de Saint Louis, & ses efforts pour changer leur condition malheureuse. Charles V, par des loix sages, prit les moyens de mettre ses peuples dans l'abondance; mais il vécut trop peu pour le bonheur des sujets. Les fureurs de Charles VI, les querelles des maisons de Bourgogne & d'Orléans, & l'invasion des Anglois, firent voir par-tout les horreurs de la guerre, tels que le commerce interrompu, les terres abandonnées; & tout resta dans un état de langueur & de misere jusqu'à Louis XII. Il fut le pere de son peuple, il fit tous ses efforts pour le rendre heureux; mais des entreprises téméraires, des guerres éloignées firent qu'aucun génie bienfaisant n'enseigna la vraie source des richesses. François I. son successeur, aima les savans, les protégea, les encouragea par des récompenses; mais ces savans n'enseignerent pas l'art de rendre les princes plus riches, les peuples plus aisés; ils ignoroient les vraies ressources d'un royaume. C'étoit beaucoup néanmoins que d'ouvrir la porte aux sciences; l'esprit humain n'avance que lentement dans ses découvertes; il ne parvient que par degré, & le premier pas est toujours le plus difficile à franchir.

L'hérésie & les guerres civiles, qui commencerent après la mort de Henri II, arrêterent encore nos progrès, & faillirent à nous replonger dans le cahos.

On disputa, on se battit, on s'égorgea ; & l'esprit de fureur rendoit comme impossible le goût d'une vie douce & tranquille. Cependant l'attention du gouvernement à protéger l'*Agriculture* dans ces tems malheureux, éclate dans les ordonnances de nos rois, aussi favorables à ce premier de tous les arts, que les loix des Romains & des autres peuples. François premier, ordonnance de 1580 ; Charles IX, ordonnance du 8 octobre 1571 ; Henri II, ordonnance du 16 mars 1585 ; Henri IV, édit du 12 Janvier 1599, ont successivement encouragé les habitans de la campagne par des réglemens avantageux. Tous ont fait défense de saisir les meubles, les bestiaux & les instrumens du laboureur : loix qui ont été confirmées par leurs successeurs. Au milieu des horreurs des guerres civiles, le fameux chancelier de l'Hôpital, génie né pour le bonheur des François, s'ils eussent été plus vertueux, vouloit garantir pour jamais la nation des disettes & de la famine, en obligeant toutes les villes & les communautés à avoir des approvisionnemens & des greniers d'abondance. *Voyez* ce dernier mot.

Un Dijonnois fut l'un des principaux auteurs du rétablissement de l'*Agriculture*, sous le ministere du grand Sully, par les excellens préceptes sur l'*Agriculture*, qu'il donna dans sa *Maison Rustique*. Jean Liebault, né à Dijon, médecin de la faculté de Paris, étudioit dans cette capitale, lorsque Charles Etienne lui trouva assez de mérite, pour lui donner en mariage Nicole Etienne sa fille, distinguée par sa science. Liebault travailla avec son beau-pere à faire connoître les ouvrages des *Autores rei rusticæ*, & il donna de concert avec lui, le livre suivant : l'*Agriculture & Maison rustique* de MM. Charles Etienne & Jean Liebault, Docteur en Médecine, 1572, *in-4°*. Liebault augmenta considérablement dans la suite la *Maison Rustique*, qui a été traduite en Allemand, en Anglois & en Flamand.

Dans le même tems, un paysan de Saintonge, nommé Bernard Palissy, qui savoit à peine lire, comme il nous l'apprend lui-même, donna deux ouvrages d'*Agriculture*, si naturellement éloquens, si forts de raisons & d'expérience, qu'ils auroient dû servir de modeles à ceux qui, de nos jours, ont parlé de labourage : le premier est intitulé *Recette véritable, par laquelle tous les hommes de France peuvent apprendre à multiplier & augmenter leurs trésors* ; la Rochelle, Berton, 1563, *in-4°*. Le second est un *Discours sur la nature des eaux*, & un *Traité de la marne* ; Paris, Martin, 1586, *in-8°*. Ce paysan, qui étoit vraiment un grand homme, vint à Paris sur la fin de ses jours. Lacroix Dumaine dit qu'il y donnoit des leçons de sa science & profession ; il l'appelle *Philosophe naturel*, & *homme d'un esprit merveilleusement prompt & aigu*.

Le royaume ne tarda pas à se ressentir, sous le ministere du grand Sully, des encouragemens qu'un bon roi & un ministre éclairé donnerent à l'*Agriculture*, après la fameuse paix de Vervins. Est-il quelqu'un qui n'ait versé des larmes sur la mémoire de ce bon roi, qui vouloit, disoit-il, voir un jour ses paysans en état de mettre une poule au pot les jours de fête. Mot célébre & annobli par l'humanité & la tendresse, dont il étoit l'expression simple & peu recherchée. Le récit des dix dernieres années d'Henri IV, & de tous les établissemens faits sous son regne, en faveur de l'*Agriculture*, seroient peut-être le morceau le plus touchant de notre histoire, s'il étoit fait de main de maître. On peut juger des progrès de l'*Agriculture* dans ce court intervalle, par la situation de la France à sa mort, & par l'état brillant des finances & de la population. Le *Théâtre d'Agriculture*, qu'Olivier de Serres, sire de Pradines, dédia au Roi en 1606, est encore une preuve des progrès de l'*Agriculture* en ce siecle. Ce livre est encore le meilleur, & le plus complet de ceux qu'on a faits sur le même sujet, depuis qu'il a paru ; il dit au Roi dans son épître, « Sire, parler d'*Agriculture* à votre » majesté, c'est l'entretenir de ses propres affaires, » parce que votre royaume, étant terre sujette à cul- » ture, mérite d'être cultivé avec art & industrie, » pour lui faire reprendre son ancien lustre & splen- » deur, que les guerres civiles lui ont ravis ... Il est » dit dans l'écriture que *le Roi consiste, quand le champ* » *est labouré* ; d'où s'ensuit que, procurant la culture » de la terre, je ferai le service de mon prince ; ce » que rien tant je ne desire, afin qu'en abondance de » prospérités, votre majesté demeure long-tems en » ce monde, & que, par ce moyen, son peuple » demeure en sûreté publique sous son figuier, culti- » vant sa terre, comme à vos pieds, à l'abri de votre » majesté qui a à ses côtés la justice & la paix ». J'ai cru devoir citer quelques passages de cette épître, comme des traits de la véritable éloquence du cœur, indépendante de tous ces ornemens de style, qui lui sont souvent étrangers. J'ai aussi voulu, en citant ces anciens ouvrages, où l'on retrouve la plupart des observations que l'on a voulu donner de nos jours comme nouvelles, détromper ceux qui pourroient croire que nos ancêtres étoient aussi ignorans sur l'art de l'*Agriculture*, qu'on le leur reproche dans les ouvrages modernes. Il faut cependant convenir que les progrès de cet art étoient bien médiocres, en comparaison du point de perfection où on les a portés sous le regne de Louis le bien-aimé, comme on le verra plus bas.

Les guerres civiles, qui recommencerent sous Louis XIII, & au commencement du regne de Louis XIV, mirent de nouveaux obstacles aux progrès que l'*Agriculture* avoit faits sous Sully. Le cardinal de Richelieu, cet homme si dur, étoit-il fait pour favoriser l'*Agriculture*, lui qui pensoit que *la disposition à l'obéissance naissoit de l'accablement du peuple* ; principe affreux, qui, pour l'honneur & l'amour de l'humanité, ne devoit pas être mis en avant, quand même il seroit vrai (dit l'illustre Montesquieu), & qui doit encore moins y être mis, lorsqu'il est faux. Enfin le beau siecle de Louis XIV. épura nos mœurs & notre goût, tout y atteignit la perfection, & fut l'époque de notre gloire. Le roi fit plusieurs réglemens en faveur des laboureurs ; il renouvella la loi de ses prédécesseurs, qu'on ne pourroit saisir les bestiaux & les instrumens du labourage (ordonnance de 1667). Il accorda des privileges & des exemptions pour les défrichemens & les desséchemens des marais du royaume. A l'exemple de Pertinax, qui avoit ordonné que le champ laissé en friche appartiendroit à celui qui le cultiveroit ; que ce cultivateur seroit exempt d'impositions pendant dix ans ; & que s'il étoit esclave, il deviendroit libre, Louis XIV. animé du même amour pour l'*Agriculture*, permit de mettre en valeur les terres abandonnées, sans être tenu de rembourser le propriétaire ; il infligea de grandes peines à ceux qui feroient du dégât dans les terres, ou qui voleroient les grains & les fruits, &c. *Voyez* l'édit de juillet 1656, & la belle ordonnance du 11 juin 1709, qui fut donnée dans un tems de disette & de malheurs, dont on verra l'affreux tableau au *mot* DISETTE, dans ce *Suppl.*

Ces réglemens ne produisirent pas alors tout le bien qu'on en pouvoit attendre ; il régnoit encore en France de trop grands préjugés contre l'*Agriculture*. Du tems d'une cour polie, le goût faussement délicat d'un courtisan plongé dans la mollesse, méprisoit tout ce qui n'avoit point l'empreinte de ce luxe fin qui faisoit le caractere du siecle ; rien n'étoit plus ridicule qu'un campagnard ; rien n'effrayoit plus la noblesse, que la triste nécessité de se retirer à la campagne, pour y planter

planter des choux. On ignoroit encore alors que le travail de la terre est l'occupation la plus noble, puisque c'est la plus utile.

Il en est de même dans les sciences où l'on a cherché le brillant, l'agréable & l'extraordinaire avant que de songer à l'utile. Ce n'est que depuis environ un siecle, disent les Auteurs du Journal Encyclopédique, que la Physique, la Chymie, l'Histoire Naturelle, la Botanique, &c. se sont rapidement développées, & que quelques-unes d'entre elles ont été portées à leur plus haut degré de perfection, graces aux expériences multipliées & rendues publiques, ainsi qu'à la justesse & à la multiplicité des observations. Il restoit encore une science & la plus utile de toutes à affranchir des entraves que l'ignorance lui avoit imposées, une science abandonnée à des méthodes sans principe, à une vicieuse pratique étayée d'une vieille routine, à des hommes privés presque de toute intelligence, remplis de préjugés, rejettés dans la derniere classe des citoyens & découragés par leur état d'abjection autant qu'ils étoient rebutés par l'indigence & la misere dans laquelle on les laissoit languir. L'*Agriculture*, en un mot, étoit entiérement négligée; & si elle produisoit encore la subsistance des propriétaires ingrats, ce n'étoit plus que par la fertilité du sol, que la plus mauvaise des cultures n'avoit pu totalement éteindre : mais ces temps d'ignorance & de préjugés sont passés. On a senti enfin combien il importoit de porter la lumiere dans le sein des ténebres que tant de siecles avoient si fort épaissies; aussi n'est-ce que depuis environ quinze années, du moins en France, que l'*Agriculture* trop long-tems négligée, est sortie de la langueur & de l'espece d'oppression dans lesquelles elle étoit retenue : & depuis cette heureuse époque, elle a fait tant de progrès, qu'on diroit qu'elle touche presque à son plus haut degré de perfection: ce n'est plus aux soins mercénaires de quelques laboureurs sans intelligence qu'elle est confiée; ce sont les Botanistes, les Physiciens, les Chymistes, les Observateurs & les Naturalistes; ce sont les sociétés établies uniquement pour cet objet; ce sont enfin, les sociétés littéraires & les académies qui s'empressent de concourir à éclairer les pratiques de l'art de cultiver la terre : art heureux, dont l'étude agréable, utile & curieuse fait la plus grande occupation, & les délices même de la plupart des citoyens instruits.

Ce n'est donc que sous le regne de Louis le Bien-Aimé, & depuis environ une quinzaine d'années, que le public éclairé par les excellens ouvrages sur l'*Agriculture*, parut revenir de ses injustes préventions contre l'*Agriculture*; les philosophes s'occupent de l'*Agriculture*, & les grands favorisent leurs recherches aidées d'ailleurs par les nouvelles découvertes faites dans ce siecle en Physique, en Botanique & en Histoire naturelle. S'il étoit permis de se citer soi-même, je pourrois renvoyer le lecteur à un petit ouvrage latin, imprimé à Dijon en 1768, *sur les principes physiques de l'Agriculture & de la végétation*. On y verroit l'utilité de la Physique & de la Botanique appliquées à l'*Agriculture*; on le sentiroit encore mieux dans le grand ouvrage latin dont celui-là n'est que le précis, & dans lequel tous les nouveaux systêmes d'*Agriculture* sont appréciés, ainsi que les découvertes des modernes. Mais je n'oserois risquer la publicité d'un ouvrage écrit dans une langue presque inconnue de nos jours : on en verra quelques passages traduits au *mot* BLEDS, & dans tous ceux qui traiteront de l'*Agriculture*, si mon état me donne le loisir de remplir mes engagemens à cet égard, & si je n'étois pas arrêté par l'espece de ridicule qu'on commence à répandre à pleines mains sur les *Agriculteurs* de cabinet. On a même écrit des *préservatifs contre l'agromanie*, pour empêcher sans doute la multiplicité d'ouvrages en ce genre dont on est accablé; mais c'est ici que l'on peut assurer que l'abondance n'est jamais nuisible, & qu'il y a toujours à profiter dans le plus médiocre ouvrage d'*Agriculture*, à plus forte raison dans ceux où l'on prend la physique & l'observation pour guide, & dans la composition desquels on ne cite que des auteurs accrédités.

Malgré les écrits sans nombre qui ont paru dans ces derniers tems sur l'*Agriculture* & l'économie champêtre, on peut dire qu'il nous manque encore *un corps complet d'Agriculture*. Les autres nations jouissent de cet avantage. Le corps complet d'*Agriculture* d'Espagne a été fait par Jean Ferrera, par ordre du cardinal Ximenès : cet habile écrivain y a joint un recueil considérable d'objets importans, concernant l'*Agriculture*, qu'il a puisés dans tous les ouvrages anciens & modernes. Ses observations particulieres & les expériences qu'il avoit répétées depuis long-tems, y ont également eu place. L'Etat de Venise a adopté les ouvrages de Camillo Tarello sur l'*Agriculture*, & a magnifiquement récompensé cet auteur & sa postérité. Les mémoires de Stockholm seront un monument éternel de l'esprit patriotique de tout ce qu'il y a de grand & d'illustre parmi cette nation magnanime. L'ouvrage immortel de Vallerius, *Agriculturæ fundamenta chemica*, est un chef-d'œuvre en ce genre, il eût été à souhaiter que l'auteur lui eût donné plus d'étendue. Les *Mémoires de la société économique de Berne*, renferment tout ce qu'il y a de plus important & de plus curieux sur les détails immenses de l'économie rurale; & jamais on n'a fait un plus beau présent à la république des lettres que la publication de ces mémoires en françois. Le *Corps complet d'Agriculture de l'Angleterre* a été publié en 1750, par une société de personnes célebres en France; l'ouvrage intitulé : le *Gentilhomme cultivateur*, contient la traduction d'une partie de ce corps d'*Agriculture*. Mais malheureusement le traducteur, au lieu de publier cet ouvrage excellent dans son genre tout simplement, a cru devoir y faire entrer différentes observations & mémoires qui ont embrouillé si fortement ce même ouvrage anglois, qu'il n'est plus possible d'y puiser ce qu'on avoit établi d'utile & d'admirable dans l'original. Une société de gens de lettres a voulu nous donner, sous le titre d'*Agronomie*, un corps complet d'*Agriculture* & d'industrie. Le plan de cet ouvrage, excellent d'ailleurs, étoit trop vaste pour être fidellement rempli dans toutes ses parties. On a voulu y donner les principes d'*Agriculture*, du commerce & des arts : entreprise immense qui exigeoit un nombre infini de volumes; ceux qu'on nous a donnés, sont remplis de la physique la plus abstruse; ces principes commencent par le débrouillement du cahos. Nous avons encore en France le *Journal économique*, livre qui eût été utile si l'auteur eût rempli son titre, & s'il n'eût pas fait d'excursions sur toutes sortes de matieres étrangeres, pour remplir un livre qui doit paroître réguliérement tous les mois. J'ai donc eu raison d'avancer qu'il nous manque encore un corps d'*Agriculture*, réduit & approprié au climat de la France. J'ai osé risquer cette entreprise sous le titre d'*elementa Agriculturæ physico-botanica*, &c. en latin & en françois. J'y ai joint un calendrier d'*Agriculture*, tant pour les laboureurs que pour les vignerons, dans lequel j'ai rassemblé tous les préceptes de pratique des anciens & des modernes les plus accrédités. On en verra plusieurs morceaux isolés sous cet article, & dans ceux de ce *Supplément*, qui auront rapport à l'économie champêtre.

Pour revenir à ce qui concerne l'histoire de l'*Agriculture* en France, depuis le dernier regne jusqu'à présent, l'exemple des Anglois, les travaux multipliés

de nos auteurs économiques, les encouragemens d'un miniſtere éclairé, les nouvelles découvertes qu'on a faites en phyſique & dans l'hiſtoire naturelle, des circonſtances heureuſes qu'il ſeroit long & peut-être dangereux de développer, paroiſſent enfin avoir décidé notre nation du côté de l'*Agriculture*. Les préjugés contre un art ſi noble & ſi avili, ſont enfin diſſipés, grace à la philoſophie dont la voix a appris aux hommes qu'ils ſont égaux dans l'ordre de la nature, & que la diſproportion conventionnelle que la différence des rangs met entr'eux, ne ſauroit détruire cette égalité; les grands s'étant accoutumés à regarder comme pouvant être d'une eſpece ſemblable à la leur, ceux qui ſont néceſſaires à leurs plaiſirs, leur raiſon a fait un pas, & ils en ſont venus à regarder de même ceux qui ſont néceſſaires à leur ſoutien. Toutes les cauſes d'engourdiſſement ſont enfin diſſipées ſous un monarque qui veut mériter le titre de *Bienfaiſant*, en s'occupant ſans ceſſe de notre bonheur, & qui ſait que la gloire d'un ſouverain eſt d'avoir des ſujets heureux.

Depuis long-tems le ſageſſe attentive de Louis XV. avoit déja empêché la deſtruction des beſtiaux; un arrêt du conſeil du 4 avril 1720, défend de vendre, d'acheter ou de tuer aucune vache encore en état de porter des veaux; un autre arrêt du 14 mars 1745, confirmatif du premier, porte trois cens livres d'amende contre les bouchers qui tueront des vaches au-deſſous de dix ans: les réglemens ſur les haras, ont aſſuré la conſervation des chevaux. Les établiſſemens des écoles vétérinaires à Lyon & à Alfort; les ouvrages lumineux qui ſont ſortis de ces écoles, un excellent traité des bêtes à laine, imprimé par les ordres du miniſtere & par les ſoins de M. Parent, *&c.* aſſurent à jamais au royaume l'état permanent d'une floriſſante *Agriculture*, puiſque les animaux en ſont la baſe & le ſoutien.

Hiéron enſeigna lui-même à ſes ſujets l'art de cultiver la terre, auſſi fut-il le plus grand roi de ſon tems, & il ſurpaſſa, par ſa magnificence, les plus puiſſans monarques. Louis le Bien-aimé n'a pas dédaigné d'entrer dans les mêmes détails d'*Agriculture*; des expériences faites à Trianon, ſous ſes yeux & par ſes ordres, nous ont appris les cauſes des maladies contagieuſes qui détruiſoient les eſpérances de nos moiſſons, & les moyens d'y remédier; une charrue faite par ſon ordre & conſervée au château de Trianon; une charrue, dis-je, ſoutenue par des mains royales, eſt un événement qui annoblit pour toujours un inſtrument ſi vil autrefois, & un art ſi injuſtement mépriſé. Nous avons vu célébrer de nos jours une fête pareille à celles qui ſont ſi fameuſes à la Chine, où l'empereur trace chaque année un ſillon à la vue de tout ſon peuple, afin de rendre reſpectable, par ſon exemple, un art qui eſt le ſoutien de ſon empire. L'exemple a paru inſuffiſant à l'amour de notre monarque pour ſes ſujets, il a voulu leur procurer des ſecours plus réels: un arrêt du conſeil du 16 août 1761, pour encourager les défrichemens, ſuivi de pluſieurs loix ſur le même objet, ont occaſionné une eſpece de révolution. Le ſieur Deſpommiers, connu par ſon excellent ouvrage ſur le ſainfoin, dont la préface m'a fourni une partie de cet article, ainſi que celle de l'agronomie, a été employé par le gouvernement pour l'amélioration de l'*Agriculture*. Cet auteur ayant imaginé une charrue à grandes roues, propre pour les défrichemens, a été envoyé en Guienne, en Berry, en Poitou, en Touraine, en Bretagne, *&c.* pour en faire l'eſſai ſur les landes qui occupent une grande partie de ces pays: les landes ſont des terres incultes remplies d'ajons & de bruyeres, plantes fortes dont les racines tranchantes & vivaces réſiſtent aux moyens de défrichement ordinaires. On peut voir, dans la ſeconde édition de ſon ouvrage imprimé à Paris, chez *Guillyn*, en 1771, ſes expériences & ſes ſuccès dans ces diverſes provinces.

De nouvelles loix ont encore excité par-tout le zele de la culture & des défrichemens, en permettant l'exportation des grains. Pluſieurs arrêts du conſeil, pour l'exportation de province en province, a levé les obſtacles qui gênoient la circulation intérieure, & qui opéroient l'aviliſſement des grains dans les lieux d'où ils ne pouvoient ſortir. On avoit auſſi permis l'exportation à l'étranger, dans les mêmes vues d'animer le cultivateur par le puiſſant motif de l'intérêt; mais on n'avoit pas prévu que ce même intérêt nous aveugleroit au point de nous priver de notre propre ſubſtance pour la convertir en or & qu'il expoſeroit le peuple à mourir de faim; d'autres loix ont cru prévenir les funeſtes effets de la cupidité, en défendant de vendre les bleds ailleurs que dans les marchés publics & ſur les ports. Des loix plus récentes ont levé cette défenſe, & la liberté de la vente n'a plus d'entraves. Peut-être on feroit jouir le royaume de tous les avantages puiſſans de l'exportation à l'étranger, ſans compromettre la vie du pauvre & de l'artiſan, en établiſſant par-tout des *greniers d'abondance*. Ce moyen ſi ſimple qui nous aſſureroit le néceſſaire, nous permettroit de diſpoſer du ſuperflu en faveur de l'étranger. Le récit de tout ce qui eſt arrivé au ſujet de l'exportation, fait une partie conſidérable de l'hiſtoire de l'*Agriculture*, mais il ſeroit trop long pour l'inſerer ici. (*Voyez le mot* EXPORTATION *dans ce Suppl.*)

Si l'exportation des grains à l'étranger eſt ſi utile, lorſqu'elle ſera exactement reſtrainte au ſuperflu, & que l'on aura trouvé des moyens ſûrs pour empêcher le *monopole*, l'exportation des farines ſeroit encore bien plus avantageuſe, en ce qu'elle laiſſeroit dans le royaume les profits de la main-d'œuvre, les iſſues des grains pour la nourriture des beſtiaux; d'un autre côté les grains ne pouvant ſe moudre à profit que lorſqu'ils ont ſué & qu'ils ſont ſecs, l'exportation des farines ne ſe feroit jamais que vers le tems de la récolte ſuivante: par ce moyen ſi ſimple on auroit toujours une année d'avance, & le peuple n'auroit plus de crainte d'être affamé par l'exportation; le même moyen épargneroit auſſi la dépenſe des greniers publics qui ſeule peut tranquilliſer dans le cas de la libre exportation des grains. D'ailleurs l'exportation des farines eſt bien plus ſûre, moins embarraſſante, moins coûteuſe & moins riſquante que celle des grains, ſur-tout lorſqu'elles ſont bien purgées du ſon qui les fait fermenter, & qu'elles ont été préparées ſuivant les nouveaux procédés de la *Mouture économique*.

Les pertes conſidérables que l'on fait dans les provinces ſur la mouture des grains, ſelon les méthodes ordinaires, ont engagé un miniſtere attentif à tout ce qui peut intéreſſer l'humanité, à éclairer cette partie intéreſſante de l'économie ſur l'emploi des grains. Par tout le royaume on croyoit moudre ſuffiſamment les grains, en les faiſant paſſer une ſeule fois ſous des meules groſſiérement piquées, qui le plus ſouvent ne font que partager les grains, & qui ſont peu propres à repaſſer les gruaux, ou ces petites parties des grains concaſſés qu'on nomme ailleurs *recoupes* ou *ſon dur*. Il eſt aiſé de voir combien une mouture auſſi groſſiere doit occaſionner de perte ſur la denrée la plus néceſſaire. On voit dans les eſſais du commiſſaire Lamare, *Traité de la Police*, qu'un ſetier de bled peſant 240 livres, rendoit autrefois à peine la moitié de ſon poids en pain, qui ſouvent étoit de mauvaiſe qualité. Les Romains avoient une mouture bien plus économique, parce

qu'ils faisoient remoudre à plusieurs reprises les divers produits du grain, pour en tirer diverses sortes de farines ; savoir, la fleur, *similago ;* la farine de bled, *farina tritici ;* la farine de gruau, *pollen ;* celle de second gruau, *secundarii panis ;* de troisieme gruau, *cibarii panis.* Sur une mine de bled pesant 108 à 114 livres, ils n'avoient que trois livres de son de rebut, & le froment leur rendoit en pain un tiers plus que son poids (Voyez l'excellent *Essai sur les Monnoies*, par M. Dupré de Saint-Maur). L'art de la mouture étoit donc dégénéré, comme celui de l'*Agriculture*, pendant les siecles de barbarie, où toute l'Europe a été enveloppée dans les ténebres de l'ignorance. Ce ne fut qu'en 1760 que le sieur Malisset, célebre boulanger, dont M. Malouin a employé les mémoires dans l'*Art de la Boulangerie & de la Meûnerie*, proposa une nouvelle maniere de moudre les grains, qui devoit épargner une quantité considérable sur la consommation, & donner du pain bien supérieur en qualité. Cette méthode consiste à adapter une double bluterie au moulage, dont la supérieure sépare la fleur, & l'inférieure les gruaux, que l'on fait remoudre à plusieurs reprises, ce qui exige dans les meules une piqûre en rayons, & beaucoup plus fine que celle des meules ordinaires. Depuis, on a encore perfectionné cette méthode.

M. Bertin, ministre, ayant été informé de tous les avantages de la mouture économique, prit des mesures pour la faire répandre dans les provinces. On envoya un meûnier intelligent à Lyon, à Bordeaux, en Périgord, en Bourgogne, en Normandie & en Champagne, afin d'y établir la mouture économique, après avoir constaté l'utilité par des procès-verbaux de comparaison entre les deux moutures, dressés en présence des magistrats.

Ce n'étoit point assez pour le zèle du Ministre, d'avoir fait ces établissemens utiles : il falloit répandre ces connoissances pour les rendre d'une utilité plus générale, & les faire adopter par-tout, contre les oppositions du préjugé, de l'ignorance, ou de l'intérêt mal entendu. M. Bertin, instruit que j'avois envoyé en 1768 à l'académie de Lyon, des mémoires sur la construction des moulins & sur la mouture économique, me fit la grace de jetter les yeux sur moi pour rédiger les mémoires que le gouvernement vouloit faire publier sur la mouture économique. Je me rendis à Paris dans cette vue, & je trouvai les plus riches matériaux dans les meilleures mains. Secondé par un citoyen aussi instruit que zélé, & que son attachement à M. Bertin, son désintéressement & sa modestie, si conformes aux sentimens de ce Ministre, feront suffisamment connoître, nous nous avons rédigé de concert le *Traité de la Mouture par économie*, contenant tout ce qui concerne la meilleure construction des différentes sortes de moulins & de toutes les pieces qui les composent, l'histoire de l'art de la meûnerie, l'état actuel des moutures dans les provinces, tout le détail des procédés de la mouture économique, ses avantages, ceux du commerce des farines, *&c.* Ce volume, accompagné de planches & de figures exactement dessinées & enluminées, sera précédé d'un autre volume sur la connoissance des grains, leurs différentes especes, leurs maladies, les insectes qui les dévorent, les moyens d'y remédier, l'achat des grains, leur conservation dans les greniers publics & particuliers, l'histoire des greniers d'abondance chez tous les peuples, ceux de la Chine, enfin un tableau des récoltes & du commerce des grains en France & en Angleterre, d'après lequel on sera en état de donner la solution du fameux problême sur l'exportation. Tel est cet ouvrage annoncé plusieurs fois dans le *Journal des Savans*, & dont l'impression fort avancée nous fait espérer de le voir bientôt paroître. Rien n'est plus propre à exciter l'amour de la reconnoissance des peuples pour un ministere aussi essentiellement occupé de leur bonheur.

On aura sans doute été surpris de ce que j'ai dit plus haut que, du tems de Pline, le froment rendoit en pain un tiers plus que son poids en bled, sur-tout si on compare ce résultat avec les produits actuels, & avec les essais faits dans les villes, pour parvenir à faire des taux ou tarifs propres à régler le prix du pain. Il s'ensuivroit d'ailleurs qu'en supposant qu'on pût tirer en pain un produit excédant le poids du bled, & en abandonnant cet excédant pour les frais de boulangerie, la livre de pain ne devroit pas plus coûter que la livre de bled ; cependant, presque par-tout, le pain vaut la moitié, les trois quarts & quelquefois le double du prix de la livre de bled. En 1770 je fus nommé par le parlement de Bourgogne, pour faire faire des essais dans l'abbaye de Citeaux, en présence de quatre conseillers-commissaires de la cour. Par le second de ces essais, un quintal de froment a produit 91 livres 14 onces de pain blanc & 40 livres de pain bis, en tout 131 livres 14 onces de pain, ce qui fait, comme du tems de Pline, le tiers en sus du poids du bled, & cela sans autre précaution que d'avoir fait remoudre une seconde fois les sons gras, séparés par le blutage de ce quintal de bled réduit en farine. On peut voir les procès-verbaux qui constatent ces essais & expériences, imprimés par ordre du parlement à Dijon, chez Causse, 1771. Ces procès-verbaux sont précédés d'une dissertation curieuse & savante, qui est le fruit du travail de l'un de MM. les commissaires présens à ces essais, de laquelle il résulte que cent livres de bled doivent toujours produire plus de cent livres de pain, même dans les méthodes ordinaires, & sans faire remoudre les sons gras.

On me pardonnera aisément d'avoir parlé dans une histoire de l'*Agriculture*, de l'art de moudre les grains ; le rapport entre la classe des laboureurs qui font venir les grains, & la profession de ceux qui les réduisent en farine pour notre usage, est sensible ; & le plus indispensable des travaux après l'*Agriculture*, est celui qui prépare le bled pour la nourriture des hommes. Plus l'épargne sera considérable dans cette préparation, plus la terre sera utile au propriétaire. Cette partie tient d'ailleurs nécessairement à l'exposé fidele de ce qu'a fait un ministre bienfaisant en faveur de l'*Agriculture*. Un seul trait servira à faire connoître jusqu'où s'étendent ses soins paternels, qui ne dédaignent pas d'entrer dans les plus petits détails sur tout ce qui peut intéresser l'*Agriculture* & la nourriture des hommes.

Il y avoit en Bourgogne beaucoup de bleds ergotés dans la récolte de 1771. On venoit de publier dans le *Journal encyclopédique* une dissertation de M. Schleger, où l'on prétendoit prouver par quelques expériences, que l'ergot des grains ne produisoit aucun mauvais effet sur ceux qui en mangent dans le pain. J'avois parlé dans le *Traité de la Mouture*, des suites funestes de l'usage des bleds ergotés, & je me crus obligé d'appuyer mon sentiment par de nouvelles recherches : je fis un petit ouvrage sur les maladies des grains, procédant du mauvais choix des semences, & en particulier sur les causes physiques de l'ergot, sur le danger de ce poison, & sur les moyens d'en prévenir l'effet. M. Maret, médecin à Dijon, qui en avoit eu communication, crut devoir y ajouter un mémoire sur le traitement de la gangrene seche, occasionnée par l'ergot. M. Amelot, intendant de Bourgogne, informé de cet essai, le fit imprimer la même année à Dijon, pour le faire distribuer gratuitement dans la province.

Dans le même tems, M. Read, médecin à Metz, fit paroître un excellent traité du seigle ergoté avec

cette épigraphe, *fugite hinc, latet anguis in herbâ.* Cet habile homme me fit l'honneur de m'écrire qu'il avoit lu ma dissertation, & que, quoique nous différassions de sentiment sur les causes de l'ergot, nous étions d'accord sur ses effets, dont il lui paroissoit absurde de vouloir révoquer en doute les influences nuisibles. Le charbon des bleds n'a pas des effets moins funestes que l'ergot, comme on le verra au mot CHARBON. C'est, quand on voit les *poisons mêlés aux alimens & produits par les plantes céréales*, d'où nous tirons notre nourriture journaliere, qu'on peut douter avec Pline, si la nature n'est pas plutôt une marâtre cruelle qu'une tendre mere pour les hommes auxquels elle fait payer si cher ses bienfaits : *hominis causâ videtur cuncta alia natura genuisse magnâ & sævâ mercede contra tanta sua munera, ut non sit satis æstimare parens melior homini an tristior noverca fuerit.* Liv. VII. préf.

L'histoire des maladies des grains n'est sans doute pas étrangere à celle de l'*Agriculture*, & je ferai à cet effet une remarque bien honorable pour les auteurs du *Journal encyclopédique.* Trompés par les expériences prétendues de M. Schleger, ces savans avoient affecté de jetter une espece de ridicule sur ceux qui avoient donné les moyens de se garantir des funestes effets de l'ergot ou bled cornu; mais à peine l'ouvrage de M. Read eut-il paru, que les auteurs du *Journal* ne craignirent pas de se retracter. « C'est l'humanité même, disent-ils, qui a dicté » cet utile traité du seigle ergoté; nous venons de » le recevoir, & nous nous empressons d'autant » plus d'en parler, que M. Read y démontre la faus» seté des assertions, & l'insuffisance des observa» tions & des expériences faites par M. Schleger, » conseiller aulique, que nous rapportâmes dans » la vue de tranquilliser nos lecteurs sur les effets » sinistres attribués à l'usage du pain fait de seigle » ergoté; nous eumes tort alors, & la terreur qu'ins» pire ce comestible vénéneux n'est malheureuse» ment que trop fondée; la peste, quelque meur» triere qu'elle puisse être, n'exerce point des ravages » plus violens que ceux qui sont occasionnés par le » seigle ergoté, parce que du moins ce fléau destru» cteur n'est que passager & rare, au lieu que chaque » année l'ergot enleve dans diverses contrées une » foule considérable de citoyens utiles, de labou» reurs sur-tout, que l'indigence oblige d'user sans » précaution de ce grain infecté. L'ergot est un poi» son par lui-même, mais terrible dans ses effets, *&c* ». On verra à l'*article* ERGOT les mesures prises par le gouvernement, pour en garantir les sujets dans les pays qui y sont les plus exposés, comme la Sologne & l'Orléanois.

Un autre exemple de la sollicitude d'un gouvernement paternel pour entrer jusques dans les plus petits détails utiles aux progrès de l'*Agriculture*, c'est qu'il a fait distribuer dans les provinces, où les mulots dévorerent une partie des semences en 1767, des soufflets propres à les faire périr par la vapeur du soufre, imaginés par le sieur Gasselin, laboureur à Puzeau, en Picardie. On pourroit encore citer plusieurs autres traits semblables.

Telle est aujourd'hui la condition politique de l'*Agriculture* en France; quant à sa condition physique; la France est un pays agricole par sa nature, par la bonté & la fertilité de son sol, susceptible de toutes sortes de cultures & de productions, & par le génie facile de ses habitans, laborieux, éclairés par les bons ouvrages d'*Agriculture*, dont je vais donner une courte notice, & par des sociétés uniquement occupées de ce travail : on sent que l'accroissement de nos lumieres doit influer sur la perfection de l'*Agriculture.* Après Liébault, Etienne, Palissy, Deserres, & autres auteurs anciens, dont j'ai parlé plus haut, Louis Liger, Bourguignon, mort le six Novembre 1717, est le premier qui ait contribué aux progrès de l'*Agriculture* en ce siecle par son *économie générale de la campagne, ou nouvelle Maison Rustique*, dont il y a eu plusieurs éditions considérablement augmentées. Il est aussi l'auteur d'une infinité d'autres bons ouvrages sur l'*Agriculture*, dont on peut voir le long détail dans la bibliotheque des auteurs de Bourgogne, par M. l'abbé Papillon; M. l'abbé Joly de Dijon, connu par ses *Remarques sur le Dictionnaire de Bayle*, a une excellente critique manuscrite de la *nouvelle Maison Rustique*, qui mériteroit de voir le jour. L'auteur de cette critique est inconnu, il dit seulement qu'il a cultivé pendant trente ans, & qu'il joint à l'étude une longue expérience. M. Chomel, curé de Saint-Vincent de Lyon, petit-neveu du fameux Delorme, médecin de Henri IV, fit paroître sur la fin du regne de Louis XIV, son *Dictionnaire Economique*, contenant divers moyens d'augmenter son bien, & de conserver sa santé. Ce respectable curé, éleve du fameux Laquintinie & ami de l'abbé de Vallemont, entendoit parfaitement tous les détails de l'économie champêtre, parce qu'étant au séminaire de Saint-Sulpice, il avoit été choisi pour administrer les biens dépendans près du château d'Avron de Vincennes, à une lieue de Paris. La vogue qu'a eue son dictionnaire & les différentes éditions qu'on en a faites, prouvent l'utilité de cet ouvrage & le goût du public pour ces sortes de dictionnaires, où l'on puise sans peine & sans travail les premieres notions du premier de tous les arts.

Il n'y avoit pas assez de saine physique dans les ouvrages de Liger & de Chomel, pour satisfaire un siecle où la Physique, la Chymie, la Botanique & l'Histoire naturelle ont presque été portées à la perfection : Tournefort, Vaillant, Linneus, MM. de Jussieu & Adanson ont, pour ainsi dire, donné l'être à la Botanique; on trouve dans leurs ouvrages la description exacte des plantes, leur nomenclature, la synonymie des auteurs qui en ont parlé, les usages & les vertus des plantes, *&c.* Les chymistes nous ont donné leur analyse, & même celle des terres, comme l'excellent ouvrage de M. Baumé sur l'argile. Malpighi, Grew & Bonnet nous ont donné l'anatomie des plantes, leurs développemens successifs, leur reproduction; leurs ouvrages en ce genre sont autant de chefs-d'œuvre. Les physiciens, tels que Rohaut, l'Abbé Pluche, M. Nollet, *&c.* n'ont pas laissé échapper l'occasion de parler de l'*Agriculture*, & d'en expliquer les principaux phénomenes, comme les causes de la fécondité de la terre, de la reproduction des grains, *&c.* suivant les regles de la saine physique. L'histoire naturelle de M. de Buffon, la traduction de Pline par M. Poinsinet de Sivry, & les ouvrages des naturalistes sont encore des sources pures, où les agriculteurs physiciens & éclairés peuvent puiser une infinité de connoissances utiles. Mais, parmi les physiciens, botanistes & naturalistes, aucun n'a plus contribué aux progrès de l'*Agriculture* en France, que le célebre M. Duhamel du Monceau; ce docte académicien s'est, pour ainsi dire, consacré à cette partie, & il est le premier qui ait réveillé le goût de l'*Agriculture* en ces derniers tems, & qui ait engagé, par son exemple, les savans à diriger toutes leurs recherches de ce côté. Il a commencé par nous donner la traduction du nouveau systême d'*Agriculture* de M. Tull, Anglois. (On peut consulter à ce sujet le *Dict. des Scienc.*&c. au mot AGRICULTURE.) Il a démontré l'utilité des prairies artificielles, & les moyens d'en faire par-tout; il a enrichi le traité de la vigne de M. Bidet. Des élémens d'*Agriculture* & du labourage, aussi clairs que précis, plusieurs traités sur la conservation des grains, & sur les insectes qui les

dévorent, un traité des arbres & arbustes qu'on peut naturaliser en France, une physique des arbres, plusieurs volumes sur les semis, les plantations, l'exploitation des forêts, tous enrichis d'expériences exactes & détaillées, & de figures bien dessinées, rendront sa mémoire immortelle, & lui attireront la reconnoissance de la postérité.

L'exemple de M. Duhamel occasionna, pour ainsi dire, une espèce de révolution : tous les savans dirigerent leurs études de ce côté. Le Journal économique, la Gazette d'*Agriculture*, le Journal du commerce, *&c.* ont rendu compte de tous les ouvrages qui ont paru sur ce sujet, depuis le renouvellement de l'*Agriculture* en ces derniers tems : mais, parmi cette multitude d'ouvrages enfantés souvent par le desir d'être à la mode, & quelquefois multipliés par la cupidité des libraires, il ne faut pas confondre l'excellent *Essai sur l'amélioration des terres*, par M. Patullo; les *Prairies artificielles*, par M. de la Salle; la *Pratique des défrichemens*, par M. le Marquis de Turbilly; l'*Usage du semoir*, par M. l'abbé de Soumilles; les utiles & savantes Dissertations de M. Tillet, *sur les maladies des grains*; l'*art de s'enrichir par l'Agriculture*, de M. Pommier; la traduction Françoise des *Autores rei rusticæ*; l'*Agriculture expérimentale* de M. Sarcy de Sutieres, &c. &c. &c. fruits précieux du patriotisme, & du zèle éclairé de leurs savans auteurs. On peut mettre au même rang la plus grande partie des articles sur l'*Agriculture*, inserés dans le *Dict. raiſ. des Sciences*, qui rendent cette immense collection si précieuse.

Une société de patriotes connus sous le nom d'*économistes*, & dont feu M. le Docteur Quesnay, auteur du *Tableau économique*, & M. le Marquis de Mirabeau, qui a mérité le nom d'*ami des hommes*, que porte son ouvrage, sont regardés comme les fondateurs, s'est spécialemant attachée à regarder l'*Agriculture* & la population par leur côté politique. Cette société a donné naissance à une science nouvelle, distinguée par le nom de *Science économique.* On en peut étudier les principes dans la *Physiocratie*, & dans les *Elémens de la Philosophie rurale.* Tous les ouvrages mis au jour par cette société de philantropes, forment un corps de doctrine déterminé & complet, qui expose avec évidence le droit naturel des hommes, l'ordre naturel de la société, & les loix naturelles les plus avantageuses possibles aux hommes réunis en société. Si la philosophie, sur le trône, vouloit un jour donner un code de bonheur à l'humanité, c'est là qu'elle devroit puiser sa législation : un code particulier d'*Agriculture* seroit du moins nécessaire, pour en rendre l'état fixe & permanent en France, & pour déterminer une nation légere, ruinée par le luxe destructeur, à quitter les arts frivoles & agréables, pour ceux qui sont utiles, & qui peuvent assurer son bonheur & son aisance. Si l'on veut connoître les ouvrages utiles de la société des économistes, il faut lire les *Ephémérides du Citoyen*, qui, interrompus par le malheur des tems, viennent de recommencer sous de meilleurs auspices, pour l'instruction de la nation. Les économistes sont hommes & peuvent se tromper sur quelques points; mais en doit-on moins chérir & respecter les grandes vérités qu'ils ont mises au jour? Doit-on combattre leurs ouvrages estimables avec le fiel & l'aigreur qui déshonorent quelques-uns de leurs critiques? *Voyez* l'article EXPORTATION *dans ce Supplément.*

Tant de secours & de lumieres procurés à l'*Agriculture* par les savans, les physiciens & les naturalistes, étoient dus sans doute au goût pour les Sciences, que l'établissement des académies multipliées en France par Louis XIV. & son successeur, avoient fait naître. Les *mémoires* de l'académie royale des Sciences prouvent que les membres de cette savante société ne dédaignoient pas de s'appliquer à divers objets d'*Agriculture*. La *Description des arts & métiers* fournit encore la preuve de cette vérité; mais étoit-ce dans ces énormes & trop savans recueils, que des cultivateurs mal aisés, & peu instruits, pouvoient puiser des connoissances relatives à leur art, & noyés parmi un grand nombre de mémoires & de dissertations inintelligibles pour eux? L'utilité que l'on retiroit des académies établies par Louis XIV, fut donc concentrée dans les murs de Paris. Néanmoins plusieurs autres villes de France, excitées par les avantages que retiroit la capitale des établissemens littéraires formés dans son sein, ont sollicité & obtenu les permissions d'en faire de semblables, sous le nom d'*Académie royale des Sciences & Belles-lettres*. Villefranche avoit son académie dès 1667; Arles en 1669; Soissons en 1674; Nismes en 1682; Angers en 1685; Lyon en 1700 & 1713; Caen en 1705; Montpellier en 1706; Pau en 1720; Blois & Beziers en 1723; Marseilles en 1726; Montauban en 1730; la Rochelle en 1732; Arras en 1737; Dijon en 1740; Rouen en 1744; Clermont-Ferrand en 1747; Auxerre en 1749; Amiens & Châlons sur Marne, & Nancy en 1750; Besançon en 1752; Orléans, Toulon, Bordeaux, &c. &c. L'académie de Lyon, & quelques autres ne laissoient pas de proposer de tems à autres, des questions relatives à l'*Agriculture* : mais ce n'étoit, pour ainsi dire, qu'en passant, & sans en faire un objet d'étude particuliere, quoique souvent c'eût été le vœu des fondateurs, comme on le voit expressément recommandé dans le testament de M. Poussier, fondateur de l'académie de Dijon : il falloit donc établir d'autres sociétés qui, en laissant aux académies le soin de faire fructifier les Sciences & les beaux-Arts, donnassent toute leur application à des objets aussi utiles, & même plus immédiatement nécessaires.

On avoit sous les yeux l'exemple des étrangers. Les Anglois, auxquels on doit le rétablissement de l'*Agriculture* en Europe, comprirent les premiers que l'art qui étoit le fondement de tous les autres, l'*Agriculture*, étoit le pivot sur lequel devoit rouler le commerce : ce peuple commença le premier à appercevoir, dit M. de Mirabeau, que l'*Agriculture* est la seule manufacture, où le travail d'un seul ouvrier fournit la substance d'un grand nombre d'autres qui peuvent vaquer à d'autres emplois; que c'est la seule pour laquelle la nature travaille nuit & jour, dans le tems même du repos de ceux qui ont déterminé son action vers l'objet de leurs travaux, & que le commerce ne peut être qu'un trafic toujours dépendant de ceux qui achetent pour leur usage, s'il n'a pour base une production forte, continuelle, & dont les fruits, sans cesse renaissans, assurent un utile changement : les Anglois regarderent donc comme indispensable l'établissement de sociétés particulieres, dont les travaux eussent pour but unique la recherche de la meilleure culture, & des moyens d'animer le commerce & les arts; alors on vit établir à Dublin & à Clark en Irlande, deux sociétés d'*Agriculture*, qui font la richesse de cette île; Edimbourg, capitale de l'Ecosse, & Londres enfin virent naître dans leur sein des sociétés du même genre. Des patriotes zélés pour le bien public, cherchant en même tems à procurer l'avancement de l'*Agriculture* & des arts méchaniques, ont aussi formé entr'eux des sociétés particulieres, & chaque membre s'est efforcé de s'y distinguer par les inventions, les recherches & les expériences. Un citoyen nommé Fairchild, a donné à l'église de S. Jean de Londres une somme considérable, pour faire prononcer tous les ans un discours *sur la Dignité de la profession de cultivateur.* Enfin les savans ont détruit les préjugés & les mauvaises routines des cultivateurs, en introduisant de

meilleures méthodes; le gouvernement a établi une police extrêmement favorable au cultivateur. C'est depuis cette époque qu'on peut dater la grandeur, la richesse & la puissance de l'Angleterre, qui a long-tems nourri la France, à la honte de notre nation.

Georges II. voyant l'*Agriculture*, le commerce & les arts, faire de si grands progrès dans son royaume, songea à employer les mêmes moyens, pour les faire fleurir dans ses états héréditaires : ce furent ces motifs qui le déterminerent en 1751, à établir la société des Arts & des Sciences à Gottingen, électorat d'Hanovre, dont les membres s'appliquent aussi aux objets de la culture, & l'on distribue tous les six mois un prix pour une question économique. Dans plusieurs universités d'Allemagne, on enseignoit l'économie, & le roi de Sardaigne y envoyoit sa jeune noblesse, pour s'y instruire. L'Impératrice Reine a fondé des chaires d'économie dans ses états héréditaires : toute l'Allemagne retentit de projets économiques, & la plupart de ses souverains ont établi une police favorable aux projets de la culture. On a vu, il y a environ un siecle, un prince d'Allemagne, qui changea tout-à-fait la face de ses états, en faisant instruire son peuple par un abrégé de connoissances utiles, qu'il prescrivit aux écoles des villages; il fit apprendre aux paysans jusqu'au dessein & à la musique; & quoique ces instructions ne subsistent plus dans leur premiere vigueur, on est surpris de la différence des lumieres entre les habitans de ce pays, & leurs voisins. La Suisse, pays ingrat & stérile, mais séjour de paix & de liberté, a, pour ainsi dire, changé la nature de son sol, depuis l'établissement de ses sociétés économiques. C'est pour de pareils motifs que le roi de Sardaigne a établi à Turin un college d'*Agriculture*. Il y avoit de pareils colleges en Suede, en Dannemarck & en Norwerge. En 1753, un particulier de Florence ne crut pouvoir mieux faire, que de sacrifier sa fortune pour l'établissement d'une académie d'*Agriculture*, sous le nom de *Georgofili*. L'Espagne ne crut pas que le code d'*Agriculture*, que lui avoit donné Ximenès, fût suffisant pour hâter les progrès de ce premier des arts, sans instruction journaliere. Linneus y fut appellé, pour être mis à la tête d'une nouvelle académie destinée à cultiver l'histoire naturelle, & l'on y a établi plusieurs sociétés économiques.

La France s'apperçut enfin, & de l'erreur dans laquelle elle étoit plongée, & de la nécessité de la réparer, à l'exemple de ses voisins. Les malheurs des tems, l'ignorance, les préjugés, & la misere des cultivateurs sembloient avoir changé ses terres labourées en landes & en forêts, ses prairies en marécages, & ses fermes en masures. (*Voyez* les voyages de M. de Pommier en diverses provinces, pour le rétablissement de l'*Agriculture*). Le cultivateur & l'artiste, à force de gênes & de surcharges, étoient sans aisance. On voyoit le nombre de ces deux especes précieuses de citoyens, sensiblement diminué; & ce qu'il en restoit, croupissoit dans l'inaction, découragé par la misere, qui abâtardit l'activité naturelle à notre nation. La Bretagne, plus voisine de l'Angleterre, & témoin des progrès que l'*Agriculture* encouragée & éclairée par ses sociétés, avoit faits dans ce royaume, soupira la premiere après de tels changemens. C'est au zèle des états de cette province, & aux écrits de M. Montaudoin, qu'est dû l'honneur d'avoir formé la premiere société d'*Agriculture* en France.

S'il est visible que la Bretagne a posé, d'une maniere stable, la premiere pierre de son bonheur, en formant une société d'*Agriculture* dans son sein, il étoit naturel qu'on multipliât dans les autres provinces des établissemens si utiles. M. Bertin, alors contrôleur général, au milieu des opérations importantes & pénibles qu'il exécutoit pour le bonheur des sujets, ne laissa pas échapper cette occasion de faire le bien. Ce ministre éclairé, dont le bien public, & l'amour de son Roi déterminent tous les sentimens, engagea notre auguste prince à ordonner dans les différentes provinces du royaume l'établissement de sociétés royales d'*Agriculture*. Celle de Paris, dont M. le Marquis de Turbilly donna le plan, fut établie par arrêt du premier mars 1761; & des arrêts suivans en ont établi dans la même année à Tours, au Mans & Angers, à Bourges, à Ryom, à Orléans, à Limoges, à Soissons, à Caen, &c. Il y a toute apparence que de semblables établissemens se feront successivement dans les autres provinces du royaume. Je le souhaite du moins pour la Bourgogne, cette province si fertile, & si renommée pour ses vins, & où l'*Agriculture*, victime des entraves & des préjugés, est si fort négligée, malgré la fertilité du sol, que les terres n'y rendent communément que trois à quatre pour un, & souvent moins.

Les corps d'observations que nous devons à plusieurs de ces sociétés d'*Agriculture*, dont les auteurs de l'agronomie, où j'ai puisé ces détails, nous ont donné un recueil, & l'état florissant où se trouvent l'*Agriculture*, le commerce & les arts, dans les lieux où de pareilles sociétés ont été établies, annoncent également leur utilité, & la nécessité de les multiplier par-tout : il n'y a plus qu'un pas à faire pour la perfection, c'est que le patriotisme procure un jour à ces sociétés des terres, des fonds & des avances, pour faire des expériences, & pour mettre ces corps respectables en état de donner des leçons publiques & gratuites d'*Agriculture* & d'économie. De quelle utilité peuvent être des sociétés d'*Agriculture*, qui n'ont ni terrein ni argent pour faire des essais ? Les expériences d'*Agriculture* sont lentes & coûteuses : un essai emporte quelquefois le revenu d'une terre pour plusieurs années; tous ceux qui ont le desir, & qui seroient en état de faire de bonnes expériences, ne possedent pas toujours des terres; il faudroit donc destiner des fonds suffisans pour la dépense, & un terrein assez vaste, assez varié pour le succès des essais; il faudroit mettre ces sociétés en état de donner des leçons gratuites. Tant de citoyens se sont signalés en fondant des colleges, des chaires d'études pour les Sciences, des académies, des prix, *&c.* ceux qui feroient de pareilles fondations, en faveur des sociétés d'*Agriculture*, s'immortaliseroient sans doute, parce que leur bienfaisance porteroit sur des objets la de plus grande utilité. Peut-on douter que de pareilles fondations n'eussent l'approbation d'un roi, pere de ses peuples, qui s'est choisi des ministres dignes de lui, empressés à favoriser les travaux des sociétés d'*Agriculture*, pour faire revivre & donner une nouvelle force à ce nerf de l'état ?

Enfin le même ministre, dont j'ai tant de fois parlé, en rendant compte des progrès de l'*Agriculture* en France, & des secours qu'elle avoit reçus sous ses auspices, sentant la nécessité de l'instruction gratuite pour les laboureurs, a couronné tous les actes de sa bienfaisance par un nouvel établissement, véritablement royal, formé à l'exemple de l'école vétérinaire. Il a fondé dans la terre d'Annel, près Compiegne, une école d'*Agriculture*, sous la direction de M. Sarcy de Sutieres, connu par ses ouvrages, & son expérience dans la culture. L'on y instruit chaque année douze laboureurs, dans la théorie nécessaire à leur art, & on leur fait faire avec soin les opérations sur le terrein, afin de joindre l'exemple & l'exercice de la pratique aux préceptes & aux leçons de l'école. Après l'année d'instruction, on les renvoie chacun dans leur province, avec des certificats, & les instrumens de leur art, que le roi accorde en pur don à ceux qui, par leur application & leur

bonne conduite, ont mérité cette faveur. *Voyez* l'article INSTITUTION D'AGRICULTURE, *au mot* INSTITUTION, *Suppl.* Peut-être verrons-nous quelques jours de semblables écoles se multiplier dans tous les lieux où il y a des sociétés d'*Agriculture*, lorsque le patriotisme des citoyens aura procuré à ces mêmes sociétés des fonds pour l'instruction gratuite, à l'exemple des colleges de Sciences, qui sont sans doute trop multipliés.

Depuis que l'on regarde l'*Agriculture* comme la base de la population, du commerce & de la puissance des états, on en étudie les différentes branches, une seule exceptée, que l'on néglige, soit qu'on la croie assez florissante, soit qu'on pense qu'il n'y ait rien à changer aux anciennes méthodes, ou qu'on croie qu'elles ne puissent être ni changées, ni rectifiées, ni améliorées. Il s'en faut pourtant bien que l'art de cultiver la vigne, & celui de faire les vins, les eaux-de-vie, soient connus, que leurs principes soient bien développés; & il seroit d'autant plus important de donner à cette partie de l'*Agriculture* toute la perfection dont elle est susceptible, & qu'elle est bien éloignée d'avoir acquise encore, que la vigne est sur-tout en France d'un produit proportionnellement plus considérable que les terres à froment. Le premier ouvrage important qu'on nous ait donné en François sur la vigne, après ce qu'en disent Olivier de Serre dans son *Théâtre d'Agriculture*, & les auteurs de la *Maison rustique*, est le *Traité de la vigne* par M. Bidet. Quelques années après, M. Maupin fit quelques expériences à Triel, à Poissy, dont il rendit compte dans une petite brochure qui eut beaucoup de vogue. Dans mon *Traité Latin sur les principes physiques de l'Agriculture & de la végétation*, imprimé en 1768, je promis de donner un Traité complet de la vigne & des vins de Bourgogne: ce fut pour acquitter ma promesse, que je remis la même année à un libraire de Lyon la premiere partie de cet ouvrage, que M. l'Abbé Rozier, mon ami, connu par ses Mémoires couronnés sur les eaux-de-vie & sur les vins de Provence, & par son excellent journal, devoit revoir. Les occupations de ce savant ne lui ayant pas permis de veiller à l'impression, cet ouvrage n'a point paru: mais j'en donnai un précis en 1770, sous le titre d'*Œnologie*, dont M. le duc de la Vrilliere voulut bien agréer la dédicace. On peut consulter l'annonce qui en a été faite dans le *Journal Encyclopédique* de Novembre 1772. Je n'abandonnai point mon plan de donner un traité complet de la vigne, sous le titre d'*Histoire naturelle de la vigne & des vins*: je priai MM. les intendans de me faire parvenir des renseignemens sur tous les vignobles de leurs départemens, sur les especes de raisins qu'on y cultivoit, sur la diversité des coutumes locales, sur les qualités des vins des meilleurs crûs, *&c. &c.* Ils ont eu la bonté d'acquiescer à mes demandes, & de favoriser une entreprise qui peut être utile, aidée de ces secours, & de ceux que je reçois des diverses sociétés d'*Agriculture*, & des académies, dont j'ai l'honneur d'être membre. J'ai rassemblé une infinité de matériaux utiles, propres à composer une histoire complette de la vigne & des vins de France. L'académie de Marseille voulant concourir au même but, a nommé M. l'abbé de Luminy, l'un de ses membres, pour travailler avec moi à cet ouvrage. Ce zélé confrere rassemble de son côté tout ce qui concerne les vins de Provence & les vins étrangers; nous ferons notre possible, en travaillant conjointement à cet ouvrage utile, pour répondre à l'espérance qu'on a bien voulu concevoir de nos recherches.

Il est à croire que le ministere, qui a donné de si grands encouragemens à la culture des terres, sera également disposé à favoriser notre travail, puisqu'il vient de montrer combien il s'intéressoit à la bonification des vins de France, en faisant répéter sous ses yeux les nouvelles expériences de M. Maupin, tendantes à ce but. Ces expériences ne peuvent au reste concerner que les vins verds de la Brie, & des autres vignobles au nord de la France; elles ne peuvent convenir aux vins de Bourgogne, & des autres meilleurs crûs du royaume, dont les procédés sont inconnus ailleurs. C'est d'après le tableau général des diverses coutumes locales des vignobles de toutes les provinces, qu'on pourra résumer par comparaison, des préceptes généraux & plus étendus que tout ce que l'on a donné jusqu'ici sur l'art du vigneron, & sur la meilleure méthode de faire le vin. (*M. BEGUILLET.*)

§ AGRIGAN ou AGRIGNON, (*Géog.*) une des îles Mariannes ou des Larrons, dans la grande mer du sud. Elle est entre celle de Pagon & celle de Sanson. On lui donne environ seize lieues de tour. *Long. 160, lat. 19. 4.* (*C. A.*)

AGRIGENTE, *Agrigentum*, (*Géog.*) ville de Sicile, fondée par les habitans de Gela, vers la quatrieme olympiade, 579 ans avant J. C. & environ 100 ans avant que Pindare composât le bel éloge du roi Théron. Cette ville s'appelloit en Grec *Acragas*, non du mont sur lequel elle étoit située en partie, mais du fleuve qui couloit le long de ses murs. Au reste, la ville, le fleuve & la montagne, s'appelloient *Acragas*, à cause de la bonté de leur terroir, dit Etienne de Byzance, de deux mots Grecs qui signifient le *sommet*, la *tête de la terre*: à-peu-près dans le même sens qu'en Bourgogne on donne le nom de *tête des vins*, à ceux qui, par leur excellence sont au-dessus de tous les autres. Le terroir d'*Agrigente* étant si fertile, il ne faut pas s'étonner qu'en moins d'un siecle elle fût devenue une des plus riches & des plus magnifiques villes du monde. Cette contrée, au rapport de Diodore de Sicile, regorgeoit de toute sorte de biens. On y voyoit des vignobles plus grands & plus beaux qu'en aucun autre lieu de la terre. Elle produisoit aussi des oliviers en abondance. Ces fruits excellens faisoient son commerce avec Carthage, car il n'y avoit point alors de plans en Afrique, & les Agrigentins gagnerent des richesses immenses par leur trafic. La magnificence & la solidité des bâtimens répondoient à ces richesses: le luxe, qui les accompagne toujours, se faisoit remarquer dans leurs habits précieux, les ornemens, les meubles d'or & d'argent, & dans leur vie molle & efféminée. Un lac de sept stades de tour, & de vingt pieds de profondeur, creusé auprès de la ville, fournissoit abondamment à leurs tables le poisson & les oiseaux aquatiques. Ils avoient mis dans ce vivier un grand nombre de cygnes & d'autres oiseaux de toutes couleurs, qui, par la variété de leur plumage, faisoient aux yeux un spectacle charmant; ils eurent encore soin d'y jetter une multitude prodigieuse de poissons de toute espece, surtout de ceux qui peuvent le plus flatter le goût.

Enfin, soit dans leurs maisons, soit dans leurs repas, ils portoient le raffinement du plaisir à un tel excès, que Platon, qui pouvoit parler savamment des délices de la Sicile, disoit d'eux: *Ils bâtissent comme s'ils devoient toujours vivre; & ils mangent comme s'ils alloient toujours mourir, & que la volupté fût sur le point de leur échapper pour jamais.*

On peut juger de la splendeur & de la magnificence de cette ville, par ce que dit Diodore de Sicile, du triomphe d'Exenete, lorsqu'après avoir remporté le prix de la course dans les jeux olympiques, la troisieme année de la quatre-vingt-treizieme olympiade, il entra dans la ville monté sur un char,

ſuivi de trois cens chars, traînés par deux chevaux blancs : ce qu'il rapporte encore des noces de la fille d'Antiſthene, ne nous en donne pas une moindre idée; car Antiſthene régala tous les citoyens, chacun dans les quartiers de la ville qu'ils habitoient. Plus de huit cens chars à deux chevaux, ſans compter les cavaliers de la ville & des environs, qui étoient invités aux nôces, ornoient la pompe, & compoſoient le cortege de la mariée.

Mais rien ne fait mieux connoître le luxe & la molleſſe des Agrigentins, que la défenſe qu'on fut obligé de faire à ceux qui étoient commandés la nuit pour défendre la ville contre les attaques des Carthaginois : cette défenſe portoit que chaque homme n'auroit pour ſe coucher qu'une peau de chameau, un pavillon, une couverture de laine & deux oreillers. Les Agrigentins trouverent ce decret très-dur : & on peut juger par-là, dit Diodore, quelles étoient leurs mœurs.

Cet auteur remarque cependant que parmi ces citoyens livrés au luxe, il y avoit d'honnêtes gens qui faiſoient un bon uſage de leurs richeſſes. Tel étoit ce Gélias qui avoit fait bâtir pluſieurs appartemens dans ſa maiſon pour y recevoir les étrangers. Il y avoit aux portes de la ville, des hommes qui invitoient de ſa part ceux qui arrivoient, à venir loger chez lui : il reçut en un ſeul jour cinq cens cavaliers de Géla, auxquels il fit préſent d'habits. Pluſieurs citoyens ſuivirent ſon exemple : ce qui fit dire à Empedocles, ravi de voir renouveller les mœurs & les coutumes des premiers hommes, « que la ville d'*Agrigente* étoit un port aſſuré » où les étrangers étoient reçus avec honneur & » avec bonté ».

Tels étoient les Agrigentins, parmi leſquels demeuroit Empedocles, philoſophe pythagoricien, poëte, hiſtorien, médecin & théologien, qui a fait tant d'honneur à ſa patrie. L'autorité qu'il s'étoit acquiſe ſur ſes concitoyens ne lui fit pas naître le deſir de dominer ſur eux; & la vénération où il étoit à *Agrigente*, ne lui ſervit qu'à y faire régner, autant qu'il étoit en lui, la paix & le bon ordre. On lui offrit l'autorité ſuprême qu'il refuſa. Ennemi déclaré de la tyrannie, il faiſoit punir ſans miſéricorde quiconque oſoit faire paroître dans ſa conduite qu'il y tendoit. Un Agrigentin l'avoit invité à manger chez lui; l'heure du repas étant venue, il demanda pourquoi on ne ſervoit pas? C'eſt, dit le maître de la maiſon, qu'on attend le miniſtre du conſeil. Cet officier arriva en effet quelque tems après, & on le fit roi du feſtin. Il ſe comporta d'une maniere ſi inſolente pendant le repas, qu'Empedocles ſoupçonna qu'il y avoit entre ce roi du feſtin & celui qui l'avoit invité, quelque complot pour rétablir la tyrannie. Il falloit que le ſoupçon fût bien fondé, puiſque le philoſophe, qui n'avoit rien dit pendant tout le repas, ayant fait appeller ces deux hommes devant le conſeil, ils furent condamnés à mort.

Son mérite fixa ſur lui les yeux de la Grece entiere. Ses vers furent chantés aux jeux Olympiques, avec ceux d'Homere & d'Héſiode. On croit que ce philoſophe, extrêmement âgé, tomba dans la mer & ſe noya, 440 ans avant Jeſus-Chriſt.

On comptoit à *Agrigente*, ſelon Diogene Laërce, huit cens mille habitans, ce qu'il ne faut pas entendre de la ville ſeule, mais encore de ſon territoire; car Diodore de Sicile, qui la décrit telle qu'elle étoit dans le tems qu'elle fut ruinée par les Carthaginois, c'eſt-à-dire, quelques années après la mort d'Empedocles, n'y comptoit que deux cens vingt mille hommes.

Après tout ce que nous avons dit de cette ancienne ville, il n'y a point d'exagération poëtique dans ce que Pindare en rapporte dans un endroit de ſes odes; où il apoſtrophe *Agrigente* en ces termes; « ville » célebre, amie de la magnificence, la plus belle » de toutes les villes de la terre, ſacré ſéjour de » Proſerpine; vous à qui un fleuve fertile nourrit » en tout tems de nombreux troupeaux; vous dont » les pompeux édifices s'élevent en amphithéâtre » ſur une charmante colline! reine des cités, *&c.* »

Agrigente a bien changé depuis le tems où cette deſcription fut faite; mais quoique déchue de ſon ancienne ſplendeur, elle ne laiſſe pas d'être encore conſidérable : ſon nom moderne eſt *Gergenti.* Cette ville illuſtre, par la naiſſance des deux Empedocles, de Caſtinus, poëte; d'Acron, médecin; de Métellus, muſicien, ſouffrit beaucoup des courſes des Sarraſins en Sicile. *Voyez Mém. acad. Inſc. 7. 8. & 14. in-12.* (*C.*)

* § AGRIGNON, (*Géog.*) l'une des îles des Larrons; *liſez* AGRIGAN.

AGRIMONTE, (*Géog.*) petite ville du royaume de Naples, dans la Baſilicate. Elle eſt ſituée ſur la riviere de Sino, qui coule dans le *laco negro.* Son territoire eſt très-fertile & ſes environs fort agréables. *Long.* 40. 20. *lat.* 40. 25. (*C. A.*)

* AGRIONNIES, ſ. pl. f. (*Myth.*) fêtes que l'on célébroit en Béotie en l'honneur du dieu Bacchus. Ce ſont peut-être les mêmes que d'autres nomment AGRANIES. *Voyez* ce mot dans le *Dict. raiſ. des Sciences, Arts & Métiers.*

AGRIPPA, MÉNÉNIUS, (*Hiſtoire romaine.*) fut moins recommandable par les guerres qu'il ſoutint avec gloire pendant ſon conſulat, que par ſa dextérité à manier les eſprits. Après l'expulſion des Tarquins, le ſénat, qui avoit éprouvé ce que peut le peuple réuni, engloutit tout le pouvoir. Les Plébeïens s'appercurent qu'en briſant le joug des rois ils s'étoient donné trois cens tyrans qui les traitoient en eſclaves. Les ſoldats abandonnerent les conſuls & reconnurent pour chef Sicinius, officier, capable de leur commander puiſqu'il étoit élu par eux : les rebelles ſe camperent ſur une éminence qui, depuis, a toujours été appellée le *mont ſacré*, ou la *montagne ſainte.* Rome, conſternée, reſſembloit à une ville priſe d'aſſaut & ménacée du pillage. Les députés du ſénat, devenus moins ſuperbe, furent reçus & renvoyés avec mépris. Au milieu de cette conſternation générale, on jetta les yeux ſur Ménénius *Agrippa*, reſpectable par ſon intégrité & par la connoiſſance des vrais principes du gouvernement, également ennemi de la tyrannie du ſénat & de la licence du peuple. Il partit chargé d'un plein pouvoir, il parla aux rebelles ſans orgueil & ſans baſſeſſe. Ils demanderent & obtinrent cinq magiſtrats chargés de défendre les droits & la perſonne de chaque citoyen, qui furent appellés tribuns du peuple. On fit une loi qui rendit leur perſonne ſacrée. L'élection de ces magiſtrats, arrivée dix-ſept ans après l'expulſion des rois, eſt l'époque d'où l'on doit dater la liberté du peuple romain, & cette révolution fut l'ouvrage de Ménénius *Agrippa.* Tous les états de l'Italie étoient alors ſoumis à un gouvernement ariſtocratique, qui ne laiſſoit au peuple que l'ombre de la liberté, & ce fut de l'excès de l'oppreſſion que naquit le zele républicain. (*T—N.*)

AGRIPPA (VIPSANIUS), *Hiſt. Rom.* qui fut le plus grand capitaine & le plus habile homme de mer de ſon temps, fit ſon apprentiſſage de guerre ſous le premier des Céſars. Il fut heureux pour lui d'avoir à combattre ſous un général qui ſavoit démêler les talens, & qui ſe faiſoit un devoir de les récompenſer. Il eût vieilli ſubalterne ſous un Claudius, il apprit ſous Céſar à jetter les fondemens de ſa grandeur future. La famille de Vipſanius, dont il étoit ſorti, n'avoit jetté aucun éclat avant lui.

Agrippa,

Agrippa, véritablement né pour la guerre, applanit tous les obstacles que le vice d'une naissance obscure opposoit à son élévation : artisan de sa fortune & de sa gloire, la reconnoissance lui fit embrasser le parti d'Auguste qui lui fut redevable de l'empire & de ses victoires. Les Romains lui attribuerent tout l'honneur de la bataille d'Actium. Octavien lui pardonna sa gloire qui éclipsoit la sienne. Il est vrai qu'*Agrippa*, simple & modeste, tempéroit, par sa modération, l'envie attachée aux talens supérieurs; & loin de se livrer à l'ivresse insolente qui souvent égare les favoris de la fortune, il se déroboit aux applaudissemens publics avec le même empressement que les ambitieux en montrent pour les solliciter. Octavien, reconnoissant de ses services, ne crut mieux le récompenser qu'en le choisissant pour son gendre; il lui fit épouser sa fille unique, Julie, veuve du jeune Marcellus. Cette union, qui assuroit à sa famille l'empire du monde, fut la source féconde des maux qui empoisonnerent sa vie. Il eut de son mariage cinq enfans, savoir, Lucius César, & Caius César, qui moururent jeunes, Julie Agrippine, femme de Germanicus César, Julia Vipsania, femme de l'Empereur Flavius, & Marcus Julius César *Agrippa* postumus, que le farouche Tibere immola à ses soupçons. *Agrippa*, après avoir été trois fois consul, mourut dans la Campanie à son retour d'une expédition contre les Pannoniens. Son mérite lui procura tout ce que l'ambition offre de plus éblouissant. Mais tandis qu'il jouissoit du fantôme du bonheur, il étoit dévoré de chagrins domestiques, & comme l'on est plus souvent vis-à-vis de soi-même, que dans la représentation, il acheta, au prix de sa tranquillité, le malheureux honneur d'être le mari de Julie (*T—N*).

AGROPOLI, (*Géogr.*) petite ville du royaume de Naples, dans la principauté citérieure. Elle est située sur la partie orientale du golfe de Salerne, au nord-est du cap del Abate. *Long.* 39. 10. *lat.* 40. 40. (*C. A.*)

AGUA DE PAO, *ou* ALAGOA, *ou* AQUA DE PALO, (*Géogr.*) petite ville de l'île Saint-Michel, aux açores, dans la mer Atlantique. Elle a près de 600 maisons, & deux églises paroissiales. Son territoire produit toutes sortes d'excellens fruits, & sur-tout les plus beaux Cédras des isles Terceres. *Long.* 6. 10. *lat.* 38. 20. (*C. A.*)

AGUAPECA, s. m. (*Hist. nat. Ornithologie.*) genre d'oiseau de la famille des vanneaux, ainsi nommé au Brésil selon Marcgrave. *Jacanæ alia species, Brasiliensibus Aguapecaca dicta. Histor. Brasil. page* 191. Les habitans de la Guiane l'appellent *Rapoua*, selon Barrere, & les François *Poule d'eau*. M. Brisson le désigne sous le nom de Jacana armé, ou Chirurgien. *Jacana nigro-viridans, alis ad fuscum vergentibus armatis, rectricibus nigro-viridantibus..... Jacana armata. Ornithologie, volume V, page* 123.

L'*aguapeca* a la grosseur du pigeon, le bec droit, cylindrique, médiocrement long, renflé vers le bout, le cou assez long, la queue courte, ainsi que les ailes, les doigts & leurs ongles très-longs, & même plus que les jambes qui sont en partie sans plumes, & sur chaque épaule un éperon conique de corne jaune, avec lequel il se bat & se défend. Il est par-tout d'un verd noir, excepté ses ailes qui tirent sur le brun. Son séjour ordinaire est autour des marais au Brésil. (*M. ADANSON.*)

§ AGUEDA, (*Géogr.*) petite ville de Portugal, dans la province de Beyra. Elle est située dans un fort joli pays, sur un bras de la riviere de Vouga, au nord & à six lieues environ de Coimbre. *Long.* 9. 4. *lat.* 40. 36.

Il y a une riviere de ce nom dans le royaume de Léon, qui passe à la Ciudad Rodrigo. (*C. A.*)

§ AGUER, (*Géogr.*) ville d'Afrique, située au pied du mont Atlas, sur un promontoire qui se nommoit anciennement *Visugre*. Les Portugais la prirent dans le seizieme siecle. Mais le cherif Mahamet la reprit, & passa au fil de l'épée tous ceux qui se trouverent dans la place. Elle dépend maintenant de l'empire de Maroc. (*C. A.*)

AGUERRE, (CHRÉTIENNE D') comtesse de Sault. (*Hist. moderne.*) *Chrétienne d'Aguerre*, fille de Claude d'*Aguerre*, avoit épousé en secondes noces François-Louis d'Agoust, comte de Sault. C'étoit une de ces femmes dont l'histoire peut consoler ses pareilles de l'avilissante obscurité où nous les tenons captives. Faite pour commander aux hommes beaucoup plus par l'ascendant de son génie que par le pouvoir de ses charmes, elle avoit dans les affaires les talens d'un politique, & dans le péril le courage d'un héros. Sensible, mais jamais esclave du sentiment, dévorée d'une ambition qui ne jugeoit rien impossible, elle résolut de faire époque & réussit. La fortune d'un fils que le comte de Sault lui avoit laissé, fut le prétexte des grandes révolutions qu'elle méditoit. Elle eut bientôt formé un parti dans la Provence, mais le comte de Carces, à qui sa haute naissance donnoit beaucoup d'autorité sur les Provençaux, lui opposa sa faction. Celle de la comtesse alloit succomber lorsqu'elle appella un protecteur puissant. C'étoit le duc de Savoie. Il falloit réunir tous les suffrages pour introduire dans la Provence un allié plus dangereux qu'un ennemi même. Deligny, vendu à ce prince, lui cherchoit des créatures, flattoit les mécontens, & leur prodiguoit des promesses dont un ambassadeur n'est jamais avare, sur-tout lorsqu'il les fait au nom de son maître. Il s'adressa au brave & vieux Saint-Marc. » Pense-tu, dit le guerrier en montrant ses cheveux » blancs, qu'après avoir blanchi au service du roi de » France, je veuille donner à un autre ce souffle de » vie qui me reste ». Enfin la comtesse appuie de toute son autorité les négociations de Deligny, elle cabale en faveur du duc de Savoie, le comte cabale contre elle, le Parlement d'Aix balance entre les deux partis; tandis qu'il délibere, la comtesse paroît à la tête d'une troupe de séditieux, l'assemblée se dissipe, & le palais est livré au pillage. La comtesse députe vers le duc de Savoie pour le prier de venir secourir à main armée la foi catholique contre les protestans. Ce prince fit de grands préparatifs, temporisa, afin de donner à la révolution le temps de s'affermir, observa de loin le péril, partit enfin, marcha lentement, & se montra lorsqu'il crut ne plus trouver de résistance. Il entend par-tout retentir sur son passage les cris de *vive son altesse, vive la messe*, & y répond en versant l'or à pleines mains. Pendant ces délais, Castellar, créature de la comtesse, ignorant magistrat, citoyen turbulent, brave soldat, à la tête de quelques fanatiques, avoit conquis Barjols & plusieurs autres places. Le duc assiége Salon, un pan de muraille s'écroule, les prêtres catholiques comparent le duc à Josué, la ville à Jéricho, le canon avoit fait le miracle.

Cependant les finances du duc étoient épuisées. Il alla chercher des secours en Espagne. Jeannin l'accompagnoit, Jeannin, magistrat integre, négociateur profond, ligueur sans fanatisme, qui fut l'ennemi de Henri IV, mérita son estime & devint son ami. Philippe II donna au duc cinquante mille écus, mille soldats, quinze galeres, & lui fit pour l'avenir les plus belles promesses. Le duc entra en triomphe dans le port de Marseille, mais en mettant pied à terre, il apprend que ses troupes ont été battues par le célebre Lesdiguieres. Impatient de venger sa gloire, il court à Berre, & s'empare de cette place

après un siege opiniâtre. Il avoit promis le gouvernement de cette conquête à la comtesse de Sault pour un de ses favoris. C'étoit Louis-Honoré de Castellane, sieur de Besaudun, brave officier, esprit orné par les lettres, qui savoit nouer des intrigues, faire des chansons, & gagner des batailles. Le duc manqua à sa parole; la comtesse dévora son ressentiment, & attendit l'instant de la vengeance; dès-lors elle apprit avec une joie secrette tous les malheurs du duc de Savoie, lui suscita des envieux parmi les grands, des ennemis parmi le peuple, & ne songea plus qu'à le chasser de la Provence. Le duc étoit trop clairvoyant pour ne pas soupçonner ces menées. Il chercha à gagner l'estime des Provençaux par des traits d'équité frappans. Pierre Biord, lieutenant dans Arles, homme sans talens, sans courage, sans vertus, qui croyoit sa vie menacée par tout ce qui l'environnoit, barbare par foiblesse, odieux au peuple, à ses créatures, à lui-même, immoloit sans pitié tous les objets de ses pusillanimes soupçons. Lesdiguieres s'avançoit pour venger les habitans, le duc l'apprend, il veut le prévenir. La comtesse, qui voit que le prince, par une juste sévérité, va se concilier l'affection du peuple, fait jouer mille ressorts pour surprendre sa marche, & pour le rappeller. Mais déja le duc est dans Arles, & Biord est dans les fers. Le prince ne dissimule plus alors l'indignation que lui causent les procédés de la comtesse de Sault. Il tonne, il menace, il croit n'avoir en tête qu'une femme vulgaire, qu'on peut séduire par la politique, ou intimider par l'appareil des armes. Il court à Aix, entend crier de tous côtés *fouero Savoyard*, voit la colere peinte à son aspect dans tous les yeux, & reconnoît l'effet des intrigues de la comtesse; ses partisans courent à l'hôtel de son ennemie, enfoncent les portes, pénetrent jusques dans son appartement pour se saisir, disoient-ils, des séditieux dont il étoit l'asyle. La comtesse se présente l'air calme, avec une indignation tranquille. « Voilà » donc, dit-elle, le prix des services que j'ai rendus » au duc de Savoie, qu'il tremble, qu'il tremble! » l'ingratitude ne demeure jamais impunie: les mains » viles & mercénaires qu'il arme aujourd'hui contre » moi, s'armeront un jour contre lui ». Comme elle finissoit, elle entend un des conjurés qui murmuroit ces mots, *qu'attendons-nous ? que n'exécutons-nous notre ordre ?* « Frappez, leur dit la comtesse, je n'ai » point le cœur assez bas pour demander la vie. Tous » les cœurs ne sont pas encore glacés pour moi: ma » mort trouvera des vengeurs. Et vous, dit-elle, en » s'adressant à quelques magistrats qui étoient en» trés, vous peres de la patrie, vous dépositaires » de l'autorité suprême, vous souffrez qu'un auda» cieux étranger s'éleve un trône au milieu de la » Provence ». Ce discours étonne, subjugue les esprits. Les assassins tremblent, reculent & disparoissent. Revenus de cette premiere surprise, ils rentrent chez la comtesse, & la chargent de fers. Elle joue la malade, une femme de sa suite poussée par un zele héroïque, trompe les surveillans, se met dans le lit de la comtesse, & détourne par des accens plaintifs l'attention des gardes, tandis que *Chrétienne d'Aguerre*, vêtue en Savoyard, le menton couvert d'une barbe longue & touffue, s'évade avec son fils déguisé en paysan. Les Marseillois ouvrent les bras à ces illustres fugitifs, & prennent les armes contre une troupe de commissaires & d'huissiers, espece de magistrature militante, que le duc avoit envoyée pour se saisir de sa personne.

Depuis cet instant le duc perdit par dégrés son crédit & ses conquêtes. Il voulut faire un dernier effort pour ramener la fortune. Il présenta la bataille à la Vallette. Les deux partis formoient à-peu-près huit mille hommes; on vit ces deux corps s'avancer avec autant de gravité que les plus grandes armées, divisés de même, observer le même ordre, exécuter les mêmes manœuvres. La victoire balança longtemps, enfin le duc fut entraîné dans la déroute de ses soldats. La Vallette survécut peu à sa victoire. Il périt quelques jours après à l'attaque du village de Roque-Brune. C'étoit un vertueux gentilhomme qui, dans le choix des partis qui divisoient la France, avoit plus consulté son cœur que ses intérêts. La ligue lui offrit le gouvernement de la Provence, s'il vouloit la seconder dans ses projets ambitieux. Il rejetta cette proposition avec beaucoup de noblesse, mais sans faste comme sans détours.

Après sa mort la comtesse de Sault s'empara des affaires & des esprits, elle se présenta dans les principales villes, persuada au peuple qu'elle avoit été séduite, qu'elle lui avoit donné un tyran croyant lui donner un protecteur. Elle éteignit peu-à-peu les troubles qu'elle avoit fait naître, ferma pour jamais au duc l'entrée de la Provence, & passa le reste de sa vie adorée dans sa faction, respectée dans l'autre, & redoutée d'un prince qui, dans ses plus hauts projets, n'avoit paru être que le ministre de l'ambition d'une femme. (*M.* DE SACY).

AGUI, s. m. (*Marine.*) L'*agui* est un cordage préparé de la façon suivante: à un de ses bouts on fait une gance, suffisamment grande pour qu'un homme puisse y passer le corps & s'y asseoir. Le nœud qui arrête la gance doit être double, & fait de façon qu'il ne puisse glisser: on l'appelle *nœud d'agui.* Ce nœud doit se trouver devant l'estomac du matelot qui se place dans la gance. L'usage de l'*agui* est de suspendre un matelot le long du bord du vaisseau, ou de le hisser le long des mâts auxquels on veut travailler, à l'aide d'une poulie élevée, dans laquelle on fait passer l'autre bout de l'*agui.* Quelquefois on fait l'*agui* double, c'est-à-dire qu'outre la gance dont on vient de parler, on en fait une seconde plus élevée & plus petite qui passe sous les aisselles, & qui par-là soutient mieux & donne plus de facilité à celui qui travaille. Quelquefois encore on fait la gance avec une sangle, & elle en vaut mieux; car une corde simple & arrondie gêneroit dans son travail & feroit mal au travailleur, qui doit être suspendu quelque tems de suite. (*M. le Chevalier* DE LA COUDRAYE.)

AGUIAS, (*Géogr.*) petite ville d'Espagne dans l'Alentejo, à l'ouest d'Elvas & à l'est de Lisbonne. Elle est sur la riviere d'Odivor, dans une situation charmante. Ses environs produisent beaucoup de grains, & abondent en orangers. *Long.* 11, 5. *lat.* 38, 50. (*C. A.*)

A I

AÏA, (*Géogr.*) petit fleuve d'Italie qui se décharge dans le Tibre, près d'un château nommé *Monte rotundo*, dans l'Etat ecclésiastique. Les Latins l'appelloient *allia.* Il est célebre dans l'histoire, par la défaite des deux cens Fabiens qui y périrent dans le combat qu'ils donnerent seuls contre les Véiens. Ce fut aussi sur les bords de ce même fleuve que les Romains furent défaits par les Gaulois Senonois, conduits par Brennus. (*C. A.*)

AJACCIO, (*Géogr. Hist. de Corse.*) *ou*, selon d'autres, ADJAZZO, ADJAZZE, *ou* AYASSO, *long.* 26, 28. *lat.* 41, 54, est la plus jolie ville de toute la Corse, pour la beauté de ses vues & de ses promenades, la plus agréable pour sa situation, & la plus charmante pour la douceur & l'urbanité de ses habitans. Elle doit la beauté de ses promenades à l'art, l'agrément de sa situation à la nature; mais elle est redevable des mœurs polies de ses habitans à l'établissement des François qui vinrent s'y fixer, il y a plus de

deux cens ans, lorsque la Corse fut déclarée authentiquement province de France. *Voyez* dans ce *Suppl.* CORSE (*Histoire de*). Son port est sûr, commode & pourvu d'un bon môle: son seul défaut est d'avoir au front du môle un petit rocher, mais qu'on pourroit enlever à peu de frais; les plus grands vaisseaux y abordent sans peine : l'on y pêche le corail rouge, le blanc & le noir. *Ajaccio* a une citadelle & un fort beau palais, & un évêque suffragant de Pise; elle a encore l'avantage d'avoir un territoire qui produit d'excellent vin. On voit dans les environs de cette ville les restes d'une colonie de Grecs qui vinrent s'établir en Corse en 1677. Cet établissement remarquable dans l'histoire de cette île, est ainsi rapporté par Jacques Boswell, auteur Anglois, qui nous a donné une *Relation de l'île de Corse.*

« Après que Mahomet & ses successeurs eurent subjugué presque toute l'ancienne Grece, & que Scanderberg, qui avoit défendu sa patrie avec tant de gloire, fut mort, il restoit encore à soumettre une nation peu nombreuse, mais brave, qui occupoit une partie de l'ancien Péloponese, aujourd'hui le royaume de la Morée, partie qu'on appelle *Brazzo di Maina*, & qui formoit autrefois le pays de Lacédémone. Couverts par des montagnes inaccessibles, si ce n'est par un défilé fort étroit, ces peuples firent face pendant long-tems, par leur valeur, aux armes redoutables de l'empire Ottoman, comme anciennement Léonidas, à la tête de 300 Lacédémoniens, avoit résisté à l'armée de Xerxès, forte de 800,000 hommes. Mais enfin, les Turcs s'étant emparé de l'île de Candie en 1669, & ayant fait par mer une invasion jusqu'au cœur de la province de Maina, dont ils se rendirent bientôt maîtres, les infortunés descendans des Spartiates furent réduits dans un état peu différent de l'esclavage. On imposa sur eux des taxes exorbitantes; les plus belles de leurs femmes furent enlevées pour les serrails, & l'on bâtit plusieurs tours en divers lieux du pays, où l'on mit de fortes garnisons pour contenir les habitans qui, sans espoir de délivrance, perdirent peu-à-peu courage, au point qu'un grand nombre d'entr'eux se firent mahométans. Cependant une étincelle de cet ancien feu se conserva parmi ceux qui étoient demeurés à Porto-Vitilo, & qui, ne voyant pas la moindre apparence d'un changement favorable à leur patrie, résolurent de l'abandonner tous pour aller s'établir ailleurs.

Dans cette vue, ils envoyerent en Italie des députés qui avoient quelques liaisons dans ses divers états, & qui étoient autorisés de leur part à leur trouver un asyle aux conditions qu'ils jugeroient convenables. Les Génois les firent transporter en Corse, & leur offrirent un district appartenant à la chambre des domaines de l'état, dans la partie occidentale de l'île, à environ trois milles du rivage. Les députés, contens de la proposition, conclurent, à leur retour à Gênes, une convention avec la république; & le rapport qu'ils en firent à leurs compatriotes, ayant été approuvé, ces tristes débris des Grecs s'embarquerent au nombre d'environ 1000 ames. La famille de Stefanopoli, la plus distinguée parmi eux, étoit à la tête de l'émigration. Ils arriverent à Gênes au mois de Janvier 1677, & y resterent jusqu'au mois de Mars. La republique se chargea des frais de leur transport, & leur fournit le logement & la subsistance, en attendant qu'ils pussent être rendus dans l'île de Corse.

Les conditions dont on étoit convenu, portoient que les Génois leur accordoient les territoires de Paomia, de Buvida & de Salogna, voisins d'*Ajaccio*, à titre de fief perpétuel; qu'ils les fourniroient de maisons, de grains & de bestiaux; & qu'ils tiendroient un corps de troupes Génoises pour les défendre contre toutes insultes, pendant les premieres années de leur séjour en Corse. Ils nommerent aussi un noble Génois, pour juge de leurs différends, avec la qualité de directeur, dont l'office devoit durer deux ans, & être rempli à tour de rôle par la noblesse de Gênes. Enfin, la république s'engageoit d'entretenir à ses frais, un vicaire sachant la langue Grecque, pour instruire leurs enfans en différentes sciences, & en même tems célébrer la messe & prêcher dans la chapelle du directeur.

D'un autre côté, les Grecs s'obligeoient à cultiver les terres, à rembourser le plutôt qu'il leur seroit possible les avances que la république leur avoit faites, à lui payer une taille annuelle de cinq livres par famille, outre la dixme de toutes leurs productions, & à se tenir toujours prêts pour son service, tant par terre que par mer, chaque fois qu'ils en seroient requis.

C'est ainsi que cette colonie fut établie. On lui laissa le libre exercice de la religion, suivant les rits de l'église Grecque, sous la conduite de l'évêque de Porto-Vitillo, qui étoit venu en Corse avec quelques religieux de l'ordre de S. Basile, le seul qu'admette leur église, & lesquels établirent un couvent dans une belle vallée déserte de l'isle; mais les Génois n'approuvant pas ces peres, firent bientôt fermer leur monastere.

Les Grecs jouirent d'un fort doux & heureux pendant plusieurs années. A la faveur de leur industrie & de leur activité, ils firent valoir leurs possessions, & se construisirent de belles maisons, où régnoit un goût qui étoit nouveau en Corse; mais ces progrès joints à leur dévouement pour les Génois, exciterent bientôt la jalousie des insulaires leurs voisins, qui vinrent souvent les attaquer, sur-tout les paysans de la province de Vico, dont les territoires de la nouvelle colonie avoient autrefois fait partie. Comme les Grecs étoient bien pourvus d'armes, ils soutinrent long-tems les efforts de leurs ennemis. La rebellion de l'année 1729 leur attira de nouvelles inquiétudes de la part des Corses, & dans une action fort meurtriere qu'ils eurent, les Grecs se distinguerent encore par une bravoure extraordinaire. Les Génois en formerent trois compagnies, qu'ils prirent à leur solde, & qu'ils employerent dans les entreprises les plus difficiles, entr'autres à l'assaut du château de Corte, où ils furent battus par les patriotes, & perdirent beaucoup de monde. Les Grecs enfin furent forcés d'abandonner leurs possessions & de se retirer à *Ajaccio*, où ils se soutinrent par leur travail, dans un état assez peu avantageux».

Cette colonie avoit presque triplé, avant les malheurs qui la détruisirent en partie. Si, à l'exemple de Gênes, la France accordoit un asyle en Corse à tous les Grecs qui voudroient s'y réfugier, il n'est pas douteux que cette île, dont la population a grand besoin d'être refaite, ne se trouvât riche & industrieuse en beaucoup moins de tems qu'il ne lui en faudra pour le devenir, si on la réserve exclusivement aux naturels du pays. Les Grecs sont encore à *Ajaccio*, & y vivent dans la misere. Ils s'attendoient que protégés par la France, ils rentreroient dans la possession de leurs anciens établissemens. Ils attendent encore cette justice, car on ne peut pas dire cette grace. Ils ont conservé le costume Grec, la religion Grecque, reconnoissant pourtant le pape, & parlant le Grec vulgaire bien différent de cette langue harmonieuse que parloient Homere, Socrate, Platon, Anacréon. Ils sont grands & assez bien faits, & les femmes, ainsi que les hommes, sont d'une plus belle espece que les Corses. *Essai historique sur la Corse manuscrit, par* M. DE POMMEREUL.

AJALON *ou* HELON, (*Géogr.*) nom propre d'une ville de Judée. Elle étoit lévitique & située dans la tribu de Dan, près de la vallée du Térébinte. Ce fut dans la vallée d'*Ajalon* que Josué, combattant contre

les cinq rois qui étoient venus assiéger Gabaon, commanda au soleil de s'arrêter. (*C. A.*)

* § AJAN, (*Géogr.*) nom général de la côte d'Afrique. *Dict. raisf. des Sciences*, &c.

AJAN, la côte d'*Ajan* ou d'*Ayan* est en Afrique, dans la haute Éthiopie. Elle est divisée en quatre royaumes, d'*Adel*, d'*Adea*, de *Mandagaro*, & de *Brava*. *Dict. raisf. des Sciences*, &c.

Ajan & *Ayan* ne devoient faire qu'un article, comme étant la même côte orientale d'Afrique. *Mandagano* est un nom estropié au lieu de *Magadoxo*, & *Brava* n'est point un royaume, mais une république. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

AÏAS, (*Géogr.*) petite ville d'Asie dans la Natolie: elle n'est remarquable que par des eaux minérales, très-chaudes & très-résolutives qui sont dans son voisinage; c'étoit anciennement *Therma*. Il y a encore une petite ville de ce nom dans l'Arabie Heureuse, à deux journées d'Aden, sise entre deux collines, au milieu desquelles est un beau vallon où l'on tient les marchés & les foires. (*C. A.*)

AÏAS, (*Géogr.*) ville d'Asie dans la Caramanie, sur un golfe qui porte le même nom & que l'on appelloit anciennement *sinus issicus*. C'est-là qu'Alexandre le grand battit Darius pour la seconde fois & qu'il fit sa famille prisonniere. Cette ville du tems des Croisades, a appartenu successivement aux Chrétiens, aux Sarrasins & aux Turcs, à qui elle est restée. (*C. A.*)

AJAX, (*Hist. poét.*) roi de Salamine & le rival d'Achille, étoit fils de Thelamon. Ce prince se distingua par sa valeur & son impiété qui lui faisoit défier le ciel; entr'autres preuves de son adresse, de sa force & de son courage, il soutint contre Hector, le plus brave des princes Troyens, un combat qui dura tout un jour. Ces deux héros pleins d'estime l'un pour l'autre, finirent par se faire des présens réciproques. Hector donna une épée à *Ajax*, & en reçut un baudrier. Ce fut ce baudrier funeste qui servit à le traîner autour des murs de Troie & du tombeau de Patrocle. C'est ainsi que le bouillant Achille vengeoit la mort de son ami. L'épée d'Hector fut également fatale à *Ajax*: ce héros s'étant présenté après la mort d'Achille pour disputer ses armes, l'artificieux Ulysse obtint la préférence. Indigné de ce que les Grecs estimoient plus les conseils & l'éloquence de son concurrent, que son courage & sa force, il se jetta pendant la nuit dans le camp d'Ulysse, & ne se retira que quand il crut l'avoir immolé à sa vengeance. Le jour ayant éclairé son erreur, il se tua de désespoir avec cette même épée qu'il avoit reçue comme un témoignage de sa valeur. Il fut inhumé sur le promontoire de Bethée, où son tombeau se voyoit encore du tems d'Alexandre qui le visita, ainsi que celui d'Achille placé sur la même montagne. *Hom. Plut. in sympos.* (*T—N.*)

AJAX, (*Hist. poét.*) fils d'Oïlée, roi de Locres, & l'un des héros qui furent au siege de Troie. Homere nous le représente comme le plus fier de tous les Grecs, adroit à tirer de l'arc & à lancer le javelot; il avoit encore l'avantage de surpasser tous ceux qui lui disputoient le prix de la course. Sa naissance étoit illustre, & jamais ses ancêtres n'avoient rendu aucune sorte d'hommage aux rois de Micenes, ni à ceux d'Argos appellés ordinairement les *grands rois*; dans l'armée même d'Agamemnon, il prétendoit marcher son égal. Troie ayant été prise, il entra dans le temple de Minerve, & de ses mains encore fumantes de carnage, il enleva Cassandre, prêtresse de la déesse On a prétendu que ne pouvant résister à la passion que le seul aspect de la prêtresse lui inspira, il la viola sur l'autel même. Jaloux de sa conquête, il l'emporta dans sa tente; mais Agamemnon l'ayant apperçue, la lui enleva, ne pouvant résister à tant de charmes, & pour la posséder sans troubles, il accusa son rival d'avoir commis un sacrilege que la mort seule pouvoit expier; il entendoit sans doute l'injure faite à Minerve. *Ajax* craignant les suites de l'accusation, prit la fuite; mais son navire n'ayant pu résister à la tempête, échoua au passage des îles d'Androsce & de Tenoscontre; on dit qu'après avoir vu couler son vaisseau, *Ajax* luttoit contre sa destinée, & se tenoit attaché à la pointe d'un rocher, lorsque la foudre en détacha une partie, & l'entraîna dans la mer. *Ajax* fut honoré des regrets de tous les peuples de la Grece, qui, pour éterniser sa mémoire, firent vœu d'offrir chaque année un sacrifice au dieu de la mer. Les aventures d'*Ajax* nous ont été conservées par Homere, qui les a revêtues des charmes de la poésie; & Virgile en a fait le sujet d'une épisode dans son premier livre de l'Enéide. (*T—N.*)

AIBAN-KESRA, (*Géogr.*) vieux château de l'ancienne Babylonie, situé au bord du Tigre, dans le gouvernement moderne de Bagdad. Plusieurs savans ont conjecturé, d'après sa dénomination & le lieu de sa situation, qu'il fut la demeure de Cosroës & d'autres rois Persans. *Long.* 55. *lat.* 34. (*C. A.*)

AJELLO, (*Géogr.*) petite ville du royaume de Naples, dans l'Abbruzze ultérieure, avec une bonne forteresse. Elle appartient aujourd'hui à titre de duché, au prince héréditaire de Modene. *Long.* 32. 55. *lat.* 41. 40. (*C. A.*)

AIEREBA, s. m. (*Hist. nat. Ichthyologie.*) genre de raie ainsi nommé au Brésil, où elle est commune dans la mer, & dont Marcgrave a donné une figure assez mauvaise, *hist. Brasil. liv. IV, chap. xvj*, laquelle a été copiée par Jonston & Ruysch, *hist. nat. de piscibus, page* 144, *planche XXXVIII, figure* 6.

Son corps est discoïde ou assez exactement rond, d'un pied & demi à trois pieds de diametre, ayant deux grands trous derriere les yeux, & une incision circulaire fort grande de chaque côté vers la queue. Celle-ci a huit pieds de longueur dans les plus grands qui ont trois pieds de diametre sur le milieu du dos qui est plus renflé: L'*aiereba* porte beaucoup de petits tubercules noirs lisses. En-dessous on voit sa bouche dont l'ouverture forme une parabole qui n'est pas fort grande, & qui est comme pavée de dents, plates, grenues & unies. De chaque côté de la bouche, un peu en arriere, on voit cinq trous ou fentes transversales qui sont les ouvertures des ouies. Ses nageoires sont au nombre de six, dont deux très-grandes, demi-circulaires, entourant tout le contour du ventre ou du corps, dont les bords sont très-minces, deux médiocres ventrales ou plutôt près de l'anus & de l'origine de la queue, toutes cartilagineuses, molles, articulées, & deux longues vers le milieu de la queue en forme d'épine conique épaisse, dentelée en arriere; le bout de la queue n'a aucune espece de nageoire & ressemble à un filet cylindrique.

Ce poisson a la peau très-lisse & très-luisante, couleur de rouille en-dessus, tachée de noir au milieu par ses tubercules qui ont cette couleur. Le dessous de son corps est entiérement blanc. Sa chair ne se mange point, étant fade & très-coriace. Lorsqu'on le suspend en l'air par ses ouies, il releve brusquement sa queue en arc sur son dos, en la sanglant comme un fouet, pour tenter de piquer avec les deux pointes dont son milieu est armé.

L'*aiereba* differe, comme on voit, de la raie par plusieurs endroits; d'abord par sa queue qui n'a point de nageoire comme la sienne à son extrémité, ensuite par les deux épines qu'elle porte au lieu de deux nageoires molles; enfin par sa peau lisse & les tubercules de son dos, qui sont lisses au lieu qu'ils sont épineux ainsi que la peau dans la raie: il forme

donc un genre particulier dans la nombreuse famille des raies. (*M. ADANSON.*)

§ AIGLE, *aquila æ*, s. f. en *l'Art Héraldique*, quoique très-souvent masculin dans la langue françoise.

Cet oiseau est ordinairement représenté montrant l'estomac, le vol étendu, c'est-à-dire que les pointes de ses aîles sont élevées en haut.

Il y a des *aigles* à une seule tête, il y en a à deux têtes.

Suivant les auteurs, Constantin le grand fut le premier qui prit une *aigle* à deux têtes, pour montrer que l'empire, quoique divisé, ne formoit néanmoins qu'un seul corps.

Un prince de la maison de Saxe * étant empereur, donna aux armes de l'empire les émaux de ses armoiries, précédemment les empereurs portoient d'*azur à l'aigle d'or.*

Lorsqu'une *aigle* a deux têtes & qu'elle est de sable, on la nomme *aigle de l'empire.*

Il y a des *aigles* dont les ailes sont repliées, ensorte que les bouts tendent vers le bas de l'écu, alors on dit qu'elles sont *au vol abaissé.*

On dit de l'*aigle ; languée*, de sa langue ; *membrée*, de ses jambes ; *armée*, de ses griffes; lorsqu'elles sont d'un autre émail que son corps.

Si l'*aigle* a un petit cercle sur la tête, ou sur chacune de ses têtes, on dit qu'elle est *diademée.*

L'*aigle* est le symbole de l'empire, de la royauté, de la grandeur, de la magnanimité & de la reconnoissance.

L'empire ; d'*or*, *à une aigle à deux têtes de sable, diademées, languées, membrée de gueules. Pl. VI. fig. 300, du Dict. raif. des Sciences, &c.* (*G. D. L. T.*)

§ AIGLE BLANC **, s. m. (*terme de l'Art Héraldique* par rapport aux ornemens extérieurs de l'écu) ordre de chevalerie de Pologne.

L'ordre de l'*aigle blanc* fut institué en 1325, par Uladislas V, lorsqu'il maria son fils Casimir avec la fille du grand duc de Lithuanie.

Les chevaliers de cet ordre portoient une chaîne d'or, d'où pendoit sur l'estomac un *aigle* d'argent couronné.

Frédéric-Auguste, roi de Pologne, électeur de Saxe, renouvella l'ordre de l'*aigle blanc* en 1705, afin de s'attacher, par cette distinction, les principaux seigneurs de sa cour, dont plusieurs penchoient pour l'election du roi Stanislas.

La marque de cet ordre, est une croix d'argent à huit pointes émaillées de gueules, avec quatre flammes de même aux angles ; au centre de cette croix, est un *aigle* couronné d'argent ayant sur l'estomac une croix environnée des trophées de l'électorat de Saxe.

Le collier est une chaîne ornée d'*aigles* couronnés, le tout d'argent ; la croix y est attachée par un chaînon qui joint une couronne royale, enrichie de diamans.

Les chevaliers portent un ruban bleu sur l'épaule gauche. *Planche XXV. figure 46 du Dict. raif. des Sciences, &c.*

§ AIGLE NOIR, s. m. ordre de chevalerie de Prusse, institué le 18 janvier 1701, par Frédéric, électeur de Brandebourg, peu après qu'il eut été couronné roi de Prusse.

La marque de l'ordre est une croix d'or à huit pointes émaillée d'azur, ayant quatre *aigles* de sable dans les angles ; au centre de cette croix sont les lettres *F. R.* en chiffre qui signifient *Fredericus rex.*

Le collier est fait d'une chaîne d'or, soutenant des cercles de même, chacun écartelé avec un *F.* & un *R.* en chaque écartelure, des couronnes électorales sur les cercles extérieurement : entre ces cercles des *aigles* de sable ; le tout enrichi de diamans.

Les chevaliers portent sur l'épaule gauche un ruban orangé. *Pl. XXV. fig. 45. Dict. raif. &c.* (*G. D. L. T.*)

* Saxe ; *fascé d'or & de sable de huit pieces.*

** L'*aigle*, quoique toujours féminin dans l'art héraldique pour l'intérieur de l'écu, est du genre masculin aux ornemens extérieurs ; l'usage étant de dire l'*ordre de l'aigle blanc*, celui *de l'aigle noir.*

AIGLE *ou* IGLE, (*Géogr.*) petite ville du duché de Luxembourg, dans la prévôté de Grevemakeren, sur la Moselle, au confluent de la Saare, & au sud-est de Treves. On y voit une pyramide quarrée qui paroît avoir pour date l'intervalle du regne de Dioclétien à celui de Constantin le grand. Elle a soixante & quatorze pieds de hauteur, & elle est ornée de plusieurs figures. Son inscription porte que deux freres nommés *Secundini*, l'érigerent en l'honneur de leur pere & de leur mere. *Long. 27. 30. lat. 49. 40.* (*C. A.*)

AIGLE, (*Géogr.*) riviere de France, qui arrose une partie du gouvernement de l'Orléanois. Elle prend sa source dans la Beauce, & elle a son embouchure dans la Loire. (*C. A.*)

AIGLE DE MER (GRAND), *Ornithologie.* On voit la figure de cet oiseau à la *planche XXXVIII. fig. 1. d'Histoire naturelle du Dict. raif. des Sciences, Arts & Métiers.*

§ AIGNAI-LE-DUC *ou plutôt* AIGNEY-LE-DUC, (*Géogr.*) n'est pas une petite ville, mais seulement un bourg où les ducs de Bourgogne, de la premiere race, avoient un château : ce lieu est remarquable par son commerce de toile & ses blanchisseries. Henri de Brancion vendit en 1271 au duc Hugues, sa terre d'*Aigney*. Eudes IV. en aimoit le séjour. Il y fit son testament le 20 janvier 1348. Ce bourg est à deux lieues de Baigneux, cinq de Châtillon & douze de Dijon. (*C.*)

* AIGRE-DE-CEDRE, s. m. (*Econ. domest.*) on donne ce nom à une espece de breuvage fait avec du citron ou du cédra & un peu de sucre.

* AIGRE-DOUX, adj. (*Econ. domest.*) se dit des saveurs mêlées de doux & d'aigre, telles que celles de quelques fruits, & de certaines sauces piquantes.

AIGRETTE, (*terme de Physique moderne.*) on donne le nom d'*aigrettes lumineuses* à ces amas de rayons enflammés qui s'élancent en forme de bouquet ou d'*aigrette*, d'un corps électrisé. (*J. D. C.*)

*AIGREUR, (*en terme de graveur*) se dit des touches noires & trop profondes qui proviennent de l'inégalité des tailles. Ceux qui gravent à l'eau forte, & qui, pour tracer les endroits où elle doit mordre, se servent d'une pointe coupante, sont sujets à mettre des *aigreurs* dans leurs ouvrages, parce que sans s'en appercevoir, ils appuient plus la pointe qu'il ne faut, & que l'eau forte, entrant ensuite trop profondément dans le cuivre, y mord avec excès & fait une gravure opposée à ce repos qui doit regner dans les masses. *Le gr. Vocab. Franç.*

AIGUADE, s. f. (*Marine.*) ce terme qui a vieilli, signifie le lieu où les vaisseaux vont prendre leur eau, ou même aussi la provision d'eau elle-même. Au lieu de ce terme on dit aujourd'hui l'*endroit où l'on fait l'eau ;* & au lieu de *faire aiguade*, on dit *faire de l'eau.* Peut-être a-t-on eu tort de laisser vieillir un mot qu'on ne remplace que par une périphrase. Pourquoi laisser la langue s'appauvrir ? (*M. le Chevalier DE LA COUDRAYE.*)

AIGUEBELLE, (*Géogr.*) grosse bourgade du duché de Savoie, sur la riviere d'Arche. Les Espagnols la prirent en 1742, après un combat de deux heures, contre les ennemis qui s'étoient retranchés. Il y a un autre bourgade de ce nom en Dauphiné, dans le diocese de St. Paul-Trois-Châteaux, avec une abbaye de l'ordre de Cîteaux, qui vaut trois mille livres de rente. (*C. A.*)

§ AIGUE-PERSE, (*Géogr.*) petite ville de France

dans la basse-Auvergne, au duché de Montpensier. Elle est sur la riviere de Luzon dans une belle plaine très-fertile, & près d'une fontaine dont l'eau bouillonne & ne laisse pas d'être froide au toucher. Cette source est funeste aux animaux qui en boivent. Le célébre Chancelier de l'Hôpital étoit né dans cette ville. Elle est à huit lieues nord de Clermont, & à quatre-vingt-trois de Paris. (*C. A.*)

AIGUÉS, adj. pl. pris subst. (*Musique des anciens.*) quelques auteurs entendent par-là les cordes du tetracorde hyperboleon, qu'ils appellent tetracorde des *aiguës*, nommant les cordes qui sont encore plus hautes, *suraiguës*. (*F. D. C.*)

AIGUES CAUDES, (*Géogr.*) source d'eaux minérales dans le gouvernement de Guienne, au bailliage d'Oleron. Ces eaux sont tiedes, huileuses, savonneuses & spiritueuses. On les recommande pour les plaies, les ulceres & plusieurs maladies chroniques. (*C. A.*)

AIGUES-MORTES, (*Géogr.*) petite ville de France dans le bas-Languedoc, au diocèse de Nismes. Elle est entourée de marais qui la rendroient très-propre à être fortifiée & qui lui ont fait donner le nom qu'elle porte. Il y a un bureau d'amirauté, une viguerie, un présidial & un bureau des fermes. On y voit aussi une grosse tour appellée la *tour Carbonniere* où l'on logeoit volontiers les Protestans dans le tems que l'intolérance & le fanatisme étoient plus à la mode en France. Cette ville avoit jadis un port où s'embarqua S. Louis en 1248 pour l'Afrique; elle n'en a plus aujourd'hui, car la mer s'en est éloignée d'environ 2000 toises. (*C. A.*)

AIGUILLE, (L') *Géogr.* célebre montagne de France dans le Dauphiné, à deux lieues de Die & à six de Grenoble. On l'appelle la *montagne inaccessible.* Elle passe pour la deuxieme merveille du Dauphiné; mais c'est une fort petite merveille. (*C. A.*)

AIGUILLE, (*Conchyliologie.*) On trouve la figure de ce coquillage sur la *Pl. LXVI. fig. 8. d'Hist. nat. dans le Dict. raif. des Sciences*, &c.

* AIGUILLE, (*Agriculture.*) piece de la charrue à versoir, dont on peut voir la forme dans le premier volume des Planches du *Dict. raif. des Sciences, Arts & Métiers, Pl. II. d'Agriculture, fig. 1, 4 & 5.*

AIGUILLES, (LE CAP DES) *Géogr.* Il est à l'extrémité la plus méridionale de l'Afrique, au trente-cinquieme degré de latitude méridionale. Il y a devant un grand banc de sable qu'on appelle le *banc du cap des Aiguilles.* Il est fort dangereux, & les vaisseaux qui partent du cap de Bonne-Espérance pour la mer des Indes, l'évitent avec grand soin. (*C. A.*)

AIGUILLES *de carene*, (*Marine.*) Les *aiguilles de carenes* sont des pieces de bois fortes & saines, dont l'usage est de soutenir la mâture des vaisseaux que l'on veut abattre. On en place ordinairement deux à chacun des deux grands mâts: dans les vaisseaux de 80 canons, on en place quelquefois une aussi au mât d'artimon; & dans les vaisseaux à trois ponts on en a quelquefois placé jusques à trois à chacun des deux grands mâts, & un aussi au mât d'artimon. On hisse les *aiguilles* dans le vaisseau avec des palans de caliorne, dont celui qui doit hisser les *aiguilles* du grand mât a une de ses poulies aiguilletée au ton du grand mât, & dont celui qui doit hisser les *aiguilles* du mât de misaine a une de ses poulies aiguilletée au ton du mât de misaine. Les deux *aiguilles* qui doivent servir à chacun des mâts, ne sont point d'égale longueur; toutes les deux portent sur le second pont, mais l'une va s'appuyer sur le mât à cinq ou six pieds au-dessous des jottereaux, & l'autre auprès des jottereaux même. Elles sont toutes les deux taillées en sifflet à la tête pour s'appliquer sur le mât, & y être facilement & sûrement assujetties. Pour qu'elles puissent porter sur le second pont, on a ménagé un panneau sur les gaillards devant & derriere vis-à-vis le grand mât & le mât de misaine, lesquels se levent & se referment quand on veut. On appuie les *aiguilles* sur le second pont, parce que les gaillards ne seroient pas assez forts pour les porter; & on a bien soin encore d'épontiller ou étançonner le second pont au-dessous de l'endroit où elles portent. Comme la rondeur du pont, à l'endroit qui joint le côté du vaisseau, pourroit leur permettre de glisser lorsqu'elles sont forcées, on place entre elles & le côté du vaisseau un ou plusieurs bordages de can, contre lesquels on appuie leurs pieds, & qui leur ôtent toute liberté à cet égard.

On commence par mettre en place la plus petite *aiguille.* Son pied doit être un peu en avant du travers du mât; & à l'endroit où doit porter sa tête, on garnit le mât d'une fourrure de toile, par-dessus laquelle on met un bout de jumelle qui s'appelle *savate*, concave & gougée de façon à bien emboîter le mât. On fait ensuite une rosture autour de la tête de l'*aiguille* & du mât, ou même deux dans les gros vaisseaux, de dix-huit à vingt tours chacune. Pour mieux reserrer encore ces rostures, on place entre elles & les *aiguilles* des coins que l'on nomme *languets*, & dont on garnit la tête avec de l'étoupe & du bitord, pour empêcher les cordages qui peuvent frotter dessus, de se manger. On place ensuite la seconde *aiguille*, dont le pied doit être un peu en arriere du travers du mât & également appuyé contre les bordages placés de can. On prend d'ailleurs les mêmes précautions pour assujettir sa tête.

On met ensuite les pataras ou faux-haubans qui sont des grêlins qui ont déja servi pour qu'ils soient moins sujets à s'alonger. On les plie en double, & passant ce double dans une herse qui embrasse le mât & la tête de l'*aiguille*, on l'y arrête avec un burin, ou bien on éguillete ce double du grêlin avec l'herse. Les deux branches de chaque pataras descendent dans les sabords de la premiere batterie du côté qui doit être découvert, que l'on appelle côté-du-vent, & on leur fait faire plusieurs tours d'un sabord à l'autre. On observe de laisser entre les deux branches quelques sabords de distance, parce que cette distance sert à les roidir quand on veut, en frappant un palan dessus pour les faire s'approcher l'une de l'autre. Il y à des pataras à chaque *aiguille*, & comme ils empêcheroient les mantelets des sabords de se fermer, on fait de faux mantelets aux sabords par où ils passent.

La maniere de placer ces pataras, ainsi que celle de placer les *aiguilles*, ayant pour même objet le soutien des mâts, j'ai cru devoir les joindre ensemble à cet article de préférence *au mot* ABATTRE déja fort long, & je vais continuer à donner le détail de tout ce qu'on fait dans cette même vue. On largue les rides des haubans du vent, & on saisit ces haubans contre le mât, auprès de la tête de la plus longue *aiguille*, par une lieure de vingt à vingt-cinq tours, faite avec toute la précaution possible; on appelle cette lieure, *lieure d'haubans.* L'usage de lieure est de faire qu'en ridant ensuite ces mêmes haubans, leur appel vienne de la lieure, & qu'ils soutiennent ainsi directement le mât, non plus par sa tête, mais à l'endroit de la lieure, parce que c'est-là où se trouvent les poulies de franc-funin. On procede ensuite à rider & pataras & haubans, en commençant à rider par l'avant, puis ridant à une seconde reprise en commençant par l'arriere. Pendant que l'on ride les haubans du vent, ceux de sous le vent doivent être largues; cependant il est bon de ne point larguer les deux premiers de l'avant, parce qu'ils contre-tiennent le mât pour l'empêcher de prendre un tour sur l'arriere, & qu'ils l'obligent à céder à la force des haubans du vent dans toute

sa longueur à la fois. En même tems que l'on ride, on doit buriner les *aiguilles*, c'est-à-dire pousser des coins sous leur pied avec le burin pour resserrer le tout & faire toucher le mât à l'étambrai du côté du vent. Lorsque cela est fait, on soutient les *aiguilles* dans la position qu'elles ont acquise, avec des crics appuyés sur le pont & sur des entailles, faites aux *aiguilles*, afin de pouvoir substituer un bordage aux coins que l'on avoit burinés sous leur pied; puis on ôte les crics & on cloue des taquets aux côtés des *aiguilles*, pour les empêcher de glisser sur l'avant ou sur l'arriere.

Par toutes ces précautions, les *aiguilles* font corps avec le mât; & elles le soutiennent si bien, que lorsqu'on abât le vaisseau, ce sont elles sur qui se fait tout l'effort.

Pour empêcher l'eau de tomber dans le vaisseau par les panneaux des gaillards où passent les *aiguilles*, on met autour d'elles une toile gaudronnée qui monte à quelques pieds de hauteur sur les *aiguilles*, & qui est élevée sur le pont. On fait traverser une garcette aux cloux pour mieux assujettir la toile & ne la point déchirer, & elle est arrêtée autour des *aiguilles* par une lieure de bitord. (*M. le Chevalier* DE LA COUDRAYE.)

AIGUILLES *à voile*, (*Marine.*) ce sont les *aiguilles* dont se servent les voiliers pour coudre, non seulement les voiles, mais tout ce qui est relatif aux voiles, comme les cordes qui servent de relingue, c'est-à-dire de bordure ou d'ourlet aux voiles; les bagues qui forment les œillets pour passer les garcettes de vis, *&c.* Les voiliers ont des *aiguilles* plus ou moins longues & fortes suivant l'emploi qu'ils en veulent faire. Il se servent de sept especes différentes qu'ils distinguent par les noms d'*aiguilles* à 2, à 4, à 6, à 8, à 10, à 12 & à 14 fils. Celle à 2 fils, est celle où un fil simple passe dans le chat de l'*aiguille*, parce que ce fil se replie sur lui-même, & que les voiliers emploient toujours le fil ainsi plié & formant un double: la grosseur du fil à voile est d'ailleurs constamment la même.

L'aiguille la plus courte & la plus foible, est celle à deux fils qui a 33 lignes de longueur; celle à 14 fils en a 55. Cette derniere a jusqu'à quatre lignes de diametre à sa plus grande largeur; les autres ont proportionnellement une largeur égale. Toutes ont le tiers ou la moitié de leur longueur totale triangulaire; & c'est la partie qui se termine en pointe qui a cette forme. Les angles en sont assez aigus pour diviser facilement sans couper cependant. C'est vers la moitié de la partie triangulaire que l'on donne la plus grande largeur à l'*aiguille* qui surpasse la grosseur totale des fils, afin de leur ménager un passage facile. Le reste de l'*aiguille* est arrondi, percé à la tête d'une ouverture longitudinale pour recevoir le fil, fait en un mot, sur le modele des *aiguilles* à coudre ordinaires.

Pour faire percer ces *aiguilles*, les voiliers se servent d'un instrument qui se nomme *pomelle*, & qui leur tient lieu de dé. Ils ont aussi un autre instrument qu'ils nomment un *poinçon*, & qui leur sert à préparer un passage à l'*aiguille* entre les torons des ralingues, lorsque ces ralingues cedent avec trop de difficulté.

Outre ces *aiguilles*, les voiliers en connoissent une autre sous le nom d'*aiguille à merliner*, faite sur la forme de toutes les autres, mais longue de cinq pouces, & de deux lignes seulement de plus fort diametre: elle sert à passer du merlin. (*M. le Chevalier* DE LA COUDRAYE.)

* AIGUILLÉ, ÉE, adj. (*Minéralogie*, *Chymie.*) composé de parties semblables à des aiguilles. Les sels alkalis dont on se sert pour absorber les sels acides du soufre commun, réduisent l'argent en masse brune & *aiguillée*. *Mém. de l'Acad. Royale des Sciences de Paris, ann. 1700. Dict. de Trevoux.*

* AIGUILLÉE, s. f. (*Arts méchan. Lingere*, *Couturiere*, *Tailleur*, *Cordonnier*, *&c.*) certaine longueur de fil, de soie ou de laine, qu'on passe dans une aiguille.

La préparation des *aiguillées* dont se sert le cordonnier pour les coutures lacées, a quelque chose de particulier. Il s'agit d'unir plusieurs gros fils ensemble, & d'y attacher une soie de sanglier: car celles de cochon ne sont pas si bonnes, étant trop molles. Pour cet effet, prenez au peloton de gros fil autant de longueur de fil qu'il vous en faut, selon la couture que vous allez faire: redoublez assez de brins pour former une *aiguillée* de la grosseur dont vous avez besoin; mais, avant chaque redoublement, il s'agit de rompre le fil, afin que tous les brins se trouvent séparés l'un de l'autre: pour cet effet, afin de faire un autre brin, commencez par détordre le fil sur votre genou avec la paume de la main, puis tirez & arrachez; il se fera des effilogeures: continuez toujours ainsi à chaque bout de l'*aiguillée*, toutes ces effilogeures des bouts se trouveront naturellement inégales, les unes plus longues, les autres plus courtes, ce qui formera une pointe alongée, & votre *aiguillée* sera terminée par deux pointes de fil, une à chaque bout: tordez toutes ces pointes en travers sur votre genou, poussant en avant le plat de la main, & poissez avec la résine; vous aurez une pointe alongée & fine, composée d'effilogeures: prenez ensuite une soie de sanglier *a*, *fig. C*, *pl. I*, *Art du Cordonnier*, *Suppl.*, séparez-la en deux brins *bb* par son bout mince, jusqu'à un peu au-delà du milieu de sa longueur; puis avançant la pointe de votre *aiguillée* entre les deux susdites séparations, & même un peu au-delà de l'endroit où elles finissent, repliez ce surplus *d* sur le haut des deux brins où ils se réunissent, tordez le bout de l'*aiguillée* avec le brin *e* de la soie, & tout de suite l'autre brin, observant d'engager présentement la pointe de l'*aiguillée* dans celui-ci, observant encore de ne le pas tordre jusqu'au bout, à un travers de doigt près *f*: cela étant fait, prenez l'alêne à joindre, avec laquelle vous percerez un trou au travers de l'*aiguillée* en *g*, au-dessous & tout auprès du bout de soie *f* resté en l'air; retirez l'alêne, & prenant l'autre extrémité de la soie qui en est le gros bout, vous l'abaisserez pour l'amener au trou *g* que l'alêne vient de faire, vous le ferez passer au travers, & le tirerez en haut, jusqu'à ce que vous l'ayez ramené tout droit comme il étoit auparavant: on recommence, quand on veut, cette derniere opération une seconde fois, faisant un second trou avec l'alêne au-dessous du premier; la jonction en est plus solide: on fait la même chose à l'autre bout de la même *aiguillée*; car chaque bout doit être terminé par une soie.

La figure *C*, marquée des lettres qu'on vient d'expliquer, montre quatre tems successifs pour attacher la soie à l'*aiguillée*.

Le premier fait voir l'*aiguillée C* entre les deux séparations *bb* de la soie.

Le second est une séparation tordue, & le bout pointu *d* de l'*aiguillée* recourbé sur l'autre séparation.

Le troisieme est la seconde séparation tordue à l'*aiguillée*, excepté le bout *f* resté en l'air.

Le quatrieme fait voir le trou fait en *g* par l'alêne. Le bout de la soie qu'on vient de faire passer au travers, est prêt à être tiré en haut, pour serrer l'anneau qu'il a formé en passant.

On vient de voir que les deux bouts de l'*aiguillée* ont été tordus sur le genou, puis poissés, & ensuite attachés aux soies; il s'agit maintenant de donner à tout le reste de l'*aiguillée* un tors un peu lâche; car

il faut éviter de la tordre trop: on en vient à bout par le moyen suivant, *fig. D.*

Prenez l'*aiguillée* vers l'un des bouts; recourbez ce bout; formez-en une boucle *a*, que vous serrerez entre le pouce & l'index de la main gauche, laissant pendre le surplus *b* avec sa soie; prenez l'*aiguillée* de la main droite; il s'agit de la tourner autour du pouce de la main gauche jusqu'à son autre bout, ce qui ne se fait pas sans regle, sur-tout au commencement; car d'abord, & pour le premier tour, vous conduirez votre fil passant sous le pouce par derriere la boucle *a*, de-là par-dessus le bout de l'index, puis sur le pouce; de-là allant toujours, passez encore sous le pouce, remontez par derriere la boucle; mais ne prenez plus l'index, revenez sur le pouce, continuez le troisieme tour & tous les autres de la même façon; mais, après celui-ci, dégagez l'index de la petite boucle dans laquelle le premier de tous les tours l'avoit enfermé; continuez donc à entourer le pouce & à l'emmaillotter, pour ainsi-dire, jusqu'à ce que vous soyez arrivé vers l'autre bout de l'*aiguillée*; alors défaites la boucle *a* en la tirant en avant, le bout *b* suivra; continuez de tirer, tous les tours se dérouleront; & afin qu'ils ne viennent pas tous ensemble, on appuie un peu le pouce emmaillotté contre l'index; on recommence cette manœuvre trois fois de suite, après quoi l'*aiguillée* se trouve torse au dégré convenable.

Plusieurs ont maintenant l'habitude de tordre les *aiguillées* sur le genou, en poussant le plat de la main en avant, à plusieurs reprises sur l'*aiguillée*.

Les *aiguillées* blanches se préparent exactement en tout comme les noires dont on vient de parler, excepté qu'on ne les tord pas sur le pouce comme les précédentes, mais simplement sur le genou.

Les *aiguillées* pour les coutures simples ou à surjet, ne sont autre chose que du fil de Bretagne, qu'on enfile dans le carrelet. *Art du Cordonnier*, par M. de Garsault.

* AIGUILLER, v. a. (*terme de manufacture de soierie.*) *Aiguiller* la soie, c'est la nettoyer avec des aiguilles ou autres instrumens semblables, c'est-à-dire en tirer les petites parties étrangeres qui pourroient y être restées. Cette opération est très-délicate; si l'on n'y apporte pas la plus grande attention, on risque d'érailler la soie & de la détordre.

AIGUILLETER, v. a. (*Marine.*) c'est joindre bout-à-bout, faire communiquer, lier une chose avec une autre, à l'aide d'un cordage plus ou moins gros & plus ou moins long, suivant les forces des deux objets qu'il doit réunir: ce cordage se nomme *aiguillette*. Le mot *aiguilleter* ne s'applique que dans les circonstances où les deux objets que l'aiguillette embrasse ne se croisent point; quelquefois même ces deux objets sont éloignés l'un de l'autre, & l'aiguillette peut être regardée alors comme un supplément à leur longueur, comme une prolongation nécessaire pour leur réunion. Pour plus de commodité, on a soin de ménager un œillet aux choses que l'on veut *aiguilleter*, à moins qu'arrondies ou repliées sur elles-mêmes, elles n'offrent déja l'équivalent d'un œillet; & on fait faire plusieurs tours à l'aiguillette successivement d'un des objets sur l'autre.

On *aiguillete* une poulie ou plutôt l'herse d'une poulie à un piton. On *aiguillete* une cosse sur une vergue. On *aiguillete* les pataras avec l'herse qui embrasse le mât d'un vaisseau que l'on veut abattre. (*M. le Chevalier* DE LA COUDRAYE.)

AIGUILLETTE, s. f. (*Marine.*) L'*aiguillette* est un cordage qui sert à aiguilleter, c'est-à-dire à joindre par leurs extrémités, à faire communiquer, à lier ensemble deux choses qui ne se croisent point, & qui quelquefois même restent éloignées l'une de l'autre. L'*aiguillette* est de luzin, de merlin, de ligne ou de tout autre cordage, suivant l'effort qu'elle doit supporter: c'est aussi sur cet effort qu'on regle sa longueur, pour qu'elle fasse un plus grand nombre de tours sur les objets qu'elle doit réunir & qu'elle embrasse. L'*aiguillette* est cependant toujours un cordage choisi & de bonne qualité.

Au cul des poulies on établit quelquefois une gance de merlin ou de petite ligne, de quatre ou cinq pouces de longueur, & frappée sur l'herse de la poulie, qui porte le nom d'*aiguillette*. Cette *aiguillette* sert pour y frapper le dormant d'une manœuvre qui doit revenir passer dans la poulie sur laquelle cette *aiguillette* est placée. On voit que cette *aiguillette* a alors le même usage, de joindre & de faire communiquer le dormant de la manœuvre avec la poulie.

AIGUILLETTE, (*Canonage.*) Les canonniers ont un cordage depuis un pouce & demi jusqu'à deux pouces & demi de circonférence, & depuis dix jusqu'à quinze brasses de longueur, qu'ils nomment *aiguillette*. L'usage de cette *aiguillette* est de brider les deux branches de la brague, afin de les roidir, & de les faire travailler à la retenue des canons lorsqu'ils sont à la serre. Il y a conséquemment une *aiguillette* pour chaque canon. (*M. le Chevalier* DE LA COUDRAYE.)

AIGUILLON *ou* EGUILLON, (*Géogr.*) petite ville de l'Agenois au gouvernement de Guyenne, diocese d'Agen, parlement de Bordeaux; située au confluent du Lot & de la Garonne, dans une vallée très-fertile. Elle est à 5 lieues d'Agen, 22 de Bordeaux, 13 de Nérac, & une de Tonneins.

Elle fut érigée en duché pairie en faveur de Henri de Lorraine, fils du fameux duc de Mayenne, en 1599: mais ce titre s'éteignit après lui. Il fut rétabli pour Antoine de Lage, seigneur de Puy-Laurens, en 1634: il s'éteignit encore après la mort de ce favori de Monsieur, frere du roi. Louis XIII. le fit revivre en 1638 pour Magdelaine de Vignerolt, veuve d'Antoine de Combalet, avec cette clause singuliere; *pour en jouir par ladite dame, ses héritiers & successeurs tant mâles que femelles, tels qu'elle voudra choisir.* En vertu de cette clause elle appella, par son testament en 1674, au duché d'*Aiguillon*, Marie-Thérese, sa niece, qui mourut religieuse en 1705, à laquelle elle substitua son petit-neveu Louis, marquis de Richelieu, dont le fils, le comte d'Agenois, a été déclaré duc d'*Aiguillon* par arrêt du parlement de 1731, contradictoire avec tous les pairs de France. Emmanuel-Louis, son fils unique, né en 1720, devint duc d'*Aiguillon* par démission en 1740.

Cette ville, qui a un château, remarquable, soutint quatorze jours de siege en 1346, contre Jean, duc de Normandie, depuis roi de France, qui fut obligé de le lever. On prétend qu'on se servit à ce siege, du canon pour la premiere fois. (*C*).

AILAH & ELANA, (*Géogr.*) petite & ancienne ville d'Asie dans l'Arabie Pétrée, sur la mer rouge, vis-à-vis de Colsum, & assez près du chemin des pélerins d'Egypte qui vont à la Mecque. C'est l'ancienne *Elath* dont parle l'écriture. *Long.* 53, 10. *lat.* 29, 20.

AILESBURY, (*Géogr.*) jolie petite ville d'Angleterre dans le Buckinghamshire, située sur un bras de la Tamise, au nord-ouest & à 12 lieues de Londres. Elle a le titre de comté, & elle envoie deux députés au parlement. On y fait de très-belles dentelles. Près d'*Ailesbury* est une longue & fertile vallée qui porte son nom. *Long* 16, 49. *lat.* 52. (*C. A.*)

§ AILE DE SAINT MICHEL, s. f. ordre de chevalerie. Alphonse-Henri, premier roi de Portugal, institua cet ordre en 1171, en mémoire d'une victoire qu'il remporta sur le roi de Séville & les Sarrasins, dont

dont il crut être redevable à *saint Michel*; qu'il avoit invoqué dans cette guerre contre les infideles. Cet ordre ne subsiste plus.

Les chevaliers suivoient la regle de Saint Benoît; ils faisoient vœu de défendre la religion chrétienne, de veiller aux limites du royaume, de protéger les veuves & les orphelins.

La marque des chevaliers étoit une *aile* ou *demi-vol de pourpre*, le bout en bas sur un cercle à huit pointes, quatre droites en croix, quatre ondées & aiguisées en sautoir; le tout d'or en forme d'étoile rayonnante.

Ils portoient cette marque sur l'estomac, & avoient pour devise, *quis ut Deus*, qui est en latin la signification du mot hébreu *Michel. Pl. XXVII. fig. 85 de Blason, dans le Dict. raisonné des Sciences*, &c. (*G. D. L. T.*)

* AILERON, s. m. (*Econom. dom. Cuisine.*) c'est l'extrémité de l'aile des oiseaux, à laquelle tiennent les grandes plumes. On mange les ailerons en terrine, en tourte.

AILERONS, se dit des nageoires de certains poissons, comme de la carpe.

AILERONS *d'une roue de moulin à eau*, (*Méchaniq.*) ce sont les petits ais ou petites planches sur lesquelles tombe l'eau, dont l'action & le poids font tourner les moulins.

* AILLADE, s. f. (*Cuisine.*) c'est une sauce à l'ail.

* AILLEURS, adv. (*Gramm.*) signifie autre part, dans un autre endroit. Je n'irai pas là; j'irai *ailleurs*.

AILLEURS (D'), conj. (*Gramm.*) signifie de plus, outre cela, encore, d'un autre côté. *D'ailleurs* vous devez avoir égard à ses longs services.

* AIMARGUES, (*Géogr.*) petite ville du Languedoc en France, au diocese de Nismes, avec titre de Baronnie, située sur la riviere de Vistre. *Long.* 20, 50. *lat.* 44, 5.

AIN, (*Gramm. Géogr.*) particule initiale de plusieurs noms Arabes, qui veut dire *fontaine*, comme *ain el muse*, fontaine de Moyse. (*C. A.*)

AIN, (*Géogr.*) riviere de France qui sépare la Bresse du Bugey. Elle sort du Val-de-Neige au mont Jura, dans le bailliage de Salins en Franche-Comté, au-dessus de la célebre fontaine de Seros. Elle passe à Château-Vilain, la Chaux, Monsaugeon, Condes, Constens, Poncin, le pont d'Ain, Varembon, Chascy & Loyettes, où elle se jette dans le Rhône vers le pont d'Anton, après avoir reçu l'Arbélaine & d'autres ruisseaux. On pêche dans cette riviere d'excellens petits poissons appellés *ombres*. (*C A.*)

AIN-CHAREM, (*Géogr.*) petit village de Judée, à deux lieues de Jérusalem & à une lieue du désert de Saint Jean. On le montre aux voyageurs comme la demeure de Saint Zacharie & de Sainte Elizabeth. On croit que c'étoit une des six villes sacerdotales; mais on n'a que des conjectures assez incertaines là-dessus. (*C. A.*)

AIN-EL-CALU, (*Géogr. mod.*) ville d'Afrique dans la province de Trémécen, au royaume de Fez. On prétend qu'elle a été bâtie par les Romains. (*C. A.*)

AIN-ZAMIL, (*Géogr.*) ville d'Afrique, dans le royaume de Tunis, à douze lieues de cette capitale & à vingt de Bugie. Elle fut bâtie par les rois de Tunis, & placée au lieu où elle est, à cause de la bonté du territoire qui demeuroit sans culture faute d'habitans. (*C. A.*)

AINZA, (*Géogr.*) petite ville du royaume d'Aragon en Espagne. Elle est au confluent de l'Ara & de la Cinga. C'est la capitale du petit pays de Sobrarbe, qui eut autrefois le titre de royaume. Quelques-uns prennent *Ainza* pour l'ancienne *Succosa*, que d'autres placent à Sara de Surta, bourg d'Aragon sur le Véro, au-dessus de Balbastro. (*C. A.*)

AINAY, (*Géogr. Hist.*) ancienne abbaye dans la ville de Lyon, au confluent du Rhône & de la Saone. Elle fut bâtie sur les ruines d'un temple érigé en l'honneur d'Auguste, par les soixante nations des Gaules. Ce temple avoit été aussi une célebre académie d'éloquence nommée *Athenæum*, d'où est dérivé le nom d'*Ainay*. Ce fut dans cette académie, instituée par Caligula, que ce monstre obligeoit les concurrens malheureux d'effacer leur écriture avec la langue, & les faisoit jetter dans le Rhône s'ils refusoient de se soumettre à cette punition ignominieuse. (*C. A.*)

§ AINE ou AISNÉ, (*Géogr.*) riviere de France qui prend sa source à Sainte-Ménehould en Champagne, & après avoir traversé cette province, va baigner les murs de Rhétel & de Soissons, & se jette ensuite dans l'Oise à Compiegne. Elle devient navigable à Château-Porcien. César parle souvent de cette riviere dans ses Commentaires, & il la nomme *Axonia*. (*C. A.*)

AIN-PARITI, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) plante malvacée du Malabar, gravée sous ce nom dans l'*Hortus Malabaricus*, *volume VI*, *planche xliij*, *pag.* 73. Les Brames l'appellent *desura* & *kaprasila*; les Portugais *futa do sapato macho*; les Hollandois *enkelde-schoen-roos*. Bontius, dans son *Histoire naturelle & médicinale des Indes*, *livre VI*, *chap. xlvj.* l'appelle *rosa batavico-indica inodora*, *seu malva frutescens*.

C'est un arbrisseau de cinq à six pieds de hauteur, qui vit huit à dix ans sous la forme d'un buisson ovoïde, garni d'un bout à l'autre de branches cylindriques, assez serrées, écartées sous un angle de quarante-cinq degrés. Sa racine est blanche & fibreuse. Son tronc, qui prend jusqu'à cinq ou six pouces de diametre près de la racine, est moëlleux & couvert d'une écorce cendrée extérieurement & verte au-dedans. Ses feuilles sortent alternativement à de grands intervalles le long des branches: elles sont assez semblables à celles du ketmia de Syrie, mais taillées un peu plus en cœur alongé, c'est-à-dire, qu'elles sont plus larges à leur origine, longues de quatre à cinq pouces, presque une fois moins larges; marquées sur leurs bords de six à douze grandes dentelures de chaque côté, depuis leur pointe jusqu'à leur milieu & au-delà; minces, molles, lisses, luisantes; d'un verd-clair d'abord, qui noircit ensuite & jaunit dans leur vieillesse; relevées en-dessous de trois à cinq grosses nervures, & portées sur un pédicule cylindrique trois à quatre fois plus court qu'elles, & accompagné à son origine de deux stipules triangulaires, trois fois plus longues que larges, & qui tombent avant lui.

De l'aisselle de chaque feuille, au bout des branches seulement, sort une seule fleur d'une belle couleur de rose, longue & large de quatre à cinq pouces lorsqu'elle est bien épanouie, & portée sur un péduncule cylindrique presque une fois plus court. Son calice est double, vert & velu; l'un extérieur composé de huit feuilles linéaires étroites, cinq à six fois plus longues que larges, ouvertes & écartées en étoile; l'intérieur une fois plus long, forme un tube cylindrique une fois plus long que large, divisé jusqu'à son milieu en cinq portions triangulaires assez égales, deux fois plus longues que larges. La corolle consiste en cinq grands pétales égaux, à-peu-près triangulaires, arrondis à leur extrémité qui est un peu crispée ou ondée, minces, tendres, nerveux, ou marqués de beaucoup de nervures, plus étroits en bas, & terminés par un onglet en forme de pédicule qui les attache par-dessous autour du fond du calice auquel ils touchent, & en-dedans au cylindre des étamines, de sorte qu'ils paroissent ne former qu'un seul pétale, quoiqu'ils soient réellement distincts les uns des autres, & entiérement

séparés par leur face extérieure; ils sont alternes avec les divisions du calice, & tombent peu après leur épanouissement; lorsqu'ils sont épanouis, ils se recouvrent toujours en grande partie les uns les autres, soit le côté droit, soit le côté gauche, selon la situation qu'affecte la fleur relativement aux branches & à l'aspect du soleil. Les étamines, au nombre de trente ou environ, sont réunies au sommet d'un tube cylindrique, aussi long que la corolle à laquelle il est attaché par sa base, & percé ou enfilé dans toute sa longueur par le style du pistil qui se partage à son extrémité en cinq branches cylindriques, terminées chacune par un stygmate sphérique violet ou purpurin, velu comme une houppe. L'ovaire, en mûrissant, devient une capsule ovoïde à cinq loges, qui s'ouvrent du haut en bas en cinq valves ou battans, partagés chacun dans leur milieu par une cloison longitudinale qui porte de chaque côté un rang de plusieurs graines velues en forme de rein qui y sont attachées.

Qualités. L'*ain-pariti* croît par toute l'Inde dans les terreins sablonneux voisins des eaux. Il n'a point d'odeur. Toutes ses parties ont une saveur mucilagineuse.

Usages. Le suc exprimé de ses racines ou de ses feuilles, bu incorporé avec de l'huile ou du beurre, arrête les pertes de sang des femmes. On le fait boire aussi dans l'eau avec un peu de sucre pour tempérer l'ardeur intérieure de la fievre dans les maladies du foie & dans la petite vérole dont il diminue la trop grande éruption. Ses feuilles pilées & mêlées avec du beurre frais, s'appliquent en forme d'onguent pour faire aboutir les tumeurs. Lorsqu'on les mêle avec les feuilles du cara-schulli & l'huile, elles forment alors un onguent propre à appliquer sur les blessures. Les Indiens prétendent que la décoction des boutons de ses fleurs rend les femmes stériles, qu'en bain sur les yeux elle guérit les ophthalmies, & que les pétales de ses fleurs pilées avec le beurre, s'appliquent avec succès sur les brûlures.

Remarque. Il n'est pas douteux que l'*ain-pariti* ne soit une espece du ketmia de Syrie. Rhéede prétend que lorsque cet arbrisseau vieillit seulement de huit ou dix ans, ses fleurs, de simples qu'elles étoient, deviennent doubles ou multiples; mais c'est une erreur. On sait qu'il double aisément par la culture & qu'il forme une monstruosité très-recherchée dans les Indes, où on la regarde comme une autre espece. Il y en a aussi une variété tant simple que double qui a les fleurs blanc-jaune ou souffré à fond purpurin.

Deuxieme espece. SCHEM-PARITI.

Quoique le schem-pariti ne soit qu'une monstruosité à fleur pleine de l'*ain-pariti*, cependant Rhéede le distingue comme les Indiens, & en donne une assez bonne figure sous son nom Malabare *schem-pariti*, dans son *Hortus Malabaricus*, *volume II*, *pag. 25*, *planche xvij*. Breyn en donne pareillement la figure sous le nom d'*alcæa javanica arborescens*, *flore pleno*; *centur. I*, *planche lvj*. Rumphe l'a fait graver aussi sous le nom de *flos festalis*, dans son *Herbarium Amboinicum*, *volume IV*, *planche viij*. Les Malays l'appellent *bonga raja*.

Il ne differe de l'*ain-pariti* qu'en ce qu'il a les pétales de sa corolle multipliés aux dépens des étamines, qui, en avortant, sont cause que les fruits non-fécondés, avortent aussi. Ses fleurs devenues ainsi multiples, durent beaucoup plus que les fleurs simples, & comme elles sont d'une belle couleur de rose foncée, & d'une belle grandeur qui va jusqu'à quatre ou cinq pouces, on estime fort cet arbrisseau dans les Indes, & on le cultive comme ornement dans les jardins. Les Indiens emploient aussi ses fleurs dans plusieurs cérémonies. Ils lui procurent par la taille, tantôt une tige, tantôt une forme différente de celle qui lui est naturelle. Il fleurit toute l'année, & se multiplie par boutures.

Remarque. M. Linné appelle cette plante *hibiscus, rosa sinensis, foliis ovatis acuminatis serratis; caule arboreo. Syst. nat. ed. 12. p. 463. n. 6.* Mais ces deux dénominations nous paroissent également impropres: car 1°. le nom de *hibiscus* n'a jamais été donné par les Grecs & les Latins à aucune plante des Indes, telle que celle-ci; mais seulement à l'*abutilon* annuel qui croît naturellement & se seme de lui-même dans toute l'Italie, la Grece & le nord de l'Afrique, & que Virgile a voulu désigner en disant *oves..... viridi compellere hibisco.* 2°. Il ne faut que lire les ouvrages des voyageurs dans les Indes, & tous nos bons auteurs de botanique, Kœmpfer, Rumphe, Rheede, Ferrari, *&c.* pour s'assurer que cette plante n'est point la rose de Chine, mais celle qui est représentée dans l'*Hortus Malabaricus*, *tome VI. planches 38, 39, 40 & 41*, sous le nom de *hina-pariti*. Si M. Linné a voulu confondre & changer dans ce genre les noms Indiens, on peut dire qu'il a réussi aussi-bien qu'il a déja fait à l'égard de nos plantes de l'Europe. (*M. ADANSON.*)

AJOMAMA, (*Géogr.*) petite ville de Macédoine, dans la Romélie; elle est au bord du golfe auquel elle donne son nom. (*C. A.*)

AIPIMIXIRA, s. m. (*Hist. nat. Ichth.*) poisson de mer de la grandeur d'une perche, gravé par Marcgrave, *Histoire naturelle du Brésil*, *liv. IV*, *chap. iij*, & dont Jonston a copié la figure, *Histoire naturelle des Poissons*, *page 124*, *planche 32*, *fig. 2*. Les habitans du Brésil l'appellent encore *retimixira*, & les Portugais *pudiano vermelho* ou *bodiano*.

Sa forme est comprimée, très-approchante de celle de la perche, de maniere que son corps a trois fois plus de longueur que de profondeur. Il est couvert d'écailles fort petites, si serrées & si unies qu'il paroît au toucher en manquer absolument. Sa tête est petite ainsi que sa bouche qui a beaucoup de petites dents, entre lesquelles on en voit trois sur le devant de chaque mâchoire, un peu plus grandes. Ses nageoires sont au nombre de sept, dont deux épineuses, savoir deux ventrales médiocres au-dessous des deux pectorales, qui sont pareillement médiocres & composées de rayons mous & articulés; une derriere l'anus plus profonde que longue, avec un rayon épineux; une fort longue sur le dos à rayons antérieurs épineux & plus courts que les postérieurs; enfin une à la queue qui est fourchue presque jusqu'à son milieu. Ce poisson a les yeux un peu saillans, à prunelle noire, avec un iris jaune devant & blanc derriere.

La couleur générale de son corps est un jaune mêlé d'or; mais le dessus de sa tête & de son dos, jusques vers le bout de la nageoire dorsale, est d'une belle couleur pourpre mêlée de lacque. Le bout de sa nageoire anale est aussi purpurin, le reste en est jaune d'or comme le corps. L'extrémité postérieure de sa nageoire dorsale, & la nageoire de la queue sont pareillement jaunes.

L'*aipimixira* est commun dans les rochers de la mer du Brésil. On le mange. Sa chair est de très-bon goût.

Remarques. Ce poisson, d'après cette description, est du genre de l'acara, & vient comme lui dans la famille des spares, c'est-à-dire, des poissons qui ont sept nageoires, dont deux ventrales placées sous les pectorales, une dorsale & la queue fourchue. (*M. ADANSON.*)

§ AIR, (*Physiq. Chym.*) Boerhaave dit qu'en réfléchissant sur la prodigieuse quantité de force que

l'on pourroit communiquer à l'eau qui seroit au centre de la terre, il avoit trouvé, en suivant le calcul de Mariotte, qu'à la profondeur de 409640 toises, le poids de l'*air* seroit égal à celui de l'or. *Traité du Feu.*

On a observé que le thermometre placé sous le récipient de la machine pneumatique, descendoit de deux ou trois degrés lorsqu'on faisoit le vuide; & MM. Galéati & Cygna, pensent que cet effet est dû à la dilatation du verre, lorsqu'il cesse d'être comprimé par l'*air*. *Observation de Physiq.* de M. l'abbé Roziers.

Plusieurs physiciens, d'après M. Hales, ont soutenu que le feu consommoit l'*air*, comme son aliment, ce qu'ils fondoient principalement sur ce qu'une bougie allumée, enfermée sous une cloche de verre, y laissoit un vuide après son extinction; mais l'auteur de cet article a fait voir par plusieurs expériences contre l'hypothese de l'absorption de l'*air* de M. Hales; 1°. que le vuide n'étoit dû qu'à l'état différent de raréfaction & de condensation du volume d'*air* enfermé sous la cloche, au moment où il a été séparé du reste de l'atmosphere, & au moment où il a cessé d'être dilaté par la flamme de la bougie; tout de même que le vuide qui se trouve dans le vase où on a enfermé un animal vivant dès que le mouvement vital a cessé d'en raréfier l'*air*. 2°. Que l'extinction n'étoit pas dûe au défaut d'*air*, ni même au défaut d'*air* suffisamment condensé, mais au contraire à la cessation du mouvement oscillatoire, mouvement nécessaire pour retenir la flamme sur son aliment, & favoriser l'expansion des matieres qu'elle détache, lequel est insensiblement gêné, & détruit soit par le reflux des vapeurs fuligineuses, soit parce que le fluide environnant devient trop dense, au moyen de ce que l'effort de raréfaction dans une espace borné, équivaut à densité. *Mémoire de l'Académie de Dijon, tome I.* C'est par le même principe que l'auteur explique le phénomene du charbon qui ne se consume pas dans les vaisseaux clos, à quelque feu qu'on les expose. *Voyez* COMBUSTION, *Supplément.*

AIR FIXE, on entend par-là, l'*air* que l'on croit entrer comme partie constituante dans la composition des corps les plus solides; qui y est dans un état de combinaison, qui ne laisse appercevoir aucune de ses propriétés ordinaires; & qui redevient élastique lorsqu'il en est dégagé par la combustion, la dissolution & la fermentation. Newton paroît avoir mis les physiciens sur la voie de reconnoître ce principe, lorsqu'il a dit que les corps raréfiés par la chaleur & la fermentation se transformoient en un *air* vraiment élastique, & qu'ainsi la poudre à canon produisoit de l'*air* par son explosion. *Voyez* AIR, *Dict. des Sciences, &c. page 226.* On peut consulter à ce sujet les expériences de MM. Boyle & Hales, de ce dernier sur-tout, qui, dans sa *Statique des végétaux*, indique les circonstances où l'*air* est absorbé ou produit, c'est-à-dire, où il passe de l'état élastique à l'état fixe, & réciproquement, & donne les moyens de mesurer la quantité d'*air* élastique qui s'échappe de telle ou telle substance lors de sa décomposition.

Au moyen de cette propriété de l'*air*, on a vu la raison probable de plusieurs phénomenes qui manquoient d'explication, & l'on s'est empressé d'adopter & d'étendre ce systême.

Suivant le docteur Black & M. Macbride, la chaux n'est que la pierre calcaire privée par le feu de l'*air fixe* qui cimentoit ses parties; comme en cet état elle en est fort avide, elle agit en conséquence sur tous les corps qui en sont pourvus, & principalement sur les alkalis, qu'elle rend caustiques, *Voyez* CAUSTICITÉ, *Supplément.*

Le docteur Pringle, M. Macbride, & d'après eux plusieurs médecins & physiciens, ont regardé la putréfaction comme l'effet de la dissipation de l'*air fixe*. Leur opinion n'est pas seulement fondée sur l'analyse, ils sont parvenus à rétablir des matieres putréfiées en leur restituant le principe qui porte ce nom.

La découverte de l'*air fixe* a encore servi pour la théorie de la fermentation dans laquelle on a soupçonné que l'absorption ou la dissipation de l'*air fixe*, jouoit le rôle principal.

Enfin on s'est convaincu que la saveur & l'action médicamenteuse des eaux minérales, gazeuses & acidules étoient dûes à l'*air fixe*, pourquoi on les a nommées *aërées*. M. Venel est le premier qui ait annoncé cette observation. *Voyez* MINÉRALES, *Dict. des Sciences, &c. page 535*, & même la maniere d'imiter ces eaux en transportant dans une eau pure l'esprit élastique qui se dégage d'une dissolution chymique. M. Priestley a fait voir depuis que la simple agitation suffisoit pour opérer sa combinaison.

Dans toutes ces opérations de la nature & de l'art, il paroît qu'il faut distinguer, l'action & la nature de la substance qui produit ces divers phénomenes: l'action est démontrée par tant de procédés ingénieux, par tant de résultats sensibles, qu'il n'est plus permis de la révoquer en doute; mais il n'en est pas de même de la nature du principe qui exerce cette action. Avant que de pouvoir assurer que c'est de l'*air* & de l'*air* pur, il faut examiner si ce fluide est dans cet état essentiellement volatil & élastique; il faut concilier la solution de cette question avec les expériences, dont MM. de la Hire & Stancari ont conclu que l'*air* chargé de matieres hétérogenes est plus élastique, plus capable d'expansion que quand il est pur; ce ne sera point encore assez si l'on n'indique les caracteres qui constatent son identité par-tout où il existe, si l'on ne parvient à le distinguer surement des autres principes qui sont également volatils & élastiques; & de-là la nécessité d'étendre ou de circonscrire ses effets, de prouver, par exemple, ou que l'*air* pur est nuisible, ou que cet élément n'entre pour rien dans les vapeurs de cette qualité, ou qu'il ne s'éleve pas toujours pur en passant de l'état fixe à l'état élastique; ainsi l'on sera forcé, ou de supposer que les métaux perdent aussi de l'*air fixe* dans la calcination, ou d'expliquer pourquoi en cet état ils reprennent aussi celui des alkalis. L'on ne peut se flatter enfin de connoître la nature de ce principe, que quand une suite d'expériences ultérieures aura déterminé le systême de ses affinités propres & exclusives. *Voyez dans ce Supplément* CAUSTICITÉ, HÉPAR & PHLOGISTIQUE. (*Cet article est de M. DE MORVEAU.*)

AIR, (*Géogr.*) montagne de l'Arabie heureuse, proche de Médine, & au sud de cette ville. Elle borne de ce côté-là les états du cherif de Médine. On trouve sur cette montagne une grande quantité de ces arbres qui portent l'encens. (*C. A*)

AIR, (*Marine.*) L'*air* considéré comme nécessaire à la vie, mérite l'attention particuliere des marins. Rien n'est plus propre à en convaincre, qu'un mémoire fait par M. le vicomte de Morogues, aujourd'hui chef d'escadre des armées navales, & imprimé dans le premier volume des mémoires présentés à l'académie des Sciences, par les savans étrangers. Cet excellent mémoire a été transmis, & étendu par M. Duhamel du Monceau, dans un ouvrage intitulé *Moyens de conserver la santé aux équipages des vaisseaux*; livre plein d'excellentes idées, & que je conseille à tout marin de lire.

Ecoutons M. de Morogues lui-même: ce sont des passages de son mémoire que je vais citer. « Peut-être que l'*air*, qui couvre la surface de la mer,

eſt le plus naturel & le plus ſain qu'on puiſſe reſpirer. Il eſt d'expérience que les évaporations ſulphureuſes & minérales, qui ſont nuiſibles à laſanté, s'abſorbent dans l'eau, *&c.* Les ſels qui ſont mêlés avec l'eau, ſont tellement fixes, qu'ils ne peuvent même être élevés par la chaleur de l'eau bouillante, *&c.* Pourquoi les équipages, qui traverſent un vaſte eſpace d'un *air* auſſi pur que nous l'avons dit, ſont-ils ſujets à tant de maladies? C'eſt que les vaiſſeaux ont, pour ainſi dire, leur atmoſphere particuliere, & qu'ils portent dans eux le principe de la corruption de l'*air* que les équipages ſont obligés de reſpirer. L'*air* des cales a peu de circulation, & il eſt fort chargé de vapeurs, *&c.* Les vivres s'y échauffent; & par une fermentation très-ſenſible, ils répandent une exhalaiſon dangereuſe. D'un autre côté, les beſtiaux placés dans l'entre-pont, contribuent à altérer l'*air* par leur fumier, par la mauvaiſe odeur de leur laine graſſe, par leur tranſpiration & leur reſpiration. La mal-propreté, & le grand nombre de gens qui couchent dans ce même entre-pont avec leurs habits, ſouvent pénétrés d'humidité ou de ſueur, ſont des cauſes encore plus réelles de la corruption de l'*air*, *&c.* Il ſe mêle dans l'*air* des vaiſſeaux une vapeur très-pernicieuſe, dont on n'a pas encore parlé, c'eſt celle qui s'éleve de l'eau qui ſe corrompt, & qui croupit en ſéjournant dans le fond des vaiſſeaux, *&c.* La quantité des vapeurs augmente journellement, puiſque les parties les plus groſſieres, après s'être élevées dans l'*air*, & avoir flotté quelque tems dans ce fluide, s'attachent, & s'embarraſſent dans les pores qui ſont à la ſurface des corps qu'elles touchent. Souvent même ces vapeurs les pénetrent aſſez profondément; & c'eſt de-là que vient cette odeur forte, & ſi difficile à ſe diſſiper, que contractent les vêtemens, & tout ce qui a été embarqué, *&c.* ».

Après cet expoſé, M. le vicomte de Morogues détermine le rapport du volume des vapeurs, avec celui de l'*air* de la cale & de l'entre-pont; il compte le nombre de reſpirations, & la quantité d'*air* qu'un homme aſpire pendant les douze heures qu'il paſſe dans l'entre-pont: il montre la perte de l'élaſticité de l'*air*; & fixant à-peu-près à un quart de l'*air* total de la cale, la quantité de vapeurs qui s'y trouvent, & à un huitieme au moins celle qui eſt dans l'entre-pont, il prouve d'une maniere inconteſtable, combien eſt pernicieux le liquide empoiſonné que l'on y reſpire, & qui ſe mêle dans le ſang & abreuve les poumons.

Le réſultat des connoiſſances ſur le danger de l'*air* que l'on reſpire dans les vaiſſeaux, conduit naturellement à deſirer d'y remédier: c'eſt ce dont traite auſſi l'ouvrage que j'ai cité. On peut voir les machines, & les différens moyens qu'il conſeille pour renouveller l'*air* de l'entre-pont & des cales, & pour y introduire l'*air* extérieur, aux mots MANCHE & VENTILATEUR, *Diction. raiſ. des Sciences, &c.* & *Suppl.* En finiſſant cet article, je dois rappeller que veiller ſur la conſervation des équipages, intéreſſe l'humanité, le bon citoyen, & eſt une obligation directe & un devoir eſſentiel pour l'officier de la marine. (*M. le Chevalier* DE LA COUDRAYE.)

AIR *de vent*, (*Marine.*) la bouſſole eſt diviſée par les marins en trente-deux parties, & chaque point de cette diviſion s'appelle *air de vent.* Les trente-deux *airs de vent* ont chacun leur nom particulier, qui dérive de celui des quatre principaux *airs de vent*, connus de tout le monde; le *nord*, le *ſud*, l'*eſt* & l'*oueſt.* La bouſſole repréſente l'horiſon, & eſt auſſi diviſée comme lui en 360°: conſéquemment, entre deux *airs de vent*, il y a 12° 15′. Cette ſeconde diviſion eſt néceſſaire pour l'eſtimation de la route d'un vaiſſeau; car, dans une route longue ſur-tout, il eſt bien différent d'avoir couru à l'eſt, ou entre l'eſt & l'eſt-quart-ſud-eſt. Dans ce cas, pour exprimer l'*air de vent* où l'on a couru, on dit avoir couru à l'eſt 5° 30′ ſud.

Si l'on pouvoit eſtimer avec exactitude à la mer l'*air de vent* où un vaiſſeau a porté, l'obſervation de la latitude ſeroit alors ſuffiſante, pour connoître auſſi la longitude, c'eſt-à dire, pour ſavoir avec préciſion la route qu'a fait le vaiſſeau, & le point où il ſe trouve au moment de l'obſervation (excepté dans le ſeul cas où il auroit couru directement dans l'eſt ou dans l'oueſt; exception de peu d'importance); mais malheureuſement cette eſtimation ne peut ſe faire, parce qu'un vaiſſeau ne parcourt jamais la ligne droite qui conduit à l'*air de vent*, où il préſente le cap: les vagues, la dérive, *&c.* l'en détournent; & ces cauſes ne peuvent être appréciées.

Voici l'ordre qu'on a ſuivi dans la nomination des trente-deux *airs de vent.* Entre le nord & l'eſt, il y a huit fois 11° 15′, & conſéquemment ſept *airs de vent;* celui du milieu, ou le quatrieme, ſoit en commençant à compter par le nord, ſoit en commençant à compter par l'eſt, s'eſt nommé, du nom des deux, *nord-eſt.* Cette diviſion faite entre le nord-eſt, & chacun des airs principaux, le nord & l'eſt, il reſtoit quatre fois 11° 15′, & trois *airs de vent;* celui du milieu a pris également le nom des deux *airs de vent* entre leſquels il ſe trouvoit; ainſi entre le nord & le nord-eſt, on a dit *nord-nord-eſt;* & entre l'eſt & le nord-eſt, on a dit *eſt-nord-eſt.*

Pour nommer chacun des *airs de vent*, qui s'entremêlent avec ceux dont nous venons de parler, on leur a donné le nom de l'*air de vent* principal ou du principal-compoſé, auprès duquel ils ſe trouvoient, en ajoutant qu'il s'en éloignoit d'un quart (c'eſt-à-dire, du quart de la diſtance qui eſt entre un *air de vent* principal, & un principal compoſé); ainſi les deux *airs de vent*, qui ſont auprès du nord-eſt, ſe nomment *nord-eſt* comme lui; mais on ajoute un quart vers le nord à celui qui s'incline vers le nord, & un quart vers l'eſt à celui qui s'incline vers l'eſt. Il en eſt de même des deux *airs de vent* qui ſont auprès du nord, dont un s'appelle *nord-un-quart vers le nord-eſt*, & l'autre *nord un quart vers le nord.*

On écrit ces noms par abréviation, & même on les prononce par abréviation: au lieu de nord un quart vers le nord-eſt, on dit *Nord-quart-nord-eſt*, & on écrit $N \frac{1}{4} ne$; on dit *nord-eſt-quart de nord*, *nord-eſt-quart-d'eſt*, & on écrit $Ne \frac{1}{4} n$, $Ne \frac{1}{4} e$, &c.

Conſéquemment à ce que nous venons de dire, la *figure 3 de la planche I.* (*Architecture nav. Sup.*), offre un quart de la bouſſole, qu'il ſeroit facile d'achever, d'après les mêmes principes, avec la légere obſervation de nommer l'*air de vent* principal avant le principal compoſé, & de mettre dans la prononciation la particule *de* aux *airs de vent*, qui portent le nom de quart, lorſqu'ils paſſent d'un des quatre principaux compoſés à un des quatre *airs de vent* principaux; & de ne point l'ajouter au contraire, lorſqu'ils paſſent d'un des quatre principaux à un des quatre principaux compoſés. Ainſi l'on dit *E. N-e.* & non pas *N-e. E*; & l'on prononce $N\text{-}e \frac{1}{4}$ *de N*, & non pas $N\text{-}e \frac{1}{4} n$; quoique l'on prononce $N \frac{1}{4} N\text{-}e$, & non pas $N \frac{1}{4}$ *de N-e.*

L'uſage a auſſi corrompu la prononciation de ces mots, qui ne s'expriment point comme on les écrit. Nord-eſt ſe prononce *nordès*, comme *procès;* ſud-eſt ſe prononce de même *ſuès:* ſud-oueſt ſe prononce *ſuroüa;* & nord-oueſt, *noroüa.* (*M. le Chevalier* DE LA COUDRAYE.)

AIR *ou* AIRE, (*Marine.*) Acquérir de l'*air* ou de l'*aire*, ſe dit d'un vaiſſeau qui paſſe de l'état de non-mouvement à celui d'une certaine vîteſſe quelconque. Doit-on dire *air* ou *aire*? C'eſt une queſtion.

Aire me paroîtroit mieux dit : *air* femble être feul en ufage. Dans le premier fens, acquérir de l'*air* feroit acquérir ou parcourir de l'efpace : dans le fecond, acquérir de l'*air*, doit fignifier parcourir ou rencontrer une plus grande quantité d'*air*. « On dit qu'un vaiffeau a beaucoup d'*air*, pour dire qu'il fait un grand fillage. » On dit donner de l'*air* au bâtiment, en parlant d'un vaiffeau qui eft au plus près du vent, pour dire faire porter un peu largue, afin que le vent, frappant les voiles d'une maniere plus directe, donne plus de vîteffe au vaiffeau ».

Air fe prend auffi pour la vîteffe que conferve un bâtiment, après que la force qui lui a communiqué cette vîteffe, a ceffé. « Une chaloupe qui veut aborder à une cale, ceffe de faire ufage de fes avirons, à une certaine diftance de cette cale, parce que fon *air* fuffit pour la lui faire accofter. » On dit que l'*air* d'un vaiffeau eft amorti, pour dire que la force qu'il confervoit, & qui le faifoit mouvoir dans un certain fens, a été détruite, & n'a plus lieu ».

Plus un vaiffeau a de maffe, & plus long-tems proportionnellement conferve-t-il la vîteffe communiquée après l'anéantiffement de la puiffance communicative. (*M. le Chevalier* DE LA COUDRAYE.)

AIR, f. m. (*Littérature. Poéfie lyrique.*) en lifant & relifant l'*Effai fur l'union de la poéfie & de la mufique*, je me fuis fi bien pénétré des idées dont cet excellent ouvrage eft rempli ; & depuis, mes réflexions & les lumieres que l'expérience a pu me donner, fe font fi parfaitement accordées avec les principes de l'auteur de l'*Effai*, qu'en écrivant fur la poéfie deftinée à être mife en chant, il ne me feroit plus poffible de diftinguer ce qui eft de lui ou de moi, & qu'il vaut mieux tout d'un coup lui attribuer, foit que je le copie ou non, tout ce que je dirai fur l'objet qu'il a fi bien approfondi.

L'*air* eft une période muficale qui a fon motif, fon deffein, fon enfemble, fon unité, fa fymmétrie & fouvent auffi fon retour fur elle-même.

Ainfi l'*air* eft à la mufique ce que la période eft à l'éloquence, c'eft-à-dire ce qu'il y a de plus régulier, de plus fini, de plus fatisfaifant pour l'oreille ; & l'interdire au chant théâtral, ce feroit retrancher du fpectacle lyrique le plus fenfible de fes plaifirs. C'eft fur-tout le charme de l'*air* qui dédommage les Italiens de la monotomie de leur récitatif, & de la froideur de leurs fcenes épifodiques ; & c'eft ce qui manque à l'opéra François pour en diffiper la langueur, & pour le ranimer par des impreffions plus vives & plus fenfibles que celles de la danfe, qui femble être aujourd'hui à ce fpectacle la feule reffource contre l'ennui.

Mais fi l'*air* doit être admis dans la mufique théâtrale, il doit y être auffi naturellement amené ; & l'art de le placer à propos n'a pas été affez connu.

La mufique vocale a trois procédés différens : le récitatif fimple, le récitatif obligé, & l'*air*, ou le chant périodique & fuivi. Le premier s'emploie à tout ce que la fcene a de tranquille & de rapide ; le fecond a lieu dans les fituations plus vives, il exprime le choc des paffions, les mouvemens interrompus de l'ame, l'égarement de la raifon, les irréfolutions de la penfée, & tout ce qui fe paffe de tumultueux & d'entrecoupé fur la fcene. (*Voyez* RÉCITATIF. *Suppl.*)

Quelle eft donc la place de l'*air ?* le voici. Il eft des momens où la fituation de l'ame eft déterminée, & fon mouvement décidé, ou par une paffion fimple, ou par deux paffions qui fe fuccedent, ou par deux paffions qui fe combattent & qui l'emportent tour-à-tour. Si l'affection de l'ame eft fimple, l'*air* doit être fimple comme elle ; il eft alors l'expreffion d'un mouvement plus lent ou plus rapide, plus violent ou plus doux, mais qui n'eft point contrarié ; & l'*air* en prend le caractere. Si l'affection de l'ame eft implexe, & qu'elle fe trouve agitée par deux mouvemens oppofés, l'*air* exprimera l'un & l'autre, mais avec cette différence, que tantôt il n'y aura qu'une fucceffion directe, un paffage, comme de l'abattement au tranfport ; de la douleur au défefpoir ; & alors le premier fentiment doit être en contrafte avec le fecond, & celui-ci former fa période particuliere : c'eft-là ce qu'on appelle un *air* à deux motifs, mais fans retour de l'un à l'autre ; tantôt il y aura un retour de l'ame fur elle-même, & comme une efpece de révulfion du fecond mouvement au premier, & alors l'*air* prendra la forme du rondeau : il commencera par la colere, à laquelle fuccédera un mouvement de pitié, qu'un nouveau mouvement de dépit fera difparoître, en ramenant avec plus de violence le premier de ces fentimens. Par cet exemple, on voit que l'*air* en rondeau peut commencer par le fentiment le plus vif, dont la feconde partie foit le relâche, & qui fe réveille à la fin avec plus de chaleur & de rapidité : c'eft quelquefois l'amour que le devoir retient, mais qui lui échappe & s'abandonne à toute l'ardeur de fes defirs ; c'eft la joie que la crainte modere, & qu'un nouveau rayon d'efpérance ranime ; c'eft la colere que ralentit un mouvement de générofité, mais que le reffentiment de l'injure vient ranimer encore avec plus de fureur.

Il peut arriver cependant que la premiere partie de l'*air*, quoique la plus douce, ait un caractere fi fenfible, fi gracieux ou fi touchant, qu'elle fe faffe defirer à l'oreille, & alors c'eft au poëte à prendre foin que le mouvement de l'ame l'y ramene : l'oreille qui demande & qui attend ce retour, feroit défagréablement trompée fi on lui en déroboit le plaifir.

Enfin les révolutions de l'ame ou fes ofcillations d'un mouvement à l'autre, peuvent être naturellement redoublées, & par conféquent le retour de la premiere partie de l'*air* peut avoir lieu plus d'une fois.

La marche & la coupe de l'*air* eft donc prife dans la nature, foit qu'il exprime un fimple mouvement de l'ame, une feule affection développée & variée par fes nuances ; foit qu'il exprime le balancement & l'agitation de l'ame entre deux ou plufieurs fentimens oppofés ; foit qu'il exprime le paffage unique d'un fentiment plus modéré à un fentiment plus rapide, & *vice verfâ :* car tout cela eft conforme aux loix des mouvemens du cœur humain ; & demander alors que la déclamation muficale ne foit pas un *air*, mais un fimple récitatif, rompu dans fes modulations, fans deffein & fans unité, c'eft non feulement vouloir que l'art foit dépouillé d'un de fes ornemens, mais que la nature elle-même foit contrariée dans l'expreffion qu'elle indique. Un fentiment fimple & continu demande un chant dont le cercle l'embraffe, & dont l'étendue circonfcrite le développe & le termine ; deux fentimens qui fe fuccedent l'un à l'autre, ou qui fe balancent dans l'ame, demandent un chant compofé dont les deffeins foient en contrafte ; la reprife même de l'*air* a fon modele dans la nature, car il arrive affez fouvent à la réflexion tranquille, & plus encore à la paffion, de ramener l'ame à l'idée ou au fentiment qu'elle a quitté. Il y a donc autant de vérité dans le *da-capo* en mufique, que dans ces répétitions de Moliere, *le pauvre homme ! qu'alloit-il faire dans cette galere ? ma caffette, ma chere caffette !* &c.

Mais pour que l'*air* foit naturellement placé, il faut faifir avec jufteffe le moment où la vérité de l'expreffion le follicite ; l'*air*, dans un moment vuide ou froid, fera toujours un ornement poftiche. C'eft le moment le plus vif de la fcene qu'il faut choifir pour y attacher l'expreffion la plus faillante ; & cette

expression doit être prise elle-même dans la nature. Ce n'est ni une image tirée de loin, ni une comparaison forcée, ni un madrigal artificiellement aiguisé, ni une antithese curieusement arrangée, qui doit être le sujet de l'*air;* l'expression la plus simple de ce qui affecte l'ame, est ce qui lui convient le mieux, parce que c'est-là ce qui donne lieu aux accens les plus sensibles de la parole, & par imitation aux accens les plus touchans de la musique.

Quant à la forme que le poëte doit donner à la période destinée à former un *air*, elle seroit difficile à prescrire: on doit observer seulement que chaque partie de l'*air* soit simple, c'est-à-dire que les idées ou les sentimens qu'elle réunit, soient analogues & susceptibles d'unité dans l'expression qui les embrasse. C'est cette unité d'expression qu'on appelle motif ou dessein, & qui fait le charme de l'*air.*

Un talent sans lequel il est impossible de bien écrire dans ce genre, c'est le pressentiment du chant, c'est-à-dire du caractere que l'*air* doit avoir, de l'étendue qu'il demande & du mouvement qui lui est propre.

On a prétendu que la symmétrie des vers étoit inutile au musicien, & l'on fait dire à celui-ci: « composez à votre fantaisie: le metre, le rhythme, la » phrase, le style concis ou périodique, tout m'est » égal; je trouverai toujours le moyen de faire du » chant ». Oui du chant rompu, mutilé, sans dessein & sans suite, qui tâchera d'être expressif, mais qui n'étant point mélodieux, n'aura ni la vérité de la nature, ni l'agrément de l'art. L'Italie a deux poëtes célébres, Zeno & Métastase: Zeno est dramatique, il a de la chaleur, de l'intérêt, du mouvement dans la scene; mais ses *airs* sont mal composés; nul rapport, nulle intelligence dans la coupe des vers & dans le choix du rhythme; les musiciens l'ont abandonné. Métastase au contraire a disposé les phrases, les repos, les nombres, & toutes les parties de l'*air* comme s'il l'eût chanté lui-même; tous les musiciens se sont donnés à lui.

Ce n'est pas qu'un musicien ne tire quelquefois parti d'une irrégularité, comme un lapidaire habile sait profiter de l'accident d'une agathe; mais ce sont les hazards du génie, & les hazards sont sans conséquence.

Dans un opéra de Rameau n'a-t-on pas vu ce mauvais vers,

Brillant soleil, jamais nos yeux dans ta carriere,

produire un beau dessein de chœur? L'homme sans talent se fait des regles de toutes les exceptions, pour excuser ses maladresses & se déguiser à lui-même l'impuissance où il est de faire mieux.

Du reste ce n'est point telle forme de vers ni leur égalité apparente qui les rend favorables à un chant mesuré; ce sont les nombres qui les composent; c'est l'arrangement symmétrique de ces nombres dans les différentes parties de la période; c'est la facilité qu'ils donnent à la musique d'être fidelle en même tems à la mesure & à la prosodie, & de varier le rhythme sans altérer le mouvement; c'est l'attention à placer les repos, à mesurer les espaces, à ménager les suspensions ou les cadences au gré de l'oreille, & plus encore au gré du sentiment qui est le juge de l'expression.

Prenez la plus harmonieuse des odes de Malherbe ou de Rousseau, vous n'y trouverez pas quatre vers de suite favorablement disposés pour une phrase de chant: c'est bien le même nombre de syllabes, mais nulle correspondance, nulle symmétrie, nulle rondeur, nulle assimilation entre les membres de la période, nulle aptitude enfin à recevoir un chant périodique & mélodieux; le mouvement donné par le premier vers est contrarié par le second; la coupe de l'*air* indiquée par ces deux vers, ne peut plus aller aux deux autres; ici la phrase est trop concise, & là elle est trop prolongée; d'où il arrive que le musicien est obligé de faire sur ces vers un chant qui n'a point d'unité, de motif & de caractere; ou de n'avoir aucun égard à la prosodie & au sens.

On a fait le même reproche aux vers de Quinault, les plus harmonieux peut-être qui soient dans notre langue, & sur lesquels il est impossible de faire un *air:* ce qui prouve bien que l'harmonie poétique n'est pas l'harmonie musicale. Quinault a fait le mieux possible pour l'espece de chant auquel ses vers étoient destinés, mais le chant périodique dont il s'agit ici n'étoit pas connu de son tems; il ne l'étoit pas même en Italie. On sait que le fameux Corelli n'en avoit pas l'idée, & Lulli, son contemporain, l'ignoroit comme lui.

L'invention de l'*air*, ou de la période musicale, est regardée par les Italiens comme la plus précieuse découverte qu'on ait faite en musique; la gloire en est due à Vinci. Les Italiens en ont abusé, comme on abuse de tous les plaisirs; ils ont, sans doute, trop négligé la vraisemblance & l'analogie qui fait le charme de l'expression, sur-tout dans ces *airs* de bravoure où l'on a brisé la langue, dénaturé le sentiment, sacrifié la vraisemblance & l'intérêt même au plaisir d'entendre une voix brillante badiner sur une roulade ou sur un passage léger. Mais il y a long-tems qu'on a dit que l'abus des bonnes choses ne prouve pas qu'elles soient mauvaises. Il faut prendre des Italiens ce qu'un goût pur & sain, ce qu'un sentiment juste & délicat approuve; leur laisser le luxe & l'abus, se garantir de l'excès, & tâcher de faire comme ils ont fait souvent, c'est-à-dire le mieux possible.

L'art d'arrondir & de symmétriser la période musicale, a été jusqu'ici peu connu des François, si ce n'est dans leurs vaudevilles, où la phrase d'un chant donné a prescrit le rhythme des vers. Mais par les essais que j'en ai faits moi-même au gré d'un musicien habile, j'ose assurer que notre langue s'accommode facilement à cette formule de chant. On commence à le reconnoître, on commence même à sentir que le charme de l'*air*, phrasé à l'italienne, manque à la scene de l'opéra françois pour l'animer & l'embellir; & lorsqu'on saura l'y employer avec intelligence & avec avantage, ainsi que le *duo* & le récitatif obligé, il en résultera, pour l'opéra françois sur l'opéra italien, une supériorité que je ne crains pas de prédire.

Mais on aura toujours à regretter que les chefs-d'œuvre de Quinault soient privés de cet ornement; & celui qui réussiroit à les en rendre susceptibles, en conservant à ces poëmes leurs inimitables beautés, feroit plus qu'on ne sauroit croire, pour les progrès de la musique en France; & pour la gloire d'un théâtre où Quinault doit toujours régner.

Quelque mérite que l'on suppose à Lulli, la facilité, la noblesse, le naturel de son récitatif peuvent être imités; & dans tout le reste il n'est pas difficile d'être supérieur à lui. Mais rien peut-être ne remplacera jamais les poëmes de Thesée, de Roland & d'Armide; & toute nouveauté qui les bannira du théâtre nous laissera de longs regrets.

Le moyen le plus infaillible de nous rendre tout à coup passionnés pour une musique nouvelle, ce seroit donc de l'adapter à ces poëmes enchanteurs; & ce n'est pas sans y avoir réflechi que je crois cela très-possible.

J'ai dit que l'égalité des vers n'étoit pas essentielle à la symmétrie du chant, soit parce que deux vers inégaux peuvent avoir des mesures égales, & que le spondée, par exemple, qui n'a que deux syllabes est l'équivalent du dactyle qui en a trois; soit qu'il

arrive aussi que le musicien, par des silences ou par des prolations, supplée au pied qui manque à un vers, pour égaler la longueur d'un autre; soit enfin parce que les phrases de chant qui ne sont pas correspondantes, n'ont pas besoin d'avoir entre elles une parfaite égalité. Mais entre les membres symmétriquement opposés d'une période, c'est une chose précieuse que l'égalité du metre, & que l'identité des nombres; & l'auteur qui me sert de guide, en fait, avec raison, un mérite à Métastase à l'exclusion d'Apostolo Zeno; voici l'exemple qu'il en cite, & cet exemple est une leçon.

L'onda che mormora
Tra sponda e sponda,
L'aura che tremola
Tra fronda e fronda,
È meno instabile
Del vestro cor.
Pur l'alme simplici
Dei folli amanti
Sol per voi spargono
Sospiri e pianti,
E da voi sperano
Fede in amor.

Notre langue, il faut l'avouer, n'est pas assez dactylique pour imiter une pareille harmonie; mais avec une oreille juste, & long-tems exercée aux formules du chant, un poëte françois, qui voudra bien se donner un peu de peine en composant les paroles d'un *air*, y observera un rhythme assez sensible, une correspondance assez marquée d'un nombre à l'autre, dans les parties symmétriques, & assez d'analogie entre le mouvement du vers & le caractere du sentiment ou de l'image, pour donner lieu au musicien de concilier dans son chant l'unité du dessein, la vérité de l'expression, la précision des mouvemens, & cette justesse des rapports qui dans les sons plaît à l'oreille, comme dans les idées elle plaît à l'esprit.

Je ne dois pourtant pas dissimuler l'avantage que les Italiens ont sur nous à cet égard; & le voici: plus une nation est passionnée pour un art, plus elle lui donne de licences: de-là vient que la musique italienne fait de la langue tout ce qu'elle veut; qu'elle combine les paroles d'un *air* comme bon lui semble, & les répete tant qu'il lui plaît. Notre langue est moins indulgente, & le sentiment de la mélodie n'a pas encore tellement séduit & préoccupé nos oreilles, que tout le reste y soit sacrifié; nous voulons que la prosodie & le sens soient respectés dans le plus bel *air:* une syncope, une prolation, une inversion forcée alterent en nous l'impression de la musique la plus touchante; & des paroles trop répétées nous fatiguent, quelque facilité qu'elles donnent aux modulations du chant. De-là vient que l'*air* françois, dans un petit cercle de paroles, peut difficilement avoir la même liberté, la même variété, la même étendue que l'*air* italien. Que faire donc? laisser la musique à la gêne dans l'étroit espace de huit petits vers, à la simple expression desquels le chant sera servilement réduit? C'est lui ôter beaucoup trop & de sa force & de sa grace. La musique, pour émouvoir profondément l'oreille & l'ame, a besoin, comme l'éloquence, de graduer, de redoubler, de graver ses impressions: à la premiere, ce n'est souvent qu'une émotion légere; à la seconde, l'ame & l'oreille plus attentives, seront aussi plus vivement émues; à la troisieme, leur sensibilité, déja fortement ébranlée, produit l'ivresse & le transport. Voilà pourquoi dans les symphonies, comme dans la musique vocale, le retour du motif a tant de charme & de pouvoir. Le vrai moyen de suppléer à la liberté que les Italiens donnent au chant de se jouer des paroles, est donc de lui donner dans les paroles mêmes des desseins variés à suivre, & des détours à parcourir. L'art du poëte consiste alors à faire de toutes les parties de l'*air*, par leur liaison, leur enchaînement, leur mutuelle dépendance, & par la facilité des progressions, des passages & des retours, à faire, dis-je, de tout cela un ensemble bien assorti.

Les exemples que j'ai donnés de l'alternative des passions dans un *air* à plusieurs desseins, font entendre ce que je veux dire.

Il est à craindre, je l'avoue, qu'un pareil chant, au milieu de la scene, interrompant le dialogue, ne ralentisse l'action & ne refroidisse l'intérêt; & c'est pour cela que les Italiens l'ont presque toujours rélegué ou à la fin des scenes, ou dans les monologues: c'est communément-là qu'un personnage livré à lui-même peut donner plus de développement à la passion qui l'agite, au sentiment dont il est occupé.

Mais au milieu même de la scene la plus vive & la plus rapidement dialoguée, il est des circonstances où ces élans impétueux de l'ame, cette espece d'explosion des mouvemens qu'elle a réprimés, trouvent place, & loin de refroidir la situation, y répandent plus de chaleur. Que devient alors, demandera-t-on, l'interlocuteur à côté duquel on chante? Ce qu'il devient dans une scene tragique, lorsqu'emporté par une passion violente, le personnage qui est en scene avec lui, l'oublie, & se livre à ses mouvemens: que devient Œnone pendant le délire de Phedre? que devient Electre ou Pilade, pendant les accès de fureur où tombe Oreste? que devient Néoptoleme, à côté de Philoctete rugissant de douleur? Tout personnage vivement intéressé à l'action ne sauroit être froid ni sans contenance sur la scene; soit que son interlocuteur parle ou chante, il le met en jeu en l'affectant lui-même des passions dont il est ému; & s'il ne sait que faire alors, c'est qu'il manque d'ame ou d'intelligence.

Ce qui nuit le plus réellement à la chaleur de l'action, ce sont ces longs préludes & ces longs épilogues de symphonie, qu'on nomme *ritournelles*. Quelquefois elles sont placées pour annoncer les mouvemens de l'ame qui précedent l'*air*, ou pour exprimer un reste d'agitation dans le silence qui le suit. Mais en général ces libertés que se donne le musicien pour briller aux dépens du poëte, font une longueur importune, & le musicien ne sauroit être trop ménager de cette espece d'ornemens. *Voyez* DUO, RÉCITATIF, *Suppl.* (*M. MARMONTEL.*)

§ AIRE EN ARTOIS, (*Géogr.*) on est parvenu, en 1750, à vaincre tous les obstacles pour avoir de l'eau dans cette ville. On y a percé une fontaine à 137 pieds de profondeur, sur la grande place de la ville. Cette source donne une eau abondante & salutaire, qui est un très-grand soulagement pour les habitans & pour la garnison. Un particulier a fait l'inscription suivante pour placer au frontispice de l'ouvrage que l'on a construit pour garantir cette fontaine:

PACE LEVAMEN,
OBSIDIONE SALUS.

M. Chevalier, ingénieur en chef de la place, & commandant du fort Saint-François, y a aussi percé une fontaine qui fait les délices des militaires qui habitent ce fort voisin de la ville. On y a fait à ce sujet ces deux vers suivans:

Quam formidandis cinxisti mœnibus arcem
Fontibus hanc recreas ingeniosa manus.

avec cette inscription:

AN. 1751.
LUD. XV, PACATORE ORBIS REGNANTE,
BELLI MINISTRO D'ARGENSON,
ARCIS PRÆFECTO CHEVALIER,
SOLATIUM MARTIS. (*C.*)

§ AIRE, (*Géogr.*) ville de France en Gascogne sur l'Adour. Elle est située sur la pente d'une montagne à treize lieues Est de Dax, & à quinze environ Ouest de Condom. Elle fut autrefois le séjour des rois Visigoths ; on y voit encore sur le bord de l'Adour les ruines du palais d'Alaric, qui fit publier dans cette ville, en 506, le code Théodosien. Aujourd'hui cette ville est peu considérable, parce qu'elle souffrit beaucoup du temps de la ligue. Il y a cependant un évêque suffragant de celui d'Auch, qui a deux cens quarante paroisses dans son diocese. (*C. A.*)

§ AIRELLE *ou* MIRTILLE, (*Hist. nat. Botaniq.*) en latin *vitis idæa* dans Tournefort ; *vaccinium* dans Linnæus ; en anglois *bill-berry*, *wortle-berry*, *cranberry* ; en allemand *heidelbeeren*.

Caractere générique.

D'un petit calice permanent, quelquefois découpé en quatre parties & qui renferme l'embryon, s'éleve, au-dessus de huit étamines à sommets fourchus, un style couronné d'un stigmate obtus. Ces parties sont situées dans un grelot monopétal, dont le bord est renversé & ordinairement découpé en quatre petites échancrures. L'embryon devient une baie succulente, terminée par un ombilic, & divisée en quatre cellules, où se trouvent quelques semences menues.

Ce genre ne differe de l'arbousier qu'en ce que la fleur de ce dernier porte dix étamines, & que son fruit est divisé en cinq cellules : & à cela près que l'oxycoccus ou canneberge de Tournefort, produit une fleur polypétale, il ressemble fort à l'*airelle*.

La premiere espece d'oxycoccus de Tournefort, est la vaccinia de Jean Bauhin : de ce mot Linneus a fait celui de *vaccinium* qu'il a attribué aux *vitis-idæa*, auxquels il a joint les oxycoccus en changeant en *cocos* la désinence de ce mot ; aux traits généraux de ressemblance de ces trois genres, se joint encore celle de la disposition commune de leurs especes à croître dans les marais. Il n'y a que les arbousiers droits & polyspermes qui habitent les lieux secs.

Especes.

1. *Airelle* à fleurs uniques sur les pédicules, à feuilles ovales, dentelées, vernales, à tige anguleuse.

Vaccinium pedunculis unifloris, foliis ovatis, serratis, deciduis, caule angulato. Flor. Lapp. 143.

Wortle-berry with an angular stalk.

2. *Airelle* à bouquet de fleurs terminal & incliné, à feuilles entieres, recourbées, ponctuées par le dessous.

Vaccinium racemis terminalibus nutantibus, foliis obovatis, revolutis, integerrimis, subtùs punctatis. Linn. *sp. pl. 351.*

Dwarf box-like red fruited wortle-berry.

3. *Airelle* à feuilles ovales & pointues, à fleurs inclinées sortant de l'aisselle des branches.

Vaccinium foliis ovatis mucronatis, floribus alaribus nutantibus. Mill.

Wortle-berry with oval pointed leaves, and nodding flowers proceeding from the wings of the stalks.

4. *Airelle* à feuilles entieres, ovales, recourbées, à tiges grêles, rampantes, garnies de poils rigides.

Vaccinium foliis integerrimis, revolutis, ovatis, caulibus repentibus, filiformibus, hispidis. Linn. *sp. pl. 353.*

Wortle-berry with oval entire leaves, turning back, and a slender creeping, bristly stalk.

5. *Airelle* à feuilles entieres, recourbées, ovales, à tiges grêles traînantes & nues.

Vaccinium foliis integerrimis, revolutis, ovatis, caulibus repentibus, filiformibus, nudis. Linn. *sp. pl. 351.*

Moss-berries, moor-berries, cran-berries.

Linnæus rapporte jusqu'à douze especes d'*airelle*. Voyez *Species plantarum*, *Octandria*, *Monogynia*. Mais comme on ne peut guere élever ces plantes dans les jardins, nous craignons d'en avoir déja trop transcrit.

L'espece n°. 1. s'éleve sur nombre de tiges grêles & droites à la hauteur d'environ deux pieds : elle est commune en Allemagne, en Angleterre, dans les montagnes de Lorraine, aux lieux moussus & ombragés où elle s'étend en tapis : nous en avions enlevé une masse considérable avec la mousse & la terre après leurs racines, & nous avions plaqué ce gazon dans un bosquet nouvellement planté ; ces arbustes y ont subsisté cinq ans, mais en déclinant toujours : ils ont fleuri pourtant, mais ils n'ont pas fructifié : ils n'avoient presque plus de vie, lorsqu'ils ont été étouffés par l'épaisseur de l'ombrage.

Le fruit de cette *airelle* est plein d'un jus assez insipide, mais il est rafraîchissant ; on le mange avec de la crême & du lait & sur la pâte ; il est d'un pourpre glacé d'une fleur bleuâtre qu'efface la plus légere impression.

La seconde espece ressemble si fort au buis nain ou d'Artois, par ses feuilles & par son port, qu'un homme habile dans la connoissance des plantes, a peine à l'en distinguer lorsqu'elle est dépourvue de fleurs & de ses baies. Elle a langui quatre ans dans nos jardins sans produire aucun fruit. Ses baies sont d'un beau rouge & d'un goût plus relevé que celles de l'espece n°. 1. Les peuples septentrionaux en font un grand cas. On trouve cet arbuste jusques dans le Groënland ; il paroît que le nord est son élément ; dans les Alpes & dans la Voge on ne le rencontre qu'à l'exposition la plus froide ; en Suede, on s'en sert, dit Miller, comme du buis, pour faire des bordures qui réussissent très-bien. Nous avons remarqué, tandis qu'il vivotoit dans nos jardins, que le chaud le contrarioit beaucoup.

L'*airelle*, n°. 3, est aussi un très-petit arbrisseau, qui croît naturellement en Virginie & dans d'autres contrées de l'Amérique septentrionale. Ses feuilles, qu'il ne perd pas, ressemblent beaucoup à celles des myrthes.

L'espece n°. 4, croît dans les terres marécageuses de l'Amérique septentrionale. Ses baies sont rouges & fort grosses, ses tiges sont grêles & écailleuses, & les écailles en sont pointues & piquantes.

La derniere espece a des tiges capillaires qui se traînent sur la mousse, dont certains marais sont couverts : ses très-petites feuilles, qui ressemblent à celles du myrthe, sont d'un verd reluisant par-dessus, & blanchâtre par-dessous. Les fleurs & les fruits de cette *airelle* sont rouges, mais le fruit est moucheté. Il est d'une saveur acidule assez relevée, & par-là même fort estimé dans les environs des lieux où il se rencontre. On l'emploie aux mêmes usages que le fruit de l'espece n°. 1.

On apporte à Londres, tous les hivers, un assez gros fruit qui a la propriété de se conserver très-long-tems sans nulle précaution : il fait grand plaisir dans une saison où les fruits acides ne sont pas communs. On l'emploie sur la pâte. M. Duhamel parle d'un fruit semblable qui lui est venu de la Louisiane ; mais il croît qu'il est produit par une sorte de canneberge.

Il paroît qu'on est parvenu à faire subsister en Angleterre, les especes d'*airelle* indigenes de l'Amérique. Il y a apparence que pour les élever on pratique de petits endroits marécageux avec des mousses qu'on imbibe continuellement : mais quelque soin que les Anglois puissent apporter dans leur culture, ils n'ont point encore pu cueillir des fruits mûrs sur ces arbustes ; peut-être qu'ils réussiroient mieux

mieux, si on les plantoit dans de véritables marais qui pourroient se trouver dans l'enceinte d'un jardin à l'angloise.

En général les baies des *airelles*, des arbousiers nains & traînans, & des canneberges, sont un bon présent de la nature; elles sont aussi salubres que les exhalaisons des marais où croissent ces plantes, sont nuisibles. On sait que les acides préviennent l'alkalisation des humeurs & la dissolution du sang, qu'ils temperent l'ardeur de la bile, & deviennent dans d'autres cas un très-bon tonique. (*M. le baron de* TSCHOUDI.)

* § AIRÈS, (*Mythol.*) c'est une faute dans le *Dictionnaire raisonné des Sciences*, &c. il faut lire *la fête des Aires.* (*Festum Arearum.*) *Lettres sur l'Encyclopédie.*

§ AISAY-LE-DUC, *ou plutôt* AISEY-LE-DUC, (*Géogr.*) n'est pas une ville, comme le dit le *Dict. rais. des Sciences*, &c. mais un petit bourg avec châtellenie royale du bailliage de la Montagne, sur la Seine, au diocese de Langres. On y voit encore les ruines d'un ancien château des Ducs de la premiere race. (*C.*)

AJUS, s. m. (*Marine.*) est un certain nœud dont on se sert pour lier ensemble deux cordages qui doivent faire force & se roidir. L'entrelacement des deux cordes dans l'*ajus*, est tel que le nœud peut ensuite se défaire facilement, & c'est ce qui en fait l'avantage. *La figure 4 de la premiere planche d'architecture navale dans ce Supplément*, offre la forme de ce nœud, des deux demi-clefs A, que l'on faire faire aux bouts des cordages après le nœud fait, & de l'amarage B qui les retient : toutes choses dépendantes de l'*ajus* & qui contribuent à empêcher le nœud de se fouquer. (*M. le chevalier* DE LA COUDRAYE.)

AJUSTER, v. a. (*Marine.*) c'est faire un ajus. *Voyez ci-dessus* AJUS. On dit *ajuster* deux grêlins bout-à-bout. *Ajuster* une aussiere sur un grêlin. (*M. le chevalier* DE LA COUDRAYE.)

AJUSTÉES, (*Musique des anciens.*) on trouve dans quelques auteurs, *tétracorde des ajustées*, au lieu de *tétracorde synnéménon. Voyez ce mot dans ce Supplément.* (*D. C.*)

§ AIX, (*Géogr.*) petite île de France dans le golfe de Gascogne, entre Oleron & la terre ferme. Les Anglois y détruisirent un fort en 1757, lors de leur expédition infructueuse contre le port & la ville de Rochefort. (*C. A.*)

§ AIX, (*Géogr.*) très-jolie ville de France, capitale de la Provence. Elle est située dans une belle plaine toute plantée d'oliviers, à cinq lieues nord de Marseille, & à cent soixante-trois lieues sud-est de Paris. On en attribue la fondation à C. Sextius Calvinus, consul romain, qui en fit une colonie romaine, en 630, & qui lui donna le nom d'*Aquæ sextiæ*, à cause des eaux thermales que l'on trouva dans l'emplacement. Cette ville a essuyé, comme bien d'autres, divers changemens. Après les Romains, elle a vu les Lombards & les Sarrasins dans ses murs. Les comtes de Provence l'ont ensuite possédée & embellie. Aujourd'hui c'est une des plus considérables villes du royaume; elle n'est pas fort grande, mais elle est très-peuplée; ses rues sont alignées & bien pavées, ses maisons, pour la plupart, sont bien bâties; il y a sur-tout au milieu de la ville un très-beau cours nommé *Orbitelle*, formé de trois grandes allées & orné de belles fontaines, qui fait une promenade très-agréable. Le palais & l'hôtel-de-ville sont des édifices remarquables. La cathédrale est un bâtiment gothique. Il n'y a que deux colleges, une bibliotheque, & dix-huit couvents. Cette ville est encore le siege d'un parlement, d'une chambre des comptes & des aides, d'une sénéchaussée, d'une intendance & d'un archevêché. Son archevêque, président né des états de Provence, a cinq évêques pour suffragans, & quatre-vingts paroisses dans son diocese; il jouit de trente-deux mille livres de rente. *Aix* devient ordinairement en hiver le séjour de la noblesse provençale, & en tout tems il est celui de nombre de gens de lettres. Cette ville s'honore d'avoir vu naître le célebre Joseph Piton de Tournefort. On fabrique à *Aix* différentes étoffes. Il croît dans ses environs de bons vins, mais ses huiles excellentes font son principal commerce. *Long.* 23, 6, 34. *lat.* 43, 31, 35. (*C. A.*)

§ AIX, (*Géogr.*) petite ville de Savoie sur le lac de Bourget avec titre de marquisat. Elle est entre Chambéry, Annecy & Rumilly. Il y a des bains auxquels l'empereur Gratian a donné son nom. On les distingue en *bains du roi*, *bains soufrés* & *bains d'alun.* L'usage en est gratuit. On y voit aussi les restes d'un arc de triomphe à la romaine, qui annonce que cette ville a dû être anciennement considérable. (*C. A.*)

§ AIX-LA-CHAPELLE, (*Géogr.*) ville d'Allemagne, dans le cercle de Westphalie, au duché de Juliers. Cette ville nommée en latin *Aquis-Granum*, *Aquæ*, *urbs Aquensis*, & en Allemand *Aachen*, *Acken*, *Aach*, tient à la Diete de Ratisbonne, & dans les assemblées du cercle de Westphalie, le second rang sur le banc du Rhin, dans l'ordre des villes libres & impériales. On lui donne même quelquefois la dénomination de *ville impériale* par excellence, attendu qu'ayant été la résidence de plusieurs empereurs d'Allemagne, elle a passé long-tems pour la capitale de leur empire, & qu'aujourd'hui même encore elle est dépositaire de l'épée, du baudrier & du livre d'évangiles, qui servent au couronnement des empereurs. Cette épée & ce baudrier ont été ceux de Charlemagne, qui fut toute sa vie plein d'affection pour *Aix-la-Chapelle*; il y mourut & y fut enseveli. C'est à ce prince aussi qu'elle doit la plupart de ses prérogatives, & son église cathédrale, dont tout empereur régnant est chanoine. Quant à son église de S. Adelbert, ce fut l'empereur Henri II. qui la fonda. La religion catholique domine dans cette ville, & n'y souffre pas moins de vingt-deux maisons religieuses des deux sexes. Les protestans y sont soufferts aussi, mais uniquement pour l'habitation & le commerce : toute part au gouvernement leur est interdite, & tout culte extérieur leur est défendu; ils vont à Vaëls, à une lieue d'*Aix*, dans le duché de Limbourg, faire leurs exercices de religion. Un bourguemaître, des échevins & des conseillers, composent la régence de cette ville. L'électeur Palatin, comme duc de Juliers, s'en dit protecteur & grand maire; & l'évêque de Liege y déploie son autorité ecclésiastique. *Aix* est assez souvent en contestation avec le duc, mais rarement avec l'évêque; c'est que l'autorité de celui-ci est tempérée par le synode de la ville; au lieu que le pouvoir de celui-là n'est pas toujours susceptible de certaines modifications. *Aix-la-Chapelle* a un territoire où l'on compte environ trois mille sujets, qui tous, sans exception, nobles ou roturiers, sont soumis à sa jurisdiction : ce territoire, bien que de peu d'étendue, porte le nom magnifique d'*empire.* Le nom des choses est d'importance à l'oreille des gens d'*Aix*, & la surface des choses l'est sans doute de même à leurs yeux. L'on n'y montre au peuple que tous les sept ans une fois les joyaux de l'empire, & les autres grandes reliques de la cathédrale; cette cérémonie ne doit même avoir lieu qu'en présence de tous les membres du chapitre, & de tous ceux du grand conseil. Il y a moins d'habitans dans cette ville qu'elle ne pourroit en contenir; & c'est au nombre de ses maisons religieuses, qu'il faut apparemment s'en

prendre : cependant elle fait un assez bon commerce de draps & d'ouvrages en cuivre. Ses bains chauds & ses eaux minérales sont célebres : une foule d'étrangers vont les prendre ou s'y divertir; *Aix* y gagne beaucoup. D'ailleurs elle a vu plus d'un concile assemblé dans ses murs, dans le huitieme & dans le neuvieme siecle, & deux traités de paix s'y sont conclus. Un incendie la consuma presqu'en entier, l'an 1656, & elle souffrit au tremblement de terre de 1756. Ses mois romains ne sont que de cent florins, & sa contribution à la chambre impériale n'est que de 155 rixdallers, & 50 creutzers. (*D. G.*)

A K

AKALZIKE *ou* AKELSKA, (*Géogr.*) ville forte de la Turquie Asiatique, dans le gouvernement de Curdistan. Elle est au pied du mont Caucase, non loin du fleuve de Kur. Ses fortifications consistent en un double mur & un double fossé qui l'environnent; mais elle est dominée des hauteurs voisines. Les Turcs en firent la conquête vers la fin du seizieme siecle, & y mirent un bacha, qui gouverne en même tems la partie de la Géorgie qui dépend de l'empire Ottoman. *Long.* 60, *lat.* 41. (*C. A.*)

AKANSA *ou* AKANSIS, (*Géogr.*) ville de l'Amérique septentrionale, dans la Caroline méridionale. Elle est située sur la riviere de Mississipi, non loin d'une autre riviere qui porte aussi le nom d'*Akansa*. C'est une des plus anciennes du pays, & des plus considérables de l'intérieur des terres. *Long.* 72, *lat.* 36. (*C. A.*)

AKAS, (*Géogr.*) petite ville de la Transilvanie hongroise. Elle est dans une plaine, entre la riviere de Carasna, & un bras de cette riviere, au nord de Zatmar. Cette ville n'a rien de remarquable. *Long.* 45, 10; *lat.* 47, 36. (*C. A.*)

AKERKUF, (*Géogr.*) montagne de la Turquie Asiatique, à l'orient de l'Euphrate, dans le gouvernement de Bagdad. Plusieurs voyageurs en parlent. Texeira la nomme *Karkuf*. Otter prétend qu'elle renferme les tombeaux des anciens rois du pays; & Tavernier, qui l'appelle *Agarkuf*, & la place à une distance égale des bords de l'Euphrate, & de ceux du Tibre, raconte que les ruines d'un ancien bâtiment que l'on y voit encore, pourroient bien être celles de la tour de Babel. (*C. A.*)

* AKERMAN, BIELGOROD, TSCHETATE-ALBA, (*Géogr.*) Cette ville est nommé *Bialogrod* dans *le Dict. des Sciences*, &c. Voyez-y ce nom.

* AKERSUND, (*Géogr.*) île du Categat, sur la côte méridionale de Norwege, entre les villes de Frideristad & de Tousberg.

AKILL *ou* ACHILL, (*Géogr.*) petite île d'Irlande, à l'occident de ce royaume. Elle est près de la côte de la province de Connaught, & vis-à-vis du comté de Mayo. C'est la plus considérable de toutes les ilotes qui bordent cette côte. *Long.* 7, 5, *lat.* 54, 5. (*C. A.*)

§ AKISSAR *ou* AKHISSAR, (*Géogr.*) ville de la Natolie en Asie, à l'orient de Smyrne, & au nord de Burse. C'étoit anciennement Thyothire : elle est située sur la riviere Hermus, dans une belle plaine, qui a plus de sept lieues de large, & qui est très-fertile en grains & en coton. On y compte près de cinq mille habitans. Il s'y fait un grand commerce d'opium & de tapis de Turquie. On voit encore dans ses environs quantité de belles colonnes, les unes renversées ou rompues, les autres sur des piedestaux; des temples, des palais ruinés & plusieurs inscriptions. (*C. A.*)

§ AKRA, *ou* KRA, *ou* ACARA, *ou* ACARO dans le *Dict. raif. des Sciences*, &c. (*Géogr.*) petit royaume d'Afrique, sur la côte d'Or, entre la riviere de la Volta, & S. George de Mina. Il a pour bornes, à l'est, le pays d'Agouna, dont il est séparé par une petite riviere; au nord, le pays d'Aboura & Bonu; à l'ouest, l'Abbade & Ningo, ou Lampi, & au sud, l'Océan. Ce royaume a tout au plus seize lieues de circonférence. Sa forme est presque ronde; & du côté de la mer, il ne présente tout au plus que trois lieues. Le roi du pays est tributaire de celui d'Aquambo : il possede quatre villes, qui sont le grand *Akra*, qui est la capitale; & dans l'intérieur des terres, le petit *Akra*, Soko, qui est la plus considérable & la plus commerçante, & Orsoko : ces trois dernieres, sur la côte, & toutes sous le canon d'un fort Européen : le débarquement y est dangereux. Les habitans de ce royaume s'appliquent au commerce, à l'agriculture & à la guerre. Le terroir est assez fertile; mais les provisions leur manquent quelquefois vers la fin de l'année; ce qui les met dans la nécessité d'enlever à leurs voisins, de force ouverte, ce qu'ils ne peuvent obtenir par des échanges. Il se fait dans le pays d'*Akra* un trafic d'esclaves, plus considérable que nulle part sur la côte d'Or. Outre cela on y trouve de l'or, de l'ivoire, de la cire & du musc. *Long.* 20, *lat.* 5. *Voyez* ACARO, *Dict. des Sciences*. (*C. A.*)

AKRA-LE-GRAND, (*Géogr.*) capitale du royaume dont nous venons de parler. Elle est à quatre lieues de la côte, au pied d'un canton montagneux, qui se découvre de fort loin en mer. Les murs de son enceinte sont bâtis de terre, & les toits des maisons sont couverts de paille. Les habitans sont assez riches, parce qu'ils se contentent de quelques vêtemens très-grossiers : leurs besoins sont renfermés dans des bornes très-étroites. C'est la résidence du roi. *Long.* 19, 35, *lat.* 5. (*C. A.*)

AKSA *ou* AKZA, (*Géogr.*) riviere d'Asie, dans la Géorgie ou le Gurgistan. Elle se jette dans la mer Caspienne, auprès de la ville de Zitrach ou Tereck, dans la province de Zuire. (*C. A.*)

AK-SCHÉHER *ou* ESKICHER, (*Géogr.*) ville de la Turquie d'Asie, dans la Natolie, au district de Konie. Elle est située à l'extrémité méridionale d'une grande plaine, & sur une belle riviere qui vient du lac de Ladik, au sud-est de Burse. Pocok la prend pour l'ancienne Euménie de Phrygie, & rapporte qu'elle est aujourd'hui la résidence d'un bacha. On y trouve un grand nombre d'inscriptions latines & grecques. *Long.* 48, *lat* 39, 20. (*C. A.*)

AK-SERAI, (*Géogr.*) petite ville de la Turquie d'Asie, dans la Natolie, entre Nikdé & Konie. Elle a un district subalterne qui dépend de celui de Konie : du reste elle n'a rien de remarquable. (*C. A.*)

AKURA, (*Géogr.*) ville de la Turquie d'Asie, dans le gouvernement de Tarabuc ou Tripoli de Syrie. elle est à sept à huit lieues du mont Liban, & passe pour fort ancienne. Il y a un évêque Maronite. (*C. A.*)

A L

AL-ABUA, (*Géogr.*) petite ville d'Asie dans l'Arabie Pétrée. On croit qu'Abdallah, pere de Mahomet, y mourut. Les pélerins de la Mecque y font station. (*C. A.*)

ALACRANES, (*Géogr.*) îles de la Nouvelle Espagne dans le golfe du Mexique. Elles sont au nord & à vingt lieues de la presqu'île de Jucatan, dans l'Amérique septentrionale. On les nomme ainsi à cause de la quantité de scorpions qu'on y trouve. (*C. A.*)

ALA-DAG *ou* AMADAG, (*Géogr.*) montagne d'Asie dans la Natolie, au district & dans le voisinage de la ville de Bolli ou Polis. Elle est au nord

d'Angora & non loin du cap de Coromba. C'est la plus haute de toute la Natolie. *Long.* 50, 20. *lat.* 40, 10. (*C. A.*)

ALAFAKAH *ou* GALAPHECA, (*Géogr.*) château fort de l'Arabie Heureuse, à l'entrée d'un golfe de la mer Rouge, au bout duquel est la ville de Zabid ou Zibid, dont ce golfe porte le nom, & dont ce château protege le commerce. *Long.* 64. *lat.* 15. (*C. A.*)

ALAFOENS, (*Géogr.*) district de la province de Beyra en Portugal. Il fut érigé en duché par le roi Jean V en 1718, en faveur de D. Pierre, fils de D. Michel, fils légitime du roi Pierre II. Ce district renferme trente-sept paroisses. (*C. A.*)

ALAGNON, (*Géogr.*) riviere de France dans le gouvernement d'Auvergne. Elle va d'un cours très-rapide se jetter, de la montagne de Cantal, dans l'Allier. (*C. A.*)

ALAGON, (*Géogr.*) petite riviere d'Espagne dans l'Estramadure. Elle prend sa source dans la Sierra ou montagne de Banos, & après avoir serpenté le long de la montagne de Gate, elle va se joindre au Xerte & se jetter avec lui dans le Tage. (*C. A.*)

ALAINE, (*Géogr.*) petite riviere de France dans le Nivernois. Elle vient de Luzi, passe à Tais & se jette, au-dessous de Terci-la-Tour, dans l'Arron qui se joint à la Loire près de Décise. (*C. A.*)

ALAINS, (*Hist. anc.*) La nation Scythe étoit formée de l'assemblage de différentes nations qui toutes avoient les mêmes mœurs & les mêmes usages. Les Scythes les plus célebres en Europe par les secousses données à l'empire romain, furent les *Alains*, les Huns & les Taifales. Mais ce furent sur-tout les premiers qui passerent pour les plus belliqueux. On dit que dans leur origine, ils habitoient le pays de Kam-Kiu, situé au nord de Capte-Chat, dans le pays d'Oufa & des Baschkires, que nos historiens ont nommé la *grande Hongrie*, parce qu'ils prétendent que les Huns en étoient sortis. S'étant confondus avec les Huns qui s'étoient rendus maîtres d'une partie de la Sibérie, ils fonderent des établissemens sur les bords du Pont-Euxin, d'où ils porterent leurs armes triomphantes dans le fond de l'Asie où plusieurs se fixerent sur les bords du Gange. Ceux qui prétendent qu'ils étoient sortis du Turkestan, se fondent sur une ville de cette province nommée *Alan*, d'où ils emprunterent leur nom. Ptolomée le dérive du mot *Alin*, qui signifie *montagne*, parce qu'en effet ils habitoient dans des montagnes, avant de passer au midi, où ils s'établirent dans les plaines qui sont situées au nord de la Circassie & de Derbent. Quoique les auteurs leur donnent des habitations différentes, aucun n'est dans l'erreur, parce que ce peuple Nomade se fixa tantôt dans une région & tantôt dans une autre; ainsi ils ne se trompent que sur le tems, & non sur les faits.

Vers l'an soixante & treize de Jesus-Christ, ils formerent une alliance avec le roi d'Hircanie, qui leur facilita le passage du détroit de Derbent pour exercer leurs brigandages dans la Médie: Paco, roi des Parthes, ne se crut point assez puissant pour opposer une digue à ce torrent, qui se répandit dans les plus belles provinces de l'Asie. Ils y fonderent quelques établissemens & revinrent chargés d'un riche butin. Quarante ans après cette expédition, ils en tenterent une nouvelle sous le regne d'Adrien, mais ils en furent chassés par Arrien. Après avoir essuyé ce revers, ils tournerent leurs armes contre l'Occident. Gordien, allarmé de cette irruption, marcha contr'eux avec une puissante armée, qui fut taillée en pieces par ces barbares, dans les campagnes de Philippe en Macédoine. Après cette victoire, ils s'établirent sur la rive gauche du Danube, qui venoit d'être abandonnée volontairement par les Goths, attirés vers l'Italie pour s'y approprier quelques débris de l'empire romain, menacé d'une prompte décadence.

Après la défaite de Gordien, les *Alains*, ses vainqueurs, devinrent si redoutables, que des bords du Danube ils ébranlerent les provinces de l'empire les plus éloignées; un grand nombre de peuples soumis par leurs armes, d'autres qui craignoient de l'être, se rangerent sous leurs enseignes, ou comme sujets ou comme alliés. On comptoit parmi ces nations les Neuri, les Vidini, les Gelons, les Agathyrses, & plusieurs autres plus obscures. Alors la domination des *Alains* s'étendit depuis les plaines de la Sarmatie & les Palus Méotides, jusqu'aux montagnes de l'Inde & des sources du Gange; & tous les peuples compris dans cette vaste étendue, furent désignés par le nom d'*Alains*. C'étoit peut-être moins parce qu'ils obéissoient au même maître que par la conformité de leurs mœurs & de leurs usages qu'on leur donnoit la même dénomination. Les *Alains*, Nomades, comme les autres Scythes ou Tartares, n'avoient d'autres maisons que leurs tentes & leurs chariots qu'ils transportoient avec leurs troupeaux dans les lieux les plus abondans en pâturages; leur bétail étoit leur unique richesse; ils en mangeoient la chair & en buvoient le lait. Tandis que les femmes, les enfans & les vieillards étoient sédentaires sous des tentes, la jeunesse qui n'avoit d'autre occupation que la guerre, portoit les ravages chez ses voisins, & revenoit chargée de leurs dépouilles. L'éducation se bornoit à apprendre à tirer de l'arc & à monter un cheval. La vieillesse inutile étoit une espece d'opprobre; celui qui mouroit les armes à la main paroissoit digne d'envie. La gloire du guerrier étoit de revenir du combat, après avoir coupé la tête d'un ennemi, dont il enlevoit la chevelure pour en faire un ornement à son cheval; c'étoit un monument de gloire de n'avoir d'autre vase pour boire que le crâne de son ennemi. La religion de ces barbares n'étoit qu'un superstition extravagante. Ils plantoient en terre un sabre nud, auquel ils rendoient des honneurs divins: c'étoit avec des baguettes qu'ils prétendoient découvrir les événemens futurs, espece de superstition qui se trouve établie universellement chez les peuples éclairés & barbares. *Voyez* DIVINATION, *Diction. rais. des Sciences, Arts & Métiers.* Ammien Marcellin prétend que de tous les Scythes, ce furent les *Alains* qui furent les plus humains & les plus civilisés. Ils respectoient le droit des nations & la foi des traités. Conquérans, sans être destructeurs, ils cherchoient à fertiliser les contrées dont ils se rendoient les maîtres. Leur taille étoit haute & réguliere; ils étoient extrêmement légers à la course; ils n'avoient point ce regard farouche qui distinguoit les Huns, avec lesquels on les confond quelquefois; ce portrait paroît d'autant plus conforme à la vérité, que les Circassiens qui en descendent, sont encore aujourd'hui célebres par la régularité de leurs traits, & que c'est parmi leurs femmes que les monarques asiatiques cherchent les objets de leur amour.

Quoiqu'on confonde ordinairement les Huns avec les *Alains*, parce qu'ils habitoient le même pays, il paroît qu'ils formoient deux peuples différens. L'histoire rapporte que les Huns Baschires firent une irruption dans la Sarmatie Asiatique où ils trouverent les *Alains* établis. Ces barbares, jaloux des prospérités des anciens possesseurs, entreprirent de les dépouiller de leurs terres. Ils y entrerent le fer & la flamme à la main, & ils laisserent par-tout de tristes vestiges de leur valeur brutale. Ils firent un grand carnage des *Alains*, dont les uns se réfugierent dans les montagnes de

Circaffie, où leur poftérité eft encore aujourd'hui établie ; d'autres fe fixerent fur les bords du Danube, où s'étant unis aux Sueves & aux Vandales, ils ravagerent enfemble la Germanie, la Belgique & les Gaules. Ils auroient pouffé plus loin leurs brigandages, mais ils ne purent franchir les monts Pyrénées, & ils parurent fe fixer au pied de ces montagnes, d'où ils porterent les ravages & les tempêtes dans les villes & les provinces voifines. Plufieurs *Alains* fe détacherent de l'alliance commune pour s'établir dans les Gaules, & fur-tout dans la Normandie & la Bretagne, où leurs defcendans ont hérité de leurs inclinations guerrieres, & non de leur férocité.

L'an 409, les troupes chargées de veiller à la garde du paffage des Pyrrenées, arborerent l'étendand de la rebellion. Utace, roi des *Alains*, profita des circonftances pour entrer dans l'Efpagne avec les Sueves & les Vandales, qui partagerent entr'eux ces riches provinces. La Galice & la Bétique échurent aux Sueves & aux Vandales. La Lufitanie & la province de Carthagene furent réduites fous l'obéiffance des *Alains*. Un fpectacle bien furprenant, c'eft de voir un peuple forti de la Sibérie traverfer une fi vafte étendue de pays, fe fixer fur les bords de la Méditerranée & de l'Océan, c'eft-à-dire, dans des climats différens de ceux qu'il avoit habités. Les peuples modernes, auffi courageux, ne pourroient réfifter à tant de fatigues.

Utace, maître paifible du Portugal, pouvoit jouir fans inquiétude du fruit de fa conquête; mais dévoré d'ambition, il s'y trouva trop refferré, il fuccomba à la tentation d'affervir ceux même qui l'avoient aidé à vaincre: les Sueves & les Vandales attaqués par un allié perfide, fe fortifierent de l'alliance d'Honorius, qui aima mieux les fecourir que de les avoir pour ennemis. L'ambitieux Utace fut vaincu dans un combat où il perdit la vie: les débris de fon armée fe refugierent dans la Galice où ils fe foumirent aux loix que le vainqueur daigna leur prefcrire. Ceux des *Alains* qui n'avoient point pris les armes, fe rangerent volontairement fous la domination des Sueves. Un peuple qui n'avoit d'autre métier que la guerre, & qui ne formoit plus de corps de nation, étoit forcé de trafiquer fon fang avec l'étranger qui confentoit à l'affocier à fa fortune: ainfi, ils fe rangeoient fous les drapeaux de ceux qu'ils croyoient affez puiffans pour s'enrichir par le pillage. C'eft en qualité de mercénaires qu'on les voit combattre dans l'armée de Radagaife contre Stilicon: ce fut encore fous ce titre qu'ils formerent le centre de l'armée, à la bataille de Châlons, contre Attila qui fit la funefte expérience de leur valeur; quoiqu'ils n'euffent plus de roi de leur nation, ils combattoient tous fous le même drapeau. Ce fut ainfi qu'après avoir été les fléaux de l'empire, ils en devinrent les défenfeurs. Ils combattirent avec d'autant plus d'opiniâtreté contre Attila, qu'ils confervoient une haine invincible contre les Huns qui avoient chaffé leurs ancêtres de leurs poffeffions. Dans toutes les caufes qu'ils embrafferent, ils combattirent avec plus de gloire que de fruit, & jamais ils ne purent réuffir à former un corps de nation. Semblables aux Suiffes, ils étoient vainqueurs fans être conquérans. Quand la terre eut pris une conftitution nouvelle, & que de nouveaux empires fe furent formés des débris de celui des Romains, les *Alains* aiderent à fe donner des maîtres, & prirent les noms des nations où ils trouverent des établiffemens. On a fouvent donné leur nom aux Maffagetes, aux Huns & aux autres brigands fortis du Pont-Euxin, quoiqu'on remarquât entre les *Alains* & ces barbares la même différence qu'on trouve aujourd'hui entre les Tartares Calmoucs & ceux de la Crimée. Les *Alains*, dans le tems de leur fplendeur, avoient donné leur nom à leurs alliés & à leurs tributaires: dans leur décadence, ils furent compris fous le nom de ceux qui les foudoyoient, ou qui les avoient foumis ; c'eft une obfervation qu'on doit faire en lifant l'hiftoire de toutes les nations Nomades. Tel avoit été autrefois le deftin des Medes, qui prirent le nom de *Perfes*, quand ils eurent été fubjugués par Cyrus, fouverain d'une province de ce nom. Les Perfes, à leur tour, furent connus fous le nom de *Parthes*, lorfqu'ils pafferent fous la domination d'Arface, roi de la Parthie, petite province qui donna fon nom à un des plus vaftes empires de l'Orient. (*T—N.*)

ALAJOR *ou* ALCIOR, (*Géogr.*) petite ville de l'ifle Minorque, fituée prefque au milieu de l'ifle, au nord-oueft du Port-Mahon, & à l'eft de la Citadella. Elle a un diftrict affez confidérable. *Long.* 22, 10. *lat.* 39, 55. (*C. A.*)

§ ALAIS, (*Géogr.*) ville de France dans les Sevennes, au diocefe de Nifmes, province de Languedoc, fur une branche du Gardon, auprès d'une belle prairie. Elle fe nomme *Alefia* dans les Commentaires de Jules Céfar, *liv. VII.* Cette ville eft la capitale d'une ancienne feigneurie érigée en comté, & poffédée par Charles de Valois, fils naturel de Charles IX. Elle eft devenue épifcopale depuis la révocation de l'édit de Nantes, & fon évêque eft fuffragant de celui de Narbonne. Louis XIV. y fit bâtir en 1689 une citadelle, où l'on enferma ceux des réformés qui n'avoient aucune difpofition à fe convertir. Quoiqu'elle ne foit pas fort grande, elle ne laiffe pas d'être peuplée, & de faire un commerce confidérable de foie crue & fabriquée. Elle eft à 14 lieues N. de Montpellier, & 140 S. E. de Paris. (*C. A.*)

ALALCOMENE, (*Géogr.*) petite ville de Béotie, ainfi nommée, à caufe d'Alalcoménie qui fut la nourrice de Minerve. Cette déeffe avoit en ce lieu un temple & un fimulacre d'ivoire extrêmement refpectés des peuples; ce qui empêcha que cette ville, quoique facile à emporter, ne fût jamais faccagée, fuivant ce que nous dit Strabon. Paufanias affure que la ftatue de Minerve en fut enlevée par Sylla, & que, depuis ce tems-là, le temple & la ville furent déferts & tomberent en ruines. Les géographes anciens & modernes ne nous ont rien dit de plus pofitif fur cette ville; & il y a apparence qu'on n'en a plus aucune trace. (*C. A.*)

ALAMAC, ALAMAK *ou* AMAK, (*Aftron.*) nom que les Arabes ont donné à une étoile de la feconde grandeur, qui eft dans le pied auftral d'Andromede; elle eft appellée γ dans les cartes céleftes de Bayer & de Flamfteed, ainfi que dans nos catalogues d'étoiles. (*M. DE LA LANDE.*)

A LA MI RE, (*Mufique.*) *Voyez* A MI LA, dans le *Dict. raif. des Sciences*, &c. (*F. D. C.*)

ALAMPY *ou* LAY, (*Géogr.*) ville d'Afrique fur la côte d'Or, à l'eft du grand Ningo, & à quatre lieues de la grande montagne de Redundo, qui fe préfente en forme de pain de fucre au nord-nordoueft. Cette ville eft fituée fur le penchant d'une montagne qui regarde le nord. La côte aux environs eft bordée de collines affez hautes, dont plufieurs font ornées de palmiers. Les habitans font doux & civilifés, mais timides & défians. Leur plus grand commerce eft celui des efclaves, que les Negres d'Akin y amenent. Le mouillage de la rade eft fort bon. *Long.* 15. *lat.* 5. (*C. A.*)

§ ALAND, (*Géogr.*) île de la mer Baltique, entre la Suede & la Finlande. Elle peut avoir 30 à 40 lieues de circuit; & quoiqu'elle s'étende au-delà du foixante-unieme dégré de latitude feptentrionale, il eft rare qu'elle ne produife pas affez de grain chaque année pour nourrir fes habitans. Elle a des pâturages abondans, qui lui fourniffent le moyen de

faire un gros commerce de beurre & de fromage. On y trouve de belles forêts, dont on exporte beaucoup de bois & de charbons; & des carrieres de pierres calcaires, dont on tire grand parti. Elle est environnée de rocs & de bas-fonds qui en rendent l'abord très-dangereux. Cette isle ne fut réunie à la Finlande qu'en 1634; auparavant elle avoit un gouverneur particulier. On croit même qu'il fut un tems où formant elle seule un état séparé, elle avoit des rois ou princes indépendans. (*C. A.*)

§ ALANGUER *ou* ALENQUER, (*Géogr.*) ville de Portugal dans l'Estramadure, au nord & à sept lieues de Lisbonne, & au sud-ouest de Santaren. Elle fut fondée, à ce que l'on croit, en 409 par les Alains, qui lui donnerent le nom d'Alanker-Cana. On y compte aujourd'hui environ deux mille ames. On y voit cinq églises paroissiales, trois monasteres, une maison de la miséricorde & un hôpital. C'est le chef-lieu des domaines de la reine. (*C. A.*)

ALAPA, (*Géogr.*) montagnes de Sibérie dans la Russie Asiatique. Elles s'étendent depuis le lac de Jaiokaia jusqu'aux confins de la Baskirie. On y exploite avec succès des mines de cuivre très-riches. (*C. A.*)

* ALAR, (*Géogr.*) riviere de Perse qui se jette dans la mer Caspienne.

ALARCON, (*Géogr.*) petite ville d'Espagne dans la partie occidentale de la nouvelle Castille. Elle est située au pied des montagnes, sur la riviere de Xucar. On la croit fort ancienne. En 1178, sous le regne des Maures, elle fut totalement ruinée. Alphonse IX. la rétablit quelques années après, & aujourd hui elle est assez considérable, & peut passer pour un jolie petite ville. *Long. 15, 45. lat. 39, 40.* (*C. A.*)

ALARIC I., (*Hist. des Visigoths.*) juge souverain ou roi des Visigoths, étoit de la famille des Baltes, la plus illustre parmi les nations Gothes après celle des Amales. L'histoire commence à faire mention de ce prince vers l'an 395. Il étoit alors en alliance avec Théodose le Grand, qui s'en servit utilement dans plusieurs guerres. Il lui dut en partie cette fameuse victoire qui mit à ses pieds Eugene le tyran. Les services d'*Alaric* lui mériterent l'estime des Romains; & ils en auroient tiré de bien plus grands secours, sans les troubles qu'occasionna la rivalité de Rufin & de Stilicon, ministres d'Honorius & d'Arcadius, fils & successeurs de Théodose le Grand. L'ambitieux Rufin, peu content de présider dans les conseils d'Arcadius en qualité de régent, brigua l'honneur d'avoir ce prince pour gendre. Humilié d'un refus, il prétendit s'en venger, & invita les Barbares à piller la Grece. *Alaric*, charmé de trouver cette occasion pour satisfaire la cupidité de son peuple, ne manqua pas d'en profiter. Le proconsul Anthiocus, gagné par le perfide ministre, ne lui ayant opposé aucun obstacle, il pénétra jusqu'au détroit des Thermopiles. Le roi des Visigoths alloit porter plus loin ses succès ou plutôt ses ravages, lorsque Stilicon, ennemi secret de Rufin, trouva le moyen de le rappeller sur les bords du Danube. Il y resta pendant deux ans, sans y causer de grands troubles; mais après cette époque (402), il fit une irruption sur les provinces d'occident. Les historiens ont négligé de nous apprendre la cause de son mécontentement: peut-être avoit-on manqué à lui faire les présens auxquels les prédécesseurs d'Honorius avoient accoutumé les nations barbares. Stilicon rassembla aussi-tôt toutes les troupes de l'empire, & marcha avec la plus grande célérité à l'endroit où le danger étoit le plus imminent. Les deux armées se rencontrerent près de Quierrasque. Le choc fut rude des deux côtés, mais il dura peu. On prétend que Stilicon ménagea le roi Barbare pour s'en faire un appui contre Honorius, qu'il avoit dessein de précipiter du trône pour y mettre Eucher, son fils. Il eut en sa puissance la femme & les enfans d'*Alaric*, qui, pour les délivrer, fit un traité par lequel il s'obligeoit à se retirer en Epire, pourvu cependant qu'on lui donnât quatre mille livres pesant d'or. Le roi des Goths se montra fidele à sa parole, & sortit aussi-tôt de l'Italie; mais les Romains feignirent d'oublier leurs obligations, pour se dispenser de les remplir. Le roi des Visigoths attendit dans le calme & dans le silence, mais toujours inutilement, les quatre mille livres d'or promises par Stilicon. Il entretenoit ses sujets dans une paix si profonde, que l'on n'entendoit non plus parler de lui, que s'il eût été mort. Le bruit s'en répandit même dans l'empire, lorsque tout-à-coup il parut aux portes de l'Italie. Avant de traiter les Romains en ennemis, il envoya des députés au sénat, demander les sommes qu'on lui avoit accordées pour séjourner en Epire. Comme il fallut lever de nouveaux impôts, on fit murmurer le peuple, qui commençoit à se fatiguer de se voir tributaire des Barbares. Le sénat, voyant l'impossibilité de résister à cette formidable puissance, appaisa les clameurs avec les quatre mille livres d'or. On lui donna la possession de l'Aquitaine. Cette derniere concession marquoit plus d'intérêt que de générosité. Les Romains marchoient à grands pas vers leur décadence. Un soldat (Constantin dit le Tyran), après avoir pris la pourpre dans la grande Bretagne, avoit envahi les Gaules, dont l'Aquitaine faisoit partie. *Alaric* étoit le seul qui pût lui faire abandonner sa conquête: cependant ce traité resta sans exécution. Honorius n'ayant pas jugé à propos de le ratifier, fit charger les Visigoths, comme ils se disposoient à passer les Alpes. *Alaric* essuya une perte assez considérable; son armée ayant mieux aimé se faire mettre en pieces, que de combattre le dimanche de pâques, jour auquel on rapporte cette perfidie. Il revint sur ses pas, à dessein d'en tirer vengeance. Arrivé sur les bords du Pô, il y apprit la mort de Stilicon. Il envoya des députés à Honorius, & feignit d'ignorer qu'il trempoit dans la perfidie dont on avoit usé à son égard. Il lui demandoit des assurances du traité que l'on avoit conclu avec lui. L'empereur, oubliant à quel peuple il avoit affaire, lui répondit qu'il ne lui avoit rien accordé, & que c'étoit en vain qu'on exigeoit la ratification des promesses qu'on pouvoit lui avoir faites. *Alaric*, sûr de tout obtenir par la voie des armes, continue sa marche; il se rend maître des deux rives du Tibre, & réduit Rome à l'extrémité. Le sénat, tremblant & consterné, lui envoya des ambassadeurs, qu'il refusa d'entendre: il leur dit qu'il sentoit en lui quelque chose qui l'excitoit à mettre Rome en cendres. Il consentit cependant à s'en éloigner, mais à cette pénible condition, qu'on lui livreroit tout l'or & tous les meubles précieux qui se trouvoient dans la ville: & lorsqu'un des ambassadeurs lui demanda ce qu'il prétendoit laisser aux habitans; *je leur laisse la vie*, répondit-il. Il ne tenoit effectivement qu'à lui de les en priver. Les Romains, oubliant cette antique fierté qui affectoit des hommes qui se disoient les maîtres du monde, se jetterent à ses pieds, & descendant aux plus lâches soumissions, ils l'engagerent à diminuer la rigueur de cette demande. *Alaric*, vaincu par leurs larmes, leur donna la paix; & lorsqu'il pouvoit tout exiger, il se contenta de six mille livres pesant d'or, de quatre mille robes de soie, & de trois mille tapis de pourpre. Dès qu'il eut signé ce traité, il leva le siege, & reprit le chemin de ses états; mais, quoique l'hiver fût proche, il ne crut pas devoir passer les Alpes avant d'avoir reçu les sommes qu'il avoit exigées. Honorius, prince qui, comme le dit Montesquieu, ne savoit faire ni la paix ni la guerre, fit d'expresses

défenses de rien exécuter. Les Romains tenoient encore à leurs anciennes maximes : dans les tems de la république, lorsque les généraux se trouvoient dans des conjonctures embarrassantes, ils faisoient la paix; & lorsque les conditions en étoient humiliantes, le sénat en étoit quitte pour casser le traité, & en dégrader les auteurs. Ce droit de ratification avoit passé aux empereurs; mais pour en user impunément, il falloit être le plus fort, & Honorius ne l'étoit pas. *Alaric*, qui se gouvernoit par d'autres principes, revint une seconde fois devant Rome, & la bloqua de toutes parts. La ville assiégée fut réduite à une extrémité si triste, que les habitans ne vivoient que de la chair des cadavres infects. Ne pouvant résister à tant d'horreurs, ils viennent dans la douleur & l'abattement implorer une pitié dont leur infidélité les rendoit indignes. *Alaric*, toujours modéré dans la victoire, leur fit grace; mais aux premieres conditions, il en ajouta d'autres : il exigea un tribut annuel, & demanda de plus qu'on lui abandonnât la Norique, le Vénétie & la Dalmatie; ensuite, pour montrer aux Romains son mépris, il leur donna pour maître le préfet Attale, qu'il fit empereur, de sa seule autorité. On s'étonne de ce qu'*Alaric*, maître du sceptre des Romains, ne l'ait pas réservé pour lui-même. Mais tel étoit l'orgueil des rois du Nord; satisfaits d'ébranler ou d'affermir à leur gré le trône des empereurs, ils dédaignoient de s'y asseoir. Le roi des Visigoths, après avoir ainsi humilié l'orgueil romain, fit ses préparatifs pour assiéger Ravenne, où Honorius se tenoit honteusement caché. L'empereur Attale, qu'il ne distinguoit pas de ses sujets, eut ordre de le suivre à cette conquête. Les affaires d'Honorius ne pouvoient être dans un état plus triste : les Barbares de Germanie fondoient à l'envi sur ses malheureux états : sa domination étoit presque éteinte dans les Gaules & en Espagne. Convaincu de l'impossibilité de continuer la guerre, il envoya des ambassadeurs à Attale, lui proposer la moitié de ses états pour gage de la paix qu'il sollicitoit. Cette proposition ne devoit pas être dédaignée par Attale : mais il se comporta avec tant d'imprudence, que le roi des Goths, pour l'en punir, lui fit rendre le sceptre, & le chassa en présence de l'armée. *Alaric* délibéra ensuite s'il devoit accorder la paix à Honorius. Son conseil y paroissoit disposé; mais les Huns, alliés des Romains, ayant chargé un détachement de Visigoths, il prit cet acte d'hostilité pour une nouvelle perfidie d'Honorius, & rejetta tout accommodement : il marcha aussi-tôt vers Rome qui, pour cette fois, fut obligée de le recevoir dans ses murs. On le loue beaucoup de sa modération. Il est vrai que ses soldats n'y commirent que les désordres qu'il ne put empêcher. Quoique les Ariens, dont il suivoit les erreurs, fussent depuis long-temps exposés à la persécution des orthodoxes, il ne crut pas devoir user de représailles : il ordonna de respecter les églises, & défendit, sous les peines les plus rigoureuses, de faire aucun outrage à ceux qui s'étoient réfugiés dans ces asyles sacrés. Il y fit reporter des vases d'or que la cupidité du soldat avoit enlevés. Il ne resta que trois jours dans Rome : il en sortit pour aller faire la conquête de la Sicile & de l'Afrique; mais une tempête ayant brisé une partie de ses vaisseaux, il mourut à Cosense. Ses officiers craignant que le souvenir des maux qu'il avoit faits en Italie, ne portât les peuples à s'en venger sur son corps, lui creuserent un tombeau au milieu du fleuve Bazento, dont ils détournerent les eaux pendant la pompe funebre. Sa mort se rapporte à l'an 410 de notre ere. Son portrait nous est parvenu fort défiguré. On nous l'a représenté comme un prince avide de sang & souillé de tous les meurtres; mais sa conduite envers les Romains est assez justifiée par les perfides procédés d'Honorius. Ataulfe, son beau-frere, lui succéda, du consentement des seigneurs de sa nation. *V.* ATAULFE, *dans ce Suppl.* (*T—N.*)

ALARIC II, *roi des Visigoths.* Dans tout autre siecle *Alaric* eût été vraisemblablement le souverain le plus illustre & le plus heureux de son temps; mais il eut pour contemporain & pour rival Clovis, qui n'eut ni concurrent qui éclipsât sa gloire, ni ennemi qui pût balancer ses succès. Fils d'Euric ou Evaric, roi des Visigoths, *Alaric* succéda, de l'aveu de sa nation, au trône de son pere, à la mort de ce dernier en 484, & il ne prit les rênes du gouvernement que pour rendre ses peuples heureux. Plein de valeur, & dévoré du desir de la gloire, il eut la générosité de sacrifier ses penchans à son amour pour la justice, & aux projets utiles qu'il forma pour la tranquillité publique. Des circonstances imprévues l'obligerent de prendre les armes. Clovis qui remplissoit l'Europe du bruit de ses conquêtes & de la terreur de son nom, venoit de disperser les légions Romaines, & leur général Syagrius, échappé au carnage, avoit été chercher un asyle à la cour d'Alaric, où il eut l'imprudente crédulité de se croire à l'abri de la colere du vainqueur : il se trompa, Clovis plus inhumain dans le sein de la victoire, qu'il ne l'étoit dans le feu des combats, envoya demander en maître, au roi des Visigoths, la tête du général vaincu. La puissance de Clovis & la crainte d'éprouver sa vengeance intimiderent *Alaric*; il avoit accueilli Syagrius, & il eut la lâche complaisance de le livrer au roi des Francs, qui eut la barbarie de faire mourir le général Romain par la main du bourreau. Vainement pour excuser sa perfidie, *Alaric* allégua l'intérêt de ses peuples, & la nécessité d'écarter de son royaume l'orage qui le menaçoit; il n'est point de raison d'état qui autorise une action aussi détestable. C'est à la vérité le seul crime que l'histoire reproche au roi des Visigoths; mais il étoit inexcusable, & bientôt Clovis lui-même, qui en avoit profité, prit soin de le punir & de venger Syagrius. Cependant *Alaric* oublia Syagrius dans les bras de Theudicode, fille naturelle de Théodoric, roi des Herules, qui consentit d'autant plus volontiers à l'alliance du roi des Visigoths, qu'il gouvernoit lui-même ses sujets avec la plus rare sagesse. Quelque temps après ce mariage, *Alaric* eut l'imprudence de prendre part à une querelle qui lui étoit étrangere, & qui eut pour lui les plus funestes suites. Gondebaud & Godesile unis par les liens de la fraternité, mais de différent caractere, & animés l'un contre l'autre d'une haine irréconciliable, commandoient aux Bourguignons : le premier à Lyon, où il tenoit sa cour, & le second à Geneve, où il donnoit ses ordres; il survint entr'eux un sujet de dispute, que leur animosité mutuelle ne tarda point à irriter : animés du desir de se venger, ils implorerent l'un & l'autre le secours de Clovis, qui se déclara pour Godesile : Gondebaud réclama la protection du roi de Visigoths, qui eut la foiblesse d'embrasser sa querelle, sans réfléchir à la puissance de l'ennemi que cette démarche ne pouvoit manquer de lui susciter : mais Gondebaud ne voulant point commettre au sort des armes la décision de la dispute, fit poignarder son frere, envahit ses états qu'il réunit aux siens, & rechercha l'amitié de Clovis qui, n'ayant pris qu'un foible intérêt à Godesile, se reconcilia avec son assassin; ensorte que le roi des Visigoths se vit abandonné par le chef des Bourguignons, pour lequel il s'étoit exposé à l'inimitié du souverain des Francs. Cet événement irrita la jalousie qui existoit déja entre Clovis & *Alaric*, & ils ne chercherent l'un & l'autre que l'occasion de la faire éclater. Cependant l'Espagne jouissoit depuis plusieurs années d'un calme

heureux; & les Visigoths eussent été le peuple le plus fortuné de l'Europe, si l'inquiétude naturelle de leur caractere leur eût permis de goûter les douceurs que leur procuroit la sagesse de leur souverain; mais n'ayant point d'ennemis à combattre, ils se déchiroient eux-mêmes par des contestations & des procès sur la propriété des biens. *Alaric* qui ne cherchoit que les moyens de rendre sa nation heureuse, engagea le célebre Anian, le plus savant jurisconsulte de son siecle, à rassembler les loix du code Théodosien, & à en faire un abrégé à l'usage des Visigoths. Anian répondit aux soins du souverain, & ce code fut publié dans la vue d'inspirer à ses sujets l'amour de la concorde. *Alaric* voulut juger lui-même leurs contestations, & moins juge qu'arbitre, il termina par les plus équitables accommodemens une foule de procès. Pendant qu'il se livroit à ces fonctions vraiement royales, un scélérat couvert de crimes, un nommé *Pierre*, homme séditieux, & d'autant plus à craindre, qu'il avoit l'art d'irriter ou de calmer à son gré la populace, excita une révolte, se mit à la tête des rebelles, s'empara de Saragosse, & eut même d'abord quelqu'avantage sur les troupes envoyées contre lui; mais il fut pris & conduit aux pieds d'*Alaric*, qui le fit brûler vif dans un taureau d'airain, supplice jadis inventé par Phalaris, invention atroce digne d'être adoptée par des tyrans, qu'*Alaric* n'eût pas dû recevoir, quelques tourmens que méritent de subir les séditieux. Cependant Pierre n'étoit point le seul ennemi que le roi des Visigoths eût à craindre dans ses états. Il étoit Arrien zelé; mais attaché à sa croyance, il ne persécutoit personne, & toléroit tous les dogmes, toutes les opinions. Les évêques Catholiques qu'il y avoit en Espagne étoient fâchés d'être gouvernés par un prince Arrien. Clovis étoit récemment baptisé; mais les eaux du baptême n'avoient pas éteint en lui ni l'ardeur des conquêtes, ni la soif du carnage. Théodoric, roi d'Italie, offrit en vain sa médiation aux deux rois; d'ailleurs, Clovis n'avoit pu pardonner à son rival d'avoir jadis favorisé la cause de Gondebaud, & la religion fut le prétexte qu'il saisit pour faire une irruption sur les terres des Visigoths; quelques traîtres gagnés par le clergé lui ouvrirent les portes de Tours. *Alaric*, qui ne connoissoit qu'une partie des malheurs qui le menaçoient, s'avança, à la tête d'une nombreuse armée, résolu de ne livrer bataille que quand les circonstances lui en assureroient le succès; mais malheureusement il ne put contenir l'ardeur de ses soldats qui demanderent à grands cris de combattre. Les deux armées se rapprocherent dans la plaine de Vouglé à trois lieues de Poitiers: on en vint bientôt aux mains; la victoire ne resta que quelques momens incertaine; les Visigoths furent défaits, & *Alaric* reçut la mort sur le champ de bataille, de la main de Clovis. Ainsi périt en 507, après un regne glorieux d'environ vingt-trois années, le sage *Alaric*, digne d'un plus heureux destin. Il est vrai qu'en livrant son hôte Syagrius, il s'étoit rendu coupable d'un crime atroce; mais ce fut la seule faute de sa vie, & dans ce temps de barbarie, à quel roi l'humanité n'avoit-elle qu'un crime à reprocher? Il ne laissa que deux enfans, un fils, Amalaric, de Theudicode, fille de Théodoric, roi d'Italie; & un fils, Gezalaic, qu'il avoit eu d'une concubine, depuis son mariage. (*L.C.*)

ALARIC *ou* ALRIC, (*Hist. de Suede*) roi de Suede. Il régnoit dans ces siecles de barbarie, où les rois du Nord n'étoient que des brigands occupés à se dépouiller les uns les autres. *Alaric* ne fut pas plutôt monté sur le trône, qu'il songea à s'emparer de celui de Gestillus, roi des Goths. Ce prince trouva un appui dans Frotton, roi de Danemarck, qui fit marcher à son secours Godeslac & Eric. Gauto, fils d'*Alaric*, périt dans le premier choc. *Alaric* voulut venger son fils de sa propre main. Il appella Gestillus en duel. Ce prince courbé sous le poids de l'âge, pouvoit à peine soulever ses armes. Malgré sa foiblesse le magnanime vieillard vouloit combattre; Eric, jeune, brave, & généreux, s'opposa à son dessein, se présenta au rendez-vous, & porta au roi de Suede un coup mortel. (*M. DE SACY.*)

ALARIC II, (*Hist. de Suede.*) fils d'Agnius, roi de Suede, étoit né en 172; son frere Eric partagea avec lui le trône vacant par la mort de leur pere en 192. Ils ne régnerent pas long-temps en paix; une jalousie réciproque les dévoroit; elle éclata bientôt; des mauvais procédés ils passerent aux injures, & des injures aux coups. On rapporte que s'étant trouvés tous deux sans armes au rendez-vous, ils débriderent leurs chevaux, & s'assommerent avec les courroies. (*M. DE SACY.*)

* ALARO, (*Géogr.*) riviere du royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure, qui sort de l'Apennin, & se jette dans la mer Ionienne.

* ALASCHEHIR, (*Géogr.*) ville de la Natolie, dans la province Germian; quelques géographes la prennent pour l'ancien Hypsus, & d'autres pour Philadelphie.

§ ALATERNE, NERPRUN, (*Botaniq.*) en latin, *alaternus rhamnus.*

Description.

Cet arbuste porte de petites fleurs peu apparentes, rassemblées en forme de petites grappes, garnies seulement par leur extrémité. M. Duhamel semble ne pas admettre la réunion des trois différentes sortes de fleurs sur le même individu; cependant après une exacte observation, nous nous sommes parfaitement assurés que le même *alaterne* porte des fleurs mâles, femelles & hermaphrodites.

Les fleurs mâles sont composées d'un calice monopétal en forme d'entonnoir, découpé par les bords en cinq parties. Du bas des échancrures s'élevent entre les segmens du calice cinq petits pétales qu'on ne distingue aisément qu'avec une loupe (c'est vraisemblablement leur extrême ténuité qui a fait croire à M. Tournefort que ces fleurs en étoient entiérement dépourvues): à l'origine de ces pétales naissent dans l'intérieur du calice cinq étamines terminées par des sommets arrondis.

Les fleurs femelles, au lieu d'étamines, ont un pistil composé d'un embryon & de trois styles, surmontés par des stigmates arrondis.

On sait que les fleurs hermaphrodites réunissent les parties sexuelles des mâles & des femelles.

Les feuilles sont posées alternativement sur les branches, ce qui suffit pour distinguer l'*alaterne* du philaria qui les a opposées. Mais cette observation ne devient nécessaire que lorsqu'on ne peut voir ni le fruit ni la fleur de ces deux arbres, dont la différence empêche de le confondre.

M. Linnæus a rangé les *alaternes* sous le genre des nerpruns. Le rapport qui se trouve entre les parties de la fructification dans les uns & dans les autres, a pu l'y déterminer.

Especes & variétés de l'alaterne.

1. *Alaterne* à feuilles ovales, crénelées par les bords.

Alaterne commun. *Arbre* 3.

Alaternus foliis ovatis, marginibus crenatis.

The common alaternus.

α Variété de cette espece à feuilles marbrées de jaune.

2. *Alaterne* à feuilles lancéolées profondément dentelées. *Arbre* 4.

Alaternus foliis lanceolatis profundè serratis.

Cut leaved alaternus.

β Variété de cette espece à feuilles bordées de blanc.
γ Variété de cette espece à feuilles bordées de jaune.

3. *Alaterne* à feuilles presque cordiformes & dentelées.

Alaterne à feuilles de buis. *Arbre 4.*

Alaternus foliis subcordatis serratis.

Alaternus with small heart-shaped leaves.

4. *Alaterne* à feuilles ovales, lancéolées & non dentelées. *Arbre 3.*

Alaternus foliis ovato-lanceolatis integerrimis.

Broad-leaved alaternus.

On a long-tems cultivé la troisieme espece en Angleterre, sous le nom de *celastrus* ou *staff-tree*, arbre à bâtons. Ses feuilles sont plus éloignées entr'elles que celles des autres *alaternes:* ce qui fait paroître cet arbuste un peu nud. Il est le moins tendre de tous, il a résisté sans abri à des hivers assez rigoureux.

Les *alaternes* marqués de chiffres arabes sont de véritables especes, nous avons marqué les variétés avec des chiffres grecs.

L'*alaterne* n°. 1. & sa variété marbrée de jaune, font un très-bel effet, mêlés ensemble en massif dans les bosquets d'hiver. Cet arbuste est d'un beau port, & bien garni de feuilles. Elles sont d'un verd foncé, mais fort luisant. Leur dessous est du plus beau verd-clair, mais pour peu qu'il soit frappé du froid, il se charge d'une rouille noirâtre qui en diminue l'éclat. Le jeune bois est couvert d'un épiderme poli d'un violet foncé. Les vieilles branches sont noirâtres. La fleur petite & verte n'est de nul effet. Le fruit noir des *alaternes* est le seul ornement dont leur verdure soit décorée. Dans nos climats il mûrit en juillet ou en août.

L'espece n°. 2. porte des feuilles oblongues ressemblantes aux feuilles de saule. Son jeune bois est rougeâtre. Ses branches sont plus menues, plus courtes, plus convergentes vers la tige que celles de l'espece n°. 1 : ce qui donne à cet arbuste un port pyramidal. Ses deux variétés à panaches sont précieuses pour l'ornement des bosquets d'hiver; mais elles sont très-délicates, sur-tout celle panachée de blanc. Les panaches des feuilles, qui semblent être une coquetterie de la nature, n'en sont le plus souvent qu'une dépravation; ainsi les jaunes se rapprochant plus du verd sont moins tendres, mais les blanches indiquant un changement total dans le tissu cellulaire, rendent les feuilles sujettes à être gâtées ou du moins altérées, ou enlaidies par la moindre intempérie de l'air.

L'espece n°. 4. est fort belle. La largeur de ses feuilles la rend très-précieuse à cause du petit nombre d'arbres toujours verds à feuilles larges. Elle nous vient d'Espagne; ainsi elle demande d'être bien abritée. La plupart des autres especes croissent en Provence & en Italie.

1. Miller conseille de marcoter & de planter cet arbre en automne. Il ne dit rien des abris qu'il convient de lui donner. Peut-être en Angleterre peut-il se passer de couverture. Le climat des environs de Londres est plus doux que celui de nos provinces septentrionales. Les vents du nord & nord-est y arrivent attiédis par les immenses surfaces de mer où ils ont passé; peut-être aussi que la température de l'air dans cette île même étoit moins froide au tems que Miller donnoit sa derniere édition en 1763, qu'elle ne l'est à présent. On sait que depuis lors il a paru que notre globe ait subi des altérations notables. Plusieurs hivers de suite aussi rigoureux que deux ou trois dont une tradition orale nous avoit conservé la mémoire, & qui faisoient époque dans un siecle, la gelée, proportion gardée, plus forte dans le midi qu'au nord; le vent du sud, qui jusques-là n'avoit soufflé que du feu, nous apportant désormais des glaçons; l'hiver prolongé bien avant dans le printems, le mois de mai toujours sec; juin & juillet versant des pluies froides & continues; vingt-six pouces d'eau tombés dans une seule année, ce qui arrivoit à peine en deux autrefois; enfin nos automnes plus douces & empiétant sur nos hivers, voilà les altérations que depuis cinq ou six ans on a plus ou moins éprouvées dans notre hémisphere. Il ne se pouvoit pas qu'elles n'influassent extrêmement sur la végétation; & le cultivateur botaniste a dû y conformer sa culture, sous peine de voir périr la plupart de ses plantes & de ses arbres. Les légumes & les fruitiers demanderont aussi des soins nouveaux, des aspects différens & d'autres momens pour la semaille, la plantation & la récolte. Jusqu'aux grains mêmes exigent quelque différence dans leur régime : n'avons-nous pas vu le seigle qui ne déploie sa grande force qu'en avril, périr par l'intempérie de ce mois, le méteil se réduire en froment, & ce bled précieux couvrir désormais des terres où jamais on ne l'avoit semé seul.

2. Mais quels nouveaux soins le cultivateur n'a-t-il pas à employer, lorsqu'outre ces intempéries il est encore obligé de combattre celles qui tiennent immédiatement au local? Le lieu où nous faisons nos expériences est une terre élevée, dont la déclivité est tournée au nord; la terre compacte & paresseuse y garde aussi long-tems l'impression du froid qu'elle admet difficilement celle de la chaleur. De hautes montagnes au sud-ouest arment les vents qui y passent, de dards frigorifiques détachés des neiges qui y sont entassées; au nord-ouest, des montagnes moins hautes, mais couvertes de bois, chargent l'air des froides vapeurs qu'ils entretiennent: les gorges de ces montagnes sont autant de couloirs où les vents principaux changent de direction ainsi que de qualité, autant de soufflets qui augmentent leur violence en les comprimant, & les rendent par conséquent plus froids & plus âpres : aussi les vicissitudes qu'éprouve notre atmosphere sont telles qu'il se trouve des jours d'hiver entremêlés parmi les jours caniculaires, tandis que des jours d'été brillent quelquefois dans le tems des glaces, raniment la seve engourdie, & la disposent à être réprimée & corrompue par le froid qui les suit. Dans les pays septentrionaux de l'Amérique & de l'Europe, si l'hiver est long, le printems est sûr, & nous sommes certains qu'il seroit beaucoup plus facile d'y élever les végétaux délicats que dans le pays où nous avons essayé leur culture; cependant en nous conformant aux variations de l'air dont nous avons tenu un journal exact, nous y avons découvert des traces d'une sorte de constance, c'est-à-dire, de certains retours périodiques. Cette connoissance, jointe à celle de la nature des plantes, que les phénomenes de leur végétation nous ont appris à connoître, nous ont mis à portée de tracer une route à-peu-près sûre parmi tant d'écueils. La culture des arbres délicats que nous offrons au public, peut donc être regardée comme un *ultimatum.* On ne péchera pas en la suivant de près: on ne risquera guere de s'en écarter un peu; & ceux qui ont le bonheur de ne pas voir chez eux la végétation aussi contrariée, pourront s'éloigner de nos pratiques en proportion des avantages du climat où ils se trouveront.

Les *alaternes* s'élevent assez facilement de graine; ceux qu'on obtient par cette premiere voie de multiplication sont plus droits, & deviennent plus hauts que ceux élevés de marcotes : ils atteignent là où ils se plaisent, à la hauteur de douze à vingt pieds suivant la croissance déterminée des especes, au lieu que ceux provenus de marcottes retiennent toujours quelque habitude de leur premiera courbure, &

& comme ils n'ont souvent des racines que d'un côté, & qu'elles sont très-horizontales, ils ne peuvent s'élancer autant que les arbres obtenus de graines, lesquels sont pourvus d'un bel empatement de racines.

Lorsqu'on veut se procurer de la graine d'*alaterne*, il faut la faire venir de nos provinces méridionales & des autres pays où croissent les différentes especes; mais si l'on en veut recueillir chez soi, il est nécessaire de couvrir avec des filets les arbres chargés de baies, car les oiseaux en sont très-friands, & n'en laisseroient aucune. Elles mûrissent assez bien dans nos provinces septentrionales, sur-tout si l'on a eu l'attention de planter les *alaternes*, dont on se propose de recueillir la graine, le long d'un mur exposé au midi ou au couchant, & qu'on ait eu soin de faire choix dans cette vue des individus qui ont le plus de fleurs femelles ou de fleurs androgynes.

Les baies bien mûres & recueillies, il faut aussitôt les écraser dans une jatte pleine d'eau jusqu'à ce qu'on en ait détaché toute la pulpe, ensuite on passera le tout à travers un tamis, il restera un marc mêlé de pepins. Ce marc doit être éparpillé sur un grand plat que l'on mettra à l'ombre, en un lieu chaud. Lorsque ce marc sera sec, on l'émiera avec les doigts. Cela fait, préparez des caisses de huit pouces de profondeur, trouées par le bas; posez sur les trous des écailles d'huîtres par leur côté concave, puis emplissez ces caisses d'une bonne terre de dessous le gazon ou des côtés d'une haie, mêlée d'une partie de sable sec, & d'une partie de terreau, répandez vos graines & les distribuez également. Recouvrez-les d'une couche d'un pouce d'épaisseur d'une terre mêlée par parties égales de terreau, de bois pourri, & de terre de haie ou de prairie. Enterrez cette caisse à l'exposition du levant jusqu'au mois d'octobre, ensuite faites-lui passer l'hiver dans une caisse à vitrage; au printemps enterrez-la dans une couche tempérée & légérement ombragée, vos graines leveront sûrement & abondamment.

Ce semis sera placé l'automne suivante dans une caisse à vitrage. Dès les derniers jours de Septembre de l'année suivante, on transplantera ces petits *alaternes* dans une ou plusieurs caisses plus grandes que les premieres, à cinq pouces les uns des autres. On pourra en planter le tiers dans des pots où ils resteront jusqu'à ce qu'on les mette sur place. Quant à la petite pépiniere encaissée, on peut y laisser les arbustes, pendant un ou deux ans; ensuite, selon les climats & les commodités, on les mettra en pépinieres à dix pouces les uns des autres contre un mur au couchant, ayant attention de les couvrir durant la rigoureuse saison, ou bien on les plantera à demeure, en les couvrant aussi dès que les gelées deviendront un peu fortes.

Il ne faut pas négliger la voie des marcottes: elle est utile pour ceux qui ne peuvent se procurer de la graine, & elle sert à multiplier les especes les plus rares; mais elle est indispensable pour les *alaternes* panachés, car leur graine reproduit rarement cette variété, ainsi que nous l'avons expérimenté.

3. Les marcottes doivent se faire vers le 23 de septembre. Qu'on couche doucement les jeunes branches dans une petite cavité creusée pour cet effet, où l'on aura apporté de la terre fraîche mêlée de terreau; qu'on y essaie la courbure de la branche, pour juger où pourra tomber la partie la plus inférieure de la courbure; qu'on fasse en cet endroit une coche qui entame le tiers de l'épaisseur du bois; qu'on applique cette coche contre terre, en y assujettissant la branche avec un crochet de bois; qu'on releve ensuite doucement le bout de la branche contre un bâton où on la liera, sans néanmoins trop l'obliger à prendre la perpendiculaire, lorsqu'elle ne s'y dispose pas naturellement; qu'on couvre le pied de ces marcottes de mousse ou de litiere courte; qu'on les arrose de tems à autre, l'automne suivante, elles seront pourvues de racines. Alors on pourra les transplanter, mais avec beaucoup de précautions & de soins: si l'on veut être plus sûr de la reprise, il faudra encore attendre un an.

Les *alaternes* perdent leurs feuilles & leur jeune bois dans les serres humides. On en doit conserver quelques pieds, sur-tout des panachés, dans les bonnes orangeries. Ils passent très-bien l'hiver dans les caisses à vitrages, lorsqu'on a soin de leur donner de l'air, toutes les fois qu'on le peut sans danger. On en peut mettre en espalier pour garnir des parties de mur au couchant. Nous avons vu un mur de 20 pieds de haut, tout garni de trois pieds d'*alaterne* n° 1; mais l'usage le plus agréable qu'on en puisse faire, est de les disposer en massif dans les bosquets d'hiver, ayant attention de placer ceux marqués *arbre 3*, vers les parties les plus enfoncées, & ceux marqués *arbre 4*, vers les devants, en les entremêlant des variétés à panache qui ressortiront mieux à côté d'une verdure simple: mais pour réussir dans cette opération, il faut choisir ou se procurer artificiellement une partie de bosquet d'hiver, parée du nord-est, nord & nord-ouest, & s'il se peut, de l'est & du sud-est; car le soleil venant à frapper les feuilles chargées des neiges du printemps ou d'autres frimats, les altérera de maniere à leur ôter toute leur beauté: on peut se procurer cet abri en relevant des terres, & en y plantant des haies d'if ou de tuya. Au reste, il faudra, malgré cette précaution, les couvrir pendant plusieurs des hivers suivans.

Voici la couverture que nous avons trouvée la meilleure après une expérience de dix années, & les avoir essayées toutes.

4. Mettez du moëlon brisé au pied de l'arbuste, afin d'empêcher de s'élever les vapeurs qui augmentent l'effet de la gelée; puis rapprochez les branches du tronc, sans qu'elles se touchent en les liant avec des osiers fins; fichez circulairement autour de l'arbuste, & à une distance convenable de son pied, des bâtons qui surpassent d'environ un pied le bout de sa fleche. Rapprochez leurs bouts, croisez-les, & les liez ensemble, vous aurez un cône un peu enflé par le milieu; ajustez tout autour de la longue paille qui traînera un peu sur terre par le bas, & que vous rassemblerez & lierez en haut. Doublez le haut du cône d'une paille plus courte que vous étendrez fort épais, & que vous lierez vers la pointe comme pour former une faîtiere. Ecartez la paille par le milieu des cônes du côté du nord & du midi pour y laisser passer un courant d'air, tant que le froid n'est pas trop vif. Vers le dix d'avril vous donnerez encore plus d'air; vers le quinze vous ne laisserez de paille que du côté du midi. A la premiere pluie vous découvrirez entiérement vos *alaternes*, que vous trouverez en bon état. Il sera bon de placer une souriciere à plusieurs trous au pied de chaque arbuste; car il arrive quelquefois, durant les neiges, que les petits rats appellés *muscardins* rongent l'écorce des arbres ainsi couverts. Que l'on continue ces soins jusqu'à ce que les arbres aient un tronc suffisamment fort, nous ne doutons pas qu'on ne parvienne enfin à former des *alaternes* aguerris contre nos climats; car une fois que leur bois aura acquis une certaine consistance, si quelques-unes de leurs branches manquent durant l'hiver, on les retranchera au printemps: ils répareront aisément cette perte, & ne seront jamais sensiblement altérés. (*M. le Baron* DE TSCHOUDI.)

ALATHAMAHA, (*Géogr.*) grande riviere de l'Amérique septentrionale. Elle a sa source aux monts Olligoniens, & prenant son cours par le sud-ouest à travers la Gergie, elle va tomber dans l'océan Atlantique, au dessous du fort de Saint-George. On la nomme aussi *George's river*, riviere de George. (*C. A.*)

ALATYR, (*Géogr.*) ville & territoire de la Russie Asiatique, dans le gouvernement de Casan. Elle est sur la riviere de Sura, qui se jette dans le Volga. Cette ville est une des plus considérables du royaume de Casan, après Casan la capitale. (*C. A.*)

§ ALAVA *ou* ALABA, (*Géogr.*) petit pays d'Espagne, autrefois dépendant de la Navarre, aujourd'hui compris dans la Biscaye. Il s'étend du nord-ouest au sud-est, le long de la riviere de l'Ebre, depuis les montagnes de Biscaye jusqu'aux frontieres de la Navarre, & il a environ six à sept lieues de long sur cinq ou six de large. Le sol en est très-fertile en seigle, en fruits de plusieurs especes & en vins. On y exploite des mines de fer & d'acier, & on fabrique sur les lieux mêmes une grande quantité d'armes & d'ustensiles, qui sont un grand objet de commerce pour le pays. Il y a cinq villes dont Vittoria est la capitale. (*C. A.*)

ALBA HELVIORUM, (*Géogr.*) Pline en parle comme d'une ville de la Narbonoise. Ptolomée la désigne sous le nom d'*Albaugusta;* mais il lui donne une fausse position en la rejettant au-delà d'*Aquæ-Sextiæ*, Aix. Jean Poldo d'Albenas, dans son Discours sur l'antique cité de Nîmes, imprimé in-fol. en 1569, croit que cette *Alba* est *Albi;* & Dalechamp, dans ses Notes sur Pline, pense que c'est *Aubenas de Vivarez*.

Quoique M. de Valois paroisse persuadé que c'est Viviers, & qu'il blâme Papyn Masson de vouloir qu'*Alba* soit un lieu appellé *Alps*, on ne peut néanmoins, dit M. d'Anville, se refuser à l'évidence des restes d'une ville ancienne & capitale, qu'on voit près de ce village. M. Lancelot, dans le IV volume de l'*Hist. de l'Acad. des Insc. in-12, page 371*, paroît démontrer que cette *Alba*, capitale des Helviens & siege de l'évêché, transféré depuis à Viviers, étoit à Aps, petit village du Vivarais, à trois lieues de Viviers, qui a titre de baronnie. La tradition veut que l'ancienne *Alba* ne fût pas au même lieu où est à présent Aps, mais à quelques pas plus loin, & au-delà d'un torrent qui passe au pied du village.

Ce qui confirme cette opinion, est le grand nombre d'antiquités qu'on y voit, des morceaux d'aqueducs, des débris de bâtimens antiques, des thermes, des quartiers de mosaïques, des colonnes de marbre, des frises, *&c.* On appelle ce quartier le *palais;* on y trouve une infinité de médailles de toute grandeur, de tout métal & de tout âge. M. Lancelot vit en 1727, dans le jardin du curé, une statue de Mercure qui étoit de très-bon goût.

La tradition du pays veut encore que la ville d'*Alba* fût brûlée par le moyen du feu grégeois qu'on y jetta de dessus le mont Julliot, qui domine à la vérité sur la plaine où l'on trouve ces débris. Ce malheur a dû arriver à Aps vers 411, par l'armée des Alains, des Sueves & des Marcomans. Auxonius, qui étoit évêque d'Aps, transféra alors son siege à Viviers. Cependant, il faut qu'elle ait été encore considérable plusieurs siecles après, puisqu'il s'y étoit bâti deux églises ou prieurés (S. Martin & Saint Pierre) bien dotés; l'un, de l'ordre de S. Ruf; l'autre, de S. Benoît.

M. Lancelot a trouvé ces deux inscriptions.

La premiere, entre Aps & Melas, au milieu d'un petit ruisseau où les eaux l'ont portée; elle est en beaux caracteres.

D. M.
ET MEMO-
RIÆ JA-
NUARIS
FELVINI FI-
PIO ALBI-
NUS FELVI-
NI FRATRI
IN COMPARA....

La seconde, est dans l'église de la Roche, hameau d'Aps.

D. M.
PARDULE
POSIT ME-
MORIAM
SILVINUS
EUTICHEA
MERENTIS-
SIME. (*C.*)

ALBACETE, (*Géogr.*) jolie petite ville d'Espagne, dans la nouvelle Castille, à la partie orientale. Elle est au milieu d'une plaine très-fertile & très-agréable, non loin des montagnes qui séparent la Manche du pays qu'on nomme le *Désert. Long. 16. lat. 38. 55.* (*C. A.*)

ALBAN (SAINT) *ou* SAINT ALBANS, (*Géogr.*) petite ville d'Angleterre, dans le Hertford-Shire, au sud de la ville de Hertford, & au nord-ouest de Londres. Elle est située sur la riviere de Coln, dans un très-beau pays. Elle n'est guere peuplée, & son commerce ne consiste qu'en bétail & en menues denrées; cependant elle jouit de plusieurs droits municipaux considérables: elle a sa propre jurisdiction ecclésiastique & civile, & elle envoie deux députés au parlement. Cette ville étoit le *Verulamium* des anciens Romains: on trouve encore sous ses murs de tems en tems des médailles antiques, mais ce qui l'immortalisera dans les annales de l'histoire, & dans celles de la géographie, c'est d'avoir donné son nom au fameux chancelier Bacon, qui portoit le titre de seigneur de *Saint Albans.* (*C. A.*)

ALBANA, (*Géogr.*) ville d'Asie dans l'Albanie ou Zuirie. Elle a aussi le nom de *Stranu*, *Zambanach* ou *Bachu*, & c'est ce dernier nom qu'elle a donné à la mer Caspienne où elle a un port. C'est une ville assez marchande. *Albana* me semble être la même que Baka, située au 40 dégré de lat. septent. sur la mer Caspienne. (*C. A.*)

§ ALBANIE, (*Géogr.*) province de l'ancienne Grece, aujourd'hui cette partie de la Turquie Européenne, qu'on appelle le Chirvan, bornée à l'occident par le golfe de Venise, au septentrion par la Dalmatie & la Bosnie, à l'orient par la Macédoine, & une partie de la Thessalie, & au midi par l'Achaïe ou Livadie. On comprend sous le nom d'*Albanie*, l'ancienne Epire & l'Illyrie de Grece. Ses villes principales sont Ocri, Jacova, Sopolo, Scutari, Albanopoli autrefois sa capitale, & Durazzo qui l'est aujourd'hui. Parmi ses rivieres, la plus remarquable est le Delichi connu chez les anciens sous le nom d'*Acheron*, qu'il ne faut pas confondre avec plusieurs autres fleuves du même nom, un dans l'Elide, un second en Italie, un troisieme dans la Bithynie, *&c.* On y voit aussi plusieurs lacs, entre autres celui de Scutari, & plusieurs montagnes dont les Acrocérauniennes ou monts de la Chimere, sont les plus remarquables. Le sol du pays est très-fertile en fruits, & particuliérement en excellent vin. Ses habitans sont forts, courageux & très-bons soldats. On les distingue dans la milice turque sous le nom d'*arnautes*. Ils suivent la religion grecque sous les auspices de S. Nicolas; ils exercent aussi la piraterie. Ils ont une singuliere coutume: quand quelqu'un de leurs camarades est mort,

ils vont l'un après l'autre lui demander pourquoi il les a abandonnés & lui font mille questions impertinentes. Cette province fut annexée à l'empire Ottoman par Mahomet II. en 1467, qui la conquit sur les fils de Scanderberg, après la mort de ce grand capitaine qui avoit eu le courage de s'y maintenir contre les Turcs & les Vénitiens. (*C. A.*)

ALBANIE, (*Géogr.*) ville de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Yorck. Elle est située sur la riviere d'Hudson, dans les terres au nord-ouest de Boston. On la dit assez bien bâtie. C'est là que les chefs des cinq nations Iroquoises, & les gouverneurs des colonies Angloises s'assemblent ordinairement pour conférer ensemble. *Long.* 303, 35. *lat.* 42. 30. (*C. A.*)

§ ALBANIE *ou* BRAID-ALBAN, (*Géogr.*) petit pays de la province de Perth en Ecosse, avec titre de duché. Il est borné au sud par le pays d'Argyll, & au nord par celui de Lochabyr. Il est précisément au milieu du royaume, dont il est regardé comme la partie la plus élevée. Son territoire est stérile & montueux. On n'y trouve que d'excellens paturages pour les brebis, dont les laines sont très-estimées : c'est-là son principal commerce. (*C. A.*)

§ ALBANO, (*Géogr.*) très-jolie petite ville d'Italie, dans la campagne de Rome, à quinze milles au sud de cette capitale. Elle est située sur un lac du même nom, le long duquel regne une allée superbe admirable par son élévation & la salubrité de l'air qu'on y respire ; cette allée fait la communication d'*Albano* avec Castel-Gandolfo, maison de plaisance du pape*. Son territoire produit un des vins les plus exquis de l'Italie. Ses alentours sont embellis d'une infinité de maisons de campagne, appartenant à des cardinaux ou à d'autres riches particuliers. *Albano* a le titre de principauté qui existe dans la maison de Savelli. C'est le siege d'un des six cardinaux-évêques. (*C. A.*)

§ ALBARAZIN, (*Géogr.*) ville d'Espagne, au royaume d'Aragon. Elle a un évêque suffragant de Saragosse, & dont les revenus se montent à six mille ducats. Elle a aussi des fortifications à l'antique. Ses laines sont très-renommées & passent pour les plus belles de l'Aragon. (*C. A.*)

§ ALBE-JULIE *ou* WEISSEMBOURG, (*Géogr.*) capitale d'un comté du même nom, en Transilvanie. Elle est au midi de la riviere d'Ompay, & bâtie sur le penchant d'un côteau, d'où l'on découvre une vaste plaine. Ses environs sont riants & fertiles : on n'y voit que des champs semés de grains & des côteaux plantés de vignes. L'air y est très-sain ; & les habitans en sont très-affables. On y voit aussi des fortifications & des remparts, tristes monumens de ses malheurs & de son esclavage. C'est le lieu de la résidence des princes de Transilvanie ; mais ce qui peut l'honorer davantage, c'est qu'elle a pris son premier nom de *Julia-Augusta*, mere de l'empereur Marc Aurele, son fondateur. (*C. A.*)

§ ALBE ROYALE *ou* STUL-WEISSEMBOURG, (*Géogr.*) c'est la capitale d'un comté du même nom en Hongrie, sur la riviere de Rauzia. Du tems où la Hongrie avoit ses rois particuliers, c'étoit une place très-forte, & munie de remparts & de fossés qui furent détruits en 1702. Cette ville a essuyé des révolutions considérables : elle s'est vue pendant près de deux siecles, dès l'an 1490 jusqu'à 1688, tantôt la proie des Turcs, & tantôt celle des Allemands. Elle appartient aujourd'hui à l'empereur. (*C. A.*)

ALBECK, (*Géogr.*) ville de Souabe, dans le territoire d'Ulm. Elle est située sur une montagne, au nord & à un mille & demi d'Allemagne, de cette ville. *Long.* 27, 40. *lat.* 48, 30. (*C. A.*)

* Elle fut bâtie du tems de Néron & près des ruines d'Albe la longue.

ALBEGNA, (*Géogr.*) riviere d'Italie, que les Latins appellent *Albania* ou *Almiania* & *Amiana*. Elle prend son cours par la Toscane, & va se jetter dans le golfe de Telamone, entre Telamone & Orbitelle. (*C. A.*)

ALBE-JED, (*Géogr.*) ville d'Asie, dans le Maurenhar, entre la ville de Samarcand & la riviere de Gihum, selon Gollius cité par Baudrand. (*C. A.*)

ALBEL, (*Géogr.*) en latin *Albula*. Riviere qui arrose la Rhétie. Elle vient du côté de Bormio, & va se rendre dans le Rhin, après avoir passé à Bergun. (*C. A.*)

ALBEN, (*Géogr.*) gros bourg dans la Carniole, appellé par les Latins *Albium*, *Albius* & *Albanum*. Il est situé sur la montagne d'Alben, à laquelle il donne son nom. C'est sur cette montagne & près de ce bourg qu'est la source d'une riviere qu'on appelle aussi *Alben*, & que les Latins nomment *Alpis*. Quelques-uns disent qu'elle se rend dans la Save ; mais selon les cartes elle se décharge dans le golfe de Venise, entre Laubach capitale de la Carniole, & Capo d'Istria. (*C. A.*)

§ ALBENGUA, (*Géogr.*) ville de l'Etat de Gênes, sur la côte occidentale ; les Latins l'appelloient *Albengaunum*. C'étoit autrefois un très-bon port de mer & une place forte ; mais elle a été détruite par les guerres comme tant d'autres. Ses environs plantés d'oliviers & très-bien cultivés, produisent beaucoup d'huile. On y recueille aussi beaucoup de chanvre, ce qui contribue vraisemblablement à corrompre l'air qui y est très-mal sain. (*C. A.*)

ALBERT I. dit *le Triomphant* & *le Borgne* (*Hist. d'Allemagne.*) XXIe. roi ou empereur depuis Conrad I. né vers l'an 1268, de Rodolfe I. & de l'impératrice Anne de Hokbert, nommé duc d'Autriche en 1282, élu empereur en 1298, après la mort d'Adolfe qu'il avoit défait & tué en bataille rangée, mort en 1308.

Les empereurs instruits par les malheurs de Henri IV. & de Frédéric II. avoient renoncé à se faire obéir des papes : mais ceux-ci après avoir brisé leurs chaînes, les renouoient pour en charger les empereurs. *Albert* crut ne pouvoir se dispenser de demander la confirmation de son élection à Boniface VIII. qui ne douta plus de ses droits sur tous les royaumes du monde ; ce pape refusa de le reconnoître & s'érigeant en juge suprême de tous les souverains, il le cita à son tribunal ; « nous ordonnons, disoit fierement ce pontife, qu'*Albert* comparoisse dans six mois devant nous, & qu'il se justifie du crime de leze-majesté, commis contre Adolfe son souverain ». Les partisans du pape en Allemagne y exciterent une guerre civile, & peut-être *Albert* eût-il été forcé d'obéir si Boniface eût su dissimuler son ambition. Mais on le vit dans le même tems prétendre faire un empereur de Constantinople & détrôner le roi de France. La fermeté de Philippe le Bel, & le mépris de ce prince pour les foudres de Rome, porta le pontife à se réconcilier avec l'empereur qui acheta la paix par une indiscrétion qui pouvoit avoir des suites funestes. *Albert* reconnoissoit « que l'empire avoit été transféré des Grecs aux Allemands par le saint-siege : que les électeurs tenoient leur droit du pape, & que les empereurs & les rois recevoient de lui le droit du glaive ». Boniface pour le récompenser lui fit présent du royaume de France ; mais il étoit plus facile de faire un semblable présent que de s'en saisir. *Albert* remercia le saint pere sans être seulement tenté de profiter de ses offres. Il trouvoit moins de difficulté à faire passer dans sa famille le royaume de Bohême, vacant par la mort de

Wincesflas, qui périt assassiné : il en donna l'investiture à Rodolphe son fils aîné, qui mourut peu de tems après. La perte de ce fils l'affecta d'autant plus sensiblement qu'il ne lui fut pas possible de disposer une seconde fois du trône de Bohême, les Etats de ce royaume ayant nommé tous d'une voix Henri duc de Carinthie ; cependant l'amour d'*Albert* pour sa famille, le portoit souvent à l'oubli de sa dignité : il commettoit chaque jour de nouvelles injustices qui lui faisoient perdre l'estime de ses sujets, & l'avilissoient aux yeux de l'étranger. Il en commit une qui, comme le remarque un moderne, n'étoit pas d'un prince habile, c'étoit la même qui lui avoit servi de prétexte pour ôter la couronne & la vie à Adolfe son prédécesseur. Après avoir donné gain de cause aux fils d'*Albert* le dénaturé, il les mit au ban impérial ; mais ces princes soutinrent leur droit à main armée, & l'empereur, pour fruit de ses demandes, ne retira que la honte d'une défaite & celle d'avoir soutenu une cause déshonorante. Ce fut encore une injustice qui lui coûta la vie. Le duc Jean, titulaire d'une partie de la Suabe, son neveu & son pupille, conspira contre lui, & il l'assassina pour se venger de ce qu'il lui retenoit l'héritage de ses peres confiés à ses soins. Son regne forme une époque remarquable dans l'histoire de l'Europe. En effet ce fut pour repousser les insultes de ses lieutenans que les Suisses éleverent l'édifice de leur indépendance : cette nation généreuse secoua le joug qu'elle ne pouvoit supporter plus long-tems sans ignominie.

Outre dix enfans qui moururent au berceau, l'empereur eut de l'impératrice Elisabeth six fils & cinq filles, savoir : Rodolfe duc d'Autriche & roi de Bohême, Frédéric duc d'Autriche, Léopold Henri, Albert II. le sage & Oton le hardi : Agnès, l'aînée de ses filles, épousa le roi de Hongrie André III; Catherine la seconde, Charles de Calabre, fils aîné de Robert II. roi de Naples ; Elisabeth la troisieme, fut femme de Frédéric IV. duc de Lorraine ; Anne la quatrieme, de Herman, Margrave de Brandebourg ; & Gutta la derniere, le fut de Louis III. comte d'Oettingue. Il fut inhumé à Wettingen, d'où il fut transféré dans la suite à Spire. (*M. Y.*)

Albert II. dit *le Grave & le Magnanime*, (*Hist. d'Allemagne & de Hongrie.*) successeur de Sigismond, vingt-huitieme empereur d'Allemagne depuis Conrard I, vingt-troisieme roi de Hongrie, vingt-sixieme roi de Bohême, naquit en 1394, d'Albert d'Autriche, IV. du nom, & de Jeanne de Baviere.

Les dernieres volontés de Sigismond qui avoit appellé *Albert II.* aux trônes d'Hongrie & de Bohême, n'étoient pas un titre suffisant. Les Bohémiens & les Hongrois prétendoient avoir seuls le droit de se donner des maîtres. Fondés sur ces prétentions, les états d'Hongrie s'assemblerent à Presbourg. *Albert* ne crut point devoir leur apporter aucun obstacle. Cette condescendance tourna à sa gloire : tous les suffrages se réunirent en sa faveur, & la couronne lui fut déférée, comme au prince qui étoit le plus digne de la porter. Cependant, avant de le sacrer, on lui fit certaines conditions, dont la principale étoit, qu'il ne monteroit jamais sur le trône impérial. Les états craignoient que les affaires de l'empire ne lui fissent négliger les leurs dans un tems où les Turcs & les Tartares portoient leurs dévastations sur les frontieres. *Albert* éprouva plus de difficulté de la part des Bohémiens. Ceux des Hussites qui s'étoient ligués sous le nom de *Calistins*, avoient appellé Casimir, fils de Jagellon & frere de Ladislas V. roi de Pologne. Casimir, à peine âgé de treize ans, voulut en vain justifier ses droits : sa faction, qui n'étoit plus qu'un foible reste d'un parti autrefois considérable, fut forcée de céder ; & *Albert II.* reçut la couronne dans une assemblée qui se tint dans l'église cathédrale de Prague. Les états des deux royaumes venoient de lui rendre hommage, lorsque des députés lui apprirent que les électeurs l'avoient unanimement élu, & qu'ils l'invitérent à ne point se refuser aux vœux de l'Allemagne. *Albert* ne fut point insensible à ce nouvel honneur. Il étoit retenu par le serment que les Hongrois avoient exigé lors de son sacre ; mais cet obstacle fut bientôt levé : les Hongrois le jugeant capable de porter ce nouveau sceptre, lui envoyerent leur agrément. Le premier événement mémorable de son regne, fut une diete qu'il tint à Nuremberg. Il y fit plusieurs réglemens utiles, & se déclara le protecteur du concile de Basle. On abolit dans cette diete une loi qui subsistoit depuis Charlemagne. Cette loi qui, comme le dit un moderne, n'étoit qu'une maniere d'assassiner, s'appelloit *le jugement secret*, & consistoit à condamner à mort une personne, sans qu'elle sût qu'on lui avoit fait son procès. La foiblesse du gouvernement l'avoit rendu nécessaire, dans un tems où l'on n'eût pu sévir contre un coupable puissant, sans exciter des révoltes. L'ancien tribunal des Austregues y subit une réforme. Ce tribunal avoit été établi pour juger les querelles des seigneurs qui, se croyant supérieurs aux loix, s'arrogeoient le droit de venger, les armes à la main, les torts qu'ils prétendoient avoir reçus : mais ce qui dut rendre son nom bien cher à l'Allemagne, ce fut cette attention de faire défendre au pape, par le concile, de donner aucune expectative sur les bénéfices, dont la nomination devoit appartenir aux chapitres & aux communautés par une élection canonique. Les annates furent supprimées, comme un droit honteux & à charge à l'Eglise. Ces sages décrets furent adoptés par le roi de France Charles VII. qui, dans une assemblée d'Etats tenue à Bourges, arrêta la célebre pragmatique sanction qui affermit les libertés de l'Eglise Gallicane. Ces glorieux commencemens donnoient à la Hongrie & à l'Empire les plus heureuses espérances ; mais la contagion qui fit périr la plus grande partie de l'armée qu'il conduisoit contre Amurat II, conquérant de la Servie, lui causa la mort à lui-même. Il laissa l'Europe dans les allarmes où la tenoient les rapides progrès des Turcs & des Tartares. Il étoit dans la quarante-sixieme année de son âge, la deuxieme de son regne. L'impératrice Elisabeth, à laquelle il fut redevable de son élévation, donna le jour à deux filles, qui furent Anne, mariée à Guillaume duc de Saxe ; & Elisabeth, qui épousa Casimir III, roi de Pologne. Elle eut encore un fils posthume, qui fut Ladislas, roi d'Hongrie & de Bohême. (*M—Y.*)

Albert de Mecklembourg, (*Hist. de Suede.*) roi de Suede, étoit fils d'Albert, duc de Mecklembourg, qui avoit épousé une sœur de Magnus, roi de Suede. Ce royaume s'étant soulevé contre Magnus Smeek, diverses factions offrirent la couronne à différens princes ; mais le parti le plus puissant la plaça sur la tête du jeune *Albert* en 1365. Magnus s'appuya de l'alliance des rois de Danemarck & de Norwege, & marcha contre son concurrent. *Albert* ne l'attendit point ; il le prévint, lui présenta la bataille dans la province d'Upland, & remporta une victoire signalée. Magnus, atteint dans la poursuite, fut contraint de rendre les armes. *Albert* n'avoit entre ses mains que le plus foible de ses ennemis : le roi de Danemarck cherchoit à fomenter les troubles de Suede, pour s'emparer lui-même de ce royaume. *Albert* sentit qu'il falloit sacrifier une partie de ses états pour conserver l'autre ; il céda au roi de Danemarck le Gotland, la Windowidie, la Mercie, la Vindie, & quelques places fortifiées. Ce traité fut bientôt violé, comme tous ceux qui

sont dictés par la néceſſité: *Albert* entra dans une ligue formée par tous les princes du Nord contre les rois de Danemarck & de Norwege. *Albert* conquit la Scanie, & tourna ſes armes contre Haquin: mais ce prince aima mieux porter la guerre dans les états de ſon ennemi, que de la ſoutenir dans les ſiens; il aſſiégea Stolckolm. *Albert* prévit que la perte de la capitale entraîneroit celle de la Suede entiere; il entra en négociation, rendit la liberté à Magnus, & lui aſſigna une penſion conſidérable. En 1376 il reprit les armes contre le Danemarck, pour ſoutenir les prétentions d'Albert, duc de Mecklembourg, ſon neveu. Ce prince étoit fils de l'aînée des filles de Valdemar. Il devoit ſuccéder à ce prince; mais les états placerent ſur le trône Olaüs, petit-fils de Magnus, qui ayant des droits ſur la Norwege & la Suede, pouvoit un jour réunir les trois couronnes ſur ſa tête, & donner plus de ſplendeur au Danemarck. La mort du prétendant termina la guerre; Haquin le ſuivit de près dans le tombeau, & l'on confia la régence des deux royaumes à la reine Marguerite, ſa mere. C'eſt cette princeſſe qu'on a ſurnommée *la Sémiramis du Nord*. Elle repouſſa deux fois les troupes d'*Albert*, deſcendues dans la Scanie; le roi lui-même ſe retira précipitamment en Suede. Il ne ſongea plus à envahir les états de ſes voiſins; mais à ſe rendre abſolu dans les ſiens. Il ſe laſſoit de dépendre des réſolutions du ſénat, des conſeils de la nobleſſe, & des loix fondamentales de la monarchie. Il ſentoit bien que le deſpotiſme ſeroit odieux à une nation libre, & qu'elle rongeroit long-tems le frein qu'il vouloit lui donner. Il ſavoit que le véritable moyen de rendre le peuple foible & puſillanime, c'eſt de le rendre malheureux: il l'accabla d'impôts, & flétrit ſon courage à force de miſere; mais la nobleſſe lui réſiſtoit encore, & paroiſſoit diſpoſée à combattre pour ſon antique liberté. *Albert* appella dans la Suede une multitude de gentilshommes du Mecklembourg, accoutumés à être les tyrans de leurs vaſſaux & les eſclaves de leurs maîtres: il leur confia le gouvernement des provinces & la défenſe des châteaux, dépouilla la nobleſſe pour les enrichir, les décora des plus éminentes dignités du royaume, en créa de nouvelles en leur faveur, emprunta des différens corps de l'état des ſommes qu'il ne rendit jamais, exigea de nouveaux ſubſides, & réduiſit enfin ſon peuple à cet excès d'indigence & d'oppreſſion qui produit le déſeſpoir, & dont renaît quelquefois la liberté publique.

La nobleſſe conjurée s'enfuit en Danemarck l'an 1388, & implora le ſecours de Marguerite. Cette princeſſe reçut les mécontens avec indifférence, pour les rendre plus preſſans, & leur fit eſſuyer des refus, pour les mettre dans la néceſſité de lui faire des offres proportionnées à ſes deſirs ambitieux. Lorſqu'elle eut, par degrés, diſpoſé les eſprits, elle demanda la couronne de Suede, pour prix de la guerre qu'elle alloit entreprendre; elle lui fut promiſe.

On arma de part & d'autre. *Albert* marcha avec confiance contre une femme dont il dédaignoit la foibleſſe. On en vint aux mains. *Albert* fut vaincu & fait priſonnier. La ſituation de la Suede n'en fut pas plus heureuſe. Les villes qui ſe déclarerent en faveur d'*Albert* furent aſſiégées; celles qui ſe déclarerent en faveur de la reine Marguerite, n'en furent pas plus à l'abri des fureurs de la guerre: des troupes de partiſans coururent la campagne, & pillerent tout ce que l'avarice d'*Albert* n'avoit pas englouti: d'avides étrangers vinrent de toutes les contrées du Nord dévorer une proie abandonnée à leur diſcrétion: tous les navigateurs devinrent pirates, & les Suédois ne trouverent plus d'aſyle ni ſur la mer, ni ſur la terre. Jean de Mecklembourg entra dans la Suede à main armée pour délivrer *Albert*; mais, vaincu lui-même, il fut contraint de ſe retirer. On en vint à une négociation: *Albert* fut contraint de céder ſa couronne à Marguerite, & alla cacher ſa honte dans le Mecklembourg, tandis que Marguerite aſſembloit les états des trois royaumes à Calmar, où la célebre *union* lui aſſura la poſſeſſion des trois couronnes.

Albert, tant que ſon fils vécut, ne perdit pas de vue le trône, & conſerva quelque eſpérance d'y remonter. Il croyoit que la pitié qu'on avoit conçue pour les malheurs du fils, affoibliroit la haine qu'on avoit conçue contre le pere. D'ailleurs ce jeune prince étoit plein de courage. Ses talens pour la guerre & pour la négociation s'étoient déja développés; mais la mort l'enleva à la fleur de ſon âge en 1397. *Albert* ne ſongea plus qu'à pleurer dans ſa retraite, ſon fils, ſa grandeur éclipſée & ſes crimes. (*M. DE SACY.*)

ALBERT (JEAN), *Hiſt. de Pologne*, roi de Pologne, étoit le troiſieme des enfans de Caſimir IV. Il avoit porté les armes contre les Tartares. Sa valeur n'étoit point équivoque; & les défaites récentes de ces ennemis de la Pologne atteſtoient qu'il pouvoit les vaincre encore. Le peuple, tranquille du côté de la Ruſſie, de la Hongrie & de l'Allemagne, ne redoutoit que les Tartares qui, malgré leurs échecs accumulés, menaçoient toujours la Pologne. Il s'empreſſa, après la mort de Caſimir en 1492, à porter leur vainqueur ſur le trône. Les cris de cette multitude étoufferent ceux des partiſans d'Alexandre, duc de Lithuanie, d'Uladiſlas, roi de Hongrie, & de Jean, duc de Mazovie. *Jean* crut que, ſatisfait d'une couronne, ſon frere Uladiſlas ne viendroit plus lui diſputer celle qu'il avoit obtenue: il ſe hâta de faire alliance avec lui, pour en impoſer à ſes autres concurrens. Ce traité fit plus d'effet qu'il n'en avoit eſpéré. Le ſultan Bajazet craignit que ces deux princes ligués ne s'armaſſent, pour venger ſur ſes états tous les maux que les Turcs avoient faits à la Pologne: il prévoyoit que la république de Veniſe, trop foible pour lui réſiſter, rechercheroit l'appui de ces princes, & crut prévenir cette négociation par de magnifiques préſens qu'il envoya à *Jean Albert*. Il ſe trompa: ce prince craignit les embûches cachées ſous les careſſes d'un ennemi, ouvrit l'oreille aux conſeils des ambaſſadeurs Vénitiens, fit de grands préparatifs contre la Turquie, força ſes vaſſaux & l'ordre teutonique même à lui fournir des troupes, & voulut attirer dans ſon parti Ethienne, vaivode de Valaquie, dont les états étoient, comme la Pologne, ouverts aux incurſions des Turcs. Le devoir de feudataire parloit à ce prince en faveur de *Jean*, ſon intérêt lui parloit en faveur du ſultan, & l'intérêt fut préféré. Son intelligence avec Bajazet fut bientôt éventée: il fut déclaré rebelle. *Albert*, avant de porter ſes armes contre les Turcs, crut devoir humilier un vaſſal inſolent; il l'aſſiégea dans ſa capitale, livra pluſieurs aſſauts, & fut toujours repouſſé. Ethienne devint aggreſſeur, porta le déſordre juſques dans le camp des Polonois, & força le roi à accepter la médiation du roi de Bohême qui fit la paix. Mais le vaivode ne vit dans ce traité qu'une arme plus ſûre pour exterminer ſes ennemis. L'armée Polonoiſe ſe retiroit dans une ſécurité profonde, & ne s'occupoit plus que des ſuccès qu'elle ſe promettoit contre les Turcs. Elle marchoit lentement à travers des montagnes couvertes d'arbres, lorſque tout-à-coup on voit ſortir des bois les Valaques rangés en bon ordre, & précipitant la courſe de leurs chevaux: on n'eut pas le tems de ſe mettre en défenſe; tout ce qui s'étoit écarté fut d'abord maſſacré; une partie de la nobleſſe fut égorgée; des milliers de ſoldats périrent entaſſés les uns ſur les

autres. *Jean* voyoit la destruction de son armée, & ne pouvoit ni la venger, ni la réparer; il étoit malade; on le traînoit dans un charriot, & déja les Valaques alloient l'envelopper, lorsque l'élite des Polonois échappés au carnage vint se ranger autour de lui, soutint le choc des ennemis, & arracha son roi de la mêlée. Ethienne se flattoit de détruire dans la poursuite ce qui lui étoit échappé dans le combat; mais lorsque les Polonois eurent déployé en rase campagne le reste de leurs forces, ils firent volte-face, présenterent la bataille aux Valaques, & les mirent en déroute.

Le vaivode qui, après une perfidie si noire & si malheureuse, ne pouvoit plus compter sur la clémence de *Jean Albert*, s'unit aux Turcs & aux Tartares pour l'accabler; les troupes de ces puissances entrerent dans la Pologne par différens endroits, ravagerent les frontieres, & porterent la terreur jusqu'au centre du royaume; mais les rigueurs de l'hiver délivrerent les Polonois d'un fléau si funeste: quarante mille ennemis périrent, les uns de faim, d'autres consumés par la peste, le reste englouti dans les neiges. Bajazet & le vaivode demanderent la paix, à l'instant où *Jean* lui-même se préparoit à la leur demander. La négociation ne fut pas longue, & le traité fut conclu.

Pierre, fils d'Heley, prédécesseur d'Ethienne, fut la victime de cet accommodement. Il s'étoit mis sous la protection de la Pologne; Ethienne exigea qu'il lui fût livré. *Jean* viola les droits de l'hospitalité, les loix de l'honneur, & sa promesse solemnelle. Il ne livra pas l'infortuné prince, mais il lui fit trancher la tête en présence des députés Valaques. Une lâcheté si cruelle n'empêcha point Schalmatey, chef des Tartares qui habitoient au-delà du Wolga, de rechercher l'alliance du roi de Pologne; il se ligua avec lui contre les Moscovites & le reste des Tartares; mais *Jean*, après lui avoir laissé faire les frais & supporter les travaux de la guerre, fit sa paix en secret, & l'abandonna à la fureur de ses ennemis. *Albert* rentra en Pologne, & se préparoit à abaisser l'orgueil de l'ordre teutonique, qui refusoit de lui rendre hommage, lorsqu'une apoplexie l'enleva en 1501.

C'étoit un prince cruel par foiblesse, esclave de ses préjugés comme de ses favoris, estimant la vertu & n'osant être vertueux, ne faisant rien par lui-même, ne voyant rien par ses yeux, laissant à ses favoris la gloire de tout le bien qu'il put faire, & ne se réservant que la honte des crimes qu'ils lui firent commettre. Il avoit remis toute son autorité dans les mains de Philippe Buonaccorsi qui avoit été son gouverneur. C'étoit un pédant que, de nos jours, on eût fait rentrer dans la poussiere des colleges, mais qui, dans un siecle presque barbare, joua un rôle en Europe, gouverna la Pologne, dicta des loix, fit la paix & la guerre, & fut le maître de son roi, comme il l'avoit été de son éleve. (*M. de Sacy.*)

ALBESIE, (*Hist. anc.*) c'est le nom de certains boucliers, dont se servoient les Albiens, peuple de la nation des Marses; on les appelloit aussi *decumana*, à cause de leur étendue, parce que les Latins prenoient *decumanus* & *decimus*, pour *maximus*, croyant que ce qui tenoit le dixieme étoit le plus grand; ainsi ils disoient *fluctus decumanus* ou *decimus*, pour *fluctus maximus*; c'est dans ce sens qu'Ovide a dit:

. . . . *decimæ*
Ruit impetus undæ. (+)

§ ALBI, (*Géogr.*) capitale de l'Albigeois, dans le haut-Languedoc, se nomme en latin *civitas Albiensium*, *Albiga*, *Albia*. Elle est située sur le Tarn, érigée en archevêché en 1676. La cathédrale est dédiée à sainte Cecile: il y a un des plus beaux chœurs du royaume. On compte treize cardinaux, évêques d'Albi. Le chapitre fut sécularisé en 1297. L'archevêque est métropolitain de cinq évêques, & seigneur d'*Albi*, sans en avoir cependant la jurisdiction. Son diocese peut contenir environ trois cens vingt paroisses, & lui rapporte 95000 liv. de revenu. Il y a une élection, une viguerie, un présidial, une justice des eaux & forêts, & un bureau de maréchaussée.

Albi, bâti sur un tertre, a une belle promenade appellée *la lice*: ce diocese est un pays abondant en bleds, en pastel, en vins, en safran, en prunes & en bêtes à laine.

Michel Leclerc, & Claude Boyer, de l'académie françoise, étoient nés à *Albi*, aussi bien qu'Antoine Rossignol, dont l'éloge se trouve entre ceux des hommes illustres de Perrault. (*C.*)

Albi, (*Géogr.*) petite ville appartenant au duc de Savoie, dans le Genevois. Elle est située sur le penchant d'une montagne, au pied de laquelle il y a un torrent nommé *le Seran*. On la trouve en allant d'Aix à Annecy. Son mandement est entre les lacs d'Annecy & du Bourget: c'est un petit pays, borné au nord-ouest par le mandement de Rumilly; à l'est, par le mandement de Château-vieux, & par le Bauge; au midi & à l'ouest, par les mandemens de Chamberry & d'Aix. Le Cheraine est le second lieu considérable du mandement d'Albi. *Long.* 23. 42. *lat.* 45. 50. (*C. A.*)

Albi, (*Géogr.*) ville d'Italie, au royaume de Naples, dans l'Abbruze ultérieure, & dans le petit quartier de Marsi, vers les frontieres de l'état de l'église, à trois milles, & au couchant du lac de Celano, en tirant vers Tagliacozzo, d'où elle n'est éloignée que de six milles. C'étoit autrefois une assez bonne ville, connue des Latins, sous le nom d'*Alba Marsorum*. On prétend que ce fut en cette ville que les Romains firent périr de misere Persée, dernier roi de Macédoine, Jugurtha, roi de Numidie, & plusieurs autres. Ils y envoyoient ordinairement leurs captifs & leurs prisonniers d'état. (*C. A.*)

ALBIAS, (*Géogr.*) petite ville de France, dans le Querci, divisée en deux par la riviere d'Aveyrou. Elle est marquée sur les cartes de Jaillot, au bord méridional de l'Aveyrou. (*C. A.*)

ALBIGEOIS, (*Géogr.*) canton du haut-Languedoc, dont Albi est la capitale, & qui peut avoir dix lieues de long & sept de large. Il est très-peuplé, & produit abondamment du vin, du grain, des fruits & du safran. Les principaux lieux de l'*Albigeois*, sont Albi, Cadalen, Cahusac, Castelnau, Cordes, Dénat, Gailhac, l'Isle, Lombers, Monestiers, Pampelone, Pechelsy, Pennes, Rabastens, Réalmont, Valence & Villeneuve. (*C. A.*)

ALBIGNI, (*Géogr. & Hist. anc.*) village près de Lyon, qu'on croit avoir tiré son nom du long séjour qu'y avoient fait les troupes d'Albin: *Albiniacum quasi Albini castrum.*

Albin, fils de Cejonius Posthumus, né à Adrumete en Afrique, d'abord César, prit le titre d'*Auguste*, quand il apprit les desseins de l'empereur Sévere contre lui. De la Bretagne, il passa dans les Gaules avec une armée nombreuse, & s'avança jusqu'à Lyon, qui se déclara pour lui. Il remporta dans les commencemens d'assez grands avantages sur les lieutenans de Sévere: il défit entr'autres, près de Lyon, peut-être dans l'endroit même qu'on nomme *Albigni*, Lupus qui commandoit un gros corps de troupes. Ce fut sans doute en ce tems-là que les Lyonnois, attachés à la fortune d'Albin, consacrerent à Jupiter un monument de ses premiers exploits, qui leur donnoient de grandes espérances; on le découvrit, il y a 170 ans, à *Albigni* même: l'inscription est sur un marbre qui, du cabinet de M. de Boze, passa à celui de M. Foucault, conseiller d'état. Elle est mal rapportée dans M. Spon, & le pere Ménestrier: la

voici telle que M. de Boze l'a copiée lui-même. *J. O. M.*

CL. ALBINO. C. FU. C. P. GAL. AUG. ET LUG. LIBERTATIS. ADVERS. SEVERUM ACERRIMO VINDICI.

Elle se lit naturellement ainsi :

Jovi optimo maximo.

Clodio Albino conjuratorum fugatis copiis protectori Galliarum Augusto, & Lugdunensium libertatis adversus Severum acerrimo vindici. Voyez *Hist. & Mém. de l'acad. des Inscrip. tom. I. in-12, p. 273.* (*C.*)

ALBINOS, (*Géogr.*) peuples d'Afrique, qui ont les cheveux blonds, les yeux bleus, & le corps si blanc, qu'on les prendroit de loin pour des Hollandois ou des Anglois; mais à mesure qu'on s'approche d'eux, on en voit la différence. La blancheur de leur teint n'est point une couleur vive & naturelle; elle est pâle & livide comme celle d'un lépreux ou d'un mort. Leurs yeux sont foibles & languissans; & ce qu'il y a de singulier, c'est qu'ils les ont fort brillans à la clarté de la lune. Les Negres regardent ces *Albinos* comme des monstres, & ils ne leur permettent point de se multiplier. On peut conjecturer que ces *Albinos* sont une variété de l'espece humaine, plus nouvelle sans doute que la nôtre, & chez qui la progression des forces, & la perfection des sens, n'a acquis encore qu'un degré médiocre. J'imagine même que si l'on étudioit cette espece d'hommes, & si on l'associoit à d'autres hommes plus robustes & plus perfectionnés, elle se perfectionneroit elle-même plutôt. Ce sont sur de pareils objets, que les académies & les universités devroient faire leurs principales recherches. (*C. A.*)

ALBISOLA, (*Géogr.*) petite ville d'Italie, dans l'état de Genes, où l'on fabrique une assez bonne porcelaine. Plusieurs nobles de la république y ont des maisons de campagne. Les Anglois y jetterent des bombes en 1745. *Long. 25. 50. lat. 44. 15.* (*C. A.*)

ALBKAA *ou* BOCCA, (*Géogr.*) grande plaine d'Asie en Sourie ou Syrie, dans le gouvernement de Damas. Elle sépare l'anti-Liban du Liban: son sol est une terre rouge, où le grain ne réussit pas; mais il produit en dédommagement ces bons raisins qui nous viennent de Damas. (*C. A.*)

ALBOLODUI, (*Géogr.*) petite ville d'Espagne, au royaume de Grenade. Elle est située au confluent de deux petites rivieres, qui viennent des montagnes nommées en Espagnol *los alpuxarras*, entre Almerie & Guadix, au nord de la premiere, & au sud de la derniere. *Long. 15. 30. lat. 35. 55.* (*C. A.*)

ALBOURS, (*Géogr. Hist. nat.*) montagne près du mont Taurus, à huit lieues de Herat. C'est le plus fameux volcan que l'on connoisse dans les îles de l'océan Indien. Son sommet fume continuellement, & il jette fréquemment des flammes, & d'autres matieres, en si grande abondance, que toute la campagne des environs est couverte de cendres. *Hist. nat. avec la Description du cabinet du roi, tome II.* (*C.*)

ALBUFEIRA, (*Géogr.*) lac de l'île Majorque, dans la Méditerranée. Il peut avoir environ douze mille pas de circonférence, & communique avec la mer par un golfe nommé *Grac Mayor.* (*C. A.*)

ALBUFEIRA, (*Géogr.*) petite ville du royaume de Portugal, dans la province d'Algarve. Elle est située sur le bord de la mer, entre Lagos à l'occident, Faro à l'orient, & Sylves au nord. *Long. 9. 25. lat. 37.* (*C. A.*)

ALBUGINÉE, (*Anat.*) c'est la troisieme des tuniques propres du testicule, appellée *albuginée*, parce qu'elle est blanche. Elle est nerveuse, épaisse & serrée, & couvre immédiatement la substance du testicule.

La surface extérieure de cette membrane est lisse, polie & humide; mais sa face intérieure, qui est adhérente au corps du testicule, a toujours des aspérités & des inégalités.

Cette tunique reçoit en sa partie supérieure les vaisseaux sanguins, les nerfs & les vaisseaux lymphatiques, qui se distribuent ensuite au testicule par plusieurs divisions & subdivisions qui parcourent toute sa substance. (+)

ALBUM, (*Antiq. Rom.*) tablette ou tableau blanchi, sur lequel on écrivoit, registre, catalogue, rôle; ainsi, *album prætoris* étoit le registre où l'on écrivoit les édits du préteur, les noms des aspirans à quelque charge, les causes que l'on devoit juger: *album decurionum*, le catalogue où l'on inscrivoit le nom des décurions : *album senatorum*, &c.

Album est aussi parmi les modernes, un livre blanc, des tablettes, dont les négocians & les voyageurs se servent pour leurs remarques journalieres: les voyageurs Allemands, sur-tout, ont en poche un *album :* un voyageur de cette nation, dit M. de Voltaire, passant à Blois, eut une contestation avec son hôtesse, qui étoit rousse, & marqua sur son *album :* Toutes les femmes de Blois sont rousses & acariâtres; c'est ainsi que jugent quelques voyageurs, & que d'autres osent écrire. (+)

§ ALBUMINEUX, (*Anat.*) Le blanc d'œuf a presque les mêmes propriétés que la lymphe; c'est à cause de cette ressemblance, que M. Quesnai s'est servi du mot d'*albumineux*, pour désigner la lymphe & les humeurs de son espece. La lymphe tient un milieu entre le sang & les humeurs aqueuses plus légeres, moins inflammables que lui : elle differe des humeurs aqueuses, & elle ressemble au sang, par la facilité avec laquelle elle se prend par la chaleur, & sur-tout par le mêlange des esprits acides & vineux. La chaleur seule, poussée à 150 dégrés de Fahrenheit, qui répondent à 54 de Réaumur, fait épaissir la lymphe, & en fait une gelée; les esprits, dont nous avons parlé, en font de même. Des causes méchaniques épaississent également cette liqueur; on en fait des membranes en la battant, & le polype n'est autre chose, que la lymphe coagulée. C'est elle encore qui forme la couenne du sang : nous l'avons vu sortir des arteres d'un animal, ouvertes avec la lancette, former un brouillard autour de l'ouverture, se prendre & la fermer en peu de minutes.

Le principal élément de la lymphe, c'est l'eau : on n'y remarque point de globules; jamais le microscope ne nous en a montré d'autres, que des globules rouges : aussi n'y trouve-t-on point de fer; il y a de la mucosité. L'analyse chymique en produit des sels, de l'huile & de la terre : cette huile est inflammable. C'est abuser des termes, que d'appeller la lymphe *huile non-inflammable ;* il est essentiel à l'huile de s'enflammer. Il entre beaucoup moins d'huile dans la lymphe, que dans le sang, qui prend feu lui-même; quand il est sec, au lieu que les liqueurs *albumineuses* deviennent une espece de gomme seche, dure & presque friable. La terre contenue dans la lymphe est vitrifiable. (*H. D. G.*)

ALBUSEME, (*Géogr.*) petite île de la Méditerranée, sur la côte du royaume de Fez, en face d'un bourg qui porte le même nom. (*C. A.*)

ALBUZINKA, (*Géogr.*) c'est la forteresse la plus reculée que la czarine possede dans la Tartarie Mungalienne. Elle est sur la riviere d'Amura, à douze cens lieues de Moskou. (*C. A.*)

ALCA, (*Géogr.*) petite île très-fertile, dans la mer Caspienne, sur la côte de Tabarestan. C'est l'île la plus considérable de cette mer. (*C. A.*)

ALCABENDAS, (*Géogr.*) très-jolie petite ville d'Espagne, dans la nouvelle Castille. Elle est située au nord, & à trois ou quatre lieues de Madrid. On y voit de belles maisons de campagne

aux environs. *Long.* 14. 20. *lat.* 40. 35. (*C. A.*)

§ ALCAÇAR D'OSAL, (*Géogr.*) Cette petite ville de Portugal a un château qui passe pour imprenable. On y fait du très-beau sel blanc, qui lui donne beaucoup de réputation : elle est à six lieues de la mer, & à quatorze sud-est de Lisbonne. (*C. A.*)

§ ALCAÇAR QUIVIR *ou* ALCAZAR QUIVIR, (*Géog.*) ville d'Afrique, *&c.* Elle fut fondée par Almanzor IV. Ce fut près de cette ville, en 1578, que trois rois perdirent la vie le même jour, dans une bataille : Abdemelec, roi de Maroc, Mahomet qui prétendoit l'être aussi, & Sébastien, roi de Portugal. Les deux premiers sont bien & duement morts; mais Sébastien a été transporté dans quelque île enchantée où il attend l'occasion propice pour venir un jour rétablir la puissance du royaume de Portugal, & le rendre le premier du globe. C'est l'opinion de la plupart des Portugais qui comptent sur ce miracle avant leur mort, & qui meurent toujours sans le voir s'effectuer. (*C. A.*)

ALCAÇAR DE GUETE, (*Géogr.*) petite ville d'Espagne dans la nouvelle Castille. Elle est dans une belle plaine, entre Cuenza & Guete, avec lesquelles elle forme presque un triangle. Cette ville n'a rien de remarquable. *Long.* 15, 30. *lat.* 40, 10. (*C. A.*)

ALCACENAS, (*Géogr.*) petite ville de Portugal dans la province d'Entre-Teis & Guardiana. Elle est au sud-est d'Evora, & à l'ouest d'Alcaçar d'Osal, sur un bras de la riviere de Zadaon. Il n'y a rien de remarquable dans cette ville. *Long.* 10, 25. *lat.* 38, 25. (*C. A.*)

ALCADETE, (*Géogr.*) petite ville d'Espagne dans la nouvelle Castille. Elle est située sur une petite riviere qui se jette dans le Tage, non loin de-là. *Long.* 13, 50. *lat.* 39, 30. (*C. A.*)

ALCAI, (*Géogr.*) montagne très-haute & très-fertile, dans le royaume de Fez, à douze lieues de la capitale de ce nom. Elle est aussi très-forte par sa situation. Plusieurs particuliers du pays, riches & puissans, y habitent. (*C. A.*)

ALCAMENE, (*Histoire de Sparte.*) petit-fils d'Archelaüs, succéda au trône de Sparte dont ses vertus le rendoient encore plus digne que sa naissance. Il régna dans un tems où les institutions de Lycurgue étoient dans toute leur vigueur, & il en observoit toute l'austérité. Il fut moins sensible à l'ambition de faire des conquêtes qu'à la gloire d'être le pacificateur de ses voisins. Les Crétois, agités de dissentions domestiques, le choisirent pour arbitre de leurs différends; il leur envoya un Spartiate integre qui étouffa le germe des factions parmi ces insulaires. Pendant qu'il faisoit régner le calme dans la Grece, les habitans d'Elos, qu'Agis y avoit laissés, préparoient les orages sur la Laconie, & soutenus des Argiens, ils tenterent de s'affranchir du joug des Lacédémoniens. *Alcamene* marcha contr'eux, les défit, & pour les mettre dans une éternelle impuissance de se soulever, il rasa leur ville, & appesantit encore le joug dont ils étoient déja accablés. (*T—n.*)

ALCANIZ, (*Géogr.*) petite ville d'Espagne en Aragon, avec un château sur la riviere de Guadolape, à quatre lieues & au midi de Caspe, & près des frontieres de la Catalogne. On prétend que c'est la Léonica de Ptolémée que d'autres placent à Oliete. (*C. A.*)

§ ALCANNA, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) arbrisseau de la famille des cistes, dans la section de ceux qui ont les feuilles opposées, & des fleurs complettes. Rheede en a donné une assez bonne figure dans son *Hortus Malabaricus*, sous le nom Malabare *mail-anschi*, *volume I*, *pl. XL*, *p.* 73. Celle de Rumphe, sous le nom de *cyprus alcanna*, est meilleure, quoiqu'incomplette. *Herbarium Amboinicum*, *vol. IV*, *p.* 42, *pl. XVII.* Enfin, celle de Plukenet est encore meilleure, mais avec moins de détails sous la dénomination de *rhamnus Malabaricus mail-anschi dictæ similis è Maderaspatan. Phytograph. pl. XX*, *fig.* 1. *Almagest. pag.* 318. Les Brames l'appellent *mety*, les Malays *drun lacca*, les Sénégalois *foudenn*, les Arabes *alcanna alhenna*, les Hébreux *copher*, les anciens *cyprus*, selon Prosper Alpin. Jean Commelin le désigne sous le nom de *oxiacanthæ affinis Malabarica racemosa subflavo flore*, dans ses notes sur l'*Hortus Malabaricus*, *volume I*, *page* 74; & M. Linné, sous celui de *lawsonia spinosa*, *ramis spinosis : Systém. nat. edit.* 12, *pag.* 267, *n°.* 2.

L'*alcanna* a à-peu-près la forme conique d'un grenadier; il croît à la hauteur de 15 à 18 pieds, ayant un tronc d'un pied à un pied un tiers de diametre; croît couvert du bas en haut de branches pour l'ordinaire opposées en croix, quelquefois alternes, étendues horizontalement, longues, menues, droites, roides, terminées communément en une pointe qui forme une épine comme dans le grenadier. Leur bois est blanc, fort dur, & recouvert d'une écorce cendrée, mais verte intérieurement, ridée & fendue dans les vieilles branches, & lisse dans les jeunes qui sont un peu quarrées.

Ses feuilles sont communément opposées en croix & quelquefois alternes, disposées d'une maniere assez serrée sur les jeunes branches qu'elles couvrent entiérement. Elles sont elliptiques, pointues aux deux bouts, longues d'un à deux pouces au plus, une à deux fois moins larges, minces, mais fermes, lisses, luisantes, unies, un peu repliées en-dessous, à nervures peu sensibles, d'un verd ordinaire, & portées sur un pédicule demi-cylindrique fort court.

Il n'y a communément de branches épineuses que les plus courtes ou les inférieures qui partent du tronc; les autres sont plus menues & terminées par une panicule pyramidale de cent fleurs ou environ, disposées sur quatre ou cinq paires de ramifications, qui portent chacune une dixaine de fleurs blanc-jaunes, ouvertes en étoile, du diametre de cinq à sept lignes, portées sur un péduncule trois à quatre fois plus court. Lorsque les fleurs ne sont encore qu'en bouton, elles représentent de petites spheres verd-brun à quatre angles, de la grosseur d'un grain de vesse. Elles consistent en un calice verd à quatre feuilles triangulaires persistantes; en quatre pétales blanc-jaunâtres, alternes avec eux, une fois plus longs, elliptiques, deux fois plus longs que larges, un peu crispés, ouverts en étoile, portés sur une espece de pédicule, caducs; & en huit étamines blanches, à antheres jaunes, orbiculaires assez grosses, disposées par paires entre les pétales qu'elles égalent en longueur, & qui sont caduques comme eux: la poussiere fécondante est composée de molécules ovoides, blanches, transparentes. Du centre du calice s'éleve un ovaire sphéroïde, contigu aux étamines, à la corolle & au calice, surmonté d'un style cylindrique, terminé par un stigmate hémisphérique, velu, de la hauteur des étamines. L'ovaire en mûrissant, devient une capsule sphérique de trois à quatre lignes de diametre, d'abord verte, ensuite veinée de rouge, enfin jaune de bois ou de coriandre, terminée par son style, ne s'ouvrant jamais, même dans la plus grande maturité, & néanmoins partagée intérieurement en quatre loges, qui contiennent chacune un grand nombre de semences fines, alongées, d'abord jaunes, ensuite brun-noires, attachées droites en s'élevant à un placenta qui s'érige comme une colonne à son centre.

La racine de l'*alcanna* forme un pivot épais, qui s'enfonce profondément dans les sables humides où elle

elle se plaît; son bois est blanc & recouvert d'une écorce cendrée ou blanchâtre sur son épiderme, mais rougeâtre au-dessous.

Qualités. Cet arbrisseau ne fleurit qu'une fois l'an, & cela dans la saison des pluies : il est toujours verd; ses feuilles ont une saveur amere, mais un peu acide, astringente & rafraîchissante: elles ont la propriété de teindre en rouge de feu, mais cette couleur ne prend que sur les parties solides des corps vivans, comme les ongles, les cheveux, la barbe, auxquels elle tient si vivement, que rien ne peut l'en séparer, ni en diminuer la vivacité, de sorte que ce n'est que par l'accroissement & l'user de ces parties par le frottement, ou d'une maniere équivalente, qu'elle disparoît.

Usages. Les peuples de l'Afrique & de l'Asie, chez lesquels croît cet arbrisseau, ont profité de tout tems de la propriété qu'ont les feuilles de cet arbrisseau, pour en teindre diverses parties de leur corps. C'est un usage, par exemple, en Egypte & en Perse, au rapport de Belon, que toutes les femmes se teignent les mains, les pieds, & une partie de leurs cheveux, en rouge ou en jaune, & que les hommes se teignent seulement les ongles. Les Egyptiens teignent pareillement les cheveux de leurs enfans des deux sexes, la criniere, la queue & les pieds de leurs chevaux. Leurs femmes croient encore ajouter beaucoup à leur beauté, que de se teindre en jaune depuis le nombril jusqu'aux cuisses; ce qui leur réussit, en appliquant sur ces parties de la poudre des feuilles d'*alcanna* aussi-tôt au sortir du bain, parce qu'alors les pores de la peau étant plus ouverts, laissent pénétrer plus avant cette drogue, il faut que cette poudre ait été macérée quelque tems avant dans l'eau. Belon dit encore que les paysans de l'Asie se teignent les cheveux en jaune avec cette poudre, mais qu'il ne faut pas alors en approcher ni le savon, ni aucune substance alkaline, parce que cette couleur devient d'un rouge noirâtre désagréable. Au Sénégal, les hommes & les femmes de tout âge se teignent indistinctement les ongles; les Indiens pareillement, mais cela n'est permis qu'aux personnes libres, & particuliérement aux jeunes gens. Les rois des Macassares sont si scrupuleux sur cet article, que lorsque des esclaves en font usage pour affecter de paroître libres, ils leur font arracher impitoyablement les ongles.

Dioscoride dit, *liv. I, chap. 107*, que les feuilles du *cyprus*, pilées & mêlées en forme de pâte avec le suc de *struthium* ou *lanaria*, communiquent aux cheveux une couleur fauve; mais sa préparation est aujourd'hui beaucoup plus simple; il suffit de macérer un peu dans l'eau la poudre de ces feuilles, & de l'appliquer ainsi pendant une nuit sur la partie que l'on veut teindre. Au Sénégal, les negres font macérer les feuilles fort peu de tems, & souvent point du tout, & les appliquent toutes entieres pendant une nuit sur les ongles, en les assujettissant avec une compresse bien mouillée : cela suffit pour procurer aux ongles une couleur d'un beau rouge de feu ou d'écarlate; quelques-uns y ajoutent le suc acide du limon ou du tamarin, avec la chaux ou l'alun, pour l'aviver & la rendre plus tenace. J'ai observé que les ongles de mes pieds, que je teignis ainsi en 1749 au Sénégal, ne perdirent leur couleur qu'au bout de cinq mois, c'est-à-dire, après leur entiere reproduction. La poudre ne teint pas aussi promptement, & ne pénetre pas autant que les feuilles fraîches.

Un usage aussi général des feuilles de cette plante, l'a fait devenir un objet de commerce considérable pour l'Egypte & le Caire, où l'on en charge des vaisseaux pour la porter à Alexandrie & à Constantinople, & il sort, au rapport de Belon, plus de 80 mille ducats de la Turquie, de la Valachie, de la Bosnie & de la Russie, pour cette drogue dont on fait un grand usage dans ces pays. On les vend aussi en poudre dans de petits sacs, tant en Turquie qu'en Arabie & en Perse; cette poudre est d'une couleur jaune mêlée de verd, & si semblable à celle de la graine de moutarde pilée, qu'on a de la peine à y trouver de la différence.

On fait aussi d'autres usages de cette plante; ses fleurs, à cause de leur bonne odeur, se mettent parmi les cheveux, dans le lit, dans les armoires au linge & dans les gardes-robes. Les jeunes branches se vendent aussi pour frotter les dents dont elles entretiennent la blancheur & la fermeté; mais on leur préfere au Sénégal les branches du niotout qui est le bdellium; celles du saule appellé *kélelé* sont moins agréables pour l'odeur. L'huile dans laquelle on a fait cuire ses fleurs, est encore employée, comme du tems de Dioscoride & de Théophraste, pour rendre la souplesse aux fibres devenues roides & trop tendues. Le vinaigre dans lequel on les a fait macérer, s'emploie en Egypte comme ici le vinaigre où l'on a infusé les fleurs de sureau pour la migraine causée par une trop grande tension dans les fibres. Ses feuilles passent aussi pour le souverain remede des ongles, sur-tout du panaris & des maladies de la peau, comme la galle, la lèpre, les dartres miliaires, étant appliquées dessus. La décoction de sa racine se boit dans les douleurs de la goutte aux pieds.

Culture. Cette plante est naturelle à l'Egypte, au Sénégal & à l'Inde, où elle croît par préférence dans les sables humides, très-aérés, loin des bois; mais tant de bonnes qualités en ont fait desirer la possession dans tous les pays où elle n'est pas encore. C'est ainsi que Rumphe remarque qu'elle a été transportée dans les îles Moluques, & qu'elle y étoit encore très-rare en l'année 1650; elle se multiplie de graines, mais plus fréquemment de boutures.

Remarques. Il n'est pas douteux, par les propriétés & les usages que l'on fait aujourd'hui de l'*alcanna*, que ce ne soit les *cyprus* des anciens & l'hacopher de l'Ecriture Sainte, où il est dit: (*Liv. I des Cantiques, verset 14*), que l'ami de la mariée ressemble à l'*eschol hacopher*, c'est-à-dire, à la grappe de fleurs du cyprus, que les Hébreux appellent encore actuellement *copher*, parce que l'on répandoit alors, comme aujourd'hui, de ses fleurs dans le lit; & il est étonnant que, malgré tant de notes caractéristiques, la plupart des Botanistes depuis Matthiole, se soient obstinés à attribuer le nom de *cyprus* à notre troëne, *ligustrum*, qui, non-seulement ne croît pas en Egypte, mais qui n'a aucune des propriétés qui semblent affectées au seul *cyprus*. Néanmoins, nous avons cru devoir lui conserver son nom d'*alcanna*, sous lequel il est connu généralement dans les pays où il croît, & dans les boutiques; & il paroîtra sans doute singulier à tout bon dialecticien, que M. Linné ait voulu donner un autre nom, celui de *lawsonia*, à cette plante qui sembloit en avoir déja un de trop. (*M. ADANSON.*)

§ ALCANTARA, (*Géogr.*) petite ville d'Espagne dans l'Estramadure, sur le Tage. Elle est aux confins du Portugal, à dix-huit lieues nord-ouest de Mérida & cinquante de Séville. C'est le chef-lieu des chevaliers du *Poirier*, autrement d'*Alcantara*. On y voit un magnifique pont sur le Tage, qui fut construit par l'Empereur Trajan. Cette ville fut prise en 1706 au mois d'avril, par les Portugais & le comte de Galloway, & repris au mois de novembre suivant par les François. (*C. A.*)

§ ALCANTARA, (*L'ordre militaire d'*) ou de *S. Julien du Poirier*, en Espagne, confirmé par le pape

Alexandre III, en 1177, a été ainsi nommé de la ville d'*Alcantara*, conquise sur les Maures par Alphonse IX, roi de Leon, l'an 1212; lequel la donna en garde à dom Martin Fernandès de Quintana, douzieme grand-maître de l'ordre de Calatrava, qui remit cette place aux chevaliers de S. Julien du Poirier, lesquels prirent alors le nom d'*Alcantara*.

Après la défaite des Maures & la prise de Grenade, la grande maîtrise de l'ordre d'*Alcantara* fut réunie à la couronne de Castille, par Ferdinand & Isabelle, en 1489.

Les chevaliers d'*Alcantara* demanderent dans ce tems la permission de se marier, & ils l'obtinrent du pape Innocent VIII.

La croix de cet ordre est de *sinople & fleurdelisée; un écusson ovale, d'or au centre de la croix, chargé d'un poirier du premier émail. Pl. XXIII, fig. 14. du blason dans le Recueil des planches du Dictionn. raisdes Sciences, Arts & Métiers.* (*G. D. L. T.*)

ALCATILE, (*Géogr.*) ville des Indes au royaume de Carnato, au midi de Cangivouran, au couchant de Madras, & à l'orient de Velour. C'est une grande ville, mais sale & mal peuplée, comme la plupart des villes de l'Inde. (*C. A.*)

AL-CATIPF, ou AL-KATIF ou EL-KATIF ou CATIF, (*Géogr.*) ville d'Asie dans l'Arabie Déserte, sur le golfe Persique, à six journées de Bassora au sud. Elle est entourée de murs & de fossés, & communique avec la mer par un canal que les plus grands vaisseaux peuvent remonter quand la marée est haute. Il croît, aux environs, une grande quantité de dattes, & il s'y fait une pêche de perles dont le profit appartient au shérif de Médine. *Long.* 67. *lat.* 25, 30. (*C. A.*)

ALCAUDETE, (*Géogr.*) très-jolie petite ville d'Espagne dans l'Andalousie au district de Cordoue. Elle est au milieu d'une belle plaine très-fertile entre le Guadalquivir & la Marbella, au sud-sud-est de Cordoue. *Long.* 14, 20. *lat.* 37, 35. (*C. A.*)

ALCESTE, (*Myth.*) fille de Pélias & d'Anaxabie, étant recherchée en mariage par un grand nombre d'amans, son pere pour se défaire de leurs poursuites, dit qu'il ne la donneroit qu'à celui qui pourroit atteler à son char deux bêtes féroces de différente espece, & promener *Alceste* dessus. Admete, roi de Thessalie, qui étoit fort amoureux de la princesse, eut recours à Apollon: ce dieu avoit été autrefois son hôte & en avoit été bien reçu; aussi se montra-t-il reconnoissant en cette occasion, car il donna à Admete un lion & un sanglier apprivoisés, qui traînerent de compagnie le char de la princesse.

Alceste accusée d'avoir eu part au meurtre de Pélias, fut poursuivie par Acaste, son frere, qui fit la guerre à Admete, le prit prisonnier, & alloit venger sur lui le crime des filles de Pélias, lorsque la généreuse *Alceste* alla s'offrir volontairement au vainqueur pour sauver son époux. Acaste emmenoit déja Yolchos la reine de Thessalie, dans le dessein de l'immoler aux mânes de son pere, lorsqu'Hercule, à la priere d'Admete, ayant poursuivi Acaste, l'atteignit au-delà du fleuve Achéron, le défit & lui enleva *Alceste* pour la rendre à son mari. La fable dit qu'*Alceste* mourut effectivement pour sauver son mari, & qu'Hercule ayant rencontré la mort, combattit contr'elle, la vainquit, & la lia avec des chaînes de diamant jusqu'à ce qu'elle eût consenti de rendre *Alceste* à la lumiere du jour. Allégorie assez juste; car délivrer une personne prête à perdre la vie, n'est-ce pas l'arracher des bras de la mort? on parle ainsi tous les jours sans fiction. Mais ce qui aidoit encore à la fable, c'est qu'*Alceste* avoit déja passé le fleuve Achéron avec Acaste, lorsqu'Hercule la délivra. Homere surnomme *Alceste* la *Divine*; sans doute, dit madame Dacier, parce qu'elle aima son mari jusqu'à vouloir mourir pour lui sauver la vie. Euripide, qui nous a donné une tragédie dont le sujet est le dévouement d'*Alceste* à la mort pour son mari, traite autrement cette fable. Admete, dit-il, sauvé par Apollon qui avoit trompé les parques, ensorte qu'il ne lui étoit plus libre de mourir, fut contraint de chercher une autre victime de la mort: tous ses proches refuserent de l'être, il ne restoit qu'*Alceste*: elle se dévoue & les parques l'acceptent. Sur quoi Platon, dans son *Banquet*, fait cette réflexion singuliere; *Alceste* seule eut le courage de mourir pour son mari, quoiqu'Admete eût son pere & sa mere, que l'étrangere surpassa tellement en amour, qu'elle fit bien voir qu'ils n'étoient liés à leurs fils que de nom, & qu'ils étoient véritablement étrangers à son égard. (+)

ALCHABUR, (*Géogr.*) ville d'Asie dans le Diarbekir. Elle est sur le fleuve de l'Euphrate, au sud-est d'Alep, & au sud-ouest de Mozul, dans une situation fort agréable & fort commode. Elle sert d'entrepôt & de séjour aux caravannes qui viennent de Bassora. *Long.* 75, 40. *lat.* 34. Il y a une riviere du même nom dans le même pays. (*C. A.*)

ALCHAMARUM, (*Géogr.*) ville d'Arabie. Elle est située près du fleuve Ormannus, sur un montagne dont le penchant est environ de 4000 pas. L'abord en est si difficile que deux hommes peuvent en garder les avenues. Le sommet en est très-fertile & fournit à cette ville toutes les provisions nécessaires. C'est la résidence d'un roi Arabe. (*C. A.*)

ALCIBIADE, (*Hist. des Athéniens.*) ce prince Athénien descendoit d'Ajax, & son origine du côté de sa mere n'étoit pas moins glorieuse, puisqu'elle étoit de la famille des Alcméonides, la plus illustre de l'Attique. Il faut qu'il ait fixé l'attention de son siecle, puisque l'histoire est descendue dans tous les détails de sa vie, & qu'elle nous a transmis jusqu'au nom de sa nourrice & de son instituteur. La nature en le formant réunit toutes ses forces pour en faire un homme accompli. Des traits nobles & intéressans, des graces touchantes soutenues de tous les dons du génie & de l'aménité du caractere, lui assurerent un empire absolu sur les cœurs & les esprits. Né avec toutes les passions, il les asservit à son ambition, & Protée politique, il fut tour-à-tour altier & populaire, intempérant & frugal, décent & licentieux. Toujours différent de lui-même, il ne fut que ce qu'exigeoit le moment. Sa beauté n'éprouva point les outrages du tems, & par un privilege exclusif, il fut plaire dans son été comme dans son printems. Il est difficile de ne pas abuser d'un si riche partage; aussi fut-il le corrupteur des mœurs publiques. Il prêta à la débauche les graces de la volupté; & les vices, pour ainsi dire annoblis par ses exemples, n'offrirent rien de rebutant. Les inclinations de son enfance manifesterent ce qu'il feroit pendant tout le cours de sa vie. Un jour qu'il luttoit contre un de ses compagnons, il se sentit si vivement pressé qu'il le mordit au bras, comme s'il eût voulu le dévorer. L'offensé s'écrie: *ah traître! tu mords comme une femme; dis plutôt comme un lion*, répond *Alcibiade*. Dans une autre occasion qu'il jouoit aux osselets dans la rue, un charriot vint à passer, il prie le conducteur d'arrêter un moment; mais ce charretier sans complaisance presse plus vivement ses chevaux: tous les compagnons d'*Alcibiade* se dispersent, & au lieu de les imiter, il se couche devant la roue, en disant: *malheureux, passe, si tu l'oses.* Ces détails qui paroissent minutieux, sont bien dignes d'être observés par ceux qui président à l'éducation de la jeunesse. Quoiqu'il fût naturellement impérieux, l'avidité de tout savoir le rendit docile à la voix de ses maîtres; & ce fut à

l'école de Socrate qu'il développa le germe heureux de ses talens. *Alcibiade*, beau & voluptueux, donna lieu à la malignité de croire que cette union étoit fondée sur une passion proscrite par la nature; & la licence de ses mœurs accrédita ces bruits calomnieux. Tous ses contemporains se réunissent pour déposer qu'il étoit souillé de ce vice; mais est-il à présumer qu'il eût donné la préférence à un philosophe grave & rigide sur tant de jeunes voluptueux qui briguoient l'avantage de lui plaire? Quoi qu'il en soit, Socrate lui devint nécessaire, il l'associa dans tous ses amusemens. La bonne chere lui devenoit insipide, s'il ne la partageoit avec le philosophe qui l'accompagnoit à la ville & à la campagne, & sous la tente. Il se trouva avec lui à l'expédition de Potidée, où Socrate montra que, s'il savoit disserter sur le mépris de la vie, il savoit aussi mépriser la mort. Le prix de la valeur lui auroit été adjugé, mais les généraux le déférerent à *Alcibiade* qui avoit montré autant de courage, & qui lui étoit supérieur par la naissance; & dans une autre occasion où l'armée Athénienne fut défaite, Socrate à pied fut rencontré par *Alcibiade*, qui, ne voulant point abandonner son ami, lui servit de rempart contre une troupe d'assaillans. Quoique l'éleve eût beaucoup d'attachement pour son maître, il se déroboit quelquefois à sa vigilance pour se livrer sécrétement à la licence de ses penchans. Socrate le poursuivoit comme un esclave fugitif de la maison de son maître. Son goût pour les beaux-Arts alloit jusqu'à l'enthousiasme: étant entré dans l'école d'un grammairien, il lui demanda un Homere; il lui donna un soufflet pour le punir de n'avoir pas un si beau modele à offrir à ses éleves. Un autre pédagogue lui montra un Homere corrigé de sa main: *quoi!* lui dit-il, *tu te crois capable d'ôter les taches à un si beau génie, & tu t'amuses à enseigner des enfans! tu devrois plutôt t'occuper à former le cœur des rois & des ministres.* Sa naissance lui ouvroit le chemin aux plus hautes dignités, il ne voulut être redevable de son élévation qu'à ses talens. Ce fut surtout par son éloquence qu'il ambitionna de subjuguer les suffrages. Une imagination riante & féconde, une prononciation gracieuse & facile, un geste noble & décent assuroient le triomphe de son éloquence. Egalement jaloux de plaire au peuple que le faste séduit, il nourrissoit les plus beaux chevaux pour disputer le prix dans les jeux de la Grece, & ses charriots surpassoient en magnificence ceux de tous les rois qui en envoyoient aux jeux olympiques. Il y fut deux fois couronné, & les villes lui firent de magnifiques présens. La réputation de Nicias, qui le surpassoit en éloquence, choquoit sa fierté. Tout moyen lui parut légitime pour le supplanter; il le décria comme le partisan secret & mercénaire des Lacédémoniens. Nicias devenu suspect, fut obligé de partager le commandement avec Lamachus & *Alcibiade*. La Sicile devint le théâtre de la guerre. Athenes épuisa ses trésors pour lever des soldats & des matelots. L'ardeur de s'enrôler faisoit envisager de grands succès. La diversité des caracteres des généraux affoiblit le commandement. Nicias, circonspect jusqu'à la timidité, voyoit les difficultés sans découvrir les moyens de les surmonter. *Alcibiade* audacieux jusqu'à la témérité, paroissoit assuré de vaincre, s'il pouvoit résoudre ses collegues à combattre. Son éloquence les tira de leur assoupissement, & leur réveil fut suivi de la victoire. Tandis qu'il triomphoit en Sicile, on l'accusoit à Athenes d'avoir mutilé les statues des dieux, & d'avoir profané les mysteres sacrés. Celui que l'on avoit révéré comme le héros de la patrie, se vit abhorré comme un sacrilege, digne d'expirer sous le glaive de la loi. Sa religion étoit fort suspecte; on l'avoit déja accusé de faire servir dans ses banquets les vases sacrés qu'on portoit dans les processions, & cette accusation donna de la probabilité à la seconde. Les Athéniens aveuglés par leur zele, fermerent les yeux sur le caractere des témoins. Tout fut admis, rien ne fut discuté, parce que la superstition se dispense de tout examen. Tous les profanateurs furent condamnés à la mort. *Alcibiade* eut ordre de quitter l'armée, pour aller se justifier à Athenes: il s'embarqua avec ses amis, & affecta une confiance qu'il n'avoit pas, parce qu'il connoissoit ses ennemis. La crainte d'être livré à un peuple fanatique, l'engagea de débarquer à Thurie, & à se soustraire à la vigilance de ses conducteurs. Les Athéniens furieux d'avoir manqué leur proie, prononcerent son arrêt de mort & la confiscation de ses biens. Ce fut ainsi que ce peuple voluptueux, pour relever quelques statues, renversa la colonne de l'état. Les soldats, privés de leur chef, tomberent dans l'abattement: la flotte des Athéniens fut détruite, & Nicias périt par la main de ses ennemis qui devoient respecter sa vertu. *Alcibiade* retiré à Sparte, leur suscitoit par-tout des ennemis: mais sans frein dans ses passions, il séduisit Timée, femme du roi Agis, qui lui avoit donné l'hospitalité. Après avoir trahi son hôte & son protecteur, il crut avoir tout à redouter de ses vengeances: il se retira dans le Peloponnese, mais les peuples alarmés de posséder un homme si dangereux par l'art de séduire, conspirerent sa mort. *Alcibiade*, instruit de leur complot, se réfugia vers Tisapherne, gouverneur de la basse Asie. Sa dextérité & sa souplesse insinuante, le rendirent bientôt l'ami de son nouveau protecteur; & il se servit à l'avantage de sa patrie de l'ascendant qu'il usurpa sur le Satrape. Il ménagea aux Athéniens l'alliance des Perses contre les Spartiates & leurs alliés, qui n'éprouverent plus que des revers. Quoique comblé d'honneurs dans une terre d'exil, il conservoit un tendre attachement pour sa patrie, qui l'avoit retranché de son sein; & il aimoit mieux qu'elle fût ingrate envers lui, que d'être criminel envers elle. L'idée que les Athéniens avoient de son crédit, leur fit desirer son retour: il leur répondit, non avec la modestie d'un banni, mais avec la fierté d'un vainqueur qui prescrit des loix. Il déclara qu'il se priveroit de la consolation de revoir sa patrie, tant que le gouvernement seroit démocratique, pour ne pas être une seconde fois la victime d'une populace insolente qui l'avoit persécuté après l'avoir servie. Ce fut à Samos, au milieu du tumulte du camp, que la constitution d'Athenes fut changée. Pisandre assuré de l'armée, se rendit dans Athenes, où il força le peuple à remettre l'autorité illimitée entre les mains de quatre cens nobles qui, dans des circonstances critiques, seroient obligés de convoquer cinq mille citoyens, pour délibérer sur les besoins de l'état. Les nobles envahirent tout le pouvoir, & *Alcibiade*, dont ils redoutoient les talens, ne fut point rappellé. Les prisons furent remplies de citoyens généreux. Athenes eut autant de bourreaux qu'elle eut de tyrans. L'armée apprit avec indignation que le peuple avoit été dépouillé de ses privileges. Les soldats qui étoient citoyens, déposent leurs généraux & rappellent *Alcibiade*. Le peuple confirme leur choix, & d'une voix unanime il est élevé au commandement. Il ne voulut point que son rappel fût regardé comme une grace, & il ne rentra dans sa patrie que suivi de la victoire. La fortune ne l'abandonna point pendant cette campagne, & les Peloponésiens furent obligés de lui céder l'empire de la mer. Alors, il se montra dans Athenes, précédé des prisonniers qu'il avoit faits. Les dépouilles & les débris de deux cens vaisseaux ornoient sa pompe triomphale. Les Athéniens attendris se reprochoient les outrages qu'il avoit essuyés. Cette ivresse d'admiration fut bientôt dissipée; le peuple

trop prévenu de ses talens, fut moins sensible à ce qu'il fit qu'à tout ce qu'il le croyoit capable d'exécuter. S'il s'arrêtoit dans ses conquêtes, on lui supposoit des motifs d'intérêt; & s'il éprouvoit des revers, on l'en croyoit complice. Après une victoire complette près d'Andros, il ne put se rendre maître de cette île, le peuple éclata en murmures. On lui faisoit un crime d'une lenteur qu'on ne devoit attribuer qu'à l'épuisement de ses finances; c'étoit pour suppléer à cette disette qu'il étoit souvent forcé de quitter son armée pour aller chercher de l'argent & des provisions. Une de ces absences lui devint funeste par la défaite de son armée; il fut accusé d'être l'auteur de ce désastre, parce qu'il ne s'étoit éloigné de la flotte que pour se livrer à ses débauches. On le peignit comme un exacteur qui ne parcouroit les provinces que pour s'enrichir de leurs dépouilles; on allégua qu'il avoit fortifié une citadelle près de Bizance, où il déposoit ses trésors, & d'où il se flattoit de braver les vengeurs des loix & du public. Il fut destitué du commandement, & le peuple vomit contre lui mille imprécations. Il sentit le danger de rentrer dans sa patrie, & rassemblant avec lui ses amis, il forma une armée d'aventuriers qui s'attacherent à sa fortune. Il porta la guerre dans la Thrace, où il construisit trois citadelles pour s'opposer aux incursions des barbares. Plusieurs petits rois rechercherent son alliance, & sa facilité à se plier aux mœurs & aux usages étrangers, leur fit presque oublier qu'il étoit né dans Athenes. Les généraux qu'on lui avoient substitués, étoient sans talens & sans expérience. Leur armée sans ordre & sans discipline, bravoit les Spartiates qui affectoient de la craindre. *Alcibiade* se souvint qu'il étoit Athénien, & se trouvant dans le voisinage où étoient les deux puissances rivales, il se rendit auprès des généraux auxquels il daigna donner des conseils; mais l'excès de leur imbécillité leur fit croire qu'ils n'en avoient pas besoin. Les généraux, fiers de leur titre, l'écouterent avec mépris, & l'un d'eux nommé *Tidée*, lui ordonna de s'éloigner au plutôt du camp. Il alla chercher un asyle auprès de Pharnabase, & quoique éloigné de la Grece, il n'en parut pas moins redoutable aux Lacédémoniens. Lysandre, leur général, le fit demander mort ou vif au satrape, qui avoit alors besoin d'eux: il eut la bassesse de condescendre à ses desirs. Les droits de l'hospitalité furent violés pour servir la politique. Les ministres de sang qui furent envoyés pour se saisir de sa personne, furent frappés d'un respect religieux, en s'approchant de sa maison, & n'osant y entrer, ils y mirent le feu. *Alcibiade* environné de flammes, s'élance l'épée à la main, sur ses assassins. Il n'avoit avec lui qu'un ami & une femme, qui s'étoient associés à ses destinées. Les barbares n'osent en approcher, ils lui lancent de loin un déluge de dards, & il tombe percé de coups à l'âge de quarante ans. Cet homme singulier qui servit sa patrie, dont il fut toujours persécuté, eut toute la solidité des talens, & n'eut que le faste des vertus. On prétend qu'il étoit pere de la célebre Laïs, qui avoit hérité de ses graces & de sa beauté. Quelques-uns rapportent que Pharnabase & les Lacédémoniens n'eurent aucune part à sa mort, qu'ils imputent à deux freres dont il avoit séduit la sœur, & que ce fut pour venger l'outrage fait à leur famille, qu'ils mirent le feu à sa maison. (*T—N.*)

* ALCIDE, (*Mythol. critiq.*) M. l'abbé Banier dit que l'Hercule grec fut surnommé *Alcide*. C'est précisément le contraire. Cet Hercule s'appella d'abord *Alcée* ou *Alcide*, ou peut-être *Alcaïde* du nom d'*Alcée* son bisayeul paternel, & son trisayeul du côté de sa mere. Ce ne fut que quelque tems après sa naissance qu'il fut surnommé *Hercule*. Il mérita ce beau nom pour avoir étouffé des serpens qui l'attaquoient dans son berceau.

Le même critique distingue avec raison plusieurs Hercules, & il ôte judicieusement à l'Hercule grec la défaite de Geryon, d'Antée, des Pygmées, de Cacus & la conquête des fruits des Hespérides. Il auroit pu, par les mêmes principes, mettre sur le compte d'un autre Hercule la délivrance de Prométhée, la défaite du gaulois Lygis, son combat contre les géans en Provence, & la mort d'Eryx en Sicile. Mais je voudrois qu'il eût encore plus fait, qu'il eût distingué les uns des autres, les Hercules que nous connoissons, & assigné à chacun les actions qui probablement lui appartiennent. Diodore de Sicile & Cicéron marquent la route qu'on pourroit suivre.

Diodore compte trois Hercules: un Egyptien qui voyagea en Afrique, & qui éleva près de Gadeird ou Gades, les colonnes appellées de son nom; un Crétois qui institua les jeux olympiques; un Thébain qui est celui des Grecs. Cicéron double ce nombre & nomme six Hercules; le premier, fils de Jupiter & de Lysidée (*); le second, fils du Nil; le troisieme, un des Dactyles; le quatrieme, fils de Jupiter & d'Astérie, adoré à Tyr; le cinquieme, Indien, surnommé Belus; le sixieme Thebain & fils d'Alcmene. Prenant quelque chose de ces deux écrivains & les corrigeant l'un par l'autre, je distinguerois cinq Hercules, l'Egyptien ou l'Hercule de Canope, que Diodore nomme le premier & Cicéron le second; l'Africain ou l'Atlante, que Diodore omet & que Cicéron compte le premier; le Tyrien, dont Cicéron seul fait mention; le Crétois ou le Dactyle, qui est le second Hercule de Diodore & le troisieme de Cicéron; & le Thébain ou Tyrinthien que tous deux placent le dernier & qui l'est en effet.

Le premier Hercule seroit Menes, Osiris, Bacchus l'ancien, Apis, Epaphus, le Soleil, le Conquerant & le Législateur des Indes & de l'Ethiopie, l'Hercule des Muses, le contemporain d'Atlas, le libérateur de Prométhée, le maître des Silenes, des Satyres, des Bacchantes, l'époux d'Isis ou de Cerès, enfin le dieu que la Grece & l'Italie honoroient par des fêtes nommées Orgies & Bacchantes.

Le second Hercule, arriere-petit-fils du premier, seroit le même que l'Indien surnommé Belus, fils de Neptune & de Libye, & l'émule du premier Hercule. Je lui attribuerois la défaite d'Antée, fils d'Atlas, & je croirois que c'est lui qui, selon la fable, tira des fleches contre le soleil dont la chaleur l'incommodoit, & à qui le soleil donna une coupe d'or, sur laquelle il traversa la mer.

Le troisieme, contemporain du second, seroit Melcarthus, fils du premier Jupiter, celui que les Espagnols nommoient *Briarée*, qui érigea les célebres colonnes d'Hercule qu'on voyoit à Gades, qui pénétra dans les Gaules & fut surnommé l'Hercule gaulois, qui passa en Italie & dans la Sicile, & qui par conséquent a vécu en même tems que ces Arcadiens qui vinrent s'établir en Italie.

L'âge du quatrieme Hercule est fixé par ces deux caracteres. Il étoit contemporain d'un Saturne & fut le premier instituteur des jeux olympiques. Ce n'en est pourtant pas assez pour indiquer au juste le tems où il vécut. Il ne suffit même point d'y ajouter qu'il étoit un des Curetes, ou Dactyles, ou Corybanthes, ou Telchynes, & qu'il fonda & peupla la ville de Rhodes. On peut me demander encore à quel tems je rapporte ces événemens. J'avoue

(*) Cicéron, *livre III de la nature des Dieux*, dit que le premier Hercule étoit *Jove & Lysito natus*. Fulvio Orsini, sur un manuscrit ancien, qui porte ces mots, *Jove & Lysica*, a cru qu'il falloit lire *Lysidea*. Je ne sais si *Jove & Libya* ne seroit pas la véritable correction.

que je l'ignore. Ce qu'il y a de certain ; c'eſt qu'il eſt de beaucoup antérieur à l'Hercule de Thebes, qui eſt un cinquieme Hercule.

ALCINOUS, (*Myth.*) roi des Phéaciens dans l'iſle de Corcyre, aujourd'hui Corfou. C'étoient les peuples les plus voluptueux de ce tems là, enrichis par le commerce, ils vivoient dans l'abondance & dans le luxe. On ne voyoit parmi eux que danſes, que fêtes, que feſtins continuels, où la muſique accompagnoit ordinairement la bonne chere, & où des chanſons ſouvent trop libres, telles que celles que Phémius chanta en préſence d'Ulyſſe, au ſujet de l'adultere de Mars & de Vénus, accompagnoient ces ſortes de feſtins. Rien n'étoit ſi magnifique que les jardins d'*Alcinoüs*, auxquels l'antiquité n'a comparé que ceux d'Adonis & de Sémiramis. Jamais les arbres de ce jardin ne ſont ſans fruit, dit Homere, un doux zéphyr entretient toujours leur vigueur & leur ſeve, & pendant que les premiers fruits mûriſſent, il en naît toujours de nouveaux : la poire prête à cueillir en fait voir une qui commence d'être : la grenade & l'orange déja mûres, en montrent de nouvelles qui vont mûrir : l'olive eſt pouſſée par une autre olive, & la figue ridée fait place à une autre qui la ſuit. La vigne y porte des raiſins en toute ſaiſon ; pendant que les uns ſechent au ſoleil dans un lieu découvert, on coupe les autres ; & on foule dans le preſſoir ceux que le ſoleil a déja préparés, car les ceps chargés de grappes toutes noires qui ſont prêtes à couper, en laiſſent voir d'autres toutes vertes qui ſont prêtes à ſe colorer. Homere qui fait paſſer Ulyſſe ſon héros par tous les genres de dangers, pour relever davantage ſa vertu, le fait venir à la cour du roi *Alcinoüs*, & paſſer quelque tems dans ce lieu de délices. (+)

§ ALCMAER *ou* ALKMAAR, (*Géogr.*) ville du Kennemerland, dans la partie ſeptentrionale des Provinces-unies. Elle eſt à ſix lieues nord-eſt d'Harlem & à ſept nord-oueſt d'Amſterdam. C'eſt la premiere dans le rang des villes de la nord-Hollande qui envoient des députés à l'aſſemblée des états généraux. Elle eſt bâtie avec régularité & coupée de larges canaux qui entretiennent la propreté dans ſes rues. On y comptoit en 1732, au-delà de 2500 maiſons. Toutes ſes avenues ſont autant de promenades charmantes. C'eſt dans ſes environs que l'on fait le meilleur beurre & le plus excellent fromage de Hollande, & qu'on trouve les plus belles tulipes. Cette ville paſſoit autrefois pour une place forte ; elle a été ſouvent ravagée par les Friſons. En 1573 les Eſpagnols furent contraints de l'abandonner après un ſiege de ſept ſemaines. (*C. A.*)

* ALCMENE, (*Mythol. Arts du Deſſin. Peinture.*) On voit ſur un vaſe étruſque, *deſſiné fig. 1. planche III. d'antiquités* dans ce *Supplément*, une parodie des amours de Jupiter & d'*Alcmene*, compoſition eſtimée une des plus ſavantes que l'on connoiſſe, & en même tems des plus comiques. Il ſemble, dit le célebre Winckelmann, dont l'*Hiſtoire de l'Art chez les anciens*, nous a fourni ce deſſin, que le peintre ait voulu peindre ici le principal acte d'une comédie, telle que celle que Plaute a intitulé l'*Amphitrion*. *Alcmene* regarde par une fenêtre, comme faiſoient les courtiſannes qui mettoient leurs faveurs à l'enchere, & comme font encore nos courtiſannes modernes. La fenêtre eſt élevée, comme celle d'un premier étage. Jupiter eſt traveſti ; il porte un maſque blanc, duquel pend une longue barbe. Il a pour coëffure un boiſſeau, *modius*, comme Serapis, qui eſt d'une ſeule piece avec le maſque. Il porte une échelle comme pour monter chez ſa maîtreſſe, en entrant par la fenêtre. La tête du dieu qui paſſe entre deux barreaux de l'échelle, fait une figure ſinguliere. De l'autre côté eſt Mercure, avec un gros ventre ; aſſez reſſemblant au Soſie de Plaute. Il tient de la main gauche ſon caducée qu'il baiſſe comme pour le cacher, afin de n'être pas reconnu, il tient de l'autre main une lampe qu'il éleve vers la fenêtre comme pour éclairer Jupiter. Il porte à la ceinture un grand phallus, dont la ſignification n'eſt pas équivoque. Sur le théâtre des anciens, les comédiens en avoient un rouge, n'oſant paroître nuds. Auſſi les deux figures ont ici des culottes & de bas blanchâtres d'une même piece qui deſcendent juſqu'aux chevilles des pieds, comme le mime aſſis & maſqué qui eſt dans la vigne Mattei. Leur draperie & l'habillement d'*Alcmene* ſont marqués d'étoiles *blanches*.

ALCOBACA, (*Géogr.*) petite ville de Portugal, dans la partie occidentale de l'Eſtramadure, au ſud-oueſt de Leiria & au nord-oueſt de Santaren. Elle eſt ſur une petite riviere non loin de la mer, & dans une très-belle ſituation. La ville n'a rien de remarquable en elle-même. (*C. A.*)

ALCOER, (*Géogr.*) petite ville d'Eſpagne, dans la Caſtille nouvelle ſur les frontieres de l'Eſtramadure Eſpagnole. Elle eſt ſituée dans une belle campagne entre le Tage & la riviere du Cuyar. Cette ville a un diſtrict aſſez conſidérable ; au reſte on n'y voit rien de remarquable. *Long.* 13. 20. *lat.* 38. 55. (*C. A.*)

ALCOLEA, (*Géogr.*) petite ville d'Eſpagne en Caſtille nouvelle, dans un beau pays au nord & à quelques lieues de Madrid. Il y a aux environs de cette ville de très-jolies maiſons de campagne, appartenantes à des riches particuliers de Madrid. *Long.* 14. 40. *lat.* 40. 40. On trouve encore une jolie ville de ce nom en Andalouſie, ſur le Guadalquivir. (*C. A.*)

ALCOLEA, (*Géogr.*) autre ville d'Eſpagne, dans le royaume d'Aragon, aux confins de la Caſtille. Elle eſt ſur la riviere de Cinça, dans la poſition la plus agréable, & dans le pays le plus fertile de l'Aragon, au ſud de Baldaſtro, & au nord-eſt de la riviere d'Yzuela. *Long.* 20. *lat.* 41. 30. (*C. A.*)

ALCOUCHETE, (*Géogr.*) petite ville de Portugal, dans l'Eſtramadure. Elle eſt au bord du Tage de l'autre côté de Lisbonne, & preſque vis-à-vis, à peu de diſtance de l'ancienne ville de Lisbonne, qui ſe trouvoit alors de ce côté. *Long.* 9. 20. *lat.* 38. 55. (*C. A.*)

ALCUDIA, (*Géogr.*) ville de l'iſle Majorque, dans la Méditerranée. Elle eſt entre Puglierza & le Capo de la Pedra, ſur la côte orientale. On y fait quelque commerce. *Long.* 21. 10. *lat.* 39. 40. Il y a encore une ville de ce nom en Afrique, près du Cap des Trois-Forçats. (*C. A.*)

ALCOY, (*Géog.*) petite ville d'Eſpagne, dans le royaume de Valence. Elle eſt ſur une riviere qui porte ſon nom, & qui traverſe du ſud-oueſt au nord-eſt toute la Province. Cette ville eſt préciſément au milieu du val de Bayte. *Long.* 17. 25. *lat.* 38. 45. (*C. A.*)

ALCUESAR, (*Géogr.*) petite ville d'Eſpagne, dans le royaume d'Aragon, ſur la riviere de Vero, au nord de Balbaſtro & au Sud du Saz de Surta. Elle eſt aſſez jolie & ſes environs ſont aſſez fertiles. *Long.* 17. 55. *lat.* 42. (*C. A.*)

ALCYON, ſ. m. *alcedo*, *inis*, (*terme de Blaſon.*) oiſeau hantant la mer & les marécages, il couve ſur l'eau & parmi les roſeaux au commencement de l'hiver. L'*alcyon* eſt un meuble d'armoiries ; on le repréſente ſur ſon nid au milieu des flots de la mer.

Les Naturaliſtes diſent que la mer eſt calme quand les *alcyons* font leurs nids.

Il y a pluſieurs deviſes priſes de l'*alcyon*.

Un *alcyon* dans ſon nid au milieu des flots ; *alcedinis dies*, les jours heureux que l'on coule ſous

le regne d'un bon Prince; *silentibus austris*; pour un sçavant qui travaille dans le silence; *agnoscit tempus*, pour un homme prudent.

Un *alcyon* au milieu d'une tempête, *nec quicquam terreor æstu*, pour un guerrier intrepide au milieu des hasards.

De Martin à Paris; *de gueules à l'alcyon d'argent, sur une mer d'azur*. (*G. D. L. T.*)

ALCYONE, (*Geogr.*) ville de Thessalie, qui étoit près du golfe de Malée, maintenant appellé le *golfe de Ziton* & sur les ruines de laquelle fut ensuite bâtie la ville de Methon remarquable par la blessure de Philippe roi de Macédoine qui y perdit un œil. (*C. A.*)

ALCYONÉE, (*Géogr.*) lac du pays de Corinthe dans le Péloponnese, aujourd'hui la Morée. Il est extrêmement profond. L'empereur Néron eut la curiosité de le faire sonder; on prétend qu'il n'en put trouver le fond. Près de ce lac étoit un temple consacré par les Oropiens à Amphiaraüs le devin, avec une fontaine qui avoit le nom de ce misérable sorcier. (*C. V.*)

ALDEA, (*Geogr.*) petite ville de Portugal, dans l'Estramadure. Elle est dans une isle formée par le Tage, au nord de Setuval & au sud-est de Lisbonne. *Long. 9, 15. lat. 38, 45.* (*C. A.*)

ALDEGO, (*Géogr.*) riviere d'Italie, dans le Veronnois. Elle se joint à l'Adige dans les états de la république de Venise, près de Zevio. (*C. A.*)

ALE, (*Géogr.*) royaume des Barbecins en Afrique, dans la Guinée, au midi du Sénégal & presque vis-à-vis le cap Verd. Sa capitale est *Yagog*, résidence du roi. Les éléphans y sont très-communs. On nous raconte que les filles du pays se font des cicatrices & s'agrandissent la bouche pour paroître plus belles. Quand le roi veut faire la guerre, il assemble son conseil dans un bois où l'on fait une fosse & où chacun baisse la tête pour dire son avis. Puis quand la résolution est prise, le prince les assure que le fossé qu'on fait combler ne découvrira pas le secret, afin qu'ils ne le déclarent point eux-mêmes. Cette coutume est singuliere, mais elle est innocente & elle réussit : aucun d'eux ne trahit jamais le secret. *Long. 5. lat. 13.* (*C. A.*)

* § ALECTRYOMANCIE, (*Hist. des superst.*) 1°. Ammien Marcellin ne dit point que ce fut par l'*alectriomancie* que Fidustius, Irenée, Pergamius, (& non pas *Bergamius*, comme écrit le *Dict. des sciences* &c.) & Hilaire chercherent quel seroit le successeur de Valens, mais par la Dactyliomancie, ou divination par l'anneau, comme le prouve la confession même d'Hilaire.

2°. La confession d'Hilaire n'a point été rapportée par Zonare, (ou *Zonaras*, comme écrit le *Dict. des sciences*,) mais par Ammien Marcellin.

3°. La divination où l'on employoit un anneau & un bassin est justement la Dactyliomancie, & non la Nécyomancie, ou Nécromancie, qui se pratiquoit par l'évocation des morts.

§ ALENÇON, (*Géogr.*) passe pour la troisieme ville de Normandie, & est l'une des trois où il y a généralité.

Pierre de France, fils de S. Louis, eut en partage le Comté d'Alençon, qui à sa mort en 1283, fut donné à Charles, second fils de Philippe le hardi. Ce duché fut réuni à la couronne en 1525 à la mort de Charles de Valois. Dans la paroisse de Notre-Dame, sont les tombeaux des ducs d'Alençon. On voit encore le vieux château, où ils faisoient leur résidence : cette généralité comprend quatre pays, le pays d'Auge, d'Houlme, Liévin & la campagne d'*Alençon*. (*C.*)

§ ALENTEJO, (*Géogr.*) grande province de Portugal, qui s'étend du sud au nord, depuis les montagnes d'Algarve jusqu'aux frontieres de l'Estramadure Portugaise, dans un espace de cinquante lieues; & de l'est à l'ouest, depuis la mer & le Tage jusqu'aux frontieres de l'Estramadure Espagnole & de l'Andalousie, dans un autre espace de quarante lieues. Elle a de vastes plaines très-propres à l'agriculture, & des côteaux très-propres au vignoble, qui sont tous très-négligés par l'indolence des Portugais. Les huiles & les fruits y abondent, ainsi que le gibier & le poisson. On y trouve des marbres de différentes couleurs, & on y fabrique une fayance estimée, dont le grand débit se fait en Espagne. Cette province est fort peuplée : on y comptoit en 1732, 260000 personnes. Elle se partage en huit jurisdictions, & renferme quatre villes du quatrieme ordre, quatre-vingt-huit petites villes ou bourgs, & trois cens cinquante-cinq paroisses. L'*Alentejo* fait un grand tiers du royaume de Portugal. (*C. A.*)

ALENUPIGON, (*Géogr.*) lac de l'Amérique septentrionale, dans le pays des Asiniboels, au Canada. Il appartient aux Anglois, & est précisément sur les frontieres de leurs possessions. Les rivieres de Perrai & d'Alemipissoki sortent de ce lac. (*C A.*)

ALÉON, (*Myth.*) fils d'Atrée, est un de ceux qu'on a appellé *Dioscures*, avec Melampus & Eumolus ses freres. (+)

ALESA, (*Géogr.*) ancien nom d'une ville de Sicile, aujourd'hui le bourg de *Tosa*, dans la vallée de Démona, où passe aussi un fleuve anciennement nommé *Alesus*, & aujourd'hui *Pittineo*. Cette ville avoit donné son nom à une fontaine qui étoit aux environs, & dont on a publié des choses assez extraordinaires : car on dit que dans le tems qu'elle étoit très-calme, si on jouoit de la flûte sur ses bords, on voyoit aussi-tôt l'eau s'agiter peu-à-peu, bouillonner, & comme si elle eût été charmée de la douceur de cet instrument, s'enfler jusqu'à sortir de son bassin. C'est ce que ces vers de Priscien ont marqué :

Hic & Alesinus fons est mitissimus undis,
Tibia quem extollit : cantu saltare putatur,
Musicus & ripis lætans excurrere plenis.

Une imagination bien échauffée, un cœur bien tendre, bien sensible aux doux accens d'une flûte maniée par Blavet, auroient pu voir de nos jours le même miracle. (*C. A.*)

ALESENSIS, ALSENSIS, ALISENSIS PAGUS, (*Géogr. du moyen âge.*) l'Auxois en Bourgogne. Ce *pagus* tire son nom de l'ancienne Alise, célebre par le siege qu'elle soutint contre César, & dont la prise couronna ses exploits dans les Gaules. D'*Alesia* s'est formé le nom François d'*Aussois*, *Aulsois*, & *Auxois*.

Cette ville étoit la capitale des Mandubiens, peuples de la république des Eduens, dont le district s'étendoit depuis Saulieu à Duesme, douze lieues du sud au nord, & d'Avalon à Chanceaux, treize lieues de l'ouest à l'est. Le Duesmois dans la suite fit un canton séparé de l'Auxois, nous en parlerons en son article. L'Avalonois même en dépendoit; mais il fit aussi un comté particulier, dont on fera mention.

Le *pagus Alesensis* renfermoit Semur, Flavigny, Montbard, ville très-ancienne, mont saint Jean, Arnai, Pouilli, & tout le pays depuis ce bourg à celui d'Epoisses. *Voyez* chacun de ces lieux à leur article.

Dans la vie de saint Germain, écrite par Fortunat, ce *pagus* est nommé *Alesiensis* : dès le neuvieme siecle, il eut le titre de comté, & fut possédé par Manassès de Vergy, qui étoit aussi comte de Dijon.

Ces deux comtés passerent à ses descendans. Raoul de Vergy, un de ses petits-fils, fut comte d'Auxois & du Duesmois. Aimo se qualifie en 1004, administrateur de la chose publique dans ces comtés : *administrator rei publicæ comitatûs Alsiensis & Dusmensis.* (*Maison de Vergy*, par Duchêne, *pag. 45.* pr. *in fol.*) Valon de Vergy eut cette même qualité en 1055. Après la mort du comte Letalde, Eudes I. duc de Bourgogne, unit le comté d'Auxois à son duché en 1082.

Saint Agricole, que le peuple appelle saint *Arille* ou *Are*, né au territoire d'Auxois, devint évêque de Nevers sous Gontran. (Coquille, *p. 36. éd. 1612. in-4°. Martyrol. Autiss. p. 50.*)

Thierri II. & la reine Brunehaut résidoient en 598 à Epoisses, où ils avoient une maison royale, *Spincia*, *Espissia*. Saint Colomban qui parloit aux rois avec un zele d'Elie, y vint trouver le roi, & reçut un ordre de la reine de sortir du royaume : c'est la premiere espece de lettre de cachet dont il soit fait mention dans notre histoire. (*V. hist. de Fr. t. III.* D. Mab. *sæc. Bened.* 2.)

La Maison-Dieu d'Epoisses fut donnée par Hilduin, évêque de Langres, à l'abbaye de Moutier-saint-Jean en 1200. (*V. Gal. chr. t. IV. p. 196. pr.*) près d'Epoisses est le *Brocariaca* des anciens, que M. le Tors, lieutenant civil & criminel à Avalon, a prouvé être la *Boucherasse*, hameau de la paroisse de Trevilli sur le Serin, près de Montréal.

Le fondateur de l'abbaye de saint Prie en 721, désigne Flavigny en Auxois, dans un territoire particulier, nommé *Bornay*; *Flaviniacum in pago Alsinsi in agro Burnacense.* (*Hist. de Bourgogne, in-fol. t. I. p. 1. pr.*) Le pape Jean VIII. fit la dédicace de cette église en 877 (*Gal. chr. t. IV. p. 455.*)

Varré fait mention dans son testament de plusieurs villages, situés dans ce canton; tels que Misseri, *Meseriacum*; Saisserey, *Censiacum*; Lavau, *Vallinse*; Charigni, *Cariacum*; Darcey, *Darcium*; Gissey, *Gessiacum*; Lugni, *Luviniacum*. Ce testament fut passé en 721; selon D. Mab. à Semur (*datum Sinemuro castro*,) qui est à présent la capitale de l'Auxois. Semur est appellé *Sinemuris in Auxeto* dans un acte de l'abbaye d'Agaune 2. Poillenai ou Poullenai, *Poliniacum* & Poiseul, *Puetoli*, furent donnés à l'abbaye de Flavigny en 748. (*Gal. chr. t. IV. p. 358.*)

Le cartulaire de Flavigni que j'ai consulté, fait connoître en 768 Marsilli & Myard-de-Lafaye, donnés par Pierre de Viteaux; Poiseul, Vesvre, Menetreux-le-Pitois, Magni près Semur; *Marsilliacum*, *Myardis*, *Puteoli*, *Vabra*, *Menestriolum*, *Manneum in pago Alsinse*. Semnon, curé de saint Euphrone, cite un habitant d'*Alise* devant le prévôt de Flavigny en 812. *S. Euphronii fanum.* (*Voyez* D. Viole, *vie de sainte Reine.*)

Munier nous a conservé une chartre de Charles le Chauve, où il est fait mention de Blancey, cédé en partie à l'abbaye de saint Symphorien d'Autun en 864, *Blansiacum in pago Alsinsi.*

Le cartulaire de saint Benigne, marque Salmaise & Verrey dans l'Auxois : *castrum Sarmacum*, *Sarmatia*, & *Vitriacum*, sous la vingt-deuxieme année du regne de Charles le Chauve. En 1031, il y eut un prieuré de fondé à Salmaise, où les ducs de Bourgogne de la premiere race avoient un château.

Richard le justicier aimoit le séjour de Pouilli en Auxois, *Polliacum*, *Puliacus*, *Poilleyum*, comme un lieu de plaisance. La chapelle de Notre-Dame y fut bâtie 1061. Pouilli fut vendu au duc Hugues IV. qui y fit bâtir un château. (Perard, *pag. 498.*) *Voyez* POUILLI, *Suppl.*

Flodoard, dans sa chronique, dit que Mont-saint-Jean, *castellum Montis S. Joannis in comitatu Alsinsi*, fut assiégé & pris par le roi Raoul en 924, sur Renaud de Vergy. (*Maison de Vergy, page 30. pr.*) *Voyez* MONT-SAINT-JEAN, *Suppl.*

Achard, quarante-septieme évêque de Langres, réunit à Moutier-saint-Jean les églises de Corsaint, *Corpus-sancti*; de Montbertaut, *Mons-Bertaldi*; Asnieres, *Asneriæ*; Ricey, *Riceium*, si connu par ses vins & ses fromages; & Nuys, *Nuidis*. (*Gal. chr. t. IV. p. 547.*)

Gautier, évêque d'Autun, de sa propre autorité en 992, unit à l'abbaye de Flavigni les églises de Haute-Roche, *Alta-Rocha*; de Jailly, *Jaliacum*; de Villi, *Vuidiliacum vel Villicum*; Chanceaux, *Cancellum*; Poiseul-la-ville, *Puteoli*; l'isle sous Montréal, *Insulæ*; ce bourg, où des cordeliers furent établis en 1471, est nommé dans le *Gallia. chr. de Robert, in-fol. p. 215*, *insulæ in Mandubiis sub Monte regali*; Massingi-lès-Semur, *Massingiacum*; Cessey, *Sitiacum*; Fain, *Fanum*; Blaisi, *Blasiacum*. (*Voyez hist. de Bourg. in-fol. t. I. p. 24. pr.*)

Arnai-le-Duc, où fut fondé un prieuré de Bénédictins en 1088, étoit en Auxois, *Arnetum*, *Arnacum*. *V. ci-après*, ARNAI. Il est aussi souvent parlé dans les titres du IX, X & XI siecles de Thil ou Til en Auxois, *castrum Tilium*, *Tilum*, *Teium*: Hugues l'abbé possédoit le château en 886. Miles de Thil dota le prieuré de Precy en 1018 : Jean de Thil, connétable de Bourgogne, fonda sur la montagne de Thil à l'opposite de son château, une collégiale en 1340.

Montréal, *Mons Regalis*, est ancien : on croit que les rois de la premiere race y avoient une maison de plaisance, d'où lui vient son nom. Le duc Robert I. y établit une collégiale en 1068 ; elle fut enrichie de plusieurs terres en 1170 par Anseric de Montréal, sénéchal de Bourgogne. Il y a un ancien prieuré de l'ordre de saint Augustin de chanoines réguliers, possédé actuellement par M. Mynard, homme de lettres très-instruit. Cette petite ville a donné le nom à une ancienne maison alliée à celle de Bourgogne. *Voyez* MONTRÉAL, *Suppl.* sur lequel le prieur m'a envoyé un bon mémoire qui m'a servi pour cet article.

Montbard, est un lieu d'une haute antiquité : il obtint le droit de commune du duc Hugues en 1221 : *castrum Montisbarri, de Monte Barro.* (*Voyez* Perard, p. 419.) *Voyez* ci-après MONTBARD.

Humbert, évêque d'Autun, confirma en 1142 à l'abbaye de Fontenai, nouvellement fondée, près de Montbard, *Fontenetum*, les donations faites des granges de Jailli & de Flacey, *grangiæ Jailiaci & Flaciaci.*

Le Réomans, *in-4°. pag. 188, 191.* indique au XII. siecle quelques villages de l'Auxois, *Asiacum*, Aizy, sous Rougemont; *Betfontis*, que je crois être Buffon, devenu si célebre par le seigneur actuel; *Asneriæ*, Asnieres; *Curtannacum*, Coutemoux; *Tisiacum*, Tisi; *Suenciacum*, Censey; *Teliacum*, Talleci; *Byrreium*, Bierri, aujourd'hui Anstrude.

Une bulle du pape Anastase, nomme précisément sous Thil, *Prisciacum*, dont le prieuré fut uni à l'abbaye de Flavigni en 1154. La même bulle fait mention de Grignon, *castrum Griniacum* ou *Grignonis*; de Chanceaux, *de Cancellis*, Perard, p. 237. Touillon, *castrum Toilonum vel Tulioni*, fut uni à l'église d'Autun, sous l'évêque Etienne : le pape Pascal lui en confirma la possession en 1186. (*Voyez Gal. chr. t. IV. p. 88. pr.*)

Le cartulaire de Flavigni indique encore en Auxois, au X ou XIII siecle les villages de Nailli, *Nallaium*, *Nauliacus*, où il y avoit un hospice ou Maison-Dieu avant l'an 1228; Lantilli, *Lantilliacum*; Grisigni, *Grisiniacum*; Bussi-le-Grand, *Buxiacum*, où le fameux Roger, comte de Rabutin avoit un beau château, & où pendant sa disgrace, il a composé plusieurs ouvrages; Frolois, *Frollesium*,

Frolletum, *Froliacum*, baronnie très-connue par ses anciens & puissans seigneurs; Saigni, *Saigniacum*; vieux-château, *vetus castrum*, lieu ancien du domaine des ducs de la premiere race; S. Thibaut, où fut fondé un prieuré au XII siecle par les seigneurs de S. Beurri, & dont l'église fut bâtie par le duc Robert II. *S. Theobaldi cella*, la vallée de saint Thibaut est renommée par la fertilité de son terroir & l'excellence de ses grains.

Gissey-le-vieux, *Gisseiacum*, porte des marques de son ancienneté, par une petite colonne qui est au milieu du jardin du château, sur laquelle on lit: *Aug. sacr.* Les médailles du haut & du bas empire qu'on trouve en ce lieu, prouvent qu'il étoit connu du tems des Romains. Le pere du seigneur de Gissey (M. de Riollet), qui est curieux d'antiquités, a fait une petite collection de médailles Gauloises & Romaines, trouvées dans les environs.

Cinq médailles d'argent d'Antonin, de Marc-Aurele & de Probus qui étoient dans des tombeaux de pierre, déterrés à Arcenai, près Saulieu en 1771, par le seigneur (M. de Conighan) qui me les a données, marquent assez l'antiquité de ce village, qu'on croit avoir été autrefois le cimetiere public de ce canton.

Les titres du château de Mont-saint-Jean, font connoître au X & XII siecle, Ormancey, Noidan, Thoisy, la Motte, Charni, fameux par ses braves & puissans comtes de Charni, & par sa forteresse; Thorey, sous Charni; *Ormancedum*, *Noidaneum*, *Otoiseium*, *Charneium*, *Thorre vel Thorreyum*: le curé de Thorcy (M. Pasquier), homme de goût & instruit, a découvert sur ses montagnes, des morceaux curieux de pétrifications: M. Foisset, amateur de l'histoire naturelle, curé de la Motte, son voisin, en a rassemblé une nombreuse collection de toute espece, trouvées dans les environs.

Le Val-Croissant, *Vallis Crescens*, prieuré de l'ordre du Val-des-Choux, fut fondé en 1216 par Guillaume de Mont-saint-Jean. (*C.*)

§ ALESSIO, ALESSO *ou* ALESSIS, (*Géog.*) ville de la Turquie Européenne dans l'Albanie, sur le golfe adriatique, à l'embouchure du Drin, & au sud-ouest d'Albanopoli. Elle a un fort & un évêché suffragant de Durrazzo. Le tombeau du fameux Scanderberg, roi d'Albanie, qui y mourut en 1467, a rendu cette ville célebre. (*C. A.*)

ALET *ou* ALETH, (*Géog.*) en latin, *Electa*, *Electum*, *Alecta*, ville de France dans le Bas-Languedoc, au comté de Razes, est située au pied des Pyrénées, sur la riviere d'Aube. Il y a des ruisseaux auriferes dans ses environs, & des bains qui ont quelque réputation. Cette ville fut érigée en évêché en 1319 par le pape Jean XXII. Le diocese d'*Alet* n'a que 80 paroisses, & son évêque est suffragant de Narbonne. L'évêque Nicolas Pavillon, oncle de Pavillon l'académicien, s'est distingué dans le dernier siecle par son zele & sa rare piété; on lui doit le rituel d'*Alet*, un des mieux faits qu'on connoisse en ce genre. M. de Chanterac, aujourd'hui évêque de la même ville, vient de le faire réimprimer avec l'éloge de l'auteur. (*C. A.*)

* § ALEUROMANCIE, (*Hist. des superstitions.*) cette espece de divination se faisoit avec de la farine de bled, à la différence de l'alphitomancie qui se faisoit avec de la farine d'orge. On n'ignore pas absolument *de quelle maniere on disposoit cette farine pour en tirer des présages.* On menoit aux prêtres ou devins les esclaves soupçonnés de larcin; les prêtres leur donnoient une croute de pain enchanté fait avec de la farine de bled, & si elle leur demeuroit dans la gorge, c'étoit une preuve qu'ils étoient coupables.

ALEXANDRE, roi de Syrie, (*Hist. de Syrie.*) fut un de ces instrumens dont la politique se sert pour arriver à son but. L'obscurité & l'incertitude de sa naissance, qui devoient le laisser languir dans la bassesse, préparerent son élévation. Héraclide, chassé de Syrie, s'étoit retiré à Rome, où il éleva ce jeune homme sous le nom d'*Alexandre*, fils d'Antiochus Epiphane. Le sénat ferma les yeux sur une imposture dont il espéroit profiter. Il lança un décret pour placer le jeune aventurier sur le trône de Syrie: on lui donna une armée pour appuyer ses prétentions: Démétrius, qui vint à sa rencontre, le combattit & remporta la victoire. Mais abhorré de ses sujets, qui se rangerent sous les drapeaux de son ennemi, il tenta la fortune d'un nouveau combat, où il perdit la vie. *Alexandre*, devenu paisible possesseur du trône de Syrie, s'appuya de l'alliance de Ptolomée, qui lui donna sa fille Cléopâtre en mariage. Cet usurpateur porta sur le trône tous les vices, & assoupi dans les débauches, il se reposa du soin de l'administration sur Ammonius, ministre sans pudeur & sans capacité; le fils & la sœur de Démétrius furent les premieres victimes immolées à ses soupçons, & ce fut le prélude du carnage qui arrosa la Syrie du sang des plus illustres citoyens. Aux cris de tant d'innocens égorgés, une armée nombreuse de mécontens se rangea sous les ordres du jeune Démétrius, qui saisit l'occasion de recouvrer l'héritage de ses peres. Ptolomée informé de l'orage suspendu sur la tête de son gendre, arme pour la dissiper, il entre dans la Cilicie avec un appareil si formidable qu'*Alexandre* craignit qu'il ne s'en rendît le maître, & pour prévenir son ambition, il eut l'ingratitude d'attenter contre sa vie. Ptolomée, indigné de cette perfidie, lui déclare la guerre; il se présente devant Antioche dont les habitans lui ouvrent les portes. Ammonius, qui avoit tout à redouter de ses vengeances, fut puni par le peuple, qui l'arracha de sa retraite pour le mettre en pieces. Ptolomée, proclamé roi de Syrie par la voix publique, eut la modération de refuser ce titre. Il exhorta les Syriens de rentrer sous l'obéissance du jeune Démétrius, qui n'avoit point hérité des vices de son pere Antiochus. Sa recommandation eut un plein succès, & aussitôt l'armée de l'imposteur jura fidélité au descendant de ses légitimes maîtres. *Alexandre* au bruit de cette révolution, sortit du sommeil où il étoit plongé. Il marche contre Antioche, & semble ne vouloir faire de la Syrie qu'un bûcher & des déserts. Les deux armées engagent une action sanglante, & *Alexandre* vaincu s'enfuit seul, avec précipitation; dans l'Arabie, se flattant de trouver un asyle auprès d'un roi qu'il croyoit son ami, & qui fut son assassin. Ce prince, infracteur des droits de l'hospitalité, lui fit trancher la tête qu'il envoya comme un don précieux à Ptolomée. (*T—N.*)

ALEXANDRE, (*Hist. de Syrie.*) Ptolomée Phiscon, roi d'Egypte, voulant se venger de Démétrius, roi de Syrie, se servit d'un frippier d'Alexandrie, nommé *Alexandre*, qui eut l'adresse de se faire passer pour le fils d'Alexandre Bala, dont il réclama l'héritage. La conformité de l'âge, de la taille & des traits, favoriserent son imposture: Phiscon lui fournit des troupes & de l'argent pour appuyer ses prétentions. Dès qu'il parut dans la Syrie, les peuples, amateurs des nouveautés, le reconnurent pour leur roi sans examiner ses titres, dont le plus réel fut une victoire remportée sur Démétrius, qui, après sa défaite fut assassiné dans Tyr, où il avoit cru trouver un asyle. L'imposteur monta sur le trône aux acclamations d'un peuple séduit. Il se crut assez puissant pour ne pas s'assujettir à la honte d'un tribut annuel que Phiscon exigeoit comme une récompense du secours qu'il lui avoit fourni: la guerre fut rallumée. Les Egyptiens entrerent en Syrie, où ils remporterent une grande victoire.

Alexandre

Alexandre qui avoit vu tailler ses troupes en pieces, enleva les richesses du temple de Jupiter pour lever une nouvelle armée. Mais cette ressource excita l'horreur des peuples, qui crurent que ce sacrilege avoit rompu le frein de leur obéissance. Ils endosserent la cuirasse, & la multitude, docile à la voix des chefs, se rangea sous leurs drapeaux. *Alexandre* abandonné, sauva sa vie par la fuite. Il fut pendant quelque tems errant & inconnu, mais enfin il fut pris & condamné à mort, non comme imposteur, mais comme un sacrilege, qui avoit dépouillé les dieux de leurs richesses. Il est plus connu sous le nom de *Zébina*, qui étoit celui de son pere. (*T—N.*)

ALEXANDRE I, (*Hist. d'Egypte.*) Ptolomée Phiscon, septieme roi d'Egypte de la race des Lagides, laissa trois fils, dont l'aîné, sorti d'une concubine, fut exclu du trône par le vice de sa naissance. Son pere, en mourant, légua son royaume à sa femme Cléopâtre, à condition d'y faire monter avec elle sur le trône celui de ses fils qu'elle en croiroit le plus digne. Une tendre prédilection la décida pour le plus jeune nommé *Alexandre*; mais le peuple respectant l'ordre de la nature, y plaça l'aîné, qui prit le nom de *Ptolomée Soter II*, mais plus connu sous le nom de *Lathyre*. Le souvenir de la préférence donnée à son puîné, le rendit ennemi secret de sa mere, qui se débarrassa d'un collegue si dangereux, en publiant qu'il avoit voulu attenter à sa vie.

Alexandre, qui avoit eu en partage l'île de Chypre, en fut rappellé par sa mere, qui l'associa au pouvoir souverain. Lathyre dégradé, ne tomba point dans l'abattement. Son courage resserré dans l'île de Chypre qu'on lui avoit abandonnée, s'élança dans la Palestine qu'il étonna par ses victoires & ses vengeances. Sa mere alarmée de ses prospérités, fit équipper une flotte & rassembla une armée de terre pour en arrêter le cours. Lathyre étoit assez puissant pour résister à tant d'efforts, mais cédant à la voix de la nature, il se reprocha de tourner ses armes contre une mere dont il ne pouvoit triompher que sans gloire, & qui le mettroit dans la cruelle nécessité de la punir. Il désarma & fut assez généreux pour s'abandonner à la discrétion d'une mere qui n'eut pour lui que les fureurs d'une marâtre. *Alexandre*, touché du sort de son frere malheureux sans être coupable, craignit d'être à son tour la victime d'une mere familiarisée avec le crime; & ce fut pour prévenir ses fureurs qu'il abdiqua l'autorité souveraine. Il fut bien-tôt rappellé de l'exil volontaire qu'il s'étoit imposé, par le peuple, qui, las d'obéir à une femme, demandoit un maître. *Alexandre* remonta sur le trône, où, jusqu'alors, il n'avoit eu que les décorations & l'ombre du pouvoir; il voulut en avoir la réalité. Sa mere trop ambitieuse pour partager le pouvoir, résolut de se débarrasser de l'importunité d'un rival, & comme elle se préparoit à le faire périr, elle fut prévenue par le prince qui la fit mourir.

Alexandre, qu'une espece de nécessité avoit précipité dans le plus affreux des crimes, excita l'horreur de la nation, dont il avoit été l'idole. Les Egyptiens crurent devoir venger la mort d'un femme qu'ils avoient abhorrée pendant sa vie; ils oublierent ses crimes, & leur haine retomba sur le parricide qui, chargé des imprécations publiques, fut obligé de descendre du trône pour aller mendier un asyle chez l'étranger, où il fut assassiné par Navarchus Chéreas. (*T—N.*)

ALEXANDRE II, (*Hist. d'Egypte.*) second fils d'Alexandre I, fut élevé sur le trône d'Egypte par la protection des Romains, qui disposoient de ce royaume que Lathyre leur avoit légué en mourant. Bérénice, fille unique de ce monarque, tenoit du privilege de sa naissance, un droit plus sacré; mais Rome, qui avoit usurpé le pouvoir de distribuer les sceptres, lui associa *Alexandre* pour régner conjointement avec elle; & pour détruire la jalousie du pouvoir, ils furent unis par le lien conjugal. Ce mariage, qui n'étoit point formé par leurs penchans réciproques, fut la source de leurs malheurs. La princesse toujours chagrine & mécontente, aigrit le caractere de son époux, qui ordonna de le débarrasser, par un assassinat, de ses importunités.

Alexandre, que ses talens naturels annoblis par l'éducation avoient rendu cher à ses sujets, devint l'objet de l'exécration publique, mais protégé par Sylla il jouit d'une longue impunité. Ce ne fut qu'après la mort du dictateur que les Egyptiens, humiliés d'obéir à un parricide, le précipiterent du trône pour y placer Aulete, fils bâtard de Lathyre. Le monarque dégradé se retira dans le camp de Pompée, trop occupé contre Mitridate pour lui accorder le secours qu'il sollicitoit. Il succomba sous le poids de ses chagrins, & mourut à Tyr au milieu des trésors qu'il avoit enlevés de l'Egypte pour tenter l'avarice des Romains. (*T—N.*)

ALEXANDRE LE GRAND, (*hist. anc.*) *Alexandre le grand*, troisieme du nom, fils & successeur de Philippe roi de Macédoine, naquit l'an du monde trois mille six cent quatre-vingt-dix-huit. Le nom de ce prince présente l'idée d'un héros qui maîtrise la fortune & dispose des événemens. Jamais roi ne le surpassa en magnanimité; jamais général ne remporta de victoires plus éclatantes, & ne fut mieux en profiter. Sa naissance fut marquée par plusieurs signes qui tous furent regardés comme autant de présages de sa grandeur future, & qu'on peut lire dans Quinte-curce & Plutarque, peintres gracieux & fideles de ses traits qu'ils ont transmis à la postérité.

Alexandre n'eut pour ainsi dire point d'enfance; & dans l'âge où les hommes ordinaires ont besoin de s'instruire, ses questions & ses réponses annonçoient une parfaite maturité de raison. Indifférent pour tous les plaisirs, il n'eut de passion que pour la gloire, & tous ses penchans parurent tournés vers la guerre. Des ambassadeurs du roi de Perse l'ayant vu à la cour de Philippe s'écrierent: Notre roi est riche & puissant, mais cet enfant est véritablement un grand roi. Comme on le pressoit un jour d'entrer en lice pour disputer le prix de la course: Où sont les rois, repondit-il, que vous me proposez pour émules? Son courage impatient de commander sembloit lui avoir révélé qu'il n'avoit pas besoin du secours de l'expérience. Les victoires de Philippe, en excitant son émulation, lui causoient un tristesse secrette; & quand on lui en apportoit la nouvelle, il se tournoit vers les enfans de son âge pour se plaindre de ce que son pere ne lui laisseroit rien de grand à exécuter. C'est à ce conquérant qu'on doit appliquer ce beau mot de Cléopâtre: le plus bel éloge d'*Alexandre* fut d'assujettir des villes & des royaumes, & de ne se réserver que la gloire de les donner.

Il n'avoit que seize ans lorsque son pere, occupé à faire la guerre aux Bizantins, lui confia pendant son absence les rênes de l'état. Les Médares, pleins de mépris pour sa jeunesse, crurent que ce moment étoit favorable pour recouvrer leur ancienne indépendance. *Aléxandre* ayant pris leur ville, les en chassa, & après l'avoir repeuplée du mêlange de différens peuples, il lui fit porter le nom d'*Alexandropolis*. Son courage long-tems oisif se déploya à la bataille de Chéronée où il eut la gloire d'enfoncer le bataillon sacré des Thébains. Ce fut autour de lui que se

rassemblerent les plus vaillans hommes, & que se fit le plus grand carnage. Le lieu où il avoit combattu étoit tellement jonché de morts, qu'il fut choisi pour celui de leur sépulture. Sa magnanimité surpassant sa valeur, les Macédoniens lui donnerent le nom de *roi* par excellence, & Philippe ne s'offensa pas de ce qu'on ne l'appelloit que le général. Cependant les noces de Philippe avec Cléopâtre, occasionnerent des troubles, dont *Alexandre* manqua d'être la victime. Olympias ambitieuse & jalouse voyoit avec chagrin une rivale qui venoit partager une couche qu'elle avoit occupée toute entiere. Elle engagea *Alexandre* à venger son orgueil offensé, & dès lors il y eut des querelles fréquentes entre le pere & le fils. Philippe, dans un accès de colere, fut sur le point de tuer *Alexandre* qui pour éviter les effets de son ressentiment, fut obligé de se retirer en Epire où il passa quelque tems en exil avec sa mere. Il étoit dans sa vingtieme année lorsqu'il monta sur le trône de Macédoine vacant par la mort de Philippe assassiné par Pausanias. Il trouva son royaume en proie aux guerres intestines. Les nations barbares impatientes d'un joug étranger, firent éclater leur penchant pour leur prince naturel précipité du trône par Philippe. Les républiques de la Grece n'étoient pas encore assez façonnées à l'esclavage pour ne pas frémir au nom d'un maître. Les changemens opérés dans les provinces, les avoient peuplés de mécontens; & l'on passe aisément du murmure à la révolte. La jeunesse du nouveau roi faisoit croire qu'on pouvoit tout enfreindre avec impunité. Les généraux & les ministres épouvantés des orages prêts à fondre sur la Macédoine, conseilloient à *Alexandre* de resserrer sa domination, & de rendre aux villes de la Grece leurs anciens privileges, comme un moyen infaillible de les captiver par le frein des bienfaits. Cette politique tendoit encore à prévenir le soulevement des Barbares qui n'étant plus soutenus des Grecs mécontens, n'oseroient point sortir de l'obéissance : mais au lieu de suivre ces conseils timides, *Alexandre* n'écouta que sa magnanimité. Il savoit que l'indulgence pour des rebelles ne sert qu'à nourrir leur confiance, & à les rendre plus indociles. Il conduisit aussi-tôt une armée sur les bords du Danube, & par une victoire éclatante remportée sur Syrmus, fameux roi des Tribales, il retint dans le devoir tous les peuples d'en deçà ce fleuve : alors se repliant vers la Grece, il commença par dissiper la ligue que les peuples de Thebes avoient formée avec ceux d'Athenes. *Marchons d'abord contre Thebes*, dit-il à ses soldats, *& lorsque nous aurons soumis cette ville orgueilleuse, nous forcerons Démosthene qui m'appelle un enfant, à voir un homme sur les murs d'Athenes.* Arrivé aux portes de Thebes, il voulut donner aux habitans le temps du repentir. Il leur envoya un héraut leur promettre un pardon illimité, s'ils vouloient lui livrer les principaux auteurs de leur révolte; mais les Thébains ayant fait une réponse trop fiere pour des sujets, il prit & rasa leur ville. Six mille habitans furent passés au fil de l'épée, & trente mille furent condamnés à l'esclavage. *Alexandre* conserva la vie & la liberté à tous les prêtres; il eut la même vénération pour les descendans de Pindare; & la maison où ce poëte étoit né, fut la seule qui subsista au milieu de tant de débris.

Cette exécution sanglante excusée par la politique, fut suivie d'un vif repentir. *Alexandre* eut toujours devant les yeux les malheurs des Thébains. Ce prince superstitieux attribua toutes les disgraces qui lui arriverent dans la suite à son excès de sévérité envers ces peuples : aussi ceux de ces infortunés qui survécurent au désastre de leur patrie & qui voulurent s'attacher à son parti, en reçurent mille bienfaits. Il fit grace à tous les fugitifs, & négocia avec les Athéniens qu'il invita à se soumettre de gré, ne voulant pas leur faire éprouver les mêmes malheurs. Après leur avoir pardonné, il leur recommanda de s'occuper des affaires du gouvernement, parce que, s'il venoit à périr dans l'exécution de ses vastes projets, il vouloit que leur ville donnât la loi à toute la Grece.

Après s'être ainsi assuré de la soumission des nations sujettes & tributaires, & avoir affermi son autorité, toutes les républiques de la Grece dans une assemblée libre, l'élurent pour leur général. Il songea à humilier la fierté des Perses, qui maîtres de l'Asie, avoient de tout temps ambitionné la conquête de la Grece; & qui même projettoient alors de la mettre à de nouvelles contributions. Avant de partir pour cette guerre importante, il donna audience aux principaux officiers des villes libres, & à tous les philosophes qui venoient le féliciter sur ses glorieux desseins. Etonné de ne pas voir Diogene, il daigna le prévenir par une visite; & après lui avoir fait les compliments qu'il eût dû en recevoir, il lui demanda s'il ne pouvoit rien faire pour l'obliger? Ce fut à cette occasion que ce cinique lui répondit qu'il ne lui demandoit autre chose, que de ne pas se placer devant son soleil. On dit qu'*Alexandre* admira cette réponse qui prouve que l'ame d'un philosophe sait résister aux promesses de la fortune.

Avant de se mettre en marche, *Alexandre* voulut consulter Apollon, soit que son esprit fût infecté des préjugés vulgaires, soit qu'il se fût assuré des oracles de ce dieu pour mener avec plus de facilité des soldats naturellement superstitieux. La prêtresse, en l'abordant, lui dit, *ô mon invincible fils!* Il la quitta sur le champ, s'écriant qu'il n'en vouloit pas davantage. Les historiens ne s'accordent pas sur le nombre de troupes qu'il conduisit en Asie. Les uns lui donnent trente mille hommes de pied & cinq mille de cavalerie; les autres trente-quatre mille fantassins & cinq mille chevaux. Ce fut avec cette armée peu nombreuse, mais composée de bons soldats, qu'il marcha à la conquête du plus florissant empire du monde contre un prince qui venoit le combattre à la tête de près d'un million d'hommes. Il fit aussitôt le partage de tous ses biens entre ses amis, ne se réservant que l'espérance avec l'amour de ses sujets, & le droit de leur commander. Il dirigea sa route par la Phrigie; arrivé à Ilion, il marcha avec respect sur les cendres de cette ville également célebre par sa puissance & par ses malheurs. Il y offrit un sacrifice à Minerve, & fit des libations aux héros. Comme il en admiroit les ruines, quelqu'un lui demanda, s'il étoit jaloux de voir la lyre de Paris, *montrez-moi*, répondit-il, *celle dont se servoit Achille pour chanter les exploits des grands hommes.*

Après avoir franchi les bords escarpés du Granique sous les yeux & malgré les efforts d'une armée nombreuse, il prit Sardes le plus ferme boulevard de l'empire d'Asie; Milet & Halicarnasse eurent la même destinée. Un nombre infini d'autres villes frappées de terreur, se rendirent sans opposer de résistance. Ces rapides succès donnerent lieu à des mensonges qu'il n'auroit pas manqué d'accréditer, s'il eût prévu la vanité qu'il eut dans la suite de vouloir passer pour Dieu. On publioit que les montagnes s'applanissoient devant lui, & que la mer docile retiroit ses eaux pour lui laisser un libre passage : mais *Alexandre* écrivit plusieurs lettres pour détruire ces prétendus miracles. Il n'ambitionnoit encore que les éloges avoués par les sages. Arrivé à Gordium, capitale de l'Asie mineure, il coupa le fameux nœud gordien auquel les oracles avoit attaché le destin de l'empire de l'Asie. La conquête de la Paphlagonie & de la Capadoce suivit de près la prise de Gordium; & sur ce qu'on lui apprit la mort de

Memnon le plus grand capitaine de Darius, il marcha à grandes journées vers les hautes provinces de l'Asie. Déja Darius étoit parti de Suze, plein de confiance dans la supériorité du nombre de ses troupes qui montoient à six cens mille combattans. Ses mages, prêtres flatteurs, augmentoient encore ses hautes espérances, & tiroient les plus favorables présages des événemens les plus ordinaires. Ils lui promettoient la victoire la plus éclatante, & lui faisoient perdre tous les moyens de se la procurer.

Cependant *Alexandre* s'étoit emparé de la Cilicie abandonnée par son lâche gouverneur. Il étoit avec son armée sur les bords du Cydnus, lorsque la beauté des eaux & l'extrême chaleur l'inviterent à se baigner. Il ne fut pas plutôt entré dans le fleuve, que l'extrême fraîcheur des eaux glaça son sang & le priva de tout mouvement. Ses officiers le retirerent aussitôt, & le porterent dans sa tente à demi-mort. Il eut à peine repris ses esprits, qu'il déclara à ses médecins qu'il préféroit une mort prompte à une tardive convalescence. Darius avoit mis sa tête à prix; aucun médecin n'osoit prendre sur soi l'événement d'un remede précipité. Philippe qui traitoit *Alexandre* depuis son enfance, fut le seul qui eut assez de confiance dans son art, pour se rendre à son impatience : mais tandis qu'il préparoit son remede, le roi reçut des lettres de Parménion le plus zélé de ses généraux, de ne point se confier à Philippe qu'il soupçonnoit de s'être laissé corrompre par les promesses de Darius qui lui offroient mille talens & sa fille en mariage. Cette lettre plongea le roi dans la plus grande perplexité. Il craignoit d'être accusé d'imprudence s'il prenoit le remede qu'on lui disoit être un poison, ou d'être opprimé par l'ennemi sous sa tente, si sa santé tardoit à se rétablir : mais tous ses doutes se dissiperent en présence de Philippe. Il reçoit la coupe que lui présente ce médecin fidele, & la boit sans témoigner la plus légere émotion: il lui remit ensuite la lettre de Parménion. Cette héroïque assurance est un trait qui caractérise ce conquérant.

Après qu'il eut pris ce remede, *Alexandre* se fit voir à son armée. Il s'avança aussi-tôt vers les gorges de la Cilicie qui conduisent dans la Syrie. C'étoit le poste que ses généraux lui avoient conseillé d'occuper, parce que ces défilés ne pouvant recevoir une grande armée rangée en bataille, les Macédoniens & les Perses se mesureroient nécessairement à force égale.

Darius eut l'imprudence de s'y engager. Il n'y fut pas plutôt entré, qu'il voulut retourner dans ces vastes campagnes de la Mésopotamie qu'il n'auroit jamais dû quitter; mais *Alexandre* s'étant présenté à sa rencontre, il fut obligé de ranger ses troupes en bataille dans un lieu qui, d'un côté resserré par la mer, & de l'autre par des montagnes escarpées, lui ôtoient tout l'avantage du nombre. Le Pinare qui coule de ces montagnes, rendoit sa cavalerie inutile. Mais si la fortune donna à *Alexandre* un champ de bataille avantageux, ce prince tira des secours plus grands encore de son génie pour la guerre. Comme il craignoit d'être enveloppé par un ennemi supérieur en nombre, il étendit son front de bataille depuis la mer jusqu'aux montagnes. Ses deux ailes étoient composées d'hommes forts & hérissés de fer. Se plaçant lui-même à la tête de la droite, il renverse l'aile gauche des ennemis, & la met en fuite. Lorsqu'il l'eut entiérement dissipée, il retourna sur ses pas au secours de Parménion qui défendoit l'aile gauche : rien ne put résister aux Macédoniens, encouragés par la présence d'un prince qui, malgré une blessure à la cuisse, se portoit dans tous les endroits où le péril étoit le plus grand. La victoire fut des plus éclatantes, & l'on peut dire qu'*Alexandre* en méritoit tout l'honneur. Cent dix mille Perses resterent sur le champ de bataille; toute la famille de Darius, sa mere, sa femme, & ses enfans, toute leur suite, tomberent au pouvoir du vainqueur, qui mit sa gloire à leur faire oublier leurs malheurs: après leur avoir fait dire que Darius, qu'ils pleuroient comme mort, étoit vivant, il les fit inviter à ne point se laisser abattre par la douleur, & les avertir de sa visite. Mais comme il étoit tout couvert de sueur, de sang & de poussiere, il défit sa cuirasse, & voulut prendre des bains chauds. *Allons*, dit-il à ses officiers, *allons laver cette sueur dans le bain de Darius.* Lorsqu'il y fut entré, & qu'il eut apperçu les bassins, les urnes, les buires, les phioles, & mille autres ustensiles tous d'or massif, & travaillés par les plus célebres artistes; lorsqu'il eut respiré l'odeur délicieuse d'une infinité d'aromates & d'essences précieuses dont la chambre étoit parfumée, & que delà il eut passé dans la tente qui, par sa grandeur, son élévation & la magnificence de ses meubles, & par la somptuosité & la délicatesse des mets préparés pour le souper de Darius, surpassoit tout ce qu'il avoit vu jusqu'alors, il fut frappé d'étonnement, & ne put s'empêcher de dire, en se tournant vers ses officiers: *Celui qui présidoit ici étoit vraiment roi.* C'est le seul mot qui paroisse indigne d'*Alexandre.* Les ambassadeurs Perses qui l'avoient vu à la cour de Philippe, avoient une idée bien plus sublime de la vraie grandeur.

Alexandre, après s'être remis de ses fatigues, & avoir fait donner la sépulture aux morts, honneur qui fut rendu aux ennemis, voulut voir ses captifs, non pour jouir du spectacle de sa gloire, mais pour les consoler de leur infortune. Il eut pour Sisigambis, mere de Darius, les mêmes égards qu'il eût eu pour la sienne. Il entra dans la tente de cette princesse avec Ephestion, fils de sa nourrice, qu'il avoit toujours beaucoup aimé. *Alexandre* avoit des graces naturelles, mais il étoit d'une petite taille, & son extérieur étoit négligé. La reine le prenant pour le favori, adressa le salut à Ephestion: un eunuque l'avertissant de son erreur, elle se jette à ses pieds, & s'excuse sur ce qu'elle ne l'avoit jamais vu. *Alexandre* la relevant aussi-tôt: *O, ma mere!* lui dit-il avec bonté, *vous ne vous êtes point trompée, celui-ci est aussi Alexandre.* « Certes, dit Quinte-Curce, s'il » eût gardé cette modération jusqu'à la fin de ses » jours, s'il eût vaincu l'orgueil & la colere dont il » ne put se rendre maître, & qu'au milieu des festins il n'eût pas trempé ses mains dans le sang de » ses meilleurs amis, ni été si prompt à faire mourir » ces grands hommes auxquels il devoit une partie » de ses victoires, je l'aurois estimé plus heureux » qu'il ne s'imaginoit l'être, quand il imitoit les » triomphes de Bacchus, qu'il remplissoit de ses » victoires les rivages de l'Hellespont & de l'Océan: » mais la fortune n'avoit point encore égaré sa raison; & comme elle ne faisoit que commencer à » lui prodiguer ses faveurs, il les reçut avec modération; mais à la fin il n'eut pas la force de la » soutenir, & fut accablé sous le poids de sa grandeur. Il est certain qu'en ses premieres années il » surpassa en bonté & en continence tous les rois » qui l'avoient précédé. Il vécut avec les filles de » Darius, princesses de la plus rare beauté, comme » si elles eussent été ses sœurs; & pour la reine, qui » passoit pour la plus belle personne de son siecle, » il eut l'attention d'empêcher qu'il ne se passât rien » qui pût lui déplaire: enfin il se comporta avec » tant d'humanité, envers les princesses ses captives, » que rien ne leur manqua que cette confiance qu'il » est impossible au vainqueur d'inspirer ». Suivant Plutarque, *Alexandre* ne se permit pas même de voir la femme de Darius. Ce prince avoit coutume

d'appeller les dames Perses, *le mal des yeux.* Il n'en usa pas de même avec la veuve de Memnon, cet excellent capitaine de Darius; mais ce fut à la sollicitation de Parménion, qui eut la bassesse d'être le ministre de son impudique maître.

Le succès de cette bataille, livrée aux environs d'Issus, ouvrit tous les passages aux Macédoniens. *Alexandre* envoya un détachement à Damas en Syrie, se saisir du trésor royal de Perse, & alla en personne s'assurer des ports & des villes maritimes le long de la Méditerranée. Plusieurs rois vinrent lui jurer obéissance, & lui remettre l'île de Chypre & la Phénicie, à l'exception de Tyr qui, fiere de sa situation au milieu de la mer, forma la résolution de se défendre. *Alexandre* employa sept mois entiers au siege de cette ville, dont la prise forme une époque remarquable dans la vie de ce conquérant. Il eut à combattre tous les élémens, & il ne s'en rendit maître qu'après l'avoir jointe au continent, dont elle étoit séparée par une mer orageuse.

La prise de Tyr fut suivie de celle de Gaza, capitale de la Syrie. Cette nouvelle conquête lui coûta plusieurs blessures. Dans toutes ses expéditions, il eut la même sagesse, la même intrépidité & la même fortune. Il souilla cependant la gloire qu'il s'étoit acquise devant Gaza, par son inhumanité envers ce Betis qui en étoit gouverneur. Il ne pouvoit reprocher à ce guerrier que sa résistance généreuse, & sa fidélité à son maître. *Alexandre*, oubliant dans ce moment les égards dus à la valeur, le fit mourir de la mort des coupables; & tandis qu'il respiroit encore, il lui fit passer des courroies à travers les talons, & l'ayant fait attacher à un charriot, on le traîna autour de la ville : il usa de cette barbarie à l'exemple d'Achille, dont il se disoit descendu. C'est ainsi qu'Homere fit le malheur de Betis, en louant son héros féroce dans ses vengeances.

Alexandre se rendit en Egypte, dont les peuples, fatigués de la domination des Perses qui les traitoient en maîtres ambitieux & avares, l'attendoient comme leur libérateur. Il s'avança vers Memphis qui, à la premiere sommation, ouvrit ses portes, tandis que ses lieutenans marchoient vers Peluse, qui lui montra la plus prompte obéissance. La révolution fut rapide. Les Perses, épouvantés de cette défection générale, abandonnerent un pays qu'ils étoient dans l'impuissance de défendre. Mazaze, lieutenant de Darius, ne sauva sa vie & sa liberté qu'en livrant au héros Macédonien les trésors de son maître.

Alexandre, aussi politique que guerrier, étudia le caractere de ses nouveaux sujets, & profita de leur foiblesse pour affermir sa domination naissante. Il rétablit les anciennes coutumes & les cérémonies religieuses abolies par les Perses. Les Egyptiens, gouvernés par leurs propres loix, & libres dans l'exercice de leur culte, oublierent qu'ils avoient un maître. Cette nation, naturellement indocile, devint soumise & fidelle, dès qu'elle servit ses dieux suivant ses penchans. Cette conquête se fit sans effusion de sang. *Alexandre* paroît vraiment grand dans les moyens qu'il prit pour la conserver. Il savoit qu'un conquérant peut dévaster avec impunité tout un royaume, mais qu'il ne pouvoit abattre un autel ou un bois sacré sans exciter un bouleversement général. Pour plaire à ses nouveaux sujets, il affecta pour Jupiter Ammon le respect dont ils étoient pénétrés; mais avant d'aller consulter l'oracle de ce dieu, il s'assura d'une réponse favorable par des largesses prodiguées aux prêtres mercénaires. Ce voyage entrepris à la tête d'une armée, offroit les plus grands périls dans un pays où le ciel avare de ses eaux, fait du sol une masse de poussiere & de sable. *Alexandre* ne fut point arrêté par l'exemple de Cambise qui, dans ce voyage, avoit perdu une armée de cinquante mille hommes, qui fut ensévelie sous des montagnes de sable. Les Macédoniens prêts à périr dans ces contrées brûlantes, étoient tourmentés de la soif dont tous alloient expirer, sans un nuage qui modéra la chaleur, & leur fournit une pluie abondante. Cette pluie fut regardée comme un miracle opéré par Jupiter, en faveur du prince qui venoit visiter son oracle. Ce premier bienfait fut suivi d'un second vraiment merveilleux. Les vents avoient couvert de sable les bornes qui servoient de guides aux voyageurs, & les Macédoniens erroient sans tenir de route certaine, lorsqu'un essaim de corbeaux se présenta devant leurs enseignes, s'arrêtant de distance en distance pour les attendre, & les appellant par leurs croassemens pendant la nuit. *Alexandre* qui avoit regardé comme faux les premiers miracles, adopta ceux-ci, qu'il prétendoit donner pour marque de son origine céleste qui commençoit à flatter son ambition.

Le caractere de la divinité imprimé à ce conquérant, étoit le triomphe de la politique pour affermir son pouvoir sur un peuple superstitieux, accoutumé à adorer ce qu'il y avoit de plus vil: mais cet orgueil le rendit méprisable aux yeux des sages d'entre les Macédoniens: leur voix fut étouffée par les clameurs de la multitude; ils furent obligés d'obéir & de se taire. A son retour du temple d'Ammon, il voulut laisser dans l'Egypte un monument durable de sa puissance. Il choisit un espace de quatre-vingts stades entre la mer & les Palus Aaréotides, pour y fonder une ville qui de son nom fut appellée *Alexandrie.* La commodité de son port, les privileges dont il la gratifia, les édifices dont il l'embellit, en firent une ville célebre qui devint dans la suite la capitale de tout le royaume. Tandis qu'il en traçoit l'enceinte avec de la farine & de l'orge, suivant l'usage des Macédoniens, une multitude d'oiseaux de toute espece en fit sa pâture. *Alexandre* qui faisoit tout servir à ses desseins, emprunta l'organe des prêtres pour déclarer au peuple crédule, que ce phénomene étoit un signe que toutes les nations s'y rendroient en foule.

Lorsqu'il eut établi son culte & affermi sa domination, il quitta l'Egypte, où il laissoit autant d'adorateurs que de sujets. Il en confia le gouvernement à Echile de Rhode, & à Pucette, Macédonien: il ne leur donna que quatre mille hommes pour faire respecter son autorité. Polémon fut chargé de garder les bouches du Nil avec trente galeres. La perception des impôts fut confiée à Cléomene; & par-tout il établit un si bel ordre, que l'Egypte pouvoit se flatter d'un calme durable.

Cependant Darius lui avoit écrit plusieurs lettres superbes, auxquelles il avoit répondu avec plus de fierté. Il en reçut une plus modeste de la part de ce prince, qui lui offroit autant d'argent que pouvoit en contenir la Macédoine, & pour dot de sa fille qu'il lui donnoit en mariage, toutes les terres & souverainetés d'entre l'Euphrate & l'Hellespont, pourvu qu'il voulût devenir son ami, & faire avec lui une alliance offensive & défensive. *Alexandre* communiqua cette lettre à ses officiers. Parménion ouvrant le premier son avis: *J'accepterois ces offres*, dit-il, *si j'étois Alexandre. Et moi aussi*, repartit *Alexandre* avec une fierté dédaigneuse, *si j'étois Parménion.* Il fit réponse à Darius que, s'il venoit le trouver, il lui donnoit sa parole que non-seulement il lui laisseroit son royaume, mais qu'il lui rendroit toute sa famille sans rançon; qu'en attendant il alloit au devant de lui pour le combattre. Il donna aussi-tôt ses ordres pour se mettre en marche, mais il fut arrêté par les obseques de Statira, femme de Darius, qui venoit de mourir en travail d'enfant. Les larmes dont il honora cette princesse infortunée exciterent

les soupçons jaloux de Darius, qui ne pouvoit s'imaginer que l'on pût avoir en sa puissance une femme si belle, sans en abuser. Ce fut à Gaugamele, bourg voisin d'Arbelle, à quelque distance de l'Euphrate, que se donna la seconde bataille. Darius étoit à la tête de huit cent mille hommes de pied, & de deux cent mille de cavalerie. Les généraux d'*Alexandre*, étonnés à la vue d'une armée si nombreuse, étoient d'avis de combattre pendant la nuit, qui cacheroit aux Macédoniens leur inégalité; mais il leur ferma la bouche, en leur disant qu'il ne déroboit point la victoire. L'ordre fut donné pour le lendemain, & il alla se reposer dans sa tente.

Quoique cette bataille dût décider de son sort, il ne témoigna aucune inquiétude. Son ame étoit si calme, qu'il dormoit encore à l'heure qu'il avoit marquée, pour ranger son armée en bataille. Ses Officiers, surpris de ne le point voir, se rendirent à sa tente, & le trouverent plongé dans un profond sommeil. Parménion l'appella plusieurs fois : *Comment Seigneur*, lui dit-il, *nous sommes en présence de l'ennemi, & vous dormez, comme si vous aviez vaincu ! Eh, mon ami*, lui répondit-il avec bonté, *ne vois-tu pas que nous avons effectivement vaincu, puisque Darius est présent, & qu'il nous exempte la peine de le chercher dans des plaines qu'il a changées en affreuses solitudes.* Après les avoir renvoyés à leurs postes, il prit son armure : c'étoit une double cuirasse de lin, bien piquée, qu'il avoit gagnée à la journée d'Issus; un casque de fer, mais plus brillant que l'argent le plus pur; son hausse-col étoit aussi de fer, mais tout semé de diamans. Sa cotte d'armes s'attachoit avec un agraffe d'un travail exquis, & d'une magnificence fort au-dessus du reste de son armure. C'étoit un présent que lui avoit fait la ville de Rhode, comme une marque de son admiration. Il avoit pour armes offensives une épée & une javeline. Lorsqu'il eut fait ses dispositions pour l'attaque, & qu'il eut excité le courage de ses soldats, il se fit amener Bucephale, cheval excellent, & qui lui avoit été d'une grande utilité : il s'y étoit d'autant plus attaché, que lui seul avoit sçu le dompter. Ce cheval, quoique vieux, n'avoit encore rien perdu de sa vigueur. Avant de prendre le poste qu'il étoit resolu de garder pendant la bataille, *Alexandre* fit paroître le magicien Aristandre, qui promit à l'armée le succès le plus favorable. Aussi-tôt la cavalerie, fiere de le voir à sa tête, s'avance au galop, & la phalange Macédonienne la suit à grands pas dans la plaine. Mais avant que les premiers rangs fussent assez près pour donner, l'avant-garde des Perses prit la fuite. *Alexandre* profitant de ce coup de fortune, poursuit avec ardeur les fuyards, & les renverse sur le corps de bataille, où il porte l'épouvante. Le roi ambitionnoit la gloire de prendre, ou de tuer Darius, qui paroissoit au-dessus de son escadron royal, & qui se faisoit remarquer par sa fierté, & la magnificence de son équipage. Ses gardes firent une belle contenance; mais voyant de près *Alexandre*, qui renversoit les fuyards sur ceux qui opposoient de la résistance, ils imitent l'exemple de leurs compagnons. Quelques-uns, plus audacieux, jettent leur armes, & saisissant les Macédoniens au corps, ils les traînent sous les pieds de leurs chevaux, ils meurent eux-mêmes, satisfaits d'avoir fait de leur corps un rempart à leur roi. Darius se trouva dans une position terrible; il étoit, comme dit Plutarque, frappé du spectacle le plus effrayant. Sa cavalerie, rangée devant son char qu'elle vouloit défendre, est taillée en pieces, & les mourans tombent à ses pieds. Les roues du char, embarrassées par les cadavres & les blessés, ne peuvent se mouvoir. Ses chevaux percés, couverts de sang, n'obéissent plus à la main qui les guide. Sur le point d'être pris, il se précipite de son char; il se met sur un cheval, & s'éloigne de cette scene de carnage. Il seroit tombé au pouvoir de son vainqueur, si Parménion, pressé par la droite des Perses, n'eût sollicité *Alexandre* de venir le dégager. La présence de ce monarque décida de la victoire, & son premier devoir fut d'en témoigner sa reconnoissance aux dieux, par des hymnes & des sacrifices. Il se fit ensuite proclamer roi de toute l'Asie. Magnifique dans les récompenses, dont il honora la valeur des officiers & des soldats, il voulut encore que tous les peuples de sa domination participassent à sa gloire. La liberté qu'il rendit aux républiques de la Grece, fut le premier monument de sa victoire. Toutes les villes de la Grece, que son pere & lui avoient détruites, furent rebâties par ses ordres. Ses bienfaits ne se bornerent point à la Grece; il envoya du champ de bataille une partie des dépouilles aux Crotoniates, en Italie, pour honorer la mémoire de Phail, qui, du tems de la guerre des Medes, avoit équipé une galere à ses dépens, & s'étoit rendu à Salamine, pour partager le péril des Grecs. Ce fameux athlete y acquit beaucoup de gloire; & ce furent ses concitoyens qui, long-tems après sa mort, en recueillirent les fruits.

Alexandre parcourut en vainqueur les provinces d'Arbelle & de Babylone, & sa marche avoit l'éclat d'une pompe triomphale. Il se rendit ensuite à Suze, qui étoit l'entrepôt de toutes les richesses de l'orient. C'étoit-là que se gardoient les trésors des rois de Perse. Il s'appropria cent cinquante millions d'argent monnoyé, & cinq cens mille livres de pourpre d'Hermione, qui se vendoit alors jusqu'à cent écus la livre. Une seule heure mit au pouvoir d'un étranger des richesses, que l'avarice des rois exacteurs avoit accumulées pour leur postérité. Le monarque conquérant eut la vanité de se faire voir sur le trône des Perses; & ce fut dans cette occasion, qu'il donna un nouveau témoignage de sa bonté compatissante. Le trône se trouvant trop élevé, un page lui apporta une table pour lui servir de marchepied : un eunuque de Darius, touché de ce spectacle, fondit en larmes. On l'interrogea sur la cause de sa douleur : *c'étoit sur cette table*, répondit l'être dégradé, *que mon maître prenoit ses repas. Alexandre* loua beaucoup sa sensibilité, & il auroit fait ôter cette table, sans Philotas, qui lui fit craindre qu'on ne tirât de sinistres présages d'un sentiment si généreux.

Après avoir réglé tout ce qui pouvoit assurer le calme dans cette ville pendant son absence, il la désigna pour être le séjour de la famille de Darius, à qui il ordonna de rendre les mêmes honneurs qu'elle recevoit dans les tems de sa premiere fortune. Avant de partir, il voulut rendre visite à la mere de ce prince infortuné; il lui témoigna des respects aussi affectueux, que si elle eût été sa propre mere : il la combla de magnifiques présens; & comme dans son compliment, il blessa quelques usages de Perse, il lui en fit les excuses les plus touchantes. Il dirigea sa marche vers Persepolis, siege des anciens rois, & capitale de tout l'empire. Cette ville lui ouvrit ses portes, sans s'exposer au danger d'un siege. Il eut de grands périls à essuyer, en franchissant des défilés qu'on avoit regardés jusqu'alors comme inaccessibles à une armée. Les délices du climat causerent une grande révolution dans ses mœurs. Ce héros sobre & tempérant, qui aspiroit à égaler les dieux par ses vertus, & qui se disoit dieu lui-même, sembla se rapprocher du vulgaire des hommes, en se livrant aux plus sales excès de l'intempérance. Un jour qu'il étoit plongé dans une ivresse brutale, il s'abandonna aux conseils d'une courtisanne qui avoit partagé sa débauche, & qui lui demanda, comme un gage de son amour, de réduire en cendres la demeure des anciens rois.

Alexandre, follement complaiſant, quitte la ſalle du feſtin; & accompagné de ſon amante inſenſée, qui, comme lui, porte une torche enflammée, il met le feu au palais de Perſepolis, qui, preſque tout bâti de cedre, paſſoit pour la merveille du monde. Les ſoldats tranſportés d'une ivreſſe auſſi furieuſe, ſe répandent en un inſtant dans toute la ville, qui bientôt ne fut plus qu'un amas de cendres & de débris. Tel fut, dit Quinte-Curce, le deſtin de Perſepolis, qu'on appelloit l'*œil de l'orient*, & où autrefois tant de nations venoient, pour y perfectionner leurs loix & leurs uſages. Les adulateurs de la fortune de ce héros ont tâché d'adoucir l'horreur de cette action, en alléguant que la politique ne permettoit pas de laiſſer ſubſiſter une ville qui rappelloit aux Perſes le ſouvenir de leur grandeur éclipſée. C'eſt ainſi que les adorateurs des caprices des rois érigent en vertus les excès de l'intempérance. *Alexandre*, plus ſincere, & juge rigide de lui-même, en fut puni par ſes remords, & il répondit à ſes courtiſans, qui le félicitoient d'avoir ainſi vengé la Grece : *Je penſe que vous auriez été mieux vengés, en contemplant votre roi aſſis ſur le trône de Xerxès, que je viens de détruire.*

Il ſortit auſſi-tôt de cette ville, qu'il venoit de changer en un affreux déſert; & ſe mettant à la tête de ſa cavalerie, il alla à la pourſuite de Darius: il étoit impatient de l'avoir en ſa puiſſance, non pour jouir du ſpectacle barbare de ſon malheur, mais pour faire éclater ſa clémence & ſa modération. Plutarque prétend qu'il fit cent trente-deux lieues en moins d'onze jours, ce qui eſt difficile à croire, dans un pays aride, & où il falloit traverſer d'immenſes ſolitudes qui ne produiſent rien pour les beſoins de l'homme. Ses troupes épuiſées de fatigues, ſe livroient à des murmures ſéditieux, & faiſoient même difficulté de le ſuivre. Sa dextérité à manier l'eſprit du ſoldat, lui devint inutile; il fut ſur le point d'en être abandonné. On manquoit d'eau depuis plus d'un jour, & on marchoit ſous un ciel brûlant & avare de la pluie. L'exemple de ſa patience contint les murmurateurs. Un vivandier lui ayant préſenté ſur l'heure du midi de l'eau dans un caſque, il rejetta un préſent ſi délicieux, diſant qu'il ne vouloit ſe déſaltérer qu'avec ſes troupes.

Arrivé à Thabas, aux extrémités de la Paretaſenne, ſur les confins de la Bactriane, on apperçut dans le fond d'une vallée une miſérable charrette traînée par des chevaux percés de traits. Cette charrette portoit un homme couvert de bleſſures, & lié avec des chaînes d'or; c'étoit Darius. Ce prince infortuné, depuis la journée d'Arbelle, avoit erré de province en province, juſqu'au moment qu'il fut aſſaſſiné par Beſſus, gouverneur de la Bactriane, qui crut par cet attentat s'approprier le reſte de ſes dépouilles. *Alexandre* ému de ce ſpectacle, donna un libre cours à ſes larmes : il ne put voir en cet état le monarque de toute l'Aſie, que ſes peuples, quelque tems auparavant, avoient révéré comme un dieu, & qui s'étoit vu à la tête d'un million d'hommes dévoués à le défendre. Il détacha cette riche cotte d'armes, dont les Rhodiens lui avoient fait préſent, & en couvrit le cadavre. Après lui avoir fait rendre les honneurs funebres avec la magnificence uſitée chez les Perſes, il ſe mit en marche pour le venger. Le parricide Beſſus ne put échapper à ſon activité; il fut pris à quelque diſtance du Tanaïs. Ses officiers, qui avoient été ſes complices, le trahirent. On le conduiſit chargé de chaînes à *Alexandre*, qui lui reprocha ſon crime avec une éloquence forte & vertueuſe : *Monſtre*, lui dit-il, *comment as-tu pu te livrer à la férocité d'enchaîner ton roi, ton bienfaiteur, & de le percer des traits qu'il t'avoit mis aux mains pour le défendre? Dépoſe ce diadême que tu ambitionnois comme le prix de ton exécrable parricide.* Beſſus fut remis entre les mains d'Oxatre, frere de Darius, qui le fit expirer dans des tourmens proportionnés à ſon crime.

Alexandre n'ayant plus de rivaux à combattre, ne s'occupa que des moyens de captiver le cœur de ſes nouveaux ſujets. Les larmes, dont il avoit honoré les cendres de Darius, ſes égards reſpectueux pour la mere de ce prince, & pour ſa famille, qu'il combloit chaque jour de nouveaux bienfaits, les avoient heureuſement prévenus en faveur de ſa domination; & comme il ſavoit que les hommes reglent leurs affections ſur le degré de conformité que l'on a avec eux, il adopta les uſages des Perſes, comme il avoit fait ceux des Egyptiens. Il ſe fit faire un habit moitié mede & moitié perſe; & pour prix de cette condeſcendance, il engagea ces peuples à ſe dépouiller de leurs mœurs antiques, pour ſe façonner à celles des Macédoniens. Il ſe flattoit par cet échange de confondre les vainqueurs avec les vaincus, & d'étouffer ces antipathies naturelles, qui naiſſent d'une origine différente. Ce prince, plus ambitieux du titre de protecteur des hommes, que de celui de leur conquérant, fonda des écoles pour trente mille enfans Perſes, qui devoient être formés dans tous les exercices de la Grece. Cette politique eut un ſuccès ſi heureux, que ces nouveaux ſujets, en ſe dépouillant des vices inhérens à leur nation, perdirent le ſouvenir de leurs anciens maîtres, & qu'ils ſe porterent à lui obéir avec autant de zele, que les Macédoniens même, qu'ils égalerent encore en courage.

Alexandre s'étant approché du Tanaïs, fit défenſe aux Scythes, qui habitoient ſur ſes bords, de jamais paſſer ce fleuve, ni de faire des incurſions ſur les terres de ſa nouvelle domination : ces peuples ſuperbes, nourris dans l'indépendance naturelle, furent étonnés d'entendre un homme qui leur dictoit des loix; & après lui avoir fait une réponſe fiere & dédaigneuſe, ils ſe déciderent pour la guerre; mais la fortune ſeconda mal leur courage. *Alexandre*, après les avoir vaincus, bâtit une ville à quelque diſtance du Tanaïs, & il mit une garniſon puiſſante, pour réprimer les brigandages de ces barbares. Les remparts de cette ville, la ſeconde qu'il fit appeller *Alexandrie*, furent commencés & finis en dix-ſept jours. Il en bâtit ſix autres aux environs de l'Oxus, qui, s'étant unies par les liens de la confédération, donnerent pendant long-tems la loi à tous les pays voiſins.

Alexandre inſatiable de gloire, vouloit dominer par-tout où il y avoit des hommes. Son ambition enflammée par ſes ſuccès, ne connoiſſoit pour bornes de ſon empire, que les limites du monde. Les vaſtes régions de l'Inde, dont le nom étoit à peine connu, lui parurent une conquête digne de ſon courage. Il en prit la route, & pour n'être point embarraſſé dans ſa marche, il fit brûler tous ſes bagages. Porus, un des rois de ce pays, s'avança ſur les bords de l'Hydaſpe, avec une armée qui combattit avec courage, & qui ne put éviter ſa défaite. Ce prince tomba au pouvoir de ſon vainqueur, qui mit ſa gloire à le rétablir dans ſon ancienne dignité. *Alexandre*, après ce premier ſuccès, parcourut l'Inde, moins en ennemi que comme le maître de la terre, dont il regle les deſtinées. Diſpenſateur des trônes, il y éleve ceux qui s'abaiſſent devant lui, & en précipite ceux qui défient ſes vengeances. Enfin cédant aux prieres & aux larmes des Macédoniens, fatigués de leurs longs travaux, & jaloux de revoir leur patrie, il ne paſſa pas le Gange. Ce fleuve, un des plus conſidérables de l'Inde, fut le terme de ſes courſes. Ses bords étoient défendus par une armée de deux cens vingt mille hommes, de huit mille

charriots & de six mille élephans dressés à la guerre. Il érigea, suivant l'usage des anciens conquérans, des autels en l'honneur des dieux, & avant de revenir sur ses pas, il fit jetter dans les campagnes de Gange des mords de bride d'une grandeur & d'un poids extraordinaires. Il ordonna encore de construire des écuries, dont les mangeoires sembloient avoir été plutôt destinées pour des élephans que pour des chevaux. Plutarque cite cette anecdote pour accuser de vanité le héros ; mais *Alexandre* pouvoit être guidé par la politique d'exagérer l'idée qu'on doit se former des Macédoniens. C'étoit un moyen d'inspirer plus de terreur aux peuples naturellement indociles, en leur faisant craindre d'avoir à combattre des ennemis dont les chevaux étoient si monstrueux.

Le monarque conquérant fit équiper une flotte, sur laquelle il s'embarqua pour gagner la mer des Indes. Après sept mois de navigation sur différens fleuves, pendant lesquels il fit des descentes fréquentes, cherchant par-tout de nouveaux dangers & de nouvelles victoires, il jouit du spectacle de cette mer qu'il regardoit comme la barriere du monde. Après y avoir navigué quelques stades, il se fit mettre à terre pour examiner la nature de la côte, il offrit plusieurs sacrifices aux dieux ; les conjurant qu'après lui aucun mortel ne portât plus loin ses armes. Il ordonna à ses amiraux de conduire la flotte par le golfe Persique & par l'Euphrate : pour lui il revint par terre à la tête de sa cavalerie, composée de six vingt mille chevaux, dont il ramena à peine le quart. Cette perte qui ne diminua pas sa confiance, n'excita aucun peuple à se révolter ; & monarque paisible dans une terre étrangere, il imita pendant sa route les triomphes de Bacchus qu'il s'étoit proposé pour modele dans toutes ses expéditions.

Dès qu'il fut rentré dans la Perse, il s'assujettit à l'usage des anciens rois, qui, au retour de leurs voyages, distribuoient une piece d'or à chaque femme. Il s'appliqua ensuite à effacer toute distinction entre ses anciens & nouveaux sujets; & comme tous n'avoient qu'un seul & même maître, il voulut que tous fussent soumis aux mêmes loix & aux mêmes obligations. Il étoit impossible de discerner lequel lui étoit le plus cher d'un Macédonien ou d'un Perse. Le tombeau de Cyrus ayant été pillé, l'auteur de ce larcin sacrilege fut puni de mort ; le titre de Macédonien, ni l'éclat de sa naissance, ne purent le préserver d'un supplice ignominieux. Ce vaste empire ne vit plus qu'un pere chéri dans un maître respecté. Toutes les voix se réunirent pour bénir son regne fortuné ; & quoique conquérant, il fut plus aimé que les rois, que le privilege de leur naissance éleve sur un trône héréditaire. Ce fut pour mettre le sceau à son ouvrage qu'il favorisa les mariages entre la nation conquérante & la nation subjuguée ; & pour apprendre aux Macédoniens à ne point rougir de ces alliances, il en donna lui-même l'exemple en épousant Statera, fille aînée de Darius ; & en mariant les plus grands seigneurs de la cour & ses premiers favoris, avec les autres dames perses de la premiere qualité. Ces noces furent célébrées avec la plus grande pompe & la plus grande magnificence, & l'on y étala tout le luxe asiatique. Il y eut quantité de tables délicatement servies où furent admis tous les Macédoniens qui s'étoient déja mariés dans le pays. On ne doit donc pas être surpris s'il ne garda que treize mille Macédoniens pour conserver des conquêtes si étendues. Les autres furent renvoyés dans leur patrie, & ce fut le trésor public qui acquitta leurs dettes. Pendant toutes ces expéditions, il avoit eu soin d'établir des colonies dans les provinces, dont les peuples indociles lui paroissoient disposés à la révolte ; & par cette politique il contenoit dans l'obéissance des hommes qu'il auroit eu à punir.

Alexandre, après avoir célébré ses noces à Suze, se rendit à Babylone. C'étoit-là que l'attendoient les ambassadeurs de toutes les nations. La terre étoit remplie de la terreur de son nom. Tous les peuples venoient le flatter à l'envi, comme celui qui devoit être leur maître. Il se hâtoit d'arriver dans cette grande ville, pour y tenir les états généraux de l'univers. En passant par Ecbatane, il perdit Ephestion. La mort de cet illustre favori le plongea dans la plus profonde affliction. Les foiblesses de l'homme éclipserent la fermeté du héros. Il parut disposé à ne pas survivre à cet ami fidele. Plutarque rapporte que sa sensibilité égarant sa raison, il fit couper les crins à tous les chevaux & à tous les mulets de son armée, comme s'il eût voulu que les animaux partageassent le deuil public. Suivant cet auteur, il immola sur son tombeau, les Cusséens qui formoient un peuple nombreux ; voulant, ajoute Plutarque, imiter Achille qui, barbare dans le délire de sa douleur, avoit immolé plusieurs princes Troyens sur le tombeau de Patrocle.

Cependant il approchoit lui-même du terme fatal, & s'étant mis en marche, il mourut à la vue de Babylone, dans la trente-deuxieme année de son âge, la douzieme de son regne, & la huitieme de son empire d'Asie. Il ne nomma point de successeur. Il avoit eu deux femmes, Barcine & Roxane ; la premiere avoit un fils, & la seconde étoit enceinte. Ni l'une ni l'autre n'eut la gloire de donner un héritier au trône. Ce fut Aridée, frere d'*Alexandre*, qui fut proclamé roi par le suffrage de l'armée. Voici l'ordre qui fut mis dans l'empire : Ptolomée eut la Satrapie d'Egypte & de toutes les provinces d'Afrique qui en dépendoient ; Laomedon celle de Syrie & Phénicie. La Syrie & la Pamphilie furent donnés à Antigonus, avec une grande partie de la Phrygie. La Cylicie échut à Phylotas. Leonatus eut en partage la petite Phrygie, avec toute la côte de l'Hellespont. Cassandre eut le gouvernement de la Carie, & Menandre celui de Lydie. Eumenes eut la Cappadoce & la Paphlagonie, jusqu'à Trebisonde. Python fut établi dans la Médie ; Lysimaque dans la Thrace & dans le Pont. Tous les satrapes établis par *Alexandre* dans la Sogdiane, la Bactriane & l'Inde, furent continués dans leur charge. Perdiccas resta auprès d'Aridée, comme principal ministre de ce prince & général de ses armées. Cet empire, conquis par la plus étonnante valeur, & gouverné par des chefs instruits dans l'art de la guerre & de la politique, sembloit reposer sur une base durable, mais l'ambition de ces chefs surpassant encore leur capacité, sa fin fut aussi prompte & aussi déplorable, que sa naissance avoit été brillante & prématurée.

Il est bien difficile de tracer un tableau digne d'*Alexandre*, le peintre sera toujours au-dessous de ce que l'on attend de lui. Il ne faut pas le juger par les regles ordinaires. L'héroïsme a une marche qui lui est particuliere. *Alexandre* fut plus qu'un homme, ou du moins il fut tout ce qu'un homme peut être. Les projets qu'il conçut, furent exécutés avec gloire. Heureux à conquérir, habile à gouverner, il fut plus grand encore après la victoire que dans le combat, & il subjugea les cœurs avec plus de facilité que les provinces. Le plus beau de ses éloges, c'est que Sysigambis, mere de Darius, avoit survécu aux malheurs de sa maison, & qu'elle ne put survivre à la mort d'*Alexandre*. Ce héros, dans l'espace de dix ans, fonda un empire aussi vaste que celui que les Romains éleverent en dix siecles. Tant qu'il vécut, ses généraux resterent dans l'obscurité ; parce qu'ils ne furent que les exécuteurs de ses

ordres, & dès qu'il ne fut plus, ils éclipferent la gloire des plus grands rois de la terre ; ce qui prouve fon difcernement dans le choix de fes agens. Ce prince, ami des arts & protecteur de ceux qui les cultivent, récompenfoit avec magnificence les grands hommes dans tous les genres. Il donna près de deux millions à Ariftote, pour lui faciliter les moyens de faire fes expériences phyfiques. Il entretint une infinité de chaffeurs & de pêcheurs pour procurer à ce naturalifte des fecours dans fes recherches fur la conftitution interne des animaux. Son fiecle fut le fiecle du génie. Ce fut celui qui enfanta les Diogene, les Pyrrhon. Les arts étendirent leurs limites. Protogene & Apelle firent refpirer la toile avec leur pinceau ; Praxitele, Polictete, Lyfippe animerent le marbre, le bronze & l'airain. *Alexandre*, indifférent pour le médiocre, étoit épris pour tout ce qui fortoit des bornes ordinaires. Stafurate, architecte fameux, lui propofa de tailler le Mont-Atos en forme humaine & de lui en faire une ftatue où il eût été repréfenté portant dans une main une ville peuplée de dix mille habitans, & dans l'autre un fleuve, dépofant fes eaux à la mer. Le projet de ce coloffe refta fans exécution, & la gloire du héros n'a pas eu befoin de ce monument gigantefque pour fe perpétuer dans tous les âges. Les fiecles d'*Alexandre*, d'Augufte, de Côme de Medecis & de Louis XIV, font des époques intéreffantes dans l'hiftoire des arts & du génie. (*M—Y.*)

Alexandre de Paphlagonie, (*Hift. anc.*) fut un célebre impofteur qui étonna le vulgaire par de prétendus prodiges, qui n'entraînerent point les fages dans la féduction. Les Poëtes avoient débité qu'Efculape avoit été métamorphofé en ferpent, fymbole de la prudence que doivent avoir ceux qui, comme lui, profeffent l'art de guérir. Ce célebre médecin, révéré comme le difpenfateur de la fanté, devint l'objet d'un culte religieux, & tint le premier rang rang parmi les divinités inférieures. *Alexandre* profita de la crédulité populaire, pour ufurper le titre d'homme infpiré ; & s'étant affocié Croconas, chroniqueur bifantin auffi artificieux que lui, il courut les provinces fous plufieurs empereurs Romains. Les peuples de Macédoine avoient l'art d'apprivoifer les ferpens, & on en voyoit de fi privés, qu'ils tetoient les femmes & jouoient avec les enfans fans leur faire aucun mal. *Alexandre* étudia leur méthode, & fe fervit d'un de ces animaux pour établir dans fa patrie un culte qui pût y attirer les offrandes des nations. Les deux impofteurs pafferent en Calcédoine, où ils cacherent dans un vieux temple d'Apollon qu'on démoliffoit, quelques lames de cuivre, où ils écrivirent qu'Efculape avoit réfolu de fe fixer dans le bourg d'Abonus en Paphlagonie. Ces lames furent bientôt découvertes ; Croconas, comme le plus éloquent, prêcha cette prophétie dans toute l'Afie mineure, & fur-tout dans la contrée qui alloit être honorée de la préfence du Dieu de la fanté, tandis qu'*Alexandre*, vêtu en prêtre de Cybele, annonçoit un oracle de la Sybille, portant qu'il alloit venir de Synope fur le Pont-Euxin un libérateur d'Aufonie ; & pour donner plus de poids à fes promeffes, il fe fervoit de termes myftiques & inintelligibles, mêlant la langue juive avec la grecque & la latine qu'il prononçoit avec enthoufiafme ; ce qui faifoit croire qu'il étoit faifi d'une fureur divine : fes contorfions étoient effrayantes, fa bouche vomiffoit une écume par le moyen d'une racine qui provoquoit les humeurs. Ses connoiffances dans les méchaniques favoriferent encore fes impoftures, il fabriqua la tête d'un dragon dont il ouvroit & fermoit la gueule à fon gré, par le moyen d'un crin de cheval : ce fut avec cette tête & fon ferpent apprivoifé qu'il féduifit plufieurs provinces : il n'y a pas beaucoup de mérite à tromper les hommes.

Les Paphlagoniens s'emprefferent à conftruire un temple digne d'un Dieu qui leur donnoit la préférence ; & tandis qu'on en jette les fondemens, il cache dans la fontaine facrée un œuf où étoit renfermé un ferpent qui venoit de naître. Dès qu'il eût préparé le prodige, il fe rend dans la place publique vêtu d'une écharpe d'or ; fes pas étoient chancelans comme s'il eût été tranfporté d'une yvreffe myftérieufe, fes yeux refpiroient la fureur, fa bouche étoit écumante, & fes cheveux étoient épars à la maniere des prêtres de Cybele. Il monte fur l'autel, il exalte les profpérités dont le peuple alloit jouir : la multitude l'écoute avec un refpect religieux, chacun fe profterne & fait des vœux. Quand il voit que les imaginations font embrafées du feu de fon fanatifme, il entonne une hymne en l'honneur d'Efculape, qu'il invite de fe montrer à l'affemblée, & quelques-uns même crurent voir ce Dieu ; il enfonce un vafe dans l'eau d'où il tire un œuf, & s'écrie : peuple, voici votre Dieu ; il le caffe & l'on en voit fortir un ferpent. Tout le monde eft frappé d'un étonnement ftupide ; l'un demande la fanté, l'autre les honneurs & les richeffes : le vieillard fe fent moins débile, les beautés furannées fe flattent de recouvrer leur ancien coloris. *Alexandre* enhardi par fes fuccès, fait annoncer le lendemain que le Dieu qu'ils avoient vu fi petit la veille, avoit repris fa grandeur naturelle. Les Paphlagoniens courent en foule admirer ce miracle ; ils trouvent l'impofteur couché fur un lit, & vêtu de fon habit de prophete, le ferpent apprivoifé étoit entortillé à fon cou & fembloit le careffer ; il n'en laiffoit voir que la queue, & il fubftituoit à la tête celle du dragon, dont il dirigeoit la mâchoire à fon gré.

Cette impofture annoblit la Paphlagonie où chacun vint apporter fes offrandes ; & comme la fanté eft le plus précieux des biens, les provinces voifines & éloignées envoyerent confulter fes oracles, & l'on crut avec ce fecours pouvoir fe paffer de médecins. Croconas, fon complice, partageoit avec lui les applaudiffemens du vulgaire, lorfqu'il mourut à Calcédoine de la morfure d'une vipere. *Alexandre*, deftitué de l'appui d'un impofteur plus adroit que lui, foutint par lui-même fa réputation ; les imaginations étoient ébranlées, il n'y a quelquefois qu'une premiere féduction difficile à opérer. Les yeux fafcinés, réaliferent tous les fantômes ; il vendoit fes oracles à un prix fi modique, qu'il en avoit un grand débit. Pour dix fols de notre monnoie, un imbécille achetoit de ce fripon la connoiffance de tout ce qui devoit lui arriver. On lui envoyoit dans un billet cacheté la queftion qu'on propofoit, & il écrivoit la réponfe dans le même billet, fans qu'il parût qu'on eût rompu le cachet. On croit au miracle pour un fecret que le dernier commis poffede aujourd'hui : les remedes qu'il prefcrivoit aux malades accréditerent fes impoftures, parce qu'il avoit fait une étude férieufe de l'art de guérir. Sa réputation s'étendit jufqu'à Rome, où il fut appellé par Marc-Aurele en 174. L'accueil que lui fit ce philofophe couronné, lui acquit la confiance des courtifans & du peuple ; on le révéra comme le difpenfateur de l'immortalité, parce qu'il promettoit à tous de prolonger leur vie jufqu'au-delà du terme ordinaire. Il prédit qu'il vivroit cent cinquante ans, & qu'alors il feroit frappé d'un coup de foudre ; il étoit de fon intérêt de faire croire qu'il mourroit par un accident, pour ne pas décrier les promeffes qu'il faifoit aux autres de perpétuer leur exiftence, & de rectifier les vices de la nature. Ses prédictions furent

furent démenties par l'événement; il mourut d'un ulcere à la jambe à l'âge de soixante & dix ans; quoiqu'il eût entraîné des peuples entiers dans la séduction, ses prestiges n'éblouiroient pas aujourd'hui la plus grossiere canaille; on est familiarisé avec les prestiges.

Le nom d'*Alexandre* a souvent été déshonoré par des imposteurs. Outre *Alexandre* Balès qui arracha la couronne à Demetrius Soter, on voit encore un aventurier qui fut assez audacieux pour se dire le fils de Persée, & pour disputer son héritage aux Romains. Les Macédoniens séduits se rangerent sous ses enseignes; son début fut brillant, mais Métellus l'arrêta dans le cours de ses prospérités naissantes; *Alexandre* qui n'avoit aucune des qualités guerrieres du prince dont il se disoit le fils, essuya de fréquens revers. Il fut poursuivi jusqu'en Dardanie, où il disparut sans qu'on pût découvrir quels lieux lui servoient de retraite. Cet *Alexandre* ambitionnoit les trônes, le Paphlagonien ne vouloit que s'enrichir. L'ambition & la cupidité sont deux passions dont l'une fait ses victimes de ceux qui en sont dévorés; l'autre, plus sourde & plus cachée, arrive plus souvent à son but. (*T—N.*)

Alexandre, tyran de Phérès, (*Histoire de la Grece.*) Ce prince réunit aux plus grands talens qui honorent l'homme public, tous les vices qui dégradent les plus obscurs particuliers. Ses premiers penchans se déclarerent pour la guerre, dont il médita tous les principes. Les Thessaliens, qui connoissoient son ambition & la férocité de son caractere, n'oserent le mettre à la tête de leur armée. *Alexandre*, trop fier pour vieillir dans des emplois subalternes, se fraya une route au commandement par le meurtre du général Poliphron; & teint d'un sang qu'il devoit respecter, il s'érigea en tyran de la Thessalie, dont son crime l'avoit rendu l'exécration. Magnifique dans ses dons, terrible dans ses vengeances, il imposa silence à la censure, & se fit de tous les hommes pervers d'avides partisans. Les soldats, juges & témoins de sa valeur, fermerent les yeux sur ses vices, pour ne les ouvrir que sur les récompenses qu'il prodiguoit par ambition. Dès qu'il se vit à la tête de vingt mille brigands aguerris, il crut pouvoir tout enfreindre avec impunité. Les plus vertueux citoyens lui parurent autant d'ennemis, & les plus riches furent ses victimes. Leurs dépouilles furent le partage d'une soldatesque effrénée, dont ses largesses avoient fait des complices. Les femmes furent enlevées du lit de leurs époux, & les filles furent arrachées des bras de leurs meres. Les Thessaliens accablés sous le joug, implorerent le secours des Thébains. Pélopidas, qui leur fut envoyé, réduisit le tyran à recevoir la loi qu'il daigna lui prescrire. Mais à peine eut-il souscrit au traité, qu'il ne rougit pas de l'enfreindre avec éclat. Le général Thébain pouvoit l'en punir; mais il lui parut plus beau d'user de douceur, pour apprivoiser ce caractere farouche; il fut le trouver, sans avoir d'autre escorte qu'un ami. Le tyran le voyant désarmé & sans défense, s'en saisit, & le fit jetter presque nud dans une prison obscure, & on ne lui accorda d'alimens que pour l'empêcher de mourir. La femme du tyran, aussi tendre que son mari étoit barbare, fut touchée du sort de cet illustre captif; elle lui rendit plusieurs visites secrettes, & elle adoucit les ennuis de sa captivité.

Les Thébains, indignés de l'outrage fait à leur général trompé par un parjure, envoyerent en Thessalie une nouvelle armée, sous les ordres de deux généraux sans courage & sans capacité. *Alexandre* les combattit avec avantage, jusqu'au moment où les soldats Thébains mirent à leur tête Epaminondas, plus digne de leur commander. La réputation de ce grand homme rendit le tyran plus traitable & plus soumis: Epaminondas négocia au lieu de le combattre; il craignoit qu'*Alexandre* aigri par une nouvelle défaite, ne fit éprouver sa férocité à l'illustre captif qu'il tenoit dans ses fers; ainsi il fut redevable de son salut à la crainte qu'inspiroient ses cruautés. La paix fut conclue, & Pélopidas sortit de sa prison. Dès que les Thébains furent éloignés, le tyran s'abandonna à la brutalité de ses penchans; les villes n'offrirent que des scenes de carnage. Pélopidas, réveillé par les cris d'un peuple souffrant, se met à la tête de sept mille hommes, & marche contre *Alexandre*, qui lui en oppose vingt mille, exercés dans toutes sortes de brigandages. L'action s'engage dans les plaines de Cynosephale; Pélopidas, qui avoit sa patrie & ses injures particulieres à venger, oublie qu'il est général, & n'a plus que l'intrépidité d'un soldat; il apperçoit le tyran, il le défie au combat du geste & de la voix; une grêle de traits, décochés par l'ennemi, le perce & le renverse expirant. Son génie lui survit, & préside après sa mort aux mouvemens de son armée. *Alexandre* vaincu, est forcé de rendre toutes les places où il exerce sa tyrannie; il s'engage par serment à ne plus porter les armes que sous les ordres des Thébains. Quand il fut dans l'impuissance de nuire, il languit dans la plus sale débauche; & ne pouvant plus exercer ses cruautés sur les citoyens, il les fit sentir à sa femme & à ses esclaves. Enfin comme il n'existoit que pour faire des malheureux, sa femme, secondée de ses freres, en délivra la Thessalie par un assassinat. (*T—N.*)

Alexandre, (*Hist. de Pologne.*) Après la mort de Jean Albert, trois fils de Casimir IV prétendirent au trône de Pologne, & partagerent les suffrages de la diete. C'étoient Ladislas, roi de Bohême & de Hongrie; Sigismond, duc de Glogaw; & *Alexandre*, grand duc de Lithuanie. Le premier s'efforçoit de subjuguer les esprits par sa puissance, & de corrompre les cœurs par ses présens. Le second n'opposoit à ses deux concurrens, que ses vertus & l'estime publique. Un plus grand intérêt décida la diete en faveur du troisieme; on saisit le moment d'éteindre ces haines nationales, si funestes à la Lithuanie & à la Pologne, & de former un même corps politique de deux peuples si long-temps rivaux. Les Lithuaniens, flattés de voir la couronne sur la tête de leur duc, consentirent à la réunion, & obtinrent le droit de voter dans les élections. *Alexandre* fut donc couronné en 1501; mais Hélene son épouse, fille du czar, ne le fut pas; la nation lui fit un crime de son attachement au schisme des Grecs. *Alexandre* calma les ressentimens de son beau-pere, qui avoit juré d'exterminer les Lithuaniens. Ce peuple cultivoit ses champs en paix, lorsque les Tartares, qui n'étoient arrêtés ni par le souvenir de leurs anciennes défaites, ni par la foi des traités, vinrent fondre tout-à-coup sur la Lithuanie. *Alexandre* étoit malade, & touchoit presque à ses derniers momens; il se fit porter en litiere à la tête de son armée, anima ses soldats d'une voix mourante, & les conjura de donner à ses yeux le spectacle d'une victoire, avant qu'ils se fermassent pour jamais. On étoit déja arrivé à la vue des ennemis; le général Stanislas Kiska rangea les troupes en bataille, distribua les postes, & donna le signal du combat. Les Tartares furent vaincus; le roi étoit expirant, & son ame sembloit s'arrêter pour apprendre le succès de la bataille. On vint lui annoncer qu'elle étoit gagnée; il leva les yeux au ciel, & mourut le 19 Août 1506. C'étoit un prince mélancolique & taciturne; il lutta, mais en vain, avec le secours de la musique contre le noir chagrin qui le rongeoit. Il étoit plus févere qu'équitable, & moins généreux que prodigue. Il régna

quatorze ans en Lithuanie & cinq en Pologne. (*M. DE SACY.*)

ALEXANDRE, (*Hist. de Pologne.*) fils de Jean Sobieski, roi de Pologne. L'histoire de ce prince n'est remarquable que par une contradiction singuliere. En 1697 il se mit sur les rangs avec les autres prétendans à la couronne de Pologne; en 1704 Charles XII la lui offrit, & il la refusa. Le motif de son refus, étoit l'exclusion qu'on avoit donnée à son frere aîné; mais dans la diete de 1697 il concourroit avec ce même frere, & s'efforçoit de le supplanter. Il est difficile de pénétrer les raisons de cette conduite. (*M. DE SACY.*)

* § ALEXANDRIE, *dite* ALEXANDRIE DE LA PAILLE, *Alexandria statiellorum*, (*Géogr.*) Cette ville, capitale de l'Alexandrin, dans le Milanez, & aujourd'hui sous la domination du roi de Sardaigne, est ainsi nommée, parce qu'elle fut bâtie en l'honneur du pape Alexandre III, grand ennemi de l'empereur Frédéric Barberousse. Après la ruine de Milan, en 1162, une partie de ses habitans vinrent s'établir en cet endroit, & y fonderent cette ville, conjointement avec d'autres Gibelins, que l'empereur fit sortir de Parme, de Plaisance, & de plusieurs autres villes. On la nomma d'abord l'*Alexandrie de paille*, parce que ses murs, dit Sigonius, n'étoient absolument que de la paille mêlée avec de la terre glaise. Cependant, malgré un si foible rempart, Frédéric Barberousse, qui ne tarda pas à venir l'assiéger pour la détruire, ne put jamais la prendre, & les habitans se défendirent avec tant de courage & de constance, qu'après six mois de siege l'empereur fut obligé de se désister de son entreprise. Il s'en vengea par un mot piquant contre le pape, en disant qu'il ne s'étonnoit pas qu'on eût bâti une ville imprenable en l'honneur d'un âne vivant & féroce tel qu'Alexandre III, puisqu'Alexandre le Grand en avoit fait construire une semblable pour conserver la mémoire d'un cheval mort. Le pape, pour récompenser le zele des habitans de cette nouvelle Alexandrie, leur donna un évêque, qu'il fit suffragant de Milan, & leur accorda divers privileges.

Misson (*Voyage d'Italie, tom. III, pag. 47.*) prend gratuitement beaucoup de peine, pour faire voir qu'il est faux que les empereurs y aient jamais été couronnés d'une couronne de paille. Mais la Forêt-Bourgon (*Géogr. hist. tom. III, pag. 440.*) donne une explication assez ridicule du nom d'*Alexandrie de paille*. Il le fait venir de ce que la vigueur des troupes avec lesquelles Frédéric l'assiéga, ne fut qu'un feu de paille; car elle se rallentit si fort, ajoute-t-il, qu'il fut contraint de lever le siege, après s'être morfondu six mois. La Martiniere dit que l'empereur voulut l'appeller *Césarée*; mais que les habitans persistant à lui laisser le nom d'*Alexandrie*, l'empereur alors la traita d'*Alexandrie de paille*. L'origine que Sigonius donne à ce nom est plus raisonnable. Les murs d'*Alexandrie* ne sont plus de paille aujourd'hui; ils forment un très-beau rempart, entouré d'un large fossé plein d'eau. C'est une des plus fortes places du Roi de Sardaigne, & sa citadelle est fortifiée à la Vauban. La ville d'*Alexandrie* est située sur le Tanaro, à onze lieues de Milan, & n'offre aucun édifice remarquable, excepté le nouvel hôtel de ville. La cathédrale est dans un goût absolument gothique. Les foires d'*Alexandrie*, qui se tiennent deux fois l'an, en avril & en octobre, sont célebres dans toute l'Italie.

ALEXANDRIE, (*Géogr.*) ville de soixante stades de tour, qu'Alexandre le Grand fit bâtir près du fleuve Tanaïs. Quinte-Curce, qui parle de cette ville, nous apprend que le même Alexandre en avoit fait bâtir plusieurs autres de ce nom dans les Indes & ailleurs. Il y en avoit encore une en Suziane; qui étoit la patrie de Denys le géographe. (*C. A.*)

* § ALEXANDRIN, (*Géogr.*) petit quartier du Milanez, appartenant aujourd'hui au roi de Sardaigne depuis le traité d'Utreck de 1714. Il est borné au nord par le Piémont, au levant par le Tortonois, au sud & au couchant par le Montferrat. Il tire son nom de sa capitale, nommée *Alexandrie*. *Voyez* ce mot *dans ce supplément*.

ALEXANDRIN, s. m. (*Belles-Lettres, Poésies.*) Il est dit dans le *Dictionnaire raisonné des Sciences, Arts & Métiers*, « le vers *alexandrin* françois répond au vers hexametre latin ».

Cela est équivoque. Le vers *alexandrin* nous tient lieu du vers hexametre, & à sa place nous l'employons dans nos poëmes héroïques; mais quant au nombre & au metre, c'est au vers asclépiade latin que notre vers héroïque répond. Il en a la coupe & les nombres, avec cette seule différence que le premier hémistiche de l'asclépiade n'est pas essentiellement séparé du second par un repos dans le sens, mais seulement par une syllabe qui reste en suspens après le second pied.

Plus le vers héroïque françois approche de l'asclépiade par les nombres, & plus il est harmonieux. Or ces nombres peuvent s'imiter de deux façons, ou par des nombres semblables, ou par des équivalens.

On sait que les nombres de l'asclépiade sont le spondée & le dactile, & que chacun de ces deux pieds forme une mesure à quatre tems. Ainsi toutes les fois que le vers héroïque françois se divise à l'oreille en quatre mesures égales, que ce soit des spondées, des dactiles, des anapestes, des dipyrriches, ou des amphibraches, il a le rhythme de l'asclépiade, quoiqu'il n'en ait pas les nombres.

Le mêlange de ces élémens étant libre dans nos vers françois, les rend susceptibles d'une variété que ne peut avoir l'asclépiade, dont les nombres sont immuables; cependant nos grands vers sont encore monotones, & cette monotonie a deux causes; l'une, parce qu'on ne se donne pas assez de soin pour en varier les repos: *Voyez dans le Dict. des Sciences, &c. l'article* HÉMISTICHE fait par l'auteur de la *Henriade*; l'autre, parce que dans nos poëmes héroïques les vers sont rimés deux à deux; & rien de plus fatiguant pour l'oreille que ce retour périodique de deux finales consonnantes, répété mille & mille fois.

Il seroit donc à souhaiter qu'il fût permis, sur-tout dans un poëme de longue haleine, de croiser les rimes, en donnant, comme a fait Malherbe, une rondeur harmonieuse à la période poétique. Peut-être seroit-il à souhaiter aussi que, selon le caractere des images & des sentimens qu'on auroit à peindre, il fût permis de varier le rhythme & d'entremêler, comme a fait Quinault, différentes formes de vers. (*M. MARMONTEL.*)

ALEXAS, (*Histoire des Juifs.*) troisieme mari de Salomé, sœur d'Hérode le Grand, mérite de justes éloges pour avoir mis en liberté, après la mort d'Hérode, les principaux des Juifs que ce roi cruel avoit fait enfermer dans l'Hippodrome de Jéricho, avec ordre à *Alexas* & à Salomé de les faire mourir, aussi-tôt qu'il auroit les yeux fermés, afin que la Judée, affligée de la mort de tant de personnes de considération, parût faire le deuil de son roi.

§ ALEXIPHARMAQUES, adj. pris substantivement, (*Médecine.*) on ne peut qu'approuver les déclamations de l'auteur de cet article dans le *Dict. des Scien. &c.* contre l'abus des *alexipharmaques* dans les maladies aiguës; mais ce n'est pas avec une théorie

inconféquente qu'on réfute. Il faut des obfervations bien fuivies, bien détaillées. Il faut fur-tout fe dépouiller de tout efprit de fecte ou de parti lorfqu'on veut juger.

Les anciens chymiftes & les gens à fecrets porterent dans la Médecine une foule de prétendus fpécifiques, dont les propriétés miraculeufes durent éblouir les ignorans & les crédules : le peuple qui fe prend toujours avidement, fut trompé par les promeffes qu'on prodiguoit, mais il fallut dans la fuite raifonner avec ceux qui, fans ceffer d'être peuple, vouloient cependant qu'on appuyât d'un dogme une pratique jufqu'alors précaire. Van Helmont & Paracelfe furent de prétendus réformateurs qui, dans l'immenfe fatras d'erreurs qu'ils débiterent pour foutenir cette méthode incendiaire, laifferent pourtant échapper quelques traits d'un génie brillant dont leurs fucceffeurs ont profité. Le tems qui réduit les opinions & les fyftêmes à leur jufte valeur, a détruit l'édifice de ces enthoufiaftes; mais nous n'avons que changé de maîtres. Une méthode délayante, évacuante & antiphlogiftique a pris le fyftême chaud, fortifiant & tonique des premiers; la découverte de la circulation a engendré une autre efpece d'enthoufiafme méchanique, qui ne laiffe voir qu'impulfion du fang & des humeurs contre les vaiffeaux, que réaction des folides fur les fluides; le calcul & fon appareil mafquent une foule de puérilités peut-être plus abfurdes que les premieres, & l'abus des connoiffances qui manquent ici d'objets, d'application & de vérité, nous a peut-être égarés de la vraie route encore plus loin que Van Helmont & fes fectateurs. *Voyez ci-après* APPLICATION *des Sciences à la Médecine.*

Le nombre des fpécifiques qu'on fuppofoit appropriés à chaque efpece de maladie ou de léfion, s'accrut par fucceffion de tems. On s'accoutuma à ne voir dans une caufe de maladie qu'un ennemi auquel il falloit en oppofer un autre, & cette fuppofition qui ne préfentoit dans le médicament qu'une qualité occulte ou indéfinie, fut un motif pour négliger l'examen de fa façon d'agir. Les feuls poifons ne furent pas combattus par des fpécifiques; on en eut contre les maladies hyftériques, contre les fievres, on eut des amulettes, & nous avons des fachets contre l'apoplexie, la petite vérole, la gale, les dartres, les rhumatifmes, *&c.* & en général prefque toutes les infirmités humaines furent cenfées avoir leur antidote dans la nature.

Faudroit-il, parce qu'on a abufé d'un moyen, le rejetter entiérement ? N'avons-nous pas nos fpécifiques dont la vertu eft inconteftablement établie par l'obfervation la plus multipliée ? Et ne nous arrive-t-il pas fouvent, quoique toniques & fortifians, de les employer dans des maladies d'irritation, inflammatoires, ou qui en portent le caractere ? Si l'on confidere les effets de la plupart des *alexipharmaques*, ils paroiffent le plus fouvent (autant qu'il eft permis d'en juger) agir en produifant des évacuations fenfibles ou infenfibles. La tranfpiration (*diaphorefis*) ou les fueurs, font les voies par lefquelles ils pouffent le plus fréquemment les matieres nuifibles au dehors. La thériaque, la confection hyacinthe, l'orviétan, les bézoards, l'alkali volatil, *&c.* font de ce genre. Ce fait feul peut, à quelques égards, juftifier l'emploi qu'on a fait des *alexipharmaques*, à titre de fudorifiques ou de diaphorétiques, dans toutes les maladies où il pouvoit être utile d'exciter la tranfpiration ou la fueur. Il ne faut donc pas dire, avec M. de Vandeneffe, que *la nouvelle idée qui a confondu les fudorifiques avec les* alexipharmaques, *a fait périr des millions de malades.* C'eft l'abus de cette idée ou fon application mal-entendue qui ont été funeftes à l'humanité.

Il ne faudroit pas non plus établir pour regle invariable, avec le même auteur, qu'on ne doit jamais employer les *alexipharmaques* « qu'après » avoir fuffifamment évacué ou rafraîchi, qu'il faut » diminuer la quantité, la raréfaction & l'acrimo- » nie des fels répandus dans les humeurs avant de » les mettre en action ». Des fels nombreux & raréfiés qu'on diminue pour les mettre enfuite en jeu, font une théorie vague, qui, très-certainement, n'a pas empêché M. de Juffieu d'adminiftrer promptement l'alkali volatil dans la morfure de la vipere, & de guérir radicalement. Cette même théorie n'a pas diffuadé M. Pringle de l'emploi des véficatoires dans les fauffes pleuréfies, ni M. Torti de l'ufage du quinquina dans les fievres malignes pernicieufes, *&c.*

Tenons-nous-en à l'obfervation qui ne permet l'ufage des *alexipharmaques*, & en général des diaphorétiques & des fudorifiques dans les maladies aiguës, qu'avec une fage retenue; gardons-nous d'approuver la méthode des payfans ou du peuple qui fe traite indiftinctement dans toutes les maladies inflammatoires par des ftimulans, des cordiaux, dont l'activité peut quelquefois diffiper rapidement une maladie qui commence, mais qui engendre le plus fouvent des fuites funeftes.

L'idée d'une fubftance qui repouffe un venin en le portant au-dehors par les pores de la peau, n'eft pas l'unique point de vue fous lequel on doive confidérer les *alexipharmaques*. Ils peuvent chaffer ce venin par d'autres voies, ou même le corriger & rendre fon action nulle dans le corps. Dans ce dernier fens, un émétique qu'on avale peu après avoir pris de l'arfénic, ou tout autre poifon minéral, devient *alexipharmaque*, lorfqu'il l'évacue. L'eau pure, l'eau fucrée, l'hydrogala, le lait, le petit-lait, les huiles graffes qui l'évacuent par les felles, ou qui diminuent ou émouffent fon action en l'étendant, font encore *alexipharmaques*. Le vinaigre & fes différentes préparations, l'opium même jouiffent de cette prérogative, & c'eft, pour le dire en paffant, la feule efpece de médicamens qui foient *alexipharmaques* dans le fens proprement dit. *Voyez* POISONS (*Médecine légale.*) & ANTI-SEPTIQUE, (*Mat. Méd.*) *Supplément.* (*Article de M.* LA FOSSE, *docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier.*)

§ ALEXITERES, adj. pris fubftantiv. (*Médecine.*) Ce mot à-peu-près fynonyme d'*alexipharmaques*, eft employé par Xénophon, Athénée, Hippocrate, comme fignifiant défenfif, expulfif, *defenforius*, *propulfatorius*. On appliqua, dans la fuite, ce nom aux remedes employés contre les morfures des animaux venimeux; & le nom d'*alexipharmaques*, à ceux dont on fe fert contre les autres venins en général. Leur étymologie eft abfolumentla même; ils dérivent d'ἀλέξω ou ἀλέξεω, *arceo*, *pulfo*.

On peut regarder le mot *antidote* comme générique par rapport à alexipharmaque & *alexitere*. Le nom d'*alexitere*, donné par quelques modernes aux amulettes & aux charmes, en un mot à tout ce que l'on porte fur foi comme un préfervatif contre les poifons, les enchantemens & les maléfices, & leurs fuites fâcheufes (ce font les termes de l'auteur de l'article *alexitere*), nous offre fans doute un de ces exemples humilians pour la raifon humaine, que nous ne devons jamais laiffer échapper. Ce mêlange monftrueux de connoiffances & d'abfurdités, qui déprécie les ouvrages de nos peres, ne devroit plus fe gliffer dans des ouvrages faits pour tranfmettre à notre poftérité le dépôt de notre philofophie. *Voyez* ALEXIPHARMAQUES; & fur la force des maléfices, *voyez* FRIGIDITÉ & IMPUISSANCE, *Suppl.* (*Cet article eft de M.* LA FOSSE.)

* ALEZONNE, *voyez* ALESSONNE *dans le Dict. raisf. des Sciences*, &c.

ALFAJATES, (*Géogr.*) jolie petite ville de Portugal, dans la province de Beira; elle est aux frontieres de la Castille, sur la riviere de Coa au sud-sud-est de Vila-Mayor, & non loin des montagnes de l'Abadia. *Long.* 12, 15. *lat.* 40, 20. (*C. A.*)

ALFAQUES, (*Géogr.*) Petites îles de la Méditerannée, appartenantes à l'Espagne; elles sont presque à l'embouchure de l'Ebre, & vis-à-vis les côtes de Catalogne, à très-peu de distance des terres. *Long.* 18, 20. *lat.* 40, 30. (*C. A.*)

ALFAS, (*Géogr.*) Petites îles de la mer Rouge, vis-à-vis, la côte occidentale de l'Arabie Heureuse; elles ne sont habitées que pendant quelques mois de l'année par des Mores qui viennent de plusieurs autres îles à la pêche des Perles; elles sont au nord-est des îles de Da & Laca. *Long.* 63, 30. *lat.* 17, 10. (*C. A.*)

ALFON, (*Hist. Mythol. du nord.*) étoit fils de Sigard, roi de Danemarck. Son pere aimoit la paix dans un siecle où la manie des combats étoit presque la seule vertu. On ne peut lui faire un mérite de son éloignement pour la guerre; cette qualité précieuse & si rare étoit un effet de son indolence, bien plus que de son amour pour l'humanité. A peine fut-il monté sur le trône de Danemarck, qu'il abandonna ses droits sur la Suede que Siwald son pere avoit conquise. Ce prince pusillanime ne jouit pas cependant de la tranquillité qu'il croyoit s'être assurée par ce honteux sacrifice. Ses trois fils la troublerent bientôt par leur humeur turbulente & leur goût pour la guerre. Alfon, sur le récit qu'on lui fit de la beauté d'Alvide, fille du roi de Gothland, en devint amoureux. Dès-lors, il jura de ne prendre de repos que cette princesse ne fût en sa puissance: ce ne fut qu'après avoir couru des aventures trop singulieres pour être vraies, qu'il parvint à voir sa flamme couronnée.

Les graces de sa nouvelle épouse ne purent retenir long-tems ce jeune prince dans l'oisiveté; la mer avoit été le théâtre de ses exploits, il y reparut avec Alger son frere. La fortune ne tarda pas à leur offrir une occasion de signaler leur courage: ils rencontrerent la flotte des trois fils d'Hamund, roi d'un canton de la Suede. On se battit de part & d'autre avec acharnement: la nuit sépara les combattans sans qu'on eût pu décider de quel côté avoit penché la victoire. Le lendemain, chaque chef s'apperçut que le combat de la veille avoit si fort diminué le nombre de ses troupes, qu'il lui restoit à peine assez de monde pour ramener la flotte dans les ports. On ne parla plus de se battre; & l'impuissance de faire la guerre fit à l'instant signer la paix aux deux partis. Alfon retourna en Danemarck, aussi indigné de n'avoir pas gagné la bataille qu'un autre l'eût été de l'avoir perdue. Il équippa une nouvelle flotte, & vint attaquer les princes Suédois qui, se fiant trop sur la foi des traités, n'étoient point préparés à le recevoir. Helwin & Hamund qu'il rencontra les premiers, furent les victimes de leur sécurité; mais Hagbert ayant appris la défaite de ses freres, vint fondre à son tour sur les Danois à l'instant où, chargés de butin, ils remontoient sur leurs vaisseaux. Alfon & Alger furent faits prisonniers dans cette occasion, & le vainqueur les immola sans pitié aux mânes de ses freres. (*M. DE SACY.*)

ALFRED LE GRAND, (*Hist. d'Angleterre.*) L'ancien Minos vivoit encore, quand la reconnoissance publique lui décerna les honneurs de l'apothéose: il mérita sans doute l'estime & la vénération des Crétois qu'il rendit heureux par ses lois & par ses bienfaits. Mais alors n'y avoit-il donc qu'un fils de Jupiter qui pût construire des villes, les peupler, en écarter l'oisiveté, les vices, la volupté, le crime, le luxe & les plaisirs? Car ce fut à ces seules institutions que Minos, qui ne fut ni guerrier ni conquérant, dut le titre sublime & ridiculement fastueux de *fils du souverain des dieux*. Ainsi, dans des tems postérieurs, l'oracle d'Apollon rendit publiquement hommage aux vertus de Lycurgue, qu'il déclara *dieu plutôt qu'homme*, pour avoir à quelques loix sages, mais impraticables ailleurs que dans la triste & sévere Lacédémone, mêlé des lois évidemment contraires à la pudeur, à la décence, des lois également désavouées par l'humanité qu'elles outrageoient, par la nature qu'elles offensoient, & par la probité la plus commune qu'elles avilissoient. Lycurgue cependant, qui ne fut ni le plus éclairé des législateurs, ni le meilleur des citoyens, fut jugé digne du respect de la Grece & des éloges de la postérité. Toutefois cet homme célebre me paroît fort au-dessous de Numa; de Numa qui fut un grand roi, quoiqu'il n'eût de la royauté que les vertus politiques, dans un tems où Rome naissante, environnée de nations jalouses, avoit besoin d'un roi guerrier; mais il sut inspirer aux Romains encore indociles, barbares, l'amour de la justice & la crainte des dieux. Il est vrai que, pour réussir, il eut recours à l'imposture, & ce moyen, quelque succès qu'il eût, dégrade un peu le caractere de ce législateur, qui, par ses fréquens entretiens avec la nymphe Egérie, me paroît n'avoir cherché qu'à couvrir du merveilleux l'insuffisance de ses lois. Si l'on trouvoit peu de justesse dans ces réflexions, & que l'on me demandât quel a donc été à mon avis le plus illustre & le plus grand des rois? quel a été le plus sage & le plus éclairé d'entre les législateurs? Je nommerois *Alfred*, raconterois sa vie, & croirois n'avoir rien à dire de plus sur ces deux questions, qui à la vérité, s'il n'eût point existé, me paroîtroient de la plus épineuse difficulté. Vainement j'ai consulté l'histoire des peuples de l'antiquité; j'ai fouillé vainement aussi dans les annales des nations modernes; je n'ai vu nulle part de souverain qui puisse entrer en parallele avec *Alfred*, soit relativement à ses vertus guerrieres, soit relativement à la profonde sagesse de sa législation, soit enfin que l'on ne considere en lui que l'étendue de son érudition, la variété de ses talens, son goût pour la littérature, ou la solidité de sa philosophie, dans un siecle qui ne fut néanmoins, ni celui des sciences, ni celui des belles-lettres, & beaucoup moins encore celui de la philosophie. Ce qui ajoute encore à la gloire d'*Alfred*, c'est qu'il ne dut qu'à lui-même, à sa valeur, à son génie, l'éclat de ses victoires, l'illustration de son regne, le bonheur de ses peuples & les droits qu'il acquit à l'immortalité. Quelques présages en effet, qu'il donnât dans son enfance, des grandes choses qu'il pourroit faire un jour, Ethelwolf, son pere, ne songea point à dévéloper ses talens par une éducation soignée. Dans ces tems d'ignorance, les princes n'étoient ni plus ni mieux instruits que les particuliers; & ceux-ci faisoient consister toutes leurs connoissances à combattre, à s'abandonner à leurs passions, & sur-tout à respecter les préjugés stupides qui gouvernoient la multitude. Le seul moyen qu'Ethelwolf employa pour instruire & former son fils, fut de l'envoyer à Rome, suivi d'un cortege nombreux: car Rome étoit alors la seule ville où la lueur des lettres se laissât apperçevoir à travers le voile épais de l'ignorance qui couvroit le reste de l'Europe.

Alfred n'eut ni le tems, ni la liberté de s'instruire dans cette capitale. A peine il y fut arrivé, que le bruit de la mort d'Ethelwolf l'obligea d'en sortir; mais avant son départ, il fut contraint, par déférence, de souffrir que le pape Léon III. le sacrât roi

d'Angleterre, soit que par la solemnité de cette cérémonie, Léon III. voulût donner au jeune prince des marques distinguées de son affection, soit, comme il est plus vraisemblable, qu'il voulût lui faire sentir que c'étoit exclusivement au souverain pontife qu'appartenoit le droit de conférer les couronnes. *Alfred* se laissa sacrer, sortit de Rome, se hâta de revenir en Angleterre, trouva son pere sur le trône, continua à faire les délices de la cour, & à vivre dans l'ignorance, jusqu'à ce qu'un événement qu'il ne prévoyoit pas, le fit rougir des jeux qui l'occupoient & de son incapacité. Ecoutant un jour, la lecture qu'on faisoit à la reine sa mere d'un poëme Saxon, la grandeur d'ame des héros qui agissoient dans ce poëme, l'élévation de leurs sentimens, & leurs belles actions le frapperent, son génie s'exalta; & sentant tout-à-coup se développer en lui les sentimens généreux & sublimes qu'il avoit reçus de la nature, il promit d'égaler & de surpasser même les grands hommes que le poëte avoit proposés pour modeles. Fidele à ses promesses & encouragé par la reine, il apprit à lire, dévora ce même poëme dont la lecture avoit fait tant d'impression sur son ame, étudia le latin, & ne cessa de consulter & de méditer les auteurs les plus célebres de l'antiquité, jusqu'à ce que la mort d'Ethelwolf fit passer dans ses mains le sceptre britannique: digne de parcourir la brillante carriere qui s'ouvroit devant lui, *Alfred* ne méritoit point les malheurs & les désastres qu'il avoit à essuyer dans les premieres années de son regne; mais à peine il fut monté sur le trône, qu'il se vit obligé d'aller délivrer ses provinces du brigandage des Danois qui les avoient envahies & qui les ravageoient; il remporta sur eux d'éclatantes victoires: mais l'inépuisable nord vomissant continuellement des essaims de barbares, qui se joignoient au reste des Danois échappés à la valeur des Saxons, il vit bientôt son royaume hors d'état de résister à cette foule de brigands qui l'attaquerent de tous côtés.

Alfred, d'autant plus grand, d'autant plus intrépide que le danger étoit plus pressant, rassembla toutes ses forces, & redoublant d'activité, livra huit batailles en une année, triompha toutes les fois qu'il combattit, & réduisit ses ennemis à une telle extrêmité, qu'ils lui demanderent la paix, & promirent d'accepter toutes les conditions qu'il voudroit leur imposer. Mais pendant qu'*Alfred* prenoit les plus sages mesures pour mettre fin à ces hostilités, il apprit qu'une nouvelle armée de Danois plus nombreuse que toutes celles qui jusqu'alors avoient désolé l'Angleterre, venoit de débarquer, & qu'elle portoit le ravage, la terreur & la mort dans toutes les provinces. Ce malheureux événement abattit le courage des Saxons; la plupart prirent la fuite devant ce torrent destructeur, & coururent se cacher dans le pays de Galles: quelques-uns plus effrayés encore, passerent au-delà des mers, & plusieurs espérant de trouver leur salut dans une prompte obéissance, allerent au-devant des chaînes que ces brigands leur présentoient. Ainsi, l'armée d'*Alfred* dispersée & son royaume en proie aux fureurs des Danois, il ne lui resta plus, pour dérober sa tête à la férocité de ces usurpateurs, que la triste ressource de chercher dans ses états envahis un asyle impénétrable à la poursuite de ses ennemis. Il renvoya le peu de domestiques qui lui étoient restés fideles, se dépouilla des marques de la royauté; se travestit afin de n'être point connu, & passa, vêtu en paysan, dans la province d'Athelney, chez un pâtre qui le reçut dans sa cabane, & où il demeura six mois.

Cependant les Danois, possesseurs du royaume, supposant le roi *Alfred* enveloppé dans le nombre des Saxons qu'ils avoient massacrés, & ne se doutant point qu'on osât les troubler dans leur conquête, ne garderent plus ni ordre, ni discipline. Entraînés par leur goût effréné pour la débauche, ils se répandirent dans la campagne, persuadés qu'il ne leur restoit plus d'ennemis à combattre, ni précautions d'aucune espece à observer. Le bruit de leur licence, de leur débauche, & sur-tout de leur sécurité, pénétra jusques dans la cabane d'*Alfred* qui, ne voulant s'en rapporter qu'à lui-même, prit le moyen le plus hasardeux, mais aussi le plus sûr, pour juger sainement de l'état des choses. Il s'introduisit, déguisé en joueur de harpe, dans le camp des Danois; amusa les soldats par ses chants & par sa gaieté, vit tout, examina tout, osa pénétrer même jusques dans la tente de Guthrum, leur prince & leur général, s'y fit retenir quelques jours par les charmes de sa musique & la vivacité de sa conversation; s'éloigna sans obstacles, revint dans la cabane de son hôte, fit avertir ceux de ses officiers qui s'étoient le plus distingués par leur valeur & leur fidélité, les harangua, & leur fit voir combien les circonstances étoient favorables, & combien il leur seroit facile de se venger & de délivrer le royaume des brigands qui l'opprimoient. La harangue d'*Alfred* ranime ses guerriers, ils jurent de rassembler les soldats que la frayeur a dispersés, & fixent à leur roi le jour où ils viendront se ranger sous ses ordres. Fideles à leurs promesses, ils reviennent au tems marqué, suivis d'une armée formidable, sinon par le nombre, du moins par le desir de se venger des outrages qu'ils ont reçus, par l'espérance de relever le trône, & sur-tout par cette audace qui dans les momens décisifs annonce l'héroïsme & présage le succès. *Alfred* n'a plus besoin d'exciter leur courage; il se met à leur tête, & par des routes détournées marche vers le camp des Danois: ceux-ci avoient passé la nuit dans la débauche, & dormoient assoupis par les vapeurs de la satiété. *Alfred* & son armée s'élancent dans le camp, & sans avoir le tems de se reconnoître, les Danois attaqués de tous côtés, se laissent égorger, hors d'état d'opposer la plus légere résistance, & leur camp est couvert de cadavres. Les Saxons ne perdirent presque aucun soldat, exterminerent cette foule de brigands, & firent un butin immense: ceux d'entre les Danois qui avoient pu se dérober par la fuite au fer des vainqueurs, s'étoient réfugiés dans les forêts; ils y furent poursuivis, & dans la crainte d'être massacrés, s'ils osoient résister, ils implorerent la clémence d'*Alfred* qui, peu content de leur accorder la vie & la liberté, n'exigea d'eux & de Guthrum, leur chef, d'autre condition, s'ils vouloient rester dans le pays, que celle d'embrasser le catholicisme & de se faire baptiser. Les Danois accepterent cette proposition avec reconnoissance, & le vainqueur leur donna à repeupler les royaumes d'Estanglie & de Northumberland, dévastés & presque deserts par les fréquentes incursions des barbares.

Les Danois établis dans d'autres provinces britanniques, étonnés de la générosité d'*Alfred*, se hâterent de lui rendre hommage, & de se déclarer ses vassaux & ses tributaires. Ainsi, dans une seule journée, & par une seule victoire, *Alfred* fit cesser l'oppression, la tyrannie & les crimes qui ravageoient ses états; reprit son sceptre, vengea ses sujets, & brisa les fers de l'esclavage qui les avoient si long-tems enchaînés. Mais les travaux d'*Alfred* n'étoient point finis encore; son royaume reconquis, son trône raffermi suffisoient pour l'élever au rang des plus magnanimes héros; une carriere plus épineuse s'ouvroit devant lui, celle qui n'appartient qu'aux grands hommes, aux rois équitables, aux génies sublimes, de parcourir avec succès. Il régnoit à la vérité, mais sur un royaume épuisé, désolé dans toutes ses parties, & qui ne présentoit à ses yeux étonnés que des ruines, des débris, les déplorables restes de la

férocité de ses derniers usurpateurs, des villes écrasées, des campagnes vouées à l'infertilité, de vastes solitudes, des bourgs sans habitans, des champs sans cultivateurs ; l'industrie étouffée, le commerce anéanti, les loix oubliées, les mœurs corrompues, l'administration publique dirigée par l'ignorance ou par l'avidité, plus funeste que l'ignorance ; l'indigence, la misere & la famine prêtes à dévorer le reste des sujets échappés à la barbarie Danoise. Quel affligeant spectacle pour le cœur compatissant d'*Alfred !* & quel autre que lui eût pu seulement espérer de ramener quelque ordre dans ses états, & de remonter la machine du gouvernement, si cruellement dégradée, écrasée par tant de violences, de chocs & de secousses ! Ce qu'il y avoit de plus pressant étoit de prévenir de nouvelles invasions, & de mettre les côtes britanniques à l'abri des descentes des pyrates. Dans cette vue, *Alfred* se hâta de former une marine qui pût servir de défense naturelle : il fit construire & perfectionner la construction des vaisseaux ; ensuite il engagea, par son exemple, ses discours, des éloges, des récompenses, ses sujets à s'appliquer à l'art de la navigation, & à celui de combattre sur mer. Cette marine naissante se signala bientôt par une victoire éclatante contre des pyrates Danois qui tomberent au pouvoir de la flotte Angloise. Ce triomphe acheva d'intimider les Danois qui, ne pouvant plus espérer de faire des courses heureuses, furent contraints de respecter les côtes britanniques, qu'ils avoient tant de fois insultées. Le moyen le plus prompt qu'*Alfred* crut devoir prendre pour faire cesser l'indigence qui accabloit ses peuples, fut de rétablir le commerce ; & pour y parvenir, il céda aux plus habiles commerçans du royaume un grand nombre de vaisseaux, qui, passant en Asie, & ramenant de riches cargaisons, exciterent plusieurs citoyens à commercer aussi ; ensorte qu'en moins d'une année l'Angleterre fut le centre du commerce de l'Europe & de l'Asie. A ces premiers bienfaits succéderent le rétablissement des beaux-Arts, & la reconstruction des villes. *Alfred* appella dans ses états, par des distinctions flatteuses, & par l'attrait des récompenses les artistes & les ouvriers les plus habiles de l'Europe. Il fit élever des palais, apprit à ses sujets à bâtir en pierre & en brique, aggrandit & décora Londres, & la plupart des villes des provinces ; établit des manufactures qui, hâtant le progrès du commerce britannique, déja très-florissant, animerent l'agriculture par le produit que rapportoit aux cultivateurs l'emploi que l'on faisoit des matieres premieres dans le sein de l'état même. Un roi sage, éclairé, peut faire, lorsqu'il le desire, le bonheur de ses sujets ; mais ce bonheur n'est que momentané, lorsqu'il ne prend point les moyens de perpétuer les établissemens utiles qu'il a formés ; car il est rare alors que les institutions passent au-delà de la génération qui les a vu s'établir. *Alfred* pensa que la seule maniere de rendre stable & permanente la gloire de son regne, étoit de pénétrer le cœur des citoyens, lors même qu'il ne seroit plus, du zele qui l'animoit lui-même pour les sciences, les beaux-Arts, les vertus sociales, l'amour de la patrie. Il n'y a que le secours des études, il n'y a qu'un plan suivi d'éducation nationale qui soient capables de donner aux jeunes citoyens & de perpétuer de race en race les sentimens & les connoissances qui doivent distinguer & caractériser tous les sujets d'un même état. Dans cette vue, *Alfred* érigea des colleges dans les villes principales, & fonda l'université d'Oxford : institution qui seule eût suffi pour l'immortaliser.

S'il y avoit moins d'unanimité dans les anciens rédacteurs des annales Britanniques, je serois tenté de croire qu'ils ont attribué au seul *Alfred*, ce qui n'a été fait que successivement & sous les regnes de plusieurs souverains : mais on ne peut se méprendre, soit à l'unanimité de ces historiens, soit à l'uniformité du principe qui me paroît avoir dirigé le grand *Alfred* dans toutes ces institutions. Tout autre que lui sans doute, eût cru faire beaucoup, de garantir son royaume des différentes entreprises que les Danois, toujours humiliés & toujours remuans, tenterent pour recouvrer leur ancienne supériorité ; mais à peine ils avoient fait une invasion, qu'ils étoient repoussés par *Alfred* qui, sans cesser de les soumettre & de leur pardonner, ne paroissoit s'occuper que du soin d'assurer la durée, & d'ajouter à l'utilité des établissemens qu'il avoit fondés. Toutefois il méditoit un ouvrage plus vaste ; & qui seul eût rempli tous les momens du regne le plus long & le plus paisible. Cet ouvrage si digne du génie & de l'ame d'*Alfred*, étoit la rédaction des anciennes loix Saxonnes liées à des nouveaux réglemens ; ce corps de loix étoit sans contredit l'un des plus sages codes qui eût paru jusqu'alors, & la seule législation qui pût être donnée aux Anglois attachés aux coutumes nationales & aux anciennes loix Saxonnes. Le tems & les révolutions qui se sont succédés depuis les premieres années du X siecle jusques vers la fin du XV, ont causé bien des désastres en Angleterre comme ailleurs. Mais la perte la plus irréparable a été celle de ce corps de loix : on sait seulement que c'est à lui que la jurisprudence Angloise doit son origine, & qu'il doit être aussi regardé comme la base de ce qu'en Angleterre on appelle *droit-commun*. On sait enfin qu'*Alfred* s'attacha moins à donner des loix nouvelles qu'à réformer & à étendre les institutions antérieures qui n'étoient pour la plupart que les coutumes & la Jurisprudence suivies pendant l'Heptarchie, & jadis introduites par les Saxons. (*Voy.* ANGLETERRE, *suppl.*)

La législation d'*Alfred* eut le plus grand succès ; par elle le brigandage, trop long-tems toléré, le vol, le pillage, les crimes de toute espece furent réprimés, ou par le châtiment, ou par la réformation des mœurs, qui s'adoucirent & changerent en peu de temps, au point que l'on raconte encore, d'après les analistes du X siecle, qu'*Alfred*, un jour afin d'éprouver ses sujets suspendit des bracelets d'or au milieu d'un grand chemin ; qu'ils y resterent plusieurs jours, & que personne n'eut la témérité ou le desir d'y toucher.

Mais ce ne furent ni les loix, ni les institutions d'*Alfred*, ni sa valeur, ni ses bienfaits qui contribuerent le plus à la réformation des mœurs & au progrès des sciences ; ce fut l'exemple qu'il donna des vertus douces & utiles ; ce fut l'assiduité constante avec laquelle il se livra lui-même à l'étude des connoissances humaines, malgré la multitude & l'importance des affaires qui l'accabloient. Cette étude ne fut point stérile ; peu d'hommes ont été aussi savans que lui, & nul de ses contemporains n'a écrit aussi utilement ni autant de bons ouvrages ; car on sait qu'outre plusieurs écrits vraiment philosophiques dans lesquels il publia ses idées morales sous le voile ingénieux de l'apologue & de l'allégorie, *Alfred* traduisit en Saxon le dialogue de saint Grégoire, le traité de Boece *de la consolation de la Philosophie*, les pseaumes de David, l'Histoire d'Orose, celle d'Angleterre d'après Bede, & les fables d'Esope.

De tous les souverains qui ont honoré le trône, *Alfred* est le seul depuis l'institution de la royauté, qui, avec un tempérament foible & très-souvent malade, ait livré en personne cinquante batailles soit sur terre, soit sur mer ; le seul qui après, être remonté sur le trône & avoir rétabli les mœurs, après avoir délivré sa patrie des fléaux qui la ravageoient, après avoir donné un excellent code de loix, soit

devenu dans un fiecle d'ignorance, & par les feules forces de fon génie, bon grammairien, vrai philofophe, orateur éloquent, hiftorien exact, poëte aimable, excellent muficien, grand architecte & bon géometre. Par quels moyens heureux *Alfred* put-il fe livrer tour-à-tour à des occupations fi variées, acquérir tant de connoiffances, & transmettre à la poftérité des preuves fi multipliées de fon érudition? Par le fage emploi du tems dont il connut le prix; par l'emploi bien combiné du temps qui mene à tout, quand on fait en ufer. Il partageoit le jour en trois portions égales, l'une pour fon fommeil & la reftauration de fes forces par les alimens & l'exercice; l'autre pour les affaires du gouvernement, & la troifieme pour l'étude & l'exercice de la religion. Afin de mefurer exactement fes heures, il fe fervoit de flambeaux d'un volume femblable, qu'il allumoit les uns après les autres dans une lanterne, expédient ingénieux pour un fiecle groffier, où la géometrie des cadrans & le méchanifme des horloges étoient tout-à-fait inconnus.

Des talens fi diftingués, des vertus auffi éminentes mériterent à *Alfred* le furnom de *grand*, auquel la poftérité a jugé qu'il avoit plus de droit que tant d'autres rois malfaifans, qui, nés pour la ruine de leurs fujets, & la défolation des nations voifins, ont ofé l'ufurper. A juger du regne d'*Alfred* par les grandes chofes qu'il fit, on croiroit qu'il a été d'une très-longue durée; cependant ce prince vertueux, le modele des rois qui veulent être juftes, ne mourut âgé que de cinquante-deux ans en 900. Il n'en avoit régné que vingt-neuf. Sa mort fut un fujet de deuil pour fes fujets, de joie pour les ennemis de l'Angleterre, & de regrets pour la plupart des fouverains Européens, qui le regardoient après Charlemagne, moins grand peut-être, comme le plus vertueux prince que l'Europe eût vu naître & comme le plus fage & le meilleur des rois. (*L. C.*)

ALGAROT *ou* ALGEROT (*poudre d'*) *Chimie & Thérapeutique. Voyez* ANTIMOINE. (*Chimie*) *Dict. des fciences.* &c.

§ ALGARVE *ou* ALGARBE, (*Géogr.*) province de Portugal bornée au nord par l'Entre-Teio e Guadiana & au fud par l'Océan. On lui donnoit autrefois le nom de royaume & on y comprenoit alors une partie de l'Andaloufie, de la Grenade & du royaume de Fez en Afrique. Elle n'a aujourd'hui, telle qu'elle eft, que trente à trente-deux lieues de longueur fur fix à fept de large. Le froment, les figues, les olives, les amendes, les dattes & les raifins font fes productions principales & fon premier objet de commerce. On y trouve fix villes, dont la capitale eft Faro. On y compte douze bourgs, foixante-fept paroiffes & foixante mille habitans. L'extrémité la plus méridionale de l'*Algarve*, eft le cap de Saint-Vincent, où l'on fait ordinairement une pêche affez abondante. (*C. A.*)

ALI, (*Hift. des Califes. Hift. des fectes relig.*) fils d'Abu Thaleb, étoit coufin-germain de Mahomet qui dans la fuite, le choifit pour fon gendre; les Mufulmans, pour relever fa gloire, difent qu'il fut le premier difciple du prophete, & même qu'il fit profeffion de l'iflamifme dans le ventre de fa mere qui le mit au monde dans le temple de la Mecque; ils ajoutent que par des impulfions fecrettes, il l'empêchoit de fe profterner devant les fimulacres des faux dieux; ce fut ainfi qu'avant d'être citoyen du monde, il en combattit les erreurs. Lorfque Mahomet eut formé le deffein de déclarer fon apoftolat, *Ali*, âgé de neuf ans, fut choifi, par cet impofteur, pour être fon lieutenant ou fon vifir. Comme la fecte naiffante ne comptoit point encore de nombreux profélites, cette dignité n'impofoit point d'obligations qui exigeaffent des lumieres & de l'expérience. C'eft à cet âge que le cœur fufceptible de toutes fortes d'impreffions eft ouvert à la féduction. *Ali* naturellement complaifant & docile, fut bientôt fubjugué par le ton impofant du prophete. La gloire d'être affocié aux fonctions de l'apoftolat, facilita les progrès de la féduction, & quoiqu'il eût une conception vive & facile, quoiqu'il eût le goût de tous les arts, il tint fa raifon captive fous le joug des préjugés. Sa foumiffion aux volontés du prophete, & fon imbécille crédulité le firent regarder comme l'inftrument le plus propre à élever l'édifice de la religion naiffante, dont l'auteur avoit coutume de dire, *Ali* eft pour moi, & je fuis pour lui, il tient auprès de moi le même rang qu'Aaron tenoit auprès de Moyfe: je fuis la ville ou la véritable fcience eft renfermée, & *Ali* en eft la porte.

Auffi-tôt que l'âge lui permit de faire l'effai de fon courage, il donna des témoignages d'une intrépidité impétueufe qui fe précipitoit dans les dangers, & fembloit défier la mort. Mahomet l'employoit dans les occafions les plus périlleufes, affuré que l'exemple de fon courage transformoit les plus pufillanimes en héros. La religion qui devroit adoucir les mœurs, lui avoit infpiré une férocité brutale dans la guerre, dont il fe dépouilloit dans la vie privée. Il fembloit qu'il eût deux natures. Guerrier, cruel & fans pitié, il étoit dans les emplois pacifiques humain & compatiffant. Ce fut fur-tout dans les combats particuliers qu'il fignala fon courage & fon adreffe. Il en fortit toujours vainqueur, & les trophées les plus chers à fon cœur, étoient les têtes de fes ennemis tombés fous fes coups. Son courage s'aviliffoit par les minifteres dont le prophete avoit l'indignité de le charger. Il l'envoyoit couper des têtes, ou percer le cœur des rebelles & des incrédules; l'emploi de bourreau, loin d'être ignominieux, étoit alors chez les Arabes un minifiere de gloire & de nobleffe, parce qu'il ne s'exerçoit que contre les ennemis de Dieu.

A la mort de Mahomet, les droits de la naiffance, les talens militaires & le mérite perfonnel appelloient *Ali* au califat, & comme il n'avoit point défigné de fucceffeur, il femble qu'on devoit fuivre l'ordre de la nature. Un fi riche héritage fut envahi par une faction puiffante qui éleva Abu-Becre au califat. C'étoit un pieux fanatique qui avoit vieilli dans une éternelle enfance; il n'étoit recommandable que par cette auftérité de mœurs qui en impofe davantage que l'éclat & la folidité des talens furtout dans la chaleur d'une fecte naiffante. *Ali* exclu d'une dignité fi éminente, ne put diffimuler fon reffentiment. Mais il étoit trop foible pour en faire reffentir les effets. Ses partifans perfifterent en fecret à le reconnoître pour légitime calife & Abu-Becre pour un ufurpateur.

La même faction qui avoit déféré cette dignité à Abu-Becre, y éleva après fa mort le farouche Omar, qui né pour la guerre la fit toujours par fes lieutenans. *Ali*, privé pour la feconde fois du califat, fouffrit cette injuftice fans murmurer, & même il aida de fes confeils l'ufurpateur qui lui fut redevable de fes profpérités, jufqu'au moment qu'il fut affaffiné. Il ne défigna point fon fucceffeur, & lorfqu'on lui confeilla de nommer *Ali*, il répondit que fes mœurs n'étoient point affez graves pour remplir une place qui exigeoit un extérieur férieux. Othman lui fut encore préféré. Son regne fut orageux, l'efprit de révolte fe répandit dans les provinces. Othman affiégé dans fon palais par les rebelles, implora le fecours d'*Ali* qui fut affez généreux pour oublier qu'il avoit été offenfé. Ses deux fils furent détachés pour défendre le palais, & leur préfence en impofa aux rebelles; mais ces deux princes s'étant éloignés pour chercher de l'eau, les mutins profiterent de

leur absence pour forcer les portes & le calife fut assassiné.

Après la mort d'Othman, tous les suffrages se réunirent en faveur d'*Ali*, dont l'ambition éteinte rejetta une dignité qu'il avoit autrefois sollicitée. Il protesta qu'il aimoit mieux la qualité de visir que le titre de calife, dont il redoutoit les obligations. Mais il fallut céder aux empressemens de l'armée & du peuple qui le proclamerent successeur du prophete. Quoique tous les suffrages eussent été unanimes, il n'ignoroit pas qu'une faction dirigée par Ayesha & les Ommiades, semoit dans toutes les provinces les semences de la révolte. Il envoya chercher les chefs des mécontens qui lui prêterent serment de fidélité dans la mosquée. Mais ce serment ne fit que des parjures. Les partisans d'Othman, dépouillés imprudemment de leurs emplois, se joignirent aux mécontens. Toute la Syrie se déclara pour Moavia, chef de la famille des Ommiades. Ayesha fit soulever la Mecque, sous prétexte de venger le meurtre d'Othman, dont *Ali* étoit reconnu innocent. Le feu de la guerre civile s'allume dans toutes les provinces. On négocie sans fruit, & chaque parti prend la résolution de décider la querelle par les armes. Ayesha, à la tête d'une armée nombreuse, s'avance vers Basra; les peuples se rangent en foule sous les drapeaux d'une femme ambitieuse qu'on appelloit la *mere des fideles*, & qui prétendoit venger la religion outragée par le meurtre d'Othman. Elle étoit portée dans une litiere, d'où elle exhortoit les soldats à imiter l'exemple de courage qu'elle alloit leur donner. Basra fut emportée dès le premier assaut, & les trésors d'*Ali* furent la proie du vainqueur.

Le calife, secondé des habitans de Cufor & de Medine, se présenta devant Basra où il trouva ses ennemis préparés à le recevoir. Après bien des négociations inutiles, on donna le signal du combat, l'armée d'*Ali*, quoiqu'inférieure en nombre, remporta une victoire complette. Ayesha opposa une résistance opiniâtre: sa litiere étoit défendue par une troupe intrépide, qui aima mieux périr que de l'abandonner, soixante & dix des plus braves qui tenoient la bride de son chameau, eurent la main coupée. Mais leur courageuse défense ne put l'empêcher de tomber au pouvoir du vainqueur qui, se bornant à lui ôter les moyens de nuire, la relegua dans sa maison de Medine où elle languit sans autorité au milieu de l'abondance que le calife fut assez généreux de lui procurer.

Cette guerre étoit à peine éteinte qu'il s'en éleva une plus cruelle du côté de la Syrie, où Moavia se fit proclamer calife & prince des Musulmans. *Ali* usa de la plus grande célérité pour étouffer les étincelles de cette nouvelle rebellion. Sa modération fut regardée comme un effet de sa crainte & de sa foiblesse. Moavia qui lui étoit inférieur en talens & en courage, étoit secondé par des généraux d'une capacité & d'une valeur reconnue qui lui inspiroient une confiance présomptueuse. Toutes les forces des Musulmans se réunirent pour vuider cette importante querelle. L'armée d'*Ali* étoit de quatre-vingt dix mille hommes, & son concurrent en comptoit cent vingt mille sous ses drapeaux. Il y eut un combat sanglant qui ne fut point décisif; quoique l'avantage fût pour *Ali*, il crut avoir acheté trop cher la victoire, parce qu'il avoit perdu vingt-six hommes qui autrefois avoient combattu sous les enseignes de Mahomet; ce fut pour venger leur mort qu'il se jetta sur les Syriens à la tête de douze mille hommes, & après en avoir fait un affreux carnage, il se reprocha de verser tant de sang Musulman, & il proposa à Moavia de terminer leur différend par un combat singulier qui ne fut point accepté; on fit des dispositions pour un nouveau combat. Moavia plus fécond en artifices que son rival, ordonna à ses soldats d'attacher un alcoran au bout de leurs lances, & de marcher à l'ennemi en criant: *voici le livre qui doit décider de tous nos différends: ce livre défend à vous & à moi de répandre le sang Musulman.* Ce stratageme eut le plus heureux succès. Les soldats d'*Ali* saisis d'un respect superstitieux refusent de combattre, & menacent même de livrer leur calife, s'il ne fait sonner la retraite. *Ali* consterné de se voir arracher une victoire certaine, est obligé de céder aux murmurateurs.

Moavia convaincu de la capacité de son concurrent, parut adopter un systême pacifique, il se soumit aux décisions de deux arbitres. *Ali* rendoit son élection suspecte en la soumettant à un nouvel examen. Mais comme il ne se croyoit plus libre au milieu de son armée, il répondit que ce n'étoit point à lui à décider, d'autant plus que son élection n'ayant point été son ouvrage, ce n'étoit point à lui à en soutenir la légitimité Il ne fut point consulté dans le choix des arbitres, & séduit par sa candeur il souscrivit au choix que son rival artificieux avoit dicté par le ministere de ses agens secrets. Amru aussi dissimulé que lui, fut nommé par les Syriens. Les Arabes choisirent Musa Al Ashari qui avoit plus de probité que d'expérience dans les affaires. Les deux califes consentirent à s'éloigner pour laisser les suffrages plus libres. Ce fut sur les frontieres de la Syrie que ce fameux procès fut discuté. Amru qui avoit cette duplicité de caractere qui fait se plier aux inclinations des autres pour les amener à son but, affecta des vues pacifiques, & persuada à son collegue que pour rétablir le calme, il étoit nécessaire de déposer les deux califes & de procéder à une nouvelle élection. Musa ne soupçonnant aucun piege consentit à ce projet, & aussi-tôt il monta sur un tribunal qu'on avoit élevé entre les deux armées. Ce fut-là qu'il prononça la déposition des califes, & après avoir déclaré leur dégradation, le perfide Amru montant sur le tribunal à son tour dit: «Musulmans vous venez d'entendre Musa déposer *Ali*, je souscris à l'arrêt qu'il vient de prononcer contre ce calife, & je défere cette dignité à Moavia, qu'Othman a déclaré son successeur, & qui en effet en est le plus digne». Cet artifice grossier souleva tous les partisans d'*Ali* qui avoient droit de se plaindre de cette décision. Les deux partis également aigris, se frapperent réciproquement d'anathêmes, & ce furent ces excommunications qui répandirent la semence des haines qui se sont perpétuées jusqu'à ce jour entre les Turcs & les Persans. Les Musulmans divisés se préparerent à soutenir leurs droits par les armes. Soixante mille renouvellerent leur serment de fidélité à *Ali*, mais les Kharegites qui jusqu'alors lui avoient été les plus affectionnés, l'abandonnerent sous prétexte qu'il avoit souscrit à un traité honteux, & qu'il avoit laissé au jugement des hommes, une cause qui ne devoit être citée qu'au tribunal de Dieu même. Ils se retirerent sur les bords du Tigre, où une foule de mécontens se joignit à eux. *Ali* informé qu'ils avoient rassemblé une armée de vingt-cinq mille hommes, & que, devenus persécuteurs de tous les Musulmans, ils égorgeoient impitoyablement ceux qui ne pensoient pas comme eux, fit avancer son armée pour les combattre. Ce prince avare du sang de ses freres, fit planter un étendart hors de son camp, dont il fit un asyle sacré pour ceux qui rentreroient dans le devoir. Plusieurs rebelles profiterent de cette indulgence; mais les plus opiniâtres, réduits à quatre mille, fondirent en désespérés sur l'armée du calife qui les punit de leur témérité; il n'y en eut que neuf qui se déroberent au carnage, & d'autres ajoutent que tous furent passés au fil de l'épée.

l'épée. Après leur défaite toute l'Arabie se rangea sous l'obéissance d'*Ali*.

Ses troupes encouragées par cette victoire, le solliciterent de marcher contre Moavia. Le calife céda à leur empressement, & fut camper près de Cufa. Les deux concurrens, au lieu d'engager une action décisive, se bornerent à dévaster les terres de leur ennemi. La Syrie & l'Arabie furent inondées du sang de leurs habitans. Le spectacle de tant de calamités affligeoit les véritables Musulmans: trois Kharegites, touchés du malheur de leur patrie, crurent devoir couper la racine du mal en exterminant *Ali*, Moavia & Amru qu'ils refusoient de reconnoître pour imans. Ils se confirmerent dans leur dessein par des sermens, & s'y préparerent par des jeûnes. L'un se transporta à Damas, & frappa Moavia d'un coup de poignard, mais le coup ne fut pas mortel. Un autre se rendit en Egypte, & s'introduisit dans la mosquée, où Amru avoit coutume de se trouver. Une maladie dont il venoit d'être attaqué, lui sauva la vie, & comme il ne put exercer ce jour-là les fonctions d'iman, il en chargea un de ses officiers qui expira sous les coups de ce fanatique. Le troisieme des conjurés se rendit à Cufa pour assassiner *Ali ;* le fanatique saisit le moment où le calife avoit coutume de se trouver à la mosquée pour y faire l'office d'iman. Il associa à son crime deux scélérats, vieillis dans le crime, qui crurent effacer leurs iniquités par le sacrifice d'un homme qu'ils regardoient comme l'auteur des calamités de la nation. Le premier coup porté au calife ne fut point mortel, mais le second le priva de la vie, il n'eut que le tems de dire: « si je guéris, épargnez l'assassin; si je meurs, prononcez l'arrêt de sa mort, afin que je puisse le citer au tribunal de Dieu ».

On ignora long-tems le lieu où il avoit été d'abord inhumé; ce ne fut que sous les califes Abassides que ce secret fut découvert. Les écrivains Arabes ont eu soin de nous transmettre tous ses traits. Il étoit chargé d'embonpoint, sa barbe étoit épaise, il avoit la tête chauve & la poitrine velue. Quoiqu'il eût l'esprit fort orné, il étoit d'une crédulité imbécille, & la force des préjugés lui rendit toutes ses connoissances inutiles. La superstition courba son esprit sous les volontés d'un imposteur qui fit servir ses talens à ses succès. Son désintéressement dégénéra en prodigalité; il n'estimoit les richesses que pour les distribuer aux malheureux. Tant que Fatime, fille chérie du prophete, vécut, il n'eut point d'autres femmes. Epoux tendre & constant, il réunit sur elle toutes ses affections, & il en eut trois fils. Après sa mort il donna libre cours à ses penchans, & il usa du privilege de la poligamie. Il eut de ces différens mariages quinze fils, & dix-huit filles.

Le respect qu'inspire sa mémoire est poussé jusqu'à l'idolatrie. Quoique son tombeau, près de Cufa, atteste qu'il a été sujet à la mort, ses partisans superstitieux sont persuadés qu'il n'a point subi la commune loi. Ils publient qu'il reparoîtra bientôt sur la terre accompagné d'Elie, pour faire régner la justice & pour extirper les vices. Les plus outrés de ses adorateurs sont les Gholaïtes, qui, l'élevant au-dessus de la condition humaine, assurent qu'il participe à l'essence divine. Le juif Abdala, déserteur de la foi de ses peres, fut le fondateur de cette secte extravagante. Il n'abordoit jamais *Ali* sans lui dire: *tu es celui qui est*, c'est-à-dire, *tu es Dieu.* Les disciples de cette insensé sont partagés en deux sectes. Les uns soutiennent qu'il est Dieu, ou un être extraordinaire qui ressemble à Dieu. D'autres prétendent que Dieu s'est incarné dans Mahomet, *Ali* & ses enfans, qui ont surpassé tous les autres hommes en sainteté. C'est pour justifier leurs blasphêmes qu'ils supposent une infinité de miracles opérés par *Ali*, auquel ils appliquent tout ce qui est dit du verbe éternel dans nos livres sacrés. Il n'y a qu'une secte parmi ses partisans qui admette que la succession de cet iman ait été interrompue, toutes les autres prétendent que sa race ne s'éteindra jamais, & que de siecle en siecle il sortira de cette tige fortunée de nouveaux rejettons pour exercer les fonctions du grand prophete.

Le nom de *shiites*, qui proprement signifie *sectaires*, est employé pour désigner particulierement les sectateurs d'*Ali*, qui prétendent que la qualité d'iman & de calife appartient aux descendans de ce grand prophete. Quoique divisés en cinq branches qui se subdivisent à l'infini, ils se réunissent dans l'opinion que l'institution d'un iman est un article de foi qui ne dépend point du caprice du peuple; que ceux qui sont revêtus de cette dignité doivent s'élever au-dessus des foiblesses humaines, & être aussi purs que la loi dont ils sont les interpretes & les ministres. Le schisme, qui partage l'empire musulman en Shiites & en Sonnites, prit naissance sous le califat d'*Ali*. Les premiers restreignent leur foi à tout ce qui est contenu dans l'alcoran, les autres admettent les traditions qui furent insérées dans ce livre par les compagnons de Mahomet. Les Shiites regardent Abu-Becre, Omar & Othman comme des usurpateurs du califat, au lieu que les Sonnites ont une grande vénération pour leur mémoire. Les uns élevent *Ali* au-dessus de Mahomet, ou du moins lui donnent l'egalité. Les autres n'admettent aucune concurrence avec leur prophete: ces questions agitées dans les écoles musulmanes, ont excité dans tous les tems des haines religieuses, qui ont infecté les champs de l'islamisme; le peuple a combattu pour des opinions accréditées par la politique qui avoit intérêt de diviser les nations pour former différens empires. Telle est la source de cette antipathie qui subsiste encore entre les Turcs & les Persans, qui s'accablent réciproquement d'anathêmes. Un juif & un chrétien leur sont moins odieux qu'un musulman qui ne pense pas comme eux. Les Persans, les Usbecs, qui sont les habitans de l'Oxus des anciens, la plupart des Indiens Mahométans, sont de la secte d'*Ali*. Les Turcs, les Tartares & les Africains admettent les traditions.

Le courage d'*Ali* le fit appeller le *lion de Dieu victorieux*. Son droit à l'héritage de prophete lui fit donner le surnom d'*héritier*. Sa foi brûlante lui mérita le nom de *mortada*, qui signifie *bien-aimé de Dieu*. Son goût pour les arts & son esprit cultivé le firent appeller *le distributeur de la lumiere*. Ces qualifications pompeuses ne lui ont point été données par tous les Musulmans. Les califes Ommiades lancerent des excommunications contre lui & contre sa famille dans toutes les mosquées de l'empire. Les Abassides, qui avoient une tige commune avec lui, supprimerent ces malédictions, quoique quelques-uns aient flétri sa mémoire. Mais les califes Fatimites, qui régnerent en Egypte, ordonnerent aux crieurs d'ajouter son nom à celui de Mahomet, toutes les fois que du haut des minarets, ils appelloient le peuple à la priere publique: les Alides, tantôt fortunés & tantôt malheureux, ont éprouvé les plus grandes révolutions de la fortune. Un petit-fils d'Hosein, fils d'*Ali*, eut le courage de revendiquer l'héritage de ses peres; mais le calife Rashid réprima son ambition & le fit repentir de sa témérité. Les Alides plus heureux dans la suite, fonderent des empires dans le Maranderan, dans le Kerman. On voit plusieurs sultans de cette famille dans l'Yemen, à Cufa & dans les provinces d'Afrique. Leurs partisans ont une vénération superstitieuse pour un descendant d'*Ali* nommé *Mahomet*, & c'est un article de foi qu'il reparoîtra triomphant sur la terre avant la fin du monde.

Ali joignit au titre de guerrier & d'iman celui d'écrivain : on a de lui cent maximes ou sentences qui font l'éloge de son cœur. J'en dois citer une pour faire connoître que ses sectateurs intolérans ont dégénéré de sa modération : « gardez-vous bien, dit-il, de faire divorce avec les autres Musulmans pour des opinions particulieres : celui qui se sépare de ses freres devient l'esclave du démon, comme la brebis qui s'écarte de son troupeau devient la proie du loup ». Il est encore l'auteur d'un commentaire sur l'alcoran qu'on lit parmi ses sectateurs avec beaucoup d'édification. Il étoit naturellement éloquent & poëte; mais les soins de l'empire ne lui permirent point de cultiver ses talens. Je finis en observant que ses sectateurs se distinguent des autres Musulmans par la forme de leurs turbans & par la façon dont ils tressent leurs cheveux. (*T—N.*)

ALIATH, (*Astr.*) c'est le nom que les Arabes donnoient à la premiere étoile de la queue de la grande ourse, que nous marquons par la lettre E ; elle est appellée quelquefois *Alioth*, *Allioth*, *Mirach*, *Micar*, ou *Mizar* suivant Bayer, dans son *Uranométrie*. (M. DE LA LANDE.)

ALISE, (*Géogr. Hist.*) cette ancienne ville de Bourgogne, capitale des Mandubiens, a été si célebre du tems de Gaulois & des Romains, le bourg qui en a pris la place sous le nom de *Sainte-Reine*, est encore si fameux par ses eaux, & la dévotion des pélerins, qu'on est étonné de voir cet article oublié dans l'Encyclopédie, & si mal traité dans la la Martiniere. Le voici & plus au long & plus véridiquement.

Alise, *Alesia*, *Alexia*, dont la prise est un des plus glorieux événemens de la vie de César, étoit métropole des Gaules, & capitale des Mandubiens, dans la république des Eduens. Elle étoit très-ancienne, puisque Diodore de Sicile veut bien attribuer sa fondation à Hercule le Lybien, à son retour d'Ibérie.

Son emplacement sur le terre-plain du mont Auxois, entre Flavigni, Semur & Montbard, a environ mille toises de longueur sur une largeur de quatre cents; & nous voyons qu'outre ses habitans, elle reçut une garnison de 8000 hommes.

Ce mont est élevé au-dessus de la plaine d'environ 250 toises de hauteur perpendiculaire : il est escarpé de toutes parts, & paroît comme placé sur une autre montagne dont la pente est plus douce.

Le pied étoit baigné des deux côtés par deux rivieres (l'Oze & l'Ozerain.). Une plaine de trois mille pas s'étendoit devant la ville ; c'est la vallée des Lomes depuis Sainte-Reine jusqu'aux Granges de Brignon.

Alise, excepté du côté de la plaine, étoit environnée de tous côtés, à une petite distance, de montagnes aussi élevées que l'emplacement de la ville : en effet on voit au nord la montagne de Ménétreux, à l'est le mont de Gréfigni où campoient Caninius & Antistius, où se fit la premiere attaque des Gaulois, & leur plus grand carnage ; au sud-est le mont de Prévenelle ; au sud-ouest le mont Druaux (*à Druibus*). Toutes ces circonstances, tirées de César, déterminent l'emplacement d'*Alise*, & décident que cette ville étoit assise sur le mont Auxois.

César, après la prise de Génabum chez les Carnutes, après le sac d'Auaricum chez les Bituriges, & la levée du siege de Gergovia, passe la Loire près de Nevers, surprend les Eduens qui s'étoient révoltés, les bat & les met en fuite sur la riviere d'Armanson, à ce qu'on croit, entre Tonnerre & Ravieres, & les poursuit jusqu'à *Alise*, où Vircengentorix s'étoit enfermé.

Toute la Gaule animée par le desir de recouvrer sa liberté, arma 250000 hommes pour le secourir. Critognate, Auvergnat, proposa de sacrifier à la subsistance des assiégés les personnes inutiles plutôt que de se rendre. Malgré cette multitude & les efforts du général, l'habileté & la bonne fortune de César le firent triompher de toutes les difficultés ; après la défaite des Gaulois & sept mois d'un siege opiniâtre, la ville se rendit, Vercingentorix fut captif, & toute la Gaule asservie, l'an de Rome 701.

C'est avec raison que les écrivains anciens & modernes se sont accordés à regarder le siege de cette place & sa prise comme le plus grand effort du courage & du génie.

Si César a détruit *Alise*, il est certain qu'elle fut rebâtie sous les empereurs : Pline dit que ce fut dans cette ville que commença l'invention d'argenter au feu les ornemens des chevaux, & le joug des bêtes attelées aux voitures roulantes ; mais ce qui démontre qu'elle étoit considérable sous les Romains, ce sont plusieurs voies publiques qui tendoient à cette ville, ou qui en sortoient, & dont on trouve encore des vestiges.

Une de ces voies a sa direction entre l'est & le sud, passant sur le mont Prévenelle, & dans la forêt d'Eugni : elle est assez bien conservée l'espace d'une lieue depuis le mont Auxois. On retrouve une partie de cet ancien chemin entre Salmaise & Saint-Seine, dans la forêt de Bligni, qui tendoit chez les Séquaniens.

Une autre passe à Flavigni. Il y a apparence qu'elle s'étendoit jusqu'à Autun, traversant Mont Saint Jean & Arnai-le-Duc.

Une troisieme aboutissoit à Sens ; on la suit depuis Sainte-Reine jusqu'au-delà de Fins (*Fines*), près de Montbard, & on la retrouve entre Aizi & Fulvi au-dessus de Périgni, elle reparoît entre Ancile-Franc & Lérines jusqu'à Tonnerre. On travaille actuellement à une grande route depuis cette ville à Viteaux, qui suivra la direction de l'ancienne chaussée.

Une quatrieme voie descendoit au pont de Raccouse, conduisoit à Langres par Darcey & Frolois. Une branche de ce chemin tendante à Troie, passoit par Lucenai, Vilaines, Larrey, & par une ancienne ville nommée *Lan-sur-Leigne*, située sur une éminence à demi-lieue de Molême à l'ouest, dont il ne subsiste plus rien. J'ai suivi moi-même & examiné toutes ces routes.

Ce concours de plusieurs voies publiques prouve qu'*Alise* se conserva dans un état assez florissant sous la domination Romaine ; ce fut le lieu du martyre de Sainte Reine, on ne sait en quel tems. On bâtit sur son tombeau une église, qui, dans la suite, devint abbatiale. Waré, fondateur de celle de Flavigni, dans son testament de l'an 722, fait mention des églises de Saint Andors de Saulieu & de Sainte Reine d'*Alise*, auxquelles il donne plusieurs de ses terres.

Saint Germain d'Auxerre, dans un voyage qu'il fit à Arles peu-après son retour de la Grande Bretagne, vers l'an 431, passa par *Alise* & logea chez un prêtre son ami, nommé *Senator*, au rapport de Constance, historien & disciple de ce grand évêque.

A la chûte de l'empire d'Occident *Alise* étoit encore le chef-lieu d'un pays étendu, *Pagus-Alesiensis* ou *Alsiensis*, d'où s'est formé le nom François d'*Aulsois*, depuis *Auxois*, comme on écrit aujourd'hui. Ce *Pagus* avoit le titre de comté : la ville de Semur en est maintenant la capitale.

Les ravages des Normands occasionnerent la translation des reliques de Sainte Reine à Flavigni, l'an 864, du consentement de Jonas, évêque d'Autun.

Le moine Erric, qui a fait un poëme sur la vie

de saint Germain d'Auxerre, vers ce même tems, assure qu'*Alise*, dont il tire le nom *ab alendo*,

quod alat præpingui pane colonos,

étoit dans un état de décadence & de ruine;

Te quoque Cæsareis fatalis Alisia castris....
Nunc restant veteris tantùm vestigia castri.

Alise étant ruinée, il resta quelques habitations sur le penchant de la montagne, qui ont formé un bourg auquel le nom d'*Alise* s'est conservé.

Il est du domaine de l'évêché d'Autun, auquel l'annexa Charles le Chauve en 877, en le détachant de Flavigni dont il dépendoit.

On voit par un acte de 1488, qu'il y avoit une chapelle de Sainte Reine au milieu des vignes, élevée dans le lieu où l'on croit qu'elle avoit souffert le martyre. La dévotion & le pélerinage ont fait construire au bas & à l'entour beaucoup de maisons. A côté gauche de la chapelle en entrant, est la célebre fontaine dont l'eau est si estimée. La reine n'en buvoit pas d'autre, le maréchal de Saxe en faisoit beaucoup usage en Flandres & à Paris, aussi bien que ses principaux officiers, en 1746 & 1747.

On la transporte par-tout; elle dure en bouteille dans toute sa pureté, quinze à vingt ans: M. Jean Barbuot, médecin de Flavigni, a fait en 1661, un petit traité latin sur *les vertus admirables* de cette eau. M. Guerin publia, à Paris en 1702 in-12, une lettre touchant les minéraux qui entrent dans les eaux de Sainte Reine & de Forges.

Par arrêt du conseil, les cordeliers qui desservent la chapelle; ne prennent que dix-huit deniers par bouteille qu'on transporte, & ils la distribuent gratis à ceux qui en boivent sur les lieux: ils donnent à l'évêque d'Autun 600 livres sur cette fontaine précieuse. On en venoit boire autrefois de très-loin; on voit dans le *tome III.* des lettres de M. de Bussi, édit. de 1697, que le roi de Pologne vint aux eaux de Sainte Reine: ce qui enrichissoit le bourg, qui depuis qu'on la transporte est devenu pauvre & dépeuplé; car à peine y compte-t-on maintenant 350 communians.

Tout le commerce est en chapelets, fleurs, bouquets artificiels dont s'ornent les pélerins qui accourent en ce lieu de toutes les parties de la France; les Lorrains, les Picards, les Champenois, sont les plus dévots; la fête de Sainte Reine se célebre deux fois l'année. La premiere à la Trinité, la seconde, la plus solemnelle, le 7 de Septembre. Je puis certifier y avoir vu à cette derniere fête plus de 10000 ames.

C'est à la reine Anne d'Autriche, & aux libéralités de M. le duc de Longueville, que les cordeliers doivent leur établissement en 1640: l'hôpital qui est riche & considérable, doit le sien à M. Desnoyers, bourgeois de Paris, & à deux de ses amis, qui, sous la direction de saint Vincent de Paul, consacrerent leurs biens & leur vie au soulagement des pauvres & des malades qui s'y rendoient de toutes parts.

Cet hospice si utile aux pélerins & aux gens du voisinage, est desservi, avec édification, par les sœurs de saint Lazare, dites *Sœurs-Grises*.

Il ne reste plus sur le mont Auxois aucune vestige d'antiquité apparente. Le terrein de l'ancienne *Alise* est en terre labourable:

Nunc seges ubi Troja fuit.

On y trouve seulement des fragmens de tuiles, de briques très-épaisses, des vases de terre cuite de différentes couleurs, des fers de lame, & quelquefois des morceaux de chaîne d'or. On y voit des puits, des restes d'aqueducs; un ecclésiastique, en 1661, en fit creuser un où il trouva des médailles.

On ne laboure guere sans déterrer tous les ans des médailles Romaines, d'or, d'argent, de cuivre. Un marchand du pays (M. Maillard), m'a assuré en avoir vendu depuis 30 ans, plus de trois boisseaux.

L'an 1652 on trouva à l'entrée du vieux cimétiere d'*Alise*, une inscription très-bien gravée sur une longue pierre, que l'on croit avoir été employée au couronnement d'un portique élevé par un Gaulois au dieu Moritasgus, qui avoit été roi de Sens. La voici telle que je l'ai copiée dans la cour des cordeliers, sur une fontaine:

TI. CL. PROFESSUS NIGER OMNIBUS
HONORIBUS APUD ÆDUOS ET
LINGONAS FUNCTUS. DEO MORITASGO
PORTICUM TESTAMENTO PONI
JUSSIT. SUO NOMINE. JULIÆ
VIGULINÆ. UXORIS ET FILIARUM-CLAUDIÆ
PROFESSÆ ET JULIANÆ VIRGULINÆ.

Pour composer cet article on a consulté les Commentaires de César, Pline, Florus, la notice des Gaules de Valois, la dissertation de M. Danville, 1741; celle du pere l'Empereur, 1706; enfin je puis dire avoir vu moi-même le local, César à la main. (*C.*)

ALISO, (*Géogr.*) le nom d'*Aliso* a été commun à une riviere & à une forteresse dans le pays des Sicambres, aujourd'hui dans l'évêché de Paderborn.

Drusus, dit Dion, bâtit un fort sur le confluent de la Lippe & de l'*Aliso*. Velleius & Tacite, racontant l'expédition de Germanicus, disent que les Germains assiégerent *Aliso*. Ainsi dans le diocese même de Paderborn, le nom de *Lippe* convient à un comté, à une ville, à une riviere.

Aliso est le premier endroit de la Westphalie où les Romains se sont établis: Drusus, Tibere, Germanicus, en ont fait comme leur principale place d'armes. Varus s'y laissa surprendre par Arminius, & y périt avec trois légions qu'il commandoit. Drusus le fortifia, & selon la coutume des Romains, rapportée par Dion, y forma un grand camp semblable à une ville, avec des marchés réglés, & un tribunal pour décider les différends & rendre la justice.

Comme Dion marque expressément le confluent de la Lippe & d'une autre riviere nommée *Aliso*, il n'est pas permis d'aller chercher le fort ou le camp *Aliso* sur les bords du Rhin, & l'on ne peut raisonnablement le placer que vers l'endroit où l'Alme tombe dans la Lippe. La riviere d'Alme est *Aliso* riviere; & Elsen, qui n'est pas éloignée du confluent, est le camp *Aliso*, qui apparemment s'étendoit jusqu'à Nieuhus, lieu de la résidence ordinaire de l'évêque de Paderborn, au confluent même des deux rivieres. La ressemblance des noms & la tradition du pays confirment cette conjecture. *Voyez monumenta Paderbonensia, in-4. 1714 4e. édit.* par le prince Ferdinand, évêque de Paderborn. (*C.*)

* § ALITEUS, (*Mytholog.*) *lisez* ALITERIUS. Jupiter fut surnommé *Aliterius* & Cerès *Aliteria*, parce que dans un tems de famine, ils avoient empêché les meûniers de voler la farine. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

A LIVRE OUVERT, ou À L'OUVERTURE DU LIVRE. *Voyez* LIVRE (*Musique.*) *dans ce Supplément.* (*S.*)

ALIX, (*l'ordre du chapitre d'*) paroisse de Marsy-sur-Anse, en Lyonnois, a pour marque distinctive une croix à huit pointes, émaillée de blanc, bordée d'or, ornée de quatre fleurs-de-lys dans les angles; au centre est l'image de S. Denis, portant sa tête mitrée, ayant une soutane violette, un surplis blanc, & une étole de pourpre sur un fond rouge, hyéroglyphe du martyre, avec cette légende: *auspice*

Galliarum patrono ; cette croix est attachée par une chaîne de trois chaînons à un ruban couleur de feu. Au revers est *une vierge avec l'enfant Jésus, émaillé en bleu, sur une terrasse de sinople ;* la légende qui l'environne est, *nobilis insignia voti.*

Ce chapitre, composé de vingt-six dames, en comptant la supérieure, a S. Denis pour patron. On y est admis en faisant preuves de noblesse, par titres originaux, de six degrés paternels, la mere constatée demoiselle ; ce qui a été confirmé par lettres-patentes du roi, du mois de janvier 1755, qui accordent aux dames chanoinesses d'*Alix* la permission de porter la croix attachée à un ruban rouge. *Pl. XXVII, fig. 83 de Blason, du Dict. rais. des Sciences, &c. (G. D. L. T.)*

§ ALIZIER, (*Botanique.*) en latin *cratægus*, en en anglois *wild service*, c'est-à-dire *sorbier sauvage*, en allemand *wilde speyerlingbaum. Cratægus* vient des deux noms grecs κρατος, *force*, & αιξ, αιγος, *chevre*, parce qu'apparemment les chevres broutent volontiers les buissons d'*alizier* aux lieux montagneux, & que ses feuilles sont pour elles une nourriture saine & fortifiante.

Caractere générique.

Le calice est permanent, il porte cinq pétales arrondis, creusés en cuilleron, & une vingtaine d'étamines terminées par des sommets arrondis. L'embryon renfermé dans le calice devient une baie succulente ou farineuse, qui contient ordinairement deux pepins. Les fleurs sont rassemblées en bouquets.

Nous n'avons tracé ce caractere, que pour ne pas déroger à l'ordre que nous nous sommes prescrit; car il est impossible d'assigner entre les *aliziers*, les neffliers, les sorbiers & les poiriers, des différences assez marquées & assez invariables pour qu'on ne puisse pas les confondre. Ces genres, auxquels on pourroit joindre les coignassiers & peut-être les pommiers, ne présentent dans leur réunion qu'une famille immense : la nature semble plutôt s'être attachée à conserver entr'eux un air de parenté, qu'à appuyer sur les traits caractéristiques qui les différencient : n'a-t-elle pas voulu nous avertir par ces ressemblances extérieures, de celles qui se trouvent dans les parties internes de ces arbres? Ne nous fait-elle pas soupçonner que cette famille a été agrandie par des alliances, & qu'il en est même déja né de nouvelles races? ou, supposé qu'elle couvre encore de quelques ombres ce mystere dont la connoissance seroit plus curieuse qu'utile, ne nous indique-t-elle pas au moins le secours que nous pourrions tirer de la ressemblance de ces arbres, soit pour obtenir des variétés nouvelles en rapprochant leurs sexes, soit pour fixer & perpétuer par la greffe celles qui auront pu naître d'un accouplement fortuit.

Il n'est presque pas une espece de tous ces genres qui ne puisse se greffer sur toutes les autres : j'en ai fait l'expérience ; & ce moyen a des usages que l'industrie peut varier, dans la vue de l'utilité ou de l'agrément. Tout le monde sait que certains poiriers greffés sur coignassiers, sont plus précoces & fructifient davantage, & que leurs fruits sont d'une qualité supérieure, tant pour l'abondance & le goût de leurs sucs, que pour leur beauté & leur grosseur.

D'autres especes de poiriers, au contraire, s'accommodent mieux de l'*alizier*, du sorbier, du nefflier & de l'azerolier : ils y donnent des fruits dix ans plutôt qu'ils ne feroient, s'ils étoient greffés sur le poirier sauvage. Veut-on grossir le fruit du nefflier ou du sorbier, on le greffe sur poirier. S'agit-il d'obliger le sorbier, dont le rapport est si tardif, à montrer son fruit de bonne heure, qu'on le greffe sur l'épine blanche. Est-on pressé de multiplier les especes rares d'entre les épines & azeroliers d'ornement, pour jouir plutôt de leurs fleurs, on les greffe sur l'aubepin. Ces sujets sont fort propres aussi à donner plus de vigueur & de hauteur aux amelanchiers & cotonasters, qui ne sont que de frêles arbustes.

Nous avons donc bien plus d'intérêt à observer la ressemblance de tous ces genres, qu'à en marquer les différences ; mais comme ils sont en grand nombre, & qu'ils ont sous eux quantité d'especes, il faut les séparer pour le soulagement de la mémoire. C'est dans cette vue que nous nous bornons à transcrire les seuls *aliziers*, auxquels l'usage le plus général a conservé ce nom. Nous préviendrons pourtant le lecteur que Linnæus a réuni sous le genre des *cratægus*, l'oxyacantha, l'aronia, qui est l'azerolier de Provence, l'épine de Virginie, & d'autres especes que nous réservons pour l'*article* MESPILLUS.

Especes.

1. *Alizier* à feuilles ovales, inégalement dentelées, & velues par-dessous.

Cratægus foliis ovatis, inæqualiter serratis, subtùs tomentosis. Hort. Cliff. 187. aria Dalechamp.

White beam or white leaf-tree.

2. *Alizier* à feuilles cordiformes, septangulaires, dont les lobes inférieurs sont divergens.

Cratægus foliis cordatis, septangulis, lobis infimis divaricatis. Linn. Sp. pl. 476. Sorbus torminalis. Mespillus apii folio.

Wild or mapple leav'd service, c'est-à-dire *sorbier sauvage ou à feuille d'érable.*

3. *Alizier* à feuilles ovales oblongues, dentées, & vertes des deux côtés ; *alizier* d'Italie.

Cratægus foliis oblungo-ovatis, serratis, utrinque virentibus.

Cratægus with an oblong saw'd leaf green on both sides.

4. *Alizier* à feuilles oblongues & ovales, crénelées, argentées par-dessous. *Alizier* nain, *alizier* de Virginie, *alizier* à feuilles d'arbousier.

Cratægus foliis oblungo-ovatis, crenatis, subtùs argenteis.

Virginean cratægus, with an arbutus leaf.

Nous ne trouvons dans le *Traité des arbres & arbustes* de M. Duhamel, qu'une espece qu'on ne puisse pas rapporter à celles-ci, c'est la suivante.

5. *Alizier* à feuilles arrondies, dentelées, & blanches en dessous, ou *alouche* de Bourgogne.

Cratægus folio subrotundo, serrato, subtùs incano. Inst.

Je suis porté à croire que cette espece ne differe pas de celle que j'ai reçue sous le nom d'*alizier de Fontainebleau*, & sous celui d'*alizier à gros fruit.*

6. *Alizier* à feuilles plus rondes que longues, légérement découpées, blanchâtres & laineuses des deux côtés.

Cratægus foliis subrotundis, leviter dissectis, utrinque lanuginosis. Hort. Col.

Cette espece m'a été envoyée sous le nom d'*alizier à fruit jaune*, & paroît ne pas différer d'un *alizier* que j'ai reçu sous le nom d'*allier.* Le caractere lanugineux du dessus de la feuille, n'est bien sensible que dans les jeunes feuilles.

7. *Alizier* à feuilles de pommier, à écorce rude, à gros fruit jaune, figuré en poire.

Cratægus mali folio, cortice scabro, fructu magno luteo pyriformi. Hort. Col.

Cet arbre paroît former une nuance très-déliée entre les *aliziers* & les poiriers, tant par la forme extérieure du fruit, que par les cinq loges qui se trouvent à son centre, & qui contiennent chacun un pepin. Aussi quelques-uns l'appellent-ils *alizier-poirier.* Plusieurs pépinieristes le cultivent sous le nom d'*azerolier à gros fruit.* On le greffe avec succès

sur l'*alizier* n°. 1, sur l'épine & sur le poirier. Il pousse médiocrement sur l'*alizier* & plus vigoureusement sur l'épine; sur poirier il vient fort bien, végete sobrement, ne tarde point à rapporter, & donne un plus gros fruit, sur-tout si l'on confie son bourgeon à un poirier de beuré ou d'épargne.

Ce petit fruit est très-joli, & je le préférerois, pour le goût, aux sorbes, aux nefles & aux azeroles: on en fait des confitures charmantes. Cet arbre porte à la fin de mai, d'assez gros bouquets de fleurs blanches, qui lui assignent une place dans le bosquet de ce mois. Son feuillage n'a aucun mérite, mais l'éclat de son fruit doit le faire entrer dans la composition des bosquets d'été.

Les *aliziers* n°. 1 & n°. 2, ont pour l'agrément les mêmes usages que l'espece précédente: le fruit du premier est d'un rouge éclatant, & celui du second, d'un brun obscur quand il mollit: alors il est assez bon à manger, & on le vend par bouquets sur les marchés en Allemagne. Le premier se trouve plus ordinairement dans les bois qui couvrent les montagnes & les rochers; le second habite plus volontiers la plaine. Leur bois est fort dur, selon M. Duhamel, on en fait des alluchons, des fuseaux dans les rouages des moulins: il est recherché par les tourneurs, & les menuisiers en font la monture de leurs outils.

Lorsque le vent agite les rameaux de l'*alizier* n°. 1, il découvre le dessous des feuilles, & l'arbre paroît tout blanc. Cet effet forme dans les plantations d'agrément une variété très-pittoresque: il vient fort bien de graines préparées & semées selon la méthode détaillée à l'*article* ALATERNE: on les seme en novembre ou décembre, & elles levent ordinairement à la fin d'avril. Si les petits *aliziers* sont bien gouvernés, au bout de sept ans ils formeront des arbres propres à être plantés à demeure.

Le n°. 2 se multiplie de même; mais sa graine ne leve pas aussi aisément ni aussi abondamment, & les jeunes arbres sont bien plus long-tems avant de pouvoir figurer: c'est pourquoi je conseillerois d'enlever dans les bois de jeunes arbres de trois à quatre pieds de haut, provenus de graines ou de surgeons, & de les élever en pépiniere pendant quelques années.

Nous n'avons pas cultivé l'*alizier* n°. 3, ainsi nous allons traduire ce que Miller en dit.

« Cet *alizier* croît de lui-même sur le mont Baldus » & dans d'autres parties montagneuses de l'Italie: » il s'éleve environ à vingt pieds de haut, se divisant » en plusieurs branches bien fournies de feuilles » oblongues & dentées, disposées alternativement, » & attachées à des pédicules très-courts: ses feuilles » ont environ trois pouces de long sur un & demi » de large; elles sont d'un brun obscur des deux » côtés. Les fleurs naissent au bout des branches par » petits bouquets composés ordinairement de quatre ou cinq; elles sont blanches, & bien plus » petites que celles des especes précédentes: il leur » succede des fruits de la grosseur de ceux de l'épine » blanche, qui deviennent d'un brun obscur en » mûrissant. Cette espece se multiplie comme les » autres, mais elle demande une terre forte & » profonde, autrement elle ne profite pas: elle résiste fort bien au froid. Elle est à présent fort » rare en Angleterre ».

Le caractere exprimé dans la phrase de l'espece n°. 4, paroît convenir à un petit *alizier* que nous cultivons sous le nom d'*alizier de Virginie*; cependant nous n'osons l'assurer, 1°. parce que la baie de notre *alizier* nain devient très-noire; & Miller dit qu'elle est d'un pourpre très-foncé: 2°. parce qu'il ne paroît guere devoir s'élever au-dessus de trois ou quatre pieds, & que Miller dit qu'il s'éleve à six: 3°. parce que sa baie contient nombre de pepins, & que le caractere des *aliziers* est de n'en avoir guere plus de deux.

Quoi qu'il en soit, l'espece que nous cultivons est un très-joli arbuste, qui se charge vers la fin de mai d'assez gros bouquets de fleurs blanches, garnies d'une houpe d'étamines à sommets purpurins. Cette parure lui assigne une place sur les devants des massifs des bosquets de mai: le nombre prodigieux de baies noires & luisantes dont il est couvert sur la fin de Juillet, doit le faire employer dans les bosquets d'été. On peut l'enter ou l'écussonner sur l'épine blanche; mais la greffe prend difficilement; il pousse des branches si menues, qu'on peut à peine y trouver des scions ou des écussons convenables, & il faut une grande dextérité pour les manier. Il y a un autre inconvénient, c'est que le sujet devient très-gros, en proportion de la greffe qui s'y trouve implantée, ce qui cause enfin la perte de cet arbuste, qui paroît d'ailleurs défectueux par cette disproportion.

C'est ce qu'on peut éviter en le greffant sur le cotonaster ou sur l'amélanchier, qui sont à-peu-près de la même taille que lui; mais il ne faut pas négliger de le multiplier par la semence: c'est le seul moyen de lui donner toute la hauteur & toute la beauté dont la nature l'a rendu susceptible. On prépare ses baies & l'on seme ses graines suivant la méthode détaillée à l'*article* ALATERNE. Les plantules qui en proviennent font d'abord des progrès très-lents, mais la quatrieme année elles poussent avec vigueur.

J'ai greffé les *aliziers* n°. 5 & n°. 6 sur l'aria & sur l'épine blanche; les écussons s'attachent & reprennent fort bien. Je n'ai encore vu ni leurs fleurs, ni leurs fruits. Sur l'épine il faut écussonner fort bas; mais sur l'aria, qui est notre n°. 1, on peut poser l'écusson aussi haut que l'on voudra, pourvu que ce ne soit pas sur une tige trop grêle. (*M. le Baron* DE TSCHOUDI.)

ALK, s. m. (*Hist. nat. Ornitholog.*) oiseau aquatique de la famille des uries, c'est-à-dire, de ceux qui ont, comme l'urie ou le guillemot, trois doigts seulement, tous antérieurs & réunis ensemble d'un bout à l'autre par une membrane lâche. Celui-ci s'appelle *alk* en Norwege, qui est son pays natal; mais ce nom a subi divers changemens en passant chez divers peuples & divers auteurs. Eusebe Nieremberg l'appelle *alck*, l'Ecluse *alka*, Ray *alca*, les Anglois septentrionaux *auk*. En Suede on le connoît sous les noms de *tord* & *tordmule*, en Angleterre sous ceux de *murre*, *ruck*, *ragonbill*. Klein l'appelle *plautus tonsor*, M. Linné *alca*, *torda*, *rostri sulcis 4*, *lineâ utrinque altâ à rostro ad oculos. Systema naturæ, edit. 12, pag. 210, n°. 1.* Albin en a publié une figure passable, sous le nom d'*oiseau à bec tranchant*, *vol. III. pag. 40, planch. XXV.* Enfin M. Brisson en donne une description & une figure plus exacte sous la dénomination suivante: le pingoin, *alca supernè nigra*, *infernè alba; lineâ utrinque à rostro ad oculos candidâ; gutture & colli inferioris parte supremâ fulginosis; remigibus minoribus albo in apice marginatis; rectricibus nigricantibus ..... alca. Ornitholog. vol. VI. pag. 89, planch. VIII. fig. 1.*

L'*alk* est un peu moins gros que le canard domestique; mesuré du bout du bec à celui de la queue, il a quatorze pouces un quart, & jusqu'au bout des ongles quatorze pouces & demi de longueur. Son bec a de son extrémité aux coins de la bouche deux pouces de long, & de largeur à sa base dix lignes. Ses ailes, lorsqu'elles sont pliées dans leur situation naturelles, atteignent à peine au milieu de la longueur de la queue; mais lorsqu'elles sont étendues, elles ont deux pieds de vol. La longueur de sa queue

est de deux pouces trois quarts, & le plus long de ses doigts n'a qu'un pouce trois quarts.

La forme de son bec est des plus singulieres; il est si comprimé, si applati par les côtés, qu'il ressemble à un triangle; de sorte qu'il paroît avoir presqu'autant de hauteur ou de profondeur que de longueur. Le demi-bec supérieur est un peu crochu à son extrémité, & marqué sur chacun de ses côtés de trois sillons ou rainures obliques. Le demi-bec inférieur n'a que deux semblables rainures, dont la plus proche de la tête est blanche; en-dessous il est anguleux. Les narines sont oblongues, & cachées sous les plumes près de l'angle de la bouche, vers l'origine du demi-bec supérieur. Les ailes sont composées de vingt-huit plumes & la queue de douze, qui sont pointues, & d'autant plus longues, qu'elles sont plus proches du milieu; de sorte qu'elle est arrondie en oval.

En général cet oiseau est noir en-dessus & blanc en-dessous; mais on voit outre cela quelques mêlanges. Ses joues sont traversées de chaque côté par une ligne blanche étroite, qui, partant de l'origine du demi-bec supérieur, va rejoindre l'œil. Son menton & sa gorge sont couleur de suie; les couvertures inférieures les plus longues de ses ailes sont cendrées. Des vingt-huit plumes qui composent chaque ailes, les onze premieres sont noirâtres, avec une grande partie de leur côté intérieur gris-blanc; les onze suivantes sont de même, mais bordées de blanc à leur extrémité; de sorte que lorsque l'aile est pliée, on y voit une ligne transversale blanche; enfin les deux plumes les plus voisines du corps sont noirâtres. La prunelle des yeux est noire, entourée d'un iris brun ou marron; les pieds & le bec sont noirs, à l'exception d'une ligne blanche, qui traverse obliquement la base du demi-bec inférieur.

Les pays septentrionaux de l'Europe sont la patrie ordinaire de l'*alk*, sur-tout vers la Norwege; néanmoins cet oiseau abandonne ces climats glacés pendant les grands froids de l'hiver; alors il gagne de proche en proche les pays plus méridionaux, & vient quelquefois jusqu'aux côtes de France; mais au printemps il retourne dans le fond du nord, dont il n'habite que les côtes maritimes, où il vit particuliérement de coquillages, que son bec ne pourroit briser s'il n'étoit pas aussi dur, ni taillé en couteau tranchant. C'est dans les trous des rochers les plus hauts & les plus escarpés de ces côtes qu'il fait sont nid: il y pond un œuf blanc, taché de noir.

Remarque. Quoique M. Brisson ait donné à cet oiseau le nom de *pingoin*, il ne faut pas pour cela croire que ce soit le pinguin des habitans du nord. Le vrai pingwin des Suédois, selon M. Linné, est celui que M. Brisson appelle le *grand pingoin*, auquel je rends son nom propre; & par cette restitution, qui est dans les loix de la nature, chacun jouit de ses privileges, & notre *alk* conserve aussi le sien. (*M. ADANSON.*)

ALKALI PHLOGISTIQUÉ, *lessive sulfureuse; alkali saturé de la matiere colorante du bleu-de-Prusse;* (*Chymie.*) de tous ces noms donnés à l'*alkali* préparé pour précipiter le fer en bleu, le dernier est le seul exact; encore suppose-t-il le point de saturation qui est une condition possible, avantageuse, mais non pas absolument nécessaire pour la réussite de l'opération.

L'*alkali* prend dans cette préparation toutes les qualités d'un sel neutre: 1°. Il se crystallise, il cesse d'être déliquescent, & si on en jette sous forme concrete dans la dissolution du vitriol martial, il produira également le bleu, avec la seule différence que la combinaison sera moins subite, & que la précipitation ne se fera qu'à proportion de la dissolution.

2°. Quand cet *alkali* est exactement saturé, ce qui ne peut réussir en le calcinant avec des matieres inflammables, mais à quoi l'on parvient aisément en lui présentant du bleu-de-Prusse qu'il décolore, comme M. Macquer l'a découvert, il est parfaitement neutre au point de n'être plus attaqué par les acides, & de ne céder qu'à l'action de quatre affinités réunies.

Ce qui prouve bien la nécessité du concours de ces quatre affinités, c'est que l'*alkali* ainsi préparé, précipite tous les métaux dissous, & ne précipite pas les terres, tellement que si on en verse dans une dissolution d'alun par exemple, il n'y a ni décomposition, ni nouvelle combinaison. Ces connoissances sont fondées sur plusieurs belles expériences de M. Macquer, *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, année 1752*, & cela prouve déja bien certainement que la dissolution d'alun que l'on emploie dans la formation du bleu-de-Prusse, ne sert qu'à y porter un acide qui s'empare de l'*alkali* non saturé, à prévenir ainsi ou à faire disparoître le précipité jaune martial dont le mêlange produisoit le verd, & qu'il n'apporte, au reste, d'autre changement dans le procédé, qu'en diminuant un peu l'intensité du bleu par l'interposition de la terre blanche de l'alun.

Quel est le principe qui neutralise l'*alkali* qui opere cette précipitation? La matiere dont on le prépare en le calcinant avec des matieres inflammables, a fait penser que c'étoit simplement le phlogistique. Mais plusieurs observations résistent aujourd'hui à cette opinion. 1°. L'*alkali* n'acquiert pas cette propriété lorsqu'il est traité avec les matieres charbonneuses, ni avec les matieres huileuses végétales, ni même avec les charbons des matieres animales, tels que le résidu de la corne de cerf après la distillation de son huile, qui toutes cependant sont très-abondamment pourvues de phlogistique. 2°. Plus les terres métalliques sont pourvues de phlogistique, plus elles sont solubles dans les acides, & il n'y en a aucun qui attaque le bleu-de-Prusse: donc le fer dans cette opération n'est pas seulement combiné avec ce principe. 3°. On peut tirer la même induction de ce que le bleu-de-Prusse est inattirable à l'aimant. 4°. Enfin l'auteur de cet article a fait voir dans une dissertation *sur le Phlogistique*, que le bleu-de-Prusse éprouvoit à la calcination une perte de moitié de son poids, même en vaisseaux clos; que dans 114 grains de bleu-de-Prusse, il n'entroit que 72 grains de fer; que la détonation du bleu-de-Prusse avec le nitre, étoit moins vive que celle du fer, produisoit moins d'*alkali*, & occasionnoit un déchet de poids; enfin que le bleu-de-Prusse sec distillé à la cornue, donnoit une liqueur jaune, épaisse; huileuse & empireumatique, qui faisoit effervescence avec les *alkalis*, & rougissoit fortement le papier bleu; d'où il a conclu que dans l'opération du bleu-de-Prusse, la terre du fer ne se chargeoit pas seulement de phlogistique pur, que la lessive alkaline portoit évidemment un autre principe dans cette combinaison, & que c'étoit probablement de l'acide animal. *Voyez* BLEU-DE-PRUSSE, HÉPAR & PHLOGISTIQUE, *Suppl.* (*Cet article est de M. DE MORVEAU.*)

AL-KOSSIR *ou* COSSIR, (*Géogr.*) ville d'Afrique en Egypte sur la mer Rouge. Elle est entre Dacati & Suaquem, à cent trente-six lieues de cette derniere. Elle étoit autrefois située deux lieues plus loin sur la côte, mais faute d'un port commode, on lui a fait changer de situation. L'ancienne ville, où il ne reste que quelques ruines, se nomme le *vieux Kossir*. La nouvelle est fort petite, & ses maisons sont basses & bâties de cailloux, d'argille ou simplement de terre, couvertes de nattes. C'est un lieu fort triste;

il ne croît ni dans la plaine ni sur les montagnes aucune sorte d'herbes, de plantes ou d'arbres; la seule raison qui y retienne les habitans, c'est le voisinage du Nil & les transports des marchandises qui se font par cette ville. *Long.* 51, 10. *Lat.* 26, 15. (*C. A.*)

ALLA, (*Géogr.*) petite ville du Trentin en Italie. Elle est dans la vallée de Trente, aux confins du Véronnois, sur une petite riviere qui tombe dans l'Adige, & non précisément sur l'Adige, comme quelques géographes l'ont dit. *Long.* 31, 20. *lat.* 45, 40. (*C. A.*)

ALLA, (*Géogr.*) riviere de Pologne dans la Prusse Ducale. Elle passe à Allesbourg, & ensuite elle se jette dans le Pragel, près du petit bourg de Welaw. (*C. A.*)

ALLA BREVE, (*Musique.*) terme Italien, qui marque une sorte de mesure à deux temps fort vîte, & qui se note pourtant avec une ronde ou semi-breve par temps. Elle n'est plus guere d'usage qu'en Italie, & seulement dans la musique d'église : elle répond assez à ce qu'on appelle en France du *gros-fa.* (*S.*)

La marque de l'*alla breve* est un demi-cercle ou C barré, en cette maniere ₵; de sorte que trouver cette marque à la tête d'une piece, ou y trouver ces mots *alla breve*, c'est exactement la même chose. Anciennement l'*alla breve* se notoit avec une breve par temps, d'où lui vient son nom; en sorte que cette mesure contenoit des notes doubles, en valeur de celles de notre *alla breve.* Les pieces composées dans ce genre de mesure, étoient pleines de syncopes & d'imitations, même de petites fugues; on n'y souffroit point de notes de moindre valeur que les noires, encore en petit nombre; parce que l'*alla breve* alloit très-vîte en comparaison des autres mouvemens, aujourd'hui même; l'*alla breve* a le mouvement très-vif, de façon que les noires y passent aussi vîte que les croches dans un allegro ordinaire; c'est pourquoi les doubles croches n'y sont point admises; quant aux syncopes, aux imitations & aux fugues, on les pratique encore en *alla breve.* (*F. D. C.*)

ALLA CAPELLA, (*Musiq.*) la même chose qu'*alla breve*, (*Voyez ci-dessus* ALLA BREVE) parce qu'ordinairement on ne se servoit de l'alla breve que dans les églises ou chapelles. (*F. D. C.*)

ALLA FRANCESE, (*Musiq.*) On commence, en Allemagne sur-tout, à mettre ce mot en tête d'une piece de musique qui doit être exécutée d'un mouvement modéré, en détachant bien les notes & d'un coup d'archet court & léger. (*F. D. C.*)

ALLA POLACCA, (*Musiq.*) Ces mots à la tête d'une piece de musique, indiquent qu'il faut l'exécuter comme une Polonoise, (*Voyez* POLONOISE, *Musiq. Suppl.*) c'est-à-dire, d'un mouvement grave, en marquant bien les notes, quoiqu'avec douceur, & liant ensemble les doubles croches quatre à quatre; à moins que le compositeur n'ait expressément marqué le contraire. (*F. D. C.*)

ALLA SEMI-BREVE, (*Musiq.*) ancienne mesure qui revenoit précisément à l'*alla breve*, en usage aujourd'hui, car elle se notoit avec une ronde ou semi-breve par temps; & c'est ce qui l'a fait nommer *alla semi-breve.* Quelques-uns l'appellent abusivement *semi-alla breve*: on l'employoit au reste comme l'*alla breve*, & elle n'est plus d'usage. (*F. D. C.*)

ALLA ZOPPA, (*Musiq.*) terme Italien, qui annonce un mouvement contraint & syncopant entre deux temps, sans syncoper entre deux mesures, ce qui donne aux notes une marche inégale & comme boiteuse; c'est un avertissement que cette même marche continue ainsi jusqu'à la fin de l'air. (*S.*)

ALL' OTTAVA, (*Musiq.*) Lorsque dans la basse-continue on trouve ces mots Italiens, il faut cesser d'accompagner, & exécuter seulement la *B, C,* des deux mains, prenant dans le dessus les mêmes notes qu'à la basse, mais d'une octave plus haut. On continue ainsi jusqu'à ce que l'on retrouve de nouveau des chiffres.

Souvent au lieu des mots *all' octava*, on ne trouve que le mot *all'* & un *8*.

Depuis quelques temps, au lieu d'écrire un trait de chant bien haut au-dessus de la portée, en ajoutant les lignes postiches nécessaires, on l'écrit, pour diminuer la peine, une octave plus bas, & par conséquent dans les portées, & l'on met un *8* dessous, suivi d'une ligne prolongée tant que ce trait de chant dure. *Voyez planc. II de musiq. fig. 2. Suppl.* (*F. D. C.*)

ALLAITEMENT, s. m. (*Médec. & Chirurg.*) L'accord qui regne dans toute la création, entre les besoins des différens individus pris collectivement, & l'arrangement des choses pour fournir à ces besoins, forme cette chaîne de dépendances, de rapports, qui, étant bien appréciée, peut servir de principe sûr pour régler les objets de politique, de morale & de médecine. Cet accord est la base des loix, que toute force extrême tend à sa dissolution, que tous les êtres passent par différentes existences, que le développement se fait par gradation. Le besoin physique d'éteindre, ou plutôt d'abattre pour plus ou moins de tems le feu qui circule dans nos veines, & qui nous fait desirer le commerce avec la femme, le besoin moral de nous produire un nouvel objet de notre tendresse, & de nous voir renaître dans la postérité, n'est satisfait que par un arrangement qui donne à l'être qui en résulte, tout ce qui est nécessaire pour le contentement de ses besoins; & le centre de l'acte de la génération devient un centre d'action, d'où émanent des forces & des oscillations particulieres, qui attirent vers lui les correspondances de tous les organes. Il s'établit un nouvel ordre d'actions & de réactions dans toute la machine; la matrice se soutient dans cette activité qui avoit lieu dans l'orgasme vénérien; & par son influence prépondérante sur le reste des organes, elle attire les liqueurs & acquiert cet ascendant & cette faculté, d'où dépend sa propre expansion, la nutrition & le développement du fœtus.

Cet enchaînement particulier de causes & d'effets, cet acte individuel des évolutions générales, par lesquelles le monde dure n'est pas plutôt commencé, que les diverses causes qui concourent pour la même fin, éclosent les unes après les autres, & qu'elles préparent tout ce qu'il faut pour conduire le nouvel être de l'état de végétal parasyte, à celui d'animal vivant par sa propre force. La matrice surchargée d'activité s'épuiseroit bientôt, & son activité s'éparpilleroit si elle ne trouvoit pas dans les seins un organe qui, étant en réaction, avec elle la soutient & rétablit cet équilibre, sans lequel les forces les mieux dirigées s'en vont à rien & s'évaporent en l'air. Mais à mesure que l'activité abonde dans la matrice, il en reflue une partie sur les mamelles, leur réaction devient proportionnée, & les seins entrent en disposition de remplir dans son tems les fonctions auxquelles l'uterus portant enfant, les sollicite. Si cet équilibre d'action & de réaction vient à manquer, que les mamelles s'affaissent, qu'elles deviennent flasques, on doit s'attendre à l'avortement.

La matrice ayant reçu toute l'activité qu'elle peut comporter, un nouveau degré de cette même activité sert d'irritant, dont les effets sont ces secousses convulsives, ces contractions violentes, ce désordre général qui se terminent à l'accouchement. Il sembleroit que cette crise pût mettre fin à toute l'évolution compassée pour la production d'un nouvel

être ; que les mamelles puſſent balancer l'activité décroiſſante de la matrice, & leur réaction ſuffire pour entretenir le jeu de l'uterus, juſqu'à ce que l'évacuation des lochies finie, la matrice rentrât dans ſon état primitif, & ne produisît que des évolutions périodiques. Il eſt vrai que cela paroît ainſi; mais les mamelles ayant reçu, à force de réagir, une diſpoſition extrême à l'action, elles deviennent, dès l'accouchement achevé le centre d'action, & par leur prépondérance, elles ſecondent la contraction de la matrice, l'évacuation des lochies, & le rétabliſſement des forces de ce viſcere. Elles ſe ſont miſes en poſſeſſion de l'activité, & tournent ſur elles l'action des autres organes, au point que l'habitude établie dans les organes, de contribuer d'un commun accord aux fonctions de ces parties; les uns ceſſent tout-à-fait les leurs, & les autres n'agiſſent qu'après que l'action a reflué des mamelles ſur eux. L'uterus interrompt ſes fonctions lunaires (il n'eſt pas queſtion ici des cas particuliers & aiſés à expliquer, dans leſquels les évacuations menſtruelles ſe rétabliſſent & continuent, quoique la femme allaite); l'organe de la nutrition, le tiſſu cellulaire ne fait plus que réagir; les organes de la ſanguification attendent que les mamelles inertes ou inactives, aient récupéré les forces néceſſaires pour relever le ton de tous les organes, & qu'ils aient rétabli l'activité de toute la machine, ou que l'excédant de l'activité reflue d'elle, comme du centre, ſur toutes les autres parties du corps.

C'eſt une choſe remarquable, que toutes les fois qu'il s'établit dans le corps humain un nouvel ordre d'action & de réaction, il y a friſſon (*rigor*) & un mal-être général. Hippocrate nous l'apprend à l'égard de la matrice de la femme qui a conçu : *mulier ubi conceperit*, dit-il, *ſtatim inhorreſcit & incaleſcit ac dentibus ſtridet & articulum reliquumque corpus convulſio præhendit & uterum torpor* (*de carnibus*). Les inflammations, les fievres, les criſes, &c. ſuivent preſque toutes la même marche. Ce n'eſt pas ici le lieu d'examiner les cauſes & le méchaniſme de ce phénomene; j'en conclus ſeulement que le friſſon, & les autres ſymptômes fiévreux, nous faiſant juger de l'établiſſement d'un nouvel ordre d'action & de réaction; on peut décider que la fievre de lait eſt un ſigne univoque de quelque révolution décidée & compaſſée dans le corps de la femme; & en effet, dès que la matrice a eu le tems de perdre l'excès de ſon activité, qu'elle commence à ne plus engloutir la réaction de tous les autres organes, & que les mamelles, par l'habitude de leur réaction, ont concentré en elle la direction des forces que la matrice n'emploie plus excluſivement, il ſe fait une révolution nouvelle qui inſtalle les ſeins comme principal arc-boutant, & les met en poſſeſſion de la plus puiſſante vertu attractive. La fievre de lait a lieu avec toutes les ſuites, & ſi la femme allaite, l'évacuation du lait fait qu'il ne ſe raſſemble jamais dans les mamelles, une activité excceſſive qu'il faudroit contrebalancer par la réaction d'un viſcere particulier, ou par celle de pluſieurs organes réunis; le nouvel ordre établi regne paiſiblement, & la nourrice jouit des avantages d'une bonne ſanté. Mais ſi la femme refuſe de donner le ſein à l'enfant, les mamelles amaſſent trop d'activité, & l'évolution génératrice devant être finie à l'*allaitement*, il n'eſt pas pourvu, dans l'ordre naturel, à une nouvelle révolution ordonnée pour rétablir l'équilibre général. Il n'y a aucun organe particulier deſtiné, dès la conformation de la femme, à abſorber, à attirer ſur lui une partie de l'activité dirigée vers les mamelles. De-là, ces diſtractions, ces dévoiemens de forces qui ſont ſi fréquemment funeſtes, & le ſeroient encore bien plus ſouvent, ſi, dans ce moment, l'uterus n'étoit pas dans la plupart des femmes, l'organe le mieux diſpoſé à expier les fautes de l'individu, & à remédier aux effets de cette interruption violente de la marche naturelle des évolutions organiques.

Cette entrepriſe ſur l'ordre naturel dans un moment où l'uterus devoit avoir le tems de ſe remettre, ne peut donc que déranger l'harmonie qui ſe ſeroit établie peu-à-peu & à la longue, pendant le tems de l'*allaitement* juſqu'au ſevrage. L'évacuation réitérée des ſeins, & leur gonflement alternatif n'exigent pas, lorſque la femme allaite, une réaction auſſi ſoutenue que lorſqu'elle n'allaite pas; & l'accord de tous les organes pour partager cette réaction, rétablit la matrice dans ce degré d'influence qui eſt proportionnée à celle de tous les autres viſceres. L'uterus porte ſa réaction aux mamelles, & ſe trouvant, pendant tout le tems de l'*allaitement*, dans une ſituation analogue à celle où il eſt pendant l'appareil de l'évacuation menſtruelle, il contribue à la prépondérance de l'action de ces organes. Mais la femme qui trouble ce méchaniſme, expoſe la matrice à céder à l'activité prépondérante des ſeins; l'abord des humeurs y eſt dirigé, elle ſe trouve accablée par la prépondérance outrée & l'irritation des mamelles; elle ne conſerve d'activité qu'autant qu'il faut pour ſolliciter cette affluence d'humeurs, en les détournant des autres viſceres, & pour les évacuer. Heureuſe la femme chez qui aucune diſpoſition vicieuſe, aucune cauſe étrangere n'excite une activité exceſſive, une réſiſtance trop forte dans la matrice, ou un dévoiement quelconque dans la direction des forces : les pertes, les inflammations de la matrice, les engorgemens des ſeins, les épanchemens de lait, *&c.* ſeroient les ſuites eſſentielles de ces accidens, ſelon que la cauſe agiroit ſur tel ou ſur tel autre organe. La conſtitution, les écarts dans le régime, *&c.* occaſionnent chez la femme qui n'allaite pas, des maladies auſſi graves que difficiles à guérir.

Le ſuccès, même le plus complet de la ſuppreſſion du lait, n'eſt pas ſans inconvéniens : la matrice acquiert par cette pratique une certaine atonie qui l'oblige, pour être à l'uniſſon avec les autres organes, à ſolliciter leur influence, ou à recevoir le réſultat de leur activité. Cette influence conſiſte preſque toujours dans l'abondance des humeurs qui abordent vers la partie foible : les engorgemens, les gonflemens qui en proviennent, donnent une eſpece de force négative qui ſupplée à celle qui manque, & rétablit l'équilibre dans la machine, juſqu'à ce que les autres organes, s'étant habitués à verſer toujours leur action ſur celui qui eſt affecté, tombent dans l'épuiſement, ou que la réſiſtance de ce dernier, ou l'incapacité de recevoir davantage cette action, jette un trouble général dans l'équilibre de tous les organes (les cauteres, les anciens ulceres, les évacuations habituelles peuvent ſervir à éclaircir ce qui doit arriver à la matrice). Dès que l'activité des ſeins a ſurpaſſé la réaction de la matrice, & que ce viſcere a encore aſſez de force pour ne pas y ſuccomber, le lait y aborde; & l'évacuation qui en eſt une ſuite, dure tant que l'uterus ſe reſſent de ſa foibleſſe. C'eſt pendant ce tems que les autres organes ſe concertent, s'il eſt permis de s'exprimer ainſi, ſur l'établiſſement d'un ton général; &, ſi la matrice n'y entre pas pour la part qui lui eſt originairement aſſignée, la femme devient ſujette à tous les inconvéniens qui réſultent de la foibleſſe, de l'accablement d'une partie du corps animal. Tant que l'ordre n'eſt que foiblement troublé, & que l'uterus ne fait que ſe prêter à la prépondérance des autres organes, la femme ne ſera ſujette qu'aux fleurs blanches, à quelques accidens

accidens hystériques, *&c.* mais s'il y a irritation, s'il y a résistance forte, s'il y a accablement, il naîtra des pertes, des endurcissemens, des squirrhes, des ulceres, des cancers, *&c.*

Il est donc de l'avantage de la femme qu'elle nourrisse; c'est une loi physique à laquelle elle ne peut désobéir sans exposer sa santé, sans déranger l'ordre de l'œconomie animale; & il ne seroit pas difficile de prouver que les vapeurs, les fleurs blanches, les pertes, les suppressions des regles, les accidens plus ou moins fâcheux lors de la cessation de l'évacuation menstruelle, les squirrhes, les cancers aux seins & à la matrice, les avortemens, les couches pénibles, & un très-grand nombre d'autres infirmités dont les femmes sont accablées, ne dépendent en partie que du dérangement de l'œconomie animale, causé par le refus des meres d'allaiter leurs enfans.

Le mal qui résulte de cette infraction des loix physiques, ne se borne pas à la mere: il ne seroit que juste qu'elle subît la peine qu'elle s'est attirée elle-même. L'enfant en souffre également: ce fruit si précieux, & quelquefois si desiré par tendresse, ou par un vil intérêt, étoit accoutumé non pas à une nourriture quelconque, mais à celle qui est préparée dans le corps de sa mere, de cette femme dont tous les organes dans l'acte de la génération, ont contribué à lui donner l'être, dont le chyle, le sang, la lymphe nourriciere ont été préparés par le concours de toutes les parties de cet ensemble, dont les humeurs ont une consistance, un mouvement propre, dont le dégré de chaleur est fixé, dont l'ame agit d'une façon déterminée, *&c.* ce nouveau né, dis-je, qui a été constitué de maniere à ne passer que d'une nuance à l'autre, à prendre, à digérer & à assimiler un aliment analogue à celui qui le nourrissoit dans le sein de la mere, une nourriture différenciée pour le contentement de ses besoins actuels, se trouve tout-à-coup privé de ce qui est conforme à sa constitution, à tout son être, & n'obtient qu'une nourriture que les qualités extérieures seules font regarder comme également appropriée à sa situation.

On assure, d'après l'observation, que les nourrissons prennent souvent le caractere moral & les dispositions morbifiques de leurs nourrices. J'avoue que je ne comprends rien aux principes des caracteres; mais il me semble que si les différens départemens qui composent notre être, ne sont pas dans une identité parfaite, nous devons sentir, vouloir, penser & agir les uns différemment des autres. Me seroit-il permis après cela de hazarder une conjecture? l'organisation de ces départemens dépend sans contredit, 1°. du ton général & primitif; 2°. de l'analogie des élémens ou principes nutritifs avec des organes. Il semble donc que les organes qui influent le moins sur la digestion de la nourrice, doivent être, chez le nourrisson, ceux qui acquierent le moins de vigueur; & s'il est vrai que les maladies organiques se communiquent de la nourrice au nourrisson, il pourroit bien être que celui-ci prît également ses passions. Il me semble qu'il y a parité de singularité entre les dérangemens physiques auxquels est sujet le nourrisson qui tire le lait d'une femme enceinte, & entre la méchanceté qu'hérite un enfant allaité par une femme colere; entre la vigueur d'un enfant nourri par une bonne, forte & grosse paysanne, & entre la gaieté du nourrisson d'une femme vive & réjouie. Quoi qu'il en soit de ces problêmes, il n'en est pas moins vrai que le corps d'un enfant nouveau-né demande le lait d'une femme nouvellement accouchée; on sçait que cette liqueur n'est les premiers jours qu'une espece de petit lait, dégagé presque de toutes les parties caséeuses & butireuses. Le nouveau-né ne peut digérer ni beurre, ni fromage; ses intestins remplis du méconium n'ont pas besoin d'être lestés, mais bien d'être évacués. Le collostrum sert à cette fin, au lieu que le lait proprement dit, fait l'effet d'une croute de pâté dans un corps qui a besoin d'être purgé à cause de plénitude. Il est vrai qu'on fait presque toujours jeûner les nouveaux-nés plus ou moins long-tems avant de leur présenter le sein. Mais cela peut-il parer les inconvéniens qui résultent du refus de la mere de se conformer au vœu de la nature? Est-il probable qu'un enfant puisse jeûner sans détriment pour sa santé, pendant 12, 24 ou 36 heures? je ne crois pas. Des corps qui ont un besoin si pressant de se nourrir, doivent certainement souffrir des inconvéniens plus ou moins fâcheux d'un jeûne si prolongé. Le nouveau-né se trouve d'ailleurs dans une situation si différente de celle où il étoit, que tout ce qui augmente le trouble dans sa petite machine doit lui nuire extrêmement: or, le refus d'un aliment convenable ne peut manquer d'exciter un nouveau trouble. Il est difficile de se persuader qu'un enfant ne doive pas se ressentir, pendant très-long-tems, peut-être même pendant tout le reste de ses jours, de la cruauté avec laquelle on l'a traité en venant au monde. Il est même probable que la nature, demandant la nourriture qu'on ne lui donne pas, cherche à exercer ses forces digestrices sur le méconium: je ne dis pas qu'elle puisse en extraire une substance alimentaire, ni que les vaisseaux absorbans des intestins pompent l'âcreté de ces excrémens; mais il me paroît possible que la lymphe versée dans le canal intestinal, se charge de principes impurs, lesquels étant ainsi enveloppés, passent dans les vaisseaux lactées & ensuite dans la masse des humeurs; je dis encore que le méconium peut contracter un dégré de putréfaction, à cause de l'air admis dans le canal intestinal, d'où il étoit exclu avant la naissance, & qu'en conséquence de cette corruption il peut en résulter des accidens très-fâcheux. Je dis enfin que le premier travail de la digestion portant à faux, doit causer dans la constitution du nouveau-né un étonnement, un dévoiement de forces qui lui est nécessairement préjudiciable. L'irritation que le froid & l'élasticité de l'air causent sur la peau de cette petite machine, jointes au jeu de la respiration, doivent rendre les nouveaux-nés très affamés, c'est-à-dire, que l'organe externe doit vivement solliciter l'action du ballon intestinal; il est vrai que tant qu'il est lesté par le méconium, il peut correspondre, jusqu'à un certain point, à cette sollicitation; mais on purge l'enfant, & on détruit par-là ce contrepoids: il n'y a donc que l'irritation de la médecine qui supplée au ressort qu'auroit dû donner l'aliment préparé conformément au besoin naturel. Les forces du canal intestinal étant diminuées par l'évacuation du méconium, les suites de la médecine & le jeûne; on les accable ensuite tout-à-coup par une nourriture trop substantielle, trop pesante; ce qui doit nécessairement conduire au tombeau ou à un état valétudinaire, les enfans qui n'ont pas une constitution d'athletes.

Ces notions préliminaires, sur les avantages qui résultent de l'*allaitement* pour la mere & pour l'enfant, & sur les désavantages qu'entraîne le refus de cette action, nous conduisent naturellement à rechercher la théorie de l'excrétion du lait, les obstacles physiques qui s'opposent à l'*allaitement*, & à exposer la conduite qu'il faut observer pour y réussir.

Tout le monde convient aujourd'hui, dit M. de Bordeu, dont nous copierons la théorie de l'excrétion du lait, que les conduits excrétoires de la

mamelle viennent aboutir en assez grand nombre au mamelon, où ils sont repliés les uns sur les autres, & ridés de façon que, si l'on vient à les étendre ou à les redresser, en tirant le mamelon, ils laissent passer le lait beaucoup plus facilement.

On sait aussi que l'enfant ne fait d'abord qu'alonger le mamelon, en le tirant à lui, & dès-lors le lait coule dans sa bouche: outre cela, l'enfant peut, en suçant, attirer la liqueur de la mere qui l'allaite; mais c'est-là une espece d'excrétion particuliere, sur laquelle nous ne nous étendrons pas: elle a quelque rapport avec l'effet des ventouses, & elle n'est pas de notre sujet; d'ailleurs on trouve ce méchanisme fort bien expliqué dans les *Mémoires de l'académie royale des Sciences de Paris.*

Ce qu'il faut remarquer, c'est que l'enfant qui tette, étend le mamelon en le tirant; il l'irrite aussi ou l'agace, de façon que le mamelon entre lui-même en contraction, ou dans une sorte d'érection, produite quelquefois par un simple attouchement.

Il n'est point de nourrice qui ne sente cette tension, & une espece de chatouillement qui en est une suite: elles disent la plupart sentir le lait monter; la mamelle s'arrondit, se roidit & se gonfle; & il y a des femmes qui souffrent des tiraillemens qui se font sentir jusqu'aux épaules & aux lombes, & même jusqu'aux bras; ces tiraillemens sont douloureux dans quelques-unes; elles sentent ordinairement un chatouillement plus ou moins voluptueux.

Ces irritations ont tant d'influence sur l'excrétion du lait, qu'il y a des meres qui ne sauroient donner à tetter à d'autres qu'à leur enfant.

L'enfant a quelquefois de la peine à se faire à toute sorte de mamelons, & les nourrices trouvent des enfans qui ne les excitent pas assez, qui ne font pas venir le lait, ou qui ne causent pas ces chatouillemens ou ces secousses, dont nous parlions tout à l'heure; mais il n'en est presque pas qui n'en trouve quelqu'un à son point, & auquel elle s'attache d'autant plus qu'il paie la mere, en excitant chez elle une sensation à laquelle la tendresse succede.

On croiroit que lorsque l'enfant tette, & qu'il touche les mamelles, en les maniant de différentes façons, il les comprime; mais il les alonge un peu, & il les excite en les frottant.

Il y a des meres qui, lorsque l'enfant les touche, sont chatouillées au point, qu'elles sentent dans leurs mamelles un resserrement qui empêche le lait de couler; il y en a aussi de moins sensibles, qui avouent que les attouchemens de l'enfant les excitent, en rappellant dans leurs mamelles une impression ou une modification qu'elles sentent, sans pouvoir l'exprimer, & qui ne differe point de cette espece de retour de la mamelle sur elle-même, ou de cette érection dont nous parlions plus haut.

Il faut avouer qu'il y a des nourrices, dans lesquelles le lait sort en leur comprimant les mamelons; il fait un jet, mais ce jet ne dure pas long-tems: il ne vient que de l'évacuation des vaisseaux lactées, les plus gros qui sont vers le mamelon; & si la mamelle n'entre point en convulsion, l'excrétion du lait ne dure point.

Il en est comme de quelques nourrices qui perdent leur lait à certaines heures après le repas: leurs mamelles ont passé dans tous les états dont nous venons de parler; & les vaisseaux sont tellement pleins, que le lait en sort par regorgement, pour ainsi dire, & qu'il s'échappe jusqu'à un certain point; mais de même qu'il ne s'échappe qu'en partie, il n'en sort aussi que fort peu par la compression.

Il s'agit de faire l'expérience avec attention; & si on a soin de ne pas confondre l'extension du mamelon avec la compression ou les changemens qui arrivent à la mamelle par les irritations, on se convaincra que la compression ne fait sortir qu'une partie du lait qui étoit contenu dans les plus gros conduits du mamelon, qui sont comme de petits réservoirs que l'on peut comprimer tout d'un coup, mais dans lesquels la compression n'exciteroit jamais l'écoulement continuel des liqueurs, sans les causes qu'on vient de détailler.

Nous avons vu des nourrices qui tâchoient de faire sortir leur lait, avant que l'enfant ne les eût tettées & mis leurs mamelles en jeu, & cela leur étoit impossible; au lieu que, dès que les mamelles avoient été mises en contraction par quelques frottemens & quelques secousses du mamelon, le lait sortoit de lui-même pendant un certain tems, jusqu'à ne pouvoir être arrêté, que lorsque le paroxysme étoit passé; ceci éclaircit beaucoup ce que nous disions plus haut, & il faut remarquer qu'il suffit quelquefois d'exciter une mamelle, pour les mettre toutes les deux en jeu.

Il y a des femmes qui ne paroissent presque pas avoir de lait dans leurs mamelles, qui sont flasques & vuides; mais, dès que l'enfant les excite, elles se bouffissent, & le lait vient de lui-même.

L'excrétion du lait dépend donc d'une espece de convulsion, qui, après avoir préparé les voies, ou les canaux qui vont aboutir au mamelon qui se tend lui-même, saisit tout le corps de la mamelle, & la dispose à donner le lait, lorsqu'elle sera chatouillée par l'enfant, qui concourt de son côté à l'excrétion, en excitant les organes de la mere, & en les suçant. *Voyez Recherches anatomiques sur la position des glandes, & sur leur action*, par M. Théophile de Bordeu, § 73.

Il y a deux especes d'obstacles qui s'opposent au succès de l'*allaitement;* ceux qui proviennent de la mere, & ceux qui tiennent à l'enfant. Nous suivrons dans cet exposé le Mémoire de M. Levret, inséré dans les *Journaux de Médecine* du mois de janvier, de février & de mars 1772.

Les obstacles à l'*allaitement* de l'enfant, qui proviennent de la mere, dépendent principalement de la mauvaise conformation de ses mamelons. La forme la plus favorable, pour que les mamelons se prêtent à la suction, est la forme cylindrique, ou celle d'une poire, dont la petite extrémité seroit comme implantée dans le milieu du sein. Il faut qu'ils soient en même tems médiocrement solides, & suffisamment gros & longs.

L'expérience prouve que si le mamelon est dur, la bouche de l'enfant ne pourra le comprimer suffisamment, pour en faire sortir le lait aisément; & que si, au lieu d'être gros & long, cylindrique ou pyriforme, il est court & menu, ou pointu par son bout saillant, il sera impossible à l'enfant de le saisir facilement, ou de le tenir saisi; il lui échappera donc dans tous les cas, & ils sont nombreux. On sent qu'un seul de ces défauts peut devenir suffisant, pour présenter des difficultés à l'*allaitement:* à plus forte raison, si plusieurs se trouvent réunis ensemble, & encore pire s'ils le sont tous; & cela suffit pour démontrer la nécessité de travailler de bonne heure à prendre les précautions propres à remédier à ces inconvéniens, sur-tout la premiere fois qu'une mere se propose de nourrir.

La raison de la plupart de ces inconvéniens, auxquels les femmes des nations civilisées sont exclusivement sujettes, se trouve dans les vêtemens qui pressent constamment le bout des mamelons de leur pointe vers leur base. Il y en a néanmoins qui, ayant négligé toutes les précautions, ne rencontrent aucune difficulté pour allaiter. Ce sont, 1°. celles qui ont déja allaité, & à qui il n'est rien arrivé au sein qui puisse faire craindre d'avoir perdu cette facilité; 2°. celles en qui, quoiqu'elles n'aient jamais allaité

d'enfans, le lait a coulé abondamment dans les premiers jours des suites de la derniere couche; & 3°. celles en qui le lait coule aisément sur la fin de la grossesse, quoique ce soit la premiere. Voilà trois cas qui doivent faire espérer que la femme pourra allaiter son enfant, sans se servir de préparation: cependant il restera encore à savoir, pour les deux derniers cas, si la forme & la consistance des mamelons permettent à l'enfant de les saisir aisément.

Les femmes qui ne perdent point de lait pendant leur grossesse, peuvent travailler à donner à leurs mamelons la forme & la consistance requises, dès qu'elles sont censées être entrées dans le neuvieme mois de leur grossesse; au lieu que celles qui en perdent, ne commenceront ces précautions, qu'immédiatement après l'accouchement.

Le cas le plus commun de tous, est celui où les mamelons ne saillent point: ils prennent quelquefois la forme de ces grosses verrues, qu'on appelle *poireaux*, & ils deviennent presqu'aussi durs que de la corne, sur-tout à leur extrémité extérieure; lieu où il s'amasse souvent de la crasse, qu'il faut avoir soin d'ôter avec beaucoup de précaution; d'abord le soir, avant de se coucher, en enduisant ces extrémités du mamelon avec une pommade composée de parties égales de cire vierge, d'huile d'amandes douces, tirée sans feu, & de blanc de baleine qui n'ait aucune tache ni teinte jaune. Le lendemain, on ôte cet enduit, en le frottant légérement avec une petite éponge fine, imbibée d'une forte eau de savon, ce qu'on répete plusieurs jours de suite, ou jusqu'à ce que ces petits organes soient devenus souples & bien décrassés. Cela fait, on procede à les former, c'est-à-dire, à les rendre suffisamment gros & longs, & en même tems aider à déboucher leurs canaux laiteux: on y parvient ordinairement par le moyen de la suction; celle de la bouche, appliquée immédiatement aux mamelons, est la meilleure; mais à son défaut, on se sert de machines de verre, nommées *suçoirs*, faites pour cette fin. Les gens de la campagne se servent de pipes à fumer, ou d'une machine de fer blanc qui en a la forme. On emploie aussi de petites bouteilles de verre, à large goulot, qu'on échauffe suffisamment pour raréfier l'air qui est dedans, faisant en sorte que le goulot soit la partie la moins chaude de toute la bouteille. On répete cette opération plusieurs fois par jour, sur-tout sur les derniers tems: on bassine ensuite les mamelons avec du vin tiede, & sucré ou miellé, pour donner de la solidité à leur peau, qui est très-sujette à s'écorcher. Enfin, pour éviter que les bouts se racornissent par la pression des corps qui les couvrent, on les met dans des étuis faits exprès, & dont les meilleurs sont ceux qui sont faits de tige de buis. Ces étuis doivent être ouverts par le bout, pour laisser échapper aisément le lait qui peut couler, & il faut que la partie qui appuie sur le sein, soit un peu concave, pour se mieux accommoder à la figure du sein; ce qui ne contribue pas peu à faire saillir le mamelon en dehors. Il est aussi utile que le bord, qui appuie sur l'aréole, ne soit point assez mince pour être comme tranchant, ni assez épais pour former une espece de bourlet, parce que l'un ou l'autre de ces defauts pourroit devenir nuisible, soit en entamant le sein, soit en le meurtrissant. Il faut aussi avoir la précaution de laver souvent ces étuis pour qu'ils soient toujours propres, de crainte que leur saleté ne nuise à la peau. Il est encore utile d'enduire chaque fois le dedans de ces étuis avec la pommade dont nous avons parlé plus haut, ou avec de bon beurre frais, pour éviter que les mamelons ne s'y attachent.

Si une femme a négligé ces précautions qui lui ont paru superflues, & qu'elle donne le sein à l'enfant, il faut soigneusement examiner s'il tette réellement; car quelquefois ce n'est qu'en apparence qu'il le fait. Afin d'éviter cette erreur, il est bon d'observer que, pour que l'enfant nouveau-né, qui se porte bien, & dont la bouche est bien conformée, puisse tirer avec facilité le lait des mamelles, il faut que le mamelon ait toutes les conditions requises, afin d'être saisi aisément, & de pouvoir se laisser loger de même entre le palais de l'enfant, & sa langue creusée ou pliée en gouttiere, pour qu'il puisse pomper le lait. On voit dans cette opération les joues alternativement se gonfler au dehors, & se retirer au dedans, en se creusant dans le milieu; lorsqu'elles se creusent, l'enfant pompe le lait, & lorsqu'elles se gonflent, il l'avale; ce que l'on reconnoît non-seulement au mouvement de la mâchoire inférieure qui se rapproche alors de la supérieure, mais encore à celui de sa gorge qui s'enfle en recevant le lait qui vient d'y arriver, & qui se resserre, pour le pousser de haut en bas dans l'estomac.

Si donc l'enfant ne peut pas tirer de lait, malgré qu'on ait fait usage de toutes les précautions, il faut, après environ deux ou trois jours de tentatives inutiles discontinuer de présenter l'enfant au sein de la mere, & lui substituer des chiens nouveaux-nés, de grosse espece, auxquels on rognera de près les ongles, & leur entortiller les pattes de devant avec de petites bandes de linge, pour qu'avec le reste de leurs griffes, ils ne blessent point le sein.

Pendant tout le tems qu'on sera obligé d'employer, pour mettre les mamelons en train de fournir suffisamment, & assez aisément du lait pour nourrir l'enfant, il faut y suppléer avec de bon lait de vache ou de chevre, en les coupant plus ou moins, suivant leur consistance, avec une légere eau d'orge sucrée ou miellée: il est très-utile de faire prendre cette boisson, par le moyen du biberon, à travers le goulot duquel on a fait passer un petit rouleau de linge fin & mollet, qui n'ait point d'éfiloques, & qui déborde d'un pouce ou environ, afin d'empêcher ce fluide de tomber tout-à-coup en trop grande quantité dans la bouche; par ce moyen on entretient l'enfant dans l'exercice de la suction.

Après avoir exposé les difficultés que l'art peut souvent surmonter les premiers jours de l'*allaitement*, venons à celles qui résistent quelquefois pendant plusieurs semaines & même plusieurs mois, avant que de céder tout-à-fait.

Ce cas arrive chez les femmes, qui, n'ayant presque point de mamelon, n'ont point travaillé à les former avant que d'être accouchées; sur-tout si le lait n'avoit point du tout coulé. Celles-ci peuvent très-rarement réussir avant que le mouvement du lait soit passé, par conséquent vers le cinquieme ou sixieme jour de la couche; & encore la plupart de ces femmes sont alors sujettes à avoir le lait grumelé dans le sein: il est vrai qu'on vient à bout de le dégrumeler par le moyen de l'application des cataplasmes de mie de pain & de lait, renouvellés toutes les cinq ou six heures, ou au lieu de lait, qui est très-sujet à s'aigrir, avec la pulpe d'écorce de racine de guimauve, qui ne s'aigrissant pas si aisément, peut rester dix à douze heures en place, ce qu'il faut continuer constamment, jusqu'à ce que tout soit rentré dans l'ordre naturel ou à peu-près: on seconde l'effet des cataplasmes par le régime, les boissons délayantes, les lavemens émolliens & quelque juleps pour procurer du sommeil la nuit.

Mais comme chez la plupart de ces femmes, c'est tantôt un sein qui s'engorge, tantôt l'autre successivement, & alternativement, & quelquefois tous les deux ensemble, il en résulte que pendant tout le tems que ces engorgemens durent, l'enfant ne

tette que d'un côté, & d'autre sfois point du tout: il faut donc absolument y suppléer.

Dans le grand nombre d'enfans qui viennent au monde en présentant la tête la premiere, quelques-uns descendent la face en devant, ce qui les rend souvent hideux, sur-tout lorsqu'ils ont été très-long-temps à vaincre les obstacles qui les empêchoient de sortir. Les enfans ont toujours le visage plus ou moins tuméfié & violet, & ils naissent tous la bouche béante, bavant continuellement, comme quand la machoire est luxée, & elle l'est quelquefois. Lorsqu'elle l'est, il faut la réduire sur le champ, & la maintenir réduite en suivant les regles de l'art; & au bout de vingt-quatre heures ou environ commencer à les nourrir, soit avec du lait de femme qu'on leur raie de temps en temps dans la bouche, soit en leur dégouttant peu-à-peu de celui de chevre ou de vache, tiede & coupé, ayant soin de mettre cette boisson dans un biberon, afin de s'appercevoir le plutôt possible du temps que l'enfant sera en état de sucer, & par conséquent de tetter. Si la mâchoire n'est pas luxée, il suffit de bassiner seulement de tems à autre le visage de l'enfant avec du vin chaud.

Il y a quelques enfans qui naissent avec des narines si étroites, dans leur partie supérieure, que très-peu de chose les bouche entiérement. Ces enfans, qui sont très-souvent forcés, par cette cause seule, d'abandonner le mamelon à tout moment pour pouvoir respirer, ont presque toujours la bouche plus ou moins ouverte, soit qu'ils dorment, soit qu'ils veillent. Lorsqu'on s'apperçoit de ce défaut, on y remédie en se servant d'une plume d'aîle de moineau, trempée dans de bonne huile, dont on introduit successivement les barbes dans les deux narines pour les déboucher. On en peut faire autant & avec le même succès, pour les enfans qui s'enrhument pendant le cours de l'*allaitement*.

Il naît quelquefois des enfans à terme, à qui il ne manque que l'aptitude nécessaire pour pouvoir tetter, & qui ne peuvent point y réussir sans secours. M. Lapie, maître en chirurgie, près Coutras en Guienne, a envoyé à l'académie royale de chirurgie deux observations, desquelles il résulte qu'il vient au monde des enfans qui, sans avoir le filet ni la langue trop courte, ne peuvent point tetter & sont en danger de périr faute de nourriture; il faut alors examiner s'ils n'ont point la langue trop fortement appliquée & comme collée au palais; en ce cas il faut l'en détacher, & l'abaisser avec une spatule ou le manche d'une cuiller ou de chose semblable; par ce moyen M. Lapie dit avoir sauvé la vie à deux enfans qui jusqu'à ce moment, n'avoient pu prendre le tetton, sans qu'il eût été possible de reconnoître la cause de cet empêchement. M. Bunel a trouvé un enfant dans le meme cas, il a abaissé la langue avec l'instrument appellé *feuille de myrthe*, il a fait mettre le mamelon dans la bouche de l'enfant, & ayant abandonné la langue, celui-ci a sucé, ce qu'il n'avoit pas fait depuis plusieurs jours. M. Levret a fait les mêmes observations depuis que M. Lapie a communiqué les siennes; il a même remarqué qu'il y a des enfans qui, sans être nés avec ce défaut, l'acquierent quelquefois, & c'est après avoir été trop long-temps à leur faire prendre le mamelon. Pour éviter cet inconvénient, lorsque la mere ne veut ou ne peut point allaiter son enfant, & qu'on est plus de vingt-quatre heures à lui donner une nourrice, il faut, au lieu de le faire boire, soit à la cuiller, soit au gobelet, le nourrir au biberon.

Il y a des enfans qui naissent avec un prolongement contre nature du frein de la langue, qui s'oppose à la suction. Dans ce défaut de conformation, qu'on nomme *filet*, le bout de la langue est figuré à peu-près comme la partie la plus large d'un cœur de cartes à jouer, & elle ne sçauroit s'appliquer contre le palais, ni passer le bord des levres; son bout qui est retenu trop bas, est toujours plus ou moins recourbé en dessous, sur-tout lorsque l'enfant crie. Cet état indique de détruire cette espece de bride, puisqu'elle empêche la liberté des mouvemens de la langue. Pour couper le filet avec beaucoup de facilité & sans courir aucun risque, la meilleure méthode est 1°. que l'enfant soit posé horisontalement sur le dos & en travers des cuisses d'une personne assise sur un siege un peu haut. 2°. Que le chirurgien soit debout derriere la tête de l'enfant, pour que sa vue puisse plonger perpendiculairement sur le lieu même de la bouche où il doit opérer & sur lequel le jour doit tomber directement sans aucun obstacle: 3°. qu'alors il souleve la langue avec la piece de pouce fendue d'une sonde cannelée ordinaire, faisant passer le filet à travers la fente de la sonde: 4°. qu'avec des ciseaux à lame étroite, & à pointes émoussées, mais dont les tranchans soient bien bons, il coupe d'un seul coup toute la portion superflue du frein de la langue. Si l'on n'a coupé que cet excédent, il sortira peu de sang, parce que cette portion excédente du frein est ordinairement toute membraneuse & fort mince. Au reste il ne faut absolument couper que le vrai filet ou prolongement du frein de la langue; car on a vu périr des enfans à qui, faute d'attention ou de savoir, on avoit coupé le frein réel & bien conformé pour le filet; & cela, parce qu'on s'en étoit laissé imposer par quelqu'autre obstacle imprévu qui produisoit la difficulté de la suction. A raison de cette méprise, il peut arriver que la langue devenant malheureusement trop libre de se porter fort en arriere dans les cris de l'enfant, elle s'engage toute entiere au-delà de la valvule du gosier, ce qui feroit que l'épiglotte resteroit pour toujours abaissée sur la glotte, d'où s'ensuivroit de toute nécessité l'interception de la respiration & la mort de l'enfant par suffocation.

Il arrive quelquefois qu'après qu'on a coupé complettement le filet, l'enfant n'a pas encore acquis la faculté de sucer: il faut en ce cas examiner attentivent les deux côtés de la langue: car on y trouve ordinairement alors des brides ligamenteuses, qui la retiennent en arriere, ou qui la contraignent latéralement, soit d'un côté, soit de l'autre, & même des deux, ce qui l'empêche de se creuser comme un cuilleron, pour bien embrasser le mamelon. Lorsqu'on a reconnu l'existence de ces brides, on doit les couper transversalement, & assez profondément pour les empêcher de se réunir aisément. Les ciseaux dont nous venons de parler ont encore ici la préférence sur la lancette ou les bistouris. Le chirurgien occupé à couper ces brides, ne doit point se placer derriere la tête de l'enfant, mais en face, & au lieu de sonde, il suffit de lui pincer le nez, afin de le faire crier, parce qu'alors, toutes les parties de l'intérieur de la bouche étant dans une tension considérable, on voit très-aisément ce que l'on a à faire & comment il faut le faire. Les brides dont il est ici question sont ordinairement plus charnues que membraneuses, & par conséquent plus sujettes à se réunir que celles du filet; ce qui indique qu'il faut les couper complettement & de n'en laisser échapper aucune. Mais doit-on couper tout de suite ces brides, ou ne faut-il les couper qu'en des temps différens, laissant guérir une plaie avant que d'en faire une autre?

Pour se décider prudemment sur le parti qu'il y a à prendre en pareille occurrence, il faut commencer par examiner les avantages & les inconvéniens de ces deux méthodes. Si on suit la premiere, on remplit l'indication principale qu'on a en vue, en

détruisant sans délai tous les obstacles qui s'opposent au mouvement de la langue, par conséquent à la suction & à la déglutition. Mais les douleurs, les plaies multipliées, & la perte de sang inséparable de cet état, ne peuvent-elles pas mettre la vie de l'enfant en plus grand danger, que si l'on suivoit la seconde méthode ? L'expérience confirme la négative. Cependant il faut bien se donner de garde de faire prendre quelque chose à l'enfant par la bouche; car non-seulement l'enfant ne peut point tetter, mais il lui est impossible d'avaler; & pour peu qu'on fût assez malavisé pour en faire la tentative, on ne tarderoit pas à s'en repentir, ayant mis pour lors l'enfant en danger d'étouffer. Il est aussi à propos d'attendre qu'il ne sorte presque plus de sang de la premiere section, avant de faire la seconde & ainsi de suite, autant qu'il y aura des brides à couper jusqu'à la derniere, & de commencer par les antérieures avant que d'attaquer les postérieures. Quant à l'hémorrhagie, elle n'est point à craindre, quoique la section de ces brides fournisse chacune plus de sang que celle du filet; mais comme les vaisseaux des parties latérales de la langue ne sont pas, à beaucoup près, aussi gros que ceux qui accompagnent le frein, leur section ne menace point la vie de l'enfant, comme pourroit le faire celle des racines, si malheureusement on les ouvroit en coupant le filet. Au reste, si-tôt qu'on aura coupé une bride, il faut tourner la face de l'enfant presqu'en dessous & l'y maintenir sur le bras jusqu'à ce qu'il ne sorte presque plus de sang.

Il me reste à tracer le plan de la conduite qu'il faut suivre pour réussir dans l'*allaitement*. Je ne crois pas pouvoir prendre en cela un meilleur guide que Madame le Rebours, que l'expérience, une judiciaire exercée & des connoissances au-dessus de celles qui sont communes aux personnes de son sexe, ont mis en état d'instruire les femmes qui veulent s'acquitter des devoirs de mere.

Presque aussi-tôt que les enfans sont nés, avant qu'ils s'endorment, & toutes les fois qu'ils se réveillent, ils cherchent à tetter. Il faut profiter de cette indication naturelle pour leur donner le sein, fût-ce même pendant la nuit, plutôt pour les purger que pour les nourrir. Lorsqu'on manque le premier moment où les enfans cherchent à tetter, on est ordinairement plusieurs heures sans pouvoir leur faire prendre le sein, qui pendant ce temps s'emplit de lait & cause des souffrances proportionnées à la longueur de ce retard.

Les femmes qui ont beaucoup de lait, ont le sein gonflé & tendu douze ou quatorze heures après leur accouchement. Les bouts sortent alors plus difficilement, & l'enfant a de la peine à les prendre. Si l'on attend au deuxieme ou troisieme jour, l'enfant ne peut souvent plus saisir le bout; s'il le prend, ce n'est qu'avec peine, & la mere souffre beaucoup, parce que la peau est très-tendue par la plénitude du sein, & qu'elle est même irritée & enflammée par la fievre de lait que la femme a eue, & qu'elle n'auroit point ou presque point eue, si elle avoit donné à tetter dans les premieres heures après l'accouchement. Si l'on n'a pas soin de faire détendre promptement le sein par des cataplasmes lorsqu'il est trop plein, le lait s'y arrête, y prend un caractere de corruption & finit par causer des accidens.

On dit communément que toutes les femmes souffrent des bouts à la premiere nourriture, parce qu'il faut que les *cordes* se cassent; cela n'est point vrai. Ces prétendues cordes ne sont autre chose que de petits vaisseaux qui se rompent lorsqu'il y a irritation par l'amas & le séjour du lait dans le sein. Lorsque la femme commence assez tôt, & qu'elle donne assez souvent à tetter pour ne pas laisser séjourner le lait & tendre la peau, elle ne sent point ces tiraillemens, & les bouts ne s'applatissent pas, même la premiere fois qu'elle allaite.

Le liquide qui sort du sein le premier jour après l'accouchement, n'est que de la sérosité propre à purger l'enfant; il prend ensuite de la consistance & devient nourrissant. Comme il n'y a pas d'amas de lait dans les seins les premieres heures après l'accouchement, la femme ne s'apperçoit pas qu'elle en a; cependant, l'enfant tire & il avale. Mais comme il remonte plus de lait que l'enfant n'en tire, elle s'apperçoit davantage de son existence dans le sein le second jour; le troisieme ou le quatrieme, il y a surabondance, le sein picote lorsque le lait monte; la femme en sent le mouvement, parce qu'il tend la peau, & beaucoup de femmes concluent que ce n'est que du jour que le lait gonfle le sein, qu'il monte. D'après cette opinion, on a regardé cette époque comme le moment propre à commencer à donner à tetter.

Il est dangereux d'adopter des systêmes qui tendroient à régler les enfans, dès leur naissance, pour les heures de tetter, en prenant peu de lait à chaque fois; mais en en prenant souvent, leur estomac est moins fatigué que lorsqu'ils en prennent rarement & trop à la fois. Quand ils ont quelques mois, ils s'accoutument tout naturellement à tetter moins souvent, & il n'est pas si incommode qu'on se l'imagine de donner à tetter la nuit. « Tout est habitude, dit Madame L. R. on se rendort très-facilement après avoir donné à tetter, & l'on dort d'un meilleur sommeil. Lorsqu'on dit aux femmes que de donner à tetter la nuit les échauffe, on les trompe; je soutiens au contraire que le lait qui a passé la nuit dans leur sein, est capable de les agiter, de les échauffer, & qu'il est d'une mauvaise qualité pour les enfans. »

Pour que la femme ne se fatigue pas lorsqu'elle donne à tetter, il faut se coucher de son long, avoir les reins & la tête un peu élevés & soutenus, se tourner sur le côté, & passer un bras sous le cou de l'enfant. Lorsque la mere trouve une attitude commode, il est bon de garder un peu de temps l'enfant auprès d'elle & sur son sein, afin qu'il se mette bien en train de tetter. Les nouveaux nés tirent peu de lait à la fois, & s'endorment sur le sein presqu'aussi-tôt. La chaleur de la mere est la meilleure que l'on puisse leur procurer; la quantité des vêtemens & la chaleur du feu leur nuisent sans les bien réchauffer.

Il est on ne peut pas plus intéressant pour le succès de l'*allaitement*, que la nourrice & le nourrisson soient conduits de la maniere la plus simple & la plus conforme aux vues de la nature. Tout ce qui peut étourdir, inquiéter, tracasser, échauffer la mere, doit être évité avec soin. Les visites, l'embarras d'un grand nombre de personnes qui habitent dans sa chambre les premiers jours, ne peuvent que lui être contraires, ainsi que le soin outré de la garantir du froid. C'est une très-mauvaise habitude que celle de fermer les rideaux autour du lit; on concentre par-là les mauvaises odeurs, l'on appauvrit l'air qu'elle respire, on lui échauffe la tête. Il faut l'arranger de maniere qu'elle soit toujours au même degré de chaleur sans suer; le froid arrêteroit la transpiration, & pourroit causer des engorgemens dans les seins : les sueurs feroient dissiper les parties les plus déliées des humeurs.

La chambre d'une femme en couche est toujours assez chaude, pour qu'il ne soit pas nécessaire de garnir l'accouchée plus que dans un autre temps : on évite par-là le passage subit du chaud au froid. Il ne faut pas qu'une femme en couche s'expose à se blesser, en voulant marcher trop tôt; mais elle peut sans danger, lorsqu'elle a bien donné à tetter dès le premier jour, se tenir sur une chaise longue dès le

cinquieme jour de ses couches, si elle n'a point le sein gonflé, & même plutôt en été. Elle peut changer de linge en même temps, & faire renouveller l'air de sa chambre. Tout cela étant fait avec précaution, contribue beaucoup à donner promptement des forces & de l'appétit.

La quantité d'alimens doit être réglée sur le besoin qu'elle a de manger. Quoique la femme nourrisse, il ne faut pas qu'elle prenne des alimens uniquement dans la vue de ne pas se laisser épuiser : ce qu'on mange sans appétit fatigue l'estomac. Il est prudent qu'elle ne fasse point usage de viande pendant les sept ou huit premiers jours, & qu'elle ne boive que de l'eau rougie, qui ne soit ni chauffée ni rafraîchie.

S'il arrive quelquefois, ce qui est néanmoins bien rare, que la mere manque de lait, on lui fera manger des lentilles, des farineux, de la laitue cuite, des légumes cuits, des fruits bien mûrs, & qui n'aient presque point d'acide; elle boira de la bierre, s'interdira les alimens épicés & salés, les liqueurs, & tout ce qui est échauffant; elle se couchera de bonne heure & se levera matin; elle évitera les appartemens trop chauds; elle fera un exercice modéré, & se tiendra au grand air le plus souvent qu'elle pourra. Il faut cependant remarquer que la quantité du lait n'est pas le principal objet qu'il faut envisager, c'est la qualité; & il arrive souvent qu'une femme paroît ne pas avoir du lait dans les seins, & que malgré cela l'enfant profite à merveille.

Il n'est point vrai que le sein se difforme en donnant à tetter; ce qui le fane, & qu'il est prudent d'éviter, c'est de mettre des topiques dessus en sevrant, pour détourner le lait. Plus une femme nourrit long-temps, plus elle a de facilité à sevrer. Elle doit choisir pour cela l'été : le lait s'évacue plus aisément alors. Il faut s'y préparer un mois d'avance, en donnant moins souvent à tetter, jusqu'à ce que l'enfant soit à deux fois par jour. Lorsque la femme veut cesser tout-à-fait, elle se garnira le sein, elle fera beaucoup d'exercice, elle évitera l'humidité, elle mangera un peu moins, elle boira de l'eau de chiendent, elle prendra quelques lavemens, & se purgera quelques jours après.

Les femmes sont dans l'opinion que les enfans n'ont pas de chaleur; & pour qu'ils n'aient pas froid, on les étouffe dans des vêtemens, on les fait suer, on les prive d'air pendant les premieres semaines de leur naissance, ensuite toutes les fois qu'il fait du vent, ou un peu froid, & pendant tout l'hiver; en sorte qu'ils passent les trois quarts de l'année renfermés, étouffés dans leurs hardes & dans leurs lits. Dès qu'un enfant soigné de cette maniere prend l'air, ou qu'on lui ôte la moindre chose de ce qui le garnit, il s'enrhume ou il a des coliques; de-là l'on conclut qu'il faut le renfermer, & le regarnir même lorsqu'il fait chaud. En effet on y est obligé, lorsqu'on l'a accoutumé à ce genre de vie; on ne s'apperçoit pas que c'est la maniere dont on l'a gouverné qui l'a rendu frileux. On continue, & l'on empêche par-là le progrès de ses forces, au point qu'il reste délicat toute sa vie. Le froid n'enrhume que parce qu'on a eu chaud auparavant; il est donc très-avantageux d'accoutumer par dégrés les enfans à l'air, afin de ne pas être obligé de les tenir renfermés au moindre froid; ce qui leur fait un tort considérable. La chaleur, lorsqu'elle est étrangere, affoiblit; les enfans qu'on renferme marchent tard, & ont de la peine à faire les dents. Chaque fois qu'on arrange un enfant bien garni, on lui arrête la transpiration, ou du moins on court risque de la lui arrêter, & par conséquent de lui faire prendre un rhume.

Lorsqu'un enfant vient au monde il faut le laver : l'eau suffit. Le vin qu'on y mêle ordinairement est inutile; un peu de savon délayé dans l'eau est reconnu pour ce qu'on peut y mettre de mieux. On peut dégourdir l'eau dont on se sert pour cette opération; mais il faut bien prendre garde de la chauffer.

Lorsqu'on couche l'enfant, il faut se servir de coussins garnis de paille d'avoine bien seche, ne point mettre de plume sous lui, le laisser libre dans ses langes, & regarder souvent si le cordon du nombril ne se délie point. Au lieu de la quantité de couvertures dont on surcharge ordinairement les enfans, il faut les mettre à portée de recevoir la chaleur de la mere. Si une femme accouchoit sans avoir recours aux pratiques que nos usages ont introduites, son enfant resteroit auprès d'elle, collé sur elle aussi-tôt qu'il seroit au jour.

Il faut avoir soin de mettre un nouveau né sur le côté, afin qu'il rende facilement des phlegmes. Il ne faut le tenir sur le bras que le moins qu'on peut; cette attitude leur fait donner une mauvaise tournure aux genoux : il est nécessaire de leur donner beaucoup de mouvement, & de ne pas les laisser long-temps dans la même situation quand ils sont éveillés.

Lorsqu'un enfant commence à tetter, on ne doit point lui donner d'autre nourriture : le lait de la mere suffit long-temps; les autres alimens dans les premiers mois, sur-tout la bouillie, lui donnent des indigestions, qu'on prend pour des tranchées. Il faut bien se garder de leur donner des huiles quand on croit qu'ils ont des tranchées; elles sont lourdes & indigestes, & augmentent la cause du mal qu'on veut détruire : si l'on croyoit qu'un enfant eût absolument besoin de manger, on pourroit lui donner un peu de biscuit ou du potage. On ne doit lui donner de la bouillie que rarement, & faite avec de la farine cuite au four : il seroit encore mieux de faire la bouillie avec de la mie de pain bien réduite en poudre.

Lorsque les enfans n'ont point de tranchées, ils dorment presque toujours pendant les deux premiers mois après leur naissance; il faut les laisser jouir de ce repos, & ne leur rien faire qu'ils ne soient bien éveillés. Quand on a interrompu leur sommeil plusieurs fois de suite, ils ont de la peine à le reprendre; ils s'agitent, ils crient; on croit qu'ils ont des tranchées; on leur donne des drogues qui leur en causent, & on leur nuit beaucoup. Lorsqu'ils ont véritablement des tranchées, un des meilleurs remedes qu'on puisse employer, c'est de leur donner beaucoup de mouvement, & de leur faire prendre des yeux d'écrevisse, de l'eau de miel & du syrop de chicorée.

Il ne faut couvrir leur berceau que d'une gaze, pour les garantir des insectes, & afin que l'air puisse toujours agir sur eux. Les mauvaises odeurs font un effet prodigieux & funeste sur les petits enfans; il faut avoir grand soin de renouveller souvent l'air de leur chambre, & de n'y laisser aucune mal-propreté.

Il faut changer les enfans lorsqu'ils sont mouillés avec du linge sec, mais jamais chaud, & les laver avec de l'eau froide au moins deux fois par jour dans les plis des cuisses avec une petite éponge; par ce moyen les enfans les plus gras ne se couperont point, & n'auront pas des rougeurs ni des cuissons qui les font crier. Dans la belle saison il faut laver tout le corps des enfans avec de l'eau froide; cette pratique leur fortifie les genoux & les reins. Il faut encore leur laver le derriere des oreilles & la tête entiere, en évitant d'appuyer sur la fontanelle, & la leur brosser souvent, pour empêcher qu'il ne se forme ce que les nourrices appellent le *chapeau*.

Il est à souhaiter que les enfans aient le ventre libre lorsqu'ils font les dents; ce relâchement les garantit des convulsions qu'ils auroient s'ils étoient resserrés. Ils doivent en tout temps évacuer tous les jours; s'ils y manquent, il faut leur faire boire de l'eau de miel,

& leur appliquer un petit suppositoire de savon; & si la constipation duroit trop, il faudroit leur faire prendre un peu de syrop de pomme.

Il faut tâcher de leur donner à tetter jusqu'à ce qu'ils aient une vingtaine de dents, parce qu'à chaque fois qu'il leur en pousse, leur estomac est plus foible qu'à l'ordinaire, & ils digerent difficilement ce qu'ils mangent alors. C'est une erreur absurde de croire que les enfans qui tettent long-temps, ont l'esprit lourd & tardif; le lait de la mere leur convient en tout temps, & ils n'en prennent qu'autant qu'il leur en faut.

Nous terminerons cette matiere en donnant le précis de l'article de l'avis aux meres qui veulent nourrir leurs enfans; par Madame L. R. intitulé: *Des inconvéniens qu'on évite en nourrissant ses enfans soi-même.* Si l'on faisoit attention à la quantité prodigieuse de personnes des deux sexes qui sont d'une mauvaise santé, & qu'on sentît vivement le malheur de celles qui sont dans cette fâcheuse situation pour le reste de leurs jours, on chercheroit les différentes causes qui ont pu produire ces mauvais effets, & l'on trouveroit que la plupart de ces personnes infirmes ont été négligées dès leur naissance. Lorsqu'on abandonne un enfant à des mains étrangeres, on devroit réfléchir qu'on l'expose à être malheureux pendant toute sa vie, & que la difformité empêche souvent un garçon de se placer, & une fille de se marier.

Lorsqu'on donne un enfant à une nourrice, on espere qu'il viendra bien; parce que dans la quantité de ceux qui sont mis en nourrice, on en voit qui ont le bonheur d'en revenir en bonne disposition; mais on ne tient pas registre dans les villes de tous ceux qui ont péri en nourrice faute de bons soins. Je suppose qu'il revienne dans les villes la moitié des enfans qui vont en nourrice; ceux de cette moitié qui se portent le mieux, sont ceux qu'on voit le plus; les malades & les estropiés sont renfermés, & ceux qui sont morts dans les campagnes nous échappent.

On dit qu'il en meurt beaucoup dans le travail des dents; c'est parce que la maniere dont on les a conduits les a mis hors d'état de soutenir cette opération de la nature. Beaucoup d'enfans ont été retirés des mains d'une nourrice négligente, ou dont le lait a été reconnu mal-faisant, & sont morts entre les mains d'une autre, qu'on croyoit bonne, par les suites des mauvais soins de la premiere. Plus un enfant est jeune, plus le traitement qu'il reçoit lui fait de bien ou de mal. Un enfant qui n'a pas été bien conduit, & qui a pris une mauvaise nourriture pendant les premiers jours de sa naissance, surmonte très-difficilement les infirmités qui en résultent.

Une mere se tranquillise quelquefois sur le sort de son enfant, parce qu'elle ignore le danger qu'il court; & en disant, *il n'est pas loin, je le verrai souvent.* Elle visite fréquemment son enfant, & elle fait très-bien. Si elle le trouve en bonne main, c'est un grand bonheur; s'il est médiocrement bien, elle le laisse où il est, parce qu'elle doute si le mauvais état de son enfant vient de la nourrice ou de sa délicatesse naturelle. Si l'enfant est fort mal, elle le change de nourrice. Eh! comment sera-t-on certain que la seconde vaudra mieux que la premiere, qu'on avoit crue bonne? Quand elle feroit meilleure, est-il sûr qu'il ne soit pas trop tard de changer de nourrice; & que pendant six semaines ou deux mois qu'un enfant a pâti, son tempérament ne soit pas affoibli au point qu'il ne puisse plus profiter des bons soins & du bon lait d'une autre nourrice?

On croit pouvoir juger des soins d'une nourrice en allant tous les jours chez elle; mais saura-t-on, pour une heure qu'on y passe à chaque fois, si l'enfant tette souvent, si la bouillie ne fait pas sa principale nourriture, si l'on ne le laisse pas trop crier, s'il est changé chaque fois qu'il est sale, si l'on ne lui laisse pas perdre ses forces au lit, au lieu de le mettre au grand air; si le frere de lait ne tette pas?

Pour qu'une mere fût sûre que la nourrice, même étant dans sa maison, sous ses yeux, fait parfaitement son devoir, il faudroit qu'elle la gardât à vue jour & nuit: autant vaudroit qu'elle nourrît elle-même; elle éviteroit par-là le désagrément de voir son enfant s'attacher à une étrangere, & lui refuser des caresses qu'elle auroit dû mériter. C'est en vain qu'on se flatte de regagner par la suite la même force de tendresse de la part de ses enfans, que si on les avoit allaités soi-même.

Parmi les enfans qui réussissent le mieux en nourrice, on en voit très-peu qui soient bien en tous points. Il y en a qui paroissent forts & gras; mais l'un tend le derriere, l'autre dandine; celui-ci a les genoux en dedans, celui-là a les reins foibles; un autre a une descente, l'un louche, sans que cela lui soit naturel; l'autre a une brûlure quelque part: c'est une chose rare que de voir un enfant en nourrice qui n'ait pas quelque difformité ou infirmité accidentelle, apparente ou cachée. Il y en a plusieurs qui ont le carreau, un gros ventre, des vers; ils tettent le pouce presque tous, ils restent long-tems sales de nuit; beaucoup sont de la petite espece, & n'en auroient pas été s'ils eussent été nourris par leur mere; & un grand nombre deviennent étiques.

Il y a à présent une maladie fort commune aux enfans: elle est connue sous le nom d'humeurs froides. J'imagine que, si l'on ne mettoit pas les enfans en nourrice, cette infirmité seroit moins commune. Les dartres sont aussi très-repandues. Qui sait si elles ne sont pas une suite d'un mauvais lait pris en naissant? Beaucoup d'enfans enfin ont la vue foible, & ne peuvent pas regarder le grand jour, parce qu'ils ont été trop renfermés.

Quand les nourrices de la campagne auroient la bonne volonté de faire leur devoir, lorsqu'elles sont peu payées, il est impossible qu'elles passent auprès des enfans tout le tems qui seroit nécessaire, en suivant leur routine. Celles qui ne travaillent point aux champs sont chargées du détail de l'intérieur de la maison, qui est considérable. Lorsqu'elles sortent, au lieu d'emporter leur nourrisson avec elles, ce qui lui feroit beaucoup de bien, elles lui laissent perdre ses forces dans le lit, ou elles le livrent à d'autres enfans. Une nourrice occupée dans la maison, & entourée d'enfans qui crient, peut-elle renoncer à tout pour le nourrisson? D'ailleurs doit-on se flatter qu'une femme qui sevre son propre enfant par intérêt, & qui par-là l'expose à mourir, aura quelque pitié d'un enfant étranger?

Si la nourrice a allaité son enfant assez long-tems, son lait est vieux, & n'étant pas d'une qualité propre au nouveau-né, celui-ci le digere mal. Il est faux qu'un nouveau-né renouvelle le lait; c'est une erreur de croire qu'un vieux lait soit bon pour les nouveaux-nés. Il est d'ailleurs évident qu'une nourrice accouchée depuis dix mois ou un an, est plus exposée à devenir grosse qu'une femme nouvellement accouchée; & on sait que les nourrices ne disent qu'elles sont grosses que le plus tard qu'elles peuvent.

Presque tous les enfans que l'on met en nourrice sont sévrés trop tôt, & font souvent presque toutes leurs dents sans tetter. Faut-il s'étonner s'il en périt beaucoup dans le tems qu'ils font leurs dernieres dents, quand ils sont privés de la seule nourriture que leur estomac, affoibli alors, pourroit digérer?

Les pauvres gens de la campagne sont ordinairement logés dans le bas d'une maison; les pieces qu'ils habitent sont humides, & elles sont puantes par les

ordures des autres enfans; elles font entourées de mares remplies d'eau croupiffante ou de fumier : les enfans reftent continuellement dans ces pieces, lorfqu'ils ne marchent pas feuls, & ils marchent tard; enforte qu'au lieu d'être au bon air de la campagne, ils font dans la puanteur. Lorfqu'on approche de ces enfans, on fent une odeur aigre qui prend au nez.

Les meilleures nourrices, celles qui ont le plus de foin des enfans, pechent par ignorance. Plus elles aiment les enfans, & plus elles les rendent frileux, parce qu'elles ont peur qu'ils n'aient froid, même en été : elles les affomment de hardes, de couvertures, & les affoibliffent. Le peu de précautions que les nourrices négligentes prennent pour garantir les enfans du froid, eft juftement ce qui les dédommage en partie du mauvais foin qu'elles ont d'eux. De quelque côté qu'on fe tourne, on ne trouve qu'inconvéniens lorfqu'on s'écarte de la nature, & qu'on fait paffer à un enfant, dans des mains étrangeres, le tems qu'il eft effentiel qu'il paffe auprès de fa mere.

Un enfant une fois parvenu à l'âge de deux ans, s'il eft fort, pourroit abfolument fe paffer des foins de la mere : il parle, il marche feul, il a des dents; qu'il reçoive du pain de celui-ci ou de celui-là, il lui fera le même bien : mais avant cet âge, il n'y a que la tendreffe & les attentions inquietes de la mere qui puiffent fuffire à tous fes befoins. Plus il eft jeune, & plus il faut qu'il foit près d'elle.

C'eft une erreur de s'imaginer qu'on fuppléera à ces devoirs à force d'argent, & qu'on fe fera aimer des enfans au même degré que fi on les avoit nourris. En leur faifant oublier la nourrice, on leur a donné la premiere leçon d'indifférence & d'ingratitude. La féparation de la nourrice caufe à ceux qui font fenfibles, un chagrin cruel qui nuit à leur fanté. Ils s'attachent enfuite à la premiere perfonne qui s'empare d'eux en quittant la nourrice : ordinairement c'eft à la bonne; & la politeffe eft pour la mere. Ceux qui ne changent point de mere, confervent leur attachement pour elle toute leur vie, à moins que par la fuite elle n'ait avec eux une conduite mal entendue. (*G.*)

ALLANTOIDE, f. f. (*Anatomie comparée. Zoologie.*) Il nous a paru néceffaire de travailler à neuf cet article.

La membrane dont nous parlons fe trouve dans les quadrupedes, fans que nous en connoiffions qui en foient privés. Dans toutes les efpeces qui nous font connues, nous voyons un canal très-confidérable, connu des anciens fous le nom d'*ouraque*, qui fort du haut de la voûte de la veffie urinaire, qui monte devant le péritoine, fe rend au nombril, entre dans le cordon ombilical, & en parcourt toute la longueur. Ce canal s'ouvre dans un fac membraneux qui, dans les animaux à cornes, fe partage en deux cornes lui-même, & devient d'un volume extraordinaire dans la vache. C'eft la premiere partie que nous ayons pu découvrir dans le fœtus de la brebis vers le dix-huitieme jour après la conception. C'eft elle qui détermine la figure de la *valife* d'Harvey, qui tient lieu de l'œuf dans les quadrupedes. On la trouve également dans les animaux qui ruminent & dans les carnivores : le dauphin même, qui eft de la claffe des cetacées, a fon *allantoïde*. On veut cependant que la cavale manque d'*allantoïde*; d'autres fe contentent d'obferver qu'elle eft incomplette dans cet animal, & que l'amnios acheve de la former.

L'ouraque ouvre une communication entiérement libre entre la veffie & la cavité de la membrane *allantoïde*; auffi cette derniere membrane eft-elle remplie d'une liqueur entiérement femblable à l'urine par la couleur, l'odeur & par le goût. Elle n'eft donc pas inutile : elle eft le réfervoir de l'urine que l'animal ne rend pas par l'uretre, tant qu'il eft renfermé dans le ventre de fa mere.

Dans l'homme, la ftructure eft tout-à-fait différente. Il y a bien un canal qui fort du haut de la veffie, & qui, contenu dans une gaîne cellulaire, empruntée des fibres longitudinales de la veffie, fe rend au nombril. Ce canal eft creux dans l'homme même; il n'admet pas le fouffle ou le mercure, tant que tout eft dans l'état naturel; un pli qu'il fait entre les membranes même de la veffie, empêche l'air & le mercure d'y entrer.

Mais quand on a enlevé cette gaîne cellulaire, le canal fe redreffe, le canal y entre, & on y introduit une foie avec facilité. Le commencement en eft affez large, mais il s'amincit contre le nombril, & devient cylindrique. On peut le continuer dans le cordon, mais il n'en refte aucun veftige à l'extrémité du cordon qui répond au placenta. On ne trouve plus de cavité dès que l'ouraque a paffé le nombril; il fait encore un chemin d'un ou de deux pouces, & fe perd enfuite dans les tuniques des arteres ombilicales. Voilà ce que nous avons vu fouvent & avec conviction. On a plufieurs exemples dans lefquels la cavité de l'ouraque s'eft confervée dans l'homme adulte.

Il eft vrai qu'on voit affez fouvent à la racine du cordon, entre l'amnios & la membrane liffe du chorion, dans des fœtus au-deffous de trois mois, un petit corps qui paroît femblable à une veffie. Il fort de ce corps un filet, qu'on peut continuer dans toute la longueur du cordon, & qui fe perd dans le méfentere du fœtus. Plufieurs anatomiftes modernes ont vu ce petit corps non pas dans tous les fœtus, mais affez fréquemment : aucun d'eux cependant n'a cru voir une membrane *allantoïde*, ni un ouraque; ils ont fenti que cette membrane devroit devenir plus confidérable avec le fœtus, & que cependant eux-mêmes n'avoient jamais pu appercevoir dans un fœtus plus avancé, ni la petite veffie entre l'amnios & le chorion, ni l'ouraque dans le cordon : un feul auteur (c'eft le D. Richard Hale) a vu dans l'arrierefaix de deux jumeaux, une cavité membraneufe très-confidérable, avec un ouraque auffi ample que celui des brutes. Ce fait unique eft fingulier. M. Hale donne à l'ouraque un volume très-fupérieur à tout ce que nous avons jamais vu dans l'homme, & nous avons été tentés quelquefois de croire qu'il avoit vu l'amnios du fecond des jumeaux. Pour le filet d'Albinus, il paroît être le vaiffeau omphalo-méfentérique, conftamment trouvé dans les chiens & dans les poulets, & que nous avons vu & injecté dans des fœtus humains.

Comme l'ouraque humain ne paffe pas le cordon, nous ne croyons pas qu'il y ait dans l'efpece humaine une membrane qui réponde à l'*allantoïde* des animaux. Ce réfervoir feroit bien inutile, puifque l'urine du fœtus ne pourroit également pas y être verfée.

Prefque tous les anatomiftes modernes s'accordent à rejetter l'*allantoïde* humaine. Les eaux, que bien des femmes perdent avant leur délivrance, ne doivent pas être prifes pour la liqueur de l'*allantoïde* : elles peuvent venir de l'utérus même, dont l'hydropifie n'a pas été inconnue à Hippocrate : elles ont pu fe ramaffer entre la membrane moyenne & l'amnios.

La membrane moyenne eft la bafe du chorion. Nous en parlerons dans cet article. Elle eft attachée par une cellulofité à l'amnios; il peut s'amaffer de l'eau dans cette cellulofité, mais il n'y a point de cavité naturelle, ni de communication avec l'ouraque.

L'utérus de la femme differe beaucoup de celui des

des quadrupedes; pourquoi le reste des parties destinées au service du fœtus n'auroient-elles pas aussi une structure différente de celle des bêtes? L'ouraque ne pourroit peut-être pas servir de canal dans l'homme, s'il avoit à suivre la longueur du cordon & ses tours. Il est court & ample dans les bêtes.

Mais de quelle maniere la nature supplée-t-elle dans l'espece humaine, à l'utilité évidente que l'*allantoïde* a dans les bêtes? L'urine du fœtus humain n'a-t-elle pas également besoin d'un réservoir? ou, s'il s'en sépare moins, ce qui paroît être prouvé par les dissections, qu'y a-t-il dans le fœtus humain qui puisse empêcher les reins de séparer la même quantité d'urine? Nous ne connoissons pas encore de réponse solide à cette question. La grandeur supérieure de la tête humaine y pourroit contribuer; la portion de sang qu'exigent les branches ascendantes du fœtus humain, pourroit enlever aux branches inférieures une grande partie de leur sang, & diminuer les sécrétions dont ces branches sont la source. Dans les animaux, la tête est beaucoup moins grande; & peut-être l'urine du fœtus humain se verse-t-elle dans la cavité du cordon même, & dans la cellulosité abreuvée de liqueur, qui enveloppe les vaisseaux ombilicaux. Cette cavité est plus longue de beaucoup dans l'homme. (*H. D. G.*)

ALLÉGER, v. a. (*Marine.*) c'est détruire ou diminuer le frottement qui retient une chose, en la dégageant des poids qui l'embarrassent. On emploie assez souvent, en ce sens, le verbe *alléger* à l'impératif; & on dit: *allege* le cable; *allege* le grêlin; *allege* le tournevire.

ALLÉGER, rendre plus lege, plus léger. On a quelquefois besoin d'*alléger* les vaisseaux, soit pour entrer dans une riviere ou dans un port où il y a peu d'eau, soit pour remettre à flot celui qui s'est échoué. Dans le premier cas, on se sert de bâtimens dans lesquels on verse & on décharge une partie des denrées & des effets. Dans certains endroits où le local rend cet usage constant ou du moins fréquent, il y en a de particuliérement destinés pour cela, qui tirent quelquefois leur dénomination de leur usage, & que l'on nomme pour cela *alleges.* Ces bâtimens ont diverses formes suivant les différens pays; à Rochefort on les nomme des *chates.* Dans le second cas, c'est-à-dire en cas d'échouage, on est souvent forcé de jetter les poids à la mer, & d'autant plus promptement que la mer est plus agitée, & que le bâtiment a plus de masse. On jette alors les premiers objets qui se présentent: cependant toutes choses d'ailleurs égales, il y a un choix à faire déterminé par les circonstances & par la position. Un vaisseau qui en a le tems, & qui est à portée de renouveller son eau, fait bien de s'en décharger par préférence, parce que la réparation en est de peu de dépense. Les canons sont sans doute en pareil cas le poids le plus nuisible, le plus considérable, & dont la défaite *allégeroit* le plus promptement; on sent cependant qu'il faut combiner le risque ou le danger du vaisseau avec leur valeur, la difficulté ou l'impossibilité de les retirer de l'eau, *&c.* Le vaisseau tire plus d'eau de l'arriere que de l'avant, & on ne doit pas perdre cela de vue en *allégeant* un vaisseau pour le déséchouer. Il faut aussi avoir attention à l'empêcher d'être poussé à terre ou sur le banc où il est échoué à mesure que les poids dont on le décharge l'*allegent*: on porte pour cet effet, d'ordinaire une ancre du côté du large, & on roidit fortement ou même on vire sur le grêlin ou le cable auquel elle tient.

On *allege* assez souvent un vaisseau à la mer, lorsque, poursuivi par un ennemi supérieur, on espere rendre sa marche plus prompte en diminuant son poids. Il semble paroître évident que le vaisseau, devenu plus léger, doit mieux marcher, ou obéir plus facilement à la puissance qui le pousse, & qui ne change point; cette question est cependant assez compliquée, & se combine de mille manieres différentes. Il est certain qu'on ne peut décharger un vaisseau du moindre poids, sans changer son centre de gravité, & que changer le centre de gravité, est apporter un changement universel au balancement du vaisseau dans le fluide. Quel effet nouveau cela apportera-t-il au tirant d'eau? De quelle quantité le centre de gravité s'élévera-t-il ou s'abaissera-t-il? Le gouvernail conservera-t-il un effet aussi facile? Le vaisseau, en acquérant la facilité de plier ou de s'incliner davantage, pourra-t-il bien porter autant de voile? L'angle d'inclinaison, & le changement des lignes d'eau, ne diminueront-ils point sa marche? Le vaisseau ne roulera-t-il point davantage? Ses mouvemens ne deviendront-ils point trop vifs? *&c. &c.* Toutes ces questions ont cependant besoin d'être résolues & déterminées avec soin avant qu'il soit permis d'assurer que l'on fait bien en *allegeant* le vaisseau. On n'en peut pas même faire un problême, général, parce que cet effet change non seulement pour chaque vaisseau, mais pour le même vaisseau, suivant la qualité & la distribution de sa charge. Il est vrai que si le hasard a fait l'arrimage, on espere que le hasard fera rencontrer juste dans l'à-peu-près que fournissent l'usage & la pratique; cependant quand il s'agit de la sûreté d'un vaisseau, souvent chargé d'une mission importante pour tout l'état, comment se reposer & dormir tranquille dans l'espérance de trouver une exactitude assez grande dans le tâtonnement? C'est dans ce cas sur-tout où l'on sent l'importance d'avoir arrimé son vaisseau avec discernement, & de bien connoître la disposition & la distribution des poids. (*M. le Chevalier* DE LA COUDRAYE.)

§ ALLÉGORIE, s. f. (*Arts de la parole & du dessin.*) c'est un signe naturel, ou une image, qu'on substitue à la chose désignée. Souvent dans le discours, & dans les arts du dessin, on présente certains objets, pour en exprimer d'autres par le rapport qu'ils ont avec ceux-là. L'expression proverbiale, *se tenir au gros de l'arbre*, nous présente un objet matériel pris de la nature, pour nous faire deviner une chose qui n'a rien de matériel, c'est de demeurer attaché au pouvoir légitime. Lorsque l'on met à la suite l'un de l'autre l'image, & la chose désignée, c'est une *comparaison* ou une *similitude*; mais quand on supprime la chose désignée, & qu'on se contente de la laisser deviner, c'est une *allégorie.*

Divers motifs peuvent donner lieu à cette substitution de l'image à la place de la chose désignée. Quelquefois la *nécessité* y contraint, lorsqu'il n'est pas possible de représenter la chose elle-même. Les arts du dessin se trouvent dans ce cas toutes les fois qu'ils ont à représenter des idées abstraites qui ne tombent pas sous le sens de la vue: quelquefois la *circonspection* l'exige, quand on n'ose pas présenter nuement la chose, & qu'on préfere de la laisser deviner. C'est ainsi qu'Horace, voulant dissuader les Romains de s'embarquer de nouveau dans une guerre civile, ne s'adresse, par prudence, qu'à un navire auquel il dépeint le danger du naufrage (Hor. *liv. I. od. 14.*). Enfin souvent on emploie l'image au lieu de la chose même, en vue de l'*énergie*; pour donner à la chose représentée plus de clarté, plus de force, & en un mot, un tour plus beau & plus gracieux. Quand Haller compare notre vie sur cette terre à l'état de la chenille, & notre durée à une goutte d'eau dans l'Océan; il exprime en deux vers par ces images allégoriques, la véritable destination & la brieveté de cette vie, d'une maniere beaucoup plus concise, plus énergique, & plus

sensible qu'il n'auroit pu le faire sans *allégorie*.

ALLÉGORIE, *relativement aux arts de la parole*. Nous nous proposons ici de faire trois recherches. 1°. Sur la nature & l'effet de l'*allégorie* en général. 2°. Sur ses divers genres, leurs caracteres particuliers & leur usage. 3°. Sur les sources d'où l'on doit les tirer.

Toute *allégorie*, en général, doit renfermer une image, qui détermine la chose qu'on veut exprimer, & qui la fasse connoître sous une face plus avantageuse. L'*allégorie* doit déterminer son objet, & le déterminer avec précision, sans cela elle devient énigme. Elle doit le présenter plus avantageusement, sans quoi elle devient inutile. De-là résultent deux qualités essentielles à l'*allégorie*, un rapport exact entre l'image & l'objet; afin que celui-ci se présente d'abord à l'esprit; & une beauté énergique dans l'image pour que l'objet gagne à être présenté figurément.

Outre ces deux qualités essentielles, l'*allégorie* en doit encore avoir deux autres; l'une, c'est qu'elle ne soit pas poussée trop loin; & la seconde, qu'on n'y ajoute rien qui retombe dans le sens propre; deux défauts qui répandent sur l'*allégorie* une teinte d'absurdité. Les anciens ont désigné le corps humain par le terme de microcosme, ou de monde en abrégé. L'*allégorie* est juste, mais si l'on entreprenoit de l'étendre, d'en détailler les principaux rapports, d'assigner à ce petit monde ses planetes, ses habitans, ses montagnes, & ses vallées, on pousseroit l'*allégorie* jusqu'au ridicule. On pourroit ainsi gâter la belle *allégorie* de Platon qui représente les passions sous l'image de coursiers attelés à un char, que la raison guide; qu'on y ajoute le timon & les roues, il n'y aura rien dans l'ame qui réponde à ces nouvelles images. Il faut donc éviter soigneusement de faire entrer dans l'*allégorie* des détails qui n'ont point de parties correspondantes dans l'objet désigné; ou du moins ces détails ne doivent être énoncés que bien foiblement, si l'on ne peut se dispenser absolument d'en faire mention.

Il est pareillement absurde d'entamer une *allégorie*, & de finir par l'expression propre. Pope a admirablement bien dit:

Drinck deep, or taste not the Pierian spring;
There shallow draughts intoxicates the brain,
And drincking largely sober us again.
(Essay on Criticism. *v. 218.*)

Buvez à longs traits à la fontaine des Muses, ou ne goûtez point de ses eaux; de petits traits enivrent; ce n'est qu'à force de boire qu'on dissipe l'ivresse. N'auroit-il pas été ridicule de terminer ainsi l'*allégorie*: *de petits traits enivrent, mais plus on y puise, plus on acquiert de connoissances solides?*

Enfin l'image doit être unique sans confusion, sans mêlange d'autres objets. Une idée peut sans doute être rendue sensible & parfaitement représentée sous plus d'une image. Mais l'accumulation de ces images dans une seule figure l'obscurciroit. Ne commencez pas, dit Quintilien, par une tempête pour finir par des flammes (*Inst. Or. l. VIII. 6, 50.*). Voilà les qualités qu'on peut exiger d'une *allégorie*; en voici l'effet.

L'effet de l'*allégorie*, est en général, celui de toute image; c'est de présenter des idées abstraites, sous une forme sensible à notre esprit, & de nous en donner par ce moyen une connoissance intuitive. Mais l'*allégorie* l'emporte à cet égard sur tous les autres genres d'images; comme elle supprime l'objet même, sa briéveté lui donne plus de vivacité; & comme, par la même raison, toute l'attention est d'abord fixée sur l'exacte représentation de l'image, l'objet s'y présente ensuite avec plus de rapidité & d'exactitude, dans toute sa clarté. Quand Bodmer fait dire à Jacob dans son poëme: *on me présenta une coupe remplie d'absynte; à peine en avoit-on emmielé le bord*, il donne à son récit une vivacité qu'il n'eût point eue, s'il avoit fait de cette belle *allégorie* une comparaison. L'*allégorie* est de toutes les images la plus énergique; & après elle, c'est la comparaison qui a le plus de vivacité. *Voyez* COMPARAISON, *Suppl.*

Quant à l'usage de l'*allégorie*, il faut observer en général, que l'excès seroit un défaut; c'est un simple assaisonnement qu'on ne doit employer qu'avec modération. Des *allégories* trop fréquentes feroient perdre le goût de la belle simplicité. D'ailleurs l'accumulation des images, jette la confusion dans l'esprit; bien loin d'y répandre une plus grande clarté, elle n'y laisse qu'un cahos d'objets sensible. *Young*, cet auteur d'ailleurs si excellent, n'a que trop souvent donné dans ce défaut en composant ses *Nuits*.

A la suite de ces remarques générales, nous allons examiner les diverses especes d'*allégorie*, qui résultent ou de la différence du but qu'on s'y propose, ou de ses différens effets.

Il est très-probable que c'est la nécessité qui a introduit l'*allégorie* dans le discours. Aussi long-tems que la langue manquoit de termes propres à exprimer des notions générales, on étoit réduit, pour désigner un homme emporté & vindicatif, à lui donner le nom de chien, ou de quelque autre animal, auquel on avoit reconnu les mêmes caracteres. Le but de l'*allégorie* se bornoit alors tout simplement à lever l'impossibilité d'exprimer la chose. Les langues ont retenu un très-grand nombre d'*allégories* de cette espece, qui, par le long usage, ont pleinement acquis le caractere d'expressions propres.

Après cet usage de premiere nécessité, l'*allégorie* en a un second, qui consiste, non pas encore à donner une beauté d'énergie à la chose qu'on veut représenter, mais à lui donner un tour plus délicat, qui s'éloigne de l'expression vulgaire; c'est en quelque maniere faire un compliment obligeant aux personnes auxquelles on adresse le discours. Virgile a eu ce but dans quelques-unes de ses églogues. Ce poëte pouvoit témoigner sa reconnoissance envers Auguste, & tous les sentimens qu'il exprime dans ses églogues, avec autant & plus d'énergie, en termes directs. Mais l'*allégorie* donne à ses pensées un tour plus fin & plus spirituel. Un homme d'esprit emploiera toujours la tournure allégorique lorsqu'il sera question de louer ou de blâmer. Des éloges ou des reproches directs ont une dureté qui tient trop du vulgaire.

Mais l'usage de l'*allégorie* acquiert un nouveau dégré d'importance, lorsqu'à la tournure délicate on réunit encore le but de voiler l'objet ou le sens propre, jusqu'à ce que le jugement soit à l'abri de toute prévention. C'est le même avantage qu'on retire de l'apologue, & par le même moyen. Tel est le célebre discours du consul Ménénius Agrippa, qui, par cet artifice, sut appaiser la révolte des Plébéiens. (*Tit. Liv. II*, 32.)

Ces deux especes d'*allégorie* n'exigent nullement une analogie parfaite, & qui s'étende à toutes les circonstances. L'*allégorie* dégénere en puérilité dès qu'on veut appuyer sur chaque partie de détail. Il suffit pour le but qu'on se propose, que la proposition principale qu'on veut établir se retrouve dépeinte dans l'image d'une maniere intuitive.

On emploie quelquefois l'*allégorie* uniquement dans la vue de donner à une idée plus de clarté, & de la rendre assez sensible pour qu'elle s'imprime dans l'esprit, & qu'elle n'en puisse être trop facilement effacée. La pensée que Haller a exprimée avec une précision philosophique: *les jouissances accroissent les desirs*, Horace l'a rendue sous cette *allégorie*:

Crescit indulgens sibi dirus hydrops;
Nec sitim pellit, nisi causa morbi
Fugerit venis & aquosus albo.
Corpore langor. (Od. *L. II.* 2.)

La premiere maniere est pour les philosophes; celle-ci est pour tout le monde. Ce que l'une dit à l'entendement, l'autre le peint à l'imagination. Des *allégories* de cette espece sont très-nécessaires, lorsqu'il s'agit d'inculquer d'une maniere ineffaçable des vérités générales & importantes. C'est ce qui a produit tant de proverbes allégoriques, qui tous appartiennent à l'espece dont nous parlons. Les conditions essentielles sont que l'image soit bien distincte; que pour être mieux saisie, elle soit prise d'objets connus; & qu'on n'y emploie que très-peu de traits, mais des traits bien caractérisés. Horace a rempli toutes ces conditions dans l'exemple suivant:

Sæpius ventis agitatur ingens.
Pinus, & celsæ graviore casu
Decidunt turres, feriuntque summos
Fulmina montes. (Od. *L. II.* 10.)

Ces *allégories*, au reste, ne servent qu'à graver dans la mémoire des vérités connues; mais ces vérités ont d'autant plus besoin d'être rendues intuitives, qu'étant des notions communes, qu'on peut saisir sans le moindre effort, c'est, pour me servir de l'ingénieuse expression de Winckelman, un vaisseau qui ne trace sur la mer que des sillons momentanés. Au lieu que ce qui coûte quelques efforts à l'esprit, s'imprime plus sûrement dans la mémoire.

L'*allégorie* peut encore avoir un but plus relevé, c'est d'énoncer les choses d'une maniere plus forte & plus expressive, & de les présenter en même tems dans un plus grand jour. C'est ainsi que Haller emploie l'*allégorie* de l'*état de chenille*, dont nous avons parlé, & que Young a dit:

Mine dy'd with thee Philander! Thy last sigh Dissolv'd the charm; the disenchanted earth Lost all her lustre.

Ma joie a disparu avec toi, cher Philandre; ton dernier soupir a dissipé le charme, & la terre désenchantée a perdu ses attraits.

Plus on examine ces images de près, plus on leur trouve de vie & d'énergie; le nombre des idées qui se rapportent à l'objet représenté, augmente à mesure qu'on y réfléchit. Cette espece d'*allégorie* a la plus grande énergie, car elle réunit l'effet des sensations, de la brièveté, de la clarté, de la richesse & de la force; aussi fait-elle une des grandes beautés de la poësie. Elle tient même quelquefois lieu de preuve. Il y a en effet certaines vérités, dont on peut moins s'assurer par une démonstration distincte, que par un coup-d'œil rapide qui embrasse plusieurs circonstances particulieres; l'*allégorie* sert de preuves aux vérités de ce genre; & c'est ici que des ressemblances éloignées ont une grande force, & rendent l'*allégorie* plus vive.

L'*allégorie* qui n'a principalement pour but que de rendre une pensée avec plus de brièveté, n'est pas tout-à-fait aussi importante que celle dont nous venons de parler. Telle est, par exemple, cette *allégorie* d'Horace:

Contrahes vento nimium secundo
Turgida vela.

Enfin il y a encore une espece d'*allégorie* qu'on pourroit nommer l'*allégorie mystérieuse*, ou *prophétique*, parce qu'en effet plusieurs prophéties sont écrites dans ce style. Elle tient le milieu entre l'*allégorie* claire & l'énigme, & elle sert à donner plus de solemnité & de gravité au discours. Elle ne nous laisse entrevoir qu'une partie de la chose représentée, & couvre le reste d'un voile sacré. Cette espece est propre dans les actions grandes & solemnelles, auxquelles on intéresse des êtres supérieurs. Elle produit sur-tout un très-bon effet dans le haut tragique.

Nous avons rapporté jusqu'ici les diverses especes d'*allégories*; il en est encore une, celle qui personifie les notions abstraites; mais nous en parlerons dans un autre article.

Quant aux sources d'où l'on puise les *allégories*; ce sont la nature, les mœurs & usages des peuples, les sciences & les arts; mais c'est l'esprit seul qui fait y puiser. De même que le corps humain est l'image de l'ame, de même aussi le monde visible est l'image du monde des esprits; il n'y a rien dans l'un qui n'ait quelque chose d'analogue dans l'autre. Un esprit pénétrant, qui, en observant la nature, ne s'arrêtera pas à l'écorce, mais qui percera jusqu'aux parties invisibles du monde physique, y trouvera des *allégories* de l'espece la plus parfaite. C'est une étude qu'on ne sauroit trop recommander aux poëtes. Les modernes, qui ont écrit sur l'histoire de la nature, nous ont présenté cet immense théâtre dans un ordre & avec une clarté dont les anciens n'approchent point. Mais il n'y a que des poëtes philosophes qui puissent moissonner dans ce vaste champ; & surpasser aisément les anciens dans cette partie. Nos faiseurs d'odes n'ont encore guere profité de cette source.

Les mœurs & les usages de la nation sont la source la plus commune, d'où l'on peut tirer l'espece d'*allégorie* qui se borne à la brièveté & à la clarté. C'est de-là principalement qu'Horace a puisé ses nombreuses *allégories*. Les usages d'un peuple encore grossier ont sur-tout quelque chose de très-significatif, qui peut fournir de bonnes *allégories*. C'étoit, par exemple, l'usage des anciens Celtes quand ils entroient dans un pays étranger, de porter la pointe de leur pique en avant s'ils venoient comme ennemis, & en arriere s'ils n'avoient que des sentimens pacifiques. L'*allégorie* est aisée à saisir. Le poëte Eschyle en a tiré une très-belle de la coutume qu'avoient les anciens navigateurs de placer les images de leurs dieux tutélaires sur la poupe du vaisseau.

Enfin les sciences, & sur-tout les arts, qui s'occupent d'objets matériels, renferment un très-grand nombre de sujets propres à l'*allégorie*. Plus ces sujets sont connus, & faciles à concevoir, plus leur choix est heureux. Celui qui examineroit avec soin les opérations des artistes, & les ouvrages de l'art, dans la vue d'observer ce qu'ils contiennent de significatif, rendroit un grand service aux poëtes & aux orateurs. Entre les poëtes allemands, c'est Hagendorn & Bodmer qui se sont le plus appliqués à puiser dans cette source. Leurs ouvrages sont parsemés d'allusions, d'images, de comparaisons & d'*allégories*, qu'ils ont empruntées des arts & des sciences.

Concluons de toutes ces remarques que l'étude de la nature, des mœurs & des usages des divers peuples, des sciences & des arts, est non-seulement très-nécessaire dans le choix & l'invention du sujet, mais encore dans la maniere de le traiter avec succès.

Il nous reste encore à parler des personnes allégoriques qui reviennent si souvent dans les écrits des poëtes, & qui forment une espece toute particuliere d'*allégorie*. Elle se distingue des autres, en ce qu'elle transforme de simples noms ou de simples notions désignées par ces noms, en personnages qui agissent. Des vertus, des qualités abstraites, l'amour, la haine, la discorde, la sagesse, sont métamorphosées en des êtres vivans; & cela de di-

verses manieres. Tantôt ce n'est qu'indirectement & en passant; quelques mots ajoutés à l'idée abstraite lui donnent une détermination qui ne peut convenir qu'à un être actif; c'est ainsi qu'un prophete a dit : *devant lui marche la peste.* Tantôt c'est d'une maniere directe : on revêt la notion abstraite d'un corps parfaitement déterminé, sur lequel le poëte fixe pour quelque tems nos regards; tel est l'exemple suivant d'Horace : (*Ode I. 35.*)

Te semper anteit sæva necessitas,
Clavos trabales & cuneos manu
Gestans ahena, nec severus
Uncus abest, liquidumque plumbum.

Tantôt, enfin, on prête à ces personnages allégoriques des rôles entiers & suivis, on les introduit dans l'épopée, & même dans le drame, pour les faire agir avec des personnages réels. C'est ainsi que la discorde, la renommée, l'amour, & tant d'autres êtres allégoriques sont souvent personnifiés chez les poëtes tant anciens que modernes. On peut encore rapporter en quelque maniere à ce genre les êtres purement fabuleux, les sylphes, les gnomes, les dryades, les faunes, *&c.* On a si souvent blâmé, justifié, excusé & loué les poëtes sur ce sujet, qu'on peut mettre l'usage qu'ils font de ces images au rang des artifices équivoques de la poësie.

Nous parlons dans un autre article de l'usage de ces personnages allégoriques dans la peinture. Il est vraisemblable que c'est des tableaux qu'ils ont passé dans la poësie; ou peut-être aussi celle-ci les a-t-elle pris des hiéroglyphes. Ce qu'il y a de très-probable, c'est que la plupart des divinités du paganisme & plusieurs héros de la Mythologie étoient dans leur origine des personnages allégoriques. On ne trouve dans Homere aucune différence essentielle entre les personnages purement phantastiques qu'il allégorise, tels que la renommée, l'aurore, l'iris, les heures, les songes, *&c.* & les dieux, auxquels il doit supposer une existence plus réelle. Il semble même que ce poëte prend quelquefois Jupiter & Junon pour des personnages simplement allégoriques.

La premiere remarque qui se présente à l'esprit sur ces êtres allégoriques, c'est qu'ils different de l'*allégorie* propre, en tant qu'ils sont la chose signifiée elle-même, revêtue d'une forme corporelle, & non une simple substitution d'une image à la place de l'objet représenté; ce n'est pas le signe, c'est la chose. Cependant ces êtres personnifiés peuvent avoir toute l'énergie de l'*allégorie*, lorsque la figure dont on les revêt exprime d'une maniere plus parfaite la nature de la chose désignée. Le meilleur exemple à citer en ce genre, c'est l'image allégorique que Milton a tracée du péché. Le poëte nous y peint une figure qui, sans avoir de réalité, peut néanmoins être conçue par l'imagination, & dont l'aspect excite en nous, mais plus promptement & avec beaucoup plus de vivacité, la même horreur, le même dégoût & les mêmes idées que la contemplation réfléchie du mal moral auroit produit avec plus de lenteur & beaucoup moins de force. De ce genre est encore l'image de la Discorde, qu'Homere a tracée d'un coup de pinceau au quatrieme livre de l'Iliade (*v.* 440.). Les poëtes anciens & les modernes fourniroient divers exemples de semblables fictions.

Mais il y a une espece plus commune d'images allégoriques, qui est inférieure en énergie à celle dont nous venons de parler. L'Aurore aux doigts de roses, qui revient si souvent dans Homere, l'Iris au vol rapide; l'Amour, les Vénus & les Cupidons de Tibulle, font un effet beaucoup plus foible en poësie qu'en peinture; ce ne sont souvent rien de plus que des noms moins vulgaires & plus sonores que le mot propre ne l'est.

D'autres especes encore d'êtres personnifiés n'ont aucune figure déterminée; ils se présentent à l'imagination sous la forme d'êtres vivans, mais dont le caractere n'est pas bien décidé, ou dont on ne sauroit même se faire une notion déterminée; tels sont les fleuves, les villes, les provinces personnifiées, les génies des hommes & des nations, les nymphes, & tant d'autres êtres fantastiques.

On personnifie ces êtres ou dans la seule vue de rendre sensibles des notions abstraites; ou pour mettre du merveilleux dans l'action; ou enfin pour s'en servir comme des machines qui forment l'intrigue, ou le dénouement.

Quant au premier usage, il paroît suffisamment légitimé par l'autorité de la plupart des poëtes anciens & modernes. Sous ce point de vue, ces images retombent dans la classe de l'*allégorie* propre, & ne different de celle-ci qu'en ce que le poëte au lieu de puiser dans les trois sources que nous avons indiquées, puise dans sa propre imagination. Ainsi il est aisé d'appliquer ici tout ce que nous avons observé ci-dessus sur l'usage, la diversité, & la nature de l'*allégorie.* Mais s'il faut déja une grande sagacité, pour tirer de la nature ou des arts une *allégorie* énergique; quel feu poétique, quel génie créateur ne doit pas joindre à cette sagacité le poëte qui entreprend de donner un corps, & de nous présenter sous une figure visible, les productions de son cerveau? de personnifier, comme Homere & Milton la dissention & le péché?

Les images de l'espece plus commune, tracées d'une touche moins forte, lorsqu'on sait les employer à propos, servent à animer le sujet, & à y répandre de l'agrément, ou à le rendre plus touchant; le langage du poëte en prend une teinte d'enthousiasme, qui lui donne plus d'intérêt. Mais on n'obtient ces avantages qu'à l'aide d'un goût bien délicat. La prosopopée, comme toutes les figures oratoires, doit naître ou d'une passion véhémente qui dans son trouble invoque les montagnes, parle aux rochers, & croit que toute la nature l'écoute & s'attendrit; ou elle doit naître d'une imagination très-vive qui, à chaque idée, donne un corps, & à chaque corps, une vie & une ame. Un coup-d'œil vif devient alors une fleche qui pénetre jusqu'au fond du cœur; & une troupe de petits amours se promenent sur un beau sein. Mais en vain un poëte médiocre nous montre-t-il les Amours & les Cupidons, il n'en est pas moins insipide.

Quant à l'usage des êtres allégoriques, considérés comme des personnages qui entrent dans l'action principale, les sentimens des critiques sont partagés. Cet usage a principalement été introduit par les modernes; on n'en trouve du moins que bien peu d'exemples chez les anciens, & s'ils s'en sont servi, ce n'est, pour ainsi dire, qu'en passant. Il n'y a qu'Eschyle & Aristophane qui ont introduit dans leurs drames, l'un Mars, l'autre les Furies. Mais ces personnages étoient des êtres réels dans la religion du peuple qui assistoit à ces spectacles. Les anciens ne se faisoient point de scrupule, il est vrai, d'employer des êtres allégoriques dans la fable, cependant un ancien même parle de cet usage comme d'une chose peu naturelle; *Prisco illo dicendi &* horrido *modo*, dit Tite Live (*liv. II, chap.* 32.). Il est très-possible que la barbarie du goût qui régnoit encore, il y a deux siecles, ait introduit ces êtres allégoriques parmi nous. On sait que c'étoient les principaux personnages des mauvaises farces qu'on donnoit dans ces tems-là. Milton en a su tirer parti en homme de génie; & bien que

M. de Voltaire n'approuve pas la hardiesse du poëte Anglois, il n'a pas fait de difficulté de donner à la Discorde un personnage allégorique dans sa Henriade.

Les critiques qui, sans rejetter l'usage des êtres allégoriques & l'invocation des muses, estiment néanmoins que cet usage doit être restreint dans des bornes très-étroites, appuient leur sentiment sur des raisons fort plausibles ; il seroit absurde de désapprouver un usage qui est reçu même dans le discours ordinaire. Ne dit-on pas tous les jours : *la mort a surpris un tel ?* Et combien d'autres expressions n'a-t-on pas, dans lesquelles on attache constamment quelque chose de corporel & de sensible aux notions les plus abstraites? Ces métaphores, pourvu qu'on n'y appuie pas trop long-tems, n'ont rien qui révolte ; mais l'illusion ne se soutient que par le progrès rapide des pensées : dès qu'on s'arrête un peu trop, elle se détruit, on apperçoit l'absurdité de la supposition; la prudence veut donc qu'on ne montre ces êtres allégoriques qu'en passant, & qu'on les fasse disparoître avant que l'illusion puisse être dissipée. Si le rôle qu'on leur assigne est court, & qu'il soit conforme à l'image que nous nous en faisons dans ce moment, l'imagination en est agréablement frappée, & elle en devient plus vive.

Mais, si le poëte s'appesantit sur ces êtres imaginaires, s'il entre dans le détail de leurs actions, s'il y joint encore diverses circonstances étrangeres, qui fassent sentir l'impossibilité de la fiction, il court risque de révolter son lecteur ; tant de longueurs laissent à celui-ci le tems de sortir de l'illusion qu'il est si indispensable de ne point perdre. Il faut avouer qu'il y a des imaginations si glacées, que la plus légere métaphore peut les choquer ; & si la raison veut analyser froidement ce qui n'est fait que pour frapper l'imagination, il faudroit renoncer aux figures les plus simples ; mais aussi l'imagination la plus échauffée ne soutient pas long-tems la vue d'un personnage allégorique, qui, à force de se montrer par trop de côtés, lui laisse appercevoir qu'elle n'avoit saisi qu'un phantôme.

On cherche à la vérité à justifier l'usage de ces êtres allégoriques, par la nécessité qu'il y a de mettre du merveilleux dans un poëme. Les anciens, dit-on, pouvoient y employer leurs divinités ; aujourd'hui, comme il seroit indécent d'impliquer l'être suprême dans des actions profanes, le merveilleux qui fait l'essence de l'épopée, n'a plus d'autre source que les êtres imaginaires. Mais, quand on accorderoit tout cela, ce qui ne paroît cependant point devoir être concédé, il en résulteroit simplement que les personnages allégoriques peuvent être tolérés ; mais on n'en pourroit pas conclure qu'il donnent de la beauté au poëme. Le grand & le merveilleux de l'Iliade ne naît certainement pas de l'unique association des dieux aux héros d'Homere ; & Ossian dans ses épopées, n'a ni divinités, ni êtres allégoriques.

Les sylphes, les génies & autres êtres de pure invention, n'appartiennent pas à la classe des êtres allégoriques, ils sont de la mythologie ; ils ne sont proprement allégoriques que dans les arts du dessin. *Voyez* ci-après ALLÉGORIE (*Peinture.*) (*Cet article est tiré de la Théorie générale des beaux-arts de M.* SULZER.)

ALLÉGORIE, (*Belles Lettres.*) On n'a pas assez distingué l'*allégorie* d'avec l'apologue, ou la fable morale.

Le mérite de l'apologue est de cacher le sens moral, ou la vérité qu'il renferme, jusqu'au moment de la conclusion qu'on appelle *moralité.*

Le mérite de l'*allégorie* est de n'avoir pas besoin d'expliquer la vérité qu'elle enveloppe, & de la faire sentir à chaque trait, par la justesse de ses rapports.

L'apologue, par sa naïveté, doit ressembler à un conte puérile, afin d'étonner davantage lorsqu'il finit par être une grande leçon. Son artifice consiste à déguiser son dessein, & à nous présenter des vérités utiles, sous l'appât d'un mensonge frivole & amusant. C'est Socrate qui joue l'homme simple, au lieu de se donner pour sage.

L'*allégorie*, avec moins de finesse, se propose, non pas de déguiser, mais d'embellir la vérité, & de la rendre plus sensible. C'est, comme on l'a très-bien dit, *une métaphore continuée.* Or, une qualité essentielle de la métaphore est d'être transparente ; il falloit donc aussi donner pour qualité distinctive à l'*allégorie*, cette clarté, cette transparence qui laisse voir la vérité & qui ne l'obscurcit jamais.

Les détours, comme je l'ai dit, sont convenables à l'apologue : sans perdre son objet de vue, il feint de s'amuser & de s'égarer en chemin ; il fait même quelquefois semblant de s'occuper sérieusement de détails qui n'ont aucun trait au sens moral qu'il se propose ; c'est le grand art de la Fontaine.

Il n'en est pas de même de l'*allégorie :* on la voit sans cesse occupée à rendre son objet sensible, écartant comme des nuages, tout ce qui altere la justesse de l'allusion & des rapports.

Quelquefois, dans l'apologue, la justesse des rapports est aussi précise que dans l'*allégorie ;* mais alors, en se rapprochant de celle-ci, l'apologue s'éloigne de son vrai caractere, qui consiste à faire un jeu d'une leçon de sagesse, & à ne laisser appercevoir son but qu'au moment qu'on y est arrivé.

L'*allégorie* est quelquefois aussi une façon de présenter avec ménagement une vérité qui offenseroit si on l'exposoit toute nue ; mais elle la déguise moins. C'est un conseil discrétement donné, mais dont celui qu'il intéresse, ne peut manquer à chaque trait de sentir l'application. L'ode d'Horace tant de fois citée,

O navis, referent in mare te novi fluctus, &c.

en est l'exemple & le modele. Entre un vaisseau & la république, entre la guerre civile & une mer orageuse, tous les rapports sont si frappans, que les Romains ne pouvoient s'y méprendre ; & la vérité n'eut jamais de voile plus fin, ni plus clair.

C'est ainsi que l'*allégorie*, par la justesse de ses rapports, doit toujours laisser entrevoir la vérité qu'elle enveloppe. Son objet est manqué, si l'esprit, satisfait d'en appercevoir la surface, ne desire pas autre chose, & ne pénetre pas le fond.

C'est ce qui arrive toutes les fois que l'*allégorie* peut être elle-même une vérité assez intéressante, pour laisser croire que le poëte n'a voulu dire que ce qu'il a dit. Car rien n'empêche alors l'esprit de s'y arrêter, sans rien soupçonner au-delà ; & c'est pourquoi il est souvent si difficile de décider si la fiction est allégorique, ou si elle ne l'est pas.

Que de l'exemple d'une action épique, il y ait quelque vérité morale à détruire (ce qui arrive naturellement sans que le poëte y ait pensé), le pere le Bossu en infere que la fable du poëme épique est une *allégorie*, un apologue. Il va plus loin : il veut que la vérité morale soit d'abord inventée, qu'après cela on imagine un fait qui en soit la preuve & l'exemple, & qu'on ne nomme les personnages qu'après avoir disposé l'action. Assurément ce n'est pas ainsi qu'Homere & Virgile ont conçu l'idée & le plan de leurs poëmes.

Plutarque a raison de comparer les fictions poëtiques aux feuilles de vigne, sous lesquelles le raisin doit être caché. Mais, toutes les fois que le

sujet en lui-même a son utilité morale ; c'est un rafinement puérile que d'y chercher un sens mystérieux.

Ce n'est pas que dans les poëmes épiques, & particuliérement dans ceux d'Homere, il n'y ait bien des détails où l'*allégorie* est sensible ; & alors la vérité voilée y perce de façon à frapper tous les yeux. Telle est l'image des prieres, telle est l'ingénieux épisode de la ceinture de Vénus. Mais regarder l'Iliade comme une *allégorie* continue, c'est attribuer à Homere des rêves qu'il n'a jamais faits.

C'est particuliérement dans les présages, dans les songes, dans le langage prophétique, que les poëtes emploient l'*allégorie*. Dans l'Iliade, tandis qu'Hector & Polidamas attaquent le camp des Grecs, un aigle audacieux vole à leur gauche, tenant dans ses serres un énorme dragon qui, palpitant & ensanglanté, ose combattre, se replie & blesse son vainqueur ; l'oiseau sacré laisse tomber sa proie.

C'est de cette image qu'Horace semble avoir pris la comparaison de l'aiglon avec le jeune Drusus : *qualem ministrum fulminis alitem*, &c.

L'art de l'*allégorie* consiste à peindre vivement & correctement, d'après l'idée ou le sentiment, la chose qu'on personnifie, comme la renommée, dans l'Enéïde de Virgile ; l'envie dans les Métamorphoses d'Ovide & dans la Henriade ; les prieres & l'injure, dans l'Iliade d'Homere, &c.

S'il nous est permis de mêler le plaisant au sublime, voici l'épitaphe d'un libraire de Boston, composée par lui-même, & dont l'allégorie est remarquable par sa justesse & par sa singularité.

« Ci gît, comme un vieux livre à relieure usée » & dépouillée de titres & d'ornemens, le corps » de Ben. Franklin, imprimeur. Il devient l'aliment » des vers, mais le livre ne périra pas : il paroîtra » encore une fois dans une nouvelle & très-belle » édition, revu & corrigé par l'auteur. »

Des modeles parfaits de l'*allégorie* en action, sont la fable de l'amour & de la folie dans la Fontaine ; l'épisode de la haine dans l'opéra d'Armide ; la molesse dans le lutrin. Mais quelque belle que soit l'*allégorie*, elle seroit froide si elle étoit longue. Un poëme tout allégorique, ne seroit pas soutenable, eût-il d'ailleurs mille beautés. *Voyez* MERVEILLEUX, *Suppl.*

Presque toute la mythologie des Grecs, comme celle des Egyptiens, est allégorique ; & ces fictions étoient peut-être dans leur nouveauté, ce que l'esprit humain a jamais inventé de plus ingénieux. Mais à présent qu'elles sont rebattues, la poésie descriptive a bien plus de mérite & de gloire à peindre la nature toute nue, qu'à l'envelopper de ces voiles depuis long-tems usés. Celui qui diroit aujourd'hui que le soleil va se plonger dans l'onde, & se reposer dans le sein de Thétis, diroit une chose commune ; & celui qui, avec les couleurs de la nature, auroit peint le premier le soleil couchant, à demi plongé dans des nuages d'or & de pourpre, & laissant voir encore au-dessus de ces vagues enflammées la moitié de son globe éclatant, celui qui auroit exprimé les accidens de sa lumiere sur le sommet des montagnes, & le jeu de ses rayons à travers le feuillage des forêts, tantôt imitant les couleurs de l'arc-en-ciel, tantôt les flammes d'un incendie, celui-là seroit peintre & poëte.

Les emblêmes ne sont que des *allégories* que peut exprimer le pinceau. C'est ainsi qu'on a représenté le Nil la tête voilée, pour faire entendre que la source de ce fleuve étoit inconnue. C'est ainsi que, pour désigner la paix, on a peint les colombes de Vénus faisant leur nid dans le casque de Mars.

C'est une idée assez heureuse, pour exprimer la crainte des maux d'imagination, que l'*allégorie* d'un enfant qui souffle en l'air des boules de savon, & qui, s'effrayant de leur chûte, inspire la même frayeur à une foule d'autres enfans sur qui ces boules vont tomber. Ainsi les peintres, à l'exemple des poëtes, font quelquefois usage de ces fictions allégoriques, mais rarement avec succès.

Lucien nous a transmis l'idée d'un tableau allégorique de noces d'Alexandre & de Roxane, le peintre étoit Aëtion. Son tableau, qu'il exposa dans les jeux olympiques, fit l'admiration de la Grece assemblée ; & Raphaël l'a dessiné tel que Lucien l'a décrit.

Le sonnet de Crudeli pour les nôces d'une dame de Milan, seroit le sujet d'un joli tableau ; c'est la virginité qui parle à la nouvelle épouse.

Del letto nuzzial questa è la sponda :
Più non lice seguirti : Io parto : addio.
Ti fui compagna dell' età più bionda,
E per te gloria crebbe al regno mio.
Sposa e madre or sarai, se il ciel seconda
La nostra speme, ed il comun desio.
Già vezzegiando ti carpisce, e sfronda
Que' gigli Amor, che di sua mano ordio.
Disse, e disparue in un balen la dea,
E in van tre volte la chiamò la bella
Vergine, che di lei pur anche ardea.
Scese fra tanto sfolgorando in viso
Fecondità, la man le prese, e di ella
Al caro sposo, e il duol cangiossi in riso.

Les philosophes eux-mêmes emploient souvent le style allégorique. Platon, que la nature avoit fait poëte, exprime assez souvent ainsi les idées les plus sublimes. C'est lui qui a dit que *la divinité est située loin de douleur & de volupté.* On doit à Xénophon la belle *allégorie* du jeune Hercule, entre la vertu & la volupté. Mais, qui avoit imaginé celle des furies nées du sang d'un pere répandu par son fils, du sang de Célus mutilé par Saturne ? Cette façon de s'énoncer fait le charme du style de Montagne. Dans ses écrits l'idée abstraite ne se présente jamais nue. Il voit tout ce qu'il pense ; il peint tout ce qu'il dit.

Plus un peuple a l'imagination vive, plus l'*allégorie* lui est familiere ; c'est à cette faculté de saisir les rapports d'une idée abstraite avec un objet sensible, & de concevoir l'une sous la forme de l'autre, que l'on doit toute la beauté de la mythologie des Grecs ; & à mesure que ce peuple ingénieux devient plus philosophe, ses *allégories* présentent un sens plus juste & plus profond. Quoi de plus beau, par exemple, que d'avoir fait de Cérès l'inventrice des loix ? Quoi de plus sage dans les mœurs des Spartiates, que de sacrifier à Vénus armée ?

Quoique l'*allégorie* semble être une façon de s'exprimer artificielle & recherchée, cependant elle est usitée même chez les sauvages. Quand ceux de l'Orénoque veulent témoigner à un étranger que son arrivée leur est agréable, le chef lui dit dans sa harangue, qu'il a vu passer la veille sur sa cabane, un oiseau remarquable par la beauté de ses couleurs ; ou qu'il a songé la nuit que les fruits de la terre périssoient par la sécheresse, & qu'il est survenu une pluie abondante qui les a ranimés.

Rien de plus naturel, en effet, chez tous les peuples & dans toutes les langues, que d'emprunter ainsi les couleurs des choses sensibles, pour exprimer par analogie, des idées qui, sans cela, seroient vagues, foibles, confuses. Ce qui ne se peint point à l'imagination échappe aisément à l'esprit. *Voyez* IMAGE, *Suppl.* (*M. MARMONTEL.*)

ALLÉGORIE, (*Peinture.*) Les arts du dessin ne

peuvent, par leur nature, repréſenter en fait d'objets que des individus, & en fait d'événemens, que ce qui peut arriver à-la-fois dans un ſeul inſtant. Mais à l'aide de l'*allégorie*, ce qui étoit impoſſible ne l'eſt plus. Des notions générales ſont exprimées par un objet individuel, & une ſuite d'événemens ſe préſente à-la-fois. L'*allégorie* eſt donc de la plus grande importance dans la peinture; & ce n'eſt que par ſon ſecours que cet art peut atteindre au plus haut dégré d'énergie. Il y a cependant des amateurs qui montrent une averſion décidée pour les tableaux allégoriques, & il faut avouer que la plupart de ces tableaux ne juſtifient que trop bien ce dégoût des amateurs. Tantôt ces tableaux ſont un compoſé de figures arbitraires, plus hiéroglyphiques qu'allégoques, ſans eſprit & ſans force; tantôt ils ſont ſi énigmatiques, qu'on ſe fatigue inutilement pour en deviner le ſens. Mais tout cela ne prouve autre choſe, ſi ce n'eſt que de mauvaiſes *allégories* ſont déteſtables. Si le peintre étoit éclairé & dirigé par des connoiſſeurs de la nature & des antiquités, il ſeroit aiſé de porter ce genre à un plus haut dégré de perfection. La matiere eſt aſſez intéreſſante pour mériter les recherches les plus exactes.

L'*allégorie* conſiſte ici dans la repréſentation d'une idée générale, au moyen d'un fait particulier. Un tableau qui repréſente un acte de juſtice ou de bienfaiſance, n'eſt que le tableau hiſtorique d'un cas individuel; c'eſt le langage propre & naturel des arts du deſſin: mais repréſenter en général la juſtice ou la bienfaiſance par leurs attributs naturels, c'eſt compoſer une *allégorie*. Elle ne ſe borne pas ſimplement aux notions, elle s'étend encore à des penſées entieres, qui réuniſſent diverſes notions à un ſeul tout; elle exprime des vérités générales, & devient un langage réel. La différence eſſentielle entre la langue peinte & la langue parlée, conſiſte dans les ſignes; ils ſont arbitraires dans celle-ci & naturels dans l'autre. Nos langues ne ſont intelligibles qu'à ceux qui ſe ſont fait enſeigner la ſignification des termes; mais l'*allégorie* doit ſe faire entendre ſans autre inſtruction: c'eſt une langue univerſelle, à la portée de tout homme qui réfléchit.

Il ne faut pas confondre le langage allégorique, avec cette eſpece d'hiéroglyphes dont les figures ſont des ſignes de ſimple convention, & qui, à cet égard, reſſemble au langage commun. Cette diſtinction eſt d'autant plus néceſſaire, que des connoiſſeurs même s'y trompent ſouvent. Richardſon, par exemple, dans ſa *Deſcription des tableaux* (*Tome III, Part. I, page 50*), nomme une belle *allegorie*, certain tableau d'Auguſtin Carrache, qui n'eſt rien moins qu'une *allégorie*; c'eſt un hiéroglyphe, un rébus, un ſimple jeu de mots. Le tableau repréſente le dieu Pan vaincu par l'Amour; pour exprimer cette propoſition générale; *l'Amour triomphe de tout.* Toute l'invention de Carrache roule ſur l'équivoque du mot *Pan*, qui en grec ſignifie *tout*. De tels hiéroglyphes n'appartiennent pas à l'*allégorie*.

Cependant, pour nous rapprocher de l'uſage reçu, & peut-être auſſi pour céder un peu à la néceſſité, nous ne prendrons pas les termes à la rigueur. Pluſieurs images hiéroglyphiques ſont depuis ſi long-tems rangées dans la claſſe des *allégories*, qu'on les croit réellement allégoriques. La figure d'une femme armée qui tient une lance & un bouclier, & qui a un hibou ſur ſon caſque, n'eſt point le ſigne naturel de la ſageſſe; ce n'eſt donc point une véritable *allégorie*: elle eſt néanmoins adoptée comme telle depuis un tems immémorial. Pluſieurs ſignes purement hiéroglyphiques, que nous tenons de l'antiquité, paſſeront toujours pour de véritables images allégoriques, parce que, accoutumés à les voir dès l'enfance, nous les prenons en effet pour des ſignes naturels de ce qu'ils expriment.

Avant d'aller plus loin, il faut remarquer ici une différence entre les arts de la parole & ceux du deſſin, par rapport au but dans lequel ils emploient l'*allégorie*; d'où il réſultera que la peinture peut ſe permettre quelques libertés qu'on n'accorderoit pas à la poéſie ou à l'éloquence. Rien n'empêche que dans le diſcours on ne ſe ſerve du terme propre; il ne faut donc s'en écarter, que lorſqu'il y a un avantage marqué à y ſubſtituer une expreſſion figurée: c'eſt même un défaut dans le diſcours de recourir au langage allégorique, dès qu'il ne renchérit point ſur l'effet du langage ordinaire. Il n'en eſt pas ainſi dans la peinture. Les arts du deſſin n'ont point de langage affecté aux notions générales: il doit donc leur être permis de ſe ſervir de l'*allégorie*, lors même qu'elle n'ajoute rien à la force de l'expreſſion, & qu'elle ne dit que ce que le langage ordinaire pourroit également dire. Quand, par exemple, on voit ſur une ancienne médaille, l'empire Romain repréſenté ſous la figure d'une perſonne tombée par terre, que Veſpaſien releve, il eſt clair que cette *allégorie* ne dit préciſément, & n'exprime qu'avec le même dégré de force ce que le langage ordinaire eût rendu tout ſimplement: *Veſpaſien a rétabli l'empire, qui étoit tombé en décadence ſous ſes prédéceſſeurs.* Mais il faut ici tenir compte au deſſinateur d'un mérite qui n'en ſeroit pas un pour l'orateur. Ainſi, ce qui dans le diſcours ne ſeroit encore que le langage ordinaire, eſt déja une *allégorie* permiſe dans la peinture. Il eſt vrai néanmoins que, même dans les arts du deſſin, pour qu'une *allégorie* mérite une attention diſtinguée, ce n'eſt pas aſſez qu'elle exprime intelligiblement une notion générale, elle doit encore la rendre avec beauté & avec énergie.

Examinons préſentement les divers genres d'*allégories*. On peut, d'après leur ſignification, les réduire à deux eſpeces; l'une, que nous nommerons *images allégoriques*, n'exprime qu'un objet indiviſible, une notion, une propriété, un être incorporel; l'autre, qu'on peut nommer *repréſentation allégorique*, réunit pluſieurs de ces objets, pour exprimer une action, un événement, ou une combinaiſon d'idées. D'après la maniere de s'énoncer, l'*allégorie* eſt encore de deux eſpeces; l'une emprunte immédiatement ſes images de la nature, comme lorſqu'on déſigne l'amour du travail par la figure d'une abeille; c'eſt l'emblême: l'autre invente ſes images en tout ou en partie, & cette derniere eſpece eſt l'*allégorie* proprement ainſi nommée.

Conſidérons d'abord les images allégoriques, ſoit qu'on s'y ſerve d'emblêmes ou d'*allégories*. L'eſpece la plus commune eſt celle qui ne produit d'autre effet, que celui de rendre la penſée intelligible. Elle ne fait que ce que feroit un terme emprunté du latin, lorſque ce terme manque dans notre langue. La figure d'une femme qui porte une couronne fermée ſur ſa tête, & un manteau parſemé de lys ſur ſes épaules, ne dit, par exemple, rien de plus que ce que renferme le mot *France*. Quelquefois cette *allégorie* déſigne immédiatement le nom de la choſe, comme la grenouille & le lézard ſculptés ſur deux volutes antiques, qui, ſuivant M. Winckelman, déſignent les deux architectes Batrachus & Saurus.

D'autres fois l'*allégorie* indique la choſe par quelqu'une de ſes propriétés: c'eſt ainſi que la ville de Damas eſt repréſentée ſous la figure d'une femme qui tient des prunes dans ſa main. Il y a une infinité d'*allégories* dans ce goût: ce ne ſont au fond que des hiéroglyphes; mais le beſoin les a introduites, & l'on ne ſauroit s'en paſſer.

Les images allégoriques, qui ne ſe bornent pas à indiquer ſimplement l'objet, mais qui le caractériſent en quelque façon, ſont d'un plus grand prix.

Elles ressemblent à ces termes riches qui, par leur étymologie, ou par leur composition, donnent en quelque maniere la définition de la chose même, & en sont le signe naturel. Tel est, par exemple, l'emblême de l'ame, ou de l'immortalité, que les anciens désignoient par un *papillon*. Cet emblême n'annonce pas simplement l'immortalité; il fait de plus sentir que ce n'est qu'après s'être dépouillée de l'enveloppe grossiere, que l'ame jouit de sa véritable vie. Telle est encore l'image allégorique de la justice: le bandeau & la balance n'expriment pas uniquement le mot justice; ils en indiquent le caractere essentiel; l'impartialité, l'incorruptibilité, & la scrupuleuse exactitude.

Il seroit inutile de dire que des images de cette espece sont de beaucoup à préférer à celles dont la signification se borne au mot: mais il est important de faire observer qu'un artiste, qui aura du génie, peut donner à une image, d'ailleurs peu significative, un sens naturel, à l'aide de quelques traits caractéristiques. C'est ainsi que le Poussin a sçu ingénieusement désigner le Nil. La tête de ce fleuve est cachée dans les roseaux, pour marquer qu'on en ignore encore la source. C'est au moyen de ces traits particuliers, qu'on peut donner une signification plus précise aux images des choses qui ont des propriétés sensibles, comme sont les provinces, les villes, les fleuves. Cela peut même s'étendre aux images d'idées purement abstraites. Buphalus, artiste grec, avoit ainsi désigné la *fortune* d'une maniere très-expressive: elle portoit un cadran solaire sur la tête, & une corne d'abondance à la main (Pausanias, *Liv. IV.*). Parmi les pierres gravées de Mariette, il y en a une (*n. 17*), qui pourroit passer pour une excellente *allégorie* de la poésie. C'est un génie monté sur un griffon; il appuie sa main droite sur une lyre: celle-ci est placée sur un trépied qui est soutenu à son tour par une base de forme cubique. Le cube peut désigner la justesse des pensées; le trépied, l'inspiration; & la lyre, l'harmonie: les trois qualités essentielles du poëme.

Les images allégoriques, qui présentent des figures humaines, sont les plus propres à rendre l'*allégorie* parfaite, par l'attitude, le caractere & l'action de ces figures. C'est par-là que les emblêmes, d'ailleurs si peu significatifs, des nations & des villes, acquierent l'expression la plus forte, lorsqu'on les applique à des cas particuliers, que l'artiste a la touche sûre, & qu'il a un peu de ce génie qui guidoit Aristides, quand, par une seule figure, il sut exprimer le caractere distinctif des Athéniens. Que de force, & que de choses Appelles n'avoit-il pas mis dans l'image de la calomnie, dont Lucien nous a conservé la description? Et quelle horreur n'inspire pas l'image de la guerre dans Aristophane, quand Mars, dont la figure ne dit ordinairement rien de bien expressif, est représenté écrasant dans un énorme mortier, des villes, & réduisant en poudre des provinces entieres?

Mais, pour trouver des *allégories* de l'espece dont nous parlons, il faut sans doute être doué d'un génie qui n'est donné qu'aux artistes du premier ordre. Dans cette foule immense d'images allégoriques, qu'on voit sur les médailles antiques, il n'y en a que très-peu qui soient bien énergiques. Les plus parfaites en ce genre, sont les images des divinités, qu'on peut, en quelque maniere, mettre au rang des images allégoriques. Le Jupiter de Phidias étoit proprement une image allégorique de la divinité; & le fameux Apollon du Belvedere n'est autre chose qu'une *allégorie* parfaite du soleil, dont cette admirable image exprime à nos yeux l'éternelle jeunesse, la douceur attrayante, & l'infatigable activité.

Le vrai génie sait donc donner le plus haut dégré d'expression à des images qui, d'elles-mêmes, seroient peu expressives; mais ce n'est pas en y joignant ces foibles indices, qu'on nomme *des attributs*, que l'on peut atteindre à ce dégré d'énergie. On ne sauroit trop répéter à l'artiste qu'il ne suffit pas de mettre une balance dans la main de la justice; il doit savoir donner à Thémis le caractere de divinité qui lui est propre, comme le Jupiter & l'Apollon, dont nous venons de parler, ont le leur. Le bel esprit, qui saisit des ressemblances subtiles & minutieuses, n'est pas ce qu'il faut ici: il n'y a qu'un grand génie capable d'exprimer chaque caractere de l'esprit, chaque sentiment de l'ame, qui puisse réussir dans des inventions de ce genre.

Les attributs servent néanmoins aussi dans l'*allégorie*, pour en faciliter l'intelligence, & pour conduire à l'essentiel. Nous ne désapprouvons pas le croissant sur le front de Diane; il nous explique le sujet: mais l'artiste ne doit pas croire que cet attribut suffise pour remplir l'*allégorie*, ou qu'il puisse être placé indifféremment sur toute figure de femme. Ces signes, qui ne sont que parlans, sans aucune énergie, sont d'autant plus nécessaires ici, que l'*allégorie* la plus énergique laisse souvent en doute sur le véritable sens, lorsque ce sont les arts du dessin qui la présentent. Quand même l'artiste réussiroit parfaitement à exprimer l'idée du tems dans l'image de Saturne, il ne sera que bon qu'il y joigne un sablier, ou quelqu'autre signe de cette nature: c'est en quelque maniere écrire le nom de l'image, dont ensuite on doit pouvoir reconnoître les caracteres en elle-même. Le dessinateur est ici incomparablement plus borné que le poëte. Ce dernier présente son *allégorie* dans une connexion qui indique aisément le sens. L'autre au contraire, est souvent réduit à ne donner qu'une image isolée; rien, autour d'elle, ne peut aider à deviner sa signification. L'artiste est alors dans la nécessité de recourir à des accessoires qui y suppléent; mais, nous le répétons encore, il ne doit pas se contenter de ces petits signes accessoires, il doit s'exprimer dans le grand. Si ce qu'on rapporte de l'habileté des anciens peintres & sculpteurs est vrai, plusieurs d'entr'eux ont eu le talent de faire des images telles que nous les exigeons; & rien ne leur a dû être impossible, même dans la partie la plus difficile de leur art, dans l'*allégorie*. Quel tableau allégorique eût été impossible à Euphranor, s'il a sçu peindre Paris, de maniere qu'on démêloit en lui le juge de la beauté, le ravisseur d'Helene & le meurtrier d'Achille? *Euphranoris*, (dit Pline, *Liv. XXXIV. 8.*) *Alexander Paris est, in quo laudatur, quòd omnia simul intelligantur, judex dearum, amator Helenæ, & tamen Achillis interfector.* Nous verrons (*art.* ANTIQUES), ce qu'il faut penser de ces récits sur l'art des anciens. Mais, quoi qu'il en soit, il est certain que le génie peut aller au-delà de ce que la raison conçoit: & il est bon d'exciter les artistes modernes par l'exemple des productions des anciens, fussent-elles exagérées.

A la suite des simples images allégoriques, viennent les tableaux qui représentent allégoriquement une maxime, ou une proposition générale. C'est ici qu'il faut appliquer la décision d'Horace, qu'on cite souvent mal-à-propos.

Segnius irritant animos demissa per aurem,
Quam quæ sunt oculis subjecta fidelibus.

Quand un tableau allégorique n'exprimeroit pas une vérité avec plus d'énergie que ne le feroit le simple discours, on auroit néanmoins l'avantage d'être plus vivement affecté, parce qu'on voit intuitivement ce que le discours ne montre qu'à l'entendement, ou tout au plus à l'imagination, qui n'est

aux

aux ſens, que comme l'ombre eſt au corps. Mais ſi, à cet avantage, le tableau réunit encore une perfection intrinſeque, ſon effet l'emportera de beaucoup ſur toute l'énergie de la poéſie, & l'on aura atteint le plus grand but que l'art puiſſe ſe propoſer.

Qu'il nous ſoit permis de faire ici une remarque, ſur laquelle on ne ſauroit trop inſiſter. C'eſt un grand abus en matiere de peinture, que juſqu'à préſent on exalte généralement beaucoup plus la beauté du pinceau, que celle de l'invention; c'eſt préférer les moyens à la fin. La plupart des connoiſſeurs reſſemblent à l'avare qui met ſa félicité à poſſéder un moyen dont il n'a aucun deſſein de faire uſage. L'heureuſe invention d'une *allégorie* intéreſſante, doit donner plus de prix à un tableau, que ne lui en donneroit le pinceau du Titien même, s'il n'étoit accompagné d'aucun autre mérite. Mais cette carriere n'eſt ouverte qu'aux génies du premier ordre; peu d'artiſtes y ont réuſſi: c'eſt la partie foible des deſſinateurs modernes, c'eſt auſſi celle des amateurs. On continue d'admirer les chétives inventions d'Otto-Venius: il deſſinoit bien; mais ſes emblêmes d'Horace ſont pitoyables, & quelques-uns même puériles.

On peut diſtinguer trois ſortes de tableaux allégoriques, ſelon la nature du ſujet, qui eſt ou phyſique, ou moral, ou hiſtorique. Les ſaiſons, les parties du jour, les trois regnes de la nature, la nature elle-même, appartiennent à la premiere claſſe. De tels tableaux repréſentent allégoriquement quelques-unes des principales propriétés de l'objet. Ce ſont des poëmes peints, dont le ſujet eſt pris de la nature viſible, & entremêlé d'objets pathétiques & moraux. Un bel exemple à produire en ce genre, ſeroit le plafond du château de Reinsberg, où Peſne a repréſenté le jour naiſſant, ſi, comme ce célebre artiſte ſe le propoſoit, il avoit fait graver ce tableau.

La ſeconde claſſe contient les repréſentations de vérités générales, & de maximes relatives aux mœurs. De ce genre eſt cette pierre gravée ſi connue, qui repréſente l'amour à cheval ſur un tigre ou ſur un lion, pour exprimer que cette paſſion adoucit les caracteres les plus farouches. Le tableau de la calomnie, dont nous avons déja parlé, eſt plus détaillé; il fait ſentir par divers traits marqués toute la laideur de ce vice. Ces tableaux ne different de l'*allégorie* du diſcours, qu'en ce qu'ils diſent immédiatement aux yeux ce qu'à l'aide des mots, le diſcours dit à l'imagination. L'obſervation attribuée à Pythagore, que lorſqu'un état a joui quelque tems d'une heureuſe abondance, le luxe s'y introduit inſenſiblement, puis le dégoût, enſuite des excès monſtrueux, & enfin la ruine totale: cette obſervation eſt un tableau tout fait. Le peintre n'a qu'à le porter de l'imagination ſur la toile.

La troiſieme claſſe enfin renferme les repréſentations hiſtoriques, ſoit qu'elles indiquent ſimplement les faits, ce qui conſtitue l'*allégorie* hiſtorique la plus commune, telle qu'on la voit ſur tant de médailles antiques & modernes; ſoit qu'elles circonſtancient les événemens: ce qui conſtitue l'*allégorie* ſublime du genre hiſtorique, telle qu'on l'admire dans les tableaux de le Brun, où les grandes actions de Louis XIV. ſont repréſentées.

C'eſt le point le plus haut & le plus difficile de l'art; il n'y a que des peintres du premier rang, qui puiſſent y atteindre. Déja dans les arts de la parole, rien n'eſt plus difficile que de ſaiſir un événement mémorable, ou une grande action par ſon côté le plus ſaillant, pour l'énoncer en une ſeule période de maniere que de ce point de vue principal on puiſſe découvrir tous les détails à la fois.

Pour réuſſir dans ce genre, il faut non-ſeulement ſavoir, à l'exemple de l'orateur, concentrer une multitude de choſes en un petit eſpace, il faut encore avoir l'art de le rendre bien viſible, & c'eſt-là ce qui rend ſi rares les *allégories* excellentes dans ce genre. La repréſentation allégorique d'un événement ne renferme proprement rien d'hiſtorique; car c'eſt moins le fait qu'elle doit préſenter, qu'une remarque importante & féconde en application ſur le fait; de ces remarques telles qu'un grand hiſtorien pourroit les faire pour montrer un événement ſous un point de vue qui frappe, comme quand Tacite dit: *breves & infauſtos populi romani amores. Annal. II.* 42. Le but d'un tableau allégorique n'eſt nullement de tranſmettre l'hiſtoire à la poſtérité, il y a des moyens plus ſimples, & plus ſûrs de remplir cet objet; ſon but eſt de mettre les faits dans le point de vue le plus éclatant: ce qui n'eſt rien moins que facile. Il faut pour cet effet que l'hiſtoire qu'on a en vue ſoit très-connue, & que de plus elle renferme ou par les deſſeins qui l'ont fait naître, ou par les circonſtances qui l'ont accompagnée, ou par les ſuites qui en ont réſulté, quelque choſe de généralement mémorable; c'eſt cette généralité qui fait proprement l'eſſence de l'*allégorie*.

Il y a, dans la galerie de Duſſeldorf, un tableau de Raphaël qui repréſente un jeune homme dans un boccage épais, aſſis auprès d'une ſource d'où il a puiſé de l'eau dans une coupe qu'il tient devant ſoi, à la main. Juſques-là ce tableau eſt purement hiſtorique, & c'eſt auſſi tout ce qu'un peintre ordinaire pourroit exprimer même avec le coloris du Titien. Mais Raphaël a ſu donner à cette figure unique des penſées ſi hautes, un recueillement ſi ſublime à la vue de cette coupe d'eau, qu'on reconnoît dans ce jeune homme Jean Baptiſte occupé dans le déſert à réfléchir ſur ſa vocation divine, & qu'on croit enſuite entendre ſes profondes méditations ſur le baptême. Voilà ce qui tient déja à la haute *allégorie*. Quiconque ne ſait peindre que des corps ne doit pas l'entreprendre. Eût-il pour chaque idée particuliere l'image la plus exacte, il ne donneroit qu'un hiéroglyphe bien intelligible, mais point une *allégorie*. Celle-ci n'exprime pas la lettre, mais l'eſprit de la choſe.

Le premier ſoin de l'artiſte ſera donc de découvrir l'ame dans le matériel d'un événement qu'il veut allégoriſer; & ſon ſecond ſoin doit être de la rendre viſible. Ainſi le tableau allégorique des conquêtes d'Alexandre ne repréſenteroit pas des expéditions militaires, ni des batailles; il exprimeroit ou le noble deſir de venger ſur un monarque enivré de ſa puiſſance, les injures d'un peuple libre; ou l'ambition effrénée & ſes funeſtes ſuites, dans un prince qui unit les plus grands talens à un pouvoir aſſez conſidérable; ou enfin quelqu'autre penſée de cette nature qui nous plaçât d'abord dans le point de vue convenable. Quand l'artiſte aura trouvé l'eſprit de ſon hiſtoire, il ne lui ſera pas difficile d'inventer les caracteres propres à marquer le fait. Il eſt aiſé de faire connoître les temps, les lieux, & les perſonnages.

S'il eſt vrai, comme les anciens l'ont rapporté, qu'Ariſtides ait pu dans une ſeule figure exprimer parfaitement le caractere des Athéniens, caractere ſi ſinguliérement contraſté; pourquoi ne pourrions-nous pas attendre de l'art perfectionné, des tableaux vraiment allégoriques? Tels ſeroient par exemple, l'influence du rétabliſſement des Sciences ſur les mœurs; la découverte de l'Amérique figurée par quelques-uns de plus importans effets qu'elle a produits, *&c.*

Après avoir vu la nature de l'*allégorie*, ſes diverſes eſpeces & ſon prix, il nous reſte à faire quelques remarques ſur ſon invention & ſes uſages.

La perfection de l'*allégorie* dépend en grande partie de l'heureuse invention des images particulieres. Une collection des meilleures images allégoriques actuellement inventées, feroit d'un grand secours aux artistes, si elle étoit accompagnée d'une critique saine & judicieuse. Winckelman a commencé ce recueil, mais on n'a point d'ouvrage encore qui développe des principes lumineux sur l'invention de ces images. Nous allons donner quelques observations qui pourront aider à cette recherche.

De simples hiéroglyphes, auxquels le besoin oblige de recourir, sont d'une invention assez facile; un écu blasonné, ou quelqu'autre signe visible y peut suffire. Il en faudroit néanmoins exclure les allusions qui ne roulent que sur le nom; quoiqu'elles soient autorisées par l'usage, & qu'on trouve souvent sur des antiques, un homme à cheval pour désigner le nom de *Philippe*. Cela pouvoit être bon dans le temps où l'on ignoroit encore l'art de l'écriture, & ne sauroit être excusé aujourd'hui que dans les cas qui n'admettent aucune autre ressource. Entre les hiéroglyphes qu'on peut utilement employer dans l'*allégorie*, il faut encore ranger certains signes qui sans avoir de signification naturelle en ont une de convention, qui est fondée sur l'usage; de ce genre sont les sceptres & les couronnes, pour désigner les rois & les souverains; les têtes de bélier, & les pateres sur la frise de l'ordre dorique, pour désigner un temple; les trophées sur des arsenaux, &c. Pour inventer de tels emblêmes, il suffit de connoître les mœurs & les usages des nations.

Il y a plus d'art à trouver des images allégoriques qui expriment bien les propriétés de la chose signifiée. Il faut pour cet effet savoir développer distinctement les notions que cet objet renferme; avoir le don de les simplifier, & sur-tout de saisir au juste ce qui est exclusivement propre à cette chose. Chaque vertu, par exemple, outre ce qu'elle a de commun avec les autres, a ou dans son origine, ou du moins dans ses effets, quelque chose de caractéristique qui lui est propre, & qui sert à la distinguer. C'est-là ce qui doit être représenté par l'image que l'artiste inventera.

Il y a des images allégoriques qui tiennent de la nature de l'exemple, c'est ainsi qu'Oreste & Pylade sont une image de l'amitié. D'autres sont des comparaisons, comme lorsqu'on emploie un vaisseau qui a le vent en poupe pour désigner un heureux succès. D'autres enfin sont de véritables *allégories*; tel est le crible employé à puiser l'eau pour exprimer une entreprise vaine. C'est aux circonstances particulieres à déterminer le choix de l'une de ces trois especes; les images proprement allégoriques doivent être liées à quelque objet bien choisi qui en fixe la signification. Ainsi l'image d'un papillon que Socrate contemple avec attention, exprime assez clairement les méditations de ce philosophe sur l'immortalité de l'ame. Ainsi des têtes de pavots entrelacées en guirlande autour des tempes d'une personne qui repose, représenteront très-bien le sommeil; mais dans une autre composition, ces mêmes pavots pourroient aisément être l'image de la fécondité.

C'est donc le but précis qu'on se propose qui doit guider dans le choix & l'invention des images; celles qui peuvent se lier à des figures humaines, en forme d'attributs, ou de marques caractéristiques, sont les plus convenables, parce que l'action qui les accompagne donne plus de clarté & même plus d'énergie à leur signification. La vanité d'attirer sur soi les regards du peuple, est, par exemple, bien exprimée par l'image d'un Paon; mais l'*allégorie* acquiert une application plus étendue, si l'on choisit une figure de femme qui tienne ou qui porte des plumes de cet oiseau. On peut, au moyen de cette figure, rendre l'*allégorie* beaucoup plus précise & plus expressive, par le caractere de la personne, par son attitude & par son action; c'est cette considération sans doute qui a fait inventer aux artistes de l'ancienne Grece, tant de personnages allégoriques; celui de la nécessité que nous avons rapporté d'après Horace, en est très-bel exemple.

C'est de l'heureuse invention des images isolées, que dépend l'invention du tableau entier, morale, physique, ou historique. Ces tableaux exigent nécessairement des personnages; car une représentation qui ne feroit composée que de simples signes à l'imitation des hiéroglyphes qu'on voit sur les monumens de l'ancienne Egypte, ne mériteroit pas le nom de tableau allégorique.

Il feroit inutile de prescrire des regles particulieres sur l'invention de ces tableaux; l'artiste fera bien néanmoins de méditer avec soin les trois routes que nous avons indiquées, & de s'y exercer souvent. Nous allons encore les parcourir rapidement pour lui en montrer l'usage.

La voie de l'exemple est la premiere & la plus aisée. Pour représenter une chose en général, on choisit un cas particulier qui, à l'aide du lieu, ou de quelque accessoire, peut aisément recevoir une signification générale. Un peintre ou un sculpteur de l'antiquité n'avoit qu'à représenter dans un temple de la Fortune, ou Denis à Corinthe, ou Tyrtée à la tête d'une armée, ou Marius enfoncé dans un marais, ou Bélisaire tendant la main, ou quelqu'autre exemple mémorable des révolutions de la fortune; le tableau allégorique étoit achevé. Le lieu seul suffisoit pour changer le fait particulier en une représentation générale du pouvoir de la Fortune. Mais le même trait historique, placé en tableau dans une chambre, ne feroit point encore une *allégorie*; il faudroit y ajouter quelque part à propos un temple de la Fortune, ou désigner cette Déesse par les ornemens allégoriques du cadre, *&c.*

La voie des comparaisons a plus de difficultés. Il faut d'abord que l'artiste imagine une comparaison qui exprime fortement sa pensée; il faut ensuite qu'il invente un moyen d'en faire connoître l'application. Un tableau sur lequel on verroit un ouragan déraciner les plus gros chênes, & faire plier des arbrisseaux, pourroit-être pris pour un simple paysage; mais le peintre en fera une *allégorie* s'il sait y introduire quelques personnages dont l'action indique clairement qu'ils appliquent cette représentation comme un emblême de la maxime générale qu'il vaut mieux se soumettre avec résignation aux adversités, que de se roidir hors de saison par un orgueil opiniâtre.

La troisieme voie est celle des *allégories* pures; c'est la plus difficile, mais aussi la plus parfaite lorsqu'on y réussit. Si, par exemple, on se proposoit de représenter par cette voie les bizarreries de la fortune, il faudroit exclure tout ce qu'il y a de vrai ou de propre dans les deux exemples précédens, & n'admettre que des images d'invention. La Fortune feroit une déesse assise sur un trône. Elle auroit divers attributs, les uns exprimeroient des caracteres de sa puissance, les autres marqueroient des traits de ses caprices. Une baguette magique dans sa main indiqueroit les effets rapides & merveilleux de son pouvoir. Son trône suspendu, & soutenu par les vents dont chacun feroit désigné sous une figure *allégorique*, représenteroit l'inconstance du bonheur, & la promptitude de ses variations. L'air de tête, les traits du visage, l'attitude annonceroit la légéreté, le caprice, l'effronterie & l'étourderie. Pour donner plus d'étendue au tableau, on pourroit y ajouter bien des idées au moyen de quelques images accessoires. La richesse & la pauvreté,

la grandeur & l'esclavage, ou d'autres images de cette nature, formeroient la suite de la déesse; la sécurité marcheroit devant elle, *&c. &c.*

Mais qu'aucun artiste n'entreprenne de pareilles *allégories*, s'il ne se sent la force de pénétrer dans le sanctuaire, où Raphael & Appelles ont été initiés à tous les mysteres de l'art. C'est ici qu'il faut appliquer ce que Horace a dit aux poëtes:

. . . . . . *Mediocribus esse poetis*
Non homines, non dii, non concessêre columnæ.

Plus l'*allégorie* pure est admirable quand elle est bonne, parce qu'elle est le dernier effort de l'art, plus elle est ridicule quand elle est mauvaise.

Reste à parler de l'usage de l'*allégorie*. Cet usage est d'une grande étendue. L'architecture emploie l'*allégorie* pour donner à ses ouvrages l'empreinte de leur destination. Des ornemens *allégoriques*, qui enrichissent diverses parties d'un édifice, en annoncent l'usage précis, & servent à caractériser un temple, un arsenal, le palais d'un monarque. Des statues & des tableaux placés dans les églises, dans les cours de justice, dans d'autres bâtimens publics, peuvent y être d'un grand usage pour concourir au premier but que les beaux-arts doivent se proposer.

Les anciens ont très-souvent employé l'*allégorie* à caractériser leurs meubles. Les chandeliers, les lampes, les tables, les chaises, les vases de toute espece, étoient ornés de figures *allégoriques*. Cet usage n'étoit pas, à la vérité, d'une grande importance, mais il donnoit néanmoins un certain intérêt aux choses les plus communes; l'imagination étoit réveillée au milieu des occupations les plus indifférentes, & c'est-là encore un des buts des beaux-arts.

D'ailleurs ces ornemens hiéroglyphiques & allégoriques des ustensiles ordinaires, ont le grand avantage d'aider le peintre à caractériser aisément les personnages, & les objets qui entrent dans les tableaux d'une composition étendue. Une simple houlette couchée sur un tombeau, suffit pour désigner la personne que ce tombeau renferme; & souvent une minutie dans ce genre, peut donner l'intelligence d'un tableau qui, sans ce secours, auroit été énigmatique.

C'est dans les médailles qu'on fait l'usage le plus fréquent de l'*allégorie*; c'est-là néamoins où l'on a pu s'en dispenser plus aisément, dès que l'art d'écrire a été inventé. Car pour l'ordinaire une courte légende exprime mieux ce qu'on a à dire, que les figures tracées ne peuvent le faire. Les médailles *allégoriques* ne sont intéressantes que lorsque l'artiste a été assez heureux pour trouver une *allégorie* énergique qui exprime avec plus de vivacité, & dans une signification plus étendue ce que l'inscription ne pourroit qu'indiquer; mais ces images sont bien rares.

Il en faut dire autant sur l'usage de *l'allégorie* dans les monumens, si elle ne sert qu'à indiquer quelques faits historiques, l'inscription est préférable à l'emblême. Le nom de Diogene, gravé sur sa tombe, s'y fût aussi bien conservé que la figure d'un chien, & eût mieux désigné le philosophe. Il n'y a qu'un respect superstitieux pour l'antiquité qui puisse faire admirer de telles *allégories* sur les monumens anciens. On en trouve un grand nombre dans ce goût, rapportées par Pausanias.

L'*allégorie* servoit encore chez les païens, à exprimer leurs idées sur les divers attributs de la divinité, par les statues de leurs dieux. Ce n'étoient que des images symboliques, placées ou dans des temples, ou dans des lieux publics, pour servir à quelque but déterminé.

Nous avons déja parlé de l'usage étendu de l'*allégorie* dans la peinture, & de ses divers genres. Nous ajouterons simplement qu'il vaut beaucoup mieux que par le peintre supplée au défaut des signes symboliques bien expressifs, par une bonne inscription, que par des hiéroglyphes forcés. C'est ainsi que Raphaël & le Poussin en ont usé. Un tableau du premier, dans la galerie Farnese, représente Vénus avec Anchise; il falloit désigner clairement ce personnage principal pour qu'on ne se trompât pas au sujet du tableau; l'expédient que Raphael a imaginé, c'est de tracer en trois mots: *Genus unde latinum.* Le peintre françois a su exprimer aussi heureusement l'esprit d'un de ses tableaux, par cette courte inscription sépulcrale, *& in Arcadia ego.* (*Voyez* du Bos, *Réflexions sur la poésie & la peinture*, *T. I. sect. 6.*)

Quant au mêlange des personnages *allégoriques* avec des personnages réels & historiques, M. du Bos le rejette absolument comme une chose qui est absurde, & qui révolte le bon sens. On peut voir les raisons que cet habile critique en allegue dans l'ouvrage cité; elles sont si judicieuses qu'on ne peut guere s'y refuser. C'est cependant une affaire de sentiment, comme le mêlange de la Mythologie dans nos odes modernes. On ne doit empêcher personne d'y trouver du plaisir.

D'un autre côté, il semble qu'il y auroit trop de rigidité à refuser aux personnages allégoriques, la liberté de prendre part à une action historique. Ce que nous avons dit de l'usage des êtres *allégoriques* en poésie, doit encore servir de regle au peintre. S'il est donc permis à un poëte, après avoir décrit un stratagême amoureux, d'ajouter que Vénus & les amours s'en sont réjouis, pourquoi le peintre n'oseroit-il, après avoir peint un fait historique dans ce genre, imiter l'heureuse idée de l'Albane, dans son tableau de l'enlévement de Proserpine? Ce tableau représente Pluton qui se hâte d'emmener cette déesse, on voit dans les airs de petits amours, qui, par des danses & des espiégleries, expriment la grande joie que cet enlévement leur inspire; d'un autre côté, Cupidon vole en riant dans les bras de sa mere, pour la féliciter du succès de cette entreprise. *Description de la galerie de Dresde.*

Il n'y a point de connoisseur à qui un mêlange aussi agréable de l'*allégorie* avec l'histoire, puisse déplaire; il peut servir de modele sur la maniere de traiter un alliage si délicat. Si Rubens s'en étoit acquitté avec autant d'esprit dans la galerie du Luxembourg, il est à présumer que M. du Bos n'auroit pas marqué une si forte répugnance pour les tableaux de ce genre. (*Cet article est tiré de la Théorie générale des beaux-Arts de M. SULZER.*)

ALLÉGORIQUE, adj. (*Belles-lettres. Poésie.*) Un personnage *allégorique* est une passion, une qualité de l'ame, un accident de la nature, une idée abstraite personnifiée. Presque toutes les divinités de la fable sont *allégoriques* dans leur origine; la Beauté, l'Amour, la Sagesse, le Tems, les Saisons, les Elémens, la Paix, la Guerre, *&c.*: mais lorsque ces idées abstraites personnifiées ont été réellement l'objet du culte d'une nation, & que dans sa croyance elles ont eu une existence idéale, elles sont mises, dans l'ordre du merveilleux, au nombre des réalités, & ce n'est plus ce qu'on appelle des *personnages allégoriques.* Ainsi, dans Homere, on distingue l'allégorie d'avec la fable: Vénus & Jupiter sont de la fable; l'injure & les prieres sont de l'allégorie. Il est vraisemblable que dans le langage des premiers poëtes, l'allégorie fut la pépiniere des dieux; l'opinion en prit ce qu'elle voulut pour former la mythologie, & laissa le reste au nombre des fictions.

Le même personnage est employé comme réel dans un poëme, & comme allégorique dans un autre, selon que le systême religieux dans lequel ce

personnage est réalisé, convient ou non au sujet du poëme. Ainsi, par exemple, dans l'*Enéide* l'amour est pris pour un être réel, & dans la *Henriade* ce n'est qu'un être allégorique de la même classe que la politique & la discorde.

Nos anciens poëtes ont porté à l'excès l'abus des personnages *allégoriques ;* le *Roman de la Rose* les avoit mis en vogue : dans ce roman l'on voit en scene, *jalousie*, *bel accueil*, *faux-semblant*, &c., & d'après cet exemple, on mettoit sur le théâtre, dans les sotties & les mysteres, *le tien*, *le mien*, le *bien*, le *mal*, l'*esprit*, la *chair*, le *péché*, la *honte*, *bonne compagnie*, *passe-tems*, *je bois à vous*, &c., & tout cela étoit charmant; &, dans ce tems-là, on auroit juré que de si heureuses fictions réussiroient dans tous les siecles.

Non-seulement on faisoit des personnages, mais encore des mondes *allégoriques*, & l'on traçoit sur des cartes, de poste en poste, la route du bonheur, le chemin de l'amour : par exemple, on partoit du port d'indifférence, on s'embarquoit sur le fleuve d'espérance, on passoit le détroit de rigueur, on s'arrêtoit à persévérance, d'où l'on découvroit l'île de faveur, où faisoit naufrage innocence. Ces curieuses puérilités ont été à la mode dans le siecle du bel-esprit & du précieux ridicule ; le bon esprit les a réduites à leur juste valeur; & on n'en voit plus que sur des écrans, ou dans quelques livres mystiques. (*M. MARMONTEL.*)

§ ALLEMAGNE, (*Géogr. Histoire.*) Cette région de l'Europe fut connue, dans les premiers tems, sous le nom de *Germanie* (Voyez GERMANIE *dans ce Suppl.*). Elle renfermoit alors le Danemarck, la Norwege & la Suede, jusqu'au golfe Bothique. Elle a aujourd'hui moins d'étendue du côté du nord. L'océan, la mer Baltique, & tout ce que les anciens appelloient *Chersonese Cimbrique*, la bornent au septentrion ; la Hongrie & la Pologne à l'orient ; l'Italie & la Suisse au midi ; la France & les Pays-Bas à l'occident. Les pertes qu'elle a essuyées du côté du septentrion ont été réparées du côté du midi, où elle a reculé ses frontieres jusqu'à la Dalmatie & l'Italie, & même au-delà du Danube : elle a encore pris des accroissemens du côté de l'occident, par l'acquisition des pays qui composoient une partie de la Gaule Belgique.

Les traits & le fonds du caractere des anciens Germains se sont perpétués dans leurs descendans. La candeur, le courage & l'amour de la liberté sont chez eux des vertus héréditaires qui n'ont point éprouvé d'altération. Les Allemands, comme leurs ancêtres, sont robustes, grands & bien conformés. Tous semblent nés pour la guerre ; leurs exercices, leurs jeux, & sur-tout leur musique, manifestent leurs inclinations belliqueuses. Ce peuple de soldats, quoique fier & jaloux de ses privileges, se soumet sans murmure à l'austérité de la discipline militaire ; & quoique le commandement y soit dur, l'obéissance y est sans replique. Leur esprit inventeur a étendu les limites des arts utiles ; & leur dedain pour les arts agréables leur en a fait abandonner la culture à leurs voisins. La chimere de la naissance est un mérite d'opinion qui ouvre en *Allemagne* le chemin à la fortune & aux honneurs. Les comtes, les barons se regardent comme des intelligences sublimes & privilégiées. Leur vanité leur fait croire que la nature n'a employé qu'un sale argile pour former le vulgaire des hommes, & qu'elle a réservé le limon le plus précieux pour composer ceux de leur espece. Ce préjugé est fortifié par les prérogatives attachées à la naissance : ce n'est qu'à la faveur d'une longue suite d'aïeux qu'on peut prétendre aux dignités de l'Eglise, dont les richesses entretiennent la splendeur des familles.

La constitution actuelle de l'*Allemagne* est à-peu-près la même que dans son origine. C'est un reste de ces confédérations formées par plusieurs tributs, pour assurer l'indépendance commune contre les invasions étrangeres. Cette région étoit autrefois habitée par différens peuples, qui avoient une identité d'origine, de langage & de mœurs, & dont chacun avoit un gouvernement particulier indépendant des autres. Le pouvoir des rois étoit limité par la loi, & les intérêts publics étoient discutés dans les assemblées nationales. Les Germains, toujours armés, & toujours prêts à combattre & à mourir pour conserver leur indépendance & leurs possessions, furent souvent attaqués, quelquefois vaincus, & jamais subjugués. C'est le seul peuple de la terre qui n'ait point obéi à des maîtres étrangers. Les Romains y firent quelques conquêtes, mais leur domination y fut toujours chancelante, & jamais ils ne compterent la Germanie au nombre de leurs provinces. Il est vrai que les différentes républiques ne connurent pas toujours assez le prix de leur confédération, & que, souvent divisées d'intérêts ou de haines personnelles, elles s'affoiblirent par des guerres domestiques, au lieu de réunir leurs forces contre leurs oppresseurs. Elles eussent été invincibles, si elles avoient eu autant de politique que de courage.

Quoique l'*Allemagne* eût été dans tous les tems le théâtre de la guerre, elle a toujours été surchargée d'habitans. Son excessive population la fait appeller la pépiniere des hommes. C'est un privilege dont elle est redevable à la salubrité de l'air qui entretient la vigueur du corps, & à la fertilité de son sol qui fournit des subsistances faciles au cultivateur. Les rivieres, dont ce pays est arrosé, favorisent sa fécondité naturelle & ses relations commerçantes. Des bains d'eaux minérales, chaudes & tempérées, offrent des ressources puissantes contre les maux qui affligent l'humanité. Quoique le climat & le sol ne soient pas favorables à la culture de la vigne, on recueille sur les bords du Neckre & du Rhin des vins fort estimés. Les bords de la mer, beaucoup plus froids, ne connoissent pas cette richesse, mais on y fait d'abondantes moissons de bled, & l'on y nourrit des troupeaux nombreux dans de gras pâturages.

Les Francs, qu'on regarde comme originaires de la Germanie, furent les premiers qui en changerent la constitution. Après avoir été les conquérans des Gaules, ils repasserent le Rhin, & se rendirent les maîtres de tout le pays renfermé entre le Danube & le Mein. Charlemagne étendit plus loin ses conquêtes; & après avoir subjugué la Saxe & la Baviere, il porta ses armes victorieuses jusques dans les provinces voisines de la Pologne & de la mer Baltique. L'*Allemagne*, sous ce prince conquérant & sous le regne de son fils, ne fut pour ainsi dire qu'une province de France, dont elle fut détachée par le partage imprudent que les fils de Louis le débonnaire firent de son riche héritage. Elle échut à Louis II. à titre de royaume ; & ses descendans la posséderent depuis 340 jusqu'à 911, que Louis l'enfant mourut sans laisser de postérité. Alors l'*Allemagne* fut rendue élective ; &, séparée de la France, elle forma un gouvernement particulier, sous le nom d'*empire Romain*, titre stérile qui, loin de contribuer à sa splendeur, l'a inondée d'un déluge de calamités renaissantes.

Le chef du corps Germanique prend le nom d'empereur des Romains, sans posséder l'héritage des anciens maîtres du monde. L'origine de cet usage se découvre dans la foiblesse des peuples d'Italie opprimée par des barbares, & sur-tout dans l'ambition des papes qui, voulant se soustraire à la domination des Goths, des Lombards & des Grecs,

choisirent Charlemagne pour protecteur : il lui déférerent un titre qu'ils n'avoient point droit de lui donner; mais ils ne purent faire passer sous sa domination les peuples qui obéissoient à des maîtres étrangers. La majesté de ce prince fut révérée dans Rome, il y fut reconnu empereur, exerça tous les actes de souveraineté : il conserva les magistrats & la constitution, non pas qu'il n'eût le droit de les changer, mais par une suite de sa politique, pour ménager de nouveaux sujets, & les attacher à sa domination.

Les Romains se lasserent bientôt d'avoir pour protecteurs & pour maîtres, des princes assez puissans pour être impunément leurs tyrans. Les papes, ambitieux d'envahir le pouvoir suprême, fomenterent en secret le mécontentement du peuple qui commença à rougir d'être asservi à des souverains étrangers; & dès qu'ils furent appuyés de la multitude, ils abuserent des foudres de l'Eglise contre tous ceux qui refuserent de ployer sous leur despotisme. Les rois d'*Allemagne*, à qui le titre d'*empereur des Romains* ne suscitoit que des guerres, se désisterent successivement de leurs droits, & abandonnerent le siege de Rome aux papes qui, pendant plusieurs siecles, bouleverserent l'Europe pour s'y conserver. Mais en renonçant à la réalité du pouvoir, ils continuerent à se parer d'un titre vain & pompeux; &, à leur élection, on les fait encore jurer qu'ils seront les défenseurs de l'empire, mot qui n'offre aucune idée, & qui n'impose aucune obligation, puisqu'il ne reste aucun vestige de cet empire. Ils ont même aboli l'usage d'aller se faire couronner à Rome, usage qui coûta tant de sang à l'Europe; & les princes électeurs n'exigent point l'accomplissement de leur serment: les dépenses de cette cérémonie épuisoient l'*Allemagne*, & enrichissoient l'Italie.

L'*Allemagne*, comme dans les premiers tems, est encore gouvernée par différens souverains, dont l'empereur est le chef, mais, dont le pouvoir est restraint par celui des états de l'empire, qui sont composés des princes, dont les uns sont ecclésiastiques, & les autres séculiers. Cette dignité, depuis Charlemagne, a toujours été élective, quoique toute la nation fût convoquée pour donner sa voix. Il est constant qu'il n'y eut presque jamais que les princes, les évêques & la noblesse, qui donnerent leur suffrage. Le nombre des électeurs est aujourd'hui restraint à neuf, dont trois sont ecclésiastiques; savoir les archevêques de Mayence, de Treves & de Cologne. Les six autres sont le roi de Bohême, le roi de Prusse, les ducs de Baviere, de Saxe & de Hanovre, & le comte Palatin du Rhin. On ne peut fixer le tems où ces princes se sont appropriés ce privilege exclusif: la plupart des droits ne sont que d'anciens usages. L'opinion la plus générale en fixe l'époque à Othon III. Il est probable que les premiers officiers de l'empire, qui tenoient dans leurs mains tout le pouvoir, s'arrogerent le droit d'élection. La bulle d'Or les confirma dans une usurpation, dont on ne pouvoit les dépouiller. Le chef de tant de souverains est fort limité dans l'exercice du pouvoir suprême : il ne peut rien décider sans le concours des princes; & dès qu'il est élu, il confirme par ses lettres & par son sceau, les droits & les privileges des princes, de la noblesse & des villes.

L'empereur & les électeurs sont les seuls princes qui soient véritablement souverains, parce qu'ils sont assez puissans, pour faire respecter leur privilege & la foi des traités. La couronne impériale, après avoir ceint le front des princes de Saxe, de Suabe, de Baviere & de Franconie, *&c.* passa sur la tête du comte de Habsbourg, tige de la maison d'Autriche, dont les descendans ont étendu leur domination dans les plus belles provinces de l'Europe, plutôt par une politique sage & suivie, que par la force & l'éclat des armes. L'extinction de cette auguste maison en a fait passer l'héritage dans celle de Lorraine, qui, à ce que quelques-uns ont prétendu, avoit une commune origine avec elle.

La maison des comtes Palatin du Rhin se glorifie de la plus haute antiquité. Sa domination s'étend depuis les Alpes jusqu'à la Moselle : elle est divisée en deux branches principales, dont l'une, qui descend de Rodolphe, a pour chef l'électeur Palatin; l'autre, qui descend de Guillaume, possede la Baviere. La branche Palatine des Deux Ponts a donné des rois à la Suede, & des souverains illustres à plusieurs pays de l'*Allemagne*. On peut dire à la gloire de cette maison, qui possede aujourd'hui deux électorats, qu'elle a été dans tous les tems féconde en grands hommes.

La maison de Saxe, qu'on voit briller dans le berceau de l'*Allemagne*, paroît aussi grande dans son origine, qu'elle l'est aujourd'hui. La Thuringe, la Misnie, la haute & basse Lusace qu'elle possede, sont situées au milieu de l'*Allemagne*. Elle est divisée en deux branches qui en forment plusieurs autres. L'Ernestine, qui est l'aînée, a été dépouillée de l'électorat qui a passé dans la branche Albertine. Si les possessions de cette maison étoient réunies sur une seule tête, elles formeroient une puissance redoutable : les princes de Gottha, de Veimar, Hildburghausen, *&c.* n'ont plus que l'ombre du pouvoir, dont leurs ancêtres avoient la réalité.

La maison électorale de Brandebourg est parvenue au dernier période de la grandeur, sous un roi philosophe & conquérant : ses possessions s'étendent au-delà de l'*Allemagne*, où il est maître de la Poméranie ultérieure, de la Marche, de la Prusse, du Brandebourg, de la Prusse érigée en royaume, de Cleve, de la plus grande partie de la Silésie, des évêchés d'Halberstad, de Minden, de Bamin, & de l'archevêché de Magdebourg. Cet état considérable par son étendue, prend chaque jour de nouveaux accroissemens par sa population, dont les progrès sont favorisés par la fertilité du sol, & par les encouragemens du gouvernement.

L'électorat est passé dans la maison de Brunsvic-Hanovre, qui a aussi la gloire d'occuper le trône d'Angleterre. Les possessions de cette maison, quoique divisées, lui donnent un rang considérable parmi les princes souverains de l'*Allemagne*. L'électorat de Bohême est tombé dans la maison d'Autriche : les électeurs ecclésiastiques sont chanceliers de l'empire. Celui de Mayence doit exercer cette dignité en *Allemagne*; celui de Treves, dans la Gaule & la province d'Arles, à laquelle les Allemands conservent toujours le titre de royaume; celui de Cologne dans l'Italie. On peut juger par ce partage que leurs fonctions sont trop simples, pour être pénibles : il n'y a que le premier à qui son titre impose des obligations réelles.

Chaque électeur est haut officier de l'empire. Le duc de Baviere prend le titre de grand-maître : c'est lui qui, dans la solemnité du couronnement, porte la couronne d'or. L'électeur de Saxe, en sa qualité de grand maréchal, porte l'épée. Celui de Brandebourg, comme grand chambellan, porte le sceptre. Le Palatin, comme grand trésorier, distribue au peuple les pieces d'or, dont l'empereur a coutume de faire des largesses après son couronnement. Enfin chaque électeur a sa fonction, qu'il fait exercer par des vicaires, sur-tout depuis que plusieurs d'entr'eux, revêtus du titre de rois, croiroient se dégrader, en descendant à des devoirs qu'on n'exige que d'un sujet. Lorsque l'empire est vacant, & qu'il

n'y a point de roi des Romains, l'électeur de Saxe & le Palatin sont les vicaires de l'empire.

L'*Allemagne* a plusieurs sortes de souverains qui, avec une égalité de prérogatives, sont distingués par la différence des noms. Les landgraviats qui, dans leur origine, n'étoient que des commissions, devinrent héréditaires. La jurisdiction de ces landgraves s'étendoit sur une province; c'est pourquoi on les appelloit *juges* ou *comtes provinciaux*. Les uns relevoient immédiatement de l'empereur, dont ils recevoient l'investiture de leur dignité, & les autres relevoient des évêques & des seigneurs, à qui ils étoient obligés de rendre hommage comme à leurs souverains. Leur grandeur actuelle fait méconnoître leur origine. Les margraves ou marquis commandoient sur la frontiere. La jurisdiction du burgrave étoit bornée dans une ville. Quoique la prérogative d'élire un chef de l'empire, soit annexée exclusivement à certaines maisons, il y a plusieurs souverains qui marchent leurs égaux. Les princes de Hesse-Cassel, maîtres d'un pays étendu & fertile, sont rechercher leur alliance par leurs voisins. Ceux de Holstein possedent presque toute cette peninsule, connue autrefois sous le nom de *Chersoneze cimbrique*. Le duc de Virtemberg possede une partie de la Souabe. Les états du duc de Meckelbourg sont renfermés entre la mer Baltique & l'Elbe, & ceux du marquis de Bade s'étendent le long du Rhin.

Plusieurs autres princes sont véritablement souverains; mais leur puissance bornée les met en effet dans la dépendance de leurs voisins plus puissans: tels sont sur-tout les princes ecclésiastiques. Comme leur dignité n'est point héréditaire, elle leur donne moins de considération: ils ne sont souverains, qu'autant qu'ils se tiennent enfermés dans le cercle de leurs états.

Le chef du corps Germanique prend le titre d'*empereur*; & comme il n'y a point de revenus attachés à cette suprême dignité, on a soin de n'élire qu'un prince assez riche & assez puissant, pour en soutenir l'éclat. Ce roi des rois n'a pas une ville à lui: les titres de *toujours auguste*, de *César*, de *majesté sacrée*, ne lui donnent point le droit de prononcer souverainement sur les affaires de la paix & de la guerre. L'établissement des impôts, & toutes les branches de l'administration dépendent des assemblées générales, qu'on appelle *dietes*. Tout ce qu'on y décide, ne peut avoir force de loi, s'il n'a le sceau de l'empereur.

Les états de l'empire sont composés de trois corps ou colleges, dont le premier est celui des électeurs; le second celui des princes; le troisieme est celui des villes impériales. Les électeurs & les princes sont véritablement souverains dans leurs états; il est des cas où on peut appeller de leurs jugemens à la chambre impériale de Spire, ou au conseil aulique, qui se tient dans la résidence de l'empereur: c'est-là que se décident les affaires de la noblesse. Le college des princes est encore composé d'évêques & d'abbés qui forment une classe particuliere. Quoiqu'ils ne doivent leur élévation qu'aux suffrages de leur chapitre, ils ont la préséance sur les princes séculiers, dans les dietes & les cérémonies publiques. L'étendue de leurs possessions, & leurs immenses revenus leur fournissent les moyens de tenir une cour, dont la magnificence éclipse celle de la plupart des autres princes. Il est vrai que, depuis l'établissement de la religion protestante, plusieurs sont déchus de cet état d'opulence; les archevêques de Mayence, de Treves, de Cologne, n'ont point été enveloppés dans cette révolution. Leurs richesses & leurs privileges leur donnent une place distinguée parmi les autres souverains. L'archevêque de Salsbourg tient le second rang après eux. Les princes évêques sont ceux de Bamberg, de Virzbourg, Spire, Vormes, Constance, Ausbourh, Hildesheim, Paterbon, Freisingen, Ratisbonne, Trente, Brixen, Bâle, Liege, Osnabruck, Munster & Coire, *&c.* & quelques-uns de ces évêques occupent plusieurs sieges, dont les revenus donnent un nouvel éclat à leur dignité, dont rarement ils remplissent les obligations religieuses; le luxe de leurs mœurs est bien éloigné de la simplicité évangélique. Le grand maître de l'ordre Teutonique tient le premier rang dans la classe des évêques. Les abbés qui ont le titre de princes, sont ceux de Fulde, de Kempten, de Prum, d'Elvan, de Vissembourg, *&c.* Le grand prieur de Malte prend place parmi eux: le titre de *comte* & *baron* donne autant de considération dans ces dietes, que celui de *prince*. Au reste cette considération est toujours proportionnée à l'étendue de leurs états.

Plusieurs villes, qui ont conservé leur indépendance, forment chacune des especes de république, & figurent avec éclat au milieu d'un peuple de souverains. On compte cinquante-une de ces villes, qu'on nomme *impériales*, parce qu'elles ne dépendent que de l'empereur. Le traité de Munster leur donne voix délibérative, & toutes ensemble ont deux voix dans les dietes: l'état florissant de ces villes est une nouvelle preuve que l'abondance est un fruit certain de la liberté. On y voit germer les richesses, & les besoins y sont ignorés. Les plus considérables sont Hambourg, Lubec & Breme dans la basse-Saxe; Ratisbonne dans le cercle de Baviere; Nuremberg & Altorf dans la Franconie; Ausbourg, Ulm, Hailbron dans la Souabe; Cologne, Aix-la-Chapelle dans la Westphalie; Francfort, Spire, Worms, dans le cercle du haut-Rhin. Toutes ces villes offrent le spectacle de l'opulence.

Il est une autre espece de villes qui forment une puissance fédérative pour les intérêts de leur commerce: on les appelle *anséatiques*, qui sont Cologne dans le cercle de la Westphalie, Hambourg, Lubec, Breme & Rostoch, dans le cercle de la basse-Saxe; & Dantzic dans la Prusse Polonoise: ces villes sont des especes de républiques qui, sous la protection de l'empire, se gouvernent par leurs propres loix, & n'obéissent qu'à leurs magistrats.

L'*Allemagne* fut divisée en différens cercles, ou grandes provinces, l'an 1439, dans la diete de Nuremberg. Chaque cercle renferme plusieurs états dont les souverains s'assemblent pour régler leurs intérêts communs. Quatre de ces cercles sont au midi de la haute *Allemagne*, savoir ceux d'Autriche, de Bourgogne, de Baviere & de Souabe. Les cinq autres sont la Westphalie, la Haute & basse-Saxe, le haut & le bas-Rhin. Le cercle de Bourgogne ne subsiste plus depuis que les pays d'où il tiroit son nom ont passé sous une autre domination.

Le cercle d'Autriche renferme l'archiduché de ce nom, les duchés de Stirie, Carinthie & de Carniole, le comté de Tirol & la Souabe Autrichienne; l'archiduché est un pays fertile en vins, en grains & en pâturages; ses anciens marquis étoient chargés de défendre la frontiere contre les invasions des Huns ou Avares. Ce pays faisoit partie des provinces Romaines de Norique & Pannonie; La Stirie est un pays montagneux qui nourrit beaucoup de bétail; son nom allemand signifie *bœuf*. Sa principale richesse consiste dans ses mines de fer. Le duché de Carinthie fournit les mêmes productions. Celui de Carniol est dominé par de hautes montagnes, & le sol est hérissé de rochers: on y trouve des mines de fer & d'argent. Le Tirol, quoique rempli de montagnes couvertes de neige, est considérable par sa population, par ses mines de fer, d'argent & de mercure.

Le cercle de Baviere, du tems des Romains,

faisoit partie de la Norique & de la Vindelicie. Ce pays pauvre n'auroit besoin que d'habitans industrieux & commerçans pour y voir naître l'abondance. La terre y produit d'abondantes moissons de bled. On y trouve des mines de fer, de cuivre, de vitriol & d'argent; les salines y sont d'un produit considérable. Six états sont renfermés dans ce cercle, le duché & le palatinat de Baviere, le duché de Neubourg, l'archevêché de Salzbourg, les évêchés de Freisingen, de Ratisbonne & de Passaw; l'électeur de Baviere, de la branche cadette de la maison palatine, ne possede la dignité électorale que depuis 1621. L'archevêque de Saltzbourg est un souverain riche & puissant qui prend le titre de légat du S. Siege. Il a la prérogative de nommer à plusieurs évêchés; le duché de Neubourg & la principauté de Sulsback s'appelle aujourd'hui *le nouveau palatinat*, parce qu'il a passé sous la domination de l'électeur palatin du Rhin. Les évêques de Freisingen de Ratisbonne & de Passaw sont princes de l'empire.

La Souabe, qui tire son nom des Sueves ses anciens habitans, est célebre par ses bains & ses fontaines salées, ce cercle renferme trente & une villes impériales & un grand nombre de principautés ecclésiastiques & séculieres, dont les plus considérables sont les duchés de Virtemberg, la principauté & le comté de Furstemberg, le marquisat de Bade, l'évêché d'Ausbourg & l'abbaye de Kempten; les princes de Virtemberg tiennent le premier rang parmi les souverains du cercle de Souabe. La principauté ou comté de Furstemberg est possédée par les princes de ce nom, qui datent de la plus haute antiquité. Kempten n'est considérable que par les privileges dont jouit son abbé. Ausbourg, célebre par ses ouvrages d'orfevrerie, d'horlogerie & d'ivoire, donne le titre de souverain à ses évêques. Ulm, sur le Danube, est une ville commerçante en toiles, en laines, en futaines & en ouvrages de fer. C'est la premiere des villes impériales de la Souabe.

La Franconie, qui fut le berceau des conquérans des Gaules, dont elle conserve encore le nom, est riche par ses bleds, ses pâturages & ses fruits. Ce cercle, qui renferme cinq villes impériales, a pour directeur l'évêque de Bamberg, & l'un des deux marquis d'Anspach & de Culembach, qui remplissent tour-à-tour cette fonction; mais l'évêque jouit seul du droit de proposer les affaires, de recueillir les suffrages & de dresser les conclusions. Cet évêque, par un droit fondé uniquement sur l'usage, a pour officiers héréditaires les électeurs de Bohême, de Saxe, de Baviere & de Brandebourg, qui font remplir leur fonction par des subalternes; ils sont trop grands pour s'en acquitter eux-mêmes. Il paroît surprenant que des princes aussi puissans n'aient pas aboli une coutume qui semble déroger à leur dignité; des motifs d'intérêts ont perpétué cette bisarrerie. Ils ont grand soin de se faire investir de leurs offices par les évêques, pour jouir de plusieurs terres qui y sont attachées; l'évêché de Virtzbourg est d'un revenu considérable: lorsque quelqu'un se présente pour être reçu chanoine, il est obligé de passer au milieu des chanoines rangés en haie, qui le frappent légérement sur le dos. Cette coutume est un artifice pour éloigner des canonicats les princes de l'empire qui refusent de se soumettre à cette cérémonie. C'est dans ce cercle que les princes de Saxe, de Gottha, de Cobourg, d'Hildburghausen, ont leurs possessions. Le landgrave de Hesse-Cassel y possede plusieurs principautés. Les marquisats d'Anspach & de Culembach ou de Bareith, qui appartiennent à des princes cadets de la maison de Brandebourg, y sont aussi renfermés: les principales villes impériales sont Nuremberg, où se fait un grand commerce, & Francfort sur le Mein.

Le cercle de la Haute-Saxe, comprend la Saxe, l'électorat de Brandebourg & le duché de Poméranie; il n'y a que deux villes impériales enclavées dans la Thuringe. La Saxe est un pays fertile en bled & en pâturages; on y trouve des mines de plomb & d'argent, c'est de-là qu'on tire la gaude, plante propre à la peinture. Les princes de Saxe descendent du marquis de Misnie. Ils ne possedent ce duché que depuis l'an 1422, & l'électorat que depuis l'an 1448. Personne ne leur conteste d'être une des plus anciennes maisons de l'Europe; la branche Albertine a presque tout englouti l'héritage de cette maison. L'Ernestine a ses principales possessions dans la Thuringe, unie à la Misnie en 1240. La principauté d'Anhalt est possédée par les descendans des princes d'Ascanie, qui, dans le douzieme siecle, figuroient parmi les plus grands princes de l'Europe. Ils posséderent successivement le marquisat de Brandebourg le duché de Saxe & plusieurs autres grandes principautés. La marche de Brandebourg a essuyé de fréquentes révolutions, & a souvent changé de maître. Elle est enfin passée sous la domination des descendans de Fréderic marcgrave de Nuremberg, qui sont maîtres de la Prusse & de beaucoup de pays qui forment aujourd'hui le royaume de Prusse, royaume puissant & devenu redoutable à l'Europe par le génie de ses derniers rois. L'électeur de Brandebourg, roi de Prusse, ne le cede qu'à la maison d'Autriche par l'étendue de ses possessions. La multitude de ses principautés lui donne rang & droit de suffrage dans plusieurs cercles. C'est ce qui établit son crédit dans tout l'empire.

Le cercle de la Basse-Saxe comprend les duchés de Meckelbourg, de Holstein, de Brunsvick, de Hanovre, les principautés d'Hildeshein & d'Halberstadt, avec le duché de Magdebourg. La maison de Brunsvick, partagée en deux branches, la ducale & l'électorale, y a son plus riche patrimoine. La principauté d'Halberstadt, qui étoit un riche évêché, a passé dans la maison de Brandebourg, ainsi que l'archevêché de Magdebourg qui a été sécularisé. Le duché de Meckelbourg est un démembrement de l'ancien royaume des Vandales. Les princes de cette maison sont divisés en deux branches, qui partagent le duché. Le Holstein, qui dans son origine n'étoit qu'un comté, fut érigé en duché en faveur de Christiern, roi de Danemarck, dont les descendans le partagent aujourd'hui. Lubec, ville libre & impériale, tient le premier rang parmi les villes Anséatiques. L'évêché est héréditaire dans la maison d'Holstein.

Le cercle de Westphalie est divisé en treize états principaux, l'évêque de Liege en est le souverain, & sa qualité de prince de l'empire lui donne séance & droit de suffrage dans les dietes. Les duchés de Juliers & de Berg sont devenus le patrimoine des électeurs palatins héritiers des ducs de Cleves. Le roi de Prusse possede dans ce cercle, la Marck, Cleves & Ravensperg, l'évêché de Meinden qui fut sécularisé en 1648, Emden & la principauté d'Oostfrise. Les comtés d'Oldenbourg & de Delmenhorst appartiennent au roi de Danemarck.

Le cercle du Bas-Rhin est appellé *cercle-électorat*, parce qu'il renferme les trois électorats ecclésiastiques & les palatinats du Rhin qu'il ne faut pas confondre avec le palatinat de Baviere; & le cercle du Haut-Rhin est composé des évêchés de Worms, de Spire & de Basle, des duchés des Deux Ponts & de Simmeren, des landgraviats de Hesse & de Darmstadt; du comté de Nassau, de la principauté de Nassau.

Les disputes sur la religion ont excité de fréquentes révolutions dans l'*Allemagne*. C'est le fer à la main qu'on y a prétendu décider les questions théologiques. La religion catholique est professée dans tous les pays de la domination Autrichienne, dans les états des électeurs & des princes ecclésiastiques, & dans le cercle de Baviere. Le luthéranisme domine dans les cercles de la haute & basse-Saxe, de la Westphalie, de la Franconie, de la Souabe, & dans les villes impériales. Le calvinisme est suivi dans les états de l'électeur de Brandebourg, du landgrave de Hesse-Cassel & de plusieurs autres provinces. Les fureurs soi-disant religieuses sont éteintes. Les Catholiques, en plaignant l'aveuglement des Protestans, vivent en paix avec eux; & quelquefois le même temple sert à des cultes différens.

Le corps germanique est composé de pieces de rapport qui doivent en affoiblir la constitution par la difficulté d'en entretenir l'harmonie. Il seroit difficile de décider quelle est sa constitution politique, tant elle varie dans les différens états qui le composent. Ici la puissance souveraine est héréditaire, là elle est élective. Dans certains états le pouvoir du prince est absolu, dans d'autres il est limité par des capitulations & par la loi. Les villes libres ont un sénat composé des principaux citoyens, & l'élection en est confiée aux sénateurs mêmes. Le gouvernement est aristocratique; dans d'autres ce sont les tribus qui élisent les sénateurs qui peuvent absoudre ou flétrir de leurs censures. C'est une véritable démocratie.

Le gouvernement ne peut y être regardé comme aristocratique. Un pareil gouvernement suppose un sénat fixe & permanent, dont l'autorité souveraine délibere sans opposition sur tout ce qui concerne la république, & qui confie à des officiers subalternes & à des magistrats l'exécution de ses ordres & de ses délibérations. La chambre de Spire & le conseil aulique, ne sont qu'une image imparfaite de ce sénat souverain: on n'y porte que les affaires par appel; ainsi ce tribunal resteroit sans fonction si les parties jugées étoient satisfaites du premier arrêt. Les dietes ne doivent point être regardées comme un sénat permanent & absolu, quoique tout s'y décide à la pluralité des voix. L'Angleterre & la Suede ont leurs parlemens où les affaires sont réglées par les suffrages des députés des provinces, sans que le gouvernement prenne le nom d'*aristocratique*. Les biens de chaque sénateur, dans l'aristocratie, dépendent absolument des loix & du sénat qui peut en prendre une portion pour les besoins de l'état. En *Allemagne* tous les états ensemble n'ont point de droit sur les biens des particuliers.

On a souvent agité si l'*Allemagne* pouvoit être mise dans la classe des monarchies. La question ne peut se décider qu'en en distinguant de deux especes. Dans les unes le monarque est absolu, & dans les autres son pouvoir est limité par la loi. Il est certain que l'exercice de la puissance impériale est réglé par des capitulations, & que l'empereur n'a pas plus de pouvoir sur les princes, qu'un canton Suisse n'en a sur les autres. Les titres fastueux dont il se pare sont des sons sans idée, des fantomes sans réalité. Les états en lui prêtant serment de fidélité se réservent leur indépendance & leurs privileges. Quelques jurisconsultes, ennemis de la puissance impériale, ont avancé que celui qui en étoit revêtu n'étoit qu'un magistrat chargé de titres pompeux & stériles, & que la souveraineté résidoit dans les états. Il faut convenir que dans la capitulation que l'empereur jure d'observer, les électeurs lui prescrivent ce qu'il doit faire, & qu'ils se réservent le droit de lui désobéir s'il viole ses engagemens. Cette capitulation prouve simplement que sa puissance n'est pas absolue, & qu'il est des cas où la désobéissance ne peut être regardée comme criminelle. Le chef de l'empire ne déroge point au droit de souveraineté lorsqu'il s'engage à observer les loix fondamentales, à demander le conseil des états dans les affaires publiques, à ne point changer les législations, à n'introduire aucune nouveauté dans le culte, à ne faire ni la paix ni la guerre sans le consentement de la nation. C'est en conséquence de ces engagemens que les états de l'empire promettent de consacrer leur fortune & leurs vies pour la cause commune.

La puissance impériale est beaucoup moins étendue que dans les monarchies où la puissance du monarque est restreinte par la loi. Dans celles-ci les premiers de l'état lui doivent compte de leurs actions, & il ne peut être cité à aucun tribunal, il leve des tributs & des armées, & par la raison ou sous le prétexte du bien public, il peut soumettre la fortune de ses sujets à ses volontés pour soutenir des guerres justes ou d'ambition. L'empereur d'*Allemagne* ne jouit point de ces privileges. Ses intérêts sont absolument distingués de ceux des états. Les princes qui composent le corps germanique, font des alliances avec les autres puissances, sans sa participation; & lorsqu'ils se croient lézés, ils lui déclarent la guerre. Il y a encore une autre différence dans les prérogatives des empereurs & des rois. Un monarque peut disposer des forces de l'état, il est général né de ses armées, il en dirige, à son gré, les opérations, il est l'ame & l'esprit qui font mouvoir tout le corps. L'empereur, quoique chef d'une nation nombreuse, n'a pas le même privilege; c'est avec ses propres revenus qu'il soutient l'éclat de sa dignité; il n'y a point de trésor public; les états ne lui entretiennent point d'armées; chaque prince dispose à son gré de ses troupes & du revenu de sa souveraineté. Lorsqu'il est pressé par des guerres, il est obligé de mendier des secours d'hommes & d'argent que souvent on lui refuse ou qu'on lui fournit avec épargne. Il est une autre espece de servitude qui le met au-dessous des rois. Une ancienne coutume, confirmée par la bulle d'Or, assujettissoit l'empereur dans de certains cas à comparoître devant le comte palatin pour rendre compte de ses actions. Les trois électeurs ecclésiastiques citerent Albert I. à ce tribunal, mais il étoit trop puissant pour obéir; & au lieu de répondre il prit les armes contre ses accusateurs; c'est le seul exemple que l'histoire nous fournisse de l'exercice de cette loi.

Quelques écrivains Allemands ont prétendu que leur gouvernement étoit populaire, & qu'eux seuls jouissoient du droit de citoyen, qui consiste à être admis dans les délibérations, & à donner sa voix dans les affaires publiques. Il faut en conclure que les états sont les seuls citoyens qui, tous en général & en particulier, décident de l'administration publique. La constitution politique d'*Allemagne*, n'a aucun trait de conformité avec les républiques populaires de l'ancienne Grece; on est forcé d'avouer que ce gouvernement qui n'est formé sur aucun modele, n'en servira jamais à d'autres. C'est un corps monstrueux qu'on ne peut réformer sans le détruire; ses membres sont trop inégaux pour en faire un tout régulier; c'est une confédération de peuples libres, semblable à celle qui étoit entre les Romains & les Latins. Les Allemands, sous leur empereur, ressemblent aux Grecs, qui se réunissent sous Agamemnon pour venger contre Troie, l'injure de Menelas.

On peut juger des forces de l'*Allemagne*, par le nombre de ses villes, de ses bourgs & de ses villages, où l'on voit par-tout briller l'industrie commerçante. Une

Une noblesse riche & magnifique y répand l'abondance ; les guerres dont elle a toujours été agitée, ont enlevé beaucoup de cultivateurs à la terre. Le goût décidé des Allemands pour les arts méchaniques, les éloigne des travaux champêtres, & dès qu'ils sont assez fortunés pour apprendre un métier, ils quittent leurs villages, & se retirent dans les villes dont la mollesse énerve leur vigueur naturelle : on compte dans les dix cercles dix-neuf cens cinquante-sept villes & bourgs, sans y comprendre la Bohême, où l'on trouve deux cens deux villes, trois cens huit bourgs & trente mille trois cens soixante & trois villages. Quoique l'*Allemagne* s'étende depuis le pays de Liege, jusqu'aux frontieres de la Pologne, & depuis le Holstein, jusqu'aux extrémités de la Hongrie, il n'y a point de contrée qui ne fournisse des subsistances suffisantes à ses habitans. L'exportation de ses denrées excede l'importation. C'est l'introduction du luxe qui leur a fait un besoin des vins de France & d'Espagne, des draps étrangers dont ils ont la matiere premiere. Les bords du Rhin sont couverts de mûriers, qui donnent la facilité de nourrir des vers à soie. Plusieurs villes, situées sur le Mein & la mer Baltique, favorisent les importations, dont les progrès sont arrêtés par des impositions accablantes. C'est de-là que plusieurs nations tirent le fer travaillé, le plomb, le vif argent, du bled, de la laine, des draps grossiers, des serges, des toiles de lin, des chevaux & des moutons. La puissance de l'*Allemagne* est toute renfermée en elle-même ; elle n'a point, comme les autres royaumes, des possessions dans des terres étrangeres, c'est ce qui donne des entraves à son commerce, & ce qui rend l'argent plus rare, cette disettes d'especes est encore occasionnée par le goût de la jeunesse allemande pour les voyages : ils vivent pauvres chez eux pour figurer avec éclat chez l'étranger, où ils perdent la simplicité innocente de leurs mœurs. Dans les autres royaumes, les capitales engloutissent tout l'or des provinces ; en *Allemagne* il y a plus d'économie dans la distribution des richesses, & cette égalité qui lui donne moins d'éclat, est ce qui entretient son embonpoint.

La puissance d'un état est relative à celle de ses voisins ; l'*Allemagne* contiguë à la Turquie d'Europe, a pour remparts, la Stirie, la Hongrie & la Croatie. Les Ottomans, considérables par leur nombre, ne sont point des ennemis dangereux ; peu aguerris & mal disciplinés, ils n'ont que l'impétuosité de courage qui s'éteint à mesure qu'ils pénetrent dans les pays froids. La stérilité de la Servie & de la Bulgarie, leur refuse des subsistances nécessaires à de nombreuses armées. Ils ont eu quelques succès dans plusieurs guerres, on doit les attribuer au mépris qu'ils inspiroient : l'*Allemagne* ne leur a jamais opposé que le quart de ses forces, & c'étoit des troupes de rebut mal payées & mal disciplinées. La terreur qu'inspiroit le nom Turc, étoit un effet de la politique Autrichienne, qui exagéroit leurs forces pour tirer de plus fortes contributions : la religion a encore contribué à nourrir ce préjugé ; les prêtres & les moines ont tonné dans la tribune sacrée, pour armer l'Europe contre ces peuples infideles. L'*Allemagne* n'a rien à redouter de l'Italie gouvernée par différens princes qui ne peuvent porter la guerre au dehors. La Pologne, sans cesse déchirée de factions, ne figure plus parmi les puissances de l'Europe. Elle n'a ni la force ni l'ambition de faire des conquêtes. Le Danemarck, attentif à conserver ses possessions, ne peut nuire à l'empire, & a besoin de son secours contre la Suede. L'Angleterre, satisfaite d'être la dominatrice des mers, n'est jalouse que d'étendre ses possessions dans le nouvel hémisphere. Les Hollandois, nés au milieu des eaux, ont tourné leur ambition du côté de l'Inde. La Suede, sous ses rois conquérans, a enlevé plusieurs provinces d'*Allemagne* ; mais cette puissance manque d'hommes & d'argent pour soutenir une longue guerre ; c'est un débordement qui se dissipe dans les campagnes qu'il inonde. La France est le seul état qui puisse attaquer avec succès l'*Allemagne*. Mais la nature a fixé ses bornes, & l'expérience lui a appris qu'elle ne peut les franchir impunément.

Les avantages du corps germanique sont compensés par beaucoup de maux politiques qui le consument au dedans. Le défaut d'harmonie avec le souverain, est le germe de sa langueur & de son dépérissement. Il est impossible dans le physique que plusieurs parties réunies forment un seul corps ; la même impossibilité se rencontre dans les corps politiques : quand il y a plusieurs princes qui président au destin d'un état, on ne voit jamais plier leurs forces sous une même volonté ; cette union parfaite ne se trouve que dans les monarchies, ou dans les républiques où le pouvoir suprême est concentré dans une seule ville, comme dans Rome, Sparte, Athenes & Venise : les jalousies divisent & détruisent les gouvernemens composés de plusieurs états égaux en pouvoir. Il faut que le gouvernement soit uniforme pour en assurer la prospérité. Ainsi le plus grand vice du gouvernement de l'empire, est de n'être ni monarchique, ni puissance fédérative ; l'empereur est sans cesse attentif à étendre ses prérogatives, & les autres princes veillent sans cesse pour les restreindre. Les villes impériales devenues riches par leur commerce, excitent la cupidité des princes indigens qui ne peuvent se dissimuler que c'est la liberté qui fait germer les richesses & l'industrie : la noblesse fiere de son origine, distille le mépris sur le peuple qui se croit aussi respectable qu'elle par son opulence. La jalousie seme encore la division entre les princes séculiers & les princes ecclésiastiques ; les premiers voient avec indignation les ministres de l'autel jouir du droit de préséance, quoiqu'ils soient bien inférieurs en naissance, & qu'ils ne puissent transmettre leur grandeur à leur famille ; de leur côté les princes ecclésiastiques se plaignent sans cesse des séculiers qui ont usurpé une portion de leurs revenus ; enfin on voit partout des opprimés & des oppresseurs.

Le prétexte de la religion fomente des haines naturelles & divise des cœurs qu'elle se proposoit d'unir ; le clergé catholique a été privé par les princes protestans de quelques-uns des domaines qu'il possédoit. Les prêtres dépouillés d'une partie de leurs biens, ne sont pas disposés à en aimer les ravisseurs ; le plus grand vice de ce gouvernement est le droit accordé à différens états de l'empire de faire des alliances avec leurs voisins ; c'est ouvrir une entrée aux étrangers ; c'est rompre l'union naturelle pour en faire une adoption nouvelle ; c'est confier au sort des armes la décision des querelles qui ne doivent être discutées qu'au tribunal des loix ; enfin sans ces vices de constitution, auxquels l'*Allemagne* est attachée, elle pourroit se flatter de donner des loix à l'Europe entiere, ou au moins la tenir dans de continuelles frayeurs. (*M–y.*)

§ ALLER, MARCHER, COURIR, (*Marine.*) *aller* a la même signification, en terme de marin, que dans le cours ordinaire de la vie civile, & il signifie *avancer*, *faire route*. On dit : *aller* avec peu de voiles ; *aller* en sondant, ou à la sonde ; *aller* le long de la côte, &c.

Marcher s'emploie lorsqu'on fait comparaison : ainsi on dit : le Diadême *marche* mieux que le Défenseur ; nous *marchons* bien au plus près du vent. Ce

qui, dans ce dernier exemple, suppose toujours une comparaison tacite, une ressouvenance de la quantité de chemin que feroit un autre vaisseau en pareille circonstance.

Courir se dit d'un vaisseau en mouvement, soit que ce mouvement soit rapide ou non. Ainsi un vaisseau mouillé peut *courir* sur son ancre, & un vaisseau à la voile peut *courir* sans faire beaucoup de chemin. « En *allant* de la Martinique à la Guadeloupe nous vîmes un bâtiment & nous arrivâmes de quatre quarts pour le chasser : nous *courûmes* ainsi jusqu'à la nuit où nous levâmes chasse : nous *marchions* beaucoup mieux alors que le vaisseau qui nous accompagnoit ».

Un vaisseau avec le même vent peut faire un grand nombre de routes différentes, c'est-à-dire prendre un grand nombre de situations différentes relativement à la direction du vent.

ALLER *vent-arriere*, c'est recevoir le vent par l'arriere, ou suivre la même direction que le vent.

ALLER *au plus près*, ou *à la bouline*, ou *à pointe de bouline*, c'est présenter le cap, le plus près qu'il est possible, du point d'où le vent souffle. Les vaisseaux n'approchent pas tous également de ce point; cela dépend de la forme de la voilure, de la façon dont s'orientent les voiles, &c. Mais en général tous les vaisseaux *vont* à six airs de vent, c'est-à-dire que lorsque le point où ils présentent le cap est éloigné de six airs de vent ou de 67^d 30$'$ du point d'où le vent souffle, les voiles sont enflées & font courir le vaisseau. *Aller* au plus près est donc courir à six airs de vent vers la droite ou vers la gauche, du point d'où vient le vent.

ALLER *vent largue*, c'est parcourir une des routes entre le vent-arriere & le plus près. On désigne plus particuliérement cette route en disant *aller* 1, 2, 3, *&c.* quarts largue, suivant que l'on court à 7, 8, 9, *&c.* quarts de vent. *Voyez* VENT & LARGUE, *Dict. raif. des Sciences, &c.*

ALLER *debout-au-vent*. C'est avancer contre la direction du vent, présenter le cap & courir droit dans le lit du vent. Jamais un vaisseau ne *va* debout au vent par l'effet du vent dans ses voiles, à moins que l'on ne veuille nommer *aller debout-au-vent* le chemin momentané que conserve quelquefois un vaisseau qui vire de bord vent-devant, & qui n'est que le non-amortissement de l'air qu'il avoit.

ALLER *de l'arriere*; on dit *culer*. V. CULER, *Dict. raif. des Sciences, &c.*

ALLER *en travers*, c'est *aller* en dérive. *Voyez* DÉRIVER, *Dict. raif. des Sciences, &c.*

ALLER *à l'aviron*, se dit d'un bâtiment qui, construit pour faire usage ou de voiles ou d'avirons, préfere les avirons & s'en sert. Car ce feroit un pléonasme que de dire qu'un chelan *va* à l'aviron, comme c'en feroit un autre que de dire qu'un vaisseau de guerre *va* à la voile. (*M. le Chevalier* DE LA COUDRAYE.)

* § ALLER *de bon tems*, (*terme de Veneur.*) se dit sur-tout de la bête, cerf, chevreuil ou sanglier, lorsqu'elle ne fait que d'*aller* ou de passer dans une taille, un fort ou une plaine. Lorsque le sanglier *va* de bon tems, il est à propos de le briser au bord du fort, & de se retirer pour prendre les devans. Si le limier ne peut emporter les voies, parce que le sanglier *va* de trop hautes erres, le veneur prendra de grands devans, afin d'en rencontrer des voies qui *aillent* de meilleur tems.

* ALLER *aux bois*, (*terme de Veneur.*) c'est *aller* chercher le cerf ou autres bêtes avec son limier.

ALLERBOURG, (*Géogr.*) petite ville de Pologne, dans la Prusse ducale. Elle est sur la riviere d'Alla, à dix lieues & au sud-est de Konigsberg. Cette ville n'a rien de remarquable. *Long.* 44, 40. *lat.* 54, 25. (*C. A.*)

ALLERIA, (*Géogr.*) petite ville maritime de l'isle de Corse, sur la côte orientale. Elle étoit anciennement appellée *Rhotanus*. Il y a un évêque, dont les revenus ne doivent pas être bien considérables, car la ville est fort pauvre, & ses environs fort mal cultivés. L'air y est très-mal sain. La riviere de Tarignano, nommée autrefois *Alleria*, passe tout auprès. C'est-là que l'infortuné Théodore, baron de Neuhoff, débarqua en 1736, pour aller prendre possession de son royaume de Corse. *Long.* 26, 20. *lat.* 42, 5. (*C. A.*)

§ ALLÉRION, s. m. (*terme de Blason.*) *minor aquila, rostro & unguibus mutila*. Petite aigle sans bec, ni jambes; elle montre l'estomac comme l'aigle, a le vol étendu, mais abaissé. *Voyez planche XVIII. du Blason, dans le Dict. raif. des Sciences, &c.*

Il y en a souvent plusieurs ensemble dans l'écu. Elles ont été nommées *aiglettes* anciennement, mais depuis un siecle & demi, l'usage a prévalu de les appeller *allérions*.

Menage fait venir ce mot d'*aquilario*, diminutif d'*aquila*.

D'autres auteurs le font venir d'*aliers*, vieux gaulois, qui signifioit une espece d'oiseaux, vivans de rapine.

Veelu de Passy, en Brie; *de sinople à trois allérions d'or.*

La maison de Lorraine; *d'or à la bande de gueules, chargée de trois allérions d'argent.*

On prétend que les ducs de Lorraine ont pris, pour armes, des *allérions*, parce que *allérion* est l'anagramme de Lorraine.

D'autres disent, qu'un prince de cette maison, enfila un jour d'un seul coup de flèche, *trois oiseaux*, pendant le siege de Jérusalem. *Voyez la Pl. VIII. de Blason, dans le Dict. raif. des Sciences, Arts & Métiers.* (*G. D. L. T.*)

ALLERSBERG. *Voyez* HEILSBURG, *dans ce Suppl.*

ALLONGER, v. n. (*Marine.*) devenir plus long. Une corde neuve roidie avec force *allonge*, & *allonge* d'autant plus qu'elle est plus commise.

Deux fils tendus que l'on tord ensemble, perdent de leur longueur, parce qu'il faut que chacun tour-à-tour quitte la ligne droite pour embrasser l'autre fil. Plus on tord ces fils, ou, ce qui est la même chose, plus on les commet, plus les tours qu'ils font l'un sur l'autre, sont fréquens & rapprochés; & la quantité dont on peut les commettre, peut augmenter jusqu'à un point où ces mêmes tours serrés & pressés ne laissent pour ainsi dire aucun intervalle entr'eux. Telle est la forme des cordes composées toutes de fils d'abord paralleles & également tendus, puis ensuite commis ensemble, & c'est de cette forme que leur vient la puissance de s'*allonger* sans se rompre : l'abandon en effet de la ligne droite, & la figure tortueuse & spirale, ou plutôt hélice qu'a prise en les commettant chacun des fils qui composent une corde, leur permettent de céder à l'effort en se redressant un peu & en reprenant en partie leur premiere direction ou ligne droite qu'ils formoient.

Plus une corde est commise, plus les tours sont rapprochés; plus les fils ou torons qui la composent ont de courbure, & plus conséquemment elle a la puissance de s'*allonger*. Cette puissance est élastique, c'est-à-dire, que l'allongement de la corde n'a lieu que dans l'instant où elle éprouve un effort trop grand, & qu'elle reprend sa premiere forme dès que l'effort cede ; du moins tant qu'une tension trop grande & trop continue n'a point affoibli ou détruit chez elle cet effet. Il faut donc distinguer deux sortes d'allongemens, l'un momentané, & qui cesse avec la force qui l'occasionne, & l'autre acquis par le tems & devenu permanent.

Une remarque importante encore, c'eſt qu'une corde en *allongeant* perd de ſa circonférence; de même qu'en la commettant davantage, on augmente ſa circonférence aux dépens de ſa longueur. En effet, dans la corde très-commiſe, les torons ſerrés & plus courbés rendent la corde plus pleine & plus arrondie, tandis qu'en *allongeant* au contraire, cet effet ſe détruit, & que le vuide ou la cannelure qui eſt entre les torons augmente. Donc une corde déja *allongée* eſt moins forte ou moins propre à ſoutenir un effort qu'une autre: donc, lorſqu'on veut donner une certaine circonférence à une corde, & que l'on prévoit qu'elle *allongera*, il faut lui donner en la commettant une circonférence plus forte, afin qu'après avoir *allongé*, elle ſoit à la circonférence requiſe.

Des remarques précédentes, je crois devoir conclure que tout le cordage d'un vaiſſeau ne doit pas être commis à un degré ſemblable. N'y a-t-il pas en effet de l'avantage à commettre beaucoup plus les cables, les grêlins, les remorques & généralement toutes les manœuvres, dont l'allongement élaſtique ou momentané n'eſt point à redouter?

Suppoſons, par exemple, un vaiſſeau à l'ancre, & eſſuyant un coup de vent dans lequel la mer ſe joigne au vent pour faire travailler le cable du vaiſſeau & le roidir. Si ce cable peu commis n'a pas la puiſſance de s'*allonger*, & de permettre au vaiſſeau de céder un peu à l'impulſion des lames réitérées & peſantes de la mer, il ſera néceſſaire ou que le cable rompe, ou qu'il ait aſſez de force pour ſurmonter ce poids énorme des vagues, indépendamment de l'effort qu'il ſupporte déja par l'effet du vent; c'eſt-à-dire, qu'il faudra que ce cable ſoit intrinſéquement plus fort ou compoſé d'un plus grand nombre de fils que celui qui étant beaucoup plus commis, pourra céder & amortir ce nouvel effet des vagues par l'avantage de la force élaſtique dont il eſt muni. Mais il n'en eſt pas de même de toutes les manœuvres, des haubans par exemple, dont l'uſage eſt d'affermir, de conſolider, de faire faire corps aux mâts avec le vaiſſeau. De l'allongement trop facile de ces manœuvres, il s'enſuivroit en effet que le mât acquerroit facilement la liberté de s'incliner, & cette liberté ſeroit ſuffiſante pour occaſionner ſa rupture ou ſa chûte.

Il y a une obſervation à faire à cet égard pour les manœuvres courantes, même pour les palans qui devant éprouver des ſecouſſes inégales & forcées dans certains inſtans, ſemblent être particuliérement dans le cas d'avoir leurs garans très-commis; c'eſt que la quantité dont ces manœuvres ſont commiſes eſt un obſtacle à leur chemin, c'eſt-à-dire, que plus elles ſont commiſes, & plus elles éprouvent de frottement dans les poulies & dans la rencontre des différents objets qu'elles touchent; en effet, les fils ou torons qui compoſent une corde étant ronds, laiſſent entr'eux à chaque tour un vuide ou une cannelure à la ſurface de la corde qui la rend raboteuſe, & apporte un obſtacle à ſon cours: or, plus elle eſt commiſe, plus il y a de tours dans une même longueur; d'ailleurs, de ce que ces tours ſont plus ſerrés & rapprochés, il réſulte encore qu'ils s'oppoſent plus directement au chemin de la corde, parce que cette cannelure dont nous parlons, rencontre les objets d'une maniere plus perpendiculaire à ce chemin.

Je ne prétends point rappeller ici le nom de chaque manœuvre & ſon uſage, pour déſigner enſuite les nuances que je juge qu'il faudroit établir dans la quantité la plus avantageuſe de les commettre; mais de tout ce qui vient d'être dit, on peut voir facilement qu'il ſeroit réellement utile d'en établir. Ces conſidérations générales auroient cependant encore beſoin d'être combinées avec quelques autres propriétés qui en réſulteroient; le déſavantage, par exemple, qu'a une corde très-commiſe d'être ſujette à faire des coques, & l'avantage qu'elle a d'être plus difficilement pénétrée par l'eau. Ce ſeroit à l'homme du métier & à l'eſprit juſte à combiner ces choſes & à diriger cette partie qui ne ſeroit plus confiée à l'inexpérience de nos officiers d'adminiſtration. (*M. le Chevalier* DE LA COUDRAYE.)

ALLOWAY, (*Géogr.*) ville maritime de l'Ecoſſe méridionale, dans le comté de Clackmonan, à deux lieues de Stirling. Elle eſt remarquable par le château qu'y poſſedent les comtes de Mar, & par les mines de charbon de terre que l'on y fouille avec plus de ſuccès qu'en tout autre endroit de l'Ecoſſe. (*C. A.*)

§ ALLUCHON *ou* ALICHON, (*Méchaniq.*) c'eſt un terme qui eſt uſité dans l'art de la charpenterie & que tous les méchaniciens emploient pour dénommer les chevilles ou eſpeces de dents dont on garnit les roues dentelées dans les grandes machines. Les *alluchons* different des dents en ce que celles-ci ſont corps avec la roue & ſont priſes ſur elle-même, au lieu que les *alluchons* ſont des pieces rapportées. Ils s'appliquent ou tout autour de la circonférence des roues qui alors ſont appellées *hériſſons*, où ils ſe placent perpendiculairement ſur le plan de la courbe qui forme le contour annulaire des roues qui alors prennent le nom de *rouets*. C'eſt au moyen de ces *alluchons* que les rouets & les hériſſons engrenent dans les lanternes qui, garnies de fuſeaux, ſont dans les grandes machines ce que les pignons ſont dans les petites, & ſervent également ou à multiplier la vîteſſe, lorſqu'on ne peut pas la procurer immédiatement par la puiſſance motrice, ou à tranſmettre & communiquer le mouvement d'une partie de la machine à une autre partie: les *alluchons*, de même que les fuſeaux, ſe font ordinairement d'un bois liſſe, dur & compact, tel que le cormier, l'alizier, &c.

Pour fixer le nombre d'*alluchons* dont un rouet ou un hériſſon doit être garni, le méchanicien commence par déterminer relativement à la puiſſance & à la réſiſtance, le rapport de la vîteſſe de la lanterne à celle de ſa roue dentée correſpondante. Si la lanterne doit faire ſix révolutions, tandis que cette roue ne fera qu'un tour, la circonférence & conſéquemment le diametre de la lanterne ne doit être que la ſixieme partie de l'autre, & la roue doit contenir ſix fois autant d'*alluchons* que la lanterne contient de fuſeaux. On détermine l'épaiſſeur ou la force des uns & des autres, ſur la proportion de la réſiſtance qu'ils ont vaincre, l'effort qu'ils ont à ſoutenir, & la diminution qui doit leur ſurvenir à meſure qu'ils s'uſeront par le frottement. Cette épaiſſeur étant déterminée, le nombre des fuſeaux de la lanterne & leur intervalle fixent ſon diametre, celui de la roue dentée & le nombre des *alluchons*. Il eſt cependant à propos d'obſerver, d'après M. de la Hire, qu'il eſt avantageux que le nombre des *alluchons* & celui des fuſeaux ſoient premiers entr'eux, c'eſt-à-dire, qu'ils n'aient d'autre commune meſure que l'unité, parce que de cette façon les mêmes *alluchons* ne rencontrent les mêmes fuſeaux que le moins fréquemment qu'il eſt poſſible, & conſéquemment les uns & les autres à force de frotter ſur des ſurfaces différentes, acquierent peu-à-peu la figure la plus convenable que la main de l'ouvrier ne donne pas toujours exacte. Il s'enſuit de-là en effet que le même fuſeau ne rencontre le même *alluchon* qu'après que la lanterne a fait autant de tours que la roue a d'*alluchons*; ainſi, ſi la lanterne doit avoir dix fuſeaux & que ſa vîteſſe doive être à celle de la roue dentée comme 6 eſt à 1, au lieu de donner 60 *alluchons* à cette roue, on fixera ſon diametre & on diviſera tellement ſa circonférence qu'elle en ait ou 59 ou 61.

Quant à la forme des *alluchons*, quoique ce soit une chose très-essentielle dans l'exécution des machines, on laisse souvent mal-à-propos le soin de cette partie aux ouvriers qui, ayant tous leur routine particuliere, ne suivent aucune regle là-dessus, & s'imaginent avoir bien rempli leur objet, pourvu que l'engrenage se fasse librement, sans obstacle & sans contrainte. Les uns se contentent de donner une surface plane à la touche, c'est-à-dire, à la partie de l'*alluchon* qui opere sur le fuseau; ils la dressent & la polissent le plus exactement qu'il est possible; ils l'arrondissent sur le bout pour faciliter le dégagement, & laissent au tems & au frottement à donner peu-à-peu à cette piece la configuration la plus convenable, que souvent elle n'acquiert que lorsqu'elle est affoiblie & hors de service. Il en est d'autres qui donnent aux *alluchons* la forme de cône tronqué, ils s'imaginent diminuer ainsi le frottement par le moindre contact des parties engrenantes; mais le méchanicien géometre porte ses vues plus loin, il veut des regles & en établit pour configurer ces pieces, de façon que l'égalité des leviers soit toujours constante, que l'effort de la puissance soit toujours le même & le mouvement de la machine constamment uniforme. M. de la Hire est le premier qui ait fait des recherches utiles sur cet objet; il a déterminé que la courbure la plus parfaite que l'on puisse donner aux dents d'une roue est celle d'une épicycloïde. Voyez à ce sujet le traité qu'il a donné de ces sortes de courbes & de leur application à la méchanique. M. Camus a perfectionné cette découverte & lui a donné beaucoup plus d'étendue, dans les *Mém. de l'Acad. des Scienc. année 1733*, & dans son *Cours de Mathém.* M. le Roy a répandu un nouveau jour sur cette matiere, & on ne peut voir qu'avec satisfaction la théorie simple & lumineuse qu'il établit sur cet objet intéressant d'un art, dans lequel sur les traces de son illustre pere, il se rend aussi célebre qu'utile.

La pratique des arts s'enrichit de ces précieuses découvertes. Un méchanicien éclairé sait les mettre à profit, lorsqu'il a à déterminer la forme la plus convenable des *alluchons*, il dirige lui-même la main de l'ouvrier dans l'exécution. Après avoir tracé sur une surface exactement plane l'épure du hérisson, ou tout simplement le cercle dont la circonférence est destinée à recevoir ces *alluchons*, il fait rouler sur le convexe de cette même circonférence, un autre cercle qui a pour rayon celui de la lanterne pris de son centre à celui de ses fuseaux; ce cercle muni au point de contact d'un style ou d'un traçoir, décrit une épicycloïde qui d'ailleurs peut se tracer au compas. C'est la portion de cette courbe prise de son point d'origine, qui donneroit la courbure des *alluchons*, supposé que les fuseaux fussent infiniment déliés; mais la théorie qui veut éclairer & guider la pratique, n'en reste pas à cette supposition qui la rendroit inutile: il faut que les fuseaux soient d'une solidité, d'une grosseur respective à leurs efforts; il faut donc réformer cette épicycloïde, & pour cet effet, le rayon des fuseaux étant déterminé, on décrit d'une ouverture de compas égale à ce rayon, le plus qu'il est possible, de petits arcs qui tous ayant leur centre dans la ligne même de l'épicycloïde, vont s'entrecouper du côté de sa concavité: on réunit tous ces points d'intersection, d'où il résulte une courbe qui est une autre épicycloïde parallele semblable à la premiere, & dont la courbure prise du principe de sa génération fournit le modele sur lequel l'*alluchon* doit être construit. Il est démontré que c'est la forme la plus avantageuse qu'on puisse lui donner, vu que par ce moyen la ligne perpendiculaire aux parties qui se touchent dans l'engrenage, passe toujours par le même point où se terminent les rayons primitifs du hérisson & de la lanterne dans la ligne des centres; d'où il suit que la longueur des leviers effectifs étant toujours la même, les *alluchons* & les fuseaux sont toujours les uns à l'égard des autres dans des situations également favorables, ce qui donne à la machine la propriété d'être mue uniformément par une puissance constamment égale.

Quant à la forme des *alluchons* des rouets, elle doit être différente, vu la différence des lanternes qui au lieu d'être cylindriques comme pour les hérissons, doivent être coniques pour engrener avec les rouets. La courbure des *alluchons* d'un rouet sera donc déterminée par le roulement de la zone conique de la lanterne qui, en se développant dans sa marche sur le plan circulaire, où doivent être placés les *alluchons*, engendre & décrit une cycloïde ou plutôt une lame cycloïdale, qui a pour base ce plan même & pour générateurs les différens cercles qui composent la zone. Cette courbe trouvée demande la même réforme que la précédente, eu égard à l'épaisseur des fuseaux nécessaires à la machine. La portion naissante de cette bande cycloïdale réformée, indiquera la forme requise des *alluchons* d'un rouet. M. Camus appelle cette courbe *épicycloïde sphérique.* Voyez sur cet article son *Cours de Mathématiques*, *Tome IV*, *page 305*, jusqu'à la fin.

La longueur des *alluchons* & leur intervalle dans les hérissons, comme dans les rouets, doit être déterminée, eu égard au nombre, à la grosseur & à l'écartement des fuseaux de la lanterne, de façon que l'engrenage & le dégagement se fassent librement & qu'il n'arrive ni arrêt, ni arc-boutement. L'*alluchon* doit engrener de façon qu'il opere sur les fuseaux le plus près qu'il est possible de sa racine, sans cependant que les fuseaux puissent jamais toucher en aucun point la circonférence de la courbe qui sert de base aux *alluchons.* Comme il n'y a qu'une face de l'*alluchon* qui opere sur le fuseau, il n'est pas nécessaire que la face qui lui est opposée soit également configurée, vu qu'elle ne travaille pas & qu'il convient d'ailleurs de laisser de cette part à la racine de l'*alluchon* un collet & un épaulement pour en assurer la solidité; cependant, il est à propos que cette partie soit telle qu'elle ne présente aucun obstacle, s'il arrivoit qu'en montant, ou réparant, ou démontant la machine, on fût obligé de faire tourner les roues à contre-sens.

On donne aux queues des *alluchons* la forme de pyramide quadrangulaire tronquée. Elles traversent toute l'épaisseur de la courbe de charpente où elles sont emmortoisées. On a soin de les clavetter par le bout, afin qu'elles soient inébranlables dans leur place. On dit, en terme de l'art, *rechausser* un rouet & un hérisson, lorsqu'on les garnit de nouveaux *alluchons.* (*P. F.*)

§ ALLUMÉ, ÉE, adj. (*terme de Blason.*) se dit d'un flambeau qui semble brûler; des oiseaux dont les yeux sont d'un email différent; des ours & autres quadrupedes, qui pareillement ont les yeux d'un autre émail que leurs corps: on excepte le cheval, dont l'œil d'un autre émail que son corps, est dit *animé.*

Lafare de la Salle, de la Coste, de la Tour, en Languedoc; d'*azur à trois flambeaux d'or*, *rangés en trois pals*, *allumés de gueules:* devise *lux nostris, hostibus ignis;* des mêmes flambleaux dont nous éclairons nos amis, nous brûlons nos ennemis.

Baynaguet de Saint Pardoux, de Penautier, en la même province, originaire d'Auvergne; d'*argent à la canette de sable*, *becquée & allumée de gueules*, *essorante & flottante sur des ondes de sinople; au chef cousu d'or*, *chargé de trois losanges du troisieme émail.*

Romecourt, co-seigneur de Villiers-les-Hautz, en Bourgogne; d'*or à l'ours passant de sable*, *allumé d'argent.* (*G. D. L. T.*)

ALLUSION, s. f. (*Belles-Lettres.*) Application personnelle d'un trait de louange ou de blâme.

Diogene reprochoit à Platon de n'avoir jamais offensé personne. Grace aux *allusions*, il est peu d'écrivains célebres de nos jours qui aient le même reproche à craindre.

Rien de plus odieux sans doute que la satyre personnelle ; & quoiqu'on puisse imaginer un degré de dépravation des moeurs publiques, où le vice impuni, toléré, allant par-tout la tête haute, feroit souhaiter qu'il s'élevât un homme pour l'insulter en face & le flétrir ; ce vengeur ne laisseroit pas d'être encore un personnage détestable.

Que chacun dans la société se fasse raison par le mépris, & par un mépris éclatant, du vice insolent qui le blesse ; rien de plus noble & de plus juste. Mais le métier d'exécuteur, quoique très-utile, est infâme ; & s'il se trouvoit un homme doué d'un génie ardent, d'une éloquence impétueuse, du don de peindre avec vigueur, & que cet homme eût commis un crime digne de la rigueur des loix ; c'est lui qu'il faudroit condamner à la satyre personnelle. *Voyez* SATYRE, *Suppl.*

Mais autant la satyre personnelle est odieuse, autant la satyre générale des mauvaises moeurs est honnête. Celle-ci differe de l'autre à peu-près comme le miroir differe du portrait ; dans le miroir malheur à celui qui se reconnoît, la honte n'en est qu'à lui seul.

La satyre, me dira-t-on, porte avec elle une ressemblance : il est vrai ; mais cette ressemblance est celle du vice, à laquelle il dépend de vous qu'on ne vous reconnoisse pas.

C'est-là cependant cette espece de satyre innocente & juste, qu'on trouve le moyen de rendre criminelle par la méthode des *allusions*.

On sait tout le chagrin qu'elles ont fait à Moliere. Heureusement le vertueux Montausier fut flatté que l'on crût qu'il ressembloit au Misantrope ; heureusement il ne dépendit pas de quelques puissans personnages de faire brûler, comme ils l'auroient voulu, le Tartuffe avec son auteur.

C'est une façon de nuire aussi basse qu'elle est commune, que d'appliquer ainsi des traits qui par eux-mêmes n'ont rien de personnel, pour faire un crime à l'écrivain de l'intention qu'on lui suppose. L'envie & la malignité y trouvent d'autant mieux leur compte, que c'est un fer à deux tranchans.

C'est par *allusion* que, dans la tragédie d'Œdipe, on voulut rendre répréhensibles ces vers :

Nos prêtres ne sont pas ce qu'un vain peuple pense,
Notre crédulité fait toute leur science.

Un jour, au spectacle, un de ces misérables qui sont payés pour nuire, faisant remarquer un vers qui attaquoit fortement je ne sais quel vice ; s'écria que l'*allusion* étoit *punissable*. *Très-punissable*, lui dit quelqu'un qui l'avoit entendu ; *mais c'est vous qui la faites.*

L'*allusion* est sur-tout dangereuse, lorsqu'elle rend personnelle aux souverains ou aux hommes en place une peinture générale des foiblesses & des erreurs où peuvent tomber leurs pareils. Malheur au gouvernement sous lequel il ne seroit permis ni de blâmer le vice ni de louer la vertu.

Rien de plus effrayant alors, & de plus nuisible en effet pour les lettres, que cette manie des *allusions*. De peur d'y donner lieu, on n'ose caractériser avec force ni le vice ni la vertu ; on se répand dans le vague, on glisse légérement sur tout ce qui peut ressembler ; on ne peint plus son siecle, on craint même souvent de peindre à grands traits la nature. On n'ose dire ni bien ni mal que de loin, à perte de vue ; & alors on mérite le reproche que Phocion faisoit à l'orateur Léosthene ; que ses propos ressembloient aux cyprès, *qui sont*, disoit-il, *beaux & droits, mais qui ne portent aucun fruit.*

Il seroit digne des hommes en place de répondre aux vils délateurs qui leur dénoncent les traits de blâme qui peuvent les regarder, ce qu'un roi philosophe (Archelaüs, roi de Macédoine), sur qui quelqu'un de sa fenêtre avoit laisser tomber de l'eau, répondit à ses courtisans, qui l'excitoient à l'en punir : *ce n'est pas sur moi qu'il a jetté de l'eau, mais sur celui qui passoit.* Cela seul seroit noble & juste ; & ce seroit alors que l'homme de lettres, avec la franchise & la sécurité de l'innocence, pourroit blâmer le vice & louer la vertu, sans que personne prît la satyre pour un affront, ni l'éloge pour une insulte. *Voyez* SATYRE, *Supplém.* (*M. MARMONTEL.*)

§ ALMANZA, (*Géogr.*) petite ville d'Espagne dans la nouvelle Castille, sur les frontieres du royaume de Valence, à vingt lieues sud-est de la ville de Valence. C'est-là qu'en 1707 les François & les Espagnols, commandés par le maréchal de Berwick, Anglois de nation, remporterent une grande victoire sur les Anglois & les Portugais, commandés par le comte de Galloway. Il y a une inscription pour monument de cette victoire. (*C. A.*)

ALMAS, (*Géogr.*) petite ville de la Transilvanie, avec un district, dépendant du comté de Clausenbourg, aux Hongrois. Ce district est entre Burglos & Clausenbourg ; il ne contient que des montagnes, dans lesquelles on trouve un grand nombre de cavernes & de souterrains. Il y a un bourg dans le bannat de Temeswar, & une riviere, sur laquelle est située la forteresse de Sigeth, qui portent le même nom. (*C. A.*)

ALMAZAN, (*Géogr.*) jolie petite ville d'Espagne dans la vieille Castille, au pied des montagnes frontieres de la province d'Aragon : elle a titre de marquisat. On y va voir avec beaucoup de dévotion une relique qu'on regarde comme la tête de S. Etienne, martyr, & qu'on prétend n'être autre chose que celle d'un pendu, que des pélerins François, qui alloient en Galice, apporterent exprès dans ce lieu pour ramasser quelque argent, afin de continuer leur route. *Long.* 15, 30. *lat.* 41, 30. (*C. A.*)

§ ALMEIDE, (*Géogr.*) ville de Portugal dans la province de Beyra, sur la riviere Coa, près des frontieres du royaume. Elle a des fortifications à la moderne, une église paroissiale, un couvent, une maison de charité, un hôpital & deux mille habitans. Cette ville fait partie de l'apanage des infans de Portugal. *Long.* 11, 22. *lat.* 40, 5.

Vosgien ne s'est trompé que de deux degrés vingt-deux minutes de longitude & autant de latitude sur la position de cette ville, & il la met dans la province de Tra los Montes, tandis qu'elle est dans celle de Beyra. (*C. A.*)

ALMELO, (*Géogr.*) ville des Provinces-unies, dans l'Overissel, au bailliage de Twente. Elle est sur la riviere de Vecht, entre Delden & Ottmersum : les comtes de Rechtren la possedent à titre de seigneurie. Les maisons en sont assez jolies & bien bâties ; il y a sur-tout un beau château. Son commerce de toiles en fait une ville considérable. *Long.* 24, 8. *lat.* 52, 25. (*C. A.*)

ALMENARA, (*Géogr.*) petite ville maritime d'Espagne dans le royaume de Valence, au nord de la ville de Valence, & au sud-est de Segorbe : elle est près de la riviere Polancia. On lui donne le titre de comté. *Long.* 17, 30. *lat.* 39, 45. (*C. A.*)

§ ALMERIE, (*Géogr.*) ville maritime d'Espagne au royaume de Grenade, sur la riviere d'Almora, avec un bon port sur la Méditerranée. Elle est au nord-ouest de la pointe du cap de Gates, anciennement

appellé *Charicleme*. Ses environs produisent beaucoup de fruits, & sur-tout d'olives. Son évêque est suffragant de Grenade, & a 4000 ducats de revenu. On tire aussi des vins rouges d'*Almerie*. *Long. 15, 45. lat. 36, 51.* (*C. A.*)

§ ALMISSA, (*Géogr.*) ville de la Dalmatie Vénitienne, sur le golfe Adriatique, à l'embouchure de la Cetina. Elle est bâtie sur un roc élevé, à quatre lieues à l'est de Spalatro. Elle fut long-temps la terreur de ses voisins & l'asyle d'une multitude de Pirates, que les Vénitiens sont parvenus à détruire, ainsi que la plus grande partie de cette ville : il y eut autrefois un évêché. Les Turcs la nomment *Omisc*. *Long. 36. lat. 43, 50.* (*C. A.*)

ALMO, (*Géogr. Hist.*) petit ruisseau de l'ancien Latium, appellé aujourd'hui l'*Aquataccia*. Il est dans la campagne de Rome & vient se jetter dans le Tibre, près de la porte de S. Sébastien, nommée autrefois la *porte Capenne* à Rome. Ses eaux servoient à nettoyer l'idole de Cybele & à laver les victimes qu'on immoloit à cette déesse.

ALMOBARIN, (*Géogr.*) petite ville d'Espagne dans la Castille nouvelle. Elle est dans le territoire de Mérida, au nord-nord-est de cette ville & au sud-est d'Alcantara. Il n'y a rien de remarquable. *Long. 13. lat. 39, 10.* (*C. A.*)

ALMONTE, (*Géogr.*) jolie petite ville d'Espagne au royaume de Séville, dans l'Andalousie. Elle est entourée d'une forêt d'oliviers. (*C. A.*)

* § ALMOX, ARISFASGO, *lisez* ALMOXARIFAZGO, en un seul mot Espagnol. Ce droit se perçoit aussi en Espagne sur différentes marchandises à l'entrée par mer & à la sortie pour l'étranger. *Voyez le Dictionnaire de l'académie de Madrid.* Vous y trouverez aussi que celui qui est préposé à la perception de ce droit, s'appelle de même *Almoxarifazgo. Seconde lettre de M. Midy sur le grand Vocabulaire François.*

ALNE, (*Géogr.*) riviere d'Angleterre dans le Northumberland. Elle prend sa source aux frontieres de l'Ecosse, & après avoir passé à Alnwich, petite ville qui prend son nom, elle vient se jetter dans l'océan Britannique à Aylemouth. Ptolémée la nomme Αλαυος. (*C. A.*)

ALNEY, (*Géogr.*) petite île d'Angleterre dans la Saverne, à peu de distance de Glocester. C'est-là que dans l'onzieme siecle, Edmond côte de Fer, roi d'Angleterre, & Canut, roi de Dannemarck, se battirent en champ clos.

ALNWICK, (*Géogr.*) petite ville d'Angleterre dans le Northumberland, sur la riviere d'Alne, qui lui donne son nom. Elle est bien bâtie & bien peuplée. On y voit un château très-ancien, appartenant aux Comtes de Northumberland. Elle fait un assez grand commerce de draps, de chapeaux, de bétail & de clincaillerie. Ce fut près de cette ville que Guillaume, dit *le Lyon*, roi d'Ecosse, fut battu & pris par les Anglois en 1174. Il y a une autre ville de ce nom dans la province de Warwick. *Long. 16, 15. lat. 55, 34.* (*C. A.*)

§ ALOÈS, (*Mat. méd.*) Les trois especes d'*aloès*, le succotrin, l'hépatique & le caballin, se tirent de la même plante, s'il faut en croire Bauhin. Cette assertion est confirmée par le témoignage de Tournefort qui dit, dans sa *Mat. méd.*, avoir appris de M. Hermann, professeur de Botanique à Leyde, que le suc de la même plante donne les trois especes d'*aloès* connues, qui ne different que par le dégré de pureté.

L'*aloès* fournit, par l'analyse, une substance gommeuse & une résineuse, mêlées avec un peu de terre. M. Cartheuser tira d'une once d'*aloès* cinq gros de substance gommeuse, par le seul moyen de l'eau pure. L'esprit-de-vin très-rectifié se chargea d'environ trois gros de substance résineuse, & il ne resta que quelques grains de terre absolument insoluble par ces deux menstrues. Cette proportion n'est pourtant pas la même dans toutes les especes d'*aloès*.

On peut observer que la partie gommeuse, unie à la partie la plus douce de la résine par le moyen du vinaigre distillé, du suc de citron, *&c.*, est beaucoup plus purgative que la partie résineuse ou la gommeuse, prises séparément.

L'auteur de cet article, dans le *Dict. rais. des Sciences, &c.*, prétend qu'on corrige la vertu purgative de l'*aloès* avec la casse; que la partie résineuse, extraite par l'esprit-de-vin, purge violemment, & que la partie gommeuse, extraite par l'eau, est un très-bon vulnéraire.

Il est singulier qu'on prétende émousser l'action d'un purgatif par l'addition d'un autre purgatif, surtout lorsqu'on ne voit aucun moyen d'action réciproque entre les deux substances. C'est encore une inexactitude bien singuliere, que d'attribuer à la partie résineuse l'action purgative qui appartient principalement à la partie gommeuse dans l'*aloès*, & de regarder la partie gommeuse comme un excellent vulnéraire, propriété qui appartient spécialement à la partie résineuse.

Il faut aussi ranger dans la classe des mots ou des assertions vuides de sens, les paroles suivantes: « Quoiqu'il soit besoin de corriger la résine d'*aloès* » en la bridant avec des tempérans, il ne faut pas » la séparer entiérement des sels; ceux-ci étant très- » actifs, rongent les veines & les extrêmités déliées » des fibres, s'ils ne sont tempérés & enchaînés par » la partie résineuse. »

L'*aloès* entre dans une foule de compositions pharmaceutiques, auxquelles il donne la principale vertu; & les différentes combinaisons qu'on lui a fait subir ont été pour la plupart imaginées d'après ces vues théoriques d'enchaînement & de bride qu'on prétendoit lui donner. Pris en substance, sans préparation qui sépare la résine, ou en teinture, il excite le flux hémorrhoïdal, le cours des regles, les hémorrhagies du nez ou de la bouche: aussi s'en abstient-on dans les personnes maigres, d'un tempérament vif & sec, ou qui sont sujettes aux hémorrhagies.

La maniere la plus simple de séparer la partie gommeuse de la résineuse, est de triturer l'*aloès* dans de l'eau pure, de laisser déposer la résine, de décanter la liqueur, & de l'épaissir jusqu'à consistance d'extrait. Ce moyen est infiniment plus sûr que toutes ces infuccations, par lesquelles on prétend brider ou emprisonner les particules résineuses avec le suc des plantes mucilagineuses.

L'*aloès* a cela de particulier, qu'à la dose de quelques grains il relâche aussi bien le ventre, qu'à la dose entiere d'un scrupule, selon Juncker.

Cette substance a cela de commun avec tant d'autres remedes fameux ou usités, qu'étant vantée par plusieurs médecins comme un moyen précieux & très-salutaire, elle a été déprimée sans restriction par plusieurs autres. Cardan, Fernel, Hoffman, la regardent comme un remede abominable pour le goût, & dangereux pour le corps. Gui-Patin lui donne le nom de *remede diabolique*. Toutes ces déclamations n'empêchent pas que l'*aloès* ne soit un excellent remede contre les relâchemens d'estomac ou des visceres, &, comme on dit vulgairement, estomacs paresseux. Il est encore un très-bon détersif, & balsamique pour les ulceres & les plaies; il est antiseptique, & sert communément aux embaumemens des cadavres. (*Article de M. LAFOSSE, docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier.*)

§ ALOST, (*Géogr.*) ville des Pays-Bas dans la Flandre Autrichienne, & capitale du comté d'*Alost*. Elle est sur la Dendre à six lieues de Gand & presque autant de Bruxelles. On prétend qu'elle fut bâtie

par les Goths dans le cinquieme siecle. Il y avoit originairement des comtes souverains, mais dans le douzieme siecle elle fut réunie à la Flandre qui fit partie, dès cette époque, du saint empire Romain. Outre la ville d'*Alost* & son territoire, ce comté comprend les préfectures de Rhode, de Sotteghem, de Gavre qui a titre de principauté, de Boulare & d'Escornay, le marquisat de Lede, & quelques seigneuries & paroisses, avec Eynham, abbaye de Bénédictins sur l'Escaut. C'est un pays abondant en grains & en houblons. En 1667 M. de Turenne prit cette ville, & la fit démanteler. On l'a abandonnée aux alliés en 1706, après la bataille de Ramillies. *Long.* 21, 42. *lat.* 49, 55. (*C. A.*)

§ ALPAM, f. m. (*Hist. nat. Botanique.*) plante peu connue jusqu'ici, de la famille des anones, décrite sous ce nom par Rheede, qui en donne une figure passable, quoiqu'incomplette; *Hortus Malabaricus, vol. VI, pl. 28, page 51.* Les Malabares l'appellent *alpam*, les Brames *apama* & *pahiora*, les Portugais *fruita tirilha*, les Hollandois *manerik.*

C'est un arbrisseau très-commun dans les terres sablonneuses & découvertes du Malabar, sur-tout vers Aragatte & Mondabeille. Il est toujours verd, ne quittant jamais ses feuilles, & il porte fleurs & fruits deux fois l'an, savoir, la premiere fois en octobre & novembre, & la seconde fois en février & mars. De sa racine, qui est rouge, fort longue, & couverte de fibres nombreuses, s'élevent deux ou trois tiges entourées de branches assez rares, longues & épaisses, droites, dures, peu flexibles, qui lui donnent l'air d'un buisson conique une fois plus long que large, comparable à la forme de certains pêchers sauvageons ou certains saules recépés du pied. Ses branches sont noueuses, cylindriques, du diametre de deux à trois lignes, à bois blanc, plein d'une moëlle verte, & recouvert d'une écorce cendré-verd. Le long des jeunes branches, les feuilles sont disposées alternativement & circulairement à des distances assez grandes, d'un pouce à un pouce & demi, elliptiques, pointues aux deux bouts, épaisses, comparables à celles du laurier canellier, à trois grosses nervures de même en dessous, longues de six à huit pouces, trois ou quatre fois moins larges, entieres dans leur contour, verd foncé luisant en dessus, ternes en dessous, portées sur un pédicule court, demi-cylindrique, creusé en canal en dessus.

De l'aisselle de chaque feuille sortent deux à quatre fleurs pendantes, quelquefois réunies, mais ordinairement portées sur un pédicule mince, cylindrique, un peu plus long qu'elles: elles consistent en un calice épais, en cloche cylindrique, long de cinq lignes, large de quatre, peu ouvert, d'une seule piece, partagé jusqu'au milieu en trois divisions égales, triangulaires, équilatérales, violet-noir au dedans, couvert de poils blancs au dehors, & qui tombe avant la maturité du fruit. Il n'y a point de corolle; mais au centre du calice sont placées douze étamines rassemblées en trois paquets, chacun de quatre antheres rouges, courtes, sessiles, opposées à chaque division, & qui entourent & séparent trois ovaires longs, semblables à trois styles, qui, en grandissant, deviennent chacun une baie charnue, en silique, pointue aux deux bouts, cylindrique, droite, longue de trois pouces & demi à quatre pouces, large de deux lignes, qui ne s'ouvre point, & qui est remplie de semences très-menues & peu sensibles: de ces trois ovaires il en avorte souvent un ou deux, de sorte qu'on en voit rarement trois parvenir à parfaite maturité.

Qualités. Toute cette plante est en général sans odeur, même dans ses fleurs; cependant ses feuilles laissent sentir quelque chose de désagréable. Son écorce & ses feuilles ont une saveur acide mêlée d'un peu d'âcreté & d'astriction.

Usages. On fait avec son suc & de l'huile, un onguent qui guérit la gale & les vieux ulceres: mais il est d'un usage beaucoup plus familier pour les morsures venimeuses des serpens; pour cet effet on applique sa racine en cataplasme avec le calamus sur la morsure, & on en fait boire la poudre dans du lait de vache. Le suc de ses racines se boit aussi avec celui du calamus; mais on emploie plus particuliérement la poudre de sa racine mêlée dans le jus de limon, & introduite dans un nouet au fond des narines, comme un sternutatoire qui chasse le venin du serpent cobra capella.

Remarque. Quoique l'*alpam* ait au premier abord l'apparence d'un laurier, on voit, par la structure de ses fleurs & par le nombre de ses ovaires, qu'elle vient naturellement dans la famille des anones; néanmoins il reste à observer quelques détails qui nous manquent sur la structure interne de ses baies en siliques. (*M. ADANSON.*)

* *ALPHA & OMEGA*, Α & Ω, (*Théol. Hist. sacrée.*) la premiere & la derniere lettre de l'alphabet grec. Jesus-Christ dit dans l'*Apocalypse*, *chap. j. 8, xxj. 6, xxij. 13*, qu'il est l'*alpha* & l'*omega*, le commencement & la fin.

Α & Ω *numismatiques.* Ces deux lettres grecques, séparées par une croix, se trouvent sur le revers de quelques monnoies des rois de France, Clovis, Dagobert, Robert, Henri I, Philippe I. & Louis XII.

L'empereur Constantin ayant embrassé la religion chrétienne, fit aussi mettre une croix entre Α & Ω sur son casque, son bouclier & sur ses étendarts.

ALPHESTE, f. m. (*Hist. nat. Ichthyol.*) poisson qui, selon les anciens, est saxatile, d'un jaune de cire, purpurin dans quelques endroits, avec une épine, & qui se prend communément deux à deux. Cette derniere particularité l'a fait nommer par quelques-uns, *cynœdus*, selon Pline, c'est-à-dire poisson amoureux & lubrique, parce qu'on les voit souvent jouer deux à deux à la queue l'un de l'autre. Rondelet & Belon en ont donné une figure qui a été copiée par Jonston; *Historia natur. pisc.*, *page 31, planche XV, figures 1, 2, 3.*

Suivant ces auteurs, l'*alpheste* a la figure du mœna ou de la bogue, le corps du pagre, mais plus étroit, moins élevé, long d'un pied environ, des dents de chien rangées, comme celles d'une scie, le corps jaune-purpurin sur le dos, les écailles arrondies & très-rudes; sept nageoires, dont deux épineuses, savoir; deux ventrales médiocres sous les deux pectorales pareillement médiocres; une derriere l'anus, épineuse, plus longue que profonde; une très-longue sur le dos, à rayons antérieurs, épineux, & plus longs que les postérieurs; enfin une à la queue, molle & fourchue, jusqu'au milieu de sa longueur.

Remarque. Par cette description, on voit que le poisson décrit par les modernes est une espece de spare, & qu'ils n'ont point encore reconnu celui que les anciens ont désigné, & qui ne doit avoir qu'une seule épine sur le corps. (*M. ADANSON.*)

* ALPHONSE, (*Hist. d'Espagne.*) Plusieurs rois de Léon, des Asturies, de Castille, d'Aragon & de Navarre, ont porté le nom d'*Alphonse;* & comme la loi que nous nous sommes imposée de nous borner aux généralités de l'histoire, ne nous permet pas d'entrer dans les détails de leur regne, nous parlerons de chacun d'eux en particulier, avec une briéveté analogue à notre plan.

ALPHONSE I, surnommé le *catholique*, mérita ce titre par les victoires sanglantes qu'il remporta sur les Musulmans, auxquels il rendit le nom chrétien redoutable. Proclamé roi en 739, par les Goths réfugiés dans les montagnes des Asturies, il sembla,

pendant les premieres années de son regne, ne respirer que guerre & carnage; se baigner dans le sang des Mahométans, démanteler des places, saccager des villes, changer de riches campagnes en déserts affreux; tels furent les exploits par lesquels il signala sa haine contre le Mahométisme. Las ou honteux de tant de dévastations, ce guerrier sanguinaire devint un roi doux, pacifique & bienfaisant, plus occupé du bonheur de ses sujets, que de la destruction des infideles. Il mourut en 757, & laissa son trône à son fils Froïla.

ALPHONSE II, dit le *chaste*, parce qu'il fit vœu de chasteté, vœu plus qu'indiscret dans un monarque & un époux, monta sur le trône des Asturies en 791, par l'abdication volontaire de D. Bermude, successeur de l'usurpateur Moregat; & eut assez de générosité pour oublier des injures dont il lui étoit si aisé de se venger, préférant le noble soin de se concilier tous les cœurs par ses bienfaits, à la peine inquiétante de rechercher des coupables qu'il eût été obligé de punir. Il fit la guerre aux Maures, mais ce fut pour défendre ses provinces de leur fureur; c'étoit l'amour de son peuple qui l'animoit, & non la haine de ses ennemis. Ce roi bon & juste fut déposé par une troupe de factieux, mécontens de la justice qu'il faisoit observer dans ses états. Ils l'enfermerent dans un monastere. Des citoyens généreux volerent au secours de leur monarque, le tirerent de sa prison, & le rétablirent sur le trône au bruit des acclamations publiques. *Alphonse* ne sçut se venger que par des bienfaits. Cette générosité héroïque fit rentrer dans le devoir ceux qui s'en étoient si étrangement écartés. Après un regne florissant de 44 ans, ce prince moins fatigué de la royauté qu'épuisé par les soins pénibles de l'administration, & ses longs travaux militaires, assembla les grands du royaume, demanda qu'il lui fût permis de jouir d'un repos auquel son âge (il avoit 70 ans) & ses infirmités le condamnoient, leur recommanda pour son successeur, Ramire son cousin, vit son choix approuvé, remit à celui-ci les rênes du gouvernement, & vécut encore sept ans simple citoyen, observant les loix aussi exactement qu'il les avoit fait observer.

ALPHONSE III, surnommé le *grand*, roi d'Oviédo & de Léon, monta fort jeune sur le trône, & vit les premiers jours de son regne troublés par la révolte de Froïla, comte de Galice, qui obligea le jeune monarque à fuir devant lui, & à lui laisser le sceptre. Mais Froïla ne jouit pas long-tems du fruit de son crime, ayant été assassiné dans son palais un peu moins d'un an après son usurpation. *Alphonse* reprit les rênes du gouvernement, & courut risque d'être détrôné une seconde fois; il réduisit les rebelles, à la tête desquels étoit le comte d'Eylon. Une continuité de victoires sur les Sarrasins illustrerent la suite de son regne, & lui mériterent le surnom de *grand :* grandeur fatale qui ne lui laissa pas un moment de tranquillité. Tandis que le souverain triomphe hors de ses états, le désordre s'y glisse; & lorsqu'il s'agit de réformer les abus, on trouve des obstacles qui entraînent de grands troubles. Les seigneurs vexoient le peuple; *Alphonse* voulut borner leur autorité. Plusieurs se révolterent, & *Alphonse* se vit contraint de tourner contre ses propres sujets, des armes encore fumantes du sang des Maures. Le sang des rebelles coula sans éteindre le feu de la rébellion. Il eut la douleur de voir ses fils & la reine son épouse conjurés contre lui; & dans cette conjoncture accablante, soit foiblesse ou générosité, il abdiqua en faveur de D. Garcie, l'aîné de ces fils dénaturés, & donna la Galice à D. Ordogne, le cadet. *Alphonse* mourut deux ans après cette abdication, le 20 décembre de l'an 912. Il avoit fait lui seul plus de conquêtes que tous ses prédécesseurs ensemble; ses états comprenoient les Asturies, la Galice, une partie du Portugal & de la vieille Castille, avec le royaume de Léon.

ALPHONSE IV, dit *le moine*, parce que, ne se sentant aucune des qualités nécessaires pour régner, il abdiqua la couronne en faveur de Ramire, son frere, quoiqu'il eût un fils, & se fit moine dans l'abbaye de Sahagun. Mais il se repentit de cette démarche; &, comme s'il eût appris dans l'obscurité du cloître, le grand art des rois, il sortit de son couvent, & prétendit que Ramire lui rendît la couronne; il eut des partisans, mais ils furent bientôt dissipés. Alphonse abandonné se jetta aux pieds de son frere qui lui fit créver les yeux & le fit étroitement garder dans le monastere de Saint Julien, où il finit ses jours.

ALPHONSE V n'avoit que cinq ans lorsqu'il monta sur le trône; son éducation fut confiée au comte de Galice D. Melando Gonzalez, & la régence à Dona Elvire, mere & tutrice du monarque enfant. L'une & l'autre concoururent à en faire un roi vertueux, doux, équitable, bienfaisant, qui gouverna ses états en paix, & mourut en 1028 sous les murs de Visée, place importante de la Lusitanie, dans la premiere entreprise qu'il forma contre les Maures. Il étoit dans sa 34[e] année.

ALPHONSE VI, dit *le brave*, réunit les trois royaumes de Castille, de Léon & de Galice, que Ferdinand le Grand, son pere, avoit divisés entre ses trois fils. Mais les Castillans ne voulurent le reconnoître pour leur souverain, qu'à condition qu'il jureroit de n'avoir eu aucune part à la mort du roi son frere. Le Cid, ce héros si célebre par sa valeur & la continuité de ses victoires sur les Sarrasins, reçut ce serment; & l'on assure qu'il exigea d'*Alphonse* qu'il le répétât jusqu'à trois fois: hardiesse indiscrette qui le fit exiler par le nouveau roi. Mais bientôt le bruit de ses exploits le fit rappeller.

La conquête de Tolede & de plusieurs places des environs, qui subirent le joug des Castillans, & donnerent commencement à une nouvelle province, nommée la nouvelle Castille, est l'événement le plus remarquable du regne d'Alphonse. Si ses armes ne furent pas toujours victorieuses, son courage ne brilla jamais avec plus d'éclat que dans les revers. Ce fut après avoir perdu deux grandes batailles contre les Maures, qu'il força le Miramolin, vainqueur du roi de Seville, à faire hommage de ses conquêtes à la couronne de Castille, à s'en reconnoître tributaire, & à payer sur le champ une somme considérable. Ce fut après la fatale journée des sept comtes, qu'*Alphonse* infirme & âgé de 75 ans, arrêta un vainqueur qui sembloit devoir envahir la Castille, l'insulta jusques sous les murs de Seville, & revint à Tolede chargé de gloire & de riches dépouilles. Il y mourut peu de tems après, le premier jour de juillet 1109.

ALPHONSE *le batailleur*, roi d'Aragon, & Urraque son épouse, fille unique & héritiere d'Alphonse VI, se disputerent pendant sept ans la couronne de Castille: ce qui plongea l'Espagne dans une guerre intestine qui n'aboutit qu'à rendre vaines les prétentions de l'un & de l'autre. La couronne appartenoit sans contredit à Urraque par le droit de sa naissance; & cette princesse, au lieu de la partager avec le roi d'Aragon son époux, prétendoit gouverner seule la Castille & ses autres états. *Alphonse* cependant n'avoit épousé Urraque que pour réunir toute l'Espagne chrétienne sous un seul maître; aussi prit-il le titre d'empereur des Espagnes, à l'exemple de son beau-pere. Mais Urraque avoit un fils de son premier mari, Raimond de Bourgogne. Ce fils, exclu du trône par une volonté assez bisarre de son aïeul, étoit élevé dans la Galice qu'on lui avoit laissée

laissée pour apanage avec le titre de comte. Tandis que les deux époux se faisoient une guerre cruelle, les Galiciens reconnurent l'infant pour souverain, & le couronnerent à Compostelle. Bientôt il eut un parti considérable. Le Roi d'Aragon jugea à propos de laisser la mere & le fils aux prises, & de songer à agrandir son propre royaume par des conquêtes sur les Maures. La reine Urraque mourut; son fils, aidé du pape Calixte II, son parent, força le roi d'Aragon à lui restituer, par un traité, les places qu'il occupoit encore dans la Castille. *Voy. ci-après* Alphonse I, roi d'Aragon.

Alphonse VII, roi de l'ancienne & de la nouvelle Castille, de Léon, des Asturies & de la Galice, se fit couronner empereur des Espagnes, à Tolede, en 1135; il fut le quatrieme & le dernier qui porta ce titre fastueux; il signoit *Ildefonsus pius, felix, augustus, totius Hispaniæ imperator.* C'est cette affectation qui le fait surnommer l'*empereur* par les historiens d'Espagne. Il mourut en 1157, après avoir divisé ses états entre Sanche, son fils aîné, à qui il donna les deux Castilles, & Ferdinand qui eut en partage le royaume de Léon & de Galice.

Alphonse VIII, dit *le noble* ou *le bon*, roi de Castille, n'avoit que quatre ans lorsqu'il monta sur le trône. Sa minorité fut orageuse; ses états furent démembrés. Mais ayant atteint sa quinzieme année, il fut déclaré majeur en 1166 par les états-généraux du royaume de Castille assemblés à Burgos, & reconquit rapidement tout ce que ses voisins avoient usurpé sur lui pendant son enfance. En 1176, *Alphonse* tourna toutes ses forces contre les Maures, dans le dessein de les chasser de l'Espagne; il suivit si constamment ce projet, que quand les rois d'Aragon, de Navarre & de Léon se liguerent contre lui en 1191, il leur demanda la paix, & fut assez heureux pour changer la ligue en une croisade dont il se déclara le chef. Cependant il perdit une grande bataille contre le Miramolin, en 1195. On assure que vingt mille hommes d'infanterie & toute sa cavalerie resterent sur le champ de bataille. La journée de Marandal en 1212, le vengea de cette défaite. Les historiens disent que cent mille Maures y perdirent la vie. La peste & la famine qui désoloient alors l'Espagne, & sur-tout l'armée d'*Alphonse*, l'empêcherent de tirer de sa victoire tout l'avantage qu'il eût pu en espérer dans des circonstances plus favorables. Ce prince mourut en 1214, âgé de 60 ans.

Alphonse IX, roi de Léon, des Asturies & de Galice, fils de Ferdinand, roi de Léon, & de Donna Urraque, infante de Portugal, forcément répudiée par son époux, succéda à son pere en 1188. Tour-à-tour allié & ennemi des rois de Castille, tantôt il leur fit la guerre, & tantôt il joignit ses armes aux leurs contre les Sarrasins. Plus heureux lorsqu'il combattit les infideles, que lorsqu'il porta les ravages de la guerre dans les états des princes chrétiens, il ne contribua pas peu à affoiblir la puissance des Maures en Espagne, par les conquêtes qu'il fit sur eux. Il mourut en 1230, après un regne de 42 ans.

Alphonse X, surnommé *le sage*, ou *l'astronome*, fils de Ferdinand III, lui succéda en 1252. Peu satisfait de la couronne de Castille, il se laissa aller à l'ambition indiscrete d'y joindre la couronne impériale; démarche inconsidérée, qui causa son malheur & celui de l'état. Il fut réellement élu empereur en 1257, par la faction de quelques seigneurs Allemands, qu'il gagna par ses profusions; mais il ne put pas soutenir efficacement cette prétendue élection; & l'or qu'il prodiguoit à des étrangers, il l'amassoit par des impôts excessifs, dont il chargeoit ses sujets, & en retenant les appointemens des principaux officiers de la couronne. On commença par murmurer dans la Castille; puis on conspira. *Alphonse* tâcha en vain d'appaiser cette révolte, à la tête de laquelle étoit l'infant Don Philippe. Jaloux de se faire reconnoître empereur, il vouloit partir pour l'Italie; il promit aux révoltés de les satisfaire, & leur donna de l'argent: ceux-ci profiterent de la crainte qu'ils lui inspiroient, pour fortifier leur parti. *Alphonse* couroit risque de perdre la couronne qu'il possédoit, en poursuivant celle qu'il ne devoit pas posséder. Heureusement pour lui, l'élévation de Rodolphe de Habsbourg au trône impérial, fit évanouir toutes les espérances du roi de Castille. Il revint dans ses états, gagna les mécontens à force de dons & de promesses; mais il laissa un levain de rebellion dans les esprits.

Don Ferdinand étoit mort, & laissoit deux enfans, qui devoient naturellement hériter des droits de leur pere, déclaré successeur d'*Alphonse*: mais Don Sanche, frere de Ferdinand, conçut le perfide projet, non-seulement d'être déclaré héritier du trône, préférablement à ses neveux, mais encore de détrôner son pere. Ce fils ingrat réussit à se faire déférer le titre de roi, par les états assemblés à Valladolid. *Alphonse* se ligua avec le roi de Maroc, qui ne put le rétablir sur le trône. Il maudit son fils, le déshérita; puis rétracta cette exhérédation, & mourut de chagrin en 1284. Ses tables astronomiques, connues sous le nom de *Tables Alphonsines*, lui avoient mérité le surnom *d'Astronome*. Le code des loix, qu'il forma & publia, lui firent donner celui de *sage*, dont il ternit la gloire par la folle ambition qu'il eut d'être empereur d'Allemagne.

Alphonse XI, surnommé *le vengeur*, fils de Ferdinand IV, lui succéda aux royaumes de Léon & de Castille en 1312; il ne faisoit, pour ainsi dire, que de naître, lorsque son pere mourut; & tout le tems de sa minorité fut une continuité d'intrigues, de cabales, de révoltes & de guerres intestines. L'Espagne chrétienne fut alors dans la situation la plus déplorable. *Alphonse* devenu majeur, s'arma d'une sévérité peut-être trop dure, mais jugée nécessaire, pour faire rentrer les grands dans le devoir. Ce prince ajouta même quelquefois la ruse & la trahison à la rigueur. Ces moyens violens n'eurent pas tout l'effet qu'il en attendoit: il ne put jamais détruire entiérement le levain de rebellion, qui fermentoit depuis le regne de Ferdinand III. La rigueur de ses jugemens lui mérita le surnom de *vengeur*; titre plus terrible que glorieux. *Alphonse* se signala contre les Maures: la bataille de la Salado, où son armée combinée avec celle du roi de Portugal, tua plus de deux cens mille Maures, & fit un nombre incroyable de prisonniers, est célebre dans les annales de son regne. Les historiens assurent que cet horrible carnage couvrit de cadavres tous les chemins, à plus de trois lieues à la ronde. *Alphonse* prit ensuite Algezire, place forte de l'Andalousie, sur la côte du détroit de Gibraltar; & peut-être eût-il conquis Gibraltar même, si la peste n'eût terminé ses jours, lorsqu'il en faisoit le siege en 1350. Les Castillans le regretterent: sa grande sévérité devint alors un sujet d'éloges. On jugea qu'elle avoit purgé la Castille des brigands qui l'infestoient, donné une nouvelle force aux loix, réformé un grand nombre d'abus dans l'administration de la justice, & souvent réprimé la tyrannie des grands qui opprimoient le peuple, & faisoient des usurpations injurieuses à la couronne. Il n'est pas sûr que la douceur eût produit les mêmes effets, dans un tems où l'esprit de révolte animoit presque tous les grands. Plaignons un roi qui se voit dans la dure nécessité de faire couler le sang des plus puissans de ses sujets, pour assurer la tranquillité & le bonheur des

autres; & conseillons-lui toujours de n'avoir recours à la justice rigoureuse, qu'après avoir épuisé prudemment tous les autres moyens que l'humanité prescrit. Si la sévérité d'*Alphonse* en imposa souvent aux séditieux; il éprouva aussi plus d'une fois, que la crainte du châtiment n'est pas toujours un remede in faillible.

ALPHONSE I, roi d'Aragon, surnommé *le batailleur*, parce qu'il se trouva à vingt-neuf batailles rangées. Nous avons parlé ci-devant de ses démêlés avec la reine Urraque son épouse, au sujet des royaumes de Castille & de Léon. Lorsqu'après bien des troubles & du sang répandu, il prit le parti de se borner à ses états héréditaires, ou plutôt lorsqu'il chercha à faire sur les Maures des conquêtes, qu'il ne pouvoit pas espérer de faire dans l'Espagne chrétienne, il remporta victoires sur victoires; & la fortune ne l'abandonna, que lorsqu'il eut conquis tout le pays de la partie méridionale de l'Ebre, & augmenté de plus des deux tiers la monarchie Aragonnoise. En 1534, il s'opiniâtra mal-à-propos au siege de Fraga. Cette ville fut secourue par un renfort considérable de Maures qui lui livrerent bataille: il fut vaincu, pour la premiere fois de sa vie, par les Sarrasins; il n'échappa à la fureur de l'ennemi, qu'en se retirant dans le monastere de S. Jean de la Pegna, où il mourut peu de jours après, épuisé par les efforts de valeur qu'il fit dans cette derniere action, pour arracher la victoire aux Maures, & peut-être aussi par le dépit que lui causa sa défaite. Mariana prétend que ce prince, qui n'avoit point d'enfans, institua pour héritiers de ses états les chevaliers du Temple, & ceux de S. Jean de Jérusalem: mais ce prétendu testament est contesté par tous les autres historiens; & il est sûr que, supposé qu'il ait existé, les Aragonois n'y eurent aucun égard.

ALPHONSE II, roi d'Arragon. Il est dur pour un historien, ami de l'humanité, de n'avoir que des exploits militaires à raconter. Il semble que tous les rois, qui régnerent sur les différentes contrées de l'Espagne, pendant plusieurs siecles, ne montassent sur le trône que pour faire la guerre aux rois leurs voisins & aux Maures. Et quel bien pouvoient-ils faire à leurs sujets, ces princes toujours occupés de projets de conquêtes, dans un tems où la vertu guerriere étoit presque la seule qu'on admirât? *Alphonse* II. monta sur le trône en 1162, âgé de dix ans; il en régna trente-quatre, étant mort en 1196.

ALPHONSE III, roi d'Aragon, ayant pris ce titre en 1285, à la mort de son pere Pierre III, sans s'être fait couronner solemnellement dans l'assemblée des états, les grands du royaume lui en témoignerent leur surprise & leur mécontentement, & lui firent sentir que les rois d'Aragon ne l'étoient pas avec sûreté, avant d'avoir juré de maintenir les privileges des grands & du peuple. *Alphonse* se rendit à leurs remontrances, se fit couronner solemnellement, avec les cérémonies accoutumées, & porta même la déférence jusqu'à permettre que les états lui choisissent ses ministres, & les principaux officiers de sa maison. Mais, après la conquête de Minorque & d'Ivica, ce prince convoqua les états, & y fit recevoir plusieurs réglemens qui, en diminuant la puissance des grands, augmentoient celle du monarque. Le roi son pere, lui avoit laissé une guerre à soutenir contre la France; il ne la termina qu'en 1291, peu de tems avant sa mort. Il prit part aux troubles qui divisoient la Castille; fut excommunié par le Pape Nicolas IV; se raccommoda ensuite avec lui, & alloit former une alliance avantageuse, en épousant Eléonore d'Angleterre, lorsqu'il mourut âgé seulement de vingt-six ans, dans la sixieme année de son regne.

ALPHONSE IV, surnommé *le débonnaire*, à cause des actes multipliés d'une bonté qui dégénéra quelquefois en imprudence & en foiblesse, avoit juré aux états, lors de son couronnement, de n'aliéner aucun des domaines de la couronne: serment qu'ils avoient cru devoir exiger de ce prince, pour mettre des bornes à sa générosité excessive. Il fit la guerre avec succès aux Maures & aux Génois. Mais les chagrins domestiques qu'il éprouva, mêlerent bien de l'amertume à la douceur de ces succès. *Alphonse* avoit apanagé Dom Ferdinand, son second fils, du marquisat de Tortose, & de la seigneurie d'Albarracin, n'ayant pas prétendu par le serment qu'il avoit fait aux états, se priver du précieux droit de la puissance paternelle, celui d'assurer à ses enfans un sort convenable. Il avoit aussi donné à la reine Eléonore de Castille son épouse, Xativa & quelques autres places. Don Pedre, fils aîné d'*Alphonse*, & héritier du trône, mécontent de ces arrangemens, osa accuser hautement son pere d'avoir violé son serment. *Alphonse* allégua pour sa justification, les sentimens de tendresse paternelle & conjugale, qui l'avoient porté à faire ces dispositions. Don Pedre étoit excité par l'archevêque de Sarragosse, prélat ambitieux. La reine découvrit cette intrigue, & l'archevêque fut banni de la cour. Il avoit pris un tel ascendant sur l'esprit de l'infant, qu'il le porta à se venger de sa mere, en s'emparant de Xativa. Eléonore n'osa point solliciter son époux à prendre sa défense contre son propre fils; mais la sensibilité d'*Alphonse*, attaqué alors d'hydropisie, accrut tellement son mal, qu'il mourut le 24 janvier 1336.

ALPHONSE V, surnommé *le magnanime*, fils de Ferdinand *le juste*, roi d'Aragon, lui succéda en 1416. Franc, généreux, bienfaisant, guerrier intrépide, habile politique, ami des arts, protecteur des Sciences, savant lui-même, galant à l'excès, *Alphonse* sut allier toutes ces qualités; & c'est de leur assemblage, qu'il se forma ce caractere de grandeur, qui lui mérita le surnom de *magnanime*. La jalousie de la reine Marie, son épouse, éloigna *Alphonse* de ses états d'Aragon. Ce prince, regardé comme un des plus beaux hommes de l'Europe, aimoit une dame de la cour, dont il avoit eu un fils. La reine, d'autant plus piquée, qu'aux agrémens de la figure, elle joignoit de l'esprit, des talens & d'excellentes qualités, trouva le moyen de faire empoisonner sa rivale. *Alphonse*, trop grand pour se venger d'une femme, quelque sensible qu'il fût à cette perte, prit le parti d'aller distraire sa douleur hors de son royaume, par des voyages & des opérations militaires. On conjura contre lui: un des conspirateurs, touché de remords, vint se jetter à ses pieds, lui découvrit la conspiration, & lui donna la liste des coupables. *Alphonse* la déchira sans la lire, & dit: *Je vous pardonne, afin que vous alliez dire aux conjurés que je prends plus de soin de leur vie, qu'ils n'en prennent eux-mêmes.* Il montra la même grandeur d'ame en plusieurs autres occasions; & lorsqu'il se vit dans la nécessité de punir, le sang d'un seul versé à regret, lui parut suffisant pour expier le crime de tous. Jeanne, reine de Naples, se joua deux fois de sa bonne-foi, après avoir tiré de puissans secours de sa générosité. La conquête de Naples le vengea. Reconnu roi de Sicile en 1442, il fixa son séjour en Italie, malgré les instances des Aragonois. Il aimoit à aller à pied & sans suite dans les rues de sa capitale. Lorsqu'on lui représentoit que c'étoit exposer sa personne, il répondoit: *Que peut craindre un pere qui se promene au milieu de ses enfans?* L'étude & l'amour le délassoient agréablement des fatigues de la guerre, & des soins pénibles du gouvernement. Il avoit coutume de dire qu'un *prince ignorant n'étoit guere au-dessus d'un âne*

couronné. Si sa folle passion pour Lucrece Alania, jetta quelque ridicule sur les derniers jours de sa vie, au moins on ne lui reprochera point d'avoir sacrifié ses sujets, ses devoirs, ni la majesté de son rang, aux caprices & à l'avidité de ses maîtresses. Il mourut en 1458.

ALPHONSE I, (*Hist. de Portugal.*) fils de Henri, comte de Portugal, & de Thérese, fille naturelle d'Alphonse VI, roi de Castille, avoit à peine trois ans, lorsque la mort de son pere le laissa sous la tutelle de sa mere, femme ambitieuse & peu décente dans ses mœurs, qui ne céda l'autorité suprême à *Alphonse*, que lorsque celui-ci l'y contraignit à force ouverte. Ce prince ayant recouvré ses droits, tourna ses armes contre les Maures; & les victoires multipliées qu'il remporta sur eux, le firent proclamer roi de Portugal, par ses troupes en 1130. Le Pape Eugene III. lui confirma ce titre par un bref; mais son couronnement ne fut célébré que quelques années après, à Lamego, où le trône fut déclaré héréditaire par une loi constitutive de l'état, & les étrangers exclus de la couronne, mais non pas les princes naturels. Assisté des prélats & des principaux citoyens des villes, il fit des loix pour la tranquillité & la bonne police du royaume; de sorte qu'il fut à la fois un guerrier habile & heureux, un roi doué de grandes qualités, le fondateur de la monarchie Portugaise, & le législateur de sa nation. Il mourut en 1185, laissant pour successeur son fils Don Sanche I, qui se montra digne d'un si grand prince.

ALPHONSE II, surnommé *le gros.* Sanche I. ne voulant pas que les cadets de ses enfans fussent dans la dépendance de l'aîné, avoit apanagé non-seulement ses deux fils, Don Ferdinand & Don Pedre, mais encore ses deux filles, Donna Thérese & Donna Sanche. *Alphonse* II, monté sur le trône, eut de violens démêlés avec ses sœurs: il prétendoit que leur pere n'avoit pu démembrer de la couronne, les places dont il leur avoit donné la souveraineté. Cette querelle fut suivie d'une guerre civile: le Pape s'en mêla à la sollicitation des princesses. *Alphonse* fut excommunié, & son royaume mis en interdit. Ainsi Donna Thérese & Donna Sanche forcerent leur frere à souscrire à la cession des places que Sanche I. leur avoit données. Le roi de Portugal fit ensuite la guerre aux Maures: guerre si glorieuse pour lui, si toutefois il peut y avoir de la gloire à répandre le sang, mais en même tems si funeste par les nouvelles querelles qu'elle lui occasionna avec le Pape, & tout le clergé de son royaume. Il jugea qu'il n'étoit pas juste que ses sujets laïques supportassent seuls les frais d'une guerre entreprise en faveur de la religion; en conséquence il crut pouvoir taxer les ecclésiastiques, les plus riches de ses sujets. L'archevêque de Brague en jugea autrement: il excommunia les officiers chargés par le roi de lever les taxes imposées. *Alphonse* saisit les revenus de l'archevêque, & se contenta de le faire sortir de ses états. Le Pape, irrité de ce procédé, envoya en Portugal des commissaires qui excommunierent le roi, & jetterent un interdit sur le royaume. *Alphonse* entra en négociation avec le clergé, mais il ne vit pas la fin de cette affaire, étant mort excommunié, le 25 de mars 1223.

ALPHONSE III. arracha le sceptre des mains de son frere aîné Sanche II; mais lorsqu'il fut assis sur le trône en 1248, il tâcha d'effacer la honte de son usurpation, par une administration juste & modérée, & témoigna en plusieurs circonstances, tant par ses paroles, que par des bienfaits répandus sur ceux qui étoient restés fideles à son frere, qu'il désapprouvoit un crime dont il recueilloit les fruits. Il sut remédier à plusieurs abus qui s'étoient introduits à la faveur des troubles dont le royaume avoit été agité: mais, lorsqu'il voulut réformer le clergé, il trouva tant de résistance de la part des ecclésiastiques de Portugal, & sur-tout de la part du Pape, qu'il échoua dans ce projet, peut-être faute d'y avoir procédé avec assez de prudence. Il mourut en 1279.

ALPHONSE IV, surnommé *le brave*, eut quelques bonnes qualités avec beaucoup de vices. Fils dénaturé, il s'arma plusieurs fois pour détrôner le roi Denis son pere, & fut cause de sa mort; par l'atrocité de ses procédés envers lui. Frere injuste, il persécuta cruellement Don Sanche, prince digne d'un meilleur sort, par l'honnêteté de son ame, & son mérite supérieur. Il est vrai qu'*Alphonse*, après avoir été son tyran, parut devenir son ami; mais cette amitié tardive, & peut-être forcée, effaça-t-elle l'injuste & barbare persécution qui la précéda? Il fit douze ans de guerre au roi de Castille son gendre; le sang des Portugais & des Castillans ne cessa de couler pendant tout ce tems, pour les querelles domestiques de leurs souverains. *Alphonse*, le barbare & crédule *Alphonse*, cédant trop facilement aux suggestions de quelques favoris jaloux & méchans, fit assassiner sous ses yeux Inès ou Agnès de Castro, que son fils Don Pedre avoit épousée secrétement, & alluma ainsi le feu d'une nouvelle guerre. Il semble que la cruauté d'*Alphonse* fut entiérement tournée contre sa famille; car, à l'exception de l'assassinat de l'évêque d'Evora, qu'il commit de sang froid, son regne fut assez modéré; il se montra attentif à ne point charger ses sujets de nouveaux impôts, à faire fleurir l'industrie, à favoriser le commerce; mais son animosité continuelle contre les siens, troubla sans cesse l'état, & lui fit infiniment plus de mal, qu'il ne pouvoit d'ailleurs lui faire de bien. *Alphonse* mourut en 1357.

ALPHONSE V, surnommé *l'Africain*, mérita ce titre par ses exploits & ses conquêtes en Afrique. Ce fut sous son regne que les Portugais découvrirent la Guinée, d'où ils rapporterent beaucoup d'or. Ce prince, époux fidele, pere tendre, habile négociateur, roi juste, eût mérité d'être mis au rang des plus grands monarques, si l'ambition des conquêtes n'eût pas été sa passion dominante. Plus occupé du desir d'agrandir ses états, que du soin d'y faire fleurir l'abondance & la paix, il régna presque toujours sous la tente. Ses armes furent heureuses; mais un guerrier illustre, un habile général est souvent le fleau de l'humanité; & les rois ne devroient s'illustrer que par leur bienfaisance & l'amour de la justice. Il abdiqua deux fois. Après avoir résigné sa couronne à Don Juan son fils dans le dessein d'aller à Jérusalem, pour y vivre dans la solitude; il se repentit de cette démarche indiscrete, & Dom Juan lui rendit le sceptre. *Alphonse*, quelques années après, se dégoûta une seconde fois du trône; & après y avoir fait monter son fils à sa place, il étoit en chemin pour aller se retirer au couvent de S. Antoine de Varatojo, lorsqu'il fut attaqué de la peste qui ravageoit alors le Portugal. Il en mourut en 1481.

ALPHONSE VI, également incapable de remplir les devoirs d'un roi & ceux de mari, se vit enlever sa couronne & sa femme, par son frere Dom Pedre. Cette révolution fut revêtue de la forme d'une abdication volontaire en apparence, mais réellement forcée.

§ ALPUAARRAS, (*Géogr.*) hautes montagnes d'Espagne, dans le royaume de Grenade, au bord de la Méditerranée. Elles s'étendent depuis la rade d'Almerie jusqu'à Settehil, frontieres de l'Andalousie. Ce canton est le plus peuplé & le mieux cultivé de toute l'Espagne. Ses habitans sont Maures d'origine: on les distingue des autres Espagnols par la

ſimplicité de leurs mœurs, la groſſiéreté de leur langage, & leur aſſiduité au travail. La température du climat eſt douce & ſalutaire. On trouve dans ces montagnes une grande quantité de ſimples, que nos curieux botaniſtes devroient s'empreſſer d'aller connoître. Il y croît du vin excellent & des fruits exquis. (*C. A.*)

ALPUENTE, (*Géogr.*) petite ville d'Eſpagne au royaume de Valence. Elle eſt à l'oueſt de Ségorbe, & au nord-eſt de la riviere de Guadalaviar. Sa ſituation eſt aſſez jolie, & ſon territoire aſſez fertile. *Long.* 16, 40. *lat.* 39, 50. (*C. A.*)

ALRESFORD, (*Géogr.*) petite ville d'Angleterre dans la province de Hamp. Elle eſt ſur la riviere d'Itching, environ à ſix lieues ſud-eſt de Wincheſter. *Long.* 19, 55. *lat.* 51, 25. (*C. A.*)

AL-SEGNO, (*Muſique.*) Ces mots écrits à la fin d'un air en rondeau, marquent qu'il faut reprendre la premiere partie, non tout-à-fait au commencement, mais à l'endroit où eſt marqué le renvoi. (*S.*)

§ ALSEN, (*Géogr.*) île de Danemarck dans la mer Baltique, auprès d'Appenrade & de Fléensbourg, ſur la côte orientale du Holſtein. Cette île qui peut avoir 15 à 18 lieues de circonférence, produit abondamment toutes ſortes de grains, excepté du froment. Pluſieurs ſortes de fruits y croiſſent même avec ſuccès. Le bois n'y manque pas, ni le gibier, & elle a quelques lacs d'eau douce très-poiſſonneux. Cette île ſi avantagée de la nature, ou plutôt ſon château de Sonderbourg, ſervit de priſon au tyran Chriſtiern II. depuis l'an 1532 juſqu'à l'an 1549. (*D. G.*)

ALSFELD, (*Géogr.*) très-ancienne ville d'Allemagne, au cercle du haut Rhin, dans le landgraviat de Heſſe, à la branche de Darmſtadt, ſur la riviere de Schwalm. C'eſt la capitale d'un bailliage de même nom, & la premiere ville de Heſſe qui accepta la Confeſſion d'Augsbourg au ſeizieme ſiecle. Elle a un vieux château & deux égliſes; mais, avec tout cela, ce n'eſt rien moins aujourd'hui qu'une ville conſidérable. *Long.* 26, 35. *lat.* 50, 40. (*D. G.*)

ALSGAUGENSIS PAGUS vel COMITATUS, (*Géogr. du moyen âge.*) L'Elſgow, canton en Alſace, Franche-Comté, & Bâlois, faiſoit autrefois partie du *Pagus Varaſcorum*, un des quatre grands cantons de la Séquanie. Blumberg, Nattenned & Porentru étoient de ce pays. On lit dans la vie de S. Vandrille que Saint-Urſanne ſur le Doux, Fontenelle, Ceimen du dioceſe de Bâle, en étoient auſſi; de même que Baltovillers près de Beffort, par une chartre de 728. Voyez *Ann. Ben. T. II, page* 701.

Morvilas, *Mauro-Villas*, Hillene-Villers, Dattira ſont cités par le docte Schoepling, dans ſon *Alſat. illuſt. T. II, page* 623, comme étant de l'Elſgow, ainſi que *Finis Dadaveriis*, Saint-Dizier; *Curtis-Metia*, Miccour près Porentru, en 884. S. Hypolite, Dampierre ſur le Doux, Monteſcherou, Chatel, Roche-les-Blamont, Ercot, Fontaine, Soye, Longre, ſont des paroiſſes de l'Elſgow, ſelon des chartres de 1040 & de 1149. *Ibid. page* 638. *D. Bouquet, T. IX, page* 334. (*C.*)

ALSHEDA, (*Géogr.*) diſtrict de Gothie en Suede, au centre duquel on découvrit en 1738 la mine d'or d'Aedelfort, qui s'exploite avantageuſement pour le roi & la couronne. (*D. G.*)

ALSLEBEN, (*Géogr.*) bailliage de la principauté d'Anhalt-Deſſau, dans le cercle de haute Saxe en Allemagne. Il eſt compoſé d'un bourg & de quelques villages. (*D. G.*)

ALSLEBEN, (*Géogr.*) ville du duché de Magdebourg, ſur la Saal, dans le cercle de baſſe Saxe en Allemagne. Elle eſt ancienne, & avoit autrefois des comtes de ſon nom, ainſi qu'une égliſe collégiale, dont les revenus ont été transférés à la cathédrale de Magdebourg. En 1747 la maiſon d'Anhalt l'acheta, avec tout ſon diſtrict, de la famille de Kroſigke. (*D. G.*)

ALT, (*Géogr.*) petite riviere d'Angleterre dans le comté de Lancaſtre. Elle ſe jette dans la mer d'Irlande, au petit village d'Almuth. Il y en a encore une de ce nom dans le pays d'Altland en Tranſilvanie, qui vient des monts des Sicules ou Karpacks, & traverſe la Valachie, dont elle fait deux portions: c'eſt la même qu'on nomme *Aluta*.

ALTA, (*Géogr.*) c'eſt le nom général d'une partie des montagnes de Sibérie, qui ſe trouve entre les fleuves Oby & Irtiſch. Cette partie eſt celle qui s'étend depuis le royaume d'Eleuth, juſqu'au lac Jaio-kaia. (*C. A.*)

ALTADAS, (*Hiſt. anc.*) fut le douzieme roi d'Aſſyrie. Son hiſtoire n'offre aucun trait mémorable. Beroſe, auteur ſuſpect, nous le repréſente comme un prince aſſoupi dans la molleſſe & les voluptés, plus occupé du ſoin de jouir que de gouverner. Quelques-uns le confondent avec Sardanapale; & la conformité de leurs inclinations & de leurs déſordres donne du poids à leur opinion. Il commença à régner l'an 699 avant Jeſus-Chriſt. (*T—N.*)

ALTAMBOR, (*Luth.*) Nom que les Eſpagnols donnent à une eſpece de tymbale aſſez grande: c'eſt des Maures qu'ils ont pris l'inſtrument & ſon nom. (*F. D. C.*)

ALTAVILLA, (*Géogr.*) petite ville du royaume de Naples. Elle eſt dans la principauté ſupérieure, ſur la riviere de Selo, & peu éloignée du golfe de Salerne. Cette ville n'a rien de remarquable. *Long.* 39, 20. *lat.* 40, 45. Il y a encore une ville de ce nom dans la principauté ultérieure du même royaume. (*C. A.*)

ALTAY, (*Géogr.*) montagnes de la grande Tartarie en Aſie. Samſon les place dans le nord de la Tartarie, entre le 59[e] & le 61[e] dégré de latitude, & le 144[e] & le 156[e] dégré de longitude. Witſen les met plus au midi, ſous le 44[e] dégré de latitude, & entre le 110[e] & le 115[e] dégré de longitude. Ce dernier paroît avoir raiſon. Elles font partie d'une longue chaîne de montagnes qui s'étend depuis la riviere Jaune aux confins de la Chine, juſqu'au lac Altin. Il paroît que c'eſt une partie de l'Imaüs de Ptolomée. Ces montagnes finiſſent du côté de l'oueſt, à 113[d] 30′ 3″ de longitude, & à 46[d] 20′ 20″ de latitude nord; le mont Kiſien & le mont Tienken en ſont des branches. On trouve les tombeaux des rois du pays dans ces montagnes. (*C. A.*)

ALTÉRANT, adj. (*Méd. & Mat. méd.*) On donne ce nom en médecine, aux remedes ou médicamens qui agiſſent ſur le corps humain, ſans produire des évacuations ſenſibles. Ils conſtituent la ſeconde claſſe ou l'une des principales diviſions de quelques auteurs de matiere médicale, qui rangent ou diviſent les médicamens par leurs vertus. On ſuppoſe qu'ils changent, qu'ils corrigent & qu'ils préparent les humeurs du corps humain, pour faciliter les criſes, les coctions, les bonnes évacuations. Leur principale action s'exerce auſſi ſur les ſolides, qu'ils détendent, qu'ils excitent, qu'ils fortifient, *&c.* La propriété dont ils jouiſſent, ou, pour mieux dire, leur maniere d'agir eſt le plus ſouvent occulte: elle eſt ſubordonnée au principe moteur ou vital: elle s'exerce quelquefois très-promptement, comme dans les narcotiques; d'autres fois inſenſiblement & à la longue; d'autres fois, & le plus ſouvent même, de la maniere la plus obſcure, je dirois même ſans effet.

Le ſens propre du mot *altérant* eſt appliqué à tout médicament qui change les humeurs pernicieuſes, ou qui ne ſont pas dans leur état naturel, en un

état meilleur, & propre à faciliter l'exercice des fonctions. Ainsi les absorbans, les gélatineux, les mucilagineux sont indiqués, lorsque les humeurs sont trop fluides; les résolutifs, les incisifs, les délayans, lorsqu'elles sont trop épaisses; les anti-cacochymiques, lorsqu'elles pechent par les différentes especes de cacochymie; les émolliens, les relâchans, lorsque les solides sont trop tendus; les astringens, les toniques, lorsqu'ils sont relâchés; & les calmans en général, lorsque les mouvemens en sont trop rapides, ou trop violens, *&c.*

Ces différentes actions sont vulgairement attribuées à certains médicamens que l'usage a fait adopter, & qui sont universellement & très-fréquemment employés dans la pratique de la médecine. Il en est sans doute dont l'action, quoique cachée, se manifeste par des effets à-peu-près analogues dans les différens sujets; mais la plupart, examinés de près avec cette impartialité sceptique qui ne donne rien ni à l'habitude, ni au préjugé, se réduisent à si peu de chose, qu'on seroit infiniment plus fondé d'attribuer à l'expectation ou à la nature tout le merveilleux des cures qu'on leur attribue. *Voyez* EXPECTATION, NATURE, MÉDECINE. *Dict. raif. des Sciences, &c. Suppl.*

L'application des connoissances physiques à la Médecine, a paru le moyen le plus propre à faciliter l'intelligence des mouvemens & des effets qui s'exécutent dans le corps humain; on a tout mesuré, on a tout vu: il paroissoit si consolant d'avoir une lumiere quelconque dans un pays de ténebres! Mais par quelle fatalité, lorsqu'on a prétendu délayer des humeurs épaisses, ou en épaissir de fluides, n'a-t-on pas vu qu'il n'y avoit aucune proportion entre le moyen qu'on emploie & le vice qu'on veut combattre? Quelques grains ou quelques gros d'un remede peuvent-ils changer la masse générale des humeurs? La plupart des remedes ne pénetrent que difficilement dans les secondes voies; on les trouve presque entiers dans l'estomac ou les intestins; ils n'ont pourtant pas laissé d'agir: ce n'est donc pas par leur mêlange avec nos humeurs qu'ils operent. Quelques grains de safran de mars astringent arrêtent une hémoptysie dans l'instant même qu'ils parviennent dans l'estomac. Plusieurs poisons mortels excitent les symptomes les plus violens & les plus universels, sans qu'il en sorte un seul atome hors de la cavité de l'estomac. La millieme partie d'un grain de substance aromatique parvenue dans le nez, produit des effets très-subits dans toute l'économie animale; & ces mêmes odeurs qui produisent dans les uns des changemens salutaires, en produisent de funestes dans plusieurs autres, quoiqu'appliquées dans les mêmes vues & sous les mêmes circonstances. Que conclure de tant d'obscurités, de tant de variétés? Il faut douter, s'abstenir de toute assertion dogmatique, consulter l'expérience bien vue, l'empyrisme raisonnable, & ne pas rougir d'ignorer. Qu'importe au bonheur des hommes que, dans le désespoir d'une marche si obscure, des esprits mal faits aient substitué aux faits les délires de leur imagination? Nous n'en sommes que plus égarés de la vraie route; nous avons le préjugé de plus à secouer, pour adopter le vrai lorsqu'il se présentera. (*Article de M.* LAFOSSE, *Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier.*)

ALTERDOCHAON, (*Géogr.*) petite ville du royaume de Portugal dans l'Alentejo. Elle est dans la plaine d'Asumar, sur une petite riviere qui vient du mont Araminha, au sud-est de Portalegre, & au nord de Cabeça de Vide. *Long. 10, 50. lat. 39, 10.* (*C. A.*)

ALTERNER, (*Agric.*) c'est se servir des mêmes terres alternativement en champs & prés. L'alternative des mêmes terres, de champs en prés & de prés en champs, qui est établie avec le succès le plus marqué en divers lieux & en divers pays, pourroit être de même adoptée généralement, lorsqu'on y apporteroit les changemens, les modifications & les précautions que la nature du sol, la situation, le climat & les autres circonstances exigent: & il n'est pas douteux que cette alternative ne procurât une augmentation dans le produit des terres, soit en grains, soit en fourrage.

En quel cas l'alternative peut & doit avoir lieu. 1°. Les prés dont on voit diminuer le produit, sont dans le cas de devoir être ouverts & semés en grain, pour être ensuite remis en prairies ou en herbages; puisqu'il est démontré, par une expérience constante, qu'il n'est point de moyen plus efficace que cette alternative pour faire prospérer ces deux productions. Car si les diverses plantes, comme on ne sauroit en disconvenir, jouissent en commun de plusieurs especes de sucs nourriciers, il paroît aussi que chacune a besoin de quelque principe particulier suivant sa nature & ses propriétés essentielles. Lors donc que nous voyons l'herbe d'un pré clair-semée, nous devons conclure qu'il y a défaut de quelque substance nécessaire à la perfection de l'espece de plante à laquelle le terrein est destiné, & que par conséquent il faut ou lui rendre cette substance qui manque, ou lui donner le tems de se la procurer. C'est sur ce fondement que les jacheres ont été imaginées, dans un tems où la population peu nombreuse ne se mettoit pas beaucoup en peine de laisser en non-valeur ou en friche le tiers des champs. Mais par l'alternative que nous proposons, nous donnons à la terre de nouvelles plantes à nourrir, & nous lui fournissons de puissans engrais, & par le labour nous changeons le sol & nous lui facilitons les moyens de réparer les sucs particuliers à la composition des plantes, que des récoltes trop suivies en fourrage ou en grain avoient épuisés; & nous nous procurons tous ces avantages, sans faire le sacrifice d'une récolte sur trois, & en jouissant sans interruption des produits annuels de nos terres.

Cette culture n'est pas moins nécessaire, 2°. dès qu'on voit des plantes à feuilles larges, qui, en se multipliant, étouffent les plantes fines, & les empêchent de pousser, & lorsqu'on s'apperçoit que les racines des bonnes plantes en s'entrelaçant, forment un tissu impénétrable aux bénignes influences de l'atmosphere; puisque la charrue détruit également, & ces plantes à larges feuilles qui couvrent inutilement le terrein, & ces touffes épaisses de racines entortillées, qui ne poussent que des tiges basses & foibles.

3°. On connoît qu'un pré a besoin d'être labouré par la diminution des plantes bonnes & succulentes, c'est-à-dire, garnies de feuilles savoureuses, dont la tige & les branches ne deviennent pas coriaces en se séchant. Telles sont toutes les especes de trefle & les plantes graminées ou non, lorsqu'elles sont recueillies à propos. Ce sont-là les plantes qui dominent dans les bonnes prairies naturelles. On y en rencontre cependant encore plusieurs autres excellentes; mais elles n'y sont qu'accessoirement & en petite quantité. Les plus estimées sont le plantin à feuilles étroites. La mouterine est de toutes les plantes sauvages vivaces, la plus excellente pour donner aux vaches beaucoup de lait & le rendre savoureux. La bistorte, ou serpentine, ou langue de bœuf, cette plante des Alpes, est aussi très-estimée, de même que la pimprenelle, le bouccage, bouquetine, persil de bouc, saxifrage, le mélampyrum, bled noir, bled de vache ou de bœuf.

Plusieurs autres plantes seroient une bonne nourriture, si les feuilles subsistoient jusqu'à la fenaison,

que la faux les pût couper, ou qu'elles ne tombassent pas en poussiere en se séchant. Telles sont les paquerettes ou petites marguerites. L'œil de bœuf, la grande marguerite, le salsifis sauvage, la barbe de bouc, la carotte ou racine des champs, le lierre terrestre, ces plantes & autres semblables, sont mises au rang des inutiles.

La plupart des plantes légumineuses sont très-bonnes. Outre celles qui composent les prés artificiels, les suivantes sont aussi excellentes, savoir la gesse des prés, les vesces ou poisettes, la vesce de Sibérie de Linnæus, l'arousse d'Auvergne & de Bourgogne, le vesceron, cette plante qui est pernicieuse dans les champs, & qui étouffe le bled lorsqu'il est vergé, est excellente pour le bétail; la vesce des haies, l'ers ou l'orobe ou vesce noire, les lentilles.

4°. On doit penser à ouvrir un pré lorsqu'on voit s'y multiplier de mauvaises herbes, ou inutiles, ou mal-saines, au lieu des bonnes. Telles sont l'espece de renoncule qu'on appelle *douve*. Elle cause aux bêtes à laine & aux bêtes à cornes des maladies putrides qui leur sont mortelles. L'espece de renoncule appellée *herbe maudite*, est plus mauvaise encore. L'aconit de même est très-pernicieux aux chevaux, aussi-bien que le persil d'âne. L'ancolie est mortelle aux brebis, & la ciguë aux bêtes à cornes. La crête de coq est fort inutile dans les prés. La pilosellé & la pédiculaire sont funestes aux bêtes à laine. Enfin chacun connoît les mauvais effets de la mousse. Pour corriger ces vices, rendre de la vigueur aux bonnes plantes, détruire les pernicieuses ou les inutiles, on pourroit souvent, avec succès, faire passer sur de tels prés la herse & y répandre de la graine de foin & ensuite des cendres, de la suie, de la marne, des fumiers consumés, des boues de rue ou des balayures des maisons, des égouts de fumier; mais on n'a pas toujours des fumiers ou de tels engrais, ou l'on en a besoin ailleurs, & ils coûtent beaucoup. Souvent même la mousse résiste à ces soins. Ainsi dans certains endroits de la Suisse, le fumier fait merveilles sur les prés; mais dans d'autres il ne produit pas à beaucoup près le même effet. Il ne faut donc pas hésiter de renverser un tel pré & de le mettre en grain.

5°. Lorsqu'on voit un pré ravagé par les hanetons, qui, sous la forme de vers, dévorent les racines des plantes ou les éventent, on ne sauroit prendre un meilleur parti, que de le labourer.

En vain on voudroit réparer ces dégâts en couvrant ce terrein de fumier; ce seroit préparer une nouvelle nourriture à ces insectes destructeurs. L'on ne remédieroit même souvent à ce mal que pour bien peu de tems, en l'inondant. Il faut donc avoir recours au labour: & comme les cochons & les chiens barbets sont très-friands de ces vers, on fait suivre la charrue par ces animaux qui ne se lasseront point de cette chasse.

Observons ici en passant, que si l'on s'appercevoit à tems que ces insectes attaquassent la prairie, il n'y auroit point de moyen plus assuré pour arrêter leurs ravages, que de faire un fossé sur les bords du terrein où ces insectes ont donné des marques de leur présence. Cet obstacle les empêche de passer outre.

6°. On ne sauroit se dispenser de réduire en pré un champ, dès qu'on s'apperçoit que son produit diminue, ou que le terrein trop maigre ne donne pas des récoltes qui dédommagent, année commune, des frais de culture. Ainsi un champ qui, année commune, ne donne par arpent de cinquante mille pieds quarrés du Rhin, que cinq à six quintaux de froment, ne peut qu'être à charge au cultivateur, s'il ne se hâte de le mettre en pré: & il trouvera même infailliblement dans le changement alternatif, abondance de fourrage d'abord, & un terrein mieux disposé à la production du grain.

7°. Si l'on manque de fourrage, & qu'on n'ait pas suffisamment de fumier, pour en mettre sur ses champs une dixaine de bonne charretées par arpent, il faut de toute nécessité se procurer des prés, en dénaturant une partie de ses champs & *alterner* cette culture. Ceux qui mettent au plus bas la proportion qu'il doit y avoir entre les prairies & les terres labourées, disent qu'elles doivent être en égalité; mais si ce partage convient à quelques terres, elles sont plus privilégiées que les autres. Un domaine bien monté doit avoir un tiers en pré, sans quoi on ne peut l'entretenir d'une maniere convenable, & lui donner un amendement même modique.

Enfin il faut, s'il est possible, mettre un champ en pré, lorsque les herbes mauvaises ou gourmandes s'y sont multipliées. C'est le seul moyen de les détruire.

Avantages de cette alternative. De ce que je viens d'exposer, il paroît évidemment que l'alternative que nous recommandons, procure les plus grands avantages, & que tout agriculteur intelligent doit suivre une méthode si utile.

1°. Elle diminue ses travaux champêtres, parlà même que réduisant en prés une partie de ses champs, pour établir entr'eux une juste proportion, il diminue d'autant ses terres labourables & leur culture.

2°. Il augmente ses fourrages & ses engrais, je dis même ses grains, par cette économie; puisque d'un côté il augmente ses prés en les renouvellant par le labour, & en les conduisant d'une maniere convenable.

3°. On détruit par cette alternative infailliblement les herbes nuisibles ou inutiles, tant des prés que des champs. Car en changeant les saisons des labours, ou en variant les cultures & les productions, il est impossible qu'une fois ou une autre on ne surprenne ces mauvais herbages au moment où elles peuvent être détruites. Il arrive même souvent qu'une certaine plante inutile périt par cela seul, qu'elle n'est plus cultivée, ou qu'elle se trouve associée avec une plante qui lui est contraire, ou enfin qu'elle est séparée d'une autre qui lui étoit nécessaire: c'est le cas du liseron, de la cuscute & de plusieurs autres plantes.

4°. On multiplie aussi les grains, quoiqu'en certains cas on diminue les terres ensemencées. D'un côté on fertilise les champs qui restent en culture par l'augmentation des fumiers, par la facilité & le changement des labours, par le renversement des racines, des herbages & des gazons: & de l'autre les prairies remises en champs deviennent plus propres au grain: c'est ce que j'ai constamment éprouvé. Tel pré remis en champ donne souvent, dès la premiere année, une récolte qui excede ou du moins qui égale la valeur de la piece.

5°. Enfin on augmente les terres en rapport; puisque par cette alternative on profite des terres en jacheres, & qu'on tire ainsi de ses champs un troisieme produit réel, à la place d'un imaginaire, souvent même funeste. Cette méthode est donc une nouvelle source de richesses pour l'état & pour les particuliers.

Obstacles qui s'opposent à cette alternative, & moyens de les lever. Les avantages de cette alternative étant si sensibles & si considérables, comment arrive-t-il que l'usage n'en est pas établi dans tous les pays de culture? C'est ce qu'il importe d'examiner, afin de voir s'il n'est pas possible d'éloigner les difficultés qui pourroient s'y opposer. On se tromperoit sans doute, si jugeant de cette méthode par la Suisse

ou la France, on s'imaginoit qu'elle est peu suivie dans le reste de l'Europe. L'alternative des champs en prés & des prés en champs est généralement établie en Suede, & sur-tout en Angleterre où elle a plus contribué que toute autre chose, à porter le prix des fermes & l'agriculture au point où ils sont aujourd'hui. On suit cette pratique en divers lieux de la Suisse, sur les montagnes qui ne sont pas trop élevées pour produire des grains; ensorte qu'il paroît que si cette économie n'a pas été adoptée dans la plaine, ce n'est pas uniquement par un attachement aveugle pour d'anciennes coutumes, mais il s'est trouvé divers obstacles qui n'ont point encore été levés.

Cette méthode est impraticable sur les terres assujetties au parcours : elle ne sauroit être appliquée qu'à celles dont nous pouvons pleinement disposer pour en faire sans restriction & sans réserve, l'usage que nous jugeons à propos. Or la servitude de vaine pâture qui abandonne au bétail des individus de la communauté, les terres dès la premiere récolte & même les champs l'année de jachere, met un obstacle invincible à toute espece de changement, & en particulier à l'alternative en question. La police s'occupe sérieusement en divers lieux à profiter des instructions publiées par la Société de Berne, pour l'abolition de ce pâturage réciproque.

Regles de cette alternative dans les pays où elle est actuellement suivie avec succès. Dès qu'on s'apperçoit que le produit d'un pré diminue & que l'herbe s'éclaircit, on y remédie sans délai, en labourant le terrein; ce qui se fait de six en six ans, ou tout au plus tard tous les huit ans.

Le fonds est de terre légere ou de terre forte. S'il a peu de profondeur & qu'il soit sec & léger, on ne le seme qu'une fois, & pour cela on y conduit sur la fin de septembre une dixaine de voitures de bon fumier, par arpent de trente-six mille pieds quarrés, tout de suite on laboure & on renverse le gazon. Comme le terrein est supposé léger, la charrue ordinaire peut très-bien faire cet ouvrage.

A la suite de la charrue, on place six à huit armes de houes tranchantes & de pioches pour rompre, couper, menuiser, briser les mottes jusqu'à ce que les plus grosses n'excedent pas la grosseur du poing.

Dès que le terrein est ainsi préparé, on y seme de l'épeautre qu'on recouvre avec la herse, & l'on y fait passer immédiatement le rouleau, si le terrein & le tems sont secs; car si l'un ou l'autre étoient humides, il faudroit, pour ne pas petrir la terre, différer même, s'il étoit nécessaire, jusques au printems.

Au printems suivant, avant que les plantes soient en mouvement, on sarcle le champ, ou à la place du sarclage on le herse avec des fagots d'épine. Le sarclage cependant est préférable : ces herbes qu'on arrache, seroient également nuisibles au fourrage à venir & au grain présent.

Après la récolte de l'épeautre, le terrein se trouve tout gazonné de lui-même. Il ne reste plus qu'à éloigner les bestiaux & à le herser au printems suivant, pour détruire les plantes grossieres.

Si le terrein est pesant & argilleux, on y seme deux années consécutives de l'épeautre, en y donnant chaque fois les mêmes cultures que nous venons d'exposer, avec cette seule différence, que le fumier employé à la seconde semaille, doit être moins consumé que celui qu'on a employé à la premiere. On a observé que le fumier moins consumé, porte plus de semences de prairie sur les terreins où on l'ensevelit.

Il arrive quelquefois qu'après ces deux labours, le terrein ne se gazonne pas parfaitement, & qu'il y a des places dégarnies. On y remédie, en répandant sur les places vuides de la poussiere de grange, ce qui se fait quelques semaines après la récolte, ou au printems.

Quoique ces prés soient irrigables, on ne les arrose point la premiere année, sur-tout si le terrein est léger & en pente : s'il est en pente & argileux, on peut l'arroser, pourvu que ce soit avec modération & seulement au printems.

Si le terrein est sec & qu'il ne puisse point être arrosé, on y fait d'abord passer la charrue & la herse comme dans le cas précédent, & l'on y seme de la fénasse ou fromental. On herse ensuite & on roule le terrein. Ceux qui ont des fumiers y en répandent pendant l'hiver, & ils doublent la récolte. On fait ainsi le tour de ses terres, & on les ouvre à mesure qu'on s'apperçoit que la mousse les gagne.

L'alternative suivie dans les lieux où les bleds d'hiver ne peuvent réussir à cause du froid, ne differe pas essentiellement. On y ouvre le terrein lorsqu'on voit que l'herbe y diminue en qualité ou en quantité. On y seme de l'orge d'été, de l'avoine, quelquefois du seigle de printems, alternativement pendant deux ou trois ans, sans y mettre de fumier; mais lorsqu'on veut les remettre en pré, on y répand une forte dose de fumier ou de marne.

En Angleterre on met plus de tems & de façon pour mettre en culture un terrein en friche. Si la terre en est forte & pesante, on l'ouvre en automne; on lui donne un second labour au printems : après cela on y voiture & répand l'engrais, & tout de suite on lui donne une troisieme façon. L'engrais consiste en soixante, quatre-vingts, jusqu'à cent tombereaux de sable commun, ou autant de marne sablonneuse & non glaiseuse, ou une soixantaine de charretées de fumier, mêlé couche par couche avec le double ou le triple de terre la plus légere, & gardé pendant un an. Si les mottes ne sont pas exactement brisées, on y fait passer une herse pesante. A la mi-septembre, on donne un quatrieme & dernier labour pour semer du froment.

Après la moisson on laboure, & au mois de mars suivant on donne un second labour pour semer de l'orge. Après la récolte on renverse le chaume, & dans la saison on laboure à demeure pour du froment.

Si la terre est légere ou sablonneuse, on se borne à trois labours : au second, on ensevelit l'engrais; & au troisieme, on seme du froment. L'engrais consiste en une centaine de tombereaux de terre glaise par arpent, ou autant de marne glaiseuse, ou la moitié de vase d'étang, ou cinquante à soixante tombereaux de fumier mêlangé de moitié ou de triple de terre forte.

Cette quantité d'engrais dont nous parlons ici, ne doit pas effrayer; on suppose le terrein trop maigre pour porter du bled, ou épuisé par des récoltes mal ordonnées.

Après la moisson, on brûle les chaumes, & on y seme des turnips ou navets, dont on se sert pour nourrir les bœufs, vaches, moutons & cochons, pendant l'hiver & le printems. Au printems suivant on laboure & on seme des pois. Après la récolte on seme des navets comme l'année précédente, & au printems on laboure & l'on seme de l'orge.

Après ces trois récoltes consécutives de grain, le terrein est mis en herbage. A cet effet on brûle le chaume après la récolte, & on laboure pour semer du trefle, sur lequel on répand pendant l'hiver douze à quinze tombereaux de fumier mêlangé par arpent; & comme le trefle se recueille difficilement, on le seme assez ordinairement avec le raigrass ou fromental.

L'automne de la troisieme année on laboure le trefle, & au printems suivant on fait un second

labour pour semer de l'orge, & ensuite deux fois du froment, après deux labours pour chaque semaille. A la fin de la troisieme année on seme du trefle, ou pur ou mêlé, comme il a été dit.

Quelques-uns, au lieu du trefle, sement de la luzerne qu'on appelle *sainfoin* en quelques endroits, en latin *medica major, floribus purpurascentibus & violaceis*, C. B. *fœnum Burgundiacum seu trifolium*, qu'on cultive comme le trefle. Cet herbage subsiste six années dans sa force: à la troisieme on y répand quelques engrais: au bout de ce tems-là, on renverse la luzerniere en automne, & au printems suivant on y seme de l'orge: on y fait ensuite deux récoltes de froment.

Si la terre est trop maigre pour la luzerne ou le trefle, on la met en esparcette. On lui donne aussi le nom de *pelagra*, *aspercette*; en latin *onobrychis, foliis viciæ, filiculis echinatis, major, floribus dilutè rubentibus*, qui se seme & se cultive comme la luzerne. Elle subsiste aussi dans sa force environ six ans.

Dès que l'esparcetiere commence à décheoir, on la renverse en automne, & on donne un second labour au printems pour de l'orge, après l'orge du froment, ensuite des navets, enfin des pois ou de l'orge.

Regles à suivre dans la culture alternative, suivant l'exposition & la nature du sol. J'ai dû donner quelque étendue à cette partie historique, non-seulement afin de mettre par des faits avérés, sous les yeux les moins intelligens, les succès éclatans dont a été suivi l'établissement de la culture alternative dans tous les pays où elle a été introduite; mais encore, afin de tirer de ces expériences, les regles générales qu'on y doit observer, suivant les diverses expositions & la diverse nature de chaque sol.

Nous donnons pour premiere regle, que dans le plat pays, il ne faut pas s'attendre que les terres, après avoir été labourées, se couvrent promptement d'elles-mêmes d'herbages naturels. Cela ne sauroit avoir lieu que dans les montagnes. Ailleurs il faut avoir recours, comme en Angleterre, aux herbages artificiels. Et il paroît heureusement par toutes les expériences qui ont été faites, que cette espece de fourrage réussit très-bien presque partout.

2°. J'observe que la méthode de défricher, suivie dans quelques endroits de la Suisse, est plus expéditive & plus exacte que la méthode angloise: elle est par conséquent préférable. On peut, après la premiere récolte de fourrage, préparer la terre pour semer encore en automne des bleds d'hiver, même dans les terres les plus fortes; si les terres sont légeres, on peut faire la seconde récolte de foin.

Il paroît que les fermiers anglois exagerent, lorsqu'ils proscrivent absolument l'avoine, comme donnant de trop minces produits. J'ai constamment éprouvé, que pour remettre un champ en pré naturel, dans les pays à bled, l'avoine convenoit mieux que tout autre grain, & que le terrein se gazonnoit plus promptement. Voici la maniere dont je m'y prends:

J'emploie dix boisseaux d'avoine pour un arpent, mais je les mets auparavant tremper pendant vingt-quatre heures dans une composition végétale, qui donne une vigueur extraordinaire au germe & à la racine séminale.

En voici la composition: prenez un pot d'eau bouillante, dans laquelle vous jetterez une livre de potasse, ou deux livres de sel de soude, il n'importe. Versez peu à peu cette eau sur deux livres de chaux vive. Dès que la chaux commencera à s'échauffer, délayez-y demi-livre de fleur de soufre, en brassant continuellement avec un bâton, jusqu'à ce que la chaux & la fleur de soufre soient exactement incorporés. Jettez le tout dans un cuvot avec la vuidange d'un ventre ou deux de mouton, ou avec des crottes de brebis dissoutes dans l'eau: vous y ajouterez une demi-livre de lie d'huile d'olives & dix pots d'eau-chaude, où vous aurez fait fondre une livre de potasse, une livre de salpêtre, & une livre & demie de sel commun. Enfin, vous y verserez vingt-cinq pots de jus de fumier.

Lorsque la liqueur est froide, j'y fais tremper mes semences vingt-quatre heures, si elles ont des enveloppes, comme l'avoine, &c. & quinze heures seulement si elles sont nues, de maniere que l'eau surmonte les semences de deux pouces. Pendant ce tems-là, je les fais brasser cinq à six fois.

Si on veut semer au sortir du bain, on étend les semences sur le plat de la grange, & on le saupoudre de cendres de bois, en les remuant avec un rateau jusqu'à ce que l'humidité soit absorbée, & que les grains soient séparés.

Si quelque contre-tems oblige de différer cet ouvrage, on les laisse étendues sur le plat de la grange, & en les remuant de tems en tems avec un rateau; on peut les conserver ainsi sans danger pendant deux ou trois jours & même plus. Mais on évitera soigneusement de faire sécher ou essuyer ce grain au soleil.

On peut substituer au sel de soude de la cendre de fougere, & à la chaux vive, de la chaux éteinte non desséchée, pourvu qu'on en mette une double dose, c'est-à-dire quatre livres.

On peut faire servir cette liqueur pour un second bain, & pour arroser quelque terrein qu'on veut fertiliser.

Après avoir donné au terrein une premiere façon, dès que la derniere récolte en a été enlevée en automne, & l'avoir labouré & hersé au premier printems, je seme cette avoine ainsi préparée, & ensuite une bonne quantité de poussiere de grange, en choisissant un tems calme.

De cette maniere j'ai eu plus d'une fois, de très-abondantes récoltes. Dès l'automne l'herbe forme le plus beau tapis, qu'il ne faut ni faucher ni faire pâturer. Le succès de la récolte sera complet, si l'on peut se procurer de l'avoine de Hongrie; & l'on n'en devroit jamais semer d'autre. Elle donne plus de grain; le grain est plus gros, plus farineux & plus pesant. Elle n'est point sujette à s'égrainer sur pied. On la peut serrer aussi-tôt qu'elle est coupée.

S'il y paroît de grandes & mauvaises herbes, comme des bardanes ou glouterons, des jusquiames ou hannebannes, en latin *hyoscyamus*, des chardons rolands ou chardons à cent têtes, des chardons étoilés ou des chausses-trappes, de la grassette; il faut les arracher.

Dès l'année suivante, on y recueillera deux coupes de foin; & à la troisieme & non auparavant, on pourra, si l'on y est obligé, envoyer le bétail sur le petit regain d'automne, mais avec modération.

4. On comprend aisément que si le peu de produit du champ ou du pré vient de quelque vice du terrein, de quelque eau qui filtre entre deux terres, ou qui croupit en quelque endroit, des ravages causés par les mulots ou les taupes, il faut y remédier, à quelque usage qu'on veuille destiner le fonds.

Nous avons vu que les fermiers anglois corrigent leurs terres par le mêlange de terres opposées, la marne convenable & le fumier mêlangé par couches alternatives.

Chacun sait qu'on desseche les terreins mouillans par

par des pierrées, des prismes, de la chaux, du gravier, *&c.*

S'il y a des pierres qui puissent empêcher le cours de la charrue, il faut les enlever, aussi-bien que celles qui pourroient s'opposer à la faux.

Quant aux taupes, je connois le propriétaire d'un domaine qui prétend qu'elles sont fort utiles dans les prés : aussi n'en fait-il point prendre ; mais en se promenant, il a une petite bêche & un petit sac rempli de graine de foin : dès qu'il apperçoit une taupiniere, il en répand la terre & jette par-dessus un peu de graine de foin ; & dans le tems de la fenaison, ce sont les plus belles places.

Comme tout le monde ne peut pas prendre cette peine, & que plusieurs la regarderoient comme inutile, j'ajouterai ici une recette qui a été publiée en France, par ordre du gouvernement, après divers essais réitérés en divers lieux. Il faut prendre deux ou trois douzaines de noix bien saines, qu'on fait bouillir pendant trois heures, avec quatre pintes de lessive naturelle. Pour s'en servir, on les partage en deux, & on en met une moitié dans chaque trou des taupes : si la taupe ne travaille plus dans le même endroit, cessez d'y en mettre, parce qu'alors on doit être assuré qu'elle a péri. Les rats, qui se trouvent dans les campagnes, mangent quelquefois ces noix, alors il faut s'attacher à détruire ces rats par les moyens ordinaires.

5. Les chaumes en Angleterre sont si forts, si épais & coupés si haut, qu'il peut y avoir de l'avantage à les brûler, & à en répandre la cendre. Il pourroit même quelquefois arriver qu'ils empêcheroient de herser. Je doute cependant que cette opération fût d'une grande efficace chez nous, & la paille de nos champs est si mince & coupée si bas, qu'elle ne sauroit incommoder.

D'autre part les cultivateurs anglois, dans la culture ordinaire, ne brûlent pas leurs terres ; ils ont raison : cette amélioration n'est que momentanée dans la plupart des terreins, & il s'agit d'établir ses terres à demeure. Tout ce qu'on pourroit & devroit faire, c'est que si, après avoir fait rompre par des manœuvres les gazons, il restoit des chevelus, il faudroit y mettre le feu pour détruire plus promptement les racines & les semences, & en répandre les cendres sur le terrein ; on se procureroit ainsi un amendement présent, qui ne causeroit aucun préjudice pour l'avenir. Si cependant le sol étoit parsemé de pierres à chaux menuisées, on lui procureroit un très-grand avantage en le brûlant : on pourroit même revenir dans la suite à cette opération avec succès.

6. Dans tous les pays les cultivateurs intelligens s'accordent à condamner l'usage d'introduire les bestiaux sur les prés artificiels ; il faut aussi se soumettre à cette regle, si la chose est possible. On doit en sentir les raisons.

7. Les rouleaux que les cultivateurs intelligens de la Suisse & les fermiers anglois font passer sur leurs prés artificiels, servent à affermir & à unir le terrein, à envelopper & à assujettir la semence, à chauffer les plantes, à rompre les mottes & à faciliter la coupe du foin. L'ouvrage est donc indispensable. J'ajoute qu'il faut, outre cela, épierrer le fonds avec soin ; car il est rare que le labour n'amene des pierres à la superficie.

8. Je n'approuve pas le retour des mêmes herbages de fourrage sur les mêmes terres. Comme on change les especes de grains, il convient, par les mêmes principes, de changer aussi les herbes des prairies. Il me paroît même qu'on devroit varier encore plus qu'on ne fait les grains ; on a les haricots, les feves, les feveroles, le mars ou bled lombard, divers légumes, les carottes, les pastenades, *&c.* la garance, du fenugrec, de l'anis, du fenouil, de la moutarde, des coriandes, *&c.* Les productions de la terre sont si variées qu'il y a à choisir pour les terreins & les climats. Il faudroit seulement s'appliquer à connoître la succession qu'il seroit à propos de suivre pour faire ces changemens avec succès.

9. J'ai autrefois hésité entre la méthode angloise & la nôtre, s'il faut semer les herbages artificiels sur des terres déja enclavées, ou si on doit les semer sur le terrein vuide. Il y a des raisons pour & contre.

On dit que les plantes de bled garantissent l'herbage encore jeune & tendre des premieres chaleurs de l'été. L'on comprend que cette raison ne peut être bonne que pour les pays chauds, & que même en ce cas l'avoine donneroit un meilleur abri que le froment, le seigle ou l'orge qui sont trop d'ombre quand ils sont grands, & qui étouffent l'herbage. L'avoine se fauche, soit verte, soit après sa maturité. D'ailleurs cette raison suppose qu'on seme l'herbage le printems ; mais on doit le semer en automne, & l'année suivante il a acquis assez de force pour résister à la chaleur. Enfin il est sûr que si la saison étoit pluvieuse, l'herbage courroit risque d'avorter au milieu des plantes qui le couvrent. Il paroît qu'il vaut mieux dans les climats tempérés, comme le nôtre, ne point mêlanger avec aucun autre grain, les semences de prairies artificielles, qui acquerront certainement plus de force. C'est ce qui a été expérimenté.

10. Ensuite de mes expériences, j'approuve extrêmement la méthode angloise de répandre le fumier & l'engrais sur les herbages artificiels, pendant l'hiver. Par-là on les abrite, on les reterre, on les rechauffe & on les nourrit à la fois. J'ai vu aussi des cultivateurs qui, ayant la facilité d'y faire transporter des égouts de fumier dans cette même saison, se trouvoient fort bien de cette économie.

11. Les Anglois sement les herbages en automne, & nous les semons communément au printems. Dès qu'on les seme sans mêlange, il faut suivre la pratique angloise. Et dès la premiere année on fait déja une bonne récolte.

12. Toutes les expériences que j'ai faites & toutes celles dont j'ai été témoin, m'ont convaincu que les Anglois ont raison en renversant leurs luzernieres & leurs esparcetieres au bout de six ans. C'est tout ce qu'il en faut pour améliorer le terrein, & pour jouir des beaux jours de ces prairies, qui après ce terme, déclinent sensiblement, lors du moins qu'on les abandonne à la nature. (+)

* § ALTIN, (*Géographie.*) ville & royaume *en Afrique*, dit le *Dict. raisf. des Scien. &c.* par une faute typographique ; lisez *en Asie.* Ce royaume est habité par des Tartares Calmouks : il y a un lac nommé aussi *Altin* ou *Kilhai*, qui est traversé par l'Obi.

* ALTIN, s. m. (*Monn.*) *denarius Russicus centesima imperialis pars*, petite monnoie de Russie qui vaut trois copeques, & dont dix font un griefe, & cent un rouble.

ALTINO, (*Géogr.*) ville d'Italie dans l'état de Venise, entre-Padoue & Concordia ; elle fut détruite par Attila, roi des Huns : on en voit encore les ruines sur la riviere de Sile ; il y avoit le siege d'un évêque que l'on transfera à Torcello. (*C. A.*)

ALTO BASSO, (*Luth.*) espece d'instrument de percussion à corde, décrit par Garlin comme il suit.

L'*alto-basso* étoit une caisse quarrée d'environ une brasse & vuide, sur laquelle étoient tendues quelques cordes accordées entr'elles à l'octave, à la quinte ou à la quarte. Le musicien frappoit toutes

les cordes à la fois avec une petite baguette ; suivant la mesure d'un air qu'il jouoit de l'autre main sur une flûte. Remarquez que quand les cordes étoient accordées à l'octave, il pouvoit y en avoir plus de deux; mais quand elles étoient accordées à la quinte ou à la quarte, il ne pouvoit y en avoir qu'une, à cause des dissonnances qui en seroient résultées s'il y en avoit eu davantage: observez encore que l'air de flûte devoit être une espece de musette, ayant toujours la même note pour basse. (*F. D. C.*)

ALTOMONTE, (*Géogr.*) petite ville de la Calabre citérieure, au royaume de Naples; elle est sur un bras de la riviere de Crate. Les montagnes qui sont dans son voisinage ont des mines d'or & d'argent. *Long.* 40, 25. *lat.* 39, 30. (*C. A.*)

ALTON, (*Géogr.*) bourg d'Angleterre au comté de Hamp, sur le Wey, il n'est pas fort considérable; mais la bonne institution de son école gratuite, & le succès de ses fabriques de baracans, de droguets & de serges, le rendent remarquable : ses environs produisent du houblon en abondance. *Long.* 20, *lat.* 51. 30. (*C. A.*)

ALTSHOL, (*Géogr.*) ville de Hongrie, & capitale du comté d'*Altshol;* elle est située près des rivieres de Gran & de Szalatna, sur une élévation qui en rend l'aspect charmant. Les partisans de Ragotsky la saccagerent en 1708. *Long.* 42, 5. *lat.* 48, 10. (*C. A.*)

ALTUN-KIUPRI, (*Géogr.*) ville de la Turquie Asiatique dans le Curdistan. Son nom, qui veut dire *pont d'or*, lui vient du péage considérable qui se perçoit au passage d'un pont de pierre, qui est jetté sur la riviere qui la traverse. (*C. A.*)

ALTUR *ou* ALFOR, (*Géogr.*) ville maritime de l'Arabie Pétrée en Asie; elle est au couchant du mont Sinaï, & vers l'extrémité la plus occidentale de la mer Rouge. Les Grecs la nommoient *Raitho;* ses maisons sont bâties de corail blanc, que les vagues du golfe Arabique amenent en quantité sur ses bords. Ses habitans sont, les uns Arabes Sélemnites, & les autres chrétiens Grecs. Les moines du mont Sinaï y ont un couvent. Son port, pareil à celui de Suez, ne peut recevoir aucun grand vaisseau; il n'y peut entrer que des nacelles, dont les planches sont liées avec des cordes de chanvre poissées, dont les voiles sont de jonc & de feuilles de palmier; & les ancres de grosses pierres attachées au bout d'une corde : c'est dans ces frêles barques que les marchandises des Indes viennent du port de Dschedda vers la Mecque, jusqu'à celui d'*Altur.* (*C. A.*)

ALVALADO, (*Géogr.*) petite ville de Portugal, dans la province d'entre Teio & Guadiana; elle est au confluent de la riviere de Zadaon & de celle de Cartpilhas, à l'est de Bexa, dans un pays très-fertile, mais mal cultivé; elle a titre de comté. *Long.* 10, 25. *lat.* 37, 50. (*C. A.*)

ALVIDONA *ou* AVIDONA, (*Géogr.*) petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Calabre citérieure; elle est sur une petite riviere qui se jette dans le golfe de Tarente, & au nord de Cassano. *Long.* 40, 40. *lat.* 40, 15. (*C. A.*)

ALVILDE, (*Hist. Mythol.*) c'est le nom d'une femme célebre, dans les annales du Nord, par sa vertu & sa beauté. Elle étoit fille de Sivard, roi de Gothland, qui vivoit dans le deuxieme siecle. Ses charmes naissans la rendirent bientôt l'objet des vœux de tous les jeunes seigneurs des environs. Mais son pere qui ne vouloit pour gendre qu'un homme d'une rare valeur, résolut d'éprouver le courage de tous ceux qui prétendroient à la main de sa fille. Une chronique fabuleuse, & d'autant plus respectée dans le Nord, rapporte qu'il enferma sa fille dans une tour dont l'entrée étoit gardée par deux serpens d'une énorme grandeur. Ce n'étoit qu'après avoir tué ces deux monstres qu'on pouvoit parvenir à l'appartement de la belle *Alvilde.* Alfon, fils de Sigard, roi de Danemarck, entendit parler de la beauté de la princesse de Gothland. C'étoit un jeune téméraire qui n'envisageoit jamais dans une entreprise périlleuse, que la gloire dont il pouvoit se couvrir. Les dangers dont on le menaçoit, ne firent qu'irriter son courage. Il tenta l'aventure, & fut assez heureux pour étendre à ses pieds les deux horribles gardiens de la princesse.

Il étoit prêt de goûter le comble du bonheur. Le vieux Sivard, charmé de son courage, hâtoit le moment qui devoit attacher pour jamais ce jeune héros à sa famille. *Alvilde* elle-même le voyoit arriver avec une secrete joie. Les graces du jeune homme, sur-tout sa valeur, avoient fait sur elle une impression aussi durable que douce. Elle déposa dans le sein de sa mere le secret de son cœur. Cette femme sévere n'entendit qu'avec indignation un aveu que tout concouroit à rendre excusable. Elle en fit des reproches amers à sa fille. *Alvilde*, désespérée d'avoir perdu l'estime de sa mere, résolut de lui prouver que, quelque grande que fût sa passion, elle étoit capable de la vaincre, & jura de réparer par le reste de sa vie un moment de foiblesse.

En effet elle renonce pour jamais au mariage, à son amant; & tandis que tout s'apprête pour son hymen dans le palais de son pere, elle s'échappe, suivie d'une troupe de jeunes filles à qui elle fait faire le même serment, &, sous l'habit guerrier, va chercher des aventures. Le hasard voulut que nos amazones rencontrassent sur le rivage de la mer une troupe de pirates qui venoient de rendre les derniers devoirs à leur chef, & déploroient encore sa perte. *Alvilde* leur offrit ses services & les pria de lui permettre, ainsi qu'à ses compagnes, de partager la gloire de leurs exploits. Ces barbares furent charmés de la bonne mine & des graces de l'étranger, & lui offrirent de les commander. Ils n'eurent point à se repentir de leur choix; *Alvilde*, dans toutes les rencontres, leur fit voir qu'elle étoit digne du rang auquel ils l'avoient élevée.

Cependant Alfon avoit aussi équipé une flotte, & cherchoit à se distraire, par la gloire & les combats, des chagrins que lui causoit la perte de sa maîtresse. On sait que le métier de pirate n'avoit rien de déshonorant chez les peuples du Nord; c'étoit l'occupation chérie des rois & des héros. A peine un jeune prince avoit-il atteint l'âge de porter les armes, qu'il demandoit à son pere une flotte & des troupes, & qu'il alloit écumer les mers. Par ces légeres expéditions, ces peuples préludoient à ces grandes entreprises, qui furent long-tems l'étonnement & l'effroi de l'Europe. C'étoit cependant moins la soif du pillage qui guidoit les jeunes guerriers dans leurs courses, que l'amour de la gloire & le desir de s'illustrer par quelque action d'éclat. Le brigandage avoit ses loix, & la voix de l'honneur se faisoit entendre à ces barbares, qui méconnoissoient souvent celle de la nature & de l'humanité. Un pirate eût rougi d'attaquer un vaisseau marchand, ou dont l'équipage eût été désarmé. Souvent même les princes se mettoient en course dans le seul dessein d'assurer la liberté du commerce & de purger la mer d'une autre espece de pirates qui l'infestoient, & dont l'unique but étoit de s'emparer des vaisseaux marchands qu'ils rencontroient. A travers ces préjugés & ces mœurs grossieres, on entrevoit le premier crépuscule de cet esprit de chevalerie, & de ces préjugés sublimes qui furent la source de tant de grandes actions que l'Europe n'a pu égaler depuis qu'elle est éclairée.

Alfon, dans le cours de son expédition, entra dans un golfe où une autre flotte de pirates venoit

aussi de se retirer. Les deux partis en vinrent bientôt aux mains: on se battit de part & d'autre avec acharnement. Dans le fort de la mêlée, Alson joint l'amiral ennemi; les deux vaisseaux ne s'étoient pas encore touchés, que le prince de Danemarck s'étoit élancé sur l'autre bord. Il abat, il renverse tout ce qu'il trouve sur son passage. Un seul guerrier lui résiste, & lui fait douter un moment de la victoire. Alson indigné rassemble ses forces, & du coup fait voler en éclats le casque de son adversaire. Quelle fut sa surprise lorsqu'il reconnut sa maîtresse! Il tombe à ses genoux, & la conjure de ne plus s'opposer à son bonheur. La belle *Alvide* se rendit à ses prieres, & deux fois vaincue par l'amour & la fortune des armes, elle consentit enfin à lui donner la main.

Nous nous garderons bien de garantir la vérité de cette aventure; cependant quelque romanesque qu'elle paroisse, elle est peut-être aussi bien fondée que celles des Clélies & des autres héroïnes à qui Rome se vante d'avoir donné le jour; au moins n'est-il pas impossible que chez un peuple guerrier une femme ait eu aussi l'ambition de s'illustrer par la gloire des armes. Rien de ce qui est beau & de ce qui est grand n'est difficile pour un sexe en qui l'amour-propre est encore plus puissant, que la constitution de ses organes n'est foible & délicate. Les femmes en laissant aux hommes le droit tyrannique de distribuer à leur gré les éloges, se sont réservé celui de les mériter. (*M. DE SACY.*)

ALVOR (*Géogr.*) comté du royaume d'Algarve en Portugal, aux environs de Portimao & de Lagos. Le roi Pierre II en fit présent à François de Tavora; ce comté n'est pas fort considérable. (*C. A.*)

ALZNIA, (*Géogr.*) province d'Asie dans la grande Arménie, vers le fleuve du Tigre; elle comprend neuf districts assez considérables, qui s'étendent le long du fleuve jusqu'à Karamut ou Diarbekir. (*C. A.*)

ALZYRE *ou* ALEYRA, (*Géogr.*) petite ville d'Espagne dans le royaume de Valence, au sud & à six lieues de la ville de Valence; elle est dans une situation agréable, entre deux bras de la riviere de Xucar, non loin de son embouchure dans la Méditerranée: il y a deux ponts sur cette riviere, & un fauxbourg au-delà. Cette ville est assez jolie & fait un grand commerce en soie. *Longit.* 17, 40. *lat.* 39, 20. (*C. A.*)

AM

AM, (*Géogr.*) ville célebre d'Arménie, où l'on comptoit cent mille maisons & jusqu'à mille temples ou mosquées; elle fut prise par les Tartares en 1219, après un siége de douze jours. Elle est considérablement diminuée aujourd'hui: on croit que c'est *Ani*. *Voyez ce mot dans ce Suppl.* (*C. A.*)

AMABILE, adj. pris adverbialement, (*Musique.*) ce mot Italien, à la tête d'une piece de musique, indique qu'il faut l'exécuter d'un mouvement entre l'*andante* & l'*adagio*, en nourrissant les sons avec douceur, d'une façon aimable, si je puis m'exprimer ainsi. (*F. D. C.*)

* § AMACORE, (*Géogr.*) riviere de l'Amérique méridionale (& non *septentrionale* comme on lit dans *le Dict. raif. des Arts, &c.*) qui arrose la Caribane (& non *qui tombe dans la Caribone*); car la Caribane écrite mal-à-propos *la Caribone*, est une province & non une riviere. Le P. Gumilla ne parle point de l'*Amacore* dans son histoire de l'Orénoque. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

§ AMACUSA, (*Géogr.*) île du Japon, dépendante de Fingo, & la plus considérable de ce royaume; elle aboutit à celle d'Oyanau. Dans la carte de Kœmpffer, *Amacusa* est au sud-ouest de l'île de Kiuris; elle a au nord la partie de cette île nommée *Sen*, & la ville d'Arima; à l'ouest celle qu'on nomme *Satzuma*, l'île d'Amaxa entre deux; à l'occident Cataxima & Corique; au sud Kamiaofiki. Cette île forme comme trois peninsules. Sa longitude est sous le 159e degré, entre les 31^d 30′, & le 32^d de la latitude. (*C. A.*)

§ AMADABAD, (*Géogr.*) grande ville d'Asie, capitale du royaume de Guzurate, aux Indes orientales, dans l'empire du Mogol. Elle est au fond du golfe de Cambaye au nord-nord-ouest de Surate, & au sud-est de Chitor. Ses maisons sont bien bâties, & ses rues sont plantées d'arbres dont le feuillage garantit des ardeurs du soleil. On y voit une superbe mosquée, dont le dedans est orné à la mosaïque, & enrichi d'agates de diverses couleurs, qu'on tire des montagnes de Cambaye. Il y a un hôpital d'oiseaux, de singes, & d'autres animaux malades, administré par des gentons, ainsi nommés parce que c'est une race particuliere de moines Indiens, mais que Vosgien appelle les gentils pour parler le langage de l'écriture sainte. La garnison d'*Amadabad* est ordinairement composée de dix ou douze mille cavaliers, & de quelques éléphans. Le gouverneur prend le titre de Raja, c'est-à-dire, de prince. *Voy.* pour le commerce & les longitudes, cet article dans le *Dict. des Scien. &c.* (*C. A.*)

§ AMADAN *ou* HEMEDAN, (*Géogr.*) ville d'Asie en Perse, dans l'Irac Agemi, entre Bagdad & Hispahan, à quatre-vingts lieues à-peu-près de l'une & de l'autre. C'est une des plus belles & des plus considérables villes de la Perse; elle est assise au pied d'une montagne d'où il sort une infinité de sources qui vont arroser le pays. Son terroir est fertile en bled & en ris, dont il fournit quelques provinces voisines. Cette place est fort importante pour le roi de Perse; il y a ordinairement un gouverneur & une bonne garnison. (*C. A.*)

§ AMADIE, (*Géogr.*) ville d'Asie dans le Curdistan, elle est située sur une haute montagne, à trente lieues nord de Mosul, & à seize sud-est de Gezire. Ses environs produisent une grande abondance de tabac & de noix de galles, dont le commerce ne se fait qu'à *Amadie* même. Il y a un bey qui commande toute la contrée. (*C. A.*)

§ AMAGUANA, (*Géogr.*) nom de l'une des îles Lucayes dans l'Amérique septentrionale; elle est dans la mer du nord, au nord du détroit qui sépare l'île de Cuba & celle de Saint Domingue. La carte de ces îles la nomme *Moyaguana*. (*C. A.*)

AMAÏS, (*Hist. d'Egyp.*) Sésostris qui parcourut l'Asie & l'Afrique en vainqueur, confia la régence de ses états à son frere *Amaïs*, prince que ses inclinations pacifiques rendoient plus propre aux exercices de la paix qu'au tumulte du camp. Sésostris lui déféra une puissance illimitée, & n'exigea de lui que le serment de ne point porter le diadême, & de ne point attenter à la pudicité de sa femme & de ses concubines. L'ambition d'*Amaïs* le rendit bientôt parjure; il prit la couronne & s'abandonna à la lubricité de ses penchans, en souillant, par un amour adultere, la couche du conquérant. Le bruit de sa révolte hâta le retour de Sésostris qui, trompé par une feinte soumission, ne vit dans un frere coupable qu'un sujet désobéissant. *Amaïs* habile à dissimuler, méditoit l'horreur d'un fratricide; il invite à une fête le roi, la reine & leurs enfans: la profusion des vins provoqua les convives au sommeil. *Amaïs* profitant de cet assoupissement passager pour mettre le feu à la maison du banquet, Sésostris se sauve à travers les flammes: on raconte qu'il étendit deux de ses enfans sur le bois enflammé, & qu'il s'en fit une planche

pour se soustraire aux flammes, avec le reste de sa famille. *Amaïs*, pour se dérober aux fureurs d'une juste vengeance, fut mendier un asyle dans la Grece. On prétend que c'est le même que Danaüs, qui en effet fut chassé de l'Egypte dans le même tems. (*T—N.*)

AMAL, (*Géogr.*) ville de Suede, sur le Wener, dans la province de Daland. Elle n'existe que depuis l'an 1640, & elle tient à la diete du royaume, la 88e place dans l'ordre des villes. Son commerce qui est très-considérable, consiste en goudron, en planches & en bois de charpente. (*D. G.*)

AMALARIC, (*Hist. des Goths.*) fils légitime d'Alaric II, étoit encore au berceau lorsque la mort lui enleva son pere. Son enfance l'exclut du trône; & ce fut son frere, né d'une concubine, qui fut armé du pouvoir suprême. Les peuples obéissoient à regret à un prince flétri par la prostitution de sa mere. Théodoric, grand-pere maternel d'*Amalaric*, profita de la disposition des esprits pour rétablir son petit-fils dans l'héritage de son pere. L'usurpateur, abandonné de ceux qui l'avoient proclamé, rentra dans l'obscurité de la vie privée. Le jeune roi n'eut que l'ombre du pouvoir; ce fut Théodoric qui en eut toute la réalité. Ce tuteur habile eut besoin de toute sa dextérité pour se maintenir contre l'ambitieux Clovis qui aspiroit à régner sans rivaux dans les Gaules. Ce prince, ennemi secret des Visigoths, & souvent leur vainqueur, en auroit détruit la domination, s'il n'eût été arrêté par les prieres de sa fille Clotilde, qu'il avoit donnée en mariage au jeune *Amalaric*. Cette princesse fut mal récompensée de son attachement pour son ingrat époux; la diversité de religion fut le germe de leurs divisions domestiques. L'un avoit embrassé les erreurs de l'Arianisme, & l'autre, élevée dans la religion de ses peres, avoit persévéré dans la pureté de la foi. *Amalaric*, tyran des consciences, lui fit essuyer toutes sortes d'outrages pour la résoudre à l'apostasie; & il éloigna de son lit une épouse qu'il regardoit comme l'ennemie de son Dieu & de son culte. Ses duretés & ses mépris épuiserent la patience de la princesse qui envoya à Clildebert un linge teint du sang sorti de ses plaies. Cette querelle domestique fut le signal d'une guerre sanglante; on en vint aux mains. Les Visigoths furent taillés en pieces, & leur roi *Amalaric* fut enveloppé dans le carnage. D'autres rapportent qu'il étoit prêt à s'embarquer pour l'Espagne, lorsqu'il s'apperçut qu'il avoit oublié ses pierreries dans Barcelonne; il y retourne, & lorsqu'il voulut en sortir avec ses trésors, ses soldats le dépouillerent. Il voulut se réfugier dans une église; mais lorsqu'il étoit prêt d'y entrer, il fut tué d'un coup de javelot l'an 526, après un regne de cinq ans. Ses sujets se retirerent en Espagne avec leurs femmes & leurs enfans. Tout le pays qu'ils avoient occupé fut partagé entre les Francs & les Goths. (*T—N.*)

AMALAZONTE, (*Hist. des Goths. Hist. d'Italie.*) étoit fille de Théodoric, roi des Goths en Italie, qui envoya en Mésie lui chercher un époux, & le choix tomba sur Eucaric qui étoit comme elle de l'illustre famille des Amales. Athalaric fut le fruit de cette union. Après la mort prématurée de son époux, elle gouverna l'état pendant la minorité de son fils; & tant qu'elle fut chargée de l'administration des affaires, l'Italie n'éprouva ni troubles ni revers. L'empire des Ostrogoths eût été détruit aussi-tôt que formé, si des mains aussi habiles n'en eussent dirigé les rênes. La lettre qu'elle écrivit à l'empereur Justinien, est un monument qui atteste que les rois Ostrogoths vouloient bien reconnoître dans les empereurs d'orient une supériorité de rang, mais non pas une supériorité de jurisdiction. Les Ostrogoths, comme tous les peuples brigands, dont la guerre étoit le métier & l'unique ressource, ne plaçoient jamais une femme sur le trône, parce qu'ils n'avoient besoin d'un roi que pour marcher à leur tête. Mais quoique les femmes fussent exclues de la puissance souveraine, la loi les autorisoit à gouverner sous le nom d'un prince; ainsi on ne leur refusoit que le titre, & on leur laissoit l'exercice de la puissance. Ce fut en vertu de cette loi, qu'*Amalazonte* prit la tutelle de son fils sans exciter aucun murmure; & elle fut obéie comme si la plénitude & la racine du pouvoir souverain eussent résidé dans elle. Sa dextérité dans les négociations, son discernement dans le choix de ses agens, lui assignent un rang distingué parmi ceux qui se sont montré dignes de gouverner. La mort lui enleva son fils âgé de dix-huit ans. Ce coup, qui devoit la faire rentrer dans l'obscurité de la vie privée, ne fit qu'étendre les vœux de son ambition. Trop fiere pour s'abaisser à fléchir sous un maître, elle ne put consentir à renoncer au plaisir de commander. On a vu des princes fatigués du poids des affaires se dépouiller de la pourpre, pour se livrer à l'ennuyeuse uniformité de la vie privée; mais il est peu d'exemples de femmes qui aient abdiqué la couronne sur leur déclin. Quand l'âge les prive des moyens de plaire, elles deviennent plus sensibles au plaisir de commander.

Amalazonte crut éluder la rigueur de la loi qui l'excluoit du trône, en y faisant asseoir un prince avec elle. Les peuples barbares ont poussé le plus loin la délicatesse sur les alliances; un prince Goth ou un Vandale eût cru s'avilir en épousant une femme qui n'eût point été du sang des rois. *Amalazonte* respecta cet usage, en faisant entrer Théodat dans son lit. La politique lui dictoit un autre choix; mais les barbares ont plus d'orgueil que d'ambition. Théodat promit à son épouse de se contenter du titre & des décorations de la royauté, & de lui abandonner l'administration des affaires. Mais trop ambitieux pour n'être pas infidele à ses promesses, il exigea d'elle une obéissance sans replique. L'habitude du commandement rendit à cette princesse sa dégradation plus amere & plus douloureuse; elle éclata en reproches insultans contre son époux parjure. Théodat affermi sur le trône fut importuné de ces plaintes qu'il savoit mériter; & ce fut pour ne plus les entendre, qu'il la relégua dans une île du lac de Bolsene. Ce fut-là qu'abandonnée des anciens adorateurs de sa fortune, elle s'occupa des moyens de tirer vengeance du perfide auteur de ses maux. Justinien lui parut l'instrument le plus propre à l'exécution de ses desseins; elle l'intéressa dans sa cause par l'éblouissante promesse de le rendre maître absolu de toute l'Italie. Son désintéressement donna un nouveau poids à ses sollicitations; elle ne demanda pour récompense qu'un établissement convenable à la dignité de la fille & de la mere d'un roi. Justinien lui accorda plus qu'elle ne demandoit. *Amalazonte* approchoit du terme de ses vengeances, lorsque les éclats d'une joie imprudente laisserent appercevoir la cause qui les faisoit naître. Théodat instruit par la voix publique, prévint l'exécution de ses complots, ordonna de la faire mourir. Cette princesse, plus admirée que chérie, trouva des vengeurs après sa mort; les Ostrogoths, qui respectoient en elle le sang du fondateur de leur empire, se rangerent du parti de Justinien qui poursuivoit la vengeance de sa mort; & cette défection facilita à ses généraux la conquête de l'Italie & de la Sicile. *Amalazonte* mourut l'an 535. (*T—N.*)

§ AMALFI, (*Géogr.*) ville ancienne d'Italie au royaume de Naples, dans la principauté citérieure. Elle est située sur la côte occidentale du golfe de Salerne, dans un lieu délicieux par sa beauté, sa fertilité & la délicatesse de ses fruits. Ce fut pendant

quelques siecles, depuis l'an 600 jusqu'en 1006, un état indépendant assez considérable, en forme de république. Son commerce étoit plus étendu alors qu'aujourd'hui. L'empereur Lothaire II l'emporta en 1133, avec le secours des galeres que lui amenerent les Pisans. La ville fut mise au pillage, & Lothaire ne voulut de tout le butin qu'un volume des *Pandectes du droit*, que l'on conserve à Florence, comme un monument précieux. Il y eut aussi en 1059 un concile; il y a même encore un archevêque. Cette ville fait partie des domaines de la couronne, & donne le titre de prince à la maison de Piccolomini. *Long.* 37, 70. *lat.* 40, 33. (*C. A.*)

AMALI, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) genre de plante de la section des bidens, dans la famille des composées, ainsi nommée par les Brames, & assez bien gravée par van-Rheede, *hortus Malabaricus*, *vol. X*, *pag.* 79, *pl. XL.* Jean Commelin, dans ses notes sur cet ouvrage, l'appelle *Chrysanthemum indicum*, *urticæ folio*, *flore luteo*, *petalis bifidis.*

Cette plante est annuelle, & croît au Malabar dans les terres sablonneuses, où elle s'éleve à la hauteur de deux pieds sous la forme d'un buisson assez clair ou peu épais, hémisphérique. Sa racine est blanche & fibreuse, sa tige est droite, cylindrique, de trois lignes de diametre, & jette dès son origine des branches cylindriques, opposées en croix, lâches, écartées, sous un angle de quarante-cinq dégrés, noueuses, lisses, luisantes, vertes d'abord, à nœuds rouges, ensuite cendrées en vieillissant, à bois blanc, rempli de moëlle. Les feuilles sont opposées en croix, taillées en cœur très-alongé, à peu-près comme celles de l'ortie, longues de deux à quatre pouces, une fois moins larges, très-minces, couvertes de poils rares & courts, qui leur donnent une légere rudesse, d'un verd foncé, relevées de trois nervures principales en-dessous, bordées de chaque côté d'environ vingt dents triangulaires, assez égales, & portées sur un pédicule assez long, demi-cylindrique, plat en-dessus, & très-foible, qui les laisse pendre en partie.

Chaque branche est terminée par deux têtes de fleurs jaunes, hémisphériques, de quatre lignes de longueur sur cinq de largeur, qui, lorsque les fleurs sont épanouies, ont deux pouces de diametre, & sont portées sur un péduncule fort mince de cette longueur, ou fort peu davantage. Chaque tête est une enveloppe de huit à dix feuilles triangulaires concaves, deux fois plus longues que larges, disposées en forme de calice sur un seul rang, qui embrassent autant de demi-fleurons femelles à languette striée à deux & quelquefois trois dents, & à leur centre une trentaine de fleurons hermaphrodites, monopétales, réguliers, à cinq dentelures, contenant cinq étamines cachées, réunies par leurs antheres, & un style fourchu en deux stigmates. Les demi-fleurons ont un pareil style fourchu sans étamines. Chaque fleuron & demi-fleuron porte sur un ovaire nud sans calice, & séparé par une écaille pointue. Cet ovaire en mûrissant devient une graine ovoïde, noirâtre, à quatre angles, une fois plus longue que large, lisse, enveloppée d'un côté par une des écailles qui couvrent le réceptacle de l'enveloppe.

Qualités. Toutes les parties de cette plante ont une odeur aromatique, agréable, comparable à celle de la mangue avant sa maturité, excepté ses fleurs, qui n'ont aucune odeur. Ses feuilles ont une saveur âcre.

Usages. Le suc exprimé de ses feuilles se boit, mêlé avec celui du gingembre frais, dans les coliques venteuses.

Remarques. Par ces divers caracteres, il est facile de voir que l'*amali* forme un genre de plante voisin de l'*eupatoriophalacron* dans la section des bidens. Une plante sauvage differe de la même plante cultivée; ses feuilles sont plus petites & plus arrondies, ainsi que ses fruits qui sont aussi moins nombreux sur chaque grappe, & dont l'amertume, mêlée à un acide beaucoup plus violent, empêche d'en faire usage. Néanmoins on emploie ses autres parties comme on fait de l'ambalum; & on y reconnoit plus de vertu & d'efficacité. (*M. ADANSON.*)

AMAN, (*Hist. des Juifs.*) fils d'Amadath, & favori d'Assuérus qui l'éleva au-dessus de tous les princes de sa cour, s'enorgueillit tellement de la faveur du roi, qu'il se fit rendre des honneurs qui alloient jusqu'à l'adoration; & le roi de Perse qui le savoit, avoit la foiblesse de le souffrir. Tout le monde fléchissoit le genou devant le superbe *Aman*; le juif Mardochée étoit le seul qui refusât de ramper servilement devant lui, sans néanmoins manquer de respect à l'ami du prince. *Aman* en fut choqué, & résolut de perdre Mardochée avec tous les Juifs; il surprit au roi un ordre pour les exterminer. Le jour de cette sanglante exécution n'étoit pas encore arrivé; *Aman* voulut le prévenir pour Mardochée. Il fit élever une potence, & alloit demander à Assuérus qu'il lui fût permis de faire pendre ce juif insolent; lorsque le roi, qui venoit d'être informé que cet homme avoit autrefois découvert une conspiration tramée contre lui, voyant entrer son favori, lui dit: « *Aman*, que peut-on faire à un homme que le roi » desire de combler d'honneur »? *Aman* croyant parler pour lui-même, répondit à Assuérus qu'il falloit revêtir cet homme des habits royaux, lui mettre le diadême royal sur la tête, le faire monter sur le cheval du roi, & ordonner au premier des grands de la cour de le conduire en triomphe par la ville, en criant: *C'est ainsi que sera honoré celui que le roi voudra honorer.* Assuérus lui dit: « Allez, & faites vous- » même ce que vous venez de dire envers le juif » Mardochée, qui a découvert une conspiration » contre ma personne, & qui n'en a point été récom- » pensé ». *Aman* fut contraint d'obéir. Esther saisit cette occasion de désabuser Assuérus des calomnies qu'on lui avoit faites contre les Juifs. Le roi reconnut l'imposture d'*Aman*, ordonna qu'il fût attaché à la potence qu'il avoit fait dresser pour Mardochée, & donna un édit en faveur des Juifs, qui révoquoit le premier.

AMAN *ou* SAMA, (*Géogr.*) ville de la Judée, à l'ouest de la tribu de Juda, & au sud-ouest de celle de Siméon. Elle étoit près des montagnes qui séparoient la Palestine de l'Idumée, & du pays d'Edom. *Long.* 67. *lat.* 30, 30. (*C. A.*)

AMANA, (*Géogr.*) montagne de Syrie au nord de la terre de Judée. On dit que les rivieres de Damas, Abana & Parphar sortent de cette montagne. (*C. A.*)

§ AMANDIER, (*Botanique.*) en latin *amygdalus*, en anglois *almond-tree*, en allemand *mandelbaum.*

Caractere générique.

Le calice est un tube monopétale divisé en cinq segmens obtus. La fleur consiste en cinq pétales creusés en cueilleron. L'embryon devient un fruit oval & comprimé: c'est un brou peu épais dont l'écorce est légérement velue, & qui est divisé par un sillon longitudinal: le brou recouvre un noyau oval & comprimé, moins rustiqué que le noyau de pêche & qui contient une amande.

Especes.

1. *Amandier* à feuilles dentées, dont les pétales des fleurs dépassent le calice.

Amandier commun.

Amygdalus foliis serratis, petalis florum emarginatis. Mill.

Common manured almond-tree.

2. *Amandier* à feuilles crenelées dont les pétales ne dépassent presque pas les segmens du calice.

Amygdalus foliis marginibus crenatis, corollis calice vix longioribus. Mill.

The tender shelled almond commonly called jordan almond.

3. *Amandier* à feuilles lancéolées & entieres, argentées, presque perennes, à pédicule court.

Amygdalus foliis lanceolatis, integerrimis, argenteis, quasi perennantibus, petiolo breviore. Hort. Col.

Almond-tree with spear shaped silvery leaves.

4. *Amandier* à feuilles dentées qui s'étrécissent par le bas.

Amygdalus foliis serratis, basi attenuatis. Hort. Col.

Dwarf almond-tree.

Variétés.

1. *Amandier* à noyau tendre & amande amere.

2. *Amandier* à petit fruit & noyau tendre. Amande sultane.

3. *Amandier* à gros fruit dont l'amande est douce.

4. *Amandier* à gros fruit dont l'amande est amere.

5. *Amandier* à fruit amer.

6. *Amandier* pêcher.

7. *Amandier* à feuilles panachées de blanc.

8. *Amandier* à feuilles panachées de jaune.

9. *Amandier* à fleurs blanches.

La méthode de préparer la germination des amandes & le soin qu'il faut apporter en les plantant, sont les mêmes que pour les châtaignes. *Voyez l'article* CHATAIGNIER, *Suppl.*

L'*amandier* N°. 1. se multiplie par ses amandes. Il faut, si c'est en pépiniere, les planter dans des rangées distantes de deux pieds & demi, & à un pied & demi les unes des autres dans le sens des rangées. On doit aussi avoir attention que leur partie supérieure soit couverte au moins d'un pouce. Avec ces précautions, si la terre est convenable, dès le mois de septembre de la même année, on aura des sujets propres à recevoir les écussons de certains pêchers & abricotiers & des plus estimables variétés d'*amandier.*

L'abricot de Nanci reprend très-bien sur *amandier.* Ce sujet convient particuliérement aux pêches lisses. Il est en général préférable aux pruniers pour toutes les especes de pêcher dans les terres légeres & profondes.

M. Duhamel assure que l'*amandier* réussit même dans les terres fortes, pourvu qu'elles soient profondes. Mon expérience est contraire à la sienne. J'ai dans une terre compacte un *amandier* dont l'écorce est ridée, les bourgeons maigres & noirs, & qui n'a jamais fleuri, quoiqu'il ait déja onze ans. J'en ai d'autres qui ne font pas plus de progrès dans une terre légere, substantielle & profonde, mais qui tient de la nature des terres blanches : au reste notre climat peut contribuer à ce mauvais succès. Je n'y puis élever d'*amandiers* que dans des terres pierreuses & à l'abri des mauvais vents. Il n'y a même que ceux greffés sur pruniers qui fleurissent bien. Ils me réussissent aussi en espaliers.

Il faut transplanter les *amandiers* quand ils sont jeunes, autrement ils auroient trop à souffrir du retranchement des fortes racines.

Les plus précieuses variétés pour leur fruit sont l'*amandier* à coque tendre qui est notre n° 2, & l'*amandier* à gros fruit doux. Les amandes ameres sont de peu d'usage, cependant il est bon d'avoir un ou deux arbres de cette espece.

Les pétales des *amandiers* sont fort courts en général ; ceux du n°. 2 dépassent à peine les segmens du calice. Mais ceux du n°. 1 & de l'*amandier* à gros fruit, sont fort grands & fort larges, ces deux dernieres especes doivent donc être employées de préférence dans les bosquets du commencement du printems où ils forment une décoration très-riante, sur-tout si on les entremêle d'*amandiers* à fleurs blanches. Dans cette saison où la nature a déja émaillé les tapis verds, elle n'a point encore pris soin de la parure des grands arbres, & si alors l'*amandier* a quelques concurrens, du moins il n'en est aucun qu'il n'efface par l'aménité & le nombre de ses fleurs.

L'*amandier* n°. 3 s'appelle aussi *amandier* à feuilles luisantes, à feuilles satinées, à feuilles argentées, *amandier* d'Egypte. Il a été envoyé d'Alep. Il ne paroit pas que ce soit un grand arbre. Ses feuilles singulieres qu'il ne quitte que fort tard le rendent très-propre à orner les bosquets d'été & d'automne. Il s'écussonne sur l'*amandier* commun ; mais il faut, pour bien faire, que ce soit un sujet de l'année, & l'écusson veut être levé & appliqué avec beaucoup de dextérité.

Les variétés à feuilles panachées sont très-jolies ; mais un peu délicates ; elles se multiplient de la même maniere que l'espece précédente, & s'emploient également pour la décoration des bosquets d'été.

L'espece n°. 4 est un très-petit arbuste qui s'éleve au plus à la hauteur de cinq pieds : on l'appelle *amandier nain des Indes* ; les fleurs purpurines dont il se couvre à la fin d'avril le rendent très-propre à garnir les devants des massifs dans les bosquets de ce mois. Ses amandes sont mangeables, mais fort petites. Les rejets abondans qu'il fournit de son pied, le reproduisent naturellement. Il faut le planter en automne.

L'*amandier* pêcher paroît être provenu d'un *amandier* fécondé par un pêcher. Il porte des fruits différens sur le même individu ; les uns ne sont qu'un noyau couvert d'un brou peu épais, les autres ont une chair épaisse & succulente, mais amere & ne sont bons qu'en compote.

L'usage que l'on fait des amandes est connu de tout le monde ; nous n'entrerons donc dans aucun détail à cet égard. (*M. le Baron de* TSCHOUDY.)

AMANUS, (*Myth.*) dieu des anciens Perses. C'étoit, à ce qu'on croit, ou le soleil ou le feu perpétuel qui en étoit une image. Tous les jours les mages alloient dans son temple chanter leurs hymnes pendant une heure devant le feu sacré, tenant de la vervaine en main, & la tête couronnée de tiares dont les bandelettes leur tomboient sur les joues. (+)

* § AMANGUCI, (*Géogr.*) ou YAMANGUCHI, comme écrit M. de Lisle, ville avec un grand port dans l'isle de Niphon, au Japon. Elle est appellée *Amanguer* dans le *Dict. raif. des Sciences*, &c. par une faute typographique.

§ AMARANTE, (*l'ordre de l'*) ordre de chevalerie institué en Suede par la reine *Christine* en 1653.

Ce qui en occasionna l'origine, fut une fête qui se faisoit chaque année en Suede, nommée *Wirtschaft*, c'est-à-dire *divertissement de l'hôtellerie* ; il consistoit en repas, bal & mascarades, qui duroient toute la nuit. Ce nom déplut à la reine qui le trouvoit trop commun, elle le changea en celui de *fête des Dieux*, & prit le nom d'*Amarante*, qui signifie *immortelle* : elle invita seize seigneurs & autant de dames qui se déguiserent en pâtres & en nymphes.

La reine, sous le nom d'*Amarante*, étoit vêtue d'une riche étoffe couverte de diamans ; il y eut des illuminations, un souper somptueux, la princesse étoit servie par les nymphes & les pâtres ; les danses suivirent le repas. A la fin de la fête, elle quitta tout-à-coup sa robe & ordonna que les diamans fussent distribués aux trente-deux masques.

En mémoire d'une fête si galante, elle institua

l'*ordre de la chevalerie d'Amarante*, pour en conserver le souvenir.

La marque étoit une médaille ovale d'or émaillée de rouge au milieu, où se trouvoit un *A* & un *V* en chiffre avec une couronne de laurier dessus, le tout en diamans : & pour devise à l'entour *dolce nella memoria ;* le souvenir en est agréable.

Cette médaille étoit attachée à un ruban couleur de feu & se portoit au col.

L'ordre de l'*Amarante* fut éteint avant la mort de la reine *Christine ;* cette princesse mourut à Rome en 1689, âgée de 63 ans. *Planche. XXV. fig.* 42. *de Blason*, *Dict. raif. des Sciences*, &c. (*G. D. L. T.*)

AMARANTINE, s. f. (*terme de Fleuriste.*) sorte d'anemone dont les grandes feuilles sont d'un rouge blafard ; c'est une tulipe panachée de pourpre sur du blanc, & la pluche d'un amarante brun, sur laquelle vient quelquefois une houppe ou floquet incarnadin. (+).

AMARIAS, (*Hist. sacrée.*) fils de Merajoth, succéda à son pere dans la dignité de grand-prêtre des Juifs.

§ AMARRAGE, (*Marine.*) c'est la jonction qu'on fait d'une chose avec une autre, à l'aide d'un lien ou d'un cordage qui se nomme *amarre.* Prenant la chose pour le sujet, on dit quelquefois, mais mal-à-propos, un bout d'*amarrage*, au lieu d'un bout d'amarre. *Voyez* ci-apres, AMARRE. (*M. le Chevalier* DE LA COUDRAYE.)

§ AMARRE, s. f. (*Marine.*) signifie *lien*, cordage qui sert à assujettir & à tenir en place. L'*amarre* differe de l'aiguillette, en ce que l'*amarre* joint & lie des objets qui se croisent, ou un objet qui se replie sur lui-même; tandis que l'aiguillette est faite pour joindre differens objets qui restent quelquefois fort éloignés l'un de l'autre. C'est avec une *amarre* qu'on fait un amarrage. Il y a des *amarres* de toutes especes, ainsi que de diverses longueurs.

Par les *amarres* d'un vaisseau, on entend ses cables & les autres cordages qui le retiennent contre le vent & la marée : s'il est tenu par des chaînes, le nom d'*amarre* désigne de même la chaîne qui le lie. C'est en ce sens que l'on dit qu'un vaisseau est sur quatre *amarres*, pour dire qu'il est tenu à tribord & à babord, tant de l'arriere que de l'avant, par des chaînes, des cables ou des grêlins qui lui ôtent toute liberté d'éviter & de changer de place.

L'*amarre* d'une chaloupe ou d'un canot, est un cordage plus ou moins gros, passé pour l'ordinaire dans un trou pratiqué à la partie supérieure de son étrave, où un nœud fait à une de ses extrémités l'y retient & l'empêche de se dépasser. Cette *amarre* sert à amarrer ces bâtimens, dans les intervalles où ils ne naviguent point, soit à terre, soit à l'arriere d'un vaisseau mouillé, pour qu'ils ne soient pas entraînés par les courans ou la marée. Quelquefois cette *amarre*, ou une partie de cette *amarre*, est une chaîne.

Lorsqu'en pleine mer, ou dans un endroit où le courant est violent, un canot vient à bord d'un vaisseau, on a soin de lui jetter un cordage ou *amarre*, que les matelots, & particuliérement le brigadier du canot saisissent, & qui leur sert à accoster le vaisseau. Cette pratique est d'autant plus nécessaire que le canot a moins d'air, & que la difficulté de se servir des avirons, à l'approche du vaisseau, est plus grande.

AMARRER, v. a. (*Marine.*) c'est lier, saisir, retenir, soit par un amarrage, soit à l'aide d'une amarre, soit en tournant ce que l'on *amarre* autour de quelque chose. On *amarre* ensemble les avirons de la chaloupe. On *amarre* un canot à l'arriere d'un vaisseau. Il y a des taquets dans tous les vaisseaux pour *amarrer* la plupart des manœuvres.

AMARRER un vaisseau, c'est le mettre en état de n'être pas entraîné par les vents & la marée, soit en mouillant ses ancres, soit en portant des amarres sur un autre vaisseau ou à des organeaux, ou en un mot à tout ce qui peut le retenir. C'est le capitaine qui est chargé de bien *amarrer* son vaisseau & qui en répond : de nos jours un capitaine de vaisseau, homme de réputation & qui la méritoit, a été perdu pour la marine, d'après la décision d'un conseil de guerre, parce que son vaisseau mal *amarré* s'étoit perdu dans la rade. (*M. le Chevalier* DE LA COUDRAYE.)

AMASIAS, (*Hist. sainte.*) huitieme roi de Juda, succéda à son pere Joas, l'an du monde 3165, remporta une victoire complette contre les Iduméens. Au milieu de ses succès, il se livra aux superstitions de l'idolâtrie, après avoir adoré le vrai Dieu dans le commencement de son regne. Le roi d'Israël lui déclara la guerre, le vainquit & le fit prisonnier. *Amasias* racheta sa liberté au prix de tous les trésors du temple de Jérusalem. Dans la suite ses sujets ne voulant point d'un roi idolâtre, se souleverent contre lui. Il s'enfuit à Lachis où les conjurés le firent assassiner l'an du monde 3194, après un regne de 27 ans.

AMASIS, (*Hist. d'Egypte.*) Ce prince, sans être issu des rois d'Egypte, eut les droits les plus sacrés d'en occuper le trône, parce qu'il y fut appellé par le suffrage de la nation, & qu'il fut la rendre heureuse & florissante. On peut juger de son caractere par la douceur dont il traita Apriès, que la fortune avoit précipité du trône dans les fers. Il se contenta de le confiner dans le palais de Saïs, que ce roi dégradé occupoit au tems de ses plus grandes prospérités ; mais le peuple qui craignoit qu'un caprice de fortune ne le relevât de sa chûte, demanda sa mort pour ne pas éprouver un jour ses vengeances. *Amasis* forcé de céder à ses importunités, l'abandonna en gémissant aux fureurs de la multitude ; mais respectant toujours en lui le caractere de roi, il le fit enterrer dans le tombeau des monarques de l'Egypte, & lui rendit les honneurs funebres qu'on avoit coutume de rendre aux maîtres de la nation.

L'Egypte dont la grandeur avoit été éclipsée par les ravages des guerres civiles, reprit alors son premier éclat; les abus furent corrigés & la licence fut réprimée par le frein des loix : ce fut lui qui assujettit chaque citoyen à déclarer au magistrat quelles étoient ses ressources pour subsister ; & quiconque ne pouvoit alléguer de moyens honnêtes, étoit puni de mort. Le désir de peupler l'Egypte & d'y attirer l'étranger pour y faire germer l'industrie, lui inspira le systême de la tolérance. Tous les cultes furent autorisés par la loi. Les barbares y vinrent jouir des largesses du sol dont ils augmenterent la fécondité ; les Grecs y firent briller le flambeau des sciences & des arts, & tous eurent leurs magistrats, leurs prêtres, leurs loix & leurs cérémonies religieuses. Il employa sur-tout ses soins à déraciner ces haines nationales qui troublent les états où de nouvelles colonies viennent se confondre avec les anciens habitans. Toutes ses institutions le firent respecter comme le législateur de la nation. La conquête de Chypre & de Sidon lui assigna une place parmi les rois conquérans.

La bassesse de son extraction diminua le respect qu'on devoit au trône annobli par ses vertus ; ce fut pour détruire ce préjugé populaire, qu'il ordonna de prendre un vase qui servoit à laver les pieds & les mains de ses convives, pour en faire la statue d'un dieu. Quand l'ouvrage fut achevé, le peuple imbécile vint se prosterner en foule devant la nouvelle idole ; alors il déclara que ce vase, autrefois destiné aux plus sales usages, & devenu l'objet de leur culte, étoit le symbole de sa fortune, & qu'il prétendoit qu'on oubliât ce qu'il avoit été, pour ne songer

qu'à ce qu'il étoit. *Amasis* jouissoit de la satisfaction d'être le bienfaiteur de son peuple, lorsqu'une humiliation domestique vint troubler la douceur de son repos: il avoit épousé une Cyrénéene qu'il aimoit, sans pouvoir réussir à lui donner des marques de son amour; chaque fois qu'il en approchoit, il éprouvoit un anéantissement qui souvent est produit par l'excès même de la passion. Il imputa son impuissance à quelque enchantement dont il crut sa femme coupable. Il étoit résolu de l'immoler à ses soupçons superstitieux, lorsque prête à recevoir le coup mortel, elle fit une priere à Vénus qui se laissa fléchir, en faisant d'*Amasis* un homme nouveau. Cette renaissance fit le bonheur constant des deux époux, qui érigerent une statue à la déesse, & tous les temples de la Grece furent enrichis de leurs offrandes.

Son amitié avec Policrate de Samos, finit par une bisarrerie d'esprit qui a peu d'exemples, puisqu'il n'y a que les malheureux qui n'ont point d'adorateurs. *Amasis* étonné des constantes prospérités de son ami, présagea qu'il seroit malheureux sur le déclin de sa vie. Ainsi il aima mieux rompre avec lui pendant le cours de ses prospérités, que d'avoir un jour à partager les infortunes d'un ami. Les meilleurs rois n'ont pas toujours le regne le plus brillant; il paroît que sur la fin de sa vie les Perses tournerent leurs armes contre l'Egypte, puisqu'on la voit tributaire de Cyrus, contemporain de ce prince; & l'on soupçonne que ce fut par le refus de payer le tribut auquel ses prédécesseurs étoient asservis, que le monarque Persan laissa sur le trône des fantômes de rois qui furent décorés d'un vain titre, sans avoir la réalité du pouvoir. *Amasis*, grand politique & grand guerrier, ne transmit à son fils qu'une puissance chancelante. (*T—N.*)

AMATEUR, (*Musique.*) celui qui sans être musicien de profession, fait sa partie dans un concert pour son plaisir & par amour pour la musique.

On appelle encore *amateurs*, ceux qui sans savoir la musique, ou du moins sans l'exercer, s'y connoissent, ou prétendent s'y connoître, & fréquentent les concerts.

Ce mot est traduit de l'Italien, *dilettante*. (*S.*)

AMATEUR, s. m. (*Belles-Lettres.*) Ce seroit une classe d'hommes précieuse aux arts & aux lettres, que celle qui, par un goût naturel, plus ou moins éclairé, mais sincere & juste, jouiroit de leurs productions, s'intéresseroit à leur gloire, &, selon ses divers moyens, encourageroit leurs travaux. C'est réellement ainsi qu'un petit nombre d'ames sensibles, aiment les lettres & les arts, sans que la vanité s'en mêle. Heureux l'écrivain qui peut avoir de pareils *amateurs* pour conseils & pour juges! Non-seulement ils l'éclairent sur les fautes qui lui échappent; mais, comme il les a sans cesse présens devant les yeux en écrivant, il en devient plus difficile & plus sévere envers lui-même; & le pressentiment de leur goût regle & détermine le sien. Despreaux avoit pour amis le prince de Conti, le marquis de Tremes, Bossuet, Bourdaloue, Arnauld, l'abbé de Châteauneuf, le président de Lamoignon, Daguesseau, depuis chancelier. Ils étoient pour lui ce qu'étoient pour Térence, Lélius & Scipion. Aussi Térence & Despreaux sont-ils les écrivains les moins négligés de leurs siecles. Le goût de Despreaux, formé à cette école, put former celui de Racine; & en lui apprenant à écrire pour le petit nombre, il lui apprit à écrire pour la postérité.

Mais la foule des *amateurs* est composée d'une espece d'hommes qui, n'ayant par eux-mêmes ni qualités, ni talens qui les distinguent, & voulant être distingués, s'attachent aux arts & aux lettres, comme le gui au chêne, ou le lierre à l'ormeau.

Cette espece parasite n'apporte dans ce commerce que de la vanité, de fausses lumieres, des prétentions ridicules, & des manœuvres souvent déshonorantes, toujours désolantes pour les lettres & pour les arts. Juges superficiels & tranchans, leur manie est de protéger; & comme les grands talens sont communément accompagnés d'une certaine élévation d'ame, qui répugne aux protections vulgaires, qui les repousse, ou du moins les néglige, ces faux *amateurs* ne trouvent que dans l'extrême médiocrité, la complaisance, l'adulation, la bassesse qui leur convient: ils protégent donc ce qui se présente, n'ayant pas à choisir, & de-là les brigues, les cabales, pour élever leurs esclaves au-dessus des hommes libres, qu'ils détestent, parce qu'ils en sont méprisés. Ils ne peuvent leur ôter la gloire; mais ils n'ont que trop souvent assez de crédit, pour leur dérober tous les autres prix du talent.

C'est encore pis, lorsqu'ils s'attachent à un homme de génie, pour se donner une existence & un reflet de considération; ils se constituent ses valets les plus bassement dévoués, ils se passionnent pour lui d'un fanatisme de commande, & d'un enthousiasme froidement outré; ils couvrent de ce zele toutes leurs haines pour les autres talens, ils semblent les traîner aux pieds de leur idole; & en feignant d'élever un grand homme, de qui leur culte est méprisé, ils croient mettre au-dessous d'eux tout ce qui est au-dessous de lui. Ils se permettent pour lui, à son insu & à sa honte, des maneges dont il n'a pas besoin, & dont ils rougiroit; il croient devoir étouffer des rivaux qu'il n'a pas à craindre; ils lui attribuent la bassesse de leurs pensées & de leurs sentimens; sont pour lui envieux, fourbes, méchans & lâches; le rendent lui-même suspect d'être l'instigateur & le complice de leurs pratiques odieuses, & le déshonorent, s'il est possible, en affectant de le servir.

A l'égard des lettres, l'*amateur* s'appelle plus communément *connoisseur*; & malheur au siecle où cette engeance abonde. Ce sont les fléaux des talens & du goût; ils veulent avoir tout prévu, tout dirigé, tout inspiré, tout vu, revu & corrigé. Ennemis irréconciliables de qui néglige leurs avis, & tyrans de qui les consulte, leurs decisions sont des loix, qu'ils font un crime à l'écrivain de n'avoir pas religieusement observées. Tous les succès sont dus à leurs conseils, & tous les revers sont la peine de n'avoir pas voulu les croire; mais en les écoutant, on n'en est pas plus sûr de se les rendre favorables; & ce qu'ils ont approuvé la veille avec le plus d'enthousiasme, ils le condamnent le lendemain, si le public ne le goûte pas. *Le public a raison, ils ont pensé de même, ils ont prédit que cela déplairoit, on n'a pas voulu les entendre.* Les plus adroits, lorsqu'ils sont consultés, gardent sur les endroits critiques un silence mystérieux, ou prononcent, comme les oracles, en se ménageant par l'ambiguité de leurs réponses, les deux envers d'une opinion qu'ils laissent flotter jusqu'à l'événement, afin de ne pas se compromettre.

En fait de musique, de peinture, *&c.* l'*amateur* ne s'érige qu'en juge du talent, & ce n'est là qu'un demi-mal; mais, en fait de littérature, il croit rivaliser avec le talent même, & en est jaloux en secret. Il n'est pas possible de se croire peintre, musicien, statuaire, si on ne l'est pas: mais pourquoi l'*amateur* ne seroit-il pas bel-esprit autant & plus que l'écrivain? S'il ne produit rien, ce n'est pas le talent, c'est la volonté qui lui manque; il auroit fait au moins ce qu'il a inspiré, s'il eût voulu s'en donner la peine.

De-là ce sentiment d'envie contre les talens qui s'élevent, & cette haine des vivans, qui lui fait exalter

exalter les morts. Qui, plus que moi, vous dira-t-il, eft paffionné pour les lettres? Voyez avec quelle chaleur je me tranfporte d'admiration pour ces hommes de génie, qui, malheureufement, ne font plus! Ils ne font plus; mais s'ils étoient encore, ils auroient à fes yeux le tort de s'élever fans lui, de briller devant lui, de l'offufquer, de lui faire fentir une fupériorité humiliante; autant de crimes pour la vanité.

Ainfi les prétendus amis des lettres ne font rien moins, le plus fouvent, que les amis de ceux qui les cultivent. Les vrais amis des talens font ceux qui les jugent par fentiment, & fans prétendre les juger, qui ne demandent qu'à jouir, qu'à être amufés, éclairés, ou agréablement émus; qui, fans connoître l'homme, s'en tiennent à l'ouvrage, en profitent s'il eft utile, s'en amufent s'il eft amufant, & n'ont point la cruelle & ridicule vanité d'être jaloux du bien qu'il leur fait, ou envieux du plaifir qu'il leur caufe. (*M. MARMONTEL.*)

AMAUSENSIS PAGUS, (*Géogr. du moyen âge.*) *Amaous*, *Amous*, *Amaviorum*, *Amavorum*, contrée d'*Amous*, dans la Séquanie. Ce canton, dont M. de Valois, ni la Martiniere, ni les autres dictionnaires ne difent rien, étoit le premier des quatre *pagi* de la Séquanie. *Amaous*, felon M. Bullet, dans fon *Dictionnaire Celtique*, fignifie *habitant de la plaine*. M. Chevalier, dans le *premier volume* de l'*Hiftoire de Poligni*, prétend qu'il a pris fon nom de fa fituation en lieux bas & humides; il ajoute qu'*Amous* étoit un nom connu dans la baffe-Egypte. M. Drotz, dans fes *Mémoires fur Pontarlier*, fa patrie, le dérive du mot grec *homoufiani*, donné par les Ariens aux Catholiques, convenant aux habitans de cette contrée, qui avoient confervé la pureté de la foi.

Quoi qu'il en foit de ces étymologies que nous ne garantiffons pas, il paroît qu'Amagetobria, dont parle Céfar, lieu où fe donna un combat fi funefte aux Eduens, a pu donner le nom à ce canton. L'hiftorien de Poligni place ce lieu fur la voie de Poligni à Autun, fur le Doux aux environs de Portober & de Gevry, qui eft le *Dubris* de la table Théodofienne. M. Dunod le fixe à la *Moigte-de-Broie*, près du confluent de la Saone & de l'Ognon. Il prétend qu'Amagetobria vient de deux mots celtiques, qui fignifient *ville fur une riviere*, *ville du pont ou du paffage*.

Ce canton comprenoit les bailliages de Dole & de Quingey, ceux d'Arbois & de Gray en partie, avec le vicomté d'Auxonne. Ainfi tout ce qui étoit entre la Saone, la Seille & la Braine, étoit de l'*Amaous*.

Varé enrichit l'abbaye de fainte Reine, en 721, des terres de Chafelles & de Charney, dans le voifinage de Seurre. *Cafellæ & Cariniacum in pago Amavorum.* (Voyez *Hift. de Bourg. in fol. t. I. p. j. iv. pr.*) Le prieuré de S. Vivant, fondé en 863, entre Dole & Auxonne, à deux lieues de la Saone, dans un terrein qui appartenoit à Valon, évêque d'Autun, eft appellé *Saint-Vivant* en *Amaous*, *in comitatu Amanfo*, pour le diftinguer de Saint-Vivant fous Vergy, établi en 963. *Voyez Maifon de Vergy*, par Duchêne, *pag. 14. 15. pr. in*-fol. Dunod, *Hiftoire de Franche-Comté*, *tom. I. pag. 296.* On voit par une chartre, datée de la douzieme année du regne de Conrad, roi de la Bourgogne Transjurane, en 953, que Létalde donne au chapitre de S. Etienne de Befançon, les églifes de S. Maurice à Gray & à Pontailler-fur-Saone: *duas ecclefias in Gradiaco & rure Pontiliaco in pago Amaufenfi.* Ce Létalde eft qualifié le plus noble des comtes, *cæterorum comitum nobiliffimus;* & dans le Cartulaire de S. Vincent de Mâçon, il eft appellé un *comte impérial*. (*Voyez* Dunod, *tom. II. pag. 594. Hift. de Poligni*, *tom. I. pag. 96.*)

Un titre de 951 fait mention de Chiffey fur la Loue, au comté d'*Amaous*. Vaudrey, Mont, au nord-oueft de Poligny, au-delà de Grozon, étoient de la contrée d'*Amous*. Une partie du bailliage de Quingey, & du climat que la Loue parcourt, avant de fe rendre dans le Doux, font appellés le *val d'Amaous*.

Les Amoufiens occupoient les deux rives du Doux, dans la partie inférieure de fon cours, comme les Varafques les occupoient dans la partie fupérieure. (*C.*)

AMBACHT, (*Géogr.*) terme de topographie, qui fe prend aujourd'hui pour une étendue de jurifdiction, pour un territoire, dont le poffeffeur a droit de haute & de baffe-juftice. On ne fe fert de ce terme, qu'à l'égard de quelques villes de Flandres. Ce mot eft ancien, mais dans une fignification un peu différente, quoique relative; car nous lifons dans Feftus, qu'Ennius a nommé *ambactus*, un efclave loué pour de l'argent, un mercénaire; & Céfar appelle *ambactus*, une forte de cliens; car en parlant des cavaliers Gaulois: chacun d'eux, dit-il, à proportion de fa naiffance ou de fon bien, mene avec lui quantité d'*ambactes* & de cliens. Le mot *ambacht*, dans les auteurs du moyen âge, fignifie *commiffion*, *office*, *commandement*, *jurifdiction d'une ville & minifiere*. On en peut voir des exemples dans le gloffaire latin de Ducange. Quelques-uns prétendent que ce mot eft d'origine Gauloife, & le paffage de Céfar femble être pour eux. M. Dacier, dans fes *Notes fur Feftus*, prétend qu'il eft latin. *Amb* ne fignifie que *circum*, & *ambactus*, *circum actus*. C'eft le fentiment de Saumaife, *Liv. de ufuris:* d'autres le dérivent des deux mots Allemands *ampt*, office, charge, & *acht*, à l'infinitif *achten*, honorer, eftimer. Le pere Lubin, *Mercur. Géogr. pag. 125*, obferve qu'*ambactum* ou *ambacta* eft un mot en ufage dans la Flandre Flamingante, où l'on nomme *ambacten* (pluriel d'*ambacht*), une efpece de territoire de la jurifdiction d'une forte de banc, *fcamnum*, ou féances & offices de judicature, comme font les *ambachts* de Bourbourg, de Bergues, de Furnes, de Caffel & d'Ipres. Il ajoute qu'elles ne font différentes que de nom d'avec les caftellenies; ce qui fe prouve, dit-il, par les cartes de ces *ambachts*, auxquelles on a donné le nom latin de *caftelniæ*. (*C. A.*)

§ AMBALAM, f. m. (*Hift. nat. Botaniq.*) grand arbre du Malabar, dont Van Rheede a donné une bonne figure, quoiqu'incomplette, dans fon *Hortus Malabaricus*, *vol. I. planche LI*, *page 91.* Les Brames le nomment *godoé ambado.* Jean Commelin, dans fes *Notes*, l'appelle *manga affinis*, *flore parvo*, *ftellato*, *nucleo majori offeo*.

C'eft une efpece de monbin, qui s'éleve à la hauteur de cinquante pieds, & qui étend peu fes branches, de forte qu'il a une forme alongée, à-peu-près conique. Il croît dans les terres fablonneufes du Malabar, où il enfonce profondément fa racine qui eft fibreufe, très-ramifiée & très-adhérente. Son tronc, qui a douze ou quinze pieds de hauteur, & un pied & demi à deux pieds au plus de diametre, eft couronné de nombre de branches peu ferrées, divergentes en angle ouvert de cinquante à foixante dégrés, groffes, affez courtes, dont le bois eft mou, blanchâtre, & recouvert d'une écorce épaiffe cendrée: dans les jeunes branches, cette écorce eft verte, & couverte d'une efpece de rofée bleue. Ses feuilles font alternes, ailées fur un rang, compofées de trois à cinq folioles elliptiques, obtufes, avec une petite pointe à l'extrémité, longues de cinq à huit pouces, deux fois moins larges, minces, mais fermes, feches, liffes, luifantes, verd foncé deffus, plus clair deffous, relevées d'une feule côte, dont les nervures font nombreufes, oppofées, fans aller

jusqu'aux bords où elles laissent une marge sensible ; & portées sur un pédicule commun, assez long, cylindrique, plat en dessus ; celle de l'extrémité de l'aile est plus grande que les autres.

Comme cet arbre quitte toutes ses feuilles avant que de fleurir, & n'en reprend de nouvelles que lorsque ses fruits sont près de la maturité, delà il arrive que les fleurs ne sortent pas des jeunes branches, mais de l'endroit des vieilles branches où la derniere seve s'étoit arrêtée, sous la forme d'une panicule longue de huit à neuf pouces, à cinq ou six branches, sur chacune desquelles elles sont attachées au nombre de dix à douze, sans aucun pédicule. Chaque fleur, avant son épanouissement, forme un bouton sphérique d'une ligne & demie de diametre, qui, en s'épanouissant, représente une étoile blanche de quatre à cinq lignes de diametre, composée d'un petit calice à cinq ou six feuilles triangulaires blanc-jaunes, caduques, & d'une corolle de cinq à six pétales elliptiques, pointus, à peine une fois plus longs que larges, épais, roides, luisans, une fois plus longs que les feuilles du calice, avec lesquelles ils sont alternes, assez écartés, laissant un espace entr'eux, & caduques.

Du centre du calice s'éleve un disque épais, jaune, sous les bords duquel sont placées, suivant le nombre des pétales, tantôt dix, tantôt douze étamines blanches à antheres jaunes, deux ou trois fois plus courtes qu'eux, & dont cinq ou six sont alternativement plus courtes : elles sont toutes disposées sur un seul rang, de maniere que les plus longues sont opposées aux feuilles du calice : cinq ou six d'entr'elles touchent ainsi au calice, & les cinq ou six autres touchent à la corolle, & sont très-éloignées de l'ovaire ; qui est enfoncé dans le centre du même disque, & terminé par cinq à six styles blancs, légérement velus à leur sommet.

L'ovaire, en mûrissant, devient un fruit en baie ovoïde, obtuse, pendante, au nombre de quinze à vingt à chaque grappe, longue de près de deux pouces, de moitié moins large, verd-brune d'abord, ensuite verd-clair, puis jaunâtre dans la maturité, ferme, charnue à chair épaisse de deux lignes au plus, succulente, acide, agréable au goût & à l'odorat, à une loge remplie presqu'entiérement par un noyau ovoïde, alongé, très-dur, tout couvert de fibres répandues dans la chair, & sous lesquelles il est marqué de cinq angles qui répondent à autant de loges, dans chacune desquelles est contenue une amande ovoïde pendante.

Qualités. L'*ambalam* répand une odeur forte & comme acide, de ses feuilles & de ses fleurs. Son écorce, ainsi que ses feuilles, ont une saveur acide, astringente & assez amere. Il fleurit & fructifie deux fois l'an ; savoir, en janvier & en juillet.

Usages. Ses fruits acides se mangent, & se servent dans les repas des Indiens. Leur suc uni à celui de ses feuilles pilées, & réduites en pâte, s'applique avec succès dans les oreilles, pour en calmer les douleurs. Sa racine, appliquée en forme de suppositoire, rappelle les regles, lorsqu'elles ont été supprimées ; & la décoction de son bois, se donne avec succès, pour arrêter les gonorhées virulentes : mais son principal usage est pour arrêter la dyssenterie ; & à cet effet, on emploie son écorce, dont on fait boire la poudre dans du lait aigri, ou, ce qui revient au même, on mêle son suc dans le riz, dont on fait le pain ordinaire, appellé *apen*.

Remarques. La disposition des feuilles de l'*ambalam* a été si négligée dans la figure qu'en donne Van-Rheede dans son *Hortus Malabaricus*, que, sans sa description, on n'auroit pu soupçonner qu'elles fussent ailées, comme elles le sont réellement ; ce qui, joint à tous les autres caracteres de sa fleur & de son fruit, ne nous laisse aucun lieu de douter que cet arbre, que l'on a regardé jusqu'ici comme une espece de mangier, ne soit une espece de monbin, qui vient dans la famille des pistachiers.

Seconde espece. CAT-AMBALAM.

Rheede nous apprend encore dans son *Hortus Malabaricus*, *page 93*, qu'il existe une autre espece de ce genre, nommée *cat-ambalam*, ou *pee-ambalam* par les Malabares, & *coducò-ambadò* par les Brames, & il en donne une courte description sans aucune figure.

Le cat-ambalam differe, selon lui, de l'*ambalam*, comme une plante sauvage differe de la même plante cultivée. Ses feuilles sont plus petites & plus arrondies, ainsi que ses fruits, qui sont aussi moins nombreux sur chaque grappe, & dont l'amertume, mêlée à un acide beaucoup plus violent, empêche d'en faire usage. Néanmoins on emploie ses autres parties, comme on fait de l'*ambalam*, & on y reconnoît plus de vertu & d'efficacité. (*M. ADANSON.*)

AMBARRES, s. m. pl. (*Géogr.*) en latin *Ambarri*, peuples que César, (*Lib. I.*) &c. appelle *necessarii & consanguinei Æduorum*. *Voyez* EDUENS *dans ce Supplément*. Ils occupoient le Charolois, selon Vigenere, Munier & d'Ablancourt. Le géographe Sanson les place dans la Bresse calonnoise. Le pere Vignier les transporte jusques dans le Comté de Bar-sur-Seine & le pays Lassois. Tite-Live nomme les *Ambarres* avec les Eduens, parmi les peuples Gaulois qui passerent en Italie, sous la conduite de Bellovese, l'an de Rome 138. (*M. BEGUILLET.*)

AMBEL, s. m. (*Hist. nat. Botanique.*) espece de nénufar, figurée assez bien sous ce nom, mais sans les détails du fruit, dans l'*Hortus Malabaricus*, *vol. II*, *planche XXVI*, *page 51*. Les Brames l'appellent *saluca*. Jean Commelin la nomme *nymphosa Indica flore candido*, *folio in ambitu serrato* : & M. Linné la désigne sous le nom de *nymphæa lotus*, *foliis cordatis dentatis*. *Systema Naturæ*, *édition 12*, *page 361*.

Cette plante croît en Egypte, au Sénégal & aux Indes, dans les terres argilleuses ou limonneuses, voisines des rivieres & inondées. Elle est vivace par sa racine seulement, que l'on appelle *kélangu* au Malabar ; c'est un tubercule sphéroïde de trois pouces environ de diametre, charnu, tendre, blanc, recouvert d'une pellicule noire. De la partie supérieure de ce tubercule, qui tient lieu à la plante de tiges & de branches, se répandent en rond, & comme autant de rayons horizontaux, mais un peu inclinés, quarante à cinquante racines simples, blanches, charnues, molles, celluleuses & comme spongieuses, longues de trois à quatre pouces, du diametre de deux à trois lignes. Du milieu de ces racines s'élevent douze à quinze pédicules cylindriques, verds, fistuleux, c'est-à-dire poreux longitudinalement, lisses, luisans, longs d'un pied environ, & de deux à trois lignes de diametre, portant chacun une feuille en cœur arrondi, de sept à huit pouces de longueur, d'un sixieme moins large, fendue par derriere jusques près de son milieu, où elle est portée sur le pédicule, bordée tout autour de soixante dentelures aiguës, alternes, avec autant de crénelures creusées en croissant, d'un verd-noir, lisse, très-luisant dessus, d'un rouge brun en-dessous, où elle est relevée de quinze grosses côtes qui se ramifient en quatre branches qui vont se terminer à chacune des dentelures de ses bords. Chaque feuille flotte horizontalement sur l'eau, son pédicule se prêtant à ses mouvemens.

Chaque pied produit environ cinq à six fleurs distinctes, portées chacune sur un péduncule qui sort de l'aisselle d'une feuille : ce péduncule est un peu plus long qu'elles, de quinze pouces environ,

fur fix lignes de diametre. La fleur, avant de s'épanouir, forme un bouton ovoïde pointu, d'un à deux pouces de longueur; en s'épanouissant, elle représente une rose double, ouverte horizontalement, de quatre pouces de diametre, composée de quinze feuilles étagées ou disposées sur trois rangs, chacun de cinq, dont les dix intérieures sont blanches, & les cinq extérieures qui tiennent lieu de calice, sont couleur de rose clair en dessus & verdâtres en dessous. Ces feuilles sont elliptiques, charnues, assez semblables à celles d'une tulipe, deux fois plus longues que larges; & quoiqu'elles aient l'apparence d'une corolle, elles n'en ont cependant d'autre caractere que la couleur, comme dans la tulipe; car d'ailleurs elles n'ont qu'une structure grossiere, une substance épaisse; elles ne tombent que lorsqu'elles sont pourries; elles font corps avec la moitié inférieure de l'ovaire sur lequel elles sont implantées par étages; enfin ce n'est qu'un vrai calice. Sur l'autre moitié de l'ovaire sont attachées environ quarante étamines faisant corps avec lui, & disposées sur deux rangs dont l'intérieur est plus court, fort serrées, contiguës aux feuilles du calice, & deux à trois fois plus courtes qu'elles: ce sont des filets plats, portant vers leur extrémité qui est plus large, une anthere oblongue, jaune, qui s'ouvre longitudinalement en deux loges, & qui répand une poussiere composée de molécules ovoïdes, blanchâtres & transparentes. Au milieu de cette fleur & de ces étamines qui couvrent entiérement l'ovaire, celui-ci ne paroît que par ses quinze stigmates plats qui rampent sur son centre, comme autant de rayons en rose, jaunâtres, plus étroits à leur origine, & arrondis à leur extrémité. Cet ovaire, en mûrissant, devient une capsule charnue, sphérique, d'un pouce à un pouce & demi de diametre, comparable à celle du pavot, partagée de même en quinze cellules par autant de cloisons membraneuses un peu charnues, dont les parois sont couvertes de semences qui y sont attachées horizontalement. Ces graines sont ovoïdes, fort petites, d'abord blanches, ensuite cendrées dans leur maturité.

Qualités. Toute cette plante a une saveur aqueuse.

Usages. Le tubercule de sa racine, qui est charnu, plus tendre que la châtaigne, & d'une saveur aqueuse, astringente, se mange cru dans tous les pays où elle croît. Il a plus de goût étant cuit dans l'eau ou sur les charbons. C'est une grande ressource dans les tems de disette. On mange aussi communément les graines de l'*ambel* comme celles du pavot; mais avec cette différence que celles-ci rafraîchissent sans assoupir, & qu'on en peut manger cinquante têtes sans en être incommodé.

Remarques. Les anciens appelloient du nom général de *lotos*, toutes les plantes qui, au défaut des nourritures ordinaires, pouvoient y suppléer; le *diospyris* ou *guaiacana*, le micacoulier *celtis*, le jujubier, & le laurier cerise, furent de ce nombre parmi les arbres; & il n'est pas douteux que l'*ambel* ne soit le *lotos Ægyptia* ou le lotos des marais, décrit par Théophraste, *liv. IV, chap. 10.* & par Pline, *liv. XIII, chap. 17.* Sa racine est appellée *corsion* par les Grecs, selon Théophraste, *kélangu* au Malabar, *galum* aux Indes, & *tat* au Sénégal.

Seconde espece. ARECA-AMBEL.

L'*areca-ambel* est, selon Rheede, une autre espece d'*ambel* dont il donne la description sans figure dans son *Hortus Malabaricus, vol. XI, page 52*, qui n'en differe presque qu'en ce qu'elle est plus haute, qu'elle a ses fleurs un peu plus grandes, moins rosées, plus blanches, relevées d'un petit tubercule au centre des stigmates.

Elle a les mêmes vertus; & indépendamment de l'usage qu'on en fait pour la nourriture, elle sert aussi bien qu'elle comme remede dans plusieurs maladies où il est nécessaire de rafraîchir. A cet effet, on confit ses graines au sucre pour les manger au besoin. La décoction de sa racine se boit dans les difficultés d'uriner. Ses feuilles pilées avec celles de l'*ottel-ambel*, qui est un stratiote, & cuites dans le beurre, sont un sternutatoire très-recommandé pour les douleurs des yeux. (*M. ADANSON.*)

AMBERG, (*Géogr. mod.*) montagne de Suede, dans la Gothie orientale, à deux milles de Wadstena. Elle est si haute, que de son sommet l'on découvre cinquante clochers; ce qui est beaucoup dans une contrée où les villes & les villages ne sont pas fort rapprochés. L'on parle aussi d'une large pierre plate qui se trouve à ce sommet, & que l'on croit être la tombe d'un des anciens rois du pays. (*D. G.*)

AMBETTI, s. m. (*Hist. nat. Botanique.*) herbe annuelle qui croît au Malabar, dans les terreins sablonneux & pierreux. Les Brames l'appellent *ambetti*, & les Malabares, *tsjeria narinam puli*, nom sous lequel Rheede en a publié une assez bonne figure dans son *Hortus Malabaricus, vol. IX, planche LXXXVI, page 167.*

Cette plante n'a guere plus de deux pieds & demi à trois pieds de longueur, & est ordinairement couchée sous le poids de ses feuilles & de ses tiges, qui sont charnues, aqueuses, cylindriques, noueuses, rouge-brun, âpres & rudes par les poils longs dont elles sont semées çà & là, de trois à cinq lignes de diametre, comme la tige d'où elles sortent en petit nombre, disposées alternativement & sur un même plan. Ses feuilles sont pareillement alternes & étendues sur un même plan, taillées en cœur alongé, mais oblique, de maniere qu'un des lobes est beaucoup plus long que l'autre, & forme une oreille qui retourne sur le pédicule: leur longueur est de quatre à cinq pouces, & leur largeur une fois moindre: elles sont charnues, molles, ondées sur leurs bords, ou marquées de quinze à vingt crenelures rondes, inégales, semées çà & là de quelques longs poils blancs qui leur donnent un peu de rudesse, luisantes, d'un verd-gai, relevées en dessous de trois côtes principales, & portées sur un pédicule cylindrique, rougeâtre, trois fois plus court qu'elles, accompagné à son origine de deux stipules elliptiques, pointues, larges, membraneuses & blanchâtres.

De l'aisselle de chacune des feuilles supérieures, sort un péduncule cylindrique, long d'un pouce, terminé par un corymbe de deux ou trois fleurs blanches, très-luisantes & très-brillantes, ou étincelantes, semées aussi de poils, de six à huit lignes de diametre, portées chacune sur un peduncule particulier trois ou quatre fois plus court qu'elles. De ces trois fleurs, deux sont femelles, la troisieme est mâle: celle-ci est la plus petite; elle consiste en un seul calice coloré, partagé jusques vers le bas en quatre feuilles elliptiques, évasées, dont deux opposées plus petites, & en huit étamines très-courtes, à antheres jaunes & sessiles, avec une apparence de bouton de stigmate au centre. Les fleurs femelles consistent chacune en un calice coloré qui fait corps avec l'ovaire conique renversé à trois angles, qu'il surmonte, & au-dessus duquel il est resserré & divisé en trois lobes qui imitent trois pétales inégaux, elliptiques, obtus, opposés à ses angles qui sont blancs & luisans comme eux, mais veinés de rouge. Ces fleurs n'ont pas d'autre corolle ni d'étamines, mais seulement trois styles fourchus chacun en deux, & terminés par un stigmate sphérique, verd, de sorte qu'il y a six stigmates. L'ovaire, qui faisoit auparavant partie du calice, devient en mûrissant une capsule turbinée à trois angles aigus, arrondie en

dessus, pointue en dessous, large de six à huit lignes; un peu moins longue, partagée intérieurement en trois loges qui ne s'ouvrent point, & qui contiennent chacune beaucoup de graines très-fines, ovoïdes, d'abord blanches, ensuite rougeâtres.

Sa racine est formée d'un paquet de fibres charnues, d'un blanc roussâtre, de deux pouces au plus de longueur.

Qualités. Toute cette plante est aqueuse, d'une saveur amere dans ses racines, & acide dans ses autres parties.

Usages. Elle passe pour un excellent vulnéraire. Ses feuilles cuites dans l'huile s'appliquent sur les blessures. Amorties sur le feu, & mises en nouet avec un peu de sel dans les dents creuses & gâtées, & sur les gencives enflammées, elles les nettoient & les affermissent.

Remarques. L'*ambetti* est, comme l'on voit, une espece de plante du genre que Plumier a appellé *begona*, & vient naturellement dans la famille des pourpiers. (*M. ADANSON.*)

AMBEZ, *terme de Géographie*, qui, joint avec celui de *bec*, signifie *embouchure*. On appelle *bec d'Ambez* le lieu où la Garonne & la Dordogne mêlant leurs eaux dans un lit commun, à cinq lieues de Bordeaux, perdent leur nom l'une & l'autre, pour prendre celui de la Gironde. On dérive le mot *Ambez* du latin *ambæ*, tous les deux: cette étymologie paroît assez naturelle. (*C. A.*)

* § AMBIA-MONARD, (*Med.*) bitume liquide jaune.—*Lisez*, AMBIA, (*Méd.*) est, suivant Monard, un bitume liquide jaune, *&c.* Car *ambia* est le nom de ce bitume, & *Monard* le nom d'un auteur Espagnol, qui en parle dans un livre sur les choses des Indes propres à la Médecine. *Seconde Lettre de M. Midy sur le grand Vocabulaire françois.*

* § AMBIAN, (*Géogr.*) ville & royaume d'Ethiopie, & AMBIANCATIVE, ville & royaume d'Ethiopie, sont la même chose, ou peut-être rien; car il paroît démontré dans la Martiniere, au mot AMBIAM, que la ville & le royaume de ce nom sont imaginaires. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

AMBITUS, (*Musique.*) Dans le plain-chant ce mot est encore usité; mais l'*ambitus* des modes parfaits n'y est que d'une octave; ceux qui la passent s'appellent *modes superflus*, & ceux qui n'y arrivent pas, *modes diminués.* Voyez MODES, TONS DE L'EGLISE. (*Musique.*) *dans le Dict. raif. des Sciences, Arts*, &c. (*S.*)

AMBIVARETES, f. m. pl. (*Géogr.*) en latin *Ambivareti*, peuples Gaulois qui ne peuvent être placés, dit Sanson, que dans le diocese de Nevers, dont la capitale, selon César, étoit *in Æduis.* Ce général y tenoit les ôtages de la Gaule, ses magasins, sa caisse militaire, *&c.* Eperedorix & Viridomaire, deux chefs des Eduens dont les *Ambivaretes* étoient sujets, y massacrerent les Romains, & mirent le feu à la ville, ce qui fut le signal de la révolte des Gaules contre César. (*M. BEGUILLET.*)

AMBLESINDE, (*Géogr.*) village du comté de Westmorland en Angleterre. Il est sur le lac de Wine Adermer, entre les villes de Kindal & de Keswick. On croit que c'est l'ancienne Amblioglana des Brigantes. (*C. A.*)

§ AMBLETEUSE, (*Géogr.*) petite ville maritime de France en Picardie, à trois lieues nord de Boulogne, & à cinq sud-ouest de Calais. Elle a un fort défendu par une tour bien munie d'artillerie. Sa rade est très-commode: on en pourroit faire un des meilleurs ports du royaume à peu de frais, & brider encore de ce côté là l'orgueil des Anglois qui ont bien peur que l'on ne fasse un jour sérieusement attention à l'importance de cette place, & qu'on ne leur présente tout le long de cette côte septentrionale, des forces maritimes assez considérables pour désoler leur commerce, & inquiéter leur puissance. Il y a un gouverneur: & la ville est exempte de douane. *Long.* 19, 20. *lat.* 50, 50. (*C. A.*)

§ AMBOHISTMENES, (*Géogr.*) peuple d'Afrique. *Dict. raif. des Sciences*, &c. On a pris ici des montagnes pour des hommes. Les *Ambohistmenes* sont de hautes montagnes de couleur rouge, dans l'île de Madagascar, dans sa partie orientale. A plus de vingt-cinq lieues dans les terres, & entre elles & la mer, il n'y a que des pays bas & de grands marais. Elles sont si hautes, qu'on les apperçoit de quinze lieues en mer. *Voyez la Martiniere; les Cartes de MM. de l'Isle & d'Anville.* (*C.*)

AMBOKELY, f. m. (*Hist. nat. Botanique.*) herbe parasite du Malabar, figurée assez bien, mais sans détails, dans l'*Hortus Malabaricus*, *vol. XII*, *page 15*, *planche V*, sous son nom Malabare, *tsjerou-maumaravara*; les Brames l'appellent *ambokely*, comme qui diroit orchis du mangier, parce que cette plante qui a certains rapports avec les orchis, croît sur les arbres & particuliérement sur le tronc du mangier. M. Linné l'appelle *epidendrum*, *tenuifolium*, *foliis caulinis subulatis, canaliculatis. Systema Naturæ*, *édit. 12*, *page 595*, *n°. 3*, c'est-à-dire qu'il la regarde comme une espece de vanille.

Ses racines sont en petit nombre & peu rameuses, cylindriques, brunes, ligneuses, dures, menues, longues de trois pouces, d'une ligne à une ligne & demie de diametre. Sa tige simple, cylindrique, haute de près d'un pied, de deux lignes de diametre, est communément penchée & repliée irréguliérement, verd-clair d'abord, ensuite brune au dehors, d'une substance charnue, remplie de fibres blanches, souples & nerveuses. Elle est garnie du bas en haut par une quinzaine de feuilles étroites, comparables à celles d'un gramen, mais charnues, grasses, épaisses, visqueuses, lisses, d'un verd clair, longues de quatre à cinq pouces, larges de deux à trois lignes, creusées en canal, c'est-à-dire, concaves en-dessus, convexes en-dessous, disposées alternativement & circulairement, & formant à leur origine une gaîne simple entiere qui, après leur chûte, reste sur la tige de maniere qu'elle paroît comme composée de cornets engaînés ou emboîtés les uns dans les autres.

De la gaîne de quelques-unes des feuilles supérieures, non pas dans leur aisselle, mais à son opposé, sort un épi une fois plus court, verd, ligneux, cylindrique, menu, pointillé de rouge, garni dans sa moitié supérieure de trois à quatre fleurs écartées, de quatre lignes de diametre, portées chacune sur un pédicule deux fois plus court. Chaque fleur est composée d'un calice à six feuilles, portées sur l'ovaire, & disposées comme sur deux rangs, toutes entieres, simples, elliptiques obtuses, ouvertes, environ une fois plus longues que larges, & néanmoins de diverse grandeur, car les trois extérieures sont un peu plus petites: leur couleur n'est pas non plus la même; il y en a cinq jaunes bordées de rouge, la sixieme est blanche, avec les mêmes bords d'abord rouges ensuite jaunes. Du centre de ce calice s'éleve le style de l'ovaire ou son stigmate qui est fort court, blanc, hémisphérique, creusé en devant en forme de niche ou de cuilleron plein d'un suc mielleux, & portant sur son dos ou sur sa voûte une étamine jaune, velue en pinceau à deux loges qui contiennent la poussiere seminale. L'ovaire est au-dessous de cette fleur, ovoïde à trois angles opposés aux trois feuilles extérieures du calice verd, à peine de deux lignes de longueur, une fois plus long que large, & devient en mûrissant une capsule de même forme, longue de quatre lignes seulement, brune,

partagée intérieurement en trois loges qui contiennent chacune un nombre considérable de graines brunes & menues comme de la fine sciure de bois.

Qualités. L'ambokely est vivace & fort lent à croître; il ne fleurit qu'après un certain nombre d'années. Ses fleurs durent l'espace de quatre mois: elles sont des plus agréables à la vue, & répandent une odeur extrêmement suave. Sa racine a une odeur de musc & une saveur amere; ses autres parties n'ont aucun goût.

Usages. Sa vertu principale est astringente; on en fait boire la poudre dans du vinaigre pour arrêter les pertes de sang des femmes, leurs fleurs blanches & les gonorrhées. Elle est aussi diurétique & propre à débarrasser les reins: pilée & appliquée en cataplasme, elle amene à suppuration sans aucune douleur toutes les tumeurs qui doivent abscéder.

Remarques. Cette plante n'est pas, comme l'on voit, une espece de vanille, comme l'a pensé M. Linné, car elle n'a point, comme la vanille, le fruit charnu ni aussi long, ni les graines sphériques, ni la sixieme feuille de son calice roulée en cornet; son fruit ressemble davantage à celui de l'helleborine ou du sabot, *calceolus;* mais la sixieme feuille de son calice n'est ni striée de nervures, comme dans l'helleborine, ni creusée en sabot comme dans le *calceolus:* elle mérite donc de faire un genre particulier dans la famille des orchis, dont elle a d'ailleurs tous les autres caracteres. (*M. ADANSON.*)

§ AMBRACIE, (*Géogr. & Hist. anc.*) *Ambracia*, ville d'Epire en Grece, sur le golfe Ambracique, fondée par Ambrax, fils de Thesprotus, environ cinquante ans avant la guerre de Troie. Denis d'Halicarnasse parlant de la fuite d'Enée & de ses compagnons, dit qu'étant arrivés à Actium, ils jetterent l'ancre au promontoire du golfe Ambracique, & que de-là ils allerent à la ville d'*Ambracie*, où régnoit Ambrax. Les Corinthiens y envoyerent une colonie vers l'an 620 avant Jesus-Christ.

Les Ambraciotes eurent des demêlés avec les Molosses, nation Epirote, qui soumit à la fin toutes les autres. Pausanias rapporte qu'on voyoit à Delphes un âne de bronze que les premiers y avoient offert en reconnoissance d'un avantage qu'ils remporterent sur les Molosses, une nuit que ces derniers sortirent mal à propos d'une embuscade, effrayés du bruit que fit une âne en passant près d'eux.

Cette ville, anciennement libre, passa au pouvoir des Æacides: ses habitans furent taillés en pieces par les Athéniens qui avoient à leur tête Démosthene; Diodore ajoute que la ville d'*Ambracie* demeura presque détruite. Philippe, pere d'Alexandre, les attaqua ensuite & leur causa bien des malheurs. Enfin M. Fulvius les soumit aux Romains; & après leur reddition ils lui firent présent d'une couronne d'or pesant 150 livres. Ce général fit enlever toutes les statues de marbre & de cuivre, & tous les tableaux qui se trouvoient à *Ambracie* en plus grand nombre & d'un plus grand prix qu'en aucune ville du pays, parce que Pyrrhus y avoit tenu sa cour. Paul-Emile dépouilla les habitans de leurs privileges & de leurs biens, ainsi que tous les autres Epirotes. *Tite-Live, l. XXVIII, c. 4.* fait une belle description d'*Ambracie* qui est aujourd'hui une ville de la Turquie d'Europe, sous le nom d'*Ambrachia*, au fond du golfe de Larta, dans l'Albanie inférieure ou méridionale. *Voyez Mém. Acad. Inscrip. tom. X. in-12. pag. 265. & le Dict. classiq. de M. Sabathier, tom. II.* (*C.*)

AMBROISE (SAINT-), *Géogr.* petite ville du marquisat de Suze à l'entrée du Piémont. Elle est sur la Doire au sud-est de Suze & à l'ouest de Turin. On voit tout près la fameuse abbaye de S. Michel de l'Ecluse. *Long.* 29, 10. *lat.* 44, 35.

AMBROISE (SAINT-), *Géogr.* petite île inhabitée de l'Amérique méridionale dans la mer du Pérou, presque vis-à-vis d'Atacama. Elle est près d'une autre petite île appellée l'*île de Saint-Felix. Long.* 300. *lat.* 20, 30. Il y a un port de ce nom dans l'Afrique, au royaume de Cimbebas, près du désert de Balo. (*C. A.*)

AMBULI, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) genre de plante de la famille des personées, & qui doit être placée dans la premiere section des orobanches, c'est-à-dire, au nombre des plantes qui ont la fleur d'une seule piece en masque, & le fruit à une seule loge. Les Brames l'appellent *ambuli*, & elle est bien figurée, quoique d'une maniere incomplette, sous le nom de *manga-nari* dans l'*Hortus Malabaricus, vol. X, planche VI, pag. 11.* Jean Commelin dans ses notes la désigne sous le nom de *veronica indica, aquatica maxima odorata teucri folio, flore purpurascente.*

C'est une herbe annuelle, qui croît au Malabar dans les terres sablonneuses & couvertes de quelques pouces d'eau, où elle jette une touffe épaisse de deux pouces de racines fibreuses, de trois à quatre pouces de longueur, extrêmement fines, comme capillaires, d'abord blanches, ensuite jaunes de saffran. De cette touffe sortent trois ou quatre tiges simples d'un pied de longueur, comparables à celles de la gratiole, réunies d'abord par le bas en une seule d'un pouce & demi de diametre, puis séparées, de trois à huit lignes de diametre, d'un verd très-clair ou blanchâtre, fongueuses, fistuleuses, tendres, qui produisent quelquefois dans leur partie inférieure, qui est cachée sous l'eau, deux ou trois étages en couronne de racines fibreuses: ces tiges se ramifient quelquefois, mais fort rarement, vers leurs extrémités, en deux ou trois branches alternes. Les feuilles sont disposées autour des tiges & des branches d'un bout à l'autre, & près à près à un pouce environ de distance, opposées deux à deux, & plus communément trois à trois par étages: elles sont triangulaires, longues d'un pouce & demi, deux fois moins larges, vertes, épaisses, charnues, fermes, ondées & repliées en-dessous, bordées de chaque côté de dix à douze dents triangulaires & sessiles, c'est-à-dire, portées sans pédicule sur les tiges, de maniere qu'elles l'embrassent entiérement en se touchant par leurs côtés, sans cependant se réunir, sans y former une gaîne.

De l'aisselle de chacune des feuilles supérieures, il sort une fleur purpurine, longue de cinq à six lignes, portée sur un pédicule menu de même longueur. Chaque fleur est hermaphrodite, composée d'un calice rougeâtre en cloche, partagé jusqu'à son milieu en cinq divisions égales, triangulaires, & d'une corolle monopétale une fois plus longue, cylindrique, rouge-clair, purpurine au collet, semée de quelques poils au dehors, très-velue intérieurement de longs poils, & partagée au sommet en quatre divisions rondes inégales. Au bas du tube de la corolle sont attachées à deux étages différens, quatre étamines blanches qui ne le débordent pas, & qui se courbent en arc deux à deux par paires; leurs antheres sont pareillement blanches. Du centre du calice, sur un petit disque jaune, s'éleve l'ovaire qui fait corps avec lui, & qui est surmonté d'un style simple & d'un stigmate hémisphérique de la hauteur des étamines. L'ovaire, en mûrissant, devient une capsule sphérique de deux lignes de diametre, terminée par une pointe conique, marquée de cinq angles légers, & de cinq sillons à une seule loge, s'ouvrant en deux battans, & contenant vingt à trente graines sphéroïdes, verd-clair d'abord & transparentes, ensuite brunes.

Qualités. Toute cette plante a une odeur aromatique suave, à-peu-près comme celle du poivre,

sur-tout dans ses feuilles & ses fleurs ; cette odeur approche aussi de celle du fruit du mangier, d'où elle a tiré son nom de *manga-nari*. Sa saveur est amere.

Usages. On la donne en décoction pour dissiper les fievres, & dans le lait aigre pour appaiser les vertiges. (*M. ADANSON.*)

* § AMBULTI, (*Mythol.*) *lisez* AMBULII. Jupiter fut surnommé *Ambulius*, dit M. Chompré; Minerve, *Ambulia*; & Castor & Pollux *Ambulii*, parce que ces divinités avoient des autels auprès d'un vaste portique où les Lacédémoniens alloient se promener. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

AMED, AMID, AMIDA, (*Géogr.*) anciens noms de la forteresse de Diarbekir dans la Turquie Asiatique sur le Tigre. C'est un reste de l'ancienne ville de Tigranocerte, appellée ensuite *Constantine*, aujourd'hui *Diarbekir* ou *Karamit*. (*C. A.*)

AMELAND, (*Géogr.*) petite île des Provinces-Unies, sur la côte de Frise, qu'elle protege en quelque sorte contre la violence des vagues, lorsque la mer est en tourmente. Cette île, dont les habitans s'adonnent uniquement à la pêche & à la marine, & se partagent en trois villages, forme une seigneurie libre & indépendante, possédée assez long-tems par la famille de Kannega, de qui la maison d'Orange en fit l'acquisition au siecle dernier. Le prince Statdhouder en jouit aujourd'hui en toute souveraineté. *Long.* 23, 20. *lat.* 53. 40. (*D. G.*)

AMELI, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) plante du Malabar, ainsi appellée par les Brames; les Portugais l'appellent *raiz de cobra*, c'est-à-dire, racine de serpent; & les Hollandois *slange-wortel* ou *swart slange wortel*, à cause de son usage; elle est figurée passablement, mais sans détails, dans l'*Hortus Malabaricus*, *vol. V*, *pl. XXXIII*, *fig.* 2, *page* 65, sous son nom Malabare, *Karetta amelpodi*.

C'est un arbrisseau de sept pieds environ de hauteur, à tige menue, à bois blanc, couvert d'une écorce brune; sa racine est fibreuse & noirâtre; ses branches alternes, nombreuses, cylindriques, marquées de sillons transversaux, verd-brunes, de deux à trois lignes de diametre. Ses feuilles son opposées deux à deux en croix, assez serrées par intervalles d'un pouce environ, de forme elliptique, pointues aux deux bouts, entieres, longues de quatre pouces & plus, une fois moins larges, épaisses, molles, lisses, verd-noires dessus & luisantes, verd moins foncé dessous, relevées d'une seule côte longitudinale, accompagnée d'un petit nombre de nervures alternes de chaque côté, & portées sur un pédicule demi-cylindrique très-court.

Les fleurs, au nombre de 60 environ, sont rassemblées au bout des branches, en un corymbe de deux à trois pouces de longueur, à branches alternes & opposées, assez courtes, & portées chacune sur un péduncule courbe turbiné, long de quatre à cinq lignes, & large de près de deux lignes. Elles consistent en un calice à cinq feuilles courtes, arrondies, caduques; en une corolle à cinq pétales, une fois plus longs, ouverts en une étoile de six lignes de diametre, elliptiques, pointues, une fois plus longs que larges, épais, blancs en dessus, striés de lignes rouges en dessous; & en cinq étamines un peu plus longues, blanches, à antheres rouges, rangées autour d'un ovaire qui en occupe le centre, & qui est terminé par un style purpurin fourchu en deux stigmates. Après la chûte de la fleur, l'ovaire grossi paroît sous la forme d'une capsule sphéroïde, du diametre de trois lignes, verd-brune, luisante, marquée de trois sillons qui indiquent trois coques ou trois loges, contenant chacune un nombre de graines dont Van-Rheede ne fait pas mention.

L'*ameli* est toujours verd; il croît sur la côte du Malabar, dans les terreins sablonneux & pierreux, voisins de Betsjour & de Calicut; il fleurit une fois l'an, & porte ses fruits à maturité vers le mois d'Août.

Qualités. On ne découvre ni saveur, ni odeur dans aucune de ses parties; sa racine seule est amere.

Usages. Cette racine passe pour l'antidote de la morsure des serpens, pourvu qu'on la porte sur soi dans une poche ou autrement. La décoction de ses feuilles dans l'eau, se boit comme un remede souverain dans les coliques. Ses feuilles & ses racines, cuites dans l'huile, fournissent un topique très-puissant pour résoudre & dissiper les tumeurs les plus considérables.

Deuxieme espece. GORALLO.

Les Brames appellent du nom de *gorallo* une seconde espece d'*ameli*, dont Van-Reede a donné pareillement une figure sous son nom Malabare, *katou belutta amelpodi*, dans son *Hortus Malabaricus*, *vol. V*, *page* 66, *pl. XXXIII*, *fig.* 1. Les Portugais la distinguent comme une espece sauvage, sous le nom de *raiz de cobra branca do mato*; & les Hollandois, sous celui de *wilde witte slange-wortel*.

Le gorallo croît dans les lieux montueux & incultes de Perate, & dans d'autres lieux du Malabar. C'est un arbrisseau toujours verd comme l'*ameli*, & qui porte fleurs & fruits comme lui, une fois l'an, en juillet & août. Mais il en differe principalement en ce qu'il est plus petit; que ses feuilles sont plus étroites, plus longues de six pouces environ, sur une longueur deux fois moindre, que ses fleurs sont blanches entiérement, moins nombreuses, 40 au plus, sur un corymbe moins large & plus alongé; sa racine est blanche & inférieure en vertus.

Remarques. En comparant ces deux plantes à toutes celles qui portent un nom à-peu-près pareil, comme racine de serpent, bois de serpent, *&c.* on seroit tenté de soupçonner un peu de négligence dans les figures de Van Rheede, & de croire que ce qu'il a représenté comme le péduncule des fleurs de l'*ameli*, n'est autre chose qu'un tube courbe & irrégulier, divisé à son sommet en cinq parties à-peu-près égales, & que cette plante pourroit bien être la même chose que le mungos des Persans, qui a la fleur monopétale posée sur le fruit, lequel devient une baie à deux loges & deux graines, & qui est par conséquent de la famille des chevre-feuilles, ou des apakines; mais on sera bientôt détrompé en suivant pas à pas sa description & ses figures, & l'on conviendra que l'*ameli* doit former un genre particulier, assez voisin de l'alcana dans la famille des cistes. (*M. ADANSON.*)

§ AMELIA, (*Géogr.*) ville d'Italie, dans le duché de Spolette : on l'appelloit anciennement *Ameria*. Festus donne le nom d'*Amirus* à son fondateur; il paroît, par des inscriptions, qu'elle devint une de ces villes que les Romains appelloient *municipium*; elle acquit le droit de colonie Romaine sous Auguste. C'est la patrie de Sextus Roscius, en faveur de qui Ciceron fit un beau plaidoyer. Il y a aujourd'hui un évêché qui ne releve que du saint siege. Elle est située sur une montagne, entre le Tibre & la Nera, dans un terrein agréable & fertile, & environnée de beaux vignobles, à dix-huit lieues N. de Rome. *Long.* 30, 4. *lat.* 42, 33. (*C. A.*)

AMELPO, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) nom Brame d'un arbre dessiné d'une maniere fort incomplette par Van-Rheede, sous son nom Malabare, *amelpodi*, dans son *Hortus Malabaricus*, *vol. V*, *pag.* 101, *pl. LI.*

Les Portugais l'appellent *raiz de cobra*, & les Hollandois *slange-wortel*, aussi-bien que l'ameli; parce que ses racines passent de même pour le contre-poison de la morsure des serpens.

Cet arbre s'éleve à la hauteur de vingt-cinq à trente pieds dans les lieux montueux & pierreux du Malabar, autour de Kandenate. Sa racine est fibreuse & jaune. Il est toujours verd & fleurit pendant les mois de juin, juillet & août; on ne lui voit jamais de fruits, au rapport des naturels du pays. Sa tête approche de la forme d'une sphere. Son tronc haut de six à huit pieds, sur un à deux pieds de diametre, a le bois blanc, couvert d'une écorce cendrée. Ses branches sont opposées en croix, cylindriques, fort serrées, ouvertes sous un angle de quarante-cinq dégrés au plus, vertes dans leur jeunesse, assez longues, minces & roides, de deux lignes au plus de diametre. Les feuilles sont opposées deux à deux en croix, comme les branches, sur lesquelles elles sont placées par intervalles de deux à trois pouces, elliptiques, pointues aux deux bouts, longues de six pouces, une fois moins larges, épaisses, molles, à bords entiers, luisantes dessus, ternes en-dessous, où elles sont relevées d'une côte longitudinale, ramifiée de chaque côté en dix à douze nervures alternes, dont chacune porte à son aisselle un petit tubercule verdâtre, & soutenues sur un pédicule cylindrique, médiocrement long, mais assez fort pour les soutenir sous un angle de cinquante à soixante dégrés d'ouverture.

Les fleurs sont fort petites, disposées au nombre de deux cens, en un corymbe terminant les branches, une fois plus court que les feuilles, partagé en trois ou quatre paires de branches opposées en croix, qui se subdivisent pareillement en trois ou quatre paires aussi opposées en croix, à l'extrémité de chacune desquelles les fleurs sont portées sur un pédicule d'une ligne & demie de longueur. Chaque fleur forme une petite étoile de même largeur, à peu-près d'une ligne & demie d'ouverture, blanche, composée d'un calice de quatre feuilles & d'une corolle à quatre pétales elliptiques, pointus, une fois plus longs que larges. Van-Rheede nous laisse ignorer si cette fleur a des étamines, & par conséquent si elle est mâle ou si elle est hermaphrodite stérile; il nous apprend seulement que jamais on ne lui voit de fruits. Peut-être les étamines & le pistil sont-ils trop peu sensibles dans une fleur aussi petite; peut-être aussi le fruit seroit-il une capsule qui, avant de s'ouvrir, aura été prise pour un bouton de la fleur, & qui s'ouvrant à quatre battans dans sa maturité, aura été confondu avec des fleurs passées ou flétries, qui auront persuadé les Indiens, & Van-Rheede sur leur rapport, que l'*amelpo* ne portoit point de fruits.

Qualités. Au reste cet arbre n'a aucune odeur. Ses feuilles ont une saveur acide, & ses fleurs, ainsi que sa racine, sont très-ameres.

Usages. Sa racine est très-estimée, parce qu'il suffit, selon les Malabares, de la porter sur soi pour être préservé des accidens fâcheux qui résultent de la morsure des serpens venimeux.

Remarques. Quoique Van-Rheede n'ait rien pu nous apprendre des fruits de l'*amelpo*, cela ne doit pas nous empêcher de classer cet arbre d'après les caracteres que fournissent les autres parties qui en sont connues. Ainsi en examinant ses feuilles, on voit que les tubercules qu'elles portent à l'aisselle de chacune de leurs nervures, peuvent être comparées aux fossettes que portent aux mêmes endroits les feuilles du bois de guittare, *citharoxylon*, d'autant plus qu'elles sont opposées en croix comme elles; mais ses fleurs polypétales régulieres, nous font voir une ressemblance plus prochaine entre les plantes de la famille des cistes, où ce genre doit être placé assez près de l'ameli; de sorte que les Malabares, qui ont coutume de regarder ces deux plantes comme deux especes d'un même genre, sont bien plus proches de la vérité que Jean Commelin, qui, dans ses notes, prétend qu'elles n'ont aucune affinité; d'ailleurs l'*amelpo* differe autant que l'ameli de toutes les autres plantes qui portent le nom de *racine de serpens*. (*M. Adanson.*)

AMÉNITÉ, s. f. (*Philosophie morale, Belles-Lettres.*) C'est dans le caractere, dans les mœurs ou dans le langage, une douceur accompagnée de politesse & de grace. L'*aménité* prévient, elle attire, elle engage, elle fait souhaiter de vivre avec celui qui en est doué.

Un peuple sauvage peut avoir de la douceur; mais l'*aménité* n'appartient qu'à un peuple civilisé.

La société des hommes entr'eux, & sans les femmes, auroit trop de rudesse; ce sont elles qui, par l'émulation d'agrémens qu'elles leur inspirent, leur donnent de l'*aménité*.

Aménité se dit aussi, & dans le même sens, du style d'un écrivain; & cette qualité convient particuliérement au familier noble & aux ouvrages de sentiment. Le style d'Ovide, celui d'Anacréon, celui de Fontenelle est plein d'*aménité*. On peut aussi le dire du style héroïque; & c'est une des qualités de la prose de Télémaque.

L'*aménité*, la délicatesse, la mollesse du style, la foiblesse même sympathisent ensemble. On ne dit point d'un style vigoureux, énergique & fort, qu'il a de l'*aménité*. (*M. Marmontel.*)

AMENOPHIS, *Hist. d'Egypte.*) fils de Rampsès, roi d'Egypte, fut elevé sur son trône qu'il souilla par ses cruautés. L'histoire nous le représente comme un tyran féroce, qui ne marche qu'environné de bourreaux & de victimes, qu'il immole à ses caprices & à ses soupçons. Les Egyptiens, accablés par un maître impitoyable, qui les dépouilloit à son gré de leurs possessions pour prononcer l'arrêt de leur mort ou de leur esclavage, sortirent de leur abattement, & tout-à-coup devenus rebelles, ils appellerent à leur secours le roi d'Ethiopie, qui les délivra du monstre qui n'usoit de son pouvoir que pour tout oser & tout enfreindre. Quelques-uns reconnoissent en lui le Pharaon dont le cœur endurci fut insensible aux merveilles opérées par le conducteur des Israélites. (*T–n.*)

AMÉRIQUE, (*Hist. & Géographie.*) L'histoire du monde n'offre point d'événement plus singulier aux yeux des Philosophes, que la découverte du nouveau continent qui, avec les mers qui l'environnent, forme tout un hémisphere de notre planete, dont les anciens ne connoissoient que cent quatre-vingts degrés de longitude, qu'on pourroit même, par une discussion rigoureuse, réduire à cent trente; car telle est l'erreur de Ptolémée, qu'il recule jusqu'à cent quarante-huit dégrés & davantage l'embouchure orientale du Gange, qui, par les observations des astronomes modernes, se trouve fixée à environ cent huit; ce qui donne, comme l'on voit, un excès de quarante degrés de longitude dans Ptolémée, qui ne paroît avoir eu aucune notion sur le local, au-delà de ce que nous appellons la *Cochinchine*, qui est par conséquent le terme oriental du monde connu des anciens; comme notre premier méridien est le terme de ce monde connu vers l'occident.

Vouloir que les Phéniciens & les Carthaginois aient voyagé en *Amérique*, c'est une opinion réellement ridicule, & aussi peu fondée sur des monumens historiques, que tout ce qu'on a dit de nos jours des prétendues navigations des Chinois vers les plages du Mexique. Nous savons par les recherches faites à Pekin, que l'ouvrage dans lequel on avoit cru trouver quelques traces de ces navigations vers les plages

du Mexique, est un roman pour le moins aussi grossier, que les fictions rapportées par Elien (*Hist. diverf. lib. III.*), au sujet d'un pays imaginaire, tout rempli d'or, & qui a paru avoir la plus parfaite conformité avec le Pérou aux yeux de plusieurs savans, dont le jugement étoit très-borné. Quoi qu'ait pu en dire Vossius, dans ses commentaires sur Méla, & M. Huet, dans son traité du commerce des anciens, où il cite les *annales d'Ormus*, que personne ne connoît, il est certain que les Chinois n'ont pas fait des voyages de long cours; & en 1430 ils n'avoient aucune notion sur l'île Formose qui n'est qu'à dix-huit lieues de leurs côtes. S'ils avoient été dans l'usage de faire des voyages de long cours, leur ignorance en Géographie ne seroit pas aussi prodigieuse qu'elle l'est encore actuellement, au point qu'ils n'ont jamais été en état de lever la carte de la Chine; & quand ils ont voulu avoir une carte de la Chine, ils ont dû y employer des Européens, dont nous connoissons le travail, qui est encore bien éloigné de ce que la Géographie positive pourroit exiger au sujet d'une si vaste région de l'Asie.

S'il y a un peuple en Europe qui ait effectivement fréquenté quelques côtes de l'*Amérique* septentrionale avant l'époque des navigations de Colomb & de Vespuce, ce sont les Islandois & les Norvégiens; puisqu'on ne sauroit disconvenir que les uns & les autres n'aient fait avant le XV siecle des établissemens au Groenland, qu'on doit envisager aujourd'hui comme une partie du nouveau continent. Mais il est essentiel d'observer ici, qu'on ne feroit jamais parvenu à découvrir le centre de l'*Amérique*, si l'on n'avoit pas trouvé d'autre chemin pour y pénétrer que celui du Groenland, où les glaces empêchent qu'on ne voyage fort avant dans les terres, & où les glaces empêchent encore qu'on ne navigue fort avant vers le pole. D'ailleurs le danger de ces parages, l'excessive rigueur du climat, le défaut de toute espece de subsistance, & le peu d'espoir d'y trouver des trésors, eussent suffi pour rebuter les navigateurs les plus déterminés. Christophe Colomb au contraire découvrit en 1492 une route aisée; & quand on le voit s'élever jusqu'au XXV degré de latitude nord, pour saisir ce vent d'est qui regne ordinairement entre les tropiques, & aller ensuite presque en droite ligne à l'île de Saint-Domingue, on seroit tenté de croire qu'il savoit cette route d'avance; aussi les Espagnols, par une ingratitude véritablement monstreuse, ont-ils voulu priver ce grand homme, qui n'étoit pas né en Espagne, de la gloire de sa découverte, en débitant à cette occasion des fables puériles & contradictoires. La vérité est, que Colomb a été guidé par un de ses freres, nommé Barthelemi, qui étoit géographe; & en faisant des mappe-mondes, telles qu'on pouvoit en faire alors, il ne cessoit de s'étonner que de trois cens soixante degrés de longitude, on n'en connût que cent quatre-vingts tout au plus; de sorte qu'il restoit autant à découvrir du globe qu'on en avoit découvert; & comme il ne lui paroissoit pas probable que l'Océan pût couvrir tout un hémisphere sans aucune interruption, il soutint qu'en allant toujours des Canaries à l'ouest, ou trouveroit ou des îles ou un continent. Et en effet on trouva d'abord des îles & ensuite un continent, où tout étoit dans une désolation si grande, qu'on ne peut y réfléchir sans étonnement. Nous ne nous sommes point proposé de suivre ici les anciennes relations, où l'on a joint à la crédulité d'un enfant les délires d'un vieillard. Dans ces relations tout est merveilleux, & rien n'y est approfondi; il faut donc tâcher de donner au lecteur des notions plus claires & des idées plus justes.

Parmi les peuplades répandues dans les forêts & les solitudes de ce monde qu'on venoit de découvrir, il n'est pas possible d'en nommer plus de deux, qui eussent formé une espece de société politique, c'étoit les Mexicains & les Péruviens, dont l'histoire est encore remplie de beaucoup de fables. D'abord leur population a dû être bien moindre qu'on l'a dit, puisqu'ils n'avoient point d'instrumens de fer pour abattre les bois, ni pour labourer les terres: ils n'avoient aucun animal capable de traîner une charrue, & la construction de la charrue même leur étoit inconnue. On conçoit aisément que, quand il faut labourer avec des pelles de bois, & à force de bras, on ne sauroit mettre beaucoup de terres en valeur: or sans une agriculture réguliere où le travail des bêtes concourt avec celui de l'homme, aucun peuple ne sauroit devenir nombreux dans quelque contrée du monde que ce soit. Ce qu'il y a de bien surprenant, c'est qu'au moment de la découverte, l'*Amérique* ne possédoit presque aucun animal propre au labourage: le bœuf & le cheval y manquoient de même que l'âne, qui a été anciennement appliqué à la culture par quelques nations de notre continent, comme dans la Bétique & la Lybie, où la légereté des terres, dit Columelle, (*de Re Rust. lib. VII.*) fait que cet animal a pu suppléer le travail des chevaux & des bœufs. On croit communément que le bison de l'Amérique auroit pu y servir à labourer; mais comme le bison a un instinct très-revêche, il auroit fallu aussi le dompter par une longue suite de générations, pour lui inspirer par dégrés le goût de la domesticité. Or voilà ce que personne n'avoit même imaginé en Amérique, où les hommes étoient sans comparaison moins industrieux, moins inventifs que les habitans de notre hémisphere: leur indolence & leur paresse ont sur-tout frappé les observateurs les plus attentifs & les plus éclairés. Enfin la stupidité, qu'ils témoignent en de certains cas, est telle qu'ils paroissent vivre, suivant l'expression de M. de la Condamine, dans une éternelle enfance. *Voyage sur le fleuve des Amazones.*

Cependant on n'a rien remarqué d'irrégulier dans l'extérieur de leurs membres, si l'on en excepte le défaut presque absolu de la barbe, & de ce poil follet, que les individus des deux sexes devroient y avoir après le terme de la puberté; & on ne sauroit dire toutefois que le germe de ce poil soit détruit ou déraciné: puisqu'en un âge fort avancé, il leur en croît par-ci par-là quelques épis, qu'ils s'arrachent ordinairement avec des pinces de coquilles. Leur taille ne differoit point de celle des autres hommes répandus dans les zones tempérées: car au-delà du cercle boréal, la peuplade des Eskimaux ou des Innuits, quoique de race Américaine, ne comprend que des sujets fort petits; parce que l'action extrême du froid s'y oppose au développement des membres: & il en est à-peu-près de même dans le Groenland, qu'on sait aussi avoir été primitivement peuplé par des hordes de race Américaine; & le plus parfait accord du langage des Groenlandois avec celui des Eskimaux, ne laisse subsister à cet égard aucun doute.

Il n'y a qu'un amour aveugle du merveilleux qui ait pu faire répandre des fables aussi révoltantes que le sont toutes celles qui parlent d'une espece gigantesque, trouvée aux terres Magellaniques, qu'on est aujourd'hui dans l'usage de nommer la *Patagonie*. Les voyageurs les plus raisonnables, comme Narbrough (*Voy. to the south sea*), qui aient communiqué avec les Patagons, nous les représentent de la taille ordinaire de l'homme, vivans par petites troupes dans des contrées immenses, où les Anglois qui ont traversé ces contrées dans toute leur longueur, depuis le cap Blanc jusqu'à *Buenos-aires*, n'ont pas vu un pouce de terrein cultivé, ni aucune ombre de labour; de sorte que la difficulté de trouver la subsistance a dû

y être très-grande avant le tems de la découverte; & lorsque les chevaux n'y existoient pas encore; puisque la chair de ces animaux sert presque uniquement aujourd'hui à nourrir les Patagons qui occupent le centre des terres entre le fleuve de la Plata, & le 45e dégré de latitude sud. Tel est l'excès de la paresse dans ces sauvages, ils mangent les chevaux par le moyen desquels ils pourroient défricher leurs déserts, & finir enfin ce genre de vie misérable qui ne les met pas au-dessus du niveau des bêtes guidées par leur instinct.

Nous ne compterons pas, comme on l'a fait jusqu'à présent, parmi les races particulieres & distinctes, ces Blafards qu'on rencontre en assez petit nombre à la côte Riche & à l'isthme du Darien; (Warffer's *descript. of the isthmus of Amer.* & Coréal *Voy. t. I.*) puisque c'est une maladie, ou une altération accidentelle dans le tempérament des parens qui y produit ces individus décolorés qu'on sait avoir une grande analogie avec les negres blancs ou les Dondos de l'Afrique, & avec les Kakerlakes de l'Asie. L'indisposition d'où résultent tous ces symptômes, attaque plus ou moins les peuples noirs ou extrêmement basanés dans les climats les plus chauds du globe. Les Pygmées, dont il est parlé en une relation traduite par M. Gomberville de l'académie Françoise, les Himantopodes ou les sauvages, qui ont l'inflexion du genou tournée en arriere, les Estoilandois qui n'ont qu'une jambe, doivent être rangés avec les Amazones & les habitans de la ville d'Or du Manoa, au nombre de ces absurdités que tant de voyageurs ont osé croire, & qu'ils ont osé écrire. Tous les hommes monstrueux, qu'on a vus au nouveau monde, étoient monstrueux par artifice; comme ceux qui ont la tête parfaitement sphérique, & qu'on nomme *têtes de boule*, comme ceux qui l'ont applatie, & qu'on nomme *plagiocéphales*, comme ceux enfin, qui l'ont conique ou alongée, & qu'on nomme *macrocéphales*. Chez les peuples nuds, où les modes ne sauroient affecter les vêtemens, elles affectent le corps même, & produisent toutes ces difformités qu'on a eu lieu de remarquer parmi les sauvages, dont quelques-uns se raccourcissoient le cou, se perçoient la cloison du nez, les levres, les pommettes des joues, & dont d'autres s'alongeoient les oreilles ou se faisoient enfler les jambes par le moyen d'une ligature au-dessus de la cheville.

On ne sait point, & il sera toujours difficile de savoir au juste quelle a pu être la véritable cause du mal vénérien, dont tant d'Américains étoient atteints, aux Antilles, aux Caraïbes, dans la Floride, dans le Pérou & une grande partie du Mexique: on a hasardé à cet égard beaucoup de conjectures rares par leur ridicule. On a prétendu que la chair du poisson enivré avec le cururu-apé, & que la chair du gibier tué avec des fleches envenimées avec l'expression de la liane *woorara*, y avoit produit cette contagion. Mais les anciens peuples sauvages de notre continent ont empoisonné tout de même leurs armes de chasse, sans qu'il en ait jamais résulté le moindre inconvénient par rapport à leur santé; & on sait par expérience, que le poisson qu'on assoupit dans les étangs avec la *coccula Orientalis officinarum*, & que les poulets qu'on tue dans quelques cantons des Alpes avec des couteaux frottés de suc de napel, donnent une nourriture très-saine. D'ailleurs à l'île de S. Domingue où le mal vénérien sévissoit beaucoup, l'usage des traits envenimés n'étoit pas en vogue comme chez les Caraïbes & parmi plusieurs peuplades de la terre ferme. Il n'est pas vrai non plus que la piquûre d'un serpent ou d'un lézard de la classe des iguans, ou que la chair humaine mangée par les anthropophages ait engendré ce poison vérolique dans le sang des habitans du nouveau monde. L'hypothese de M. Astruc, telle qu'elle est exposée dans la derniere édition de son grand ouvrage *de Morbis venereis*, s'éloigne bien moins de la vraisemblance, que les opinions bisarres dont on vient de parler: cependant il s'en faut de beaucoup que cette hypothese de M. Astruc soit généralement adoptée. Nous dirons ici, que le mal vénérien a pu être une affection morbifique du tempérament des Américains, comme le scorbut dans les contrées du nord; car enfin, il ne faut pas s'imaginer que cette indisposition ait fait les mêmes ravages en *Amérique*, qu'elle fit en Europe quelque tems après sa transplantation.

Le défaut presque absolu de la culture, la grandeur des forêts, la grandeur des landes, les eaux des rivieres épanchées hors de leurs bassins, les marais & les lacs multipliés à l'infini, & l'entassement des insectes qui est une conséquence de tout céla, rendoient le climat de l'*Amérique* mal sain dans de certains endroits, & beaucoup plus froid qu'il n'auroit dû l'être, eu égard à la latitude respective des contrées. On a évalué la différence de la température dans les deux hémispheres sous les mêmes paralleles, à douze dégrés, & on pourroit même, par un calcul rigoureux, l'évaluer à quelques dégrés de plus. Or toutes ces causes réunies ont dû influer sur la constitution des indigenes, & produire quelque altération dans leurs facultés: aussi n'est-ce qu'à un défaut de pénétration qu'on peut attribuer le peu de progrès qu'ils avoient faits dans la métallurgie, le premier des arts, & sans lequel tous les autres arts tombent comme en léthargie. On sait bien que la nature n'avoit pas refusé à l'*Amérique* les mines de fer, & cependant aucun peuple de l'*Amérique*, ni les Péruviens, ni les Mexicains ne possédoient le secret de forger ce métal; ce qui les privoit de beaucoup de commodités, & les mettoit dans l'impossibilité de faire des abattis réguliers dans les bois, & de contenir les rivieres dans leurs lits. Leurs haches de pierre ne pouvoient entamer le tronc des arbres, que quand ils y appliquoient en même tems le feu; de sorte qu'ils emportoient toutes les parties réduites en charbon, & empêchoient la flamme de gagner le reste. Leur procédé étoit à peu-près le même, lorsqu'il s'agissoit de faire des barques d'une seule piece, ou des chauderons de bois dans lesquels ils faisoient cuire leurs viandes en y jettant ensuite des cailloux rougis: car il s'en faut de beaucoup que tous les sauvages connussent l'art de former des vases d'argille. Plus ces méthodes s'éloignoient de la perfection, & plus elles exigeoient de tems dans la pratique: aussi a-t-on vu dans le sud de l'*Amérique*, des hommes occupés pendant deux mois à abattre trois arbres. Au reste, on croira aisément que les peuplades les plus sédentaires, comme les Méxicains & les Péruviens, avoient, malgré le défaut du fer, acquis un dégré d'industrie bien supérieur aux connoissances méchaniques que possédoient les peuplades dispersées par familles, comme les Worrons, où les hommes n'ont pas assez de ressource, dit M. Bancroft, pour se procurer la partie la plus nécessaire du vêtement, & ce n'est qu'avec le réseau qu'on trouve dans les noix de cocos, ou avec quelques écorces d'arbres, qu'ils se couvrent les organes de la génération. (*Naturgeschichte von Guiana.*)

Il ne faut pas s'étonner après tout cela, de ce que le nouveau monde contenoit si peu d'habitans au moment de la découverte: car la vie sauvage s'oppose à la multiplication de l'espece au-delà de ce qu'on pourroit se l'imaginer; & moins les sauvages cultivent de terre, & plus il leur faut de terrein pour vivre. Dans le nord de l'*Amérique*, on a parcouru des contrées de quarante lieues en tout sens sans rencontrer une cabane, sans appercevoir le

moindre vestige d'habitation. On y a marché pendant neuf ou dix jours sur une même direction, avant que d'arriver chez une petite horde, ou plutôt chez une famille séparée du reste des humains, non-seulement par des montagnes & des déserts, mais encore par son langage différent de tous les langages connus. Rien ne prouve mieux le peu de communication qu'avoient eu entr'eux tous les Américains en général, que ce nombre incroyable d'idiômes qu'y parloient les sauvages de différentes tribus. Dans le Pérou même, où la vie sociale avoit fait quelques foibles progrès, on a néanmoins encore trouvé un grand nombre de langues, relativement incompréhensibles ou inintelligibles, & l'empereur ne pouvoit y commander à la plupart de ses sujets qu'en se servant d'interpretes. On observera à cette occasion que les anciens Germains, quoique distribués tout de même en peuplades, qui faisoient autour d'elles de vastes déserts, ne parloient cependant qu'une même langue-mere; & on pouvoit, avant le siecle d'Auguste comme aujourd'hui, assez bien se faire comprendre par le moyen du tudesque, depuis le centre de la Belgique jusqu'à l'Oder: tandis qu'au nouveau monde, il suffisoit, dit Acosta, de traverser une vallée pour entendre un nouveau jargon. (*De procur. Indorum salut.*)

La dépopulation étoit peut-être encore plus grande dans les parties les plus méridionales de l'*Amérique* que dans le nord, où les forêts avoient tout envahi; de sorte que beaucoup de gros gibier pouvoit s'y répandre & s'y nourrir, & nourrir à son tour les chasseurs; pendant qu'aux terres Magellaniques il existe des plaines de plus de deux cens lieues où l'on ne voit point de futaie; mais seulement des buissons, des ronces & de grosses touffes, de mauvaises herbes (*Beschrei. von Patagonien.*), soit que la nature des eaux saumâtres ou acides qu'on y découvre, s'oppose à la propagation des forêts, soit que la terre y récele des dépôts de gravier & de substances pierreuses, d'où les racines des grands arbres ne peuvent tirer aucun aliment. Au reste, pour se former une idée de la désolation de l'intérieur de ces régions Magellaniques, il suffira de dire que les Anglois faits esclaves par les Patagons, y ont souvent voyagé à la suite de ces maîtres barbares, pendant deux semaines, avant que de rencontrer un assemblage de neuf ou dix cases recouvertes de peaux de cheval. Dans le village qu'on a nommé la capitale de la Patagonie, & où résidoit le grand cacique, on ne comptoit en 1741 que quatre-vingts personnes des deux sexes (*Voyage fait dans le vaisseau le Wager.*). Il y a d'ailleurs dans la latitude méridionale des terres basses, dont une partie est marécageuse, & dont l'autre est réguliérement inondée tous les ans; parce que les rivieres & les torrens, qui n'y ont pas des issues proportionnées au volume d'eau, se débordent à des distances immenses, dès que les pluies commençent dans la zone torride. Depuis Sierra Itatin jusqu'à l'extrêmité de la mission des Moxes, vers le quinzieme degré de latitude sud, on trouve dans une étendue de plus de trois cens lieues, ou de ces marais, ou de ces terres d'où les inondations chassent de tems en tems les habitans sur les montagnes: aussi n'y a-t-on vu que très-peu d'habitans, qui parloient trente-neuf langues, dont aucune n'avoit le moindre rapport avec aucune autre. (*Relation de la mission des Moxes.*)

On ne croit pas que la population de tout le nouveau monde, au moment de la découverte, a pu être de quarante millions; ce qui ne fait pas la seizieme partie de la totalité de l'espece humaine, dans la supposition de ceux qui donnent à notre globe huit cens millions d'individus. Cependant on s'imagine que la grandeur du nouveau continent égale à-peu-près celle de l'ancien: mais il est important de faire observer que les calculs de Tempelmann, de Struyek, & de plusieurs autres sur la surface de l'*Amérique* réduite en lieues quarrées, ne méritent point beaucoup de confiance, parce que les cartes géographiques sont encore trop fautives, pour suffire à une telle opération; & on ne croiroit pas que toutes les cartes connues renferment à peu-près une erreur de cent lieues, dans la seule longitude de quelques positions du Mexique, si cette longitude n'avoit été déterminée depuis peu par une éclipse de lune. C'est bien pis, par rapport à ce qu'il y a de terres au-delà des Sioux & des Assénipoils: on ne sait pas où ces terres commencent vers l'ouest, & on ne sait point où elles finissent vers le nord.

M. de Buffon avoit déja observé que quelques écrivains Espagnols doivent s'être permis beaucoup d'exagérations en ce qu'ils rapportent de ce nombre d'hommes, qu'on trouva, selon eux, au Pérou. Mais rien ne prouve mieux que ces écrivains ont exagéré, que ce que nous avons dit du peu de terres mises en valeur dans ce pays, où Zarate convient lui-même qu'il n'existoit qu'un seul endroit qui eût forme de ville, & cette ville étoit, dit-il, Cusco. (*Hist. de la conquête du Pérou, liv. I. c. 9.*) D'ailleurs dès l'an 1510 la cour d'Espagne vit que pour remédier à la dépopulation des provinces conquises alors en *Amérique*, il n'y avoit d'autre moyen que d'y faire passer des negres dont la traite réguliere commença en 1516, & coûta des sommes énormes: on soupçonne même que chaque Africain, rendu à l'isle de saint Domingue, revint à plus de deux cens ducats ou à plus de deux cens sequins, suivant la taxe que les marchands de Genes y mettoient. Les Espagnols ont sans doute détruit, contre leur propre intérêt, un grand nombre d'Américains, & par le travail des mines, & par des déprédations atroces; mais il n'en est pas moins certain que des contrées où jamais les Espagnols n'ont pénétré, comme les environs du lac Hudson, sont encore plus désertes que d'autres contrées tombées d'abord sous le joug des Castillans.

On conçoit maintenant quelle étoit, au quinzieme siecle, l'étonnante différence entre les deux hémispheres de notre globe. Dans l'un la vie civile commençoit à peine: les lettres y étoient inconnues: on y ignoroit le nom des sciences: on y manquoit de la plupart des métiers: le travail de la terre y étoit à peine parvenu au point de mériter le nom d'agriculture; puisqu'on n'y avoit inventé ni la herse, ni la charrue, ni dompté aucun animal pour la traîner: la raison, qui, seule peut dicter des loix équitables, n'y avoit jamais fait entendre sa voix: le sang humain couloit par-tout sur les autels, & les Mexicains même y étoient encore, en un certain sens, anthropophages, épithete qu'on doit étendre jusqu'aux Péruviens; puisque de l'aveu de Garcilasso, qui n'a eu garde de les calomnier, ils répandoient le sang des enfans sur le *cancu* ou le pain sacré, si l'on peut donner ce nom à une pâte ainsi pétrie que des fanatiques mangeoient dans des especes de temples, pour honorer la divinité qu'ils ne connoissoient point. Dans notre continent, au contraire, les sociétés étoient formées depuis si long-temps que leur origine va se perdre dans la nuit des siecles; & la découverte du fer forgé, si nécessaire & si inconnue aux Américains, s'est faite par les habitans de notre hémisphere de temps immémorial. Car, quoique les procédés, qu'on emploie pour obtenir la malléabilité d'un métal si rétif dans son état de minérai, soient très-compliqués, M. de Mairan a cependant prouvé qu'il faut regarder comme fabuleuses les époques auxquelles on veut rapporter cette découverte. (*Lettres sur la Chine.*)

Nous ne pouvons pas nous engager ici dans une analyse bien exactement suivie des systêmes proposes pour expliquer les causes de cette différence qu'on vient d'observer entre les deux parties d'un même globe. C'est un secret de la nature, où l'esprit humain se confond à mesure qu'il s'opiniâtre à vouloir le deviner. Cependant les vicissitudes physiques, les tremblemens de terre, les volcans, les inondations, & de certaines catastrophes, dont nous, qui vivons dans le calme des élémens, n'avons point une idée fort juste, ont pu y influer; & on sçait aujourd'hui que les plus violentes secousses de tremblement de terre, qui se font sentir quelquefois dans toute l'étendue du nouveau continent, ne communiquent aucun mouvement à notre continent. Si ce n'étoit par les avis particuliers qu'on en a reçus de différens endroits, on eût ignoré en Europe que le 4 d'Avril 1768, toute la terre de l'Amérique fut ébranlée; de sorte qu'il a pu y arriver anciennement des désastres épouvantables, dont les habitans de notre hémisphere, loin de se ressentir, n'ont pu même se douter. Au reste, il ne faut pas, à l'exemple de quelques sçavans, vouloir appliquer au nouveau monde les prodiges qu'on trouve dans le *Timée* & le *Critias* au sujet de l'Atlantique noyé par une pluie qui ne dura que vingt-quatre heures. Le fonds de cette tradition venoit de l'Egypte; mais Platon l'a embellie ou défigurée par une quantité d'allégories, dont quelques-unes sont philosophiques, & dont d'autres sont puériles, comme la victoire remportée sur les Atlantides par les Athéniens, dans un temps où Athenes n'existoit pas encore: ces anacronismes se font si souvent remarquer dans les écrits de Platon, que ce n'est pas à tort sans doute que les Grecs mêmes l'ont accusé d'ignorer la chronologie de son pays. (*Athen. lib. V. cap. 12 & 13.*). La difficulté est de savoir si les Egyptiens, qui ne naviguoient pas, & qui ont dû, par conséquent, être très-peu versés dans la géographie positive, ont eu quelque notion exacte sur une grande isle ou un continent situé hors des colonnes d'Hercule. Or il faut avouer que cela n'est pas probable: mais leurs prêtres, en étudiant la cosmographie, ont pu soupçonner qu'il y avoit plus de portions de terre répandues dans l'océan qu'ils n'en connoissoient: moins ils en connoissoient par le défaut absolu de la navigation, plus il est naturel que ce soupçon leur soit venu; & sur-tout si l'on pouvoit démontrer qu'avant l'époque de la mesure de la terre, faite en Egypte par Eratostene sous Evergete, les prêtres y avoient déja une idée de la véritable grandeur du globe. Quoi qu'il en soit, leurs doutes ou leurs soupçons sur l'existence de quelque grande terre, ne concernoient pas plus l'*Amérique* en particulier, que toutes les autres contrées qui leur étoient inconnues; & les limites de l'ancien monde, telles que nous les avons fixées, restent invariablement les mêmes.

Que le cataclysme ou l'inondation de l'Atlantique ait rendue la mer si bourbeuse au-delà du détroit de Gibraltar qu'il n'a plus été possible d'y naviguer, comme Platon le veut, c'est un fait démenti par l'expérience, depuis le voyage d'Hannon jusqu'à nos jours. Cependant feu M. Gesner, dont l'érudition est bien connue, croyoit que l'*isle de Cérès*, dont on parle dans un très-ancien poëme, attribué à Orphée sous le titre d'Αργοναυτικα, étoit un reste de l'Atlantique: mais cette isle, qu'on désigne par ses forêts de pins, & sur-tout par les nuages noirs qui l'enveloppoient, ne s'est retrouvée nulle part; de sorte qu'il faudroit qu'elle eût été abymée depuis l'expédition des Argonautes, en supposant même, contre la vraisemblance ou plutôt contre la possibilité, que ces Argonautes aient pu venir de la mer Noire dans l'Océan, en portant le navire *Argo* du Boristhene dans la Vistule, pour pouvoir rentrer ensuite dans la Méditerranée par les colonnes d'Hercule, comme il est dit vers la fin de ce poëme attribué à Orphée; d'où on peut juger que le merveilleux n'y est pas épargné, & que M. Gesner auroit dû être plus incrédule.

Si l'on trouve quelque part à notre occident des traces d'un continent changé en une multitude d'îles, c'est sans doute dans la mer Pacifique, & nous ne répéterons pas ici ce que le président de Brosse en rapporte dans son ouvrage où il traite des navigations vers les terres australes.

Quant à ceux qui prétendent que les hommes ne s'étoient introduits que depuis peu en *Amérique*, en franchissant la mer du Kamschatka ou le détroit de Tchutzkoi, soit sur des glaçons, soit dans des canots, ils ne font pas attention que cette opinion, d'ailleurs fort difficile à comprendre, ne diminue en rien le prodige: car il seroit bien surprenant qu'une moitié de notre planete fût restée sans habitans pendant des milliers d'années, tandis que l'autre moitié étoit habitée: ce qui rend encore cette opinion moins probable, c'est qu'on y suppose que l'*Amérique* avoit des animaux, puisqu'on ne sauroit faire venir de l'ancien monde les especes animales, dont les analogues n'existent pas dans l'ancien monde, comme celle du tapir, celle du glama, celle du tajacu. Il n'est pas possible non plus d'admettre une organisation récente de la matiere pour l'hémisphere opposé au nôtre: car indépendamment des difficultés accumulées dans cette hypothese, & qu'on n'y sauroit résoudre, nous ferons remarquer ici, que les os fossiles qu'on découvre dans tant d'endroits de l'*Amérique* & à de si petites profondeurs, prouvent que de certains genres d'animaux, loin d'y avoir été organisés depuis peu, ont été anéantis depuis long-temps. C'est un fait indubitable qu'au moment de l'arrivée de Christophe Colomb, il n'existoit ni dans les îles, ni dans aucune province du nouveau continent, des quadrupedes de la premiere grandeur: il n'y existoit ni dromadaire, ni chameau, ni giraffe, ni éléphant, ni rhinocéros, ni cheval, ni hippopotame. Ainsi les grand os qu'on y déterre, ont appartenu à des especes éteintes ou détruites plusieurs siecles avant l'époque de la découverte; puisque la tradition même n'en subsistoit plus parmi les indigenes qui n'avoient jamais oui parler de quadrupedes d'une taille plus élevée que ceux qu'on trouva chez eux en 1492. Cependant la dent molaire, qui avoit été confiée à M. l'abbé Chappe, mort depuis dans la Californie, pesoit huit livres; comme on le sait par l'extrait de la lettre adressée à l'académie de Paris par M. Alzate qui assure qu'on conserve encore actuellement au Mexique un os de jambe, dont la rotule a un pied de diametre. Quelques hippopotames de la grande espece, tels qu'on en rencontre dans l'Abyssinie & sur les rives du Zaire, produisent des dents machelieres, dont le poids est de plus de huit livres: mais on peut douter qu'il existe des éléphans dont les jambes contiennent des articles aussi prodigieux que celui que cite M. Alzate, dont le récit ne paroît pas absolument exempt d'exagération. Et il en faut dire autant des dimensions que le pere Torrubia donne, dans sa prétendue *Gigantologie*, de quelque fragmens de squelettes exhumés en *Amérique*, & qui sont aujourd'hui assez répandus dans différens cabinets de l'Europe. M. Hunner, qui en a fait une étude particuliere en Angleterre, croit qu'ils ont appartenu à des animaux carnaciers; & ce n'est point sans un grand appareil d'Anatomie comparée qu'il a rendu compte de ce sentiment à la société royale de Londres (*Trans. Philos. à l'an*

1768). Mais si cela étoit vrai, il faudroit que la nature eût suivi en *Amérique* un plan très-opposé à celui qu'elle a suivi dans notre continent, où tous les quadrupedes terrestres de la premiere grandeur sont frugivores, & non carnaciers: c'est une erreur de la part de Prosper-Alpin & de M. Maillet d'avoir cru que l'hippopotame soit sarcophage ou carnivore. On conçoit que tout cela a dû être de la sorte, à cause de la difficulté qu'eussent eue des quadrupedes carnaciers de la premiere grandeur à trouver leur subsistance, & à la trouver toujours tandis que les végétaux renaissent d'abord, & en une telle abondance qu'ils sont plus que suffisans pour nourrir les bêtes frugivores de la taille la plus énorme: ainsi l'opinion de ceux qui attribuent ces débris à des especes zoophages, n'est guere probable. Inutilement a-t-on interrogé les sauvages qui habitent les bords de l'Ohio, pour savoir ce qu'ils pensent de la découverte des grands ossemens qu'on fit sur le bord de cette riviere en 1738: ils n'ont pas donné là-dessus plus d'éclaircissement que n'en donnent les habitans de la Sibérie sur la découverte de l'ivoire fossile de leur pays, que les uns regardent comme des dépouilles de géants, & les autres comme les restes d'un animal qui vit sous terre, & qu'ils appelloient *mammout*, individu plus digne de paroître dans la mythologie du Nord que dans les nomenclatures de l'Histoire naturelle. Cependant M. Bertrand, qui a parcouru en observateur curieux la Pensylvanie & une partie de l'*Amérique* septentrionale, assure que quelques sauvages ayant vu des coquilles d'huître trouvées dans la chaîne des monts Bleus, qui se prolonge du Canada à la Caroline, dirent qu'il n'étoit pas surprenant de trouver des coquilles autour des monts Bleus; puisqu'ils savoient que la mer les avoit jadis enveloppés de ses eaux.

Ce rapport est fondé sur la tradition universellement répandue parmi tous les peuples de l'*Amérique*, depuis le détroit de Magellan jusqu'au Canada: ils veulent qu'anciennement les terres basses de leur continent aient été submergées; ce qui obligea leurs ancêtres à se retirer sur les hauteurs. Ce n'est point sans quelque étonnement qu'on lit dans Acosta, que de son tems on voyoit encore en différens endroits des traces très-marquées de cette inondation: *certè in novo orbe ingentis cujusdam exundationis non obscura monumenta à peritis notantur.* (*de Naturâ N. O.*)

Quoi qu'il en soit, on ne sauroit expliquer pourquoi toutes les peuplades de l'*Amérique* avoient eu si peu de commerce & de liaison entr'elles, comme cela est démontré par la multiplicité des langues, qu'en admettant que leur maniere de vivre de la chasse ou de la pêche, les empêchoit, non seulement de se réunir, mais les obligeoit encore à s'éloigner les unes des autres. Aussi a-t-on vu, que quand des tribus se rapprochent au point de s'intercepter le gibier, cela allume des guerres nationales qui ne finissent que par la destruction ou la retraite de la tribu la plus foible ou la moins brave: des poignées d'hommes s'y disputent des déserts immenses; & les ennemis s'y trouvent quelquefois à plus de cent lieues de distance les uns des autres: mais cent lieues de distance ne font rien pour des chasseurs, qui en cherchant le gibier, ou en le poursuivant très-loin, se rencontrent toujours quelque part. La difficulté de fixer les limites, qui est déja très-grande parmi les nations sédentaires, l'est bien davantage parmi des hordes qui errent de forêts en forêts, & qui prétendent cependant être possesseurs absolus des lieux qu'ils ne font que parcourir.

Les peuples véritablement pêcheurs ou ichthyophages, n'existoient que dans les parties les plus septentrionales du nouveau monde: car quoique l'on trouve entre les tropiques des sauvages qui pêchent beaucoup, ils plantent cependant malgré cela quelques pieds de manioc autour de leurs cases. Mais par toute l'*Amérique*, cette culture, ainsi que celle du maïs, étoit l'ouvrage des femmes, & il est très-aisé d'en découvrir la raison: on n'y cultivoit que très-peu; de sorte que ce travail-là n'étoit point regardé comme le premier des travaux. On a même découvert, tant dans le sud que dans le nord, beaucoup de chasseurs qui ne cultivoient point du tout, & vivoient uniquement de gibier: comme il leur arrivoit d'être plus heureux en de certaines saisons qu'en d'autres, ils ne pouvoient conserver la chair qu'en la boucanant: car les nations dispersées au centre du continent, n'avoient pas la moindre connoissance du sel; mais presque toutes celles qui habitoient dans la zone torride, & même sur les extrémités des zones tempérées vers l'équateur, faisoient un grand usage du poivre-piment (*capsicum annuum*), ou d'autres herbes aussi brûlantes; & c'est la nature qui leur avoit enseigné tout cela. Il faut dire ici que les médecins de l'Europe ont été & sont encore pour la plupart dans l'erreur au sujet des épiceries: sous les climats ardens, leur grand & continuel usage est nécessaire pour aider la digestion, & rendre aux visceres la chaleur qu'ils perdent par une transpiration trop abondante. Aussi les voyageurs nous apprennent-ils que ces sauvages de la Guiane, qui répandent tant de poivre dans leurs mets, qu'ils emportent la peau de la langue à ceux qui n'y sont pas accoutumés, jouissent constamment d'une santé plus ferme que d'autres peuples de ce pays, comme les Acoquas & les Moroux, qui ne peuvent se procurer toujours une quantité suffisante de piment. En Europe même on voit déja de quelle nécessité cette épice est aux Espagnols, qui en sement des champs entiers, comme nous semons le seigle: enfin, on fait qu'à mesure que la chaleur du climat augmente, on a trouvé par toute l'Asie & l'Afrique que la consommation des épiceries augmentoit en raison directe de cette chaleur.

Parmi les peuples chasseurs du nouveau monde, on a découvert différentes compositions que nous sommes dans l'usage d'appeller des poudres nutritives ou des alimens condensés, qu'on réduit tout exprès en un petit volume pour pouvoir les transporter aisément, lorsqu'il s'agit de faire quelque course dans des solitudes où la terre, souvent couverte de neige à la hauteur de deux ou trois pieds, n'offre aucune ressource, hormis celle du gibier qui est incertaine; parce que beaucoup d'animaux se tiennent alors dans leurs gîtes, qui sont quelquefois en des lieux très-éloignés de ceux où on les cherche. Au reste on voit par les relations, & même par quelques passages de l'histoire, que la plupart des nations errantes de notre continent ont eu ou ont encore des pratiques semblables: les sauvages de la grande Bretagne composoient une de ces pâtes avec le karemyle, qu'on soupçonne être les tubercules du magjon, que les gens de la campagne appellent *vesce sauvage*, quoique ce soit un *lathyrus*: en avalant une boulette de cette drogue, les Bretons pouvoient se passer de tout autre aliment pendant un jour (Dion, *in Sever.*). Il en est à peu près de même de la poudre verte, dont se servent les sauvages répandus le long du fleuve Jusquehanna, qui se jette dans la baie de Chesapeac: il suffira de dire ici que cette matiere est composée de maïs torrefié qui en fait le fondement, de racines d'angelique & de sel. Mais on peut soupçonner qu'avant que ces barbares n'eussent quelque communication

avec les colonies d'Europe, ils n'employoient point de sel qui ne sauroit contribuer beaucoup à augmenter les particules alimentaires.

Quant à la méthode de se procurer du feu, elle étoit la même dans toute l'étendue du nouveau monde, depuis la Patagonie jusqu'au Groenland: on frottoit des morceaux de bois très-dur contre d'autres morceaux très-secs avec tant de force & si long-tems qu'ils étinceloient ou s'enflammoient. Il est vrai que chez de certaines peuplades au nord de la Californie, on inséroit une espece de pivot dans le trou d'une planche fort épaisse, & par le frottement circulaire on obtenoit le même effet que celui dont on vient de parler (Muller, *Reise und entdeck: von den Russen*, *tom. I.*). Il paroît bien que c'est le seul instinct, ou s'il est permis de le dire, l'industrie innée de l'homme qui lui a montré cette pratique; de sorte que, suivant nous, il faut ranger parmi les fables ce que quelques relations rapportent des habitans des Marianes, des Philippines, de Los-Jordenas & des Amicouanes, qui ignoroient, à ce qu'on prétend, le secret de faire du feu. Et si l'on trouve de tels faits dans des géographes de l'antiquité, comme Mela, au sujet de certains peuples de l'Afrique, il est nécessaire d'avertir que Mela avoit puisé dans les mémoires d'Eudoxe, que Strabon nous dépeint comme un imposteur qui, pour faire accroire qu'il avoit doublé le cap de Bonne-Espérance, se permettoit de mentir sans fin. On voit, par l'histoire de la Chine, & sur-tout par l'usage encore aujourd'hui subsistant chez les Kamschatkadales, les Sibériens & même chez les paysans de la Russie, que la méthode de faire prendre feu au bois par le frottement, a dû être générale dans notre continent avant la connoissance de l'acier & des pyrites: la chaleur que l'homme sauvage a sentie dans ses mains, lorsqu'il les frottoit, lui a enseigné tout cela.

Comme il y avoit en *Amérique* un très-grand nombre de petites nations, dont les unes étoient plongées plus avant que les autres dans la barbarie, & dans l'oubli de tout ce qui constitue l'animal raisonnable, il est très-difficile de bien distinguer les coutumes adoptées seulement par quelques tribus particulieres, d'avec les usages généralement suivis. Il y a des voyageurs qui ont cru que tous les sauvages du nouveau monde n'avoient pas la moindre idée de l'inceste, au moins dans la ligne collatérale, & que les freres y épousoient sans cesse les sœurs, ou les connoissoient sans les épouser: ce qui a fait penser à plusieurs personnes, que les facultés physiques & morales ont dû s'altérer dans ces sauvages-là; parce que l'on suppose qu'il en est des hommes comme des animaux domestiques, dont quelques-uns se rabougrissent par les accouplemens incestueux: ce qui a indiqué, ainsi qu'on sait, la nécessité de mêler ou de croiser les races pour en maintenir la vigueur & en perpétuer la beauté. Il conste par des expériences faites depuis peu sur une seule espece, que la dégénération est plus grande & plus prompte par une suite d'accouplemens dans la ligne collatérale que dans la ligne descendante; & c'est-là un résultat auquel on ne se seroit assurément point attendu. Mais en suivant les *lettres édifiantes* & les relations des P. P. Lafiteau & Gumilla (*Mœurs des sauvages & histoire de l'Orénoque.*), il est certain qu'il existoit en *Amérique* plusieurs tribus où l'on ne contractoit pas même de mariage dans le troisieme dégré de parenté; de sorte qu'on ne sauroit dire que les conjonctions que nous appellons *illicites*, ou ce qui est la même chose *incestueuses*, y ont été généralement en vogue, comme elles l'étoient sans doute chez les Caraïbes & chez beaucoup d'autres. Garcilasso rapporte aussi (*histoire des Incas.*) que les grands caciques ou les empereurs du Pérou épousoient par une polygamie singuliere, leurs sœurs & leurs cousines-germaines à la fois; il ajoute à la vérité, *pag. 68*, *tom. II*, que cet usage ne s'étendoit point jusqu'au peuple; mais c'est-là un fait qui nous semble presque impossible à éclaircir; car enfin, il ne faut point prêter une foi aveugle à tout ce qu'on lit dans Garcilasso, touchant la législation des Péruviens: il convient d'ailleurs que chez les peuplades de ce pays où l'autorité du grand cacique ou de l'empereur étoit mal affermie, comme chez les Antis, *le mariage étoit inconnu: quand la nature leur inspiroit des desirs, le hazard leur donnoit une femme, ils prenoient celles qu'ils rencontroient; leurs filles, leurs sœurs, leurs meres leur étoient indifférentes; cependant ces dernieres étoient plus exceptées. Dans un autre canton*, ajoute-t-il, *les meres gardoient leurs filles avec un soin extrême; & quand elles les marioient, elles les dérloroient en public de leurs propres mains, pour montrer qu'elles les avoient bien gardées. tom. I, pag. 14.* Ce dernier usage, s'il étoit bien vrai, pourroit paroître encore plus étonnant que l'inceste, qui a dû être effectivement plus en vogue chez les petites hordes, composées seulement de cent-trente personnes, & telles qu'on en voit encore aujourd'hui dans les forêts de l'*Amérique*, que parmi les tribus plus nombreuses; & sur-tout si l'on réfléchit à la multiplicité des langues relativement inintelligibles, qui empêchoit ces petites hordes de prendre des femmes chez leurs voisins.

Il faut bien observer ici que ce n'est qu'une pure supposition, dont nous avons rendu compte au sujet de la dégénération que les accouplemens incestueux pourroient occasionner dans l'espece humaine, comme dans quelques especes animales. La vérité est que nous ne sommes pas, & que nous ne serons point de si-tôt assez instruits sur un objet si important, pour pouvoir en parler avec assurance; car il ne convient guere de citer ici l'exemple de quelques peuples de l'antiquité, ni sur-tout l'exemple des Egyptiens, dont les loix, qu'on croit le mieux connoître, sont souvent les plus inconnues; des Grecs qui ont écrit sur l'histoire de l'Egypte après la mort d'Alexandre, ont pu aisément confondre les sanctions d'un code étranger, adopté sous la dynastie des Lagides, avec les sanctions du code national, où nous, qui en avons fait une étude particuliere, n'avons trouvé aucune preuve convaincante de la loi qu'on soupçonne y avoir existé, avant le tems de la conquête des Macédoniens; mais une plus ample discussion à cet égard seroit ici très-déplacée. Ce qui démontre au reste qu'il ne faut pas raisonner sur la nécessité de croiser les races, lorsqu'il s'agit des hommes, comme lorsqu'il s'agit des animaux domestiques, c'est que les Circassiens & les Mingréliens constituent un peuple qui ne se mêle jamais avec aucun autre, & où les dégrés qui empêchent le mariage, sont très-peu étendus; cependant le sang y est, comme l'on sçait, le plus beau du monde, au moins dans les femmes; & il s'en faut beaucoup que les hommes y soient aussi laids que le dit, dans ses *Voyages au levant*, le chevalier d'Arvieu, dont le témoignage est très-opposé à celui de M. Chardin qui avoit été sur les lieux, & le chevalier d'Arvieu n'y a point été. D'un autre côté, les Samojedes qui ne se mêlent, ni avec les Lapons, ni avec les Russes, constituent un peuple très-chétif & absolument imberbe, quoique nous sçachions à n'en point douter, par les observations de M. Klingstaedt, que jamais les Samojedes ne contractent des mariages incestueux, comme on l'assure dans quelques relations, dont les auteurs étoient très-mal informés.

Il peut exister dans le climat de l'*Amérique* des

causes particulieres qui font que de certaines especes animales y sont plus petites que leurs analogues, qui vivent dans notre continent : comme les loups, les ours, les lynx ou les chats-cerviers, & quelques autres. C'est aussi dans les qualités du sol, de l'air, de la nourriture que M. Kalm croit qu'il faut chercher l'origine de l'abâtardissement qui survient parmi le bétail transplanté de l'Europe dans les colonies Angloises de terre-ferme, depuis le quarantieme dégré de latitude, jusqu'à l'extrémité du Canada (*Hist. nat. & civ. de la Pensylvanie.*). Quant à l'homme sauvage, la grossiéreté des alimens, & le peu d'inclination qu'il a pour le travail des mains, le rendent moins robuste qu'on ne seroit tenté de le croire ; si l'on ne sçavoit que c'est principalement l'habitude du travail qui fortifie les muscles & les nerfs des bras, comme l'habitude de chasser fait que les Américains soutiennent de longues marches : & c'est probablement ce qui a déterminé M. Fourmont à nommer ces peuples-là des peuples coureurs (*Réflexions critiques.*), quoiqu'ils ne courent ou ne chassent que lorsque la nécessité la plus pressante les y oblige. Car, quand ils ont quelques provisions de chair boucannée, ils restent jour & nuit couchés dans leurs cabanes, d'où le besoin seul peut les forcer à sortir ; & on sçait aujourd'hui, par un grand nombre d'observations recueillies dans différentes contrées, que tous les sauvages en général ont un tel penchant pour la paresse, que c'est-là un des caracteres qui les distingue le plus des peuples civilisés. A ce vice honteux il faut joindre encore une insatiable soif des liqueurs spiritueuses ou fermentées, & alors on aura une idée assez juste de tous les excès dont ces barbares sont capables. Ceux qui croient que l'extrême intempérance dans le boire ne regne que chez des peuples situés sous des climats froids, se trompent, puisqu'on voit par toutes les relations, que, sous les climats les plus froids, comme sous les climats les plus chauds, les Américains s'enivrent avec la même fureur, toutes les fois qu'ils en ont l'occasion ; & ils auroient presque toujours cette occasion, s'ils étoient moins paresseux. Mais comme ils ne cultivent que très-peu de maïs & de manioc, la matiere premiere d'où il faut extraire la liqueur, leur manque souvent ; car on sçait que le caouin, la piworée, la chica, & d'autres breuvages factices de cette espece, sont pour la plupart tirés de la farine du maïs & de la cassave. Chez les hordes, qui ne cultivent absolument point, comme les Moxes, les Patagons & mille autres, on emploie des racines, des fruits sauvages & même les mûres des ronces, pour donner du goût à l'eau, & lui communiquer une qualité enivrante ; ce qui est très-aisé par le moyen de la fermentation, qui s'opere d'elle-même. On soupçonne que le tempérament froid & phlegmatique des Américains, les porte plus que les autres hommes vers ces excès qu'on pourroit nommer, avec M. de Montesquieu, une ivrognerie de nation ; cependant il s'en faut bien que les liqueurs qu'ils brassent eux-mêmes, détruisent autant leur santé, que l'eau de vie, que les Européens leur vendent, & qui fait des ravages aussi grands que la petite vérole, que les Européens ont également apportée au nouveau monde, où elle est sur-tout funeste à ceux d'entre les sauvages, qui vont nus, parce que leur épiderme & leur tissu muqueux, toujours exposés à l'air, s'épaississent ; & ils en bouchent encore les pores avec des couleurs, des graisses & des huiles, dont ils se vernissent tout le corps pour se garantir des piqûres des insectes, multipliés au-delà de l'imagination dans les forêts & les lieux incultes : & c'est la persécution qu'on y essuie de la part des Maringouins & des Moustiques, qui y a aussi enseigné l'usage de fumer du tabac.

Les anciennes relations parlent très-souvent de l'extrême vieillesse à laquelle tous les Américains parviennent ; mais on sait aujourd'hui qu'il s'est glissé dans ces récits des exagérations grossieres, qui encouragerent vraisemblablement cet imposteur ridicule, qu'on a vu paroître en Europe sous le non d'*Hultazob*, & qui vouloit se faire passer pour un cacique Américain, âgé de cinq-cens ans. Nous l'avons observé, & M. Bancroft a fait la même observation dans la Guiane en 1766, il est impossible de connoître exactement l'âge des sauvages, parce que les uns manquent absolument de mots numériques, & chez les autres, les mots numériques sont à peine portés jusqu'au terme de trois : ils n'ont pas de mémoire, ni rien de ce qui seroit nécessaire pour y suppléer ; & faute de calendriers, ils ignorent non-seulement le jour de leur naissance, mais même l'année de leur naissance. En général, ils vivent autant que les autres hommes, au moins dans les contrées septentrionales ; car entre les tropiques, la chaleur, en excitant dans les corps une transpiration continuelle, y abrege le cours ou le songe de la vie. Ce qu'il y a de bien vrai encore, c'est que les femmes Américaines accouchent presque toutes sans douleur, & avec une facilité étonnante, & il est très-rare qu'elles expirent en enfantant, ou par les suites de l'enfantement : les Historiens disent qu'avant l'arrivée de Pizarre & d'Almagre au Pérou, on n'y avoit jamais ouï parler de sages-femmes. Tout cela a fait soupçonner que cet effet n'étoit produit que par une configuration particuliere des organes, & peut-être aussi par ce défaut de sensibilité qu'on a observé parmi les Américains, & dont on trouve des exemples frappans dans les voyageurs. Il s'est écoulé près de deux cens ans avant qu'on ait connu la méthode qu'emploient les sauvagesses pour serrer le cordon ombilical à leurs enfans : c'est une grande erreur de soutenir qu'elles le nouent, & d'ajouter encore que c'est là une pratique indiquée par la nature à toutes les nations du monde : elles ne le nouent point, mais y appliquent un charbon ardent, qui en emporte une partie, & l'autre se crispe au point de ne pouvoir se r'ouvrir. Cette méthode n'est peut-être pas la plus mauvaise de toutes ; & si la nature a enseigné à cet égard quelque procédé, il faut avouer qu'il est très-difficile de le reconnoître d'avec ceux qu'elle n'a point enseignés.

On a trouvé parmi les Américains peu d'individus estropiés ou nés contrefaits, parce qu'ils ont eu, ainsi que les Lacédémoniens, la barbarie de détruire les enfans, qu'une organisation vicieuse, ou une difformité naturelle, met hors d'état de pouvoir se procurer la nourriture en chassant ou en pêchant. D'ailleurs, comme les sauvages n'ont point les arts, ils n'ont pas non plus les maladies des artisans, & ne disloquent point leurs membres en élevant des édifices ou en conduisant des machines. Les grandes courses que les femmes enceintes sont obligées d'y entreprendre, les font quelquefois avorter ; mais il est rare que la violence du mouvement y estropie le fœtus. Le défaut absolu de toute espece de bétail domestique & par conséquent le défaut de toute espece de laitage, fait que les Américaines gardent long-tems leurs enfans à la mamelle, & que, quand il leur naît des jumeaux, elles immolent celui qui leur paroît être le plus foible. Usage monstrueux, mais introduit chez les petites nations errantes, où les hommes ne se chargent jamais de quelque fardeau qui pourroit les empêcher de chasser.

Rien n'est plus surprenant que les observations

qu'on trouve dans les mémoires de plusieurs voyageurs, touchant la stupidité des enfans Américains qu'on a essayé d'instruire. Margrave assure (*Comment. ad Hist. Brasiliæ*) qu'à mesure qu'ils approchent du terme de l'adolescence, les bornes de leur esprit paroissent se rétrécir. Le triste état où nous sçavons que les études sont réduites dans les colonies de l'*Amérique* méridionale, c'est-à-dire, parmi les Portugais & les Espagnols, feroit croire que l'ignorance des maîtres a été plus que suffisante pour occasionner celle des écoliers; mais on ne voit point que les professeurs de l'université de Cambridge, dans la nouvelle Angleterre, aient formé eux-mêmes quelques jeunes Américains, au point de pouvoir les produire dans le monde littéraire. Nous dirons ici que, pour bien s'assurer à quel point les facultés intellectuelles sont étendues ou bornées dans les indigenes de l'*Amérique*, il faudroit prendre leurs enfans encore au berceau, & en suivre l'éducation avec beaucoup de douceur & de philosophie; car quand ces enfans ont contracté, pendant quelque tems, les mœurs de leurs parens, ou barbares, ou sauvages, il est très-difficile d'effacer de leur ame ces impressions d'autant plus fortes, que ce sont les premieres: il ne s'agit pas d'ailleurs de faire des expériences sur deux ou trois sujets, mais sur un grand nombre de sujets, puisqu'en Europe même, de tant d'enfans appliqués aux études dès leur plus tendre jeunesse, on obtient un si petit nombre d'hommes raisonnables, & un nombre encore plus petit d'hommes éclairés. Mais est-ce bien de la part de quelques marchands de l'*Amérique*, de la part de quelques aventuriers guidés dans toutes leurs actions par l'avarice la plus brûlante, qu'on doit s'attendre à ces essais dont il est ici question? Hélas! nous en doutons beaucoup.

On pourroit se dispenser de parler des créoles, puisque leur histoire n'est point nécessairement liée avec celle des naturels du nouveau continent; s'il ne convenoit de faire observer qu'en accordant même que Thomas Gage & Coréal, ou le voyageur qui a emprunté ce nom, ont outré ce qu'ils rapportent de l'imbécillité, ou plutôt de l'abrutissement des Espagnols nés aux Indes occidentales (*Descript. & Voy. aux Indes occident.*), il n'en reste point moins vrai que ces créoles ont été généralement soupçonnés d'avoir essuyé quelque altération par la nature du climat; & comme c'est-là un malheur, & non un crime, le P. Fejoo auroit dû mettre plus de bon sens dans ce qu'il a écrit pour les justifier, puisqu'il y a bien de l'apparence qu'il n'eût pas même pensé à les justifier, s'il n'avoit cru que la gloire de la nation Espagnole y étoit intéressée. Or, ce sont-là des préjugés indignes d'un philosophe, aux yeux duquel la gloire de toutes les nations n'est rien, lorsqu'il s'agit de la vérité. Les lecteurs, qui ont quelque pénétration, verront aisément que ce n'est ni à l'envie, ni à quelque ressentiment particulier contre les Espagnols, qu'on peut attribuer ce qu'on a vu de l'altération survenue dans le tempérament de leurs créoles, puisqu'on en a dit tout autant des autres Européens établis dans le nord de l'*Amérique*, comme l'on s'en apperçoit en lisant l'histoire de la Pensylvanie que nous avons déja eu occasion de citer. Si les créoles avoient écrit des ouvrages capables d'immortaliser leur nom dans la république des lettres, ils n'auroient pas eu besoin de la plume & du style empoulé de Jérome Fejoo, pour faire leur apologie, qu'eux seuls pouvoient, & qu'eux seuls devoient faire. Cependant ce n'est point le temps qui leur a manqué, puisque Coréal qui les a dépeints, comme nous l'avons dit, avec des couleurs si désavantageuses, partit pour l'*Amérique* en 1666. Au reste, plus on étendra la culture dans l'intérieur du nouveau monde, en saignant les marais, en abattant les bois, plus le climat y changera & s'adoucira: c'est-là un effet nécessaire qui devient sensible d'année en année; & pour fixer ici exactement l'époque de la premiere observation faite à cet égard, nous dirons que, dans la nouvelle édition des *Recherches philosophiques sur les Américains*, on trouve la copie d'une lettre par laquelle il conste que dès l'an 1677, on s'étoit déja apperçu de ce changement de climat, au moins dans les colonies Angloises, qu'on sait avoir été le plus opiniâtrément attachés au travail & à l'amélioration de la terre, dont les sauvages n'avoient presque aucun soin: ils attendoient tout de la nature, & rien de leur industrie. C'est bien à tort sans doute qu'on a cru que l'abondance du gibier, du poisson & des fruits provenus sans culture, avoient retardé les progrès de la vie civile dans presque toute l'étendue de l'*Amérique*: à la pointe septentrionale du Labrador, & le long des côtes de la baie de Hudson, depuis le port de Munck, jusqu'à la riviere de Churchil, la stérilité est extrême & incroyable; or, les petits troupeaux d'hommes qu'on y a rencontrés, sont aussi sauvages pour le moins, que ceux qui errent au centre du Brésil, de la Guiane, & le long du Maragnon & de l'Orénoque, où l'on trouve plus de plantes alimentaires, plus de gibier, plus de poisson, & où jamais la glace n'empêche de pêcher dans les rivieres. Il paroît tout au contraire que la possession d'un grain aussi facile à élever & aussi facile à multiplier que l'est le maïs, auroit dû porter les Américains à renoncer dans beaucoup de provinces à la vie ambulante & à la chasse, qui rend le cœur de l'homme dur & impitoyable. Cependant il est très-certain que quelques-uns de ces peuples, qui possédoient la semence du maïs, étoient encore plongés dans l'anthropophagie, comme les Caraïbes de terre-ferme, qu'on a vu en 1764, manger les corps des nègres marons, révoltés contre les Hollandois aux Berbices (*Naturgeschichte von Guiana.* § 161.). Nous savons néanmoins à n'en point douter, que ces barbares, dont il est ici question, cultivent non-seulement le manioc, mais encore le pisang (*musa paradisiaca*); & malheureusement ils ne sont point les seuls d'entre les Américains, qui, sans y être contraints par aucune espece de disette, ont souillé leurs tables en y servant des pieces de chair humaine, rôties à de grandes broches de bois, ou bouillies dans des marabouts.

On se persuadera sans peine que quelques voyageurs ont exagéré le nombre des peuplades anthropophages; mais il est sûr qu'on en a trouvé au sud, au nord & entre les tropiques. Les Atac-Apas de la Louisiane qui, en 1719, mangerent un François nommé *Charleville*, habitent à plus de huit cens lieues du district des Caraïbes, cabanés entre les rives de l'Essequébo & de l'Orénoque; & de-là il faut encore faire un immense trajet dans le continent, pour arriver chez les Encavellados ou les Chevelus, qui rôtissent aussi leurs prisonniers; de sorte que cette barbarie est commune à des nations qui ne peuvent avoir emprunté leurs mœurs les unes des autres, ni s'être corrompues jusqu'à ce point par la force de l'exemple.

Dans cette immense quantité de détails que nous fournissent les relations touchant les usages religieux des Américains, il s'est glissé des faussetés dont quelques-unes sont déja parfaitement connues, & dont on connoîtra les autres, à mesure que les voyageurs deviendront plus éclairés que l'ont été la plupart de ceux qui ont parlé, jusqu'à présent, des différentes parties du nouveau monde: des moines, & des hommes qui ne méritoient pas le titre de philosophe, en quelque sens qu'on puisse

entendre ce mot, se sont permis d'écrire des choses que les personnes raisonnables se sont repenties d'avoir lues. Nous n'expliquerons ici qu'un fait qui suffira pour faire juger de beaucoup d'autres. On a assuré que plusieurs sauvages des provinces méridionales adoroient une citrouille : or, voici ce que c'est que cette adoration. Tout comme les prétendus sorciers de la Laponie se servoient jadis d'un tambour qu'ils battoient pour chasser le démon, lorsqu'ils le croyoient logé dans le corps d'un homme malade, qu'ils n'avoient pu guérir avec leurs drogues ordinaires; ainsi quelques jongleurs de l'*Amérique* emploient une courge dont ils tirent la pulpe, & qu'ils remplissent ensuite de cailloux, de sorte que quand ils la secouent, il en résulte un bruit qu'on entend de très-loin dans la nuit. Il est donc assez naturel que les sauvages qui ne sont point initiés dans la jonglerie, aient peur de cet instrument : aussi n'osent-ils le toucher, ni en approcher ; & voilà à quoi se réduit l'adoration de la citrouille. C'est bien en vain qu'on a interrogé ces barbares touchant des pratiques si grossieres, & touchant beaucoup d'autres qui sont encore infiniment plus superstitieuses; la pauvreté de leur langue, dont le dictionnaire pourroit être écrit en une page, les empêche de s'expliquer. On sçait que les Péruviens mêmes, quoique réunis en une espece de société politique, n'avoient pas encore inventé des termes pour exprimer les êtres métaphysiques, ni les qualités morales qui doivent le plus distinguer l'homme de la bête, comme la justice, la gratitude, la miséricorde. Ces qualités étoient au nombre des choses qui n'avoient point de nom : la vertu elle-même n'avoit point de nom dans ce pays, sur lequel on a débité tant d'exagérations. Or, chez les petits peuples ambulans, la disette des mots est encore incomparablement plus grande ; au point que toute espece d'explication sur des matieres de morale & de métaphysique, y est impossible. Si dans le corps du *Dict. des Sciences*, *&c.* on trouve un article où il est question de la théologie & de la philosophie des Iroquois, nous ferons observer ici que l'auteur de cette piece est, en un certain sens, assez excusable, puisqu'il n'a fait que suivre M. Brucker, qui a donné lieu à toutes ces fables, par ce qu'il a dit des Iroquois dans sa grande *Histoire de la Philosophie*, immense collection d'erreurs & de vérités. Quelque sçavant qu'ait été M. Brucker, il ne nous paroît pas qu'il se soit mis en peine de consulter sur l'*Amérique*, d'autre auteur que la Hontan; & c'est précisément la Hontan qu'il ne falloit point consulter, parce qu'il prête, on ne sçait à quels barbares du Canada, ses propres idées, qui sont encore très éloignées d'être justes.

Ceux-là se trompent, qui pensent que chez les sauvages la religion est très-simple, très-pure, & qu'elle va toujours en se corrompant à mesure que les peuples se civilisent. La vérité est que les sauvages & les peuples civilisés se plongent également dans des superstitions cruelles & épouvantables, lorsqu'ils ne sont pas retenus par la saine raison; & si la profession du christianisme même n'a pu empêcher les Espagnols d'assassiner leurs freres en l'honneur de l'éternel dans la place Major de Madrid, on voit combien il est nécessaire que le christianisme si raisonnable soit bien entendu. Or, ce seroit faire tort à ses lumieres de croire qu'il y a beaucoup de philosophie chez les sauvages, qui font aussi dans leur sens des *auto-da-fé*, & on n'en faisoit malheureusement que trop chez les Antis, où l'on trouva de grands vases de terre remplis de corps d'enfans desséchés, qui avoient été immolés à des statues; & on en immoloit de la sorte toutes les fois que les Antis célébroient des actes de foi. Quant à ceux qu'on appelle parmi les sauvages de l'*Amérique*, *boyés*, *sumétyes*, *piays*, *angekottes*, *javas*, *tiharangui*, *autmons*, ils mériteroient plutôt le nom de médecin que celui de sacrificateur, qu'on leur a souvent donné : il est vrai qu'ils accompagnent les remedes, qu'ils servent aux malades, de pratiques bizarres, mais qu'ils croient être propres à calmer ou à chasser le mauvais principe, auquel ils paroissent attribuer tous les dérangemens qui surviennent au corps humain. Au lieu de raisonner imbécillement sur la théologie de ces prétendus prêtres, on auroit beaucoup mieux fait de les engager par des presents & des procédés généreux à nous communiquer les caracteres de certaines plantes, dont ils font un grand usage dans les médicamens ; car nous ne connoissons pas la cinquantieme partie des végétaux que quelques-uns de ces Alexis portent toujours sur eux dans de petits sacs, qui composent toute leur pharmacie. Mais les missionnaires, qui ont cru voir dans ces jongleurs de l'*Amérique*, des rivaux, les persécutent avec acharnement ; & quand ils en parlent même dans leurs relations, ils les accablent encore d'injures qui nous révoltent autant que la barbare platitude du style dans lequel ces relations sont écrites, & que les prodiges manifestement faux qu'on y atteste comme véritables. Il ne manque point de missionnaires en *Amérique*, mais on y a rarement vu des hommes éclairés & charitables s'intéresser aux malheurs des sauvages, & employer quelque moyen pour les soulager. On peut dire qu'il n'y a proprement que les Quakers, qui se soient établis au nouveau-monde sans y commettre de grandes injustices & des actions infames. Quant aux Espagnols, si l'on n'étoit d'ailleurs instruit, on seroit tenté de croire que Las Casas a voulu pallier leurs crimes en les rendant absolument incroyables. Il ose dire, dans un traité intitulé *de la destrucion de las Indias Occidentales per los Castellanos*, & qui est inséré dans la collection de ses Œuvres, imprimées à Barcelone, qu'en quarante ans ses compatriotes ont égorgé cinquante millions d'Indiens. Mais nous répondons que c'est une exagération grossiere. Et voici pourquoi ce Las-Casas a tant exagéré : il vouloit établir en *Amérique* un ordre sémi-militaire, sémi-ecclésiastique; ensuite il vouloit être grand-maître de cet ordre, & faire payer aux Américains un tribut prodigieux en argent : pour convaincre la cour de l'utilité de ce projet, qui n'eût été utile qu'à lui seul, il portoit le nombre des Indiens égorgés à des sommes innombrables.

La vérité est que les Espagnols ont fait déchirer plusieurs sauvages par de grands lévriers & par une espece de chiens dogues, apportée en Europe du tems des Alains : ils ont encore fait périr un grand nombre de ces malheureux dans les mines & les pêcheries à perles, & sous le poids des bagages, qu'on ne pouvoit transporter que sur les épaules des hommes, parce que sur toute la côte Orientale du nouveau continent on ne trouva aucune bête de somme ni de trait, & ce ne fut qu'au Pérou qu'on vit les glamas. Enfin ils ont exercé mille genres de cruauté sur des caciques & des chefs de horde qu'ils soupçonnoient d'avoir caché de l'or & de l'argent : il n'y avoit aucune discipline dans leurs petites troupes, composées de voleurs, & commandées par des hommes dignes du dernier supplice, & élevés pour la plupart dans la derniere bassesse; car c'est un fait qu'Almagre & Pizarre ne savoient ni lire ni écrire : ces deux aventuriers conduisoient cent-soixante-dix fantassins, soixante cavaliers, quelques dogues, & un moine nommé *la Vallé Viridi*, qu'Almagre fit depuis assommer à coups de crosse de fusil dans l'isle de Puna. Tel étoit l'armée qui marcha contre les Péruviens : quant à celle qui marcha contre les Mexicains, sous la conduite de

de Cortez, elle étoit forte de quinze cavaliers & de cinq cents fantassins tout au plus. Or on peut se former une idée de tous les forfaits que ces sept cens trente-neuf meurtriers ont dû commettre au Pérou & au Mexique : on peut encore se former une idée des ravages faits à l'île de Saint-Domingue. Mais c'est se moquer du monde de vouloir qu'on y ait égorgé cinquante millions d'habitans. Ceux qui adoptent des récits si extravagans, ne conçoivent sans doute point ce que c'est qu'un tel total d'hommes : toute l'Allemagne, la Hollande, les Pays-Bas, la France & l'Espagne ensemble, ne contiennent pas exactement aujourd'hui cinquante millions d'habitans. Cependant si l'on en excepte l'intérieur de l'Espagne, la terre y est assez bien cultivée, & cela par le travail combiné des animaux avec celui des laboureurs. En Amérique rien n'étoit cultivé par le travail des animaux : aussi voit-on par les propres journaux des Espagnols, qu'ils marcherent souvent dans le Pérou pendant cinq ou six jours sans voir une seule habitation. Dans l'expédition de la Canella on ne se servit des épées, dit Jurabe, que pour couper les ronces & les broussailles, afin de se frayer une route au travers du plus affreux désert qu'on puisse imaginer. Au centre du Paraguai & de la Guiane, où jamais les petites armées Espagnoles n'ont pénétré, & où elles n'ont, par conséquent, commis aucun des ravages qu'on leur impute, on n'a découvert d'abord que des forêts, & ensuite encore des forêts où de petites peuplades se trouvoient souvent à plus de cent lieues de distance les unes des autres. On voit par tout ce que les Jésuites ont publié touchant l'établissement de leurs missions, combien il a été difficile de rassembler quelques sauvages dans des contrées plus étendues que la France, & où la terre est meilleure qu'au Pérou, & aussi bonne qu'au Mexique. Quand on veut avoir une idée de l'état où se trouvoit le nouveau-monde au moment de la découverte, il faut étudier les relations, & employer sans cesse une critique judicieuse & sévere pour écarter les faussetés & les prodiges dont elles fourmillent : les compilateurs qui n'ont aucune espece d'esprit, entassent tout ce qu'ils trouvent dans les journaux des voyageurs, & font enfin, des romans dégoûtans, qui ne se sont que trop multipliés de nos jours ; parce qu'il est plus aisé d'écrire sans réfléchir, que d'écrire en réfléchissant.

La dépopulation de l'*Amérique* & le peu de courage de ses habitans, sont les véritables causes de la rapidité des conquêtes qu'on y a faites : une moitié de ce monde tomba, pour ainsi dire, en un instant, sous le joug de l'autre. Ceux qui prétendent que les armes à feu ont uniquement décidé de la victoire, se trompent ; puisqu'on n'a jamais pu avec ces armes-là conquérir le centre de l'Afrique. Les anciens Bataves & les Germains étoient pour la plupart nuds : ils n'avoient ni casque, ni cuirasse ; ils n'avoient pas même assez de fer pour appliquer des pointes à tous leurs javelots : cependant ces hommes, soutenus par leur bravoure, combattirent souvent avec avantage contre des soldats cuirassés, casqués & munis enfin d'instrumens aussi meurtriers que l'étoient le *pilum* de l'infanterie Romaine. Si donc l'*Amérique* eût été habitée par des peuples aussi belliqueux que ces Germains & ces Bataves, sept ou huit cents hommes n'y eussent pas conquis deux empires en un mois. Il ne faut pas dire que la bande de Pizarre fut soutenue par des troupes auxiliaires, puisqu'à la journée de Caxamalca les Espagnols combattirent seuls l'armée de l'empereur Atabaliba, & l'événement prouva que Pizarre n'avoit pas eu besoin de troupes auxiliaires.

Il est vrai que par une disposition très-remarquable du local, tous les grands fleuves, comme la Plata, le Maragnon, l'Orénoque, le fleuve du Nord, le Missisipi & le Saint-Laurent, ont leurs embouchures à la côte orientale où les Européens devoient d'abord aborder ; de sorte qu'en remontant ces fleuves ils pénétroient sans difficultés dans le centre du continent ; mais le Pérou & le Mexique se trouvent, comme l'on fait, dans une situation contraire, c'est-à-dire, à la côte occidentale, & on ne put les attaquer qu'avec des troupes déja fatiguées par les marches qu'elles avoient faites dans l'intérieur des terres.

Quoi qu'il en soit, le nouveau-monde étoit si désert que les Européens auroient pu s'y établir sans détruire aucune peuplade ; & comme l'on eût donné aux Américains le fer, les arts, les métiers, les chevaux, les bœufs & les races de tous les autres animaux domestiques qui leur manquoient, cela eût fait en quelque sorte une compensation pour le terrein dont on se seroit emparé. On connoît des jurisconsultes qui ont soutenu que les peuples chasseurs de l'*Amérique* n'étoient pas véritablement possesseurs du terrein, parce que, suivant Grotius & Lauterbach, on n'acquiert pas la propriété d'un pays en y chassant, en y faisant du bois, ou en y puisant de l'eau : ce n'est que la démarcation précise des limites, & l'intention de cultiver ou la culture déja commencée, qui fondent la possession. Nous pensons, tout au contraire, que les peuples chasseurs de l'*Amérique* ont eu raison de soutenir qu'ils étoient, comme on l'a déja dit, possesseurs absolus du terrein ; parce que dans leur maniere d'exister, la chasse équivaut à la culture ; & la construction de leurs cabanes est un titre contre lequel on ne peut citer Grotius, Lauterbach, Titius & tous les publicites de l'Europe, sans se rendre ridicule. Il est certain que dans les endroits où il y avoit déja quelque espece de culture, la possession étoit encore plus indubitablement fondée ; de sorte qu'on ne conçoit pas comment il a pu tomber dans l'esprit du pape Alexandre VI, de donner, par une bulle de l'an 1493, tout le continent & toutes les îles de l'*Amérique* au roi d'Espagne ; & cependant il ne croyoit point donner des pays incultes & inhabités, puisqu'il spécifie, dans sa donation, les villes & les châteaux, *civitates & castra in perpetuum, tenore præsentium, donamus*. On dira bien que cet acte n'étoit que ridicule : oui, c'est précisément parce qu'il étoit ridicule qu'il falloit s'abstenir de le faire, pour ne pas donner lieu à des personnes timorées de croire que les souverains pontifes ont contribué, autant qu'il a été en eux, à toutes les déprédations & à tous les massacres que les Espagnols ont commis en *Amérique*, où ils citoient cette bulle d'Alexandre VI, toutes les fois qu'ils poignardoient un cacique, & qu'ils envahissoient une province. La cour de Rome auroit dû révoquer solemnellement cet *acte de donation*, au moins après la mort d'Alexandre VI ; mais malheureusement nous ne trouvons pas qu'elle ait jamais pensé à faire cette démarche en faveur de la religion.

Ce qu'il y eut encore de remarquable, c'est que quelques théologiens soutinrent, dans le seizieme siecle, que les Américains n'étoient point des hommes, & ce ne fut pas tant le défaut de la barbe & la nudité des sauvages, qui leur firent adopter ce sentiment, que les relations qu'ils recevoient touchant les Anthropophages ou les Cannibales. On voit tout cela assez clairement dans une lettre qui nous est restée de Lullus : les Indiens occidentaux, dit-il, n'ont de l'animal raisonnable que le masque : ils savent à peine parler, & ne connoissent ni l'honneur, ni la pudeur, ni la probité : il n'y a point de bête féroce aussi féroce qu'eux : ils s'entre-dévorent,

déchirent leurs ennemis en lambeaux en sucent le sang & ont toujours des ennemis; car la guerre est parmi eux éternelle, & leur vengeance ne connoît point de borne : les Espagnols, qui les fréquentent, ajoute-t-il, deviennent insensiblement aussi pervers, aussi méchans, aussi atroces qu'eux ; soit que cela arrive par la force de l'exemple, soit que cela arrive par la force du climat : *Adeo corrumpuntur illic mores, sivè id accidat exemplo incolarum, sivè cœli naturâ.* Mais il n'y a nulle apparence que le climat influe en tout ceci; puisque nous avons déja observé que dans les pays les plus chauds, comme sous l'équateur & dans les pays les plus froids, comme au-delà du cinquantieme dégré, on a également vu des barbares manger leurs prisonniers, & célébrer par d'horribles chansons la mémoire de leurs ancêtres, qui se trouverent comme eux à des repas semblables. Il faut que Lullus & les théologiens, dont il est ici question, aient absolument ignoré que l'anthropophagie a aussi été très-commune parmi les anciens sauvages de notre continent; parce que, quand les sciences n'éclairent point l'homme, quand les loix n'arrêtent ni sa main, ni son cœur, il tombe par-tout dans les mêmes excès. Mais nous répéterons encore en finissant cet article, qu'il sera à jamais étonnant qu'on n'eût encore aucune idée des sciences dans tout un hémisphere de notre globe en 1492; de sorte que l'esprit humain y étoit retardé de plus de trois mille ans. Aujourd'hui même il n'y a point dans tout le nouveau-monde une peuplade Américaine qui soit libre, & qui pense à se faire instruire dans les lettres; car il ne faut point parler des Indiens des missions; puisque tout démontre qu'on en a fait plutôt des esclaves fanatiques, que des hommes. (*D. P.*)

*Recherches géographiques & critiques sur la position des lieux septentrionaux de l'*AMÉRIQUE.

Je commencerai par poser quelques axiomes ou maximes, qui me serviront de guides dans ces recherches.

1°. On ne peut fixer la position d'un pays que sur le rapport de personnes qui, l'ayant vu, en ont donné une relation circonstanciée.

2°. Les relations sont plus ou moins authentiques, selon les personnes & les circonstances. Les anciens n'ont donné sur les régions éloignées, que des connoissances vagues, d'après lesquelles on a dressé des cartes aussi bien qu'il a été possible, en attendant des témoignages plus sûrs & mieux circonstanciés.

3°. Quant aux personnes, il y a une grande différence dans le dégré de crédibilité qu'elles méritent. C'est ce qu'il faut examiner avec attention, & peser soigneusement. Souvent on donne une relation anonyme; tantôt on la présente sous le nom d'une personne dont l'existence n'est pas constatée, ou bien on la lui attribue sans raison suffisante; d'autres fois elle est d'un voyageur regardé comme plus ou moins véridique; il y en a qui ont pour garant tout un équipage de vaisseau, ou même plusieurs; enfin d'autres ont été publiées d'après des voyages entrepris par ordre d'un souverain ou d'une compagnie, auxquels ceux qui ont été à la découverte ont fait leur rapport. De ces relations, quelques-unes ont été imprimées & connues dans le tems que les découvertes ont été faites, ou peu de tems après; d'autres n'ont paru que très-long-tems après cette époque. Les unes ont été contredites par d'autres, & quelques autres ont été reçues comme avérées, dans le tems qu'on en auroit pu prouver la fausseté, s'il y avoit eu lieu au moindre soupçon. Toutes ces circonstances doivent être mûrement examinées, & en général il ne faut point ajouter foi à celles qui pechent contre la vraisemblance, à moins qu'elles ne soient appuyées par d'autres marques caractéristiques d'authenticité.

4°. Si le caractere d'authenticité s'y trouve, qu'elles soient de deux cens, de cent, ou de dix ans seulement, ces relations doivent toujours être tenues pour incontestables, quand même depuis ce tems-là on n'en auroit point eu d'autres de ces pays, & de leur situation; puisque la vérité reste constamment la même, quelque ancienne qu'elle soit. Mais si de nouvelles relations, données par des voyageurs dignes de foi qui auroient été sur les lieux, contredisoient & corrigeoient les anciennes, il est manifeste que les témoins plus récens mériteroient plus de créance.

5°. Si des relations d'une authenticité égale se contredisent, il faut comparer les dégrés d'authenticité, les circonstances, la probabilité, la possibilité même de tout, & se décider là-dessus, sans cependant, dans ces cas, donner le systême adopté pour indubitable, mais seulement pour probable, en attendant de nouvelles lumieres plus certaines.

6°. Si les plus anciennes & les plus nouvelles découvertes s'accordent entr'elles en tout ou en partie, il ne faut pas hésiter un moment de les préférer à tout ce que les hommes même les plus savans auroient écrit de contraire.

7°. Si un voyageur donne une relation dont on doute, parce qu'il est le premier qui en ait parlé, & que cependant elle ait été publiée sans qu'on l'ait contredite, ou qu'une partie en ait été ensuite peu-à-peu confirmée par des relations plus modernes, je pense qu'on doit la recevoir toute entiere comme telle, jusqu'à ce que le témoignage d'autres voyageurs aussi véridiques constate la fausseté des autres faits qui n'ont pas encore été pleinement confirmés.

8°. Lorsqu'il n'y a absolument point de relation sur un pays, il est permis de recourir aux conjectures, en rapprochant & en combinant les relations des pays voisins, leur situation, & toutes les circonstances qui peuvent contribuer à former un systême raisonnable, en attendant que des faits certains puissent mieux nous instruire.

9°. On ne doit point conclure qu'une premiere relation est fabuleuse, parce que les noms que les anciens voyageurs ont donné à certains pays & à certains peuples, different de ceux qui leur ont été donnés ensuite. Je ne parle pas seulement des noms que les Européens ont imposé aux pays, caps, baies, rivieres, *&c.*; on sait que chaque nation a pris la liberté de donner tels noms qu'elle a voulu, & que les Espagnols même se sont plû à varier ces noms par un pur caprice. Si l'on prend la peine de consulter les cartes des côtes de la Californie, par exemple, on y trouvera presque par-tout de la variété dans la dénomination des mêmes lieux. Il en est de même des rivieres qui sont au fond de ce golfe, de ses côtes, & des endroits situés dans l'intérieur du pays. Tout a changé (excepté la réalité) par rapport aux noms, comme si c'étoient des pays entiérement différens; je parle même des noms que les peuples voisins leur donnent. Nous savons que tous ces noms sont significatifs, & qu'il y a une infinité de langues diverses & de dialectes chez les nations Américaines. Si donc dix nations différentes indiquent le nom de leurs voisins, il est possible qu'il y ait dix noms différens. Ce qui est nommé *Teguajo, Apaches, Moqui, Xumanes*, &c. au nouveau Mexique, est nommé tout autrement par les Missouris, les Panis, les Padoucas, les Christinaux, les Sioux, les Assinipoels, *&c.*, sans que pour cela il s'agisse d'autres nations ou d'autres pays.

10°. Toutes les cartes géographiques doivent se

fonder sur de pareilles relations authentiques, sans quoi elles ne prouvent rien; chacun en peut dresser d'après ses idées; on peut en copier de fautives qui ne sont fondées sur aucune relation. Souvent on suit celles-ci en quelque point, & on les contredit dans le reste; ce n'est pas assez: on en doit rejetter tout ce qui n'est pas prouvé, ou qui est inférieur en degré d'authenticité.

D'après ces maximes de critique, en fait de géographie, nous allons rechercher les découvertes les moins douteuses de la partie septentrionale de l'*Amérique*, depuis le Mexique, ou plutôt depuis le trentieme degré jusqu'au pôle: nous suppléerons à ce qu'elles pourront avoir d'incertain, par des relations fondées, non sur des contes contredits par d'autres, mais sur des relations des sauvages, qui ne soient pas en contradiction. Nous renverrons pourtant à l'article CALIFORNIE, *Suppl.* ce qui regarde cette presqu'île, & tout ce qui se trouve à son ouest jusques vis-à-vis de l'Asie, & même toutes les anciennes découvertes de ces contrées.

Le Groenland ne mérite pas qu'on s'y arrête jusqu'à présent, sa conquête n'a point excité de guerres; ce qu'il y a de remarquable se placera de lui-même à sa place dans le cours de nos recherches.

Chacun connoît les découvertes de Davis, de Baffin, de Thomas Smith, de Lancaster, de Button, & sur-tout de Hudson, de même que tous les voyages qu'on a faits depuis ce tems dans la baie de ce nom; Ellis en donne la relation, & on aura occasion d'en parler ailleurs.

Depuis le fort Nelson, autrefois Bourbon, on a commencé à se procurer des connoissances de l'intérieur du pays. M. Jérémie, homme actif & intelligent, a su profiter du long séjour qu'il y a fait en qualité de gouverneur, pour prendre des informations exactes qu'il a communiquées au public. Il a suivi les relations des sauvages, qui à la vérité n'ont pas de théorie, mais qui ont des connoissances pratiques, qui ont vu & entendu: ce qui vaut beaucoup mieux.

Ce que M. Jérémie nous apprend, par la bouche des sauvages, des nations les plus reculées au nord, regarde les Plats-côtés des chiens qui viennent du nord, un peu nord-ouest, de trois à quatre cens lieues loin, toujours par terre, & ne connoissent dans leurs environs ni mer ni rivieres.

L'existence du lac des Assinipoels, aujourd'hui Michinipi ou grande Eau, me paroît constatée, comme on peut le voir à l'article ASSINIPOELS, *dans ce Suppl.*

Il y a, disent les sauvages, des pygmées & des esprits qui habitent les parties les plus occidentales & septentrionales de l'*Amérique*. Ce sont ceux qui habitent au nord-ouest de la baie d'Hudson, & les alliés des Sioux, qui en parlent. Plusieurs auteurs rapportent qu'on a vu des hommes de très-petite stature amenés prisonniers de ces contrées, lesquels n'étoient étonnés ni des vaisseaux, ni de plusieurs meubles & ustensiles des Européens, disant qu'ils en avoient vu chez une nation voisine de leur pays. Il faut observer que ces gens venoient d'une contrée à-peu-près la même que celle que les habitans de la baie d'Hudson disent être éloignée d'eux de plusieurs mois de chemin. Si ceux qui les ont amenés sont, comme il y a toute apparence, les sauvages nommés *Plats-côtés des chiens*, qui, selon M. Jérémie, viennent quelquefois de quatre cens lieues loin ves le nord-ouest, on peut les placer entre le soixante-cinq & le soixante-dixieme degré de latitude: alors on ne sera pas surpris si à la même latitude devers l'ouest, un peu ouest-sud-ouest, il y a des nations de petite taille, comme les Samojedes, les Lappons, *&c.* Voilà les pygmées. Les écrivains de l'antiquité étoient imbus de cette idée, que vers le pôle il y en avoit des nations entieres.

Si les prétendus Patagons de huit pieds sont nommés *géans*, on peut bien nommer *pygmées* ces petits hommes du nord, de quatre pieds. Myritius les nomme *Pygmæos bicubitales.*

Pour les esprits, il ne faut pas prendre cette expression à la lettre. On voit, par la relation du P. Hennepin & de plusieurs autres, que les sauvages donnent ce nom, & avec beaucoup de jugement, aux Européens, parce qu'en toutes choses ils manifestent plus d'esprit que les sauvages, qui n'ont voulu indiquer par-là qu'une nation civilisée & ingénieuse qui cultive les arts; ce qui s'accorde merveilleusement avec la relation de ceux qui parlent des hommes barbus, dans le même éloignement, comme d'une nation civilisée.

Plus loin vers l'ouest, à cette latitude, on ne sait rien de ces pays, pas même par les sauvages, sinon que cette étendue est immense; qu'ils parlent les uns de cent jours, de trois, quatre à cinq mois de chemin, d'autres de mille lieues, ce qui fait à-peu-près la même distance; que ces pays sont fort peuplés de nombre de nations toujours en guerre entre elles, ce qui a rendu inutiles tous les efforts de M. Jérémie pour s'en procurer une connoissance plus exacte. On voit pourtant qu'il n'y a rien négligé; & sitôt que ces sauvages, les seuls qui en peuvent avoir une connoissance quelconque, & qui n'ont aucun intérêt d'en imposer aux Européens, nous fournissent des idées fort probables, qui ne contredisent pas d'autres relations dont on manque absolument, le bon-sens veut qu'on les adopte, jusqu'à ce qu'on puisse leur opposer d'autres relations authentiques.

Si nous descendons vers le sud, à la latitude du lac supérieur du Huron, du Michigan, de l'Ontario, de l'Errié, vers la partie supérieure du Missisipi, & la demeure des Sioux de l'est, ou Issats, nous trouverons une grande étendue de pays, jusqu'à la longitude d'environ 250 dégrés que je suppose à-peu-près celle du Michinipi, ou des montagnes qui empêchent que ce lac ne soit connu. Cette étendue est en général si bien constatée, qu'on peut la regarder comme avérée. Les découvertes de M. Jérémie, depuis la baie d'Hudson, celles des officiers François, rapportées par M. de Buache, adoptées par les Anglois, & qui peuvent être conciliées avec la description, quoique grossiere, du sauvage Ouagach, concourent à les faire recevoir comme telles.

Vers l'ouest, par contre, nous avons quelque chose de plus que des relations vagues. La principale particularité est celle que le pere Hennepin rapporte des alliés des Issats, qui avoient fait plus de 500 lieues en quatre lunes; cela nous donne déja une belle étendue de pays, dont l'existence devient indubitable; ajoutons ce que ces mêmes sauvages lui dirent, savoir: que les nations qui habitent plus à l'ouest, ont un pays de prairies & de campagnes immenses; coupées de rivieres qui viennent du nord; qu'ils n'ont passé aucun grand lac, *&c.* que les Assinipoels demeurent à six ou sept journées de chez eux, ou des Issats, *&c.* Tout ceci ne s'accorde-t-il pas avec les *plusieurs mois*, les *mille lieues* à faire du côté de l'ouest; environ d'autant qu'une riviere court à l'ouest, *&c.* Après cela on ne devroit plus douter que l'*Amérique* ne s'étende bien plus loin que les nouvelles cartes ne le marquent. Supposons ces Sioux au 280e degré de longitude, ce que prouve le Técamionen, depuis lequel on peut faire 1000 lieues par eau (y compris, suivant le raisonnement très-fondé de M. Buache, des portages, sur-tout auxdites montagnes vers le Michinipi, où de l'autre côté, suivant toute apparence, ce fleuve de l'ouest doit commencer); combien de dégrés cela

fera-t-il? il faut calculer par conjecture. Ce lac est au-delà du 60e degré de latitude, jusqu'au 68 ou 69; le principal portage ne peut être placé qu'au 59 ou 60e; cette riviere doit se jetter apparemment dans la mer au détroit d'Anian, je nommerai constamment ainsi celui qui sépare l'Asie de l'*Amérique*, n'en ayant pas encore de nouveau; nous n'en connoissons pas d'autres jusqu'à présent, que celui qui se trouve vis-à-vis des Tschrtith, à 65 dégrés; à prendre le milieu, ce sera tout au plus 60 paralleles, où dix lieues par degré feront 100 dégrés; & nous nous trouverons aux environs de 180 dégrés, conformément à mon systême.

Si on vouloit supposer que cette riviere se jettât dans la mer du nord, cette circonstance seroit encore plus favorable à mon systême; celle-ci étant généralement placée, comme celle qui coule au nord de l'Asie, à 70 dégrés, elle seroit plus proche que le détroit, ou, ce qui est le même, celui-ci plus éloigné. Il y a plus, on parle d'un voyage de long cours jusqu'à un lac, où des hommes barbus viennent ramasser de l'or. Quel pays se trouve au-delà? D'où viennent ces hommes barbus? De quelque maniere que l'on réponde, on sera obligé d'avouer que cette partie de l'*Amérique* ne sauroit avoir si peu d'étendue qu'on la représente dans les nouvelles cartes, & le reste de nos relations quadre exactement avec ce que nous venons de dire.

Continuons de descendre peu-à-peu; le saut Saint-Antoine est à-peu-près au même dégré; les colonies Angloises, à l'est du Mississipi, & leurs voisins les sauvages, n'ont pas besoin qu'on en parle; tout ceci est hors de doute; il n'en est pas de même des nations à l'ouest, & que le baron de la Hontan nous fait connoître.

Il vint avec ses compagnons du lac Michigan, de la baie des Puants: après un petit voyage par terre il se trouva chez les Onatouaks, alliés des Eokoros; de-là il descendit la riviere Onisconsine jusqu'alors inconnue; monta pendant huit jours le Mississipi, & entra le 23e octobre 1688, dans la riviere Longue ou Morte; parvint chez les Eokoros, ensuite chez les Essanapés, enfin chez les Gnacsitares, où il rencontra quelques Moozemleks, qui lui donnerent connoissance des Tahuglanks & de leur pays avec beaucoup de détail. Il remarque que depuis les Eokoros, chaque nation se montra plus douce, plus civilisée, & les Moozemleks, qui ne le sont pourtant pas autant que les Tahuglanks, lui parurent d'abord des Européens. La riviere Longue coule toujours sous le 46e degré, & jusqu'au lac des Gnacsitares; entr'eux & les Moorzemleks, il y a une chaîne de montagnes, de laquelle, de l'autre côté plus au nord-ouest, sort la source d'une riviere qui court vers l'ouest & se jette dans le lac des Tahuglanks, qui a 300 lieues de tour sur trente de large; des bâtimens de deux cens pieds de long voguent sur ce lac; vers la sortie de la riviere il y a des villes, des pays, des peuples; une nation entiérement civilisée, nombreuse comme les feuilles des arbres, ainsi que s'expriment ces peuples; d'autres nations, également nombreuses, sont à leur ouest; & pourtant nous voyons que les peuples vis-à-vis des Tzchsitchkz ne sont qu'un peu moins barbares que ceux-ci, & seulement autant qu'il faut pour faire connoître qu'ils ont, dans un certain éloignement, des voisins qui le sont encore moins, entr'eux & les Tahuglanks, & cela seulement à des dégrés différens & éloignés, depuis le 65 au 45e degré, toujours vers le sud-ouest.

Nous allons voir à présent où les distances données par la Hontan nous conduisent. M. D. L. G. D. C. trouve que la Hontan a employé cinquante-sept jours pour remonter la riviere Longue, jusqu'aux Gnacsitares, & trente-cinq jours pour redescendre. En compensant un nombre avec l'autre, nous aurons quarante-six jours, qui, à dix lieues, font quatre cens soixante lieues. Conservons seulement la distance donnée sur la carte qui est de quatre cens lieues jusques aux bornes des Gnacsitares contre les Moozemleks; de-là jusqu'au lac des Tahuglanks, il y a cent cinquante lieues. Ce lac de trois cens lieues de tour, sur trente de large, devroit donner cent lieues de long; n'en comptons que quatre-vingts; voilà déja six cens & trente lieues. Nous avons dit qu'au quarante-sixieme dégré on ne devroit compter qu'environ quatorze lieues par dégré. Si nous comptions les vingt en entier, nous aurions trente & un dégrés & demi, lesquels étant déduits des deux cens quatre-vingt-six, qui est la plus forte longitude qu'on donne dans une carte, laisseroit un reste de deux cens cinquante-quatre dégrés & demi.

Remarquons encore d'autres faits importans. Les Tahuglanks font la guerre à d'autres peuples, qui ne leur cedent, ni en puissance, ni en forces; & quoique leur nombre soit comparé aux feuilles des arbres, ils trouvent cependant des peuples plus à l'ouest, qui ne sont pas moins nombreux. Il faut donc que le continent s'étende encore bien loin. On doit aussi observer que la Hontan ne dit point que la riviere ait communication avec la mer depuis ce grand lac: mais on doit croire qu'elle y passe, & va toujours à l'ouest; elle répondroit alors assez pour la latitude à celle que M. Muller place à quarante-cinq dégrés, mais à deux cens quarante-six ou deux cent quarante-sept de longitude, & qu'il fait sortir du lac Oninipigon entre le quarante-septieme dégré & demi, & le cinquantieme de latitude. Ce lac sauroit d'autant moins être celui des Tahuglanks que celui-là est à l'est, & celui-ci à l'ouest de la chaîne des montagnes, sans compter que sur le premier il y a le fort Maurepas, & que les environs devroient être connus des François. Il se peut qu'on ait voulu concilier ces contradictions, puisqu'on varie si fort dans les longitudes & les latitudes, la carte tracée par Onagach donnant toute liberté de le faire; cependant cette conciliation est impossible, si le lac des Tahuglanks est à environ quarante-cinq dégrés de latitude, & au sud du fleuve de Missisipi, & que, par contre, tous ces lacs soient à son nord. Quant à la longitude, il n'y a pas la moindre conciliation à espérer, dès que le dernier de ces lacs, l'Oninipigon, doit se trouver à deux cens soixante-quinze dégrés, au lieu que celui des Tahuglanks ne sauroit être qu'au deux cent quarante-cinq à deux cent cinquante, en donnant plus qu'on ne sauroit accorder.

Que sera-ce, si on réduit ces six cens trente lieues en dégrés de quatorze lieues, comme elles doivent l'être incontestablement à cette latitude? Elles feront quarante-cinq dégrés; & le bout occidental du lac des Tahuglanks viendra au deux cent quarante-unieme dégré de longitude, vers l'entrée de Fuca; & les nations plus éloignées seront dans la pleine mer, qu'on suppose à son ouest & sud-ouest. Mais si on peut s'en tenir aux anciennes cartes, cette extrémité occidentale du lac des Tahuglanks se trouvera vers le royaume de Tolm, ou dans le pays de Teguajo, si fort avancé vers l'est dans les nouvelles cartes; les douze dégrés de distance entre le nouveau Mexique & les Gnacsitares y conduisent & feroient les quatre-vingts tasous, & encore plus les quatre-vingts lieues qu'il y a entre ceux-ci & les sauvages voisins des Espagnols, indiqués par les Moozemleks.

Je sais que plusieurs sont depuis long-tems prévenus contre la véracité de la Hontan. Le pere

Charlevoix n'en porte pas un jugement favorable; il dit pourtant, dans la liste des auteurs qu'il a placés à la fin de son *Histoire de la nouvelle France*, qu'il étoit homme de condition, soldat, puis officier; en ajoutant que dans sa relation le vrai est mêlé avec le faux; que le voyage de la riviere Longue est une pure fiction, aussi fabuleuse que l'île de Barataria; « mais que cependant en » France & ailleurs, le plus grand nombre a re- » gardé ces mémoires comme le fruit des voya- » ges d'un cavalier qui écrivoit mal, quoiqu'assez lé- » gérement, & qui n'avoit point de religion, mais » qui racontoit assez sincérement ce qu'il avoit vu ».

Je crois que ce grand nombre raisonnoit bien, & M. D. L. G. D. C. encore mieux, & d'une maniere qui m'a charmé, puisqu'on y voit tout le bon sens possible. Il rapporte qu'après avoir traversé le lac Michigan & la baie des Puants, après un court trajet par terre, la Hontan descendit par la riviere Ouisconsine dans le Missisipi, & que cette route étoit alors encore inconnue; qu'il remonta le Missisipi en huit jours jusqu'à la riviere Longue, qui vient de l'ouest, & débouche sur la rive occidentale qu'il place au quarante-cinquieme degré de latitude.

Il entra dans la riviere Longue le 23 octobre 1688, & la remonta jusqu'aux dix-neuvieme de décembre, & mit environ trente-cinq jours à la descendre jusqu'au Missisipi. Il donne une carte de la partie de la riviere qu'il parcourt, disant qu'il l'avoit levée lui-même, & une autre dont l'original fut tracé sur des peaux par des sauvages, & l'on y voit une riviere qui coule à l'ouest, peu éloignée des sources de la riviere Longue. Il entre dans ce détail des peuples qui habitent à l'embouchure de cette seconde riviere, assurant qu'il tient ces connoissances des sauvages, les Tahuglanks, situés aux environs du grand lac où se jette cette riviere de l'ouest, *&c.*

Toutes les parties de sa relation paroissent naturelles; elles se soutiennent réciproquement, & il semble assez difficile de se persuader qu'elles ne sont que le fruit de l'imagination de l'auteur. Lorsqu'elle fut publiée personne ne la revoqua en doute: ce n'est que lorsqu'on a négligé ces découvertes, qu'on a commencé à en douter, qu'on l'a rejettée & qu'on l'a traitée de chimere sans en produire aucune preuve.

M. Delisle, dans sa carte du Canada, avoit mis la riviere Longue, & l'a supprimée dans celle du Missisipi, sans en dire la raison. Le pere Charlevoix regarde la découverte du baron de la Hontan comme aussi fabuleuse que l'île de Barataria; mais c'est sans preuve; il en faudroit pourtant produire avant de se déterminer à traiter avec tant de mépris la relation d'un voyageur aussi célebre, gentilhomme, officier, qui n'auroit pu espérer des récompenses par des suppositions si grossieres, qui l'auroient déshonoré.

Il étoit accompagné de plusieurs François qui étoient vivans lorsque sa relation fut publiée, & qui l'auroient démenti, ils ne l'ont pas fait; ceux qui ont pris à tâche de le décrier n'en ont pu citer aucun. Ayant eu le malheur de déplaire au ministre, sa disgrace aura pu influer sur son ouvrage, de même que ses sentimens trop libres & peu religieux.

Le pere Hennepin place une riviere à sept ou huit lieues au sud du saut Saint-Antoine, qui vient de l'ouest; ce ne peut être que la riviere Longue. Elle doit être considérable, puisqu'il la cite, vu qu'il ne fait pas mention de cinq ou six autres, que MM. Delisle, Bellin & Danville placent sur le même côté. Une de ces rivieres, nommée par les géographes *riviere cachée*, est à-peu-près sous la même latitude que l'embouchure de la riviere Longue par la Hontan.

Benavides parle des Apaches-Vaqueros à l'est du nouveau Mexique; il compte de-là cent & douze lieues vers l'est jusqu'aux Xumanes, Japios, Xabataos; à l'est de ceux-ci, il met les Aixais & la province de Quivira dont il nomme les habitans Aixaraos, qui ressemblent assez aux Eokoros de la Hontan, & la distance y convient aussi.

Lors de la découverte du nouveau Mexique, par Antoine d'Espejo, les sauvages lui firent comprendre qu'à quinze journées de chemin il y avoit un grand lac, environné de bourgades, dont les habitans se servoient d'habits, abondoient en vivres, demeuroient dans de grandes maisons, *&c.*

Les Espagnols de la province de Cibola, & les habitans de Zagato, à vingt lieues de Cibola vers l'ouest, confirmerent la même chose.

Tout ceci s'accorde avec le lac, & avec la nation des Tahuglanks. Les Espagnols placent au nord & au-delà des montagnes du nouveau Mexique, un grand pays, Teguajo, d'où ils prétendent que sortit le premier Motezuma, lorsqu'il entreprit la conquête du Mexique.

Il est sûr que le Missouri prend sa source dans cette longue chaîne de montagnes qui sépare le nouveau Mexique d'avec la Louisiane, & que les rivieres qui y prennent leur source, coulent chacune du côté où elles sortent de terre, vers l'ouest ou vers l'est.

La route par le pays des Sioux, est d'environ trois dégrés plus au nord que celle de la Hontan. Les indications qu'il reçut d'une riviere à l'ouest, s'accordent assez avec celles du sauvage Ochagac, suivie par M. Danville. La différence est de deux à trois dégrés de latitude: mais il pouvoit facilement s'y tromper, puisqu'il ne l'a copiée que sur les peaux tracées par les sauvages.

Ces faits & ces raisonnemens du défenseur du baron de la Hontan, devroient sans doute deja suffire pour ne pas mettre au rang des fables sa relation: tâchons cependant d'en faire encore mieux sentir la force par quelques réflexions.

On n'a que deux objections à faire contre son authenticité; l'une que les circonstances de sa relation ne sont pas confirmées par d'autres; l'autre que c'étoit un libertin, un homme sans religion, auquel on ne peut ajouter foi. Mais, je le demande, sont-ce là des raisons capables de faire la moindre impression sur un homme impartial & non prévénu? Je sais que c'est-là le fort même de toutes les anciennes découvertes & la raison pourquoi on rejette les anciennes relations Espagnoles. Quoi de plus ridicule? celles-ci, par exemple, étoient tenues pour indubitables par tout le monde: on étoit convaincu que plusieurs centaines de personnes, de toute qualité, en avoient été les témoins oculaires. Les faits étoient donc vrais alors; mais parce que, depuis cent cinquante ans & plus, personne n'a voulu se transporter dans ces mêmes pays, on trouve que ce qui étoit vrai alors, ne l'est plus aujourd'hui; de même que pour les îles de Salomon, plusieurs terres australes, *&c.* Il en est de même dans le cas présent, parce que depuis la Hontan & ses compagnons, personne n'a voulu se hazarder si loin, tout ce qu'il dit est controuvé; & ce qu'il y a de plus étonnant est, que les découvertes de de Fonte & de Fuca, qui ne roulent que sur des possibilités impossibles, sont reçues avec avidité.

Il y a plus encore, l'auteur dédie la carte du Canada & cet ouvrage au roi de Danemarck, dans le tems que tous ceux qui l'avoient accompagné étoient encore vivans. Quelle hardiesse! quelle

impudence de vouloir en imposer à un grand roi, à un souverain puissant, duquel il espéroit peut-être alors sa fortune, en récompense de ses travaux & de ses découvertes !

Ceci peut-il entrer dans l'idée de qui que ce soit? Nous voyons d'ailleurs, par l'extrait du mercure que nous avons donné, que la route que la Hontan a tenue pour descendre au Missisipi, étoit inconnue avant lui ; qu'elle ne l'est plus aujourd'hui ; qu'on la trouve telle qu'il l'a décrite, & qu'il n'a pu la savoir d'un autre, puisqu'elle étoit inconnue. Si donc on a trouvé conformes à la vérité les articles qu'on a pu reconnoître depuis, n'est-il pas injuste de rejetter ce qu'on n'a pas vu, seulement parce qu'on ne l'a pas vu ? Ne faudra-t il donc croire de tous les faits, de toutes les relations, que ce qu'on a vu soi-même ?

Il est certain qu'on a encore découvert une riviere à la même latitude, où il place l'embouchure de la riviere Longue. Je sais qu'on a trouvé à propos de lui donner d'autres noms ; celui de *St. Pierre* ou celui de *riviere cachée :* cent autres personnes pourroient lui donner autant de noms ; mais si pour cette raison on en veut faire autant de différentes rivieres, ne multipliera-t-on pas les êtres, & ne mettra-t-on pas une confusion énorme dans la géographie où il y en a déja assez ?

La Hontan représente une chaîne de montagnes, qui descend du nord au sud, qui fait les limites entre les Moozemleks & les Gnacsitares, qui a six lieues de large, est difficile à passer & fait de longs détours.

M. Buache, par sa science physique, donne la même chaîne, à la vérité beaucoup plus à l'est, pour l'amour de son systême sur la mer de l'ouest, & sur le peu de largeur de la Californie : mais enfin, c'est la même chaîne. La Hontan n'étoit pas homme d'étude, ni physicien ; comment donc imaginer cette chaîne qui existe, si les Moozemleks ne lui en avoient donné réellement la connoissance ?

La remarque de D. L. G. D. C. est importante sur la conformité de cette relation avec celle des Espagnols de tout tems. Rien, à mon avis, ne fait une preuve aussi forte en faveur de l'authenticité d'une relation, que sa conformité avec les découvertes des premiers tems.

Je n'ignore pas que la Hontan n'est pas toujours exact dans les latitudes : ceci mérite quelque attention.

M. le Page donne une distance de trois cens lieues du Missouri au Saut St. Antoine, qu'on ne compte que huit à dix lieues au-dessus de la riviere Longue, & pourtant un peu au-delà du quarante-cinquieme dégré ; ainsi seulement cinq dégrés pour les trois cens lieues ; ce qui est une erreur manifeste, à moins qu'il n'en compte autant pour remonter ce fleuve rapide.

M. Bellin, dans sa carte de la partie occidentale du Canada, place l'Onisconsine à un peu plus de quarante-trois dégrés, & la riviere St. Pierre à quarante-cinq. On peut compter environ trente-six à trente-huit lieues ; & la Hontan dit qu'il a employé huit jours à faire ce voyage ; ce qui est très-possible en montant un fleuve aussi grand & aussi rapide.

M. Danville, dans la premiere de ses cinq cartes qui ensemble représentent toute l'*Amérique*, place la riviere de S. Pierre à un peu plus de quarante-quatre dégrés, & l'Onisconsine à quarante-trois. Celle-là doit sortir, d'après toutes ces cartes, du lac des Tintons, dont nous parlerons ci-après.

Sans nous arrêter plus long-tems sur ce sujet, nous concluons que cette découverte de la Hontan, n'ayant jamais été contredite par d'autres relations, qu'au contraire, le peu qu'on a découvert depuis s'y étant toujours trouvé assez conforme ; on doit la regarder comme authentique, aussi long-tems que des faits certains, qui attestent le contraire, ne la détruisent.

Venons à la seconde objection, sur laquelle je n'ai rien à dire, sinon que si on ne doit ajouter aucune foi pour des faits & des voyages, qu'à des gens de bonnes mœurs & à de bons chrétiens, il en faudroit rejetter beaucoup, & souvent donner dans des erreurs, puisque quelquefois de très-honnêtes gens, par crédulité ou par défaut de génie, rapportent des faits erronnés. On a toujours distingué entre les faits historiques, où l'auteur n'a aucun intérêt, & ceux de la religion.

On en doit agir de même ici. Personne ne croira que l'Adario du baron de la Hontan ait été un homme en chair & en os ; on voit évidemment que c'est lui-même : mais la relation du voyage ne doit pas être moins authentique, n'étant point de même nature que ses dialogues.

Je dois encore faire remarquer que les relations que M. Buache adopte entiérement, parlent du lac du Brochet, dans la chaîne des montagnes, marqué par lui comme par la Hontan ; ce lac fait une partie des plus nouvelles découvertes des officiers françois & autres ; il se trouve, selon les unes, à environ 48°. La carte angloise de Jefferi de 1761, le place au-delà du 45e. vers l'ouest ; tous placent de ce côté la fameuse riviere de l'ouest ; je la suppose être celle ci-dessus qui prend sa source dans ladite chaîne au N. O. des Gnacsitares, & au N. E. du lac des Tahuglanks, dans lequel elle se jette ; je doute qu'on puisse produire quelque chose de si concordant : au moins ceux qui la représentent comme sortant du lac Oninipigon, n'ont pas songé que ladite chaîne lui barreroit le chemin. Aussi M. Buache même, qui prétend se fonder sur la carte tracée par Ochagac, & la concilier avec celle des officiers françois, fait tomber les rivieres Poscoyac, aux Biches, de l'Eau trouble, de St. Charles ou d'Assinibouls, *&c.* de tous côtés dans les lacs Bourbon, au Fer, aux Biches, formant ensemble celui d'Oninipigon, & celui-ci se joignant avec le lac aux Biches, sans qu'aucune riviere en sorte & se jette vers l'ouest. Sur tous ces lacs il place les forts Bourbon, Dauphin, la Reine, St. Charles & Maurepas ; si ceux-ci existent, il faut bien que les François en aient connoissance. Il place le lac du Brochet aussi dans ces montagnes, un peu au-delà de 45 dégrés. Il donne une trace légere d'une riviere de l'ouest, mais qu'il conduit à deux pas de-là, pour ainsi dire, dans sa mer de l'ouest. La Hontan, assure sur le rapport des Mosemleks, que nombre de rivieres qui forment la riviere Longue, prennent aussi leur source dans ces montagnes ; & le physique de tout ceci concourt à en assurer la vérité. Il faut observer que dans ces traces d'Ochagac, la riviere de l'ouest est représentée comme grosse, sortant immédiatement de l'Oninipigon, précisément où M. Buache représente la riviere Poscoyac, comme s'y jettant. Comment concilier ceci ? Avançons de 5 dégrés plus au sud, & examinons cet espace entre le 45e. & 40e. qui nous présentera des choses importantes : je ne parle point de ce qui se voit à l'est du Missisipi, nous y trouverons même jusqu'au 25e dégré des pays qui ne sont inconnus qu'à des ignorans tels que les auteurs d'une Gazette de 1770, qui assuroient que les colonies Angloises, établies dans cet espace, vouloient s'emparer de tout le pays, sous les mêmes paralleles vers le ouest, jusqu'à la mer du sud, suivant la concession à eux accordée par leur roi Charles, *&c.* par une riviere qui, des monts Apalaches, y conduisoit, sans songer ni aux peuples innombrables, ni à la quantité de rivieres,

pas même au Miſſiſſipi, qui en barrent le chemin.

Vers l'oueſt, ſur les bords du Moingona, du Miſſouri & autres rivieres, ſe trouvent ſeulement juſqu'à l'eſt & le nord du nouveau Mexique, les Miſſouris, Canſez, Panis blancs, Acanſez, Aionez, & ſur-tout les Padoucas, qui s'étendent fort au loin. M. Buache même l'aſſure & en donne le détail. Ce géographe & pluſieurs autres rapportent unanimement, que les ſauvages aſſurent que le Miſſouri a depuis ſa ſource 800 lieues de cours, & qu'en remontant, depuis ſon milieu, 7 ou 8 jours vers le nord, on rencontre une autre riviere qui a autant de lieues de cours vers l'oueſt. Ce qui nous éclairera, lorſque nous ſuivrons la relation que M. le Page du Prat donne dans ſon hiſtoire de la Louiſiane, du voyage du ſauvage Yaſon, Moncacht-Apé, dont nous allons parler.

Pour donner donc une idée de la largeur de la partie ſeptentrionale de l'*Amérique*, calculons un peu ſa route.

Le point de ſon départ doit être pris au nord du confluent du Miſſouri avec le Miſſiſſipi. M. le Page dans ſa carte, qu'on doit préférer à toutes les autres à l'égard de ces contrées, place ce point à deux cens quatre-vingt-quatre dégrés quinze minutes de longitude & quarante de latitude. Il ne faut pas oublier de prévenir le lecteur, qu'il déſaprouve en divers endroits de ſon ouvrage la maniere dont les autres cartes repréſentent le cours de cette riviere.

En effet, on la fait venir du nord-oueſt, & quelques-unes lui donnent des ſinuoſités infinies.

Pour lui, ce n'eſt qu'au deux cent quatre-vingt deuxieme dégré qu'il l'a fait deſcendre du nord-eſt au ſud : tout le reſte de ſon cours eſt droit de l'oueſt à l'eſt, de-même que celui de la riviere de Canſez qui s'y jette. Qui pouvoit mieux le ſavoir que lui qui a parcouru le pays dans le tems que les François avoient ſur le Miſſouri le fort Orléans? qui s'en eſt informé des naturels du pays, dont la relation étoit conforme à une carte eſpagnole dreſſée avec ſoin, pour ſervir de guide à un corps qui y avoit été envoyé, & lorſque les Eſpagnols en devoient être mieux inſtruits que tous autres?

Le cours du Miſſouri y eſt donc marqué généralement entre le quarante-un & quarante-deuxieme dégré de latitude (*a*) : il paſſa chez les Canſez qui ſont entre le quarante & le quarante-unieme dégré, qui lui conſeillerent de marcher une lune & alors droit au nord; & qu'après quelques jours de marche il trouveroit une autre riviere, qui court du levant ou couchant. Il marcha donc pendant une lune, toujours en rencontrant le Miſſouri ; il vit des montagnes & craignit de les paſſer, de peur de ſe bleſſer les pieds (*b*). Enfin, il rencontra des chaſſeurs qui lui firent remonter le Miſſouri encore pendant neuf petites journées, & marcher enſuite cinq jours droit au nord, au bout deſquels il trouva une riviere d'une eau belle & claire, que les naturels nommoient *la belle riviere*. Arrêtons-nous ici pour commencer notre calcul : deux grands villages des Canſez ſont marqués ſur la carte de M. le Page, l'un à deux cent quatre-vingts, & l'autre à deux cent quatre-vingt-deux dégrés. Accordons le point du départ depuis le dernier. Moncacht-Apé marcha pendant une lune, ſoit trente jours. L'auteur en fait un calcul très-modéré, diſant que notre Anacharſis américain l'avoit aſſuré, qu'il marchoit plus vîte qu'un homme rouge ne marche ordinairement ; d'où il conclut que celui-ci, ne faiſant qu'environ ſix lieues par jour, lorſqu'il eſt chargé de deux cens livres au moins, Moncacht-Apé, qui n'en portoit pas plus de cent, quelquefois pas plus de ſoixante, devoit ſouvent faire juſqu'à neuf ou dix lieues. Il a raiſon; car le P. Charlevoix aſſure que les Aouïez, à quarante-trois dégrés trente minutes, font vingt-cinq à trente lieues par jour (*c*) lorſqu'ils n'ont pas leur famille avec eux : cependant il ſe rabat à ſept lieues par jour, qui font donc deux cens & dix lieues, depuis les Canſez, qui ſe trouvent, dis je, au deux cent quatre-vingt deuxieme dégré; ces deux cens & dix lieues, à quatorze lieues & demie par dégré, font quatorze dégrés & demi, juſqu'au lieu qu'il rencontra les chaſſeurs qui ſe trouverent donc à deux cens ſoixante-ſept dégrés & demi ; on voit bien que c'eſt compter trop peu.

Les ſauvages diſent unanimement que le cours du Miſſouri eſt de huit cens lieues, & qu'au milieu, ainſi à quatre cens lieues, on voyage vers le nord pour trouver la riviere de l'oueſt. Ici il n'a avancé vers l'oueſt que neuf petites journées, avant que de tourner au nord : ne comptons que trois dégrés & demi, & cela nous conduira ſeulement au deux cent ſoixante-quatrieme dégré, & ne fera, depuis la jonction du Miſſouri au Miſſiſſipi que vingt dégrés quinze minutes; & à quatorze lieues & demie par dégré, qu'environ deux cens quatre-vingt-treize lieues, au lieu de quatre cens. Ainſi on voit qu'on accorde beaucoup (*d*).

Je ne compte pas le peu de chemin que fit Moncacht-Apé ſur la belle riviere, pour arriver chez la nation des Loutres. De-là, il deſcendit pendant dix-huit jours la même riviere avec les Loutres, & arriva chez une autre nation. Il dit que cette riviere eſt très-groſſe & rapide. On pourroit donc donner vingt lieues par jour, pour le moins: contentons-nous de quinze ; cela fera deux cens ſoixante-dix lieues, ou environ vingt dégrés ; nous nous trouverons alors au deux cent cinquantieme dégré.

Il vint en aſſez peu de tems chez une petite nation, & enſuite acheva de deſcendre la riviere, ſans s'arrêter plus d'un jour chez chaque nation ; mais il ne dit point combien de tems il a mis à faire ce trajet. La derniere des nations où il s'arrêta, ſe trouve ſeulement à une journée de la grande eau, ou d'une mer. On peut bien mettre vingt dégrés & plus pour ce dernier voyage. Alors on trouvera notre voyageur au deux cent trentieme dégré. Il ſe joignit à des hommes qui habitoient plus avant ſur cette côte vers le couchant, & ils ſuivirent à-peu-près la côte entre le couchant & le nord. Etant arrivé chez la nation de ſes camarades, il y trouva les jours beaucoup plus longs que chez lui, & les nuits très-courtes. Les vieillards le diſſuaderent de paſſer outre, diſant que la côte s'étendoit encore beaucoup entre le froid & le couchant, qu'elle tournoit enſuite tout-à-coup au couchant, *&c.*

Si on ajoute donc ce nouveau voyage, & les

(*a*) Le Page du Praz, *Relation de la Louiſiane, Tome III, page 89 & ſuiv.*

(*b*) Il paroît par-là qu'il a avancé plus loin qu'au milieu du cours du Miſſouri, avant de paſſer la belle riviere.

(*c*) Ceci ne paroîtra pas exagéré, lorſqu'on voudra conſidérer que les ſoldats romains, chargés du poids de ſoixante livres, faiſoient ſix à ſept lieues de chemin en cinq heures de tems; eux qui n'étoient pas accoutumés, comme les ſauvages, dès leur jeuneſſe, dès leur enfance même, à vivre uniquement de la chaſſe & à faire des centaines de lieues pour l'avoir abondante.

(*d*) J'avoue pourtant qu'on ne doit pas toujours inſiſter également ſur les meſures itinéraires des ſauvages; je veux croire que depuis l'embouchure du Miſſouri juſqu'à l'endroit où l'on paſſe vers la belle riviere, il peut y avoir, y compris les détours, quatre cens lieues, mais qu'il y en a moins de-là juſqu'à ſa ſource, que les ſauvages doivent mieux connoître. J'en dis de même du Miſſiſſipi, & il peut y avoir depuis la mer huit cens lieues juſqu'au ſaut S. Antoine; mais beaucoup moins de-là juſqu'à ſa ſource, que les Sioux n'ont peut-être jamais reconnu par eux-mêmes; auſſi pour accorder plus qu'on ne peut demander, je fixe le paſſage de Moncacht-Apé ſeulement au 270° dégré.

côtes qui s'étendent encore beaucoup, on verra que cela approchera des deux cens dégrés de longitude, ou des cent quatre-vingt-dix, où je place le commencement de l'*Amérique*, d'après les anciennes cartes Espagnoles. M. le Page du Praz fait un autre calcul, qui pousse cette distance plus loin que moi; & on ne sauroit pourtant se plaindre qu'il exagere dans son calcul.

Il part d'après le principe que voici: Moncacht-Apé a été absent cinq ans. Il dit que pendant ce tems il a marché, en réduisant le tout en journées de terre, trente-six lunes, dont il falloit, dit l'auteur, rabattre la moitié pour son retour. A sept lieues par jour seulement, cela feroit trois mille sept cent quatre-vingt lieues: il en rabat encore la moitié pour les détours; ce sera, ce me semble, bien assez, restent mille huit cens quatre-vingt-dix lieues. Quand même on compteroit les vingt lieues par dégré, elles en feront quatre-vingt-quatorze & demi, & alors il aura été au cent quatre-vingt-quatorzieme dégré. De quelque maniere que l'on compte, on verra que le continent ne peut s'étendre moins que je ne le marque.

Les circonstances devroient mettre hors de doute la vérité de cette relation: les voici.

M. le Page du Praz, dans son histoire de la Louisianne, rapportant la relation du voyage de Moncacht-Apé, dit « qu'un homme, Yason de nation qu'il a » visité, lui avoit assuré qu'étant jeune, il avoit » connu un homme très-vieux qui avoit vu cette » terre, avant que la grande eau l'eût mangée, qui » alloit bien loin, & que dans le tems que la grande » eau étoit basse, il paroissoit dans l'eau des rochers à » la place où étoit cette terre ».

Si quelqu'un révoquoit en doute cette relation, je ne saurois la certifier; cependant deux réflexions me la font regarder comme n'étant point de l'invention de M. le Page.

1°. M. Dumont, qui a donné une autre relation de la Louisiane, dans laquelle lui, ou du moins son éditeur, est souvent d'un avis contraire à celui de M. le Page, bien loin de contredire ce voyage de Moncacht-Apé, en a donné un extrait dans son ouvrage. Or M. Dumont a, dit-on, demeuré vingt-deux ans dans ce pays; il n'auroit donc pas manqué de reprendre M. le Page, si celui-ci n'avoit conté qu'une fable.

2°. J'observe en second lieu que, si elle a été fabriquée par un Européen, il faut avouer qu'il s'est surpassé soi-même. On ne sauroit imiter mieux la simplicité du récit d'un homme rouge, une narration aussi conforme à son génie, & des circonstances mieux adaptées à la narration; circonstances peu convenables pour un récit d'Européen, & qui le sont parfaitement à un de ces hommes sensés, que nous nommons *sauvages*. Enfin, tout semble convaincre un lecteur non prévenu que c'est Moncacht-Apé lui-même qui en est l'auteur, & que M. le Page n'a pas cherché à en imposer au public.

3°. M. le Page assure, que ce sauvage étoit connu chez ces nations sous le nom de *Moncacht-Apé*, qui signifie, *un homme qui tue la peine*, ou la fatigue, parce qu'il étoit infatigable pour les voyages, ceux même de plusieurs années. Les François avoient un poste chez les Natchez, & cet homme n'en demeuroit qu'à quarante lieues. Si donc ce récit étoit controuvé, il est impossible que personne n'en eût découvert la fausseté. Ce n'est pas que je l'adopte en entier, faute de savoir les longitudes & les latitudes; aussi c'est uniquement par conjecture que j'ai déterminé sa route sur ma carte. *Voyez* les cartes géographiques de ce *Supplément*, n° 1.

On verra à l'article CALIFORNIE, (*dans ce Supplément*), nos idées sur les pays situés à son ouest, nord & nord-est; la relation de Moncacht-Apé ne doit servir qu'à prouver plus amplement mon assertion sur la largeur immense de l'*Amérique* septentrionale, tout comme celle du P. Charlevoix des deux femmes du Canada rencontrées dans la Tartarie, qui assuroient y avoir été conduites de nation en nation par terre, à l'exception de quelques petits trajets par mer.

On peut voir dans mes *Mémoires & Observations géographiques & critiques sur la situation des pays septentrionaux de l'Asie & de l'Amérique*, imprimés à Lausanne en 1765, *in*-4°, des faits essentiels qui viennent à l'appui de ce que j'établis ici. La nature de ce *Supplément* ne permet pas de nous étendre davantage. Ajoutons quelques idées particulieres sur ce grand nombre de nations peu ou point connues.

On jugera facilement par ce que j'en ai déja dit en passant, que je crois le vaste continent de l'*Amérique* septentrionale habité par des peuples innombrables, parmi lesquels plusieurs sont très-civilisés. Nous connoissons quatre de ces peuples très-distincts les uns des autres, & il ne faut pas douter qu'il ne s'y en trouve davantage. Quelques-uns assurent que sur le grand lac des Mistassins au nord du fleuve Saint-Laurent, & à l'est du fond de la baie d'Hudson, lac qui se trouve sur toutes les cartes, excepté sur les plus nouvelles; que, dis-je, aux environs de ce lac & dans les pays voisins, se trouvent aussi des peuples plus civilisés que leurs voisins.

Le baron de la Hontan dit qu'il avoit trouvé les Eokoros sur la partie orientale du Missisipi, & alliés des Outagamis, au côté opposé, moins sauvages que tous les autres qu'il avoit vus; que les Essanapés l'étoient encore moins; que les Gnacsitares les surpassoient en politesse; que les Mozemleks regardoient ceux-ci comme barbares, & que ceux-ci paroissoient être surpassés par les Tahuglanks. L'expérience de tous les siecles & de tous les lieux, prouve qu'il en est toujours de même. La barbarie augmente & diminue chez les peuples de distance en distance. Nous voyons que les Esquimaux, les Caraïbes, &c. qui sont les plus éloignés vers l'est, sont les plus barbares. On doit donc juger que depuis les Tahuglanks vers les bords de la mer, il y a beaucoup de nations qui le sont plus ou moins: la relation de Moncacht-Apé le prouve; & si on veut rejetter son témoignage & celui de la Hontan, on admettra pourtant la relation qu'on a donnée des têtes pelées & des hommes barbus, de même que de ceux qui vendoient déja du tems d'Espejo aux habitans du nord du nouveau Mexique, des marchandises inconnues aux sauvages. Et M. de Bourgmont, dont on ne peut révoquer en doute la relation donnée par M. le Page du Praz, a aussi trouvé les nations plus douces, plus polies, plus ingénieuses, à mesure qu'il s'est avancé vers l'ouest: le P. Charlevoix, qui a parcouru tout le Canada, & s'est informé exactement de ce qu'il n'a pas vu, a été si frappé de ce qu'il apprenoit de la maniere policée dont quelques nations vivoient, que, ne pouvant pas le concilier avec l'idée qu'on se forme de ce qu'on nomme *sauvages*, il a été persuadé qu'au nord du nouveau Mexique, il se trouvoit des colonies d'Espagnols ou d'autres Européens, à nous inconnues; tout ceci ne donne pas peu de poids à la relation de la Hontan, dont il n'étoit pourtant pas partisan.

Nous savons encore que les Chichimecas, sauvages des plus barbares, étoient les habitans originaires du Mexique; ils ont été chassés par les Navatlacas, sortis du nouveau Mexique, qui étoient moins barbares. Ils faisoient sept nations, & vinrent apparemment de l'endroit au nord du nouveau Mexique, où les anciennes cartes placent un lac, & ce qu'ils nomment *septem civitatum patria*, & où les

les cartes suivantes ont placé à-peu-près les Moqui. Six nations vinrent les unes après les autres, la premiere environ l'an 800 de l'ere chrétienne ; trois cens & vingt ans après la sortie des six nations, vinrent les Mexicains. Toutes ont resté longues années en chemin, & venoient, selon quelques-uns, du nord-ouest du nouveau Mexique. Les Mexicains étant encore plus policés que les six premieres nations, devoient donc sortir d'un peuple qui ne l'étoit pas moins. Il y a toute apparence que la grande fécondité y a souvent expulsé des essaims de peuples, comme ailleurs. On sait que ceci est arrivé entr'autres chez les peuples septentrionaux de l'Asie & de l'Europe, avant & après l'ere chrétienne ; ou bien ils ont été poussés par des nations plus puissantes qui les ont obligés à chercher de nouvelles demeures. Peut-être que l'une & l'autre cause y a eu part.

Qu'on ne dise pas que l'*Amérique* est peuplée de barbares, & que par conséquent les peuples civilisés sont venus d'ailleurs. Ne sortons-nous pas tous de la même souche ? La raison, le génie ne sont-ils pas le partage de tous les hommes, du plus au moins ? Il ne s'agit que de la culture, comme de celle des terres. Nous voyons même par les histoires anciennes, que les terres les plus fertiles sont devenues stériles faute de culture, & qu'une bonne culture a donné de la fertilité au sol le plus ingrat. Les Chinois qui sont si ingénieux & si laborieux, ne sont pas une colonie étrangere : ils ont eu plusieurs inventions, comme celles de la poudre à canon, de l'imprimerie, *&c.* avant les Européens. Les Péruviens, avant l'arrivée des Incas, étoient aussi bruts que les Troglodites : cependant on voyoit dans leur pays d'anciens édifices qui valoient bien tout ce qui faisoit l'admiration de l'antiquité en ce genre, sans pouvoir en découvrir les auteurs. On sera donc convaincu que des peuples entiers par des révolutions inconnues, sont retombés dans la barbarie, de civilisés qu'ils étoient, & que d'autres en sont sortis & ont conservé leurs mœurs, & avancé dans les arts. Pourquoi les Américains eussent-ils été seuls privés de ces avantages de la nature ?

M. de Guignes voudroit insinuer que les Mexicains sont d'origine chinoise, de même que les derniers Péruviens. Qu'il me permette de n'être pas de son avis. Il est vrai que ces derniers ressemblent en bien des points aux Chinois; mais comment peut-on croire un moment qu'ils aient fait le trajet immense par mer depuis la Chine au Pérou ? Bien plus, on voit que la mer du Sud a été long-temps inconnue aux Incas qui étoient venus de l'intérieur du continent & qui ne sont arrivés sur ces bords qu'après l'an 1200. M. de Guignes ne trouve rien du voyage des Chinois après le cinquieme siecle. D'où seroient-ils donc venus ? Il avoue même qu'ils alloient terre à terre, de la Chine au Japon de-là au Jesso, ensuite au Kamtschatka & enfin à l'*Amérique*, & par-tout ils employerent quatre ou six fois plus de temps qu'il n'en faudroit à des mariniers européens. Comment auroient-ils donc traversé cette mer ? Encore patience s'ils étoient venus du Pérou à la Chine, ils se seroient raffraîchis dans les isles, puisque les vents alisés les auroient favorisés : mais qu'ils soient venus de la Chine au Pérou, lorsque les Européens ne se hazardent qu'en tremblant à faire le trajet des Philippines aux Marianes, & de-là à Acapulco, & y emploient des six à sept mois, qui pourroit penser un moment que les Chinois eussent fait ce voyage, non-seulement au Méxique, mais passé la ligne, pour chercher le Pérou dont ils n'avoient pas la moindre idée ? *Credat Judæus Apella.*

Si l'on disoit qu'ils ont côtoyé le Mexique & tous les pays situés au-delà jusqu'au Pérou, je demanderois pourquoi l'on n'en trouve aucune trace ? Pourquoi auroient-ils préféré un pays inconnu à des régions fertiles où ils aborderent ?

Pour ce qui regarde les Mexicains, la même raison n'a pas lieu, mais il y en a une autre qui n'est pas moins forte. Si jamais il y a eu des peuples différens en tout, pour la figure, les habillemens, les mœurs, la religion, *&c.* ce sont les Chinois & les Mexicains. Qu'on observe seulement, je ne dirai pas leur langue, vu que je l'ignore parfaitement, aussi bien que mes lecteurs, mais les mots, les assemblages bisarres des lettres, tant de terminaisons en *huitl*, le grand nombre de *l*, de doubles *ll*, de *z*, *&c.* dont on ne trouve de vestige dans aucune autre langue. Tout ceci prouve qu'ils sont très-anciens dans l'*Amérique*.

Si les Mexicains le sont, la nation policée dont ils sortoient devoit l'être de même. Celle-ci a pu changer étant séparée depuis près de mille ans des autres. Elle aura pu prendre d'autres mœurs, une autre langue, faire de nouvelles inventions différentes de celles des Mexicains, en oublier quelques-unes, *&c.* l'histoire nous en fournit des exemples. Ils ont pu se mêler, au moins quelques-uns, soit avec des voisins, soit avec des peuples qui les ont subjugués. Je crois donc que les hommes barbus, dont on parle en diverses contrées, à ce qu'il paroît, sont d'anciens habitans policés de l'*Amérique*, & que les autres, les têtes pélées, & ceux de Moncacht-Apé, sont des étrangers d'origine, ou mêlés avec des naturels du pays.

Quels étrangers ? Je suis en ce point de l'opinion de M. de Guignes, avec quelque différence. Je ne vois pas que les auteurs Chinois disent précisément que le Fonsang soit éloigné du Tahan de vingt mille lis, ou deux mille lieues par mer. Les Chinois abordoient bien par mer en *Amérique*, mais il est incertain si de-là ils ne se rendoient pas dans une partie du continent, ou du moins, si leurs descendans ne s'enfoncerent pas plus avant dans le pays & n'y formerent pas un établissement indépendant. Peut-être que ce fut dans le tems de leur établissement qu'ils pousserent les ancêtres des Mexicains, & qu'une partie fut obligée de quitter son ancienne patrie pour chercher une nouvelle demeure. Il est possible aussi que les Chinois aient percé plus loin, & qu'alors ceux qu'ils chasserent, sauvages & autres, se soient retirés vers les bords de la mer que les Chinois avoient quittés; ce qui serviroit à expliquer fort naturellement pourquoi la communication entre les Chinois de la Chine & ceux de l'*Amérique* a cessé. Les vaisseaux arrivés ensuite ne trouvant plus leurs compatriotes, mais à leur place des étrangers sauvages qui agissoient en ennemis envers eux, auront cru les Chinois tous massacrés, & sans doute ne seront plus revenus. Ceux de l'*Amérique*, séparés de leurs anciens concitoyens & de toute nation policée, auront conservé quelque chose de leurs anciennes mœurs & coutumes; ils en auront ajouté ou changé d'autres ; enfin dans l'espace de mille ans ils seront devenus très-différens des habitans de la Chine, du moins à plusieurs égards. Il n'est pas douteux que si, selon M. de Guignes, ils ont fait constamment route le long du Japon, plusieurs de cette nation n'aient pris parti avec eux ; que même des jonques de ceux-ci ayant été jettées sur le rivage des Chinois Américains, ils n'en aient été bien accueillis & incorporés dans la nation. De-là le mélange des traits des uns & des autres.

Enfin, j'avoue que tout ce que je dis des nations civilisées qui habitent les parties septentrionales & occidentales de l'*Amérique*, n'est appuyé que sur des conjectures, mais qui ne me paroissent pas destituées de probabilité. Je trouve dans les

voyageurs tant de faits, tant de circonstances, que je ne saurois m'ôter de l'esprit, qu'avec le tems on ne découvre dans ce continent des nations très-nombreuses & civilisées qui composent des royaumes puissans.

Les François, s'ils avoient conservé la Louisiane, m'auroient paru beaucoup plus à portée de les découvrir depuis ce pays, qu'on ne l'a fait depuis le Canada : ils ont appris à connoître les Missourites, les Cansez, les Padoucas, nations qui, à mon avis, ne sont pas éloignées des premieres nations civilisées, puisque les Padoucas se servoient déja de chevaux couverts de peaux pour aller à la chasse, comme les Tahuglanks.

Si donc on poussoit vers la riviere qu'on nomme de *Saint-Pierre*, & que je crois être la riviere Longue de la Hontan, qu'on suivît alors la même route : ou si, depuis les Padoucas on suivoit & passoit le Missouri, comme a fait Moncacht-Apé, nous en saurions bien-tôt des nouvelles. Je regarde le lac des Tintons comme un de ces lacs formés par la riviere Longue, qui sont représentés sur la carte de la Hontan; car je ne conçois pas pourquoi on lui a donné le nom de lac des *Tintons*, en ajoutant *Tintons errans*. S'ils sont plus errans que les autres sauvages, qui font des courses de plusieurs centaines de lieues, je ne vois pas pourquoi l'on donne à un lac le nom d'une nation qui n'y fait jamais sa demeure fixe.

On peut encore consulter l'*Histoire générale des Voyages*, qui rapporte une relation tirée, est-il dit, du *Mercure galant* de 1711, par M. du Fresnoi, & celle-ci d'un manuscrit trouvé en Canada, de la découverte faite par dix personnes qui remontoient le Mississipi, de celui-ci entroient dans un autre fleuve dont le cours étoit vers le sud-sud-ouest, & ainsi d'une riviere à l'autre jusques chez les Escanibas, gouvernés par un roi, Aganzan, qui prétendoit descendre de Montezuma, roi puissant, entretenant une armée de 100000 hommes en tems de paix, lesquels peuples négocioient avec un autre peuple, en y allant par caravannes, qui restoient six mois en route. On peut en lire un détail fort ample dans la gazette de Londres du 30 octobre 767.

On y lit que trois François, partis de Montreal l'année précédente pour faire des découvertes, après 1200 milles de marche, ont rencontré un fleuve dans lequel ils ont cru appercevoir un mouvement de la marée.

D'après les axiomes énoncés au commencement de cet article, je regarde de pareilles relations de quelques aventuriers, comme les fables des anciens, qui, sans être vraies, ont pourtant la vérité pour base, quoiqu'elle y soit fort défigurée; du moins sera-t-on obligé d'avouer que leurs auteurs ont cru incontestable qu'à l'ouest du Canada il existoit un pays immense de peuples plus ou moins civilisés, & que c'étoit l'opinion générale. *Voyez la carte de l'Amérique n°. 1, dans ce Supplément.* (*E.*)

AMESTRIS, (*Hist. de Perse.*) femme de Xerxès, roi de Perse, fut un exemple des atrocités dont l'amour offensé est capable. Tandis que son mari enivré de plaisir, tâchoit d'oublier sa honte & ses défaites, il conçut une passion violente pour la femme de son frere Masiste. Cette princesse fidelle à son premier engagement, lui refusa son cœur & sa main. Xerxès, pour mieux la séduire, fit épouser sa fille à son fils Darius, qu'il avoit désigné son successeur; mais moins touchée de cet honneur que de ses devoirs, elle persista constamment dans ses refus. Le monarque désespérant de subjuguer sa vertu, se sentit embraser d'un amour furieux pour sa fille qu'il venoit de marier à Darius. *Amestris* qui se croyoit toujours aimée de son volage époux, lui fit présent d'une robe magnifique qui étoit son propre ouvrage. Xerxès ébloui par la richesse du présent, s'en revêtit pour aller rendre visite à sa maîtresse qui, charmée de l'éclat de sa nouvelle parure, l'exigea pour prix de ses faveurs. *Amestris* en la voyant parée de son ouvrage, s'apperçut qu'elle avoit une rivale, & aveugle dans son discernement, elle imputa à la mere le crime de sa fille. Les Rois de Perse s'étoient fait une loi de ne rien refuser à leur femme le jour de leur naissance; elle saisit cette occasion pour lui demander que la femme de Masiste lui fût livrée, & quand elle l'eut en son pouvoir, elle lui fit couper les mamelles, la langue, le nez, les oreilles & les levres qu'elle fit jetter aux chiens qui les dévorerent à ses yeux, tandis qu'elle respiroit encore. Cette atrocité ne lui rendit pas la place qu'elle avoit occupée dans le cœur de son époux. Xerxès fit venir son frere & lui déclara qu'il devoit renoncer à son épouse. Masiste, époux tendre & constant, se retira furieux dans son palais, où il apperçoit sa femme toute mutilée. Il se livre à tous les transports d'une juste vengeance, & s'enfuit avec elle dans son gouvernement de la Bactriane, mais il fut arrêté sur sa route par une troupe de cavalerie qui le massacra avec sa femme, ses enfans & toute sa suite. La barbare *Amestris*, pour remercier les dieux infernaux qui avoient si bien servi ses fureurs, leur offrit en sacrifice quatorze enfans des meilleures familles de la Perse, qu'elle fit enterrer tous vivans. (*T—N.*)

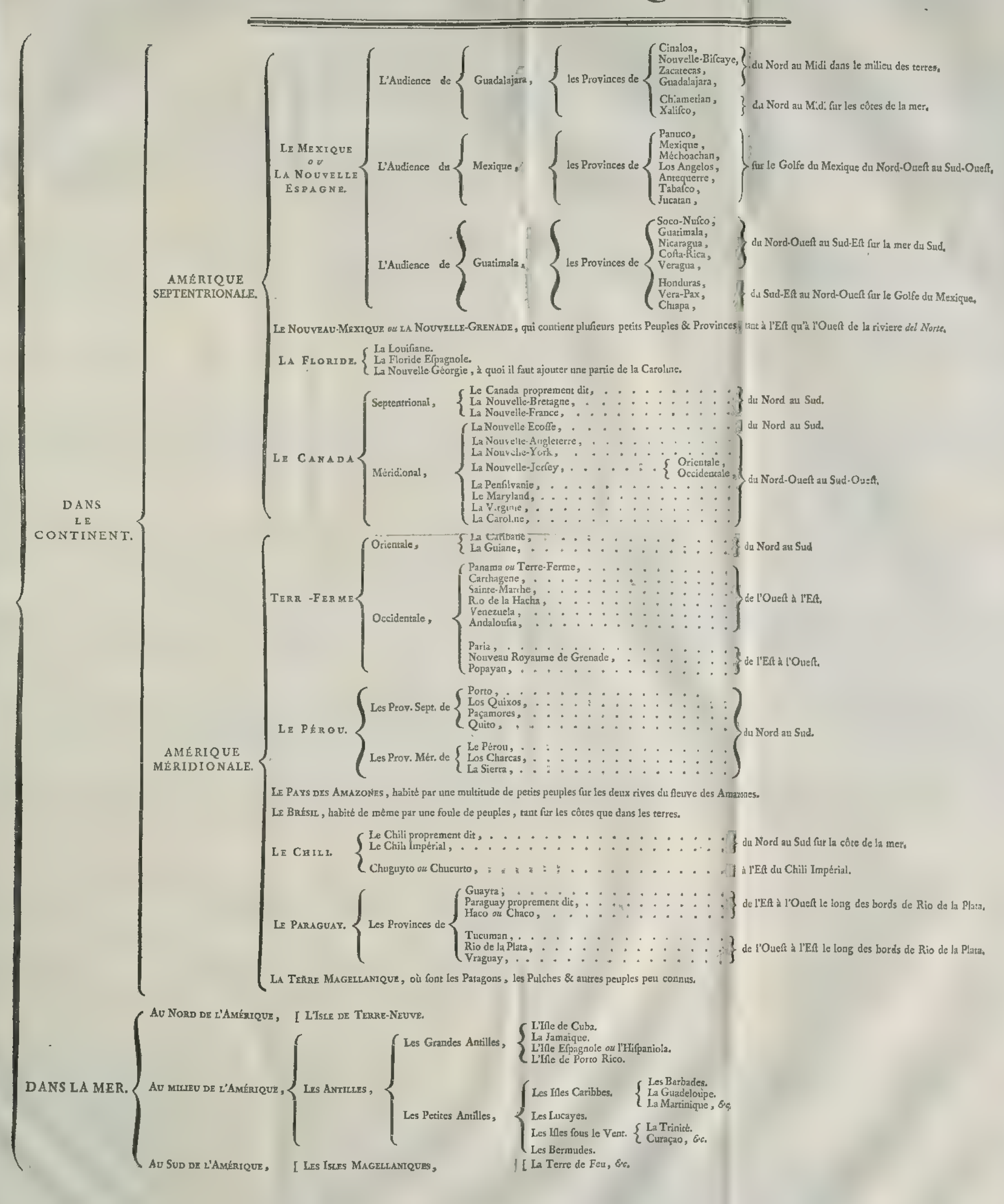
* AMEUBLEMENT, s. m. (*Gramm.*) c'est l'assortiment de meubles dont on garnit une chambre. Voilà un bel *ameublement. Dict. de Trévoux.*

§ AMEUBLIR, (*Agric.*) se dit aussi des soins que l'on prend pour empêcher la terre de devenir compacte, soit en divisant ses molécules par des labours fins & réitérés, soit en la calcinant, soit en y mêlant des engrais. Plus les molécules de la terre sont divisées, ensorte que le sol ressemble presque à de la poussiere, plus les végétaux sont à portée d'étendre leurs racines & de se fortifier en toutes manieres. Les neiges, les pluies d'hiver & la gelée, contribuent beaucoup à *ameublir* une terre qui a été mise en mottes par les labours d'automne. Les rayons du soleil & la grande chaleur atténuent aussi en d'autres saisons, les terres qui ne sont pas trop humides & argilleuses. Il est important d'*ameublir* profondément la terre. Ces avis sont pour les semis de bois, comme pour les autres terres. (+)

AMICLÈS, (*Hist. de Lacédémone.*) troisieme roi de Lacédémone, n'est connu que pour avoir été le fondateur d'une ville de Laconie, à laquelle il donna son nom, comme son aïeul Lacédémon avoit donné le sien à tout le pays de sa domination. Il fut pere d'Hyacinte, tué d'un coup de palet par un de ses compagnons. *Amiclès* fut si touché de sa mort, que pour perpétuer sa mémoire, il institua des jeux funebres qui devinrent la plus grande solemnité de Lacédémone. Les récompenses dont il honora les orateurs & les poëtes qui célébrerent les vertus de son fils, prouvent qu'il aimoit les lettres. Les poëtes reconnoissans publierent que Zephyr, jaloux de la préférence qu'Apollon donnoit à ce prince aimable, avoit dirigé avec son haleine le palet dont il avoit été frappé. Ils ajoutoient que le dieu affligé de la mort de son favori, l'avoit métamorphosé en une fleur blanche qui porte encore aujourd'hui son nom. Cette fleur est marquée d'une espece de couronne rouge qui retrace la blessure de celui dont elle emprunte son nom. (*T—N.*)

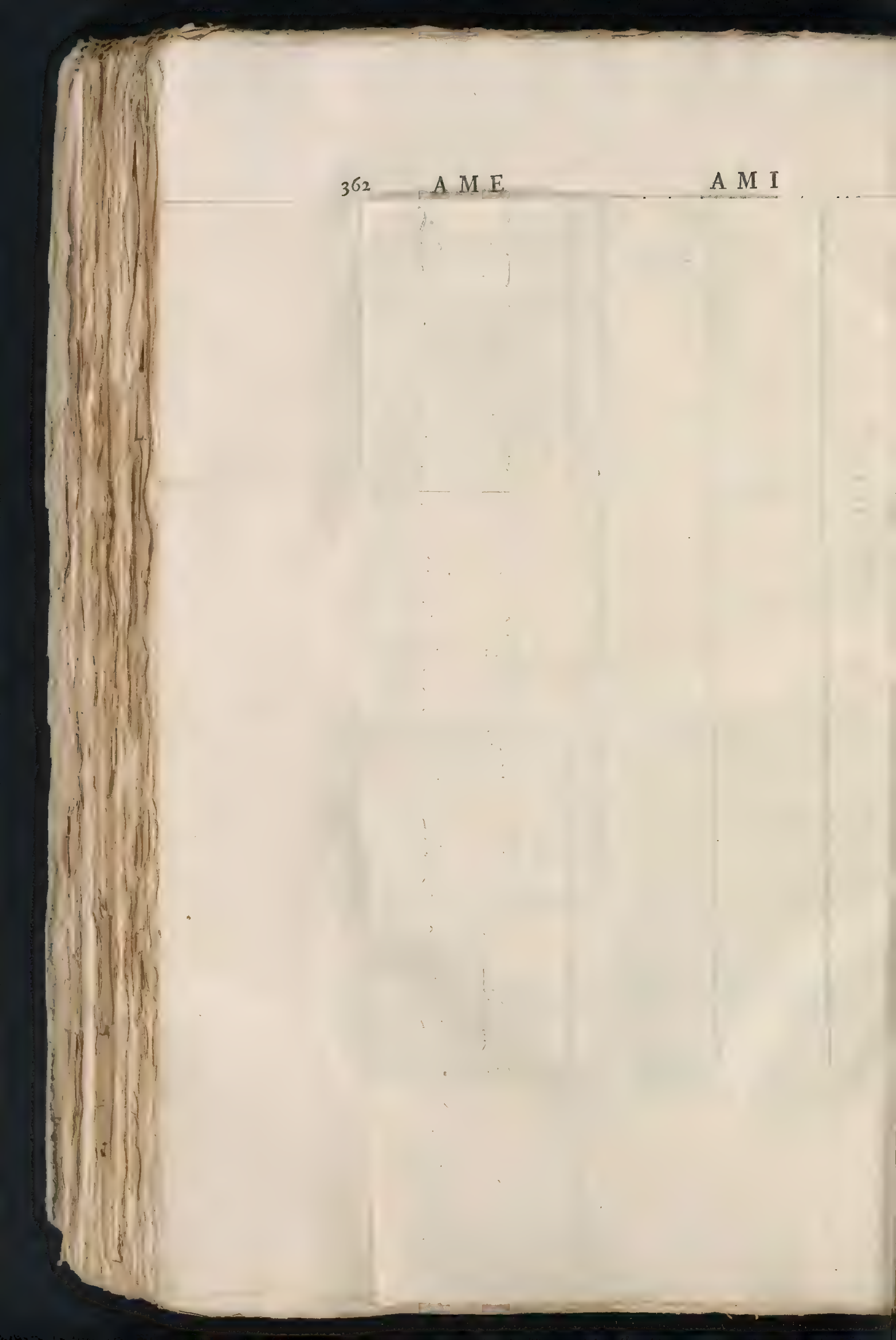
AMILCAR, fils de Magon. (*Hist. des Carthaginois.*) Plusieurs généraux Carthaginois ont illustré le nom d'*Amilcar*. Le premier étoit fils de Magon, général célebre qui perfectionna l'art militaire, en

DIVISION GÉNÉRALE
DE L'AMÉRIQUE.



AMÉRIQUE.

- **DANS LE CONTINENT.**
  - **AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.**
    - **Le Mexique ou la Nouvelle Espagne.**
      - L'Audience de Guadalajara, les Provinces de
        - Cinaloa, Nouvelle-Biscaye, Zacatecas, Guadalajara, — du Nord au Midi dans le milieu des terres.
        - Chiametlan, Xalisco, — du Nord au Midi sur les côtes de la mer.
      - L'Audience du Mexique, les Provinces de
        - Panuco, Mexique, Méchoachan, Los Angelos, Antequerre, Tabasco, Jucatan, — sur le Golfe du Mexique du Nord-Ouest au Sud-Ouest.
      - L'Audience de Guatimala, les Provinces de
        - Soco-Nusco, Guatimala, Nicaragua, Costa-Rica, Veragua, — du Nord-Ouest au Sud-Est sur la mer du Sud.
        - Honduras, Vera-Pax, Chiapa, — du Sud-Est au Nord-Ouest sur le Golfe du Mexique.
    - **Le Nouveau-Mexique** ou **la Nouvelle-Grenade**, qui contient plusieurs petits Peuples & Provinces, tant à l'Est qu'à l'Ouest de la riviere *del Norte*.
    - **La Floride.**
      - La Louisiane.
      - La Floride Espagnole.
      - La Nouvelle Géorgie, à quoi il faut ajouter une partie de la Caroline.
    - **Le Canada.**
      - Septentrional,
        - Le Canada proprement dit, La Nouvelle-Bretagne, La Nouvelle-France, — du Nord au Sud.
      - Méridional,
        - La Nouvelle Ecosse, — du Nord au Sud.
        - La Nouvelle-Angleterre, La Nouvelle-York, La Nouvelle-Jersey (Orientale, Occidentale), La Pensilvanie, Le Maryland, La Virginie, La Caroline, — du Nord-Ouest au Sud-Ouest.
  - **AMÉRIQUE MÉRIDIONALE.**
    - **Terre-Ferme.**
      - Orientale,
        - La Caribane, La Guiane, — du Nord au Sud
      - Occidentale,
        - Panama ou Terre-Ferme, Carthagene, Sainte-Marthe, Rio de la Hacha, Venezuela, Andalousia, — de l'Ouest à l'Est.
        - Paria, Nouveau Royaume de Grenade, Popayan, — de l'Est à l'Ouest.
    - **Le Pérou.** — du Nord au Sud.
      - Les Prov. Sept. de Porto, Los Quixos, Paçamores, Quito,
      - Les Prov. Mér. de Le Pérou, Los Charcas, La Sierra,
    - **Le Pays des Amazones**, habité par une multitude de petits peuples sur les deux rives du fleuve des Amazones.
    - **Le Brésil**, habité de même par une foule de peuples, tant sur les côtes que dans les terres.
    - **Le Chili.**
      - Le Chili proprement dit, Le Chili Impérial, — du Nord au Sud sur la côte de la mer.
      - Chuguyto ou Chucurto, — à l'Est du Chili Impérial.
    - **Le Paraguay.** Les Provinces de
      - Guayra, Paraguay proprement dit, Haco ou Chaco, — de l'Est à l'Ouest le long des bords de Rio de la Plata.
      - Tucuman, Rio de la Plata, Vraguay, — de l'Ouest à l'Est le long des bords de Rio de la Plata.
    - **La Terre Magellanique**, où sont les Patagons, les Pulches & autres peuples peu connus.
- **DANS LA MER.**
  - **Au Nord de l'Amérique**, L'Isle de Terre-Neuve.
  - **Au milieu de l'Amérique**, Les Antilles,
    - Les Grandes Antilles, L'Isle de Cuba. La Jamaïque. L'Isle Espagnole ou l'Hispaniola. L'Isle de Porto Rico.
    - Les Petites Antilles,
      - Les Isles Caribbes. Les Barbades. La Guadeloupe. La Martinique, *&c.*
      - Les Lucayes.
      - Les Isles sous le Vent. La Trinité. Curaçao, *&c.*
      - Les Bermudes.
  - **Au Sud de l'Amérique**, Les Isles Magellaniques, La Terre de Feu, *&c.*



établissant la subordination dans les armées. *Amilcar*, formé par les leçons de son pere, fut l'héritier de ses talens. On l'éleva au commandement des armées pour chasser les Grecs de la Sicile. Ses intelligences avec Anaxilas, roi ou tyran de Rhege, lui promettoient de brillans succès. Ce prince l'éblouit par la magnificence de ses présens, & il lui donna ses enfans pour gage de sa fidélité. *Amilcar* assuré de son secours, mit à la voile; & sa flotte en sortant des ports, fut dispersée par la tempête. Les soldats regardant ce malheur comme un avertissement céleste, tomberent dans l'abattement. Pour lui, s'élevant au-dessus des terreurs superstitieuses, il n'en fut que plus ardent à poursuivre son entreprise. Dès qu'il eut fait son débarquement, il mit le siege devant Himere. Gellon, tyran de Syracuse, marcha au secours de cette ville, & voulant ménager le sang de ses sujets, il employa la ruse pour triompher d'un ennemi supérieur en nombre. Informé par une lettre interceptée qu'*Amilcar* préparoit un sacrifice à Neptune, & qu'une troupe de cavalerie Selmontoise devoit le joindre le lendemain, il envoya la lettre par un courier de confiance, & retint celui qui devoit la remettre; de sorte qu'*Amilcar* ne put soupçonner qu'il étoit découvert. Gellon choisit un nombre de cavaliers égal à celui que l'ennemi attendoit. Ils furent reçus comme des alliés que Selmonte leur envoyoit, & au milieu du sacrifice, ils s'élancerent sur les Carthaginois sans défense, qui tous furent égorgés. *Amilcar* eut peine à se soustraire à ce carnage, il se retira dans son camp où il se disposa à tirer vengeance de cette humiliation. Tandis que son armée combat avec furie, il est étonné par de funestes présages, & ne voulant point survivre à une défaite, il offre un sacrifice à Saturne, & se précipite au milieu des flammes. Son fils Gifcon fut puni de son malheur. Carthage le retrancha du nombre de ses citoyens. Cet illustre banni ne parut sensible qu'à la honte dont sa patrie se couvroit, en punissant injustement le fils de son bienfaiteur. Il se retira à Selmonte, où il languit dévoré de besoins. Les Carthaginois se repentirent de l'injustice de leur arrêt. La mémoire d'*Amilcar* fut rétablie; ils assurerent qu'il avoit été prendre place parmi les dieux. Ils lui déférerent les honneurs divins; ils lui érigerent des autels dans leur ville & dans tous les lieux où ils fonderent des colonies. (*T—N.*)

AMILCAR RHODANE fut envoyé par les Carthaginois auprès d'Alexandre, pour pénétrer les desseins de ce conquérant qui, après la prise de Tyr, menaçoit d'envahir l'Afrique & l'Asie. *Amilcar*, souple & artificieux, s'introduisit dans la faveur d'Ephestion qui lui procura une audience de son maître. Il fut reçu comme un fugitif que les factions avoient obligé de quitter sa patrie, & qui venoit chercher la gloire & la fortune sous les drapeaux des Macédoniens. Alexandre, charmé de son éloquence & de son enjouement, l'admit dans sa familiarité; & dès-lors cet émissaire adroit, devenu infidele pour être citoyen, découvrit aux Carthaginois tous les projets du roi conquérant. Il se servoit de tablettes de bois sur lesquelles il gravoit ce qu'il vouloit faire savoir à Carthage; il appliquoit ensuite une couche de cire sur laquelle il imprimoit des choses indifférentes aux Macédoniens dont il trompoit la confiance. Il paroît qu'après avoir trahi son bienfaiteur, il devint infidele à sa patrie, puisqu'à son retour à Carthage il fut condamné à perdre la tête. (*T—N.*)

AMILCAR. On voit paroître un nouvel *Amilcar* sous le regne d'Agathocle, dont il fut l'ami ou plutôt le complice. Justin prétend qu'il lui prêta cinq mille Africains pour être les exécuteurs des cruautés qu'il exerça contre les principaux citoyens de Syracuse. Les services rendus au tyran par un Carthaginois, ne désarmerent point sa haine contre Carthage; & c'est ce qui fit soupçonner qu'il y avoit entr'eux une intelligence secrete. Ce soupçon fut encore fortifié par les courses qu'Agathocle fit sur les terres de la république. *Amilcar* qui pouvoit les réprimer, fut le témoin de ses hostilités qui resterent impunies. Les Siciliens gémissant sous la tyrannie d'Agathocle, l'accuserent à Carthage de favoriser leur oppression. Le Sénat convaincu de la justice de leur plainte, crut devoir arrêter l'ambition d'un général qui ne ménageoit un tyran que pour s'en faire un appui, & pour opprimer la liberté publique; & comme il avoit sous ses ordres toutes les forces de la république, on craignit de s'exposer à son ressentiment. Son procès fut instruit en secret, & les juges donnerent leur suffrage dans une urne sur laquelle on apposa un sceau qui ne devoit être levé qu'au retour du coupable à Carthage: mais une mort prématurée lui épargna la honte d'expier sur la croix le crime de son ambition. (*T—N.*)

AMILCAR, fils de Giscon, banni de Carthage, qui vécut malheureux à Selmonte, & petit-fils de cet *Amilcar* qui se précipita dans un bûcher à la journée d'Himere. Ses concitoyens, pour le consoler de la persécution suscitée à sa famille, l'éleverent au commandement de leur armée de Sicile. Ce fut lui qui réprima les projets ambitieux de l'autre *Amilcar* qu'il remplaça dans cette île. Agathocle assiégeoit alors Agrigente, & il se flattoit que la prise de cette ville entraîneroit la conquête de toute la Sicile; *Amilcar* y envoya une flotte de soixante voiles qui ôta au tyran l'espoir de s'en rendre maître. Syracuse fut insultée jusques dans ses murailles; quarante vaisseaux Carthaginois entrerent dans son port où ils brûlerent tous les vaisseaux de transport. *Amilcar* abusa des droits de la victoire, & barbare dans la prospérité, il fit couper les mains aux prisonniers qui s'étoient soumis à sa discrétion. Agathocle ne pouvoit point être surpassé en cruauté; il usa du droit de représailles envers tous les Carthaginois qui tomberent sous sa puissance. Le Sénat de Carthage crut devoir employer toutes les forces de la république pour terminer avec gloire une guerre aussi meurtriere. Il équipa une flotte de cent trente galeres, de soixante vaisseaux de guerre & de deux cens navires de transport qui furent submergés par les flots. Cette perte répandit la consternation dans Carthage où tous les murs furent tendus de deuil; cérémonie usitée dans les grandes calamités. *Amilcar* en rassembla les débris dont il forma une armée de quarante mille hommes de pied & de cinq mille chevaux. La meilleure partie de ces troupes lui fut fournie par les Siciliens mécontens, contre qui le tyran exerçoit les plus cruelles vengeances. Il falloit qu'une bataille décidât du sort de la Sicile. Les deux armées n'étoient séparées que par une riviere. Agathocle étoit campé sur une hauteur vis-à-vis des Carthaginois, postés sur le mont Enomas, célebre par le taureau d'airain de Phalaris. L'action s'engagea par une escarmouche. Les Siciliens eurent d'abord l'avantage, lorsqu'un nouveau renfort fit pencher la fortune du côté des Carthaginois. Agathocle vaincu fit sa retraite vers Gela; & sur le bruit que Syracuse étoit assiégée, il se fit un devoir d'y entrer pour la défendre. Il étoit sans espoir de la conserver, lorsqu'il exécuta un projet que le plus audacieux oseroit à peine concevoir: ce fut de transporter le théâtre de la guerre en Afrique. Tandis qu'*Amilcar* subjugue les villes de la Sicile sans défense, & qu'il ravage le territoire des villes rebelles, il s'engage dans un défilé au milieu des ténebres de la nuit. Son armée dont il ne peut diriger les mouvemens, l'abandonne & prend une fuite précipitée. Il tombe au pouvoir du vainqueur qui lui fait essuyer les plus

grands outrages. Les parens de ceux qu'il avoit sacrifiés à ses vengeances, le traînerent avec ignominie dans les places publiques; ils lui firent couper les mains qu'ils envoyerent à Agathocle en Afrique. Lorsque cette offrande lui fut présentée, il s'approcha de Carthage pour la faire voir aux habitans qui, à l'exemple des soldats, se prosternerent devant la tête de leur suffete. (*T—N.*)

AMILCAR, surnommé BARCA, donna naissance à cette faction si fameuse sous le nom de *Barcine*. Sa famille, considérée par ses richesses & ses services, étoit encore respectée par la noblesse de son origine, puisqu'il descendoit des anciens rois de Tyr. Il étoit jeune encore quand il fut élevé au commandement de l'armée de Sicile; & dans ses premiers essais, il fit voir qu'il n'avoit pas besoin du secours de l'expérience. Sévere par systême, il rétablit la discipline militaire, & apprit au soldat à obéir avant de tenter la fortune d'un combat; il eut la patience d'étudier le caractere des généraux qui lui étoient opposés. Il fatigua ses troupes par des marches & contre-marches qui n'avoient d'autre but que de les familiariser avec les exercices de la guerre. La prise d'Erix donna un grand éclat à ses armes, & il eût poursuivi plus loin ses avantages, si le consul Luctatius n'eût dispersé près des îles Egates la flotte de l'amiral de Carthage qui devoit favoriser ses opérations. Les romains maîtres de la mer, lui couperent toute communication avec l'Afrique. Ce revers le mit dans l'impuissance de faire la guerre avec gloire; il sentit la nécessité de faire la paix, & il la demanda comme un général qui ne craignoit point de faire la guerre. Les Romains fiers de leurs victoires, exigerent que l'armée Carthaginoise leur remît ses armes. *Amilcar* répondit: *Je me soumettrai plutôt aux tourmens & à la mort, que de rendre aux ennemis de ma patrie ces mêmes armes qu'elle m'a confiées pour la défendre.*

Les deux partis également épuisés par la guerre, conclurent une paix qui fut humiliante pour les Carthaginois. *Amilcar* forcé d'y souscrire, en conçut une haine implacable contre les Romains. Carthage débarrassée de cette guerre, en eut une plus cruelle à soutenir contre son armée de Sicile qui étoit passée en Afrique. Le trésor public étant épuisé, ne pouvoit satisfaire à l'avarice des mercénaires qui, en exagérant leurs services, en exigeoient le salaire. Carthage marchanda avec eux comme s'il se fût agi d'une denrée de commerce. Ils demanderent *Amilcar* pour arbitre, & voyant qu'on négligeoit de les satisfaire, ils se rassemblerent au nombre de dix mille hommes, tant Liguriens que Gaulois Illiriens. Carthage leur oppose Hannon qui fut vaincre sans savoir profiter de la victoire. Son incapacité détermina à lui substituer *Amilcar* qui, quoique inférieur en force, livra deux combats où il eut toujours l'avantage. Il usa avec modération de la victoire: tous les prisonniers eurent l'alternative de se retirer dans leur patrie ou de servir dans ses troupes. Cette clémence rendit les rebelles plus féroces: ils crurent qu'on ne les ménageoit que parce qu'ils étoient redoutables. Giscon qui avoit été leur ami & leur bienfaiteur, se trouvoit alors dans leur camp pour tâcher de les ramener à leur devoir; ils lui couperent les mains, le battirent de verges & l'ensevelirent tout vivant dans une fosse: tous les autres prisonniers furent lapidés; tous les Carthaginois qui tomberent entre leurs mains, expirerent dans les tourmens. *Amilcar* crut devoir user de représailles, il abandonna tous ses prisonniers à la voracité des bêtes féroces. Les factions qui divisoient la république, s'opposerent au succès de ses opérations. Hannon lui fut associé dans le commandement. Il y avoit trop d'opposition dans leur caractere, pour qu'il y eût de l'unanimité dans leurs opérations. Le Sénat en prévint les suites funestes, en déférant aux soldats le droit de mettre à leur tête celui qu'ils jugeroient en être le plus digne: tous les suffrages se réunirent sur *Amilcar*. Cinquante mille rebelles dominoient dans les campagnes, & fiers de leur supériorité, ils cherchoient l'occasion de livrer bataille. *Amilcar* les affoiblit par des escarmouches multipliées, & fécond en ruses il les enferma dans un défilé où il leur étoit aussi dangereux de combattre que de faire leur retraite. Ils se retranchent dans leur camp où la famine meurtriere les réduit à manger leurs prisonniers & leurs esclaves. Spendius, avec deux autres chefs de rebelles, muni d'un sauf-conduit, se rend dans la tente d'*Amilcar* qui leur accorde la paix à condition qu'ils mettroient bas les armes, & qu'ils seroient renvoyés avec un seul habit. Leurs compagnons impatiens de leur retour, se crurent trahis. Ils prennent les armes sous les ordres de Mathos, & livrent un combat où quarante mille rebelles furent écrasés par les éléphans. Mathos se retire dans Tunis, où il est bientôt assiégé: il fait plusieurs sorties où il deploie un courage qui lui est inspiré par le désespoir. Séduit par ses premiers succès, il engage une action générale où il fut mal secondé par les mercénaires. Mathos fut pris & conduit à Carthage, où il subit la mort la plus cruelle. Les atrocités où s'abandonnerent les deux partis, firent donner à cette guerre le nom d'inexpiable.

Amilcar, après avoir éteint le feu de ces discordes civiles, punit ceux qui avoient favorisé les rebelles. Les Numides & plusieurs autres pays de l'Afrique, furent soumis. Il se rendit ensuite en Espagne, où il signala son arrivée par la conquête de Tarte, & par des victoires sur les Celtes & les Ibériens, dont la principale noblesse périt les armes à la main. Les peuples les plus belliqueux furent obligés de plier sous le joug de Carthage. La rapidité de ses succès étendit les vœux de son ambition; il forma le dessein d'aller attaquer les Romains dans le sein de l'Italie: mais ne voulant pas laisser d'ennemis en Espagne, il marcha contre les Vectones qui lui restoient à subjuguer. Il fut trahi par Orison, prince du pays qui, sous prétexte d'amitié, envoya une armée qui se déclara contre lui. *Amilcar* n'eut d'autre ressource que la fuite, & en passant une riviere, il eut le malheur de se noyer. Ce grand général étendit les limites de la domination Carthaginoise. Il eut la facilité d'amasser de grands trésors; mais au lieu de se les approprier, il versa dans le trésor public tout ce qu'il ne distribua point à ses soldats. Son plus beau titre de gloire est d'avoir été le pere du fameux Annibal qui fut l'héritier de ses talens & de son aversion invincible contre les Romains. (*T—N.*)

AMIN, (*Hist. des Califes.*) fils d'Aaron Rashid, fut proclamé par les habitans de Bagdat, le jour même que l'on reçut la nouvelle de la mort de son pere. L'armée qui étoit à Thus lui avoit déféré le même titre quinze jours auparavant. Héritier des états de son pere, il n'eut ni ses talens, ni ses vertus; & livré tout entier aux excès de la table & du jeu, il s'abrutit dans la débauche, & se déchargea sur son visir du soin des affaires. Le goût des voluptés qui souvent adoucit les mœurs sans les rendre plus pures, ne fit qu'aigrir son caractere dur & sauvage. Il n'usa de son pouvoir que pour punir. Son humeur sanguinaire se manifestoit jusques dans les actions les plus indifférentes. Il fit construire sur le Tigre des navires dont les uns ressembloient à des lions & à des serpens, & d'autres à des dragons & à des vautours. Il dépensa de grandes sommes pour acheter des eunuques éthiopiens, qu'il fit les gardiens de ses femmes dont il étoit idolâtre; & devenu invisible à ses sujets, il s'endormit au milieu d'un troupeau

de concubines lascives, qui le provoquoient aux voluptés par les charmes de leur voix & le son des instrumens. Le tableau révoltant qu'on nous a laissé de ses impuretés, offre le spectacle de la plus dégoûtante débauche. Les eunuques & les bouffons furent élevés aux premiers emplois, & le principal mérite fut de fournir des alimens à ses passions brutales. Le tems que la satiété ne lui permettoit pas de donner à l'amour, étoit employé aux échecs. Tous ceux qui excelloient à ce jeu étoient bien accueillis, & magnifiquement récompensés. Ce calife avoit un frere nommé *Abdalla Almamon*, à qui son pere, en mourant, avoit légué le gouvernement perpétuel du Khorosan & le commandement des troupes de cette province. La sagesse de son administration le rendit cher aux peuples, & comme sous les tyrans les vertus sont plus dangereuses que les vices, le calife fut honteux d'avoir un frere qui n'étoit pas aussi corrompu que lui. *Amin* pour le punir de ses vertus, fit supprimer son nom dans les prieres publiques. Cette espece de dégradation occasionna des haines & une guerre ouverte. Almamon se fortifia de l'appui de plusieurs gouverneurs qui s'étoient rendus indépendans dans leurs provinces, & se fit reconnoître calife du Khorosan; son nom fut substitué à celui d'*Amin* sur les monnoies, & il fit toutes les fonctions d'iman dans la mosquée. Les deux freres soutinrent leurs droits par les armes, & à l'exemple des califes Abbassides, leurs ancêtres, ils firent la guerre par leurs lieutenans. Almamon confia le commandement de son armée à Taher, le plus grand capitaine de son siecle. Ce fut lui qui donna, quelque tems après, son nom à la dynastie des Taifites. Ce général, vainqueur dans plusieurs combats, se présenta devant Bagdad; *Amin* abandonné des habitans & de la milice, tomba au pouvoir de ses ennemis qui lui trancherent la tête l'an de l'hégire 198. Il avoit régné ou plutôt sommeillé sur le trône pendant sept ans & huit mois: il étoit, comme ses ancêtres, magnifique & libéral; mais comme il n'avoit que l'abus des vertus, sa libéralité dégénéra en profusion. Il avoit le visage beau & la taille réguliere; il eût été capable de grandes choses, s'il eût été moins tyrannisé par ses penchans voluptueux. (*T—N.*)

§ AMIRANTE, (*îles de l'*) *Géogr.* îles de la mer des Indes, situées entre la ligne & l'île de Madagascar: on en compte neuf qui sont presque toutes inhabitées; elles sont cependant naturellement fertiles: l'on y trouve des noix de cocos, des palmiers, des pigeons & du poisson en abondance. D'après les recherches que quelques navigateurs y ont faites, on a jugé qu'elles avoient été autrefois assez peuplées, & il y reste en plusieurs endroits des vestiges d'habitations. *Long. 67, 75. lat. 5, 3.* (*C. A.*)

* § AMIUAM, (*Géogr.*) une des îles Majottes, & ANJOUAN *ou* AMIVAN, île d'Afrique, sont la même île. *Voyez le Dict. Géogr.* de la Martiniere, au mot ANJOUAN. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

AMLETH, (*Hist. de Danemarck.*) roi de Jutland. Hordenwil, pere de ce prince, régnoit glorieusement sur cette partie du Danemarck, lorsqu'il fut assassiné par son frere Feggon. Le perfide s'empara de ses états, & pour fortifier son parti, ne rougit pas d'offrir une main encore dégoûtante du sang de son frere & de son roi, à Géruthe, sa veuve. La reine l'accepta, vaincue par la nécessité. Hordenwil laissoit un fils, jeune & foible rejetton dont la culture fut confiée aux mains sanguinaires qui avoient privé son pere du trône. L'enfance d'*Amleth* avoit d'abord désarmé le farouche Feggon; mais il ne le vit pas sans ombrage, atteindre à cet âge où le desir de la vengeance est d'autant plus impérieux que le sentiment des peines est plus vif. Il se fut bientôt lassé d'élever dans sa cour un prince dont la vue, en retraçant aux peuples la mémoire d'Hordenwil, pouvoit fournir chaque jour un prétexte à la révolte, si *Amleth*, en qui la prudence avoit devancé les années, n'eût conjuré cet orage. Il vit bien qu'on ne lui laisseroit point en paix développer ses talents, & que chaque pas qu'il faisoit vers la raison, étoit un pas vers la mort. Le desir de conserver sa vie, & sur-tout l'espoir de se venger un jour, lui firent imaginer un artifice qui, en le rendant l'objet du mépris des Danois, devoit calmer les inquiétudes de son oncle. Il feignit d'être insensé, & s'acquitta si bien de ce nouveau rôle, que toute la cour y fut trompée. Nous respectons trop nos lecteurs pour entrer dans le détail des expédiens dont on dit que s'avisa Feggon pour s'assurer si la folie de son neveu étoit feinte ou réelle. *Amleth* eut le bonheur d'éviter tous les pieges qu'on lui tendit. Un des plus difficiles sans doute à fuir, fut lorsqu'on lui présenta une jeune fille d'une rare beauté. On espéroit que se trouvant seul avec elle, il ne pourroit s'empêcher de lui témoigner l'impression que ses attraits faisoient sur lui, & qu'il démentiroit un moment le personnage qu'il s'étoit imposé. Mais la voix de la nature parloit trop haut dans le cœur d'*Amleth*, pour que celle des sens s'y fît entendre. Le souvenir de son pere, mort sans vengeance, le fit sortir vainqueur de cette épreuve périlleuse.

Ce prince renfermoit ses chagrins dans son cœur, & les dévoroit en silence. Isolé dans le palais de l'assassin de son pere, le jouet & le mépris d'une cour auquel il auroit dû commander, il passoit dans l'obscurité des jours dus à la vengeance. Enfin, le sort lui offrit une occasion de punir le meurtrier de son pere. Feggon invita à un repas splendide les grands de sa cour. *Amleth*, à la faveur du tumulte & du désordre qui suivent ces sortes de fêtes, trouva le moyen de se glisser dans l'appartement de Feggon, & de l'immoler de sa propre main. Ensuite il met le feu au palais & se rend à la place publique; il se présente aux Danois, tenant encore en main le glaive dont il s'étoit servi pour tuer le tyran. Il leur rappelle la mémoire d'Hordenwil, de ses vertus, de la douceur de son regne. A ce tableau, il oppose la peinture des cruautés de Feggon & de ses exactions. « J'ai tué l'assassin de mon pere, ajoute-t-il, je vous » ai délivré d'un tyran. J'ai vengé d'un coup ma » patrie & la nature: c'est à vous de juger si je » suis digne de récompense ou de punition. La mort » de l'usurpateur laisse le trône vacant, ma nais» sance m'y donne des droits; mais ces titres sont » vains pour moi, & je renonce pour jamais à ce » trône où régnoient mes ancêtres, si ce n'est votre » amour qui m'y éleve ». Les Danois furent aussi étonnés du courage d'*Amleth*, que charmés de son éloquence. Ils ne pouvoient concevoir qu'un prince qu'ils avoient jusqu'ici méprisé, eût pu former une entreprise aussi hardie; ils se hâterent de réparer l'injure qu'ils lui avoient faite, & le proclamerent roi de Jutland à haute voix.

Le Jutland étoit un démembrement de la couronne de Danemarck; il étoit arrivé par rapport à cette contrée, ce qui est arrivé si souvent dans tous les royaumes du nord. Les rois de Danemarck ne pouvant veiller par eux-mêmes sur cette province, y avoient envoyé des gouverneurs ou des vice-rois. Ces dignités d'abord amovibles, étoient devenues héréditaires par l'énorme crédit des Seigneurs qui les possédoient. Ces vassaux orgueilleux firent souvent trembler leurs maîtres. Le seul droit que les rois de Danemarck avoient conservé sur le Jutland, étoit que ses souverains ne pouvoient se faire couronner sans leur consentement. *Amleth*, redevable de sa couronne à l'amour de ses

sujets, négligea de faire confirmer son élection par Wigleth, roi de Danemarck. Ce prince prétendit que la majesté de sa couronne étoit blessée par ce manque de déférence. Il se jetta dans le Jutland septentrional, où il commit des désordres affreux. *Amleth* tâcha d'abord de le fléchir par ses prieres & ses soumissions; enfin voyant qu'il ne pouvoit calmer la colere de Wigleth, il marcha contre lui, & le repoussa au-delà des frontieres de ses états. Wigleth rassembla de nouvelles forces, & reparut une seconde fois dans le Jutland, à la tête d'une armée encore plus forte que la premiere, *Amleth* succomba cette fois; il fut vaincu & tué dans le combat. Le champ qu'il illustra par sa défaite, s'appelle encore maintenant *Amleths-hede*, c'est-à-dire, sépulture d'*Amleth*. (*M.* DE SACY.)

AMMA, (*Géogr.*) petite ville de la Judée, dans la tribu d'Aser. Elle étoit près du fleuve Beleus au sud d'Abdon, & à l'ouest du sépulcre de Memnon. Saint Jérome l'appelle *Amna;* dans le texte Hébreu c'est *Amma. Long. 68, 36. lat. 32, 10.* (*C. A.*)

AMMAN *ou* AMMON, (*Géogr.*) très-ancienne ville d'Asie, dans l'Arabie Petrée, au pays moderne d'Al-bkaa, sur la rive occidentale du fleuve Zarkaa. Elle ne subsistoit déja plus du tems de Mahomet: Ptolomée Philadelphe, roi d'Egypte, l'avoit nommée *Philadelphie*. Les Grecs l'appelloient indifféremment *Amman*, ou *Rabath Ammana;* ses environs sont aujourd'hui très-fertiles en raisins qui nous viennent par la voie de Damas. (*C. A.*)

AMMON, (*Hist. sacrée.*) né de l'inceste de Loth avec sa seconde fille, lorsqu'au sortir de Sodome il se retira dans une caverne avec ses deux filles, fut pere des Ammonites, peuple puissant & toujours ennemi des Israëlites. Il naquit l'an du monde 2107, mais on ne sait aucune particularité de sa vie.

AMMON, (*Myth.*) fils de Cyniras ou Cynir, épousa Mor ou Mirrha, & eut pour fils Adonis. Cyniras ayant bu un jour avec excès, s'endormit dans une posture indécente en présence de sa bru: celle-ci s'en moqua devant son mari. *Ammon* en avertit son pere après que l'ivresse fut passée, & Cyniras indigné contre sa belle-fille, la chargea de malédiction, elle & son petit fils, & les chassa de chez lui. Mirrha avec son fils se retira en Arabie, & *Ammon* en Egypte où il mourut. C'est Phurnutus qui raconte ainsi cette histoire: elle est rapportée différemment par les poëtes.

AMMON, adj. m. (*Myth.*) c'est un surnom de Jupiter adoré en Lybie, où il avoit un fameux temple, dont Quinte-Curce nous fait une belle description dans son histoire d'Alexandre. On croit que c'est le soleil, parce que le mot signifie en Phénicien, *être chaud*, ou *brûler;* ce qu'on prouve par les cornes avec lesquelles il étoit représenté, qui ne sont autre chose que les rayons du soleil. On donnoit à Jupiter *Ammon* la figure d'un bélier; c'est ainsi que Lucain le représente. Il y a pourtant des médailles où il paroît avec une figure humaine, ayant seulement deux cornes de bélier qui naissent au-dessus des oreilles, & se recourbent tout-autour. La statue de Jupiter *Ammon* étoit une espece d'automate, qui faisoit des signes de la tête; & quand ses prêtres la portoient en procession, elle leur marquoit le chemin qu'ils devoient tenir.

Les Egyptiens regardoient *Ammon* comme l'auteur de la fécondité & de la génération; ils prétendoient que ce dieu donnoit la vie à toutes choses, & qu'il disposoit des influences de l'air; c'est pourquoi ils portoient son nom gravé sur une lame qu'ils attachoient sur le cœur, comme un puissant préservatif: ils avoient tant de confiance au pouvoir de ce dieu, qu'ils croyoient que sa seule invocation suffisoit pour leur procurer l'abondance de tous les biens: cette superstition s'introduisit aussi chez les Romains qui regarderent *Ammon*, comme le conservateur de la nature. (*L.*)

Quoi qu'il en soit, le temple de *Jupiter Ammon*, situé dans les déserts de la Lybie, doit sa célébrité à l'oracle de Jupiter. Les Egyptiens, instituteurs de toutes les impostures religieuses, donnerent naissance à cette superstition: des imposteurs qui se vantoient d'être inspirés par la divinité, débitoient leurs mensonges au vulgaire, avide de connoître l'avenir. On les consultoit sur les affaires publiques & particulieres. On s'appuyoit de leur autorité pour entreprendre ou pour terminer des guerres; on ne se mettoit en voyage, on n'avoit pas la moindre maladie ou l'affaire la plus minutieuse, sans apprendre d'eux quel en seroit le succès. Chaque peuple idolâtre eut ses oracles, parce que dans tous les tems les imposteurs mercénaires ont trouvé des imbécilles disposés à les recevoir & à les récompenser. Les peuples civilisés & les barbares ont caressé leurs séducteurs. Le plus respecté de tous les oracles fut celui de Jupiter *Ammon*. Sa seule antiquité suffisoit pour lui mériter la vénération de la multitude. Quoiqu'il fallût traverser les sables brûlans de la Lybie pour y arriver, les peuples les plus éloignés se soumettoient avec joie aux incommodités de ce voyage, & revenoient heureux quand ils avoient été honorés d'une réponse. La statue de Jupiter, qui y étoit adorée, étoit couverte de pierres les plus précieuses. Quatre-vingts prêtres la promenoient dans la ville & dans les villages voisins sans tenir de route certaine. Ils ne s'arrêtoient que lorsque le simulacre faisoit connoître, par certains mouvemens de tête, qu'il ne falloit point aller plus loin. C'étoit par des signes & non par des paroles que les prêtres connoissoient les décisions du dieu dont on sollicitoit les réponses. L'empressement des nations à consulter cet oracle, avoit fait du lieu le plus aride le centre de l'opulence. Les habitans, presque tous consacrés au ministere de l'autel, étaloient la magnificence des rois. La curiosité est prête à tout sacrifier pour satisfaire ses inquiétudes. Ce n'étoit pas le peuple seul qui enrichit le temple & ses ministres, les plus puissans monarques y envoyoient leurs offrandes pour en obtenir des réponses favorables à leur politique. Les prêtres savoient également profiter de la crédulité du vulgaire & de l'ambition des princes. Les uns étoient faciles à séduire, & les autres avoient le moyen de récompenser. Ces prêtres n'étoient pas toujours accessibles à la corruption. Lorsque Lysandre essaya d'être le tyran de sa patrie, il crut pouvoir les séduire par l'éclat de ses présens pour en obtenir une réponse favorable aux vœux de son ambition. Ses dons furent rejettés avec mépris, & les prêtres indignés se rendirent à Sparte où ils formerent une accusation contre l'ambitieux qui avoit tenté de les suborner. Alexandre, qui récompensoit en roi, réussit mieux que le Spartiate. A peine se présenta-t-il dans le temple qu'il fut salué par le premier pontife comme fils de Jupiter. Cet oracle perdit sa célébrité plutôt que ceux de Delphe & de Dodone; & sa chûte entraina celle de plusieurs autres. (*T—N.*)

AMMONITES, (*Histoire anc.*) les *Ammonites*, peuples Lybiens, étoient éloignés de dix journées de Thebes dans la haute Egypte. Ils tiroient leur nom d'un temple consacré à Jupiter Ammon, où la superstition attiroit tous les peuples voisins, & faisoit germer l'abondance dans un pays environné de déserts arides & sablonneux, où il ne croissoit ni arbres ni plantes. L'Ammonie, proprement dite, n'étoit qu'un terrein de cinquante stades d'étendue

où le temple de Jupiter étoit bâti. Elle avoit pour bornes à l'orient l'Ethiopie, les Arabes Troglodites au midi, les Scenites à l'occident, & les Nassamoniens au septentrion. Ces derniers ne subsistoient que du produit de leurs brigandages, & sur-tout de leurs pirateries sur les côtes de la Syrie. Le temple étoit bâti dans une vaste solitude au milieu d'un boccage impénétrable aux rayons du soleil. Les fontaines dont il étoit arrosé, y répandoient la fraîcheur d'un printems perpétuel. Une de ces fontaines qu'on appelloit *eau du soleil*, étoit tiede au lever du soleil, elle se réfroidissoit jusqu'à midi, ensuite elle se réchauffoit jusqu'au soir, & étoit toute bouillante à minuit. Telle étoit sa révolution périodique & réglée dans les vingt-quatre heures du jour. Le dieu qu'on adoroit dans ce temple, sous la forme d'un bélier depuis la tête jusqu'au nombril, étoit fait de pierres précieuses. Il rendoit ses oracles dans une nef dorée, où quantité de riches coupes & de lampes étoient suspendues. Ce simulacre, porté par quatre-vingts prêtres, leur indiquoit, par un mouvement de tête, le lieu où il vouloit aller, tandis que des matrônes & des vierges chantoient des cantiques sacrés.

Les *Ammonites* habitoient sous d'humbles cabanes éloignées les unes des autres, où chaque famille formoit une république indépendante. Un pays aussi borné & entouré de déserts sablonneux, n'offroit aucunes productions propres à enrichir l'Histoire naturelle. Les *Ammonites* n'avoient pas les vices de leurs voisins qui, regardant la terre comme un commun héritage, s'en approprioient les productions. La crédulité des nations qui venoient y déposer leurs offrandes, avoit éteint leur industrie, & reprimé leur penchant pour le brigandage. Ils dédaignoient les richesses de l'agriculture. Leur temple étoit un trésor plus sûr que le produit de leur travail; & le secret de lire dans l'avenir, qu'ils se vantoient de posséder, étoit encore une nouvelle source d'abondance. On ne peut rien dire de leurs mœurs & de leur législation, on n'en peut juger que par les usages des peuples leurs voisins; ainsi il est à présumer qu'à l'exemple des Nassamoniens, qui vivoient confondus avec eux, ils admettoient la polygamie. La pudeur étoit une vertu ignorée; ils ne jettoient aucun voile sur l'acte conjugal. L'épouse, la premiere nuit de ses nôces, étoit obligée de coucher avec tous ceux qui avoient assisté à la cérémonie; & chacun lui faisoit des présens. Ces dons étoient sa plus riche dot. Comme les *Ammonites* ont été souvent asservis, nous ne parlerons de leurs guerres qu'en écrivant l'histoire de leurs conquérans. (*T—N.*)

§ AMNIOS, (*Anatomie. Embryologie.*) l'importance de cette membrane demande un article plus étendu. Elle est essentielle à l'animal; elle se trouve dans les quadrupedes, dans les oiseaux & dans les poissons. Dans les insectes, l'enveloppe propre du fœtus est généralement plus dure que dans les autres animaux: elle est membraneuse cependant dans la fourmi, l'abeille, *&c.* insectes qui ont soin de leurs petits.

Elle est simple & transparente, mais avec un dégré de fermeté, qui a obligé quelquefois les accoucheurs à la rompre. Elle augmente de force & devient presque cartilagineuse, lorsqu'elle est devenue l'enveloppe du cordon. On y découvre rarement des vaisseaux dans l'homme; dans le veau ils se laissent injecter aisément; dans les oiseaux ils sont très-apparens sans aucun secours de l'art; & nous en avons rempli quelques branches dans le fœtus humain; ils naissoient de l'artere ombilicale.

L'*amnios* forme le réservoir des eaux, dans lesquelles nage le fœtus. Elle est fermée par-tout & s'éleve pour recouvrir le cordon ombilical en forme d'entonnoir. Sa surface extérieure est liée par une cellulosité fine à la membrane moyenne. Elle se continue sous le placenta, qui est placé au dehors de son enceinte.

Chacun des jumeaux a son *amnios* à part, & quand ils se trouvent dans un même *amnios*, ils sont sujets à se coller ensemble par quelque partie de leur corps, mais cela est fort rare.

On lui a attribué des glandes qu'elle n'a pas.

La liqueur qu'elle contient a donné lieu à bien des controverses anatomiques & physiologiques.

Il y en a constamment dans les quadrupedes, les oiseaux & les poissons. Sa proportion au fœtus est d'autant plus grande que le fœtus lui-même est plus proche de son origine. Elle a pesé une once quand le fœtus ne pesoit que trois grains: on l'a évalué à 186 fois le poids du fœtus dans les fœtus de dix semaines. Sa proportion diminue ensuite, & quand l'enfant est prêt de venir au monde, il n'y a plus que deux livres de liqueur, contre huit livres que pese le fœtus.

Cette liqueur, plus pesante que l'eau, est glaireuse, un peu salée, & douce dans les animaux tranquilles, dans le poulet contenu dans l'œuf, à l'exception des premiers jours; & dans les quadrupedes elle se caille avec les esprits acides ou vineux. Le feu fait le même effet, & elle donne les mêmes phénomenes que la partie lympathique du sang.

Quand elle a été gardée, & quand le fœtus est très-avancé & prêt à naître, elle devient plus âcre, sans cesser d'être glaireuse, & alors le feu & les liqueurs acides ne la coagulent plus. Dans le corps humain, qu'on ne dissèque guere sans qu'il y ait un commencement de pourriture, la liqueur de l'*amnios* se trouve rarement coagulable.

On est en peine de sa source. On l'a cherchée dans le fœtus. Mais elle est plus copieuse lorsque l'embryon est extrêmement petit; elle se trouve dans les quadrupedes ovipares & dans les poissons qui n'ont point de vaisseaux ombilicaux. Elle ne peut donc venir que de la mere: il est très-difficile d'assigner le chemin qu'elle doit prendre.

Une question plus importante, c'est son usage. Nous ne parlons pas de celui qu'elle peut avoir dans l'accouchement, qui n'est guere heureux quand les eaux se sont trop tôt écoulées, ni de celui qu'elle a pendant la grossesse, en remplissant les membranes du fœtus d'une maniere uniforme, & en préservant le fœtus d'une pression violente, ou déterminée contre une seule de ses parties.

On a cru de tout tems qu'elle contribuoit à nourrir le fœtus, on est revenu à des doutes: il paroît même que la pluralité des voix ne feroit pas favorable à sa qualité nourrissante.

On ne convient point qu'elle soit de la classe lymphatique; on la dit âcre, alkaline, & incapable de coagulation. Le fœtus, dit-on, a la langue attachée au palais, la bouche fermée, & la tête pliée contre la poitrine. On assure que le fœtus ne sauroit avaler au milieu des eaux & sans le secours de la respiration. On a vu, dit-on, des fœtus sans bouche bien nourris & même assez gras. La liqueur qu'on trouve souvent dans l'estomac du fœtus, n'est que de la mucosité, & n'a pas les qualités de l'eau de l'*amnios*.

Ces raisons ne nous paroissent cependant pas devoir prévaloir contre des expériences directes. Dans les quadrupedes ovipares, dans les poissons à sang froid, il n'y a que la liqueur de l'*amnios* qui puisse nourrir le fœtus, puisqu'il n'a pas de placenta. L'œuf des quadrupedes est quelque tems sans être

attaché à l'uterus ; dans cet état l'embryon ne peut avoir d'autre ressource. On a trouvé des fœtus sans cordon, ou avec des vices au cordon qui ne lui laissoient aucun usage.

Le fœtus a certainement la bouche ouverte. Nous l'avons vu plusieurs fois dans la brebis. Le poulet enfermé dans son *amnios* ouvre souvent le bec, & paroît chercher de la nourriture : nous avons vu les mêmes mouvemens dans les fœtus des quadrupedes qu'on avoit mis à découvert dans la matrice de leur mere.

Ces mouvemens ne sont point inutiles : on a vu la liqueur de l'*amnios* changée en glace, remplir sans interruption l'*amnios*, la bouche, l'œsophage & l'estomac de l'animal.

La force de l'air, qui s'empresse de pénétrer pour remplir le vuide produit par la pompe pneumatique, fait entrer une liqueur colorante dans la bouche & dans l'estomac du fœtus, pourvu que la bouche soit ouverte. Nous avons vu, & l'on ne manquera jamais de voir le même phénomene, l'estomac du poulet rempli d'un lait caillé, parfaitement semblable au blanc de l'œuf coagulé par les acides. Dans les quadrupedes, c'est une liqueur rougeâtre, très-semblable encore à la liqueur de l'*amnios*. On a vu dans l'estomac du fœtus des quadrupedes, de l'homme même, des grumeaux, tels qu'il en nage dans le sang. On a vu des excrémens très-reconnoissables, & des poils dans l'estomac du même fœtus; l'homme adulte avale sous l'eau, & l'on trouve souvent de l'eau dans l'estomac des noyés. Les poumons ne manquent presque jamais d'en être remplis. Elle y est battue & changée en écume.

Si le fœtus avale, si la liqueur de l'*amnios* passe dans son estomac, si d'ailleurs cette liqueur est lymphatique & coagulable dans la plus grande partie des expériences, si le fœtus n'a qu'elle pour nourriture dans les premiers tems, & dans tous les tems dans d'autres animaux, il ne paroît pas qu'on puisse refuser à la liqueur de l'*amnios* la qualité de nourrissante, & la fonction de nourrir en partie le fœtus.

Elle partage cet office avec le sang de la mere, repompé dans le placenta. Rien n'est plus évident dans le poulet. Il avale d'un côté la liqueur albumineuse, dans laquelle il nage, & de l'autre le jaune de l'œuf entre dans son intestin par un canal facile à démontrer. L'analogie de la nature confirme donc la double nourriture du fœtus quadrupede. (*H. D. G.*)

AMNON, (*Hist. sacrée.*) fils aîné de David, qu'il eut d'Achinoam sa seconde femme, conçut un amour si passionné pour sa sœur Thamar, qui étoit très-belle, qu'il en tomba dans une langueur capable de le conduire au tombeau, s'il n'avoit trouvé moyen de satisfaire sa passion en abusant de Thamar, malgré sa résistance. Après cette violence, son amour se changea en aversion, au point de ne pouvoir plus souffrir sa sœur, qu'il chassa honteusement de sa maison. David laissa ce crime impuni; mais Absalom, frere d'*Amnon*, l'ayant invité à un festin au bout de deux ans, le fit assassiner pour venger l'affront fait à Thamar.

AMOLAGO, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) espece de poivre long commun dans les forêts de Couroer, & autres lieux de la côte du Malabar, où il fleurit dans la saison des pluies. Les Brames l'appellent *mirisso* ; les Portugais *pimento macho* ; les Hollandois *peper het manneken*. Van-Rheede nous en a laissé une bonne figure sous son nom Malabare, *amolago*, dans son *Hortus Malabaricus*, *vol. VII*, *p. 31*, *pl. XVI*. M. Linné l'appelle *piper, malamiris, foliis ovatis acutiusculis, subtùs scabiis, nervis quinque subtùs elevatis. Syst. nat. edit. 12, p. 68, n°. 3.*

Cette plante ne s'éleve point en arbrisseau ; mais elle grimpe à la hauteur de quatre ou cinq pieds le long des arbres, sans s'y entortiller, ses feuilles & ses branches s'appuyant seulement comme autant de cordes sur leurs branches. Ses tiges & branches sont cylindriques, nerveuses, comme articulées, vertes, lisses, charnues, à articles longs de deux pouces environ, & d'une à deux lignes de diametre. Ses feuilles y sont attachées alternativement, & comme articulées sur un pédicule demi-cylindrique strié en-dessus, mediocrement long; elles sont elliptiques, médiocrement pointues aux deux extrémités, longues de quatre à cinq pouces, une fois moins larges, grasses, épaisses, d'un verd-noir, relevées en-dessous de trois nervures principales.

Du côté opposé aux feuilles, sort un épi cylindrique une fois plus long qu'elles, c'est-à-dire, long de huit à dix pouces, de deux lignes de diametre, couvert depuis le haut jusqu'au sixieme de sa longueur, vers le bas, de 4 à 500 fleurs sessiles, très-serrées, contiguës, composées chacune d'une écaille en cœur pointu & concave, qui contient deux étamines courtes, à antheres blanches d'abord, ensuite noires, & un ovaire sphérique, terminé par un style court & un stigmate orbiculaire velu. Cet ovaire, en mûrissant, devient une baie sphérique, d'une ligne de diametre, d'abord verte, ensuite rouge, à une loge qui se seche sans s'ouvrir, & contient une graine sphérique noirâtre.

Sa racine est fibreuse & noirâtre.

Qualités. L'*amolago* a, dans toutes ses parties, une odeur & une saveur de poivre, qui est âcre & aromatique dans son fruit, mais cependant moins forte que dans le poivre commun; on n'en fait aucun usage.

Remarques. On ne voit pas trop pourquoi M. Linné a ôté à cette espece de poivre son nom malabare & de pays *amolago*, sous lequel elle est connue dans toute l'Inde, pour lui substituer celui de *malamiris* de nouvelle fabrique, qui n'existe dans aucun livre de voyageurs & de naturalistes, & qu'il a sans doute composé du nom malabare, *amolago*, réuni au nom Brame *mirisso*. Quoi qu'il en soit, cet auteur n'étoit pas mieux fondé à confondre avec l'*amolago* l'espece de poivre du Brésil que Margrave a décrit & figuré sous son nom de pays *nhandu*, & que Plukenet a appellé *piper frutex Americanus, spicâ longâ gracili ; nhandu Brasiliensium*, *Pisonis*. Almageste, *p. 297*, *pl. CCXV*, *fig. 2* ; il devoit suffire de confronter la figure de ces deux especes, pour se convaincre qu'elles étoient fort différentes, le *nhandu* étant un arbrisseau à feuilles en cœur beaucoup plus larges, à cinq nervures, & dont l'épi de fleurs est beaucoup plus court que ces mêmes feuilles. Que les personnes qui se laissent entraîner par le torrent de la célébrité, jugent, après cette confusion, & tant d'autres que présente la Botanique de M. Linné, quel fonds on doit faire sur son travail, sur-tout dans la partie qui regarde les plantes étrangeres qui occupent plus des trois quarts de la Botanique !

M. Linné avoit placé le poivre dans la famille des arons, qu'il intitule *piperitæ* parmi les plantes monocotyledones; mais je me suis assuré, par une dissection faite sur les especes qui croissent au Sénégal, qu'elle a deux cotyledons; & ses autres caracteres nous confirment qu'il appartient naturellement à la classe des blitons, où nous l'avons placé. Voyez nos *Familles des plantes*, *n°. 35*, *page 262*. (*M. ADANSON.*)

AMON, (*Hist. sacr.*) fils de Manassès & de Messalemeth, fut le XIVe. roi de Juda. Il monta sur le trône à l'âge de 22 ans, se livra au culte des idoles, &

& fut assassiné au bout de deux ans de regne par ses propres officiers, dans sa maison, l'an du monde 3365. Josias, son fils, lui succéda.

AMOROSO, (*Musique.*) voyez TENDREMENT (*Musique.*) dans le *Dict. rais. des Sciences*, &c. (*S.*)

AMOS, (*Hist. sacrée.*) un des douze petits prophetes, étoit un pasteur de la ville de Thécué: il prophétisoit à Béthel où Jéroboam II adoroit des veaux d'or, disant que la maison de ce prince seroit exterminée, & que tout son peuple seroit mené en captivité, s'il persistoit dans son idolâtrie. Amasias, prêtre des veaux d'or, fut choqué de la liberté d'*Amos*, l'accusa devant Jéroboam, le traitant de visionnaire & d'homme dangereux, propre à soulever le peuple contre son roi: ce qui obligea le prophete à sortir de Béthel, après avoir prédit à Amasias que sa femme se prostitueroit au milieu de Samarie, & que ses fils & ses filles périroient par l'épée. Du reste, on ignore le tems & le genre de sa mort.

La bible fait mention d'un autre *Amos*, pere du prophete Esaïe; on en trouve un troisieme dans la généalogie de notre sauveur, selon la chair, rapportée dans l'évangile selon Saint-Luc.

AMOSA, (*Géogr.*) ancienne ville de Judée, dans la tribu de Benjamin: elle étoit dans une belle plaine, au nord-ouest de Jérusalem, & au sud-est de Masphat. C'étoit une des plus jolies villes de cette tribu. *Long.* 67, 55. *lat.* 31, 10. (*C. A.*)

§ AMOUR *du prochain*, (l'ordre de l') institué par l'impératrice *Elisabeth-Christine* en 1708.

Les chevaliers portent à la boutonniere une croix à huit pointes, pommetées d'or, émaillées, les quatre angles rayonnans, au centre ces mots: *amor proximi*; le ruban est rouge. *Pl. XXIV, fig. 26 de blason, dans le Dict. rais. des Sciences, Arts & Métiers.* (*G. D. L. T.*)

* § AMOUR *ou* AMOER, (*Géogr.*) grand fleuve ..... & AMUR *ou* AMOER, riviere de la grande Tartarie ... qui sépare le Dauria (*lisez* la Daourie) du pays des Monguls ... sont la même chose. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

AMPAC, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) genre de plante de la famille des pistachiers, dont on connoît deux especes que nous allons décrire.

Premiere espece. AMPAC.

La premiere espece, appellée proprement *ampac* par les Malays, a été figurée très-bien, & dans presque tous les détails par Rumphe, sous le nom d'*ampacus latifolius* dans son *Herbarium Amboinicum, vol. II, pag. 186, pl. LXI.* Suivant ce voyageur, les habitans d'Amboine l'appellent *fico hajate*; ceux de Leytimore *siu huna* & *sui humate*, comme qui diroit ordures puantes de l'ombilic; à cause de l'odeur désagréable de son écorce; ceux de Manipa l'appellent *saffea*; ceux d'Oma & des trois îles Uliasses, *ayassa*, *assa* & *mattælan*.

C'est un arbrisseau assez rare à Amboine & dans les îles Uliasses, mais plus commun dans la grande île de Baleya où il croît proche de la mer, dans de petites forêts bien exposées au soleil & dépourvues de grands arbres. Il s'éleve communément à la hauteur de douze à quinze pieds, & forme rarement un arbre. Son tronc est, pour l'ordinaire, courbe, sinueux & couché, d'un pied environ de diametre, sur cinq à six pieds de hauteur, d'un bois tendre, blanc & sec, recouvert d'une écorce cendré-roux, fragile, succulente, facile à séparer. Ses feuilles sont opposées deux-à-deux en croix, ailées, composées de trois folioles comme dans le pistachier, elliptiques, pointues aux deux bouts, longues de huit à douze pouces, à peine une fois moins larges, à bords entiers, lisses dessus, velues & molles dessous, comme celles du coignassier, avec une grosse côte longitudinale, & huit à dix nervures transversales de chaque côté, portées au bout d'un pédicule commun, cylindrique, égal à leur longueur.

De l'aisselle de chaque feuille sortent, tantôt alternativement, tantôt opposées, des panicules de fleurs égales à la longueur du pédicule commun, ramifiées depuis leur extrémité jusqu'au-dessous du milieu de leur longueur, & garnies chacune de 60 fleurs environ, blanchâtres, petites, portées sur un pédicule menu, une fois plus court qu'elles. A l'origine de chaque panicule on voit, pour l'ordinaire, deux feuilles en écailles, plus petites que les autres, molles & caduques.

Chaque fleur consiste en un calice à quatre feuilles caduques, en quatre pétales arrondis, quatre étamines courtes à antheres jaunes & un ovaire sphérique. Celui-ci, en mûrissant, devient une capsule sphérique de deux lignes de diametre, verte, à deux loges qui s'ouvrent en quatre battans, & contiennent chacune une graine semblable à celle de la moutarde, d'un bleu noir, lisse & luisante comme une perle. Ces capsules restent, pour l'ordinaire, ainsi ouvertes long tems après avoir répandu leurs semences, & ressemblent à une fleur à quatre feuilles.

Qualités. L'*ampac* fleurit en juin & fructifie peu de tems après; ses fleurs sont sans odeur. Il sort de son tronc, seulement autour des nœuds, dans les endroits exposés au soleil, & où l'écorce est fendue, une résine en petits grains, peu abondante, très-dure, transparente, qui, lorsqu'elle est récente, est d'un jaune citron, sans odeur ou d'une odeur désagreable, mais qui, en vieillissant, devient jaune-safran, & mise sur les charbons, répand une odeur forte de styrax calamite, c'est-à-dire, du vrai storax, ou même de la lacque. A la grande île de Baleya cette résine coule plus abondamment, se durcit plus tard, & a une couleur de miel. Son écorce a une odeur forte de bouc, qui cependant plaît aux habibans des Moluques, & qui n'est pas aussi désagréable dans certains lieux que dans d'autres; par exemple, moins à Hitac & aux trois îles Uliasses, qu'à Leytimore.

Usages. Cet arbre & sa résine ne sont d'aucun usage à Amboine; mais les habitans de Baleya emploient sa résine pour fixer les outils de fer & leurs armes dans les manches, dans lesquels ils la font couler toute bouillante; ils la préferent à toute autre, parce que, quoiqu'elle durcisse fort tard sur l'arbre, lorsqu'elle est une fois seche, elle est d'une grande dureté, & plus propre à retenir les choses auxquelles elle s'unit. Ses feuilles sont détersives, & on les emploie dans les bains. Son écorce passe pour un excellent cosmétique, dont les femmes préparent une sorte de pâte pour se rendre le teint plus clair & luisant. Les cerfs ou gazelles rongent cet arbre, & mangent son écorce d'autant plus volontiers qu'elle a plus d'odeur.

Remarques. M. Burmann, dans ses notes sur l'ouvrage de Rumphe, regarde l'*ampac* comme une espece de sumac, & lui donne le nom de *rhus foliis ternatis petiolatis, oblongis, ex petiolis florifera*: mais le genre de sumac vrai a toujours les feuilles alternes composées de cinq folioles pour le moins, son fruit en baie a une seule loge & une graine lenticulaire; d'où il est facile de voir que l'*ampac* n'en est pas une espece, mais qu'il forme un genre qui en est même éloigné, quoique de la même famille.

Deuxieme espece. GIBA.

Les habitans de Ternate appellent du nom de *giba* la seconde espece d'*ampac* que Rumphe a dessinée sous le nom d'*ampacus angustifolia*, *vol. II, p. 188, pl. LXII*; selon lui les Malays l'appellent *gendarussa*

bezaar, parce qu'ils la regardent comme une espece de *gendarussa*, à cause de la conformité de son odeur. M. Burmann la désigne sous le nom de *rhus foliis ternatis oblongo-acutis, ex ramis & petiolis florifera.*

Le giba ressemble pour l'essentiel à l'*ampac*, mais il en differe par les caracteres suivans : 1°. il est plus petit dans toutes ses parties, à moins qu'on ne le cultive, car alors il produit deux à trois troncs, chacun de cinq à six pouces de diametre, qui s'élevent à la hauteur & sous la forme d'un sapin, de moyenne grandeur ; 2°. son bois, quoique récemment coupé, est très-sec & plus dur, plus pesant, son écorce plus lisse, plus mince, d'un brun-noir ; 3°. ses feuilles sont plus étroites, longues de cinq à six pouces seulement, une fois un quart moins larges, lisses dessous comme dessus, sans aucun velouté & d'un verd noir ; 4°. les fleurs sont une à deux fois plus nombreuses, à-peu-près au nombre de 150 à 200, & plus serrées sur chaque panicule ; 5°. ses grains sont d'un noir très-obscur ; 6°. il fleurit en février, c'est-à-dire, quatre mois plutôt ; 7°. il se trouve particuliérement sur les montagnes d'Oma ; 8°. ses qualités & ses usages sont pareillement un peu différens.

Qualités. Ses feuilles broyées répandent une odeur acide & aromatique, ainsi que son écorce ; dans quelques endroits, comme à Leytimore, cette odeur est si forte, qu'elle approche de celle du poisson appellé *cutana*, qui a une odeur de bouc.

Son écorce rend très-peu ou point de résine ; on en trouve seulement dans ses fentes quelques grains jaune-de-soufre & très-fragiles.

Usages. Son bois, beaucoup plus droit, plus beau, plus solide & plus durable, s'emploie pour faire des solives, & sur-tout dans les charpentes de toits, où il dure plus long-tems ; car, lorsqu'il touche la terre, il pourrit facilement. Les habitans de l'île Oma recueillent avec soin l'écorce de la partie inférieure de son tronc, & la conservent au sec pour l'employer dans les fumigations qu'ils appellent *tonuhuho* ; ils en brûlent aussi le bois couvert de son écorce, pour parfumer leurs appartemens. Cette écorce pilée dans l'eau avec celle du *pule*, se répand sur les légumes pour en chasser les chenilles & autres insectes qui les dévorent. Les cerfs se frottent volontiers contre l'écorce de cet arbre.

Troisieme espece.

Rhumphe décrit une troisieme espece d'*ampac*, dont il donne une courte description sans aucune figure. C'est un arbrisseau encore plus petit ; ses feuilles sont pareillement trois-à-trois sur chaque pédicule, mais seches & fort minces : les deux collatérales n'ont que cinq pouces de longueur, & l'intermédiaire a jusqu'à six ou huit pouces. Les grappes des fleurs sont beaucoup plus grandes ; ses fleurs ont pareillement quatre pétales un peu recourbés endessous, & cinq étamines blanches ; elles répandent une odeur acide assez agréable.

Usages. Les femmes d'Amboine broient & réduisent son écorce en une fine bouillie, dont elles se frottent le visage pour se procurer une couleur agréable. (*M. ADANSON.*)

AMPEIRA, (*Musiq. des anc.*) Ainsi se nommoit la seconde partie du nome *Pythien*, suivant *Strabon. Voyez* PYTHIEN. (*Musiq. des anc.*) *Supplément.* (*F. D. C.*)

AMPELAAS, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) espece de figuier, ainsi nommée par les Malays, & assez bien représentée par Rumphe sous le nom de *folium politorium*, dans son *Herbarium Amboinicum, vol. IV, pag. 128, pl. LXIII*, parce que sa feuille est si rude, qu'elle sert à polir nombre d'ouvrages de menuiserie. Les Malays l'appellent aussi *daun gosso*. Rumphe en distingue trois especes ; savoir :

Premiere espece. AMPELAAS.

La premiere espece appellée proprement *ampelaas*, est un arbrisseau de douze à quinze pieds de hauteur dont le tronc est très-court, d'un pied au plus de diametre, & jette de tous côtés nombre de branches alternes, assez serrées, distantes d'un à deux pouces ; mais longues, droites, menues, cylindriques, écartées sous un angle de trente dégrés ou à-peu-près, d'une ligne environ de diametre, sillonnées en travers, tuberculeuses, couvertes de feuilles alternes, disposées circulairement & près à près à des distances de trois ou quatre lignes au plus, dont les supérieures sont relevées ou écartées sous un angle, qui a à peine quarante-cinq dégrés d'ouverture, pendant que les inférieures sont pendantes, ce qui donne à leur feuillage, comme au port total de l'arbre, une forme ovoide ou arrondie, mais qui a moitié plus de longueur que de largeur. Ces feuilles sont elliptiques, pointues aux deux bouts, longues de trois à six pouces, une fois moins larges, épaisses, fermes, d'un verd foncé, rudes comme une lime par le nombre & la dureté des denticules dont elles sont couvertes, relevées en dessus d'une côte qui les partage inégalement en deux, de sorte que l'un des côtés est un peu plus étroit que l'autre, comme dans les feuilles de l'orme & de la plupart des plantes de la famille des châtaigniers, & portées sur un pédicule cylindrique, menu, assez court ; peu après qu'on les a cueillies, elles sont seches, dures & sonnantes comme un cuir desséché : avant leur développement elles sont roulées en cornet, de maniere que la derniere ou la plus intérieure enveloppe toutes les autres ; mais elle est elle-même enveloppée par une stipule en forme de capuchon qui entoure toute la branche à l'opposé de son pédicule, & qui tombe au moment de son développement. C'est cette stipule qui, après sa chûte, laisse sur les branches ces anneaux circulaires qui indiquent le lieu où elles étoient attachées : les tubercules qu'on voit sur les mêmes branches, indiquent les places où étoient attachées les feuilles.

De l'aisselle de chaque feuille sort une petite figue, c'est-à-dire, en style de Botanique, une enveloppe de fleurs sphérique, qui, dans sa maturité égale ou surpasse très-peu la grosseur de la groseille, de trois lignes environ de diametre, lisse, verd obscur, seche, insipide, portée sur un pédicule très-mince, à-peu-près de sa longueur & pendante.

L'*ampelaas* croît dans la plupart des îles Moluques & des autres îles de l'Inde, sur-tout sur les collines exposées également aux grands vents & au soleil du midi, & l'on remarque que plus le terrein où il croît est dur, plus aussi ses feuilles ont d'épaisseur & de fermeté, ce qui est un grand avantage pour l'usage qu'on en fait.

Qualités. Son écorce & ses feuilles coupées rendent un suc laiteux comme le figuier ordinaire. Son bois est assez dur.

Usages. Ses feuilles sont les seules parties dont on fasse usage. Les ébénistes, les menuisiers & autres artisans qui s'occupent à polir le bois, font des provisions de ces feuilles qu'ils emploient toutes les fois qu'ils veulent donner le dernier poli à des ouvrages délicats & de prix, tels que des boëtes, des tablettes, des armoires, des sieges de bois précieux ; ils les emploient aussi pour polir le corail noir, c'est-à dire, l'antipathes, & ces feuilles conservent assez long-tems leur âpreté pour être d'un long usage.

Seconde espece. ITILAT.

L'itilat qui se nomme encore *ila-â-un* à Leytimore,

eſt, ſelon Rumphe, une ſeconde eſpece d'*ampelaas* qui forme de même un arbriſſeau à branches encore plus longues, plus menues, à feuilles plus grandes, plus épaiſſes, plus rudes, plus relevées, d'un verd noir. Il s'éleve quelquefois en arbre aſſez grand, mais dont le tronc ne paſſe pas un pied en diametre. On en fait uſage comme du premier. Il ne ſe trouve que dans le pays de Luhu.

Troiſieme eſpece. WELLAT.

On donne à Amboine le nom de *wellat* à la troiſieme eſpece d'*ampelaas*, dont Rumphe a négligé de donner une figure comme de la précédente.

Celui-ci differe des deux premiers, en ce qu'il s'éleve communément à la hauteur d'un arbre de vingt-cinq à trente pieds, dont le tronc d'un pied & demi à deux pieds de diametre eſt marqué d'anneaux. Ses feuilles ſont plus minces, moins fermes, un peu ſinueuſes, moins rudes, moins propres à polir. Son bois eſt auſſi plus tendre, & ſon écorce moins ſeche, plus ſucculente, moins caſſante.

On trouve rarement des fruits ſur ces arbres, parce qu'on les empêche de croître, à force d'en cueillir les feuilles, ſur-tout ſur la premiere eſpece qui eſt préférée aux deux dernieres. Celle-ci croît aſſez communément dans les mêmes lieux que la premiere.

Remarques. M. Burmann dans ſes notes ſur Rumphe, confond l'*ampelaas* avec le *teregam* du Malabar, où on en connoît trois eſpeces figurées dans l'*Hortus Malabaricus;* mais celles que nous venons de décrire different beaucoup de celles du Malabar, dont nous donnerons une idée à leur place. (*M. ADANSON.*)

AMPHITHÉATRE, (*terme de Fleuriſte.*) Qu'on ait un jardin grand, médiocre, ou petit, il y faut un ou pluſieurs *amphithéatres*, ſoit pour l'agrément, ſoit pour l'utilité en diverſes expoſitions, pour mettre les plantes à l'abri de la pluie de même que du ſoleil, au moyen des toiles cirées qu'on leve ou qu'on abaiſſe, ſelon l'exigence du cas. Il n'y a pas de comparaiſon entre le coup d'œil que forment des plantes en fleur, qui ſe trouvent diſperſées dans un jardin, fuſſent-elles ſur une même file, & celui que forment ces mêmes plantes placées & rangées ſur un *amphithéatre.* Des plantes fleuries en même tems, de forme & de couleurs différentes ſur quatre étages, préſentent un aſpect charmant; & encore plus, lorſqu'on a quelques centaines d'eſpeces d'œillets; auſſi-tôt que quelques-uns paſſent, on les remplace par d'autres, qui viennent de s'épanouir; & ce plaiſir dure environ un mois entier, chaque jour offre une variété infinie & charmante. Quant aux auricules ſur-tout, le plaiſir ſeroit très-léger, ſans un *amphithéatre.* Ces plantes & ces fleurs étant baſſes & petites, on n'en verroit pas la beauté, encore moins la variété, ſi elles n'étoient pas aſſemblées & à portée d'être admirées & comparées.

Quant à l'utilité, elle eſt inconteſtable: il faut plus ou moins de ſoleil & de pluie; ce qu'on ne ſauroit ménager ſans un *amphithéatre* couvert: les œillets, les auricules, & les autres fleurs dont on deſire d'avoir de bonne graine, exigent cette précaution: en automne il y a des plantes qui veulent être à l'abri de la gelée, mais n'être pas encore réduites dans la ſerre; on les laiſſe ſur l'*amphithéatre*, expoſées au ſoleil autant qu'il eſt poſſible, juſqu'à ce qu'on ſoit obligé de leur procurer un abri plus aſſuré. (+)

§ AMPLIFICATION, (*Eloquence.*) c'eſt, ſelon Longin l'accumulation de toutes les circonſtances, & qualités particulieres à la choſe dont on parle, propre à donner au diſcours ſa juſte étendue, & la force néceſſaire. On peut en effet, ou nommer ſimplement une choſe, ou indiquer ſuccinctement ſes attributs, ou enfin s'étendre amplement ſur la deſcription de ſes propriétés, de ſes effets, & de ſes divers rapports. Ainſi, lorſque l'orateur, après avoir dit ce qui eſt eſſentiel à ſon ſujet, y ajoute encore quelque choſe, pour donner plus d'étendue, de force, ou de vivacité à l'idée principale, c'eſt une *amplification.* Si, par exemple, le but de l'orateur étoit d'exciter dans ſes auditeurs l'idée de la toute-ſcience de Dieu, la propoſition principale ſe réduiroit à dire: *Dieu ſait tout;* s'il ajoute, le préſent, le paſſé, le futur, les événemens réels, & ceux qui ne ſont que poſſibles, tout, en un mot, ſe préſente diſtinctement à ſes yeux; il ne fait qu'amplifier la premiere idée.

Les *amplifications* appartiennent principalement au ſtyle poétique & oratoire; & c'eſt en cela qu'il differe eſſentiellement du ſtyle didactique des philoſophes. Quelquefois un diſcours entier, une piece de poéſie n'eſt qu'une ſeule penſée éclaircie, & fortifiée par de nombreuſes *amplifications.* La ſeptieme ode du premier livre d'Horace n'eſt que l'*amplification* d'une penſée très-ſimple.

L'art d'amplifier fait donc une partie importante de l'art du poëte, & c'eſt preſque la partie la plus eſſentielle à l'orateur. A-t-il à parler de choſes connues, après avoir dit clairement ce qu'il a à propoſer, il n'a que la reſſource des *amplifications* pour ſoutenir ſon diſcours, pour exciter l'attention de l'auditoire, & pour donner aux vérités qu'il veut inculquer une énergie vraiment *eſthétique*, qui remue le ſentiment.

Quand on a expoſé tout ce qui eſt eſſentiel, pour exciter certaines idées, pour convaincre, ou pour toucher, il peut encore reſter un double doute ſur l'effet qu'on aura produit. Ou l'auditeur n'a pas encore eu tout le tems de ſe livrer aſſez aux idées qu'on lui a préſentées, pour en ſentir toute l'impreſſion, ce qui exige toujours un tems plus ou moins long, ſuivant la portée de l'auditeur; ou ces repréſentations, malgré leur ſolidité & leur juſteſſe, manquent encore d'énergie ſentimentale, parce qu'elles ſont trop abſtraites, trop ſimples, trop ſpéculatives. Dans ces deux cas, l'orateur aura recours à l'*amplification:* elle remédie au premier inconvénient, en arrêtant l'auditeur ſur l'idée qui doit le frapper: il a le tems de s'en bien pénétrer. L'orateur n'eſt pas dans le cas du géometre, à qui il ſuffit, pour démontrer une vérité, d'alléguer de ſuite les propoſitions qui conduiſent à celle-là. Ici chaque propoſition, quelqu'évidente qu'elle puiſſe être en ſoi, doit reſter préſente à l'eſprit pendant un certain tems, pour en ſentir toute la vérité d'une maniere intuitive. Mais ce n'eſt pas par des pauſes fréquentes que l'orateur obtiendra ce but; il faut qu'il pourſuive ſon diſcours: il n'a donc d'autre moyen de fixer l'attention de l'auditeur, ſur ce qu'il vient de lui dire, que de le répéter d'une autre maniere, en y ajoutant quelques idées acceſſoires, qui préſentent toujours la même choſe dans un nouveau jour. Or c'eſt-là ce qu'on nomme *amplifier.* La méthode la plus facile de faire cette *amplification*, c'eſt d'employer la preuve par induction; l'on accumule un grand nombre de cas, en choiſiſſant ceux qui répandent le plus de clarté ſur l'objet qu'on a en vue. On trouve dans tous les orateurs de beaux exemples de cette méthode. L'art d'arrêter l'auditeur ſur une idée principale, juſqu'à ce qu'elle ait produit tout l'effet qu'on s'en promet, eſt ſans contredit un des premiers talens de l'orateur; ſans lequel toute ſa pénétration, & la plus grande ſolidité ſont en pure perte.

L'*amplification* n'eſt pas moins néceſſaire dans le ſecond cas dont nous avons parlé, lorſque la notion qu'on veut inculquer, eſt trop ſimple ou trop abſtraite; car, par cette ſimplicité, elle eſt dénuée de

l'énergie *esthétique*: elle n'agit que sur l'entendement, & ne remue point les facultés de la volonté. Lors donc que la nature du sujet oblige d'employer des idées simples & abstraites, il faut les répéter à l'imagination & au cœur par des *amplifications*, les renforcer par diverses idées accessoires, & les présenter sous de nouvelles formes plus sensibles & plus frappantes. Ainsi, après que Haller a dit : *éternité, qui peut te mesurer ?* il ajoute par *amplification : la révolution des mondes est un de tes jours, & la vie de l'homme est un de tes momens.*

Il est donc évident que la force de l'éloquence dépend en grande partie de l'*amplification*; & que sans elle, le discours le plus solide sera sec, & ne touchera point. On ne sauroit trop y accoutumer les jeunes gens qui s'exercent à l'éloquence; mais, malheur à ceux qui les instruisent, s'ils ne sentent pas en quoi consiste la véritable force de l'*amplification*, & s'ils s'imaginent qu'il suffise d'accumuler des mots; de répéter la même chose en d'autres termes, ou de rassembler une foule de circonstances inutiles. (*Cet article est tiré de la théorie générale des Beaux-Arts de M. SULZER.*)

AMPLIATION, (*Antiq. Rom.*) plus amplement informé, remise d'un jugement. L'*ampliation* différoit chez les Romains d'une autre remise, appellée en latin *comperendinatio*, en ce que la premiere étoit pour un jour certain, au gré du préteur, & celle-ci toujours pour le lendemain, & en ce que dans cette derniere, l'accusé parloit le premier, au lieu que le contraire arrivoit dans le plus amplement informé. Marcus Acilius Glabrio défendit par une loi l'*ampliation* & la remise, qui paroissent l'une & l'autre plus favorables au coupable qu'à l'accusateur. On appelloit *ampliatus* celui dont la cause étoit renvoyée, ou parce qu'il falloit confronter les témoins avec l'accusé, ou parce qu'il y avoit de l'incertitude sur le crime, ou sur le genre de supplice qu'il méritoit, ou parce que les preuves n'étoient pas assez fortes pour le condamner ou pour l'absoudre. (+)

AMPOULE *, (*L'ordre de la sainte*) ou de Saint-Remy, fut institué, ainsi que le rapportent Aimoin, Guiguin, Hincmar, & quelques autres auteurs, par Clovis; mais ils ne fixent point en quel tems : on croit que ce fut le jour de son baptême, l'an 496 **. Ce prince voulut que les chevaliers prissent le nom de *chevaliers de Saint-Remy*; qu'ils ne fussent que quatre, & régla leurs statuts : leur fonction principale étoit d'assister l'évêque, lorsqu'il porte la *sainte ampoule.*

Suivant Favin, ces quatre chevaliers étoient les barons de Terrier, de Belestre, de Sonatre & de Louvercy.

Les chevaliers portoient au col un ruban de soie noire, où étoit attachée une croix à surfaces chanfrénées, & bordée d'or émaillé de blanc, ayant quatre fleurs de lis dans les angles; au centre de cette croix étoit une colombe, tenant de son bec la sainte *ampoule*, reçue par une main. Au revers, on voyoit l'image de Saint-Remy avec ses vêtemens pontificaux, tenant de sa main droite la sainte *ampoule*, & de la gauche sa crosse. *Planche XXIII. fig. 1. 2. de Blason, dans le Dictionnaire raisonné des Sciences, Arts & Métiers.* (*G. D. L. T.*)

AMPOULÉ, adj. (*Belles-Lettres.*) Le *projicit ampullas* d'Horace semble avoir donné lieu à cette expression figurée. On appelle un style, un vers, un discours *ampoulé*, celui où l'on emploie de grands mots à exprimer de petites choses, où la force de l'expression se déploie mal-à-propos, où la parole excede la pensée, exagere le sentiment.

Il n'est point d'expression, dont l'énergie ou l'élévation ne trouve sa place dans le style : mais il faut que la grandeur de l'objet y réponde; & de la justesse de ce rapport, dépend la justesse de l'expression. Qu'une autre que Phedre pensât que son amour pût faire rougir le soleil, ce seroit du style *ampoulé*. Mais après ces vers :

Noble & brillant auteur d'une illustre famille,
Toi, dont ma mere osoit se vanter d'être fille ;

il est tout simple & tout naturel que la fille de Pasiphaé ajoute :

Qui peut-être rougis du trouble où tu me vois.

Il n'est pas moins naturel que la fille de Minos, juge des morts, se représente son pere épouvanté du crime de sa fille incestueuse, & laissant tomber, en la voyant, l'urne terrible de ses mains.

Misérable ! Et je vis ? & je soutiens la vue
De ce sacré soleil dont je suis descendue ?
J'ai pour aïeul le pere & le maître des dieux.
Le ciel, tout l'univers est plein de mes aïeux.
Où me cacher ? Fuyons dans la nuit infernale :
Mais que dis-je ? Mon pere y tient l'urne fatale ;
Le sort, dit-on, l'a mise en ses séveres mains.
Minos juge aux enfers tous les pâles humains.
Ah ! combien frémira son ombre épouvantée,
Lorsqu'il verra sa fille, à ses yeux présentée ;
Contrainte d'avouer tant de forfaits divers,
Et des crimes peut-être inconnus aux enfers.
Que diras-tu, mon pere, à ce spectacle horrible ?
Je crois voir de ta main tomber l'urne terrible.

De même, après le festin d'Atrée, pere d'Agamemnon, qui fit reculer le soleil, il n'y a aucune exagération à supposer que Clitemnestre, pour un crime qui lui paroît semblable, dise au soleil :

Recule : ils t'ont appris ce funeste chemin.

L'art d'élever naturellement le style à ce dégré de force, consiste à y disposer les esprits, par des idées qui autorisent la hauteur de l'expression.

Le *moi* de la Médée de Corneille est sublime, parce qu'il est dans la bouche d'une magicienne fameuse; sans cela il seroit extravagant & ridicule.

De même il n'appartient qu'à la Gorgone, de dire :

Les traits que Jupiter lance du haut des cieux,
N'ont rien de plus terrible
Qu'un regard de mes yeux.

De même ce vers, dans la bouche d'Octave,

Je suis maître de moi comme de l'univers,

n'est qu'une expression noble & simple.

De même, après ces vers,

Je n'appelle plus Rome un enclos de murailles ;
Que ses proscriptions comblent de funérailles,

Sertorius peut ajouter :

Et comme autour de moi j'ai tous ses vrais appuis,
Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où je suis.

Le style *ampoulé* n'est donc jamais qu'un style élevé outre mesure.

On a dit, *des plaines de sang, des montagnes de morts*; & lorsque ces expressions ont été placées, elles ont été justes. Qui jamais a reproché de l'enflure à ces deux vers de la Henriade ?

Et des fleuves François les eaux ensanglantées ;
Ne portoient que des morts aux mers épouvantées.

Longin, dans son *Traité du Sublime*, cite comme

(*) *Ampoule* vient du latin *ampulla, æ*, qui signifie un vase à col long & étroit; c'étoit du tems de la primitive église un flacon où l'on gardoit le vin qui servoit à l'autel; c'étoit aussi un ciboire où l'on conservoit l'huile & le saint-chrême pour les malades & les catéchumenes.

(**) Selon le président Hénault, en son *Abrégé de l'Histoire de France*, Clovis fut baptisé en 496, après la bataille de Tolbiac.

une expression *ampoulée*, *vomir contre le ciel*; mais si on disoit de Typhoé, qu'il a vomi contre le ciel

Les restes enflammés de sa rage mourante,

l'expression seroit naturelle.

Dans la tragédie de Théophile, Pyrame, croyant qu'un lion a dévoré Thisbé, s'adresse à ce lion, & lui dit :

Toi, son vivant cercueil, reviens me dévorer.
Cruel lion, reviens : je te veux adorer.
S'il faut que ma déesse, en ton sang se confonde,
Je te tiens pour l'autel le plus sacré du monde.

voilà ce qui s'appelle de l'*ampoulé*; l'exagération en est risible à force d'être extravagante.

Mais c'est une erreur de penser que les dégrés d'élévation du style soient marqués pour les divers genres. Dans le poëme didactique, le plus tempéré de tous, Lucrece & Virgile se sont élevés aussi haut qu'aucun poëte dans l'épopée.

Lucrece a dit d'Epicure : « ni ces dieux, ni leurs » foudres, ni le bruit menaçant du ciel en courroux » ne purent l'étonner. Son courage s'irrita contre les » obstacles. Impatient de briser l'étroite enceinte de » la nature, son génie vainqueur s'élança au-delà » des bornes enflammées du monde, & parcourut » à pas de géant les plaines de l'immensité.

On sait de quel pinceau Virgile, dans les Géorgiques, a peint le meurtre de César.

La Fontaine lui-même, dans l'apologue, a pris quelquefois le plus haut ton : il a osé dire du chêne :

Celui de qui la tête au ciel étoit voisine,
Et dont les pieds touchoient à l'empire des morts.

Le naturel & la vérité sont de l'essence de tous les genres; il n'en est aucun qui n'admette le plus haut style, quand le sujet l'éleve & le soutient; il n'en est aucun où de grands mots vuides de sens, des figures exagérées, des images qui donnent un corps gigantesque à de petites pensées, ne fassent de l'enflure, & ne forment ce qu'on appelle un *style ampoulé*.

L'épopée, la tragédie, l'ode elle-même ne demandent plus de force & plus de hauteur dans les idées, les sentimens & les images, qu'autant que les sujets qu'elles traitent, en sont plus susceptibles, & que les personnages qu'elles emploient, sont supposés avoir plus de grandeur dans l'ame, & d'élévation dans l'esprit. (*M. Marmontel.*)

AMPULAT, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) plante de la famille des mauves, c'est-à-dire de celles qui ont les étamines réunies en une colonne portée sur la corolle polypétale, mais dont les pétales sont réunis ensemble par cette colonne des étamines. Rumphe en distingue trois especes, qui croissent aux isles d'Amboine.

Premiere espece. AMPULAT.

La premiere espece, appellée proprement *ampulat* par les Malays, croît communément dans les champs & sur les collines peu élevées, sur-tout proche du rivage de la mer & des maisons; Rumphe la désigne sous le nom de *lappago latifolia serrata.* Dans son *Herbarium Amboinicum*, *volume VI. page 59*, & en représente une feuille seulement *à la planche XXV. figure A.* Les habitans d'Amboine l'appellent *hutta hurutta*, c'est-à-dire, *herbe visqueuse.*

C'est un arbrisseau annuel de trois à quatre pieds de hauteur, une fois moins large, à tige cylindrique de la grosseur du doigt, à bois blanc, partagé dès son origine en un petit nombre de branches longues, élevées, écartées à peine sous un angle de 20 dégrés, à bois blanc, recouvert d'une écorce verd-brun assez rude, sur-tout vers leurs extrémités. Les feuilles sont en petit nombre, rangées circulairement & à de grandes distances, le long des jeunes branches, & de deux formes différentes : les supérieures sont figurées en cœur : les inférieures sont aussi en cœur, mais triangulaire ou à trois pointes, longues & larges de trois à quatre pouces, dentelées grossiérement & inégalement dans leur contour, hérissées de poils rudes, vertes dessus, grisâtres dessous, relevées de trois nervures principales, portées sur un pédicule cylindrique menu qui a presque leur longueur, & qui est accompagné, à son origine, de deux stipules ou écailles qui tombent de bonne heure.

Les fleurs sortent solitairement de l'aisselle de chaque feuille, semblables à celles de la mauve, mais d'un pourpre clair, à étamines jaunes de huit à dix lignes de diametre, portées sur un péduncule deux fois plus court qu'elles. Elles consistent en deux calices, tous deux d'une seule piece à cinq divisions, persistans; & en une corolle à cinq pétales orbiculaires, réunis par une colonne qui porte 20 étamines, & qui est enfilée par un ovaire dont le style se partage à son sommet en dix branches couronnées par autant de stigmates sphériques purpurines. L'ovaire, en mûrissant, devient une capsule de trois à cinq loges, plus communément à cinq loges qui se séparent sous la forme de cinq capsules triangulaires, hérissées de poils en hameçons qui s'accrochent aux habits, & dont chacune contient une graine brune, ovoïde, courbée comme un rein.

Sa racine est ligneuse, fort longue, blanche, toute couverte de fibres capillaires.

Qualités. L'*ampulat* n'a aucune saveur; son écorce est seulement très-mucilagineuse comme la guimauve.

Usage. La décoction de ses racines se boit dans les accouchemens difficiles, ou bien on les mâche toutes fraîches, pilées avec l'arec. Ses feuilles fraîches, pilées avec le gingembre, sont un vulnéraire détersif & souverain, appliqué sur les blessures qu'elles sechent en peu de tems.

Seconde espece. PULAT.

La seconde espece d'*ampulat* croît dans les forêts. Ses feuilles sont toutes en cœur sans angles & velues, ses fleurs plus petites, jaunes, disposées en épi, & ses fruits moins garnis de crochets. Rumphe n'en donne point de figure; il nous apprend seulement que les Malays l'appellent *pulat* & *pulot*, & les habitans de Java, *pulutton.*

Troisieme espece. WOTEL.

Le wotel ou wotele, ainsi nommée par les Nussalaviens, est encore une autre espece d'*ampulat*, qui n'a encore été découverte que dans l'isle de Nussalave, où elle croît loin de la mer, sur les montagnes Pelées ou dans les forêts les plus claires du milieu du pays. Rumphe en donne une figure passable, sous le nom de *lappago laciniata*, dans son *Herbarium Amboinicum*, *volume VI*, *page 59*, *planche XXV*, *figure 2.*

Cette espece differe des deux précédentes, en ce que ses feuilles sont découpées en cinq dentelures ou cinq angles, à-peu-près comme celles du coton ou de l'*uren*, que ses fleurs sont plus petites, disposées au nombre de cinq ou six, en une espece d'épi lâche au bout des branches, & que ses fruits sont un peu plus longs & couverts d'épines en hameçons plus grossiers.

Usages. On n'en fait d'autre usage, sinon de cueillir ses fruits & de les garder pour en former à volonté différentes figures d'hommes, d'animaux, *&c.* que l'on varie à l'infini, en les grouppant diversement au moyen de leurs hameçons qui les tiennent attachés fortement les uns aux autres.

Rémarques. Il n'eft pas douteux que ces trois plantes ne foient autant d'efpeces d'*uren ;* mais nous devons avertir qu'il ne faut pas le confondre, comme a fait M. Burmann, avec l'uren, figuré dans l'*Hortus Malabaricus*, *volume X*, *planche II*, *pag. 3*, qui eft une efpece entiérement différente, non-feulement par fon port & fa maniere de croître, mais encore par la figure de fes feuilles & par la difpofition de fes fleurs. (*M. ADANSON.*)

AMRI, (*Hift. des Juifs.*) fut proclamé roi d'Ifraël par l'armée, après la mort d'Ela, affaffiné par Zambri. Thebni, élu auffi roi par une partie des grands & du peuple, lui difputa la couronne pendant quatre ans. Mais enfin Thebni ayant été tué, tout fe réunit en faveur d'*Amri*, qui régna douze ans, fe livrant à toutes fortes d'iniquités & de fuperftitions idolâtriques. Il mourut à Samarie, qu'il avoit bâtie, l'an du monde 3086.

AMVALLIS, f. m. (*Hift. nat. Botaniq.*) nom Brame d'une efpece de carambole, que les Malabares appellent *neli-pouli*, & que Van-Rheede a très-bien figurée fous ce nom, & fous celui de *bilimbi altera minor* dans fon *Hortus Malabaricus*, *volume III*, *page 57*, *planche XLVII & XLVIII*. Les Portugais l'appellent *cheramela*, les Hollandois *fuercnoop*, les Perfans *charamei*, felon Acofta, M. Linné la défigne fous le nom d'*averrhoa acida*, *ramis nudis*, *fructificantibus*, *pomis fubrotundis. Syftema naturæ*, *édition 12*, *page 315*, *n. 3*.

L'*amvallis* eft naturel dans tout le pays du Malabar & de Canana, où il ne forme qu'un arbriffeau de huit à dix pieds de hauteur; mais lorfqu'on le cultive, comme l'on fait dans nombre de pays de l'Inde jufqu'en Perfe, il s'éleve à quinze ou vingt pieds, foit qu'on le feme, foit qu'on le multiplie de boutures. Il eft toujours chargé de fleurs & de fruits, & ne ceffe d'en porter continuellement depuis la premiere année qu'il a été femé, jufqu'à la cinquantieme. Cet arbre a deux individus, l'un femelle qui porte les fruits, l'autre mâle & ftérile appellé *ala-pouli*.

Son port repréfente en quelque forte celui d'un frêne, qui feroit pommé ou en tête arrondie de fix à huit pieds de diametre, formée de branches cylindriques, liffes, vertes, épaiffes, comme charnues, portées au fommet d'un tronc droit, cylindrique de même hauteur, de fix à huit pouces de diametre, à bois blanc, couvert d'une écorce brune, rougeâtre au-dedans. Ses feuilles font alternes, ailées fur un rang, compofées de cinq à fix paires de folioles, terminées par une impaire, elliptiques, pointues à l'extrémite fupérieure, longues de deux à trois pouces, une fois moins larges, attachées par intervalles d'un pouce environ, par de petits pédicules cylindriques fur toute la longueur d'un pédicule commun cylindrique. Les feuilles tombent toutes en même tems à chaque pouffe, dès que les branches en produifent de nouvelles.

C'eft au moment de la chûte des feuilles de la feve précédente, & à l'aiffelle du lieu qu'elles occupoient, que l'on voit fortir le long des branches nues, des grappes folitaires, longues de deux pouces environ, peu ramifiées, qui portent fur toute leur longueur une centaine de petites fleurs purpurines, ouvertes en étoiles d'une ligne & demie de diametre, feffiles, raffemblées en huit à dix groupes. Chaque fleur confifte en huit à dix feuilles, longues, pointues, dont quatre à cinq forment le calice, & les quatre à cinq autres, qui font alternes & plus longues, forment la corolle; & en huit à dix étamines correfpondantes, dont cinq oppofées au calice font plus grandes : ce font les fleurs mâles.

Les fleurs femelles, au lieu d'étamines, ont un ovaire fphérique de fix à huit angles, couronné de fix à huit ftyles ou ftigmates cylindriques. Cet ovaire en mûriffant, devient un baie fphéroïde, déprimée d'un pouce & demi de largeur, d'un tiers moins longue, verte, luifante, tranfparente, creufée d'un petit ombilic en-deffus, cannelée de cinq à fix côtes arrondies, charnue comme la prune, recouverte d'une peau très-fine, très-adhérente à la chair, & contenant à fon centre une efpece de capfule cartilagineufe, comparable à celle de la pomme ou de la fagona, fphéroïde de trois lignes de diametre, à cinq ou fix côtes arrondies, & autant de loges, contenant chacune une graine anguleufe, une fois plus longue que large.

La racine de l'*amvallis* eft purpurine & couverte d'une écorce cendrée.

Qualités. Cette racine rend un fuc laiteux quand on la coupe ; elle a une faveur âcre. Ses fleurs ont une odeur agréable, & une faveur légérement acide, affez agréable.

Ufages. Dans toute l'Inde on mange ce fruit avec délices, on le fert fur toutes les tables ; on le conferve auffi confit au fucre, ou mariné dans le vinaigre & le fel, ou féché au four, pour s'en fervir au befoin. Comme il eft très-rafraichiffant, on le prefcrit principalement dans les fievres continues, pour appaifer l'ardeur de la foif. Sa racine pilée, avec la graine de la moutarde & celle du cumin, eft un vomitif qui lâche en même tems le ventre; uni au contraire au fruit de la carambole, il arrête les cours de ventre immodérés. La décoction de fes feuilles dans l'eau, s'ordonne comme fudorifique pour faire fortir la petite vérole. Cette même décoction avec le curcuma s'emploie en bain pour diffiper toutes fortes de douleurs des membres.

Remarques. Quoique l'*amvallis* foit différent de la carambole & du bilimbi, on ne peut cependant douter qu'il ne foit du même genre. Nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer encore ici combien la dénomination nouvelle que M. Linné veut donner à cette plante, porte à faux quand il l'appelle *averrhoa acida ;* il fembleroit à l'entendre que cette efpece eft la plus acide des trois que l'on connoît, tandis qu'elle l'eft réellement beaucoup moins que les autres : on lui demandera encore pourquoi il a voulu donner à cette plante le nom plus qu'impropre d'*averrhoa* au lieu de fon nom *amvallis*, fous lequel elle eft connue dans toute l'Inde. (*M. ADANSON.*)

AMVETTI, f. m. (*Hift. nat. Botaniq.*) plante du Malabar, figurée affez bien, aux fruits près, par Van-Rheede, dans fon *Hortus Malabaricus*, *volume V*, *page 107*, *planche LIV*. Les Brames l'appellent *anadalaqui*, les Portugais *querilhas macho*, & les Hollandois *harz haver manneken*.

C'eft un arbriffeau de quinze pieds au plus de hauteur, de la forme d'un faule marfeau ou d'un anona, à tronc de fix à huit pouces de diametre, couvert d'une écorce cendrée, rouge au-dedans, & divifé vers le milieu de fa hauteur en un petit nombre de branches longues, fouples, vertes, cylindriques, couvertes de feuilles alternes, efpacées d'un pouce & demi à deux pouces, & difpofées fur un même plan, de forte que le feuillage en paroît applâti à-peu-près comme dans l'orme ou l'anona. Ces feuilles font elliptiques, pointues aux deux bouts, longues de trois à cinq pouces, prefque deux fois moins larges, épaiffes, liffes, luifantes, à bords entiers, verd noir en-deffus, moins foncées en-deffous, avec une côte longitudinale de fix paires de nervures alternes, portées fur un pédicule très-court, demi-cylindrique plat en-deffus.

De l'aiffelle de chacune des feuilles de la feve précédente, fortent quatre ou cinq épis en forme de

chatons, sessiles, une fois plus courts que les feuilles, couverts d'un bout à l'autre d'environ 200 fleurs contiguës, très-serrées, d'un verd jaunâtre, sans odeur, qui consistent chacune en un calice d'une seule pièce ouvert en étoile, d'une ligne environ de diametre, & partagé profondément en quatre découpures arrondies, à chacune desquelles répond une étamine blanche à anthere jaune. L'ovaire qui occupe le centre sous la forme d'une petite sphere surmontée par un style assez long & terminé par un stigmate sphérique, devient en mûrissant une capsule à une loge contenant plusieurs graines extrêmement fines, roussâtres, sans odeur & sans saveur.

Sa racine est fibreuse & roussâtre.

L'*amvetti* croît sur les côtes maritimes de Cochin, de Ceylan & Calicolan: il est toujours verd, fleurit & fructifie une fois seulement tous les ans.

Qualités. Toutes les parties de cette plante sont ameres.

Usages. La décoction de sa racine se boit pour lâcher le ventre, & pour débarrasser les obstructions de la rate. C'est de ses feuilles que les Indiens frottent le palmiste tenga, lorsqu'ils en ont coupé les branches ou régimes pour en faire couler le vin qu'ils appellent *zuri*.

Remarques. J. Commelin, dans ses notes sur l'*Hortus Malabaricus*, *volume V*, *page 108*, comparant l'*amvetti* avec le kari-vetti & le pevetti, dit que ces derniers sont des arbres bacciferes, & que l'*amvetti* est lanigere, *lanigera*, ce qui ne peut s'entendre que de ses capsules ou ses graines, qui pour cet effet devroient donc ressembler à celles du saule ou du peuplier. Van-Rheede tait cette particularité qui certainement ne lui auroit pas échappé. Au reste, en attendant cet éclaircissement, qui ne peut pas occasionner un grand changement, l'*amvetti* doit faire un genre particulier voisin du liquidambar & du saule dans la famille des châtaigniers. (*M. Adanson.*)

AMULI, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) genre de plante aquatique de la famille des personées, c'est-à-dire de celles qui ont la fleur monopétale irréguliere, les étamines à diverses hauteurs sur la corolle, & l'ovaire faisant corps avec le disque qui le porte au fond du calice, & contenant plusieurs graines. Il y en a deux especes figurées dans l'*Hortus Malabaricus*, dont nous allons donner la description.

Premiere espece. AMULI.

La premiere espece croît au Sénégal dans les terres argilleuses qui bordent les marais de Podor & de Gambies, & dans les terres sablonneuses, humides du Malabar, où les Brames l'appellent *amuli*. Van-Rheede en a donné une assez bonne figure sous son nom Malabare *tsjudan-tsjera* dans son *Hortus Malabaricus*, *volume XII*, *planche XXXVI*, *page 71*.

C'est une herbe annuelle, haute de trois à quatre pouces, à racines fibreuses, blanchâtres, rassemblées par touffes, qui produisent trois à quatre tiges simples, cylindriques, droites, élevées, d'une ligne au plus de diametre, d'un verd blanchâtre, couvertes du bas en haut de douze à quinze étages serrés, chacun de six à huit feuilles qui leur sont attachées circulairement sans aucun pédicule comme autant de rayons. Ces feuilles sont menues, longues de quatre à cinq lignes, quatre à cinq fois moins larges, ailées sur un rang, c'est-à-dire, découpées de deux à trois paires de dentelures, lisses, luisantes, verd foncé dessus & plus clair en-dessous.

De chaque étage de feuilles, il sort une fleur blanche de trois lignes de longueur, portée sur un péduncule cylindrique, menu, presqu'aussi long, d'un verd rougeâtre. Cette fleur, avant de s'ouvrir, forme un bouton conique; elle consiste en un calice à cinq feuilles, menues, oblongues; en une corolle une fois plus longue, monopétale à tube long, partagé à son sommet en deux levres à cinq divisions, dont trois sont plus grandes; & en quatre étamines très-petites à sommets blancs, dont deux plus grandes, toutes recouvertes & cachées par un duvet jaune qui couronne le sommet du tube. Sur le fond du calice s'éleve un petit disque jaune qui fait corps avec l'ovaire, lequel est surmonté d'un style divisé en deux stigmates en lames; l'ovaire, en mûrissant, devient une capsule ovoïde à deux loges qui s'ouvre en quatre battans, & qui contient, dans chaque loge, environ cinquante graines ovoïdes très-menues, brun-rougeâtres.

Qualités. L'*amuli* a une saveur piquante & une odeur aromatique agréable.

Usages. Les Malabares mêlent ses fleurs avec le gingembre & le cardamome dans le petit lait qu'ils font boire pour arrêter les dyssenteries.

Remarques. Van-Rheede s'est trompé quand il a dit que le calice de l'*amuli* n'avoit que quatre feuilles, sa corolle seulement deux étamines & trois divisions, parce qu'en effet il y en a trois qui effacent les deux autres par leur grandeur. M. Linné & M. Burmann, s'éloignent encore plus de la vérité lorsqu'ils rapportent cette plante au genre de l'hottonia, en la nommant *hottonia Indica*, *pedunculis axillaribus unifloris*. *Burmann Thesaurus Zeylanic. planche LV*, *fig. 1*. Linn. *Syst. nat. édition 12*, *page 152*, *n°. 3*.

L'hottonia de Boerhaave est une plante à fleur réguliere, à cinq étamines égales, à capsule d'une loge, *&c.* & qui appartient essentiellement à la famille des anagallès, au lieu que l'*amuli* ne peut être placé ailleurs que dans notre vingt-septieme famille des personées.

Seconde espece. ANNILI.

Les Brames donnent le nom d'*annili* à la seconde espece d'*amuli* que Van-Rheede a représentée assez exactement sous son nom Malabare *tsjeria-manganari*, dans son *Hortus Malabaricus*, *volume IX*, *page 163*, *planche LXXXV*. J. Commelin, dans ses notes, l'appelle *alsine spuria*, *seu veronica Indica*, *flore cæruleo*, *chamœdri folio*.

Elle croît pareillement dans les sables humides au Malabar. Sa racine est blanchâtre, fibreuse: ses tiges, au nombre de quatre ou cinq, s'élevent à la hauteur de quatre à cinq pouces; elles sont applaties, comme triangulaires, vertes, charnues, aqueuses; ses feuilles sont opposées deux à deux en croix, au nombre de huit à dix paires sur chaque tige; elles sont elliptiques, longues de six à sept lignes, presque deux fois moins larges, minces, lisses, relevées de nervures en-dessous, pointues & dentelées vers leur extrémité, & attachées sans aucun pédicule sur la tige qu'elles embrassent entiérement.

De l'aisselle des feuilles supérieures naissent opposées, comme elles, des fleurs bleues, solitaires, longues de trois à quatres lignes, portées sur un péduncule de même longueur. Chaque fleur est composée d'un calice lâche, ouvert, à cinq feuilles, & d'une corolle monopétale à deux levres en cinq divisions, dont trois plus grandes. Son fruit est une capsule ovoïde, alongée, velue, à deux loges & deux valves.

Usages. L'annili n'a aucun goût. On en fait avec l'huile de noix de coco, un onguent très-utile dans la maladie appellée *éléphantiasis*. Son suc exprimé se boit avec le gingembre & le cumin dans les fievres pestilentielles: on s'en frotte aussi le corps avec

le calamus, & l'huile de sesame dans les mêmes fievres. (*M. ADANSON.*)

AMUSANT, AMUSANTE, adj. (*Beaux-Arts.*) La signification de ce terme est un peu vague. C'est le cas de la plupart des mots qui servent à exprimer certains genres d'objets agréables : pour lui donner un sens plus précis, nous l'emploierons à désigner les objets, & en particulier les ouvrages de l'art, qui n'ont d'autre but que d'exciter, chacun à sa maniere, des sentimens agréables, dont l'effet se borne au moment présent sans aucune vue ultérieure; en un mot des ouvrages qui ne peuvent servir qu'à faire passer agréablement le tems pendant lequel on s'en occupe. C'est dans ce sens, que suivant l'opinion de quelques critiques, tous les beaux-arts sont des objets d'amusement.

Mais l'artiste qui à tous égards doit consulter la nature, fera bien de l'imiter encore ici. Il ne faut qu'un discernement médiocre pour s'appercevoir que la nature, en répandant l'agréable ou le désagréable sur ses productions, a pour l'ordinaire des vues plus relevées, qui vont au-delà de la simple jouissance. Il faut convenir néanmoins que dans plusieurs de ses ouvrages, l'agréable semble se borner à un amusement passager. L'aimable variété des couleurs qui rend certains points de vue si riants, paroît n'avoir d'autre but que la paisible jouissance du sentiment agréable qu'on éprouve à cette vue. Aussi ce sentiment est-il commun à tous les hommes. Il faudroit être bien atrabilaire pour trouver mauvais qu'on se promene uniquement dans la vue de ressentir les agréables impressions d'un air de printems, & de jouir des agrémens infiniment diversifiés d'un paysage gracieux. Il doit être également permis de jouir dans le même but des scenes variées que la nature nous présente dans la vie civile. L'homme le plus sage ne se refusera pas au plaisir de la bonne compagnie, pour le simple amusement, & sans aucune vue de former des liaisons d'amitié plus étroites, ou d'en retirer quelque avantage au-delà du moment actuel.

Il n'est pas douteux par conséquent que les beaux-arts ne puissent servir au même but, & que des ouvrages qui ne seront qu'*amusans*, ne puissent être admis au nombre des bonnes productions de l'art. Mais il est moins douteux encore que les beaux-arts ne se bornent pas au simple amusement. Il est très-rare dans la nature que l'agréable ne vise pas à une utilité plus relevée. L'*amusant* y produit au moins toujours l'effet avantageux d'entretenir la sérénité de l'esprit, & la santé du corps.

Qu'on ne dispute donc pas aux beaux-arts l'honneur d'être les véritables imitateurs de la nature, & de faire de l'utile leur but principal. Qu'on répete souvent à l'artiste qu'il doit répandre l'agrément ou la laideur sur les objets, selon que l'intérêt de l'humanité exige que ces objets soient recherchés ou évités. C'est sur-tout ce qu'il doit faire dans les cas où la nature, qui ne regarde qu'au général, n'a pu y satisfaire. Il est rarement besoin que l'art excite aux opérations purement naturelles & animales. La nature y a suffisamment pourvu; mais elle n'a pu pourvoir en détail aux divers arrangemens politiques, qui varient dans tous les tems, & chez tous les peuples, par des circonstances accidentelles. C'est en cela qu'elle s'est reposée sur le secours des arts.

D'après ce principe nous donnons des bornes convenables à l'utilité du simple *amusant*, sans l'exclure entiérement de l'empire des beaux-arts. Mais nous exigeons de l'artiste qui ne se proposera que d'amuser, qu'il le fasse en homme de goût, & qu'il se souvienne que ce sont des hommes, & non des enfans, que son ouvrage doit amuser. L'*amusant* peut être très-estimable, mais il peut aussi ne mériter que du mépris. Pour y réussir, il faut du goût & du jugement. De même qu'il est beaucoup plus aisé de construire une maison bonne & commode pour une famille dont on connoît les occupations & le genre de vie, qu'il n'est facile d'arranger un petit édifice destiné simplement à réjouir la vue, & à embellir des jardins; de même aussi dans les autres arts il est moins difficile d'inventer un ouvrage dont le but est déterminé avec précision, qu'un autre qui n'a que le but général de servir à l'amusement. L'esprit le plus borné peut raconter un fait important, de maniere à intéresser par son récit; mais il n'y a qu'un tour d'esprit fin & délicat qui puisse rendre agréable une conversation sur des sujets indifférens. Ce n'est donc qu'à force de goût, à l'aide d'une grande finesse de tact, & de beaucoup d'expérience acquise par le commerce des meilleurs esprits, qu'un artiste peut se promettre de réussir dans un ouvrage de pur agrément. (*Cet article est tiré de la théorie des beaux-arts DE M. SULZER.*)

AMUSER, DIVERTIR, v. a. (*Gramm. Synonymes.*) *divertir*, dans sa signification propre tirée du Latin, ne signifie autre chose que détourner son attention d'un objet en la portant sur un autre; mais l'usage présent a de plus attaché à ce mot une idée de plaisir qu'on prend à l'objet qui nous occupe. *Amuser* au contraire, n'emporte pas toujours l'idée de plaisir; & quand cette idée s'y trouve jointe, elle exprime un plaisir plus foible que le mot *divertir*. Celui qui s'*amuse* peut n'avoir d'autre sentiment que l'absence de l'ennui; c'est-là même tout ce qu'emporte le mot *amuser* pris dans sa signification rigoureuse. On va à la promenade pour s'*amuser*; à la comédie pour se *divertir*: on dira d'une chose que l'on fait pour tuer le tems, cela n'est pas fort *divertissant*; mais cela m'*amuse*: on dira aussi, cette piece m'a assez *amusé*; mais cette autre m'a fort *diverti*.

Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'au participe, *amusant* dit plus qu'*amuser*; le participe emporte toujours une idée de plaisir que le verbe n'emporte pas nécessairement; quand on dit d'un homme, d'un livre, d'un spectacle, qu'il est *amusant*, cela signifie qu'on a du moins eu certain dégré de plaisir à le lire ou à le voir; mais quand on dira, je me suis mis à ma fenêtre pour m'*amuser*, je parfile pour m'*amuser*, cela signifie seulement pour me désennuyer, pour m'occuper à quelque chose.

On ne peut pas dire d'une tragédie qu'elle *amuse*, parce que le genre de plaisir qu'elle fait est sérieux & pénétrant; & qu'*amuser* emporte une idée de frivolité dans l'objet, & d'impression légere dans l'effet qu'il produit; on peut dire que le jeu *amuse*, que la tragédie occupe, & que la comédie *divertit*.

Amuser dans un autre sens, signifie aussi *tromper*; on dit *amuser les ennemis*. Philippe, roi de Macédoine, disoit qu'on *amusoit* les hommes avec des sermens. (*O.*)

§ AMYANTE, (*Hist. nat. Oryctologie.*) Cet article du *Dictionnaire des Sciences, &c.* est fort curieux; mais il m'a paru nécessaire d'y suppléer par quelques observations.

L'*amyante* n'est point une substance fort facile à définir; c'est, selon M. Valmont de Bomare dans sa *Minéralogie*, une substance pierreuse, grisâtre, filandreuse, ou composée de fibres dures, coriaces, & soyeuses, qui sont disposées parallelement ou entrelacées, de maniere à former des feuillets. Ces fibres, quoique dures, sont cependant assez légeres & assez flexibles pour nager à la surface de l'eau, & pour être filées & tissues; elles n'ont ni odeur ni saveur, & résistent à l'action du feu commun qui ne leur fait éprouver d'autre changement à l'extérieur, que celui de les rendre plus blanches & plus aigres ou cassantes. C'est de cette derniere propriété que vient l'étymologie

l'étymologie grecque du mot *amyante*, *ab a privativo & myaino contamino*, parce que les toiles faites d'*amyante* se nettoient ou se purifient au feu, mais il ne faut pas les y laisser long-tems, selon Cramer, *quando verò amyantus magnus ignis gradui exponitur, deperdit, vel pro parte, vel in totum, suam flexilitatem.*

On compte quatre especes d'*amyante* : 1°. celle de Chypre à laquelle on a donné le nom de *lin fossile, lapis Cyprius, seu linum fossile*, Lin. 2°. L'*amyante* feuilletée, *corium montanum*. 3°. Le liege fossile, *suber montanum*. 4°. Et la chair fossile, *caro montana, asbestus solidiusculus fossilis*, Lin. Cette derniere espece pourroit être mise avec les asbestes. *Voyez* ce mot dans ce *Supplément*.

Lorsqu'on lit les traités & les recherches des plus grands maîtres en histoire naturelle, on n'y trouve que les noms & quelques propriétés relatives à cette substance.

Théophraste, qui a tant fait de recherches sur les pierres, les terres & les gypses de différentes contrées, ne dit rien de l'*amyante*. Ce qu'en rapporte Dioscoride ne vaut pas la peine d'être transcrit. On peut voir dans le *Dict. raisf. des Arts*, &c. ce qu'en dit Pline, au mot AMYANTE. Strabon en parle aussi : *ad Carepium lapis nascitur quem pectunt, nent, texunt, & linum quod ex hoc lapide conficitur, dicitur asbestinum*, &c. On voit que les anciens donnoient aussi le nom d'*asbeste* à l'*amyante*.

Agricola, l'un des plus célebres naturalistes, depuis que cette belle science a repris du crédit chez les modernes, est le premier qui a distingué l'*amyante* de l'asbeste, substances que l'on a mal-à-propos confondues dans le *Dict. raisf. des Arts*, &c. (*Voyez-y* le mot ASBESTE), peut-être parce qu'on les trouve aussi confondues dans les *Ephémérides des curieux de la nature, obs. 61, c. de lino vivo.* C'est sans doute parce que l'asbeste est aussi apyre ou réfractaire, qu'on l'aura regardée comme une espece d'*amyante* qui n'est point mûre.

Quoique les anciens connussent très-peu la nature de l'*amyante*, que Pline regarde comme une espece de byssus végétal, néanmoins nous n'avons pas l'art de l'employer comme les premiers, soit pour en faire des meches incombustibles, des lampes sépulcrales, soit pour en faire des toiles fines & flexibles dont on enveloppoit les corps morts qu'on mettoit sur des bûchers pour les réduire en cendres, toile précieuse sans doute, puisque Pline nous dit qu'on l'équivaloit aux perles les plus belles, mais cependant commune, puisqu'on en faisoit un usage aussi étendu, comme on le peut voir dans le *Dict. raisf. des Arts*, &c., & dans la *Minéralogie* de M. Valmont de Bomare, où l'on lit que, suivant le rapport d'Hiérocles, les bramines s'en faisoient des habits, & que c'est un vêtement de cette espece appellé *byssus*, que J. C. dit qu'avoit le mauvais riche, en S. Luc, *ch. xvj. v. 19*.

Il est fâcheux que les anciens ne nous aient pas laissé l'art de préparer, filer & tisser cette substance singuliere ; mais M. Ciampini y a suppléé. *Consultez* pour cela le mot AMYANTE dans le *Dict. des Sciences*, &c.

On pourroit présumer que le lin incombustible des anciens n'est point la même chose que notre *amyante* ; car nous avons déja remarqué, d'après Cramer, qu'il ne faut pas laisser long-tems dans le feu nos tissus grossiers d'*amyante*, parce qu'ils y perdent leur flexibilité, & même s'y consument. M. le docteur Mesny, médecin du grand duc de Toscane, savant naturaliste, remarque dans une dissertation curieuse sur l'origine & la nature de l'*amyante*, qu'il a envoyée à l'académie de Sienne, & qu'il vient de me communiquer à son passage à Dijon, que toutes les especes d'*amyante* que nous connoissons, étant présentées en petits filets à la lumiere d'une bougie, s'y calcinent & s'y réduisent en cendres. On semble confirmer ceci dans le *Dict. raisf. des Arts*, &c., où l'on remarque que chaque fois que l'on met dans le feu un tissu d'*amyante*, il perd de son poids. D'où l'on peut conclure que notre *amyante* que nous n'avons pas l'art d'ourdir en toiles légeres, comme les anciens, & qui se consume en partie au feu où elle perd sa flexibilité, en devenant aigre & cassante, n'est pas la même que celle des anciens, quoique ses propriétés en approchent & soient en partie les mêmes.

Quant à la nature de l'*amyante* que Pline regardoit comme un végétal, Rieger, *Lexicon Historiæ Naturalis*, a eu la même idée : 1°. parce qu'elle est fibreuse ; 2°. parce qu'on tire des végétaux une substance qu'on peut filer & ourdir ; 3°. parce qu'on trouve dans la terre du bois qui a perdu la nature végétale ; 4°. parce qu'un arbre des Indes, nommé *sodda*, fournit un lin incombustible. On peut encore citer la racine de l'audrosace de Dioscoride, ou l'*umbilicus marinus monspeliensium*, qui s'allume sans se consumer.

Mais l'*amyante* étant universellement reconnue de la nature des pierres, ces conjectures tombent d'elles-mêmes. On ne peut connoître sa nature que par l'analyse chymique, science utile & cependant trop négligée, & qui, si elle eût été connue des anciens, nous auroit conservé des lumieres & des connoissances infiniment plus étendues sur la nature ; car ils n'avoient pas moins d'amour pour le savoir, ni moins d'envie d'instruire la postérité. Je vais suivre l'analyse de M. le docteur Mesny, dont j'ai déja cité la dissertation manuscrite.

Les pierres, de quelque nature qu'elles soient, sont composées à-peu-près des mêmes principes ; mais leurs proportions ne sont pas également distribuées, ce qui en constitue les différentes natures. Les différentes combinaisons des parties solides font passer les pierres de la consistance la plus dure & la plus compacte, à la plus molle, de maniere que le marbre, l'albâtre, les talcs, les gyps, les pierres argilleuses, l'*amyante*, l'asbeste & les pierres fortes ou solides, ayant à-peu-près les mêmes principes, ne sont différentes que par l'arrangement de leurs parties constituantes, & par le gluten qui les lie.

Il y a de l'*amyante* de plusieurs qualités & de plusieurs couleurs. Celle qu'on trouve en Corse est rougeâtre ; celle de l'île d'Elbe est de même couleur ; celle de Chypre est verdâtre ; celle des environs de Florence est blanche ; celle du nord est grise : d'où l'on peut conjecturer qu'elle se charge de la couleur des terres où elle se trouve, ou qu'elle arrive à ces différens tons de couleur par son âge, ou par l'effet de l'air plus ou moins froid, plus ou moins chaud ; car l'*amyante* n'est point en carriere, ni disposée en filons, en strata, ou enveloppée dans quelque matrice, comme les ardoises, les bols, les glaises, les albâtres & autres matieres qui composent les carrieres. Elle se trouve ordinairement à la superficie de la terre, dans des monts d'une pierre & d'une terre peu connues des naturalistes.

Les fibres des diverses *amyantes* sont toujours de grandeurs ou hauteurs inégales. Tournefort est le seul qui ait dit en avoir trouvé dans les Pyrénées de la hauteur d'une coudée : celle de Chypre n'a que trois ou quatre lignes ; celle de Toscane a trois pouces environ ; celle de Corse & de l'île d'Elbe sont à-peu-près de la même force. On ne dit point quelle est la grandeur de celle de la Chine & des Indes. Celle de Sibérie, si abondante dans cette contrée, comme le dit l'auteur de l'*Histoire de Russie*, n'a point été décrite.

Les opinions sont assez partagées sur l'origine de l'*amyante* ; quelques-uns croient avec assez de

vraiſemblance, que c'eſt une décompoſition de quelque matiere diſſoute, qui ſe trouve entre deux lits d'argille, formée par une eſpece de ſuc qui ſe durcit à l'air; car M. le docteur Meſny en a trouvé en Toſcane, dont une partie étoit formée de fibres diviſibles, d'un blanc de plâtre & d'une conſiſtance fort délicate, & l'autre partie étoit d'une conſiſtance ſi molle, qu'on en auroit pu faire de la pâte. Cette *amyante* fut amaſſée ſur un mont de Galactite, à ſept à huit milles de Florence.

C'eſt ſans doute une terre réfractaire qui ſert de baſe à l'*amyante*, puiſqu'elle eſt apyre au feu ordinaire comme l'argille, la craie, la pierre fétide, les meƈtis ou ſtéatites, les mica, le talc, le glacies mariæ, les ſerpentines, les gabres, les pierres ponces & les fibreuſes, & ſur-tout les ſélénites que l'on voit réſiſter aux feux les plus violens des volcans, puiſqu'on trouve des chryſolites qui ont conſervé leur forme & leur tranſparence, dans les laves du Véſuve où elles ont été enfermées, lorſque ces laves ont été en fuſion.

Si l'*amyante* eſt un corps dont la baſe eſt une argille parfaite, comme on le préſume, & dont les fibres ſoyeuſes caractériſent la ſélénite, quelle merveille y auroit-il de la voir réſiſter à l'action des menſtrues diſſolvans, & à la puiſſance d'un feu violent, ſurtout lorſqu'elle ſera en certaine maſſe (car on le voit ſe conſumer au ſimple feu d'une bougie, lorſqu'il eſt atténué en petits fils, & privé de ſa plus grande partie argilleuſe.)? On convient que l'argille étant unie à un talc qui n'eſt qu'une ſélénite, on en voit réſulter la même conſéquence & les mêmes effets; dès-lors tout le merveilleux de l'*amyante* diſparoît.

L'*amyante* étant réfractaire, peut être conſidérée comme une eſpece de ſélénite. M. Maquer veut que les ſélénites ſoient le réſultat d'un acide combiné avec une certaine terre, d'où il procede une cryſtaliſation qu'on nomme *ſélénite*, qui prend ſa figure en raiſon des diverſes terres où elle reçoit ſon origine; & quand la ſélénite eſt formée de cette ſorte, elle réſiſte, dit-il, au plus violent feu, elle eſt très-difficile à ſe diſſoudre, & ne ſe laiſſe point altérer par les acides, ni devant ni après la calcination. M. Geoffroy avoit preſque dit la même choſe dans ſon Mémoire lu à l'Académie des Sciences, année 1744; quelle répugnance donc à croire que l'*amyante* eſt une ſélénite paſſée au point de combinaiſon que fixe M. Maquer?

Les ſélénites ſont diverſes en eſpeces; nous en voyons auſſi de différentes formes: les unes régulieres, comme les quarrées, les rhomboïdales, les cubiques; d'autres irrégulieres: on en voit de pyramidales, des rameuſes, des petites, des grandes, & encore des fibreuſes, comme Vallerius en décrit une ſous le nom de *gypſum filamentoſum criſtallinum*, *vel gypſum capillare*, *page* 104, *tit.* 1, *tab.* 1. Cramer met le talc au rang des ſélénites, à cauſe de ſa qualité réfractaire, & il comprend dans le même ordre l'asbeſte, le ſuber montanum, le lapis ollaris, la ſerpentine & les mica. On pourroit y ajouter l'alun de plume qui, ſelon Mercati, a la même propriété, la même ſaveur & la même flexilité que l'*amyante* des anciens. Puiſque les diſſolvans n'alterent point ces corps, & qu'ils ſont tous apyres, c'eſt une preuve qu'ils ont la même baſe & la même terre élémentaire; & quant aux formes & aux figures, cela dépend de certaines loix que nous ne pouvons fixer, ſoit que ces phénomenes s'operent ou par attraction, ou plus vraiſemblablement par aſſimilation de molécules pareilles, ſoit pour former un corps fibreux, comme l'asbeſte & l'*amyante*, un folliculaire, comme le talc ou le corium montanum, un ſciſſile, comme l'ardoiſe, un cubique, un rhomboïde, *&c.* ſecret que la nature ſeule connoît. Il ne reſte plus qu'à prouver qu'on doit ranger l'*amyante* au rang des ſélénites.

J'ai déja remarqué qu'on ne trouve point de carriere d'*amyante* ni de ſélénites; ce qui prouve que ces corps ſont accidentellement formés, c'eſt-à-dire, qu'ils ſont le produit de quelqu'autre corps. On trouve ſouvent de l'asbeſte & le corium montanum en lames peu épaiſſes, adhérentes à des cryſtaux ſéléniteux, provenans de la diſſolution des ſucs ſéléniteux; ainſi on ne doit point mettre l'*amyante* au rang des matieres primitives du globe, quoi qu'en diſe Vallerius, trompé ſur ce qu'on ne trouve jamais de corps marins dans l'*amyante*, ni dans les lieux où elle ſe trouve. M. le docteur Meſny affirme au contraire que l'*amyante*, le corium montanum, l'asbeſte, *&c.* ne ſe trouvent que dans les montagnes ſecondaires, comme les appelle Stenon dans ſon traité *de ſolido intra ſolidum*.

Quoi qu'il en ſoit, on ne ramaſſe l'*amyante* que dans les endroits où il y a une eſpece déterminée de matiere dont ſe forment l'*amyante* & le corium montanum que M. le docteur Meſny croit être la *galactite;* en ſorte que, ſelon cet auteur, l'*amyante* ſeroit un corps formé par la diſſolution, ou l'efflo-reſcence, ou la calcination de cette pierre qu'on nomme *galactite*.

L'*amyante* des environs de Florence eſt de deux eſpeces; 1°. le corium montanum qui vient dans des montagnes d'une qualité de pierre & de terre qu'en Italie on nomme *gabre*, qui eſt une pierraille formée de terre glaiſe brune, où l'on voit des ſcintilles talcqueuſes. Ces lames de corium montanum paroiſſent ondoyantes, comme ſi la matiere ayant flué ou étant molle, avoit cédé à la réſiſtance des terres, pour continuer à s'étendre en un ſens plus uni. Il eſt à croire que les pluies contribuent à la flexibilité de ces lames, car, par la ſéchereſſe, elles acquierent plus de corps, & deviennent plus ſolides à l'air ſec. M. le docteur Meſny m'a remis des échantillons de gabre, de corium montanum, *&c.* entiérement conformes à la deſcription ci-deſſus; 2°. l'*amyante* véritable, ou le lin foſſile, ſe trouve dans la même chaîne de montagnes ſur des côteaux de galactite, qui ſert à la formation.

Cet article étant déja trop long, je ne définirai point la galactite ou eſpece de pierres qui ſert à la formation de l'*amyante;* je renvoie, pour cet examen, au mot Galactite, dont il faut réunir la lecture à celui-ci.

Je finirai par obſerver d'après M. le docteur Meſny, que le corium montanum, mêlé avec l'arſenic, dans la vue de le ſublimer, ne ſe volatiliſe jamais, puiſque l'on retrouve le même poids après l'opération; que l'*amyante* ne contient point de phlogiſtique, puiſqu'elle ne détonne pas dans le nitre fondu, & qu'enfin ſa propriété d'être apyre & réfractaire au feu, lui eſt commune avec les ſélénites & autres corps qui ont pour baſe une terre argilleuſe.

Quant aux vertus médecinales de l'*amyante*, rapportées à la fin de cet article dans le *Dict. raiſ. des Sciences*, *&c.* il n'en faut abſolument rien croire. *Voyez* Lemery, dans ſon ſavant *Diction. des drogues ſimples*, au mot *amyante*. (*M. Beguillet.*)

* AMYCLES, (*Géogr.*) ancienne ville d'Italie, colonie d'*Amycles* du Péloponeſe: elle eſt écrite Amyeles dans le *Dict. raiſ. des Sciences*, *&c.* par une faute typographique.

* § *AMYCLEUS*, (*Mythol.*) n'étoit point un dieu particulier de la Grece, mais un ſurnom d'Apollon, le même qu'*Amycléen*, dont on trouve un article dans le *Dict. raiſ. des Sciences*, *&c.* qui devoit faire ſupprimer celui d'*amycleus*. *Lettres ſur l'Encyclopédie.*

§ AMYDON, (*Chymie.*) Les procédés par lesquels on obtient l'*amydon*, ont été successivement rectifiés par le tâtonnement des ouvriers; & les observateurs ou physiciens qui en ont parlé n'ont rien appris qui pût éclairer sur sa nature. L'*amydon*, dit l'auteur de cet article dans le *Dict. des Sciences, &c. est un sédiment de bled gâté ou de griots & recoupettes de bon bled.*

Une connoissance plus complette & plus philosophique que nous devons aux travaux de MM. Beccaria & Kessel-Meyer, nous apprend que l'*amydon* existe tout formé dans la nature; qu'il fait partie de la plupart des plantes céréales, & qu'il est facile de l'en séparer.

Leurs expériences prouvent qu'après avoir réduit en pâte la farine des différentes especes de froment séparées du son, si l'on verse de l'eau sur cette pâte à différentes reprises, ou qu'en la maniant en tout sens, on l'agite dans un petit courant d'eau renouvellée, comme pour la laver, jusqu'à ce que l'eau qui s'en écoule soit claire, il ne reste alors qu'une substance molle gluante, sans odeur ni saveur, & absolument insoluble par l'eau. C'est à cette partie de la farine qu'ils ont donné le nom de *glutineuse*, l'autre partie que l'eau détache dans la lotion & qui la rend laiteuse par son mêlange, a reçu le nom de *substance amylacée.* Cette derniere substance qu'on sépare de l'autre par l'intermede de l'eau froide, abandonne l'eau qui s'en est chargée par la simple subsidence; elle blanchit & se dépouille de toute substance étrangere par des lotions réitérées, & lorsqu'elle est bien séchée, elle constitue ce qu'on appelle vulgairement *amydon.*

La proportion de ces deux substances n'est pas la même dans toutes les especes de grains. M. Kessel-Meyer prétend qu'il y a un tiers de substance glutineuse sur deux d'amylacée dans le meilleur froment (*triticum hybernum*). M. Thouvenel a trouvé parties à-peu-près égales des deux substances dans les bleds du Languedoc. Il paroît d'ailleurs que la quantité de substance glutineuse est relative à la bonté ou à la qualité nourrissante des grains.

La séparation des deux substances est aisée dans le bon bled ou la bonne farine; elle l'est moins, lorsque par vétusté, par humidité ou par d'autres causes les grains ont été altérés. C'est sur ces notions qu'on peut expliquer la pratique des marchands de grains qui, pour s'assurer de la bonté du bled, en écrasent quelques grains avec les dents, & après avoir emporté avec la salive toute la substance amylacée, ils étendent la partie glutineuse qui est insoluble, & jugent de la bonté du bled par la ténacité de cette partie ou par son gluant. On connoît encore la pratique des brasseurs de bierre qui, après avoir fait macérer le bled, en avoir fait développer le germe, & l'avoir ensuite torrefié ou desséché, le rendent entiérement soluble par l'eau, en détruisant par cette manoeuvre la partie glutineuse. Le bled acquiert en son entier, par la germination, la qualité des corps doux ou sucrés qu'on trouve si abondamment parmi les différens végétaux, & qu'on peut même considérer comme le moyen d'union des différentes substances de l'extrait végétal.

La substance amylacée est la seule dont la nature soit végétale ou qui présente des propriétés analogues à celles des végétaux. La partie glutineuse paroît au contraire se rapprocher singuliérement de la nature animale ou des sucs lymphatiques ou albumineux; elle ne donne dans la digestion ou la fermentation aucun signe d'acidité, mais elle tend en peu de tems vers la dégénération alkalescente; elle se pourrit comme les cadavres des animaux; elle fait effervescence avec les acides, & donne par la distillation une quantité aussi considérable d'esprit volatil & d'huile animale, qu'une pareille quantité de corne de cerf. Seroit-ce à cette partie qu'est dû le phosphore qu'on tire du bled? Les inductions les plus raisonnables semblent l'établir.

L'analogie de la partie glutineuse avec les liquides albumineux, s'étend encore sur les effets produits par les différens menstrues. Les acides foibles ou étendus mêlés aux liquides albumineux, les rendent miscibles à l'eau, & les changent en une espece de gelée absolument inconcrescible par l'eau bouillante. Les mêmes acides mêlés à la partie glutineuse de la farine, la changent en un corps muqueux entiérement soluble par l'eau. M. Kessel-Meyer assure que cette espece de dernier mucilage artificiel, qui est différent selon les différentes proportions d'acide & de partie glutineuse, se change en substance amylacée, de maniere que cette derniere substance de la farine ne differe de l'autre que par l'acide. Il est tout au moins avéré qu'il y a entre la partie glutineuse & cette espece de mucilage, la même différence qui se trouve entre la gelée & le liquide albumineux. Il paroît même qu'en considérant les différens momens de la végétation, on pourroit observer des instans où la substance du bled légérement laiteuse, acidule, sucrée ou émulsive, passe à l'état d'un mucus fade, concrescible & alkalescent.

La fermentation & les lotions multipliées que les amydoniers font subir dans leurs travaux à la substance amylacée, ne paroissent produire sur elle d'autre effet que de la séparer du son & de la substance glutineuse; peut-être même une partie de cette derniere change-t-elle de nature pour se convertir en *amydon.*

On n'obtient par la distillation de l'*amydon*, que des produits salins & acides, & tout ce qui s'y développe par la fermentation annonce sa nature végétale. MM. Beccaria & Lions ont prétendu qu'il étoit vinescible, par l'odeur & la saveur qu'il imprimoit à l'eau dans laquelle on l'avoit conservé durant quelque tems; il est certain que cette eau tourne vers l'acescence, mais il ne paroît pas que l'*amydon* dont la nature est terreuse, épaisse, qui ne contient presque pas d'huile, & qui a d'ailleurs une pente singuliere vers la fermentation acide qu'on a peine à prévenir, puisse être susceptible de la fermentation vineuse. Il faudroit que l'*amydon* fût parfaitement soluble par l'eau, pour que cette fermentation pût l'exciter; mais on sait qu'il s'en sépare par subsidence: & selon l'expérience de M. Thouvenel, l'*amydon* mêlé à de l'eau bouillante jusqu'à la consistance du moût, & exposé ensuite dans un lieu très-propre à favoriser la fermentation vineuse, n'a rien présenté qui en approchât.

Il est pourtant certain que la pulpe du grain ou la farine entiere sert à faire la bierre qui est une liqueur vineuse: quelle seroit donc la cause qui rendroit les deux substances de la farine propres à concevoir la fermentation vineuse lorsqu'elles sont unies, quoiqu'elles n'eussent rien de vinescible, prises séparément? C'est un champ de nouvelles recherches que nous présentons aux chymistes.

Un autre sujet de recherches intéressantes consiste à découvrir les différens corps d'où l'on peut tirer la substance amylacée; la racine d'arum, les pommes de terre ou truffes rouges en peuvent fournir. M. Baumé en retira des fécules de racine de bryone, & il paroît qu'en général toutes les fécules farineuses des plantes en sont pourvues plus ou moins abondamment. (*Article de M.* LAFOSSE, *docteur en médecine de la Faculté de Montpellier.*)

A N

ANACA, s. m. (*Hist. nat. Ornitholog.*) espece de perruche du Bresil, où on la nomme ainsi, selon

Marcgrave qui en donne une courte description dans son *Histoire du Bresil*, *page 207*. M. Brisson la désigne sous le nom de *petite perruche brune du Bresil: psittacus minor brevicaudus, supernè viridis, infernè fusco-rufescens; vertice saturatè castaneo; oculorum ambitu fusco; gutture cinereo; marginibus alarum sanguinis; maculâ in dorso, & rectricibus dilutè fuscis... Psittacula Brasiliensis fusca.* Ornithologie, *volume IV, pag. 403.*

L'*anaca* ne passe guere la grandeur de l'alouette commune huppée; il est extrêmement élégant par la variété de ses couleurs. Son bec est brun; ses pieds sont cendrés & ses ongles noirâtres. Il a le sommet de la tête marron foncé, les joues & le tour des yeux bruns; la gorge cendrée; le haut du cou, le dos, les côtés & les cuisses verds; la partie inférieure du cou, la poitrine, le ventre, les couvertures du dessous de la queue brun-roux; la queue qui est de douze plumes, & une tache au milieu du dos brun-clair; les épaules rouge de sang; les ailes vertes, mais de maniere que leur extrêmité tire sur le bleu ou sur le verd de mer.

Ce joli oiseau se trouve non seulement au Bresil, mais encore à la Guiane où, selon Barrere, les François lui donnent le nom de *perruche commune.* (*M. Adanson.*)

ANACAMPTOS, (*Musiq. des anciens.*) terme de la musique Grecque qui signifie une suite de notes retrogrades, ou procédant de l'aigu au grave: c'est le contraire de l'euthia. Une des parties de l'ancienne mélopée portoit aussi le nom d'*anacamptosa.* Voyez Mélopée (*Musiq.*), dans le *Dict. des Sciences, &c.* (*S.*)

ANACARA, (*Luth.*) sorte de tambour en forme de tymbale, dont on se servoit dans le bas-Empire. (*F. D. C.*)

ANACHUNDA, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) espece de solanum épineux du Malabar, dont Van-Rheede a publié une assez bonne figure sous ce nom, dans son *Hortus Malabaricus*, *vol. II. pag. 65. pl. XXXV.* Les Brames l'appellent *sada vaingani.* Jean Commelin écrit *anaschunda* au lieu d'*anachunda.*

C'est un arbrisseau qui croît dans les sables à la hauteur de quatre pieds. Sa racine est fibreuse & capillaire, d'abord blanche, ensuite jaune & roussâtre. Sa tige a jusqu'à trois pouces & demi de diametre, & est garnie par-tout de branches alternes nombreuses, cylindriques, à bois blanc, avec beaucoup de moëlle, charnue, verte, & recouverte d'une écorce épaisse, velue, verd-clair, purpurine intérieurement & hérissée par-tout d'épines nombreuses, ferrées, distantes d'un demi-pouce les unes des autres, coniques, blanches, peu courbes, longues d'une ligne & demie.

Les feuilles sont disposées alternativement le long des branches, de forme elliptique, longues de cinq à huit pouces, à peine d'un quart moins larges; sinueuses ou crénelées de chaque côté, de trois à six angles d'un à deux pouces de profondeur, accompagnées quelquefois d'un angle plus petit; épaisses, velues, d'un velouté très-court, très-dense, verd obscur en-dessus, plus clair en-dessous, relevées en-dessous d'une côte épaisse à 4 ou 6 nervures de chaque côté, purpurines, garnies en-dessus & en-dessous d'épines semblables à celles des tiges; & portées sur un pédicule cylindrique une fois plus court qu'elles, purpurin pareillement épineux.

Les fleurs sortent rassemblées au nombre de deux à trois en corymbe, non pas aux aisselles des feuilles, mais à leur opposé ou un peu au-dessous, le long des branches. Avant leur épanouissement, elles représentent d'abord un bouton pyramidal velu à cinq angles, qui en s'ouvrant prend la forme d'une étoile blanche d'un pouce & demi de diametre, portée sur un pédicule une fois plus court. Chaque fleur est composée d'un calice velu, épais, verd, à cinq divisions triangulaires persistentes, & d'une corolle monopétale, une fois plus longue divisée jusqu'aux deux tiers en cinq portions triangulaires égales, deux fois plus longues que larges, qui portent cinq étamines égales, une fois plus courtes, à antheres jaunes, longues, presque sessiles, quadrangulaires, relevées & rapprochées en pyramide, & ouvertes en-dessus de deux trous correspondant à deux loges qui contiennent la poussiere génitale & fécondante. Au centre du calice, s'éleve un disque jaune qui fait corps avec un ovaire sphérique surmonté d'un style cylindrique, couronné par un stigmate hémisphérique marqué en-dessus d'un sillon. Cet ovaire en mûrissant devient une baie sphérique d'un bon pouce de diametre, d'abord verte, ensuite jaune, tout hérissée de poils longs relevés, blanc jaunatres, accompagnée du calice qui y est étroitement appliqué, pleine d'une chair verte d'abord, ensuite jaune, partagée intérieurement en deux loges qui contiennent beaucoup de semences orbiculaires jaune-rougeâtres, enfoncées dans un placenta charnu, central & replié de maniere qu'il semble former quatre à cinq loges quoiqu'il n'y en ait réellement que deux bien formées par une cloison charnue, verticale qui, en s'attachant à ses parois, la divise en deux portions égales.

Usage. La décoction de l'*anachunda* se boit comme un excellent stomachique dans les fievres qui naissent de l'abondance des humeurs, & mêlée avec le miel dans les toux & oppressions de poitrine. Sa racine pilée se donne dans le vin pour arrêter les vomissemens, & seule au poids de deux onces pour purger l'abondance des humeurs.

Remarques. Jean Commelin, dans ses notes sur l'*Hortus Malabaricus*, pense que cette plante pourroit bien être la même que celle que Pison décrit sous le nom de *juripeba* dans son *Histoire naturelle du Brésil*, *liv. IV. chap. 32.* Mais il se trompe: le *juripeba* a les fleurs plus petites, le fruit lisse, les feuilles & ses autres parties assez différentes pour la regarder comme une autre espece. (*M. Adanson.*)

ANACLÉTIQUE, adj. (*Musique des anciens.*) le mode ou plutôt le nome *anaclétique* étoit propre à ceux qui fuyoient devant l'ennemi, suivant Maxime de Tyr. (*F. D. C.*)

ANACROUSIS, (*Musiq. des anc.*) c'étoit le nom du prélude, ou de la premiere partie du nome Pithien suivant Strabon. *Voyez* Pythien. (*Musiq. des anc.*) *Suppl.* (*F. D. C.*)

ANADARA, s. m. (*Hist. nat. Conchyliologie*) coquillage bivalve du genre de ceux qu'on appelle *arche de Noé*, à cause de leur forme, & qui ont la charniere de leurs coquilles composée d'un grand nombre de denticules, leur animal semblable à celui du pectoncle, mais qui s'attache par des fils sortans de son pied comme dans les jambonneaux.

L'*anadara* se trouve, quoiqu'assez rarement, dans les sables de l'embouchure du Niger, & il paroît qu'il est commun aux îles Moluques où les Malays l'appellent *anadara*, selon Rumphe qui en donne une bonne figure avec la dénomination suivante, *pecten virgineus, Malaicensibus bia-anadara* dans son *Museum*, *pag. 142, art. 8, pl. XLIV, fig. j.* nous l'avons représenté sous ce nom à la *planche XVIII* de notre *Histoire naturelle des coquillages du Sénégal*, *pag. 248.*

Sa coquille a près de deux pouces de largeur, & moitié moins de longueur. Ses extrémités sont quelquefois arrondies, quelquefois coupées ou tronquées obliquement avec une petite crénelure. Elle porte sur son extérieur environ 35 cannelures longitudinales, tantôt rondes, tantôt applaties, qui paroissent quelquefois divisées en deux par la moitié, & traversées par un grand nombre de petits filets extrêmement fins.

Ses battans sont marqués intérieurement sur leurs bords d'un pareil nombre de sillons & de cannelures, au-delà desquelles on voit comme les vestiges d'un grand nombre de sillons très-fins qui s'étendent jusqu'à leur sommet. Ils portent chacun 56 à 60 dents qui forment leur charniere.

Cette coquille est blanche tant au-dedans qu'au-dehors, & recouverte d'un périoste assez épais & très-velu. Elle tient communément aux rochers par un nerf qui, partant du pied de l'animal, passe au travers de l'ouverture que les battans de la coquille laissent entr'eux : ce nerf la déborde à peine de deux lignes de longueur ; il ne s'épanouit pas en nombre de fils, comme celui du jambonneau, mais il est fort aplati, d'une dureté semblable à celle de la corne dans l'endroit où il est attaché aux rochers, & s'amollit ensuite à proportion qu'il s'approche davantage du corps de l'animal. (*M. ADANSON.*)

* ANADYOMENE, (*Histoire de l'art, Antiq. Peinture, Sculpture.*) La Vénus *Anadyomene* est très-célebre dans l'antiquité. Auguste, dit Pline, consacra dans le temple de César, son pere, un tableau d'Apelles, représentant Vénus sortant de la mer, à laquelle on donna le nom d'*Anadyomene*. *Venerem exeuntem è mari divus Augustus dicavit in delubro patris Cæsaris, quæ Anadyomene vocatur.* Plin. *lib. XXXV. cap.* 10. L'attitude, sous laquelle ce grand artiste offrit cette déesse aux yeux des Grecs, étoit si convenable & si frappante, quoique de la plus grande simplicité, que toute la Grece s'accorda à lui donner le nom d'*Anadyomene*, c'est-à-dire, *essuyant ses cheveux en sortant de l'écume de la mer qui l'avoit formée.* Personne n'ignore l'origine & la naissance de Vénus. Jupiter, après l'horrible attentat qu'il osa commettre sur la personne de Saturne, ayant jetté dans la mer les parties qu'il avoit retranchées à son pere, alors, dit le poëte Hésiode dans sa *Théogonie*, on vit flotter sur la surface des eaux un amas d'écume blanche, qui produisoit, & formoit dans son sein une jeune fille. Cette écume s'approcha d'abord de l'île de Cythere ; de-là, poussée par les flots, elle fut portée sur la côte de l'île de Chypre, où cette masse flottante s'étant tout-à-coup entr'ouverte ; on en vit sortir une jeune déesse, dont l'éclat, la beauté & la majesté étonnoient les regards. Dès le premier moment de sa naissance, l'aimable déesse se présente à l'assemblée des dieux, qui la reçoivent parmi eux : le dieu d'amour l'accompagnoit, & les plaisirs suivoient ses pas.

Apelles voulant peindre la naissance de Vénus, saisit l'instant où, du sein de l'écume entr'ouverte, la déesse s'éleve sur la surface des eaux. Les vers grecs, que l'on a faits à la louange de ce tableau, ne l'ont pas surpassé, dit Pline à l'endroit cité ; mais ils l'ont rendu célebre. On trouve cinq épigrammes dans l'*Anthologie*, dont cet ouvrage est le sujet. Nous allons en donner la traduction, avant que de passer aux réflexions relatives à la peinture, que dut naturellement produire la contemplation de ce chef-d'œuvre, dont il ne nous est resté que des copies sculptées.

Premiere épigramme. « Voyez Vénus sortant du » sein des eaux qui viennent de lui donner le jour ; » c'est l'ouvrage du pinceau d'Apelles. Contem- » plez la déesse qui, de ses belles mains, a saisi sa » chevelure toute mouillée : elle exprime de ses che- » veux humides, l'écume blanche dont elle vient » de naître. Minerve & Junon, avouant désormais » leur défaite, diront elles-mêmes : charmante » Vénus, nous ne vous disputerons plus le prix de » la beauté ».

Seconde épigramme. « Apelles vit Cypris au » moment de sa naissance, lorsqu'elle sortit toute » nue du sein de la mer qui l'avoit enfantée. Le » peintre offre à nos regards la déesse, telle qu'il » la vit en ce moment, couverte d'écume, & l'ex- » primant de ses cheveux avec ses belles mains ».

Troisieme épigramme. « Lorsque Vénus toute » mouillée de l'écume qui découle de ses cheveux, » sortit nue du sein des flots, elle porta d'abord ses » mains sur la chevelure qui couvroit ses belles » joues, pour exprimer de ses cheveux humides » l'eau écumante de la mer. La déesse montroit son » sein à découvert, & tout ce qu'il est permis d'ex- » poser à la vue. Mais si Vénus est aussi belle en » effet, qu'elle le paroît dans ce tableau, qu'à la » vue de la déesse, toute la fierté du courage de » Mars s'étonne & se confonde ».

Quatrieme épigramme. « La mer venoit d'accou- » cher, & la reine de Paphos, qui sortoit de son » sein, par le pinceau d'Apelles, ouvroit en ce » moment, pour la premiere fois, ses beaux yeux » à la lumiere. Vous, dont les regards sont attirés » par ce tableau, hâtez-vous de vous en éloigner, » de peur que l'écume que la déesse exprime de » ses cheveux humides, ne réjaillisse sur vous. Si » Vénus, disputant la pomme, dévoila jamais aux » yeux de Pâris tous les charmes qu'elle montre » ici, c'est bien injustement que Pallas a ruiné de » fond en comble la ville de Troie ».

La cinquieme épigramme est moins naturelle que celles-là ; & nous nous dispenserons de la rapporter, parce que la satiété des choses agréables conduit aisément à la fadeur. Les quatre premieres suffisent pour faire voir combien la poésie s'est exercée sur ce sujet. On diroit que le tableau d'Apelles fût proposé pour sujet d'un prix de poésie, & que les plus célebres poëtes Grecs, enflammés du beau feu qui animoit le pinceau de l'artiste, se firent une gloire de chanter la Vénus *Anadyomene*.

Les actions, & les dispositions véritablement agréables en peinture, doivent être simples & nécessaires, alors elles plaisent sans frapper ; & la satisfaction qu'elles procurent, n'est précédée, ni même accompagnée d'aucun étonnement ; le charme séducteur se fait d'autant plus sentir, que l'attitude, qui produit cette impression favorable, ne permet pas de concevoir une position différente ; elle persuade au contraire qu'elle n'a point été recherchée, & qu'elle est un effet du hasard. La nécessité de recourir à la réflexion, pour se rendre compte de la satisfaction qu'on éprouve, est un témoignage de la vérité de ces impressions, de leur genre, de leur caractere.

La position, dont Apelles a fait choix pour exprimer sa Vénus sortant de la mer, est, à mon gré, le plus grand exemple des graces produites par la justesse & la simplicité ; & si, comme nous l'apprend la seconde épigramme de l'Anthologie, il l'a représentée à mi-corps, il a nécessairement donné une si juste idée d'un caractere simple, noble & naïf, il a exécuté son trait avec une si grande précision ; il l'avoit si bien pensé, que le sculpteur, qui travailla la figure de bronze antique, dont on trouve ici la représentation (*Planche I des Antiquités*), a saisi toutes ces expressions, & nous fait voir encore aujourd'hui cette jeune personne debout, sans aucun contraste apparent : ses beautés n'ont aucun secours étranger, & ne sont couvertes d'aucun voile ; pratique quelquefois nécessaire, mais qui sert ordinairement à cacher bien des foiblesses, & que l'on peut souvent regarder comme un prétexte, dont les Grecs ne se sont presque jamais servi : ils étoient trop savans, & l'expérience leur avoit appris que la nature présente elle-même ses beautés, selon la grandeur & le ressort de la tête qui l'étudie. La Vénus d'Apelles est représentée dans le moment qu'elle paroît au jour ; elle est

dans l'ignorance de ses charmes, & ne témoigne aucune surprise; elle n'a besoin ni d'effort ni de mouvement. Déesse, & sans passion, l'ingénuité l'accompagne, & la curiosité ne la peut animer; mais son premier soin est de plaire, & de paroître à son avantage. Dès-lors elle est occupée de sa parure naturelle; elle arrange & dispose ses cheveux: le soin qu'elle apporte pour les essuyer, prouve qu'elle vient de sortir de l'eau; & tout ce qui rappelle une action précédente, est une preuve aussi rare que constante du génie des artistes. Que de parties muettes & possibles, dans le même instant, faut-il réunir avec sagesse & convenance, pour les faire concourir à l'expression d'un objet fixe & immuable, tel qu'il est pour la peinture! Ainsi l'attitude qu'Apelles a préférée, est savante sans le paroître, fine par une action convenable au sexe & à l'âge; agréable, parce qu'elle est dans la nature; que l'œil le plus sévere n'y peut remarquer la moindre affectation; & qu'enfin, sous l'enveloppe la plus simple & la plus juste, l'esprit charmé n'a nul besoin de sous-entendre & de démêler, & qu'il ne peut y parvenir sans le secours de la réflexion. Il résulte de toutes celles que l'on peut faire, que, plus on étudie les anciens, plus on est frappé du mérite & de la supériorité des Grecs. Dans toutes les opérations de l'esprit, les productions de cette heureuse nation sont les seules qui présentent les exemples de la justesse & de la simplicité: le desir de montrer de l'esprit, cette maladie qui tourmente les modernes, ne s'est introduit chez eux que fort tard, & dès-lors le bon goût s'est affoibli. Le peu de progrès de nos connoissances & de nos talens, vient en grande partie de ce qu'on lit peu les anciens, & que l'on s'écarte des grands & véritables exemples qu'ils ont laissés.

Telles sont les réflexions sensibles & judicieuses de M. le comte de Caylus, sur ce tableau d'Apelles. Cet habile connoisseur, à qui l'art doit infiniment, a fait un excellent mémoire sur la Vénus *Anadyomene*, dont cet article est un extrait. Il eût été difficile d'y substituer quelque chose d'aussi bien pensé, d'aussi finement senti.

Le Titien a osé traiter le même sujet: il a représenté Vénus essuyant ses cheveux, seule & dans l'eau jusqu'au-dessous de la ceinture. Le peintre Grec ne l'avoit pas tant découverte. Le moderne n'a point exprimé cette écume, de laquelle la déesse étoit née, & dont l'ancien avoit heureusement profité pour la vérité de l'histoire, & pour faire une opposition avec les chairs, & les eaux calmes de la mer; car elles devoient être aussi attentives que le reste de la nature à la naissance de Vénus. Mais le Titien a ajouté une coquille qui nage aux côtés de la déesse. Quoique ce tableau du Titien soit très-beau, il n'a point cette élégante précision de trait, jointe à cette vénusté, que toute l'antiquité s'accorde à donner à Apelles, & que l'on peut regarder comme la partie sublime des opérations de l'art.

On ne peut douter que la Vénus *Anadyomene*, devenue si célebre, n'ait été traitée par des sculpteurs Grecs, qui l'auront copiée, ou plutôt arrangée & disposée pour leur art, c'est-à-dire, qui auront nécessairement ajouté les parties de la ronde-bosse, pour faire une statue d'une figure peinte. M. le Comte de Caylus reçut en 1759 un bronze antique, qu'il jugea être une imitation du tableau d'Apelles. Sa conjecture étoit d'autant plus juste, qu'il avoit vu plusieurs pierres gravées, représentant la même figure. Le sculpteur habile, frappé de la beauté de son modele, & touché de la simplicité de son action, ne s'est permis que les additions que la sculpture exigeoit. Une imitation exacte n'auroit produit qu'un bas-relief, dont l'effet eût été médiocre. Il aura fait poser la nature dans la même attitude, pour étudier les parties que le peintre n'avoit pas exprimées; & évitant d'altérer celles que le peintre avoit essentiellement décidées, la nature l'aura guidé elle-même pour la position des jambes, l'expression du dos, & la richesse des belles formes qu'Apelles n'avoit point représentées. C'étoit l'unique moyen de rendre sa figure plus approchante de la pureté de son original: elle fait voir l'agréable balancement, & l'élégante disposition du bel antique. Le trait de la gravure (*Planche I des Antiquités*, *Suppl.*), qui la représente, a été aussi exprimé d'après nature.

ANADYR, (*Géogr.*) riviere considérable d'Asie, dans la Sibérie orientale. Elle a son cours du sud-ouest au nord-est, & son embouchure dans l'océan, vers le cap Saint-Thadée. Ce pourroit bien être une branche du Jenisca, dont on ne connoît pas encore bien le cours. Les Russes ont sur cette riviere un fort qu'ils nomment *Anadirskoi*. (*C. A.*)

* § ANÆTIS, Anetis, Anaïtis, (*Mythol.*) & Anitis, dont on a fait un second article, sont la même déesse: c'est Diane, appellée encore *Anaïs*. Elle est nommée *Nanée* dans les livres des Machabées: c'est le temple de cette déesse qu'Antiochus voulut piller. Marc-Antoine exécuta long-tems après ce qu'Antiochus n'avoit pu faire: il pilla le temple de Nanée, ou de Diane d'Elimaïs. Hyde, dans son livre *de Religione veterum Persarum*, parle souvent de cette déesse. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

* § ANAGNIE *ou* Agnani, (*Géogr.*) ville d'Italie, dans la Campagne de Rome; & Agnanie *ou* Anagni, ville d'Italie, dans l'État ecclésiastique & la Campagne de Rome, sont la même ville, dont il étoit inutile de faire deux articles. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

ANAGOGIES, (*Mythol.*) fêtes qui se célébroient par les habitans d'Eryx, aujourd'hui Trapano en Sicile, en l'honneur de Vénus, comme si elle fût partie pour aller en Lybie: on la prioit alors de vouloir bien revenir promptement. (+)

§ ANAGRAMME, (*Belles-Lettr.*) ce jeu d'esprit, qui consiste à transposer les lettres d'un nom ou d'une proposition entiere, pour en former un nouveau mot ou une nouvelle proposition, est une invention inconnue dans la belle antiquité. On s'en est servi pour amener ou l'éloge ou la satyre de la personne dont le nom donnoit l'*anagramme*. Cette pénible bagatelle n'est heureusement plus guere accueillie aujourd'hui; il faut convenir néanmoins que parmi ces *anagrammes*, il s'en trouve quelques-unes de très-jolies. Celle que nous allons rapporter semble mériter d'être conservée. En voici l'occasion. Le jeune Stanislas, depuis roi de Pologne, étant revenu de ses voyages, toute l'illustre maison des Lescinski se rassembla à Lissa pour le complimenter sur son retour. Le célebre Jablonski, alors recteur du college de Lissa, fit, à cette occasion, un discours oratoire, qu'il fit suivre de divers ballets & exécutés par treize danseurs, qui représentoient autant de jeunes héros. Chaque danseur tenoit à la main un bouclier, sur lequel étoit gravé, en caracteres d'or, l'une des treize lettres des deux mots: Domus Lescinia, & à la fin de chaque ballet, les danseurs se trouvoient rangés de maniere que leurs boucliers formoient autant d'*anagrammes* différentes.

Au premier ballet c'étoit l'ordre naturel; *Domus Lescinia.*
Au second, *Ades incolumis.*
Au troisieme, *Omnis es Lucida.*
Au quatrieme, *Mane sidus loci.*
Au cinquieme, *Sis columna dei.*
Et au dernier, *I, scande solium.*

Cette derniere *anagramme* est d'autant plus remarquable qu'elle fut une espece de prophétie. (*Cet article est tiré de la Théorie des Beaux-Arts de M. Sulzer.*)

§ ANAGYRIS, (*Botaniq.*) en François, *bois-puant*; en Anglois, *stinking bean-trefoil*; en Allemand, *stinckbaum.*

Caractere générique.

La fleur, qui est papillonnacée, est composée d'un pavillon cordiforme qui dépasse beaucoup le calice de deux ailes ovales & simples & d'une nacelle, plus longues que le pavillon. L'embryon devient une grande silique oblongue, qui contient plusieurs semences réniformes.

On ne connoît qu'une seule espece de ce genre, qui est de la classe des *monogynia decandria* de Linnæus.

Anagyris à feuilles ovales & à fleurs latérales.

Anagyris foliis ovatis, floribus lateralibus. Anagyris fœtida. Bauh. Pin. 391.

Stinking bean-trefoil.

Cet arbrisseau croît naturellement en Espagne, en Sicile, en Italie, dans la France méridionale, aux lieux montagneux, où il s'éleve à la hauteur de huit ou dix pieds. Dans la France septentrionale, ainsi qu'en Angleterre, il craint le froid; il faut le planter près d'un mur exposé au midi, ou lui pratiquer, dans un bosquet, un bon abri entre des haies d'arbres toujours verds, & l'empailler durant les jours froids.

Il produit en avril & en mai des épis de fleurs d'un jaune éclatant qui ressemblent à ceux du grand cytise.

Il se multiplie de semences & de marcottes. On doit le semer à la fin de mars dans des caisses emplies de bonne terre légere, enterrées dans une couche tempérée; si les graines sont bonnes, les arbustes paroîtront au bout d'un mois; on leur fera passer les trois premiers hivers sous des caisses à vitrage; mais le premier printems après la germination, on aura transplanté chaque arbuste dans un petit pot: ces pots doivent être enterrés pendant l'été dans un lieu qui soit à l'abri des vents froids. Le troisieme printems, après la premiere transplantation, on plantera ces arbustes avec leurs mottes dans l'endroit où ils doivent demeurer.

Les marcotes se font également vers les derniers jours de mars, & si on a soin de les arroser pendant la sécheresse, elles seront au printems de l'année suivante, suffisamment pourvues de racines. Au commencement de l'automne, peu avant que cet arbuste perde ses feuilles, on sévrera les marcottes, & on les plantera à demeure. Les plus foibles doivent être mises dans des pots, & jusqu'à ce qu'elles soient plus robustes, ces pots seront placés l'hiver dans des caisses à vitrage. (*M. le Baron de Tschoudi.*)

ANALOGIE, s. f. (*Belles-Lettres.*) sans compter l'accord de la parole & de la pensée, qui est la premiere regle de l'art de parler & d'écrire, nous avons encore dans le style plusieurs rapports à observer, lesquels peuvent être compris sous le terme d'*analogie.*

Par l'*analogie* du style en lui-même, on entend l'unité de ton & de couleur. Le langage a différens tons, celui du bas peuple, celui du peuple cultivé, celui du monde & de la cour, qu'on appelle *familier noble*, celui de la haute éloquence, celui de la poésie héroïque, & dans tout cela une infinité de gradations & de nuances qui varient encore selon les âges, les conditions & les mœurs.

Par l'unité de ton & de couleur, on ne doit pas entendre la monotonie; le style peut être homogene sans uniformité. C'est dans la variété des mouvemens & des images que consiste la variété du style. Les tons différens dont je parle, sont à la langue ce que les divers modes sont à la musique: chaque mode a son systême de sons analogues entr'eux, chaque style a de même un cercle de mots, de tours & de figures qui lui conviennent, & dont plusieurs ne conviennent qu'à lui. C'est dans ce cercle que la plume de l'écrivain doit s'exercer; & plus elle y conserve de liberté, de vivacité & d'aisance, plus, dans ces limites étroites, le style a de variété.

Le ton le plus aisé à prendre & à soutenir, après celui du bas peuple, c'est le ton de la haute éloquence & de la haute poësie, parce qu'il est donné par les bons écrivains, & qu'il ne dépend presque plus des caprices de l'usage. Un homme au fond de sa province peut, en étudiant Racine, Fénélon & M. de Voltaire, se former au style héroïque.

Le ton le plus difficile à saisir & à observer avec justesse, est celui du familier noble; parce qu'il est le plus sujet de tous aux variations de la mode; que les couleurs en sont aussi délicates que changeantes; & que pour les appercevoir il faut un sentiment très-fin & habituellement exercé. C'est sur quoi les gens du monde sont le plus éclairés & le moins indulgens. Toute la sagacité de leur esprit semble appliquée à remarquer les expressions qui s'éloignent de leur usage; ou plutôt, sans étude & sans intention, ils en sont frappés, comme par instinct, & les bienséances de style ont en eux des juges aussi séveres que les bienséances des mœurs. Voilà pourquoi un ouvrage dans le genre familier noble ne peut être bien écrit, dans notre langue, qu'à Paris, & par un homme qui se soit formé au milieu de cette société choisie qu'on appelle *le monde.*

C'est encore moins par la diversité des tons, que par l'incertitude & la variation continuelle de leurs limites, qu'il est difficile d'observer, en écrivant, une parfaite *analogie* de style. Parler le langage simple de l'honnête bourgeois, sans tomber jamais dans celui du bas peuple; parler le langage noble & familier de la cour & du monde, sans s'élever jusqu'au ton de la haute éloquence, sans s'abaisser jusqu'au ton bourgeois; donner à chacun la couleur & la nuance qui lui est propre, & conserver sans monotonie cette *analogie* constante, dans le dégré de noblesse ou de simplicité qui lui convient: voilà l'extrême difficulté.

A mesure qu'une langue se polit, & que le goût s'épure, les divers styles s'affoiblissent, & leur cercle se rétrecit. Le goût leur faisant le partage des termes & des tours propres à chacun d'eux, une partie de la langue est réservée à chacune des classes dont nous avons parlé, une partie aux arts & aux sciences, une partie au barreau, une partie à la chaire & aux ouvrages mystiques; la prose même est obligée de céder aux vers une foule d'expressions hardies & fortes qui l'auroient animée, ennoblie, élevée, si l'usage les y eût admises.

Bien des gens regrettent la langue d'Amiot & de Montagne, comme plus riche & plus féconde: c'est qu'elle admettoit tous les tons. Les écrivains sont aujourd'hui les esclaves de l'usage; Amiot & Montagne en étoient les rois.

On a prétendu que la diversité des tons dans le langage, tenoit à la distinction marquée des différentes classes de citoyens dans une monarchie. Si cela est, heureux l'écrivain dont la langue est celle d'une république.

La même raison nous fait porter envie aux anciens. Peut-être leurs langues avoient-elles des tons aussi variés que la nôtre. Mais la gêne à laquelle

ils étoient soumis, par rapport à l'*analogie*, n'est pas sensible pour nous. Presque rien ne nous semble bas dans les écrits des Grecs & des Latins; les nuances délicates nous échappent, les inégalités du style ont disparu dans l'éloignement. Nous sommes bien juges des choses, mais nous ne le sommes plus des mots; & ce n'est guere que sur parole que nous croyons Térence & Horace plus élégans que Plaute & Juvenal.

Il y a de plus entre l'expression & la pensée, une autre espece d'*analogie*, & celle-ci est donnée ou par la nature ou par l'habitude.

Quand la parole exprime un objet qui, comme elle, affecte l'oreille, elle peut imiter les sons par des sons, la vîtesse par la vîtesse, & la lenteur par la lenteur, avec des nombres analogues. Des articulations molles, faciles & liantes, ou rudes, fermes & heurtées, des voyelles sonores, des voyelles muettes, des sons graves, des sons aigus, & un mêlange de ces sons plus lents ou plus rapides sur telle ou sur telle cadence, forment des mots qui, en exprimant leur objet à l'oreille, en imitent le bruit ou le mouvement, ou l'un & l'autre à la fois, comme en latin: *boatus*, *ululatus*, *fragor*, *frendere*, *fremitus*; en Italien, *rimbombare*, *tremare*; en François, *hurlement*, *gazouiller*, *mugir*.

C'est avec ces termes imitatifs, que l'écrivain forme une succession de sons qui, par une ressemblance physique, imitent l'objet qu'ils expriment:

Olli inter sese magna vi brachia tollunt
In numerum. . . . .

Soupire, étend les bras, ferme l'œil & s'endort.

Les exemples de cette expression imitative sont rares, même dans les langues les plus poëtiques. On a mille fois cité une centaine de vers Latins ou Grecs, qui par le son & le mouvement, ressemblent à ce qu'ils expriment. Mais plût au ciel que notre langue n'eût que cet avantage à envier à celles d'Homere & de Virgile!

Une *analogie* plus fréquente dans les poëtes anciens & dans nos bons poëtes modernes, est celle du style qui peint, non pas le bruit & le mouvement, mais le caractere idéal ou sensible de son objet. Cette *analogie* consiste non-seulement dans l'harmonie, mais sur-tout dans le coloris. Alors le style n'est pas l'écho, mais l'image de la nature. Il est doux & lent dans la plainte, impétueux dans la colere, rompu dans la fureur. Il peint le calme des passions comme celui d'un nuit tranquille; il peint le trouble des esprits comme celui des élémens.

Illa graves oculos conata attollere, rursus
Deficit. Infixum stridet sub pectore vulnus.
Ter sese attollens; cubitoque innixa levavit;
Ter revoluta toro est. Oculisque errantibus alto
Quæsivit cælo lucem, ingemuitque repertâ.

Cette sorte d'*analogie* suppose un rapport naturel, & une étroite correspondance du sens de la vue avec celui de l'ouie, & de l'un & l'autre, avec le sens intime, qui est l'organe des passions. Ce qui est doux à la vue nous est rappellé par des sons doux à l'oreille, & ce qui est riant pour l'ame, nous est peint par des couleurs douces aux yeux. Il en est de même de tous les caracteres des objets sensibles; le tour, le nombre, l'harmonie, le coloris du style peut en approcher plus ou moins; mais cette ressemblance est vague, & par-là peut être plus au gré de l'ame qu'une imitation fidelle; car elle lui laisse plus de liberté de se peindre à elle-même ce que l'expression lui rappelle: exercice doux & facile qu'elle se plaît à se donner.

L'*analogie* d'habitude est celle que des impressions répétées ont établie entre les signes de nos idées, & nos idées elles-mêmes.

C'est, comme nous l'avons dit, la premiere regle de l'art de parler & d'écrire, que l'expression réponde à la pensée. Mais observons que cette liaison qui le plus souvent est commune à toute une filiation d'idées & de mots, est quelquefois aussi particuliere & sans suite, sur-tout dans le langage métaphorique. On dit la *vertu* des plantes, on ne dit pas des plantes *vertueuses*. On dit que le travail est *rude*, & on ne dit point la *rudesse* du travail. On dit *voler à fleur d'eau*, & on ne dit pas que l'eau est *fleurie*. On dit le *mystere* pour le *secret*, & on ne dira point (comme a fait le traducteur des poésies de Utz, poëte lyrique allemand) les *myrthes mystérieux*, pour dire *qui sont l'asyle du mystere*. Quelquefois même un simple déplacement des mêmes mots change le sens: *achever de se peindre*, & *s'achever de peindre*, ne signifient point la même chose. L'*analogie* des mots entre eux n'est donc pas une raison de les appliquer à des idées analogues entre elles. L'usage n'est pas conséquent.

Observons aussi que la liaison établie entre les mots & les idées, est plus ou moins étroite, selon le degré d'habitude; & que de-là dépend sur-tout la vivacité, la force, l'énergie de l'expression.

Toutes les fois qu'on veut dépouiller une idée d'un certain alliage qu'elle a contracté, dans son expression commune, en s'associant avec des idées basses, ridicules & choquantes, on fait bien d'éviter le mot propre, c'est-à-dire le mot d'habitude. De même lorsque par des idées accessoires on veut relever, ennoblir une idée commune, au lieu de son expression simple & habituelle, on a raison d'y employer l'artifice de la métamorphose ou de la circonlocution.

Lorsqu'Egiste parlant à Mérope, veut lui donner de sa naissance l'idée noble qu'il en a lui-même, il ne lui dit pas, *mon pere est un honnête villageois*; il lui dit:

Sous ces rustiques toîts mon pere vertueux
Fait le bien, suit les loix, & ne craint que les dieux.

Lorsque Don Sanche d'Aragon, avec plus de hauteur & plus de fierté, veut reconnoître sans détour l'obscurité de son origine, il dit avec franchise:

Je suis fils d'un pêcheur.

Ces deux exemples font assez sentir dans quelles circonstances il est avantageux d'employer le mot propre, & dans quelle autre la métamorphore ou la circonlocution.

Mais où le mot propre a l'avantage & ne peut être suppléé, c'est dans les choses de sentiment, à cause de son énergie, c'est-à-dire à cause de la promptitude & de la force avec laquelle il réveille l'impression de son objet. Voyez cette exclamation de Bossuet, qui fit une si forte impression sur son auditoire, dans l'oraison funebre d'Henriette: *madame se meurt, madame est morte!*

Comme les lieux qui nous ont vu naître, & que nous avons habités dans l'âge de l'innocence & de la sensibilité, nous rappellent de vives émotions, & occasionnent des retours intéressans sur nous-mêmes; ainsi, & par la même raison, notre premiere langue réveille en nous à tous momens des affections personnelles dont l'intérêt se réfléchit. Ce qu'on nous a dit dès nos plus jeunes ans, ce que nous avons dit nous-mêmes d'affectueux & de sensible, nous touche bien plus vivement lorsque nous l'entendons redire dans les mêmes termes, & dans des circonstances à-peu-près semblables: *ah mon pere! ah mon fils!* sont mille fois plus pathétiques pour moi qui suis françois, qu'*heu pater! heu fili!* &

& l'expreffion s'affoiblit encore fi l'on traduit les noms de *fils* & de *pere* par ceux de *nate* & de *genitor*, dont le fon n'eft plus reffemblant.

L'abbé du Bos explique l'affoibliffement de la penfée ou du fentiment exprimé dans une langue étrangere, par une efpece de traduction qui fe fait, dit-il, dans l'efprit, comme lorfqu'un françois entend le mot anglois *God*, il commence par le traduire, & fe dit à lui-même *Dieu*, enfuite il penfe à l'idée que ce mot exprime, ce qui ralentit l'effet de l'expreffion, & par conféquent l'affoiblit.

Mais la véritable caufe de cet affoibliffement, c'eft que le mot étranger, quoique je l'entende à merveille, fans réflexion ni délai, n'eft pas lié dans ma penfée avec les mêmes impreffions habituelles & primitives, que le mot de ma propre langue; & que les émotions qui fe renouvellent au fon du mot qui les a produites, ne fe réveillent pas de même au fon d'un mot étranger, & fi j'ofois le dire, infolite à mon oreille & à mon ame. Ainfi quoiqu'il y ait beaucoup à gagner, du côté de l'abondance & de la nobleffe, à écrire dans une langue morte, parce qu'elle n'a rien de trivial pour nous, il y a encore plus à perdre du côté de l'*analogie* & de la fenfibilité.

Pour ce qui regarde le ftyle métaphorique & l'*analogie* des images, foit avec la penfée, foit avec elles-mêmes, *voyez* IMAGES (*Belles-Lettres.*) *Suppl.* (*M.* MARMONTEL.)

§ ANALYSE, (*Mathématiques.*) Le judicieux & profond écrivain qui a compofé l'*article* ANALYSE du *Dictionnaire des Sciences*, &c. s'eft borné au fens que les modernes donnent à ce mot; & dans ce fens il a traité ce fujet d'une maniere digne de lui dans l'article cité & dans les autres auxquels il renvoie. Cependant je ne crois pas inutile de dire quelque chofe de la méthode des anciens.

L'*analyfe*, dit *Pappus* dans la préface du feptieme livre de fes *Collections mathématiques*, eft la méthode de parvenir, par des conféquences néceffaires depuis ce qu'on cherche, & qu'on regarde comme déja trouvé, à une conclufion qui fourniffe la réponfe à la queftion propofée, c'eft-à-dire, à une propofition connue & mife au nombre des principes.

Le but de l'*analyfe* eft ou de découvrir la vérité, ou de trouver le moyen d'exécuter ce qu'on s'eft propofé. Confidérée fous le premier point de vue, l'*analyfe* s'appelle *théorétique*; elle fuppofe certaine la propofition douteufe, & en tire des conféquences jufqu'à ce qu'elle parvienne à une conclufion manifeftement vraie ou manifeftement fauffe. Dans le premier cas la propofition prife pour vraie, l'eft réellement, & dans le fecond cas elle eft fauffe. Sous la feconde face l'*analyfe* fe nomme *problématique*; elle regarde comme fait ce qu'on doit faire, & tire de cette fuppofition des conféquences jufqu'à ce qu'elle parvienne à une conclufion évidemment poffible & exécutable, ou certainement impoffible; dans le premier cas, le problême eft poffible; dans le fecond il eft impoffible; toujours il eft réfolu, comme il eft manifefte.

Je me fuis fervi du mot *exécutable* pour rendre le ποριστὸν des Grecs, parce que les anciens diftinguoient, pour ce qui concerne les problêmes, ce que nous favons & pouvons exécuter de ce qui eft poffible en foi, mais que nous ne pouvons pas déterminer. Ainfi la trifection de l'angle eft poffible en elle-même; elle eft poffible géométriquement, c'eft-à-dire, par la ligne droite & le cercle: la quadrature indéfinie du cercle eft poffible en ellemême; mais nous ne la connoiffons pas. Les anciens ne regardoient pas comme pleinement & géométriquement réfolu un problême qui étoit ramené à la trifection de l'angle ou à la quadrature du cercle.

J'ai dit que la quadrature indéfinie du cercle eft poffible; j'ai voulu dire que l'impoffibilité de trouver un efpace terminé par des droites & égal à la furface d'un fegment de cercle quelconque, n'eft pas démontrée. Au refte je fais qu'il eft démontré qu'on ne peut pas exprimer par nombres la vraie raifon du diametre à la circonférence. Ainfi je regarde comme impoffible la quadrature *arithmétique* du cercle, mais je crois très-poffible la quadrature *géométrique*; nous en avons un exemple dans les *Lunules* d'Hippocrate. Revenons.

Les anciens n'avoient rien qui reffemblât à notre calcul: ils pratiquoient leur *analyfe* à force de tête. Pour en diminuer la difficulté, ils avoient compofé des livres qui contenoient la folution détaillée de quelques problêmes généraux, auxquels ils tâchoient de ramener les autres. La note de ces livres fe trouvent dans le *Dictionnaire des Sciences*, &c. (*article* ANALYSE). Ainfi l'on regardoit comme réfolu un problême qui étoit réduit à celui de faire paffer un cercle par deux points donnés, enforte qu'il touchât une droite donnée de pofition; parce que ce dernier problême étoit réfolu dans le traité *de Tactionibus* d'Apollonius.

Il ne nous refte des écrits analytiques des anciens que les *Data* d'Euclide, & le traité *de fectione rationis* d'Apollonius. Nous devons ce dernier à l'étonnante patience & à la merveilleufe fagacité du célebre Edmond Halley qui le traduifit de l'Arabe qu'il ignoroit. Feu M. Simfon, profeffeur à Edimburg, a fort bien reftitué ces *lieux plans* d'Apollonius. Quelques autres traités ont été rétablis par d'autres auteurs qui tous fe font fervis de l'algébre, & ont fourni une tâche qui de cette maniere n'étoit pas fort difficile. « Mais, dit Halley, autre chofe eft réfoudre » en quelque façon un problême, ce qu'ordinaire» ment on peut exécuter de plufieurs manieres dif» férentes; autre chofe eft le réfoudre par la mé» thode la plus élégante, en faifant ufage de l'*ana*» *lyfe* la plus courte & la plus claire, & de la fin» thefe ou conftruction la plus convenable & la plus facile ». C'eft ce que les anciens ont fait, &c. (*Verum perpendum eft, aliud effe problema aliqualiter refolutum dare, quod modis variis plerumque fieri poteft; aliud methodo elegantiffimâ idipfum efficere, analyfi breviffimâ & fimul perfpicuâ, fynthefi concinnâ & minimè operofâ. Hoc veteres præftitiffe, argumento eft* Apollonii *liber, quem in præfentarium tibi fiftimus.* Halley, *præf. ad Apoll. de fect. rat. circa finem*).

Si nous en croyons cet homme illuftre, qui certainement poffédoit les calculs des modernes, la méthode des anciens difpute à l'algebre l'avantage de la facilité, & l'emporte de beaucoup fur elle par l'évidence & l'élégance de fes démonftrations (*methodus hæc cum* algebra fpeciofa *facilitate contendit, evidentiâ verò & demonftrationum elegantiâ eam longè fuperare videtur.* Halley *loc. cit. pag.* 4). Je ne vais pas fi loin. A mon avis les découvertes étonnantes que les modernes ont faites dans la phyfique & dans les mathématiques, font uniquement dues à leurs calculs. Pour s'élever au-deffus des connoiffances ordinaires, les anciens devoient péniblement entaffer raifonnement fur raifonnement, comme les géans entafferent montagne fur montagne pour efcalader les cieux. Les modernes, comme Dédale, fe font fait des aîles, avec lefquelles ils montent aifément aux plus fublimes régions auxquelles puiffe s'élever l'entendement humain. Ceux qui ont perfectionné les calculs, & qui les perfectionnent journellement avec tant de peine & avec tant de fagacité, méritent toute notre admiration & toute notre reconnoiffance.

Les calculs ont deux avantages fur la méthode des anciens. Ils foulagent infiniment l'attention par les fymboles qu'ils emploient ; & ils ne demandent que la connoiffance d'un petit nombre de théorêmes pour réfoudre les problêmes les plus difficiles. Ils font pour les fciences ce que les métaux font pour le commerce ; ils repréfentent fans embarras & procurent fans peine les vraies richeffes. Il me femble cependant qu'on tireroit encore plus de parti des calculs, fi l'on faifoit plus d'ufage de quelques théorêmes que les anciens nous ont laiffés. Tels font fur-tout, à mon avis, ceux qui font contenus dans le livre des *Data* d'Euclide. Il ne renferme que quatre-vingts & quinze théorêmes ; Pappus, dans fa préface, n'en compte que quatre-vingt-dix). De ces théorêmes, au moins quarante font connus au moindre géometre. Il fuffiroit de charger fa mémoire de quarante ou quarante-cinq propofitions de plus. Pour en voir l'utilité, confidérons rapidement la nature de ces *Data*. Je tâcherai de me mettre à la portée de ceux même qui ne font pas géometres.

Quand on commande par exemple, une table à un menuifier, ce n'eft pas affez de dire qu'on veut une table ; il faut fixer la matiere, la figure, les dimenfions. Quand on propofe un problême à un géometre, il faut déterminer certaines chofes. Il ne fuffit pas de dire qu'on veut un triangle ; il faut déterminer ou la longueur de chaque côté de ce triangle ou celle de deux côtés & la grandeur de l'angle que ces deux côtés forment, ou la longueur d'un côté, & la grandeur des deux angles qui font fur ce côté, &c.

Dans cet exemple, les côtés & les angles, en général toutes les chofes qui font déterminées par celui qui propofe le problême, s'appellent des *données* ou des *data*, d'un mot latin que les géometres François ont adopté. Je les appellerai des *données par convention*. Car chaque chofe qui eft donnée de cette maniere eft néceffairement accompagnée d'autres données, qu'on ne découvre qu'avec quelque attention ; par exemple les trois côtés d'un triangle étant donnés de longueur, les angles, la furface du triangle, la perpendiculaire tirée du fommet d'un angle fur le côté oppofé &c. font auffi donnés. C'eft ainfi qu'ayant prefcrit au menuifier la forte de bois & les dimenfions de ma table, je lui ai auffi prefcrit le poids. J'appelle *données en conféquence* les données de la feconde forte, pour les diftinguer de celles de la premiere.

Euclide réduifit fous certains chefs tout ce qui peut être donné *par convention* en Géométrie, & fit voir les *données en conféquence* qui néceffairement accompagnent chaque *donnée par convention*. C'eft ce que contient fon livre des *Data*. Les propofitions qu'on y trouve, fervent d'abord à faire voir quelles conditions d'un problême font fuperflues, parce qu'elles font néceffairement renfermées dans les autres. En fecond lieu, les mêmes propofitions font utiles à réfoudre plufieurs problêmes géométriques fans peine & fans calcul, & à fimplifier le calcul néceffaire à la folution de nombre d'autres.

Cet article n'eft fait que pour les commençans ; c'eft pourquoi je donnerai un exemple fimple & facile de la feconde utilité des *data* d'Euclide, en réfolvant par une feule propofition de ce livre les problêmes 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. de l'*Arithmétique univerfelle* de Newton. Quand je la commentai, je ne vis pas cette folution. Je n'avois pas affez préfens à l'efprit les *data* que je n'avois lus que fort tard. Mon exemple doit engager les jeunes gens qui fe deftinent aux mathématiques à étudier ce livre de bonne heure, & à fe le rendre familier.

La propofition dont je fais ufage, eft la 67 de ce traité. L'auteur la démontre en quatre manieres différentes. Voici la troifieme avec un léger changement, néceffaire pour faciliter la conftruction des problêmes. La propofition d'Euclide eft.

Si un triangle a un angle donné, l'excès du quarré de la fomme des deux côtés qui forment l'angle donné, fur le quarré de la bafe, eft au triangle en raifon donnée.

Dans le triangle $A\,B\,C$ (*Planc. de Géom. Suppl. fig. 2. 3. 4.*) foit donné l'angle $A\,B\,C$; prolongez le côté $A\,B$, que pour épargner la multiplicité des cas & des figures, je fuppofe le plus grand des deux côtés qui forment l'angle donné ; & prenez $B\,D$ égale à $B\,C$; donc la droite $A\,D$ eft égale aux deux $C\,B$, $B\,A$ enfemble. Du point C tirez fur la droite $A\,D$ la perpendiculaire $C\,E$.

Avant d'entamer la démonftration, je remarquerai :

1°. Que pour cette propofition j'ai fait trois figures : la premiere pour l'angle B aigu ; la feconde pour l'angle B obtus ; la troifieme pour le même angle droit, afin de démontrer tous les cas de cette propofition importante.

2°. Que, comme cette propofition fe démontre par la comparaifon des rectangles & des quarrés, je me fers des fignes algébriques. Dans ces cas le raifonnement des anciens ne differe du calcul des modernes, qu'en ce que le fecond s'exprime d'une maniere beaucoup plus courte que le premier. Les principales opérations de l'algebre font démontrées dans le fecond livre d'*Euclide* ; & tout ce qu'on prouve par ce fecond livre, eft prouvé algébriquement, auffi bien quand on fe fert des mots que quand on fe fert de fignes.

Démonftration.

On fait que

$\overline{AD}^2 = \overline{AB}^2 + 2\,AB \times BD + \overline{BD}^2 = \overline{AB}^2 + 2\,AB \times BC + \overline{BC}^2$, parce que l'on a fait $B\,D$ égale à $B\,C$. On fait auffi que $\overline{AB}^2 + \overline{BC}^2 = \overline{CA}^2 \pm 2\,AB \times B6$,

où il faut prendre le figne $+$ pour la *fig. 1.* dans laquelle l'angle $A\,B\,C$ eft aigu ; & le figne $-$ pour la *fig. 2*, dans laquelle l'angle $A\,B\,C$ eft obtus ;

donc

$$\overline{AD}^2 = \overline{CA}^2 + 2\,AB\,(DB \pm BE);$$

ou bien,

$$\overline{DA}^2 - \overline{AC}^2 = 2\,AB \times ED;$$

mais

$$2\,AB \times ED : 2\,AB \times EC = DE : EC$$

& $2\,AB \times EC$ eft égal à quatre fois la furface du triangle $A\,B\,C$: donc l'excès du quarré de la fomme des deux côtés d'un triangle fur le quarré du troifieme côté $\left(\overline{DA}^2 - \overline{AC}^2 = (AB + BC)^2 - \overline{AC}^2\right)$ eft à la furface du triangle $A\,B\,C$, comme $D\,E$ à la quatrieme partie de $E\,C$.

Cette raifon eft donnée lorfque l'angle $A\,B\,C$ eft donné ; parce que, dans ce cas, l'angle $A\,D\,C$, qui en eft la moitié, eft auffi donné ; c'eft pourquoi le triangle rectangle $C\,E\,D$ eft donné d'efpece, & la raifon de $D\,E$ à $E\,C$ eft donnée. C. Q. F. D.

J'ajoute qu'auffi *l'excès du quarré de la bafe fur le quarré de la différence des côtés qui forment l'angle donné, eft au triangle en raifon donnée.*

Prenez la partie $B\,F$ égale au côté $B\,C$, & joignez la $C\,F$; donc $A\,F$ eft la différence des côtés $A\,B$; $B\,C$.

d'abord

$$\overline{AF}^2 + 2AB \times BF = \overline{AB}^2 + \overline{BF}^2 = \overline{AB}^2 + \overline{BC}^2 = \overline{CA}^2 \pm 2AB \times BE;$$

donc

$$\overline{CA}^2 - \overline{AF}^2 = 2AB\,(FB \mp BE) = 2AB \times EF;$$

mais

$$2AB \times EF : 2AB \times EC = FE : EC,$$

& l'angle BFC, moitié de l'angle donné CBD, est donné, donc le triangle FEC, rectangle en E, est donné d'espece ; & la raison de FE à EC est donné, aussi-bien que celle de FE au quart de EC ; & la derniere est la même que celle de l'excès du quarré de la base du triangle sur le quarré de la différence des deux côtés qui forment l'angle donné, de $\overline{CA}^2 - (AB - BC)^2$ à la surface du triangle ; donc cette raison est donnée.

Cette démonstration s'applique sans peine à la *fig.* 3.

En termes trigonométriques, la premiere raison est celle de la cotangente de la moitié de l'angle donné au quart du rayon, & la seconde est celle de la tangente de la moitié de l'angle donné au quart du rayon. Parce que si CE représente le rayon, ED représente la cotangente de l'angle CDE, moitié de l'angle donné CBA ; mais FE représente la cotangente de l'angle EFC, moitié de CBD, supplément de l'angle donné.

Observez que l'angle DCF est droit, puisque les angles CDF ; DFC ensemble font un droit, étant la moitié des angles ABC ; CBD qui ensemble valent deux droits. Ou bien parce que le demi-cercle décrit du centre B & de l'intervalle BD, passe par les points C, & F, puisque les droites BD ; BC ; BF sont égales, donc $DE : EC = CE : EF$.

Nous avons vu que le premier excès est au quadruple de la surface du triangle, comme DE à EC ; que le second excès est au quadruple de la même surface, comme FE à EC ; & que DE est à EC comme CE à EF. Il en résulte que le quadruple de la surface d'un triangle est moyen proportionel entre l'excès du quarré de la somme de deux côtés sur le quarré du troisieme côté, & l'excès du quarré du troisieme côté sur le quarré de la différence des deux autres côtés. Nous montrerons dans la suite que ce corollaire renferme une proposition trigonométrique importante, que les modernes démontrent d'une maniere fort embarrassée.

De cette proposition résulte aussi que, si la raison de l'excès du quarré de la somme de deux côtés d'un triangle sur le quarré du troisieme côté au triangle, ou celle de l'excès du quarré du troisieme côté sur le quarré de la différence de deux côtés au même triangle est donnée, l'angle EDC, ou EFC, & par conséquent l'angle ABC est donné.

C'est par cette proposition qu'on résout sans peine les problêmes de *Newton* rendus généraux. Ils se réduisent à décrire un triangle, étant donnés.

1°. Un angle, le périmetre, & la perpendiculaire tirée de l'angle donné sur le côté opposé. C'est le probl. IV de l'*Arithmétique universelle.*

2°. Un angle, le côté opposé à l'angle donné, & la somme des deux côtés qui forment l'angle donné & de la perpendiculaire tirée de l'angle donné sur le côté opposé & donné. C'est le problême V.

3°. Un angle, la somme des côtés qui le forment, & la perpendiculaire tirée de l'angle donné sur le côté opposé. C'est le probl. VI.

4°. Un angle, la somme des côtés qui le forment, & la somme de la base & de la perpendiculaire tirée de l'angle donné sur le côté opposé. C'est le probl. VII.

5°. Un angle, la surface, & le périmetre. C'est le probl. VIII.

6°. La base, la perpendiculaire élevée sur la base, & la somme des deux côtés. C'est le probl. IX.

7°. Un angle, la somme des côtés qui le forment & le côté opposé. C'est le probl. X.

1°. Soit donc $AB + BC + CA = a$; $CE = b$, $AB = x$; donc $BC + CA = a - x$, (jusqu'ici comme *Newton*) ; $(BC + CA)^2 = a^2 - 2a - t x^2$; $(BC + CA)^2 - \overline{BA}^2 = a^2 - 2ax$; & $AB \times BC = bx$.

Mais, par la proposition précédente, la raison de $a^2 - 2ax$ à $2bx$ est donnée. Soit donc

$$a^2 - 2ax : 2bx = c : b, \text{ donc } a^2 - 2ax = 2ex;$$
$$a^2 = 2ex + 2ax; \; \& \; \frac{a^2}{2e + 2a} = x.$$

2°. Soit $AC + CB + CE = a$; $AB = b$; $CE = x$; par conséquent $AC + CB = a - x$, comme dans *Newton.* Mais $(AC + CB)^2 = a^2 - 2ax + x^2$; $(AC + CB)^2 - \overline{AB}^2 = a^2 - 2ax\,t\,x^2 - b^2$; $AB \times CE = bx$; & par la proposition précédente,

$$a^2 - 2ax + x^2 - b^2 : 2bx = e : b;$$

donc

$$a^2 - 2ax + x^2 - 2b^2 = 2ex; \; \& \; a^2 - b^2 = 2ax + 2ex - x^2.$$

Ces deux conclusions s'accordent avec celles de *Newton*, qui fait droit l'angle donné. Car dans ce cas la tangente de la moitié de l'angle droit est $= b$ dans ces deux problêmes.

3°. Soit $AC + CB = a$; $CE\,b$; $AB = x$, comme *Newton* dans la seconde solution. Ici $(AC + CB)^2 = a^2$; $(AC + CB)^2 - \overline{B} = a^2 - x^2$; $AB \times CE = bx$; & $a^2 - x^2 : 2bx = c : b$; par conséquent $a^2 - x^2 = 2ex$, comme Newton.

4°. Soit $AC + CB = a$; $AB + CE = b$; $AB = y$. Donc $(AC + CB)^2 - \overline{AB}^2 = a^2 - y^2$; $CE = b - y$; $CE \times AB = by - y^2$. Mais $a^2 - y^2 : 2by - 2y^2 = e : b$: donc $a^2 - y^2 = 2ey - \frac{2ey^2}{b}$.

Cette équation, quand l'angle est droit, & par conséquent $e = b$, devient $a^2 = 2by - y^2$, équation que Newton auroit trouvé, si, au lieu d'exterminer y, il avoit exterminé x.

5°. Soit A l'angle donné, & $AC + CB + BA = a$; $AB \times CE = 2b^2$; $BC = y$; donc $BA + AC = a - y$; $(BA + AC)^2 = a^2 - 2ay + y^2$; $(BA + AC)^2 - BC^2 = a^2 - 2ay$; &

$$a^2 - 2ay : 4b^2 = e : b; \text{ donc } a^2 - 2ay = 4be,$$

6°. Soit $CE\,a$; $AB = 2b$; $BC + CA = 2e$; $BC - CA = 2z$; donc $(BC + CA)^2 - AB^2 = 4c^2 - 4b^2$. La surface du triangle $= \frac{AB \times CE}{2} = ab$; $\overline{AB}^2 - (BC - CA)^2 = 4b^2 - 4z^2$. Mais par le théorême,

$$4e^2 - 4b^2 : 4ab = 4ab : 4b^2 - 4z^2;$$

donc

$$\frac{a^2\ b^2}{e^2 - b^2} = b^2 - z^2; \; \& \; z^2 = b^2 - \frac{a^2\ b^2}{c^2 - b^2}, \text{ comme}$$

Newton.

7°. Enfin soit C l'angle donné $AC + CB = 2b$; $AB = a$; $CE = y$ $(AC + CB)^2 - \overline{AB}^2 = 4b^2 - a^2$; $AB \times CE = ay$; mais $4b^2 - a^2 : 2ay = f : a$; donc $4b^2 - a^2 = 2fy$.

Si dans ce dernier problême on avoit, comme Newton, cherché la différence des côtés, on auroit trouvé la même équation que l'auteur. Car soit B l'angle donné; CE la perpendiculaire sur AB; $BD = BC$; & $CA = a$; $AB + BC = 2b$; $AB - BC = 2x$. Il est clair que $(AB + BC)^2 - \overline{CA}^2 = 4b^2 - a^2$; & $\overline{CA}^2 - (AB - BC)^2 = a^2 - 4x^2$.

Or $4b^2 - a^2$ a quatre fois la surface du triangle en raison donnée de DE à EC, soit $DE : EC = m : n$; donc quatre fois la surface du triangle est à $a^2 - 4x^2 =$ comme m à n; donc $\frac{4b^2 n - a^2 n}{m}$: $a^2 - 4x^2 = m : n$; & $\frac{4b^2 n^2 - a^2 n^2}{m^2} = a^2 - 4x^2$; par conséquent $x^2 = \frac{a^2 (m^2 + n^2) - 4b^2 n^2}{4m^2}$.

Newton a fait $CB : BE = d : e$; & il a trouvé $x^2 = \frac{a^2 d - 2b^2 (d - e)}{2d + 2e}$.

Cette équation & la précédente sont les mêmes. Car suivant notre auteur,

$CB : BE = d : e$; donc $\overline{CB}^2 : \overline{BE}^2 = d^2 : e^2$; & $\overline{CB}^2 - \overline{BE}^2 (\overline{CE}^2)$:

$\overline{BE}^2 = d^2 - e^2 : e^2$,

& aussi

$CB + BE\ (DE) : EB = d + e : e$; & $\overline{BE}^2 : \overline{ED}^2 = e^2 : (d+e)^2$;

donc *ex æquo*,

$\overline{CE}^2 : \overline{ED}^2, = d^2 - e^2 : (d+e)^2 = d - e : d + e$.

Nous avons fait $CE : ED = n : m$, c'est-à-dire, $\overline{CE}^2, \overline{ED}^2 := n^2 : m^2$; c'est pourquoi $d - e : d + e = n : m$; & *componendo*, $2d : d + e = n^2 + m^2 : \frac{m^2}{2}$: ou $\frac{d - e}{d + e} = \frac{n^2}{m^2}$, & $\frac{2d}{d+e} = \frac{m^2 + n^2}{m^2}$.

Donc $\frac{a^2 (m^2 + n^2)}{4m^2} - \frac{a^2 d}{2d + 2e}$; & $- \frac{b^2 n^2}{m^2} = - \frac{2b^2 (d - e)}{d + e} = \frac{2b^2 (d - e)}{2d - 2e}$, qui est précisément l'équation de Newton.

J'ai un peu étendu ces solutions en faveur des commençans, à qui cet article est destiné. Cependant je ne m'arrêterai pas à résoudre les mêmes problêmes en supposant données les différences au lieu des sommes, *&c.* Je finirai en montrant, comme je l'ai promis, que le théorême fondamental de cet article renferme celui qu'on donne pour trouver la surface d'un triangle par les côtés. Voici la regle. Prenez la moitié du périmetre du triangle, ce sera la premiere quantité. De cette moitié de périmetre, ôtez successivement les trois côtés du triangle, vous aurez trois autres quantités qui, avec la premiere, feront quatre quantités; tirez la racine quarrée du produit de ces quatre quantités, vous aurez la surface du triangle. Nous avons montré que quatre fois la surface d'un triangle est moyenne proportionelle entre l'excès du quarré de la somme de deux côtés sur le quarré de la base; & entre l'excès du quarré de la base sur le quarré de la différence des côtés. Mais, par la cinquieme proposition du *II. livre* d'Euclide, la différence de deux quarrés est égale à un rectangle, dont un côté est la somme, & l'autre est la différence des côtés des quarrés: donc les deux côtés du premier excès sont l'un, le périmetre du triangle, & l'autre l'excès de la somme des deux côtés sur la base; & les deux côtés de l'autre sont l'un la somme de la base & de la différence des deux côtés, & l'autre l'excès de la base sur la même différence, & prenant le quart des rectangles, ou la moitié de chacun des quatre facteurs, *&c.* (*J. D. C.*)

§ ANAMULLU, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) arbre toujours verd, commun à Teckenkour & autres lieux du Malabar, où il fleurit dans la saison des pluies. Van-Rheede en a donné une figure passable sous son nom Malabare *anamullu*, dans son *Hortus Malabaricus*, *volume VIII*, *planche XL*, *page 73*. Les Brames l'appellent *hasticanto*, les Portugais *fabas turquesca*, les Hollandois *maan boonen*; c'est par corruption qu'on lit *anamallu* dans quelques dictionnaires.

C'est un arbre de 25 à 30 pieds de hauteur, de la forme à-peu-près du robina, c'est-à-dire du faux acacia; à racine ligneuse, épaisse, répandant au loin ses fibres, dont l'écorce est brun-clair. Son tronc a presqu'un pied de diametre; il a le bois blanc & dur, couvert d'une écorce épaisse cendrée-verte, comme saupoudrée çà & là de chaux, & semée à des distances de trois à quatre pouces d'épines coniques, droites, rassemblées au nombre de quatre à six en faisceaux, longues de deux à quatre pouces, larges de trois lignes à un pouce, qui partent du bois, & ont comme lui leur écorce. Les branches qui partent de tous côtés du tronc, sont menues, longues, vertes d'abord, ensuite noirâtres, & semées d'épines semblables, mais beaucoup plus rares & plus petites.

Ses feuilles sortent alternativement & à de grandes distances le long des jeunes branches, & même de leurs épines: elles sont ailées sur un rang, composées de quatre à cinq paires de folioles, quelquefois sans impaire & quelquefois avec une impaire, elliptiques, obtuses, longues d'un pouce & demi, une fois moins larges, épaisses, lisses, unies, veloutées finement, luisantes, verd-brunes dessus, plus clair dessous; le pédicule commun qui les porte, est cylindrique, long de cinq à six pouces.

De l'aisselle des feuilles, vers l'extrémité des branches, sort une petite panicule de 80 à 100 fleurs blanches, petites, de trois lignes environ de longueur, menues, portées sur un péduncule deux fois plus court qu'elles. Chaque fleur consiste en un calice court, divisé jusqu'au milieu en deux levres, en une corolle à cinq pétales étroits, inégaux en papillon, & en 10 étamines à antheres jaunes, réunies par leurs filets en un cylindre enfilé par l'ovaire qui devient par la suite un légume membraneux, applati, sec, elliptique, long de trois à quatre pouces, trois à cinq fois moins large, partagé intérieurement en deux à trois loges qui contiennent chacune une graine plate, courbée en croissant, longue de près de trois lignes, d'un verd-clair, luisante, & environnée d'un demi-anneau de chair au point qui l'attache par un filet assez long à la partie supérieure du légume.

Qualités. La racine de l'*anamullu* a une odeur aromatique très-suave; ses fleurs ont aussi de l'odeur, mais très-foible. Ses feuilles n'ont qu'un goût fabacé ou du haricot.

Usages. Cet arbre est si peu malfaisant, que les Malabares emploient ses épines, dépouillées de leur écorce, pour se percer les oreilles, comme nous faisons avec des épingles d'argent. Ils font avec la décoction de ses feuilles dans l'eau de riz & le petit lait, un bain pour dissiper l'enflure du ventre, soit qu'il soit rempli par des vents ou par une lymphe extravasée. Le charbon de son bois, pilé avec les feuilles du betel, s'applique sur les ulceres & les exanthêmes pour les sécher.

Remarques. Les feuilles inférieures & des vieilles branches de l'*anamullu*, sont sujettes à porter en-dessous, le long de leur côte mitoyenne, une à quatre

petites galles, ovoïdes, verd-brunes, enflées en vessie longue de trois à cinq lignes, à écorce dure, fragile, succulente, lisse, remplie par un ver blanc jaune, qui devient sans doute une mouche à quatre ailes & à aiguillon, de la famille des ichneumons.

Cet arbre a, comme l'on voit, quelques rapports avec le févier, *gleditsia*, par ses épines & ses feuilles, mais il en differe beaucoup plus par ses fleurs & ses fruits, & doit former un genre particulier, voisin du moullava dans la premiere section de la famille des plantes légumineuses. (*M. Adanson.*)

* § ANAN *ou* ANNAND, (*Géogr.*) fleuve d'Ecosse dans sa partie méridionale; & ANNAN, ville, château & riviere de l'Ecosse méridionale, sont la même chose. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

* ANANCÉ *ou* ANANCHÉ, (*Mythologie.*) nom d'une des quatre divinités domestiques, gardiennes de chaque personne suivant les Egyptiens; les trois autres étoient *Dynamis*, *Tyche* & *Eros*. On s'apperçoit aisément que ces divinités sont *la Force*, *la Fortune*, *l'Amour* & *la Nécessité*. Ce ne peut être que par corruption qu'on les appelle *Dymon*, *Tychès*, *Heros* & *Anachis*. *Voyez* ce dernier mot dans le *Dict. rais. des Sciences*, &c.

ANANEL, (*Hist. sacrée.*) grand-prêtre des Juifs, fut revêtu de cette dignité par Hérode le Grand, quoiqu'il ne fût pas des familles qui avoient coutume de l'exercer. Il étoit pourtant de race sacerdotale. Au bout de deux ou trois ans, il fut contraint de céder la souveraine sacrificature à Aristobule, beau-frere d'Hérode, à qui celui-ci la donna à la sollicitation d'Alexandra sa belle-mere, & de Mariamne sa femme; mais il la reprit un an après, lorsque le roi eut fait mourir Aristobule. Il ne la garda pas long-tems; Hérode l'en dépouilla pour en revêtir Jesus, fils de Phabet ou Phabi. Ce prince ombrageux craignoit l'autorité des grands-prêtres qui étoient perpétuels, & s'arrogea le droit de disposer à son gré de cette dignité, en faveur de qui il voudroit.

ANANIAS, (*Hist. sacrée.*) fils de Nébédée, souverain sacrificateur des Juifs, succéda à Joseph, fils de Camith: il étoit fort aimé des Juifs à cause de sa grande générosité. Quadratus, gouverneur de Syrie, étant venu dans la Judée à l'occasion des différends qu'il y avoit alors entre les Samaritains & les Juifs, envoya à Rome le grand-prêtre *Ananias* qu'on accusoit être l'auteur de ces troubles, pour rendre compte de sa conduite à l'empereur Claude. Il se justifia & revint absous. Depuis son retour il fit comparoître devant lui & maltraiter l'apôtre S. Paul. Il sut gagner l'affection d'Albin, gouverneur de la Judée, & eut toujours un grand crédit sur son esprit: il le dut en partie à ses grandes richesses. Quelques-uns de ses gens en abuserent pour commettre impunément de grandes violences; il ne jouit que sept ans de la souveraine sacrificature. Agrippa l'en dépouilla pour la donner à Imael, fils de Phabé, l'an 62 de l'ere vulgaire.

ANANIAS, (*Hist. des Juifs.*) surnommé le *Saducéen*, est célebre dans la révolte des Juifs contre les Romains, dont il fut un des plus ardens promoteurs. Il alla solliciter auprès des Iduméens, des secours en faveur des rébelles, & obtint ce qu'il demandoit. Ce fut lui qui, par son éloquence, persuada à Métilius, capitaine des troupes Romaines, assiégé dans le palais royal de Jérusalem, de se rendre avec ses gens, à condition qu'on lui laisseroit la vie sauve, à lui & à sa troupe. Métilius fut la dupe de sa confiance; lorsqu'il se fut rendu, les factieux égorgerent tous les Romains, & il n'échappa lui-même à leur fureur qu'en promettant de se faire Juif.

Il est encore fait mention, dans l'écriture sainte, de quelques autres *Ananias* ou Ananie, moins célebres que ceux dont on vient de parler.

ANANTALI, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) plante de la famille des orchis, & qui croît au Malabar, tantôt sur les arbres comme une fausse parasite, tantôt dans les terres sablonneuses. Van-Rheede en a donné une très-bonne figure sous son nom Malabare *anantaly-maravara*, dans son *Hortus Malabaricus*, *vol. XII*, *pl. VII*, *p. 15*; & Jean Commelin, dans ses notes sur cet ouvrage, la désigne sous le nom de *orchis abortiva latifolia Malabarica*, *clitorido flore luteo piloso*; *ibidem*, *p. 16*. M. Linné l'appelle *epidendrum ovatum*, *foliis caulinis ovatis*, *acutis*, *amplexicaulibus nervosis*, *scapis paniculatis*. *Syst. nat. édit. 12*, *pag. 596*, *n°. 9*.

D'un amas ou d'un grouppe de racines fibreuses, menues, blanches, dures, ligneuses, courbées diversement, longues de trois à quatre pouces, & qui s'attachent à l'écorce des vieux arbres, s'élevent douze à quinze tiges cylindriques, hautes de trois à quatre pieds, simples, sans ramifications, de quatre à cinq lignes de diametre, genouillées, onduleuses ou légérement tortillées, vertes, marquées de cercles jaunes, à substance intérieure rouge-sanguin, croisée de filets blancs, & remplie au centre par une moëlle verte, soutenue pareillement par de grosses fibres roussâtres. Ces tiges sont couvertes d'un bout à l'autre de feuilles qui y sont disposées alternativement & circulairement fort près les unes des autres. Elles sont elliptiques, pointues, longues de cinq à six pouces, une fois moins larges, épaisses, fermes, succulentes, entieres, striées longitudinalement, d'un verd-clair, comme sessiles, mais portées sur un pédicule membraneux deux fois plus court qu'elles, qui forme une gaîne cylindrique entiere, membraneuse, d'abord verte, ensuite cendrée, qui enveloppe les tiges, & reste même comme une seconde enveloppe après leur chûte.

Les fleurs sortent immédiatement des racines comme les tiges, sous la forme d'une panicule ou d'un épi ramifié, haut de trois à quatre pieds comme les tiges, articulé ou genouillé de même, avec des gaînes, mais sans feuilles, de maniere qu'il semble qu'elles seroient tombées, & que chaque branche ou épi de la panicule sortiroit de chacune de ces gaînes: on voit deux ou trois semblables panicules sur chaque pied; elles portent chacune dix à douze branches ou épis, chacun de six à douze fleurs blanches, qui, avant de s'épanouir, forment un bouton conoïde dont la base est gonflée d'un côté en tubercule, & de l'autre en cornet; ce qui leur donne une forme assez agréable; le péduncule qui les soutient est verd-strié & égal à leur longueur.

Chaque fleur est composée de six feuilles posées sur l'ovaire, épaisses, fermes, dont trois extérieures plus étroites, alongées, & trois intérieures, plus larges & arrondies, toutes blanches avec une ligne rougeâtre, à leur milieu semblable à une nervure plus épaisse. Au centre de ces feuilles s'éleve un style ou stigmate très-court, creusé en cuilleron, plein d'une liqueur mielleuse, & qui porte sur son dos une étamine ou anthere sessile à deux loges qui contiennent la poussiere fécondante. L'ovaire est au-dessous, fort menu, alongé, & devient par la suite une capsule ovoïde à trois angles & trois nervures intermédiaires, qui la font paroître comme héxagone, longue d'un pouce & demi, deux fois moins large, à trois loges remplies de graines orbiculaires membraneuses extrêmement fines & peu sensibles.

L'*anantali* est vivace par ses racines qui subsistent plusieurs années, pendant que ses tiges meurent tous les ans après avoir fleuri; ce qui lui arrive une fois l'an vers le mois de juin. Ses fleurs durent l'espace

de cinq mois sans sécher, ni tomber, à-peu-près comme feroient des feuilles, au point que si l'on en cueille la panicule lorsqu'elle n'est encore qu'en bouton, & qu'on la suspende dans un lieu sec, ces boutons grossissent, s'ouvrent, s'épanouissent, fleurissent & durent jusqu'à la maturité du fruit; ce qui prouve que cette plante, parvenue à ce point, n'a plus besoin de tirer aucune nourriture, aucune substance solide que de l'air seul, pour pouvoir opérer l'acte de la génération, dont tous les principes sont contenus dans ces panicules parvenus à ce point.

Qualités. Toute la plante est sans saveur, sans odeur; ses fleurs seules ont une odeur très-désagréable.

Usages. Son suc, tiré par expression & donné aussi-tôt, dissipe la colique & les douleurs de toute espece du ventre, remue la bile & lâche le ventre.

Remarques. On voit, par la description de l'*anantali*, qu'il ne peut être placé dans le genre de la vanille, où l'a confondu M. Linné, & qu'il a tous les caracteres de l'ambokely, avec lequel il doit former un genre particulier dans la famille des orchis. (*M. Adanson.*)

ANANUS, (*Hist. des Juifs.*) fils de Seth, grand-prêtre des Juifs, appellé *Anne* dans l'évangile, posséda la grande sacrificature pendant onze ans, & eut cinq de ses fils grands-prêtres, dont un porta aussi le nom d'*Ananus.* Après sa déposition de cette dignité, il en conserva le titre, & eut toujours beaucoup de part aux affaires. Il étoit beau-pere de Caïphe, & ce fut chez lui que Jesus-Christ fut d'abord mené, lorsqu'il eut été arrêté au jardin des oliviers.

Ananus son fils, qui ne fut grand-prêtre que trois mois, & que le conseil des Juifs nomma ensuite gouverneur de Jérusalem, fit lapider S. Jacques, frere, c'est-à-dire parent de J. C. selon la chair, avec quelques chrétiens, comme coupables d'impiétés: violence qui lui fit perdre le pontificat. L'historien Josephe loue extrêmement la prudence de ce gouverneur: il en parle comme d'un homme très-juste, ami de la paix, zélé pour le bien public, très-vigilant & très-attentif aux intérêts du peuple: ce qui prouve qu'il s'étoit bien corrigé de ce zele impétueux & violent qu'il montra lorsqu'il étoit grand-prêtre.

L'écriture parle encore de quelques autres *Ananus.*

ANAPARUA, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) plante du Malabar, très-commune sur-tout à Chanotti & à Parou, où elle fleurit tous les ans pendant la saison des pluies. Les Brames l'appellent *benderli;* les Portugais *folhas da lanea;* les Hollandois *prangwortel.* Van-Rheede en a donné une figure passable, mais incomplete sous le nom Malabare *anaparua*, dans son *Hortus Malabaricus, vol. VII, pag. 75, pl. XL.*

C'est une plante grimpante qui s'attache aux arbres par la pointe de ses feuilles, & qui jette nombre de racines fibreuses du bas de sa tige qui est couchée par terre, rondes, vertes, charnues, de cinq à six lignes de diametre, & qui ont jusqu'à quatre à cinq pieds de longueur. Ses branches sont en petit nombre, couvertes de feuilles espacées d'un à trois pouces, & disposées alternativement sur un même plan, les unes à droite, les autres à gauche; chaque feuille est comme composée de deux parties, dont la premiere, qui est la feuille proprement dite, représente un cœur alongé, ou un fer de lance pointu à son extrémité, qui s'accroche comme une vrille sur les arbres, long de trois à quatre pouces, deux fois moins large, épais, ferme, lisse, nerveux, porté sur un pédicule aîlé en forme de cœur, une fois plus court, aussi nerveux, qui semble faire un étranglement avec elle, & former une seconde feuille qui entoure la moitié de la tige.

De l'aisselle de chaque feuille sort un épi de fleurs en tête ovoïde, long de sept à huit lignes, de moitié moins large, porté sur un pédicule de même longueur, au haut duquel est une enveloppe en forme d'écaille, hémisphérique, concave, d'un rouge obscur, qui renfermoit l'épi avant sa fleuraison, & qui l'accompagne jusqu'à la maturité de ses fruits. Cet épi ou cette tête se recourbe en bas en forme de crochet, & contient environ vingt fleurs hermaphrodites, d'abord blanches, ensuite vertes, composées chacune d'un calice sessile à quatre feuilles, de quatre étamines jaunes, & d'un ovaire qui devient, en mûrissant, une baie rouge de corail, ovoïde, à une loge contenant une seule graine en osselet très-dur.

Qualités. Toute la plante a une saveur amere astringente.

Usages. On l'emploie en décoction dans les bains pour les fievres ardentes: ses feuilles pilées s'emploient en cataplasme sur les tumeurs & sur toutes les parties douloureuses.

Remarques. L'*anaparua* n'a jamais été classée par aucun botaniste, il est néanmoins facile de voir par ses caracteres, qu'elle est une espece du genre du *tapanava*, & qu'elle vient par conséquent dans la famille des arons, où nous l'avons placée. (*M. Adanson.*)

ANAPERA, (*Musiq. des anciens.*) sorte de rhythme pour les flûtes, qui nous est inconnu. (*F. D. C.*)

ANAPESTE, (*Littérature.*) ce pied, composé de deux breves & d'une longue, est le dactyle renversé. Les Grecs, dont l'oreille avoit une sensibilité si délicate pour le nombre, avoient réservé l'*anapeste* aux poésies légeres, comme le dactyle aux poëmes héroïques: & en effet, quoique ces deux mesures soient égales, le dactyle frappé sur la premiere syllabe, a plus de gravité dans sa marche que l'*anapeste* frappé sur la derniere.

On a observé que la langue Françoise a peu de dactyles & beaucoup d'*anapestes.* Lully semble être un des premiers qui s'en soit apperçu, & son récitatif a le plus souvent la marche de ce dactyle renversé.

On n'en doit pas conclure que nos vers héroïques où l'*anapeste* domine, ne soient pas susceptibles d'un caractere grave & majestueux; il suffit, pour le ralentir, d'y entremêler le spondée; & l'*anapeste*, alors assujetti par la gravité du spondée, n'est plus que coulant & rapide, & cesse d'être sautillant. (*M. Marmontel.*)

* § ANAPODARI, (*Géogr.*) petite riviere de l'île de Candie; & Anpadore ou Anapodari, ou Arpadore, riviere de Candie, sont la même riviere dont il ne falloit faire qu'un article. (*Lettres sur l'Encyclopédie.*)

ANASCHORIGENAM, s. m. (*Hist. nat. Bot.*) espece d'ortie du Malabar, figurée sous ce nom par Rheede, dans son *Hortus Malabaricus, volume II, planche XLI, page 77.* Les Brames l'appellent *hasty gasurculi.* Je l'ai rencontrée aussi au cap Manuel près de l'île Gorée.

C'est un arbrisseau vivace, toujours verd, de cinq pieds de hauteur, dont la racine est fibreuse, tendre & blanchâtre. Sa tige est cylindrique, de cinq à sept lignes de diametre, partagée en plusieurs branches alternes, striées profondément ou cannelées vers leurs extrémités, d'un rouge obscur taché de verd blanc ou de verd clair comme la peau du serpent *cobra capella*, & semée de poils piquans comme l'ortie. Ses feuilles sont alternes, peu serrées, distantes de deux à quatre pouces, taillées en cœur arrondi, de cinq à six pouces de diametre, terminées par une pointe alongée, bordées de chaque côté de quinze à dix-huit dents triangulaires, grossieres, inégales, verd-noires, hérissées de poils piquans, à trois côtes principales

en-dessous blanchâtres, portées sur un pédicule une fois plus court qu'elles, demi-cylindrique, rougeâtre, plat & sillonné en-dessus, arrondi & verd-jaune en-dessous.

De l'aisselle des feuilles sortent des péduncules de fleurs, dont les mâles sont composées d'épis longs de deux pouces, & les femelles sont rassemblées en têtes sphériques de six à huit lignes de diametre, hérissées de poils piquans. Chaque fleur mâle consiste en un calice à quatre feuilles, verd-blanchâtre, ouvert en étoile, en quatre étamines, & quelquefois un ovaire qui avorte sous la forme d'un petit godet en soucoupe. Les fleurs femelles n'ont qu'un calice à deux feuilles comprimées, rélevées, & qui embrassent étroitement l'ovaire. Celui-ci est terminé par un seul style & un stigmate cylindrique velu, & devient, en mûrissant, une capsule lenticulaire, droite, c'est-à-dire, relevée verticalement sur son tranchant, jaune-roussâtre, luisante, qui ne differe point de la graine elle-même.

Usages. Les Malabares n'en font aucun usage.

Seconde espece. VALLI-SCHORIGENAM.

Van-Rheede nous apprend qu'il y a au Malabar une autre espece d'*anaschorigenam* ou d'ortie, appellé *valli-schorigenam*, dont il ne donne qu'une courte description sans figure. Les Brames l'appellent *pitta-gasurculi.* Elle ne differe presque de la premiere qu'en ce qu'elle grimpe & s'éleve plus haut en se roulant autour des arbres.

Usages. Sa racine pilée se donne avec le lait & le sucre pour les démangeaisons du corps. Son suc exprimé, ou sa décoction dans l'eau, se boit dans les ardeurs du foie, pour les tumeurs du corps & les difficultés d'uriner. (*M. ADANSON.*)

ANASCHOVADI, s. m. (*Hist. nat. Botan.*) Plante du Malabar, qui vient naturellement dans la famille des plantes à fleurs composées, & dans la section des conyses. Van-Rheede en a donné une figure passable dans son *Hortus Malabaricus, volume X, planche VII, page 13.* sous ce nom Malabre qui veut dire *pied-d'éléphant;* le nom *astipada* que lui donnent les Brames, signifie *feuilles étendues en rond*, ou *rayonnantes*, & celui de *godjura* veut dire *langue de vache*, parce que ses feuilles en ont à-peu-près la figure. M. Linné la désigne sous le nom d'*elephantopus, scaber, foliis oblongis scabris. Systema naturæ, édition 12, page 580, n°. 1.*

C'est une herbe vivace, d'un pied au plus de hauteur, qui croît communément dans les terreins sablonneux, humides & ombragés. Sa racine est un assemblage de douze à quinze fibres rameuses blanches, avec un filet au milieu, longues de six à sept pouces, de deux à trois lignes de diametre, d'où part une tige courte, dure, blanche, ligneuse, de deux lignes de diametre, traçante horizontalement, entourée d'anneaux velus qui indiquent la chûte des feuilles ou écailles qui la couvroient, & jettant à la distance de trois ou quatre pouces lorsque la plante est en fleur, une jeune plante qui, lorsqu'elle vient à fleurir, en reproduit une pareille au bout du prolongement de la même tige.

Chaque plante ou touffe, est composée de huit à dix feuilles rayonnantes sur la terre, elliptiques, médiocrement pointues, longues de quatre à cinq pouces, deux à trois fois moins larges, marquées de chaque côté de douze à quinze crénelures épaisses, un peu ridées ou crépues, couvertes de poils rudes, verd-noires, avec une côte blanchâtre en-dessous, rapprochées en rayons sans aucun pédicule autour des racines.

Du centre de ces feuilles s'éleve tous les ans, pendant les pluies du mois de décembre, une tige sans feuilles, verd-brune, hérissée, roide, haute de six à sept pouces, du diametre de deux lignes, ramifié vers son extrémité en huit à dix branches, surmontées chacune d'une tête de dix fleurs sphéroïdes, de six à huit lignes de diametre, enveloppées de deux à quatre grandes feuilles arrondies, concaves, contenant plusieurs paquets de fleurs, d'abord bleu purpurin, ensuite blanc, jaune, posées sur un réceptacle plat & nud sans écailles. Chaque fleur est un fleuron hermaphrodite, porté sur l'ovaire à long tube, divisé en cinq dentelures égales, portant intérieurement cinq étamines courtes, réunies par leurs antheres, & enfilé par un style simple, cylindrique, velu. L'ovaire porte encore extérieurement un calice de cinq écailles en soie, longues, dentées, qui l'accompagnent jusqu'à sa maturité; alors il est ovoïde, alongé, d'abord blanc, ensuite jaune, enfin cendré-roux.

L'*anaschovadi* se propage non seulement de graines, mais encore par ses tiges ou bourgeons, qui tracent sous terre.

Qualités. Cette plante n'a aucune odeur, même dans ses fleurs, mais une saveur âcre mêlée d'amertume.

Usages. C'est un vulnéraire astringent, dont la décoction se boit avec succès dans les crachemens de sang, & dans les dysuries Pilée & prise avec le lait aigri, elle arrête les dyssenteries. (*M. ADANSON.*)

* ANASTASIE *ou* ANASTASIOPLE, (*Géogr.*) *Anastasia* ou *Anastasiopolis*, ville de la Mésopotamie, auparavant le bourg de *Dara*, *Daræ* ou *Daras*, que l'empereur Anastase fit fortifier, au rapport de Procope, & dont il fit une très-belle ville qu'il appella de son nom.

La Martiniere nomme quatre autres *Anastasiople*; toutes villes épiscopales, l'une dans la seconde Phrygie Pacatienne, la seconde dans la Carie, la troisieme dans la Galatie premiere, & la quatrieme en Thrace dans la province du mont Æmus.

L'article ANASTASIOPLE *du Dict. rais. des Sciences*, &c. est l'article ANATAJAN mis sous le nom d'*Anastasiople* par une méprise de l'imprimeur.

§ ANASTOMOSE, (*Anatomie.*) les anciens donnoient un autre sens à ce terme. Ils entendoient par *anastomose*, l'ouverture faite dans un vaisseau, par laquelle s'épanchoit le sang, sans que le vaisseau fût rompu. De nos jours, & même dans quelques phrases des anciens, *anastomose* signifie l'*union de deux troncs de vaisseaux*, faite par quelque branche, par laquelle le sang peut passer de l'un à l'autre, ou par l'union immédiate de deux arteres, qui n'en font plus qu'une.

Les *anastomoses* regnent dans toutes les classes des vaisseaux, dans les arteres, dans les veines & les nerfs mêmes, qui, par plusieurs de leurs qualités, ressemblent aux vaisseaux. Il y a de grandes *anastomoses*, de médiocres & de capillaires.

Les grandes *anastomoses* se trouvent principalement dans les veines. Dans le fœtus la veine ombilicale communique avec la veine cave par le canal veineux. On pourroit regarder cette veine plutôt comme le tronc principal de la veine cave inférieure, dont l'autre branche seroit la veine cave abdominale. Dans l'adulte les *anastomoses* des grandes veines sont très-nombreuses, sur-tout dans les veines cutanées. Les jugulaires externes communiquent du côté droit au côté gauche; & la jugulaire externe avec la branche faciale de l'interne, le long de la mâchoire inférieure; les sinus du cerveau presque par-tout; les sinus longitudinaux de la dure-mere font un arcade à chaque vertebre: les veines extérieures de la tête communiquent avec les intérieures par ce qu'on nomme les *émissaires de Santonini;* ce sont des branches qui percent le

crâne pour former cette *anastomose*. Les veines du bras, la profonde, l'antérieure & la postérieure se réunissent au pli du coude : les veines de la main forment des réseaux : la saphene & plusieurs branches de la crurale communiquent sous la peau de l'extrémité inférieure. Dans l'intérieur l'azygos s'ouvre d'un côté dans la veine cave, & de l'autre dans la rénale : les veines du bassin ont de très-grandes *anastomoses* ; les vaisseaux de la matrice communiquent entr'eux & avec les veines spermatiques : les veines du mésentere forment un triple rang d'anneaux entr'elles, depuis l'estomac jusqu'au rectum.

Les *anastomoses* formées par deux troncs d'arteres qui se réunissent, sont plus rares. Il y en a une seule de considérable, c'est le tronc qui se forme par les deux arteres vertébrales. Il y a encore celle des deux arteres spinales antérieures : & une autre moins connue, d'une artere qui passe par le trou pariétal, & qui s'unit à une des arteres extérieures du crâne, dont la branche temporale & l'occipitale forment avec elle un tronc commun. Dans le fœtus le canal artériel est la seconde racine de l'aorte. Dans les animaux à sang froid, les deux branches de l'aorte se réunissent dans le bas-ventre.

Les *anastomoses* médiocres sont sans nombre, & nous n'entreprendrons pas d'en donner le catalogue. Nous avons trouvé constamment dans le corps humain que deux arteres voisines se réunissent partout par des branches qui se rencontrent. Nous avons trouvé cette loi dans toutes les membranes, dans les arteres des muscles, de la peau, & même des visceres, quoiqu'un peu moins fréquemment dans les reins & dans la rate. Il en est de même des veines. On a voulu excepter les vaisseaux du côté droit & du côté gauche ; on a établi une espece de médiastin entre les vaisseaux des deux côtés. Mais les arteres de la face, des levres, du nez ; celles qui accompagnent l'os hyoïde, les arteres du sternum, celle du pénis, de l'uterus, de la vessie, du diaphragme, de la langue, ont des *anastomoses* très-nombreuses entr'elles.

Pour les vaisseaux capillaires, ils forment dans toutes les membranes, sans exception, des réseaux nés de leurs petites branches qui se réunissent en mille manieres. Il n'en est pas tout-à-fait de même dans les vaisseaux capillaires des visceres. Ils paroissent être simples & sans communication avec les vaisseaux les plus voisins, dans la rate, dans les reins, dans le placenta, dans la partie corticale du cerveau. On dit la même chose des vaisseaux des cellules des épiphyses. Il est cependant bien sûr, que les vaisseaux du cartilage des épiphyses s'anastomosent entr'eux ; que les vaisseaux de la moëlle font la même chose, & que tous les périostes étant membraneux, ont leurs réseaux.

Les *anastomoses* des arteres & des veines sont capillaires, & nous serions difficiles à en admettre de plus grosses. La conséquence la plus naturelle en seroit, que le sang de l'artere s'épanchant dans une veine moins résistante, la gonfleroit excessivement, & y déchargeroit tout son sang, dont rien n'enfileroit les branches de l'artere. On a vu ces effets naître de l'*anastomose* contre nature d'une artere ouverte en même tems avec la veine, de maniere que le sang artériel s'épanchoit dans la veine. Ce désordre est évité par la nature en n'admettant dans les veines, que le sang des arteres capillaires, qui lui-même ne cause plus de pouls dans ses vaisseaux. Ces *anastomoses* sont cependant plus ou moins amples : nous en avons vu & Leeuwenhoek en a dépeint, où plusieurs globules rouloient de front dans la branche communiquante : il y en a beaucoup aussi, où la lumiere de la veine naissante est entiérement remplie par un globule.

Le parenchyme des anciens n'étoit que la tunique cellulaire, qui, avec les vaisseaux, compose les visceres. Le sang ne s'y épanche point ; car le suif & la cire passent avec facilité des arteres dans les veines, & ces liqueurs grossieres s'épancheroient certainement dans la cellulosité, si le sang des arteres pouvoit pénétrer dans le tissu cellulaire avant d'entrer dans les veines. Dans le pénis & le clitoris, où le sang des arteres s'épanche effectivement dans une cavité, de laquelle les veines le repompent, la cire injectée dans l'artere forme effectivement une masse dans le corps caverneux.

On a beaucoup parlé de l'utilité des *anastomoses*. Bellini a cru que les réseaux capillaires faisoient l'organe principal, dans lequel la nature broyoit le sang & le préparoit à la sécrétion. Les cercles admirables que les arteres forment dans l'œil, ont été regardés comme une structure essentielle pour la sécrétion d'une liqueur extrêmement fine. On a vu les réseaux des arteres différer entr'eux dans chaque organe, & il est assez naturel qu'on ait été tenté de croire que cette diversité des réseaux étoit destinée à des sécrétions différentes.

Les réseaux peuvent rompre la vîtesse du sang ; & les grandes *anastamoses* peuvent faire le même effet, lorsque les arteres communiquantes ont une direction opposée. Il est naturel, dans tous ces cas, que des torrens de sang opposés se choquent, & que la friction détruise une bonne partie de la vîtesse, avec laquelle les globules étoient arrivés. Nous avons vu, au microscope, ce choc, & des colonnes de sang opposées se heurter, & la plus forte repousser l'autre & lui faire changer sa direction ; ce qui ne se sauroit faire sans consumer une partie de la vîtesse originelle des deux colonnes.

Mais nous ne saurions espérer de trouver dans la différence des réseaux la cause des différentes sécrétions, puisque les veines ne séparent point d'humeurs, & que cependant elles ont également leurs *anastomoses*, leurs réseaux, & qu'on y trouve des desseins aussi artificieux que ceux des arteres. Les cercles artériels de l'œil ne sont pas plus beaux que le cercle ou plutôt la figure ovale qui environne le poulet, & qui certainement est veineuse. Les vaisseaux en tourbillons de la choroïde qu'on a tant admirés, ne sont sûrement que des veines. Ces desseins si agréablement diversifiés dans les vaisseaux des différentes parties du corps humain peuvent donc remplir des vues de la nature, soigneuse de procurer la facilité de la circulation ; mais ils ne sauroient servir à préparer les humeurs.

Les *anastomoses* considérables ont certainement pour but de suppléer aux embarras, qui pourroient naître dans le mouvement du sang. Une obstruction fait le même effet qu'une ligature. Sans les *anastomoses* toute la partie de l'artere qui seroit au-dessous de la ligature, deviendroit inutile, & seroit perdue pour l'animal ; & si cette artere avoit un organe, un muscle à nourrir, cet organe ou ce muscle perdroit immanquablement sa vitalité, & seroit détruit par le sphacele & par la pourriture.

L'*anastomose* remédie à ces malheurs : c'est elle qui empêche les ligatures de l'artere humérale de devenir mortelles. Ces ligatures sont rendues nécessaires par des saignées malheureuses, qui ouvrent le tronc de l'artere : c'est le seul remede qu'on puisse opposer à une hémorragie toujours renaissante, qui deviendroit funeste, & par la perte du sang, & par son épanchement dans la cellulosité, où sa corruption seroit suivie de la gangrene. Mais ce remede deviendroit funeste lui-même, en privant tout l'avant-bras du sang que lui amenoit l'artere, en y éteignant la vie, & en y produisant le sphacele : le pouls disparoît

disparoît effectivement, le froid gagne le bras, & il s'y montre des marques de gangrene; mais le danger ne dure que quelques jours; la chirurgie gagne du tems, & la nature travaille, pendant ces jours rachetés par l'art, à réparer les suites de la ligature. Plusieurs branches communiquent de l'artere humérale aux trois troncs de l'avant-bras; la recurrente radiale, la recurrente inter-osseuse & la recurrente ulnaire jettent des branches qui s'unissent à deux branches nées au-dessus de la ligature. Le torrent du sang, arrêté par la ligature, dilate ces branches; bientôt elles deviennent assez considérables, pour rendre à l'avant-bras tout le sang que lui portoit l'artere humérale.

Nous avons découvert des branches anastomotiques, plus petites à la vérité, à l'articulation du genou; il y en a de très-considérables qui communiquent entre les arteres du bassin & les branches profondes de la crurale: d'autres *anastomoses* unissent l'artere tibiale antérieure & la postérieure; toutes les fois donc qu'il seroit nécessaire de faire une ligature à l'artere crurale, à la poplitée, à la tibiale antérieure ou postérieure, nous ne désespérerions point de tirer des *anastomoses* que nous venons de nommer, assez de secours pour entretenir la vie dans le membre privé de son artere principale.

C'est apparemment le principal usage des *anastomoses*. Un autre qui est lié à celui-ci, c'est la facilité qu'elles donnent au sang de se décharger dans des situations & dans des circonstances, dans lesquelles il ne peut pas suivre son courant naturel. C'est ainsi que dans les grands efforts, pendant que le sang est arrêté dans l'oreillete & dans le ventricule du cœur du côté droit, la veine azygos a la facilité de se décharger dans la veine cave inférieure. Dans les veines du bras, dont la situation perpendiculaire pourroit causer un obstacle au retour du sang, les veines supérieures cutanées peuvent se soulager en versant leur sang dans les veines profondes soumises à l'action des muscles. Car il est sûr que la gravitation affecte très-considérablement le mouvement du sang veineux. Dans la main, les arteres qui communiquent entre le dos de la main & la paume, peuvent alternativement faire aller leur sang dans celles de ces deux faces de la main qui est devenue l'inferieure.

On a cru, & avec beaucoup de probabilité, que les arcades & les *anastomoses* pouvoient servir à rétablir le mouvement d'un amas de globules, qui sans ce secours pourroit arrêter le mouvement du sang. Soit une artere conique, qui à la pointe de son cône s'ouvre dans une artere pareillement conique. Posez un amas de globules, un grumeau de sang dans la pointe commune des deux cônes, si l'artere continuoit à diminuer coniquement, la force du sang pousseroit ce grumeau vers la partie capillaire de l'artere. Le mouvement de ce sang coagulé deviendroit à chaque moment plus difficile, il fermeroit entiérement son artere: au lieu que l'impulsion du sang peut le repousser dans le cône élargi de l'artere, qui fait la seconde extrémité de l'arcade, dans une direction dans laquelle la résistance du grumeau diminue à chaque moment, & devient nulle, lorsqu'il est rentré dans la partie la plus large de l'artere. (*H. D. G.*)

* ANATAJAN, (*Géogr.*) L'article de cette île se trouve dans le *Dictionn. rais. des Sciences*, &c. sous le mot ANASTASIOPLE, par une méprise de l'imprimeur.

§ ANATOMIE, (*Ordre Encycl. Entend. Raison. Philosophie* ou *Science. Science de la nature. Physique générale, particuliere. Zoologie. Anatomie simple & comparée.*)

Supplément à l'Histoire abrégée des progrès de l'Anatomie. L'*anatomie* paroît être née en Egypte, empire qui fut la mere des arts. L'attachement que la nation avoit pour les décédés, y introduisit de très-bonne heure l'embaumement. Quelque grossiere qu'on suppose cette opération, elle accoutuma les hommes à toucher des cadavres, & à en tirer les entrailles. Le squelette paroît être né en Egypte; on y a sculpté dans la plus haute antiquité des squelettes de différens métaux; on en a trouvé avec les momies, & on avoit communément dans les familles, de ces squelettes dont les articulations mobiles servoient de pantin aux riches voluptueux. On les montroit dans les repas, & cette coutume subsistoit en Egypte au commencement du siecle passé. C'étoient de véritables squelettes, & non pas des représentations d'un homme exténué par la maladie; & l'on avoit en Egypte les originaux de ces squelettes artificiels. Galien alla à Alexandrie pour y profiter des squelettes qu'on y démontroit; c'étoient les seuls au monde qui servissent à l'instruction de la jeunesse.

La Grece connut fort tard les arts. L'*anatomie* n'y fut cependant pas étrangere, plusieurs siecles avant Hippocrate. On trouve dans Pausanias la premiere dissection légale; Aristodeme voulut immoler sa fille pour satisfaire à un oracle. Un amant au désespoir, imagina pour sauver sa maîtresse, de publier que cette victime ne pouvoit être agréable aux dieux, puisque la fille d'Aristodeme étoit grosse. Le pere rempli d'un patriotisme farouche, ouvrit les flancs de sa fille, & vengea son innocence des calomnies de son amant. Parthenius rapporte un fait à-peu-près semblable dans ses *Erotiques*.

Ce furent les philosophes qui mirent dans l'*anatomie* des détails, & qui y consacrerent des travaux suivis. L'école de Pythagore découvrit le tympan & même le limaçon de l'oreille interne. Démocrite disséqua soigneusement le caméléon. Il nous est cependant resté de ces philosophes beaucoup plus d'hypotheses que de faits anatomiques.

Les descendans d'Esculape, médecins & prêtres de ce dieu, exerçoient chez eux l'*anatomie*. Elle s'y conservoit par tradition, selon le témoignage de Galien. Dans les ouvrages d'Hippocrate, dans les plus authentiques, on s'apperçoit assez que l'*anatomie* étoit très-familiere aux Asclépiades, & qu'ils possédoient dans leur famille l'ostéologie & la myologie à un dégré digne de nos éloges. En effet on trouve dans Hippocrate une expérience chirurgique faite sur le deltoïde d'un homme & non d'un animal. Une expérience anatomique suppose des vues, des recherches & des connoissances; on ne parvient guere à connoître une vérité détaillée, sans connoître en même tems les vérités du même rang qui l'avoisinent, & qui font un tout avec elle. On ne fait pas une démonstration d'Euclide sans connoître celles qui la précedent.

Aristote cite Diogene d'Apollonie & Syennesis de Chypre, anatomistes qui ont donné la plus ancienne angiologie que nous ayons, après celle d'Hippocrate.

Aristote lui-même tient un rang considérable entre les anatomistes. C'est lui qui le premier a donné des figures d'*anatomie*. C'est lui encore qui le premier a donné l'*anatomie* comparée. Sa sagacité lui a fait remarquer avec précision, ce qu'il y avoit de commun dans la structure de plusieurs animaux; il a tiré d'une abondante induction, des regles qui sont fondées sur un grand nombre de faits. Telle est la regle; tous les animaux qui n'ont qu'un rang de dents incisives ont quatre estomacs. Il n'a pas ignoré l'*anatomie* humaine. Il a très-souvent fait la comparaison des visceres des hommes avec ceux des animaux.

Il n'entre pas dans notre plan de donner le détail des découvertes anatomiques d'Aristote. Il mérite

d'être lu avec attention, & les erreurs répandues dans ses écrits ne doivent pas déroger à notre reconnoissance.

Les fragmens qui nous sont restés d'Hérophile, nous en donnent la plus grande opinion. Il paroît être le premier anatomiste, à qui le corps humain ait été familier. Erasistrate partage avec lui la découverte des vaisseaux lactées, mais il a beaucoup plus cultivé la physiologie que l'*anatomie*.

On doit beaucoup à Galien, quoiqu'il ait noyé sous un style Asiatique bien d'excellentes choses. Il fut le dernier des anatomistes: l'art périt avec lui, & pendant douze cens ans on n'apprit cet art que dans ses livres. Son adresse à faire des expériences passe tout ce qu'on pouvoit espérer de son âge; il en a fait sur des animaux vivans, qu'aucun moderne n'a su vérifier: c'est le fort de Galien, on ne l'y a pas surpassé.

Pour l'*anatomie*, il l'a tirée des animaux. Si jamais il a disséqué des corps humains, ce n'est que bien rarement & fort en passant. Il n'a pas laissé de faire beaucoup de découvertes: il est le seul des anciens qui ait laissé à la postérité un système complet de l'art. Vesale, tout en le réfutant, n'a que trop répété Galien. Il faut lire ce grand homme, on y découvrira bien des morceaux utiles; mais il faut être en garde & contre l'hypothese & contre l'*anatomie* comparée.

Douze cens ans après Galien, on recommença à disséquer. Tous ces siecles sont perdus pour l'*anatomie*. L'empereur Fréderic II, rappella un art salutaire, sans lequel la médecine ne seroit que conjecture. Il ordonna que toutes les années il se feroit en Sicile la dissection d'un corps humain: il fit traduire Galien; mais ce législateur ne put pas créer des talens contraires au goût du siecle. Toutes les sciences étoient entre les mains des ecclésiastiques qui n'étoient pas faits pour disséquer; elles n'étoient que lecture ou que subtilité: on avoit perdu de vue la nature, & il fallut plusieurs siecles pour y rappeller les hommes.

Jacques Bérenger de Carpi, le même qui introduisit le mercure dans la cure des maladies vénériennes, fut l'instaurateur de l'*anatomie*. Il disséqua des corps humains, & l'on répéta contre lui la même calomnie, qui avoit noirci la réputation d'Hérophile. On l'accusa d'avoir disséqué des hommes vivans. Il sema de très-bonnes remarques, un vaste ouvrage écrit dans un goût barbare; il fit dessiner quelques muscles; il décrit exactement bien des choses nouvelles: il écouta la nature, & se permit d'y voir ce que les livres disoient mal.

Il convint qu'il ne trouvoit dans l'homme ni le réseau admirable à l'entrée de la carotide dans le crane, ni les sept cellules de la matrice, ni le pore du nerf optique. Il découvrit & injecta les mamelons des reins; il sépara le premier les deux cartilages arytænoïdes: il observa que sous la seconde vertebre des lombes, la moëlle de l'épine n'est plus qu'un paquet de nerfs. Tout anatomiste doit le lire; il fait certainement époque dans son art. On trouve dans cet auteur un témoignage irréfragable d'un ancien rite, dont on a rougi dans les derniers tems, & qu'on a voulu traiter de fable: c'est la vérification du sexe du pape nouvellement élu que faisoient des cardinaux réguliérement du tems de Bérenger.

Berenger fut le précurseur de Vesale. Ce grand anatomiste s'appliqua avec une ardeur incroyable à son art. Il donna, à l'âge de dix-huit ans, un ouvrage supérieur à tout ce qu'on avoit encore vu. Cet ouvrage n'est pas parfait, mais les muscles les plus considérables y sont traités supérieurement. Les grands os sont très-bien décrits. Il y a des expériences très-curieuses, faites sur des animaux vivans; Vesale a connu cet art, avec lequel Winslow a de nos jours rappellé la véritable situation, & les liaisons de chaque partie. Ses desseins, faits par de très-bons artistes, & qu'on a attribués au Titien, sont admirables pour la force & pour le naturel des muscles superficiels. Trop jeune quand il publia cet ouvrage, trop occupé après l'avoir donné, Vesale ne put pas donner la même perfection aux nerfs & aux vaisseaux. Il y copia Galien: il se servit des animaux pour les parties les plus fines de l'anatomie; mais il osa s'élever contre l'autorité dans un siecle où elle pouvoit tout; il découvrit plusieurs des erreurs de Galien, & il mérita d'être copié par presque tous les anatomistes de son siecle & du siecle suivant. Les anciens médecins le persécuterent, parce qu'il avoit la hardiesse d'en croire la nature plus que les auteurs; mais la postérité lui a rendu justice, & son nom ira toujours de pair avec les plus grands noms.

Jacques Sylvius, précepteur de Vesale, n'écrivit qu'après lui. Défenseur trop zelé des anciens, il poussa cet attachement jusqu'à la superstition, & il aima mieux soutenir que le corps humain avoit changé de proportion depuis Galien, que de reconnoître une erreur dans ce célebre chef de secte. Il racheta ce défaut par de très-bonnes observations, faites sur le corps humain & sur l'animal. Il connut les trois ligamens du colon; il vit des valvules dans les veines, dans le tems que Vesale refusoit de les admettre; il commença à désigner les muscles par des noms, ce qui rend sans doute l'*anatomie* beaucoup plus facile, que les nombres avec lesquels Galien & Vesale les désignoient.

Charles Etienne, contemporain de Vesale, fut le chef d'une famille savante. Il accompagna de ses explications les planches anatomiques de Riviere, bien inférieures à celles de Vesale, mais originales; ses nerfs sont préférables à celles de ce grand homme, & Etienne a connu les cartilages articulaires de la mâchoire & du genou; il a entrevu même les glandes qui portent le nom de *Havers*.

J. Philippe Ingrassias de Rachalbute, en Sicile, fut le premier médecin de cette île, & vécut avec autorité dans son art. Il donna un commentaire très-diffus & très-minutieux sur le livre des os de Galien, découvrit l'étrier à-peu-près dans le même tems que Fallope, & connut la nature nerveuse de la corde du tympan. Il poussa à une grande perfection le détail des petits vaisseaux qui passent par les canaux du crâne, & n'ignora point la véritable origine de l'artere ophtalmique, manquée par Winslow.

L'infortuné Michel Servet, dont on sait les erreurs & la fin tragique, avoit rétabli le sentiment de Galien, sur l'usage de l'artere & de la veine du poumon, & avoit enseigné la véritable direction du sang, qui passe par ce viscere, sans avoir porté ses vues sur le reste du corps humain.

Realdo Colombo de Crémone fut le disciple & le successeur de Vesale. S'il ne fut pas le premier des anatomistes de son siecle, il fut cependant du petit nombre de ceux qui consulterent la nature. Il fit des expériences sur des animaux vivans; il vit le cerveau s'élever & s'abaisser; il décrivit mieux que Servet la petite circulation. Il s'attribua la découverte de l'étrier, & il mérite d'être lu pour plusieurs observations particulieres dont il a enrichi son ouvrage; mais on doit conserver une juste méfiance sur quelques faits hazardés qu'il s'est permis.

Gabriel Faloppia (Fallope) de Modene est un des maîtres de l'art, & il a suppléé presque par-tout à ce qu'on trouvoit à redire dans Vesale. D'autant plus digne d'estime, qu'il mourut à 39 ans; il a

suivi en tout la nature, a fait une infinité de découvertes, & a réuni avec tant de talens une modestie sans exemple. Son nom s'est conservé avec les trompes de l'uterus, & avec une partie de l'organe de l'ouie, dont Fallope avoit perfectionné l'histoire. Ses *Observations anatomiques* sont un ouvrage unique qu'aucun autre n'a effacé.

Barthelemi Eustachio de S. Séverin, médecin Romain, n'avoit pas l'aimable caractere de Fallope, il étoit dur: son style & ses jugemens se ressentent de son caractere; il protégeoit un peu trop les anciens; mais pour la parfaite connoissance de l'*anatomie*, il surpassa tous ceux qui l'avoit précédé, & si jamais il a été surpassé, ce n'est que de nos jours. Nous ne savons pas même, si, dans un siecle aussi éclairé, il y a eu un homme qui ait mieux connu toutes les parties de l'*anatomie*, & qui ait fait plus de découvertes. Il a été le premier qui ait apperçu une certaine inconstance dans le détail de la structure du corps humain, & il a compté les variétés pour trouver par le calcul la structure que la nature suit avec préférence. Ses petits ouvrages sur les reins, la veine azygos, l'organe de l'ouie, *&c.* sont autant de chefs-d'œuvre, tissus de vérités nouvelles, sans aucun mêlange d'erreur. Il fit sur l'uretere la difficile expérience que Malpighi a vérifiée depuis lui. Il découvrit les capsules rénales (qui s'étoient dérobées aux recherches de Vesale), le canal thorachique, la structure intérieure des reins. Il poussa l'angiologie à une perfection qui n'a pas été surpassée; dans les veines sur-tout, il a laissé des desseins très-difficiles, pour exprimer ce qu'il y a de plus compliqué dans les anastomoses de ces vaisseaux. Son principal ouvrage a péri, il ne nous en est resté que des planches, dont M. Albinus a donné la clef, mais dont les nerfs n'ont pas encore été interprétés. Ces planches, les premieres qui aient été gravées en cuivre sur l'*anatomie*, sont remplies de recherches exactes & de faits nouveaux. Les nerfs sur-tout & les vaisseaux sont exprimés dans leur situation naturelle, avec une exactitude qu'on n'a imitée qu'en partie.

Jules-César Arantius, disciple de Vesale, n'a laissé que deux petits ouvrages. Le premier traite avec vérité de l'histoire du fœtus. Il rejette l'allantoïde, fait l'uterus spongieux (dans les animaux il est entiérement musculeux): il nie la communication entre les vaisseaux de la mere & ceux de l'enfant. Dans les observations les ventricules antérieurs du cerveau sont exposés avec exactitude, & les pieds de l'hippocampe, plusieurs muscles, la circulation du poumon, les globules des valvules artérielles, les ligamens de la glotte, plusieurs autres objets y sont mieux décrits que dans les anatomistes qui ont écrit avant notre auteur.

Volchercoster de Groningue vécut long-tems en Italie, & fut disciple de Fallope dont il a beaucoup profité. Il donna plusieurs petits traités, & fit dessiner nombre de squelettes d'animaux & de fœtus. Il y a de très-bonnes observations dans ces petits ouvrages. Les corps jaunes des ovaires paroissent ici pour la premiere fois: il y a des détails sur le mouvement du cœur & sur l'*anatomie* comparée.

Vidus Vidius de Florence, mais qui a enseigné à Paris, a donné les découvertes de Fallope exprimées en planches mal gravées, mais pleines de choses nouvelles. On n'en doit pas négliger la lecture.

André Césalpin n'a pas été anatomiste, mais son génie lui a fait découvrir ce qui est resté inconnu à bien des anatomistes. Il a connu, & d'autres avant l'avoient connue, la circulation du sang par le poumon: mais il y a ajouté des idées, quoique exposées trop briévement, sur la grande circulation.

Jean-Baptiste Canani est un des premiers anatomistes, qui aient parlé des valvules. Il a laissé des planches d'*anatomie*, qui sont d'une extrême rareté, & qui représentent les muscles du bras.

Jean-Baptiste Carcanus, éleve de Fallope, a corrigé les erreurs de son maître sur la direction du sang qui passe par le conduit artériel, & sur la glande lacrymale.

Constance Varole a donné une nouvelle maniere de démontrer le cerveau, en commençant par la base; il y a découvert la membrane arachnoide, le pont qui porte son nom, la véritable figure des ventricules antérieurs. Nous lui attribuons ces découvertes, quoique Eustachio les ait faites, mais les planches d'Eustachio n'étoient pas connues quand Varole écrivoit. Dans l'*Anatomie* posthume de cet auteur, on trouve la valvule du colon & le muscle de l'étrier.

Salomon Alberti, professeur de Wittemberg, a des prétentions sur quelques découvertes; il a donné la premiere figure de la valvule du colon; il a fait dessiner le premier quelques valvules veineuses; il a perfectionné l'*anatomie* des conduits des larmes. Disciple de Fabricius d'Aquapendente, il a pu tenir de lui ces découvertes.

Severin Pineau, chirurgien de Paris, a acquis de la réputation par son ouvrage sur les parties génitales de la femme. Il y a cependant rejetté l'hymen, y a substitué des caroncules qui n'en sont que les débris, & donné des figures d'embryons très-suspectes. Le livre au reste est bien écrit.

Ulisse Aldrovande étoit plutôt un curieux qu'un anatomiste: il se procura des recueils immenses de raretés, & laissa assez de manuscrits pour en former une douzaine de gros ouvrages posthumes. Il y a de l'*anatomie* dans ces *in-fol.*, il y a sur-tout plusieurs dissections d'oiseaux faites chez Aldrovande par Cortesius, par Coiter: on y trouve aussi une suite d'observations sur le poulet.

Jérôme Fabrice d'Aquapendente, médecin, chirurgien de Padoue, n'a commencé que fort tard à publier ses ouvrages; il en a donné cependant un nombre considérable. Le plus intéressant contient l'histoire des valvules veineuses, & plusieurs desseins faits sur le corps humain. Généralement Fabrice dissertoit beaucoup, & quoiqu'il eût de l'*anatomie*, il n'épuisoit guere son sujet. La suite d'embryons & de fœtus de plusieurs quadrupedes & de l'homme même, n'a pas cette exactitude qu'on exige de nos jours. Il a mieux réussi sur la théorie des muscles, à laquelle on n'avoit pas touché, & sur laquelle il a donné de bonnes idées.

Jules Casserius, son disciple, a moins écrit: mais il a mieux réussi dans les desseins, & il a répandu dans ses ouvrages un certain nombre de découvertes intéressantes. On lui doit l'arcade de l'aorte bien représentée, les muscles supérieurs & postérieurs de l'oreille exprimés par des figures, un indice du conduit de Stenon, une *anatomie* comparée assez suivie du larynx & de l'oreille, des figures entiérement neuves des muscles du dos, dont quelques-uns paroissent ici pour la premiere fois, plusieurs figures du cerveau avec l'arachnoïde bien exprimée. Il y a plus dans ses figures que l'éditeur n'y a reconnu.

Jean Riolan, le fils, joignit beaucoup de savoir à la connoissance de l'*anatomie*; mais son humeur étoit trop âcre, & il montre trop peu d'équité pour le mérite de ses contemporains. Il décrivit le premier quelques muscles, & il perfectionna les descriptions d'un grand nombre de parties du corps humain. Il fit des expériences sur les animaux vivans, & laissa plusieurs observations intéressantes. Il s'opposa aux plus belles découvertes de son siecle, à la circulation du sang, au canal thorachique.

Nicolas Habicot, chirurgien de Paris, n'eut pas le savoir de Riolan, mais sa *Semaine Anatomique* est pleine de bonnes choses. On y trouve l'arcade de l'aorte peu connue même de son tems; la véritable origine du coracoïdien, l'insertion du muscle stilopharyngien dans le cartilage thyroïde, plusieurs ligamens, les muscles interosseux dans leur véritable ordre. Il eut le malheur de défendre une mauvaise cause en soutenant le squelette fabuleux attribué à Teutobocchus.

Sanctorius Sanctorius, professeur à Padoue, sans être anatomiste, travailla utilement pour la physiologie. Il travailla sur les idées vagues des anciens, & réduisit la transpiration insensible au poids & à la mesure; il donna beaucoup de dignité à cette secrétion, & en fit dépendre en grande partie la santé. Il auroit mieux fait cependant de nous exposer en détail les mesures qu'il avoit prises, pour fixer le poids de la transpiration; il paroît d'ailleurs avoir donné place dans ses précis à des opinions des anciens, là où il ne devoit donner que des faits. La quantité de nourriture qu'il dit être celle de l'homme, est excessive, la proportion de la transpiration à l'urine est trop grande, & il n'a pas connu l'inhalation. Dans un autre ouvrage, il a parlé d'un pulsiloge, & il a eu l'idée perfectionnée par Boerhaave, de se servir du thermometre pour mesurer la chaleur du corps humain.

François Plazzoni, professeur à Padoue, a décrit les réservoirs placés au-dessus de l'urethre, & a mêlé plusieurs erreurs aux vérités qu'il a découvertes.

J. Baptiste Cortesius, professeur à Messine, a donné dans ses *Mélanges* une nouvelle *anatomie* du cerveau avec des figures grossieres, mais originales.

Adrien Spiegel de Bruxelles, mort professeur à Padoue, a donné un corps d'*Anatomie* très-bien écrit, & une description du fœtus. Il paroît avoir entrevu les vaisseaux lymphatiques. Le lobe du foie qui porte son nom, n'est pas sa découverte. On a accompagné son ouvrage des planches de Casserius.

Caspar Aselli découvrit les vaisseaux lactées, en faisant des recherches sur le diaphragme. Les anciens les avoient vus, mais les écoles les avoient négligés. Il en donna une assez bonne description avec des planches gravées en trois couleurs. Il conduisoit ces vaisseaux au foie, en confondant avec les vaisseaux du chyle les lymphatiques qui viennent de ce viscere.

Guillaume Harvey, médecin de l'infortuné, Charles I. sentit vivement les suites funestes des malheurs de son maître. On le pilla & on détruisit la plus grande partie de ses manuscrits. Les trois dissertations sur la circulation du sang étoient heureusement publiées avant les guerres civiles. Harvey y démontroit incontestablement la grande vérité, que les veines ne menent pas le sang du foie aux parties du corps humain, & qu'elles en rapportent au contraire le sang au cœur. Les ligatures & les valvules étoient les fondemens sur lesquels Harvey s'appuyoit. Il vécut assez pour voir sa vérité adoptée presqu'universellement, & la postérité lui a élevé des statues. L'envie fit des efforts impuissans pour déprimer sa découverte, & elle fait loi en médecine. Des médecins qui ne sont pas anatomistes, se sont élevés depuis peu contre lui; mais les expériences constatent la vérité de sa doctrine. La plus grande partie du second ouvrage est perdue, & sur-tout un grand nombre d'observations sur les insectes. Ce qui nous en reste est excellent, tant pour les vues générales que pour le détail. Harvey a enseigné le premier que tous les animaux naissent d'un œuf, c'est-à-dire, d'une enveloppe membraneuse; car il n'a pas ignoré que les œufs des quadrupedes sont longs & cylindriques. La formation du poulet, celle du faon, du chevreuil, celle de l'homme sont remplies de très-bonnes observations, & tout l'ouvrage est semé de découvertes.

M. Aurele Severino, du royaume de Naples, a donné une *Anatomie* comparée. Quelque courtes que soient les dissections, il y a bien du nouveau, les glandes des intestins, un vaisseau qui sort des capsules rénales, les glandes bronchiales. Dans l'*Antiperipatia*, il attribue un poumon aux poissons, il n'admet pas que leur sang soit froid. Il a décrit les petits osselets des poissons que les modernes ont regardés comme analogues de ceux de l'ouie, il en a comparé un avec le marteau. Il a donné la dissection du phoca.

Il ne faut pas oublier l'excellent morceau que Jean Facolk a donné dans la collection, dont le principal ouvrage est celui de François Hernandez. Il y donne une très-bonne description anatomique d'un veau monstrueux: il a proposé ses propres expériences sur le mouvement du cœur & de la bile, sur le poulet, sur le caméléon, sur la tortue. C'est assurément une des meilleures productions de ce siecle.

Michel Rupert-Besler, de Nuremberg, a donné la dissection de l'utérus dans l'état de grossesse, & celle de trois jumeaux. Il a connu la nature charnue du cordon ombilical, & l'anneau de la fosse ovale.

Jean Walæus, professeur de Leyde, est un des premiers qui ait établi, par des expériences, la circulation du sang. Ses deux épîtres sur le chyle & sur le sang, sont des chefs-d'œuvre.

François Sylvius de le Boe, célebre praticien, & chef d'une secte, a réparé le mal que ses hypotheses ont fait à l'art, par quelques observations utiles. Il a donné une nouvelle *anatomie* du cerveau. Il a laissé son nom à l'intervalle des lobes du cerveau. Il a vu de très bonne heure les vaisseaux de la lymphe dont il a déterminé le cours par ses expériences, & établi les classes des glandes.

Jean Vesling de Minde sur le Véser, professeur de Padoue, mourut trop tôt pour le bien de l'art, dont certainement il auroit reculé les bornes. Il a connu & les vaisseaux lymphatiques & le conduit thorachique. Il a observé les progrès de la formation du poulet, & donné la dissection du crocodile, de la vipere & de l'hyene. Il a fait dessiner l'apophyse antérieure du marteau, & donné plusieurs figures pour le cerveau pour l'ostéogénie. Il a vu le premier les vaisseaux lactées dans l'homme.

Thomas Bartholin de Coppenhague, médecin, littérateur, voyageur & anatomiste, a tenu dans son tems une des premieres places dans notre art. Il ne cultiva cependant l'*anatomie* que dans sa jeunesse, & l'abandonna de très-bonne heure. On lui attribue ordinairement la découverte des vaisseaux lymphatiques, & il est certainement un des premiers qui les ait vus. Il est probable qu'il en a pris l'idée dans les épîtres posthumes de Vesling que lui-même a mises au jour, & qu'il a suivi les indices de cet habile anatomiste. Il a d'ailleurs beaucoup écrit, & sur les vaisseaux & sur la fonction du foie, adoptée par les anciens, & que sa découverte a fait abandonner. Il y a plusieurs morceaux d'*anatomie* comparée dans ses histoires & son journal (*acta hasniensia*) *cista medica*. Ses lettres sont remplies d'expériences anatomiques & des découvertes les plus nouvelles. Son *Anatomie* n'a du nouveau que par rapport aux vaisseaux lactées & lymphatiques & aux visceres; les autres parties de l'*anatomie* y sont négligées.

Nicolas Tulp, médecin & bourguemestre d'Amsterdam, fut recommandable par son savoir, son expérience & sa fermeté patriotique. Ses observations sont remplies de dissertations utiles : il y a des monstres & des événemens rares. Pour la valvule, du colon, elle n'est sûrement pas de Tulp, quoiqu'on lui ait donné le nom de cet auteur.

George Ent a donné dans sa *Mantisse anatomique*, l'*anatomie* de la raie à aiguillon & de la grenouille : il a défendu la circulation du sang & les droits de Harvei.

Michel Lyser a servi de prosecteur à Bartholin ; il mourut jeune & laissa une méthode de préparer les parties du corps humain, qui est le premier & le plus ancien ouvrage dans ce genre. Mais l'injection n'étoit pas connue alors, & l'on ne conservoit aucune préparation anatomique.

Conrad Victor Schneider, professeur de Wittenberg, a écrit sur l'os ethmoïde & sur les catarres. On en attribuoit la matiere au cerveau depuis Galien, & on avoit imaginé des routes pour conduire les fluxions du cerveau dans le nez & au palais. Schneider fit voir que ces routes n'existent que dans le squelette, & que la dure-mere ferme exactement le crâne de tous côtés. Il donna une description détaillée de la membrane pituitaire, qui n'étoit pas inconnue, mais dans laquelle il établit le premier le siege de ces fluxions. Il réfute de même la route par laquelle les anciens conduisoient les particules odorantes au cerveau : il est diffus à force d'érudition.

J. George Wirsung, natif de Baviere, éleve de Vesling, fut assassiné à la porte de sa maison : il avoit découvert le conduit pancréatique & en avoit fait graver une planche. Maurice Hofman, d'Altorf, qui logeoit chez lui, prétendit avoir fait la même découverte ; il institua même une fête annuelle pour en perpétuer le souvenir.

J. Baptiste de Helmont, chimiste, s'opposa vivement aux écoles. Il réfuta les quatre humeurs ; refusa à la chaleur le pouvoir de digérer la nourriture, l'attribua à un acide vital, établit dans chaque viscere un ferment, & admit un archée, espece d'être mitoyen entre l'ame & le corps (pour diriger les fonctions de l'animal). Il mérite d'être lu pour les faits détachés, & souvent uniques, dont ses ouvrages sont remplis ; il réussit cependant mieux à détruire qu'à élever.

Dominique Panarole enseigna à Rome : il donna l'*anatomie* du caméléon, & des observations utiles.

Jean Van Horne, professeur à Leide, aima l'*Anatomie* avec ardeur, & y consacra beaucoup de travail & de dépense : il laissa des dessins de muscles d'une grande beauté ; il encouragea Swammerdam, & donna une assez bonne figure du canal thorachique. On a de lui l'*anatomie* d'un monstre, & il partagea avec Swammerdam les découvertes de leur prodrome, que ce jeune anatomiste publia après la mort de Van Horne. On y corrigea l'erreur de Highmore sur le corps auquel il a donné le nom, & on y enseigna que les prétendues testicules des quadrupedes femelles, sont de véritables ovaires. Dans quelques observations que Schrader a données au jour, Van Horne rejette le *processus du péritoine* : il y parle de l'arachnoïde du cerveau.

Nathanael Highmore, Anglois, donna un abrégé anatomique : ses planches sont imitées de Vesale, & il est bien loin d'être l'inventeur du sinus maxillaire, mais il a introduit le corps qu'on a pris pour le conduit excrétoire commun du testicule, car Highmore n'osa pas prononcer sur sa cavité. Il a donné des figures du poulet renfermé dans l'œuf, & de l'embryon.

Jean Pecquet fut un homme de génie, dont les idées erronées abrégerent les jours. Avec sa découverte du conduit thorachique, dessiné d'après le chien, il donna d'excellentes expériences sur le mouvement du cœur, la circulation du sang & la respiration. Il découvrit des communications du canal thorachique avec quelques veines du bas-ventre.

Dominique Marchetti ne jouit pas de toute la réputation qu'il a méritée, uniquement peut-être parce qu'il n'a pas fait graver ses découvertes. Son *abrégé anatomique* est rempli cependant de très-bonnes choses, prises du corps humain, que Marchetti a disséqué bien plus fréquemment que ses contemporains, occupés généralement à disséquer des animaux. Ses observations sont nombreuses ; il a vu les arteres bronchiales ; il a remarqué que les nerfs ne donnent aucune branche aux tendons ; il a vu l'artere hépatique que la mésentérique produit constamment, mais qui est des plus considérables dans quelques sujets.

Olaüs Rudbek, Suédois, dont la famille tient un rang entre la noblesse de ce royaume, s'illustra dans sa jeunesse & pendant qu'il étudioit encore, par la découverte des vaisseaux lymphatiques. Nous nous sommes assurés qu'il les a vus avant Bartholin, & il les a suivis dans presque toutes les parties du corps animal. Il a accompagné l'indication de cette découverte de très-bonnes observations ; il abandonna l'*Anatomie* de très-bonne heure, & s'illustra par la botanique & par les antiquités.

François Maria Florentino de Lucques a donné un très-bon traité sur les mamelles, dont il a connu les vaisseaux galactophores, les conduits du mamelon, &c.

François Glisson, professeur de Cambridge, homme profond : son traité du foie a de l'utilité. Glisson a connu la vérité par rapport au mouvement de la bile & de sa secrétion, qu'il a rapporté aux branches de la veine porte ; il a trop appuyé sur l'enveloppe cellulaire des branches de cette veine. Dans le traité du ventricule & sur les intestins, il a parlé fort au long de l'irritabilité ; il en a étendu l'empire jusqu'aux fluides. Il a traité en détail le mouvement péristaltique, & séparé le voile du palais de la luette.

Michel Heiland a donné une description fort détaillée & très-exacte d'un monstre à deux corps, dont la tête paroissoit être née de la confusion des deux têtes.

Thomas Warthon, médecin anglois, a le premier donné un traité complet des glandes ; il a renouvellé le conduit salivaire placé à côté du frein de la langue, qui avoit été connu des anciens & négligé par les modernes.

J. Jacques Wepfer, praticien, fut un des auteurs de son siecle, qui laissa le plus de vérités utiles à la postérité. Son traité de l'apoplexie contient une nouvelle *anatomie* du cerveau : il y suit très-bien les branches de la carotide ; il rejetta le réseau admirable, & découvrit des veines au cerveau. Dans un autre ouvrage sur la ciguë aquatique, il a donné un nombre très-considérable d'expériences faites dans l'animal vivant, sur le mouvement du cœur, du diaphragme, de l'estomac, les intestins, sur les glandes de l'intestin, & sur tous les organes des premieres voies.

Thomas Willis, professeur à Oxford, un peu adonné aux hypotheses, donna un traité du cerveau & des nerfs, où il ne laisse pas que de se trouver des choses nouvelles, quoique les cadavres humains fussent rares encore, & que ceux des animaux aient trop servi l'auteur. On a reçu de Willis un nouveau dénombrement des nerfs ; le centre demi-circulaire, les sillons du corps calleux, les bulbes des jugulaires, les corps pyramidaux, les corps cannelés,

ont été ou découverts par Willis, ou du moins mieux décrits. Dans le traité *de animâ brutorum*, il ajouta un filet de moëlle provenant des éminences inférieures, & inféré dans les couches optiques. Les descriptions & les figures de la *Pharmacie raisonnée* ne méritent pas la même confiance.

Gerard Blasius, anatomiste d'Amsterdam, un peu trop collecteur, ne négligea pas les dissections, & sur-tout celle des animaux. Son *anatomie* de la moëlle de l'épine est très-bonne, quoique copiée d'après les animaux. On y trouve la membrane arachnoïde, le ligament dentelé, la substance corticale intérieure. Dans ses autres ouvrages, il parle de l'apophise antérieure du marteau : il soutient les processus du péritoine. Son *anatomie* du singe n'est pas mauvaise; celle du chien est très-détaillée. Il s'est arrogé le conduit salivaire de Stenon, son éleve & son commensal, mais ses prétentions n'ont pas été écoutées du public.

Marcel Malpighy, professeur de Bologne, qui est mort premier médecin du pape, a fait époque en *anatomie:* il s'est beaucoup attaché à découvrir les parties les plus fines du corps animal; la structure sur-tout des glandes & la formation du poulet. Il s'est servi de l'injection, de la macération & du microscope : ses découvertes furent extrêmement accueillies dans leur tems; la postérité y a mis la juste valeur. Il a trop étendu l'universalité des glandes: à ses yeux tous les visceres en étoient composés; il a cependant donné une très-bonne description des glandes simples. L'*anatomie* de la langue est vraie par rapport aux animaux; il y a bien des choses à corriger avant que de l'appliquer à l'homme. Il a bien vu une partie des choses dans le poulet, & il a employé le premier le microscope; il y a cependant des erreurs considérables, & le bulbe de l'aorte y est pris pour le ventricule gauche. Il a découvert le corps réticulaire (ou muqueux) de la peau; il y a placé le siege de la couleur noire des negres; il a découvert les glandes & les mamelons de la peau. Il a fait des expériences utiles sur les animaux vivans: il a parlé le premier des globules du sang, & en a vu le premier la circulation. Il a enrichi la description des corps jaunes; ses doutes sur les œufs des quadrupedes sont fondés. Il a travaillé utilement sur la structure des os, des dents, des cornes & des ongles: il faut lire Malpighy pour s'instruire, mais avec une juste défiance.

J. Alphonse Borelli, son ami & le compagnon d'une partie de ses travaux, s'est attaché à un partie négligée de la physiologie. Il a calculé la force des muscles en y appliquant la géométrie. Son ouvrage est malheureusement posthume; il y a répandu bien des hypotheses & des expériences intéressantes.

Nicolas, fils de Stenon, qu'on nomme ordinairement Stenon lui-même, fut un des plus heureux anatomistes d'un siecle fécond en decouvertes; il s'illustra de bonne heure par l'*anatomie* des animaux. Il étudioit encore en médecine quand il découvrit le conduit salival qui a conservé son nom; il y ajouta les conduits lacrymaux, vus dans l'homme & dans les animaux. Il fut le premier qui tenta de développer la structure musculaire du cœur. Il fit des expériences sur les vaisseaux lymphatiques, & découvrit la véritable direction de leur humeur. Il donna de très-bonnes observations sur les poissons; ouvrit de nouvelles idées sur l'*anatomie* du cerveau, & observa avec soin la formation des oiseaux & des quadrupedes, le mouvement du cœur. Il fut le premier, ou du moins le second, qui donna le nom d'*ovaire* aux testicules de la femme: dans les derniers de ses ouvrages il se livra trop aux hypotheses.

Olaüs Borch, qui se fit appeller *Borrichius*, aimoit préférablement la Chymie; il ne négligea cependant pas l'*anatomie*. Il réfuta avec succès Bilsius, & fut le premier qui remarqua que le canal thorachique s'ouvre en descendant. Il injecta; il fit passer de l'air des arteres dans les vaisseaux lymphatiques. Il donna l'*anatomie* de l'aigle & du lion, & insista un peu trop sur les erreurs d'Aristote, qu'un mérite supérieur auroit dû excuser à ses yeux.

Antoine Everard, de Middelbourg en Zélande. Il donna l'*anatomie* d'un monstre, & travailla sur l'épigenese & sur la formation du fœtus dans le lapin.

On a de Boyle de très-bonnes observations sur la respiration; il parla le premier de l'injection qui se fait avec le plâtre, & fit plusieurs expériences sur les animaux vivans. L'analyse du sang, qu'il donna dans un grand détail, tient à la Physiologie.

Laurent Bellini, Toscan, professeur de Pise & médecin du grand duc, eut quelque chose de singulier dans son style & dans sa maniere de traiter les matieres : il s'attachoit trop à faire valoir ce qu'il trouvoit de surprenant dans les manœuvres de la nature. Ce qu'il a dit sur les reins n'étoit pas nouveau, & il n'est pas allé plus loin qu'Eustachio; il ne travailloit même que sur l'animal. Il enseigna même, comme Borelli, le véritable usage des muscles intercostaux. Il introduisit une théorie sur les fievres, qui fut généralement reçue au commencement de ce siecle; il crut avoir démontré que le sang coule dans les parties libres du systême vasculaire, avec d'autant plus de vitesse, que la quantité des vaisseaux obstrués étoit plus grande. Il donna sur la saignée un théorême, qu'on a adopté presque généralement; il y dit que la vîtesse du sang est accélérée par la saignée dans l'artere, qui se porte au même membre dont une veine a été ouverte. Ses *discorsi d'anatomia* ne doivent pas être regardés comme un ouvrage sérieux.

Charles Drelincourt, professeur de Leide, & fils d'un célebre ministre François, joignit le savoir à l'exercice du scalpel. Ses traités sur la génération sont généralement plus épigrammatiques que remplis de faits; mais dans le petit ouvrage des *Préludes*, on trouve plusieurs découvertes ou nouvelles, ou peu répandues encore, comme les glandes de l'épiglotte, les ventricules du larynx, les deux lobes de la glande pituitaire, la valvule du cervelet, les cinq cartilages du nez. Mais ce qui doit rendre le nom de *Drelincourt* cher à la postérité, ce sont ses expériences faites sur des chiens vivans : elles sont très-instructives, & faites avec grand soin. On a encore de lui plusieurs dissections d'animaux, recueillies par Blasius.

Nicolas Hobokin, professeur à Harderwyck, a donné deux ouvrages sur l'arriere-faix de l'homme & du veau. Le dernier de ces ouvrages est bon, & l'autre est écrit d'après la nature.

François Redi d'Arezzo, médecin, grand homme de cour, poëte & bel-esprit. Dans les écrits sur l'Histoire naturelle, estimés pour l'élégance du style & pour les choses mêmes, il a éclairé plusieurs points de l'*anatomie* comparée. Il a fait voir que le poison des viperes n'est pas un poison, quand il passe par les premieres voies. Il a découvert les parens de plusieurs insectes, qu'on croyoit naître de la pourriture; mais il a manqué ceux des galles. Il a fait des recherches sur la force engourdissante de la torpille, sur l'*anatomie* de plusieurs insectes & animaux aquatiques. Il a marqué la constance avec laquelle la tortue se passe de la respiration, & survit même à la perte de sa tête. Il a donné plusieurs morceaux d'*anatomie* comparée.

Regner de Graaf, Hollandois, éleve de Sylvius de le Boe, mort dans un âge peu avancé. Il doit sa réputation aux deux ouvrages sur les parties génitales. Quoique les corps humains fussent rares

encore, & qu'à la maniere de son siecle de Graaf n'ait fait dessiner que des parties du corps déplacées, ces ouvrages ont également beaucoup de mérite. Les planches sont belles. L'auteur est des premiers qui ait injecté; il a vu les vaisseaux qui sortent du testicule pour former l'épididyme; il n'a pas ignoré le trigone de la vessie, ni plusieurs autres découvertes des modernes. Il a donné de bonnes observations sur les corps jaunes & sur la formation du fœtus du lapin.

Henri Meibom s'est fait un nom par la découverte des glandes sébacées des paupieres, dessinées par Casserius, mais méconnues par son interprete.

Nous nommons Robert Hooke à cause de l'expérience célebre qu'on lui attribue, quoiqu'elle soit de Vesale, & dans laquelle on conserve la vie de l'animal en soufflant son poumon. Il y a de la physiologie dans ses ouvrages posthumes, & des morceaux anatomiques dans ses desseins faits avec le secours du microscope.

Fréderic Ruysch, apothicaire, & ensuite médecin & célebre anatomiste. Cet homme industrieux injectoit avec beaucoup d'adresse, & séchoit & conservoit ses préparations avec une propreté particuliere à sa nation. Il vécut jusqu'à quatre-vingt-dix ans, & les cadavres lui furent fournis avec abondance dans une grande ville dont il étoit l'anatomiste titré. Son premier ouvrage fut le meilleur de tous; il vécut soixante-cinq ans après l'avoir fait imprimer. Il y démontra les valvules des vaisseaux lymphatiques, & acheva de ruiner l'hypothese de Bils. Dans les observations il donna l'*anatomie* du pénis & la formation de son gland par le corps caverneux de l'uretre. Dans le catalogue de ses raretés, il décrivit la tunique cellulaire des intestins, la forme du colon & du *cæcum;* dans le fœtus, l'artere bronchiale & ses anastomoses, les trois ligamens du colon. Dans une vingtaine d'épîtres on trouve quantité de belles injections & des figures du cerveau, des intestins, de l'œil. Il réfuta les glandes de Malpighi, & y substitua des grains formés par les extrémités pulpeuses des arteres. Dans les *Douze trésors* Ruysch donne un catalogne de ses raretés anatomiques avec de très-belles figures. On y trouve une suite d'embryons humains, la structure des reins, du placenta. Il rejette le corps réticulaire de la langue; il a cru voir la liqueur fécondante dans l'utérus de la femme. Dans les *Adversaires* on trouve encore de belles planches & de bonnes observations, & les fibres musculeuses de l'utérus, que Ruysch croyoit suffire à l'expulsion du placenta. Il réussit mieux dans les planches que dans les descriptions; il y manque le détail & une certaine lumiere, que le génie fait allumer & que le travail seul ne produit pas.

J. Henri Pauli, neveu de Bartholin, réfuta avec succès les erreurs de Bils.

Jean Swammerdam s'appliqua aux découvertes les plus difficiles, & s'y obstina avec une patience & une adresse qui l'assuroit du succès. Sa *These inaugurale*, faite pour défendre une erreur, est pleine de découvertes & de faits intéressans. Dans le *Prodrome*, qu'il partagea avec Jean Van Horne, il donna les premiers fruits de l'injection d'une matiere solide, que Ruysch apprit de lui, & perfectionna. Il rétablit l'hymen contre de Graaf, découvrit la nature vasculaire des ligamens ronds, *&c.* Mais son grand ouvrage sur les insectes, sauvé de l'oubli par la générosité de Boerhaave, surpasse en subtilité tout ce qui parut de lui, si l'on excepte l'ouvrage de Lyonnet. Ce sont plusieurs morceaux remplis de l'*anatomie* la plus fine & la plus vraie. Swammerdam trouva des moyens faciles de découvrir dans la chrysalide le papillon, & d'en voir la sortie. Son ouvrage sur les abeilles est unique, & son *anatomie* de l'œil des insectes de la plus grande finesse. Il a donné sur les grenouilles des expériences très-lumineuses, *&c.*

Les *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux* ont été commencés par Perrault, & continués par du Verney, de la Hire & Mery. C'est ce que nous avons de plus complet pour l'*anatomie* comparée depuis Aristote. Les académiciens se sont attachés préférablement à de certaines parties de l'animal, & ne sont pas descendus dans de grands détails; mais ils ont donné des estampes magnifiques & plusieurs morceaux très-utiles, comme sur la respiration des oiseaux. L'*anatomie* de l'éléphant est excellente, & des découvertes très-intéressantes sont répandues dans tout l'ouvrage. On y trouve le lapis de la choroïde, les glandes prostatiques inférieures, la structure du cœur de la tortue, *&c.*

Claude Perrault, médecin, architecte & dessinateur habile, eut beaucoup de part au livre que nous venons d'annoncer. Il donna dans la suite des essais de Physiologie; on y trouve un traité du bruit, avec des figures originales, mais qui ne sont pas bien exactes. La méchanique des animaux est fondée sur l'*anatomie* comparée. Perrault y proposa la même hypothese sur l'ame, qui fit dans la suite le fonds du système de Stahl. Il attribua à l'ame les mouvemens vitaux, le gouvernement des maladies, des erreurs même dans ce gouvernement. Il défendit les germes des animaux répandus dans l'univers.

Le *Collegium anatomicum* d'Amsterdam a pour principaux auteurs Blasius & Swammerdam. C'est un petit ouvrage original, où il y a beaucoup de neuf.

L'ouvrage sur la génération, de Gautier Needham est très-bon, quoique fondé principalement sur l'*anatomie* comparée, comme presque tous les ouvrages de ce siecle. Il y a un mémoire intéressant de sa main dans les *Transactions Philosophiques*. Il a fait passer des liqueurs des canaux de la bile dans les vaisseaux lymphatiques.

Richard Lower, médecin du roi d'Angleterre, acquit beaucoup de réputation par son traité du cœur. L'*anatomie* y tient trop de celle des animaux; mais il y a de bonnes expériences faites sur des bêtes vivantes, & un morceau sur le cerveau & sur le mouvement du sang veineux.

Jean Bohn fut chymiste & praticien. Son corps de physiologie a cependant du mérite; l'auteur y donne un tableau assez précis des opinions & des découvertes de son siecle; il en juge avec candeur, & presque avec un peu de scepticisme : il y mêle plusieurs expériences originales.

Theodore Kerkring, homme singulier, sujet à de fortes passions, accusé de grands crimes, & convaincu d'avoir profité de l'industrie de Ruysch, a donné une suite de fœtus & de squelettes plus que douteuse pour les dates; il a donné encore des observations, où il y a beaucoup de bon, avec quelques paradoxes. Il usa beaucoup de parties du corps animal séchées & conservées. Ces préparations lui ont fait donner pour nouveau, ce qui n'est que l'effet de la préparation.

François Bayle fut plus physicien qu'anatomiste: il écrivit cependant une physiologie, à laquelle il appliqua les mathématiques. Il renouvella l'opinion de Galien sur l'action des muscles intercostaux internes.

Martin Lister, médecin de la reine Anne, amateur de l'histoire naturelle & des coquillages, a beaucoup travaillé sur l'*anatomie*. C'est à lui que l'on doit l'expérience de la couleur de l'indigo, vue dans le chyle, après qu'on a forcé l'animal d'avaler de l'eau teinte en bleu. Il est vrai que cette expérience réussit mieux à Musgrave qu'à Lister lui-même. Cet auteur a donné l'*anatomie* de plusieurs animaux de la classe des testacées: il a donné des dissertations entieres

fur les humeurs, fur la refpiration, fur l'hypothefe de Leuwenhoeck, qu'il réfute.

Gafpar Bartholin, fils de Thomas, écrivit plufieurs petits ouvrages dans fa jeuneffe. Drelincourt réclama ce que Gafpar avoit donné fur le diaphragme, petit ouvrage, dans lequel il y a beaucoup d'expériences faites fur des animaux vivans, & qui regardent le mouvement du cœur, du chyle, de la lymphe, & les injections. Les proftates des femmes, attribuées à cet auteur, font plutôt des finus muqueux que des glandes. Il découvrit une des variétés du conduit falivaire fublingual.

J. Conrad Brunner, annobli fous le nom de V. Brunn, *Baron de Hamerflein*, gendre de Wepfer & médecin de l'électeur Palatin, fut une des meilleures têtes de ce fiecle. Il parut de bonne heure en lice & fit des expériences très-difficiles pour démontrer que l'animal peut fe paffer du pancréas, & que la liqueur que cette glande fournit, n'eft pas effentielle à la vie. Il découvrit dans la fuite les glandes du duodenum, & le finus circulaire de la glande pituitaire, & donna un ouvrage fur la digeftion plein de bonnes vues.

J. Nicolas Pechlin de Kiel, dont les defcendans jouent un grand rôle dans le corps de la nobleffe de Suede, fut un homme d'un génie fin, qui fe refufoit à l'erreur. Il combattit de bonne heure celle de Sylvius fondée fur l'acidité du fuc pancréatique. Il écrivit fur les purgatifs & donna de bonnes obfervations fur les premieres voies. Ses obfervations font pleines de bonnes chofes.

Antoine Van Leuwenhoeck s'appliquoit à polir des verres; il fe fervit de fes propres microfcopes pour examiner la ftructure des plus petits animaux & de leurs humeurs. Sans favoir aucune langue, & fans avoir jamais lu la moindre chofe, il fut fe faire un nom célébre par des découvertes & même par des hypothefes. Sans être abfolument l'inventeur des globules de fang, il fut cependant le premier qui fuivit cette découverte, & qui la préfenta dans un grand détail. Il vit le fang circuler des arteres dans les veines, & il remarqua plufieurs circonftances intéreffantes du mouvement de cette humeur. Il découvrit, d'après Hamme, les petits animaux qui habitent dans la liqueur fécondante du mâle: tout peu lettré qu'il étoit, il donna de l'importance à ces animaux, les envifagea comme les embryons de chaque efpece, & ne laiffa à la femelle que la fonction de les loger. Il décrivit les lames cellulaires, qui avec la fibre compofent le mufcle, & les filets qui compofent la fibre. Il a connu plufieurs efpeces de polypes. On lit utilement fes ouvrages, parce qu'ils peignent la nature; mais il faut apporter une faine critique à cette lecture.

Oliger Jacobæus a fait un affez bon ouvrage fur les animaux quadrupedes à fang-froid.

Les obfervations de Jufte Schrader, recueillies en Hollande d'après Van Horne, Sylvius, Swammerdam & Ruyfch, font remplies de faits utiles.

Jofeph Guichard Duverney fut un des plus grands anatomiftes de ce fiecle, & nous trouvons dans fes ouvrages pofthumes le canevas de prefque tout ce que l'ouvrage de Winflow a de particulier: il a vu le premier une infinité de chofes, & jufqu'à l'artere centrale du cryftallin. Il a donné un nombre confidérable de petites obfervations détachées: mais le feul ouvrage de quelque importance qu'il ait fini, c'eft le traité de l'ouie, dont les planches font très-belles. Duverney a découvert dans cet organe la membrane de l'étrier; il a approfondi la ftructure de la lame fpirale. Il a laiffé quantité d'obfervations fur l'*anatomie* comparée. Dans une controverfe fort animée avec Mery, il défendit la bonne caufe, mais fans avantage. Il a difféqué avec exactitude deux fœtus réunis par les baffins & a défendu le fyftême des monftres originaux. Ses ouvrages pofthumes font pleins des meilleures chofes, & contiennent un cours entier d'*anatomie*. Il y décrit le ganglion ophtalmique, & le cornet fphénoïde de Bertin. Il n'admit dans le poumon, qu'un tiffu cellulaire, & prévint Helvetius. Il a vu l'ouverture de l'épiploon hépatogaftrique, les trois ligamens du colon, & les proftates inférieures. Il a fait des recherches exactes fur la valvule d'Euftachio. Mais nous ne pouvons nommer qu'un petit nombre de fes découvertes. Il en auroit cependant fait de plus intéreffantes encore, fi dans le cours d'une longue vie, uniquement occupée de l'*anatomie*, il n'avoit eu un malheureux penchant pour fauter d'un objet à l'autre.

J. Conrad Peyer de Schaffhoufe ne donna à l'*anatomie*, qu'un petit nombre d'années, mais elles furent fécondes en découvertes. Il donna un excellent ouvrage fur les glandes des inteftins, qu'il fuivit le premier en détail, & fur l'eftomac des oifeaux granivores. Il donna encore un affez grand ouvrage fur les inftrumens de la rumination. On a de lui plufieurs morceaux détachés fur l'*anatomie* comparée. Il découvrit la cavité de l'ouraque.

Jean Méry, grand anatomifte, un peu trop ami des fyftêmes & des paradoxes. Il avoit préparé après Perrault, mais avant Duverney, un traité fur l'oreille, qui ne parut qu'après Duverney. Il découvrit la communication des deux rampes du limaçon, & l'a fait deffiner en entier, mais à nud. Il travailla beaucoup fur la circulation du fang dans le fœtus. Il fe convainquit que l'artere pulmonaire y eft plus grande que l'aorte; & en partant de ce principe, il crut devoir renverfer la direction qu'Harvey avoit donnée au fang qui traverfe le trou ovale: il l'a fait repaffer de gauche à droite pour ajouter du volume à l'artere pulmonaire, & pour diminuer celui de l'aorte; cette hypothefe, après avoir été le fujet de bien des conteftations, a été entiérement abandonnée. Il a donné de nombreux mémoires, & travaillé fur plufieurs fujets d'*anatomie* & de phyfiologie. Il eft quelquefois dans l'erreur, mais il eft toujours original.

Augufte Quirin Rivinus, médecin & botanifte, n'a donné fur l'*anatomie* qu'une thefe; mais il y décrit l'autre variété du conduit fublingual, & les conduits par lefquels cette glande s'ouvre en plufieurs endroits fous la langue.

Denis Dodart, premier médecin, a travaillé fur la tranfpiration; mais nous n'avons qu'un fragment de fes expériences. Il a donné deux mémoires importans fur la voix & fur fes organes. Il trouve la caufe des fons obtus ou aigus dans le plus ou moins d'ouverture de la glotte.

Étienne Lorenzini a donné une très-bonne *anatomie* de la torpille, dont il a décrit les mufcles & refuté la vertu ftuporifique. Il y a ajouté plufieurs morceaux d'*anatomie* comparée.

Edouard Tyfon a beaucoup travaillé fur l'*anatomie* comparée. Il a donné un excellent ouvrage fur l'*anatomie* des pigmées (de l'homme des bois), qu'il a comparée avec beaucoup d'exactitude à celle de l'homme. On a de lui encore l'*anatomie* du ferpent à fonnettes, du cochon tayaffou, du dauphin, du farigucja, du ver rond, du tœnia, & du ver à hydatides, fingulier animal, dont les phyficiens modernes ont vérifié l'exiftence.

Amé Bourdon, médecin de Cambray, a fait graver des planches plus remarquables par leur grandeur, que par leur exactitude, l'expofition qu'il y ajoute n'eft pas fans mérite.

Philippe de la Hire mérite d'être nommé entre les anatomiftes, à caufe de fa *Differtation fur les différens accidens de la vue*, pleine de bonnes vues & de réflexions

réflexions nouvelles. Il a défendu les droits de la rétine, & n'a pas cru qu'il fallût changer l'intérieur de l'œil pour voir distinctement un objet à différentes distances.

Néhémie Grew a donné un traité extrêmement original sur les premieres voies, sur la différente structure de l'estomac & des intestins dans chaque classe d'animaux. Il y a des morceaux intéressans dans son catalogue des raretés de la société royale.

J. Jacques Harder de Bâle. Son *Anatomie de l'escargot*, son *Recueil d'observations*, ses *Lettres à Peyer*, sont remplis de morceaux d'*anatomie* comparée, & d'expériences faites sur les animaux vivans. Il a découvert la glande lacrymale particuliere de quelques quadrupedes.

Denis Papin a donné dans son *Traité sur l'amollissement des os*, des expériences sur la gelée qu'on tire des os par la force de la vapeur renfermée de l'eau.

Un article que Pierre Guenellon, médecin d'Amsterdam, a fait imprimer dans les *Nouv. de la Rép. des Lettres*, *1686*, est rempli de nouvelles découvertes sur les yeux des poissons. Il y a découvert la membrane vasculeuse placée entre la sclérotique & la choroïde, le muscle de la ruyschienne, les fibres de la rétine, ses deux lames.

Philippe Jacques Hartman, professeur à Konigsberg, a donné sur la connoissance anatomique des anciens des dissertations très-savantes. On a de lui un grand nombre d'observations détachées sur l'*anatomie* comparée & sur celle de l'homme. C'est Hartman qui a formé les objections les plus solides contre le systême des œufs des quadrupedes.

Joseph Zambeccari a fait des expériences assez difficiles sur des animaux vivans. Il leur enlevoit la rate, la vésicule du fiel, le cœcum, le pancréas, ou faisoit écouler l'humeur aqueuse. Ces animaux revenoient ordinairement des pertes qu'ils venoient de faire, & l'œil se rétablissoit.

Philippe Bonanni a donné des observations microscopiques, & a défendu la génération équivoque, plutôt par des autorités que par des expériences.

Ce n'est pas tant le cours d'*Anatomie* de Pierre Dionis, chirurgien de Paris, que nous annonçons, qu'une piece détachée sur une double matrice, ou plutôt peut-être un fœtus logé dans la trompe de Fallope.

Guillaume des Noues, chirurgien françois, mais qui s'étoit établi à Gênes. Nous l'avons vu en 1727, montrant ses *Anatomies* en cire, invention par laquelle des personnes délicates peuvent se procurer une légere idée de l'*anatomie*. Il a découvert les hydatides du col de la matrice, qu'on a voulu ériger en ovaire. Dans ses lettres, il a réduit à sa juste valeur un enfant auquel on trouvoit la ressemblance d'un lion.

Antoine Nuck, professeur de Leyde, disséquoit avec dextérité, & se servoit du vif argent pour les injections. Il avoit entrepris une *Anatomie* complette des vaisseaux lymphatiques, mais une mort prématurée l'empêcha de perfectionner cet ouvrage. Il a cru avoir découvert un nouveau conduit salivaire & les sources de l'humeur aqueuse : ces découvertes ne se sont pas confirmées. Il y a dans son *Anatomie des glandes lymphatiques*, & dans son *Adenographie*, de bonnes choses & des expériences utiles, comme celle que Nuck a faites pour imiter par l'art la formation de la pierre de la vessie : celle qu'il a faite pour prouver la résorption des liqueurs fines ; la marche du fœtus depuis l'ovaire, *&c.*

Michel Bernard Valentini, professeur de Giesse, auteur de plusieurs grands recueils, en a donné un sur l'*anatomie* comparée, auquel il a joint un manuscrit de Ray, où il y a des détails inconnus dans ces tems-là sur l'angiologie, sur les nerfs. Valentini a donné lui-même une *Anatomie* de la matrice.

George Ernest Stahl, premier médecin du feu roi de Prusse. La Chymie fut son étude favorite : il écrivit cependant sur la physiologie qu'il réduisit aux mouvemens & aux secrétions dirigées par l'ame. Il a perfectionné les idées de Perrault, aboli la distinction entre les mouvemens animaux & naturels, déclaré la matiere incapable de produire de mouvement par elle-même, & cherché dans l'ame & dans son attention pour la conservation de son corps, la source de tous les mouvemens de l'animal. Stahl avoit du génie, mais il étoit obscur & critique ; il n'aimoit pas l'*anatomie*, il en croyoit le détail inutile : il faisoit cependant beaucoup de cas des anastomoses entre les vaisseaux de la matrice & du mesentere, qu'il avoit effectivement découvertes.

Antoine de Heyde de Middelburg. On a de lui une centurie d'observations, où il y a de bonnes choses. L'auteur a cassé les jambes à des grenouilles & a suivi la reproduction de l'os. Il s'est servi du même secours pour observer la circulation du sang dans les grenouilles. Ses expériences sur la saignée sont faites par les mêmes moyens, & opposées à l'hypothese de Bellini. Il a donné l'*anatomie* des orties de mer & de quelques animaux aquatiques. Cet auteur mérite d'être mieux connu.

Pierre Chirac donna sur les cheveux des découvertes que M. Soraci lui a disputées. Il aima les hypotheses & les controverses littéraires.

Raimond Vieussens, médecin d'un hôpital, se livra, aussi-bien que Chirac son ennemi, aux hypotheses, mais il disséqua avec beaucoup d'assiduité & d'adresse. Son grand ouvrage du cerveau & des nerfs, a pour premier mérite, qu'il est fait d'après l'homme ; avant Vieussens on s'étoit trop servi des animaux. Cet ouvrage est d'ailleurs très-bon ; les nerfs sont infiniment mieux que dans Willis, quoique les planches aient le même défaut, de ne représenter que des squelettes des nerfs, sans les muscles qui les accompagnent. Il y a beaucoup de découvertes aussi dans l'ouvrage sur le cerveau. Les sinus pierreux de la dure-mere y sont rétablis, après un oubli presque complet de cent trente ans ; les corps olivaires & pyramidaux y sont séparés ; plusieurs faisceaux médullaires & petits vaisseaux du crâne découverts. On y trouve des expériences sur le mouvement du cœur, *&c.* Vieussens écrivit ensuite sur la structure des visceres qu'il injecta & qu'il mit en macération. Il prit généralement la cellulosité pour des petits vaisseaux, & s'approcha assez de l'opinion de Ruysch qui ne reconnut que des vaisseaux dans les visceres. Il connut la membrane interne de l'uterus que Hunter a nommée *adventitia* ; il crut avoir vu la communication des vaisseaux du placenta avec ceux de la mere. Vieussens a découvert l'acide du sang qu'on lui disputa, mais que la postérité a confirmé. Le *Traité du Cœur* contient un grand détail sur les arteres & sur les veines du cœur, dont notre auteur découvrit les vaisseaux qui s'ouvrent dans les oreilles & dans les ventricules. La description de l'oreille a de la ressemblance avec celle que Mery avoit donnée. Vieussens a connu la cavité commune des deux rampes du limaçon, & les zones de Valsalva. Le *Traité des Liqueurs* est rempli d'analyses du sang & de la lymphe. Il y a des observations sur le ventricule des animaux qui ruminent, les vaisseaux de l'uvée, son cercle vasculeux.

Godefroi Bidloo, chirurgien-médecin & professeur en *anatomie* à Leyde, manqua plutôt d'assiduité que de génie. Il fit graver 105 planches parfaitement bien exécutées par les artistes, mais

négligées par l'anatomiste. Il y en a cependant de bonnes, & même des muscles peu connus. Il revendiqua, avec raison, ces planches, qu'on tâchoit d'attribuer à Swammerdam. Il donna aussi des recherches sur les yeux des animaux, & sur des objets physiologiques.

Samuel Collins donna un ouvrage immense d'*anatomie* comparée, avec un petit nombre de planches tirées de l'homme. On y trouvera beaucoup de bonnes observations, & quelques découvertes; comme le trou aveugle de la langue (annoncé par Schrader), l'apophyse antérieure du marteau, les gros mamelons du dos de la langue.

Paul Bussiere, chirurgien François réfugié à Londres, écrivit avec succès contre l'hypothese de Méry, & donna une nouvelle *anatomie* du cœur de la tortue. Il a publié dans les *Transactions Philosophiques*, la description d'un fœtus trouvé dans la trompe de Fallope.

Jean-Godefroi de Berger, premier médecin du roi de Pologne, mérite d'être nommé à cause de l'élégance avec laquelle sa physiologie (*de naturâ humanâ*) est écrite. Il y défend par-tout la structure vasculeuse des visceres contre les glandes de Malpighi.

Jean Zeller, médecin du duc de Wirtemberg, a donné plusieurs theses originales sur l'*anatomie* & une très-bonne dissertation sur l'administration des vaisseaux lymphatiques. Les trois troncs, dont le canal thorachique est composé, y sont détaillés. Zeller avoit des expériences sur des chevaux vivans.

Jean-Baptiste Caldesi, d'Arezzo, a donné un excellent traité sur l'*anatomie* des tortues. L'*anatomie* même de la tortue est très-curieuse, le flux & réflux du sang de l'oreillete & de la veine cave, l'opiniâtreté de la vie de l'animal, ses glandes & ses conduits salivaires; bien d'autres détails méritent notre attention, mais Caldesi donne beaucoup plus que son titre ne promet; on y trouve surtout de bonnes observations sur les conduits de la bile de différens animaux.

Warner Chrouet, médecin de Liege, a le mérite d'avoir démontré que les nouvelles sources de l'humeur aqueuse ne sont que des vaisseaux sanguins. Il a entrevu la membrane papillaire, & donné l'analyse chymique des humeurs de l'œil.

Les observations de Joseph Courtial ont leur mérite.

Fréderic Hofman fut chymiste & praticien. Il disséqua cependant quelquefois, & donna une physiologie. On y trouve l'expérience des vaisseaux lymphatiques remplis par le canal déférent, l'analyse de la bile, *&c.* Un petit traité sur l'hypothese de Stahl, qu'il publia dans sa vieillesse, est très-bien écrit.

Il faut citer J. Jerôme Baragli comme le critique perpétuel de Malpighi; il n'y a pas toujours tort, & il est bon d'écouter les deux parties. Il y a même quelquefois des observations qui sont propres à l'auteur.

J. Dominique Gagliardi a donné des recherches sur les os, sur les différentes especes de lames, sur le suc osseux, & sur l'amollissement des os : ces recherches ont leur mérite.

Il y a de bonnes choses dans les observations de Savard, des fœtus difformes, une prétendue hermaphrodite, les parties du côté droit transportées au côté gauche, *&c.*

Daniel Tauvry a combattu Méry & avec l'*anatomie* & avec le raisonnement. Il a bien remarqué que la valvule est assez grande pour fermer le trou ovale : il en a vu les cordons; il décrit le corps de la tortue. Dans sa physiologie, il s'est livré aux hypotheses.

Clopton Havers a travaillé utilement sur les os, malgré le peu de critique qu'il a apporté à ses hypotheses. Il a traité fort au long des glandes articulaires; cette recherche n'est cependant pas épuisée. Il a parlé du périoste, du cartilage, des vaisseaux, des os, *&c.*

Alexis Littre, éleve de Méry, a fourni à l'Académie un nombre considérable de mémoires anatomiques. Il a cru avoir découvert l'antiprostate, les glandes sébacées du gland, le sinus circulaire de la selle. Il a vu les corps jaunes des fœtus dans l'ovaire; un autre dans la trompe : la trompe appliquée à l'ovaire; il a décrit la luette & le voile du palais; il a donné des expériences sur les noyés; il a pensé avoir vu les glandes du foie, des reins, les pores par lesquels le sang suinte dans les regles.

L'excellent ouvrage de J. Conrad Amman sur la parole ne doit pas être passé sous silence. Il a mieux développé que tout autre le méchanisme de chaque lettre.

Philippe Verheyen a été pendant quelque tems un auteur classique en *anatomie*. Quoiqu'il n'ait pas été heureux en dessinateur & en graveur, quoiqu'il ait quelquefois peu connu la structure particuliere de l'homme, Verheyen n'a cependant pas mérité le mépris dont un rival a tâché de l'accabler. Il a fait des recherches d'*Anatomie* particulieres sur le nez, les sinus de la pituite, l'os sacrum, quelques muscles des côtes. Dans son supplément il y a plusieurs bonnes expériences sur des animaux vivans, sur des brebis pleines. Verheyen y réfute aussi fort au long l'hypothese de Méry.

Herman Boerhaave, un des plus grands médecin de son siecle, homme d'une modestie & d'une candeur qui peut servir d'exemple aux gens de génie. Il n'étoit pas anatomiste, mais il avoit vu disséquer, & lu les meilleurs livres, il avoit beaucoup manié les préparations de Ruysch, & il avoit fait lui-même des expériences. On a de lui la célebre physiologie qui a été le manuel universel de toute l'Europe, & que les physiologistes les plus modernes ont commentée. Boerhaave y suit Vésale, Ruysch & Cowper; il réfute l'acide du suc pancréatique de la salive; il s'oppose au systême des fermens. Il a insisté sur les vaisseaux des rangs inférieurs, sur l'erreur du lieu, sur le desséchement des vaisseaux dans la vieillesse, sur la nature vasculaire du corps humain. Dans un ouvrage particulier il a traité dans un grand détail des glandes simples, & a tâché de défendre le systême de Malpighi. Ce seroit une ingratitude criminelle de méconnoître les grands services qu'il a rendus à l'art, & nous voyons avec peine de jeunes gens insulter au plus digne mortel qui ait excellé en Médecine.

Archibald Pitcairn, de la secte des Iatromathématiciens, incrédule d'ailleurs & mordant, n'a donné que des dissertations dont le mérite n'est pas égal. Il a mal appliqué un phénomene de Borelli, pour donner à l'estomac & au diaphragme une force propre à élever quelques centaines de mille livres. Mais il a solidement réfuté le systême des pores figurés & des ferments : il est le premier qui ait nié par de bonnes raisons l'admission de l'air élastique dans le sang.

François Poupart, de l'académie des Sciences. Plusieurs Mémoires qu'il y a fournis, traitent des insectes, & quelquefois de la physiologie. Il a donné une énumération assez exacte des trous du crâne, dans la *Chirurgie complette*.

J. Van-Hoorn, médecin Suédois & accoucheur, a donné un *Traité sur les accouchemens*, une *Prélection anatomique, avec des dissections de fœtus & de quelques femmes grosses*. Il a écrit encore sur la cause qui fait nager le poumon du fœtus, & a cru avoir vu dans ses expériences, qu'aucun dégré de putridité ne peut

faire nager celui d'un fœtus qui est mort avant que de naître.

Guillaume Cowper, chirurgien Anglois, a beaucoup travaillé sur l'*anatomie.* On a de lui une *Myologie*, superbement réimprimée après sa mort, dans laquelle il a donné des planches de tous les muscles, & isolés, & réunis pour former un membre, ou répandus sur toute la circonférence du corps. De ces planches posthumes, il y en a de très-belles, elles sont dessinées de la main de l'auteur; les os cependant auxquels ces muscles sont attachés, ne sont pas assez bien exprimés, & le tout n'a pas le fini d'un parfait anatomiste. Il a renouvellé ou corrigé bien des particularités, & des muscles entiers; rempli les vaisseaux lymphatiques par les arteres, & représenté ces vaisseaux dans le penis. Il corrigea les caracteres des planches de Bidloo, & y ajouta des remarques; il y décrit le splénius colli d'Albinus, le trachelomastoïdien, *&c.* il y ajouta un supplément dont les planches sont à lui: il y représenta le canal thorachique sans citerne, les conduits des glandes sublinguales & maxillaires, les glandes de la trachée. Dans un petit ouvrage, il donne des figures des prostates inférieures, auxquelles il a laissé son nom, & on y voit la fente du verumontanum. Dans sa réponse à Bidloo, Cowper auroit mieux fait d'avouer tout uniment que son libraire avoit acheté des épreuves des planches de cet auteur. Dans les *Transactions Philosophiques*, il a donné plusieurs squelettes de vaisseaux: il y a remarqué que les arteres du poumon sont plus grandes que les veines. Il a vu dans la grenouille la circulation du sang, & donné une bonne *anatomie* de l'opossum.

Jean-Jacques Rau a fort peu écrit. Il étoit chirurgien, & fut ensuite professeur en *anatomie* à Leyde. Sa conduite se ressentit de sa mauvaise éducation, mais il disséqua avec beaucoup de propreté. Sa these sur les dents est fort bonne, la branche du nerf maxillaire supérieur qui se rend à l'intercostal, y paroît pour la premiere fois. Il a réfuté la description de la cloison du scrotum, donnée par Ruysch. Le *Catalogue des raretés*, qu'il légua à l'académie de Leyde, est très-riche, & contient beaucoup de squelettes & de variétés dans les os. Ses leçons réimprimées dans l'*Amphithéatre* de Valentini, ne sont pas sans d'utiles découvertes. Rau a mieux vu que ceux qui l'ont précédé & qui l'ont suivi, la véritable structure de l'articulation de la mâchoire inférieure. Il a rétabli l'apophyse antérieure du marteau.

Herman Ridleg, médecin, a donné une *anatomie* du cerveau, enrichie de planches dessinées par Cowper, dont les contours ne sont pas assez exprimés. Ce n'est pas une *anatomie* bien complette, mais il y a beaucoup de choses, ou nouvelles, ou mieux exprimées. Il fit dessiner le premier le sinus circulaire; il connut le plexus placé sur la glande pinéale, & découvrit plusieurs filets médullaires du cerveau. Il vit le mouvement du cerveau se soutenir, & même devenir plus sensible après que la dure-mere avoit été incisée. Dans ses observations il remarque que le trou ovale est plus ouvert dans le fœtus le moins avancé; il décrit les cordes de sa valvule: il a vu l'ouraque ouvert.

Guillaume Cockburne donna un abrégé de physiologie; il y réfuta des hypotheses qui régnoient de son tems. Dans son *Traité des écoulemens*, il donna une planche dessinée par le Blond, & gravée en couleurs, où les sinus muqueux de l'uretre sont exprimés.

George Baglivi, de Raguse, médecin Romain: il écrivit sur la physiologie, & même sur l'*anatomie.* Il hasarda une hypothese sur les mouvemens de la dure-mere, produits par sa propre structure: il étendit l'influence de ces mouvemens sur toute la machine animale; il la fonda un peu à la hâte sur les mémoires de Pacchioni. En *anatomie*, il a donné les analyses de la bile, de la salive; des expériences sur la circulation du sang, imitées de celles de Malpighi; une description du cœur de la tortue, *&c.*

Jean Floyer doit être cité, parce qu'il a le premier réduit le pouls à des nombres exacts & proportionnés à l'âge, au sexe & à d'autres circonstances du sujet.

Antoine Valisnieri, gentilhomme des montagnes de Modene, & professeur de Padoue, a beaucoup travaillé sur l'histoire naturelle. L'*anatomie* & la physiologie ont profité des recherches qu'il a faites, pour découvrir les véritables parens de tous les insectes: il a réussi pour les vers renfermés dans les galles, & a rectifié ce qui manquoit aux découvertes de Redi. L'*anatomie* de l'autruche, & celle du caméléon font honneur à leur auteur: dans le premier de ces animaux, il croit avoir reconnu que le fer a été rongé plutôt que frotté: il a cherché dans les différentes passions la cause des changemens de couleur du caméléon, & a donné le mécanisme par lequel ses passions operent. Nous avons encore de Valisnieri une collection considérable de monstres, entre lesquels il y en a qu'on a disséqués avec beaucoup de soin. Un autre ouvrage considérable de notre auteur, c'est son traité de la génération de l'homme: il y combat avec beaucoup d'esprit l'hypothese de Leuwenhoeck; il trouve bien des difficultés à celle des ovaristes, & conclut à un œuf invisible, beaucoup plus petit que les vésicules de Graaf. On trouvera beaucoup de bonnes choses répandues dans tous les ouvrages de Valisnieri.

M. Sylvestre, médecin François établi à Londres, est le plus dangereux ennemi de l'hypothese de Mery; il a bien vu que c'est au grand diametre du conduit arteriel, qu'il faut attribuer la petitesse de l'aorte.

Jacques Keil est un des médecins qui ont appliqué les mathématiques aux recherches physiologiques; il est le premier qui, pour faciliter les calculs, se soit servi des logarithmes. Il s'aidoit de Cowper pour injecter les vaisseaux, & en mesuroit ensuite les lumieres. Malgré le nom imposant de géometre, presque tout ce que Keil a donné n'est qu'hypothese: tel que son systême sur la secrétion, sur le ralentissement prodigieux de la vîtesse du sang, sur la force presque nulle qu'il assigne au cœur, sur le mouvement musculaire: il a fait des observations de statique animale, fort différentes de celle de Sanctorio, & un peu trop irrégulieres.

Jean Fantoni, médecin du roi de Sardaigne, mort dans un âge très-avancé, a utilement travaillé à faire voir le peu de solidité du systême de Pacchioni; il a donné un abregé d'*anatomie*, dont il retrancha l'un des trois ventres dans une seconde édition, & ne retint que l'abdomen dans la troisieme. Il y a beaucoup d'*anatomie* comparée dans cet ouvrage, & en général bien de bonnes choses, dont une partie vient de Mery, dont Fantoni avoit été le disciple. Il est entré sur-tout dans un grand détail par rapport aux glandes sébacées, & aux autres petites glandes: il a pris la défense de Malpighi contre l'hypothese vasculaire.

J. Marie Lancisy, premier médecin de Clément XI, qui avoit beaucoup de confiance en lui, a bien mérité de l'*anatomie*, en découvrant les Œuvres d'Eustachio, & en les publiant. Il a écrit lui-même sur le cœur, sur le mouvement du sang, sur les ganglions, sur la veine azygos & sur les aneurismes. Mais comme il étoit obligé de se servir de mains étrangeres pour les dissections, on ne peut pas y

prendre une entiere confiance. Il a donné des observations sur le cerveau, & placé l'ame dans le corps calleux.

Placide Soraci a donné, sur la structure des cheveux, des recherches que Chirac s'est attribuées.

Abraham Cyprian, médecin, mais accoucheur & lithotomiste, a laissé une relation d'un fœtus tiré, à ce qu'il se persuade, de la trompe de Fallope.

Antoine Pacchioni, professeur de Rome: il a mis en réputation de petites glandes que l'on trouve entre les orifices des veines qui s'ouvrent dans le sinus de la faux: il les croyoit destinées à filtrer une lymphe nécessaire pour la conservation des méninges. Il a travaillé d'ailleurs sur les fibres de la dure-mere, & sur-tout de la faux: il a cru pouvoir leur attribuer un mouvement musculaire qui, en comprimant alternativement le cerveau, fît équilibre avec le mouvement du cœur. Ces hypotheses n'ont pas réussi; Pacchioni lui-même en a senti la foiblesse.

Louis Lémery, de l'Académie, a donné plusieurs mémoires sur les monstres, dans lesquels il défend une structure originairement monstrueuse. Il a décrit un fœtus qui paroît avoir été formé par deux enfans fondus l'un dans l'autre; il a écrit sur le trou ovale, contre le sentiment de Winslow.

On ne sauroit passer sous silence l'antropographie de Jacques Drake, médecin qui s'est trop mêlé de politique. Cet abrégé, où Drake propose quelques hypotheses peu soutenables, est orné d'un nombre de belles estampes de la façon de Cowper; il y a sur-tout un squelette d'arteres, qui jusqu'ici a été copié dans tous les abrégés.

Jean Palfyn, chirurgien de Gand, voyageoit de tems en tems à Paris & à Leyde: il y ramassoit les nouvelles découvertes, & il en a composé son *Anatomie* qu'on a souvent refondue en France. Il a donné une bonne dissection d'un monstre, & une description des os, avec quelques estampes assez bien faites. Dans les premieres éditions, Palfyn décrivoit l'articulation de la mâchoire selon les principes de Rau; cela est changé dans les dernieres éditions.

Jean Salzman, professeur de Strasbourg, n'a donné que de theses; mais il y en a d'utiles, comme celle dans laquelle il donne la description du canal thorachique dans l'homme, & la maniere de l'injecter: une autre, dans laquelle il fait l'histoire d'un cadavre, auquel un grand nombre de muscles manquoit absolument.

J. Puget, de Lyon. Nous nous faisons un plaisir de rappeller le petit traité de ce digne homme, sur les yeux des insectes. M. Puget y examine comment l'animal peut ne voir qu'un seul objet, avec tant de cornées & de rétines.

Jacques Hovius a donné sur les yeux une these, sur laquelle il est difficile d'asseoir un jugement; il est sûr que Hovius a bien vu les vaisseaux longs de la sclérotique, le cercle artériel de l'uvée, la structure des procès ciliaires; mais on ne comprend pas les cinq tuniques de la choroïde, & on doute des vaisseaux que l'artere lacrymale doit fournir à la cornée.

Antoine Maitrejean, célebre oculiste, a donné plusieurs mémoires, mais sur-tout un ouvrage entiérement original sur la formation du poulet; il a bien vu quelques choses très-intéressantes, comme la continuité de la membrane extérieure du jaune avec le péritoine du fœtus, les valvules du jaune, *&c.*

Antoine Marie Valsalva, professeur de Padoue, anatomiste & chirurgien: il a donné sur l'oreille un ouvrage qui peut servir de supplément à celui de Duverney. Si d'un côté Valsalva a omis des choses connues avant lui, il y a ajouté quelques petits muscles de l'oreille externe; une description détaillée de la luette, du pharynx & de ses muscles; les mesures des canaux demi-circulaires & quelques petits nerfs. Dans ses ouvrages posthumes, on trouve quelques nouveautés dont l'auteur a fait trop de cas, comme des prétendus vaisseaux excrétoires des capsules rénales; un anneau musculaire modérateur du nerf optique; les sinus même de l'aorte qui, fondés qu'ils sont dans la nature, auroient pu être proposés avec moins d'emphase.

J. Dominique Santorini, médecin de Venise, fut un des principaux anatomistes du siecle. Son talent fut de s'attacher à des muscles, ou très-petits ou très-difficiles, aux sinus de la dure-mere & à leurs petites veines de communication avec les vaisseaux extérieurs. Aucun auteur n'a découvert plus de nouveaux muscles que Santorini, encore n'a-t-il parlé que de l'oreille, du pharynx, de la face & du bassin. Il est vrai qu'une partie de ces muscles a été abandonnée par les modernes; tout l'ouvrage est semé de très-bonnes choses.

Louis Petit, le chirurgien, fournit à l'académie quelques mémoires physiologiques, sur la déglutition, sur un fœtus difforme, sur le caillot qui bouche les blessures, *&c.*

On a de J. Sigismond Henninger, ou de son répondant, une belle planche du conduit thorachique, & des détails sur les vaisseaux du mesentere.

Jacques Douglas, excellent anatomiste, savant médecin, & homme estimable. Il mourut trop tôt, & une infinité de préparatifs qu'il avoit faits pour une nouvelle histoire des os, périt avec lui; il ne nous est resté qu'une Myologie comparée, très-abrégée & très bonne, dans laquelle il y a plusieurs muscles ou nouveaux ou peu connus; car il ne faut pas oublier que l'ouvrage de Douglas a paru avant Santorini & avant la publication des planches d'Eustachio. On a encore de lui une description originale du péritoine, qu'il a su détacher tout entier du bas-ventre, & où il décrit ce sac d'une maniere entiérement nouvelle: il a le premier réfuté ces duplications qu'on attribuoit gratuitement aux grandes membranes. Il n'a point ignoré les ligamens postérieurs de la vessie ou de l'utérus, ni la nature cellulaire des tuniques de l'aorte. Il y a de lui quelques morceaux d'*anatomie* dans les *Transactions philosophiques.*

Jean-Baptiste Morgagni, anatomiste de Padoue, où il vit encore dans une vieillesse très-avancée, a réuni le savoir, les talens & l'assiduité dans son art, & mérité d'être mis au premier rang. Il s'est illustré de très-bonne heure: ses premiers *Adversaires* sont un tissu de découvertes sur les glandes, les muscles, les parties génitales, *&c.* Les cinq *Adversaires* suivans contiennent la critique du théâtre anatomique compilé par Manget, & de quelques découvertes que Bianchi de Turin prétendoit avoir faites sur les muscles de la vessie & de l'uretre, & sur la valvule du colon. M. Morgagni a répandu dans ses critiques un grand nombre de faits, ou nouveaux, ou mieux vus, en particulier sur le cæcum, le colon, sa valvule & ses ligamens. Deux autres épîtres sur le foie, réduisent à leur juste valeur les découvertes de Bianchi. L'édition des ouvrages posthumes de Valsava est enrichie de dix-huit épîtres de Morgagni, sur l'organe de l'ouie, le cæcum, le cœur, le pharynx & les yeux. On a encore de cet illustre auteur quelques morceaux répandus dans les Mémoires de différentes académies, & dans le recueil de ses ouvrages.

Dominique Mistichelli a défendu le systême de la force motrice de la dure-mere; il a décrit, d'après Simoncelli, un nerf fort singulier, qu'il croyoit retourner au cerveau, & qui n'est qu'une branche de communication entre le nerf dur & la cinquieme paire.

Abraham Vater, professeur de Wittemberg, a donné un nombre considérable de theses anatomiques : il injectoit avec adresse. Il a cru avoir découvert un nouveau conduit salivaire, & un réseau biliaire sur le duodenum : il y a des faits utiles dans ses theses.

Laurent Heister, professeur à Helmstadt, a beaucoup écrit sur l'*anatomie*, & son abrégé a servi de livre classique. Disciple de Rau & de Ruisch, il savoit dessiner, & son assiduité au travail le soutenoit dans les différentes parties de l'art, auxquelles il se livroit. Il y a quelques estampes bien faites dans cet abrégé, comme celle du marteau. Il a donné un grand nombre d'observations dans les journaux.

M. Geofroi le fils, a donné en 1709 un mémoire utile sur les pierres des écrevisses, qu'on appelle des *yeux*, & sur le renouvellement annuel de l'estomac dans cet animal.

Antoine Ferchaud de Réaumur, recommandable par la douceur de son caractere, & par ses utiles travaux sur les insectes, a fourni bien des matériaux dont la physiologie a profité. Il a donné en 1712, la réproduction des jambes de l'écrevisse ; & en 1714, le muscle stupefacteur de la torpille : il a décrit en 1718, la mue de l'écrevisse. Il a beaucoup écrit sur les testacées. Le mémoire sur la digestion des animaux carnivores & granivores est excellent. Il y a beaucoup à apprendre dans le vaste ouvrage sur l'histoire des insectes, dont nous ne possédons qu'une partie, & dans son art de faire éclore les œufs.

Patrice Blair a donné l'ostéologie, & une partie de l'*anatomie* de l'éléphant.

François Petit, médecin, & de l'académie, donna en 1710 des lettres, dont la premiere traite du cerveau, dans lequel M. P. a soutenu la cassation des fibres. Il y parle encore du sinus ophtalmique, de l'attache des piliers de la voûte aux corps mammillaires, du ventricule du septum lucidum : dans la seconde, il réfute par des expériences l'hypothese qui place le siege des actions vitales dans le cervelet. Il a vu que le mouvement du cœur n'est point dérangé par l'irritation du nerf intercostal. M. Petit a donné un nombre de mémoires sur les yeux, remplis de détails, & exacts sur la mesure des différentes parties de l'œil, sur la petitesse extrême de la chambre postérieure, sur le canal découvert par lui-même, & qui entoure le crystallin, sur les vaisseaux de la cornée, sur l'*anatomie* comparée. Il a donné encore l'*Anatomie* de deux fœtus monstrueux, celle de la carpe, & un mémoire sur l'origine du nerf intercostal qu'il chercha dans la moëlle de l'épine.

Jean Astruc, homme savant & d'une lecture fort étendue. Il a défendu les fermens, & le systême de la dissolution des alimens, & réfuté les forces énormes que Pitcairn trouvoit dans la contraction musculaire. Dans un de ses derniers ouvrages, il a décrit des appendices aveugles qu'il a cru avoir vues dans les veines de l'utérus, & les arteres vermiculaires de cet organe.

Jacques Winslow, Danois, qui adopta le nom de Bénigne d'après Bossuet, académicien, & célebre anatomiste. Il a rendu en général de très-bons services à l'*anatomie*, en examinant les parties du corps humain dans leur situation & dans leur liaison naturelle, & en faisant flotter dans de l'eau les membranes & les villosités des visceres. Il a réuni l'*anatomie* de Paris, ou de Duverney, avec ce qu'il avoit vu lui-même, & en a fait un excellent abrégé anatomique. Des modernes ont ajouté à ses muscles, à ses nerfs & à ses vaisseaux ; mais cela n'empêche pas que l'ouvrage ne soit très-vrai & très-bon en général. Il a omis, on ne sait pas pourquoi, le fœtus & l'arriere-faix. L'ostéologie fraîche est presqu'entiérement neuve. Winslow a donné un grand nombre de mémoires. Il a défendu, après Duverney, les monstres originaux : il a cherché à concilier les opinions de Mery & de Harvey : il a découvert plusieurs actions musculaires composées ou simples, inconnues avant lui. Nous ne saurions entrer dans un plus grand détail, mais nous exhortons les anatomistes à lire & à relire les ouvrages de Winslow.

J. Baptiste Bianchi a donné plusieurs ouvrages sur l'*anatomie*. Il a voulu réduire la valvule du colon à un sphincter : il a cru avoir découvert de nouveaux muscles de l'uretre & de la vessie : il a donné une histoire du foie, avec des planches, dans lesquelles il a fait dessiner des réseaux de nerfs & de vaisseaux lymphatiques : il y a décrit des vaisseaux biliaires hépaticystiques : il a écrit sur les monstres & sur la génération, & a donné plusieurs figures peu vraisemblables d'embryons humains. Vers la fin de ses jours, il a attaqué avec beaucoup de vivacité les expériences, par lesquelles on a prouvé l'insensibilité de plusieurs membranes, sans y opposer des expériences lui-même. Ses démêlés avec Morgagni n'ont pas été à son avantage.

Il y a dans l'histoire du Danube par Marsigli, des *anatomies* d'animaux peu exactes.

Guillaume Chefelden a donné cinq éditions d'un abrégé d'*anatomie*, fort différentes les unes des autres. La derniere n'a pas conservé une seule figure de la premiere. Il y a de bonnes choses, plusieurs squelettes de vaisseaux, des os assez bien exprimés, des particularités sur les muscles, *&c.* Son ostéographie est un superbe ouvrage, & très-pittoresque.

Augustin Fréderic Walther, professeur de Leipsick. Son style est obscur, & ses planches généralement assez mal dessinées. Il a travaillé cependant sur les muscles les plus difficiles, sur les ligamens du pied, peu connus encore, sur la langue & des prétendus conduits salivaires qu'il a réfutés, sur les intestins, sur plusieurs vaisseaux peu connus. Il y a généralement quelques remarques particulieres dans ce qu'il a écrit.

Pierre-Simon Rouhault, chirurgien du roi de Sardaigne. Il a donné plusieurs mémoires sur l'arriere-faix : il a découvert la substance cellulaire du cordon ombilical, il a vu la membrane moyenne, & écrit en faveur de Mery, sur la circulation du sang dans le fœtus.

Christophe-Jacques Trew, médecin de Nuremberg, amateur de l'histoire naturelle, de la botanique & de l'*anatomie*. Il avoit fait dessiner des planches ostéologiques, mais elles ont été publiées avec une explication étrangere. Il a donné un grand nombre de figures & d'observations utiles sur les vaisseaux particuliers du fœtus : différens journaux ont été enrichis de ses observations. Il a travaillé sur les arteres communicantes du bras, sur l'utérus, sur les vaisseaux du fœtus ; il a donné une suite entiere d'embryons humains ; il a disséqué des monstres, *&c.*

L'*Hématologie* de M. Schwenke mérite d'être nommée : il y a des analyses du sang, une observation sur le ligament rond du fémur, *&c.*

Benoit Stehelin, éleve de Vaillant, a peu écrit ; il avoit cependant beaucoup travaillé. Il avoit injecté l'œuf par le moyen du vuide ; il a vu les vaisseaux lymphatiques de l'utérus de la femme : il a démontré par une expérience que la liqueur de l'amnios est reçue dans l'estomac du fœtus. Ses planches sur la génération du poulet ont passé entre les mains de M. Trew.

J. Théodore Eller, premier médecin du roi de Prusse, a donné plusieurs Mémoires sur l'*anatomie* & sur la physiologie, sur l'analyse du sang, sur la structure d'un cyclope, sur la force de l'imagination de la mere, & sur le méchanisme avec lequel cette force produit ses effets.

Edouard-Pierre Wium a donné une description

& une figure originale du conduit thorachique.

Jacques Jurin, médecin & mathématicien, a tâché d'évaluer les forces du cœur, dans une de ses dissertations; dans une autre, il a cru démontrer qu'un changement considérable dans la figure de l'œil étoit nécessaire pour voir distinctement à différentes distances : il trouvoit ce changement dans la convexité de la cornée, augmentée par un cercle musculeux supposé.

J. Claude-Adrien Helvétius, de l'académie, donna l'*anatomie* du poumon simplifiée ; il n'admet dans ce viscere qu'une cellulosité, qu'il croit être fermée du côté des intervalles des lobes, avec lesquels elle ne communique point. Il défend la condensation du sang dans le poumon; dans un autre Mémoire, il décrit l'estomac de l'homme à-peu-près comme Winslow : il donne aussi la description des quatre estomacs des animaux qui ruminent. Dans un troisieme Mémoire, il décrit les intestins, leur cellulosité, & la nature spongieuse des floccons de la tunique villeuse. Dans son *Economie animale*, il a parlé des vaisseaux d'un rang inférieur ; comme Boerhaave, il y traite des glandes, & admet dans le foie un amas de petites vésicules: oublions sa controverse avec J. Besse.

Sauveur Morand, célebre chirurgien, & de l'académie, a donné plusieurs Mémoires physiologiques & anatomiques sur les os du nez, sur l'origine des hydatides, sur les glandes odoriferes de la civette, sur un mouton monstrueux, sur une carpe androgyne, sur l'*anatomie* de la sang-sue, sur les ventricules du cerveau, sur un veau & un faon monstrueux, sur l'hermaphrodite Drouard.

J. Ernest Wreden, chirurgien de Hanovre ; ses *Tables artériologiques* ne sont point sans mérite; ses descriptions de la cœliaque, de la colique moyenne, de la recurrente du coude, méritent d'être lues.

J. Woodward, médecin, curieux de fossiles, un peu singulier & amateur des hypotheses, a donné avec l'*Histoire de l'artere*, une suite d'expériences sur le mouvement du cœur qui ne cesse point, lorsqu'on arrache cet organe; il a suivi cette observation dans différens genres d'animaux. Le cerveau detruit dans les animaux à sang-froid, n'affecte pas non plus le mouvement du sang.

Il faut lire avec précaution l'*anatomie* de la rate, par Stukkley ; il a imité les planches de Vesale : il a fait marcher les arteres de ce viscere dans la cavité des veines. Son *anatomie* de l'éléphant mérite plus de créance.

Bernard Sigefroi Albinus, né en Allemagne, professeur en *anatomie* à Leyde, fut sans contredit un des plus grands maîtres de l'art : il s'appliqua de très-bonne heure à la dissection, se proposa de donner des planches des muscles; imagina différens moyens de déterminer plus précisément leurs attaches, les fit dessiner par les plus grands maîtres, & surpassa de bien loin tout ce qu'on avoit fait avant lui. Il donna aussi des planches des os de l'adulte & du fœtus, quelques dissertations particulieres & huit livres d'observations académiques. Comme il réussissoit très-bien dans les injections & dans les préparations, il fit graver dans cet ouvrage l'artere centrale de la rétine, la membrane pupillaire, la petite bulle & le filet du cordon ombilical, la structure des ongles, les dents des enfans, l'organe osseux de l'ouie, la valvule du colon, les mamelons de la peau, les vaisseaux du corps vitré (dans la baleine), & plusieurs autres objets. On a encore d'Albinus des brochures accompagnées de très-belles planches sur la peau & les ongles des negres, sur les vaisseaux des différentes tuniques des intestins, sur le canal thorachique, l'utérus.

Jean Adam Kulmus, de Dantzig, a donné un *Abrégé d'Anatomie*, qu'on a traduit en plusieurs langues ; une description d'un monstre, très-bien faite ; des variétés du canal thorachique & de l'azygos ; la dissection du castor, du phoca, du marsouin; des remarques sur les noyés, & plusieurs autres observations répandues dans les journaux.

Jean Rutty a écrit sur les reins & sur les voies urinaires, avec des planches originales & quelques observations de Douglas.

Pierre-Antoine Michelotti, médecin à Venise, de la secte Iatromathématique, fut un des défenseurs les plus sages de cette secte. Il a donné sur les secrétions une premiere partie qu'il n'a pas continuée; il y réfute plusieurs des opinions de Keil, & même de Bellini, & traite de la respiration, de la force du souffle, de la structure des glandes. Il a écrit contre Helvétius & contre la condensation du sang dans les poumons, & a défendu la théorie de Bernoulli sur le mouvement des muscles.

Arent Cant, jeune médecin, qui mourut fort jeune, commença un grand ouvrage dont nous n'avons qu'un cahier. Ce sont des planches anatomiques du cœur, du conduit thorachique, du marteau, de l'os du palais, de l'estomac rempli d'air, *&c.* Albinus révendique la planche du conduit thorachique.

Chretien-Bernard Albinus le cadet n'a écrit qu'une these, dans laquelle il décrit, d'après les expériences de son frere aîné, la maniere de remplir d'air la seconde cellulaire des intestins, & de détruire en même temps la tunique nerveuse. Il n'a pas connu la troisieme cellulaire.

Pierre Senac, premier médecin, que nous venons de perdre, a certainement été homme de génie. Nous avons de lui deux grands ouvrages; le principal est sans doute son traité du cœur, ouvrage qui comprend une grande partie de la physiologie & de la médecine. M. Senac y a développé la structure musculaire de cet organe ; il a trouvé dans l'irritabilité la cause du mouvement du cœur, & donné une nouvelle explication de la cause qui le fait frapper la poitrine. Il a fait des recherches sur l'*anatomie* & la mesure des arteres, sur le pouls. Il a écrit contre le petit diametre qu'on assigne aux veines du poumon; contre le rafraîchissement du sang, contre les vaisseaux du moindre rang de Boerhaave, contre la division des globules, contre les calculs sur la force du cœur, *&c.* Il y a un grand nombre d'excellentes choses dans cet ouvrage. L'auteur avoit préparé une seconde édition, dans laquelle on n'auroit plus trouvé le style polémique dont on s'est plaint.

L'autre ouvrage, ce sont les mémoires physiologiques, dont Senac a orné l'*Anatomie* de Heister, dont la seconde édition est plus parfaite. Il y a certainement beaucoup d'opinions Boerhaaviennes; mais il y en a aussi d'originales.

Dans différens mémoires fournis à l'académie, Senac a travaillé sur le diaphragme, sur la respiration, sur les noyés.

On attribue généralement à M. Senac les lettres sur la saignée, publiées sous le nom de Morisson, dans lesquelles on réfute avec force les principes de Sylva. On y regarde la dérivation & la révulsion comme peu de chose ; & l'on y nie que la saignée du bras accélere le torrent du sang artériel contre ce bras.

J. George Duvernoi de Montbelliard, mort professeur à Pétersbourg, fut un homme de grande assiduité, & ne manqua pas d'adresse dans les préparations : il avoit un peu trop de penchant pour le paradoxe. Il donna plusieurs mémoires dans les commentaires de Pétersbourg, & presque tous sont intéressans. On y trouve une très-belle & très-riche planche du canal thorachique & des vaisseaux

lymphatiques qui s'y rendent. Dans un autre, il décrit le cœur d'un éléphant, auquel il attribue des glandes. Dans un troisieme, il décrit le pénis & le réseau nerveux qui enveloppe les veines. Il a disséqué avec exactitude trois fœtus monstrueux. La dissection des hérissons, les capsules rénales, l'estomac, le thymus, sont les sujets de quelques autres mémoires.

Alexandre Monro le pere, chirurgien, professeur en *anatomie* d'Edimbourg, a beaucoup travaillé. Son traité des os a été bien reçu; & M. Sue en a procuré une édition avec de très-belles planches. Les os de la tête, les attaches musculaires, la structure des os sont très-bien traités. Dans les dernieres éditions il y a des mémoires sur la Nevrologie & sur les voies lactées. L'essai sur l'*anatomie* comparée est anonyme, mais généralement attribué à Monro : il mérite d'être lu, & il y a de bonnes choses sur les usages des parties du corps animal. On a encore de Monro plusieurs mémoires publiés dans ceux de la société d'Edimbourg; notre auteur y réfute la qualité nourrissante de l'amnios; il entre dans un grand détail sur le muscle digastrique & l'articulation de la mâchoire inférieure, sur le duodenum, sur les injections, *&c.*

François-Joseph Hunauld, de l'académie, & professeur en *anatomie* à Paris, a donné quelques mémoires sur l'*anatomie*, sur les muscles lombricaux, les os du crane, la maniere dont ils se soutiennent les uns les autres, les sutures, sur une branche de nerf, qu'il croit avoir vu aller du plexus sémilunaire au cœur; sur le méchanisme avec lequel se forment quelques variétés, sur la structure du singe. Dans sa these *de ancylosi*, il traite des ligamens cartilagineux placés entre les vertebres.

Thomas Simson a écrit sur l'uterus, sur la dépendance dans laquelle on met les mouvemens vitaux à l'égard du cerveau, sur le placenta. Ses ouvrages sont plus physiologiques qu'anatomiques.

René-Jacques Croissant Garengeot, chirurgien de Paris. Il a donné une splanchnologie, avec des estampes faites d'après l'original : c'est l'*Anatomie* de Winslow qu'il enseigne. Il a donné encore une myotomie humaine & canine : il combat Ofrai sur l'espace cellulaire du médiastin.

J. Christophle Bohlius, le dernier disciple de Ruysch, a donné une très-bonne these sur les conduits du chyle, avec une planche très-bien faite. Il a défendu dans une brochure, l'insensibilité des tendons & de la dure-mere.

Etienne Hales, ministre de Teddington, excellent homme & très-bon physicien. Son hæmastatique est un des meilleurs ouvrages qu'on ait sur la physiologie : elle est toute en expériences. Il recevoit le sang de l'artere carotide d'un cheval dans un tuyau de verre, il en notoit la hauteur des sauts; il parvint à estimer la vraie force que le cœur exerce sur le sang. Il crut avoir calculé par l'injection la diminution de vîtesse que le sang éprouve dans les petites branches des arteres. Il a travaillé sur la respiration, sur la cause de la chaleur animale. Il a donné des preuves de la résorption, qui se fait par les veines mésentériques.

George Ehrhard Hamberger, professeur de Jena, de la secte Iatromécanique. Il a laissé une physiologie complette, une dissertation sur les secrétions, une autre sur la saignée, une troisieme sur la respiration : c'est la derniere qui a donné lieu aux recherches de M. de Haller. Hamberger se permit vis-à-vis de lui des expressions dignes d'un autre siecle. M. de Haller y répondit, en omettant entiérement le nom de Hamberger, & en évitant tout ce qui pouvoit lui faire de la peine. Hamberger ne manquoit pas de génie; mais il ne varioit pas assez ses expériences, & il ne regardoit les objets que d'un côté. Son cœur se prévenoit en faveur de ses découvertes, & s'irritoit des oppositions qu'on pouvoit lui faire.

Jacques-Auguste Blondel mérite notre reconnoissance, parce qu'il s'est élevé le premier contre l'erreur épidémique, qui attribuoit à la mere les vices cutanés & les monstruosités du fœtus. Plus on a vérifié ces monstres, plus on a examiné de près le pouvoir inexplicable des passions d'une autre ame, & plus on se convainc de la solidité des raisons de M. Blondel.

Albert de Haller, de l'académie, citoyen de Berne en Suisse, fut pendant dix-sept ans professeur à Gottingue, & se retira dans sa patrie, en refusant la place de chancelier de cette université, qu'il avoit servie dès sa naissance. Il a beaucoup écrit sur l'*anatomie* & sur la physiologie; il a fait un très-grand nombre d'expériences sur des animaux vivans, & disséqué un nombre considérable de cadavres humains : nous ne parlerons que de ses principaux ouvrages. These contre le nouveau conduit salivaire, que M. Coschwitz croyoit avoir découvert. Sur le diaphragme, avec une planche, où les plans tendineux de l'aponevrose sont exprimés; sur deux fœtus réunis par la poitrine. M. de Haller fut un des premiers qui défendit le sentiment de Duverney & les monstres originaux. Il a écrit plusieurs dissertations sur le même sujet, dans lesquelles il donne plusieurs dissections de monstres, & les a réunis à la fin dans un seul ouvrage. Il a écrit encore sur la valvule d'Eustachio, sur les vaisseaux du cœur, de la valvule du colon, & sur-tout de la comparaison de cette partie dans l'intestin frais & dans l'intestin soufflé & séché; de l'épiploon, avec la description du nouvel épiploon colique. Huit tomes de planches anatomiques; le plus grand nombre représenté les arteres du corps humain. Elles ne sont pas toutes égales, quoique toutes faites d'après nature : celle de la cœliaque & de la tibiale postérieure ont moins réussi. Il est entré au reste dans le plus grand détail dans l'histoire des arteres, sur lesquelles on n'avoit presque que l'abrégé de Winslow; sur les organes de la liqueur fécondante, sur la structure des vésicules séminales, composées de petits intestins aveugles; sur le réseau vasculaire du testicule, & sur les vaisseaux déférens. Expériences sur la respiration, pour démontrer que les muscles intercostaux internes élevent également les côtes comme les externes, & qu'il n'y a point d'espace rempli d'air entre la plevre & les poumons; sur les hermaphrodites, que M. de Haller croit être ordinairement des hommes, dont l'uretre est fendue sous le pénis. Expérience pour faire voir que les cavités droites du cœur ne conservent leur mouvement, que parce qu'elles sont irritées par le sang, & que les cavités du côté gauche ne le sont pas. Mémoire sur les parties sensibles & irritables; ce mémoire a fait époque, & a attiré à son auteur bien des ennemis & bien des apologistes. Il réduit l'irritabilité à la seule fibre musculaire, & ne trouve de sentiment qu'aux nerfs; il le refuse à la dure-mere, à la plevre, aux tendons, au périoste, *&c.* Mémoire sur le mouvement du sang, fondé sur des expériences faites principalement sur des grenouilles. On y défend en quelque maniere la dérivation & la révulsion; le sang est accéléré dans l'artere de la partie dont on ouvre une veine : causes du mouvement du sang différentes du cœur, *&c.* Deux mémoires sur la formation du poulet, fondés sur un grand nombre d'expériences; le ventricule droit du cœur ne commence à paroître que plusieurs jours après le ventricule gauche; le poumon ne paroît qu'après lui. Les changemens du cœur ne sont que des rapprochemens des parties; le fœtus existe dans la mere avant l'approche du mâle. Zone ciliaire;

développemens du fœtus, &c. Mémoire sur la formation des os, leur structure & leurs accroissemens; vaisseaux droits, hémisphere vasculeux; vaisseaux qui entrent dans l'apophyse, qui sortent du noyau. Le périoste n'est pas le moule de l'os; l'os s'accroît & se forme par la pulsation des arteres. Mémoire sur le cerveau des animaux, & sur-tout des poissons. Mémoire sur les yeux des animaux; vaisseaux du corps vitré & du crystallin; trois lames de la rétine; la choroïde incapable d'être le siege de la vue. Mémoire sur le systême de M. de Buffon; commentaires sur les leçons de Boerhaave. Nous y remarquons uniquement que ces leçons sont bien de ce grand homme, & que les notes seules sont de l'éditeur. Elémens de la Physiologie, & abrégé de ces élémens. Il nous est impossible d'entrer dans un détail sur un livre de cette longueur. Bibliothéque anatomique, sous presse.

Frédéric Schreiber de Konigsberg, professeur à Pétersbourg. Il a commencé de donner une Physiologie, dont il n'a pu finir qu'une partie. Il étoit mathématicien & métaphysicien. Il a traduit & augmenté la Myologie de Douglas; il a donné des mémoires sur les sutures, les os triangulaires, &c.

Nicolas Rosen de Rosenstein, premier médecin de Suede, a donné un abrégé d'*Anatomie* & quelques theses, entre lesquelles il y en a une sur le vomissement, fondée sur des expériences.

François Nicholls a donné un abrégé d'*Anatomie* & de Physiologie, dans lequel il y a des hypotheses fort singulieres; quelques mémoires, entr'autres, sur une écrevisse hermaphrodite; un traité stahlien sur l'ame.

Josias Weitbrecht, professeur à Pétersbourg. On a de lui un ouvrage sur les ligamens. Il partage sur cette partie de l'*anatomie* la gloire de Winslow, & il l'a éclaircie par des planches. Plusieurs mémoires académiques sur la vessie; sur la maniere de discerner les os du côté droit d'avec ceux du côté gauche; sur le pouls, qu'il ne croit pas pouvoir attribuer à la nouvelle onde de sang partie du cœur. Sur les muscles du visage; des theses sur la structure & les fibres musculaires de l'uterus; la contraction de la prunelle; les apophyses mammillaires, &c. Il a suivi dans tous ses ouvrages ses propres dissections.

François Gigot de la Peyronie, de l'académie, premier chirurgien du roi, a voulu établir le siege de l'ame dans le corps calleux, sur des expériences trop peu nombreuses; source ordinaire des hypotheses & des erreurs. Il a donné la dissection d'un animal musqué de l'espece des civettes.

Alexandre Stuart, médecin, a donné un mémoire sur le mouvement des muscles, avec leur *anatomie* & quelques expériences. Il a traité de l'usage de la bile, & a donné un mémoire singulier de la formation du cœur construit uniquement sur une hypothese.

Jacques-Théodore Klein, secrétaire de la ville de Dantzig, homme curieux & qui a traité presque toutes les classes des animaux, a donné l'*anatomie* de plusieurs poissons, & défendu dans un mémoire l'ouie de cette classe d'animaux, dont il croyoit avoir découvert les organes. Dans un autre mémoire il prouve que la coquille des animaux testacées se forme avec l'animal même.

J. Frédéric Cassebohm, professeur à Halle, excellent anatomiste. On n'a que peu d'écrits de sa main, & il est mort dans un âge très-peu avancé. Ce qu'il a donné sur l'organe de l'ouie est excellent, & de la derniere exactitude: il est entré dans le plus grand détail des plus petites parties de cet organe. On a de lui encore un manuel de la dissection des muscles & des visceres, qui n'est pas sans d'utiles découvertes.

Antoine Leprotti, premier médecin du Pape, a donné deux mémoires sur les premieres racines des vaisseaux du chyle: il a vu l'eau passer de l'intestin dans les vaisseaux; sur les glandes simples du rectum.

Dominique Gusman Galeazzi a donné dans les mêmes commentaires de l'académie de Bologne, des dissertations sur les corps jaunes: sur les glandes simples & composées des intestins: sur les conduits hépaticystiques, qu'il admet: sur les intestins & les cellules: sur le fer contenu dans les cendres animales.

Pierre Nanni a défendu le systême glandulaire de Malpighi.

Pierre-Paul Molinelli, célébre chirurgien, a fait des observations sur les nerfs de la huitieme paire, qu'il lioit: & sur les conduits des larmes.

Cajetano Tacconi a travaillé sur le cal qui remplace l'os; sur la gelée dont ce cal est formé; sur la quantité de bile produite dans un temps donné; sur l'*anatomie* d'un monstre.

Job Baster, Zélandois, a beaucoup travaillé sur les animaux de mer; sur les coquillages; sur les polypiers, qu'il regarde bien plus comme l'habitation de ces animaux, que comme leur ouvrage. Il a donné un mémoire sur la génération des animaux.

L'ostéologie & la miologie de Jean Bajet ont le mérite d'être copiées sur la nature.

Bryan Robinson, médecin de l'état en Irlande, Iatroméchanique. Il a donné des essais d'économie animale, dont une grande partie roule sur un systême de tuyaux artificiels & sur la quantité d'eau qui couloit de ces tuyaux à proportion de leur grandeur, & de leur liberté entiere ou gênée dans une partie de ces tuyaux. Il a cherché expérimentalement les diminutions de force dans les solides de l'homme, qui dépendent de l'âge, de la médecine &c. Il a écrit ensuite sur la perspiration, & en a dressé des tables sur ses propres expériences comparées avec celles de quelques autres physiciens: sur la grandeur du cœur & sur celle du foie: le premier est plus grand dans les animaux sauvages, le dernier dans les animaux domestiques. Il y a plusieurs autres morceaux de physiologie dans l'écrit de Robinson sur les médicamens.

César Verdier a donné dans son abrégé à peu-près la même *Anatomie* de Winslow. L'édition refondue par M. Sabatier est bien plus digne de notre confiance.

Les épîtres de Joseph Pozzi sont remplies de faits particuliers.

Antoine Ferrein, de l'académie, professeur en *anatomie*, de Paris, a donné plusieurs mémoires d'*anatomie* & de physiologie. Il a fait des expériences sur la production de la voix, & substitué au différent diametre de la glotte les dégrés de tension dans ses ligamens. Il a cru avoir découvert les vaisseaux blancs dont les visceres sont composés. Il a travaillé sur le rein, dont il rejette les glandes & dont les conduits urinaires sont, selon M. Ferrein, des paquets de conduits. Il a eu sur le muscle digastrique une controverse avec Winslow & avec Monro. Il n'admet d'autres hermaphrodites que des femmes.

Joseph Lieutaud, de l'académie, professeur en *anatomie*, & ensuite médecin des enfans de France, a beaucoup disséqué & écrit un ouvrage important sur notre art. Ses essais d'*Anatomie* ne sont point un abrégé de Winslow; ils sont nés d'après les travaux de l'auteur, & beaucoup plus corrects, sur bien des parties du corps humain, comme sur les arteres du bassin, sur la division de la partie supérieure des ventricules du cœur, dont une embrasure reçoit l'oreillete, & l'autre s'ouvre dans son artere. Il a découvert,

découvert, à-peu-près en même temps que M. de Haller, l'épiploon colique: mais celui-ci est entré dans un plus grand détail, & en a donné la figure. Dans un mémoire sur la vessie urinaire, il appuie sur son trigone & sa luette. Il a traité du vomissement, qu'il attribue essentiellement à l'estomac & accidentellement aux forces de la respiration.

Pierre Lyonnet a donné plusieurs observations utiles sur la testacéothéologie de Lesser: & une *Anatomie* complette de la chenille du saule: ouvrage qui surpasse tout ce qu'on a fait encore en *Anatomie*, accompagné de planches parfaites.

Guillaume Porterfield a donné un ouvrage considérable sur les yeux, dont la partie physiologique est la plus originale.

George Martine, outre plusieurs mémoires physiologiques & mathématiques, a écrit sur les animaux semblables & sur la chaleur animale, & un commentaire sur les Tables d'Eustachio; ce dernier ouvrage est fait avec soin. Martine a lu tous les auteurs contemporains, & a profité de cette lecture pour deviner les vues de l'auteur: il y a ajouté plusieurs remarques utiles.

Browne Langrish a donné des analyses du sang & de l'urine, faites sur l'homme en santé & sur l'homme dans différentes périodes de la fievre, pour découvrir le changement que la fievre produit dans ces humeurs. Il a écrit sur le mouvement musculaire & sur la structure du muscle, sa théorie n'est point mauvaise: il a attribué la contraction des muscles à un esprit éthéré qui excite & augmente la force contractive des élémens solides de la fibre.

J. Jacques Huber de Bâle, professeur à Cassel, éleve de M. de Haller. Ses mémoires sur la moëlle de l'épine, sur ses nerfs, sur les plis du vagin & l'hymen, sont très-bons: il en a écrit d'autres sur l'origine du nerf intercostal, sur le trou ovale, sur les monstres, sur quelques variétés des muscles, *&c.*

Chrétien Gottlieb Buttner, professeur de Konigsberg, a donné deux descriptions de fœtus monstrueux, très-finies, & un recueil d'observations anatomiques & pathologiques.

Jacques Denys, éleve de Rau, & chirurgien. Il y a plusieurs bonnes observations dans son *Traité des accouchemens*, & plusieurs remarques sur la force contractive de l'utérus, le placenta, le cordon, *&c.*

J. Ernest Hebenfreit, professeur en *anatomie* à Leipsick, a donné un bon nombre de theses anatomiques, & une anthropologie légale, avec quelques descriptions de monstres, & des recherches sur les hermaphrodites.

Juste Godefroi Gunz, professeur en *anatomie* à Leipsick, & ensuite premier médecin du roi de Pologne, homme savant & appliqué, mais censeur sévere des ouvrages d'autrui, a donné plusieurs theses d'*anatomie*, dans lesquelles il y a généralement ou des opinions ou des observations nouvelles. Il a écrit sur la respiration, sur l'artere maxillaire, sur le mouvement du sang dans la dure-mere, sur le foie, sur l'articulation de la mâchoire inférieure, sur l'utérus, sur les hernies & les parties qui en sont le siege, sur le *Traité des humeurs* d'Hippocrate.

Il a paru à Dublin, en 1734, un très-bon ouvrage sur la transpiration: ce sont des tables dressées par M. Rye, sur sa propre expérience. Elles different considérablement de celles de Sanctorio.

Guillaume Noortwyck a donné sur l'utérus dans l'état de grossesse, un ouvrage un peu verbeux qui mérite d'être lu.

François Duhamel du Monceau, de l'académie, a bien mérité de la physique appliquée aux besoins de l'homme: il a donné plusieurs mémoires sur la formation des os, il a cru y découvrir de l'analogie avec la formation des écorces: il suppose que le périoste forme une premiere lame osseuse qui est bientôt recouverte d'une seconde, & d'une troisieme. Il a fait les expériences de la garance, dont la couleur passe dans les os; d'autres expériences sur l'ente animale des éperons du chapon.

Philippe Adolphe Boehmer, professeur à Halle, a donné plusieurs bonnes theses d'*anatomie*. On a de lui deux recueils de planches très-bien exécutées, dans lesquelles il représente un monstre, l'utérus, l'œuf humain, l'ovaire, & des objets liés à ces parties.

Abraham Kaauw, neveu de Boerhaave, professeur à Pétersbourg, grand anatomiste, mais sourd, a donné trois excellens ouvrages d'*anatomie*, & quelques mémoires. Tout le monde estime son *Traité de la perspiration Hippocratique;* il y a une infinité de détails anatomiques originaux, sur le suintement des matieres fines, injectées au travers des membranes; sur la structure des membranes & leur tissu cellulaire extérieur; sur la structure de la peau, *&c.* Dans un autre ouvrage sur l'*impetum faciens* d'Hippocrate, il y a de bonnes choses sur la structure des muscles, sur l'effet des blessures du cerveau & des meninges: il a donné d'amples descriptions de deux monstres, & il y a défendu les monstres accidentels. Dans un mémoire sur les hermaphrodites, il doute qu'il y en ait de véritables. Un autre mémoire très-considérable, traite de la fibre, de la glu dont elle est composée, du tissu cellulaire, *&c.*

François Boissier de Sauvages, professeur de Montpellier, Iatromathématicien, mais de la secte de Stahl, a beaucoup écrit & mêlé quelquefois les expériences au raisonnement. Nous ne pouvons accuser que ses principaux ouvrages. Théorie de la fievre: M. de Sauvages calcule les forces du cœur, & trouve aisément que son mouvement ne peut pas naître des nerfs, dont la liqueur est elle-même mise en mouvement par le cœur: on ignoroit alors la force de l'irritabilité. Il s'opposa au théorême de Bellini qui admet l'accélération dans les vaisseaux libres, quand une partie des vaisseaux est bouchée par l'obstruction. Théorie de l'inflammation, le cœur est mis en mouvement par l'ame & non pas par le stimulus; la dilatation des arteres dans le pouls, *&c.* Notes sur l'hæmastatique de Hales; expériences sur la contraction des arteres, sur l'adhésion des différentes humeurs de l'animal, la dilatation, *&c.* Théorie du pouls & de la circulation: M. de Sauvages admet des fibres longues qui raccourcissent l'artere coupée. Le muscle se contracte bien plus que le calcul ne le permet. La somme des lumieres de tous les petits vaisseaux est décuple de la lumiere de l'aorte. Dissertation sur la maniere dont l'air agit sur le corps humain: le poumon est regardé comme un réservoir dans lequel le sang peut être diverti. Elémens de physiologie: il y a bien des expériences & bien des hypotheses dans cet ouvrage qui est un précis. De la puissance de l'ame sur le cœur: M. de Sauvages l'admet entiere. Plusieurs dissertations sur les yeux; un mémoire sur la cause du pouls; un autre sur l'action des muscles intercostaux externes; un autre sur la force vitale de l'ame, *&c.*

Claude-Nicolas le Cat, chirurgien établi à Rouen, physicien & anatomiste. Il a beaucoup écrit. Ses ouvrages sont mêlés d'hypotheses & de faits. Ce qu'il a fait de mieux, c'est le traité sur l'oreille, dont les planches sont bonnes. Cependant M. le Cat ne sut pas trouver les deux communications du nerf pterygoïdien avec l'intercostal & le nerf dur. Le traité des sens est enrichi de plusieurs phénomenes optiques & de la découverte de la membrane qui tapisse la face intérieure de la sclérotique. Deux écrits sur les nerfs & les muscles, pleins d'hypotheses. M. le Cat place le sentiment dans les

meninges: il voudroit soutenir la communication de la dure-mere sur toute la longueur des nerfs. Après quelques expériences, & beaucoup de raisonnemens contre l'insensibilité des tendons & des membranes, on voit que M. le Cat a trouvé lui-même ces parties insensibles. Les mémoires sur la couleur noire des negres, & sur la cause de l'évacuation périodiques, sont entiérement fondés sur des hypotheses.

David Corneille de Courcelles a donné deux ouvrages sur les muscles; dans le premier, il donne les figures des muscles du pied; dans le second, les muscles du visage sont dessinés avec beaucoup de propreté: & quoiqu'Albinus ait travaillé dans un goût plus anatomique, les planches de notre auteur ne sont point à mépriser.

Jean-Nathanaël Lieberkuhn, médecin de Berlin, l'un des anatomistes qui a réussi le mieux dans les injections; tout ce qu'il a écrit est bon, mais sur-tout son mémoire sur la structure des floccons qui composent la tunique interne des intestins: de très-belles planches représentent le réseau vasculaire, les petites glandes, & la bulle chyleuse, par laquelle M. Lieberkuhn croit que cette liqueur nourriciere est resorbée. M. Lieberkuhn a découvert dans un mémoire, son secret pour mouler en argent les vaisseaux des visceres; & dans un autre, une petite planche fort commode pour mettre des petits animaux sous le microscope. Il a laissé un assortiment précieux de préparations anatomiques.

Joseph-Etienne Bertier, prêtre de l'oratoire, mérite d'être mis au nombre des anatomistes, par les expériences qu'il a faites sur les animaux en vie; il a nié le mouvement péristaltique; il a cherché dans l'air & dans la chaleur la cause principale du mouvement du sang. Il est affligeant que M. Bertier ait trouvé l'erreur sur le chemin qui mene à la vérité.

Henri Baker a fait des expériences sur le polype: il a écrit des observations microscopiques, dont une partie regarde la circulation du sang, & d'autres sujets physiologiques.

J. C. Wilde a donné des observations anatomiques dans les mémoires de Pétersbourg.

Clifton Wintringham, premier médecin du roi d'Angleterre, a fait un nombre considérable d'expériences sur les mesures & les forces de différentes arteres & veines du corps animal, & il en a déduit des conséquences très-importantes pour la physiologie. Les veines généralement résistent mieux à la dilatation que les arteres; & les petites arteres sont plus fortes que les troncs. Les arteres du bassin sont plus foibles que les arteres voisines, & les veines y sont plus fortes, *&c.*

Benjamin Hoadley, médecin, bel esprit, auteur d'une piece de théâtre estimée, a donné, sur la respiration, un mémoire dans lequel il défend une hypothese erronée, mais qui renferme des expériences curieuses.

Pierre Demours a donné plusieurs mémoires sur l'œil, sur les fibres de l'iris, sur une membrane nouvelle de l'humeur aqueuse; il a donné aussi deux mémoires sur l'accouplement des salamandres & des crapauds.

La these de Frédéric Liebegott Pitschel, sur la glaire articulaire, est bonne, & contient des observations intéressantes sur les glandes de Havers.

Joseph Exupere Bertin, de l'académie, médecin du prince de Walachie, établi depuis à Rennes, a donné plusieurs ouvrages d'*anatomie* & de physiologie: son ostéologie est très-bonne & très-complette, il s'est opposé à la nouvelle théorie de M. Ferrein, sur la formation de la voix. Dans différens mémoires, il a décrit les cornets sphénoïdiens: les fibres de l'estomac du cheval, très-semblables à celles de l'estomac de l'homme; les fibres de celui-ci; les vaisseaux que la veine ombilicale donne au foie; les conduits lacrymaux de différentes bêtes. Il a traité encore de la circulation des esprits animaux, & de la circulation particuliere du foie.

Jacques Parsons, médecin de Londres, a écrit sur les voies urinaires, sur la génération, sur les hermaphrodites, sur le mouvement musculaire, sur la physionomie produite par l'action fréquente des muscles qui servent de caractere à certaines passions; il y a de lui plusieurs mémoires dans les Transactions Philosophiques, qui roulent généralement sur l'*anatomie* comparée.

Antoine Petit, le fils, de l'académie, anatomiste & médecin: son édition de l'*Anatomie* de Palfyn est en grande partie un ouvrage nouveau & original. Il a donné des mémoires sur la maniere de rappeller les noyés à la vie, les ligamens de l'utérus, *&c.* Il est entré avec M. Bouvart dans une controverse anatomique qui dure encore. M. Petit est pour la latitude dans le terme de l'accouchement; il a donné à cette occasion une théorie nouvelle de la cause de l'accouchement, entiérement neuve.

Philippe Conrad Fabricius, professeur à Helmstadt, homme philosophique entiérement livré aux études: il a donné un abrégé sur l'administration anatomique, & plusieurs bonnes theses sur l'*Anatomie.*

J. Daniel Schlichting, médecin à Amsterdam, a donné une description des organes de la génération, mais sur-tout un mémoire sur le mouvement du cerveau qui dépend de la respiration, qui a donné lieu aux recherches de M. de Haller & de M. Camure: on a de lui plusieurs mémoires anatomiques & physiologiques.

François-David Hérissant, de l'académie; ses mémoires sur la formation des os, des dents & des coquilles, sont intéressans; il a trouvé que le canevas original & cellulaire (vasculaire en même tems) des os, subsiste même dans leur état de parfaite dureté, & qu'on peut le mettre à découvert, en dissolvant la terre dont il est recouvert. Il a donné encore l'*anatomie* de l'estomac du coucou, & l'organe de la voix de l'âne, du cheval & du mulet.

Théophile de Bordeu, célebre médecin, a écrit sur les glandes, sur le tissu cellulaire, sur le pouls: il croit que les glandes rendent leur humeur, non parce qu'elles sont comprimées, mais par un effet de leur l'irritation. Il a admis une force contractive puissante dans le tissu cellulaire, & assigné à chaque viscere un pouls caractéristique.

Casimir Christophe Schmiedel, médecin du corps du Margrave d'Anspach, a écrit sur l'origine du nerf intercostal (qu'il dérive en partie d'une cellulosité sortie des membranes de la carotide) sur ce nerf dans la poitrine & dans le bas-ventre; sur quelques anastomoses des arteres; sur les vaisseaux lymphatiques du foie.

Frédéric Guillaume Hensing, professeur à Giessen, mort dans un âge peu avancé, a donné des theses utiles sur le péritoine, l'épiploon, le colon & les apophyses.

Pierre Tabarrani, de Bologne, a donné des observations anatomiques nombreuses & intéressantes, sur les finus du cerveau; sur les parties génitales de la femme; sur les corps jaunes. Il en a donné d'autres dans les mémoires de l'académie de Sienne, sur les enveloppes du testicule; sur la valvule d'Eustachio; sur un hermaphrodite.

Les deux mémoires de M. Jean Linings, imprimés dans les Transactions Philosophiques, contiennent des tables très-exactes sur la transpiration insensible, dressés sur les expériences que l'auteur a faites dans la Caroline méridionale.

Charles Bonnet, de Geneve, philosophe, a donné dans son *Insectologie*, des expériences très-intéressantes sur la fécondité des pucerons, sans aucun mêlange du mâle; sur la réparation des parties dans différentes especes de vers. Ses *Considérations sur les corps organisés*, & sa *Palingénesie*, contiennent un systême sur la génération, sur les polypes & sur la réparation des parties perdues, dont il explique les phénomenes par des germes préformés, & qui se développent. L'*Essai analytique sur les facultés de l'ame*, est une théorie mécanique sur la formation des idées, leur association, la volonté, *&c.* Il a donné des mémoires académiques sur la respiration des chenilles, sur le tœnia, sur quelques parties nouvellement découvertes dans les insectes.

Turberville Needham, ex-jésuite, a donné plusieurs ouvrages sur les organes spermatiques du calmar; sur les petits animaux qui naissent dans les infusions, & sur la chaîne qui lie le systême animal au végétal. Il admet un passage imperceptible de l'un de ces systêmes à l'autre, & se persuade que la matiere végétante exaltée peut devenir animale, & redevenir végétale par la perte d'une partie de ses forces.

Guillaume Hunter a peu écrit, quoiqu'un des meilleurs anatomistes du siecle. Une controverse l'a porté à donner un mémoire sur la marche du testicule dans le fœtus: il a ajouté à la découverte de M. de Haller, que la cellulosité, par laquelle le testicule descend pour se rendre au scrotum, est fermée par un étranglement qui survient à la descente du testicule. M. Haller ôte aux veines rouges la fonction de repomper les humeurs fines; il assigne cette fonction uniquement aux vaisseaux lymphatiques. Il soutient, d'après ses propres recherches, la nature insensible des tendons, des ligamens, *&c.* M. Hunter prépare depuis long-temps un grand & magnifique ouvrage sur le fœtus & le placenta. La membrane qui couvre le placenta, & que nous appellons *chorion*, est selon lui une membrane surnuméraire produite par la tunique intérieure de l'utérus: il est à souhaiter que cet ouvrage soit publié.

George-Louis le Clerc de Buffon, de l'académie: il a donné dans ses mémoires plusieurs dissertations physiologiques sur les couleurs accidentelles; sur le strabisme; sur les corps jaunes. Dans la grande histoire naturelle, dont treize tomes roulent sur les quadrupèdes, le second est destiné au mystere de la génération. M. de Buffon reconnoît, & dans la liqueur fécondante du mâle, & dans la liqueur du corps jaune, des particules organiques vivantes, détachées de toutes les parties de l'animal, sur lesquelles elles se sont moulées par un secret de la nature. Ces particules s'unissent en commençant par celles qui dérivent des parties génitales: de leur union résulte un nouvel animal. On trouve aussi dans ce tome une ostéogénie; un traité sur la nutrition, l'accroissement, la durée de la vie, les tables mortuaires, *&c.* Dans le III[e] tome, M. de Buffon traite des sens, & sur-tout de la vue, de la couleur des negres, *&c.* Ce que M. de Buffon donne sur les animaux, appartient à leur partie physique. Dans le XII[e] tome il établit que plusieurs especes d'animaux ont disparu entiérement; que l'Amérique méridionale n'a que des animaux à elle, & différens de ceux de l'ancien continent. Dans le XIII tôme, M. de Buffon reprend ses moules intérieurs, & les deux puissances formatrices, l'élasticité & l'attraction.

M. d'Aubenton, de l'académie, s'est associé à M. de Buffon pour son Histoire de la nature: les dissections des quadrupedes sont de lui; elles sont accompagnées des squelettes & des mesures des parties principales, sur lesquelles l'attention de l'auteur s'est fixée, comme les visceres, le diaphragme, les dents. Il y a beaucoup de bon dans ces *anatomies*, & on y trouve plusieurs animaux dont l'*anatomie* nous manquoit encore. La description du cabinet du roi est entiérement de M. d'Aubenton; on y trouve des monstres, des maladies, de l'*anatomie* artificielle. On a de lui des mémoires sur l'hypomanès, les os du manmoulh, le différent emplacement du grand trou occipital dans l'homme & dans les animaux.

François Lamure, de Montpellier: on a de lui trois mémoires anatomiques ou physiologiques. Le premier sur les changemens que la respiration produit dans le mouvement du sang du cerveau. Les expériences sont les mêmes en général que celles de M. de Haller, mais moins détaillées; la théorie en est un peu différente. M. Lamure donne à ses expériences une date plus ancienne; mais celles de M. de Haller ont paru les premieres, & sont plus nombreuses. M. Lamure a donné, & même réimprimé là-dessus un mémoire polémique que ses amis pourroient souhaiter qu'il eût supprimé. Il a donné un autre mémoire sur le mouvement du sang & le pouls, dans lequel il rejette la dilatation de l'artere; un troisieme sur la coëne du sang: dans une these il a donné une hypothese sur la secrétion animale.

Joseph Marie de la Sône, de l'académie, premier médecin de la reine: on a de lui quelques mémoires physiologiques sur les capsules rénales; sur la structure des os; sur la formation des dents; sur la structure de la rate & sur celle des arteres.

Abraham Trembley, de Geneve, a découvert les polypes d'eau douce, après quelques indications légeres qu'en avoit donné Leuwenhoeck & un anonyme Anglois. Il a fait sur ces animaux un nombre considérable d'expériences très-fines & très-lumineuses. Le monde apprit par le succès de ses expériences, qu'il y a des animaux qui, comme les plantes, poussent des bourgeons dont se forment de nouveaux animaux; qu'on peut même, par des incisions, forcer ces animaux de se multiplier, & que l'art en fait faire les hydres les plus compliquées. M. Trembley a donné plusieurs autres mémoires sur différentes especes de polypes, dont plusieurs se divisent & se partagent en deux animaux, & dont d'autres especes ont un tronc commun avec plusieurs têtes, gouvernées par des volontés différentes & opposées.

Jacques Gautier a imprimé, à la maniere de le Blond, un nombre considérable de planches anatomiques, inégalement bonnes, dont il y en a cependant où les veines & les nerfs sont représentés avec plus d'abondance que chez les autres auteurs. Il étoit artiste, & la bonté du dessin dépendoit du chirurgien qui disséquoit pour lui. Il ne faut cependant pas se livrer aux singulieres idées de Gautier sur la préformation du fœtus dans le mâle.

J. S. Eisenman, professeur de Strasbourg, a donné une dissection d'une matrice double, avec de très-belles planches.

Richard Broklesby a confirmé par des expériences l'insensibilité du périoste & des tendons.

J. Joseph Sue, chirurgien, a orné la traduction de l'ostéologie de Monro, de très-belles planches dessinées par une dame. Il a donné un anthropotomie & un abrégé d'*Anatomie*: on a de lui de bons mémoires sur les fibres musculeuses de la matrice, sur les mesures du fœtus de différens âges, *&c.*

Pierre Camper, professeur de Groningue, a donné plusieurs ouvrages intéressans. Il y a deux tomes de dessins anatomiques du bras & du bassin, qui sont de sa main. Il rejette l'irritabilité des arteres, & attribue à la piqûre des nerfs les accidens qui surviennent à la saignée, & que l'on met sur

le compte du tendon du biceps. M. Camper a donné encore l'*anatomie* de l'estomac des animaux ruminans, celle des organes de l'ouie, du cachalot, du cerveau de plusieurs poissons, des organes de la génération du pipa, & de la descente graduelle du testicule dans le scrotum.

Auguste-Jean Roesel, peintre, a travaillé avec succès sur les insectes & sur les grenouilles; il a donné l'*Anatomie* de plusieurs de ces animaux, & des écrevisses, & l'histoire naturelle des polypes. Ses planches sont d'une grande beauté.

Charles de Geer (prononcez de *Guèr*), sénateur du royaume de Suede, a donné de très-bonnes observations sur les insectes, sur l'*anatomie* des chenilles & des papillons, sur leurs fonctions animales, sur le volvox ou protée, sur une scolopendre qui perd deux pieds dans sa seconde métamorphose, *&c.*

M. Arlet a donné un mémoire utile sur le poids du cerveau dans différens animaux.

J. Frédéric Meckel de Wezlar, professeur en *anatomie* à Berlin, un des meilleurs anatomistes du siecle, n'a donné que peu d'ouvrages imprimés, la pratique ayant trop pris de son tems. Dans sa these inaugurale il a donné une excellente description du nerf de la cinquieme paire, avec une planche parfaite. Il a donné une description très-complette de ce nerf, & a découvert les deux branches qui rentrent dans le crâne, & qui vont, non à la dure-mere, mais au nerf intercostal, & à la branche dure de la septieme paire. Il a donné encore une description très-complette de la septieme paire, & il auroit continué d'enrichir la nevrologie, s'il n'avoit été arrêté par le défaut d'artistes assez exacts pour exécuter les dessins de ses préparations. Dans un autre mémoire il a donné des observations intéressantes sur les vaisseaux lymphatiques, sur la structure des glandes conglobées, sur les causes qui rendent l'oreillete & le ventricule gauche plus étroits que les mêmes cavités du côté droit; sur la couleur noire des negres, dont on trouve une teinte dans le cerveau; sur le desséchement du cerveau dans les personnes troublées.

Pierre Tarin, chirurgien. Ses *Adversaires sur le cerveau*, ne sont pas sans des observations & des dessins originaux. Il y a de bonnes choses dans son *Anthropotomie* & dans son *Ostéographie.*

Jean Bonhomme, chirurgien d'Avignon. Les figures de sa céphalotomie sont extrêmement roides, & ne paroissent pas toutes être dessinées d'après le sujet. Il y a cependant des choses originales.

George Arnauld, chirurgien François établi à Londres, a écrit sur les hermaphrodites, & en a donné quelques descriptions. Il a parlé dans ses mémoires des organes qui servent de passage ou de matiere aux hernies.

Anne-Charles Lorry a fait sur les parties sensibles & irritables, des expériences dans lesquelles il a cru trouver du sentiment à la dure-mere & aux tendons.

Ambroise Bertrandi, chirurgien de Turin, homme lettré. Son ouvrage sur le foie & sur les yeux est plein de bonnes choses, & de remarques très-subtiles sur les vaisseaux transparens des yeux, *&c.* Il a donné un mémoire sur les corps jaunes.

Jean Daniel Meyer, peintre de Nuremberg, a gravé un nombre considérable de squelettes d'animaux, quelques monstres, & des squelettes teints en rouge par la garance.

Etienne-Louis Geofroi, médecin de Paris, a donné, sur les insectes des environs de Paris & sur les coquillages, des ouvrages où la physiologie a beaucoup profité, sur-tout par rapport à la génération des insectes. Il a donné un mémoire sur l'organe de l'ouie des quadrupedes à sang froid, & un autre sur un poulet mal conformé.

George-Guillaume Steller, homme unique, capable de tout faire & de tout souffrir, envoyé en Kamstchatka & de-là en Amérique pour y chercher des plantes, ayant fait naufrage dans l'île de Beering, trompa l'ennui d'une île inhabitée par d'excellentes recherches anatomiques sur le lamentin, sur la loutre à poil de velours, sur le grand phoca, qu'il nomme *ours de mer.* Dans un autre mémoire il a donné des observations sur les poissons, leur *anatomie*, leur génération.

J. George Heuerman, professeur de Copenhague, a donné une physiologie avec des planches d'*anatomie* originales, des monstres, des expériences anatomiques, *&c.* L'ouvrage mérite d'être lu.

J. Godefroi Zinn d'Anspach, professeur à Gottingue, mort dans un âge peu avancé, excellent anatomiste. Il a donné un très-bon ouvrage sur la structure des yeux, avec de très-belles planches & des détails très-exacts. C'est un ouvrage classique, & qui passera à la postérité. Il a donné plusieurs autres mémoires sur les yeux des animaux, sur le mouvement de l'iris, les fibres de la rétine, les membranes de l'œil, les vaisseaux les plus fins du cristallin, du vitré, la couronne ciliaire. Tout ce qu'il a laissé est digne de notre confiance. Sa these inaugurale contient des expériences sur les blessures du cerveau, qui ne permettent pas de placer l'ame dans le corps calleux, ni de borner au cervelet l'origine des nerfs vitaux. Dans un autre mémoire il a fait voir que l'enveloppe des nerfs n'est qu'une tunique cellulaire, & que la dure-mere ne les accompagne pas. Il a fait des expériences sur l'insensibilité de la dure-mere & des tendons, & a travaillé sur le limaçon de l'oreille.

Antoine Louis, chirurgien de Paris. Son mémoire sur les naissances tardives, causa en France une grande sensation & bien des controverses. M. Louis n'admettoit pas ces termes irréguliers de la naissance. Il a écrit aussi pour défendre la certitude des signes de la mort.

J. F. Maurice Duverney a donné une myologie où il y a des observations particulieres.

J. George Roederer de Strasbourg, professeur de Gottingue, mort dans un âge peu avancé, a laissé plusieurs ouvrages anatomiques; sa these sur le fœtus; un mémoire sur les moles; un autre contre l'influence de l'imagination de la mere sur le fœtus; encore un autre sur un fœtus paralitique; un autre sur l'*anatomie* d'un ours; un livre sur l'uterus & sur l'ovaire, avec des planches & des mesures exactes; l'*anatomie* des parties de la femme dans un abrégé de l'art des accouchemens; plusieurs theses sur les noyés, sur le fœtus, sur les parties de la génération de l'homme, sur le cerveau, sur les arcades tendineuses des muscles.

M. Bourgelat a travaillé avec succès sur l'*anatomie* du cheval.

Robert Whytt, médecin du roi en Ecosse, homme de génie & praticien, défendit le systême de Stahl, un peu mitigé par des raisonnemens mêlés d'expériences; défendit de même l'oscillation des petits vaisseaux, & l'action de l'opium appliqué sur l'extérieur des nerfs; donna une description de l'ovaire du buccin; écrivit contre M. de Haller, convint de l'insensibilité des tendons, de la dure-mere, *&c.* mais soutint que ces parties acquéroient du sentiment par l'inflammation.

J. Godefroi Janke, professeur à Liepsic, mort jeune, avoit donné des theses entiérement originales sur les dents, les alvéoles, les mâchoires, les capsules articulaires, les trous du crâne, les veines cutanées.

Guillaume Smellie, accoucheur, a donné des planches anatomiques des parties de la génération destinées à éclaircir l'art de l'accouchement, le changement de l'uterus, la route que suit l'enfant en venant au monde. Il y a beaucoup d'observations utiles dans ses observations.

J. Jacques-Louis Hoin a écrit sur la vitalité des enfans, sur l'hermaphrodite Drouart. Il a fait des expériences sur les tendons, en a constaté l'insensibilité.

J. Baptiste Bohadsch a donné l'*anatomie* du lievre de mer, & de quelques autres animaux de cette classe.

J. Ellis, négociant, peut être compté entre les anatomistes à cause d'un ouvrage intéressant, & de plusieurs mémoires qu'il a donnés sur les polypiers & sur l'animal, qui sert de moëlle animée à un grand nombre de plantes de la classe des corallines.

Gualther, V. Doeveren, professeur à Groningue, a écrit sur les vers des intestins & sur plusieurs monstres, qu'il ne regarde pas comme formés par des accidens. Il avoit fait, pendant ses études, des expériences sur les parties tendineuses, & il y avoit trouvé du sentiment. Il les fit publier long-tems après. Il convint cependant que les plaies de ces parties n'avoient jamais causé des convulsions. Il pense de l'irritabilité comme l'auteur des dernieres expériences sur cette puissance animale.

Jacques-Chrétien Schaeffer, ministre à Ratisbonne, physicien. Il a donné l'*anatomie* de plusieurs insectes, & sur-tout d'une puce d'eau à écaille, des observations sur plusieurs polypes, & a refait les expériences de Spallanzani sur les limaçons, & les a trouvé justes.

Plusieurs theses intéressantes furent publiées vers ce tems-là à Gottingue. Nous ne nommerons que celle de J. Thierry Waldorf sur les expériences faites pour expliquer l'influence de la respiration sur le mouvement du cerveau. Pierre Castell sur l'insensibilité de plusieurs parties du corps animal. J. Jacques Rhades sur le fer qu'on retire du sang. B. Asche sur le premier nerf de l'épine du dos. David-Christophe Schobinger sur le tissu cellulaire. Pierre Detlef sur le cal des os colorés par la garance. Les expériences de M. Detlef démontrent l'existence du suc osseux.

Les theses de M. Evers sur les noyés, de M. de Brunn sur les ligatures des nerfs, & sur-tout celle de J. Christophe Kuhleman, méritent d'être citées. La derniere contient des expériences faites avec beaucoup de soin & de peine sur la conception & la formation de l'embryon dans la brebis. Ces expériences faites par M. de Haller prouvent qu'une vésicule de l'ovaire se gonfle dans la conception, & se remplit d'une carnosité qui lui fait prendre le nom de corps jaune.

Alexandre Monro, fils & successeur de l'anatomiste du même nom, a donné deux theses remarquables sur le testicule qu'il a injecté. Il a confirmé les observations de M. de Haller & les a suivies dans d'autres animaux. M. Monro a trouvé dans le corps humain les vaisseaux excrétoires de la glande lacrymale. Il a écrit sur les vaisseaux lymphatiques, & les a regardés, comme M. Hunter, comme des vaisseaux résorbans, & non pas comme des branches fines des arteres rouges.

Urbain Tosetti, des écoles pies de Rome, a fait, avec soin, un grand nombre d'expériences sur l'insensibilité des tendons, de la dure-mere & de plusieurs autres membranes, qu'il a publiées dans quatre épîtres.

Cæsario Pozzi, professeur de mathématique à Florence, a fait de même, avec toutes les précautions requises, des expériences nombreuses sur le même sujet. Les résultats ont été pour l'insensibilité de ces parties. Dans une épître à M. Jekao, il a traité des globules du sang vus au microscope, & en a confirmé la figure sphérique.

Martin Frobenius Ledermuller, notaire de Nuremberg, a fait, avec succès, des expériences microscopiques. Il a donné deux mémoires sur les animaux spermatiques, qu'il regarde comme de véritables êtres vivans & animés par une volonté; il s'est élevé contre les molécules organiques. Il a donné des observations sur les globules du sang, les nerfs, différens polypes.

Marc-Antoine-Léopold Caldani, premier professeur en théorie de l'académie de Padoue, a travaillé avec beaucoup de succès sur l'*anatomie* & sur la physiologie. Dans quatre épîtres & dans deux ouvrages, il a exposé de nombreuses expériences sur la sensibilité & sur l'irritabilité. Il a examiné avec beaucoup de pénétration les objections faites contre le systême de M. de Haller, & n'a laissé aucun lieu à une réplique raisonnable.

Charles-Nicolas Jenty, chirurgien François établi à Londres, a donné des planches d'*anatomie* d'une grandeur au-dessus du commun: il en a dessiné les parties sous des points de vue nouveaux. Il a coloré le dos & les vertebres pour dessiner la face postérieure de la poitrine & du bas-ventre. Dans d'autres planches il a exprimé la matrice & le fœtus, & il a donné un cours d'*anatomie*.

Les observations que M. Adanson a faites sur les animaux contenus dans des coquillages, méritent d'être lues.

J. Amédé Walter, anatomiste de Berlin, a fait une ostéologie pleine de bonnes observations, & sur-tout de très-belles injections de cartilages.

J. François Cigna, de Turin, a défendu l'irritabilité, & a donné, dans un mémoire, des preuves de l'influence que l'air exerce sur la couleur du sang.

Toussaint Bordenave, professeur en chirurgie de Paris, a défendu le suc osseux contre le sistême du perioste, & l'insensibilité du tendon.

Antoine de Haen, célebre praticien & professeur à Vienne, a été dans des sentimens contraires, & a beaucoup écrit contre l'irritabilité & contre l'insensibilité des tendons & des membranes. Il y a beaucoup de recherches physiologiques dans ses observations cliniques, sur la chaleur du sang, la coëne, les nouveaux pouls critiques, le passage ouvert des clysteres jusques à l'estomac, &c.

Laurent Claussen a donné une bonne these sur le duodenum.

Roberd Ramsay, professeur à Edimbourg, a fait, en présence de M. Whytt, des expériences qui confirment l'insensibilité des tendons.

J. Baptiste Gaber, de Turin, a donné deux excellens mémoires sur l'effet de la putridité, sur le développement de l'alkali volatil, & sur sa prompte dissipation, sur la coëne, &c.

M. Fougeroux, neveu de M. Duhamel, a pris parti pour son illustre oncle, & a défendu la formation des os par des feuillets ossifiés du perioste.

Charles-Frédéric Wolf, professeur à Pétersbourg, a écrit sur la génération & sur la formation des animaux. Ses observations ont été faites sur le poulet. M. Wolf a cru voir qu'une force expansive & une force résistante forment les vaisseaux & le fœtus même, sans le secours du cœur & avant que le cœur soit formé lui-même: que le cœur & les intestins commencent par être des surfaces planes, qui se ferment dans la suite: que le pere n'est nécessaire pour la génération, qu'à cause de la force

nourrissante de la liqueur qu'il fournit. Il faut lire avec attention les ouvrages de cet auteur.

George-Christiern Reschel a donné des theses utiles sur la circulation du sang vue au microscope, sur la formation des os, sur la séparation des épiphyses.

Balthazar-Adam Stier sur une nouvelle membrane de l'œil. C'est la lame intérieure de la choroide, qu'il sépare de la ruyschienne.

Simon-Pierre Pallas s'est attaché à l'*anatomie* comparée & aux zoophytes. Ce qu'il a donné jusqu'ici est tiré de la nature même.

Felix Fontana, professeur de Pise, a donné plusieurs écrits remplis d'expériences & de vues nouvelles. Il a enrichi l'irritabilité de plusieurs faits nouveaux & de loix observées avec soin. Il a remarqué les causes de l'erreur de Laghi & des autres antagonistes de l'insensibilité. Il a très-bien décrit l'appareil funeste de la vipere. Il a confirmé les globules de sang contre des observations mal faites & travaillé avec succès sur l'épididyme; il a fait voir que l'iris se contracte sans être irritable.

J. Frédéric Lobstein, professeur en *anatomie* de Strasbourg. Nous attendons beaucoup de cet excellent dissecteur, qui a débuté par une très-bonne these sur le nerf accessoire.

Antoine Martin a donné, dans les mémoires de l'académie de Suede, des expériences instructives sur les variations de la chaleur animale sous différentes circonstances; sur l'énorme dégré de chaleur dans lequel l'homme peut respirer; sur les dilatations & les rétrecissemens de la poitrine qui naissent des passions, des alimens & d'autres causes peu connues.

Dominique Cotunni (Cotunnius) de Naples, anatomiste dont on espere beaucoup. On en a des observations des plus fines sur l'oreille interne, sur l'humeur du vestibule, sur les canaux par lesquels M. Cotunni présume qu'elle rentre dans le sang; sur la structure du nerf, sa gaîne cellulaire, l'humeur dont elle est abreuvée; sur les glandes, dans lesquelles réside le poison variolique, *&c.*

Joseph-Thaddée Klinkosch, de Prague, a donné des dissections de monstres fort exactes.

Charles Warner Curtius en a donné une autre très-détaillée.

Henri-Auguste Wrisberg. Tous ses ouvrages sont bons, & il y a beaucoup de travail dans ses écrits sur les petits animaux, sur l'embryon, *&c.*

Henri Palmatius Leveling. Bonne these sur le pylore.

Luc Sichi a vérifié l'expérience qui prouve que le mouvement du cœur dépend de l'irritabilité. Il a confirmé l'insensibilité des tendons, du périoste.

Lazare Spallanzani, professeur à Pavie, a donné trois ouvrages distingués. Le premier sur les animaux microscopiques, dans lequel il fait voir que la chaleur de l'eau bouillante éteint à la vérité la vie des animaux, mais qu'il peut facilement se glisser de l'erreur dans cette expérience. Ce sont de véritables animaux, & les vermisseaux spermatiques ont constamment une peau. La matiere végétale ne produit pas des animaux. Ses observations sur le mouvement du sang vu au microscope dans la salamandre d'eau, sont très-exactes, & peuvent servir à détromper le lecteur sur bien des conjectures qui avoient pris trop d'empire. M. Spallanzani confirme la sphéricité des globules, leur simplicité, *&c.* L'auteur a vu la tête, les cornes, les yeux se séparer dans le limaçon, & des membres entiers avec des os nombreux renaître dans la salamandre d'eau. Comme cet ouvrage n'est qu'un précis, on espere beaucoup de l'ouvrage entier.

Philippe Fermin a rendu à l'histoire du crapaud, *pipa*, sa simplicité naturelle. La femelle a sur son dos des tubercules propres à nourrir & à faire éclore ses petits. Le mâle, après avoir fécondé les œufs de la femelle, les étend sur son dos.

* M. La Fosse, le fils, sans contredit le plus habile hippiatre de ce siecle, & peut-être le plus savant qui ait existé jusqu'à ce jour, a donné un cours d'Hippiatrique, où l'*anatomie* du cheval est traitée avec d'autant plus de perfection, que l'auteur a tout vérifié par lui-même sur plusieurs sujets qu'il a disséqués. Il nous a fourni l'art. HIPPIATRIQUE, *Suppl.*

Rappellons ici l'*Essai sur la putréfaction*, excellent ouvrage attribué à une dame.

L'*anatomie* de la premiere paire de nerfs de J. Daniel Mezger est exacte.

Guillaume Hewson a fait une très-belle découverte qu'il a publiée dans différens mémoires imprimés entre les *Transactions Philosophiques.* Il a découvert les vaisseaux lactées & lymphatiques & le conduit thorachique, toujours double dans les oiseaux, dans les quadrupedes à sang froid, & dans les poissons. On n'avoit jusqu'ici connu ces vaisseaux que dans les quadrupedes à sang chaud. Il a fait voir ici que l'air introduit dans la poitrine comprime le poumon & gêne la respiration.

La these d'Adolphe-Julien Bose sur la cornée: & celle de J. Michel Roederer, sur la bile & sur la valvule du colon, sont très-bonnes.

M. Descemet décrit dans un mémoire une membrane nouvelle, qu'il croit contenir l'humeur aqueuse, & qui effectivement peut être démontrée dans le bœuf.

M. Tenon, de l'académie, chirurgien, a écrit sur l'œil, & a donné des mémoires intéressans sur la maniere dont se fait l'exfoliation des os, & dont leurs pertes se réparent.

Nous espérons beaucoup de M. Sabatier, le chirurgien, qui a refondu l'*Anatomie* de Verdier.

Nous venons de donner le précis le plus abrégé des meilleurs auteurs anatomiques. Nous avons été obligés de nous borner, & d'omettre quantité de bons ouvrages, crainte d'être trop volumineux. Nous avons omis à dessein ceux qui ne sont pas originaux, & qui ne sont que le fruit de la lecture. Nous avons évité enfin de parler de ceux dont nous aurions été obligés d'indiquer les défauts & les erreurs. (*H. D. G.*)

ANAVINGA, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) arbre du Malabar, assez bien figuré sous ce nom par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, *vol. IV. pl. XLIX. page 101.* Les Brames l'appellent *talana*, les Portugais *bringiela falsa d'arbore*, les Hollandois *granaat pruymen*; dans quelques endroits de l'Inde il est connu sous le nom d'*edmetha.*

Il forme un arbre de moyenne grandeur, haut de vingt pieds environ, dont le tronc droit & élevé de sept à huit pieds a environ deux pieds de diametre, & est couronné de branches alternes longues, médiocrement épaisses, peu écartées, qui lui forment une cime conique. Le bois en est blanc, dense, solide, couvert d'une écorce cendrée, lisse, qui est rousse dans les jeunes branches. Sa racine a le bois roux, fibreux, & l'écorce noirâtre. Ses feuilles sont alternes, disposées circulairement le long des jeunes branches, à des distances d'un à trois pouces, elliptiques, pointues à leur extrémité supérieure, longues de trois à quatre pouces, une fois moins larges, dentelées légérement dans leur contour, épaisses, lisses, luisantes, d'un verd noir en dessus, plus clair en-dessous, relevées d'une côte principale, avec six à huit nervures de chaque côté, & portées sur un pédicule court, demi-cylindrique, plat en-dessus, avec lequel elles sont comme articulées sur les branches.

De l'aisselle de chaque feuille, sortent des fleurs hermaphrodites, quelquefois solitaires, quelquefois

réunies trois à quatre en corymbe, vertes, de trois lignes de diametre, portées sur un péduncule à-peu-près de même longueur. Chaque feuille consiste en un calice de quatre feuilles pointues persistentes, une corolle de quatre pétales arrondis, concaves, à-demi épanouis, en six étamines courtes à sommets rouges, & un ovaire sphérique placé au centre, & terminé par un style simple verd-jaune. L'ovaire, en grandissant, devient une baie sphérique de la grosseur d'une cerise, verte, lisse, à peau très-fine, comme marquée de quatre à six sillons, recouvrant une chair verte, succulente, à une loge, qui contient 12 à 20 graines en pepins ovoïdes, roux, longs de près de deux lignes, presque une fois moins larges, dispersés çà & là dans sa substance & attachés à ses parois.

L'*anavinga* est toujours verd, & fleurit une fois tous les ans; ses fruits mûrissent vers le mois d'août. Il croît dans les terres sablonneuses du Malabar, sur-tout autour de Cochin.

Qualités. Ses fleurs seulement sont sans odeur. Ses feuilles & ses autres parties rendent une odeur désagréable, & ont une saveur amere, ainsi que ses fruits.

Usages. La décoction de ses feuilles s'emploie dans les bains pour dissiper les douleurs des articulations. Le suc exprimé de ses feuilles est un puissant sudorifique qui tient le ventre libre, & qui guérit les maladies qui ont le plus de malignité.

Remarque. Cet arbre doit être placé dans la famille des cistes, à côté du caopia. (*M. ADANSON.*)

ANAXANDRE, (*Hist. de Lacédémone.*) roi de Lacédémone, fut un prince féroce par caractere & par éducation. Les institutions de Lycurgue qu'il observoit dans toute leur rigueur, avoient encore fortifié un fond de férocité qu'il tenoit de la nature. Roi citoyen dans Sparte, il vouloit être tyran chez ses voisins. Les peuples nouvellement subjugués furent traités en esclaves, & la dureté de son gouvernement fut la cause de la seconde guerre contre les Messéniens; ces peuples épuisés par la rapacité des exacteurs, se souvinrent qu'ils avoient été libres. Ils mirent à leur tête un jeune audacieux qui fit trembler ses maîtres. *Anaxandre* instruit de ce soulevement, regardoit ce feu comme une foible étincelle; il marche contr'eux moins pour les combattre que pour les punir: mais il éprouva que ceux qu'il traitoit en esclaves étoient des hommes qui savoient mourir. Une sanglante défaite qu'il essuya, mit Sparte sur le bord du précipice. Ces fiers tyrans de leurs voisins envoyerent consulter l'oracle de Delphes qui leur répondit, qu'*ils ne seroient vainqueurs que quand ils auroient un Athénien à leur tête.* Cette réponse humilia leur fierté; mais trop superstitieux pour être rebelles à la voix d'une prêtresse, ils s'abaisserent à demander aux Athéniens un général; on leur envoya Tyrtée, poëte de profession qui n'avoit jamais fait la guerre qu'au bon sens, & qui fut reçu comme un dieu tutélaire par les Lacédémoniens. On lui déféra le titre de général, mais *Anaxandre* s'en réserva toutes les fonctions. Les deux partis livrerent un combat où la fortune se déclara pour les Messéniens. Tyrtée fit des vers qui consolerent les vaincus, & qui, dit-on, releverent leur courage. Les Spartiates embrâsés par son feu poétique, engagerent un nouveau combat & remporterent une victoire complette. *Anaxandre* fut profiter de ses avantages: il mena son armée contre Ira où les Messéniens avoient rassemblé toutes leurs forces; ils soutinrent un siege d'onze ans. *Anaxandre*, moins rebuté qu'aigri de leur résistance, sappa les murs & s'introduisit par la breche dans la ville, où l'on vit la plus affreuse scene de carnage. Les femmes, les vieillards & les enfans oubliant leur foiblesse, combattirent comme des forcenés qui ne demandoient qu'à mourir: ceux qui survécurent à cette action meurtriere furent réduits à l'humiliante condition des Ilotes. Voilà tout ce qu'on sait d'*Anaxandre.* (*T—N.*)

ANAXANDRIDE, (*Hist. de Lacédémone.*) roi de Sparte, n'est connu que par deux traits qui ont perpétué sa mémoire. Ce fut sous son regne que les Lacédémoniens fatigués du loisir de la paix, chercherent un vain prétexte pour faire la guerre aux Tégéates. La Pythie qu'ils consulterent, répondit qu'*ils seroient vainqueurs, s'ils pouvoient recouvrer les os d'Oreste, fils d'Agamemnon, inhumé à Tégée.* Un certain Lychès se transporte dans cette ville & achete un fond qui avoit appartenu à ce prince, il fouille & découvre une urne qu'il rapporte à Sparte, prétendant qu'elle renfermoit les dépouilles mortelles d'Oreste. Il fut cru, parce qu'on desiroit qu'il dît vrai. Les Lacédémoniens pleins de confiance dans ce dépôt, marchent contre les Tégéates & les rangent sous leur domination: cette guerre couvrit de gloire *Anaxandride.* Ce prince avoit épousé une femme qui ne lui donnoit point de postérité. Les Lacédémoniens craignant de voir sa famille éteinte, lui députerent les éphores pour lui représenter la nécessité de répudier sa femme & d'en prendre une autre qui pût lui donner un successeur. *Anaxandride* répondit qu'*il ne pouvoit consentir à un divorce qui semeroit l'amertume sur le reste de sa vie.* Les éphores ne pouvant le résoudre à rompre son premier engagement, lui proposerent d'en prendre une seconde & de faire taire la loi qui n'autorisoit point cette double union; il y consentit avec peine, & il eut de cette seconde femme un fils nommé *Cléomene*, qui régna après lui. Sa premiere épouse, qui pendant si long-tems avoit été stérile, lui donna dans la suite trois fils; savoir, Doreus, Léonida & Cléombrote. *Anaxandride* est plus célebre par ce monument de la tendresse conjugale que par les actions qui illustrent les rois: il vivoit du tems de Crésus, roi de Lydie. (*T—N.*)

ANAXIDAME, (*Hist. de Lacédémone.*) fut le collegue d'Anaxandre, roi de Sparte. Il paroît que ce prince occupé de l'administration civile, fut sans talent pour la guerre, puisqu'il n'est point fait mention de lui dans la guerre que les Spartiates firent aux Messéniens pendant son regne. Il eut pour successeur son fils Archidame qui transmit son trône à son fils Argesiclès, princes pacifiques qui ne s'occuperent que du bonheur de leur peuple. L'histoire n'entre dans aucun détail sur leur regne, parce qu'elle n'aime qu'à consacrer les auteurs des révolutions & les fléaux des hommes; il est à présumer qu'ils eurent des vertus tranquilles, parce que les princes ont la destinée des femmes, dont les plus honnêtes sont celles dont on ne dit mot. (*T—N.*)

ANAZETA, (*Géogr.*) ville d'Asie dans la grande Arménie, aux environs du mont Taurus. Elle est dans le gouvernement de Van, non loin du lac qui porte ce nom. Ce pourroit bien être la même que Manassate, quoique l'orthographe du nom soit différente; car il arrive souvent qu'en langue Turque ou Arabe, le mot qui se prononce par un *a* initial se prononce aussi quelquefois comme s'il y avoit une *m* ou une *h* avant l'*a*, de maniere que les uns ont écrit souvent un nom de ville en lui donnant l'*a* pour lettre initiale, tandis que les autres qui croyoient entendre une *m* ou une *h* dans la prononciation de ce mot l'ont fait précéder d'une *m* ou d'une *h*. La géographie de l'Asie moderne est pleine de ces fautes; il faudroit que les géographes voyageurs apprissent assez la langue d'un pays, avant d'y aller faire des recherches. (*C. A.*)

ANCASTER ou ANCASTRE, (*Géogr.*) bourg

d'Angleterre, dans le comté Lincoln, & près de la ville de ce nom. Suivant l'itinéraire d'Antonin, c'est l'ancienne Crococalana ou Crorolana, capitale du pays des Coritains. (*C. A.*)

ANCÉE, (*Hist. Grecque.*) roi d'Arcadie, fameux pour avoir donné lieu au proverbe, *il y a encore bien du chemin entre le verre & la bouche*, fut fils de Lycurgue, &, selon d'autres, de Neptune d'Astipalée. On le compte au nombre des Argonautes; & Pausonias rapporte qu'ayant suivi Méléagre à la chasse du sanglier de Calydon, il mourut d'une blessure que lui fit cet animal. Ceux qui le font fils de Neptune d'Astipalée, ajoutent que ce prince n'eut de passion que pour l'Agriculture, & qu'ayant maltraité un de ses esclaves pour avoir négligé ses vignes, celui-ci lui dit: *qu'il s'y intéressoit à tort, que jamais il ne boiroit des vins qu'elles produiroient. Ancée* frappé de cette prédiction, attendoit avec une impatience mêlée de crainte, l'instant de la vendange: alors prenant une coupe pleine de vin, *vois-tu*, dit-il à l'esclave, *l'accomplissement de ta prophétie?* Mais ce dernier lui répondit, *que la coupe n'étoit pas encore à sa bouche.* Effectivement, un sanglier qui ravageoit ses vignobles s'étant présenté, il laissa échapper la coupe, & poursuivit le sanglier qui se jetta sur lui & le tua. Il y a sans doute du fabuleux dans ce récit; au reste, le lecteur pourra le rejetter ou l'admettre. Plusieurs prétendent qu'il faut distinguer *Ancée*, fils de Lycurgue, d'avec le fils de Neptune d'Astipalée. Pausf. *lib. VIII.* Aulu. *Noct. attic. lib. XIII. ch. 16.* Hom. & *alii.* (*T—N.*)

§ ANCENIS, (*Géogr.*) petite ville de France en Bretagne, à six lieues Est de Nantes & à dix d'Angers. Elle est sur la Loire, dans une situation très-agréable & dans un pays fertile. C'est l'ancienne *Ancenisium*, capitale des Anmites, peuples des environs de l'embouchure de la Loire. Il y avoit autrefois un château fort qui est aujourd'hui ruiné. *Long. 16, 28. lat. 47, 22.* (*C. A.*)

* § ANCHEDIVE *ou* ANGADIVE, (*Géogr.*) petite île de l'océan Indien, sur la côte du royaume de Décan, & *Angedive*, petite ville dans les Indes dans le royaume de Décan, sont la même chose; savoir, une île (& non une ville) sur la côte de Décan, car le royaume de ce nom n'existe plus: ce pays appartient à l'empereur du Mogol. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

ANCHISE, (*Hist. Grecque.*) pere d'Enée, de la famille de Priam, dernier roi de Troye. L'histoire nous a conservé peu de détails sur la vie de ce prince, & le peu qui nous en reste, est altéré par la fable. On le fait fils de Capis & de la nymphe Naïs. Sa femme dont on ignore le nom, lui donna un fils appellé *Enée.* C'est cet Enée si fameux par le monument immortel que lui a érigé Virgile. Après la prise de Troye, *Anchise* s'éloigna de cette ville qui ne lui offroit plus que des débris; il fit voile vers l'Italie, emportant avec lui ses dieux & ses trésors. Enée secondé d'Ascagne son fils, favorisa sa retraite; & c'est ce qui a donné lieu aux poëtes de feindre qu'Enée l'avoit sauvé des flammes en le portant sur ses épaules. *Anchise* mourut en Sicile près de Drepanes, & fut enterré sur le mont Erix. Les auteurs fabuleux racontent qu'il avoit été frappé d'un léger coup de tonnerre qui le rendit aveugle, pour avoir eu part aux faveurs de Vénus, & les avoir indiscrétement révélées. Ceci sert seulement à prouver que ce fut un prince aimable & galant. *Voyez* Denis d'Halicarnasse, Tite-Live, Virgile, Homere. (*T—N.*)

ANCHORA, (*Géogr.*) nom d'une petite ville du Péloponese, que les anciens ont nommée *Asine* & quelquefois *Faneromini.* Elle étoit située près du golfe de Modon ou de Coron. Strabon & Ptolomée en font mention.

ANCIENS, s. m. pl. (*Belles-Lettres.*) Il se dit particuliérement des écrivains & des artistes de l'ancienne Grece & de l'ancienne Rome.

Dans les dialogues de Perrault, intitulés: *Parallele des anciens & des modernes*, l'un des interlocuteurs prétend que c'est nous qui sommes les *anciens.* « N'est-il pas vrai, dit-il, que la durée du monde est communément regardée comme celle de la vie d'un homme; qu'elle a eu son enfance, sa jeunesse & son âge parfait, & qu'elle est présentement dans sa vieillesse? Figurons-nous de même que la nature humaine n'est qu'un seul homme. Il est certain que cet homme auroit été enfant dans l'enfance du monde, adolescent dans son adolescence, homme parfait dans la force de son âge, & que présentement le monde & lui seroient dans leur vieillesse. Cela supposé, nos premiers peres ne doivent-ils pas être regardés comme les enfans, & nous comme les vieillards & les véritables *anciens* du monde »?

Ce sophisme ingénieux d'après lequel on a dit plaisamment, *le monde est si vieux qu'il radote*, a été pris un peu trop à la lettre par l'auteur du *Parallele.* Il peut s'appliquer avec quelque justesse aux connoissances humaines, au progrès des sciences & des arts, à tout ce qui ne reçoit son accroissement & sa maturité que du tems. Mais qu'il en soit de même du goût & du génie, c'est ce que Perrault n'a pu sérieusement penser & dire. Ici les caprices de la nature, les circonstances combinées des lieux, des hommes & des choses, ont tout fait, sans aucune regle de succession & de progrès. Où les causes ne sont pas constantes, les effets doivent être bizarrement divers.

L'avantage que Fontenelle attribue aux modernes, d'*être montés sur les épaules des anciens*, est donc bien réel du côté des connoissances progressives, comme la physique, l'astronomie, les méchaniques: la mémoire & l'expérience du passé, les vérités qu'on aura saisies, les erreurs où l'on sera tombé, les faits qu'on aura recueillis, les secrets qu'on aura surpris & dérobés à la nature, les soupçons même qu'aura fait naître l'induction ou l'analogie, seront des richesses acquises; & quoique pour passer d'un siecle à l'autre, il leur ait fallu franchir d'immenses déserts d'ignorance, il s'est encore échappé, à travers la nuit des tems, assez de rayons de lumiere, pour que les observations, les découvertes, les travaux des *anciens* aient aidé les modernes à pénétrer plus avant qu'eux dans l'étude de la nature & dans l'invention des arts.

Mais en fait de talens, de génie & de goût, la succession n'est pas la même. La raison & la vérité se transmettent, l'industrie peut s'imiter; mais le génie ne s'imite point, l'imagination & le sentiment ne passent point en héritage. Quand même les facultés naturelles seroient égales dans tous les siecles, les circonstances qui développent, ou qui étouffent les germes de ces facultés, se varient à l'infini: un seul homme changé, tout change. Qu'importe que sous Attila & sous Mahomet la nature eût produit les mêmes talens que sous Alexandre & sous Auguste?

Il y a plus: après deux mille ans, la vérité ensévelie se retrouve dans sa pureté comme l'or, & pour la découvrir, il ne faut qu'un seul homme. Copernic a vu le systême du monde comme s'il fût sorti tout récemment de l'école de Pythagore. Combien d'arts & combien de sciences, après dix siecles de barbarie, ont repris leurs recherches au même point où l'antiquité les avoit laissées?

Mais quand le flambeau du génie est éteint; quand le goût, ce sentiment si délicat, s'est dépravé; quand l'idée essentielle du beau, dans la nature & dans les arts, a fait place à des conceptions puériles & fantasques, ou absurdes & monstrueuses; quand toute la

la masse des esprits est corrompue dans un siecle, & depuis des siecles ; quels lents efforts ne faut-il pas à la raison & au génie même, pour se dégager de la rouille de l'ignorance & de l'habitude, pour discerner, parmi les exemples de l'antiquité, ceux qu'il est *bon* de suivre & ceux que l'on doit éviter ?

Perrault, ses partisans & ses adversaires ont tous eu tort dans cette dispute ; aux uns c'est le bon goût qui manque, & aux autres la bonne foi.

Quelle pitié de voir, dans *les dialogues sur les anciens & les modernes*, opposer sérieusement Mezerai à Tite-Live & à Thucidide, sans daigner parler de Xénophon, de Saluste, ni de Tacite ; de voir opposer l'avocat Le Maitre à Cicéron & à Démosthene ; Chapelain, Desmarets, Le Moine, Scudéri à Homere & à Virgile ; de voir déprimer l'Iliade & l'Enéide, pour exalter le Clovis, le Saint-Louis, l'Alaric, la Pucelle ; de voir donner aux romans de l'Astrée, de Cléopatre, de Cyrus, de Clélie, le double avantage de n'avoir *aucun des défauts que l'on remarque dans les anciens poëtes*, & d'offrir *une infinité de beautés nouvelles*, notamment *plus d'invention & plus d'esprit que les poëmes d'Homere ;* de voir préférer les poésies de Voiture, de Sarazin, de Benserade, *pour leur galanterie fine, délicate, spirituelle*, à celles de Tibule, de Properce & d'Ovide, *&c ?*

Il n'est pas étonnant, je l'avoue, qu'un parallele si étrange ait ému la bile aux zélateurs de l'antiquité ; mais aussi dans quel autre excès ne sont-ils pas tombés eux-mêmes ? Une si bonne cause avoit-elle besoin d'être soutenue par des injures ? Etoit-ce à la grossiéreté pédantesque à venger le goût ? Leur mauvaise foi rappelle ce que l'on raconte d'un homme qui par systême ne convenoit jamais des torts de ses amis. On lui en demanda la raison : *si j'avouois*, dit-il, *que mon ami est borgne, on le croiroit aveugle.* Mais les amis des *anciens* n'avoient pas cette injustice à craindre ; & d'ailleurs ne voyoient-ils pas que ne rien céder, c'étoit donner prise sur eux & présenter un côté foible ? Avoit-on besoin de leur aveu pour savoir que les grands hommes qu'ils défendoient étoient des hommes ? On sait bien que l'inégalité est le partage du génie. Avoient-ils peur que les beautés d'Homere ne fissent pas oublier ses défauts ? Pourquoi ne pas reconnoître que de longues harangues étoient déplacées au milieu d'un combat ; que des comparaisons prolongées au-delà de la similitude, choquoient le bon sens & le goût ; qu'une foule de détails pris dans les mœurs antiques, mais sans noblesse & sans intérêt, n'étoient pas dignes de l'épopée ; que le langage des héros d'Homere étoit souvent d'un naturel qui ne peut plaire dans tous les tems ; que si Homere a voulu se jouer de ses dieux, en les représentant railleurs, coleres, emportés, capricieux, il a eu tort ; que s'il les a peints de bonne foi, d'après la croyance publique, il n'est que pardonnable de n'avoir pas été plus philosophe que son siecle ; & que s'il les a imaginés tels lui-même, il a dormi & fait de ridicules songes ? Après avoir reconnu ces défauts, n'avoit-on pas à louer en lui la poésie au plus haut dégré, le coloris & l'harmonie ; la hardiesse du dessein & la beauté de l'ordonnance ; la plus étonnante fécondité, soit dans l'invention de ses caracteres, soit dans la composition de ses grouppes ; la véhémence de ses récits & la chaleur de ses peintures ; la grandeur même de son génie dans l'usage du merveilleux ; le premier don du poëte enfin, l'art de tout animer & de tout agrandir, cet art créateur & fécond qui a frappé, rempli, échauffé tant de têtes dans tous les siecles, & tant donné à peindre, après lui, & à la plume & au pinceau ?

Après avoir avoué que dans l'Enéide l'action manquoit de rapidité, de chaleur & de véhémence ; que les passions s'y mêloient trop rarement & laissoient de trop grands intervalles vuides ; que tous les caracteres, excepté Didon, étoient foiblement dessinés ; que celui d'Enée sur-tout n'avoit ni force, ni grandeur ; que les six derniers livres étoient une très-foible imitation de l'Iliade, *&c.* N'avoit-on pas à dire que les six premiers étoient une imitation merveilleusement embellie & ennoblie de l'Odyssée ? Que jamais la mélodie des vers, l'élégance du style, la poésie des détails, l'éloquence du sentiment, le goût exquis dans le choix des peintures n'avoient été à un si haut point dans aucun poëte du monde ?

Après avoir avoué que Sophocle & Euripide étoient inférieurs à Corneille & à Racine pour la belle entente de l'action théatrale, l'économie du plan, l'opposition des caracteres, la peinture des passions, l'art d'approfondir le cœur humain, d'en développer les replis ; n'avoit-on pas à faire valoir le naturel, l'énergie, le pathétique des poëtes Grecs, & sur-tout leur force tragique ?

Après avoir mis très-loin au-dessous de Moliere, Aristophane, Plaute & Térence, ne leur eût-on pas laissé la gloire d'avoir formé eux-mêmes dans leur art celui qui les a surpassés ? Et si La Fontaine a porté dans la fable le génie de la poésie ; si par le charme du pinceau, & par cette illusion si douce que nous fait sa naïveté, il a passé de très-loin Esope & Phedre ses modeles, n'ont-ils pas comme lui le mérite essentiel à l'apologue, le naturel, la grace & la simplicité ?

Quel avantage du côté d'Ovide, de Tibule & de Properce, sur la froide galanterie du bel-esprit de Rambouillet, sur les Voiture, les Benserade, les Sarazin, *&c.?* Quel avantage que celui d'Horace sur Boileau, son foible & froid copiste ! Quelle philosophie dans l'un, quelle abondance de pensées ! & dans l'autre quelle stérilité dans les sujets les plus riches ! Combien peu de profondeur dans ses vues, & d'imagination dans ses plans !

En général rien de plus imprudemment engagé que cette fameuse dispute. On ne conçoit pas même aujourd'hui comment elle put s'élever. N'avoit-on pa vu du premier coup-d'œil, l'avantage prodigieux que l'un des deux partis devoit avoir sur l'autre ? Qu'en opposant toute l'antiquité depuis Homere jusqu'à Tacite, au nouveau regne des lettres, depuis le Dante jusqu'à Despréaux, on embrassoit mille ans d'un côté, & tout au plus quatre cens ans de l'autre ? Et que pouvoit-on comparer ?

Les orateurs ? Mais Rome & Athenes avoient des tribunes ; les droits des nations, leur salut, les intérêts de la patrie & de la liberté, la grande cause du bien public & quelquefois du salut commun étoient confiés à un homme ; & le sort d'un état, celui des nations dépendoit de son éloquence. Qu'a de commun cet emploi sublime avec celui de nos avocats ? Où étoit dans l'Europe moderne la place d'un homme éloquent ? Etoit-ce dans notre barreau que devoient naître des Démosthenes ? Y a-t-il d'éloquence sans passion ? Et ne sait-on pas que le langage des passions est déplacé par-tout où la loi seule est juge ? *Voyez* BARREAU, *Suppl.*

Rien de plus important sans doute que l'objet de l'éloquence de la chaire ; mais la seule passion qu'on y excite est la crainte, quelquefois la pitié. La haine, l'orgueil, la vengeance, l'ambition, l'envie, la rivalité des partis, les discordes publiques, les mouvemens du sang & de la nature, le fanatisme de la patrie & de la liberté, tous les grands mobiles du cœur humain, tous ces grands ressorts de l'éloquence républicaine n'ont point passé de la tribune dans la chaire.

Les historiens ? Mais de bonne foi quelques talens que la nature eût accordé à ceux de nos tems de

ténebres, de barbarie & de servitude, auroient-ils pu donner au fer le prix de l'or? D'un côté, le tableau des républiques les plus florissantes, des plus superbes monarchies, des plus merveilleuses conquêtes, des plus grands hommes de l'univers, étoient sous les yeux de l'histoire. De l'autre, qu'avoit-elle à peindre? Des incursions, des brigandages, des esclaves & des tyrans. Exceptez en quelques regnes, & dites-moi ce qu'auroient fait de nos misérables annales les Tite-Live, les Tacite, les Thucidide, les Xénophon? Quand le génie n'auroit pas manqué à l'histoire moderne; l'histoire elle-même, cet amas de crimes sans noblesse, de nations sans mœurs, d'événemens sans gloire, de personnages sans caractere, sans vertu ni talent que la férocité, n'auroit-elle pas rebuté le génie? Des hommes éclairés, sensibles, éloquens, se seroient-ils donné la peine d'écrire des faits indignes d'être lus?

Les poëtes? Mais a-t-on pu prétendre que deux regnes, celui de Léon X & celui de Louis XIV, pussent entrer dans la balance avec toute l'antiquité? Ce sont les siecles d'Alexandre & d'Auguste, & tous les regnes des empereurs, que l'on réunit contre le premier âge de la renaissance des lettres. Mais pour juger combien le temps fait à la chose, on n'a qu'à joindre cinquante ans au siecle de Louis XIV, & l'on a de plus du côté des modernes, qui? Pope, Adisson, Métastase, nombre de poëtes François estimés & dignes de l'être; & cet homme prodigieux, qui peseroit lui seul dans la balance dix *anciens* des plus admirés.

Cette réflexion nous ramene aux moyens qu'on auroit encore de réclamer en faveur des modernes, contre l'injuste parallele qu'on a fait d'eux & des *anciens*. Ce seroit d'abord, comme nous l'avons dit, de comparer les espaces des temps, de faire voir d'un côté mille ans écoulés, seulement depuis Homere jusqu'à Tacite, & de l'autre côté tout au plus un ou deux siecles de culture; d'observer ensuite ce qu'un demi-siecle a mis depuis dans la balance. On pourroit dire alors: Voilà ce qu'a donné l'espace de soixante années. Qu'on attende encore quelques siecles; & quand les temps seront égaux, on aura droit de comparer les hommes.

On rapprocheroit ensuite les circonstances locales, celles des hommes & des temps; & combien, du côté de la Poésie, comme de l'Eloquence & de l'Histoire, les modernes n'auroient-ils pas de gloire d'avoir surmonté tant d'obstacles pour approcher des *anciens*? *Voyez* l'article POÉSIE, *Suppl.*

C'étoit ainsi, ce me semble, que cette cause devoit être plaidée. Si on ne se passionnoit que pour la vérité, on seroit juste, impartial comme elle; mais on se passionne pour son opinion, & la vanité veut avoir raison, à quelque prix que ce soit.

Le parallele de Perrault dans la partie des arts, est d'un homme plus éclairé, mais présumant trop de ses forces, ou plutôt donnant trop à l'adulation. Quand il seroit vrai que les modernes auroient égalé les *anciens* en sculpture, en architecture, la gloire de ces deux arts n'en seroit pas moins toute entiere ou presque toute entiere à ceux qui, les ayant créés, les ont portés à un point d'élégance, de correction, de noblesse, digne de servir de modele. On a beau dire qu'on peut ajouter aux beautés de l'architecture ancienne, cela n'est pas arrivé encore. On a donné plus de hardiesse & de commodité aux édifices, c'est le fruit de l'expérience; mais plus d'élégance & de majesté, non. Or c'est là le fruit du génie.

Quant à la peinture & à la musique, il faut savoir douter des prodiges que l'on nous vante; mais ne pas assurer sur des preuves légeres que ces arts n'étoient qu'au berceau; que les *anciens* qui chantoient sur la lyre ne se doutoient pas des accords; que dans la peinture ils n'avoient ni la magie du clair-obscur, ni l'une & l'autre perspective; ne pas juger d'Athenes d'après Pompeïa; & présumer qu'un peuple, dont les organes étoient si délicats & le goût si fin & si juste, ne se seroit point passionné pour ces deux arts, s'ils n'avoient pas été à-peu-près de niveau avec ceux où il excelloit. Apelles, Timante, Aëtion en auroient-ils imposé aux juges de Praxitelle & de Phidias? Une musique foible auroit-elle produit des effets qu'on oseroit à peine attribuer à l'éloquence, & fait craindre, même aux plus sages, son influence sur les mœurs & son ascendant sur les loix? Ce préjugé, favorable aux *anciens*, méritoit qu'on ne négligeât aucun des avantages du côté des modernes, & l'Italie eût été d'un grand poids dans la balance des beaux-arts. D'où vient donc que Perrault a eu la vanité de n'y faire entrer que l'école Françoise? Il avoit fait un mauvais petit poëme, dans lequel, pour flatter Louis XIV, il avoit opposé son regne à toute l'antiquité. On trouva la louange outrée; il voulut la justifier, & fit un livre, où, avec de l'esprit, il s'efforçoit d'avoir raison: moyen presqu'assuré de faire un mauvais livre.

Ainsi lui-même il avoit affoibli une cause déja trop foible, en détachant du parti des modernes tout ce qui n'appartenoit pas au regne de Louis le Grand; & s'il appelle à son secours Malherbe, Pascal & Corneille, sur-tout l'Arioste & le Tasse, c'est qu'il s'oublie, & perd de vue l'objet qu'il s'étoit proposé.

Mais ce qui l'avoit mis encore plus à l'étroit, c'est l'alternative comique à laquelle il étoit réduit, ou de louer ses adversaires & les amis de ses ennemis, ou de renoncer à tout l'avantage que leurs talens donneroient à sa cause. Racine, Despréaux, Moliere, la Fontaine étoient bien d'autres hommes à opposer aux *anciens*, que Chapelain & Scuderi. Il eût fallu avoir le courage & la franchise de les louer autant qu'ils méritoient de l'être; & cette vengeance étoit en même temps la plus noble & la plus adroite qu'il pût tirer d'un injuste mépris. (*M. MARMONTEL.*)

ANCIENS, ANTIQUITÉ, (*Beaux-Arts.*) Lorsqu'en traitant des beaux-arts on parle des *anciens* ou de l'*antiquité*, on entend sous ce nom les peuples *anciens* chez lesquels ces arts ont été florissans, & ce sont principalement les Grecs & les Romains. Ces deux nations se sont distinguées par la délicatesse de leur goût & par l'excellence de leurs ouvrages. On ne sauroit disconvenir qu'elles ont porté les arts à un dégré de perfection que les modernes n'atteignent que très-rarement. Il y a eu des critiques qui ont exalté avec tant d'enthousiasme la supériorité des *anciens*, que d'autres ont cru voir dans ces éloges une censure offensante des modernes. C'est ce qui occasionna en France la dispute si vive & si connue sur la prééminence entre les *anciens* & les modernes; dispute qui, pendant quelques années, fut poussée de part & d'autre avec trop de chaleur.

Nous n'entrerons point ici dans cette querelle. La discussion seroit plus longue que ne l'a cru M. Perrault, qui a prétendu prouver dans son petit ouvrage (*Parallele des anciens & des modernes.*), que les modernes ont égalé & même surpassé les *anciens* dans tous les genres. Nous nous bornerons à des réflexions générales sur le goût des *anciens*, telles que la nature de cet ouvrage les permet. Nous n'en parlerons même ici que relativement à l'Eloquence & à la Poésie, renvoyant à l'*article* ANTIQUE ce qui concerne les arts de la Peinture & de la Sculpture.

Les regles fondamentales du goût sont les mêmes dans tous les siecles, puisqu'elles découlent des attributs invariables de l'esprit humain. Il y a néanmoins beaucoup de variétés dans les formes accidentelles sous lesquelles le beau se peut présenter.

C'eſt à ce qu'il y a d'accidentel qu'on doit néceſſairement faire attention, lorſqu'il s'agit de juger des *anciens.* Un morceau d'éloquence ou de poéſie peut être parfaitement beau, & s'écarter néanmoins beaucoup de ce qui chez les modernes paſſe pour être de la plus grande beauté. Si l'on néglige de faire cette réflexion, on riſque de porter à tout moment des jugemens faux. On ne doit pas juger de la beauté d'un habillement Perſan d'après la mode des Européens; il faut néceſſairement avoir ſous les yeux la forme Perſane; c'eſt elle ſeule qui peut ſervir de regle dans le jugement qu'ou voudra porter.

La forme que les *anciens* donnoient à leurs ouvrages de goût s'éloigne pour l'ordinaire très-fort de la forme qu'on ſuit aujourd'hui, quoique l'eſſence de ces ouvrages n'ait point varié. Nous parlons ici principalement des écrits qui ne ſont pas de ſimple amuſement, mais qui ont un but moral, qu'ils tâchent d'obtenir ſous une forme accommodée au goût du ſiecle.

Le but des poëtes Grecs, par exemple, dans leurs tragédies, n'étoit pas uniquement de jetter pour quelques heures les ſpectateurs dans une agréable agitation de ſentimens divers, de montrer leur habileté dans l'art de remuer les paſſions, & de s'attirer une conſidération ou d'autres avantages perſonnels, ce qui eſt le but ordinaire des poëtes modernes. Cette différence dans les vues a dû néceſſairement en produire une très-grande dans l'exécution.

Il n'y a peut-être point de genre, ſoit en poéſie, ſoit en proſe, qui n'ait été dans ſa premiere origine introduit à l'uſage de la religion ou de la politique. C'eſt d'après cette remarque qu'il faut juger de la forme accidentelle de chacun de ces genres. Sans le ſecours de ce fil, on s'égareroit, & l'on porteroit des jugemens très-faux & très-injuſtes ſur les ouvrages de l'antiquité. Combien d'auteurs modernes qui déſaprouvent les chœurs dans les tragédies anciennes, parce qu'ils leur paroiſſent peu naturels! Mais s'ils faiſoient réflexion que les chants ſolemnels de ces chœurs étoient la partie la plus eſſentielle des premieres tragédies, & que l'action n'étoit qu'un acceſſoire (*Voyez* CHŒUR, EPISODE, *Suppl.*), ils reconnoîtroient que les poëtes n'ayant pas la liberté de toucher aux chœurs, ont ſu les incorporer à l'action avec beaucoup de ſageſſe & tout le goût imaginable.

On trouve pareillement dans les ouvrages des *anciens*, des traits qui répondent parfaitement & de la maniere la plus judicieuſe, au but principal de l'auteur, & qui par conſéquent tiennent à la perfection de l'ouvrage; & l'on ne ſauroit nier néanmoins que de pareils traits dépareroient infiniment l'ouvrage d'un auteur moderne. Qu'on liſe par exemple dans l'*Antigone* de Sophocle, la quatrieme ſcene du premier acte, on trouvera froide & choquante la maniere dont le ſoldat vient annoncer à Créon l'enterrement de Polynice. Une perſonne peu inſtruite ſera tentée de croire que Sophocle a voulu ici donner dans le burleſque. Mais quand on ſe rappellera l'obligation que la politique impoſoit aux poëtes Athéniens, d'inſpirer à chaque occaſion à leurs concitoyens de l'horreur pour l'état monarchique, cette ſcene paroîtra excellente. Le poëte y trace de main de maître les extravagances auxquelles l'eſprit deſpotique d'un tyran peut induire ſes eſclaves.

Il ne ſuffit pas, en liſant les ouvrages de goût des *anciens*, de ne jamais perdre de vue le but auquel ils étoient obligés de ſubordonner tout le reſte; il faut encore avoir conſtamment ſous les yeux, leurs mœurs, leurs loix & leurs uſages; ſans cela il n'eſt pas poſſible d'en juger ſainement. Si l'on ne conſidere pas quelle importance les Grecs mettoient à leurs jeux publics, & ſur-tout à la courſe des chevaux, on reprochera à Sophocle d'avoir ridiculement donné dans ſon *Electre* une ſi longue deſcription d'une pareille courſe à l'occaſion du récit fabuleux de la mort d'Oreſte. Cependant c'eſt ce morceau-là qui a dû plaire davantage à ſes ſpectateurs.

Au ſiecle d'Homere, l'uſage n'étoit pas encore introduit dans la ſociété, de parler contre ſes ſentimens; on ignoroit ce langage que nous nommons le *langage de la politeſſe.* Chacun s'énoncoit naturellement & ſans détour; & celui qui étoit dans le cas de faire quelques reproches à d'autres, n'y mettoit point d'adouciſſement; il s'exprimoit rondement, quoiqu'il fût ſans aigreur. Ce n'eſt donc pas ſur les mœurs d'aujourd'hui qu'il faut juger des converſations de cette eſpece, qu'on retrouve fréquemment dans l'Iliade. Comment Homere auroit-il pu peindre une nature qui de ſon temps n'exiſtoit pas encore?

Bien des gens ont trouvé étrange que dans ce même poëte, ſes perſonnages obſervent une gravité ſinguliere dans la ſimple converſation, qu'ils s'énoncent avec formalité, & une eſpece de ſolemnité. Le moindre rapport, le plus petit meſſage qu'un héraut vient faire de la part d'un des chefs de l'armée, s'y fait avec apparat (Voyez *Iliade*, *liv. IV*, *v.* 204 *& ſuivans*). Mais cette maniere eſt préciſément dans les mœurs de ces tems-là. Le poëte, en ne la ſuivant pas, auroit manqué la nature. Ce qu'on blâme ici en lui, ce ſont donc des beautés bien réelles, lorſqu'on penſera que chez les *anciens*, certaines choſes qui ſeroient aujourd'hui de très-peu de valeur, étoient d'un tout autre prix; on ne prendra plus Homere & ſon Achille pour deux enfans, comme on eſt tenté de le faire, quand on lit de quelle maniere Minerve tâche de conſoler Achille ſur la perte du butin qu'Agamemnon lui a enlevé.

Un exemple bien propre à faire ſentir la néceſſité de conſulter les mœurs des *anciens*, pour juger ſainement de leurs ouvrages, c'eſt le diſcours que Neſtor tient aux Grecs dans le ſecond livre de l'Iliade, pour les diſſuader de lever le ſiege de Troye: « Je n'eſpere pas, dit ce vénérable vieillard à ſes » ſoldats, qu'aucun de vous retourne chez ſoi, » avant d'avoir couché avec la femme d'un Troyen. » Ce ſeroit aujourd'hui le motif le plus infame qu'un général pût employer en pareille circonſtance; & c'eſt pourtant au plus vieux & au plus ſage des capitaines grecs qu'Homere fait tenir un tel langage. On auroit néanmoins tort de blâmer ce poëte. De ſon tems, & dans des tems bien poſtérieurs encore, c'étoit un uſage généralement établi, que les habitans d'une ville conquiſe par les armes, devenoient les eſclaves de leurs vainqueurs; que les femmes particuliérement étoient partagées entre ceux-ci, comme faiſant partie du butin; que chacun d'eux s'en choiſiſſoit une ou pluſieurs, pour en faire ſa concubine, & que les aſſiégés devoient toujours s'attendre à un pareil ſort. Le poëte n'a pas introduit de telles mœurs, il les a trouvé établies. On en peut dire autant de cet autre paſſage d'Homere, où Agamemnon fait des reproches à Ménélas de ce qu'il veut recevoir comme captif, Adraſte qui s'étoit rendu à lui, & où ce chef des armées tue le malheureux Adraſte de ſa propre main. Un poëte qui de nos jours feroit agir de cette maniere le général d'une armée, ſeroit très-blâmable ſans doute, mais c'eſt que, dans notre ſiecle, une telle action déshonoreroit le général.

Dès qu'on ne perdra pas de vue ces conſidérations, qui ſont indiſpenſables pour juger ſainement des ouvrages de l'antiquité, on rendra certainement juſtice aux *anciens.* Nous n'entreprenons, à la vérité, point de ſoutenir que tous leurs ouvrages ſoient ſans défaut; mais ce qui nous ſemble décidé, c'eſt qu'en général leur goût étoit plus naturel & plus mâle que celui de la plupart des modernes; qu'à cet égard

leurs ouvrages font de beaucoup préférables aux nôtres ; qu'ils ont été d'une utilité plus effentielle ; qu'ils ont fervi plus efficacement à former des efprits mâles ; qu'ils ont moins obfcurci la belle folidité par des ornemens acceffoires ; & que comme la littérature ancienne s'attachoit moins à la contemplation, & davantage à la pratique que la littérature moderne, les ouvrages des *anciens* femblent auffi beaucoup plus propres que ceux des derniers fiecles, à former des hommes d'état, de bons citoyens, & de braves foldats. Chez les *anciens* tout étoit pratique, dans leur maniere de vivre, & dans leurs arts. Chez nous la morale & les devoirs même font un objet de fpéculation. Ils agiffoient, nous nous bornons à penfer. Ils étoient tout fentiment, nous tout efprit.

C'eft donc avec grande raifon qu'on recommande la lecture affidue des *anciens*. Il eft impoffible qu'en fe familiarifant bien avec eux, le goût & la maniere de penfer n'en reçoivent pas une touche plus belle & plus mâle. Les *anciens* travailloient incomparablement plus pour la perfection pratique de l'entendement, que pour l'amufement de l'efprit : ils ne pouffoient pas les fentimens au-delà du point où ils font utiles. Ces fentimens outrés, au moyen defquels des auteurs modernes ont cherché à fe faire une réputation, leur étoient inconnus.

Dans les beaux fiecles de la liberté grecque, les arts étoient immédiatement confacrés au bien de l'état & de la religion. Chaque ouvrage avoit fon but déterminé ; ce but dirigeoit les fentimens de l'artifte, & l'animoit de ce feu fans lequel on n'excella jamais. Les *anciens* alloient droit à leur but ; & comme leurs loix, leurs mœurs, & la nature du cœur humain étoit fans ceffe fous leurs yeux, ils ne pouvoient guere s'égarer. Dans la premiere éducation on accoutumoit déja les jeunes gens à fe confidérer comme des membres de l'état. Ainfi leurs idées fe tournoient de bonne heure vers la vie active, & leurs actions tendoient toujours au grand. Dès qu'un jeune grec commençoit à travailler, fon premier effai étoit déja pour l'état. Doit-on s'étonner après cela de retrouver dans tous leurs ouvrages, une vigueur mâle, un jugement mûr, un but marqué ; caracteres qu'on n'apperçoit que bien rarement dans les ouvrages des modernes. Notre éducation rétrecit la maniere de penfer de la jeuneffe. Ce n'eft pas la raifon, c'eft l'ufage qu'on lui prefcrit de confulter. Il n'eft permis de parler ou d'agir, qu'avec la circonfpection la plus timide, & après s'être bien affuré de ne déplaire à perfonne. Nos jeunes gens ne fe confiderent que comme membres d'une famille ; favoir plaire aux chefs de leur maifon, fe faire remarquer en public, & vivre à la mode, c'eft en quoi l'on fait confifter leur plus grand mérite. L'éducation ancienne étoit févere en tout ce qui tenoit aux devoirs envers la patrie, & indulgente à l'égard des devoirs qui concernent l'humanité en général. Nous renverfons cet ordre ; auffi n'apperçoit-on que trop cet efprit puérile & rétreci dans les écrits de nos poëtes & de nos orateurs. Leurs vues s'étendent rarement au-delà du petit cercle de leurs relations.

Si les meilleurs génies ne produifent fouvent que du médiocre, c'eft que l'élévation manque à leurs fentimens ; c'eft en grandeur de fentiment & non en force de génie que les *anciens* l'emportent fur nous, comme Quintilien l'obfervoit déja de fon tems. *Nec enim nos tarditatis natura damnavit, fed dicendi mutavimus genus, & ultrà nobis, quam opportebat indulfimus. Ità non tam ingenio illi nos fuperarunt, quam propofito.* (*Inftit. l. II. c. 5.*)

A peine pouvons-nous nous faire une idée affez relevée de la grande maniere de penfer des *anciens*, & de la vigueur mâle de leur efprit ; ils méritent notre admiration, & l'on ne peut que leur envier la noble liberté de penfer.

Mais, d'un autre côté, c'eft pouffer la vénération pour eux au-delà de fes juftes bornes, que de croire que la forme même qu'ils donnoient à leurs ouvrages, doive être notre unique modele. Ce feroit s'arrêter à l'écorce. Ces formes font adaptées à leurs mœurs & à leur fiecle. L'épopée, le drame, l'ode des *anciens*, nous montrent non dans leur antique forme, mais dans l'efprit même & dans le contenu de l'ouvrage, des hommes dignes d'être nos maîtres. Homere & Offian font, quant à l'effentiel, des chantres d'un même genre, mais ils different totalement entr'eux, quant aux acceffoires, & principalement dans la forme. Lequel des deux fera donc notre guide à ce dernier égard ? Ce ne fera ni l'un ni l'autre. La forme eft accidentelle ; on l'abandonne à notre choix ; il fuffit qu'elle ne répugne pas au fujet, & que ce fujet foit grand. Il y a des auteurs modernes fi prévenus en faveur des formes de l'antiquité, que peut s'en faut qu'ils n'établiffent pour regle que l'épopée ait vingt-quatre chants. Heureufement que l'Enéide n'en a que douze, fans cela la regle auroit été vraifemblablement introduite. (*Cet article eft tiré de la Théorie génér ale des beaux arts de* M. SULZER.)

§ ANCOBER, (*Géogr.*) petit royaume d'Afrique, fur la côte d'Or en Guinée. Il s'étend du nord au fud, dans un efpace de dix-huit ou vingt lieues, le long de la riviere qui porte fon nom. Nos voyageurs nous racontent que les bords de cette riviere font plantés de beaux grands arbres, habités par une multitude d'oifeaux, dont le plumage varié & le ramage enchanteur en font un lieu charmant. Ils ajoutent de plus qu'il y a des femmes qui ne fe marient jamais, tout exprès pour fe dévouer à une proftitution publique ; & qu'on les inftale dans cette vocation par des cérémonies infames. (*C. A.*)

ANCRE, f. f. *Anchora*, *æ*, (*terme de Blafon.*) meuble d'armoiries qui repréfente l'*ancre* d'un navire.

La tige fe nomme *ftangue*, la traverfe en haut *trabe*, & le cable *gumene ;* mais l'on n'exprime ces chofes en blafonnant, que lorfqu'elles font d'un autre email que l'*ancre*.

L'*ancre* eft le fymbole de l'efpérance & de la fermeté.

Lancry des Bains, diocèfe de Beauvais ; *d'or à trois ancres de fable.*

Dufoffé de la Mottevatteville, à Paris ; d'*azur, à l'ancre accompagnée de quatre étoiles, le tout d'or.* (*G. D. L. T.*)

ANCUS MARTIUS, (*Hift. Romaine.*) quatrieme roi de Rome, fut un prince religieux & bienfaifant, comme Numa Pompilius dont il étoit petitfils. On le foupçonna d'avoir avancé les jours de Hoftilius fon prédéceffeur pour régner en fa place, mais la modération qu'il fit paroître dans toute fa conduite, diffipa tous ces vains bruits femés par les rivaux de fa fortune. Après la mort du roi Hoftilius, tous les fuffrages fe réunirent en fa faveur, fans qu'il fe fût abaiffé à les briguer. Comme la piété lui étoit plus naturelle que la valeur, il prit pour modele Numa, fon aïeul, dont il avoit les inclinations pacifiques. Le culte annobli par Numa, avoit été négligé par Hoftilius qui aimoit mieux enlever les troupeaux de fes voifins, que d'immoler un hécatombe à Jupiter. Le peuple accoutumé à vivre de brigandages, ne connoiffoit plus le frein des loix que dans le camp, où les dieux n'ont que de froids adorateurs. *Ancus*, en adoptant un fyftême pacifique, fit d'un peuple de foldats autant de citoyens. Les inftitutions de Numa prefque oubliées pendant le regne orageux d'Hoftilius, reprirent leur vigueur ;

& pour qu'on ne pût point alléguer des motifs de se dispenser de les observer, il les fit graver sur des feuilles de chêne qu'il fit afficher dans les places publiques, ce qui semble contredire les monumens historiques, qui tous attestent que l'art d'écrire & de lire étoit alors absolument ignoré des Romains.

Ses mœurs douces & faciles, son exactitude à remplir les devoirs de la religion, lui concilierent l'affection du vulgaire, admirateur enthousiaste des grands qui se rapprochent de lui par leurs foiblesses: les Latins s'imaginerent qu'un prince dévot devoit être sans talent & sans courage. Ces peuples humiliés par Hostilius, crurent que c'étoit l'occasion de rentrer dans les droits de leur ancienne indépendance. En effet, un prince accoutumé à présider aux cérémonies religieuses, paroissoit incapable de diriger les mouvemens d'une armée; mais les rois sans talent n'ont besoin que de discernement dans le choix de leurs agens. La gloire des subalternes devient propre à ceux qui les emploient. *Ancus*, sans capacité pour la guerre, donna sa confiance à un Corinthien, nommé *Lucumon*, qu'il fit général de sa cavalerie, & qui fut l'instrument de ses victoires; *Ancus* se mit à la tête d'une armée composée de ces vieux soldats, accoutumés à défier les périls & la mort sous Hostilius. Les combats n'étoient alors qu'un choc de deux corps, dont la premiere secousse décidoit du succès. Toute la science militaire se bornoit dans le choix des campemens, & dans les moyens de trouver des subsistances. Le courage impétueux du soldat faisoit le reste. Les Romains ne trouverent point d'ennemis à combattre, ils furent les chercher dans leurs remparts où ils s'étoient renfermés. Les Piloriens & les Fidenates furent affiégés & contraints de se rendre à la discrétion du vainqueur; tous les Latins furent passés au fil de l'épée. Les Sabins & les Véjentins entraînés dans la révolte des Latins eurent la même destinée; les Volsques courageux, mais sans discipline & sans subordination, furent vaincus & punis. Plus la guerre étoit opposée aux inclinations d'*Ancus*, plus il exerçoit de vengeances sur ceux qui l'avoient forcé de prendre les armes.

Ancus, indifférent à la gloire militaire, employa le loisir de la paix à construire des monumens utiles. Ce fut sous son regne que le mont Aventin fut revêtu d'une muraille. Il fit construire sur le Tibre un pont qui ouvrit une communication facile entre les différens quartiers de Rome, & il établit un corps de troupes sur les bords du fleuve, pour réprimer les incursions des Etrusques. Ce fut lui qui jetta les fondemens d'une ville, à l'embouchure du Tibre, pour en faire le grenier de Rome. Cette ville connue aujourd'hui sous le nom d'*Hostie*, devint le magasin des richesses des nations, d'où elles circulerent dans la capitale du monde. Il mourut l'an de Rome 136, après un regne de vingt-quatre ans. Avant de mourir, il proscrivit tout culte étranger. La religion introduite dans l'état, étoit l'ouvrage de son aieul. C'étoit un héritage de gloire qu'il eut l'ambition de transmettre à ses descendans. (*T—N.*)

* ANDANAGAR, (*Géogr.*) ville de l'ancien royaume de Décan, pays possédé aujourd'hui par l'empereur du Mogol.

C'est ainsi qu'il faut rectifier l'article du *Dict. raison. des Sciences*, &c. AMDENAGER, un des royaumes de Kumkam, *&c.*

ANDEB *ou* AINTAB, (*Géogr.*) ville de la Turquie d'Asie, au gouvernement d'Alep, sur le chemin qui conduit d'Alep à Erzerum. Elle est sur la riviere de Seschur, bâtie sur la pente d'un vallon fertile en vins, en fruits & sur-tout en pommes d'une grosseur prodigieuse. Les toits de ses maisons sont en terrasse comme ceux d'Alep, & l'on y passe comme par des galeries. Ses habitans sont presque tous Turcs ou Arméniens. C'étoit anciennement l'*Antiocha ad taurum* du pays de Comagene; l'on trouve encore dans son voisinage les ruines du château de Deluk, jadis Doliche.

* § ANDES (LES), *Géographie.* Cette grande chaîne de montagnes du Pérou, appellées les *Andes*, est la plus longue qu'il y ait dans le monde. Elle parcourt de suite un espace d'environ huit cens milles d'Allemagne, de quinze au dégré; traverse toute l'Amérique méridionale, depuis l'équateur jusqu'au détroit de Magellan, & sépare le Pérou d'avec les autres provinces. Le sommet de ces montagnes est si élevé, que l'on prétend que les oiseaux sont fatigués pour en gagner la cime: on n'y a encore pu découvrir qu'un seul passage, encore est-il bien difficile. Plusieurs sont toujours couvertes de neige en été comme en hiver. D'autres ont leurs sommet caché dans les nues. Il y en a même qui s'élevent audessus de la moyenne région de l'air. On a vu des Espagnols mourir subitement au haut de ces montagnes, eux & leurs chevaux, en voulant passer de Nicaragua au Pérou, à cause du froid qui les saisissant tout-à-coup, les rendoit aussi immobiles que des statues; effet qui semble n'avoir d'autre cause que le défaut d'un air propre à la respiration. On a trouvé aussi dans cette chaîne, des montagnes qui répandoient des exhalaisons sulphureuses, & de la fumée. On peut mettre celles-ci au nombre des volcans. Telle est la montagne de Carrapa, dans la province de Popayan, qu'on apperçoit, par un tems serrein, jetter beaucoup de fumée.

ANDIMALLERI, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) espece de jalap, dont Van-Rheede a donné une figure passable sous ce nom, dans son *Hortus Malabaricus*, *vol. X. pl. LXXV. pag.* 149. Les Brames l'appellent *eudraxa.* M. Linné la désigne sur le nom de *mirabilis, jalapa, floribus congestis terminalibus erectis*, dans son *Systema naturæ, édit.* 12, *pag.* 168, *n°.* 3.

Elle croît dans les terres sablonneuses du Malabar où elle fleurit & fructifie toute l'année. Sa racine forme un navet vivace, charnu, tendre, blanchâtre, à fibres capillaires, d'où sortent cinq à six tiges noueuses, verd-clair, charnues, semées de quelques poils rares, divisées en plusieurs branches alternes, & qui forment ensemble un buisson ovoïde très dense, de trois pieds de hauteur, sur deux environ de diametre. Les feuilles sont opposées deux à deux en croix, de maniere que l'une des deux est plus petite que l'autre; elles sont figurées en cœur pointu par l'extrémité supérieure, longues de trois à quatre pouces, une fois moins larges, assez épaisses, d'un verd noir, molles, entieres, traversées en-dessous par une côte longitudinale qui les coupe en deux parties inégales, & portées sur un pédicule demi-cylindrique, plat en dessus, trois fois plus court qu'elles, & qui fait corps avec les tiges.

Les fleurs sont jaunes, rassemblées au nombre de trois ou quatre en corymbe au sommet des branches, où elles sont attachées, sessiles sans aucun péduncule, à l'aisselle d'autant de feuilles pareillement sessiles & épanouies horisontalement en forme de rose. Leur structure est peu ordinaire. Elles consistent d'abord en deux calices persistans, dont l'extérieur est herbacé verd, ovoïde, d'une seule piece divisée en cinq parties inégales, pendant que l'intérieur est coriace, assez dur, ovoïde, entier, sans découpures, & percé, seulement à son sommet, d'une petite ouverture par où passent les étamines & le style de l'ovaire. C'est sur les bords de ce calice intérieur que la corolle est implantée, sans cependant faire corps avec lui, car elle tombe pendant qu'il reste pour accompagner & envelopper l'ovaire jusqu'à sa parfaite maturité; caractere qui, joint à

quelques autres particularités, qui feront expliquées ci-après, le fait reconnoître pour un vrai calice, quoique sa substance soit coriace, & devienne même très-épaisse & très-dure. La corolle forme un tube régulier d'une seule piece, très-menu, long de deux pouces, évasé à son extrémité supérieure en un pavillon horisontal d'un pouce un quart de diametre, partagé presque jusqu'à son milieu en cinq découpures triangulaires ondées sur leurs bords. Les étamines, au nombre de cinq d'inégale grandeur, sortent non pas de la corolle, mais d'une membrane assez courte qui est placée entre le calice intérieur & l'ovaire, en touchant l'un & l'autre sans leur être attaché : elles sont jaunes, aussi hautes que la corolle, & surmontées chacune par une anthere rouge. L'ovaire, placé au fond du calice intérieur passe, comme les étamines, au travers de son collet, son style qui égale les étamines est terminé par un stigmate hémisphérique velu & rougeâtre. Cet ovaire en mûrissant devient un pepin ovoïde, blanc, couvert d'une seule membrane jaune, très-fine, mais enveloppé du calice intérieur qui en se fermant en dessus, est devenu coriace comme une capsule sphéroïde noire, ridée, de six lignes de diametre, relevée de cinq angles ou côtes, par lesquels il s'ouvre en cinq battans qui imitent les cinq feuilles d'un calice, & qui sont alternes avec les cinq divisions du calice extérieur.

Qualités. On sait que les fleurs de l'*andimalleri* restent fermées le jour & ne s'ouvrent que le soir après le coucher du soleil.

Usages. Les Indiens emploient ces fleurs dans leurs cérémonies.

Remarques. On distingue trois especes d'*andimalleri* aux Indes. La seconde a les fleurs pourpre foncé; la troisieme les a blanches avec des antheres jaunes & le stigmate rouge; & il ne faut pas confondre, comme ont fait quelques auteurs, ces especes avec les variétés qui donnent des fleurs rouges plus ou moins foncées, marbrées ou fouettées de blanc.

Il est essentiel d'avertir ici que M. Linné s'est trompé en disant que la fleur de cette plante est portée sur le fruit, & que l'ovaire est renfermé dans un nectaire : ces deux assertions sont également contraires à la vérité; la corolle ne touche en aucune façon l'ovaire, & c'est la chose impossible, puisque, comme l'on a vu, elle est portée sur les bords d'un calice intérieur coriace, qui est enfilé par les étamines, lesquelles partent du fond du réceptacle entre ce calice & l'ovaire, & séparent par conséquent l'un de l'autre; en second lieu, l'ovaire n'est point renfermé dans un nectaire, puisque la membrane des étamines, qui seule pourroit prendre ce nom, s'oblitere & disparoît dès que la fleur est passée. Nous n'adoptons pas non plus le nom de *mirabilis* que M. Linné donne à cette plante, non-seulement, parce qu'il est adjectif, mais encore parce qu'il a été donné à la prune mirabelle & à plusieurs autres plantes. (*M. Adanson.*)

ANDJURI, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) arbre des îles Moluques, dont Rumphe a publié une figure assez bonne, quoiqu'incomplette, sous le nom de *carbonaria*, au *vol. III* de son *Herbarium Amboinicum*, *pag. 52*, *planch. XXIX.* Les Malays l'appellent *cajumaas*, c'est-à-dire, *bois de charbon;* & les Macassares *andjuri*, qui est le nom que nous avons adopté, comme plus court, plus simple & plus facile à prononcer.

C'est un arbre haut de soixante pieds, dont la cime est conique, épaisse, à branches menues & pendantes. Son tronc est droit, haut de quinze à vingt pieds, quelquefois cylindrique, quelquefois anguleux, de quatre à sept pieds de diametre, couvert d'une écorce épaisse, de quatre à cinq lignes, brune ou cendré-jaune, souvent cachée sous une mucosité verte; il est partagé en un très-grand nombre de branches alternes très-serrées, menues, écartées sous un angle de quinze à vingt dégrés, & couvertes d'une écorce lisse & noirâtre. Les feuilles sont disposées alternativement & circulairement le long des jeunes branches; elles sont elliptiques, pointues aux deux bouts, longues de trois à quatre pouces, trois fois moins larges, minces, fermes, lisses, verd-obscur, entieres, relevées en-dessous d'une côte qui a six à sept nervures de chaque côté, & portées sur un pédicule cylindrique, menu, assez court.

De l'extrémité de chaque branche sortent un ou deux épis, une fois plus courts que les feuilles, composés chacun de vingt à trente fleurs blanches, petites, dont les unes sont mâles ou stériles, sur un pied, & les autres femelles, qui sont attachées sur leur moitié supérieure, sans aucun péduncule. Chaque fleur consiste en un calice verd à cinq feuilles, persistantes, réfléchies en-dessous, en une corolle à cinq pétales, égaux au calice, & en cinquante étamines courtes, d'un blanc-sale, qui forment au centre une cavité sans ovaire dans les mâles. Dans les femelles, c'est un ovaire qui remplace les étamines. Celui-ci, en mûrissant, devient un fruit charnu, ovoïde, verd, épais, semblable à une olive à une loge, qui contient un osselet dur & épais, dans lequel est renfermée une amande plate, comme celle du melon, & recouverte d'un duvet roussâtre.

Il ne mûrit ainsi qu'un ou deux fruits au bas de chaque épi, ce qui sembleroit indiquer que les fleurs supérieures seroient mâles ou des hermaphrodites stériles; néanmoins Rumphe nous apprend que cet arbre a deux individus, qui tous deux croissent abondamment dans les îles d'Amboine & de Celebe; que la femelle a les feuilles beaucoup plus grandes & plus molles, l'écorce plus blanche, le bois plus pâle & plus mou, & qu'elle croît dans les plaines sablonneuses; au lieu que le mâle se plaît plus volontiers sur les montagnes pierreuses, abondantes en argile rougeâtre, dans les lieux découverts & exposés aux grands vents, comme l'arbre appellé *dammar:* il fleurit en novembre.

Qualités. L'écorce de l'*andjuri* est sans saveur & tendre lorsqu'elle est encore récente & fraîche; mais elle durcit à la fumée, & devient rouge. Son bois est roux tant qu'il est humide; mais en séchant il prend une couleur jaune de miel. Sa substance est dure, solide comme de la corne, & composée de fibres grossieres; de sorte qu'il est aussi facile à fendre en long, que difficile à couper en travers. Il forme aussi plus d'éclats qu'aucun autre bois, & exige par-là plus de précautions pour ne pas blesser pendant qu'on le travaille. Il prend feu très-aisément, même sans être bien sec; mais alors il pétille comme s'il étoit mêlé d'un sel subtil. Exposé au soleil encore verd, il se fend aisément.

Usages. Son bois est d'un usage journalier chez les forgerons Macassares pour faire du charbon propre à fondre le fer, parce qu'il conserve long-temps le feu sans se consumer. Ils y mêlent aussi du bois de saley, qui est un arbrisseau dont le charbon est fort dur, quoique petit; mais nos forgerons Européens en font peu de cas, parce que, comme il est brûlé en plein air & non pas étouffé, il ne résiste pas à l'action des soufflets & se consume trop vîte. Au reste les orfévres Macassares le préferent à tous les autres pour fondre leur or en petites masses; & comme ils n'ont pas l'usage des creusets, ils choisissent le charbon fait de son écorce, qui, quoique léger, est cependant assez solide pour leur permettre d'y creuser une petite fosse, dans laquelle ils mettent leur or, qui, au moyen du feu dont ils le recouvrent, s'y fond avant que l'écorce qui sert de creuset soit rompue ou consumée. L'usage général que les

Macaſſares font de ce bois, lui a valu le nom de *bois à charbon*, comme il a été dit; mais ces peuples l'emploient encore à beaucoup d'autres uſages, à cauſe de ſa ſolidité; ils en font des pilons de mortiers, des bâtons de défenſe, des javelots ou des zagayes pour lancer à la main, & qui n'ont pas beſoin d'être armés de fer, parce que lancés contre leurs ennemis la bleſſure en eſt beaucoup plus dangereuſe, lorſque pénétrant juſqu'aux os la pointe vient à s'y briſer & former des éclats. Ce bois eſt encore très-bon pour faire des montans & des piliers de bâtimens, qui durent très-long-temps, pourvu qu'on les endurciſſe à la fumée avant que de les enfoncer en terre; car lorſqu'on les emploie encore humides, ils ſont ſujets à ſe fendre au ſoleil & à ſe pourrir enſuite. Comme il eſt trop peſant, le peuple, qui n'a pas le moyen de le faire tranſporter du haut des montagnes, ne l'emploie guere dans les bâtimens; de ſorte qu'il n'y a que les gens aiſés & les grands qui ont beaucoup de bras à leur ſervice, qui en faſſent cet uſage. Les princes Macaſſares, par air de grandeur, ornent l'entrée de leurs palais d'une paliſſade en forme de colonnade de poutres brutes, tirées du cœur de l'*andjuri*, & qui ont juſqu'à ſix ou ſept pieds de diametre. Pour cet effet ils envoient leurs enfans à la tête du peuple qui va aux montagnes pour débiter ces groſſes poutres; ceux qui refuſent de marcher, ſont punis de mort. Quelque nombreux que ſoit le peuple qu'on emploie à ce travail, il ſera toujours étonnant d'apprendre que des gens comme ſtupides & auſſi bornés, aient pu rouler & tranſporter du haut des montagnes & à de grandes diſtances des blocs auſſi énormes, auſſi peſans à force de bras & ſans le ſecours d'aucunes machines.

Rumphe reconnoît encore trois autres eſpeces d'*andjuri*, dont nous allons donner la deſcription d'après lui.

Deuxieme eſpece. HANET.

La ſeconde eſpece d'*andjuri* s'appelle *hanet* à Amboine, dans le quartier d'Hitoe. Rumphe le décrit ſous le nom de *carbonaria altera latifolia*, ſans en donner aucune figure, à la *p. 53* de ſon *III. volume.*

Cet arbre croît dans les rochers ſur le rivage. Son tronc eſt petit, ſinueux, couvert d'une écorce liſſe ſemblable à celle du *coſaſſu*. Ses feuilles ſont oppoſées en croix, longues de ſix à huit pouces, arrondies, obtuſes au bout antérieur, rudes & comme ondées ſur leurs bords, verd de mer ou glauques en-deſſous, à côte rouſſe.

Ses fleurs ſont en panicules menues, compoſées de quatre feuilles au calice, & de quatre pétales blanc-pâles, à étamines citron-pâles. Le fruit qui leur ſuccede eſt conoïde ou figuré en cœur d'oiſeau, bleu-noir comme une prune, à chair molle, contenant un oſſelet comme celui de l'olive, ſtrié en long, & tiſſu par intervalles de petites veines violettes tranſverſales. On trouve ſouvent ces noyaux pendans ainſi à l'arbre, quoique leur chair extérieure ſe ſoit pourrie.

Qualités. L'hanet eſt amer dans toutes ſes parties. Il fleurit en mai. Son écorce eſt très-ſeche & fragile; ſon bois blanc-jaune, plus blanc que celui du buis, d'une couleur égale, ſolide, peſant, dur, d'un grain très-fin, uni, marqué par intervalles de veines croiſées, comme dans un camelot: dans certains individus il eſt brun-rouge.

Uſages. Il ne ſe fend pas aiſément, & quelque poli qu'on lui donne, il n'eſt point égal ni liſſe; il a toujours des veines plus élevées.

Troiſieme eſpece. HAAN.

Rumphe donne le nom de *carbonaria altera anguſtifolia* à une troiſieme eſpece d'*andjuri*, que les Macaſſares appellent *haan*, & dont il n'a pas fait graver la figure.

Celui-ci fleurit en décembre. Il croît dans les petites forêts expoſées au midi, dans les lieux ſecs & chauds des montagnes d'Amboine. Il differe de l'hanet, en ce que ſes feuilles ſont plus larges à proportion, plus molles, longues de cinq à ſept pouces, d'un verd plus gai, diſpoſées moins réguliérement en croix & à nervures blanches oppoſées. L'écorce des branches eſt brune & liſſe.

Ses fleurs reſſemblent à celles de l'hanet & du mangier; elles ſont à quatre pétales, mais diſpoſées en corymbe, comme dans l'arbre rouge, appellé *goſſali*, qui eſt une eſpece de jambo.

Qualités. Son bois eſt comme celui de l'hanet, blanc-pâle dans certains individus, & rouge-brun bordé de jaune vers l'aubier dans d'autres.

Uſages. Son écorce eſt ſeche, & quoique mince, plus dure que celle de l'hanet; ce qui fait que les orfévres Macaſſares la préferent pour faire des creuſets à fondre leur or.

Quatrieme eſpece. ULIT-HELAWAN.

Les habitans d'Hitoe, dans l'île d'Amboine, appellent la quatrieme eſpece d'*andjuri* du nom de *ulit-helawan* ou *uli-helawan*, & ceux de Leytimore *uri-helawan*, qui veut dire *écorce dorée*, ou plutôt *écorce à l'or*, écorce à fondre l'or, à cauſe de ſon uſage.

Celle-ci n'eſt qu'un arbriſſeau qui croît ſeulement ſur les rivages eſcarpés de la côte d'Hitoe. Son tronc eſt court & courbe, ſes feuilles longues de neuf à dix pouces, fermes. Ses fleurs ſont pareillement petites, à quatre pétales, blanches, & ne s'épanouiſſent qu'en juillet & août.

Qualités. Son bois eſt jaune, ſec, dur, ſolide, ſans veines.

Uſages. Son écorce ſert comme celle des précédens, & on fait du charbon avec ſon bois; mais on l'emploie par préférence à faire des poutrelles ou des ſolives, à cauſe de ſa ſolidité.

Remarques. L'*andjuri* fait, comme l'on voit, un genre particulier de plante, qui vient naturellement dans la famille des ciſtes; & il y auroit aſſez de caracteres différentiels pour former des trois dernieres eſpeces un autre genre très-voiſin du calaba dans la même famille. Ces plantes, aſſez difficiles à déterminer, n'avoient pas encore été claſſées avant nous. (*M. ADANSON.*)

§ ANDOVER, (*Géogr.*) ville d'Angleterre dans le Southampton, à vingt lieues ſud-eſt de Londres. Elle eſt grande, bien bâtie & floriſſante par les détails de ſon commerce intérieur. Elle envoie deux députés au parlement d'Angleterre. C'eſt aux portes de cette ville, dans un lieu que l'on nomme *Weyhill*, que ſe tiennent les plus grandes foires du royaume. *Long. 16, 15. lat. 51, 10.* (*C. A.*)

* § ANDRA *ou* ARDRA, (*Géogr.*) fleuve d'Afrique ſur la côte de Guinée... ARDER *ou* ARDRA, petit royaume d'Afrique en Guinée.... ARDRA, ANDRA *ou* ORDA, ville d'Afrique dans la Guinée. Il y a auſſi un royaume de ce nom en Guinée. *Dict. raiſ. des Sciences*, &c.

Voilà bien de la confuſion cauſée par des noms différens d'un ſeul royaume de Guinée, dont il ſuffiſoit de faire un article ſous le nom d'*Arder*. Mais il y a une faute eſſentielle dans le premier article; on ne connoît point de fleuve *Andra* ni *Ardra*. Si dans quelques géographes on trouve l'un de ce mots ſuivi de la lettre R, elle ſignifie *royaume* & non *riviere*. *Lettres ſur l'Encyclopédie.*

ANDRAMIT *ou* ADRAMIT, *ou* ANDRAMITI, (*Géogr.*) ville de la Turquie en Aſie, dans la Natolie. Elle eſt ſur la côte occidentale de cette province, au fond du golfe à qui elle donne ſon nom,

& vis-à-vis l'île de Metelin. Les Turcs la nomment encore *Palamont. Long.* 45, 5. *lat.* 35, 55. (*C. A.*)

ANDRANODORE, (*Hist. de Syracuse.*) gendre d'Hyeron, aspira après lui à la tyrannie de Syracuse. Le sénat lui envoya des députés pour l'engager à se désister de ses prétentions; mais sollicité par sa femme il persista à regarder la souveraineté comme son héritage. Le peuple furieux demanda l'extinction de la race de ses tyrans; *Andranodore*, avec sa femme & ses enfans, fut immolé à la liberté publique. Ce sang ne fut point encore suffisant pour appaiser la rage des Syracusains; ils se transportent à la maison d'Heraclée qui étoit de la famille du tyran. Cette femme voyant le glaive des assassins levé sur elle, s'écrie: *Frappez, je meurs sans regret si vous me promettez d'épargner mes filles, dont l'enfance est un témoignage de leur innocence.* Ces barbares, insensibles à ses larmes, frappent sans remords ces innocentes victimes, dont le sang coule confondu avec celui de leur mere. Toute la famille d'Hyéron fut ensevelie dans ce carnage. (*T.—N.*)

§ ANDRÉ (SAINT), *Géogr.* petite ville d'Ecosse dans le Stratherne, sur la côte orientale de ce royaume. C'étoit autrefois une ville très-considérable & la métropole de l'Ecosse. Sa cathédrale étoit la plus belle église des trois royaumes; ses autres bâtimens répondoient à cette magnificence, & son port de mer, qui étoit alors très-fréquenté, y faisoit régner le commerce & l'abondance. Aujourd'hui sa cathédrale est un monceau de ruines, ses bâtimens publics dépérissent, & à peine connoit-on l'entrée de son port. Cependant elle est encore assez peuplée, & il lui reste son université, composée de trois colleges, qui ont encore quelque réputation. *Long.* 15, 15. *lat.* 36, 45. (*C. A.*)

§ ANDRÉ (*l'ordre de saint*) en Russie, institué par le czar Pierre le grand, au retour de ses voyages en Angleterre, en Allemagne & dans les Pays-Bas.

La marque de cet ordre est une croix de saint *André*; au centre sur un espace ovale se trouvent sur trois lignes *L. C. P. C. D. L. R.* qui signifient *le czar Pierre conservateur de la Russie.* Sur l'angle supérieur de la croix, une couronne impériale; aux autres angles, trois aigles, deux couchés sur le côté aux flancs; celui en pointe renversé, ayant sur l'estomac un petit écusson *de gueules à un cavalier d'argent, tenant une lance dont il tue un dragon au naturel*, qui sont les armes de l'empire de Russie: le tout enrichi de diamans.

Le *cordon* est une chaîne d'or ornée de roses, à chacune quatre flammes émaillées couleur de feu, pour les jours de cérémonies.

Les chevaliers portent les autres jours un ruban. *Voyez la pl. XXV. fig.* 43. *Blas. Dict. rais. des Sc.* &c. (*G. D. L. T.*)

§ ANDRÉ (*l'ordre de saint*) *du Chardon* & *de la Rue*, ordre militaire en Ecosse.

On est incertain sur l'institution de cet ordre, les uns l'attribuent à *Hungus*, roi des Pictes, & rapportent qu'après la victoire qu'il remporta sur Athelstadam, il lui étoit apparu une *croix de saint André*; il voulut, en mémoire de ce patron de l'Ecosse, que l'on mît sur ses étendarts la croix de ce *saint*, & institua en même temps cet ordre, dont le collier est d'or avec des chainons faits en forme de chardons, ornés de feuillages où est suspendu une médaille qui représente *saint André* tenant sa croix de la main droite, avec une légende circulaire, où sont ces mots latins *nemo me impunè lacescet*; personne ne m'attaquera impunément.

D'autres prétendent que cet ordre fut institué par *Jacques*, roi d'Ecosse, en 1452, après avoir conclu la paix avec *Charles VII*, roi de France, surnommé le victorieux.

Le roi d'Angleterre est grand-maître de l'ordre & chef de douze chevaliers, qui portent sur le justeau-corps & sur leur manteau au côté gauche, une croix de *saint André*, cantonnée de feuilles de *rue* avec le *chardon* & la devise au milieu. Ils portent aussi sur l'épaule un ruban verd en écharpe. *Voyez la pl. XXIV. fig.* 37. *Blas. Dict. rais. des Sciences*, &c. (*G. D. L. T.*)

* § ANDRES, (*Géogr. mod.*) bourgade de la Natolie dans la province de Bolli, fut autrefois une ville nommée *Androsia. Voy.* Cellarius, la Martiniere. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

ANDRENE, (*Géogr.*) ville de l'Arabie déserte, à la place de l'ancienne *Androna*, dont on découvre encore quelques monumens. Cette ville n'est pas fort considérable; mais ses environs sont très-fertiles en fruits & en grains. (*C. A.*)

§ ANDRO, (*Géogr.*) île de Turquie, en Europe, dans l'Archipel. C'est l'une des Cyclades, connue chez les anciens sous les divers noms d'*Andro*, *Cauros*, *Lasia*, *Nonagria*, *Epagris*, *Antandros* & *Hydrusia*. Elle est à l'ouest de Smirne, & au sud-est de Négrepont, dont elle n'est éloignée que par un petit détroit. On y compte trente à quarante villages peuplés de cent à deux cens habitans chacun; le plus considérable est le bourg d'Arna, où résident un Aga, un Cadi, un Evêque grec & un Evêque Catholique. C'est un pays très-fertile, arrosé d'une multitude de petits ruisseaux, & couvert d'orangers, de meuriers & de jujubiers, & d'autres jolis arbustes, qui en rendent le séjour délicieux. Le vin, les grains & sur-tout l'orge y abondent. Il y a aussi des huiles, mais ce qui fait son revenu principal, c'est une espece de soie qui est propre à faire la tapisserie, & dont les habitans font un grand commerce. On voit près du bourg d'Arna, les ruines de l'ancienne ville d'*Andro*, capitale de l'île; ce sont de gros pans de murs, des fragmens de colomnes, & des piedestaux couverts d'inscriptions, qui font conjecturer que cette ville a dû être une des plus considérables de la Grece. *Long.* 42, 40. *lat.* 37, 50. (*C. A.*)

ANDROGYNE, s. m. (*Hist. Nat.*) ἀνδρόγυνος. C'est le nom qu'on donne aux animaux qui, par une configuration monstrueuse des parties qui servent à la génération, paroissent réunir en eux les deux sexes, celui du mâle & celui de la femelle. Voici comme les auteurs de Médecine décrivent ce défaut de conformation: *Est vitiosa genitalium conformatio præter legitimum pudendum, alterius etiam sexûs pudendo apparente. Hujus vitii quatuor differentiæ, tres in viris, una in mulieribus. In viris quidem aliàs juxtà perinæum, aliàs in medio scroto pudendum muliebre pilosum apparet; aliàs verò, quæ tertia differentia est per idipsum; quod in medio scroto pudendi formam habet, urina emittitur. In mulieribus autem suprà pudendum, juxtà pubem, virile frequenter genitale reperitur, tribus quibusdam extantibus corporibus, uno tanquam cole, duobus autem veluti testiculis: sed fere fit ut ex duobus pudendis, alterum iners sit & invalidum, nec nisi rarissimè utrumque ad Venerem idoneum habetur, pluribus etiam utrumque imperfectum est, ut nec maris nec fœminæ opus exercere possit.* Il paroît, par la comparaison de tout ce qui a été observé à leur égard, par des naturalistes dignes de foi, qu'il n'est point de parfait *androgyne*, c'est-à-dire, d'animal qui, par une configuration contre nature, ait réellement les deux sexes, & soit capable de faire les fonctions naturelles du mâle & de la femelle, pour la génération; l'irrégularité consistant presque toujours dans quelque superfluité ajoutée à l'un des deux sexes, qui lui donne les apparences de l'autre, sans lui en donner la réalité; & presque toujours c'est le sexe féminin qui est le vrai sexe de l'*androgyne*. Comme cette monstruosité ne détruit point chez les humains, le caractere de l'humanité,

l'humanité, ce malheur involontaire ne donne point le droit de priver ceux en qui la nature le fait rencontrer, des privileges naturels à tout citoyen; & cette défectuosité n'étant pas plus contagieuse que tout autre défaut de configuration corporelle, je ne vois pas pourquoi l'on interdiroit le mariage à un *androgyne*, qui y feroit servir le sexe dominant chez lui. Si par sa configuration défectueuse, l'*androgyne* est stérile, on n'a pas plus le droit de rompre le mariage qu'il auroit contracté, si son conjoint ne demande pas par cette raison le divorce, que l'on n'a le droit de rompre un mariage, de l'infécondité duquel quelque autre défectuosité connue ou inconnue est la cause. Il n'y a que les abus licentieux de l'un ou de l'autre des sexes, qui puissent être soumis à l'animadversion de la police. *Voyez* HERMAPHRODITE, *dans le Dict. raiſ. des ſciences, & dans ce Suppl.* (*G. M.*)

ANDROMEDE, (*Aſtron.*) constellation boréale, située au nord des poissons & du belier; on l'appelle quelquefois en latin, *Lerſea, mulier catenata, virgo devota*: les Arabes peignent à sa place un phoca, ou veau marin, enchaîné avec l'un des poissons. On rapporte cette constellation à l'histoire d'*Andromede*, que son pere Cephée fut obligé de sacrifier à un monstre marin pour garantir son royaume de la peste, & qui fut délivrée par Persée. Cette constellation contient 63 étoiles dans le grand catalogue Britannique: les plus remarquables sont α à la tête d'*Andromedè*. Cette étoile est commune aussi à la constellation de Pegase, elle est appellée *umbilicus Pegaſi*. La seconde est l'étoile β à la ceinture d'*Andromede*, appellée *mirach* ou *mizar*; la troisieme γ est sur le pied austral d'*Andromede*: elle s'appelle *alamack*, quelquefois *alhames*. (*M. DE LA LANDE.*)

ANDROMAQUE, (*Hiſt. anc. Myth.*) si connue par l'excellent drame du célebre Racine, naquit l'an du monde 2820, 1104 ans avant notre ere: elle étoit fille d'Aétion, roi de Thebes en Cilicie; elle eut pour époux le brave & vertueux Hector, dont la défaite entraîna la ruine de la fameuse Troye. Andromaque étant tombée entre les mains des Grecs, suivit le sort des dames Troyennes, & échut en partage à Pirrhus, qui touché des vertus de son illustre captive, l'épousa dans la suite. Après la mort de Pirrhus, elle passa entre les bras d'Hélene, frere d'Hector, son premier époux. Elle fut mere d'Astianax, que les Grecs, par une précaution barbare, précipiterent du haut d'une tour. *Pauſ. Hom. Virgil.* (*T-N.*)

ANDROSÆMUM, (*Bot.*) en françois *toute-ſaine*, en anglois *S. Johnſwort*, en allemand *grundheil*.

Les différences qui se trouvent entre l'*androſæmum* & l'*hypericum* ou mille-pertuis, nous décident à le séparer de ce genre: les pétales ne débordent pas les segmens du calice: le fruit est succulent, c'est une baie dont la chair recouvre une capsule à trois placenta, entre lesquels il se trouve une infinité de graines très menues.

Eſpeces.

Androſæmum ligneux, à fruits en baie, & à odeur de bouc: *Androſæmum lignoſum, fructu bacchato, odore hirci, hort. columb. hypericum floribus tryginis, ſtaminibus corollâ longioribus, caule frutuoſo ancipiti. Hort. Cliff.* 331.

Stinking shrubby S. Johnſwort.

Cette plante tient le milieu entre les arbrisseaux & les plantes vivaces: ses tiges sont boiseuses, mais elles périssent en grande partie durant l'hiver, & il en renaît sans cesse de nouvelles qui partent de la couronne de la racine: l'*androſæmum* s'éleve jusqu'à la hauteur de quatre ou cinq pieds, dans les terres qui ont beaucoup de fond: ses feuilles sont fort larges & durent jusqu'aux fortes gelées: ses fleurs sont jaunes, & naissent en bouquet au bout des branches; elles s'épanouissent au mois d'août, & se renouvellent quelquefois en automne. Cet arbuste doit donc être employé sur le devant des massifs, ou dans les plates-bandes des bosquets d'été & d'automne. Il se multiplie très-aisément par la graine qu'il produit en grande abondance: cinq ou six baies bien mûres en donnent suffisamment pour garnir deux ou trois petites caisses: elle se recueille en octobre & se seme en mars: une couche tempérée en hâtera le progrès. Les petites plantes doivent passer le premier hiver sous des caisses à vitrage; ensuite on les mettra en nourrice à dix pouces les unes des autres, près d'une muraille exposée au midi: le printems suivant, lorsqu'elles commencent de pousser, on les plantera à demeure.

Lorsqu'on est pourvu de vieux pieds, les surgeons qu'ils poussent en abondance, dispensent d'élever cet arbuste de graine: en les enlevant on rejette ceux qui n'ont pas suffisamment de racines.

Les feuilles & les fleurs de l'*androſæmum* exhalent une odeur de bouc qui est très-forte, lorsqu'on les froisse. (*M. le Baron de TSCHOUDI.*)

ANES, f. m. pl. (*Aſtron.*) sont deux étoiles de la constellation du cancer ou de l'écrevisse, marquées par les lettres γ & δ dans les catalogues, & qui sont de quatrieme & cinquieme grandeur, on voit entre ces deux étoiles un amas appellé l'étable (*præſepe*), & que l'on nomme plus communément la *nébuleuſe du cancer*. Ces deux *ânes* représentent, suivant les poëtes, ceux qui dans la guerre de Jupiter contre les géans contribuerent à sa victoire, ou par leurs cris, ou parce qu'ils servirent à Vulcain & aux satyres qui venoient au secours de Jupiter. Quoi qu'il en soit, ce nom est ancien, car il se trouve dans l'*almageſte* de Ptolomée. (*M. DE LA LANDE.*)

ANGALA, f. m. (*Hiſt. nat. Ornithologie.*) espece de grimpereau commun à Madagascar, où on le nomme aussi *angala-dian*. Klein l'a appellé *falcinellus omnicolor Zelanicus. avi. page 107, n°. 8.* M. Brisson donne une bonne figure du mâle & de la femelle sous le nom de *grimpereau-verd* de Madagascar: *Certhia ſupernè viridi-aurea, infernè ſplendidè nigra (mas), ſordidè alba nigro maculata (fœmina); faſciolâ utrinquè roſtrum inter & oculum ſplendidè nigrâ; teniâ tranſverſâ in ſummo pectore violaceâ; rectricibus nigris, oris exterioribus viridi-aureis...... Certhia Madagaſcarienſis viridis. Ornithologie, volume III, page 641, n°. 19, planche XXXIII; figure 4*, le mâle; *figure 5*, la femelle.

L'*angala* égale presque la grosseur du bec-figue. Son corps a treize à quatorze lignes d'épaisseur vers les épaules; sa longueur, depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue, est de cinq pouces & demi, & jusqu'au bout des ongles, de cinq pouces. Son bec a, depuis son extrémité jusqu'aux coins de la bouche, quatorze lignes de longueur; sa queue un pouce & demi; son pied huit lignes; le plus long de ses doigts, avec son ongle, six lignes & demie; ses ailes deux pouces & demi. Lorsqu'elles sont étendues, elles ont huit pouces de vol; & pliées, elles atteignent presque jusqu'aux deux tiers de la longueur de la queue. Celle-ci est courte, tronquée, comme arrondie, & composée de douze plumes à-peu-près égales.

La couleur du mâle n'est pas la même que celle de la femelle. Son bec, ses pieds & ses ongles sont noirs. Il a la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes, les couvertures du dessous de la queue & celles du dessous des ailes, d'un beau noir de velours, & une bande du même noir au-devant des yeux. La queue & les ailes sont pareillement noires, mais bordées d'un verd-doré. La tête, le cou, le dos, le croupion, les couvertures du dessus de

la queue & des ailes font d'un verd doré très-luifant. Le bas du cou eft féparé du noir velouté de la poitrine par une bande tranfverfale de deux lignes de largeur, d'un violet très-éclatant qui s'étend fur les couvertures moyennes des ailes.

La femelle differe du mâle en ce qu'elle eft un peu plus petite, & que fa poitrine & la partie inférieure de fon corps, au lieu d'être d'un noir velouté, eft d'un blanc fale varié de taches noires, & que le noir de fes ailes & de fa queue n'eft pas auffi foncé.

Mœurs. Cet oifeau fait fon nid fur les arbres entre les branches defquelles il eft placé horizontalement. Sa forme eft hémifphérique, concave, à-peu-près comme celle des nids du ferin ou du pinçon, & il eft compofé prefqu'entiérement du duvet des plantes. Il y pond communément cinq à fix œufs: il eft fujet à en être chaffé par une forte d'araignée auffi groffe que lui, qui fuce le fang de fes petits.

Remarques. Le grimpereau, dont Séba a donné la figure fous le nom de *avis Ceylanica omnicolor*, *volume I*, *page 110*, *planche LXIX*, *n°. 5*, n'eft pas le même que l'*angala*, comme l'a penfé M. Briffon; il eft beaucoup plus grand & plus varié dans fes couleurs. Nous fommes pareillement portés à croire que celui que M. Briffon a regardé comme la femelle de l'*angala*, n'eft qu'un jeune de la même efpece qui n'a pas encore paffé par fa premiere mue; au moins cela paroît-il indiqué par nombre d'efpeces d'oifeaux de ce genre, fort approchans de l'*angala*, qui fe trouvent au Sénégal, & dont les femelles font parfaitement femblables à leurs mâles, mais qui, tant que ces oifeaux font jeunes, ont, dans leurs couleurs, beaucoup de gris qu'ils ne quittent qu'à leur premiere mue. (*M. ADANSON.*)

* § ANGE. Dans cet article du *Dict. raif. des Sciences*, &c. on cite un auteur qu'on nomme *Buzard*, c'eft *Abufaid*. *Lettres fur l'Encyclopédie.*

ANGE I (*Ifaac*), *Hift. du bas empire*, après l'extinction de la famille des Comnenes, fut appellé au trône de Conftantinople par les vœux des peuples qu'il avoit affranchis de l'oppreffion du dernier des Comnenes. Il fe montra bientôt digne d'un fi haut rang. Plufieurs petits tyrans avoient démembré l'empire pour s'ériger en fouverains. *Ange* les attaqua les uns après les autres, & leur tyrannie fut détruite. Fréderic, empereur d'Allemagne, ayant porté fes armes dans la Syrie en reçut de puiffans fecours. Les croifés, fous fon regne, n'eurent point à fe plaindre de la perfidie des Grecs. Ifaac avoit un frere qui gémiffoit dans la captivité des Turcs. Il épuifa tous fes tréfors pour le racheter. Un fi rare bienfait ne fit qu'un ingrat. Ce frere dénaturé n'ufa de fa liberté que pour détrôner fon bienfaiteur. *Ange*, qui n'avoit à fe reprocher que fa piété fraternelle, fut jetté dans une fale prifon après qu'on lui eut crevé les yeux. Il n'en fortit que par la tendreffe de fon fils, qui follicita toutes les puiffances chrétiennes en faveur de fon pere infortuné. Il ne jouit qu'un inftant du plaifir de fa délivrance; à peine eut-il refpiré un air nouveau qu'il en fut fuffoqué. Il avoit régné feize ans.

ANGE II (*Alexis*), fouillé d'un fratricide, ufurpa le pouvoir fouverain en 1200. Il ne fe crut point poffeffeur paifible du trône tant que fon neveu pouvoit venger la mort de fon pere. Il arma des affaffins pour lui ôter la vie. Le jeune prince, inftruit du péril, fe réfugia dans la Dalmatie, d'où il retourna à Conftantinople à la tête d'une armée. Le tyran abandonné ne fauva fa vie que par la fuite. Son regne ne fut marqué que par quelques actes de cruauté.

ANGE III, ou ANGE *le jeune*, fut inftruit à l'école de l'adverfité. Il porta le nom d'*Alexis* comme fon oncle, mais il n'eut aucun de fes vices. Il eût été enveloppé dans le malheur de fon pere, s'il ne fe fût garanti par la fuite des embûches du tyran. Les François & les Vénitiens lui donnerent un afyle, & lui fournirent des troupes pour remonter fur le trône. Il leur promit trente mille marcs d'or pour prix de ce fervice, il s'engagea encore à les dédommager des pertes qu'ils avoient effuyées fous le regne de Manuel. *Ange*, foutenu de fi puiffans alliés, équipe une flotte & fait voile pour Conftantinople. L'ufurpateur trop inégal en force prévint, par la fuite, le châtiment de fes crimes. Le premier ufage qu'*Ange* fit de fon pouvoir, fut de rendre la liberté à fon pere, dont il n'ambitionnoit que d'être le premier fujet. Mais le vieillard épuifé par les ennuis & les horreurs de fa prifon, mourut auffi-tôt qu'il eut recouvré fa liberté. Le jeune Alexis, placé fur le trône, fut fidele à remplir les promeffes faites à fes libérateurs. Il reconnut la fupériorité du pontife de Rome fur le patriarche de Conftantinople. Cette foumiffion fit murmurer les Grecs qui prétendoient à la prééminence de leur églife fur la latine. Ce premier mécontentement fut encore aigri par les impôts dont *Ange* fut obligé d'accabler fes fujets pour payer aux François & aux Vénitiens les fommes ftipulées par le traité. Mirfiphlus, qu'il avoit tiré du néant pour l'élever aux premiers emplois, profita du mécontentement des peuples pour fe frayer un chemin à l'empire. Ce fujet infidele fit trancher la tête à fon bienfaiteur, dont il s'appropria les dépouilles. Les François & les Vénitiens arment pour venger la mort de leur allié. Mirfiphlus affiégé dans Conftantinople, profite de l'obfcurité de la nuit pour fe fauver avec fa femme, fes enfans & fes concubines. Il eft découvert dans la Péloponefe, & on le ramene dans la capitale, où il reçoit le châtiment de fes crimes. Les Grecs reftés fans pouvoir & fans chef, reconnoiffent les François & les Vénitiens pour maîtres. Le partage du pouvoir ne fubfifta pas long-tems. Les François refterent feuls poffeffeurs de Conftantinople. Baudouin, comte de Flandre, fut le premier prince d'occident qui monta fur le trône de la Grece. (*T—N.*)

ANGELES (LA PUEBLA DE LOS), *Géogr.* ville de l'Amérique feptentrionale, dans la nouvelle Efpagne, au milieu de la province de Tlafcala, & au fud-eft de Mexico, dont elle n'eft éloignée que de vingt-cinq lieues. Cette ville eft bien peuplée, fort commerçante, & dans un pays très-fain & très-fertile. Il y a un évêché fuffragant du Mexique. Elle a eu pour évêque l'illuftre Jean de Palafox, fi connu par les traverfes que les jéfuites lui fufciterent. (*C. A.*)

§ ANGÉLIQUE. (*Mat. Méd.*) on peut obferver fur les vertus de cette plante qu'on l'emploie contre la pefte fous le double point de vue de correctif ou curatif & de préfervatif. Sa racine fe prend en poudre ou en infufion ou en teinture. On en faupoudre des alimens, on la mâche fous forme de tablettes ou en fubftance. On la fait infufer dans du vin ou macérer dans du vinaigre; on la porte fur foi; les médecins & les prêtres en portent fouvent dans la bouche lorfqu'ils vifitent les peftiférés. Comme l'exagération fuit fouvent de près l'éloge, on l'a regardée comme utile contre les prétendues fafcinations ou enchantemens. De graves auteurs ont approuvé qu'on la fît porter en amulette au cou des petits enfans pour les garantir des maléfices: toutes ces abfurdités & ces vertus imaginaires de l'*angélique* ne diminuent point les avantages qu'on peut en retirer réellement dans l'afthme féreux, dans les engorgemens lymphatiques de la poitrine, dans les vents ou flatuofités, dans la fuppreffion

des regles, dans la puanteur de la bouche ou des narines. On lui attribue aussi la propriété de dissiper l'odeur que laisse l'ail dans la bouche lorsqu'on en a mangé; on la recommande contre le mal aux dents, contre les mauvais ulceres & contre l'ivresse qui suit l'excès du vin.

On fait, avec l'*angélique*, une liqueur très-agréable par son parfum & son goût qui participe beaucoup à la plupart des propriétés de la plante. (*Article de M.* LA FOSSE.)

§ ANGERS, (*Géogr. mod.*) ville de France & capitale du duché d'Anjou, à vingt-deux lieues ouest de Tours, & à dix-huit lieues nord-est de Nantes. Les anciens la nommoient *Juliomagus Andicavorum & Andegavum*. Elle est située un peu au-dessus de l'endroit où la Loire & la Sarte entrent dans la Mayenne, dans un beau pays très-fertile en grains, en vins & en fruits. La riviere de la Mayenne passe au milieu, & en fait deux parties, dont la moindre, qui est à l'occident, s'étend dans la plaine; & l'autre, qui est à l'orient, s'éleve sur le penchant d'une colline. Les rues y sont assez belles, mais les maisons n'y sont pas en général bien bâties; le seul avantage qu'elles ont, c'est d'être presque toutes couvertes d'ardoises, & cet avantage leur vient de plusieurs carrieres abondantes qui sont autour d'*Angers*. On compte environ trente mille habitans dans cette ville. Il y a une élection, un bailliage, un présidial, une cour des monnoies, un bureau des sels, un bureau de maréchaussée, une salle de spectacles, & un évêché suffragant de Tours; mais ce qui l'honore & l'embellit davantage, c'est son université qui est célebre & très-ancienne, une académie de Belles-Lettres, une académie pour le manege, & la gloire d'avoir vu naître dans ses murs l'immortel Jean Bodin, auteur de l'*Heptapolmiron de abditis rerum sublimium arcanis*, & d'une *République* en six volumes. Le diocese d'*Angers* comprend six cens soixante-neuf paroisses; & l'évêque a vingt-cinq ou trente mille livres de rente. *Long.* 17, 6, 8. *lat.* 47, 28, 8. (*C. A.*)

* ANGHIERA (LE COMTÉ D'), *Géograph.* ce petit quartier du Milanez est situé au pied des Alpes: il a les Suisses & les Valais au septentrion, la vallée d'Aoust au couchant, le Novarois au midi, & le lac de Côme au couchant. C'est de la ville d'*Anghiera* sa capitale, appellée *Anglera* par les Romains, que ce comté tire son nom. La ville d'*Anghiera* est bien peuplée, bien marchande & située dans un pays fertile, à douze lieues de Milan; elle est directement vis-à-vis de la ville d'Arône, & n'en est séparée que par le lac Majeur, dont *Anghiera* étoit autrefois éloignée de mille pas, quoiqu'il baigne aujourd'hui ses murs: ce qui prouve que les lacs, ainsi que les mers, gagnent insensiblement du terrein vers l'orient, tandis qu'ils laissent à découvert les rivages du côté de l'occident. La Martiniere assure que l'empereur Venceslas érigea cette ville en comté en 1397 en faveur de Galeas III. Cet auteur se trompe: les comtes d'*Anghiera* sont connus dans l'histoire pour être les plus anciens de l'Italie. Ce sont eux qui présidoient au sacre des empereurs dans la basilique de Milan, & leur création remonte jusqu'à Charlemagne. Outre la ville d'*Anghiera* on trouve encore dans ce comté la ville d'Arône, si célebre pour avoir donné naissance à S. Charles Borromée, auquel les habitans d'Arône, d'où la maison Borromée tire son origine, ont élevé une magnifique statue. Les autres endroits du territoire d'*Anghiera* sont Vogogne, Oscella & Margozzo. Le comté d'*Anghiera* appartient aujourd'hui au roi de Sardaigne.

ANGLE D'AZIMUT, (*Astronomie.*) dans le calcul des éclipses de soleil, est l'*angle* formé au centre du soleil par le vertical & par la ligne qui joint les centres du soleil & de la lune; cet *angle* dépend en effet de la différence d'azimut entre les deux astres, & s'évanouit avec elle.

ANGLE *de commutation*, c'est la différence entre la longitude d'une planete vue du soleil, & la longitude de la terre vue du même point, l'une & l'autre comptées sur l'écliptique, en partant de l'astre qui a le moins de mouvement pour aller à celui qui en a le plus. Copernic appelloit *commutation* ce qu'on appelle aujourd'hui *parallaxe annuelle* ou *parallaxe du grand orbe*, c'est-à-dire, la différence entre la longitude vue du soleil & la longitude vue de la terre, comptée dans l'écliptique.

ANGLE *de conjonction*, dans le calcul des éclipses, est l'*angle* formé par le cercle de latitude & l'arc qui joint les centres du soleil & de la lune; cet *angle* dépend en effet de la distance à la conjonction, & il est nul dans la conjonction même, la ligne des centres coïncidant avec le cercle de latitude.

ANGLE *parallactique*, dans l'usage de l'astronomie se dit de l'*angle* formé par le vertical & par un cercle ou de déclinaison ou de latitude; ainsi l'on en distingue de deux sortes: l'*angle* parallactique du cercle de latitude sert à trouver les parallaxes de longitude & de latitude, & par conséquent à calculer les éclipses; cette méthode est celle que j'ai adoptée de préférence comme la plus exacte & la plus courte, & que j'ai expliquée fort au long dans le Xe *livre* de mon *Astronomie*.

ANGLE *de position*, dans l'Astronomie moderne, est l'*angle* formé au centre du soleil ou d'une étoile par le cercle de déclinaison & le cercle de latitude: cet *angle* dépend en effet de la position de l'astre par rapport aux pôles de l'écliptique & de l'équateur. La maniere de le calculer pour le soleil, consiste à dire: le rayon est à la tangente de l'obliquité de l'écliptique 23° 28′ comme le cosinus de la longitude du soleil est à la tangente de l'*angle* de position. Pour les étoiles il faut dire: le cosinus de la latitude de l'étoile est au cosinus de l'ascension droite comme le sinus de l'obliquité de l'écliptique est au sinus de l'*angle* de position. J'ai donné dans la *Connoissance des mouvemens célestes* pour 1766, une table générale de l'*angle* de position, & dans le IVe *livre* de mon *Astronomie*, une table particuliere pour 157 étoiles principales, avec le changement pour dix ans. (*M.* DE LA LANDE.)

§ ANGLE *de contact* ou *de contingence*, (*Géom.*) Ce que dit l'habile auteur de cet article est digne de lui; cependant j'y trouve un air de mystere qui n'est pas de mon goût dans une science aussi exacte que la Géométrie. Je crois qu'une petite explication fera disparoître le merveilleux, & rendra la chose intelligible.

Deux lignes qui coïncident ne font point d'*angle*; & deux lignes qui coïncident ont la même position. Celles qui ne coïncident pas ne l'ont point. Deux choses qui ne sont pas les mêmes, sont semblables ou différentes. Deux lignes semblablement posées sont paralleles (*voyez* PARALLELES, *Suppl.*); donc les lignes qui font un *angle* ont des positions différentes. On voit bien qu'il s'agit ici, & dans tout le reste de cet article, des *angles* plans. *Dict. rais. des Sciences*, &c. *art.* ANGLE, *pag.* 462, *seconde col.*

Remarque. Il n'est pas vrai qu'au contraire deux lignes qui ont des positions différentes, fassent toujours un *angle*. Les lignes asymptotiques (voyez *Dict. rais. des Sciences*, art. ASYMPTOTE) ont des positions différentes & ne font point d'*angle*, parce qu'elles ne se rencontrent jamais.

Il en résulte que l'*angle* se détermine par la différente position de deux lignes qui, prolongées s'il est nécessaire, se rencontrent.

On ſait que toutes les parties d'une droite, déterminées & conſidérées comme on veut, ont la même poſition. Auſſi Euclide demande que d'un point donné à un autre point donné on puiſſe mener une ligne droite; c'eſt-à-dire que deux points étant donnés de poſition, la droite qui paſſe par ces points eſt auſſi donnée de poſition. Enſuite il (*dém. 1.*) poſe pour axiome que *deux lignes droites n'enferment point un eſpace* (*ax. 11.*), c'eſt-à-dire par deux points donnés on ne peut tirer qu'une ſeule droite. La définition qu'Euclide donne de la ligne droite revient à celle que je viens de donner, & qu'on peut expliquer d'une maniere populaire, en diſant: *la ligne droite eſt celle qui tournant autour de deux de ſes points ne change point de place.*

Une ligne courbe n'a pas trois de ſes points qui aient la même poſition; c'eſt ce qui ſuit naturellement de la notion que chacun a naturellement de la ligne courbe.

Donc, à parler exactement, il n'y a d'autres *angles* que les *angles* rectilignes (*Dictionnaire raiſ. des Sciences*, &c. ANGLE RECTILIGNE à l'*art.* ANGLE). De-là vient que tous les géometres déterminent unanimement l'*angle* que font deux courbes, par celui que forment leurs tangentes (*ibid.* art. CURVILIGNE). Ainſi l'*angle* ſphérique *A C E* (*Pl. de Trigon. fig. 21.*), c'eſt-à-dire, l'*angle* que forment les deux arcs de cercle *A I C*, *E G C* tracés ſur la ſurface d'une ſphere, ſe détermine par l'inclinaiſon mutuelle des deux plans *C A F*; *C E F* (*ibid.* art. SPHÉRIQUE), & l'inclinaiſon de ces deux plans ſe meſure par l'*angle* que forment les perpendiculaires à la droite *C F*, tirées l'une dans le plan *C A F*, & l'autre dans le plan *C E F* (*ib. défin. 6, liv. II.*): & ces perpendiculaires ſont les tangentes: l'une du cercle *C A F*, & l'autre du cercle *C E F* (*ibid. prop. 16. liv. III.*). Ainſi pour connoître l'*angle* que font les branches des courbes qui ont un nœud (*ibid. article* NŒUD) en *A* (*Planches d'Anal. fig. 41* & *42.*), on tire par le point *A* les tangentes des deux branches. De-là vient que, par exemple, on dit que la ciſſoïde (*Dict. raiſ. &c. art.* CISSOÏDE) *A O L* (*Pl. d'Anal. fig. 9.*) eſt au point *A* perpendiculaire au cercle générateur *A N O B*, parce que la tangente commune aux deux branches de la ciſſoïde à ce point *A* eſt *A B*, diametre du cercle auquel eſt perpendiculaire la tangente du cercle tirée par le même point *A*.

Par conſéquent on peut bien fixer l'*angle* que font deux points d'une ou de deux courbes, ou le même point conſidéré comme appartenant à deux courbes ou à deux différentes branches de la même courbe; mais on ne peut pas fixer l'*angle* que font deux courbes, puiſque les *angles* varient à chaque point. Les courbes qui ſe rencontrent en un point, & qui ont à ce point une même tangente, ne font point d'*angle* entr'elles: mais les unes s'écartent de la tangente plus lentement que les autres; & quand on dit que l'*angle* du contact formé par une courbe & ſa tangente au ſommet de la courbe, eſt infiniment plus petit qu'un pareil *angle* formé par une autre courbe, on veut dire que celle des courbes de la premiere ſorte qui ſe détourne le plus de la tangente, immédiatement après le point de contact, s'en détourne moins que celle des courbes de la ſeconde ſorte qui s'en détourne le moins.

Par exemple, l'équation aux paraboles de quelque ordre que ce ſoit, eſt $a^n x = y^{n+1}$. Prenons pour toutes les paraboles d'un même ordre (*Pl. de Géométrie, fig. 1. Suppl.*) la même ordonnée *D F* ou *A B* (y); le produit $a^n x$ ou $a^n \times AD = a^n \times BF$ eſt conſtant; donc plus a eſt grand, plus x eſt petit, & au contraire. Si donc les courbes *A E* & *A F* ſont deux paraboles du même ordre, en ſorte que le parametre de la courbe *A E* ſoit plus petit que le parametre de la courbe *A F*, l'abſciſſe *A E* ſera plus grande que l'abſciſſe *A F*, & la parabole *A E* plus courbe que la parabole *A F*. Ainſi dans un ordre quelconque de paraboles, en augmentant leur parametre, on aura une ſuite de courbes qui s'écarteront toujours moins de la tangente commune; c'eſt dans ce ſens qu'on dit qu'elles feront les *angles* de contact toujours plus petits.

A préſent que les courbes *A E*, *A F* repréſentent des paraboles du premier ordre, dont l'équation eſt $a\,x = y^2$; & que le parametre de la courbe *A F* ſoit ſuppoſé auſſi grand qu'on veut.

Prenons des paraboles du ſecond ordre, dont l'équation eſt $b^2 x = y^3$; & ſoit leur ordonnée commune (y) la même que dans la ſuppoſition précédente, de plus que *B G* indique l'abſciſſe qui correſpond à l'ordonnée y dans une de ces paraboles. On aura donc

$$FB : BG = \frac{y^2}{a} : \frac{y^3}{b^2} = \frac{b^2}{a} : y$$

Quelque petit que ſoit b^2, & quelque grand que ſoit a, la fraction b^2 eſt toujours finie: mais plus le point *B* s'approche du point *A*; plus nous nous approchons de ce que nous cherchons, qui eſt la poſition du point de la courbe qui ſuit immédiatement le point *A*; on peut donc prendre *A B* plus petite que $\frac{b^2}{a}$: & dans ce cas *B G* eſt plus petite que *B F*; quelque petit que ſoit le parametre d'une parabole du ſecond ordre, cette courbe s'écarte moins de la tangente qu'une parabole du premier ordre, quelque grand que ſoit ſon parametre. C'eſt dans ce ſens qu'on dit que ſi, avec le même axe & avec le même ſommet, on décrit des paraboles des différens ordres, en paſſant réguliérement de l'ordre inférieur à celui qui lui eſt immédiatement ſupérieur, on aura une ſuite d'*angles* de contingence qui décroîtront à l'infini; & c'eſt dans ce ſens qu'a parlé Newton dans l'endroit cité par le *Dict. des Sciences*, &c. endroit qui ſe trouve au *coroll. VII. de l'ex. IV. du prob. V.* dans l'*Opuſcule II* du premier des opuſcules de Newton, que j'ai donnés, *pag. 114. 115.*

Ainſi tout le merveilleux diſparoît & ſe réduit à cette idée ſimple & claire, que chaque ordre de lignes, chaque ligne du même ordre & de la même eſpece a ſa courbure particuliere, différente de la courbure de toute autre ligne, & que la courbure des lignes d'un ordre peut approcher de l'autre tant qu'on veut, ſans que l'une devienne l'autre, comme plus on augmente le rayon d'un cercle, moins la circonférence devient courbe, ſans devenir jamais droite.

Au reſte il eſt douteux qu'Euclide ait parlé de l'*angle* de contact du cercle & de la tangente; voyez les remarques que Simſon a miſes à la fin de ſon édition d'*Euclide*. C'eſt pourquoi mon fils a omis, par mon conſeil, dans ſon édition de cet auteur, la partie de l'énoncé de la *prop. 16 du liv. III*, qui regarde l'*angle* du contact. Obſervez que ni Euclide ni Apollonius, quand ils parlent d'une tangente & d'un cercle ou d'une ſection conique, ne diſent jamais *angle*; ils diſent toujours *lieu*, eſpace (τόπον). Cette remarque eſt de Wallis, *de ang. contact. cap. 1.* (*J. D. C.*)

§ ANGLESEY, (*Géogr.*) île de la grande Bretagne, dans la mer d'Irlande, & preſque vis-à-vis Dublin. C'eſt une annexe de la province de Galles, avec titre de comté, & une dépendance du dioceſe de Bangor. Elle n'eſt ſéparée de l'Angleterre même que par le détroit de Menay: on lui donne vingt-quatre milles d'Angleterre en longueur, & quatorze milles en largeur. On compte dans ſon diſtrict environ ſoixante & quatorze paroiſſes; ſa capitale eſt

Beaumarish. Son terroir est fertile en grains & en fourrages ; elle a des carrieres de marbre où l'on trouve de l'amyante & d'autres d'où l'on tire de très-bonnes meules de moulin : il y a aussi des mines de cuivre & d'ocre en pierres de couleurs diverses, rouge, verd & bleu : on y trouve également une sorte d'argille très-blanche qui sert au même usage que la cimolé. Cette île a un député au Parlement. *Long.* 12, 13. *lat.* 53, 54. (*C. A.*)

* ANGLOIS (L'), f. m. la LANGUE ANGLOISE. (*Litt. Gramm.*) L'*Anglois* tel qu'on le parle aujourd'hui, vient du Saxon, dialecte de l'ancienne langue des Goths, ou langue Teutonique. L'*Anglois* du roi Alfred, que l'on peut regarder comme le plus ancien *Anglois*, n'est qu'un Saxon assez pur, & l'on n'y trouve que très-peu de mots de la langue Romaine ou Latine. Ce n'est guere que vers le milieu du douzieme siecle que l'on voit ce Saxon s'altérer & prendre une forme un peu plus approchante de l'*Anglois* d'aujourd'hui. Il ne paroît pas que l'on doive attribuer ce changement à la conquête des Normands, car dans l'espace de cent ans qui suivirent cette conquête, on ne voit qu'un très-petit nombre de mots François passer dans l'*Anglois*. Dans la transformation successive & graduée d'une langue en une autre, on ne peut pas raisonnablement exiger que l'on marque précisément un point où les Anglois ont cessé de parler Saxon & commencé à parler *Anglois*. Ce point n'existe pas.

Robert de Glocester, qui florissoit dans le XIIIe siecle, semble avoir parlé un langage mitoyen qui n'étoit proprement ni Saxon ni *Anglois*. Mais le langage de Jean Mandeville, ou comme il se nomme lui-même, John Maundeville, est plus *Anglois* que Saxon. Il écrivoit dans le XIVe. siecle. Mais le premier que l'on puisse dire avoir écrit en *Anglois*, c'est Jean Gower, auquel succéda Chaucer, son disciple. Gower est le pere de la poésie angloise. Chaucer ne mérite ni tous les éloges, ni tout le blâme qu'il a reçus. Dryden, qui confond le génie avec la simple érudition, & qui par une étrange présomption a parlé de ce qu'il n'avoit pas assez examiné, attribue à Chaucer la gloire d'avoir trouvé le premier le rithme *Anglois*, ou la prosodie de sa langue, d'avoir le premier fait usage des rimes aisées & naturelles, d'avoir perfectionné l'*Anglois* en l'enrichissant à propos d'un grand nombre de mots empruntés des langues les plus polies du continent. Skinner le blâme au contraire, de la maniere la plus dure, d'avoir corrompu sa langue maternelle par l'alliage d'un grand nombre de mots étrangers. Que ce soit à tort ou avec raison, il est sûr qu'encore aujourd'hui tous les écrivains Anglois plus occupés des choses que de la façon de les rendre, tiennent peu de compte de la perfection du langage, & n'envisagent les mots que relativement au besoin qu'ils en ont pour exprimer leur pensée, & non relativement à l'effet que leur arrangement & leurs rapports peuvent produire. Tout terme, soit Latin, soit François, soit Italien, qui paroît à l'Anglois le plus propre à rendre son idée, est acquis à sa langue qui l'admet sur le champ, sans même se soucier de le fléchir par des terminaisons analogues. Tel est le génie de cette langue, elle admet aisément toutes les formes des autres, & se plie avec une condescendance excessive au caractere, aux besoins, aux caprices de chaque écrivain. Revenons à Gower : ses œuvres offrent cette cadence harmonieuse ; ces rimes aisées dont on attribue gratuitement l'invention à Chaucer : on y trouve ces mots étrangers, ces mots latins, ces mots françois, bon ou mauvais assemblage dont on rend Chaucer responsable. Celui-ci peut bien avoir introduit quelques innovations dans sa langue, comme on avoit fait avant lui, sur-tout dans l'enfance de la poésie angloise. Mais les œuvres de Gower & de Lydgade prouvent incontestablement que la diction de Chaucer fut en général semblable à celle de ses contemporains, qu'il la perfectionna seulement par sa poésie, par le choix & la disposition du metre & des rimes, en quoi il semble avoir été aussi heureux que judicieux.

Fontescue, qui écrivoit sous le regne de Henri VI, & qui a composé la plupart de ses ouvrages après l'an 1471, dans la retraite, sert à montrer quel étoit l'état de la langue angloise à la fin du quinzieme siecle. Au temps de Thomas More, la langue étoit presque formée. Skelton, poëte lauréat de Henri VIII, florissoit dans le même temps. Mais l'auteur le plus pur & le plus célebre de ce regne, fut le comte de Surry. La diction de Barclay qui écrivoit vers le milieu du XVI. siecle, n'a presque plus rien d'antique, si ce n'est l'ortographe, reste de l'ancienne barbarie qui se remarque aussi dans les écrits du Docteur Wilson, en 1553, auteur aussi renommé par l'élégance de son style que par l'étendue de son savoir.

Nous voilà insensiblement parvenus au temps de la reine Elisabeth, époque où l'on fixe la formation entiere de la langue Angloise. Il seroit peut-être à-propos de montrer les différens changemens qu'elle a essuyés & sa métamorphose, par des exemples tirés des ouvrages qui ont été composés dans ses différentes révolutions ; ces longues citations angloises n'entrent point dans notre plan ; & l'on peut consulter là-dessus le grand Dictionnaire Anglois de M. Johnson en 2 vol. in-folio. On y trouvera des échantillons de la langue Angloise dans les divers périodes depuis Alfred le grand jusqu'au temps de la reine Elisabeth. Ce Dictionnaire est sans contredit le plus régulier, le plus complet, le plus savant, que nous ayons en *Anglois*. L'auteur qui dans plusieurs autres ouvrages, s'est montré philosophe profond, littérateur solide, écrivain poli & correct, soutient ces trois caracteres dans son dictionnaire. C'est le fruit d'une lecture immense. Les exemples y sont abondans ; mais ils n'y sont pas accumulés sans dessein : ils présentent des significations variées ou du moins des nuances du même sens. Ici le mot est appliqué aux personnes, & là aux choses. Un passage le montre pris en bonne part, un autre en mauvaise, un troisieme en un sens indifférent. Celui-ci tiré d'un auteur ancien, constate l'authenticité du mot, celui-là tiré d'un moderne en prouve l'élégance. Une autorité douteuse est confirmée par une plus forte ; une phrase ambiguë est éclaircie par un passage clair & déterminé ; le terme paroît dans divers régimes, & avec des associations différentes, & chaque association contribue en quelque chose à fixer & à perfectionner la langue. Ce dictionnaire, par l'abondance & le choix des citations, forme un recueil agréable des plus beaux morceaux des auteurs en vers & en prose.

La distinction la plus importante dans les mots d'une langue, c'est celle de l'antiquité, & de la nouveauté. Nous avons déja vu que l'*Anglois* s'est formé successivement, qu'il n'a été ni plus exempt de caprice, ni moins sujet à l'altération que les autres langues. La variation inévitable des langues vient des progrès du commerce, de la culture des esprits, de l'invention des nouveaux arts, du mélange des idiômes étrangers, & sur-tout des vices des traductions. Les langues vivantes ne se fixent point. L'élixir qui promet l'immortalité aux hommes n'est pas plus une chimere que le dictionnaire qui prétend assurer l'immutabilité ou même la perfection à leur langue. Dans ce flux continuel de mots qui sans raison tombent dans l'oubli, ou sans

néceffité acquierent l'exiftence, le lexicographe doit également fe garantir de prévention pour l'antiquité, & d'affectation de néologifme. Il convient de rappeller à la vie des termes qui n'ont d'autre défaut que d'avoir vieilli, & d'être circonfpect à recevoir ceux qu'une autorité fuffifante n'a pas encore confacrés. M. Johnfon fe montre judicieux critique & excellent grammairien à tous ces égards, & s'il paroît un peu trop attaché à l'antiquité, aux Hooker, aux Bacon, aux Rawlegh, aux Spencer, aux Sidney, aux Shakefpear, il ne néglige pourtant pas les Tillotfon, les Locke, les Clarendon, les Newton, les Burnet, les Temple, les Swift, les Dryden, les Addifon, les Pope, *&c. &c.* Il fixe l'orthographe & la prononciation avec de grands égards à la dérivation, à la grammaire & à l'ufage. Ce Dictionnaire eft tout *Anglois.* Mais les François amateurs de cette langue, qui defirent de l'apprendre ou de s'y perfectionner, doivent fe fervir du *Dictionnaire François-Anglois & Anglois-François*, extrait des meilleurs auteurs dans les deux langues en deux vol. in-4°. qui vient de paroître en Hollande. C'eft le meilleur que nous ayons.

ANGLOISE, f. f. (*Mufique.*) On donne le nom d'*Angloife*, aux airs de contredanfes Angloifes, & aux contredanfes même. On fait les *Angloifes* en toutes fortes de mefures: le mouvement en eft vif; & quand il n'y a que le mot *Angloife* à la tête d'une piece, il eft toujours *prefto.* (*F. D. C.*)

ANGOISSE, (*Beaux-Arts.*) c'eft le plus haut dégré de la crainte, & par conféquent une paffion très-importante, relativement aux but des arts. Comme elle n'eft ni fi fubite, ni fi paffagere que la la terreur; qu'elle peut durer long-tems, & pénétrer tous les recoins de l'ame, il n'y a peut-être point de paffion dont l'effet foit auffi permanent; c'eft par conféquent le moyen le plus fûr d'infpirer une averfion invincible pour l'objet qui aura jetté l'efprit dans cette cruelle fituation.

Le poëte tragique eft de tous les artiftes celui qui peut tirer le meilleur parti de l'*angoiffe*, parce qu'il peut nous en montrer les effets au-dedans de l'ame & au-dehors, & l'exciter même en nous par la force de l'illufion, jufqu'à un très-haut degré. Il eft rare que les arts du deffein s'élevent à un affez haut dégré de perfection, pour produire fur nous un pareil effet. A peine le génie de Raphaël y pourroit-il atteindre.

M. Klopftock, dans fa *Meffiade*, a fu traiter cette paffion avec la plus grande vérité. La defcription de l'*angoiffe* d'Abbadona, & de celle du traître Judas, eft de main de maître. Il y a encore dans la *Noachide* de M. Bodmer, divers morceaux en ce genre qui font très-beaux. Le dixieme chant de ce poëme contient entr'autres, une fcene de l'invention la plus heureufe. Lamec réveille un pêcheur endormi dans les bras de la mort, & celui-ci croit à fon réveil voir le grand jour du dernier jugement.

Efchyle, dans la tragédie des *Euménides*, a donné un modele de l'*angoiffe;* portée, au plus haut dégré, & parmi les tragiques modernes, Shakefpear a fi admirablement exprimé cette paffion en divers endroits de fes pieces, qu'il n'eft guere poffible de le furpaffer. En général, un génie médiocre ne doit pas entreprendre de manier une paffion de cette force; elle n'eft réfervée qu'aux grands maîtres. (*Cet article eft tiré de la théorie générale des Beaux-Arts de M.* SULZER.)

ANGOKA *ou* ANGADOXA (*îles d'*), *Géogr.* îles d'Afrique, dans le canal de Mofambique, & au fud de Mofambique, à feize dégrés vingt minutes de latitude fud: elles font ftériles & inhabitées. C'eft près de la plus feptentrionale de ces îles, que commencent à diminuer ces courans dangereux, qui prennent depuis la riviere du Saint-Efprit, & entraînent rapidement les vaiffeaux au nord-nord-oueft, contre les terres du continent. Les marins qui naviguent dans ce canal, font grande attention à ces parages. (*C. A.*)

ANGOL *ou* VILLA NUEVA DE LOS INFANTES, (*Géogr.*) ville de l'Amérique méridionale dans le Chili: elle eft fur un bras de la riviere de Biobia, à quarante lieues au nord-nord-eft de Baldivie, & à l'oueft de la Sierra Nevada, l'une des Cordilieres; cette ville eft une des plus jolies de toute la province du Chili. *Long.* 307. *lat.* 40, 50. (*C. A.*)

§ ANGOLAM, f. m. (*Hift. nat. Botaniq.*) grand arbre toujours verd, dont Van-Rheede nous a donné une bonne figure, quoiqu'incomplette, fous ce nom qui eft Malabare, au *vol. IV* de fon *Hortus Malabaricus*, *page* 39, *pl. XVII.* Les Malabares l'appellent encore *alangi;* les Brames *ancolam;* les Portugais *efpinho-fanto*, les Hollandois *keyfen-vreugde.* M. Linné le défigne fous le nom de *decumaria barbara* dans la derniere édition de fon *Syftema naturæ*, imprimé en 1767, *page* 726, *n°. 1.*

Il eft commun dans les terreins fablonneux & pierreux des montagnes de Mangatti, & autres lieux de la côte du Malabar, où il vit très-long-tems, toujours chargé de fleurs & de fruits, portant fa cime jufqu'à cent pieds de hauteur, fous la forme d'une pyramide pointue & d'un afpect noble & gracieux en même tems.

Sa racine eft tendre, comme fongueufe, rouffe, couverte d'une écorce jaunâtre; fon tronc qui a jufqu'à douze pieds de diametre, fur trente à quarante pieds de hauteur, eft garni circulairement de branches alternes, longues, peu écartées, roides, terminées pour l'ordinaire en une épine conique forte & épaiffe, couverte d'une écorce verte, liffe, qui, lorfqu'elles font vieilles, devient grife, cendrée, pointillée de blanc comme fur le tronc: leur bois eft blanc & extrêmement dur.

Les feuilles font difpofées alternativement, & près à près le long des branches, à des diftances d'un pouce environ, & fur un même plan, de maniere qu'il en réfulte un feuillage applati; elles font elliptiques, pointues aux deux bouts, comparables à celles du laurier, mais molles, plus épaiffes, longues de quatre à fix pouces, quatre fois moins larges, entieres, quoiqu'un peu ondées fur leurs bords, d'un verd-clair en-deffus, rembruni en-deffous, relevées d'une côte, blanche, longitudinale à fix ou neuf nervures alternes de chaque côté, & portées fur un pédicule demi-cylindrique affez court.

Les fleurs fortent communément folitaires, quelquefois au nombre de deux ou trois, de l'aiffelle de chaque feuille; elles font hermaphrodites, blanches, longues de fept à huit lignes, & portées fur un pédoncule prefque une fois plus court. Chacune d'elles confifte en un calice à dix dents, porté fur l'ovaire ainfi que la corolle; celle-ci eft auffi compofée de dix pétales menus, cinq à fix fois plus longs que larges, recourbés en-deffous en arc & caducs. Dix étamines, égales à-peu-près à la corolle, & alternes avec fes pétales, fortent du fommet de l'ovaire en s'écartant fous un angle de 30 dégrés ou environ: leurs antheres font rouges, fort alongées, & font corps avec les filets qui font blancs. Le ftyle de l'ovaire eft égal aux étamines, & terminé par un ftigmate en tête pyramidale de deux à trois angles. L'ovaire qui eft fous la fleur ne paroît, dans le tems de la fleuraifon, que comme une petite fphere d'une à deux lignes de diametre; mais il groffit enfuite & devient une écorce fphérique, couronnée des dix denticules de fon calice, de neuf lignes de diametre, purpurine, épaiffe, à deux ou trois loges, s'ouvrant dans la maturité en deux ou trois valves, & laiffant

voir une chair succulente qui renferme deux ou trois amandes orbiculaires, c'est-à-dire, une dans chaque loge, à peau noire, lisse & blanche intérieurement.

Qualités. Toutes les parties de l'*angolam* ont une saveur amere & une odeur aromatique.

Usages. Cet arbre est chez les peuples Malabares le symbole de la royauté, autant à cause de la majesté avec laquelle il s'éleve au-dessus des autres arbres, qu'à cause de la couronne que porte son fruit. La chair de ce fruit est si douce & si agréable, qu'on le mange comme un mets délicieux. Le suc tiré par expression de sa racine tue les vers, purge les humeurs flegmatiques & bilieuses, & dissipe les eaux des hydropiques. La même racine réduite en poudre, passe pour être un contrepoison assuré des morsures des serpens & autres animaux venimeux.

Remarques. L'*angolam* est, est comme l'on peut juger par ces divers caracteres, un genre de plante qui vient naturellement dans la famille des onagres, c'est-à-dire, des plantes qui ont une fleur complette, polypétale, posée sur l'ovaire, & moins de quatorze étamines, où nous l'avons placé dans nos *Familles des plantes*, *page 85.* Nous lui avons conservé son nom de pays *angolam*, & nous sommes de plus en plus étonnés de voir que M. Linné, entêté de changer tous les noms anciens, pour faire oublier toutes les autres méthodes, ait métamorphosé celui-ci en celui de *decumaria barbara*, qui est très-barbare & aussi peu naturel que sa méthode sexuelle, à laquelle il a voulu l'adapter. On ne voit pas plus de fondement dans le doute que ce célebre botaniste jette sur le sexe de cette plante, en disant qu'elle pourroit bien être dioïque, c'est-à-dire, avoir des fleurs mâles sur un pied, & des femelles sur un autre pied; M. Linné n'auroit point jetté si légérement ce doute, s'il eût voulu prêter quelque considération à la remarque que nous avons faite en 1759, que toutes les plantes de cette famille n'avoient que des fleurs hermaphrodites, ou s'il eût cherché à la rapporter à sa famille naturelle; mais c'est ce que ne permet, ni à lui, ni à personne, son systême qui semble fait pour dissocier les êtres les plus ressemblans, & pour rapprocher au contraire ceux qui ont le moins de rapports, témoin le présent *angolam* qu'il réunit dans la même classe avec l'*asarum* ou cabaret, le pourpier, la salicaire, &c. toutes plantes qui n'ont d'autres rapports que par le nombre des étamines qu'il suppose de douze, quoiqu'il ne passent pas dix dans l'*angolam*, & qu'il varie dans la plupart des especes des plantes citées ci-dessus. Quel fond faire après cela sur une pareille méthode? (*M. Adanson.*)

ANGREC, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) plante parasite qui croît communément aux îles Moluques sur le tronc du cocotier. Les Malays l'appellent *angrec*, les Portugais *fulha alacra* & *fulha lacre*; les habitans de Balaya *angrec kringsing*, c'est-à-dire, *fleur peinte*; ceux de Ternate *saja ngawa* & *saja baki*, c'est-à-dire, *fleur de princesse*; ceux des Moluques *bonga boki* & *bonga putri*, qui veut dire, *fleur des dames de distinction*, à cause de son usage. Rumphe lui a donné le nom d'*angræcum scriptum*, *seu helleborine molucca*, & en a publié une bonne figure, quoiqu'incomplette, dans son *Herbarium Amboinicum*, *vol. VI*, *page 95*, *planche XLII.* M. Linné la désigne sous le nom de *opidendrum scriptum*, *foliis ovato-oblongis trinerviis floribus racemosis maculatis*, dans la nouvelle édition de son *Systema naturæ*, imprimé en 1767, *page 596.*

C'est une herbe vivace, qui, comme les fougeres fausses parasites, croît sur les arbres, particuliérement dans les aisselles de leurs grosses branches, dans l'écorce desquelles elle fiche nombre de racines menues, blanches & fibreuses; dont une partie s'éleve en dehors sous la forme de petits cônes, pointus, blancs, rassemblés en un faisceau sphérique, d'un pied environ de diametre. Du centre de cette touffe de racines sortent trois à quatre bourgeons en forme de gaînes ou de bourses coniques striées longitudinalement, & comme articulées en travers, d'une substance herbacée & succulente, de chacune desquelles il sort un faisceau de quatre à cinq feuilles assez semblables à celles du veraire, *veratrum*, c'est-à-dire, de l'ellébore blanc, elliptiques, longues d'un pied & au-delà, trois à quatre fois moins larges, épaisses, fermes, relevées en-dessous de trois côtes ou nervures longitudinales, dont l'intermédiaire forme en-dessus un sillon, un peu rétrecies à leur origine où elles s'embrassent de maniere que l'extérieur semble envelopper toutes les autres. La gaîne ou bourse, d'où sortent les feuilles, s'épaissit d'abord après la chûte des feuilles, puis se seche & ne présente plus qu'une substance fongueuse & fibreuse, dans laquelle les fourmis se rassemblent comme dans un nid.

De l'origine de chaque faisceau de feuilles sort extérieurement à l'un de ses côtés un épi cylindrique, long de quatre à cinq pieds, dépourvu de feuilles, un peu penché ou courbé en-dessus, garni depuis son extrémité jusqu'aux deux tiers de sa longueur vers le bas d'une trentaine de fleurs assez écartées, portées comme celles de la jacinthe sur un péduncule égal à leur longueur, accompagnées, sans doute, chacune d'une petite écaille, quoique Rumphe n'en fasse aucune mention, ni dans sa description, ni dans sa figure. Chaque fleur est portée sur l'ovaire, & forme d'abord un bouton ovoïde long d'un pouce & plus, deux fois moins large, qui, en s'épanouissant, a plus de deux pouces de diametre: elle est composée de six feuilles elliptiques, dont cinq assez égales, ondées sur leurs bords, sont deux fois plus longues que larges; la sixieme est une fois plus courte, creusée en soucoupe, ondée & crénelée sur ses bords, d'un jaune-pâle, rayé de lignes d'abord purpurines qui brunissent ensuite: les cinq autres feuilles sont aussi colorées diversement; les trois extérieures sont d'un verd jaune, & les deux intérieures jaunes, marquées de sept à huit taches purpurines d'abord & qui brunissent avec le tems. Le style part du centre de la fleur sous la forme d'une massue courbée en demi-cercle, comme uni à son origine à celle de la sixieme feuille, au milieu de laquelle il semble vouloir cacher sa tête qui est creusée en-dessous d'un stigmate en fossette verdâtre, pleine d'une liqueur mielleuse. Le dos voûté, ou le dessus de ce style, porte une seule étamine, dont le filet est uni & fait corps avec lui, de maniere qu'on ne distingue que son anthere qui est à deux loges, dont chacune s'ouvre sur le devant sur un sillon longitudinal, & répand sa poussiere qui est composée de molécules pyramidales jaunâtres. L'ovaire qui est au-dessous de la fleur, ne paroît pas d'abord différent de son péduncule, mais par la suite il grossit & devient une capsule ovoïde, pointue aux deux bouts, longue de quatre à cinq pouces, deux à trois fois moins large, verte d'abord, puis cendrée, à six côtes ou six angles, dont trois sont plus saillans, sillonnés & couronnés de deux pointes à leur sommet; les trois autres sont moins apparens sans sillons, & correspondent à autant de loges, d'où, en s'ouvrant en six panneaux, deux sur chaque face, ils laissent sortir les graines qui sont plates bordées d'une membrane, & semblables à une poussiere jaune très-fine, que le vent emporte très-facilement. Parmi ces graines on trouve quelquefois

des grains entiérement aqueux, sphériques, de la grosseur d'un grain de vesce ou de cajan.

Culture. Ce sont ces derniers grains que Rumphe croit les seuls capables de multiplier cette plante, comme font, selon lui, des grains semblables quoique beaucoup plus gros, qui se rencontrent dans les figues. L'*angrec* ne vit que sur les grosses branches des arbres, sur-tout du cocotier, du nanari & du manglier, soit qu'ils croissent dans les forêts, sur les montagnes ou sur le rivage. Dans les îles orientales des Moluques on le transplante aisément en enlevant doucement ses racines, & les attachant sur les branches du mangier qu'on a auparavant recouvert d'un peu de boue; il y implante peu après ses racines, & produit tous les ans ses fleurs, mais elles ne prennent pas un aussi beau jaune que celles qui croissent dans les forêts. Les pieds que l'on transplante dans la terre seulement ne donnent que des feuilles. Si l'on coupe une branche de l'arbre sur laquelle croît l'*angrec* & qu'on la mette en terre, celui-ci est en vigueur & fleurit tant que la branche subsiste, & périt avec elle. Les Malays sont dans l'opinion que cette plante est semée ainsi sur les arbres par une espece de grimpereau qu'ils appellent *cacopit*, qui en mange les graines, & ensuite les rend avec ses excrémens sur les arbres où elles levent & croissent; mais, si l'on en croit Rumphe, cet oiseau ne vit que du suc mielleux de ses fleurs, & n'avale point ses graines; elles sont portées par les vents sur différens arbres où les excrémens de divers oiseaux tombant dessus, les appliquent, les empâtent, les enterrent pour ainsi dire, & les font germer.

Qualités. L'*angrec* n'a aucune odeur, même dans ses fleurs; mais lorsqu'on le froisse entre les doigts ou qu'on en exprime le suc, il rend comme toutes les autres plantes de la famille des orchis, une odeur désagréable d'eau croupie.

Usages. Dans l'île de Ternate les dames, sur-tout les princesses du sang royal, que l'on appelle *putri* en langage Malays &, *boki* aux Moluques, se sont tellement approprié l'usage de cette plante, qu'elles se croiroient déshonorées si des femmes du commun, & encore plus des domestiques ou des esclaves, s'avisoient de parer leur tête de ses fleurs; de sorte que les femmes, les sœurs ou les filles des rois se sont réservé seules le droit d'envoyer chercher dans les bois les fleurs de l'*angrec* pour les attacher dans leurs cheveux, persuadées que la nature elle-même en ne faisant croître cette plante que sur des lieux élevés, leur démontre que ses fleurs ne peuvent convenir à des gens d'une basse condition, & c'est de-là que leur est venu le nom de *bonga putri* ou *bonga boki*, qui veut dire *fleur de princesse*. Les Malays qui habitent les autres îles Moluques, emploient aussi l'*angrec* pour décorer leurs appartemens; à cet effet ils séparent de sa racine l'épi de fleurs & le bourgeon qui y tient, & le placent, non pas dans de l'eau qui leur procureroit une odeur fétide, mais dans de la terre, & la conservent ainsi pendant huit jours en fleur lorsqu'ils ont attention de le cueillir au moment où celles d'en bas commencent à s'épanouir.

Cette plante a d'autres usages que ceux de simple agrément. La moëlle herbacée de la gaîne de ses bourgeons dépouillée de sa peau, pilée dans l'eau salée avec un peu de curcuma, s'applique avec succès sur les panaris, qui disparoissent en peu de tems, ou qui se guérissent sans accidens lors même qu'ils viennent à aboutir. La même moëlle pilée avec un peu de gingembre, appliquée en cataplasme sur le ventre, y excite d'abord une légere démangeaison, mais c'est un excellent vermicide qui débarrasse peu apres les intestins de toutes les humeurs malignes qui les remplissent. On mâche ses bulbes ou bourgeons jusqu'à ce qu'il s'ensuive une forte salivation pour dissiper les aphtes de la bouche. Quoique leur saveur soit fade & rafraîchissante en apparence, on les mêle avec les autres mêts pour les faire manger à ceux qui ont la dyssenterie. Les habitans d'Amboine préparent avec ses graines qui ressemblent à une farine jaune, une espece de filtre qu'ils prétendent si puissant, qu'une femme ne pourroit s'empêcher d'aimer éperdument & de suivre jusqu'à la mort un homme qui auroit eu le secret de lui en faire boire ou manger.

Rumphe a observé deux autres especes ou variétés de cette plante que nous allons rapporter.

Seconde espece.

Le cocotier produit encore une sorte d'*angrec* que quelques-uns regardent comme une espece, parce qu'en effet elle differe assez de la premiere. Elle croît communément sur le côté du tronc des vieux cocotiers. Sa racine forme une touffe de cônes longs, menus, mais mous & non piquans, dont la masse feroit la charge d'un homme. Les gaînes ou bourses de ses bourgeons sont, comme dans l'*angrec* commun, mais lisses, sans articulations; les feuilles ont treize à seize pouces de longueur, trois fois moins de largeur, & sont, par conséquent, plus larges à proportion, mais plus épaisses, sans nervures, à l'exception d'un canal qui s'étend à leur milieu sur toute leur longueur.

Sa tige, qui porte les fleurs en épi, a jusqu'à cinq pieds & demi de longueur; elle est cylindrique, ferme, presque ligneuse, de la grosseur du petit doigt. Les cinq grandes feuilles de ses fleurs sont jaunes, peintes de caracteres bruns, qui, pour l'ordinaire, ne forment que des taches assez grossieres, quoique quelquefois on y distingue assez bien les trois lettres, A, I, O; cette espece fleurit en novembre.

Troisieme espece.

La troisieme espece croît plus communément sur les grosses branches du mangier, & de quelques autres arbres qui, comme lui, ont l'écorce succulente. Ses feuilles sont plus grandes que dans les deux especes précédentes; elles ont vingt-sept à vingt-huit pouces de longueur, trois à quatre pouces de largeur, & une seule nervure longitudinale. Ses fleurs sont au nombre de cinquante à cinquante-deux sur chaque épi: leurs taches représentent moins des caracteres hébreux que des lettres latines; de sorte que l'on peut, en rangeant plusieurs de leurs feuilles par ordre, en composer différens noms.

Culture. On remarque que les branches de mangier qui sont ainsi couvertes de l'*angrec*, ne produisent que peu ou point de fruits.

Remarques. Par la description que l'on vient de faire de l'*angrec*, on voit qu'il differe de la vanille par ses feuilles qui sont radicales, par ses fleurs disposées en épi, & par ses fruits qui ne sont nullement charnus, d'où il suit que cette plante ne devoit pas être confondue avec la vanille, comme a fait M. Linné, qui lui donne le nom trop général d'*épidendrum*, mais former un genre particulier dans la famille des orchis. (*M. ADANSON.*)

ANGURI, s. m. (*Hist. nat. Botan.*) nom Malays d'une espece d'abutilon dont Rumphe nous a laissé une assez bonne figure quoiqu'incomplette, sous le nom de *abutilon hirsutum domesticum*, dans son *Herbarium Amboinicum*, *volume IV*, *page 29*, *planche X.* Les Malays l'appellent encore *bonga petang*, c'est-à-dire, *fleur du soir*, & les habitans de Ternate *tobba-toko.*

C'est un arbrisseau de cinq à six pieds de hauteur, qui ne vit pas plus de deux ans. Sa racine est

eſt longue, peu ramifiée, blanche, moins mucilagineuſe que celle de la guimauve. Sa tige, qui n'a guere qu'un pouce de diametre, eſt d'un bois blanc, fragile & léger, & ſe ramifie, dès ſon origine, en pluſieurs branches aſſez écartées, longues, cylindriques, velues, c'eſt-à-dire, hériſſées de poils longs écartés, mais doux au toucher.

Ses feuilles ſont alternes, aſſez écartées, taillées en cœur échancré d'un ſixieme à ſon origine, très-pointues à leur extrémité, longues de quatre pouces, d'un tiers moins larges, marquées de vingt dents de chaque côté, verd-jaune dans leur jeuneſſe, plus foncées dans leur vieilleſſe, molles, velues, viſqueuſes, à trois nervures de chaque côté de la côte principale, portées ſur un pédicule cylindrique de leur longueur, hériſſé de poils comme les branches, & accompagné à ſon origine de deux ſtipules qui tombent peu de tems après leur épanouiſſement.

De l'aiſſelle de chaque feuille ſort un péduncule preſqu'égal à leur pédicule, cylindrique & hériſſé comme lui, qui porte une ſeule fleur jaune à fond brun, ouverte en étoile, d'un pouce de diametre, compoſée de cinq pétales réunis comme dans la mauve, ondés, qui ſortent d'un calice ſimple d'une ſeule piece, découpé juſqu'à ſon milieu en cinq parties égales triangulaires. Les étamines, au nombre de vingt-cinq à trente, à antheres jaunes, ſont réunies par leurs filets en un cylindre creux, attaché aux pétales de la corolle, & traverſé par le ſtyle de l'ovaire qui ſe fourche en quinze à ſeize ſtyles, couronnés par autant de ſtigmates cylindriques velus.

L'ovaire, en mûriſſant, devient une capſule hémiſphérique, tronquée ou déprimée en-deſſus, aſſez ſemblable à un trépan, d'abord verd-pâle, enſuite brune enfumée, marquée de quinze à ſeize cannelures correſpondantes à autant de loges qui s'ouvrent comme autant de capſules, chacune en deux valves ou battans, & qui contiennent deux ou trois ſemences taillées en rein, petites, dures, noirâtres, ordinairement avortées.

Culture. Il eſt ſi rare de trouver des graines mûres ſur cette plante, qu'on eſt obligé pour la multiplier d'enlever les drageons ou œilletons qui ſortent de ſa ſouche, & de les repiquer dans un terrein frais & herbeux. Elle eſt commune à Java & à Balea, mais on ne la trouve que dans les jardins à Amboine, où elle ſe reproduit du pied, ſa racine mourant tous les deux ans.

Qualités. L'*anguri* n'a, dans toutes ſes parties, même dans ſes fleurs, d'autre odeur que celle de la mauve quand on la froiſſe. Ses fleurs cueillies prennent, comme lorſqu'elles ſe fanent naturellement, une couleur brune. Elles ont une heure fixe pour s'épanouir; dans les tems ſereins, c'eſt communément à deux ou trois heures du ſoir, & elles ne reſtent ainſi guere plus d'une heure, après quoi ſes pétales ſe recourbent en dedans, & reſtent ainſi juſqu'au coucher du ſoleil où elles ſe ferment entiérement, comme ſubitement, pour ne plus s'ouvrir.

Uſages. Cette plante ſert, comme la mauve & la guimauve, en bain, en fomentation, emplâtres & cataplaſmes, pour adoucir, calmer & diſſiper les douleurs. La poudre de ſes graines ſe boit à la doſe d'un demi-gros dans le vin contre les douleurs néphrétiques. Une once de ſes graines eſt ſi ſoporative, que ceux qui en prennent cette doſe ne peuvent être réveillés de leur ſommeil qu'avec le ſecours du vinaigre, dont on frotte leurs narines.

Remarques. Quoique M. Burmann ait confondu, & M. Linné après lui, le beloëre du Malabar avec cette eſpece, il ne faut que conſulter les deſcriptions & les figures de ces deux plantes pour s'appercevoir qu'elles ſont d'eſpeces différentes. M. Linné déſigne celle-ci par le nom de *ſida*, *aſiatica*, *foliis cordatis indiviſis*, *ſtipulis reflexis*, *pedunculis longioribus*, *capſulis multilocularibus hirſutis*, *calice brevioribus*, dans la derniere édition de ſon *Syſtema naturæ*, imprimé en 1767, *page 458.* Mais indépendamment de la confuſion que cet auteur fait de cette plante avec le beloëre, ſa deſcription renferme pluſieurs erreurs: d'abord le ſida des anciens Grecs étoit le grenadier; ainſi on ne peut pas raiſonnablement tranſporter ce nom à une eſpece d'abutilon, & encore moins à une eſpece qui a déja un nom: en ſecond lieu, il n'eſt pas vrai que la capſule de l'*anguri* ſoit plus courte que le calice de la fleur, elle le déborde de près de moitié. (*M. ADANSON.*)

ANHINGA, ſ. m. (*Hiſt. nat. Ornitholog.*) genre d'oiſeau aquatique de la famille des cormorans, c'eſt-à-dire, de ceux dont les jambes ſont entiérement emplumées, & les doigts, au nombre de quatre, réunis enſemble d'un bout à l'autre par une membrane fort lâche. Marcgrave nous en a donné une aſſez mauvaiſe figure dans ſon *Hiſtoire naturelle du Bréſil*, *page 218*, qui a été copiée par Jonſton. *Avi. page 149*, *planche 60.* Moerhing lui donne le nom de *ptinx*, *Avium*, *page 63*, & Klein celui de *planeus Braſilienſis anhinga vocatus. Avi. page 145*, *n°. 8.* M. Briſſon l'appelle *anhinga supernè nigricans*, *maculis albidis varia*, *infernè albo-argentea; capite & collo ſuperiore griſeo-ruſeſcentibus; gutture & collo inferiore griſeis*, *urrhopygio rectricibusque ſplendidè nigris... Anhinga. Ornithologie*, *volume VI*, *page 496.*

Il eſt commun au Bréſil & à Cayenne, où, ſelon Barrere, il eſt appellé *plongeon ordinaire. Anhinga* eſt le nom que les Topinambous du Bréſil lui donnent. Sa grandeur eſt à-peu-près celle du canard domeſtique. Du bout du bec au bout de la queue il a trente-quatre pouces; juſqu'aux bouts des ongles vingt-ſept pouces. La longueur de ſon bec depuis ſa pointe juſqu'aux coins de ſa bouche, eſt de deux pouces & demi; celle de ſa queue, ſept pouces & demi, de ſon pied un pouce & un quart, de ſon doigt le plus long avec l'ongle deux pouces & demi. Sa tête eſt menue & alongée; ainſi que ſon cou qui eſt long d'un pied. Ses ailes, lorſqu'elles ſont pliées, atteignent juſqu'au milieu de la longueur de ſa queue; & étendues, elles ont trois pieds un pouce de vol.

La forme de ſon bec eſt conique, très-alongée, comparable à celle du bec du héron, mais beaucoup plus menue à proportion & extrêmement aiguë: chaque demi-bec eſt dentelé ſur ſes côtés dans ſa moitié ſupérieure, de dents extrêmement fines tournées en arriere. Sa queue eſt large, arrondie, compoſée de douze plumes, dont les extérieures ſont tant ſoit peu plus courtes.

Ses yeux ſont noirs, avec un iris jaune d'or; ſon bec gris, excepté vers ſon origine qui eſt un peu jaunâtre. Ses pieds & ſes doigts, avec leur membrane, ſont d'un gris tirant ſur le jaune obſcur; ſes ongles ſont gris. Les plumes qui recouvrent la tête & le deſſus du cou ſont très-étroites, d'un jaune griſâtre, & douces au toucher comme un velours; celles du deſſous du cou ſont griſes. La poitrine, le ventre, les cuiſſes & les jambes ſont recouvertes de plumes molles & argentées. Le dos eſt noir, ainſi que les ailes & la queue qui eſt luiſante, avec l'extrémité griſe. Le commencement du dos & les ailes, ſont couverts de plumes étroites brunes, qui portent à leur milieu une tache oblongue d'un blanc-jaunâtre; celles qui bordent ces plumes ſont blanches d'un côté & noires de l'autre.

Mœurs. L'*anhinga* nage comme le plongeon ſur les rivieres d'eau douce, où il fait, avec beaucoup

d'âpreté, la chaſſe aux poiſſons, dont il ſe nourrit: dès qu'il en apperçoit quelqu'un, il replie ſon cou ſur lui-même à la façon des ſerpens, puis il darde ſon bec qui le perce & le retire comme avec un hameçon, au moyen des dents dont il eſt armé; il s'en débarraſſe enſuite & les prend avec ſes pieds pour les manger. La chair de l'*anhinga* n'eſt pas meilleure que celle du goëland ou de l'hirondelle de mer.

Remarques. Quoique cet oiſeau approche beaucoup de celui du Sénégal, il en differe aſſez par ſes couleurs & par la longueur de ſon cou, pour en être diſtingué comme une eſpece différente. Nous avons cru devoir réformer, d'après la deſcription même de Marcgrave, qui eſt aſſez préciſe, les dimenſions de pluſieurs parties que M. Briſſon paroît n'avoir pas ſaiſies dans le ſens de cet auteur qui n'a jamais voulu dire qu'il prenoit pour un travers de doigt la longueur d'un pouce, comme M. Briſſon l'a traduit par-tout où il a parlé d'après ce voyageur; ce qui donne des dimenſions peu naturelles, & par-là une conformation tout-à-fait ſinguliere à ſes animaux du Breſil. (*M.* ADANSON.)

ANI, ſ. m. (*Hiſt. nat. Ornitholog.*) oiſeau de la famille des coucous ou des perroquets, c'eſt-à-dire, de ceux qui ont, comme le perroquet, quatre doigts, dont deux devant & deux derriere. Les habitans du Bréſil l'appellent *ani*, ſelon Marcgrave qui en donne une figure très-médiocre dans ſon *Hiſtoire naturelle du Bréſil, pag. 193*, laquelle a été copiée par Jonſton, dans ſon *Hiſtoire naturelle des oiſeaux, pag. 132, planch. LVII.* Sloane en a publié une figure un peu meilleure, ſous le nom de *monedula tota nigra, major, garrula, mandibulâ ſuperiore arcuatâ*, à la *pag. 298, planch. CCLVI, n°. 1*, de ſon *Hiſtoire naturelle de la Jamaïque.* Fernandez, qui l'a obſervé au Mexique, l'appelle du nom Mexicain *cacalotototl, ſeu avis corvina. Hiſt. nov. Hiſpan. pag. 50, chap. 182.* Catesby en a donné depuis une figure aſſez bonne, mais coloriée négligemment, ſous le nom de *monedula tota nigra* de Sloane, à la *pl. III* de l'*appendix* de ſon *Hiſtoire naturelle de la Caroline.* C'eſt le *crotophagus ater, roſtro breviori compreſſo, supernè arcuato cultrato* de Browne, dans ſon *Hiſtoire naturelle of Jamaica, pag. 474.* Les François de Cayenne l'appellent *bout de petun*, ſelon du Tertre, *Hiſt. des Antilles, vol. II, pag. 260.* Enfin M. Briſſon en a fait graver une aſſez bonne figure, ſous le nom de *bout de petun; crotophagus nigro-violaceus, oris pennarum obſcurè viridibus, capri puri colore variantibus; remigibus rectricibuſque nigro-violaceis ..... crotophagus. Ornithologie, vol. IV, pag. 177, planch. XVIII, fig. 1.*

L'*ani* a à-peu-près le port, la figure & le maintien du coucou ordinaire, qu'il égale aſſez bien en groſſeur. Sa longueur, depuis le bout du bec juſqu'à celui de la queue, eſt de treize pouces & demi, & juſqu'à celui des ongles de dix pouces. Son bec a treize lignes de longueur depuis ſon crochet juſqu'aux coins de la bouche, & près de dix lignes de profondeur ou d'épaiſſeur de deſſus en-deſſous. Sa queue ſept pouces, ſon pied un pouce & demi, le doigt antérieur le plus long, qui eſt l'extérieur, avec ſon ongle, quatorze lignes; & l'extérieur des doigts de derriere, qui eſt auſſi le plus long, douze lignes. Ses ailes, lorſqu'elles ſont pliées, n'atteignent gueres qu'au tiers de la longueur de ſa queue; & lorſqu'elles s'étendent, elles ont juſqu'à quinze pouces de vol.

La forme de ſon bec eſt fort ſinguliere, & comparable en quelque ſorte à celle du bec de l'alk ou du pingoin. Il eſt court, triangulaire, extrêmement comprimé par les côtés qui ſont applatis, droit & arrondi en-deſſous, arqué & aigu ou tranchant en-deſſus; de ſorte qu'il eſt preſqu'auſſi épais ou profond que long, & deux à trois fois moins large. Son demi-bec ſupérieur a le bout un peu arqué & légérement crochu ou courbé en bas, & il eſt une fois plus profond ou plus épais que le demi-bec inférieur. Sur ſes côtés, à ſon origine, vers le milieu de ſa profondeur, ſont placées les narines, qui reſſemblent à deux petits trous ronds, peu profonds, ou qui ne communiquent point l'un avec l'autre; elles ſont nues ou à découvert, mais entourées de plumes figurées en poils roides, tournés en devant. Ses yeux ont une grandeur moyenne, & ſont entourés de cils fort longs & roides. Sa queue eſt arrondie, compoſée de dix plumes, dont les deux intérieures ou mitoyennes ſont les plus longues; leurs collatérales diminuent par dégrés, de maniere que les deux extérieures ſont d'un huitieme plus courtes.

Tout ſon corps eſt couvert de plumes, d'un noir tirant ſur le violet, & entourées, excepté celles des épaules, celles du deſſus & du deſſous des ailes, d'une bordure large d'une ligne, d'un verd-terne, changeant en verd-d'airain, plus apparente ſur la tête, le cou & la partie ſupérieure du dos. Son bec, ſes pieds & ſes ongles ſont noirs.

Mœurs. L'*ani* a été obſervé juſqu'ici dans les forêts de toute l'Amérique chaude, depuis le Mexique juſqu'au Bréſil, & on le trouvera vraiſemblablement juſqu'à la terre de Feu, en avançant vers le pole auſtral. Son cri ordinaire eſt fort monotone; il ſemble prononcer les ſix lettres *yiiiiy* d'un ton uniforme, en élevant ſeulement la voix vers les deux lettres du milieu. Les voyageurs nous diſent que ces oiſeaux font de très-grands nids dans les buiſſons, & qu'ils pondent & couvent enſemble juſqu'au nombre de cinquante dans le même nid; mais ce fait, qui n'a pas encore d'exemple, nous paroît au moins fort douteux, & il pourroit bien ſe faire que les voyageurs, par cette expreſſion, euſſent voulu ſeulement faire entendre que ces animaux vivent comme par familles dans les buiſſons où ils nichent fort près-à-près les uns des autres, en pondant cependant & couvant chacun dans ſon nid. L'*ani* ne ſe mange point. (*M.* ADANSON.)

§ ANI *ou* ANIKAGAE, (*Géogr.*) ville de la grande Arménie en Aſie, au gouvernement de Kars, ſous le beglierberg d'Erzerum. Ses murs ſont arroſés d'une riviere, qui deſcend des monts de Mingrelie par un cours très-rapide. Elle fut autrefois connue ſous le nom d'*Am. V.* ce mot, *Suppl.* Elle étoit ſi conſidérable & ſi forte alors, que les anciens rois d'Arménie y dépoſoient leur tréſor dans un château, que Moïſe de Choronnée cite ſouvent dans ſon *Hiſtoire d'Arménie* ſons le nom de château d'*Ani*. On y voit encore deux chauſſées qui ſervoient à traverſer les marais dont elle étoit entourée, & qui ſont en partie deſſéchés aujourd'hui. Quand les Turcs & les Perſes ſe font la guerre, les environs d'*Ani* ſont aſſez ordinairement le premier théatre de leurs hoſtilités. Ce qui donne lieu à cette circonſtance, c'eſt qu'*Ani* eſt entre Erivan & Erzerum, qui ſont les deux principales villes frontieres d'où les armées ſe mettent en marche de part & d'autre. *Long. 79. lat. 41.* (*C. A.*)

ANIAN, (*Géogr.*) nom d'un détroit célebre dont on a beaucoup parlé, & qu'on n'a jamais bien connu. Le P. Riccioli, dans ſa *Géographie réformée*, publiée en 1672, dit qu'au-delà de la Californie, entre le royaume de Quivira & la Tartarie, ſe trouve le détroit d'*Anian*, dont on ne ſait encore rien de certain. Dans une carte gravée en 1752 par M. de Liſle, on voit que ſon frere Guillaume de Liſle, en 1695, plaçoit le détroit d'*Anian* vers deux cens cinquante dégrés de longitude & cinquante dégrés de latitude, avec cette note : on pourroit croire ſur des conjectures aſſez fortes, que le détroit

d'*Anian* fait en ce lieu la jonction des deux mers; & il le place entre la baie de Baffins & le nord de la Californie. Suivant les nouvelles cartes ce détroit, qui sépare l'Asie de l'Amérique, doit être vers soixante-cinq dégrés de latitude & cent soixante-douze dégrés de longitude : il semble autorisé par des voyages de Melguer en 1660, & de Deschnew en 1648. *Voyez* les *Mémoires & Observations géographiques*, par M. Engel, à Lausanne, 1765; les *Voyages & Découvertes faites par les Russes*, traduits de Muller, 1766, deux volumes; les *Considérations géographiques*, par M. Buache; les *Mémoires de l'Académie des Sciences pour 1754*. La France & l'Angleterre ont formé des projets pour la vérification de ce fameux passage. On l'appelle communément *détroit du Nord*, ou *détroit de Béering*, du nom d'un capitaine Russe, qu'on assure y avoir passé en 1728. (*M. de la Lande.*)

ANJENGO, (*Géogr.*) petite ville d'Asie sur la côte de Malabar, dans la presqu'île de l'Inde, au-deçà du Gange. Elle appartient à la compagnie des Indes d'Angleterre, qui y tient un comptoir, & qui en tire du poivre & des toiles de coton. (*C. A.*)

§ ANILLE, s. f. (*terme de Blason.*) meuble de l'écu, en forme de deux croissans, l'un tourné à dextre, l'autre à senestre, proche l'un de l'autre, joints par deux listels; de sorte qu'il se trouve un vuide quarré au centre.

L'*anille* est ainsi nommée, d'un fer qui servoit autrefois comme un anneau autour des moyeux des roues, pour les fortifier.

Vauclerois de Courmas, de la Ville-aux-Bois, en Champagne, *d'argent à l'anille de sable.*

D'Artigoity, en la même province, *d'azur à l'anille d'argent.*

De Moulins de Damiette, de Beaulieu, de Villeneuve, en Poitou, *d'argent à trois anilles de sable.* (*G. D. L. T.*)

§ ANIMAL, (*Ordre Encyclopédique. Entendement. Raison. Philosophie ou Science. Science de la nature. Zoologie. Animal.*) Les choses les plus simples en apparence sont souvent les plus difficiles. Rien n'est plus commun que les *animaux*, on en connoît un nombre prodigieux; il paroît très-aisé d'abstraire ce qu'ils ont de commun, ce qui les sépare des plantes, en un mot de définir ce que c'est qu'un *animal.*

On a cru, & assez généralement d'après Aristote, que l'*animal* est un être sentant; l'irritabilité a été substituée au sentiment par d'autres Physiologistes. Un grand homme distinguoit l'*animal* de la plante, parce que ses racines sont au-dedans de lui-même.

Nous serions assez portés à regarder le sentiment comme le caractere essentiel de l'*animal*; mais il faudroit avoir un caractere sensible du sentiment lui-même. L'homme, qui considere un être, & qui cherche à se décider s'il faut donner le nom d'*animal* à cet être, se décide par les mouvemens qu'il apperçoit dans cet être; car le sentiment lui-même ne peut donner au-dehors d'autre signe qu'un mouvement.

Nous convenons que tout *animal* se meut; car les habitans des coquillages immobiles ont leurs organes & leurs mouvemens. Nous faisons un pas de plus, & nous admettons que tout *animal* est irritable, & que, touché avec une force proportionnée à sa sensibilité, il se contracte, & donne quelque marque de sentiment en tâchant de se soustraire à ce qui cause sa sensation. Peut-être y a-t-il des exceptions; car nous doutons fort de l'irritabilité des gallinsectes, même pendant qu'ils vivent & qu'ils couvent leurs petits. Les *animaux* qui naissent dans des matieres corrompues, passent un temps considérable sans donner une marque de vie; mais donnons cet avantage de plus à l'opinion dont nous ne sommes pas.

Il y a des plantes, & en assez grand nombre, qui touchées, se contractent & se meuvent avec vivacité. Omettons les nombreuses plantes sensitives des pays chauds, qui certainement fuient l'attouchement avec autant de promptitude que les *animaux.* Ne citons pas la plante de l'Amérique septentrionale, qui se ferme quand une mouche la touche, & qui l'écrase & la poignarde par ses piquans. Un nombre très-considérable de plantes ont une irritabilité très-vive, dont le siege est dans leurs étamines. Dès qu'on les touche, elles se redressent, rompent leurs petits réservoirs de poussiere, & la répandent. Ce mouvement est très-vigoureux dans plusieurs plantes apetales, comme dans l'ortie, la pariétaire, dans plusieurs especes de chenopodium, où nous l'avons vu très-vif. Il reparoît dans un grand nombre de fleurs de la classe des artichaux.

L'*animal*, nous dira-t-on, se meut de lui-même, & la plante n'a pas ce droit. Revenons aux *animaux* simples, à la gelée vivante, qui anime les éponges, elle se contracte; c'est le seul signe de vie qu'elle puisse donner : mais plusieurs plantes en font davantage. Les pezizes s'agitent, se secouent, & font voler une poussiere fécondante, & cette décharge se répete plusieurs fois sous les yeux de l'observateur. Les particules spermatiques du prêle sautent avec vigueur; quatre pieds qu'elles ont, se courbent & s'élevent, & dansent sur le verre. Les sphæriæ ont des filets renfermés dans une coque; cette coque tombe, les filets s'épanouissent, se déploient; enfermés dans un fruit ovale, ils forment à la fin un long duvet cylindrique. Il y a des especes de conferva, qu'un mouvement oscillatoire agite. Le carpobole jette une espece de petite bombe qui décrit sa parabole. En un mot il y a plusieurs plantes qui produisent des mouvemens vifs & réitérés, sans qu'il y paroisse une cause irritante.

Pour la nourriture, cette loi ne regarde que les grands *animaux.* Il est vrai que l'intestin est une partie beaucoup plus essentielle que le cœur même; il y a cependant un grand nombre d'*animaux* trop simples pour en avoir; on ne convient pas même de la cavité du polype d'eau douce. Mais cette même glu animale qui vivifie les éponges, est bien certainement dépourvue d'intestins, & ne peut être nourrie que par sa surface, semblable en tout aux végétaux.

Pour distinguer donc l'*animal* de la plante, il ne suffit pas d'une observation ni d'un coup d'œil; il faut suivre la vie & les développemens de l'un & de l'autre. On trouvera alors que les mouvemens des plantes sont plus rares & plus uniformes, qu'ils n'ont qu'une seule direction, qu'ils durent moins, & que le repos est l'état dominant des végétables.

Dans les *animaux* le mouvement est presque toujours aussi constant que la vie; leurs organes moteurs ne s'épuisent pas, les contractions & les oscillations des *animaux* les plus simples se renouvellent très-fréquemment. Si le gallinsecte est immobile, ce n'est que dans le dernier période de sa vie; il a été jeune, & il a changé de place avant de se fixer; il a sucé la plante qu'il habite, il a joui du plaisir, & s'est accouplé. Si quelques anguilles microscopiques, ou si les *animaux* à roue passent un temps considérable sans mouvement, c'est qu'ils se trouvent hors de leur élément, & que l'eau nécessaire pour le jeu de leurs organes leur manque.

Nous ne parlons ici que des *animaux* les plus simples; car pour les *animaux* des infusions, pour les vers spermatiques eux-mêmes, leur mouvement porte le caractere évident de la volonté. Ces petits *animaux* nagent, ils changent de place, ils vont vîte, ils ralentissent leur course, ils prennent une direction nouvelle, & même opposée, ils évitent la rencontre de leurs semblables. Plusieurs d'entre les

plus simples de ces animalcules ont des queues ou des filets, qu'ils agitent d'une maniere particuliere à chaque espece, & dont ils excitent de petits tourbillons dans l'eau, qui est leur élément.

Nous avouons donc qu'il y a des exemples où les bornes des deux classes sont difficiles à saisir; mais l'observation attentive saura distinguer ces bornes.

On a cru depuis quelques années que la matiere végétale exaltée ou portée à un certain dégré de pourriture, acquéroit du mouvement & passoit dans le regne animal; que cette même matiere ralentie ou abaissée, redescendoit dans la classe végétale. Nous ne pouvons pas nous rendre à cette idée, & nous ne croyons pas à ces métamorphoses.

L'hypothese dont nous parlons, est fondée sur des faits que de très-bons observateurs contestent. Des globules, qui sortent des végétaux dissous par la pourriture, ne sont, selon M. Ellis, historien de tant de polypes, que des fruits d'une mucor, que des *animaux* microscopiques attaquent pour s'en nourrir, & qu'ils ébranlent dans l'eau; mais rien n'empêche que dans ces infusions il n'y ait en même temps une végétation & une production d'*animaux* microscopiques. La végétation produit des mucors, des embolus, des plantes du genre des champignons. Les animalcules sont de la classe simple des protées, des volvox de différentes especes, des polypes. Ces deux productions peuvent se rencontrer ensemble, parce qu'elles naissent des mêmes causes. Un certain dégré de putridité est favorable & au champignon qui végete sur la matiere putride, & à la mouche qui se repaît du champignon.

Nous ne saurions regarder comme des plantes, des petits êtres qui nagent, qui se rapprochent du fond, qui s'évitent, qui remuent des bras & des queues. Dans des êtres aussi simples, nons ne saurions imaginer des signes plus expressifs de la nature animale. (*H. D. G.*)

ANIMAL, f. m. ANIMAUX, au plur. (*terme de Blason.*) on comprend sous ce mot, non-seulement les quadrupedes, mais même les volatiles, les poissons & les reptiles; on en voit de toutes les especes dans les armoiries; ils ont chacun leur position & des termes qui leur sont propres.

Le *lion* est toujours de profil ne montrant qu'un œil, le bout de sa queue tourné vers le dos; son attitude est d'être rampant, on ne l'exprime point parce que c'est sa position naturelle dans l'art héraldique.

Le *lion* paroît quelquefois marchant, alors, on le nomme *lion léopardé.*

Le *léopard* est souvent passant, & a la tête de front, de sorte qu'il montre les deux yeux en tel attitude qu'il soit, ce qui le distingue du *lion;* quand il est rampant, on le nomme *léopard lionné.*

Le *taureau* rampant est dit *furieux.*

Le *bœuf* & la *vache* sont ordinairement représentés passans.

Le *mouton* & la *brebis* passans ou paissans.

Le *cheval* qui se promene sans harnois, est dit *guai*, s'il est levé *cabré*, lorsqu'il a tous ses harnois, on dit qu'il est *bardé*, *houssé* & *caparaçonné.*

Le *bouc*, la *chevre*, la *licorne* & les autres *animaux* sauvages levés, sont dit *saillans.*

Le *chat* levé est dit *effarouché*, mais lorsqu'il leve le derriere plus haut que la tête, on le dit *hérissonné.*

Le *loup* levé ou rampant, est nommé *ravissant.*

Voyez l'*aigle*, les autres oiseaux; le *dauphin* & les poissons. Tous ces *animaux* & autres se trouvent expliqués dans un plus grand détail à leur article particulier, en l'ordre alphabétique.

Le mot *animal*, vient du latin *anima* qui a vie, qui est animé. (*G. D. L. T.*)

ANIMALITÉ, f. f. (*Hist. nat. Zoologie.*) l'*animalité* est ce qui constitue l'animal; mais qu'est-ce qui constitue l'animal? quel est le caractere distinctif de l'*animalité?* Recherche importante dans le systême des êtres naturels; question plus difficile à résoudre, que ne pensent les Physiciens qui, se formant une idée de l'animal, d'après des idées particulieres, prises de quelques individus, prennent pour le caractere essentiel de l'*animalité*, ce qui n'en est qu'une variation.

La forme, la maniere de se nourrir, de croître, de multiplier, la faculté loco-motive, le sentiment, voilà d'où l'on prétend tirer le caractere distinctif de l'*animalité.* Mais on prouve d'une maniere sensible, que tout cela est insuffisant, pour le but que l'on se propose; & cette recherche nous mene à une impossibilité manifeste d'exclure raisonnablement aucun être naturel de la classe des animaux. Ainsi le philosophe qui étudie la nature sent ses idées s'agrandir à mesure qu'il contemple plus attentivement sa marche, & la gradation de ses productions, & bientôt il ne voit plus qu'un seul systême immense, où il croyoit appercevoir d'abord plusieurs petits systêmes partiaux.

Il n'y a point de forme particuliere affectée à l'animal; il n'y a point de forme particuliere exclue de l'*animalité.* C'est ce qu'indique la variété infinie des formes animales; suivez la métamorphose du prototype depuis l'huître jusqu'à la baleine, depuis le polype jusqu'à l'éléphant, jusqu'à l'homme. Non seulement la nature peut animaliser la matiere, sous telle forme qu'il lui plaît, sans exception; mais elle peut encore faire passer un même individu par plusieurs formes successives qui paroissent très-éloignées les unes des autres, & dont pourtant la seconde est engendrée par la premiere, comme elle engendre la troisieme. C'est le phénomene que nous offre la métamophose des insectes. Un fait plus particulier & plus curieux encore, est la transformation des poissons en grenouilles. On voit un petit poisson, espece de têtard, pousser successivement des pattes, perdre sa queue, & changer sa forme de poisson en celle d'une grenouille. *Voyez pl. I. d'Hist. nat. dans ce Supplément.* Ce changement est sur-tout remarquable dans la grenouille d'Amboine, dont l'embryon est un petit poisson d'une figure si déterminée, qu'on ne soupçonneroit pas qu'elle ne fût qu'un passage à une autre forme: c'est un corps ramassé, une tête courte, une queue longue, garnie d'ailerons remontés jusques vers la tête (*fig 9.*); du reste aucune apparence de pattes, qui puisse indiquer que ce soit une grenouille déguisée. Bientôt l'embryon prend des pieds, la queue disparoît, & le poisson est une grenouille parfaite (*fig. 14.*). Ce n'est pas-là la fin de cette scene changeante. Les grenouilles de Surinam, de Curaçao & d'autres contrées de l'Amérique se changent derechef en poissons. Dès qu'elles sont parvenues à leur grosseur, il leur pousse une queue au-bas de l'épine du dos, & à mesure qu'elle croît, leurs pattes s'affacent, la tête change de forme; & le naturaliste, témoin de ce phénomene, voyant un poisson parfait, garni de nageoires, est forcé de convenir que l'*animalité* est indépendante des formes. *Voyez* l'*art.* GRENOUILLE, *dans ce Supplément.*

Les zoophytes, animaux-plantes, ou plantes animales, sont de vrais animaux, dont la forme extérieure approche plus du végétal que de l'animal. Le champignon marin, la plume de mer, une tige branchue, une gousse assez semblable à celle qui contient la graîne des pavôts, portée sur un pédicule enraciné dans un morceau de rocher, sont des êtres dont l'*animalité* est constatée, & qui pourtant s'éloignent assez des formes animales ordinaires, pour qu'il soit aisé de les confondre avec les formes végétales. Le

polype à bouquet ressemble plus à une fleur, qu'à toute autre chose. Aussi Marsighi a pris les petits polypes marins pour des fleurs, par une méprise qui portoit uniquement sur l'apparence extérieure ; & Trembley a douté quelque tems de la nature des polypes d'eau douce. Concluons que *l'animalité* se cache souvent sous les formes qui semblent lui convenir le moins, lorsqu'on les compare à celles des autres animaux plus connus & plus ordinaires ; mais que dans le vrai, toutes les formes lui conviennent, qu'elle n'en exclut aucune, en un mot, que toutes les formes naturelles sont animales, & qu'il n'est pas possible d'admettre la différence des formes pour un distinctif suffisant entre les animaux & les végétaux. *V.* CHAMPIGNON *marin*, HOLOTHURIE PLUME-DE-MER, REIN-DE-MER, PRIAPE *à tige déliée & au corps oval*, MOUCHE VÉGÉTALE, dans ce *Suppl.* & *l'art.* POLYPES, *Dictionn. des sciences*, & *Suppl.*

Si de l'examen des formes animales extérieures, nous passons à celui des formes animales intérieures, c'est-à-dire, de la structure organique des animaux, nous nous convaincrons également qu'il n'y a point d'organisation particuliere affectée à l'animal, qu'il n'y a point d'organisation exclue de l'*animalité*. Combien la structure organique d'une bulbe polypeuse, de la gallinsecte, de la moule des étangs, & de quelques coquillages plus dégradés encore, ne s'éloigne-t-elle pas de l'organisation des autres animaux que nous connoissons ? Il y a certainement plus de distance à cet égard de l'huître à l'homme, que du polype à une mousse. Le polype à bouquet, le polype à entonnoir, n'ont aucun des organes des autres animaux ; ces organes ne sont donc pas essentiels à l'animal. Ils n'ont même rien de semblable ni d'analogue : l'*animalité* n'est donc pas attachée à ces organes, ni à leurs analogues, & elle peut se passer des uns & des autres. La nature peut donc animaliser la matiere sur un plan tout différent de ce que nous en savons ou pouvons imaginer, le cœur & le sang que ce double muscle distribue dans toutes les parties de la machine animale, le cerveau & la moelle alongée, les veines, les nerfs ou leurs équivalens, sont des appartenances propres de certaines especes animales, mais ils ne constituent point l'*animalité* ; aussi en descendant l'échelle universelle des êtres, avant que d'arriver au polype, nous trouvons quantité d'animaux qui manquent de tous ces organes, ou d'une partie, & qui n'en sont pas moins des animaux. Le polype est un animal dont la structure organique ne ressemble en rien à celle des autres animaux ; il peut de même y avoir un autre animal dont la structure ne ressemble ni à celle du polype, ni à celle de tous les autres individus animés, avoués pour tels ; & cette variation de machines animales, peut être portée jusqu'à une progression à laquelle il ne nous est pas permis d'assigner des bornes.

La nutrition des animaux se fait de tant de manieres avec tant & si peu d'organes, avec des organes si dissemblables, qu'elle n'offre rien d'assez constant, ni d'assez uniforme, pour en tirer un caractere distinctif. L'homme commence à se nourrir à la maniere des plantes. De quelque maniere que l'animal se nourrisse, que ce soit par une ouverture unique, par une bouche, un bec, une trompe, ou par un certain nombre d'ouvertures, par des suçoirs, des radicules, des mamelons, ou par des pores distribués sur toute sa surface extérieure, cela est fort indifférent à son *animalité*. Ce que je dis des organes extérieurs de la nutrition, s'étend également aux organes plus ou moins multipliés, plus ou moins composés, qui sont au-dedans de l'animal pour y préparer les alimens & les disposer à l'assimilation. Sûrement cette preparation exige plus ou moins d'appareil, de machines & d'action, selon la qualité des alimens, & l'organisation des divers animaux. Mais cet appareil d'organes digestifs ne constitue point l'*animalité*, & il peut y avoir une économie animale si simple, qu'elle rejette comme inutiles tous les vaisseaux chymiques & les menstrues nécessaires à une *animalité* plus composée. On peut donc dire que toutes les manieres de se nourrir peuvent convenir à l'*animalité* qui n'en affecte & n'en exclut aucune.

A l'égard de l'accroissement, il est le même dans tous les êtres : ils passent tous de l'état de germe à celui de développement & de perfection, en s'incorporant la matiere de leur nourriture.

Il y a peut-être un peu plus de difficulté au sujet de la génération ; mais c'est uniquement pour le peuple & non pour le philosophe : pour le peuple qui croit que tous les animaux s'accouplent, & qui n'a point vu les plantes & les fossiles s'accoupler, & non pour le philosophe qui sait combien il y a de variations dans la génération des animaux, qui a vu quantité de vermisseaux multiplier sans copulation, même sans aucune communication des deux sexes ; des insectes multiplier de bouture, un bouton animal naître, croître & s'épanouir sur un tronc animal, le polype jetter des graines ; & pousser des rejettons ; qui a reconnu le sexe des plantes, & vu les fleurons mâles répandre leur semence sur les fleurons femelles, c'est-à-dire, qui a vu des animaux multiplier comme les plantes, & les plantes engendrer comme les animaux ; pour le philosophe qui, ayant étudié la nature des fossiles, leur organisation semblable à celle des os, des dents, des cornes des animaux, & à celle des bois les plus durs, comme l'ébene & le gayac, leur forme constante, a compris qu'il falloit que les pierres & les métaux vinssent de semence, d'un germe où de tels êtres organiques fussent ébauchés en petit ; qui a reconnu comment les pierres & les métaux jettoient leur graine ou semence, quoiqu'on ne leur ait point encore trouvé de différences sexuelles, ainsi qu'il y a plusieurs animaux & végétaux dans ce cas ; qui a vu une infinité de fœtus pierreux & métalliques dans leur matrice, avec leurs enveloppes & placenta, qui les y a vu croître & se nourrir comme les autres animaux. Ces observations ne laissent plus aucun lieu de douter que la génération ne soit à-peu-près uniforme dans tous les êtres ; & la différence qu'il peut y avoir entr'eux dans la maniere de se reproduire, à quelque point qu'elle soit portée, peut au plus varier l'*animalité* : mais elle l'étendra, au lieu de la restreindre à une certaine collection d'êtres particuliers.

La faculté loco-motive est un secours accidentel donné à quelques êtres, pour satisfaire leurs besoins, sur-tout le besoin de se nourrir, & que par conséquent ils ont reçu selon la mesure & l'exigence de leurs besoins. Ceux à qui elle n'est pas nécessaire, en sont privés, sans changer pour cela de nature. Car, comme un animal qui dort, & qui pendant que le sommeil enchaîne ses pieds, ne cesse pas d'être animal, quoique privé de la faculté de se mouvoir, pour tout le tems de son sommeil ; de même une plante, une pierre, peuvent être regardées comme des animaux qui dorment toute leur vie. L'état de repos ou la négation du mouvement n'exclut pas plus l'*animalité* que l'état de mouvement, ou la négation du repos.

Il n'est pas difficile de faire rentrer les végétaux dans la classe des animaux. Les uns & les autres sont des êtres organiques, doués de la triple faculté de se nourrir, de croître & d'engendrer, propriétés qui seules constituent l'*animalité*, & qu'un œil philosophe apperçoit aisément dans tous les êtres. Les plantes sont des animaux sédentaires ou enracinés, destinés par la nature à passer leur vie sur le point de la surface du globe où elles naissent. Nous

avons une infinité de favans ouvrages fur l'anatomie des plantes, leur économie, leur nutrition, leur accroiffement, leur génération, leur refpiration, leur tranfpiration, leur état de veille, leur fommeil, leurs maladies, leurs productions monftrueufes, & tous ces ouvrages conftatent l'*animalité* des plantes. Celle des foffiles n'eft pas auffi fenfible, parce qu'ils font plus bas dans l'échelle, & que leurs organes ont moins de rapport avec les nôtres. A une fi grande diftance, nous fommes moins en état de faifir les traits d'une *animalité* fi différente de toute autre économie animale. Mais nos organes ne font pas la mefure des forces de la nature, il y a de la vie & de l'activité, au-delà de la portée de nos fens. Nous favons que les pierres & les métaux fe nourriffent, croiffent & multiplient par un principe intérieur vital; nous leur connoiffons des facultés; nous avons calculé les divers âges de leur vie. *Voyez* le livre intitulé. DE LA NATURE, *tom IV. Traité de l'animalité, & l'art.* REGNE (*Hift. nat.*), *dans ce Supplément.*

ANIMAL-FLEUR, *voyez* ACTINIA SOCIATA dans ce *Suppl.*

ANIMATION, (*Méd. lég.*) On défigne par cette expreffion, le moment où l'ame s'unit au corps de l'embryon ou du fœtus dans le fein de la mere. Il importeroit peu au progrès des connoiffances utiles & pofitives d'entrer dans une difcuffion auffi vaine & auffi obfcure: il nous fuffit que le fœtus formé dans le fein de fa mere, foit capable de nutrition & d'accroiffement dans tous les tems lorfqu'il eft fain, bien formé & la mere bien conftituée. Mais la fociété & la religion impofent des devoirs d'un autre genre. Toute créature humaine doit être régénérée par les eaux falutaires du baptême, & la dignité du facrement exige décemment qu'on n'en dirige jamais l'emploi fur une maffe qu'on fuppoferoit informe & purement matérielle.

Cette confidération a paru fuffire aux écrivains, pour autorifer une recherche que le conflit des opinions n'a pas éclaircie. On a toujours penfé dans l'églife que les ames raifonnables n'exiftoient point avant la création des corps; il eft indubitable (dit M. Cangiamila) que l'ame eft créée pour chaque corps pendant qu'il eft encore dans le fein de fa mere. Mais dans quel tems précis cela a-t-il lieu? Jean Marc, premier médecin de la ville de Prague, a prétendu que l'ame raifonnable n'exiftoit point avant la naiffance; c'étoit l'opinion de Platon & d'Afclépiade, de Protagoras & de plufieurs Stoïciens: l'enfant, difoient-ils, reçoit l'ame par infufion, au moment de fa naiffance & lorfqu'il commence à refpirer.

Ariftote a fixé l'*animation* au quarantieme jour pour les garçons; le vulgaire la fixe au quatre-vingt-dixieme pour les filles. Saint-Auguftin, & tous les théologiens, d'après Saint-Thomas, ont adopté le fentiment d'Ariftote, qui a eu le plus grand crédit dans l'école jufqu'en 1640. Il eft certain que l'embryon a du mouvement dès les premiers jours de la conception, Ariftote ne l'ignoroit pas; mais il diftinguoit la vie végétative & la raifonnable, qui, felon lui, fe fuccédoient; en forte que le fœtus devoit d'abord être confidéré comme plante, & enfuite comme animal avant de paffer à la condition d'homme. Toutes les univerfités, excepté celle de Coïmbre (ajoute le même M. Cangiamila) ont rejetté l'opinion d'Ariftote fur cette fucceffion d'ames.

Plufieurs n'admettent l'*animation* que quand les principaux membres font formés. Zacchias croit qu'elle a lieu au moment même de la conception. S. Bafile ne vouloit pas qu'on admît de diftinction entre le fœtus animé & inanimé, parce qu'il penfoit que l'ame étoit créée au moment de la conception. On a pouffé encore plus loin le vague des prétentions & des conjectures; les obfervations de Leuvenhoeck & d'Hartfoëcker fur les animalcules fpermatiques, ont fait imaginer que le moment de la conception n'étoit point le terme de cette *animation.* Kaw-Boerhaave accorde la vie & toutes fes prérogatives, à celui des animaleules qui a le bonheur de s'infinuer dans les ovaires & de féconder un œuf; il fuppofe même dans ces animaux une diverfité de fexes, & en déduit la poffibilité d'une fécondation intérieure & primitive dans les animalcules femelles: il ofe citer férieufement un fœtus femelle, dans les ovaires duquel on trouva un fœtus bien formé. A Retzgendorf, près Hambourg, en 1672, une femme mit au monde une fille; fon accouchement fut laborieux. Cette petite fille, huit jours après fa naiffance, jetta tout-à-coup de hauts cris, & parut agitée de convulfions extraordinaires: on la débarraffe de fes langes, mais quelle fut la furprife des fpectateurs! Ils virent une petite fille que celle-ci venoit de mettre au monde; elle étoit de la grandeur du doigt du milieu de la main. On trouva auffi l'arriere-faix, *&c.* on la baptifa, & le lendemain elle mourut avec fa petite mere (*Bartholin, Deufing.*). C'eft ici fans doute qu'on eft effrayé du honteux délire qu'enfante l'abfurde crédulité des prétendus phyficiens. Graves auteurs, qui abandonnez les faits pour vous livrer aux écarts de l'imagination qui a perdu nos ancêtres, n'oubliez jamais ce que dit Bâcon fur les bornes de votre carriere! *Homo naturæ minifter & interpres, tantum facit & intelligit, quantum de ordine naturæ opere vel mente obfervaverit, nec ampliùs fcit aut poteft.* Il eft utile de préfenter quelquefois de pareils exemples; ils font fentir l'extrême befoin de cette philofophie qui fait apprécier. Bartholin & Deufingius crurent fermement, & leur témoignage a entraîné ce fervile troupeau de compilateurs qui jure fur les autorités.

Les profondes ténebres qui enveloppent encore le myftere de la génération, ne permettent pas d'affurer s'il exifte quelque chofe de vivant dans le germe des hommes, avant le moment de la conception: eft-ce par le mêlange des deux femences? Eft-ce par la fécondation d'un œuf préexiftant & organifé? Eft-ce par des formes ou fubftances plaftiques? Eft-ce enfin par une création nouvelle de la toute-puiffance, que s'opere la génération du nouvel être après le coït? Seroit-ce par le concours & la réunion de différentes molécules organiques déja vivantes?... Toutes ces fuppofitions, toutes ces poffibilités fe lient à la queftion de l'*animation.* On conçoit que la force intérieure & active qui développe, qui meut les parties du germe pour fi petit qu'il foit, eft la même force qui doit le mouvoir dans tous les tems. On eft comme forcé d'admettre l'exiftence d'une ame dans l'embryon qui commence à vivre. Il importe peu à l'état qui veut des citoyens, à la religion qui veut des fideles, que l'ame de l'embryon foit végétative ou penfante: on fait qu'avec le tems & le fecours des développemens des parties, cette maffe organique prefque brute, deviendra, fi rien ne s'y oppofe d'ailleurs, un être raifonnable & doué d'intelligence. On eft donc coupable envers l'état qu'on prive d'un citoyen, lorfque, par des moyens violens & médités, on met obftacle aux développemens d'un germe. On eft criminel envers la religion, lorfqu'on la fruftre de l'efpoir d'acquérir un fidele de plus, quand même on n'attenteroit que fur une maffe informe; & le dégré de l'attentat femble proportionné au dégré de probabilité que ce germe a pour la vie parfaite. *Voyez* AVORTEMENT, (*Médec. leg.*) *Suppl.*

La difformité du germe, fon organifation peu avancée, n'excufe point le crime en fon entier.

Voyez Monstres, Accouchemens monstrueux, (*Méd. leg.*) *Suppl.*

On voit, par ce détail, qu'à parler religieusement, on ne peut se dispenser de condamner la coutume de jetter dans les ordures la petite masse abortive, quelque peu avancé que soit le terme de la fausse couche; souvent le fœtus vit, & par cette inattention on le laisse périr sans baptême. (*Art. de M.* La Fosse, *docteur en médecine.*)

ANIMÉ, (*en terme de Blason.*) se dit d'un cheval qui est en action, & qui montre un desir de combattre. On le dit même de sa tête seule, & c'est lorsque l'œil est de différent émail. Il porte d'or au cheval de sable, *animé* de gueules. (+)

ANIMELLES, (*Cuisine.*) on appelle ainsi les testicules du bélier qui font un mets très-nourrissant & très-fortifiant. On les sert de trois façons.

1°. On les coupe par morceaux, en quatre ou huit; on en ôte la peau: on met dessus un peu de sel pilé & de farine: on les fait frire jusqu'à ce qu'elles soient croquantes.

2°. On fait une pâte avec de la farine détrempée de bierre ou de vin, dans laquelle on met un demi verre d'huile avec du sel. On fait frire les *animelles* à moitié & on les met dans cette pâte, & ensuite on les remet frire, on les garnit de persil frit pour servir.

3°. Enfin, on les fait mariner avec oignon, persil, poivre, girofle, vinaigre & un peu de bouillon; on les trempe dans des œufs battus; on les pane; on les fait frire & on les sert garnies de persil frit. (+)

ANIO, (*Géogr.*) petite riviere connue aujourd'hui sous le nom de *Teveron*, a sa source au mont Trevi, vers les frontieres de l'Abrusse, d'où elle coule entre la Sabine & la Campagne de Rome, d'où elle se précipite avec bruit dans le Tibre à la Cascata, à une distance presqu'égale de Rome & de Castes-Giubileo; on prétend qu'il tiroit son nom d'Anius, roi d'Etrurie, qui s'y noya de désespoir de n'avoir pu retrouver sa fille qu'un ravisseur lui avoit enlevée. (*T—N.*)

§ ANIRE DE HIGHMOR, (*Anatomie.*) ce nom n'est pas juste. Les sinus maxillaires ont été connus de tous les anatomistes depuis Vesale, & gravés plusieurs fois avant Highmor, qui n'a guere ajouté à leur histoire que l'opération chirurgique, de percer l'alvéole d'une dent dans la vue de faire écouler la matiere corrompue, qui se seroit amassée dans le sinus.

Ajoutez à son histoire:

Seul des sinus pituitaires il se trouve dans le fœtus, il est le plus ample de tous; sa partie postérieure est égale, l'antérieure se divise en plusieurs cellules imparfaites.

Dans l'homme, ce sinus a deux & même trois ouvertures: la plus connue est un grand orifice irrégulier, mais qui est rendu à-peu-près circulaire par plusieurs lames osseuses, & par des membranes; par la lame descendante de la conque supérieure du nez; par deux lames qui remontent depuis la conque inférieure, & par l'apophyse montante de l'os du palais; le reste est membraneux.

La seconde ouverture de ce sinus est antérieure, sa cavité se rétrecit, & forme une espece d'appendice oblongue, qui est divisée en cellules, qui sort du sinus un peu plus en arriere que l'orifice du conduit nazal, & qui se porte en avant sous l'orbite. Cette appendice est fermée par l'os unguis, par le planum, par l'apophyse orbitaire de l'os de la mâchoire, & par une lame un peu cellulaire, qui descend du labyrinthe de l'os éthmoïde à la conque inférieure: elle communique avec les cellules éthmoïdes antérieures & avec le sinus frontal.

Il y a encore d'autres sinus qu'on a nommés *orbitaires:* c'est la paroi inférieure de l'orbite qui appartient à l'os maxillaire, & qui est toute creusée de cellules qui deviennent plus grandes à mesure qu'elles sont antérieures, & s'ouvrent dans une des cellules ethmoïdes de l'ordre des moyennes.

Ce sinus est tapissé d'une membrane extrêmement vasculeuse, continue avec la membrane pituitaire, mais plus mince que dans le sceptum. Nous n'y avons jamais trouvé de glandes: ses arteres viennent principalement de l'infraorbitaire & de l'alvéolaire; ses nerfs, des troncs qui accompagent cette artere. (*H. D. G.*)

ANNAMALEC, (*Hist. de l'idol.*) & Adramelec étoient les idoles que révéroient les Assyriens qui avoient la coutume barbare de leur immoler des victimes humaines. Lorsque ce culte impie eut été proscrit, les Sepharvites, tribu constamment attachée aux anciennes superstitions, conserverent la coutume de jetter leurs enfans dans le feu, en l'honneur de leurs idoles; & la voix des prêtres plus impérieuse que le cri de la nature, fit servir la religion à ces atrocités. *Amnamalec* étoit représenté sous la forme d'un cheval, d'un faisan ou d'une caille; & *Adramalec* sous celle d'une mule ou d'un paon: au reste, le culte de ces idoles ne s'étendit point au-delà des limites de l'Assyrie. (*T—N.*)

ANNE, (*Hist. sacrée.*) mere de Samuel; Anne, femme de Tobie l'ancien; Anne, la prophétesse, dont il est parlé dans Saint Luc; Anne, femme de saint Joachim, & mere de la sainte vierge Marie, sont les personnes les plus distinguées sous ce nom dans l'ancien & le nouveau testament.

* Anne, (*Hist. d'Angleterre.*) fille de Jacques II & d'Anne Hyde, l'un & l'autre catholiques zélés, naquit en 1665, & fut élevée dans la religion protestante, par les soins de Charles II; elle avoit vu son pere s'éloigner de ses états soulevés contre lui. Mais le roi Guillaume III, mourant sans postérité, l'avoit déclarée son héritiere, la regardant comme la seule personne digne de tenir apres lui les rênes du gouvernement. A peine eut-il les yeux fermés que la nation l'appella au trône d'une voix unanime: soit politique ou reconnoissance, elle s'attacha à suivre le plan de son prédécesseur. Elle fit la guerre à la France, & les exploits éclatans de Marlboroug illustrerent son regne. Le commerce & la marine Angloise fleurirent: l'Ecosse fut unie à l'Angleterre. A la paix d'Utrech, *Anne* se montra l'arbitre suprême de l'Europe; c'est-là l'époque brillante de son regne. La disgrace de Marlboroug, quel qu'en fût le motif, indisposa une partie des Anglois contre la reine; le parlement de 1714, oubliant les bienfaits qu'elle avoit répandus sur la nation, la gloire qu'elle lui avoit acquise, & la généreuse affection qu'elle lui avoit témoignée dans toutes les occasions, chercha les occasions de la mortifier. Quoiqu'elle eût désigné George de Brunswick, électeur d'Hanovre, pour son successeur, on la soupçonna de favoriser sous main les prétentions du prince de Galles. On la pressa d'appeller à sa cour le prince électoral: son refus sembla augmenter & justifier les soupçons; elle n'eut plus d'autre moyen pour s'en laver, que de mettre la tête de son frere à prix. Depuis ce moment, accablée de chagrin, elle languit jusqu'au 13 du mois d'août de la même année, qu'elle mourut, digne de régner sur un peuple moins inquiet que l'Anglois.

§ ANNEAU *de Saturne*, (*Astronomie.*) Les phénomenes que nous présente l'*anneau* de saturne, sont très-singuliers: on le voit communément sous une figure ovale; mais la largeur de cette ellipse qui dans certains tems est la moitié de sa longueur, diminue peu-à-peu, l'*anneau* ne paroît presque plus qu'une ligne droite, & enfin il disparoît entiérement, &

saturne paroît tout rond comme les autres planetes. Cette phase ronde arrive tous les quinze ans, & elle a eu lieu en 1773, saturne étant dans le nœud de l'*anneau*.

Il peut y avoir dans la même année trois causes qui occasionnent cette phase ronde : lorsque saturne est vers le 20me dégré de la vierge & des poissons, le plan de son *anneau* qui est toujours parallele à lui-même, mais incliné sur l'orbite, se trouve dirigé vers le centre du soleil, & ne reçoit de lumiere que sur son épaisseur qui n'est pas assez considérable pour être apperçue de si loin ; saturne alors paroît rond & sans *anneau*. Huygens le vit ainsi en 1655 (*Syst. saturn.*). M. Maraldi observa aussi cette phase ronde, depuis le 14 octobre jusqu'au premier février 1715 (*Mém. Acad. 1714, page 71; 1715, page 12; 1716, page 172*). Dans certains cas, on distingue une bande obscure qui traverse saturne par le milieu, & qui est formée par l'ombre de l'*anneau* sur son disque (*Mém. Acad. 1714, page 376.*).

Il suffit que le soleil soit élevé sur le plan de l'*anneau* de 8', pour qu'il paroisse éclairé; aussi cet *anneau* ne disparoît faute de lumiere, que pendant un mois, c'est-à-dire, quinze jours avant & après le passage de saturne par le point du ciel qui est à $5^s 20°$ ou $11^s 20°$ de longitude.

L'*anneau* de saturne disparoît encore, lorsque le plan de cet *anneau* passe par notre œil, étant dirigé vers la terre; nous ne voyons alors que son épaisseur qui est trop petite ou qui réfléchit trop peu de lumiere, pour qu'on puisse l'appercevoir. M. Heinsius pense qu'il faut que la terre soit élevée de 30' ou d'un demi-dégré sur le plan de l'*anneau*, pour qu'on puisse l'appercevoir avec un télescope de 2 pieds, ou avec une bonne lunette de 15 pieds; mais je crois qu'on peut l'appercevoir à une moindre élévation.

Il y a une troisieme cause qui peut faire disparoître pour nous l'*anneau* de saturne, c'est lorsque son plan passe entre nous & le soleil; car alors sa surface éclairée n'est point tournée vers nous: tant que saturne est entre $11^s 20°$ & $5^s 20°$ de longitude, le soleil éclaire la surface méridionale de l'*anneau*; si la terre est alors élevée sur la surface septentrionale, elle ne peut voir la lumiere de l'*anneau*, & ce sera un des tems de la phase ronde ; ainsi l'on peut voir disparoître les anses deux fois dans la même année, & les voir reparoître deux fois, comme on l'a véritablement observé (*Mém. Acad. 1716.*).

Soit *LMA* (*fig. 4. Planches d'Astronomie, dans ce Supplément*), le globe de saturne, sur lequel on imaginera trois cercles pour représenter l'écliptique, l'orbite de saturne & le cercle de l'*anneau*. La ligne *NM* représente l'orbite que le soleil paroît décrire en trente ans autour de saturne; cette orbite est exactement dans le même plan, & décrite avec les mêmes vitesses que l'orbite de saturne vue du soleil. Le cercle *ATOSL* représente la trace du plan de l'*anneau* sur la surface de saturne; enfin, le cercle *NOI* représente un plan qui passe par le centre de saturne, parallélement à l'écliptique ou au plan de l'orbite terrestre: ce plan *NOI* prolongé dans l'immensité de la sphere céleste, passe sur les mêmes étoiles & marque dans le ciel la même trace & les mêmes points que le plan de l'orbe terrestre également prolongé. L'arc *NOI* appartient donc à un plan que l'on conçoit parallele au plan de l'écliptique, faisant en *N* un angle de 2° 30' 20" qui est l'inclinaison de l'orbite de saturne, à $3^s 21° 31'$ de longitude pour 1750, comptée sur l'écliptique *NOI*. Supposons le nœud *S* de l'*anneau* & de l'orbite de saturne, à $5^s 20° 8'$ pour l'année 1744, avec M. Heinsius, & le nœud *N* de saturne à $3^s 21° 55'$, la distance *SN* sera de 58° 13'; si l'on connoît l'angle *S*, inclinaison de l'*anneau* sur l'orbite de saturne, que les observations donnent de 30°, on pourra résoudre le triangle *NSO*. L'on trouvera $NO = 54° 41' 30"$ qui, ajouté à la longitude du nœud *N*, donnera pour la longitude du nœud *O*, $5^s 16° 36' 30"$; c'est ce que MM. Maraldi & Heinsius appellent *la longitude du nœud de l'anneau sur l'écliptique*. Mais quoique le cercle *NOI* représente l'écliptique, il ne faut pas imaginer que la terre ou le soleil décrive ce cercle réellement, c'est seulement un cercle parallele dont les pôles étant prolongés dans l'immensité de la sphere étoilée, répondent aux mêmes points que les pôles de l'écliptique, ou de l'orbite de la terre. Si l'on suppose la terre en *T*, avec une latitude *TE*, égale à celle de saturne vue de la terre, le point *E* étant éloigné de six lignes de la longitude géocentrique de saturne réduite à l'écliptique, telle qu'on l'observe de la terre, l'arc *TE* & l'angle *TOE* nous feront trouver *OE*, & par conséquent la longitude du nœud *O* sur l'écliptique. Dans la disparition de l'*anneau*, observée au mois d'octobre 1714, le lieu de saturne dans l'écliptique, opposé au point *E*, étoit de $5^s 19° 15'$ vu de la terre, suivant M. Maraldi. La latitude septentrionale *ET* de la terre, égale à celle de saturne, étoit 1° 51'; d'où l'on conclut le côté $EO = 3° 3'$, & la longitude du nœud *O* $5^s 16° 12'$. Ces déterminations donnent aussi un moyen de trouver le nœud *S* de l'*anneau* sur l'orbite de saturne; car dans le triangle *SON*, supposant l'angle *S* & l'angle *N* connus, & la distance *ON* du nœud *N* de l'orbite au nœud *O* de l'*anneau* sur l'écliptique, aussi connue, on trouve *SN* qui, ajouté à la longitude du nœud *N* de l'orbite de saturne, donne celle du nœud *S* de l'*anneau* sur l'orbite de saturne.

Dans la détermination du nœud de l'*anneau*, on suppose connue son inclinaison, parce qu'une petite incertitude sur l'inclinaison n'empêcheroit pas qu'on ne déterminât fort bien le lieu du nœud. Passons actuellement à la recherche de cette inclinaison: lorsque saturne est le plus éloigné du nœud de l'*anneau*, & que la terre est la plus élevée au-dessus du plan de l'*anneau*, il nous paroît sous la forme d'une ellipse, dont le petit axe est la moitié du grand, du moins en réduisant les observations au centre du soleil; ainsi, en supposant l'*anneau* absolument circulaire, il faut que son inclinaison soit de 30° sur le plan de l'orbite de saturne, pour paroître sous cette forme; par-là il est aisé de savoir quelle doit être l'inclinaison de cet *anneau* sur le plan de l'écliptique; car dans le triangle *NOS* on connoît l'angle *N*, la distance *NS* des nœuds & l'angle *S*; on aura facilement l'angle *O* qui est de 31° 20'; mais nous n'observons jamais l'*anneau* d'une si grande ouverture, à cause de la latitude de saturne.

Il est aisé de déduire de ces principes la figure de l'*anneau* pour un tems donné, car elle ne dépend que de l'élévation de la terre sur le plan de cet *anneau*. Soit *B* le lieu de la terre opposé à la longitude géocentrique de saturne, *BF* la latitude de la terre vue de saturne, égale à la latitude de saturne vue de la terre, mais de dénomination contraire, *OF* la différence entre la longitude de la terre vue de saturne, & celle du nœud de l'*anneau* sur l'écliptique; dans le triangle *FBO*, l'on cherchera *BO*, & l'angle *O*, la somme ou la différence de *BOF* & de l'angle *SOF*, inclinaison de l'*anneau* sur l'écliptique de 31° 23', donnera l'angle *SOB* ou *GOB*; dans le triangle *BOG*, l'on connoît l'hypothenuse *OB*, & l'angle *BOS*, l'on cherchera *BG* qui est la latitude de la terre, par rapport à l'*anneau*, vue de saturne, ou l'élévation de la terre au-dessus de l'*anneau*.

Par le moyen de l'élévation de notre œil sur le plan de l'*anneau*, on trouve la figure de l'*anneau*, ou

ou le rapport des axes de son ellipse apparente pour un tems quelconque; car le grand axe est toujours au petit, comme le rayon est au sinus de l'élévation ou de l'obliquité.

L'élévation du soleil au-dessus du plan de l'*anneau* est plus aisée à calculer. Supposons le soleil en *C* sur l'orbite qu'il paroît décrire autour de saturne, l'arc *CD* perpendiculaire sur l'*anneau LSA*, *CD* est la latitude du soleil, par rapport à l'*anneau* qui se trouve en disant: le sinus total est au sinus de la distance héliocentrique *CS* de saturne au nœud *S* de l'*anneau*, mesurée sur l'orbite de saturne *MCSN*, comme le sinus de l'angle *S* 31° 20′ est au sinus de *CD* qui est l'inclinaison du rayon solaire sur le plan de l'*anneau*, ou l'élévation du soleil, par rapport à ce plan. De-là on pourroit conclure les tems où l'angle de cette inclinaison est assez petit, pour que le soleil ne puisse plus éclairer sensiblement une des surfaces de l'*anneau*, & nous le rendre visible. On peut aussi par les mêmes principes réduire les observations qu'on en fait sur la terre à celles qui auroient lieu pour un observateur situé dans le soleil, & trouver l'inclinaison de l'*anneau* sur l'orbite de saturne qui est de 30°, tandis qu'elle est de 31° 20′ sur l'écliptique.

L'*anneau* de saturne est une espece de couronne plate, fort mince, mais comprise entre deux cercles concentriques, dont le plus grand a environ 42″ de diametre, tandis que le globe de saturne en a 18, c'est-à-dire, qu'ils sont entr'eux comme 7 est à 3, le cercle intérieur à 30″ de diametre; ainsi la largeur de la couronne est de 6″ tout autour, de même que l'espace vuide compris entre saturne & l'*anneau*, & les rayons des trois cercles sont de 9″, 15″ & 21″, réduits aux moyennes distances de saturne à la terre ou au soleil, car il y a un dixieme de différence, suivant les divers tems de l'année; la largeur de cette couronne ou l'épaisseur des anses est divisée en deux parties dont l'intérieure paroît avoir une lumiere continue sans interruption; la partie extérieure paroît divisée par *anneaux* concentriques, suivant M. Short. L'*anneau* de saturne paroît n'être pas exactement p'an, car M. Maraldi observa qu'une des anses disparoissoit avant l'autre, & M. Heinsius assure que le 29 novembre 1743, l'anse orientale étoit plus courte que l'autre; ce qui semble annoncer qu'il y a un peu de courbure dans l'*anneau*.

J'ai dit que l'*anneau* est comme un plan ou un corps très-mince; en effet, quand il est dirigé vers nous & que son plan passe par notre œil, nous ne distinguons rien; nous le perdons de vue, parce qu'il n'y a pour lors que son épaisseur qui se présente à nous, & elle est trop petite pour être distinguée; il est vrai qu'alors on voit l'ombre de l'*anneau* sur le disque de saturne, parce que le soleil l'éclaire obliquement & qu'il y a par conséquent une ombre plus large que celle de l'épaisseur de l'*anneau*; mais quand l'*anneau* est dirigé vers le soleil & que son épaisseur seule est éclairée, il disparoît également; ce qui prouve que cette épaisseur est fort petite, c'est-à-dire, insensible pour nous; car elle pourroit être de trois à quatre cens lieues, sans que nous pussions la distinguer, le diametre réel de l'*anneau* étant de 67518 lieues, & un quart de seconde etant insensible sur une planete aussi peu éclairée. (*M. de la Lande.*)

Anneau *du Pêcheur*, (*Hist. ecclés.*) c'est le sceau dont le pape scelle tous les brefs apostoliques. Cet *anneau* s'appelle *anneau du pêcheur*, parce qu'on suppose que S. Pierre qui étoit pêcheur, en a usé le premier pour sceller ces brefs apostoliques, & que les papes s'en servent après lui. Cependant les auteurs judicieux s'accordent tous qu'il n'y a qu'environ 400 ans que ce terme est en usage. Ce sceau a l'image de S. Pierre.

Aussi-tôt que le pape a rendu l'esprit, le cardinal camerlingue en habit violet, vient, accompagné des clercs de la chambre en habit noir, reconnoître le corps du pape: il l'appelle trois fois par son nom de baptême, & fait dresser un acte sur la mort par les protonotaires apostoliques. Là-dessus il prend du maitre de la chambre du pape l'*anneau* du pêcheur, pour le faire rompre; & ce sceau cesse jusqu'après l'election du nouveau pape. (+)

Anneaux *de Samothrace*, (*Hist. anc.*) *annuli Samothracii ferrei*; c'étoient des especes de talismans que la superstition avoit inventés, & que l'imposture accréditoit: on gravoit sur ces *anneaux* des caracteres magiques, & on y enfermoit de l'herbe coupée en de certains tems, ou de petites pierres trouvées sous de certaines constellations. Ceux qui portoient ces *anneaux* se croyoient à l'abri de toutes sortes de revers, & assurés du succès de tout ce qu'ils entreprenoient; on les appelloit *Samothraciens*, parce que les peuples de cette île s'appliquoient particuliérement à etudier les secrets de la nature. (*L.*)

§ ANNECY, (*Géogr.*) ville du duché de Savoie dans le Genevois, à sept lieues sud de Geneve & à cinq nord-ouest de Chambery. Elle est sur la riviere de Sier au bord du lac qui porte son nom. La ville est assez grande & assez commode; il y a un château, plusieurs églises, quelques couvens & une commanderie de l'ordre de S. Jean. C'est, depuis 1535, la retraite de l'évêque & des chanoines de Geneve qui furent chassés de cette ville protestante. Le lac d'Annecy peut avoir quatre ou cinq lieues de longueur & un peu plus d'une demi-lieue de largeur; il est entre de hautes montagnes presque toujours couvertes de neiges: on dit qu'il est si profond en quelques endroits, que l'on n'a pas pu encore en trouver le fond. *Long.* 27, 40. *lat.* 45, 40. (*C. A.*)

§ ANNELET, s. m. *annelus*, (*terme de Blason.*) petit anneau qui meuble l'écu; les *annelets* sont souvent en nombre, & représentent les anneaux des anciens chevaliers.

Les *annelets* sont des marques de jurisdiction, de grandeur & de noblesse.

Ce mot vient du latin *annelus*, anneau.

Longperier de Corval, diocese de Rouen; *d'azur à trois annelets d'or.*

De Coetmen en Bretagne; *de gueules à neuf annelets d'argent.*

Vieuxpont de Fa'ouville, diocese de Seez; *d'argent à dix annelets de gueules, 3, 3, 3, & 1.* (*G. D. L. T.*)

ANNIBAL, (*Hist. des Carthaginois.*) dont le nom réveille en nous l'idée d'un génie fait pour la guerre, étoit de la famille Barca, la plus illustre de Carthage. Il n'avoit encore que sept ans, lorsque son pere Amilcar, le plus grand capitaine de son siecle, lui fit jurer sur les autels des dieux, protecteurs de Carthage, une haine éternelle contre les Romains, & jamais serment ne fut plus religieusement rempli. *Annibal* élevé sous la tente de son pere, se familiarisa avec tous les périls; les fatigues du camp fortifierent sa vigueur naturelle, les combats furent les amusemens de sa jeunesse; son éducation toute guerriere développa le germe d'héroïsme renfermé dans son ame, & la nature sembla lui avoir révélé des secrets que les hommes ordinaires n'apprennent qu'avec les secours de l'expérience. Amilcar tué dans les bras de la victoire, survécut à lui-même dans un fils qui avoit le feu de ses regards, la fierté de ses traits & de sa démarche. Ce grand homme lui laissa pour heritage son intrépidité tranquille, son désintéressement & ses inclinations belliqueuses, sa capacité, & sur-tout sa haine contre les Romains.

Hannon, chef de la faction opposée à la famille

Barca, regarda toujours la guerre comme destructive dans une république commerçante. La faction Barcine étoit persuadée que c'étoit par les armes qu'on pouvoit assurer les prospérités publiques, en se rendant redoutable à ses voisins. Asdrubal, gendre d'Amilcar, & son successeur dans le commandement de l'armée d'Espagne, pria le sénat de Carthage de lui envoyer *Annibal*, âgé de vingt-deux ans, pour le perfectionner dans l'art de la guerre. Hannon s'opposa à cette demande, prévoyant que le feu de ce jeune courage alloit allumer un incendie difficile à éteindre; son opposition fut impuissante. *Annibal* partit pour faire l'essai de ses talens sous son beau-frere. Après la mort d'Asdrubal tous les yeux se fixerent sur lui. Les vieux soldats qui avoient combattu & triomphé sous son pere, le demanderent pour marcher à leur tête, & le choix de l'armée fut confirmé par le suffrage du sénat. La conquête de Sagonte fut le prélude de ses victoires: cette ville alliée des Romains, étoit la seule qui eût conservé son indépendance. *Annibal* ne voulut pas laisser subsister ce monument de la liberté qui sembloit reprocher aux autres villes la honte de leur servitude. Ce siege mémorable est un triste & sublime témoignage de ce que peut souffrir un peuple fier qui combat pour son indépendance. Les Sagontins aimerent mieux mourir libres que de vivre esclaves: toute la jeunesse moissonnée dans les premieres attaques ne laissa à cette ville pour défenseurs que des femmes & des vieillards à qui *Annibal* offrit de conserver la vie; mais ces furieux aimerent mieux s'ensevelir sous les ruines de leurs remparts, que de laisser un monument de la clémence de leurs vainqueurs: ils portent leur or & tout ce qu'ils ont de plus précieux dans la place publique; ils allument un bûcher & se précipitent au milieu des flammes avec toutes leurs richesses.

La ruine de cette ville fut la semence de la seconde guerre punique. Les Romains, vainqueurs des Carthaginois dans la Sicile & la Sardaigne, parurent à *Annibal* des ennemis faciles à vaincre au sein de l'Italie. Hannon, persécuteur déclaré de la faction Barcine, ne vit dans ce projet que l'ivresse d'un jeune présomptueux qui croyoit pouvoir tout exécuter, parce qu'il osoit tout concevoir. *Annibal* qui se voyoit calomnié dans ses motifs, ne crut trouver de meilleure apologie que dans ses victoires. Son entreprise étoit audacieuse, & il ne pouvoit trouver de modele que dans Pyrrhus, dont le début avoit été brillant, mais qui avoit été trop malheureux pour faire naître l'envie de l'imiter. *Annibal* n'eut d'autre guide que son génie, & c'est lui seul que doivent consulter les intelligences privilégiées qui n'arrivent à leur but qu'en suivant des sentiers qui n'ont point encore été apperçus, parce qu'ils n'étoient point frayés. Rien ne prouve mieux la fécondité de ses ressources, que les moyens qu'il employa pour préparer ses succès & pour en assurer la durée: c'est dans tous ces détails préliminaires qu'il faut chercher le grand homme qui échappe aux yeux vulgaires faciles à éblouir par l'éclat des succès. Son premier soin fut d'éteindre dans le soldat cet attachement pusillanime qui nous rappelle sans cesse vers les lieux qui nous ont vu naître: il leur exagéra les richesses de l'Italie qui devoient être leur récompense. Rien n'inspire plus de confiance en nous que d'en avoir dans les autres, il parut assuré de la fidélité de ses soldats; il leur permit d'aller faire leurs adieux à leurs parens, dont ils alloient être pour long-tems éloignés, en leur faisant promettre de se rendre sous leurs drapeaux au retour du printems. Ils furent fideles à leur engagement & tous eurent le même empressement.

Lorsqu'il fit la revue de son armée, il s'apperçut que quelques-uns murmuroient d'avoir les Alpes à traverser, & sur-tout d'abandonner leur famille pour aller chercher les périls dans une terre étrangere. Sept mille de ces murmurateurs furent licenciés avec ignominie, & l'armée moins nombreuse n'en fut que plus redoutable, parce que la lâcheté est contagieuse. Ce fut dans le choix des nations dont il forma son armée, qu'il montra le plus de discernement. La Numidie & l'Espagne renommées par la bonté de leurs chevaux, furent les pépinieres d'où il tira sa cavalerie. Les îles Baléares lui fournirent des frondeurs, & la Crete des archers. Chaque peuple fut mis dans l'exercice de son talent; il arma ses soldats à la Romaine, & ne rougit pas d'emprunter de ses ennemis le secret de les vaincre. Avant de s'éloigner, il pourvut à la défense de Carthage, en transportant les Espagnols en Afrique & les Africains en Espagne, afin que les deux nations eussent des gages réciproques de leur fidélité.

Annibal s'assura de l'amitié de tous les petits rois dont il avoit les états à traverser. Il se mit en marche avec une armée de quatre-vingts mille hommes de pied, de douze mille chevaux & de trente-sept éléphans. La religion qui sert la politique des grands, fut encore employée à élever le courage des soldats; il fit publier qu'il avoit vu en songe un jeune homme d'une taille extraordinaire, que Jupiter envoyoit pour le conduire en Italie: ce mensonge ne trouva point d'incrédules. Son armée étoit un assemblage d'hommes dont la guerre étoit l'unique ressource. La plupart qui avoient combattu sous Amilcar, se flattoient de vaincre encore sous son fils. La licence est bannie du camp, & le nécessaire se trouve sous la tente où l'on ne connoît pas le superflu. Les petits souverains des Pyrénées & des Gaules qui ont à négocier avec lui, n'exigent que sa parole pour gage des traités. Sa franchise militaire inspire une confiance qui réfute les calomnies dont les écrivains Romains ont flétri sa candeur. Les rois qu'il ne peut s'attacher par des bienfaits éprouvent ses vengeances; quoiqu'il évitât de multiplier ses ennemis, il eut toujours à combattre jusqu'à sa descente dans l'Italie: son esprit fécond en inventions, se manifesta dans les moyens qu'il employa pour faire passer le Rhône à ses éléphans. Son armée tombe dans le découragement, à la vue des Alpes couvertes de neiges & de glaces. Les habitans, avec leur barbe sale & longue, étoient vêtus de peaux, & ressembloient plutôt à des animaux féroces qu'à des hommes. Ils avoient tout à craindre des Allobroges, habitans de ces montagnes arides & glacées, qui seuls en connoissoient les abîmes & les défilés. Le général Carthaginois frappé de leur pauvreté, les crut plus accessibles à la séduction de ses présens; mais ils affecterent d'être généreux & désintéressés, afin qu'il ne se précautionnât point contre le dessein qu'ils avoient formé de s'enrichir de toutes ses dépouilles. Ils le suivirent dans sa marche, & ils se tinrent le jour perchés sur la cime des rochers, d'où ils rouloient des pierres qui écrasoient dans leur chûte les hommes & les chevaux. Leurs hurlemens devenus plus affreux par l'écho des montagnes, effrayoient les bêtes de somme qui se précipitoient dans les abîmes avec le bagage. *Annibal* s'étant apperçu qu'ils quittoient leurs rochers pendant la nuit, profita des ténebres pour s'en emparer, & quand à la renaissance du jour ils vinrent pour reprendre leur position ordinaire, ils furent étonnés de voir les Carthaginois maîtres des hauteurs qui dominoient sur leurs têtes.

Annibal sorti de ce danger, eut de nouveaux combats à soutenir contre une nation Gauloise qui avoit formé des établissemens dans ces lieux disgraciés de la nature. Ces Gaulois transplantés avoient substitué à la candeur de leur premiere patrie les ruses

italiennes : ils s'offrirent à lui fournir des guides qui l'engagerent dans des défilés où tous les Carthaginois eussent péri sous un général moins fécond en ressources. Après neuf jours de marche, son armée épuisée de fatigues, arrive au sommet des Alpes, d'où elle découvre les plaines riantes & fertiles de l'Italie. Cette armée nombreuse & brillante, en partant de la nouvelle Carthage, se trouva réduite à vingt mille hommes en entrant en Italie : il n'avoit alors ni places, ni magasins, ni alliés ; toute sa confiance étoit dans la bonté de ses troupes, dans la supériorité de ses talens. Si on lui eût fourni une flotte pour transporter ses troupes, on eût prévenu la perte que devoit naturellement causer une marche si longue & si pénible ; mais Carthage follement ambitieuse avoit négligé sa marine au moment même qu'elle avoit eu la vanité d'être conquérante.

Annibal ne pouvoit réparer ses pertes qu'en se faisant des alliés. Il publia qu'il n'étoit venu dans l'Italie que pour l'affranchir du joug de ses tyrans, motif dont se couvre l'ambitieux & qui séduit toujours un peuple chargé de fers. Turin rejetta son amitié, elle en fut punie par le carnage de ses habitans. Cette sévérité lui parut nécessaire pour déterminer les esprits flottans entre les Romains & lui : on croit aisément que celui qui punit est le plus fort. La cruauté, si l'on en croit les historiens Romains, lui étoit naturelle ; mais il paroît qu'elle lui fut inspirée par la politique. Il fut cruel quand il fut dans la nécessité de l'être ; mais toujours maître de ses penchans, il fut généreux & clément pour le succès des affaires, & son caractere fut toujours asservi à ses intérêts. Les Gaulois ennemis secrets des Romains, dont ils avoient à se plaindre, penchoient pour les Carthaginois qui pouvoient les venger ; mais ils n'osoient se déclarer avant que la victoire eût décidé du sort des deux peuples rivaux. *Annibal* réduit à la nécessité d'être heureux dans la guerre, ne pouvoit se dissimuler qu'une seule défaite décidoit de sa ruine, & qu'il lui falloit une continuité de victoires pour se maintenir dans une terre étrangere. Les Romains en temporisant l'auroient ruiné insensiblement : mais leurs généraux qui avoient plus de courage que de capacité, auroient cru blesser la gloire de la république, s'ils n'avoient accepté la bataille que les Carthaginois leur présenterent. Les deux armées en vinrent aux mains sur les bords du Tessin. *Annibal* avant d'engager l'action, immole un agneau dont il écrase la tête, en conjurant Jupiter de l'écraser de même, s'il n'abandonnoit pas à ses soldats tout le butin, promesse bien séduisante pour des hommes qui faisoient la guerre moins par un motif de gloire, que par un sentiment d'avarice. La victoire se déclara pour les Carthaginois, & ce furent les Numides qui eurent tout l'honneur de cette journée. Les anciens Romains faisoient consister leurs forces dans l'infanterie, & leur mépris pour la cavalerie subsista jusqu'à la guerre de Pyrrhus qui, avec ses escadrons Thessaliens, leur fit changer de sentiment. La cavalerie Numide d'*Annibal* inspira tant de terreur aux légions, qu'elles n'oserent plus descendre dans la plaine pendant tout le cours de cette guerre.

Dès qu'*Annibal* fut heureux, son alliance fut recherchée. Les Gaulois furent les plus empressés à se ranger sous son drapeau, & Rome se vit pour la premiere fois abandonnée de ses alliés. Le consul affoibli par leur défection, fut dans l'impuissance de tenter la fortune d'un nouveau combat, il se retrancha sur une hauteur inaccessible à la cavalerie ; son arriere-garde eût été défaite dans sa marche, si les Numides ne se fussent occupés à piller le camp qu'il venoit de quitter. *Annibal*, laborieux & toujours occupé dans son loisir, étudia le caractere du nouveau général qu'on venoit de lui opposer. C'étoit le consul Sempronius dont la fougue impétueuse auroit fait un soldat intrépide & qui n'avoit aucun des talens d'un général. Quelques avantages mal disputés augmenterent sa vanité ; & dès qu'il se crut redoutable, il agit sans précaution. Ce fut en irritant son orgueil qu'*Annibal* l'attira dans des embûches qui coûterent cher aux Romains, à la journée de Trebie. Ce fut dans cette occasion qu'il se montra supérieur à lui-même : il fut vainqueur, parce qu'il employa tous les moyens qui assurent les victoires ; habile à choisir son camp & à profiter de tous les avantages du terrein, il dirigea tous les mouvemens de son armée avec le même calme que s'il eût été dans le silence du cabinet. Ses plus brillans succès ne pouvoient que l'affoiblir, & en étendant ses conquêtes, il divisoit ses forces pour contenir les peuples subjugués. Il s'arrêta dans le cours de ses prospérités pour se fortifier par de nouvelles alliances. Ce fut alors qu'il se montra aussi grand politique qu'il étoit habile général ; il usa de la plus grande rigueur envers les Romains prisonniers ; mais généreux envers leurs alliés, il les renvoya comblés de présens pour mieux les détacher de l'amitié de leurs tyrans. Ce fut par cette conduite qu'il se montra bien supérieur à Pyrrhus qui ne fut généreux qu'envers les Romains, & qui ne maltraita que leurs alliés.

Les Gaulois fatigués de nourrir une armée d'étrangers sur leurs terres, murmurent de supporter tout le poids de la guerre. Il est difficile de faire subsister une armée sur les possessions de ses alliés, à qui l'on doit toujours des ménagemens. *Annibal* pour faire cesser d'aussi justes plaintes, tourna ses armes contre la Toscane. Il lui fallut traverser des marais dont les vapeurs meurtrieres lui enleverent beaucoup de soldats ; & comme il donnoit à tous l'exemple de la fatigue & de la patience, il perdit un œil dans cette marche pénible : il choisit son camp dans une plaine vaste & fertile qui pouvoit fournir aux hommes & aux animaux des subsistances abondantes & faciles. Rome lui avoit opposé un général vain & audacieux qui, admirateur de lui-même, se croyoit l'arbitre des événemens. *Annibal* connoissant l'esprit superbe de Flaminius, irrita sa témérité présomptueuse en brûlant à ses yeux les villages des alliés des Romains. Le consul, témoin impatient de tant de ravages, s'abandonna aux saillies de son courage imprudent ; il prit la résolution de combattre, & c'étoit où vouloit le réduire *Annibal* qui n'avoit que l'alternative ou de vaincre ou d'abandonner l'Italie. L'action s'engagea près du lac de Trasimene, & le consul imprudent perdit la bataille avec la vie.

Après la journée de Trasimene, Rome créa un dictateur qui, par caractere & par systême, s'écarta des maximes de ceux qui l'avoient précédé dans le commandement. Avant de se livrer à l'ambition de vaincre, il prit toutes sortes de précautions pour n'être pas vaincu ; il falloit rassurer les soldats épouvantés par trois sanglantes défaites. Il releva leur courage avant de s'exposer à en faire l'expérience : telle fut la conduite du dictateur Quintus Fabius, homme froid & réfléchi qui préféroit l'utile à l'éclat. On lui avoit donné pour général de la cavalerie Marcus Minutius, homme plus violent que courageux, qui mettoit de la hauteur où il falloit de la sagesse, de l'audace où il falloit de la circonspection. Fabius, revêtu d'un titre stérile, gémissoit sur sa patrie qui prostituoit sa confiance à un téméraire qui l'éblouissoit par l'éclat de ses promesses. *Annibal* ne fut pas long-tems sans s'appercevoir de l'opposition de leur caractere ; il présenta plusieurs fois le combat à Fabius qui jamais ne succomba à la tentation de l'accepter. Minutius au contraire regardoit ces défis comme autant d'affronts faits au nom Romain, & il taxoit de lâcheté la circonspection du dictateur.

Annibal, ingénieux à rendre la réputation de Fabius suspecte, porta le fer & la flamme dans le plus beau pays de l'Italie, & respecta les domaines du dictateur, pour faire soupçonner qu'il étoit d'intelligence avec lui; & tandis qu'il travaille à le décrier, il exalte les talens de Minutius qu'il affecte de craindre. Il engageoit de fréquentes escarmouches, où il laissoit prendre au général de la cavalerie une petite supériorité qui augmentoit sa présomption & son crédit parmi les Romains qui, en effet éblouis par ses succès, partagerent le commandement, & chacun eut son camp séparé. Le sénat fut dirigé dans cette occasion par *Annibal* qui sous sa tente sembloit présider aux délibérations des Romains. Dès que Minutius eut son camp séparé, il crut pouvoir exécuter tout ce qu'il osa concevoir; *Annibal* s'en approcha & sut l'attirer au combat, en paroissant vouloir l'éviter. Minutius y eût péri avec toute son armée, si Fabius qui devoit être son ennemi, n'eût été assez généreux pour le dégager.

Varron, censeur amer de la sage lenteur de Fabius, fut nommé consul pour l'année suivante. C'étoit un homme exercé dans les tumultes populaires, où l'audace & l'inquiétude de l'esprit usurpent la réputation qui n'est due qu'à la sagesse & aux talens. Entraîné par l'agitation de son caractere, il ne savoit rien prévoir, ni rien craindre. On lui avoit donné pour collegue Paul Emile, dont l'intrépidité sage & tranquille étoit dirigée par la prudence. Leurs avis étoient toujours opposés; l'un, impatient & bouillant, cherchoit l'occasion de combattre; l'autre, circonspect sans timidité, attendoit les moyens de vaincre. Comme le commandement étoit alternatif, Varron saisit le jour où l'armée étoit à ses ordres pour engager la célebre bataille de Canne. Le succès mit le comble à la gloire d'*Annibal*. Trente mille Romains expirerent sur le champ de bataille, & dix mille furent faits prisonniers: jamais victoire ne fut plus complette. Ce jour eût été le dernier des Romains, si *Annibal* eût poursuivi ses avantages, en marchant droit à Rome. Maherbal lui promettoit à souper dans le capitole, & le voyant sourd à ses conseils, il lui dit: *les dieux bornés dans leurs dons, vous ont accordé le talent de vaincre, mais ils vous ont refusé celui de profiter de la victoire.*

Un peu plus d'activité eût terminé tous ses travaux, & cette faute est un témoignage que les plus grands génies ont leurs bornes, que la patience s'épuise, & que le courage a des momens de langueur. Les esprits vastes à force de trop voir, se font des difficultés qui les arrêtent dans leur marche. La réputation de Rome la soutint au bord du précipice. Les légions étoient détruites, *Annibal* crut les voir toujours armées. Son imagination lui représente une puissance qui n'est plus. Il réfléchit quand il faut exécuter, & le souvenir des obstacles qu'il a surmontés lui en peint de plus grands à vaincre. Ceux qui entreprennent de le justifier, s'appuient sur la constitution de son armée plus propre à livrer des batailles qu'à former des sieges. Ceux qu'il avoit entrepris jusqu'alors lui avoient mal réussi; & les villes les plus obscures avoient été l'écueil de sa gloire, parce qu'il avoit peu de bonne infanterie, & qu'il manquoit de machines, comme de subsistances réglées. C'eût été exposer son armée à périr devant une ville munie abondamment du nécessaire; & en la perdant il perdoit toute sa considération dans une terre étrangere, où il falloit être le plus fort pour être le plus respecté; ainsi, il lui parut plus prudent de s'établir proche de la mer, d'où il pouvoit recevoir plus commodément le secours de Carthage.

Rome dut encore son salut aux divisions du sénat de Carthage; & lorsqu'*Annibal* demanda de nouveaux secours pour profiter de ses avantages, Hannon plus ennemi de la famille Barcine que des Romains, parla plutôt comme un de leurs alliés, que comme un Carthaginois. *Quoi!* dit-il, *on nous demande encore des troupes & de l'argent! Et que demanderoit-il, s'il avoit été vaincu? Ou c'est un imposteur qui cherche à nous séduire par de fausses nouvelles, ou c'est un avare exacteur qui après s'être enrichi des dépouilles de l'ennemi, veut encore épuiser sa patrie.* Le sénat Romain tint une conduite toute opposée, il ne se dissimula point ses pertes, mais il ne sentit point sa foiblesse: il fut défendu aux femmes de pleurer. Les débris de l'armée vaincue furent envoyés en Sicile pour y cacher la honte de leur défaite, & pour y vieillir dans l'ignominie. Les prisonniers qu'on vouloit rendre pour une modique rançon, ne furent point rachetés, comme étant dégradés du rang de citoyens Romains. On envoya des hommes & des vivres aux alliés, & Rome, pour donner une idée de sa force, refusa le secours que Naples lui offrit. *Annibal*, dont les plus redoutables ennemis étoient dans Carthage, y trouvoit sans cesse des oppositions. Les secours qu'on lui préparoit étoient ou trop lents ou trop foibles, & ne pouvant faire agir son armée avec gloire, il l'en dédommagea en lui faisant goûter les délices de Capoue. De vieux soldats accoutumés à tout souffrir, furent d'autant plus ardens pour les plaisirs, qu'ils les avoient jusqu'alors ignorés. Des hommes austeres à qui l'on offre l'abondance, tombent bientôt dans la débauche. Ceux qui sont familiarisés dès l'enfance avec les voluptés, sont rarement dominés par elles: mais quiconque n'est pas austere par tempéramment, se livre avec plaisir au goût des choses agréables dont il a été privé. Les Carthaginois nageant dans les délices, se dépouillerent de leur rudesse; & ce qui leur avoit paru mâle & généreux, ne leur parut plus qu'une austérité grossiere dont il falloit laisser l'erreur à des peuples sauvages. Ce fut aux délices de Capoue qu'on imputa le relâchement de la discipline, comme si des soldats riches des dépouilles de l'Italie, n'eussent point trouvé par-tout des alimens à leur luxe & à leurs débauches.

Annibal étoit le seul dont les délices de Capoue n'avoient point amolli le courage; mais quand il fallut recommencer les hostilités, il ne trouva que des soldats sans émulation & sans vigueur, également insensibles à la gloire & aux reproches. Les généraux Romains avoient profité de leurs défaites & de ses leçons; mais *Annibal*, quoique mal secondé de Carthage & de son armée, sut se maintenir dans l'Italie, dont les Carthaginois l'arracherent pour les défendre contre Scipion, qui désoloit l'Afrique. Ce général obéit avec la même docilité qu'on auroit pu exiger du dernier des citoyens. Obligé de s'éloigner d'un lieu qui avoit été le théâtre de sa gloire, il vomit mille imprécations contre la faction d'Hannon. Ce ne sont pas les Romains, s'écrioit-il, qui m'ont vaincu; ce sont des citoyens impies qui m'arrachent à la victoire. Transporté de fureur, il fit massacrer un corps d'Italiens qui refusa de le suivre. Pendant le cours de sa navigation, ses yeux resterent fixés sur l'Italie, les larmes arrosoient son visage; il ne pouvoit soutenir l'idée que Rome alloit devenir la dominatrice d'un pays dont il avoit réglé le destin; & il se reprocha mille fois de n'avoir point marché au capitole après la journée de Canne. Dès qu'il fut débarqué en Afrique, les Carthaginois reprirent leur supériorité. Ses succès ne pouvoient être durables; il étoit trop clairvoyant pour espérer de se soutenir parmi un peuple déchiré de factions. Quoiqu'il ne respirât que la guerre, il adopta un systême pacifique; il fit demander à Scipion une entrevue pour traiter de la paix. Ces deux grands capitaines, pénétrés d'une admiration réciproque, se donnerent les

louanges les plus délicates, & ne purent convenir des conditions du traité. Chacun se retira dans son camp pour se disposer au combat. *Annibal*, forcé d'engager une action à la tête d'une multitude sans discipline & sans courage, en présagea les suites funestes. Il combattit, son armée fut vaincue; mais il conserva toute sa gloire. La défaite des soldats mercenaires entraîna la perte de toute l'armée; le corps de réserve, composé de vieux soldats qui avoient servi en Italie, fut inébranlable: la plupart moururent avant d'avoir été vaincus. Ces braves guerriers furent l'éloge du maître qui leur avoit donné des leçons; les Carthaginois, les Romains, & sur-tout Scipion, réunirent leurs voix pour applaudir à sa capacité. La paix fut conclue à des conditions fort humiliantes pour les Carthaginois; mais elle fut bientôt violée par les Romains qui refuserent de rendre les ôtages, sous prétexte qu'*Annibal* étoit toujours à la tête d'une armée. Le sénat de Carthage le destitua du commandement, pour l'élever à la premiere magistrature. Il remplit les devoirs de suffete avec l'intelligence d'un homme qui auroit vieilli dans les fonctions pacifiques. Les finances furent administrées avec un désintéressement qui lui étoit naturel; les impositions furent reparties avec égalité; les abus furent réformés. Quelque temps après Rome envoya des députés qui avoient des ordres secrets de se défaire d'*Annibal*, soupçonné d'intelligence avec Antiochus qui faisoit des préparatifs de guerre contre les Romains. *Annibal* pénétra leur dessein, & le prévint par la fuite. Il fut joindre le monarque de Syrie à Ephese, & il l'eut bientôt associé à ses vengeances; l'assurant que c'étoit aux portes de leur ville que les Romains étoient faciles à vaincre. Il ne lui demanda que cent vaisseaux & dix-sept mille hommes de débarquement, pour faire une descente en Italie. Le sénat envoya Villius en ambassade vers Antiochus; on dit que Scipion lui fut donné pour collegue, & que dans une entrevue qu'il eut à Ephese avec *Annibal*, il lui demanda quel avoit été, selon lui, le plus grand capitaine? C'est Alexandre, répondit le Carthaginois, & Pyrrhus est le second. Interrogé quel étoit celui à qui il assignoit le troisieme rang? A moi, répondit-il avec confiance. Et que feriez-vous donc, lui dit Scipion, si vous m'aviez vaincu? Je me serois, répliqua-t-il, nommé le premier. Cette louange délicate flatta l'amour propre de Scipion.

La guerre fut déclarée. Il tâche de se fortifier de l'alliance de Philippe de Macedoine. Les conseils d'*Annibal* furent écoutés, & ne furent point suivis. On lui donna le commandement d'une flotte qui en vint aux mains avec les Rhodiens; mais il fut mal secondé & trahi par Apollonius qui prit la fuite avec son escadre; il n'eut que la gloire de faire une belle retraite. Antiochus se détermina à la paix, dont une des conditions fut de livrer *Annibal;* mais il eut la dextérité de se soustraire à leur poursuite, & de chercher un asyle à la cour de Prusias, roi de Bithynie qui, le mit à la tête de ses armées. Il l'employa contre Eumenes, roi de Pergame, allié des Romains qui, le voyant prêt à succomber, envoyerent Flaminius à la cour de Prusias pour se plaindre de l'asyle qu'il donnoit à leur ennemi. Ce monarque, violateur de la foi des traités, fit investir sa maison par des satellites; toutes les avenues furent occupées par cette troupe d'assassins. Ce grand homme, qui n'étoit attaché à la vie que par l'espoir de faire éprouver sa haine aux Romains, prévint la honte d'être leur captif, en avalant du poison. Avant d'expirer, il vomit d'horribles imprécations contre ses ennemis, en invoquant les dieux garants & vengeurs des traités, & des droits de l'hospitalité. Tandis qu'il tenoit dans ses mains la coupe empoisonnée, il s'écria: *Délivrons les Romains de l'inquiétude que leur cause un vieillard décrépit, dont il ne peuvent attendre avec patience la mort.*

Telle fut la fin de ce grand homme, qui mourut âgé de soixante-dix ans dans un village de Bithynie, appellé *Lybissa*. On grava sur sa tombe cette inscription: *Ici repose Annibal.* Ce nom seul faisoit naître une plus grande idée, que les panégyriques les plus éloquens. Malgré toutes les couleurs odieuses dont les historiens Romains ont noirci son tableau, ils ont eu assez de pudeur pour respecter ses talens, & lui accorder quelques vertus: voici à-peu-près l'idée que nous en donne Tite-Live. *Annibal*, également né pour tous les emplois, eût été un grand magistrat dans des temps pacifiques, comme il fut un grand capitaine dans un siecle de guerre. L'obéissance n'eut pour lui rien de pénible; & revêtu du commandement, il l'exerca sans orgueil. Tant qu'il fut subordonné à Aldrubal, il fut chargé des entreprises les plus périlleuses. Audacieux sans témérité, c'étoit dans les plus grands dangers qu'il déployoit cette intrépidité tranquille, qui fait tout prévoir & ne rien craindre. Le soldat, qui marchoit sous ses ordres, étoit animé du feu de son courage. Son corps, endurci par le travail, supportoit toutes les fatigues. Les chaleurs les plus brûlantes, les froids les plus rigoureux, ne pouvoient altérer sa vigueur naturelle. Sobre & frugal, il se nourrissoit d'alimens grossiers, & n'en usoit que pour contenter la nature. Ennemi de toutes les voluptés, il résistoit sans efforts à toutes leurs amorces. Il n'avoit point de temps marqué pour dormir, & il ne se reposoit que quand il n'avoit plus rien à faire. Ce n'étoit pas sur le duvet, sur la laine ou la plume qu'il goûtoit le sommeil; la terre lui servoit de lit. Il ne cherchoit point le silence des palais pour dormir, c'étoit dans le tumulte du camp qu'il prenoit son repos; c'étoit-là qu'on le voyoit couché parmi les sentinelles ou dans les corps-de-garde. Simple, & même négligé dans ses vêtemens, il ne se distinguoit que par la magnificence de ses armes & la beauté de ses chevaux.

Le même écrivain ne nous fait pas un portrait aussi avantageux de son cœur. Il le peint cruel jusqu'à la férocité; parjure & toujours prêt à enfreindre les droits les plus sacrés; impie & sacrilege, qui méprisoit les dieux & leurs ministres. On fixe sa mort à l'an 3821 du monde. (*T—N.*)

§ ANNONCIADE, s. f. (*l'ordre militaire de l'*) fut institué en 1355 par Amédée VI, comte de Savoie, dit *le Verd*, au sentiment de quelques auteurs, entr'autres Guichenon. Ce fut à l'occasion d'une dame qui présenta à ce prince un brasselet de ses cheveux, tressés en lacs-d'amour. De-là il prit le nom de l'ordre du *lac-d'amour.*

La premiere cérémonie de cet ordre fut faite le 22 septembre 1355, jour de la fête de S. Maurice, patron de Savoie.

Le collier étoit composé de lacs-d'amour, sur lesquels étoient entrelacées ces quatre lettres, F. E. R. T. qui signifient *frappez, entrez, rompez tout.*

D'autres historiens prétendent que l'ordre de l'*Annonciade* n'a point été établi sous le nom d'ordre du *lac-d'amour;* mais qu'Amédée VI, comte de Savoie, l'institua pour honorer les quinze mysteres de Jesus-Christ & de la sainte Vierge, & aussi en ressouvenir des actions glorieuses de son aïeul Amédée V. Il créa quinze chevaliers, & ordonna que les comtes de Savoie (actuellement rois de Sardaigne) seroient les grands-maîtres de l'ordre.

Le collier de lacs-d'amour, chargé des lettres F. E. R. T. signifient *fortitudo ejus, Rhodum tenuit*, c'est-à-dire, par son courage il a conquis l'île de Rhodes. Cette devise a été mise sur ce collier, en

mémoire de l'action éclatante d'Amédée V, qui fit lever aux Sarrasins le siege de Rhodes en 1310.

Ce fut-là l'époque des armes de la maison de Savoie qui, descendue de la maison de Saxe, en portoit les armes qui sont *fascé d'or & de sable au crancelin de sinople*, & prit alors celles de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, dit depuis *de Rhodes*, & à présent *de Malte*, qui sont *de gueules à la croix d'argent.*

Amédée VIII, premier duc de Savoie, élu pape sous le nom de *Felix V*, au concile de Bâle, voulut en 1434 que cet ordre fût dorénavant nommé l'*ordre de l'Annonciade*, & fit mettre au bout du collier une Vierge, au lieu de S. Maurice.

Charles III, duc de Savoie, y ajouta en 1518 autant de roses d'or, émaillées de rouge & de blanc, que de lacs-d'amour.

Le grand collier, que les chevaliers portent les jours de fêtes solemnelles, est du poids de deux cens cinquante écus d'or; c'est une chaîne faite de lacs-d'amour, chargée des quatre lettres F. E. R. T. entremêlées de roses; au bas est attachée une médaille, sur laquelle se trouve l'image de la Vierge, & autour sont les paroles de la salutation angélique.

Le petit collier a deux doigts de large, & est du poids de cent écus.

Charles-Emmanuel, duc de Savoie, a établi la chapelle de l'ordre de l'*Annonciade* dans l'hermitage de Camaldoli, sur la montagne de Turin.

Victor-Amédée-Marie, duc de Savoie, roi de Sardaigne, actuellement régnant, est le dix-neuvieme grand-maître de l'ordre de l'*Annonciade. Pl. XXV, fig. 48.* (*G. D. L. T.*)

§ ANNUITÉ, (*Algebre.*) *Problême concernant les annuités.* Soit a une somme prêtée, n le denier auquel est prêtée cette somme, m l'annuité ou la somme constante qu'on rend chaque année, k le nombre des années au bout desquelles la dette est acquittée, il est clair

1°. que la premiere année étant échue & payée, la dette n'est plus que $a(1+n)-m$;

2°. qu'à la fin de la seconde année la dette est $a(1+n)^2-m(1+n)-m$;

3°. Qu'à la fin de la troisieme année la dette est $a(1+n)^3-m(1+n)^2-m(1+n)-m$; & ainsi de suite.

D'où il s'ensuit qu'à la fin de la k^e année, la dette est $a(1+k)^n-m(1+k)^{n-1}-m(1+k)^{n-2} \ldots m$; or cette quantité doit être $=0$, donc $m = a(1+n)^k$ divisé par $(1+n)^{k-1} \ldots +1 =$ $a(1+n)^k$ divisé par la somme d'une progression géométrique, dont 1 est le premier terme, k le nombre des termes, & $1+n$ le second terme, ce qui donne $a(1+n)^k$ divisé par $\frac{(1+n)^k-1}{n} = \frac{an(1+n)^k}{(1+n)^k-1}$

Le dénominateur de cette fraction est $kn + n^2\frac{(k-1.k)}{2}+\frac{n^3}{2.3}\times(k.k-1.k-2.)$ &c. & lorsque k est très-petit $kn-\frac{kn^2}{2}+\frac{2.kn^3}{2.3}$ &c. Donc alors la fraction précédente, ou la valeur de m devient $\frac{an(1+n)^k}{k(1-\frac{n^2}{2}+\frac{n^3}{3}\text{ \&c.})}=$ en supposant $k=0$, $\frac{an}{0}=\infty$ ce qui donne une très-fausse valeur de m, puisqu'il est évident que lorsque $k=0$, on a $m=0$.

La solution de cette difficulté, c'est que lorsque k est une fraction, la formule des annuités $a(1+n)^k - m(1+n)^{k-1} \ldots -m$, n'est plus la même que lorsque k est un nombre entier, & devient même très-fautive.

Si on fait le paiement par demi-années, on aura $m=\frac{an(1+n)^{\frac{k}{2}}}{(1+n)^{\frac{k}{2}}-1}$, & si $k=2$, on aura $m=\frac{an(1+n)}{n}$ $=a(1+n)$ qui est la somme qu'on doit payer au bout d'un an; mais on remarquera que deux fois la valeur de m, c'est-à-dire $\frac{2an(1+n)^{\frac{k}{2}}}{(1+n)^{\frac{k}{2}}-1}$, n'est pas $=$ (en faisant $k=1$) à la somme $a(1+n)$. (*O*)

ANNULAIRE, adj. *éclipse annulaire*, (*Astron.*) On appelle ainsi une éclipse de soleil dans laquelle la lune paroissant plus petite que le soleil, n'en couvre que le milieu, ensorte que la lumiere du soleil déborde tout autour de la lune; telle a été l'éclipse du premier avril 1764, qu'on a vue *annulaire*, en Espagne, en France, en Angleterre, comme on le peut voir sur la grande carte qui fut publiée par madame le Paute, à Paris, chez Lattré, graveur. Le diametre de la lune est de 29′ 25″ dans son apogée, & de 33′ 34″ dans son périgée; le diametre du soleil est de 31′ 31″ dans son apogée, & de 32′ 36″ dans son périgée: d'où il est aisé de conclure qu'il doit y avoir un grand nombre d'éclipses où le diametre de la lune ne suffira pas pour couvrir celui du soleil; dans les tables des 59 éclipses visibles à Paris, que M. du Vaucel a données, & qui s'étendent depuis 1769, jusqu'en 1900. Il n'y en a aucune de totale; mais il y en a une *annullaire*, annoncée pour le 8 Octobre 1847. *Mém. présentés à l'académie de Paris, tome V. page 575.* Les éclipses de 1737 & 1748 ont été *annulaires* en Ecosse, & M. le Monnier s'y transporta pour observer celle de 1748, & pour pouvoir mesurer le diametre de la lune, lorsqu'il paroîtroit en entier sur le soleil. Indépendamment des phénomenes optiques, auxquels ces observations donnent lieu, & qu'on peut voir dans l'avertissement de M. Delisle sur l'éclipse de 1748, cette observation a servi à prouver que le diametre de la lune, ne paroît pas plus petit lorsqu'il est sur le soleil, que lorsque la lune est pleine & lumineuse. (*M. DE LA LANDE.*)

§ ANNULAIRES (*ligamens*), *Anatomie.* Il sera bon de démontrer la structure de ces ligamens, que peu d'auteurs ont connue.

Presque tous les muscles longs sont assujettis par des plans de fibres attachées aux os voisins, & dont la direction est à angles droits, avec les fibres de ces muscles. Sans parler des aponévroses qui renferment les muscles droits du bas-ventre, & les grands muscles du fémur, il y a de ces plans ligamenteux dans presque toute l'étendue du corps. Un plan très-reconnoissable regne le long du dos, & se continue d'un dentelé à l'autre: des aponévroses contiennent les muscles de l'omoplate, de l'humérus, les muscles de l'avant-bras, antérieurement & postérieurement, ceux du fémur, du tibia. La partie supérieure de ces aponévroses est mince dans le tibia & dans le bras; il y a des intervalles entre les fibres, on les détruit pour démontrer les chairs qu'elles recouvrent.

Mais dans les passages des tendons sur les os mêmes, la nature a donné plus de force à ces fibres ligamenteuses; elles naissent d'un bord saillant de l'os, & rentrent dans l'autre, & contiennent le tendon, de maniere qu'il ne sauroit abandonner l'os sur lequel il passe, ni quitter la courbure que ce ligament lui prescrit. Alors on appelle ces ligamens *annulaires*, & on les isole en détachant l'aponévrose, dès qu'elle a perdu de sa dureté & de sa force. Les tendons qui passent sous les malléoles du côté interne & du côté externe; les tendons extenseurs du pied & des orteils, qui passent sur le tarse; les extenseurs des doigts & de la main, les fléchisseurs ont de ces armilles; & le long des doigts, les deux fléchisseurs sont enfermés dans des gaînes très-fortes, qui s'amincissent sur les articulations. Ces mêmes ligamens sont enduits d'une humeur glaireuse, & ils renferment

souvent de petits pelotons de graisse & des glandes articulaires destinées à oindre le tendon, & à diminuer le frottement du tendon sur les os. Ce frottement est très-considérable, il endurcit les tendons dans l'homme adulte; souvent même une partie du tendon y devient calleuse, cartilagineuse & osseuse comme dans le tendon du grand peronnier. On y trouve encore de petits ligamens qui attachent le tendon à sa gaîne. (*H. D. G.*)

§ ANOMALIE VRAIE, (*Astron.*) La difficulté de trouver l'*anomalie vraie* d'une planete, a fait chercher aux astronomes une méthode indirecte pour renverser la question; on procede par de fausses positions; on suppose que l'*anomalie vraie* soit connue, & l'on cherche l'*anomalie* moyenne, qui lui répond. Si cette *anomalie* moyenne se trouve la même que celle qui étoit connue, on est assuré que l'*anomalie vraie* que l'on a supposée, étoit exacte: si l'*anomalie* moyenne se trouve différente de celle qui étoit donnée, on fait varier l'*anomalie vraie* que l'on a supposée, & l'on a bientôt reconnu quelle est celle qu'il faut employer pour retrouver l'*anomalie* moyenne qui est donnée. L'avantage de cette méthode vient de la facilité avec laquelle on trouve l'*anomalie* moyenne rigoureusement & exactement, lorsqu'on connoît l'*anomalie vraie*. Voici les deux regles: 1°. la racine quarrée de la distance périhélie est à la racine quarrée de la distance aphélie, comme la tangente de la moitié de l'*anomalie vraie* est à la tangente de l'*anomalie* excentrique. 2°. La différence entre l'*anomalie* excentrique & l'*anomalie* moyenne est égale au produit de l'excentricité, par le sinus de l'*anomalie* excentrique. Il est nécessaire, pour cette derniere regle, que l'excentricité soit exprimée en secondes, ce qui est facile en donnant au demi-axe 20264 secondes & 8 dixiemes.

Le rayon vecteur, ou la distance d'une planete au soleil, lorsqu'on connoît l'*anomalie vraie* & l'*anomalie* excentrique, se trouve par le moyen de cette proportion: le sinus de l'*anomalie vraie* est au sinus de l'*anomalie* excentrique, comme la moitié du petit axe est au rayon vecteur. Toutes ces regles dépendent de diverses propriétés des sections coniques; ce qui nous oblige de renvoyer pour la démonstration à notre *Astronomie, tom. II, art. 1240.* (*M. DE LA LANDE.*)

§ ANOMALISTIQUE, adj. (*Astron.*) se dit de la révolution d'une planete, par rapport à son apside, soit apogée, soit aphelie ou du retour au même point de son ellipse. Si les orbites des planetes étoient fixes, & qu'elles répondissent toujours aux mêmes étoiles, la révolution *anomalistique* seroit égale à la révolution sydérale; mais toutes les planetes ont un mouvement progressif dans leurs apsides; ainsi il faut plus de tems pour atteindre l'aphélie qui s'est avancé dans l'intervalle, que pour revenir à la même étoile. Par exemple, la révolution tropique du soleil, par rapport aux équinoxes est de 365^j 5^h 48′ 45″, l'année sydérale, ou le retour aux étoiles est de 365^j 6^h 9′ 11″, enfin la révolution *anomalistique* est de 365^j 6^h 15′ 20″, parce que l'apogée du soleil avance chaque année de 65″ $\frac{1}{2}$ par rapport aux équinoxes, & le soleil ne peut atteindre son apogée qu'après avoir parcouru les 65″ $\frac{1}{2}$ de plus que la révolution de l'année qui le ramene aux équinoxes. Pour trouver la durée d'une révolution *anomalistique*, on peut faire cette proportion, le mouvement total d'une planete, pendant un siecle, moins le mouvement de son aphélie, est à la durée d'un siecle, ou 3155760000″ comme 360° sont à la durée de la révolution *anomalistique*. (*M. DE LA LANDE.*)

ANONNER, v. n. (*Musique*) c'est déchifrer avec peine & en hésitant, la musique que l'on a sous les yeux. (*S.*)

ANSJELI, s. m. (*Hist. nat. Bot.*) grand arbre du Malabar, dont Van-Rheede a fait graver une bonne figure, mais incomplette, dans son *Hortus Malabaricus, vol. III. pag 25, pl. XXXII.* Les Brames l'appellent *pata ponoussou*; les Portugais, *angeli*; les Hollandois, *anjeli*; Zanoni, *angelina arbor*.

Cet arbre croît par-tout dans les terres sablonneuses & pierreuses du Malabar, sur-tout dans les forêts de Kalicolan, où il porte du fruit pendant plus de cent ans, tous les ans vers le mois de décembre.

Sa racine est épaisse, blanche, fibreuse, couverte d'une écorce épaisse blanche, à peau rougeâtre & écailleuse.

Il s'éleve jusqu'à la hauteur de 110 à 120 pieds. ayant une cime arrondie en pomme, formée de branches épaisses, cylindriques, brunes, velues, rudes, comme noueuses, portées sur un tronc droit, de 78 à 80 pieds de longueur, sur 12 à 16 pieds de diametre, dont le bois est solide, très-dur, roux au centre, à aubier blanc, recouvert d'une écorce blanche au dedans, cendrée, rude & comme écailleuse au dehors.

Les jeunes branches portent seules des branches qui y sont disposées alternativement & circulairement, assez serrées, distantes d'un pouce au plus les unes des autres. Dans les jeunes pieds, ces feuilles sont découpées ou fendues en trois lobes, comme dans le jaca ou le sassafras; mais lorsque l'arbre est fait, elles sont de forme elliptique, obtuses, comme arrondies, comparables à celles du figuier de Bengale, longues de 7 à 8 pouces, de moitié moins larges, épaisses, verd noires dessus, plus claires dessous, couvertes de poils épais, rudes, courts, en crochets qui s'attachent aux mains, relevées d'une côte longitudinale à 10 ou 12 nervures de chaque côté en dessous, & portées sur un pédicule cylindrique assez court. Avant leur développement, elles sont roulées en demi-cylindre, & enveloppées par une stipule très-ample, très-velue, d'un verd brun, qui est opposée à leur pédicule, comme dans le ricin & le figuier, en embrassant tout le tour de la branche qu'elle quitte en s'ouvrant, & sur laquelle elle laisse un sillon circulaire qui lui donne sa rudesse.

Les fleurs mâles sont séparées des femelles sur la même branche, de maniere que les femelles sortent solitairement de l'aisselle de chacune des feuilles inférieures, sous la forme d'une tête ovoïde, longue d'un pouce, une fois moins large, toute hérissée de petites pointes vertes, portées sur un péduncule cylindrique, velu, brun, sans aucune apparence de fleurs, à moins qu'on ne soupçonne les petites pointes vertes d'être les extrémités des feuilles du calice, ou de la corolle qui environneroient plusieurs ovaires dont chaque tête seroit formée. Les fleurs mâles sortent aussi solitairement de l'aisselle de chacune des feuilles supérieures, rassemblées au nombre de 400 ou 500, sous la forme d'un chaton verd extérieurement, blanc au dedans; cylindrique, velu, long de 7 à 8 pouces, comme les feuilles, de la grosseur du doigt, porté sur un péduncule quatre fois plus court que lui, hérissé de poils bruns.

Chaque tête de fleur femelle ne change point de forme en grandissant; elle devient seulement un fruit ovoïde, long de 4 à 5 pouces, de moitié moins large, parfaitement semblable à celui du jaka, c'est-à-dire, semblable à une écorce épaisse, couverte de cinq à six mille pointes coniques, d'abord vertes, ensuite jaunâtres, comme dans le strammium. Cette écorce ne s'ouvre pas d'elle-même, mais lorsqu'on la coupe en travers, on voit qu'elle a trois ou quatre lignes d'épaisseur, & qu'elle contient environ 40 à 50 capsules charnues, épaisses, ovoïdes,

longues d'un pouce, de moitié moins larges, jaunâtres, disposées sur huit rangs circulaires, autour d'un axe central, charnu, blanc, en colonne de six à sept lignes de diametre, qui semble être le prolongement du péduncule de la fleur. Chaque capsule charnue contient un pepin ou noyau cartilagineux, blanc, très-mince, transparent, ovoide, pointu par un bout long de six lignes, moins large de moitié, à trois angles sillonnés, qui contient une amande pleine, solide, blanche de lait, recouverte d'une pellicule brune.

Qualités. Toutes les parties de l'*ansjeli* coupées rendent un suc laiteux: ses racines répandent une odeur désagréable, au lieu que les enveloppes ou capsules charnues de ses graines, en rendent une fort gracieuse. Son écorce & ses feuilles ont une saveur austere. Les enveloppes charnues de ses graines ont une saveur aigrelette, mais douce & vineuse, & ses amandes ont le goût de la châtaigne.

Usages. Les amandes de cet arbre, & leurs enveloppes charnues sont recherchées, & se mangent comme celle du jaka, mais lorsqu'on les mange en trop grande quantité, ou trop avidement, sans les mâcher suffisamment, elles procurent une diarrhée que l'on appaise facilement en buvant la décoction de ses racines & de son écorce, dont la vertu est très-astringente.

Ses feuilles amorties sur le feu, ou par la chaleur du soleil, s'appliquent avec succès sur les membres roidis, auxquels elles rendent leur premiere souplesse. Ces mêmes feuilles pulvérisées & réduites en onguent blanc avec un peu de camphre & de poudre de la racine de curcuma, s'appliquent en topique pour arrêter le flux immodéré des hémorroïdes; elles dissipent aussi les bubons vénériens, les hydroceles & l'enflure des testicules, soit qu'elle soit occasionnée par contusion, ou qu'elle soit due à quelqu'autre cause. L'huile tirée de ses amandes par expression & au moyen du feu, prise intérieurement, ou appliquée extérieurement, aide à la fermentation des alimens dans le ventricule, & excite l'appétit. On y fait frire soit de l'ail cuit & pilé, soit du lait caillé, pour l'appliquer en cataplasme sur les hémorroïdes, dont elle calme souverainement les douleurs.

Son bois sert dans nombre d'ouvrages de menuiserie; on en fait de grandes planches, pour des coffres & pour les vaisseaux. C'est de son tronc creusé que les Indiens font ces longues pirogues appellées *manjous* & *touas*, dont quelques-unes ont jusqu'à 80 pieds de longueur, sur 9 pieds de largeur; mais ce bois, quoique dur, est sujet aux vers & à la pourriture, sur-tout dans les eaux douces des rivieres. Lorsque les chatons des fleurs mâles sont secs, les enfans les allument pour s'éclairer en guise de chandelles.

Remarques. Il n'est pas douteux que l'*ansjeli* ne soit une espece de jaka, & par sa structure semblable & par l'usage que l'on fait de ses fruits. Il ne faut pas le confondre, comme ont fait quelques modernes, avec le laurier de Bourbon, ni avec l'angelin du Brésil que Pison appelle *angelina;* ce sont des plantes absolument différentes. (*M. ADANSON.*)

ANSJELI-MARAVARA, s. m. (*Hist. nat. Botanique.*) plante parasite du Malabar, très-bien gravée dans presque tous ses détails par Van-Rheede dans son *Hortus Malabaricus*, *vol. XII. pag. 1. planche I.* Son nom exprime très-bien sa nature; car les Malabares appellent du nom général *maravara* toutes les plantes parasites, ou qui croissent sur les arbres, parce que *maram* en leur langage, signifie un arbre, & *vara* du mal, comme qui diroit maladie ou mal des arbres, ces plantes les faisant ordinairement mourir: ils ajoutent de plus à ce nom général celui de l'arbre sur lequel croissent ordinairement ces parasites; c'est ainsi que celle-ci croissant sur l'ansjeli s'appelle *ansjeli-maravara*, c'est-à-dire, la peste de l'arbre ansjeli. Le nom Brame *ponossou-keli*, repond très-bien à celui des Malabares, car keli est le nom général de ces plantes parasites qui ne sont pas susceptibles d'être semées, ni transplantées ni cultivées sur la terre, mais qui ne peuvent croître que sur l'écorce des arbres dont ils tirent les sucs nourriciers, & ponossou est le nom de l'ansjeli. M. Linné l'appelle *epidendrum retusum*, *foliis radicalibus linearibus*, *apice bifariam retusis*, *floribus racemosis maculatis*, dans la derniere édition de son *Systema naturæ* imprimé en 1767, *pag.* 596. *n°* 3.

Cette plante s'éleve à la hauteur de deux pieds & demi à trois pieds. Sa racine consiste en huit à dix fibres blanches cylindriques, longue de quatre à six pouces, de trois à cinq lignes de diametre, ligneuses, dures, ondées, tortueuses, peu ramifiées; mais couvertes & comme velues par une quantité de petites fibres par lesquelles elles s'attachent & s'insinuent dans l'écorce des arbres. Du milieu de ces racines sort un faisceau de 10 à 12 feuilles alternes, mais écartées des deux côtés en éventail, longues de six à neuf pouces, huit à dix fois moins larges, charnues, très-épaisses, roides, lisses, convexes en-dessous, creusées en-dessus de deux demi-canaux sans aucune veine ni nervure, tronquées à leur extrémité, comme si elles avoient été coupées, de sorte que leur largeur est à peu-près égale partout, & formant par leur partie inferieure un gaine entiere autour de la tige qui, après leur chûte, paroît comme un cylindre de deux pouces au plus de longueur sur six lignes de diametre, de substance, non pas ligneuse, mais charnue très-ferme, visqueuse, soutenue par nombre de fibres ligneuses, verte, lisse & annelée au-dehors.

De l'aisselle de chaque feuille sort un épi verd, charnu, visqueux, deux à trois fois plus long qu'elles, couvert d'un bout à l'autre d'une centaine de fleurs qui restent long-temps en boutons ovoïdes blanchâtres, taillés en forme de rein. Lorsqu'elles sont épanouies, elles forment une étoile d'un bon pouce de diametre porté sur un péduncule de même longueur. Elles consistent chacune en six feuilles épaisses, roides, elliptiques, blanches, mouchetées de rouge & de bleu livide, dont la sixieme forme une espece de bénitier, de bourse ou de creuset pendant en bas, bleu rougeâtre extérieurement & blanc au-dedans, avec des taches rouges & bleuâtres sur ses bords. Au centre de la fleur, à l'opposé de cette sixieme feuille en bourse, s'éleve le style du pistil: il est verd, taché de rouge & de bleu comme la fleur, & imite en quelque sorte la tête d'un pigeon qui seroit courbé vers la bourse. Sous cette courbure est creusé le stigmate en forme de cuilleron plein d'une matiere mielleuse, & ce qui forme la tête est le filet de l'étamine qui se termine en une espece de crête blanche aux deux côtés de laquelle les deux loges de l'anthere représentent les yeux.

Au-dessous de la fleur est l'ovaire, d'abord très-mince & peu distinct du péduncule; mais par la suite il devient une capsule ovoïde, obtuse, longue d'un pouce & demi, une fois moins large, lisse, luisante, verte d'abord, ensuite rousse & brune, à neuf côtes & trois angles opposés aux trois feuilles extérieures du calice. Cette capsule est une écorce épaisse, blanche au-dedans avec des lignes rouges, à une loge remplie par trois especes de placenta blancs, comme cotonneux ou laineux, attachés aux trois angles qui restent comme autant de côtes pendant que les trois panneaux intermédiaires tombent. C'est dans cette laine que sont attachées les graines semblables à une poussiere fine formée de

petites

petites lentilles rouffâtres bordées d'une membrane.

Qualités. L'*ansjeli-maravara* n'a qu'une odeur de mouffe & une faveur aqueufe dans toutes fes parties ; fes fleurs feules répandent une odeur très-gracieufe. Il eft vivace, & fleurit deux fois l'an, favoir au commencement & à la fin de la faifon des pluies, c'eft-à-dire, en avril & en octobre. Ses fleurs durent plufieurs mois, & les épis qu'on en fépare pour les conferver dans les appartemens en plongeant leur queue dans l'eau, durent un mois fans fe fécher.

Ufages. Les Indiens ne font aucun ufage de fes fleurs, pas même pour orner leurs temples, ou pour s'en parer, regardant cette plante comme un monftre qui s'exile lui-même de la terre. Néanmoins ils s'en fervent dans plufieurs maladies. Ils la font cuire avec le beurre & le petit lait, pour guérir les tiraillemens de nerfs & toutes les convulfions fpafmodiques des enfans. Sa poudre fe boit dans l'eau de fucre pour fortifier le cerveau & diffiper les vertiges & les migraines qui annoncent les fievres dont elles font les avant-coureurs. La leffive de fes cendres fe boit encore pour les palpitations de cœur. Ses feuilles pilées s'appliquent en cataplafme fur le nombril pour procurer les regles, les urines, & faire fortir le gravier des reins de ceux qui font attaqués de la gravelle. Sa racine pilée & cuite avec le miel fe donne dans l'afthme & la phtyfie. Le fuc vifqueux exprimé de fes feuilles & de fes tiges, s'applique fur les tempes & fur les arteres des mains pour appaifer l'ardeur de la fiévre.

Remarques. L'*ansjeli-maravara* n'eft donc pas une efpece de vanille, comme l'a penfé M. Linné qui l'appelle *epidendrum retufum* ; il approche bien autrement du *calceolus* ou fabot, dont il feroit une efpece fi fes feuilles, au lieu d'être radicales & difpofées en éventail, étoient difpofées circulairement le long d'une tige. (*M. ADANSON.*)

* § ANTEDONE, (*Géogr.*) Ortelius & d'autres favans géographes penfent qu'*Antedone* eft *Talandi* même. *Lettres fur l'Encyclopédie.*

ANTÉOCCUPATION, (*Eloquence.*) figure de rhétorique, qui confifte à s'exprimer de maniere que la perfonne qu'on inftruit de quelque fait, paroiffe en être déja convaincue. Cette maniere de s'exprimer féduit fouvent fans qu'on s'en apperçoive. Le poëte Sanlecque s'en fert ainfi, en parlant d'un hypocrite :

Il paroît fi dévot, que même d'affez près,
Quelquefois on l'a pris pour l'abbé Defmarets.
Il contrefait des yeux qu'on ne voit qu'à la Trappe ;
Il n'eft point de Joli que ce fourbe n'attrape.
» *Tu fais bien cependant qu'il eft plein de fierté,*
» *Jaloux, vindicatif, malin, traître, entêté*... (+)

ANTEQUERA, (*Géogr.*) ville d'Efpagne au royaume de Grenade, à douze lieues nord de Malaga, & à vingt-une oueft de Grenade. Elle eft divifée en deux villes, dont l'une eft appellée *la haute*, & l'autre *la baffe.* La premiere eft fur une colline, avec un château fortifié, & n'eft prefque occupée que par la nobleffe. La feconde eft dans une plaine très-fertile, arrofée d'un grand nombre de ruiffeaux. Les rues & les maifons y font très-propres ; ce qui eft fort rare en Efpagne. On trouve dans la montagne, au pied de laquelle cette ville eft fife, une grande quantité de fel, qui fe cuit de lui-même par l'ardeur du foleil. Il y a auffi des carrieres de plâtre ; & à deux lieues de la ville eft une fontaine dont les eaux, à ce que l'on prétend, guériffent de la gravelle. *Long.* 13, 45. *lat.* 36, 51. (*C. A.*)

* § ANTEROSTA & POSTROSTA, (*Mythol.*) *lifez* ANTEVERTA *ou* ANTEVORTA, & POSTVERTA *ou* POSTVORTA. La premiere de ces déeffes, appellée auffi *Porrima*, *Profa*, *Prorfa*, favoit le paffé, & les Romains l'invoquoient pour réparer les maux qu'ils avoient déja reffentis. La feconde prédifoit l'avenir, & les Romains l'invoquoient pour prévenir les maux qui pouvoient leur arriver : on l'invoquoit auffi pour les accouchemens. *Lettres fur l'Encyclop.*

ANTHÉE, (*Myth.*) roi de Lybie, que la fable fait fils de la terre, & à qui elle donne foixante-quatre coudées de hauteur, arrêtoit tous les paffans dans les fables de la Libye, où il fe mettoit en embufcade : il les contraignoit de lutter contre lui, & les étouffoit tous du feul poids de fa vafte corpulence. Il provoqua Hercule à la lutte : Hercule accepta le défi, & le jetta trois fois à terre à demi mort ; mais dès qu'*Anthée* touchoit la terre fa mere, il reprenoit fes forces, & devenoit plus furieux que devant. Hercule s'en étant apperçu, & l'ayant faifi de nouveau, le ferra fi fortement en l'air, & le tint fi long-temps en cette pofture, qu'il expira. Cet *Anthée* étoit un marchand établi dans la Libye, qui étoit fi puiffant, qu'il n'étoit pas poffible de l'y forcer. Hercule l'attira adroitement fur mer, & lui ayant coupé les paffages de la terre, où il alloit fe rafraîchir & reprendre des troupes, il le fit périr. Cet *Anthée* avoit bâti la ville de Tingi, fur le détroit de Gibraltar, où il fut enterré. On dit que Sertorius fit ouvrir le tombeau de ce géant, & qu'on y trouva des offemens d'une grandeur extraordinaire. (+)

ANTHELMINTIQUES, (*Mat. méd.*) On donne ce nom aux remedes qu'on emploie dans les maladies vermineufes, ou contre les vers de différente efpece qui viennent dans le corps humain, & principalement contre les vers des premieres voies. Ils font internes ou externes ; les remedes internes font les plantes ameres, acres ou aromatiques, l'aloës, les gommes réfines en général, les balfamiques, les préparations mercurielles, les différens fels, les efprits volatils, *&c.* Les externes font des cataplafmes faits avec la plupart de ces fubftances, des linimens, des embrocations, *&c. Anthelmintique*, de ἀντὶ, *contre*, & ἕλμινς, *ver. Voyez* VERS (*Méd. & Patholog.*) *Dict. raif. des Sc.* &c. (*M. LA FOSSE.*)

ANTHEMIUS, (*Hift. de l'empire d'Occid.*) empereur Romain, applanit par fes vertus tous les obftacles qu'une naiffance obfcure oppofoit à fon élévation. Après que Sévere eut été empoifonné, il y eut un interregne de deux ans dans l'empire d'occident. Ricimer, qui s'étoit fouillé du fang de fon maître pour envahir fon héritage, fut pendant cet intervale revêtu de tout le pouvoir, fans ofer prendre le titre d'empereur. L'horreur de fon crime l'avoit rendu odieux, & l'avoit écarté du but où il vouloit arriver. Il preffentit qu'il feroit un jour forcé d'abdiquer un pouvoir ufurpé ; il aima mieux fe faire un mérite d'une abdication volontaire, que de s'expofer à une dégradation ignominieufe ; mais il voulut que le maître qu'il alloit fe donner, lui fût redevable de fon élévation. *Anthemius*, qui n'avoit d'autre titre que fes vertus pour parvenir à l'empire, fut celui fur lequel il jetta les yeux. Il étoit déja élevé à la dignité de patricien ; il n'avoit que des parens obfcurs, & comme il étoit fans intrigues, Ricimer efpérant de commander fous fon nom, convint avec Léon, empereur de Conftantinople, de le revêtir de la pourpre. Ce fut ainfi qu'*Anthemius*, fans ambition, fut proclamé empereur d'occident. On ne pouvoit élever au trône perfonne plus capable de faire fortir l'état de la confufion où il étoit plongé. Les loix étoient fans force & fans vigueur ; les provinces étoient gouvernées par des tyrans qui, fous le nom des empereurs, épuifoient les peuples par leurs exactions & les humilioient par leur orgueil. *Anthemius*, confommé dans les affaires, eût gouverné avec gloire dans des circonftances moins orageufes ; mais il étoit né dans un fiecle où il falloit plus de roideur

dans le caractere que de droiture dans le cœur. Sidonius, qui nous a transmis l'éloge de ses vertus & de ses talens, nous apprend qu'il aimoit à récompenser les gens de probité, & que les plus vertueux citoyens étoient toujours préférés dans la distribution des dignités ; mais trop mou & trop indulgent, il manquoit de cette fermeté imposante qui fait rentrer dans le néant les perturbateurs du bien public. Comme il étoit Grec d'origine, ses penchans le décidoient pour celui qui en occupoit l'empire, d'autant plus qu'il lui étoit redevable de sa fortune. Il lui prêta ses troupes contre les Vandales d'Afrique. Le succès de cette guerre fut malheureux, l'armée Romaine fut taillée en piece ; Marcellinus qui la commandoit fut puni de sa défaite par ses propres soldats qui l'assassinerent. Ceux qui survécurent à ce désastre remonterent sur leurs vaisseaux, & laisserent les Vandales paisibles possesseurs de l'Afrique. *Anthemius* eut une nouvelle guerre à soutenir contre les Visigots qui ambitionnoient l'empire absolu des Gaules. Ricimer, qui avoit épousé sa fille, eut la perfidie de faire soulever l'armée qui aimoit mieux obéir à un ambitieux qui prodiguoit les récompenses, qu'à un prince citoyen, qui n'étoit économe que pour ménager les biens de ses sujets. *Anthemius*, dévoré de chagrins, mourut l'an 472, après avoir régné huit ans. (*T—N.*)

* § ANTHOLOGE. Dans cet article du *Dict. rais. des Sciences, Arts & Métiers*, au lieu d'*Antoine Arcadius*, lisez *Antoine Arcudius* ; & au lieu de *M. Simon, Supplément aux cérémonies des Grecs*, lisez *M. Simon, Supplément aux cérémonies des Juifs. Lettres sur l'Encyclopédie.*

ANTHYLLE, (*Botanique.*) en latin *anthillis*, en anglois *ladies finger.*

Caractere générique.

La fleur est papillonnacée ; elle a un long pavillon, qui se plie & se renverse par-delà le calice ; la nacelle est courte, comprimée, & de la même longueur que les deux ailes ; au centre est situé un embryon alongé, qui devient ensuite une petite silique arrondie, renfermée dans le calice : elle contient une ou deux semences.

Especes.

1. *Anthylle*, arbrisseau à feuilles conjuguées & égales, à fleurs rassemblées en bouquets.

Anthillis fruticosa, foliis pinnatis, æqualibus, floribus capitatis, Hort. Cliff. 371.

Jupiter's beard or silver bush. C'est la barbe de Jupiter argenté.

2. *Anthylle*, arbrisseau à feuilles ternées inégales, à fleurs latérales pourvues de calices velus.

Anthillis fruticosa, foliis ternatis inæqualibus, calycibus lanatis lateralibus. Linn. *sp. pl. 720.*

Stoary cytisus with a longer middle leaf.

3. *Anthylle* ligneuse, épineuse, à feuilles simples.

Anthillis fruticosa, spinosa, foliis simplicibus. Linn. *sp. pl. 720.*

Prickly broom with duckmeat leaves and bluish purple flowers.

4. *Anthylle* herbacée, à quatre feuilles conjuguées & à fleurs latérales.

Anthillis herbacea, foliis quaterno-pinnatis, floribus lateralibus, Hort. Upsal. 221.

Five leav'd woundwort.

5. *Anthylle* herbacée, à feuilles conjuguées, inégales, à fleurs rassemblées en deux bouquets.

Anthillis herbacea, foliis pinnatis, inæqualibus, capitulo duplicato. Linn. *sp. pl. 719.*

Low woundwort with a scarlet flower.

6. *Anthylle* herbacée, à feuilles conjuguées, à folioles inégales, à fleurs rassemblées en un seul bouquet.

Anthillis herbacea, foliis pinnatis, foliolis inæqualibus, floribus capitatis simplicibus, Mill.

Rustick woundwort. Ladies finger.

7. *Anthylle* herbacée, à feuilles conjuguées égales, à bouquet terminal.

Anthillis herbacea, foliis pinnatis, æqualibus, capitulo terminali. Linn. *sp. pl.*

Purple milck vetch.

8. *Anthylle* herbacée, à feuilles conjuguées inégales, à bouquets solitaires.

Anthillis herbacea, foliis pinnatis, inæqualibus, capitulis solitariis. Linn. *sp. pl. 719.*

Herbaceous woundwort.

La premiere espece s'appelle aussi, *barba Jovis pulchrè lucens*, à cause du duvet argenté qui couvre ses feuilles & qui rend cet arbrisseau très-singulier, mais néanmoins fort agréable : elle s'éleve à dix ou douze pieds ; ses fleurs rassemblées en bouquets ou en têtes, sont d'un jaune éclatant, & naissent à l'extrêmité des branches. Elle se multiplie de boutures & de graines. Les boutures se font pendant tout l'été, & demandent d'être ombragées & arrosées convenablement. La graine se seme en automne dans des caisses qui doivent passer l'hiver sous des chassis à vitrage, & qu'on enterrera au printems dans une couche tempérée ; lorsque les arbustes seront assez forts, on les transplantera chacun dans un petit pot, & on les traitera comme les plantes de serre : on peut risquer d'en planter deux ou trois pieds contre un mur exposé au midi, ils pourront y subsister quelque tems.

La deuxieme espece donne des fleurs blanches ; c'est un petit arbrisseau qui n'atteint guere qu'à deux pieds : elle veut être traitée & multipliée de même que l'espece précédente.

L'*anthylle* n° 3, nous vient de l'Espagne & du Portugal, & ressemble au genêt ; elle parvient à la hauteur de neuf ou dix pieds ; ses feuilles sont rondes & solitaires : elle peut à l'air libre braver les hivers doux : on ne la multiplie que par la semence.

L'espece *n°* 4, est du nombre des plantes annuelles : on en connoît la culture.

La cinquieme espece croît en Espagne & en Portugal, dans le pays de Galles & l'île de Man : c'est une plante biennale.

Le *n°* 6 vient naturellement dans les terres mêlées de cailloux, & se cultive rarement dans les jardins.

La septieme est une plante vivace, à branches traînantes ; elle pousse, à l'extrêmité des rameaux, des bouquets de fleurs purpurines : elle habite les montagnes d'Italie & du midi de la France : elle se multiplie de graines qui, pour bien faire, doivent être semées en automne. Lorsque ces *anthylles* sont une fois placées dans le lieu de leur destination, elles n'exigent plus aucuns soins particuliers.

La huitieme espece ressemble à la sixieme, mais ses feuilles sont velues, & les fleurs naissent sur le côté des branches : elle se reproduit par ses semences comme la précédente. (*M. le Baron* DE TSCHOUDI.)

ANTI-APHRODISIAQUES, (*Mat. méd.*) sont les médicamens qu'on croit avoir la propriété d'énerver l'action des aphrodisiaques, *voyez* APHRODISIAQUES, *Supplément*, ou même de diminuer l'appétit vénérien. Il n'est pas clair que les substances regardées vulgairement comme telles, le soient avec fondement ; le nimphea, les semences froides, le nitre, le camphre, paroissent infiniment au-dessous des purgations réitérées & des hypnotiques. Leur effet est d'ailleurs relatif à tant de circonstances & leur activité si foible, que le préjugé paroît la principale source de leur réputation. (*M.* LA FOSSE.)

ANTI-ARTHRITIQUES. *Voyez* GOUTTE, *Dict. rais. des Sciences, &c.*

ANTI-CACOCHYMIQUES, (*Mat. méd.*) c'est le nom qu'on donne aux remedes dont on se sert

pour combattre les différentes especes de cacochymie ou de dégénération des humeurs. Le langage théorique des écoles si souvent répété, est devenu un jargon nécessaire dans la pratique de la médecine. Le peuple s'est accoutumé à entendre parler des acrimonies, des humeurs acides on alkalescentes. Ces expressions si vuides de sens & de vérité; rendues respectables par le tems & par l'habitude; ont fait croire qu'il n'y avoit rien de plus incontestable que les idées qu'elles rappelloient, & comme un premier pas en entraîne un second, on a subtilisé sur les anciennes distinctions, on les a multipliées au point de ne plus s'entendre. Il a fallu imaginer aussi des remedes contre tant de causes de maux; rien de plus facile, la cause étant bien connue, que de lui opposer un remede approprié. La cacochymie salée, âcre, est corrigée par les mucilagineux, les adoucissans; la cacochymie bilieuse par les absorbans, les délayans; la cacochymie acide par les absorbans; les alkalins. La cacochymie musqueuse, par les résolutifs; la cacochymie putride ou vappide par les acides, les balsamiques, *&c. Voy.* CACOCHYMIE *Dict. des Scien.* &c. (*Art. de M.* LA FOSSE *Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier.*)

ANTI-CANCEREUX, *Voyez* CANCER, *Diction. des Sciences*, &c.

* ANTICASIUS, (*Géogr.*) montagne de Syrie. Strabon dit que les monts Casius & *Anticasius* sont au midi de Seleucie.

C'est ainsi qu'il faut rectifier l'article ANTICAUCASE du *Dict. des Sciences*, &c. car Strabon n'a point parlé de l'Anticaucase. *Lettres sur l'Encyclopéd.*

ANTICIPATION, (*Musiq.*) comme en rhétorique; on appelle *anticipation* lorsqu'un orateur réfute d'avance les objections qu'on pourroit lui faire; de même en musique on appelle *anticipation* lorsque le compositeur fait entendre une note ou un accord avant le tems.

L'*anticipation* est de plusieurs sortes.

1°. L'*anticipation de la note*, lorsqu'on fait entendre une note plutôt qu'on ne le devroit suivant l'harmonie; ce qui dépend uniquement du compositeur; bien entendu pourtant que l'*anticipation* se fasse diatoniquement & non par saut: lorsque la note anticipée fait consonance; on peut, à mon avis, faire l'*anticipation* diatoniquement ou par saut à volonté. L'*anticipation* de la note se pratique dans le dessus & dans la basse. *Voyez planche II. de Musique, fig.* 3; *Suppl. & pl. III, fig.* 1.

2°. L'*anticipation de l'accord*, lorsque dans l'accompagnement on frappe un accord sur la pause ou sur la note qui précede celle qui porte l'accord au lieu de le frapper sur la note même. L'*anticipation de l'accord* sur une note a lieu lorsque la basse-continue est figurée ou lorsqu'elle a des notes syncopées. *Voyez planche III. de Musique, figure* 2 & 3, *Supplément.* Les *anticipations* sur la pause, *fig.* 2, sont trop visibles pour être indiquées. Quant à celles sur la note, l'accord de *fa* est anticipé sur le *mi* de la *fig.* 3, lettre *a*; celui de *sol* l'est sur *fa* en *b*; celui de *re*, l'est sur *mi* en *e*, *&c.*

3°. Quelques musiciens appellent *anticipation de transition*, ce que nous rangeons parmi les ellipses. *Voyez* ELLIPSE, (*Musiq.*) *Suppl.* n°. 1 & 2.

4°. Enfin, il y a l'*anticipation du sauvement des dissonnances*, c'est-à-dire, que le ton sur lequel la dissonnance se doit sauver, se trouve dans une partie en même tems que la dissonnance est dans une autre, & reste pendant que la dissonnance descend pour se sauver.

On ne pratique guere l'*anticipation* du sauvement de la dissonnance que sur les accords de neuvieme & sur leurs dérivés, & on y observe les précautions suivantes.

1°. La note ou ton même sur lequel doit se sauver la dissonnance, doit toujours rester vuide, & l'*anticipation* doit être dans une autre partie instrumentale, ou dans une autre octave: par exemple dans l'*anticipation* du sauvement de la neuvieme, *fig.* 4, *planc. III. de Musique, Supplément*; l'*ut* du dessus sur lequel se sauve la dissonnance *re* ne se frappe qu'après le *re*, & c'est l'*ut* à l'octave au-dessous qui a fait l'*anticipation*. Lorsque l'on pratique l'*anticipation* dans deux parties instrumentales différentes, ou dans deux parties de chant, on peut à toute force donner à une des parties la note même sur laquelle se sauve la dissonnance, parce que la partie dissonnante peut toujours descendre sur la note qui forme le sauvement, mais jamais cela ne peut avoir lieu sur le clavecin ou l'orgue.

2°. Les meilleures *anticipations* se font sur les dissonnances qui se sauvent en descendant d'un ton; celles qui descendent d'un semi-ton majeur, sont moins supportables, parce que dans ce cas la dissonnance & la note anticipée font entr'elles une neuvieme mineure qui, par sa nature, dissonne plus que la majeure. Enfin si la dissonnance se sauve sur un dieze ou béquarre accidentel, l'*anticipation* du sauvement est impraticable, non-seulement à cause de la neuvieme mineure qui a lieu, comme dans le cas précédent, mais encore parce qu'il est défendu de doubler les diezes ou béquarres accidentels. Une raison encore plus forte & qui renferme en quelque façon les deux autres, c'est qu'on donneroit une impression trop profonde d'un mode relatif, & qu'il faut toujours que le mode principal regne; on pourroit donc se servir de cette derniere *anticipation*, pour une expression dure & pour passer en même tems dans un autre mode sans revenir ensuite dans celui qu'on a quitté.

3°. Enfin toutes les *anticipations* du sauvement de la dissonnance dérivant des accords de neuvieme, il faut y observer les mêmes précautions que dans les accords de neuvieme: par exemple la basse-continue doit toujours arriver en montant à la note qui porte la neuvieme. *Voyez* NEUVIEME, (*Musiq.*) *Dict. des Sciences*, &c. de même on doit arriver en montant à toute note de basse-continue sur laquelle on veut pratiquer une *anticipation*, &c.

Les accords de neuvieme sur lesquels on se sert de l'*anticipation*, sont ordinairement: 1°. l'accord de neuvieme, quinte & tierce. 2°. Celui de neuvieme, sixte & tierce. 3°. Celui de neuvieme & petite sixte majeure. 4°. L'accord de neuvieme, septieme & tierce.

De l'*anticipation* du sauvement de la neuvieme dans l'accord de neuvieme, quinte & tierce, on tire par le renversement: 1°. celui de la septieme en mettant la tierce au grave. 2°. L'*anticipation* du sauvement de la quinte traitée comme dissonnance (*Voy.* QUINTE, (*Musiq.*) *Suppl.*) en mettant la quinte au grave. *Voyez fig.* 5 & 6, *pl. III. de Musiq. Supplément.*

De l'anticipation du sauvement de la neuvieme dans l'accord de neuvieme, sixte & tierce, on ne peut tirer que l'*anticipation* du sauvement de la quarte dans l'accord de quinte & quarte ou douzieme. *Voyez fig.* 1 & 2, *pl. IV. de Musiq. Supplément.*

De celle du sauvement de la neuvieme, accompagnée de l'accord de petite sixte, on obtient, en mettant la quarte au grave, l'*anticipation* du sauvement de la sixte dans l'accord de septieme & sixte. *Voyez fig.* 3 & 4, *pl. IV. de Musiq. Supplément.*

Enfin l'*anticipation* du sauvement de la neuvieme accompagnée de septieme & tierce nous fournit celle du sauvement de la tierce traitée comme dissonnance dans l'accord de petite sixte majeure, en portant la septieme au grave. *Voyez fig.* 5 & 6, *planche IV. de Musique, Supplément.*

Il est à remarquer que dans le renversement de

cette derniere *anticipation* il se trouve un *la* faisant la sixte de la basse *ut*, & un *sol* faisant la sixte de la basse *si*, qui ne se trouvent point dans les accords primitifs; ce qui provient de ce que ce *la* & ce *sol* appartiennent réellement aux accords primitifs, mais qu'on a été obligé de les retrancher dans le renversement pour éviter les quintes de suite, car cette modulation revient au fond à celle qui est marquée *fig. 10*, *planche IV. de Musique*, *dans ce Supplément*. (*F. D. C.*)

ANTICIPER, v. n. (*Musique.*) c'est faire ou pratiquer une anticipation. (*F. D. C.*)

ANTIDYSSENTERIQUES, s. m. pl. (*Médecine.*) remede contre la dyssenterie : tels sont l'ipecacuanha, la rhubarbe, le rapontic, le corail préparé, le succin, le bol d'Arménie, la terre sigillée, la terre douce de vitriol, le riz, la gelée de corne de cerf, la teinture de roses de Provins, la grande consoude, la conserve de cynorrhodon, le sirop magistral, cathartique, astringent, le laudanum, le diascordium, le diacode, le sirop de Karabe, *&c.* (+)

§ ANTIDOTE, (*Méd. & Mat. med.*) ce mot composé qu'on peut regarder comme générique, par rapport à alexitere & alexipharmaque, est le nom qu'on donne aux médicamens propres à chasser ou corriger toute espece de venin; son étymologie est encore plus étendue que l'acception vulgaire des modernes: Hippocrate & les anciens donnoient ce nom à tous les médicamens en général. *Voyez* ALEXIPHARMAQUES & ALEXITERES, *Dict. raisf. des Sciences*, &c. & *Suppl.* (*M. LA FOSSE.*)

ANTIGONE, (*Hist. poët.*) étoit fils d'Œdipe & de Jocaste, & sœur de Polinice. Créon, son oncle, s'étant emparé de la couronne de Thebes après la mort des deux freres ennemis, défendit expressément d'enterrer ou le corps, ou les cendres de Polinice, qu'il avoit fait jetter à la voirie. Mais *Antigone*, sa sœur, étant sortie la nuit de la ville, alla lui rendre les derniers devoirs. On apprit le lendemain au roi que quelqu'un avoit désobéi à ses ordres; & pour s'en assurer, il le fit déterrer, ordonnant à ses gardes de veiller auprès. On surprit la nuit suivante la princesse qui venoit pleurer le malheur de son frere, & on l'amena au roi, qui commanda qu'on l'ensevelît toute vive; mais elle prévint une mort si funeste en s'étranglant. Le prince Hémon, son amant, fils du roi, se tua de désespoir. Cet événement fait le sujet d'une belle tragédie de Sophocle, & de deux tragédies françoises, dont l'une de Rotrou, & l'autre de Pader d'Assezan, donnée en 1687. Hygin raconte autrement la mort d'*Antigone*: Hémon, qui étoit amoureux de la princesse, chercha à éluder l'ordre, & la fit cacher; mais le roi l'ayant appris, obligea le prince de tuer *Antigone* en sa présence, & de désespoir Hémon se tua avec elle. (+)

* § ANTIGONIE, (*Géogr.*) île du Bosphore de Thrace; c'est la même que le *Dict. raisf. des Sciences*, &c. nous donne pour une ville de la Propontide.

* § ANTIGONIE *ou* ANTIGONÉE, (*Géogr.*) ville de la Macédoine.... Il y a quelques fautes dans cet art. du *Dict. des Scienc.* &c. qu'il est à propos de corriger. Ce n'est pas *Antigonie*, c'est le golfe de Thessalonique que les anciens appelloient le golfe Thermaïque. *Antigonie* ne pouvoit pas s'appeller *Cojogna* du tems de Pline : ce mot est purement Italien. Cette ancienne ville ne se nomme point aujourd'hui *Antigœa*, mais *Antigoca*. Enfin, l'*Antigonie* qui étoit sur le golfe Thermaïque, n'étoit point dans la Mygdonie, mais dans la Chalcidique : l'*Antigonie* de Mygdonie étoit dans les terres à plusieurs lieues du golfe Thermaïque. Voyez le *Diction. Géogr.* de la Martiniere. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

ANTIGONUS, (*Hist. anc.*) surnommé le *cyclope* ou le *borgne*, fut un des lieutenans d'Alexandre qui eut le plus de part à sa confiance. Le héros Macédonien ayant résolu de rétablir Smyrne dans son ancienne splendeur, en rassembla les habitans qui erroient sans patrie dans les déserts, depuis qu'ils avoient été dispersés par les Lydiens. Il jetta les fondemens d'une ville nouvelle au pied du mont Pagus, & ce fut *Antigonus* qui fut chargé de présider à cette entreprise qu'il exécuta avec magnificence, de sorte qu'il fut regardé comme le fondateur de la nouvelle Smyrne, qui tient encore aujourd'hui le second rang parmi les villes de l'empire Ottoman. Alexandre qui ne confioit ses conquêtes qu'à ceux qu'il croyoit capables de les conserver, lui donna le gouvernement de la Lybie, de la Phrygie & des pays circonvoisins. Les lieutenans de Darius, après la perte de la bataille d'Issus, se réunirent pour faire une invasion dans ces provinces qu'ils croyoient sans défense. En effet, *Antigonus* les avoit dégarnies pour fortifier l'armée Macédonienne; mais quoiqu'il n'eût que des troupes ramassées sans choix, il n'en fut pas moins ardent à chercher l'ennemi, & vainqueur dans trois combats, il rétablit le calme dans son gouvernement, & porta les tempêtes dans la Licaonie dont il fit la conquête. Alexandre qui se trouvoit pendant l'hyver dans une province de la Perse, dont les délices pouvoient amollir le courage de ses soldats, prévint ce danger en célébrant des jeux qui entretinrent leur activité. Il forma huit régimens de mille hommes chacun, qu'il destina pour être la prix de la valeur & des services; & ces récompenses furent briguées comme la distinction la plus honorable; le cinquieme prix fut décerné à *Antigonus*.

Après la mort du conquérant l'empire fondé par ses armes, fut partagé entre ses lieutenans qui ne prirent d'abord que le titre modeste de gouverneurs. *Antigonus* eut dans son partage l'Asie mineure, la Pamphilie & la grande Phrygie. Perdiccas qui, sous le nom d'Aridée, exerçoit une espece d'autorité sur les autres lieutenans d'Alexandre, vouloit les tenir dans l'abaissement, il se servit d'Eumene, gouverneur de la Cappadoce, pour leur faire la guerre. Antipater & Ptolomée rechercherent l'alliance d'*Antigonus* à qui ils déférerent le commandement général. Aussi-tôt qu'il fut à la tête des rois confédérés, il pénétra dans la Cappadoce, où il eut à combattre un ennemi qui ne lui étoit inférieur ni en courage, ni en talens. Eumene trahi par ses soldats, lui fut livré; & au lieu de respecter sa valeur, il le fit assassiner. Cassandre, après la mort de son pere Antipater, ne put supporter l'affront d'avoir un collegue dans le gouvernement de la Macédoine, il se retira avec tous ses partisans auprès d'*Antigonus* qui, soutenu de leur appui, fit trembler l'Asie. Quoiqu'il n'eût que le titre de gouverneur, il commandoit en roi. Le spectacle imposant d'une armée de soixante-dix mille hommes aguéris & de trente éléphans, assuroit l'exécution de ses ordres. Les officiers dont la fortune n'étoit pas son ouvrage, furent déposés. D'autres dont la fidélité lui étoit suspecte, furent punis & dépouillés: il suffisoit de lui paroître redoutable, ou d'avoir l'affection de la milice, pour être traité en coupable. Seleucus, satrape de Babylone, fut enveloppé dans la proscription; l'altier *Antigonus* lui demanda compte de son administration, comme s'il eût été son sujet. Mais, au lieu de se soumettre à cette injurieuse sommation, il se retira à la cour d'Egypte, où il forma une ligue avec Ptolomée, Lysimaque & Cassandre qui, comme lui, redoutoit l'ambition de ce tyran de l'Asie. Ces rois confédérés ayant réuni leurs forces, quitterent le ton de suppliant pour parler en maîtres. *Antigonus*

fut sommé à son tour de restituer la Capadoce & la Lycie à Cassandre, la Phrygie à Lysimaque, & Babylone à Seleucus. *Antigonus* seul contre tant d'ennemis, chercha à se fortifier de l'alliance des Grecs dont il se déclara le protecteur. Il fit publier qu'il ne prenoit les armes que pour les faire rentrer dans la jouissance de leurs privileges & de leur liberté. Il fit la même promesse aux Cyrénéens qui se laisserent séduire par cet espoir éblouissant; alors, se mettant à la tête d'une nombreuse armée, il descendit du mont Taurus, & se précipita comme un torrent dans les campagnes de la Cilicie, tandis que son fils, avec une flotte nombreuse, attaquoit les villes maritimes de la Phénicie. Les Cyrénéens furent les premiers à embrasser sa cause, &, à leur exemple, les villes lui ouvrirent leurs portes. Gasa, Tyr & Joppé qui opposerent quelque résistance, furent punis par le pillage. L'île de Chypre, alors en proie aux factions, lui fut livrée par Pygmalion, dont il avoit corrompu la fidélité. Ses prospérités ne furent pas sans mêlange de revers: son fils Démétrius perdit une bataille sous les murs de Gasa en Syrie, & sa défaite fit rentrer les villes de Phénicie sous la domination de Ptolomée, qui n'ambitionna d'autres fruits de sa victoire, que l'honneur de rétablir Seleucus, son allié, dans Babylone; il lui fournit des troupes dont le commandement fut confié à un général présomptueux qui, plein de mépris pour la jeunesse de Démétrius, s'imagina qu'il lui suffiroit de le combattre pour le vaincre. Il marcha sans précaution, & le jeune prince informé de sa négligence, fondit sur lui & dispersa son armée. *Antigonus* instruit que son fils avoit été défait dans les plaines de Gasa, dit froidement que Ptolomée a vaincu des enfans, qu'il aura bientôt des hommes à combattre. Il franchit le Taurus avec l'appareil de toutes ses forces, il entra dans la Phénicie qui fut rangée sous son obéissance. Les deux partis également rebutés de la guerre, firent une paix qui fut rompue aussi-tôt que jurée. Démétrius commit les premieres hostilités, en descendant dans l'île de Chypre qui fut sa conquête. La flotte de Ptolomée dispersée par la tempête, ne put l'arrêter dans le cours de ses prospérités. Ce fut dans ce tems qu'Antigonus se fit proclamer roi de l'Asie; il fut le premier des successeurs d'Alexandre qui prit ce titre; & son exemple fut imité par tous les gouverneurs des autres provinces. *Antigonus* se regarda comme le monarque universel; & enflé de ses succès, il forma le dessein de conquérir l'Egypte: il fut mal secondé par la fortune; sa flotte dispersée par les vents, ne put favoriser les opérations de l'armée de terre qui eut beaucoup à souffrir. Ptolomée profita de cette circonstance pour faire déserter les troupes de son ennemi; les soldats mercénaires succomberent aisément à la séduction de ses promesses, aimant mieux servir sous un roi magnifique qui savoit récompenser, que sous un roi sévere & décrépit qui ne savoit que punir. Cette défection l'obligea d'abandonner l'Egypte sans avoir pu l'entamer. Cette disgrace ne put humilier sa fierté; & persévérant à se croire supérieur aux autres rois, il traitoit Ptolomée de capitaine de vaisseau; Seleucus, de conducteur d'éléphans; & Lysimaque, de garde du trésor royal. Ces rois dédaignés réunirent leurs forces, lui livrerent une bataille près d'Ipsus, ville de Phrigie. L'impétueux Démétrius, dans le premier choc, disperse l'ennemi; & entraîné par son courage imprudent, il poursuit les fuyards avec une chaleur qui lui ravit la victoire. Il se trouve par-tout investi sans pouvoir rejoindre le corps de l'armée: son pere allarmé de son danger, tente de s'ouvrir un passage pour le dégager; il se précipite comme un furieux au milieu des éléphans & des ennemis. Ses soldats étonnés de son désespoir, l'abandonnent sans combattre: il tombe percé de coups sur une foule de morts qu'il avoit immolés. Il mourut la douzieme année de l'ere des séleucides; comme il étoit borgne, on lui donna le surnom de Cyclope.

Antigonus Gonatas, fils de Démétrius, également célebre par son courage & ses malheurs, fut surnommé *Gonatas*, parce qu'il avoit été élevé à Gone, ville de Thessalie; son pere qui avoit fait trembler l'Asie, & qui avoit réuni tant de peuples sous sa domination, ne lui laissa pour héritage que la Macédoine, & quelques contrées de la Grece. Il signala les premiers jours de son regne par ses victoires sur les Thébains; mais il se rendit plus respectable par sa piété filiale, que par ses talens militaires. Son pere retenu à la cour de Seleucus, écrivit aux Athéniens & aux Corinthiens: Ne me comptez plus au nombre des vivans, n'ayez plus d'égards à mes lettres, ni à mes ordres, ni à mon sceau; c'est à mon fils que vous devez l'obéissance, il est votre roi puisque je suis captif. *Antigonus*, véritablement touché du malheur de son pere, ordonna un deuil public, & donna les témoignages les moins suspects d'une profonde affliction: insensible aux attraits du trône, il n'écouta que la nature, & il écrivit à Seleucus en ces termes: Je vous offre tout ce qui me reste de l'héritage de mes peres; & si, pour vous en assurer la possession, vous avez besoin de ma tête, vous pouvez en disposer; ce sacrifice n'aura rien de pénible pour moi, si vous rendez la liberté à mon pere. Ses prieres furent stériles; & devenu maître d'un royaume agité de troubles domestiques, il eut à combattre Pyrrhus, roi d'Epire; qui, après l'avoir vaincu, le dépouilla de ses états, & se fit proclamer roi de Macédoine. Ce prince conquérant, pour assurer le fruit de sa victoire, vouloit l'avoir en sa puissance; il le poursuivit de contrée en contrée, & l'assiégea dans Argos où un mur, s'écroulant sous les coups des machines de guerre, l'écrasa sous ses débris. Après sa mort, *Antigonus* rentra en possession de ses états dont il avoit été privé pendant sept mois. Ce fut sous son regne que les Gaulois répandus dans l'Asie, offroient aux rois de l'orient l'alternative, ou de leur payer d'onéreux tributs, ou de s'exposer à leurs brigandages. *Gonatas* fut le seul des successeurs d'Alexandre qui ne se couvrit point de la honte d'être leur tributaire, & il se prépara à les combattre s'il étoit attaqué. Ces barbares étonnés de son refus, inonderent bientôt ses frontieres. Leurs prêtres, après avoir consulté les entrailles des victimes, leur prédirent que cette guerre leur seroit funeste, mais ils se flatterent de fléchir les dieux par le sacrifice de ce qu'ils avoient de plus cher; & saisis d'un fanatisme impie, ils égorgent sur l'autel d'Hercule leurs femmes & leurs enfans. La nature outragée excita leurs remords; & lorsqu'ils furent en présence de l'ennemi, ils crurent voir dans les Macédoniens autant d'Euménides armées pour les punir de leur fureur religieuse: ils passent des transports de l'ivresse dans l'abattement & l'inertie. Cette victoire délivra la Grece des invasions des barbares; & quand *Antigonus* espéroit en recueillir le fruit, il vit ses frontieres dévastées par Alexandre, roi d'Epire, qui prit le prétexte de venger la mort de Pyrrhus, son pere, pour satisfaire son ambition. Les deux partis en viennent aux mains, & Gonatas abandonné de son armée, est vaincu & fait prisonnier. La Macédoine passa sous la domination d'Alexandre, qui à son tour fut vaincu & dépouillé de ses états par Démétrius, fils d'*Antigonus*. Ce prince régna quarante-quatre ans dans la Grece, & trente-quatre dans la Macédoine: il mourut âgé de quatre-vingts ans. Sa postérité régna dans la Macédoine jusqu'à

Persée qui en fut le dernier roi; & alors ce royaume fut réduit en province Romaine.

ANTIGONUS, fils d'Aristobule, implora la protection de Pacorus, roi de Parthes, à qui il promit mille talens, & cinq cens femmes, s'il vouloit l'aider à monter sur le trône de Judée. Le roi barbare séduit par l'éclat de cette promesse, se transporte à Jérusalem, en proie aux factions dont l'une favorisoit Hircan & Phaselus, & l'autre soutenoit *Antigonus*. Dès que les Parthes furent maîtres de la ville, ils se saisissent d'Hircan & de Phaselus qui furent jettés dans les fers. Phaselus instruit du sort cruel qui l'attendoit, prévint son arrêt en se donnant la mort. Hérode, son frere, sauva sa vie par la fuite. *Antigonus*, arbitre des destinées d'Hircan, daigna le laisser vivre, mais il eut la barbare précaution de mutiler ses oreilles avec ses dents, pour le rendre incapable des fonctions du sacerdoce. La loi Judaïque excluoit du ministere sacré tout homme mutilé; *Antigonus* se crut alors paisible possesseur du sceptre & de l'encensoir; mais Hérode qui s'étoit réfugié à Rome, en obtint du secours pour se rendre maître de Jérusalem; il se saisit d'*Antigonus* qu'il envoya à Antoine pour le punir. Ce Romain charmé d'avoir en sa puissance le protégé d'un prince dont le pere avoit humilié la fierté de Rome par la défaite de Crassus, condamna son captif à expirer sous la hache du bourreau, trente-huit ans avant la naissance de Jesus-Christ. (*T—N.*)

ANTI-HYDROPHOBIQUES, *Voyez* RAGE, *Dict. rais. des Sciences*, &c.

ANTIHYDROPIQUES, s. m. pl. & adj. (*Méd.*) remedes contre l'hydropisie. Tels sont le jalap & sa résine, le méchoacan, le gomme gutte, le suc d'iris, le vin d'alkekenge, l'élatérium, les cloportes, l'esprit de sel, *&c.* (+)

ANTIHYPOCHONDRIAQUES, s. m. pl. & adj. (*Méd.*) on dit aussi *anthypochondriaques*, remedes contre la maladie hypochondriaque. Tels sont l'ellébore noir, la scolopendre, l'hépatique, les capillaires, le safran de mars apéritif, le tartre vitriolé, l'extrait panchimagogue, les fleurs de sel ammoniac chalibées, le sel sédatif, *&c.* (+)

ANTIHYSTÉRIQUES, s. m. pl. & adj. (*Méd.*) on dit aussi *anthystériques*, du grec ἀντι, *contre*, & ὑστερα, l'*uterus*, remedes contre la passion hystérique & contre les vapeurs. On les appelle encore *hystériques*, sans y joindre la préposition ἀντὶ. Tels sont le castoreum, le camphre, l'assa-fœtida, l'huile de succin, *&c.* (+)

§ ANTILLES, (*Géogr.*).... entre l'Amérique & l'île de Porto-Rico, *Dict. rais. des Sciences*, &c. Comment les Antilles peuvent-elles être entre cette île qui est elle-même une des Antilles? Il falloit dire entre la Floride & l'embouchure de l'Orenoque. (*C.*)

ANTILOÏMIQUE, (*Mat. méd.*) de ἀντὶ, *contre*, & λοιμος, *peste*. Nom qu'on donne aux préservatifs de la peste ou aux médicamens qu'on emploie pour la guérir. *Voyez* PESTE, *Dict. rais. des Sciences*, &c.

ANTIO ou ANZIO (CAP D'), *Géogr.* pointe méridionale de l'Italie, dans l'Etat ecclésiastique, entre le port d'Ostie & le golfe de Gaiete. Il y a un bourg, une tour fortifiée, & un port assez commode. Ce cap tire son nom de l'ancienne ville d'Antium qui en étoit proche. *Voyez* ANTIUM, *Dict. rais. des Sciences*, &c.

* § ANTIOCHE, (*Géogr.*) ville de la Commagene dans la Syrie; & *Antioche* sur l'Euphrate, dans la Syrie, sont la même ville. *Voyez la Géographie* de Cellarius. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

ANTIOCHUS I, ou ANTIOCHUS SOTER, (*Hist. de Syrie.*) ce nom donné à plusieurs rois de Syrie jette une grande confusion dans leur histoire, & ce n'est que par leur surnom qu'on peut les distinguer les uns des autres. Le premier qui le porta étoit fils de Séleucus, capitaine & successeur d'Alexandre dont il recueillit les plus riches héritages. Ce fut lui qui fut le fondateur de l'empire de Syrie, qui domina sur la plus grande partie de l'Asie, & qui, le premier, prit le titre de *roi* au-lieu de celui de *satrape* dont s'étoient contentés les lieutenans du héros Macédonien. Ce prince, célebre par sa tendresse pour ses enfans, étoit inquiet de la santé de son fils qu'il voyoit tomber chaque jour dans le dépérissement. Erasistrate, qui étoit son médecin & son favori, lui révéla que cette maladie avoit sa source dans un amour violent dont le jeune prince brûloit pour Stratonice, épouse chérie du vieux monarque, qui en avoit déja un fils. La tendresse paternelle étouffa tout autre sentiment, & ce pere complaisant lui fit le sacrifice de ce qu'il avoit de plus cher. Stratonice passa dans le lit du jeune *Antiochus*, & il en eut un fils qui régna après lui. Séleucus, quelque tems après, fut assassiné dans une terre étrangere; son fils tendre & reconnoissant recueillit ses cendres qu'il déposa dans un temple qu'il fit bâtir à son honneur, & où il lui fit rendre un culte & les honneurs divins. Après avoir satisfait à sa piété filiale, il se prépara à tirer vengeance de Ptolomée Ceraunus, meurtrier de Séleucus, & usurpateur du trône de Macédoine. C'étoit dans le tems que Pyrrhus méditoit son expédition contre les Romains. Ce prince, dont la puissance étoit respectée de tous ses voisins, crut devoir prévenir une guerre dont le feu pouvoit se communiquer à ses états pendant son absence. Il s'érigea en arbitre des querelles des deux rois, qu'il força de faire la paix, sans pouvoir les rendre amis. A la mort de Séleucus plusieurs provinces s'étoient soustraites à la domination des rois de Syrie, & la défection avoit été presque universelle dans les pays situés au-delà du mont Taurus où étoit le siege de la rébellion. *Antiochus* voulant recueillir l'intégrité de l'héritage de son pere, leva une puissante armée dont il confia le commandement à Patrocle, capitaine courageux & expérimenté. Ce général tourna ses armes contre Héraclée, dont les habitans prévinrent leur ruine par une prompte soumission. Il traversa ensuite la Phrygie pour entrer dans la Bythinie; & comme il ne connoissoit point le pays, il tomba dans des embûches où il périt avec toute son armée. *Antiochus* humilié de ce revers, ne songea qu'à le réparer. Nicomede, roi de Bythinie, se fortifia de l'alliance des Héracléens. Antigone, qui avoit des prétentions sur la Macédoine qu'*Antiochus* réclamoit comme un héritage de son pere, embrassa la cause de ses ennemis. Cette querelle embrasa l'Asie; & *Antiochus* par-tout vainqueur, recula les limites de ses états, & se trouvant assez puissant, il abandonna la Macédoine à Antigone, dont il se fit un ami. Ces deux princes réconciliés, unirent leurs forces contre les Gaulois qui infestoient l'Asie de leurs brigandages, & qui faisoient acheter la paix à tous les souverains. Antigone aima mieux les combattre que d'être leur tributaire. Il marcha contr'eux, & ces barbares étonnés de ses forces, tâcherent de se rendre les dieux favorables par un sacrifice inhumain. Avant d'engager l'action, ils égorgerent, au pied de l'autel, leurs femmes & leurs enfans. La nature indignée de cette atrocité, reprit bientôt ses droits, & revenus à eux-mêmes, ils s'imaginerent que les hommes qu'ils avoient à combattre étoient autant de furies armées pour les punir, & tous se laisserent massacrer sans opposer de résistance. Cette victoire, qui purgea l'Asie d'un essaim de brigands, fit donner à *Antiochus* le surnom de *Soter*, qui signifie *Libérateur*. L'histoire rapporte qu'*Antiochus*

exécuta de grandes choses en Asie pendant plusieurs années, mais elle ne nous en a point transmis le détail. Il fut le fondateur de deux villes, savoir Antioche dans la Margiane, province de la Parthie, & Apamée dans la Phrygie, à qui il donna le nom de sa mere; & il y transporta tous les habitans de Celenne. Ce monarque chargé d'années & de gloire mourut à Ephese après un regne de vingt-ans. Les Athéniens établis à Lemnos lui décernerent les honneurs divins, conjointement avec son pere Séleucus. Les habitans de Smirne érigerent un temple à l'honneur de sa femme Stratonice, qui fut adorée sous le nom de *Vénus Stratonice*. L'oracle d'Apollon fit jouir ce temple du droit d'asyle. Après la mort de Stratonice il épousa une autre femme dont il eut une fille nommée *Laodice*.

Dans les médailles qui nous restent de ce prince, il n'est désigné que par ces mots *Antiochus*, roi. Sur le revers il est représenté en Apollon, parce que tous les Séleucides se glorifioient de tirer leur origine de ce dieu. Laodice, ayeule d'*Antiochus*, pendant que son mari étoit occupé à la guerre, publia qu'en dormant elle avoit eu un commerce avec Apollon; & sur ce périlleux témoignage, on ne contesta pas aux Séleucides une origine céleste.

Antiochus II, fils d'Antiochus Soter, & de Stratonice, monta sur le trône de Syrie après la mort de son pere. Les Miléfiens qu'il affranchit de la tyrannie de Timarque, lui déférerent le surnom de *Dieu*, par une adulation sacrilege. A son avénement au trône, il tourna ses armes contre Bysance, mais les secours que les Héracléens envoyerent à cette ville, la mirent en état de défense; & il se borna à éclater en menaces contre un peuple qu'il étoit dans l'impuissance de punir. Ce prince, conformément aux dernieres volontés de son pere, renouvella la guerre commencée contre Ptolomée, roi d'Egypte, & il marcha contre lui avec toutes les forces de l'Orient. Le commencement de cette guerre lui fut glorieux, & la fin lui devint funeste. Ptolomée lui donna sa fille en mariage, & cette union, formée par la politique, suspendit leurs haines sans les éteindre. L'empire de Syrie étoit déchiré par des rebellions toujours punies & toujours renaissantes. Arsace, issu des anciens rois de Perse, se révolta contre Agatocle, qu'*Antiochus* en avoit fait gouverneur. Les peuples pleins de respect pour le sang de ses anciens maîtres, se rangerent en foule sous ses drapeaux. Ce fut lui qui fut le fondateur de l'empire des Parthes, l'an 63 de l'ere de Séleucides. Dans le même temps Théodote fit révolter mille villes de la Bactriane, & cet exemple fut suivi de presque tous les peuples de l'Orient. Les Grecs chassés de ces provinces où ils avoient des établissemens, n'eurent d'autres ressources que dans leur courage. Ils formerent une armée qui pénétra jusqu'aux extrêmités de l'Inde, & qui conquit des pays ignorés par Alexandre. *Antiochus* ayant appris la mort de Ptolomée dont il avoit épousé la sœur, rappella auprès de lui Laodice, sa premiere épouse. Cette princesse, moins sensible au plaisir de son rappel qu'à la crainte d'être la victime d'une nouvelle inconstance, égorgea son mari pour assurer le trône à son fils. Ce fut ainsi que périt *Antiochus* après un regne de quinze ans. Quoiqu'ennemi d'Eléazar, pontife des Juifs, il n'étendit point sa haine sur eux; il les fit jouir du droit de citoyens dans toutes les villes de l'Ionie, & il leur permit de vivre selon leurs loix, leurs usages & leurs rites sacrés, ou plutôt il leur confirma ces privileges qui leur avoient été accordés par Séleucus Nicanor. Il mourut l'an 66 de l'ere de Séleucides. Les habitans de Smirne lui décernerent les honneurs divins, & chaque particulier l'honora d'un culte qui étoit un témoignage de ses bienfaits. On n'a point gravé le surnom de dieu sur ses médailles, & on ne le distingue des autres princes de son nom, qu'à son nez court & recourbé.

Antiochus III, fut de son vivant surnommé le *grand*, & ce titre lui a été confirmé par la postérité, qui seule a droit de le déférer aux rois. Il étoit fils de Séleucus second & de Laodice. Il succéda à son frere Séleucus III, qui ne fit que paroître sur le trône. L'empire des Séleucides étoit alors en proie à la rebellion; chaque province fournissoit un ambitieux qui aspiroit au pouvoir souverain. C'étoit sur-tout dans les pays situés au-delà du mont Taurus, que l'esprit de révolte étoit le plus répandu. *Antiochus* eut ses propres sujets à conquérir; & ce fut ceux qu'il honora de sa confiance qui furent ses plus dangereux ennemis. Deux freres, dont l'un nommé *Molon* & l'autre *Alexandre*, avoient obtenu les gouvernemens de la Perse & de la Médie; dès qu'ils furent armés du pouvoir, ils s'en servirent pour se rendre indépendans d'un prince dont il méprisoient la jeunesse. *Antiochus* instruit de leur révolte, envoya contr'eux Hérodote & Xénon, & ne voulant point avoir des sujets à combattre, il se mit à la tête d'une autre armée pour faire la conquête de la Célé-Syrie, dont Théodate, qui en étoit gouverneur, avoit promis de le mettre en possession. Le monarque Syrien fut reçu dans Tyr & Ptolemaïde comme un libérateur. Il fut arrêté dans le cours de ses prospérités par l'inondation du Nil qui servit de barriere à l'Egypte. Il se retira à Séleucie, sur l'Oronte, où il accepta la paix qui lui fut offerte par Ptolomée, & qui lui étoit nécessaire pour réunir toutes ses forces contre ses sujets rebelles. Ses lieutenans avoient été taillés en pieces. Zenate qui leur fut substitué dans le commandement, essuya d'humilians revers qui laisserent Molon maître de de plusieurs provinces. *Antiochus* sentit alors la nécessité de se montrer lui-même aux rebelles. Il les joignit dans les plaines d'Apollonie. Sa présence imposante pénétra de respect les soldats de Molon qui passerent dans son camp, & ce chef se vit abandonné. Le monarque, vainqueur sans effusion de sang, tourna ses armes contre plusieurs peuples barbares qui faisoient des invasions dans ses états. Ses premiers coups tomberent sur Artabazane, vieillard décrépit, dont l'empire subsistoit depuis plusieurs siecles, & dont Alexandre avoit dédaigné la conquête. Ce prince trop foible pour résister aux forces de l'Asie, souscrivit à toutes les conditions qui lui furent prescrites.

Tandis qu'*Antiochus* étoit occupé à cette guerre, Acheus, son parent, qu'il avoit établi gouverneur des provinces situées au-delà du Taurus, s'en fit proclamer roi dans la ville de Laodice en Phrygie. *Antiochus* différa de le punir pour marcher contre le roi d'Egypte, qu'il regardoit comme l'artisan de cette révolte. Ces deux princes formoient des prétentions sur la Célé-Syrie, la Phénicie, la Judée & la Samarie; & comme ils n'appuyoient leur demande sur aucun titre, il n'y avoit que la force qui pût en assurer la possession. *Antiochus* se mit à la tête de son armée, les Egyptiens l'attendirent dans une chaîne de montagnes du Liban. Ce fut-là que s'engagea une scene meurtriere, où les Syriens eurent tout l'avantage. On livra dans le même jour sur mer un second combat, dont le succès fut indécis. Les Egyptiens vaincus sur terre, choisirent une position si avantageuse, que le vainqueur ne put profiter de ses avantages. La campagne suivante fut mémorable par la bataille de Gaza. *Antiochus* vaincu, abandonna ses conquêtes, & se retira dans ses états avec les débris de son armée, qu'il employa contre Acheus. Ce rebelle vivement poursuivi, se réfugia dans Sardes, ville extrêmement for-

tifiée, d'où il se flattoit de défier les vengeances d'un maître irrité. Il y fut trahi par un Crétois qui le livra à *Antiochus*. Les droits du sang ne purent le soustraire au supplice, ses membres furent multilés, & sa tête fut attachée à une croix pour servir d'exemple à ceux qui auroient la tentation de l'imiter. *Antiochus* eut une nouvelle guerre à soutenir contre Arsace, fils de celui qui avoit fondé l'empire des Parthes. Il trouva alors un ennemi véritablement digne de lui. Arsace montra tant de grandeur & de capacité, qu'*Antiochus* aima mieux l'avoir pour ami que d'être dans la nécessité de le traiter en rebelle. Leurs armées réunies marcherent contre Euthydeme qui avoit envahi la Bactriane. Cette guerre tira en longueur; & quoiqu'*Antiochus* la fit en grand capitaine, il trouva par-tout un ennemi formidable. Rebuté de combattre sans fruit, il laissa Euthydeme possesseur de ses usurpations. Cette cession lui parut avantageuse, parce qu'elle mettoit une barriere entre ses états & les Scythes Nomades qui sans cesse infestoient ses frontieres. Ce prince incapable de soutenir le repos, ne se plaisoit que dans le tumulte des armes; & quand le calme régnoit dans ses états, il portoit la tempête chez ses voisins. L'Egypte affoiblie par ses divisions, excita son ambition. Il rechercha l'alliance de Philippe de Macédoine, également avide de partager une si riche proie. *Antiochus* entra dans la Célé-Syrie, dont il fit la conquête, tandis que Philippe qui s'étoit avancé dans la Chersonese de Thrace, en imposoit à l'Egypte. Les Romains flattés du titre de protecteurs des peuples, & d'arbitres des rois, écouterent les plaintes des habitans d'Alexandrie, qui craignant de tomber sous une domination étrangere, implorerent leur assistance. Le sénat envoya des ambassadeurs aux deux monarques pour leur offrir l'alternative ou de les avoir pour ennemis, ou de mettre bas les armes. *Antiochus* affecta une aveugle déférence pour un ordre qui humilioit en secret sa fierté. Il s'éloigna de l'Egypte avec son armée qu'il conduisit contre Attale, roi de Pergame & allié des Romains. Le sénat lui envoya un ambassadeur pour lui signifier qu'ayant besoin des troupes & de la flotte d'Attale, il eût à s'abstenir de toute hostilités contre ce prince; & cet ordre fut exécuté sans réplique. Tandis qu'il étoit occupé à cette guerre, Ptolomée lui enleva la Célé-Syrie & la Judée. *Antiochus* arma pour les reprendre. Les Egyptiens furent défaits sur les bords du Jourdain, & le vainqueur entra triomphant dans les villes de Sidon & de Gaza, dont les richesses furent la proie du soldat. *Antiochus* ambitionnoit de rendre à son empire l'éclat qu'il avoit jetté sous les premiers Séleucides, par la réunion des provinces situées au-delà du Taurus: mais la guerre d'Egypte l'empêchoit de porter ses forces vers l'orient. Ce fut pour la terminer qu'il donna sa fille en mariage à Ptolomée dont il desiroit se faire un allié. Cette princesse devenue reine d'Egypte, en embrassa les intérêts. Ce fut elle qui sollicita les Romains à faire la guerre à son pere. *Antiochus* trop fier pour fléchir sous l'orgueil d'un peuple qui fouloit aux pieds la pourpre des rois, aima mieux être leur ennemi que de ramper leur esclave. Annibal, fugitif de Carthage, que lui seul pouvoit défendre, fut le joindre à Ephese pour l'affermir dans le dessein de faire la guerre aux Romains. Il fut reçu avec magnificence; il proposa de transporter le théâtre de la guerre dans l'Italie, comme le seul pays où ce peuple conquérant étoit facile à vaincre. Il ne lui demanda que cent vaisseaux avec dix mille hommes de pied & mille chevaux qu'il devoit joindre aux forces de Carthage. Ses conseils furent écoutés & ne furent point suivis. Les courtisans jaloux de la faveur de cet illustre fugitif, le calomnierent dans l'esprit du monarque: & le plus grand général de son siecle fut traité comme un banni. *Antiochus*, indocile à ses conseils, fut vaincu près des Termopiles, par Assirius, qui le força d'abandonner la Grece & de se retirer en Asie. Sa puissance ébranlée par ce premier coup, pencha vers la ruine par une nouvelle défaite; & après une guerre où il avoit été l'aggresseur, il accepta une paix honteuse, qui lui enleva la domination de toutes les provinces situées au-delà du Taurus. Il fallut encore se soumettre à payer pendant dix ans un tribut qui épuisa ses trésors. Il voulut en remplir le vuide en enlevant les dépouilles du temple de Jupiter en Elemaïde. Ce sacrilege ne resta point impuni; les barbares indignés de l'outrage fait à leurs dieux & à leurs autels, le surprirent & l'assassinerent. D'autres prétendent qu'il fut tué au milieu d'un festin par ses courtisans. Ce prince laissa une grande réputation de clémence & de bonté. Il porta la libéralité jusqu'à la profusion. Ennemi du pouvoir arbitraire, il fit publier un édit qui défendoit de lui obéir toutes les fois qu'il ordonneroit quelque chose de contraire à la loi; assurant qu'il ne vouloit régner que par elle. Il fit rétablir Alexandrie, ville du golfe Persique, au confluent du Tygre & de l'Eulée. La ville de Pélée embellie par sa magnificence, fut appellée *Antioche*. Il protégea les lettres & les arts, que sa vie agitée l'empêcha de cultiver. L'historien Mnesoptoleme fut son plus cher favori. Quiconque fait de grandes choses aime ceux qui les transmettent à la postérité. Dans les différens périodes de sa vie il fut différent de lui-même. Il parut dans sa jeunesse capable de tout exécuter, mais appesanti par l'âge, il n'eut plus la même activité. Les médailles de ce prince sont extrêmement rares. Il y est représenté sous la figure d'un jeune homme, la tête nue, avec un nez long & pointu. Il régna trente-sept ans, & mourut dans la 126e année de l'ere de Séleucides. Il laissa neuf enfans, cinq princes & quatre princesses.

ANTIOCHUS IV, joignit au surnom de *dieu* celui d'*épiphane* ou d'*illustre*. Les Romains, après la défaite de son pere *Antiochus* le grand, le demanderent pour garant des traités. Il fut élevé à Rome, & on lui fit bâtir un palais où il fut traité avec une magnificence royale. L'échange des ôtages se faisoit tous les trois ans: Démétrius, fils du roi Seleucus son frere, fut envoyé à Rome pour le remplacer. Il en partit avec l'idée qu'il ne falloit que de l'argent pour en corrompre tous les habitans, tant la vénalité avoit corrompu les mœurs de ce peuple autrefois si magnanime. En arrivant à Athenes, il apprit que le roi Séleucus avoit été assassiné par Héliodore qui avoit cru par un meurtre se frayer un chemin au trône de Syrie. Attale & Eumene ses deux freres, vinrent le joindre dans la Grece, & ils marcherent ensemble contre le meurtrier de leur pere, dont ils dissiperent les partisans. Ce fut par le conseil de ses deux freres qu'il envahit la puissance suprême qui appartenoit à leur neveu commun. Dès qu'il fut armé du pouvoir, il s'abandonna à tous ses penchans: il sortoit de son palais avec quelques compagnons de ses débauches, & sans décence dans ses mœurs, il donnoit au public le spectacle scandaleux de l'ivresse & de l'intempérance. Quelquefois il se montroit sans suite, vêtu d'une robe d'or, & portant sur sa tête une couronne du même métal, & prodigue sans être libéral, il jettoit l'argent à la populace, en disant: *cet argent appartient à celui qui pourra le ramasser*. Il se rendoit quelquefois dans la place publique où, vêtu à la Romaine, il arrêtoit les passans dont il sollicitoit à prix d'argent les suffrages pour le nommer édile ou tribun du peuple; & lorsqu'il avoit été nommé, il se plaçoit sur une chaise d'ivoire pour rendre la justice. C'étoit

C'étoit par ces révoltantes bouffonneries qu'il dégradoit la majesté du trône. Il faisoit paroître la même extravagance dans la distribution des charges & des honneurs ; & plus son choix étoit scandaleux & bisarre, plus il lui sembloit jouir de son pouvoir. Ce fut par un de ces caprices, qu'il dépouilla de la souveraine sacrificature des Juifs Onias, respectable par sa science & ses mœurs, pour en revêtir Jason, flétri par l'excès de ses impiétés. Ce prêtre sacrilege introduisit les cérémonies de la Grece dans le temple de Jérusalem ; quelques Juifs apostats qui lui étoient dévoués, & qui jouissoient du droit de bourgeoisie dans Antioche, y furent envoyés avec de grandes sommes d'argent, pour fournir aux dépenses des sacrifices qu'on offroit à Hercule. La circoncision fut défendue, afin que les Juifs dans leur nudité ressemblassent aux autres peuples de la terre, & qu'on n'eût plus le droit de leur reprocher leur singularité.

Quoiqu'*Anthiochus* fût bisarre dans ses goûts, & sans frein dans ses penchans, il n'étoit pas sans élévation dans l'esprit ; mais s'il eut des talens, il n'en montra souvent que l'abus. La Palestine & la Célé-Syrie étoient depuis long-tems une semence de guerre entre l'Egypte & la Syrie, Ptolomée Philometor les revendiquoit, prétendant que dans le partage de la succession d'Alexandre, ces provinces avoient été cédées à Soter, & que les rois Syriens n'en jouissoient que par droit de conquête. *Antiochus* informé des préparatifs de Ptolomée, le prévint par sa célérité. Son armée nombreuse en hommes & en éléphans, marcha contre l'Egypte. Macron, gouverneur de Chypre, lui livra cette île. Il y eut une action sanglante entre Peluze & le mont Cassius ; la victoire se déclara pour les Syriens. Ptolomée vaincu leve une nouvelle armée qui essuie la honte d'une nouvelle défaite. Les vainqueurs acharnés au carnage, auroient exterminé jusqu'au dernier des Egyptiens, si *Anthiocus* n'eût réprimé leur férocité. Cette modération dans la victoire lui concilia le cœur des vaincus ; les villes lui ouvrirent leurs portes, & toutes éprouverent sa clémence & ses bienfaits : on ignore si Philometor fut pris dans le combat, ou si, se défiant de ses sujets, il se réfugia dans le camp des Syriens. *Antiochus* charmé d'avoir son neveu en sa puissance, écouta la voix de la nature ; il l'admit à sa table, & prenant le titre modeste de son tuteur, il lui fit rendre tous les honneurs qu'on doit aux rois. Les Alexandrins proclamerent roi son jeune frere, connu sous le nom de *Ptolomée Evergette*, & plus célebre encore sous celui de *Phiscon.*

Le bruit de la mort d'*Antiochus* se répandit dans la Judée. L'impie Jason trompé par cette fausse nouvelle, fit soulever les Juifs par l'espoir de recouvrer leur indépendance. Ils s'assemblent tumultuairement, & le gouverneur de Jérusalem se soustrait à leur fureur, en se retirant dans la citadelle. *Antiochus* irrité de la joie que les Juifs avoient témoignée de sa mort, marche contre Jérusalem trop foible pour lui résister. Cette ville fut abandonnée au pillage ; le soldat, pour s'enrichir des dépouilles du citoyen, massacra jusqu'aux femmes, aux vieillards & aux enfans, quarante mille habitans périrent par l'épée, & autant furent condamnés à l'esclavage. Le temple saint devint le lieu de l'abomination ; l'autel d'or, les lampes, les coupes, les vases qui servoient au sacrifice furent enlevés pour en orner les temples d'Antioche. Après avoir réprimé l'indocilité des Juifs, *Antiochus* rentra dans l'Egypte, dont Phiscon avoit été proclamé roi. Le monarque de Syrie déclara qu'il ne prenoit les armes que pour rétablir son neveu injustement déposé. Les Alexandrins battus sur mer, implorerent l'assistance des Romains qui envoyerent trois ambassadeurs pour régler le destin de l'Egypte. Ces députés trouverent *Antiochus* occupé au siege d'Alexandrie. Le monarque appercevant Popilius qui étoit un des trois ambassadeurs & son ancien ami, lui tendit la main, & s'avança pour l'embrasser ; mais le fier Romain recula & lui dit : *avant de recevoir vos politesses, & de m'avouer pour votre ami, je veux savoir si vous êtes celui de Rome. Voici le décret du sénat que je vous présente, prenez & lisez. Antiochus* demanda quelques jours pour préparer sa réponse, l'inflexible Popilius traça un cercle sur le sable autour du roi, & lui dit : *il me faut une réponse avant de sortir de ce cercle. Antiochus* étonné de tant de hauteur, promit de se soumettre aux ordres du sénat, & la paix fut conclue.

Antiochus retiré dans ses états, y fit publier un édit qui ordonnoit sous peine de mort à tous les peuples de sa domination de n'avoir plus qu'un même culte & les mêmes cérémonies religieuses. Des inspecteurs séveres furent nommés pour veiller à l'exécution de cet édit. Un de ces magistrats fut envoyé aux Juifs pour leur prescrire de substituer les rites de la Grece aux cérémonies & au culte de leurs peres. Il leur ordonna de dédier leur temple à Jupiter Olympien, & d'y placer des idoles comme dans ceux des autres nations qui se soumirent sans murmurer à cet édit. Plusieurs Juifs tomberent dans l'apostasie, le simulacre de Jupiter Olympien fut placé dans le temple du vrai Dieu, le sanctuaire fut souillé par le sacrifice des animaux immondes. Ceux qui persévérerent dans leur culte redoublerent l'horreur que les autres nations avoient pour eux. Les Samaritains, pour faire leur cour au monarque Syrien, nierent d'être des rameaux sortis de la même tige, & falsifiant leur origine, ils se dirent descendus des Medes & des Perses. La foi ébranlée en Israël, n'y fut point tout-à-fait éteinte. Quelques Juifs fideles à leur Dieu se retirerent dans des cavernes pour y célébrer le sabath ; le feu de la persécution les y suivit : ils furent tous la proie des flammes. Plusieurs femmes victimes de leur zele, furent précipitées du haut des remparts, avec leurs enfans qu'elles tenoient serrés dans leurs bras. L'anniversaire du roi offrit de nouvelles scenes d'atrocité ; il fut ordonné d'assister aux sacrifices de Bacchus, avec une couronne de lierre sur la tête. Plusieurs refuserent d'obéir, on les fit assembler dans un cercle que formoit l'armée ; on leur ordonna de manger des viandes immondes, & tous ceux qui résisterent à l'appareil des tourmens, furent massacrés sans pitié. Le vieillard Eléasar aima mieux se voir condamner à la mort, que de manger de la chair de pourceau. Sept freres firent le même refus, & on les conduisit à Antioche avec leur mere, pour y attendre leur arrêt. Leur fermeté fut couronnée de la palme du martyre. Ce fut dans cette persécution que les enfans du pontife Mathathias, célebres sous le nom de Machabées, firent éclater ce courage héroïque qui a été consacré dans nos annales saintes, & qu'au défaut des historiens profanes, nos écrivains sacrés ont préservés de l'oubli.

Tandis que les fureurs de l'intolérance désoloient la Judée, le monarque persécuteur célébroit à Daphné, fauxbourg d'Antioche, des jeux dont la magnificence effaçoit tout ce que les Romains avoient offert de plus pompeux dans ces sortes de solemnités. Apollonius qu'il avoit laissé en Judée, y entretenoit le feu de la persécution, & les supplices multipliés ne faisoient qu'augmenter le nombre des prétendus rebelles. Il fondit sur eux le jour du sabath, & tous se laisserent égorger comme des agneaux sans défense. *Antiochus* irrité de leur résistance opiniâtre, crut qu'il étoit plus aisé de les détruire que de les asservir. Il leve une armée formidable pour les exterminer, mais ses trésors épuisés ne lui fournissoient pas les moyens de la faire subsister : il parcourut les différentes provinces de sa domination pour y recevoir

les tributs ; son char se brise dans sa marche, & il tombe enseveli sous les débris. Il mourut quelques jours après chargé d'ulceres, d'où s'exhaloit une odeur empoisonnée, qu'on regarda comme une punition de ses crimes. Ce prince fut un assemblage de grandeur & de foiblesse, de vices & de vertus, parce qu'il se montra toujours tel qu'il étoit, sans se donner la peine de mettre un frein à ses passions. Toutes les villes de sa domination éprouverent ses bienfaits ; plusieurs furent embellies de cirques, de théâtres & d'autres édifices pompeux. Ce fut sur-tout dans le culte public qu'il fit éclater sa magnificence : les temples enrichis par ses offrandes, lui parurent plus dignes d'être la demeure de la divinité. Il régna douze ans & mourut l'an 49 de l'ere des Séleucides. Il est représenté sur ses médailles avec des attributs différens ; sur les unes, il tient un foudre dans sa main droite, & une hache dans sa gauche ; dans d'autres, il a le front ceint d'un diadême avec la couronne rayonnante que portoient les dieux ; mais on ne lit sur aucune ni le surnom de *dieu*, ni celui d'*épiphane*.

ANTIOCHUS V. *ou* ANTIOCHUS EUPATOR, n'avoit que neuf ans à la mort de son pere Epiphane, dont il fut le successeur au trône de Syrie. Le surnom d'*Eupator* lui fut donné pour désigner qu'il étoit heureux d'avoir eu pour pere un si grand roi. Epiphane en mourant, confia à Philippe, son frere de lait, l'éducation de son fils, & l'administration du royaume pendant sa minorité ; & pour marque du pouvoir dont il le faisoit dépositaire, il lui remit son diadême, sa simmare & son anneau royal, pour les rendre à son fils, lorsqu'il auroit atteint l'âge de gouverner. Les volontés du monarque mourant ne furent point exécutées. Lysias, parent d'Eupator, humilié de se trouver dans la dépendance d'un régent sans naissance, dit que c'étoit blesser la majesté du trône que de donner à un roi un tuteur. Le jeune prince sans expérience, prit lui-même les rênes de l'empire, & le premier usage qu'il fit de son pouvoir, fut de mettre Lysias à la tête de ses armées, & de se reposer sur lui du soin des affaires. Ce général véritablement roi, sans en avoir le titre, continua la guerre allumée dans la Judée, où il n'essuya que des revers ; quoiqu'il eût sous ses ordres toutes les forces de Syrie ; il fut vaincu par une poignée de Juifs commandés par Judas Machabée, qui lui tua onze mille homme de pied, & seize cens chevaux, le reste de cette grande armée saisie de terreur, se dissipa sans combattre. Le général Israélite fut merveilleusement secondé par un ange exterminateur, qui fit un grand carnage des ennemis du peuple de Dieu. Lysias reconnut enfin qu'un Dieu combattoit pour les Juifs ; & craignant de s'exposer à la rigueur de ses vengeances, il leur accorda la paix avec la liberté de leur culte. Les généraux qu'il laissa pour la faire observer, continuerent leurs hostilités, & les revers qu'ils éprouverent, déterminerent Antiochus à se mettre à la tête de cent mille hommes de pied, & de vingt mille chevaux. Il marche contre Jérusalem résolu d'en faire le tombeau de ses habitans. Judas Machabée, bien inférieur en nombre, mais plein de confiance dans le ciel, forme le projet de l'arrêter dans sa marche, & profitant des ténebres, il fond avec impétuosité sur son camp. Le carnage fut affreux jusqu'à la renaissance du jour, que le chef des Israélites fit sa retraite. Le monarque revenu de son premier étonnement, fait avancer son armée dans les défilés qu'occupoit le chef intrépide des Israélites, qui trop foible pour résister à une foule de combattans, eut l'habileté de se dérober, sans être inquiété. *Antiochus* se présente devant Jérusalem, dont les habitans épouvantés abandonnerent la défense ; mais Dieu qui veilloit à sa conservation, suscita un puissant ennemi à leur persécuteur. Philippe, que le pere d'Eupator avoit désigné pour être son tuteur, s'étoit vu honteusement dégradé par Lysias ; ce sujet disgracié s'étoit retiré dans les provinces de Médie & de Perse, où il intéressa à sa vengeance les soldats vétérans qui avoient servi sous Epiphane. Il entra dans la Syrie, où il se rendit maître d'Antioche, & de plusieurs villes importantes. *Eupator* allarmé de ses progrès, sent la nécessité de retourner dans ses états. Il accorde la paix aux Juifs, fait relever les murs de leur temple, où il offre lui-même des sacrifices, avec les cérémonies judaïques. Il reprend ensuite la route d'Antioche, qu'il fait rentrer sous son obéissance. Philippe qui tombe en son pouvoir, expire au milieu des supplices, & la rebellion est étouffée. Ce fut dans ce tems que les Romains, qui vouloient tenir tous les rois dans leur dépendance, lui envoyerent des ambassadeurs pour lui ordonner de ne rien faire dans ses états sans leur aveu. On lui prescrivit de tuer tous les éléphans qui excédéroient le nombre accordé à son pere par les traités. On coupa le jaret à plusieurs de ces animaux dans qui les Syriens mettoient toute leur confiance. Ce spectacle jetta la consternation dans toute la Syrie. Un particulier indigné contre les ambassadeurs, poignarda Octavius, chef de cette députation ; & cet assassinat qui n'avoit point été commandé par le roi, lui attira le ressentiment du peuple Romain. Démétrius, fils de Séleucus, qui pour lors étoit en ôtage à Rome, profita de cette circonstance pour rentrer dans l'héritage de son pere. Il se rendit en Syrie, sans en demander la permission au sénat, & dès qu'il fut arrivé en Lycie, il publia un manifeste pour déclarer qu'il ne prenoit les armes que contre Lysias, meurtrier d'Octavius. Un motif si noble étoit le voile d'une ambition demesurée. Il marcha contre Apamée dont il se rendit maître, dirigeant ensuite sa marche vers Antioche. Le jeune roi, accompagné de Lysias, vint à sa rencontre sans escorte & sans suite. Dès que Démétrius les eut en son pouvoir, il les fit massacrer, pour régner sans rivaux. *Antiochus Eupator* ne régna que deux ans ; & l'histoire de son regne est celle de ses généraux & de ses ministres ; c'est pourquoi il est représenté sur ses médailles sous la figure d'un enfant. Il mourut l'an 151 de l'ere des Séleucides.

ANTIOCHUS VI, fils d'Alexandre Eupator, & petit-fils d'Antiochus le dieu, prit, comme son aïeul, le surnom de *dieu* auquel il joignit celui d'*Epiphane*.

Il fut élevé en Arabie, pour n'être pas la victime des ambitieux qui se disputoient le trône de Syrie. Diodote qui prit soin de son éducation, se servit de ses droits & de son nom pour se frayer un chemin au pouvoir suprême. Démétrius Nicator, se croyant paisible possesseur du trône de Syrie, licentia son armée, & laissa son royaume sans défenses. Diodote profita de cette imprudence pour faire valoir les droits d'*Antiochus*, & fortifié de l'alliance de Jonathas, il marche contre Démétrius, sur lequel il remporte une pleine victoire. Antioche lui ouvre ses portes, & *Antiochus* proclamé roi, prend le nom de *Nicéphore*, qui signifie *vainqueur*. Il ne fut jamais véritablement roi, puisqu'il ne fut reconnu que dans quelques contrées de Syrie ; & quoique les médailles lui donnent ce nom, il est certain que c'est plutôt par égard pour ses droits, que par la réalité de sa puissance. Ce phantôme de monarque ne régna que trois ans. Diodote se croyant assuré de l'affection des soldats, le fit massacrer pour se substituer à ses droits, l'an cent soixante-dix de l'ere des Séleucides.

ANTIOCHUS VII, étoit fils de Démétrius Soter,

& frere de Démétrius Nicator. Les vœux du peuple & de l'armée l'appellerent au trône de ses ancêtres, que Tryphon avoit usurpé. Dès qu'il eut donné le signal d'une révolution, les Syriens abandonnerent le camp de l'usurpateur, pour se ranger sous le drapeau de l'héritier de leurs rois. Tryphon étonné de cette défection générale, n'eut d'autre ressource que la fuite; après avoir erré dans la Phénicie, il se réfugia dans la ville d'Apamée sa patrie. Il y fut bientôt assiégé; on assure que pour favoriser sa fuite, il sema sur toute sa route une quantité de pieces d'or que les soldats qui le poursuivoient s'occuperent à ramasser, & leur avarice rallentit leur activité. Apamée n'opposa qu'une foible résistance; Tryphon fut tué les armes à la main, & selon d'autres, il fut poignardé dans la maison où il avoit pris naissance. Antiochus, paisible possesseur de l'héritage de ses peres, prit le surnom d'*Evergette*, qui signifie *bienfaisant*. Josephe est le seul qui lui donne celui de *Soter* & de *pieux*, qu'on ne lit sur aucune de ses médailles. Eusebe assure qu'il fut surnommé *fidetes*, à cause de sa passion pour la chasse. Les Juifs dont il avoit été l'ami, & dont il avoit reçu du secours, éprouverent son ingratitude; il leur offrit l'alternative de se préparer à la guerre, ou de lui restituer Joppé, Gaza & la citadelle de Jérusalem, ou de lui payer cinq cens talens pour dédommagement; il exigea encore une pareille somme sur toutes les villes de la Judée, en forme de tribut. Sur le refus qu'il essuya, il fit marcher contr'eux un de ses généraux, qui dévasta le territoire d'Israël. Les Juifs qui tomberent en son pouvoir furent condamnés aux fonctions de l'esclavage. Jean, fils de Simon, remporta sur lui une victoire qui affranchit pour un moment la Judée du joug des Syriens. Ptolomée, frere de Jean, dont il avoit épousé la sœur, fut jaloux de sa gloire, & se voyant exclu des places où il pouvoit servir sa patrie, il eut la lâcheté de la trahir. Il invite à un festin Simon & ses deux fils, Mathathias & Juda, qui furent égorgés par cet hôte parricide. Ptolomée odieux à sa nation, écrit à *Antiochus* de lui envoyer des troupes pour lui soumettre toute la Judée. L'armée Syrienne marche contre Jérusalem pour en faire le siege. Jean, chargé de la défendre, en fait sortir toutes les bouches inutiles; cette multitude rebutée de ses concitoyens, se trouva enfermée entre les murs & les Syriens, où elle fut obligée de se nourrir d'herbes & de racines; le spectacle de leur misere attendrit Jean qui consentit à les faire rentrer dans Jérusalem. Il sollicita ensuite une treve de sept jours, pour pouvoir pratiquer les devoirs prescrits par la religion. *Antiochus* y consentit, & ne bornant point là sa générosité, il envoya des taureaux & des vases remplis de parfums pour servir aux sacrifices. Il fit conduire ces offrandes avec une grande pompe jusqu'aux portes de Jérusalem; c'est ce qui fit donner à ce monarque le surnom de *pieux* par les Juifs. Cet acte de piété détermina les assiégés à la soumission, & ils ne demanderent d'autres conditions que le privilege de vivre selon leurs loix & de pratiquer leurs rites sacrés. La plupart des courtisans souhaitoient la ruine de Jérusalem & la dispersion de ses habitans. Mais *Antiochus*, que son penchant portoit à la clémence & à la magnanimité, aima mieux accepter leur soumission; il exigea que les Juifs lui remettroient leurs armes, détruiroient les fortifications de leurs villes qui toutes furent soumises à un tribut annuel; ce fut ainsi que la Judée fut réduite en province de l'empire de Syrie.

Antiochus informé que Scipion se préparoit à faire le siege de Numance, lui envoya de riches présens pour se concilier sa bienveillance. L'usage étoit d'offrir aux généraux de ce peuple conquérant, ces présens dans le secret. Scipion désintéressé les reçut assis sur son tribunal en présence de son armée; il ordonna au questeur de les déposer dans le trésor public, pour les distribuer aux soldats qui se distingueroient par quelqu'action d'éclat. *Antiochus* se voyant à la tête d'une armée aguerrie, déclara la guerre aux Parthes qui retenoient dans la captivité son frere Démétrius Nicator. Quoiqu'il comptât environ cent mille combattans sous ses drapeaux, il traînoit après lui un plus grand nombre de goujats, de cuisiniers, de pâtissiers, de comédiens & d'autres artisans & ministres du luxe & des voluptés. Les tentes ressembloient à des salles de festin; la marche étoit embarrassée par des chariots remplis de viandes, de poissons & des productions les plus délicates des différentes provinces. Les officiers & les soldats portoient des couronnes de fleurs & de rubans, & l'on respiroit dans tout le camp l'odeur de la myrrhe & de l'encens, spectacle plus propre à allumer la cupidité d'un ennemi avare, qu'à lui inspirer de la terreur. *Antiochus* étoit suivi de Jean, pontife de Jérusalem, qui étoit à la tête des troupes de la Judée. Les rois de l'Orient, indignés de l'orgueil altier des Parthes, se déclarerent pour les Syriens qu'ils regarderent comme leurs vengeurs. Les deux peuples rivaux en vinrent bientôt aux mains. Indale, général des Parthes, engagea une action proche le fleuve Lycus en Assyrie, & sa défaite rendit *Antiochus* maître de plusieurs provinces: il remporta deux autres victoires qui furent suivies de la conquête de Babylone. Tous les peuples se rangerent à l'envi sous sa domination, & l'empire des Parthes fut resserré dans la seule province dont il tire son nom. Phraates, roi des Parthes, qui tenoit dans une espece de captivité Démétrius, l'envoya en Syrie pour en faire la conquête; il se flattoit par cette diversion d'éloigner de ses états un ennemi qui auroit les siens à proteger; mais *Antiochus* fut constant dans ses premiers desseins. Phraates se sentant trop foible pour tenter la fortune d'un nouveau combat, tâcha inutilement de l'attirer dans des embûches. Les Syriens répandus dans les villes, y exigerent des contributions excessives qui souleverent contr'eux tous les peuples; ils furent attaqués dans leurs quartiers d'hiver, & comme ils étoient épars, ils ne purent se prêter un secours réciproque: on en fit un grand carnage dans plusieurs villes. *Antiochus* réunit toutes les troupes qui étoient près de lui, pour aller délivrer celles qui étoient en danger. Il fut attaqué sur sa route par les Parthes, il se défendit avec intrépidité; mais son escorte épouvantée l'abandonna, & il se fit tuer les armes à la main. Ce prince qui avoit les plus grandes vertus, en ternit l'éclat par son intempérance. Ennemi de la flatterie, on pouvoit lui dire les vérités les plus dures. S'étant un jour égaré à la chasse, il se réfugia dans la cabane d'un laboureur, & l'ayant interrogé sur ce qu'on pensoit de lui, le laboureur qui ne le connoissoit point, lui dit: *notre roi est juste & bienfaisant, mais il a de méchans ministres.* Le lendemain à la renaissance du jour, ses gardes arriverent & le revêtirent de sa pourpre & de son diadême. Le paysan se souvint en tremblant de son indiscrétion; mais le monarque le rassura & lui dit: *vous m'avez révélé des vérités que jamais je n'ai entendues à ma cour.* Il régna douze ans, & neuf selon Eusebe, dont l'opinion est adoptée par tous les antiquaires. Il mourut l'an 182 de l'ere des Séleucides.

Antiochus VIII, roi de Syrie eut le surnom d'*Epiphane* & de *Griphon;* quoiqu'il fût le dernier des fils de Démétrius Nicator, il fut élevé au trône au préjudice de ses freres, par les intrigues de sa mere Cléopatre qui lui fit déférer le vain titre de roi dont elle se réserva toute la puissance. Cette Princesse, fille de Ptolomée Philometor, n'entra dans la maison des Séleucides que pour la remplir

de meurtres & de discorde; épouse & mere parricide, elle s'abandonna à toutes les fureurs qui pouvoient servir sa passion de régner. Séleucus, son fils aîné, vouloit venger sur elle le meurtre de son pere, elle le prévint en le perçant d'un coup de fleche. Cette marâtre plaça sur le trône le jeune *Antiochus*, dont les mains étoient encore trop foibles pour diriger les rênes de l'empire; sa mere donnant un libre cours à son ambition, engloutit tout le pouvoir; & insultant, pour ainsi dire, à la foiblesse de de son fils, elle fit graver sur les médailles son nom avant celui du jeune monarque; son gouvernement dégénéra en tyrannie. Un jeune Syrien nommé *Alexandre*, profita du mécontentement des peuples pour se frayer une route au trône; & quoiqu'il fût d'une naissance obscure, il se dit fils d'Alexandre Bala ou Balès dont il réclama l'héritage. Les Romains & le roi d'Egypte favoriserent son imposture. Les Syriens impatiens du joug dont les accabloit la régente, le reconnurent pour roi, sans examiner la légitimité de ses titres; & après plusieurs combats où il eut toujours la supériorité, il crut n'avoir plus besoin de secours étrangers pour se maintenir sur le trône. Ptolomée qui avoit le plus contribué à son élévation, exigea pour prix de ses services qu'il lui rendît hommage; & sur le refus qu'il essuya, il fit des préparatifs pour détruire son propre ouvrage; il avoit besoin de Cléopatre pour assurer sa vengeance, il se réconcilia avec elle, & leurs forces réunies marcherent contre leur ennemi commun: les trésors d'Alexandre étoit épuisés, son industrie sacrilege lui fournit les moyens d'en remplir le vuide. Il eut l'imprudence de piller les richesses du temple de Jupiter: le peuple furieux rompit le frein de l'obéissance. *Antioche* prit les armes pour venger l'outrage fait à son dieu. Alexandre prêt à être la victime de cette multitude effrénée, sauva sa vie par la fuite; mais également ennemi des hommes & des dieux, il fut découvert & massacré. *Antiochus* resserré jusqu'alors dans une contrée obscure de la Syrie, rentra dans la possession absolue du royaume de ses ancêtres: il commença alors à rougir de la dépendance humiliante où le tenoit sa mere; cette marâtre trop familiarisée avec le commandement, pour rentrer dans la condition de sujette, résolut de se débarrasser d'un roi qui ne vouloit plus être esclave. Cette femme sans frein & sans remords dans le crime, lui présente une coupe empoisonnée: le prince instruit de ses desseins, refuse le funeste breuvage, & lui en allegue les motifs: il lui déclare ensuite que pour se justifier elle n'a que la ressource de faire sur elle-même l'expérience de la liqueur suspecte: elle fut forcée de se soumettre à cette épreuve dont elle expira la victime. Sa mort délivra la Syrie d'un monstre altéré du sang des Séleucides, dont elle eût éteint la race si elle n'eût été arrêtée dans sa marche criminelle. Ce fut dans ce tems qu'*Antiochus* prit le surnom d'*Epiphane* sur ses médailles: on ne lit sur aucune celui de *Griphon* qui, selon Justin, lui fut donné à cause de son nez long & pointu, ce surnom n'étoit point assez noble pour être gravé sur les monnoies. Josephe le nomme encore *Philometor*; mais cet historien crédule & superstitieux n'appuie son opinion sur aucune autorité. Ce prince instruit au crime à l'école de sa mere, voulut faire périr son frere qui, comme lui, s'appelloit *Antiochus*. Cet attentat, qui fut découvert avant d'être exécuté, fut la semence d'une guerre civile où les deux partis éprouverent successivement des succès & des revers. Les deux freres également rebutés de ne pouvoir fixer la fortune, consentirent à partager la Syrie, & ce partage fut la source des discordes qui préparerent la ruine des Séleucides. Epiphane âgé de quarante-cinq ans, fut assassiné par Héracléon qu'il avoit comblé de biens & d'honneurs: son regne de trente-huit ans, fut agité de dissensions domestiques; il mourut l'an 315 de l'ere des Séleucides.

Antiochus IX, surnommé *Philopator*, étoit fils d'Antiochus Evergette, & frere uterain d'Antiochus Epiphane; il prit aussi le nom de *Cizic*, parce qu'il avoit été élevé dans une ville de ce nom; mais il est plus connu sous celui de *Philopator*, qu'il ambitionna par prédilection comme un témoignage de sa piété filiale, & pour se concilier l'affection des Syriens pénétrés de respect pour la mémoire de son pere, qui les avoit gouvernés plutôt en pere qu'en souverain. Ce prince échappé à la mort que lui préparoit son frere, le força de partager avec lui l'empire de Syrie: tant que Philopator resta dans la vie privée, il parut digne d'une plus grande élévation; mais dès qu'il fut revêtu du pouvoir suprême, il s'abandonna sans pudeur à la bassesse de ses penchans; il ne dispensa les honneurs & les dignités qu'aux ministres de ses plaisirs: sa cour fut remplie de bouffons, de bateleurs qu'il récompensoit avec magnificence, parce qu'ils avoient seuls le secret de le tirer de l'assoupissement où le plongeoient ses excès. Son goût pour faire danser les marionettes, lui fit faire plusieurs découvertes dans les Méchaniques; il trouva le secret de faire des oiseaux artificiels qui, par des ressorts ingénieux, planoient au milieu des airs. Tandis qu'oubliant les soins du trône, il se livroit à des occupations indécentes & futiles, son neveu Séleucus qui régnoit dans la partie de la Syrie, dont il avoit hérité de son pere, ne vit dans Philopator qu'un concurrent efféminé, & qu'un usurpateur chargé de ses dépouilles. Il rassemble toutes ses forces, & lui livre une bataille qui décida du destin de la Syrie: Philopator entraîné par son cheval indocile & fougueux, fut précipité au milieu des escadrons ennemis, où se trouvant sans défense, il aima mieux se donner la mort, que d'être redevable de la vie à son vainqueur. Ce prince passionné pour la chasse & pour d'autres amusemens qui avilissoient sa dignité, ne fut pas absolument sans talens. Méchanicien ingénieux, il inventa plusieurs machines de guerre qui furent perfectionnées dans les siecles suivans. La religion, dont les princes doivent donner l'exemple, ne lui parut qu'un frein inventé pour contenir le vulgaire; & sans respect pour les dieux, il fit enlever du temple la statue d'or massive de Jupiter, haute de quinze coudées, & il eut l'adresse de lui en substituer une autre d'une matiere vile & & grossiere, qu'il eut soin de revêtir d'une feuille d'or; elle étoit si semblable à la premiere, que personne ne s'apperçut de son sacrilege. Cet attentat, s'il eût été découvert, auroit soulevé contre lui tout le peuple d'Antioche; cette ville, plongée dans les délices & la débauche, s'abandonnoit aux fureurs du fanatisme, & au scandale des plus avilissantes superstitions. *Antiochus* mourut l'an 217 de l'ere des Séleucides; & depuis son regne, la Syrie où se passerent tant de scenes éclatantes, a été dédaignée par les historiens, qui ne sont entrés dans aucun détail sur les actions de ses derniers rois. Les monumens qui nous restent sont épars dans différens écrivains, où il est pénible de les aller consulter: c'est une contrée où l'on marche au milieu des ténebres, & que les seuls antiquaires ont droit de parcourir, puisqu'il n'y a que les médailles qui fournissent un fil pour s'y conduire, d'autant plus que les derniers rois qui étoient autant de concurrens à l'empire, portoient presque tous le même nom, & avoient presque les mêmes attributs.

Antiochus X, surnommé *le pieux*, se vit sans appui après la mort de son pere Philopator. Séleucus cruel dans la victoire, craignant de l'avoir pour concurrent à l'empire, avoit ordonné sa mort; mais

ce prince infortuné trouva un asyle dans Arade, ville de Phénicie, où il fut reçu avec tous les honneurs dûs à son rang. Les dangers renaissans qu'il eut à essuyer, & qu'il sçut éviter dans sa fuite, firent croire aux Phéniciens qu'une divinité protectrice veilloit à sa conservation pour le récompenser de sa piété filiale. Eusebe nous assure que les Phéniciens charmés du respect qu'il conservoit pour la mémoire de son pere, lui déférerent le titre de *pieux* Ses malheurs & ses vertus intéresserent tous les peuples en sa faveur; & dès qu'il parut armé pour venger la mort de Philopator, les soldats de Séleucus se rangerent sous ses enseignes, & le proclamerent roi de toute la Syrie, qui devint le théâtre d'une guerre nouvelle. Séleucus vaincu se retira à Mopsuete où il exigea des sommes immenses pour lever une nouvelle armée : les habitans épuisés par ses exactions, le brûlerent dans son palais avec tous ses partisans; *Antiochus*, délivré de cet ennemi, eut bientôt à combattre un concurrent plus dangereux. Un autre *Antiochus*, fils d'Epiphane, prit le diadême & les armes pour venger la mort de son frere, & pour se substituer à ses droits au trône; il s'empara de Mopsuete qui fut détruite de fond en comble, & dont les habitans furent passés au fil de l'épée, pour les punir du meurtre de Séleucus; mais cette prospérité ne fut que passagere; *Antiochus* le pieux marcha contre lui & le vainquit : ce prince craignant de tomber entre les mains de son vainqueur, ne prit aucune précaution pour traverser l'Oronte où il se noya; Philippe son frere jumeau réclama son héritage, & se voyant à la tête d'une puissante armée, il ne se borna point à la partie de la Syrie où ses freres avoient régné, il voulut en envahir la domination entiere. Il y eut plusieurs combats livrés entre ces deux princes rivaux. La fortune long-tems incertaine se déclara contre *Antiochus*, qui fut obligé de se réfugier chez les Parthes, dont il emprunta le secours pour rentrer dans ses états; mais ses tentatives furent stériles; après sa dégradation, il se tint caché dans le détroit de Cilicie, & selon d'autres, dans la province de Comagenne où l'on soupçonne qu'il régna : l'histoire ne fixe point la date de sa mort.

ANTIOCHUS XI. Quoique ce prince n'ait jamais régné véritablement sur la Syrie, son nom est inscrit sur la liste des rois Séleucides; il étoit le second fils d'Antiochus Epiphane, & frere du roi Séleucus IV. On lui donna le nom de Philadelphe à cause de sa tendresse pour ses freres, & celui de Didime parce qu'il étoit frere jumeau de Philippe qui, comme lui, aspira au trône de Syrie après sa mort : il prit le diadême, & se mit à la tête d'une armée qui fut défaite par *Antiochus le pieux*; il se précipita dans l'Oronte l'an 219 de l'ere des Séleucides.

ANTIOCHUS XII étoit fils d'*Antiochus le pieux*, qui ne lui laissa que ses malheurs pour héritage. La Syrie étoit alors en proie au brigandage des factions; les peuples épuisés par les querelles des Séleucides, appellerent au trône Tigrane, roi d'Arménie; *Antiochus* délaissé de ses sujets, fut élevé secrétement dans une province obscure de l'Asie, & c'est ce qui lui fit donner le nom d'*Asiatique*. Dans la suite, il régna conjointement avec son frere sur une partie de la Syrie, qui n'avoit jamais reconnu Tigrane pour roi. Ces deux freres unis par la nature & par la conformité de leurs penchans, se rendirent à Rome pour y solliciter le royaume d'Egypte, dont leur mere étoit légitime héritiere; ils y répandirent des sommes immenses, mais leur libéralité ne put assouvir l'avare cupidité de ce peuple vénal. Tigrane en leur absence, fit mourir leur mere Selenne au nom de laquelle ils réclamoient l'Egypte; & cette mort fournit un prétexte aux Romains pour leur refuser du secours; ils quitterent Rome sans avoir rien obtenu. A leur retour en Syrie, ils apprirent que Mithridate, vaincu par les Romains, s'étoit réfugié en Arménie auprès de Tigrane, son gendre. Lucullus instruit de sa retraite, exigea qu'on lui livrât ce roi fugitif pour servir d'ornement à son triomphe; mais Tigrane, respectant les droits de l'hospitalité, fut assez généreux pour lui répondre qu'il aimoit mieux être son ennemi, que de se rendre l'objet de l'exécration publique, en livrant à l'ignominie ou à la mort le pere de sa femme. Ce refus fit transporter le théâtre de la guerre dans ses états; *Antiochus* profita des circonstances pour rentrer en possession de l'héritage de ses peres. Tigrane, en partant pour l'Arménie, laissa la Syrie sans défense. *Antiochus* n'eut pas ses sujets à combattre; toutes les villes à l'envi lui ouvrirent leurs portes. L'affection que lui témoignerent les habitans du Damas, lui fit prendre le surnom de *Dionisius*, qui étoit celui de Bacchus, protecteur de leur ville : quelques-uns le regardent comme le dernier roi de la race des Séleucides. Les principaux événemens de son regne sont tombés dans l'oubli, & l'histoire se borne à nous apprendre qu'il porta la guerre en Arabie, & qu'il y remporta une victoire : il livra un nouveau combat où il perdit la vie, l'an 227 de l'ere des Séleucides.

ANTIOCHUS XIII. *Antiochus*, dernier roi de Syrie, de la race des Seleucides, étoit fils d'Antiochus le pieux; il eut le surnom d'*Asiatique*, parce qu'il avoit été élevé avec son frere en Asie, pour n'être pas la victime de Tigrane, roi d'Arménie, que les Syriens avoient appellé pour les gouverner. Après la mort de sa mere, il prit le nom de *Comagene*, ce qui semble indiquer qu'il en fut le roi; mais il est certain qu'au lieu d'y exercer sa domination, il s'y tint toujours caché. Tigrane ayant été défait, Lucullus, dispensateur des trônes de l'Asie, vit arriver dans son camp tous les rois de l'orient, qui lui rendirent les plus humilians hommages pour mériter sa protection: *Antiochus* grossit la foule de ces rois avilis; Lucullus le reçut avec bonté, il le qualifia du titre de roi de Syrie, & le rétablit dans la possession entiere de ce royaume. Ce fut à cette occasion qu'*Antiochus* prit le surnom de *Callinicus*, qui signifie *victorieux*; comme si c'eût été par la victoire qu'il eût été replacé sur le trône de ses ancêtres. Pompée ne lui permit pas de jouir long-tems de la générosité de Lucullus; la possession de la Syrie excita son ambition; il franchit le Taurus à la tête d'une armée triomphante, & déclare la guerre à *Antiochus* dont le peuple Romain n'avoit aucun sujet de se plaindre. Le monarque malheureux, sans être coupable, s'abandonna à la discrétion d'un ennemi qu'il ne croyoit pas capable d'abuser de sa foiblesse : il invite lui-même Pompée à se rendre à Antioche; le Romain insensible à un si noble procédé, se rend dans cette ville, où il déclare publiquement *Antiochus* déchu du trône, sans voiler d'aucun motif sa dégradation. Ce prince ne put fléchir par ses prieres son juge inexorable, qui lui répondit avec une hauteur insultante : » Je ne donnerai jamais aux Syriens un roi qui s'est tenu tranquille & caché pendant tout le tems que Tigrane jouissoit de ses dépouilles : ce seroit vous déférer le prix de la victoire achetée au prix de notre sang; apprenez que les royaumes n'appartiennent qu'à ceux qui les savent défendre & conserver. Je ne puis vous laisser la Syrie, ce seroit un présent inutile que Tigrane viendroit bientôt vous enlever; elle a besoin de défenseurs pour la soustraire aux brigandages des Juifs & des Arabes qui en infestent les frontieres». Ce fut par cet arrêt irrévocable que ce royaume autrefois si florissant, fut réduit en province Romaine. Pompée, pour adoucir la rigueur de cet arrêt, donna en dédommagement

à *Antiochus*, la province de Comagene, Séleucie, & quelques autres villes de la Mésopotamie où il régna sans gloire, puisque l'histoire a dédaigné de nous apprendre le reste de ses destinées.

L'ere des Séleucides, dont nous nous sommes servi pour marquer les principaux événemens du regne des *Antiochus*, commence sous le grand Séleucus, successeur d'Alexandre, l'an du monde 3692 & 312 avant l'ere vulgaire; on l'appelloit encore les *ans Grecs*. Les Juifs l'adopterent depuis qu'ils furent assujettis à la domination des Macédoniens, & il est en fait mention dans le livre des Machabées. (*T—N.*)

ANTIOPE, (*Hist. anc. Myth.*) fille de Nictée, l'un des rois de la Béotie, devint enceinte avant d'être épouse; & sur ce que son pere lui reprochoit sa fécondité, elle se dit femme de Jupiter. C'étoit une grande ressource dans les temps idolâtres. Vouloit-on tromper un pere, un mari? on attribuoit aussi-tôt à la divinité le fruit de son incontinence. C'est ainsi qu'en avoit usé la mere de Romulus, celle d'Alexandre & de plusieurs autres grands hommes auxquels on auroit pu reprocher le vice de leur naissance. Nictée eût pu succomber à la vanité de passer pour le beau-pere d'un Dieu, il aima mieux venger son honneur blessé. *Antiope* redoutant sa vengeance, se réfugia à Sicione où Epopeus l'épousa. Sa fuite causa une douleur si vive à son pere qu'il ne put y survivre: il se tua laissant à Licus son frere le soin de le venger. Licus prit aussi-tôt Sicione, tua Epopeus, & fit enfermer *Antiope* dans une prison fort étroite. Elle y accoucha de deux gémeaux Amphion & Zétée. Dans la suite ayant trouvé le moyen de s'échapper, elle se fit connoître à ses fils qui pour la venger tuerent Licus, & attacherent Dircée sa femme aux cornes d'un taureau furieux qui la mit en pieces. Amphion & Zétée après avoir régné dans Thebes, furent ensevelis dans le même tombeau. Les Tithoréens leur rendirent une espece de culte religieux. Ils y portoient des offrandes tous les ans lorsque le soleil entroit dans le signe du taureau. (*T—N.*)

* § ANTIPATRIDE, (*Géogr. sacr.*) Le *Dict. raisf. des Sciences, Arts & Métiers* distingue deux villes de ce nom, qui pourtant ne paroissent être que la même. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

ANTIPARALLELES (*lignes*), *Géométrie.* Soient deux lignes droites tirées comme on voudra dans le même plan, & que nous appellerons *A* & *B*; soient deux autres lignes qui coupent les lignes *A* & *B*, & que nous nommerons *C* & *D*; si l'angle de la ligne *C* avec la ligne *A* ou la ligne *B* est égal à l'angle de la ligne *D* avec la ligne *B* ou la ligne *A*, les lignes *C* & *D*, sont appellées *anti-paralleles.* Elles seroient paralleles, si l'angle de *C* avec *A* ou *B* étoit égal à l'angle de *D* avec *A* ou *B*.

La section d'un cône, faite par un plan antiparallele à la base, est toujours une ellipse. *Voy.* CÔNE dans le *Dict. raisf. des Sciences*, &c. (*O*).

ANTIPHONIER, ou ANTIPHONAIRE, f. m. (*Musique d'Eglise.*) livre qui contient en notes les antiennes & autres chants dont on use dans l'Eglise Catholique. (*S*)

§ ANTIQUE, adj. (*terme de Blason.*) se dit des couronnes à pointes, des vases, édifices, vêtemens des anciens, *&c.*

Les lions & les léopards couronnés dans les armoiries, ont presque toujours une couronne à pointes sur leur tête; c'est pourquoi on ne dit point en blasonnant, un lion, ou un léopard couronné *à l'antique;* on dit seulement que ces animaux sont couronnés, en exprimant les émaux.

Il n'en est pas de même des autres animaux; quand ils ont une couronne; il faut nommer l'espece de couronne, si elle est *antique* ou moderne.

Morel de Putanges en Normandie; *d'or au lion de sinople couronné d'argent.*

Gartoule de Belfourtès à Castres en Albigeois; *d'azur au dauphin d'or, couronné d'une couronne antique;* on peut dire aussi, *couronné à l'antique.*

De Wasservas en Artois, *d'azur à trois aiguieres antiques d'or.* (*G. D. L. T.*)

ANTIQUES, (*arts du Dessein.*) c'est le nom qu'on donne aux pieces entieres & aux fragmens qui nous restent des ouvrages peints ou sculptés chez les peuples anciens où les arts ont fleuri. On renferme dans cette classe les pierres gravées, les médailles, les statues, les ouvrages moulés & sculptés, les peintures, les bâtimens, & les ruines des anciens édifices; ces ouvrages datent ou de l'origine des beaux-arts, ou du tems de leur splendeur, ou de celui de leur décadence. Ceux qui se sont conservés des beaux jours de la Grece, & quelques autres qui sont postérieurs à ce tems-là, sont regardés comme des modeles parfaits, ou qui du moins approchent de bien près de la perfection. Quand les artistes, ou les maitres de l'art parlent avec enthousiasme de la beautés des *antiques*, ce n'est que de ce petit nombre de pieces, qu'ils entendent parler. Car on ne voit que trop d'*Antiques* qui attestent la décadence des arts dans les siecles anciens, postérieurs aux beaux siecles de la Grece.

Voici les quatre parties essentielles de l'art qu'on admire dans les *antiques.* 1°. La beauté générale des formes. 2°. La perfection du dessein dans les figures humaines, & en particulier les belles têtes. 3°. La grandeur & la noblesse des airs, & des caracteres; 4°. l'expression fiere & correcte des passions, toujours subordonnée néanmoins à la beauté. Il n'y a point d'expression chez les anciens, qui soit assez forte pour nuire au beau. En général ils s'attachoient moins à la nature qu'au beau idéal. Ils rejettoient tout ce qui n'eût désigné que tel ou tel homme en particulier. Leur grand but alloit à faire que chaque image fût toute entiere ce qu'elle devoit être, mais sans aucun mêlange d'autre caractere. Jupiter étoit tout majesté; Hercule tout force. On négligeoit ce qui ne tenoit pas nécessairement à l'idée principale. Tout artiste qui aspire à exceller dans ces quatre parties de l'art, ne sauroit trop étudier les belles *antiques;* ce n'est qu'à force de les contempler & de les copier, qu'il élevera son goût à la grandeur & à la justesse des artistes grecs. Aussi les peintres & les sculpteurs de l'école romaine l'ont-ils emporté sur toutes les autres écoles modernes dans ces parties là, parce qu'ils ont eu plus d'occasion & de facilité d'étudier ces grands modeles de l'ancienne Grece.

Nous conseillons au jeune artiste de commencer par une lecture refléchie des excellens écrits de Winkelmann; il y verra en quoi consiste la supériorité des *antiques*, & il la verra dans son plus beau jour. Qu'il passe ensuite à l'étude même de ces *antiques* autant qu'il pourra être à portée d'en voir, & qu'il les observe lui-même assez long-tems pour en sentir le véritable prix. Ce qu'Horace disoit aux poëtes, nous le recommandons pareillement aux artistes:

. . . . . *Vos exemplaria græca*
Nocturnâ versate manu, versate diurnâ.

Les meilleures statues se voient à Rome & à Florence. On trouve dans tous les pays de l'Europe de belles collections de pierres gravées, & de médailles. Les plus beaux restes des anciens édifices sont

épars dans la Grece & dans l'Italie. Si l'on n'est pas assez heureux pour voir les originaux, il faut du moins les étudier sur les copies en moule ou sur les desfins, quoique ceux-ci rendent pour l'ordinaire très-imparfaitement ce que l'original a de plus beau & de plus grand. Les empreintes de Lippert forment une excellente collection de pierres gravées. Il seroit à desirer, pour le progrès des arts, que quelqu'un en entreprît une pareille en fait de médailles choisies. On peut étudier les édifices de l'antiquité sur les desfins de MM. des Godets & le Roi, & les statues anciennes dans les collections que Bischop, van Dalen, Perier & Preisler en ont données. La plus grande collection de pierres gravées est celle que M. Mariette a publiée. M. Stosch a décrit & fait graver les principales de ces pierres qui portent le nom de l'artiste. Enfin on a dans le recueil de M. le comte de Caylus, & dans les estampes des *antiques* d'Herculane, les meilleurs secours pour connoître la peinture des anciens.

Les ouvrages de l'antiquité en général, different beaucoup entr'eux, en excellence & en expression, mais point en goût. On peut ranger les monumens anciens sous trois classes capitales. En effet on observe trois divers dégrés de beauté, qui ou tous ensemble, ou du moins séparément, se retrouvent dans toutes les statues de l'antiquité que le tems nous a conservées; les moindres d'entr'elles ont toutes le goût du beau, mais ce n'est que dans les parties essentielles; celles du second dégré y joignent encore la beauté dans les parties utiles, & celles du plus haut dégré enfin réunissent la beauté jusques dans les parties de hors-d'œuvre; aussi sont-elles parfaitement belles. Les plus belles de ce dégré suprême sont le *Laocoon* & le *Torse* du Belvedere. Les plus belles du second degré sont l'*Apollon* & le *Gladiateur* du jardin Borghese; il y en a une infinité du troisieme genre. *Voyez Mengs, Pensées sur le beau & le goût en fait de peinture, pag. 79. 80.*

Tous les connoisseurs s'accordent à regarder l'étude des *antiques* comme l'occupation la plus indispensable pour un artiste. C'est par ce moyen que Raphaël & Michel-Ange ont atteint ce point de grandeur que nous admirons en eux; leur exemple rend superflu tout ce qu'on pourroit encore alléguer en faveur de cette étude. C'est une maxime universellement reçue aujourd'hui, que pour acquérir le vrai goût du beau, il est nécessaire de consulter attentivement les *antiques*.

Cette étude cependant ne sauroit être d'un grand secours à de petits génies. Il ne suffit pas d'observer les contours, c'est l'esprit qu'il est question de saisir dans les belles *antiques*. Celui qui après les avoir long-tems contemplées n'éprouve pas un certain ravissement, ne sent pas la perfection invisible au travers de la beauté palpable, n'a qu'à jetter ses crayons; les *antiques* lui sont inutiles.

Il faut avouer néanmoins, qu'il y a de l'exagération dans les éloges que les connoisseurs anciens & modernes ont fait de l'excellence des *antiques*. On sent bien que tout n'est pas exactement vrai dans ce que Pline rapporte du *Pâris* d'Euphranor (*Voyez dans ce Supplément* ALLÉGORIE), & l'on auroit tort de prendre à la lettre, comme Webb le fait, toutes les descriptions que les anciens ont données de ces chefs-d'œuvre. Mais à nous en tenir aux ouvrages qui se sont conservés jusqu'à nous, il y a assez pour exciter notre admiration. Les artistes & les connoisseurs ne sauroient trop consulter sur ce sujet les écrits de Winkelmann; nous y renvoyons le lecteur, pour ne pas alonger cet article. (*Cet article est tiré de la théorie générale des Beaux-Arts de M. Sulzer.*)

ANTI-SPASMODIQUE, adj. (*Mat. mad.*) le mot *anti-spasmodique* a long-tems été synonyme d'*anti-épileptique*, comme il l'est encore de *céphalique*, de *nervin*; mais l'épilepsie n'étant qu'une espece des maladies convulsives ou nerveuses, on a généralisé la classe des remedes qui conviennent dans les affections des nerfs, ou les mouvemens spasmodiques, & c'est à ces remedes qu'on donne le nom d'*anti-spasmodiques*, qui signifie *anti-convulsifs*.

On leur attribue la propriété de calmer les mouvemens extraordinaires des parties du corps, ou de diminuer les mouvemens nécessaires, lorsqu'ils sont trop forts ou trop rapides: cette vertu leur est commune avec les calmans ou hypnotiques, les tempérans, les anodins, *&c.*

La multiplicité des maladies nerveuses, & si j'ose le dire, l'espece de mode d'avoir les nerfs irritables & délicats, ont rendu l'usage des *anti-spasmodiques* presque universel. Leur administration particuliere constitue de nos jours une branche de la médecine pratique, sur laquelle on a déja établi plusieurs systèmes ou méthodes. Quelques médecins & beaucoup de charlatans se sont exclusivement arrogé le privilege de l'exercer; & l'ignorance, la crédulité, la superstition même ont infiniment ajouté au nombre des remedes par lesquels on attaque ces maladies.

La liste des *anti-spasmodiques* seroit immense, si je voulois rapporter la foule des substances qu'on a supposé avoir cette propriété. Le merveilleux prétendu de quelques-unes des maladies qu'on avoit à combattre, a fait aussi rechercher le merveilleux dans les remedes; on a prescrit des regles pour la maniere de les administrer; on a indiqué le tems requis pour les recueillir, pour les préparer, pour les appliquer. On a consulté l'heure, le jour, la saison: on a tiré des inductions de la couleur, du poids, de la figure du médicament. Il n'est enfin aucune espece d'absurde superstition qu'on n'ait successivement mise en usage sous ce point de vue.

Il n'est aucun médecin honnête & éclairé qui n'ait senti le vuide des promesses de tant de spécifiques; on a purgé les nouvelles matieres médicales & les dispensaires de cette immensité d'erreurs qui faisoient la honte de la médecine; mais le peuple n'est pas converti. Le goût du merveilleux qui éblouit, fait encore croire aux sachets pendus au col, aux ceintures, aux nombres, aux différens amulettes. Et quelques écrivains qui n'ont pas encore cessé d'être peuple, n'ont pas rougi de ranger les exorcismes dans la classe des *anti-spasmodiques* (*Voyez* une *Dissertation sur les anti-spasmodiques*, couronnée par l'académie de Dijon). Il est humiliant de retrouver vers la fin de ce siecle, un exemple digne de la barbarie des tems absurdes qui nous ont précédé; il est encore plus humiliant de dire qu'une société savante y a mis le sceau de son approbation. On se croit transporté dans ces tems d'erreurs & de mensonges où l'ignorance répandoit les voiles les plus épais sur tous les hommes, & tous les états, & où l'on ne connoissoit d'autre science que celle de tromper.

Les *anti-spasmodiques* n'agissent que d'une maniere très-occulte; on pourroit même dire que cette action est si indéterminée dans la plupart, qu'on ne peut guere compter sur cette ressource dans les maladies bisarres contre lesquelles on les destine. Les variétés des tempéramens ou des constitutions, les différences de climat, d'âge, de sexe, de genre de vie, d'éducation, d'habitudes, sont des nuances importantes, qui décident de leurs bons ou mauvais effets.

Les *anti-spasmodiques* les plus usités sont les racines de pivoine & de valériane ou valérienne sauvage; les fleurs de tilleul, de muguet, le camphre, le musc, la civette, la liqueur minérale anodine

d'Hoffman, l'huile animale de Dippel, la poudre de Guttete, & la poudre *anti-spasmodique* qu'on trouve dans le dispensaire de Paris. Sur quoi il faut remarquer que ces deux dernieres compositions sont un mêlange de plusieurs substances, dont quelques-unes n'ont que peu ou point de vertu. *Voyez* HISTERIQUE, CALMANT, ANODIN, *Dict. rais. des Scienc.* &c.

L'emploi de ces remedes est indiqué dans toutes les maladies convulsives, ou qui annoncent l'affection du genre nerveux; telles que l'épilepsie, l'apoplexie, après la cessation de l'attaque, la paralysie, le tremblement des membres, les vertiges, les palpitations, la mélancolie, l'affection hippocondriaque, *&c.*

Les plus habiles médecins qui connoissent la réciprocité d'action ou d'influence du corps sur l'ame & de l'ame sur le corps, savent combien il importe, dans le traitement des maladies qui exigent ou paroissent exiger les *anti-spasmodiques*, de s'occuper encore plus de l'état moral que de l'état physique du corps. L'ascendant que donne le génie sur les ames foibles est une circonstance utile pour les malades, lorsque le médecin sait l'acquérir; il a droit alors d'inspirer la sécurité par ses propos, il anticipe sur l'effet des remedes en les annonçant comme bons: mais il ne doit jamais en abuser jusqu'à promettre ce qu'il ne peut tenir, ou se rendre le panégyriste de l'erreur, par intérêt, charlatanerie ou mauvaise foi. (*Article de M.* LA FOSSE, *docteur en médecine de la faculté de Montpellier.*)

ANTI-SPASMODIQUE (*poudre*), *Pharmacie & Thérapeutique. Voyez* POUDRE, *Dict. rais. des scienc.* &c. *tom. XIII, page. 188, col. premiere.*

§ ANTITHESE, s. f. (*Belles-lettres.* Le pere Bouhours compare l'*antithese* au mêlange des ombres & des jours dans la peinture, & à celui des voix hautes & basses dans la musique. Nulle justesse dans cette comparaison.

Il y a dans le style des oppositions de couleurs, de lumiere & d'ombres, & des diversités de tons, sans aucune *antithese;* & souvent il y a *antithese*, sans ce mêlange de couleurs & de tons.

L'*antithese* exprime un rapport d'opposition entre des objets différens; ou, dans un même objet, entre ses qualités, ou ses façons d'être ou d'agir: ainsi, tantôt elle réunit les contraires sous un rapport commun; tantôt elle présente la même chose sous deux rapports contraires. Cette sentence d'Aristote, *pour se passer de société, il faut être un dieu, ou une bête brute;* ce mot de Phocion à Antipater, *tu ne saurois avoir Phocion pour ami & pour flatteur en même tems;* & celui-ci, *pendant la paix, les enfans ensevelissent leur pere; & pendant la guerre, les peres ensevelissent leurs enfans.* Voilà des modeles de l'*antithese.*

Il est dit dans le *Dict. rais. des Sciences*, &c. *peut-être les sujets extrêmement sérieux ne la comportent pas.* On a voulu parler sans doute de l'*antithese* trop soutenue, trop étudiée, trop artistement arrangée; mais l'*antithese* passagere, & sans affectation, est un tour d'esprit & d'expression aussi naturel, aussi noble, aussi sérieux qu'un autre, & convient à tous les sujets.

La plupart des grandes pensées prennent le tour de l'*antithese*, soit pour marquer plus vivement les rapports de différence & d'opposition, soit pour rapprocher les extrêmes.

Caton disoit: *j'aime mieux ceux qui rougissent que ceux qui pâlissent.* Cette sentence profonde seroit certainement placée dans le discours le plus éloquent. *Ecoutez, vous autres jeunes gens*, disoit Auguste, *un vieillard, que les vieillards ont bien voulu écouter quand il étoit jeune:* cette *antithese* manqueroit-elle de gravité dans la bouche même de Nestor? Et cette pensée si juste & si morale, *la jeunesse vit d'espérance; la vieillesse vit de souvenir;* & ce mot d'Agésilas, tant de fois répété, *ce ne sont pas les places qui honorent les hommes, mais les hommes qui honorent les places;* & celui de Dion à Denys, qui parloit mal de Gélon, *respectez la mémoire de ce grand prince: nous nous sommes fiés à vous à cause de lui; mais à cause de vous, nous ne nous fierons à personne;* & celui d'Agis, en parlant de ses envieux, *ils auront à souffrir des maux qui leur arrivent, & des biens qui m'arriveront;* & celui d'Henri IV à un ambassadeur d'Espagne, *Monsieur l'ambassadeur, voilà Biron, je le présente volontiers à mes amis & à mes ennemis;* & celui de Voiture, *c'est le destin de la France de gagner des batailles & de perdre des armées*, seroient-ils indignes de la majesté de la tribune ou du théâtre?

L'abbé Mallet renvoie l'*antithese* aux harangues aux oraisons funebres, aux discours académiques, comme si l'*antithese* n'étoit jamais qu'un ornement frivole, & comme si dans une oraison funebre, dans une harangue, dans un discours académique, le faux bel-esprit n'étoit pas aussi déplacé que partout ailleurs. L'affectation n'est bonne que dans la bouche d'un pédant, d'une précieuse ou d'un fat.

L'*antithese* est souvent un trait de délicatesse ou de finesse épigrammatique: cette réponse d'un homme à sa maîtresse, qui faisoit semblant d'être jalouse d'une honnête femme, *aimable vice, respectez la vertu;* & celle de Phocion à Démadès, qui lui disoit, *les Athéniens te tueront s'il entrent en fureur: & toi, s'ils rentrent dans leur bon sens;* & ce mot d'Amilton, *dans ce temps-là de grands hommes commandoient de petites armées, & ces armées faisoient de grandes choses,* sont des exemples de ce genre.

Mais souvent aussi l'*antithese* prend le ton le plus haut; & l'éloquence, la poésie héroïque, la tragédie elle-même peut l'admettre sans s'avilir.

Ce vers de Racine, imité de Sapho,

> *Je sentis tout mon corps & transir & brûler.*

ce vers de Corneille,

> *Et monté sur le faîte, il aspire à descendre.*

ce vers de la Henriade,

> *Triste amante des morts, elle hait les vivans.*

ce vers de Crébillon,

> *La crainte fit les dieux, l'audace a fait les rois.*

ces paroles de Junon dans l'Enéïde,

> *Flectere si nequeo superos acheronta movebo.*

& celles de Brutus dans la Pharsale,

> . . . . *minima discordia turbat,*
> *Pacem summa tenent.* . . . .

& ces mots de Séneque, en parlant de l'être suprême & de ses immuables loix, *semper paret semel jussit*, ne sont-ils pas du style le plus grave? & cette conclusion de l'apologie de Socrate, en parlant à ses juges, *il est tems de nous en aller, moi pour mourir, & vous pour vivre*, est-elle du faux bel-esprit?

Il en est de l'*antithese*, comme de toutes les figures de rhétorique: lorsque la circonstance les amene, & que le sentiment les place, elles donnent au style plus de grace & plus de beauté. Il faut prendre garde seulement que l'esprit ne se fasse pas une habitude de certains tours de pensée & d'expression, qui, trop fréquens, cesseroient d'être naturels. C'est ainsi que l'*antithese* trop familiere à Pline le jeune & à Fléchier, paroît, dans leur éloquence, une figure étudiée, quoique peut-être elle leur soit venue sans étude & sans réflexion. *Voyez* MANIERE, *Suppl.* (*M.* MARMONTEL.)

ANTIVENTRIA, (*Géogr.*) nom que les Espagnols donnent à l'une des subdivisions qu'ils ont faites

faites de la terre ferme, dans l'Amérique méridionale. Cette subdivision comprend les gouvernemens de Sainte-Marthe, de Grenade, du nouveau royaume, & quelques autres au sud de Carthagene, jusqu'à la riviere des Amazones. (*C. A.*)

ANTIUM, (*Géogr.*) ville des Volsques, célebre par les guerres des Antiates contre les Romains, l'an de Rome 262. Ce fut à *Antium* que Coriolan fut tué trois ans après. Numicius détruisit le pont d'*Antium*, l'an 284. On y envoya une colonie deux ans après; mais les Antiates ne furent pas encore soumis, ils reprirent les armes; Cornelius les subjugua & les punit par la mort des principaux d'entr'eux. Camille les défit encore, & Valerius Conus; mais ce ne fut que l'an 318 avant J. C. que les habitans d'*Antium*, à l'exemple de ceux de Capoue, demanderent des loix à la république; il avoit fallu 436 ans aux Romains pour assurer leur domination sur cette ville belliqueuse, qui n'étoit pourtant qu'à onze lieues de leur capitale.

Il est parlé de cette colonie d'*Antium* dans Tite-Live, Tacite & Appian. Philostrate, dans la vie d'Apollonius de Tyane, *liv. VIII*, dit qu'on y conservoit un manuscrit écrit autrefois par Pythagore.

Le temple de la Fortune qui étoit à *Antium*, avoit beaucoup de réputation : c'est ce qui paroît dans Horace;

O diva gratum, quæ regis Antium, &c.

L'empereur Néron fit rétablir *Antium;* il y construisit un port vaste & commode, où il dépensa des sommes immenses. Une fille de Néron & de Poppæa naquit à *Antium.*

Il ne reste plus rien de ses vastes & somptueux édifices, si ce n'est des ruines sur le bord de la mer. *Voyez* le livre de Philippe Della Torre, intitulé, *monumenta veteris Antii, Romæ, 1700, in-4°.*

On travailla en 1704 au rétablissement du port, & le pape Lambertini songeoit aussi à reprendre ce projet en 1750, il y consacra même l'argent qui fut donné par l'Espagne, lors du concordat passé au sujet des élections & des annates; mais cela n'a pas suffi pour en faire un endroit considérable : on l'appelle aujourd'hui *Capo-d'Anzo. Voyage d'un François en Italie. tom. VI.* (*C.*)

ANTOINE (MARC), *Hist. rom. Hist. litt.* surnommé l'*Orateur*, occupa les premiers emplois de la république, & il ne les dut qu'à son éloquence & à ses vertus. Nommé questeur en Asie, il en avoit pris la route lorsque ses ennemis l'accuserent d'inceste, & le citerent au tribunal du prêteur Cassius, nommé l'*Ecueil des accusés*. Sa délicatesse ne lui permettant pas de jouir du privilege qui dispensoit les officiers absens de répondre aux accusations formées contre eux, il revint à Rome, & se justifia avant de songer à se rendre dans son département. L'intégrité de son administration le fit successivement nommer prêteur en Sicile, & pro-consul en Cilicie. Ses victoires lui mériterent les honneurs du triomphe, & lui frayerent une route à la suprême magistrature. Nommé consul en 655, il se signala par sa fermeté contre les entreprises séditieuses de Sextus Titus, tribun factieux, qui fomentoit les querelles du sénat & du peuple; il exerça dans la suite une censure, pendant laquelle il fit déposer un sénateur qui voulut en vain s'en venger en l'accusant de brigue : *Marc* fut absous par le peuple. Quant à son éloquence qui lui mérita le titre d'*orateur*, comme il n'a rien laissé par écrit, nous ne saurions en juger par nous-mêmes : mais les éloges que lui donne Cicéron, en font naître une haute idée. Quoiqu'il eût passé par tous les grades militaires, il n'avoit rien négligé pour se perfectionner au bareau; il avoit même plaidé long tems avec un succès extraordinaire. Nous apprenons de Cicéron & de Valere Maxime, qu'il résista à la vanité de publier ses plaidoyers; parce que s'il étoit tombé dans quelque écart, il ne vouloit pas que les avocats, séduits par sa réputation, adoptassent ses erreurs. C'est une délicatesse qu'on ne sauroit trop admirer. Cette vie glorieuse fut terminée par une mort funeste. Il fut proscrit & tué pendant les désordres civils qu'excita la tyrannie du cruel Sylla & du farouche Marius. Sa tête fut exposée sur la tribune aux harangues. Il eut deux fils, savoir, Marcus & Caïus (*T—N.*)

ANTOINE (MARC), *Hist. rom.* fils de l'orateur, se fit connoître par l'excellence de son cœur, & par sa défaite dans la guerre de Crête, ce qui le fit appeller le *Crétique* par dérision. L'histoire conserve un trait de sa vie qui atteste sa générosité. Junie sa femme, connoissant son penchant à obliger, ne cessoit de l'obséder; il profita d'un instant de son absence, & s'étant fait apporter un bassin d'argent, il le donna à une personne qu'il savoit être dans le besoin. *Paterc. liv. II. Flor. Plut.*

Caius Antonius, frere du précédent, accompagna Sylla dans la guerre contre Mitridate, fameux roi de Pont. Accusé de concussion, il fut d'abord dégradé du rang de sénateur; ce qui ne l'empêcha pas de parvenir au consulat. Il fut collegue de Cicéron, & fut chargé de conduire l'armée contre Catilina. Il fut soupçonné d'être le complice de cet ennemi domestique, pour s'être déchargé du commandement le jour du combat. Il se peut cependant que la conviction de son incapacité ait occasionné cette conduite. Toutes ces circonstances attestent qu'il étoit peu fait pour la guerre : en effet les Dardaniens lui firent éprouver une défaite. Cité une seconde fois à Rome pour de nouvelles vexations, il fut condamné au bannissement, malgré le plaidoyer que Cicéron prononça en sa faveur : lorsque Marc-Antoine, son neveu, eut enchaîné les Romains, sous prétexte de venger le meurtre de Jules-César, ce triumvir usa de son autorité & rappella *Caius* qui, n'ayant qu'une fille, la lui donna en mariage. Ce fut cette épouse que Marc-Antoine répudia dans la suite pour s'être prostituée avec Dolabella. (*T—N.*)

ANTOINE (MARC) le triumvir. (*Hist. rom.*) Les orages dont sa jeunesse fut agitée, & le peu de succès d'Antoine le Crétois son pere, dans les affaires du gouvernement, sembloient devoir l'exclure de ce haut rang auquel il fut élevé. Un nommé Curion, fameux à Rome par son zele dans la recherche des voluptés, le plongea dans les plus infames débauches. Egaré par ce guide corrompu qui le faisoit servir à ses sales plaisirs, le jeune *Antoine* prit ces funestes leçons qui, dans la suite, lui firent perdre l'empire du monde où l'excellence de son cœur, son éloquence naturelle & ses talens militaires l'avoient appellé. Ses désordres furent portés à un point, que son pere n'en pouvant supporter le scandale, le chassa de sa maison. Ce châtiment étoit mérité; Plutarque assure qu'*Antoine*, à peine sorti de l'enfance, avoit contracté près d'un million de dettes. Honteux de ses liaisons avec Curion, il fit une nouvelle connoissance qui n'étoit pas moins pernicieuse. Il se lia avec un certain Clodius, que l'auteur que nous avons cité appelle *le plus impertinent, le plus méprisable des harangueurs du peuple.* Dégoûté de ses propres folies, & redoutant les ennemis des complices, ou plutôt des auteurs de ses écarts, il quitta l'air infecté de l'Italie, & alla en respirer un plus pur en Grece. Dès qu'il fut entré dans ce berceau des arts, il s'exerça aux armes & à l'éloquence. Ses progrès, dans ces différens exercices, fixerent l'attention des plus grands personnages de Rome, qui ne considérant que ses

talens, fermerent les yeux sur les erreurs de sa premiere jeunesse. Gabinius, en partant pour son gouvernement de Syrie, lui donna le commandement de sa cavalerie : poste honorable & l'un des premiers de la milice romaine. Les succès d'*Antoine*, son activité, sa prudence, & principalement son humanité dans la victoire éclipserent aussi-tôt toute la gloire de Gabinius qui lui dut ses victoires sur les Juifs & sur les Egyptiens. *Antoine* dans ces différentes expéditions, qui furent marquées par la défaite & la captivité d'Aristobule, roi de Judée, & par le rétablissement de Ptolomée sur le trône d'Egypte, montra qu'il savoit vaincre, mais vaincre en épargnant même le sang des ennemis. L'humanité dont il usa envers Archelaüs qui fut trouvé sans vie sur le champ de bataille, lui concilia sur-tout le cœur des Egyptiens qui honoroient les morts d'un culte presque superstitieux. L'ayant revêtu de ses habits royaux, il lui fit rendre les honneurs funebres avec toute la pompe Egyptienne. Cette modération lui auroit fait ériger des autels dans Alexandrie, s'il eût voulu le permettre, & les Romains le compterent depuis au nombre de leurs plus grands généraux. Ce fut alors qu'on s'étudia à lui trouver des traits de conformité avec les Héraclides, dont les Antoniens se disoient descendus. Il avoit une taille majestueuse, un front large & élevé, un air d'inspiration dans le regard, la barbe extrêmement épaisse, les membres nerveux & parfaitement proportionnés : tout en sa personne retraçoit le héros auquel il affectoit de ressembler. Plein d'estime pour la valeur, il lui rendoit un espece d'hommage, soit qu'elle se rencontrât dans le soldat ou dans le capitaine : quiconque s'étoit distingué par quelque action d'éclat, étoit admis à sa table. L'histoire lui reproche de n'avoir point eu la même vénération pour les vertus pacifiques. De retour à Rome, il la trouva partagée en deux factions. Forcé de se déclarer pour Pompée ou pour César, il embrassa le parti de celui-ci par les intrigues de Curion qui le fit élire tribun du peuple, & lui procura la crosse qu'on appelloit alors le *bâton augural*. Dès qu'il fut entré en charge, il donna la plus haute idée de sa fermeté; & quoiqu'il se fût déclaré pour César, il ne paroît pas que son intention pour lors fût de le servir, en trahissant les intérêts de la république. Le sénat, après plusieurs séances, proposa deux questions, savoir : si Pompée renverroit ses légions, ou si César renverroit les siennes. Les uns, mais en petit nombre, furent d'avis que ce fût Pompée ; mais *Antoine* se levant de son tribunal, demanda hautement d'où pouvoit provenir cette prédilection pour l'un de ces rivaux, & s'il n'étoit pas plus juste de leur donner l'exclusion à l'un & à l'autre ? il conclut aussi-tôt à ce que Pompée & César licenciassent leurs troupes dans le plus court délai. Il se disposoit à recueillir les suffrages, lorsque les partisans de Pompée, du nombre desquels étoient les deux consuls & Caton, le chasserent honteusement du sénat. Le tribun n'ayant pu digérer cette injure, sortit aussi-tôt de Rome, & se retira dans le camp de César. Il se plaignit, non sans de raison, « de ce que les loix les plus saintes » étoient violées, disant que la capitale étoit en » proie à des séditieux qui ôtoient la liberté même » aux tribuns de dire leur avis, & qu'il y avoit du » danger à user dans Rome d'un droit dont les con» seillers d'état usoient impunément dans les gou» vernemens les plus despotiques ». César qui haïssoit mortellement Pompée, auquel on prétendoit le subordonner, & qui peut-être avoit dès-lors formé le projet d'usurper la puissance souveraine, tira avantage de l'imprudence de Caton, & s'appuya des clameurs du tribun. *Antoine* fut dès-lors associé à la gloire de ce grand homme qui, après s'être assuré de sa capacité, lui donna pour derniere marque de sa confiance, le commandement de l'aîle gauche de son armée à la journée de Pharsale, journée fameuse qui devoit décider de son sort. César pour récompenser ses services, le nomma son général de cavalerie, dès qu'il se fut fait élire dictateur, & l'envoya à Rome. *Antoine* au lieu d'y jouir de sa gloire, l'obscurcit. Il s'y livra à un luxe révoltant, & se plongea dans des débauches qui souleverent contre lui toutes les ames honnêtes. Ses excès allerent si loin, que César ne put se résoudre à le prendre pour collegue dans son troisieme consulat, & lui préféra Lepidus qui n'avoit pas les mêmes talens. Ce fut pour le retirer de sa crapule que César l'engagea à épouser Fulvie, femme grave & impérieuse qui, comme dit Plutarque, ne s'amusoit ni à ses laines, ni à ses fuseaux, ni aux soins domestiques, *& qui ne bornoit pas son ambition à dominer sur un simple particulier, mais qui vouloit commander à un mari qui commandoit aux autres, & être elle-même le général d'un mari qui étoit à la tête des armées : de maniere que Cléopatre devoit à Fulvie le prix des bonnes leçons qu'elle avoit données à Antoine pour lui apprendre à dépendre toujours de ses femmes : car c'est d'elle qu'elle le reçut si souple, & si accoutumé à leur obéir en tout.* *Antoine* ne fut pas plutôt époux qu'il apprit à rougir de ses intempérances. On n'eut plus à lui reprocher que le trop de foiblesse envers ses femmes. César songea alors à l'élever aux plus grands honneurs, & le prit pour son collegue lors de son cinquieme consulat, qui fut aussi le dernier de ce grand homme. Nous dirons à l'*article* César comment *Antoine* fut la cause innocente de sa mort : peu s'en fallut qu'il ne fût lui-même enveloppé dans son désastre. Les conjurés délibérerent si après avoir tué César, ils ne tueroient pas *Antoine*. Brutus s'y opposa de tout son pouvoir, voulant, dit Plutarque, qu'une action qu'ils avoient le courage d'entreprendre pour la défense des loix & de la liberté, fût pure & exempte de tout reproche d'injustice. Etrange réflexion de cet écrivain, d'ailleurs si judicieux. Dès qu'*Antoine* eut appris que les conjurés avoient consommé leur forfait, il se déguisa en esclave ; mais voyant que tout étoit tranquille, & que Brutus, retiré au capitole, protestoit ne vouloir exercer aucune violence sur les amis de César, il reprit les marques de sa dignité, & convoqua le sénat. Plutarque vante sa dextérité dans ces conjonctures embarrassantes. Il est vrai qu'il sut plaire également aux deux partis. Il empêcha les peres conscripts de délibérer sur cette importante question, savoir si César devoit être regardé comme tyran, & les fit prononcer pour la négative dans un décret par lequel le sénat confirmoit tout ce que César avoit fait depuis le commencement de sa dictature, & accordoit aux conspirateurs un pardon illimité. Cette conduite lui attira de grands éloges ; mais, dit Plutarque « l'enflure que lui causa la grande opi» nion que le peuple avoit de lui, bannit de sa tête » tout raisonnement sage, & lui fit croire qu'il seroit » le premier de l'empire s'il parvenoit à détruire le » parti de Brutus » : c'étoit effectivement son dessein. Ayant fait confirmer le testament de César, qui léguoit des sommes immenses au peuple, & prononcé son oraison funebre, il y eut une rumeur si grande, que les conjurés furent obligés de sortir de Rome. Peu s'en fallut que leurs maisons ne fussent réduites en cendre. Cette démarche lui attacha tous les partisans & tous les amis de César. Calpurnie sa veuve, alla le trouver, & lui confiant ses intérêts les plus chers, elle lui remit environ douze millions de notre monnoie. Elle lui donna des mémoires où son mari avoit écrit, non seulement tous les changemens qu'il avoit opérés dans le

gouvernement, mais encore le plan de ceux qu'il avoit projettés. C'étoit un recueil important, sur-tout depuis que le sénat avoit confirmé tous les actes de César. *Antoine* y inséroit chaque jour tout ce qu'il jugeoit à propos. Il créoit des offices, rappelloit les bannis, remettoit les prisonniers en liberté, proscrivoit les sénateurs qui lui étoient suspects; & toujours en vertu de ce qu'il disoit être dans les mémoires du dictateur. C'est ainsi que César régnoit après sa mort plus despotiquement qu'il n'avoit fait pendant sa vie : tout prouve, tout démontre qu'*Antoine* tendoit au rang suprême. Il y seroit monté sans beaucoup d'obstacles, lorsqu'il vit paroître un concurrent qui d'abord ne lui fit qu'une impression fort légere. C'étoit le jeune Caïus Octavius, mieux connu sous le nom d'*Auguste*. Adopté par César, il venoit en revendiquer l'héritage. Cette démarche déplaisoit à *Antoine* qui étoit dépositaire des riches trésors du dictateur. Il lui fit une réponse très-choquante :«Vous vous trompez, lui dit-il, si vous croyez » que César vous ait légué l'empire romain, aussi bien » que ses richesses & son nom. La mort du dictateur » doit apprendre à son fils adoptif que la constitution » d'une république libre rejette également les souverains électifs & les souverains héréditaires; & ce » n'est point à un jeune homme à interroger de son » chef un consul..... Sans moi on abolissoit jusqu'au » nom de César, on flétrissoit sa mémoire comme » celle d'un tyran; alors il n'y avoit ni héritage, » ni testament, ni adoption...... J'ai fait passer » quelques décrets favorables aux conspirateurs, » mais les raisons qui m'ont déterminé ne sont pas » de nature à être saisies par une personne de votre » âge. L'argent que vous demandez, ne monte pas » à une somme aussi considérable que vous pouvez » le croire; cet argent appartient à la république, » & les magistrats s'en sont servi pour les besoins » de l'état; je vous remettrai volontiers ce qui » m'en reste; mais permettez-moi, jeune homme, » de vous donner un conseil : prenez garde de vous » répandre en libéralités inutiles, servez-vous de » vos biens pour renvoyer des partisans qui s'attachent moins à vous qu'à votre fortune. Craignez » le peuple qui vous caresse, & montrez-vous » avare des bienfaits qu'il attend de vous. C'est un » monstre qui ne connoît d'autre guide que sa cupidité, & toujours prêt à vous payer d'ingratitude. » Vous êtes versé dans l'histoire grecque, & vous » savez que les favoris de la multitude n'ont qu'un » éclat passager, que l'amitié d'un peuple est plus » inconstante que les flots de la mer ».

Ce conseil intéressé étoit donné avec trop de hauteur pour conduire à la persuasion. Auguste n'étoit jeune que par ses années, la nature l'avoit comblé de tous les avantages que puisse desirer un homme d'état; & il n'étoit point encore sorti de l'enfance qu'on admiroit en lui une maturité de raison, rare même dans les personnes d'un âge avancé : *Antoine* ne tarda point à s'appercevoir de sa faute. Il se repentit de ne l'avoir point traité avec cette douceur, cette aménité que la politique exigeoit : mais la fierté ne lui permettant pas de changer de systême, il chercha par toutes sortes de moyens à le tenir dans l'abaissement, & ne laissa échapper aucune occasion de lui faire essuyer quelque humiliation. Cette conduite engagea Auguste à se jetter dans le parti du sénat. S'étant concilié l'estime de cette compagnie, dont Cicéron lui attacha les principaux membres, Auguste s'apprêta à lui demander raison les armes à la main. *Antoine* craignant l'événement d'une guerre civile, consentit à une conférence qui se tint au capitole. Si l'on en croit Plutarque, ce fut un songe dans lequel *Antoine* crut voir Auguste lui dresser des embûches, qui empêcha les suites de leur réconciliation : mais nous croyons que le vrai motif de leur nouvelle rupture, étoit celui dont nous rendons compte à l'*article* AUGUSTE. Cicéron qui ne pouvoit entendre prononcer le nom d'*Antoine*, fit passer un décret, par lequel on le déclaroit ennemi de la patrie. Cet orateur fit tant par ses sollicitations & par ses brigues, que le sénat envoya à Auguste les faisceaux & tous les ornemens de prêteur, & ordonna à Brutus, ainsi qu'aux consuls Hirtius & Pansa, de l'assister des troupes de la république. *Antoine* ne pouvant résister à leurs forces réunies, prit la fuite après avoir été vaincu aux environs de Modene. Sa défaite coûta bien cher à ses ennemis; ils la payerent de la vie des deux consuls.

Antoine traînant les débris de sa défaite, se retira vers les Gaules. Son dessein étoit de se joindre à Lepidus qui commandoit plusieurs légions dans cette contrée, & qui lui étoit en partie redevable de son élévation. Ce fut pendant cette retraite qu'il eut à soutenir toutes les incommodités de la guerre : mais cet homme qui venoit de scandaliser les Romains par sa vie voluptueuse & efféminée, montra dans sa disgrace une ame au-dessus des revers. C'étoit dans l'adversité qu'*Antoine* paroissoit vraiment grand. On le voyoit confondu avec les soldats, dont il relevoit le courage abattu par la misere & les fatigues. Il fut réduit à une extrêmité si triste, en passant les Alpes, que les troupes & lui-même ne vécurent que de racines & d'écorce d'arbres; on le voyoit porter à sa bouche de l'eau corrompue, & la boire sans témoigner le moindre dégoût. Arrivé sur les frontieres des Gaules, il écrivit à Lepidus qui lui fit une réponse peu satisfaisante. Ce faux ami lui mandoit que le sénat l'ayant déclaré ennemi de la patrie, il ne pouvoit unir sa banniere à la sienne, sans s'exposer au même décret; il l'assuroit cependant que jamais il ne le traiteroit en ennemi. *Antoine* ne s'en tint point à ce refus, il continua sa route, & alla camper près d'une riviere qui bordoit le camp de Lepidus. Le lendemain ayant pris les habits de deuil, il s'approcha des retranchemens. Les soldats émus par le récit de ses infortunes, n'en purent soutenir le spectacle. *Antoine* avoit la barbe longue, & les cheveux négligés; touchés jusqu'aux larmes, ils lui envoyerent deux officiers déguisés en courtisannes, lui dire d'attaquer le camp avec confiance, qu'ils étoient prêts à le recevoir, & même à tuer Lepidus, s'il en donnoit l'ordre. *Antoine* les remercia de leur zele, mais il leur recommanda de ne faire aucune insulte à leur général. Quel fut l'étonnement de Lepidus, lorsqu'à son réveil il apperçut *Antoine* dans sa tente entouré de ses propres gardes. Il se jetta à ses pieds en lui demandant la vie. *Antoine* aussi-tôt lui tend la main, l'embrasse en l'appellant son pere. Il le dépouilla du commandement, mais il lui laissa le titre de général avec tous les honneurs attachés à cette dignité. Juventius Laterensis ne voulant point être le témoin des maux qu'il voyoit prêts à fondre sur sa patrie, se donna la mort dans le tems que ces deux généraux s'embrassoient. *Antoine*, après avoir reçu les témoignages d'amour de sa nouvelle armée, se disposa à rentrer en Italie. Il se mit en marche avec dix-sept légions, & dix mille chevaux; il avoit de plus six legions qu'il laissa dans les Gaules pour faire respecter son autorité. L'armée qu'il conduisoit en Italie, n'étoit pas capable de le rassurer contre les caprices du sort : il avoit toujours contre lui le sénat, & les conjurés dont Brutus étoit le chef. Il étoit en proie aux plus vives inquiétudes, lorsque des deputés d'Auguste lui proposerent un accommodement de la part de ce prince. Cette réconciliation, funeste à la république, & inspirée par la politique, se fit

par la médiation de Lepidus, qui entra pour un tiers dans le partage de l'empire romain. Cet empire, élevé par 500 ans de vertus & de victoires, devint la proie de trois ambitieux qui l'acheterent par les crimes les plus atroces. Chacun d'eux exigea le sacrifice de ses amis : « la haine, dit Plutarque, & » la vengeance l'emporterent sur l'amitié & sur la » parenté. Auguste sacrifia Cicéron au ressentiment » d'*Antoine*; *Antoine* sacrifia à Auguste, Lucius César; » & tous deux souffrirent que Lepidus mît son » propre frere au nombre des proscrits. Rien jamais » ne fut plus cruel, plus brutal que cet échange. En » payant ainsi le meurtre par le meurtre, ils tuoient » chacun également ceux que les autres leur aban- » donnoient, & ceux qu'ils abandonnoient aux » autres : mais leur injustice étoit inconcevable à » l'égard de leurs amis qu'ils sacrifioient avec la » derniere inhumanité, sans avoir contre eux aucun » sujet de haine, pas même de plainte ». *Antoine* perdit en cette occasion cette réputation de bonté & d'humanité qu'il s'étoit acquise. Après s'être fait livrer la tête, ainsi que la main droite de Cicéron, il fit éclater une joie barbare en la voyant. Après s'être rassassié de ce spectacle, il les fit porter au milieu de la place publique, insultant encore aux manes de cet illustre orateur, & ne sentant point, dit Plutarque, qu'il insultoit plutôt à sa fortune par l'abus de sa puissance. Lorsqu'il eut assouvi ses vengeances, & réglé ses affaires dans Rome, il partit avec Auguste pour la Macédoine qui devoit être le théâtre de la guerre contre Brutus & Cassius, chefs des conjurés. Les écrivains s'accordent à lui donner l'honneur de cette guerre. Ils assurent qu'Auguste qui devoit seul en recueillir tout le fruit, n'en fut que le timide témoin. *Antoine*, vainqueur dans deux grandes batailles qui furent livrées dans les plaines de Philippe, usa de sa victoire avec la plus grande modération. Ayant trouvé le corps de Brutus dans la poussiere du camp, il gémit des malheurs de ce vertueux républicain, & voyant que la cupidité du soldat lui avoit enlevé jusqu'à ses vêtemens, il détacha sa cotte d'armes, & après l'en avoir couvert, il ordonna qu'elle servît à orner son bûcher. Il fit même punir du dernier supplice un de ses affranchis, pour avoir retiré des flammes cette cotte qui étoit d'un prix inestimable.

La journée de Philippe changea les destinées du monde; ce ne fut plus au sénat que les peuples & les rois allerent offrir leur hommage & leur encens, mais aux triumvirs qui exigerent bientôt du sénat même de semblables honneurs. *Antoine*, en parcourant la Grece, eut à sa cour tous les potentats de l'Asie. Les uns mendioient le prix de leurs services, les autres imploroient sa clémence. Sa marche sembloit un véritable triomphe. Les femmes des rois se disputoient l'honneur de mettre à ses pieds les plus magnifiques présens, & se croyoient un nouveau mérite d'en obtenir quelques regards : mais rien ne flatta plus son amour-propre que la réception que lui firent les Ephésiens. Les rues étoient jonchées de fleurs, & les murs décorés de tirses de couronne de lierre; les dames parées de leurs plus somptueux habits, portoient les attributs de Bacchus; les hommes déguisés en faunes & en satires, allerent à sa rencontre dans le plus superbe appareil; & au milieu des concerts les plus mélodieux, ils chantoient des vers à sa louange, & lui donnoient la valeur & la bonté de Bacchus.

Après avoir remercié les Ephésiens, *Antoine* fit dresser un tribunal au milieu de leur ville, & y cita tous les princes alliés & sujets de Rome, à qui il parla en maître. Il prit ensuite le chemin de la Cilicie. Ce fut dans cette contrée qu'il donna audience à la fameuse Cléopatre qui venoit s'excuser d'avoir fourni des secours aux partisans de la république. On sait par quelle magie cette reine voluptueuse parvint à mettre ce juge des rois à ses pieds (*V.* CLÉOPATRE, *Suppl.*). *Antoine* oubliant qu'il tenoit dans ses mains le sceptre du monde, s'assoupit dans le sein de cette princesse; insensible à la gloire, il laissa à ses lieutenans le soin de faire triompher les aigles romaines, & alla s'enivrer des délices d'Alexandrie. Depuis cette fatale époque, il ne fit plus rien de considérable par lui-même. Il remporta à la vérité quelques avantages sur les Parthes; mais il les acheta par tant de malheurs qui tous furent occasionnés par sa passion pour Cléopatre, qu'on ne sauroit lui en faire un mérite. Octavie, sœur d'Auguste, qu'il avoit épousée depuis la mort de Fulvie, pour sceller son alliance avec Auguste, fit d'inutiles efforts pour le tirer de cette langueur stupide. Elle partit de Rome, resolue de l'accompagner dans une nouvelle expédition qu'il méditoit contre les Parthes. Arrivée à Athenes, elle lui écrivit à Leucopolis (*autrement* Leucocome), le priant de se ressouvenir de leur union. Elle lui annonçoit de riches présens, & de nouvelles levées d'hommes & de chevaux qu'elle lui amenoit elle-même. *Antoine* se disposoit à recevoir cette tendre & vertueuse épouse, lorsque Cléopatre craignant d'être supplantée par une rivale dont les attraits étoient relevés par la modestie & les mœurs, employa les artifices d'une galanterie rafinée pour conserver sa conquête; & pour prouver l'excès de son amour, cette artificieuse princesse feignit d'être resolue à mourir. Ses abstinences attenuoient son corps, & rendoient sa beauté plus touchante. Fourbe jusqu'à contraindre la nature, elle versoit des larmes dont elle affectoit de rougir. *Antoine* trompé par ces artifices, porta la déférence pour elle jusqu'à défendre à Octavie de venir le joindre, sous prétexte qu'il alloit passer l'Euphrate. Octavie n'opposa à ces mépris que la douleur d'avoir perdu le cœur de son époux. Cette vertueuse romaine, occupée de ses devoirs, tandis que sa rivale étoit livrée aux voluptés, menoit une vie privée & obscure, n'ayant d'autre plaisir que d'élever ses enfans, & de leur inspirer une respectueuse tendresse pour un pere qui les sacrifioit à l'amour d'une étrangere.

Cet affront fait au sang des Césars, indisposa contre lui les Romains. L'affectation qu'il eut de triompher dans Alexandrie, honneur que Rome prétendoit avoir seule le droit de déférer, & l'indiscrétion qu'il eut de s'asseoir sur le trône d'Egypte, porta l'indignation publique à son comble. C'étoit pour la premiere fois qu'on voyoit un Romain revêtu des ornemens de la royauté. Son front étoit ceint d'un diadême, il portoit un sceptre d'or à la main, sa robe pourpre étinceloit de diamans; c'est ainsi que foulant la majesté romaine, il ne vouloit pas même lui appartenir par la forme des habits. Cléopatre assise à sa droite, parée des attributs de la déesse Isis, dont elle se donna le nom, fut reconnue pour sa femme, & proclamée reine d'Egypte, de Chypre, de la Lybie, de la Célé-Syrie, & Césarion qu'elle avoit eu de César, lui fut donné pour collegue. Les enfans qu'elle lui avoit donnés, eurent aussi leur partage. Tous eurent le superbe titre de *roi des rois*. L'aîné, nommé *Alexandre*, devoit avoir l'Arménie, la Médie & la Parthie, après qu'il en auroit fait la conquête. Ptolémée, le plus jeune, eut la Syrie, la Phénicie & la Cilicie. Ces jeunes princes prirent aussi-tôt les habits des peuples sur lesquels ils devoient bientôt régner, & choisirent leurs gens d'armes parmi les principales familles.

Octave tenoit à Rome une conduite bien différente; jaloux du rang suprême, il ménageoit l'estime des peuples, & ne négligeoit rien pour perdre

Antoine. Ce prince politique cacha ses motifs d'ambition sous les apparences du bien public, & faisoit des plaintes continuelles de ce que son collegue dépouilloit l'état par ses profusions, & en resserroit les limites au lieu de les étendre. Il fit aussi-tôt ses préparatifs, sous prétexte de tirer vengeance du mépris qu'*Antoine* avoit fait de la majesté romaine. *Antoine* instruit de l'abîme qui se creusoit sous ses pas, envoya des députés à Rome, & quitta les bords de l'Araxe. Il rejoignit Canidius qui campoit aux environs d'Ephese avec seize légions. Cléopatre ne tarda pas à le suivre dans cette ville, pour prévénir toute réconciliation avec César & Octavie. Les plus sages murmuroient de voir une femme dominer dans le camp, & introduire sous la tente le luxe d'une cour efféminée. *Antoine* sentoit lui-même combien ce scandale révoltoit les esprits, mais entraîné par la force de son penchant, il n'écoutoit que les conseils de ses flatteurs qui lui représentoient que la présence de cette reine étoit nécessaire pour entretenir le courage des Egyptiens; que d'ailleurs Cléopatre instruite dans l'art de gouverner, pouvoit marcher de pair avec les grands hommes. Ce conseil flattoit trop la passion d'*Antoine*, pour être rejetté. Il se rendit à Samos où se trouverent tous les rois ses alliés, qui ne sembloient que les premiers sujets d'une reine enivrée de sa grandeur. Tous les jours furent marqués par des fêtes & des festins où l'on étaloit tout le luxe asiatique. Dans un voyage qu'il fit à Athenes, il voulut que l'on rendît à son amânte les mêmes honneurs qui avoient été déférés à Octavie quelque tems auparavant. Il exigea qu'ils lui fissent une députation dont lui-même étoit le chef. Ce fut-là qu'il tint un conseil où l'on opina qu'il falloit déclarer la guerre à Auguste, & répudier Octavie. S'il eût profité du moment, il accabloit son ennemi qui n'avoit point encore rassemblé toutes ses forces : mais plongé dans une ivresse brutale, il remit à l'année suivante une guerre qu'il eût terminée sans péril.

Des députés admis au sénat y déclarerent son divorce avec Octavie. Les esprits déja révoltés par ce premier outrage, furent saisis de la plus vive indignation à la lecture d'un testament qu'Auguste prétendoit être le sien. *Antoine*, par ce testament qui paroît avoir été supposé par son rival, instituoit pour ses héritiers, les enfans qu'il avoit eus de la reine d'Egypte, & ordonnoit que son corps fût transféré à Alexandrie, n'importe dans quel lieu du monde il mourût. Autorisé par un décret du peuple, Auguste déclara la guerre à Cléopatre. Ce prince artificieux auroit blessé la politique, en comprenant *Antoine* qui ne pouvoit combattre pour cette reine, qu'en s'avouant l'ennemi de sa patrie. C'étoit un ménagement pour les chefs du parti contraire qui avoient un reste de crédit dans Rome. La guerre devint inévitable. Ces deux rivaux intéresserent à leur querelle presque tous les peuples connus. *Antoine* eut sous ses enseignes toutes les nations Africaines, depuis l'Ethiopie jusqu'à la Cyrénaïque, & les Asiatiques soumises, alliées ou tributaires de Rome. Il comptoit parmi ses lieutenans Bocchus, Tarcondeme, Archelaüs, Philadelphe, Mithridates & Adallas, tous décorés du diadême. Octave commandoit à tous les peuples Africains, placés à l'occident de la Cyrénaïque, & à tous ceux de l'Europe, dont il faut cependant excepter les Sarmates, les Germains & les Bretons dont il n'avoit que quelques essaims. Vainqueur du fils du grand Pompée, ses flottes lui assuroient l'empire des mers. Ses troupes qui fixoient les yeux de l'univers étonné, se rendirent par mer & par terre aux environs d'Actium. Canidius, lieutenant général d'*Antoine*, lui conseilla d'éviter le combat de mer qu'Auguste desiroit, & sur-tout de renvoyer Cléopatre en Egypte ; mais la volonté de cette reine impérieuse l'emporta sur la sagesse de ce conseil. *Antoine* disposa sa flotte composée de deux cens gros vaisseaux bien garnis de soldats, mais dépourvus de matelots. Un vieil officier, qui servoit sous lui depuis un grand nombre d'années, gémit de ce qu'il s'exposoit à être vaincu, lorsque ses troupes de terre lui promettoient la victoire la plus complette. Mon général, lui dit-il, que ne vous fiez-vous à ces cicatrices & à cette épée, plutôt qu'à ce bois pourri? Laissez la mer aux Egyptiens & aux Phéniciens, gens nourris sur cet élément; mais à nous autres Romains, donnez-nous la terre où nous sommes accoutumés à braver la mort, & à chasser devant nous nos ennemis. *Antoine* le rassura en lui tendant la main. Cinq jours après que les deux flottes eurent été en présence, *Antoine* leva l'ancre, & s'avança à la hauteur qu'il avoit résolu de tenir pendant l'action. Elle commença vers les six heures du matin. Cette bataille sembloit un combat de terre, ou plutôt un siege de ville. Les galeres d'*Antoine* s'élevoient au-dessus de celles d'Octave, comme autant de citadelles ; elles étoient garnies de tours, d'où les soldats lançoient les mêmes armes dont on use dans la défense des places. Celles de César plus légeres, mais plus nombreuses & mieux équipées, attaquerent ces lourdes masses, & ne pouvant les endommager avec leurs éperons, elles jetterent dans les tours des matieres enflammées ; le combat continuoit avec une ardeur égale des deux côtés, lorsque Cléopatre déployant ses voiles, passe à travers les deux armées, & dirige sa route vers le Péloponese avec son escadre, composée de soixante galeres. *Antoine* oubliant sa flotte, & s'oubliant soi-même, vole à sa suite. Ayant atteint son vaisseau, il quitte le sien & s'assied sur le tillac la tête dans ses mains, les coudes sur ses genoux, il passa trois jours dans cette attitude, & gardant un morne silence, également humilié de sa passion & de sa défaite. Arrivé au cap de Tenare, il leva enfin les yeux, & les tournant vers Cléopatre, il oublia sa perfidie, & se livra avec une nouvelle complaisance à ses caresses trompeuses. Sa flotte combattit long-tems avec courage, & ne fut vaincue que par un vent contraire. La plupart de ses vaisseaux furent pris, coulés à fond ou dispersés. Son armée de terre, qui étoit forte de cent mille hommes, se rendit sans tirer l'épée, ayant été trahie & abandonnée par ses chefs. De Tenare, Cléopatre se rendit en Egypte, & *Antoine* en Lybie où il avoit une armée qui étoit sa derniere ressource. Ayant appris que ces troupes infidelles s'étoient déclarées pour Octave, il se seroit donné la mort, si ses amis ne lui eussent conseillé de vivre pour les défendre. Se voyant alors général sans armée, il alla rejoindre Cléopatre à Alexandrie, où il la trouva occupée du plus vaste projet qu'eût pu concevoir une femme : c'étoit de voiturer sa flotte à travers l'Isthme de Suez, & de gagner par la mer Rouge des régions inconnues, pour y vivre à l'abri des guerres & de la servitude. L'ayant détournée de ce projet, il se livra à des fêtes qui marquoient plus sa stupidité, que son goût pour les plaisirs. L'impossibilité de continuer la guerre, l'engagea de recourir à la négociation. Il demandoit à Octave de le laisser vivre simple particulier dans Athenes, s'il lui refusoit le gouvernement d'Egypte. Il crut le fléchir en lui rappellant le souvenir de leur ancienne amitié. Octave reçut ses présens, & ayant renvoyé ses ambassadeurs sans réponse, il continua sa route vers Alexandrie. *Antoine* instruit de la prise de Peluse, résolut d'arrêter son ennemi dans sa marche. Il le chargea avec autant de valeur que de prudence, & le vainquit dans un combat de cavalerie. Ce premier avantage

ranima son espoir. Il engagea une nouvelle action, dont le mauvais succès l'obligea de chercher une retraite dans les murs d'Alexandrie. Octave l'y suivit, & campa près de l'Hippodromé, d'où il entretint des intelligences avec la reine. *Antoine* trahi au-dedans, & attaqué au-dehors, fit une vigoureuse sortie sur les assiégeans, dont la cavalerie se retira en désordre. Fier de cette victoire, il rentra dans le palais, le sabre nud & sanglant. Il salue Cléopatre d'un baiser, & lui présente un soldat qui s'étoit montré son émule. On célébra cette journée par un festin, où *Antoine* fit paroître la gaieté d'un philosophe aimable & détaché : « Mes amis, dit-il à ses officiers, traitez-moi bien aujourd'hui, il est incertain si vous me verrez demain, & si vous ne ferez pas à d'autres maîtres ». Voyant que ces paroles prononcées avec un sourire adressé à ses amis, les faisoient fondre en larmes, il essaya de les consoler, & il leur dit qu'il ne les meneroit point avec lui, où il alloit plutôt pour mourir avec gloire, que pour vaincre ou pour se sauver. Le lendemain, comme il rangeoit son armée en bataille, il vit sa flotte & sa cavalerie passer du côté de César. Se voyant trahi & privé de toute espérance, il rentre dans la ville, gémissant de ce qu'une femme, pour laquelle il alloit se sacrifier, le livroit à son ennemi.

La perfide Cléopatre craignant sa colere & son désespoir, se retira dans son tombeau, d'où elle lui fit dire qu'elle étoit morte : « Qu'attends-tu donc » *Antoine*, s'écria-t-il aussi-tôt en détachant sa cui» rasse, qu'attends-tu ! la fortune ne t'a-t-elle pas » tout ravi ? . . . . chere Cléopatre, je ne me plains » pas de ce que je vais te rejoindre ; mais un empe» reur, un romain devoit-il se laisser vaincre par » une femme en magnanimité » ? aussi-tôt se tournant vers Eros, le plus cher de ses affranchis, il lui rappella sa promesse de le tuer dès qu'il lui en donneroit l'ordre. Eros aussi-tôt tira son épée & la leva, comme pour l'en frapper, mais tout-à-coup détournant la vue, il se la passa au travers du corps, & tomba mort aux pieds de son maître. *Antoine* s'écria, Généreux Eros, tu m'apprens mon devoir : aussi-tôt il se perce le flanc, & se jette sur un lit où il appelle la mort, trop lente à venir à son secours. Ses mains foibles ne peuvent élargir sa blessure ; il redemande son épée à ses amis, que l'excès de la douleur éloigne de ce spectacle funeste. Cléopatre apprenant qu'il meurt pour elle, qu'il lui adresse ses derniers soupirs, lui fait savoir qu'elle est encore vivante ; il ordonne sur le champ à ses esclaves de le porter dans le tombeau où elle s'étoit retirée. Cléopatre soupçonnant la foi d'Auguste, & craignant d'être surprise par ses émissaires, ne fit point ouvrir les portes. Elle parut aux fênetres, d'où elle jetta des cordes, auxquelles on attacha *Antoine*, qui, flottant en l'air & expirant, tournoit encore ses regards vers elle. Quelle situation pour un chef qui, quelques mois auparavant, commandoit à tant de rois ! dès qu'il fut dans les bras de Cléopatre, il lui conseilla de vivre, si elle le pouvoit avec gloire ; & sur ce qu'elle fondoit en larmes voyant sa plaie & son corps couverts de sang : « Consolez-vous, lui dit-il, & au lieu de gémir de » ma disgrace, louez mon bonheur. La fortune m'a » comblé de tous ses biens, je me suis vu le plus » grand, le plus glorieux & le plus puissant homme » de la terre, & à la fin de mes jours moi romain » je ne suis vaincu que par un romain ». Il eut à peine fini ces paroles qu'il expira sur le sein de Cléopatre, dans la soixante-troisieme année de son âge, d'autres disent dans la cinquante-sixieme. Il laissoit sept enfans qu'il avoit eus de ses trois femmes, Fulvie, Octavie & Cléopatre. On ne sait quel fut le sort de ses deux fils Alexandre & Ptolemée que lui avoit donnés la reine. La vertueuse Octavie éleva sa fille Cléopatre avec le même soin que ses propres enfans, & la maria à Juba, roi de Mauritanie, l'un des princes les plus accomplis de son siecle. Antillus, l'aîné des fils qu'il avoit eus de Fulvie, fut livré par son propre gouverneur entre les mains des soldats d'Octavien, qui le firent périr par les ordres de leur maître. Julius Antonius, frere puîné d'Antillus, & issu de la même mere, fut un des principaux favoris d'Auguste, & épousa Marcella, fille d'Octavie sa belle-mere ; mais s'étant permis des libertés peu respectueuses avec la voluptueuse Julie, fille unique de l'empereur, il fut puni du dernier supplice. Octavie lui donna deux filles, toutes deux nommées *Antonia*. La premiere qui fut mariée à L. D. Enobarbus, donna le jour à Cn. Domitius, pere de l'empereur Néron. La cadette, aussi vertueuse que sa mere qu'elle égaloit en beauté, épousa Drusus, fils de Tibere & de Livie, & gendre d'Auguste. Ce fut de ce mariage que sortirent Germanicus, si célebre par les regrets dont les Romains honorerent sa mémoire, & l'empereur Claude qui régna avant Néron. Caius Caligula, fils de Germanicus, régna pareillement dans Rome. Si *Antoine*, avant sa mort, eût su lire dans le livre des destins, il eût été satisfait en voyant sa race sur un trône fondé par son ennemi qui lui refusoit une maison dans Athenes. (*M—Y.*)

§ ANTOINE (*l'ordre militaire de saint*), fut établi en 1381, par Albert de Baviere comte de Hainault, de Hollande & de Zélande, dans le dessein où il étoit de faire la guerre aux Turcs.

Les chevaliers sont ecclésiastiques, ils portoient autrefois deux *T* (nommés *taux*) l'un sur l'autre, une ceinture d'hermite bleue en cercle bordée d'or avec un fermail à fenestre en sa partie inférieure ; & à dextre au même niveau étoit attachée une béquille avec une clochette aussi d'or ; cette béquille étoit posée en bande sur le premier *tau*, *pl. XXV. fig. 59. de Blason*, *du Dictionnaire rais. des Sciences*, *Arts*, & *Métiers*. (*G. D. L. T.*)

§ ANTOINE (*l'ordre militaire de saint*), en Ethiopie, fut institué en 370 par Jean dit *le saint*, empereur d'Ethiopie, fils de Caius aussi surnommé *le saint* ; il voulut que les chevaliers eussent sur un habit noir une croix bleue bordée d'or, dont le haut & la traverse se termineroient en fleurons & le bas seroit paté.

Leur étendart est noir chargé d'un lion tenant en ses pates de devant un crucifix avec ces mots, *vicit leo de tribu Juda*, c'est-à-dire *le lion de la tribu de Juda a vaincu.*

On doute de l'institution de cet ordre, il n'en est fait aucune mention dans l'histoire d'Ethiopie par Ludolf. (*G. D. L. T.*)

ANTOINE (*le pic de Saint*), *Géogr.* très-haute montagne du Japon, sur la côte d'Eso. On prétend qu'elle renferme de riches mines d'argent & qu'elle produit une grande quantité de beaux arbres de diverses especes tous fort hauts & très-propres à faire des mâts. (*C. A.*)

ANTONINOPOLIS, (*Géogr.*) ancienne ville d'Asie sur le Tigre, entre les monts Taurus & les plaines de Mésopotamie. L'histoire qui nous parle de cette ville ne nous dit point en quel lieu précisément elle étoit située ; tout ce que nous savons c'est que l'empereur Constantius en aima beaucoup le séjour & qu'il y fit bâtir un beau palais. (*C. A.*)

ANTRODOCO, (*Géogr.*) petite ville du royaume de Naples en Italie. Elle est dans l'Abbruze ultérieure sur la petite riviere de Velino, entre la ville d'Aquila & celle de Rieti. (*C. A.*)

ANTROS, (*Géogr.*) petite île de France en Guyenne, située à l'embouchure de la Garonne &

où est bâtie la tour de Cordouan qui sert de phare aux vaisseaux qui entrent dans cette riviere pour aller à Bourdeaux. (*C. A.*)

ANTSJAC, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) nom Javanois d'une espece de figuier dont Rumphe a fait graver une bonne figure, quoiqu'incomplette, dans son *Herbarium Amboinicum, vol. III. page 142, pl. XCI & XCII*, sous la dénomination d'*arbor conciliorum*, qui veut dire, *arbre des assemblées*; c'est ce que rend fort bien le mot Hollandois *pitsjaar-boom*. Les Malabares l'appellent *areti*; les habitans d'Amboine, *aymahu* & *ay-pacca-java*; ceux de Mattarame, *bandira*; ceux de Banda, *camibelo*; ceux de Ternate, *hate-java*; ceux de Lœhoe, *titawey*, c'est-à-dire, *l'arbre ombrageux*; les Macassares, *caju-bodi*; les Malays, *coledjo*; les Hollandois l'appellent encore, *drommel-boom* & *pagode-boom*, c'est-à-dire, *arbre des pagodes*, sans doute à cause de son usage.

C'est un arbre qui ne s'éleve guere au-delà de vingt pieds, mais qui étend horizontalement ses branches de la même longueur, de sorte qu'il forme une espece de parasol ou de cime discoïde du diametre de quarante à cinquante pieds, portée sur un tronc de six pieds environ de hauteur sur trois de diametre, très-irrégulier, anguleux, comme composé de plusieurs troncs, ou, pour parler plus exactement, creusé de nombre de fossettes ou de cavités dont les séparations ressemblent à des anastomoses ou à un ouvrage en réseau.

Ses feuilles sont alternes, disposées circulairement, assez serrées le long des branches, & pendantes à un pédicule cylindrique deux fois plus court qu'elles. Elles sont arrondies ou taillées en cœur, sans échancrure à leur origine, mais terminées par une pointe assez courte, longues de trois pouces au plus, de moitié moins larges, lisses, d'un verd gai, à une nervure dessous avec quatre côtes alternes de chaque côté, accompagnées à leur origine d'une stipule en écaille opposée à leur pédicule, qui les enveloppe d'abord en forme de capuchon conique, & qui tombe au moment de leur developpement.

A l'aisselle de chacune de ces feuilles sortent deux figues ou enveloppes de fleurs, sphériques, sessiles, de quatre lignes au plus de diametre, creusées d'un grand ombilic à leur sommet, d'abord d'un verd-pomme pointillé de blanc, ensuite purpurines, enfin d'un verd noir dans la maturité, molles, d'une saveur douce, mais fades, couvertes sur leurs parois de quantité de graines noirâtres, qui laissent un vuide à leur centre. Chaque figue porte en-dessous à son origine, comme la figue commune, une enveloppe en forme de calice à trois petites feuilles triangulaires.

L'*antsjac* ne fructifie pas constamment dans la même saison. Souvent il reste un an sans porter de fruits, quelquefois il en porte deux fois dans la même année, & pour l'ordinaire ils mûrissent en novembre & en décembre; les oiseaux les mangent alors, de sorte qu'on a peine à en trouver. Dès qu'ils approchent de leur maturité, les feuilles noircissent & commencent à tomber, de sorte que l'arbre reste quelque tems nud, comme s'il étoit mort, & ressemble alors assez bien à certains coraux ou madrepores.

Ses racines sont toutes sous terre, & il ne jette aucuns fils de ses branches, quoiqu'on en voie quelquefois sortir quelques-unes des grosses branches; mais ils sont si courts, qu'ils ne vont jamais jusqu'à terre au point d'y prendre racine.

Qualités. Cet arbre est originaire des îles Java, Baleya & Celebe, d'où il a été transplanté dans celle d'Amboine & de Banda, au rapport de Rumphe. Il croît si promptement, qu'en trente années son tronc acquiert jusqu'à trois pieds en diametre. A telle partie qu'on le blesse, soit à son tronc, à ses branches ou à ses feuilles, il répand une liqueur laiteuse, très-abondante, épaisse, douce, sans âcreté. Quoique peu élevé, il est sujet à être renversé & déraciné par les coups de vent.

Usages. Les habitans d'Amboine cultivent cet arbre autour de leurs habitations à cause de son ombrage qui est très-épais, & ils en entrelacent & dirigent les branches qui s'élevent droit, de maniere qu'elles s'étendent horizontalement; ils relevent au contraire & soutiennent avec des pieux celles qui penchent trop vers la terre, & parviennent par ce moyen à donner la forme de parasol à ceux qui ne la prennent pas naturellement. Son bois ne sert à aucun usage.

Ses feuilles, tant qu'elles sont jeunes ou d'un beau verd, servent de nourriture aux hommes & à leurs troupeaux de bœufs & de chevres; les oiseaux & les chauve-souris en mangent aussi, & sur-tout l'éléphant qui préfere les feuilles de toutes les especes de figuier à celles des autres arbres. Les hommes mangent ces feuilles aussi bien crues que cuites. Ses fruits bien mûrs se mangent aussi: mais ils sont fades, moins bons que la figue commune, & pour l'ordinaire on les abandonne aux oiseaux, & sur-tout aux chauve-souris qui les recherchent avec avidité.

Les femmes d'Amboine enlevent l'écorce de son tronc, la pilent avec le riz & les fleurs du manori & en forment une pâte dont elles se frottent le visage & le corps pour se décrasser la peau & la rendre plus claire & plus unie. C'est en dépouillant ainsi cet arbre de son écorce qu'elles parviennent à augmenter les cavités qui sont naturelles à son tronc, ce qui contribue aussi à le faire périr. Lorsqu'elles ont à chanter pendant les nuits entieres, comme il leur arrive dans certains jours de fête, elles en mâchent les feuilles crues pour se rendre la voix claire & nette. La décoction de ses feuilles & de son écorce se boit dans les catarres dont les humeurs sont gluantes & oppriment la poitrine; elle les mûrit, en dissout la viscosité & dispose à l'expectoration.

Remarques. M. Linné a confondu l'*antsjac* avec l'arealu du Malabar qu'il appelle *ficus religiosa foliis cordatis, oblongis, integerrimis, acuminatissimis*, dans son *Systema naturæ, édition de 1767, page 681, n° 3*. Mais l'arealu en differe beaucoup: il forme un arbre beaucoup plus élevé, moins étendu en largeur; ses feuilles sont plus grandes, terminées par une pointe beaucoup plus longue, & portées sur un pédicule à peine une fois plus court qu'elles; enfin ses figues sont un peu plus grosses, d'un rouge clair, & marquées d'un ombilic beaucoup moins grand. Rumphe fait les mêmes réflexions, & se contente de le comparer à l'arealu; mais il le croit être le même que l'arbre des pagodes qui croît dans l'Inde ancienne, dans la Perse & à Gugeratte, & que le grand arbre de Laar, dont les voyageurs disent des merveilles, & qui peut couvrir de son ombre plusieurs milliers d'hommes. On l'appelle *arbre des pagodes*, selon Rumphe, parce que les gentils de l'Indostan en plantent le long de leurs chemins, dans les places publiques & par-tout où ils veulent se procurer de l'ombre, & que lorsqu'ils sont vieux & bien grands, ils placent dans une petite niche pratiquée dans leur tronc la figure de leur idole qu'il appellent *pagode*. Mais l'arbre des pagodes jette des racines de toutes ses branches, & est connu au Malabar sous le nom d'*itti-alu*; enfin c'est un arbre fort différent & bien plus vaste que l'*antsjac*. (*M. ADANSON.*)

ANTU, s. m. (*Hist. nat. Botan.*) plante des îles Moluques, dont Rumphe a publié une assez bonne figure, mais incomplette, dans son *Herbarium Amboinicum, volume IV, page 38, planche XIV*, sous

le nom de *goffypium dæmonis*, qui répond au nom Malays *capas antu*. Les habitans d'Amboine l'appellent *nitu*; ceux de Baleya *tutup*.

C'eft un arbriffeau qui croît à la hauteur de dix à douze pieds, dans les vallons fablonneux & ftériles d'Amboine, de Java, Baleya & Borneo. Il forme un buiffon ovoïde, une fois plus long que large, compofé de plufieurs tiges cylindriques de deux à trois pouces de diametre, garnies du haut en bas de branches alternes, menues, affez ferrées, difpofées circulairement & horizontalement, cylindriques, couvertes de poils piquans & d'épines très-fines, à-peu-près comme celles du framboifier, mais plus petites.

Ses feuilles font alternes, fort ferrées, difpofées fur un même plan fur les branches, & comme pendantes, de maniere que le feuillage paroît applati. La forme & la grandeur de ces feuilles eft différente fur le même pied: celles des jeunes plantes qui garniffent la tige ou les groffes branches, font grandes de fept à huit pouces, arrondies, à trois lobes triangulaires à dentelures peu fenfibles, & portées fur un pédicule égal à elles & qui a quelquefois douze pouces de longueur; celles au contraire des vieilles branches font taillées en cœur très-alongé de fept à huit pouces, une fois moins larges, portées fur un pédicule dix fois plus court: toutes font molles au toucher, velues en-deffous, & femées par-tout de poils étoilés femblables à une farine jaunâtre, qui caufent des démangeaifons à la peau dès qu'ils y touchent.

Les fleurs font quelquefois folitaires, axillaires, mais plus communément difpofées, au nombre de douze, en une panicule qui termine les branches, & portées chacune fur un péduncule deux fois plus court qu'elles. Elles reffemblent parfaitement à celles du trionon de Théophrafte, c'eft-à-dire, que leur calice eft double, l'extérieur de cinq feuilles linéaires, l'intérieur monophylle, enflé en cylindre découpé jufqu'au quart feulement de fa longueur en cinq dentelures triangulaires; leur corolle eft compofée pareillement de cinq pétales jaunes à fond purpurin rouge ou noir, attachés enfemble par une colonne formée par les filets réunis de trente étamines qu'elle porte. Le ftyle de l'ovaire enfile cette colonne, & fe partage un peu au-deffus des étamines en cinq branches terminées chacune par un ftigmate fphérique. L'ovaire devient en mûriffant une capfule membraneufe, ovoïde, à cinq angles, affez femblable à celle de l'abelmofc, mais un peu moins grande, longue d'un pouce & demi, moins large de moitié, hériffée de poils piquans, divifée intérieurement en cinq loges qui s'ouvrent en cinq valves ou battans, partagés chacun dans leur milieu par une cloifon mitoyenne aux bords de laquelle font attachées de chaque côté quatre à fept femences ovoïdes, courbées en forme de rein, & brunes.

Qualités. Cette plante n'a ni faveur ni odeur dans aucune de fes parties.

Ufages. Les habitans de l'île Baleya emploient la racine pilée de cet arbriffeau en cataplafme pour guérir la galle. Mais le principal ufage qu'ils en font confifte à en tirer un fil analogue à notre chanvre; pour cet effet ils en coupent les tiges & les groffes branches en bâtons de deux à trois pieds de longueur, les enterrent dans la boue pendant deux à trois jours, c'eft-à-dire jufqu'à ce qu'elles foient affez pourries pour que leur écorce extérieure, qui eft rude, puiffe s'enlever aifément en la ratiffant, & laiffe à découvert l'écorce intérieure ou le liber qui eft très-blanc, qu'ils en féparent, & qui leur fournit un fil très-fin dont ils font des toiles & des cordages.

Remarques. L'*antu* eft, comme l'on voit, une efpece de trionon de Théophrafte, qui a pareillement le calice intérieur enflé, & la capfule à cinq loges & cinq valves, avec une cloifon intermédiaire. (*M. ADANSON.*)

ANTY, f. m. (*Hift. nat. Botaniq.*) nom Malays d'une efpece de folanum ou morelle, commune aux îles Moluques autour des habitations, & très-bien gravée, quoique fans détails, par Rumphe dans fon *Herbarium Amboinicum*, *volume VI*, *page 62*, *planche XXVI*, *figure 2*, fous la dénomination de *halicacabus baccifer.* Les habitans de Java l'appellent *ranti.*

C'eft une herbe annuelle qui s'éleve fous la forme d'un buiffon ovoïde obtus, de trois pieds de hauteur, fur une largeur une fois moindre. D'une racine fibreufe très-ramifiée, blanche, longue de quatre à cinq pouces, s'éleve une tige courte cylindrique, qui fe partage dès fon origine en huit à dix branches alternes, difpofées circulairement, affez écartées, mais peu ouvertes, fous un angle qui a à peine 25 dégrés, vertes, comprimées ou applaties, triangulaires, à angles aigus ou comme ailés. Les feuilles font difpofées alternativement & circulairement le long de ces branches à des diftances affez grandes: elles font elliptiques pointues aux deux bouts, verd-noires, affez femblables à celles du piment, *capficum*, mais plus molles, ce qui les rend un peu ondées, longues de quatre à cinq pouces, une fois moins larges, à une feule nervure longitudinale accompagnée de cinq à fix côtes alternes de chaque côté, portées fur un pédicule trois ou quatre fois plus court, demi-cylindrique, ailé légérement fur fes côtés comme celle du bliton. De leur aiffelle il fort communément un bourgeon qui avorte ou au moins qui confifte en deux petites feuilles inégales en grandeur & qui ont l'apparence trompeufe de deux ftipules.

Les corymbes des fleurs fortent, non pas de l'aiffelle des feuilles, mais dans les intervalles qu'elles laiffent entr'elles le long des branches. Chaque corymbe confifte en quatre à cinq fleurs purpurines à antheres jaunes, portées chacune fur un péduncule égal à elles, & raffemblées au bout d'un péduncule commun de même longueur. Chaque fleur eft compofée comme celle de la morelle, *folanum*, d'un calice & d'une corolle d'une feule piece à cinq divifions égales, de cinq étamines & d'un ovaire, qui devient en mûriffant une baie fphéroïde de la groffeur d'un pois, un peu applatie en deffus ou déprimée: liffe, luifante, toujours verte, à deux loges, contenant un fuc aqueux & des graines plates, lenticulaires, blanchâtres.

Qualités. Les feuilles de l'*anty* ont un goût d'herbe plus agréable que celui du bliton ou de la brede, & fort approchant de celui de la poirée ou de l'épinard. Ses baies ont une acidité agréable & comparable à celle des fruits de l'alkekenge.

Ufages. Dans l'île Baleya, où cette plante croît naturellement auprès des maifons, les habitans en mangent les feuilles qu'ils font cuire par préférence au bliton; ils les mêlent auffi dans l'efpece de mets qu'ils appellent *fajor;* ce qui paroîtra d'autant plus furprenant, que l'on fçait qu'en général les plantes de la famille des folanum font des narcotiques puiffans & très-dangereux.

Remarques. M. Linné a confondu l'*anty* avec l'efpece de folanum que Dillen appelle *folanum Guineenfe fructu magno inftar cerafi*, dont il a gravé une bonne figure dans fon *Hortus Elthamenfis* au *n°* 354, & il lui a donné le nom de *folanum Guineenfe*, *ramis angulatis dentatis*, *foliis integerrimis glabris*, dans fon *Species plantarum* de 1753, *page 186.* Non content de cette premiere confufion, M. Linné a cru pouvoir la réunir avec fix autres efpeces, fous le nom commun de *folanum nigrum caule inermi herbaceo*, *foliis*

foliis ovatis dentato angulatis racemis distichis patentibus, dans la derniere édition de son *Systema naturæ* imprimé en 1767, *page 173*, *n° 15*. Mais non-seulement cette espece differe de celle que Dillen appelle *solanum Guineense*, par sa forme, par la grandeur de ses feuilles, par la petitesse de ses fruits; les autres especes different aussi entr'elles, comme on le verra à leur article. (*M. ADANSON.*)

ANVALI, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) nom Brame d'une plante des Indes dont Van-Rheede a publié une figure assez médiocre sous le nom Malabare *nilica-maram*, dans son *Hortus Malabaricus*, *vol. I. pag. 69. pl. XXXVIII.* Commelin dans ses notes l'appelle, *acaciæ foliis Malabarica*, *fructu rotundo*, *semine triangulo.* Zanoni l'a figurée aussi sous le nom de *nellika* dans son *Hist. pag. 159*, *pl. LXI.* C'est le *myrobalanus emblica* des boutiques & de Rumphe qui en a donné la meilleure figure que nous ayons dans son *Herbarium Amboinicum*, *vol. VII*, *pag. 1*, *pl. I.* Les Portugais l'appellent *nilikay*; les Malays, *boa-malaca*; les Chinois, *ya-kam*; M. Linné lui donne le nom de *phyllanthus*, *emblica*, *foliis pinnatis floriferis*, *caule arboreo*, *fructu baccato*, dans son *Systema naturæ* imprimé en 1767, *page 620*.

C'est un arbre moyen de 20 à 25 pieds de hauteur, qui croît à Malacca & sur toute la côte du Malabar dans les terreins sablonneux & pierreux. Sa racine est épaisse, très-fournie de fibres capillaires, à écorce noirâtre au-dehors & rougeâtre intérieurement. Il a une forme conique approchante de celle de l'if, mais moins pointue, trois à quatre fois plus longue que large, étant composé d'un tronc épais d'un pied au plus, à écorce noirâtre, garni du haut en bas de branches alternes assez rares, ouvertes horisontalement, cylindriques, peu épaisses, entourées d'autres branches plus serrées, très-menues, écartées aussi horisontalement, ordinairement alternes, & quelquefois comme opposées ou rapprochées deux à quatre pour sortir du même point.

C'est sur ces menues branches, que sont rangées les feuilles alternativement des deux côtés sur un même plan, de maniere qu'elles imitent parfaitement les folioles ailées de tamarin dont elles ont à-peu-près la forme & la grandeur. Elles sont elliptiques, obtuses aux deux extrémités ou de même largeur par-tout, deux fois plus longues que larges, menues, plates, d'une substance solide & dense, avec une seule nervure longitudinale, d'un verd brun en-dessus, d'un verd clair en-dessous, portées sur un pédicule cylindrique très-court, qui est accompagné à son origine de deux petites stipules coniques en pointe qui restent après leur chûte, de sorte que les branches paroissent rudes & comme épineuses. Ces feuilles ont toutes les nuits un mouvement par lequel elles se couchent les unes sur les autres pour ne s'ouvrir que le lendemain matin vers le lever du soleil, à-peu-près comme font les folioles des plantes légumineuses; avec cette différence que celles-ci se plient sur leur pédicule commun, au lieu que celles de l'*anvali* se couchent sur les branches mêmes, distinction qui n'a pas encore été faite par les botanistes qui ont confondu jusqu'ici cette espece de mouvement avec celui des feuilles de la plupart des plantes légumineuses.

De l'aisselle de chacune de ces feuilles sortent deux à trois petites fleurs en bouton sphérique blanchâtre, portées sur un péduncule très-court, & pendantes en bas de maniere qu'elles s'ouvrent en regardant la terre. De ces fleurs, l'une est femelle, les autres sont mâles. Elles sont toutes composées d'un calice verd à six feuilles & d'une corolle verte à six pétales blancs semblables au calice. Les mâles ont depuis trois jusqu'à cinq antheres jaunes réunies par leurs filets ou portées sur un seul filet qui en occupe le centre. Les fleurs femelles au contraire n'ont pas d'étamines, mais un ovaire sphérique couronné de trois styles & de six stigmates cylindriques, égaux à sa longueur. Cet ovaire devient en mûrissant une baie sphérique d'un pouce de diametre, un peu applatie ou déprimée en-dessus; à chair ferme, d'un verd-clair, un peu transparente & succulente, marquée extérieurement de six sillons, ne s'ouvrant point, mais recouvrant une capsule osseuse, sphéroïde, brune, de cinq à six lignes de diametre couronnée de trois paquets de fibres correspondans aux trois styles de l'ovaire, & se séparant en trois loges ou capsules bivalves contenant chacune deux graines triangulaires à deux côtés plats & à dos convexe, blanche d'abord, ensuite d'un rouge obscur & luisant.

Culture. L'*anvali* fleurit en mai & juin, qui est la saison des pluies dans les îles orientales des Moluques, & celle de la sécheresse dans les îles occidentales, comme Amboine & Java, où, pour cette raison ses fruits mûrissent avec peine & rarement. Il est cultivé comme un arbre étranger à Amboine où il a été transporté de Malacca.

Qualités. Son bois est si fragile, que ses branches peuvent à peine soutenir le poids d'un enfant sans se casser. Ses fleurs sont sans odeur. Son fruit a une acidité astringente très-agréable. Ses feuilles ont aussi un goût un peu acide, mais beaucoup plus astringent.

Usages. Ce fruit se mange crud sur les tables. On le seche aussi; & par préférence, on le confit au sucre pour lui faire perdre toute son austérité: cette confiture est très-agréable & se transporte en Europe. Les Chinois les regardent comme plus salutaires lorsqu'ils sont marinés au sel, parce qu'ils conservent une saveur astringente qui se fait reconnoître d'abord dans la bouche, & qui est suivie de douceur: on les préfere ainsi marinés pour les faire entrer; comme les capres & les cornichons, dans les sauces & les ragoûts qui se servent sur les tables.

La décoction de ceux qu'on a séchés se boit dans la dissenterie causée par l'ardeur de la bile; ou bien on en fait prendre la poudre ou les feuilles tendres dans le lait aigri. Leur décoction se boit encore dans les fievres ardentes ou endémiques, dans les chaleurs de poitrine, & mêlée d'un peu de sucre elle dissipe les vertiges. Ces mêmes fruits secs, macérés dans l'eau se réduisent en une bouillie ou une espece de pâte qui, appliquée sur la tête en topique pendant deux ou trois jours, dissipe les migraines & les vertiges causés par l'ardeur de la fievre. L'eau distillée de ses fruits se boit dans les ardeurs du foie.

Remarques. Les caracteres de l'*anvali* bien rapprochés & saisis sous leurs vrais points de vue, nous prouvent non-seulement que cet arbre ne peut être comparé à l'acacia, comme a fait Jean Commelin, mais encore qu'il ne doit pas être confondu, comme a fait M. Linné, avec le niruri & le phyllante sous le nom de *phillanthus.* Ce sont trois genres de plantes très-différens & qui se rangent naturellement dans notre quarante-cinquieme famille des tithymales, sous la seconde section qui rassemble celles qui ont les étamines réunies par leurs filets. *Voyez* nos *Familles des plantes*, *vol. II*, *p. 356.* (*M. ADANSON.*)

ANUBIS, (*Hist. d'Egypte.*) L'histoire fabuleuse d'Osiris fait mention d'*Anubis*, frere de ce roi conquérant, & selon d'autres, capitaine de ses gardes. Sa fidélité & sa vigilance à remplir ses devoirs, lui mériterent les honneurs de l'apothéose chez un peuple qui avoit la politique de déifier toutes les vertus. Il fut placé parmi les grands dieux de l'Egypte: son culte passa dans la Grece où il fut adoré sous le nom de *Mercure Trimégiste*, avec lequel il n'avoit rien de commun que la patrie, & le caducée que l'un & l'autre tenoient en leur main.

Anubis étoit représenté avec une tête de chien, symbole de la fidélité, qui est la vertu distinctive de cet animal. Comme il passoit aussi pour l'interprete des volontés des dieux infernaux & célestes, on le peignoit tantôt blanc, tantôt noir. Ceux qui le font frere d'Osiris & d'Apis, fondent leur opinion sur une très-ancienne inscription où Apis & *Anubis* sont désignés par le nom de *Sythrônes*, c'est-à dire, *associés au trône*. Quelques-uns ont confondu les simulacres d'*Anubis* avec les figures cynocéphales qui signifient *tête de chien*; mais c'est une erreur réfutée par les naturalistes, qui ont reconnu que le cynocéphale est un animal farouche qui a les yeux sur la poitrine. (*T—N.*)

ANUS ARTIFICIEL, (*Chirurgie.*) Il y a des enfans qui viennent au monde sans *anus*, de sorte que pour leur sauver la vie, il faut leur en faire un artificiel à la place où doit être le naturel. Pour cet effet on attend que l'enfant fasse effort, pour rendre le méconium, parce qu'alors on découvre plus facilement le lieu où doit se faire l'opération. On y fait une petite incision cruciale dont on fait suppurer les bords en introduisant dans la plaie une tente chargée d'un onguent suppuratif. On suppose que l'intestin rectum est dans son état naturel, à cela près qu'il n'a point d'orifice, car s'il y en avoit une portion considérable qui fût oblitérée par le rapprochement de ses parois collés ensemble, l'opération seroit impraticable, & le mal sans remede.

Il y a d'autres circonstances où il est à propos de former un *anus artificiel* dans les adultes, comme il arrive quelquefois à la suite des hernies avec gangrene, où il y a adhérence du boyau avec le péritoine, de sorte que l'*anus* naturel n'est plus d'aucun usage pour la déjection des matieres fécales. En voici un exemple vu & traité par feu M. Hoin, habile chirurgien de Dijon, que nous rapportons avec d'autant plus de complaisance, qu'il répand de nouvelles lumieres sur la chirurgie herniaire.

Guillaume Courier, de Toulouse, âgé d'environ 28 ans, grenadier du régiment de Bresse, infanterie, portoit depuis cinq ou six années une hernie inguinale du côté droit; elle paroissoit au moindre effort, & descendoit quelquefois dans le scrotum; il la faisoit toujours rentrer avec facilité, & il ne l'avoit point assujettie par un bandage, lorsqu'il partit de Nancy, au commencement de mars 1763, avec son congé absolu pour se retirer en sa patrie.

Il entreprit la route à pied; mais après plusieurs jours de marche, il s'apperçut que sa hernie augmentoit de volume, & devenoit très-douloureuse. Le 5 mars il fut obligé de s'arrêter dans un bourg à quatre lieues de Dijon.

Là, le vomissement, le hoquet & la fievre se joignirent à ses douleurs. Un des chirurgiens du lieu le saigna une fois du bras, lui fit prendre l'émétique, lui donna quelques lavemens qui furent rendus sans matieres fécales, lui appliqua des cataplasmes sur la tumeur, & fit souffrir violemment le malade, par les efforts multipliés qu'il fit sans succès pendant trois jours pour la réduire.

Alors le grenadier se fit transporter à l'hôpital de Dijon, où il arriva l'après-midi du 8, cinquieme jour de ses souffrances. M. Hoin l'y visita pour la premiere fois, à quatre heures, avec M. Poinsotte, maître en chirurgie.

Ils trouverent le côté droit du scrotum d'un volume considérable, fort enflammé, & très-douloureux au toucher, sans qu'il leur présentât, nonobstant sa tension, une certaine rénitence. Ils n'apperçurent, dans l'espace qui sépare le scrotum de l'anneau du muscle oblique externe, du même côté, qu'une très-petite tumeur plate, sans changement de couleur à la peau: elle avoit une sorte de molesse accompagnée de crépitation emphysémateuse. Le ventre étoit très-élevé, & d'une sensibilité extrême, le pouls petit, fréquent & misérable; le vomissement, le hoquet & la colique, accompagnés de constipation, subsistoient toujours.

Quoiqu'il y eût très-peu d'élévation vers l'anneau inguinal, & qu'en pinçant, le plus profondément qu'il fut possible, le corps qui descendoit dans le scotum, on n'eût saisi, presque sans augmenter alors les douleurs du malade, qu'un corps mou, peu épais & fort plat; M. Hoin pensa que, s'il étoit encore libre de conserver la vie à cet homme, il falloit promptement recourir à l'opération, sans renouveller aucun des essais qui n'avoient point réussi.

Il appella en consultation les deux médecins de l'hôpital, & tous les maîtres en chirurgie de la ville. MM. Maret, Poinsotte & Marchand, chirurgiens, furent les seuls qui se rendirent à l'hôpital; ils reconnurent la nécessité indispensable d'opérer, en cette circonstance, malgré le pronostic fâcheux appuyé sur l'état gangreneux des parties malades, & ils assisterent à l'opération que fit M. Hoin le même jour, à sept heures du soir.

Le sac herniaire étoit fort épais, bien arrondi, sans aucune inégalité; à peine y eut-il fait une ouverture très-petite, qu'il s'en éleva une odeur extrêmement fétide, & il en sortit une petite cuillerée d'une liqueur trouble, mêlée de gouttes huileuses très-distinctes.

Cette circonstance fit d'abord soupçonner que l'intestin étoit percé par la gangrene, & que les gouttes huileuses qui étoient sorties n'étoient que des particules d'une huile médicinale quelconque, donnée dans quelques potions; mais le malade assura qu'il n'avoit pris aucune potion huileuse. M. Hoin aggrandit un peu l'ouverture du sac, avec beaucoup de précaution, sur une sonde crenelée, & l'épiploon parut. Il se servit du doigt, introduit dans le sac, pour guider le bistouri destiné à l'ouvrir autant qu'il le croiroit nécessaire; ce qui lui fit découvrir une portion considérable d'épiploon qui paroissoit pourrie, & qui étoit rassemblée en une espece de peloton, dans lequel il ne sentit point d'intestin.

Il fit sortir du sac cette masse graisseuse: alors il apperçut du côté de l'anneau une petite portion intestinale, flasque, flétrie & d'une couleur brune. En développant l'épiploon, il trouva dans ses replis de la liqueur chargée de gouttes huileuses, semblables à celles qui s'étoient déja échappées; il y avoit aussi une matiere sanguinolente, d'un rouge brun, & quelques petits flocons d'une autre matiere jaunâtre, séparée; ce qui appuya les premiers soupçons sur l'ouverture de l'intestin. Il répugnoit à cette idée, vu la petite quantité du liquide renfermé dans le sac herniaire; il regardoit plutôt les flocons, l'huile grasse, & la matiere sanguinolente, trouvés dans le sac, comme des débris de la partie de l'épiploon que la gangrene avoit fait tomber en dissolution putride. La crépitation emphisémateuse qu'il avoit distinguée avant d'opérer, venoit à l'appui de ce sentiment.

M. Hoin porta, sans aucune résistance, le doigt dans le bas-ventre; il n'y avoit aucun étranglement vers l'anneau; le sac avoit vraisemblablement étranglé les parties qu'il renfermoit; l'obstacle étoit levé par sa section. Bornant-là son ouvrage de la soirée, le chirurgien laissa dans le trajet de la plaie l'intestin & l'épiploon, qui n'étoient plus en état d'être replacés; il les couvrit de plumaceaux & de compresses; le tout fut soutenu simplement par un trousse-bourse attaché à une serviette autour du corps.

Le malade vomit deux fois pendant la nuit qui

suivit l'opération ; il ne rendit rien par l'*anus* ; le ventre ne s'abaissa point, & les douleurs continuerent; mais le hoquet fut beaucoup moins fréquent & le pouls se releva.

Le lendemain matin M. Hoin reconnut qu'il pouvoit emporter, sans crainte d'hémorragie, tout ce qu'il y avoit d'épiploon hors du ventre, tant cette portion étoit putréfiée. Il la coupa avec ménagement & sans toucher à l'intestin, qui étoit toujours flétri. Il se confirma dans l'opinion qu'il n'étoit pas ouvert, parce que depuis l'opération il ne s'étoit épanché aucune matiere qui pût faire croire qu'il le fût. La fievre fut très-vive pendant cette journée. Un lavement procura une évacuation de matieres épaisses par l'*anus*. Il est sans doute inutile de dire que le malade étoit assujetti à un régime sévere & à de fréquentes embrocations sur l'abdomen & le scrotum.

Le troisieme jour, en comptant par celui de l'opération, qui servira d'époque jusqu'à la fin de cette histoire, le grenadier eut le pouls moins mauvais, ne vomit plus, n'eut plus de hoquet, & continua de rendre, par les selles, à la faveur des lavemens, des matieres liées, sans que le ventre diminuât de volume. L'intestin étoit dans le même état que la veille.

Pendant la nuit, il se fit une évacuation très-abondante par l'*anus* ; le malade se leva plusieurs fois pour se placer sur une chaise, ne voulant point se servir de bassin. Il fit tant d'efforts pour augmenter l'excrétion des matieres fécales, qu'il chassa par la plaie une anse d'intestin de la longueur d'environ dix pouces. Cependant cette partie avoit résisté aux tentatives qu'on avoit faites les jours précédens, pour en tirer une portion hors du ventre.

Le quatrieme jour le chirurgien prolongea jusqu'à la partie inférieure du scrotum, l'incision de cette poche, que l'affoiblissement du malade ne lui avoit pas permis d'abord de porter aussi loin ; il trouva le testicule droit entiérement gangrené & adhérent à la portion la plus basse du sac herniaire ; il emporta cette glande sans être obligé de faire de tortion, ni de ligature au cordon spermatique, tant cette partie étoit putréfiée.

L'intestin étoit entier, fort tendu, & plus noir que la veille : il essaya d'en faire sortir de l'abdomen autant qu'il lui en auroit fallu pour tâcher, après en avoir coupé toute la partie affectée de gangrene, d'obtenir la réunion des parties saines, selon les procédés de MM. Rhamdor & Louis; mais au plus léger effort, un des points de l'anse gangrenée se déchira, & il sortit de l'intestin environ deux cuillerées de matieres bilieuses, jaunâtres & très-fétides.

Alors M. Hoin, ne doutant point qu'il n'y eût adhérence du boyau avec le péritoine aux environs de l'anneau, il ne pensa plus qu'à former un *anus artificiel*. Il fit passer à travers le mésentere, au-dessous du milieu de l'anse, un cordon de fil ciré, afin d'empêcher le retour du boyau dans la cavité du bas-ventre par quelque cause que ce fût, & il fendit l'intestin de la longueur d'environ huit pouces; il s'en échappa plus de quatre pintes de liqueur jaunâtre très-puante.

Il prolongea vers le haut, & au-delà de l'anneau, l'incision des tégumens, afin d'examiner s'il ne seroit pas possible de découvrir quelques portions saines de l'intestin. Tout ce qu'il put voir étoit sphacelé. Il ne lui resta plus d'autre ressource que de confier à la nature la séparation de la partie pourrie. Il pansa la plaie avec les anti-septiques, mit le malade à l'usage intérieur du quinquina bouilli, & lui fit donner de tems en tems quelque cuillerées d'huile d'amandes douces; ce jour-là des vents sortirent par l'*anus*.

Le cinquieme jour le ventre étoit mou, plat, point douloureux au toucher ; le malade avoit peu de fievre ; il étoit tranquille, sans douleur. Sa situation n'exigeoit aucun changement à son régime ni à ses pansemens.

Dès le dixieme jour on permit au grenadier, qui n'avoit plus de fievre, de prendre quelquefois du potage, un œuf frais, &c.

Le quatorzieme, il abusa de la liberté qui lui avoit été accordée; il se fit apporter de dehors des alimens qu'il dévora ; mais ce défaut dans le régime ne lui fut pas nuisible. Il ne paroissoit presque plus de portions sphacelées de l'intestin ni du mésentere ; il s'en étoit détaché beaucoup, & à différentes fois, les jours précédens ; les matieres sortoient toutes par la plaie.

Il s'en fit le quinzieme jour une évacuation très-abondante par la même ouverture ; & le même jour le malade, qui n'avoit point rendu d'excrémens par l'*anus* depuis le troisieme, alla cinq fois à la selle. Les matieres étoient de couleur grisâtre & d'une consistance assez solide. Cette circonstance annonçoit qu'il n'y avoit plus aucune communication entre la portion du canal intestinal supérieure à la plaie, & celle du même conduit qui lui étoit inférieure, puisque les déjections de celle-ci étoient grises ; & celles de l'autre fort jaunes. Il se détacha le même jour une très-large portion du mésentere, qui étoit longue de plus de quatre pouces.

Ce ne fut que le dix-neuvieme jour que le reste de ce qui étoit pourri, tant à l'intestin qu'au mésentere, se sépara de leur partie saine. Je ne pense pas exagérer, ajoute M. Hoin, en disant qu'il y a eu plus d'un pied de boyau détruit par la gangrene, que j'ai emporté ou laissé tomber. J'ai pour témoins de ce fait plusieurs chirurgiens qui ont été curieux de voir mon malade. Je ne donne point ce cas pour un fait unique ; mais les cas de hernie avec gangrene dans une grande étendue du canal intestinal, par laquelle un malade ne périt pas, sont si rares, qu'il est utile de conserver ceux qui se présentent. L'académie royale de Chirurgie en a rassemblé quelques-uns, que M. Louis a insérés dans son *Mémoire sur la cure des hernies avec gangrene* ; mais le plus frappant pour l'étendue de la portion intestinale gangrenée ne pouvoit pas s'y trouver. C'est celui que nous devons à M. Arnaud, qui se plaint d'avoir été traité d'imposteur, parce qu'il a dit qu'il avoit amputé plus de sept pieds d'intestin, & guéri le malade, quoiqu'il eût fait cette opération en présence d'un grand nombre de témoins. J'ai peut-être reçu la même qualification de la part d'un chirurgien-major de régiment. A son passage à Dijon, il visita l'hôpital ; on y pansoit alors la plaie du grenadier, qui étoit déja fort petite. Le malade lui raconta son histoire ; non-seulement ce chirurgien ne le crut pas, mais encore il voulut démontrer au grenadier l'impossibilité de vivre avec dix ou douze pouces d'intestin de moins; cependant celui-ci nonobstant la démonstration, ne put jamais se résoudre à se compter parmi les morts, quoiqu'il eût vu très-distinctement qu'il avoit perdu environ un pied du canal intestinal.

Le jour que la derniere portion gangrenée s'en sépara, M. Hoin porta avec ménagement le doigt sous l'anneau : il s'en fallut beaucoup qu'il ne pénétrât aussi profondément dans le bas-ventre que dans le tems de l'opération ; ce qui acheva de le convaincre que la portion saine de l'intestin avoit contracté des adhérences dans le voisinage de l'anneau.

Depuis ce tems-là il n'eut plus à traiter qu'une plaie en bon état, quoiqu'il en sortît toujours des matieres excrémenteuses, tandis qu'il ne s'en échappoit point par l'*anus*, nonobstant les lavemens qu'on donnoit de tems à autre au malade. M. Hoin pansa

la plaie à sec & à plat, jusqu'à la fin du mois de mars qu'il cessa d'être en exercice à l'hôpital.

Le premier avril, ou le vingt-cinquieme jour après l'opération faite au grenadier, M. Maret, l'aîné, se chargea de son traitement, en eut beaucoup de soin & continua le pansement simple dont son confrere avoit commencé de faire usage.

Le trente-sixieme jour, un lavement fit aller le malade trois fois à la selle; mais personne ne prit garde à la couleur & à la consistance des matieres qu'il avoit rendues par l'*anus*. La plaie, au trente-septieme jour, étoit rétrecie considérablement, & toujours chargée sur les bords de matieres chylacées. Le pansement fut fait à l'ordinaire.

Les deux jours suivans il ne sortit plus de matieres par la plaie. Le ventre étoit un peu élevé & douloureux. On ne vit sur l'ouverture qui lui servoit d'*anus*, qu'une petite quantité de pus louable & blanc. Les chirurgiens conseillerent au malade de prendre quelques verres d'eau de caffe dans la journée.

Le quarantieme, il rendit par l'*anus*, & en plusieurs fois, une quantité considérable de matiere moulée, d'une couleur grise, & qui n'avoit aucune teinte de noir ni de jaune. La plaie ne fut humectée que de pus, sans mêlange d'excrémens, malgré l'eau de caffe que le malade avoit prise la veille. Cependant il ne ressentoit plus de douleurs dans le ventre, & cette partie n'offroit pas la même rénitence que le jour précédent.

Le quarante-unieme, le grenadier étoit allé à la selle deux fois pendant la nuit. On n'apperçut vers sa plaie aucun vestige de matieres excrémenteuses. Pendant que M. Hoin étoit à l'hôpital, il fit une selle. Ses excrémens étoit moulés & de couleur verte. Le malade ajouta que la veille il avoit mangé des épinards; ce qui me fut affirmé par ses voisins.

Le chirurgien vit, sans en pouvoir douter, qu'il s'étoit rétabli une communication dans le canal intestinal, entre la portion supérieure à la plaie, & l'inférieure. Il est vraisemblable qu'elle s'est faite immédiatement après que les bords du mésentere, dont l'escarre gangreneuse s'est détachée, ont été réunis & cicatrisés. Il y a lieu de croire aussi qu'alors les deux bouts de l'intestin s'étoient trouvés l'un près de l'autre du côté du mésentere, qu'ils s'étoient soudés postérieurement, & que leur partie antérieure étoit restée béante, jusqu'à ce que dans le voisinage de l'anneau où elle avoit contracté des adhérences, le tissu cellulaire lui eût fourni une espece de couvercle; celui-ci ne résista pas long-tems à l'impulsion des matieres, puisque dès le quarante-deuxieme jour, il parut sur les bords de la plaie un peu de matiere verdâtre & écumeuse, quoique le malade fût allé deux fois à la selle.

Le quarante-troisieme, il reparut sur la plaie des matieres excrémenteuses, qui furent plus ou moins abondantes jusqu'au soixante-quatorzieme jour, selon que le grenadier satisfaisoit ou non son grand appétit, ou qu'on lui faisoit prendre des potions purgatives. Pendant ce tems-là, les évacuations se firent toujours exactement par l'*anus*, & ont continué de se faire.

Depuis le soixante-quinzieme jour, jusqu'à sept mois ou environ après l'opération, que Guillaume Courier partit de Dijon, il ne sortit plus chaque jour par la plaie, qu'une petite quantité de matiere bilieuse, jaunâtre, sans liaison, sans consistance, & fouettée d'air, à la réserve des jours pendant lesquels il fit des excès dans le boire ou le manger. Il évaluoit cette évacuation à un demi-verre par jour le plus ordinairement; jamais elle n'alloit plus loin, & quelquefois elle étoit beaucoup moindre. La plaie fut réduite à une petite fistule, à une espece d'*anus artificiel*, dont l'ouverture étoit à peine visible. Pendant long-tems les bords en ont été très-rouges; dans la suite ils ont perdu cette couleur, & se sont comme froncés. Au reste, le grenadier se portoit à merveille quand il est parti; il avoit repris de l'embonpoint, il se promenoit sans augmenter l'excrétion par sa fistule. Il mangeoit & buvoit beaucoup.

Je suis persuadé, dit M. Hoin, que s'il ne se fût pas livré à des excès de bouche, comme il l'a fait plusieurs fois pendant son traitement; la plaie se feroit cicatrisée, peut-être avant la fin du second mois depuis son opération. Je présume aussi qu'elle pourra encore se fermer entiérement; ce qui, suivant toute apparence, ne sera pas autant avantageux à cet homme, que s'il conserve un *anus artificiel*. En effet, quelque étroit qu'il soit, on peut espérer qu'au cas que les matieres s'engorgent au-dessus de lui par défaut de régime, il ne résistera pas long-tems à leur impulsion, en sera dilaté & leur livrera passage; au lieu que si la plaie se guérit, le rétrecissement de l'intestin à l'endroit de la cicatrice, & la fermeté de celle-ci faciliteront la rupture du boyau, gorgé à la suite d'un excès dans les alimens; alors l'intestin étant crevé au-dessus de ses adhérences, les matieres chylacées tomberont dans le bas-ventre, & le malade périra.

Il n'y auroit qu'une grande circonspection dans le choix & la quantité du boire & du manger, aussi-bien qu'un attention constante à se tenir le ventre libre, qui pourroient le préserver de ce malheur; mais comme il lui étoit difficile d'être sobre, il étoit donc plus convenable à sa maniere de vivre, qu'il eût un *anus artificiel*, que d'être entiérement guéri de sa plaie. M. Hoin observe encore que cette ouverture n'expose pas le grenadier aux deux grands inconvéniens qui dépendent d'un *anus artificiel* en général, celui de faciliter la chûte d'une portion de l'intestin qui est au-dessus de la plaie, & celui de jetter le malade dans un dépérissement considérable, qui le conduit par dégrés, de l'état languissant habituel à une mort certaine.

La chûte d'une portion de l'intestin, située à la partie supérieure de la plaie, doit être un accident assez rare de l'*anus artificiel*; cependant M. Puy, ancien chirurgien-major de l'Hôtel-Dieu de Lyon, & qui étoit à Dijon au mois de juillet 1763, ayant examiné le grenadier dont on vient de raconter la maladie, dit à M. Hoin qu'il avoit vu, dans deux sujets, l'intestin renversé, sortir par un *anus artificiel*, à-peu-près comme on observe que le gros boyau se renverse, sort par l'*anus* naturel, & forme la chûte du rectum. Il ajouta que ces portions déplacées n'avoient pu être réduites, qu'elles s'étoient gangrenées, & que les malades en étoient morts. M. Méry ne nous apprend pas si la fille qu'il a vu attaquée d'un renversement de l'ileum, a eu un sort aussi funeste. Cette fille avoit perdu quatre à cinq pieds d'intestin grêle, par la gangrene survenue à une hernie étranglée; il lui en étoit resté un *anus artificiel*, dont les bords paroissoient bien rentrés en dedans; cette incommodité ne l'empêcha pas de se mettre en service. « Là, dit M. Méry, étant obligée de se courber pour frotter un plancher, il lui est arrivé, le ventre étant resserré par cette posture gênante, que l'intestin ileum, uni aux anneaux des muscles, a été peu-à-peu poussé dans la tumeur restante; qu'il a dilaté son ouverture d'un pouce & demi, & qu'il est enfin sorti au-dehors de la longueur d'un demi-pied, en se renversant, comme fait le rectum, quand il tombe par l'*anus*. La fluxion, l'inflammation & la gangrene superficielle qui sont survenus à cet intestin pendant les grandes chaleurs du mois d'août, ont obligé cette pauvre

fille à rentrer à l'hôtel-dieu pour y recevoir le secours dont elle avoit besoin ». L'auteur termine là son observation, qu'un détail sur l'espece des secours administrés à cette malade auroit pu rendre plus instructive.

M. Hoin lui-même a vu un exemple de ce renversement extraordinaire de l'intestin par *l'anus artificiel*, à un soldat de marine qui séjourna deux ou trois fois vingt-quatre heures à l'hôpital de Dijon, au commencement du mois d'août 1766. Il racontoit qu'un très-habile chirurgien lui avoit fait à Toulon, il y a deux ans, l'opération d'une hernie gangrenée, à la suite de l'étranglement; qu'un *anus artificiel* lui en étoit resté; & que depuis plusieurs mois, il s'étoit échappé de cet *anus*, sans qu'on eût pu la faire rentrer, la portion intestinale qu'il montroit; elle décrivoit une courbe d'environ cinq ou six pouces de longueur: sa couleur étoit rouge-vif, & son diametre d'environ un pouce. M. Hoin toucha & souleva cette piece, sans que le malade en souffrît: il apperçut à sa partie inférieure, une ouverture froncée, de laquelle il vit sortir des matieres fécales pendant un effort que le soldat fit pour les expulser. Le soldat alla se faire guérir à l'hôtel royal des invalides de Paris.

On ignore si M. le Cat a réussi dans la cure qu'il avoit dessein d'entreprendre au sujet d'un double renversement d'intestin, survenu quelque tems après la formation d'un *anus* inguinal. Le commencement de cette observation intéressante est au n°. 460 des *Transactions Philosophiques*, pour les années 1740 & 1741.

« A Pâques de 1739, il survint un étranglement à la hernie que Catherine Guilmâtre, de Saint-Adrien près Rouen, âgée de cinquante ans, portoit à l'aine droite, depuis sept années, sans accident quelconque. La malade ne fut pas secourue pendant l'étranglement de sa hernie; la tumeur vint à suppuration, s'ouvrit, & des excrémens en sortirent avec le pus; ils continuerent de s'échapper par cette ouverture: l'*anus* ne fit plus de fonctions; la portion gangrenée de l'intestin, qui avoit été pincée dans la hernie, se sépara, & les bords de l'ulcere contracterent des adhérences avec la surface externe des tégumens; tout en conservant son espece d'*anus artificiel*, Catherine Guilmâtre se rétablit assez bien pour vaquer à ses affaires; mais, vers le tems de la Pentecôte, il sortit de la fistule environ trois ou quatre pouces d'intestin retourné, de maniere que la tunique veloutée se présentoit à la vue; & ce renversement s'étoit fait de la portion du canal intestinal qui répondoit à l'*anus* naturel devenu inutile: aussi les excrémens ne sortoient-ils point par cette portion retournée, mais par une ouverture située au-dessous & de côté. Dans le cours du mois d'août de la même année, l'autre portion du canal qui répondoit à l'estomac, se renversa comme l'autre; de sorte que la fistule se trouva cachée par deux portions d'intestin, qui formoient sur le ventre une espece de fourche à canal continu, & dont la branche qui s'étoit échappée la derniere, donnoit issue aux excrémens.

Cette malade fut conduite à l'hôtel-dieu de Rouen, au mois de décembre; M. le Cat la fit transporter chez lui pour l'examiner avec toute l'attention qu'un cas aussi particulier exigeoit. Je ne suivrai point cet auteur dans les observations qu'il fit sur les mouvemens naturels de ces portions d'intestin retournées de dedans en dehors, ni dans ses expériences sur l'action des purgatifs dont il couvrit ces parties: je ne m'arrête qu'à la même.

C'étoit l'ileum qui avoit souffert l'étranglement, la gangrene & le renversement extraordinaire dont j'ai parlé. Cette chûte des deux portions d'intestin ouvert, avoit entraîné aussi la portion qui les séparoit; de sorte qu'elle sembloit être le tronc d'où sortoient ces deux branches.

Quand la malade étoit dans une situation couchée, la portion qui répondoit à l'estomac rentroit dans le ventre, au lieu que l'autre restoit toujours au-dehors; aussi étoit-elle moins saine & chargée de pustules. Un état si pitoyable ne parut point sans ressource à M. le Cat; en le décrivant à M. Amyand, dans sa lettre du 10 février 1740, il se propose de le rendre meilleur, & communique à son ami les moyens qu'il a dessein d'employer pour guérir cette étrange maladie.

La premiere chose à faire est de réduire la portion qui répond à l'*anus*. M. le Cat en reconnoît la grande difficulté, parce que cette partie est dure & remplie de tubercules: cependant il déclare qu'il a déja essayé de l'amollir, & de résoudre l'engorgement par l'usage des cataplasmes, & qu'il attend un moment favorable pour faire rentrer cette portion. S'il réussit, il se propose, avant d'aller plus loin, d'attendre que l'intestin se soit bien rétabli dans le bas-ventre, & qu'il soit redevenu en état de remplir ses fonctions; pour cet effet, il employera la premiere huitaine à le soutenir dans sa situation, à faire des fomentations résolutives, & à donner des lavemens. Ensuite il placera dans le canal intestinal, une canule d'argent de la même grosseur que l'intestin, afin qu'elle le soutienne, & que la communication se rétablisse entre les deux portions ci-devant renversées, & qui seroient alors replacées convenablement. M. le Cat ajoute qu'il compte fixer cette canule par une plaque d'argent, qu'une emplâtre, des compresses & un bandage soutiendront. Il redoublera ensuite ses soins pour que la malade prenne beaucoup de lavemens; & quand il sera sûr que la communication entre les deux portions aura lieu, & que celle qui est continue à l'*anus* fera bien ses fonctions, il retirera la canule, afin de travailler à fermer l'orifice extérieur: il pense qu'il n'y a rien d'impossible, avec d'autant plus de raison que l'on voit quelquefois la nature opérer ce prodige.

M. le Cat projettoit de l'aider, en rafraîchissant les bords de la fistule formée par les tégumens, & en y faisant ensuite la gastrophie ». Mais on apprend par une lettre de cet illustre chirurgien à M. Hoin, qu'après avoir fait quelques tentatives inutiles pour la réduction de la portion réfractaire de l'intestin de cette femme, elle ne voulut plus qu'il fît de nouvelles tentatives, & s'échappa comme furtivement de l'hôtel-dieu de Rouen.

M. Hoin pense que le sujet qu'il a traité n'a point à craindre qu'une partie de l'ileum sorte par sa plaie; il l'espere au moins, & voici sur quoi son espérance est fondée. L'anneau n'a pas souffert de débridement dans l'opération, il n'a pas été non plus détruit par la gangrene; de sorte qu'il a toujours conservé sa parfaite intégrité, & que son ouverture n'a point acquis un plus grand diametre. Il y a lieu de croire au contraire, que cette ouverture est rétrecie par le renversement du tissu cellulaire & de la peau qui se sont froncés au-dessus d'elle; que ces bords ont été renforcés, tant en-dedans qu'en-dehors, par l'adhérence que l'intestin a contractée avec eux à leur face interne, & par celle du tissu cellulaire, endurci, pour ainsi dire, à leur externe. Ainsi, quand bien même les tuniques intérieures de l'intestin qui est au-dessus de cet *anus* artificiel, se relâcheroient assez pour être prêtes à se renverser au premier effort, elles trouveroient, de la part de l'anneau & des tégumens raffermis & confondus entr'eux, une résistance qui me paroît d'autant plus difficile à vaincre, que, comme je l'ai déja fait remarquer, on voit à peine l'ouverture fistuleuse du grenadier, & que l'aire d'un tel *anus artificiel* n'est pas d'une

étendue propre à laisser passer un corps aussi volumineux que le seroit une portion d'ileum relâchée.

Quant au dépérissement qu'un *anus artificiel* peut quelquefois occasionner, comme il dépend presque toujours de la grande quantité de matieres chylacées qui s'échappent habituellement par cette ouverture, Guillaume Courier n'a pas lieu de redouter cet accident, puisque chaque jour il ne sort de sa fistule, tout au plus qu'un demi-verre de matiere quelconque. Une évacuation si peu abondante d'une substance chylacée encore crue, ne suffit pas pour priver la masse des humeurs perfectionnées, d'une assez grande quantité de chyle pour que la santé puisse en être altérée.

Il n'en est pas de même lorsque l'*anus* artificiel donne issue à tant de matieres, qu'il n'en reste plus assez pour réparer la perte qui s'est faite par d'autres excrétions. Les humeurs s'épuisant peu-à-peu, le malade devint nécessairement très-maigre, & il périt: M. Hoin en a vu un exemple en 1764.

Le grenadier, tout à l'abri qu'il étoit des deux principaux accidens qui peuvent dépendre d'un *anus artificiel*, n'en restoit pas moins sujet à un suintement très désagréable; & quoique la matiere qui s'écouloit habituellement par cette ouverture fût peu fétide, il s'agissoit de travailler à diminuer cette incommodité.

On ne pouvoit pas employer un bandage méchanique qui eût fait l'office de sphincter, jusqu'à ce qu'une impression fatiguante, causée par la matiere qu'il auroit retenue, eût averti le grenadier qu'il étoit tems de relâcher son bandage pour en permettre l'écoulement, une telle machine auroit comprimé nécessairement *l'anus artificiel*, augmenté le rétrecissement de l'intestin, en poussant contre lui les bords extérieurs de la fistule, & peut-être contribué à la cicatrisation de celle-ci. Il fut aisé de faire entrevoir combien il pouvoit être préjudiciable à cet homme que son *anus artificiel* se fermât entiérement.

Il n'auroit pas été plus convenable d'y introduire une canule de plomb, par laquelle la matiere se feroit répandue dans une boîte de fer blanc, moyen dont M. Moscati, chirurgien en chef du grand hôpital de Milan, s'est servi dans le cas d'un *anus* de cette espece. En effet, quand même le nouvel *anus* du grenadier auroit eu son ouverture d'un diametre assez grand pour qu'une canule y pût pénétrer, je me serois bien gardé de l'y placer, de peur non-seulement qu'elle n'eût gêné le cours de la matiere chylacée, qui descend dans le canal intestinal au-dessous de la fistule, mais encore qu'il ne s'en fût écoulé une trop grande quantité par son tuyau.

Les deux machines dont on vient de parler, & que M. Hoin étoit fondé à rejetter, sont indiquées, sans être décrites, dans le *Mémoire de M. Louis, sur la cure des hernies avec gangrene*. Le même auteur ajoute que Dionis parle d'un soldat invalide, qui étoit dans le cas de recevoir dans une boîte de fer-blanc les matieres qui sortoient de son *anus artificiel;* mais Dionis ne s'est point arrêté à donner la description de cette boîte.

Cependant il falloit au malade un bandage garni d'un vase propre à recevoir les matieres qu'il rendoit par l'aine, & pour l'obtenir M. Hoin s'adressa à un chirurgien de Paris, très-instruit en tout ce qui regarde les différentes hernies, & fort habile dans la construction des bandages qui leur conviennent. Sa réponse fut qu'il n'avoit aucune connoissance de la machine qu'on desiroit, qu'il avoit cherché là-dessus des éclaircissemens auprès de plusieurs chirurgiens, & qu'aucun d'eux n'avoit pu lui en donner. Il proposoit de faire construire une ceinture en cuir souple, large, appliquée dans le pli de l'aine, garnie dans tous ses rebords, & creuse dans le milieu, ou avec un cercle en cuiller; de placer dans cette cavité une éponge qui absorberoit les matieres stercorales, & qui seroit bien maintenue par la ceinture, avec une boucle & un sous-cuisse. Cette réponse donna lieu à M. Hoin d'écrire la lettre suivante.

« Je ne croyois pas, monsieur, que la machine que je vous ai demandée manquât à la chirurgie herniaire: il est de notre devoir de réparer ce défaut: la rareté du besoin n'est pas un prétexte pour le laisser subsister. Vous me proposez une espece de bourse de cuir garnie d'une éponge & attachée à une ceinture. J'entrevois deux inconvéniens dans cette machine. Les matieres fécales pourront suinter à travers les pores de la bourse, & entretenir dans les vêtemens une mal-propreté dont j'ai dessein de les préserver. L'éponge en retenant une portion de ces matieres, vers la fistule, exposeroit ses bords à en être excoriés. Ne penseriez-vous pas, monsieur, qu'un petit vaisseau de métal rempliroit mieux nos vues; voici mon idée là-dessus, je vous prie de la rectifier.

Soit un vaisseau triangulaire, *A*, *B*, *C*, (*fig. 1*, *planche I. de Chirurgie*, *Suppl.*), dont la face intérieure *A* sera convexe, chacune des deux latérales *B C* un peu concave, le fond *D* arrondi, & le goulot *E* coudé de devant en arriere, où il se terminera par une ouverture ovale *F*, qui aura un large bord convexe *G*.

Je donnerois à son ventre environ quatre pouces de longueur, & deux pouces & demi ou environ de largeur, ou de diametre, mesuré du milieu de la face convexe, à l'angle de réunion des deux faces latérales. Le goulot seroit au moins de deux pouces de longueur, & son ouverture d'un pouce; celle-ci seroit placée sur la même ligne que l'angle de réunion des faces concaves; son bord convexe seroit large de quatre ou cinq lignes partout.

Un tel vase de fer-blanc me paroîtroit propre à être appliqué sur l'*anus artificiel*, & à recevoir les matieres qu'il fournit. La convexité du rebord empêcheroit qu'il ne blessât les environs de la fistule qui répondroit à l'ouverture ovale; celle-ci auroit un peu d'étendue, afin qu'elle livrât passage aux grosses matieres qui pourroient se présenter. Les faces un peu concaves seroient tournées, l'une du côté du scrotum, & l'autre de celui de la cuisse droite. On pourroit nettoyer facilement ce vase; & le coude du goulot seroit un obstacle à ce que les matieres fussent repoussées par divers mouvemens, du fond vers l'orifice de la fistule; il ne s'agit plus que d'assujettir cette piece.

On en viendroit à bout avec une large ceinture de cuir & une courroie. La ceinture *H*, auroit une grosse boucle, ou deux petites, qui seroient placées vers une de ses extrémités (en *L*) & dans lesquelles on passeroit les cordons *M*, *N*, pendans à l'autre extrêmité *I* de la ceinture, quand on voudroit l'attacher autour du corps. On formeroit dans cette ceinture, & du côté des boucles, deux boutonnieres *O P;* elles serviroient à laisser passer les deux bouts *Q R* de la courroie, dont le plein *S* embrasseroit le goulot au-dessous de son ouverture ovale. L'usage de cette courroie seroit, en liant ses cordons, de retenir le vase contre la ceinture, & en les déliant, de l'en séparer aisément pour la nettoyer.

Le vase seroit placé de maniere que le bord supérieur de la ceinture surpasseroit en hauteur le même bord du goulot, afin que cette machine fût mieux assujettie contre le ventre. Je pense qu'il pourroit être utile d'y ajouter un sous-cuisse *T*, à deux chefs *V*, *X*, que l'on feroit passer à côté du

vase, pour les croiser sur la ceinture vis-à-vis le goulot, & les y attacher avec des cordons *Y Z*; car si l'on fixoit le sous-cuisse au bas du vase, au moindre mouvement que feroit le malade, il dérangeroit de l'*anus artificiel* l'ouverture du goulot, & occasionneroit l'écoulement des matieres fétides au-dehors.

Voilà mes idées, monsieur, sur la construction du nouveau bandage dont j'ai besoin: j'ajoute une figure mal dessinée qui, quoiqu'elle exprime imparfaitement mes intentions, servira peut-être à vous les faire mieux saisir, que si je ne la joignois pas à ma lettre. J'abandonne ces idées à votre jugement; je vous prie de les examiner, de les réformer à votre volonté, & de procurer à mon malade, le plutôt qu'il vous sera possible, une machine qui diminue le désagrément que lui cause un *anus artificiel*: je vous en aurai une obligation d'autant plus grande, qu'en vous contentant de vos déboursés, vous voudrez bien participer au cadeau que je ferai à cet homme, d'un bandage qui lui sera utile ».

La machine que M. Hoin reçut quelque tems après, n'étoit pas exécutée entiérement selon le modele qu'il avoit fourni; la forme du vase étoit changée, & le goulot retranché. Le vaisseau qui lui fut envoyé a une face plate *a*, *fig.* 2 & 3, percée vers la pointe qui est tournée en haut, d'une ouverture *b*, dont le diametre est d'un pouce & demi, & qui est garni d'un rebord *c c* très-peu élevé; une autre face convexe *d*, pleine, réunie à la premiere depuis le fond du vase jusqu'à la moitié de l'ouverture, par le moyen d'une lame *c*, large d'un pouce, qui entoure ce vase ovalaire, & se termine, en rétrecissant vers le haut, par deux angles aigus *c*, de sorte que la surface convexe forme elle-même la partie supérieure du rebord de l'ouverture, après s'être beaucoup incliné vers la surface plate.

Ce vase, de fer-blanc battu, étoit couvert de peau de chamois; & la ceinture, formée d'une même peau, étoit cousue avec la portion qui couvroit le plan incliné de la surface convexe du vaisseau; le reste de la machine étoit conforme au modele.

Le grenadier ne tarda point d'en faire usage; mais la surface plate du vase ne joignoit pas bien avec le haut de la cuisse; il restoit à la partie inférieure de son ouverture, un espace entre les vaisseaux & l'*anus artificiel*; une partie des matieres s'échappoit par ce vuide. Il fallut garnir de coussinets fort mous, la face plate du vase, afin qu'ils se moulassent à la partie sur laquelle ils étoient appliqués, & qu'ils remplissent l'intervalle qu'un corps trop solide y laissoit, sur-tout dans les divers mouvemens que le grenadier étoit obligé de faire en différentes circonstances. Nonobstant l'addition de ces coussinets, il se répandoit quelquefois un peu de la matiere renfermée dans le vase, tant parce qu'il n'y avoit point de goulot pour rendre son écoulement plus difficile, que parce que les coussinets s'applatissoient.

Un autre inconvénient de la machine, telle qu'elle fut envoyée, est que l'on ne peut pas aisément séparer le vase de la ceinture pour le nettoyer, & qu'en voulant le vuider, il est très-difficile de ne rien répandre sur la ceinture à laquelle il est fixé, au moins sur la poche qui le renferme.

Les petits inconvéniens de ce bandage ne sont pas comparables aux avantages que le grenadier lui a reconnus. On ne fait remarquer les premiers, qu'afin de les prévenir dans l'occasion, & cela seroit très-facile. Il n'y auroit qu'à faire construire le vaisseau, tel que M. Hoin l'avoit proposé dans sa lettre, y joindre l'espece de poche dont étoit enveloppé celui qui lui a été envoyé, mais ne la point assujettir à demeure sur le vase; l'y lacer au contraire du côté de sa face convexe, afin de le retirer de la poche chaque fois qu'il seroit besoin de le nettoyer: enfin garnir de coussinets mous les faces triangulaires. M. Hoin étoit persuadé que cette machine, ainsi corrigée rempliroit exactement toutes les vues que l'on peut avoir en pareil cas. Si le départ du grenadier eût pu être différé, depuis le tems qu'il s'apperçut des défauts du bandage qu'il portoit, jusqu'à celui qu'il auroit fallu employer pour en obtenir un autre, cet habile chirurgien se seroit fait un devoir de le lui procurer tel qu'il l'avoit conçu & perfectionné, & qu'on le voit à la *fig.* 1, *planch.* I. *de Chirurgie*, dans ce *Supplement*. (*Cet article est extrait d'une observation de M.* HOIN.)

A O

AOD, (*Hist. des Juifs.*) fils de Gera, de la tribu de Benjamin, fut chargé d'aller porter des présens à Eglon, roi des Moabites, qui opprimoit les Hébreux. Ce jeune homme ayant fait sa commission, & ayant quitté le roi, revint sur ses pas, feignant d'avoir quelque chose d'important à dire à Eglon. Celui-ci fait retirer tout le monde. *Aod* saisit ce moment pour le poignarder, & sortit de la tente du roi avant qu'on se fût apperçu de ce meurtre. Il fut Juge d'Israël, vers l'an du monde 2679.

AORNUS, (*Géogr.*) lieu de la Thesprotide, où les anciens Grecs étoient dans l'usage d'aller évoquer les morts, & où l'on croit, avec assez de vraisemblance, qu'Orphée mourut de la douleur de n'y point voir reparoître une femme qu'il regrettoit & qu'il croyoit devoir y ressusciter par le pouvoir des dieux qu'il invoquoit. (*C. A.*)

AORSI, (*Géogr.*) anciens peuples de l'Asie occidentale, qui vinrent s'établir dans l'Ukraine, & que l'on connoît aujourd'hui sous le nom de *Cosaques*. Ce nom dans la langue Scythe n'étoit qu'une épithete appliquée à certains peuples qui avoient sans doute la même origine, mais qui dans leurs émigrations formerent différentes colonies & se répandirent en plusieurs provinces d'Asie & d'Europe; car Ptolémée qui a mis des *Aorsi* entre les Agathyrses & les Pagyrites dans la Sarmatie en Europe, en met d'autres au-delà du Rha ou Tanaïs à l'orient du Jaxarte, sur la mer Caspienne; & Pline en met dans la Thrace au nord du mont Hémus, en tirant vers l'Ister; ce sont les mêmes que Tacite appelle *Adorsi*. (*C. A.*)

§ AORTE, (*Anatomie.*) Cette artere fort de la pointe du ventricule gauche, & de son entonnoir artériel. Elle est constamment plus grande que l'artere pulmonaire dans le fœtus & plus petit dans l'adulte. Elle fait dans l'homme une arcade au sortir du cœur; car dans les animaux cette arcade n'a pas lieu, leur cœur étant dans la même direction que les carotides, au lieu que dans l'homme, l'artere sortant de la partie droite du cœur incliné, doit faire un tour pour se rendre à la gauche.

La partie de l'*aorte* qui étoit comprise entre les chairs du cœur dans le fœtus, mais qui est à découvert dans l'adulte, est plus ample qu'elle n'est entre les chairs du cœur. Cette différence est beaucoup plus grande dans la plus grande partie des animaux. Dans le poulet, il y a une véritable bulbe à cette même place, qui a sa pulsation particuliere, & qui est séparée du cœur par un détroit. Dans les poissons & dans les animaux à sang froid, cette bulbe se trouve constamment dans l'animal adulte, & sa cavité est relevée par des colonnes qui saillent de la surface interne de l'*aorte*. Dans l'homme, cette dilatation de l'*aorte* est lisse; c'est elle & la partie la plus

voisine de l'arcade qui est le plus sujette aux aneurismes & aux ossifications.

La courbure de l'arcade de l'*aorte* n'est pas une section conique : cette artere se tourne légérement à droite, elle revient bientôt vers la gauche; elle s'éleve & redescend en se plongeant en même tems vers les vertebres; sa partie descendante est plus droite & plus perpendiculaire.

L'homme differe essentiellement des animaux par cette arcade; il n'a point d'*aorte* ascendante : les quadrupedes en ont une, & leur *aorte* se partage pour former un tronc qui fournit la sous-claviere droite & les deux carotides; l'autre branche de l'*aorte* passe à l'abdomen, elle donne dans nos observations presque toujours la sous-claviere gauche.

Galien qui ne disséquoit que des animaux, est l'auteur de ces noms d'*aorte ascendante* & *descendante*. Ils se sont conservés dans les livres, même après que la vérité a été reconnue : il faudroit cependant bannir ce nom d'*aorte ascendante* qui a influé même sur la pratique.

L'homme donne de son arcade trois branches: l'origine commune de la carotide & de la sous-claviere droite; la carotide gauche & la sous-claviere gauche; souvent même la vertebrale gauche naît par un tronc particulier de cette arcade. Il y a des variétés plus rares dans lesquelles la sous-claviere droite ne sort de l'*aorte* que vers la seconde & même vers la quatrieme vertebre; elle remonte derriere la trachée, & reprend sa place.

Les grandes branches de l'*aorte* en sortent sous des angles obliques, la moitié droite de leur orifice est applanie & même excavée, au lieu que leur moitié gauche est élevée comme une espece d'éperon. (*H. D. G.*)

§ AOSTE *ou* HOSTE (*Géogr.*) *Augusta*, autrefois petite ville, maintenant village du Viennois, aux confins de la Savoie, sur la Bievre, à une lieue de son embouchure dans le Rhône, & autant du bourg de Saint-Genis. On y voit beaucoup de fragmens de monumens antiques. Outre ceux que Chorier a rapportés, on y trouva, en 1669, en travaillant dans l'église, une colonne de pierre dure d'un pied & demi de diametre, plantée perpendiculairement sous l'arc du chœur : elle étoit rompue vers la partie supérieure, & ce qui en restoit avoit cinq pieds & demi de hauteur. On trouva aussi quatre urnes oblongues, deux contre deux, maçonnées & bouchées, dans lesquelles il y avoit des cendres, & dans la premiere une liqueur qui sembloit être de la lessive. Le curé peu curieux fit sortir ces urnes, verser cette liqueur, & porter les urnes dans son jardin. M. Lancelot dans le *tome IV. Hist. de l'académie des inscr. pag. 370, in-12.* rapporte deux épithaphes du sixieme siecle. (*C*)

A P

APACARO, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) nom Brame d'un arbrisseau toujours verd, assez bien gravé, mais sans détails, sous son nom Malabare *tsjerou-panel* par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, *volume V*, *page 31*, *planche XVI.* Les Malabares l'appellent encore *baala-paleti*, & les Hollandois *clyn heyl wortel.*

Il croît dans plusieurs endroits du royaume de Malabar, sur-tout à Angiccaimal, sous la forme d'un buisson ovoïde, de cinq à six pieds de hauteur, toujours chargé de feuilles, de fleurs & de fruits. Son tronc est garni du bas en haut de branches alternes, cylindriques, assez longues, assez écartées, ouvertes à peine sous un angle de trente dégrés, & couvertes d'une écorce brun-noir.

Ses feuilles sont disposées alternativement & circulairement, assez écartées, elliptiques, pointues aux deux bouts, longues de trois à quatre pouces, une fois à une fois & demi moins larges, entieres, épaisses, verd-noires, luisantes dessus, verd-clair & terne dessous, avec une côte longitudinale, garnie de chaque côté de huit à dix nervures peu élevées, alternes, & portées sur un pédicule cylindrique assez court.

Entre les intervalles que les feuilles laissent entr'elles le long des branches mêmes, vers leurs extrêmités, sortent des fleurs solitaires, rougeâtres, longues d'un pouce environ, portées horizontalement, ou pendantes sur un péduncule cylindrique verd-velu, à-peu-près de même longueur. Elles consistent en un calice caduc, verdâtre, petit, épais, d'une seule piece, divisé en trois parties, & en une corolle à six pétales égaux, longs, presque cylindriques épais, ouverts en étoile & caducs. Le centre de la fleur est rempli par une centaine d'étamines courtes, à antheres blanches, parallelipipedes sessiles, fort serrées & rapprochées en boule autour de huit à quinze ovaires, portées chacun sur un disque en forme de colonne cylindrique, & terminés par un style qui a à son côté un stigmate velouté. Ces ovaires en mûrissant deviennent chacun une baie ou une écorce charnue, acide, douceâtre, sphéroïde, de trois à quatre lignes de diametre, noirâtre, lisse, portée sur un pédicule mince de même longueur, à une loge qui ne s'ouvre point, & qui contient un pépin en osselet sphérique noirâtre, du diametre de deux lignes, dont l'amande est blanchâtre.

Qualités. Toutes les parties de l'*apacaro*, sur-tout ses feuilles, ont une odeur & une saveur âcre & aromatique. Il fleurit en juillet & aoû̂t.

Usages. Le suc exprimé de ses feuilles & donné en boisson avec un peu d'opium ou de suc de pavot, au commencement des fievres intermittentes, en calme les paroxysmes. Leur décoction se boit à la dose d'une demi-tasse, pour appaiser les douleurs de la goutte, qui se déclarent aux articulations.

Remarques. L'*apacaro* doit donc faire un genre nouveau, voisin du cananga dans la famille des anones, & qui ne differe de celui du cananga qu'en ce que ses baies, au lieu d'avoir plusieurs loges & plusieurs graines, n'en ont qu'une seule. (*M. ADANSON.*)

APALACHES *ou* APALACHITES, (*Géogr. & Hist.*) peuples de l'Amérique septentrionale, qui habitent une contrée bornée au nord & au couchant par les monts Aliganiens ou Apalataches, au sud par la Floride & à l'est par la Géorgie. On les divise en plusieurs nations, qui ont chacune leur chef particulier nommé *paracousse.* Les plus considérables de ces nations, sont celles de Bemarin, d'Amana & de Matique, que les François, les Anglois & les Espagnols ont sous-divisées en une infinité d'autres, sous des noms différens & particuliers à leur langue. Leur ville capitale est Melilot, au fond de la vallée de Bemarin; c'est le séjour du roi d'*Apalache*, qui est reconnu pour souverain par tous les autres chefs; les autres villes principales son Schama & Mesaco, dans les montagnes, Aqualaque, Coca & Capaha, le long de la riviere du Mississipi. Le pays est fertile & assez bien cultivé : ces peuples sont bien faits, & ont le teint naturellement blanc, mais il devient olivâtre par l'usage fréquent qu'ils font d'un onguent, composé de racines & de graisse d'ours, auquel ils attribuent la propriété de rendre plus supportables le froid & les chaleurs. Ils sont courageux sans être barbares: ils se contentent de couper les cheveux aux prisonniers qu'ils font, & aux ennemis qu'ils tuent à la guerre. La polygamie est en usage chez eux : ils peuvent même épouser leurs parentes, autres cependant que leurs sœurs. Leurs mœurs sont simples & douces : ils adorent le soleil, qu'ils saluent tous les jours à son lever par des cris d'allégresse,

d'allégresse, & en l'honneur duquel ils célebrent tous les ans quatre fêtes solemnelles sur la montagne Olaymi, où accourent les habitans des diverses contrées du royaume. Il n'est pas rare d'en voir parmi eux qui vivent jusqu'à cent cinquante ans ; ils doivent cet avantage à leur grande sobriété, & à l'état paisible de leur ame. (*C. A.*)

APAMÉ, (*Hist. d'Egypte.*) veuve de Magus, usurpateur de la Cyréanique, dont le roi d'Egypte lui avoit confié le gouvernement, avoit tout le courage & tous les talens nécessaires pour affermir un trône usurpé. Après la mort de son mari, elle offrit sa fille en mariage à Démétrius, oncle d'Antigone, roi de Macédoine. Ce prince, séduit par l'appât d'une couronne, se rendit dans la Cyréanique, & la veuve touchée des graces de sa figure, garda pour elle l'époux qu'elle destinoit à sa fille. La jeune princesse outragée intéressa en sa faveur le peuple & les grands. Tous embrasserent la cause de la jeunesse & de la beauté : les conjurés rangés sous ses ordres, entrent de nuit dans l'appartement de sa mere qu'ils trouvent couchée avec son nouvel époux ; la fille furieuse enfonce le poignard dans le sein de son amant infidele, & brigue le cruel honneur de lui porter les premiers coups. *Apamé* fut épargnée, & les conjurés la renvoyerent à son frere Antiochus. Elle vieillit dans sa cour chargée du mépris public, quoiqu'elle possédât tous les talens qui font naître l'estime ; mais il ne faut qu'un moment de foiblesse pour ternir l'éclat de mille vertus. (*T—N.*)

APAN, s. m. (*Hist. nat. Conchyliologie.*) espece de coquillage du genre du jambonneau, dans la famille des conques, ou de ceux qui ont deux battans à la coquille. Il n'est cité dans aucun auteur ; j'en ai donné la figure dans mon *Histoire naturelle du Sénégal, page 212, pl. V. figure 5.*

Il est commun dans la mer du Sénégal, où il est attaché aux rochers, à trois brasses de profondeur, autour des caps Bernard & Dakar, près de l'isle Gorée & du Cap-verd.

C'est la plus grande de toutes les especes de ce genre qui s'observent sur cette côte. Sa coquille a la forme d'un jambon, ayant le dos presque droit, l'extrémité supérieure fort large & arrondie, & le ventre un peu concave vers le sommet qui diminue insensiblement en pointe pour former une espece de manche. Elle a sept pouces de long, & deux tiers moins de largeur ; & elle est si applatie que sa largeur surpasse plus d'une fois son épaisseur. Sa substance est fort mince, aussi fragile que du verre, & assez semblable à celle de la corne, dont elle emprunte la couleur & la transparence.

Intérieurement elle est polie & luisante, mais au-dehors sa surface est hérissée vers l'extrémité d'un grand nombre de pointes, pliées en cornets ou en tuyaux cylindriques fort minces, de même nature que la coquille, longs de quatre à cinq lignes & relevées en angle de quarante-cinq dégrés. Ces pointes en tuyaux doivent leur origine aux crenelures du manteau de l'animal, & quoiqu'elles paroissent sans ordre, au premier abord, à cause du petit nombre des grandes qui se montrent à leur extrémité, néanmoins en examinant de près les vestiges des premieres qui ont été usées ou brisées, on voit qu'elles étoient disposées sur quinze ou vingt rangs paralleles à la longueur de la coquille.

Le ligament qui attache les deux battans, s'étend depuis le sommet jusqu'aux trois quarts de leur longueur, vers l'extrémité supérieure. On ne distingue aucune dent à la charniere.

L'animal qui remplit cette coquille, a son manteau bordé d'environ trente crenelures fort larges, au lieu des filets qu'ont les autres especes.

Usages. Les Negres font la pêche de l'*apan*, en plongeant dans le fond de la mer ; ils le détachent avec un couteau des rochers où il est collé par un grand nombre de fils assez semblables à ceux auxquels les anciens donnoient le nom de *byssus*, mais plus court. Sa chair est très-bonne, sur-tout lorsqu'elle est cuite & apprêtée ; elle est fort goûtée des Européens & des naturels du pays. (*M. Adanson.*)

APANORMIA, (*Géogr.*) ville de l'isle de Santorin, dans les plages de la Méditerranée, que l'on nomme en cet endroit *mer de Candie.* Elle a un port très-spacieux, en forme de demi-lune, mais si profond qu'il est impossible aux vaisseaux de s'y mettre à l'ancre. (*C. A.*)

APARNI, (*Géogr.*) ancien peuple d'Asie, voisin des Hyrcaniens, vers les bords de la mer Caspienne. On croit que ce sont les Dai d'aujourd'hui, mieux connus sous le nom de *Petits Nogais.* (*C. A.*)

APATI, (*Géogr.*) petite ville de Hongrie, dans le comté de Jarmat. Elle est sur la riviere de Carasna, au sud du Tibiser, à l'est du petit Varadin, & au nord-ouest de Samos. *Long.* 44, 50, *lat.* 48, 5. (*C. A.*)

APATUROS, (*Géogr.*) nom d'un ancien bourg de la presqu'isle de Corocondama, entre le Pont-Euxin & le Palus Méotide. Vénus y avoit un temple où elle étoit adorée sous le nom de *Trompeuse*, parce qu'elle avoit usé d'artifice dans la guerre des dieux contre les géans. (*C. A.*)

APAVORTEN, (*Géogr.*) nom d'une contrée d'Asie très-fertile & très-agréable, dans le Mawaralnahra, à l'orient de la mer Caspienne. C'est là qu'Arsace, restaurateur de l'empire des Parthes, fit bâtir *Dara* ou *Daraum.* (*C. A.*)

A PARTÉ, s. m. (*Belles-Lettres.*) c'est une des licences accordées à l'art dramatique. La vraisemblance en est fondée sur cette supposition sans laquelle il n'y auroit nulle vraisemblance dans la représentation théâtrale, que le spectateur n'y est présent qu'en esprit. Cela posé, tout ce qu'on a dit contre l'*à parté* tombe de lui-même. Il est, sans doute, réellement impossible que l'acteur qui se fait entendre des spectateurs ne soit pas entendu des acteurs avec lesquels il est en scene ; mais dans l'hypothese tacitement convenue, les spectateurs ne sont point-là, ils ne sont point à telle distance, ils sont physiquement absens, leur présence n'est qu'idéale ; car si on les supposoit-là, ils seroient vus, on n'agiroit point, on ne parleroit point en leur présence ; on parleroit d'eux, avec eux. Il y a donc dans cette hypothese absence réelle des témoins de l'action. Or le spectateur présent en esprit, est censé entendre la voix de l'acteur, quelque foible & bas qu'en soit le son, & lors même qu'il n'est pas entendu des personnages qui sont en scene.

C'est cette hypothese qu'on a perdue de vue, lorsqu'en mesurant les distances, on a regardé comme une invraisemblance théâtrale, qu'un acteur fût entendu de loin & ne le fût pas de plus près. *Voy.* Unité, *Supplément.* (*M. Marmontel.*)

Au sujet des *à parté*, nous rapporterons une anecdote connue ; elle pourra fournir une réflexion utile. Racine, Moliere & la Fontaine étoient amis, comme on sait ; rassemblés un jour, la conversation tomba sur les *à parté* : la Fontaine en soutenoit l'usage absurde & contraire à toute vraisemblance ; Racine le défendoit ; la dispute devint vive, un enfant, un homme naturel s'échauffe aisément ; Moliere profitant de ce moment d'agitation de la Fontaine, cria à plusieurs reprises : *la Fontaine est un coquin*, sans que celui-ci l'entendît : la Fontaine ayant su l'*à parté* de Moliere, se confessa vaincu.

Cette anecdote prouve, sans doute, que les *à parté* sont quelquefois dans la vraisemblance, même

dans la nature ; mais elle montre aussi qu'on ne peut en faire usage avec succès que dans les momens où l'action, pleine de chaleur & de mouvement, entraîne également l'acteur & le spectateur ; rien donc de plus faux & de plus ridicule que la maniere ordinaire de rendre les *à parté* sur la scene, où l'acteur paroît toujours s'adresser au spectateur & lui parler confidemment, tandis qu'il ne devroit s'occuper, ni du spectateur, ni de soi, mais uniquement de l'objet qui le frappe, ou du sentiment qui l'émeut. Il est bien surprenant que les sifflets des spectateurs n'aient pas encore averti les acteurs de ce contresens absurde. (*L.*)

§ APENNIN, (*Géogr.*).... toutes les rivieres de l'Italie y prennent leur source, *Encyclopédie ; lisez* presque toutes, car le Pô prend la sienne dans les Alpes. (*C.*)

APERANTES, (*Géogr.*) peuple de l'ancienne Grece, auquel certains auteurs donnent une ville & d'autres une province pour patrie. On auroit eu vraisemblablement quelque chose de plus certain à cet égard si on n'eût rien perdu des livres de l'historien Polybe, qui a dit quelque chose des *Aperantes.* (*C. A.*)

§ APÉRITIFS, (*Mat. méd.*) on lit dans cet article du *Dictionnaire des Sciences*, &c. qu'on tire des racines *apéritives* par la distillation, une eau avec laquelle on pourroit faire le sirop. Il est essentiel de ne pas confondre la décoction de ces racines avec leur eau distillée. La premiere participe à la plupart des vertus de ces plantes dont les principes sont fixes ou tout au moins peu volatils. L'eau distillée, au contraire, n'entraîne avec elle qu'un peu de partie aromatique peu médicamenteuse, sur-tout à titre d'*apéritif.* On seroit donc bien trompé en substituant cette eau à la décoction chargée de l'extrait de ces racines, si l'on prétendoit y trouver les mêmes propriétés. (*M.* LA FOSSE.)

APHAR, *ou* AL-FARA, (*Géogr.*) ville d'Asie dans l'Arabie Heureuse, entre Médine & la Mecque. Elle est située sur une riviere qui porte le même nom. Cette ville est très-ancienne, il en est fait mention dans les anciens auteurs Arabes. On ne la connoît aujourd'hui, dans le pays, que sous le nom d'*Al-Fara.*

* § APHARSACÉENS, (*Géogr.*) peuples de Samarie ; & APHARSÉKIENS ou APHARSACIENS, peuples de Samarie, sont les mêmes. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

APHAS, (*Géogr.*) riviere de la Molosside, au midi de l'Epire. Les anciens lui donnoient sa source dans le Lacmon, l'un des sommets du Pinde : c'est vraisemblablement la même que Pline nomme *Apilas.* (*C. A.*)

APHEREMA, (*Géogr.*) nom propre d'une des trois toparchies que les rois de Syrie ajouterent à la Judée. (*C. A.*)

* § APHÉA, (*Mytholog.*) étoit un simple surnom de Diane, sous lequel les Eginetes adoroient cette divinité, comme les habitans de l'Elide l'adoroient sous le nom d'*Alphea*, & les Crétois sous celui de *Britomartis.* Elle avoit ailleurs d'autres surnoms qu'on peut voir dans le *Traité des Dieux* de Giraldi. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

APHÉLIE. (*Astronom.*) Ce qu'il y a de plus important à expliquer au sujet de l'*aphélie* des planetes, est la maniere d'en déterminer la position & le mouvement, par des observations astronomiques. La méthode la plus simple est celle que Kepler tiroit de la nature du mouvement elliptique, (*de stella Martis*, *page 208*). Le point de l'*aphélie* A, *fig. 3*, est celui où la planete a la plus petite vîtesse, & le perihélie est le point de la plus grande vîtesse ; le grand axe de l'ellipse sépare deux portions de l'orbite qui sont égales, semblables, & parcourues en tems égaux, & avec les mêmes dégrés de vîtesse ; mais si l'on tire, par le foyer de l'ellipse, une autre ligne comme DSE qui ne passe point en A & en P, elle partagera l'ellipse en deux parties DAE, DPE, qui ne seront ni égales ni parcourues en tems égaux. La partie DAE, où se trouve l'*aphélie*, exigera plus de tems que l'autre, ou plus de la moitié de la révolution; ainsi l'on peut choisir deux observations d'une planete, où les longitudes observées réduites au soleil aient été diamétralement opposées entr'elles ; & si les tems de ces observations sont aussi éloignés d'une demi-révolution de la planete, on saura par-là même qu'elles ont été faites dans les apsides ; plus l'intervalle approchera de la demi-révolution, plus les positions données approcheront d'être celles des apsides, ou de l'*aphélie* & du perihélie. Cette méthode réussit très-bien pour trouver l'apogée du soleil. (*Mém. de l'Acad. 1757, pag. 141.*)

Pour les planetes dont les oppositions sont rares, il est difficile d'avoir deux longitudes vues du soleil diamétralement opposées ; on est obligé de supposer connues l'excentricité & la plus grande équation, & l'on trouve la situation de l'*aphélie* par une autre considération. L'on prend deux observations faites aux environs du point A, & du point F qui est vers les moyennes distances, on a le mouvement vrai, ou l'angle ASF, mais par la durée connue de la révolution, on sait toujours quel est le mouvement moyen pour un intervalle de tems donné, la différence du mouvement vrai au mouvement moyen doit être d'accord avec l'équation de l'orbite calculée, en supposant qu'on connoisse bien le lieu A de l'*aphélie ;* mais si l'on se trompe sur le lieu de l'*aphélie*, il y aura une erreur dans l'équation calculée vers le point A, où l'équation change rapidement ; il n'y en aura presque point vers la moyenne distance F, où l'équation ne varie pas sensiblement, étant à son maximum ; ainsi le mouvement total calculé de A en F, ne pourra être conforme au mouvement observé, que quand on aura employé dans le calcul un lieu de l'*aphélie* A exactement connu ; alors on changera d'hypothese jusqu'à ce que l'on ait accordé le calcul avec l'observation, & reconnu ainsi la vraie situation de l'*aphélie.*

La troisieme méthode pour déterminer l'*aphélie* est celle que j'ai employée pour Mercure & pour Vénus ; elle consiste à observer la plus grande digression de la planete vers ses moyennes distances. Soit S le soleil autour duquel tourne une planete inférieure dans une ellipse AFP, la terre T voit la planete F par un rayon visuel qui touche l'orbite & qui marque la plus grande digression STF. Pour peu que vous changiez la direction AP de la ligne des apsides, le rayon SF changera de situation & sortira du côté du point C, ensorte que l'angle d'élongation augmentera ; ainsi l'élongation observée nous apprend quelle situation il faut donner au point A de l'*aphélie* pour satisfaire à cette observation. (*Mém. de l'Acad. 1766, pag. 498.*)

Enfin il y a une quatrieme méthode pour déterminer l'*aphélie* d'une planete ; elle consiste à employer trois observations pour déterminer à la fois l'*aphélie*, l'excentricité & l'époque du moyen mouvement, pourvu que ces observations soient reparties vers les apsides & les moyennes distances ; j'en ai donné le calcul appliqué à un exemple dans les *mémoires de l'académie pour 1755 ;* les principes sont d'ailleurs les mêmes que ceux dont je viens de faire usage : il s'agit de convertir les anomalies vraies en anomalies moyennes, dans différentes hypotheses d'*aphélies* & d'excentricités, jusqu'à ce qu'on ait

trouvé deux différences d'anomalies moyennes exactement d'accord avec les intervalles des observations. *Voyez* ORBITE, *Suppl.*

Voici le résultat des calculs que j'ai faits sur toutes les planetes, en construisant mes tables, pour avoir le lieu de l'*aphélie* en 1750, avec le changement pour cent ans; il devroit n'être que de 1ᵈ 23′ 54″ comme celui de la précession des équinoxes; si les *aphélies* étoient aussi fixes que les étoiles, & qu'ils n'eussent d'autre changement de longitude que celui qui vient de la rétrogradation du point équinoxial, d'où l'on compte ces longitudes; mais il est prouvé que tous les *aphélies* ont un mouvement causé par l'attraction des autres planetes, ainsi que la lune dont l'apogée a un mouvement rapide causé par l'attraction du soleil: on peut voir le calcul de ce mouvement de l'*aphélie*, produit par les attractions étrangeres, dans le XXIIᵉ livre de mon astronomie, & dans les ouvrages de MM. Euler, d'Alembert, Clairaut, sur l'attraction. (*M. DE LA LANDE.*)

Planetes.	*Aphélie.*			*Mouv.*		
Mercure	8ˢ	13ᵈ	33′	1ᵈ	57′	40″
Vénus	10	8	13	4	10	0
Mars	5	1	28	1	51	40
Jupiter	6	10	22	1	43	20
Saturne	8	29	53	2	23	20
La Terre	9	8	38	1	49	10

APHGASI, (*Géogr.*) famille de Tartares qui habite sur la rive occidentale du Volga, au sud-ouest du royaume d'Astracan, entre la mer Caspienne & la riviere de Cupa qui se jette dans les Palus Méotides: elle fait partie des petits Nogais qui avoisinent le plus les Tartares Circasses. (*C. A.*)

APHRODISIAQUES, (*Mat. méd.*) c'est le nom qu'on donne à certaines substances qui ont ou qu'on croit avoir la propriété d'exciter la secrétion de la semence; on les confond avec celles que les anciens appelloient *spermatopoietica*, dont elles different pourtant dans le fait en ce que celles-ci sont présumées rendre la semence abondante sans la provoquer.

Les vues théoriques qui ne déduisent l'appétit vénérien que de la quantité de la semence, sont justes à quelques égards; mais la plus légere attention fait pressentir que tant d'autres circonstances physiques & morales concourent dans cette action, qu'il est impossible d'assigner leur dégré d'action & les limites qui les séparent.

Presque tous les auteurs de matiere médicale attribuent la vertu *aphrodisiaque* à une foule de substances incapables de produire le moindre effet; & c'est presque toujours en se copiant sans examen, ou par des préjugés plus ou moins ridicules qu'on se décide; tels sont, par exemple, les testicules de coq, les reins de scinc marin, le satyrion, *&c.* que l'absurde crédulité des signatures établit autrefois comme utiles.

Les principaux *aphrodisiaques* ou crus tels sont plusieurs médicamens & alimens échauffans par leur aromate, ou leur saveur plus ou moins vive; telles sont les épiceries ordinaires, comme la vanille, la canelle, le girofle, &c. le jonc odorant, la semence de roquette, les confitures très-parfumées, les artichaux, le céleri, les truffes.

On leur ajoute encore les huîtres & les écrevisses; mais il ne paroît pas que l'expérience ait encore démontré cette propriété dans ces deux derniers alimens, à moins qu'on ne les mange très-poivrés.

L'ambre, le musc & la civette paroissent au-dessus des précédens *aphrodisiaques*, & leur emploi sous forme de liniment ou d'emplâtre appliqué à l'extérieur, peut produire des effets sensibles. Une seconde classe d'*aphrodisiaques* qui paroissent les spermatopées des anciens, se tire des mets ou alimens succulens, ou qui abondent en substance nourriciere, tels que les farineux comme le riz, les sucreries les pistaches, le chocolat, les œufs, les crêmes, les glaces, la gelée de corne de cerf sucrée, les simples gelées de viande, les ragoûts au jus & coulis, les bains chauds, le lit, *&c.* que ne pourroit-on pas en effet embrasser sous ce même point de vue, pour peu qu'on mêlât les causes ou les considérations morales aux substances dont je parle, & qu'on leur ajoutât le puissant mobile d'une imagination ardente & passionnée?

Les cantharides sont la derniere ressource qu'on propose dans l'extrême frigidité: elles sont infiniment au-dessus de tous les autres moyens dont j'ai parlé, par leur action spéciale sur les voies urinaires; mais quoiqu'il soit peut-être utile de n'en pas bannir absolument l'usage dans les cas extrêmes, on ne doit jamais oublier que l'inflammation suit souvent de près l'irritation qu'elles produisent sur ces organes sensibles, & que d'ailleurs, selon l'observation de Baglivi, elles agissent sur le cerveau & le systême nerveux. *Voyez* GENSING, *Dict. des Sciences*, &c. (*M.* LA FOSSE, *docteur en médecine de la faculté de médecine de Montpellier.*)

APHRODITES, (*Géogr.*) nom de deux villes d'Afrique, sur la position desquelles les géographes ne sont pas d'accord. On croit en général que l'une étoit située dans la basse Egypte vers l'Arabie, & l'autre dans la haute vers l'Ethiopie. Il me semble, d'après les recherches que j'ai faites à cet égard, qu'il n'y a jamais eu qu'une ville de ce nom, & que c'est l'*Aphrodisium Africæ* des anciens, aujourd'hui Afrique, ville de Barbarie au royaume de Tunis en Afrique. (*C. A.*)

APIA, (*Géogr. anc.*) nom que portoit le Peloponese avant qu'Argos, Pelasgus & Pelops lui eussent donné chacun le leur. (*C. A.*)

API-API, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) nom Macassare d'une plante parasite de la famille des orchis, qui croît sur le manglier & sur le champacca, d'où elle tire son nom *angrec-triam pacca*, que lui donnent les Malays, habitans des îles Amboine. Rumphe en a donné une bonne figure, mais à laquelle il manque quelques détails, sous le nom *angræcum septimum seu flavum*, dans son *Herbarium Amboinicum*, *vol. VI*, *pag. 103*, *pl. XLV.*

C'est une herbe vivace, haute de cinq à six pieds, à racine traçante, garnie de fibres, d'où s'élevent deux à trois tiges longues de deux à trois pieds, comme articulées, enflées & striées longitudinalement, d'un pouce de diametre, garnies d'un bout à l'autre de dix à douze feuilles alternes disposées circulairement; ces feuilles sont elliptiques, obtuses, longues de cinq à six pouces, une fois moins larges, marquées de trois nervures longitudinales peu sensibles, dont l'intermédiaire forme un sillon en canal, sessiles sans aucun pédicule, mais formant autour de la tige une gaîne entiere un peu plus longue que chacune de ses articulations dont elles tirent leur origine.

Du sommet de chaque tige ou de l'aisselle des feuilles supérieures sort un épi simple, cylindrique, long de deux à trois pieds, un peu renflé à son origine, de la grosseur d'un tuyau de plume d'oie vers son extrêmité, ligneux, strié de plusieurs lignes brunes & garni dans sa moitié supérieure, de sept à huit fleurs portées chacune sur un péduncule une fois plus court qu'elles, à l'origine duquel on voit une petite écaille triangulaire trois fois plus courte & caduque. Chaque fleur a un bon pouce de longueur, & près de deux de largeur lorsqu'elle est épanouie: elle a, en quelque sorte,

l'apparence d'un bourdon jaune, étant composée de six feuilles inégales, dont trois extérieures un peu plus grandes & trois intérieures; l'une de celles-ci, ou la sixieme, forme une espece de casque strié de quelques lignes purpurines. L'ovaire est au-dessous de ce calice, & fait corps avec lui; il ne paroît pas d'abord différent du péduncule qui le soutient; mais dès que la fleur est passée, il grossit de jour en jour & devient une capsule ovoide, longue de plus d'un pouce, deux fois moins large, relevée de six côtes, & partagée intérieurement en trois loges remplies d'une substance comme spongieuse, & semblable à une moëlle remplie de graines plates & ailées, c'est-à-dire, bordées d'une membrane.

Qualités. L'*api-api* fleurit pendant les mois pluvieux à Amboine; ses fleurs durent long-temps & rougissent en vieillissant: elles n'ont aucune odeur. Ses feuilles ont une saveur acidule & légérement saline qui agace les dents: elles doivent sans doute leur goût salin aux vapeurs de la mer, car cette plante naît particulierement sur les mangliers & autres arbres qui, comme lui, croissent sur les bords de la mer.

Usages. On n'en fait aucun usage.

Remarque. L'*api-api* paroît être une espece d'*épipactis* ou d'helléborine. (*M. ADANSON.*)

APICE, (*Géogr.*) nom propre d'une petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la principauté ultérieure, sur la riviere de Calore, à sept mille pas à l'est de Bénévent: on croit que c'est la même que *Monte Calvo. Long. 49, 15. lat. 41, 25.* (*C. A.*)

APODIPNE *ou* APODEIPNE, (*Musique des anc.*) chansons des Grecs pour l'après-souper. Les Latins les appelloient *post-cœnia.* (*F. D. C.*)

APOLLON, s. m. (*Luth.*) instrument ressemblant au thuorbe; il avoit vingt cordes simples, & étoit d'un meilleur usage & plus aisé à s'accorder, à ce qu'on prétend. On attribue l'invention de l'*Apollon* à un François qui vivoit au XVII[e] siecle. Cet instrument n'est plus d'usage. (*F. D. C.*)

* § APOLLONIE, (*Géogr.*) On trouve plus de trente villes anciennes de ce nom dans la nouvelle édition du dictionnaire de la Martiniere, auquel nous renvoyons le lecteur. Nous remarquerons seulement ici, à l'égard de celles dont il est parlé dans le *Diction. rais. des Sciences, &c.* qu'*Apollonie*, ville de Sicile, étoit près des Aloutins, & non des Léontins ou de Léontine; qu'il n'y a jamais eu d'*Apollonie* sur le mont Athos; qu'*Apollonie* de Chalcidique, aujourd'hui Erissos, étoit fort éloignée du mont Athos; qu'*Apollonie* dans la Mysie n'est point notre Lupadie (*Lupadi*, ou *Loubat*), mais qu'elle conserve son ancien nom un peu corrompu en celui d'*Abouillona*; qu'*Apollonie*, en Asie mineure, entre Ephese & Thyatire, est peut-être une ville imaginaire; qu'*Apollonie*, aussi nommée *Margion*, est la même qu'Asson ou Assos; qu'enfin qu'on met une *Apollonie* au pied du mont *Cassius*, au lieu du mont *Casius. Lettres sur l'Encyclopépie.*

§ APOLLONIEN, (*Géom.*) Le huitieme livre d'Apollonius, qui se trouve dans l'édition donnée par M. Halley, n'est point de cet ancien géometre comme les sept autres; mais il a été rétabli par l'éditeur sur les indications de Pappus. *Voyez* l'*Hist. des Mathém.* de M. Montucla. *Tom. I. p. 262.* (*O*)

APOLLONIUS, (*Hist. des Juifs.*) gouverneur de Syrie & lieutenant des armées d'Antiochus Epiphanes, fit des maux épouvantables aux Juifs; il leva une puissante armée pour les exterminer. Mais Judas Machabée avec une poignée de monde, le défit, le tua de sa main, & lui prit son épée dont il se servit dans la suite en mémoire d'une si glorieuse action.

Un autre *Apollonius*, général des troupes de Démétrius, & gouverneur de la Célé-Syrie, fut défait par Jonathan 148 ans avant Jesus-Christ.

§ APOLOGUE, s. m. (*Belles-Lettres.*) Dans cet article du *Dict. raisonné des Sciences, Arts & Métiers*, on n'exige de cette espece de fable d'autre vraisemblance que la justesse de l'allusion avec les objets dont elle est l'image; & la preuve qu'elle peut se passer, dit-on, de la vraisemblance des mœurs, *c'est qu'on y voit, sans en être touché, le lion faisant une société de chasse avec trois animaux qui ne se trouvent jamais dans sa compagnie, & qui ne sont ni carnassiers ni chasseurs:*

Vacca & capella & patiens ovis injuriæ, &c.

c'est l'idée de feu M. de la Barre, à laquelle M. l'abbé Mallet a pleinement accédé.

Il est bien étrange que parce que Phedre & la Fontaine, après lui, auront manqué une fois d'observer dans l'*apologue* la convenance des mœurs, on fasse une regle de cette faute, & qu'on la donne pour le caractere du genre, tandis que cent autres fables prouvent l'attention & le soin que Phedre & la Fontaine ont mis à observer les mœurs réelles ou idéales des animaux, & que cette vérité naïve fait pour tous les esprits le plus grand charme de leurs peintures.

Les animaux parlent dans l'*apologue*, voilà ce qui est donné à la fiction; ils parlent selon leur caractere connu ou supposé, voilà la vérité relative ou la vraisemblance; & toutes les fois qu'on y manquera, on s'éloignera de la nature & des vrais principes de l'art, dont l'illusion est le moyen. *Voyez* FABLE, *Diction. raisonné des Sciences, &c.* (*M. MARMONTEL.*)

§ APOPHYSE, (*Anatomie.*) partie de l'os, qui n'en a jamais été séparée par un cartilage mitoyen. C'est en cela que consiste sa différence d'avec l'épiphise, os séparé dans le fœtus d'avec le corps de l'os par un cartilage, & qui ne se réunit à l'os que lorsque ce cartilage a été effacé. On confond très-souvent ces deux objets, & on appelle *apophyse* ce qui est une véritable épiphyse.

Les *apophyses* sont ou originales ou adventices. La mâchoire inférieure en a quatre originales. Il y en a à l'os ischion, au talon & ailleurs.

Les *apophyses* adventices se forment par l'attraction des muscles. C'est le mastoïdien qui, en tirant à soi la surface inférieure du crâne, sépare la lame externe de l'interne, & donne naissance à l'*apophyse* mastoïdienne. Tous les os longs sont remplis de tubercules que des muscles ont formés de la même maniere, & qui ne se trouvent pas dans le fœtus. (*H. D. G.*)

APOPHLEGMATISMES & APOPHLEGMATISANS, (*Méd. & Matiere méd.*) mots par lesquels les anciens exprimoient les évacuations de sérosités ou pituite & les remedes qui les opéroient. Cette classe d'évacuations & de remedes a été restreinte par les modernes aux évacuations de la tête & du cerveau. Les sternutatoires ou errhins, les masticatoires ou sialagogues font les principaux apophlegmatisans; & leur emploi, regardé comme très-secondaire, est rarement pratiqué dans la médecine usuelle. Il est pourtant assuré que la plupart de ces médicamens, agissant comme topiques & dans la partie ou très-près de la partie affectée, nous offrent un secours direct, bien préférable à tant de rémedes généraux dont l'action précaire n'a d'autre fondement que l'usage ou l'opinion dans les vertiges, les menaces de paralysie ou d'apoplexie séreuse des vieillards, dans les hydrocéphales qui peuvent admettre un traitement; dans le bégaiement dépendant de ces causes, dans les enchifrenemens considérables avec fluxion sans crainte d'inflammation; on pourroit retirer de très-

grands avantages de tous ces remedes. (*M. LA FOSSE.*)

§ APOPLEXIE, (*Méd.*) L'usage des émétiques paroît consacré dans le traitement ordinaire de toutes les especes d'*apoplexie*; cependant si on considere l'effet que produit un émétique dans le moment de son action, si on songe au reflux de sang qu'il occasionne vers les parties supérieures, reflux si bien annoncé par la rougeur de la physionomie, la proéminence des yeux qui semblent sortir de l'orbite, par une douleur vive qui semble fendre le crâne, par des tintemens d'oreille très-considérables, n'aura-t-on pas lieu de craindre d'augmenter l'embarras qui existe déja dans le cerveau, si l'on vient à pousser vers cette partie une nouvelle quantité de sang? On dira peut-être qu'en accélérant la circulation, en déterminant avec force une nouvelle quantité de sang, on va détruire les obstacles qui donnoient des entraves à la circulation: mais connoît-on assez-bien le degré de force qu'on imprime? peut-on évaluer le degré de résistance que présenteroient les vaisseaux, si la distention de ces vaisseaux est déja portée à un degré excessif? n'a-t-on pas à craindre que par le premier effort qui surviendra les tuniques des vaisseaux, déja incapables de prêter, ne rompent tout d'un coup? On sentira, & de reste, la justesse de ces réflexions quand on viendra à examiner ce qui se passe dans l'espece d'*apoplexie* qu'on nomme *sanguine*.

Car dans cette espece le malade paroît suffoqué par la quantité de sang qui se porte vers la tête; & certes le moyen d'empêcher que le sang ne soit dardé avec trop de violence & en trop grande quantité vers le cerveau, n'est pas de lui donner un nouveau degré d'activité, ce que l'action de l'émétique produit. D'après ces considérations, il semble qu'on devroit être plus réservé qu'on ne l'est sur l'usage des émétiques; & si la plupart du temps les émétiques ne produisent pas les effets fâcheux qui doivent résulter nécessairement de leur action, c'est que les forces de la machine se trouvant engourdies, l'émétique n'exerce pas son action dans toute son étendue; il ne produit alors qu'une impression légere qui équivaut à celle qu'un purgatif ordinaire auroit pu produire. Si nous paroissons blâmer l'usage des émétiques dans l'espece d'*apoplexie* qu'on nomme *sanguine*, nous croyons qu'il pourroient être placés avec plus d'avantage dans l'espece d'*apoplexie* qu'on nomme *séreuse*; l'inertie dans laquelle est plongée toute la machine, le ralentissement de la circulation qui paroît si bien marqué par la pâleur de la physionomie, la foiblesse & la lenteur du pouls, annoncent que la machine a besoin d'un nouvel aiguillon qui développe le principe de vie prêt à s'éteindre. D'ailleurs comme il y a toujours dans l'*apoplexie* séreuse appareil dans les premieres voies, c'est-à-dire, amas de saburre, un émétique qui va nettoyant les premieres voies, ne peut que convenir. Un remede dont on peut tirer grand profit dans les différentes especes d'*apoplexie*, est l'application des vessicatoires. Ce remede convient principalement dans l'*apoplexie* séreuse, parce qu'étant de nature stimulante, il met en jeu tout le systême nerveux, donne plus de ressort aux vaisseaux qui ne sont que trop affoiblis; d'un autre côté, la suppuration qui s'excite par l'effet des vessicatoires est une espece de décharge qui va au bien de la machine. (*M. LE PREUX ANDRY.*)

* APOTHÉOSE *d'Homere*, (*Litt. Antiquités.*) Il n'en est pas de l'étude des monumens antiques, comme de l'étude des autres sciences. C'est un champ vaste, ouvert aux conjectures de ceux qui veulent s'y donner carriere: &, quelqu'opposées qu'elles soient entr'elles, pour peu qu'elles soient ingénieuses, & qu'on sache les appuyer de quelques autorités des anciens, elles ne manquent guere de procurer à leurs auteurs la réputation qu'ils esperent: réputation qu'acquierent bien plus difficilement ceux qui s'attachent à des sciences qui demandent quelque chose de plus que des conjectures & des vraisemblances. Le célebre monument de l'*apothéose d'Homere* en est un exemple fort convaincant. Plusieurs savans antiquaires l'ont expliqué, chacun selon ses vues. Leurs explications, quoique fort différentes les unes des autres, leur ont fait honneur à tous.

On sait que ce monument est l'ouvrage d'Archelaüs de Priene, fameux sculpteur de l'antiquité; & le P. Kircher prétend avec assez de fondement, que c'est l'empereur Claude, grand amateur des lettres grecques, & sur-tout des ouvrages d'Homere, qui le lui fit construire à l'honneur de ce poëte. Quoi qu'il en soit, on le trouva en 1668 dans un lieu nommé *Frattochia*, appartenant aux princes Colonne, où l'empereur Claude avoit autrefois une maison de plaisance; & il y a peu de curieux qui ne sachent qu'il fait aujourd'hui l'un des principaux ornemens du palais de ces princes à Rome.

Ce célebre monument fut aussi-tôt expliqué par le pere Kircher, dans son *Latium*; mais comme il laissa beaucoup de choses sans explication, on avoit cru que MM. Sévéroli, Falconiéri, & Spanheim, trois célebres antiquaires, acheveroient d'en déchiffrer toutes les parties. M. Cuper s'est chargé de ce soin; & il s'en est fort bien acquitté dans un ouvrage fait exprès, intitulé *apotheosis & consecratio Homeri*, où il rend compte aussi des sentimens particuliers de MM. Spanheim & Nicolas Hensius sur les endroits les plus embarrassans de ce marbre. M. Gronovius en a donné une explication particuliere, dans le *tome II.* de son *Thesaurus antiquitatum Græcarum*; & M. Wetstein a fait la même chose, dans sa *Dissertatio de fato scriptorum Homeri*. Et nous allons donner un précis exact de chacune de ces explications.

I. Le P. Kircher partage ce monument en trois ordres ou degrés (*Voyez pl. II. d'Antiquités dans ce Suppl.*), celui d'en haut, celui du milieu, & celui d'en-bas. Dans le premier, il reconnoît Jupiter assis sur le Parnasse, écoutant la demande de six femmes qui sont autant de villes qui s'intéressent à la gloire d'Homere. Dans le second, il compte cinq femmes, & un vieillard, qui tâchent de faire valoir le mérite d'Homere par leurs actions. Il prend la premiere qui est assise, pour la poésie: la seconde montrant un globe, marque le beau talent d'Homere à parler de la fabrique du monde: la troisieme contemple avec étonnement les divins écrits d'Homere: la quatrieme & la cinquieme tiennent l'une une lyre, l'autre l'Iliade: elles sont dans un antre, demeure ordinaire des muses, & ont un arc & un carquois à leurs pieds, pour signifier les amours des dieux, dont Homere a parlé. Du vieillard, il fait un flamen ou prêtre d'Homere, qui se met en devoir d'offrir au nouveau dieu un sacrifice à l'Egyptienne; ce qui est désigné par les flambleaux & par la lettre tautique ou la croix à anse, qu'il croit voir derriere ce prêtre. Dans le troisieme il trouve l'*apothéose d'Homere* dans toutes les formes: &, en effet elle y est si bien représentée, qu'il n'y a nullement à douter là-dessus. On verra dans l'explication suivante quelles sont les figures qui occupent ce troisieme degré.

II. Le sentiment de M. Cuper est fort différent de celui du P. Kircher. De la figure d'en-haut, que ce jésuite prend pour Jupiter, il en fait Homere, accompagné à la vérité de divers attributs convenables à Jupiter, comme son aigle, son sceptre, & son diadême, & de plus placé sur le mont Olympe; & des onze femmes qui sont au-dessous en deux rangs, il en fait onze muses, parce qu'il en joint deux nouvelles aux neuf anciennes, savoir l'Iliade

& l'Odiffée, qui font placées fous l'antre : il reconnoît celle-ci au chapeau d'Ulyffe, qui eft à fes pieds ; & l'autre à l'arc & au carquois qu'il prend pour fes fymboles. De l'homme en manteau, qui eft placé à côté de l'antre, il en fait, ou Homere chantant fes vers, ou Linus, ou Licurgue, ou Binethus, Chius, ou Orphée, ou un magiftrat de Thebes, ou Pififtrate felon Heinfius, ou Pittacus* felon M. Spanheim. Dans l'étage d'en-bas, on voit Homere affis, ayant à fes côtés l'Iliade & l'Odiffée fes filles, & à fes pieds fa Batrachomyomachie défignée par des rats qui rongent un parchemin. Derriere lui font le Temps & l'Harmonie qui lui mettent une couronne fur la tête. Devant lui, l'on voit un autel, avec un bœuf dont le col eft d'une forme extraordinaire ; à côté de cet autel, font la Fable & l'Hiftoire, fuivies de la Poéfie, de la Tragédie, de la Comédie, de la Nature, de la Vertu, de la Mémoire, de la Foi & de la Sageffe.

III. M. Spanheim ne s'eft attaché qu'à la figure de l'homme en manteau, & à ce qui l'accompagne. Il le prend pour un philofophe Grec, à caufe de fon habillement : &, parce que le fculpteur qui a fait ce beau monument étoit de Priene, il prétend que c'eft le philofophe Bias, l'ornement de cette ville, qu'il a repréfenté ici. Il rapporte les flambeaux, qu'il trouve aux deux côtés de ce philofophe, à la coutume des anciens d'en avoir dans leurs temples ; mais, pour la lettre tautique, ou la croix à anfe, attachée à la tête de ce philofophe, & qui touche à la machine fphérique qui eft derriere lui, il avoue ingénument qu'il en ignore la fignification. Il fe fouvient bien du trépied d'or qui fut porté à Bias ; mais il ne trouve pas que cette figure reffemble à un trépied, qui d'ailleurs eft toujours placé aux pieds, & jamais à la tête, dans les anciens monumens. Il demande enfin fi cette machine quelle qu'elle puiffe être, ne fe pourroit pas rapporter au beau mot de Bias : *omnia mea mecum porto ?* Demande qui paroît affez extraordinaire.

IV. Nicolas Heinfius, de même que M. Spanheim, n'a expliqué que deux endroits de ce marbre. Il prend l'homme en manteau pour Pififtrate, le compilateur des œuvres d'Homere ; ce qui paroît douteux à M. Cuper, à caufe de la figure Egyptienne qui eft fur la tête de cet homme : & il prend pour des fymboles d'Apollon l'arc & le carquois, auffi bien que la lyre qu'on voit fous l'antre ; ce que M. Schott, dont nous parlerons plus bas, trouve fi bien rencontré, qu'il ne doute point, que fi Henfius eût pouffé plus loin cette premiere découverte, il n'eût enfin donné l'entiere explication de ce monument.

V. M. Gronovius croit que l'homme en manteau eft un favant Egyptien, ce qu'il recueille du caractere hiéroglyphique, qu'il croit voir derriere lui & fur fa tête ; & par cette raifon il ne doute point que ce ne foit le précepteur d'Homere, qui n'étoit pas moins inftruit dans la fcience des Egyptiens que dans celle des Grecs. Il paffe enfuite à la figure qui appuie fa main gauche fur une pierre à l'entrée de l'antre, & qui tient de la droite un rouleau de papier; il la prend fans difficulté pour Homere encore jeune, fortant de l'école de fon maître Egyptien. Le volume que cette figure tient, & fon vifage jeune & beau, que M. Gronovius trouve affez reffemblant au portrait d'Homere affis au haut du marbre, lui fervent de fondement. Nous n'avons rien à dire fur la preuve qu'il tire de ce volume ; car nous ne favons pas bien en quoi il peut défigner ici Homere : mais quant à celle qu'il tire de la reffemblance entre ces deux figures, elle eft affurément toute nouvelle & toute finguliere ; & l'on ne fauroit nier fans injuftice, qu'elle ne foit due toute entiere à la pénétration de M. Gronovius. L'autre figure qui eft fous l'antre & qui joue de la lyre, lui femble une de ces femmes favantes du vieux tems, des lumieres de laquelle Homere auroit particuliérement profité en compofant fes ouvrages : il doute néanmoins fi c'eft Daphné ou la Sibylle, fille de Tiréfias ; ou Hélene, ou la Fantaifie, femme qui avoit écrit l'*Hiftoire de Troye* long-tems avant Homere. Il croit avec MM. Cuper & Wetftein, que ce qu'on voit aux pieds de ces deux figures eft le chapeau d'Ulyffe ; mais il obferve de plus une chofe fort confidérable, à laquelle ces meffieurs n'ont pas pris garde : c'eft qu'il y a un ruban pofé fur ce chapeau, & que ce ruban eft la ceinture d'Ulyffe. Si l'on ofoit hafarder quelques conjectures dans une matiere auffi importante que celle-ci, ne pourroit-on pas dire, fans y chercher tant de myftere, que ce ruban n'eft autre chofe que l'attache du carquois pofé fur le chapeau ? Mais cela feroit peut-être trop fimple, & ne coûteroit pas affez à l'imagination.

* Il falloit dire *Bias : Voyez* l'explication fuivante.

VI. L'explication de M. Wetftein ne differe prefqu'en rien de celle de M. Cuper. Il prend l'Homme en manteau pour Homere, rangé parmi les mufes, après fa confécration : il prend pour l'Iliade & l'Odyffée les deux figures qui font fous l'antre ; & il croit que c'eft un chapeau qui foutient l'arc & le carquois dépeints dans cet antre.

VII. M. Schott, confeiller, bibliothécaire & antiquaire du roi de Pruffe, a propofé une autre explication de ce célebre monument, à laquelle nous nous arrêterons un peu long-tems. Il la divife en quatre parties : favoir, I. en *remarques préliminaires ;* II. en *explication du marbre en détail ;* III. en *éclairciffemens fur quelques endroits*, & IV enfin, en *obfervations particulieres.*

I. Les *remarques préliminaires* roulent fur cinq endroits de ce marbre.

1. Le premier eft l'antre, & ce qu'il renferme. M. Schott trouve là, non-feulement les fymboles d'Apollon, dans l'arc, le carquois & la lyre ; mais il y trouve encore Apollon lui-même, tenant d'une main la lyre & de l'autre le plectre. Il croit que ce que MM. Cuper & Wetftein prennent pour un chapeau eft une cortine, inftrument du temple de Delphes, dont on donnera l'explication dans la fuite ; & il regarde comme la pythie, ou la prêtreffe de ce temple, la figure que MM. Cuper & Wetftein prennent pour l'Odyffée, & M. Gronovius pour Homere encore jeune. Tout cela paroît clair de foi même à l'auteur ; mais il ne laiffe pas d'en promettre de bonnes preuves.

2. Le fecond eft la montagne, que repréfente le haut de ce marbre. L'auteur prétend avec le pere Kircher & N. Heinfius que c'eft le mont Parnaffe, contre l'avis de MM. Cuper & Gronovius, qui veulent que ce foit le mont Olympe. Il reconnoît que le Parnaffe avoit deux fommets, & qu'on n'en voit qu'un ici ; mais outre que l'ouvrier a pu fe contenter d'un de ces fommets pour fon deffein, & qu'il a bien fait connoître par un chemin tracé au-deffus de l'antre, qu'il y en avoit deux ; cet antre décide nettement la chofe, car aucun auteur ancien n'a parlé d'un pareil antre fur l'Olympe, au lieu que celui du Parnaffe, appellé *Corcyrium* par les anciens, eft très-connu. On prouve cela par un paffage du dixieme livre de Paufanias, qu'on peut voir dans l'auteur même.

3. Le troifieme eft la figure appuyée de la main gauche à l'entrée de l'antre. M. Schott croit que c'eft la Pythie ou la prêtreffe d'Apollon, & non pas la Sybille, que les favans confondent fouvent très-mal-à-propos avec elle. Selon la remarque judicieufe de M. Petit, dont on rapporte un beau paffage, celle-ci pouvoit prédire en tout tems & en tout

lieu, au lieu que celle-là ne le pouvoit que lorsque, étant sur le trépied, elle recevoit l'inspiration divine dans le temple.

4. Le quatrieme est le vieillard représenté au haut de la montagne. M. Schott rejette le sentiment de ceux qui le prennent pour Homere ; parce qu'il ne sauroit s'imaginer que l'ouvrier ait exprimé sur un seul monument deux *apothéoses* d'une même personne. Il prend donc ce vieillard pour Jupiter. En effet, sa contenance, son habillement, sa pique ou son sceptre, & principalement son aigle, sont autant de marques certaines qui déposent en sa faveur. M. Adisson, qui a mis un foudre à la main de cette figure, n'avoit pas assez bien examiné ce monument. Un semblable symbole ne convenoit point ici, où Jupiter n'est pas pour punir le crime, mais pour récompenser le mérite & la vertu.

5. Le cinquieme enfin est l'homme en manteau, qui a tant embarrassé les interpretes. L'auteur entraîné par l'autorité du P. Kircher, de même que presque tous les savans, avoit d'abord cru que c'étoit un prêtre ; mais après avoir considéré la chose plus attentivement, il s'est rangé à l'opinion de M. Spanheim qui prend cette figure pour le philosophe Bias, l'honneur de la ville de Priene, patrie de l'ouvrier. Il s'en éloigne néanmoins en ceci ; c'est qu'il ne regarde point ce morceau comme une figure qui fasse partie de l'*apothéose*, mais simplement comme une statue posée sur ce monument par l'ouvrier pour honorer sa patrie. Contre le sentiment de tous les auteurs qui ont expliqué ce monument, il ne reconnoît autre chose qu'un trépied dans tout ce qui est représenté derriere & au-dessus de la tête de ce philosophe. Il ne conçoit rien de mieux imaginé que cela, pour caractériser Bias, à qui les autres Sages de la Grece envoyerent, comme au plus sage le trépied d'or, que des pêcheurs Ioniens avoient trouvé ; & il doute si peu que cette statue soit celle de ce philosophe, qu'il assure que la postérité doit être fort redevable au sculpteur Archélaüs, de lui avoir conservé la figure & le portrait de ce grand homme, qui lui manquoit, & que les curieux avoient vainement cherché jusqu'ici avec beaucoup de soin. C'est dommage qu'on soit obligé de perdre une espérance aussi flatteuse que celle-là, presqu'aussitôt qu'on l'a conçue ; & que l'auteur ait été contraint de la détruire lui-même par la nouvelle opinion qu'il a embrassée, touchant cette figure, vers la fin de son ouvrage.

II. Après ces préliminaires, M. Schott vient à l'explication du marbre, suivant l'idée qu'il s'en est faite, & qui, comme il en est persuadé, est celle de l'ouvrier même. Selon lui, cet ouvrier s'est conduit par-tout en artiste habile, ingénieux & de très-bon goût. Il ne s'est point borné à la seule circonstance de l'*apothéose d'Homere*, mais il a fait entrer aussi dans son dessein ce qui a précédé cette cérémonie. Pour cet effet il a représenté une espece de négociation entre Apollon, Jupiter & les Muses pour la déification d'Homere : & il a partagé son ouvrage en trois actes différens, que nous examinerons l'un après l'autre.

1. Dans le premier qui est au milieu du marbre, Clio & Uranie, l'une reconnoissable à sa lyre, & l'autre à son globe, s'entretiennent du mérite d'Homere, & de la justice qu'il y auroit à le mettre au nombre des dieux. Calliope, après avoir proposé l'affaire à Apollon, qui est à l'entrée de l'antre, en attend une réponse favorable, & semble en recevoir l'acte de consentement dans un rouleau que lui présente la Pythie qui est à côté d'Apollon.

2. Dans le second qui est au-haut du marbre, Polymnie, députée de ses compagnes, propose la chose à Jupiter, & reçoit son consentement, qu'Erato, qui est à côté d'elle, apprend avec de si grands transports de joie, qu'elle en laisse tomber sa lyre, & qu'elle se met à danser & sauter d'une maniere extraordinaire. L'auteur est surpris que le pere Kyrcher ait trouvé dans cette figure la posture d'une personne qui supplie Jupiter avec une vénération profonde. On voit ensuite Euterpe qui tient deux flambeaux, selon le pere Kircher & quelques autres, ou, selon M. Schott, deux flûtes dont elle est l'inventrice. Après elle vient Therpsicore qui tient une guitarre. L'auteur est bien fâché qu'elle soit mal dessinée par le copiste ; car un dessin exact de cet endroit du marbre seroit d'un grand secours pour établir la différence entre la lyre & la guitarre anciennes, qu'on n'a pas encore assez bien expliquées. Cette muse fait signe du doigt aux deux précédentes de ne point interrompre par leurs mouvemens les louanges du nouveau dieu, ou les actions de grace à Jupiter, que chantent déja Melpomene & Thalie. Selon M. Cuper, toutes ces muses chantent ; mais selon l'auteur, il n'y a que ces deux dernieres qui le fassent, & même leur action lui paroît dépeinte si naïvement, qu'il lui semble les entendre. . . . . .

3. Dans le troisieme on trouve enfin l'*apothéose* ou consécration d'Homere. Cette cérémonie se passe dans un temple, dont le dedans est orné d'une tapisserie. Cela se prouve par des colonnes placées à distances égales, & fait voir que M. Gronovius a tort de n'être pas de cet avis. Homere, comme le principal personnage de la piece, y paroît d'une taille plus grande que l'ordinaire, & plus conforme à son nouvel état de dieu. Il est assis devant un autel, au bas duquel on voit deux lettres qui, selon l'auteur, doivent être deux AA, sur l'original, & qui signifient sans doute le nom de l'ouvrier Αρχελαος Απολλωνιυ. Pas un des interpretes de ce marbre, n'a pris garde à ces lettres. La *terre* (οικουμενη) & le *temps* (χρονος) couronnent Homere, pour marquer qu'en tous lieux, qu'en tous tems, son mérite sera reconnu. L'Iliade & l'Odyssée (Ιλιας, οδυσσεια) les deux grands ouvrages de ce nouveau dieu soutiennent son siege. Quelques volumes que les rats rongent, lui servent de marchepied. La plupart des interpretes croient que ces petits animaux désignent le *Batrachomyomachie* d'Homere ; & MM. Wetstein & Kuster en doutent si peu, qu'ils les prennent pour une preuve certaine que ce poëme appartient véritablement à Homere. M. Gronovius refute fort bien ce sentiment-là, & soutient avec raison, que si ç'avoit été là la vue de l'ouvrier, il n'auroit pas manqué de placer une grenouille entre ces souris ; mais lorsqu'il avance que ces rats ou souris regardent ici Apollo Sminthæus, sa conjecture est encore moins fondée que celles qu'il réfute. L'auteur veut que ces petits animaux soient *un beau symbole des envieux du grand Homere*, & particuliérement du grand Zoïle qui, pour avoir osé écrire contre ce poëte, fut surnommé *Homeromastix*. Le parterre du temple est rempli de *plusieurs génies des beaux arts & des sciences*, qui se disposent à faire un sacrifice au nouveau dieu. Le jeune sacrificateur prêt à faire des libations, mais particuliérement le taureau, qu'on offroit ordinairement à Jupiter, marquent que ce sacrifice ne doit pas être moins solemnel que ceux qu'on avoit coutume de faire à l'honneur de la divinité suprême.

M. Schott ajoute que *ce seroit vouloir entreprendre d'écrire l'Iliade après Homere, que de vouloir éclaircir plus amplement cet endroit du marbre après le savant & l'illustre* M. Cuper *qui y satisfait d'une maniere ample & solide* ; & il se contente de faire deux petites remarques : la premiere sur le mot ΜΝΗΜΗ, qui désigne une des figures de ce troisieme acte. M. Cuper prétend que ce mot signifie ici l'Histoire ; mais

l'auteur remarque que l'histoire est déja exprimée à deux pas de-là, par une autre figure, & même par le mot ΙΣΤΟΡΙΑ, rejette avec raison ce sentiment, & croit qu'il faut entendre par-là la tradition; ce qu'il appuie de divers raisonnemens assez probables. L'autre remarque est touchant l'instrument que tient la figure qui représente l'Iliade. Il a une forme singuliere, dont les interpretes ont peine à rendre raison: ils ne s'accordent nullement entre eux sur ce sujet. MM. Fabretti, Wetstein & Addison, le prennent pour une épée: le Pere Kircher, pour une épée dont la pointe est tournée en croissant: MM. Cuper & Gronovius, pour une épée dans un fourreau fait en demi-lune; sur quoi l'auteur remarque que, supposé que cela soit, une épée nue conviendroit beaucoup mieux à un sujet de guerre comme est celui de l'Iliade, qu'une épée dans le fourreau, qui est un signe de paix & de clémence: & M. Schott enfin, prétend que ce soit une hache à deux tranchans, appellée par les anciens *bipennis*, πέλεκυς, Ἀξίνη, *&c.* ce qu'il appuie de l'autorité de divers passages des anciens, de la conformité qu'il trouve entre cet instrument & la bipennis, dépeinte sur plusieurs médailles antiques; & enfin du témoignage de M. Spanheim, qui a mis de sa main à la marge de son exemplaire, de l'*apothéose d'Homere* de M. Cuper, que ce que celui-ci appelle *gladius* lui paroît bipennis.

Telle est l'explication particuliere que M. Schott a faite de ce marbre, & l'on ne sauroit nier que ce ne soit une des plus ingénieuses & des mieux appuyées de toutes celles qu'on en a faites. Une chose nous y fait quelque peine, néanmoins s'il nous est permis de le dire, c'est une espece de renversement d'ordre naturel que nous croyons trouver, en ce qu'il pose son premier acte dans l'étage du milieu; qu'il monte ensuite à l'étage d'en haut pour y placer son second acte; qu'il redescend après cela à l'étage d'en bas pour y faire passer son troisieme acte; & qu'ainsi ces actes qui ont une liaison naturelle & nécessaire entre eux, se trouvent séparés & éloignés les uns des autres. Ne seroit-il pas plus naturel de placer le premier acte dans l'étage d'en haut, où Jupiter ayant conçu lui seul le dessein de mettre Homere au rang des dieux, en donneroit l'ordre à Polymnie & aux autres Muses; le second acte dans l'étage du milieu, où une partie des Muses en conféreroit avec Apollon; & le troisieme acte enfin dans l'étage d'en-bas, où l'on exécuteroit cet ordre de Jupiter? Il nous semble que cela ne feroit que plus propre à relever la gloire d'Homere, plus digne de l'exactitude d'Archelaüs, & enfin plus conforme à l'ordre naturel, qu'un aussi habile homme que lui n'a point dû négliger.

III. M. Schott passe ensuite à ses *éclaircissemens sur quelques endroits* de ce marbre.

1. Le premier regarde l'Apollon qui est sous l'antre; l'auteur convient de bonne foi, que son habillement, son air, le tour de son visage, que tout enfin convient moins à ce dieu qu'à une femme; mais il ajoute que cela ne devoit point empêcher les interpretes de ce marbre d'y reconnoître Apollon; puisqu'ils ne pouvoient pas ignorer que ce dieu ne soit représenté de même en bien des endroits. Il en donne pour preuve quatre médailles du cabinet royal de Prusse; & il trouve cette preuve d'autant plus décisive, que les noms qui se trouvent joints aux figures ne laissent absolument aucun lieu de douter là-dessus. A cette occasion, il rapporte quelques méprises de divers antiquaires, touchant Apollon en femme; & entr'autres une de M. Cuper, touchant une médaille de Domitien; & une de M. Sperling, touchant une médaille de Tranquilline, femme de Gordien. Il ne néglige point les autorités des anciens qui peuvent servir à appuyer son sentiment touchant l'habillement de femme, qu'il attribue à Apollon; & pour réfuter l'objection suivante; *que quoiqu'Apollon fût jeune, beau, & habillé en fille, il ne laissoit pas d'être homme au fond, au lieu que cette figure avoit un sein rempli, & une gorge élevée comme une fille*, il répond trois choses; 1°. qu'il faudroit bien examiner sur le marbre, si la figure y a la gorge aussi élevée qu'elle l'a dans le dessin; 2°. que cela peut s'excuser sur ce que les anciens ont donné les deux sexes à leurs divinités; & 3°. que les figures d'Apollon en femme qui sont sur les médailles, n'ont pas moins de gorge que la figure du monument.

2. Le second roule sur la cortine qui est au milieu de l'antre, & que MM. Cuper, Gronovius & Wetstein prennent pour un chapeau & même pour le chapeau d'Ulysse. M. Schott ne sauroit le croire, & il se fonde particuliérement sur ce qu'il n'y a nulle proportion entre ce prétendu chapeau & les têtes de ce monument, & sur ce qu'Archelaüs, de l'habileté duquel ce marbre est une si bonne preuve, n'auroit pas pu commettre une bévue si grossiere. Il ne veut pas non plus que ce soit une figure mise là par hasard, ou pour servir simplement de soutien à l'arc & au carquois. Il veut que ce soit quelque chose qui ait rapport à Apollon, & il ne trouve rien qui y convienne mieux que ce que les Latins appelloient *cortina*, & les Grecs Ὄλμος. *C'étoit*, dit l'auteur, *une espece de vaisseau creux ou concave en dedans, convexe au dehors, semblable à une coquille d'œuf coupée par le milieu en-travers, ou comme un chauderon renversé, qui servoit ordinairement de couvercle au trépied d'Apollon*, d'où ce dieu a quelquefois été appellé *cortinipotens*. Peu de savans ont su ce que c'étoit, & on l'a assez souvent confondu avec ce trépied, dont elle n'étoit qu'une partie: on donne ici divers exemples de ces méprises.

Pour faire concevoir nettement ce que c'étoit que cette cortine, & pour éclaircir ce qu'on dira dans la suite du trépied & de son usage, nous avons cru que nous ferions bien d'en donner ici une petite description prise de ce que l'auteur en a répandu en différens endroits de son ouvrage. Le trépied étoit une machine à trois pieds ou colonnes, accompagnées chacune de son anneau ou anse, & liées ensemble par des bandes ou traverses qui les soutenoient. Cet instrument, qui a donné le nom à toute la machine, n'en étoit proprement que le soutien. On mettoit dessus deux bassins d'une matiere fort déliée & tres-sonore, & de figure demi-sphérique. Ces bassins se mettoient l'un sur l'autre par leur ouverture & formoient par conséquent une concavité sphérique. Celui de dessus s'appelloit *cortina*, celui de dessous *crater*, & la concavité qu'ils formoient γαστὴρ ou γάστρα, le ventre; celui de dessous étoit percé justement dans le milieu, & le trou qui y étoit s'appelloit *umbilicus*, le nombril. On verra ci-dessous quel étoit l'usage de cette machine.

3. Le troisieme éclaircissement concerne ce qui est représenté derriere le philosophe Bias. L'auteur ne sauroit assez s'étonner comment tant d'habiles & célebres antiquaires ont pu s'y méprendre; & particuliérement le pere Kircher & M. Fabretti, qui ont pu examiner ce marbre tout à loisir à Rome. Il ne doute point que l'autorité du premier, qui avoit l'esprit si rempli de figures hiéroglyphiques, qu'il en trouvoit dans tout ce qui y avoit le moindre rapport, n'ait entraîné les autres, & ne leur ait fait prendre cette machine pour la lettre tautique, ou une croix à anse, accompagnée de flambeaux. Pour lui, il n'y voit rien autre chose qu'un trépied; & pour peu qu'on examine les figures du trépied, qui sont sur les médailles qu'il rapporte, il croit qu'on

qu'on trouvera la chose tout-à-fait hors de doute.

Ce qu'on a pris jusqu'à présent pour des flambeaux, n'est autre chose, selon lui, que les deux pieds du devant du trépied qu'il y trouve : ce qu'on prenoit pour le pied de la lettre tautique, n'est que le troisieme pied du trépied : ce qu'on prenoit pour le trait supérieur de cette lettre, n'est que la bordure du bassin inférieur ou crater : le demi-rond qu'on voit au-dessus, n'est que le bassin supérieur ou la cortine : ce qu'on a pris pour l'anse de la croix, n'est qu'une des anses du trépied : & la grande figure ronde qui est au-dessus de la tête du philosophe, est le crater ou bassin inférieur du trépied, couvert de la cortine. A l'occasion de la hauteur de ce trépied, qui s'éleve jusqu'au dessus de la tête de Bias, l'auteur remarque que cet instrument étoit bien plus haut qu'on ne le dépeint ordinairement, qu'il falloit monter pour se mettre dessus ; & qu'on en a la véritable hauteur dans celui du marbre d'Archélaüs. Il n'oseroit assurer la même chose de sa largeur qui lui paroît assez mal représentée, & c'est une faute qu'il ne manque pas de rejetter sur le peu d'exactitude du copiste. Mais c'est un défaut qu'il lui reproche peut-être un peu trop souvent, puisque M. Fabretti, qui a pris soin de conférer le dessin de ce copiste avec l'original, & de rectifier dans sa lettre à M. Maggliabecchi, n'a rien trouvé à retoucher à la plupart des endroits que l'auteur ne croit pas assez exactement dessinés.

IV. Les observations particulieres de M. Schott roulent sur les sujets suivans.

Le premier est l'usage du trépied, dont on n'a eu jusqu'à présent qu'une connoissance fort imparfaite Pour le bien concevoir, il faut se souvenir de la description que nous avons donnée ci-dessus de cette machine. On la plaçoit sur l'ouverture de l'antre d'Apollon, dans le temple de Delphes, & elle servoit non-seulement de siege à la Pythie, qui s'asséyoit sur la cortine ou bassin supérieur, mais encore de bouche à Apollon pour prononcer ses oracles : car c'étoit Apollon lui-même, & non la Pythie qui les prononçoit. Un vent qui sortoit de la caverne miraculeuse, & qu'on pouvoit appeller l'haleine ou la voix d'Apollon, s'introduisoit dans le creux de cette machine par l'ouverture qui étoit ménagée au-dessous, & ne manquoit jamais d'y exciter un murmure, qui ressembloit ou à la voix humaine, ou au mugissement d'un bœuf, ou au bruit du tonnerre, selon la force du vent, qui étoit quelquefois si violent, qu'il ébranloit le temple & la montagne : & ce bruit étoit apparemment augmenté ou diminué par quelque ressort caché dans la concavité du trépied, & que la Pythie savoit gouverner comme elle vouloit. Quoi qu'il en soit, il est probable que la Pythie étoit assise sur la cortine, non-seulement pour empêcher que la violence du vent ne l'enlevât, & ne la jettât par terre, mais aussi afin de modifier & ménager comme elle voudroit le bruit qu'on formoit dans le vuide du trépied, & le faire ressembler, autant que cela se pouvoit, aux mots qu'on vouloit qu'Apollon prononçât. A ce sujet l'auteur pense qu'il n'est pas possible de résister de bonne foi aux raisons par lesquelles M. Vandale a prouvé que tout le manege des oracles n'étoit qu'une fourberie des prêtres, pour profiter de la crédulité des peuples ; & il assure qu'il se trouve fortifié dans ce sentiment, depuis qu'il a compris le véritable usage du trépied de Delphes. Nous reconnoissons avec l'auteur que le manege des oracles n'étoit, au moins le plus souvent, qu'une pure fourberie dont les prêtres païens savoient fort bien se servir pour entretenir la sotte crédulité de leurs peuples ; mais nous ne concevons pas comment un vent introduit dans le ventre d'une machine de cuivre pouvoit, non-seulement imiter le mugissement d'un bœuf, & le bruit du tonnerre, mais aussi articuler des paroles qu'on prît pour des oracles d'Apollon : nous n'ignorons pas que la Pythie, ou des prêtres préposés pour cela répétoient ensuite ces oracles ; & c'est ce qui fait notre difficulté. D'ailleurs, s'il est vrai, comme le prétend l'auteur, que ce soit-là le véritable usage qu'on faisoit du trépied, il faut l'avouer de bonne foi, c'étoit un artifice assez grossiérement inventé. Le tuyau de plomb avec lequel Saint-Luc épouvanta si fort Henri III, ou même si l'on veut la tête parlante que Don-Quixotte consulta à Barcelone, incomparablement mieux imaginés : les paroles qui en sortoient s'entendoient au moins fort distinctement, & l'on n'avoit besoin de personne pour les répéter une seconde fois, & pour les interpréter.

2. Le second regarde les engastrimythes, touchant lesquels l'auteur a une nouvelle conjecture, par le moyen de laquelle il espere pouvoir débrouiller les disputes & les embarras des savans sur ce sujet. On convient en général que c'étoient des parleurs du ventre qui se mêloient de prédire l'avenir ; mais on ne sait ni quelles personnes faisoient ce métier, ni comment elles le faisoient. La plupart croient que ces gens-là avoient la faculté de parler du ventre, ou de former des paroles qui sembloient sortir de leur ventre, ou même de quelque endroit éloigné ; ce que l'on confirme par quelques exemples modernes rapportés par Brodeau, Dickinson, Allatius & quelques autres. L'auteur rejette cette opinion, sur ce qu'on ne lit point que les anciens eussent de méthode pour enseigner cet artifice à d'autres. Mais cette raison ne nous paroît pas convaincante. A-t-on tenu registre de toutes les subtilités & de tous les artifices dont se sont servi les anciens ? Y avoit-il chez eux des écoles publiques pour les y aller apprendre ? Et combien pratique-t-on de choses aujourd'hui, dont on n'écrit rien, & dont par conséquent on ne trouve aucun vestige dans les écrits publics ? D'ailleurs il ne nous paroît pas que le passage de Plutarque, qu'on rapporte ici, fasse rien du tout à la chose. Il dit qu'*il est puérile & ridicule de croire que Dieu entre dans le corps des engastrimythes & parle par leur bouche.* Il n'est point question ici de gens qui crussent cela, mais de gens qui croyoient qu'on pouvoit parler du ventre ; & que quelques personnes qui avoient ce secret, faisoient accroire subtilement aux autres que c'étoit quelque dieu qui parloit intérieurement en eux. Hermolaüs, Barbarus & Gérard-Jean Vossius ont cru que les engastrimythes étoient des gens qui prédisoient l'avenir par le moyen de certains vers nommés γαςραι ; & en cela, ils ont approché de la vérité, dont ils n'ont cependant donné aucune preuve. L'auteur espere être plus heureux. Comme le creux du trépied s'appelloit γατρη, & que μυθος signifie quelquefois *discours*, il croit que par engastrimythes on doit entendre des interpretes d'Apollon, ou des hommes qui récitoient ou expliquoient plus clairement ce qui avoit été dit par le ventre du trépied d'une maniere confuse. C'étoient, au commencement, des femmes qui étoient employées à cela, & la Pythie étoit engastrimythenée, si l'on peut parler ainsi. M. Vandale, qui nie qu'elle eût pu faire cette fonction, à cause des cris furieux qu'elle faisoit étant assise sur le trépied, est ici réfuté. On lui répond que cette fureur étoit feinte, & que supposé qu'elle ne le fût pas, la Pythie n'interprétoit l'oracle qu'après que son agitation étoit passée, & le bruit du vent cessé. Dans la suite, lorsque le temple fut plus riche, & que l'oracle fut devenu plus célebre, on prit des hommes pour remplir ce ministere ; & cela, tant pour soulager les Pythies, qui étoient trop employées, que parce qu'elles ne retenoient pas assez bien les réponses des

oracles qu'elles devoient réciter en vers, & qu'elles donnoient lieu par-là aux gens d'esprit d'en faire des railleries qui ne pouvoient tourner qu'au désavantage de l'oracle.

3. Le troisieme sujet est l'homme en manteau. A l'occasion des engastrimythes dont l'auteur a parlé dans l'observation précédente, il lui semble que cet homme en manteau en pourroit bien être un. Son habit n'y est pas contraire, puisque, selon Strabon & Plutarque, c'étoient des poëtes qui faisoient cette fonction, & que celui-ci est enveloppé de son manteau, comme on dépeint ordinairement les poëtes. Le papier roulé qu'il tient y convient aussi fort bien, puisqu'ils étoient obligés de rendre les réponses de l'oracle en vers: & cette conjecture paroît si heureuse & si bien fondée à l'auteur, qu'il ne fait point de difficulté de changer d'opinion touchant cette figure, & de préférer son poëte engastrimythe au philosophe Bias de M. Spanheim, qu'il avoit adopté si hautement dans son explication particuliere de ce monument.

APOTHÈQUE, f. f. (*Belles-Lettres.*) Les anciens donnoient ce nom à l'endroit de leur maison où ils conservoient les vivres, les parfums, & toutes autres provisions. (+)

APOTHESE, f. f. (*Méd.*) nom qu'Hippocrate donne à l'action de placer dans une situation convenable au membre rompu auquel les bandages sont appliqués. (+)

APOTHETE, (*Musiq. des anc.*) nom d'un air de flûte des anciens. *Voyez* FLUTE. (*Littér.*) *Dict. des Sciences*, &c. (*F. D. C.*)

* § APPARAT, f. m. L'*apparat* sacré de Possevin n'est qu'une table alphabétique des noms des écrivains ecclésiastiques, avec les titres de leurs ouvrages.

L'*apparat* du P. Vaniere n'est qu'un recueil de mots avec la quantité, à l'usage de ceux qui commencent à faire des vers latins; il y a joint des exemples qu'on ne peut pas appeller proprement un *Recueil des plus beaux morceaux des Poëtes Latins. Lettres sur l'Encyclopédie.*

APPAREILLER, v. a. (*Marine.*) ce verbe exprime la réunion de plusieurs manœuvres d'un vaisseau, dont le but est de quitter l'endroit où il étoit mouillé, & de mettre à la voile.

Avant de détailler la façon d'*appareiller*, je supposerai que le vaisseau est désaffourché & qu'il vire au cabestan pour lever sa derniere ancre, parce que c'est de ce moment-là seulement que le verbe *appareiller* a son application: je supposerai aussi que le vaisseau est évité debout au vent, position dans laquelle il se trouve le plus souvent, & que l'on veut abattre sur tribord, le tems d'ailleurs étant beau & maniable.

Les voiles doivent être ferrées tandis que l'on vire, parce que le vent, en les frappant, tendroit à éloigner le vaisseau de son ancre, & augmenteroit conséquemment la force qu'il est nécessaire de faire au cabestan. On doit cependant excepter de cette regle générale, le cas où un courant viendroit à prendre le vaisseau, & à le faire courir sur son ancre, car alors on doit contre-balancer cette force en brassant le perroquet de fougue sur le mât, dans la crainte que le vaisseau n'engageât son cable autour de son ancre. Il est bon qu'au moins les deux huniers ne soient tenus que par des fils de caret, parce qu'il est alors très-facile de les déferler promptement quand le moment vient de s'en servir. Lorsque le vaisseau est presque à pic, on déferle & on borde les huniers & le perroquet de fougue. Si l'équipage n'étoit pas assez considérable pour virer en même tems, il faudroit mettre le linguet au cabestan, & faire monter tout le monde pour donner la main à la manœuvre. Je regarde comme nuisible de hisser le grand hunier; mais il faut toujours hisser tout haut, ou en partie, le petit hunier & le perroquet de fougue, & tenir les focs tout prêts à l'être. L'usage du petit hunier & du perroquet de fougue est de déterminer l'abattée du vaisseau dès l'instant où l'ancre lui permettra d'obéir, & les focs doivent accélérer l'abattée que ces voiles auront déterminée. Pour que ces voiles fassent abattre, il faut, dans la supposition que nous avons faite de vouloir abattre sur tribord, brasser babord les vergues de l'avant, & tribord celles de l'arriere. Le grand hunier, presque situé au centre du vaisseau, & abréyé par le petit hunier, est sans force, & ne peut qu'ôter le vent au perroquet de fougue, plus propre que lui à produire l'effet que nous en attendons, à cause de son éloignement du centre de gravité du vaisseau. C'est ce qui m'a fait dire qu'il étoit nuisible de le hisser.

Il est facile de sentir pourquoi les voiles orientées, comme on vient de le dire, font abattre le vaisseau. L'obliquité, en effet, qu'elles ont alors avec la direction du vent, décompose l'effort du vent sur elles en deux forces, dont l'une devient parallele à la voile, & est conséquemment nulle par rapport au vaisseau; & dont la seconde, perpendiculaire à la premiere & la seule qui agisse, le fait culer dans une direction qui lui est parallele. Mais cette force ne passe point par le centre de gravité du vaisseau; elle communique donc conséquemment un mouvement de rotation autour de ce centre, mouvement qui forme l'abattée. C'est-là un principe de méchanique connu de tous ceux qui ont quelque teinture de cette science.

Les voiles de devant, brassées à babord, jettent l'avant sur tribord; & celles de l'arriere, brassées à tribord, jettent par la même cause l'arriere sur babord; ainsi toutes concourent à préparer le vaisseau au mouvement que l'on desire, & à le lui faire exécuter lorsque son ancre ne le retiendra plus, & lui permettra d'obéir aux forces qui agissent sur lui. Le vaisseau alors culera, on l'a vu plus haut; le gouvernail conséquemment ne sera plus oisif; on ne doit donc pas négliger de s'en servir & de mettre la barre à tribord, afin que le gouvernail, placé à babord du vaisseau, décompose par son obliquité l'action du fluide, & contribue de son côté à produire l'effet qu'on se propose.

Tout étant ainsi disposé pour l'abattée du vaisseau, on doit virer de force au cabestan pour faire déraper l'ancre. Il faut laisser abattre le vaisseau jusqu'à ce que le vent puisse porter dans les voiles; & alors si l'on n'est point forcé de faire servir sur le champ, il faut arrêter l'abatée, & mettre en panne jusqu'à ce que l'ancre soit haute. On peut pour cela hisser alors le grand hunier; si on ne le faisoit pas, il faudroit du moins balancer l'effort du perroquet de fougue avec celui du petit hunier. Cette position conduit naturellement à faire voir qu'il est désavantageux d'abattre sur le côté où est placée l'ancre que l'on leve; car un vaisseau ainsi en panne a de la dérive, & cette dérive presse le cable contre le bâtiment, & augmente considérablement la force qu'il faut faire au cabestan. Quelquefois même l'ancre s'engage sous le navire, & il a fallu virer de bord pour la pouvoir dégager. Dans le cas où on seroit contraint de forcer de voile sur le champ, on vire l'ancre comme on peut, mais bien souvent on est obligé de couper le cable ou de le filer par le bout.

Si l'on vouloit abattre sur babord, on sent bien que la manœuvre seroit la même; il faudroit seulement brasser tribord devant, babord derriere & mettre la barre du gouvernail à babord. Il y a des cas cependant où le gouvernail ne doit pas être placé comme on vient de le prescrire, & ce sont ceux

où un courant, venant de l'avant du vaisseau, frapperoit le gouvernail avec une vîtesse quelconque : car alors ce courant peut être regardé comme une vîtesse réelle qu'auroit le navire, & on doit manœuvrer le gouvernail, comme si le vaisseau alloit de l'avant.

Si le courant prenoit le vaisseau de côté, à babord, par exemple, & que l'on voulût abattre sur tribord, il faudroit mettre la barre à babord, parce que le gouvernail effacé & presque parallele au courant, n'offriroit alors que peu de prise au fluide, & ne s'opposeroit par conséquent que foiblement à l'abattée. Si dans la suite le recul du vaisseau surpassoit en vîtesse le courant, il est évident qu'il faudroit changer la barre.

Si ce même courant ne suivoit point la direction du vent, & tenoit un vaisseau qui veut *appareiller*, évité non plus debout au vent, mais de sorte que ses voiles pourroient porter; on a soin alors, avant de déraper, de hisser les huniers & le perroquet de fougue serrés par des fils de caret; & de brasser toutes les vergues du même bord & sous le vent, afin que, lorsqu'on viendra à border ces voiles, elles puissent porter & servir à gouverner le vaisseau dès que l'ancre quittera le fond. Cette façon de tenir les huniers hauts, avant de les border, est fort bonne; & on la pratique souvent parce que la manœuvre en est plus vive.

Si le vent, trop considérable, ne permettoit de se servir des huniers qu'avec des ris, il faudroit les prendre avant d'orienter les voiles : si même la force du vent empêchoit tout-à-fait de les pouvoir porter, on ne se serviroit pour abattre que des fonds du petit hunier que l'on serreroit tout-de-suite après, ou même simplement des fonds de misaine.

Lorsque l'on appareille d'une rade fort petite, ou généralement lorsqu'on veut *appareiller* en faisant une abattée prompte, & dans laquelle on ne perde point de terrein, on appareille en faisant embossure. Pour cela, du côté opposé à celui sur lequel on veut abattre, on passe une aussiere ou un grélin par un des sabords de la seconde batterie le plus en arriere, & on l'amarre sur le cable en avant du vaisseau & en dehors; on roidit cette aussiere & on l'amarre solidement au pied du grand mât, ou on la garnit au cabestan afin de pouvoir virer dessus. Lorsqu'on veut *appareiller*, on coupe le cable ou on le file par le bout. Le vaisseau n'étant plus retenu, obéit en entier un instant à la force qui le tenoit évité, jusqu'à ce que l'aussiere, venant à se roidir, retient l'arriere, & ne permet qu'à l'avant de céder. Le mouvement de rotation que fait alors le vaisseau est très vif, & on doit l'apprécier pour régler la grandeur de l'abattée & l'amortir à propos. Il est en effet également désavantageux de laisser trop abattre le vaisseau ou de ne point le laisser assez abattre; parce que ce vaisseau, qui n'a d'autre mouvement que celui de rotation, ne pourroit point obéir à son gouvernail, & reprendre promptement la route qu'on veut lui faire tenir. On est toujours maître d'assurer l'abattée du bord opposé à celui de l'aussiere, & il n'y auroit pour cela qu'à filer du cable en douceur, & attendre pour le larguer tout-à-fait que l'aussiere eût commencé à faire force (on pourroit par ce moyen mettre un vaisseau en travers, ou dans telle autre position que l'on desireroit par rapport au vent), mais si l'on se servoit de voiles pour la faciliter, il faudroit avoir du monde sur les bras des vergues pour les brasser dès qu'elle seroit décidée, & disposer les voiles à recevoir le vent dedans le plutôt qu'il est possible. Lorsque le vaisseau a fait l'abattée que l'on veut de lui, on coupe l'aussiere par laquelle seule il étoit tenu.

Une ancre & un cable que l'on laisse, & une aussiere que l'on coupe doivent facilement persuader que l'on n'emploie cette façon d'*appareiller* que lorsqu'on y est forcé. On éviteroit ces inconvéniens s'il étoit possible de lever son ancre & de la remplacer par un autre point d'appui, tel qu'un corps mort ou un bâtiment mouillé qui largueroit de son bord les amarres, ou auquel on largueroit celles qu'il auroit prêtées. (*M. le Chevalier* DE LA COUDRAYE.)

APPARENT, *tems apparent*, (*Astronomie.*) Le tems *apparent* est la même chose que tems vrai; il differe du tems moyen à raison de l'équation du tems. (*M.* DE LA LANDE.)

APPATER, (*terme d'Oiseleur.*) c'est mettre du grain ou quelque amorce dans un lieu, pour y attirer les oiseaux qu'on veut prendre.

On dit aussi en terme de pêche *appâter* le poisson. (+)

§ APPAUMÉE, adj. f. (*terme de Blason.*) se dit d'une main étendue, les bouts des doigts en haut: elle est ainsi nommée de ce qu'elle montre la paume.

La main droite est le symbole de la fidélité, parce que c'est avec cette main levée que l'on prête le serment en justice.

Goulard d'Invillier, en Orléanois, *d'azur à une main appaumée d'argent.*

Baudry de Piencourt, dioceses d'Evreux & de Lisieux, *de sable à trois mains droites appaumées d'argent.* (G. D. L. T.)

APPEL, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) plante du Malabar, figurée assez bien, mais sans presqu'aucuns détails, par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus, vol. I, pag. 99, planch. LIII.* Les Malabares la nomment encore *nalla appella*, & les Brames *caro-nervoloe.* Jean Commelin, dans ses notes sur cet ouvrage, *pag. 100*, la désigne sous le nom de *arbor Malabarica baccifera, flore parvo umbellato odoro.*

C'est un arbre de moyenne grandeur, qui croît dans les terreins sablonneux à la hauteur de vingt à vingt-cinq pieds. Son tronc a cinq ou six pieds de hauteur, & quinze à dix-huit pouces de diametre; il porte ses branches droites, peu écartées, ce qui lui donne une forme conique assez agréable; son bois est blanc à cœur roux-brun; les jeunes branches sont vertes, tendres, quadrangulaires, & marquées d'un sillon sur chaque face; sa racine est épaisse, couverte de fibres & jaunâtre.

Ses feuilles sont opposées deux à deux en croix, elliptiques, quelquefois obtuses, mais pour l'ordinaire légerement pointues, longues de deux à trois pouces, presqu'une fois moins larges, épaisses, solides, mais molles, lisses dessus, verd-brunes & luisantes, verd-clair dessous, & portées sur un pédicule cylindrique fort court. Leur surface inférieure est relevée d'une nervure longitudinale, accompagnée sur chacun de ses côtés de trois à quatre côtes d'un verd clair, relevées aussi sur leur face supérieure, qui se rencontrent avant que d'arriver aux bords de la feuille; de sorte qu'elles forment par leur réunion une espece de bordure assez remarquable. L'espace compris entre ces côtes est coupé par nombre de veines subtiles, qui se croisent en un réseau à mailles fort petites & serrées.

Les fleurs forment au bout de chaque branche un corymbe à-peu-près hémisphérique, de deux pouces de diametre sur un pouce de hauteur, porté sur un pédicule de même longueur, composé de cinquante à cent fleurs, supportées chacune sur un péduncule égal à leur longueur. Elles sont fort petites, blanches, ou d'un verd blanchâtre, d'une ligne au plus de diametre quand elles sont épanouies, composées de quatre feuilles, dont une un peu plus grande, un peu plus blanche, qui enveloppe toutes les autres, de quatre pétales blancs, & de quatre étamines

menues de même longueur, à antheres ſphériques & blanchâtres. Du centre des étamines ſort un ſtyle menu, verd-clair, fourchu en deux ſtigmates courts. Au-deſſous du calice eſt l'ovaire, d'abord peu ſenſible, comme un globule de demi-ligne de diametre, qui devient par la ſuite une baie ſphérique de la groſſeur d'un pois, c'eſt-à-dire, de trois lignes de diametre, d'un verd-clair d'abord, enſuite brune & noirâtre dans ſa maturité, couronnée du calice qui eſt peu ſenſible, & à une loge qui contient un oſſelet ſphérique de deux lignes de diametre.

Qualités. L'*appel* fleurit & fructifie une fois chaque année. Sa racine a l'odeur du ſafran, & ſes fleurs répandent une odeur forte, qui n'eſt pas déſagréable; ſes autres parties rendent pareillement une odeur piquante & comme parfumée.

Uſages. On tire par la diſtillation de l'écorce de ſa racine, une huile claire, jaune-dorée, limpide, d'une odeur pénétrante & très-agréable, d'une ſaveur un peu âcre & légérement amere. Cette huile ſe boit dans les fievres froides, & on en frotte le ventre dans les coliques venteuſes. La décoction de ſes feuilles, mêlée avec le poivre en poudre, a à-peu-près la même vertu, ſoit qu'on l'emploie en bain, ſoit qu'on la boive dans les fievres froides ou dans les douleurs cauſées par les vents arrêtés dans diverſes parties du corps. Son écorce pilée très-menue, & réduite en pâte avec le miel, s'applique en cataplaſme pour arrêter la lienterie. La décoction de ſa racine ſe boit pour diſſiper la goutte, pourvu qu'on applique en même tems ſur la partie affectée de la douleur, un cataplaſme fait de la même racine pilée & cuite dans l'eau ſalée. La décoction de toute la plante diſſipe toutes les douleurs de la tête & du corps, pourvu qu'on en baigne les parties affectées. Le ſuc extrait de ſa décoction, aſſaiſonné de ſucre, ſe donne dans toutes les maladies occaſionnées par le froid, ou qui exigent de la chaleur.

Remarques. L'*appel* ayant un calice & une corolle avec des étamines poſées ſur le fruit, ſe range donc naturellement dans la famille des onagres, à la premiere ſection, qui comprend les plantes à une ſeule graine, où nous l'avons placé. *Voyez* nos *Familles des plantes, vol. II, pag. 84.* (*M.* ADANSON.)

APPRÉCIABLE, adj. (*Muſique.*) Les ſons *appréciables* ſont ceux dont on peut trouver ou ſentir l'uniſſon, & calculer les intervalles. M. Euler donne un eſpace de huit octaves depuis le ſon le plus aigu juſqu'au ſon le plus grave, *appréciable* à notre oreille; mais ces ſons extrêmes n'étant guere agréables, on ne paſſe pas communément, dans la pratique, les bornes de cinq octaves, telles que les donne le clavier à ravalement. Il y a auſſi un dégré de force, au-delà duquel le ſon ne peut plus s'apprécier. On ne ſauroit apprécier le ſon d'une groſſe cloche dans le clocher même, il faut en diminuer la force en s'éloignant pour le diſtinguer. De même les ſons d'une voix qui crie, ceſſent d'être *appréciables*; c'eſt pourquoi ceux qui chantent fort ſont ſujets à chanter faux. A l'égard du bruit, il ne s'apprécie jamais; & c'eſt ce qui fait ſa différence d'avec le ſon. *Voyez* BRUIT *dans ce Supplément*, & SON *dans le Dict. des Sciences*, &c. (*S.*)

APPROPRIATION, ſ. f. (*Gramm. Logiq.*) On nomme ainſi le changement que l'on fait ſubir au ſens d'un mot, lorſque de ſon emploi naturel à déſigner une choſe d'un certain genre, on le fait ſervir à en déſigner une autre d'un genre différent. C'eſt ainſi que preſque tous nos termes, employés d'abord à déſigner des êtres phyſiques, ſont devenus par *appropriations* des termes métaphyſiques; ceux qui ne marquoient que les actes du corps, ont été employés pour exprimer ceux de l'ame: ce qui ſe diſoit des hommes, a pu ſe dire de Dieu. Ainſi un mot propre à une idée, eſt devenu par l'*appropriation*, propre à une idée de nature toute différente. Pour que cette *appropriation* des termes n'induiſe pas en erreur, il faut avoir grand ſoin, par des définitions ou des explications, de déterminer dans quel ſens on rend un tel mot propre à déſigner une autre choſe. (*G. M.*)

APPROPRIATION, (*Chymie.*) terme mis en uſage par le célebre chymiſte Jean-Frédéric Henckel, dans un ouvrage qu'il a donné en Latin, ſous le titre de *Mediorum chimicorum non ultimum conjunctionis primum appropriatio*, & dont la traduction en françois a été imprimée avec la *Pyritologie* & le *Flora ſaturniſans* du même auteur.

Dans cet ouvrage (qui pour l'obſerver en paſſant, a été trop vanté à *l'article* CHYMIE, *pag. 433, col. I.*) l'auteur s'eſt efforcé de raſſembler tous les faits chymiques qui tendent à prouver, ſelon lui, que la combinaiſon des corps, ou la mixtion exécutée par des opérations chymiques, a ſouvent beſoin d'être préparée par des changemens préliminaires, que l'artiſte procure aux ſubſtances qu'il veut combiner, ou, ce qui eſt la même choſe, aux matériaux ou principes de la combinaiſon qu'il ſe propoſe de produire. Cette préparation ou prédiſpoſition, en prenant ce mot dans un ſens actif, eſt préciſément ce qu'il appelle *appropriation*; & le terme n'exprime pas mal en effet le changement introduit dans ces corps, & la fin ou le but que le chymiſte ſe propoſe en le leur faiſant ſubir. Henckel, ſelon ſa maniere ordinaire, qui eſt auſſi, il faut en convenir, celle de beaucoup de chymiſtes d'ailleurs illuſtres, entaſſe les obſervations les moins exactes & les plus mal conçues, tirées des phénomenes de l'économie végétale & animale, & les allégations les plus gratuites empruntées des prétendues merveilles alchymiques; il entaſſe, dis-je, cette fauſſe richeſſe avec pluſieurs notions très-poſitives, & qui auroient ſuffi aſſurément pour établir ſa doctrine ſur l'*appropriation*. De ce dernier ordre eſt ſa théorie de l'union de l'eſprit de ſel en argent, qui a été prédiſpoſé ou approprié à cette mixtion par ſon union préalable à l'acide nitreux; théorie dont Henckel ſe dit l'inventeur. Cet exemple & un petit nombre d'autres, ſuffiront pour faire convenablement entendre ce que c'eſt que l'*appropriation* des chymiſtes modernes; & il nous paroîtroit au moins inutile de claſſer, comme Henckel l'a fait fort arbitrairement & fort confuſément, les différens genres d'*appropriation*.

Les autres exemples que nous croyons convenables de citer, ſont les ſuivans: l'acide nitreux concentré, qui dans cet état n'attaque que très-difficilement & très-imparfaitement l'argent, eſt approprié à cette combinaiſon par l'addition d'une quantité convenable d'eau qui l'affoiblit ou le délaie.

L'argent & le mercure ſont appropriés à être diſſous dans les acides végétaux par une diſſolution préalable dans l'acide nitreux, & une précipitation opérée par diverſes matieres ſalines, d'après les procédés que M. Maggraf a donnés dans l'*Hiſtoire de l'académie royale des Sciences & Belles-Lettres de Berlin, année 1746.*

L'eau échauffée juſqu'à l'ébullition eſt appropriée à s'unir avec la crême de tartre.

Dans la préparation du vernis de ſuccin, que les chymiſtes emploient à la compoſition d'un excellent lut, l'huile de lin, & le ſuccin dont le vernis eſt compoſé, ſont diſpoſés ou appropriés à la combinaiſon en faiſant bouillir l'huile & en faiſant fondre le ſuccin; circonſtances ſans leſquelles cette combinaiſon ne ſe feroit point. (*Cet article eſt de M.* VENEL.)

APPROXIMATION. (*Mathématiques.*) Méthode *d'avoir la valeur approchée de toutes les racines d'une équation numérale déterminée.* Cette méthode eſt de

M. de la Grange, qui l'a donnée dans les *volumes XXIII & XXIV* des *Mémoires de Berlin.*

Le premier point que propose M. de la Grange est de trouver toutes les racines réelles, positives & inégales d'une équation; mais pour cela il faut commencer par connoître le nombre de ces racines. Soit donc la proposée $x-a.x-b.x-c.... = o$, il est aisé de voir que si je mets à la place de x un nombre positif quelconque, les $x-a, x-b, x-c$, &c. resteront toujours positifs, si a, b, c, sont des nombres négatifs; que s'ils sont imaginaires, le produit de chaque paire d'imaginaires sera aussi toujours positif, & il en sera de même de chaque paire de racines égales quel que soit leur signe: donc si on divise une équation proposée en deux facteurs A & B, dont l'un A renferme les racines imaginaires négatives, ou enfin les paires des racines égales, & B les racines réelles positives & inégales, la valeur du facteur A ne changera point de signe, quelque nombre positif qu'on mette à la place de x, & restera toujours positive. Je considere donc seulement le facteur B, que je suppose égal à $\overline{x-a'}.\overline{x-b'c'}.\overline{x-c'}$... les a', b', c', étant des nombres positifs, & $a' < b < c <'$, &c. dans ce cas je mets pour x un nombre plus petit que a', tous les facteurs seront négatifs; & si je mets pour x un nombre $> a'$ & $< b'$, ils seront encore tous négatifs hors le facteur $x-a'$, qui sera positif; donc le produit B changera de signe; il en changera encore lorsque l'on mettra pour x un nombre $> b < c$, & encore lorsqu'on mettra pour x un nombre $> c < o$, & ainsi de suite, en sorte que si on met successivement pour x les nombres $o, \Delta, 2\Delta, 3\Delta$, &c, où la différence Δ soit plus petite que la plus petite différence entre deux racines consécutives, il y aura autant de racines réelles positives inégales que la valeur de la quantité égalée à zéro changera de signe; il faut donc connoître maintenant, 1°, un nombre tel qu'en mettant pour x un nombre quelconque plus grand, B ne change point de signe, afin de ne pas être obligé d'étendre à l'infini la substitution des, $o, \Delta, 2\Delta, 3\Delta$, &c. pour x; 2°. un nombre Δ, tel qu'il soit plus petit que la plus petite différence entre deux racines consécutives, ou en général entre deux racines pour le premier point, comme cette valeur de x doit rendre B positif, le signe du premier terme l'étant aussi, il est clair que prenant un nombre égal au coëfficient le plus grand des termes négatifs augmenté de l'unité, B ne deviendra pas négatif, mettant pour x le nombre ou un nombre plus grand; car prenant le cas le plus défavorable, celui où l'on auroit $x^n = ax^{n-1} + bx^{n-2}...$ $q, a, b, ... q$ étant positifs, on trouvera que $\overline{p+1}^n = p.\overline{p+1}^{n-1} + p.\overline{p+1}^{n-2} ... > a\overline{p+1}^{n-1} + b\overline{p+1}^{n-2} ...$ puisque $a, b .... q$ par l'hypothese ne peuvent être plus grands que p.

Pour le second point, on prendra d'abord l'équation entre les différences des racines de la proposée, & pour cela on remarquera que soit u cette différence, & mettant au lieu de x, $x+u$ dans la proposée, on aura une équation qui devra avoir lieu en même tems que la proposée, & diminuant x, il restera une équation en V, qui sera l'équation cherchée. Cette équation ne contiendra que des puissances paires de u, parce que soient a & b, deux racines de la proposée, il est clair que l'équation pour les différences aura également pour racines $a-b$ & $b-a$, & que par conséquent $u^2 - \overline{a-b}^2$ sera un des diviseurs. De plus, elle sera autant de fois divisible par u^2, qu'il y aura de racines égales entr'elles. Puis donc que nous cherchons un nombre plus petit que cette différence entre des racines inégales, mettant au lieu de u^2 la quantité $\frac{1}{z}$, on aura une équation en z, & connoissant une valeur plus grande que la plus grande racine positive de cette équation, l'unité divisée par la racine quarrée de cette valeur sera plus petite que la plus petite différence entre les racines; on trouvera cette valeur par la même méthode, que la limite des racines positives de la proposée trouvée ci-dessus. Cela posé, si on substitue à la place de x les nombres $o.\Delta, 2\Delta\ 3\Delta, ...\Delta$, étant $\frac{1}{\sqrt{z}}$ jusqu'au nombre $p+1$, qui surpasse la plus grande racine positive, on aura autant de racines positives qu'il y aura de changemens de signes; mettant ensuite au lieu de x une quantité $-x$, & faisant les mêmes opérations, il y aura autant de racines négatives inégales, que de changemens de signes. Quant aux racines égales, soit $X = o$ la proposée, $\frac{dX}{dx} = o$ aura lieu en même tems, s'il y a des racines égales. Mais de plus soit $\frac{dX}{dx} = x+a.x+b.x+c$ &c. $X = \int x+a.x+b...dx + N. = \frac{x'+a^2}{2}.x+b.$ $x+c... - \frac{x+a^2}{2}\int x+b'.x+c' dx + N.$ Soit maintenant X aussi divisible par $x+a$, il faut qu'en mettant $-a$ pour x dans cette intégrale, elle devienne zéro, donc $N = o$, donc X est divisible par $\overline{x+a}^2$, donc toute racine commune entre X & $\frac{dX}{dx} = o$ donne une égalité de racines entre celles de $X = o$; prenant donc le commun diviseur de X & $\frac{dX}{dx}$, il est clair qu'il contient & ne contient que les racines égales de X élevées à des puissances moindres d'une unité que dans X, donc traitant le commun diviseur comme la proposée, on trouvera que la proposée a autant de racines réelles positives ou négatives égales au nombre pair, que le commun diviseur a de racines inégales. Ensuite si j'appelle X' le commun diviseur, & que j'aie celui de X' & de $\frac{dX'}{dx'}$, j'aurai autant de racines égales, trois à trois, en nombre impair au-dessus de trois, que le diviseur commun a de racines inégales, & ainsi de suite. Soit, par exemple, m le degré de l'équation & $n < m$ le nombre des racines inégales, p celui des racines inégales du premier commun diviseur, r celui des mêmes racines pour le second commun diviseur, & s pour le troisieme, & qu'il n'y en ait point au-delà, la proposée aura $n - r + 2p - 2s + 3r + 4t...$ racines réelles, $n-r$, inégales, $p-s$ égales deux à deux, égales trois à trois, & s égales quatre à quatre, & les r racines égales trois à trois auront été déterminées parmi les n racines que la méthode ci-dessus trouve par l'équation $X = o$, de même que les s parmi celles du commun diviseur de X & dX égalé à zéro. Le nombre de racines imaginaires est égal au nombre total des racines moins celui des réelles, donc on aura le nombre de ces racines, & quant à la distinction de celles qui sont égales, on les trouvera comme ci-dessus, en connoissant le nombre de racines imaginaires des diviseurs communs.

Maintenant si on veut avoir une valeur approchée d'une des racines réelles positives & inégales de la proposée, on prendra une série, $o, \Delta, 2\Delta, 3\Delta$, &c. où Δ est à-la-fois plus petit que l'unité, & plus petit que la plus petite différence entre

deux racines ; on mettra ſucceſſivement dans la propoſée pour x les différens termes de cette ſérie, & l'on obſervera le point où en mettant l'une après l'autre deux valeurs conſécutives, le réſultat changera de ſigne ; alors la plus petite de ces valeurs ne différera de la plus petite des racines poſitives que d'une quantité moindre que Δ; appellant p cette valeur, je ferai $x = p + \frac{1}{z}$, & j'aurai une équation en z que je traiterai comme la propoſée; appellant q ſa premiere valeur, j'aurai $x = p + \frac{1}{q + \frac{1}{u}}$ & une équation en u ; appellant r la premiere valeur de n trouvée toujours par la même méthode, j'aurai $x = p + \frac{1}{q + \frac{1}{p +}}$ valeur qui approche continuellement de la vraie, puiſque, par l'hypotheſe, q, r, &c. ſont des quantités plus grandes que l'unité.

Si Δ eſt plus petit que 1, faiſant $\Delta = \frac{a}{b}$, a & b ſont des entiers, on n'aura qu'à mettre, au lieu de x, une autre quantité $\frac{z}{b}$, & on aura pour l'équation en z, $\Delta = a$, & par conſéquent Δ ſera un entier & pourra être ſuppoſé 1, & on aura 1°. les quantités p, Q, r, &c. égales à des nombres entiers, ce qui ſimplifie la fraction continue ; 2°. on aura une valeur exacte de la racine toutes les fois qu'elle y en a une rationnelle (voyez la fin de l'article), pourvu que tous les coëfficiens de l'équation en Q ſoient entiers, ce qu'il eſt toujours poſſible de faire.

On pourra trouver, par cette méthode, ſucceſſivement une valeur approchée de toutes les racines poſitives de la propoſée ; pour trouver celles de ces racines qui pourroient en avoir d'autres égales, appellant $X = o$, la propoſée, prenant le commun diviſeur de X & dX, ce commun diviſeur contiendra les racines de la propoſée, qui en ont d'autres qui leur ſont égales, & elles ſeront toutes inégales entre elles dans ce diviſeur. Subſtituant donc dans ce diviſeur la même ſérie o, Δ, 2Δ, &c. ou o, 1, 2, 3, 4 . . . que dans la propoſée, on trouvera s'il y a une des racines trouvées par *approximation*, où ſont celles qui ſont auſſi racines approchées du diviſeur, & toutes celles qui ſont dans le cas indiquent que, dans la propoſée, elles ſont égales au moins deux à deux ; on trouvera de même celles qui ſont égales trois à trois, en cherchant le commun diviſeur de X, $\frac{dX}{dx}$, $\frac{ddX}{dx^2}$, & ainſi de ſuite.

Après avoir ainſi trouvé toutes les racines poſitives, faiſant $x = -x'$, on aura une équation en x', dont on cherchera les racines poſitives; & les prenant avec le ſigne $-$, on aura les racines négatives cherchées.

Quant aux imaginaires qui ſont de la plus grande importance pour la ſolution approchée des équations différentielles (*voyez ci-deſſous*, & *l'article* ÉQUATION SÉCULAIRE), on fera $x = a + b\sqrt{-1}$, & prenant la partie réelle & la partie imaginaire de ce que devient la propoſée après cette ſubſtitution, les égalant chacune à zéro, éliminant a, on parviendra d'abord à avoir $a = \frac{A}{B}$, A & B étant des fonctions rationnelles & entieres de b, de plus on aura une équation en b. Cela poſé, il eſt clair que chaque valeur réelle de b donnera une valeur réelle de a, à moins que A, B, ne ſoient nuls en même tems que la propoſée. Si donc cela n'a point lieu, on prendra dans l'équation en b les valeurs approchées des racines réelles poſitives à chacune deſquelles répondra une racine négative de la même valeur, on aura a en mettant dans $\frac{A}{B}$ au lieu de b cette valeur approchée, & par conſéquent on connoîtra une valeur approchée des deux racines imaginaires $a + b\sqrt{-1}$, $a - b\sqrt{-1}$. Mais ſi l'équation en b a lieu en même tems que $A = o$ & $B = o$, on prendra le commun diviſeur de ces trois équations, enſuite on diviſera par ce commun diviſeur l'équation en b, & chaque racine réelle de l'équation ainſi diviſée donnera une valeur de b ; enſuite prenant le diviſeur commun & une équation du ſecond dégré trouvée en éliminant a & de la forme $Ma^2 + Na + P = o$, on obſervera ſi le commun diviſeur, M, N & P, peuvent être en même tems égaux à zéro. Si cela ne peut arriver, on prendra les racines de ce commun diviſeur à chacune deſquelles répondent les deux racines de l'équation en A ; ſi M, N, P, peuvent devenir nuls en même tems que le commun diviſeur, on prendra de nouveau le commun diviſeur de ces quatre fonctions, & une équation du troiſieme dégré trouvée en éliminant a, & qui ſera de la forme $M'a^3 + N'a^2 + Pa + Q = o$, & on opérera comme ci-deſſus, & ainſi de ſuite.

Toutes les fois que, dans la recherche des racines approchées, on aura ſubſtitué dans chaque *approximation* la ſérie o, 1, 2, 3 . . . . . à la place de la racine, on ſera ſûr de trouver la valeur exacte lorſqu'elle ſera rationnelle : en effet, cette valeur exacte eſt néceſſairement entre p, premiere valeur trouvée, & $p + 1$, entre $p + \frac{1}{q}$ & $p + \frac{1}{q+1}$; q étant un entier, entre $p + \frac{1}{q + \frac{1}{r}}$ & $p + \frac{1}{q + \frac{1}{r+1}}$; & ainſi de ſuite. Or ſoit $\frac{m}{n}$ la quantité plus petite que 1 à ajouter à p pour avoir la vraie valeur, q ſera égal au quotient de n par m, plus un reſte, $\frac{n'}{m}$, $n <' m$; de même, r ſera égal au quotient de m par n' un reſte $\frac{m'}{n'}$, m' ; étant plus petit que n', donc, en ſuivant toujours, on parviendra à un reſte nul ou égal à $\frac{1}{n}$, & par conſéquent à la valeur exacte. *Voyez* FRACTIONS CONTINUES.

La méthode, dont je viens de rendre compte, eſt générale pour toutes les équations numérales, & elle donne pour tous les cas d'une maniere certaine une valeur auſſi approchée qu'on veut de chacune des racines. Elle a de plus l'avantage eſſentiel, qu'il eſt inutile de connoître d'ailleurs la valeur approchée des racines, comme cela étoit néceſſaire dans la méthode de Newton.

Méthode d'avoir les valeurs approchées des racines d'une équation algébrique déterminée.

Il faudroit, pour que cette méthode fût générale, pouvoir trouver autant d'expreſſions de l'inconnue en ſéries convergentes que la propoſée a de racines réelles.

Commençons par chercher un moyen général de réduire la valeur de x en ſérie : pour cela je remarque que quelle que ſoit une fonction de x qui ſoit égale à y, je puis ſuppoſer que j'aie l'équation $y - x - \Phi x = o$, ou $x = y + \Phi x$; donc ſi je cherche à avoir en $y + \Phi x$ la valeur d'une fonction de x, j'aurai, par le théorême de M. d'Alembert, démontré à l'*article* SÉRIE *des Supplémens*,

$$\Psi x = \Psi y + \frac{d\Psi y}{dy} \Phi x + \frac{d^2 \Psi y}{2dy^2} \Phi x^2 \ldots\ldots$$

& par conſéquent,

$$\Phi x = \Phi y + \frac{d\Phi y}{dy} \Phi x + \frac{d^2 \Phi y}{2dy^2} \Phi x^2 \ldots\ldots$$

faiſant donc $\Phi x = \Phi y + B$, dans la ſeconde formule, & ordonnant par rapport aux puiſſances de Φy, il eſt aiſé de voir que B doit être une ſérie, dont le premier terme ſera du ſecond dégré, égalant à zéro le terme qui, après la ſubſtitution, eſt de ce dégré; & prenant la valeur qu'il donne pour B, j'aurai celle du premier terme de la vraie valeur de B, elle eſt $\frac{d\Psi y}{dy}\Phi y$, je ferai enſuite $B = \frac{d\Phi y}{dy}\Phi y + C$, ou C eſt une ſérie, dont le premier terme eſt du troiſieme dégré; & continuant ainſi, je trouverai

$$\Phi x = \Phi y + \frac{d\Phi y^2}{2dy} + \frac{d^2\Phi y^3}{2.3dy^3}, \&c.$$

par la même méthode,

$$\frac{\Phi x^2}{2} = \frac{\Phi y^2}{2} + \frac{2d\Phi y^3}{23dy} + \frac{3d^2\Phi y^4}{2.3.4dy^2} + \&c.$$

$$\frac{\Phi x^3}{2.3} = \frac{\Phi y^3}{2.3} + \frac{3d\Phi y^4}{3.4dy} + \frac{2.3d^2\Phi y^5}{2.3.4.5dy^2}, \&c.$$

ſubſtituant ces valeurs dans l'expreſſion de Ψx, l'ordonnant par rapport aux puiſſances de Ψy & Φy, & réduiſant chaque rang de termes, j'aurai finalement

$$\Psi x = \Psi y + \frac{\Phi y d\Psi y}{dy} + \frac{d.\Phi y^2 d\Psi y}{2dy} + \frac{d^2\Phi y^3 d\Psi y}{2.3dy^2} + \&c.$$

..... ſerie, dont la loi eſt très-facile à ſaiſir.

Il eſt aiſé de voir que ſi Φx contenoit encore y, on aura également la valeur de Ψx en y, quand même Ψx contiendroit auſſi y, en obſervant alors dans la maniere de prendre les différences, que $\frac{d\Phi y}{dy}$ ou $\frac{d\Psi y}{dy}$, ſont alors égaux à ce que devient $\frac{d\Phi x}{dx}$. $\frac{d\Psi x}{dx}$. Si, après la différenciation, on met y pour x, ou ce qui revient au même différencier en regardant comme conſtantes les y qui ſe trouvent dans Ψx & Φx. On voit de-là comment, ſi l'on a $\Phi' x, y = 0$, on aura (par un ſérie) x en y, & de même en une fonction quelconque de x & y. Si l'on veut appliquer cette maniere d'avoir en y la valeur de x, lorſqu'on a par équation en x & en y la ſolution des équations déterminées, on obſervera: 1°. que ſi on l'applique immédiatement, on n'aura que des expreſſions réelles & rationnelles pour la valeur de x: 2°. que pouvant prendre pour y telle quantité qu'on voudra, on aura une infinité de valeurs de x: 3°. que parmi toutes ces valeurs, il n'y en aura de réellement différentes qu'autant que la propoſée peut avoir de racines: 4°. qu'il y en aura un nombre de convergentes différentes entre elles, égal au nombre des racines réelles: 5°. que ſi on prend un nombre m moindre que n dégré de l'équation, qu'on faſſe $at \pm x^m = 0$, & qu'on ſubſtitue au lieu de x ſa valeur en $+$, on aura une nouvelle équation, d'où tirant les valeurs $+$ en ſérie, on aura autant de valeurs imaginaires de chaque ſérie que l'équation $x^{m-} + 1$ a de racines imaginaires, & la propoſée aura autant des racines imaginaires, ſi une de ces ſéries eſt convergente.

Ces principes poſés, on voit qu'il s'agit d'abord de ſavoir diſtinguer entre une infinité de ſéries celles qu'on peut prendre par des racines différentes; ſoit donc la propoſée $a + bx + cx^2 - - - + px^n = 0$; il eſt aiſé de voir que ſi on fait $a = 0$, il y a une racine qui s'évanouira, deux qui s'évanouiront, ſi on fait à-la-fois a & $b = 0$, trois, ſi on fait $a, b, c, = 0$, & ainſi de ſuite. Par conſéquent ſi on fait d'abord $b = 0$, on aura $a + cx^2 - - - + px^n = 0$, l'équation aura deux racines égales à zéro, en faiſant $a = 0$, & par conſéquent deux racines infiniment petites & égales aux deux racines de $a + cx^2 = 0$ lorſque a eſt infiniment petit. Il eſt aiſé en effet de voir que a étant infiniment petit, & b manquant, la propoſée a deux racines infiniment petites, que dans le cas de deux racines infiniment petites c ſe réduit à être le produit de toutes les autres racines, puiſque les autres termes qui entrent dans c, diſparoiſſent devant celui-là; & qu'ainſi a, qui eſt le produit de toutes les racines, étant diviſé par c, devient le produit des deux racines infiniment petites, qui ſont par conſéquent égales aux racines de l'équation $a + cx^2 = 0$, de même on fait b & c égaux à zéro, & a infiniment petit, trois des racines de l'équation deviendront égales à celles de l'équation $a + cx^3 = 0$, & ainſi de ſuite.

Si donc on a différentes ſéries qui repréſentent la valeur de x, on pourra diſtinguer par-là celles qui ſont réellement différentes, c, a, d, qui appartiennent à des racines différentes.

La méthode propoſée ci-deſſus donne une valeur de x en quantité connue toutes les fois que x eſt donné par une équation déterminée, ſoit qu'il y ait, ſoit qu'il n'y ait pas de tranſcendantes. Mais on n'eſt pas ſûr d'avoir cette valeur par une ſérie qui ſoit toujours convergente. C'eſt par cette raiſon que je vais indiquer ici une méthode élémentaire & très-ſimple, par laquelle on parviendra toujours à toutes les valeurs approchées de x.

1°. Si la fonction $X = 0$ a pluſieurs valeurs, on les prendra ſucceſſivement; ainſi X ſera conſidéré dans la ſuite comme une fonction qui n'a qu'une valeur, répondante à chaque valeur de x.

2°. On cherchera d'abord les valeurs de x poſitives qui tendent $X = 0$, & on commencera par déterminer pour x une quantité telle qu'en l'augmentant X ne puiſſe plus changer de ſigne, ni devenir zéro, ce qui ſera toujours poſſible toutes les fois que $X = 0$ n'aura pas une infinité de racines. Ce dernier cas ſe rappelleroit aux autres en mettant au lieu de x, $x = \text{ſin.}\ x$ par exemple, en effet alors au lieu de x, on auroit a angle dont le ſinus eſt x', & au lieu d'un ſeul X à examiner, on en mettroit une infinité répondans à angle dont le ſinus eſt $x + m\pi$, m étant un entier quelconque.

3°. Connoiſſant les limites de x, on prendra $x + \frac{1}{y}$ qu'on ſubſtituera dans la propoſée, & on aura $X' = 0$, alors $\frac{1}{y}$ repréſentera les différences qu'il y a entre x & la valeur de l'équation $X = 0$.

4°. Subſtituant dans $X = 0$ les valeurs ſucceſſives en nombre entier de x, depuis $x = 0$ juſqu'à ſa limite, & cherchant pour chacune les limites de y, j'aurai $y = < A$, A étant cette limite, donc il n'y a point de racines de $X = 0$ entre cette valeur de x & $x + \frac{1}{A}$.

5°. Prenant enſuite toutes les valeurs $x + \frac{1}{A}$ entre 0 & la limite de x, on fera la même opération, & par ce moyen on parviendra à approcher des valeurs de x.

6°. Pour trouver les valeurs négatives, on fera dans la propoſée $x = -x$, & on cherchera les valeurs poſitives de x.

7°. Pour trouver s'il y a des racines égales, on égalera à zéro la quantité $\frac{dX}{dx}$, enſuite on cherchera les racines poſitives ou négatives, & on verra ſi les racines ne different de celles de $X = 0$ que

d'une petite quantité, & si on répete les *approximations*, cette différence diminue continuellement.

La méthode de M. de la Grange fournit un moyen d'avoir en série la valeur d'une quantité quelconque y en x, lorsque y est donné par une équation en x & y : si cette équation est différentielle, on parviendra également à avoir une telle série : soit en effet une équation différentielle en y & x, on fera ensorte qu'elle ne contienne plus que dx ; cela posé, si l'équation mise sous une forme rationnelle & entiere, ayant tous ses rangs, & la plus haute différence se trouvant dans le premier, elle n'a point de terme constant, on fera $y = Ae^{fx} + Be^{f'x} + Ce^{f''x} \ldots + A'e^{2fx} + B'e^{\overline{f+f'}x} + C'e^{2f'x}$ &c. & 1°. on aura A, B, C, &c. arbitraires, & si n est l'ordre de l'équation, f sera donné par une équation du dégré n, f' par la même équation &c. ensorte que f, f' f'' sont les différentes racines de cette équation : 2°. la substitution de $A'e^{2fx} + B'e^{\overline{f+f'}x}$ dans le premier rang donnera des termes égaux chacun à chacun à ceux que $Ae^{fx} + Be^{f'x}$ &c. produit dans le second ; donc A', B' &c. seront donnés en A, B, & ainsi de suite : 3°. si l'équation en f a deux racines égales, soit f cette racine, il faudra faire $Axe^{fx} + Be^{fx}$ &c. en effet si $Pd^n y + Qd^{n-1}y + Rd^{n-2}y$ &c. est le premier rang de la proposée, on aura $B(Pf^n + Qf^{n-1} + Rf^{n-2}$ &c.$) + 0$ & $A(Pf^n + \overline{Q+nP}f^{n-1} + \overline{R+n-Q}f^{n-2}$ &c.$) = 0$ donc on aura à-la-fois,

$$Pf^n + Qf^{n-1} + Rf^{n-2}, \text{ \&c.} = 0,$$

$$\& \; nPf^{n-1} + \overline{2-1}\,Qf^{n-2} + \overline{n-2}\,Rf^{n-3}, \text{ \&c.} = 0.$$

Ce qui a lieu toutes les fois que l'équation en f a deux racines égales. On prouvera de même que si cette équation en a trois, il faudra faire $y = \overline{Ax^2 + Bx + C}, e^{fx} + De^{f'x}$, &c. & ainsi de suite, pour quatre, cinq, &c. racines égales : 4°. au lieu de $A'e^{2fx} + B'e^{f+f'x} + Ce^{2f'x}$ &c. on voit que, dans le cas de deux racines égales, c'est $A'x^2 C^{2fx} + B'xe^{fx} + C'\overline{f+f'}x\, D'e^{2f'x}$ + &c. qu'il faut prendre, & ainsi de suite.

Si la proposée avoit eu un terme constant, & qu'elle eût contenu y au premier rang, on auroit fait

$$y = A + Be^{fx} + Ce^{f'x} \text{ \&c.} + Ae^{2fx} + B'e^{f+f'x},$$

& si y avoit été dans les rang supérieurs, on auroit trouvé les B, C, &c. toujours arbitraires, & s par une équation d'un dégré dépendant du rang de la valeur hypothetique, où l'on se sera arrêté : si y manque dans les rangs supérieurs de la proposée, alors f est encore ici donnée par une équation du dégré n.

Si la proposée ne contient pas y au premier rang, & qu'elle ait un terme constant, il faudra prendre

$$y = Ax + Be^{fx} + Ce^{f'x} \text{ \&c. } A'x^2 + B'xe^{fx} \text{ \&c.}$$

& procéder, comme ci-dessus ; car le cas où il y a un terme constant se peut rappeller aisément à celui où il manque, il suffit de différencier l'équation proposée.

Cette méthode d'avoir en série la valeur de y, lorsqu'on a une équation différentielle en y & en x, s'applique au cas, ou ayant m équations en $m+1$ variables $z, u, y \ldots x$, on cherche à exprimer $z, u, y, \ldots$ par une fonction en x.

On peut même l'étendre aux équations aux différences finies, où Δx est supposé constant, la solution sera la même absolument, à cela près que les arbitraires A, B, C, &c. seront dans ce cas égales à des fonctions de e^{ax} ; $e^{a\Delta x} = 0$, & ces fonctions étant telles qu'elle ne changent pas de valeur, lorsque x devient $x + \Delta x$.

Cette même méthode s'appliquera encore aux équations aux différences partielles ; soit en effet une de ces équations qui ne contienne que z, & ses différences sans contenir de x de y, ni de terme constant, si je fais $z = Ae^{fx+gy} + Be^{f'x+g'y}$ &c. + $A'e^{2fx+2gy} + B'e^{2fx+g+g'y}$ + &c. j'aurai, les A, B, arbitraires, une équation en f & g, ensorte que f sera tout ce qu'on voudra, & g donné en f, & que le terme Ae^{fx+gy} &c. sera la somme de tous ces termes dont le nombre est infini.

S'il y a un terme constant, & que z soit dans le premier rang, on fera $z = A + Be^{fx+gy}$ &c. & alors selon le rang où l'on s'arrêtera, l'équation en f & g sera d'un ordre plus élevé.

Le moyen pour déterminer les arbitraires, sera le même que dans les équations linéaires. (*Voyez* LINÉAIRE.)

La méthode exposée jusqu'ici sert à donner y en x, lorsqu'on sait que y est très-petit, & qu'on n'en peut négliger une certaine puissance. Voici une autre méthode qui peut servir à avoir y en x lorsque x est très-petit, lorsque l'équation est du premier ordre.

Elle est fondée sur cette remarque que si $Adx + Bdy$ est une équation qui a tous ses termes, A & B étant rationnels, & que $\frac{A'}{B'}$, ces fonctions étant du dégré m, rendent différentielle exacte une équation peu différente de $Adx + Bdy = 0$, on pourra, en prenant $\frac{A'+Z}{B'+Z'}$ pour facteurs de $Adx + Bdy$, faire Z & Z' d'un dégré tel que négligeant les secondes dimensions des coëfficiens de Z & Z' & des petits coëfficiens de $Adx + Bdy$, dans la condition d'intégrabilité, le nombre des coëfficiens indéterminés surpasse celui des équations de comparaison, donc on aura en série l'intégrale de $Adx + Bdy$, toutes les fois que l'on aura celle d'une équation peu différente : donc on l'aura toutes les fois que l'on pourra regarder x comme une quantité très-petite.

On peut étendre cette méthode aux ordres plus élevés.

Après avoir donné le moyen d'avoir y en x par une série lorsque y est donné par une équation différentielle, supposons que y soit très-petit, qu'on puisse en négliger une certaine puissance, & voyons ce qui doit arriver.

1°. Si la valeur de y est de la forme $Ae^{fx} + Be^{f'x} + Ce^{f''x} \ldots\ldots + A'e^{2fx} + B'e^{\overline{f+f'}x}$ &c. & que tous les f soient réels & négatifs, ou bien imaginaires sans partie réelle, ou bien imaginaires avec une partie réelle, mais négative, il arrivera que, dans le cas des racines purement imaginaires, la valeur de y sera donnée en sinus & cosinus de multiples de x, & pourra être toujours très-petite, & la série convergente lorsque celle des A, A', &c. le sera dans des f négatifs, ou partie négatifs, & partie imaginaires ; la même chose aura lieu, si l'on ne considere que les valeurs de x depuis 0 jusqu'à ∞, & qu'on suppose x assez grand pour que $e^{fx} > 1$, & si même dans le cas tous les sinus & cosinus sont multipliés par e^{fx}, il y aura un point où la série sera convergente,

convergente, indépendamment de la convergente des coëfficiens.

2°. Si la valeur de y conservant la même forme, f a des valeurs réelles positives, ou des valeurs imaginaires dont la partie réelle soit positive, alors la valeur de y ne peut plus être approchée pour toute l'étendue des valeurs de x.

3°. Si la valeur de y contient des x, la même chose aura lieu.

4°. C'est à cause de l'égalité de plusieurs racines dans l'équation qui donne f, que y contient x dans sa valeur, & souvent la quantité réelle positive ou négative de la valeur imaginaire de f est très-petite; il suffit donc alors d'un léger changement dans ces coëfficiens de la proposée pour faire que y change de forme : or ce changement devient permis toutes les fois ou que les coëfficiens de la proposée sont donnés par l'observation, ou qu'on peut les produire, en augmentant y d'une petite quantité constante qui ne l'empêche pas de rester très-petit; donc toutes les fois que cela arrivera, il sera impossible de juger si la série est ou n'est pas convergente pour toute l'étendue des valeurs de x.

5°. Si la valeur de y est telle qu'elle puisse se réduire à un nombre fini de séries de la forme numero 1er multipliées par des puissances de x & de e^{fx}, f étant positif, alors y sera donné par des séries convergentes pour toutes les valeurs de x quel que soit x; & si on peut s'assurer de la convergence indéfinie des coëfficiens des séries, alors la valeur de y contiendra une véritable équation séculaire.

6°. Si la valeur de y n'est pas approchée pour toute l'étendue des x, il faut faire plusieurs *approximations* successives; & si l'on ne peut pour chacune déterminer les arbitraires par de nouvelles conditions, on emploiera la méthode indiquée à l'*art.* COMETE dans le *Dict. raisf. des Scienc. &c.* (*o*)

APPYA, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) plante de la famille des tithymales, & commune dans les îles d'Amboine. Rumphe en distingue trois especes dont il n'y en a que deux qui soient de ce genre : c'est à ces deux seules que nous nous arrêterons.

Premiere espece. APPYA.

L'*appya*, ainsi nommé par les habitans de Leytimore, est désigné sous le nom d'*halecus terrestris vulgaris rubra*, par Rumphe, qui en donne une bonne figure, mais avec peu de détails des fleurs, dans son *Herbarium Amboinicum*, *volume III*, *page 197*, *planche CXXVII.* Les Malays l'appellent *haleky mera*, c'est-à-dire, haleki rouge, & les habitans d'Amboine, *haleky lau muri*, qui veut dire la même chose à-peu-près.

Cet arbrisseau s'éleve à la hauteur de vingt à vingt-cinq pieds sous la forme d'un coudrier, ayant un tronc droit, haut de huit à douze pieds, d'un pied de diametre & au-delà, couvert d'une écorce cendré-brune, charnue, souple, qui s'enleve aisément par lanieres. Ses branches sont alternes, très-distantes les unes des autres, ouvertes horisontalement, velues, cylindriques, vertes dans leur jeunesse.

Ses feuilles sont alternes, comparables en quelque sorte à celles du coudrier, mais plus pointues par les deux bouts, longues de cinq à six pouces, presque une fois moins larges, minces, molles, marquées de huit à dix dents sur chaque côté, verd-foncé dessus, glauques dessous, velues, avec une nervure longitudinale à huit ou dix paires de côtes alternes, & portées sur un pédicule cylindrique, pareillement velu, & quatre ou cinq fois plus court. Dans les jeunes pieds ces feuilles sont plus brunes ou verd plus foncé dessus, plus velues, plus anguleuses, ou comme marquées de deux angles qui manquent dans les vieux pieds. A l'origine de leur pédicule on voit deux stipules triangulaires alongées.

Les sexes des fleurs sont séparés de maniere que les femelles sortent solitairement, ou deux à deux, des aisselles des feuilles sur les branches inférieures, portées sur un pédicule d'abord égal à celui de la feuille, ensuite s'alongeant de quatre à cinq pouces & de maniere à atteindre son milieu. Chaque fleur femelle consiste en un calice en enveloppe de deux à trois grandes feuilles elliptiques, pointues, dentelées, nerveuses comme les feuilles, contenant un ovaire sphérique qui devient une capsule ridée, pointillée & chagrinée, de la grosseur d'un grain de poivre, de deux à trois loges, contenant chacune une graine sphérique de la grosseur d'un grain de coriandre.

Les fleurs mâles sortent de l'aisselle des feuilles supérieures sous la forme d'un pannicule à quatre ou cinq branches en épi qui égalent la longueur de ces feuilles. Chaque pannicule en porte environ deux cens fort petites, vertes, assez semblables à celles de la vigne, c'est-à-dire composées d'un calice de quatre à cinq feuilles, sans corolle, & de quatre à cinq étamines courtes, à antheres jaunes & réunies par leurs filets.

Culture. L'*appya* croît par-tout dans les îles d'Amboine, tant sur le rivage que dans le continent, non pas dans les vallons & les lieux humides, mais au bord des grandes forêts dans les lieux secs les plus exposés aux vents où il ne croît que des arbrisseaux ou des arbres de la petite taille; & plus le terrein où il croît est sec, plus ses feuilles sont petites. Il se multiplie de semences; il fleurit & fructifie dans les mois pluvieux de juin & juillet.

Qualités. Toutes ses parties n'ont ni saveur ni odeur, non plus que la mauve. Ses amandes sont blanches & fort douces.

Usages. Son bois est blanc, composé de fibres grossieres, léger, sec, peu durable, excepté dans les habitations bien enfumées. Il est si sec, qu'on ne peut l'employer à faire des haies, parce qu'il ne repousse pas comme les autres arbrisseaux.

Deuxieme espece. HULIRA.

La seconde espece d'*appya* est nommée *hulira* & *halery* par les habitans de Loehoe, & *haleky-daun-besaar*, c'est-à-dire haleky, arbre à larges feuilles, par les Malays. Rumphe le désigne sous le nom de *halecus rugosa*, sans en donner aucune figure, dans son *Herbarium Amboinicum*, *volume III*, *page 198*.

C'est un arbre de trente-cinq pieds de hauteur, à tronc haut de quinze à vingt pieds, sur deux pieds de diametre, couronné par une tête ronde.

Ses feuilles sont presque rondes, d'un pied & plus de longueur & de largeur, à trois angles dans les jeunes pieds, taillées en cœur dans les vieilles branches, très-rudes & ridées dessus & dessous, & hérissées de poils piquans faciles à tomber, & qui excitent des démangeaisons à la peau.

Ses fleurs ressemblent à celles de l'*appya*; mais ses capsules sont plus grandes, visqueuses, à deux loges & deux poils en crochet ou en hameçon, par lesquels elles s'attachent comme les têtes ou enveloppes des fleurs de la bardane.

Qualités. Ses capsules visqueuses répandent une odeur agréable du champaca.

Usages. Son bois est blanc, à grosses fibres, & léger comme celui de l'*appya*, mais plus durable; aussi le préfere-t-on pour faire les combles & les couvertures des maisons.

Remarques. L'*appya* vient donc assez près du ricin dans la famille des tithymales, à la seconde section

qui rassemble les genres dont les étamines sont réunies par leurs filets. (*M. ADANSON.*)

* APPERCEPTION, s. f. (*Psychologie.*) acte par lequel l'ame se considere comme le sujet qui a telle ou telle perception, & par cette réflexion se distingue des objets de ses perceptions.

* APPERCEVOIR, v. a. (*Psychologie.*) avoir la perception d'une chose; c'est-à-dire se la représenter en soi ou hors de soi à l'occasion de quelque modification que l'ame éprouve. *S'appercevoir*, c'est avoir la conscience de ses perceptions.

*APPLICATION, s. f. (*Psychologie.*) acte de l'ame, par lequel elle fixe son attention sur un sujet, en fait pendant long-tems l'objet de ses pensées, à dessein de le connoître aussi parfaitement qu'il est possible. (+)

APPUYÉ (TRIL), *Musiq.* Quelques musiciens appellent *tril appuyé*, celui qu'on ne commence pas brusquement, mais qu'on prépare en quelque sorte de la note supérieure. Dans quelques cas on peut aussi préparer le *tril appuyé* de la note inférieure. (*F. D. C.*)

* APRE, adj. (*Gramm.*) acide, rude, désagréable au goût; il se dit aussi au figuré, & signifie *avide, ardent, passionné pour quelque chose.*

APREMONT, (*Géogr.*) petite ville de la Lorraine, avec château & baronnie, entre la Moselle & la Meuse, près du bailliage de Saint-Michel. C'étoit l'un des plus anciens fiefs de l'évêché de Metz, lorsque dans le XVI siecle, il en fut démembré pour faire partie des domaines de la maison de Lorraine. Son nom vient du haut rocher escarpé, sur lequel on a bâti le château. (*C. A.*)

APREMONT, (*Géogr.*) château fortifié de Savoie à l'ouest nord-ouest, & assez près de Montmélian. Il a donné son nom à une famille illustre de cette province. (*C. A.*)

APRETÉ, s. f. (*Gramm.*) qualité de ce qui est âpre. On le dit des fruits, quand, faute de maturité, ils sont rudes, âcres, désagréables au goût; l'âpreté diminue dans les fruits, à mesure que les arbres vieillissent. (+)

APRIÈS, (*Hist. d'Egypte.*) fils de Psamnis, fut son héritier au trône d'Egypte. L'aurore de son regne fut brillante, & tous ses combats furent suivis de la victoire. Ses flottes qui couvroient les mers, lui asservirent l'Egypte & Sidon, dont il fit passer les richesses & le commerce dans ses états. Les conquêtes qui souvent épuisent les peuples conquérans, ouvrirent dans l'Egypte les sources de l'abondance. *Apriès* ne se livra à ses inclinations belliqueuses que pour rendre son pays plus florissant. Les Juifs fatigués du joug tyrannique de Nabuchodonosor, chercherent un asyle dans l'Egypte, où leur industrie commerçante accumula l'or des nations. L'ivresse de ses succès le rendit impie, & se croyant plus qu'un homme, il osa défier les dieux & braver leur puissance. Son audace sacrilege fut punie par la révolte des Egyptiens, qui jamais ne laisserent impunies les offenses faites au culte public. Ce monarque vainqueur des nations, se vit abhorré de ses sujets. Il passa de l'insolence de la victoire dans l'abattement d'un esclave qui attend en tremblant son arrêt de la bouche d'un maître irrité. Ses sujets lui paroissoient d'autant plus redoutables, qu'il les avoit instruits lui-même dans l'art de combattre & de vaincre. Il eut dans cette extrémité recours à la négociation, & choisit pour médiateur Amasis qui avoit, par ses talens & sa probité, mérité la confiance de son maître & l'affection des peuples. Cet agent également propre à la guerre & à la négociation, avoit montré jusqu'alors un ame insensible aux promesses de l'ambition. A peine eut-il exposé aux rebelles le sujet de sa mission, qu'un de leurs chefs lui mit un casque sur la tête & le proclama roi. *Apriès* ne regarda ce feu dévorant que comme une étincelle prompte à s'éteindre. Il avoit dans sa cour un de ces hommes privilégiés qui, satisfaits de faire leur devoir, n'attendent leur récompense que du témoignage intérieur de leur conscience. C'étoit Paterbemis, que son intégrité & son désintéressement avoient rendu l'idole de la nation. Ce sage, dont la fidélité étoit incorruptible, fut chargé d'amener Amasis vivant, & de le livrer aux vengeances d'un maître offensé. Sa négociation eut un mauvais succès; il n'essuya que les railleries de ceux qu'il crut devoir étonner par ses menaces. *Apriès* mécontent, le soupçonna d'être le complice de l'usurpateur de son pouvoir, & pour l'en punir, il lui fit trancher la tête. La nation indignée d'avoir vu tomber un citoyen si respectable, sous la hache du bourreau, se souleva pour venger sa mémoire. Tous les yeux se fixerent sur Amasis, qui dès ce moment fut regardé comme le vengeur de la nation. *Apriès* abandonné de ses favoris, se jetta dans les bras de l'étranger. Trente mille Cariens & Ioniens mercenaires trafiquerent de leur sang avec lui. On en vint aux mains dans les plaines de Memphis. Les étrangers combattirent avec un courage qui tenoit du désespoir; mais enfin accablés par la supériorité du nombre, & fatigués de donner la mort, ils furent dans l'impuissance de défendre leur vie, tous expirerent en combattant. *Apriès* fait prisonnier, ne leur survécut que pour être traîné au supplice par ses propres sujets. (*T—N.*)

APULSE, (*Astron.*) exprime la proximité de la lune à une étoile, soit qu'il y ait éclipse, soit que le bord de la lune ait passé seulement à quelques minutes de l'étoile. On observe les *apulses* avec soin pour déterminer les lieux de la lune, les erreurs des tables & les longitudes des lieux. On se sert, pour ces observations, d'un micrometre, avec lequel on observe les différences d'ascensions droites & de déclinaisons entre l'étoile & le bord de la lune, ou bien d'un héliometre ou micrometre objectif pour mesurer les distances entre l'étoile & le bord de la lune avant & après le moment de la plus courte distance. On calcule les *apulses* en rapportant la lune à sa place sur une figure du zodiaque, telle que celui de Senen ou de d'Heulland, & cela est suffisant pour les prédire dans les *Ephémérides* ou dans la *Connoissance des tems.* (*M. DE LA LANDE.*)

§ APUS *ou* APOUS, (*Astron.*) c'est-à-dire *pedibus carens;* quelquefois aussi par corruption *apis;* c'est le nom d'une constellation méridionale, appellée en François l'*oiseau de paradis, avis indica manu codiata* ou *paradisea*, c'est le nom que lui donne M. Linné. Cette constellation, dans les cartes de Bayer, a douze étoiles: il y en a un plus grand nombre dans le catalogue de M. l'abbé de la Caille. Voyez *Cœlum australe stelliferum*, & les *Mémoires de l'académie royale des Sciences de Paris de 1752, page 569.* La principale étoile de cette constellation est de la cinquieme grandeur; elle avoit le 31 mai 1752, $14^d\ 19'\ 54''$ d'ascension droite en tems, & $41^d\ 3'$ de déclinaison australe: ainsi elle passe au méridien à $7'$ seulement au-dessus de l'horison de l'observatoire de Paris, ce qui ne suffit pas pour qu'on puisse y observer cette étoile. (*M. DE LA LANDE.*)

APYCNI, adj. pl. (*Musiq. des anc.*) Les anciens appelloient ainsi dans les genres épais, trois des huit sons stables de leur systême ou diagramme, lesquels ne touchoient d'aucun côté les intervalles serrés; savoir, la proslanbanomene, la nete synnémenon, & la nete hyperboléon. Ils appelloient aussi *apycnos*, ou non-épais, le genre diatonique, parce que dans les tétracordes de ce genre, la somme des deux premiers intervalles étoit plus grande que le troisieme,

Voyez ÉPAIS, GENRE, SON, TÉTRACORDE; *Dict. raif. des Sciences.* (*S.*)

APYRE, adj.m. (*Chym.*) Ce nom eft employé pour défigner la propriété qu'ont certains corps de réfifter à la plus grande action du feu, fans en recevoir d'altération fenfible. On doit diftinguer les corps *apyres* d'avec ceux qu'on nomme *réfractaires;* car il fuffit, pour qu'on puiffe qualifier une fubftance de réfractaire, qu'elle réfifte à la violence du feu fans fe fondre, quoiqu'elle éprouve d'ailleurs des altérations confidérables : au lieu que le corps véritablement *apyre* ne doit éprouver, de la part du feu, ni fufion, ni aucun autre changement. Il fuit de-là, que toute fubftance *apyre* eft réfractaire mais que toute fubftance réfractaire n'eft point *apyre.* Les pierres calcaires bien pures, par exemple, font réfractaires, parce qu'elles ne fe fondent jamais feules; mais elles ne font point *apyres*, parce que l'action du feu les fait confidérablement diminuer de poids, détruit l'adhérence de leurs parties intégrantes, & change toutes leurs propriétés effentielles, en leur donnant les caracteres de la chaux vive : au contraire, le diamant bien net & bien pur eft une fubftance *apyre*, parce que l'action du feu le plus fort eft incapable, non-feulement de le fondre, mais même de lui caufer aucune autre altération fenfible, enforte qu'un diamant qui a été expofé pendant très-long-tems au feu le plus fort, fe retrouve après cela tel qu'il étoit auparavant.

Peut-être, au refte, n'y a-t-il aucun corps dans la nature qui foit effentiellement & rigoureufement *apyre:* & cela eft affez vraifemblable; mais il fuffit qu'il s'en trouve qui le foient relativement au dégré de feu, que l'art peut produire, pour qu'on foit en droit de leur donner cette qualification. (+)

A Q

AQUILIENNE (LOI), *lex Aquilia*, (*Jurifprud. criminelle.*) c'étoit une loi pénale qui avoit deux objets. Le premier d'affurer la punition & la réparation du dommage que l'on avoit caufé à un particulier, foit en bleffant, foit en tuant, foit en lui enlevant fes efclaves ou fon bétail; le fecond d'affurer de même la réparation & la punition du tort que pouvoit avoir occafionné à un citoyen le fait de l'efclave ou du bétail appartenant à un autre. Elle fut dénommée *Aquilienne*, parce qu'elle obtint la fanction du peuple Romain fur la propofition qu'en fit L. Aquilius, l'un de fes tribuns, qui rempliffoit cette charge en l'année 572 de la fondation de Rome. *V.* Pighius, *tome II.* de fes *Annales Romaines;* Terraffon, *Hiftoire de la Jurifprudence Romaine*, &c.

Sur le premier chef, la loi ne prononçoit que des dédommagemens. A l'égard du fecond, elle vouloit qu'outre le dédommagement, on livrât à l'offenfé l'efclave ou l'animal qui avoit caufé le dommage.

Parmi nous & chez tous les peuples de l'Europe, cette *loi Aquilienne* ne produit plus qu'une action civile en dommages & intérêts.

Qu'on nous permette de confidérer ici rapidement quelle eft la maniere dont la juftice a cru devoir procéder dans les différens tems contre les animaux qui avoient caufé quelque dommage. C'eft une chofe digne d'être obfervée par le philofophe, & de tenir fa place dans l'hiftoire de l'efprit humain.

Le *chapitre XXI. du Lévitique*, veut que tout animal qui aura tué un homme, foit lapidé & mis à mort.

En Crete, Minos avoit ordonné que fi un pourceau faifoit quelque dégât dans un champ de blé, on lui arrachât toutes les dents.

Solon, le fage Solon, fur la plainte d'un particulier qui avoit été mordu par un chien, fit charger l'animal de chaînes, & le fit livrer en cet état à l'offenfé.

Démocrite, quoique philofophe, vouloit qu'on punît de mort tout animal qui auroit fait un tort quelconque.

Les loix de Dracon alloient plus loin que les premieres loix. Non-feulement elles dévouoient à la peine & au trépas, les animaux dont la griffe ou la dent avoient tué ou bleffé un particulier, elles envoyoient encore au fupplice les êtres même inanimés & infenfibles qui avoient occafionné de femblables accidens. Meurfius, dans fon excellent *abrégé des loix Athéniennes, liv. I. chap. 17*, cite plufieurs exemples de condamnations prononcées contre des arbres, des pierres, des ftatues, dont la chûte avoit écrafé ou bleffé des citoyens. L'exécution fe faifoit avec appareil. Paufanias parle d'une ftatue qui fut précipitée juridiquement dans la mer, pour être tombée de fon piedeftal, fur un particulier qui en avoit été bleffé.

Nos peres adopterent à leur tour, cette jurifprudence du prytanée. Il feroit facile d'en rapporter beaucoup de preuves & beaucoup d'exemples. Nous nous bornerons à en citer deux. Guipape, jurifconfulte inftruit, confeiller, & enfuite préfident au confeil fouverain de Dauphiné, lequel a écrit vers l'année 1440, fe fait à lui-même cette demande, *queft. 238.* Si un animal commet un délit, comme font quelquefois les pourceaux qui mangent des enfans, faut-il le punir de mort? Il n'héfite pas à répondre affirmativement, & à dire qu'on le jugeroit de la forte en Dauphiné, fi le cas s'y préfentoit. Il confirme fon opinion par un fait dont il avoit été temoin; il affure que traverfant la Bourgogne, pour fe rendre à Châlons-fur-Marne où étoit alors le roi, il vit un pourceau fufpendu aux fourches patibulaires, pour avoir tué un enfant.

Dans les archives du college de Befançon, exifte un titre qui prouve que la jurifprudence des Comtois étoit la même que celle des Dauphinois & des Bourguignons. C'eft une fentence que rendit fur un conflit de jurifdiction, *Guillaume le bâtard de Poitiers, chevalier, baillif du comté de Bourgogne.* Il ordonne qu'un pourceau atteint & convaincu d'avoir *tué & meurtri un enfant*, fera conduit jufqu'en un tel endroit par les officiers de l'abbeffe de Beaume, & que là, il fera remis au prévôt de Montbafon *pour exécuter ledit porc aux fourches dudit lieu*, &c.

Ces loix étoient fondées fur la néceffité de veiller à la confervation des hommes. On vouloit engager les maîtres à veiller fur les bêtes qui pouvoit nuire, & on les rendoit refponfables du dégât. Leur négligence étoit punie par la perte d'un animal utile. C'étoit le maître qui étoit puni plutôt que l'animal; mais comme les inftitutions les plus fenfées s'alterent aifément, on s'imagina peu-à-peu que la punition tomboit fur l'animal plutôt que fur le maître : on transforma leur mort en un fupplice proprement dit; & ce fut le comble du ridicule, lorfqu'on voulut traiter l'animal malfaiteur comme l'homme coupable. (*AA.*)

AQUILONIE, (*Géogr.*) ancienne ville d'Italie, fur le fleuve Aufide dans le territoire des Hirpins, aux confins de l'Apulie. On croit que c'eft aujourd'hui Cedongna, petite ville épifcopale de la province ultérieure, au royaume de Naples. (*C. A.*)

A R

* § ARA *ou* HARA, (*Géographie.*) ville d'Affyrie, & CHARAN *ou* HARAN felon la Vulgate,

ville de Mésopotamie, sont la même ville. *Voyez* la *Géographie sacrée* de Sanson. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

ARAB, (*Géogr.*) petite ville d'Asie dans l'Arabie déserte, au pays de Nagid ou Nedsched. C'est une des plus anciennes de cette contrée, & peut-être de l'Asie. (*C. A.*)

ARABAN, (*Géogr.*) petite ville d'Asie, sur le fleuve Khabur, dans le Diarbekir, au gouvernement Turc d'Urfa ou Raca. C'est une de ces villes où les peuples vagabonds de ces contrées, tels que les Kiurdes, les Turcomans & les Arabes séjournent tour à tour, & qu'ils abandonnent tous les ans pour aller arrêter les caravanes, ou vendre leurs services au premier bacha qui veut les prendre à sa solde. (*C. A.*)

ARABAT, (*Géogr.*) petite ville maritime d'Europe, dans la Tartarie-Crimée, sur la partie orientale, au sud de Bacha-Serai. Elle fut emportée d'assaut en 1771 par les Russes, sous la conduite du prince Tschibaloff. La plupart des troupes qui la défendoient furent passées au fil de l'épée, & le reste fut prisonnier de guerre. Cette ville, ainsi que toute la Crimée, est soumise maintenant à l'impératrice de Russie. *Long.* 54. *lat.* 45. (*C. A.*)

ARABES (*Histoire des*). Les Arabes enivrés de la noblesse de leur antiquité & de leur descendance des patriarches, réservent toute leur estime pour eux-mêmes, & tout leur mépris pour le reste des nations. Il est bien difficile de déchirer le voile qui couvre leur origine, tous les monumens historiques sont mutilés ou détruits, & l'on ne peut s'appuyer que sur des traditions qui ont conservé quelques vérités & beaucoup de mensonges. On assure sans preuve que l'Arabie, dès les temps les plus voisins du déluge, fut peuplée par trois familles différentes; la postérité de Cham s'établit sur les bords de l'Euphrate & du golfe Arabique. L'intérieur de la partie méridionale fut occupé par les fils de Jochtan, dont l'aîné donna son nom à toute la presqu'île: ses descendans furent regardés comme *Arabes* naturels, au lieu que la postérité de Cham, & les Ismaëlites qui formerent des établissemens dans l'Arabie Pétrée, quelque temps après, furent toujours désignés par le nom de *Most-Arabes* ou de *Mac-Arabes*, ce qui marquoit leur origine étrangere.

La postérité d'Ismaël devenue la plus nombreuse, & par conséquent la plus puissante, réunit ses forces pour envahir tout le domaine de l'Arabie, & les deux autres peuples furent exterminés par elle: ce massacre fut accompagné de beaucoup de prodiges sans preuves. Quoiqu'on ne puisse se dissimuler les atrocités énormes de ces siecles dont on n'exalte ordinairement l'innocence que pour mieux faire la censure du nôtre, est-il à présumer qu'il y ait eu une génération assez féroce, pour se résoudre à exterminer deux peuples dont elle vouloit envahir les possessions? C'étoit dans un tems où la terre manquoit de cultivateurs & d'habitans; où l'on pouvoit étendre ses domaines autant que ses desirs; où le superflu germoit à côté du nécessaire: il est donc plus naturel de croire que les trois nations se confondirent, & qu'assujetties par la nature du sol & du climat à un même genre de vie & aux mêmes usages, elles formerent entr'elles des alliances qui, par la succession des temps, firent disparoître les distinctions qui désignoient la différence de leur origine. Mais cette façon de concevoir est trop simple, & les *Arabes* flattés de descendre tous d'Abraham, aiment mieux calomnier leurs ancêtres & les représenter comme des conquérans barbares, que d'avouer que le sang ismaëlite a été altéré par le mélange impur du sang étranger; & en effet toutes les tribus se glorifient d'avoir également Abraham pour auteur.

Ce peuple, comme tous ceux de l'orient, étoit partagé en différentes tribus, dont chacune avoit son chef, ses usages & ses rites sacrés qui lui étoient particuliers: quoique chaque famille formât une espece d'empire domestique absolument indépendant, quoiqu'éloignés les unes des autres, sans relations d'intérêts & d'amitié, elles avoient conservé certains traits qui faisoient reconnoître que c'étoit autant de rameaux sortis de la même tige; toutes avoient le même amour de l'indépendance, & libres dans leurs déserts, elles plaignoient les nations asservies à des maîtres: cet amour de la liberté qui est la passion des ames nobles & généreuses, étoit un fanatisme national qui, leur faisant mépriser le reste des hommes, les empêchoit de participer au désordre & aux crimes dont le poison a infecté la source des mœurs publiques.

Les *Arabes* grands & bien faits entretiennent leur vigueur par des exercices pénibles, par une vie active qui les endurcit au travail & aux fatigues. La frugalité qui leur est inspirée par la stérilité du climat, semble en eux une vertu naturelle: l'eau est un breuvage qu'ils préferent à toutes les liqueurs aromatisées qui énervent les forces, & qui suspendent l'exercice de la raison; uniquement occupés des moyens de subsister & du plaisir de se reproduire, ils n'éprouvent jamais les inquiétudes de l'ambition, ni les tourmens de l'ennui; ils ne connoissent point cet essaim de maladies qui afflige les peuples abrutis par l'intempérance; ils n'ont d'autre lit que la mousse & le gazon, ni d'autre oreiller qu'une pierre, & jamais leur sommeil n'est troublé par le tumulte des passions rébelles. Ce genre de vie les conduit sans infirmité à une longue vieillesse; & quand il faut payer le dernier tribut imposé à l'humanité, ils semblent plutôt cesser d'être que mourir; ils ont des vertus & des vices qui tiennent de l'influence de leur climat: telle est cette gravité mélancolique qui les rend insensibles à tout ce qui affecte le plus délicieusement les autres hommes. Cette indifférence dédaigneuse est une suite nécessaire de la solitude où ils sont confinés; & vivans pour eux-mêmes, ils sont bientôt sans sensibilité pour les autres. On les taxe de s'abandonner avec trop de facilité aux secousses d'une humeur chagrine, qui est entretenue par leur tempérament sec & bilieux, & qui les dépouille de toutes les qualités qui forment l'homme social; de-là naît encore cet orgueil insultant qui se contemple soi-même, & qui craint d'abaisser ses yeux sur les autres. Ces vices, sans être inhérens au caractere, se contractent nécessairement dans la vie solitaire où l'on peut conserver la solidité de l'amitié, sans en avoir les dehors affectueux. En général, ce n'est point dans le silence des déserts qu'il faut aller chercher ces hommes compatissans, pleins d'indulgence pour les foiblesses de leurs semblables, & réservant toute leur sévérité pour eux-mêmes: c'est plutôt dans la retraite que l'amour-propre, pour consoler le misantrope, va lui exagérer son mérite & les imperfections des autres. Il est un reproche plus grave qu'on fait aux *Arabes*, & dont il est difficile de les justifier, c'est un fond de cruauté qui leur fait répandre sans fruit & sans remords le sang humain. Leurs propres historiens nous ont transmis des atrocités qui déposent que ce peuple féroce se proposoit moins de conquérir le monde, que de le détruire; mais comme ils ont des vertus qui semblent incompatibles avec leurs vices, développons les ressorts qui produisent des effets si opposés. Pour juger une nation, il faut partir d'après le principe qui la fait agir. Un seul préjugé d'éducation suffit pour la rendre vertueuse ou féroce. Les *Arabes*

descendus d'Ismaël regardoient le domaine de la terre comme leur héritage ; leur patriarche chassé de la maison paternelle eut pour partage les plaines & les déserts ; ses descendans qui le représentent s'arrogent le même privilege : ainsi l'enlevement d'une caravanne n'est point un larcin qui puisse exciter leurs remords ; ils le regardent comme la récompense de leur courage, & comme la restitution d'un bien usurpé sur eux ; leurs erreurs sur le droit de la guerre les ont encore précipités dans un déluge de crimes. La plupart des pays qu'ils ont subjugués ont été privés de la moitié de leurs habitans. L'exemple de Amalécites exterminés par le peuple Hébreu, leur avoit peut-être donné de fausses idées sur les égards qu'on doit aux vaincus. Effrayés du destin de leurs voisins, ils se persuaderent que tout ennemi étoit exterminateur : ils se crurent donc autorisés par la loi naturelle à massacrer des hommes qui les auroient exterminés s'ils avoient remporté la victoire sur eux. Ces excès que l'expérience auroit dû leur apprendre à réprimer, furent encore autorisés par la religion Musulmane qui, au lieu d'adoucir les mœurs, leur communiqua plus de férocité. Les premiers Musulmans se regardant comme les exécuteurs des vengeances anticipées du ciel, croyoient avoir droit d'égorger ceux dont Dieu avoit prononcé la condamnation : ces missionnaires guerriers étoient intolérans par principe, & inspiroient à leurs disciples l'ambition d'être les vengeurs de ce qu'ils appelloient la cause de la religion. J'avoue que pour adopter des préjugés si barbares, il faut avoir un penchant décidé à la cruauté ; mais on peut leur assigner une autre cause. L'attachement des *Arabes* pour leurs usages & leurs opinions, le mépris de la mort qu'ils contemploient avec une froide intrépidité, leur vie isolée qui les éloignoit des hommes, étoient autant de causes qui pouvoient les rendre barbares. Celui qui méprise la vie est inaccessible à la pitié, & il n'y a point d'ennemi plus redoutable que celui qui sait mourir.

Si les *Arabes* ont surpassé les autres nations en férocité, ils ont aussi donné des exemples de bienfaisance qui ont eu peu d'imitateurs. Nobles & fiers dans leurs sentimens, ils ont fait consister la félicité dans la distribution des bienfaits, & le malheur dans l'humiliante nécessité d'en recevoir. Peres tendres, enfans respectueux, ils écoutent avec une délicieuse émotion la voix de la nature qui sans cesse parle à leur cœur. On a fait de tous tems l'éloge de leur fidélité à tenir leurs engagemens ; celui qui viole la sainteté du serment, est condamné à vieillir dans l'ignominie : c'est avec leur sang qu'ils scellent leurs alliances, pour leur imprimer un caractere plus sacré; les droits de l'amitié sont inviolables. Deux amis contractent des obligations réciproques dont ils ne peuvent se dispenser sans être traités de profanateurs. Les *Arabes* bienfaisans envers tous les hommes, ont étendu leur générosité jusques sur les animaux qui ont vieilli à leur service : ils leur accordent le privilege de paître dans les plus gras pâturages, sans en exiger aucun travail. Quelques dévots insensés considérant les bêtes féroces comme l'ouvrage de la divinité, leur envoient des subsistances sur le sommet des montagnes. Quand on voit ce peuple réunir les vertus & les vices qui semblent les plus incompatibles, on est presque tenté de croire qu'il a deux natures ; mais c'est par cette opposition qu'il ressemble au reste des hommes, qui sont un assemblage de grandeur & de foiblesse, & dont le caractere du matin est démenti par celui du soir. Ce peuple qui, dans la chaleur de la mêlée, ne respire que le sang, qui, dans une ville prise d'assaut, égorge sans pitié des femmes, des enfans & des vieillards, se dépouille de la férocité du lion, & n'a plus que la douceur de l'agneau lorsque l'ivresse du carnage est dissipée ; on le voit dans le désert & les routes enlever les dépouilles du voyageur ; & un instant après, il exerce la plus généreuse hospitalité envers l'étranger qui se réfugie dans sa tente & qui se confie à sa foi. Dans chaque canton habité on allume des feux pendant la nuit, qu'on nomme les feux de l'hospitalité, pour appeller les voyageurs qui s'égarent dans leur route, ou qui ont besoin de se délasser de leurs fatigues ; & après les avoir bien régalés, on les reconduit au son des instrumens & on les comble de présens ; mais ce qui décele en eux un fond d'humanité, est leur indulgence pour les foiblesses & la modération dont ils usent envers les hommes convaincus de crimes : ils rougiroient de faire usage de ces tortures barbares, adoptées pour découvrir la vérité, & qui souvent arrachent de la bouche de l'innocent, l'aveu d'un crime qu'il n'a pas commis ; ils ne dressent point ces échaffauds, ils n'allument point ces bûchers où la loi, sous prétexte de prévenir la tentation, ne proportionne pas toujours la peine au délit : ils se font un scrupule d'infliger la même peine au foible qui n'a fait qu'une chûte ; & au scélérat qui a vieilli dans l'habitude du crime. La loi du talion regle leurs jugemens, & le mépris public est le supplice que redoute le peuple à qui il reste des mœurs.

Les Scenetis, dont les descendans sont connus aujourd'hui sous le nom de *Bedouins*, habitent les déserts & menent la vie nomade comme leurs ancêtres. La stérilité de leur sol a perpétué chez eux le goût du brigandage ; ils font des incursions sur les frontieres de Syrie, de l'Egypte, & se répandent quelquefois jusques sur les côtes d'Afrique. Ils n'ont point de demeures fixes. Ils s'arrêtent dans les lieux où ils trouvent des eaux & des pâturages; ils se nourrissent de la chair de cheval, de chameau ou de fruit : dès qu'ils ont épuisé les productions d'un canton, ils recommencent leur course vagabonde jusqu'à ce qu'ils aient trouvé un territoire où ils puissent jouir d'une nouvelle abondance. Ils marchent à la guerre sous les ordres d'un émir ou d'un chérif, dont l'autorité est à-peu-près la même que celle des gouverneurs établis dans les provinces par les successeurs de Mahomet. Ce chef, toujours tiré de la famille la plus noble, n'est obéi qu'autant qu'il est secondé par la fortune dans ses expéditions militaires. Dans le calme de la paix ce ne sont plus que des magistrats qui président aux assemblées publiques, & quoiqu'on leur jure une obéissance sans replique, ils sont obligés de rendre compte de leur conduite au peuple qui souvent les dégrade pour les punir de l'abus de leur pouvoir. Ce peuple prompt à s'allarmer pour son indépendance & qui autrefois auroit blanchi d'écume le mord qui l'eût reprimé, n'est plus embrasé de l'ancien fanatisme républicain. Les émirs devenus plus puissans les ont façonnés à l'obéissance, & la constitution nouvelle de l'Arabie a favorisé les desseins de ces chefs ambitieux. Les caravanes mieux escortées ont imposé aux tribus la nécessité de réunir leurs forces pour agir avec plus de succès, & à mesure que les sociétés sont devenues plus nombreuses, chacune a été obligée de faire le sacrifice d'une portion de son indépendance au maintien de l'ordre social ; & l'horreur qu'inspiroit le tumulte des villes a été remplacée par l'amour des commodités qu'elles procurent. Des besoins multipliés ont allumé de nouvelles passions qui ne peuvent être satisfaites qu'en se faisant acheter par des chefs, seuls assez riches pour les payer ; ils n'ont conservé que le goût du brigandage & l'horreur & le mépris de l'agriculture. Les *Arabes*, habitans des villes & des bourgades, ont à-peu-près la même forme de gouvernement que les Bedouins. Ils ont, comme

eux, des chefs qui, magiſtrats & guerriers, préſident à la police intérieure; quoique leurs mœurs aient eſſuyé le plus d'altération, ils ont conſervé certains traits de famille qui rappellent leur origine. Les villes modernes, beaucoup plus conſidérables que les anciennes, qui n'étoient qu'un aſſemblage informe de tentes & de chariots, ſont habitées par des commercans & des cultivateurs. Pluſieurs ports ſont ouverts aux nations, c'eſt ſur-tout à Moka, ſituée ſur la mer Rouge, que les Européens vont chercher le café qu'ils changent contre leur or & leurs vices. Les *Arabes* ſéduits par leur exemple contagieux, ont ſenti naître en eux la cupidité. Ils ont abandonné leurs déſerts ſauvages & ſe ſont répandus dans les échelles du levant, où l'or qu'ils accumulent par le commerce ne ſert qu'à leur apprendre à rougir de leur antique ſimplicité; & devenus plus riches & moins heureux, ils affoibliſſent chaque jour le ſentiment généreux de cette liberté précieuſe dont toutes les richeſſes du monde ne peuvent dédommager.

Le flambeau des ſciences & des arts éclaira l'Arabie avant d'avoir jetté la moindre lueur ſur les autres nations; & c'eſt ce qui prouve ſon titre d'aîneſſe ſur la terre. Les ſciences utiles y précéderent les arts d'agrément. Les *Arabes* furent les premiers qui prirent leur eſſor vers le ciel pour y contempler les aſtres. Un peuple nomade placé ſous un ciel pur & ſans nuages, uniquement occupé à paître ſes troupeaux dans des plaines découvertes ou ſur le ſommet des montagnes, dut acquérir de promptes connoiſſances des planetes & des étoiles; & ce qui prouve qu'ils ont été les premiers aſtronomes, c'eſt que les noms qui déſignent ces corps céleſtes ſont tous tirés des différentes eſpeces d'animaux connus dans cette région. Il eſt vrai que ce peuple obſervateur n'étendit pas fort loin ſes connoiſſances. Solitaires & réduits à ſe contempler eux-mêmes, ſans relation avec les étrangers, ils ne pouvoient emprunter d'eux leurs découvertes & même leurs opinions dont le choc eût produit des étincelles de lumiere. Leurs obſervations qui n'étoient point appuyées par le calcul, ſe bornerent à leur apprendre les variations de l'air, au lever & au coucher de certaines étoiles, à former des aſtrologues & des magiciens qui en impoſerent à la crédulité.

Le pays des arts & des ſciences eſt ſouvent infeſté de charlatans qui obſcurciſſent leur ſplendeur. On voyoit en Arabie de prétendus ſçavans qui ſe vantoient d'entendre le langage des oiſeaux. Ils préféroient leur converſation à celle de leurs ſemblables. Ils prenoient un grand plaiſir à découvrir leurs ſecrets & leurs petites intrigues. Une ſcience auſſi extraordinaire ne pouvoit être que bien accueillie chez un peuple amateur du merveilleux. D'autres prophanant le titre de prophete ſe retiroient dans les antres & les déſerts, où, après des jeûnes auſteres & des macérations douloureuſes pour plaire à la divinité, ils étoient gratifiés de viſions qu'ils venoient annoncer à la multitude qui n'avoit garde de reconnoître un fripon dans un homme pâle & décharné & ſouvent couvert de plaies & d'ulceres qu'on regardoit comme autant de caracteres de ſainteté. Ce fut encore dans cette partie de l'Arabie, qui confine à l'Egypte, qu'on vit éclore cet eſſaim d'aventuriers qui, errant ſans patrie ſur le globe, ſous le nom de diſeurs de bonne aventure, ſont payer leurs menſonges au peuple imbécille; c'étoit avec des fleches, des baguettes divinatoires, des phyltres, des amulettes, que ces impoſteurs, en prononçant des paroles myſtérieuſes, faiſoient leurs opérations magiques.

La médecine languit dans une longue enfance en Arabie; ceux qui l'exerçoient n'avoient que leurs expériences & le ſecours des traditions. Les mêmes ſymptômes leur paroiſſoient demander les mêmes remedes, ils ignoroient le méchaniſme du corps, & ils ne faiſoient aucune diſtinction des tempéramens. Mais les aromates & les plantes ſalubres dont le pays abonde, la ſobriété & la vie active des habitans ſuppléoient à l'ignorance des médecins, dont la plupart employoient des paroles magiques pour guérir leurs malades. Il eſt vrai qu'à la renaiſſance de la médecine ce furent les *Arabes* qui furent les premiers maîtres dans l'art de guérir. Ils eurent des diſciples chez toutes les nations. Les rois & les grands affligés de maladies, leur donnerent leur confiance, qui fut juſtifiée par quelques ſuccès.

Les *Arabes*, fiers de la nobleſſe de leur origine, ont toujours fait une étude ſérieuſe de leur généalogie; & comme leurs ancêtres ne ſçavoient ni lire ni écrire, ils n'ont pu leur tranſmettre de titre qui conſtatent leur deſcendance, & par la même raiſon il eſt impoſſible de les convaincre d'erreur. Il eſt vrai que depuis environ trente-ſix ſiecles les filiations ſont dépoſées dans les archives publiques. Cet uſage, religieuſement obſervé, fut introduit par Adnan, qui fut un des ancêtres de Mahomet. Au reſte, un peuple auſſi peu nombreux, qui n'a point contracté d'alliance étrangere, qui n'a jamais eſſuyé de révolutions, qui, dans ſon loiſir ſolitaire, eſt toujours occupé des intérêts de ſa vanité, a pu facilement conſerver le ſouvenir de ſes ancêtres & la ſuite de ſes générations.

Les arts méchaniques ne durent pas beaucoup ſe perfectionner chez un peuple qui éprouvoit peu de beſoins. Comme leurs productions ont moins d'éclat que d'utilité, c'eſt plutôt dans les villes qu'au milieu des déſerts qu'on les voit éclore, parce que le beſoin eſt créateur de l'induſtrie. Les *Arabes* uniquement occupés à faire la guerre aux hommes & aux animaux n'excellerent qu'à fabriquer des cimeteres, des arcs & des dards. Leurs toiles de coton ne furent jamais fort eſtimées.

Les ſciences graves & ſérieuſes qui s'appuient du ſecours des calculs, qui demandent une méditation profonde pour lier le principe avec les conſéquences, ne peuvent prendre de grands accroiſſemens chez une nation dominée par une imagination toujours embraſée & qui ne s'éteint que quand on veut régler ſa marche avec le compas géométrique Ces ſciences, bannies des climats voiſins du tropique, ont été remplacées par les arts d'agrément qui n'aiment que ces déſordres & ces écarts qui étonnent l'eſprit & maîtriſent les cœurs. C'eſt-là qu'on découvre le berceau de la poéſie & de l'éloquence, qui étant à peine écloſes, y ſont parvenues à une prompte maturité. Les *Arabes*, en ſortant des mains de la nature, ſont tous poëtes & orateurs. Une langue harmonieuſe & féconde qui admet des figures audacieuſes, favoriſe leurs penchans fortunés. Les maximes qui aſſurent & embelliſſent la ſociété ne s'y montrent que parées des graces de la poëſie, & la morale ſe dépouillant ainſi de ſes rides & de ſon auſtérité, s'inſinue plus aiſément dans les cœurs. L'émulation multiplie les productions du génie: les pieces ſont récitées dans les aſſemblées publiques, & l'on décerne des honneurs & des récompenſes à l'auteur qui a le mieux réuſſi. Les femmes, revêtues de leur robe nuptiale, chantent la gloire du vainqueur dont les louanges ſont encore célébrées par ſes rivaux, & les pieces couronnées ſont dépoſées dans les archives de la nation. Les orateurs étoient honorés des mêmes diſtinctions. Leur éloquence étoit une proſe harmonieuſe & cadencée, faite pour leurs oreilles & accommodée au génie de leur langue & à la trempe de leur caractere; mais elle ne peut ſervir de modele aux étrangers. Toutes ces pieces enfantées par

l'imagination n'ont aucune chaîne dans les raisonnemens, ce sont des sentences sans liaison qui se succedent & se choquent avec bruit, des transitions subites & inattendues, des éclairs qui éblouissent plutôt qu'ils n'éclairent; enfin l'imagination bondissante & vagabonde, se promene d'objets en objets, & n'en laisse entrevoir que la superficie.

Ce fut encore dans l'Arabie que l'apologue prit naissance : cette maniere d'instruire a, dans tous les tems, été en usage chez les peuples de l'Orient qui aiment à envelopper d'un voile mystérieux les choses les plus communes pour en relever la dignité. Les *Arabes* sur tout ont fait briller leur subtilité à deviner des énigmes. Ils se glorifient d'avoir produit Lockan, dont les traits sont trop ressemblans à ceux d'Esope, pour ne pas reconnoître l'identité. Ce célébre fabuliste à servi de modele à tous ceux qui l'ont suivi. Ainsi ce peuple, aidé de son seul génie, a puisé, dans son propre fonds, les richesses que les autres ont empruntées réciproquement de leurs voisins.

L'éducation de la jeunesse n'est point confiée à des instituteurs mercénaires qui se chargent sans pudeur d'enseigner ce qu'ils ignorent & ce que leurs éleves doivent oublier dans un âge plus avancé, pour n'être point confondus dans la classe abjecte des hommes vulgaires. Chaque pere de famille chez les *Arabes* en regle la police, & à son défaut c'est à celui qui a le privilege de l'âge & le plus de sagesse, qu'est confié l'emploi glorieux de former les mœurs des enfans. Ce n'est point par des maximes surannées & parasites qu'il les instruit; au lieu de tous ces apophtegmes rebutans, il n'oppose que ses exemples pour rectifier leurs penchans; & comme il est intéressé à perpétuer la gloire de sa famille, il se montre toujours pur & réservé, pour ne point étouffer en eux le germe héréditaire des vertus. Les *Arabes* subjugués par l'exemple, font pendant toute leur vie ce que faisoient leurs peres.

La langue Arabe, qui est la langue sçavante des Musulmans, est une de celles qui disputent l'honneur de la maternité. Ses titres, sans être décisifs, établissent sa haute antiquité. Le pays où elle est en usage eut des habitans dans les siecles les plus reculés, de nouvelles colonies n'y sont point venu chercher des établissemens; il ne subit jamais de domination étrangere, & s'il eut à lutter contre des invasions, ce furent des torrens passagers qui se dissiperent. Ainsi le langage n'eut point à essuyer ces altérations qu'occasionne le mélange de différens peuples. Sa fécondité & son harmonie n'ont pu être que l'ouvrage tardif du temps. Riche jusqu'à la profusion, elle offre souvent le choix de cinq cens mots pour exprimer une seule & même chose. Ses tropes hardis, ses métaphores fécondes qui présentent leurs objets avec leurs images, multiplient encore son abondance: or comme elle se montroit avec la même parure & la même magnificence dans les siecles où le reste des nations étoit plongé dans la plus épaisse barbarie, on ne peut lui contester une origine assez ancienne pour légitimer ses prétentions au titre d'aînesse. Cette langue est composée de différens dialectes dont le plus estimé est celui des Koreishites, parce que c'étoit celui que parloit le prophete législateur. Les autres sont tombés dans une espece de mépris. Les premiers caracteres ne sont plus d'usage; Morabe, du temps de Mahomet, leur en substitua de nouveaux qui sont appellés encore aujourd'hui les enfans de Morabes. Ce fut avec ces caracteres que le Koran fut écrit pour la premiere fois. Quoique moins imparfaits que les anciens, ils étoient encore informes & grossiers : on leur en substitua de plus nets & de plus réguliers qui furent perfectionnés dans la suite par le secrétaire du dernier calife Abbasside; & ce sont ceux qui sont en usage au jourd'hui.

Les *Arabes* avoient des usages qu'ils tenoient de leurs peres, & qui leur étoient communs avec la plupart des peuples de l'Orient qui n'avoient aucune relation avec eux; ce qui semble démontrer que ces usages s'étoient établis par le besoin du climat. La circoncision douloureuse qu'ils tenoient d'Ismaël, a été retenue par la persuasion qu'elle arrêtoit les ravages de certaines maladies dont la source est peut-être heureusement tarie. La distinction des viandes permises & prohibées étoit une leçon donnée par l'expérience qui avoit appris que les alimens qui influent sur le physique, avoient également une influence secrete sur le moral : ainsi une sage police étoit autorisée à interdire la chair de porc & des autres animaux immondes qui pouvoit également altérer la santé & les mœurs. Les ablutions n'ont rien de bisarre que les cérémonies prescrites pour en assurer l'efficacité. Les Arabes ne connoissoient point l'usage du linge & de la toile; la poussiere du désert enlevée par le vent s'attache à leur corps & les rend sales & dégoûtans. La chaleur du climat, les tempéramens secs & brûlés, les maladies de la peau, dont la lepre étoit la plus hideuse, trouvoient dans les lotions un remede facile & peu dispendieux, & par conséquent convenable à un peuple indigent : cette institution politique & religieuse n'a rien de pénible, & si la religion ne l'eût pas prescrite, les Arabes feroient par plaisir ce qu'ils font par devoir.

La polygamie, autorisée par l'exemple des patriarches, s'est perpétuée dans l'Arabie, quoique ce ne soit point un privilege dans un pays où le divorce est permis, sans alléguer d'autres motifs que ses dégoûts. Plusieurs cantons dérogeoient à l'usage le plus universel; les Troglodites possédoient leurs femmes en commun, & chez les Sarrasins le mariage n'étoit qu'une union passagere, formée par un besoin réciproque. Les *Arabes* attachoient un grand honneur à la fécondité; & comme ils se croyoient formés d'une argille plus pure que le reste des hommes, ils étoient persuadés que leur espece ne pouvoit être trop multipliée : errans & solitaires dans leurs déserts, ils croient que la triste uniformité de vivre avec le même objet, les plongeroit dans un assoupissement perpétuel, au lieu qu'une famille plus nombreuse diversifie leurs occupations & leurs plaisirs : tout, jusqu'aux jalousies domestiques, les réveille & les fait sortir de la langueur. Les femmes réduites à l'indigence par un partage inégal, supportent sans murmure le joug qui leur est imposé; leur vie laborieuse, les détails domestiques dont elles sont surchargées, écartent les tentations qui sont presque toujours victorieuses dans les assauts qu'elles livrent à la paresse & à l'inutilité. La discipline à laquelle on les assujettit depuis l'introduction du mahométisme, est bien plus austere que celle des premiers temps; elles accompagnoient autrefois leurs maris à la guerre, elles présidoient aux fêtes, & jamais cette liberté ne dégénéroit en licence; la chasteté étoit une vertu nationale, & la crainte de perdre un cœur dont elles n'avoient que le partage, les précautionnoit contre une chûte dont le scandale les auroit réduites à une indigence absolue.

Les *Arabes* naturellement guerriers n'attendirent que les circonstances pour être conquérans; longtemps pacifiques & obscurs, ils ne prirent les armes que par l'avidité du butin, & jamais pour étendre leurs limites : ils méprisoient trop les hommes pour desirer de les avoir pour sujets. Ils marchoient sans ordre & sans discipline; mais accoutumés à combattre les bêtes féroces, ils portoient le courage jusqu'à la férocité. Quelques hordes plus sauvages

que les autres, vendoient leur sang & leurs services à des rois assez riches pour les payer, & c'étoit moins par un sentiment de gloire, que par l'espoir du butin, qu'ils renonçoient à la douceur de leurs solitudes. Les Romains & les Perses avoient dans leurs armées un corps de Sarrasins, qui souvent fixa le sort des combats; quoique satisfaits de leur indépendance, ils se fissent un scrupule d'attenter à la liberté de leurs voisins, ils donnerent à l'Égypte des rois qui sont connus sous le nom de pasteurs: leur plus grande gloire fut de n'avoir jamais subi de domination étrangere. Sesostris, dont les exploits pouvoient bien n'être que fabuleux, ne se rendit maître que de quelques villes maritimes qu'il fut obligé d'abandonner. Les Perses, protecteurs de quelques tribus, ne leur donnerent jamais la loi, & on ne trouve point l'Arabie dans aucun dénombrement de leurs provinces. Les Spartiates accoutumés à vaincre y firent une invasion, & se repentirent de leur témérité. Les préparatifs que fit Alexandre à son retour des Indes, prouvent qu'il regardoit cette conquête comme digne de tout son courage: la mort l'arrêta au milieu de ce projet, & l'on ne peut décider quel en auroit été le succès. Les successeurs de ce héros qui en tenterent l'exécution, n'éprouverent que des défaites. La réponse des *Arabes* à Démétrius fait connoître leur mâle fermeté & leur indifférence pour la gloire des armes. « Roi Démétrius, lui dirent-ils, quelles sont tes prétentions? qu'exiges-tu de nous? quel motif t'engage à troubler le silence de nos déserts, où la nature marâtre n'offre à ses enfans que des moyens pénibles de subsister. Nos plaines arides & sablonneuses n'ont d'attraits pour nous que par la liberté dont nous y jouissons, & que tu veux nous ravir. C'est cet amour de l'indépendance naturelle qui nous rend supportables des maux inconnus aux autres habitans de la terre. Ces rochers sont trop durs pour être brisés par ton sceptre. Tu voudrois nous soumettre à ton joug, commence par subjuguer nos sentimens; change notre maniere de vivre, & songe auparavant aux moyens de subsister dans un pays qui n'a que du sable, des rochers & des métaux; crois-nous, laisse vivre en paix des peuples dont tu n'as aucun sujet de te plaindre, & qui ne veulent avoir rien à démêler avec toi: voici des présens que nous t'apportons, puissent-ils t'engager à ne voir dans les Nabathéens que tes amis.»

Les Romains pénétrerent dans l'Arabie, & n'en furent jamais les conquérans. Quelques tribus vaincues par Lucullus rendirent hommage à la majesté du peuple romain. Arétas, prince d'une contrée, fut forcé de recevoir garnison dans Petra; Crassus ambitieux d'en faire la conquête y entra avec une nombreuse armée qui périt dans les deserts de soif & de misere: Elius-Gallus répara la honte de ce désastre. C'est le général romain qui a pénétré le plus avant dans ces immenses déserts; il eut d'abord les plus brillans succès, mais les chaleurs meurtrieres lui enleverent ses meilleurs soldats, & il fut contraint de se retirer en Égypte avec les débris de son armée, dont les flatteurs d'Auguste célébrerent les victoires stériles. Caïus, son petit fils, reconnoissant l'impossibilité de subjuguer un peuple qui n'estimoit la vie qu'autant qu'il pouvoit vivre libre, porta le fer & la flamme dans leurs villes, d'où ils faisoient des incursions sur les terres de l'empire, & il crut en avoir fait assez pour sa gloire, que de leur avoir ôté les moyens de nuire: depuis ce temps, jusqu'au regne de Trajan, on ne voit aucun démêlé entre ces deux peuples. Cet empereur fit le siege de la capitale des Hagaréniens qu'il eut la honte de lever; ses successeurs payerent un subside aux Sarrasins qui servoient dans leurs armées; mais Julien qui les regardoit comme ses sujets, & non comme ses alliés, trouva que ce traité avilissoit la majesté de l'empire, & il refusa de payer un tribut qu'on qualifioit du nom de subside; les barbares se plaignirent de cette infraction, mais ce prince qui savoit combattre comme il savoit gouverner, leur répondit avec fierté: Je n'use que du fer, & je ne connois pas l'or. Ces peuples belliqueux marcherent quelque temps après au secours de Constantinople, dont ils furent les libérateurs. Ce fut sous le regne de Théodose qu'ils commencerent à faire la guerre en leur nom, & après avoir soutenu l'empire chancelant, ils en furent la terreur. Les *Arabes*, jusqu'alors partagés en tribus, se réunissent & deviennent conquérans. Il falloit que le germe de cette valeur barbare fût renfermé dans leur cœur, & que leur vie dure les eût préparés à devenir intrépides soldats. Leurs déserts étoient une barriere qui les mettoit à l'abri des incursions étrangeres; on ne pouvoit y pénétrer sans s'exposer à périr par la disette des eaux, & les puits qui pouvoient en fournir, n'étoient connus que des habitans qui n'en révéloient jamais le secret; leurs villes n'étoient que des magasins où ils renfermoient le fruit de leurs brigandages; elles n'étoient formées que d'un assemblage de cabanes qu'ils abandonnoient aux approches de leurs ennemis; leurs citadelles étoient l'ouvrage de la nature: c'étoit des rochers escarpés d'où ils défioient les armées les plus nombreuses, qui, comme eux, n'avoient à redouter que la famine & la disette d'eau. Comme ils ignoroient l'art des fortifications, ils étoient peu versés dans l'attaque des places; ainsi leurs guerres offensives n'étoient que des incursions passageres; les citadelles que leurs ennemis élevoient sur les frontieres, réprimoient leur brigandages. Ils avoient coutume de remercier le ciel de ce qu'il leur avoit donné des épées au lieu de remparts; leur éducation étoit toute guerriere; ils exerçoient leur enfance à se servir de l'arc & de l'épée, & à dompter leurs chevaux; une excellente épée étoit un monument domestique qu'un pere laissoit à ses enfans pour les faire souvenir du courage de leurs ancêtres. Prodigues de leur sang, ils ne devoient pas être avares de celui des autres. Ils ne combattoient qu'à la clarté du jour, parce que le courage s'enflamme quand il a des témoins de ses efforts, & ils croyoient que les ténebres favorisoient la lâcheté; il n'est donc pas étonnant qu'un peuple né avec des penchans si nobles, ait enfanté tant de prodiges de valeur, quand il a succombé à l'ambition des conquêtes.

Les Arabes conserverent long-temps l'idée de l'unité d'un Dieu créateur, qui leur avoit été révélée par leurs patriarches; il paroît même que cette vérité, quoique défigurée, ne fut jamais entiérement effacée de tous les esprits. Comme les tribus étoient indépendantes, chacune avoit son culte, ses idoles & ses rites sacrés; mais malgré cette diversité d'opinions, toutes se réunissoient dans la pratique de la circoncision & des ablutions, dont le besoin du climat leur faisoit sentir la nécessité; la difficulté de concevoir un Dieu intellectuel, chargé seul de la police du monde, leur fit imaginer des agens subordonnés, & d'après cette supposition, ils tomberent dans toutes les extravagances du polithéisme; ce n'étoit pas qu'il niassent l'existence d'un être suprême, leur idolâtrie consistoit à lui associer des divinités inférieures qui partagerent leurs adorations. Ce fut l'astronomie qui donna naissance aux premieres erreurs religieuses; les Arabes dans le loisir de leur solitude, jetterent les yeux vers les corps célestes; frappés de la régularité de leurs mouvemens, ils se persuaderent bientôt que

que les astres étoient animés ; ils se fortifierent dans cette premiere erreur en considérant l'influence qu'ils ont sur les corps terrestres ; d'autant plus que c'est par leur éloignement ou leur voisinage, leur absence ou leur apparition, que l'on distingue les saisons, & qu'on regle le temps des semailles & des moissons; ils imaginerent bien-tôt une milice céleste à qui ils rendirent un culte que Moyse proscrivit avec sévérité : cette religion est d'autant plus intéressante à connoître, qu'elle a été la source de toutes les cérémonies de l'orient.

De l'adoration des astres ils passerent au culte de leurs simulacres, & dans leur polythéisme outré, ils adorerent jusqu'à des pierres; l'idole Manah étoit une pierre informe à qui l'on attribuoit la vertu d'opérer des miracles; la déesse Alura inspiroit à ses adorateurs un zele féroce; la tribu des Koréishites lui sacrifioit ses filles. Chaque idole avoit son domaine particulier, l'une distribuoit des pluies, & on lui adressoit des prieres dans des temps de sécheresse; une autre étoit armée du fléau des maladies qui affligent l'humanité, & elle seule pouvoit les guérir. Chaque famille, chaque contrée, avoit son génie tutélaire ou malfaisant, qui causoit ses prospérités ou ses désastres : car les Arabes adopterent avidement la hyérarchie céleste ; le systême de la métampsycose eut aussi des partisans en Arabie, & il est même étonnant qu'il n'y ait pas fait de plus grands progrès. Tout peuple dominé par son imagination, est le plus susceptible de crainte & d'espérance; la transmigration des ames dans de nouveaux corps, dissipe l'horreur naturelle de la mort ; elle substitue des peines passageres à une éternité de souffrances, & comme on a plus de sensibilité pour les maux que pour les biens, on meurt sans regret, parce qu'on se flatte de renaître plus heureux ; les Arabes étoient tous en général prévenus en faveur des augures & du sort; s'ils appercevoient quelqu'animal ou quelqu'oiseau réputé sinistre, ils restoient sous leurs tentes, & les affaires les plus importantes ne les auroient jamais pu déterminer à se mettre en route. Le sacerdoce étoit la récompense de la vertu, & ne donnoit aucune prééminence sur les autres citoyens; chaque famille avoit son autel, son idole & son sacrificateur, qui n'étoit point dispensé de prendre les armes pour la défense commune, ni des autres obligations imposées au reste des citoyens; on les choisissoit parmi les vieillards, afin que dégagés de la servitude des sens, ils ne donnassent point ces scenes de scandale qui auroient deshonoré la sainteté de leur ministere; il paroît même que le sacerdoce étoit une dignité du moment, qu'on donnoit à tout sacrificateur employé au culte religieux, & ces prêtres éphémeres rentroient après la cérémonie, dans la classe ordinaire de simples citoyens ; mais tant qu'on en étoit revêtu, il falloit donner des exemples de modération & de sobriété. Les prêtres Sabéens, moins intempérans que les autres prêtres du paganisme, ne se réservoient rien de la victime immolée qu'ils réduisoient en cendre, regardant comme un sacrilege la hardiesse de s'asseoir à la table des dieux, & de toucher aux mets qui leur étoient offerts. Les anciens *Arabes* n'ont jamais conçu que les pleurs & les macérations fussent des offrandes agréables à la divinité; ils célébroient leurs fêtes par des danses & des concerts, & l'allégresse publique étoit le témoignage de leur reconnoissance envers le dieu qui répandoit sur eux ses bienfaits ; il est vrai que chaque tribu avoit ses usages, & chacune imprimoit à ses cérémonies son caractere gai ou chagrin : telle étoit la constitution civile & religieuse de l'Arabie, lorsque Mahomet conçut & exécuta le projet d'en être le législateur. *Voyez* MAHOMETISME & ALCORAN, *Dict. raif. des Sciences*, &c. (*T—N.*)

§ ARABIE, (*Géogr.*) Cette région qui forme la plus grande presqu'île du monde, a une étendue de presque cinq cens lieues du midi au septentrion, & environ de quatre cens lieues d'orient en occident. Les géographes en ont étendu ou resserré les limites, selon le tems où ils écrivoient; quelquefois ils ont compris sous ce nom les contrées voisines qui pouvoient être asservies à quelques tribus, & quelquefois ils en ont détaché quelques cantons soumis à une domination étrangere. Les Arabes, quoique peuples très-anciens, ont été long-tems dans une espece d'oubli des nations, & les descriptions qui nous en ont été données par des écrivains qui n'y avoient jamais pénétré, sont fausses ou du moins suspectes.

Cette presqu'île est bornée à l'orient par le golfe Persique, & la baie d'Ormus; au couchant par la mer Rouge, l'isthme de Suès, la Terre Sainte & une partie de la Syrie; au midi par le détroit de Babel-Mandel & l'océan Indien; au septentrion par l'Irak, le Kurestan, & la Turquie d'Asie. On lui donne le nom de péninsule, parce qu'elle se rétrecit entre l'Euphrate & la Méditerranée. Les révolutions des tems n'ont point changé son nom primitif, & dès les siecles voisins du déluge, elle fut connue sous le nom d'*Arab*, que les uns dérivent d'Iarab, fils aîné de Joctan, & d'autres, d'Araba, canton habité par Ismael : un pays aussi vaste ne put recevoir la même dénomination de tous ses voisins; ainsi les Syriens l'appellerent *Aribistan*, & nos livres sacrés le désignent sous le nom du pays de Cush. Moyse a fondé sa division sur les trois différens peuples qui y formerent les premiers établissemens; & sa géographie exacte & précise n'a point à redouter la sévérité de la critique. Ptolomée est le premier qui a distingué cette région en *Arabie* Heureuse, en *Arabie* Pétrée, & en *Arabie* Déserte; & comme son ouvrage nous est plus familier que ceux des Orientaux, nous l'avons choisi pour guide. Les géographes Arabes mieux instruits de la situation de leur pays, le partagent en cinq provinces qui s'étendent depuis Ailah ou Calsum sur la mer Rouge jusqu'à la mer des Indes. Cette division est d'autant plus naturelle, qu'elle est fondée sur les différens genres de vie de ses habitans, dont les uns errans dans leurs déserts, ne s'arrêtent que dans les lieux où ils trouvent des eaux pour leurs besoins, & des pâturages pour leurs troupeaux. Ils n'ont d'autres toits que leurs tentes, & toute leur richesse consiste dans leur bétail & leurs armes. D'autres se réunissent dans les villes qui ne sont que d'ignobles bourgades formées d'un assemblage de tentes ou de maisons de canne & de roseaux. Ces simulâcres de villes sont fort distantes les unes des autres, parce que la terre rébelle à la culture ne pourroit fournir assez de productions pour la subsistance d'une multitude rassemblée.

La province de Tehama s'étend sur tout le nord de cette péninsule jusqu'à Eleaf; on n'y trouve ni villes ni hameaux, & c'est ce qui lui a fait donner le nom du *grand Désert;* mais comme le sol est le plus bas de toute l'*Arabie*, on y rencontre une quantité de sources, richesse précieuse pour un pays aride & desséché. En sortant de cette province, on entre dans le Najed, pays élevé qui n'offre que des rochers & des déserts, d'où la disette des eaux proscrit les hommes & les animaux, excepté dans certains cantons plus favorisés, où l'ombre des montagnes garantit des ardeurs du soleil. En s'avançant au sud-est vers l'orient, on trouve l'Hegias, pays disgracié de la nature, où la terre desséchée ne fournit ni eaux ni fruits, ni moissons; mais la crédulité superstitieuse

y fait germer l'abondance, & cette province condamnée par la nature à la stérilité, est devenue la plus riche & la plus fortunée de l'*Arabie ;* elle fut connue dès les premiers tems sous le nom de la Madianite ou l'*Arabie pétrée.* C'est aux villes de la Mecque & de Medine qu'elle doit son opulence & sa célébrité. L'une s'honore d'avoir donné naissance à Mahomet, & l'autre se glorifie de lui avoir servi d'asyle, lorsqu'au commencement de sa prédication, il fut obligé de se soustraire au glaive de ses persécuteurs. Bien des titres annoblissent cette province: ce fut-là, à ce qu'on dit, qu'Abraham jetta les fondemens du plus ancien temple du monde; ce fut-là qu'Ismaël, forcé de quitter la maison paternelle, fut chercher une nouvelle patrie ; ce fut-là que Moyse fugitif d'Egypte, se déroba aux vengeances de ceux qui vouloient le punir d'avoir tué un Egyptien; il s'y maria avec la fille de Jethro, prophete fort révéré, qui donna, disent les Arabes, d'utiles instructions à ce conducteur du peuple Hébreu. C'est encore-là qu'on voit les montagnes d'Oreb & Sinaï, où l'Eternel donna des loix à son peuple, au bruit des tonnerres & à la lueur des éclairs. C'est par ces titres de noblesse qu'une province qui n'offre que des sables & des rochers d'où sortent des eaux ameres, établit sa prééminence & qu'elle trouve des ressources toujours renaissantes, dans une tradition qui lui est glorieuse & avantageuse. L'Orude, qui est la quatrieme partie de cette division, s'étend depuis le Najed jusqu'à la terre d'Oman. Les habitans agrestes & sauvages sont encore plongés dans la barbarie des premiers tems ; ils jouissent en communauté de toutes les productions de la nature, qui n'est pas extrêmement libérale pour eux: l'ignorance où ils sont des commodités de la vie & des rafinemens du luxe, leur fait regarder leur pays ingrat comme la contrée la plus délicieuse de la terre. Quoiqu'on pêche les perles sur leurs côtes, quoique leur sol soit parsemé de poudre d'or, ils sont sans attachement pour ces richesses d'opinion qu'ils abandonnent à la cupidité des étrangers beaucoup plus à plaindre qu'eux.

La province d'Yemen, plus connue sous le nom d'*Arabie heureuse*, est la plus féconde & la plus étendue ; ce pays si vanté par la verdure de ses arbres, par la pureté de l'air qu'on y respire, par l'excellence de ses fruits, par l'abondance variée de ses productions, n'offre plus aujourd'hui le spectacle de son antique opulence; on a peine à comprendre comment on a pu donner le nom d'*heureuse* à une contrée où la plus grande partie du sol reste sans culture, & qui, desséchée par des chaleurs brûlantes, ne trouve d'habitans que dans les lieux où les montagnes prêtent le secours de leur ombre: il est donc à présumer que les choses de luxe qu'elle produit, & dont les peuples policés se sont fait un besoin, ont donné lieu de croire que par-tout où l'on trouvoit des superfluités, on jouissoit d'un nécessaire abondant: de même que le vulgaire s'imagine que les lieux les plus fortunés sont ceux qui produisent l'or, les perles & les diamans. Cette province, beaucoup moins féconde que l'Egypte & la Syrie qui lui sont contiguës, ne paroît avoir usurpé le nom d'*heureuse*, que par comparaison avec les contrées stériles & indigentes qui l'environnent.

L'*Arabie* a trop d'étendue pour que les productions de chaque province soient les mêmes; on n'y trouve plus ces parfums, cet or, ces perles, ces épiceries dont la source est épuisée, ou dont l'existence pourroit bien n'être qu'imaginaire: ces richesses paroissent avoir été autant de productions des Indes & des côtes d'Afrique, où les Egyptiens alloient les chercher pour les répandre chez les peuples d'occident; & comme il étoit de l'intérêt de cacher la source de leur abondance, ils aimoient mieux faire croire qu'ils commerçoient en *Arabie*, où l'on ne pouvoit pénétrer, sans exposer sa vie, dans les sables & la poussiere des déserts. Homere, dans l'énumération qu'il fait des peuples commerçans, ne fait aucune mention des Arabes: ce sont les Européens qui les ont tirés de l'oubli ; ils ont traversé les mers croyant y trouver la source de toutes les richesses, & ils n'en ont rapporté que le café qui est devenu un besoin pour les peuples policés, & qui est un bien réel pour le pays qui le produit.

La principale richesse de l'*Arabie* consiste dans les troupeaux, & sur-tout dans les especes qui n'exigent pour se nourrir que des herbes succulentes. La vache y donne peu de lait, & la chair du bœuf qui, comme elle, se plaît dans de gras pâturages, est insipide& sans suc. Le veau gras étoit un mets rare & recherché, qu'on réservoit pour les festins de l'hospitalité. Le mouton, le chameau décorent les tables les plus délicates. Le cochon y est rare, parce qu'il auroit peine à se multiplier dans un pays qui fournit à peine des subsistances à ses habitans, où l'on trouve peu de pâturages & de bois, de racines & de terres labourables: presque tous les législateurs de l'orient ont défendu de s'en nourrir, parce que outre que la chair en est fastidieuse & dégoûtante, elle est encore nuisible à la santé: ces animaux sujets à la ladrerie, qui est contagieuse, pourroient la communiquer aux troupeaux dont la chair sert de nourriture aux hommes. Il falloit que l'*Arabie*, malgré la stérilité de son sol, fût surchargée de troupeaux, puisqu'elle en faisoit un grand objet de commerce avec ses voisins; mais on sait que, dans tous les climats brûlans, il se fait une plus grande consommation de fruits que de viandes. Le bétail n'étoit pas son unique richesse; on a beaucoup vanté l'excellence de ses dattes, la suavité de ses parfums, le goût délicieux de ses fruits, la beauté de son ébene & de son ivoire. Toute l'antiquité dépose que les Tyriens y puisoient ces monceaux d'or qu'ils étaloient comme signe de leur puissance; c'étoit, dit-on, dans les provinces méridionales que germoit ce précieux métal dont les habitans faisoient des tables, des sieges & des lits; ils ouvroient les entrailles de la terre d'où ils en tiroient des morceaux de la grosseur d'une noix. Hérodote fait mention d'une riviere qui rouloit tant d'or, que les eaux empruntoient tout l'éclat de ce métal: ces richesses étoient inutiles à ses possesseurs qui préféroient une indigence paresseuse à des biens qu'il falloit acquérir par un travail pénible. Un nombreux troupeau leur paroissoit une richesse plus réelle que des perles & des diamans que la nature a enfoui dans le sein de la terre, comme si elle eût prévu qu'ils seroient les alimens de nos maux & de nos crimes.

L'*Arabie* est infestée de toutes les bêtes féroces qui préferent aux terres humides, les sables brûlans & les montagnes arides: elles établissent leur demeure dans les cavernes des montagnes, dans les fentes de rochers, ou dans des tanieres qu'elles se creusent elles-mêmes. Ces rois solitaires exercent un empire absolu dans les déserts dont l'homme fier de ses titres n'est que le monarque dégradé. Mais si les lions, les tigres, les hyenes, les pantheres & les léopards exercent avec impunité leurs ravages dans les déserts, on trouve dans les montagnes d'autres animaux qui, quoiqu'aussi féroces, produisent de grands avantages pour le commerce; tels sont les chats musqués, la civette, la belette odorante, la genette, le chevreuil de musc, & plusieurs autres que l'éducation dépouille de leurs inclinations féroces, & que l'habitude accoutume à la discipline domestique. Ces animaux portent auprès des parties de la génération, un sac dans lequel se filtre une

humeur odorante dont on fait des pommades & des parfums fort recherchés. Les anciens qui en connoissoient la vertu stimulante, en composoient des philtres. Les peuples de l'orient usent encore de cet artifice pour suppléer à la sage économie de la nature trop avare au gré de leurs desirs immodérés. Les Hollandois excellent, dit-on, dans la composition de ces pommades, & on les croit beaucoup plus actives & vivifiantes que celles de l'*Arabie* & des Indes, qu'on altere par le mêlange des drogues odorantes.

Quoique le sol de l'*Arabie* ne soit en général que sable & poussiere, il est certains cantons privilegiés où des sources abondantes arrosent des terreins imprégnés de sel, qui n'ont besoin que d'être amollis par l'humidité pour produire de riches moissons. Tout l'art du cultivateur se borne à bien préparer la terre, pour recevoir les sels qui ont besoin du secours des eaux, pour donner au sol un aliment convenable à la semence qui lui a été confiée. Les déserts couverts de sable n'ont pas la même ressource : les eaux concentrées dans les entrailles de la terre, ne peuvent s'élever dans l'air, ni lui donner ces vapeurs vivifiantes qui, en retombant sur la superficie du sol, s'insinuent dans son sein pour en favoriser la fécondité. Ainsi, tandis que certains cantons sont rafraîchis par des pluies abondantes, d'autres languissent dans l'aridité. Cette inégalité n'a d'autre cause que la position des eaux : coulent-elles sur la surface de la terre ; l'action du soleil attire des vapeurs humides d'où se forment des orages : sont-elles renfermées dans l'intérieur de la terre ; le soleil est impuissant à les en détacher pour tempérer l'ardeur de ses rayons, & le sol brûlé par ses ravages, n'est plus que cendre & poussiere. Le même phénomene se fait remarquer dans tous les pays voisins du tropique ; les Grecs établis sur les côtes de Cirene en Afrique, avoient peine à comprendre comment la Lybie qui étoit contiguë à la Pentapole qu'ils habitoient, éprouvoient une sécheresse continuelle, tandis qu'ils étoient sans cesse inondés de pluies qui leur faisoient dire que leur ciel étoit percé. Quoique l'*Arabie* soit souvent agitée de tempêtes violentes, l'air y est par-tout également brûlant ; & c'est quand les vents soufflent avec le plus de violence que la chaleur est excessive. L'on est obligé de se coucher par terre pour ne pas respirer un air de feu, & pour se dérober aux ardeurs d'un foyer que les vents semblent promener dans les airs. (*T—N.*)

ARABIE, (*Comm.*) L'intérieur de l'*Arabie* étoit jusqu'ici pour nous un pays entiérement inconnu. Les voyageurs, dans leurs relations, se sont bornés à la description des côtes de cette vaste contrée qui, sans doute, avoient été le terme de leurs courses. M. Michaëlis, célebre professeur de Gottingue, proposa au feu roi de Danemarck, d'envoyer cinq savans reconnoître le terroir & les productions de l'*Arabie* : de ces cinq Danois il en mourut quatre sur la route, M. Niebuhr, qui étoit chargé de la partie géographique, a tâché de remplir tout seul le but de son voyage. Il en a publié la relation en 1772 : nous en extrairons ce qu'il y a de relatif à notre objet, en l'abrégeant.

De toutes les cartes de l'*Arabie* qui ont paru jusqu'ici, ce savant donne la préférence à celle de M. d'Anville, publiée en 1751, sous le titre *premiere partie de la carte d'Asie, la Turquie, l'Arabie, l'Inde & la Tartarie.*

Il a aussi recueilli un grand nombre d'inscriptions & de médailles en caracteres cufiques, & dont il rapporte les explications données par M. Reiske, professeur à Leipsik. Parmi ces antiques on distingue un moyen bronze qui offre l'image de la croix, avec le nom d'un calife & une légende Turque : on cessera d'être étonné d'un aussi bisarre mêlange, lorsqu'on saura que cette médaille fut frappée dans un pays qui étoit en même tems gouverné par les empereurs Grecs & par les califes de Bagdad.

L'*Arabie* est divisée en huit provinces entiérement indépendantes les unes des autres, & qui sont Ardel, Iemen, Hadramant, Oman, les contrées situées le long du golfe Persique, Hadsjar, Medsied, Hedsias, & le pays des Bedouins.

La province d'Iemen qui a 48 milles d'Allemagne de longueur, sur vingt de largeur, est partagée en quatorze districts. Les principaux sont les seigneuries d'Aden & de Kaukebon, le pays du Iemen proprement dit, Chaulan, Kasfigtan..... De tous les états d'*Arabie*, l'Iemen est le plus uniforme & le mieux policé ; gouverné d'abord par des souverains particuliers, il reçut l'alcoran la septieme année de l'hégire.

Cette belle province excita plusieurs fois l'ambition de l'Egypte, & fut soumise aux sultans ottomans. Elle devint la proie de Saladin, de Guri, de Soliman ; mais l'amour de la liberté triompha toujours des armes ottomanes sur les montagnes de cette province. En 1630, Khassem, l'un des scheichs indépendans, força les bachas Turcs à quitter le pays : Ismaël, son fils, affermit cette heureuse révolution, & prit la qualité d'iman : on l'honora comme un saint pendant sa vie & après sa mort : son renoncement aux plaisirs du siecle, sa frugalité, sa modération, furent les titres de son apothéose. Il n'eut d'autres revenus que le produit de la vente des bonnets qu'il n'avoit pas dédaigné de faire lui-même.

De toutes les villes commerçantes de l'*Arabie*, la plus riche, la plus florissante, est celle de Moka, située dans un terroir stérile, à 13° 19 dégrés de latitude. On voit presque toujours son port rempli de vaisseaux qui arrivent d'Egypte & des Indes. Moka fut fondé par un sage de la secte de Sunni, qui s'étoit confiné dans un hermitage des environs. Almanzor, second calife Abasside, bâtit près de la cellule d'un autre philosophe, la ville de Bagdad, qu'on peut appeller la *Babylone* de l'*Arabie.*

Beit-el-fakih (c'est-à-dire, la maison des savans), située au 14° 31′ de latitude, est maintenant l'entrepôt du commerce du café : c'est au port de cette ville qu'abordent continuellement des vaisseaux de tous les pays, pour acheter cette denrée, devenue si précieuse & si nécessaire en Asie & en Europe. La croupe des montagnes voisines présente de tous côtés des cafiers.

Sana, capitale de l'Iemen, est le lieu de la résidence de l'Iman. Sa situation, peu favorable pour le commerce, n'y attire point cette foule d'étrangers qu'on remarque dans les villes dont nous venons de parler ; mais l'air y est infiniment plus pur, plus sain, & le soleil beaucoup moins ardent. Elle commande une vaste plaine où la nature a pris plaisir d'étaler ses plus précieux trésors. Tel est le séjour où quelques pontifes Musulmans s'endorment dans les bras de la molesse & de la volupté.

Taâs, éloigné de l'équateur de $1^d. 34'$, est rempli de mosquées magnifiques, qui attestent son ancienne splendeur.

Aden, l'une des plus anciennes & des plus célebres villes de l'*Arabie*, située à $12^d. 40$ d. latitude, a secoué depuis 1740 le joug de la domination de l'iman. Le despotisme des pontifes, le souvenir de l'expulsion des Ottomans, encouragerent les habitans à tenter cette révolution. Ils réclamerent leurs anciens droits, & nommerent un scheich qui ne devoit exercer sur eux qu'une puissance paternelle.

Dans la vaste contrée de Haschid & de Bekil,

on trouve plusieurs chefs qui sont autant de souverains sous le titre de *Nakib*. L'iman se fait gloire de les avoir pour alliés ; & c'est parmi les Arabes de ce pays qu'on regarde comme les plus belliqueux, qu'il forme ses meilleures troupes. Le métier de partisan est fort à la mode dans le Nedsjeran, un scheich de ce district, appellé *Mekkrami*, traversa l'*Arabie* avec un camp volant, depuis la mer Rouge jusqu'au golfe Persique.

Les habitans de Sahan ne connoissent d'autres loix religieuses ou civiles, que celles de l'instinct. Ils se contentent d'une seule femme, & ne marient leurs filles qu'à quinze ans, tandis que dans le district de l'iman, elles sont communément meres à l'âge de neuf ou dix ans.

Les mœurs, les usages, tout chez ce peuple annonce une simplicité & une innocence qui valent bien, sans doute, les vices aimables des villes polies.

Dans la province d'Oman, les débauches du pontife Seif-Ben, sultan, ont opéré depuis peu une révolution remarquable. Achmet-Ben-Saïd qui l'a chassé, par la douceur de son régne, fit oublier aux habitans les maux qu'ils avoient soufferts sous de perfides usurpateurs.

Mascat, situé au 23^{d}. 37' de latitude, a un port aussi sûr que commode. Cette ville, la plus riche & la plus commerçante de l'*Arabie*, qui s'étend le long du golfe Persique, est défendue par deux châteaux. Les Portugais s'emparerent de cette place en 1508, & ils la perdirent 150 années après, parce que le gouverneur avoit enlevé la fille d'un banian.

Parmi les différentes colonies Arabes, établies sur la plage maritime du golfe Persique, la plus considérable est la ville d'Abuschahr, éloignée de l'équateur de 28^{d}. 59'. Celle de Gambron, fondée par Schab-Abbas, a perdu depuis les troubles qui suivirent la mort violente de Schach-Nadir, cette opulence, cette splendeur qu'elle devoit à l'étendue de son commerce.

L'île de Baharein, qui renferme cinquante petits villages, appartient maintenant, ainsi que la pêche des perles qui se fait dans les parages, au scheich d'Abuschahr, Arabe de nation : elle lui produit environ 67 mille écus.

A cinq lieues de cette île, on trouve la ville de Katif qu'enrichit la pêche des perles, entreprise aux frais des habitans.

Les Arabes de la province de Hedsias, ne dépendent en rien des Ottomans. Il est vrai que le grand seigneur a un bacha à Osiadda, ville maritime de cette contrée ; mais sa jurisdiction ne s'étend pas au-là des murs de la cité.

Le sultan envoie chaque année à la Mecque & à Médine quatre ou cinq vaisseaux chargés de denrées, qui sont distribuées aux habitans de ces villes. Il fait passer aussi annuellement au siege de la foi Musulmane, des sommes immenses que partagent entre eux les descendans de Mahomet. Rien de plus simple que l'architecture de la Câba ou maison de Dieu : à deux tiers de sa hauteur, pend une large bande de soie noire, qui présente les principaux passages de l'alcoran, brodés en or. Les revenus de la plupart des bains, bazars & caravanseras qui sont en Turquie, appartiennent à cette célebre mosquée.

Dans toute la presqu'île de l'*Arabie*, on ne connoît que deux saisons, la seche & la pluvieuse : celle-ci commence pour la province d'Iemen, vers le milieu de juin, & finit en septembre à Mascat ; elle dure depuis le 21 novembre au 18 février, & dans l'Oman, depuis le 19 février jusqu'au 20 avril. La chaleur n'est pas moins sujette à des variations que le froid ; à Sara le thermometre n'a jamais été au-delà de 85 dégrés, depuis le 18 au 29 de juillet, tandis que dans le Théama, qui est plus bas que l'Iemen, on l'a vu au 98 dégré, depuis le 6 au 21 août. Les Arabes donnent le nom de *samum* à leur canicule, ainsi qu'à un vent mortel qui souffle pendant les grandes chaleurs dans le désert, entre Bassora, Bagdad, Alep & la Mecque. Pour se garantir du danger qui les menace, les habitans se jettent à terre. Les peuples de l'île de Charedsi & de Maredin, n'ont rien à redouter du samum : ils couchent en plein air depuis le 15 mai jusqu'en octobre, sans en être aucunement incommodés. *Voyez* SAMUN *dans ce Suppl.*

Les Arabes ne reconnoissent pour nobles que les descendans de Mahomet & des scheichs (seigneurs indépendans). Presque tous les schérifs ou émirs, font remonter leur origine au saint prophete. Les Arabes observent à la rigueur la tolérance religieuse, & sont prêts à recevoir dans leur communion tous ceux qui le desirent. Le gouverneur de Moka paie à chaque nouveau converti un écu & un quart par mois, jusqu'à ce qu'il ait appris un métier. Quant à la superstition, elle regne parmi les Arabes comme chez la plupart des autres nations.

On trouve sur les montagnes de Hedsias des tribus entieres de Juifs, qui ne reconnoissent d'autre domination que celle de leurs scheichs ; les Chrétiens y sont en petit nombre ; & de tant de temples superbes qui avoient été élevés au vrai Dieu dans cette vaste contrée, il ne leur reste plus qu'une église à Bassora.

L'éducation des Arabes est très-sévere : à peine sont-ils sortis du harem, d'où on les retire à l'âge de quatre à cinq ans, que les peres les tiennent continuellement auprès d'eux, sans leur permettre les amusemens les plus innocens. Le beau sexe ne paroît jamais dans les compagnies : on peut juger par-là du plaisir qu'on y goûte. On n'est guere moins délicat en *Arabie* sur le point d'honneur, que dans les autres pays.

Les loix pénales ont beaucoup de rapport avec les loix judiciaires. A Sane on décerne la peine de mort contre l'homicide ; mais dans quelques autres districts de l'Iemen, les parens de l'assassiné ont le choix de faire quelque accommodement avec le meurtrier, ou de se battre en duel.

Les habitans de l'*Arabie* déserte préférent l'état de vierge à la plus riche dot. Le moindre soupçon sur la conduite d'une fille, est une raison suffisante de la renvoyer. Chose singuliere ! si un pere surprend sa fille en flagrant délit avec un séducteur, il a le droit de lui ôter la vie ; il n'est point obligé d'examiner si le crime a été volontaire ou non. Les gens aisés se contentent ordinairement d'une femme, parce que les polygames y sont sujets à quelques loix peu commodes.

C'est à tort que la plupart des voyageurs ont avancé qu'en *Arabie* les peres vendent leurs filles au plus offrant : il en est peu qui ne soient dotées. La femme peut disposer de sa dot comme d'un bien qui lui appartient exclusivement, & le mari s'engage devant le cadi à payer à son épouse, en cas de divorce, une certaine somme spécifiée dans le contrat de mariage : ils ont l'un & l'autre le même droit de demander la séparation de biens & de corps.

La vertu d'hospitalité caractérise particuliérement la nation Arabe : les seigneurs des villages vinrent plusieurs fois eux-mêmes inviter M. N.... à leur table, & comme le voyageur n'acceptoit point leurs offres, ils lui faisoient passer les mets les plus délicieux. Les écoles sont situées sur les grandes places des villes ; c'est-là qu'on voit chaque étudiant assis devant son pupître, sans être distrait par le bruit des passans. La province de l'Iemen a deux académies, l'une à Zebid, l'autre à Damar. La premiere est réservée aux Sunnites, la seconde aux Zeïdites.

Quand il s'agit de décider des points de controverse, on a recours à l'académie du grand Caire.

Les Arabes en général, & particuliérement ceux du désert, ont un talent supérieur pour la versification. L'auteur raconte qu'un scheich ayant vu un oiseau s'envoler du toit d'une maison qui étoit vis-à-vis de la prison où on l'avoit confiné, il composa sur le champ un poëme, dans lequel il faisoit voir combien il y auroit de mérite à lui rendre la liberté. La muse du prisonnier fléchit l'iman, qui le remit en possession de ses droits primitifs.

Les sciences exactes sont encore au berceau en Arabie : les connoissances astronomiques de ces peuples se bornent à la notice historique des astres. Dans ce pays chaque particulier est son propre médecin.

De tous les animaux le cheval est le plus estimé, sur-tout l'espece de ceux que l'on appelle *kochlani*, dont la noblesse est juridiquement prouvée, & que les Bedouins élevent entre Bassora, Merdin & la frontiere de la Syrie : ils ne sont remarquables ni par leur grandeur, ni par leur beauté ; une agilité extraordinaire, une douceur extrême, un attachement singulier pour leurs maîtres, voilà ce qui en fait le prix. *Voyez Journal Encyclop. septembre 1773*. (*C.*)

ARABIHISSAR, (*Géogr.*) petite ville de la Turquie dans l'Anatolie. Elle est située sur le bord méridional de la riviere Schina : on croît que c'est l'ancienne Alinda. Les maisons qui y restent sont chétives, & les habitans pauvres & misérables. (*C. A.*)

§ ARABIQUE (GOMME), *Mat. méd.* Cette substance, de nature végétale, entiérement soluble par l'eau, est absolument semblable à celle qui s'échappe par les fentes ou crevasses de la plupart de nos arbres fruitiers. C'est le corps muqueux, fade ou gommeux des chymistes, appellé vulgairement *mucilage*. Il y a néanmoins quelques différences entre ce corps ou cette gomme & le mucilage proprement dit ; on observe même quelques variétés entre cette gomme prise dans différens végétaux. La *gomme arabique* est alimenteuse, à considéret ses principes ; & l'observation vient à l'appui de cette conjecture, déduite de l'analyse chymique. M. Adanson rapporte que les negres qui portent cette gomme dans nos comptoirs du Sénégal, n'ont pas d'autre nourriture durant la traversée des déserts par où ils passent. (*Article de M. LA FOSSE.*)

ARABISSE, (*Géogr.*) ville d'Arménie, jadis munie d'une forteresse. Il y a eu un évêque, & saint Jean Chrysostôme s'y réfugia dans le tems que les Isaures désoloient le pays d'alentour. (*C. A.*)

ARABISTAN, (*Géogr.*) nom que les Turcs & les Persans donnent à l'Arabie moderne.

ARACA-PUDA, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) plante très-approchante du rossolis, assez bien dessinée sous ce nom par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus, vol. X, pag. 39, pl. XX.* Les Brames l'appellent *mesi*. Jean Commelin lui donne le nom d'*avine myriophylli folio, flore carneo*, & M. Linné celui de *rossolis Indica, caule ramoso folioso, foliis linearibus*, dans son *Systema naturæ*, imprimé en 1767, *pag. 225, n°. 6.*

C'est une herbe vivace, qui se propage par ses racines traçantes dans les sables du Malabar, où elle s'éleve à la hauteur de trois pouces. Sa racine est courte, menue, articulée & fibreuse. Ses tiges, au nombre de cinq à six à chaque pied, sont cylindriques, menues, presque simples, ou divisées en deux rameaux vers leur extrémité, vertes, charnues, tendres, couvertes de poils blanchâtres. Chaque tige est garnie du bas en haut de six à huit feuilles alternes, fort écartées, disposées circulairement, semblables à un filet cylindrique, verdâtre, roulé en partie en spirale en-dessus, comme les feuilles des fougeres avant leur développement, & couvert un peu au-delà du milieu de sa longueur de quantité de poils assez longs, serrés, cylindriques, terminés par un petit globule jaunâtre.

Le bout de chaque branche est terminé par un épi de deux à quatre fleurs rouge-bleuâtres, de deux bonnes lignes de diametre, portées sur un pédicule presqu'une fois plus long. Chaque fleur consiste en un calice d'une seule piece, à cinq divisions profondes persistentes, en une corolle à cinq pétales égaux & ronds, & en cinq étamines à antheres jaunes, entre lesquelles on voit cinq autres filets sans antheres. Du centre de la fleur s'éleve un ovaire sphérique, contigu aux étamines, couronné par deux styles simples. Cet ovaire, en mûrissant, devient une capsule sphéroïde à une loge, s'ouvrant en deux valves ou battans, qui portent chacun sur un placenta élevé comme une ligne longitudinale à leur milieu nombre de graines sphéroïdes très-petites, d'un sixieme de lignes de diametre, d'abord blanches, ensuite verdâtres, enfin noirâtres.

Qualités. Toute cette plante est sans goût.

Usages. Son sel passe pour le spécifique des obstructions du foie, de la rate & du mésentere.

Remarques. L'*araca-puda* a, comme l'on voit, beaucoup de rapport avec le rossolis, mais il en differe assez par les cinq filets d'étamines qu'il a de plus, & par le nombre des styles & des battans de son fruit, pour en faire un genre différent dans la famille des pourpiers. Consultez à cet égard nos *Familles des plantes, vol. II, pag. 245.*

Quoique M. Linné ait confondu cette plante avec celle de Ceylan, que les habitans de cette île appellent *kandulæssa*, nous la croyons trop différente pour ne la pas distinguer comme une espece particuliere, que nous allons décrire.

Deuxieme espece. KANDULÆSSA.

Le kandulæssa, ainsi nommé à l'île de Ceylan, du mot *kandula*, qui, dans le langage du pays, veut dire *une larme*, parce que ses feuilles sont toujours couvertes de gouttelettes d'eau qui ressemblent à des larmes, a été figuré assez bien, quoique sans détails, par M. Burmann, dans son *Thesaurus Zeylanicus, pag. 209, pl. XCIV, fig. 1*, où il le désigne sous le nom de *rossolis ramosus caule folioso*. Hartog l'appelloit *saxifraga Zeylanica muscosa, minutissimo folio, flore albo*.

Il differe principalement de l'*araca-puda*, en ce que ses tiges ont communément cinq à six pouces de hauteur, & qu'elles se ramifient en deux, non pas à leur extrémité supérieure, mais dans le bas, un peu au-dessus des racines. Ses feuilles sont plus menues, plus courtes, couvertes de poils à peine jusqu'au milieu de leur longueur.

Ses fleurs sont blanches, à pétales moins ronds, elliptiques, une fois plus longs que larges ; elles sortent rarement du bout des branches, mais pour l'ordinaire solitairement, ou disposées en épi de deux à trois de l'aisselle des feuilles, portées chacune sur un péduncule un à trois fois plus long qu'elles.

Remarques. Ces caracteres sont, à mon avis, bien suffisans pour ne pas confondre le kandulæssa avec l'*araca-puda*, comme a fait M. Linné d'après M. Burmann. (*M. ADANSON.*)

ARACARI, s. m. (*Hist. nat. Ornitholog.*) espece de toucan, ainsi nommé au Bréfil, au rapport de Marcgraave, qui, dans son *Histoire naturelle du Brésil, pag. 217*, en a donné une figure passable, laquelle a été copiée par Jonston & Ruysch, *page 148, planche LX* de son *Histoire naturelle des oiseaux*, & par Willughby, *pl. XXII* de son *Ornithologie*. Belon

avoit publié dès l'année 1750 une assez bonne figure de son bec, sous le nom d'*oiseau des Terres-Neuves*, dans son *Histoire naturelle des oiseaux*, *pag. 184*, & sous celui d'*oiseau aquatique apporté des Terres-Neuves*, *portraits d'oiseaux*, *pag. 40*. M. Brisson l'appelle *toucan verd*, *tucana supernè obscurè-viridis*, *infernè sulphurea*, *capite*, *gutture & collo nigris*; *dorso infimo*, *uropygio*, *rectricibus caudæ superioribus*, & *tæniâ transversâ in ventre coccineis*; *rectricibus supernè obscurè*, *infernè dilutè viridibus*. . . . *tucana Brasiliensis viridis*, & il en donne une bonne figure dans son *Ornithologie*, *vol. IV*, *pag. 426*, *n°. 9*, *pl. XXXIII*, *fig. 2*.

Cet oiseau est un peu plus gros qu'un fort merle; il a seize pouces & demi de longueur du bout du bec jusqu'à celui de la queue, treize pouces & demi jusqu'au bout des ongles, & deux pouces deux tiers d'épaisseur aux épaules. Son bec a quatre pouces deux lignes & demie de longueur depuis son extrémité jusqu'aux coins de la bouche, & seize lignes d'épaisseur, c'est-à-dire, de profondeur à son origine. Sa queue six pouces un quart, son pied seize lignes & demie, son doigt antérieur le plus long dix-sept lignes & demie. Ses ailes, lorsqu'elles sont étendues, ont dix-sept pouces de vol, & pliées, elles n'atteignent guere au-delà du croupion ou de l'origine de la queue.

L'*aracari* a la tête petite, comprimée; le cou médiocrement long, les ailes & les pieds courts, la queue longue, arrondie au bout, composée de dix plumes roides, rondes, dont les intermédiaires sont les plus longues. Le bec est extrêmement grand, de la grosseur de la tête, de forme conique, très-alongé, comprimé par les côtés, arqué ou courbé légérement en bas vers son extrémité, creux intérieurement, plus léger qu'une éponge, dentelé sur presque toute la longueur des deux demi-becs, dont le supérieur est une fois plus profond que l'inférieur & plus alongé. Sa langue est longue de trois pouces, très-mince, très-légere, noire, ornée des deux côtés de barbes, comme une plume. Ses doigts sont au nombre de quatre, distincts ou séparés jusqu'à leur origine, sans aucune membrane, & disposés de maniere que deux sont tournés en devant & deux en arriere, comme dans le perroquet. Ses yeux sont grands, à prunelle noire, entourée d'un iris jaune. Les narines sont nues, rondes, placées à l'origine du demi-bec supérieur.

Le verd, le jaune, le rouge & le noir sont les quatre couleurs dominantes qui parent cet oiseau. Sa tête, sa gorge & son cou son noirs; son dos, ses ailes, sa queue, ses cuisses & ses pieds d'un verd-obscur & noirâtre, à-peu-près comme dans nombre de poissons; son ventre jaune, tacheté de verd vers le croupion, & traversé à son milieu par une bande couleur de sang, large d'un bon travers de doigt. Le croupion en-dessus est aussi couleur de sang, ainsi qu'une tache qui entoure les yeux, mais qui est plus obscure, & qui tire un peu sur le marron. Le dessous de la queue & des ailes est d'un verd-clair ou cendré-verd. Ses ongles sont noirs comme son bec, qui n'a de blanc que les côtés du demi-bec supérieur, & une ligne anguleuse qui indique sa séparation d'avec la tête.

Mœurs. Cet oiseau est commun au Brésil & à Cayenne. Son cri ordinaire est aigu, sans être très-bruyant : il semble prononcer le mot *aracari*, par lequel les habitans ont coutume de le désigner. (*M. ADANSON.*)

ARACHNÉ, (*Myth.*) fille d'Idmon, de la ville de Colophon, disputa à Minerve la gloire de travailler mieux qu'elle en toile & en tapisserie. Le défi fut accepté; & la déesse voyant que l'ouvrage de sa rivale étoit d'une beauté achevée, lui jetta sa navette à la tête, ce qui chagrina *Arachné* au point qu'elle se pendit de désespoir; & les dieux, par pitié, la changerent en araignée. Le travail de l'araignée a probablement donné lieu à cette fable. (+)

ARACHOSIE ou ARACHOTIS, (*Géogr.*) contrée d'Asie dont parlent les anciens géographes. Sa capitale étoit Alexandreïopolis : on la plaçoit entre l'Inde & la Perse. On croit que c'est aujourd'hui le pays connu sous le nom moderne de *Haïcan*, aux frontieres du Candahar. (*C. A.*)

* § ARADUS, (*Géogr.*) On confond dans cet article du *Dict. rais. des Sciences*, &c. Antaradus, aujourd'hui Tortose, avec Orthosias. C'étoient deux évêchés distincts. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

ARÆ PHILENORUM, (*Géogr. Histoire.*) lieu d'Afrique, non loin de la mer Méditerranée, au bout de la Cyrrhénaïque, & aux confins de la province Tripolitaine. Les François le nomment le *Port-de-Sable*. Sallufte en donne l'origine dans sa digression sur la guerre de Carthage contre Cyrrhene. C'est un des monumens les plus frappans de l'enthousiasme auquel ait pu porter jadis l'amour de la patrie. Deux freres Carthaginois, nommés *Philenes*, qui avoient été choisis pour fixer les bornes du territoire de Carthage, aimerent mieux se laisser enterrer vifs en cet endroit par les Cyrrhenéens que de reculer en arriere. En mémoire d'un tel sacrifice, leurs compatriotes firent élever deux autels sur leur tombeau, & on y bâtit ensuite un petit bourg, qui a toujours conservé le nom *d'Aræ Philenorum*. (*C. A.*)

§ ARAIGNÉE, (*Hist. nat. Zoologie. Insectologie.*) Les sentimens ont varié sur la génération des *araignées*. Quelques naturalistes ont cru qu'elles étoient *androgynes* ou *hermaphrodites*; mais la diversité des sexes est bien marquée: la femelle, comme parmi tous les insectes, est bien plus grande que le mâle, & la disproportion est telle dans quelques especes, que M. Homberg a trouvé qu'il falloit cinq à six *araignées* mâles des jardins, pour égaler le poids d'une femelle. Il y a encore quelques autres caracteres qui les distinguent. Lister, qui avoit observé au bout des antennes des mâles, les boutons qui manquent aux femelles, avoit soupçonné que ce pouvoit être les organes de la génération : ce soupçon paroit confirmé par les observations intéressantes qu'a faites M. Lyonnet sur l'accouplement des *araignées* de jardin, & qu'a répétées M. Geoffroi. Voici ce que ces naturalistes ont observé. Depuis le commencement d'octobre jusqu'au milieu, on voit sur les toiles à réseau dans les jardins, des *araignées* femelles qui se tiennent tranquilles la tête en bas vers la milieu de la toile : le mâle va & vient dans les environs; il s'avance doucement sur la toile, il s'approche insensiblement de la femelle, qui reste toujours dans la même place, & lorsqu'il en est tout près, il lui touche légérement la patte avec l'extrémité d'une des siennes & recule aussi-tôt de quelques pas, comme s'il avoit peur: quelquefois elles se laissent tomber l'une & l'autre avec précipitation & demeurent quelque tems suspendues à leurs fils. Le courage ensuite leur revient: elles s'approchent de nouveau & répetent plusieurs fois le même manege. Pendant ce tems les boutons des antennes du mâle s'entr'ouvent & paroissent humides: celui-ci devenu plus hardi s'approche davantage & porte vivement le bout d'une de ses antennes dans la fente qui est au-devant du ventre de la femelle & se retire aussi-tôt: un moment après il fait la même chose avec l'autre antenne, & ainsi plusieurs fois alternativement. Ces mouvemens sont si prompts qu'on a peine à appercevoir autre chose qu'un simple contact : cependant en y regardant de fort près, on decouvre un tubercule charnu & blanchâtre qui sort dans ce moment du bouton entr'ouvert de l'antenne, & qui y rentre dès

que le mâle se retire. *Voyez Théolog. des Insect.* par Lesser, *tom. I. pag. 184.* Geoffroi, *Hist. des Insect. tom. II. pag. 637.*

Voilà des amours moins surprenans par les marques de défiance mutuelle bien assortie au caractere féroce de ces insectes, que par la façon singuliere dont s'opere l'accouplement. Du reste, c'est à des observations ultérieures à nous apprendre, s'il n'y a point d'autre accouplement & s'il s'opere de la même maniere dans toutes les especes d'*araignées*, ce que l'analogie doit cependant faire présumer. Les anciens ont dit qu'elles s'accouplent à reculons, & quelques modernes ont prétendu que c'est ventre contre ventre. L'auteur d'un *Mémoire sur les araignées aquatiques*, soupçonne qu'un tuyau recourbé & élastique qu'il a observé sous le ventre des mâles de cette espece, pourroit bien être l'organe masculin; auquel cas l'accouplement se feroit dans cette sorte d'*araignées* d'une maniere bien différente de celle que nous avons décrite.

Quoi qu'il en soit de l'accouplement, les femelles déposent bientôt leurs œufs. Ces œufs sont nombreux, petits, ronds, luisans, couverts d'une peau molle & transparente, dont la couleur varie selon les especes : l'*araignée* pour les garantir des injures de l'air & des atteintes des autres insectes, les rassemble sous une enveloppe commune de soie en forme de coque arrondie ou ovale, dont le tissu & la forme varient. L'*araignée* domestique & celle des trous de murs, renferment leurs œufs dans des toiles peu différentes de celles qu'elles tendent : d'autres en font dont le tissu beaucoup plus fort & plus serré leur donne quelque rapport avec les cocons du ver à soie, & a fait naître à M. Bon, président de la société royale de Montpellier, l'idée de les faire servir à notre usage. Quelques *araignées* cachent leurs coques en terre ou dans des troncs d'arbres : d'autres les suspendent à des fils avec la précaution de les cacher derriere un paquet de feuilles seches : d'autres les cachent dans des feuilles roulées par des chenilles : une espece d'*araignée* des prairies qui ne tend que des fils confus, colle sa coque sur une feuille & semble la couver; son attachement est tel qu'elle se laisse emporter avec la feuille sur laquelle elle est, sans l'abandonner jusqu'à ce que les petites *araignées* soient écloses : d'autres *araignées*, de celles qu'on nomme *vagabondes*, portent pour le moins aussi loin l'attachement pour leur postérité.

Dès que les petites *araignées* sont écloses, elles se mettent à filer. Ce premier tems de leur vie est le seul où elles vivent en famille, bientôt elles se séparent & deviennent ennemies. Elles croissent considérablement dans ces premiers jours, quoique souvent elles ne mangent point, ne pouvant encore attraper de mouches. A mesure qu'elles croissent elles changent de peau; & quelques naturalistes ont remarqué que celles même qui ont acquis tout leur accroissement, changent encore de peau tous les ans au printems, & laissent des dépouilles complettes comme les écrevisses.

On n'a rien de certain sur la durée de la vie de ces insectes. Plusieurs auteurs prétendent que les *araignées* vivent très-long-tems; & M. Homberg rapporte qu'il en a vu une qui vécut quatre ans : son corps ne grossissoit pas, mais ses jambes s'alongeoient.

L'*araignée maçonne* qu'a décrite M. l'abbé de Sauvages, est d'une espece singuliere : elle ressemble presqu'entiérement à celle des caves; elle en a la forme, la couleur & le velouté : sa tête est, de même, armée de deux fortes pinces, qui paroissent être les seuls instrumens dont elle puisse se servir pour creuser un terrier comme un lapin, & pour y fabriquer une porte mobile, qui ferme si exactement, qu'à peine peut-on introduire une pointe d'épingle entre ses joints. Elle apporte, ainsi que les fourmis & plusieurs autres insectes, une grande attention pour le choix d'un lieu favorable pour établir son habitation. Elle choisit un endroit où il ne se rencontre aucune herbe, un terrein en pente pour que l'eau de la pluie ne puisse pas s'y arrêter, & une terre exempte de pierrailles qui opposeroient un obstacle invincible à la construction de son domicile : elle le creuse à un ou deux pieds de profondeur; elle lui donne assez de largeur pour s'y mouvoir facilement, & lui conserve par-tout le même diametre; elle le tapisse ensuite d'une toile adhérente à la terre, soit pour éviter les éboulemens, soit pour avoir prise à grimper plus facilement, soit peut-être encore pour sentir du fond de son trou ce qui se passe à l'entrée.

Mais où l'industrie de cette *araignée* brille particuliérement, c'est dans la fermeture qu'elle construit à l'entrée de son terrier, & auquel elle sert tout à la fois de porte & de couverture. Cette porte ou trappe est peut-être unique chez les insectes; & selon M. de Sauvages, on n'en trouve point d'exemple, que dans le nid d'un oiseau étranger, représenté dans le trésor d'Albert Séba. Elle est formée de différentes couches de terre, détrempées & liées entr'elles par des fils, pour empêcher vraisemblablement qu'elle ne se gerce, & que ses parties ne se séparent; son contour est parfaitement rond; le dessus qui est à fleur de terre, est plat & raboteux; le dessous est convexe & uni, & de plus il est recouvert d'une toile dont les fils sont très-forts & le tissu serré; ce sont ces fils qui, prolongés d'un côté du trou, y attachent fortement la porte, & forment une espece de penture, au moyen de laquelle elle s'ouvre & se ferme. Ce qu'il y a de plus admirable dans cette construction, c'est que cette penture ou charniere est toujours fixée au bord le plus élevé de l'entrée, afin que la porte retombe & se ferme par sa propre pesanteur; effet qui est encore facilité par l'inclinaison du terrein qu'elle choisit. Telle est encore l'adresse avec laquelle tout ceci est fabriqué, que l'entrée forme par son évasement une espece de feuillure, contre laquelle la porte vient battre, n'ayant que le jeu nécessaire pour y entrer & s'y appliquer exactement; enfin le contour de la feuillure & la partie intérieure de la porte sont si bien formés, qu'on diroit qu'ils ont été arrondis au compas. Tant de précautions pour fermer l'entrée de son habitation paroissent indiquer que cette *araignée* craint la surprise de quelque ennemi : il semble aussi qu'elle ait voulu cacher sa demeure; car sa porte n'a rien qui puisse la faire distinguer; elle est couverte d'un enduit de terre de couleur semblable à celle des environs, & que l'insecte a laissé raboteux à dessein sans doute, car il auroit pû l'unir comme l'intérieur. Le contour de la porte ne déborde dans aucun endroit, & les joints en sont si serrés qu'ils ne donnent pas de prise pour la saisir & pour la soulever. A tant de soins & de travaux pour cacher son habitation & pour en fermer l'entrée, cette *araignée* joint encore une adresse & une force singuliere pour empêcher qu'on n'en ouvre la porte.

A la premiere découverte que M. l'abbé de Sauvages en fit, il n'eut rien de plus pressé que d'enfoncer une épingle sous la porte de cette habitation pour la soulever; mais il y trouva une résistance qui l'étonna : c'étoit l'*araignée* qui retenoit cette porte avec une force qui le surprit extrêmement dans un si petit animal : il ne fit qu'entr'ouvrir la porte, il la vit le corps renversé, accrochée par les jambes d'un côté aux parois de l'entrée du trou, de l'autre à la toile qui recouvroit le dessous de la porte : dans cette

attitude qui augmentoit sa force, l'*araignée* tiroit la porte à elle le plus qu'elle pouvoit, pendant que le naturaliste tiroit aussi de son côté, de façon que dans cette espece de combat, la porte s'ouvroit & se refermoit alternativement. L'*araignée* bien déterminée à ne pas céder, ne lâcha prise qu'à la derniere extrémité; & lorsque M. de Sauvages eut entiérement soulevé la trappe, alors elle se précipita au fond de son trou.

Il a souvent répété cette expérience, & il a toujours observé que l'*araignée* accouroit sur le champ pour s'opposer à ce qu'on ouvrît la porte de sa demeure. Cette promptitude ne montre-t-elle pas que par le moyen de la toile qui tapisse son habitation, elle sent ou connoît du fond de sa demeure tout ce qui se passe vers l'entrée; comme l'*araignée* ordinaire, qui par le moyen de sa toile, prolonge, si cela se peut dire, son sentiment à une grande distance d'elle? Quoi qu'il en soit, elle ne cesse de faire la garde à cette porte, dès qu'elle y entend ou y sent la moindre chose; & ce qui est vraiment singulier, c'est que pourvu qu'elle fût fermée, M. l'Abbé Sauvages pouvoit travailler aux environs & cerner la terre pour enlever une partie du trou, sans que l'*araignée* frappée de cet ébranlement ou du fracas qu'elle entendoit, & qui la menaçoit d'une ruine prochaine, songeât à abandonner son poste; elle se tenoit toujours collée sur le derriere de sa porte, & M. Sauvages l'enlevoit avec, sans prendre aucune précaution pour l'empêcher de fuir. Mais si cette *araignée* montre tant de force & d'adresse pour défendre ses foyers, il n'en est plus de même quand on l'en a tirée: elle ne paroît plus que languissante, engourdie, & si elle fait quelques pas, ce n'est qu'en chancelant. Cette circonstance, & quelques autres, ont fait penser à notre observateur qu'elle pourroit bien être un insecte nocturne que la clarté du jour blesse; au moins ne l'a-t-il jamais vu sortir de son trou d'elle-même, & lorsqu'on l'expose au jour, elle paroît être dans un élément étranger.

Cette *araignée* se trouve sur les bords des chemins aux environs de Montpellier; on la rencontre aussi sur les berges de la petite riviere du Lez, qui passe auprès de la même ville. On n'a pas de connoissance qu'on l'ait encore découverte ailleurs; peut-être n'habite-t-elle que les pays chauds. La maniere singuliere dont se loge cet insecte, si différent des autres *araignées*, inspire naturellement la curiosité de savoir comment il vit, comment il vient à bout de se fabriquer cette demeure, *&c.* mais il faut attendre de nouvelles observations. Jusqu'ici quelques efforts qu'ait faits M. l'abbé de Sauvages pour conserver ces *araignées* vivantes, il n'a pu pousser plus loin ses découvertes sur leur maniere de vivre. Il faudroit peut-être, pour parvenir à les mieux connoître, enlever tout-à-la-fois leur demeure & une portion considérable de la terre qu'elles habitent, qu'on placeroit dans un jardin: alors, comme on les auroit sous les yeux, on pourroit plutôt découvrir leurs différentes manœuvres. (+)

ARAINE, s. f. (*Luth.*) Les trompettes se nommoient anciennement *araines.* (*F. D. C.*)

ARAL, (*Géogr.*) grand lac d'Asie, dans la Tartarie indépendante, à l'orient de la mer Caspienne; il est au milieu du pays, habité indistinctement par les Turcomans, les Caracalpacs ou Calmoucs blancs & les peuples de la Casatcha-horda. Il a environ trente milles d'Allemagne du sud au nord & quinze de l'est à l'ouest. Il reçoit deux grands fleuves, l'ancien Jaxartes, appellé aujourd'hui *Sir-Daria;* & l'ancien Oxus, nommé *Amu-Daria.* Ses eaux sont très-salées, & les poissons qu'on y trouve sont de la même espece que ceux de la mer Caspienne. Les peuples qui habitent ses bords pratiquent près du rivage des canaux larges, mais peu profonds, dans lesquels ils font écouler ses eaux pour en tirer le sel: ce qui réussit très-bien à la faveur des exhalaisons occasionnées par le soleil. On ignore de quel côté sont les issues de ce lac; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il en sort des rivieres qui viennent tomber dans la mer Caspienne. (*C. A.*)

§ *ARALIA*, (*Botanique.*) en François, *angélique baccifere;* en Anglois, *berry-bearing angelica;* en Allemand, *beertragende angelica.*

Caractere générique.

Ses fleurs qui naissent en ombelles, sont pourvues de cinq pétales & de cinq étamines; le pistil est formé d'un embryon arrondi qui fait partie du calice, & qui est surmonté de quatre styles obtus: cet embryon devient une baie succulente, où sont renfermées cinq semences dures, de forme oblongue.

Especes.

1. Angélique baccifere en arbrisseau, à tige & à pédicules épineux.

Frutex 1. Angélique épineuse.

Aralia arborescens caulibus pediculisque spinosis. Hort. Colomb.

Angelica tree. Quatrieme espece de l'article *ARALIA*, du *Dict. raif. des Sciences*, &c.

2. Angélique baccifere, à tige nue.

Plante. Aralia caule nudo. Hort. Cliff. 113.

Berry-bearing angelica with a naked stalk. Deuxieme espece du *Dict. raif. des Sciences*, &c.

3. Angélique baccifere, à tige unie, herbacée & garnie de feuilles.

Plante. Aralia caule folioso, herbaceo, lævi. Hort. Upsal. 70.

Canada berry-bearing angelica. Deuxieme espece du *Dict. raif. des Sciences*, &c.

L'*aralia caule folioso & hispido* qui est la troisieme espece de l'article *ARALIA* du *Dict. raif. des Sciences*, &c. pourroit bien n'être que notre premiere.

L'*aralia n° 1* porte ses fleurs en gros bouquets, composés de cent ou cent cinquante petites ombelles, formées par la réunion de vingt, vingt-cinq ou trente fleurs d'un blanc-verdâtre qui dans nos climats paroissent tantôt en été, tantôt en octobre. Nous tirons ces particularités du *Traité des arbres & arbustes* de M. Duhamel: nous n'avons pas encore vu fleurir cet arbuste dans nos jardins.

Sa tige est grosse & fort moëlleuse; elle est couverte d'épines courtes, larges par leur base, & dont la pointe est courbée vers le bas: les pédicules des feuilles y sont très-fortement attachées par une espece de cuilleron ou genou qui l'embrasse; ces pédicules sont ordinairement d'un pied & demi de long, ils sont armés d'épines rares placées sans ordre; d'espace en espace ils ont des protubérances ou articulations, d'où partent au nombre de deux ou trois de petits pédicules qui s'élevent & qui portent des folioles ovales pointues & entieres.

Si les fleurs de l'*aralia* ont quelque mérite, c'est plutôt par leur masse que par leur couleur: ses feuilles prodigieuses font d'un très-bel effet; comme elles sont encore très-vertes en octobre, il convient d'employer cet arbuste dans les bosquets d'été & d'automne; il aime une terre légere & fraîche, & un emplacement un peu ombragé.

Ni en France, ni en Angleterre ses baies ne parviennent à une parfaite maturité; on les envoie de l'Amérique, mais comme elles n'arrivent que vers le mois de mars, leurs graines qui sont assez dures ne germent que le printems suivant: alors il faut arroser avec soin les caisses où on les a semées, & les parer de la plus grande chaleur par quelque légere couverture, en leur donnant par gradation plus d'air & de lumiere. Les deux hivers suivans, on les mettra dans

dans des caisses à vitrages; les étés, on les enterrera contre un mur exposé au levant; le troisieme printems, on transplantera chaque petit arbrisseau dans un pot, & on continuera de les traiter de la maniere que nous venons de dire, & sur-tout de les arroser souvent.

Au printems de la seconde année, d'après cette transplantation, peu avant la pousse, on les enlevera avec leur motte, & on les plantera à demeure.

Les jeunes pousses de cet arbuste étant fort tendres, il conviendra de l'empailler les deux ou trois premiers hivers qui suivront cette derniere transplantation; que par la suite ils se trouvent endommagés par des froids rigoureux, c'est à quoi l'on ne peut parer; mais les maîtresses tiges résisteront: quand même elles périroient, les racines qu'on aura toujours soin de couvrir de litiere, pousseront de nouveaux jets, & une fois que cet *aralia* est parvenu à une certaine force, il produit à une certaine distance de son pied, des surgeons dont on pourra se servir: cela me conduit à penser qu'il seroit facile de le multiplier comme la campanule pyramidale & le bonduc, par des morceaux de racine plantés dans des pots sur couche; c'est un essai que nous nous proposons de faire.

Les autres especes sont des plantes dures, elles aiment l'ombre & l'on peut les planter sous des arbres; elles se multiplient aisément de graines qu'on doit semer en automne, dès qu'elles sont mûres. Ces *aralia* n'ont nul agrément, on ne les souffre dans un jardin qu'en faveur de la variété, ou pour apprendre à les connoître; mais c'est une fort bonne connoissance à faire, si, comme le dit M. Sarrasin, la décoction de leurs racines guérit la leucophlegmatie. (*M. le Baron* DE TSCHOUDI.)

* § ARAM, (*Géogr. sacr.*) ville de la Mésopotamie de Syrie. *Dict. des sciences*, &c. c'est une méprise; *Aram* n'étoit point une ville de Syrie, mais la Syrie même. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

ARAMACA, s. m. (*Hist. nat. Ichthyologie.*) espece de sole, ainsi nommée par les habitans du Brésil, figurée passablement par Marcgrave, dans son *Histoire naturelle du Brésil, liv. IV, chapitre 18*, & ensuite copiée par Jonston & Ruysch, *pag. 138, planche XXXVI, figure 2*, de leur *Histoire naturelle des poissons.*

Ce poisson, que les Portugais appellent encore *lingoada* & *cubricuncha*, a la forme applatie de la sole, que les Hollandois appellent *tonge*, son corps a une fois & demie plus de longueur que de largeur, & les yeux placés tous deux sur la gauche, c'est-à-dire, sur le côté qui est grisâtre, pendant que le côté droit qui est blanc en est dépourvu; ces yeux sont de la grosseur d'un pois, à prunelle crystalline, environnée d'un iris en croissant bleuâtre; sa bouche est petite sans langue, & garnie de petites dents très-aiguës, l'ouverture des ouies est assez grande.

Ses nageoires sont au nombre de sept, dont deux ventrales très-petites, placées au-dessous de l'ouverture des ouies, & au-devant des deux pectorales qui sont assez longues, & terminées chacune par un filet en forme de poil; la nageoire anale, c'est-à-dire de l'anus, commence au-dessous de l'origine des pectorales, pendant que la dorsale commence au-dessus des deux ventrales, & toutes deux s'étendent jusqu'à la queue; celle-ci en est distincte, & un peu arrondie à son extrémité: tout son corps est couvert d'écailles fort petites.

Mœurs. L'*aramaca* vit dans les fonds sablonneux de la mer du Brésil; il se mange, sa chair est de bon goût. (*M. Adanson.*)

ARAN, (*Hist. sacrée.*) frere d'Abraham, fut l'aîné des fils de Tharé: il mourut avant son pere, & ce fut le premier des hommes qui ne survécut point à l'auteur de ses jours; sa mort prématurée, selon S. Epiphane, fut une punition de Dieu qui voulut châtier Tharé d'avoir forgé des dieux nouveaux. Les Rabbins disent qu'ayant refusé d'adorer le feu, son pere qui fut son juge & son accusateur, le fit précipiter dans une fournaise ardente; d'autres assurent qu'ayant voulu éteindre le feu qu'Abraham avoit mis aux idoles de son pere, il fut dévoré par les flammes. (*T-n.*)

ARANAPANNA, s. m. (*Histoire nat. Botaniq.*) espece de fougere du Malabar, gravée sous ce nom assez bien, mais sans détails, par Van-Rheede dans son *Hortus Malabaricus, volume XII, page 61, planche XXXI.*

D'une tige traçante sous terre, sous la forme d'une racine garnie de fibres capillaires, s'élevent plusieurs feuilles ailées une fois seulement sur deux rangs de folioles à pédicule commun cylindrique, ligneux, roide, rouge-brun, luisant, marqué d'un large & profond sillon sur sa face supérieure ou intérieure; ses folioles sont au nombre de trente ou environ, placées de chaque côté alternativement sur un même plan, longues de cinq à six pouces, dix à douze fois moins larges, marquées de chaque côté de quarante à cinquante crenelures rondes presque sessiles, à base arrondie, pointues à leur extrémité, fermes, & d'un verd vif & luisant, sur-tout en dessous où elles sont relevées d'une côte longitudinale fort épaisse.

Chaque foliole ou division de feuille, porte en dessous deux rangs de paquets de fleurs, chaque rang de quarante à cinquante paquets; chaque paquet est placé sous la fente qui sépare deux crenelures l'une de l'autre; il est arrondi, d'un jaune-brun d'abord, ensuite rougeâtre, composé d'un amas de globules qui paroissent nuds sans enveloppe & sans anneau; le dessus de la feuille est marqué de petites taches correspondantes à ces paquets & assez agréables à la vue.

Usages. On n'en fait aucun usage dans le pays.

Remarque. Van-Rheede ne dit pas précisément que les paquets de fleurs de l'*aranapanna* sont nuds, mais il donne à entendre qu'ils sont sans enveloppe; ainsi on ne peut guere douter que cette plante ne soit une espece du genre du polypode. (*M. Adanson.*)

ARANAS, (*Géogr.*) petite riviere d'Espagne qui a sa source à Salvatierra, dans les montagnes du Guipuscoa, & son embouchure dans l'Arga: elle coule de l'ouest à l'est. (*C. A.*)

ARANCEY *ou* ARANCY, (*Géogr.*) petite ville du Luxembourg, au gouvernement de Metz: elle est sur la riviere de Crune, au sud-est de Montmedy, & au nord-est de Dampville; c'est une des cinq petites prévôtés dont l'Espagne fit cession à la France, par le traité des Pyrénées de 1659. *Long. 23, 50, lat. 49, 32.*

ARANIMEGIES, (*Géogr.*) jolie petite ville de la Hongrie, dans le comté de Zatmar; elle est au milieu d'une plaine entre la riviere de Samos & celle de Tur, à trois lieues au nord-est de Zatmar. *Long. 45, 20. lat. 47, 52.* (*C. A.*)

ARANJUEZ, (*Géogr.*) petite ville de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Espagne, province de Costarica, audience de Guatimala; elle est au sud-est du lac de Nicaragua, & à cinq ou six lieues de la mer du sud. *Long. 290. lat. 10.* (*C. A.*)

ARARA, s. m. (*Hist. nat. Ornitholog.*) nom Brasilien d'un espece de perroquet ou d'ara, décrit par Marcgrave, *page 207* de son *Histoire naturelle du Brésil*, & par Jonston, *page 142* de son *Histoire naturelle des oiseaux*, sous le nom de *maracana*

secunda Brasiliensis. Jean de Laet lui donne le nom d'*arara* & *macao*, dans son *Hist. novi orbis*, *page 556*. M. Brisson l'appelle *ara* verd & rouge du Brésil; *psittacus major longicaudus, saturatè viridis; maculâ in syncipite fuscâ; vertice viridi-cœrulescente; maculâ in alarum exortu miniatâ; genis nudis candidis, lineis plumosis nigris striatis; rectricibus supernè primâ medietate viridibus, alterâ cyaneis, subtùs saturatè rubris.... ara Brasiliensis erythrochlora. Ornithologie, vol. IV, page 202, n°. 7.* C'est le *psittacus 6 severus, macrourus viridis, genis nudis, remigibus rectricibusque cœruleis subtùs purpurascentibus*, de M. Linné dans son *Systema naturæ, édition de 1767, page 140*.

Cet oiseau n'a encore été figuré nulle part, à moins que ce ne soit celui qu'Edwards a représenté sous le nom de *maracana*, *planche CCXXIX*. Voici la description qu'en fait Marcgrave; il a la grandeur du perroquet amazone, ou il est un peu plus petit que l'ara verd du Brésil, il a la queue alongée de même, le bec noir, les joues nues, à peau blanche pointillée de plumes noires.

Son front a une petite tache brune à l'origine du bec, & sa tête est en-dessus d'un verd-clair & comme bleuâtre; ses épaules & le dessous des aîles & de la queue est d'un bleu obscur; le reste de son corps, c'est-à-dire, la tête, le cou, le dos, les aîles, la queue, le ventre, les cuisses, sont d'un verd foncé; ses pied sont bruns, la prunelle des yeux est noire, & leur iris jaunâtre; sa queue est elliptique, composée de douze plumes pointues, graduées proportionellement, de maniere que les deux extérieures sont une fois plus courtes que les deux intermédiaires qui sont les plus longues.

Mœurs. Le cri ordinaire de cet oiseau est *o e o e o e*: il se trouve en Amérique, depuis la Jamaïque, jusqu'au Brésil. (*M. Adanson.*)

ARARACANGA, s. m. (*Hist. nat. Ornitholog.*) autre espece d'ara du Brésil, figurée assez mal par Marcgrave sous ce nom, dans son *Histoire naturelle du Brésil*, *page 206*; Gesner en avoit donné une assez mauvaise figure sous le nom de *psittacus erythrocyaneus*, dans son *Histoire des oiseaux*, *page 721*; Albin en a publié une plus exacte, mais très-mal coloriée sous le nom de *perroquet de la Jamaïque, volume II, page 11, planche XVII*; les Américains de Guiane l'appellent *conorro*: c'est le *psittacus erythrocyaneus, caudâ cuneiformi, temporibus nudis, rugosis*, de M. Linné, dans son *Systema naturæ, édition de 1767, page 237, n°. 1.* M. Brisson l'appelle *ara* de la Jamaïque; *psittacus major longicaudus, dilutè coccineus; uropygio dilutè cœruleo; pennis scapularibus luteis, viridi-terminatis; genis nudis candidis; rectricibus supernè cyaneis violaceo admixto, infernè obscurè rubris; binis intermediis utrinquè proximâ primâ medietate obscurè rubrâ.... ara Jamaicensis. Ornithologie, volume IV, page 188.*

Il égale la grosseur du chapon, sa longueur du bout du bec jusqu'à celui de la queue est de trente-deux pouces & demi, & de quinze pouces jusqu'au bout des ongles; son bec a vingt-une lignes d'épaisseur, & vingt-huit lignes de longueur du bout de son crochet jusqu'aux coins de la bouche; sa queue vingt-un pouces, son pied quatorze lignes, son doigt antérieur le plus long joint à l'ongle, vingt-six lignes; ses aîles ouvertes ont trois pieds onze pouces de vol, & lorsqu'elles sont pliées, elles s'étendent jusqu'au tiers de la queue.

Sa tête est plate en-dessus & fort large, sa queue est elliptique très-longue, composée de douze plumes qui vont toutes en diminuant de longueur par dégrés depuis les deux du milieu jusqu'aux deux extérieures qui sont des deux tiers plus courtes qu'elles; la troisieme des plumes de l'aile est la plus longue de toutes. La base du demi-bec supérieur est entourée d'une peau blanche & nue, dans laquelle sont placées deux narines rondes.

Le croupion en-dessus est bleu-clair, ainsi que les deux plumes du milieu de la queue, & le bout des autres qui, à leur origine, sont d'un rouge obscur comme leur dessous, & le dessous des aîles; le reste du corps, savoir la tête, le cou, le dos, le ventre, le croupion en-dessous, & les cuisses ou les jambes, sont d'un beau rouge clair; mais les moyennes couvertures du dessus des aîles ont le bout orangé, terminé de verd, & celles qui les suivent en s'éloignant de l'épaule, sont d'un bleu mêlé d'une légere teinte de violet le long de la tige de chaque plume; la tige de toutes les plumes de l'aile est noire, les dix-huit premieres de ces plumes sont d'un bleu mêlé d'une teinte de violet le long de leur tige, & ont une grande partie de leur côté intérieur noirâtre; les autres sont variées de verd, de bleu & de marron-pourpré; les joues & la gorge sont couvertes d'une peau blanche nue de plumes; l'iris des yeux est bleuâtre & la prunelle noire; le demi-bec supérieur est blanc, excepté le bout de son crochet, & ses côtés vers sa base qui sont noirs, ainsi que le demi-bec inférieur & les ongles de ses doigts: ceux-ci sont noirâtres, ainsi que les pieds.

Mœurs. L'*araracanga* est commun en Amérique, depuis la Jamaïque jusqu'au Brésil, il a la langue comme le perroquet & la sort de même; il apprend de même à répéter certains mots.

Remarque. Il s'est glissé deux erreurs dans la description de M. Brisson, qui dit que le bec de cet oiseau a deux pouces quatre lignes d'épaisseur, sur vingt-une lignes de longueur, & que l'iris de ses yeux est jaune: Marcgrave nous apprend que cet iris est bleu. (*M. Adanson.*)

* § ARARATH, (*Géogr. sacr.*) on lit dans cet article du *Dict. rais. des Sciences, &c.* que, *suivant la Vulgate*, l'arche de Noë se reposa sur cette montagne; mais la Vulgate ne parle point du mont *Ararath*, mais des montagnes d'Arménie; & Bochart prouve que le mot *Ararath* signifie l'Arménie, & non pas une montagne. M. Saurin dit aussi (*Discours IX sur la Bible*) que par le mot *Ararath*, employé dans divers endroits de l'écriture, il faut entendre l'Arménie; que c'est dans ce sens que le prennent les Septante, la Vulgate, Théodoret, &c. L'arche s'arrêta sur les monts Gordiens. Voy. *Geogr. Cellarii, lib. III, cap. 11. Lettres sur l'Encyclopédie.*

ARARAUNA, s. m. (*Hist. nat. Ornithologie.*) troisieme espece d'ara, ainsi nommé au Brésil, & décrit sous ce nom par Marcgrave dans son *Histoire naturelle du Brésil*, *page 206*. Aldrovande l'a décrit sous le nom de *psittacus maximus cyanocroceus*, & en donné une figure peu exacte, *Avium, volume I, pages 663 & 664*, qui a été copiée d'abord par Jonston & Ruysch sous le nom de *psittacus maximus*, *Avi. page 141, planche XV*, & ensuite par Willughby, avec la dénomination de *psittacus maximus cyanocroceus Aldrovandi*, dans son *Ornithologie, pag. 72, planche XV*: C'est le canide de Leri, & l'ara bleu & jaune d'Edwards qui en a donné une figure exacte & bien coloriée, *volume IV, page 159*. Albin l'a gravée aussi & enluminée, le mâle *à la planche XVII du volume II*, & la femelle *à la planche X du volume III*. Les habitans de la Guiane l'appellent *kararaoua*, & M. Linné *psittacus, ararauna, macrourus, suprà cæruleus, subtus luteus, genis nudis: lineis plumosis*; dans son *Systema naturæ, édition de 1767, page 139, n° 3.* M. Brisson en a fait graver une bonne figure sous le nom d'*ara* bleu & jaune du Brésil; *psittacus major longicaudus, supernè cyaneus, infernè croceus; syncipite viridi; tæniâ*

transversâ sub gutture nigrâ ; genis nudis, candidis ; lineis plumosis nigris striatis ; rectricibus infernè luteis, supernè cyaneis, lateralibus interiùs ad violaceum inclinantibus .... Ara Brasiliensis cyano-crocea. Ornithologie, volume IV, page 193, planche XX.

Sa grandeur est la même que celle de l'araracanga; sa longueur depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue est de trente-un pouces & demi, & jusqu'à celui des ongles de seize pouces & demi; son bec a depuis son crochet jusqu'aux coins de la bouche deux pouces de longueur, sa queue dix-neuf pouces, son pied quatorze lignes, son doigt antérieur le plus long, joint avec l'ongle, vingt-huit lignes; ses aîles ouvertes ont quatre pieds de vol, & pliées, elles s'étendent au quart ou à peine au tiers de la longueur de la queue.

Ses joues sont couvertes d'une peau blanche nue, marquée sur chacune de neuf lignes, formées par de petites plumes noires; toutes ces lignes partent du coin de la bouche, en divergeant comme autant de rayons, dont six plus courts & plus rapprochés remontent au-dessus des yeux, pendant que les trois autres plus longs descendent au-dessous; la base du demi-bec supérieur est entourée d'une peau nue & blanchâtre dans laquelle sont les narines; la queue est elliptique, alongée, composée de douze plumes larges, obtuses, dont les deux du milieu sont deux fois plus longues que les latérales, qui vont en diminuant de longueur par dégrés jusqu'à la plus extérieure de chaque côté.

Tout son corps est généralement bleu en-dessus, & jaune-safran en-dessous; cependant son front est d'un verd obscur, & sa gorge porte un demi-collier noir, bordé dans sa partie inférieure d'un peu de verd obscur; les plumes des aîles & de la queue, quoique bleues sur leur côté extérieur, tirent sur le violet à leur côté intérieur qui est bordé de noir, & elles sont d'un jaune obscur en-dessous : la prunelle des yeux est noire & entourée d'un iris bleu; son bec & ses ongles sont noirs, ses pieds & leur doigts sont cendré-noirs.

Quelques individus, & ce sont vraisemblablement les mâles, ont quelques plumes jaunes de safran, mêlées au milieu des couvertures supérieures des aîles un peu derriere les épaules.

L'*ararauna* se trouve sur la côte orientale de l'Amérique, depuis la Jamaique jusqu'au Brésil.

Remarque. M. Brisson n'est pas plus d'accord sur la couleur de l'iris de cet oiseau qu'il dit être jaune comme dans l'araracanga, pendant que Marcgrave qui l'a observé vivant au Brésil, nous assure que cet iris est bleuâtre. (*M. ADANSON.*)

ARARENE, (*Géogr.*) contrée des peuples vagabonds de l'Arabie Heureuse, selon Strabon. Quelques-uns croient que c'est aujourd'hui le pays ou royaume de Mahré qui s'étend le long du golfe d'Ormus, depuis le cap Ras-al-gate jusqu'au cap Mossandah. (*C. A.*)

* § ARASH, (*Géogr.*) ville de la province d'Asgar.... *Dict. raif. des Sciences*, &c. On ne connoît point aujourd'hui *Arash*, mais *Larache*, située sur la riviere de même nom, qui ne s'est jamais appellée *Luque*. *Voyez* Dapper, la Martiniere, Nicole de la Croix. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

ARATU, s. m. (*Hist. nat. Insectologie.*) nom brasilien d'une espece de crabe, *cancer*, que l'on appelle aussi *aratu-pinima* au Brésil, selon Marcgrave qui en donne la description suivante.

Cet animal ne quitte point la terre pour aller dans l'eau; il vit sur le rivage maritime. Son corps est quarré, c'est-à-dire, cubique, de médiocre grandeur, peint de diverses couleurs qui sont le brun, le bleu, le rouge & le blanc, mêlés agréablement & comme par points. Son ventre est jaune. Ses deux yeux sont noirs, très-écartés, portés chacun sur une longue colonne en forme de lunette placée vers les angles de la bouche.

Il a dix jambes, dont deux antérieures en pinces égales de médiocre grandeur, rousses, mais blanc-jaunes à leur extrêmité. Les huit autres jambes sont plates, rousses, variées de taches purpurines noires & blanches, semées de quelques poils noirs & composées chacune de quatre articulations. (*M. ADANSON.*)

ARATUS, (*Hist. de Sycione.*) chef de la ligue des Achéens, étoit fils de Clinias qui fut élevé au trône ou plutôt à la premiere magistrature de Sycione par le suffrage unanime de la nation. Depuis la mort du roi Cléon, ce petit royaume étoit déchiré de factions; il s'élevoit de petits tyrans qui bientôt étoient punis de leur ambition. Clinias, appellé au gouvernement par une autorité légitime, fut enlevé par une mort prématurée. Abantidide s'empara de la tyrannie, & bientôt il fut massacré par Nioclés qui fut usurpateur à son tour. *Aratus* s'imposa un exil volontaire pour n'être pas la victime de cet ambitieux; mais toujours occupé de sa patrie dans une terre étrangere, il se lia avec tous les autres exilés pour la tirer de l'oppression : il n'avoit que vingt ans; & c'est à cet âge que les entreprises les plus périlleuses ne laissent appercevoir que la gloire attachée à l'exécution. Il s'approche en silence de Sycione où il s'introduit par escalade. Tous les partisans de la liberté se rangent sous ses enseignes; ils mettent le feu au palais de Nioclés qui a le bonheur de se soustraire à leur vengeance. Les Sycioniens reconnoissans lui déferent le pouvoir suprême; mais il leur déclare que satisfait du titre de leur libérateur, il vouloit qu'il n'y eût plus d'autres rois que les loix.

Son premier ouvrage fut la réunion des cœurs jusqu'alors divisés par la haine des factions. Revêtu de tout le pouvoir, parce qu'il avoit la confiance publique, il engagea Sycione dans la ligue des Achéens. Les Macédoniens s'érigeoient alors en arbitres de la Grece; & tout présageoit qu'il en seroient bientôt les tyrans. *Aratus*, nommé chef de la ligue, en dirigea les mouvemens avec la dextérité d'un génie exercé dans la politique. Corinthe fut sa premiere conquête; & il en fut redevable à son or plutôt qu'à ses armes. Cette ville lui fut livrée par un de ses habitans à qui il promit soixante talens. Ce succès fut le fondement de sa réputation. Epidaure, Trezene & Mégare abandonnerent les Macédoniens pour entrer dans son alliance; quoiqu'il eût autant de courage que de prudence, il étoit plus propre à gouverner qu'à combattre. A force de trop prévoir, il étoit d'une circonspection timide, & se précipitoit dans les dangers qu'il craignoit pour les autres. Son désintéressement & ses talens éprouvés firent fermer les yeux sur ce qui lui manquoit pour être grand capitaine. Il fut nommé pour la seconde fois chef de la ligue des Achéens; & il signala son commandement par l'extinction de la tyrannie dans plusieurs villes du Péloponese & de l'Illirie. Son ambition étoit d'humilier les Macédoniens regardés encore comme des barbares par le reste de la Grece qu'ils méditoient d'asservir. Ils étoient déja les maîtres de Pyrcée, de Munichie, de Sunium & de Mégare; il ne pouvoit se flatter de leur en enlever la possession par la force des armes. Il corrompit, à force de présens, Diognes qui lui livra ces villes dont il étoit gouverneur. Ce fut encore le moyen qu'il employa pour déterminer Lysiade à abdiquer la tyrannie de Mégalopolis.

Les Macédoniens n'avoient point encore eu d'ennemi plus redoutable. *Aratus* devint tout-à-coup leur plus zélé partisan; & ce furent les circonstances qui réglerent sa politique. Cléomene, roi de Sparte,

sous prétexte des hostilités exercées sur le territoire des Arcadiens par *Aratus*, déclara la guerre aux Achéens : les avantages qu'il remporta sur eux, les forcerent d'accepter la paix aux conditions qu'il prescrivit lui-même ; il exigea d'être reconnu généralissime de la ligue. *Aratus* accoutumé au commandement, regarda cette condition comme un outrage ; & ce fut pour en prévenir l'effet, qu'il se dépouilla de sa haine contre les Macédoniens. Il fit alliance avec eux ; & pour gage du traité, il leur remit Corinthe. Antigone qui gouvernoit alors la Macédoine en qualité de tuteur du jeune Philippe, joignit ses forces à l'armée des Achéens. On en vint aux mains dans les plaines de Selasie ; & la phalange macédonienne eut tout l'honneur de cette journée. *Aratus*, enflé de ce succès, marcha contre les Etoliens qui ravageoient la Messenie ; & il essuya une sanglante défaite. Depuis ce revers il devint plus circonspect & plus timide ; il se consola de cette disgrace par la gloire dont son fils se couvrit au siege de Psopolis, ville d'Arcadie, dont il fit la conquête au milieu de l'hiver. Philippe étant monté au trône de Macédoine, avoit donné toute sa confiance à un favori nommé *Appelle*, dont les Achéens eurent à essuyer les hauteurs. Ce prince instruit de ses vexations, lui ordonna de ne rien faire sans l'approbation d'*Aratus* ; mais ce tyran subalterne, abusant toujours de son pouvoir, força son maître de l'arrêter & de le faire mourir.

Tant que Philippe suivit les conseils d'*Aratus*, sa vie fut un enchaînement de prospérités ; mais aussi-tôt qu'ébloui de sa fortune, il se gouverna par lui-même, il s'assoupit dans les plus sales débauches. Les Romains, dont il étoit l'ennemi, eurent des avantages qui, au lieu de l'humilier, aigrirent son caractere ; & d'humain & populaire, il devint sombre & féroce. Il punit sur ses alliés la honte de sa défaite ; & ce furent sur-tout les Messéniens qu'il traita avec plus de rigueur. *Aratus* eut le courage de lui remontrer l'injustice de sa conduite ; & Philippe le fit assassiner pour se débarrasser de l'importunité de sa censure. Toutes les villes de l'Achaie se disputerent l'honneur d'être les dépositaires de ses cendres. Sycione où il avoit prit naissance, eut le privilege d'obtenir ses dépouilles mortelles ; on lui fit de magnifiques funérailles. On offrit des sacrifices sur son tombeau, & toutes les villes lui érigerent des autels, & lui décernerent les honneurs divins. (*T—N.*)

ARAUQUES (LES), *Géogr.* peuples qui habitent la vallée d'Arauco, au Chili, dans l'Amérique méridionale ; ils sont vaillans & ont fait la guerre pendant près de cent ans aux Espagnols établis dans leur voisinage. Leurs armes sont des arcs, des fleches, de longues piques, des rondaches & des cuirasses faites de peaux de loups marins ; ils ont coutume d'élire pour chef celui d'entr'eux qui porte le plus lourd fardeau. Alonzo de Ercilla a célébré, dans son poëme de l'*Araucana*, la paix qu'ils firent en 1659 avec les Espagnols. (*C. A.*)

ARAURACIDES (LES), *Géog.* ancien peuple d'Afrique que Ptolémée place dans la Pentapole Lybienne, aux environs de Berenice ; il ne nous apprend rien de plus particulier sur ce peuple. (*C. A.*)

ARAXAI, (*Géogr.*) riviere de l'Amérique méridionale au Brésil ; elle coule vers la préfecture de Paraïba où elle se jette dans la riviere de Mongaguaba. (*C. A.*)

ARAYA, (*Géogr.*) cap de l'Amérique méridionale, dans la nouvelle Andalousie ; il forme le golfe appellé par les Espagnols, *Golfo di Cariaco*. C'est près de là qu'on voit, à trois cens pas de la mer, la plus fameuse saline que l'on connoisse : elle donne un sel excellent & très-dur. On l'exploite tous les mois. (*C. A.*)

ARBACE, (*Hist. d'Assyrie.*) Mede d'origine, fut un des principaux capitaines de Sardanapale, dernier roi d'Assyrie : ce monarque honteusement célebre par sa molesse & ses débauches, s'étoit rendu invisible à ses sujets pour vivre dans son palais environné d'eunuques & de concubines. *Arbace* profita du mécontentement du peuple pour le précipiter du trône ; & pour mieux assurer le succès d'une révolution, il crut devoir se faire un complice parmi les prêtres dont le ministere sacré en impose toujours au vulgaire : il jetta les yeux sur Belisis, prêtre révéré, astrologue sçavant, & qui joignoit à ces deux titres tous les talens de l'homme de guerre. Ce complice artificieux l'assura que les dieux l'appelloient au trône d'Assyrie. *Arbace* flatté de cette prédiction, lui promit le gouvernement de Babylone : ses manieres affables & populaires lui concilierent tous les cœurs ; mais ambitieux avec prudence, il voulut connoître le caractere du monarque avili, dont il vouloit envahir la puissance. Les eunuques corrompus par ses largesses, l'introduisirent dans l'endroit où languissoit ce phantôme couronné ; dès qu'il eut étudié ses penchans & ses mœurs, il eut une pleine confiance dans les promesses de Belisis qui eut l'adresse de faire entrer les principaux seigneurs Babyloniens dans la conjuration.

La constitution militaire de l'Assyrie étoit de lever une armée qui, après avoir servi un an, étoit remplacée par une autre l'année suivante. *Arbace* profita de cette coutume pour faire entrer dans sa rebellion les Perses, les Medes & les Babyloniens qui devoient servir l'année suivante : il en forma une armée de quatre cens mille hommes tous dévoués à ses volontés. Sardanapale sorti du sommeil de la débauche, marche contre les rebelles qu'il a la gloire de tailler en pieces. *Arbace* ne fut pas moins redoutable après sa défaite ; il rassemble les débris de son armée, & vient défier son vainqueur au combat. Sardanapale, au lieu d'opposer la force, met à prix la tête de ce rebelle. Aucun soldat ne fut assez avare pour se souiller d'un assassinat : il fallut décider la querelle par les armes ; & *Arbace* vaincu une seconde fois, se retira dans des montagnes inaccessibles, où, sans espoir de vaincre, il n'eut rien à redouter des vengeances du monarque offensé. Belisis fit servir la religion pour le relever de sa chûte ; il annonça aux rébelles que les dieux, dont il étoit l'interprête, lui avoient révélé qu'ils n'avoient qu'à combattre pour remporter la victoire : encouragés par ses promesses, les rébelles engagent une action ; & ils essuient une nouvelle défaite. Belisis ne fut point rebuté par ce mauvais succès ; il emploie toute la nuit à consulter les astres : & au lever de l'aurore, il leur annonce l'arrivée d'une milice céleste. Il étoit informé qu'une armée de Bactriens marchoit au secours de Sardanapale ; il députe des hommes de confiance à ces auxiliaires pour leur représenter la honte d'obéir à un prince efféminé, pour leur offrir les moyens de rentrer dans leur ancienne indépendance. Les Bactriens éblouis par cette promesse, se joignent aux rebelles. *Arbace* soutenu de ces nouveaux alliés, attaque Sardanapale qui étoit occupé à donner des fêtes aux complices de ses débauches ; il en fit un horrible carnage ; & ce monarque se retira sous les murs de Ninive, où il essuya une seconde défaite. Il y soutint un siege de trois ans ; & se voyant sans espoir d'être secouru, il se précipita dans un bûcher avec ses femmes, ses concubines & ses eunuques. *Arbace*, possesseur de ses états, forma de l'empire d'Assyrie trois grandes monarchies ; la Médie, Babylone & la Perse eurent leurs rois particuliers. (*T—N.*)

ARBACE, (*Géogr.*) ville de la Celtibérie selon Étienne le Géographe. On ne nous apprend aucunement en quel lieu elle étoit située. (*C. A.*)

§ ARBALETE, (*Art Militaire. Armes.*) L'*arbalete*, appellée en latin *arcus balistarius* ou *balista manualis*, pour la distinguer des ballistes & des catapultes, étoit une machine offensive qui consistoit en un arc attaché au bout d'une espece de bâton ou chevalet de bois, que la corde de l'arc, quand il n'étoit point bandé, coupoit à angles droits.

Ce bâton ou manche ou chevalet, qu'on appelloit aussi l'*arbrier de l'arbalete*, avoit vers le milieu une petite ouverture ou fente de la longueur de deux doigts, dans le milieu de laquelle étoit une petite roue d'acier solide & mobile, au-travers du centre de laquelle passoit une vis qui lui servoit d'essieu. Cette roue sortoit en partie en-dehors au-dessus du chevalet, & avoit une coche ou échancrure où s'arrêtoit la corde de l'*arbalete* quand elle étoit bandée, & une autre coche plus petite dans la partie opposée de sa circonférence, par le moyen de laquelle le ressort de la détente tenoit la roue ferme. Cette roue s'appelloit la *noix de l'arbalete*. Sous le chevalet, en approchant vers la poignée, étoit la clef de la détente, assez semblable à celle de la clef du serpentin d'un mousquet. Par le moyen de cette clef, que l'on pressoit avec la main contre le manche de l'*arbalete*, le ressort laissoit le mouvement libre à la roue qui arrêtoit la corde, & celle-ci, en se débandant, faisoit partir le dard.

Sur le chevalet, au-dessous de la petite roue, étoit une petite lame de cuivre qui se levoit & se couchoit, & étoit attachée par ses deux jambes avec deux vis aux deux côtés du chevalet. C'étoit le fronteau de mire. Elle étoit percée au haut de deux petits trous l'un sur l'autre; & quand la lame étoit levée, ces deux trous répondoient à un globule de la grosseur d'un petit grain de chapelet, qui étoit suspendu tout au bas de l'*arbalete* par un fil de fer très-menu & attaché à deux petites colonnes de fer perpendiculaires, une à droite & l'autre à gauche. Ce petit globule répondant au trou de la lame, servoit à régler la mire, soit pour tirer horizontalement, soit pour tirer en haut, soit pour tirer en-bas.

La corde de l'arc étoit double. Les deux cordons étoient tenus séparés l'un de l'autre à droite & à gauche par deux petits cylindres de fer, à égale distance des deux extrémités de l'arc & du centre. Aux deux cordons dans le milieu tenoit un anneau de corde, qui servoit à l'arrêter à la coche dont j'ai parlé, lorsque l'arc étoit bandé. Entre les deux cordons au centre de la corde, & immédiatement devant l'anneau, étoit un petit quarré de corde où l'on plaçoit l'extrémité de la fleche pour être poussée par la corde. *Voyez* la *planche I.* de l'*Art militaire*, ARMES & MACHINES, dans ce *Supplément*. Voici l'explication de la figure qui représente l'*arbalete* & ses différentes parties.

A. A. A. Le bois de l'*arbalete*.
B. B. L'arc de l'*arbalete*.
C. C. La corde tendue.
D. D. Les deux cylindres qui tenoient les cordons de la corde séparés l'un de l'autre.
G. G. Les deux petites colonnes de fer, auxquelles étoit attaché le petit fil de fer, au centre duquel étoit le petit globule pour régler la mire.
I. La noix ou roue mobile d'acier où l'on arrêtoit la corde bandée.
K. Coche intérieure de la noix.
M. Clef de la détente.
N. N. Fronteau de mire.
O. La fleche.

Telle étoit l'ancienne *arbalete*, & je crois qu'elles se ressembloient toutes pour les parties essentielles. C'étoit avec la main que l'on bandoit la corde des petites *arbaletes*, par le moyen d'un bâton ou d'un fer en forme de levier, appellé *pied de chevre*, parce qu'il étoit fourchu du côté qui s'appuyoit sur l'*arbalete* & sur la corde. On bandoit les grandes avec le pied, & quelquefois avec les deux, en les mettant dans une espece d'étrier, selon ce vers de Guillaume le Breton:

Ballistâ duplici tensâ pede missa sagitta.

On les bandoit aussi avec un moulinet & avec une poulie. Ces *arbaletes* étoient ou de bois ou de corne ou d'acier, ce qui se doit entendre de l'arc seul. Elles étoient de différentes grandeurs, comme d'un pied & demi, de deux pieds & demi, & de trois pieds, & d'autres plus longues, fournies de leur pied de chevre, de leur moulinet & de leur poulie.

Ce fut Richard Cœur-de-lion, roi d'Angleterre, qui rétablit l'usage de l'*arbalete*, & il fut tué de cette arme. Ce n'est pas qu'avant ce tems-là on ne se fût jamais servi de l'*arbalete*: on s'en servoit sous Louis le Gros, aïeul de Philippe Auguste; car l'abbé Suger, dans la vie de Louis le Gros, dit que ce prince attaqua Drogon de Montiar avec une grosse troupe d'archers & d'arbalêtriers; & plus bas, que Raoul de Vermandois eut l'œil crevé d'un quarreau d'*arbalete*.

Il y avoit un canon du second concile de Latran, tenu en 1138, sous le regne de Louis le Jeune, pere de Philippe Auguste, qui défendoit cette arme. On l'observa sous le regne de Louis le Jeune & au commencement du regne de Philippe Auguste; mais depuis on n'y eut nul égard, ni en France, ni en Angleterre, quoiqu'Innocent III. en eût recommandé l'observation. L'usage de la balliste & de l'*arbalete* avoit été aboli dans ces deux royaumes pendant qu'on observa le canon du second concile de Latran; & cet usage fut rétabli d'abord en Angleterre par Richard, & en France par Philippe Auguste; & il redevint commun depuis ce tems-là.

L'*arbalete* étoit encore en usage en France sous le regne de François I: il avoit à la bataille de Marignan pour une partie de sa garde une compagnie de deux cens arbalêtriers à cheval qui y firent des merveilles: mais dans la suite cet usage fut presque entiérement aboli, excepté parmi les Gascons. Guillaume du Bellai rapporte qu'à la Bicoque, en 1522, il n'y avoit dans l'armée Françoise qu'un seul arbalêtrier, mais si adroit, qu'un capitaine Espagnol nommé *Jean de Cardonne*, ayant ouvert la visiere de son armet pour respirer, l'archer tira sa fleche avec tant de justesse, qu'il lui donna dans le visage & le tua. Ce même auteur rapporte qu'au siege de Turin, en 1536, le seul arbalêtrier qui étoit dans la place, tua ou blessa plus de nos ennemis en cinq ou six escarmouches où il se trouva, que les meilleurs arquebusiers qui fussent dans la ville, ne firent durant tout le tems du siege. Cela prouve qu'on ne se servoit plus guere d'arbalêtriers en France vers le milieu du regne de François I: mais on s'en servoit encore en Angleterre sur la fin du regne de Charles IX, comme il paroît par le traité fait en 1572 entre ce prince & la reine Elisabeth, qui s'obligea à fournir au roi 6000 hommes armés partie d'arcs & partie d'arquebuses. On confond quelquefois dans l'histoire le nom d'*archers* & d'*arbalêtriers*, & l'on donna à celui qui commandoit ces troupes le nom de *grand-maître des arbalêtriers*. On a abandonné l'*arbalete* depuis l'invention des fusils ou de nos mousquets, quoique cette arme fût infiniment plus meurtriere & plus avantageuse que ne le sont les fusils; ses coups sont plus certains & plus assurés, & sa force au moins égale. Si l'on n'eût introduit la baïonnete au but du fusil, qui fait presque

tout l'avantage de cette arme, l'*arbalete* l'eût emporté de beaucoup. (*V.*)

* § ARBATA, (*Géogr. sacrée.*) n'est point une ville : c'est un nominatif plurier qui signifie des *lieux champêtres & incultes. Voyez* Calmet, sur le ℣. 23, *du chap. v.* du *prem. liv.* des *Machabées*, &c. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

ARBEROU, (*Géogr.*) nom d'un des cantons de la basse-Navarre, qui, avec ceux d'Amix, de Cize, de Baigorri & d'Ostabaret, compose tout ce petit royaume auquel on ne donne environ que dix lieues de longueur & cinq de largeur. (*C. A.*)

ARBIENS, (*Géogr.*) nation d'Asie, dans la Gédrosie, entre l'Indostan & la Perse. C'étoit précisément celle qui habitoit les rives de l'Arbis, au voisinage des Orites. Elle avoit aussi une ville du nom d'*Arbis*, que l'on prend aujourd'hui pour *Araba*. Leur pays répond à celui que l'on nomme *Send*, qui fait partie du Mecran, anciennement la Gédrosie. Il y avoit aussi dans la contrée une chaîne de montagnes nommées *arbiti montes;* ce sont vraisemblablement les monts qui séparent les Indes de la Perse, & qui s'étendent depuis Buckar jusqu'à l'embouchure de l'Indus. (*C. A.*)

ARBITRIO, (*Musiq.*) *Voyez* CADENZA (*Musiq.*) *dans ce Supplément.* (*S.*)

* § ARBORICHES, (*Géogr.*) habitans de Zélande..... ARBORIQUES, les mêmes que les Armoriques ou Arboricains..... *Dict. des Sc.* &c.

Les *Arboriches* & les *Arboriques* sont les mêmes, s'il y a jamais eu des peuples ainsi appellés; car M. l'abbé du Bos le nie dans son *Hist. de la Monarchie Françoise*, *liv. IV*, *chap.* 3. Mais ce ne sont pas les mêmes que Armoriques. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

§ ARBOUSIER, (*Botan. Jardinage d'agrément.*) en latin, *arbutus;* en anglois, *straw-berry tree;* en allemand, *erdbeerbaum.*

.... *Jubeq frundentia capris,*
Arbuta sufficere. .... Géorg. *Liv. III.*

Caractere générique.

Du fond d'un petit calice découpé en cinq parties s'éleve un embryon arrondi, surmonté d'un style environné de dix étamines : le calice supporte une fleur monopétale, semblable à un grelot. L'embryon devient une baie ronde ou ovale, à cinq cellules qui sont remplies de petites semences dures.

Especes.

1. *Arbousier* à feuilles unies, dentelées, à tige droite, ligneuse, à baies polyspermes..... *Arbre* 4.

Arbutus foliis glabris, serratis, caule erecto arboreo; baccis polyspermis. Mill.

En anglois, *the common straw-berry tree.*

Variétés de cette espece.

α. *Arbousier* à fleur double.
β. *Arbousier* à fleur rougeâtre.
γ. *Arbousier* à fleur oblongue, à fruit ovale.

2. *Arbousier* à feuilles unies & entieres, à tige droite, ligneuse, à baies polyspermes..... *Arbre* 3.

Arbutus foliis glabris integerrimis, caule erecto arboreo; baccis polyspermis. Mill.

The oriental straw berry tree called adrachne.

3. *Arbousier* à tiges traînantes, à feuilles ovales un peu dentelées, à fleurs détachées. *Arbousier* de marais d'Acadie.

Arbutus caulibus procumbentibus, foliis ovatis subserratis, floribus sparcis. Linn. *Sp. pl.* 395. *frutex* 4.

Swamp arbutus of north America.

4. *Arbousier* à tiges traînantes, à feuilles rudes & dentelées.

Arbutus caulibus procumbentibus foliis rugosis serratis. Fl. Lap. 161. *frutex.* 3.

Arbutus with trailing stalks, and rough sawed leaves.

5. *Arbousier* à tiges traînantes & à feuilles très-entieres.

Arbutus caulibus procumbentibus foliis integerrimis. Fl. Lap. 162. *uva ursi*, anciennement connu. *frutex* 5.

Bearberries.

L'*arbousier*, n° 1. croît naturellement en Espagne, en Italie, dans l'île de Corse, aux lieux pierreux & montagneux : les plus pauvres gens mangent son fruit, quoiqu'il soit fade & indigeste. *Dant arbuta sylvæ*, dit Virgile ; ce qui prouve que de son tems on regardoit les arbouses comme une ressource pour les paysans, & que, par conséquent, la misere étoit extrême ; elle croît dans les campagnes en proportion de la pompe des cours & des richesses des grands, & ce n'est qu'alors qu'on trouve des poëtes courtisans qui chantent le bonheur de la vie rurale.

Sans doute que les feuilles de l'*arbousier* sont un très-bon fourage pour les chevres, car Virgile prescrit de leur en donner : & puisque le même auteur dit dans un autre endroit, *& quæ vos rarâ viridis tegit arbutus umbrâ;* il paroît que cet arbrisseau s'éleve à une certaine hauteur. Je le trouve dans un catalogue Hollandois au nombre des arbres du troisieme ordre, mais comme il fleurit très-jeune, je pense qu'il n'est tout au plus que du quatrieme. Il s'éleve sur une tige un peu torse, recouverte d'une écorce rougeâtre, dont l'épiderme se gerse de bonne heure : les pousses de l'année sont de la couleur du corail : il en sort des poils rares & un peu rigides ; elles supportent des feuilles qui y sont attachées par de petits pédicules rouges : les feuilles ont environ trois pouces de long, & un demi dans leur plus grande largeur, elles sont oblongues, finement dentées & pointues par le bout : les dents & la pointe sont bordées d'un beau rouge.

Les fleurs naissent sur un filet commun en forme de petites grappes; elles sont blanches & paroissent en novembre & décembre. C'est alors aussi que les baies de l'année précédente acquierent leur maturité ; elles sont assez grosses & d'un beau rouge : ces fleurs & ces fruits contrastent à merveille avec le verd gracieux des feuilles dont le dessous est très-luisant. Ainsi cet arbre offre une décoration pittoresque & riante, lorsque la campagne est déja dévastée par les approches de l'hiver.

Il nous laisse quelquefois respirer : on aime à profiter d'un rayon de soleil réfléchi par des arbres toujours verds, c'est le même plaisir que ressent un vieillard, lorsqu'une sensation un peu vive l'avertit de son existence qui est près de lui échapper.

L'*arbousier* mérite une place distinguée dans les bosquets d'hiver ; il aime une terre plus seche qu'humide; & veut être paré des vents froids : on le plante avec succès à la fin de septembre, mais il faut le lever en motte autant qu'il est possible.

Il s'éleve de semences & de marcottes. Les baies se recueillent en décembre ; on en tire la graine par des lotions, on la fait sécher, puis on la conserve dans du sable fin & sec jusqu'en mars. Alors on la seme dans de petites caisses ou dans des pots emplis de bonne terre légere, suivant la méthode détaillée dans l'*article* CYPRÈS, *Suppl.*

Ces pots ou caisses doivent être enterrés dans une couche chaude. Les petits *arbousiers* se montreront au bout de six semaines ou deux mois. La premiere & la seconde année on les laissera dans le semis, mais on leur fera passer l'hiver sous des chassis de verre, en leur donnant toutefois autant d'air que le tems pourra le permettre. La seconde année, à la fin de

septembre ; on les plantera chacun dans un petit pot, on les mettra l'hiver sous le même abri, & l'été on les enterrera contre une muraille exposée au levant. Au mois de septembre de la seconde année d'après cette premiere transplantation, on les plantera à demeure. Il conviendra alors de mettre de la menue litiere autour de leurs pieds & de les empailler pendant quelques années, depuis le commencement de janvier jusqu'au 10 d'avril, selon la méthode détaillée à *l'article* ALATERNE, *Supplément* ; mais en donnant de l'air autant qu'il est possible, car cet arbre en a grand besoin. L'*arbousier* n'est pas fort délicat ; Miller dit qu'il croît naturellement en Irlande : la graine qu'on tireroit de ce pays seroit préférable à celle qu'on fait venir de nos provinces méridionales : les arbres qui en proviendroient s'accoutumeroient plus aisément au climat de la France septentrionale ; la nature auroit fait la moitié des frais de leur éducation. En Angleterre les *arbousiers* ont perdu leurs feuilles & leurs jeunes branches dans des hivers très-rigoureux : plusieurs personnes les ont cru morts & les ont fait arracher ; mais ceux qui ont eu plus de patience les ont vu repousser & réparer leurs pertes en fort peu de tems.

Les variétés de cette espece se perpétuent par les marcottes, ou en les greffant en approche sur l'*arbousier* commun. Les marcottes se font en septembre, suivant la méthode détaillée dans l'*art.* ALATERNE, *Supplément.*

La variété à fleur double n'a pas beaucoup de mérite ; c'est un godet dans un godet, & ce petit enrichissement s'achete par la privation du bel effet des fruits. Cette variété n'en donne que fort peu.

Il n'en est pas de même de la variété *β*. Sa fleur, qui est purpurine à l'extérieur, & qui devient tout-à-fait rouge avant de tomber, fait une opposition agréable avec celle de l'*arbousier* commun lorsqu'on entremêle ces deux arbustes.

La troisieme variété n'a que le mérite d'en être une. C'est l'espece, *n°. 3*, de M. Duhamel, & c'est peut-être aussi l'espece *n°* 2, de Tournefort, que M. Duhamel a transcrite & qui est aussi son *n°* 2. Ainsi, d'une légere variété on auroit fait deux especes, par l'inexactitude des phrases & pour n'avoir pas éclairé la nomenclature par la culture ; elle auroit appris à constater l'espece par la constance de la graine à la reproduire le plus souvent sans altération, & les variétés par la disposition de leur semence à restituer l'espece originelle, plutôt qu'à rendre la différence accidentelle qui les caractérise.

L'*arbousier n°* 2, est de la plus grande beauté par la largeur de ses feuilles & par sa hauteur. Il est devenu très-rare. On vend sous son nom, en Angleterre, une variété à feuilles larges, mais dentées. Je trouve aussi cette variété sur un catalogue Hollandois. La véritable adrachne croît naturellement dans la Natolie aux environs de Manachie (l'ancienne Magnesie). Cet arbre y étoit si commun qu'il fournit aux habitans presque tout leur bois de chauffage. Il ne peut réussir que dans un terrein très-sec, & il demande bien plus de protection contre le froid que l'*arbousier n°* 1.

Les autres especes d'*arbousier* ressemblent à l'*uva ursi* de Tournefort, qui est notre derniere ; ce sont de frêles arbrisseaux dont les tiges ne se soutiennent pas.

L'espece *n°. 3*, est indigene de l'Amérique septentrionale, & sur-tout de l'Acadie : elle y croît dans les marais ; ainsi cette plante est fort difficile à entretenir dans les jardins.

L'*arbousier n°* 4, croît en Suisse, en Sibérie & en Laponie, dans la mousse qui couvre certaines terres marécageuses : j'ai lieu de croire, d'après la description qu'on m'a faite d'un fruit que mangent les Lapons, qu'ils le doivent à cet *arbousier* : c'est le dernier présent de la nature, près d'expirer sous les glaces du nord.

L'*uva ursi* donne un fruit rouge, il croît sur les montagnes en Espagne, & dans quelques autres parties de l'Europe ; il ne s'éleve guere qu'à un pied de hauteur. (*M. le Baron* DE TSCHOUDI.)

§ ARBRE, (*Botaniq. Jardin.*) Pour déterminer la place que l'*arbre* occupe sur l'échelle végétale, il est sans doute inutile d'en parcourir tous les échelons ; mais du moins faut-il s'arrêter aux derniers, afin d'écarter des rapports qui nous le feroient confondre avec les plantes, & de discerner par-là même les différences qui l'en distinguent.

1. Comme l'arbrisseau ne differe de l'*arbre* qu'en ce qu'il pousse de son pied plusieurs branches à-peu-près d'égale force, que cette différence n'est pas essentielle, & qu'il lui ressemble parfaitement dans toutes les parties constituantes ; comprenons-le dans l'idée générale de l'*arbre*, & voyons par quels traits l'*arbre* est caractérisé.

Seroit-ce par l'appareil de ses vaisseaux ? Il est le même dans la plupart des plantes : par sa tige subsistante ? quelques plantes bisannuelles en sont aussi pourvues : par sa longévité ? des plantes vivaces durent aussi long-tems que certains arbres : les boutons intérieurs qui repercent sous l'écorce, sont communs à d'autres ordres de végétaux ; & si les boutons à fleurs assises ne se trouvent dans aucune plante, ils ne se rencontrent pas non-plus dans tous les *arbres*. Les boutons extérieurs à bois ne different guere de ceux qui s'élevent sur la couronne des racines des plantes vivaces ; ceux-ci contiennent les rudimens des tiges futures, & ceux-là renferment les nouveaux bourgeons : ces boutons sont cependant la seule marque distinctive de l'*arbre*, mais en tant qu'ils reposent sur des tiges & des branches subsistantes, & qu'ils sont exactement fermés par le bout.

Les premiers arbrisseaux qui s'élancent sur une tige unique, doivent être les derniers *arbres*, & nous les appellerons *arbres* du quatrieme ordre ; tels sont les lilas & l'obier : viennent ensuite, suivant leur degré d'élévation, les *arbres* du troisieme ordre, comme le sorbier des oiseleurs & le griotier : ceux du second, comme le faux sycomore & le frêne : enfin ceux du premier, comme le noyer, le châtaigner & le chêne, ouvrage des siecles.

2. A mesure que le regne végétal s'éleve, il améliore & embellit davantage la demeure de l'homme ; que la terre soit tapissée de prairies, c'est une forêt pour l'insecte qui rampe au fond de l'herbe ; mais les yeux de l'homme naturellement dirigés vers le ciel, sont bientôt las d'être baissés vers ce tapis de verdure qui les soulage pourtant ; ils reçoivent avec bien plus de plaisir la lumiere trop éclatante des cieux, lorsqu'elle descend tempérée par l'ombre verdoyante des arbres, comme elle est ensuite modifiée par la paupiere supérieure. Que les regards s'étendent au loin, ils se fatiguent en errant sur une surface trop plane & trop uniforme. Les *arbres* & les bois placés çà & là sur l'espace, procurent des points de repos à la vue : ils coupent la plaine, ils coiffent les montagnes, ils dessinent les ruisseaux & les vallons, ils font ressortir mille grouppes du fond du tableau : c'est de leurs touffes épaisses que partent les concerts de la nature ; dociles au souffle des vents, ils semblent respirer la vie ; leurs rameaux agités animent la scene champêtre, dont ils font en un mot presque tout l'ornement.

Quelle affreuse nudité n'offrent pas les poles du monde qui en sont dénués ! Ce triste spectacle se

retrouve sur le sommet des montagnes. Après avoir descendu long-tems depuis la cime des plus hautes Alpes au-travers des glaces & des neiges, le premier arbrisseau que je rencontre est un saule qui rampe contre les pierres; la petite Daphné avertit bientôt mon odorat, elle attire mes yeux par l'aménité de ses fleurs incarnates, mais elle ne croît qu'à un pied de haut: plus bas, un bosquet de ledum me présente des touffes purpurines qui atteignent à ma hauteur: bientôt je trouve les berceaux des coudriers; ils me conduisent vers un bois d'aliziers qui me couvrent d'un dôme plus élevé; leurs tiges élancées m'annoncent que je vais rencontrer les plus grands *arbres*. En effet, du peristyle des sapins j'entre sous la nef majestueuse des hêtres & des chênes: assis à leur ombre fraîche, combien le sentiment de mon existence me devient agréable! Que ma poitrine est dilatée par un air plus humectant! Que mes yeux fatigués par l'éclat des neiges se soulagent en s'égarant sous ce dais de verdure! Que ma vue échappée au travers des rameaux, tombe avec plaisir sur le vallon voisin!

3. J'éprouve tout l'agrément des *arbres*, & déja je découvre les biens plus précieux que nous leur devons. La fumée qui s'éleve de ces hameaux, cette charrue qui rompt la glebe, cette forge qui retentit, cette gondole qui sillonne les eaux, me donnent la plus grande idée de leur utilité: les arts de premier besoin ne peuvent se passer de leur bois; il sert aux arts agréables; mais avant d'être livrés à la hache, que de présens les *arbres* nous ont faits! C'est de leurs rameaux que la pomme & l'orange tombent à nos pieds; les uns donnent un fruit qui supplée le pain; d'autres fournissent une liqueur vineuse: les châtaignes & les glands doux contiennent une farine; le sagou vient de la moëlle d'un palmier; l'huile découle de l'olivier, du noyer & du hêtre; la seve du bouleau est une liqueur rafraîchissante; les feuilles du talipot & du bananier couvrent les cabanes; l'écorce d'un autre *arbre* procure une sorte de dentelle; on fait des cordages de celle du tilleul, & de la toile de quelques autres; les feuilles du mûrier sont tissues de soie; le sucre est délayé dans la seve des érables; la poix, la térébenthine exsudent des sapins & des térébinthes; la graine d'un mirica est enveloppée de cire; un *arbre* de la Chine fournit du suif; les vernis sortent du tronc des sumacs; les abeilles trouvent le miel sur la feuille du faux sycomore; la manne se fige sur celle du frêne de Calabre & du melese, au pied duquel croît l'agaric médical; le suc acide du tamarin s'oppose à la putridité des humeurs; la casse donne une purgatif rafraîchissant; une écorce détruit la fievre; le peuplier, le copaïba fournissent un baume déterſif; le gayac opere les prodiges du mercure; dans un pays privé de fontaines, l'eau dégoutte des feuilles d'un arbre. Nous ne finirions pas, si nous voulions détailler tous les usages de ces végétaux. Telle est la profusion de la nature, qu'elle rassemble souvent dans une seule de ses productions les avantages de toutes les autres.

4. L'utilité des *arbres* peut être encore envisagée sous un nouvel aspect des plus intéressans par leurs effets sur le sol.

Telle montagne ne s'affaisse & ne se décharne par des éboulemens successifs, que parce qu'on l'a privée des *arbres* qui retenoient les terres par l'entrelacement de leurs racines: couverte d'une épaisse forêt, cette autre montagne gagne annuellement de nouvelles couches de terre par la pourriture des feuilles, des racines & des rameaux.

Quelques semences d'arbrisseaux saxatiles sont jettées sur un rocher nud; qu'elles y germent, ces arbrisseaux profiteront d'une de ses crevasses où leurs racines vont s'étendre; elles y puiseront les sucs de quelqu'amas de terre recelé dans son sein: déposés maintenant sur la superficie du rocher, par les détritus des parties de l'arbuste qui tombent ou se détruisent, ces principes naguere inutiles, vont couvrir le rocher d'une petite couche de terre végétale; à mesure que cette espece s'y multipliera, cette couche augmentera de volume: avec le tems elle admettra des especes d'arbrisseau plus élevées; enfin de grands *arbres* y pourront croître.

D'après ce procédé de la nature, que l'on seme successivement, sur un sol trop peu profond, des taillis d'arbrisseaux d'especes toujours plus élevées, on le rendra par la suite capable de porter des bois, ou d'être sillonné par le soc.

Le séjour des forêts a d'abord fécondé la terre: qu'elles cedent aux guérets & aux prairies une partie de l'étendue qu'elles avoient envahie, mais qu'on se rappelle leurs premiers bienfaits: il ne suffit pas de les conserver dans la proportion de nos besoins; il convient encore d'en couvrir les terres maigres, & d'en enrichir les sols trop peu profonds, dans la vue de les rendre un jour capables de culture.

Les *arbres* pourroient-ils augmenter l'épaisseur du sol, s'ils n'attiroient pas plus de principes nutritifs de l'air, qu'ils ne pompent de sucs dans la terre. Plusieurs observations paroissent prouver ce paradoxe; personne n'ignore que l'atmosphere charie quantité de substances; des bases terreuses ou alkalines exposées au courant de l'air libre, se combinent avec les acides qui y nagent & forment des sels neutres. Qu'on ouvre la terre, & qu'on laisse la glebe long-tems exposée aux influences de l'air, ce fluide lui rendra les sucs épuisés par la récolte précédente: seroit-ce que la terre, telle qu'elle se trouve autour du globe, ne fait guere, à l'égard de la végétation, que filtrer, préparer & combiner les principes contenus dans l'air qui la pénetre?

Quoi qu'il en soit, il n'est guere possible de douter que certains *arbres* ne tirent plus de nourriture de l'air par leurs organes d'imbibition, qu'ils n'en dérobent à la terre par leurs racines: il semble que la nature ait pris soin de nous dévoiler ce mystere, en nous offrant un arbuste pourvu sous l'aisselle de ses feuilles de racines fibreuses qui nagent dans l'air. Le cierge du Pérou vient d'autant plus haut qu'il est resserré dans un plus petit pot, & l'on a vu des pins hauts de vingt pieds, croître sur des murailles.

Mais, soit qu'en effet les *arbres* tirent immédiatement plus de nourriture de l'atmosphere que du sol, soit qu'ils pompent dans les lits de terre les plus profonds, des sucs qui y seroient demeurés inutiles, soit que les principes qu'ils s'approprient deviennent plus féconds, en passant par cet alembic végétal, soit enfin que toutes ces causes agissent ensemble, il est très-vrai que le séjour des *arbres* améliore le sol & augmente son épaisseur: ils servent encore à le dessécher.

5. Couvrez un marais d'*arbres*, le terrein s'élevera par le détritus végétal qu'ils déposeront, leurs racines le hausseront en grossissant; elles fourniront, le long de leurs parois, des couloirs à l'eau; mais ce qui contribuera peut-être le plus à sa retraite, c'est son absorption produite par la prodigieuse transpiration des jeunes rameaux & des feuilles.

6. Cette transpiration est même un nouveau bien, l'air en est trempé; on le respire plus humectant & plus balsamique. Vers la fin d'avril, lorsque la poitrine est fatiguée par les vents desséchans, comme on desire alors la verdure nouvelle! On sent si bien la fraîcheur qu'elle met dans les poumons. Après avoir parcouru les côteaux brûlés par le soleil, qu'on approche d'une forêt, l'odeur végétale qu'elle répand, cause un plaisir qui avertit du mieux

mieux être de toute l'économie animale. Dans certaines especes d'*arbre*, comme les peupliers, les pins, les meleses, cette odeur est un vrai baume ; qu'on voie, à cet égard, ce que nous en disons à l'*art.* CYPRÈS, *Suppl.* Dans une île de la mer Pacifique, l'essart qu'on y fit des forêts de cedres, rendit à l'air une qualité si mal-saine, qu'on fut obligé de les replanter.

7. Que les *arbres* rassemblés soient aussi une des sources des pluies bienfaisantes, c'est ce dont on ne peut pas douter. Il s'éleve de la transpiration des forêts & de la fraîcheur qu'elles entretiennent dans leurs fonds, une évaporation considérable : les nuages s'enrichissent de ces parties aqueuses ; portées sur les vents, elles vont féconder les terres qui en étoient privées. Les vents sont modifiés, brisés & dirigés par les bois : telle contrée ne jouit d'un climat si doux, en comparaison de celle qui l'avoisine, que par l'abri dont la couvrent les forêts situées au nord-nord-est & nord-ouest : dans les pays chauds au contraire, elles temperent les vents brûlans : depuis qu'on les a coupées dans la Caroline, on a observé que les moissons n'y sont plus si abondantes.

Combien tant d'avantages que nous procurent les *arbres*, ne doivent-ils pas nous rendre attentifs aux facultés de reproduction dont l'auteur de la nature les a doués ! suivons-la dans ses procédés, nous ne pouvons jamais nous égarer en l'imitant.

8. Presque toutes les semences des *arbres* ont une forme ou une propriété capable de procurer leur dispersion ; celles des sapins, des érables, des frênes, des tulipiers, des bouleaux sont pourvues d'une aîle ; les noix, les glands, les châtaignes par leur rondeur roulent à bas des côteaux ; les oiseaux sement les noyaux & les pepins ; les osselets du houx ont reçu dans l'estomac des grives une préparation qui hâte leur germination, ils sont déposés avec leur fiente.

Mais ces graines que répand la nature, ne peuvent pas germer & croître dans tous les lieux où elles tombent.

Pourquoi le sapin hérisse-t-il le front des montagnes, & que le peuplier s'incline sur le rivage des eaux ? C'est que les semences de ces *arbres* ont, avec ces situations, des rapports qui les y font prospérer.

Quel est le nuage qui environne la tête de ce saule ? C'est la foule de ses graines qui s'élevent à l'aide des aigrettes dont elles sont pourvues : confiées aux vents qui les charient à l'aventure dans l'espace de l'air, elles sont enfin déposées en des lieux bien différens. Toutes celles qui se trouvent éparses sur les côteaux & dans les terres seches, sont perdues : celles-là seules germeront qui ont été jettées sur la mousse qui tapisse le bord d'un ruisseau ; mais combien de semences inutilement prodiguées, pour une qui réussit ? En feroit-il né un seul *arbre*, si la nature l'avoit répandu avec moins de profusion ?

1°. De cette observation naît le premier principe de la multiplication artificielle des *arbres*. Ne les semez que dans des terres & des situations analogues à celles où la nature les fait croître ; ainsi vous procurerez à des millions de semences les mêmes avantages qu'a rencontrés cette graine privilégiée jettée par les vents dans un local favorable.

Cette graine qui est tombée fortuitement sur un sol & dans une exposition convenable, ne peut jamais être que très-légérement couverte de terre, soit par l'effet des pluies, soit par quelque petit éboulement ; souvent elle n'a besoin que de s'insinuer dans les touffes de la mousse, ou bien sous quelques feuilles seches : ainsi elle pousse ses foibles radicules dans cette superficie de terre meuble qui n'est qu'un detritus de substances végétales ; par conséquent les racines latérales du jeune *arbre* provenu de cette graine, s'étendront toujours à peu de profondeur, elles profiteront des sucs qui abondent dans cette premiere couche, de même que du bénéfice des météores qui pénetrent aisément la terre légere & poreuse dont elle est composée.

2°. N'enfoncez jamais trop ni les semences d'*arbres*, ni les jeunes *arbres* que vous confierez à la terre, & recouvrez les semences de ce terreau léger & végétal que leur a préparé la nature.

Suivez dans sa croissance cet *arbre* enfant qui vient de s'élancer du sein de la graine, il a d'abord une tige unique pourvue de plusieurs feuilles ; à leur aisselle se trouvent autant de boutons, ces boutons contiennent les rudimens des jeunes branches qui en sortent la seconde année : ces branches sont disposées latéralement : le bouton terminal est le seul qui produise une branche verticale qui continue l'*arbre* en hauteur ; ainsi durant plusieurs années il ressemble parfaitement à un buisson ; cependant sa fleche s'éleve toujours, tandis que la seve arrêtée par les branches latérales grossit le tronc successivement : ainsi par la proportion qu'il acquiert, il se prépare à braver l'effort des tempêtes ; peu-à-peu il perd ses branches latérales inférieures, que la seve abandonne pour se porter plus vivement vers sa partie supérieure ; ou s'il croît d'autres *arbres* autour de lui, elles se sechent par la privation du courant d'air, alors se forme sa tête qu'un tronc vigoureux porte aisément.

3°. Cette observation est le principe de l'importante opération d'élaguer.

Divers *arbres* croissent près les uns des autres dans une forêt & vivent comme en société ; leurs têtes entremêlées ne paroissent former qu'une seule voûte : parmi leurs branches entrelacées, j'en vois quelques-unes qui se croisent, qui se pressent & semblent faire corps ensemble : je regarde de plus près ; celles-ci se trouvent entaillées les unes dans les autres, mais elles ne sont pas jointes ; celles-là au contraire sont étroitement unies, ce n'est qu'un seul nœud formé par l'abouchement des vaisseaux ligneux : ce mariage intime m'annonce que les *arbres* d'où partent ces branches sont d'une même famille.

4°. Voilà le principe de toutes les alliances qu'on peut faire contracter aux différentes especes ou variétés d'*arbre*, en un mot de leur multiplication par la greffe.

En arrachant un jeune *arbre* dans un bois, une de ses branches dont on s'est débarrassé, est tombée dans la terre nouvellement remuée, elle s'y trouve comme fichée par un bout : est-ce la fraîcheur entretenue par l'ombre qui lui a fait pousser des racines au bout de quelques mois ?

5°. Cette bouture fortuite est le modele de cette voie curieuse & fertile de reproduction.

Qu'une branche inférieure d'une cepée traîne sur la terre, dans un taillis, les feuilles de l'automne vont recouvrir l'endroit le plus bas de sa courbure, tandis qu'elle se releve un peu par le bout. L'automne suivante, si je hausse cette branche, je la trouve garnie de jeunes racines dans toute la partie qui étoit cachée, & j'observe qu'elles partent des nœuds & des petites protubérances de l'écorce.

6°. C'est sur l'observation de cette marcote naturelle que doivent se former les méthodes de marcoter les *arbres*.

On voit des *arbres* pousser de leurs pieds des branches droites, appellées *écuyers*, en déterrant ces écuyers, on les trouve pourvus de quelques racines ; s'ils adherent au tronc d'un côté, ils s'appellent *éclats*, du moment qu'on les a détachés. Plus loin du tronc il s'éleve souvent nombre de petits *arbres* ;

un coup de bêche apprend qu'ils partent des nœuds supérieurs des racines latérales qui s'étendent sous la premiere couche de terre; qu'une de ces racines se trouve coupée par une tranchée, il partira de son bout quantité de rejets.

7°. Ces faits procurent & indiquent différens moyens très-utiles de multiplier les *arbres*.

Dans le nombre des fruitiers qui croissent naturellement dans les bois, j'en trouve dont les fruits méritent d'être transplantés dans nos jardins; comme ils n'ont pas été greffés, ils ne peuvent provenir que d'un noyau ou d'un pepin; ce pepin ou ce noyau étoient donc organisés différemment de ceux des fruitiers agrestes. Les plus communs ne seroient-ils pas nés de la projection fortuite des poussieres prolifiques d'une certaine espece dans les ovaires d'une autre espece.

8°. Cette conjecture m'engage à semer les graines des fruitiers qui se trouvent rassemblés dans nos vergers: comme ils y forment une sorte de société, ils ont pu contracter des alliances, d'où il doit naître de nouveaux fruits.

Que je seme les noyaux ou pepins de ces fruits, dans le nombre de ceux qui en seront provenus, peut-être s'en trouvera-t-il quelques-uns qui leur ressembleront plus ou moins; mais on verra revivre dans la plupart l'ancien modele, c'est-à-dire, les especes agrestes & primitives qui forment leur souches communes.

9°. Loin donc que la greffe produise quelque altération dans le caractere des fruits, elle n'est faite au contraire que pour perpétuer & fixer les variétés trouvées ou obtenues fortuitement.

Cependant qu'un *arbre* se trouve greffé sur un autre dont le bois est fort différent, souvent il arrive que le bois du sujet change de couleur peu-à-peu, & s'imbibe de celle de l'espece greffée: d'où il suit que la seve des greffes a été repompée par le sujet; à plus forte raison la seve des sujets doit-elle opérer sur les greffes.

10°. Encore bien donc que la greffe soit faite pour fixer le caractere des fruits, elle peut néanmoins, par le choix du sujet, leur faire subir quelques légers changemens, & contribuer, par exemple, à leur coloris, leur grosseur, leur goût, leur précocité, leur abondance.

J'admire la beauté de cet *arbre* que la nature a élevé dans le fond des forêts; sa fleche s'élance à une hauteur considérable, ses rameaux réguliers lui donnent une forme pyramidale, c'est dommage qu'il ne porte point de fruits: cet autre, au contraire, en est chargé, qui n'attiroit pas d'abord mes regards, je l'observe: sa fleche a été rompue par un coup de vent, sa tige est demeurée basse, il en part des branches divergentes à-peu-près d'égale force, qui portent d'autres branches du second & du troisieme ordre, où la seve paroît également & sobrement distribuée.

11°. Cette observation est le principe de l'importante opération de la taille.

Que ce vallon est décoré par cette masse d'*arbres* fruitiers! l'heureux sol! quelle abondance de fruits! Je les goûte, ils sont fades ou amers: sur un rocher exposé aux rayons du midi, ils sont peints des plus vives couleurs, mais leur goût est trop musqué, ils sont petits & durs: sur ce côteau exposé au levant où la terre est substantielle, quoique mêlée de gravois, les fruits sont lavés de couleurs tendres, ils sont d'une belle forme, d'une pâte douce, d'un goût exquis; leur abondance est médiocre, ils chargent les branches sans les courber.

12°. De ces comparaisons naissent les regles propres à guider le cultivateur dans le mêlange des terres, l'exposition naturelle ou artificielle qui conviennent aux *arbres* à fruits.

9. Des êtres organisés qui vivent, s'accroissent, se perpétuent par l'admission & la modification des principes qu'ils tirent des élémens; des êtres qui ne se conservent que par l'action & la réaction des liquides & des solides, dont les humeurs sont même de différente espece, & les vaisseaux de différente structure; les *arbres* aussi bien que les plantes doivent être sujets à des désordres, & ils ont sur-tout de commun avec les autres plantes, les maladies qui attaquent la racine.

Mais les *arbres* sont en général des corps plus composés que la plupart des plantes; ils sont pourvus d'une tige perenne qui fait leur caractere principal: cette tige avec ses branches, ses boutons & ses feuilles est une machine hydraulique & pneumatique dont le jeu doit être en harmonie avec les racines qui font l'office de pompes. Que cette réaction soit interrompue ou troublée, il en doit résulter divers accidens: aussi voit-on que les maladies des feuilles de l'*arbre* se communiquent souvent aux bourgeons, de là, aux branches, au tronc & quelquefois aux racines; que s'il arrive qu'elles demeurent saines, l'*arbre* a perdu sa tige, & n'est par conséquent plus un *arbre;* au contraire la tige d'une plante peut périr plusieurs fois; si les racines subsistent, elle renaîtra bientôt aussi haute & aussi belle.

D'ailleurs la tige de l'*arbre* qui flotte dans l'air, & qui doit braver les hivers, est continuellement exposée aux variations des météores; les vents lui procurent la santé, ou lui portent les germes des maladies, suivant qu'ils sont chargés d'une fraîcheur bienfaisante, d'une douce chaleur, de principes vivifians, ou qu'ils charient des dards frigorifiques, des exhalaisons brûlantes, des miasmes dangereux.

Rarement les *arbres* deviennent malades durant l'hiver, lorsque leur transpiration est presque nulle, c'est dans le printemps & l'été qu'elle est fort abondante, que les *arbres* sont sujets à plus de désordres. Il paroît donc que ces désordres dépendent en grande partie des causes extérieures qui peuvent troubler ou supprimer la transpiration: de-là, l'épaississement de la seve, l'obstruction des vaisseaux, les gonflement extraordinaires, les dépôts de gomme & de résine, & la plethore qui frappe souvent d'une mort subite l'*arbre* le plus vigoureux.

10. Ce manque de transpiration, en épaississant la seve, est souvent la premiere cause des maladies pédiculaires des *arbres*. Un suc coagulé tapisse la feuille d'un pêcher: les fourmis viennent s'en nourrir: elles piquent les feuilles qui se recoquillent; que les pucerons soient attirés par quelqu'humeur viciée qui transsude des écorces, c'est ce que nous ne pouvons pas assurer, puisqu'il s'en faut peu que chaque *arbre* n'ait son puceron particulier, & que ces insectes attaquent souvent des branches très-saines; mais nous observerons en passant, que les fourmis qui se mêlent parmi eux ne sont pas complices de leurs déprédations; elles viennent gober un globule sucré qui sort de tems à autre de leur anus. Les premiers font beaucoup de mal aux *arbres:* en perçant de mille trous la tendre écorce, ils contrarient la circulation de la seve, les feuilles se bosselent, & se recourbent, le jeune bourgeon se tourmente & s'incline: après la retraite de ces insectes, la branche attaquée ne repousse que fort tard & avec beaucoup de peine.

Que les racines d'un *arbre* se chancissent par la stagnation des eaux ou par quelqu'autre cause, les fourmis rouges, les vers blancs, les jules, les scolapendres viennent s'y loger; rarement attaquent-ils un *arbre* sain.

Il en est de même des mousses & des lichens.

Toutes les précautions propres à conserver la vigueur de l'*arbre* & à retarder sa vieillesse, sont aussi les moyens les plus sûrs d'en écarter ces parasites. Leurs très-petites semences s'arrêtent dans les aspérités d'une écorce raboteuse; les parties d'écorce d'entre les gerçures n'étant plus alimentées par la seve, se pourrissent peu-à-peu, & se changent en un terreau léger propre à la germination de ces plantes, qui s'étendent souvent jusqu'au point de tapisser tout le pourtour de l'*arbre*.

C'est donc en vain qu'on attribue à un sol humide la disposition des *arbres* à se couvrir de mousse; s'il y contribue, ce n'est qu'en tant qu'il ne convient pas à l'espece d'*arbre* qui s'y trouve; alors sa végétation se rallentit, l'écorce se ride & devient galeuse; inconvénient qui résulteroit de même de la plantation en un terrein sec, d'une espece d'*arbre* propre aux terres fraîches & trempées.

11. Mais parmi les accidens qui menacent les *arbres*, il en est que les soins les plus éclairés ne peuvent guere prévenir. Difficilement peut-on parer aux coups que leur porte la gelée; les uns y sont plus ou moins sensibles, par une suite de leur caractere spécifique; tous en reçoivent plus ou moins de dommage, suivant qu'ils sont vigoureux ou languissans, jeunes ou vieux.

Les jeunes *arbres* ont résisté à l'hiver de 1709, & les vieux y ont succombé. Le framboisier, dont le bois est tendre & spongieux, se trouve également sous la ligne & vers les pôles; tandis que l'oranger, dont le bois est si dur, périt sous six ou sept degrés de congélation.

Frappé de ce phénomene, & convaincu de la ressemblance qui se trouve entre un jeune *arbre*, de quelqu'espece qu'il soit, & un *arbre* naturellement pourvu de fibres molles; que l'on s'attache à découvrir la raison de leur propriété commune de résister à la gelée. Peut-être la trouvera-t-on dans l'élasticité de leurs vaisseaux; la glace qui occupe plus de place que l'eau, les distend sans les rompre; après le dégel ils reprennent peu-à-peu leur calibre, la seve reflue dans ses conduits.

12. Si les pays chauds, dans le nombre de leurs *arbres* indigenes, en offrent plusieurs dont les vaisseaux manquent d'élasticité, doit-on désespérer d'accoutumer à des climats moins heureux ceux d'entre ces *arbres* qui ne sont pas entiérement privés d'une disposition semblable? Ne peut-on pas augmenter cette disposition, en la soumettant par degrés à l'action de la gelée? C'est ce qui paroît résulter de nombre d'expériences. Le succès sera d'autant plus certain, qu'on aura pris ces nouveaux colons dans leur plus bas âge, & qu'on les aura conduits d'une main plus attentive au-travers des frimats de notre température. Les élever de graine, semer celle qu'ils donneront à leur tour, est sans doute le plus sûr moyen; cette seconde graine aura déja subi quelque changement dans les organes, imprimé par un climat différent. De génération en génération la colonie s'affermira toujours davantage contre l'inclémence d'un nouveau ciel, & pourra peut-être un jour l'affronter.

Souvent même ces précautions deviennent en partie inutiles. Dans le nombre des *arbres* qui croissent sous les latitudes chaudes, il s'en trouve qui sont organisés de maniere à supporter la gelée. Ceux qui habitent la cime des hautes montagnes, où le froid même sous la ligne est excessif, s'accommoderont des côteaux & des plaines dans les lieux voisins du pôle. Il en est qui ne sont frileux que dans le tems de leur pousse; la froidure du printems de ces contrées réprimera les premieres saillies de leur seve; ils végéteront plus tard, mais avec sûreté.

L'espece de plaqueminier, qu'on croit être le lotus des anciens, a été apporté d'Afrique à Padoue; delà il a passé dans nos provinces méridionales; il a été ensuite naturalisé en Angleterre, & l'on ne doute pas qu'il ne puisse enfin s'accoutumer au climat des provinces septentrionales de la France. Le buplevrum ligneux, naturel des montagnes d'Ethiopie, supporte dix ou douze dégrés de congélation. Le mûrier blanc indigene de la Chine, a été transplanté dans l'Inde; long-tems après il a peuplé le Péloponese; bientôt l'Italie a joui de ses dons; notre bon roi Henri en a enrichi nos provinces méridionales; après un siecle le nord du royaume l'a vu réussir avec étonnement; on vient enfin de l'établir en Danemarck.

Après ces observations & ces expériences, combien ne seroit-il pas ridicule de demander encore, si l'on peut élever en France des *arbres* étrangers; surtout si l'on considere qu'il n'y a guere de climats, de sols, d'expositions dans les zones tempérées, qui ne puissent rencontrer leurs analogues dans les différentes parties de ce grand royaume. (*M. le Baron* DE TSCHOUDI.)

ARBRES, (*Droit.*) Les *arbres* de réserve & baliveaux sur taillis sont réputés faire partie du fond des forêts, sans que les engagistes, douairiers ou usufruitiers y puissent rien prétendre, ni aux amendes qui en proviendront.

Les propriétaires d'héritages tenans & aboutissans aux grands chemins, & branches d'iceux, sont tenus de les planter d'*arbres*, suivant la nature du terrein, à la distance de trente pieds l'un de l'autre, & à une toise au moins du bord extérieur des fossés des grands chemins, & de les armer d'épines; & à leur défaut, les seigneurs qui ont le droit de voirie sur lesdits chemins, pourront en faire planter à leurs frais, dont ils auront l'usufruit & la propriété. Il y a des peines contre ceux qui dégradent les *arbres*, soit dans les forêts, soit sur les chemins. Lorsqu'il y a contestation sur la propriété d'un *arbre*, on l'adjuge à celui dans l'héritage duquel est le tronc; mais quand le tronc est dans les limites, l'*arbre* est commun. Quand un *arbre* étend ses branches sur le bâtiment du voisin, celui-ci peut demander qu'il soit coupé par le pied; mais si elles s'étendent seulement sur un lieu où il n'y a point de bâtiment, le voisin peut demander que les branches soient coupées à quinze pieds de terre. Il est permis dans l'usage au voisin qui souffre que les branches d'un *arbre* soient pendantes sur son héritage, de cueillir les fruits de ces branches. Les *arbres* morts appartiennent à l'usufruitier; ceux abattus par le vent, à celui qui a la propriété. Les *arbres* en futaie sont réservés au propriétaire; l'usufruitier peut seulement en demander pour les réparations. Un fermier qui a planté des *arbres*, peut les emporter à la fin de son bail; mais le propriétaire du fonds est en droit de les retenir, en payant la valeur au fermier. (+)

§ ARBRE DE VIE, (*Botaniq.*) en latin *arbor vitæ*, *thuya Theophrasti*, en allemand *lebensbaum*; l'anglois n'a pas de nom particulier. *Thuya* vient du grec θύω, parfumer.

Caractere générique.

Le même individu porte des fleurs mâles & des fleurs femelles. Les premieres composent, par leur réunion, un petit chaton ovale; elles naissent opposées sur un filet commun, qu'elles embrassent par leur base, & consistent dans une écaille ovale & concave, pourvue de quatre étamines à peine remarquables, dont les sommets sont attachés presqu'à la base de l'écaille. Les fleurs femelles sont groupées en forme de cône, & sont opposées deux à deux dans chaque écaille; chacune a un petit embryon qui supporte un style délié, couronné d'un seul stigmate.

Nous ne faisons pas entrer dans cette description

la forme du cône perfectionné, ni celle des semences qu'il renferme; ces parties sont si disparates dans les deux especes de *thuya* connues, qu'elles serviront plutôt à les différencier qu'à les réunir sous un caractere commun.

Especes.

1. *Arbre de vie* à andouillers alternes, à feuilles pustuleuses.

Thuya uncis alternis, tegulis bubulosis. Hort. Col.
Thuya Canadensis.
Arbor vitæ of Canada.

2. *Arbre de vie* à andouillers opposés, à feuilles sillonnées.

Thuya untis oppositis, tegulis sulcatis. Hort. Col.
Arbor vitæ Sinensis. Arbor vitæ of China.

Il n'est point aisé de distinguer au premier coup d'œil ce qu'on doit appeller *feuille* dans les *arbres de vie.* On se résout difficilement à donner ce nom à des especes de petits rameaux verds qui naissent en foule sur les branches; cependant lorsque l'on observe qu'ils tombent vers la fin de septembre de leur seconde année, on s'assure que ce sont de vraies feuilles extrêmement composées; car on n'a pas d'exemples de branches qui se détachent d'elles-mêmes périodiquement.

C'est sous cet aspect que nous allons considérer la feuille des *arbres de vie.*

Elle consiste premiérement dans un pédicule principal & commun, lequel est plat, mais arrondi dans sa partie inférieure. Il est garni par les bords de petites folioles opposées, qui l'embrassent en se réunissant par leur base, tandis qu'elles s'en écartent par leur bout, qui est aigu; de sorte qu'il semble voir de petites urnes posées les unes sur les autres. Ce pédicule principal se subdivise en d'autres moins longs, qui sont alternes, & qui donnent naissance à d'autres encore moindres, ressemblans à des andouillers, lesquels sont toujours plus petits à mesure qu'ils s'approchent du bout, & qui portent quelquefois de très-petits pédicules en forme de crochets, mais d'un seul côté. Ces andouillers, outre les folioles de côté que nous avons décrites, en ont d'autres sur les deux faces, qui ressemblent à de petites écailles, & sont posées les unes sur les autres comme les tuiles d'un toît.

Les folioles qui couvrent les faces sont assez grandes; elles ont vers leur pointe une petite protubérance, excepté dans le thuya de la Chine, où elles sont au contraire sillonnées & très-petites.

Dans le thuya de Canada, les protubérances dont je viens de parler, sont assez grosses sur les deux faces du pédicule principal, elles sont rondes & brunes; ce sont de vraies pustules qui jettent une goutte de résine lorsqu'on les écrase. Ce n'est pas la seule différence qui se trouve dans les feuilles de l'une & l'autre de ces especes; dans le thuya de Canada, les andouillers sont alternes & assez éloignés; dans celui de la Chine, ils sont opposés & très-rapprochés. Dans le premier, les pédicules les plus élevés du second ordre n'ont des andouillers que du côté intérieur, si ce n'est vers le bout. Dans le second, ils sont opposés deux à deux dans toute la longueur du pédicule qui les soutient.

Il est encore des différences plus frappantes qui caractérisent ces deux especes. Le thuya de Canada étend ses branches presque horizontalement; celui de la Chine les rassemble en faisceau. Le premier porte de très-petits cônes ovoïdes, pointus, bruns, composés d'un petit nombre d'écailles lâches, lisses & oblongues, au fond desquelles se trouvent d'infiniment petites semences plates, creusées en cueilleron & membraneuses. Les cônes du second sont gros comme une petite noix, ronds, bleuâtres; ils sont composés d'écailles larges, qui ont vers leurs bouts des crochets recourbés en en-bas; elles contiennent des semences dures, brunes, reluisantes, assez grosses, ovoïdes, & terminées en pointe.

Le verd du thuya *n°. 1*, n'a pas beaucoup d'éclat en été; pendant l'hiver il est terne, & tirant sur la couleur feuille-morte pâle dès les derniers jours de l'hiver. En été, & dans le commencement de l'automne, la verdure de l'*arbre de vie* de la Chine est si belle & si éclatante, qu'elle efface celle des *arbres* les plus frais à feuilles vernales. Mais elle subit de singulières altérations; dès la fin d'octobre, sans qu'il se produise aucun changement dans la matiere ni dans la forme de l'*arbre*, sans qu'il perde aucune feuille, il devient à-peu-près de cette couleur qu'on appelle *maure-doré;* il ne lui reste plus que de très-petits linéamens verds, qu'on n'apperçoit qu'avec peine sur le revers des feuilles. Il demeure enseveli sous cette espece de métamorphose jusqu'aux premiers jours favorables de février ou de mars, qu'il reprend tout-à-coup sa verdure & son éclat.

Le thuya *n°. 1* croît de lui-même en Canada & en Sibérie; en France, où il a été apporté sous François I, il s'éleve à la hauteur de quarante pieds. Le second est originaire de la Chine septentrionale; il y acquiert, dit-on, une élévation considérable : il n'est pas encore depuis assez long-tems en France, où ses semences ont été envoyées par nos commissionaires, pour savoir la hauteur à laquelle il pourra atteindre sous ce nouveau ciel. Miller dit qu'il en a vu en Angleterre de plus de vingt pieds. Nous en avons un qui en a déja plus de dix-sept, & qui gagne beaucoup annuellement.

L'*arbre de vie* de Canada peut être placé dans le bosquet d'été en faveur de la variété; la ciselure de ses feuilles y contrastera à merveille avec les feuilles très-larges & très-entieres des peupliers de Caroline, tulipiers & catalpas qui doivent faire le fond de ce bosquet; on doit l'employer dans ceux d'automne, sa verdure étant encore assez belle dans cette saison : comme elle est en général fort terne en hiver, nous ne pouvons conseiller de le placer parmi les *arbres* à feuilles perennes, à moins qu'on n'ait l'attention de l'environner par des masses: leur abri l'empêchera de jaunir; cette altération dans la couleur de ses feuilles n'est produite que par le contact des vents froids que briseront ces abris. En effet, retournez en janvier une feuille d'un de ces thuyas qui soit exposé au courant libre de l'air, vous la trouverez très-verte à son envers qui en aura été garanti.

L'*arbre de vie* de la Chine, par son verd éclatant, son port, la forme élégante de ses feuilles & leur grand nombre, décore singuliérement les bosquets du printems & de l'été.

Comme les deux especes ont des ports & des verds différens, on peut en former de petites allées, en les plantant alternativement à la distance de neuf ou dix pieds les uns des autres; il conviendra aussi d'en faire des haies : ils garnissent à merveille : il faut les palisser les premieres années, & ensuite reprimer le luxe de leurs pousses par la tonte qu'ils souffrent très-bien. Ces palissades s'élevent à une hauteur considérable, & sont d'un effet majestueux; comme elles sont toujours vertes & impénétrables, elles forment des abris excellens, dont l'usage ne se borneroit pas même à garantir les especes d'*arbre*, curieuses & délicates, qu'on planteroit auprès; elles serviroient encore à abriter une vigne, un quinconce de figuiers, des contre-espaliers de toute espece, & même certains légumes. Une palissade de thuya de la Chine est une riche tapisserie.

On attribue à ces *arbres* les vertus de la sabine; & leurs feuilles sont sudorifiques. Il sort de l'espece,

n°. 1. (dit M. Duhamel) des graines de résine jaune & transparente comme la copale ; en la brûlant, elle répand une odeur de galipot.

Quoique le bois du thuya n°. 2, soit plus tendre que celui du sapin, cependant comme il est presque incorruptible, on en fait des palissades d'une extrême durée. Le bois de l'*arbre de vie* de la Chine paroît être plus dur ; & comme cet *arbre* est d'une plus haute stature, il y a toute apparence qu'il sera placé par la suite dans le nombres des *arbres* utiles.

Cette considération doit engager les cultivateurs amis de la société, à propager ces *arbres* par la graine qu'ils portent en abondance : c'est le moyen de les multiplier & de les répandre extrêmement, de les avoir droits, vîtes & bien venans; en un mot, de les faire atteindre à toute la hauteur que leur a prescrit la nature. La méthode d'en faire des semis, est différente pour les deux especes.

Les cônes du thuya de Canada commencent à s'ouvrir dans les premiers jours d'octobre : c'est alors qu'il faut les recueillir ; on en emplira un ou plusieurs petits sacs, que l'on conservera dans un lieu sec. En février, on s'occupera à apprêter les graines : on recueillera d'abord celles qui seront tombées d'elles-mêmes au fond des sacs ; quant à celles qui seront restées fixées au fond des écailles des cônes, nous ne connoissons d'autres moyens de les en dégager, que de les lever une à une : on jettera les écailles à mesure qu'on recueillera la graine qu'il est essentiel d'avoir pure. Cette besogne demande de l'adresse & de la patience.

1. Cette opération faite, munissez-vous de caisses de sapin ou de chêne, profondes d'un pied & percées par le bas de plusieurs trous, que vous couvrirez d'écailles d'huîtres ou de têts de pots : emplissez-les d'une bonne terre fraîche & légere, mêlée par égale partie de terreau bien consommé ; à mesure que vous verserez cette terre dans les caisses, pressez-la doucement avec la main pour prévenir son affaissement ; quand ce viendra à la couche supérieure & derniere, au lieu de la presser avec la main, égalisez-la avec les doigts le plus qu'il vous sera possible : ensuite serrez-la & l'applanissez avec une planchette unie, pourvue d'un manche. Alors semez la graine assez épais, mais également. Vous aurez à portée de vous une terre légere, mêlée d'un tiers de sablon fin & d'un tiers de terreau consommé : ces substances auront été intimément unies & le mélange bien tamisé. Prenez-en avec la main, & l'éparpillez à plusieurs reprises sur les graines, jusqu'à ce qu'elles en soient couvertes de l'épaisseur d'environ quatre lignes, mais de maniere qu'elles ne le soient pas plus dans un endroit que dans l'autre.

Les graines semées & couvertes, vous applanirez la superficie de la terre, en pressant doucement avec la planchette. Pour très-bien faire, il conviendra de semer, par-dessus le tout, environ une ligne d'épaisseur de terreau consommé, mêlé de detritus de bois pourri, tamisé. Vous conserverez de ce dernier mélange dans un pot auprès de votre semis.

L'emplacement de ces caisses n'est pas une précaution de moindre importance que celles déja indiquées : si elles sont petites & en petit nombre, vous les plongerez dans une couche tempérée, ombragée par des paillassons, & les gouvernerez suivant la méthode indiquée à l'*article* CYPRÈS, *troisieme partie*, *Supplément*. Vous leur ferez passer le premier hiver sous des chassis ; & cet abri sera d'un grand secours aux petits thuyas.

2. Mais, si vous vous proposez d'en élever un très-grand nombre, vos caisses seront trop grandes ou trop nombreuses pour être aisément portatives ; dans ce cas-là, vous les enterrerez dans une terre fraîche à l'exposition du levant le plus matinal ; si vous ne pouvez pas trouver une exposition semblable, vous y suppléerez par des paillassons élevés des côtés où vous voulez intercepter les rayons du soleil, ou bien vous formerez au-dessus de vos caisses de petites arcades avec des branches de coudrier, sur lesquelles vous poserez des rameaux de bruyere, de pin ou de la paille de pois.

3. Les bords de la caisse doivent sortir de terre d'environ deux pouces, de crainte que les taupes ne s'y glissent, accident fâcheux, par lequel nous avons vu souvent nos plus beaux semis anéantis en un instant ; pour y parer plus sûrement encore, & pour ôter tout accès aux oiseaux qui mangent quelquefois les jeunes plantules à mesure qu'elles s'élevent du sein des graines, nous ne pouvons assez recommander de couvrir ces caisses d'un reseau, & mieux encore de chassis à mailles de fil d'archal.

4. Ce semis une fois établi de la maniere que nous venons de détailler, voici les soins & l'entretien qu'il demande. Tous les jours au soir, on l'arrosera, afin de précipiter sa germination, à moins qu'il ne tombe de tems à autre des pluies douces, fines & paisibles, les seules dont on ose profiter : les pluies abondantes ou turbulentes, ainsi que celles à grosses gouttes, doivent être soigneusement parées par des auvents qu'on posera sur les caisses ; elles en dérangeroient la derniere couche de terre légere, dont les graines sont couvertes, & les déterreroient. Pour éviter cet inconvénient, les arrosemens ne se feront pas même avec la pomme d'un petit arrosoir ; on se servira d'un goupillon qu'on secouera doucement & de près sur le semis, jusqu'à ce qu'il soit suffisamment imbibé.

5. Malgré ces précautions, peut-être verra-t-on au bout de quelque tems les graines un peu découvertes ; on prendra de cette terre fine, mise en réserve auprès des semis, & on en répandra par-dessus autant qu'il faudra : souvent cette opération doit être répétée, même lorsque les thuyas sont germés ; car on verra quelquefois ces frêles plantules déchaussées du pied près de chanceler & de tomber. Si l'on ne néglige aucun de ces soins, on se procurera d'excellent plant de cet *arbre de vie* & dans la plus grande abondance.

6. Si le semis n'est pas destiné à passer l'hiver sous des chassis, il sera nécessaire de le garantir au moins le premier hiver de effets du froid & des frimats. Le plus grand danger n'est pas que ces jeunes plantes périssent par le simple contact de la gelée, mais elle hausseroit la terre, & en même tems les petits arbres. Que le dégel survienne, la terre s'affaissera, & les plantes ne se renfonceront pas, elles demeureront couchées & déracinées.

Pour parer à cet inconvénient, nous connoissons deux bons moyens ; le premier, c'est de former sur les caisses une faîtiere de paille avec une porte à chaque bout pour l'admission de l'air, lorsque le tems le permettra ; le second qui est plus simple, c'est d'entourer le semis de branches de pin ou de sapin qui se réuniront en arcades par leurs sommités.

Les petits thuyas doivent demeurer deux ans dans le semis : le troisieme printems, au commencement d'avril, le matin ou le soir d'un jour doux & nébuleux, on s'occupera à les transplanter pour les mettre en nourrice.

7. Choisissez un morceau de terre fraîche & douce dans un lieu légérement ombragé ; ou bien contre un mur ou une haie exposés au levant ; si vous n'aviez pas des positions semblables, vous

pourriez y suppléer par des abris : & si la terre étoit trop compacte, il conviendroit de la diviser par des sables & des terreaux.

Tracez des planches d'une longueur indéterminée, mais qui n'aient que deux pieds de large, afin que l'on puisse les soigner plus commodément ; après les avoir labourées & nettoyées avec soin, creusez à l'entour des rigoles, dont la terre servira à les relever de quelques pouces au-dessus du niveau du terrein : amincissez bien la terre par-dessus, & l'applanissez exactement.

Faites alors apporter les caisses où sont vos petits *arbres ;* déclouez-les par un bout, afin de les en tirer plus aisément ; après avoir marqué le milieu de vos planches, vous porterez cinq pouces de chaque côté, & tendrez deux cordeaux qui se trouveront ainsi espacés de dix pouces : vous ferez le long des cordeaux de petits trous avec la truelle, à dix pouces les uns des autres ; c'est dans ces trous que vous planterez vos petits thuyas qui se trouveront entr'eux à la distance de dix pouces en tout sens. Voici comme on doit les planter : vous les tirerez doucement les uns après les autres de la caisse, en commençant par ceux qui seront les plus proches des bouts que vous avez décloués ; de cette maniere, il vous sera facile de les avoir avec leurs racines bien entieres, & quelque peu de terre après, ce qui est très-avantageux. Vous poserez vos petits *arbres* dans les trous, de maniere qu'ils y soient un peu plus avant qu'ils n'étoient enterrés dans le semis. Tandis que vous les soutiendrez d'une main dans cette position, vous prendrez de l'autre d'un mêlange de terre semblable à celui du semis, & le jetterez délicatement contre la racine en même tems que vous étendrez ses fibres dans tous les sens : la racine couverte, vous presserez doucement, & vous acheverez d'emplir le trou. Vos thuyas sont-ils tous plantés, arrosez-les légérement pour coller la terre contre leurs racines; & dans la vue d'y entretenir la fraîcheur, plaquez adroitement un peu de mousse autour de leurs pieds. L'ombre est absolument nécessaire pour la reprise & la croissance de ces *arbres :* vous pratiquerez donc au-dessus des planches des arcades formées de cerceaux ; & vous couvrirez cette espece de berceau de paille de pois ou de rameaux de bruyere. Vos soins se borneront désormais à quelques légers arrosemens de tems à autre, & à béquiller adroitement la terre entre les petits *arbres ;* mais il faudra leur procurer autant d'air libre & de lumiere qu'il sera possible, afin de les y accoutumer peu-à-peu.

8. Dans ce dessein, il conviendra d'ôter les couvertures, tant que dureront les pluies douces & les jours nébuleux, & en général tous les jours depuis sept ou huit heures du soir jusqu'à sept ou huit heures du matin. Au bout de deux mois, on pourra leur donner graduellement plus d'air. En septembre, il ne faut plus du tout les couvrir. Ils doivent rester deux ans dans ce berceau : le troisieme printems on les transplantera après les avoir enlevés en petites mottes, mais dans les mêmes circonstances, & avec les mêmes précautions qui ont accompagné la premiere plantation; & on les mettra en pépiniere à deux pieds & demi en tout sens les uns des autres. On les arrosera, & l'on plaquera de la mousse ou de la litiere autour de leurs pieds ; ils peuvent rester deux ou trois ans en pépiniere : au bout duquel tems, on les enlevera en motte pour les placer où l'on veut les voir croître : mais il y a deux autres partis à prendre ; le premier qui convient à ceux qui font de grandes plantations d'*arbres* verds dans des lieux bien clos, est de les planter à demeure au sortir de nourrice ; ils n'en viendront que mieux & plus vîte ; le second est de les laisser au contraire en pépiniere jusqu'à ce qu'ils aient huit ou dix pieds de haut, de les enlever en grosses mottes, à cette époque, pour les mettre en place : ce dernier parti est indispensable, lorsqu'on veut les planter dans des lieux sans défense ; & il convient à ceux qui veulent former des bosquets d'un prompt effet. Les thuyas tirés de pépiniere au bout de deux ans, c'est-à-dire, âgés de six ans, sont très-propres à former des palissades, en les plantant en ligne à dix pouces ou un pied les uns des autres, & même à une distance bien plus considérable, si l'on veut économiser, car ils garniront bien vîte leurs intervalles par le palissage & la tonte.

A quelques différences près que nous ferons remarquer, tout ce que nous venons de dire, convient au thuya de la Chine : ses cônes ne sont ordinairement bien mûrs qu'à la fin de l'hiver; alors les graines sortent aisément d'entre les écailles: on les recueille & on les seme tout de suite ; mais comme elles sont bien plus grosses que celles du thuya *n°. 1*, il faut les couvrir d'un demi-pouce au moins de terre moins légere que celle indiquée pour les premieres : quelquefois elles ne levent que le second printems. Jamais elles ne levent toutes le premier.

Nos deux thuyas se multiplient aussi de marcotes & de boutures : les marcotes se font au printems, en juillet & en septembre avec les branches les plus basses & les plus souples, suivant la méthode détaillée à l'*article* ALATERNE, *Supplément.*

Les boutures de l'espece *n°. 1* peuvent se faire en avril & en septembre ; il faut prendre les pousses de l'année, pourvues du bois de l'année précédente : on les coupera rez-tronc pour en lever la protubérance qui se trouve à leur insertion, circonstance dont l'utilité est indiquée à l'*article* BUPLEVRUM, *Supplément.* Vous les émonderez du bas, & les enfoncerez de la moitié de leur hauteur dans une planche de terre fraîche bien préparée contre un mur ou une haie, à l'exposition du levant, ou bien entre des paillassons dressés au midi & au couchant. On peut aussi couvrir la planche de la maniere indiquée pour les thuyas en nourrice ; mais alors il convient de ne laisser la couverture que durant les plus chaudes heures du jour, c'est-à-dire, depuis neuf heures du matin jusqu'à cinq du soir, du moins si vos planches de boutures sont placées dans un endroit légérement ombragé comme entre des charmilles ou des pépinieres : si vous n'avez à leur donner qu'un emplacement exposé par tous les côtés, il faudra laisser la couverture plus long-tems.

Les boutures de thuya de la Chine ne peuvent se faire avec succès que vers la fin de septembre. Nous avons essayé en vain dans tous les autres tems de l'année, de multiplier cet *arbre* par ce moyen : on les plantera dans une planche un peu relevée dans une bonne terre fraîche, à l'exposition du levant; & l'on couvrira toute la superficie de la terre dans leurs intervalles d'écorce de tan consommé ou de sciure de bois.

9. Ces couvertures dont nous avons déja parlé plusieurs fois, sont d'un excellent usage; mais, par l'humidité qu'elles entretiennent, elles attirent les vers que suivent les taupes dont ils sont la proie : celles-ci, par les galeries qu'elles se font, déterrent les boutures & les jeunes *arbres*, ou elles empêchent leur reprise en cavant auprès. Pour se mettre à l'abri de cet inconvénient, sans perdre le fruit de la pratique que nous venons d'indiquer, lorsqu'on n'aura que peu de boutures ou de plantules rares, il conviendra de les planter dans de longues caisses profondes d'un pied, qu'on

enterrera & qu'on couvrira de chassis à mailles de fil d'archal, en forme de faîtieres, ou tout au moins de reseaux. Si vos boutures ou vos *arbres* nourriçons sont en assez grand nombre pour devoir être plantés en pleine terre, du moins faudra-t il livrer aux taupes une guerre continuelle, au moyen des taupieres qu'on tendra soigneusement sur les traînées aboutissantes à la petite plantation. Les taupieres de bois cylindriques, formées de deux parties qui se rejoignent, & munies d'un fermoir à ressort, sont les meilleures que nous connoissions. Le troisieme printems, les boutures seront suffisamment enracinées pour les mettre en pépiniere.

Lorsqu'on plantera les thuyas à demeure, il conviendra de les arroser, & de mettre de la mousse, de la litiere ou des gazons retournés autour de leurs pieds.

Comme les *arbres de vie* ne sont pas aussi résineux que les pins & sapins, ils ne souffrent pas autant d'un élaguement inconsidéré; cependant ce sera bien fait de ne leur retrancher à la fois qu'un petit nombre de branches inférieures, se contentant de couper par la moitié quelques-unes de celles de l'étage d'au-dessus, lesquelles l'année suivante on coupera rez-tronc, en répétant cette opération jusqu'à ce que *l'arbre* ait un tronc nud de la hauteur que l'on voudra : six ou sept pieds suffisent ordinairement; car la beauté de ces *arbres*, ainsi que de tous ceux dont la verdure est pérenne, est de présenter une belle touffe pyramidale. Nous avons élagué les thuyas avec succès vers la fin de juin; alors il se forme encore un bourlet autour des coupures : nous n'avons pas encore osé risquer cette opération dans d'autres tems; nous pensons qu'il n'y auroit guere d'inconvénient à la faire en septembre comme aux pins & sapins : le peu de résine qui sortiroit encore, garantiroit la blessure des injures de la mauvaise saison. (*M. le Baron* DE TSCHOUDI.)

ARBRE, s. m. *arbor, oris*, f, (*terme de Blason.*) meuble dont on charge les armoiries.

L'*arbre* a pour émail particulier le sinople, il y en a cependant de différens émaux; lorsqu'on peut distinguer l'espece par les fruits, on le nomme de son nom, soit chêne, pin, olivier, poirier, *&c.*

On dit d'un *arbre*, *fûté*, lorsque le fût est d'un autre émail; *arraché*, quand on en voit les racines; *écoté*, si les branches ont été coupées; *effeuillé*, de celui qui n'a point de feuilles.

Baudean de Parabere, en Bigorre; *d'or à l'arbre de sinople.*

Rousselet de Châteauregnaud, en Bretagne; *d'or au poirier de sinople.* (G. D. L. T.)

ARBRE GÉNÉALOGIQUE, *arbor consanguinitatis*, *stemma, atis*, plusieurs rangs d'écussons posés sur des figures de branches d'*arbres* qui partent du tronc, au-dessous duquel on voit quelquefois des racines.

L'*arbre généalogique* est nécessaire, lorsqu'il s'agit de faire des preuves pour entrer dans un chapitre noble, ou pour être reçu dans quelqu'ordre qui exige des preuves de noblesse.

Sur le tronc de l'*arbre* se trouve l'écusson de celui qui fait ses preuves, que l'on nomme *le présenté.*

Au premier rang au-dessus, il y a deux écussons; le pere à droite, la mere à gauche.

Au deuxieme rang, quatre écussons; l'aïeul paternel & sa femme à droite, l'aïeul maternel & sa femme à gauche.

Au troisieme rang, huit écussons; les bisaïeuls paternels à droite, & maternels à gauche.

Au quatrieme rang, seize écussons; les bisaïeuls paternels à droite, & maternels à gauche, *&c.* toujours en doublant le nombre des écussons, à mesure que l'on monte de rang en rang. *Voyez la planche XXI de Blason, Dict. rais. des Scienc.* &c. où se trouve l'*arbre généalogique* de feu M. le Dauphin. (*G. D. L. T.*)

§ ARC, (*Art militaire. Armes.*) L'*arc* est une arme faite d'un morceau de bois, de corne, ou d'autre matiere qui fait ressort, lequel étant courbé avec violence par le moyen d'une corde attachée à ses deux bouts, fait partir une fleche avec grand effort, en se remettant dans son état naturel.

Les cornes d'un *arc* sont les extrémités où la corde est attachée pour le bander (*Voyez planche I, Art militaire*, ARMES & MACHINES, dans ce *Suppl.*). L'*arc* a été & est encore l'arme de presque toutes les nations même les plus sauvages, parce qu'étant la plus simple de toutes les armes qui portent loin, l'invention en a été très-facile. La grosseur & la longueur des *arcs* varie selon la force de ceux qui doivent le bander; mais leur figure est la même chez tous les peuples qui s'en servent. (*V*)

§ ARC-EN-CIEL, (*Phys.*) pour faire aisément concevoir les phénomenes de l'*arc-en-ciel*, Musschenbroeck a imaginé une machine, par le moyen de laquelle on les représente tous aisément, & d'une maniere tres-claire. *AAAA* (*pl. I. de Physique, fig. 1. dans ce Suppl.*) est une table à quatre pieds, ouverte à son milieu, afin qu'on puisse faire monter & descendre à travers cette table un corps conique. *B C* est la moitié d'un cône, dont le sommet est en *D*. Ce sommet est appuyé sur un axe transversal sur lequel tourne le cône *BC*, & sur lequel il s'éleve au-dessus de la table, ou sur lequel il s'abaisse au-dessous : à l'extrémité du même sommet est adapté un œil de la grandeur ordinaire de l'œil d'un homme, & qui sert à représenter l'œil du spectateur : outre cela une verge de fer, longue de trois pieds, est adaptée au cône & à l'axe, l'extrémité de cette verge se termine par un manche *M* : un globe doré *S* est enfilé sur cette verge, & ce globe représente le soleil; la base du cône *B* est entourée d'une bande large semi-circulaire, sur laquelle on peint les sept couleurs de l'iris : le côté du cône forme avec l'axe un angle de 40d. 17′ : la largeur de la bande peinte sur la base du cône, est de près de deux dégrés, conformément à la largeur ordinaire d'une iris principale. *E*, *E*, sont deux plans triangulaires mobiles, dont le centre du mouvement est placé au-dessus du sommet du cône; ces deux plans sont constamment appliqués à chaque côté du cône : ils servent à cacher l'échancrure faite à la table, & ils représentent en même tems l'horizon. On verra dans la *figure 2*, comment ils sont constamment appliqués aux deux côtés du cône. Cela posé, lorsque la tige de fer, ainsi que le soleil *S*, est parallele à l'horizon, la moitié du cône est au-dessus de la table, & l'œil du spectateur, qui est en *D*, voit la bande colorée semi-circulaire placée à la base du cône : mais lorsque la main saisit le manche de la tige de fer, & éleve le soleil *S*, le cône s'abaisse, ainsi que le limbe qui est adhérent à la base du cône, qui alors devient moindre qu'un demi-cercle. Si on éleve encore le soleil *S*, on abaisse toujours, dans la même proportion le cône, & conséquemment l'*arc* qui représente l'iris diminue aussi; ce qui a lieu jusqu'à ce que le soleil *S* soit élevé à 42d. 1′; car alors tout l'*arc-en-ciel* se trouve au-dessus de l'horizon, & les plans *E E* couvrent entiérement le cône. Ce limbe coloré appliqué à la base du cône, représente la pluie qui tombe au devant & au loin du spectateur, dans le tems qu'on observe dans le ciel un ample *arc-en-ciel* : mais comme il arrive quelquefois que l'*arc-en-ciel* paroît plus petit, lorsque la pluie qui tombe n'est pas éloignée du spectateur, il y a sur cette machine un autre *arc* plan *L*, sur lequel on a peint les sept couleurs de l'iris, qui est placé à une plus proche distance du sommet du cône, & dont

la largeur est proportionnée, de façon que cet *arc* forme un demi-cercle sur l'horizon, lorsque le soleil est à l'horizon, & qu'il est tout-à-fait caché par les plans *E*, *E*, lorsque le soleil est élevé à 42^d. 2' au-dessus de l'horizon : on représente donc aisément, à l'aide de cette machine, comment il arrive que l'*arc-en-ciel* paroisse quelquefois très-ample, & quelquefois très-petit.

Il y a outre cela sur cette machine un autre limbe *N*, placé au-dessus du premier limbe *L*; ce limbe *N* représente la seconde iris, & les couleurs de cette derniere y sont peintes dans un ordre renversé. On a donné à ce dernier limbe une largeur suffisante pour que cette iris paroisse à l'œil du spectateur, placé en *D*, de 3^d. 8' de largeur. Ce limbe représente un demi-cercle au-dessus de la table lorsque le soleil *S* est placé dans le plan de cette table, ou se trouve à l'horizon. Mais lorsque le soleil *S* est élevé à 54^d. 7' au-dessus de l'horizon, ce limbe descend au-dessous de l'horizon, & se dérobe à l'œil du spectateur. Les bords intérieurs des plans *E*, *E*, ceux qui sont contigus & qui touchent les côtés du cône, sont aussi peints des mêmes couleurs que l'iris; ils ont les mêmes dimensions que l'iris elle-même dans l'endroit où ils touchent le limbe de la base *B* : mais leur largeur va toujours en diminuant, & ils se terminent en un point auprès du sommet du cône. Ces bords colorés représentent les jambes de l'iris, celles qu'on remarque à la campagne, dans une iris naturelle, lorsqu'une nuée qui lance la pluie passe sur la tête du spectateur, & fait tomber des gouttes de pluie qui s'attachent à l'herbe. La figure 2 représente la même machine, mais vue par derriere: on y voit même le limbe coloré qui est adhérent à la base du cône. Les plans triangulaires *E*, *E* sont tirés par les cordes *HH*, qui passent sur la circonférence de deux poulies horizontales *K*, *K*, pour venir embrasser les gorges de deux autres poulies verticales *R*, *R* : on attache aux extrémités de ces cordes deux poids, *P*, *P*, par le moyen desquels les deux plans sont constamment tirés & appliqués contre les côtés du cône ; & par ce moyen l'échancrure faite à la table est continuellement cachée, & les plans *E*, *E* représentent l'horizon. On peut consulter sur cela, & sur ce qui y a rapport, *les Transactions Philosophiques d'Angleterre*, n. 240, 267, 375. Les notes de Clark, sur la physique de Rohault, *part. III. ch. 17*. Les ouvrages de Jacques Bernouilli, *vol. I. pag. 401*. L'optique de Newton, & ses leçons d'optique. *Smith compleat system. of Optiks*, Book. 2. *c. 10*. Martin dans sa philosoph. Britann. *volume II*. Le célebre Nocetus a décrit l'iris dans ses vers, d'une maniere fort élégante. (+)

* § ARC DE TRIOMPHE, (*Architecture.*) les premiers monumens de ce genre n'eurent rien de magnifique. Celui de Romulus fut assez grossiérement construit de simple brique, & celui de Camille de pierres presque brutes. Dans la suite le marbre y fut employé, & l'architecture secondée de la sculpture, les embellit de bas-reliefs & d'inscriptions. Sur une des façades de celui de Titus, on voit le char de triomphe du prince, avec une victoire derriere qui semble vouloir le couronner ; au-devant sont des officiers qui portent la hache & les faisceaux. Sur l'autre face on voit le reste de la pompe du triomphe, avec les dépouilles qui le décorerent, comme les deux tables du décalogue, la table d'or, les vases du temple de Salomon, & le chandelier d'or à sept branches, qui avoient été enlevés du temple de Jerusalem, car cet *arc de triomphe* fut élevé à Titus, en mémoire de ce qu'il avoit ruiné la ville de Jesuralem; & c'est à cette époque qu'il faut rapporter l'origine de l'ordre composite, qui décore les façades de ce monument.

Pendant un tems ces *arcs* eurent la forme d'un demi-cercle, comme le *Fornix fabianus* dont il est parlé dans Cicéron. On leur donna ensuite une forme quarrée, au milieu de laquelle s'élevoit un grand portail voûté, accompagné ordinairement de chaque côté d'une porte de moindre hauteur.

Outre les *arcs de triomphe* de l'ancienne Rome, décrits dans le *Diction. des Sciences*, *&c.* on peut citer ici les deux *arcs* de Romulus, qui étoient tous deux de brique, & conformes à la rusticité d'une société naissante.

L'*arc* de Camille bâti de grosses pierres de taille, sans ornemens.

L'*arc* de Scipion l'Afriquain, élevé au bas du mont Capitolin.

Celui qui fut élevé à la gloire de Fabius le censeur, vainqueur des Allobroges.

L'*arc* d'Auguste, aux deux extrêmités du chemin de Rome à Rimini, que cet empereur avoit fait rétablir.

Celui d'Octavius, dressé par Auguste.

Celui de Drusus, près de la porte Capene.

Celui de Tibere, qui étoit tout de marbre, près de l'amphithéâtre de Pompée.

L'*arc* de Germanicus au bas du capitole.

L'*arc* de Néron, que le sénat fit élever à cet empereur, au milieu de la colline où étoit le capitole.

L'*arc* de Claude, dont on a trouvé les débris en 1641, en fouillant les fondemens du palais des Colonnes.

L'*arc* de Domitien, entre la voie Appienne & la voie Domitienne.

L'*arc* de Marc-Aurele & de Faustine, bâti par l'empereur Commode, avec une colonne pour éterniser la mémoire des victoires de cet empereur.

L'*arc* de Lucius Verus, dans la place Trajane, en mémoire de la victoire remportée contre les Parthes, par Avidius Cassius, sous les ordres de cet empereur.

Celui qu'on éleva à Trajan, vainqueur des Daces, des Arméniens & des Parthes : un autre élevé au même près de la porte Capene.

L'*arc* de Gallien.

L'*arc* des bœufs, près du mont-Palatin, dressé par des marchands de bœufs du tems de Septime Sévere. On y avoit représenté des sacrifices de bœufs, avec tous les instrumens dont on se servoit pour immoler ces victimes.

ARC, (*Musique.*) On trouve quelquefois ce mot dans de vieux auteurs pour *archet*. (*F. D. C.*)

ARC *semi-diurne*, (*Astron.*) c'est l'*arc* parallele diurne d'un astre qui est compris entre le méridien & l'horizon, & qui regle le tems qui s'écoule depuis le lever jusqu'au passage par le méridien, & depuis ce passage jusqu'au coucher ; ainsi le calcul du lever ou du coucher d'un astre, se réduit à celui des *arcs semi-diurnes*, qui changent à raison de la hauteur du pole du lieu & de la déclinaison de l'astre. On en trouve une table fort détaillée dans la plupart des volumes de la *Connoissance des tems* que l'académie publie chaque année, pour l'usage des astronomes & des navigateurs. (*M. DE LA LANDE.*)

ARC *d'émersion*, (*Astron.*) est la quantité dont il faut que le soleil soit abaissé verticalement au-dessous de l'horizon pour qu'un autre astre soit visible à la vue simple ; on estime ordinairement l'*arc d'émersion* de dix-huit dégrés pour les plus petites étoiles, de quatorze dégrés pour les étoiles de troisieme grandeur, de onze à douze dégrés pour les étoiles de premiere grandeur, comme pour Mars & Saturne, de dix dégrés pour Mercure & Jupiter, & de cinq dégrés pour Vénus; mais ce dernier varie beaucoup, & il se réduit même à rien, puisque l'on voit quelquefois

quelquefois Vénus en plein jour, le soleil étant très-élevé sur l'horizon. *Voyez* CREPUSCULE, *Dict. rais. des Sciences*, &c. (*M. DE LA LANDE.*)

ARC *de position*, (*terme d'Astrologie.*) l'*arc* de l'équateur compris entre le méridien & le cercle horaire ou cercle de déclinaison qui passe par le pole & par l'astre dont on s'occupe; c'est la même chose que ce que nous appellons *angle horaire.* (*M. DE LA LANDE.*)

§ ARC EN BARROIS, (*Géographie.*) petite ville de France, dans le duché de Bourgogne, au bailliage de la Montagne, diocese de Langres, sur l'Aujon, & non l'Anjon comme le dit le *Dict. des Sciences, &c.* d'après celui de la Martiniere. Ce lieu a été déclaré ville, par arrêt du Parlement, en 1726. *Arc* est à 14 lieues nord de Dijon, & 6 nord-ouest de Langres. C'est la patrie de Pierre du Châtel. (*C.*)

ARC *ou* L'AR, (*Géogr.*) petite riviere de France en Provence. Elle a sa source du côté de Porciouls, traverse la plaine de Pourieres où Marius défit les Cimbres, passe aux environs d'Aix, & ensuite va se jetter dans l'étang de Berre, près de la ville de ce nom. Quelques-uns la prennent pour le *cœnum flumen* de Ptolémée. (*C. A.*)

ARC DU COLON, *ou la grande courbure du colon*, (*Anat.*) c'est le nom que l'on donne à une grande courbure que fait l'intestin *colon* en remontant sous la vésicule du fiel, sous l'estomac, & descendant ensuite sur la rate & le rein gauche, jusques sur le dos des iles, où se termine son *arc.* (+)

ARC (JEANNE D') *Hist. de France.* Cette célebre amazone à qui la France dut sa conservation, & Charles VII sa couronne, naquit l'an 1412 à Domremi, hameau de la paroisse de Greaux, proche de Vaucouleurs. Elle eut pour pere Jacques d'Arc, & pour mere Isabelle Romé, dont probablement le nom n'auroit jamais figuré dans l'histoire sans les exploits de leur fille. Obligée par la misere de sortir de la maison paternelle, *Jeanne* se mit servante d'hôtellerie; née dans un rang inférieur, elle avoit des graces naturelles, une physionomie très-heureuse: ces détails sont intéressans, ils donnent plus d'éclat à cette vertu qui lui mérita le surnom de *pucelle*, sous lequel on la désigne plus ordinairement que par celui de sa famille. Elle avoit à peine dix-sept ans lorsqu'elle conçut, ou plutôt lorsqu'on lui inspira le noble dessein de sauver la France du joug des Anglois; ces fiers insulaires en étoient presqu'entiérement les maîtres. Leur domination étoit affermie dans la capitale; Charles VII au désespoir faisoit des préparatifs pour se retirer en Dauphiné, seule province que les ennemis n'eussent pas entamée: il ne lui restoit de plus que quelques places éparses dans le royaume. Ce fut dans ces tristes conjonctures que *Jeanne* s'offrit à Baudricourt, gouverneur de Vaucouleurs en Champagne. Son imagination embrasée par le récit des hauts faits dont elle entendoit parler chaque jour, & pensant avoir une inspiration divine, elle crut qu'elle étoit destinée à chasser les Anglois, & conduire Charles à Reims. Charles ne portoit dans le pays où dominoit la faction Bourguignonne, que le titre de *dauphin*, encore bien qu'il fût vraiment roi, les cérémonies du sacre n'ajoutant rien à la dignité; elles ne servent qu'à rendre la personne des rois plus vénérable, en lui donnant un caractere sacré: la couronne ne dépend en France que de la loi qui la défere aussi-tôt au plus proche héritier du roi décédé. « Capitaine Messire, dit *Jeanne* » à Baudricourt, Dieu depuis un tems en ça m'a » plusieurs fois fait savoir & commandé que j'allasse devant le gentil dauphin qui doit être & est » vrai roi de France, & qu'il me baillât des gens » d'armes, & que je leverois le siege d'Orléans »: telle fut à-peu-près sa harangue. Rejettée par le gouverneur qui la traita comme une fille en délire, elle alla faire le même compliment à Longpont; ce vieux gentilhomme blâma Baudricourt de son indifférence, & eut assez de génie pour voir qu'elle pouvoit servir à inspirer un zele extraordinaire, seul remede qui pût alors opérer une révolution. *Jeanne* avoit bien des qualités qui pouvoient la faire passer pour une fille envoyée par le ciel: elle avoit un esprit juste, une conception vive, une taille bien prise & peu ordinaire aux personnes de son sexe, un courage à défier non un homme, mais une armée, maniant un cheval, le poussant avec autant d'adresse & d'intrépidité que le cavalier le mieux exercé; elle se servoit avec la même dextérité du sabre & de l'épée; elle s'étoit formée à tous ces exercices dans son hôtellerie dont elle alloit abreuver les chevaux, & où elle vivoit confondue avec les gens de guerre, dont la Champagne étoit pour lors remplie. Elle étoit parfaitement instruite de tout ce qui s'étoit fait de grand dans les deux armées, elle connoissoit le nom de tous les soldats & des officiers qui s'étoient distingués par quelqu'action d'éclat; enflammée du desir de partager leur gloire, elle retourna chez Baudricourt. « Au » nom de dieu, lui dit-elle, que tardez-vous à m'en» voyer? aujourd'hui le gentil dauphin vient d'a» voir un assez grand dommage aux environs d'Or» léans ». Baudricourt, déterminé par Longpont, consentit enfin à l'envoyer au roi qu'il avoit eu l'attention de prévenir; il lui donna des armes, un cheval, & la fit conduire à Chinon où la cour étoit alors: elle parut devant le roi sous l'appareil d'un guerrier, & le reconnut, dit-on, au milieu d'une foule de seigneurs, quoiqu'il fût déguisé. Suivant une réflexion judicieuse du pere Daniel, cette circonstance, dont on eut grand soin d'informer l'armée, n'avoit rien d'étonnant, parce que la majesté d'un roi imprime toujours un certain respect que l'on ne sauroit perdre, lors même qu'il l'ordonne; mais n'étoit-il pas aussi possible que *Jeanne* fût informée du déguisement dont le roi devoit user ce jour-là, comme de l'habit qu'il avoit coutume de porter. Les affaires de Charles étoient tellement désespérées, que l'on croyoit qu'elles ne pouvoient se rétablir que par un miracle; il ne devoit donc pas être fâché que l'on crût que le ciel pût en opérer en sa faveur. *Jeanne* ayant obtenu l'audience du roi, lui fit part de sa mission, l'assurant qu'elle venoit de la part de Dieu pour le conduire à Reims & délivrer Orléans dont l'ennemi faisoit le siege. Charles consentit sans peine à la reconnoître pour une inspirée; il la fit aussi-tôt paroître en présence de sa cour, armée de toute pieces; la pesanteur de son armure ne l'empêcha pas de monter sur son cheval sans aide, ce que pouvoient à peine les cavaliers les plus robustes. Comme elle n'avoit point d'épée, elle voulut en avoir une qui depuis plus d'un siecle étoit dans le tombeau d'un chevalier, derriere l'autel de Ste. Catherine de Fierbois; le roi affectant une grande surprise, publia qu'elle avoit deviné un grand secret qui n'étoit connu que de lui seul; telle fut la seconde preuve miraculeuse de sa mission. Il en falloit une troisieme, on la trouva dans sa virginité; on ne croyoit pas que sans une faveur particuliere du ciel, une fille si savante dans le métier de la guerre, & qui avoit fait son apprentissage dans le lieu le plus funeste à la vertu, l'eût conservé jusqu'à l'âge de dix-sept ans. *Jeanne* fut indignée du soupçon, elle jura, on ne se contenta pas de son serment; on la met entre les mains des matrones; ces vénérables, présidées par la reine de Sicile, déclarerent

qu'elle étoit vierge, & lui expédierent des lettres de pucelle. La multitude étonnée d'un aussi grand prodige, ne douta plus que ce ne fût un ange. Charles l'envoya aussi-tôt vers Orléans avec un corps de troupes; mais quelque sublime idée qu'on eût de sa capacité, on la subordonna au maréchal de Rieux & au bâtard d'Orléans; dès qu'elle eut déployé sa banniere où Dieu étoit représenté sortant d'un nuage, & tenant un globe, elle écrivit au roi d'Angletere & à ses généraux, leur ordonnant de *par dieu* de sortir du royaume de France. « Et si ainsi ne le faites, » disoit-elle, attendez les nouvelles de la pucelle » qui vous ira voir briévement à vos bien grands » dommages.... roi d'Angleterre, si ainsi ne le » faites, en quelque lieu que j'atteindrai vos gens » en France, je les ferai aller, veuillent ou non » veuillent » : le reste de la lettre étoit à-peu-près dans ce style. Les Anglois au lieu d'en faire le sujet de leur plaisanterie, traiterent la chose très-sérieusement, & firent arrêter le messager. Dès qu'elle parut à la vue d'Orléans, le comte de Dunois qui défendoit la ville, en sortit & vint au-devant d'elle avec toutes ses troupes. On prétend que ce fut ce fameux comte qui ayant reconnu dans *Jeanne* de l'esprit & du courage, forma le projet de s'en bien servir : rien n'est plus probable que cette conjoncture, Dunois étoit bien capable de diriger les organes de cette heroïne. Quoi qu'il en soit, *Jeanne* justifia par des victoires les menaces qu'elle avoit faites. Cette amazone animant le courage du soldat par ses paroles, & plus encore par ses exemples, leur enleve successivement Jargeau, Beaujenci & toutes les places qu'ils tenoient dans l'Orléanois. La journée de Patai en Beausse, où quatre mille des ennemis furent couchés sur le champ de bataille, & où le brave & généreux Talbot fut fait prisonnier, mit le comble à sa gloire. Les François voloient à sa suite, & la regardoient comme une fille divine; ils s'enfonçoient dans les plus affreux périls. Les Anglois la fuyoient comme un foudre, ou plutôt comme une femme envoyée par le diable & animée par les démons. *Jeanne* victorieuse court vers le roi, met à ses pieds ses lauriers, & lui dit que c'est dans Reims même qu'il faut en aller cueillir de nouveaux. La Champagne presque entiere étoit au pouvoir de l'ennemi; mais rien n'étoit impossible, il n'y avoit aucun obstacle capable d'arrêter la pucelle: son nom seul réduisoit à la fuite l'ennemi le plus aguerri, & changeoit en soldat intrépide le François le plus pusillanime. Charles ne manqua pas de profiter de cette heureuse effervescence, il lui donne l'étendard royal & marche vers Reims à sa suite : Auxerres, Troyes, Châlons, se rendent sans souffrir de siege. Les officiers qui commandoient dans la ville archiépiscopale, prévoyant bien qu'il faudroit se résoudre à la fuite, chercherent des prétextes pour excuser leur pusillanimité, & s'éloignerent. Charles ne voyant autour de lui ni ennemis, ni rivaux, entre triomphant dans la ville, toujours précédé de la pucelle. Les cérémonies de son sacre furent ordonnées pour le lendemain. Dès que le roi eut reçu le diadême des mains du prélat, *Jeanne* ne put retenir ses larmes; elle se jette à ses genoux, les embrasse, exprimant ainsi la joie dont son ame étoit pénétrée : « Enfin, » gentil roi, lui dit-elle, est exécuté le plaisir de » Dieu qui vouloit que vinssiez à Reims recevoir » votre digne sacre, en montrant que vous êtes » vrai roi ». Charles étoit trop reconnoissant pour laisser tant de bienfaits, tant de zele sans récompense: que la pucelle fût ange ou fille, il lui étoit également redevable de sa couronne. Il fit frapper une médaille dont un côté représentoit son effigie, l'autre une main tenant une épée; cette médaille avoit pour légende ces mots: *consilio confirmata Dei*. La reddition de Reims & des autres villes de la Champagne fraya un chemin au roi pour arriver dans la capitale. Quoique *Jeanne* eût exécuté les deux points de sa mission, elle consentit, à la priere des gens de guerre, de suivre l'armée au siege de Paris. Les villes de Crepy, de Senlis, de Saint-Denis & de Lagny, furent prises aussi-tôt qu'attaquées. Paris fit une vigoureuse défense, le courage de la pucelle ne put rien décider pour cette fois; & l'envie qu'avoit excité son courage & ses succès, s'en prévalut. Les sarcasmes qu'elle avoit chaque jour à essuyer, ne lui permettant pas de rester davantage, elle supplia le roi de consentir à sa retraite; mais ce prince connoissant trop bien le prix de ses services, la fit solliciter par le comte de Dunois qui l'invita à le suivre au secours de Compiegne, elle se laissa vaincre, & ce fut son malheur: heureuse à combattre contre les ennemis de l'état, elle devoit succomber sous les traits des jaloux. Elle se fraya un chemin dans la ville assiégée, où sa présence donna une ardeur nouvelle aux habitans; son courage bouillant ne lui permettant pas de combattre à l'abri d'un rempart, elle fait une sortie à la tête de six cens hommes, deux fois elle chargea les ennemis & les lança jusque dans leurs forts les plus reculés. Obligée de rentrer dans la ville par des troupes fraîches qui arrivoient au secours des Anglois, elle fit une retraite : mais lorsqu'elle se présenta aux portes, elles les trouva fermées. Se voyant trahie, son courage se changea en fureur, elle faisoit un carnage horrible des Anglois; mais enfin son cheval ayant été tué sous elle, elle fut forcée de se rendre à Lionnet, bâtard de Vendôme, qui la remit à Jean de Luxembourg. Ce duc, au mépris de son rang, de sa naissance & du respect qu'un guerrier doit à la valeur, la vendit dix mille livres aux Anglois : c'étoit un commerce aussi flétrissant pour ce seigneur, que glorieux pour la pucelle. Elle fut d'abord enfermée dans le château de Beaumanoir, d'où elle fut transférée à Rouen; ce fut-là que le duc de Betfort se couvrit d'une tache ineffaçable; ne pouvant soutenir la présence d'une femme qui l'avoit si souvent réduit à la fuite, il la fit accuser de magie, & par un arrêt dont la honte doit retomber sur son auteur, il la fit condamner à être brûlée vive. Comme il étoit difficile de donner une base à cette procédure inique, on essaya d'abord de flétrir sa vertu & de la faire passer pour une fille de débauche. Forcé d'abandonner ce moyen, la duchesse l'ayant reconnue pour vierge dans une seconde assemblée de matrones, on chercha une nouvelle espece de crime; alors on l'accusa d'être sorciere, hérésiarque, devineresse, fausse prophetesse, d'avoir fait pacte avec les esprits malins, d'avoir oublié la décence de son sexe: tel fut le sommaire du procès. La pucelle montra dans toutes ses réponses autant de bon sens que de fermeté; & lorsque l'évêque de Beauvais, son principal juge, lui parla de l'état des affaires de Charles VII, elle lui dit qu'elle ne devoit point d'obéissance à son évêque, au point de trahir les intérêts de son roi. La conviction de son innocence ne suffisant pas pour désarmer ses bourreaux, elle voulut se dérober à leur fureur, & se laissa tomber du sommet de la tour où elle étoit captive; mais le bruit de sa chûte l'ayant trahie, la sentinelle qui la gardoit, la saisit avant qu'elle eût repris ses sens : son évasion lui fut reprochée comme un nouveau crime, on l'accusa de suicide. Les évêques de Beauvais, de Coutance & de Lisieux, le chapitre de Notre-Dame, seize licenciés théologiens, & onze avocats de Rouen, signerent l'arrêt de mort de cette heroïne : la décision de ces docteurs

fait connoître de quelles erreurs l'homme est capable, lorsque séduit par la corruption de son cœur, il ferme les yeux à ce que lui dictent la religion & la raison. *Jeanne* jugée coupable d'enchantement, de sortilége, fut livrée au bras séculier le 16 mai 1731; & comme si le supplice du feu eût été trop doux, on la fit monter sur un échafaud dans une cage de fer; ce fut dans cette posture humiliante & pénible qu'on l'exposa aux outrages d'une multitude insultante. *Jeanne* montra une constance supérieure à la tyrannie de ses juges; incapable de crainte, elle entre dans le fatal bûcher, & regarde avec douceur la main qui se dispose à y mettre le feu. Elle remercia le ciel de son supplice, comme elle le remercioit auparavant de ses victoires; Dieu soit béni, dit-elle, en voyant la flamme s'approcher: telles furent ses dernieres paroles. Ainsi mourut *Jeanne*: elle périt contre toutes les loix, même contre celles de la guerre qui rend sacrée la personne d'un ennemi désarmé. On blâme l'insensibilité de Charles VII, il eût pu, dit-on, arracher au supplice cette heroïne, en menaçant les Anglois d'user de représailles. Si ces menaces eussent suffi, est-il à croire que ce prince eût refusé de les employer? Il connoissoit l'acharnement des Anglois, capables de sacrifier mille victimes au plaisir féroce de la faire périr, & ses mœurs étoient trop douces pour lui permettre de suivre ces exemples barbares. Charles l'avoit récompensée d'une maniere à le justifier de tout soupçon d'ingratitude; outre la médaille qu'il avoit fait frapper à l'honneur de cette heroïne, il l'avoit annoblie elle & toute sa famille, c'est-à-dire, son pere, sa mere, ses trois freres & toute leur postérité, tant en ligne masculine que féminine; on leur donna à tous des armoiries qui ne pouvoient être plus nobles & plus significatives; c'étoit un écu d'azur à deux fleurs de lys d'or, une épée d'argent à la garde dorée, la pointe en haut ferue en une couronne d'or qu'elle soutient. Son nom d'*Arc* fut changé en celui de *Lys*. Le hameau où elle avoit pris naissance fut exempté de toutes tailles, aides & autres subsides à perpétuité. Il reste encore des rejettons de cette illustre famille en Anjou & en Bretagne: le dernier mâle est mort en 1660. Les prérogatives accordées aux femmes leur furent ôtées en 1614, au regret de tous les bons citoyens: on pourroit les leur rendre. Les monumens de la reconnoissance à Orléans & du repentir à Rouen, le sollicitent plus puissamment que les discours étudiés des panégyristes: puisque c'étoit une femme qui avoit acquis les privileges de cette famille, il étoit peut-être plus juste d'en priver les mâles. Au reste, on ne rapportera pas ici les fables inventées par la superstition & par la haine. Des auteurs pieusement imbécilles, ont remarqué qu'étant chez ses parens, elle avoit coutume de se retirer sous un chêne, & en ont conclu qu'elle avoit eu de longs entretiens avec saint Michel: on ne dira rien non plus de cette colombe blanche que l'on vit à sa mort, ni de son cœur qui se conserva entier au milieu des flammes. *Jeanne* fut sans doute une fille rare, mais elle ne dut peut-être ses succès qu'à la crédulité des deux partis; sa chasteté, son courage, sa fermeté tranquille à la vue des tourmens, tout en sa conduite est admirable, mais n'a rien de surnaturel: elle fut blessée autant de fois qu'elle combattit. Quant à cette épée, dont on feignit que le secret lui avoit été révélé, la lame en fut brisée avant même qu'elle eût vu les Anglois. Des écrivains ont élevé des doutes sur son supplice; ils ont prétendu que l'on choisit une personne du même sexe, digne d'une mort aussi cruelle, qui lui fut substituée. Ces historiens se fondent sur plusieurs circonstances séduisantes; ils remarquent que l'évêque de Beauvais, à qui l'on avoit confié le soin de sa destinée, laissa passer cinq semaines entre la derniere sentence & l'exécution; chose extraordinaire, & qui, dit-on, fut ménagée afin de pouvoir convaincre celle que l'on vouloit lui substituer. Ce sentiment est fortifié par les termes d'une lettre de don, accordée à Pierre, l'un des freres de *Jeanne* par le duc d'Orléans, l'an 1443, treize ans après son prétendu supplice « ouie la supplication, c'est ainsi que s'exprime cette lettre, dudit messire Pierre, contenant que pour acquitter la loyauté envers le roi notre sire, & M. le duc d'Orléans, il se partit de son pays pour venir à leur service en la compagnie de *Jeanne* la pucelle sa sœur, avec laquelle, & jusques à son absentement, & depuis jusqu'à présent, il a exposé son corps & ses biens audit service ». A ce témoignage positif, ils ajoutent le silence du roi qui n'eût pas manqué de venger la mort ignominieuse de cette heroïne sur les Bourguignons & les Anglois qui furent en sa puissance. Les partisans de cette opinion croient que *Jeanne* en fut quitte pour quelques années de captivité, & qu'après la mort du duc de Betfort, général des Anglois, arrivée à Rouen en 1435, elle trouva moyen de s'enfuir, & de retourner dans sa province, où elle termina ses aventures par son mariage avec un riche seigneur nommé Robert des Armoises. On trouve dans un manuscrit, contenant une relation des choses arrivées dans la ville de Metz en 1436, que le pere Vignier, prêtre de l'oratoire, a vu le contrat de mariage de *Jeanne d'Arc* avec R. des Armoises. On ne sauroit se dissimuler la force de ces autorités; c'est un frere qui atteste avoir toujours été en la compagnie de cette illustre fille, avant & après sa captivité; c'est un prêtre qui dit avoir vu l'acte de célébration de mariage. On répond à ces difficultés en disant que l'épouse du sieur des Armoises étoit une fourbe qui se paroit d'un grand nom, & qui avoit eu assez d'adresse pour faire croire à Pierre & à Jean d'Arc qu'elle étoit vraiment leur sœur; mais il vaudroit mieux nier le fait: car enfin il n'y auroit plus rien de certain dans le monde, s'il étoit possible qu'une fille en imposât à un homme, au point de lui faire croire qu'elle est sa sœur, avec laquelle il a toujours vécu. Voici les paroles du manuscrit de Metz: « la pucelle *Jeanne* de France s'en alloit à Erlon en » la duché de Luxembourg, & y fut grande presse » jusqu'à tant que le fils le comte de Vunembourg la » menoit à Cologne, de côté son pere le comte de » Vunembourg, & la menoit le comte très-fort & » quant elle en vault venir, il y fit une très-belle » curasse pour le y armer & puis s'en vint à ladite » Erlon, & là fut fait le mariage de M. de Hermoise, » chevalier, & de sa *Gehanne* la pucelle, & puis après » s'en vint ledit sieur Hermoise, avec sa femme » la pucelle, demeurer en Metz, & se tinrent-là » jusqu'à tant qu'il leur plaisit aller ». Plusieurs historiens, & entr'autres du Haillan, rapportent les actes de son procès. On ne conteste pas que son procès n'ait été fait; on se fonde encore sur les termes de la réhabilitation faite en 1456, où l'on voit ces paroles: *Jean & Pierre, freres de défunte Jeanne d'Arc*; mais elle pouvoit être vivante en 1436, & être défunte en 1456. Au reste, le lecteur peut se décider pour l'opinion qu'il jugera la plus probable. On admire dans l'histoire de *Jeanne*, non son supplice, mais sa sagesse, son courage & la politique de Dunois, & plus encore le fil où tient la destinée des empires. Il est probable que sans cet heureux événement, Charles n'eût jamais monté sur le trône de ses peres. *Voyez tous les historiens de France*. (*T—N.*)

* § ARCADE, (*Architecture.*) Il manque quelque chose à cet article du *Dict. raif. des Sciences*, &c.

& quoiqu'on y renvoie aux *articles* ART & VOUTE, on ne trouve point que ceux-ci suppléent d'une maniere satisfaisante à l'autre. Les planches d'architecture ne fournissent encore aucun éclaircissement sur cette matiere : ce qui nous oblige d'y revenir ici. Nous observerons donc d'abord que la regle établie par Vignole, & assez généralement suivie pour la hauteur & la largeur des *arcades* des portiques, leur donne deux fois plus de hauteur que de largeur pour les ordres toscan, dorique & ionique, & un module de plus de hauteur que le double de leur largeur pour les ordres corinthien & composite. Mais les colonnes qui accompagnent ces *arcades*, apportent quelque changement à leur largeur, parce qu'elle doit être plus grande quand ces colonnes ont des piedestaux, que quand elles n'en ont point. Voici les proportions qu'on doit observer dans ces deux cas.

Lorsque les colonnes toscanes n'ont point de piedestaux, les *arcades* reçoivent six modules & demi de largeur, & leurs jambages trois modules. Lorsque ces colonnes ont des piedestaux, la largeur des *arcades* augmente d'un quart de module, & celle de ses jambages d'un module entier; ainsi les *arcades* ont alors trois modules trois quarts de largeur, & leurs jambages quatre modules.

Dans l'ordre dorique sans piedestaux, on donne sept modules de largeur aux *arcades*, & trois à leurs jambages. Mais si cet ordre a des piedestaux, les *arcades* prennent dix modules de largeur, & leurs jambages cinq modules.

Si l'ordre ionique est sans piedestaux, les *arcades* auront huit modules & demi de largeur, & les jambages trois modules. Si l'on donne des piedestaux à cet ordre, il faudra donner aux *arcades* une largeur d'onze modules, sans augmenter celle des jambages qui n'aura que trois modules de largeur.

Les colonnes corinthiennes & composites sans piedestaux exigent neuf modules de largeur pour les *arcades*, & douze modules si elles ont des piedestaux; mais dans l'un & l'autre cas, la largeur des jambages ne doit être que de trois modules.

Telle est la proportion donnée par Vignole d'après l'antique. Scamozzy qui l'a vérifiée, l'a adoptée, & leur autorité d'accord avec le bon goût a entraîné le reste des architectes qui s'y conforment sans difficulé; ceux qui ont osé s'en écarter en ont été justement blâmés.

Lorsque l'on engage les colonnes dans les jambages des *arcades*, Vignole veut que la partie engagée soit les trois quarts de la colonne, de maniere qu'il n'en sorte qu'un quart. Scamozzy prétend au contraire que la colonne sorte des trois quarts de son diametre, & que la partie engagée ne sort que d'un demi module.

On fait des *arcades* sans colonnes ni pilastres, ce qui n'empêche pas qu'on ne soit obligé de donner à leurs jambages les mêmes proportions que si ces *arcades* étoient accompagnées de colonnes; observant sur-tout de ne jamais faire ces jambages plus larges que la moitié de l'*arcade*, ni plus étroits que le tiers, & de faire toujours les baies plus grandes aux ordres massifs qu'aux ordres délicats.

Les pieds droits d'une *arcade* sont terminés par un imposte A, (*figure 2 de la planche IV d'Architecture dans ce Supplément*), à l'endroit où la ligne courbe qui forme l'*arcade*, joint la ligne à plomb de l'alette. L'imposte est une petite corniche dont la saillie ne doit point excéder celle des pilastres ou des colonnes quand il y en a aux jambages, parce que ces impostes servent seulement de coussinets pour recevoir la retombée des *arcades* avec leur bandeau & archivolte B. Vignole a établi cette regle, & a donné des dessins d'impostes pour tous les ordres (*Voyez planche IV*), corrigeant en cela les anciens qui donnoient beaucoup trop de saillie à cette partie de leurs *arcades*. Selon Scamozzy, les impostes des grandes *arcades*, dont les colonnes sans piedestaux ne portent que sur des socles, ne doivent avoir de hauteur que la treizieme partie & demie de celle de leurs jambages. Le même architecte donne pour la largeur des bandeaux de l'arc ou archivolte la neuvieme partie de celle de l'*arcade* dans l'ordre toscan, la dixieme partie dans l'ordre corinthien, & une proportion mitoyenne entre ces deux-là pour les autres ordres. La clef C (*fig. 2 de la planche IV d'architecture dans ce Supplément*), qui est le sommet de l'*arcade*, a ordinairement un bossage qui excede le bandeau de l'arc. La largeur de ce bossage est au moins de deux tiers de module, & d'un module au plus. Quant à sa hauteur, pour être assortie aux ordres, elle doit être moindre dans les ordres massifs, & plus élevée dans les ordres légers & délicats. Ces bossages qu'on nomme aussi *clavaux*, peuvent recevoir divers ornemens, un masque, une console, un trophée, un écusson, un cartel, une tête d'animal, *&c.* Leur force, leur relief & leur richesse, doivent se proportionner au ton de l'architecture où ils sont employés. Le galbe des cartels qui renferment ces ornemens, doit sur-tout être assujetti au profil des bandeaux, afin que par ce moyen l'architecture & les ornemens paroissent être faits l'un pour l'autre. On sait que les bandeaux de l'arc ou archivolte sont les deux parties courbées entre les impostes & la clef.

La même *planche IV* offre des modeles de moulures & d'autres ornemens propres aux impostes & aux archivoltes des *arcades* suivant les différens ordres, d'après les dessins de Vignole. Nous représentons dans les deux planches suivantes un portique dorique, & un portique ionique, par lesquels on pourra juger de ceux des autres ordres. Le dernier a été dessiné par M. de Chambray, d'après des édifices antiques de Rome, & il en parle comme du plus beau & du plus magnifique morceau de ce genre que l'on puisse voir. Nous l'avons choisi avec d'autant plus de raison, qu'il offre un bel ensemble de toutes les parties d'une ordonnance.

* ARCADE, (*en Anatomie.*) *arcus*, *arcuatio*, se dit des parties qui ont la forme d'un arc.

ARCADE ALVÉOLAIRE : c'est le contour formé par toutes les alvéoles.

Arcade des muscles de l'abdomen: Sous le ligament inguinal passent l'extrémité du muscle iliaque & le tendon du psoas, fléchisseurs de la cuisse, & outre cela les vaisseaux cruraux, artere, veine & nerf, avec la graisse & les membranes qui les accompagnent. L'espace qui donne passage à toutes ces parties, est ce que l'on nomme communément l'*arcade des muscles du bas-ventre ;* & c'est par-là que s'échappe aussi quelquefois une portion d'intestin ou d'épiploon qui forme au haut de la cuisse une hernie, appellée *crurale*, & assez ordinaire aux femmes, plus rare aux hommes.

Arcade surciliere ou *orbitaire.* On appelle ainsi l'avance sensible qu'on découvre à l'os coronal, & qui couvre en partie & défend le globe de l'œil. Elle est interrompue dans sa partie qui approche du nez, par une impression en forme de poulie qui donne passage au tendon d'un muscle de l'œil. *Dictionnaire raisonné d'Anatomie & de Physiologie.*

ARCADIUS & HONORIUS, (*Hist. Empire d'Orient.*) furent associés à l'empire par le testament de Théodose leur pere. Leur jeunesse fit craindre qu'ils ne fussent encore trop foibles pour soutenir le poids des affaires, & leur pere trop prévoyant leur nomma à chacun un tuteur pour les instruire

dans l'art de gouverner. Le malheur des souverains est de donner leur confiance à leurs flatteurs. *Arcadius* fut mis sous la tutelle de Rufin, & Honorius sous celle de Stilicon. L'empire fut partagé pour éviter les haines qui naissent de la rivalité du pouvoir. Constantinople fut le siege où *Arcadius* établit sa domination qui s'étendit sur tous les peuples de l'orient: Rome sous Honorius redevint la capitale des nations de l'occident & du septentrion. Chacun content de son partage, sembloit promettre à la terre un calme durable, si les tuteurs ambitieux se fussent resserrés dans les bornes de leur devoir. Rufin que l'habitude de commander dégoûtoit de la vie privée où la majorité de son pupille alloit le condamner, crut devoit se rendre nécessaire en replongeant l'état dans la confusion. Les richesses qu'il avoit accumulées par ses exactions, lui servirent à préparer l'invasion d'Alaric, roi des Gots dans l'Italie, & il eut l'adresse de lui persuader qu'*Arcadius* intimidé par ses armes, abdiqueroit sans effusion de sang un empire que ce tuteur parjure ambitionnoit pour lui. La conjuration fut découverte, & les soldats indignés lui trancherent la tête qui fut envoyée à Constantinople, où elle fut exposée sur une des portes de cette capitale, pour prévenir la tentation de ceux qui auroient voulu lui ressembler.

Le gouvernement de l'Afrique qui étoit de la dépendance d'Honorius, étoit confié à Gildon qui voulut en envahir la souveraineté; mais ce gouverneur infidele ayant trempé ses mains dans le sang de ses neveux, attira sur lui les armes de leur pere Marellus qui le vainquit & le fit étrangler. Marellus fier de sa victoire, regarda l'Afrique comme son héritage; Honorius qui tailla son armée en pieces le traita en rebelle. Stilicon, beau-pere d'Honorius, eut l'ambition de placer son fils sur le trône, & pour y réussir, il suscita des ennemis à son gendre jusqu'aux extrémités du nord. Les Sueves, les Vandales & les Allemands firent une irruption dans l'Italie avec une armée de deux cens mille hommes, sous la conduite de Radaguse. Ce chef de brigands, plus propre à piller qu'à combattre, fut vaincu & précipité dans une prison où il fut étranglé. Son armée se réunit & élut pour chef Alaric qui l'an 411 se rendit maître de Rome. Le perfide Stilicon ne jouit pas du fruit de son crime, sa trahison fut découverte, & il fut condamné à la mort avec son fils. Honorius fut dans la suite plus réservé à donner sa confiance. Son regne qui avoit été si orageux devint plus tranquille; il mourut à Rome, & laissa ses états à son fils Théodose. (*T—N.*)

ARCAN, (*Géogr.*) ville d'Asie en Tartarie, sur les frontieres du Mawaralnahra. Elle est sur la riviere de Cassima. On la nomme aussi *Adercand.* (*C. A.*)

ARCANE, (*Phil. hermét.*) Paracelse dit qu'on entend par ce terme, une substance incorporelle, immortelle, fort au-dessus des connoissances des hommes & de leur intelligence; mais il n'entend cette incorporéité que relativement, & par comparaison avec nos corps; & il ajoute que les *arcanes* sont d'une excellence fort au-dessus de la matiere dont nos corps sont composés; qu'il different comme le blanc du noir; & que la propriété essentielle de ces *arcanes* est de changer, altérer, restaurer & conserver nos corps. L'*arcane* est proprement la substance qui renferme toute la vertu des corps, dont elle est tirée. Le même Paracelse distingue deux sortes d'*arcanes*, l'un qu'il appelle *perpétuel*, le second *pour la perpétuité.* Il subdivise ensuite ces deux en quatre, qui sont, la premiere matiere, le mercure de vie, la pierre des philosophes, & la teinture.

Les propriétés du premier *arcane* ou de la premiere matiere, sont de rajeunir l'homme qui en fait usage, & de lui donner une nouvelle vie, comme celle qui arrive aux végétaux qui se dépouillent de leurs feuilles tous les ans, & se renouvellent l'année d'après.

La pierre des philosophes agit sur nos corps comme le feu sur la peau de la salamandre; elle en nettoie les taches, les purifie & les renouvelle, en consumant toutes leurs impuretés, en y introduisant de nouvelles forces, & un baume plein de vigueur, qui fortifie la nature humaine.

Le mercure de vie fait à-peu-près le même effet; en renouvellant la nature, il fait tomber les cheveux, les ongles, la peau, & en fait revenir d'autres à la place.

Le célebre M. Hales, dans ses dernieres années, avoit aussi donné dans une pareille folie; il crut avoir trouvé un pareille *arcane* dans une espece d'esprit de melisse.

La teinture montre ses effets à la maniere de *Rebis* qui transmue l'argent & les autres métaux en or. Elle agit de même sur le corps humain; elle le teint, le purge de tout ce qui peut le corrompre, & lui donne une pureté & une excellence au-dessus de tout ce qu'on peut imaginer. Elle fortifie les organes, & augmente tellement le principe de vie, qu'elle en prolonge la durée fort au-delà des bornes ordinaires.

Arcane, se prend aussi pour toutes sortes de teintures, tant métalliques que végétales ou animales. Paracelse l'a employé plusieurs fois dans ce sens-là.

Arcane, par les mêms philosophes, doit s'entendre de l'eau mercurielle épaissie, ou mercure animé par la réunion du soufre philosophique. (+)

* § ARCE, (*Géogr.*) ville de Phénicie, n'est pas la même que Césarée de Philippe, comme on le dit dans le *Diction. raif. des Sciences*, &c. d'après Moreri. *Letttres sur l'Encyclopédie.*

ARCEGOVINA, (*Géogr.*) province de la Dalmatie, entre le pays des Dulcignotes au sud-est, la république de Raguse au nord-ouest, une partie de la Bosnie au nord-est, & la mer Adriatique au sud-ouest. Ses villes principales sont Risano, Castel-Novo, Cataro & Budoa, toutes places fortes; la riviere de Moracica la traverse du nord-ouest au sud-ouest. Le pays est rempli de montagnes, & cependant très-fertile. Cette province eut autrefois ses ducs souverains, que l'on appelloit *ducs de Saba*; les Vénitiens en possedent la plus grande partie, le reste appartient aux Turcs. (*C. A.*)

ARCHAÏSME, (*Littérature.*) est une imitation de la maniere de parler des anciens, soit que l'on en revivifie quelques termes qui ne sont plus usités, soit que l'on fasse usage de quelques tours qui leur étoient familiers, & qu'on a depuis abandonnés. Ce mot vient du grec ἀρχαιος, *ancien*, auquel en ajoutant la terminaison ισμος, qui est le symbole de l'imitation, on a ἀρχαισμος, qui veut dire *antiquorum imitatio*, imitation des anciens.

Les pieces de J. B. Rousseau, en style marotique, sont pleines d'*archaïsmes*. Naudé, parisien, a écrit plusieurs ouvrages dans le style de Montagne, quoiqu'il soit venu long-tems après ce philosophe; on ignore ce qui l'engagea à préférer ce vieux langage, qu'on ne permet guere que dans la poësie familiere: c'est même un mauvais genre qu'on ne doit point employer, quand on veut se faire lire de tout le monde. Si l'on présentoit à un françois, qui prétend posséder sa langue, la Lettre du comte Hamilton à J. B. Rousseau, il lui faudroit un dictionnaire archaïque pour bien entendre toutes les expressions que le poëte emploie. Voici le commencement, ou, si l'on veut, l'adresse de cette épître:

A gentil Clerc qui se clame Rouffel ;
Ores chantant ès marches de Solure,
Où, de Cantons Parpaillots n'ayant cure,
Prêtres de Dieu baisent encore Missel,
De l'Evangile en parfinant lecture ;
Illec qui va dans moult noble écriture
(Digne trop plus de loz sempiternel,)
Mettant planté & cet antiquæ sel
Qu'en Virelais mettoit parfois Voiture,
A cil Rouffel *ma rime, ainçoit obscure*
Mande salut dans ce chétif charlet. (+)

* § ARCHE *d'alliance.* On lit dans cet article que l'*arche fut prise par les Philistins, au pouvoir desquels elle demeura vingt ans, selon quelques-uns, & selon d'autres, quarante.* Le texte sacré est pourtant clair & précis. On lit au *chap. 6*, du *prem. livre des rois, v. 1.* « L'*arche* du Seigneur demeura dans le pays des Philistins pendant sept mois ». Les interpretes n'ont jamais formé aucun doute sur ce fait. Ils ne pourroient disputer que sur les mois de l'année où elle fut chez les Philistins. Ligfoot dit qu'elle y fut *toto vere & æstate. Les fléaux dont à leur tour les Philistins furent frappés, les obligerent de restituer l'*arche *aux Israélites, qui la déposerent à Cariathiarim dans la maison d'un lévite nommé Aminadab, chez lequel elle demeura encore vingt ans.* Elle y demeura soixante-dix ans, suivant Usserius & les plus habiles chronologistes. Elle fut amenée à Cariathiarim & placée sur la partie la plus élevée de la ville nommée Gabaa, dans la maison d'Abinadab, (& non pas *Aminadab*) vers la fin de l'an du monde 2888, d'où elle ne fut retirée par David, pour être transportée dans la maison d'Obededom, que l'an du monde 2959. *Voyez* les *Annales* d'Usserius sur cette année.

On a mal compris le *verset 2, chap. 7*, du *prem. livre des rois*, où il est dit : « L'*arche* du Seigneur demeura pendant un long tems à Cariathiarim, & il y avoit vingt ans qu'elle y étoit lorsque toute la maison d'Israël s'attacha constamment au Seigneur ». Cela ne signifie assurément pas que l'*arche* ne demeura que vingt ans à Cariathiarim ; mais qu'il y avoit déja vingt ans qu'elle y étoit quand les Israélites, par le conseil de Samuël, renverserent les idoles de Baal & d'Astarot, & renonçant à leurs déréglemens, rétablirent le culte du vrai Dieu.

L'*arche d'alliance* fut construite sur le mont Sinaï, l'an du monde 2514 : elle fut confiée aux soins des prêtres, & les descendans de Caath la portoient dans les marches de l'armée. L'*arche* voyagea avec Moyse & Josué. Elle fut placée à Galgal, après le passage du Jourdain, & elle y resta environ sept ans ; delà elle fut transférée à Silo où elle demeura trois cens vingt-huit ans. Les Israélites la tirerent de Silo l'an 2888, & la menerent dans leur camp, où elle fut prise par les Philistins, chez lesquels elle demeura sept mois. Elle fut ensuite conduite à Cariathiarim, où elle resta soixante-dix ans. David l'en tira l'an du monde 2959, & la conduisit dans la maison d'Obédédom, d'où après trois mois, David l'alla chercher & la transféra dans son palais sur le mont de Sion. Elle y resta quarante-deux ans, après lesquels Salomon la mit dans le temple qu'il venoit de bâtir, où elle fut environ quatre cens ans, jusqu'au siege de Jérusalem par Nabuchodonosor. Le prophete Jérémie la cacha alors dans une caverne du mont Nebo. On ne sçait si elle fut retrouvée du tems de Néhémie, ou si elle est encore aujourd'hui cachée & inconnue. *Voyez* la dissertation de Calmet sur ce sujet, à la tête de son *Commentaire sur les livres des Machabées. Lettres sur l'Encyclopédie.*

* § ARCHE DE NOÉ, (*Hist. & Antiquit. sacrées.*) On trouvera dans *les Planches d'antiquités sacrées de ce Supplément, Pl. I.* un plan de l'*arche*, qui nous paroît représenter le mieux cet ancien bâtiment. Nous l'avons tiré de la grande *Histoire Universelle, traduite de l'anglois, tom. I.*

Dans cet article du *Dict. des Sciences, &c.* au lieu de *Junius Tremellius*, lisez *Junius, Tremellius*, avec une virgule entre deux : car ce sont deux auteurs, *François Junius & Emmanuel Tremellius.*

ARCHÉE DE LA NATURE, (*Philosophie herm.*) Les physiciens & particulierement les philosophes Spagyriques appellent ainsi l'agent universel, & particulier à chaque individu ; ce qui met toute la nature en mouvement, dispose les germes & les semences de tous les êtres sublunaires à produire & à multiplier leurs especes. (+)

ARCHELAÜS, (*Hist des Juifs.*) fils d'Hérode le grand, lui succéda dans le royaume de Judée, non sous le titre de roi, mais sous celui d'ethnarque, que lui accorda Auguste, avec la moitié seulement des états dont son pere avoit joui, lui promettant qu'il lui accorderoit la royauté, s'il s'en rendoit digne. Mais il gouverna la Judée avec tant de violence & de cruauté, que les Juifs se révolterent contre lui, & porterent leurs plaintes à Auguste qui le fit venir à Rome pour répondre aux accusations formées contre son administration. Il ne put se justifier. Auguste le relégua à Vienne dans les Gaules, où *Archelaüs* finit ses jours.

ARCHELAÜS, (*Hist. d'Egypte.*) Après l'expulsion d'Aulete, sa fille Berenice fut élevée sur le trône d'Egypte qu'elle n'ambitionnoit pas, & ce fut pour adoucir le poids des affaires qu'elle épousa *Archelaüs*, grand-prêtre de Comane, dans le Pont. Ce n'étoit point un spectacle rare en Egypte, de voir le sceptre dans les mains d'un ministre de l'autel. Associé au gouvernement, il montra qu'il possédoit tous les talens qui constituent le grand capitaine & le politique le plus raffiné. Les tems étoient orageux, & il falloit des mains habiles pour diriger les rênes d'un empire agité par tant de tempêtes.

Gabinius, sous prétexte de rétablir Aulete, s'en approprioit les plus riches dépouilles. *Archelaüs* osa s'opposer à la fortune des Romains. Il leva une nombreuse armée. Mais les Egyptiens amollis par les délices, seconderent mal sa valeur & sa prudence. Tremblans & sans discipline, ils ne savoient ni combattre ni obéir. Toutes les fois que la nécessité leur prescrivoit de se retrancher, ils refusoient de remuer la terre pour s'en faire un rempart, alléguant qu'un peuple libre & guerrier ne devoit point s'avilir par un travail qui ne convenoit qu'à des esclaves. *Archelaüs*, général d'une multitude sans courage & sans discipline, eut assez de confiance pour en venir aux mains avec Antoine & Gabinius. Il déploya toutes les ressources d'un génie fait pour la guerre, mais étant mal secondé, il tomba percé de coups. Antoine qui honoroit le mérite jusque dans ses ennemis, lui fit rendre les honneurs funebres. (*T—N.*)

ARCHELAÜS, (*Hist. de Lacédém.*) roi de Sparte, régna pendant soixante ans ; l'histoire ne nous a transmis rien de mémorable touchant ce prince, qui ne nous est connu que par la conquête d'Egis, ville frontiere de Laconie, qui s'étoit liguée avec les Arcadiens, alors en guerre avec Sparte ; il régna conjointement avec Charillas, qui ne nous est connu que par son nom. (*T—N.*)

§ ARCHER, (*Art. milit. Milice Grecque.*) Les Grecs employoient les *archers*, les jaculateurs, en général tous les gens de trait, pour engager une affaire & pour attirer l'ennemi au combat. Quoiqu'ils ne l'attaquassent que de loin, ils ne laissoient pas de lui briser bien des armes, de lui blesser & tuer beaucoup de monde, & de mettre le désordre

dans ses rangs. Quelquefois leurs brusques attaques déconcertoient l'effort d'un aîle de cavalerie, & la forçoient de plier. Ils servoient encore à favoriser les retraites, à fouiller les endroits suspects, à éventer & dresser des embuscades. Dans une bataille, ils venoient toujours aux mains les premiers; ils ne cessoient point d'agir pendant la chaleur de l'action, & ils combattoient encore après qu'elle étoit décidée; en un mot ils rendoient en toute occasion des services signalés.

Les armes de jet des anciens produisoient un effet plus considérable que nous ne pensons. Le but des *archers* & des frondeurs étoit une butte de gazon à laquelle on tiroit & que l'on touchoit, au moins les frondeurs, de 600 pieds de distance, ce qui fait une longueur d'environ 120 pas. (*V*)

ARCHIDAME, (*Hist. de Lacédémone.*) monta sur le trône de Sparte au milieu des calamités publiques. Athenes avoit repris sa supériorité, l'état étoit déchiré de factions. Un tremblement de terre bouleversa toute la Laconie qui resta presque sans habitans. Les Ilotes, ennemis secrets des Lacédémoniens qui les traitoient en esclaves, profiterent de cette désolation pour se venger de leurs maîtres insolens. Les Messéniens qui avoient une origine commune avec ces peuples opprimés, leur envoyerent du secours pour les relever de leur dégradation. Cette guerre n'offrit que des scenes d'atrocités. Les Ilotes vouloient exterminer jusqu'au dernier des Lacédémoniens. Mais malgré la supériorité de leur nombre, ils furent contraints de se retirer à Itome en Messénie, d'où ils firent des courses sur le territoire de Lacédémone. Les Spartiates implorerent l'assistance des Athéniens, qui furent assez généreux pour oublier qu'ils avoient été offensés; mais ces nouveaux alliés devinrent bien-tôt suspects, & cet outrage fait à leur fidélité les rendit ennemis de ceux dont ils s'étoient offerts d'être les libérateurs. Il s'éleva une guerre sanglante qui partagea la Grece. Les Spartiates & les Athéniens embrasserent chacun un parti différent. Le début en fut heureux pour Athenes; mais la fortune, à force de les favoriser, multiplia ses ennemis. Toute la Grece se souleva contr'elle. *Archidame* fut choisi pour être le pacificateur de la Grece & l'arbitre des différends. Mais les esprits étoient trop aigris pour conspirer à ses vues pacifiques. Il fallut reprendre les armes & toutes les villes regarderent les Spartiates comme leurs libérateurs. *Archidame* laisse trente mille hommes pour la défense de la Laconie, & entre à la tête de soixante mille dans l'Attique. La Grece n'avoit jamais mis sur pied une armée aussi formidable. *Archidame*, avant de commencer les hostilités, députe un Spartiate aux Athéniens, mais il refuserent de l'entendre jusqu'à ce que leurs ennemis eussent mis bas les armes. L'Attique fut dévastée sans que les Athéniens, renfermés dans leurs villes, fissent aucun mouvement. Tranquilles dans leurs murailles, leurs armées les vengeoient dans le Péloponese, & ravageoient cette riche contrée. L'année suivante n'offrit encore que des scenes de désolation: nul parti ne remporta des avantages décisifs; mais la peste épuisa les Athéniens qui abaisserent leur fierté, & demanderent la paix. *Archidame* se souvenant de la réception faite à son député, répondit qu'il ne savoit point pardonner quand on le forçoit de punir; la guerre fut continuée avec fureur. Les Platéens, alliés des Athéniens, furent assiégés & obligés de se rendre après deux ans de résistance. *Archidame* les abandonna aux vengeances des Thébains, leurs implacables ennemis. Tous furent égorgés par ces vainqueurs barbares avec les Athéniens qui se trouverent dans leur ville. *Archidame* mourut l'an 426 avant Jesus-Christ. (*T—N.*)

ARCHIDAMIE, (*Hist. anc.*) femme Spartiate, fut l'honneur de son sexe, & mérita d'avoir une place parmi les défenseurs de la patrie. Pyrrhus, roi d'Epire, aspirant à la domination de la Grece, assiégeoit Sparte presque sans défense; il fut arrêté que pour se débarrasser des bouches inutiles, on enverroit les femmes en Candie. Cette résolution parut flétrissante à *Archidamie:* elle se transporta dans la salle du conseil, tenant en sa main une épée nue; & se chargeant de venger l'honneur des femmes, elle reproche à ceux qui avoient opiné contr'elles, l'injustice de les avoir crues assez lâches pour survivre à la ruine de la patrie. Cette fermeté courageuse fit révoquer la délibération. *Archidamie*, à la tête des femmes, se joignit aux vieillards débiles, & tous travaillerent à l'envi aux tranchées qu'on formoit vis-à-vis du camp ennemi. Lorsque l'ouvrage fut achevé, elles voulurent elles-mêmes armer les hommes en les exhortant de défendre avec intrépidité le rempart qu'elles venoient d'élever, ou de mourir en Spartiates. Les unes se précipitoient avec les soldats dans la mêlée; d'autres alloient leur chercher des fleches & des javelots: elles leur donnoient à boire & à manger, & remportoient sur leurs épaules les blessés pour les faire panser. Ce fut la valeur héroïque de ces femmes qui sauva Sparte d'un joug étranger. Pyrrhus, forcé de lever le siege, avoua qu'il avoit été vaincu par des femmes. (*T—N.*)

ARCHIPEL (*duché de l'*), *Géogr.* souveraineté qui a duré plusieurs siecles dans la maison des ducs de Naxe, alors propriétaires de la plupart des îles de la mer Egée. Le dernier duc qui la posséda fut Jacques Crispo. Le grand seigneur Selim II la lui enleva en 1556, pour la donner au Juif Michez, qui la garda peu de tems. Depuis la mort de ce dernier, elle fait partie de l'empire Ottoman. (*C. A.*)

ARCHIPEL, (*Géogr.*) on appelle *Archipel d'Amboine* la partie septentrionale des îles Moluques & de l'océan des Indes; *Archipel des Moluques*, la partie méridionale de ces îles; *Archipel des Papous*, cette partie de la mer des Indes qui s'étend à l'orient vers le pays des Papous & la nouvelle Guinée; *Archipel du Maure*, celle qui s'étend verd le nord & l'est de l'île de Gilolo; *Archipel des Celebes*, les îles de Pater & celles qui sont à l'entrée du détroit de Macassar; *Archipel des Maldives*, cette partie de l'océan des Indes à l'ouest du Malabar; *Archipel de Saint-Lazare*, cette partie de l'océan oriental qui s'étend vers les îles des Larrons, entre le Japon & les Philippines; *Archipel du Mexique*, ce qu'on appelle *golfe du Mexique* dans la mer du nord; *Archipel de la Nouvelle York*, cette partie de la mer du nord entre le continent de la Nouvelle Yorck & de l'île Longue; & *Archipel de Chiloé* ou *d'Ancud*, cette partie qui baigne la partie méridionale du royaume de Chili dans l'Amérique méridionale. (*C. A.*)

ARCHITECTE, (*Beaux-Arts.*) Celui qui prétend au titre d'*architecte*, dans toute la force du terme, doit réunir à beaucoup de talens naturels des connoissances très-étendues dans la plupart des arts & des sciences. Il ne sera pas inutile d'expliquer plus en détail les qualités de l'*architecte* que nous venons d'indiquer.

Nous exigeons d'abord dans un *architecte* une connoissance solide & étendue des mœurs & des usages des principaux peuples, mais sur-tout de la nation au milieu de laquelle il vit. Cette connoissance lui servira à ordonner chaque bâtiment suivant le rang & la maniere de vivre du propriétaire. Chaque classe d'homme a ses besoins, ses occupations, ses commodités particulieres, que l'*architecte* doit connoître & consulter, pour ne pas tomber dans des fautes grossieres. Un grand a non-seulement besoin d'un logement plus spacieux que le simple bourgeois;

il lui faut encore une toute autre distribution des appartemens. Une maison qui doit contenir un nombreux domestique, exige un arrangement différent de celui qu'on feroit pour un domestique seul. Le nombre des circonstances de cette nature qui diversifient les bâtimens suivant l'état des propriétaires, est très-grand; l'*architecte* les doit toutes peser, s'il veut éviter des défauts ridicules.

Cette connoissance lui servira ensuite à imaginer des dispositions, qui peuvent souvent influer très-efficacement sur le goût & sur la maniere de vivre dans les différentes classes de citoyens. Il n'est pas douteux que les hommes ne s'aviseroient point de divers expédiens avantageux, ni de plusieurs arrangemens utiles à leur genre de vie, s'ils n'y étoient conduits par des conjonctures purement accidentelles. Un *architecte* qui aura observé avec attention tout ce qu'il y a de plus raisonnable & de plus solide dans la maniere de vivre de divers peuples, saura faire entrer dans le plan de ses bâtimens des idées dont les propriétaires profiteront; ils seront entraînés à imiter de bons usages, qu'ils avoient négligés ou ignorés jusqu'alors.

Mais cette connoissance seroit inutile à l'*architecte*, s'il n'y joignoit pas un jugement solide pour discerner l'utile, le convenable & le décent. Dénué de cette qualité essentielle, il entraînera le bourgeois opulent à imiter d'une façon ridicule la maniere de bâtir qui ne convient qu'aux grands, ou bien il voudra resserrer l'homme de qualité dans les bornes du simple bourgeois. L'art de discerner sainement ce qui convient à chaque état dans la vie civile, est donc un talent nécessaire à l'*architecte*.

Nous exigeons troisiémement de lui qu'il soit doué d'un bon génie, c'est-à-dire, qu'il ait une grande facilité d'inventer & d'ordonner. Avec ce talent, il saura non-seulement placer à propos dans ses bâtimens tout ce qu'il y juge être nécessaire, mais il saura de plus varier ces arrangemens selon le goût particulier du propriétaire, & suivant la nature propre des lieux, des tems & de l'emplacement. Si pour chaque espece d'édifice il n'avoit qu'un modele ou deux dans sa tête, il courroit risque bien souvent de faire des incongruités.

C'est ce génie qui, dirigé par un jugement solide, le tirera d'embarras dans les cas où divers besoins se trouvent en opposition. Il saura discerner lequel de ces besoins est le plus indispensable; il saura vaincre les obstacles par des moyens inconnus jusqu'alors, & il surmontera les plus grandes difficultés, à l'aide de quelques heureuses inventions.

Un goût épuré en tout genre de beauté, est encore une qualité nécessaire à l'*architecte*. Par ce talent, il donnera d'abord à l'édifice entier ou l'élégance, ou la magnificence, ou la majesté convenables, & il augmentera ensuite l'effet de l'ensemble par le choix des beautés de détail.

Enfin l'*architecte* doit posséder diverses parties des Mathématiques, un précis de l'Histoire naturelle, la Méchanique, & la connoissance de tous les arts qui entrent dans la construction d'un bâtiment. Sans la facilité de calculer, il ne sauroit déterminer exactement les divisions, les proportions, la quantité des matériaux & la solidité des pieces. Sans connoissance de la Méchanique, il ne saura pas proportionner les forces aux besoins, & donnera des dimensions défectueuses. Sans habitude avec les beaux-arts, il omettra plusieurs ornemens qui devoient trouver leur place, ou il les dessinera dans un mauvais goût. Sans notion des arts méchaniques, il imaginera des choses dont l'exécution ou ne sera pas possible, ou ne répondra pas à son attente; car tout *architecte* qui se repose sur le goût, le jugement ou l'habileté des ouvriers, est ordinairement trompé; il faut qu'il leur prescrive chaque ouvrage dans la plus grande précision, ou qu'il veille lui-même à leur travail, & qu'il les redresse dans l'exécution. Enfin sans étude de la Physique, il pourra tomber dans des fautes très-graves, faire des logemens mal sains, construire un bâtiment peu solide & peu durable, prendre une mauvaise exposition à l'égard du vent & de la pluie, manquer à donner une prompte issue à la fumée & aux exhalaisons, & rendre les appartemens incommodes à l'égard du froid ou de la chaleur.

Les remarques précédentes indiquent les directions que l'*architecte* doit suivre dans ses études. Il doit débuter par celle de l'histoire & des sciences philosophiques, pour exercer les forces de l'esprit & pour acquérir la pénétration & la solidité qui lui sont indispensablement nécessaires. Il en est de *l'architecte* comme du poëte; pour réussir il faut s'être exercé dès l'enfance dans les arts & dans les sciences. Après avoir posé de solides fondemens dans ces études générales, l'*architecte* s'appliquera particuliérement aux mathématiques & au dessin; il faut qu'il s'exerce dans ce dernier art autant qu'un futur peintre pourroit le faire, afin de s'y former un goût délicat, non-seulement pour juger du beau en matiere de figures & de décorations, mais encore pour inventer au besoin dans ce genre.

Muni de ces connoissances préliminaires, notre éleve *architecte* donnera tous ses soins à étudier les principaux morceaux d'architecture dispersés dans les divers pays de l'Europe. Il étudiera d'abord avec attention les différens traités des plus célebres *architectes*; il en apprendra les regles qu'ils donnent, & les exécutera par des dessins. Il se formera ensuite la collection la plus étendue d'autant de plans de beaux édifices, de jardins, de places & de villes entieres qu'il en pourra rassembler. Il les contemplera d'un œil attentif, s'attachant premiérement à considérer l'ensemble, & à observer avec soin l'effet qu'il produit sur lui. Il examinera ensuite chaque partie séparément dans son rapport au tout, dans sa position, dans sa figure, dans ses ornemens, dans les proportions de ses parties subordonnées; & cet examen se fera le compas & l'échelle à la main.

Il est essentiel que dans ces recherches l'*architecte* remonte toujours aux premiers principes de l'art; qu'il demande, pour ainsi dire, à chaque piece du bâtiment, que fais-tu ici? comment remplis-tu ton but? que contribues-tu à l'aspect, à la solidité, à la commodité, à l'embellissement? satisfais-tu pleinement, & mieux que toute autre piece ne l'eût pû faire, à ta destination? & qu'ici le jeune *architecte* se garde bien de s'en laisser imposer par l'autorité ou la célébrité. Apperçoit-il quelque chose qui n'ait point sa raison suffisante, qui blesse même les regles de premiere nécessité, ou qui choque du moins le bon goût; que ni le respect de l'antiquité, ni l'autorité de Palladio, ni l'usage établi ne l'empêche point de la désapprouver, & qu'il ne se laisse pas induire à l'adopter. Les meilleurs *architectes* modernes ont commis des fautes grossieres; & l'on tolere assez généralement en architecture certaines choses qui sont évidemment contraires au bon goût.

Après que l'*architecte* aura puisé ce fond de connoissances dans les écrits & les dessins des grands maîtres, il lui sera très-utile de voyager en Italie & en France pour y examiner de près les principaux édifices, y découvrir la méthode d'appliquer les regles de l'art, & y observer bien des choses que les simples plans ne sauroient indiquer. Il ne suffira pas dans ces voyages de considérer seulement les bâtimens isolés; il faut encore faire attention à leur rapport avec les bâtimens voisins, & avec la place

où ils sont construits. Ce n'est pas assez qu'un *architecte* ait la capacité de tracer des édifices isolés ; c'est ce qu'il apprendra le plus aisément. Pour être parfait dans son art, il doit savoir bâtir des places entieres, des villes même, & leur donner au-dedans & au-dehors toutes les commodités & toute la beauté possibles. Il faut pour y réussir des vues qui tendent au grand, & qui supposent un génie élevé au-dessus du commun. Depuis l'économie privée du simple bourgeois, jusqu'à celle des grands, à la ville & à la campagne ; de-là jusqu'à la cour des princes, & de celle-ci enfin jusqu'à la police des villes & des pays entiers, ses vues doivent tout embrasser. Il n'est permis qu'à celui qui se sent des connoissances aussi étendues, d'aspirer à l'emploi d'*architecte* d'un grand prince.

C'est sans doute cette étendue de talens & de connoissance, & la dépense que leur acquisition exige, qui fait qu'un grand peintre, un grand poëte est une chose moins rare qu'un *architecte* parfait. Il faudroit qu'il y eût dans chaque état un établissement pour former de grands *architectes ;* que du séminaire des éleves on choisît les plus intelligens, & que ceux-ci fussent instruits & perfectionnés dans leur art aux dépens du public.

Il importe à l'état d'avoir un certain nombre d'habiles *architectes*, qui soient en même tems gens d'honneur & de probité. Il conviendroit qu'ils fussent largement pensionnés du public, & qu'on leur imposât l'obligation d'assister de leur conseil, moyennant une modique rétribution, tout particulier qui voudroit bâtir ; pour que celui-ci ne fût pas exposé, par l'ignorance ou la cupidité des ouvriers, à essuyer des pertes considérables. (*Cet article est tiré de la Théorie générale des Beaux-Arts* DE M. SULZER.)

§ ARCHITECTURE, (*Beaux-Arts.*) Nous ne parlerons dans cet article de l'*architecture* qu'autant qu'elle tient au goût. Si l'on fait abstraction de la méchanique de cet art que l'architecte doit posséder à fond, & de ce qu'il doit emprunter de la géométrie, il reste encore assez à l'*architecture* pour lui assigner un rang parmi les beaux-arts. Les mêmes talens qu'on a droit d'exiger de tout autre artiste, doivent se retrouver dans l'architecte. Ce génie qui donne aux ouvrages de l'art, leur importance, leur dignité, une force capable d'enchaîner l'attention, & de s'emparer des esprits & des cœurs ; ce bon goût qui répand sur ces ouvrages, la beauté, l'agrément, l'harmonie, en un mot certain attrait auquel l'imagination ne sauroit se soustraire. Le même esprit qui inspira Homere & Raphael, doit animer l'architecte qui aspire à la célébrité ; tout ce qu'il produira guidé par cet esprit, sera à juste titre un ouvrage des beaux-arts. Le besoin qui fait construire un bâtiment, en détermine aussi les parties principales ; les regles de la méchanique & de la géométrie, lui donnent la solidité nécessaire : mais de composer avec des pieces que le besoin a inventées, un tout qui, dans chaque partie, puisse satisfaire à ce que l'imagination exige ; un tout qui puisse soutenir l'examen réfléchi de la raison, & entretenir l'esprit dans une utile activité ; un tout dont l'aspect puisse exciter divers genres de sentimens agréables, qui imprime dans les cœurs l'admiration, le respect, la dévotion, un saisissement affectueux ; ce sont là des productions du génie guidé par le goût ; c'est par là que l'architecte s'assure un rang distingué dans la classe des artistes.

Envisagée dans ses objets, l'*architecture* ne le cede en noblesse à aucun des autres arts, & considérée dans ses effets, elle y soutient très-bien son rang. D'où l'homme a-t-il eu les utiles & importantes notions d'ordre, de beauté, d'harmonie, de symmétrie ? D'où lui sont venus les premiers sentimens de l'agréable, du gracieux, & ceux d'admiration pour la grandeur, de respect même & de culte pour la Divinité, si ce n'est de la contemplation réfléchie des objets sensibles que la structure de l'univers offre à ses yeux ? N'est-il pas évident que c'est à la beauté, aux agrémens, à la commodité, & aux autres avantages des contrées que l'homme habite, qu'il est redevable des premiers progrès dans sa perfection ? Comme d'un autre côté rien ne contribue plus à l'entretenir dans la barbarie & dans l'état de pure animalité, que le séjour habituel d'un climat malheureux, privé de tous les agrémens, & de toutes les commodités de la vie ; on ne sauroit donc nier que l'*architecture* n'ait une utilité bien décidée pour la culture de l'esprit & du cœur, puisque cet art fait reproduire à sa maniere toutes les impressions avantageuses que la beauté d'une contrée peut exciter.

Que celui qui a quelque goût pour l'ordre, la beauté, la magnificence dans des objets purement matériels & inanimés, prenne la peine de lire la relation que Pausanias nous a donnée de la ville d'Athenes, & qu'il fasse ensuite réflexion aux effets que le séjour d'une telle ville a dû produire sur un athénien. Ce seroit bien peu connoître la nature de l'homme, que de ne pas sentir combien de pareils objets ont dû contribuer efficacement à ennoblir les sentimens. Si la nation la mieux logée n'est pas précisément la plus parfaite ; si dans des pays où l'on ne voit que de misérables cabanes, on rencontre des hommes qui ne sont rien moins que barbares, il n'en faut pas conclure que cette nation-là ne doive rien à la beauté de son *architecture*, ou que l'habitant de ces cabanes n'en seroit pas plus perfectionné pour avoir senti l'heureuse influence de cet art. En un mot, on auroit tort de soutenir que l'*architecture* soit de tous les beaux-arts le plus utile à la culture de l'homme, mais on auroit également tort de ne pas reconnoître que cet art peut efficacement concourir avec les autres à cet objet le plus important de tous.

L'essence de l'*architecture*, en considérant cet art comme une production du génie dirigé par le bon goût, consiste à donner aux édifices toute la perfection sensible, ou esthétique, que leur destination comporte. Perfection, ordre, convenance dans la distribution intérieure ; beauté dans la figure, caractere assortissant, régularité, proportion, bon goût dans les ornemens au-dedans & au-dehors ; voilà ce que l'architecte doit mettre dans tous les bâtimens qu'il veut construire.

Dès qu'on lui en aura indiqué la destination précise, c'est à lui à trouver le nombre des pieces principales, & à donner à chacune la grandeur la plus convenable, pour l'usage auquel elle est destinée ; il doit ensuite distribuer ces pieces principales, & les réunir en un tout, de maniere que chaque piece ait la place qui lui convient le mieux, & qu'en même tems le tout présente au-dedans & au-dehors un édifice bien entendu, commode, qui réponde à son genre, & à sa destination, & dont la forme plaise aux yeux ; qu'il n'y ait aucune partie qui jusque dans le plus petit détail, ne soit telle précisément que son usage le demande ; qu'on voie régner dans l'ouvrage entier l'intelligence, la réflexion & le bon goût : qu'on n'y apperçoive rien d'inutile, d'indécis, de confus ou de contradictoire ; que l'œil attiré par la forme gracieuse de l'ensemble soit dirigé dès l'abord vers les principales parties ; qu'il les distingue sans peine, & qu'après les avoir considérées avec plaisir, il s'arrête sur les parties de détail, dont l'usage, la nécessité, & le juste rapport au tout, se fassent aisément sentir. Qu'il y ait dans l'ensemble une telle harmonie, un tel équilibre

entre les parties, qu'aucune ne domine au préjudice des autres ; & que rien de défectueux ou d'imparfait n'interrompe désagréablement l'attention. En un mot, il faut qu'on découvre dans un bâtiment parfait, autant que la nature de l'objet peut le permettre, la même sagesse, le même goût, que l'on admire dans la structure intérieure & extérieure du corps humain, lorsqu'il est sans défauts.

La nature est donc la véritable école de l'architecte comme de tout autre artiste. Tout corps organisé est un édifice, chaque partie est parfaitement propre à l'usage auquel elle est destinée ; toutes ces parties ont entr'elles la liaison la plus intime, & en même tems la plus commode ; l'ensemble a dans son espece la forme extérieure la mieux choisie ; des proportions justes, une exacte symmétrie des parties, le lustre & la distribution des couleurs en font un tout agréable. Tout bâtiment parfait doit réunir les mêmes perfections ; on en pourroit donc conclure avec quelque apparence de raison, que l'invention & le génie sont des qualités plus nécessaires encore à l'architecte qu'au peintre ; celui-ci par une simple imitation scrupuleuse de la nature, peut déja produire un bon ouvrage ; l'autre, au contraire, n'imite point les œuvres de la nature, il n'en imite que l'esprit & le génie ; & ce genre d'imitation suppose autre chose que de bons yeux. Le peintre n'invente pas ses figures, il les trouve dans la nature : l'architecte les crée.

Aussi la perfection dans l'art de bâtir fait-elle autant d'honneur à une nation, que les autres talens qu'on y cultive. Des édifices mal entendus, qui malgré leur grandeur, n'ont ni commodité, ni régularité, dans lesquels l'absurdité, la disproportion, la négligence, & d'autres défauts de cette nature regnent de tout côté, sont une preuve infaillible que la nation manque elle-même de goût, de jugement & d'ordre. On se fera au contraire l'idée la plus avantageuse de la maniere de penser d'un peuple chez lequel on verra jusques dans les moindres bâtimens & leurs plus petites parties, une noble simplicité, un goût sûr, & un rapport judicieux. Elien rapporte qu'à Thebes le peintre qui faisoit un mauvais tableau, étoit condamné à une amende pécuniaire (Ælianus *Var. Hist. L. IV. chap. 4.*). Il seroit plus important encore dans un état policé, d'établir des loix pour prévenir les fautes grossieres en *architecture*. La protection de cet art, & son extension jusqu'aux moindres bâtimens des particuliers, n'est point un objet indigne de l'attention d'un sage législateur. L'*architecture* peut aussi bien influer sur les mœurs, que la musique y influoit, au jugement des anciens Spartiates. De misérables édifices, conçus & exécutés sans ordre & sans jugement, ou surchargés d'ornemens ridicules, extravagans & monstrueux, ne peuvent que produire un mauvais effet sur la maniere de penser d'un peuple qui ne voit que des bâtimens dans ce goût-là.

Le bon goût en *architecture* n'est au fond que le même goût qui se manifeste si avantageusement dans les autres arts, & même dans toute la vie civile. L'effet de ce bon goût ; en matiere de bâtimens, sera qu'on n'y appercevra rien qui ne soit réfléchi, intelligible, digne d'une imagination bien réglée ; chaque partie harmoniera avec le tout ; l'air, la forme, le caractere de l'édifice répondra à sa destination. Nulle piece, nul ornement dont à la premiere vue on ne puisse se rendre raison. La noble simplicité y sera préférée à l'excès dans les ornemens ; & jusques dans le moindre détail on remarquera distinctement l'intelligence, & la soigneuse industrie de l'architecte. On retrouve clairement tous ces caracteres dans le petit nombre d'édifices qui subsistent encore des beaux siecles de l'*architecture* grecque. Ce sont les modeles d'un goût épuré.

Dès qu'une nation sortie de sa premiere barbarie, a le loisir de réfléchir, & qu'elle commence à avoir quelques notions d'ordre, de commodité, de convenance, ses premiers efforts se tourneront naturellement vers l'*architecture*. Il est dans la nature de l'homme de préférer l'ordre au désordre. L'origine de l'*architecture* remonte donc aux tems les plus reculés, & ne doit pas être cherchée en un seul pays. Il seroit également agréable & instructif de pouvoir mettre sous les yeux les principaux genres de goût en fait d'*architecture*, en rassemblant les dessins d'édifices considérables chez les diverses nations qui ont cultivé cet art, sans avoir de communication entr'elles. On en pourroit tirer bien des éclaircissemens sur le caractere national de ces peuples. On retrouveroit par-tout les mêmes principes sans doute, mais la maniere de les appliquer seroit bien différente.

Le goût que les Européens d'aujourd'hui ont adopté, est le même, au fond, qui régnoit autrefois en Grece & en Italie. L'*architecture*, aussi peu que les autres arts, ne paroît point être née dans la Grece, elle y avoit été apportée de l'Egypte & de la Phénicie ; mais c'est chez les Grecs qu'elle atteignit à sa perfection, graces au jugement solide, & à la sensibilité délicate de ces peuples. On voit encore en Egypte des ruines d'édifices qui, selon toutes les apparences, sont antérieures aux tems historiques. On y découvre néanmoins déja le goût grec (*V. les articles* CORINTHIEN, DORIQUE, *Dict. raif. des Sc.* &c.), même jusques dans les ornemens de détail. Il n'existe plus rien des bâtimens Phéniciens, Babyloniens ou Persans, de la haute antiquité. Cependant comme le temple de Salomon tenoit sans doute de l'*architecture* Phénicienne, on peut encore affirmer de celle-ci qu'elle ressembloit à l'*architecture* des Egyptiens.

C'est donc l'Orient, & probablement l'Asie, en deçà de l'Euphrate, qui est le pays natal de ce genre d'*architecture* ; que la Grece a porté au plus haut dégré de perfection. Il paroît que cet art, lorsqu'il passa chez les Grecs, étoit encore fort grossier ; car il subsiste encore des ruines considérables d'édifices grecs, qui remontent à des tems bien antérieurs à celui du bon goût ; telles sont les ruines de Pestum sur le golfe de Salerne, & celles d'Agrigente en Sicile. Successivement cette *architecture* reçut en Grece & en Italie diverses modifications ; c'étoient autant de nuances différentes qu'on désigna dans la suite sous le nom d'*ordres*. Les Etrusques & les Doriens, s'écarterent le moins de l'ancienne simplicité & du style grossier. Les Ioniens y introduisirent un peu plus d'agrément, & une espece de molesse. Mais lorsqu'ensuite la Grece devint le séjour des beaux-arts, l'*architecture* fut plus ornée, il y entra même du luxe, comme on l'observe dans l'ordre corinthien. Enfin les Romains, venus plus tard, renchérirent encore sur les ornemens. *Voyez l'article* ORDRE, (*Architecture.*) *Dict. raif. des Sciences*, &c.

Ces cinq anciens ordres d'*architecture* servent encore de regles aujourd'hui, toutes les fois qu'il est question d'employer des colonnes & des pilastres ; & ils sont si bien choisis, qu'on ne sauroit guere s'écarter des formes & des proportions que les anciens leur ont données sans risquer de gâter l'ouvrage. Il n'est plus à présumer qu'on puisse inventer un nouvel ordre qui différe réellement de ceux-là, & qui soit bon. Les Romains ont déja épuisé, ce me semble, tous les essais possibles à cet égard. Ils s'étoient proposé de faire de Rome la plus belle ville du monde, par la beauté de ses édifices. On lit avec plaisir ce que Strabon rapporte à ce sujet au *livre V.* de sa *Géographie*. Cependant tous ces grands efforts des plus habiles architectes rassemblés de toutes les

contrées de la Grece, n'aboutirent qu'à imaginer le seul ordre romain, qui n'est que le composé du corinthien & de l'ioniqué.

A l'extinction de la maison de César, l'*architecture* Romaine commença à décliner. On s'éloigna insensiblement de la belle simplicité des Grecs; on prodigua les ornemens. Les édifices prirent le caractere des mœurs qui regnent dans toutes les cours despotiques. Une pompe éblouissante remplaça la véritable grandeur.

Il subsiste encore divers morceaux d'*architecture* de ces tems-là; tels sont les arcs de triomphe des empereurs Sévere, Marc-Aurele & Constantin, & surtout les thermes de Dioclétien. A mesure que la majesté de l'empire se dégradoit, l'*architecture* dégénéroit de même. Les Romains la transporterent à Constantinople, où elle s'est soutenue pendant plusieurs siecles dans un état de médiocrité. En Italie on négligea de plus en plus les belles proportions; elles s'y perdirent enfin totalement. Après la chûte de l'empire d'occident, les Goths, les Lombards, & ensuite les Sarrazins, ayant affermi leurs conquêtes, entreprirent de vastes édifices, dans lesquels on ne vit plus que de foibles vestiges de l'ancien bon goût. On avoit perdu de vue presque toutes les regles du vrai beau; on s'efforça d'y substituer le peiné, le maniéré, le singulier, & en quelque façon le monstrueux.

C'est au milieu de ces temps où la barbarie régnoit, que la plupart des villes d'Allemagne, & des temples en occident, furent construits: ils portent encore de nos jours l'empreinte d'un goût qui bravoit toutes les regles. Ces bâtimens étonnent par leur grandeur, par l'abus excessif des ornemens, & par l'oubli total des proportions. On y retrouve néanmoins de loin en loin quelques traces de l'ancien goût. L'Eglise de Saint Marc à Venise, bâtie dans les années, depuis 977 jusqu'à 1071, contient encore des vestiges de la vraie magnificence, & des belles proportions; & l'église de Santa-Maria-Formosa dans la même ville, construite par l'architecte Paulo Barbetta, en 1350, est presque entiérement dans le goût antique.

Divers édifices considérables du bas âge, qui existent encore dans plusieurs villes d'Italie, semblent prouver assez clairement que le bon goût en *architecture*, ne s'est jamais entiérement éteint. On posa en 1013, à Florence, les fondemens du temple de Saint-Maniat; cet édifice est d'un goût passable. La cathédrale de Pise fut commencée l'an 1016. L'architecte étoit un Grec de Dulichium; les Italiens le nomment *Buschetto*. Comme les Pisans faisoient en ce tems-là un grand commerce au levant, ils firent transporter de Grece des colonnes de marbre tirées des monumens antiques, pour les employer à cet édifice. Ils appellerent aussi de la Grece des peintres & des sculpteurs. Vers ces tems-là, on commençoit aussi à bâtir à Rome, à Bologne & à Florence. La belle chapelle de marbre, dans l'Eglise de Sainte Marie Majeure à Rome, fut bâtie vers l'an 1216, par un certain Marchione qui étoit à la fois sculpteur & architecte.

L'un des plus grands architectes du bas âge, fut un Allemand nommé *Maître-Jacques:* il s'établit à Florence où il bâtit le grand couvent des Franciscains; son fils, que les Italiens nomment *Arnolfo Lapo*, construisit, dans la même ville, l'Eglise de la Sainte-Croix, & donna les plans du magnifique temple de Sancta-Maria de Fiore; il mourut l'an 1200.

Cependant ces petits restes du bon goût ne s'étendirent point encore au-delà de l'Italie. Dans tous ces vastes bâtimens qu'on élevoit alors aux Pays-Bas, monumens de l'opulence qui y régnoit, on ne voit qu'un travail infini sans goût. On en peut dire autant de la cathédrale de Strasbourg, l'un des plus étonnans édifices qui ait jamais été entrepris; c'est un ouvrage du treizieme siecle, dont l'architecte se nommoit Erwin de Steinbach.

Mais au quinzieme siecle l'*architecture* commença à renaître de ses ruines. Les villes dévastées par les troubles qui avoient agité l'Europe, se rétablirent, la tranquillité permit d'entreprendre de nombreux bâtimens, & d'y mettre du goût. On considéra avec plus d'attention les monumens de l'antiquité; on en prit les dimensions. Un certain Ser Brunelleschi, qui vivoit au commencement de ce quinzieme siecle, fut l'un des premiers qui prit la peine de parcourir dans Rome les anciennes ruines, l'échelle & le compas à la main. Dès lors, l'attention pour ces beaux modeles alla toujours en augmentant, jusqu'à ce que, vers la fin du quinzieme siecle, & au commencement du seizieme, Alberti, Serlio, Palladio, Michel Ange, Vignole, & d'autres grands architectes, s'occuperent avec un soin infatigable, à découvrir toutes les regles qu'avoient suivies les anciens, pour donner à leurs édifices la beauté qui les distingue: c'est ainsi que l'*architecture* renaquit.

Elle ne reparut pas néanmoins dans son ancienne pureté; on avoit compris dans les modeles qu'on consulta, les monumens postérieurs de Rome ancienne, & sur-tout les thermes de Dioclétien, qui n'étoient pas exempts de défauts. Palladio & Michel-Ange, les deux plus grands architectes, mirent eux-mêmes au nombre des regles qu'ils adopterent les défauts que la décadence du goût sous les empereurs, avoit insensiblement introduits; & l'autorité de ces deux grands hommes leur a donné un poids qui les fait encore respecter aujourd'hui. Cependant le bon goût se répandit successivement de l'Italie dans le reste de l'Europe. De la Russie jusqu'en Portugal, & de Stockholm à Rome, on voit aujourd'hui, quoique seulement de loin en loin, des édifices qui, à la vérité, ne sont pas sans défaut, mais qui, à les considérer en gros, sont construits dans le bon goût. Mais ces ouvrages sont en trop petit nombre pour qu'on puisse affirmer que la bonne *architecture* soit généralement reçue en Europe. Il n'y a encore que trop de villes considérables, où l'on en apperçoit à peine quelque vestige. Il ne manque néanmoins aux architectes modernes, pour acquérir le bon goût des anciens, qu'à étudier avec une attention réfléchie, les plans & les dessins des monumens antiques de la Grece & de Rome. On en a des recueils assez complets, & qui sont répandus dans tous les pays.

Nous allons terminer cet article par quelques réflexions sur la théorie de l'*architecture.*

L'usage auquel chaque bâtiment est destiné, donne presque toujours à l'architecte l'étendue de l'édifice, & le nombre des pieces, pourvu qu'il ait le jugement assez sain, pour distinguer ce qui, dans chaque cas, convient aux tems, aux circonstances & aux personnes. C'est à lui ensuite à faire la distribution des pieces, & le plan de l'ensemble. C'est dans ce travail qu'il a besoin d'être dirigé par certains principes, pour ne point se tromper dans son jugement sur le beau & l'agréable. Il lui faut en outre certains principes d'expérience, qui lui fassent connoître le beau dans tous les cas où les regles fondamentales ne le déterminent pas avec assez de précision. De-là résulte la théorie de l'*architecture:* il y a d'abord certaines regles dont l'observation est indispensable dans toute espece d'édifice, & dans chacune de ses parties, sous peine de tomber dans des défauts qui choquent & qui révoltent; nous les nommerons des *regles nécessaires.* Il y en a d'autres qu'on peut négliger sans qu'il en résulte aucun défaut dans

l'ouvrage, mais auffi il manquera totalement de beauté.

Nous nommerons ces dernieres des *regles acceffoires:* la théorie doit déterminer avant toutes chofes les regles de la premiere efpece : elles fe reduifent à la jufteffe, à la régularité, à la liaifon, à l'ordre, à l'uniformité & à la proportion; car les attributs défignés par ces termes font tellement effentiels aux bâtimens de toute efpece, que le moindre défaut à cet égard choqueroit un œil attentif.

Mais un édifice où l'on aura évité tout ce qui pourroit choquer, peut encore n'être point un bel édifice; pour qu'il devienne tel, il ne fuffit pas que l'œil n'y apperçoive rien de choquant, il faut de plus que l'édifice puiffe lui plaire. Cette condition fuppofe d'abord qu'on y ait obfervé une exacte réunion de la pluralité avec l'unité (*V. l'art.* BEAU, *Suppl.*): c'eft ce qu'on obtient par la variété des parties, le nombre & la jufteffe de leurs proportions. La théorie doit donc enfeigner l'art d'arranger l'enfemble d'un bâtiment, en combinant diverfes pieces qui aient entr'elles une jufte harmonie & de belles proportions. Les auteurs qui ont traité de l'*architecture*, n'ont pas été affez attentifs à diftinguer ces deux efpeces de regles; & ce manque de précifion a refferé l'*architecture* dans des bornes trop étroites.

La plupart des architectes parlent des proportions des colonnes, & de leurs ornemens dans chaque ordre, de maniere à faire penfer que toutes les regles qu'on en donne font d'une précifion & d'une néceffité abfolue. Ils envifagent les écarts de ces regles comme des défauts effentiels, tandis que fouvent ces écarts ou ne produifent point de mauvais effets, ou même en produifent un bon. Ce feroit, au jugement d'un grand nombre d'architectes, une faute impardonnable, que d'employer dans l'ordre ionique ou dans le corinthien, les ornemens que l'*architecture* Grecque donnoit à la frife d'une colonne dorique. Plufieurs pouffent le fcrupule fi loin, qu'ils ne permettent pas qu'on s'écarte dans les moindres minuties des regles prefcrites. Vitruve, par exemple, veut que dans la frife dorique, la largeur du triglyphe foit égale aux deux tiers de fa hauteur, & que les métopes aient ces deux dimenfions égales. Malheur à l'architecte qui s'aviferoit de renverfer ces proportions de Vitruve; eût-il raffemblé dans fon bâtiment tous les genres de beauté, fes confreres l'accuferoient d'avoir commis une faute irrémiffible.

C'eft-là un préjugé qui rétrecit trop le goût; il n'y a de regle fixe & invariable, que celle dont la violation amene un défaut qui bleffe néceffairement la vue, & qui répugne à la maniere de penfer & de fentir commune & naturelle à tous les hommes. Des regles de cette nature font inaltérables, il n'eft point permis de s'en difpenfer. Mais comme il n'y a point de raifon néceffaire pourquoi dans un tel ordre, la frife doive avoir des triglyphes, & dans les autres ordres, d'autres ornemens; ou pourquoi l'on donne au chapiteau corinthien, trois rangs de feuilles plutôt que deux, il ne faut pas non plus convertir ces beautés accidentelles en regles néceffaires. Il n'eft pourtant que trop commun de pardonner plus facilement à l'architecte un fronton brifé, quoiqu'il choque la nature, qu'un triglyphe qui s'écarte des dimenfions de Vitruve, bien qu'il n'en foit fouvent que plus beau.

Les regles néceffaires font fondées fur la nature de nos conceptions. Les regles accidentelles ne font que le réfultat du coup-d'œil & du fentiment, dont on ne fauroit affigner les limites précifes. On fait par une longue expérience que les architectes Grecs avoient le coup-d'œil fin, que leurs proportions plaifent, que leurs ornemens font gracieux; mais perfonne ne fauroit démontrer que ce foient les feuls qu'on doive adopter. Nous favons que plufieurs de ces ornemens font purement accidentels, & qu'on peut fouvent en fubftituer de plus agréables. S'aftreindre fi fcrupuleufement aux regles des anciens, ce feroit décider qu'il ne peut y avoir en femmes de belle figure, que celle qui reffembleroit en tout point à la Vénus de Médicis; ni de bel homme qui n'eût toutes les proportions de l'Apollon du Belvedere.

Nous confeillons donc à ceux qui veulent écrire fur la théorie de l'*architecture*, de bien développer, avant toute chofe, les regles néceffaires, & d'en prefcrire rigoureufement l'obfervation; puifqu'il n'eft permis de s'en écarter en aucun cas. Quant aux regles accidentelles, ils peuvent les prendre des meilleurs modeles de l'antiquité, de Vitruve, & des architectes modernes les plus eftimés; en avertiffant néanmoins que l'obfervation fcrupuleufe de ces regles n'eft point d'une néceffité abfolue. On ne doit les confidérer que comme des limites à-peu-près exactes, qu'on ne fauroit excéder de beaucoup fans tomber dans des écarts dangereux. Il eft très-bon que les architectes médiocres, qui manquent de goût & d'un coup-d'œil jufte, s'aftreignent à fuivre ponctuellement ces regles. Mais, avec un goût plus fûr, & un coup-d'œil plus fin, on peut fouvent s'en écarter fans inconvénient.

Un des meilleurs guides que l'on puiffe fuivre à l'égard de ces regles accidentelles, c'eft Goldman; peu d'architectes ont traité de cet art avec autant de fagacité & de réflexion qu'il l'a fait.

L'application des regles générales, tant néceffaires qu'accidentelles, roule fur les trois objets principaux que nous allons indiquer; 1°. fur l'ordonnance générale du bâtiment, c'eft-à-dire, fa forme & fa figure; 2°. fur fa diftribution intérieure; 3°. fur la décoration des parties: ainfi la théorie complette de l'*architecture* embraffe les fept articles fuivans : 1°. des recherches générales fur la perfection & la beauté des édifices; 2°. les regles de l'ordonnance; 3°. les regles de la diftribution; 4°. des réflexions & des regles fur la beauté des façades; 5°. la defcription des divers ordres d'*architecture*, avec les confidérations qui y font relatives; 6°. des ornemens convenables aux petites parties; 7°. des décorations de l'intérieur. Nous paffons fous filence ce qui concerne la méchanique de l'art. (*Cet article eft tiré de la Théorie générale des Beaux-Arts de M.* SULZER.)

ARCHI-VIOLE DE LYRE, (*Luth. Mufiq.*) inftrument à cordes ufité ci-devant en Italie, & qui étoit femblable, par fa ftructure & par fon jeu, à la baffe de viole, excepté fon manche qui étoit beaucoup plus large à caufe de la quantité des cordes: car quelques-uns en mettoient douze, & d'autres jufqu'à feize. Comme cet inftrument avoit beaucoup de cordes, l'on pouvoit prendre des accords complets. Il avoit deux cordes au grave qui débordoient le manche, & qui par conféquent ne pouvoient donner chacune qu'un ton. *Voyez* la *fig.* 1, de la *planche I, de Luth.* dans ce *Supplément.* (*F. D. C.*)

ARCILACIS, (*Géogr.*) nom de deux anciennes villes d'Efpagne, l'une dans la Bétique, & l'autre dans le territoire des Baftitans. Ptolémée eft le feul qui en ait parlé. (*C. A.*)

ARCIROESSA, (*Géographie.*) nom d'une ancienne ville d'Afie, fur le Pont-Euxin ou mer Noire. Etienne le géographe dit qu'elle étoit tributaire d'Héraclée : on foupçonne que ce pourroit bien être aujourd'hui Efchifumuni, dans le pays d'Abaffa. (*C. A.*)

ARCISSA ou ARSSISSA, (*Géogr.*) grand lac

d'Asie dans l'Arménie majeure, au sud-est du Pont-Euxin : on l'appelle aujourd'hui *mer de Van* ou *d'Acramar*. (*C. A.*)

ARCO, ARCHET, (*Musique.*) Ces mots Italiens *con l'arco*, marquent qu'après avoir pincé les cordes il faut reprendre l'*archet* à l'endroit où ils sont écrits. (*S.*)

ARCOB, (*Géogr.*) ancienne ville de la Palestine, dans une contrée du même nom : elle dépendoit de la tribu de Manassé. (*A. C.*)

ARCOBRIGA, (*Géogr.*) nom de deux anciennes villes d'Espagne, l'une dans la Lusitanie, que l'on prend aujourd'hui pour Arcos de Valdeven, & l'autre au pays des Celtibériens, que l'on croit être la même qu'Arcos dans la vieille Castille : Ptolémée en a fait mention. Il y a eu encore une ville de ce nom dans le royaume de Séville ; c'est aujourd'hui *Arcos de la Frontera*.

ARCOS, (*Géogr.*) petite ville d'Espagne dans la vieille Castille, à deux lieues à l'est de Médina-Celi : elle est au pied d'une montagne sur le chemin de Siguenza à Saragosse. On la nommoit anciennement *Arcobriga*. *Long.* 15, 30. *lat.* 14, 15. (*C. A.*)

ARCOS DE LA FRONTERA, (*Géogr.*) petite ville forte d'Espagne dans l'Andalousie, au pays d'Agarasso : elle est sur un roc escarpé au pied duquel coule la riviere de Guadalete, au nord-est de Cadix & au sud-sud-ouest de Séville. Les rois d'Espagne l'érigerent en duché, il y a environ deux cens ans, en faveur de la maison Ponce de Léon, lorsque celle-ci fit cession à la couronne de la ville & du port de Cadix. *Arcos de la Frontera* se nommoit aussi anciennement *Arcobriga*. *Long.* 12, 10. *lat.* 36, 35. (*C. A.*)

ARCOS DE VALDEVEZ, (*Géogr.*) petite ville de Portugal, dans la province d'entre Minho & Douro : elle a un district de quarante-cinq paroisses, & elle est possédée, à titre de comté, par la maison de Moronhan. C'est l'ancienne *Arcobriga Lusitaniana* de Ptolémée. (*C. A.*)

ARCS (LES), *Géogr.* petite ville de France en Provence, dans la viguerie de Draguignan : elle est sur la riviere d'Argent, à deux lieues sud-est de Draguignan, & à quatre ouest de Fréjus. *Long.* 27, 41. *lat.* 43, 25. (*C. A.*)

ARCUEIL, (*Géogr.*) joli village de l'Isle de France aux environs de Paris, au sud : il existoit dès le tems de l'empereur Julien, surnommé l'*apostat* : ce prince y fit construire le fameux aquéduc qui fut réparé sous le regne de Louis XIII, & au moyen duquel la bonne eau de Rongis parvient à Paris. (*C. A.*)

ARDANAT, (*Géogr.*) ville des Indes orientales aux environs de l'isle Diu, en terre ferme, au-delà de l'Indus : elle passe pour être grande, riche & assez peuplée. Les Juifs & les Maures y font le principal commerce : les loix du pays où elle est située n'ont d'autre maniere de faire mourir les malfaiteurs que par le poison nommé *argenta*.

ARDAVALIS ou HARDAVALIS, (*Musique instr. des Hébreux.*) Bartoloccius, dans sa *grande bibliotheque rabbinique, tome II*, parle de cet instrument de musique d'après plusieurs rabbins, qui disent qu'on ne le trouvoit point dans le sanctuaire ; cet auteur veut que l'*ardavalis* soit une orgue hydraulique, & que ce nom même soit le mot grec *hydraulis* corrompu, ce qui paroît assez probable. (*F. D. C.*)

ARDAXANE, (*Géogr.*) c'étoit, selon Polybe, une riviere d'Illyrie dans le voisinage de la ville de Lissus, aujourd'hui *Alessio* : c'est vraisemblablement la même qui passe près des murs de cette ville, au midi, & qui va se jetter dans le golfe du Drin. (*C. A.*)

ARDBRY, (*Géogr.*) petit port d'Afrique sur la Méditerranée, au royaume de Barca : il est situé près des ruines d'une petite ville anciennement nommée *Bruorum Littus*.

§ ARDENT, adj. *accensus*, part. d'*accendo*, (*terme de Blason.*) se dit d'un charbon qui paroît allumé : ce mot vient du vieux verbe *ardre*, brûler.

Sandras du Metz à Rheims, *d'argent à trois charbons de sable, ardens de gueules*.

Carbonnieres de la Barthe en Auvergne ; *d'argent à quatre cotices d'azur, accôtées de quatorze charbons de sable, ardens de gueules, un en chef, un en pointe, les douze autres quatre à quatre, en trois rangs.* (*G. D. L. T.*)

ARDESTON, (*Géogr.*) ville d'Asie dans la Perse : elle est connue par les bonnes toiles qui s'y fabriquent. (*C. A.*)

ARDEY ou ARDÉE, (*Géogr.*) petite ville d'Irlande dans la province de Leinster, au comté de Louth : elle est sur la riviere de More, au sud-est de Kilmore, & au nord de Kelles. *Long.* 10, 40. *lat.* 54, 10. (*C. A.*)

ARDIENS, (*Géogr.*) peuple d'Illyrie, l'un de ceux que les Romains forcerent d'abandonner les bords de la mer, & d'aller chercher d'autres terres à défricher, parce qu'ils étoient indociles & turbulens. Il y a eu encore un peuple de ce nom dans les Gaules qui habitoit un vallon le long du Rhône ; Polybe en a fait mention. (*C. A.*)

ARDIERE, (*Géogr.*) riviere de France qui prend sa source dans le Beaujolois, & qui après avoir traversé une partie de cette province de l'ouest à l'est, & avoir passé à Beaujeu, va se jetter dans la Saone. (*C. A.*)

ARDMILLON, (*Géogr.*) petite ville d'Ecosse dans le comté de Carrick : elle est à l'embouchure d'une petite riviere, dans le golfe de Cluyd, au sud-ouest d'Ayr, & à l'ouest de Bangery. *Long.* 12, 20. *lat.* 55, 50. (*C. A.*)

ARDMORE, (*Géogr.*) port d'Irlande, sur la côte méridionale, au comté de Waterford, entre la baie d'Youghal au sud-ouest, & celle de Dungarvan au nord-est ; il y a encore une petite ville de ce nom dans le même royaume, au comté de Tirconel sur la riviere de Dunnagal. (*C. A.*)

ARDSCHIR I, *roi de Perse. Voyez* BAHAMAN *dans ce Supplément.*

ARDSCHIR II, surnommé *Babegan*, (*Hist. de Perse.*) fut le premier roi de la quatrieme dynastie de Perse. « Lorsque le roi s'applique à rendre la » justice, le peuple se passionne à lui rendre obéis» sance : le plus méchant de tous les princes est » celui qui se rend redoutable aux gens de bien » & accessible aux méchans. L'autorité royale ne » se maintient que par les troupes, par l'argent : » l'argent ne vient que par la culture des terres, » qui languit si le souverain néglige la justice & » la police ». Telles furent les principales maximes de ce prince, l'un des plus grands rois dont la Perse s'honore : il seroit bien difficile de rien ajouter à l'idée que présentent ces nobles & véritables principes. L'histoire varie sur son origine : les uns le font fils de Sassan, homme privé, & même d'une condition très-obscure. Suivant cette opinion, Sassan fut berger d'un nommé Babek qui, pour récompenser ses soins, lui donna sa fille en mariage. Sassan glorieux de cette alliance, & pour en perpétuer le souvenir, donna à *Ardschir* son fils le surnom de *Babegan* ; mais cette origine que l'on trouve dans le Lebtarik, est presque totalement abandonnée. Nous suivrons dans cet article le récit de Knondemir ; il assure l'avoir tiré du Tarik-Kondek & du Bina Kiti qui sont, sans contredit, les deux histoires les plus justement accréditées.

Suivant cet écrivain, Saſſan frere de Bahaman, roi de Perſe, ne pouvant s'accommoder du ſecond rang, ſe bannit volontairement de la Perſe, & alla dévorer loin de ſa patrie des chagrins que le trône ſeul pouvoit diſſiper. Un de ſes enfans, jaloux de voir la Perſe, d'où on lui avoit appris qu'il tiroit ſon origine, y fit un voyage, & entra au ſervice de Babek, gouverneur de la province, qui, charmé du naturel aimable de ce jeune homme, lui donna ſa propre fille en mariage. Ce fut de cette union que ſortit *Ardſchir*, qui prit le ſurnom de *Babegan* en mémoire de Babek ſon beau-pere & ſon bienfaiteur. *Ardſchir* fut élevé avec les ſoins les plus tendres; & ſa vive reconnoiſſance jointe au ſouvenir de ſon origine, le perfectionna dans tous les exercices dignes d'un prince. Ses talens jetterent tant d'éclat que dans toute la Perſe on ne parloit que du jeune *Ardſchir*. Ardavan qui régnoit alors, jaloux de le voir, le fit venir à ſa cour, & le retint dans ſon palais, où il lui témoigna autant d'amitié qu'à ſes propres enfans. Bientôt ces mêmes talens qui venoient de captiver ſon admiration, changerent ſon amitié en jalouſie : humilié de la différence que la nature avoit miſe entre ſes fils & *Babegan*, il l'éloigna de la cour ; mais trop juſte pour vouloir qu'un homme de ſon mérite languît dans une obſcurité honteuſe, il lui donna le commandement des troupes d'une province. *Ardſchir* condamné à cette eſpece d'exil, s'en dédommagea en ſe perfectionnant dans les exercices qui avoient fait admirer ſon enfance. Il ne reparut à la cour que pour demander le gouvernement qu'avoit poſſédé Babek, dont on venoit de lui apprendre la mort. Ardavan ne put lui accorder ſa demande, parce qu'il avoit diſpoſé du gouvernement en faveur de ſon fils aîné; mais il mit tant de douceur dans ſon refus, qu'il ne reſta dans le cœur d'*Ardſchir* que la douleur d'avoir perdu ſon beau-pere. Cependant Ardavan ayant vu dans un ſonge pluſieurs objets effrayans, conſulta les mages qui, peu jaloux de ſon repos, lui répondirent que ſon ſonge préſageoit ſa ruine, & qu'un étranger monteroit ſur ſon trône. Ardavan plus troublé par cette interprétation, qu'il ne l'avoit été pendant ſon ſonge, tourna ſes regards ſur *Ardſchir*, & crut appercevoir en lui le deſtructeur de ſa race & le ſien propre ; il le regarda dès-lors comme une victime qu'il devoit ſacrifier à ſa sûreté; mais une fille du ſérail, inſtruite des inquiétudes du prince, avertit *Ardſchir* qu'il en étoit l'objet ; & s'offrant à partager ſa deſtinée, elle l'engagea à s'éloigner de la Perſe déja ſi funeſte à ſa famille. *Ardſchir* profita de cet avis : mais au lieu de ſuivre l'exemple de Saſſan, il ſe rendit dans la province de Fars, dont Babek avoit eu le gouvernement. Le fils aîné d'Ardavan voulut s'aſſurer de ſa perſonne ; mais le nom d'*Ardſchir* étoit ſi puiſſant dans la province, que tous les habitans s'offrirent à ſe dévouer pour ſon ſervice. Il accepta leurs offres, & marcha auſſi-tôt contre le jeune Ardavan qui périt après pluſieurs combats. Tous les Molouk-Thavais ſubirent le même ſort d'Ardavan, ou ſuivirent la fortune du vainqueur. Le roi affligé de ces triſtes nouvelles, s'avança auſſi-tôt dans la province de Fars, réſolu de périr ou de venger la mort de ſon fils. Une bataille qu'il perdit près d'Heſthekhar, juſtifia la prédiction des mages. *Ardſchir*, pour prix de ſa victoire, qui fut ſcellée du ſang d'Ardavan, monta ſur le trône qu'avoient occupé ſes ancêtres, & prit auſſi-tôt le titre de *Schainskhab* qui ſignifie *empereur* ou *monarque*. Les Perſes naturellement jaloux d'une vaſte domination, n'eurent point à gémir de l'avoir pour maître. Leurs voiſins ne purent réſiſter à un prince qui ſans états venoit de conquérir le royaume le plus floriſſant de toute l'Aſie. La Méſopotamie & l'Aſſyrie furent les principaux monumens de ſes victoires ; mais c'eſt moins par l'éclat de ſes triomphes que l'hiſtoire de ce prince nous intéreſſe, que par le ſoin qu'il prit de rendre ſes peuples heureux. La vraie gloire des ſouverains ne conſiſte pas à couvrir la terre de débris, ni à faire des eſclaves. Les lauriers d'un conquérant ſont bientôt deſſéchés, s'il ne les arroſe que du ſang & des ſueurs des vaincus. *Ardſchir* dans les déſordres même des guerres bâtit plus de villes qu'il ne détruiſit de villages, & tous ſes ſujets eurent autant de droits ſur ſon cœur, que s'ils euſſent été ſes enfans. Perſuadé qu'un prince qui ſe néglige, eſt indigne de l'être, il eut toujours les yeux attachés ſur lui-même. Chaque jour il méditoit ſur les devoirs des rois; dans la crainte d'y manquer, ce prince bienfaiſant nomma un officier qui tous les matins devoit l'interroger ſur les actions du jour précédent ; il connoiſſoit la nature indulgente pour ſoi-même, & il ne ſe permettoit pas d'être ſon propre juge : il donna peu de tems au ſommeil, & moins encore au plaiſir. Toutes les heures du jour furent conſacrées à la gloire ou à la tranquillité des Perſes ; il avoit des inſtans pour agir, d'autres pour réfléchir; & comme il n'avoit à rougir ni de ſes actions, ni de ſes penſées, il en compoſa un mémorial qui ſervit de regle à ſes ſucceſſeurs. *Ardſchir* fit encore pluſieurs ouvrages, & tous avoient pour objets la pureté des mœurs ou la perfection du gouvernement. Le fameux Nouskervan ne dut peut-être ſa célébrité qu'au ſoin de conſulter ces précieux ouvrages qu'il fit publier. Entre les ſages inſtitutions de ce monarque, on remarque l'attention qu'il eut de diſtribuer le peuple en pluſieurs claſſes qui toutes eurent leurs cenſeurs particuliers. Les artiſans furent diſtingués des ſoldats ; les ſimples citoyens des nobles, & chaque docteur avoit ſoin de parler un langage convenable à l'eſprit de la claſſe commiſe à ſes ſoins. Rien n'étoit plus ſage : il faut bien plus de reſſorts pour émouvoir le cœur fourbe & délié du courtiſan, que pour toucher une populace ſimple & groſſiere.

Le ſpectacle attendriſſant d'un peuple fortuné fut la plus douce récompenſe pour le cœur de ce prince ami de l'humanité. La Perſe & les provinces nouvellement ſoumiſes le louoient, le béniſſoient à l'envi. Les vœux de ce peuple n'étoient cependant pas ſatisfaits. *Ardſchir* étoit ſans héritiers : le ciel long-tems ſourd à leurs prieres, lui en accorda un. Ce prince le plus doux, le plus digne d'être heureux, manqua de frapper l'objet de tant de vœux dans le ſein d'une épouſe ingrate, & de paſſer le reſte de ſes jours dans le chagrin le plus amer. *Ardſchir* rejettant cette maxime barbare, qui preſcrit aux uſurpateurs d'éteindre la race des légitimes rois, avoit épouſé la fille d'Ardavan : cette princeſſe peu reconnoiſſante ne goûtoit aucun plaiſir ſur un trône d'où ſon ſang étoit proſcrit. Sans ceſſe agitée du deſir de voir les Ardavans dans l'appareil de leur premiere grandeur, elle conçut le criminel projet d'empoiſonner ſon mari, & de donner la couronne au frere du feu roi ; elle alloit conſommer ce crime, lorſque le monarque averti par ſes officiers du coup dont il étoit menacé, la leur remit aux mains. L'arrêt de mort fut prononcé contre cette épouſe coupable : elle avoit juſqu'alors celé ſa groſſeſſe; & elle ne la déclara qu'à l'inſtant où le miniſtre auquel on avoit confié le ſoin de ſa deſtinée, alloit la frapper : ce miniſtre, reſpectant en elle l'héritier du trône, lui procura une retraite sûre : elle y donna le jour à Schabour, autrement Sapor; ce fut ce Sapor qui vengea ſur Valérien les anciennes injures que les Perſes avoient reçues des

Romains. *Ardschir* content de contempler son digne héritier, récompensa avec magnificence le sage ministre qui le lui avoit conservé. L'histoire varie sur la durée du regne de ce prince. Le Lebtarikh la fait de quarante ans; mais Knondemir que nous avons suivi, ne compte que quatorze ans depuis sa victoire sur Ardavan jusqu'à sa mort. La Dynastie à laquelle il donna naissance, fut nommée Sassanide, du nom de Sassan, l'un de ses aïeux; ce qui prouve que la tige des Sassan n'étoit pas obscure comme quelques historiens l'ont prétendu, & qu'elle étoit au moins aussi illustre que celles des Babek. L'histoire conserve une anedocte sur *Ardschir* que le lecteur seroit fâché de ne pas trouver ici; elle sert à montrer que ce prince qui donnoit à son esprit tous les alimens possibles, étoit avare de ceux qu'il donnoit à son corps: voulant le restraindre à ses seuls besoins, il demanda à son médecin combien il devoit prendre de nourriture pour entretenir sa vigueur; cent gros ou dragmes arabiques (ce poids répond à notre livre) vous suffisent, répondit le médecin. Si vous vous en contentez, cette quantité vous portera; mais si elle excede, c'est vous qui serez obligé de la porter.

ARDSCHIR III. Ce prince étoit fils de Schirouik que nous prononçons Siroès; il ne fit que paroître sur le trône. Scheheriat, son général, s'étant revolté, le vainquit près la ville de Madain, & le fit mourir le dix-huitieme mois de son regne. La victoire du rebelle étoit aisée. La Perse étoit sans généraux, & le prince entroit à peine dans sa huitieme année. Ebn-Batrik compte un quatrieme *Ardschir*; mais les historiens les plus exacts ne font mention que des trois dont on a parlé. Le mot *Ardschir* répond à celui d'Assuerus & d'Artaxerces; & l'on prétend qu'il signifie *farine* & *lait*. D'Herb. *Bib. Orient.* (*M-y.*)

ARDSTINSEL *ou* ARDSHINSTUR, (*Géogr.*) petite ville d'Ecosse dans le comté de Carrick; elle est située à l'embouchure de la petite riviere d'Ardstin, dans le golfe de Cluyd au sud-ouest de Carletown. *Long.* 12, 15. *lat.* 55, 40. (*C. A.*)

ARDUENNENSIS, SYLVA & PAGUS, (*Géogr. du moyen âge.*) La forêt, le pays des Ardennes tire son nom de la célebre forêt des Ardennes, *Arduenna*, *Ardenna*, *Ardoenensis silva.* César dit qu'elle commençoit au bord du Rhin, & qu'elle s'étendoit jusqu'aux confins du Rhémois; il ajoute même qu'elle comprenoit le pays de Treves, & s'étendoit jusqu'auprès des Nerviens, & qu'elle comprenoit non-seulement le pays entre le Rhin & la Meuse, mais encore celui qui se trouvoit entre la Meuse & l'Escaut jusqu'à l'Océan. Strabon ne la borne qu'à l'Océan & au pays d'Artois. On voit encore aujourd'hui entre Douzy-les-Prés, Sedan, Donchery & Reims une grande forêt, qui conserve le nom de *bois des Ardennes*; & sur le chemin de Sainte-Menehould à Verdun, on trouve une partie de ce même bois, qui se nomme la *forêt d'Ardenne.*

Sigebert, roi d'Austrasie, appelle l'Ardenne sa forêt, *forestem suam vocat.* Charles-le-Chauve, dans ses capitulaires, la met au nombre des forêts royales. On voit dans nos annales que les empereurs Charlemagne & Louis-le-Débonnaire alloient chaque année en automne chasser dans la forêt d'Ardenne ou des Voges. L'inscription suivante prouve le culte rendu à Diane, déesse des chasseurs, dans le pays des Ardennes:

D. M.
Q. CORSIUS. Q. FILIUS
CL. ANLIANUS SACERDOS
DIANÆ ARDUINNÆ FECIT
SIBI ET HÆREDIBUS SUIS
IN FR. P. XII. IN AGRO
P. XV. IIII ID. OCTOB.
IMPER. CÆS. FL. DOMITIANO
VIII ET C. VALERIO MESSALINO COS.

Broverius, qui cite cette inscription, nous apprend que dans le même canton, à Epternac, on trouve les restes d'un ancien temple de Diane, avec cette inscription:

DEÆ DIANÆ
Q. POSTHUMUS POTENS
V. S.

c'est-à-dire, *votum solvit*; d'où Diane a reçu le surnom de *Ardoinna*, comme le prouve une inscription rapportée par Gruter, *c. 49*:

V. DIIS SACRA
ARDOINÆ, CAMULO, JOVI, MERCURIO,
HERCULI.

Voyez Greg. Tur. à D. Ruinart, *in-fol. page* 1395.

Indiciomare assembla les états de la Gaule contre César à Amberlove, dans la forêt d'Ardenne, où Cingentorix fut proscrit par les Trevirois, l'an de Rome 700. *V. Hist. du Luxemb. in* 4°. 1741, *p.* 44.

Il est fait mention du comté des Ardennes dans le partage fait entre les enfans de Louis-le-Débonnaire. Ce comté est placé entre *Asbania* & la Frise, au-decà du Rhin, qui s'étendoit jusqu'à la Meuse, ou même jusqu'à l'Escaut. Les annales de S. Bertin, à l'an 839, mettent ce comté entre le Moselgow ou duché de Lorraine, & le comté de Condroz.

Sigebert, roi d'Austrasie, y fonda deux monasteres, celui de Malmedi, *Malmundarium in paroccia Agrippinensi*, & celui de Stavelo, *Stabulaus in diocesi Trajectensi.*

Mais aujourd'hui, par les soins des anciens moines & des habitans qui ont défriché le pays, les deux monasteres se trouvent hors de la forêt.

Dans les gestes des évêques d'Auxerre, il est parlé de Bastoigne ou Bastagne, *Bastonia villa sita in saltu Arduennæ.* Eginhart dit que Grippon fut enfermé par ordre de son frere Carloman dans la citadelle de Neufchâtel, *Novo Castello quod juxta Arduennam situm est.*

La célebre abbaye de *Prum*, fondée par Pepin; où fut relégué & tondu Pepin, fils aîné de Charlemagne, pour s'être révolté contre son pere, étoit dans les Ardennes, à douze lieues, & du diocese de Treves. L'empereur Lothaire, fils aîné de Louis-le-Débonnaire, après avoir vécu en tyran, y mourut sous l'habit de religieux: son tombeau se voit au milieu du chœur. L'abbé a le titre de prince du Saint-Empire.

La belle abbaye de S. Hubert, au comté de Chiney, qui a seize villages dans sa dépendance, fut fondée au huitieme siecle dans les Ardennes, à quatre lieues de Rochefort & quatorze de Liege. Elle portoit autrefois le nom d'*Andaium* ou *Andagium. Voyez not. Gall. Valois. La Martiniere.* (*C.*)

ARDUSSON, (*Géogr.*) petite riviere de France en Champagne. Elle a sa source auprès de Saint-Flavy & son embouchure dans la Seine, entre Nogent & Pont-sur-Seine, après un cours de trois à quatre lieues. (*C. A.*)

ARE *ou* AREK, (*Géogr.*) riviere d'Angleterre au duché d'Yorck. Elle a sa source dans le comté de Lancastre, & son embouchure dans l'Humber, à douze milles au-dessous de la ville d'Yorck.

Ptolémée place une contrée de ce nom dans l'Arabie Heureuse, & une île dans le golfe Persique. Ce pourroit bien être la même chose que les deux *Areca* modernes. *Voyez* ces mots. (*C. A.*)

AREALU, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) espece de figuier du Malabar, très-bien gravé sous ce nom par Van-Rheede dans son *Hortus Malabaricus*, *vol. I*,

pag. 47, pl. XXVII. Les Brames l'appelle *bipaloe*, les Cinghales de l'île de Ceylan *bhoudougas* & *rhoogas*, & Jean Commelin, dans ses notes, *ficus Malabarensis, folio cuspidato, fructu rotundo, parvo, gemino.* M. Linné le désigne sous le nom de *ficus religiosa, foliis cordatis, oblongis, integerrimis, acuminatissimis*, dans son *Systema naturæ*, imprimé pour la douzieme fois en 1767, *pag. 681*, *n°. 3*.

C'est un arbre qui croît dans les terreins sablonneux & pierreux, où il s'éleve à la hauteur de quarante à cinquante pieds, en étendant ses branches horisontalement, de maniere qu'il forme une cime épaisse, hémisphérique, de trente-cinq à quarante pieds de diametre. Sa racine est épaisse, & répand au loin ses rameaux fibreux, tant au-dessous qu'au-dessus de la terre; elle est couverte d'une écorce blanche, qui rougit lorsqu'on l'a écorchée; ce que fait aussi celle du tronc, qui est cylindrique, de huit à dix pieds de hauteur, sur trois pieds de diametre. Les jeunes branches sont vertes, assez épaisses, & comme noueuses.

Les feuilles sont disposées alternativement & circulairement, assez serrées le long des branches, & pendantes à un pédicule cylindrique, à peine une fois plus court qu'elles. Elles sont arrondies ou taillées en cœur, légérement échancrées à leur origine dans les jeunes pieds, & terminées par une pointe égale au tiers de leur longueur, qui est de six à sept pouces, sur une largeur presqu'une fois moindre. Leurs bords sont entiers, environnés d'une espece de nerf mince & blanchâtre; leur substance solide, épaisse, d'abord tendre & flexible, ensuite roide à mesure qu'elles vieillissent. Elles sont lisses, d'un verd-brun & luisant en-dessus, plus clair en-dessous, & relevées d'une nervure longitudinale, à cinq ou six côtes alternes & transversales de chaque côté, dont l'espace intermédiaire est rude par un nombre considérable de petites nervures qui s'y croisent en forme de réseau.

Chaque branche est terminée par une pointe conique, oblongue, lisse, verdâtre, formée par une stipule roulée en cornet, qui enveloppe la feuille à l'opposé du pédicule de laquelle elle est attachée sur la branche qu'elle quitte au moment de son développement.

L'aisselle de chaque feuille porte deux enveloppes de fleurs, c'est-à-dire, deux figues sphériques, sessiles, de cinq à six lignes de diametre, creusées d'un petit ombilic en-dessus, rougeâtres dans leur maturité, assez fermes, & entiérement pleines de petites graines noirâtres.

Usages. L'*arealu* est consacré par les gentils du Malabar au dieu *Vistnu*, qu'ils croient être né sous cet arbre, & en avoir enlevé les fleurs, dont il paroît en effet dépourvu, puisqu'elles sont cachées dans cette enveloppe, que l'on appelle communément *la figue.* En conséquence, leur religion leur impose comme un devoir d'adorer cet arbre, de lui faire un culte qui consiste à élever autour de lui un mur de pierres, & de marquer en rouge son tronc ou le mur qui l'environne. C'est pour cela que les chrétiens qui habitent les Indes, appellent cet arbre l'arbre du diable, *arbor diaboli*, selon Van-Rheede.

La décoction de l'écorce de sa racine se boit pour adoucir l'acreté des humeurs, purifier le sang, & déraciner les fievres les plus longues & invétérées. L'écorce de son tronc & de ses branches, pilée & réduite en pâte avec de l'eau, s'applique sur les ulceres, qu'il nettoie & guérit. Le suc exprimé de ses feuilles, & cuit avec l'huile, s'emploie en liniment dans les fievres causées par la goutte.

Remarques. En comparant la description de l'*arealu* avec celle de l'antsjac, on voit aisément que ces deux arbres different comme especes, quoique M. Linné les ait confondus sous le nom commun de *ficus religiosa*, &c. comme il a été dit à l'article de l'*antsjac.* Le figuier se range naturellement, comme l'on sait, dans la familles des châtaigniers, où nous l'avons placé. *Voyez* nos *Familles des plantes, vol. II, pag. 377.* (*M. Adanson.*)

AREBBA, (*Géogr.*) ville de la tribu de Juda, dans la Palestine. Elle étoit sur les frontieres de cette tribu, au sud-ouest de Jérusalem & au nord-ouest de Bethléem, à égale distance à-peu-près de ces deux villes. *Long. 67, 55. lat. 30, 55.* (*C. A.*)

AREBO *ou* Arbon, (*Géogr.*) place de commerce en Afrique, sur la côte de Guinée, au royaume de Benin. Elle est située sur la riviere Formose, à soixante lieues de son embouchure. La ville est grande, bien peuplée, & assez agréable; sa forme est ovale. Ses édifices sont propres & commodes, quoique peu décorés. Le pays est gouverné par un viceroi. Les Anglois y avoient autrefois un comptoir; mais les Hollandois seuls y en possedent un aujourd'hui, & se sont emparé du principal commerce qui s'y fait. Les vaisseaux remontent la riviere jusqu'à *Arebo. Long. 22, 35. lat. 5.* (*C. A.*)

ARECA, (*Mat. méd. & Bot.*) espece d'arbre qui croît sur la côte de Malabar, & en général dans l'Inde. Ses fleurs sont petites, blanches & sans odeur; son fruit est ovale, gros comme une noix, ayant une écorce verte au commencement, mais qui devient fort jaune en mûrissant, molle, couverte d'une espece de duvet ou bourre. Cette écorce étant ôtée, il paroît un fruit gros comme une aveline, à demi-rond ou pyramidal, qui étant rompu, ressemble à une muscade cassée.

Cet arbre, appellé *areca catechu* par Linné, est le même qu'on a appellé *fausel* ou *fusel*, *avellana Indica versicolor* de Ray, appellé *caunga* par quelques auteurs. Le suc ou l'extrait de ce fruit épaissi donne ce qu'on appelle le *cachou*, qu'on avoit cru pendant long-tems être une espece de terre, à laquelle on avoit donné le nom de *terra Japonica* ou *catechu.* M. de Jussieu, dans les *Mémoires de l'académie de 1720*, prétend que le cachou est le suc pur du fruit de l'*areca;* d'autres assurent qu'on y mêle aussi le suc de l'écorce d'un arbre appellé *catschu*, ou le suc de la réglisse, & celui d'un acorus des Indes. *Voyez* Cachou, *Dict. raif. des Sciences*, &c. & Arek, *ci-dessous.* (*M. la Fosse.*)

Areca, (*Géogr.*) île d'Asie, dans le golfe Persique, au voisinage de celle d'Ormus. Elle est fertile & agréable; mais il n'y a ni rade ni port où l'on puisse s'établir & résister aux pirates, qui viennent souvent la désoler. Les Hollandois ont tenté inutilement de s'y établir. (*C. A.*)

ARECON, (*Géogr.*) ville de la Palestine, dans la tribu de Dan. Elle étoit à l'orient de Geth & à l'ouest de Ramatha. *Long. 67, 40. lat. 31, 25.* (*C. A.*)

§ AREK, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) genre de palmier des plus connus & des plus en usage dans les Indes. On en distingue sept especes principales, dont nous allons faire l'histoire.

Premiere espece. Arek.

L'*arek*, proprement dit, est connu sous ce nom au Malabar & dans toute l'Inde, selon Garjias, selon Zanoni qui l'appelle *arecha*, & selon Rumphe qui, ayant fait beaucoup de recherches intéressantes pour éclaircir l'histoire, jusqu'alors fort obscure, d'un arbre aussi utile, remarque que ce nom est aussi connu au Malabar & dans toute l'Inde, que l'est peu celui de *caunga*, sous lequel Van-Rheede en a donné une figure très-détaillée & assez bonne dans son *Hortus Malabaricus*, *vol. I, pag. 9, pl. V, VI, VII & VIII.* Quelques dictionnaires, au lieu d'*arek*, écrivent

écrivent *areque*. Les Portugais l'appellent *arequiero ;* les Espagnols *arreguero*, les Chinois *binan*, les Arabes *faufel* & *fufel*, qui, selon Avicenne, vient du mot *fiefel*, qui chez eux désigne le poivre. Les Brames le nomment *madi*, les Malays *pinang* & *pinanga poeti*, d'où Rumphe a fait le mot latin *pincinga* & *pinanga alba*, sous lequel il a donné, de cet arbre, une bonne figure & bien détaillée dans son *Herbarium Amboinicum*, *vol. I*, *pag.* 26, *pl. IV*, figures *Ca*, *D a* & *E*. C'est l'*areca*, *catechu*, *frondibus pinnatis : foliolis replicatis*, *oppositis*, *præmorsis*, de M. Linné, dans son *Systema naturæ*, imprimé pour la douzieme fois en 1767, *page* 730.

Tels sont les noms sous lesquels on désigne communément l'arbre de l'*arek* par-tout où il est connu; mais son fruit, qui en est la partie la plus estimée, à cause de son grand usage, a reçu différens noms suivant ses divers dégrés de maturité. Lorsqu'il est très-jeune & verd encore, les Malays l'appellent *pinang moeda* ou *pinang muda*, les habitans de Ternate *hena*, ceux du Malabar *painga* selon Rumphe, & *tanni paina*, ou *schalemba paina* selon Van-Rheede. Ce fruit un peu plus avancé, ou mûr à demi, c'est-à-dire, tel que son amande encore molle & comme spongieuse & mucide, ne puisse se manger, se nomme *adecca* ou *aria-decca* chez les Malabares, & *pinang-tsjelacatte* chez les Malays. Enfin lorsque ce fruit est parfaitement mûr, que son amande est entiérement formée, bien seche & dure, les Malabares l'appellent *areec* & *paa*, ou *paleca*, selon Rumphe; les Javanois *boa*, les Indiens *koffol*, selon Rumphe, & *coffolo* selon Zanoni; les habitans de Banda *erec* & *pua*, ceux des îles Maldives seulement *pua*, ceux de l'île Ceylan *poac*, ceux d'Amboine *hoa* & *hue*, ceux de Ternate *pare ;* enfin les Macassares l'appellent *rapo*, & les Malays *pinang-toua* & *pinang-tua*. La citation de tous ces différens noms, ainsi exposés avec méthode, étoit absolument indispensable pour démêler la confusion qui a régné jusqu'ici dans l'histoire de l'*arek*.

C'est un arbre de moyenne grandeur, & qui s'éleve rarement au-dessus de trente à quarante pieds. D'une racine en pivot, de sept à huit pouces de diametre, noirâtre, couverte d'une touffe sphéroïde de deux pieds de diametre, de fibres cylindriques de cette longueur, onduleuses, comme vermiculées, à peine de la grosseur du petit doigt, roides, piquantes, rousses ou noirâtres dehors, blanches dedans, avec un filet ligneux, s'éleve un tronc droit, cylindrique, assez égal, de sept à huit pouces de diametre dans presque toute sa longueur, qui ne passe pas vingt à trente pieds. Ce tronc est d'un verd-clair ou comme cendré à son extérieur, qui est marqué sur toute sa longueur de nombre d'anneaux circulaires, paralleles, assez serrés & peu élevés, qui indiquent le lieu où étoient attachées les feuilles qui sont tombées. Ces anneaux sont plus serrés dans les individus qui croissent lentement & avec peine, & moins dans ceux dont la végétation est vigoureuse. Son bois est plus blanc, plus fibreux que celui du cocotier, spongieux d'abord dans sa jeunesse, ensuite tenace, enfin dur & compact comme de la corne, aussi facile à fendre dans sa longueur, que difficile à couper en travers.

La cime de ce tronc est couronnée par six à huit feuilles longues de quinze pieds, une à deux fois moins larges, qui, sortant deux à deux comme à l'opposé l'une de l'autre, & s'épanouissant sous un angle de quarante-cinq dégrés, lui forment une tête hémisphérique d'environ vingt pieds de diametre. Chaque feuille est ailée une fois, c'est-à-dire, sur deux rangs, chacun de trente-cinq à quarante ailerons ou folioles comme opposées, longues de trois à quatre pieds, huit à dix fois plus courtes, pliées en deux, à cinq plis plats & unis, lisses, verd-brunes, luisantes, pointues, convexes en-dessus & relevées en angle de vingt à trente dégrés au contraire de celles du cocotier, qui sont concaves & pendantes en-dessous. La côte longitudinale qui porte les ailerons ou les folioles est triangulaire, de maniere que son dos est convexe, pendant que les côtés qui attachent les folioles sont plats, & que son dessus forme un angle aigu; elle est verte, fibreuse, solide, très-souple, & forme à son origine une espece de gaîne cylindrique, longue de deux pieds & plus, trois fois moins large, verd-brune & lisse extérieurement, blanchâtre & striée à leur face intérieure, de substance coriace, qui enveloppe le tronc. Celle qui est la plus extérieure enveloppe les autres feuilles; & c'est après sa chûte qu'on voit au lieu où elle étoit attachée, un sillon circulaire, imprimé comme un petit degré sur le tronc. Chaque sillon indique une couche ligneuse; en sorte que le tronc auroit autant de couches qu'il a porté de feuilles.

Cette partie du haut du tronc, qui est environnée & comme engaînée par la base des feuilles, forme une espece de bourgeon long de deux à trois pieds dans les jeunes arbres, mais qui diminue à mesure qu'ils vieillissent, au point de n'avoir plus qu'un demi-pied de longueur. Ce bourgeon est ce qu'on appelle le *chou du palmier*, qui est composé uniquement de l'assemblage des jeunes feuilles qui doivent se développer, & dont la plus avancée s'appelle *la fleche*, parce qu'elle pointe en haut comme une fleche. Ce chou de l'*arek*, quoique blanc & tendre, ne se mange pas comme celui du cocotier, parce qu'il est trop austere.

L'*arek* ne commence à fleurir qu'à sa cinquieme ou sixieme année; & quoique les fleurs sortent de l'aisselle des feuilles, ce n'est qu'après leur chûte qu'on en voit sortir les gaînes, au nombre d'une à quatre au-dessous du bourgeon, c'est-à-dire, de l'origine des feuilles extérieures de la tête de l'arbre. Chaque gaîne ou spathe est une espece de sac ou de poche parfaitement semblable à celle du cocotier ou du dattier, & du chamærops, elliptique, très-applatie, obtuse, longue d'un pied & demi à deux pieds, trois fois moins large, lisse, d'abord verd-blanche, ensuite jaunâtre, dure, coriace, fendue au milieu de sa face intérieure d'un seul sillon longitudinal, qui laisse sortir un régime en forme de grappe, ou plutôt de faisceau ou de balai, d'abord blanc-jaunâtre, ensuite verd, enfin verd-brun, long de deux pieds & demi à trois pieds, sessile, comprimé & mince comme une feuille à son origine, composé de cinq à six branches principales, divisées chacune en quinze à vingt branches alternes, anguleuses, disposées sur toute leur longueur. Chacune de ces dernieres ramifications porte environ cinquante à cent petites fleurs blanches, dont les supérieures, quoiqu'hermaphrodites, sont stériles, & tombent peu après leur épanouissement, pendant que les inférieures, qui sont femelles ou hermaphrodites fertiles, restent au nombre de dix ou environ. Les premieres grappes de fleurs des jeunes *areks* sont toutes stériles, comme il arrive à tous les arbres qui n'ont pas la force de nourrir leurs fruits. Lorsqu'il y a plusieurs grappes sur un même pied, la grappe la plus inférieure fleurit & mûrit la premiere; celle qui est un peu au-dessus fleurit ensuite, & ainsi successivement; de sorte que souvent la grappe supérieure est à peine en fleur lorsque l'inférieure a ses fruits en maturité.

Chaque fleur est d'abord un bouton ovoïde, triangulaire, de deux lignes de diametre qui, en s'épanouissant, forme une étoile de quatre lignes de diametre, composée d'un calice à six feuilles elliptiques, concaves, une fois plus longues que larges,

épaisses, dont trois extérieures & trois intérieures, toutes assez égales & réunies par le bas, de maniere qu'elles tombent ensemble comme un calice d'une seule piece; six étamines réunies à leur origine par une membrane fort courte, sortent du réceptacle de la fleur, opposées à chacune des feuilles du calice, plus courtes qu'elles, peu sensibles & sans antheres dans les fleurs inférieures qui sont fertiles; & au contraire égales à leur longueur, & portant chacune une anthere jaune & pleine d'une poussiere de même couleur dans les fleurs supérieures qui sont hermaphrodites stériles. Au centre de la fleur s'éleve un ovaire blanc, ovoïde, triangulaire, égal au calice, dans les fleurs inférieures qui sont fécondes, & couronné de trois styles qui ont chacun sur leur face intérieure un sillon velu; cet ovaire est plus petit & avorte dans les fleurs supérieures.

L'ovaire en grandissant devient un fruit en écorce de la grandeur & de la forme d'un œuf de poule, mais pointu aux deux bouts, accompagné du calice qui y tient si fort qu'on ne peut l'en séparer qu'avec la queue, & qui reste sur l'arbre jusqu'à son entiere putréfaction; son écorce est très-mince, mais coriace, lisse, d'abord blanche, ensuite verte, enfin jaune-doré ou orangé: elle recouvre une chair blanche succulente, épaisse de trois à quatre lignes, tissue de fibres dures qui s'amollissent sous la dent, & qui se mange sous le nom de *painga* au Malabar, & sous celui de *pinang moeda* chez les Malays; ensuite seche, fibreuse, roux-brune, sans suc, incapable d'être mangée, à une loge qui tient une noix ou plutôt une amande conique, nue, longue d'un pouce & demi, de moitié moins large, à peau fine, jaune ou brun-rougeâtre, veinée à-peu-près comme la muscade, & marquée sur un des bords de sa base, c'est-à-dire, sur le côté, d'un petit enfoncement orbiculaire qui est le point de son attache. Cette amande, lorsqu'elle est encore jeune, a fort peu de chair qui est blanche, tendre, creuse au milieu & pleine d'une eau limpide & austere comme elle; on l'appelle alors *tanni-paina* au Malabar: lorsque cette eau est convertie en chair blanc-jaune, & que l'amande à demi-mûre est pleine & en chair blanche & tendre, on l'appelle *schalemba-paina*: enfin lorsque cette amande est seche & un peu dure, on l'appelle *aria-decca*; un peu plus dure elle s'appelle *adecca*, & *paleca*, lorsqu'elle est extrêmement dure & à écorce jaune dorée; alors sa substance est blanc-grisâtre, presqu'aussi dure que de la corne, toute criblée & traversée de veines brunes fort seches. Ce n'est qu'un mois après la fleuraison que ses amandes sont pleines d'eau ou *tanni-paina*; il leur faut trois mois pour se remplir de chair molle & devenir *schalemba-paina*, & six mois pour être dans leur parfaite maturité ou dans leur état de sécheresse.

Qualités. Toutes les parties de l'*arek* ont une saveur austere & styptique: ses fleurs, lorsqu'elles s'ouvrent, répandent une odeur foible à la vérité, mais agréable, & plus sensible le matin ou le soir que dans la chaleur du jour.

Usages. La chair du fruit de l'*arek* se mange avec le betel lorsqu'elle est fraîche; mais son amande est d'un usage beaucoup plus général dans tout l'Indostan. Elle se mange tendre ou seche, mais plus communément tendre: on la coupe en trois ou quatre portions dont chacune se mange enveloppée dans une ou deux feuilles de betel, appellé *siri* par les Malays, avec autant de chaux qu'il en faut pour couvrir l'ongle: ces trois ingrédiens composent ce mets. L'amande tendre de l'*arek* cause une espece d'ivresse & des vertiges, comme le tabac en opere sur ceux qui n'y sont pas accoutumés; & c'est vraisemblablement pour cette raison qu'on ne les mange jamais sans chaux, au lieu que les seches se mangent sans elle: c'est aussi pour cela, & parce qu'elles sont moins fibreuses, moins pâteuses, & embarrassent moins les dents, que les vieillards préferent les seches; ils les concassent grossiérement dans des mortiers de bois, & les mangent comme les tendres avec la chaux & le betel. Cette amande seule seroit peu agréable au goût, étant austere à-peu-près comme le gland du chêne; le betel qu'on y ajoute fait disparoître cette austérité par son piquant dont l'âcreté est tempérée par le sel alkalin de la chaux. Enfin de l'union de ces trois choses il en résulte un mets agréable qui teint la salive en un rouge purpurin, quoique chacune d'elles, prise séparément, ait un goût désagréable; & si l'on en omet une des trois, il ne résulte du mêlange des deux autres ni un mets agréable ni une teinture rouge. Pour tirer de ce mets singulier tout l'avantage possible, il faut savoir le manger; cela se réduit aux deux méthodes suivantes.

Dès qu'on a mâché l'*arek* suffisamment pour que la salive, que ce mets procure à la bouche, soit teinte en un beau rouge purpurin, on crache aussitôt cette teinture qui contient la plus grande partie de la chaux; puis on mâche le reste, on le remâche en l'exprimant, en suçant & avalant à chaque fois sa teinture jusqu'à ce qu'il ne reste plus qu'un marc, une pâte semblable à une étoupe ou de la filasse qu'on rejette. Telle est la pratique ordinaire. Les gourmets crachent deux à trois fois de suite cette teinture avant que de l'avaler, afin que ne donnant pas à la chaux le tems de se dissoudre elle ne nuise pas aux dents, aux gencives & à l'estomac.

Cette mastication de l'*arek* avec le betel est d'un usage journalier dans toute l'Inde; hommes, femmes, enfans, les Européens même s'en occupent du matin au soir. La saveur de cette pâte est d'abord très-âcre, très-aromatique & finit par être fort agréable; ceux qui en font usage pour la premiere fois éprouvent une espece d'ivresse; mais le corps s'y accoutume en peu de tems, au point qu'elle ne fait plus qu'échauffer doucement le sang, fortifier l'estomac, & procurer une haleine douce, de vives couleurs au visage, aux lèvres & aux dents, ce qui passe pour un agrément dans l'Inde, comme les dents blanches en Europe: de là, l'usage chez les grands & chez tous les gens aisés d'offrir un plat d'*arek* à ceux qui les visitent; après le salut on commence par manger avant que d'entamer la conversation. On regarde avec mépris tout homme qui néglige d'offrir ainsi l'*arek*, ou celui qui le refuse, à moins qu'il n'ait quelque raison légitime qui l'en dispense, comme une maladie, un jeûne ou une semblable cérémonie religieuse. C'est donc un point essentiel pour les voyageurs dans ces pays, que de s'accoutumer à cet usage, quelque singulier qu'il paroisse, s'ils ne veulent pas être traités de nouveaux venus. Le service de l'*arek* se fait avec magnificence dans l'Inde; les rois le font servir dans des plats d'or ou d'un bois presqu'aussi précieux, les grands dans de l'argent, & le peuple dans le cuivre: de telle matiere que soient ces plats, ils sont très-ornés de figures cizelées habilement, & creusés tout-autour, vers leurs bords, de nombre de fossettes dont les unes contiennent des doses toutes préparées d'*arek* tendre, pendant que les autres sont garnies de noix ou d'amandes entieres & dures d'*arek*, de feuilles de betel; au milieu du plat est une petite boîte d'argent pleine de chaux réduite en poudre humide, aux bords de laquelle pend une petite cuiller en spatule, grande comme l'ongle, & une force à poignée d'argent pour concasser l'*arek* à l'usage de ceux qui préferent de le manger dur. A cette boîte de chaux les Européens, qui entretiennent leurs appartemens plus proprement que les Indiens, joignent des tasses

ou des soucoupes d'argent à l'usage des voyageurs ou des nouveaux arrivés, car les Indiens & ceux qui sont bien accoutumés à ce mets crachent très-peu.

La chaux qui se mange avec l'*arek* n'est pas indifférente, il est essentiel, pour qu'elle ne soit point âcre, qu'elle soit faite de coquillages d'une substance très-légere ; la plus estimée se fait dans les îles orientales des Moluques, avec une espece de millepore très-blanche, très-légere, très-poreuse, à branches plus menues que celle qu'on appelle *abrotanoïde*, qui croît si abondamment dans la mer de ces îles, où on l'appelle *carang-bonga*, qu'on pourroit en faire de la chaux pour bâtir des citadelles & une ville entiere. Cette chaux est la plus douce de toutes, & la plus propre à être mangée avec l'*arek ;* elle ne ronge ni la langue ni les gencives, comme fait la chaux des madrepores de Java & la chaux de pierre. Elle est ordinairement blanche, mais on la teint en divers endroits, tant en rose qu'en jaune, avec la racine de curcuma & d'autres drogues, sans doute pour en pallier les défauts ou les mauvaises qualités : celle de Siam qui se porte dans des callebasses par toute l'Inde est rosée & extrêmement âcre ; au reste, c'est l'expérience qui apprend la dose qu'il faut employer de ces diverses chaux, suivant leur qualité & leur force. Lorsqu'on a mangé une trop grande portion de feuilles du betel, au point que la bouche en est comme enflammée ou trop poivrée, alors on y ajoute une plus grande quantité de chaux & d'*arek* qui tempere & calme aussi-tôt cette chaleur.

L'*arek* se prépare encore autrement : les Indiens de Suratte & du Pégu, & les Portugais augmentent la force du betel en l'aromatisant par l'addition de plusieurs épices, comme le gérofle, le cardamome & le cachou, appellé *catsja* au Pégu ; ils y mêlent aussi le *gatta-gambir*, qui sont de petites pastilles ou des trochisques de la grandeur d'un denier, faites avec le suc de certaines feuilles & de la farine, qui sont d'abord ameres, & qui laissent ensuite à la bouche une douceur agréable, en procurant de la fermeté aux gencives & une belle couleur rouge aux levres ; ou bien ils y mêlent le *cachunde* qui est une masse composée de cardamome, de musc, d'ambre & de divers sucs qui, à la vérité procurent une bonne haleine, mais qui soulevent le cœur à nombre de personnes.

Les habitans de la côte de Coromandel ont une autre façon de préparer l'*arek* vieux & trop sec, qu'ils appellent *koffol*, & d'en faire un mets délicat. Pour cela, ils le coupent en petits morceaux qu'ils font macérer dans l'eau de rose dans laquelle a infusé du catsja ou cachou broyé, & qu'ils font ensuite sécher au soleil pour s'en servir au besoin. Ces fragmens se conservent long-tems sans se corrompre, se portent au-delà des mers, & ont la propriété de raffermir les gencives & de procurer une haleine agréable à la bouche.

L'usage de l'*arek* continué toute la journée à la façon des Indiens, est pernicieux aux asthmatiques & aux phthisiques ; il mine les dents, les ébranle & les fait tomber de bonne heure : cet usage entraîne encore beaucoup d'inconvéniens & d'abus. Des gens mal intentionnés, mêlent souvent du poison qui est caché sous leurs ongles & le glissent si subtilement dans l'*arek* qu'ils préparent devant vous, qu'il est plus prudent de le préparer soi-même. Lorsqu'en mangeant pour la premiere fois de l'*arek*, on ressent des vertiges & des oppressions de poitrine, le vrai remede est d'avaler un peu de sel ou de jus de limon ; tout autre acide, comme la mange ou le fruit du mangier, mangé crud ou mariné au sel, opere la même guérison. Son amande vieille ou seche est astringente, dessicative & rafraîchissante, & l'on en fait boire avec succès la poudre, à la dose d'une demi-dragme, pendant plusieurs jours, dans du bon vin rouge pour la diarrhée & la dyssenterie ; la décoction de son brou a la même vertu : la décoction de sa racine sert en gargarisme pour les aphtes & autres ulceres de la bouche. Le suc exprimé de ses jeunes feuilles se boit avec l'huile de sésame contre les vers.

Le bois des vieux troncs de l'*arek* se fend en long en deux pour faire des poutres, & en quatre pour faire des solives, des chevrons & des pieux de palissade ; mais il dure moins que celui des *areks* sauvages. Les Malays appellent du nom d'*upe* & *oepe* les gaînes des feuilles ; ils en cousent deux ensemble pour en faire des sacs & des seaux à puiser l'eau. Lorsque ces gaînes sont encore vertes, leur épiderme ou l'écorce qui couvre leur face intérieure est blanche ; les Malays l'enlevent pour envelopper, au lieu de papier, les carottes de tabac. La gaîne ou spathe des fleurs leur sert comme de boîte pour envelopper & envoyer au loin des poissons frais qui s'y conservent parfaitement.

L'*arek* est, avec le cocotier, une des plantes dont les Indiens se servent comme de caracteres, en coupant ses fruits diversement pour exprimer diverses écritures ou des idées symboliques à la maniere des Chinois & des anciens Egyptiens. Les exemples suivans donneront une idée de leurs expressions symboliques. Une feuille d'*arek* nouée & entrelacée de maniere qu'elle représente un arékier entier, envoyée à quelqu'un, est une déclaration d'amitié & d'affection : une semblable feuille verte, c'est-à-dire, bien fraîche, écorcée de maniere qu'elle forme un trépied, s'envoie à une personne pour lui témoigner qu'on desire faire une alliance avec elle. L'*arek* où il manque quelque chose, par exemple, envoyé sans chaux, par une femme à son mari, lui annonce une rupture & une séparation prochaine. Si l'*arek* a quelque chose de plus que les trois ingrédiens ordinaires, comme par exemple, un poil, un fétu, *&c.* & qu'il soit ainsi placé quelque part, il passe dans le pays pour un filtre destiné à enchanter celui qui le mangera.

Culture. L'*arek* se trouve dans l'Inde, presque par-tout où croît le coco, mais en moindre quantité & moins près de la mer : il est cependant des pays où il ne se trouve pas, comme la côte de Coromandel & le Bengale ; c'est pour ces pays qu'on en fait la récolte, & comme il devient un objet de commerce & d'un bon rapport, on le cultive avec soin. On choisit les fruits abandonnés sur l'arbre & les plus vieux, on les enterre dans une fosse qu'on recouvre d'un peu de terre ; & quand ils ont germé on les repique en cercle autour des maisons ou en allées qui forment un effet aussi agréable que le cyprès en Italie ; il croît plus vîte que le coco, & réussit bien dans toute sorte de terrein & beaucoup mieux sur la côte maritime.

L'*arek* produit dès la cinquième année jusqu'à la trentieme où il dépérit peu-à-peu en produisant d'abord par dégrés moins de feuilles chaque année, & les perdant successivement ; il vit ainsi cinquante ans : la récolte de ses fruits se fait en arrachant ou en coupant ses régimes entiers ; ce sont les enfans qui sont chargés de cette opération, parce qu'ils le montent plus aisément que des hommes faits qui en font plier le tronc sous leur poids. Lorsqu'on veut conserver ses amandes tendres pour les manger journellement dans les voyages sur mer, on en suspend les régimes dans le vaisseau, ayant auparavant brisé & tortillé leur pédicule, afin que le suc ne retourne plus des amandes dans le régime, & qu'elles ne sechent pas si tôt. Les Portugais de Suratte & du Pégu pratiquent une autre méthode ; ils cueillent ces fruits encore verds, les détachent de leur régime,

les couvrent de ſable par lits dans des corbeilles, de maniere qu'ils ne ſe touchent pas, & prétendent que par ce moyen leur amande eſt attendrie & plus facile à digérer.

Dans le tronc des vieux *areks* on trouve des arekites ou des pinangites, c'eſt-à-dire, des pierres d'*arek* ou des eſpeces de bézoards végétaux de la grandeur & forme d'un grain de veſſe ou de froment, blancs, luiſans, peſans, durs & froids comme un caillou; les Indiens les portent enfilés dans un anneau en forme de bague à leurs doigts : on s'en ſert auſſi comme de pierre de touche pour éprouver l'or & l'argent : l'or le plus pur, au titre de 23 carats, y paroît d'un beau jaune, pendant que celui qui eſt mêlangé a une couleur rouſſe & terne : l'argent y paroît blanc, mais avec une légere teinte de couleur cuivrée.

Variétés. Rumphe dit que cet arbre a pluſieurs variétés. La premiere conſiſte à avoir un goût de fumée à ſon amande, à-peu-près, comme du riz frais; ce goût qui plaît aux Indiens, eſt regardé comme un grand défaut par les Européens. Quelquefois les fleurs hermaphrodites ſupérieures portent du fruit, mais il n'eſt pas plein & a une forme ſinguliere communément ſphérique ou en rein. On en a vu quelquefois une monſtruoſité à deux amandes dans le même fruit.

Remarques. Nous ne voyons pas trop ſur quelle autorité M. Linné aſſure que l'*arek* a neuf étamines dans ſes fleurs; s'il eût moins copié ſervilement, qu'interprété le ſens des expreſſions peu exactes de Van-Rheede & de Rumphe, il eût reconnu que tous deux, & ſur-tout le premier, en diſant : *flores aperiunt ſe in tria folia... continentque in medio ſtamina novem albicantia tenuia ſine ullis apicibus, tria longiora ex flavo albicantia quæ à ſex minoribus magis flavis cinguntur*, a pris pour trois étamines plus longues & moins jaunes les trois ſtigmates de l'ovaire qui ſont en effet plus longs que les ſix étamines qui les entourent dans les fleurs hermaphrodites fertiles.

On ſait aujourd'hui que le cachou n'eſt pas tiré de l'arekier, mais d'un autre arbre que nous ferons connoître; ainſi le nom de *catechu*, que M. Linné donne à l'*arek*, n'eſt pas plus exact que les neuf étamines qu'il lui accorde, ce qui feroit une choſe bien extraordinaire, vu que toutes les autres plantes de la famille des palmiers en ont ſix, ni plus ni moins. Conſultez nos *Familles des plantes, volume II, pag.* 22.

Enfin, M. Linné fait une troiſieme faute, lorſqu'il dit que les feuilles de l'*arek* ſont tronquées & dentées, *areca, catechu, foliolis... præmorſis ;* il les a pointues toutes les fois qu'elles n'ont pas été uſées, ni déchirées par le frottement.

Deuxieme eſpece. HOEA-NYWEL.

La ſeconde eſpece d'*arek* que les habitans d'Amboine appellent *hoea-nywel*, les Malays *pinang-calappa*, & Rumphe *pinanga-calapparia* au *volume premier* de ſon *Herbarium Amboinicum*, *page* 28, *planche IV*, *figures C. D*, eſt plus haut & plus grand que les autres eſpeces d'*arek*. Il reſſemble beaucoup au cocotier par ſon tronc, ſes feuilles & ſes régimes qui ſortent des aiſſelles des feuilles actuellement exiſtantes, & non pas au-deſſous d'elles. Ses fruits ſont de la groſſeur d'un œuf d'oie, obtus ou preſque ſphéroïdes, à peine un ſixieme plus longs que larges, à écorce rouge extérieurement, avec des ſtries cendrées, à amande ſphéroïde, longue de treize à quatorze lignes, avec une petite pointe au bout, douce au goût, mais dure.

L'*hoea-nywel* eſt très-rare à Amboine, & commun à l'île Celebe, ſur-tout autour de Macaſſar.

Uſages. On en fait peu d'uſage pour la nourriture, à cauſe de ſa dureté, mais beaucoup en médecine pour les maladies auxquelles on emploie l'*arek*.

Troiſieme eſpece. MABOCK.

Le mabock, appellé *pinang-mabock* & *pinang-itam* par les Malays, & décrit ſans figure par Rumphe, ſous le nom de *pinanga nigra*, *page* 29, differe de l'*arek* par les caracteres ſuivans; il a les racines plus ſemées d'épines, plus élevées au-deſſus de la terre; les articulations ou ſillons circulaires du tronc plus écartés, les feuilles d'un verd plus noir; le fruit plus petit, mais plus étroit, plus menu à proportion, à-peu-près comme un gland, roux ou plus rougeâtre que le hoea-nywel; l'amande conique plus alongée, plus menue, moins blanche, plus ſeche, plus auſtere, plus ſujette à enivrer, & ſouvent amere.

Uſages. Le mabock eſt commun dans les îles orientales des Moluques, où on en mange l'amande communément verte.

Quatrieme eſpece. HENA-HENA.

La quatrieme eſpece d'*arek* eſt appellée *hena-hena* par les habitans de Ternate; *hua-ewan*, c'eſt-à-dire *arek de montagne*, par ceux d'Amboine; *hua-alang*, par ceux d'Hitoe; *pinang-oetan beſaar*, par les Malays, & *pinanga ſylveſtris globoſa*, par Rumphe qui en a donné une figure paſſable dans ſon *Herbarium Amboinicum*, *volume premier*, *pag.* 38, *pl. V*, *fig.* 1 & *A*. Voici en quoi il differe de l'*arek* commun.

Son tronc eſt un peu plus épais, de neuf à dix pouces de diametre, haut de douze à vingt pieds, plus blanc, à anneaux plus larges, à feuilles longues de dix à douze pieds, à côte groſſe comme le doigt, à vingt folioles de chaque côté, longues chacune d'un pied & demi à deux pieds, neuf à dix fois moins larges, pointues, pliées & à pluſieurs côtes longitudinales en-deſſous. Le régime des fleurs n'eſt pas ramifié, mais ſemblable à un épi ſimple, long comme les feuilles; au lieu de ſortir au-deſſous d'elles ou de la tige après leur chûte, il ſort du haut de leur gaîne, comme s'il faiſoit corps avec leur pédicule. Sa partie inférieure eſt nue ou ſans fleurs dans une longueur de trois pieds environ, le reſte eſt garni de plus de deux cens fleurs ſeſſiles, aſſez écartées, ſemblables à celles de l'*arek*, c'eſt-à-dire, hermaphrodites, dont les ſupérieures avortent, pendant que douze à quinze des inférieures ſont fertiles : elles ſont accompagnées de grandes écailles qui reſtent ſur l'épi après leur chûte.

Les fruits ſont ſphériques de dix lignes environ de diametre, d'un jaune orangé, à peau & chair minces, ſeches & fragiles, contenant une amande ſphérique avec un point, recouverte d'une peau dure comme une eſpece d'écorce. La ſubſtance de cette amande reſſemble à celle de l'*arek*, mais eſt plus dure, plus auſtere, plus amere, & cependant mangeable.

Culture. L'hena-hena ne croît ni dans les jardins, ni dans les petites forêts, mais ſeulement ſur les montagnes, & à l'ombre des arbres de haute futaie.

Qualités. Son bois eſt d'abord blanc, enſuite roux, plus ferme & plus durable que celui de l'*arek*, compoſé de fibres longitudinales; mais il a, comme l'*arek*, le cœur blanc, plus tendre, compoſé de fibres plus courtes.

Uſages. On fend facilement ſon tronc pour en faire des ſolives; ſes amandes ſe mangent dans les lieux où l'*arek* manque; pour cela on les concaſſe en gros fragmens, &, quoique plus dures que celles de l'*arek*, cependant un coup ſuffit pour les briſer en éclats : quoiqu'auſteres & ameres, elles ſont préférables à toutes les autres eſpeces ſauvages.

Cinquieme espece. HUDA-KEKER.

L'*huda-keker* est un arekier sauvage qui croît également sur le rivage & sur les montagnes des îles Moluques, où il est semé par-tout par les chauve-souris qui se gorgent de ses fruits; les Malays l'appellent *pinang-lansa* ou *pinang-pandang*, à cause de la disposition de ses fruits qui sont serrés comme ceux du *lansa* ou du *pandang :* les habitans d'Amboine l'appellent *nibun-mera*, & les Hollandois *roode nieboom*, parce que son bois est rouge.

Il a le tronc plus haut, plus menu que l'*arek*, marqué d'articulations plus grandes, & le bois plus dur, roux au-dehors; ses feuilles ont sept à huit pieds de longueur, à côte velue d'un pouce de diametre, vingt folioles de chaque côté, doublées pour l'ordinaire, c'est-à-dire, sortant deux à deux d'un même point; de sorte qu'il y en a quarante de chaque côté, quoiqu'il n'en paroisse que vingt. Chaque foliole est pointue, longue de trois pieds, quinze à vingt fois moins large, pliée en deux seulement, avec une nervure au-dessous, lisse comme celle du *nipa*.

Le régime des fleurs sort de la tige un peu plus bas que les feuilles de la cime, comme dans l'*arek*, mais d'une gaîne plus étroite; il a les fleurs plus petites & ressemble à un épi long d'un pied & demi, dont la partie supérieure avorte & se sépare, pendant que la partie inférieure qui reste longue de trois pouces, & une fois moins large, est couverte comme l'épi de l'arum de trente à quarante fruits, entre lesquels on voit nombre de fleurs avortées; chaque fruit est ovoïde, semblable à un gland, souvent anguleux à cause de la pression, pointu par le bout, long de neuf à dix lignes, de moitié moins large, verd d'abord, ensuite jaune, enfin rouge, à chair fibreuse douce, à amande ovoïde, obtuse & très-fragile.

Qualités. Son amande est assez douce d'abord, mais amere sur la fin, & croque sous la dent.

Usages. L'*huda-keker* se mange seulement au défaut de l'*arek;* les perroquets hupés & les chauve-souris en aiment beaucoup la chair; son bois est rouge, & sert à faire des planches & des poutres qui sont d'une longue durée, lorsqu'on a soin de les passer à la fumée avant que de les employer. Les habitans de l'île Celebe tirent de ses jeunes feuilles du fil dont ils font des sacs. Son chou, c'est-à-dire, son bourgeon cuit se mange, mais il faut le cueillir sur les jeunes arbres qui n'ont pas encore fleuri; car dès qu'ils ont une fois porté du fruit, il n'est plus mangeable à cause de son amertume.

Remarque. On voit à Amboine une variété de cette espece à tronc plus menu, haut de trente à quarante pieds, à régimes, plus longs, rameux, à fruits plus lâches, rouges de corail, dont la chair est seche & fragile, & l'amande semblable à un pois.

Sixieme espece. OPOSSY.

Les habitans de la côte orientale de l'île Celebe appellent *opossy* une sixieme espece d'*arek*, que les habitans d'Amboine nomment *hua-soil* ou *hua-tette*, ou bien *hua-tette ewan*, c'est-à-dire, *arek* menu, & les Malays *nibum mera kitsjil* ou *pinang oetan kitsjil* ou *pinang salee*, parce que ses fruits ne sont pas plus gros que les grains du riz ou de la larme de Job qu'ils appellent *salee.* Rumphe l'a décrite & figurée sous le nom de *pinanga sylvestris orysæformis*, dans son *Herbarium Amboinicum*, *volume I*, *page 40*, *planche V*, *figures 2. B. C. D.*

Son tronc a à peine quatre pouces de diametre, sur vingt à vingt-cinq pieds de hauteur, les anneaux fort serrés, le bois très-dur, roussâtre, fibreux, à centre moëlleux ou fongueux, plus tendre; ses feuilles ont huit à neuf pieds de longueur, à pédicule triangulaire avec un sillon en-dessus dont le tiers inférieur forme une gaîne qui embrasse à peine la moitié du tronc, & qui est ordinairement couronnée de folioles rameuses & aîlées; le second tiers, ou celui du milieu de la côte de la feuille, est nud, & le troisieme tiers qui le termine, est garni de chaque côté de vingt à vingt-cinq paquets, chacun de trois feuilles en lame, pointues, longues de deux pieds & plus, dix à douze fois moins larges, fermes, pliées en deux avec une nervure en-dessous.

Les fleurs ont, comme dans l'*arek*, une spathe de trois pouces de diametre, d'où sort un régime partagé en vingt à vingt-six branches sortant en faisceau d'un même point, & couvertes d'un bout à l'autre de fleurs hermaphrodites, dont plus de la moitié avorte; les fruits de celles qui restent sont sphéroïdes de la grosseur d'un pois, c'est-à-dire, de trois à trois lignes & demie de diametre, d'abord verd-blanchâtres, ensuite rouges de sang, à amande fort petite & peu sensible.

Qualités. l'opossy est rare à Amboine, & très-commun dans les moyennes forêts de l'île Celebe.

Usages. Ses fruits se mangent entiers, parce que leur chair seche est à-peu-près de même goût & solidité que l'amande. Son régime appellé *rambu*, étant séparé de l'arbre, ne peut retenir ses fruits pendant plus de deux jours sans les laisser quitter leur calice & tomber; au contraire de l'*arek* commun, qui les retient pendant des années entieres.

Septieme espece. SALEYT.

Selon Rumphe, les habitans de Boeron appellent du nom de *saleyt* une septieme & derniere espece d'*arek*, qui differe de l'opossy en ce que, 1°. ses racines sont élevées en arc au-dessus de la terre où elles présentent leurs pointes obtuses comme des épines; 2°. les anneaux de son tronc sont plus écartés; 3°. ses feuilles sont lisses, sans poils, semblables à celles de l'*arek*, garnies d'un plus petit nombre de folioles, longues d'un pied, trois fois moins larges, pointues, à sept nervures, dont quatre en-dessous & trois en-dessus; 4°. son régime est semblable à celui de l'*arek*, mais ses fruits sont plus petits, semblables à ceux du gnemm, ou à un gland pointu aux deux bouts, long de neuf à dix lignes, de moitié moins larges, rougeâtres.

Usages. Ses fruits, avant la maturité, sont austeres & acerbes; mais bien mûrs, ils se mangent & croquent sous les dents. Les habitans de Boeron, Cajeli & Bela, fendent son écorce pour en tirer des fils dont ils font des habits qu'ils appellent *uteutis* & *badjus* qui durent nombre d'années. (*M. ADANSON.*)

AREMOGAN *ou* ARMEGON, (*Géogr.*) ville & port des Indes, sur le golfe de Bengale, au royaume de Bisnagar; elle est entre Paliacate & Masulipatan, sur une petite riviere qui vient des montagnes de Cadapa. *Long. 98*, *15*, *lat. 14*, *20.* (*C. A.*)

ARENA, (*Geogr.*) riviere de Sicile, dans la vallée de Masara; elle prend sa source dans les montagnes près de Salemi, & après un cours de dix ou douze lieues du nord au sud, elle vient se jetter dans le golfe de Masara, à l'orient de cette ville. (*C. A.*)

§ ARÉOLE, (*Anatomie.*) Ce cercle est effectivement rempli de tubercules chargés de glandes sébacées; mais ces glandes ne reçoivent point de conduits lactiferes, & ne servent pas à fournir du lait. La nature est trop sage pour aller perdre une liqueur utile que ces petits conduits ne pourroient pas faire passer dans la bouche de l'enfant. Tous ces conduits passent dans le mamelon, s'ouvrent entre les plis dont il est ridé, & fournissent du lait

dès que l'érection du mamelon a rendu à ces conduits une direction qui favorise la sortie de cette liqueur. (*H. D. G.*)

ARETA, (*Géogr.*) petit pays d'Asie, dans la Palestine, sous l'empire turc : c'est l'ancienne tribu d'Issachar. Ses bornes sont, à l'orient, l'Elbise, riviere qui sort du mont Dari ou Hermon & se jette dans le Jourdain ; au septentrion, la montagne de Thabor ; à l'occident, la mer Méditerranée ; & au midi, le gouvernement de Mabolos, anciennement la demi-tribu de Manassé, en deçà le Jourdain ; on le nomme aujourd'hui *Mardsche-ebn-aamer*, c'est-à-dire *la prairie des fils d'Aamer* : la plaine fertile de Jesrael ou d'Esdrelon est comprise dans l'*Areta*. On y trouve encore quelques villes ruinées, telles que Nain, Endor, Césarée ; *&c.* mais toute cette contrée n'est habitée aujourd'hui que par des Arabes, nomades ou vagabonds, & par quelques chrétiens, qui tous vivent sous des tentes & obéissent à des émirs de la race de Turabéia. Chacun de ces émirs exerce une autorité sans bornes dans son camp ; le grand émir qui est le juge souverain des émirs subalternes habite ordinairement le mont Carmel ; il paie un médiocre tribut au grand seigneur, en chevaux & en chameaux ; mais il est obligé de pourvoir à la sûreté des caravanes marchandes, de fournir des escortes aux couriers du sultan, & de faire marcher ses troupes dans l'occasion : son armée, y comprises celles des autres émirs, peut former un corps de cinq à six mille hommes. (*C. A.*)

ARETAS I. (*Hist. des Arabes.*) chef ou roi d'une tribu des Arabes Nabatées. On ne sait à quelle époque rapporter le commencement de son regne. Ayant été appellé par les habitans de Damas qui étoient en guerre contre les Juifs, il marcha à leur secours vers l'an quatre-vingt-quatre avant notre ere. Après avoir délivré Damas, il poursuivit les Juifs jusques dans le centre de leur pays, & remporta sur eux une fameuse victoire près d'Adida, quoiqu'ils fussent commandés par Alexandre Jeannée, leur roi. *Aretas* fit une seconde expédition en Judée, & prétendit contraindre Aristobule II, fils d'Alexandre Jeannée, à rendre le sceptre des Juifs à Hircan, frere aîné de ce prince. Son armée composée de cinquante mille hommes, tant Arabes que Juifs, étoit devant Jérusalem qui délibéroit pour lui ouvrir ses portes, lorsque Schorus, lieutenant de Pompée, l'obligea de lever le siege. Une défaite qu'il essuya dans un lieu nommé *Papiron*, lui fit abandonner le pays, & rentrer en Arabie. *Aretas* craignant pour l'événement de cette guerre, désarma le général romain par un présent de trois cens talens. Ce prince eut encore plusieurs démêlés avec les Juifs, dont, suivant Josephe, le succès lui fut toujours contraire : on place ordinairement sa mort vers l'an 66 avant J. C. Josephe. *Ant. Judaïques.* (*T—N.*)

ARETAS II. autrement Enée, arriere-successeur d'*Aretas* I. Il paroît que de son tems les Arabes de sa tribu étoient obligés à quelques devoirs envers les Romains. En effet, dès qu'il fut reconnu pour roi, il envoya des ambassadeurs à Rome pour faire confirmer son élection par l'empereur, & lui offrir une couronne d'or d'un très-grand prix. Auguste rejetta ces présens, & refusa d'admettre les ambassadeurs à son audience : le motif de ce refus fait honneur à l'empereur. *Aretas* étoit accusé d'avoir fait empoisonner Obadas son prédécesseur ; cette calomnie ayant été découverte, Sylleus qui en étoit auteur, fut jugé digne de mort, & subit cet arrêt : Auguste rendit aussi-tôt sa faveur au prince Arabe ; l'histoire ne l'accuse pas d'en avoir abusé, il ne fit aucune entreprise sous son regne dont les Romains eussent à se plaindre. Suivant l'auteur des antiquités Juives, *Aretas* remporta une grande victoire sur le tetrarque Herode qui venoit de lui renvoyer sa fille pour épouser Herodiade : on ne sait ni le genre, ni l'année de sa mort. Des écrivains donnent à ces deux *Aretas* la qualité de rois des Arabes ; cette maniere de s'exprimer est peu exacte, elle feroit entendre que l'Arabie étoit gouvernée par un seul souverain, tandis qu'elle en avoit une multitude tous indépendans les uns des autres : ces rois n'étoient proprement que des chefs décorés du titre d'émir, qui répond au mot *capitaine* ou *duc*. Joseph. *Ant. Jud.* (*T—N.*)

ARETHUSE, (*Géogr.*) Outre la fontaine d'Ortigie, il y en a eu encore plusieurs du nom d'*Arethuse*. Ortelius parle d'une qui étoit près de Smyrne ; Etienne le géographe en place une autre dans l'île d'Ithaque ; Pline en met une troisieme en Béotie, & une quatrieme dans l'Eubée. (*C. A.*)

ARETINI, (*Géogr.*) peuples d'Italie, dans l'Etrurie, aujourd'hui la Toscane : ils habitoient trois villes, au territoire de Florence, dont il ne reste maintenant qu'Arezzo. (*C. A.*)

AREVACÆ ou *AREVACI*, (*Géogr.*) peuples de l'Espagne Tarraconoise, qui occupoient les territoires modernes de Burgos, de Ségovie & de Valladolid, dans la Castille vieille : ils tiroient leur nom de la riviere d'Areva que l'on croit être l'Arlançon. (*C. A.*)

AREVATILLO, (*Géogr.*) riviere d'Espagne, dans la vieille Castille : elle a sa source dans les montagnes, au nord-ouest d'Avila, & son embouchure, dans l'Adaja au-dessus d'Arevalo. (*C. A.*)

ARGA *ou* ALGIAR, (*Géogr.*) petite ville de l'Arabie Pétrée, dans le gouvernement de Médine. Elle est sur le golfe Arabique, à trois stations à l'ouest de Médine, dont elle est considérée comme le port de mer. Quelques-uns la nomment *Egra* ; & d'autres croient que c'est la même que Dschar. *Long.* 55, *lat.* 25. (*C. A.*)

ARGÆUS, (*Géogr.*) très-haute montagne de l'ancienne Capadoce, aujourd'hui la Caraménie. Le sommet en est, en tout tems, couvert de neige. Sa pente septentrionale qui fait face à la ville de Kaiserie, autrefois *Cæsaria Capadociæ*, est pleine de grottes taillées dans le roc, lesquelles on croit avoir servi jadis de tombeaux ou d'hermitages. Les Turcs appellent cette montagne *Erdgische* ou *Erdjasib*. *Lat.* 37. (*C. A.*)

ARGAIS, (*Géogr.*) île de la Méditerranée, sur la côte de Lycie, selon Etienne le géographe. (*C. A.*)

ARGALUS, (*Hist. de Lacédémone.*) successeur d'Amiclès au trône de Sparte, n'a sauvé que son nom du naufrage des tems. La fable même n'en fait aucune mention, ce qui semble indiquer qu'il fut sans vices & sans vertus. (*T—N.*)

ARGANA, (*Géogr.*) ville d'Asie, au gouvernement de Diarbekir, sous l'empire des Turcs. Elle est sur une montagne, au bas de laquelle on voit le lac Geulrschik. C'est la capitale d'une principauté du même nom qui n'est pas fort étendue, mais qui est toute couverte de vignobles, dont les vins sont très-bons. On en fait une exportation considérable. *Long.* 57, *lat.* 37. (*C. A.*)

ARGANETE, (*Art milit. Machines.*) sorte de baliste, dont les anciens se servoient pour lancer des matieres combustibles, & même des barrils de poudre, auxquels on mettoit le feu, par le moyen d'une meche ou d'une fusée de composition. *Voyez*-en la représentation dans nos planches de l'art militaire, armes & machines de guerre. *Suppl. Fig.* 2, *pl. X.*

ARGARICUS SINUS, (*Géogr.*) golfe d'Asie dans la mer des Indes, dont plusieurs géographes anciens ont parlé. C'est aujourd'hui le golfe de Bengale. (*C. A.*)

ARGEII INSULA, (*Géogr.*) petite île d'Egypte,

auprès de Canope, ainsi nommée d'Argée, fils de Macedon, duquel les Argéades ont aussi pris leur nom. (*C. A.*)

ARGENNUM, (*Géogr.*) On donnoit autrefois ce surnom à trois promontoires de la mer Archipélagienne: savoir le cap Blanc, dans le golfe de Smyrne; le cap Saint-Alexis, sur la côte orientale de la Sicile, & le cap Malia, dans l'île de Metelin, jadis Lesbos. (*C. A.*)

ARGENSOLE, (*Géogr.*) abbaye de France, au diocèse de Soissons. Elle est dans un lieu solitaire, entre Epernay & Vertus. Ce fut une reine de Navarre, veuve d'un comte de Champagne, qui la fonda dans le XIII. siecle, pour des religieuses de Cîteaux. L'abbesse a le privilege de pouvoir assister au chapitre général des peres de Cîteaux. (*C. A.*)

ARGENSON, (*Géogr.*) petite ville de France, dans les montagnes du Dauphiné, au diocèse de Gap, à deux lieues d'Aspres. On la nomme ordinairement Saint-Pierre d'Argenson.

§ ARGENT, s. m. (*terme de Blason.*) l'un des deux métaux qui entrent dans les armoiries; il se représente tout blanc, c'est-à-dire sans aucune hachure.

Cet émail est le symbole de la virginité, de la pureté, de la blancheur, de l'innocence & de l'humilité.

Saluce de Champetin en Brie; d'*argent, au chef d'azur.*

La Vergne de Tressan, de Montbasin en Languedoc; d'*argent, au chef de gueules chargé de trois coquilles du champ de l'écu.* (*G. D. L. T.*)

ARGENTAN, (*Géogr.*) ville de France, dans la basse-Normandie, au diocèse de Seez. Elle est sur une petite montagne, au milieu d'une belle plaine très-fertile, aux bords de l'Orne. Il y a une élection, un bailliage, un bureau des sels & un des forêts. On y trouve trois églises paroissiales, quatre monasteres & deux hôpitaux. Il s'y fabrique quantité de toiles, d'étamines & d'autres étoffes légeres. Cette ville a titre de marquisat & de vicomté. C'est l'*Argentomum* ou *Argentomagum* des anciens. *Long.* 17, 35. *lat.* 48, 34. (*C. A.*)

ARGENTANUM, (*Géogr.*) ville d'Italie au pays des Brutiens. On ne sait pas précisément si c'est Argentina ou Saint-Marco, villes modernes de la Calabre citérieure. (*C. A.*)

ARGENTARIA ou *ARGENTOVARIA*, (*Géogr.*) ville de la Gaule Sequanoise, près de laquelle l'empereur Gratien battit les Allemands, & qui fut ensuite détruite par Attila. On croit qu'elle n'étoit pas éloignée de l'endroit où se trouve aujourd'hui Colmar dans la haute-Alsace. (*C. A.*)

ARGENTARO ou MONTE ARGENTARO, (*Géogr.*) cap d'Italie en Toscane. Il est au midi d'orbitello, & à l'est de l'île Giglio. On y trouve Porto Hercole, & quelques autres bourgs. *Long.* 32, 15. *lat.* 41, 55. (*C. A.*)

ARGENTEAU, (*Géogr.*) ancien château fort dans les Pays-Bas, sur la Meuse, au duché de Limbourg, dans le comté de Fauquemont. Il est tout ruiné. Une branche de la maison de Merci porte le titre de comte d'Argenteau. (*C. A.*)

ARGENTEUIL, (*Géogr.*) gros bourg de France sur la Seine, à deux lieues de Paris, entre Saint-Denis & Saint-Germain. Il est entouré de murailles & de fossés comme une ville. On y compte près de cinq mille habitans. Il s'y fait un assez grand commerce de vin & d'autres denrées; & l'on trouve dans les environs plusieurs carrieres de plâtre très-abondantes. Les bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, en possedent la seigneurie. Ils conservent une robe sans couture, qu'on dit être la robe de J. C. Cette robe est de couleur ventre-de-biche.

Il y a encore un bourg du nom d'*Argenteuil* en Bourgogne; au comté de Tonnerre, sur la riviere d'Armançon. (*C. A.*)

* ARGIENS, s. m. pl. (*Géogr. Hist.*), les habitans d'Argos. *Voyez ci-après*, ARGOS. (*Géogr. Hist. anc.*)

* § ARGINUSES, (*Géogr.*) petite ville de la Grece, dit le *Dictionnaire des Sciences*, &c. à la vue de laquelle les Athéniens vainquirent les Lacédémoniens. Mais Diodore de Sicile, Thucydide & Xenophon disent que cela arriva à la vue des îles *Arginuses.* Elles étoient auprès de l'île de Lesbos, vis-à-vis Mitylene. Il y en avoit trois. *Voyez* Cellarius. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

ARGOLIDE, ARGOS ou ARGIDE, (*Géogr.*) royaume de Grece, dans le Péloponese, fondé par Inacus, l'an du monde 2197. Il avoit au levant la mer Egée, & le golfe *Argolique*, aujourd'hui golfe de Napoli de Romanie; au couchant l'Arcadie; au midi la Laconie; & au septentrion le pays de Corinthe & le golfe d'Engia. Argos en étoit la ville capitale; ses autres villes principales étoient Epidaure, Hyrinthe, Cynethia, &c. Il y a eu plusieurs rois fameux dans l'*Argolide.* Après Persée qui fut le dernier, cet état devint républicain. Il passa ensuite aux Romains, & depuis aux Turcs qui le possedent aujourdui, & qui le nomment la *Romanie de Morée* ou *Scanie.* On n'y retrouve plus ces belles villes, cet empire florissant chanté si majestueusement par Homere; on n'y voit que des villes ruinées, des campagnes stériles & désertes, affreux monumens de la barbarie des hommes, du despotisme des tyrans, & du découragement des peuples. (*C. A.*)

ARGONAUTIQUE, (*Hist. littéraire & critique.*) c'est le nom d'un poëme épique d'Apollonius de Rhodes, l'un des sept poëtes qui florissoient à la cour de Ptolomée Philadelphe, roi d'Egypte. Ce poëme est écrit en grande partie du ton uni & familier qu'exige l'intime société de gens qu'un même vaisseau rassemble. Le caractere particulier de chaque personnage y est mis dans un jour assez bien marqué. Tous ces caracteres tiennent entre eux par quelques traits généraux. Il y regne une espece de piété à l'antique, ou de vénération pour les dieux, de zele pour leur culte, d'amitié & de complaisance réciproques. Chaque héros a un rôle conforme à son caractere, & tous ces rôles se rapportent à la navigation, & à la toison qui en fait l'objet. Ainsi le lecteur est à tout moment ramené au but général, ce qui forme l'unité d'action. Junon protege l'entreprise, & dirige la course. Les héros ne sont que les instrumens de la déesse, mais sans le savoir. Des détails très-circonstanciés dans la description des objets animés & inanimés, répandent un jour clair & gracieux sur ce poëme. Ceux qui se plaisent à suivre les traces du cœur & de l'esprit humain jusques dans les tems les plus reculés, trouveront ici une ample moisson à recueillir, principalement sur les dogmes religieux, l'institution des temples, les cérémonies des sacrifices, & les lieux consacrés. Virgile a imité Apollonius dans l'episode de Didon; l'amour de cette reine est tracé d'après celui de Médée, & il est fort douteux que l'avantage soit du côté du poëte Latin. Longin donne la préférence à l'Iliade sur le poëme des *Argonautes*, & il la donne à ce poëme sur l'Odyssée. Mais tout ce qu'il dit à ce sujet, se réduit presque à remarquer que l'*Argonautique* & l'Odyssée, n'ont pas autant de feu que l'Iliade.

Divers poëtes Romains avoient aussi choisi l'expédition des *Argonautes* pour le sujet de leurs chants; mais il n'y a que l'*Argonautica* de Valerius Flaccus qui soit parvenu jusqu'à nous. Ce poëme n'a rien de bien remarquable. (*Cet article est tiré de la théorie des Beaux-arts de M.* SULZER.)

ARGOS, (*Géogr. Hist. anc.*) *Argos*, ville du Pé-

loponese, n'est plus aujourd'hui qu'une bourgade appellée *Naupalia :* dans son origine, elle fut connue sous les noms de *Phoronique*, d'*Egiali* & d'*Apé*, de trois de ses rois appellés *Phoronée*, *Apis*, & *Egiale*, qui fuent rois de cette ville & de Sycione. Strabon nous apprend qu'elle étoit située dans une plaine défendue par Larisse, citadelle qui étoit soutenue par des arcades ; ainsi cette forteresse fameuse doit plutôt sa célébrité à la hardiesse de l'ouvrage qu'à sa force & à sa solidité. L'histoire des rois d'*Argos*, n'est qu'un mêlange de fables qui enveloppent quelques vérités. Le premier fut Inaccus qui réunit en société des hommes épars & sauvages. Il eut pour successeur Phoronée qui donna des mœurs à ses sujets barbares, en instituant un culte religieux & des loix. On prétend qu'il apprit aux hommes à se nourrir de gland ou de châtaignes, au lieu d'herbes sauvages dont ils faisoient leur nourriture. Après un regne de soixante ans, la reconnoissance publique le mit au nombre des dieux, & on lui fit des sacrifices. Ce fut environ dans ce tems, qu'arriva le déluge d'Ogigès. Cette inondation l'obligea de quitter la Béotie, & de se retirer sur les bords du lac Triton où il fut le fondateur de la ville d'Eleusis, où dans la suite se tint l'assemblée de la Grece pour y célébrer les mysteres de Cérès.

Après sa mort, Apis, quoiqu'étranger, s'empara du trône où il se maintint par ses violences, & pour rendre sa puissance plus respectable, il se vanta d'être fils de Jupiter & de Niobé, qui passa pour avoir été la premiere mortelle qui eût commerce avec ce dieu, ou plutôt qui rejetta sur lui la faute dont elle étoit coupable. Le peuple parut le croire, mais après l'avoir adoré pendant sa vie, il eut sa mémoire en exécration. Sa famille fut proscrite. Argus, petit-fils de Phoronée fut rétabli sur le trône de ses peres. Il donna son nom à toute la contrée, dont la métropole fut appellée *Argos*. Sa postérité fournit six rois qui remplirent le trône pendant l'espace de cent soixante & sept ans. Le dernier nommé *Gelanor*, fut détrôné par Danaüs, aventurier Egyptien, qui employa avec succès les superstitions de son pays pour séduire des hommes grossiers. Le flambeau des sciences qu'il fit briller dans ces contrées ténébreuses, ne fit que multiplier les fables. Je ne m'étendrai point sur l'histoire des Danaïdes, dont l'absurdité révoltante ne trouva point d'incrédules dans la Grece. Après Danaüs, on voit le trône occupé par son neveu Lyncée, qui eut pour successeurs Abbas & Prœtus, dont le regne n'est célebre que par l'aventure fabuleuse de la Chimere & de Bellerophon. Acrise qui lui succéda, eut pour fille Danaé, qu'il fit enfermer dans une tour, pour prévenir l'accomplissement de l'oracle qui lui avoit annoncé qu'il périroit de la main d'un fils qui naîtroit d'elle. La précaution fut inutile, Prœtus, frere d'Acrise, passionnément amoureux de la princesse, corrompit les gardes à force de présens, & fut introduit dans la tour. Persée fut le fruit de cette visite, & pour cacher cette intrigue, on publia que cet enfant étoit fils de Jupiter. Persée exposé sur la mer dans une frêle barque, fut jetté près de Seriphe, l'une des Cyclades où il fut élevé par Polidecte qui régnoit alors dans cette île. Ses premieres inclinations se tournerent vers la guerre ; & sa premiere victoire fut contre les Gorgones qui régnoient sur les îles Gorgades où le sceptre étoit toujours déféré aux femmes. Méduse qui alors occupoit le trône, s'étoit rendue honteusement célebre par ses prostitutions. On la peignit avec des serpens sur la tête, pour marquer l'horreur qu'inspiroient ses désordres. Elle avoit pour sœurs Stheno & Euriale, aussi lubriques qu'elle. Leur union étoit si parfaite, qu'on publioit qu'elles n'avoient qu'une dent, qu'une corne & qu'un œil. Persée surprit Méduse sans défense, & il lui coupa la tête qu'il mit sur l'égide de Pallas, symbole de la sagesse qu'il avoit fait éclater dans cette expédition.

Cette victoire fut suivie d'une plus éclatante contre Gerion, roi d'Espagne ou d'Ibérie. La fable le représente avec trois corps, parce qu'il avoit trois fils, tous éprouvés par leur courage, ou selon d'autres, trois habiles généraux qui commandoient ses armées. On disoit qu'il nourrissoit des bœufs avec de la chair humaine, parce que ses enfans ravageoient tous les champs ensemencés, ou faisoient paître leurs nombreux troupeaux dans les terres de leurs sujets. Persée délivra l'Ibérie de ses tyrans, & le bruit de ses victoires réveilla la nature dans le cœur d'Acrise, qui eut une entrevue avec le jeune héros. Tandis qu'ils s'abandonnoient aux transports d'une joie réciproque & qu'ils varioient leurs plaisirs à différens jeux d'adresse, Persée lança un palet avec tant de violence, qu'Acrise, qui en fut atteint, mourut sur le champ. Le désespoir causé par ce crime involontaire, lui fit dédaigner un trône souillé d'un parricide, & ne voulant plus vivre dans un lieu qui lui en rappelloit sans cesse le souvenir, il échangea son royaume avec celui de Mégapente, roi de Tyrinte. Ce nouveau roi d'*Argos* trouva tout le royaume dans la confusion ; son fils Anaxagore fut son successeur : ce fut sous son regne que les femmes Argiennes furent attaquées d'une maladie dont il est facile de deviner la cause, quand on sait le remede qui la guérit : elles couroient toutes échevelées dans les campagnes & les forêts, montrant ce que la pudeur ordonne de cacher. On institua les grandes orgies de Bacchus, on fit de pompeuses processions où l'on porta l'image obscene du Phallus, & aussi-tôt les Argiennes rentrerent dans l'exercice de leur raison.

Le royaume d'*Argos* qui par lui-même étoit peu considérable, fut encore partagé en trois, & comme il ne tint plus un rang parmi les autres états de la Grece, il est difficile de démêler la suite de ses rois. Oreste, fils d'Agamemnon, en fit la conquête, & depuis ce tems *Argos* fut dans la dépendance de Mycene. Ce royaume subsista 690 ans.

Les Argiens avoient les mœurs, les usages & les rites sacrés des autres Grecs. On raconte que deux freres se rendirent également recommandables par leur tendresse réciproque & par leur respect pour leur mere. Un jour qu'elle vouloit aller au temple de Junon, pour y offrir un sacrifice, elle demanda son char ; les bœufs trop lents à seconder ses vœux, excitoient son impatience. Cléobis & Biton, ses deux fils, se mirent avec empressement sous le joug & traînerent le char jusqu'au temple. Toutes les femmes applaudirent à ce zele filial. La mere demanda à la déesse, pour ses deux fils, la grace qui pouvoit le plus contribuer à la félicité des hommes ; sa priere fut exaucée. Cléobis & Biton s'endormirent dans le temple, & terminerent leur vie dans ce tranquille sommeil. Les Grecs pour immortaliser leur mémoire, placerent leur statue dans le temple de Delphes. (*T—N.*)

ARGOS, (*Géogr.*) petite ville d'Afrique, au royaume de Dongala en Abissinie, dans la province de Fungi. Elle est sur la rive orientale du Nil, au nord de la ville de Fungi. Il y passe des caravanes chargées de toiles & de savons qui paient un droit, en nature de marchandises, à la douane de cette ville. (*C. A.*)

ARGOULETS, s. m. pl. (*Art milit.*) espece de hussards de l'ancienne milice françoise. Ils étoient armés de même que les estradiots, excepté à la tête où ils mettoient un cabasset qui ne les empêchoit point de coucher en joue. Leurs armes offensives étoient l'épée au côté, la masse à l'arçon gauche, &

& au droit une arquebuse de deux pieds & demi dans un fourreau de cuir bouilli. Par-dessus leurs armes, une soubreveste courte, comme celle des estradiots, & comme eux une longue banderole pour se rallier. Ces *argoulets* étoient des especes de hussards qu'on envoyoit à la découverte. Il y en avoit encore à la bataille de Dreux, sous Charles IX. (+)

ARGUMENT, (*Astron.*) en général c'est la quantité de laquelle dépend une équation, une inégalité, une circonstance quelconque du mouvement d'une planete. Ainsi l'anomalie ou la distance à l'apogée ou à l'aphelie, est l'*argument* de l'équation du centre ou de l'équation de l'orbite, puisque cette équation se calcule dans un orbite elliptique pour chaque dégré d'anomalie, & qu'elle ne varie qu'à raison du changement de l'anomalie. Il faut avoir quatorze *argumens* pour calculer le lieu de la lune par nos nouvelles tables, parce qu'il y a quatorze inégalités dans son mouvement, & quatorze équations dans le calcul; la premiere est de $11' 16''$, multipliées par le sinus de l'anomalie moyenne du soleil, parce que cette équation, qui n'est de $11' 16''$, que quand le soleil est à 90^d. de son apogée, diminue comme le sinus de la distance à cet apogée, ou de l'anomalie du soleil; ainsi cette anomalie est l'*argument* de la premiere équation; il en est ainsi des autres.

L'*argument* de la parallaxe est l'effet qu'elle produit dans l'observation, & qui sert à trouver la véritable quantité de la parallaxe horizontale; ainsi quand M. de la Caille & moi observions la lune, au même instant, l'un au cap de Bonne-Espérance & l'autre à Berlin, nous trouvions dans sa déclinaison $80'$ de différence, c'étoit l'*argument* d'une parallaxe horizontale plus ou moins. (*M. de la Lande.*)

ARGUN, (*Géogr.*) riviere d'Asie dans la Tartarie orientale. Elle se jette dans l'Amur & sépare l'empire des Russes de celui des Tartares Chinois, par une convention faite en 1728, entre ces deux puissances. On y pêche des perles & des rubis; & on trouve aux environs des mines de plomb & d'argent. (*C. A.*)

ARGUS, (*Myth.*) fils de Phrixus, inspiré, dit-on, par Minerve, construisit le navire Argo, qui porta son nom, & invita Jason & les autres princes de la Grece, à aller venger la mort de son pere. (+)

ARGUS, (*Myth.*) avoit cent yeux à la tête, dit la fable; il n'y en avoit jamais que deux qui se fermassent à la fois, les autres veilloient & faisoient sentinelle. C'est à ce surveillant que Junon confia la garde d'Io: mais Mercure, ayant trouvé le moyen de l'endormir par le doux son de sa flûte, lui coupa la tête. Junon prit les yeux d'*Argus*, & les répandit sur les ailes & sur la queue du paon. Cet *Argus* fut le quatrieme roi d'Argos, depuis Inachus, & donna son nom à cette ville. C'étoit apparemment un prince aussi sage qu'éclairé, & voilà pourquoi on lui donne cent yeux. Peut-être avoit-on mis sous sa conduite Io, qu'il prenoit soin d'élever, & que quelque prince, pour la ravir, fit périr *Argus.* (+)

ARGUS, (*Myth.*) petit-fils de celui à qui les poëtes ont donné tant d'yeux, succéda à Apis, roi d'Argos, & donna son nom à la ville d'Argos & aux Argiens. La Grece ayant fait de grandes récoltes de bled sous son regne, cette abondance, à laquelle il avoit contribué par la sagesse de son gouvernement, lui mérita, après sa mort, des autels & des sacrifices. (+)

ARGUS, (*Hist. nat.*) On a donné ce nom, 1°. à des papillons diurnes, à six pieds, qui ont sur les ailes de taches en forme d'yeux, dont le nombre & la couleur varient selon les especes, ainsi que celle du fond: les chenilles de ces papillons sont de celles qu'on nomme *chenilles-cloportes*. Celui qui porte plus particuliérement ce nom, est d'un beau bleu: le dessous des ailes est gris-blanc, parsemé de plusieurs petits yeux noirs, bordés de blanc. On voit souvent ce petit papillon voltiger dans les prairies & sur les bruyeres. Sa chenille vit sur le *frangula*.

2°. On appelle encore *argus*, des coquillages du genre des porcelaines, dont la robe est couverte de taches rondes.

3°. On a enfin donné ce nom à un serpent très-rare de Guinée, sur lequel on voit un double rang de taches en forme d'yeux, depuis la tête à la queue; ainsi qu'à un petit lésard d'Amérique, de couleur bleue dont tout le corps est couvert de pareilles taches, excepté la tête & la queue. (*D.*)

ARGUS, (*terme de Fleuriste.*) tulipe couleur de feu, gris-de-lin & blanc-de-lait. (+)

ARGYRA, (*Géogr.*) nom donné par les anciens géographes, à une contrée de l'Inde, au-delà du Gange, où l'or & l'argent étoient fort communs. On ne sait pas précisément aujourd'hui si c'est le royaume d'Ava, ou la presqu'île de Malaca; mais on ne doute pas que ce ne soit l'une de ces deux contrées. (*C. A.*)

ARGYRA, (*Géogr.*) nom que plusieurs villes ont porté chez les anciens: il y en avoit une dans l'île de Jara, une autre dans la Tatrobone, aux Indes, une troisieme dans l'Achaïe, & une quatrieme dans la Judée; mais toutes sont tellement ensevelies sous leurs ruines, que nous ignorons entiérement leur emplacement. (*C. A.*)

ARHON, (*Géogr.*) grande montagne d'Afrique, en Barbarie, au royaume de Fez, près d'Esagen. C'est une branche du mont Atlas. Sa direction va d'orient en occident & son étendue est très-considérable. Elle est peuplée en partie par des anciens Maures chassés d'Espagne, & par quelques familles Arabes. Le sol y produit abondamment de l'orge qui est la seule graine du pays. On y recueille des olives & des raisins secs. Les habitans entretiennent une grande quantité d'abeilles qui y réussissent admirablement bien; ils font commerce de savon liquide qu'ils fabriquent eux-mêmes. Leurs habitations sont éparses çà & là comme des maisons de campagne; elles sont presque toutes ou de planches ou de grosses toiles en forme de tentes. L'empereur de Maroc en tire un tribut considérable; on prétend qu'il peut lever dans ce seul canton jusqu'à dix mille hommes d'infanterie. (*C. A.*)

ARIA, (*Musiq. Chant.*) Ce terme, emprunté de l'italien, appartient également à la poésie & à la musique. En poésie c'est un petit morceau lyrique, une strophe à chanter pour l'ordinaire à deux reprises. En musique c'est l'air noté, tel qu'il doit l'être pour le chant.

Dans un drame musical, les sentimens s'élevent souvent à un tel degré de force, les passions deviennent si vives, que pour se soulager il faut leur accorder un libre essor; tel est le but de l'*aria*. Le poëte choisit pour cet effet un mètre lyrique; mais entre un grand nombre de pensées & d'expressions qui se présentent d'elles-mêmes, il n'en choisit que quelques-unes, & précisément celles qui dépeignent en peu de traits la passion entiere, ou qui du moins mettent le musicien sur la voie d'achever le tableau.

Comme l'*aria* est destinée au chant, & à un chant enrichi de tous les ornemens de la musique, il est évident que le sujet en doit être une effusion du cœur. Car ce n'est que dans ces épanouissemens qu'il est naturel à l'homme de substituer le chant au langage ordinaire. L'*aria* ne differe de l'ode & de l'élégie qu'en ce qu'elle peint le sentiment en moins de traits, qu'elle le concentre pour ainsi dire en un seul point.

Ainsi l'*aria* ne veut point de poëte médiocre. Il

faut qu'il sache saisir le sentiment dans toute son étendue, & le rendre en peu de mots, mais choisis & coulans. Une passion trop véhémente & trop inquiete en même tems, qui cherche à se répandre & à extravaguer de tous côtés, n'est pas propre à l'*aria*, parce qu'on n'y sauroit observer l'unité de sentiment que ce genre de composition exige. C'est aux accompagnemens à exprimer les passions fougueuses.

L'*aria* est composée de deux parties, ou de deux propositions. La premiere renferme l'expression générale du sentiment, & la reprise en fait l'application particuliere au sujet, ou en indique la modification précise : par cette distribution le compositeur a l'occasion de mieux développer l'expression. Au reste l'ordre des parties peut aussi être renversé. Mais en général l'*aria* la plus parfaite est celle où la premiere partie fait une antithese avec la seconde.

La théorie musicale de l'*aria* n'est pas, à beaucoup près, aussi perfectionnée que la théorie poétique : ici, comme dans plusieurs autres cas, le compositeur n'a point de regles bien solidement établies.

Quant à la forme extérieure, les compositeurs italiens ont introduit une mode qui a passé en loi, ou peu s'en faut. La musique instrumentale débute par un prélude qu'on nomme la *ritournelle*. Cette courte symphonie exprime le sentiment général qui doit régner dans l'*aria* : vient ensuite la voix qui chante seule la premiere partie de l'air assez uniment, & d'un bout à l'autre, après quoi elle en répete les périodes & les décompose. Puis le chanteur reprend haleine pendant quelques instans, & cette pause est remplie par les instrumens qui répetent les principales expressions du chant. La musique vocale recommence. Le chanteur analyse de nouveau les mots de la premiere partie, & appuie principalement sur ce qui fait l'essentiel du sentiment. Il acheve de chanter cette reprise; & quand il a fini, les instrumens continuent le même sujet pour donner à l'expression du sentiment toute la force dont elle est susceptible. Ainsi finit la premiere partie.

La seconde partie se chante tout uniment, sans les fréquentes répétitions & les décompositions multipliées qu'on se permet dans la premiere partie. Seulement dans les petites pauses que le chanteur fait, les instrumens appuient & fortifient l'expression du chant. Quand celui-ci a fini, la musique instrumentale joue une seconde ritournelle, après quoi la voix reprend la premiere partie de l'air, & la chante une seconde fois avec la même étendue & les mêmes répétitions.

Il faut convenir que cette méthode est judicieuse & très-conforme au but de la musique. Le chanteur un peu fatigué, par le récitatif qui précede l'*aria*, a le tems de prendre haleine pendant la ritournelle, & de se préparer au chant; & les auditeurs sentent réveiller leur attention, la ritournelle les dispose d'avance à l'impression que le chant doit faire sur eux. Cependant les compositeurs ne s'astreignent pas toujours à cet usage. Quelquefois le chant commence sans aucune préparation; & dans certaines conjonctures, lorsque la passion est violente, cette méthode est plus naturelle, & l'effet en est plus sûr. Tous ceux qui ont entendu chanter l'*aria : O numi consiglio*, &c. dans l'opéra de *Cinna*, ont eu l'occasion de s'en convaincre.

C'est aussi avec raison qu'on fait d'abord chanter de suite la premiere partie de l'*aria*, presque sans aucun accompagnement. Par ce moyen on saisit rapidement le sujet général qui doit nous occuper, & l'on se dispose à entrer dans les sentimens du poëte & du compositeur. Alors les répétitions du chanteur viennent à propos, pour appuyer sur les expressions les plus énergiques, & les ramener en plusieurs manieres différentes, & sur des tons toujours variés.

Ces répétitions sont dans la nature du sentiment; il revient sans cesse sur l'objet qui l'occupe, & l'envisage sous toutes ses faces. Et ce n'est aussi que par des impressions redoublées que l'auditeur peut être vivement ému. La musique instrumentale acheve de frapper les derniers coups.

Comme la seconde reprise n'est pour l'ordinaire qu'une application particuliere de la premiere, où le sentiment s'est pleinement développé, elle n'exige pas que le chanteur y insiste beaucoup. Le compositeur se contente ordinairement de changer le mode ou la mesure, pour donner un nouveau tour à la même expression.

Le *da-capo*, ou la répétition de la premiere partie, n'a probablement d'autre motif que le desir de faire entendre une seconde fois un chant bien expressif. Les impressions de la musique passent rapidement; la répétition les fortifie & les rend plus durables. Mais pour que cette répétition ne sorte pas de la vraisemblance, il faut que le poëte & le compositeur aient arrangé l'*aria* de maniere que sa véritable fin soit réellement placée au bout de la premiere partie. La chose n'est pas aisée, parce qu'une fin trop marquée rendroit la seconde partie inutile; elle paroîtroit déplacée. La répétition la plus naturelle est celle qui est amenée par la maniere dont la seconde reprise finit; si elle se termine par une question dont la premiere partie contient la réponse, ou, en général, si elle excite une attente à laquelle la premiere reprise satisfait, la répétition n'aura rien que de très-vraisemblable.

Il n'y a, au reste, que les artistes médiocres, ceux qui ne connoissent d'autres regles que l'usage, qui s'astreignent servilement à la pratique ordinaire. De-là viennent ces *aria* froides & insipides que l'on entend quelquefois. Le poëte n'y a mis que des pensées triviales & plates. Le compositeur s'appesantit à les répéter, à les analyser, comme il a vu qu'on le fait lorsqu'il y a des sentimens intéressans à exprimer. D'autres, avec la même simplicité, ont recours à la musique instrumentale pour lui faire dire ce que la voix devoit seule rendre d'une maniere touchante & énergique; c'est que ces compositeurs ont observé qu'en certains cas, lorsque le chant a donné à l'expression toute la force dont il est capable, les instrumens remplissent sa place pendant une petite pause de la voix, appuient l'expression du sentiment & y ajoutent encore; cette observation les induit à placer des pauses sans nécessité, pour faire exécuter à la musique instrumentale quelques tirades inutiles, surchargées d'agrémens ou qui ne signifient rien, ou qui disent le contraire de ce que le chanteur exprimoit. Ils outrent pour l'ordinaire les roulades & les tremblemens.

Un compositeur habile ne s'attache pas si servilement à la forme qu'il ne sache s'en affranchir dès que la nature du sujet l'exige. Il n'a en vue que l'essentiel de l'expression. C'est le sentiment qui regle le chant; tantôt il sera fort, simple & sans ornement; tantôt riche, nombreux & varié : ici rapide & véhément; ailleurs doux & moëlleux. Les passions sérieuses & chagrines ne veulent ni tirades ni roulemens, & le compositeur judicieux ne prodigue pas toutes les richesses de la musique sans de bonnes raisons. Il n'emploie pas tous les instrumens à la fois; il ne prend jamais que ceux que l'expression demande.

Nous renvoyons le chanteur au traité de *Tosi* sur l'étude de son art; il suffira de lui recommander ici l'attention aux regles qu'il doit se proposer.

Une des principales, c'est que le chanteur se souvienne toujours qu'il ne chante pas dans la vue de faire admirer aux assistans son habileté, mais dans le but de leur présenter l'image exacte d'un homme pénétré de tel ou tel sentiment. Mieux il réussira à faire oublier qu'il n'est que chanteur & qu'acteur, plus il s'assurera un applaudissement légitime. Ce n'est pas son gosier c'est son cœur que les gens de goût veulent admirer. Dès qu'ils s'apperçoivent qu'on leur fait perdre l'objet principal de vue, pour les étonner par des coups de l'art, ils se refroidissent, & le charme de l'illusion est détruit.

L'application la plus sérieuse du chanteur doit être de bien saisir le véritable caractere de l'*aria*, & d'entrer exactement dans toutes les pensées du poëte & du compositeur, afin de pouvoir rendre chaque syllabe, chaque ton avec la plus grande vérité. S'il a en outre assez de capacité pour renforcer l'expression par de nouveaux tons, il lui est permis de le faire, mais qu'il ne le fasse qu'autant qu'il sera bien assuré du succès. A ce défaut il vaut mieux qu'il s'en tienne scrupuleusement à son texte. Il lui reste assez d'occupation à bien étudier la meilleure maniere de rendre les tons qui lui sont prescrits. Un ton unique qui porte au fond de l'ame, est préférable dans sa simplicité, à ces longues cadences, improprement ainsi nommées, dont tout le mérite ne consiste que dans la difficulté de l'exécution. (*Cet article est tiré de la Théorie générale des beaux-arts, de M. Sulzer.*)

Aria, (*Géogr.*) Dans les pays où les Grecs sont parvenus, ce nom, tiré du mot *aréios*, qui dans leur langue signifient *consacré au dieu Mars*, a été donné à plus d'un endroit : c'est ainsi qu'une île du Pont-Euxin, vers les côtes de Trebisonde, & une chaîne de montagnes de l'Asie mineure, l'ont porté ; mais ce n'est pas ainsi que le porte, dans les tems modernes, une ville du royaume d'Arima, au Japon, laquelle baignée du sang de nombre de martyrs chrétiens, ne paroît pas plus avoir reçu son nom *aria* des anciens Grecs, qu'elle n'en exerce la tolérance. (*D. G.*)

Aria, (*Géogr.*) contrée de l'ancienne Asie, à l'orient de la Perse, & au nord-ouest de l'Inde. Il y avoit un lac, un fleuve & une ville de même nom ; mais l'obscurité ou les contrariétés, avec lesquelles les géographes & les historiens en parlent, nous laissent dans une incertitude absolue sur la position de ce lac, de cette ville & de cette contrée, & sur le cours de ce fleuve. (*D. G.*)

ARIACE, (*Géogr.*) peuple de l'ancienne Scythie, vers les bords orientaux de la mer Caspienne. (*D. G.*)

ARIADAN *ou* Aridan, (*Géogr.*) lieu de l'Arabie Heureuse, dans le Tahama, sur la mer Rouge : quelques voyageurs en font une ville, & d'autres prétendent que ce n'est qu'un village habité par des paysans, & dépendant de la Mecque. (*D. G.*)

ARIADNE *ou* Ariane, (*Myth.*) fille de Minos, charmée de la bonne mine de Théfée, qui étoit venu pour combattre le Minotaure, lui donna un peloton de fil dont il se servit heureusement pour sortir du labyrinthe, après la défaite du Minotaure ; c'est-à-dire, qu'*Ariadne* apprit à son amant les moyens de vaincre Taurus ; & par le peloton il faut entendre le plan du labyrinthe qu'*Ariadne* avoit reçu de l'architecte même, & dont Théfée se servit pour en sortir. Théfée, en quittant la Crête, emmena avec lui la belle *Ariadne ;* mais il l'abandonna dans l'île de Naxe. Bacchus qui vint peu après dans cette île, consola la princesse de l'infidélité de son amant, & en l'épousant lui fit présent d'une belle couronne d'or, chef-d'œuvre de Vulcain, laquelle fut dans la suite métamorphosée en astre. Plutarque dit qu'*Ariadne* fut enlevée à Théfée dans l'île de Naxe par un prêtre de Bacchus, ce qui est plus vraisemblable que l'ingratitude de Théfée. Homere dit que ce fut Diane qui retint *Ariadne*, à la priere de Bacchus, voulant marquer par-là que la princesse y étoit morte subitement, ou par quelqu'accident. Hygin dit que c'est Théfée qui donna la belle couronne à *Ariadne*, & ajoute que c'est à la lueur des diamans qui la composoient, que Théfée sortit du labyrinthe. Thomas Corneille a donné une tragédie d'*Ariadne* abandonnée par Théfée. Elle a fourni aussi le sujet de trois opéra, l'un de Perrin, donné en 1661 ; le second du sieur de Saint-Jean, dont le titre est *Ariadne & Bacchus*, en 1666 ; le dernier est de MM. la Grange & Roi, donné en 1717. (+)

ARIBERT, fils de Clotaire II. (*Hist. de France.*) fut exclu du partage de la monarchie Françoise par Dagobert I. son frere aîné, qui la réunit toute entiere, contre les loix en usage jusqu'alors. Il eut beaucoup de peines à obtenir une partie du duché d'Aquitaine, qu'il gouverna avec une rare sagesse ; il devoit la tenir plutôt comme duc que comme roi. Il se fit cependant couronner à Toulouse, qui fut le siege de sa domination : ce prince mourut en 630, deux ans après son couronnement. Chilpéric, son fils, fut mis à mort par l'ordre de Dagobert, qui commettoit indifféremment tous les crimes, pourvu qu'ils fussent avoués par la politique : Vaissette, auteur de l'*Histoire du Languedoc*, prétend qu'*Aribert* eut deux autres enfans, Bertrand & Boggis, qui tous deux échapperent au couteau du tyran : Boggis l'aîné est regardé comme la tige d'une longue suite de princes qui se sont éteints dans la personne de Louis d'Armagnac, qui fut duc de Nemours, & périt à la fameuse bataille de Cerignole, en 1503. (*M—y.*)

§ ARICA, (*Géogr.*) port & ville de l'Amérique méridionale. *Long 317, 15. lat. mérid. 18, 26.* Dès le commencement de la domination Espagnole au Pérou, *Arica* située sur la mer du sud, au bout d'un vallon de peu de largeur, & de quatre à cinq lieues de longueur, devint un des grands gouvernemens du pays : ce fut l'entrepôt des mines de Potosi, destinées pour Lima ; l'argent y arrivoit par terre, & en partoit par mer, de façon que la position respective de ces divers lieux en rendoit les voyages également courts & commodes. Mais ce bonheur particulier d'*Arica* ne devoit pas durer. En l'an 1579 le fameux Drake, faisant le tour du monde, au nom de la reine Elizabeth d'Angleterre, entra sans peine dans le port d'*Arica*, & le trouvant plein de trésors assez mal gardés, y prit ce que tout autre homme de mer auroit pris à sa place. C'en fut assez pour décourager les Espagnols de l'entrepôt, & pour leur faire abandonner la voie de transporter par mer à Lima, les richesses de Potosi. Ainsi privée d'un avantage, qui lui avoit donné quelque célébrité, la ville d'*Arica* dès-lors ne fit plus que languir, & enfin sa destruction totale arriva, par un tremblement de terre, qui la renversa de fond en comble en 1605. Un village, dont les maisons ne sont bâties que de cannes, & couvertes de nattes en a pris la place aujourd'hui. On dit qu'il ne pleut jamais dans le vallon d'*Arica*, que les ruisseaux y sont rares, & que le terroir en est cependant d'une fécondité surprenante. L'on dit que sans autre engrais que la fiente d'oiseaux que l'on y ramasse avec grand soin, le bled, le mays, la luzerne, & surtout le piment, sorte d'épicerie que les Espagnols aiment beaucoup, y sont cultivés avec un succès prodigieux. (*D. G.*)

Arica, (*Géogr.*) nom latin de la petite île d'Alderney ou Aurigny, dans le canal de Saint-George,

possédée par les Anglois, au voisinage de Jersey & de Guernesey. (*D. G.*)

ARICARETS, (*Géogr.*) nation de l'Amérique méridionale dans la Guiane, sur les bords d'un fleuve nommé *Aricari.* Elle est, quoique peu nombreuse, divisée en orientale & en occidentale, commerçant d'une part avec les François de la Cayenne, & de l'autre avec les Portugais du fort Strerro. (*D. G.*)

ARICIE, (*Géogr.*) ville d'Italie dans le Latium, au pied du mont Albano. Sa fondation, avoit, dit-on, devancé celle de Rome, & ses loix municipales la rendoient respectable par leur sagesse. Il est assez vraisemblable que la réputation avantageuse dont elle jouissoit à ce dernier égard, donna lieu au titre de *bois sacré* que portoit une forêt de son voisinage, dans laquelle on vint en effet à bâtir un temple à Diane, & à placer la demeure de la nymphe Egérie, consultée & citée par l'habile roi Numa. Cette ville n'est aujourd'hui qu'un bourg médiocre, avec un château, dans l'état de l'église. On le nomme *Larriccia.* (*D. G.*)

ARICIE, (*Hist. Poét.*) princesse du sang royal d'Athenes, & reste malheureux de la famille des Pallantides, sur qui Thésée usurpa le royaume. Virgile dit qu'Hyppolite l'épousa & en eut un fils, après qu'Esculape l'eût ressuscité. Elle donna son nom à la ville, décrite à l'article précédent, & à une forêt voisine, dans laquelle Diane cacha, dit-on, Hyppolite, après sa résurrection. En reconnoissance d'un tel bienfait, il lui éleva un temple, & y établit un prêtre, & une fête en son honneur. Le prêtre étoit un esclave fugitif, qui devoit avoir tué de sa main son prédécesseur, & qui avoit toujours en main une épée nue, pour prévenir celui qui auroit voulu lui succéder à la même condition. La fête qui se célébroit aux Ides d'Août, consistoit à s'abstenir ce jour-là de la chasse, à couronner les bons chiens de chasse, & à allumer des flambeaux. (+)

ARICONIUM, (*Géogr.*) ville ou bourg de la Grande-Bretagne, fameux autrefois par les belles chasses qui se faisoient dans ses environs. L'on croit que c'est aujourd'hui Canchester, dans la province d'Hereford, l'une des plus fertiles, quoiqu'en même tems l'une des moins unies à sa surface, de toute l'Angleterre. (*D. G.*)

§ ARICOURI, (*Géogr.*) peuple de l'Amérique méridionale dans la Guiane, vers la riviere des Amazones. De Laët dit que les *Aricouris* ne donnent presqu'aucun signe de religion; qu'ils respectent le soleil & la lune, sans pourtant les adorer; qu'ils paroissent croire à l'immortalité de l'ame, en ce qu'ils assignent le ciel pour demeure après la mort, à ceux qui ont bien vécu: que cependant ils sont timides, soupçonneux, & âpres à la vengeance: qu'ils recourent volontiers aux devins, lesquels sous le nom de *pecaïos*, se disent inspirés par le démon *Watipa*, & les instruisent tant des choses futures, que de celles qui se passent dans les pays éloignés: que ce sont d'ailleurs gens de moyenne taille, dont les yeux & les cheveux sont noirs, dont les femmes accouchent sans beaucoup de souffrances, & dont la nudité n'est couverte pour l'ordinaire, que d'une sorte de teinture gommée, diversement employée par l'un & par l'autre sexe. Les hommes s'en frottent épaissement le corps, pour se préserver de l'ardeur du soleil; & les femmes s'en peignent légérement le leur, pour y ménager à leur mode, la représentation de plusieurs figures. (*D. G.*)

ARIENATES, (*Géogr.*) peuple d'Italie, dans la sixieme région où étoit entr'autres l'Ombrie moderne. (*D. G.*)

ARJEPLOG, (*Géogr.*) paroisse de la Lapponie Pitea, soumise à la Suede. Elle touche au grand lac Hornawam, & elle comprend cinq villages. La couronne y a établi, en 1743, une école pour six Lappons à la fois. (*D. G.*)

ARIM, (*Géogr.*) ville d'Asie dans les Indes, supposée par les géographes orientaux, à une égale distance des colonnes d'Hercule au couchant, & de celles d'Alexandre au levant, & employées par eux en conséquence, à faire le compte des longitudes. (*D. G.*)

ARIMA, (*Géogr.*) mont de l'Asie Mineure, placé par quelques-uns en Cilicie, & par d'autres en Lydie. La fable, plus positive à son égard que la géographie, en fait la masse énorme, sous le poids de laquelle Jupiter condamna le géant Typhon à demeurer éternellement couché. (*D. G.*)

ARIMA PYSHECUSÆ, (*Géogr.*) ce nom que portoit jadis l'île d'Ischia, sur les côtes de Naples, veut dire l'*île des singes.* (*D. G.*)

ARIMASPA, (*Géogr.*) fleuve aurifere de la Scythie septentrionale, sur les bords duquel habitoient les Arimaspes. (*D. G.*)

§ ARIMASPES, (*Hist. anc.*) on a publié tant de fables sur les *Arimaspes*, qu'on est en droit de révoquer en doute leur existence: on est encore incertain quel étoit le pays qu'ils habitoient. Les uns les placent en Asie, d'autres en font un peuple de Sarmates, qui confinoit au pays des Hyperboréens. Ce qui fait présumer que ce peuple n'a été enfanté que par l'imagination, c'est qu'on a débité qu'ils n'avoient qu'un œil au milieu du front, & qu'étant voisins des griffons, ils leur faisoient une éternelle guerre. Or, on sait que ces griffons étoient des animaux sauvages qui, guidés par un instinct singulier, fouilloient dans les entrailles de la terre pour en tirer de l'or & des pierres précieuses; & lorsqu'ils avoient trouvé leur proie, ils auroient plutôt perdu la vie que de l'abandonner. Tous ces contes puériles ont été accrédités par le témoignage des écrivains d'un grand poids, tels que Pline, Pomponius Mela, Strabon, Pausanias & Solin. Mais on peut beaucoup savoir & être fort crédule. La plupart des auteurs en parlent comme d'un peuple qui n'avoit existé que dans la premiere origine des siecles. Diodore de Sicile est le seul qui assure qu'ils formoient un corps de nation du tems de Cyrus, roi de Perse, qui leur donna le nom d'Evergetes, qui signifie *bien-faisant.* L'armée de ce prince éprouvoit l'horreur de la plus cruelle famine, & les soldats étoient réduits à se manger les uns des autres. Les *Arimaspes*, touchés de leur affreuse destinée, leur envoyerent trois mille charriots chargés de bled. Cette générosité méritoit bien que le monarque Persan les nommât ses bienfaiteurs. Le même auteur nous apprend qu'ils subsistoient encore du tems d'Alexandre le grand, qui les rangea sous son obéissance. Etienne de Bisance cite un ancien auteur qui en a beaucoup fait mention, & qui les place autour de la forêt Hercynie.

Ceux qui n'osent contredire des autorités si imposantes, ont entrepris de demêler toutes ces fables, & de déchirer le voile qui cachoit la vérité; & par le secours des étymologies ils ont fait disparoître l'absurdité de ne donner à tout un peuple qu'un seul œil au milieu du front. *Ari* en langue Scythe, signifie l'unité, & *mapsos* désigne l'œil; ainsi en décomposant le mot on trouve l'origine du nom de borgne, qu'on donnoit aux *Arimaspes.* D'autres, sans recourir aux étymologies, ont vu la réalité dans la figure. Les Sarmates étoient armés de la lance & du bouclier. Les *Arimaspes* ne se servoient que de l'arc & des fleches, & pour diriger plus sûrement leurs coups, ils fermoient un œil, & tenoient l'autre ouvert. Ce fut de cette coutume qu'ils acquirent la réputation d'être borgnes. (*T—N.*)

ARIOLA, (*Géographie.*) petite ville du royaume

de Naples, dans la Province ultérieure, avec titre de principauté, que porte la maison de Carraccioli. (*D. G.*)

ARION, (*Hist. Poët.*) célebre musicien & poëte grec de la ville de Methymne de l'île de Lesbos, inventa le Dythirambe, & excella sur-tout dans la poésie lyrique. Il demeura long-tems à la cour de Périandre, roi de Corinthe; & y ayant amassé de grands biens, il voulut retourner dans sa patrie; il s'embarqua pour cela sur un vaisseau dont les matelots voulurent le tuer pour s'emparer de ses richesses. *Arion* les pria de lui permettre de chanter avant que de mourir, quelques airs sur la lyre; & le charme de ses chants attira auprès du vaisseau plusieurs dauphins: il se précipita sur l'un d'eux qui le porta sur son dos jusqu'au cap de Tenare, aujourd'hui *cap Matapan*, qui fait la pointe de la Morée. Le musicien se réfugia chez Périandre, & lui raconta son aventure; & quelque tems après le vaisseau ayant été jetté sur les côtes de Corinthe, le roi fit saisir les matelots, & les fit pendre près du tombeau du dauphin qui avoit sauvé la vie à *Arion*. (+)

ARIOSO, (*Musique.*) adj. pris adverbialement. Ce mot Italien à la tête d'un air, indique une maniere de chant soutenue, développée & affectée aux grands airs. (*S.*)

ARIS, (*Géogr.*) ville de la Lithuanie Prussienne, dans le cercle ou grand bailliage de Rhein. C'est une de celles que les soins & les vues œconomiques du feu roi Fréderic Guillaume firent passer, pour ainsi dire, du néant à l'existence, & dont la sage administration moderne accroît de jour en jour la postérité. (*D. G.*)

ARISABIUM, (*Géogr.*) ville de l'Inde au-delà du Gange. Quelques interpretes de Ptolomée croient que c'est Ava moderne, capitale d'un royaume de même nom. (*D. G.*)

ARISBE, (*Géogr.*) nom de quelques villes de l'antiquité, situées en Béotie, dans la Troade & dans l'île de Lesbos. On sait que l'endroit où Alexandre rassembla son armée, après avoir passé l'Hellespont, se nommoit aussi *Arisbe*; & l'on croit que cette *Arisbe* est aujourd'hui Mussakui, bourg de Natolie, entre Lampsaque & l'ancien château des Dardanelles. (*D. G.*)

ARISBUS, (*Géogr.*) riviere de la Thrace, qui alloit se jetter dans l'Hebrus, aujourd'hui le Maritz: on ne connoît pas le nom moderne de l'*Arisbus*. (*D. G.*)

ARISITIUM, (*Géogr.*) ville épiscopale de France, dans le Rouergue, aux confins du Languedoc: elle est détruite depuis long-tems; mais ses ruines se voient encore près de Milhaud, dans le petit pays d'Arsad. (*D. G.*)

ARISTAGORAS, (*Hist. anc.*) fils de Melpagoras, gendre & cousin d'Histée, souverain de Milet. Sa fierté ne lui permettant pas de voir Athenes sa patrie sous la domination des Perses, il forma le projet de l'affranchir. Son activité égalant son génie, il mit une flotte en mer, & s'avança jusqu'à Sardis qu'il réduisit en cendre. Darius en conçut un ressentiment si vif, qu'il recommanda à ses principaux officiers de l'entretenir de cette révolte tous les soirs avant le souper, & de l'exhorter à laver cette injure dans le sang du rebelle. *Aristagoras* recula son châtiment par des victoires: mais ses compatriotes ne pouvant résister à la supériorité des Perses, il fut défait & tué vers la soixante-dixieme olimpiade, après avoir soutenu six ans de guerre. L'histoire fait mention de plusieurs autres *Aristagoras*, dont l'un avoit fait des recherches sur l'Egypte. On croit que celui-là est le même dont parle Diogene Laërce dans sa *Vie de Chinon*. Il vivoit sous le regne de Ptolomée Philadelphe. (*T.-N.*)

ARISTOBULE, (*Hist. des Juifs.*) autrement appellé *Judas* & surnommé *Philellen*, fils d'Hircan & petit-fils de Simon Maccabée, grand-prêtre & roi des Juifs, succéda à son pere l'an du monde 3898; il ne régna qu'un an, pendant lequel il fit mourir de faim sa mere dans la prison, où il l'avoit fait enfermer avec trois de ses freres; il fit mourir aussi Antigone son frere, mais par un accident, ou plutôt par la fourberie insigne de quelques-uns de ses courtisans. *Aristobule* malade envoya son frere Antigone à une expédition militaire dont il revint victorieux. Des hommes jaloux de sa gloire firent entendre à *Aristobule* qu'il avoit tout à craindre d'Antigone qui avoit formé le projet de le tuer pour régner seul. Quoique le roi n'ajoutât pas foi à ces propos, il voulut s'en éclaircir avec son frere, & lui fit dire de le venir voir sans armes; en même temps il ordonna aux gardes qui étoient dans son palais en un lieu obscur & souterrain, par où le prince devoit passer, de le mettre à mort, s'il venoit armé, ne doutant pas qu'alors il n'eût réellement quelque mauvais dessein. Ceux qu'*Aristobule* avoit chargés de dire à son frere de le venir trouver sans armes, lui dirent au contraire que le roi ayant entendu parler de la beauté de son armure, étoit curieux de le voir sous ses armes brillantes, & le prioit de le venir voir armé de pied en cap. Antigone donna dans le piege, & fut massacré par les gardes de son frere. *Aristobule* fut si touché de cette mort, dont il étoit beaucoup moins coupable que de celle de sa mere, qu'il devint plus malade, & mourut peu après, l'an du monde 3899.

ARISTOBULE, (*Hist. des Juifs.*) second fils d'Alexandre Jannée & d'Alexandra, & frere puîné du grand-prêtre Hircan, à qui Alexandra, en mourant, laissa la couronne, usurpa & le royaume & la souveraine sacrificature sur son frere qui lui céda l'un & l'autre forcément après une guerre dans laquelle *Aristobule* fut victorieux; il en jouit pendant trois ans & trois mois: au bout duquel tems, Pompée ayant des raisons de mécontentement d'*Aristobule*, le mena prisonnier à Rome, après l'avoir dépouillé de la royauté & de la dignité de grand-prêtre pour les rendre à Hircan. Plusieurs années après, Jules César lui ayant rendu la liberté, voulut le charger de quelque expédition contre Pompée; mais les partisans de celui-ci l'empoisonnerent avant qu'il sortît de Rome, l'an du monde 3955.

ARISTOBULE, (*Hist. des Juifs.*) petit-fils du précédent, eut pour sœur Mariamne, épouse d'Hérode le grand: celui-ci fit tout ce qu'il put pour l'éloigner de la souveraine sacrificature qui lui étoit due. Vaincu néanmoins par les sollicitations de Mariamne, il lui accorda cette dignité, quoiqu'il n'eût encore que dix-sept ans. Mais ayant remarqué la grande affection du peuple Juif pour ce jeune prince, il en prit de l'ombrage; & lorsqu'*Aristobule* se baignoit à Jéricho dans un réservoir d'eau près du palais, Hérode envoya quelques jeunes gens se baigner avec lui, avec ordre de le noyer; ce qu'ils firent par un jeu barbare, l'an du monde 3970.

ARISTOBULE, (*Hist. des Juifs.*) fils d'Hérode le grand & de Mariamne, fut un prince d'une extrême beauté, & ce qui est beaucoup plus estimable, doué des plus belles qualités de l'ame. Son oncle Pheroras & sa tante Salomé le noircirent tellement auprès d'Hérode par leurs infames calomnies, que ce pere dénaturé, au lieu de s'éclaircir de la vérité de leurs imputations, le jetta dans un affreux cachot avec son frere Alexandre, & ne les en tira que pour les faire étrangler.

ARISTOLOCHIQUE, (*Mat. méd.*) l'opinion généralement reçue que chaque évacuation du corps

humain peut être spécialement excitée ou aidée par des médicamens appropriés, a fait donner le nom d'*aristolochiques* à ceux que l'on croit exciter le flux des lochies ou vuidanges; on les a distingués des emménagogues qu'on destine à exciter le cours périodique des regles, & des ecboliques qu'on suppose plus propres à faciliter la sortie du fœtus & de l'arriere-faix. *Voy.* EMMÉNAGOGUES, ECBOLIQUES, *Dict. raif. des Sciences*, &c.

Cette distinction n'existe pas dans la nature comme dans les livres; on ne trouve dans les *aristolochiques* que la vertu très-générale des emménagogues: ils n'operent tout au plus qu'en dirigeant l'irritation vers l'utérus, ou en déterminant le cours du sang vers ce viscere. *Voy.* UTERINS, LOCHIES, *Dict. raif. des Sciences*, &c.

On divise les *aristolochiques* en apéritifs & en dérivans.

La premiere classe contient la plus grande partie des utérins ou emménagogues qu'on appelle aussi quelquefois *hémagogues* ou *hénatogogues*, & parmi lesquels les auteurs de matiere médicale ont fait un choix de ceux qu'ils croyoient plus propres à exciter le cours des lochies. Tels sont le petit chêne, le marrube, le matricaire, le calament, le dictamne, la menthe, l'armoise, la mélisse, la canelle, l'aristoloche, la rue, la sabine, *&c.*: leurs huiles distillées, l'assa-fœtida, la myrrhe, l'aloès, le safran, & en général les différentes compositions officinales dans lesquelles on fait entrer ces substances ou leurs différens produits.

Si l'on parcourt avec attention la liste de ces médicamens, on voit qu'ils sont tous plus ou moins irritans, principalement par leurs huiles essentielles ou distillées que la plupart contiennent en abondance; ils ont même un certain dégré de causticité qui les rend propres à mondifier ou déterger les parties ulcérées ou fistuleuses par leur emploi extérieur; mais cette action n'est pas la même dans tous: elle paroît relative ou proportionnée à la quantité d'huile qu'on en retire; ainsi deux livres de sabine, selon le rapport d'Hoffmann, produisent cinq ou six onces d'une huile distillée, très-pénétrante & très-forte: cette proportion n'est pas la même dans l'armoise, la mélisse, *&c.*

La seconde classe contient tous les moyens qui peuvent attirer ou déterminer le cours du sang & des humeurs vers l'utérus & les parties inférieures: tels sont les bains locaux, les fomentations, les ventouses, les emplâtres aromatiques, les frictions, la saignée du pied, *&c.*

Il est peu de remedes dont l'usage exige autant de précautions que les *aristolochiques*; l'abus est presque toujours à côté de l'usage; & il vaudroit peut-être mieux manquer d'une ressource utile dans le petit nombre des cas qui l'exigent, que de courir le plus souvent les risques d'une application imprudente ou criminelle. *Voy.* AVORTEMENT, (*Méd. leg.*) *Suppl.* C'est ici que l'arbitraire des théories entraîne les conséquences les plus funestes. La multiplicité & la fréquence des maladies particulieres au sexe mettent en jeu l'imagination des médecins; l'amour-propre s'irritant des voiles dont la nature le couvre, on substitue aux causes dont la chaîne ne s'apperçoit pas, des obstructions, des éréthismes & des plethores: tout s'explique alors avec une merveilleuse facilité; & le choix du remede découle, pour ainsi dire, de l'explication même; mais ce choix si subordonné au point de vue sous lequel on considere les causes de la maladie, est rarement relatif à cette cause: la plus légere attention démontre que les trois systêmes d'explications que je viens de proposer, exigent dans le traitement des remedes contradictoires. Que d'erreurs! Et qu'il y a loin du point où nous sommes à celui où l'on pourroit marcher avec confiance!

L'aristoloche qui semble avoir donné le nom à cette classe de remedes, est l'un des plus éprouvés, mais n'est pas le plus efficace; il faut sans doute beaucoup rabattre des éloges ampoulés d'Apulée qui prétend que les médecins n'ont de succès à espérer que par le secours de cette plante.

On peut voir aux différens articles des médicamens *aristolochiques* la maniere de s'en servir, la dose, les indications & les particularités qu'on peut observer sur chacun d'eux. (*Art. de M.* LA FOSSSE, *docteur en Médecine de la faculté de Montpellier.*)

* § ARISTOTELISME. Dans cet article du *Dict. raif. des Sciences*, &c., au lieu de *Folet*, lisez *Tolet*; & au lieu d'*Alcala de Naris*, lisez *Alcala de Henares.*

On lit dans ce même article que Mélancton naquit à Schuarzerd. C'est une faute: Mélancton naquit à Bretten au palatinat du Rhin, & son nom de famille étoit Schuarzerd.

On lit encore, page 671, que Gretzer fut député au colloque de Ratisbonne pour le parti des Protestans. C'est une méprise: Gretzer étoit un jésuite allemand qui assista véritablement au colloque de Ratisbonne, mais en qualité de député des Catholiques. Ainsi l'historiette qu'on raconte de lui & de Martini dans cet endroit, tombe d'elle-même, puisque Martini protestant ne peut pas avoir été le second de Gretzer. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

ARISTOXÉNIENS, (*Musiq.*) secte qui eut pour chef Aristoxene de Sarente, disciple d'Aristote, & qui étoit opposée aux Pythagoriciens sur la mesure des intervalles & sur la maniere de déterminer les rapports des sons; de sorte que les Aristoxéniens s'en rapportoient uniquement au jugement de l'oreille & les Pythagoriciens à la précision du calcul. *Voy.* PYTHAGORICIENS, *Suppl.* (*S*)

ARKA, (*Géogr.*) ville d'Asie, en Syrie, agréablement située sur une riviere de son nom, vis-à-vis l'extrêmité septentrionale du mont-Liban. L'on en voit encore les ruines dans un endroit qui fait partie du gouvernement moderne de Tripoli de Syrie. (*D. G.*)

* ARKEG, (*Géogr.*) lac d'Ecosse dans la province de Loch-Aber, à l'occident du lac Aber, avec lequel il communique par un canal de trois à quatre milles: le lac *Arkeg* a près de six milles de long.

ARKEL, (*Géogr.*) district des Provinces-unies des Pays-Bas, appartenant en particulier à celle d'Hollande. Il comprend les villes & seigneuries d'Asperen, de Heuchelnum & quelques villages; on le nomme autrement le pays de Gorkum. (*D.G.*)

ARKONA, (*Géogr.*) forteresse de la presqu'île de Witto en Poméranie, proche de l'île de Rugen. Elle ne subsiste plus depuis passé 600 ans. Un roi Waldemar la prit en 1168, & la rasa de fond en comble, enveloppant dans sa destruction le temple de Swantwoit, idole fameuse du pays. (*D. G.*)

ARLBERG, (*Géogr.*) branche des Alpes Rhétiennes, qui pénétrent dans l'empire, vers le Tyrol & le lac de Constance, & sous le nom général de laquelle on comprend en Autriche les comtés particuliers de Bregentz, de Sonneberg, de Pludentz, & de Feldkirck ou Montfort, avec la seigneurie de Hoheneck (*D. G.*)

ARLENC *ou* ARLANC, (*Géogr.*) ville de France dans la basse-Auvergne, élection d'Issoire, généralité de Clermont. (*D. G.*)

§ ARLEQUIN, f. m. (*Théâtre comique.*) Le caractere distinctif de l'ancienne comédie Italienne, est de jouer des ridicules, non pas personnels, mais nationnaux. C'est une imitation grotesque des mœurs des différentes villes d'Italie, & chacune d'elles est

représentée par un personnage qui est toujours le même: Pantalon est Vénitien, le Docteur Bolonois, Scapin est Napolitain, & *Arlequin* est Bergamasque. Celui-ci est en même tems le personnage le plus bizarre & le plus plaisant de ce théâtre. Un negre Bergamasque est une chose absurde; il est même assez vraisemblable qu'un esclave Africain fut le premier modele de ce personnage. Son caractere est un mêlange d'ignorance, de naïveté, d'esprit, de bêtise & de grace; c'est une espece d'homme ébauché, un grand enfant qui a des lueurs de raison & d'intelligence, & dont toutes les méprises ou les maladresses ont quelque chose de piquant. Le vrai modele de son jeu est la souplesse, l'agilité, la gentillesse d'un jeune chat, avec une écorce de grossiéreté qui rend son action plus plaisante; son rôle est celui d'un valet patient, fidele, crédule, gourmand, toujours amoureux, toujours dans l'embarras, ou pour son maître, ou pour lui-même; qui s'afflige, qui se console avec la facilité d'un enfant, & dont la douleur est aussi amusante que la joie.

Ce rôle exige beaucoup de naturel & d'esprit, beaucoup de grace & de souplesse.

Le seul des poëtes François qui l'ait employé heureusement, c'est De l'Isle dans *Arlequin sauvage*, & dans *Timon le misantrope;* mais en général la liberté du jeu de cet acteur naïf & l'originalité de son langage s'accommodent mieux d'un simple canevas, qu'il remplit à sa guise, que du rôle le mieux écrit. (*M. MARMONTEL.*)

Ce personnage de la comédie Italienne, où il a un caractere approprié, a passé dans la comédie Françoise; & dans l'Allemande il mériteroit de remplacer le rôle du *hans-wurst.* Son caractere consiste à avoir l'air d'un garçon simple, très-naïf, ou tout au plus bouffon, mais d'être au fond très-rusé, spirituel, habile à observer les foiblesses & le ridicule des autres, & à les relever avec autant de naïveté que de finesse. Quelques critiques pensent que ce personnage avilit la scene comique, & qu'il choque le bon goût du spectacle théâtral; mais il n'est pas difficile de faire voir que cette décision est peu réfléchie, & que dans plusieurs cas le rôle de l'*arlequin* est un rôle dont on ne peut presque point se passer.

Lorsqu'il est question d'exposer sur la scene un fou sérieux dans tout le ridicule de sa folie, le moyen le plus sûr, c'est de le faire accompagner d'un bon *arlequin.* Qu'on se rappelle avec quelle énergie les bouffons des princes savoient autrefois faire sentir les folies des grands, & combien ils humilioient l'orgueil par la vivacité de leurs saillies. Il n'y a que le ridicule qui puisse décontenancer un fat de qualité, ou un fourbe accrédité & puissant; mais pour y réussir, il faudroit que les railleurs eussent le caractere d'un véritable *arlequin.* On fera fort bien par conséquent de conserver au moins au théâtre le rôle des anciens bouffons de la cour.

Il n'est pas nécessaire, à la vérité, que le bouffon ait un habillement bizarre ou une marote, ni qu'il soit toujours polisson; on tombe trop aisément par-là dans le bas comique. Son grand rôle doit être de dévoiler le ridicule qui se cache sous un air de gravité ou de dignité; de démasquer le fourbe, & de l'exposer aux huées du public. C'est-là, sans contredit, le plus grand avantage qu'on peut attendre du théâtre comique, & cet avantage n'est pas médiocre. Il y a des hommes assez effrontément méchans, pour se mettre au-dessus des loix, de l'équité & de l'humanité. Les plus fortes remontrances, tirées de la saine raison & des principes de la justice, ne font pas la plus petite impression sur eux; nul frein ne peut arrêter leur folie ou leur fourberie. Livrez-les à *arlequin;* aussi indifférens qu'ils étoient aux reproches, aussi sensibles seront-ils aux railleries: car ils faisoient précisément consister leur grandeur à tout braver. C'étoit en dédaignant le jugement des autres, qu'ils croyoient sentir plus vivement le prix de leur qualité, de leur rang, de leur puissance; la risée publique les fait tomber tout-à-coup de cette hauteur, ils se sentent eux-mêmes avilis & méprisés.

Au fond, *arlequin* fait exactement sur la scene ce que Lucien & Swifft faisoient dans leurs écrits. Les railleries satyriques de ces deux auteurs sont dans le véritable caractere d'*arlequin;* aussi y a-t-il des comédies où ce personnage fait le premier rôle. Les poëtes comiques, à qui ce rôle a paru trop bas, en ont néanmoins senti le besoin; ils l'ont fait remplir par des valets: mais ces valets ne sont en effet que des *arlequins* en livrée, & lorsqu'ils sont obligés de faire ce personnage, ne seroit-il pas mieux qu'*arlequin* le fît lui-même? Au reste, il faut convenir que c'est un rôle très-difficile à bien traiter, & qui doit être tracé de main de maître. Il n'est pas aisé de faire paroître à propos ce personnage au moment où son ministere seroit le plus important; d'ailleurs pour en tirer tout le parti possible, il faut avoir le don de la raillerie, & c'est peut-être de tous les talens le plus rare. (*Cet article est tiré de la Théorie des Beaux-Arts de M. SULZER.*)

§ ARLES, (*Géogr.*) ville très-considérable de France, sur le Rhône, à huit lieues de la mer, & au voisinage d'un grand marais, dont sa situation élevée ne lui permet pas de craindre les inondations, mais dont le souffle de certains vents lui rend quelquefois les vapeurs assez incommodes. *Long.* 22, 18. *lat.* 43, 40, 3.

Placée dans l'enceinte du gouvernement de Provence, & pourvue d'un territoire de plusieurs lieues de circuit, elle a, par la nature de son sol & de son climat, de quoi commercer en bons vins, en vermillon, en manne, en huiles & en excellens fruits.

Elle est le siege d'un archevêché, d'un bailliage, d'une viguerie, d'une amirauté, & d'un bureau des cinq grosses fermes. Quatre évêques, savoir, ceux de Marseille, de Saint-Paul trois-Châteaux, de Toulon & d'Orange relevent de son archevêque, lequel, sous le titre de prince de Montdragon, & avec trente-trois mille livres de rente, gouverne cinquante-une paroisses, dans son diocese particulier.

Cette ville est en elle-même grande & bien bâtie: l'on y trouve neuf églises, une abbaye, quatorze couvens, un hôpital & une académie des Belles-Lettres, fondée, par une institution singuliere, en 1668, pour des gentils-hommes uniquement. L'on y trouve aussi, & peut-être plus que dans aucun autre endroit de la France, des morceaux d'antiquité dignes de l'attention des curieux. Il y a des tombeaux à la Romaine, & des urnes sépulcrales sans nombre: il y a les restes d'un capitole, d'un théâtre & d'un amphithéâtre, le buste d'un Esculape entouré d'un serpent, & un obélisque de porphyre, érigé & renversé, on ne sait à quelle date, mais redressé en 1675, à l'honneur de Louis XIV, sur une base, à la vérité, de roc ordinaire, & peu proportionnée par conséquent à la beauté de la matiere dont la piece est formée.

[*Arles* érigea une colonne en l'honneur du grand Constantin, sur laquelle on voit ces mots gravés en cinq lignes:

IMP. CÆS. FLAV. VAL.
CONSTANTINO P. F. AUGUSTO,
PIO FELICI AUGUSTO
DIVI CONSTANTI AUG. PII
FILIO,
ARELATIS RESTITUTORI.

En effet, après la mort de Maximilien Hercule;

Constantin fixa son séjour à *Arles*, dont il releva les murs ruinés par Crocus, en 270: il y bâtit un palais dont la tour s'appelle encore aujourd'hui le *Château de la Trouille*.

C'est alors qu'*Arles*, pour marquer sa reconnoissance envers son restaurateur, fit élever cette colonne. L'empereur répondit par ses libéralités à l'affection d'un peuple qui paroissoit si zélé pour sa gloire : il fit frapper des médailles d'or, & en distribua une grande quantité au peuple. M. Terrin, qui nous a donné à ce sujet une bonne dissertation, en cite une rapportée par Ducange dans son ouvrage des médailles & des familles Byzantines ; on y lit : *virtus Augusti* ; & dans l'exergue, *P. Are*, c'est-à-dire, *percussa Arelate*, frappé à *Arles. V. Jour. de Trev. fevr. 1211, page 309.*] (*C.*)

Ces diverses antiquités, renfermées dans *Arles*, font aisément juger de celle de la fondation & de la prospérité de cette ville. Jules César, dans ses commentaires, parle déja d'*Arles* sous le nom d'*Arelate*, & dit qu'il y fit construire douze vaisseaux, pour servir au siege de Marseille ; il falloit que les bouches du Rhône dans ce tems-là, fussent moins ensablées qu'elles ne le sont aujourd'hui. *Arles* eut part à l'affection de Constantin le Grand, qui lui donna le nom de *Constantine* ; & à celle de l'empereur Honorius, qui lui donna le préfectoire des Gaules, avant que le siege en fût transféré à Treves. (*D. G.*)

§ ARLES, (*Géographie.*) petite ville de France dans le Roussillon, à six lieues de Perpignan, au pied du Canigou, sur la riviere du Tec. Il y a deux paroisses dans cette petite ville, & une abbaye de bénédictins, la plus considérable qui soit dans cette province, & fameuse d'ailleurs par le concours de dévots que lui attire le tombeau, miraculeusement humide, de Saint-Abdon & de Saint-Sennen. (*D. G.*)

§ ARLESHEIM, (*Géogr.*) bourg agréable au milieu d'un vallon riant & fertile, dans l'évêché de Bâle, à une lieue & demie de la ville du même nom ; séjour des chanoines réguliers du chapitre de Bâle, composé de nobles. C'est dans leur corps qu'est choisi le prince-évêque, à la pluralité des suffrages. Lors de la réformation, le chapitre se réfugia de Bâle à Fribourg en Brisgau ; après y avoir essuyé toutes sortes d'adversités, particuliérement pendant la guerre de trente ans, les chanoines obtinrent enfin à la paix de Nimegue en 1678, la liberté de s'établir à *Arlesheim.* (*D. A.*)

ARLEY *ou* ARLAY, (*Géogr.*) petite seigneurie de France, dans le comté de Bourgogne, sur la riviere de Seille ; elle étoit jadis du patrimoine de la maison de Châlons, succédée par celle d'Orange ; & le roi de Prusse, comme cohéritier de cette derniere, ne dédaigne pas de faire entrer encore le titre d'*Arley* ou *Arlay*, parmi les siens propres. (*D. G.*)

§ ARLON, (*Géogr.*) Le territoire d'*Arlon*, reconnu depuis long-tems pour l'une des douze prévôtés du duché de Luxembourg, comprend environ cent villages grands & petits. Le titre de marquisat lui fut donné, croit-on, l'an 1103, à la place de celui de comté, sous lequel il avoit fait partie jusqu'alors du pays des Ardennes. Quant à la ville d'*Arlon* même, elle est bâtie sur une hauteur, d'où part la riviere de Semoi, & commandée par un château encore plus élevé qu'elle ; mais les François raserent ses fortifications proprement dites en 1671. (*D. G.*)

ARLSTEIN *ou* ARNOLDSTEIN, (*Géogr.*) très-ancien château de la Carinthie, dans le cercle d'Autriche en Allemagne. Il appartient, avec plusieurs autres du même pays, à l'évêque de Bamberg, par donation de l'empereur Henri II, & il est aujourd'hui rempli de moines de Saint-Benoît. La souveraineté de cet endroit & de ceux que Bemberg possede encore dans la Carinthie, est un long & ennuyeux objet de litige, entre la cour de Vienne & celle de l'évêque. (*D. G.*)

ARLY, (*Géographie.*) riviere de Savoye, qui descend des montagnes du Fossigny, reçoit les torrens de Montoux & d'Aron, & va se jetter dans l'Isere, proche de Conflans. (*D. G.*)

ARMA, (*Géogr.*) petite province de l'Amérique méridionale, dans le Popayan, avec une ville & une riviere nommées comme elle. Le sol en est, dit-on, si fertile, que l'on y moissonne le mays deux fois l'année. (*D. G.*)

ARMAGARA, (*Géographie.*) ville de l'Inde, en deçà du Gange, suivant Ptolomée. (*D. G.*)

ARMAGH, (*Géographie.*) Cette ville, que les guerres, les séditions, les incendies, ont successivement réduite à la misere, est cependant encore le siege d'un archevêque, primat d'Irlande, & la seule avec Charlemont, capitale de son comté, qui envoie, pour *Armagh*, des députés au parlement. (*D. G.*)

§ ARMAGNAC, (*Géographie.*) c'est un pays généralement fertile en grains, en vins & en bons fruits, & d'où l'on exporte du marbre, du plâtre, du salpêtre & des eaux-de-vie. Il a eu long-tems ses comtes particuliers, qui formoient une branche de l'ancienne maison de Gascogne, & dont le dernier, peu fidele au Roi Louis XI, fut tué au siege de Lectoure en 1470. (*D. G.*)

ARMAMAR, (*Géographie.*) ville de Portugal, dans la province de Beira, au département de Lamego : l'on n'y trouve que deux églises paroissiales ; preuve du peu de considération qu'elle mérite ; car dans ce pays-là les moindres villes ont plusieurs Eglises. (*D. G.*)

§ ARMÉ, ÉE, adj. *unguibus armatus, a, um.* (*terme de Blason.*) se dit du lion, du léopard & des autres quadrupedes qui ont des ongles ou griffes, lorsqu'ils sont d'émaux différens.

Armé se dit aussi des ongles des oiseaux, lorsqu'ils sont d'un autre émail que leurs corps.

Armé, se dit encore d'un soldat ou cavalier couvert d'un casque, d'une cuirasse, & généralement de tout ce qui peut le garantir de l'attaque de l'ennemi.

Armées, ne se dit point des fleches dont le fer est d'émail différent, comme quelques auteurs l'ont prétendu ; mais en pareil cas, on dit telle fleche d'un émail *futée* d'un autre émail.

De Polastron de Grepiac, diocese de Toulouse ; *d'argent au lion de sable, lampassé & armé de gueules.*

Aubaud du Perron, en Artois ; *d'argent à l'aigle de sable becquée & armé d'or.* (*G. D. L. T.*)

ARMEDON *ou* ARMENDON, (*Géogr.*) île dans le voisinage de l'île de Crête, à l'opposite du promontoire Sammonien. C'est apparemment l'un de ces écueils, sans nom moderne, dont on sait que de nos jours Candie est encore environnée. (*D. G.*)

ARMENIE, (*Géogr.*) On assure dans le *Dict. rais. des Sciences*, &c., que le paradis terrestre étoit situé en *Arménie* ; c'est seulement un des trois sentimens des sçavans : car le pere Hardouin, la Martiniere & d'autres le placent dans la Palestine. C'est pour mieux faire connoître cette situation différente prétendue par les savans, que M. de l'Isle nous a donné, en 1764, cette belle carte *de paradisi terrestris situ*, que j'ai sous les yeux. (*C.*)

§ ARMENTIERES, (*Géogr.*) Cette ville qui a son seigneur particulier de la maison d'Egmont, fut prise & démantelée par les François l'an 1667. Son sort, avant cette époque, pareil à celui des autres places

places fortes de la contrée, l'avoit souvent exposée aux horreurs de la guerre: & les François & les Espagnols, constamment en guerre dans le dernier siecle & dans le précédent, tour-à-tour s'emparoient & se chassoient de ses murs; leur démolition a fait son repos; & cessant d'être importante comme forteresse, elle l'est devenue comme ville de commerce, comme place de fabriques de draps très-estimés. (*D. G.*)

ARMER, (*Jard.*) se dit d'un arbre qu'on garnit d'épines par le pied pour empêcher les bestiaux de s'y frotter & d'en offenser l'écorce. On doit en couvrir la tige avec des cordons de paille qu'on entortille tout-autour; c'est une précaution nécessaire pour la maintenir fraîche & pour faciliter le cours de la seve pendant les grandes chaleurs.

Comme les arbres d'une pépiniere ont leur écorce tendre & délicate, parce qu'ils ont toujours été à l'ombre, il faut, quand on les transplante, avoir soin de les *armer* pour ne pas les exposer tout-à-coup aux fortes gelées, ni aux grandes ardeurs du soleil. C'est un moyen de conserver leurs tiges belles & nettes: il faut avoir cette attention jusqu'à ce qu'ils aient pris leur force, & se soient accoutumés au grand air. (+)

ARMER *un canon*, (*Artill.*) c'est mettre le boulet dans un canon. Lorsqu'on ôte le boulet d'un canon, on appelle cela *désarmer le canon*. (+)

ARMER *un fourneau de mine*, (*Artill.*) c'est, après l'avoir chargé de la poudre nécessaire, couvrir le coffre avec des madriers, pour servir de base aux étançons qui soutiennent le ciel du fourneau; ensuite fermer la chambre par plusieurs madriers que l'on nomme *porte*, que l'on arc-boute avec des étrillons qui appuient contre un des côtés des rameaux opposés à la chambre. (+)

ARMER *la clef*, (*Musiq.*) c'est y mettre le nombre de dieses ou de bémols convenables au ton & au mode dans lequel on veut écrire de la musique. *Voyez* BEMOL, CLEF, DIESE. *Dict. raisf. des sciences*, &c. (*S.*)

§ ARMES *ou* ARMOIRIES, s. f. qui n'a point de singulier, (*terme de Blason.*) marques d'honneur sur les écus & sur les enseignes & drapeaux, pour connoître les familles nobles & distinguer les nations.

Les *armes* les plus simples & les moins diversifiées, sont les plus belles & les plus nobles; on entend par-là que dans l'écu, moins il y a de pieces, plus elles sont distinguées.

Les pieces qui tiennent le premier rang dans les *armoiries* sont les pieces honorables, le chef, la fasce, le pal, la croix, la bande, le chevron & le sautoir.

Les autres pieces, composées de pieces honorables, sont le fascé, le palé, le bandé, le chevronné.

Les quatre partitions, le coupé, le parti, le tranché & le taillé, & les répartitions.

Toutes ces pieces sont héraldiques, parce qu'elles ont été inventées & mises en usage pour les hérauts d'armes, dès l'origine des armoiries.

Les lions, léopards, aigles, allérions, merlettes, besans, tourteaux, billettes, *&c.* sont entrés dans les *armoiries*, presque dans le même tems.

En général toutes les pieces & meubles dont on compose les *armes*, sont très-honorifiques, puisqu'elles représentent les actions éclatantes des ancêtres ou aïeuls de ceux qui ont droit de les porter.

Il y a différentes sortes d'*armes* ou *armoiries*. *Armes pures & pleines* sont celles où il n'entre aucun mélange, que les aînés des maisons & familles portent telles que leurs ancêtres les ont toujours portées.

Armes brisées; celles que les cadets ont augmentées de quelque piece, pour être distingués de leur aîné.

Armes parlantes; celles où il y a quelques figures, pieces ou meubles qui font allusion au nom de la famille.

Armes de concession; celles faites de quelques pieces des *armoiries* des souverains, ou même leurs *armoiries* pures & pleines, accordées à certaines personnes pour les récompenser de quelque service important.

Armes chargées; celles où l'on ajoute d'autres *armoiries* par substitution.

Armes substituées; celles qui ôtent la connoissance d'une famille; puisque par substitution de biens & d'*armes* faite à une personne, elle est obligée de quitter son nom & ses *armes*, & de prendre celles du substituant par mariage.

Armes à enquerir; celles qui, ayant un champ de métal, sont chargées de pieces pareillement de métal; ou celles qui, étant de couleur, sont chargées de pieces aussi de couleur, ce qui est contre les regles de l'art du blason, & donnent occasion de s'informer pourquoi elles sont de la sorte.

Armes ou *armoiries* vient du mot *armure*, parce que les marques que l'on prenoit pour se faire connoître, du tems des anciens tournois & des croisades, furent d'abord portées sur les boucliers, cotte-d'armes & autres *armes* offensives & défensives. (*G. D. L. T.*)

ARMET, s. m. (*Art militaire.*) On appelloit ainsi un chapeau de fer que les chevaliers faisoient porter avec eux dans les batailles, & qu'ils se mettoient sur la tête; lorsque s'étant retirés de la mêlée pour se reposer & reprendre haleine, ils quittoient leur heaume.

Dreux de Mello, dans l'escarmouche de Mante, n'ayant que cette armure, fut attaqué par le seigneur de Préaux, vassal du roi d'Angleterre, qui, d'un coup de sabre, lui abbatit son chapeau de fer & le blessa au front.

Froissart parle souvent de ces chapeaux de fer: c'étoit un casque léger, sans visiere & sans gorgerin, comme ce qu'on a depuis appellé *bacinet*. Ces casques légers étoient dans ce tems-là l'armure de tête de la cavalerie légere & des piétons. (*V*).

ARMILLES, s. m. pl. (*Astronomie. Instrum.*) Les *armilles* d'Alexandrie sont célebres dans l'astronomie par les observations de Tymocharis & d'Eratosthene. La plus ancienne observation faite à Alexandrie sous le regne des Ptolomées, environ 294 ans avant J. C., sur la déclinaison de l'épée de la vierge, fut faite avec ces *armilles*; & ces observations servirent à Hypparque pour découvrir le changement de situation des étoiles fixes ou la précession des équinoxes. Ces *armilles* consistoient probablement en deux cercles de cuivre, fixés dans le plan de l'équateur & du méridien, & peut-être un troisieme cercle mobile, à-peu-près comme l'astrolabe que Ptolomée décrit dans l'Almageste, *Hist. S. C. I.* Ces *armilles* avoient une demi-aune de diametre, suivant Proclus; & comme l'aune des anciens étoit, suivant quelques auteurs, la longueur des bras étendus, Fanestad pense que ces *armilles* pouvoient avoir trois pieds de diametre. *Historia cælestis, prolegomena* 19, 21, 30; & il croit qu'on pouvoit observer à cinq minutes près avec ces *armilles*. Ptolomée s'en servit aussi pour observer les équinoxes, depuis l'an 132 de J. C. jusqu'à l'an 147, à l'exemple d'Hypparque, dont Ptolomée rapporte de semblables observations. (*M.* DE LA LANDE.)

ARMIROS, (*Géogr.*) peuples de l'Amérique méridionale non loin du bord de la riviere de la Plata. Leur pays fut découvert par les Efpagnols en 1541; on le dit fertile en mays, en caffave & rempli d'oies, de poules d'Inde & de perroquets. Quelques-uns croient que ce font les mêmes que les arécifes. (*C. A.*)

ARMOACHIQUOIS, (*Géogr.*) fauvages de l'Amérique feptentrionale, qui changent fouvent de demeure. On n'a encore rien de certain fur leur figure ni fur leur caractere. (*C. A.*)

ARMOISE, (*Botanique.*) en latin *artemifia;* en anglois *mug-wort;* en allemand *beyfus.*

Linnæus a réuni les aurones & les abfynthes fous le genre des *armoifes;* on en trouve le catalogue dans le *Traité des arbres & arbuftes* de M. Duhamel du Monceau.

On connoît les vertus médicinales de l'abfynthe; parmi les aurones nous en diftinguerons une appellée communement *grande citronnelle*: elle forme un arbriffeau ou plutôt une plante ligneufe, qui s'éleve à la hauteur de quatre pieds; elle ne quitte pas entiérement fes feuilles, mais elle fait une affez mauvaife figure en hiver; elle pouffe dès les premiers jours du printems, & fa verdure eft alors fort agréable; ainfi elle convient dans le bofquet d'avril: elle exhale même une odeur forte & neuritique, qui ne déplaît pas à plufieurs perfonnes.

Parmi les abfynthes, il n'y en a qu'une qui foit ligneufe & qui forme une forte d'arbriffeau.

L'*armoife* des pharmacopoles croît d'elle-même au bord des haies & des chemins: felon Miller, le moxa tant vanté en orient pour la curation de la goutte par le feu, n'eft autre chofe que le duvet qui fe trouve fous les feuilles de l'*armoife.*

Les *armoifes*, aurones & abfynthes fe multiplient de graine, ou en partageant les vieux pieds, lorfqu'on les replante. (*M. le Baron* DE TSCHOUDI.)

ARNA, (*Géogr.*) nom de trois villes anciennes, dont l'une étoit dans la Béotie, l'autre dans la Theffalie, & la troifieme en Italie; il ne refte plus aucunes traces que de la derniere que l'on croit être aujourd'hui *Civitella d'Arno* dans le Pérugin, fur l'Etat Eccléfiaftique; il y a encore un bourg de ce nom dans l'île d'Andro, qui en eft le lieu principal. *Voy. ci-deffus*, ANDRO. (*C. A.*)

ARNAY-LE-DUC, (*Géogr.*) petite ville de France en Auxois, au duché de Bourgogne, diocefe d'Autun, fur la riviere d'Arroux. Il y avoit autrefois un château qui paffoit pour fort; mais il n'en refte plus qu'une tour. L'églife paroiffiale eft bâtie dans l'enceinte du château. Il y a un prieuré de l'ordre de faint Benoît, fondé en 1088 par Girard, feigneur de ladite ville; le prieur a juftice dans Arnay deux fois l'année, depuis midi de la veille des fêtes de faint Jacques & de faint Blaife, jufqu'à midi du lendemain. Il y a un hôpital fondé, en 1686, par les libéralités de plufieurs citoyens.

Le college doit fon exiftence & fes fonds à Jean Lacurne, lieutenant civil du bailliage en 1631: ce bailliage eft ancien; on trouve des fentences rendues en 1379. Quatre rivieres y prennent leurs fources, l'Arroux, l'Armanfon, la Braine & le Serain.

Le duc Robert II acquit *Arnay* de J. Rabuthau, en 1289, pour quinze cens livres, d'où elle a reçu le nom d'*Arnay-le-duc.* Philippe le Bon l'unit au comté de Charni qu'il donna à Pierre de Beaufremont en faveur de fon mariage avec Marie, fa fille naturelle, en 1456. Depuis ce tems, les comtes de Charni ont toujours été feigneurs d'*Arnay*: c'eft aujourd'hui Madame la comteffe de Brione.

Hugues IV accorda aux habitans des franchifes & le droit de commune en 1223; on en voit la chartre dans Perard, *page 426.*

Arnay eft remarquable par la bataille qui s'y livra entre l'amiral de Coligny & le maréchal de Coffé-Briffac le 27 juin 1570. Henri IV y fit fes premieres armes; & il dit depuis qu'il étoit queftion dans cette affaire de vaincre ou d'être pris; animés par fa préfence, quatre mille Proteftans fans canons & fans bagages défirent douze mille Catholiques: par la paix *boiteufe* qui fuivit bientôt cette action, Charles IX accordoit aux Huguenots quatre places de fûreté; & pour l'exercice de leur religion, en Bourgogne, les fauxbourgs de Mailli-la-ville & ceux d'*Arnay.*

Depuis ce tems, les Calviniftes y eurent un miniftre qui tenoit le prêche au fauxbourg faint Honoré, où toute la nobleffe des environs fe rendoit pour la cene jufqu'à la révocation de l'édit de Nantes en 1685.

Arnay a donné naiffance à quelques hommes illuftres, tels que Bonaventure Defperiers, valet de chambre de la Reine Marguerite de Navarre, & fort connu par fon *Cymbolum mundi.*

L'avocat Guillaume, orateur du tiers-état aux états de Blois en 1588, mort à Dijon en 1626, étant confeiller des états de la province.

Jean Laverne à qui Saumaife rend ce témoignage, « qu'il étoit autant verfé en toute doctrine & » bonnes lettres qu'autre qu'on puiffe nommer, » en fomme les délices d'Apollon & des Mufes»; il mérita que Jean de Chevanes compofât fa vie, mort en 1632.

François Florent, avocat diftingué, profeffeur à Paris en droit canon, avec penfion du roi de deux mille liv. que le garde des fceaux Molé lui fit donner; mort à Orléans en 1650. L'Abbé Lenglet affure que Florent étoit très-verfé dans les matieres bénéficiales, & que fes traités font utiles & fçavans; on peut en voir la lifte dans la *Bibliotheque de Bourgogne.*

Claude de la Ville connu par fon *Dictionnaire des arrêts.*

Le commerce d'*Arnay* eft en bled, en laine & en beftiaux; mais il n'eft pas confidérable.

Cette petite ville eft à cinq lieues d'Autun, fix de Beaune & dix de Dijon. (*C.*)

ARNDAL, (*Géogr.*) ville très-commerçante de Norwege, dans le diocefe provincial de Chriftianfand fur le bord du fleuve d'Arendal, à deux lieues de la mer. Elle eft coupée de canaux, & bâtie fur pilotis: les plus grands vaiffeaux s'en approchent commodément. On les y charge du fer & des bois que produit la contrée, & que les étrangers achetent. Le gouvernement y protege & y favorife même beaucoup ceux de diverfes nations qui vont s'y pourvoir. (+)

ARNE-SYSSEL, (*Géographie.*) diftrict de l'Islande, dans l'enceinte duquel eft la ville épifcopale de Skaalholt. (*D. G.*)

ARNÉ, (*Myth.*) fille née dans l'île de Sithone, ayant trahi fa patrie pour de l'argent, les dieux, pour la punir, la changerent en chouette qui conferva, dit Ovide, après fon changement la même paffion pour l'argent. (+)

§ ARNHEIM *ou* plutôt ARNHEM *ou* ARNEM, (*Géogr.*) ville des Provinces-Unies des Pays-Bas, dans la partie de la Gueldres, appellée le *Véluwe*, fur le Rhin, & à une demi-lieue de l'endroit où commence l'Yffel. Le célebre Coehoorn en répara les fortifications en 1702. *Long.* 23, 25. *lat.* 52.

Cette ville, entrée dans l'union en 1585, & devenue la premiere en rang dans l'ordre de celles qui opinent pour la province, femble à quelques égards difputer à Nimegue le titre de capitale. Elle eft

en elle-même passablement grande & bien bâtie. La plupart des gentilshommes passent l'été dans le Veluwe, l'hiver dans *Arnheim.* Elle est le siege de la chambre des comptes & du tribunal suprême de la province. Anciennement les ducs de la Gueldres, & dans la suite ses stadthouders n'ont pas eu d'autre résidence. Elle a même encore un palais, à l'usage du stadthouder de la république, toutes les fois que les affaires appellent ce prince à l'assemblée des états de la Gueldres. Son église principale renferme les tombeaux de plusieurs comtes & ducs du pays, & cette église est accompagnée de trois autres, dont l'une est luthérienne & deux sont réformées. Enfin cette ville fut une des quarante que le torrent des François fit tomber en 1672 sous la main de Louis XIV, qui la garda deux ans. (*D. G.*)

ARNHEIM *ou* TERRE D'ARNHEIM, (*Géogr.*) partie de la terre australe que les Hollandois ont découverte au midi de la nouvelle Guinée. Les relations ne nous apprennent absolument rien de particulier sur cette terre d'*Arnheim.* (*C. A.*)

ARNIS, (*Géogr.*) petite île du duché de Schleswig en Danemarck, dans le golfe de Schely. L'on y trouve depuis cent ans une cinquantaine d'habitations, fondées par quelques paysans de la contrée, à qui la dureté des gentilshommes avoit fait abandonner leurs villages. Ce n'étoit, avant ce tems-là, qu'un terrein chargé de bois & de broussailles. La protection donnée à ces fugitifs par le souverain, les ayant rendus laborieux, industrieux & tranquilles, *Arnis* s'est peuplée, cultivée & enrichie; & les gentilshommes en sont peut-être devenus plus humains. (*D. G.*)

§. ARNO, (*Géogr.*) Ce fleuve sujet à des débordemens, qui ont souvent donné l'allarme à Florence, se grossit des marais de la Chiane & des eaux de la Sieve, avant que d'arriver à cette ville. Il reçoit, après l'avoir quittée, le Bisentio, la Pesa, l'Era & la Pescia, & c'est au-dessous de l'embouchure du Bisentio, qu'il commence à porter des barques. (*D. G.*)

ARNOGNES (LES), *Géogr.* quartier du gouvernement de Nivernois en France, où l'on ne trouve ni villes ni bourgs; mais où l'on a lieu d'admirer la fécondité de la terre, à la vue de la quantité de grains, de vins, de bois & d'herbage qu'elle y produit. (*D. G.*)

ARNOUL, (*Empire François.*) roi de Germanie, empereur d'Occident. Ce prince fut surnommé le *Bâtard.* Carloman, fils de Louis le germanique, l'avoit eu de Litorinde, originaire de Carinthie où elle tenoit un rang distingué. Quoique sa naissance fût illustre, elle ne fut point honorée du titre de reine, pas même de celui d'épouse. *Arnoul* étoit à peine sorti de l'enfance, que Carloman lui donna le duché de Carinthie & celui de Styrie. Le gouvernement de ces deux provinces ne suffisoit point à l'ambition de ce jeune duc; & quoique le vice de sa naissance dût l'écarter du trône, il songea à monter sur celui que Charles le Gros, son oncle, occupoit. La bâtardise commençoit à être regardée comme une tache qui donnoit l'exclusion aux enfans des rois. Cette tache devenoit de jour en jour plus infamante, à mesure que les peuples de la domination françoise se soumettoient aux décisions du St. Siege; mais ce ne fut point un obstacle pour *Arnoul.* Les conjonctures étoient on ne peut plus favorables aux desseins qu'il méditoit. Charles le Gros chanceloit sur un trône que l'ambition des grands changeoit en un funeste écueil, & leur suffrage vénal étoit toujours pour celui qui offroit le plus d'aliment à leur cupidité. Les nobles & les prélats, après avoir contribué de leurs bras, & de leurs conseils aux conquêtes des François, aspiroient à en devenir les propriétaires titrés. Possesseurs à vie des fiefs, dont la propriété appartenoit à la couronne, ils prétendoient les transmettre à leur postérité sans l'agrément du prince, mais seulement par droit de naissance. Les guerres étrangeres & civiles qui signalerent le regne déplorable des enfans de Louis le Débonnaire, avoient favorisé ces prétentions confirmées en partie par un décret de Charles le Chauve, prince foible, & dont l'ambition égaloit l'incapacité. Les grands, depuis le berceau de la monarchie, jouissoient d'un droit qui, à la longue, devoit sapper les fondemens du trône, & leur en faire passer les privileges. Libres dans le choix de leurs souverains, pourvu qu'ils les prissent parmi les enfans des rois, ils se partageoient en factions, & ne donnoient la couronne qu'aux prétendans auxquels ils connoissoient des dispositions favorables à leurs desseins; & s'ils ne condamnoient pas au rang de sujet celui qu'ils jugeoient capable de leur opposer une fermeté légitime, ils ne lui donnoient qu'une portion de la couronne. La race de Charlemagne étoit presqu'éteinte: il ne restoit en 884 de la nombreuse postérité de Louis le Débonnaire, que deux princes habiles à succéder, savoir: Charles le Gros, déja roi de Germanie & empereur d'Occident, & Charles qui, dans la suite, fut surnommé le *Simple*, quoique son courage & l'excellence de son cœur lui eussent mérité une dénomination plus honorable. Celui-ci, comme fils de Louis le Begue, devoit régner sur les Neustriens, ou François occidentaux. C'est ainsi qu'on appelloit les peuples d'en-deçà de la Meuse, pour les distinguer de ceux d'au-delà de ce fleuve & du Rhin, que les écrivains du moyen âge appellent *Austrasiens* ou *François orientaux.* Les grands sachant bien qu'un roi couronné par leurs suffrages, leur feroit de grands sacrifices, ne permirent pas à Charles le Simple de monter sur le trône de son pere, parce que la foiblesse de son âge l'éloignoit d'un état agité par des factions, & déchiré par des guerres étrangeres; ce n'étoit au fond qu'un prétexte: les François ne manquoient pas de généraux pour repousser l'ennemi du dehors, ni de ministres pour composer un conseil de régence. L'enfance n'étoit point un obstacle à l'élévation des princes françois, & Louis le Débonnaire étoit encore au berceau, lorsque Charlemagne son pere lui donna le trône d'Aquitaine: ce n'est pas le seul exemple qu'on puisse alléguer. Charles le Gros s'étant rendu à Gondreville, y reçut leur hommage; mais son nouveau sceptre prépara tous ses malheurs. Eudes ou Odon, comte ou gouverneur de Paris, le lui arracha presque aussitôt. C'étoit un seigneur dont la valeur & les talens militaires étoient soutenus par toutes les graces de l'esprit & du corps. *Arnoul*, témoin des succès de cet usurpateur, ne balança pas à suivre la route qu'il lui avoit tracée. Ses émissaires, répandus dans la Germanie, déclamerent contre l'empereur que la fortune abandonnoit; les bruits les plus injurieux infecterent les provinces, & annoncerent sa chûte prochaine; on peignoit Charles le Gros, tantôt comme lâche & imbécille, & tantôt comme tyran. *Arnoul* auteur de ces bruits, étoit représenté sous les plus séduisantes couleurs dans les tems d'anarchie; il est aussi difficile de trouver un prince sans défauts & sans vices, qu'un prétendant sans talens & sans vertus. Charles le Gros voulut en vain arrêter les progrès de la révolte: on peut juger de l'audace & du pouvoir des grands, par la demande de leurs députés. Ils oserent demander à l'empereur qu'il eût à désigner sur le champ son successeur; ajoutant que les vœux de la nation appelloient *Arnoul*; & que ce seroit exposer la Germanie aux malheurs d'une guerre civile que de faire un autre choix.

Cette députation audacieuse fit frémir Charles d'une juste indignation : il répondit qu'il étoit encore digne d'être leur roi, & qu'il vouloit vivre & mourir avec ce titre. Mais c'étoit en vain que ce prince prétendoit lutter contre sa destinée : un rebelle lui avoit ravi la France ; l'Italie, la Bourgogne, la Lorraine & l'Allemagne lui échapperent dans un instant. On prétend qu'il conserva toujours le titre d'empereur & de roi d'Italie : mais quel roi qui n'ose même réclamer l'assistance de ses prétendus sujets, & qui se voit contraint de recourir à l'ennemi qui lui ravit son trône, & de mandier auprès de lui des secours pour fournir à ses premiers besoins? Charles obtint à peine d'*Arnoul* le revenu de trois villages, & avant d'en jouir il manqua d'expirer de misere.

Arnoul, après avoir réduit l'empereur son oncle aux plus affreux malheurs, se rendit à Ratisbonne, où les seigneurs & les prélats de Germanie vinrent lui rendre un hommage, qu'ils prétendirent avoir le droit de révoquer. L'empire ou la royauté avoit été jusqu'alors un propre dans la personne des princes françois ; ce ne fut plus qu'un fief amovible, & dépendant du caprice des seigneurs. C'étoit une conséquence nécessaire de l'acceptation d'*Arnoul*.

L'héritage de Charlemagne fut donc partagé entre deux usurpateurs, dont l'un descendoit de ce prince en ligne directe, mais par un mariage illégitime; l'autre n'avoit pour titre que ses talens, & quelques vertus qui pouvoient bien n'être que des vices déguisés. Celui-ci convaincu de l'impossibilité de jouir du fruit de son usurpation, s'il avoit *Arnoul* pour ennemi, se rendit à Worms, où ce monarque tenoit une diete générale. Il lui remit entre les mains le sceptre & la couronne, & les autres marques de la royauté, l'assurant qu'il ne vouloit les porter qu'avec son agrément. Le roi de Germanie flatté de cette déférence, les lui rendit aussi-tôt, & consentit même à l'admettre dans son alliance, au préjudice de Charles le Simple son neveu, qui sollicitoit la même faveur ; mais que sa qualité de fils légitime d'un roi rendoit dangereux.

Cette modération étoit moins un effet de la générosité d'*Arnoul* que de sa politique. Il n'eût pas manqué de retenir pour lui-même le sceptre pour lequel Eudes venoit de lui rendre hommage, s'il eût pu le conserver sans péril. Il étoit même de l'intérêt de cet usurpateur de l'avoir pour allié dans un tems où Gui & Berenger lui disputoient le titre d'empereur avec l'Italie, & Rodolphe la Bourgogne. Il traitoit ces princes de rebelles, mais alors la force décidoit le droit; & le succès suffisoit pour faire d'un usurpateur un souverain légitime : d'ailleurs Charles le Simple n'étoit pas sans partisans. Il étoit d'autant plus redoutable, que ses actions dans son extrême jeunesse montroient qu'il étoit vraiement digne de régner. Louis disputoit la Provence, que l'empereur Lothaire avoit érigée en royaume pour Charles le plus jeune de ses fils. Cet état qu'avoit possédé Boson, pere de Louis, comprenoit, outre la province qui conserve ce nom, le Lyonnois, le Dauphiné, & cette partie de l'ancien royaume de Bourgogne, qui confinoit au mont Jura. On prétend que ce fils de Boson avoit été adopté par l'empereur défunt.

Arnoul aussi-tôt après son couronnement, songea à soumettre ces différens souverains qui ambitionnoient sur-tout le royaume d'Italie, auquel le titre d'empereur sembloit être attaché. Tandis qu'il faisoit ses dispositions pour y entrer, son armée marcha contre Rodolphe, & le contraignit à demander la paix. Rodolphe conserva ses états qu'il posséda à titre de royaume, mais à condition qu'il en feroit hommage.

Tandis que les troupes du roi de Germanie forçoient les Bourguignons, sujets de Rodolphe, à reconnoître sa puissance, sa politique semoit en Italie des troubles qui lui en applanirent la conquête ; il offrit des secours à Berenger contre Gui, son concurrent. L'un & l'autre lui étoient également odieux, & ses projets étoient de les écraser par leurs propres armes. Le pape Formose leur montroit beaucoup de zele ; mais dans le tems qu'il posoit la couronne impériale sur le front de Gui, ce pontife qui ne vouloit pas d'un maître si voisin de Rome, écrivoit à *Arnoul* de venir la reprendre : « Hâtez-vous, lui disoit-il, de mettre dans votre main le royaume d'Italie, & les biens de saint Pierre ; ne souffrez pas plus long-tems que ce malheureux état soit déchiré par des mauvais chrétiens, & par le tyran Gui ». Cette proposition étoit trop flatteuse, & le roi de Germanie trop ambitieux, pour que Formose pût craindre d'essuyer un refus. Toutes les rigueurs de l'hiver ne furent pas capables d'arrêter le zele d'*Arnoul*. Il partit au mois de janvier pour l'Italie, secondé par Berenger que Gui en avoit chassé. Entré dans la Lombardie, il assiege & prend Bergame, ville alors très-fortifiée, & défendue par une garnison puissante. Le gouverneur fut traité non comme ennemi, mais comme rebelle. Il fut pendu dans le premier tumulte de la victoire. Intimidés par cet exemple, plusieurs ducs & seigneurs qui possédoient des châteaux dans les environs, envoyerent des députés, offrant de se soumettre à certaines conditions. *Arnoul* exige une prompte obéissance, & refuse toute négociation. Irrité de leurs délais, il les fait arrêter, & ne les relâche qu'après les avoir menacés de ses vengeances, s'ils osent jamais violer le serment de fidélité qu'il exige de leur part. Tous les seigneurs Lombards & Toscans, ducs, comtes ou marquis, furent traités avec la même sévérité également digne d'un conquérant & d'un roi. *Arnoul* prit aussi-tôt la couronne d'Italie, sans cependant se qualifier d'empereur. Ce titre ne lui auroit point échappé, sans l'infidélité de Rodolphe, qui probablement étoit d'intelligence avec Gui, fantôme d'empereur, que la frayeur des armes germaniques retenoit dans Rome. *Arnoul* replié vers les Alpes, prend le château d'Ivrée, défendu par une garnison Bourguignonne ; mais nepouvant punir Rodolphe qui se cantonna dans les montagnes de Suisse, il confia le soin de son armée à Zwentebalde, son fils, qu'il avoit fait roi de Lorraine, & rentra dans la Germanie, toujours accompagné de Berenger, qu'il traitoit moins en roi qu'en captif.

La mort de l'empereur, arrivée le 12 décembre de la même (894), rappella bientôt *Arnoul* en Italie. Il faisoit ses préparatifs, & consultoit les états pour ce voyage, lorsque de nouveaux députés de Formose l'inviterent à se rendre à Rome, pour y recevoir la couronne impériale. On étoit étonné de voir ce pontife écrire à Foulques, archevêque de Rheims, & l'ennemi d'*Arnoul*; « qu'il avoit de Lambert, fils de Gui, le même soin qu'un pere tendre pouvoit avoir pour son fils ; & qu'il vouloit vivre avec ce jeune prince dans une inaltérable union..... ; qu'il feroit toujours son ami, malgré les efforts & les artifices des méchans ». *Arnoul* déterminé par les instances du pape, passe aussi-tôt les Alpes : son armée partagée en deux corps, ravage le territoire de Florence & de Luques. Ce fut dans cette derniere ville qu'il dépouilla Berenger, on ne sait pour quel motif: sans doute qu'il n'espéroit plus rien des ménagemens dont il avoit usé envers ce seigneur ; cependant il le rétablit peu de tems après. Il lui donna le marquisat, ou la marche de Véronne, avec l'usage du titre de roi d'Italie. Les germains avançoient vers Rome, dont ils se flattoient de voir les portes s'ouvrir à leur approche ; mais une femme qui alloit

toutes les subtilités de son sexe au courage du nôtre, les avoit prévenus ; c'étoit Ageltrude, veuve de Gui & mere de Lambert : femme vraiment digne de commander aux Romains dans le tems de leur splendeur. Cette héroïne parut sur les remparts avec une armée déterminée à vaincre sous ses yeux, ou à s'ensevelir sous les ruines de Rome. Le roi témoin des préparatifs de l'impératrice, n'osa se promettre un succès favorable ; il parloit même de faire une retraite, lorsque ses troupes indignées des railleries de quelques Romains, le conjurerent d'en tirer vengeance : alors il s'approcha de la ville, & s'en rendit maître après quinze jours de siege. Entré dans Rome, il s'y comporta moins en vainqueur qu'en juge inexorable.

Après avoir reçu la couronne impériale des mains de Formose (le 15 avril 896), il fit punir plusieurs des principaux partisans d'Ageltrude ; & feignit de les immoler au ressentiment du pape qu'ils avoient outragé. Voici le serment que lui prêterent les Romains, assemblés dans la basilique de saint Paul : serment équivoque dont se sont souvent servi les empereurs & les papes pour appuyer leurs prétentions. « Je jure par tous les divins mysteres que, sauf mon honneur, ma foi & ma fidélité pour le pape Formose, je suis & serai fidele tout le tems de ma vie à l'empereur *Arnoul*. Je ne me liguerai jamais avec un homme contre lui. Je jure que je ne donnerai aucuns secours ni à Lambert, ni à Ageltrude sa mere, pour en obtenir des charges, & acquérir des honneurs, que je ne livrerai jamais cette ville ni à lui, ni à elle, ni à leurs hommes en quelque maniere, ni pour quelque raison que ce soit ».

Arnoul soupiroit après la fin de cette guerre ; mais tant que respiroit Ageltrude, il ne lui suffisoit pas de commander dans Rome. Cette princesse étoit bloquée dans la cité léonine ; c'est ainsi qu'on appelloit le quartier de Saint Pierre de Rome, depuis que Léon, qui mérita le surnom de *grand*, l'avoit fait fortifier, & y avoit fixé un nombre considérable d'habitans, que la terreur des Sarrazins en avoit souvent chassés. L'impératrice se voyant prête de tomber au pouvoir des Germains, quitta cette place incommode, & fit une retraite vers Camerino. Forcée d'en sortir, elle alla s'enfermer dans Fermo. Les fortifications de cette ville, située sur une montagne, dans la marche d'Ancone, tomboient sous les coups redoublés des Germains, lorsqu'*Arnoul*, frappé d'apoplexie, fut obligé de lever le siege. Des écrivains prétendent que cette princesse artificieuse lui fit donner une liqueur qui le plongea dans un sommeil létargique ; mais c'est une fable digne de ces tems grossiers. La maladie dont l'empereur étoit atteint, s'étant changée en paralisie, il ne songea qu'à rentrer dans ses états d'Allemagne, où il mourut peu de tems après son retour, laissant l'Occident dans la même agitation où ce malheureux empire avoit été depuis la mort de Charlemagne, son restaurateur. Oda sa femme donna le jour à Louis IV. surnommé l'*enfant*, le dernier de la race des Pepin, qui ait occupé le trône de Germanie ; & à Hedwinge qu'Oton le grand épousa en secondes nôces. Cette princesse avoit été accusée d'adultere, & justifiée dans une diete. Triteme donne à *Arnoul* une autre femme, nommée *Agnès*, fille d'un empereur grec dont il fait descendre *Arnoul* de Baviere, ce duc fameux par les guerres qu'il suscita à Conrad. *Arnoul*, outre ces deux princesses, tint une concubine nommée *Helingarde*, qui fut mere de Zuintilbod, roi de Lorraine, & de Ralbold, que l'on regarde comme la tige des anciens comtes d'Andeks, en Baviere. Il eut de la même Helingarde une fille nommée *Berthe*, qui fut mariée à un duc de Cleves. On ignore la naissance de cette concubine ; mais si l'on en juge par l'amour qu'elle sut inspirer à l'empereur, il est à croire qu'elle étoit trop obscure pour pouvoir être associée à ses destinées.

On met au nombre des fautes d'*Arnoul* l'indiscrétion qu'il eut d'appeller les Hongrois à son secours. Ce peuple alors barbare, & qui figure aujourd'hui avec les plus sages & les mieux policés, venoit de conquérir la Pannonie sur les Huns qui, comme eux, étoient sortis des vastes déserts de la Scythie. Le secours de ce peuple lui avoit paru nécessaire pour contenir les Moraves qui, conduits par Zuintilbod, duc ingrat auquel il avoit donné l'investiture de la Boheme, prétendoient se soustraire à son obéissance.

Ce fut sous le regne d'*Arnoul* que s'établit la chevalerie. Cet ordre si propre à faire naître l'enthousiasme, vrai germe des grandes actions, avoit été connu en Germanie de toute antiquité. Il avoit été en usage sur-tout parmi les Cattes, peres des François. Les hommes, parmi ces nations généreuses, faisoient vœu, au sortir de l'enfance, de laisser croître leurs cheveux & leur barbe, jusqu'à ce qu'ils eussent délivré la patrie d'un ennemi étranger ou domestique, ils se dévouoient même à l'esclavage. Ces hommes étranges que l'amour de la liberté rendoit féroces, se chargeoient de chaînes & ne les quittoient que sur le corps de l'ennemi terrassé. Ils se coupoient alors les cheveux & la barbe, & les consacroient aux dieux après les avoir trempés dans le sang de leur victime. Telle étoit, suivant eux, la plus agréable offrande que l'on pût faire à la divinité. « Ils ne quittent pas même cet équipage pendant la paix, dit Tacite ; les braves parmi les Cattes, vieillissent sous d'illustres fers également révérés du citoyen & de l'étranger ». Entre les loix qui intéressent le gouvernement, on en remarque une, datée du concile de Tribur, que les papes avoient long-tems ambitionnée : cette loi ordonne d'honorer l'église de Rome, comme celle d'où dérive le sacerdoce, & de souffrir le joug qu'elle impose, quand même il seroit à peine supportable.

On croit que les cendres de cet empereur reposent à Ratisbonne, dans l'abbaye de Saint Emmeran, où son corps fut transferé d'Oetingue peu de jours après sa mort, arrivée le 26 novembre 899. Il avoit été fait duc de Carinthie en 877 ; roi de Germanie en 887 ; d'Italie en 814. Ce fut le 26 avril 896 qu'il reçut la couronne impériale des mains du pape Formose. (*M--Y.*)

§ ARNSTADT, (*Géographie.*) ancienne ville de Thuringe en Allemagne, dans le cercle de Haute-Saxe, sur la riviere de Gera. Elle étoit originairement du domaine des premiers ducs de Saxe, dont les grands états, comme on sait, se trouvent aujourd'hui partagés entre bien des mains différentes. L'empereur Othon I. non moins libéral que dévot, fit présent d'*Arnstadt* à l'abbaye, si riche dans la suite, de Hersfeld en Hesse. Mais des comtes de Kefernberg, protecteurs de cette abbaye s'étant alliés avec les maisons d'Orlamunde & de Weimar, l'on trouva moyen de faire repasser *Arnstadt* sous une domination séculiere, & les comtes de Schwartzbourg l'acheterent de ceux d'Orlamunde, au commencement du XIVe. siecle. C'est aujourd'hui la branche de Sonderhausen qui possede cette ville, & qui la fait fleurir. On l'agrandit & on l'embellit tous les jours. Elle a quatre églises en comptant celle du château ; un palais bâti il y a quarante ans pour servir de résidence aux princesses douairieres de Schwartzbourg ; une école divisée en huit classes, à l'usage de toute la jeunesse de la contrée ; & enfin plusieurs autres bâtimens publics où se tiennent les colleges ecclésiastiques & civils du pays, & sa

chambre des finances. La Gera fait mouvoir dans *Arnſtadt* divers rouages pour le travail du fer & du leton ; & à cet objet conſidérable de commerce & d'induſtrie pour l'intérieur de la ville, il faut joindre celui du ſalpêtre pour ſes environs. *Long.* 28, 33. *lat.* 50, 54. (*D. G.*)

ARNSTEIN, (*Géogr.*) château & bailliage d'Allemagne, dans le cercle de Franconie, dépendance de l'évêché de Bamberg. L'évêché de Wirtzbourg poſſede auſſi une petite ville du même nom; lequel eſt encore celui d'une abbaye de prémontrés ſur la Lahne, relevant de l'archevêché de Treves; celui d'une ancienne ſeigneurie du comté de Mansfeld en Haute-Saxe, & celui de quelques autres petits endroits d'Allemagne. (*D. G.*)

ARNSTORFF, (*Géographie.*) ville d'Allemagne ſur le Danube. Elle eſt enclavée dans le cercle d'Autriche ; mais elle appartient à l'archevêque de Saltzbourg. (*D. G.*)

AROCHA, (*Géogr.*) riviere d'Italie dans la grande Grece. On croit que c'eſt préſentement la Crecha, au royaume de Naples. (*C. A.*)

AROCK-SZALLAS, (*Géogr.*) jolie ville de la Hongrie, au pays des Jazygiens Metanaſtes, dans une contrée fertile & agréable. C'eſt la même qu'Aracha, qui eſt ſur une petite riviere au nord-oueſt de Temeſwar. *Long.* 44. *lat.* 46, 25. (*C. A.*)

§ « AROER, (*Géogr. ſacrée.*) ville de Judée, ſur l'Arpon ». *Dict. raiſ. des Sciences*, &c. C'eſt l'Arnon. (*C.*)

AROMAIA, (*Géogr.*) contrée de l'Amérique méridionale, dans la Guyane, au pays des Caraïbes. On la place au midi de l'Orenoque, & non loin de ſon embouchure ; mais elle eſt encore peu connue. (*C. A.*)

AROMATA, (*Géogr.*) montagne d'Aſie, dans la Lydie, ſelon Strabon. Il y avoit, ſelon Ptolémée, une ville & un promontoire de ce nom dans l'Ethiopie, ſous l'Egypte. (*C. A.*)

ARON, (*Géogr.*) gros bourg d'Aſie, en Perſe, dans l'Yrac Agemi. Il eſt à deux lieues de Cachan & à vingt d'Iſpahan. Il y a un grand nombre d'habitans & on y fait un grand commerce de ſoie. (*C. A.*)

AROUANS *ou* AROUINS. *Voyez* AROUENS. *Dict. raiſ. des Sciences, Arts & Métiers.*

AROUKORTCHIN, (*Géogr.*) contrée d'Aſie, dans la grande Tartarie, vers la muraille de la Chine. Elle eſt habitée par les Tartares ſurnommés Niuches, qui ſont une famille des Mongals. (*C. A.*)

AROW *ou* AROU, (*Géogr.*) île de la mer des Indes, à l'orient des Moluques, & au midi de la nouvelle Guinée. Elle eſt conſidérable : on lui donne plus de trente lieues de longueur & environ dix de largeur. Il y a deux petites îles du même nom, l'une au ſud-eſt & l'autre à l'oueſt de cette île d'*Arow*. *Long.* 150, *lat.* 5-6. 30. (*C. A.*)

* § ARPAGE, adj. des deux genres, qui ſe donnoit à quiconque étoit enlevé par une mort prématurée. *Lettres ſur l'Encyclopédie.*

ARPASKALESI, (*Géogr.*) ville ruinée de la Turquie d'Aſie, en Natolie, près du Méandre, vis-à-vis de Naſſalée, ſur un emplacement élevé. On croit que c'eſt ou l'*Ortopia* ou la *Coſchinia* des anciens. A l'Orient, & à peu de diſtance de cet endroit, ſe voient encore les ruines d'une autre ville qui paſſe dans l'opinion de quelques-uns pour *Antioche ſur le Méandre*, & dont le nom moderne eſt Jeniſcheher. Il y a ſous ces ruines nombre de voûtes & de caveaux : c'eſt-là qu'en 1739, la Porte fit maſſacrer le ſéditieux Soley Begy & ſes quatre mille complices. (*C. A.*)

ARPA-SOU, (*Géogr.*) riviere d'Aſie, en Arménie, dans le Karasbag. Elle coule du ſud-oueſt au nord-eſt, entre Erivan & Tauris ; & après avoir ſéparé les terres du Grand-Seigneur de celles du roi de Perſe, elle va ſe jetter dans l'Araxe. Elle eſt très-dangereuſe par ſes crues ſubites qui lui donnent une profondeur & une rapidité ſouvent funeſte à ceux qui la paſſent. (*C. A.*)

§ ARPEGGIO, (*Muſiq.*) On entend encore par *arpeggio*, un trait de chant compoſé ſeulement des différentes notes d'un accord, qu'on fait entendre l'une après l'autre. Lorſqu'il y a pluſieurs *arpeggio* de ſuite, on n'écrit que le premier & on ſe contente d'écrire les notes qui forment les autres en forme d'accord, & de mettre deſſous le mot *arpeggio*. Quelquefois on ne marque pas ſeulement le premier *arpeggio*, ſur-tout dans les partitions, mais on a tort ; cela laiſſe de l'équivoque : ſouvent auſſi on omet le mot *arpeggio*. *Voyez fig. 7, pl. IV. de Muſiq. Supplément.* (*F. D. C.*)

§ ARPENT, (*Agriculture.*) C'eſt une ſurface qui ſert à évaluer les prés, les bois & autres eſpeces de terreins. Il y en a de pluſieurs ſortes, l'*arpent* de Paris eſt de cent perches quarrées, la perche étant ſuppoſée de dix-huit pieds ou trois toiſes de longueur ; ainſi l'*arpent* de Paris contient trente toiſes en tout ſens ou en quarré, & il a neuf cens toiſes de ſuperficie ; c'eſt celui dont on ſe ſert en France dans tous les les livres d'agriculture & de commerce. Un *arpent* de terrein aux environs de Paris rapporte 16 à 18 liv. de ferme, & coûte environ 400 livres : il faut un ſetier de bled pour l'enſemencer, & il en rapporte quatre & cinq. Le territoire de la France, ſuivant M. de Mirabeau, eſt d'environ cent & trente millions d'*arpens*, dont une moitié eſt cultivable en grains ; mais il n'y en a pas quarante qui ſoient effectivement cultivés.

L'*arpent* des eaux & forêts établi par l'ordonnance eſt auſſi de cent perches quarrées ; mais la perche a vingt-deux pieds : ainſi cet *arpent* a $1344\frac{4}{9}$ toiſes de ſuperficie.

Le journal de Bourgogne approche beaucoup de l'*arpent* de Paris ; car il eſt de 360 perches quarrées, chacune ayant neuf pieds & demi de longueur ; ainſi il a $902\frac{1}{2}$ toiſes de ſuperficie.

L'acre d'Angleterre a 1210 toiſes meſure de Paris. Il ſe ſubdiviſe en quatre *rood*, le *rood* en 40 *poles*, le *pole* contient $10\frac{89}{100}$ *paces*, le *pace* $2\frac{7}{9}$ *yards*, l'*yard* 9 pieds quarrés, le pied 11 pouces 3 lignes $\frac{1151}{10000}$. *Philoſoph. Tranſactions*, 1768, *p.* 326.

Le *jugerum* des anciens Romains avoit de longueur 240 pieds romains, ou environ 36 toiſes de Paris ; & de largeur 181 ſeulement, ſuivant Arbuthnot ; ainſi il devoit avoir 648 toiſes de ſurface. *Actus quadratus*, *modius*, *mina*, eſt la moitié du *jugerum*.

A Rome le *rubio* eſt de 4866 toiſes quarrées ; on donne le même nom à une meſure de bled qui peſe 443 livres de France. *Voyage d'un François en Italie, fait en 1765*, &c.

A Naples le *moggio* eſt de 887 toiſes quarrées ; mais il varie beaucoup dans les différentes provinces du royaume. *Ibid.*

A Turin la *giornata* eſt de $1000\frac{4}{10}$ toiſes. *Ibid.*

A Milan la *pertica* eſt de 173 toiſes. *Ibid.*

A Parme la *biolca* eſt de 802 toiſes. *Ibid.*

A Florence le *ſtioro* ou *ſtaioro* eſt de 196 toiſes. *Ibid.*

M. Criſtiani, dans ſon livre *Delle miſure d'ogni genere*, imprimé à Breſcia en 1760, a rapporté auſſi

les *arpens* de différens pays, en pieds quarrés de France, dont 36 font la toise quarrée; nous rapporterons ici sa table; après le nombre de pieds quarrés, on trouve le nombre d'*arpens* des eaux & forêts, & les milliemes d'*arpent*.

Ancona, di Pertiche 850	122967 pieds quarrés	2 arpens	541 milliemes.
700	101267	2	92
625	90417	1	868
Bergamo	6194	0	128
Bolgiano, detto Stochiacuh	55331	1	143
Jauch	41498	0	857
Tagmat	27665	0	572
Staarlandt	6916	0	143
Graber	5533	0	114
Bologna, detto Biolca	26953	0	557
Tornatura	19248	0	397
Brescia pio	30709	0	636
Crema	7500	0	155
Cremona	7514	0	155
Ebraico	2957	0	61
Ferrara, detto Moggio	203493	4	411
Biolca	61048	1	261
Firenze	5547	0	115
Francfort sul Meno	19150	0	396
Inghilterra	5512	0	114
Inspruc	41498	0	857
Livorno	51215	1	58
Montova	29326	0	606
Milano, pertica	6152	0	127
Modena	39528	0	816
Napoli, moggio	30624	0	633
Padova	51708	1	68
Piacenza	7237	0	149
Roma. Salto	19049600	393	591
Centuria	4762400	98	398
Giugero	23812	0	492
Atto Maggiore, Mina			
Moggio	11906	0	246
Pezza	25053	0	518
Rovigo	61015	1	261
Saffonia, detto Morgen	63525	1	312
Stufa	1905750	39	375
Torino	35423	0	732
Trento	32701	0	676
Treviso	49372	1	20
Venezia	28	0	0
Verona	28726	0	594
Vicenza	34361	0	710
Zurigo di Pertiche 300	25322	0	523
320	27010	0	558
360	30386	0	628

(*M.* DE LA LANDE.)

§ ARPENTAGE, (*Géom.*) Il s'est élevé depuis quelque tems une question relative à la pratique de l'*arpentage*. Il s'agit de savoir si dans la mesure d'un terrein incliné, on doit prendre ou sa superficie réelle ou celle de sa base horizontale.

Nous remarquerons d'abord que cette question n'est pas du ressort de la géometrie. En effet quelque maniere qu'on prenne il faudra nécessairement déterminer les limites du terrein qu'on mesure, & son inclinaison sur l'horizon, & après cela, soit qu'on mesure sa base horizontale, soit qu'on mesure sa superfice, on voit que le résultat final détermine également le même terrein.

Mais l'*arpentage* est encore plus l'art de reconnoître, de partager & d'évaluer un champ, que celui d'en marquer la position, de le mesurer & de le diviser, & c'est dans cette partie civile & œconomique de l'art qu'il peut seulement y avoir quelques difficultés qu'on résoudra facilement dans tous les cas, à l'aide des principes suivans.

1°. On peut proposer de mesurer un tel nombre d'arpens de terre, pris dans un champ dont la position est donnée. Dans ce cas il faut examiner d'abord si cette quantité à prendre n'a pas été déterminée par un *arpentage* antérieur, & si cela est, & qu'on connoisse la méthode qu'on a suivie, il faut encore la suivre. Si c'est ce premier *arpentage*, nous remarquerons que le seul but qu'on puisse avoir est de prendre la méthode qui donne en général un produit de culture proportionnel à la mesure; ainsi si le produit d'un plan incliné étoit à celui de sa base horizontale comme la superficie de ces deux plans, ce seroit la superficie du terrein incliné qu'il faudroit mesurer; mais c'est ce qu'on ne peut assurer. Car si la difficulté de la culture, les ravines, la dégradation des terreins est plus que compensée par la facilité de placer les plantes à des

distances horizontales moins grandes, il est aisé de voir que cet avantage n'est pas, à beaucoup près, dans la proportion dont je viens de parler; en effet il faudroit pour cela qu'une superficie inclinée à 60 dégrés, par exemple, produisît autant que la même superficie horizontale, ce que personne ne s'avisera de soutenir. Ainsi il sera en général plus commode de mesurer seulement la base horizontale, & de se conduire par rapport à l'avantage des terreins inclinés comme si dans le même champ on avoit des terreins de différentes valeurs.

2°. Si on a un champ à diviser en raison donnée, il faut encore préférer la méthode de mesurer la base horizontale, & on auroit alors à partager un champ horizontal, mais dont les différentes parties sont inégales quant au produit. Ainsi pour que le partage soit égal, il faut, au lieu de le diviser en parties égales, le diviser en parties qui soient entr'elles en raison inverse de leur produit.

3°. S'il est question d'évaluer un champ par la quantité de sa superficie, on voit que pour une évaluation exacte, il faut ou mesurer sa base horizontale, & avoir égard aux avantages de l'inclinaison, ou mesurer la superficie inclinée, & avoir égard à son désavantage sur une superficie égale & horizontale. Or, puisque dans aucun des deux cas une simple mesure ne suffit, c'est la méthode de mesurer la base horizontale qu'il faut préférer.

Elle est dans tous les cas aussi exacte pour le but civil, qui est le rapport des produits plutôt que celui des surfaces, & l'autre ne peut être pratiquée avec exactitude sur des terreins de courbures, souvent irrégulieres, sans des attentions & des précautions qu'on ne doit pas attendre des arpenteurs.

Lorsqu'il est question de lever des plans & de désigner les terreins mesurés par leurs limites, la maniere de prendre, par leur superficie, celle du plan incliné, rend la construction & l'usage de ces plans presqu'impratiquable, & c'est une raison pour faire préférer l'autre méthode toutes les fois qu'un *arpentage* fait antérieurement, & qui doit servir de regle, n'oblige pas à prendre la premiere; je crois même qu'il seroit utile de faire une regle générale qui astreignît à suivre la méthode qu'on vient de voir être la meilleure; & dans les cas où l'autre auroit été employée d'avance, on détermineroit aisément quelle seroit, dans la méthode de mesurer la base horizontale, la mesure & les terreins auxquels on auroit assigné une mesure par l'autre méthode.

La méthode qui ne mesure que les bases s'appelle, par les gens de l'art, *méthode de cultellation*, & celle qui mesure ce plan incliné, *méthode de développemens*; les arpenteurs préféreront long-tems cette derniere, quoique très-fautive entre leurs mains, parce que, de la maniere dont il l'emploient, elle est beaucoup plus aisée dans la pratique, & que sur des terreins peu inclinés & peu étendus, ses inconvéniens sont assez bornés. (*o*)

ARPENTEUSE, s. f. (*Hist. nat. Insect.*) *eruca geometra*; dénomination commune à toutes les chenilles qui n'ont que dix à douze jambes. Leur démarche leur a fait donner ce nom; pour faire un pas, elles approchent leurs jambes de derriere de celles de devant en ployant leur corps par le milieu, & portent ensuite en avant la partie antérieure, de sorte qu'à chaque pas elles mesurent un espace de terrein égal à la longueur de leur corps comprise entre les jambes de devant & les postérieures.

Toutes les *arpenteuses* se changent en phalenes. Il y en a un assez grand nombre d'especes, dont quelques-unes ne sont que trop connues par les dégâts qu'elles font dans certaines années aux arbres & aux légumes.

La plupart de ces chenilles, sur-tout de celles à dix jambes, ont dans le repos une attitude singuliere; cramponées par leurs jambes de derriere, elles tiennent le reste de leur corps en l'air, quelquefois tout-à-fait droit, d'autres fois courbé: elles ont alors l'apparence d'un petit bâton, & cette ressemblance est d'autant plus grande que leur couleur approche communément de celle du bois. (*D.*)

ARPHAS, (*Géogr.*) ville de la Palestine, dans la demi-tribu de Manassé, au-delà du Jourdain. Elle étoit à l'occident des montagnes de Galaad & au sud-est du tabernacle de Cédar; ses environs étoient très-agréables & très-fertiles. *Long. 70, lat. 31, 45.* (*C. A.*)

ARPHAXAD, (*Hist. Sacr.*) fils de Sem, & pere de Salé, naquit l'an du monde 1658, un an après le déluge, & mourut l'an du monde 2096, âgé de quatre cens trente-huit ans.

Il est aussi parlé dans le livre de Judith, d'un *Arphaxad*, roi des Medes, que l'on suppose être le même que Phraortès, fils & successeur de Déjocès, roi des Medes.

ARPULI, s. m. (*Hist. nat. Bot.*) nom Brame d'une plante du Malabar, confondu mal-à-propos, par les modernes, avec la casse. Les Malabares l'appelle *ponna-vinem* & *ponnam-tagera*; c'est sous ce nom que Van-Rheede en a donné une figure assez médiocre & incomplette dans son *Hortus Malabaricus, volume II, page 101, planche LII.* M. Linné l'appelle *cassia, sophera, foliis decemjugis lanceolatis, glandulâ baseos oblongâ*, dans son *Systema Naturæ*, imprimé en 1767, *page 290*.

C'est un arbrisseau de cinq à six pieds de hauteur, & formé en buisson ovoïde pointu, de moitié moins large & peu épais: sa racine forme un pivot replié pour tracer horizontalement sous terre; garni çà & là de fibres, à bois & écorce jaunes, couvertes d'une peau noirâtre. Sa tige est cendré-brune, garnie du bas en haut de branches de même couleur.

Ses feuilles sont alternes assez serrées, disposées circulairement le long des branches, ailées une fois seulement de six à dix paires de folioles sans impaire, exactement opposées entr'elles, taillées en fer de lance, longues d'un pouce & demi à un pouce trois quarts, deux fois moins larges, molles, lisses, verd-brunes dessus, plus clair dessous avec une nervure, portées sur un pédicule cylindrique fort court, & attachées sur un pédicule commun cylindrique, depuis son extrémité jusqu'au sixieme de sa longueur près de la tige sur laquelle on voit à son origine deux stipules, petites, triangulaires, caduques.

De l'aisselle de chacune des feuilles supérieures sort un épi de deux fleurs; mais au bout des branches cet épi forme une espece de panicule longue comme les feuilles, de cinq à six pouces, composée de six à dix fleurs, dont les inférieures sont couplées deux à deux sur un pédicule commun comme les fleurs qui sortent de l'aisselle des feuilles, pendant que les autres sont portées solitairement sur un péduncule presque égal à leur longueur. Chaque fleur forme d'abord un bouton rond, de quatre à cinq lignes de diametre, ensuite elle s'épanouit comme une rose jaune, d'un pouce un quart à un pouce & demi de diametre, à cinq pétales elliptiques, concaves, obtus, peu inégaux, striés de trois à quatre nervures, recouvrant un calice verd de cinq feuilles aussi arrondies une fois plus courtes. Au centre de la fleur s'élevent dix étamines une fois plus courtes que les pétales, dont cinq une fois plus petites sont stériles, & les cinq autres recourbées en crochet en dessus à antheres jaunes, entourant l'ovaire qui est verd, un peu plus long, recourbé de même & porté sur un pédicule qui l'éloigne des étamines. L'ovaire en grandissant, devient un légume droit, long de

cinq à six pouces, d'abord verd, très-applati, ensuite jaune & cendré, renflé, cylindrique, relevé de deux nervures comme deux coutures, l'une en dessus, l'autre en dessous, par lesquelles elle s'ouvre en deux valves ou battans, & partagée par des cloisons membraneuses en vingt-cinq à trente loges qui contiennent chacune une graine orbiculaire, blanche-brunâtre, un peu luisante, dont la largeur répond au travers du légume à la couture supérieure duquel elle est attachée pendante par un petit tubercule saillant sur un de ses bords.

Qualités. L'*arpuli* n'a pas d'odeur même dans ses fleurs.

Usages. Sa décoction se boit dans les fievres causées par la goutte. L'infusion de ses feuilles se donne avec le sucre contre la jaunisse.

Remarques. Cette plante peut faire un genre particulier, avec le sophera & quelques autres qui ont été confondus dans le genre de la casse qui rassemble trop de plantes d'un caractere bien différent. (M. ADANSON.)

ARQUA *ou* ARQUATO, (*Géogr.*) village d'Italie dans l'état de Venise, entre Vicenze & Padoue : il est recommandable par le tombeau de Pétrarque qui vint y finir ses jours. Il y a encore deux bourgs de ce nom en Italie, l'un dans la marche d'Ancone, aux frontieres de l'Abbruze, & l'autre dans le duché de Milan sur la Serivia. (*C. A.*)

ARQUEBUSADE (EAU D'), *Mat. méd.* voici comment on la fait.

Prenez feuilles récentes de sauge, d'angelique, d'absinthe, de sarriette, de fenouil, de mentastrum, d'hyssope, de mélisse, feuilles de basilic, de rhue, de thim, de marjolaine, de romarin, d'origan, de calamant, de serpolet, fleurs de lavande, de chaque quatre onces; esprit-de-vin rectifié, huit livres.

On coupe grossiérement toutes ces plantes; on les met infuser pendant dix ou douze heures dans l'esprit-de-vin; on procede ensuite à la distilation au bain-marie, pour tirer toute la liqueur spiritueuse : on la conserve dans une bouteille qu'on bouche bien. Et c'est là ce que l'on nomme *eau vulnéraire spiritueuse.*

Si l'on emploie de l'eau à la place d'esprit-de-vin, on obtient l'eau vulnéraire à l'eau, qui est blanche, laiteuse, & sur laquelle il surnage un peu d'huile essentielle qu'on sépare. Cette eau vulnéraire est beaucoup moins agréable à l'odorat, que celle qui a été préparée avec l'esprit-de-vin.

Enfin si l'on emploie du vin blanc ou du vin rouge en place d'eau ou d'esprit-de-vin, on obtient l'eau vulnéraire au vin, qui est plus agréable que celle qu'on tire à l'esprit-de-vin.

Telle est la composition de l'*eau d'arquebusade.* Elle est excellente pour les contusions, pour les dislocations, les plaies, & sur-tout celles d'armes à feu pour lesquelles on lui a donné le nom d'*eau d'arquebusade*; pour résoudre les tumeurs, & nettoyer les ulceres, pour fortifier les parties foibles & résister à la gangrene, appliquée extérieurement. Elle est aussi très-utile pour les douleurs de rhumatisme, appliquée en linimens, & avec des compresses qu'on laisse sécher sur la partie, & qu'on renouvelle de tems en tems. (+)

ARRA, (*Géogr.*) ville d'Asie en Syrie dont Ptolémée fait mention : elle étoit grande & bien peuplée; son nom moderne est *Maara:* ce n'est plus aujourd'hui qu'un gros bourg, sous le gouvernement d'Alep, & le lieu principal d'un petit pays très-fertile en grains & en bons fruits. On voit près de là, dans un endroit désert, les ruines de l'ancienne ville de Sériane dont quelques morceaux sont encore magnifiques. (*C. A.*)

ARRA-BIDA, (*Géogr.*) haute montagne du Portugal dans l'Alentejo, sur les frontieres du royaume d'Algarve : elle fait partie de la Sierra ou montagne de Calderaon. (*C. A.*)

* § ARRACIFES, (*Géogr.*) une des îles des Larrons, dit le *Diction. raif. des Sciences, &c.* c'est une faute : il n'y a aucune des îles des Larrons ainsi nommée. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

ARRAGIAN. *Voyez* ARGIAN dans le *Dict. raif. des Sciences, Arts & Métiers.*

AR-RAKIN, (*Géogr.*) petite ville d'Asie dans l'Arabie Pétrée, au district d'Al-Bkaa : on croit avec assez de vraisemblance que c'est l'ancienne Petra, capitale de la contrée appellée *Sela* dans la Bible & *Adriana*, par l'empereur Adrien : la plupart de ses maisons sont taillées dans le roc, ce qui a pu la faire nommer *Ar-Rakin*; car *Rakin*, en langue du pays, veut dire *tailler*, & *Ar* veut dire *ville.* (*C. A.*)

ARRAYOLOS, (*Géogr.*) petite ville du royaume de Portugal, dans l'Alentejo : elle est au nord d'Evora & au sud-est de Monte-Mayor; sa situation, sur le penchant d'une montagne, est des plus riantes : on y y compte près de deux mille habitans, & son district est de quatre paroisses. *Long.* 10, 15. *lat.* 38, 35. (*C. A.*)

§ ARRÊT, s. m. (*terme de Palais.*) décision d'un tribunal souverain de laquelle il n'est pas permis d'appeller : les sieges inférieurs rendent des jugemens, prononcent des sentences, dont les parties peuvent appeller devant les cours souveraines, auxquelles ces sieges ressortissent. On n'appelle pas des décisions qui émanent de ces cours souveraines; & c'est pour cela que ces décisions se nomment *arrêts : arrêt* du parlement, *arrêt* de la chambre des comptes, *arrêt* de la cour des aides, *arrêt* du conseil, &c. Il faut chercher l'origine de ce mot dans ces expressions du moyen âge : *arrestum, arrestare*, qui signifioient, selon Ducange & les autres commentateurs ou glossateurs, *saisir, prendre, détenir* quelqu'un, *saisie, détention, capture, &c.* ainsi les décisions des cours souveraines, *arrêtant* le cours de la procédure & posant la borne que la chicane ne devoit point passer, ces décisions furent appellées *arrêts.* Cependant le recueil de Jean du Luc, l'un des plus anciens arrêtistes que l'on connoisse, est intitulé, *Placita Curiæ, &c.* comme qui diroit : *recueil de décisions* qu'*il a plu* à la cour de porter. Aussi le premier président, en prononçant les *arrêts*, se servoit de cette locution : *placuit curiæ, &c.*

Il se sert à présent de celle-ci : *la cour a mis & met l'appellation au néant, &c.* M. de Montesquieu prétend que cette formule vient de nos anciens combats judiciaires. « En effet, dit-il, quand celui qui avoit appellé de faux jugement étoit vaincu, l'appel étoit anéanti : quand il étoit vainqueur, le jugement étoit anéanti & l'appel même, il falloit procéder à un nouveau jugement, &c. » *V.* le *liv. XXVIII*, de l'*Esprit des Loix*, *chap.* 33.

Ce n'est pas qu'on ne puisse faire réformer la décision d'une cour souveraine, mais c'est par d'autres voies que celle de l'appel, qui n'est point autorisée dans ces sortes de cas. En matiere civile, il faut prendre l'une de ces trois voies, suivant les circonstances; ou se pourvoir au conseil du souverain, si l'on a jugé contre les ordonnances (*Voyez* CASSATION *dans le Dict. raif.* &c.), ou former opposition à l'*arrêt*, pardevant la cour qui l'a rendu : si elle a prononcé contre une partie qui ne paroissoit point (*Voyez* OPPOSITION, TIERCE-OPPOSITION *dans le Dict. raif.* &c.), ou enfin prendre, en chancellerie, des lettres de requête civile contre l'*arrêt*, & faire de nouveau juger la cause par le même tribunal (*Voyez* REQUÊTE CIVILE *Ibidem.*). S'il s'agit d'une affaire criminelle, on prend alors, au conseil du prince, des lettres de révision, & l'affaire se porte

& se juge de nouveau par les mêmes magistrats qui l'ont décidée la premiere fois. *Voyez* RÉVISION *dans le Dict. raif. des Sciences*, &c.

Plusieurs *arrêts* conformes sur une même question de droit, forment ce qu'on nomme la *jurisprudence des arrêts* ou *des cours*; la posséder, c'est avoir la science, la connoissance des décisions que les cours sont dans l'usage de porter sur ces sortes de questions.

Il n'en est point dont les *arrêts* n'aient été recueillis par quelques compilateurs: de-là, cette multitude d'arrêtistes dont les ouvrages surchargent les bibliotheques des jurisconsultes, sans éclairer leur esprit. On estime la collection connue sous le nom de *Journal du Palais*, 2 *vol. in-fol.* On recherche les *arrêts* de Boniface, de le Prestre, de Bordet & un petit nombre d'autres.

Il existe aussi un *Dictionnaire des Arrêts*; & l'auteur a eu le courage de porter sa compilation jusqu'à six volumes *in-fol.* elle se vend chérement parce qu'elle est rare: mais elle ne vaut rien. L'auteur n'a mis, dans son travail, ni choix, ni méthode, ni goût; il a rassemblé au hazard une multitude d'*arrêts* pour & contre, sur les mêmes questions; il a grossi des volumes par des mémoires qu'il avoit composés dans différens procès, & qui n'ont ni le mérite du style, ni le mérite du fond; en un mot, avec cette quantité d'*arrêts* peu conformes & souvent contraires, il ne peut que jetter dans l'embarras un juge scrupuleux, égarer le jurisconsulte qui cherche à s'instruire, & fournir des armes à la chicane. La collection qui vient d'être donnée au public, sous le nom d'un procureur au châtelet de Paris, appellé *Denisart*, vaut beaucoup mieux que le *Dict.* de Brillon.

ARRÊTS, s. m. pl. (*Discipline milit.*) punition qui s'inflige à l'officier, pour des fautes légeres; ils sont à-peu-près pour lui, ce que la prison est pour le soldat. Mettre un officier aux *arrêts*, lui ordonner les *arrêts*, c'est lui enjoindre de se retirer dans son appartement & lui défendre d'en sortir.

Quelquefois pourtant les *arrêts* cessent d'être une correction militaire; ils ne sont alors qu'une suite de la vigilance d'un commandant, qui voulant prévenir les effets d'une querelle survenue entre deux officiers, leur prescrit de rester chez eux, ils sont précaution en ce cas, & non châtiment.

Au reste, les *arrêts* n'ont rien de déshonorant pour celui à qui on les ordonne; la prison même ne flétrit point le soldat.

Quelle est donc cette bizarerie de l'opinion publique, qui imprime une tache au malheureux citoyen que la calomnie aura fait précipiter dans une prison, pour des crimes dont il est innocent? Qu'on pardonne à un jurisconsulte humain, de souhaiter qu'il y ait enfin, pour les accusés, un lieu de détention & de sûreté qui ne soit point la prison: ils y seroient gardés & soignés jusqu'à ce que, par les voies les plus promptes, on eût reconnu leur crime ou leur innocence; ils n'en sortiroient que pour entrer dans la prison, s'ils étoient coupables; ou pour être rendus à la société, s'ils ne l'étoient point. Mais enfin, leur séjour dans cette maison de sûreté n'auroit rien d'avilissant. Quel homme peut se flatter d'être audessus du soupçon & de l'accusation? Ce n'est donc pas la calomnie qui lui fait perdre quelque chose dans l'estime publique; c'est la justice qui, le retenant dans le même lieu que les criminels, semble le confondre avec eux & lui fait partager injustement le déshonneur que le public verse sur les coupables. En Russie, on a déja imaginé trois lieux différens de détention: l'un pour les prévenus, l'autre pour les accusés reconnus criminels, le troisieme pour les condamnés.

C'est du nord aujourd'hui que nous vient la lumiere.

Volt. (*A A.*)

§ ARRÊTÉ, ÉE, adj. (*terme de Blason.*) se dit du lion, du léopard, ou d'un autre animal qui paroît sur ses quatre pates sans qu'aucune soit levée & sans mouvement.

Chastaignier de la Rochepofay en Poitou; *d'or au lion arrêté de sinople.* (*G. D. L. T.*)

§ ARRÊTE-BŒUF, (*Botan.*) en latin *anonis*, en anglois *rest-harrow*, *cammock*, *petty-whin*, en allemand *hauhechel.*

Caractere générique.

La fleur est papillonnacée: elle est composée d'un calice découpé en cinq segmens étroits: l'étendard est cordiforme & plus large que les aîles; celles-ci sont ovales & plus courtes que la carene qui se termine en pointe: elle contient deux étamines réunies & un embryon oblong & velu qui supporte un seul style couronné d'un stigmate obtus: l'embryon devient une silique enflée à une seule cellule, contenant des semences réniformes.

Especes.

1. *Arrête-bœuf* de montagne précoce en arbrisseau à fleur purpurine.

Anonis montana precox, purpurea, frutescens. Mor. H. R. Bless.

Early shrubby rest-harrow.

2. *Arrête-bœuf* à feuilles étroites trifoliées, charnues & tridentées.

Anonis foliis ternatis, carnosis, sublinearibus, tridentatis. Linn. Sp. pl. 718.

Rest-harrow with trifoliate fleshy leaves which are narrow & have three indentures.

Nous croyons que cette espece est la même que celle n° 2 de M. Duhamel, qui porte la phrase de Tournefort.

3. *Arrête-bœuf* à fleurs, naissant ordinairement au nombre de trois sur chaque pédicule, & disposées en panicules.

Anonis floribus paniculatis, pedunculis subtrifloris, stipulis vaginalibus, foliis ternatis. Hort. Cliff. 358.

Rest-harrow with paniculated flowers, generally growing three upon a foot-stalk, sheath like stipulæ and trifoliate leaves, or purple shrubby rest-harrow.

Il se pourroit que cette espece fût le n° 1 de M. Duhamel qui est aussi notre n° 1; mais comme la phrase françoise dans cet auteur porte qu'elle est d'Espagne, & que Miller assure que celle-ci est originaire des Alpes, nous les avons séparées, en attendant que nous soyons à portée de lever cette difficulté.

4. *Arrête-bœuf* épineux à fleurs assises, latérales & solitaires. *Arrête-bœuf* des pharmacopoles. *Anonis floribus subsessilibus, solitariis, lateralibus, caule spinoso. Hort. Cliff. 359.* *Rest-harrow with single flowers sitting close to the sides of the branches and a prickly stalk. Petty whin.*	*Vivace.* *France.* *Anglet.* *Allem.*
5. *Arrête-bœuf* désarmé à fleurs solitaires, latérales & assises. *Anonis floribus subsessilibus, solitariis, lateralibus, ramis inermibus. Hort. Cliff. 359.* *Rest-harrow with single flowers sitting close to the stalks and branches without spines.*	*Vivace.* *France.* *Anglet.* *Allem.*
6. *Arrête-bœuf* à branches traînantes & à feuilles velues. *Anonis caulibus procumbentibus, floribus subsessilibus, solitariis foliis hirsutis. Mill.* *Rest-harrow with trailing stalks & hairy leaves.*	*Vivace.* *Anglet.* *France.* *Terres sablonneus.*

7. *Arrête-bœuf* à fleurs solitaires, terminées par un fil.
Anonis pedunculis unifloris filo terminatis, foliis ternatis. Hort. Cliff. 358.
Rest-harrow with one flower on each foot stalk which are terminated by a thread, &c. broad-leaved.
Vivace. France méridion. Espag.

8. *Arrête-bœuf* à fleurs solitaires & terminées par un fil, à tige rameuse & velue, à feuilles dentelées.
Anonis pedunculis unifloris filo terminatis, caule ramoso, villoso, foliis ternatis, serratis. Mill.
Broad-leaved erect rest-harrow of Portugal.
Annuel. Portug.

9. *Arrête-bœuf* à fleurs assises, latérales, dont toutes les feuilles sont trifoliées & munies de pédicules & à stipules hérissées.
Anonis floribus sessilibus lateralibus, foliis omnibus ternatis petiolatisque, stipulis setaceis. Linn. Sp. pl. 717.
Rest-harrow wich flowers sitting close to the sides of the stalks, all the leaves trifoliate growing upon foot-stalks and bristly stipulæ.
France méridion. & Italie.

10. *Arrête-bœuf* à deux fleurs sur un pédicule, terminées par un fil.
Anonis pedunculis bifloris, filo terminatis. Prod. Leyd. 376.
Rest-harrow with two flowers upon a foot-stalk wich are terminated by a thread.
Annuel. Sicile.

11. *Arrête-bœuf* à trois feuilles & à trois fleurs sur des pédicules latéraux & nuds.
Anonis pedunculis axillaribus trifloris, nudis foliis ternatis. Hort. Cliff. 358.
Rest-harrow with naked foot-stalks to the sides of the branches sustaining three flowers & trifoliate leaves.
Annuel. Alpes.

12. *Arrête-bœuf* à cinq fleurs sur un pédicule latéral, à tiges éparses & tombantes, à feuilles trifoliées, & à siliques luniformes.
Anonis pedunculis quinque floris, axillaribus, caulibus diffusis procumbentibus, foliis ternatis, leguminibus lunulatis, Mill.
Rest-harrow with five flowers on a foot-stalk, proceeding from the sides of the branches, diffused trailing stalks, trifoliate leaves & moon-shaped pods.
Bisann. Virginie.

13. *Arrête-bœuf* dont les stipules des fleurs sont ovales, membraneuses & entieres.
Anonis stipulis floralibus ovatis, membranaceis, integerrimis. Prod. Leyd. 376.
Rest-harrow with oval, entire, membranoceous stipulæ.
Annuel. Barbades.

14. *Arrête-bœuf* à feuilles ovales, lancéolées & entieres, à tige droite, herbacée, à épi de fleurs terminal.
Anonis foliis ternatis lanceolato-ovatis integerrimis, caule erecto herbaceo, racemo terminali. Mill.
Carolina rest-harrow.
Vivace. Caroline.

15. *Arrête-bœuf* à épis mêlés de feuilles simples & obtuses.
Anonis spicis foliosis simplicibus, obtusis. Linn. Sp. pl. 717.
Rest-harrow with leafy spikes and single obtuse leaves.
Annuel. Port. Espag. Italie.

16. *Arrête-bœuf* à feuilles trifoliées ovales, à pédicules très-longs & à siliques velues.
Anonis foliis ternatis, ovatis, petiolis longissimis, leguminibus hirsutis. Mill.
Rest-harrow with oval trifoliate leaves growing on very long foot-stalks and hairy pods.
Annuel. Isles de l'Amériq.

Les trois premieres especes sont de petits arbrisseaux qui ne parviennent guere qu'à la hauteur de trois pieds. Les especes *n°* 1 & 3 peuvent s'élever en pleine terre, & n'ont rien à redouter du froid dans les provinces septentrionales de la France. La premiere est indigene d'Espagne. Selon Miller, la troisieme croît naturellement dans les Alpes. La seconde vient de l'Espagne & du Portugal: en Angleterre elle demande d'être abritée pendant les mauvaises saisons sous des chassis à vitrages.

Les premiere & troisieme forment de très-jolis arbrisseaux, par les épis de grandes fleurs couleur de rose qu'ils portent à la fin de mai, ou au commencement de juin: on doit les planter en premiere ligne dans les massifs des bosquets de ces mois, ou dans les platte-bandes qu'on peut former en avant de ces massifs. Ils s'élevent fort bien des semences & marcottes. Les siliques sont mûres au commencement de septembre: on les cueillera alors pour les conserver dans un lieu sec. Au mois de mars on en tirera les graines qu'on semera dans de petites caisses préparées & garnies, suivant la méthode détaillée à l'*article* Cyprès, *dans ce Suppl.*

Comme les graines sont médiocrement grosses, il faudra les couvrir d'environ un demi-pouce de terre. Les caisses doivent être plongées dans une couche tempérée, mais il ne faut pas les trop ombrager, ni les trop arroser. La seconde année on mettra les petits arbustes un à un dans des pots. Au bout de deux ans on les en tirera avec la motte pour les planter à demeure.

Les marcottes se font en Juin, suivant la méthode indiquée à l'*article* Alaterne, *dans ce Suppl.* La seconde automne elles seront suffisamment enracinées, & on pourra les enlever.

Les especes 4, 5 & 6 ont des tiges ligneuses qui se soutiennent bien avant dans l'hiver, & qui ne périssent même qu'en partie vers la fin de cette saison; mais comme elles tracent beaucoup, on n'ose les employer pour la décoration des jardins.

Nous croyons que l'espece *n°* 6 est l'*anonis pusilla, villosa & viscosa* de Tournefort. Les petits poils dont cette plante est couverte sont imprégnés d'une sorte de glu: l'odeur forte & aromatique que répandent ses feuilles, lorsqu'on les froisse, ne décele-t-elle pas des vertus qu'on ne s'est pas encore avisé d'y chercher? Peut-être cette espece en a-t-elle de plus puissantes que celle *n°* 4 employée dans la pharmacie; celle-ci passe pour être apéritive, diurétique & emmenagogue. Ses préparations s'emploient pour l'ictere, la colique néphrétique & le scorbut.

Linnæus en changeant le nom d'*anonis* en *ononis*, n'a fait que suivre l'étymologie que donne Tournefort. Le botaniste françois dit que le nom de cette plante dérive du mot grec ὄνος, âne, parce que cet animal la broute volontiers. Tout le monde sait que le nom françois d'*arrête-bœuf*, lui vient de ce que ses racines fortes & traînantes résistent aux efforts du coutre & du soc. (*M. le Baron* de Tschoudi.)

ARRÊTES *ou* Queue de rat, (*terme de Maréch.*) ce sont des croûtes dures & écailleuses, qui viennent aux jambes des chevaux, qui rongent le poil, & que l'on trouve quelquefois le long du tendon.

Ce font des gales & tumeurs qui viennent fur les nerfs des jambes de derriere du cheval, entre le jarret & le paturon.

Les *arrêtes* font de deux efpeces : il y en a de cruftacées & de coulantes. Les premieres font fans écoulement de matiere; les fecondes fe diftinguent par des croûtes humides, d'où découle une férofité rouffâtre, dont l'âcreté ronge très-fouvent les tégumens : on doit les mettre au rang des maladies cutanées, qui attaquent les chevaux, & qui ont toutes leur fource dans une lymphe falée, plus ou moins âcre, & plus ou moins vifqueufe.

Si les *arrêtes* font feches, le meilleur remede eft de les emporter avec le feu, & d'appliquer deffus l'emmiellure blanche. Lorfque l'efcarre eft tombée, on deffeche la plaie avec des poudres deffìcatives : fi les *arrêtes* font coulantes fans enflure, on les guérit avec l'onguent verd, décrit pour la gale. Mais on peut dire en général que cette maladie & toutes celles qui viennent à la peau du cheval, demandent, lorfqu'elles font portées à un certain point, un traitement intérieur.

Les *arrêtes* font un vilain mal en ce qu'il dépouille la partie du poil; mais il ne porte aucun préjudice notable au cheval. On appelle auffi *arrêtes* les queues des chevaux dégarnies de poil, qu'on appelle *queues de rat*. (+)

ARRHENE, (*Géogr.*) contrée d'Afie, dans la grande Arménie. Il y en avoit encore une de ce nom dans l'Arabie Heureufe, habitée par des Arabes vagabonds, laquelle Strabon nomme *Ararene*. (*C. A.*)

ARRIANA, (*Géogr.*) ville de Germanie, au département de la Pannonie norique. On croit que c'eft aujourd'hui Attenhoven, bourg d'Autriche fur le Danube. (*C. A.*)

ARRIANE, (*Géogr.*) ville d'Afrique au royaume de Tunis. Elle eft petite & n'a pour habitans que des laboureurs & des jardiniers; mais quelques morceaux d'architecture & de fculpture que l'on y trouve, font conjecturer qu'elle étoit anciennement plus confidérable. (*C. A.*)

ARRIENNES, *ou* AIRIENNES, *ou* ERENNES, (*Géogr.*) montagne de France en Normandie, à une lieue de Falaife, du côté de l'occident; elle eft connue par fes oifeaux de proie, & par quelque médailles antiques que l'on y déterra dans le XVIe. fiecle. C'eft dans fon voifinage, mais dans la plaine, qu'eft fitué le village d'Arne, où l'on prétend que la mer envoie fes eaux de tems en tems par des conduits fouterrains & inconnus, & que là, formant un petit lac très-poiffonneux, ce lac tantôt fe maintient à une hauteur confidérable, tantôt fe deffèche abfolument. Ce qu'il y a de certain, c'eft que ce village n'eft baigné d'aucune riviere, ni d'aucun ruiffeau, & qu'il eft à plus de huit lieues de la mer. (*C. A.*)

ARRIMAGE, f. m. (*Marine.*) Ce mot exprime l'arrangement de tout ce qui entre dans l'intérieur d'un vaiffeau; mais il défigne d'une maniere plus particuliere la façon dont font arrangés dans la cale, le left, les futailles, les quarts de viande & ceux de farine, &c. & c'eft en ce fens que je vais traiter de l'*arrimage*.

Il eft d'ufage que le foin de l'*arrimage*, toujours joint avec le détail de tout le vaiffeau, ne regarde point les officiers qui font d'un grade fupérieur à celui de lieutenant de vaiffeau; mais c'eft ordinairement au plus ancien d'eux à qui le capitaine le confie. Dans le bâtiment où le fecond n'eft point au-deffus de ce grade, c'eft le fecond même qui en eft chargé. On donne toujours le nom de lieutenant-en-pied à l'officier chargé de l'*arrimage*, de quelque grade qu'il foit. Il choifit pour travailler fous fes ordres un contre-maître & un certain nombre de matelots qui ne quittent point la cale, & ne font occupés que de l'*arrimage*, & qui pendant tout le cours de la campagne font également chargés d'une façon particuliere de tout ce qui entre dans la cale, & de tout ce qui en fort : on diftingue ce contre-maître par le nom de *contre-maître d'arrimage*, & les matelots font diftingués auffi par le nom de *gens de la cale*.

On commence par bien nettoyer le vaiffeau, décharger le vieux left, laver, balayer & vifiter les lumieres & les conduits faits pour laiffer couler l'eau jufqu'aux pompes : lorfque ces précautions font prifes, on embarque le left. On doit fe régler pour la quantité qu'il en faut prendre fur les dimenfions du vaiffeau, & fur le poids de fa charge; car le même vaiffeau ne doit pas toujours porter la même quantité de left à toutes fes campagnes, parce qu'il n'a pas à toutes la même fomme de poids à porter.

Pour déterminer la quantité de left qu'il convient d'embarquer dans un vaiffeau neuf & qui n'a point encore été à la mer, la regle la plus sûre feroit de prendre la quantité en poids que doit porter le vaiffeau pour être à fa charge la plus avantageufe, & c'eft au conftructeur à la donner, & d'en fouftraire le poids de la mâture, gréement, rechange, artillerie, munitions de guerre & de bouche, des hommes avec leurs armes & bagages, & généralement de tout ce qui doit entrer dans le vaiffeau; le refte donneroit la quantité de left qu'il faut prendre (lorfqu'on fuit cette regle, on eftime à trois cens livres le poids de chaque homme & de fes effets) : mais la difficulté de cuber toutes ces chofes, & le peu de certitude que l'on doit avoir fur le jaugeage du vaiffeau fait par le conftructeur, rendent cette méthode prefque impratiquable. Dans la pratique on fe contente donc de juger du mieux qu'on peut des capacités du vaiffeau, de le comparer avec celles d'un vaiffeau de même rang qui a navigué, & de déterminer là-deffus la quantité de left que l'on doit prendre. Si le vaiffeau a déja été à la mer, on fe regle fur l'état que l'on tient à chaque campagne de l'*arrimage* du vaiffeau, & de la façon dont il s'eft comporté. La fimilitude des vaiffeaux, & le pouvoir que l'on fe ménage d'ajouter une certaine quantité de left à la charge fi le vaiffeau n'étoit point affez plongé dans l'eau lorfqu'il eft entiérement armé, rendent cette méthode fuffifante, quoique fort défectueufe par elle-même. On ne peut pas de même retirer du left lorfque l'*arrimage* eft fini, & que le vaiffeau eft trop calé, mais on y fupplée à la mer, en ne remplaçant point en poids les confommations journalieres que l'on y fait.

On lefte tous les vaiffeaux avec du fer & des pierres. Le left de fer eft compofé de vieux canons, de bombes & de boulets de rebut, de tronçons d'ancres, &c. & il eft affujetti par des lifteaux de bois cloués fur le fond du vaiffeau. On l'embarque le premier, obfervant de le tenir éloigné d'un pied & demi ou de deux pieds de chaque côté de la carlinge, parce que fa réunion rendroit les mouvemens du roulis trop vifs, & fatigueroit beaucoup la mâture : on ne l'éloigne pas trop non plus de la carlinge, pour qu'il ne foit point appuyé fur l'extrémité des varangues, ce qui pourroit nuire au vaiffeau & le trop délier. La quantité de left de fer eft déterminée par la quantité totale du left que l'on veut prendre, parce qu'elle eft ordinairement environ le tiers de toute la fomme : on s'en rapporte à l'eftime pour la mefurer, & c'eft le maître canonnier du port qui fait cette eftime. On fent combien cette méthode peut tromper, & il feroit bien

plus convenable d'avoir, comme dans quelques endroits, des saumons de fer depuis cinquante jusqu'à deux cent livres qui porteroient la marque de leur poids. On y trouveroit le double avantage de savoir exactement la quantité de lest de fer que l'on embarque, & de le pouvoir distribuer également, & de sorte qu'aucune partie ne seroit plus surchargée que l'autre.

Le lest de pierre s'embarque ensuite : le meilleur est celui qui n'est ni trop gros ni trop petit, mais propre à bien engraver les futailles qui portent dessus ; qui est net & point mêlé de terre, & dont la pesanteur spécifique lui fait occuper le moins de place. Un bâtiment chargé de lest vient s'amarer le long du vaisseau d'où on le prend pour le vuider dans la cale. On le mesure ou avec des mannes dont on compte le nombre, & dont on a pesé quelques-unes pour avoir le poids moyen de chacune, ou par le jaugeage du bâtiment même qui l'apporte, ou enfin on le mesure avec une caisse suspendue au-dessus du grand panneau, & fait pour contenir un tonneau seulement, que l'on vuide lorsqu'elle est pleine en laissant tomber le fond, qui, tenu par une charniere, peut s'ouvrir & se refermer. Ces trois méthodes pour connoître le poids du lest ne peuvent donner qu'un à-peu-près à cause de la difficulté de cuber les bâtimens qui le portent, & parce qu'on remplit plus ou moins les mannes ou la caisse, qui d'ailleurs ne pesent point également sous un volume égal. Il y auroit une autre méthode que voici, & que je tire des papiers d'un officier de la marine distingué, & dont le nom seul formeroit l'autorité la plus complette. « Elle consiste, dit-il, à faire une romaine dont le plateau seroit une caisse telle que celle dont on vient de parler, & dont la verge seroit une barre de cabestan. On suspendroit cette romaine au grand panneau par le moyen de cordes que l'on attacheroit à des barres mises sur le second pont : à l'autre extrémité de la verge, on mettroit un poids qui seroit en équilibre avec la caisse, étant remplie & pesant un tonneau. On rempliroit cette caisse, & dès qu'elle feroit lever le poids du bout de la verge, on seroit sûr que le lest qui y seroit peseroit un tonneau. Cette méthode paroît d'autant meilleure, qu'elle ne paroît avoir aucun des inconvéniens des précédentes, & qu'elle ne seroit pas bien embarrassante : si on trouvoit que la pesanteur d'un tonneau fût trop grande, on pourroit faire la caisse d'un demi-tonneau. »

On doit avoir l'attention, lorsqu'on embarque le lest de pierre, de mettre en dehors du vaisseau un prélat qui prenne depuis le sabord par où on le fait passer, jusques dans le bâtiment qui l'a apporté, afin qu'il n'en tombe point à la mer entre les deux bâtimens, ce qui à la longue pourroit gâter le port. On met aussi des planches en dedans du vaisseau appuyée sur le seuillet de ce même sabord, par lequel on embarque le lest, & sur lesquelles on fait courir les mannes pleines jusqu'au grand panneau, ou jusqu'à la caisse où on les vuide. A mesure qu'on le jette dans la cale, les matelots ont soin de le répandre avec des pelles & de le placer comme on a déterminé de le faire, soit en avant, soit en arriere, soit en dos d'âne, soit d'une maniere horizontale, car tout le monde n'est pas d'accord sur la façon de placer le lest, & c'est ce dont il faut ici parler.

Plusieurs personnes veulent qu'on place le lest de façon que le vaisseau ait la même différence de tirant d'eau après qu'il est lesté, qu'auparavant lorsqu'il étoit entiérement vuide. Cette méthode sans doute peut être suivie avec succès dans quelques bâtimens ; mais en faire une régle générale & universelle, la mauvaise foi & l'entêtement peuvent seuls le conseiller. Que l'on compare en effet deux vaisseaux dont l'un ait beaucoup de capacité de l'arriere relativement à l'avant, & dont l'autre au contraire en ait beaucoup de l'avant & peu de l'arriere ; il est évident que le premier de ces vaisseaux étant entiérement vuide, aura peu de différence de tirant d'eau, & que l'autre en aura une considérable ; si cependant on leste ces deux bâtimens, en les laissant à la même différence que chacun d'eux avoit avant d'être lesté, il arrivera que comme dans les vaisseaux la place de la plupart des choses est marquée, & qu'on ne peut changer, par exemple, la place des canons, des cables, des ancres, *&c.* il arrivera, dis-je, que le premier vaisseau dont les capacités de l'arriere sont grandes ne calera pas plus sous sa charge par l'arriere que par l'avant ; au contraire même, comme les poids placés de l'avant dans les vaisseaux sont beaucoup plus considérables que ceux que l'on place de l'arriere, ce vaisseau peut être réduit à n'avoir point du tout de différence, ou même à tirer plus d'eau de l'avant que de l'arriere : & l'expérience, ainsi que le raisonnement, démontrent qu'un vaisseau ainsi arrimé navigueroit très-mal, & ne gouverneroit point. Le second vaisseau tomberoit dans un autre excès, moins nuisible à la vérité, mais qui contribueroit aussi à le faire mal naviguer. Il faut donc placer le lest de sorte qu'il mette le vaisseau à une différence telle que le reste de la charge le ramene à celle qui lui est la plus avantageuse pour se bien comporter à la mer. C'est au constructeur qui a fait le vaisseau à la calculer & à la donner ; comme cependant, quelqu'habile qu'il soit, il peut se tromper, on a la précaution d'avoir du lest volant que l'on puisse placer en avant ou en arriere pour corriger son erreur, & ramener le vaisseau à la différence du tirant d'eau qu'on veut lui donner. Lorsque le vaisseau a déja fait campagne, on doit toujours s'informer de la façon dont il étoit arrimé, & dont il s'est comporté, car il est d'un grand avantage de pouvoir s'appuyer sur l'experience.

On ne convient point non plus généralement que l'on doive placer le lest horizontalement & de niveau ; quelques personnes le relevent en dos d'âne au milieu du vaisseau, & le font aller en baissant vers les côtés. Cette méthode est cependant peu suivie, & elle paroît sujette à quelques inconvéniens ; le leste plus ramassé au centre, rend les mouvemens du vaisseau plus vifs, & les futailles qui doivent porter sur le lest, participant à cette position, semblent moins bien assujetties.

Les matelots qui répandent à droit & à gauche dans la cale le lest que l'on y jette, s'assurent de la distribution égale qu'ils en font, à l'aide d'une ligne verticale que l'on trace sur une des apontilles, & d'un fil à plomb attaché au haut de cette même apontille. On pose un regle sur le lest, & avec un grand niveau pareil à ceux des menuisiers ou des maçons, on s'assure s'il est bien horizontal. Et quant à sa position sur l'avant ou sur l'arriere, on la dirige en examinant souvent le tirant d'eau : il faut pour cela avoir attention que le vaisseau ne soit point surchargé d'aucun poids qui puisse rendre cet examen faux & inutile ; & si l'on ne peut s'en débarrasser tout-à-fait, au moins doit-on en diminuer l'inconvénient en le plaçant vers le centre du vaisseau.

Le lest volant dont on a parlé plus haut, se met ordinairement sous la platte-forme de la fosse aux cables, & on ne le change de place que dans le cas cité où l'on veut mettre le vaisseau à un tirant d'eau différent. Ce lest volant est en fer, & composé de pieces maniables & assez régulieres.

Lorsque le lest est embarqué & distribué, on doit prendre le tirant d'eau du vaisseau tant de l'avant que

de l'arriere, & en garder la note afin de s'en tenir à ce même tirant d'eau, ſi le vaiſſeau s'eſt bien comporté à la mer, ou de le changer ſi l'on juge qu'il étoit déſavantageux. Au retour de la campagne on doit communiquer cette note avec toutes les autres remarques faites ſur le vaiſſeau, afin que ceux qui iront enſuite deſſus à la mer puiſſent en profiter : c'eſt au contrôle du port que l'on fait ce dépôt. Le leſt arrangé, on travaille à l'*arrimage* des futailles ; on ſe regle pour la quantité que l'on doit en prendre, ſur le nombre d'hommes d'équipage que l'on a, ſur les traverſées qu'on a à faire, & ſur ce que la cale peut contenir. L'ordonnance fixe, dans les vaiſſeaux de guerre, à une barrique & un quart d'eau par jour la proviſion néceſſaire à cent hommes ; & tout vaiſſeau qui fait un voyage de long cours, prend au moins les futailles néceſſaires pour ſoixante-dix jours d'eau. Il eſt eſſentiel dans la façon de faire ſon *arrimage*, de le rendre ſolide, & de bien ménager le terrein : pour remplir ce dernier objet, on meſure la cale avec exactitude en tous ſens, depuis la cloiſon de la foſſe aux cables, où on doit commencer à mettre les futailles, juſqu'à la cloiſon de la foute aux poudres ; & comparant ſes proportions avec celles des futailles, on ſe détermine au choix & à l'arrangement que l'on juge les plus avantageux. C'eſt auſſi ſur cet examen que l'on poſe une cloiſon dont l'uſage eſt de ſéparer l'eau du vin, & qui forme deux cales, dont celle de l'arriere, deſtinée pour le vin, eſt ſans communication avec la grande cale ou cale à l'eau. Cette cloiſon s'appuie ordinairement ſur l'avant du faux-bau, qui eſt le plus près en arriere de la cloiſon de l'archi-pompe qui fait face à l'avant du vaiſſeau : cependant ce qui doit ſervir de regle, c'eſt de la placer de ſorte qu'on ne perde point de place, & qu'il ne reſte point un vuide inutile entre le dernier rang de futailles & la cloiſon.

On embarque les futailles à l'eau vuides, & on les deſcend dans la cale avec les palans d'étai & le bredindin. La longueur des futailles ſe met dans le ſens de la longueur du vaiſſeau ; & on commence à placer celles qui doivent toucher la cloiſon de la foſſe aux cables. La largeur du vaiſſeau, à cet endroit, détermine ſi le nombre des futailles qui doivent former ce premier rang, eſt pair ou impair ; s'il eſt pair, c'eſt l'entre-deux de deux pieces qui répond au milieu du vaiſſeau ; s'il eſt impair, on poſe la premiere piece au milieu même du vaiſſeau, & on met les autres à droite & à gauche juſqu'à toucher les deux côtés. On met des pieces plus petites aux extrémités du rang, ſi le vaiſſeau trop étroit ne permettoit pas d'en mettre de même groſſeur, ou ſi les façons élevoient les deux dernieres futailles plus que les autres. Toutes ces futailles doivent être enfoncées dans le leſt de quelques pouces de profondeur, afin qu'elles ſoient mieux aſſujetties ; & on braie cette partie pour qu'elle ne participe point à l'humidité du leſt : on appelle cela les engraver. Il faut que le trou de la bonde ſoit bien au-deſſus ; que chaque piece ne ſoit pas plus élevée de l'avant que de l'arriere ; qu'aucune d'elles ne ſe dépaſſe ni en hauteur ni par les bouts, & que toutes ſe touchent par le ventre ſans ceſſer d'avoir leur longueur paralelle à la longueur du vaiſſeau. On les place dans cette ſituation à l'aide de deux bouts de corde, paſſés ſous la futaille en avant & en arriere, avec leſquels on peut la ſoulever, & retirer ou avancer le leſt qui eſt deſſous ; puis on s'aſſure qu'elles l'ont acquiſe avec la regle & le niveau. A meſure que chaque piece eſt en place, on l'appuie avec des cailloux du leſt, juſqu'à ce que le premier rang étant fini, on viſite de nouveau ſi toutes les pieces ſont bien dans la ſituation où elles doivent être. Alors on met entre chaque futaille, tant par-deſſous que par-deſſus, de petits rondins de bois ou des bûches fendues & taillées exprès, qui rempliſſent exactement le vuide occaſionné par leur rondeur ou bouge. Ce bois porte le nom de bois d'*arrimage* : il eſt uniquement deſtiné à cela ; on le choiſit droit, & on lui donne peu de longueur, parce qu'il en eſt plus commode & plus propre à remplir ſon objet. Entre la derniere piece & le côté du vaiſſeau, il faut mettre le plus de bois que l'on peut, pour bien affermir toutes les futailles, & leur ôter tout moyen d'acquérir du jeu par les roulis du vaiſſeau.

Quelques perſonnes veulent laiſſer un pouce ou deux d'intervalle entre les futailles, de crainte qu'elles ne s'écraſent dans le roulis ; & ils ne les affermiſſent que par les bois qu'ils mettent entre deux : mais cette méthode paroît mauvaiſe. On perd du terrein, & les pieces au contraire ſemblent moins bien aſſujetties ; car ſi le bois n'eſt pas mis avec force entr'elles, elles peuvent acquérir du jeu ; alors elles ſe choqueront & courront bien plus de riſque que ſi elles ſe touchoient.

Le premier rang fini, on en fait un ſecond. Quelques-uns veulent que les pieces du ſecond rang correſpondent à celles du premier ; d'autres veulent que le centre de chaque piece réponde à l'entre-deux des pieces du premier rang : la premiere méthode eſt plus généralement ſuivie ; cependant l'on doit ſuivre celle qui procurera le plus de place ; & l'on doit pour cela conſulter à chaque rang la largeur du vaiſſeau qui varie. On continue ainſi à faire des rangs toujours avec les mêmes précautions que l'on a employées pour le premier, juſqu'à la cloiſon qui ſépare les deux cales. Quelquefois on eſt obligé de placer les futailles d'auprès de l'archi-pompe dans un ſens contraire à celui des autres futailles, c'eſt-à-dire, de les placer perpendiculairement à la longueur du vaiſſeau : on appelle cette façon-là, dans quelques endroits, *mettre les pieces en Breton*.

La ſomme de tous ces rangs s'appelle *plan* : & le plan dont on vient de ſuivre le détail, ou le moins élevé qui porte directement ſur le leſt, s'appelle *premier plan*. Les futailles qui compoſent le premier plan, ſont ordinairement dans les gros vaiſſeaux des pieces de quatre ; dans les frégates des pieces de trois & dans les corvettes des pieces de deux : cette regle n'eſt cependant point invariable.

Il y a eu des bâtimens dans leſquels, par un défaut de conſtruction, on ne pouvoit point mettre de leſt de l'avant ou de l'arriere ; alors on met des fagots au fond du vaiſſeau, ſur leſquels on arrime les futailles, parce qu'elles ne ſeroient jamais auſſi ſtables, ſi elles portoient ſur le vaigrage même. Quelquefois auſſi, lorſqu'on craint moins de charger le bâtiment ſur l'avant que ſur l'arriere, on commence l'*arrimage* par l'arriere, parce qu'en plaçant les futailles, on pouſſe toujours un peu de leſt vers le côté oppoſé à celui par lequel on commence à arrimer. Une attention plus importante eſt de ſavoir quelquefois ſe paſſer de foſſe aux cables, & de commencer l'*arrimage* dès la cloiſon de la foſſe aux lions ; dans ce cas, on met les cables ſur un faux-pont qui porte ſur les faux-baux. Cette méthode n'eſt point toutefois exempte d'inconvéniens ; & il en réſulte que les cables ſont plus difficiles à manier, & qu'ils ſont ſujets à être gâtés par l'eau, que l'on eſt dans la néceſſité de prendre & de mettre dans la cale, & dont il eſt preſque impoſſible de garantir les cables. On peut gagner auſſi du terrein en engravant les futailles juſqu'à la bonde ; il faut alors avoir l'attention de

la brayer entiérement, pour les préserver de l'humidité du lest.

Le premier plan étant fait, on remplit les futailles d'eau; on n'attend même point toujours pour cela que le plan entier soit fini. On se sert, pour remplir les futailles, d'une manche quelquefois de cuir, mais plus ordinairement de toile soutenue par les quatre coins à deux barres de cabestan, mises en travers du panneau du milieu sur le second pont. La manche descend dans la cale par le grand panneau; & un matelot en introduit le bout consécutivement dans chaque futaille. On soutient la manche avec des planches dans les endroits où elle s'appuie, afin de lui donner une directe plus droite, qui facilite à l'eau de couler, & l'empêcher de se crever sur les inégalités du bois d'*arrimage*. On a soin encore de mettre une manne à l'embouchure de la manche, pour qu'il n'y tombe aucune ordure. L'eau est apportée à bord dans des bariques que l'on hisse dans le vaisseau avec les palans d'étai; on appuie ces bariques sur les deux barres de cabestan, qui soutiennent la manche, & on les vuide ainsi directement dans la manche. La position du palan d'étai, perpendiculaire au grand panneau, appelle les bariques que l'on hisse à cette même direction; & elles s'y rendroient avec une vivacité dangereuse, dès qu'elles viennent à parer le bord & à pouvoir s'échapper au-dessus du passe-avant, si l'on n'y remédioit par le moyen d'un cordage que l'on appelle *trape*, que l'on amarre de derriere aux grands haubans ou à quelque taquet, & qui se rend sur le gaillard d'avant, où un matelot le retient après lui avoir fait faire un tour ou deux sur un taquet ou jambe-de-chien. Ce cordage retient la barique; & elle ne peut se rendre à son appel qu'à mesure que l'on file de la trape. Cette façon d'embarquer l'eau est la plus usitée, quoique la plus pénible & la plus longue; parce qu'on ne peut s'en procurer de plus commode dans la plupart des ports. Lorsqu'on le peut, on se sert de citernes flottantes, qui contiennent depuis 30 jusqu'à 50 tonneaux d'eau : elles accostent le vaisseau; & par le moyen des pompes aspirantes & foulantes dont elles sont munies, on fait passer l'eau dans les futailles. Quelquefois le vaisseau va s'amarrer auprès d'une fontaine; & on fait venir l'eau à bord à l'aide d'une manche amarrée sur le tuyau de la fontaine : ce dernier moyen sur-tout est extrêmement avantageux, parce qu'il est très-expéditif, & ne donne nulle peine. Aussi-tôt qu'une piece est pleine, on cloue par-dessus la bonde un morceau de toile à voile pour tenir lieu de tampon. Avant de travailler au second plan, on visite si les pieces du premier n'ont point coulé, pour y remédier ou les changer.

Ce premier plan fait, on travaille à faire le second, c'est-à-dire, à placer d'autres futailles par-dessus celles qui portent sur le lest. Quelquefois les pieces du second plan sont aussi grosses que celles du premier, quelquefois elles sont plus petites : cela dépend de la hauteur de la cale & de la quantité d'eau qu'il faut embarquer. En général plus les pieces sont grosses, & moins on perd de place. On commence le second plan par l'avant; & on pose les pieces ou directement sur la bonde de celles du premier plan ou bien dans l'entre-deux des pieces, suivant le terrein qu'il faut toujours ménager. On observe d'ailleurs pour ce second plan exactement les mêmes précautions que pour le premier; & c'est avec le bois d'*arrimage* qu'on les appuie & qu'on leur donne la situation qui convient. Si ce second plan ne suffit pas, on en fait un troisieme.

Les futailles pour le vin s'arriment dans la cale au vin de la même maniere que l'on a arrimé celles qui contiennent l'eau. On les engrave dans le lest, ou on répand au fond de la cale des fagots sur lesquels elles portent : on les accore avec du bois d'*arrimage*, & on leur donne la même situation horizontale, *&c.* Pour les remplir, on se sert d'une manche de cuir, placée au-dessus du panneau de la cale aux vivres, comme on a placé celle de l'eau au-dessus du grand panneau. On hisse à bord les bariques de vin que l'on a prises aux magasins, & on les vuide dans la manche, dont le bout descend dans la cale, & est introduit consécutivement dans chaque futaille. On l'appuie sur des planches pour qu'elle ne se creve point sur les inégalités du bois d'*arrimage*; & on place des gens sûrs à l'embouchure de la manche, dans l'entre-pont par où elle passe, & dans la cale pour empêcher qu'on ne prenne du vin, ou que quelqu'un ne perce la manche, & avertir si elle couloit. Un officier inspecte toujours ce travail. Pour ne point répandre de vin en changeant la manche d'une futaille à l'autre, on met un trévire au bout de la manche pour la mieux serrer qu'avec la main : ce trévire est une corde qui entoure la manche par le moyen de laquelle on peut la serrer en tordant cette corde avec force, à l'aide d'un morceau de bois. On bouche les pieces aussi-tôt qu'elles sont pleines avec un tampon de liege, & on cloue par-dessus une plaque de fer-blanc. Cette façon d'embarquer le vin est sujette à l'éventer; aussi lorsqu'on n'est point trop pressé dans son armement, on descend les bariques de vin dans la cale, & on les vuide dans les futailles déja arrimées, par le moyen d'un grand entonnoir; mais cette méthode est beaucoup plus lente. On ne peut guere cependant se dispenser de s'en servir, lorsque le vin est suspect ou a peu de corps. Si l'on embarque de l'eau-de-vie pour la boisson de l'équipage, on ne la fait jamais passer par la manche, mais on emploie ce dernier moyen. Il est plus convenable encore de ne point du tout la transvaser, mais d'en arrimer les pieces pleines & telles qu'elles viennent des vivres : il faut pour cela que les futailles soient bonnes & bien cerclées. Lorsqu'un premier plan de vin ne suffit pas, on en fait un second; mais toujours deux suffisent.

C'est dans la cale-au-vin que l'on place les quarts de farine, les quarts de viande, les bariques de fromage, celles de morue, & enfin tous les vivres de l'équipage, aux légumes & au pain près, qui ont des soutes particulieres. On arrange le tout le plus convenablement qu'il est possible, pour que les choses ne se gênent point les unes les autres, lorsqu'on veut s'en servir & les consommer, pour ménager la place, & pour que tout soit solidement établi. La cale-au-vin ne s'étend pas toujours jusqu'à la cloison de la soute aux poudres : ordinairement même, on fait un retranchement que l'on appelle *cave-du-capitaine*, formé par une cloison mise en avant de la soute aux poudres, & qui termine la cale-au-vin. Son nom seul désigne assez quel est son usage : elle sert aussi au capitaine à serrer gr[illegible]d nombre de provisions qui lui sont nécessaires pour sa table. La cave du capitaine n'est cependant pas toujours située en cet endroit; quelquefois on la fait entre la cale à l'eau & celle au vin des deux côtés de l'archi-pompe. Lorsque les quarts de farine & de lard ne peuvent pas tous tenir dans la cale au vin, on en place dans la cale à l'eau, & on a soin alors de consommer ceux-ci les premiers.

Dans l'*arrimage* de la grande cale, on doit avoir attention de réserver une place pour pouvoir y faire un échaffaud, en cas de combat, pour les malades & les blessés. C'est encore dans la grande cale, au-dessus du troisieme plan & en avant à

toucher la cloison de la fosse aux cables ; que l'on met le bois à brûler : on en place aussi dans tous les vuides que laissent entr'elles les différentes choses qui se placent au dessus du troisieme plan. De ce nombre sont les bariques destinées à aller faire de l'eau dans la chaloupe pendant le cours de la campagne ; les barils de galere, *&c.* On affermit bien le tout, & on le rend inébranlable même dans le roulis le plus fort. Il n'est pas difficile de sentir l'importance attachée à la solidité de l'*arrimage*; aussi y apporte-t-on les plus grands soins. On assure cependant qu'il y a eu des vaisseaux dans lesquels l'*arrimage* s'étoit dérangé à la mer ; dans pareil cas, il faudroit chercher la relâche la plus prochaine, & remédier cependant au plutôt, & du mieux que l'on pourroit, à ce contre-tems. (*M. le chevalier* DE LA COUDRAYE.)

ARROCHE, (*Botanique.*) en latin *atriplex*, en anglois *orach* ou *arach*, en allemand *melde*.

Caractere générique.

L'*arroche* porte des fleurs hermaphrodites & des fleurs femelles sur le même individu : les premieres ont un calice permanent composé de cinq petites feuilles à bordures membraneuses : il se trouve au centre un embryon orbiculaire qui devient ensuite une semence applatie de la même forme, laquelle est renfermée par les cinq parties réunies du calice permanent.

Especes.

1. *Arroche* en arbrisseau à feuilles entieres figurées en truelle.

Atriplex arborescens foliis integris trulliformibus. Hort. Colomb.

Halimus fruticosus. Mor. Hist.

Broad-leaved orach or shrubby halimus, commonly called sea purslane tree.

2. *Arroche* arbrisseau à feuilles étroites & à branches pendantes.

Atriplex arborescens angustifolia ramis pendentibus. Hort. Colomb.

Atriplex maritima Hispanica frutescens & procumbens. Inst.

Shrubby sea orach or halimus called sea purslane with a narrow leave.

3. *Arroche* à tige droite herbacée, à feuilles triangulaires.

Atriplex caule erecto herbaceo, foliis triangularibus. Hort. Cliff. 469, *n°. 1* de Miller.

White garden orach.

L'*arroche n°. 1* est un arbrisseau qui s'éleve à la hauteur d'environ dix pieds, & peut-être plus haut dans son pays originaire. Comme elle buissonne naturellement, on a beaucoup de peine à lui former une tige ; lorsqu'on y est parvenu, la plante a tellement souffert, qu'elle périt souvent radicalement : quelquefois elle ne meurt que jusqu'au pied ; alors il en part nombre de nouveaux jets qui lui rendent la figure d'un buisson ; c'est ainsi qu'elle se soustrait aux entraves de l'art pour suivre son naturel.

Cette *arroche* a une écorce blanchâtre, ses feuilles d'un verd-glauque & reluisant, font d'un fort bel effet pour la variété & le contraste ; elle convient dans les bosquets d'automne ; quoique sa verdure soit perenne dans les pays tempérés, comme elle perd toute sa beauté en plein air, même dans nos hivers favorables, je ne puis conseiller d'accorder une place à cet arbrisseau dans les bosquets de cette saison. Les hivers rigoureux le tuent quelquefois, mais on peut toujours en réparer la perte, en en plantant quelques branches dans des pots à la fin de l'automne : si ces pots sont placés sous des chassis à vitrage, les boutures auront de la racine dès le printems, & pourront se transplanter dès la fin de septembre suivant : au reste, en quelque mois de l'été qu'on en fasse des boutures, elles s'enracinent parfaitement au bout de quelques semaines.

L'*arroche n°. 2* est un petit arbrisseau dont les branches se recourbent vers la terre : ses feuilles étroites font de peu d'effet, elle est dure ; ainsi on peut en planter quelques pieds dans les bosquets d'automne & d'hiver, en faveur de la variété : elle se multiplie aussi facilement & de la même façon que la premiere.

L'*arroche n°. 3* est une plante rafraîchissante qu'on a mis autrefois au nombre des herbes potageres, & que plusieurs personnes préferent encore aux épinards. J'ai vu lors de l'extrême misere qui a suivi les abus de l'exportation, de pauvres gens venir de fort loin chercher cette plante dans les lieux où elle croît naturellement ; elle est annuelle. On la seme à la fin de septembre, dès que sa semence est mûre ; si elle est levée trop épais, on l'éclaircit de maniere qu'il y ait environ quatre pouces de distance entre chaque plante : il faut la béquiller & & la sarcler de tems à autre, c'est tout le soin qu'elle demande : dans les bonnes terres ses feuilles deviennent extrêmement larges. (*M. le Baron de* TSCHOUDI.)

ARROSEMENT, (*Jardinage.*) La terre est pénétrée d'une humidité bienfaisante & d'un feu modéré qui s'exhalent de son sein, & que lui rendent les régions de l'air par les rayons solaires, les pluies & les rosées. Ce sont les grands moteurs de la végétation des plantes : Dieu leur dispense avec mesure & la chaleur des jours & la fraîcheur des nuits.

Cependant cette balance n'est pas toujours si égale, que les végétaux n'aient à souffrir par son dérangement : c'est à notre industrie à les secourir ; elle est aussi un don du grand bienfaiteur.

Les humides vapeurs que rassemblent les douces nuits d'été ; ces globules de rosée dont le matin fait briller les feuilles ; ces tiedes ondées si doucement versées sur les plantes qui se relevent en les recevant, & semblent enivrées de plaisir ; ces tendres secours de la nature quelquefois ne concourent plus ensemble, & sont même assez souvent interrompus à la fois : il est nécessaire d'arroser.

Mais il s'en faut beaucoup que les *arrosemens*, sur-tout s'ils ne sont pas ménagés avec intelligence, puissent suppléer au bien que les pluies font aux végétaux. Lorsqu'il pleut, ce n'est pas seulement un petit espace autour de la plante qui se trouve humecté, c'est toute la surface du sol qui s'imbibe également. Les pluies douces de l'été tombant mollement, caressent le sein de la terre sans le trop presser. L'air chargé de fraîcheur, pénetre les feuilles; le voile léger dont le ciel se couvre, ôte au soleil cette activité dévorante qui bientôt reprendroit à la terre les eaux dont elle vient de s'abreuver, & l'on respire une moite chaleur mêlée de la transpiration odorante des végétaux qui ouvre à la fois tous les canaux de la végétation.

Les *arrosemens* seront d'autant meilleurs, qu'ils imiteront mieux ces arrosemens naturels. Adaptez donc à vos arrosoirs des pommes, dont les trous très-petits fassent jaillir une gerbe de pluie fine : ne vous contentez pas d'humecter le pied des plantes ; versez cette pluie artificielle dans un pourtour considérable ; relevez quelquefois votre arrosoir pour laisser à la terre le tems de s'imbiber, & recommencez à plusieurs reprises d'arroser. Souvent il sera très-utile de répandre cette rosée sur les feuilles, sur-tout lorsque les plantes, ayant lutté long-tems contre le sécheresse de l'air, penchent leurs tiges fatiguées, & laissent pendre leurs feuilles chargées de poussiere.

Pour

Pour les plantes grêles & très-délicates, pour les tendres plantules qui viennent d'éclore du sein d'une très-petite semence, la pomme de l'arrosoir verseroit l'eau avec encore trop de force; servez-vous d'un goupillon que vous secouerez doucement par-dessus. Tenez le pied des plantes entouré d'une terre légere & sans cohésion, afin qu'elle ne se fende pas après les *arrosemens*, ou bien jettez de la terre seche sur la terre humectée, & desserrez-la quelquefois par de petits labours; de la litiere menue, des pelures de gazon retournées dont on environné le pied des plantes, parent à l'affaissement que les *arrosemens* occasionnent, entretiennent long-tems leur fraîcheur, & quelquefois même les suppléent en arrêtant les vapeurs qui s'exhalent du sein de la terre, & qui iroient se perdre dans le vague des airs: sur-tout profitez pour faire & réitérer vos *arrosemens* des tems couverts, doux & moites: s'il tombe une pluie fine, c'est le moment le plus précieux.

On a demandé lesquels étoient préférables des *arrosemens* du soir, du matin, ou du milieu du jour, tous ont leur avantage particulier; mais les premiers certainement sont les plus utiles, tant que durent les longs jours, & ces courtes nuits dont les vents doux secouent les voiles humides; elles conservent, même elles augmentent la fraîcheur des *arrosemens* qu'on a faits le soir; ceux du matin deviennent alors bien vîte la proie du soleil; il desseche tout-à-coup la terre, elle se crévasse, & un air brûlant s'insinue jusqu'aux racines.

Lors donc que le soleil est près de se coucher dans la pourpre, que je vois par-tout étinceler ses rayons d'or parmi les gerbes argentées qui sortent des arrosoirs!

Dans les premiers mois du printems & de l'automne, les *arrosemens* du soir seroient dangereux, à cause des trop fraîches nuits & des gelées blanches qui aideroient à transir les plantes. Alors que vos jardiniers matineux, portant par-tout les arrosoirs, fassent jaillir la rosée sous leurs pas précipités; tandis que l'aurore jette ses doux regards sur la nature embellie.

Dans ce tems aussi l'on peut, sans risquer, arroser vers le midi; il n'est pas à craindre que le soleil frappe trop vivement la terre humectée, ni qu'il brûle les feuilles sur lesquelles se sont échappées des gouttes d'eau; c'est ce qui arrive lorsqu'il est armé de ses feux les plus puissans. Ces globules aqueux rassemblant les rayons solaires, font l'effet des miroirs ardens: enfin il est des plantes & des arbres qui demandent d'être arrosées au milieu du jour.

Lorsque la sécheresse a été long-tems continuée, que le ciel est d'airain, que la terre est entr'ouverte, & que les plantes se flétrissent, les *arrosemens* presque toujours utiles, sur-tout pour procurer aux légumes & aux fruits le volume & la douceur, deviennent absolument indispensables; mais c'est alors aussi qu'ils produisent les plus mauvais effets, si l'on arrose sans précaution & sans continuité. Dès qu'on les a commencés, il faut les réitérer tous les jours, ou au moins de deux jours l'un, sous peine de voir les plantes mourir ou languir: alors on doit sur-tout les faire avec mesure & ménagement, en un mot avec tous les soins que nous avons indiqués d'abord.

Combien de jardiniers stupides ou de mauvaise volonté qui, dans pareilles circonstances, arrosent à des tems trop éloignés, & noient les racines en y jettant tout-à-coup une forte colonne d'eau! ils les livrent à l'aridité de l'air qui s'introduit dans les fentes de la terre battue, aux taupes, aux mulots, aux taupes-grillons qu'attire une fraîcheur intermittente, & qu'une humidité continue éloigneroit; ils font ainsi bien plus de mal aux plantes qu'elles n'en souffriroient de la seule sécheresse.

Celles que l'on tient en pots demandent encore plus de précaution & de soin, pour leur préparer & leur procurer les meilleurs effets des *arrosemens*. Il faut mettre des écailles d'huîtres ou de moules au fond des pots, tournées par leur côté concave sur les trous dont ils sont percés, & par-dessus un lit de moëllon broyé grossiérement; si le fond des pots, au lieu d'être plat, a été fait concave, & qu'on l'ait pourvu d'un pied qui l'éloigne un peu de la surface de la terre, on se sera prémuni autant qu'il est possible contre la stagnation des *arrosemens*. Quand ils auront été quelque tems continués, il sera bon de desserrer la terre par un petit labour, & de répandre par-dessus une couche de bonne terre légere mêlée de sable; mais lorsque les racines fibreuses, emplissant tous les pots, ne permettent plus aux *arrosemens* de pénétrer, percez la terre jusqu'au fond, avant d'arroser, avec un fer pointu & mince, & plongez à plusieurs reprises le fond du pot dans un seau plein d'eau, souvent il convient de tenir les pots enterrés pour procurer aux racines le bien de la fraîcheur environnante, & de celle qui s'éleve du fond de la terre.

La fréquence & l'abondance des *arrosemens* se régleront sur le tems, les saisons, & sur le plus ou le moins de soif naturelle aux especes de plante. Il en est, comme les plantes grasses, qui ne demandent presque point d'eau; plusieurs au contraire veulent être continuellement abreuvées. Les arbres qui se dépouillent & que l'on tient dans la serre, n'ont besoin l'hiver que de très-peu d'humidité; tandis que les arbres toujours verds dont les feuilles continuent de transpirer, exigent, dans cette saison, des *arrosemens* réglément réitérés; & ceux à feuilles larges, transpirant davantage, veulent être encore humectés plus souvent.

Les *arrosemens* sont indispensables pour procurer & hâter le développement des racines, des plantes nouvellement transplantées; mais il faut, à l'égard de plusieurs especes, les faire plus rarement du moment que la reprise est sûre, à moins qu'il ne survienne une sécheresse extraordinaire. Pour ce qui concerne les boutures, les *arrosemens* leur sont nécessaires, & ils doivent être continués long-tems & réglément; mais il faut les faire avec d'autant plus de circonspection & de mesure, que ces bouts de branches encore dépourvus de racines, se pourriroient plus aisément, dit Collet, par une humidité stagnante ou trop copieuse, & par la pression d'une terre trop battue. *Voyez le mot* BOUTURE, *Suppl.* & *l'article* MURIER, *Dict. rais. des Sciences*, &c.

Heureux qui pourroit asseoir son jardin sur le doux penchant d'un côteau reposé aux plus favorables aspects; de la cime revêtue de bois qui ne le domineroit que pour lui servir d'abri, tomberoient de pures fontaines, dont il pourroit conduire les flots le long de ses plates-bandes & dans les sentiers des planches de légumes. Cet *arrosement* qui pénetre transversalement la terre, qui la souleve doucement au lieu de la presser, donneroit aux utiles productions de ce jardin, la même vigueur, la même beauté qu'on remarque dans les plantes qui, dans leur luxe vain, s'élevent aux bords des rivieres: & c'est ainsi qu'Alcinoüs entretenoit dans ses jardins immortalisés, une perpétuelle fraîcheur: on y remarquoit avec un égal plaisir, l'éclat de la verdure ornée de fleurs & de fruits, & celui du crystal mobile des eaux qui y formoient un Méandre.

Ceux qui n'ont pas ces commodités, doivent rassembler avec soin dans une citerne les eaux de tous leurs toits, ou faire construire, s'ils trouvent

les moyens de les emplir d'eau, de larges bassins au fond de leur potager. Quelquefois les terres se trouvent abreuvées sous très-peu de profondeur; il suffit de multiplier des pierrées paralleles ou brisées par un angle à un certain éloignement de ces bassins, où on les décharge par une pierre qui les traverse. Il est encore bien d'autres moyens de se procurer des eaux; mais ils sont du ressort de l'architecture hydraulique.

Lorsqu'on fait construire de petits toits au-dessus des murs des potagers, les espaliers se trouvent arrosés à leur aide : si peu de pluie qu'il tombe, elle s'assemble entre les tuiles, dégoutte au pied des arbres, & leur procure une fraîcheur salutaire & profonde, qui ordinairement se maintient jusqu'aux pluies nouvelles; à moins que les intervalles de sécheresse ne soient très-longs.

Pour entretenir certaines plantes, pour aider à s'enraciner les marcottes qu'on fait au haut des arbrisseaux, pour assurer la reprise de certaines boutures précieuses; on pend au-dessus un vase dans lequel on passe un tube recourbé, ou une laniere de drap dont l'humidité perpétuelle ne permet pas à la terre de se dessécher.

Toutes les eaux ne sont pas propres aux *arrosemens*; il en est de nuisibles : telles sons les eaux crues, les eaux marécageuses, crasseuses, visqueuses & celles qui pétrifient : il s'en trouve aussi d'indigentes & de fatiguées qui ne charient point de parties nourrissantes. Les eaux des rivieres & des ruisseaux où le poisson abonde, celle des fontaines où fleurissent le cresson & le becca-bunga, sont pures & bienfaisantes. Les eaux des pluies amassées dans les citernes sont encore meilleures; mais il faut les tirer le matin & les laisser, avant de s'en servir, tout le jour exposées aux doux rayons du soleil. Les eaux grasses qui ont lavé les chemins, les cours, les fumiers, sont infiniment précieuses : elles portent l'abondance avec elles. En général, une eau qui dissout bien le savon, qui s'évapore aisément, qui cuit bien les légumes, est autant propre aux *arrosemens* qu'elle est utile & salutaire pour tous les autres usages. On peut corriger quelques-unes d'entre les mauvaises eaux en les battant par des roues, en les faisant passer par des lits de sables, en y jettant du fumier & des herbages pourris.

C'est par le moyen des *arrosemens* qu'on peut rendre avec le plus d'efficacité & le plus promptement, des sucs à la terre exténuée où languissent les plantes. Celles qu'on tient captives dans des pots ou des caisses, ayant bientôt épuisé la petite portion d'alimens contenue dans le peu de terre qu'on peut leur donner, ne sauroient, par l'extension des racines, en aller chercher plus loin : elles ont besoin de restaurans. Ils conviennent aussi aux arbres malades & défaillans, ou surchargés de fruits; on les rétablit, on les soutient en leur donnant de tems à autre un bouillon. Le plus fort de tous qui s'emploie pour les orangers, se compose avec du crottin de brebis, de la lie de vin & du sang de la boucherie. Voyez dans le livre de l'abbé Roger Shabot la composition de celui qu'il emploie pour les pêchers. Suivant Mortimer, le sang de bœuf est un excellent bouillon pour tous les arbres fruitiers. Les terres alumineuses détrempées font un effet prodigieux sur la végétation : & c'est à-peu-près à quoi se réduisent les nombreuses expériences de M. Hôme sur les effets de différens sels.

Lorsque les plantes se trouvent couvertes d'une foule d'insectes de l'espece de ceux que la sécheresse multiplie, tels que les altises; de simples *arrosemens* réitérés sur les feuilles les écartent & les dissipent : à l'égard des autres insectes, comme les chenilles, l'eau dans laquelle on a infusé de la coloquinte, de la suie ou semblables amers, & dont on inonde la touffe des arbres par le moyen des pompes, est un des meilleurs moyens de se débarrasser de cette engeance dévorante; pour les taupes-grillons, il faut arroser la terre qu'ils fréquentent, les trous qu'ils habitent, ceux où l'on a su les attirer avec de l'eau mêlée d'huile de chenevi : l'eau de chaux détruit les coches & les limaces.

Au reste, si l'on a soin de bien faire effondrer les potagers & d'y enterrer des couches épaisses de fumier, les *arrosemens* n'y seront pas aussi souvent nécessaires, & ils y seront plus profitables. (*M. le Baron de* TSCHOUDI.)

ARROUX, (*Géogr.*) riviere de France en Bourgogne; elle a sa source près d'Arnay-le-duc, passe à Autun, & ayant reçu le Misei, le Vesure, le Tornay, la Mothe, la Varenne & quelques autres ruisseaux, elle se joint à la Loire au pied du château de la Mothe-Saint-Jean, au-dessous de Bourbon-Lancy. (*C. A.*)

ARS, (*Géogr.*) riviere d'Espagne dans la Galice. Elle se jette dans l'Océan, à Céa, près du cap Finistere. On croit que c'est le *Sars* des anciens. Il y a en France une belle Chartreuse du nom d'*Ars*, dans le duché de Lorraine, au doyenné de Port. (*C. A.*)

ARSA, (*Géogr.*) nom de deux villes d'Espagne; dont l'une étoit dans la Bétique, & l'autre dans la Tarragonoise. C'étoit aussi le nom d'une contrée d'Asie, entre l'Indus & l'Hydaspe, où l'on trouvoit les villes d'Isagurus & de Taxila. (*C. A.*)

ARSACE, (*Géogr.*) ville de la grande Médie; bâtie par Arsaces, gouverneur de la Médie sous Alexandre le grand. Cette ville a subsisté peu de tems, & n'a jamais été rétablie. Il y avoit un bourg de ce nom dans la Palestine. (*C. A.*)

ARSACE, (*Hist. de l'empire des Parthes.*) fondateur de l'empire des Parthes, descendoit des anciens rois de Perse; & malgré la noblesse de son origine, il vivoit confondu dans la foule des courtisans des gouverneurs des rois de Syrie. Agathoclès à qui Antiochus le dieu avoit confié le gouvernement de la Perse, brûla d'une passion criminelle & brutale pour Tiridate, frere d'*Arsace*; ce satrape effréné n'ayant pu réussir à le séduire par l'éclat de ses promesses, voulut employer la violence. Les deux freres à qui l'injure étoit commune, s'armerent contre leur infâme corrupteur qu'ils poignarderent. *Arsace* redoutant les vengeances d'Antiochus le dieu, dont Agathoclès étoit le favori, se retira dans la Parthie, où il se rendit indépendant, après en avoir chassé les Macédoniens. Tous les peuples charmés de rentrer sous l'obéissance de leurs anciens maîtres, favoriserent sa rebellion, si l'on peut ainsi qualifier une révolution qui rétablit un prince dans l'héritage de ses peres. Le roi de Syrie n'entreprit point de le dépouiller d'un état dont le cœur des sujets d'*Arsace* lui assuroient la possession. Ce fut ainsi que se forma le royaume des Parthes que quelques-uns confondent mal-à-propos avec celui des Perses; il comprenoit cette région célebre de l'Asie, qui a la Médie à l'occident, la Perse au midi, la Bactriane à l'orient, la Margiane & l'Hircanie au septentrion. Hécatompile ainsi nommée à cause de ses cent portes, en étoit la capitale : c'est aujourd'hui Hispahan. Cet empire a subsisté pendant près de cinq cens ans sous vingt-sept rois connus sous le nom de rois Arsacides, dont l'histoire est presque tombée dans l'oubli; il n'en reste que quelques fragmens épars dans les annales des peuples qui ont eu des démêlés ou des intérêts à discuter avec eux. Artaban en fut le dernier roi. Artaxerxes ou Artaxate, soldat de fortune, lui ôta le trône & la vie l'an 223 de l'ere vulgaire.

ARSACE II, fils & successeur du fondateur de l'empire des Parthes, fut un prince véritablement grand & magnanime. Maître de la Parthie & de l'Hircanie, il joignit aux états dont il avoit hérité de son pere, plusieurs provinces voisines. Antiochus le grand, allarmé de sa puissance, entreprit de la détruire avant qu'elle fût affermie ; il marcha contre lui avec tout l'appareil de ses forces. *Arsace* se flatta que les déserts qui servoient de barrieres à ses états, seroient le tombeau des Syriens qui n'y trouveroient aucune subsistance ; mais voyant que ces obstacles ne les arrêtoient point dans leur marche, il ordonna d'empoisonner les fontaines & les puits. Les exécuteurs de ses ordres furent mis en fuite par Antiochus qui traversa sans périls des contrées qui refusoient tout aux besoins de l'homme. Il se présente devant Hécatompile qui lui ouvre ses portes. *Arsace* avoit quitté la Parthie pour se retirer dans l'Hircanie défendue par des montagnes escarpées, qui ne pouvoient être franchies par une armée. Antiochus applanit cet obstacle en partageant son armée en différens corps qui se réunirent à la descente des montagnes. *Arsace* qui s'étoit cru invincible par la nature, sentit alors la nécessité d'arrêter un ennemi qui avoit triomphé des plus grandes difficultés ; il se met à la tête de cent mille hommes de pied & de vingt mille chevaux, & se présente devant un ennemi épuisé par une marche longue & pénible. On alloit donner le signal du combat, lorsque Antiochus adoptant un systême pacifique, aima mieux l'avoir pour allié que pour ennemi ; & après leur réconciliation, ils marcherent ensemble contre Euthydeme qui avoit envahi la Bactriane. Dès qu'il n'eut rien à craindre des rois de Syrie, il devint redoutable aux Barbares, dont il réprima les brigandages. Les détails de sa vie ne nous sont point connus : il mourut l'an 222 avant l'ere vulgaire.

ARSACE III, le troisieme de sa famille qui régna sur les Parthes, avoit toutes les vertus qu'on exige de l'homme privé, & tous les talens qui font les grands rois. Heureux conquérant, il fit le bonheur des peuples subjugués. Sa domination s'étendit depuis le mont Caucase jusqu'à l'Euphrate ; il vainquit Démétrius Nicator, roi de Syrie ; & quoiqu'il eût à s'en plaindre, il adoucit les ennuis de sa captivité, en lui faisant rendre les mêmes honneurs qu'on rend aux rois. Mais ce prince dégradé se sentit humilié de recevoir, à titre de graces, des honneurs dus à sa naissance ; & quoiqu'il eût épousé Rodogune, sœur d'*Arsace*, dont il avoit des enfans, il prit la fuite pour se retirer dans ses états ; mais il fut arrêté sur le territoire de Babylone, & envoyé dans l'Hircanie comme dans une terre d'exil, où on lui procura tous les plaisirs, excepté celui de commander. Un traitement aussi doux étoit inspiré par la politique. *Arsace* qui depuis long-tems ambitionnoit la conquête de Syrie, vouloit se servir de Démétrius pour faire la guerre à Antiochus le pieux qui, depuis la détention de son frere, avoit profité de son malheur pour monter sur le trône. Ce projet formé par *Arsace* fut exécuté par Phraate, son successeur. Ce prince heureux à combattre & à gouverner, fut le législateur de sa nation qui, avant lui, ne connoissoit point le frein des loix. Il emprunta des peuples vaincus les institutions qui lui parurent le plus utiles pour adoucir les mœurs dures & sauvages de ses sujets. On voit encore paroître dans l'histoire un quatrieme *Arsace* qui envoya des ambassadeurs à Sylla pour faire alliance avec les Romains. Quoique ses successeurs eussent de noms distinctifs, on leur donne à tous indistinctement celui d'*Arsace*. (*T—N.*)

ARSACIS PALUS, (*Géogr.*) nom d'un lac ou marais que le Tigre traverse dans son cours. On croit que c'est le même que le lac d'Arethuse. (*C. A.*)

§ ARSENIC, (*Hist. nat. Métal. Chym. Méd. & Arts.*) L'*arsenic* est une concrétion minérale, volatile au feu, pesante, très-caustique & pénétrante, qui se trouve souvent & trop souvent dans les mines métalliques, sous une apparence plus ou moins métallique & sous des formes fort différentes. Sperling, dans sa dissertation *de arsenico*, fait voir que tout *arsenic* participe différemment aux soufres, aux sels & aux métaux. Cette minéralisation composée est ou opaque, ou transparente, d'une couleur quelquefois noire ou brune, quelquefois grise ou blanchâtre, souvent teinte d'autres couleurs. Ses formes & ses combinaisons sont si diverses, que cette diversité a donné lieu à beaucoup de confusion, & la naissance à une multitude de noms, par lesquels on a désigné ce minéral. Lemery confond la cadmie avec l'*arsenic*, & Savary l'a suivi en cela. Tâchons de mettre plus de netteté dans la description des *arsenics* naturels ou fossiles, & ensuite nous considérerons ce que la Chymie nous apprend sur cette substance naturelle & sur l'*arsenic* factice.

Linné range l'*arsenic* fossile dans la classe des pierres composées & dans l'ordre des soufres. Puisqu'il est fusible, & qu'il se fond aisément avec les matieres grasses, & qu'il s'en forme un régule sous une forme métallique ; il eût été bien plus naturel de le placer dans l'ordre des substances minérales qu'il nomme *mercurielles*, ce me semble assez improprement. Quoi qu'il en soit, il donne le nom de soufre aux corps qui fument dans le feu, & qui répandent de l'odeur. *Arsenicum*, dit-il, *fumo odore alliaceo, colore albo, sapore dulci.* Voici comment il a distingué & décrit les diverses sortes d'*arsenics* naturels ou fossiles.

I. *Arsenic* anguleux ou cubique : *tessula octaëdra ; tessera arsenicalis*, en suédois *berg-tærning.*

II. *Arsenic* rouge hérissé : *rubrum, acerosum rigidum : coboltum rubrum ;* en suédois *kobolt-bloma.*

III. *Arsenic* amorphe, obscur par la calcination : *amorphum, calcinatione obscurum ;* en allemand, *mispickel ;* en suédois, *ratukies.*

IV. *Arsenic* amorphe, bleu par la calcination : *amorphum, calcinatione cæruleum :* en allemand, *saffer ;* en suédois, *færg-kobolt.* C'est le cobolt proprement dit.

Il s'en faut beaucoup que toutes les minéralisations arsénicales qu'il importe si fort en métallurgie de savoir distinguer, ne puissent être rangées sous cette classification imparfaite.

Wallerius fait une autre division ; & après lui, Valmont de Bomare, qui, quoique plus exacte & plus complette, laisse cependant encore quelque obscurité.

Comme l'*arsenic* paroît entrer dans la composition de la plupart des demi-métaux, & dans la minéralisation de plusieurs mines de métaux, il en résulte bien des formes diverses, sous lesquelles il se montre. Il differe cependant des demi-métaux par une plus grande volatilité, par une force pénétrante, par l'abondance des sels caustiques, & parce qu'il a extérieurement moins d'éclat & d'apparence métallique. D'ailleurs il n'est point inflammable comme eux, ni par lui-même, ni avec le nitre.

Dioscoride semble avoir donné le nom d'*arsenic* à deux substances ; à celle que nous appellons *orpiment*, qui est l'*arsenic* sulfureux, couleur de citron, & à l'*arsenic* rouge, qui approche du sandaraque. Les Arabes ont fait mention de deux *arsenics ;*

l'un limoneux, selon eux, qu'ils ont appellé *karnik-asfar*, c'est encore l'orpiment; l'autre rouge, qu'ils nomment *realgar* & *zarnik-ahmer*. Les Arabes réservent le nom de *sandaraque* à une gomme que l'on emploie pour les vernis.

Comme il y a peu de mines qui ne tiennent plus ou moins quelque chose d'arsenical, pour donner une idée juste de l'*arsenic* naturel ou fossile, nous suivrons la méthode de M. Bertrand, dans son *Dictionnaire des fossiles*; nous décrirons les minéraux, où l'*arsenic* se trouve communément en plus grande quantité, & d'une maniere plus sensible.

1°. Les pyrites blanches arsenicales tiennent une partie d'*arsenic* contre deux de fer & de terre. On les nomme en allemand *weisser-kies*, *mispickel* & *gift-kies*. C'est mal-à-propos que quelques-uns l'appellent *cobolt*. C'est donc là l'*arsenic* minéralisé par le fer en minéral blanchâtre, brillant par des écailles & des parties planes & cubiques.

2°. Les pyrites arsenicales de cuivre, que les Allemands, qui ont été nos maîtres dans la métallurgie, nomment *kupfer-kies*, contiennent aussi beaucoup d'*arsenic*.

3°. Il y a encore une mine d'*arsenic* tessulaire, qui tient aussi du fer comme la pyrite blanche. Sa couleur est noirâtre; ses cubes sont octogones & marqués. Les Allemands l'appellent *würfliche-blende*, *bergwürfel*.

4°. La pierre d'*arsenic* grise, qu'il ne faut point confondre avec la pyrite blanche, tient aussi du fer, est mêlée de paillettes luisantes, & frappée avec l'acier, donne des étincelles. C'est encore un *arsenic* minéralisé avec le fer en minérai difforme, brillant par des grains cendrés, qui tirent sur le bleu.

5°. La mine d'*arsenic* d'un rouge cuivreux tient peu de soufre, encore moins de cuivre, quelquefois du cobolt, est en minerai difforme d'une couleur rougeâtre. C'est ce que Woodward appelle *cuprum Nicolai*, & ce que les Allemands nomment *kupfernickel*. C'est l'*arsenic* minéralisé avec le soufre, le cuivre & le cobolt.

6°. L'*arsenic* testacé est obscur, noirâtre, salissant les mains, écailleux. Les Allemands le nomment *schil-kobolt* ou *schirben-kobolt*, ou *schwarzes gift-erzt*. On lui a donné aussi fort mal-à-propos le nom de *cadmie fossile*, puisqu'il ne participe en rien au zinc, d'où naît la cadmie. Souvent on a confondu cet *arsenic* avec l'*arsenic* bitumineux: Juncker lui même semble être tombé dans cette erreur.

7°. L'*arsenic* bitumineux est noir, quelquefois friable, plus rarement solide, toujours inflammable & volatil au feu, brillant dans son intérieur comme le plomb obscur, se noircissant à l'air. Agricola le nomme mal-à-propos *cadmie bitumineuse*; les Allemands l'appellent *poudre volante* & *poudre aux mouches*; *fliegen-pulver*.

8°. Le cobolt, proprement ainsi nommé, qu'on emploie pour le bleu, contient quelquefois aussi plus ou moins d'*arsenic*. Il peut alors être mis dans la classe des mines arsenicales, mais non dans celle d'*arsenic*. Cette mine est plus obscure & plus compacte que la pyrite blanche. Il y en a beaucoup à Schneeberg. On tire l'*arsenic* de ces minéraux par la sublimation.

9°. Les mines d'étain, qui sont enveloppées de concrétions, tiennent d'ordinaire de l'*arsenic*. On nomme ces concrétions *wolfram* ou *mispickel*. On tire en Misnie beaucoup d'*arsenic* de ces concrétions minérales, sous la forme d'une farine.

10°. La mine d'argent rouge, qui est d'ordinaire crystallisée, & que les Allemands nomment *roth gulden-ertz*, est aussi fort arsenicale.

11°. L'orpiment natif est une sorte de mine d'*arsenic* propre: elle a été connue des anciens. Théophraste, Dioscoride, Galien, Celse & Pline en parlent. *Voy.* Hill sur Théophraste, *Traité des pierres*, *p. 148 & 149, 172 & 173*. C'est un *arsenic* minéralisé par le soufre, avec une matiere spatheuse & micacée, d'un jaune tirant sur le verd, plus ou moins, assez éclatant, toujours volatil au feu, composé d'écailles. Le sandaraque des anciens étoit l'orpiment rougi au feu dans un creuset. On trouve dans la Styrie un soufre natif semblable, qu'il ne faut pas confondre. Le réalgar, le risigal, le sandix sont proprement des préparations arsenicales, faites avec l'orpiment, & qu'il ne faut pas non plus confondre avec l'orpiment naturel.

On peut distinguer trois sortes d'orpiment, le jaune mêlé de rouge, c'est alors le sandaraque natif, le jaune couleur d'or, le jaune verdâtre mêlé de terre; c'est la plus vile espece.

Linné range l'orpiment parmi les pyrites; & il le définit *pyrites*, *subnudus*, *squamosus*, *arsenicalis*. Ce n'est pas éclaircir par des distinctions lumineuses, mais confondre par une obscurité embarrassante.

Becher, *in Morosophia*, dit qu'il y a une grande veine de ce minéral dans une montagne de la Turquie en Asie; Dioscoride en Mysie, dans le Pont & la Cappadoce; Vitruve, entre les confins d'Ephese & de la Magnesie; Henckel, près de Cremnitz; Pott, dans la Lusace; Wallerius, à Rothendal, à Elfdal & à Osterdal en Suede. Il est certain qu'on en trouve souvent dans les veines des mines d'or & d'argent.

L'orpiment banni de la médecine comme un poison, sert par la dissolution dans la peinture, par la fusion dans la verrerie. On peut consulter la *Chymie* de Juncker, la dissertation de Pott *de auripigmento*, l'*Art de la Verrerie*, par Kunckel & Neri, avec les notes de Hellot. On se sert encore de ce minéral pour l'encre de sympathie & pour divers autres usages. *Voyez* Wallerius, *Minéralog. T. I. p. 410*.

12°. Il y a des terres marneuses arsenicales: c'est ce qu'atteste Henckel, dans les *Ephemed. nat. curios. Vol. II. p. 364*. Il en a trouvé près de Freyberg.

13°. Enfin, il s'éleve du fond des mines des vapeurs arsenicales mortelles: c'est ce que les mineurs Allemands appellent *bergschwaben*. Souvent ces vapeurs qui sont une sorte de moufettes, forment une poussiere légere & volatile, qui est un *arsenic* décomposé & volatilisé. On le nomme alors en allemand *weissen mehlichten arsenic*, *arsenic farineux*. Quelquefois ces vapeurs accompagnées d'une humidité vitriolique, se crystallisent & forment l'*arsenic* crystallin, semblable à du verre blanc. Toutes ces vapeurs sont l'effet des feux souterrains ou d'une effervescence qui se fait dans le sein de la terre, par la chaleur. Les phénomenes de la Grotte du Chien, non loin de Naples, près des bains de saint Janvier, sont peut-être l'effet de vapeurs arsenicales de ce genre. *Voyez le voyage d'un François en Italie.*

L'*arsenic factice* se tire de quelques-unes des substances que nous venons de décrire; & il se fait, selon les lieux & les especes de minéraux, de différentes manieres. On peut consulter sur cette fabrication, la *Chymie* de Juncker, *conspect. chem. tom. I, pag. 1067*. Voyez aussi Kunckel & Henckel, & Pott, *de auripigmento*; Wallerius & Bomare, *Mineralog.* Consultez enfin la *Biblioth.* de Gronovius, au mot *arsenicum*; vous y trouverez le catalogue nombreux des auteurs qui ont écrit sur cette matiere.

On vend une espece de régule arsenical, qui se fait de trois manieres. On en tire par une sorte de sublimation du cobolt noir: c'est ce que les Allemands nomment *mücken-gift*. Il en est encore qui

est formé des mines de plomb & de celles de cuivre, qui sont minéralisées avec l'*arsenic* : c'est une sorte de scorie qui surnage à la fonte de ces minéraux. Les ouvriers le nomment *speise* ou *kupferleg*, ou *schwarzer kupfer*. On fait aussi par la précipitation un régule avec l'*arsenic* blanc-crystallin & le plus noir, traité dans un vase fermé. Waller. *Mineralog. tom. I. pag. 403 & 404, tom. II. pag. 205 & 206.* Brandt, *de semi-metallis.*

On trouve encore dans les boutiques un *arsenic* à demi-vitrifié, crystallin, blanc, jaune ou rouge. On fait le rouge avec une partie de soufre & cinq d'*arsenic* transparent. Lorsque l'*arsenic* rouge est en crystaux, on le nomme *rubis de soufre* ou *rubis arsenical.* Lorsque le soufre ne fait qu'un dixieme du mêlange, l'*arsenic* est jaune. L'alliage du soufre rend l'*arsenic* plus fusible & plus fixe : ainsi l'*arsenic* rouge peut se fondre ; & il acquiert de la transparence.

On vend enfin une poussiere arsenicale, qui s'éleve & s'attache dans les cheminées ou aux parois supérieures des fonderies & des atteliers où l'on travaille toutes les mines arsenicales : c'est ce que les fondeurs Allemands nomment *hüttenrauch* & *gift-mehl.* Cette farine arsenicale est tantôt blanchâtre, tantôt jaunâtre.

Jusqu'ici nous avons considéré l'*arsenic* comme fossile & naturel, & l'*arsenic* fabriqué ; il nous reste à l'envisager en chymiste : c'est dans ce seul point de vue que l'a considéré l'auteur du *Dictionnaire de Chymie ;* & nous allons maintenant suivre ses observations, en y ajoutant les nôtres.

L'*arsenic* factive, qu'on nomme aussi *arsenic blanc*, n'est ordinairement que la fleur du régule d'*arsenic*, ou sa chaux métallique.

Cette matiere a des propriétés singulieres, & qui la rendent unique en son espece.

Elle est en même tems terre métallique & substance saline ; elle ressemble à toutes les chaux métalliques, en ce que n'ayant point la forme métallique, elle est capable de se combiner avec le phlogistique, de se changer avec lui en un véritable demi-métal.

Mais elle differe très-essentiellement de toutes les chaux & terres métalliques.

1°. En ce qu'elle est constamment volatile, au lieu que toutes les autres chaux des métaux, & même celles des demi-métaux les plus volatils, sont très-fixes, quand elles ont été dépouillées de leur phlogistique.

2°. Les chaux métalliques, bien loin d'être dissolubles dans l'eau, sont même presque toutes indissolubles par les acides les plus forts. L'*arsenic* blanc, au contraire, est dissoluble, non-seulement dans tous les acides, mais encore dans l'eau même, comme le sont les matieres salines.

Selon M. Brandt, *Acta eruditorum Upsal. De Semimetallis*, en 1733, l'*arsenic* se dissout à l'aide de l'ébullition pendant toute une journée, dans quatorze ou quinze fois son poids d'eau ; & on obtient par le refroidissement & l'évaporation de cette dissolution, des crystaux jaunes, transparens & irréguliers.

Toutes les liqueurs, le vinaigre, l'esprit-de-vin, l'eau-de-vie, les huiles, peuvent plus ou moins facilement dissoudre l'*arsenic* factice. Il faut seulement, selon le menstrue, plus ou moins de chaleur, de digestion, de tems, ou de liqueur.

3°. Les chaux métalliques, lorsqu'elles sont parfaitement calcinées, sont absolument inodores, insipides & sans action sur notre corps, même celle du régule d'antimoine. L'*arsenic*, au contraire, conserve toujours une très-forte odeur d'ail : étant mis sur la langue, il excite une impression d'âcreté & de chaleur, qui produit un crachotement involontaire. Lorsqu'on le prend intérieurement, ou même lorsqu'on l'applique extérieurement, il fait toujours les effets d'un poison corrosif, des plus terribles & des plus violens.

4°. Aucune espece de terre, même les terres métalliques, ne peuvent contracter d'union avec les substances métalliques. L'*arsenic* s'unit facilement avec tous les métaux & demi-métaux, avec les mêmes dégrés d'affinité que le régule d'antimoine, c'est-à-dire, dans l'ordre suivant : *arsenic*, fer, cuivre, étain, plomb, argent, or, suivant M. Cramer. *Voy.* aussi Juncker, *Conspect. Chem. Tom. I. p. 1070.*

Il faut observer à ce sujet, que l'*arsenic* rend fragiles & cassans tous les métaux avec lesquels il s'unit. Il rend l'or grisâtre dans sa fracture, l'argent d'un gris foncé, le cuivre blanc. L'étain devient par son mêlange, beaucoup plus dur & de difficile fusion. Le plomb devient aussi très-dur & très-cassant, & de difficile fusion ; il change le fer en une masse noirâtre : toutes ces observations sont de M. Brandt, *loc. cit.*

5°. Plus les chaux métalliques sont dépouillées de phlogistique, plus elles sont difficiles à fondre. L'*arsenic*, au contraire, est toujours très-fusible. Sa seule volatilité met obstacle à sa parfaite fusion. Il volatilise, scorifie & vitrifie tous les corps solides, à l'exception de l'or, de l'argent, & de la platine.

6°. Les terres & chaux métalliques n'ont aucune action sur le nitre, qui ne peut être décomposé que par le phlogistique, par l'acide vitriolique, & par le sel fédatif. L'*arsenic* décompose le nitre avec la plus grande facilité, non pas en se combinant avec son acide, & en le détruisant, comme le fait le phlogistique, mais en le dégageant, & en prenant sa place auprès de l'alkali, comme le font l'acide vitriolique & le sel fédatif.

Stahl & Kunckel ont connu l'un & l'autre cette propriété qu'a l'*arsenic* de décomposer le nitre & d'en dégager l'acide.

Stahl enseigne à préparer, par l'intermede de l'*arsenic*, un acide nitreux très-volatil, extrêmement concentré, d'une odeur pénétrante & fétide, & de couleur bleue, quoique ses vapeurs soient rousses. Cette couleur bleue n'est due, suivant l'observation de M. Baumé, qu'à l'eau qu'on est obligé de mettre dans le récipient, pour condenser les vapeurs de cet acide, qui est extrêmement fort & difficile à condenser.

Kunckel enseigne aussi à faire une eau forte toute semblable, mais par un procédé beaucoup plus simple & plus clair que celui de Stahl, puisqu'il ne décompose le nitre que par l'*arsenic* seul, au lieu que Stahl, 1°. fait entrer dans son mêlange le vitriol de mars, calciné au rouge ; 2°. non pas l'*arsenic* pur, mais une combinaison d'*arsenic* à parties égales avec l'antimoine & le soufre ; combinaison que les chymistes avoient nommée *lapis pirmieson* ou *lapis de tribus.*

Ces deux chymistes s'étoient contentés d'examiner les propriétés de l'esprit de nitre qu'ils retiroient par l'intermede de l'*arsenic*, & personne n'avoit examiné ce qui reste dans la cornue après la distillation.

Cette matiere, digne d'attention, a été reprise par M. Macquer, qui a examiné singuliérement la décomposition du nitre par l'*arsenic* dans les vaisseaux clos, & la nouvelle espece de sel qui reste fixe dans la cornue après la distillation de l'acide nitreux.

Ces recherches, dont il a donné le détail dans deux mémoires, imprimés dans le *Recueil de l'Académie* de Paris, lui ont fait découvrir que l'*arsenic*, en se combinant avec la base du nitre, après en avoir chassé l'acide, forme, avec cet alkali, un sorte de

sel parfaitement neutre, auquel il a donné le nom de *sel neutre arsenical*.

On connoissoit en Chymie une autre décomposition du nitre par l'*arsenic*, & par conséquent une autre combinaison de l'*arsenic* avec la base du nitre, nommée par quelques chymistes *arsenic fixe par le nitre*, ou *nitre fixe par l'arsenic*; mais cette derniere combinaison differe du sel arsenical de M. Macquer, en ce qu'elle n'est point un sel neutre, & qu'elle conserve, au contraire, toutes le propriétés alkalines.

M. Macquer a fait encore une autre combinaison de l'*arsenic* avec l'alkali fixe en liqueur.

L'*arsenic* blanc, quoique très-volatil, se fixe en partie par l'adhérence qu'il contracte avec diverses sortes de terres; & même jusqu'au point de soutenir le feu de vitrification. Il facilite la fusion de plusieurs matieres réfractaires, selon les expériences de M. Pott. Delà vient qu'on le fait entrer dans la composition de plusieurs verres & crystaux, auxquel il donne beaucoup de netteté & de blancheur, à peu près comme le sel sédatif & le borax; mais il a aussi les mêmes inconvéniens; c'est que quand il y est dans une proportion un peu grande, ces crystaux se ternissent beaucoup plus promptement par l'action de l'air.

Les teinturiers emploient l'*arsenic* blanc dans plusieurs de leurs opérations; mais les effets qu'il y produit ne sont pas encore bien connus, & demandent un examen particulier.

L'*arsenic* entre dans la composition de plusieurs couleurs solides des fabriquans d'indiennes, ou toiles peintes.

L'*arsenic* & son régule, pouvant se combiner avec tous les métaux, on se sert aussi de son mêlange pour plusieurs compositions; telles, par exemple, que le cuivre blanc ou tombac blanc. Voyez la *Minéralog.* de Wallerius & celle de M. Valmont de Bomare.

On se sert avec grand succès, de l'*arsenic*, pour faire avec le cuivre & l'étain, des composés métalliques d'un assez beau blanc, & d'un tissu très-dense & très-serré, capables, par conséquent, de prendre un beau poli, de bien réfléchir les rayons de la lumiere, & de faire des miroirs de métal.

On peut conjecturer de tout ce qui vient d'être dit des propriétés de l'*arsenic*, que cette matiere est une terre métallique, d'une nature particuliere, intimément combinée avec un principe salin & même acide, qu'aucune épreuve chymique n'a pu jusqu'à présent en séparer, qui l'accompagne dans sa combinaison avec le phlogistique, lorsqu'elle prend la forme métallique, & qui y reste adhérent, lorsque par la combustion de ce phlogistique, elle redevient *arsenic* blanc.

Aussi Beccher, sans avoir même connu toutes les propriétés de l'*arsenic*, en donne-t-il une idée bien analogue à cette conjecture. Il le définit dans sa *Physique souterraine*: « une substance composée de la terre du soufre qui est dans le sel commun (ce qui veut dire apparemment l'acide du sel marin), & d'un métal qui y est joint ». Ailleurs il l'appelle *une eau forte coagulée*; & comme il voyoit par-tout la terre mercurielle, ou au moins quelque chose de mercuriel, il nomme le mercure un *arsenic fluide*; il regarde le mercure & les métaux cornés, comme des especes d'*arsenics* artificiels.

Il est des composés d'*arsenic* & de soufre qui sont naturels; il en est d'artificiels: ceux-ci se préparent en mêlant & sublimant ensemble ces deux substances dans les proportions dont on a parlé ci-dessus, ou, encore mieux, en faisant sublimer ensemble le soufre & l'*arsenic* des minéraux, qui contiennent ces deux substances.

Agricola, Matthiole, Schrœder, semblent avoir confondu les *arsenics* jaunes & rouges artificiels avec les naturels; & depuis eux, la plupart des chymistes & des naturalistes les ont aussi confondus: confusion sur laquelle Hoffmann leur fait un très-grand reproche, fondé principalement sur ce que des expériences, qu'il a faites exprès, l'ont convaincu que l'orpiment & le réalgar naturels, ne sont pas des poisons comme l'*arsenic* jaune & l'*arsenic* rouge artificiels.

Mais malgré les expériences de Hoffmann, qui n'ont été faites qu'une fois ou deux sur les chiens, il seroit très-imprudent de faire prendre intérieurement de l'orpiment ou du réalgar naturel. D'autant plus que toutes les épreuves chymiques démontrent que ces substances contiennent réellement un principe arsenical; & que Hoffmann convient lui-même, que quand ils ont été exposés au feu, ils deviennent des poisons très-violens.

Hoffmann remarque aussi que les anciens médecins ne faisoient pas difficulté de donner intérieurement l'orpiment & le réalgar fossiles, & les disculpe du reproche que des médecins modernes leur en ont fait. Mais il faut observer, à ce sujet, que les anciens connoissoient peu nos *arsenics* blancs, jaunes & rouges factices, qui ne sont bien connus qu'environ depuis deux cens ans; & que s'ils avoient connu les effets de ces poisons, & la ressemblance qu'il ont avec l'orpiment & le réalgar naturels, ils auroient été vrai-semblablement beaucoup moins hardis. La méfiance est aussi louable que la hardiesse est condamnable sur ces sortes de matieres, dans lesquelles des différences presqu'insensibles peuvent occasionner les accidens les plus fâcheux. C'est pourquoi on ne peut approuver la sécurité singuliere, avec laquelle un aussi grand médecin que l'étoit Hoffmann, s'efforce d'inspirer de la confiance pour des drogues aussi suspectes que le sont l'orpiment & le réalgar naturels.

On ne prétend pas dire pour cela qu'il ne peut point y avoir de différences essentielles entre l'orpiment naturel & l'*arsenic* jaune factice On convient même que l'*arsenic*, contenu dans l'orpiment, y est vraisemblablement mieux lié par le soufre, & qu'il y est d'ailleurs en moindre proportion; car une partie de l'orpiment paroît être composée d'une pierre spatheuse, & d'une espece de mica, ce qui lui donne une forme feuilletée & brillante.

Lorsque l'*arsenic* est combiné avec le soufre, on peut séparer une partie du soufre par la seule sublimation, parce qu'il est plus volatil; mais il y a toujours une portion du soufre, qui demeure unie avec l'*arsenic*, & que l'on ne peut en séparer que par le secours d'un intermede.

L'alkali fixe & le mercure sont deux intermedes propres à faire cette opération.

Lorsqu'on se sert de l'alkali fixe, il faut le prendre en liqueur, & en former une pâte avec l'*arsenic* sulfuré qu'on veut sublimer, mettre cette pâte dans un vaisseau, la sublimer, & pousser à la sublimation par un feu gradué: l'*arsenic* se sublime en fleurs blanches. Si l'on mettoit trop d'alkali, on retireroit moins d'*arsenic*; parce que la portion d'alkali, qui ne seroit pas saturée de soufre, le retiendroit. On trouve du foie de soufre au fond du vaisseau après l'opération.

Lorsqu'on se sert du mercure pour faire cette séparation, il faut le triturer & l'éteindre avec l'*arsenic* sulfuré, & procéder à la sublimation. L'*arsenic* monte d'abord; ensuite il se sublime du cinabre. Toutes les matieres métalliques, qui ont plus d'affinité que le mercure avec le soufre, sembleroient

pouvoir être employées pour cette opération. Mais deux raisons s'y opposent :

1°. Elles ont aussi beaucoup d'affinité avec l'*arsenic*, & le mercure n'en a pas.

2°. L'*arsenic* a la propriété très-remarquable d'enlever à toutes les matieres métalliques, excepté à l'or, à l'argent & au mercure, une partie de leur phlogistique, ensorte qu'il se sublimeroit à moitié régulisé.

Dans l'opération par le mercure, souvent une partie du cinabre monte avec l'*arsenic*; ce qui oblige de le sublimer une seconde fois.

L'*arsenic* se dissout dans tous les acides, & forme avec eux des combinaisons qui n'ont point encore été examinées dans un détail suffisant. L'acide vitriolique a la propriété de le rendre infiniment plus fixe qu'il ne l'est naturellement; effet qu'il produit aussi sur le mercure.

Si l'on traite ensemble par la distillation un mêlange d'*arsenic* & d'acide vitriolique concentré, on retire un acide vitriolique, qui quelquefois, suivant l'observation de M. Macquer, a une odeur tout-à-fait imposante d'acide marin. Lorsque l'on a poussé cette dissolution jusqu'à ce qu'il ne monte plus d'acide, alors la cornue est presque rouge, il ne se sublime point d'*arsenic*; mais cette substance reste dans une fonte tranquille au fond de la cornue. En la laissant refroidir, on trouve l'*arsenic* en une seule masse, compacte, très-pesante, cassante & transparente comme du crystal. Cette espece de verre exposé à l'air, s'y ternit en peu de tems, à cause de l'humidité qu'il en attire, qui le dissout, & qui le résout même en partie en liqueur; ce déliquium est extrêmement acide.

L'*arsenic*, traité avec le phlogistique d'une maniere convenable, se combine avec lui, & prend toutes les propriétés d'un demi-métal très-volatil, d'une couleur plus ou moins sombre, blanche ou brillante : on nomme cette substance *régule d'arsenic.*

L'*arsenic* qui est dans le commerce, se tire dans les travaux en grand, qu'on fait principalement en Saxe, sur le cobolt, pour en tirer le safre ou bleu d'azur. Ce minéral contient une très-grande quantité d'*arsenic*, qu'on est obligé de séparer par une longue torréfaction: cet *arsenic* seroit perdu, sans un moyen qu'on a imaginé, & qu'on pratique pour le retenir & le rassembler.

Pour cela on grille le cobolt dans une espece de four voûté, auquel est ajustée une longue cheminée tortueuse. L'*arsenic*, réduit en vapeurs, enfile cette cheminée & s'y amasse; les portions d'*arsenic* qui se sont attachées à la partie de la cheminée la plus froide & la plus éloignée du four, y sont sous la forme d'une poudre blanche ou grise, qu'on nomme *fleurs* ou *farine d'arsenic.* Celles au contraire qui s'attachent à la partie de la cheminée la plus chaude, & la plus voisine du fourneau, y éprouvent une sorte de fusion qui les réduit en masses compactes, pesantes, d'un blanc mat & ressemblant à de l'émail blanc : ces masses d'*arsenic* blanc sont presque toujours entre-coupées de veines ou couches jaunâtres ou grisâtres. Ces couleurs sont dues à un peu de soufre ou de phlogistique, auxquels étoit encore unie cette portion d'*arsenic.*

Comme il est rare, ainsi qu'on le voit par ce détail, que l'*arsenic* qu'on obtient dans ces travaux en grand, soit entiérement exempt de parties sulfureuses ou phlogistiques; si l'on a besoin, pour les opérations de chymie ou des arts, d'*arsenic* qui soit parfaitement pur, on doit le sublimer de nouveau, après l'avoir mêlé avec quelque intermede, capable d'absorber ses parties inflammables, principalement avec les alkalis ou les terres absorbantes.

L'*arsenic* est un poison corrosif très-violent : il produit toujours les plus fâcheux symptômes & des effets meurtriers, pris intérieurement, ou même appliqué extérieurement. Il ne doit jamais être employé dans l'usage de la médecine, quoique quelques personnes, très-peu instruites de cette science, osent le faire prendre en petites doses dans des fievres intermittentes opiniâtres, qu'il peut guérir effectivement, mais toujours aux dépens des malades, qui sont exposés ensuite à la phthisie, ou à d'autres maladies aussi fâcheuses.

On a prétendu que l'*arsenic* entroit dans les poudres fébrifuges de Berlin. Un empirique donnoit pour les fievres une préparation de l'*arsenic*, en poudre, qu'il faisoit aussi prendre en dissolution. Il s'est promené dans l'Europe, & a trouvé des dupes avec son remede.

Les accidens qu'éprouvent les personnes empoisonnées par l'*arsenic*, sont des douleurs énormes dans les entrailles, des vomissemens violens, des sueurs froides, des syncopes, des convulsions, qui sont toujours suivies de la mort, si l'on n'y apporte un prompt remede. Les meilleurs contre-poisons de l'*arsenic* sont, les grands lavages délayans & adoucissans, comme les mucilages, l'huile, le lait, le petit-lait : les matieres absorbantes & alkalines, produiront aussi de très-bons effets, à cause de la propriété qu'a l'*arsenic* de se combiner, & de se neutraliser en quelque façon avec ces substances. Le sel de tartre & la lessive des cendres de cuisine peuvent être employées comme contre-poison, & sont très-efficaces.

Lorsqu'on fait l'ouverture des cadavres des gens empoisonnés par l'*arsenic*, on apperçoit dans l'estomac & dans les intestins grêles, des taches rouges, noirâtres, livides, enflammées & gangreneuses; souvent on y trouve encore l'*arsenic* en substance, qu'on peut reconnoître aisément à son odeur d'ail, en le mettant sur les charbons ardens ou sur une pêle rouge.

La table de M. Geoffroy n'indique point les affinités de l'*arsenic*; celle de M. Gellert donne le zinc, le fer, le cuivre, l'étain, le plomb, l'argent, l'or & le régule d'antimoine.

Brandt, dans les *Actes de l'académie de 1733*, avoit proposé l'*arsenic*, dissout dans l'huile & mêlé avec la poix & la résine, comme propre à faire un vernis pour enduire le bois des vaisseaux, & les pilotis des digues, afin de les préserver de la vermoulure. J'ai vu une expérience en petit, qui a eu le plus grand succès. Il est surprenant que l'on n'ait pas fait usage de cette ouverture, pour chercher un vernis peu coûteux, qui se seche facilement & qui s'étende exactement. J'ai vu aussi employer l'*arsenic* avec succès pour embaumer les oiseaux ou leur peau emplumée, & les garantir contre toutes les vermines. (*B. C.*)

ARSI ou ARSÆ, (*Géogr.*) peuples de l'Arabie heureuse, dont Pline & Ptolémée ont fait mention. La différente terminaison de leur nom est cause que des géographes peu attentifs en ont fait deux peuples, quoique ce ne soit que le même appellé indifféremment *Arsi* ou *Arsæ* par les auteurs. (*C. A.*)

ARSIA SILVA, (*Géogr.*) forêt d'Italie près de Rome; elle sera à jamais célebre par la mort du grand Lucius-Junius-Brutus, l'un des premiers consuls de Rome, qui délivra sa patrie de Tarquin le superbe. Ce fut dans cette forêt que Brutus fut tué dans un combat contre les Etrusques. (*C. A.*)

ARSIAS, (*Géogr.*) fleuve d'Italie, célebre par une victoire que Ptolomée remporta sur ses bords, contre ses ennemis. C'est aujourd'hui l'*Esino* dans la Marche d'Ancone. (*C. A.*)

ARSICUA, (*Géogr.*) ville de la Germanie, selon Ptolémée. Les interpretes s'accordent à la placer en

Moravie; mais ils ne savent si c'est aujourd'hui Olmutz ou Brinn. Ce qu'il y a de plus vraisemblable, c'est que Hradish a bien plus de rapport avec *Arsicua*, & que la conjecture est bien mieux fondée, de prendre Hradish pour l'ancienne *Arsicua*, qu'Olmutz ou Brinn. (*C. A.*)

ARSIETÆ, (*Géogr.*) nation de la Sarmatie Européenne, selon Ptolémée. On conjecture qu'elle habitoit le pays appellé aujourd'hui le Palatinat de Chelm en Pologne. (*C. A.*)

ARSINARIUM, (*Géogr.*) c'étoit, chez les anciens, le nom d'un fameux promontoire d'Afrique, dans le Sénégal, que nous connoissons aujourd'hui sous le nom de *Cap Verd*. (*C. A.*)

ARSINOÉ, (*Géogr.*) ville d'Égypte, que l'on nommoit encore indifféremment *Cléopatride*. Elle étoit sur les bords du canal creusé par Ptolomée, entre le Nil & la mer Rouge. Quelques-uns prétendent que c'est Suez, & d'autres Azirutz, à quinze milles de Suez. Il y avoit encore plusieurs villes de ce nom; savoir trois en Afrique, deux le long du golfe Arabique, & une dans la Lybie Cirénaïque, entre Ptolémaïde & Leptis, une en Syrie, une en Célésyrie, quatre dans l'île de Chypre, une en Lycie, une en Grece, dans l'Etolie; & enfin une dans l'Asie mineure, qui étoit la même que la célébre ville d'Éphese: excepté cette derniere, on n'a presque point de détails vrais ou importans sur toutes ces villes. (*C. A.*)

ARSINOÉ, (*Hist. d'Égypte.*) sœur de la fameuse Cléopatre, en eut toute l'ambition sans en avoir les talens & la beauté. César lui fit présent de l'île de Chypre, dont elle fut mise en possession avec le plus jeune de ses freres; mais mécontente du partage, elle engagea Photin à se révolter contre les Romains. Cet eunuque qui avoit tous les talens pour gouverner un empire, s'associa avec Achillas qui avoit tous les talens pour commander une armée. Ces deux rebelles, sollicités par *Arsinoé*, rassemblerent des esclaves fugitifs de Syrie & de Cilicie, qu'ils joignirent à un corps de soldats qui avoient servi sous Gabinius, mais dont le séjour en Egypte avoit amolli le courage & les mœurs. Ces hommes autrefois célébres par leurs exploits militaires, n'étoient plus connus que par des larcins & des meurtres. Ce fut de cet amas impur qu'Achillas & Photin formerent une armée. *Arsinoé* fut assez aveugle pour croire que cette guerre changeroit le destin de l'Egypte. Elle se retira dans le camp des rebelles, où sa présence éleva le courage des Egyptiens, flattés d'avoir à leur tête une princesse du sang de leur rois. La jalousie du commandement alluma les haines des chefs, & Achillas fut assassiné. *Arsinoé* revêtue du pouvoir, mit à la tête de l'armée Ganimede, qui, quoiqu'eunuque, avoit l'ame d'un héros. Ses talens ne purent balancer la fortune de César, & malgré la supériorité du nombre, il fut vaincu dans une bataille qui rendit le calme à l'Egypte. *Arsinoé* sans armée tomba au pouvoir du vainqueur qui, craignant qu'elle n'excitât de nouveaux troubles, la conduisit à Rome chargée de chaînes, pour servir d'ornement à son triomphe. Après avoir essuyé cette humiliation, elle fut reléguée dans le fond d'une province de l'Asie, où elle vécut obscure & sans considération, jusqu'à ce qu'Antoine, enivré d'amour, souscrivit aveuglément aux volontés de Cléopatre: cette reine aussi ambitieuse qu'impudique, exigea qu'il lui sacrifiât sa sœur *Arsinoé*, qui fut égorgée à Ephese dans le temple de Diane, où elle avoit cru trouver un asyle. (*T—N.*)

ARSINOÉ, fille du premier des Ptolomées, fut mariée à Seleucus, roi de Syrie. Ceranus son frere, à qui le testament de son pere avoit substitué son puîné, ne put se résoudre à obéir à celui que la nature avoit destiné à être son sujet, il se retira à la cour de son beau-frere pour solliciter son secours; mais Seleucus allégua la foi des traités qui l'obligeoient à ne jamais faire la guerre aux enfans de Ptolomée Socer. Ceranus indigné de cette délicatesse, conçut & exécuta le dessein de l'assassiner. Sa sœur, veuve de ce prince, se retira avec ses enfans dans Cassandrée, pour les soustraire aux fureurs d'un perfide qui ne voyoit en eux que les vengeurs de son crime. Alors Ceranus, forcé de dissimuler, fit demander sa sœur en mariage, promettant d'assurer à ses neveux l'héritage de leur pere. *Arsinoé* qui n'étoit point assez puissante pour lui résister, consentit à le recevoir dans Cassandrée. Après qu'il eut prêté serment sur l'autel de Jupiter qu'il seroit le protecteur de ses enfans, elle va à sa rencontre, accompagnée de ses deux fils, dont l'aîné avoit seize ans & l'autre trois. Cette réception fut brillante: on offrit des sacrifices dans les temples, & ce jour fut marqué par des fêtes. Ceranus reçoit ses neveux avec un épanouissement de joie, qui en annonçoit la sincérité; mais à peine est-il le maître de la ville, qu'il dicte l'arrêt de leur mort. *Arsinoé* furieuse leur fait un bouclier de son corps, & c'est sur elle que tombent les premiers coups, & ses enfans sont massacrés dans ses bras; on l'arrache pâle & défigurée de dessus leurs cadavres, & elle est traînée en exil dans la Samothrace, où elle n'a d'autre plaisir que la ressource de verser des larmes. Tandis qu'au milieu d'une nation barbare tout lui retraçoit la fureur d'un frere dénaturé, Philadelphe la fit venir dans sa cour, & l'amour violent qu'elle lui inspira la fit passer dans son lit. Ce fut pour se concilier l'affection des Egyptiens, amateurs des fêtes, qu'elle célébra avec pompe la fête d'Adonis, & toute l'Egypte accourut en foule à cette solemnité; quoiqu'elle ne fût plus dans l'âge d'avoir des enfans, & qu'elle eût perdu la fleur de la beauté, elle conserva pendant toute sa vie un ascendant vainqueur sur son époux, qui ne put lui survivre, & pour l'avoir toujours présente, il lui érigea une statue de topase, haute de quatre coudées, qu'il fit placer dans ses appartemens. Il lui consacra un temple dans Alexandrie, & la nation dont elle avoit fait les délices, lui en fit bâtir une autre aussi magnifique sur le promontoire de Zéphirie, où elle fut adorée sous le nom de *Venus Zéphiride*. Plusieurs villes ne crurent pouvoir mieux perpétuer sa mémoire & leur reconnoissance, qu'en renonçant à leur ancien nom, pour prendre celui d'*Arsinoé*; telle fut Patere dans la Lycie, & une autre dans le Delta. (*T—N.*)

ARSINOÉ, fille de Lysimaque, roi de Macédoine, épousa le second des Ptolomées, & cette union fut une source d'amertumes & de crimes. Sa jalousie, excitée par la prédilection de son mari pour une autre, la précipita dans un désespoir qui la rendit capable des plus grandes atrocités; elle corrompit par ses carresses & ses présens, Amintas & le médecin Chrisippe, qui s'engagerent à faire périr par le poison sa rivale & son époux infidele. Les conspirateurs furent découverts & punis; Ptolomée respectant encore dans *Arsinoé* le titre de son épouse, & plus encore celui de mere des enfans qu'elle lui avoit donnés, eut la modération de ne pas la faire expirer dans les supplices; il borna sa vengeance à la reléguer à Copte, ville de la Thébaïde, où devorée de remords, elle languit dans un éternel oubli. (*T—N.*)

ARSINOÉ, sœur & femme de Ptolomée Philipator, en eut un fils dont la naissance sembloit lui assurer la possession du cœur de son époux; mais supplantée par une courtisanne effrontée, elle éclata en reproches contre le prince infidele, qui l'humilioit par ses dédains. Ptolomée qui se sentoit coupable

coupable n'en fut que plus sensible à l'importunité de ses plaintes, & ce fut pour ne plus entendre une voix qui réveilloit ses remords, qu'il chargea son ministre de l'en débarrasser par le fer ou le poison. L'ordre barbare fut bientôt exécuté, & *Arsinoé* expira victime d'un époux qui ne pouvoit lui reprocher qu'un excès de tendresse dont il n'étoit pas digne. (*T—N.*)

§ ARSIS & THESIS, (*Musique.*) Par rapport à la mesure, *per arsin* signifie en *levant* ou *durant le premier tems*; *per thesin*, en *baissant* ou *durant le dernier tems*, sur quoi l'on doit observer que notre maniere de marquer la mesure est contraire à celle des anciens, car nous frappons le premier tems & levons le dernier. Pour ôter toute équivoque, on peut dire qu'*arsis* indique *le tems fort*, & *thesis le tems foible*. *Voyez* MESURÉ, TEMS, BATTRE LA MESURE. *Dict. des Sciences*, &c. (*F. D. C.*)

ARSITIS, (*Géogr.*) contrée d'Asie, dans l'Hyrcanie, auprès du mont Coronos. (*D. G.*)

ARSKOG, (*Géogr.*) très-grande forêt de la Suede septentrionale, dans la province de Medelpad. Il semble que les pays du nord ont des bois, comme ceux du midi des sables, & que ces vagues étendues fournissent plutôt des points à la Géographie, que des scenes à l'Histoire. Mais le Cosmographe y trouve toujours de quoi servir à ses études. (*D. G.*)

ARSLAN, (*Géogr.*) place forte d'Asie, dans la Perse, proche de Casbin, dans la province d'Erach. (*D. G.*)

ARSOFFA, (*Géogr.*) ville d'Asie, dans la partie de l'Arabie que l'on appelle *désert de Syrie*. Les *Transactions Philosophiques* donnent cette ville pour celle de Resapha, en Palmyranie, dont Ptolomée fait mention. (*D. G.*)

ARSONIUM, (*Géogr.*) ville de la grande Germanie, selon Ptolomée. (*D. G.*)

ARSTAD, (*Géogr.*) petite île de la mer de Syrie, avec une ville de même nom. Elle est vis-à-vis de Tortose, & s'appelle aujourd'hui *Rouvadde*, ou *Ruad*: elle est entourée de rochers, & n'a plus que deux maisons, & deux châteaux de défense. (*D. G.*)

ARSUF, ORSUF ou URSUF, (*Géogr.*) ville d'Asie, dans la Palestine, sur la Méditerranée: elle tombe en ruines, & l'on ne sait si jadis ce n'étoit point, ou l'une des Apollonies, ou l'une des Antipatrides. Il y a dans son voisinage une petite île nommée *Arsuffo*. (*D. G.*)

ARSUS, (*Géogr.*) grande plaine de la Turquie, en Asie, dans le gouvernement d'Alep: on lui donne une grande lieue de largeur, sur trois à quatre de longueur, & elle est voisine des monts qu'on nommoit anciennement *Pieria* & *Rhossus*. (*D. G.*)

ART, s. m. ARTS LIBÉRAUX, s. m. pl. (*Belles-Lettres.*) Rien de plus bizarre en apparence que d'avoir ennobli les *arts* d'agrément, à l'exclusion des *arts* de premiere nécessité; d'avoir distingué dans un même *art*, l'agréable d'avec l'utile, pour honorer l'un de préférence à l'autre; & cependant rien de plus raisonnable que ces distinctions, à les regarder de près.

La société, après avoir pourvu à ses besoins, s'est occupée de ses plaisirs; & le plaisir une fois senti, est devenu un besoin lui-même. Les jouissances font le prix de la vie; & on a reconnu dans les *arts* d'agrément le don de les multiplier. Alors on a considéré entr'eux & les *arts* de besoin, ou de premiere utilité, le genre d'encouragement que demandoient les uns & les autres; & on leur a proposé des récompenses relatives aux facultés & aux inclinations de ceux qui devoient s'y exercer.

Le premier objet des récompenses est d'encourager les travaux. Or des travaux qui ne demandent que des facultés communes, telles que la force du corps, l'adresse de la main, la sagacité des organes, & une industrie facile à acquérir par l'exercice & l'habitude, n'ont besoin pour être excités, que de l'appât d'un bon salaire. On trouvera par-tout des hommes robustes, laborieux, agiles, adroits de la main, qui seront satisfaits de vivre à l'aise en travaillant, & qui travailleront pour vivre.

A ces *arts*, même aux plus utiles & de premiere nécessité, on a donc pu ne proposer qu'une vie aisée & commode; & les qualités naturelles qu'ils supposent, ne sont pas susceptibles de plus d'ambition. L'ame d'un artisan, celle d'un laboureur ne se repaît point de chimeres; & une existence idéale l'intéresseroit foiblement.

Mais pour les *arts* dont le succès dépend de la pensée, des talens de l'esprit, des facultés de l'ame, sur-tout de l'imagination, il a fallu non-seulement l'émulation de l'intérêt, mais celle de la vanité; il a fallu des récompenses analogues à leur génie, & dignes de l'encourager, une estime flatteuse aux uns, une espèce de gloire aux autres, & à tous des distinctions proportionnées aux moyens & aux facultés qu'ils demandent.

Ainsi s'est établie dans l'opinion la prééminence des *arts libéraux* sur les *arts* méchaniques, sans égard à l'utilité, ou plutôt en les supposant diversement utiles, les uns aux besoins de la vie, les autres à son agrément.

Cette distinction a été si précise, que, dans le même *art*, ce qui exige un degré peu commun d'intelligence & de génie, a été mis au rang des *arts libéraux*, tandis qu'on a laissé dans la classe des *arts* méchaniques ce qui ne suppose que des moyens physiques, ou les facultés de l'esprit données à la multitude. Telle est, par exemple, la différence de l'architecte & du maçon, du statuaire & du fondeur, &c. Quelquefois même on a séparé la partie spéculative & inventive d'un *art* méchanique, pour l'élever au rang des sciences, tandis que la partie exécutive est restée dans la foule des *arts* obscurs. Ainsi l'Agriculture, la Navigation, l'Optique, la Statique tiennent par une extrémité aux connoissances les plus sublimes, & par l'autre à des *arts* qu'on n'a point ennoblis.

Les *arts libéraux* se reduisent donc à ceux-ci, l'Eloquence, la Poésie, la Musique, la Peinture, la Sculpture, l'Architecture, & la Gravure considérée dans la partie du Dessin.

Par un renversement assez singulier, on voit que les plus honorés des *arts*, & ceux en effet qui méritent le plus de l'être, par les facultés qu'ils demandent, & par les talens qu'ils supposent, que les seuls même d'entre les *arts* qui exigent une intelligence, une imagination, un génie rare, & une délicatesse d'organes dont peu d'hommes ont été doués; sont presque tous des *arts* de luxe, des *arts* sans lesquels la société pouvoit être heureuse, & qui ne lui ont apporté que des plaisirs de fantaisie, d'habitude & d'opinion, ou d'une nécessité très-éloignée de l'état naturel de l'homme. Mais ce qui nous paroît un caprice, une erreur, un désordre de la nature, paroît néanmoins assez raisonnable: car ce qui est vraiment nécessaire à l'homme a dû être facile à tous, & ce qui n'est possible qu'au plus petit nombre, a dû être inutile au plus grand.

Parmi les *arts libéraux*, les uns s'adressent plus directement à l'ame, comme l'Éloquence & la Poésie; les autres plus particuliérement aux sens, comme la Musique & la Peinture; les uns emploient, pour s'exprimer, des signes fictifs & changeans, les sons articulés; un autre emploie des signes naturels, & par-tout les mêmes, les accens de la voix, le bruit

des corps sonores; les autres emploient, non pas des signes, mais l'apparence même des objets qu'ils expriment, les surfaces & les contours, les couleurs, l'ombre & la lumiere; un autre enfin n'exprime rien (je parle de l'Architecture), mais son étude est d'observer ce qui plaît au sens de la vue, soit dans le rapport des grandeurs, soit dans le mêlange des formes, & son objet de réunir l'agrément & l'utilité.

Enfin parmi ces *arts*, les uns ont la nature pour modele, & leur excellence consiste à la choisir, & à composer d'après elle, aussi bien qu'elle, & mieux qu'elle-même: ainsi operent la Poésie, la Peinture & la Sculpture; tel autre exprime la vérité même, & n'imite rien, mais aux moyens qu'il emploie il donne toute la puissance dont ces moyens sont susceptibles: ainsi l'Éloquence déploie tous les ressorts du sentiment, toutes les forces de la raison; tel autre imite ou par ressemblance ou par analogie: ainsi la Musique a deux organes, l'un naturel, l'autre factice; celui de la voix humaine, & celui des instrumens qui peuvent seconder la voix, y suppléer, porter à l'ame, par l'entremise de l'oreille, de nouvelles émotions.

On voit combien il seroit difficile de réduire à un même principe des *arts* dont les moyens, les procédés, l'objet different si essentiellement.

Quand il seroit vrai, comme un musicien célebre l'a prétendu, que le principe universel de l'harmonie & de la mélodie fût dans la nature, il s'ensuivroit que la nature seroit le guide, mais non pas le modele de la Musique. Tous les sons & tous les accords sont dans la nature sans doute; mais l'*art* est de les réunir & d'en composer un ensemble qui plaise à l'oreille & qui porte à l'ame d'agréables émotions: or, qu'on nous dise à quoi ce composé ressemble. Est-ce dans le chant des oiseaux, dans les accens de la voix humaine que la Musique a pris le systême des modulations & des accords?

Cet *art* est peut-être le plus profond secret que l'homme ait dérobé à la nature. Le peintre n'a qu'à ouvrir les yeux; dira-t-on de même que le musicien n'a qu'à prêter l'oreille pour trouver des modeles? La Musique, il est vrai, imite assez souvent; & la vérité embellie est un nouveau charme pour elle; mais qui la réduiroit à l'imitation, à l'expression de la nature, lui retrancheroit les plus frappans de ses prodiges, & à l'oreille les plus sensibles & les plus chers de ses plaisirs. La Musique ressemble donc d'un côté à la Poésie, laquelle embellit la nature en l'imitant, & de l'autre, à l'Architecture, qui ne consulte que le plaisir du sens qu'elle doit affecter.

En étudiant les *arts*, il faut se bien remplir de cette idée, qu'indépendamment des plaisirs réfléchis que nous causent la ressemblance & le prestige de l'imitation, chacun des sens a ses plaisirs purement physiques, comme le goût & l'odorat; l'oreille sur-tout a les siens; & il semble qu'elle y soit d'autant plus sensible, qu'ils sont plus rares dans la nature. Pour mille sensations agréables qui nous viennent par le sens de la vue, il ne nous en vient peut-être pas une par le sens de l'ouie: on diroit que cet organe étant spécialement destiné à nous transmettre la parole & la pensée avec elle, la nature, par cela seul, ait cru l'avoir assez favorisé. Tout dans l'univers semble fait pour les yeux, & presque rien pour les oreilles. Aussi de tous les *arts*, celui qui a le plus d'avantage à rivaliser avec la nature, c'est l'*art* des accords & du chant.

L'Architecture est encore moins que la Musique asservie à l'imitation. Quelle idée, que de lui donner pour modele la premiere cabane dont l'homme sauvage imagina de se faire un abri! Quand cette cabane, cette ébauche de l'*art* en contiendroit les élémens, elle n'a pas été donnée par la nature: elle est, comme l'église de S. Pierre de Rome, un composé artificiel, le coup d'essai de l'industrie; & il est étrange de vouloir que l'essai soit le modele du chef-d'œuvre. Comment tirer de cette cabane l'idée des proportions, des profils, des formes les plus régulieres?

Le prodige de l'*art* n'a pas été d'employer des colonnes & des chevrons: c'est la plus simple & la plus grossiere des inventions de la nécessité. Le prodige a été de déterminer les rapports des hauteurs & des bases, l'ensemble harmonieux, l'équilibre des masses, la précision & l'élégance des saillies & des contours. Est-ce la raison, l'analogie, la nature enfin qui a donné la composition de l'ordre Corinthien, le plus magnifique de tous, le plus agréable & le plus insensé? Les colonnes rappellent des tiges d'arbres, qui supportoient de longues poutres & des solives en travers, figurées par l'entablement: je le veux bien; mais où l'inventeur de l'ordre Corinthien a-t-il vu, soit dans la nature, soit dans les premieres inventions de la nécessité, un vase entouré d'une plante, placé au bout d'une tige d'arbre & soutenant un lourd fardeau? Calimaque l'a vu, ce vase, mais il l'a vu, par terre, & ne supportant rien. L'emploi qu'il en a fait répugne au bon sens & à la vraisemblance; & cependant cette absurdité est, au gré des yeux, le plus riche, le plus bel ornement de l'Architecture. Les rouleaux, ou volutes, de l'ordre Ionique ne sont pas moins ridiculement employés; & c'est encore une beauté. L'*art* même, depuis deux mille ans cherche en vain à renchérir sur ces compositions, rien n'en peut approcher; les proportions de l'Architecture grecque restent encore inaltérables; & sans avoir de modele dans la nature, elles semblent destinées à être éternellement elles-mêmes le modele de l'*art*. Pourquoi cela? C'est que le plaisir des yeux est, comme celui de l'oreille, attaché à de certaines impressions, & que ces impressions dépendent de certains rapports que la nature a mis entre l'objet & l'organe. Mais saisir ces rapports ce n'est pas imiter, c'est deviner la nature.

Ainsi procede l'Éloquence, elle n'imite rien: l'orateur n'est pas un mime; il parle d'après lui, il transmet sa pensée, il exprime ses sentimens. Mais dans le dessein d'émouvoir, d'éclairer, de persuader, de faire passer dans nos cœurs les mouvemens du sien, il choisit avec réflexion ce qu'il connoît de plus capable de nous remuer à son gré. C'est encore ici l'influence de l'esprit sur l'esprit, l'action de l'ame sur l'ame, le rapport des objets avec l'organe du sentiment, qu'il faut étudier; & pour maîtriser les esprits, le soin de l'orateur est de connoître ce qui les touche & peut les mouvoir à son gré.

Dans les *arts* même dont l'imitation semble être le partage, comme la Poésie, la Peinture, la Sculpture, copier n'est rien, choisir est tout. Les détails sont dans la nature, mais l'ensemble est dans le génie. L'invention consiste à composer des masses qui ne ressemblent à rien, & qui, sans avoir de modele, aient pourtant de la vérité: or, quel est dans la nature le type & la regle de ces compositions? Il n'y en a pas d'autre que la connoissance de l'homme, l'étude de ses affections, le résultat des impressions que les objets font sur l'organe. Cela est évident pour le choix, le mêlange & l'harmonie des couleurs, la beauté des contours, l'élégance des formes: l'œil en est le juge suprême; & la même étude de la nature qui a démêlé les sons qui plaisent à l'oreille, nous a éclairé sur le choix des objets qui plaisent aux yeux.

Même théorie à l'égard de la partie intellectuelle

de la Peinture, & à l'égard de la Poésie qui est l'*art* de peindre à l'esprit.

Il est aussi impossible d'expliquer les plaisirs de la pensée & du sentiment que ceux de l'oreille & des yeux. Mais une expérience habituelle nous fait connoître que la faculté de sentir & d'imaginer a dans l'homme une activité inquiete qui veut être exercée, & de telle façon plutôt que de telle autre.

La nature nous présente pêle-mêle, si j'ose le dire, ce qui flatte & ce qui blesse notre sensibilité: or, l'imitation se propose non seulement l'illusion, mais le plaisir, c'est-à-dire, non seulement d'affecter l'ame en la trompant, mais de l'affecter comme elle se plaît à l'être. Ce choix est le secret de l'*art*, & rien dans la nature ne peut nous le révéler, que l'étude même de l'homme & des impressions de plaisir ou de peine qu'il reçoit des objets dont il est frappé.

C'est ce discernement acquis par l'observation, qui éclaire & conduit l'artiste; mais il est le guide du parfumeur, comme celui du poëte & du peintre; & que l'*art* imite ou n'imite pas, s'il est de son essence d'être un *art* d'agrément, son principe est le choix de ce qui peut nous plaire. La différence est dans les organes qu'on se propose de flatter, ou plutôt dans les affections que chacun des *arts* peut produire.

Les *arts* d'agrément qui ne portent à l'ame que des sensations, comme celui du parfumeur, ne seront jamais comptés parmi les *arts libéraux*. Ceux-ci ont spécialement pour organes l'œil & l'oreille, les deux sens qui portent à l'ame des sentimens & des pensées; & c'est à quoi l'opinion semble avoir eu égard, lorsqu'elle a marqué à chacun d'eux sa place & le rang qu'il devoit tenir.

Ces *arts* s'accordent assez souvent pour embellir à frais communs le même objet, & produire un plaisir composé de leurs impressions réunies: c'est ainsi que l'Architecture & la Sculpture, la Poésie & la Musique travaillent de concert; mais il ne faut pas croire que ce soit dans la vue de faire plus d'illusion, en imitant mieux leur objet. Un observateur habile a déja remarqué que les deux *arts* dont l'alliance étoit le plus sensiblement indiquée par leurs rapports (la Sculpture & la Peinture) se nuisent l'un à l'autre en se réunissant. Une belle estampe fait plus de plaisir qu'une statue colorée: dans celle-ci l'excès de ressemblance ôte à l'illusion son mérite & son agrément. *Voyez* BELLE NATURE, ILLUSION, IMITATION, *&c. Dict. rais. des Sciences*, &c. *Suppl.* (*M. MARMONTEL.*)

BEAUX-ARTS. Celui qui le premier donna l'épithete de *beaux*, aux *arts* dont nous allons parler, s'étoit sans doute apperçu que leur essence est d'allier l'agréable à l'utile, ou d'embellir les objets que l'*art* mécanique avoit inventés.

En effet, au lieu de faire consister, comme on l'a si souvent prétendu, l'essence des *beaux-arts* dans une imitation de la nature, qui n'offre à l'esprit que des idées vagues, & très-peu sûres, il est bien plus naturel d'en chercher l'origine dans le penchant qui nous porte à embellir tout ce qui nous environne, & qui sert à nos besoins les plus fréquens.

On a été logé, on s'est fait entendre, avant de songer à embellir les logemens par l'ordre & la symmétrie, & avant de recourir à l'harmonie pour rendre le langage plus agréable.

Les ames d'une heureuse trempe apportent en naissant un penchant décidé pour les impressions douces, & c'est ce penchant qui a produit les *beaux-arts*.

Le berger, qui le premier a essayé de donner une forme plus élégante à sa coupe, ou à sa houlette, & d'y ébaucher quelques petits reliefs, a été l'inventeur de la Sculpture. Celui de l'Architecture, c'est le premier sauvage qui ait eu le génie de mettre de l'ordre dans la construction de sa hutte, & qui ait su observer dans l'ensemble une proportion convenable; & l'on doit considérer comme le pere de l'Eloquence, chez une nation, celui qui eut la premiere idée d'introduire quelque sorte d'arrangement & d'agrément dans le récit qu'il avoit à faire.

C'est de ces foibles germes que l'entendement humain, par une culture réfléchie, a su, peu-à-peu, faire éclore les *beaux-arts*: ces germes formés par la nature sont enfin devenus d'excellens arbres chargés des fruits les plus délicieux.

Il en est des *beaux-arts* comme de toutes les inventions humaines: elles sont, pour la plupart, l'ouvrage du hazard, & très-chétives dans leur origine; mais par une amélioration successive elles deviennent d'une utilité très-importante. La Géométrie n'étoit d'abord qu'un arpentage fort grossier; & c'est la simple curiosité de quelques gens désœuvrés qui a fait naître l'Astronomie: une application judicieuse & soutenue a développé les premiers élémens de ces deux sciences, & les a portées à ce haut degré de perfection où nous les voyons aujourd'hui, qui les rend d'une utilité inestimable pour la société humaine. Ainsi quand les *beaux-arts* n'auroient été dans leur berceau que de foibles essais uniquement imaginés pour réjouir la vue, ou d'autres sens, il faudroit bien nous garder de resserrer dans des bornes aussi étroites toute l'étendue de leurs avantages réels & de leur vrai but. Pour apprécier ce que vaut l'homme, il faut considérer, non ce qu'il est dans sa premiere enfance, mais ce qu'il sera dans une âge mûr.

La premiere question qui se présente, ici c'est donc de rechercher quelle utilité l'homme peut se promettre des *beaux-arts* considérés dans toute l'étendue de leur essence, & dans l'état de perfection dont ils sont susceptibles.

Les esprits foibles ou frivoles répetent sans cesse que les *beaux-arts* ne sont destinés qu'à nos amusemens; que leur but ne va pas plus loin qu'à récréer nos sens & notre imagination: examinons donc si la raison n'y découvre rien de plus important, & voyons jusqu'où la sagesse peut tirer parti du penchant industrieux qui porte les hommes à tout embellir, & de leur disposition à être sensibles au beau. Nous n'aurons pas besoin de nous engager pour cela dans des recherches longues & profondes; l'observation de la nature nous offre une voie bien plus abrégée. La nature est le premier artiste, & ses merveilleux arrangemens nous indiquent tout ce qui peut élever au plus haut point le prix & la perfection des *arts*.

Dans les œuvres de la création tout conspire à procurer des impressions agréables, à la vue, ou aux autres sens. Chaque être destiné à notre usage, a une beauté qui est indépendante de son utilité: les objets mêmes qui n'ont aucun rapport immédiat avec nous, semblent n'avoir reçu une figure gracieuse, & des couleurs agréables, que parce qu'ils alloient être exposés à nos regards.

La nature en travaillant ainsi de tout côté à faire affluer sur nous les sensations agréables, a, sans doute, eu pour but d'exciter & de fortifier en nous une douce sensibilité, capable de tempérer la fougue des passions & la rudesse de l'amour-propre.

Les beautés répandues sur les productions de la nature sont analogues à cette sensibilité délicate qui, cachée au fond de nos cœurs, y doit sans cesse être excitée par l'impression que font sur nous les couleurs, les formes & les accens qui frappent nos sens. De-là résulte un sentiment plus tendre, l'esprit & le cœur en deviennent plus actifs: nous ne sommes plus bornés à des sensations grossieres, communes à tous

les animaux; des impressions plus douces s'y joignent, nous devenons hommes: en augmentant le nombre des objets intéressans, nous ajoutons à notre premiere activité; toutes nos forces se réunissent & se déploient: nous sortons de la poussiere, & nous nous élançons vers les intelligences supérieures. Dès-lors nous nous appercevons que la nature n'est pas simplement occupée des besoins de l'animal, mais qu'elle veut lui ménager des jouissances plus délicates, & élever, par dégrés, son être à un état plus noble.

Dans cet embellissement universel, la nature, en mere tendre, a pris un soin particulier de rassembler les attraits les plus touchans sur les objets les plus nécessaires à l'homme: elle a même eu le secret de faire également servir la laideur & la beauté à notre bonheur, en les attachant comme signes caractéristiques au mal & au bien Elle enlaidit l'un pour nous en dégoûter, & elle embellit l'autre, pour que nous l'aimions. Qu'y a-t-il, par exemple, de plus essentiel que les liens de la société pour conduire l'homme au bonheur & au principal objet de sa destination? Or, ces liens tiennent aux agrémens mutuels que les hommes se procurent. Cela est vrai, sur-tout, de l'heureuse union par laquelle l'homme encore isolé au milieu des sociétés générales, s'associe une compagne qui entre en communauté de ses biens, redouble ses plaisirs en les partageant, adoucit ses chagrins & allege ses peines. Et où la nature a-t-elle prodigué ses agrémens comme sur la figure humaine? Là sont tissus les nœuds indissolubles de la sympathie, les charmes les plus irrésistibles de la beauté y sont distribués comme ils devoient l'être pour amener la plus heureuse des liaisons. Par cette admirable & sage profusion, la nature a su rendre expressive la matiere insensible & muette, & lui donner l'empreinte des perfections de l'esprit & du cœur, c'est-à-dire, des charmes les plus puissans.

D'un autre côté, tout ce qui est nuisible en soi, a reçu de la nature une force repoussante qui produit l'aversion. Les signes caractéristiques qui révoltent ou qui produisent le dégoût, & que la nature a destinés à déceler l'abrutissement stupide, l'esprit acariâtre, ou le mauvais cœur; ces signes, dis-je, sont gravés sur le visage de l'homme par des traits aussi profonds que ceux qui annoncent la beauté de l'ame.

Ce procédé de la nature si bien marqué dans toutes ses œuvres, ne doit nous laisser aucun doute sur le caractere & la fin des *beaux-arts*. L'homme, en embellissant tout ce qui est de son invention, doit se proposer le même but que se propose la nature elle-même, lorsqu'elle embellit avec tant de soin ses propres ouvrages. C'est donc aux *beaux-arts* à revêtir d'agrémens divers nos habitations, nos jardins, nos meubles, & sur-tout notre langage, la principale de nos inventions, & non-seulement, comme tant de personnes se l'imaginent à tort, pour que nous ayons la simple jouissance de quelques agrémens de plus, mais principalement afin que les douces impressions de ce qui est beau, harmonieux & convenable, donnent une tournure plus noble, un caractere plus relevé à notre esprit & à notre cœur.

Une autre chose bien plus importante encore, c'est que les *beaux-arts*, imitant toujours la nature, répandent à pleines mains les attraits de la beauté sur des objets immédiatement nécessaires à notre félicité, & par là nous inspirent, pour tous ces objets, un attachement invincible.

Ciceron souhaitoit (*de Officiis*, *lib. I.*) de pouvoir présenter à son fils une image de la vertu, persuadé qu'on ne pourroit la voir sans en devenir éperdument amoureux: voilà le service inestimable que les *beaux-arts* peuvent réellement nous rendre: ils n'ont, pour cet effet, qu'à consacrer la force magique de leurs charmes aux deux biens les plus nécessaires à l'humanité, à la vérité & à la vertu.

A ce premier service, ils doivent encore en joindre un autre, toujours d'après leur grand modele, c'est de donner à tout ce qui est nuisible une figure hideuse qui excite le sentiment de l'aversion: la méchanceté, le crime, tout ce qui peut corrompre l'homme moral devroit être revêtu d'une forme sensible qui attirât notre attention, mais de maniere à nous faire envisager ces vices sous leurs propres traits, pour nous en donner une horreur ineffaçable: c'est-là un des grands coups de l'auteur de la nature. Personne ne sauroit s'empêcher de considérer une physionomie funeste avec autant d'attention & de curiosité qu'on en a pour la beauté même. Ainsi l'institutrice des *beaux-arts* a voulu que nous ne détournassions nos regards de dessus le mal, qu'après qu'il auroit excité en nous toute l'impression d'une horreur salutaire.

Les remarques générales que nous venons de faire contiennent le germe de tout ce qu'on peut dire de la nature, du but, de l'emploi des *beaux-arts*: leur essence consiste à mettre les objets de nos perceptions en état d'agir sur nous, à l'aide des sens & par une énergie particuliere qui a sa source dans l'agrément; leur but est de toucher vivement le cœur, leur véritable emploi doit être d'élever l'ame. Chacun de ces trois points mérite une discusion particuliere, & un examen plus précis.

I. Que l'essence des *beaux-arts* soit de mettre les objets à portée d'agir sur nous à l'aide des sens & par une énergie qui naisse de l'agrément, c'est ce qui se manifeste dans tout ce qui mérite le nom de *production* de l'*art*. En effet, comment un discours devient-il un poëme? Comment la démarche de l'homme prend-elle le nom de *Danse*? Quand est-ce qu'une peinture mérite de passer pour un tableau, ou qu'une suite de sons variés, peut s'appeller une piece de Musique? Qu'est-ce, enfin, qui d'une maison fait un morceau d'Architecture? C'est lorsque, par le travail de l'artiste, l'ouvrage quel qu'il soit, acquiert un charme particulier qui, à l'aide des sens, attire la réflexion.

L'historien rapporte un événement tel qu'il s'est passé; le poëte s'empare du même sujet, mais il nous le présente de la maniere qui lui paroît la plus propre à faire sur nous une impression vive, & conforme à ses vues: le simple dessinateur trace dans la plus grande exactitude l'image d'un objet visible; mais le peintre y ajoute tout ce qui peut compléter l'illusion, & ravir les sens & l'esprit; tandis que dans leur démarche & par leurs gestes, les autres hommes développent, sans y penser, le sentiment qui les occupe, le danseur donne à ses gestes & à cette démarche de l'ordre, & de la beauté..... Ainsi il n'est pas possible qu'il nous reste aucun doute sur ce qui constitue l'essence des *beaux-arts*.

II. Il est également certain que leur premier but, leur but immédiat est de nous toucher vivement: ils ne veulent pas que nous reconnoissions simplement, ou que nous concevions d'une maniere distincte les objets qu'ils nous présentent; ils veulent que l'esprit soit frappé & le cœur ému. C'est pour cela que les *beaux-arts* donnent aux objets la forme la plus propre à flatter les sens & l'imagination: dans le tems même qu'ils cherchent à percer l'ame par des traits douloureux, ils charment l'oreille par l'harmonie des sons, l'œil par la beauté des figures, par d'agréables alternatives d'ombres & de lumieres, & par l'éclat brillant des couleurs. Ils semblent nous sourire à l'instant même qu'ils nous remplissent le cœur d'amertume, & c'est ainsi qu'ils nous forcent de nous livrer à l'impression des objets, & qu'ils s'emparent

de toutes les facultés sensitives de l'ame: ce sont des sirenes, au chant desquelles on ne peut résister.

III. Mais cet empire qu'ils exercent sur les esprits, est encore subordonné à un autre but, à un but plus relevé, & qu'on ne sauroit atteindre que par un bon usage de la force magique qui constitue leur essence; sans cette direction vers un but supérieur, les Muses ne seroient que de dangereuses séductrices.

Qui pourroit douter un instant que la nature en donnant à l'ame la faculté de goûter le charme des sens, n'ait eu un but plus relevé que celui de nous flatter & de nous attirer simplement à une jouissance stérile & non réfléchie, des attraits sensuels? Personne ne dira que l'auteur de la nature nous ait donné le sentiment de la douleur dans la vue de nous tourmenter; ne seroit-il donc pas également absurde de s'imaginer que le sentiment du plaisir n'a pour but suprême qu'un chatouillement passager? Il n'y a que de petits génies qui n'aient pas apperçu que dans l'univers entier tout a une tendance bien marquée & bien décidée vers l'activité & la perfection; & il ne sauroit y avoir que des artistes superficiels qui s'imaginent avoir rempli leur vocation, lorsqu'au lieu de se proposer un but plus digne de l'*art* & d'eux-mêmes, ils se contentent de chatouiller par d'agréables images les appétits sensuels de l'ame.

Il est évident, & nous l'avons déja observé, que ce n'est que pour servir d'appât & d'indice à ce qui est bon, que la nature emploie la beauté: ce ne doit donc être également que pour tourner notre attention vers le bien, & nous le faire chérir, que les *arts* déploient le charme qui leur est propre. S'ils n'ont pas ce but, ils n'intéressent que bien peu le genre humain, & ne peuvent mériter ni l'estime du sage, ni la protection des gouvernemens: au lieu que par les soins & la vigilance d'une politique éclairée, les *beaux-arts* seront les principaux instrumens du bonheur des mortels.

Concevons les *beaux-arts* parvenus à toute la perfection dont ils sont susceptibles, & universellement accueillis chez une nation: examinons les avantages multipliés qu'on en retirera. Là, tout ce qu'on verra, tout ce qu'on entendra, portera l'empreinte de la beauté & des graces: le séjour des citoyens, leurs maisons, le mobilier, les vêtemens, tout ce qui environnera les hommes y sera, grace à l'influence du bon goût & à la culture des talens & du génie, également beau & parfait, & sur-tout cet indispensable & merveilleux organe destiné à communiquer aux autres ce que l'on pense & ce que l'on sent: l'œil ne pourra promener ses regards d'aucun côté, l'oreille ne sera frappée d'aucun son, que les sens internes ne soient en même tems émus par le sentiment de l'ordre, de la convenance & de la perfection: tout y excitera l'esprit à s'occuper d'objets propres à le former toujours plus, & tout y fera naître dans le cœur une douce sensibilité; effet naturel des sensations agréables que chaque objet fournira. Ce que la nature fait dans les climats les plus heureux, les *beaux-arts* le font par-tout où ils brillent de leurs ornemens naturels (*Voy. ci-devant* ARCHITECTURE.). Toutes les forces de l'ame se développent & s'épurent nécessairement de plus en plus dans un homme dont l'esprit & le cœur sont à chaque instant frappés & touchés par des perfections de tous les genres. La stupidité, l'insensibilité de l'homme inculte & grossier disparoît peu-à-peu; d'un animal sauvage, il se forme un homme dont l'esprit est rempli d'agrémens, & dont le caractere inspire l'amitié.

Un fait peu connu, mais qui n'en est pas moins vrai, c'est que l'homme doit sa principale institution à l'influence des *beaux-arts*. Si d'un côté j'admire le bon sens des anciens philosophes cyniques, & le courage avec lequel ils s'efforçoient de faire rentrer dans l'état primitif de la nature inculte, eux qui étoient nés, & qui vivoient au milieu d'un peuple livré au luxe, & plongé dans la mollesse par l'abus des *beaux-arts*; d'un autre côté, je suis indigné de voir l'ingratitude de ces philosophes célebres, qui auroient voulu anéantir les *beaux-arts* auxquels ils étoient redevables de ce qu'ils avoient de plus précieux. O Diogene, d'où te provenoit cette fine plaisanterie que tu exerçois avec tant d'amertume sur les sottises de tes concitoyens? Où avois-tu puisé ce sentiment délicat qui saisissoit avec tant de vivacité le moindre ridicule, fût-il même déguisé sous les dehors d'une sagesse austere? Comment pouvois-tu, au milieu d'Athenes ou de Corinthe, concevoir le dessein de retourner à l'état de pure nature? N'étoit-il pas absurde de vouloir l'introduire dans un pays où les *beaux-arts* avoient déja fait sentir toute leur influence? Il auroit fallu pouvoir auparavant effacer dans les eaux du Lethé, toutes les impressions que les *beaux-arts* avoient produites sur ton esprit & sur ton cœur. Mais alors tu n'aurois plus osé vivre parmi les Grecs: pour trouver une retraite où tu pusses vivre & penser librement selon tes principes, il ne te seroit resté d'autre parti que de rouler ton tonneau jusqu'à la horde des Scythes la plus méprisable & la plus reculée. Et toi, meilleur Diogene, qui vis parmi les Grecs modernes, illustre Rousseau! avant de former une accusation publique contre les Muses, tu devois leur restituer tout ce que tu tenois d'elles. Mais alors ton plaidoyer auroit été bien foible! ton cœur, si généreux d'ailleurs, n'a pas senti combien tu devois de reconnoissance à celles dont tu sollicitois la proscription.

Les observations précédentes ne concernent encore que l'effet le plus universel des *beaux-arts* en général; effet qui consiste dans l'affinage de ce sens moral qu'on nomme le *goût du beau*. Ce premier service que les *beaux-arts* nous rendent est si important, que quand il seroit le seul, nous devrions encore par reconnoissance élever des temples & ériger des autels aux muses. La nation qui possédera le goût du beau, sera toujours, à la prendre dans sa totalité, composée d'hommes plus parfaits que ceux des nations où le bon goût n'aura encore eu aucune influence.

Cependant les *arts* produisent des fruits plus excellens encore, mais qui ne peuvent naître que dans un terroir cultivé par le bon goût (*V.* GOUT, *Dict. rais. des Sciences*, &c. Le premier avantage dont nous venons de parler, ne doit donc être considéré que comme un acheminement vers d'autres avantages bien supérieurs.

Il faut à une nation, pour être heureuse, de bonnes loix relatives à son étendue, & adaptées au sol & au climat: mais ces loix, qui sont l'ouvrage de l'entendement, ne suffisent pas; il faut encore que chaque citoyen ait continuellement sous les yeux, de la maniere la plus propre à le frapper vivement, certaines maximes fondamentales, certaines notions directrices qui soient comme la base du caractere national, qui le maintiennent & l'empêchent de s'altérer. De plus, dans les conjonctures critiques où tantôt l'inertie, & tantôt les passions s'opposent au devoir, il est nécessaire qu'on ait en main des moyens propres à donner à ce devoir de nouveaux attraits; & voilà deux services qu'on peut se promettre des *beaux-arts*. Ils ont mille occasions de réveiller en nous ces maximes fondamentales, & de les y graver d'une maniere ineffaçable; eux seuls, après nous avoir insensiblement préparés à des sentimens délicats, peuvent dans les momens de crise, faire une douce violence à nos cœurs, &

nous enchaîner par une sorte de plaisir aux devoirs les plus pénibles ; eux seuls possedent le secret, quoique diversement, & chacun à sa maniere, de présenter avec tous les appas que l'on peut imaginer, les vertus, les sentimens d'un cœur honnête, & les actes de bienfaisance que la circonstance exige. Quelle ame un peu sensible pourroit leur résister alors ? Et quand ils déploient toute leur magie, pour bien rendre la laideur du crime, de la méchanceté, des actions vicieuses, & pour exposer toutes les horreurs de leur suite, qui oseroit se permettre d'en entretenir la moindre pensée au fond de son cœur ?

Certainement si l'on sait se servir à propos du ministere des *beaux-arts*, pour remplir l'imagination d'un homme, de l'idée du beau, & pour rendre son cœur sensible au bon, on pourra faire ensuite de cet homme, tout ce que sa capacité naturelle lui permet de devenir. Il suffit pour y réussir, que le philosophe, le législateur, l'ami des hommes livrent à l'artiste, l'un ses maximes, l'autre ses loix, & le troisieme ses projets. Qu'un bon prince lui confie ses plans dans la vue de porter ses peuples à aimer leurs veritables intérêts ; l'artiste favorisé des Muses saura, comme un autre Orphée, entraîner les hommes même contre leur gré, mais par une violence toujours aimable, & les obliger à s'acquitter avec zele de tout ce que leur bonheur exige.

Nous devons donc considérer les *beaux-arts* comme des troupes auxiliaires, dont ne sauroit se passer la sagesse qui veille au bien des hommes. Elle voit ce que l'homme doit être ; elle trace la route qui conduit à la perfection, & par conséquent à la félicité ; mais cette sagesse ne sait pas nous donner les forces nécessaires pour vaincre les difficultés de ce chemin, souvent rude & escarpé. Ici viennent les *beaux-arts* ; ils applanissent la route, & la parsement de fleurs dont le parfum agréable attire le voyageur, & le ranime à chaque pas.

Qu'on ne pense pas que ce soient ici de ces exagérations de rhéteur, qui pour un moment peuvent faire illusion, mais qui se dissipent ensuite comme un léger brouillard, dès que la raison les éclaire. Ce que nous avons dit, est fondé sur la nature de l'homme. L'entendement ne produit que la connoissance, & la simple connoissance ne donne point la force d'agir. Pour que la vérité devienne active, il ne suffit pas de la connoître même sous la forme du bien ; il faut de plus la sentir sous cette forme : c'est alors, & alors seulement qu'elle excite les forces de la volonté.

C'est ce que les Stoïciens eux mêmes avoient apperçu, quoique leur principe fût de bannir tout sentiment, & de faire de l'ame un être purement raisonnable. Leur physiologie étoit parsemée d'images & de fictions, dont le but ne pouvoit être que de réveiller le sentiment par la force de l'imagination : aucune secte n'a eu plus de soin d'animer les oracles de la raison, par tous les charmes de l'éloquence.

L'homme de la nature n'est qu'un être grossiérement sensuel, qui n'a d'autre but que la vie animale : l'homme des Stoiciens, tel qu'ils l'imaginoient, sans pouvoir jamais le réaliser, eût été la raison toute pure, un être toujours occupé à connoître & n'agissant jamais ; l'homme formé par les *beaux-arts* tient exactement le milieu entre ces deux extrêmes ; il est en même tems intelligent & sensuel ; mais sa sensualité provient d'une sensibilité épurée, qui en fait un être moral & actif.

Ne dissimulons cependant rien : les *beaux-arts* peuvent aisément devenir pernicieux à l'homme, semblables à l'arbre du jardin d'Éden, ils portent les fruits du bien & du mal ; ils perdront l'homme qui en fera un usage indiscret. Une sensualité rafinée a des suites funestes, dès qu'elle n'est pas constamment dirigée par la raison : les extravagances des enthousiastes, soit qu'ils aient pour objet la politique, l'amour ou la religion ; les écarts d'imagination où donnent les sectes fanatiques, & quelquefois des nations entieres, qu'est-ce autre chose que l'essor d'une sensualité rafinée, exaltée, & destituée du frein de la raison ? De la même source vient encore cette mollesse de Sybarite, qui fait de l'homme une créature foible, dégradée & méprisable. Au fond, c'est une seule & même sensibilité qui crée les héros & les fous ; les saints & les scélérats.

Quand l'énergie des *beaux-arts* tombe entre des mains perfides, le plus excellent des remedes devient un poison mortel : car alors le vice reçoit l'aimable empreinte de la vertu ; & l'homme attiré par ces dehors trompeurs, va dans l'étourdissement de l'ivresse se jetter & se perdre dans les bras de la séductrice. Il est donc indispensable de soumettre l'emploi & l'usage des *beaux-arts* à la direction de la raison.

Vu leur extrême utilité, les *arts* méritent que la saine politique les encourage efficacement, les soutienne puissamment, & les répande parmi les divers ordres de citoyens ; mais à cause du dangereux abus qu'on en peut faire, cette même politique doit en resserrer l'emploi dans les bornes indiquées par leur utilité même.

En premier lieu, à ne considérer que les simples avantages du bon, & les maux qu'entraîne nécessairement un goût dépravé, une législation vraiment sage ne devroit permettre à aucun particulier de gâter le goût de ses concitoyens, ni par conséquent de bâtir des maisons, ou de tracer des jardins assez magnifiques au-dehors & au-dedans pour attirer l'attention, si d'ailleurs il y regne en même tems quelque défaut sensible de jugement ; si l'on y apperçoit, par exemple, des parties ridicules, baroques ou extravagantes.

Il devroit être défendu à tout artiste d'exercer son *art*, avant d'avoir donné outre les preuves de son habileté, des preuves toutes particulieres de son jugement, & même de la droiture de ses intentions.

Le législateur doit être convaincu qu'il est très-important, non-seulement que les édifices & les monumens publics, mais aussi que tout objet visible travaillé par les *arts* même mécaniques porte l'empreinte du bon goût, de la même maniere que l'on veille à ce que, non-seulement l'argent monnoié, mais encore la vaisselle ait la marque de son vrai titre. Un magistrat sage ne se contente pas de profiter de l'influence des *beaux-arts* pour rendre plus énergiques & plus avantageuses aux citoyens les réjouissances, les fêtes publiques, & les cérémonies solemnelles ; il a soin même que chaque fête domestique, chaque usage privé conduise au même but & par la même voie.

Mais ce qui mérite une attention plus distinguée de la part de ceux aux soins de qui le bonheur des citoyens est confié, c'est la langue, cet instrument le plus important, & le plus universel dans nos principales opérations. Rien ne préjudicie plus à toute une nation qu'un langage barbare, dur, incapable de bien rendre la délicatesse des sentimens, & la finesse des pensées. La raison & le goût se forment & s'étendent dans la même proportion dans laquelle la langue se perfectionne, puisqu'au fond le langage n'est autre chose que la raison & le goût transformés en signes sensibles. Cela étant ainsi, comment peut-on abandonner au hasard une chose de cette importance ; comment peut-on, ce qui est pire encore, l'abandonner aux

caprices de chaque particulier, & même à ceux des cervelles les plus extravagantes?

Il y a des contrées où la négligence du gouvernement sur ce chapitre est incroyable. Le moyen le plus efficace pour élever l'homme au-dessus des animaux, se trouve précisément être celui dont on fait le moins de cas. L'homme le plus inepte peut, à sa volonté, & selon ses caprices, parler à toute une nation un langage absurde & barbare dans des gazettes, des almanachs, des feuilles périodiques, des livres & des sermons, même dans les édits & dans les ordonnances où la majesté des souverains annonce sa volonté à des peuples entiers dont ils sont les peres & les conducteurs, on fait souvent tenir à ces princes un langage rempli d'incongruités, & dans lequel on chercheroit vainement le plus petit vestige de goût & de réflexion.

S'il est vrai que l'établissement de la célebre académie des quarante à Paris, n'ait eu pour objet que d'étendre la renommée de la France, en perfectionnant la langue de cette nation, on peut dire que le fondateur de cette académie n'a vu que le côté le moins intéressant de cette institution. Il y avoit plus à en recueillir que de la renommée; & l'on devoit s'y proposer, non d'obtenir un éclat passager, mais d'étendre & de fortifier la raison & le goût parmi tous les ordres de citoyens.

Presque tous les *arts* réunissent leurs effets dans les spectacles, qui seuls fournissent le plus excellent de tous les moyens que l'on peut imaginer pour donner de l'élévation aux sentimens, & qui néanmoins, par un abus déplorable, contribuent souvent le plus à la corruption du goût & des bonnes mœurs. Ne devroit-il donc pas y avoir des loix pénales contre ceux qui alterent les *arts*, comme on en a promulgué contre ceux qui alterent les monnoies? Et comment les *beaux-arts* pourront-ils parvenir à leur véritable destination, s'il est permis à toute tête folle de les prostituer?

Ensuite, puisque les *beaux-arts* doivent, selon leur essence & leur nature, servir de moyens pour accroître & assurer le bonheur des hommes, il est, en second lieu, nécessaire qu'ils pénetrent jusqu'à l'humble cabane du moindre des citoyens; il faut que le soin d'en diriger l'usage & d'en déterminer l'emploi entre dans le systême politique, & soit un des objets essentiels de l'administration de l'état: il faut donc aussi que l'on consacre à cet objet une partie des trésors que l'industrie & l'épargne d'un peuple laborieux fournit chaque année au souverain pour subvenir aux dépenses publiques.

Ce que nous venons de dire ne paroîtra sans doute pas fort évident à plus d'un prétendu politique; & même bien des philosophes ne regarderont les projets que nous proposons, que comme autant de chimeres. Ces projets ne sont en effet autre chose, nous en convenons les premiers, tant qu'on regardera comme fondé sur des principes invariables & sacrés, l'esprit de la plupart des institions politiques qu'on suit aujourd'hui. Par-tout où l'on considerera comme l'affaire capitale de l'état, les richesses pécuniaires au-dedans, & la puissance au-dehors, avec tout ce qui contribue à augmenter ces deux objets, nous sommes d'avis qu'on bannisse les *beaux-arts*, & nous joignons notre voix à celle du poëte Romain, pour crier aux administrateurs publics:

O cives, cives! quærenda pecunia primum est;
Virtus post nummos.

Histoire des beaux-arts. Il ne sera pas inutile de tracer ici une légere esquisse des divers sorts que les *beaux-arts* ont subis, & de leur état actuel, afin de comparer ce dernier au tableau que nous avons fait de ce qu'ils pourroient être d'après leur notion idéale.

On se tromperoit fort, si l'on pensoit que les *beaux-arts* ont été découverts comme la plupart des inventions mécaniques. Celles-ci doivent leur origine ou à quelque heureux hasard, ou à la méditation suivie & soutenue de quelques hommes de génie, & ont passé ensuite du lieu de leur naissance dans d'autres contrées. Mais les *beaux-arts* sont des plantes indigenes, qui sans exiger aucune culture pénible, croissent dans tous les lieux où la raison a acquis quelque développement. Semblables cependant aux fruits de la terre, ils prennent des formes différentes selon le climat qui les voit éclore, & en raison des soins qu'on donne à leur culture. Dans des contrées sauvages, ils croupissent sans prix & sans éclat.

Nous voyons aujourd'hui encore, que chez tous les peuples de la terre qui ont eu assez d'intelligence pour sortir de leur premiere barbarie, on connoît la musique, la danse, l'éloquence, & même la poësie. Il en a sans doute été de même dans tous les siecles antérieures, dès le moment que les hommes ont commencé à réfléchir. Pour voir les *beaux-arts* dans leur berceau, & sous leur forme la plus grossiere, il n'est donc pas nécessaire de remonter dans l'histoire jusqu'à l'antiquité la plus obscure. Ils auront été d'abord chez les Egyptiens & dans la Grece ancienne, ce qu'ils sont encore chez les Hurons. Quiconque a un peu observé le caractere de l'esprit humain, connoît le penchant général de l'homme à polir & à orner tous les objets sensibles qui sont à sa portée & à son usage. On conçoit sans peine comment le génie de l'homme a pu être amené par des conjonctures, ou naturelles ou accidentelles, à produire de premiers essais foibles & grossiers dans chaque branche des *beaux-arts*: ce n'est pas ici le lieu de descendre dans le détail.

Non seulement on retrouve les principales branches des *beaux-arts* chez des nations qui n'ont eu aucune communication ni directe, ni indirecte entr'elles, on y retrouve encore des rameaux particuliers qui dérivent de ces branches capitales. Chacun sait que les Chinois ont des comédies & des tragédies; même les anciens Péruviens connoissoient ces deux especes de drame, puisqu'au rapport de Garcilasso de la Vega, ils employoient l'une à représenter les actions de leurs yncas, & l'autre à mettre sur la scene les événemens de la vie commune (*Histoire des Yncas, liv. II, chap. 27.*). Les Grecs que l'orgueil national portoit à exagérer leurs avantages, eux dont Macrobe a dit: *Græci omnia sua in immensum tollunt* (*Saturnal. lib. I, cap. 24.*), s'attribuoient à la vérité l'invention de tous les *arts*: mais Strabon, l'un des plus judicieux d'entr'eux, nous a averti de nous défier de leurs relations sur les faits d'une haute antiquité; il observe très-judicieusement que les anciens rédacteurs des relations ont été entraînés dans un grand nombre d'erreurs par la mythologie des Grecs (*Geog. lib. VIII.*). Il est aisé de juger que les Grecs qui, dans le tems que d'autres nations étoient déja florissantes, se nourrissoient encore de glands, n'ont pu être les premiers à cultiver les *beaux-arts*.

Mais quoique nous soyons persuadés que le premier germe des *beaux-arts* a existé chez tous les peuples, il y a encore si loin des premiers essais jusqu'au terme seulement où la culture des *beaux-arts* prit une forme méthodique, où l'on commença à les exercer comme des *arts* qui pouvoient être enseignés, qu'on est encore toujours fondé à demander chez quel peuple de la terre ce pas difficile a été le premier franchi.

Nous avons trop peu de relations sur l'état des *arts*, chez les nations les plus anciennes, pour pouvoir répondre à cette question. Les Caldéens, ou selon d'autres, les Egyptiens, passent pour être les premiers qui ont exercé avec quelque méthode les diverses branches des *arts* du dessin; on n'a cependant rien d'absolument certain là-dessus. Ce qu'il y a de sûr, c'est que chez ces peuples, aussi bien que chez les Etrusques, les *beaux-arts* fleurissoient déja dans des tems où ce que l'histoire a de bien constaté ne répand encore qu'un jour très-foible sur l'état des nations. Les *arts* qui tiennent au dessin, avoient déja pris racine dans la Caldée au tems d'Abraham; & sous le regne de Sesostris, contemporain du législateur des Juifs, l'Architecture florissoit au milieu de l'Egypte. (*Histoire de l'art chez les anciens*, par Winckelmann, *part. I. chap. 1.*)

On ne sauroit déterminer avec précision jusqu'où ces peuples avoient porté les *beaux-arts*, avant qu'ils naquissent chez les Grecs. Les Egyptiens & les Perses ont eu des édifices & des jardins, qui du moins en étendue & en magnificence extérieure, surpassent tout ce que la Grece a eu depuis en ce genre. La nation Juive produit encore d'excellens morceaux d'éloquence & de poésie, qui sont antérieurs à ceux des Grecs.

Il semble que la Grece propre n'a connu les *beaux-arts* que par le moyen de ses colonies, répandues dans l'Italie & dans l'Ionie. Cette derniere province les tenoit sans doute des Caldéens, ses voisins; & la grande Grece les avoit reçus de l'Etrurie. *Statuas Thusci primum in Italia invenerunt*, dit Cassiodore. Les ruines de *Poestum*, restes de la plus antique architecture des Grecs, semblent tenir du goût des Egyptiens; & l'on trouve dans les écrits des anciens plusieurs vestiges, qui prouvent que la Poésie a pénétré de l'orient, de l'occident, & même du septentrion dans la Grece.

Mais si les *arts* ne furent d'abord chez les Grecs que des plantes exotiques, il faut convenir qu'ils y acquirent bien vite une beauté & un goût, qu'ils n'ont eus nulle part ailleurs, ni avant ni après cette transplantation. La Grece, par un effet de son heureux climat, & de l'admirable génie de ses habitans, a vu & a su conserver pendant des siecles entiers dans la plus grande perfection, & dans l'éclat le plus brillant, toutes les branches des *beaux-arts*. Ils y ont même été durant quelque tems consacrés à leur véritable destination, comme on peut le prouver par mille exemples; c'est donc à juste titre que la Grece est regardée comme la patrie des *arts*.

Cette nation, distinguée si avantageusement par tous les dons de l'esprit & du cœur, ayant enfin perdu sa liberté, les *beaux-arts* perdirent aussi leur lustre. Les Romains qui après l'éversion des républiques Grecques, dominerent pendant quelques siecles sur le monde connu, avoient un génie trop roide pour entretenir les *arts* dans leur splendeur; quoiqu'on eût transplanté au milieu de cet empire les artistes Grecs, & les chefs-d'œuvre de leur nation; les Romains ne posséderent jamais au même degré que les Grecs cette liberté d'esprit qui laisse agir la raison. Le desir de dominer eut toujours le dessus dans leur caractere; & emportés par cette passion, la culture des *beaux-arts* leur paroissoit un hors-d'œuvre étranger au plan qu'ils s'étoient prescrit.

Les Muses ne furent jamais appellées à Rome, on leur y accorda simplement un asyle, comme à des fugitives étrangeres, & le soin de leur culture fut abandonné au hazard.

Il semble néanmoins qu'Auguste les voulut faire entrer dans son plan de gouvernement; mais la fermentation intérieure qu'un reste d'amour pour la liberté enchaînée excitoit sur les esprits, ne laissoit pas la tranquillité nécessaire pour rendre aux *arts* toute la beauté qu'ils avoient eue chez les Grecs. La force d'esprit qu'on conservoit encore étoit dirigée vers de tout autres objets. Le parti dominant avoit assez à faire à maintenir son autorité par les moyens les plus prompts; il y falloit la force ouverte; & quant à ceux qui supportoient impatiemment l'oppression, ils n'étoient occupés qu'à sapper sourdement le pouvoir qui les accabloit. Le parti neutre, spectateur de cette dangereuse fermentation, cherchoit au milieu de cette position critique, à se conserver autant de repos que la conjončture en pouvoit permettre. Entre les mains de ce parti, le génie devint *art*, & se vendit à prix d'argent. Ceux qui s'étoient emparé d'une autorité, jusqu'alors mal affermie, employerent les travaux de ces artistes mercénaires pour rendre la tyrannie aimable. On voulut que la partie du peuple qui souffroit le joug sans résistance, perdît de vue l'idée de la liberté, & qu'elle donnât toute son attention aux divertissemens publics. L'effet qui devoit nécessairement résulter de cette politique, fut que les *beaux-arts* se virent non seulement détournés de leur véritable destination, mais encore dépravés dans les principes qui sont la base de leur perfection. Dès-lors ils se dégraderent insensiblement & tomberent enfin dans un état d'avilissement, dans lequel ils ont croupi pendant plusieurs siecles, & dont ils n'ont point pu se relever encore.

Il est vrai qu'au milieu de cette décadence les *beaux-arts* conserverent quelque lustre apparent. La partie mécanique de chaque *art*, se perpétua dans les atteliers des artistes; mais le goût & l'esprit s'affoiblirent insensiblement: les artistes subsisterent. A la place des temples consacrés aux divinités du paganisme, on construisit des églises; au lieu des statues des dieux & des héros, on dressa des images aux saints & aux martyrs. La musique passa du théâtre dans les églises; & l'éloquence fut transférée de la tribune aux harangues, sur la chaire. Aucune branche des *beaux-arts* ne périt; mais peu-à-peu elles se flétrirent toutes: elles devinrent enfin si racornies, qu'on ne put plus y demêler les vestiges de leur ancienne beauté.

Il en a été des *arts*, comme de certaines solemnités qui, dans leur origine, ont eu de l'importance & une signification bien marquée, mais qui, dans la suite des tems, ont dégénéré en de simples observances dont on ne connoît plus ni le motif, ni le but. Ce que sont aujourd'hui les ordres de chevalerie, comparés à ce qu'ils ont été autrefois, c'est ce que les *arts* furent dans les tems dont je parle, au prix de ce qu'ils avoient été dans la belle antiquité; il ne leur resta que les marques extérieures, les croix, les cordons; & voilà pourquoi les productions des artistes n'eurent plus ni beauté extérieure, ni énergie intrinseque.

Quelques auteurs parlent des *arts* d'une maniere à faire croire qu'ils se sont perdus pendant des siecles entiers. C'est ce qui est contredit par l'histoire; depuis le siecle d'Auguste, jusqu'à celui du pape Léon X. chaque siecle a eu ses poëtes, ses sculpteurs, ses lapidaires, ses musiciens & ses histrions. Il paroît même que dans les *arts* du dessin il y a eu de loin en loin quelque heureux génie qui a tenté d'y ramener de la beauté & du goût. J'ai vu, il y a quelque années à Erforden, un diplôme de l'empereur Henri IV. sur le sceau duquel la tête de cet empereur m'a paru aussi belle que si elle avoit été gravée du tems des premiers Césars. On trouve de même divers rituels du siecle de Charlemagne, & des siecles suivans, enrichis de pierres gravées qui ne manquent pas absolument de beauté. Mais comme la

la dépravation des mœurs fut pouſſée à un degré preſque incroyable dans le douzieme ſiecle & les ſiecles ſuivans, les *beaux-arts* s'en reſſentirent auſſi; on en fit un uſage honteux. On trouve dans les livres de dévotion de ces tems-là, & parmi les ornemens des temples & des chaires, des ſujets de peinture & de ſculpture ſi obſcenes, qu'on ſeroit ſcandaliſé aujourd'hui d'en rencontrer de pareils, même dans les lieux deſtinés à la débauche la plus effrenée; heureuſement un tel abus n'a pas dû être fort dangereux; ces monſtrueux ouvrages manquoient abſolument de graces & d'attraits.

C'eſt néanmoins du ſein de cette barbarie que l'aurore, d'un meilleur goût dans quelques branches des *beaux-arts*, commença à percer. Mais le jour ne renaquit qu'au ſeizieme ſiecle; ce n'eſt qu'alors que ſa lumiere éclaira tout l'empire des *beaux-arts.* Long-tems auparavant, déja l'opulence de quelques républiques d'Italie y avoit excité l'attention ſur quelques branches des *arts.* On avoit tranſporté de la Grece à Piſe, à Florence, à Genes, d'anciens morceaux d'architecture & de ſculpture. Leur beauté frappa, & l'on fit quelques eſſais pour l'imiter. Peu de tems après, les Grecs refugiés de l'Orient en Italie, y apporterent les ouvrages des poëtes & des orateurs de l'ancienne Grece; la connoiſſance de ces auteurs ſe répandit inſenſiblement, & produiſit encore des effets plus heureux. On y reconnut les fruits du bon goût dans leur véritable maturité. Cela redoubla l'empreſſement à rechercher de deſſous les ruines les reſtes de l'antiquité dans d'autres genres encore. Le goût des artiſtes ſe raffina. La célébrité & les applaudiſſemens que quelques-uns de ceux-ci obtinrent par l'imitation des ouvrages anciens, excita dans les autres une noble émulation. Les *arts* ſe releverent de la pouſſiere, & de l'Italie ils ſe répandirent ſucceſſivement dans tout l'occident, & juſqu'au nord de l'Europe. On s'apperçut généralement que les ouvrages des anciens artiſtes étoient les modeles qu'il falloit ſuivre pour rendre aux *arts* leur premiere ſplendeur. Heureuſement une politique plus ſaine avoit introduit quelque tranquillité dans les états. Ils étoient mieux affermis; on eut le loiſir d'aimer les *beaux-arts*, & ils acquirent par degrés l'éclat dont ils brillent aujourd'hui.

Mais pour nous mettre dans un point de vue, d'où nous puiſſions librement découvrir leur état actuel, il ſera à propos de retourner aux réflexions générales que nous avons déja touchées ſur la nature & l'emploi des *beaux-arts.*

Nous avons vu ce qu'ils pourroient être, en déployant toute leur énergie. Ce ſont les ſeuls moyens propres à inſpirer aux hommes la paſſion générale du beau & du bon; à rendre la vérité active, & la vertu aimable; à inciter l'homme vers le bien de toute eſpece, & à le détourner de tout écart pernicieux. C'eſt en un mot le reſſort qui l'excite ſans ceſſe à travailler à ſon véritable intérêt moral, lorſque la raiſon le lui a bien fait connoître.

Je n'oſerois aſſurer que les *beaux-arts* aient jamais atteint à ce degré de perfection chez aucun peuple du monde; mais il eſt ſûr, ce me ſemble, qu'il y a eu un tems où ils en ont approché d'aſſez près. Les Grecs s'étoient fait des *beaux-arts* une idée très-juſte. Ils les regardoient comme des moyens propres à former les mœurs, & à appuyer les maximes de la philoſophie & de la religion. Auſſi ne négligeoient-ils rien de ce qui pouvoit encourager les artiſtes; honneurs, éloges, récompenſes, rien n'étoit épargné. Dans quelques républiques de la Grece, c'étoit ſouvent le plus grand orateur qui obtenoit la premiere dignité de l'état. Les grands poëtes étoient conſidérés par les légiſlateurs & les magiſtrats, comme des perſonnages importans, qui pouvoient donner de la vigueur aux loix. Homere fut regardé comme le meilleur guide de l'homme d'état & du général d'armée, & comme le plus excellent inſtituteur du citoyen. C'eſt dans cette vue que Licurgue étant dans l'île de Crête, y raſſembla les chants épars de ce poëte. Ce même légiſlateur y engagea le poëte Thalès à le ſuivre à Sparte, pour y faciliter par ſes vers le ſuccès de ſa légiſlation (Plutarque, *Vie de Licurgue*). Les anciens eſtimoient, dit un philoſophe Grec, que la Poéſie eſt en quelque maniere la premiere Philoſophie, qui nous montre dès l'enfance le chemin d'une vie réglée, & qui nous imprime les mœurs, les ſentimens, & l'amour des grandes actions, par des leçons agréables; les modernes, ajoute-t-il, & ces modernes, c'étoient les Pithagoriens, ſoutiennent que le poëte eſt ſeul le vrai ſage. (Strabon, *liv. I.*) De-là vient que chez les Grecs la premiere choſe qu'on enſeignoit aux enfans, c'étoit la Poéſie; & cela, non dans la vue de les amuſer, mais pour former leur cœur à la vertu & aux beaux ſentimens. La Muſique prétend au même mérite, je veux dire d'inſpirer des mœurs & de les adoucir. Auſſi Homere donne-t-il aux chanteurs le titre d'*inſtituteurs.* On peut en général dire des Grecs, ce qu'un romain diſoit avec moins de fondement de ſes ancêtres, qu'ils ont employé tous les *arts* au bien public: *nullam majores noſtri artem eſſe voluerunt quæ non aliquid rei publicæ commodaret. Servius ad Æneid. lib. VI.*

Il ſeroit ſuperflu de rapporter ici des exemples particuliers des grandes récompenſes & des honneurs diſtingués que les Grecs accordoient à leurs bons artiſtes. Les écrits des anciens en ſont pleins, & Junius en a recueilli un grand nombre d'anecdotes; on peut conſulter entr'autres le *chap. xiij, du ſecond livre* de ſon traité *De pictura veterum.*

Les artiſtes avoient de fréquentes occaſions de déployer tout leur génie, & toute l'influence des *beaux-arts* ſur le caractere des hommes. On employoit leur ſecours à chaque ſolemnité, à chaque établiſſement public, dans toute affaire d'état un peu importante. Tout tenoit aux *beaux-arts;* les délibérations publiques, les éloges ſolemnels, inſtitués à l'honneur des héros, & des citoyens morts pour la défenſe de la partie, les monumens deſtinés à conſerver la mémoire des grandes actions, les fréquentes fêtes religieuſes qu'on célébroit avec tant de pompe, & les ſpectacles dramatiques qui faiſoient partie de quelques-unes de ces fêtes, & qui coûtoient aux magiſtrats des ſoins & des frais extraordinaires. On s'occupoit ſi férieuſement des *beaux-arts*, qu'on fit même des réglemens pour perfectionner le bon goût, pour empêcher qu'il ne dégénérât, ou, ce qui eſt encore pire, qu'il ne ſe corrompît par un excès de raffinement. *Voyez les articles* ARCHITECTURE *&* MUSIQUE, *Suppl.*

Les Etruſques furent également ſoigneux d'aſſurer aux *beaux-arts* une influence utile ſur les mœurs. Nous connoiſſons très-peu les arrangemens politiques de cette nation que les Romains détruiſirent. Mais les reſtes nombreux des *arts* étruſques, montrent aſſez combien étroitement on avoit ſu lier les *arts* à toutes les fonctions de la vie privée. A la vue de ces monumens on a lieu de conjecturer que le moindre citoyen ne pouvoit rien voir ni toucher chez lui, qui, graces aux *arts* du deſſin, ne lui rappellât efficacement le ſouvenir de ſes dieux & de ſes héros; rien qui n'imprimât un nouveau degré de force à ſon zele pour la religion, la patrie & les mœurs.

Tels furent les *beaux-arts* chez les Grecs & les Etruſques dans l'âge d'or de la liberté; mais à meſure que les ſentimens généreux du bien public s'émouſſerent, que les chefs & les principaux de l'état

séparerent leur intérêt particulier de l'intérêt commun ; que la cupidité & le goût du luxe amollirent le caractere, les *beaux-arts* cesserent de servir au bien de l'état. Ils devinrent des *arts* de luxe, & bientôt on perdit de vue leur véritable dignité.

Il ne seroit pas inutile, pour l'instruction de notre siecle, de lui mettre sous les yeux l'énorme abus que la Grece fit des *beaux-arts*, lorsqu'elle commença à dégénérer. Mais il faut se borner ici au tableau général qu'en a fait un judicieux anglois (M. Temple, *Histoire de la Grece*, par Stanian, *livre III*, *chap.* 3). « Les Athéniens, dit-il, débarrassés de l'ennemi, qui les avoit si bien tenus en haleine (c'étoit Epaminondas), s'abandonnerent aux plaisirs, & ne s'occuperent plus que de jeux & de fêtes ; ils donnerent à cet égard dans l'excès le plus étrange ; la passion pour le théâtre leur fit oublier toute affaire d'état, & étouffa en eux tout sentiment de gloire. Les poëtes & les acteurs eurent seuls la faveur du peuple ; on leur accorda les applaudissemens, & la considération qu'on devoit à ceux qui avoient hazardé leur vie pour la défense de la liberté. Les trésors, destinés à l'entretien de la flotte & des troupes de terre, furent dépensés en spectacles. Les danseurs & les chanteuses vivoient dans l'abondance & dans les voluptés, tandis que les généraux d'armée manquoient du simple nécessaire, & qu'à peine trouvoit-on sur les vaisseaux, du pain, du fromage & des oignons. La dépense du théâtre étoit si excessive, qu'au rapport de Plutarque, la représentation d'une tragédie de Sophocle ou d'Euripide, coûta plus à l'état, que la guerre de Perse ne lui avoit coûté. On y employa le trésor qui avoit été mis en réserve comme un dépôt sacré pour les besoins extrêmes de l'état ; quoique par une sanction publique la simple proposition de détourner ce trésor à d'autres usages dût être punie de mort ».

Ce qui, dans son origine, étoit destiné à allumer une vigueur patriotique dans le cœur des citoyens, servit donc alors à nourrir l'oisiveté, & à étouffer tout sentiment du bien public. Les grands eurent des artistes, comme ils avoient des cuisiniers ; & les *arts* qui auparavant préparoient les remedes salutaires de l'ame, ne donnoient plus que du fard & des parfums.

Tel étoit l'état des *beaux-arts* en Grece & en Egypte, lorsque les Romains conquirent ces provinces ; & voilà pourquoi les *arts* conserverent ce même caractere à Rome. Dans le tems de leur splendeur, le noble usage qu'on en faisoit, donnoit de la dignité à l'artiste. Sophocle, poëte & acteur, fut en même tems archonte d'Athenes ; mais, dès le tems de César, un chevalier Romain crut, & avec raison, être deshonoré pour avoir été forcé de monter sur le théâtre. Sous Néron, l'état du poëte, du musicien ou de l'acteur, n'étoit guere plus relevé que celui d'un danseur de corde. Ainsi la dignité des *beaux-arts* disparut insensiblement, & dans les siecles modernes encore ce n'est qu'au luxe & au faste qu'ils doivent le dégré d'estime qu'on leur accorde. Il seroit bien mal-aisé de prouver qu'aucun des protecteurs, ou des protectrices modernes des *beaux-arts*, ait fait la moindre chose en leur faveur, par une connoissance intime de leur véritable prix ; aussi les *arts* ne sont-ils pas jusqu'à présent que l'ombre de ce qu'ils pourroient être.

Il est évident que nos institutions en général leur ont retranché bien des occasions de déployer comme autrefois leur énergie. Il manque à nos fêtes publiques cette solemnité qui expose les *arts* dans leur plus beau jour. Nos fêtes religieuses même n'ont ordinairement rien de majestueux ; ce n'est plus qu'accidentellement que les *beaux-arts* y conservent encore quelque chose de leur destination primitive, & l'emploi qu'on en fait, montre assez qu'on a perdu de vue leur vrai but. Qu'un artiste réussisse, ce qui n'arrive que trop rarement, à produire un ouvrage plein d'énergie, ce sera plutôt l'effet de son génie heureusement guidé par sa raison, que ce ne sera le but de ceux qui l'auront mis en œuvre.

D'ailleurs, à n'en juger que par le choix peu réfléchi des sujets sur lesquels on exerce les *beaux-arts*, il semble qu'à tous égards on ait perdu la juste idée de leur utilité & de leur importance ; pour une seule fois qu'on introduit sur nos théâtres un héros qui ait des droits à notre reconnoissance, on y voit paroître cent fois ou Diane, ou Apollon, ou Agamemnon, ou Œdipe, ou tant d'autres personnages vrais ou fabuleux, qui nous sont parfaitement indifférens. Qu'un peintre prenne dans la mythologie un sujet insipide, propre même à corrompre les mœurs, ou qu'il fasse un choix plus utile, on lui a la même obligation ; il suffit que le tableau soit bon : & cette façon de penser s'étend à toutes les autres branches des *arts* ; n'en exceptons pas même les ornemens des églises : les tableaux qui décorent les temples catholiques, que présentent-ils quelquefois, sinon une dévote mythologie qui peut-être choque encore plus la saine raison que ne le faisoient les fables du paganisme ?

Pour se faire une juste idée de l'esprit qui anime, ou plutôt qui énerve aujourd'hui les *arts*, jettons les yeux sur celui de nos spectacles qui réunit tous les *beaux-arts*. Y a-t-il rien de moins significatif, de plus insipide, & qui réponde plus mal au but des *arts*, que notre opéra ? Et cependant ce même spectacle qui, dans l'état actuel, mérite à peine l'attention des enfans, pourroit être exactement la plus noble & la plus utile production des *beaux-arts* réunis.

Une preuve bien claire que l'on méconnoit aujourd'hui entiérement le pouvoir des *beaux-arts*, & qu'on n'a qu'une idée abjecte de leur emploi, c'est qu'on ne les fait guere servir qu'au luxe & à l'ostentation, ou on les confine dans les palais des grands, dont l'entrée est toujours interdite au peuple ; ou lorsqu'on les étale aux fêtes & aux solemnités publiques, ce n'est point dans la vue d'atteindre plus sûrement le but auquel ces solemnités étoient originairement destinées ; mais c'est pour éblouir le peuple, étourdir les grands, & empêcher les uns & les autres de sentir le dégoût qui accompagne des fêtes d'une si pitoyable invention.

Les modernes ne manquent cependant ni de talens, ni de génie ; à ces égards ils ne sont point aussi inférieurs aux anciens, qu'on a quelquefois voulu le soutenir. Nous possédons aussi bien, & en plusieurs genres, mieux que les Grecs, la méchanique des *arts*. Le goût du beau est chez un bon nombre de nos artistes, aussi délicat qu'il l'étoit chez les meilleurs artistes de l'antiquité. Bien loin que le génie des modernes se soit rétreci, on peut dire en général, qu'il a au contraire acquis plus d'étendue, puisque les sciences sont plus universellement répandues, & qu'on a fait de grands progrès dans l'étude des hommes & de la nature. Ainsi les forces requises pour rendre aux *arts* leur premiere splendeur, existent encore : mais aussi long-tems qu'on ne leur accordera pas l'encouragement nécessaire, qu'on négligera de les diriger vers leur véritable but, ou qu'on ne les fera servir qu'au luxe & à une volupté raffinée, l'artiste, quelques éloges qu'on donne à ses talens, ne sera guere distingué d'un artisan industrieux ; on ne le considérera que comme un homme qui sait amuser le public & les grands, & délivrer l'opulence desœuvrée de l'ennui qui la poursuit.

Ce n'est pas la faute des artistes si les *arts* sont avilis ; plusieurs d'entr'eux prendroient volontiers

un vol plus élevé; mais que peuvent produire une ou deux tentatives répétées de loin en loin, s'il ne s'éleve quelque part une sage législation qui s'applique à relever les *arts* de leur avilissement, & à les ramener à leur grande destination?

Un intérêt médiocre n'excita jamais de grands efforts; aussi long-tems que l'artiste, livré au préjugé commun, que les grands n'appuient que trop, ne se connoîtra d'autre vocation que celle de les amuser, les plus beaux dons du génie languiront dans l'inaction: qu'au contraire l'artiste soit appellé, non dans le cabinet du prince, où celui-ci n'est qu'un homme privé, mais au pied du trône pour y recevoir des commissions tout aussi intéressantes que celles qu'on y donne aux chefs de l'armée, de la justice, ou de la police: que le plan général du législateur embrasse les grandes vues de porter le peuple à l'obéissance envers les loix, & à la pratique des vertus sociales par le ministere des *beaux-arts*, on verra bien vîte toutes les forces du génie se déployer pour remplir ce grand objet; on pourra s'attendre à voir renaître des chefs-d'œuvre, & des chefs-d'œuvre vraisemblablement supérieurs à ceux de l'antiquité. Quel puissant aiguillon pour des cœurs généreux, pour des hommes de génie, que de voir les yeux de la nation entiere attachés sur leurs ouvrages, & de sentir que ces mêmes ouvrages vont contribuer au bonheur de ses concitoyens!

Après avoir examiné l'essence, le but & l'emploi des *beaux-arts*, nous pouvons présentement en déduire la véritable théorie. Elle résulte de la solution de ce problême moitié psychologique & moitié politique: « l'homme ayant naturellement du goût pour les idées sensibles, comment faut-il s'y prendre pour que ce penchant serve à l'élévation de ses sentimens, & soit en certains cas un moyen irrésistible de le porter à son devoir? » La solution de ce problême indiquera à l'artiste la route qu'il doit tenir, & au souverain les moyens qu'il doit employer pour amener les *beaux-arts* à la perfection, & en retirer les plus grands avantages.

Ce n'est pas ici le lieu de résoudre ce problême dans toute son étendue; nous ne pouvons qu'indiquer les points capitaux.

La théorie des perceptions sensibles est sans contredit la partie la plus difficile de la philosophie. Un philosophe Allemand, M. Baumgarten, a entrepris le premier de la traiter sous le nom de *Science esthétique*, comme une nouvelle branche des connoissances philosophiques. (*Voy. l'art.* ESTHÉTIQUE. *Suppl.*): science qui mérite d'autant plus d'être cultivée & approfondie, que c'est elle qui peut enseigner à la philosophie la route à un empire absolu sur l'homme.

Les *beaux-arts* se divisent en autant de branches principales, que la nature a ouvert de voies différentes aux perceptions sensibles pour élever les sentimens de l'homme; & chaque branche principale se subdivise en autant de rameaux qu'il y a de différens genres & de diverses especes de forces esthétiques, ou de beautés sensibles, qui peuvent agir sur l'ame par chacune de ces différentes voies. Nous allons voir si, d'après ces principes, il seroit possible de construire l'arbre généalogique des *Beaux-arts*.

Il n'y a exactement qu'une seule voie de pénétrer dans l'ame, celle des sens externes; mais cette voie se multiplie en raison de la différente nature de ces sens. Le même objet, la même perception paroît changer de nature, acquérir plus ou moins d'activité, selon la constitution de l'organe qui le transmet à l'ame. Les sens les plus grossiers, le tact, le goût & l'odorat, sont ceux qui agissent le plus fortement sur l'ame, mais ce sont trois routes qui ne conviennent point aux *beaux-arts*, parce qu'elles ne tiennent qu'à l'animal. Si les *beaux-arts* étoient aux gages de la volupté, leurs principales branches seroient occupées à travailler pour ces trois sens: l'*art* de préparer des mets savoureux, de distiller des eaux de senteur, seroit le premier des *arts*; mais la sensualité qui doit servir à élever le caractere de l'homme, est d'une plus noble espece; elle ne se borne pas au matériel, elle y joint de l'ame & de l'esprit. Ce n'est que dans des circonstances particulieres qu'à l'aide de l'imagination, les *beaux-arts* peuvent tirer quelque parti des sensations qui proviennent des sens inférieurs, sans néanmoins le faire d'une maniere aussi grossiere que l'a fait Mahomet, dont le système n'étoit que trop appuyé sur l'appât des plaisirs sensuels.

L'ouie est le premier de nos sens qui transmet à l'ame des perceptions dont nous pouvons démêler l'origine & la cause. Le son peut exprimer la tendresse, la bienveillance, la haine, la colere, le désespoir, & diverses autres passions dont l'ame est agitée. Au moyen des sons une ame peut donc se faire sentir à une autre ame; & il n'y a que les perceptions de cette nature qui puissent faire sur le cœur des impressions capables de l'élever. C'est ici donc que commence l'empire des *beaux-arts*. Le premier, le plus puissant de tous, c'est l'*art* de la Musique; elle pénetre dans l'ame par le sens de l'ouie: tous les *arts* de la parole, il est vrai, agissent aussi sur l'oreille; mais leur but principal n'est point de l'émouvoir; leur objet va bien au-delà du siege immédiat des sens; leur énergie ne consiste pas dans les sons, mais dans la signification des mots; l'harmonie des paroles est néanmoins un des moyens accessoires qu'ils emploient pour donner plus de force au discours, & pour faire des impressions plus profondes sur l'esprit de l'auditeur.

Après le sens de l'ouie vient celui de la vue, dont les impressions sont moins fortes, mais aussi beaucoup plus diversifiées & d'une étendue bien plus vaste. L'œil pénetre incomparablement plus loin que l'oreille dans l'empire des esprits; il sait lire presque tout ce qui se passe dans l'ame. Le beau, qui fait une impression si favorable sur l'esprit, l'œil le saisit presque sous toutes ses formes; & de plus il découvre encore le bon & le parfait. Il n'est presque rien qu'un œil exercé n'apperçoive dans la physionomie, dans la figure, dans l'attitude & dans la démarche d'un homme; c'est à ce sens que nous devons tous les *arts* du Dessin.

La vue confine de si près à l'entendement pur, que la nature n'a point établi de sens moyen entre la vue & les perceptions internes. Nous croyons souvent n'être occupés que de nos propres idées, parce que nous n'avons pas le sentiment de l'impression que fait sur nous quelqu'objet extérieur, tandis qu'au fond c'est cet objet que nous voyons. Il n'y a donc audelà de la vue aucun autre sens pour les *arts*. Mais la providence avoit menagé au génie l'invention d'un moyen très-étendu, pour pénétrer dans tous les recoins de l'ame. On a inventé l'art de revêtir d'images sensibles, des pensées & des notions qui n'ont rien de matériel; sous cette nouvelle forme, elles s'insinuent par les sens, & passent dans les ames des autres. Le discours peut, à l'aide de l'ouie ou de la vue, porter chaque idée dans l'ame, sans que ces sens l'alterent, ou lui donnent une forme analogue à leurs propres organes; ni le son du mot, ni la maniere de l'écrire, ne renferment point sa force significative; c'est donc quelque chose de purement intellectuel revêtu d'une figure arbitraire, inventée pour le faire passer dans l'esprit d'un autre par le canal des sens; c'est de ce merveilleux expédient dont les *arts* de la parole se servent. En force

extérieure, ces *arts* sont fort au-dessous des autres; parce qu'ils n'empruntent aucune efficace de l'émotion des sens externes, qu'autant qu'accidentellement ils peuvent émouvoir l'oreille. Mais ce qui leur manque en force, ils le regagnent en étendue; ils mettent en jeu toutes les forces de l'imagination, & savent, par son moyen, rendre sensibles toutes les impressions des sens, même des sens les plus grossiers.

Aussi l'usage des *arts* de la parole est le plus entendu de tous. Ils nous instruisent de tout ce qui se passe dans une ame; de quelque côté qu'on veuille l'attaquer, quelque sentiment qu'on veuille lui inspirer, les *arts* de la parole en fourniront toujours les moyens; ils ont d'ailleurs sur les autres *arts* cet avantage, qu'à l'aide des signes qu'ils emploient, on se rappelle chaque idée avec toute la précision & la facilité possibles. Ainsi, bien que les plus foibles de tous les *arts*, quant à la vivacité des impressions, ce sont les plus importans par leur aptitude à exciter tous les divers genres d'impressions.

Telles sont les trois especes primitives des *beaux-arts*: on a ensuite trouvé le moyen de les combiner & de réunir deux ou trois de ces especes, pour en former de nouvelles. La danse réunit les *arts* qui agissent sur la vue & sur l'ouïe; le chant rassemble l'*art* de la Musique & ceux de la parole; tous les *beaux-arts* peuvent concourir à la fois dans les spectacles. Aussi les spectacles dramatiques sont-ils la plus belle invention des *arts*; ils peuvent devenir le moyen le plus propre à inspirer des sentimens nobles & élevés.

Chaque espece d'*art* se partage de nouveau en plusieurs branches subalternes; la meilleure méthode de déterminer celles-ci, seroit peut-être de faire l'énumération des diverses especes de beau, ou de forces esthétiques qui en sont l'objet. Le beau simple occupe ces branches particulieres des *arts* qui n'ont d'autre but dans leurs ouvrages que celui de plaire. En Poësie, de jolies bagatelles; en Peinture, des fleurs, des paysages sans caractere décidé; en Musique, ces pieces où l'on ne sent que l'harmonie & le nombre, *&c.* Le vrai & le parfait sont l'objet principal d'une autre espece de branches, tels que sont, dans les *arts* de la parole, le discours dogmatique, le poëme didactique, certain genre d'apologue, *&c.* Un troisieme ordre de ces branches s'exerce sur des sujets propres à émouvoir, & se propose d'exciter les passions. Enfin les branches les plus parfaites réunissent à la fois tous ces objets, déploient toutes les forces de l'*art*, & en constituent les especes les plus intéressantes.

Comme chaque espece différente suppose aussi dans l'artiste non-seulement un génie propre à cette espece-là, mais encore un caractere particulier, on pourroit peut-être déterminer avec assez d'exactitude les subdivisions de chaque branche des *beaux-arts*, d'après le dégré d'ame & le tour d'esprit qu'on peut concevoir dans l'artiste. Peut-être tenterons-nous dans quelques articles de ce *Supplément*, un ou deux essais de cette méthode.

Il entre, au reste, tant d'arbitraire & d'accidentel dans la forme extérieure que les *beaux-arts* donnent à leurs productions, qu'avec les notions les plus précises sur la nature & l'emploi des *arts*, on ne sauroit rien fixer à l'égard de la forme de ces ouvrages. Qui pourroit, pour ne citer qu'un seul exemple, assigner toutes les différentes formes que l'ode ou le drame peuvent prendre sans se dénaturer? Dans des recherches de cette nature, le bon sens veut qu'on évite les subtilités minutieuses, & qu'on se garde bien de donner des entraves au génie de l'artiste.

Le grand principe que tout artiste doit suivre dans ses compositions, c'est « de faire que l'ensemble & chaque partie de son ouvrage, produise l'expression la plus favorable sur les sens & sur l'imagination, afin d'exciter, autant qu'il est possible, toutes les forces de l'ame à y graver cette impression d'une maniere ineffaçable ». Or, il n'est pas possible d'atteindre à ce but, si l'ouvrage n'a de la beauté & de la régularité, en un mot, s'il ne porte l'empreinte du bon goût. Le défaut le plus essentiel dans un ouvrage de l'*art*, quoique ce ne soit pas toujours le plus important, c'est de manquer du côté du goût.

La maxime générale sur le choix du sujet, c'est « que l'artiste choisisse des objets propres à influer avantageusement sur l'esprit & sur le cœur ». Ce sont-là les seuls sujets dignes de nous émouvoir fortement, & de faire sur nous des impressions durables: tout le reste peut n'en produire que de passageres.

Ce seroit néanmoins mal entendre cette maxime, que de vouloir interdire aux *arts* tout sujet qui ne seroit pas précisément moral; elle ne défend pas à l'artiste de sculpter une coupe ou de peindre un vase à boire, mais elle lui prescrit simplement de n'y rien tracer qui ne soit propre à faire une heureuse impression, de quelque genre qu'elle soit.

De tous les ouvrages de l'*art*, ceux-là ont, sans contredit, l'utilité la plus importante, qui gravent dans notre esprit des notions, des vérités, des maximes, des sentimens propres à nous rendre plus parfaits, & à former en nous les caracteres dont nous ne saurions manquer sans perdre de notre prix, soit en qualité d'hommes, soit en qualité de citoyens. Mais au défaut de pareils sujets, l'artiste aura encore satisfait à son devoir, si son ouvrage nous affermit & nous perfectionne dans le goût du beau. Ainsi, le peintre auquel j'aurai commis le soin de décorer mon appartement, méritera toute ma reconnoissance, s'il s'en acquitte de maniere que, de quelque côté que je jette les yeux, je me sente rappeller vivement les notions-pratiques qui me sont les plus nécessaires; que si la chose n'est pas faisable, son travail sera néanmoins encore digne d'éloge, s'il me présente dans chaque objet de quoi nourrir & fortifier en moi le bon goût.

Il résulte de ce que nous venons de dire, que les *beaux-arts* ne supposent pas simplement dans l'artiste un goût exquis, mais qu'ils demandent de plus qu'il y joigne une raison saine, une connoissance réfléchie des mœurs, & une intention sérieuse de faire de ses talens le meilleur usage possible. (*Cet article est extrait de la Théorie générale des Beaux-Arts de M.* SULZER.)

* ART SACERDOTAL, (*Philos. hermet.*) c'est le nom que donnoient les Egyptiens à ce que nous appellons aujourd'hui *Philosophie hermetique*: cet *art* consistoit dans la connoissance parfaite des procédés de la nature dans la production des mixtes. Cette science cachée sous l'enveloppe des hiéroglyphes & des termes les plus mystérieux, étoit une espece d'énigme dont on ne donnoit le mot qu'à ceux qui, par une épreuve longue & pénible, s'étoient rendus dignes d'être initiés à de si grands mysteres. Le secret étoit ordonné aux prêtres, sous peine de mort: il ne se communiquoit que dans le sanctuaire. On assure que Pythagore consentit à souffrir la circoncision, pour y être initié.

ARTABAN, (*Histoire de Perse.*) Hyrcanien de naissance, tint le premier rang parmi les favoris de Xerxès dont il fut capitaine des gardes. Ce prince qui n'accordoit sa confiance qu'aux complices de ses crimes & aux compagnons de ses débauches, lui abandonna le soin des affaires, & ne se réserva que le titre de roi, & l'humiliant privilege d'en abuser. *Artaban*, ingénieux à le captiver par le charme des

voluptés, fit le destin de la Perse; & comme il étoit le distributeur des graces, il lui fut aisé de se faire des adorateurs. Xerxès, tombé dans le mépris, lui parut une victime qu'on pouvoit immoler impunément, & l'habitude du commandement lui inspira l'ambition de le perpétuer. Ingrat envers son maître, il conspira contre sa vie, & il profita des ténebres pour entrer dans sa chambre, où, suivi des eunuques qu'il avoit fait ses complices, il le tua pendant qu'il dormoit: ce monstre souillé du sang de son maître, va trouver Artaxerxes, & lui apprend que son frere Darius venoit de se souiller d'un parricide, & que lui-même alloit être enveloppé dans le meurtre de son pere. Artaxerxes, trop jeune encore pour connoître la défiance, ajouta foi à l'imposture; & pour sauver sa vie, il autorisa *Artaban* à donner la mort à son frere. Ce meurtrier de ses rois disposa de la couronne qu'il mit sur la tête du jeune Artaxerxes, en attendant l'occasion favorable de la mettre sur la sienne. Il avoit sept fils qu'il pourvut des premieres dignités de l'état. Fier de leur appui, il prodigua les trésors de l'état pour se faire des partisans; quand il crut son pouvoir assez affermi, il laissa appercevoir ses desseins. Artaxerxes, instruit de ses complots, le fit assassiner avant qu'il pût les exécuter. Ses fils voulurent venger sa mort: ils leverent une armée, & ils livrerent un combat où ils furent entiérement défaits: ils expirerent au milieu des plus cruels supplices, avec tous ceux qui avoient été leurs complices. (*T—N.*)

ARTABAZANE, (*Hist. de Perse.*) fils aîné de Darius, roi de Perse, étoit appellé par le droit de sa naissance au trône de son pere; mais son frere Xerxès lui fut préféré, parce qu'il étoit né depuis l'élévation de son pere, & qu'il descendoit par Atossa sa mere, de Cyrus, fondateur de l'empire Persan, au lieu qu'*Artabazane* étoit né avant que son pere fût revêtu de la pourpre, & qu'il n'avoit point du côté de sa mere une origine royale. Leurs droits furent discutés au tribunal de Darius, selon l'usage des rois de Perse qui, avant de mourir, désignoient leur successeur. Dès que l'arrêt qui donnoit la préférence à Xerxès eut été prononcé, *Artabazane* se prosterna devant son frere, & le reconnut pour son roi. Il donna pendant le cours de sa vie un exemple de la fidélité qu'on doit à ses maîtres, & le premier sujet fut le plus soumis: il fut tué à la bataille de Salamine. (*T—N.*)

ARTABAZE, (*Hist. de Perse.*) Perse d'origine, excita une rébellion dans son gouvernement, moins pour satisfaire son ambition, que pour n'être pas la victime des fureurs de son maître. Ochus, roi de Perse, ne sembloit armé du pouvoir que pour s'abandonner impunément à la cruauté de ses penchans. Ce fut sur ses généraux & ses domestiques qu'il fit l'essai de ses fureurs. Ensuite il se souilla du sang de son oncle & de celui de cent de ses fils. Il eut la férocité de faire enterrer sa sœur vivante. Tant d'atrocités le rendirent l'objet de l'exécration publique. *Artabaze* profita de la disposition des esprits pour se rendre indépendant dans son gouvernement. Il attira dans son parti Charès, général des Athéniens, qui tailla en pieces soixante mille hommes. Le monarque menaça les Athéniens de ses vengeances, s'ils ne rappelloient leur général. Cette menace produisit son effet. *Artabaze* abandonné des Athéniens, eut recours aux Thébains qui lui fournirent 5000 hommes avec lesquels il remporta deux victoires. L'argent d'Ochus fit ce que ses armes n'avoient pu exécuter. Trois cens talens comptés aux Thébains les engagerent à trahir un allié qui n'étoit pas assez riche pour les payer. *Artabaze*, privé de leur secours, se réfugia chez Philippe de Macédoine, auquel il révéla le secret de subjuguer la Perse dont il connoissoit la foiblesse; & ce fut sur le plan qu'il traça, qu'Alexandre, quelque tems après, en fit la conquête. (*T—N.*)

ARTABRI, (*Géographie.*) peuple d'Espagne, aux environs du promontoire Nerium, aujourd'hui le cap Finistere en Galice. (*D. G.*)

ARTACABANE, (*Géogr.*) ville d'Asie, dans l'Arie, où les anciens géographes en placent encore une du nom d'*Arcatane*, & qui n'est peut-être que la même. (*D. G.*)

ARTACE, aujourd'hui ARTAKUI, (*Géogr.*) ville d'Asie, dans la Natolie, & située dans une presqu'île de la Propontide, où réside un des principaux archevêques de l'église Grecque en Turquie. Cette presqu'île étoit autrefois l'île même de Cyzique, & elle produit de très-bon vin blanc. Une forteresse de la Bithynie & une ville d'Arménie ont aussi porté le nom d'*Artace*. (*D. G.*)

ARTÆA, (*Géogr.*) contrée de la Perse, d'après laquelle tous les Perses ne faisoient même pas difficulté de se dénommer. (*D. G.*)

ARTAGERA, (*Géogr.*) ville d'Asie, dans l'Arménie: quelques-uns veulent que ce soit la même qu'Artaxate, capitale du pays. (*D. G.*)

ARTAJONA, (*Géogr.*) petite ville d'Espagne, dans la Navarre, & dans la Merindade d'Estalla. Elle est environnée d'un vignoble très-fertile. (*D. G.*)

ARTAMIS, (*Géographie.*) riviere d'Asie, dans la Bactriane. (*D. G.*)

ARTANES, (*Géographie.*) riviere d'Asie, dans la Bithynie. (*D. G.*)

ARTASI, (*Géographie.*) ville de la Turquie en Asie, dans le gouvernement de Giurdistan: elle est peu considérable. L'histoire des croisades fait mention d'une autre ville de même nom, laquelle étoit située en Syrie, & fut prise aux Turcs par les Chrétiens, sous la conduite de Robert de Flandres. (*D. G.*)

ARTAXERXES LONGUE-MAIN, (*Hist. de Perse.*) Ce prince surnommé *Longue-main* à cause qu'il avoit la main droite plus longue que la gauche, fut magnifique & bienfaisant: quoiqu'il ne fût que le troisieme fils de Xerxès, il fut son successeur au trône de Perse. Darius, son aîné, avoit été enveloppé dans le meurtre de son pere, assassiné par Artabane; & Hydaspe, que la naissance appelloit à la couronne, étoit alors trop occupé dans la Bactriane pour faire valoir ses droits. Artabane ne plaça *Artaxerxes* sur le trône que pour en faire bientôt sa victime; mais il fut prévenu dans ses desseins criminels, & quand il étoit prêt de les exécuter, il fut assassiné lui-même. Les semences des troubles de la Perse ne furent pas étouffées dans son sang, il lui restoit sept fils aussi ambitieux que lui. *Artaxerxes* ardent à venger la mort de son pere, marcha contre les enfans de son meurtrier, qu'il crut devoir immoler à ses manes: il leur livra une bataille où tous furent exterminés. Dès qu'il se vit débarrassé d'ennemis aussi redoutables, il tourna ses armes vers son frere, dont la nature soutint mal les droits. *Artaxerxes* vainqueur se vit paisible possesseur d'un empire qu'il étoit digne de gouverner; les gouverneurs dont la fidélité étoit suspecte, furent déposés; ceux qui furent convaincus de tyrannie & d'exactions, expirerent dans les supplices; les moins coupables furent notés d'infamie, punition plus cruelle que la mort, pour ceux qui conservent un reste de pudeur. Les abus réformés, & les tyrans subalternes punis, lui mériterent l'amour de ses sujets, qui est la récompense des bons rois, & le fondement inébranlable de leur pouvoir.

Ce fut sous son regne que Thémistocle, fugitif

d'Athenes, fut chercher un asyle dans la Perse, où sa tête avoit été mise à prix. *Artaxerxes*, religieux observateur des droits de l'hospitalité, révoqua l'arrêt de sa proscription, & rendit grace à son dieu Oromaze, d'avoir pour hôte un guerrier qui, après avoir ébranlé le trône de la Perse, étoit capable d'en augmenter la splendeur. Il eut plusieurs entretiens avec lui pour découvrir quels étoient les ressorts de la puissance de la Grece, & les vices de sa constitution, & satisfait de ses conseils, il lui assigna des revenus considérables pour vivre avec magnificence. Cimon l'Athénien enlevoit alors à la Perse ses plus riches provinces: Eione, Seste, Amphipolis & Bizance, furent ses conquêtes: tout le pays d'Ionie, jusqu'en Pamphilie, passa sous la domination des Athéniens & de leurs alliés. La flotte d'*Artaxerxes*, composée de trois cens cinquante voiles, fut battue & dissipée à l'embouchure du fleuve Eurimedon, & la conquête de la Chersonese de Thrace fut les suites de la victoire de Cimon. Cette guerre fournit plusieurs exemples qui prouvent que la domination des rois de Perse devoit être bien douce, puisqu'on y voit ce même enthousiasme de citoyen qui n'embrâse ordinairement que le républicain. Les insulaires de Thase, assiégés par les Athéniens, décernerent peine de mort contre le premier qui parleroit de se rendre: ils souffrirent pendant trois ans toutes les horreurs d'une ville assiégée; les femmes s'élevant au-dessus des foiblesses de leur sexe, ne le céderent point aux hommes en férocité; on manquoit de cordes pour faire agir les machines, elles couperent leurs cheveux, & consacrerent à cet usage leurs plus cheres dépouilles. Quand la famine n'offrit plus aux assiégés que la ressource de mourir, un des habitans, nommé *Hegetoride*, paroît dans l'assemblée du peuple, la corde au cou, & dit: chers compatriotes, disposez de ma vie, je vous l'abandonne, si vous croyez que mon sang vous puisse être utile; mais du moins sauvez le reste du peuple, en abrogeant une loi meurtriere qui vous défend de traiter avec les arbitres de votre destinée. Les Thasiens, pleins d'admiration, abolirent la loi qu'il venoit d'enfreindre; la ville ouvrit ses portes aux Athéniens, qui respecterent la vie & les biens des habitans. Bogés, gouverneur d'Ione sur le Strimon, donna dans le même tems un exemple de fidélité pour ses maîtres; il fut assiégé par les Athéniens, & quoiqu'il fût dans l'impuissance de se défendre, il crut que son honneur lui prescrivoit de mourir dans le poste qui lui avoit été assigné; il fit rassembler tout l'or & l'argent qu'il trouva dans la ville, & le fit jetter dans le fleuve Strimon, ne voulant pas qu'il fût la récompense des ennemis de son roi. Après ce premier sacrifice, il égorgea sa femme, ses enfans & ses esclaves, & teint de leur sang, il se précipita dans un bûcher qu'il avoit fait préparer. Les républiques n'offrent point un exemple plus frappant d'amour pour la patrie; & quand on voit des hommes prêts à tout souffrir pour vivre dans la dépendance d'un maître, on doit proposer leur exemple aux rois, pour leur apprendre à mériter de si grands sacrifices: ces efforts d'une vertu portée jusqu'à la férocité, font l'éloge de la bonté d'*Artaxerxes*.

Les Egyptiens étoient toujours indociles & rebelles: nés pour être esclaves, ils ne songeoient point à briser leurs fers, ils ne vouloient que changer de maîtres. Ils se fortifierent de l'alliance des Athéniens, & se crurent assez puissans pour s'affranchir de la domination des Perses. *Artaxerxes* fit marcher contre eux son frere Achemenide, à la tête de trois cens mille hommes; cette armée fut défaite, & les débris s'en rassemblerent dans Memphis, où ils furent assiégés pendant trois ans; ils furent enfin délivrés par une nouvelle armée qu'on envoya à leur secours. Il y eut alors un second combat, où Inare, que les Egyptiens avoient élu pour leur roi, perdit la vie. Sa mort rendit le calme à l'Egypte. Les vengeances exercées contre les rebelles furent une nouvelle semence de guerre; Megabise s'étoit engagé par serment à conserver la vie des prisonniers; la mere d'*Artaxerxes* exigea qu'on les lui livrât pour les immoler aux manes de son fils Achemenide, tué dans le combat, & dès qu'elle les eut en son pouvoir, elle les fit tous crucifier. Megabise indigné de ce qu'on l'avoit rendu parjure, se retira dans son gouvernement de Syrie, où levant l'étendart de la rébellion, il ébranla le trône de son maître; les armées d'*Artaxerxes* furent défaites dans plusieurs occasions, & il fallut recourir à la négociation pour le faire rentrer dans son devoir. Ce fut dans la vingtieme année du regne d'*Artaxerxes*, que ce prince envoya Néhémie, son échanson, avec le titre de gouverneur, pour rebâtir les murs de Jérusalem qui n'avoient pu encore être rétablis, malgré les édits de Cyrus & de Darius, fils d'Hystaspe, & la protection déclarée de ces deux rois pour le peuple Juif.

Artaxerxes, fatigué d'une guerre onéreuse à son peuple, la termina par une paix qui rendit aux villes Grecques d'Asie leur liberté, leurs loix & leur ancienne forme de gouvernement. Ce traité, dont les conditions paroissent avoir été dictées par les Grecs, est un monument de la supériorité d'un peuple qui combat pour son indépendance, sur une nation avilie par l'esclavage. Un événement qui fait honneur aux sciences, pensa devenir la semence d'une nouvelle guerre. La réputation du médecin Hypocrate avoit pénétré jusqu'aux extrémités de la Perse: Suze frappée de la peste avoit besoin d'une main habile pour détourner ce fleau; *Artaxerxes* le sollicita de venir au secours de ses sujets souffrans, & il crut l'éblouir par l'éclat de ses promesses. Les Grecs avoient une aversion invincible contre les barbares; Hypocrate étoit susceptible de cette antipathie nationale; & supérieur à tout ce qui peut tenter l'avarice & l'ambition, il répondit au monarque Asiatique, qu'étant sans desirs & sans besoins, il devoit se consacrer au soulagement de ses concitoyens, préférablement à des étrangers, ennemis de sa patrie. Un réponse si fiere irrita l'orgueil d'*Artaxerxes*, qui somma la ville de Cos de lui livrer un médecin insolent qui étoit né dans son sein; les habitans sensibles au sacrifice qu'Hypocrate leur avoit fait de sa fortune, aimerent mieux s'exposer au ressentiment d'un monarque puissant, que d'avoir à se reprocher la honte d'avoir été moins généreux que lui. *Artaxerxes* éprouva par ce refus que les rois ont souvent besoin d'un médecin, dont la destinée plus heureuse, est de pouvoir se passer d'eux.

La guerre du Péloponese depuis sept ans embrâsoit la Grece acharnée à se détruire; les deux partis également fatigués d'en soutenir le poids, solliciterent le secours d'*Artaxerxes*, qui seul pouvoit faire pencher la balance: ce prince flatté d'être l'arbitre de la Grece, faisoit des préparatifs formidables pour donner plus de poids à sa médiation, lorsque la mort l'enleva à la Perse. Il fut sans doute un grand roi, puisqu'il fut aimé de ses sujets, & qu'il préféra la gloire d'être leur bienfaiteur, à la vanité d'être conquérant. Quoiqu'il cultivât les lettres, & qu'il aimât à les récompenser, il manqua d'historiens pour nous transmettre ses talens & ses vertus; il ne nous est connu que par les Grecs, peintres infideles, dont la jalouse malignité défiguroit les plus beaux traits de l'étranger. Xerxès

qui lui succéda fut le seul fils qu'il eut de sa femme légitime, mais il en eut dix-sept autres de ses concubines : les loix, en réglant l'ordre des successions, prévenoient les abus de l'incontinence. Un monarque entouré de femmes dévouées à ses plaisirs, s'abandonnoit à la licence de ses penchans, sans compromettre sa gloire ; une postérité nombreuse étoit honorable, & la stérilité imprimoit une espece d'opprobre qu'il étoit doux de prévenir. L'évangile a rectifié cette façon de penser, & quoiqu'il ait élevé le mariage à la dignité de sacrement, il nous apprend à regarder le célibat chrétien comme un état plus parfait qu'une union charnelle, qui se propose de perpétuer l'espece humaine, & de donner des habitans à la terre. (*T—N.*)

Artaxerxes II. (*Hist. de Perse.*) étoit fils d'Ochus qui, à son élevation au trône, avoit pris le nom de *Darius Nothus.* Étant auprès de son pere prêt d'expirer, *Artaxerxes* lui demanda par quel secret il n'avoit éprouvé que des prospérités pendant un regne de dix-neuf ans ; j'ai, répondit le monarque, toujours pratiqué ce que la justice & la religion exigeoient de moi. Le nouveau roi en montant sur le trône eut sa famille & des rebelles à punir ; son frere Cyrus qui avoit formé le projet de l'assassiner, fut découvert & condamné à la mort ; mais le monarque clément, à la sollicitation de sa mere, le renvoya dans son gouvernement de l'Asie-mineure. Cyrus sensible à l'affront d'avoir été condamné à la mort, oublia qu'il lui avoit pardonné. Il leva une armée de cent mille Barbares, & les Lacédémoniens lui fournirent encore des troupes & des vaisseaux ; cette armée, après une marche de cinq cens lieues, qu'elle exécuta en quatre-vingt-treize jours, arrive dans les plaines de Babylone, où elle trouve *Artaxerxes* prêt à lui livrer bataille. Les Grecs attaquent avec tant d'impétuosité, que l'aîle qui leur est opposée est défaite & dispersée ; dans ce premier succès, ils proclament Cyrus roi, en frappant sur leurs boucliers ; ce jeune prince apperçoit son frere, il fond sur lui, tue le capitaine de ses gardes, & est tué à son tour par *Artaxerxes* d'un coup de javeline : la rébellion fut éteinte dans son sang.

La cour de Perse offrit encore une scene aussi sanglante. *Artaxerxes* avoit épousé Statira, dont le frere étoit mari d'Amestris, sœur du monarque ; ce frere, pour assouvir une passion incestueuse dont il brûloit pour sa sœur, essaya d'empoisonner son épouse Amestris : il fut découvert & puni. Sa famille, qui n'avoit point eu de part à son crime, fut enveloppée dans son châtiment, & Suze, au milieu de cette confusion, fut le théâtre des incestes, des adulteres, des meurtres & des empoisonnemens.

Ce fut après la défaite de Cyrus, que les Grecs firent cette belle retraite célébre sous le nom de la *retraite des dix mille. Artaxerxes* ne vouloit partager avec personne le cruel honneur d'avoir tué son frere ; un Carien qui se vanta de lui avoir porté le premier coup, fut livré à Parisatis qui avoit juré la perte de ceux qui avoient eu part à la mort de son fils : ce soldat malheureux, sans être coupable, éprouva pendant huit jours les tourmens les plus horribles, & il ne cessa de souffrir, qu'en cessant de vivre. L'eunuque, qui, par l'ordre de son maître, avoit coupé la tête & la main à Cyrus, fut égorgé tout vif. *Artaxerxes* opprima les Grecs de l'Asie mineure, pour les punir du secours qu'ils avoient prêté à son frere. La rivalité qui divisoit ses généraux, s'opposa aux prospérités qu'il devoit se promettre de la supériorité de ses forces contre une poignée de Lacédémoniens ; il se fortifia de l'alliance des Athéniens, jaloux de la grandeur de Sparte. Ils lui envoyerent Conon pour commander sa flotte sur les côtes de Phénicie & de Syrie. Les Spartiates, sous les ordres de Descyllidas, pénétrerent dans la Carie ; & d'une autre côté, Agelas, avec une autre armée, parut devant Ephese avant qu'on eût une armée à lui opposer : rien ne s'opposa à ses conquêtes, & les Perses n'eurent d'autre ressource, que de s'abaisser à demander la paix qui leur fut refusée. *Artaxerxes* étoit persuadé qu'il ne pouvoit détruire les Grecs qu'en les armant les uns contre les autres : il eut plus de confiance dans son or que dans ses soldats. Thebes, Argos, Corinthe, corrompus par ses largesses, trahirent la cause commune de la Grece. La flotte Persane, fortifiée de celle de ses alliés, mit à la voile sous les ordres de Conon, il y eut une action sanglante près de Cnide, ville de l'Asie mineure ; la mort du général des Lacédémoniens mit le désordre sur leur flotte : cinquante de leurs vaisseaux furent coulés à fond, & leur plus grande perte fut la défection de leurs alliés.

La politique d'*Artaxerxes* dans toute cette guerre fut de semer la division parmi les Grecs, & d'appuyer les uns pour affoiblir les autres. Ce prince devenu l'arbitre de la Grece, sans en prendre le titre, exigea que pour dédommagement des dépenses de la guerre, toutes les villes Grecques de l'Asie lui seroient soumises, & de toutes les îles, il ne se réserva que Chypre & Clazomene ; ce fut à ce prix qu'il consentit de rendre la liberté aux autres villes pour vivre chacune sous leurs loix ; Cyros, Lemnos & Imbros, furent remises aux Athéniens, & chaque peuple qui avoit été de ses alliés eût part au partage : ce fut ainsi qu'affectant une modération apparente, il dicta des loix à la Grece, trop affoiblie par ses divisions pour ne pas y souscrire. Ce fut pour mettre ce traité en exécution qu'il tourna ses armes contre Exagoras, roi de Chypre, à qui il vouloit enlever son île ; ce prince, possesseur d'un petit état, osa soutenir tout le poids de la guerre, contre un monarque dominateur de l'Asie, & arbitre de la Grece ; il succomba, mais avec gloire, & les Perses, forcés d'admirer sa magnanimité, le laisserent possesseur de Salamine. La Perse triomphante au-dehors, avoit au-dedans un vice de constitution qui annonçoit son dépérissement ; les rébellions éteintes étoient la semence d'une nouvelle. Goas voyant dans les fers Teribase, dont il avoit épousé la fille, craignit d'être enveloppé dans sa disgrace ; il lui parut plus sûr d'être rebelle, que de s'abandonner à la discrétion de ses calomniateurs ; toute la milice se déclara pour lui ; l'Egypte lui fournit des troupes, & les Lacédémoniens, à qui il promit l'empire de la Grece, se laisserent éblouir par ses promesses ; tout annonçoit dans la Perse une prochaine révolution, lorsque Goas fut assassiné par un de ses officiers : sa mort dissipa l'orage ; mais il s'en éleva un autre aussi effrayant. Les Caduséens qui habitoient entre le pont Euxin & la mer Caspienne, étoient, comme tous les peuples pauvres, fiers & belliqueux ; ils ne vouloient s'assujettir qu'à leurs usages, & frémissoient au nom d'un maître ; & comme les Perses n'avoient aucun titre pour leur commander, ils ne se croyoient point obligés d'obéir.

Artaxerxes marcha contr'eux avec une armée de trois cens mille hommes de pied, & deux cens mille chevaux ; quoiqu'il ne trouvât point de rebelles à combattre, il eut les plus grands obstacles à surmonter. Le pays stérile ne put fournir des subsistances à une armée si nombreuse ; ses soldats furent réduits à ne vivre que des bêtes de somme, & la tête d'une âne fut vendue jusqu'à soixante dragmes. *Artaxerxes* humilié d'une expédition où il falloit essuyer des travaux sans fruit, tourna ses

armes contre l'Egypte, dont le roi Achoris lui opposa une vigoureuse résistance; *Artaxerxes* qui avoit plus de confiance dans la valeur & la discipline des Grecs, que dans ses propres sujets, voulut que leur nombre dominât dans son armée, & pour mieux les intéresser à sa destinée, il ordonna de rendre à leurs villes tous leurs privileges, & de les rétablir dans leur ancienne indépendance: cette politique lui concilia tous les cœurs, & lui fournit d'intrépides défenseurs. Vingt mille Grecs, commandés par Iphicrate, se réunirent à cent mille Perses sous les murs de Ptolemaïs; cette armée, capable de tout exécuter, ne fit rien de mémorable; la mésintelligence des généraux s'opposa à toutes les opérations; Iphicrate fut accusé de corruption, & il accusa à son tour Pharnabase d'incapacité, & la Perse épuisa ses trésors sans gloire & sans fruit.

Douze ans après cette malheureuse expédition, la guerre contre l'Egypte se ralluma; Tachos qui occupoit alors le trône de Memphis, se fortifia de l'alliance des Lacédémoniens, qui lui fournirent un corps de troupes, commandé par Agésilas. La Grece fut scandalisée de voir un roi de Sparte à la solde d'un roi barbare; ce général, âgé de plus de quatre-vingts ans, succomba à la vanité de se voir l'arbitre de deux rois puissans; mais dès qu'il parut à la cour de Memphis, il n'essuya que des dégoûts, & ses conseils dédaignés favoriserent les progrès des Perses, qui poussoient leurs conquêtes dans le sein de l'Egypte, dans le tems que Tachos, contre l'avis d'Agésilas, faisoit de la Phenicie le théâtre de la guerre: *Artaxerxes*, accablé de chagrins domestiques, devenoit chaque jour plus insensible à la gloire de ses armes. Ses enfans voyant sa fin approcher, se disputoient son héritage, il en avoit cent-quinze de ses concubines, & trois d'Atossa, sa femme légitime. Il crut pouvoir prévenir leurs divisions en désignant son successeur, son choix tomba sur l'aîné, nommé *Darius*, qui dès le moment fut couronné de la thyare, & prit le titre de roi. Ce jeune prince brûloit d'un feu secret pour une des concubines de son pere, & sur le refus qu'il essuya, il conçut l'horreur d'un parricide: il fut découvert & puni avec les plus distingués de la Perse, qui s'étoient rendus ses complices. Tant de sang n'étouffa point le feu des haines & des révoltes; Ariaspe & Ochus, nés d'un légitime mariage, avoient une égale ambition de régner; Arsane, né d'une concubine, leur parut un compétiteur dangereux. Le pere avoit pour lui un amour de préférence, qui étoit justifié par ses mœurs & ses talens: Ochus & Ariaspe se débarrasserent de sa concurrence par le poison. Le pere, justement irrité, menaça de punir ce fratricide; Ariaspe, pour prévenir son ressentiment, aima mieux se donner la mort, que de la recevoir de la main d'un bourreau. *Artaxerxes* qui n'avoit plus que son unique héritier à punir, ne put survivre à la honte de sa famille souillée des plus grandes atrocités. Il mourut âgé de quatre-vingt-quatorze ans, dont il avoit régné quarante-six. Ce fut un prince généreux & politique qui respecta les loix, la justice & les dieux. (*T—N.*)

ARTAXERXES OCHUS, (*Hist. de Perse.*) Ce prince détesté des grands & du peuple, eût trouvé de grands obstacles pour arriver au trône, s'il n'eût caché pendant dix mois la mort de son pere: il employa cet intervalle à acheter des partisans, & dès qu'il se crut assez puissant, il donna en son nom les ordres qui jusqu'alors avoient été revêtus du sceau de son pere. Les Perses qui ne voyoient en lui que le meurtier de sa famille, allumerent le feu de la révolte dans toutes les provinces. L'Asie mineure, la Syrie, la Phénicie refuserent de le reconnoître pour roi. Tous les gouverneurs des provinces furent déclarés les chefs de la révolte. Les impôts qu'on avoit coutume de verser dans le trésor du roi, furent destinés à lui faire la guerre. La rivalité divisa les chefs, & les plus séditieux devinrent les plus soumis. Datame, gouverneur de Cappadoce, soutint seul tout le poids de la rebellion, il se rendit maître de la Paphlagonie, où il se maintint avec gloire jusqu'au moment qu'il fut assassiné par un traître dont il avoit été le bienfaiteur. Sa mort fit rentrer dans l'obéissance toutes les provinces qui ne reconnurent plus qu'un seul maître. *Artaxerxes* possesseur paisible de ses états, n'usa de son pouvoir que pour se livrer à la férocité de ses vengeances. La rebellion qui venoit de s'éteindre lui en fit craindre une nouvelle. Tous ceux qui pouvoient la rallumer, furent ses victimes: il prononça un arrêt de mort contre tous les princes de sa famille; son oncle fut investi avec cent de ses fils; & tous périrent percés de fleches. Ocha sa sœur, dont il avoit épousé la fille, fut enterrée vivante. Tous les grands qui lui faisoient ombrage, furent immolés à ses soupçons, & aveugle dans son ambition, il sembloit moins vouloir régner sur des hommes que sur des déserts.

Ce fléau de l'humanité eut autant d'ennemis qu'il lui resta de sujets. Artabaze, gouverneur de l'Asie mineure, donna le signal de la révolte. *Artaxerxes* fit marcher contre lui soixante & dix mille hommes qui furent taillés en pieces par Charès, général des Athéniens, partisans de ce gouverneur rebelle. Le monarque les menaça de les faire repentir un jour d'une alliance qui étoit un attentat contre les traités. Charès fut rappellé. Artabaze privé de la main qui pouvoit le défendre, implore les Thébains qui lui fournissent cinq milles hommes, avec lesquels il remporta plusieurs victoires: les Thébains se laisserent corrompre par l'or d'*Artaxerxes*. Trois cens talens qui leur furent comptés, les rendirent infideles à leurs engagemens; & Artabaze destitué de tout secours, se refugia chez Philippe de Macédoine. Sa retraite ne mit point fin aux troubles de la Perse: les Sidoniens & les Phéniciens armerent pour récouvrer leur indépendance; & ils taillerent en pieces les gouverneurs de Syrie & de Cilicie, qui furent contraints de laisser cette révolte impunie. Les Cypriots suivirent l'exemple des Phéniciens rebelles. Le roi de Carie fut chargé de mettre tout à feu & à sang dans leur île, tandis qu'*Artaxerxes*, à la tête de trois cens mille hommes de pied & de trente mille chevaux, marchoit contre la Phénicie. Mentor le Rhodien, que les Phéniciens avoient mis à la tête de leur armée, se sentit trop foible pour résister à cette multitude de combattans; il saisit cette occasion pour élever sa fortune aux dépens de sa gloire: il offrit au monarque de lui livrer Sidon, & de passer à son service avec le corps de troupes qu'il avoit à ses ordres: cette proposition fut acceptée; & *Artaxerxes* ne crut pouvoir trop acheter une si belle conquête & un aussi grand capitaine sans effusion de sang. Les Sidoniens trahis s'enfermerent avec leurs femmes & leurs enfans dans leurs maisons, & ils y mirent le feu. Plus de quarante mille habitans se précipiterent volontairement dans les flammes: désespoir qui n'a rien de surprenant chez des peuples libres, que la nécessité réduit à l'alternative de mourir ou de ramper sous un maître.

La destinée de Sidon en fit craindre aux autres une aussi déplorable. Toutes également empressées à rentrer sous l'obéissance, implorerent la clémence du vainqueur. Quoique la clémence ne fût point une vertu naturelle à *Artaxerxes*, il aima mieux les traiter en sujets qu'en rebelles, parce que voulant porter la guerre en Egypte, il lui eût été dangereux de faire des mécontens: il étendit sa générosité jusques

jusques sur les Cypriots qu'il laissa sous la domination paisible de leur roi. Après avoir pacifié Chypre & la Phénicie, il marcha contre l'Egypte avec trois armées, dont une seule eût été suffisante pour en faire la conquête. Nectanebe, qui en occupoit alors le trône, avoit des forces beaucoup inférieures; mais il mettoit sa confiance dans des étrangers mercénaires, dont la guerre étoit le métier & l'unique ressource. Mentor qui commandoit l'armée persane, fit publier que son maître, magnifique dans ses récompenses & terrible dans ses châtimens, exigeoit une obéissance prompte, & qu'il sauroit punir sévérement les téméraires & les rebelles. Les étrangers corrompus par ses largesses, trahirent Nectanebe, & furent renvoyés dans leurs pays chargés de présens. *Artaxerxes* s'en retourna triomphant à Babylone qu'il enrichit des dépouilles de l'Egypte; quand il n'eut plus d'étrangers ni de rebelles à combattre, il s'assoupit dans les plus rebutantes débauches, se reposant du soin de l'empire sur l'eunuque Bagoas & sur Mentor le Rhodien. L'eunuque qui étoit Egyptien, étoit aussi attaché aux superstitions de son pays, que son maître les trouvoit avilissantes; & ce fut pour venger sa religion & son pays, autant que par ambition, que cet eunuque se fit un devoir de l'empoisonner avec toute la famille royale. (*T—N.*)

ARTAXIAS, (*Histoire ancienne.*) lieutenant d'Antiochus le grand, profita des dissentions de la maison des Séleucides pour se rendre indépendant dans l'Arménie, dont ses services lui avoient mérité le gouvernement; il rechercha l'alliance des Romains qui le maintinrent dans son usurpation qu'il affermit lui-même par ses manieres affables & populaires; & sa domination s'étendit sur tout le pays situé entre la Capadoce, l'Ibérie, la Médie & la Mésopotamie. Possesseur paisible de cette région, il vit son alliance recherchée par Pharnace, roi de Pont, & par Eumene, roi de Pergame, qui se faisoient une guerre sanglante, où les Syriens étoient entrés pour favoriser Pharnace. Les Romains, arbitres des querelles des rois de l'orient, leur ordonnerent de déposer les armes. Les hostilités cesserent; & dans le traité de paix, dont ils dicterent les conditions, le titre de roi d'Arménie fut confirmé à *Artaxias*; dès qu'il eut un titre pour régner, il fit de sa province un empire florissant. La ville d'Artaxate dont il jetta les fondemens, devint la capitale de ce nouvel empire & la résidence des rois. Annibal qui avoit une haute idée de son courage & de ses talens, se rendit à sa cour dans l'espoir de l'associer à son ressentiment contre les Romains. *Artaxias* plus jaloux d'affermir sa puissance que de faire des conquêtes nouvelles, le traita honorablement sans se laisser séduire par ses promesses. Quelque tems après, Antiochus Epiphane lui redemanda les provinces qu'il avoit usurpées. La guerre se ralluma. *Artaxias* perdit une bataille sans rien perdre de sa gloire; il tomba au pouvoir du vainqueur, & mourut dans la captivité: sa détention ni sa mort ne changerent point le destin de l'Arménie qui forma pendant 227 ans un royaume indépendant sous quatorze rois descendus d'*Artaxias*. (*T—N.*)

ARTEMISE, *reine d'Halicarnasse*, (*Hist. anc.*) fille de Lygdamis, roi d'Halicarnasse, de Cos, de Calidon & de plusieurs autres contrées, fut une de ces femmes privilégiées, qui, tenant leurs passions asservies à leur raison, se sont montrées dignes de commander aux hommes. Après la mort de son pere & de son mari, elle tint les rênes de l'état pendant la minorité de son fils, dont elle augmenta les possessions: ayant appris que Xerxès méditoit une invasion dans la Grece, elle saisit cette occasion de montrer qu'elle savoit combattre, comme elle savoit gouverner; & sans attendre les sollicitations du monarque asiatique, elle fit équiper une petite flotte, dont les vaisseaux ne le cédoient en magnificence qu'à ceux des Sidoniens. Cette princesse voulut la commander elle-même; & quoiqu'elle n'eût aucune expérience de la navigation, elle fut un témoignage que le génie est propre à tous les emplois. Xerxès étonné de son intelligence, l'appella dans tous ses conseils; & lorsqu'on agita s'il étoit avantageux d'engager une action dans le détroit de Salamine, elle fut la seule qui en représenta le danger; parce que, disoit-elle, les Grecs étoient plus expérimentés dans la marine que les Perses, & que la perte d'une bataille seroit suivie de la ruine de l'armée de terre. Il lui paroissoit plus avantageux de tirer la guerre en longueur, & de s'approcher du Péloponese, persuadée que l'armée des Grecs, composée de différens peuples qui avoient leurs intérêts particuliers à ménager, se dissiperoit pour aller défendre ses propres foyers. Le succès justifia la sagesse d'un conseil qui ne fut pas suivi. Ce fut elle qui dans ce combat donna à tous l'exemple de l'intrépidité. Xerxès, frappé de sa résistance héroïque, s'écria que les hommes combattoient en femmes, & que les femmes combattoient en hommes. Il falloit qu'elle parût bien redoutable à ses ennemis, puisque les Athéniens eurent la bassesse de mettre sa tête à prix.

Xerxès, qui se repentoit de n'avoir point suivi ses avis, la consulta trop tard sur le parti qui lui restoit à prendre pour réparer une perte qu'il auroit dû prévenir. *Artemise* qui le voyoit déterminé à rentrer dans ses états, & à laisser Mardonius dans la Grece, ne s'obstina point à combattre sa résolution; mais prévoyant le mauvais succès d'une guerre conduite par un général sans talens & sans expérience, elle ne voulut point en partager la honte; & elle sollicita son retour dans ses états. Xerxès, après l'avoir comblée d'éloges & d'honneurs, la fit conduire avec une forte escorte jusqu'à Ephese; & pour témoignage de son estime, il lui confia plusieurs de ses enfans nés de ses concubines qui l'avoient suivi dans cette guerre. Les autres actions de cette princesse sont tombées dans l'oubli; mais ce que l'histoire nous a conservé, suffit pour lui assigner une place parmi les plus grands hommes. (*T—N.*)

ARTEMISE, *reine de Carie*, (*Hist. anc.*) femme de Mausole, roi de Carie, s'est rendue immortelle par sa tendresse conjugale, & sur-tout par les regrets dont elle honora la mémoire de son époux. Ce prince qui venoit de subjuguer les îles de Rhodes & de Cos, fut enlevé par une mort prématurée au milieu de ses conquêtes. Son épouse vivement touchée de sa perte, lui éleva un superbe tombeau qui a servi de modele à tous les siecles suivans dans les pompes funéraires. On donne encore le nom de *mausolée* à ces monumens que la vanité des vivans érige aux restes insensibles des morts. Cette princesse ne pouvant vivre séparée de celui qui avoit fait sa félicité, fit brûler son corps, en recueillit les cendres, & en mêla toujours dans sa boisson, jusqu'à ce que son corps fût devenu la véritable sépulture de son époux. Les poëtes & les orateurs qui célébrerent les vertus de Mausole, furent récompensés avec magnificence. *Artemise* institua des combats & des jeux funebres, où Isocrate & Théopompe déployerent les richesses de l'éloquence. Quoiqu'occupée de sa douleur, elle ne négligea point l'administration publique. Elevée au trône de Carie, elle se montra digne de l'occuper. Les Rhodiens qui s'étoient révoltés, furent punis. Les vengeances qu'elle exerça sur ces insulaires, exciterent la compassion des Athéniens.

L'orateur Demosthene fut l'organe dont ils se servirent pour intéresser Athenes à leur sort. Les soins qu'elle donna aux affaires, ont fait douter de la sincérité de sa douleur, dont elle n'eut peut-être que le faste : au reste, la grandeur du courage peut s'allier avec la sensibilité. (*T—N.*)

ARTEMISIUM, (*Géog.*) De dix différens lieux auxquels la Géographie ancienne donne ce nom, le plus remarquable est l'endroit de l'île d'Eubée, où les Athéniens érigerent le monument d'une victoire que leur flotte venoit de remporter sur celle des Medes. (*D. G.*)

ARTEMITA, (*Géographie.*) une ville d'Arabie, une autre d'Arménie & une troisieme de Mésopotamie portoient ce nom en commun avec une petite île de la mer d'Ionie. (*D. G.*)

ARTEMON, s. m. (*Méchan.*) troisieme moufle qui est au tas du polyspate ou plutôt du trispaste. *Voyez* POLYSPASTON *dans le Dict. rais. des Sciences* &c. (*J. D. C.*)

ARTEMUS, (*Géogr.*) cap du royaume de Valence en Espagne : on l'appelle aussi cap Saint-Martin & *pointe de l'empereur*. (*D. G.*)

ARTENA, (*Géog.*) il y avoit autrefois en Italie deux villes de ce nom, l'une dans le territoire des Volsques, & l'autre dans celui des Cerites. (*D. G.*)

§ ARTERE, (*Anatomie.*) La section des *arteres* est constamment circulaire. Si des anatomistes ont cru qu'il y en avoit d'applaties, c'est l'effet de la mort qui leur en a imposé. L'*artere* aorte d'un cadavre paroît applatie dans la poitrine & dans le bas-ventre ; elle est vuide : le poids des visceres l'a comprimée dans un cadavre étendu sur son dos. Mais qu'on injecte cette *artere* applatie, elle deviendra cylindrique, & sa section sera un cercle. C'est la figure naturelle à un canal flexible, lorsque ses parois résistent également de tous côtés : s'il y en avoit une partie plus ferme que le reste, elle s'étendroit moins, & le canal pourroit être applati, triangulaire même, comme le sont quelques sinus veineux ; mais nous ne connoissons pas d'*artere* dont l'injection ne rende la section circulaire.

L'*artere* est un composé de cylindres ajustés l'un à l'autre : le terme de chaque cylindre est à la naissance d'une branche un peu considérable ; le second cylindre est toujours plus petit que le premier ; mais une *artere* qui ne donne pas de branches, reste cylindrique : telle est l'*artere* ombilicale, la carotide commune. Les branches capillaires & celles des réseaux sont cylindriques.

Les petites artérioles des grandes *arteres* naissent des petits troncs les plus à portée : la coronaire ne pourvoit qu'au commencement de l'aorte.

On trouve sur la surface des *arteres* un grand nombre de nerfs en bien des endroits ; il y en a des exemples proche du cœur, sur l'aorte & l'*artere* pulmonaire, sur la carotide commune, sur toutes les branches de l'*artere* carotide externe, sur la mésantérique, sur la cœliaque, sur la mésocolique. Plus cependant on est attentif à suivre ces nerfs, plus on se convainc qu'ils ne se terminent pas à l'*artere*, & qu'ils passent à d'autres parties. Dans les expériences, les *arteres* ne paroissent pas douées de sentiment : leurs nerfs sont apparemment très-petits & proportionnés aux fibres musculaires, qui sont très-fines & très-minces. Galien a regardé les *arteres* & les veines comme insensibles. Comme les grandes *arteres* de l'homme & les médiocres ont des fibres musculaires, elles ont sans doute une force contractive proportionnée ; mais comme cette force a donné occasion à bien des discussions depuis vingt ans, il ne sera pas inutile de mettre dans leur véritable jour, la force musculaire, la force élastique & l'irritabilité des *arteres*.

Il y a dans cette classe de vaisseaux une force contractive naturelle, qui agit sans doute dans l'animal vivant, mais qui n'est pas attachée à la vie, & qui demeure dans sa force plusieurs jours après la mort parfaite : cette force vient du tissu élastique des *arteres*, qui résiste vivement à leur dilatation, & qui tend sans cesse à en raccourcir tous les diametres, en se rapprochant de l'axe. Nous rapportons à cette force le petit diametre, auquel se réduit toute *artere* qui ne reçoit plus de sang, & l'expression de la cire, dont on aura rempli une *artere*, & qu'on aura percée d'un petit trou : l'*artere* force la cire de sortir de ce trou dans la forme d'un ver, plusieurs jours & des semaines entieres après la mort du sujet, pourvu qu'elle n'ait pas été trop desséchée. La rétraction d'une *artere* coupée qui en opere le raccourcissement, est de la même nature ; elle ne sauroit être l'effet d'un pouvoir musculaire, les *arteres* n'ayant bien certainement aucunes fibres longitudinales. L'action des acides chymiques fait agir cette force : elle force l'*artere* de se contracter ; elle fait ramper & sauter une *artere* liée par les deux bouts, pendant qu'elle en dévore les membranes : car ce phénomene est le même plus de vingt-quatre heures après la mort de l'animal.

L'irritabilité est d'une autre nature ; elle suppose des fibres musculaires ; elle survit à la vie, mais de peu d'heures dans un animal à sang chaud ; elle agit ordinairement par des oscillations ou par des alternatives de contraction & de relâchement.

Dans les grandes *arteres* les fibres musculaires sont très-visibles ; il ne seroit point surprenant qu'on y découvrît de l'irritabilité. Il est cependant très-rare qu'on y en apperçoive. Dans presque toutes les expériences on n'en apperçoit pas de vestige ; on égratigne l'*artere* d'un animal vivant ; on la coupe, on en enleve des morceaux entiers, sans qu'elle se contracte. Il est vrai qu'elle se contracte nécessairement, puisqu'après avoir été dilatée par le sang que le cœur fait entrer dans l'*artere*, elle reprend son petit diametre : cette contraction n'est pas toujours également visible ; on ne la manquera cependant jamais dans le bulbe de l'aorte, d'un poulet renfermé dans l'œuf, pendant les premiers jours de l'incubation. Mais on pourroit disputer ce mouvement à l'irritabilité, & l'attribuer à la force élastique.

Il y a cependant eu quelques expériences dans lesquelles les observateurs ont vu l'*artere* se contracter, quand on l'a irritée avec le scalpel, pincée avec une tenette, ou frappée d'une étincelle électrique. Quoique l'*artere* ne donne le plus souvent aucune marque d'irritabilité, il suffit, pour établir cette force, qu'on l'ait apperçue quelquefois. La cellulosité épaisse & extrêmement serrée, qui enveloppe les fibres musculaires, diminue apparemment l'effet des irritations extérieures.

Il y aura donc une irritabilité dans les grandes *arteres*, mais foible & peu sensible, proportionnée au nombre des fibres qui composent sa tunique musculaire ; elle est infiniment moins apparente que l'irritabilité des intestins.

Nous avons nommé à dessein les grandes *arteres* ; car il est plus que douteux que les petites aient de l'irritabilité. On a remarqué que les *arteres*, dont le diametre est au-dessous d'une demi-ligne, n'ont point de pulsation dans l'animal vivant.

Il est très-douteux que ces vaisseaux sans pouls aient des fibres musculaires. Dans les animaux à sang froid, on voit avec précision les bornes de la pulsation ; elle ne s'étend guere au-delà des grandes branches de l'*artere* mésentérique : dans les branches un peu plus petites, qui cependant sont accessibles à plusieurs globules de front, il n'y a

certainement ni irritabilité ni fibre musculaire. Le microscope n'y découvre qu'un tissu cellulaire, uniforme & très-serré ; & une incision faite avec une bonne lancette, ne se dilate point : l'expérience est sûre, & a souvent été vérifiée.

Il est donc presque avéré que les grandes *arteres* ont un certain dégré d'irritabilité ; il est aussi sûr que les petites *arteres* ne changent pas de diametre dans l'état ordinaire de la vie, & qu'elles ne sont pas irritables. Il nous paroît même qu'il ne faut pas se hâter d'appliquer aux *arteres* ce que nous apprenons des expériences faites sur des parties véritablement irritables. Le cœur ou l'intestin est irrité par l'air, par le sang, par un corps acre ou aigre : il se contracte par toutes ces raisons ; il chasse la liqueur qui le remplit, & parvient à abolir sa cavité : rien de tout cela ne réussit dans une *artere*.

Il nous paroît donc que l'on précipiteroit son jugement, si l'on vouloit chercher dans l'*artere* rendue plus irritable, la cause de quelques phénomenes des maladies. Dans le cœur cette irritabilité excessive peut avoir de grandes suites : mais l'irritabilité des *arteres* est trop obscure pour qu'on en craigne un excès coupable.

La force dont nous allons parler, est d'une autre espece : c'est celle avec laquelle l'*artere* résiste à celle que l'on emploie pour la rompre ; elle est purement mécanique, & dépend de l'épaisseur & de la densité du tissu cellulaire, dont l'*artere* est composée, & de l'attraction de ses élémens.

Cette force a des loix tout-à-fait différentes dans les différens animaux. Dans le poulet, les *arteres* sont robustes au sortir du cœur ; elles y sont blanches, parce que le sang ne paroît pas à travers de leurs épaisses tuniques : cette blancheur ne s'étend guere au-delà de l'insertion du second canal artériel ; au-dessous de cette insertion, l'aorte devient plus ample & semblable à une veine. C'est cette idée qui regne généralement sur l'*artere* dans les auteurs ; ils se persuadent que l'aorte a plus de solidité & de densité, & que cette solidité diminue avec le diametre de l'*artere*.

Des expériences exactes ont découvert l'erreur de cette opinion. Un physicien industrieux a poussé une atmosphere après l'autre ; il a remarqué le nombre d'atmospheres qu'il faut pour crever chaque *artere ;* le calcul a fait le reste. Il s'est trouvé qu'en général les *arteres*, à proportion de leur épaisseur, résistent moins que les veines : que l'aorte résiste le moins à sa sortie du cœur ; qu'elle gagne en tenacité en s'éloignant de son origine, & qu'en général les petites branches sont plus fortes que les troncs. Il y a cependant des exceptions : les *arteres* de l'utérus sont remarquablement plus foibles que les autres, & celles des reins & des autres organes sécrétoires sont plus robustes.

La proportion de la substance solide de l'*artere* au vuide que parcourt le sang, est entiérement différente : généralement parlant cette proportion diminue en s'éloignant du cœur ; les branches de l'aorte ont plus de dureté dans leurs tuniques, mais moins d'épaisseur. Il paroît que ces deux progressions opposées se compensent, & que la branche de l'*artere* résiste mieux, mais qu'aussi elle est dilatée avec plus de force que le tronc.

Cette proportion est d'ailleurs sujette à des changemens. Dans un animal languissant & mal nourri, les membranes ont plus d'épaisseur, & la lumiere du vaisseau que parcourt le sang, est plus étroite. Dans un animal robuste & mieux nourri, dans le même animal dont on a ranimé la circulation languissante, les membranes deviennent moins épaisses, & la lumiere du vaisseau s'élargit. Les membranes ayant moins de largeur dans cet état, leurs élémens sont plus rapprochés, leur tenacité devient plus grande, & les *arteres* résistent mieux au courant accéléré du sang. C'est le cas des fievres aiguës, & c'est apparemment cet endurcissement des parois que le médecin apperçoit dans les maladies inflammatoires. (*H. D. G.*)

ARTERIEL (CONDUIT), *Anat.* Dans le fœtus humain l'artere pulmonaire donne deux branches d'un médiocre diametre au poumon ; le tronc s'insere dans l'aorte descendante au-dessous de son arcade.

Dans les oiseaux une artere unique paroît sortir du cœur. Elle paroît avoir trois branches, parce que celles du poumon ne sont pas visibles encore. Le tronc c'est l'aorte ; les deux branches ce sont deux *conduits artériels ;* le supérieur semblable à celui de l'homme ; l'inférieur, que l'homme n'a pas : l'un & l'autre s'inserent dans l'aorte.

Dans les quadrupedes à sang froid, cette structure paroît se conserver. Dans l'animal adulte deux branches sortent du cœur, & se réunissent dans une seule artere abdominale.

Le canal *artériel* est essentiellement dans le fœtus de l'homme la seconde racine de l'artere aorte. Cette artere grossit après l'avoir reçu.

Le *conduit artériel* est très-grand ; il est plus grand que l'aorte naissante dans le fœtus humain.

Les deux ventricules du cœur concourent à cet âge à pousser le sang dans l'aorte, & lui donnent une impulsion qui ne peut plus être la même dans l'adulte, dans lequel le ventricule gauche donne seul du mouvement au sang de l'aorte.

C'est cette grandeur du *conduit artériel*, qui rend l'aorte plus petite à sa sortie du cœur, que ne l'est l'artere pulmonaire. Ce conduit enleve plus de la moitié du sang que l'aorte reçoit dans l'adulte à travers le poumon : & le trou ovale, qui augmente le volume du sang de l'aorte, est beaucoup plus petit que le *conduit artériel*, & ne peut réparer la diminution que le sang des cavités gauches du cœur souffre par ce canal.

La membrane interne du *conduit artériel* est lâche & pulpeuse dans le fœtus de l'homme. Le sang a moins de peine à s'attacher à cette membrane, qu'aux parois plus lisses des arteres ordinaires.

Le canal *artériel* se ferme bien-tôt après la naissance de l'enfant, parce que la respiration dilate les poumons : que les branches pulmonaires se dilatent en conséquence : que le *conduit artériel* a moins de facilité à vider son sang dans l'aorte inférieure dont les principales branches, connues sous le nom d'*arteres ombilicales*, sont fermées : que le sang abandonne la route du canal *artériel* devenue plus difficile, pour suivre celle des branches pulmonaires devenue plus aisée, & que, par une suite de ces causes, le sang ralenti s'arrête dans le *conduit artériel*, s'y fige & s'y colle à la membrane interne. Il est très-rare que ce conduit reste ouvert dans l'adulte : cela est très-commun dans le trou ovale. (*H. D. G.*)

ARYTHÉNOÏDES (CARTILAGES), *Anatom.* Les anciens ne comptoient qu'un *cartilage arythénoïde*.

Jacques Berenger a découvert qu'il y en avoit deux, & Santorini ayant observé que la pointe est formée par un cartilage séparé, articulé avec la partie inférieure, en a fait quatre.

Le véritable *cartilage arythénoïde* est articulé inférieurement au cartilage annulaire par une facette ovale, qui laisse beaucoup de liberté à l'*arythénoïde :* il y a même une glande muqueuse pour y fournir la glaire accoutumée.

Deux petites apophyses partent de la base du cartilage que nous décrivons ; l'une pose sur le

cartilage annullaire, & l'autre se porte en avant, & sert à soutenir le bord inférieur des ventricules du larynx.

Le reste du *cartilage arithénoïde* s'éleve & forme une espece de pyramide à trois faces : la postérieure à laquelle s'attachent les muscles arythénoïdiens : l'antérieure convexe, sillonnée & chargée d'une glande qui porte le même nom que le cartilage : & l'intérieure, toute unie, qui regarde l'*arythénoïde* de l'autre côté.

La pointe du cartilage soutient, par sa convexité, un petit cartilage séparé, presqu'ovale, pointu antérieurement & recourbé contre le pharynx. Il est effectivement séparé & extrêmement mobile. (*H. D. G.*)

ARTI, s. m. (*Hist. nat. Bot.*) nom Brame d'une plante du Malabar qui peut faire un genre différent du lizeron, *convolvulus*, & du quamoclit où elle a été jusqu'ici confondue : Van-Rheede en a fait graver une figure assez bonne, mais incomplette, dans son *Hortus Malabaricus*, *vol. II*, *page 121*, *planche LIX.* M. Linné l'appelle *ipomœa*, *pes tigridis*, *foliis palmatis*, *floribus aggregatis*, dans son *Systema Naturæ*, imprimé en 1767, *page 159*, *n°. 17.*

Cette plante est annuelle, rampant sur terre, & grimpant sur les arbrisseaux à la hauteur de cinq à six pieds : sa racine est cylindrique, courte, d'une ligne & demie au plus de diametre, verd-clair, aqueuse, divisée en trois ou quatre branches fibreuses; elle jette une tige simple, cylindrique, de même grosseur, charnue, mais dure, flexible, d'un verd-clair, toute hérissée de poils longs, jaunes, écartés : ses feuilles sont alternes, disposées circulairement à des distances de trois à quatre pouces les unes des autres, orbiculaires, de trois pouces environ de diametre, d'un verd-clair, divisées jusqu'aux deux tiers de leur profondeur, en cinq à sept lobes, elliptiques, pointues aux deux bouts, relevées en-dessous d'un pareil nombre de côtes qui forment autant de rayons, & fendues pareillement, jusqu'au tiers de leur longueur, d'une échancrure, au fond de laquelle elles sont portées sur un pédicule cylindrique un peu plus long qu'elles & hérissé de poils comme les tiges.

De l'aisselle de chaque pédicule s'éleve un péduncule de même longueur, & hérissé de même, mais un peu plus mince, portant à son extrémité une fleur presque deux fois plus grande, blanche, luisante, d'une seule piece en entonnoir, dont le pavillon entier est ouvert sous un angle de quarante-cinq dégrés, & aussi long que le tube qui est un cylindre égal dans toute sa longueur; ce pavillon est ondé, comme crépu sur ses bords, strié en long de dix à quinze nervures & semé de quelques poils. Le calice qui enveloppe cette fleur est une fois plus court qu'elle, composé de cinq feuilles vertes à base blanche, triangulaires, pointues, assez inégales, ondées, trois à quatre fois plus longues que larges, hérissées de poils : cinq étamines menues, droites, blanches, à antheres blanches, sont attachées au bas du tube de la corolle, dont elles égalent seulement la moitié de la longueur, n'atteignant que le bas du pavillon qui forme l'entonnoir. Au centre de la fleur est un disque jaune, fort applati, sur lequel porte un ovaire conique, qui fait corps avec lui & qui est terminé par un style & un stigmate blanc sphéroïde, à la hauteur des étamines. L'ovaire, en mûrissant devient une capsule sphéroïde de quatre lignes de diametre, à quatre loges, s'ouvrant en quatre battans, & contenant chacune une graine triangulaire à trois faces dont deux plates & une convexe, d'abord verte, ensuite brune, légérement velue.

Qualités. L'*arti* n'a qu'une saveur & une odeur sauvages : en quelque endroit qu'on le blesse, il rend une liqueur laiteuse abondante.

Usages. Ses feuilles pilées avec le poivre s'appliquent sur les morsures des chiens enragés, dont elles attirent & imbibent tout le venin : pilées avec le baume, & appliquées de même sur les tumeurs, elles les font disparoître.

Remarques. L'*arti* est une plante fort différente de celle qu'Hermann & Dillen ont figurée & décrite sous le nom de *pes-tigridis*; celle-ci a les lobes des feuilles fendues jusqu'au pédicule, les fleurs rassemblées en corymbe, le tube de la corolle beaucoup plus large, la graine jaune & nombre d'autres différences. M. Linné a donc eu tort de les confondre. (*M. Adanson.*)

ARTICHAUT, (*Mat. méd.*) L'usage médicinal de cette plante est presque nul : elle est universellement employée comme aliment, elle entre même comme assaisonnement dans une partie des mets les plus délicats. Le luxe des tables a fait imaginer des moyens pour conserver les têtes d'*artichaut* durant tous les tems de l'année : mais il est des pays heureusement situés, dans lesquels l'art est inutile à cet égard; on peut, en Languedoc, avoir des *artichauts* frais dans tous les tems de l'année.

On a prétendu que les têtes d'*artichaut* étoient aphrodisiaques; cette propriété n'est rien moins que prouvée, quoi qu'en dise le préjugé, & tout au moins s'il est permis de les regarder comme tels, ce n'est que par la vertu excitante très-générale qui leur est commune avec une infinité d'autres alimens.

Il est encore plus plaisant qu'on ait prétendu que l'usage fréquent des *artichauts* à titre d'aliment, étoit un moyen assuré pour faire des enfans mâles. Nous ignorons sans doute une foule de propriétés dans les substances qui nous environnent, & l'on doit s'abstenir de dogmatiser avec aussi peu de connoissances; mais il est un excès de prétentions introduites par l'absurde crédulité qui rend le scepticisme nécessaire.

Langius vante l'usage de la racine d'*artichaut* dans la gonorrhée. (*M. Lafosse.*)

ARTICULATION, s. f. (*Belles Lettres.*) Depuis la leçon du *Bourgeois Gentilhomme*, il n'y a guere moyen de parler sérieusement de la maniere de prononcer les lettres; mais, raillerie cessante, il ne seroit peut-être pas inutile d'analyser le méchanisme de la parole; on trouveroit dans cette analyse la raison physique de la rudesse ou de la douceur, de la lenteur ou de la rapidité naturelle des *articulations*, & en deux mots, les élémens de la prosodie & de la mélodie d'une langue.

Parmi les voyelles, on trouveroit que les sons graves ont naturellement de la lenteur, par la raison que l'organe, en formant ces sons, éprouve une modification plus pénible; que les sons grêles veulent être brefs; que les sons moyens sont également susceptibles ou de lenteur par leur volume, ou de vîtesse par la facilité que nous avons à les former. *Voyez* Prosodie, *dans ce Suppl.*

L'étude de l'*articulation*, ou des mouvemens combinés des organes de la parole, pour donner aux sons de la voix les modifications qu'on appelle *consonnes*, seroit encore plus curieuse : on distingueroit d'abord parmi les consonnes celles où un souffle muet, une espece de sifflement confus précede l'*articulation*, comme l'*f* & son doux le *v*; comme l'*s* double & son doux le *z*; comme le *g* & l'*l* mouillés; & celles où l'*articulation* n'est précédée d'aucun souffle, comme le *p* & son doux le *b*, comme le *t* & son doux le *d*, comme le *k*, l'*m* & l'*n*, l'*l* & l'*r* ou simple ou redoublée : de là, un caractere distinct qui assigne à chacune d'elles une place dans l'harmonie imitative, détail que nous

mépriserons peut-être, mais que les Grecs ne méprisoient pas.

On trouveroit dans la nature la raison du choix que les anciens avoient fait de l'*m* & de l'*n* pour être les signes du son nazal; & on s'appercevroit, avec surprise, que pour faire passer & retentir dans le nez le son d'une voyelle, on est obligé de l'intercepter, ou avec la langue en la disposant de la même façon que pour l'*articulation* de l'*n*, ou avec les levres en les pressant comme pour l'*articulation* de l'*m;* & de là, cette conséquence que les nazales des Latins & des Italiens, où l'*articulation* de l'*n* se fait sentir, peuvent être breves, par la raison que l'*articulation* éteint le retentissement, comme dans *examen*, *hymen;* mais que les nazales Françoises, où la langue ne fait qu'intercepter le son, sans le détacher nettement, doivent toutes se prolonger. Les Latins eux-mêmes ne faisoient breves que les nazales dont l'*articulation* coupoit le retentissement: c'étoient les finales en *en*, des mots qu'ils avoient pris des Grecs; mais toutes les nazales de leur langue étoient longues, par la raison qu'elles n'étoient, comme les nôtres, que des voyelles inarticulées; si bien que dans les vers, on les élidoit comme les voyelles finales, afin d'éviter l'*hiatus*.

On verroit pourquoi on a confondu la foible *articulation* du *y* avec le son de l'*i*, & que la légere application de la langue contre les dents, étant la même pour donner le son de l'*i* & l'*articulation* du *y*, il n'est pas possible d'exécuter celle-ci sans que le son analogue se fasse entendre, comme dans *payer*, *moyen*, &c.

On verroit pourquoi l'*articulation* est plus forte ou plus foible, plus rude ou plus douce en elle-même, suivant le caractere de la consonne qui frappe la voyelle; pourquoi les *articulations*, relativement l'une à l'autre, sont aussi plus ou moins liantes, plus ou moins dociles à se succéder; pourquoi les unes se suivent coulamment & avec aisance, les autres se froissent & se brisent dans leur choc; & l'étude de tous ces effets contribueroit à éclairer le choix de l'oreille.

On verroit pourquoi l'*l* est facile après l'*r*, & l'*r* pénible après l'*l;* pourquoi deux labiales ne peuvent s'allier ensemble, non plus que deux dentales dont l'une est la foible de l'autre; pourquoi le passage d'une labiale à une dentale est facile du foible au foible, comme dans *ab-diquer;* du fort au fort, dans *ap-titude;* du foible au fort, comme dans *ob-tenir;* & très-pénible du fort au foible, comme dans *cap-de Bonne Espérance*, que l'on est obligé de prononcer *cab-de Bonne Espérance*.

On trouveroit de même la raison de la difficulté que nous éprouvons à prononcer l'*x* après l'*s*, & réciproquement, comme Quintilien l'a remarqué: *Virtus Xercis*, *arx studiorum*, &c.

Ce ne seroit donc pas une étude aussi puérile qu'on l'imagine; & plus d'un poëte en auroient eu besoin, pour suppléer au don d'une oreille sensible, qui seule, peut-être, a manqué à quelques-uns de ceux qu'on renomme, & qu'on ne lit pas. *Voyez* HARMONIE DE STYLE, *dans ce Supplément*. (*M. MARMONTEL.*)

ARTICULATION, (*Peinture*, *Dessin.*) La nature a lié avec un art si merveilleux les membres du corps humain par diverses jointures, que c'est une des parties les plus difficiles du dessin, de les prononcer correctement. L'*articulation* exacte n'exige point de génie, il est vrai; mais elle demande d'autant plus d'étude, de soin & d'exercice.

Sans une connoissance parfaite de la partie anatomique qu'on nomme l'*ostéologie*, le dessinateur ne sauroit articuler les jointures: pour apprendre à les bien prononcer, il s'exercera long-tems à dessiner de simples squelettes; après quoi, il étudiera avec application les modeles vivans de différens âges, & de diverses constitutions. En effet, la forme extérieure des *articulations* varie beaucoup suivant l'âge & l'embonpoint du sujet. Ce qui donne le plus de vie à une figure, c'est la vérité avec laquelle chaque *articulation* répond à l'attitude & à la constitution de la personne; si au contraire, le peintre a péché à cet égard, tout est manqué. La premiere impression à la vue d'un tableau, doit être le sentiment d'une forme véritablement naturelle, sans laquelle l'idée du beau ne peut exister: or, on ne sent jamais mieux le défaut de la figure, que lorsque l'*articulation* n'est pas exacte; le peintre ne sauroit trop y donner de soins. (*Cet article est tiré de la Théorie des Beaux-Arts de M. SULZER.*)

ARTIER, (*Géogr.*) riviere de France dans l'Auvergne: on la fait servir à plusieurs bons moulins à papier, sans pouvoir cependant l'employer à la navigation, à cause de son peu de profondeur: elle tombe dans l'Allier. (*C. A.*)

ARTIGIS, (*Géogr.*) ville d'Espagne, au pays des Turdules. On croit que c'est aujourdhui Alhama, entre Grenade & la mer, en tirant vers Malaga. (*C. A.*)

ARTIK-ABAD, (*Géogr.*) ville ou bourg de la Turquie, en Asie, dans le gouvernement de Siwas, au milieu d'une plaine entre la ville même de Siwas & celle de Tocat ou Tohac. Ses environs sont très-fertiles en grains, & on y trouve de très-beaux fruits. (*C. A.*)

ARTILLERIE. (CORPS ROYAL DE L') L'*artillerie* a composé, dans tous les tems, un corps très-considérable en France, même avant l'invention de la poudre: celui qui la commandoit avoit aussi le commandement sur tous les gens de pied, & l'autorité sur tous les travaux militaires, tant pour les sieges que pour les marches & campemens.

Henri IV érigea le commandement de l'*artillerie* en charge de la couronne, sous le titre de *grand-maître de l'artillerie*, en faveur de Maximilien de Béthune, duc de Sully.

En 1690, Louis XIV voulant que l'*artillerie* eût une troupe pour sa garde, & pour la servir dans le besoin, créa un régiment de six bataillons, sous la dénomination de *régiment des fusiliers du roi*, avec une compagnie de grenadiers, à chaque bataillon: ce corps fut ainsi nommé, parce qu'il fut le premier armé de fusils avec la baionnette, à la place des mousquets dont on faisoit alors usage: ce qui fait époque dans l'histoire de la milice Françoise.

Dans le premier bataillon, il y avoit deux compagnies d'ouvriers de 110 hommes, trois compagnies de canonniers, & huit de fusiliers de 55 hommes.

Dans le second & troisieme bataillons, une compagnie d'ouvriers, trois de canonniers & dix de fusiliers. Dans les trois derniers bataillons, trois compagnies de canonniers & douze de fusiliers.

Après la réforme qui fut faite à la fin de l'année 1668, de tous les canonniers qui étoient appointés dans les places; on leva six compagnies de canonniers pour exécuter & servir le canon, qu'on exerça en conséquence; on en leva dans la suite encore six autres. Quoique ces douze compagnies fissent partie du régiment des fusiliers, elles ne faisoient point corps avec les bataillons, & étoient regardées comme des compagnies détachées.

Le régiment Royal Bombardier fut créé en 1684, & composé de quinze compagnies de bombardiers, dont la premiere de 105 hommes, la seconde de 70, & les treize autres de 50. Il fut réuni au corps de l'*artillerie* en 1693.

Par ordonnance du 15 avril 1693, le régiment

des fusiliers fut appellé le régiment *Royal Artillerie*, uniquement attaché au service de l'*artillerie*, & dispensé de tout autre service, hors celui de la garde des places.

Par ordonnance du 25 novembre 1695, les douze compagnies détachées de canonniers furent incorporées dans le régiment *Royal Artillerie*, & les six compagnies de grenadiers, furent converties en compagnies de canonniers.

Par ordonnance du 5 février 1720, le régiment Royal Bombardier, toutes les compagnies de canonniers, d'ouvriers, & de mineurs, furent incorporés dans le régiment *Royal Artillerie*, lequel fut composé de cinq bataillons, & chaque bataillon de huit compagnies de 100 hommes chacune, chaque compagnie composée d'un capitaine en premier, un capitaine en second, un lieutenant en premier, un lieutenant en second, 2 cadets, 4 sergens, 4 caporaux, 4 anspessades, 2 tambours & 84 soldats, divisés en trois escouades, dont la premiere de 24 canonniers ou bombardiers, commandée par 2 sergens, 2 caporaux & 2 anspessades ; la seconde de 12 mineurs ou sapeurs, & 12 apprentifs, avec un sergent, un caporal & un anspessade ; & la troisieme de 12 ouvriers en fer & en bois, 12 apprentifs, avec un sergent, un caporal & un anspessade.

Par ordonnance du premier juillet 1729, les cinq bataillons du régiment *Royal Artillerie* furent composés chacun de huit compagnies, dont une de sapeurs, cinq de canonniers, & deux de bombardiers de 70 hommes chacune, dont 4 sergens, 4 caporaux, 4 anspessades, 2 cadets, 18 sapeurs, canonniers ou bombardiers, 36 apprentifs & 2 tambours : chaque compagnie commandée par un capitaine en premier, un capitaine en second, deux lieutenans & deux sous-lieutenans.

On sépara des bataillons les cinq compagnies d'ouvriers & les cinq compagnies de mineurs : chaque compagnie d'ouvriers fut composée de 40 hommes, & commandée par un capitaine & un lieutenant : chaque compagnie de mineurs fut composée de 50 hommes, y compris deux cadets, & commandée par un capitaine, deux lieutenans & deux sous-lieutenans.

Par ordonnance du 30 septembre 1743, les compagnies des cinq bataillons du régiment *Royal Artillerie*, furent augmentées de 30 hommes & portées à 100.

En 1747, chacun des bataillons fut augmenté de deux compagnies & porté à dix de 100 hommes chacune.

Indépendamment des officiers attachés au régiment *Royal Artillerie*, aux compagnies détachées d'ouvriers & de mineurs, il existoit un corps d'officiers sous la dénomination d'*officiers d'artillerie* ; ce corps étoit composé de lieutenans généraux du grand-maître, de commissaires provinciaux, commissaires ordinaires, commissaires extraordinaires, & officiers pointeurs.

Par ordonnance du 8 décembre 1755, la charge du grand-maître de *l'artillerie* ayant été supprimée, les cinq bataillons du régiment *Royal Artillerie*, les cinq compagnies d'ouvriers, les cinq compagnies de mineurs, les officiers du corps de l'*artillerie*, & les ingénieurs, ne firent plus qu'un seul corps, sous la dénomination du *Corps royal de l'artillerie & du génie*.

Par ordonnance du premier décembre 1756, ce corps fut augmenté d'un bataillon, d'une compagnie d'ouvriers & d'une compagnie de mineurs.

Par ordonnance du 5 mai 1758, MM. les ingénieurs furent retirés du Corps royal pour former un corps séparé, sous la dénomination de *Corps du génie*.

Par ordonnance du 5 novembre 1758, les six bataillons du *Corps royal de l'artillerie*, furent convertis en dix brigades, composées chacune de huit compagnies de 100 hommes, savoir : une compagnie d'ouvriers, cinq de canonniers, & deux de bombardiers. Les compagnies de sapeurs & de mineurs, furent détachées du Corps royal, & données au Corps du génie, par ordonnance du 10 mai 1759.

Par ordonnance du 27 février 1760, les compagnies de sapeurs rentrerent dans le Corps royal, pour être chacune la premiere compagnie de chaque brigade ; & les compagnies d'ouvriers, réduites à 60 hommes chacune, furent détachées à la suite de chaque brigade.

Par ordonnance du 5 novembre 1761, le Corps royal fut augmenté de trois brigades pour le service de la marine.

Par ordonnance du 21 décembre 1761, les six brigades, pour le service de terre, furent augmentées de deux compagnies de canonniers : les compagnies de mineurs furent retirées du corps du génie & réunies au Corps royal pour servir, une à la suite de chaque brigade.

A la fin de l'année 1762, le Corps royal fut augmenté d'une brigade de huit compagnies de 100 hommes, formée à la Rochelle, le premier janvier 1763, & destinée au service des colonies, ensuite affectée au service de terre conjointement avec les six anciennes.

Par ordonnance du 5 mars 1764, qui a supprimé une des trois brigades attachées au service de la marine, le Corps royal de l'*artillerie* fut composé de sept brigades pour le service de terre, de six compagnies d'ouvriers, de six compagnies de mineurs & de deux brigades pour le service de la marine. Les dix premieres brigades étoient composées chacune d'une compagnie de sapeurs, & de neuf compagnies de canonniers-bombardiers : chaque compagnie étoit de 100 hommes, dont un fourrier, 6 sergens, 6 caporaux, 6 appointés, 6 artificiers, 12 premiers canonniers-bombardiers, 18 seconds, 42 troisiemes & 3 tambours ; commandée par un capitaine en premier, 2 capitaines en second, 2 lieutenans en premier, & deux lieutenans en second. La composition de la compagnie de sapeurs étoit la même, à l'exception qu'elle formoit deux classes de 18 premiers sapeurs & 60 seconds.

La septieme brigade n'étoit que de huit compagnies de canonniers-bombardiers, composées comme celles des six autres brigades.

Chacune des deux brigades, pour le service de la marine, est composée d'une compagnie de bombardiers, & de sept compagnies de canonniers de 82 hommes chacune.

Chaque compagnie d'ouvriers a été attachée à une des six premieres brigades, sans cependant en faire partie ; & les six compagnies de mineurs furent détachées du Corps royal au mois de mai 1764, pour être réunies à Verdun où elles forment un corps.

Par ordonnance du 15 août 1765, les sept brigades du Corps royal de l'*artillerie*, affectées au service de terre, ont été converties en pareil nombre de régimens sous la dénomination de *régimens du Corps royal de l'artillerie*, de la Fere, de Metz, de Strasbourg, de Bezançon, d'Auxonne, de Grenoble & de Toul. Chaque régiment a été composé de vingt compagnies, dont quatorze de canonniers, quatre de bombardiers & deux de sapeurs, divisé en cinq brigades de quatre compagnies chacune. Les quatre premieres brigades forment deux bataillons de deux brigades chacun ; la premiere brigade fut composée, dans chaque bataillon, d'une compagnie de sapeurs, & de trois compagnies de canonniers ;

la seconde brigade fut composée de quatre compagnies de canonniers : les quatre compagnies de bombardiers formerent la cinquieme brigade, indépendante des deux bataillons.

Chaque compagnie de canonniers, bombardiers & sapeurs, étoit commandée par un capitaine en premier, un capitaine en second, 2 lieutenans en premier & 2 lieutenans en second, dont un, tiré du corps des sergens, faisoit fonction de garçon-major de la compagnie. Elle étoit de 46 hommes; savoir: celles de canonniers & de sapeurs, 1 fourrier, 4 sergens, 4 caporaux, 4 appointés, 8 canonniers ou sapeurs de la premiere classe, 16 de la seconde, 8 apprentifs & 1 tambour. Celles de bombardiers étoient également de 46 hommes; savoir: 1 fourrier, 4 sergens, 4 caporaux, 4 appointés, 4 artificiers, 4 bombardiers de la premiere classe, 16 de la seconde, 8 apprentifs & 1 tambour.

L'état major de chaque régiment étoit formé d'un colonel, 1 lieutenant-colonel, 1 major, 5 chefs de brigade ayant même rang & mêmes appointemens que le major, 1 aide-major, 2 sous aides-major, 1 quartier-maître, 1 trésorier, 1 aumônier, 1 chirurgien & 1 tambour major.

Les compagnies d'ouvriers, portés au nombre de neuf, étoient de 61 hommes chacune; savoir: 1 fourrier, 4 sergens, 5 caporaux, 5 appointés, 18 ouvriers de la premiere classe, 16 de la seconde, 11 apprentifs & 1 tambour. Elles étoient commandées par 1 capitaine en premier, 1 capitaine en second, 1 lieutenant en premier & 2 lieutenans en second, tirés du corps des sergens, dont l'un faisoit les fonctions de garçon-major de la compagnie.

Les six compagnies de mineurs étoient chacune de 70 hommes; savoir: 1 fourrier, 4 sergens, 8 caporaux, 8 appointés, 16 mineurs, 32 apprentifs & 1 tambour, commandées par 1 capitaine en premier, 1 capitaine en second, 2 lieutenans en premier & 2 lieutenans en second, dont un tiré du corps des sergens, faisant les fonctions de garçon-major de la compagnie.

Par ordonnance du 15 décembre 1758, il a été établi quatre compagnies de canonniers invalides, de 100 hommes chacune, lesquelles font encore partie du corps royal de l'*artillerie*.

L'uniforme du corps royal, déterminé par l'ordonnance du 15 août 1765, étoit habit, veste & culotte de drap bleu de roi; doublure de l'habit, collet & paremens rouges; doublure blanche à la veste; poches en travers à l'habit & à la veste, garnies de quatre boutons; quatre sur le parement; l'habit garni d'une bande pour les boutonnieres & croisé derriere; boutons d'un côté jusqu'à la taille, ainsi qu'à la veste; ces boutons jaunes & plats, numérotés 47, & chapeau bordé de fil blanc. Les distinctions des fourriers & sergens sur les manches en or, & celles des caporaux, appointés & premiers canonniers en laine aurore; l'épaulette des sergens & soldats en drap bleu, doublée de rouge.

L'uniforme des ouvriers & mineurs de même, à l'exception que les ouvriers avoient des revers rouges à l'habit garni de neuf petits boutons, numérotés 47.

L'ordonnance du 15 août 1765 n'a jamais été imprimée; & quoique revêtue de l'approbation & de la signature du roi & de celle du ministre qui avoit alors le département de la guerre, la publicité de l'impression ne lui avoit pas encore donné la sanction consacrée par l'usage. Elle parut le 23 août 1772, imprimée, mais avec des changemens & des modifications très-considérables. Nous allons rapporter les principaux articles de cette ordonnance, qui établit la composition du corps royal de l'*artillerie*, & nous ferons remarquer les changemens essentiels qui furent faits à celle de 1765.

Les sept régimens conserverent leur dénomination de *La Fere*, *Metz*, *Strasbourg*, *Besançon*, *Auxonne*, *Grenoble* & *Toul*. On substitua à la veste & culotte bleues, la veste & culotte rouges, sans changer le bouton de l'uniforme, numéroté 47, pour indiquer le rang que tient le corps dans l'infanterie.

Chaque régiment fut composé de deux bataillons de dix compagnies, dont sept de canonniers, deux de bombardiers, & une de sapeurs: chaque bataillon divisé en deux brigades de cinq compagnies; la premiere de la compagnie de sapeurs, trois de canonniers & une de bombardiers; la seconde de quatre compagnies de canonniers & une de bombardiers. Ces brigades commandées par les quatre plus anciens capitaines.

Les compagnies de mineurs furent retirées de Verdun & portées au nombre de sept; on en attacha une à chacun des régimens pour servir à sa suite. L'objet de cette disposition étoit, en réunissant en quelque sorte les officiers des régimens & ceux des mineurs, de les mettre à portée de participer aux mêmes instructions, puisque, roulant ensemble, les officiers des mineurs peuvent se trouver, dans quelques occasions, chargés des détails & des opérations de l'*artillerie*, & ceux des régimens peuvent se trouver dans des circonstances où ils regretteroient de ne s'être pas appliqués à la partie des mines.

Les compagnies d'ouvriers continuerent d'être attachées aux régimens, seulement pour l'avancement des officiers, mais resterent dans les arsenaux de construction, lesquels étant établis dans les places où les régimens du Corps Royal sont en garnison, les officiers d'ouvriers pouvoient participer aux instructions générales, & ceux des régimens, aux détails particuliers des constructions.

Chacune des compagnies de canonniers & de sapeurs, réduite de 46 hommes à 35, fut composée d'un fourrier, 3 sergens, 3 caporaux, 3 appointés, 6 canonniers ou sapeurs de la premiere classe, 12 de la seconde, 6 apprentifs & 1 tambour.

Chacune des compagnies de bombardiers, réduite de 46 hommes à 35, fut composée de 1 fourrier, 3 sergens, 3 caporaux, 3 appointés, 3 artificiers, 3 bombardiers de la premiere classe, 12 de la seconde, 6 apprentifs & 1 tambour.

Ces compagnies devoient être commandées en tout temps, par 1 capitaine en premier, 1 capitaine en second, 1 lieutenant en premier & 1 lieutenant en second. Par-là les capitaines en second qui, par l'ordonnance de 1765, n'étoient qu'au nombre de 11 par régiment, & qui tous étoient détachés dans les places, furent portés au nombre de 20 & rentrerent sous leurs drapeaux. Les 9 premiers lieutenans furent pourvus de commissions de capitaine pour en completter le nombre. Les officiers existans au-delà du nombre qui se trouvoit placé dans chaque régiment, resterent à leurs drapeaux où ils devoient continuer de servir & de s'instruire, en jouissant de leurs appointemens, jusqu'à ce qu'il y eût des places vacantes dans les compagnies.

Les cinq chefs de brigade établis dans chaque régiment, par l'ordonnance de 1765, furent supprimés par celle de 1772, ainsi que les vingt officiers de fortune tirés du corps des sergens, dont il n'en fut conservé que 2 porte-drapeaux & 1 quartier-maître.

Chacune des compagnies de mineurs fut réduite de 70 hommes à 50, & composée d'un fourrier, 3 sergens, 6 caporaux, 6 appointés, 11 mineurs, 22 apprentifs & 1 tambour: elles étoient commandées par 1 capitaine en premier, 1 capitaine en second, 2 lieutenans en premier & 1 lieutenant en second.

Chacune des compagnies d'ouvriers, réduite de 70 hommes à 40, fut composée de 1 fourrier, de 3 sergens, 3 caporaux, 3 appointés, 29 ouvriers, dont 12 de la premiere classe, 10 de la seconde, & 7 apprentifs, avec 1 tambour. Elles étoient commandées par 1 capitaine en premier, 1 capitaine en second, 1 lieutenant en premier & 1 un lieutenant en second.

L'état-major de chacun des régimens du corps royal de l'artillerie fut composé d'un colonel, d'un lieutenant-colonel, 1 major, 2 aides-major, 2 sous aides-major, 1 quartier-maître, 2 porte-drapeaux, 1 trésorier, 1 aumônier, 1 chirurgien, 1 tambour-major & 6 fifres ou clarinets.

Suivant les dispositions de cette ordonnance, chaque compagnie de sapeurs, canonniers & bombardiers fut diminuée de 11 hommes; chaque compagnie de mineurs de 20, & chaque compagnie d'ouvriers de 21; ce qui fit une diminution sur la totalité du corps royal de 1799 hommes. Plusieurs personnes pensoient que cette diminution étoit une économie mal-entendue; mais on leur objecta que le corps royal, indépendamment des mineurs & des ouvriers, étant encore de 4900 hommes, il suffiroit en paix & même en guerre, en associant, comme autrefois, si les circonstances l'exigeoient, des régimens d'infanterie ou de milice à l'*artillerie*, parce qu'il suffit d'un homme ou deux instruits à chaque piece pour diriger les autres.

Indépendamment du nombre d'officiers attachés aux sept régimens du corps royal, aux compagnies de mineurs & d'ouvriers, Sa Majesté en entretenoit d'autres dans les places, les écoles, forges, fonderies & manufactures d'armes: ces officiers continuoient de faire partie du corps royal, & Sa Majesté se réservoit de les faire rentrer dans les régimens & d'en faire passer d'autres desdits régimens à leur place, lorsque les circonstances l'exigeroient pour le bien de son service & l'avancement des officiers.

Les officiers existans au-delà du complet, joints aux surnuméraires sortis de l'école de Bapaume, étant en nombre suffisant pour remplir pendant long-temps les places vacantes dans les régimens, Sa Majesté jugea à propos de supprimer l'école des éleves établie à Bapaume. Les promotions d'officiers qu'on avoit faites depuis quelques années, étoient considérables; ensorte que les places vacantes ayant été remplies dans les régimens, il y avoit à leur suite un grand nombre de surnuméraires avec leurs appointemens d'éleves, & par conséquent le même nombre d'éleves à Bapaume, sans appointemens: chaque année auroit augmenté le nombre des surnuméraires, ou les jeunes gens auroient vainement langui à Bapaume, en attendant qu'il vaquât des places dans les Régimens: sur des espérances éloignées & frivoles, ils auroient vieilli au lieu de chercher les moyens de se placer dans d'autres corps. Tels furent les motifs qui déterminerent sans doute la suppression de l'école des éleves.

Sa Majesté avoit créé par son ordonnance du 6 avril 1757, des commissaires des guerres & du corps royal, pour tenir lieu des commis contrôleurs qui étoient alors attachés à tous les grands départemens de son *artillerie*; & jugeant que les onze commissaires établis par cette ordonnance, suffisoient pour le travail dont ils sont chargés, elle les réduisoit, par son ordonnance de 1772, au même nombre de onze.

Composition du corps royal de l'artillerie, suivant l'ordonnance du 23 août 1772.

Sept régimens de 20 compagnies chacun: chaque compagnie de 35 hommes: par régiment 700 hommes; & pour les sept 4900.

Sept compagnies de mineurs de 50 hommes chacune, en tout 350. Neuf compagnies d'ouvriers de 40 hommes chacune, en tout 360.

Le corps des officiers composé comme il suit; savoir:

Un directeur général.

Sept chefs de départemens généraux, tels qu'ils étoient précédemment au nombre de neuf, sous la dénomination d'inspecteurs généraux.

Sept commandans d'école.

Sept colonels de régimens.

Vingt-trois colonels-directeurs.

Sept lieutenans-colonels de régimens.

Vingt-trois lieutenans-colonels sous-directeurs.

Quatre inspecteurs aux manufactures d'armes.

Sept majors.

Quatorze aides-major.

Trente-cinq capitaines en premier attachés aux résidences des places.

Vingt capitaines en premier par régiment; 140 pour les sept.

Sept capitaines en premier de mineurs.

Neuf capitaines en premier d'ouvriers.

Vingt capitaines en second par régiment; 140 pour les sept.

Sept capitaines en second de mineurs.

Neuf capitaines en second d'ouvriers.

Vingt lieutenans en premier par régiment; 140 pour les sept.

Quatorze lieutenans en premier de mineurs.

Neuf lieutenans en premier d'ouvriers.

Vingt lieutenans en second par régiment; 140 pour les sept.

Sept lieutenans en second de mineurs.

Neuf lieutenans en second d'ouvriers.

Quatorze porte-drapeaux.

Sept quartiers-maîtres.

Le tout faisant, indépendamment du directeur-général, le nombre de 800 officiers.

Nous craindrions d'être trop longs si nous voulions rapporter tous les motifs qui ont déterminé la constitution établie par l'ordonnance de 1772: on les trouvera tous présentés dans le plus grand détail: dans une brochure qui a pour titre: *Lettre d'un officier du corps royal d'artillerie au lieutenant-colonel du régiment D***, sur les changemens introduits dans l'artillerie françoise, depuis 1765 jusqu'en 1770, & sur les arrangemens pris par le ministere relativement à ce service. 1774.*

Par ordonnance du 3 octobre 1774, le corps royal de l'*artillerie* est composé de neuf inspecteurs-généraux, dont le premier a le titre de directeur-général, sans néanmoins avoir d'autre autorité ni d'autres fonctions que les huit autres: de 7 écoles d'*artillerie*, de 7 régimens qui ont conservé les noms qu'ils avoient précédemment, d'un corps de mineurs formant 7 compagnies, établi à Verdun pour son instruction, de 9 compagnies d'ouvriers, de 22 directions, & de 15 commissaires des guerres.

Chaque régiment est composé de deux bataillons de canonniers & de sapeurs, & de quatre compagnies de bombardiers, formant ensemble cinq brigades commandées par un chef de brigade ayant rang de major.

Chaque compagnie de canonniers & de bombardiers est commandée par un capitaine en premier, un lieutenant en premier & deux lieutenans en second, dont l'un est tiré du corps des sergens & fait les fonctions d'adjudant. Chaque compagnie de sapeurs est commandée par le chef de la brigade dans laquelle elle se trouve, il en est le capitaine titulaire; on y a attaché de plus un capitaine en second pour la commander dans tous les cas du service.

Les

Les autres capitaines en second sont supprimés, à l'exception de onze par régiment, auquel ils ne sont attachés que pour leur avancement, & qui sont employés dans les différentes places du royaume.

Chaque compagnie est de 35 hommes, elles seront portées à 70 en tems de guerre.

Cette ordonnance accorde le grade de lieutenant-colonel aux sept plus anciens chefs de brigade ou majors du corps royal, & la commission de major aux deux premiers capitaines de chaque régiment, lorsqu'ils auront rempli l'emploi de premier ou second capitaine pendant six ans, en tems de paix, & celle de lieutenant-colonel, lorsqu'ils l'auront occupé pendant dix ans. Les huit premiers lieutenans de chaque régiment, que l'ordonnance de 1772 avoit élevé au grade de capitaine en second, redeviennent lieutenans en premier avec la commission de capitaine.

Le corps des mineurs est commandé supérieurement par un des inspecteurs-généraux; il y a en outre un commandant particulier, choisi parmi les capitaines, un chef de brigade chargé de diriger les études des officiers, un aide-major, lequel est chargé de la police, de la discipline & du service de l'infanterie.

Chaque compagnie de mineurs est commandée en tout temps par un capitaine en premier, un capitaine en second, un lieutenant en premier & deux lieutenans en second; l'un desquels, tiré du corps des sergens, fait les fonctions d'adjudant. Ces compagnies sont de 46 hommes, Sa Majesté se proposant de les augmenter de 24 apprentifs & de 12 de plus en tems de guerre.

Chaque compagnie d'ouvriers est commandée en tout temps par un capitaine en premier, un capitaine en second, un lieutenant en premier & deux lieutenans en second, dont l'un est adjudant. Elle est de 40 hommes, sera portée à 61, & en tems de guerre à 70. Ces compagnies sont distribuées pendant la paix dans les arsenaux de construction.

L'état-major de chaque régiment est composé de 1 colonel, 1 lieutenant-colonel, 5 chefs de brigade, 1 major, 1 aide-major, 2 sous-aides-major, 1 quartier-maître, 1 trésorier, 1 tambour-major, 6 musiciens, 1 aumônier & 1 chirurgien-major.

Uniforme. Habit, épaulette, veste de drap bleu, paremens, collet & doublure rouges, culottes de tricot bleu; boutons jaunes & plats, numérotés 47. Les mineurs ont l'épaulette sur l'habit & la veste d'un galon de laine aurore. Les ouvriers ont des revers en drap rouge, & une pattelette rouge à la veste. Les gardes-magasin & artificiers ont les paremens & le collet de velours bleu céleste, & les conducteurs de charroi les ont en drap de la même couleur.

Chaque régiment du corps royal a deux drapeaux, dont un blanc colonel & un d'ordonnance aurore & verd, taffetas changeant & aurore & rouge de même par opposition; les drapeaux blancs, les croix blanches de ceux d'ordonnance, & leurs hampes peintes en bleu, sont semés de fleurs-de-lys d'or. Cette marque de distinction fut accordée à ce corps du tems qu'il étoit le régiment des fusiliers du Roi, pour s'être signalé à un assaut où il monta au siege de Cambray.

Indépendamment du nombre d'officiers attachés aux sept régimens du corps royal, aux compagnies de mineurs & d'ouvriers, Sa Majesté entretiendra en outre, pour le service de l'*artillerie* dans les places, 205 officiers, savoir: 9 inspecteurs-généraux, 7 commandans en chef des écoles, 22 colonels directeurs, 27 lieutenans-colonels, dont 23 sous-directeurs & 4 inspecteurs des manufactures d'armes; 63 capitaines en premier, 77 capitaines en second, dont onze sont attachés à chaque régiment pour leur avancement.

Telles sont les principales dispositions de l'ordonnance du 3 octobre 1774, calquée sur celle de 1765, à quelques changemens près.

ARTILLERIE *de campagne* ou *de bataille.* (*Art milit.*) On ne doit pas s'attendre à trouver ici un ouvrage complet sur l'*artillerie*: balancer les avantages qu'elle peut procurer avec les inconvéniens qui résultent nécessairement de sa masse & des dépenses qu'elle entraîne: en combiner les mouvemens avec ceux des troupes dans les batailles rangées, dans les affaires de poste, dans les passages de riviere, dans les montagnes, dans les retranchemens, dans les retraites, dans les marches: établir des principes pour ces différentes circonstances, les appuyer par des exemples, en déduire des conséquences générales, des maximes applicables à tous les cas particuliers, détailler ces différens cas, les comparer, saisir leurs rapports, faire voir leur différence: montrer par des faits, que ces principes exactement suivis, procurerent de grands succès, & qu'on éprouva souvent des revers, pour les avoir négligés: présenter une théorie lumineuse sur les projections des corps, par le moyen de la poudre, analyser les matieres qui la composent, entrer dans les détails de sa fabrication, chercher s'il ne seroit pas possible de corriger la bisarrerie de ses effets: considérer les métaux qui entrent dans la composition des bouches à feu, leur forme la plus avantageuse & la plus capable de produire le plus grand effet: appuyer le tout par des expériences faites de bonne-foi, dans la seule vue de découvrir la vérité, sans opinion, sans partialité, sans intérêt particulier: approfondir le grand art d'employer l'*artillerie* dans les sieges, soit pour l'attaque & la défense des places: un tel plan seroit celui d'un très-grand ouvrage, qui manque à l'*artillerie*, & qui seroit très-intéressant, s'il étoit bien rempli, mais qui exigeroit des connoissances infiniment plus étendues que les nôtres, peut-être même le concours de plusieurs personnes pour le conduire à sa perfection.

Il a paru en 1771 un ouvrage très-estimable, intitulé: *Essai sur l'usage de l'artillerie dans la guerre de campagne & celle de siege*, où partie des objets que nous venons d'indiquer est parfaitement traitée: nous avons puisé dans ce bon livre quantité de choses qu'on lira dans cet article: les bornes que nous nous sommes prescrites, ne nous ont pas permis d'embrasser toutes les parties de la science de l'*artillerie*, lesquelles sont immenses dans leurs détails; nous nous bornons à quelques réflexions générales sur l'usage de l'*artillerie* en campagne, & sur les changemens qu'on a projettés dans les dimensions des pieces de canon, communément appellées *de campagne* ou *de bataille.* Le *Dictionnaire des Sciences*, &c. fait mention des pieces de canon, dont la forme avoit été fixée par une ordonnance du roi en 1732: celles qu'il a été question de leur substituer depuis, ne sont pas généralement connues, quoique cette espece d'*artillerie* ne soit pas nouvelle, qu'elle ait été proposée à différentes reprises, & que plusieurs puissances de l'Europe l'aient adoptée depuis long-tems. C'est de ce nouveau systême qu'il s'agit ici, par opposition avec l'ancien. Nous ne tenterons pas de réunir les militaires divisés d'opinions sur les systêmes d'*artillerie*, comme sur toutes les autres parties de l'art de la guerre; ce n'est pas dans le moment de la fermentation & de l'enthousiasme, qu'on peut se promettre du succès d'une pareille entreprise; nous exposerons nos idées simplement & de bonne-foi, sans prétention & sans partialité, persuadés que nous

sommes qu'il seroit avantageux que toutes les connoissances utiles & les erreurs même, fussent consignées dans ce dépôt public, afin que, dans l'occasion, on pût y trouver les unes pour en profiter, & les autres pour les éviter.

Nous protestons d'avance, que notre intention n'est pas de critiquer ou de blâmer: car nous sommes convaincus que ceux qui préferent l'*artillerie* des puissances étrangeres à la nôtre, croient y trouver des avantages réels, sans quoi ils renonceroient bien vîte à leur opinion. Nous ne sommes d'ailleurs que rédacteurs, & nous ne présentons dans cet article, que ce qui a été dit pour & contre les deux systêmes: nous aurons soin de citer en conséquence les sources où nous aurons puisé.

Considérer l'*artillerie* comme l'arme unique essentielle qui doit seule gagner les batailles, ou la regarder comme inutile dans les combats, sont deux excès également blâmables & qu'il faut éviter: la comparer aves les armes de jet des anciens & donner la préférence à celles-ci, comme l'ont fait le chevalier Follard & quelques-uns de ses sectateurs, est une opinion qui paroîtra insoutenable à tous ceux qui voudront examiner & juger sans partialité. Quelle différence, en effet, de ces machines compliquées auxquelles il falloit des chars pour les voiturer, & qu'on ne mettoit en batterie qu'avec peine; des machines dont les montans & les bras donnoient tant de prise aux batteries opposées, qu'on ne pouvoit mettre en action qu'à force de leviers, de cordages, de moufles, de treuils, auxquelles on opposoit des tours de charpente qui résistoient à leurs efforts pendant des tems infinis: quelle différence, dis-je, de ces machines à nos bouches à feu, qui se chargent aisément & qui se mettent en batterie sur l'affut même qui sert à leur transport? Quelle différence dans la longueur & la justesse des portées, dans la force des mobiles projettés & dans la rapidité des effets! Voyez ces boulevards détruits & réduits si promptement dans un monceau de décombres, des fronts entiers de fortification que le ricochet force à abandonner, des retranchemens ouverts & renversés, des files entieres de cavalerie & d'infanterie emportées, le feu, l'effroi, l'épouvante, la mort portée à des distances incroyables, par la force inexplicable du fluide élastique de la poudre, mis en action par l'inflammation subite: comparez ce ressort avec celui des machines anciennes, & jugez (*a*).

Sans entrer ici dans une plus longue discussion qui nous paroîtroit déplacée, nous regarderons la question comme décidée en faveur de l'*artillerie*, & nous observerons d'abord, que les militaires en général, sont un peu prévenus pour l'espece de service auquel ils se sont dévoués: la cavalerie ne fait pas grand cas de l'infanterie, celle-ci regarde à son tour les troupes à cheval avec assez d'indifférence; & l'un & l'autre croient qu'on pourroit fort bien se passer d'*artillerie* dans la guerre de campagne. Pour nous qui n'avons aucun intérêt à faire valoir une arme aux dépens d'une autre, qui n'avons ni passions, ni esprit de parti, nous croyons qu'il seroit aussi injuste de dire que l'*artillerie* n'a aucune influence dans les batailles, que d'établir qu'elle doit seule les gagner. Le sort des combats dépend de la tête du général, d'une armée instruite, disciplinée & aguerrie, dont il a mérité la confiance, d'une marche, d'une position, d'un ordre de bataille, & enfin du mêlange bien combiné des différentes especes d'armes. C'est par cette combinaison bien entendue que François I. triompha à Marignan, & c'est pour l'avoir négligée & arrêté l'effet de sa batterie dans le parc, que la victoire lui échappa des mains à Pavie (*b*). L'*artillerie* contribua beaucoup au succès d'Henri IV. à Ivry, à Coutras, & sur-tout à Arques où ce monarque, engagé dans un combat extrêmement inégal, dut son triomphe inespéré à quatre pieces de canon, dont un brouillard épais avoit rendu l'effet inutile au commencement de l'action. Turenne qui possédoit si éminemment toutes les parties de la guerre, n'ignoroit pas le parti qu'on pouvoit tirer de l'*artillerie*, & ayant appris la veille de la bataille des Dunes, que le canon des Espagnols ne devoit arriver que dans deux ou trois jours, il se décida à sortir de ses lignes, à prévenir l'ennemi, & à l'attaquer le lendemain matin (*c*). Le chevalier de Follard, qui ne faisoit pas grand cas de l'*artillerie*, & son témoignage est d'autant moins suspect, raconte qu'au combat de Cassano, l'*artillerie* débarrassée des équipages qui l'avoient long-tems masquée, ayant saisi des emplacemens favorables, emportoit des files entieres, & que des pieces, placées en oblique, firent encore un plus grand meurtre, ensorte que les ennemis ne purent tenir contre un feu si prodigieux & si continu (*d*). Notre histoire militaire nous fourniroit beaucoup d'autres faits qui concourroient à prouver qu'une *artillerie* bien dirigée, peut avoir une grande influence dans les affaires de campagne: mais pour ne pas entrer dans des détails superflus, il nous suffira de nommer Dettingen & ses heureux commencemens, Fontenoy & la redoutable colonne Angloise, presque maîtresse du champ de bataille, arrêtée par quelques pieces de canon: Raucoux, Lawfelt, dans la partie où le canon fut employé, Astembeck, Bergen, *&c.*

Il est vrai que l'*artillerie* ne seroit qu'un surcroît d'embarras, qu'une masse qui appesantiroit & retarderoit les mouvemens des armées, si elle étoit trop nombreuse, mal conduite & mal dirigée; mais il faut pour qu'elle fasse tout l'effet dont elle est capable, que le général qui la commande, & les officiers chargés de son exécution sous ses ordres, aient des connoissances beaucoup plus étendues que ne le soupçonnent peut-être ceux qui n'ont pas examiné d'assez près cette importante partie de l'art militaire. Si l'on croyoit que tout consiste à faire arriver l'*artillerie* à tems & à tirer devant soi, on seroit dans l'erreur. Il faut que le général qui la commande ait l'esprit vif & fécond en ressources, pour trouver promptement des remedes aux accidens imprévus, beaucoup de sang-froid pour les ordonner & les appliquer, sans inspirer d'inquiétude à ceux qui l'environnent, quel que soit le succès d'une affaire: une connoissance générale du théâtre de la guerre, & très-exacte du champ de bataille, le coup-d'œil vif & sûr pour saisir sur le front & les aîles de la bataille, les positions les plus favorables aux emplacemens du canon; ces emplacemens peuvent changer dans le cours d'une affaire, suivant les circonstances heureuses ou malheureuses, lesquelles exigent par conséquent de nouvelles combinaisons & de nouveaux mouvemens: ces mouvemens sont d'autant plus difficiles à exécuter, qu'il faut, autant qu'il est possible, qu'ils ne nuisent point à ceux des troupes, mais qu'ils les favorisent & les protegent, au contraire, par un feu suivi & bien dirigé. Il faut donc que les commandans de l'*artillerie* connoissent les évolutions & les manœuvres des troupes, qu'ils soient actifs & prompts pour se porter par-tout où leur présence est nécessaire, & où les changemens

(*a*) Essai général de Tactique, *page 135*.

(*b*) Essai sur l'usage de l'*artillerie*, *pages 1, 11 & 12*.
(*c*) *A description of the maritime parts of France*, &c. London; 1761.
(*d*) Follard, *Tome III*, *pages 335 & 336*.

qui arrivent dans les dispositions de l'ennemi, obligent de changer celles des batteries. Les affaires dans les montagnes, dans les plaines découvertes, dans les pays coupés & couverts, les attaques & défenses de retranchemens & de postes, les passages des rivieres, l'offensive ou la défensive, sont autant de circonstances particulieres qui exigent des préparatifs, des manœuvres, des mouvemens, des emplacemens, des systêmes différens. Pour les sieges, nouveaux talens, soit dans l'attaque & la défense des places; nouveaux détails pour les approvisionnemens dans l'un ou l'autre cas; science des mines, art des ponts, des constructions d'affuts, de haquets, de voitures de toute espece, les petites manœuvres, c'est-à-dire l'art d'employer avec avantage & promptitude les leviers, les treuils, les poulies, *&c.* Les grandes manœuvres, c'est-à-dire l'art de suppléer à toutes ces machines, lorsqu'on en est dépourvu: tout cela est du ressort d'un bon officier d'*artillerie*, & les connoissances qu'il doit réunir, & que nous ne faisons qu'indiquer rapidement, sont, comme on voit, tres-étendues; mais ces derniers objets sont étrangers à cet article, où il n'est question que de l'*artillerie* de campagne ou de bataille, & de l'espece de pieces qu'on y emploie.

L'objet de l'*artillerie* de bataille est non-seulement d'empêcher ou de retarder la formation des troupes ennemies, ou de les rompre, lorsqu'elles sont formées; de porter le désordre dans les bataillons & les escadrons, en saisissant les emplacemens les plus avantageux pour les battre de front, d'écharpe & de revers, de détruire les batteries ennemies, *&c.* mais aussi d'ouvrir les retranchemens, les abattis, les murs même de certains postes qui coûteroient bien du sang pour les insulter & les prendre de vive force, sans le secours du canon. Mais quelque convaincu que nous soyons de l'utilité de l'*artillerie*, nous sommes bien éloignés de penser qu'il faille la multiplier excessivement dans les armées, ainsi que l'ont fait presque toutes les puissances de l'Europe. « Les Romains aguerris & disciplinés, pour tout dire en un mot, les Romains de la république, n'avoient point d'armes de jet à la suite de leurs légions: peu-à-peu on en eut quelques-unes pour battre les retranchemens, pour occuper les points principaux dans les ordres de bataille; cette petite quantité relative & suffisante à l'objet proposé, pouvoit être regardée comme un progrès de l'art militaire: on en accrut successivement le nombre: la tactique déchut, les courages dégénérerent; alors l'infanterie ne put plus résister à la cavalerie, il fallut de grosses machines de jet pour l'appuyer: on en traîna jusqu'à trente par légion, on en couvrit le front des armées; les combats s'engageoient par là, souvent ils finissoient avant qu'en en fût venu aux mains: ces tems furent ceux de la honte & de la ruine de l'empire.

Suivons l'histoire de nos siecles, nous y verrons pareillement les nations placer leur confiance dans la quantité de leur *artillerie*, en raison de la diminution du courage & de l'ignorance des vrais principes de la guerre. Les Suisses qui humilierent la maison de Bourgogne, ces Suisses dont François I & Charles V se disputoient l'alliance, dédaignoient le canon, ils se seroient crus déshonorés de s'en servir; c'étoit une étrange prévention, effet de leur ignorance, qui causa leur défaite à Marignan: encore cet excès valoit-il mieux que celui où l'on a donné depuis; il supposoit du courage, & celui dans lequel nous sommes tombés ne fait honneur ni à notre courage, ni à nos lumieres.

Où commença l'usage des trains énormes d'*artillerie?* Ce fut chez les Turcs, chez les Russes. Les Czars Jean & Bazile menoient avec eux 300 pieces de canon dans leurs guerres contre les Tartares. Ces retranchemens de Narva, que Charles XII emporta avec 8000 Suédois, étoient garnis de 150 bouches à feu. Pierre le Grand discipina sa nation, & diminua cette quantité d'*artillerie;* après lui, elle reparut dans les armées Russes: on les vit, la guerre derniere, traîner à leur suite jusqu'à 600 pieces de canon, & certainement l'armée Russe n'étoit pas, de toutes celles qui se battoient alors en Europe, la plus savante & la plus manœuvriere; ses mouvemens se ressentoient de sa pesanteur: elle reçut des batailles sans en savoir donner; elle en gagna sans en pouvoir profiter, toujours obligée d'abandonner ses succès pour se rapprocher de ses magasins. Les Autrichiens eurent, à l'instar des Russes, une *artillerie* nombreuse & formidable; ils firent la guerre relativement à cette quantité; ils tâcherent de réduire tous leurs combats à des affaires de poste: on ne vit de leur côté ni les grands mouvemens, ni les marches forcées, ni la supériorité des manœuvres.

Le roi de Prusse, dira-t-on, n'avoit-il pas aussi une *artillerie* immense? Sans doute: mais outre qu'il en eut moins que les Autrichiens, elle étoit emplacée ou en réserve dans ses villes de guerre, plutôt que dans ses armées; c'étoit de-là qu'il la tiroit pour réparer les désastres, c'étoit de-là quil en faisoit arriver des renforts sur ses positions défensives. Sa tactique en diminua l'embarras: il sut la perdre & la remplacer. En traînoit-il beaucoup, lorsqu'il voloit de Saxe en Silésie, de la Silésie sur l'Oder? Il en trouvoit dans les places qu'il trouvoit sur ces différens points, ou bien il savoit combattre avec le peu qu'il avoit amené. A Rosbak il n'eut jamais plus de douze pieces en batterie, & il n'en avoit que quarante à son parc. A Lissa, ce ne fut pas son *artillerie* qui battit les Autrichiens. Regle générale, lorsqu'on tournera son ennemi, lorsqu'on l'attaquera par des manœuvres, lorsqu'on engagera sa partie forte contre sa partie foible, ce n'est pas avec de l'*artillerie* qu'on décidera le succès; puisqu'entamer alors un combat d'*artillerie*, ce seroit donner le tems à son ennemi de se reconnoître & perdre conséquemment tout le fruit des manœuvres qu'on auroit faites (*e*) ».

Jettons maintenant un premier coup-d'œil sur le nouveau systême d'*artillerie*, c'est-à-dire, sur cette multitude de petites pieces qu'on se propose de traîner à la suite de nos armées, & suivons le calcul de l'auteur de l'*Essai général de Tactique.* Chaque bataillon sera accompagné de deux pieces de canon du calibre de 4; il y en aura autant au parc de l'*artillerie* en pieces de 12 & de 8; donc une armée de 100 bataillons traînera à sa suite 400 pieces de canon; ces 400 pieces de canon exigeront 2000 voitures pour le transport des munitions, outils, rechanges & autres attirails néceessaires: voilà 2400 attelages, faisant au moins 9600 chevaux; voilà 3000 & tant de charretiers, conducteurs, gardes d'*artillerie*, capitaines de charroi, *&c.* Il faudra pour le service de ces 400 pieces, à raison de 12 canonniers ou servans l'un portant l'autre, environ 4800 soldats, non compris les officiers. Que le roi ait plusieurs armées sur pied, comme les circonstances ne peuvent que trop souvent l'exiger, qu'il faille attacher de l'*artillerie* à ces armées dans la même proportion: quels énormes embarras! quelles dépenses! & quels effets peut-on s'en promettre? Toute la science de la guerre se réduira-t-elle à brûler de la poudre & à faire du bruit? Que fera une armée appesantie par cette prodigieuse quantité de voitures, harcelée, tournée par

(*e*) Essai général de Tactique, *pages* 142 *& suiv.* Lorsque Végèce écrivoit, il y avoit 55 balistes & 10 onagres par légion. Vég. *liv. II.*

une armée moins nombreuse & plus légere qui l'attaquera par des manœuvres ? La moitié ou les deux tiers de cette énorme quantité de bouches à feu sera dans l'inaction en seconde ligne, ou en réserve : les petites pieces de régimens, dont les portées sont courtes & incertaines, éparpillées deux à deux sur le front de l'armée, ne pouvant que difficilement se joindre pour réparer par le nombre de leurs coups réunis l'incertitude de chaque coup particulier, ne feront que peu ou point d'effet : les pieces de parc de 8 & de 12, allégées & raccourcies, ne pourront porter à des distances raisonnables sans être tirées sous des angles d'élévation qui rendront leur direction peu sûre ; leurs boulets tombant sous des angles trop ouverts, ne frapperont qu'un point & s'enfonceront dans la terre, & l'on perdra par-là leur principal effet qui est d'emporter plusieurs hommes à la fois & de ricocher à des grandes distances. L'armée attaquante se gardera bien d'ailleurs d'engager un combat d'*artillerie* qui donneroit le tems à son ennemi de faire une bonne disposition ; ce seroit perdre le fruit de sa marche rapide & de sa manœuvre. Que deviendra donc cette armée surchargée de canons & d'attirails, & trop enivrée de la maxime moderne, qu'il faut multiplier l'*artillerie* dans les armées, puisqu'elle doit à l'avenir décider seule de la victoire ? Nous dirons avec l'auteur de l'*Essai sur l'usage de l'artillerie*, que quelque favorable que soit cette maxime au corps où nous avons l'honneur de servir, elle est trop contraire aux solides principes de la guerre & en particulier au génie qui a fait tant de fois triompher notre nation, pour que nous l'admettions jamais. C'en est fait de l'art militaire, si on le réduit à la seule méthode d'employer bien son feu : tôt ou tard les nations qui l'adopteront, seront domptées par celles qui sauront s'en tenir à la bonne combinaison de l'infanterie, de la cavalerie & de l'*artillerie*, & à l'usage bien raisonné des armes à feu & des armes blanches. Puissions-nous nous en tenir aux vrais principes de la tactique, à l'ordonnance & aux armes les plus conformes au génie de la nation, à la quantité & à l'espece d'*artillerie* la plus favorable aux armées peu nombreuses, mais bien exercées & bien instruites aux manœuvres (*f*) ! Revenons à notre objet.

« Dès le tems de Guichardin, les artilleurs François étoient regardés comme les meilleurs de l'Europe (*g*). L'art se perfectionna dans le XVI. siecle, & l'histoire prouve encore que les artilleurs François conserverent leur supériorité, quoiqu'ils aient moins écrit que les Allemands, les Espagnols & les Italiens. Heureux tems où la bravoure & les belles actions étoient la meilleure pierre de touche du mérite militaire !

Notre nation fut la premiere à rejetter peu-à-peu ce fatras de pieces, dont chacune avoit un nom barbare.

Le regne immortel de Louis XIV, la suite étonnante de ses succès, fournirent de nouvelles lumieres aux prédécesseurs de nos chefs de l'*artillerie*. Ils commencerent à former des plans réguliers pour les équipages, soit de siege, soit de campagne. Toujours guidés par une sage pratique & par une théorie usuelle, si on peut s'exprimer ainsi, ils rejetterent les bouches à feu & les attirails d'un poids excessif ; ils bannirent aussi les pieces d'un trop petit calibre, les pieces trop légeres & trop courtes : car il est à remarquer que, de tous tems, il s'est trouvé des hommes déterminés à donner dans l'un & l'autre extrême ; enfin ils simplifierent, autant que les circonstances purent le permettre, ce qui étoit trop composé : de sorte que, vers la fin du siecle passé & dans les premieres années de celui-ci, l'*artillerie* du royaume étoit déja sur un très-bon pied, quoique de tous tems des novateurs étrangers au corps, aient tenté d'y faire recevoir les fruits de leur oisive imagination.

Ce fut sous les auspices du prince éclairé qui gouverna la France, pendant la minorité de Louis XV. que l'*artillerie* prit enfin cette consistance, dont toutes les puissances voisines ont été jalouses. Nous pouvons fixer à cette époque l'union bien entendue de ces trois qualités, solidité, simplicité, uniformité, dans tous nos attirails, pieces de canon, mortiers, affuts, voitures, *&c.*

De ce moment, nous n'eûmes plus pour le service de terre, en France, que des pieces de canon de cinq calibres : savoir, de 24, de 16, de 12, de 8 & de 4 livres de balles ».

Les pieces de 24 sont trop pesantes & d'un service trop difficile pour être transportées aisément : leur objet est de ruiner les défenses des places, & d'y ouvrir des breches ; celles de 16 seroient utiles dans bien des occasions où il est question d'attaquer des postes & des retranchemens, mais elles sont encore embarrassantes par leur masse, & leur effet n'a pas assez de supériorité sur celui des pieces de 12, pour qu'on ne doive pas préférer les dernieres plus mobiles & d'un service plus prompt : le poids des munitions qu'on doit d'ailleurs principalement considérer par le nombre de chevaux & de voitures nécessaires à leur transport, a presqu'entiérement banni les pieces de 16 de la guerre de campagne, en sorte que jusqu'à la paix de 1762, on n'y en a mené qu'une très-petite quantité de ce calibre, & l'on s'en est tenu aux pieces de 12, 8 & 4, dont les dimensions ont été fixées par une ordonnance du roi, en 1732. Ces dimensions les rendent assez fortes pour fournir au moins à quinze cents coups, sans dépérissement sensible & nuisible au service, & assez mobiles pour que les pieces de 8, de 4 & de 12, puissent être employées avec une raisonnable célérité, suivies de voitures de munitions dans toutes les actions de guerre, relativement aux effets qu'elles doivent produire.

Pour qu'une piece de canon ait la plus longue portée & la plus grande justesse de direction possibles, il faut sans doute qu'il y ait un rapport entre sa longueur d'ame, son calibre, sa masse & sa charge de poudre : trop courte, trop longue, trop foible en métal, chargée d'une trop grande ou d'une trop petite quantité de poudre, elle ne fera pas l'effet qu'on s'en étoit promis ; il y a donc des limites entre ces excès, & c'est d'après une suite d'expériences guidée par la théorie la plus éclairée, que M. de Valiere, dont le nom sera toujours cher à la France, & respectable pour tout officier d'*artillerie*, a déterminé les dimensions des pieces de canon destinées au service de terre, & les charges de poudre qui convenoient le mieux à chacune d'elles : en effet, leur portée & leur justesse ne paroissoient pas devoir laisser à desirer de parvenir à une connoissance plus exacte des véritables proportions qui pourroient convenir à chacune d'elles ; dans la supposition néanmoins qu'on pût parvenir à les connoître avec plus de précision : d'ailleurs la supériorité qu'eut toujours l'*artillerie* de la France sur celle de ses ennemis, la diligence & la précision avec lesquelles elle a toujours été portée où elle devoit l'être, la célérité de son exécution & ses effets, sembloient lui assurer le droit imprescriptible de conserver à jamais la forme & les proportions qu'elle avoit reçues, & qui furent invariablement

(*f*) *In omni prælio, non tam multitudo & virtus indocta, quam ars & exercitium, solent prestare victoriam.*

(*g*) Lettre en réponse aux observations sur un ouvrage attribué à feu M. de Valiere, *page 34. Voyez aussi* l'Histoire de Guicciardin, *liv. I, Venise, in-4°, 1562.*

déterminées par une ordonnance du roi, en 1732.

« Il ne faut pas croire que des réglemens de cette importance aient été rédigés au hazard, sur des idées vagues de perfection & sur des possibilités incertaines. Feu M. de Valiere, qui y présidoit, joignoit à la force naturelle de son génie, une expérience acquise par un grand nombre de sieges, de batailles, de marches dans des pays difficiles, & de retraites, toujours si embarrassantes pour ceux qui sont chargés de l'*artillerie*. Il auroit pu certainement s'en tenir à ses lumieres; mais il eut la prudence & la modestie de consulter les plus éclairés & les plus expérimentés d'entre les officiers supérieurs du corps, ses collegues, des capitaines d'ouvriers, même des ouvriers entendus, hommes précieux qui connoissent d'autant mieux le bon & le mauvais des objets dont il s'agit, qu'ils en ont la pratique manuelle.

D'après une recherche scrupuleuse & des épreuves réitérées, les avis se réunirent & l'on choisit sur tout ce qui existoit les pieces & autres attirails qui avoient été du meilleur usage. A la solidité des machines, combinée avec leur mobilité raisonnable, est unie dans ce systême, cette simplicité si nécessaire pour leur construction & leur réparation. Car on sait que tout charron, tout charpentier, tout forgeur, en un mot tout ouvrier passablement instruit dans sa profession, peut être mis très-promptement au fait de nos constructions & les exécuter en tout pays avec ses outils ordinaires, ou les réparer promptement au besoin (*h*) ».

Nous ne prétendons pas inférer de-là que notre *artillerie* eût atteint le plus haut dégré de perfection théorique : comment se flatter d'y parvenir jamais avec les variétés inséparables des matieres qui entrent dans la composition des bouches à feu, des mobiles qu'elles projettent & de la poudre ? Mille accidens qui se combinent de mille façons différentes, couvrent la science de l'*artillerie* d'un nuage qu'il est difficile d'écarter. La combinaison des matieres dont on fabrique les bouches à feu, a été, pour ainsi dire, arbitraire jusqu'ici. Chaque fondeur a ses usages & ils ne se ressemblent pas; on n'est pas d'accord sur la quantité précise de rosette, de laiton & d'étain, dont il seroit le plus avantageux de composer les pieces d'*artillerie*, ni sur le dégré de coction qu'il conviendroit de lui donner (*i*). Les changemens qui arrivent dans la direction de l'ame des pieces, par la chaleur qu'elles contractent & la fatigue qu'elles essuient en tirant, changemens d'autant plus prompts & d'autant plus considérables, pour le dire en passant, que la piece est moins épaisse; les différentes densités des fers dont on coule les mobiles; les différentes positions de leur centre de gravité; le mouvement de rotation qu'ils acquierent, souvent de la maniere la moins favorable à l'effet du coup; les bizarreries de la poudre dans ses effets, bizarreries inséparables de sa fabrication, qui ne permet pas de croire qu'il y ait deux grains dans un baril, où les trois matieres qui les composent soient mêlés dans la proportion convenue; les différentes températures de l'air, l'assiette des plates-formes; la situation des pieces sur leurs affûts; la position de leurs tourillons; leur encastrement dans les flasques; la maniere de charger & de refouler, *&c.* font autant d'obstacles à l'exactitude & à la perfection cherchée, ensorte que M. de Valiere en conclut que de mille coups de canon, tirés avec la même piece, à la même charge, au même dégré, il n'y aura peut-être pas deux amplitudes exactement égales. « Ces irrégularités, dit cet habile militaire, peuvent venir de la part de la poudre, de la part de l'air, de la part de la vîtesse de l'inflammation, de la part du boulet, de la part de la piece, de son affut, de sa plate-forme, de la part de quelques-unes de ces causes séparément en plusieurs manieres, ou de toutes conjointement (*k*) ».

C'est ainsi que s'exprimoit ce savant militaire sur la théorie d'un art qu'il avoit trouvée lui-même. Personne n'auroit été plus en état que lui de rassurer sur ces incertitudes, s'il avoit rendu compte de la multitude d'actions où il fut employer l'*artillerie* avec le plus grand succès; la modestie qui accompagne toujours les vrais talens, ne lui permit pas d'entrer dans de pareils détails, puisque le simple récit des faits auroit été son éloge. S'il a gardé le silence sur la partie purement méchanique de l'*artillerie*, citons quelques faits qui puissent, au moins, donner une idée de ses effets, encourager les jeunes gens qui se destinent à ce genre de service, & persuader à ceux qui n'ont aucune connoissance de cette partie de l'art militaire, qu'il n'est pas impossible de parvenir aux effets qu'on se propose. Un canonnier & un bombardier exercés, comme ils le sont presque tous, sans savoir ce que c'est que fluide élastique, dilatation, milieu, résistance, après quelques coups d'épreuve, connoîtront leur poudre & leur piece, & frapperont leur but avec presqu'autant de justesse qu'un chasseur peut s'en promettre de son fusil. Nous avons vu un canonnier pointer sa piece à un canon d'une place assiégée, duquel il avoit été fort fatigué pendant la construction de sa batterie, & le frapper à la bouche avec tant de justesse, que le boulet y seroit entré s'il n'avoit pas été d'un trop grand calibre; un bombardier diriger son mortier sur une piece de canon qui faisoit beaucoup de désordre, ses trois premieres bombes tomberent sur le parapet & l'embrasure, & la quatrieme sur la piece. Les mines nous fourniroient encore bien des exemples capables de rassurer ceux qui croiroient, au pied de la lettre, qu'il n'y a qu'incertitude à attendre de la part de la poudre & de l'exécution des bouches à feu; mais nous craindrions d'être trop longs. La théorie nous fait connoître les inconvéniens possibles, & la pratique qu'elle éclaire, nous apprend à nous en garantir, à les prévenir ou à les diminuer; & avec des précautions nous parvenons à un dégré de précision suffisant pour opérer, à très-peu de choses près, tous les effets que les différentes circonstances exigent à la guerre : car il est d'ailleurs rarement nécessaire de frapper un seul point; au contraire, & sur-tout dans la guerre de campagne, ce sont des masses de troupes, des débouchés, qui présentent une certaine étendue, ensorte qu'avec des pieces bien proportionnées, bien placées & bien manœuvrées, on auroit peine à citer un exemple où notre *artillerie* n'ait pas rempli son objet & où elle n'ait pas eu une supériorité marquée sur celle de nos ennemis.

La révolution qui s'est faite à la paix de 1762, a bouleversé notre *artillerie* encore plus que les autres parties du militaire. On ne pouvoit pas reprocher à nos pieces de canon de ne pas porter juste & loin : des expériences de guerre, les seules peut-être qui puissent inspirer une juste confiance, avoient établi & soutenu leur réputation; mais on leur a reproché d'être trop pesantes & trop difficiles à manœuvrer.

(*h*) Lettre en réponse aux observations, *&c. pages 35, 36 & 37.*

(*i*) Si quelqu'un pouvoit fixer les incertitudes sur un objet aussi important, ce seroit sûrement M. Béranger, commissaire des fontes de l'*artillerie* à Douai. Nous saisissons avec plaisir cette occasion de rendre à ses talens & à son intégrité toute la justice qui leur est due; mais on sait bien que ce ne sont pas toujours les gens de cette trempe qui sont consultés, écoutés & employés.

(*k*) Mémoire sur les charges & les portées, *&c. page 2, Imprimerie royale, 1741.*

Les puissances avec lesquelles nous sommes le plus communément dans le cas d'avoir la guerre, ayant une nombreuse *artillerie* & extrêmement légere, on crut devoir faire comme elles, *sous peine d'être battus*, comme l'ont imprimé les partisans de l'*artillerie* nouvelle. « Quoique les petites pieces attachées aux régimens Hanovriens, Hessois, Anglois, Prussiens, eussent fait peu d'effet contre nous à la bataille d'Astembek que nous avons gagnée, à celle de Crevelt, qui fut indécise, à celle de Minden que nous n'aurions peut-être pas perdue, si nos batteries du centre n'avoient pas été éteintes contre toute raison, à Rosback, qui ne fut qu'une déroute, à Bergen, journée si glorieuse à M. le Maréchal de Broglie, à l'action du 25 août 1762, qui couvrit de gloire le Prince de Condé, & à plusieurs autres affaires heureuses ou malheureuses (*k*) ». Comme les puissances étrangeres avoient des petites pieces à la suite des régimens, on voulut en avoir comme elles. En conséquence de ce nouveau systême, on se détermina à multiplier notre *artillerie* & à l'alléger considérablement : on se flatta qu'en diminuant nos pieces de campagne de longueur & d'épaisseur, on perdroit très-peu sur la longueur & sur la régularité de leurs portées, & qu'ainsi allégées, elles pourroient, traînées par des hommes, suivre le mouvement des troupes, & se combiner facilement avec toutes les dispositions. On réduisit conséquemment à ce nouveau plan, les pieces de 12, de 8 & de 4, à la longueur d'ame de 17 fois le diametre de leur boulet, depuis le fond de l'ame jusqu'à la bouche, ou 18 diametres depuis la plate-bande de culasse jusqu'à la bouche, pour leur longueur extérieure, au lieu de 24 diametres de son boulet qu'avoit l'ame de la piece de 12, de 25 qu'avoit l'ame de la piece de 8, & de 26 diametres de son boulet qu'avoit l'ame de la piece de 4 (*V.* CANON *de bataille*, *Sup.*). Il fut question de s'assurer par des épreuves, que les pieces de campagne, dans ces nouvelles dimensions, rempliroient les objets auxquels elles sont destinées, & réuniroient tous les avantages de celles auxquelles elles succédoient. On apporta sans doute à ces épreuves toutes les précautions & la bonne-foi qui accompagnent toujours le desir sincere de s'éclairer sur des objets très-importans : mais lorsque les résultats en furent publics, les opinions qu'ils auroient dû réunir, se partagerent ; & la question resta tellement indécise, que l'auteur de l'*Essai général de Tactique*, imprima 8 ans après (*chap. de l'artillerie.*) : « Puisse seulement le gouvernement exciter le génie sur cette branche importante du militaire, comme sur toutes les autres, & en même temps contenir les inquiétudes des novateurs, ne pas rejetter sans examen & ne pas adopter sans épreuve ! Puissent les épreuves qu'il ordonnera, n'être pas ce que j'ai oui dire qu'elles étoient trop souvent, des assemblées, dont le résultat est connu avant qu'elles ne se tiennent, soit parce que l'autorité des officiers qui y président entraîne & couvre toutes les opinions, soit parce que chacun y apporte sa prévention, plutôt que l'impartialité qui veut voir avant que de juger » !

On fit de nouvelles épreuves, dont les résultats, différens de ceux des premieres, furent plus à l'avantage des pieces anciennes : les deux parties s'en prévalurent & chacun conserva son opinion. Poursuivons & continuons le détail de ce qui s'est fait & dit pour & contre l'un & l'autre systême, en prévenant de nouveau, que nous ne sommes que rédacteurs : peut-être que ce choc d'opinions jettera quelques lumieres sur l'objet important que nous traitons dans cet article.

Les partisans de l'ancienne *artillerie*, conviennent qu'il seroit sans doute bien avantageux d'avoir des pieces de canon assez légeres & assez mobiles pour être traînées à bras d'hommes, sans le secours des chevaux qui s'effraient & des charretiers qui, souvent effrayés eux-mêmes, sont hors d'état de les conduire, pour suivre & accompagner les troupes dans toutes leurs évolutions & leurs manœuvres, & pour être ainsi portées successivement & avec rapidité dans les différentes positions où leur effet deviendroit plus utile, depuis le commencement d'une affaire jusqu'à la fin. L'avantage seroit complet si l'*artillerie*, allégée à cette intention, pouvoit conserver toutes les qualités qui sont propres aux pieces bien proportionnées : mais comment oser s'y attendre, puisque l'expérience a montré combien les espérances qu'on avoit conçues à cet égard, étoient peu fondées ?

On a essayé, ajoutent les partisans de l'ancien systême, de faire marcher ou plutôt courir avec nos bataillons, des pieces nouvelles de 12 & de 8 ; mais quoiqu'allégées autant qu'il est possible, & même au-delà ; quelque belles & unies que fussent les plaines où l'on a fait ces expériences, quelque beau tems qu'on ait choisi pour les tenter, les canonniers attelés à ces pieces, étoient hors d'haleine en arrivant sur leur terrein & auroient été incapables d'exécuter leurs pieces. Que seroit-il donc arrivé dans des terreins inégaux, ou dans des terres labourées & détrempées par les pluies ? On s'est réduit à ne faire traîner à bras d'hommes, sur les aîles des bataillons, que des petites pieces de 4 : mais quelque légeres qu'elles soient, pourront-elles suivre dans toute sorte de terrein, les mouvemens de l'infanterie sans les retarder & faire perdre, par ce retard, tout l'avantage qui pourroit résulter de leur célérité ? Pourront-elles, s'il est possible de les tirer ainsi en courant, produire quelqu'effet utile, avec des coups nécessairement aussi incertains ? Et quel avantage pourroit-on se promettre de ces pieces, dans la nécessité de tirer toujours devant elles, sans pouvoir prendre une position favorable & ajuster à l'objet ? Quel inconvénient ne résultera-t-il pas de leur recul ? qu'arrivera-t-il si quelqu'obstacle arrête ou retarde leur marche, soit en avant, soit en retraite ? Le corps auquel elles appartiennent s'arrêtera-t-il pour les attendre ? Quelle influence ce retard d'un corps de troupes ne peut-il pas avoir sur le sort d'une affaire engagée ? S'il ne s'arrête pas, elles gêneront la marche de ceux qui suivent, n'arriveront pas à tems & ne serviront à rien. Mais en supposant qu'aucun des accidens que nous venons de rapporter, n'aura lieu, les voitures de munitions nécessaires à ces pieces, pourront-elles les suivre par-tout ? « Il n'y a, (lisons-nous dans la *lettre en réponse aux observations*, *page 56.*) qu'à se rappeller ce qui est arrivé à Metz, dans les derniers simulacres de bataille. Ne fut-on pas obligé de prendre de grands détours pour des pieces de régiment ? Un année auparavant n'a-t-on pas eu le déplaisir de voir tomber une de ces petites pieces dans un fossé d'où elle ne fut retirée qu'avec peine ? Comparons ces manœuvres de paix avec celles qu'il faudroit faire pour suivre tous les mouvemens des régimens dans une bataille réelle, & l'on se défera de la fausse idée que, partout où les chevaux peuvent passer, on y fera passer une petite piece du nouveau systême : mais quand ces petites pieces de régiment passeroient, fera-t-on suivre les voitures de munition, pour le moins aussi pesantes qu'autrefois ? Or, que font les pieces légeres sans munitions ? elles embarrassent. Il y a plus de fanfaronnade encore à promettre qu'où les chevaux ne pourront avoir accès, les canonniers enleveront les pieces avec une facilité singuliere. Si le terrein est rempli de broussailles, fangeux, labouré,

(*l*) Réponse de l'auteur de l'Essai sur l'usage de l'*artillerie* à celui du livre intitulé : *Artillerie nouvelle*, *page 4.*

nouvellement & humide, les plus vigoureux canonniers suffiront à peine à traîner quelques pas les pieces de régiment & seront même souvent dans l'impossibilité de le faire. Ceci n'est pas dit au hasard; & si la promesse des novateurs est au moins imprudente à l'égard des petites pieces de 4, comment la nommera-t on, relativement aux pieces de 12 & de 8 »?

» Il me reste à dire un mot (lisons-nous dans l'*Essai général de Tactique*) du systême que nous avons adopté depuis la paix, de ne manœuvrer nos pieces une fois entrées en action ou prêtes à y entrer, qu'à bras d'hommes. Ce systême, qui est une suite de l'allégement de notre *artillerie*, a certainement de grands avantages. — Il ne faut pas pourtant s'imaginer que cette maniere de manœuvrer l'*artillerie* puisse s'employer par tout. 1°. Toutes les épreuves qui se sont faites à cet égard, dans nos écoles, se sont passées sur des surfaces planes, solides & sur lesquelles le canon, mené à bras, rouloit sans effort. Or, la guerre offrira souvent des terreins difficiles, escarpés, détrempés par les pluies, où la manœuvre deviendra trop lente & trop pénible pour des canonniers, qui, après avoir mis les pieces en batterie, ont ensuite besoin de force & d'adresse pour les exécuter.

2°. J'admets la manœuvre à bras pour tous les mouvemens de proche en proche. Il y en a une infinité d'autres où il s'agira de se mouvoir rapidement, ou de parcourir des distances considérables, comme pour porter de l'*artillerie* en renfort, d'une colonne ou d'un point à un autre, pour saisir à toutes jambes un plateau avantageux, pour retirer l'*artillerie* d'un point où elle est en prise, *&c.* Là il faut nécessairement se servir de chevaux. N'embrassons donc point de méthode exclusive sur cet objet ».

On voit par les passages que nous venons de citer, qu'il faut un peu rabattre des avantages qu'on s'étoit promis de la légéreté des pieces du nouveau systême. On ne doit pas raisonner ici de piece à piece en particulier, mais relativement à la masse totale de l'*artillerie* d'une grande armée, à ses marches, à son usage, à son exécution raisonnable, à son véritable effet.

Premiérement nous avons vu, par l'exemple de cinq ou six campagnes, par le témoignage encore subsistant de plusieurs officiers d'*artillerie* très-respectables, & par l'autorité du maréchal de Saxe, que ces avantages, tant exagérés aujourd'hui, n'ont pu soutenir le regne de la piece à la suédoise, contre l'usage de la piece de 4 ordinaire. Voilà ce me semble, un préjugé bien défavorable aux pieces courtes de 8 & de 12.

En second lieu les nouvelles pieces de 8 pesent plus que nos pieces de 4 ordinaires, & celles de 12 courtes presqu'autant que nos anciennes pieces de 8. Cependant le projet est de mettre au parc presqu'autant de pieces nouvelles de 8, qu'il y avoit de pieces de 4 ordinaires à l'équipage de 1748, & plus de pieces courtes de 12, qu'il n'y avoit de pieces longues de 8. Les partisans du nouveau systême n'ont donc réellement à s'applaudir que sur un très-petit nombre de pieces de 12 anciennes. Si le parc est un peu allégé par rapport à quelques pieces de 12, combien n'est-il pas surchargé par les munitions qui, en général, sont plus embarrassantes à conduire, à placer, à conserver que les pieces mêmes? Le nombre des pieces nouvelles étant supposé triple de celui des pieces anciennes dans les équipages de campagne, le calibre restant le même, il faudra un approvisionnement triple en boulets, poudre, pieces de rechange, &c. On accordera aux petites pieces plus de célérité d'exécution, autant que l'échauffement des pieces, la nécessité d'éviter les accidens qui accompagnent cette rapidité, celle de diriger ses coups, & enfin autant que la possibilité d'avoir des munitions suffisantes, peuvent le permettre: mais si l'on se contient prudemment dans ces justes bornes, les pieces longues peuvent encore tirer trop vîte. Supposons que la piece courte tire trois coups contre deux de la piece longue, & qu'il y ait trois fois plus de pieces courtes qu'on n'en emploie de longues: le poids des munitions des pieces courtes, sera à celui des munitions des pieces longues, comme 9 est à 2. De-là l'augmentation indispensable de chevaux & de voitures, & par conséquent un surcroît d'embarras.

Pour détruire enfin le reproche de trop de pesanteur qui ne peut raisonnablement tomber que sur les pieces de 12, & relever, en passant, l'épithete de *paralitique*, qui a été donnée à notre ancienne *artillerie* par les partisans de la nouvelle, nous en appellerons au témoignage de tous les militaires qui ont fait la guerre, & qui ont été à portée d'en voir les effets. Ils n'auront pas oublié, pour ne citer qu'un fait, qu'à la bataille de Raucoux, non-seulement les pieces de 12, mais même celles de 16, précéderent les troupes à l'attaque & à la poursuite des ennemis. (*l*)

Ayant donc été reconnu que les nouvelles pieces de 12 & de 8, & même celles de 4, dans bien des occasions, étoient encore trop pesantes pour accompagner les troupes dans leurs marches rapides, étant traînées à bras d'hommes; une longue expérience ayant d'ailleurs prouvé que nos pieces de campagne, dans les dimensions fixées par l'ordonnance de 1732, avoient toujours été portées à tems, dans les emplacemens qu'elles devoient occuper, & que par conséquent, elles ne méritoient pas le reproche qu'on leur a fait, relativement à leur poids; examinons maintenant lesquelles des anciennes pieces & des nouvelles, méritent la préférence, relativement à leur portée & à la justesse de leur direction. Prenons le journal des épreuves faites à Douai avec une piece de 4 longue, & une piece de 4 du nouveau systême; il auroit été à souhaiter que ces épreuves comparatives eussent été faites en même tems avec les pieces de 12 & de 8.

« Le but des épreuves exécutées à Douai, [lisons-nous dans ce *procès-verbal*, *pages 23 & suivantes*] pour la comparaison des pieces de 4 longues, & des pieces de 4 courtes du nouveau modele, étant d'apprécier le mérite des deux especes de pieces pour la guerre; on insistera particuliérement sur les portées horizontales, ou celles qui en approchent le plus, parce que les coups tirés sous des angles trop élevés, n'agissent que par leur chûte & par plongée, à la maniere des bombes dont ils n'ont pas les éclats; par conséquent les coups tirés de cette maniere ne peuvent frapper une ligne de trois hommes de profondeur, que par le plus grand hasard; de plus, dans la considération des portées, on fera entrer les ricochets; 1°. parce que les boulets ne partant point sous l'angle donné à la piece, à cause des battemens, les portées de volée sont une indication peu exacte de la force communiquée aux boulets, & que les ricochets sont un complément à cette indication, puisqu'ils se font en vertu de la force qui n'a pas été employée avant la premiere chûte; 2°. parce que sous l'horizontale & aux environs, qui doivent être les directions d'usage à la guerre, les ricochets s'élevant peu, feront autant de mal à l'ennemi que les coups de volée, & lui causeront plus de frayeur & de désordre. Or

(*m*) Supplément à l'Essai sur l'usage de l'*artillerie*, *page 29 & 30*; & le procès-verbal des épreuves faites à Douai, *page 30*.

il résulte du procès-verbal des épreuves, que depuis l'horizontale, jusqu'à six dégrés inclusivement, il y a eu 35 coups sur 45 en faveur de la piece longue, & 10 seulement pour la piece courte : sur quoi il faut remarquer que ces dix coups favorables à la courte, ont tous été sous l'horizontale & sous trois dégrés, directions sous lesquelles, suivant le procès-verbal, les ricochets de la piece longue ont été considérablement plus loin que ceux de la piece courte ; de sorte qu'ayant égard aux ricochets, comme on a fait voir qu'on le devoit, il n'y aura peut-être pas un seul coup pour la piece courte, sauf les accidens & erreurs inévitables qui doivent avoir été quelquefois en sa faveur. Comment ne pas conclure que la différence dans les portées totales, c'est-à-dire, y compris les ricochets, est assez grande pour qu'un artilleur instruit ne puisse pas la regarder comme de peu de conséquence ? puisqu'avec la piece longue, on pourra assurer ses coups, dans le tems qu'avec la courte, on ne pourra tirer qu'à coups perdus, & qu'on pourra prendre des directions obliques & croiser ses feux, dans le tems qu'avec la piece courte, on ne pourra employer que le feu direct. »

L'expérience a donc confirmé ce qu'avoit indiqué la théorie, qu'une piece courte, toutes conditions égales d'ailleurs, a une moindre portée qu'une piece plus longue de même calibre (*Voy.* CANON *de bataille*, *Suppl.*). Les partisans des pieces courtes convinrent en effet, après les expériences de 1764, que les portées de ces dernieres sont moindres que celles des pieces longues, d'environ 50 à 60 toises; or dans combien d'occasions cette diminution de portée n'est-elle pas une perte réelle ? s'il s'agit de favoriser un passage de riviere que nous voulons exécuter, ou de nous opposer à ce que l'ennemi construise ses ponts & la passe; quel avantage ne doit-on pas se promettre des pieces qui auront la plus longue portée dans ces sortes d'occasions, où les sinuosités d'une riviere, sa grande largeur, ses bords fangeux & bourbeux, ne permettent pas toujours de choisir l'emplacement le plus à portée de l'objet qu'on veut battre ? L'expédient qu'ont proposé les novateurs, de porter les pieces courtes plus en avant, pour regagner cette diminution de portée, n'est donc pas admissible dans ce cas, & lorsque des marais, des rivieres, des ravins & autres obstacles, en empêchent absolument. De quelle conséquence n'est-il pas d'ailleurs d'atteindre l'ennemi à une distance où ses boulets ne peuvent pas venir jusqu'à vous ? vous empêcherez ses manœuvres & ses dispositions, vous démonterez ses pieces, avant qu'elles aient été mises en batterie à la portée qui leur convient. S'il est question de s'opposer à un débarquement, ne comptera-on pas pour quelque chose la possibilité de tirer sur des batteaux, & de les atteindre à une plus grande distance ? & quel désordre n'y jetterez-vous pas en brisant les rames, en emportant les rameurs, & en coulant les batteaux à fond ? Nous pourrions citer d'autres circonstances, où la longueur de la portée est d'une très-grande conséquence; mais tout militaire qui a quelque expérience se les représentera aisément, & concevra l'importance d'avoir des pieces qui, dans des proportions plus exactes que celles des ennemis, aient sur elles une supériorité marquée. Observons encore que la piece qui porte le plus loin, imprime au boulet une plus grande vîtesse, & par conséquent une plus grande force, d'où il résulte un grand avantage, lorsqu'il est question de rompre & d'ouvrir des retranchemens, des abattis, des palissades, les murs de quelques postes, & autres obstacles dont l'ennemi, qui connoîtroit la nature de vos armes, ne manqueroit pas de se couvrir pour vous réduire à l'impossibilité de l'attaquer autrement que par une insulte de vive force, où l'on perdroit beaucoup de monde avant de réussir. Si le principal mérite du canon est de préparer le chemin à la victoire, il paroît essentiel d'employer des pieces qui puissent imprimer au boulet une vîtesse assez grande pour atteindre de très-loin, & une force suffisante pour détruire les différens obstacles que l'ennemi peut opposer dans la guerre de campagne. Remarquons de plus que pour rapprocher les portées des pieces nouvelles de celles des pieces anciennes, on a augmenté le diamettre des boulets, afin qu'ayant moins de vent, ils laissassent moins de vuide entre leur surface & les parois intérieures des pieces ; d'où il résulte la difficulté, pour ne rien dire de plus, de tirer à boulets rouges au besoin; car chacun sait que le fer, comme les autres métaux, augmente de volume étant chauffé, & les boulets, dans cet état de renflement, ne peuvent plus entrer dans leurs pieces. Ajoutons encore que ces pieces seroient trop courtes pour être exécutées dans des embrasures, ressource qu'on ne pourroit pas se procurer dans les occasions où il seroit avantageux de s'en servir. Le recul des pieces courtes a encore des inconvéniens qui peuvent tirer à conséquence, car il a été vérifié plusieurs fois que le recul de la piece ancienne de 12 sur un terrein ordinaire, étant de 3 à 4 pieds, celui de la piece de douze courte, étoit de 14 à 16.

« C'est en vain, dit le procès-verbal des épreuves faites à Douai, qu'on voudroit pallier les reculs excessifs de la piece de 4 courte, on en a senti les inconvéniens ; on a prévu l'embarras de regagner continuellement un terrein perdu, & ceux qui en doivent résulter, à cause de l'association des pieces courtes avec l'infanterie : on a prévu enfin que la piece longue, dont le recul est plus que moitié moindre, pourroit tirer sans risque sur des rideaux & autres terreins étroits, où la piece courte se culbuteroit elle-même par son recul. »

Terminons l'article des portées par une derniere observation que nous avons déja indiquée, mais qui paroît trop importante pour n'y pas revenir avec plus de détail. La piece courte ayant une moindre portée que la piece plus longue, le boulet qu'elle projettera ayant reçu une moindre force d'impulsion, décrira une courbe moins alongée, & frappera l'objet qu'elle atteindra, sous un angle plus ouvert, en tendant à s'approcher plus promptement de la terre, après l'avoir frappé. Il est aisé de se représenter le peu d'effet du boulet, dans ce cas, si l'on réfléchit à ce qui arriveroit s'il tomboit verticalement ; il est évident qu'il ne frapperoit qu'un point; or plus sa ligne de chûte approchera de la verticale, moins il emportera d'hommes à la fois dans une bataille, moins il fera de désordre dans les pieces & les affuts d'une batterie ennemie, & moins il sera susceptible de faire des ricochets, maniere de tirer le canon, si destructive. Voici comment s'explique, sur cette question intéressante, l'auteur de l'*Essai sur l'usage de l'artillerie* dans sa réponse à l'auteur du livre intitulé : *Artillerie nouvelle.*

« Moins la hauteur du jet est considérable, ou ce qui est la même chose, plus la courbe que décrit le boulet est raplatie, au-dessus d'un terrein sensiblement horizontal, plus les hommes qui se trouvent sur ce terrein entre le point précis du but en blanc & la batterie, sont exposés à recevoir le coup ; de sorte que si cette hauteur n'étoit que de quatre pieds, par exemple, un homme placé sur quelque point de la ligne que ce fût, entre les deux intersections de la ligne de mire & de la trajectoire, seroit frappé du boulet. (*Voy.* CANON *de bataille.*)

« Au

Au contraire, plus la hauteur du jet sera grande sur le même terrein, plus il y aura de positions entre le but en blanc & la batterie, où l'ennemi ne seroit point frappé, le canonnier visant toujours à lui, le long de sa piece.

Si donc de deux pieces de même calibre, l'une a le diametre de sa culasse beaucoup plus grand, relativement à sa longueur & au diametre de son bourlet, que l'autre, la premiere aura son but en blanc plus éloigné que la seconde; mais aussi la hauteur du jet sera plus grande, & par conséquent ses coups seront plus incertains quand l'ennemi s'approchera de la batterie, dans la supposition que le canonnier visera toujours à lui, ou, ce qui revient au même, ne baissera pas sa piece, faute très-ordinaire.

Présentement si les deux pieces ont leurs dimentions proportionnelles, mais que la plus longue porte son boulet soixante toises plus loin que l'autre, elle aura un but en blanc plus éloigné que la plus courte, & pour que la plus courte frappe au même but en blanc, il faudra lui donner plus d'élévation ».

Les partisans de l'ancienne *artillerie* de MM. de Valiere, concluent de-là que les pieces de 12 & de 8, du nouveau systême, quoique moins pesantes que les anciennes des mêmes calibres, l'étant encore trop pour suivre les mouvemens des troupes & être traînées à bras dans toutes sortes de terreins, elles doivent occuper, comme les anciennes, le centre & les aîles de la bataille & les différentes positions, où, réunies en nombre suffisant, elles croiseront leurs feux & prendront l'ennemi en flanc & même de revers s'il est possible : mais que ces pieces courtes ne pouvant opérer avantageusement ces effets, par l'élévation qu'on est obligé de leur donner, elles ne suppléeront pas les anciennes pieces dont le boulet pouvoit emporter dix à douze hommes à la fois, en parcourant une ligne plus approchante de l'horizontale, & causer par-là un bien plus grand désordre & une bien plus grande perte dans les corps ennemis en les frappant sous un angle plus aigu, ce qu'il n'est pas possible de se promettre avec les pieces raccourcies du nouveau systême.

S'appuyant ensuite sur le résultat des épreuves de comparaison, faites à Strasbourg en 1764, par lesquelles il est prouvé que les pieces de 4 anciennes, portoient plus loin que les pieces de 8 nouvelles, & presqu'aussi loin que les pieces de 12 nouvelles; que de plus, la piece de 4 longue portoit mieux sa cartouche que la piece à la suédoise, qui est une piece de 4 courte (*Voyez* CANON *de bataille.*), qu'étant d'ailleurs avéré par un long usage, que la piece de 4 longue peut être transportée par tout où quatre hommes peuvent passer de front : on devroit, par toutes ces raisons, préférer même la piece de 4 longue, aux pieces de 12 & de 8 raccourcies, suivant le nouveau systême.

S'il est prouvé par la théorie, confirmé par l'expérience & avoué par les partisans même du nouveau systême, que les pieces courtes ont une moindre portée que les pieces anciennes, dans les mêmes calibres, il n'est pas moins certain que la direction des premieres est moins juste & moins sûre : défaut qui résulte de leur construction. Le renflement du bourlet est trop rapproché de la platebande de culasse; & la ligne de mire, ou rayon visuel, qui rase les parties saillantes du métal, se trouvant d'autant plus courte que la piece l'est elle-même davantage, la direction en est d'autant moins exacte. Lorsqu'on veut prendre sur le terrein un alignement un peu étendu, on ne peut disconvenir qu'il sera d'autant moins exact que l'instrument qu'on emploiera sera plus court. La longueur de la piece représente l'instrument; plus elle sera longue, plus la direction sera sûre. Si on préfere, avec raison, une longue alidade & un graphometre d'un grand rayon, pour opérer avec justesse, la plus longue piece de canon doit avoir, à plus forte raison, la préférence sur la plus courte pour la justesse des directions, puisque ces bouches à feu n'ont point, comme les instrumens en question, des pinules dont la forme & la disposition concourent à l'exactitude de l'opération. Cet inconvénient est commun à toutes les pieces courtes, quelque bien proportionnées qu'elles soient d'ailleurs; mais il sera encore plus grand si le diametre de la culasse excede de beaucoup celui du bourlet, parce qu'alors la ligne de mire seroit extrêmement plongeante, rencontreroit la ligne de tire très près de la bouche, & formeroit avec elle un angle très-ouvert. La ligne de tire s'éléveroit d'autant plus au-dessus de la ligne de mire, à une certaine distance, après leur intersection, que la différence des diametres de la culasse & du bourlet seroit plus grande. Aussi le défaut naturel de ces sortes de pieces est de porter le boulet trop haut. Nous trouvons dans l'*Essai sur l'usage de l'artillerie, page 34*, « qu'en 1744, le comte de Belleisle attaqua un corps d'Autrichiens dans la forêt de Brompt : ils firent contre les François un feu assez vif de quelques pieces de 3 courtes & grosses à la culasse, sans tuer un seul homme : tous les coups alloient frapper le haut des arbres : c'est un fait dont plusieurs officiers peuvent encore rendre témoignage. Les canonniers Allemand sont aussi braves & aussi bons que ceux des autres nations de l'Europe, pourquoi donc tiroient-ils si mal? C'est qu'avec des pieces construites comme celles qu'ils avoient à manœuvrer, il faut, à une certaine distance, pointer beaucoup plus bas que l'objet, & que tout soldat dirige naturellement son coup d'œil le long du métal de sa piece, vers le point qu'il veut frapper. Nos pieces à la suédoise étant pointées à un but distant de 180 toises, le boulet passe de quelques pieds au-dessus ».

C'est un principe avoué généralement (*n*), qu'il est difficile d'assurer le coup de boulet à 400 toises de distance, même avec nos pieces longues, sur un petit objet ou une troupe qui marche. A plus forte raison y trouvera-t-on de la difficulté avec des pieces plus courtes, par la seule raison de leur peu de longueur, qui mettra dans la nécessité de les tirer sous tel angle d'élévation que le coup en deviendra plus incertain & de moindre effet, malgré la précaution qu'on a prise de ne pas rendre excessive la différence du diametre de la culasse & de celui du bourlet. Il suit de cette observation que leur direction sera plus juste que celle des pieces à la suédoise, qui sont plus mal proportionnées, mais qu'elle le sera moins que celle de nos anciennes pieces, dans les mêmes calibres : d'où il résulte qu'elles sont inférieures à celles-ci dans la vîtesse & la force qu'elles impriment au boulet & dans la justesse du tir, deux inconvéniens qui paroissent aux partisans de l'ancienne *artillerie*, d'une grande conséquence dans toutes les occasions de guerre où on peut employer le canon, pour frapper à des débouchés distans de 400 toises & plus, ou des troupes qui se formeroient à cette même distance.

Il ne faut pas conclure de cette difficulté d'assurer le coup de boulet à 400 toises, qu'il ne faille jamais tirer de canon à cette distance & même au-delà, avec des pieces bien proportionnées qui peuvent atteindre les objets, sans être sensiblement élevées à l'horizon : c'est, comme nous l'avons déja observé, sur une masse de troupes qu'on dirige ses

(*n*) Essai sur l'usage de l'*artillerie*, &c. *pages 35 & suiv.*

feux; & ceux de plusieurs pieces réunies peuvent alors causer un grand désordre, & de plein faiet & à ricochet, si leurs dimensions les rendent propres à ces effets, & si la batterie n'est pas trop élevée au-dessus du niveau de la campagne : car on sait l'avantage que M. de Valiere tira des pieces de 12 & de 8, qu'il avoit placées sur la colline entre Astembek & le bois, avec lesquelles il rompit le corps des Hessois & des Hanovriens qui se disposoient à fondre sur nos troupes au sortir de ce village.

Cet exemple ne contredit point une maxime prouvée par la raison & par l'expérience, qu'il ne faut pas placer le canon de préférence sur des hauteurs trop élevées, parce qu'alors les coups sont plongeans & incertains. C'est au coup d'œil & à l'expérience à juger de ces sortes de positions, qui sont toujours favorables lorsque le commandement de la batterie n'est que de 15 à 20 pieds sur une étendue d'environ 300 toises.

Nous établirons une autre maxime avec l'auteur de l'*Essai sur l'usage de l'artillerie*, qui n'est pas moins importante; « c'est que les batteries, pour avoir un effet décisif dans une affaire, doivent être fortes & se protéger réciproquement. Cela n'exclut pas, continue le même auteur, l'avantage des batteries plus foibles & plus éloignées les unes des autres, c'est le meilleur qu'on propose sans rejetter le bon » : les circonstances déterminent d'ailleurs entre le plus & le moins, mais, autant qu'il est possible, il faut s'en tenir à la maxime qu'on ne peut nier, & dont la vérité est reconnue par les militaires même qui sont le moins d'accord sur les autres points. Voici ce que dit l'auteur de l'*Essai général de la Tactique*, à l'occasion d'un général habile qui oseroit s'écarter de l'opinion reçue & n'auroit que 150 pieces de canon, avec une armée de 100 bataillons, égale à celle de son ennemi, mais qui auroit 400 pieces de canon. Tous les avantages, dit-il, seront du côté du premier. Il n'aura point ce que nous appellons des pieces de régiment, parce qu'il calculera que ces pieces n'ont pas des portées assez longues & assez décisives; *que dispersées & formant de petites batteries*, elles ne remplissent point de grands objets..... Ses batteries mieux disposées, mieux emplacées, mieux exécutées, des pieces d'un calibre plus décisif, des prolongemens plus habilement pris, lui donneront encore l'avantage.

L'estimable auteur qui a écrit contre l'*Essai général de Tactique*, qui réunit à de profondes connoissances, une longue expérience de guerre, dit, dans un ouvrage sur les opinions qui partagent les militaires : « Que pourra-t-on opposer à mes démonstrations? Le nombre de canons très-augmenté dans les armées depuis le commencement du siecle? Mais l'augmentation ne porte que sur des petites pieces fort peu dangereuses *si elles sont séparées;* & si elles sont réunies par brigades sur la ligne, c'est une raison de plus pour ne pas s'y exposer longtems. — Les batteries *d'une certaine force*, composées de pieces du parc & du calibre de 8 au-moins, *bien placées*, sont effectivement *redoutables* & méritent considération. Les partisans de la nouvelle *artillerie* ne sont pas si blâmables lorsqu'ils disent que le canon doit à présent décider les batailles.; autrefois ils pensoient seulement que par des positions bien choisies & par un service bien dirigé, ils influoient sur le succès. Des prétentions si singulieres naissent naturellement de l'espece de tactique dont on se sert.

Nous finirons ce qui regarde les petites pieces éparpillées le long de la ligne, par ce que nous lisons dans le *Supplément à l'Essai sur l'usage de l'artillerie*. « Quant à l'*artillerie* fixement attachée aux bataillons; elle ne peut être trop légere; de quelque côté qu'on l'envisage : plus on épargnera sur ce point, plus on méritera d'éloges, car elle coûtera toujours trop en construction & munitions pour l'avantage que l'état en tirera dans les batailles ».

Il n'en sera pas de même des fortes batteries dont nous venons de parler, lesquelles occupant des positions favorables, pourront croiser avantageusement leurs feux sur des corps de troupes à la distance de 500 toises & plus loin encore, sur-tout si les pieces de 12 & de 8, dont elles seront composées, ont l'avantage de porter loin, sous le moindre angle d'élévation : mais il faut alors tirer lentement & se donner le tems de pointer & de juger de l'effet de ses coups. Ce sont les circonstances qui décident le commandant éclairé d'une batterie, & qui lui font juger de l'avantage ou de l'inutilité de tirer à de grandes distances : c'est la quantité de munitions qu'il a; c'est le besoin qu'il prévoit en avoir dans la suite de l'action; c'est l'effet de son feu, c'est enfin son expérience & ses lumieres qui le déterminent. Que n'a-t-il pas à souffrir dans ces occasions, de l'empressement, souvent indiscret, des troupes qui l'environnent, lesquelles voudroient toujours voir l'*artillerie* en action & entendre du bruit, même lorsqu'il est évident qu'il seroit sans effet: situation pénible, mais dont il est bien dédommagé, lorsque dans la suite de l'affaire, ses munitions, sagement économisées, sont employées avec autant de succès que d'éclat.

Dans quelque circonstance que ce soit, on doit, au lieu de tirer par salve, ne tirer qu'un coup après l'autre, en sorte que le feu soit continu; c'est la maniere la plus sûre d'inquiéter l'ennemi, de lui faire tout le mal possible & de ne lui pas donner un moment de relâche. Sans s'écarter de cette maxime, dont la vérité ne sera pas contestée, il faut tirer vivement à 200 toises de distance, parce que le coup commence à devenir certain, & à 100 toises très-précipitamment parce que le feu devient alors aussi meurtrier qu'il peut l'être, & une troupe qui y seroit exposée, sans pouvoir l'éviter, le soutiendroit difficilement sans se rompre.

Après avoir parlé de la légéreté de l'*artillerie* du nouveau systême, dont ses partisans ont prétendu tirer de si grands avantages, après avoir montré ce que les pieces raccourcies perdoient sur la longueur & la rectitude des portées, nous devons entrer dans quelque détail sur le canon tiré à cartouche. Cette question tient au systême actuel de tactique qui paroît universellement adopté par toutes les puissances de l'Europe, & doit nécessairement entrer dans cet article, dont l'*artillerie* de campagne est l'objet : nous le terminerons par quelques réflexions sur l'économie qu'on a cru devoir résulter du nouveau systême & sur la dégradation des chemins que la nouvelle *artillerie* devoit plus ménager que l'ancienne, par rapport à sa légéreté.

M. Joly de Maiseroy, auteur aussi estimable que militaire zélé, nous dit dans l'avant-propos de l'ouvrage sur les opinions qui partagent les militaires, que « depuis le siecle de Charles V. & de François I. où l'on vit renaître en Europe la science de la guerre, l'infanterie constituée sur les principes des anciens, s'y étoit soutenue sans contradiction jusqu'après la paix de Nimegue, en 1678. Les fusils qui commençoient alors à succéder aux mousquets, étant plus maniables & plus faciles à tirer, firent prendre insensiblement du dégoût pour les piques, l'invention de la baïonnette contribuoit encore à l'augmenter, de sorte que les piques furent entiérement abandonnées en 1703; ce fut M. de Vauban qui détermina Louis XIV. à les supprimer, époque qui doit être remarquable dans l'histoire de notre tactique. Peu d'années après toute l'infanterie fut

armée de fusils avec la baïonnette à douille, & la plupart imaginerent que l'arme de jet devoit être désormais prépondérante: cette idée ayant pris faveur, on ne pensa plus qu'à se ranger dans un ordre qui parût propre à faire usage de tout son feu; on oublia totalement celui qui convenoit le mieux pour la charge & qui avoit été précédemment comme la forme naturelle de l'infanterie.

Il auroit semblé que l'ordre mince & cette extrême confiance qu'on met aujourd'hui dans le feu, ne pouvoient se concilier avec l'impétueuse vivacité de la nation Françoise, si bien connue de toutes les autres: quoi qu'il en soit de cette discussion qui n'est cependant pas étrangere à notre sujet, il suffit de dire que toutes les puissances de l'Europe ayant adopté la formation des bataillons sur trois de hauteur, on a cru qu'on ne pourroit résister au feu de leur infanterie & de leur nombreuse *artillerie*, qu'en leur opposant des troupes rangées dans le même ordre, une *artillerie* aussi nombreuse que la leur, &, par ce moyen, un feu aussi bien nourri que le leur. De là notre ordonnance actuelle; de-là nos exercices, nos feux de pelotons, de divisions, de deux rangs; de-là l'*artillerie* légere & multipliée, de-là les coups de canon à cartouches préférés aux boulets, même à de trop grandes distances.

Ce systême de tactique ayant prévalu, il est certain que les partisans de la petite *artillerie* avoient un beau champ pour défendre leur opinion. Vous voulez du feu, ont-ils dit, vous y mettez toute votre confiance, vous abandonnez les armes de longueur qui mettoient votre infanterie dans le cas de se défendre contre la cavalerie & même de l'attaquer; vous voulez que les François si impétueux & si déterminés à en venir promptement aux mains, à fondre brusquement sur l'ennemi, à l'attaquer de vive force même dans des postes, dans des retranchemens, craignent de le joindre à découvert & restent en panne exposés au feu de la mousqueterie & de l'*artillerie*, feu d'autant plus redoutable que les nations que vous prenez pour modele, en font leur principale affaire & qu'il convient à leur caractere: vous éteignez la bouillante ardeur des François, vous enchaînez leur courage, vous voulez gêner les savantes dispositions, la valeur du général habile qui sera à leur tête. Il faut donc nous conformer à vos vues & à vos nouveaux principes, & copier les puissances étrangeres, dans la partie qui nous regarde, comme vous les copiez dans toutes les autres, il faut multiplier l'*artillerie* & devenir supérieur à l'ennemi, dans le genre même qui parut toujours nous convenir le moins; nous aurons comme lui deux petites pieces de 4 attachées à chaque bataillon (celles de 3 conviendroient même mieux par leur extrême légéreté pour suivre les mouvemens des troupes). La portée de nos petites pieces sera assez longue & la force du boulet plus que suffisante pour emporter trois hommes de file, puisque les bataillons ennemis sont formés sur trois de hauteur: cette formation présentant un grand front sur peu de profondeur, nous tirerons bien plus à mitraille qu'à boulet, à 200, même à 300 toises. Chaque coup vomira 41 balles de fer battu qui sortiront d'une boîte à culot de fer, lequel donnera la mort à celui qu'il frappera & chaque coup de canon équivaudra, en outre, à quarante & un coups de fusil: nous mettrons par là plus de monde hors de combat, quoique nos pieces tirent en courant & toujours vis-à-vis d'elles. Dirigées par les mêmes motifs, nos pieces de parc de 12 & de 8 seront emplacées, si on ne peut pas les traîner à bras à la suite des troupes, & n'ayant à tirer que sur des corps minces, il sera très-avantageux de les tirer à cartouches, même à de très-grandes distances. Si nous tuons peu de monde, nous ferons des blessures multipliées à un point qui se conçoit à peine, & nous mettrons plus d'ennemis hors de combat, ce qui est notre véritable objet & le plus raisonnable qu'on puisse se proposer. Nous dirigerons la vivacité naturelle au François du côté du feu, & nous serons supérieurs à nos ennemis; même à cet égard, par la vitesse de notre exécution, & par la formidable multitude de nos pieces de canon: elles pesent beaucoup moins que les anciennes: elles coûteront donc moins & elles gâteront moins les chemins. Ne critiquez pas notre petite *artillerie*, puisqu'elle tient à votre tactique, qu'elle est nécessaire à votre ordonnance, qu'elle est une suite de vos principes, & puisqu'enfin vous ne pouvez la blâmer sans tomber en contradiction avec vous-même.

Voilà en substance ce que nous avons entendu dire en faveur de la nouvelle *artillerie*; & nous convenons, avec notre impartialité ordinaire, qu'il n'est pas aisé d'y répondre, à moins d'attaquer le systême actuel de tactique en totalité, dont l'*artillerie* n'est qu'une branche. On a vu une partie des réponses qui ont été faites. Finissons ce qui nous reste à rapporter sur cette importante matiere, & renvoyons, pour le reste, à l'*Essai général de Tactique* & aux ouvrages qui l'ont réfuté.

Il paroît par les épreuves faites à Strasbourg, & les grandes distances auxquelles on y tiroit les coups à mitraille, qu'on est dans le dessein d'employer des boîtes de fer blanc terminées par un culot de fer, & remplies de quarante-une balles de fer battu, de préférence aux boulets, contre les regles de l'ancienne pratique (*Voyez* CANON *de bataille.*); mais en supposant que dans tous les terreins & à tous les niveaux, on auroit à la guerre des résultats pareils à ceux qu'on nous a donné des épreuves, ce qui ne peut se supposer, on ne peut pas dire que cette qualité de bien porter la mitraille, soit particuliere aux pieces courtes, car celles qui seroient plus longues auroient encore la supériorité à cet égard, ainsi que l'expérience l'a prouvé: c'est d'ailleurs une maxime reconnue de tous les anciens officiers d'*artillerie*, que les boulets font généralement plus de mal & causent plus de désordre que les coups à mitraille: si les ennemis sont formés sur trois de hauteur, on cherchera des positions avantageuses pour les battre d'écharpe & en flanc: les longues pieces auront la supériorité sur les courtes dans ces positions; on ne peut en douter, & dans l'impossibilité de faire courir les unes & les autres à la suite des troupes, on les y placera: quant aux petites pieces de régiment qui tireront en courant, sur des hauteurs ou dans des fonds (car les champs de bataille ne sont pas des surfaces planes comme les champs d'épreuve), leur effet sera nul ou presque nul.

Il est encore reconnu que les grappes de raisin & les boîtes de fer blanc remplies de petits mobiles, ne sont pas d'un aussi bon usage que les balles de munition renfermées dans des sacs d'une toile légere & que, quelle que soit l'espece de mitraille que l'on emploie, on ne doit se servir des pieces de canon, pour cet usage, que lorsqu'on est fort près de l'ennemi. Les coups à mitraille, ajoute-t-on, n'ont qu'une portée médiocre, sont arrêtés ou détournés de leur route par de légers obstacles: une partie des petits mobiles passe au dessus de la troupe contre laquelle ils étoient dirigés, une partie tombe en avant sans l'atteindre, & la petite quantité qui pourroit frapper, à une trop grande distance, ne fait que des blessures légeres qui n'inspirent point d'effroi. L'effet sera moindre encore si les mobiles sont de fer battu & léger, par la résistance qu'ils éprouveront de la part de l'air, & par la direction qu'ils prendront au sortir de la boîte qui les renferme, laquelle ayant

un mouvement de rotation en sortant de la piece, ne s'ouvrira que rarement de la maniere la plus favorable à l'effet du coup. Les grappes de raisin, dont les mobiles sont ficelés & serrés dans une toile forte & goudronnée, ne se séparent qu'avec peine, en sortant de la piece & prennent un mouvement de rotation qui les éloigne de leur direction : ces grappes de raisin, comme les boîtes de fer blanc, ne peuvent servir qu'aux pieces dont elles ont le calibre, au lieu que les balles roulantes conviennent à toutes, s'écartent moins de leur direction, parce qu'elles ont plus de masse sous un moindre volume, & qu'elles n'ont point d'obstacle à vaincre en sortant de la piece : étant d'ailleurs en plus grande quantité (12 livres dans une piece de 12, &c.), elles blessent plus de monde à portée moyenne, occasionnent par là plus de désordre dans une troupe, & sont conséquemment plus utiles & d'un tout autre effet, lorsqu'elles sont tirées de près, c'est-à-dire, à 60 ou 80 toises, distance que la bonne pratique a déterminée, pour les employer, au delà de laquelle on doit toujours préférer les boulets.

Ecoutons l'auteur de l'*Essai sur l'usage de l'artillerie*, qui nous rapporte quelques faits qui doivent convaincre que les coups de canon à cartouche, à balles roulantes, sont aussi meurtriers de près qu'ils sont peu dangereux de loin : des témoins oculaires de quelques-uns de ces faits, existent encore & en garantissent la vérité.

(*o*) « A la journée de Malplaquet, M. de Maléfieu commandoit plusieurs batteries au centre des mauvais retranchemens élevés à la hâte pendant la nuit précédente : un nombre de bataillons tout François, réfugiés en Hollande, las d'être exposés à ses boulets, se précipiterent, pour l'attaquer, avec l'ardeur de la nation, excitée par la haine & par l'esprit de parti ; ils souffrirent encore quelques volées dans leur course ; mais prêts à monter sur les retranchemens, ils essuyerent de toutes les pieces une grêle de balles, qui les mirent dans un désordre dont ils ne purent revenir.

A Guastale, une batterie de 8 ou 10 pieces de 4, placée à notre gauche, & soutenue par le régiment de Champagne, avoit employé ses boulets avec succès ; mais elle commençoit à en manquer & se trouvoit forcée de diminuer ses feux. Les ennemis s'en apperçurent bien vîte, & résolurent de s'emparer de cette batterie qui les avoit arrêtés jusques-là, & de pousser les troupes qui la défendoient ; ils s'avancerent donc en bon ordre & d'un pas précipité, presqu'assurés de la réussite. A leur approche, un des officiers de cette batterie courut à la caisse des balles que l'on met ordinairement avec les boulets ; les pieces furent promptement chargées d'une quantité suffisante de ces balles qui furent tirées de fort près sur les Allemands ; & l'effet en fut si meurtrier, qu'ils furent pliés à l'instant, & prirent la fuite.

On cite, lisons-nous, dans le même ouvrage, à l'occasion des cartouches tirées de trop loin, la perte que firent les bataillons François dans les vergers de Bergen. Un pareil fait est-il bien propre à les mettre si fort en crédit ? Les ennemis, dit-on, après avoir perdu la bataille, placerent vingt pieces de leur grosse *artillerie*, sur la hauteur qui domine ces jardins, à la distance de 250 toises environ, & canonnerent *si vivement* nos troupes *pendant quatre heures*, que nous eûmes 7 ou 800 hommes tués ou blessés. Il est aisé de calculer la dépense & l'effet de cette célebre canonnade à cartouches : tirez de chaque piece un coup par minute, ce n'est pas faire *un feu bien vif*. A ne supposer que cela, les ennemis tirerent 4800 coups pendant les quatre heures ; & voilà six coups pour tuer ou blesser un homme ». (En ne supposant la cartouche que de 41 balles, ce qui est vraisemblablement au-dessous de ce qui fut employé dans des pieces de grosse *artillerie*, c'est 216 balles pour tuer ou blesser un homme.)

« Mais réduisons le nombre des coups à la moitié, les admirateurs outrés des coups à mitraille, n'auront pas encore sujet de triompher, le même nombre de coups à boulets bien tirés auroit produit un effet double & peut-être triple ».

Nous ajouterons un fait dont nous avons été témoins, c'est qu'ayant été exposé avec une troupe d'environ six bataillons, formée sur quatre de hauteur, au feu de deux pieces courtes, qui tiroient avec des cartouches de fer-blanc, de 200 coups au moins qui furent tirés à 150 ou 200 toises, il n'y eut pas un homme tué ni blessé.

Voilà des expériences de guerre, qui, de l'aveu des partis les plus divisés d'opinions, sont les plus décisives ; cependant l'auteur que nous venons de citer, les répéta à la Fere en 1760, pour satisfaire la curiosité de plusieurs témoins. Les résultats de ces épreuves vinrent complettement à l'appui des exemples cités, & confirmerent que les balles renfermées dans des sacs de toile, avoient l'avantage sur celles qui étoient renfermées dans des boëtes de fer-blanc. Les partisans des anciennes méthodes en conclurent que, quelle que soit la cartouche qu'on préfere, on ne doit employer cette maniere d'exécuter le canon qu'à 100 toises pour la plus grande distance, & entre 60 ou 80 pour la distance moyenne, & de très près pour les effets décisifs ; que dans tous les autres cas, les boulets devoient être préférés aux cartouches, d'autant plus que l'effet des boulets est encore augmenté par la terreur & l'effroi qu'ils inspirent : car ils atteignent à de très-grandes distances ; ils épouvantent par leur siflement, ils brisent tout ce qu'ils rencontrent dans leur course rapide, ils emportent plusieurs hommes à la fois ; & leurs membres déchirés & sanglans, les éclats des obstacles qu'ils ont fracassés, sont de nouvelles armes qui portent au loin l'épouvante & la mort, & qui, par le spectacle affreux qu'elles offrent, intimident, sur-tout les nouveaux soldats qui n'en ont pas encore vu de pareils.

Il est sans doute cruel pour un militaire qui, après avoir servi long-tems, & s'être trouvé à nombres d'actions sanglantes, conserve au fond de son cœur des sentimens d'humanité, d'être obligé, par état, de faire son étude des moyens les plus efficaces d'opérer la destruction de ses semblables, de rechercher les armes, dont les effets sont les plus terribles & les plus meurtriers, & de discuter de sang froid la maniere la plus cruelle & la plus barbare de les employer. Mais l'état de guerre étant devenu si commun aux hommes, la voie la plus sûre d'abréger celles qu'ils se font si souvent sur des motifs trop légers, seroit peut-être de la faire d'abord très-vivement, & qu'une puissance dont la réputation d'équité seroit aussi bien établie que méritée, se rendît aussi redoutable par ses forces que par la maniere de les employer ; afin qu'en accablant ses ennemis tout à la fois, elle leur fît bien connoître le danger auquel on s'expose, en troublant injustement la paix des nations : les guerres seroient moins longues & par conséquent moins destructives ; car la faim, les fatigues & la misere font périr plus de soldats que le fer & le feu (*p*).

Puisse, au surplus, le flambeau de la religion &

(*o*) Essai sur l'usage de l'*artillerie*, *page 8*.

(*p*) *Sæpiùs enim penuria quam pugna consumit exercitum ; & ferro sævior fames est.* Végéce.

de la philosophie éclairer les hommes sur leur véritable intérêt, leur vrai bonheur! Puissent les souverains de la terre goûter dans leurs regnes longs & paisibles, l'inestimable bonheur d'être les bienfaiteurs, les peres de leurs sujets! Puisse notre patrie jouir d'une paix éternelle & d'un bonheur constant! Alors nous ne regretterons ni les maux que nous avons soufferts, ni le sang que nous avons versé pour elle. Poursuivons & hâtons-nous de terminer cet article.

Les partisans du nouveau systême d'*artillerie* ont beaucoup fait valoir l'économie qui résultoit de ces nouveaux établissemens, & ont prétendu de plus que les équipages d'*artillerie*, formés sur le nouveau plan, dégraderoient moins les chemins que ceux d'autrefois. On leur a répondu qu'il étoit bien vrai que chaque piece pesant moins en particulier que la piece ancienne du calibre correspondant, chaque piece nouvelle coûteroit moins; mais qu'en les multipliant, ainsi qu'on se propose de le faire, la masse totale seroit plus chere pour le métal & la façon. Pour s'en convaincre, a-t-on dit, il n'y a qu'à comparer le nombre des pieces qui étoient attachées aux armées de Flandre pendant la guerre de 1740 à 1748, avec celui qu'on projette d'employer à l'avenir, qui est presque triple: après cette comparaison, l'économie prétendue disparoîtra relativement au métal & à la façon, si l'on considere ensuite l'approvisionnement d'un pareil nombre de pieces, à 200 coups chacune, tant en boulets qu'en cartouches; si l'on fait attention que ces cartouches coûtent sept fois plus que le boulet du même calibre, & qu'elles ont plus de volume; si l'on remarque que la quantité de poudre sera sensiblement augmentée, on verra combien les voitures du parc seront multipliées: nouvelle augmentation de dépense pour leur construction, & nouvelle augmentation en attelages & en charretiers. Loin donc de voir de l'économie dans les nouveaux projets, les partisans des anciens usages n'y voient qu'un surcroît de dépense considérable.

Ils répondent, en second lieu, que si les chemins sont un peu ménagés par la diminution de masse, de quelques pieces de 12, celles de ce calibre des dimensions nouvelles les gâteront autant que les anciennes pieces de 8; que celles de 8 nouvelles les gâteront plus que les anciennes pieces de 4; que ce petit avantage des pieces de 12 allégées n'est pas à comparer avec les dégradations occasionnées par le nombre de voitures du parc & par celui des pieces, qui est plus que doublé; enfin ils concluent que le nouveau systême d'*artillerie* est plus dispendieux que l'ancien, plus embarrassant dans les marches, & que les chemins en seront plus promptement gâtés & dégradés.

Nous observerons ici avec l'auteur de l'*Essai sur l'usage de l'artillerie*, que nous ne faisons pas entrer en ligne de compte les voitures de munition, nécessaires aux pieces de régiment, ni ces pieces elles-mêmes; sans quoi, le nombre des voitures seroit plus que doublé: nous n'avons entendu parler que du seul parc. Si l'on dit que l'*artillerie* ne suivra plus le même chemin, comme autrefois (*q*), « je répondrai que rien n'empêchoit autrefois de prendre les mêmes précautions pour faciliter les marches, & qu'on l'a fait dans les dernieres campagnes; sur quoi, j'observerai encore qu'à force de promettre au ministere, aux généraux & aux troupes de passer légérement par-tout avec l'*artillerie*, nous pourrons, en plus d'un lieu, nous trouver fort embarrassés, si ce n'est pour les pieces de régiment, au moins pour les munitions & pour les autres pieces. Malheur alors aux officiers chargés de la marche, & peut-être au corps entier ».

(*q*) Supplément à l'Essai sur l'usage de l'*artillerie*, page 32.

N'oublions pas, avant de terminer, une maxime de laquelle il seroit très-dangereux de s'écarter, c'est que, lorsqu'on porte de l'*artillerie* en avant de la ligne, elle doit être soutenue par des compagnies de grenadiers & même par des bataillons, suivant la conjoncture, & que les batteries & les troupes qui les protegent, & qui en sont protégées, ne doivent jamais s'abandonner.

Si l'on vouloit tout dire, on feroit un très-gros livre, ainsi que nous l'avons observé au commencement de cet article que nous terminerons ici, en concluant de tout ce qu'on y a lu.

1°. Que trop compter sur l'*artillerie*, ou la regarder comme inutile dans les combats, sont deux excès qui décelent la partialité.

2°. Que l'*artillerie* est préférable, à tous égards, aux machines de jet des anciens.

3°. Que l'*artillerie* de la France eut assez constamment la supériorité sur celle des puissances étrangeres.

4°. Qu'il semble qu'on doit préférer une *artillerie* peu nombreuse, mais bien dirigée, à une multitude de pieces de canon, qui rendroit les marches des armées pesantes & difficiles, & qui pourroit même, dans bien des cas, empêcher des mouvemens décisifs par la difficulté des subsistances. Si on répond qu'alors on en supprimeroit une partie, c'est convenir de son inutilité dans bien des occasions.

5°. Que le plus fort calibre qu'on doive mener en campagne, est celui de 12; & que si on fait entrer des pieces de 16 dans un équipage de campagne, ce doit être en petite quantité.

6°. Que nos pieces de canon dans chaque calibre, coulées dans les dimensions de l'ordonnance de 1732, ont une portée plus longue & des directions plus sûres que des pieces plus courtes; qu'elles ont moins de recul, qu'elles sont plus durables, leur effet plus meurtrier, & leur feu plus rasant.

7°. Qu'il est difficile d'assurer le coup de boulet à 400 toises sur un petit objet ou sur un petit corps en mouvement, & que le coup ne devient certain qu'à 200 toises.

8°. Que c'est une erreur de croire qu'il y a de l'avantage à placer le canon sur des lieux fort élevés au-dessus du niveau de la campagne; que les batteries doivent être fortes, & se protéger réciproquement, & être soutenues par des troupes dont elles ne doivent pas se séparer.

9°. Que tant qu'on est éloigné de l'ennemi de 100 toises, on doit préférer le boulet à la cartouche, de quelque espece qu'elle soit.

10°. Que de toutes les cartouches, celles qui sont composées de balles de munition, telles qu'on les délivre aux troupes, enveloppées dans des sacs de toile légere, sont celles qui font le plus d'effet, mais qu'on ne doit les employer que lorsqu'on est fort près de l'ennemi.

11°. Qu'en général, il est de la derniere conséquence de ne tirer, soit à boulet, soit à mitraille, qu'à bonne portée; sans quoi, l'on consommeroit inutilement des munitions qu'on seroit dans le cas de regretter, lorsque le moment d'en faire un usage décisif arriveroit. Qu'il ne faut point tirer à boulet par *salve*, mais un coup après l'autre, en sorte que le feu soit continu.

12°. Que l'*artillerie* de régiment, qui accompagne les troupes, ou qu'on suppose qui peut les accompagner dans tous leurs mouvemens, ne sauroit procurer de grands avantages.

13°. Que les pieces de 12 & de 8 ne pouvant jamais être assez légeres pour suivre les troupes, il paroîtroit plus avantageux de les laisser dans

leurs anciennes proportions, & de leur faire occuper, comme autrefois, des positions bien saisies, où elles puissent battre en flanc, de revers, s'il est possible, ou au moins d'écharpe.

14°. Que la piece ancienne de 4, portant plus loin & plus juste que la piece nouvelle de 8, & presqu'aussi loin que celle de 12 nouvelle, que pesant moins que la piece nouvelle de 8, & portant mieux la cartouche que la piece à la suédoise, il seroit désavantageux de la réformer.

15°. Que le nouveau systême d'*artillerie* est plus dispendieux que l'ancien.

16°. Que la nouvelle *artillerie* gâtera plus les chemins que l'ancienne, rendra les marches plus pesantes, & pourroit même empêcher le succès d'une affaire qui dépendroit de la célérité d'une marche (*r*).

Nous laissons au lecteur à juger de la solidité des motifs & des raisons des partisans de la nouvelle *artillerie*, & de la force des objections qu'on leur a faites. On voit, d'un côté, l'attachement qui nous lie à d'anciens usages, attachement d'autant plus cher, qu'il est plus anciennement contracté, & qui n'est pas facile à détruire; de l'autre part, le charme des nouveautés, toujours si puissant & si capable de produire des illusions, de l'enthousiasme même. Que feront les militaires impartiaux entre ces deux écueils ? Ils attendront que le ministere décide la question; ils se persuaderont qu'elle est d'une assez grande importance pour mériter son attention; ils se conformeront aux ordres qui leur seront donnés; & si la nouvelle *artillerie* prévaut pour la guerre de campagne, ils n'auront plus d'opinion, & chercheront à employer les nouvelles pieces avec le même zele, & s'ils peuvent, avec le même succès qu'ils eurent, en servant avec les anciennes. Le seul chagrin qui leur restera, sera d'avoir vu régner trop long-tems une guerre intestine dans le corps de l'*artillerie*, & qu'une diversité d'opinion en ait troublé la paix & l'union qui firent autrefois sa force, & qui le rendirent, on ose le dire, redoutable aux puissances étrangeres. Ils attendront, avec impatience, que les chefs de ce corps, qu'ils respectent encore plus par la supériorité des talens qu'ils leur reconnoissent, que par l'éminence de leur grade, rétablissent la concorde & la paix qui régnerent autrefois entre tous les officiers particuliers, persuadés que cette douce union peut seule faire renaître & maintenir l'ancien esprit du corps, en même tems qu'elle fera le bonheur de chacun des officiers qui le composent. Tels sont nos sentimens, tels sont nos voeux sinceres, tels sont nos desirs les plus ardens, en attendant que les lumieres & l'autorité de nos maîtres dans l'art de la guerre, détruisent toutes les sources de division. (*AA. janvier 1773.*)

Il ne nous reste plus qu'à donner une idée des manoeuvres de la nouvelle *artillerie*.

SERVICE d'une piece de bataille du calibre de 12 par huit hommes du Corps Royal, & sept de l'infanterie.

POSITIONS des canonniers & servans, à droite de la piece.

Premier canonnier désigné par un triangle [1]

N°. 1. En marchant en avant il tient des deux mains le levier de lunette *a* de la droite de la piece (*fig. 1. planc. III. nouvelle artillerie, dans ce Suppl.*): il tient le même levier seulement de la main droite, en marchant en retraite (*fig. 2.*): pendant l'action, c'est-à-dire lorsque la piece tire, il est placé entre les deux leviers de lunette (*a*, *b*, *fig. 3.*): il a attention que le second canonnier & tous les servans soient à leurs postes: il fait alors le seul commandement *chargez*: pendant qu'on charge la piece, il la dirige avec les leviers de lunette, qu'on appelle aussi *de pointage*; avant qu'on mette le feu, il se retire à droite ou à gauche, selon le côté d'où vient le vent, pour observer son coup, sans être incommodé par la fumée.

Premier canonnier servant désigné par un quarré [1]

N°. 2. Il porte une bricole longue (*c*, *fig. 4.*), pendante à sa gauche: il est chargé de l'écouvillon qu'il tient de la main gauche en marchant, & qu'il appuie à son épaule: il accroche son trait (*d*, *fig. 4.*) au crochet *z* de la tête de l'affut en marchant (*fig. 1.*), & il l'attache au crochet *z* du bout de l'essieu en marchant en retraite (*fig. 2.*). La piece étant en action, il est placé en avant hors de l'alignement des roues; il tient horizontalement l'écouvillon, des deux mains; au commandement *chargez*, il se porte à la bouche de la piece par un grand pas du pied gauche; & posant le pied droit à même hauteur, les talons éloignés de 18 pouces, il se trouve placé parallelement à la piece qu'il écouvillonne: il aide ensuite à enfoncer la cartouche dans le canon, puis il se remet à sa premiere position en avant & hors de l'alignement de la roue.

Second canonnier servant désigné par un quarré [2]

N°. 3. Il est chargé du sac aux lances à feu qu'il porte à gauche, & du boute-feu ou porte-lance qu'il porte de la main droite: en marchant en avant, il se porte au levier *e*, qui est en-travers de l'affut, faisant face à l'ennemi: il aide à soulever & à pousser l'affut; il agit en sens contraire, en marchant en retraite; pendant l'action il est placé à hauteur de la culasse; il accroche & décroche le seau, & il met le feu lorsque le second servant de la gauche lui en a donné le signal.

Servant d'infanterie désigné par un lozange [3]

N°. 4. Il porte une bricole raccourcie (*g*, *fig. 5.*) à sa gauche: en marchant en avant il accroche son trait au crochet (*z*, *fig. 1.*) de la tête de l'affut, à la droite du premier servant; en marchant en retraite, il l'accroche au crochet *z* du bout de l'essieu (*fig. 2.*), à la droite du même servant. Pendant l'action il se retire auprès de l'avant-train, où il aide à remplir les sacs des pourvoyeurs: il remplaceroit, au besoin, un des hommes qui pourroit manquer.

Servant d'infanterie désigné par un lozange [4]

N°. 5. Il porte une longue bricole (*c*, *fig. 4.*) à sa gauche: en marchant en avant, il accroche son trait au crochet *z* du bout de l'essieu (*fig. 1.*): en marchant en retraite, il l'accroche au crochet & de la crosse (*fig. 2.*): pendant l'action, il se tient au caisson des munitions.

Servant d'infanterie désigné par un lozange [5]

N°. 6. Lorsqu'on sépare l'affut de l'avant-train, il aide au cinquieme servant de gauche à enlever le coffret de dessus l'affut & à le placer sur l'avant-train; en marchant en avant, il se porte au levier *e* en-travers de l'affut (*fig. 1.*), à la gauche du second servant canonnier, qu'il aide à soulever & à pousser la piece: pendant l'action il est au caisson des munitions.

(*r*) Ces maximes sont tirées pour la plupart de l'Essai sur l'usage de l'*artillerie*, & d'un Mémoire de feu M. de Mouy, lieutenant-général des armées.

Servant d'infanterie désigné par une lozange ⑥

N°. 7. Il porte une bricole raccourcie (*g*, *fig. 5.*): en marchant en avant il accroche son trait au crochet *z* du bout de l'essieu (*fig. 1.*): en marchant en retraite, il l'accroche au crochet *&* de la crosse (*fig. 2.*): il est au caisson des munitions pendant l'action.

Troisieme canonnier servant, désigné par un quarré [13]

N°. 8. Ce servant, toujours du Corps royal de l'*artillerie*, sera attaché à la garde de l'avant-train & du coffret: il se portera, au besoin, au secours de la piece, & aidera les deux canonniers placés aux leviers de lunette *a*, *b*. Il est chargé d'emmener & de ramener l'avant train.

Position des canonniers & servans, à gauche de la piece.

Second canonnier désigné par un triangle △2

N°. 9. En marchant en avant, il tient des deux mains le levier de lunette *b* de la gauche de la piece (*fig. 1.*): il tient le même levier seulement de la main gauche, en marchant en retraite (*fig. 2.*): pendant l'action, c'est-à-dire, lorsque la piece tire, il est placé à hauteur de la culasse (*fig. 3.*): au commandement *chargez*, il bouche la lumiere de la main gauche, & de la main droite il donne l'élévation à la piece par le moyen de la vis de pointage. *Voyez* CANON DE BATAILLE, *dans ce Supplément.*

Canonnier servant désigné par un quarré [1]

N°. 10. Il porte une longue bricole (*c*, *fig. 4.*) pendante à sa droite: en marchant en avant, il accroche son trait (*d*, *fig. 4.*) au crochet de la tête de l'affut (*z*, *fig. 1.*), & il l'accroche au crochet du bout de l'essieu (*z*, *fig. 2.*), lorsqu'on marche en retraite. La piece étant en action, il est placé hors de l'alignement de la roue gauche, en avant. Au commandement *chargez*, il se porte à la bouche de la piece pour y aider le premier servant de la droite à écouvillonner: il reçoit la cartouche du troisieme servant, il la place dans le canon & l'y enfonce avec le premier servant de la droite. Après quoi il reprend sa position en avant à côté de la roue.

Deuxieme canonnier servant de la gauche, désigné par un quarré [2]

N°. 11. Il porte le sac à étoupilles à sa ceinture, & le dégorgeoir de la main droite: en marchant en avant, il se porte au levier *f* de la crosse de l'affut (*fig. 1.*), il aide à le soutenir & à le pousser, en avant & en retraite (*fig. 2.*): pendant l'action il se porte à la culasse de la piece, à gauche du second canonnier qui vient de la pointer, il la dégorge de la main droite, place l'étoupille de la main gauche, & fait signe au second servant de droite de mettre le feu, lorsqu'il est retiré à son poste (*fig. 3.*).

Troisieme canonnier servant de gauche désigné par un quarré [3]

N°. 12. Il porte une bricole raccourcie (*g*, *fig. 5.*), pendante à sa droite. En marchant en avant, il accroche son trait au crochet *z* de la tête de l'affut (*fig. 1.*): en marchant en retraite, il l'accroche au crochet *z* de l'extrémité de l'essieu (*fig. 2.*). Il est pourvoyeur de la piece, chargé d'un sac de cuir où est la cartouche, qu'il donne au premier servant. Le sac étant vuide, il va le remplir au coffret ou au caisson.

Servant d'infanterie de gauche désigné par un lozange ④

N°. 13. Il porte une bricole (*c*, *fig. 4.*) pendante à sa droite; en marchant en avant, il accroche son trait au crochet *z* de l'extrémité de l'essieu (*fig. 1.*); en marchant en retraite, il l'accroche au crochet *&* de la crosse (*fig. 2.*): il est avec le troisieme canonnier servant, pourvoyeur de la piece, & porte, comme lui, un sac de cuir: il donne la cartouche au premier servant, pendant que son camarade va remplir son sac.

Servant d'infanterie de gauche désigné par un lozange ⑤

N°. 14. Il aide au cinquieme servant de la droite à séparer l'affut de son avant-train: en marchant en avant, il est au levier *f* de l'affut, à la droite du second canonnier servant, qu'il aide à soutenir & à pousser l'affut. En marchant en retraite, il pousse la piece d'une main à la volée; & de l'autre aux anses: pendant l'action il est au coffret ou au caisson.

Servant d'infanterie désigné par un lozange ⑥

N°. 15. Il porte une bricole *g* raccourcie (*fig. 5.*), pendante à sa droite: son poste est au caisson. Pour marcher en avant, il accroche son trait au crochet *z* de l'extrémité de l'essieu (*fig. 1.*), & en marchant en retraite, il l'accroche au crochet *&* de la crosse (*fig. 2.*).

N°. 16. Les bricoles (*c*, *fig. 4 & 5.*) seront d'un bon cuir de roussi: elles doivent avoir, y compris l'anneau de fer *h*, deux pieds six pouces de longueur, & le trait fait d'un bon chanvre ayant six lignes de diametre, aura sept pieds six pouces de longueur, y compris la maille *d*, ensorte que la bricole & le trait pris ensemble auront dix pieds de long. On raccourcit le trait, en passant le crochet de fer *k* dans l'anneau *h*.

N°. 17. Les sacs à porter les cartouches, les étoupilles & les lances à feu, doivent être de cuir lissé, l'usage ayant appris que ceux de cuir garnis de poil étoient sujets à s'enflammer.

On peut se figurer avec quelle rapidité ces petites pieces sont servies; tous les canonniers & servans qui y sont attachés, sont en mouvement à la fois; on les charge à cartouche, c'est-à-dire qu'on y met la poudre & le boulet en un seul tems; au lieu d'une traînée de poudre sur la lumiere, on y introduit une étoupille qui est un roseau rempli d'une composition très-vive, lequel entre dans la gargousse, percée à cet effet avec le dégorgeoir (*V.* AFFUT *des pieces de campagne ou de bataille, Supp.*): au lieu d'une meche allumée pour mettre le feu, on se sert d'une lance à feu, qui crache de fort loin sur l'extrémité supérieure de l'étoupille, laquelle porte une cravate ou plusieurs brins d'une meche déliée, bien imprégnée de la composition dont le roseau de l'étoupille est rempli, ensorte que la piece est chargée & le coup est parti en un clin d'œil. On peut donc tirer très-vîte avec ces petites pieces: mais il vaut peut-être mieux ralentir un peu la vivacité du feu, & se donner le tems de pointer & de bien ajuster.

Manœuvres avec les chevaux pour les pieces des trois calibres.

N°. 18. Pour faire de longs trajets en retraite, ou pour couvrir une colonne qui auroit à craindre l'ennemi sur son flanc, ou enfin pour franchir des fossés, rideaux, *&c.* avec les pieces des trois calibres, on sépare l'avant-train de l'affut, dont la crosse pose alors à terre; on attache un bout d'une demi-prolonge aux armons de l'avant-train, laquelle passe sur l'avant-train, embrasse, d'un tour, la cheville ouvriere, repasse sur le couvercle du coffret de munitions & est attachée de l'autre bout à l'anneau d'embrelage: on laisse environ quatre toises de longueur au cordage entre l'affut & l'avant-train auquel les chevaux sont attelés; lorsqu'ils marchent, la piece tirée par le cordage suit aisément, au moyen

de la coupe de la partie inférieure de la croffe qui eft faite en traîneau ; les canonniers & fervans portant leurs armemens accompagnent la piece dans leurs poftes refpectifs, à droite & à gauche.

Lorfqu'on veut tirer, le maître canonnier crie *halte*, & dirige la piece, en faifant le commandement *chargez*. Le coup parti, s'il ne veut pas en tirer un fecond, il fait le commandement *marche*.

S'il faut defcendre ou monter un rideau, paffer un foffé, on alonge, s'il le faut, le cordage; les chevaux paffent avec l'avant-train, & les canonniers & fervans joignent leurs efforts à ceux des chevaux, & la piece paffe. Il faut qu'ils aient une grande attention à ne pas s'engager dans leurs bricoles, & à foutenir la piece dans les pas difficiles, où elle pourroit verfer. Ceci eft une manœuvre pénible & dangereufe : mais il y a des cas où on l'a exécutée, ou l'équivalent, avec des pieces de 24 & de 16. On peut donc, à plus forte raifon, en venir à bout avec des pieces très-légeres. Les apologiftes de la nouvelle *artillerie* concluent de l'expofé que nous venons de faire, que leurs pieces de canon peuvent marcher ainfi, auffi vîte que l'infanterie la plus lefte : nous en douterons jufqu'à ce que l'expérience de quelques campagnes nous en ait convaincus.

Les pieces des calibres de 8 & de 4 fe manœuvrent comme la piece de 12, à l'exception qu'on n'emploie que treize hommes pour la piece de 8, & que celle de 4 peut être exécutée avec huit hommes feulement. (*AA.*)

ARTIMON, f. m. (*Marine.*) On donne le nom d'*artimon* au bas mât le plus en arrière du vaiffeau, à la vergue que ce mât fupporte, & à la voile attachée fur cette vergue. Lorfqu'on veut parler de la voile, on fe contente de dire l'*artimon ;* mais lorfqu'on veut défigner le mât ou la vergue, on dit le mât d'*artimon* ou la vergue d'*artimon*. On diftingue auffi par le mot *artimon* les manœuvres qui ont des noms génériques & communs pour tous les mâts, & qui fervent au mât, à la vergue ou à la voile d'*artimon :* ainfi on dit les haubans d'*artimon*, la driffe d'*artimon*, les cargues d'*artimon*, &c.

Le mât, ainfi que la vergue, font faits pour l'ufage de la voile : mais il faut placer le mât avant de placer la vergue; & on place la vergue avant de placer la voile ; c'eft auffi l'ordre que je vais fuivre en parlant d'*artimon*.

Mât d'artimon. Le mât d'*artimon* eft le plus petit des trois bas mâts du vaiffeau. Il a ordinairement en longueur une fois trois quarts le maître bau, & la douzieme partie de cette longueur forme le ton du mât. Son plus fort diametre eft de la trente-fixieme partie de fa longueur ; & fon plus petit diametre eft de la cinquante-quatrieme partie de cette longueur, ou ce qui revient au même, il a les deux tiers du plus grand. Ainfi un vaiffeau qui auroit quarante-huit pieds de bau, auroit un mât d'*artimon* de quatre-vingt-quatre pieds de longueur ; le ton de ce mât feroit de fept pieds ; fon gros diametre de deux pieds quatre pouces ; & fon petit d'un pied fix pouces huit lignes. Ces regles ne font pas invariables (*Voyez* MAT, *Dict. raif.* &c.). Le mât d'*artimon* a, ainfi que les autres bas mâts, des jauteraux pour foutenir fes barres fur lefquelles porte la hune. Son pied ne defcend point dans la calle, mais il porte dans fa carlingue mife fur le premier pont. *Voyez* JAUTERAUX, BARRES, HUNE, CARLINGUE, *Dict. raif.* &c.

Voici l'ordre que l'on obferve dans le capelage du mât d'*artimon*. On commence par les pandeurs des palans de mât : on capele enfuite les deux premiers haubans de tribord de devant formés par un même cordage ; puis les deux de devant de babord, & ainfi de fuite : fi le nombre eft impair, on fait un œillet au dernier, & on le capele tout feul ; enfuite on capele l'étai. Au capelage même on garnit les haubans & l'étai de cuir, pour qu'ils ne fe mangent pas entr'eux & fur les barres. On met enfuite une poulie à trois rouets pour la driffe de la vergue d'*artimon* qui n'eft qu'aiguillettée au ton du mât, afin de pouvoir facilement changer l'aiguillette, fi elle venoit à fe couper. Ce capelage fait, on met la hune fur fes barres, & on place enfuite le chuquet. Sur la face inférieure du chuquet, il y a un piton de chaque côté, où font aiguillettées deux poulies pour les balanciers de la vergue feche. Un peu au-deffous du chuquet, on fait faire un tour-mort & une demi-clef à un pandeur aux deux bouts duquel font eftropés deux caps-de-mouton pour les mouftaches de la vergue feche ; le pandeur doit être affez long pour que les caps-demouton débordent la hune, & on le foure avec du bitord pour l'empêcher de fe couper. Audeffous de la vergue feche eft un autre pandeur, faifi autour du mât par un tour-mort & deux demi-clefs, & aux bouts duquel font eftropées deux poulies qui fervent aux bras du grand hunier ; le pandeur doit être affez long, pour que les poulies dépaffent la vergue feche, & on la foure avec du bitord.

Tel eft le capelage du mât d'*artimon* que les gabiers d'*artimon* doivent vifiter tous les jours à la mer pour réparer ce qui pourroit s'ufer, & ce qui menaceroit de manquer.

Lorfqu'on veut affujettir le mât, on ride les haubans & l'étai; enfuite on fait les enfléchures ; on met les quenouilletes & les gambes d'hune ; on fait le trelingage, & on place la barre de trelingage & le ratelier.

Vergue d'artimon. La vergue d'*artimon* eft fufpendue à fon mât différemment de toutes les autres. Sa longueur eft dans le fens de la longueur du vaiffeau ; & elle a un de fes bouts fort élevé, tandis que l'autre n'eft élevé que huit à dix pieds au deffus du gaillard.

Le bout élevé eft celui qui eft le plus en-arriere du vaiffeau : il a moins de diametre que celui qui eft en avant du mât, mais le plus fort diametre de la vergue eft à fon racage. La vergue n'eft point fufpendue par fon milieu ; elle a un tiers de fa longueur en-avant du mât, & les deux tiers en-arriere : elle eft ordinairement placée à tribord du mât. Pour la fufpendre, on met une poulie double fur la vergue, derriere l'eftrop de laquelle on cloue un taquet, afin que l'obliquité de la vergue ne le laiffe point gliffer; la driffe fait dormant en cet endroit fur la vergue par un tour d'anguille & paffe alternativement dans la poulie à trois rouets aiguillettée au ton du mât, & dans celle à deux rouets qui eft fur la vergue, puis defcend enfuite par babord dans une poulie de retour aiguillettée à un piton qui eft en-dehors du vaiffeau au-deffus & un peu en-arriere des porte-haubans : il faut que l'eftrop de cette poulie de retour foit affez long, pour que la driffe ne frotte point fur le platbord, lorfqu'on laiffe ou que l'on amene la vergue. La vergue eft faifie contre le mât par un racage. La partie de l'arriere de la vergue, qui eft des deux tiers de la longueur totale, tend par fon poids à baiffer, mais on la foutient par une manœuvre qui fe nomme *martinet*, frappée au bout de la vergue, & par le moyen de laquelle on peut l'élever davantage ou la laiffer baiffer. A l'autre extrémité de la vergue, on capele l'eftrop d'une coffe pour le plan de droffe, & deux poulies fimples pour l'hourfe manœuvre qui tient lieu de bras; le palan de droffe fert à ferrer le racage (*V.* MARTINET, *Dict. raif. des Scienc.* &c.). Outre la driffe, on met une fufpente à la vergue d'*artimon* pour la tenir en place, afin de foulager la driffe & d'en tenir lieu fi elle étoit coupée. Pour cela on aiguillette une coffe de fer fur la vergue auprès de la poulie de driffe ; la fufpente fait dormant fur le ton du mât, & elle vient paffer dans la coffe d'où elle remonte

remonte, par le trou du chat, embrasser le ton du mât pardessus les barres, puis elle redescend dans la cosse; & après quatre ou cinq tours, on la saisit autour du mât. On ménage un bout après l'amarrage pour brider toutes les branches de la suspente, & les saisir les unes avec les autres.

La vergue d'*artimon* n'est pas toujours faite comme on vient de le dire : on en coupe quelquefois la partie qui est en avant du mât, & on appuie le bout sur le mât même. Pour cela ce bout se termine en croissant dans lequel le mât est emboîté. On garnit ce croissant de cuir, & on met assez souvent une plaque de cuivre sur le mât. On appelle alors cette vergue un *artimon à corne*, ou simplement une *corne*; on l'appelle aussi un *gui* : on ne s'en sert point dans les gros vaisseaux.

Voile d'artimon. La voile d'*artimon* formoit autrefois un triangle rectangle dont l'hypoténuse tenoit à la vergue; mais aujourd'hui on ne se sert presque plus de ces sortes d'*artimons*; & on coupe à tous la partie qui est en avant du mât. Les vaisseaux françois sont ceux qui ont conservé plus long-temps l'usage des *artimons* triangulaires; aussi les appelle-t-on *artimons à la françoise*; on nomme ceux de la seconde espece *artimons à l'angloise*. La voile est bien saisie à la vergue à l'extrémité élevée ou de l'arriere, & elle est enverguée, ainsi que toutes les voiles, avec des rabans. La partie de l'*artimon* qui descend le long du mât, est percée par des œillets dans lesquels, à commencer par l'œillet supérieur, on passe un cordage qui successivement embrasse le mât, & traverse un œillet, & qui est arrêté par en-bas.

L'*artimon* ainsi préparé n'a besoin, lorsqu'on veut s'en servir, que d'être assujetti au point qui formeroit l'angle droit du triangle : la manœuvre qui est placée pour cet usage, se nomme l'*écoute d'artimon*. Il y a une poulie simple aiguillettée ou crochée dans une cosse qui se trouve à ce point de la voile; on en place une autre double, longue, crochée au montant du mât de pavillon; c'est dans ces deux poulies que passe l'écoute d'*artimon*. Elle fait dormant au cul de la poulie simple du point de la voile, passe alternativement dans les deux poulies, & s'amarre sur la dunette à un taquet placé contre le bord.

Pour carguer l'*artimon*, on se sert de deux sortes de cargue; les unes simples, & les autres doubles ou à fourche. Chaque cargue simple est frappée sur la ralingue, & va passer dans une poulie ou dans une moque aiguillettée à la vergue, d'où elle descend à tribord ou à babord pour s'amarrer sur les lisses ou sur un taquet cloué sur le mât. Les cargues-doubles different des premieres, en ce que la même cargue a ses deux bouts frappés sur la ralingue, l'un à tribord & l'autre à babord, & par-là embrasse la voile, & la serre mieux contre la vergue lorsqu'on la cargue. Chaque cargue double est donc un cordage un peu plus long seulement qu'il n'est nécessaire pour embrasser la voile des deux bords, en lui permettant de s'étendre & de se border. Ce cordage passe dans une poulie avant d'être arrêté par les deux bouts sur la ralingue, & cette poulie tient à une autre corde sur laquelle on pese, lorsqu'on veut carguer l'*artimon*. (*M. le Chevalier* DE LA COUDRAYE.)

ARVAN, s. m. (*Hist. nat. Conchyliologie.*) espece de coquillage de la famille des univalves sans opercule, & du genre des vis, dont nous avons donné une figure dans notre *Histoire naturelle des coquillages du Sénégal*, *page 53*, *planche IV*, *n°. 4*. Lister l'avoit déja fait graver dans son *Histoire des coquillages* à la *planche DCCCXXXVII*, *figure 64*, sous le nom de *buccinum dentatum*, *claviculâ longissimâ*, *striis densè radiatum*; Rumphe sous le nom de *strombus decimus chalybæus*, dans son *Musæum*, *page 100*, *article 10*, *planche XXX*, *figure j*, & Petiver sous celui d'*unicornu Indicum minus*, *orbibus striatis*, dans son *Gazophylacium*, *vol. II*, *catalog. 261*, *planche LXXV*, *figure 6*.

L'*arvan* est le coquillage le plus commun de la côte sablonneuse du Cap-Verd; il y reste communément enfoncé d'un demi-pouce ou d'un pouce dans le sable.

Sa coquille représente exactement la forme d'une vis. On peut la considérer comme un cône renversé, arrondi & renflé à sa base, & qui s'alonge en diminuant graduellement de grosseur jusqu'au sommet où il se termine en une pointe très-fine. La longueur des plus grandes ne passe pas treize lignes; elle est quadruple de leur largeur qui n'a que trois lignes un quart.

Elle est composée de douze à treize spires sans renflement, & si plates qu'elles ne paroissent distinguées que par un petit sillon qui les sépare les unes des autres. Ces spires sont toutes coupées par un grand nombre de sillons fort légers qui suivent la longueur de la coquille : ce sont autant de termes ou de marques de son accroissement.

Son ouverture est une ellipse irréguliere, pointue par le bas, & arrondie par le haut où elle se termine en un canal peu profondément échancré dans la coquille. La longueur de cette ouverture surpasse de moitié sa largeur. Elle est deux fois & demie plus courte que le sommet de la coquille, & un peu oblique à sa longueur.

La levre droite de cette ouverture est simple, courbée en portion de cercle, tranchante, sans bordures, mais avec une petite échancrure à sa partie inférieure. La levre gauche est aussi courbée en portion de cercle, en creusant dans un sens opposé à celui de la levre droite; mais son bord est épais, arrondi, ondé ou creusé en deux endroits, & marqué en-haut d'un pli fort léger.

Le fond de la couleur de cette coquille est un blanc sale qui devient agate dans la moitié supérieure de chacune de ses spires.

La seule variété qu'on observe dans cette coquille, consiste dans la proportion de ses parties dont la largeur comparée à leur longueur, est beaucoup plus grande dans les jeunes que dans les vieilles.

L'animal que contient cette coquille, a la forme de celui de la pourpre. Il est d'un blanc pâle en-dessous, blanc d'eau en-dessus, & marqué de petits points blanchâtres. Il a une tête hémisphérique, deux cornes coniques fort écartées sur ses côtés, à l'origine desquelles sont placés deux yeux comme deux points noirs sur leur côté extérieur. Sous la tête en-devant on voit une petite fente longitudinale qui est l'ouverture de la bouche. Derriere la tête, au côté gauche du cou, le manteau qui tapisse les parois intérieures de l'ouverture de la coquille, se plisse pour former un tuyau charnu cylindrique qui sort par l'échancrure ou le canal de la coquille: ce tuyau sert à l'animal de trachée ou de conduit pour la respiration, de même que pour la sortie des excrémens, les ouïes étant au nombre de quatre à l'origine de ce canal, & l'anus ayant son ouverture à leur côté. Le pied de l'*arvan* forme une ellipse presqu'une fois plus courte que la coquille, deux fois plus longue que large, creusée d'un sillon transversal à sa face antérieure, & prolongée sur ses côtés en deux oreillettes triangulaires.

Remarques. Puisque la coquille de l'*arvan* a la forme d'une vis, & que son animal ressemble à ceux du genre de la vis, les noms de *buccinum*, *strombus*, *unicornu*, *turbo*, que lui ont donnés Lister, Rumphe, Petiver & Langius, lui convenoient moins que celui de vis, *terebra*, que nous avons cru devoir lui appliquer. (*M. ADANSON.*)

§ ARUNDEL, (*Géogr.*) cette ville envoie deux députés au parlement d'Angleterre, & fait un grand commerce de bois de charpente. Elle eſt principalement remarquable par ſon château, & par les marbres qui portent ſon nom. En vertu d'un privilege, unique en ſon eſpece dans toute l'Angleterre, le château d'*Arundel* donne le titre de comte & la pairie, ſans création de la part du roi, à celui qui le poſſede : & c'eſt aujourd'hui le partage de l'un des membres de la grande famille d'Howard. Quant aux marbres d'*Arundel*, on en connoît la nature & la célébrité, & l'on ſait que découverts & acquis par l'illuſtre Peyreſc dans l'île de Paros, au commencement du dernier ſiecle, ils échapperent des mains de ce ſavant François, & tomberent entre celles du comte d'*Arundel*, qui les commit à l'étude & aux ſoins du fameux Selden. Celui ci ſe montrant bientôt digne d'une telle commiſſion, fit & publia ſur ces marbres les recherches les plus utiles, & l'on convint de toutes parts qu'ils formoient le plus beau monument de chronologie que l'on eût pu deſirer ſur les antiquités de la Grece. Quelques fragmens s'en ſont perdus pendant les troubles du regne de Charles I. & ce qui en reſte ſe voit aujourd'hui parmi les morceaux précieux de la bibliotheque d'Oxford. (*C. A.*)

ARUPA, ſ. m. (*Hiſt. nat. Botaniq.*) arbre commun ſur les montagnes d'Amboine & de la petite île de Ceram, l'une des Moluques, & très-bien gravé, quoique ſans détails, dans l'*Herbarium Amboinicum* de Rumphe, *volume III*, *p. 66*, *planche XXXVIII.*

Son tronc eſt cylindrique, très-droit, haut de 45 à 50 pieds, ſur cinq à ſix pouces de diametre, & couronné d'une petite cime ſphérique très-denſe, formée de branches menues aſſez longues, couvertes dans leur moitié ſupérieure de feuilles alternes rapprochées, diſpoſées circulairement, elliptiques, pointues aux deux bouts, longues de cinq à dix pouces, deux à trois fois moins longues, entieres, fermes, relevées ſur les deux faces d'une nervure longitudinale de dix à douze côtes fines de chaque côté, comme oppoſées, & portées horizontalement ou pendantes ſur un pédicule cylindrique, menu, quatre à cinq fois plus court qu'elles.

Les fleurs ont le ſexe ſéparé ſur des individus différens. Les femelles ſortent ſolitairement de l'aiſſelle des feuilles ; elles ſont petites, & portées ſur un pédicule qui égale la longueur de celui des feuilles. Elles conſiſtent en un calice d'une ſeule piece, évaſé en hémiſphere, & partagé juſqu'au tiers de ſa longueur en cinq dents ou crenelures obtuſes, & qui accompagne l'ovaire juſqu'à ſa maturité. Cet ovaire devient une baie en écorce, deux ou trois fois plus longue que lui, ovoïde, de la grandeur d'une moyenne olive, pointue à ſon extrémité, qui eſt terminée par un ſtyle ; il eſt d'un jaune obſcur, a une loge qui ne s'ouvre point, & qui eſt remplie par un offelet ovoïde, contenant une amande.

Qualités. En quelqu'endroit qu'on faſſe une inciſion à l'*arupa*, il rend un ſuc laiteux qui ſe ſeche auſſi-tôt en une eſpece de chaux. Il croît extrêmement vîte. Ses fruits mûriſſent en octobre. Son bois eſt blanc, léger, ſouple, pliant, aſſez ferme, ſtrié en long, & comme farci de petites fentes qu'on découvre lorſqu'on l'examine avec attention.

Uſages. Son bois, à cauſe de ſa fermeté, eſt employé par les Malays, pour faire des mâts à leurs petits navires, par préférence au bintangor, *calaba*, parce qu'il eſt plus léger. On l'écorce ſeulement ſans diminuer de ſon bois quelqu'épais qu'il ſoit, parce que plus on approche du cœur, plus il eſt tendre. On l'emploie encore dans les couvertures des bâtimens. Les jeunes plants qui n'ont encore atteint que cinq à ſix pieds de hauteur, ſont deſtinés à faire des pieux & des piquets ; pour cet effet on les écorce, & on les laiſſe ſécher pendant quelques jours au ſoleil.

Remarques. L'*arupa* eſt, comme l'on voit, un genre de plante peu différent du mancenilier & du beſtram, auprès deſquels il faut le placer dans la premiere ſection de la famille des tithymales.

Rumphe nous apprend qu'il exiſte aux îles Moluques une ſeconde eſpece d'*arupa*, qui ne differe preſque du premier que par la couleur de ſon bois qui eſt rouſſâtre, noueux, beaucoup plus peſant, & qui pour cette raiſon eſt préférée pour faire des poutres & des ſolives dans les combles des bâtimens. (*M. ADANSON.*)

A S

ASA, (*Hiſt. des Juifs.*) fils & ſucceſſeur d'Abia, roi de Juda, commença à régner l'an du monde 3049, ſe déclara d'abord contre le culte des idoles qui s'étoit introduit à Jéruſalem & dans le reſte de ſes états ; vainquit Zara, roi des Ethiopiens, qui lui fit la guerre ; s'allia enſuite avec Bénadad, roi de Syrie, alliance dont le prophete Hanani lui fit des reproches qui déplurent tellement au roi qu'il le fit mettre en priſon. Il mourut de la goutte, après un regne de quarante-un ans, dont la fin fut ternie par les violences qu'il exerça contre pluſieurs perſonnes de Juda qu'il fit mourir, ſans qu'ils euſſent commis des crimes dignes d'un ſi cruel traitement.

ASARHADDON, (*Hiſt. d'Aſſyrie.*) Après l'extinction de la premiere race des rois Babyloniens, il y eut un interregne de huit ans. Les troubles qui agiterent l'état, firent ſentir au peuple la néceſſité de ſe réunir ſous un chef. *Aſarhaddon* profita de ce tems de trouble pour monter ſur le trône d'Aſſyrie. On ne ſait s'il y fut appellé par les vœux de la nation, ou s'il établit ſa grandeur par l'épée. Il étoit déja roi de Babylone, d'où l'on peut conjecturer qu'il étoit aſſez puiſſant pour envahir un empire voiſin, qui étoit agité de troubles domeſtiques. Quand les deux empires furent réunis ſous un même maître, la puiſſance Aſſyrienne devint formidable. La Paleſtine & la Syrie avoient été enlevées au dernier des rois Aſſyriens, *Aſarhaddon* en fit la conquête. Quelques Iſraëlites qui, après la proſcription prononcée par Sennacherib, étoient reſtés dans leur pays, furent tranſportés en Aſſyrie, & les plaines de la Paleſtine furent changées en déſerts. Le monarque conquérant qui vouloit régner ſur des hommes, les peupla de colonies étrangeres, qui ſubſtituerent au vrai culte les abominations de l'idolâtrie. Le fléau de la ſtérilité fut la punition de ce peuple profanateur, & ce fut pour les détourner qu'*Aſarhaddon* leur envoya un prêtre iſraëlite, chargé de rétablir le culte dans ſa premiere pureté ; mais l'erreur avoit pris de trop profondes racines. La religion ne fut qu'un mêlange de judaïſme & de ſuperſtitions étrangeres. Et ce fut la ſource de l'averſion des Juifs contre les Samaritains. Quand toutes les nations fléchiſſoient ſous *Aſarhaddon*, l'Egypte ſe crut aſſez puiſſante pour réſiſter à ſes armes ; mais elle fut bientôt aſſervie. Ceux qui admettent deux Sardanapale, l'un efféminé & l'autre belliqueux, croient appercevoir dans cet *Aſarhaddon*, le Sardanapale conquérant. Son regne en Aſſyrie fut de trente-neuf ans, il en avoit déja régné treize à Babylone. (*T—N.*)

§ ASBESTE, (*Hiſt. nat. Oryctologie.*) Le *Dictionnaire raiſonné des Sciences*, &c. ne dit qu'un mot de l'*asbeſte*, pour le confondre avec l'*amyante*, & renvoyer à ce dernier mot ; cependant l'*asbeſte* eſt un genre différent, quoique les

anciens aient donné le nom d'*asbeste*, qui veut dire *inextinguible*, à l'amyante, dont ils faisoient des toiles incombustibles.

L'*asbeste* est au nombre des pierres argilleuses, qu'on nomme *pierres molles*, ou *terre durcie*. Il est composé de particules fibreuses, blanchâtres, verdâtres, ou de filets disposés par faisceaux paralleles les uns aux autres, ou partant d'un centre commun, qui leur donne la figure d'une étoile, ou disposés par faisceaux qui partent de différens centres. Ces filets sont roides, à la différence de ceux de l'amyante, qui sont doux & flexibles. Cette pierre se casse plus communément suivant la longueur de ses fils qui, à cause de leur dureté, sont roides; ce qui a fait donner à l'*asbeste* le nom d'*amiantus fibris rigidis*; la pesanteur spécifique de ses filets le fait tomber au fond de l'eau, au lieu que ceux de l'amyante sont assez légers pour surnager. Cette pierre est apyre, & devient au feu plus dure & plus compacte qu'elle n'étoit auparavant; elle n'est point attaquée par les acides.

On pourroit soupçonner que cette substance qui est fort peu examinée par les chymistes, est une concrétion, puisqu'on a remarqué que la plupart des fibres de l'*asbeste* ou de l'amyante sont enduites d'un peu de terre calcaire qui s'en désunit par le lavage. Ceci ouvre une carriere aux conjectures: sur l'origine de l'*asbeste*, *voyez ci-devant* AMYANTE.

On compte sept especes d'*asbestes*:

1. *Asbestus maturus*, Valler. 2. *Immaturus*, idem. 3. *Pseudo asbestus plumosus officin.* Linn. 4. *Asbestus stellatus*, Valler. 5. *Asbestus fasciculatus*, idem. 6. *Asbestus spicas referens.* Lin. 7. *Asbestus lignum referens*, Char th.

J'ai trouvé en Bourgogne plusieurs especes d'*asbestes*, mais point d'amyante, ce qui semble annoncer que la composition des matieres propres à former l'*asbeste*, est différente de celles qui forment l'amyante. (*M. BEGUILLET.*)

ASBIORN, (*Hist. de Danemarck*,) chef de rébelles en Dannemarck. Canut IV. ayant voulu punir la révolte de son armée par l'imposition d'une taille & des décimes en faveur du clergé, en occasionna une seconde plus funeste que la premiere, en 1085. Son dessein étoit de soumettre une province, & tout le royaume se souleva. Les rébelles choisirent *Asbiorn* pour leur chef; il étoit beau-pere du feu roi Harald; & ce titre lui donnoit beaucoup d'ascendant sur tous les esprits. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que cette proclamation se fit sans que le roi en fût informé. *Asbiorn* profita de son ignorance. Il vouloit examiner les forces de Canut, lui arracher le secret de ses desseins, & le plan de son expédition, pour lui porter des coups plus sûrs. Il alla le trouver à Odensée. « Vos sujets, lui dit-il, ont pris les armes contre » vous, je me suis présenté à eux, j'ai employé » les menaces & les prieres pour les engager à » venir se jetter à vos pieds: mais les trouvant » opiniâtres dans leur révolte, mon attachement » à votre personne m'a inspiré un artifice qui a » réussi. J'ai feint de partager leur mécontentement, & d'entrer dans leurs desseins. Ils m'ont » confié tout le plan de leur conspiration, & je » viens vous le révéler ». Alors il lui apprit tout ce que les rébelles n'avoient pas dessein de faire; Canut le crut, l'embrassa, & lui demanda conseil dans cette extrêmité. *Asbiorn* lui persuada que son armée n'étoit pas en état de résister à la multitude des rébelles, & qu'il devoit se retirer jusqu'à ce que la premiere fermentation des esprits s'étant dissipée, son armée fût grossie, & celle des ennemis diminuée. Canut alloit suivre ce conseil, si Benoît, son frere, ne s'y fût opposé. « Allez, » dit Canut à *Asbiorn*, retournez vers les rébelles; » dites-leur que je leur pardonne s'ils mettent » bas les armes; mais s'ils persistent dans leur désobéissance, revenez combattre, vaincre, ou périr » avec moi ». *Asbiorn*, après avoir examiné tous les endroits par lesquels on pouvoit entrer dans Odensée, retourna vers les rébelles qui, suivant ses ordres, s'étoient avancés dans la Fionie, tandis qu'il étoit auprès du roi. Son dessein étoit de se saisir de la personne de ce prince. Il les conduisit jusqu'aux portes d'Odensée, assembla ses officiers, & leur dit: « j'ai sondé le cœur de Canut; » c'est une ame féroce également incapable de » repentir & de clémence; si vous vous soumettez, vous êtes perdus; ne vous fiez point à la » foi des traités: rien n'est sacré pour lui. Notre » seule ressource est dans notre courage. Attaquons » Odensée, je marcherai à votre tête. Si quelqu'un de vous aime mieux mourir sur un échafaud qu'au champ d'honneur, qu'il aille se jetter » aux genoux du tyran». L'armée poussa des cris de joie, & s'avança en bon ordre: déja l'allarme est répandue dans la ville; on court aux armes; on excite le roi à se défendre, on lui montre l'armée des rébelles déja presque aux portes, il refuse d'en croire ses yeux: « Non, dit-il, si ma » vie étoit menacée, mon fidele *Asbiorn* seroit » revenu m'en avertir: au reste, mes amis, sauvez-vous; s'il faut que quelqu'un périsse, ce sera » moi ». Cependant l'armée est entrée dans la ville, Canut se retire dans une église; il est massacré aux pieds des autels. *Asbiorn* tout couvert du sang de son roi, vouloit se faire proclamer roi lui-même. Mais son armée se dissipa; il se vit abandonné, horrible à ses amis même, si toutefois les scélérats ont des amis. Enfin il périt misérablement. (*M. DE SACY.*)

ASCARUS ou ASCARUM. (*Musique des anciens.*) Suivant Pollux (*Onomas, lib. IV, cap. IX,*) & Musonius (*de luxu Græc. cap. VII.*), l'*ascarus* ou *ascarum*, étoit un instrument de percussion, quarré & d'une coudée en tout sens, sur lequel étoient tendues des cordes qui, quand on les faisoit tourner, rendoient un son semblable à celui d'une crotale. Les mêmes auteurs disent que la plupart prétendent que l'*ascarus* & le psithyra sont le même, & en attribuent l'invention aux Troglodites, ou aux Libiens. Pollux ajoute qu'Anacréon appelle aussi l'*ascarus*, *nyagade*, & que Cantharus en attribue l'invention aux Thraces. J'avoue que je ne comprends pas comment on peut faire tourner des cordes tendues sur une espece de chassis, ni comment elles pourroient rendre un son en tournant. Walther, auteur d'un dictionnaire de musique Allemand, donne la même description de l'*ascarus*; mais il ajoute de plus que cet instrument étoit garni de tuyaux de plumes, & que probablement on ne faisoit pas tourner les cordes, mais l'instrument même; & qu'alors les tuyaux de plumes venant à frapper les cordes, produisoient le son. Tout cela paroît assez vraisemblable; mais Walther n'appuie sa description d'aucune autre autorité que celle des auteurs cités ci-dessus, qui ne disent pas un mot des tuyaux de plumes. Il cite encore, à la vérité, le traité *De theatro* de Bullenger, mais je l'ai feuilleté en vain. (*F. D. C.*)

ASCENDANTE (PROGRESSION), *Géométrie.* Quelques géometres nomment *progression ascendante*, celle dont les termes vont en croissant: telle est la progression arithmétique des nombres naturels, 1, 2, 3, *&c.* (*J. D. C.*)

§ ASCENSION, (*Astron.*) Dans cet article du *Dictionnaire raisonné des Sciences*, &c. *tom. I. p.* 749,

col. 1, lig. 11, à compter d'en-bas, au lieu de *la déclinaison de l'astre*, lisez *l'obliquité de l'écliptique.* (*O*)

ASCENSION DROITE, (*Astron.*) la détermination de l'*ascension droite* du soleil & de celle d'une étoile fixe est la base de toute l'astronomie; aussi M. de la Caille a-t-il intitulé *Astronomiæ fundamenta*, le livre dans lequel il a donné toutes les observations qu'il avoit faites à ce sujet; & comme l'*ascension droite* d'une seule étoile fixe donne facilement celle de toutes les autres, la principale difficulté consiste à s'assurer d'une étoile pour servir de terme de comparaison.

On ne peut déterminer l'*ascension droite* d'une étoile que par celle du soleil; car comme c'est le soleil qui parcourt & qui marque l'écliptique, de même que le point équinoxial quand il traverse l'équateur, on ne peut reconnoître les distances à ce point équinoxial que par le soleil qui en fournit l'indication.

D'un autre côté, l'on ne peut déterminer l'*ascension droite* du soleil que par la moyen de sa déclinaison, & celle-ci se conclut de la hauteur méridienne; ainsi la hauteur du soleil à midi est le point d'où il faut partir. Supposons qu'on ait observé à Paris la hauteur du soleil, & qu'après l'avoir corrigée par la réfraction & la parallaxe, on ait trouvé cette hauteur à midi de 51° 10'; on fait que la hauteur de l'équateur n'est que de 41° 10' à Paris, on retranchera l'une de l'autre, & l'on aura 10^d pour la déclinaison du soleil, ou la quantité dont il est éloigné de l'équateur. Alors dans le triangle formé par l'écliptique, l'équateur & le cercle de déclinaison, on connoît le petit côté qui est la déclinaison du soleil, & l'angle opposé qui est l'obliquité de l'écliptique 23° 28', il est aisé de trouver l'autre côté qui est l'*ascension droite* du soleil, & l'hypothénuse qui est la longitude comptée sur l'écliptique.

Mais cette méthode dépend, comme on l'a vu, de la réfraction de la parallaxe, de la hauteur de l'équateur & de l'obliquité de l'écliptique, car chacune des erreurs que l'on commettroit dans un de ces élémens, influeroit & en produiroit une, deux ou trois fois plus grande sur l'*ascension droite*; pour y remédier, il n'y a qu'à faire la même opération deux fois en six mois, à la même hauteur du soleil, avant & après le solstice; l'erreur qui augmentoit l'*ascension droite* avant le solstice la diminue nécessairement après, & en prenant le milieu des deux résultats, on a la véritable *ascension droite* du soleil, ayant égard au mouvement connu qu'il a dû avoir dans l'espace de tems qui s'est écoulé d'une observation à l'autre: ce mouvement même est facile à connoître par l'observation faite le même jour de l'étoile dont on veut déterminer la position, & qu'on aura comparée avec le soleil. Tel est le fondement de la méthode que Flamsted & la Caille ont employée pour construire leurs catalogues d'étoiles, & qui consiste à comparer deux fois l'année le soleil à une étoile quand il passe dans son parallele & qu'il a par conséquent la même hauteur; c'est en appliquant cette méthode à des centaines d'observations que M. de la Caille a trouvé l'*ascension droite* de Sirius le 1 janvier 1750 de 98° 32' 2'', & celle de la Lyre 277° 7' 4'': ces positions fondamentales ne different que de 5 à 6'' de celles que M. le Monnier a assignées par des observations & des méthodes très-différentes: cela suffit pour montrer quel dégré d'incertitude il y a dans la méthode & dans l'observation des *ascensions droites.*

J'ai dit qu'une seule *ascension droite* donnoit aisément toutes les autres; il ne faut qu'observer la différence des passages au méridien, ou par des hauteurs correspondantes, ou par une lunette méridienne, & convertir en dégrés la différence des tems, on aura celle des *ascensions droites* des deux astres observés, on choisit pour terme de comparaison les étoiles les plus brillantes, telles que Sirius & la Lyre, afin que l'on puisse les voir de jour & en tout tems de l'année pour y comparer toutes les étoiles observées dans une même nuit & dont on veut avoir l'*ascension droite.*

L'*ascension droite* du milieu du ciel est une chose dont les astronomes se servent très-souvent, sur-tout pour calculer les éclipses par le moyen du nonagésime, c'est l'*ascension droite* du point de l'équateur qui se trouve dans le méridien; elle est égale à la somme de l'*ascension droite* du soleil & de l'angle horaire ou du tems vrai réduit en dégrés, ou à la somme de la longitude moyenne & du tems moyen. (*M.* DE LA LANDE.)

ASCIOR, ASOR, ASUR *ou* HASUR, (*Musique inst. des Héb.*) instrument des Hébreux qui avoit dix cordes. D. Calmet & Kircher veulent tous deux que ce soit la même chose que la cithare, & tous deux lui donnent le même nombre de cordes. D. Calmet ajoute pourtant que dans les commentaires sur les pseaumes attribués à S. Jérôme, on ne donne que six cordes à la cithare, & que dans l'épître à Dardanus, attribuée aussi à S. Jérôme, on lui en donne vingt-quatre. D. Calmet donne à la cithare ou *hasur* la figure de la harpe commune d'aujourd'hui, & Kircher, quoiqu'il ait dit que le *hasur* & la cithare sont le même instrument, en donne la figure qu'on trouve *fig. 2, pl. I de Luth. Supplément*, & qu'il a tirée d'un ancien manuscrit du Vatican, dont il a encore tiré les figures du kinnor, du machul, du minnien & du nebele ou nable. *Voyez ces mots dans ce Supplément.*

Je suis très-porté à croire que la figure de Kircher est la vraie, 1°. parce qu'elle est assez simple pour avoir existé depuis très-long-tems; 2°. parce qu'elle differe peu du nebel & du kinnor, & qu'il me semble probable qu'anciennement, lorsqu'on ne connoissoit encore que peu d'instrumens de genres vraiment différens, on ait donné des noms particuliers à des instrumens qui ne différoient au fond que par le nombre de leurs cordes ou par leurs figures, & non par le principe du son, ou par la maniere d'en toucher.

On pouvoit pincer le *hasur* avec les doigts, ou en toucher avec un plectrum à volonté (*F. D. C.*)

§ ASCITE, (*Médecine. Nosologie.*) L'élévation du ventre, & la fluctuation qu'on y découvre, nous manifestent assez cette maladie, qui commence le plus souvent, ainsi que les autres especes d'hydropisies, par l'enflure des pieds, la pâleur du visage, la soif & la fievre lente, la difficulté de respirer, & quelquefois la toux seche, la cardialgie & les flatuosités, la constipation, les urines en petite quantité, tantôt limpides, tantôt épaisses & briquetées, ou couleur de safran. La maigreur des parties supérieures, l'œdeme des jambes, des bourses & de la verge, en sont les signes équivoques. Le ventre se tend comme un ballon: il devient même quelquefois si prodigieux, qu'il descend jusqu'aux genoux, & se crevasse, sur-tout si les tégumens sont œdémateux. L'hydropisie du bas-ventre peut être compliquée avec la tympanite, avec la grossesse, ou la mole, avec la leucophlegmatie, *&c.* Il arrive tous les jours qu'on fait passer des grossesses de contrebande pour la maladie dont nous parlons, mais outre la fluctuation qui peut distinguer ces deux états, on peut encore en juger par le visage, qui porte les impressions de la maladie dans l'*ascite*, & qui est naturel dans les femmes grosses: on peut sentir d'ailleurs le mouvement du fœtus, & avoir recours aux signes de la grossesse; comme à la configuration du ventre plus enflé à l'hypogastre par l'hydropisie que par la grossesse; à

l'état des regles, qui coulent ordinairement hors de la grossesse, *&c.*

Il est encore difficile de distinguer l'hydropisie *ascite*, dans laquelle le liquide baigne tous les visceres destinés à la chylification, d'avec l'hydropisie enkistée du bas-ventre, c'est-à-dire, renfermée dans un sac, comme celle du péritoine, de l'épiploon, de la matrice, des ovaires, des reins, *&c.* C'est sans fondement qu'on a avancé qu'il n'y avoit aucune fluctuation dans ces sortes d'hydropisies: il est vrai qu'elle est quelquefois peu sensible, parce que la liqueur est le plus souvent épaisse, ou renfermée dans un petit espace; mais lorsque le kiste occupe la plus grande partie du bas-ventre, la fluctuation y est tout aussi manifeste que dans la vraie *ascite*. On ne peut connoître l'hydropisie enkistée, que lorsque le sac, peu étendu, permet à la vue & au toucher d'en reconnoître les bornes. On peut ajouter à ce signe, que le liquide qu'on en tire par la paracentese, est presque toujours bourbeux, fétide, sanguinolent, ou purulent; ce qui est beaucoup plus rare dans la vraie *ascite*.

L'hydropisie enkistée de l'abdomen renferme souvent des hydatides, ou des sortes de vessies remplies ordinairement d'une eau lympide, & quelquefois d'une matiere glaireuse ou sordide. On les trouve dans les cadavres, tantôt libres, ou dégagées les unes des autres, & nageant dans un liquide; tantôt liées ensemble en maniere de grappe de raisin, ou collées par leur surface: leur forme est sphérique, ovale ou pyriforme. Elles paroissent être produites par la dilatation des vaisseaux lymphatiques; delà vient qu'on en rencontre communément dans les parties où ces vaisseaux sont les plus nombreux, comme au foie, aux ovaires & aux trompes, au péritoine, & à l'épiploon; à la glande thyroïde, aux mamelles, au genou, & autres; siege ordinaire des tumeurs enkistées, qui ne different de l'hydropisie du même nom, que par leur volume. Il paroît encore, pour le dire en passant, que les différentes especes de loupe ont la même origine. On a encore remarqué, pour revenir à notre sujet, que, dans l'hydropisie du péritoine, le nombril étoit un peu creusé, à cause de sa connexion avec cette membrane. L'enflure du scrotum peut passer aussi pour un signe de l'hydropisie du péritoine; mais il faut la distinguer de l'infiltration oedémateuse des tégumens, qui est commune à toutes les hydropisies, & qui n'a aucune communication avec le tissu cellulaire du péritoine.

Il arrive communément, dans l'hydropisie enkistée, que l'enflure du ventre est inégale; que les malades conservent leur coloris, leur embonpoint & leur appétit: elle est d'ailleurs plus long-tems à se former que l'*ascite*; les extrémités inférieures s'engorgent plus tard: les malades enfin ne paroissent avoir d'autre incommodité, que celle qui vient du poids & du volume du ventre. Les hydropisies de l'un & de l'autre caractere reconnoissent presque toutes des squirrhes qu'on ne sauroit toucher, lorsque le ventre est élevé ou tendu à un certain point, mais qu'on découvre facilement, après qu'on l'a vuidé par l'opération. Les eaux qu'on tire par la ponction, ou qu'on trouve à l'ouverture des cadavres, sont limpides, de la couleur de l'urine, verdâtres, huileuses, sanguinolentes, sanieuses, purulentes, laiteuses; de la couleur du café & de la lie de vin; gluantes, gélatineuses, graisseuses, bourbeuses, fétides, *&c.* Nous avons dit que ces dernieres étoient plus communes dans les hydropisies enkistées: quant à leur quantité, on prétend en avoir tiré, en une seule fois, jusqu'à cinquante pintes. On en a trouvé dans les cadavres, selon Riviere, quatre-vingt-dix livres; selon Stalpart, quatre-vingt-quinze; & selon les *Mémoires de l'académie de Chirurgie* de Paris, cent vingt.

Les buveurs de profession, les cachectiques, les scorbutiques & les goutteux; ceux qui ont souffert de grandes hémorrhagies, sont sujets aux épanchemens. La leucophlegmatie & l'ictere, la fievre quarte, & autres intermittentes; les maladies aiguës, & les plus graves; la suppression des pertes habituelles; la rentrée des maladies cutanées; le desséchement des ulceres & des fistules, *&c.* y donnent aussi lieu; mais c'est à l'occasion des squirrhes, des tubercules & autres désordres dont nous ferons mention, que les épanchemens se forment le plus souvent. Ils ont encore quelquefois leur source dans la boisson froide & excessive, dans la mauvaise conduite des accouchées, *&c.*

Il est prouvé par les observations très-nombreuses que nous avons sur l'*ascite*, que les filles & les femmes en guérissent mieux que les hommes, & qu'elle est, dans les uns & dans les autres, moins rebelle que l'hydropisie enkistée. Si l'*ascite* vient de la suppression des urines, sans vice intérieur, comme cela arrive quelquefois, elle se dissipe facilement. Une femme de trente-cinq ans, qui en portoit une des plus manifestes, depuis peu de tems à la vérité, fut guérie en moins de douze jours, par une simple tisane nitrée, & quelques autres diurétiques des plus communs: on en a vu qui étoient dans le même cas, s'en délivrer, sans autre secours que celui de la nature, communément par un flux d'urine, & quelquefois par la diarrhée. On a observé encore que cette maladie s'étoit terminée par l'écoulement naturel des eaux par le nombril; mais ces heureux événemens sont assez rares, & il seroit très-blâmable de les attendre.

Cependant l'*ascite*, pour le plus grand nombre, est très-difficile à guérir, & toujours plus indomptable que la leucophlegmatie; sur-tout lorsqu'elle en est la suite: l'invétérée est regardée comme incurable, parce qu'elle est communément entretenue par une grand délabrement du foie ou des autres visceres. On peut bien alors tarir les eaux, soit par les remedes, soit par la ponction; mais les malades n'en meurent pas moins desséchés, ou tombent dans des récidives très-familieres à tous les épanchemens, & presque toujours meurtrieres. Le dégoût, la jaunisse, le marasme, l'urine rouge, le flux hémorrhoïdal excessif, le crachement de sang, la fievre érésipélateuse, *&c.* sont des symptômes ou des accidens fâcheux. La toux seche & fréquente fait beaucoup craindre pour le foie, ou annonce l'hydropisie de la poitrine; les frissons irréguliers sont ordinairement les signes d'une suppuration interne: le vomissement & le cours de ventre peuvent être très-salutaires dans le commencement; mais ils sont à craindre dans les autres tems.

Les eaux que l'on tire par la ponction, qui approchent le plus de l'urine, sont réputées les meilleures: on redoute les limpides, les fétides, les sanguinolentes, les purulentes, *&c.* Si l'oppression subsiste après cette évacuation, on a tout lieu de craindre un épanchement dans la poitrine. Lorsque l'*ascite* est jointe à la grossesse, elle se termine quelquefois par l'écoulement des eaux, qui précede l'accouchement; mais le plus souvent la maladie subsiste au point que le ventre, après la sortie du foetus & de l'arriere-faix, paroît avoir le même volume. L'*ascite* peut durer long-tems, & l'on rencontre assez communément des gens qui sont, depuis dix ou douze ans, dans cet état. On a vu porter l'hydropisie de l'ovaire cinquante ans, à une fille qui en a vécu quatre-vingt-huit. Nous connoissons une femme qui, depuis vingt-cinq ans est dans le même cas, dont le ventre,

depuis plusieurs années est si prodigieux, qu'il ne paroît presque qu'une boule, lorsque la malade, d'ailleurs assez petite, est dans son lit.

Les observations anatomiques nous laissent peu à desirer sur la connoissance des différens désordres qui donnent lieu à l'*ascite*, ou qui en sont les suites: elles sont même si nombreuses, qu'un volume pareil à celui-ci ne sauroit les contenir; mais en rassemblant les faits de la même nature, & en en retranchant toutes les superfluités, on peut les abréger beaucoup: en voici le résultat, toujours conforme au plan que nous avons suivi jusqu'ici. Le foie est le viscere qui est le plus communément affecté; on l'a vu tantôt d'une grosseur monstrueuse, tantôt petit & desséché, guere plus gros que le poing, blanchâtre, livide, de la couleur du safran, plombé, noir, &c. Sa surface a paru grenelée, tubéreuse, véficulaire, couverte de vaisseaux lymphatiques très-apparens; sa substance squirrheuse, calleuse, dure comme du bois, remplie de tubercules purulens ou plâtreux, renfermant des abcès, des hydatides, des stéatomes, &c. Il est fait mention d'une tumeur pierreuse de dix à douze livres, tenant à son ligament suspensoire. On a trouvé la vésicule du fiel distendue extraordinairement par sept ou huit livres de bile, contenant une eau limpide, sans la moindre teinture; renfermant des abcès, des stéatomes, des hydatides, des pierres, &c. On l'a vue enfin desséchée, & sa cavité presque oblitérée. La rate a paru d'une grosseur étonnante, squirrheuse, calleuse & d'une dureté approchante de celle de la pierre; sa surface couverte de tubercules plâtreux, ou de grains ressemblans à la petite vérole. On a découvert l'épiploon extraordinairement épais, du poids de huit à dix livres, contenant une grande quantité d'eau, & des hydatides, exténué, stéatomateux, suppuré ou détruit. On a découvert les mêmes désordres au péritoine, qui de plus a été vu déchiré.

On a vu l'estomac prodigieusement gonflé par les vents, rempli d'eau, ou d'une liqueur sordide; gangrené, déchiré, &c. les intestins extraordinairement enflés, sur-tout le colon qui acquiert quelquefois la grosseur de la cuisse, enflammés, ulcérés, putrides & déchirés; les grêles sont très-souvent collés ensemble, & ne formant qu'un peloton; le pancréas ulcéré, dans un état de pourriture, & détruit; le mesentere squirrheux, ulcéré, & d'une grandeur étonnante, contenant des abcès, des tumeurs anomales, des hydatides, &c. On a rencontré le péritoine d'une épaisseur surprenante, & cartilagineux, enflammé, grenelé & gangrené; formant une cloison qui divisoit la cavité du ventre en deux parties, dont une seule étoit inondée. La veine ombilicale a été trouvée cave, & ouverte au nombril qui servoit d'égout; & ce cas a été observé quelquefois. Les reins se sont présentés desséchés, dépouillés de leur graisse, couverts d'hydatides, squirrheux ulcérés, renfermant des pierres, ou prodigieusement dilatés par l'urine; percés, ainsi que les ureteres & la vessie. La matrice a paru énormement dilatée par l'eau, contenant des pierres & des hydatides; ulcérée, &c. Les ovaires prodigieusement étendus, squirreux, abcédés & putrides, ainsi que les trompes: il est bon de remarquer que la substance des ovaires augmente à proportion de leur étendue; car on en a vu qui, après avoir été vuidés, pesoient encore vingt-sept livres.

On a observé encore des kistes ou des sacs de toutes les grosseurs: il y en a qui occupent tout le bas-ventre, réduisent les visceres à un si petit volume, que ceux qui n'en étoient pas prévenus ont crû, à la premiere ouverture, qu'ils étoient tous détruits, tant ils étoient resserrés & cachés par le sac, qui contracte plus ou moins d'adhérence avec toutes les parties voisines; cela est surtout assez commun à l'hydropisie du péritoine, située entre cette membrane & l'enceinte musculaire. On a vu de plus l'épiploon, les reins & les ovaires, formant, par leur dilatation, des kistes plus ou moins considérables; on en a observé qui tenoient simplement au foie, à la matrice & aux autres visceres qui n'avoient pas perdu leur forme. Les uns & les autres contiennent différentes sortes de liquide; des hydatides de toutes les grosseurs, détachées, solitaires, ou réunies en grappe: on les rencontre quelquefois, ces kistes, divisés en plusieurs cavités, qui ne communiquent pas ensemble, & renferment des liqueurs différentes. Tous les visceres, dans la vraie *ascite*, ont été trouvés adhérens, couverts d'une croûte gélatineuse, & dans un état de pourriture. On a observé des tumeurs fongueuses & carcinomateuses, s'élevant de la surface du foie, de l'estomac, des intestins, & autres parties; des hydatides tenant à tous les visceres, ou ballotant dans la cavité du ventre. On a découvert quelquefois, avec assez d'évidence, que le liquide tiroit sa source d'un vaisseau lymphatique ouvert, d'une veine lactée percée; des reins, des ureteres & de la vessie déchirés: nous avons déja dit de quelle nature étoient les différentes liqueurs, qui croupissent dans les cavités que nous avons désignées.

Nous ne devons pas laisser ignorer qu'on voit souvent, dans ces maladies, les plus grands délabremens à la poitrine, comme des épanchemens de toutes les natures; les poumons adhérens, tuberculeux, ulcérés, putrides, &c. On a vu enfin le cœur d'une grosseur demesurée, ou exténué; ses valvules cartilagineuses, osseuses ou pierreuses; sa surface ulcérée, couverte de la même croûte gelatineuse, qu'on trouve dans le bas-ventre; des taches blanchâtres, qu'on enlevoit en forme de pellicules, dont nous avons déja fait mention; son adhérence avec le péricarde; ce sac épais, contenant une liqueur abondante, limpide, sanieuse, fétide, &c. entiérement détruit, & le cœur par conséquent, à nud. Nous supprimons les observations qui regardent la tête, qui ont un rapport plus éloigné avec la maladie dont nous parlons.

Le traitement, qui convient aux épanchemens du bas-ventre, differe peu de celui que nous proposons pour l'hydropisie; cependant l'expérience a appris à y faire quelques changemens que nous devons indiquer. Les vomitifs réitérés dans les commencemens, ont produit souvent les meilleurs effets: mais il n'en a pas été de même, lorsque la maladie étoit avancée. On peut user dans tous les tems, des purgatifs, tels que le jalap, la rhubarbe, l'iris, le séné, & les sels hydragogues. Mais on ne doit pas faire beaucoup de fond sur ces remedes; les drastiques sur-tout, qui réussissent souvent dans la leucophlegmatie, sont ici à craindre; la gomme-gutte, qu'on donne si familiérement, à l'exemple de Willis, qui en faisoit prendre pendant six jours, depuis douze jusqu'à vingt grains, pourroit en fournir la preuve; ce n'est pas qu'on n'ait quelquefois réussi par cette methode; mais l'histoire de ses mauvais effets seroit très-ample, si l'on avoit eu le même intérêt à nous la conserver. Les apéritifs, & sur-tout les diurétiques, méritent plus de confiance; tels sont la chicorée, le cerfeuil, la scolopendre, la racine de fraisier, d'ache, de bruscus, &c. le nitre, le sel de genet, de tamarisc & de Glauber; les cloportes, le tartre vitriolé, & enfin la scille & ses préparations. Mais

les remedes qui, dans ce cas, doivent porter à plus juste titre le nom d'apéritifs & de diurétiques, sont les fortifians, les amers & les martiaux; tels sont l'aunée, les baies de genievre, la rhubarbe, la canelle, le cassia lignea, la patience, la petite centaurée & l'absinthe, le safran de mars, le tartre martial, *&c.* Les eaux de Plombieres, de Bourbon Lancy & autres minérales, ont été quelquefois d'une grande efficacité; on a encore usé, dans quelques circonstances, du cresson, de la berle, de la patience, & autres dépurans & anti-scorbutiques. Nous ne devons pas laisser ignorer que quelques personnes ont été guéries par l'abstinence de toute boisson; il y en a qui ont poussé ce régime jusqu'à trois mois, en trompant leur soif avec une rôtie arrosée d'eau-de-vie. Cette pratique, que Lister avoit adoptée, n'est point à mépriser. On peut tirer enfin quelque avantage des topiques, que l'on propose ordinairement contre la leucophlegmatie, auxquels il faut ajouter l'application chaude du sel commun, que Boerhaave a employé souvent avec succes.

Tout le monde sait que l'évacuation artificielle des eaux est un des points les plus essentiels du traitement: cette opération, qu'on nomme *paracentese*, peut réussir, lorsque le liquide n'a pas croupi long-tems, & que les visceres ne sont pas gâtés; mais sans ces conditions, elle précipite les malades qui auroient pu vivre long-tems dans cet état. Lorsque le ventre vuidé se remplit, au bout de douze ou quinze jours, il y a peu à espérer, & l'on est forcé de réitérer l'opération pour prolonger la vie du malade; on nous apprend qu'elle a été faite plus de cinquante fois sur le même sujet, duquel on a cru avoir tiré quatre cens pintes d'eau. Je dirai, à ce sujet, qu'il est important de comprimer le ventre, à mesure que l'eau s'écoule, & d'y employer après l'évacuation, plusieurs bandes garnies de boucles & de courroies, dont quelques-unes doivent passer entre les cuisses, pour que les visceres soient à peu près autant comprimés qu'ils l'étoient auparavant; il faut même que les malades qui étoient oppressés par la plénitude du ventre, ne se trouvent pas trop soulagés par son affaissement. Le défaut de cette précaution, que plusieurs mettent au nombre des minuties, rend pourtant la paracentese infructueuse. Il est encore souvent dangereux de mettre le ventre à sec, lorsqu'il a été prodigieusement rempli; il est plus sûr de ne tirer alors que quinze ou vingt pintes d'eau à la fois. S'il y a des hydatides, il faut que l'ouverture soit proportionnée à leur volume; on juge bien que la simple ponction est alors insuffisante. Il est même nécessaire, pour toutes les hydropisies enkistées, d'agrandir l'ouverture, & de l'entretenir, non-seulement pour favoriser l'écoulement des matieres épaisses & bourbeuses qui s'y rencontrent, & qui se régenerent en très-peu de tems, mais encore pour y porter des injections déterfives & dessicatives, qui dans ce cas sont indispensables; cette ouverture, à la vérité, peut rester fistuleuse; mais les malades sont encore trop heureux de vivre avec cette incommodité. On a enfin tenté, dans cette occasion, le séton & le cautere; & cette pratique a été quelquefois avantageuse. (*T.*)

ASCLEPIADES, (*Hist. de la Médecine anc.*) ce nom désigne les descendans d'Esculape, dont la famille forma différentes branches, qui se répandirent dans différentes contrées pour y exercer la médecine; & qui ouvrirent des écoles célebres à Cos, à Rhode & à Cnide, d'où leurs disciples transporterent leur nom & leur gloire chez presque tous les peuples du monde. Esculape dont ils descendoient, fut le premier qui visita les malades retenus dans leur lit, & qui examina les symptomes & la marche des maladies; les *Asclépiades* suivirent cette méthode, ce qui fit donner le nom de *Cliniques* à leurs éleves, pour les distinguer des empiriques, qui n'exerçoient la médecine que dans les marchés & dans les places publiques. Ces *Asclépiades* n'étoient que de simples chirurgiens, dont la pratique n'étoit appuyée sur aucun principe de raisonnement, puisque la philosophie n'étoit point encore née. Leur routine eut de si heureux succès, qu'ils abolirent toutes les anciennes méthodes; avant eux, la médecine employoit le secours de la musique, pour dompter les maladies les plus rébelles; on regardoit l'harmonie comme le remede le plus propre à calmer l'effervescence du sang & l'âcreté des humeurs, quand cette ressource étoit impuissante, on avoit recours aux charmes & aux enchantemens; & c'étoit le remede dans qui la multitude avoit le plus de confiance: les charlatans prononçoient des paroles mystérieuses & des vers magiques; ils gravoient sur la cire, sur la pierre & sur les métaux des figures symboliques, appellées *amuletes*, qu'on attachoit aux bras des malades, dont l'imagination ébranlée, tempéroit les mouvemens déréglés du corps, & le remettoit dans son assiette naturelle. Les *Asclépiades* affranchirent l'art de guérir de toutes ces puérilités superstitieuses, & quoiqu'ils tournassent en ridicule la médecine méthodique, ils s'étudioient à démêler la cause des symptomes & des accidens des maladies. Pythagore qui se glorifioit d'être le dix-septieme descendant d'Esculape, fut le premier qui fit servir la philosophie à la conservation de l'humanité; il ne rejetta point le secours des observations & des expériences qui sont les guides les plus fideles pour nous éclairer dans nos routes. Mais il alla plus loin, en établissant des principes certains, dont il tira des conséquences lumineuses; de sorte qu'on peut le regarder comme le créateur de la médecine qu'on exerce aujourd'hui. (*T—N.*)

ASCOYTIA *ou* AZPEYTA, (*Géogr.*) petite ville d'Espagne, en Biscaye, dans le Guipuscoa. Elle est sur la riviere d'Urola, à l'ouest de Tolose; & au sud-est, à deux lieues de Placentia. C'est la patrie d'Ignace de Loyola, fondateur de la société jésuitique, anéantie aujourd'hui. *Long. 15, 10. lat. 43, 15.* Quelques lexicographes ont fait mal-à-propos deux villes d'une seule, à cause de ses deux noms, *Ascoytia* & *Azpeyta*. (*C. A.*)

ASCRA, (*Géogr.*) village de Grece, en Béotie, près l'Hélicon. Il est remarquable pour avoir été la patrie du poëte Hésiode. Un grand homme immortalise un hameau, tandis que le nom de plusieurs grandes villes, qui n'ont renfermé que des hommes ordinaires, reste enseveli sous leurs ruines. (*C. A.*)

ASDRUBAL, fils de Magon, (*Hist. des Carthaginois.*) Plusieurs généraux Carthaginois ont annobli le nom d'*Asdrubal*. Le premier qui paroît dans l'histoire étoit fils de Magon, célebre capitaine, qui le premier introduisit la discipline militaire des Grecs parmi les Carthaginois. Ce fut sous sa tente que son fils *Asdrubal* fit son apprentissage de guerre. Le fils formé par des exemples & des leçons domestiques, fut l'héritier de la gloire & des talens de son pere, lorsqu'après sa mort il fut élevé au commandement des armées. Quoiqu'il eût les qualités qui forment le grand général, il ne fut pas toujours secondé de la fortune: une trop grande étendue de génie s'oppose quelquefois aux succès. A force de trop voir, on juge mal des vues des généraux qu'on a en tête, & ce fut la source des revers qu'éprouva le savant *Asdrubal*. Régulus, qui lui étoit bien inférieur en talens, remporta sur lui une grande

victoire en Afrique, & quelque tems après il fut encore défait par Cecilius Metellus, qui lui enleva tous ses éléphans. Ces animaux avec qui les Romains n'étoient point encore familiarisés, furent promenés, comme autant de trophées, dans toutes les villes d'Italie. *Asdrubal*, quoique malheureux à combattre, n'en fut pas moins respecté de ses concitoyens, parce que fécond en ressources, il réparoit promptement ses pertes, & paroissoit aussi redoutable après une défaite, que d'autres après une victoire. Il paroît qu'il ne fut pas toujours malheureux à la guerre, puisque Carthage, fort économe dans la distribution des récompenses, lui accorda les honneurs de quatre triomphes, ce qui suppose qu'il fit au moins quatre campagnes glorieuses. La Sardaigne fut le brillant théâtre de ses victoires. Il y mourut en héros dans une bataille, dont le succès assura à Carthage la conquête de cette île. Il laissa un fils auquel il transmit tous ses talens, qu'il déploya dans la guerre de Numidie. *Asdrubal*, grand homme de guerre, exerça avec gloire tous les emplois civils. Il fut enlevé onze fois à la dignité de suffete. Cette suprême magistrature étoit élective & annuelle comme le consulat à Rome. Celui qui en étoit revêtu avoit la même autorité à Carthage, que les rois avoient à Lacédemone. Le commandement des armées n'étoit point attaché à cette dignité, parce qu'il paroissoit dangereux de mettre dans la même main le glaive de la loi & celui de la guerre. (*T—N.*)

Asdrubal, fils de Giscon, fut nommé par le sénat pour commander en Sicile, pendant la premiere guerre punique. Son incapacité favorisa les progrès des Romains, & toujours mal secondé par ses soldats, dont il étoit méprisé, il n'essuya que des revers. Après l'avoir accablé d'outrages, ils pousserent la licence & la cruauté jusqu'à le crucifier. Cette milice insolente & cruelle ne fit que prévenir l'arrêt de mort que devoit prononcer contre lui le sénat de Carthage, qui avoit coutume de regarder les malheureux comme autant de coupables. (*T—N.*)

Asdrubal, surnommé le *Beau*, avoit reçu de la nature tous les dons de plaire, & tous les talens qui font estimer. Ses graces touchantes lui mériterent la bienveillance du grand Amilcar, à qui il devint nécessaire. Un attachement si marqué fit soupçonner que le héros de Carthage brûloit pour lui d'un amour criminel; le sénat pour arrêter ce scandale, leur défendit de se voir. Amilcar pour se soustraire à l'arrêt flétrissant des magistrats, donna sa fille en mariage à son ami. La loi ordonnoit de ne jamais séparer le gendre du beau-pere. Ce fut en usant du privilege de cette loi qu'il fut autorisé à le mener avec lui en Espagne, où il le chargea de toutes les expéditions où l'on pouvoit acquérir le plus de gloire. Ce fut dans la guerre de Numidie qu'il déploya tous ses talens pour la guerre. Les Numides voyant les Carthaginois occupés en Espagne, eurent la témérité de déclarer la guerre aux Carthaginois. *Asdrubal* quitta l'Espagne pour passer en Afrique, dont ses victoires pacifierent les troubles, & firent rentrer les peuples dans l'obéissance. Après la mort de son beau-pere, l'armée d'Espagne le proclama général, & ce choix fut confirmé par le sénat qui crut ne pouvoir mieux confier ses destinées qu'à un éleve d'Amilcar. Les premiers jours de son commandement furent marqués par la défaite d'un prince Espagnol, qui osa le provoquer au combat. La conquête de douze villes qui lui ouvrirent leurs portes, furent le fruit de cette victoire. La modération dont il usa envers elles, engagea des contrées entieres à se soumettre plutôt que de s'exposer à la fortune de ses armes. Plein de reconnoissance pour la mémoire d'Amilcar, il sollicita le sénat de Carthage de lui envoyer Annibal pour le faire entrer dans la carriere de la gloire; & supérieur à l'envie, il ne craignit point d'être effacé par un jeune guerrier que les vœux des soldats appelloient au commandement. Un mariage qu'il contracta avec une princesse Espagnole, acheva de lui gagner tous les cœurs de la nation. Après qu'il eut étendu ses conquêtes, il crut devoir s'en assurer la possession en bâtissant une ville qui pût servir de rempart à ce nouvel empire. Il lui donna le nom de *Carthage la neuve*, & cette ville devint dans la suite la plus riche & la plus commerçante du monde. Les Romains alors trop occupés contre les Gaulois, qui avoient fait une irruption dans l'Italie, n'étoient point en état de l'arrêter dans le cours de ses prospérités. Il étoit plus intéressant pour eux de protéger leurs foyers que de porter leurs forces dans une terre étrangere; ainsi ils conclurent le fameux traité, par lequel les Carthaginois s'engageoient à ne point passer l'Ebre, à ne jamais troubler Sagonte & les autres colonies Grecques dans la jouissance de leurs privileges. Ce traité fut religieusement observé, & *Asdrubal* tourna ses armes contre cette partie de l'Espagne qui s'étend depuis l'Océan jusqu'à l'Ebre. Les rois & les peuples, subjugués par son affabilité, n'opposerent aucune résistance; Carthage conquérante sans effusion de sang, vit toute l'Espagne se faire un mérite de sa soumission. Tandis qu'*Asdrubal* jouissoit paisiblement de ses conquêtes, il fut assassiné par un esclave Gaulois qui crut devoir venger son maître condamné à la mort par le général Carthaginois. Ce serviteur fanatique, tranquille & serein au milieu des tourmens, ne parut sensible qu'à la gloire d'avoir vengé son maître. (*T—N.*)

Asdrubal Barca, fils d'Amilcar, & frere d'Annibal, eut toutes les inclinations belliqueuses qui distinguoient ceux de sa maison. Instruit dans le métier de la guerre par son pere & son beau-frere, il se montra le digne éleve de ses illustres maîtres. Ce fut lui qui fut établi gouverneur de l'Espagne, lorsqu'Annibal partit pour porter la guerre en Italie; on lui laissa le commandement de la flotte pour protéger les côtes, & une puissante armée pour contenir les peuples dans l'obéissance. Tandis qu'Annibal triomphoit en Italie, Cneus Scipion subjuguoit tout le pays, depuis l'Ebre jusqu'aux Pyrénées. Magon qui commandoit dans cette partie de l'Espagne, fut taillé en pieces par ce Romain. Les troupes victorieuses se répandirent dans la campagne, sans observer ni ordre ni discipline. *Asdrubal* qui étoit venu au secours de son collegue, profita de la dispersion & de la sécurité présomptueuse des Romains. Il se mit à la tête de dix mille hommes de pied & de mille chevaux, passa l'Ebre & fondit sur cette multitude éparse, dont le plus grand nombre fut passé au fil de l'épée. La fortune ne lui fut pas aussi favorable la campagne suivante. Il mit en mer quarante-cinq vaisseaux de ligne, dont il donna le commandement à un certain Amilcar qui passoit pour le plus grand homme de mer de son tems. Il y eut une action sanglante où la fortune des Romains triompha de la valeur des Carthaginois. *Asdrubal* équipoit une nouvelle flotte, & fit voile pour la Sardaigne, d'où il se proposoit de descendre en Italie, & d'y conférer avec Annibal sur le plan de cette guerre. Mais Servilius avec une escadre de soixante & dix galeres, l'obligea de rentrer dans ses ports. Les Romains affoiblis par les pertes qu'ils essuyoient en Italie, étoient dans l'impuissance de fournir des secours à l'Espagne, dont *Asdrubal* se promit l'entiere conquête. Il faisoit des préparatifs formidables lorsqu'il reçut de Carthage l'ordre

l'ordre de passer en Italie, pour porter du secours à son frere épuisé par ses propres victoires. A peine se mettoit-il en marche qu'il apprit qu'Ibera étoit vivement pressée par les Romains. Il fait ses dispositions pour la délivrer. Au bruit de son arrivée le siege est levé, & l'ennemi vient camper près de son armée. Les deux partis étoient dans une égale impatience de combattre, on en vint bientôt aux mains. Annibal dirigeoit en grand capitaine les mouvemens de son armée, & ses premiers avantages lui présageoient une pleine victoire, lorsque les Espagnols, ou lâches ou infideles, lâcherent le pied & l'abandonnerent dans la plus grande chaleur du combat. Le motif de cette défection étoit le chagrin d'être transportés en Italie. Vingt mille Carthaginois resterent sur la place, & dix mille furent faits prisonniers. *Asdrubal* trahi par les alliés de Carthage, n'a d'autre ressource que dans lui-même: il équippe une flotte puissante & met à la voile pour la Sardaigne, où il étoit appellé par les vœux de tous les habitans, fatigués de la domination des Romains; dès qu'il fut débarqué il renvoya ses vaisseaux en Afrique, pour marquer aux insulaires qu'il mettoit en eux toute sa confiance. Les Sardes se rangent en foule sous ses enseignes. Manlius qui commandoit dans cette île rassemble une armée & livre un combat, où *Asdrubal* qui touchoit au moment de la victoire, est lâchement abandonné par ces perfides insulaires dont il défendoit les droits & la liberté. Il trouve à peine le moyen de retourner en Espagne où toutes les provinces, pendant son absence, s'étoient déclarées pour les Romains. Son génie fécond y crée une nouvelle armée dans un pays où Carthage n'a plus ni alliés ni sujets. Il y balance la fortune des Romains, il livre deux combats, & quoique toujours vaincu, il soutient la réputation de grand capitaine, parce que dans ses malheurs il n'eut point de fautes à se reprocher.

Annibal n'en imposant plus dans l'Italie par l'éclat de ses victoires, se vit abandonné de tous ses alliés, la fortune parut alors se lasser de servir les Carthaginois dans tous les lieux où ils porterent la guerre; le jeune Scipion se signala en Espagne par la prise de Carthagene. C'étoit-là que les richesses des Africains étoient accumulées: cette ville étoit l'arsenal où étoient déposées leurs armes & toutes leurs munitions & leurs machines de guerre. C'étoit saper la puissance de Carthage dans ses fondemens; il falloit un *Asdrubal* pour en retarder la chûte; il se maintint avec gloire jusqu'au moment ou Edesco, prince Espagnol, fort accrédité parmi sa nation, embrassa le parti des Romains. Son exemple entraîna plusieurs autres chefs, qui aimerent mieux combattre sous les enseignes d'un peuple belliqueux, que sous les drapeaux de républicains commerçans. *Asdrubal* voyant que son armée s'affoiblissoit chaque jour par de nouvelles désertions, comprit qu'il lui falloit remporter des victoires pour rétablir la réputation de ses armes. Les circonstances ne lui permettoient point d'attendre l'arrivée de Magon & d'un autre Asdrubal, qui lui avoient été associés dans le commandement. Le mal étoit urgent, il ne prit conseil que de la nécessité. Il se lassa de la lenteur de ses collegues, & choisissant une position où il avoit droit de se croire invincible, il engagea un action, où les historiens assurent qu'il fut battu. Mais il ne faut pas que sa perte fût considérable, puisque ce revers ne l'empêcha point de faire sa jonction avec ses collegues, ce qu'il n'avoit pu exécuter avant le combat. De plus ils firent le partage des provinces, ce qui suppose qu'ils en étoient encore les maîtres. *Asdrubal* fut chargé de conduire une armée en Italie, pour y favoriser les opérations de son frere Annibal. Il traverse les Gaules, précédé de ses éléphans; & dans tous les lieux de son passage il laisse des monumens de sa générosité. On lui permet partout de faire des recrues, & les Gaulois séduits par sa magnificence, s'empressent à marcher sous ses ordres. Les Liguriens le reçurent comme le libérateur de leur pays. Sa marche fut si rapide que Plaisance étoit assiégée avant que les Romains & Annibal même soupçonnassent son entrée dans l'Italie. Il fut contraint d'en lever le siege pour hâter sa jonction avec son frere. Les lettres écrites pour établir leurs relations, furent interceptées. Les consuls instruits de leur dessein réunirent leurs armées, & pour le prévenir, ils s'approcherent de son camp pour mieux observer tous ses mouvemens. *Asdrubal*, trop foible pour résister à leurs forces réunies, prit la résolution de faire sa retraite, & d'éviter une action avec des forces trop inégales. Il étoit dans un pays dont il ignoroit les routes, il fut dans la nécessité de se confier à des guides infideles qui abuserent de sa confiance. Il erra quelques jours sans pouvoir tenir une route certaine; les Romains le joignirent sur le fleuve Metaro, dont il ne connoissoit ni les profondeurs, ni les issues. Mais toujours soutenu par son intrépidité naturelle, il affecta la même confiance que si le danger n'eût ménacé que ses propres ennemis: ses dispositions savantes annonçoient un général consommé. L'avantage de sa position & la sagesse de son ordre de bataille, suppléoient à la supériorité du nombre. Il donne le signal du combat & l'exemple de la plus grande intrépidité. Déterminé à vaincre & à mourir, il voit tomber à ses pieds des milliers de soldats qui tous briguent l'honneur de mourir à ses yeux. Honteux de survivre à cette milice courageuse, il se précipite au milieu d'une cohorte où il trouve une mort digne d'un fils d'Amilcar & d'un frere d'Annibal. Le barbare Claudius deshonorant sa victoire, lui fit couper la tête, qui fut jettée quelques jours après dans le camp de son frere Annibal. Le héros Carthaginois saisi d'horreur & de pitié, ne lut dans l'avenir qu'un enchaînement d'événemens funestes, & il présagea dès ce moment quel seroit le destin de Carthage. (*T—N.*)

Asdrubal, général des Carthaginois dans la derniere guerre punique, n'étoit point de la famille Barcine; mais il paroît avoir eu, pour le nom romain, l'aversion dont ceux de cette maison furent animés contre ces tyrans des nations. Dominé par son caractere turbulent & farouche, il accéléra la ruine de sa patrie, par les efforts même qu'il fit pour la relever de sa chûte. Le peuple séduit par le faste d'un zele poussé jusqu'à l'enthousiasme républicain, s'abandonna à toutes les impulsions de son génie inquiet & fougueux. Ce factieux citoyen, devenu chef des tumultes populaires, introduisit dans l'état la confusion de l'anarchie; quarante des principaux citoyens furent condamnés à l'exil par l'abus qu'il fit de son pouvoir, & ce tyran domestique fit jurer au peuple que jamais il ne parleroit de leur rappel: les grands & le sénat gémirent dans l'oppression, & les plaintes furent punies comme le cri de la révolte. Ces illustres bannis se réfugierent auprès de Massinissa, roi de Numidie, qui s'intéressa pour leur retour. Le refus insultant qu'il essuya, fut le prétexte d'une guerre, où plus de cinquante mille Carthaginois périrent dans une seule bataille; ce coup violent dont Carthage chanchelante fut frappée, épuisa ses forces languissantes, elle accepta la paix à des conditions humiliantes, dont la nécessité & sa foiblesse lui déguiserent l'ignominie.

Les Cathaginois, par leur dernier traité avec les Romains, s'étoient soumis à ne jamais prendre les armes, sans l'aveu préalable du sénat, ils avoient

violé leurs engagemens en portant la guerre en Numidie. Les Romains firent valoir cette infraction pour abattre entiérement cette ancienne rivale de leur puissance. Ce fut pour calmer leur ressentiment, que le sénat de Carthage déclara *Asdrubal* criminel d'état, comme auteur d'une guerre où Massinissa avoit été véritablement l'agresseur. Cette condescendance aux volontés d'un ennemi qu'on cherchoit à désarmer, ne fut pas un sacrifice assez grand pour arrêter son ambition; les richesses de Carthage étoient seules capables d'assouvir l'avarice de ces avides oppresseurs des nations; ils proposerent des conditions si dures, que les Carthaginois aimerent mieux s'exposer à tout souffrir, que de souscrire à leur dégradation. Cette république commerçante ne forma plus qu'un peuple de soldats; des bourgeois pacifiques se revêtirent de la cuirasse & du bouclier; les temples, les palais & les places publiques furent des atteliers où les femmes les plus foibles, & les vieillards débiles, travailloient confondus avec les artisans infatigables, à fabriquer des dards, des épées, des cuirasses & des boucliers : tout retentissoit du bruit des marteaux & des enclumes. *Asdrubal* ignominieusement banni de sa patrie y fut rappellé avec gloire, pour l'opposer à l'ennemi, auquel une politique timide l'avoit sacrifié; on le mit à la tête de vingt mille hommes pour commander au-dehors; mais bientôt resserrés par les Romains, il s'enferma dans Nephese qui fut assiégée & prise d'assaut: soixante mille hommes furent ensévelis sous ses ruines. *Asdrubal* ne fut point enveloppé dans ce carnage, il rassembla une nouvelle armée, & continua de harceler les Romains. Il eût mieux aimé commander dans la ville que hors ses murailles, mais son caractere farouche le faisoit redouter des citoyens, qui aimoient mieux obéir à un autre *Asdrubal* à qui ils avoient confié le commandement. Le premier accusa son concurrent de trahison; celui-ci ne s'abaissa point à se justifier; son silence fut regardé comme l'aveu de son crime, & il fut massacré par la multitude indignée. *Asdrubal* lui fut substitué dans le commandement de la ville, dont il eût pu retarder la chûte, s'il eût pu tempérer l'impétuosité de son courage, & maîtriser la violence de son caractere. Le premier succès des Romains ne fit qu'aigrir la férocité de ce général, il s'abandonna à des excès qui, sans réparer ses pertes, le rendirent plus odieux; il fit emmener sur les remparts tous les prisonniers qu'il exposa à la vue de l'armée assiégeante; sa fureur ingénieuse multiplia leurs supplices, il leur fit couper le nez, les pieds, les mains & les oreilles; on leur coupa les yeux, on leur arracha la peau de dessus le corps avec des peignes de fer, aux yeux de leurs compagnons. Le barbare *Asdrubal*, après avoir joui de leur mutilation & de leurs souffrances, les fit précipiter du haut des remparts : c'étoit ôter tout espoir d'accommodement & de pardon. Les Carthaginois, naturellement cruels, voyoient avec horreur les inhumanités de leur général; ils étoient pressés de la famine, lorsque quelques convois entrerent dans la ville; la quantité n'étoit pas suffisante à tant de besoins, *Asdrubal* les fit distribuer à ses troupes, sans se laisser attendrir par les gémissemens du citoyen expirant; cette odieuse distinction fit crier le peuple & le sénat : le féroce *Adsrubal* ne répondit qu'en ordonnant le meurtre des murmurateurs. Carthage comprit que son plus cruel ennemi étoit dans ses murs; les principaux citoyens, pleins de confiance dans la générosité de Scipion, sortent de la ville & vont se présenter à lui en habit de supplians, ils lui demandent d'accorder la vie à tous ceux qui voudroient sortir de Carthage, & un moment après on voit arriver cinquante mille, tant hommes que femmes, qui furent reçus avec bonté; neuf cens transfuges, ministres des fureurs d'*Asdrubal*, ne purent obtenir cette faveur, qui fut également refusée à leur général impitoyable. Ces hommes désespérés prennent la résolution de vendre bien cher leur vie; ils se retranchent dans le temple d'Esculape avec *Asdrubal*, sa femme & ses enfans; ils auroient été invincibles s'ils avoient pu se soustraire à la famine, mais ce fléau se fit bientôt sentir. *Asdrubal*, cet implacable ennemi des Romains, ce tyran de ses concitoyens, trembla pour sa vie, il craignit de mourir, quand il ne put vivre avec gloire; & assez lâche pour racheter sa vie par le sacrifice de son honneur, il eut la bassesse de mendier sa grace & la clémence d'un ennemi si cruellement offensé : son orgueil farouche passe de la fureur dans l'abattement, il sort furtivement du temple, tenant une branche d'olivier dans ses mains, & va se prosterner aux pieds de Scipion. Sa femme abandonnée avec ses enfans au ressentiment d'une soldatesque désespérée, ne peut se résoudre à partager son ignominie. Les Romains du haut des remparts exposent à ses yeux son mari; les transfuges vomissent contre lui les plus horribles imprécations, & plutôt que d'imiter sa lâcheté, ils prennent conseil de leur seul désespoir, ils mettent le feu au temple, aimant mieux être la proie des flammes, que d'expirer sous les verges & les haches des bourreaux. Pendant qu'on allumoit le bûcher, la femme d'*Asdrubal* se pare de ses plus riches habits, & se mettant à la vue de Scipion avec ses deux enfans dans ses bras, elle éleve la voix & lui crie : Romain, je ne fais point d'imprécations contre toi, tu ne fais qu'user du droit de la guerre; mais puisse le génie de Carthage conspirer avec toi pour punir le parjure qui a trahi sa patrie, ses dieux, sa femme & ses enfans. Elle apostropha ensuite son perfide époux : oh! le plus lâche & le plus scélérat des hommes, rassasie tes yeux de ces flammes qui vont nous dévorer moi & mes enfans; notre sort est moins à plaindre que le tien : nous allons terminer nos souffrances. Pour toi, indigne capitaine de Carthage, va servir d'ornement à la pompe triomphale de ton vainqueur, va subir à la vue de Rome vengée, la peine due à tes crimes : aussitôt elle égorge ses enfans, les jette dans le feu, & s'y précipite avec eux. (*T—N.*)

ASEDOTH-PHASGA, (*Géogr.*) ville d'Asie en Palestine, dans la tribu de Ruben : elle étoit située au pied du mont Phasga, entre Phogor, au nord-est, & Calliroë ou Lasa, au sud-ouest. *Long.* 69, 10. *lat.* 30, 45.

ASEIGY, (*terme de la milice Turque.*) c'est le cuisinier des Janissaires, qui, outre son office, est obligé d'arrêter les prisonniers, de les garder & de les mettre aux fers, ou de les garrotter, selon qu'il est ordonné par l'oda-basog; il porte pour marque de son emploi un grand couteau dans sa gaîne, pendu au côté. (*V.*)

* § ASER, (*Géogr. sainte.*) n'étoit point au-delà, mais en deçà du Jourdain; non sur le chemin qui conduit à Sidon, mais sur le chemin de Naplouse à Scytopolis, comme saint Jerôme, l'Itinéraire Jerosolymitain & les bons Géographes nous l'apprennent. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

ASER (LA TRIBU D'), *Géogr.* contrée de la Palestine, qui s'étendoit du sud au nord, depuis Ptolemaïs ou Saint Jean d'Acre, jusqu'à Sidon; elle étoit confinée à l'orient par la tribu de Nephtali, & à l'occident par la mer : elle étoit habitée par le peuple descendu d'*Aser*, fils de Jacob, & de Zelpha, servante d'Elia. (*C. A.*)

ASER, (*Géogr.*) petite ville d'Asie, en Arabie, sur le golfe de Bassora. Il y a un port assez bon &

assez commode pour mouiller l'ancre ; mais le pays [illegible] velles cartes ; leurs auteurs en le faisant commencer

DIVISION GÉNÉRALE
DE L'ASIE.

ASIE.

- **DANS LE CONTINENT.**
  - **La Tartarie,**
    - Tartarie Chinoise,
      - Orientale, — le Pays des Tartares Man-Tcheous. le Léaton.
      - Occidentale, — le Pays des Mongous, *ou* Mogols.
    - Tartarie indépendante,
      - Orientale, — les États du Grand-Kan des Eleutches, *ou* Kalmoucks. le Turqueſtan. le Pays des Usbecks.
      - Occidentale, — le Dagiſtan. la Circaſſie, & divers petits Peuples libres qui habitent aux environs du Mont-Caucaſe.
    - Tartarie Ruſſienne, — le Gouvernement d'Aſtracan. celui de Caſan. la Sibérie.
  - **La Chine,**
    - Au Nord, — les Provinces de — Petcheli, *ou* Peckin, Channſi, Xenſi, Honan, Channton, — de l'Eſt à l'Oueſt.
    - Au Sud, — les Provinces de — Nangking, Chekian, Kangſi, Fokien, Haquang, Quanton, Quangſi, Queïcheu, Yunnan, Suchuen, — de l'Eſt à l'Oueſt.
  - **L'Inde,**
    - Les États du Grand-Mogol,
      - les Royaumes de — Delli, Agra, — dans les Terres.
      - les Royaumes de — Guzarate, Bengale, — ſur les Côtes de la Mer.
    - La Preſqu'Iſle de l'Inde en-deçà du Gange, — les Royaumes de
      - Viſapour, Golconde, — au Nord.
      - Biſnagar, — dans le milieu.
      - Malabar, — vers le Sud.
    - La Preſqu'Iſle de l'Inde au-delà du Gange, — les Royaumes de — Pegu, Tunquin, Cochinchine, Siam, (Martaban, Siam, Malaca,) — du Nord au Midi.
  - **La Perse,**
    - Au Nord, — les Provinces de — Scirvan, Kilan, Chorasan, — de l'Oueſt à l'Eſt.
    - Au milieu, — les Provinces de — Erackatzem, Sabluſtan, Sitziſtan, — de l'Oueſt à l'Eſt.
    - Au Sud, — les Provinces de — Chuſiſtan, Fars, Kirman, Makran, — de l'Oueſt à l'Eſt.
  - **La Turquie en Asie,**
    - La Natolie, *ou* l'Anatolie, — les Provinces de
      - Natolie proprement dite, Amaſie, — au Nord de l'Oueſt à l'Eſt.
      - Caramanie, Aladuly, — au Sud de l'Oueſt à l'Eſt.
    - La Syrie, — les Provinces de — Syrie proprement dite, Phénicie, Paleſtine, *ou* Terre-Sainte, — du Nord au Midi.
    - L'Arabie, — les Provinces de — Beriara, *ou* Arabie Déſerte, Barraab, *ou* Arabie-Pétrée, Hyaman, *ou* Arabie-Heureuſe, (Hagia, Tehama, Hadramut, Secer, Oman, Bahraim, Juhama,) — du Nord au Midi.
    - Les Provinces de l'Euphrate,
      - le Diarbeck, — le Diarbeck proprem. dit, Erzerum, Yerrack, — du Nord au Midi.
      - la Turcomanie, — la Turcomanie propr. dite, le Curdiſtan, — de l'Oueſt à l'Eſt.
      - la Géorgie, — la Mingrélie, le Gurgiſtan, — de l'Oueſt à l'Eſt.
- **DANS LA MER.**
  - **Les Isles du Japon,** — Le Japon, L'Iſle de Xicoco, *ou* Tocoeſi, Bongo, *&c.* L'Iſle de Niphon, *&c.* — du Nord-Eſt au Sud-Oueſt.
  - **Les Isles Philippines,** — Luçon *ou* Luconia, où eſt Manille, Tandaye, Mindanao, *&c.* — du Nord au Midi.
  - **Les Isles Moluques,** — Ternate, L'Iſle de Gilolo, Célebes, L'Iſle de Géram, Amboine, *&c.* — de l'Oueſt à l'Eſt.
  - **Les Isles des Larrons,** *ou* **Les Isles Mariannes,** — Guan, *ou* Guahan, Tinian, Pagon, *&c.* — du Sud au Nord.
  - **Les Isles de la Sonde,**
    - Borneo, Sumatra, — ſous l'Équateur.
    - Java, *&c.* — au Sud des deux autres.
  - **Les Isles Maldives,** *dont la principale eſt* Male. *Le nombre de ces Iſles eſt très-conſidérable ; mais elles ſont toutes petites.*
  - **L'Isle de Ceylan,** *où l'on trouve ſept Royaumes : le plus conſidérable eſt celui de* Candi.

assez commode pour mouiller l'ancre ; mais le pays est si stérile que les hommes & les bestiaux n'y vivent que de poisson. On y fait commerce de chevaux. Les Portugais y avoient autrefois un consul; mais aujourd'hui il n'y a aucun établissement de chrétiens. (*C. A.*)

ASGAR, (*Géogr.*) province d'Afrique, au royaume de Maroc, située entre le royaume de Fez, & la province de Habat; elle a vingt-sept lieues de longueur, sur vingt de largeur; ses principales villes sont Larasch ou Larache, & Alcaçar Quivir. On prétend que c'est la plus riche province d'Afrique, en bled, en bétail, en laines, en cuirs & en beurre. (*C. A.*)

ASHBORN, (*Géogr.*) petite ville d'Angleterre, au comté de Darby. Elle est sur une petite riviere au nord-ouest de la ville de Darby, & au nord-est de Stafford. *Long. 15, 50. lat. 35, 25.* (*C. A.*)

ASHFORD, (*Géogr.*) petite ville d'Angleterre, au comté de Kent. Elle est sur la riviere Desture, à cinq lieues au-dessous de Cantorbery, & à deux lieues de la mer. *Long. 18, 50. lat. 51, 20.* (*C. A.*)

ASHLEY, (*Géogr.*) riviere de l'Amérique septentrionale, dans la Caroline. Elle a son embouchure dans la mer du nord, conjointement avec la riviere Cooper. (*C. A.*)

ASHURST, (*Géogr.*) petite ville d'Angleterre, au comté de Kent. Elle est sur les frontieres du comté de Sussex, au sud-ouest de Cantorbery, dans une situation très-agréable, environnée de bois & de paysages charmans. *Long. 18. lat. 51, 15.* (*C. A.*)

ASIAS, (*Musiq. inst. des anc.*) au rapport de Bullenger (*de Theatro cap. xvij.*) l'*asias* étoit la premiere sorte de cithare faite par Cepion, disciple de Terpandre, & son nom lui venoit de ce que les Lesbiens, voisins de l'Asie, s'en servoient. (*F. D. C.*)

* § ASIATIQUES. On lit dans cet article du *Dict. raisf. des Sciences*, &c. que « Cambise fit une irruption dans l'Egypte 536 avant J. Christ. » Il faut lire 526 au lieu de 536. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

* § ASIE, (*Géogr.*) nous ajouterons à cet article du *Dict. raisf. des Sciences*, &c. une division générale de cette grande partie du monde.

ASIE SEPTENTRIONALE, (*Géogr.*) *Recherches sur l'étendue des parties septentrionales de l'Asie.* Commençons par établir la véritable longueur du continent de l'*Asie*. On n'a pu commencer à s'en former une idée, quant à sa partie méridionale & orientale même au-delà du Gange, que par les relations qu'on en a eues depuis les navigations commencées dans le XVIe siecle, & leur diversité avec les changemens arbitraires qu'on a faits; il s'est passé bien du tems avant qu'on ait pu fixer la position de cette moitié de l'*Asie*, encore est-elle susceptible de correction, malgré les observations des PP. jésuites à Péking, les plus exactes qu'on ait. Je vais donc rapporter le résultat de quelques cartes, pour en tirer des conclusions.

Je dois avertir que pour cette longueur les géographes du siecle passé & ceux du commencement de celui-ci plaçoient l'extrémité orientale des côtes de la Tartarie & de la Corée de 155 à 185 dégrés; le Japon, de 171 à 185. M. Allard, dans la carte de Witsen, marque le fleuve Kamtzata, apparemment Kamstschat, avec un cap à son nord à 178 dégrés.

Les P. P. jésuites, astronomes & missionnaires au royaume de Siam, ont trouvé, après nombre d'observations, qu'en général on avoit donné près de 500 lieues ou plus de 25 dégrés d'étendue de trop à l'*Asie*.

En 1724, M. Guillaume de l'Isle faisoit avancer la côte depuis le Lena sud-est du 135e au 160e dégré, où il plaçoit celle d'Ochotsk vers le sud, d'après les nouvelles cartes; leurs auteurs en la faisant commencer au sud, depuis la Lopat-ka, marquant celle-ci à 175 dégrés, ont jugé à propos de placer la pointe la plus orientale à 205 - 208 dégrés. Ils sont allés bride en main pour l'*Asie* ci-devant connue & ses côtes, en ayant conservé à-peu-près la position environ 160 & 161 dégrés, depuis Ochotsk vers l'embouchure de l'Amur. Mais pour le nord de l'*Asie*, ils se sont donné pleine carriere, & croyant n'être pas gênés par des cartes ni relations, ils pouvoient y substituer leurs idées ou ce qu'ils donnoient pour telles, le tout arbitrairement; c'est ce que nous nous proposons d'examiner avec toute l'exactitude & impartialité possible, n'adoptant que ce qui est le mieux prouvé sans y préférer de pures conjectures, des relations mal expliquées à ce qu'elles disent véritablement, de quelque date qu'elles soient. La nouveauté, si elle n'a pas un caractere d'authenticité supérieur, ne doit pas être préférée; & je ne dois pas imiter ni suivre ceux que la politique Russienne a pu faire agir contre les axiomes énoncés ci-devant à l'*article* AMÉRIQUE, dans ce *Supplément*. Nous devons pourtant remarquer que, suivant le témoignage de M. Muller, M. Kirilow dit, dans le titre de son atlas, « que toute la longueur de l'empire Russien est de 130 de ces dégrés dont 360 font toute la circonférence de la terre ». Quoi de plus clair? L'empire Russien commence aux isles de Dago & d'Oesel, au 40e dégré de longitude; on le finit dans les cartes à 205 ou 208. Comment concilier ces 170 dégrés avec les 205 ou 208 des cartes nouvelles? Celles-ci ne se réduiront-elles pas d'elles-mêmes de 30 dégrés & plus en longitude? On peut voir notre carte de l'*Asie rédigée*, *n° II*, *dans les cartes géographiques de ce Supplément.*

Nous expliquerons d'ailleurs à l'*article* PASSAGE *par le nord* (*Suppl.*), ce que c'est que cette politique Russienne, sur quoi elle est fondée, & quelles preuves nous en avons.

Si les anciens avoient une connoissance si foible des pays méridionaux de l'*Asie* en-delà du Gange, on ne sera pas surpris que celle qu'ils nous ont pu transmettre des pays, côtes & mers des Hyperboréens, ou des extrêmités septentrionales, le soit infiniment plus; il faut même que Pline ait eu par hasard connoissance du cap Tabin & de l'île Tazzata: comme nous avons appris quelques nouvelles de ces grands lacs vers l'ouest de l'*Amérique*, par les sauvages faits prisonniers, par d'autres, & par de simples oui-dire, il faut se contenter de ces foibles connoissances en attendant mieux. Il étoit impossible d'en acquérir de plus amples sans le moyen des Russiens, qui jusqu'au XVIIe siecle ne nous furent guere moins inconnus que les Tartares sauvages de ces pays les plus septentrionaux. Que dis-je? Sans le Russe Anicow, qui fit des spéculations pour profiter d'un commerce lucratif que les Samoïedes faisoient à Moscow, des pelleteries venues de plus loin, la Sibérie proprement ainsi dite, auroit resté encore long-tems inconnue aux Russes même: ce fut par lui & les siens que ceux-ci conquirent la Sibérie, & montrerent les moyens de subjuguer peu-à-peu les peuples plus éloignés. Les Russes eux-mêmes furent connus des Européens par les voyages de ceux-ci. Les Anglois & les Hollandois en eurent des connoissances, en cherchant un passage par le nord-est; ce fut alors qu'ils apprirent des Samoïedes, que la petite mer geloit en hiver, la grande mer ne geloit jamais; qu'ils y alloient à la pêche depuis le Piasida & le Jenisea; que vis-à-vis de la pointe orientale & septentrionale de la nouvelle Zemble, il y en avoit une autre qui faisoit un grand angle saillant depuis lequel alors la côte baissoit vers l'est & sud-est jusques vers les pays chauds. Voilà à quoi se

réduisoient les connoissances géographiques que l'on avoit dans ce tems-là de la partie méridionale de l'*Asie*, & les seuls matériaux avec lesquels on pût dresser des cartes. On étoit embarrassé comment tout concilier, & ce d'autant plus qu'encore de nos jours les Russes nous cachent ce qui, étant à notre portée, devroit être le plus connu, la côte entre le Piasida jusqu'à la pointe de son cap à l'est : 1°. on avoue qu'elle a été reconnue par terre le long du Piasida, & même les côtes de la mer à son ouest jusqu'à son embouchure, sont remplies de simovies ou habitations d'hiver, par conséquent peuplées ; & celles qui sont au-delà de cette petite riviere doivent être si inconnues, qu'on a cru devoir les marquer d'une maniere indéterminée.

On disoit, le cap Tabin doit faire un *finis terræ*, une extrêmité de l'*Asie* vers le nord. Il y a une mer qui baigne toutes ces côtes : on nous assure qu'une autre sépare l'*Asie* d'avec l'Amérique ; il faut donc que ces deux mers se joignent, & à cet endroit forment un angle qui sera ce Tabin, & une île à son ouest qu'on indiquoit comme se trouvant à l'embouchure d'une riviere. Cette idée, malgré tant d'autres découvertes qui devoient la détruire, a toujours subsisté d'une façon ou d'autre, jusqu'à nos jours. Il y en avoit qui, se fondant sur le rapport des Samoiedes, marquoient la côte depuis le cap vers le Taimura en déclinant peu-à-peu vers le sud-est. D'autres, voulant concilier l'un avec l'autre, marquoient cette déclinaison seulement vers le Lena, à son embouchure, ayant appris qu'il s'y trouvoit des îles : de-là on faisoit remonter cette côte vers le nord-est pour conserver ce cap Tabin. Lorsqu'on apprit que les Moscovites & autres peuples regardoient le Swietoi-noss ou Swœtoi-noss comme le cap le plus avancé, on donna ce nom ou celui de *Promontorium sacrum* au prétendu Tabin ; ensuite on sut que ce Swietoi-noss étoit situé à l'est du Lena ; on le marqua ainsi, & on n'en fut que plus persuadé que les iles à l'embouchure de ce fleuve étoient celles de Tazzata ; par contre on persista dans l'idée d'un cap *Finis terræ*, qu'on laissa subsister sous les noms de *Tabin* (dont je continuerai à me servir lorsque je voudrai en parler en ce sens), *Swietoi-noss*, *caput sacrum*, *cap des Tzchouhschz*, *des Tchalahkz*, &c. Ce qui a causé une confusion qui a augmenté de plus en plus ; tâchons de rétablir l'ordre.

2°. Strahlemberg indique ce cap Tabin d'une maniere frappante ; aussi les navigateurs du siecle passé, Linschotten même déja, & ses contemporains, furent persuadés que ce n'étoit autre chose que ce dit angle saillant vers le Taimura ; en effet, c'est le cap le plus avancé de toute la côte, se trouvant au-delà de 77 dégrés & demi ou à 78, ainsi le *finis terræ* vers le nord ; mais Strahlemberg indique en même tems l'île de Tazzata, qu'il prouve être la Nouvelle-Zemble, vu que les anciens Scythes & leurs successeurs ont commencé avec les peuples septentrionaux de l'Europe, par la riviere Taas, d'où ils nomment le grand golfe, auquel nous donnons le nom d'*Obi*, *golfe de Taas*, & duquel la Nouvelle-Zemble qui est vis-à-vis, a été nommée *Tazata* ; cela est si naturel & on en peut douter d'autant moins, que cette île a toujours été réputée comme située à l'ouest du cap Tabin, vers l'embouchure d'une riviere. Strahlemberg en conclut que ceux des géographes qui la marquent plus à l'est, ont grand tort ; *huc uspiam Tazzata insula à Plinio ponitur.*

Après la conquête de la Sibérie, il y eut des Russes qui firent la même réflexion qu'avoient faite les Anicowiens sur les richesses que l'on pouvoit tirer de ces pays orientaux par les pelleteries, en allant s'en fournir en droiture, soit par la chasse, soit par le commerce ; il y eut plusieurs associations de ces gens qu'on nommoit & nomme encore *Promyschleni.*

3°. Ils réfléchirent que le plus grand profit qu'ils pouvoient faire, seroit d'aller par mer, terre-à-terre, trafiquer avec des peuples inconnus, qui, ignorant la valeur de ces pelleteries, les leur céderoient à vil prix : ils ne se trompoient pas ; & malgré le grand risque qu'ils couroient, parce que leurs bâtimens étoient petits & misérables ; qu'ils étoient aussi ignorans dans l'art de les construire qu'en celui de les gouverner ; que ne s'éloignant pas des côtes, ils risquoient à tout moment, de périr dans les glaces ; l'amour du gain étoit trop fort pour qu'ils ne suivissent pas leurs projets ; & la cour s'en trouva si bien, que ces gens lui fournirent le moyen de rendre tributaires tous ces peuples.

Ils commencerent leurs courses à peu-près en 1636 ; de cette façon allant pas à pas, ils découvrirent chaque année presque, une nouvelle riviere, un nouveau cap, le Jana, le Chroma, l'Indigir, l'Aloseja, le Kolyma & d'autres moins considérables. Cette réussite les engagea à tenter de nouveaux progrès en 1646.

4°. Ignatien passa plus loin, & fit le premier un voyage à l'est du Kolyma pendant 48 heures. Il y trouva des Tschouktschi, avec lesquels il fit quelque commerce dans une baie à 72 dégrés ; ces 48 heures font 7 dégrés & demi. Staduchin ayant entendu parler d'une riviere Pogitscha ou Kowitscha, à laquelle on pouvoit parvenir avec un très-bon vent du Kolyma en trois ou quatre jours, quoique Ignatien ne l'eût pas trouvée après 48 heures ; Staduchin construisit en 1648, un bâtiment vers l'Indigir, & partit du Kolyma, dans l'été de 1649, pour faire cette découverte ; il fit voile pendant 7 fois 24 heures ; ce qui feroit à cette latitude, comme ci-dessus, à raison de 6 $\frac{1}{2}$ lieues par dégré, 27 dégrés ; il demanda aux habitans des côtes des nouvelles de cette riviere ; ils ne purent lui en donner. Bien-tôt après, on apprit que cette riviere Pogitscha n'étoit autre que l'Anadyr. On apprit des idolâtres de cette contrée, que pour trouver l'Anadyr, on avoit une route bien plus courte par terre, aussi-tôt une société de Promyschleni demanderent la permission de s'emparer de cette contrée ; l'ayant obtenue avec un sieur Motora pour leur chef, & ayant fait un prisonnier parmi les Chodynsky, pour leur servir de guide, ils y réussirent.

5°. La passion des découvertes, d'augmenter les revenus de la cour, & les richesses des entrepreneurs fut si forte, que pendant ce même tems, une autre grande société de Promyschleni se forma en 1647, dont les principaux furent, Fedot Alexiew, Deschnew & Gerasim Ankudinow, qui partirent en juin avec quatre kotsches, espece de barques : ils ne purent y réussir cette année, parce qu'ils rencontrerent plus de glaces qu'à l'ordinaire ; loin de se décourager, ils furent excités à suivre leur projet par toutes les relations qu'ils eurent ; le nombre même des entrepreneurs augmenta, & on équipa sept kotsches, dont chacune étoit montée d'environ 30 hommes. On partit le 20 juin 1648.

Les auteurs se plaignent de ce que la relation de Deschnew, dont M. Muller trouva l'original dans les archives de Jakontsk, dise si peu, ne dise même rien de ce qui est arrivé à quatre de ces kotsches, rien de ce qui arriva à lui & à sa compagnie qui étoit sur les trois autres kotsches jusqu'au grand cap ; rien des glaces, parce que sans doute, dit M. Muller, il n'y en avoit point, & que, comme

Deſchnew remarque ailleurs, la mer n'eſt pas toutes les années également navigable.

6°. Sa relation commence par ce cap : il dit, ce cap eſt tout-à-fait différent de celui qui ſe trouve près de la riviere Tſchukolſchia à l'oueſt du Kolyma, il eſt ſitué entre le nord & le nord-eſt, & s'étend en demi-cercle vers l'Anadyr. Du côté de l'oueſt ou de la Ruſſie, les Tſchontſchky ont élevé à côté d'un ruiſſeau quantité d'os de baleines, en forme d'une tour (d'autres diſent de dents de chevaux marins). Vis-à-vis de ce cap il y a deux îles, ſur leſquelles on a vu des gens de cette nation qu'on reconnoit par les dents des chevaux marins, qu'ils paſſent par leurs levres. Avec un très-bon vent on peut paſſer depuis ce cap juſqu'à l'Anadyr en trois fois 24 heures ; le kotſche d'Ankoudinow fit naufrage ; l'équipage fut ſauvé & diſtribué ſur les deux autres ; peu après celles-ci furent ſéparées, & ne ſe revirent plus. Deſchnew fut jetté loin de l'Anadyr vers le ſud, & fit naufrage, à ce que l'on ſuppoſe, vers la riviere Olotiera. Nous dirons plus bas un mot de Fedot Alexiew.

7°. Deſchnew erra long-tems avec ſa troupe pour retrouver l'Anadyr, ſans réuſſir plutôt qu'en été ſuivant 1649 ; il fonda l'Oſtrog Anadyrs-koi. Motora & Deſchnew, après des jalouſies qui les déſunirent, ſe réunirent à la fin, conſtruiſirent des bâtimens ſur l'Anadyr ; Motora ayant péri dans une rencontre avec les Anaules, Deſchnew remarqua à l'embouchure de l'Anadyr un grand banc de ſable, qui depuis ſon côté ſeptentrional s'avance beaucoup dans la mer, & qui étoit l'endroit où s'aſſembloit une grande quantité de chevaux & chiens ou veaux marins ; eſpérant d'en faire un grand profit, il fit couper du bois, en 1653, pour conſtruire un kotſche, & s'en ſervir pour envoyer le tribut à Jakontsk par mer ; il s'en déſiſta, tant parce qu'il n'avoit pas tout qui étoit néceſſaire pour cette conſtruction, & parce qu'on l'aſſura que le cap n'étoit pas toutes les années également libre de glaces.

8°. En 1654, il fit un nouveau tour vers ledit banc de ſable, pour chercher des dents de ces amphibies. La même année arriva un certain Seliwerſtow, envoyé par Stadouchin ; il devoit ramaſſer de ces dents pour le compte de l'état : ceci donna lieu à des diſputes entre lui & Deſchnew ; le premier voulut s'approprier la découverte de ce banc, diſant qu'il y étoit venu par eau avec Stadouchin en 1649. Deſchnew lui prouva par contre qu'il n'étoit pas ſeulement venu juſqu'au grand cap, entouré de rochers, & qui ne lui étoit que trop connu, puiſque le kotſche d'Ankoudinow y avoit péri ; que ce n'étoit pas le premier cap à qui on avoit donné le nom de Swietoi-Noſs ; que la véritable marque par laquelle on pouvoit reconnoître ce cap, étoient les deux îles habitées par ces hommes ornés avec ces dents de chevaux marins ; que ni Stadonchin, ni Seliwerſtow les avoient vus, mais que lui, Deſchnew, les avoit découvertes, & que le banc à l'embouchure de l'Anadyr en étoit encore fort éloigné.

9°. Deſchnew fit en attendant route le long de la côte, & apprit des Koriaques le ſort des deux Ankudinow, de même que de Fedot Alexiew.

En 1650, on entreprit encore pluſieurs voyages, mais par les empêchemens ci-deſſus, quoique ſortant en juillet, les glaces leur firent tant de mal entre les embouchures orientales du Lena & le Swietoi-Noſs, qu'on en fut dégoûté pour long-tems ; ce ne fut que ſous le regne de Pierre le Grand, qu'on reprit de nouveau pareilles entrepriſes. On ſait que ſon vaſte génie n'avoit que de vaſtes idées & de grands projets ; que s'appliquant principalement à établir un commerce étendu par la navigation, il y travailla & commença par établir la navigation de la mer Baltique en fondant Pétersbourg ; Archangel ſur la mer Blanche exiſtoit déja ; il crut avoir réuſſi pour la navigation de la mer Noire par Azow, & celle de la Caſpienne par Aſtracan, qu'il exécuta : mais des événemens malheureux les firent tomber ; enfin il crut qu'il ne lui ſeroit pas impoſſible de participer au riche commerce des Indes, du Japon, de la Chine & de l'Amérique, par des établiſſemens conſidérables à l'extrémité de l'Aſie, voiſine de ces pays. La compagnie hollandoiſe des Indes orientales n'ayant pas voulu entreprendre la découverte du paſſage par le Nord, le Czar tenta de découvrir & d'aſſujettir les pays voiſins des objets de ſon commerce, encommençant par le Kamtschatka dont on avoit quelques notions obſcures.

10°. En 1696 on y envoya Wolodimir Atlaſſow, qui étoit établi commandant des Coſaques à Anadyrskin Oſtrog, établiſſement qu'on avoit conſervé depuis qu'il avoit été fait par Deſchnew comme deſſus, & qui naturellement devoit avoir de vaſtes connoiſſances de tous les pays voiſins. Il y envoya 16 Coſaques de Jakontsk, pour rendre les Koriaques, ſur la riviere Opuka, tributaires ; Morosko leur chef s'en acquitta bien, & prit même un Oſtrogkamtſchadale. Atlaſſow profitant de cet avantage, conduiſit 60 Coſaques & autant de Qukagtes vers la riviere Kamtſchat & dans les environs : dans ſa déclaration juridique, il raconte entr'autres avant de continuer ſon récit ſur ſon voyage vers le Kamtſchatka :

11°. Qu'entre le Kolyma & l'Anadyr il ſe trouve *un double cap* que quelques-uns nommoient *cap Tſchalatski* & *Anadyrskoi*. Il aſſure de celui-ci, qu'on ne le peut jamais dépaſſer avec des bâtimens ordinaires, parce que du côté de l'oueſt ou du nord, il y a toujours des glaces flottantes (ſtables & fermes en hiver), & que l'autre côté de la mer du cap Anadyrskoi eſt toujours libre de glace. Que lui-même n'avoit pas été perſonnellement à la hauteur de ces caps, mais qu'il apprit des Tzchouktſchi, qui habitoient vers l'embouchure de l'Anadyr, que vis-à-vis de ce cap, il y avoit une grande île habitée par des gens qui venoient chez eux pardeſſus la glace en hiver, & leur apportoient de mauvaiſes zibelines.

Pour abréger, je ne dirai rien du reſte de ſa relation. M. Muller me paroît trop ſévere là-deſſus : il avoue qu'elle eſt réellement d'Atlaſſow, mais dit qu'elle ne s'accorde ni avec la requête de celui-ci de 1700, ni avec ſa dépoſition juridique de 1701 ; pour faire valoir ſon doute, il auroit dû communiquer ces pieces, comme tant d'autres intéreſſantes, dont il a enrichi ſon recueil ; il ne l'a pas fait ; & puiſque le Czar, ſi bon connoiſſeur des hommes, en a été ſi content, qu'il la fait colonel des Coſaques à Jakontsk, ceci fait bien plus d'impreſſion ſur moi.

12°. On envoya ſouvent des partis contre les Tſchouktski, ſans pouvoir les ſubjuguer. Popow voulut obliger, en 1711, ceux qui demeurent de l'autre côté de la baie & du cap ou noſſ, à payer le tribut, ce qu'ils refuſerent. Il tira pourtant d'eux des connoiſſances ſur la ſituation des pays voiſins ; entr'autres, que vis-à-vis, ſoit du Kolyma, ſoit de l'Anadyr, on voit une île, que les Tchouktski nomment la *grande terre*, dont les habitans ſe percent les joues & y paſſent de grandes dents ; n'ayant pas la même langue que les Tſchouktski, qui ſont en guerre avec eux depuis un tems immémorial. Popow en vit dix, qui étoient priſonniers chez les Tſchouktski ; & il remarqua que ces dents étoient

des pieces de celles des chevaux marins. Il apprit qu'en été on y passoit en un jour avec des baidares, & en hiver sur les glaces, aussi en un jour, dans les traîneaux.

Sur le promontoire ou terre de ce cap, on ne voit que des loups & des renards, parce qu'il n'y a pas de forêts; mais sur l'autre terre, il y a toutes sortes d'animaux qui fournissent de belles pelleteries. Les habitans ont de nombreux troupeaux de rennes. Il y a des cedres, sapins, pins, melezes & autres arbres. Popon jugea que le nombre des Tschouktski du cap se peut monter à 2000 hommes, & celui des insulaires au triple; que, depuis l'Ostrog-Anadyr, on passoit par terre pour aller au noss, à côté du rocher Matkol, qui étoit au fond d'un grand golfe.

13°. Jelticshin, en 1716, devoit entr'autres se rendre depuis le Tschouktskoi-Noss, aux îles & autres pays du côté opposé, mais ce voyage n'eut point de suite.

En 1718 des Tschouktski se rendirent à l'Ostrog-d'Anadirski, pour se soumettre volontairement, & rapporterent qu'ils habitoient le promontoire entre l'Anadyr & le Kolyma; qu'ils étoient au nombre d'environ 3500 hommes; que ce promontoire étoit rempli de rochers & de montagnes; mais que le plat-pays consistoit en terres à tourbes; que vis-à-vis du cap on voyoit une île de grandeur médiocre, dont les habitans ressembloient aux Tschouktski, mais se servoient d'une autre langue; que depuis la pointe on pouvoit passer en un demi-jour à cette île; qu'au-delà de celle-ci on trouvoit un grand continent, qu'on pouvoit voir depuis l'île par un tems serein; que ses habitans ressemblans aussi aux Tschouktski, avoient une langue différente, beaucoup de forêts, *&c.* (ce qui est la description exacte de la grande île rapportée ci-dessus); qu'avec leurs baidares ils pouvoient, en côtoyant le promontoire, faire le voyage depuis le fond de la baie de l'Anadyr, à la derniere pointe du promontoire, en trois semaines, souvent en moins de temps.

14°. Pierre le Grand voulant avoir une connoissance plus précise de ces pays & passages, & ne pouvant obtenir de la Compagnie des Indes en Hollande de s'en charger, ayant d'ailleurs ce dessein fort à cœur, il envoya en 1727, deux géodesistes ou géometres, au Kamtschatka. On n'a jamais rien pu apprendre sur ce qu'ils firent & découvrirent. On sait seulement qu'à leur retour, le czar le reçut fort gracieusement; ce qui a fait présumer qu'ils s'acquitterent avec succès de ce dont ils étoient chargés.

15°. Enfin le czar voulant absolument contenter sa curiosité & faire reconnoître ces passages, & principalement être assuré si l'*Asie* étoit contiguë à l'Amérique, du côté du N. E., vers le cap des Tschouktski, puisque du côté du nord, on étoit déja sûr qu'elle ne l'étoit pas; il choisit Beering, Danois, marinier très-expert.

Pierre eut cette affaire si fort à cœur, que, quoiqu'alité par la maladie qui mit fin à sa vie, il en parla à Beering, & dressa en outre, de sa propre main, une instruction détaillée pour lui, laquelle lui fut remise cinq jours après le décès de ce grand monarque.

Il eut pour adjoints les capitaines Spangberg & Tchirikon.

16°. Il partit le 14 juillet 1728, depuis la riviere Kamtschat, & cingla vers le nord-est, suivant les côtes, qu'il perdit rarement de vue; & dressa une carte de celles-ci, aussi exacte qu'il étoit possible, & c'est encore à présent la meilleure qu'on en ait.

Le 8 août, se trouvant à 64°. 30′ de latitude, un baidare, avec 8 hommes, s'approcha de son vaisseau; ils se disoient Tschouktski, nation depuis long-tems connue des Russes, & qui réellement habite cette contrée. Ils dirent que la côte étoit remplie d'habitations de leur nation, & firent entendre que la côte tournoit assez près de-là vers l'ouest; ils indiquerent encore une île peu éloignée, que Beering trouva le 10 août, & lui donna le nom de Saint-Laurent.

Le 15 du même mois, il étoit parvenu à 67°, 18′ de latitude; voyant que, comme les Tschouktski le lui avoient indiqué, la côte couroit vers l'ouest & non plus au nord, il en tira la conséquence erronée, dit-on, qu'il avoit atteint l'extrémité du nord-est de l'*Asie*; que la côte tournant dès-là vers l'ouest, une jonction de l'*Asie* avec l'Amérique ne pouvoit avoir lieu, & qu'il s'étoit acquitté de sa commission. M. Muller ajoute qu'il se trompoit, puisqu'il se trouva seulement au Serdrekamen, d'où la côte à la vérité alloit vers l'ouest, & formoit un grand golfe; mais elle se retournoit ensuite vers le nord & nord-est, jusqu'au grand Tschouktskoi-noss.

Au retour, le 20 août, quarante Tschouktski vinrent vers son vaisseau dans quatre baidares & dirent que leurs compatriotes alloient souvent vers le Kolyma, par terre, avec des marchandises, mais jamais par eau.

17°. En 1727, Schestakow voulut aller subjuguer les Tschouktski, de même que les Koriaques, vers le golfe de Penschinska, au nord du Kamtschatka, découvrir ensuite les pays situés à l'opposite du Tschouktskoi-noss & les conquérir. Il eut pour adjoint le capitaine Pauluski, avec lequel il se brouilla & s'en sépara, le géodesiste Givosden & autres.

Schestakow, marcha vers le sud pour dompter les Koriaques du Penschinska; mais en étant à deux journées, il rencontra un très-grand nombre de Tschouktski, qui voulurent aussi aller faire la guerre aux Koriaques. Schestakow alla à leur rencontre & fut tué; trois jours avant sa mort il avoit envoyé le Cosaque Krowpischew, pour inviter les habitans des environs de ce fleuve à se soumettre aux Russes, & lui recommanda encore Givosden. Il est sûr, continue M. Muller, que celui-ci a été en 1730 sur une côte inconnue, entre le 65 & 66e dégré, pas loin du pays des Tschouktski, où il trouva des gens auxquels il ne put parler, faute d'interprete.

L'officier Russe y ajoute que Givosden ayant été envoyé pour chercher les provisions, qui étoient restées depuis l'expédition de Beering, & les conduire dans le pays de Tschouktski, pour celle de Pawluski, il parvint jusqu'au Serdzekamen, & fut chassé par les vents sur le côtes de l'Amérique, peu éloignées du pays des Tschouktski.

Le 3 septembre 1730, Pawluski arriva à Anadyr, & fit la guerre aux Tschouktski l'année suivante. Il avança directement vers la mer Glaciale, vint à l'embouchure d'une riviere considérable inconnue, avança pendant quinze jours vers l'est, presque toujours sur les glaces, souvent si loin de la terre, qu'on ne pouvoit appercevoir les embouchures des rivieres; à la fin il remarqua une grande armée de Tschouktski qui s'avança & parut prête à combattre; le premier juin il les attaqua & remporta la victoire. Après quoi il y eut encore deux combats.

Il passa donc victorieux le Tschouktskoi-noss, où il trouva de hautes montagnes, qu'il lui fallut gravir, & employa dix jours pour atteindre les côtes opposées; ici il fit passer partie de ses gens sur des baidares, & lui avec le reste continua son voyage par terre le long de la côte qui court sud-est, & eut chaque soir des nouvelles de ses baidares; le vingt-septieme jour il se trouva à l'embouchure d'une

riviere, & dix-sept jours après à celle d'une autre, à environ dix wersts (2 lieues); derriere celle-ci un cap s'avance très-loin vers l'est, dans la mer; il consiste au commencement en montagnes qui peu à peu deviennent plus basses & finissent enfin en plaine.

Selon toute apparence, continue M. Muller, c'est le même cap d'où le capitaine Beering étoit retourné. Parmi ces montagnes il y en a une, qui, à cause de sa figure ressemblante à un cœur, est nommée par les habitans d'Anadirskoi Ostrog, *Serdzekamen.* Ici Pawluski quitta la côte, & retourna par le même chemin qu'il avoit pris en allant à Anadirski où il arriva le 21 octobre.

18°. M. Muller parle du zele ardent que M. Kirilow, alors secrétaire du sénat, manifesta pour la réussite de ces découvertes en 1732.

Après avoir rapporté ce que les Russiens, en particulier M. M... nous apprennent, ajoutons en peu de mots, ce que nous tenons d'autres auteurs plus anciens.

19°. Le P. Avril a appris d'un vaivode, que les habitans, vers le Kowima, alloient souvent sur les bords de la mer Glaciale à la chasse du behemot ou cheval marin, pour en avoir les dents.

20°. M. Witsen, qui s'est rendu si célebre par les soins infinis qu'il a pris, depuis environ 1670 à 1692, pour découvrir ces pays inconnus, dit, « que la grande pointe saillante, qu'il nomme *cap Tabin*, s'étend près de l'Amérique; que 50 à 60 hommes, venant du Lena, un peu avant 1692, se sont avancés dans la mer glaciale, & ayant tourné à droite, sont arrivés à la pointe, contre laquelle donne toute la force des glaces qui viennent du nord, &c. Il ne leur a pas été possible de doubler ce cap, ni d'en appercevoir l'extrémité depuis les montagnes du nord-est de cette pointe de l'*Asie*, qui n'a pas beaucoup de largeur en cet endroit; ils remarquerent que la mer étoit débarrassée des glaces de l'autre côté, c'est-à-dire, du côté du sud, d'où l'on peut conclure que le terrein de cette pointe s'étend si fort au nord-est, que les glaces qui descendent du nord ne peuvent pas passer du côté du sud ».

M. Buache *, d'où je tire ce passage, appuie & explique ceci, en disant: « les premieres glaces venues du nord s'arrêtent à l'île, entre le cap & l'Amérique, & aux bas-fonds qui la lient aux deux continents; ces glaces s'étant amoncelées, forment comme un pont; & ce n'est qu'après cela que les autres qui arrivent ensuite du nord, ne peuvent passer au sud, &c. On trouve sur cette pointe, continue M. Witsen, des hommes qui portent de petites pierres & des os incrustés dans leurs joues, & qui paroissent être en grande relation avec les Américains septentrionaux ».

21°. Kæmpfer, en 1683, n'épargnant rien pour connoître l'état des pays septentrionaux, plusieurs personnes lui dirent, que la grande Tartarie étoit jointe par un isthme, composé de hautes montagnes, à un continent voisin, qu'elles supposoient de l'Amérique. On lui montra les premieres cartes de l'empire de Russie, dressées peu d'années auparavant sans degrés de longitude.

On y voyoit sur les côtes orientales de Sibérie, plusieurs caps considérables; un entr'autres trop grand pour entrer dans la planche, gravée sur bois, étoit coupé au bord. C'est cette pointe dont M. Witsen a parlé; mais alors on la croyoit environ 40 degrés plus proche, dit-on, qu'elle n'est de la Russie.

22°. Isbrand Ides, après des informations prises avec tout le soin possible en 1693 & 1694, parle de Kamtschatka comme d'une ville, qui, de même que les environs, étoit habitée par les Xuxi & Koeliki (Tschouktski & Koreski ou Koriaques.), dit, que le cap de glace est un langue de terre qui s'avance dans la mer, où elle est coupée par plusieurs bras d'eau, qui forment des golfes & des îles au-dessus de Kamtschatka; la mer a une entrée par où passent les pêcheurs; on y voit les villes d'Anadyrskoi & Sabatska (dans la carte, & selon d'autres *Sabatsia*) habitées par les deux nations susdites. Les habitans de Jakontsk vont au cap Saint-Sabatsia, Anadyr, Kamtshat, &c. pour pêcher le nayval.

22°. L'officier Suédois, qui fut prisonnier en Sibérie de 1709 à 1721, combat l'opinion de ceux qui croient l'*Asie* contiguë à l'Amérique, en assurant positivement, que les bâtimens russes, côtoyant la terre ferme, passent à présent le Swœtoi-nofs, & viennent négocier avec les Kamtschadales, sur la côte de la mer orientale, vers le 50 dégré de latitude; mais il faut pour cela qu'ils passent entre la terre ferme, & une grande île, qui est au nord-est du cap Swœtoi-noss, & que cette île est le nord-ouest de l'Amérique. Strahlenberg ne dit rien de plus dans son ouvrage, que des faits rapportés déja ci-dessus, excepté que les Jukagres sont un peuple vers la mer Glaciale, entre l'embouchure du Lena & le cap Tabin.

On a trouvé que dans la partie de la terre ferme de l'Amérique, dont on a eu quelque connoissance, vis-à-vis le cap, il y a un grand fleuve qui charie quantité de gros arbres, &c.

23°. Dans l'atlas de Berlin, on marque une côte sur ce continent, vers les 70 dégrés, où les Russés doivent avoir fait nauvrage en 1743, sans que j'aie pu découvrir un seul vestige d'une pareille relation.

24°. Ce qu'on a appris de plus nouveau de ces pays & passages, consiste en ce qui a été annoncé de Pétersbourg, en date du 7 février 1765; & que le traducteur de l'ouvrage de M. Muller rapporte de cette maniere, « que des gens envoyés par les deux compagnies de commerce du Kamtschatka & du Kolyma, ont rapporté que ceux-ci ont doublé le Tschouketskoi-noss à 74 dégrés, courant au sud par le détroit qui sépare la Sibérie d'avec l'Amérique, ils ont abordé par le 64e dégré, à quelques îles, remplies d'habitans, avec lesquels ils ont établi un commerce de pelleteries; ils en ont tiré quelques peaux de renards noirs, des plus belles qui se soient jamais vues, & ils les ont fait présenter à l'impératrice. Ils ont donné le nom d'*Aleyut* à toutes ces îles & terres, dont quelques-unes, à ce qu'ils croient, sont partie du continent de l'Amérique. Pendant ce tems ceux de Kamtschatka venoient du sud au nord, & ont trouvé ceux du Kolyma près des îles d'Aleyut. Ils ont donc jugé à propos d'établir en commun un commerce, & de faire un établissement dans l'île de Beering pour servir d'entrepôt; que l'impératrice avoit nommé le capitaine Bleumer & quelques habiles géographes pour pousser ces découvertes depuis l'Anadyr ».

Passons aux cartes géographiques, & donnons un rapport succint des positions de quelques-unes sur ces contrées au nord & nord-est, pour les combiner ensuite avec les relations. Sanson fils, de même que tous les géographes de ces tems, avant Isbrand Ides, Witsen, Strahlenberg n'en ayant aucune connoissance, & cherchant simplement à placer le cap Tabin, représentoit, comme nous l'avons dit, le cap si avancé vis à-vis la nouvelle Zemble, ensuite la côte sud est; &, après avoir représenté l'île Tazzata, continuoit la côte vers le nord-est, pour pouvoir fixer ce cap Tabin; le reste de la côte encore sud-est jusques vers le Jesso.

Nicolas Vischer, dans sa mappe-monde, après

(*) Considér. géograph. *pages* 105 & 106.

le cap Tabin, sans nom, place la côte ouest-sud-ouest, sans indication de cap ou de riviere.

Charles Allard, dans sa carte de l'*Asie* de M. Witsen, donne par un extrait cette contrée si remarquable, qui n'avoit pas trouvé place dans la grande carte, & qu'il faut rapporter avec soin. Cet extrait a beaucoup de conformité avec les nouvelles cartes, & encore plus avec la réalité.

L'embouchure de l'Anadyr à 65 dégrés de latitude & environ à 178 dégrés de longitude entre le cercle polaire, & 68 dégrés de latitude, une langue de terre qui avance près de 13 dégrés en mer vers l'est; à sa naissance est marqué que ce sont des rochers, & à l'extrêmité, *cap de glace dont la fin n'est pas connue* (*a*). Par cette même prévention aussi durable qu'elle est peu fondée, on place le cap Tabin à environ 73 à 76 dégrés de latitude, tourné directement vers l'est, avec une continuité de côte à son nord jusqu'au 80e dégré. On étoit pourtant si peu assuré de son existence, qu'on le plaçoit entre l'Indigin, au nord & le Konitsa ou Kolyma au sud.

Frédéric de Witt n'a rien de remarquable dans sa carte de la grande Tartarie. Le cap le plus avancé s'y trouve à l'est du Jenissea, à près de 73 dégrés de latitude, ensuite la côte au sud & sud-est; Tazzata à l'embouchure d'une riviere sans nom, marqué *Tazzata insula hùc uspiam à Plinio ponitur*, de 67 à 69 dégrés de latitude, 117-124 longitude; alors la côte court toujours sud-est, jusqu'au 162 dégré de longitude, de-là tout-à-fait sud, *&c.*

La carte d'Isbrand Ides est remarquable. Depuis le Jenissea, la côte un peu est-nord-est, jusques vis-à-vis l'extrêmité septentrionale de la Nouvelle Zemble, ou peu s'en faut, à 75 à 76 dégrés. De-là avec divers caps, droit à l'est, toujours 75 dégrés, on y voit le Lena, Jana, Alazana, (ou Alasoja) Kolyma, Anadyr, avec Anadyrs-koi; alors seulement le Swœtoi-noss ou cap Saint, qui fait l'angle, & la côte y commençant directement, tournant au sud, on y voit d'abord la riviere & la ville de Kamtskatka, à 22 dégrés.

La carte de Strahlenberg l'est encore plus; ce fut la derniere des trois à quatre qu'il avoit dressées & perfectionnées de plus en plus, après 16 ans de recherches assidues; à l'est de la Nouvelle Zemble, un cap entre le Piasida & le Chatanga; l'Anabara, l'Olenck, le Lena avec ses îles, l'Omalœiwa, le Jana, le Swœtoi-noss, le Chroma, l'Indigin, l'Alasoja, n'y sont pas oubliés; l'embouchure du Lena à environ 72 dégrés & demi, d'où la côte court toujours du plus au moins sud-est, de maniere que celle du Kolyma se trouve à 63 dégrés de latitude & 165 longitude, & la naissance de ce noss Tszalats-koi commence d'abord au sud de cette embouchure. Il est représenté tourné nord-nord-est fort étroit, n'ayant guere plus de cinq lieues, dans sa plus grande largeur, par contre ayant un de-là de 80 lieues de longueur, la moitié vers le continent remplie de montagnes, marquées comme habité par les Tschouktski; dans ses environs plusieurs îles, & à l'ouest de la pointe, la prétendue grande île des Eidigam, avec un détroit d'environ 30 lieues entre-deux. La côte continue alors sud-sud-est, avec plusieurs caps qui font partie du grand cap ou promontoire fort large, dont l'extrêmité est nommée *cap Anadirskoi*. Pas loin de la naissance de ce grand cap on voit plusieurs îles, qui, comme le cap même, est-il dit, sont habitées par les Tschouktski; vis-à-vis de toutes ces terres, & au-delà de ces îles, on voit la grande île de Puchochotski, depuis le 50 jusqu'au-de-là du 56e dégré de latitude.

Au sud du cap il y a une baie, outre celle à l'embouchure de l'Anadir, qui est tout près: après cela plus au sud les Ototures & leur cap, ensuite le cap Noss-Kamssatskoi à 52 dégrés, la riviere à 49 dégrés, le cap des Kutiles à 41 dégrés & demi, le Japon à 40 dégrés, les îles Kuvilés entre-deux.

Les officiers Suedois, apparemment, ou compagnons des travaux de Strahlenberg ou ayant des papiers & relations recueillies après la publication de ladite carte, en donnerent une nouvelle, à leur avis corrigée, en 1726, après la mort de Pierre le Grand; elle fut aussi insérée dans le *tome VIII*, du *Recueil des voyages au nord*, & même en y ajoutant une carte donnée par ordre du czar: nous en remarquerons ici seulement les principaux changemens & les differences essentielles.

L'île des Eidirgani & le cap Schalaginskoi y ont disparu; la côte allant vers l'est, déclinant un peu vers le sud, finit par le grand cap qui prend son commencement à l'est du Kolyma, mais qui bien loin de monter vers le nord, participe aussi à cette déclinaison & finit à 60 dégrés de latitude. Toute sa plus grande largeur occupe l'espace jusqu'au cercle polaire, habitée, est-il dit, par les Tzchuktschi & les Tzchalatski, & finit à 185 dégrés de longitude; l'île des Puchrchrtski au sud est, d'autres îles entre-deux, entre le 59 & 60 dégrés: Kamtchaskoi à 49 dégrés & demi, la riviere Karaga se jettant dans une baie au nord du Kamtschat, l'île de Karaga, sans nom, à l'opposite de la baie.

Herman Moll, dans sa *carte du monde de 1719*, marque le Lena, sans nom, à son est, le cap le plus, mais peu avancé, après cela l'Aldan, l'Ondigirka, le Kolyma, le tout sur une côte tirant droit à l'est, qui finit par un cap peu avancé & indéterminé sous le nom de *Swœtoi-Noss* ou *cap Saint;* le tout environ à 73 dégrés & demi de latitude, & ce cap à moins de 150 dégrés de longitude au sud, & tout près du cap, il marque *Anaduskoi.*

On sait que le célébre M. Guillaume de l'Isle a omis encore, en 1724, toutes ces côtes, rivieres, caps & pays quelconques; traçant la côte depuis le Lena entiérement sud-est, jusqu'à celle de l'Asie au-dessous de l'Amur, marquant seulement Kamtsatka, comme une ville & cap au 65e dégré de latitude & 155 de longitude.

Si nous voulions entreprendre de faire une récension des cartes nouvelles, ce seroit un ouvrage aussi pénible qu'inutile; on se copie, on croit avoir fait merveille en étendant si fort l'Asie, en continuant à supposer ce cap Schalaginski sans préjudice du Serdzekamen où on place même trois caps différens, toujours avec quelques différence; les uns dirigent le cap Tabin droit vers le nord, & c'est le plus grand nombre; d'autres au nord-est: il y en a qui fixent l'embouchure de l'Anadyr 5 dégrés plus ou moins au sud du Serdzekamen. Si je pouvois adopter l'existence du cap Tabin, & l'étendue si extraordinaire de l'Asie, je préférerois la carte de M. Muller à toutes les autres; peut-être par contre s'il l'osoit, il ne s'éloigneroit guere de mon systême.

La plus nouvelle carte que je connoisse de ces passages, est celle que M. Adelong a joint à son ouvrage allemand très-intéressant, intitulé *Histoire des navigations & tentatives faites par diverses nations pour découvrir la route du nord-est vers le Japon*, &c. *1768*, *in-4°.* elle représente l'hémisphere boréal, & l'auteur y renchérit beaucoup sur tous les autres, par rapport aux caps, qu'il multiplie à proportion des divers noms qu'il a pu trouver dans les relations.

A environ 192 dégrés de longitude & 72 de latitude, il place le cap Schulaginskoi de la largeur de 3 dégrés & plus à son extrémité même, droit vers le nord entre le 65 & le 67 dégrés de latitude le Serdzekamen, sous le nom de *Tschukotskoi-Noss* en

(*a*) M. de Fer, dans sa *carte de l'Asie de 1705*, de même.

en double cap, l'extrémité de 2 dégrés (ou 40 lieues) absolus de large, à 200 dégrés plus au sud, à 190 dégrés de longitude; il marque Serdzekamen, quoique toutes les cartes nouvelles donnent ce nom à la partie septentrionale du double cap; & seulement alors il place l'embouchure de l'Anadyr à 180 dégrés de longitude & 60 de latitude : c'est ce qu'il y a de plus au sud, conformément aux cartes nouvelles, excepté que l'île d'Amur est représentée à plus de trois dégrés de l'embouchure, longue de 4 dégrés & demi absolus, ou 90 lieues, & son extrémité australe, de même que le cap Lopatka à 49 dégrés; il n'y pas une seule des îles Kuriles au sud du Lopatka; les premieres sont marquées au 2 & 3 dégré à l'ouest, & ainsi du reste; aussi le dessein, la gravure, l'impression & le papier, répondent très-bien à l'exactitude de la carte même.

J'avois déja proposé quelques doutes sur l'existence de ce cap Tabin dans mes *Mémoires & observation géographiques*, imprimées à Lausanne en 1765, je n'osai pourtant pas l'omettre dans ma carte, crainte de choquer la prévention si enracinée; je lui ai donc donné une place sous le nom de cap Schataginskoi, même avec la grande île à son est, quoique je fusse convaincu qu'elle n'existoit pas; je redonne aujourd'hui la même carte réduite avec quelque petit changement (*Voyez la carte n°. II, dans ce Suppl.*) : mais je ne puis m'empêcher d'y joindre l'esquise d'une autre carte conforme à mes véritables idées (*Voyez la carte n°. III.*); je vais la détailler & l'appuyer sur les relations rapportées ci-dessus.

Il y a des faits que je crois ne pouvoir être niés. 1°. Que la position de ce cap Tabin doit son origine à l'envie qu'on avoit de placer celui de Pline; nous en avons parlé ci-dessus, & ce motif ayant subsisté jusqu'à présent, ou du moins l'idée d'un *finis terræ*, vers le nord-est, on l'a conservée, & il falloit trouver un cap.

2°. Que le plus grand, celui qui s'étend le plus en mer, le plus formidable, selon toutes les relations, est le double cap, nommé à présent *Serdzekamen*, au nord de l'Anadyr.

3°. Que ce cap & les contrées voisines sont le véritable pays des Tchouktschi & Tchalaski, qui s'étendent depuis les Koriaques plus au sud, jusqu'au nord, & habitent les bords de la mer du nord & de l'est, depuis le Kolyma, ayant les Inkagres à leur ouest.

4°. Que les îles vers l'Amérique, petites & grandes, avec la partie du continent opposé, sont toutes à l'est de ce Serdzekamen, & que l'on n'en connoît point de plus au nord.

5°. Que vers le nord, les côtes de l'Asie rentrent vers l'occident, & puisqu'on n'a plus de vestiges de celles du côté opposé, celles-ci doivent tourner vers le nord-est.

Je dis donc que tout ceci est prouvé par les relations les plus authentiques & ne peut être sujet à aucun doute; là-dessus nous pouvons mieux examiner le sens de toutes ces relations ci-dessus rapportées, & les conséquences qu'on en doit naturellement tirer.

1°. Nous venons d'en parler.

2°. Ceci en est une suite.

3°. Ce fait ne sera pas nié; j'en conclus seulement encore, que ce que ces gens ont découvert chaque année pas à pas, côtoyant toujours depuis 1636, connu par conséquent dans l'espace de 100 ans avant qu'on entreprît les dernieres découvertes, doit prévaloir, s'il y a de la différence.

4°. Voilà un fait frappant: ces gens curieux, passionnés pour les découvertes, s'informant de tout, en particulier de tout ce qui est à l'est du Kolyma, apprennent qu'il y a une riviere nommée *Pogitscha* & après de nouvelles recherches, que c'est l'*Anadyr*, selon les nouvelles cartes si éloigné, & pas un mot de ce prétendu cap Schalaginskoi ou Tabin, qui, selon les idées erronnées, devoit les empêcher de pousser vers l'Anadyr. Un empêchement si grand, si voisin, n'est pas connu même des habitans de ce pays, qui ne pouvoient en instruire Ignatiew en 1646; ceci est très-frappant, mais ce n'est rien en comparaison de l'autre fait.

Il avança vers l'est, non quatre jours, cela seroit sujet à des explications, mais quatre fois 24 heures, ce qui feroit 7 dégrés & demi. Il commença avec les Tschouktski dans une baie qu'il trouva, & qui selon les cartes, devroit être à la naissance du cap, également il n'apprit rien de ce cap, Stadouchin voulant absolument trouver ce Pogitscha, vogua sept fois 24 heures vers l'est; il mit des gens à terre pour s'informer de la riviere; on ne pouvoit lui en rien dire, & il n'est pas fait mention d'un cap quelconque, seulement parle t-il des rochers le long de la côte, qui empêchoient la pêche, ce qui avec la diminution des provisions, le contraignit au retour; malgré donc, que dans celles des nouvelles cartes qui étendent les côtes outre mesure, on voie la naissance de ce cap à environ 20 dégrés du Kolyma, & que Stadouchin par contre, doive avoir parcouru 27 dégrés sans en voir une trace, ni en apprendre quoi que ce soit; comment soutenir cette existence? Qu'on observe encore que ce n'étoit point un cap entouré de glaces, qui le fit rebrousser chemin, mais le manque de vivre, & les rochers qui ne devoient pas être considérables, puisqu'il n'en parle pas comme d'un empêchement à la navigation, mais seulement à la pêche. On trouva donc simplement plus commode de chercher par terre l'Anadyr; on y réussit, & l'on construisit dès-lors Anadirskoi-Ostrog.

5°. Malgré toutes les recherches possibles, on craignit si peu ce cap, ou plutôt on eut si peu d'idée de son existence, que le zele pour les découvertes augmenta d'une maniere surprenante, & ce qui est digne de remarque, c'est qu'il s'agisse de les entreprendre du côté de ce prétendu cap, & que le peu de succès de l'an 1647 augmenta le courage au lieu de le diminuer; apparemment parce que, comme il est naturel de le croire, ils avoient appris pendant la derniere année des particularités qui eurent cet effet, ce ne fut certainement pas la connoissance d'un cap si formidable qui en eût opéré un tout contraire.

C'est donc sans raison que M. Muller & d'autres se plaignent du peu que l'original de cette relation dit, de ce qui étoit arrivé aux trois kotsches jusqu'au grand cap, parce que sans doute ils n'avoient rien à dire, ayant fait leur voyage tranquillement sans empêchement, ni par un cap, ni par les glaces; mais étant arrivés au grand cap, c'est-à-dire, au Serdzekamen, comme tout l'indique, & que nous allons prouver tout à fait; Deschnew en rapporte tout ce qu'on pouvoit exiger de lui.

6°. Il dit que ce cap étoit différent de celui qui est près de la riviere Tchukoja à l'ouest du Kolyma; cette distinction me donna quelque soupçon que je manifestai dans mes *Mémoires*. M. Adelon en est surpris; cependant si, par exemple, on veut distinguer entre Boulogne en Italie & Bologne sur mer, on le fait, parce qu'on pourroit s'y tromper, étant deux villes considérables; mais jamais on n'avertit qu'on ne doit pas le prendre pour le château de Bologne près de Paris; il faut qu'il y ait quelque chose qui puisse causer quelque méprise par la ressemblance, non-seulement des noms, mais par d'autres endroits. Si Deschnew avertit que ce n'est pas

le cap près du Tſchukotſchia, mais le grand cap; ne pourroit-on pas en conclure, que c'eſt autant, comme s'il diſoit, il n'y a que deux caps conſidérables par ces côtes, l'un celui du Tſchukoſchia, l'autre le grand près de l'Anadyr; alors ce cap Schataginskoi diſparoîtroit de ſoi-même. Ce Deſchnew, témoin de la plus grande authenticité, puiſqu'il a fait ce voyage de l'aveu de tout le monde, & a demeuré pluſieurs années dans ce pays, y a fait des voyages, s'eſt informé de tout, & en a rendu compte à la cour ou au gouvernement général du Jakontsk. Ce Deſchnew donc, dis-je, décrit le grand cap d'une maniere à ne pouvoir s'y méprendre. Les îles vis-à-vis reconnues ſi ſouvent pour être entre le Serdzekamen & l'Amérique; les habitans avec les joues & levres percées; le peu de diſtance entre l'extrémité de ce cap & l'embouchure de l'Anadyr; la forme des côtes en demi-cercle vers cette riviere.

J'avois déja parlé de ces deux derniers articles dans mes *Mémoires*, M. Adelon en convenant parfaitement de la contradiction manifeſte entre la relation & les cartes, ne veut pas voir que par cette raiſon on puiſſe conclure contre celles-ci; qu'on en juge.

La kotſche d'Ankoudinow fit naufrage; l'équipage fut ſauvé par les deux autres; peu après elles furent réparées & toutes deux jettées ſur les côtes vers le ſud loin de l'Anadir: elle a donc fait naufrage à l'extrémité à l'eſt ou ſud-eſt de ce cap, ſans quoi ces kotſches reſtantes n'auroient pas oſé hazarder de le paſſer étant en effet auſſi dangereux qu'on le dit de celui qu'on met toujours à la place de celui-ci, le prétendu cap Tabin.

7°. Pour revenir vers l'Anadyr depuis le ſud, Deſchnew erra pendant un an, y étant arrivé, il établit l'Oſtrog qui dès-lors reſta la ſeule poſſeſſion des Ruſſes dans ce pays, c'eſt de là qu'on eut quelques connoiſſances de cette côte & où Atlaſſon enſuite prit les ſiennes. Deſchnew remarqua le banc de ſable à l'embouchure de l'Anadyr, le long de ce promontoire, qui étoit pour ainſi dire le rendez-vous de tous ces amphibies qui pouvoient enrichir ceux qui s'appliquoient à en prendre.

Il voulut donc envoyer le tribut annuel conſidérable par mer à Jakontski, ſentant bien qu'en paſſant avec précaution ce double cap Serdzekamen, il n'avoit rien à craindre d'un autre, mais ſeulement des glaces qui ſont fréquentes au nord & nord-oueſt de ce cap; ce qui n'eſt pas étonnant, la pointe en étant tournée un peu vers le nord-eſt & formant à cauſe que ce promontoire a une longueur conſidérable vers l'eſt dans la mer, une eſpece de baie; les glaces qui viennent du nord-oueſt & nord-eſt comme dans un entonnoir, s'y arrêtent & n'en ſont pas ſi promptement chaſſées que dans une mer plus libre, d'autant moins qu'elles peuvent s'arrêter entre les îles vers l'eſt; c'eſt ſur-tout le défaut des matériaux qui lui firent abandonner ſon entrepriſe.

8°. Il arriva cette diſpute mentionnée, qui prouva clairement la ſituation de ce grand cap des îles voiſines & du banc de ſable.

9°. Il découvrit dans ſa courſe vers le ſud, le ſort d'Ankoudinow & d'Alexiew; à l'arrivée d'Atlaſſow, les habitans pouvoient lui en donner encore des indices.

10°. Atlaſſow fit les expéditions dont on a parlé.

11°. Il déclara encore plus poſitivement qu'entre le Kolyma & l'Anadyr, il ſe trouvoit un double cap nommé *cap Tſchalas-Koy* & *Anadirs-Koy;* peut-on voir quelque choſe de plus convaincant? Il parle d'*un ſeul* mais *double cap*, non de deux ou pluſieurs. Il n'y eſt point nulle part que celui-ci; par-tout les noms de Tchuzchi & Tſchatazki ſont pris pour des ſynonymes, & avec raiſon; nous verrons que ceux qui parlent des habitans de tout le nord, les nomment *Tchouski*, les habitans de ce promontoire & des environs de même; peut-être que comme les Koriaques du Kamtchatka ſe diſtinguent de ceux de l'île Karaga, quelques-uns donnent le nom de *Tſchalatki* à ceux de ce promontoire.

Enfin toujours n'y a-t-il qu'un ſeul mais double cap, dont la partie auſtrale eſt nommée *cap Anadir-Koi*, comme ayant l'embouchure de cette riviere tout près de ſa côte méridionale.

Atlaſſow, qui n'a rien vu par mer, aſſure qu'on ne peut le dépaſſer par eau, à cauſe des glaces vers le nord ou l'oueſt, qu'il n'y en a jamais au ſud; voilà ce qu'on a encore défiguré & appliqué à ce cap *Tabin*, repréſenté tournant au nord; au lieu que nous venons de voir la raiſon pourquoi il y a ſouvent des glaces au nord de Serdzekamen; on n'oſera nier qu'il ne s'agiſſe ici par-tout d'un cap, des îles, de peuple proche d'Anadir, vers le 66 ou 67 degré, & non d'autre vers le 72 à 74e degré, & que n'y ayant qu'un cap conſidérable entre cette riviere & le Kolyma, ce cap Tabin ne doive diſparoître.

12°. L'article de Popow eſt très-remarquable; j'adopte à-peu-près toutes les relations, pourvû qu'elles ne s'oppoſent pas au bon ſens comme celle-ci: *Une grande terre vis-à-vis du Kolyma & de l'Anadyr*, la même terre vis-à-vis du Kolyma, ſelon les nouvelles cartes, à 71 dégrés de latitude, 175 dégrés de longitude ſur la côte ſeptentrionale, & de l'Anadyr, 65 dégrés de latitude, 193 dégrés de longitude, ſur la mer orientale; n'eſt-ce pas une contradiction palpable? Ne faut-il pas ou effacer le nom de Kolyma, ou placer ſon embouchure dans la mer orientale, comme on l'a fait autrefois? S'il en étoit, comme les anciennes cartes le marquent, le Kolyma ſeroit plus au ſud que le prétendu cap Schataginskoi, peu éloigné au nord-oueſt, ſur une côte inclinée vers le ſud-eſt du grand cap; alors, en effet, la grande île ou terre ſeroit à-peu-près vis-à-vis des deux; ces rivieres ſeroient de la même mer, comme Gmelin le dit, & cet article de la relation de Popon ſeroit exact.

On voit que c'eſt par le préjugé en faveur de ce cap Tabin, qu'on vouloit confondre tout ce qui eſt prouvé encore, parce que, malgré toutes les recherches, on n'a point trouvé d'île, ni d'îles habitées vers le Kolyma, & que la deſcription des habitans, de même que la diſtance, les animaux, les pelleteries, les bois, dont il n'en croît point à cette latitude de 70 à 74 dégrés & plus loin, tout enfin indique ſans équivoque les îles à l'oppoſite du Serdzkamen & de l'Anadyr, ainſi que le nombre des habitans, le même que les autres ont rapporté de ceux de Serdzkamen, de ſes environs & des inſulaires; puis donc que le détail authentique qu'on a de ceux-ci ne peut pas être douteux, il faut que l'autre ſoit faux, & provenant de ce qu'on veut toujours confondre les deux caps & appliquer à un cap Tabin imaginaire ce qui appartient au Serdzkamen ſeul.

13°. Stadouchin devoit ſe rendre depuis le Tſchiketſchoihofs à ces îles, pays du côté oppoſé; c'eſt donc depuis le Serdzkamen auquel ils le ſont; pour le cap Tabin il faudroit chercher des îles & pays oppoſés auſſi imaginaires que le cap, puiſqu'on n'en a jamais eu la moindre notion ni idée.

Le reſte de la relation des Tſchutski des environs d'Anadirskoy, confirme ſi complettement ce que nous venons de dire, qu'il n'eſt pas néceſſaire d'y inſiſter. Ils diſoient à Deſchnew, à Atlaſſow, à Beering même tout ce qu'ils ſavoient de ces contrées; que leur nation habitoit ce grand cap vers

l'Anadyr ; ces côtes, tous ces environs ; ils décrivoient le mieux qu'il leur étoit possible, les îles & pays voisins & leurs habitans, parloient du continent tant de l'opposé que de celui à l'ouest d'Anadirskoy & du Kolyma ; ils connoissoient tout ceci ; mais pour ce cap au 72, 74 dégrés si considérable, si formidable, qui comme on le dit, est habité par eux, parce qu'on le confirme avec le Serdzkamen ; aucun n'en disoit un mot à personne de ceux-ci qui les virent en diverses fois dans l'espace de 85 ans ; il est donc évident qu'ils ignoroient l'existence d'un pareil cap & qu'il n'y en a point.

On pourroit vouloir prendre avantage de ce qu'ils disoient, qu'il leur falloit près de trois semaines pour se rendre à l'extrêmité du cap ; mais si l'on fait attention à toutes circonstances, on verra que ceci ne tire point à conséquence.

C'est avec leurs misérables baidares de cuir, qu'il leur faut tant de tems.

Du fond de la baie de l'Anadyr, qui sur la carte de M. Miller a 5 dégrés de profondeur.

Par dessus le banc de sable, ou tout près, ce qui doit les arrêter souvent, & même doit les y jetter & les y faire demeurer quelque tems.

Côtoyant ce long promontoire, où ils trouvent encore deux baies, & qu'il faut du tems pour les passer.

L'extrêmité du Serdzkamen est à son nord-est à deux ou deux dégrés & demi, ou 40 à 50 lieues de largeur & pleine de rochers ; mais de bons vaisseaux qui prennent le large & cinglent directement, peuvent bien en trois fois 24 heures, comme l'autre relation l'assure, par un fort vent favorable depuis l'extrêmité du cap, arriver non au fond de la baie, mais à l'embouchure de l'Anadyr. Il n'y a rien là qui se contredise.

14°. On voit ici seulement qu'il s'en faut de beaucoup que la cour ait publié toutes les découvertes.

15°. Le grand monarque choisissant lui-même Beering, cela forme un grand préjugé en faveur de celui-ci, non que j'adopte en entier sa relation ou plutôt sa carte ; il faut toujours aller, pour ainsi dire, la sonde à la main, si on veut former une bonne critique.

16°. Son voyage fut en tout de 55 jours pour aller & revenir. Je veux croire que sa carte ait été dressée aussi exactement qu'il l'a pu ; est-ce assez pour qu'elle soit exempte d'erreurs ? Il a perdu rarement de vue les côtes ; mais pourtant cela est arrivé, l'officier Russe qui l'a accompagné dans son voyage en Amérique, & qui curieux comme il l'étoit, aura eu mainte conversation avec lui sur son précédent voyage, assure qu'il a pu voir rarement les côtes, à cause des brouillards fréquens. On ne peut donc se fier à sa carte à cet égard, ni par conséquent placer l'extrêmité du Serdzkamen à près de 205 dégrés (ou selon d'autres 208) de longitude, tandis que le point de son départ, l'embouchure du Kamthat, l'est environ 177, & qu'un auteur assure que le gissement des côtes depuis le Lopatka, vers la mer Glaciale est assez en ligne directe, excepté les caps, c'est-à-dire ces caps de Kamtchat, Kronoskoi, Ilpinskoi & autres pareils ; car de comprendre dans cette exception ces grands caps ou plutôt pays & contrées qui s'éloignent de la ligne directe d'environ 30 dégrés, seroit une exception très-ridicule.

Les Tschuktschi, au 64 dégré & demi, l'avertirent que la côte plus haut alloit se tourner vers l'ouest à 67 dégrés 18′ ou 28′, ils en ont apperçu la vérité, & ont cru avoir assez de preuves pour assurer que les deux continens n'étoient pas joints, voyant courir la côte à l'ouest, sans rentrer ni vers le nord ni vers l'est.

M. Muller traite ceci d'erreur, parce qu'il soutenoit l'existence du cap Tabin, & le rédacteur ; (pour abréger, je cite sous ce nom la suite de l'*histoire générale des voyages*) le taxe de timidité qui lui faisoit peu d'honneur, n'osant pas aller plus vers le nord, pour achever ses découvertes. Ce dernier agit directement contre son axiome si incontestable, *qu'un témoin vaut plus que cent non-témoins*, ou qui n'ont rien vu ; Beering étoit un bon marinier, reconnu & choisi comme tel par l'empereur ; il a vu ce qu'il a dit, & n'a pas vu ce cap Tabin, ni aucun indice, qui pût le lui faire soupçonner ; il n'a point entendu parler des Tschoutski, qu'on dit habiter ce cap ; ces messieurs ne l'ont pas vu non plus, mais en soutiennent l'existence par prévention, en y appliquant ce qui n'est manifestement applicable qu'au Serdzkamen, & sans preuve ; ceci doit être préférable à un témoignage aussi authentique que celui de Beering.

Il faut encore faire réflexion que ce n'est pas en particulier, en voyageur, qui souvent découvre au hazard des pays, sur quoi il est croyable, que Beering a agi ; mais par ordre d'un grand monarque, ce qui n'empêche pas qu'il puisse n'être pas cru dans sa relation, & sur-tout ce qui concerne le principal but de cet ordre & de ce voyage. Il est donc naturel de distinguer dans sa relation ce qu'il a vu, & le gissement des côtes dont il n'a vu qu'une petite partie, & sans observation astronomique. Si dans sa carte il a également marqué le cap Tabin, c'est ce que j'ignore ; ceci peut être une addition du géographe : supposons que ce soit de Beering même, il a pu le marquer de crainte de révolter le préjugé reçu, tout comme je l'ai fait dans ma carte n° II, *Suppl.* quoique j'aie dressé la troisieme selon ce que j'en pense réellement, même en accordant encore au-delà.

17°. Cet article est encore remarquable : Gwosdens a été vers la terre, dont il est fait mention plusieurs fois ci-dessus, entre 65 & 66 dégrés, pas loin du pays des Tschouktsdi. C'est encore une nouvelle preuve que tout ceci regarde le Serdzekamen, & non ce cap imaginaire ; l'officier dit sans équivoque, que c'est depuis le premier, que Gwosdens fut jetté sur la côte de l'Amérique.

Mais la relation de Pawluzki est telle, qu'on est en droit d'en rejetter tout ce qu'on veut ; *riviere considérable, inconnue vers la mer glaciale ;* de-là *un voyage de 15 jours vers l'est :* cette riviere est donc encore à l'est du Kolyma ; est-ce Pogitscha, que ses prédécesseurs n'ont pu trouver après des voyages de quatre & de sept fois vingt-quatre heures ? a-t-il été sous la protection du roi des aigues marines, qui devroit entrer dans un pareil conte borgne, où une petite armée de 445 guerriers, voyagent pendant quinze jours, presque toujours sur les glaces ! Son grand protecteur a-t-il créé une île de glace flottante, & fait avancer si loin vers l'est, comme on devroit le croire, parce que souvent elle étoit si éloignée des côtes, que même on ne pouvoit appercevoir les embouchures des rivieres ? & cette île devoit être d'une nature particuliere, le génie avoit le pouvoir d'empêcher que jamais la glace ne se brisât, comme il est arrivé à tous les autres qui ont fait l'expérience, que d'une heure à l'autre on n'étoit pas sûr que cela n'arrivât ? Non, ici les 445 hommes étoient toujours ensemble à leur aise ; ou est-ce un pont, soit glace ferme, d'une telle étendue, qu'ils pouvoient y voyager pendant quinze jours au moins ; chacun comprendra qu'aucuns hommes peuvent avoir la force, le génie, la dextérité de voyager sur une

île de glace, sans risque, si loin, la faire avancer, la diriger de quel côté on le juge nécessaire. Je ne dis rien des provisions, je pense que Pawluski se sera pourvu de la chair de renard, loups & autres délicatesses; car pour pêcher il ne le pouvoit pas sur une glace si étendue, si ferme; mais du moins, le génie devoit les pourvoir de quelques secours, pour se reposer sur des couches molles, & à les garantir du grand froid. Etoit-il encore sur les glaces ou sur terre, lorsque les Tschoutski avancerent pour lui livrer bataille? Si c'est le premier, on ne peut qu'admirer son courage & son habileté, d'avoir pu & voulu abandonner son île de glace pour aller à terre, uniquement dans le but de se battre.

De-là il avança encore plus loin, trouva deux rivieres, qui se jettent à une journée l'une de l'autre, dans la mer glaciale; rivieres aussi inconnues à ses prédécesseurs nommés ci-dessus. Il faut que cette côte soit d'une étendue immense, puisqu'après le 7 juin, il ne reposa que huit jours, & pourtant ne parvint à cette derniere; & qu'il n'y eut un second combat que le 30 juillet (il est vrai qu'ensuite parlant du troisieme combat, il est dit le 14 juillet; il faut donc que par erreur, on ait mis 30 juillet, au lieu de juin.). N'importe, en calculant son voyage jusqu'à l'arrivée de l'autre côté du cap prétendu, il faudroit placer cette extrêmité, non à 208 lieues, mais à 250; vû que le dégré n'y donne plus que 5 lieues & demi: posons 6 lieues, & que, comme il est dit, en se rendant vers la mer, depuis Anadirskoi, il laissa la source de cette riviere, marquée à plus de 12 dégrés à l'est de Kolyma à sa gauche, & marchant directement au nord, malgré donc l'éloignement supposé & incroyable de ce cap Tabin, du Kolyma (toujours d'après la carte de M. Muller), il n'y auroit depuis la premiere riviere inconnue, jusqu'au cap, ou sa naissance, qu'environ 10 dégrés ou 60 lieues. Je voudrois qu'on pût concilier cela avec toutes ces journées & tems qu'il y a employé.

Après le troisieme combat, il passa ce cap Tabin, & mit dix jours pour parvenir à la côte opposée, à cause des grandes montagnes qu'il avoit à passer. Je n'en ferai pas le calcul; mais ce voyage augmente toujours cette étendue si extraordinaire; depuis cet endroit, il fut vingt jours en chemin, lui & ses baidares de même, jusqu'au Serdzkamen, d'où, est-il dit, il reprit le même chemin, pour retourner à Anadirskoi, qu'il avoit pris pour aller à la mer Glaciale. L'auteur de la relation montre par-tout qu'en la composant, le bon sens l'avoit entiérement abandonné. Il alla depuis Anadirskoi directement au nord, fit un voyage de près d'un mois vers l'est; de-là au sud jusqu'au Serdzkamen, & revint pourtant par le même chemin qu'il étoit allé vers le nord. En vérité, pareilles sornettes épuisent toute crédibilité, crédulité même; & on est en droit de rejetter toute la relation: mais, enfin, dira-t-on, il a été à ce cap dont on nie l'existence. Je veux supposer que sur un endroit de la côte, il y ait de grandes montagnes, tout comme au Serdzkamen, & dans presque toute la partie de cette extrêmité de l'Asie; mais il n'est pas dit un mot qu'il s'y trouve *un cap si fort avancé dans la mer:* quand même donc tout ce récit feroit aussi véritable qu'il est manifestement fabuleux, cela ne prouveroit rien en faveur du cap; au contraire, toutes ces relations s'accorderoient plutôt avec celles des anciens, avec leurs cartes, & l'idée même de M. de l'Isle, que depuis le Lena, la côte s'avance toujours au sud-est, & non point à l'est.

18°. Je n'ai rien à remarquer ici sur M. Kirilow; sinon que c'est par connoissance de cause que le sénat mit tant de confiance en son zele & ses lumieres, lorsqu'il s'agissoit de sa relation de Spangberg.

19°. On voit par ce que M. Witsen dit, & la remarque de M. Buache, que tout ceci ne peut s'entendre que du Serdzkamen, quoiqu'il soit un de ceux qui sont imbus de l'idée de ce cap Tabin, & de l'existence tout-à-fait insoutenable des îles & bas-fonds à cette latitude; ce que M. Witsen dit des hommes à joues percées, le confirme encore plus.

20°. Ce que dit Kæmpfer est de même; un isthme n'a jamais pu être supposé à 73 dégrés; mais il y en a un au Serdzkamen, rempli de montagnes, représenté par tous les auteurs, comme avançant si fort en mer, qu'on n'en connoît pas la fin, & nommé *cap de glace* par M. de l'Isle, qui en eut la connoissance sous ce nom, de même que du Kamtschat, sans se douter qu'il existât un autre plus au nord; que même on ne le connoîtroit pas sans les nouvelles découvertes, auxquelles celle de Béering a mis le sceau; ce sont les montagnes de Nossé, si fameuses chez les précédens géographes. Ce ne peut être que ce cap coupé sur la planche, que Kæmpfer a vu; quand même on allégueroit & admettroit les montagnes mentionnées dans la relation plus que suspecte de Pawluski, toutes les autres circonstances ne peuvent convenir qu'au Serdzkamen.

21°. Les Xuxi & Koeliki, habitant les pays jusqu'au Kamtschatka, la langue de terre ou cap de glace, coupée par des îles, ne sauroient indiquer que le même; l'entrée des pêcheurs vers le nord ne peut convenir qu'à celui-ci, puisque ce sont les passages entre ce cap & les îles; on voit qu'il parle d'Anadirskoi & de ses environs: enfin que le Nawal se trouve en abondance sur ce banc de l'Anadyr; c'est là que ceux de Jakontsk se rendent, & que le cap Saint, avec tous les autres endroits mentionnés, sont voisins l'un de l'autre, non à 10 dégrés, ou 200 lieues plus au nord.

22°. L'officier suédois parle encore assez récemment des Russes qui passent le Swœtoi-Noss pour commercer avec les Kamtschadales, vers les 50 dégrés de latitude. Ne sera-ce pas encore le Serdzkamen? Assurant qu'ils seront obligés de passer entre la terre ferme & une grande île au nord-est du cap Swœtoi-Noss. Où trouver cette grande île vers ce cap Tabin? Est-ce à son nord-est? Personne n'osera assurer qu'on en ait une ombre d'indice de ce côté, au lieu que la grande île, que ce soit la côte du continent ou non, est en grande partie au nord-est du Serdzkamen; c'est à cette confusion que la prétendue terre des Eidigani devoit son origine, parce qu'on l'a placée vis-à-vis le Kolyma; ce qui a causé bien des frais & des peines pour en constater l'existence, qui, ensuite des informations juridiques, s'est trouvée sans fondement.

Les Jukagres habitent précisément les pays dont cet officier parle, depuis la source de l'Anadyr, jusques vers les bords de la mer du nord à l'ouest du Kolyma; son cap Tabin est donc le Serdzkamen, vu que les Tzutski occupent *seuls* tout le pays depuis l'Anadyr vers le prétendu cap.

23°. Cette relation toute récente a frappé bien des savans qui ont été surpris de la voir si concordante avec mon systême de la possibilité & facilité de passer ce formidable cap Tabin (que j'avois encore laissé subsister alors), contre tout ce que les autres géographes avoient soutenu ci-devant; & ce qui me paroît le plus singulier, c'est qu'en supposant ce cap, on le regardoit comme un

obstacle insurmontable au passage par le nord; mais que l'ayant passé, il n'y en avoit plus pour se rendre au Kamtschatka, au lieu que tout raisonnement & les expériences générales fondent un sentiment opposé.

Ce cap Tabin est, dit-on, à l'extrêmité du nord-est de l'Asie, ayant la mer du nord à l'ouest & au nord; l'autre mer à l'est & sud-est: ce doit être un *finis terræ*. L'expérience incontestable prouve que dans une telle mer, l'agitation des vents, de quel côté qu'ils viennent, est si forte, que jamais il ne s'y pourroit former des glaces, encore moins y rester si peu de tems que ce soit; tous ceux qui donnent la description des côtes de la mer & de ces glaces (*Voyez art.* FROID ET GLACES *dans ce Supplément*), assurent unanimement qu'un vent ordinaire du nord les jettant sur le rivage, qu'un autre de terre les fait d'abord retourner en mer; & qu'est-ce qu'un tel vent en comparaison de ceux qui regnent continuellement vers un tel cap de tous les côtés? Voilà donc ce cap, quelque grand qu'on le suppose, finissant en pointe, dit-on, qui ne mettroit jamais d'obstacle au passage; il n'en est pas de même du Serdzkamen, un promontoire grand, large, s'avançant très-loin vers l'est dans la mer, son extrêmité suivie de plusieurs îles grandes & petites vers le continent peu éloigné: quoi de plus naturel que les glaces emmenées de toutes les bandes du nord, qui s'arrêtent à cette presqu'île, autrefois pris pour un isthme, vers les îles suivantes & entre les îles? Voilà le véritable cap de glaces, & qui est très à craindre: cependant on voit qu'on peut le franchir avec de bons vaisseaux; & on ne le craint point.

On ne m'objectera pas qu'étant plus au sud, les glaces y sont moins à craindre; nous prouverons à l'article cité, que ce n'est pas le plus ou moins de proximité du pôle, qui est la cause du plus ou moins de glaces, mais des circonstances qui n'y sont pas précisément relatives. Je dois seulement remarquer sur cette relation, que ceux du Kolyma ont nommé ces îles, vers l'Amérique, *Aleyut*; & que selon le rapport de M. Muller, d'après les Tchoutski, le peuple de la premiere île se nomme *Achjuch-Aliat*; celui de la grande contrée à l'est *Kitschin-Aliat*, ce qui paroît être le même nom que celui d'*Aleyut*; une autre nation d'une de ces îles *Peckeli*: tout ceci est très-conforme l'un à l'autre.

Pour ne pas être trop prolixe, nous dirons peu sur les cartes citées.

Nous voyons que ce que les anciens auteurs marquent du cap Tabin, n'est fondé, comme nous l'avons dit, que sur l'envie de donner une place à celui de Pline, d'après les idées qu'on s'en est formées, & non sur des relations; que tous plaçoient dans le voisinage du cap l'Indigir, le Kolyma (celui-ci même quelquefois au sud ou à l'est), l'Anadyr, le Kamtschat, comme peu éloignés les uns des autres; ce qui fortifieroit l'idée, qu'en omettant ce cap, on devroit marquer une même côte depuis le Lena jusqu'au Serdzekamen; & que ce n'est pas sans raison, que plusieurs, & encore Gmelin qui a eu une grande connoissance de ces pays & rivieres, ont *regardé l'Indigir & l'Anadyr comme rivieres de la même mer*; ce qui, sans cela, seroit aussi ridicule & plus, que si on parloit ainsi du Rhône & du Tage.

Strahlenberg, à la vérité, a laissé subsister ce cap Tabin: mais il met sa naissance tout près du Kolyma; & ce cap fait une langue de terre étroite, fort avancée dans la mer, dont l'extrêmité vis-à-vis l'île supposée des Eidigani. Les officiers suédois, en 1726, ont omis l'un & l'autre, comme ne méritant également aucune créance. Par contre, eux & Strahlenberg ont marqué avec soin un grand promontoire ou presqu'île comme un *finis terræ* de ce côté; c'est le cap Anadirskoi, le seul cap réel & considérable; une grande île à son est, nommée des *Luchochouski*, qui sera celle découverte vers l'Amérique; & d'autres petites (*a*). Ce seul grand cap finit du côté du sud, soit son commencement à 60 dégrés; le tout depuis le 65 dégré admirablement conforme à la vérité; sans doute, parce qu'on l'a appris d'Atlasson; dans la relation de Strahlenberg, article *Inkagri*, il dit. . . *entre le Lena & le Swætoinoss, ou, comme disent les Russes, Noss-Tchalaskoi & Anadirskoi*: voilà donc tout expliqué; qu'au-delà du Lena, il n'y a point d'autre cap que le Serdzekamen, sous le même nom qu'Atlasson lui donna, comme tout près de l'Anadir, point d'autre considérable entre celui-ci & le Lena.

Si dans la carte d'Isbrand Ides, la riviere Kamtschatka est marquée à 72 dégrés, c'est toujours par la supposition qu'il y a un cap au 75 dégré; & pourtant on n'en connoissoit point d'autre que le cap voisin de l'Anadir qu'on éloignoit à proportion; d'ailleurs les latitudes même & encore plus les longitudes sont encore si peu sûrement indiquées de nos jours (comme nous le remarquerons *article* LATITUDE *dans ce Suppl.*), qu'il ne faut pas être surpris si les anciens y faisoient des fautes si grossieres; ce n'est point sur quoi je me fonde, mais sur les positions réciproques & relatives des caps & rivieres qui pouvoient & devoient être connues, sans que la latitude le fût. Ortelius, selon que M. Muller le remarque lui-même, a placé les dix tribus d'Israël sur la rive de l'Obi, à 82 dégrés; si donc on a pu commettre une faute si grossiere, qui n'empêche pas l'existence de l'Obi, Ides a bien pu placer le Kamtschat à 72 dégrés: il s'agit des situations.

Le soupçon de la déclinaison de la côte & de la plus grande proximité de l'Indigir & du Kolyma se fortifie encore par d'autres réflexions.

M. Gmelin dit: « il y a même des vestiges qu'un » homme dans un petit bateau qui n'étoit guere » plus grand qu'un canot de pêcheur, a doublé » le cap Schalaginskoi, & a fait le voyage depuis le Kolyma jusqu'en Kamtschatka ». On demandera si je suis assez crédule pour le croire? Non: si j'accordois ce qu'il entend par ce cap, il faudroit selon ces distances arbitraires, données sur les cartes, faire 5 à 600 lieues; mais, si selon mon systême, on fait rentrer le cap Tabin dans son néant, diminue l'étendue des côtes, rapproche les rivieres, sur-tout le Kolyma, fait doubler le Serdzekamen, comme le seul & véritable cap Schalaginskoi, alors cela ne sera pas impossible dans une des années, où, comme M. Muller l'avoue, il n'y a pas de glaces dans ses environs; & alors je dois rendre justice à M. Gmelin qui, par devoir, a fait son possible pour insinuer l'impossibilité du voyage, l'existence du cap Tabin, & la distance infinie qu'on a trouvé à propos d'établir; quoiqu'en divers endroits de sa relation, il lui soit échappé des vérités contraires, dont la cour ne lui aura pas su gré; enfin toutes les cartes & les relations pesées avec impartialité & à la balance du bon sens, feront voir qu'il faut resserrer le continent de l'Asie, que l'on a fait trop long & trop large jusqu'ici. C'est sur cette idée que j'ai dressé la carte n°. III; c'est aux découvertes ultérieures, faites avec soin, & aux relations véridiques & non

(*a*) Cette situation véritable a été si bien reconnue & adoptée, qu'on l'a aussi représentée telle dans l'*Histoire des Tartares d'Abulgasi Bayadur Chan*, de laquelle nous l'avons tirée & insérée dans notre *carte no III. Supplément no I.*

altérées par des motifs de politique, à constater mes conjectures. (*E.*)

ASIE, (*Géogr.*) ville de Lydie, auprès du mont Tmolus. Suidas dit qu'on y inventa la guitarre à trois cordes. On prétend que cette ville est une des premieres de l'*Asie*, & qu'elle a bien pu donner son nom à cette partie du monde. (*C. A.*)

ASIMA, (*Hist. des Relig. Idolat.*) dont il est parlé dans nos annales sacrées, fut l'idole des peuples d'Emath, qui le représentoient sous la figure d'un bouc, symbole de la lasciveté, ce qui fait conjecturer que cette divinité présidoit au plaisir de l'amour; d'autres prétendent qu'il étoit le même que le dieu Pan des Egyptiens: on ne sait aucun détail sur son culte. (*T—N.*)

ASINÉ, (*Géogr.*) ville du Péloponese, dans la Messénie; elle se nomme aujourd'hui *Anchora*; sa situation est près du golfe de Modon ou Coron. Etienne le géographe place une ville de ce nom dans l'île de Chypre, & une autre encore dans la Cilicie. (*C. A.*)

ASJOGAM, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) plante du Malabar, assez bien représentée, mais sans détails, par Van-Rheede dans son *Hortus Malabaricus*, *volume V*, *page 117*, *planche LIX*. Les Brames l'appellent *asjogam* comme les Malabares & *cassibori*; les Portugais *fula do diabolo*, & les Hollandois, *toverbloemen*. C'est l'*arbor Indica longis*, *mucronatis*, *integris foliis*, *fructu albicante*, *nucis palmæ indel dictæ æmulo*; *asshoga maram Malabarorum* de Plukenet, dans son *Mantissa*, *page 21*.

C'est un arbrisseau de moyenne grandeur, haut de quinze pieds environ, à cime conique pointue, formée d'un petit nombre de branches, disposées circulairement & alternativement, écartées sous un angle de trente à quarante dégrés, & portées sur un tronc cylindrique de six à neuf pouces de diametre, à bois blanc, recouvert d'une écorce brun-noir. Sa racine est longue, profondément enfonçée sous terre, couverte de fibres nombreuses, blanchâtre à écorce noirâtre.

Ses feuilles sont opposées deux à deux, non pas en croix, mais sur un même plan, elliptiques assez semblables à celles de l'adhatoda, pointues aux deux bouts, longues de six à sept pouces, deux à trois fois moins larges, entieres, épaisses, relevées en-dessous d'une nervure longitudinale à dix ou douze côtes alternes de chaque côté, & portées sur une pédicule demi-cylindrique assez court.

Les fleurs sortent des branches de l'avant-derniere pousse, dont les feuilles sont tombées; elles sont longues d'un pouce, un peu moins larges, rassemblées au nombre de dix à douze, en un corymbe alterne, presque sessile, sphérique, portées chacune sur un pédicule extrêmement court, & composées d'un calice à quatre dents ou divisions cylindriques portées sur l'ovaire, de quatre pétales jaunes orbiculaires ouverts horizontalement, deux fois plus longs que le calice, & de huit étamines une fois plus longues que les pétales, rouges, luisantes, couronnées d'antheres noirâtres, au centre desquelles s'éleve un style presqu'aussi long, conique, verd-blanchâtre, épais, courbé en arc de bas en haut, & terminé par une stigmate simple. Au-dessous de cette fleur, l'ovaire paroît sous la forme d'un pédicule conique renversé, long d'environ un pouce, deux à trois fois moins large, qui devient en mûrissant une baie ovoïde blanchâtre à une loge, contenant un osselet de même forme, comparable à celui du dattier.

Culture. L'*asjogam* vit long tems; il est toujours verd, & fleurit tous les ans une fois en décembre & janvier: ses fleurs durent long-tems. Il croît par tout le Malabar; on le voit sur-tout abondamment autour des temples des payens, qui ont soin de le cultiver pour orner de ses feuilles & de ses fleurs, ces temples dans leurs jours de cérémonies.

Qualités. Il n'a pas d'odeur ni de saveur sensible, si ce n'est dans ses feuilles, qui ne sont pas trop agréables au goût.

Usages. Les Malabares pilent ses feuilles & en expriment un suc qui, avalé avec la poudre des semences du cumin, appaise les coliques & la passion iliaque. La poudre de ses feuilles se prend aussi mêlée avec le santal citrin & le sucre, pour purifier le sang.

Remarques. Quoique Van-Rheede ait dit que l'*asjogam* a une fleur monopétale, composée d'un long tube partagé en quatre divisions rondes & égales, on voit par l'expression même de sa figure, & par plusieurs autres caracteres qui ne vont pas avec ces sortes de fleurs, qu'il s'est trompé, qu'il a fait cette description après coup, & que cet arbre vient naturellement dans la premiere section de la famille des onagres, enfin qu'il n'est peut-être qu'une espece de valikaha. *Voyez* nos *Familles des plantes volume II*, *page 84*. (*M. ADANSON.*)

ASKEATON, (*Géogr.*) petite ville d'Irlande, au comté de Limerick. Elle est sur la riviere de Shannon, à treize milles ouest de la ville de Limerick, & à dix milles au sud de Trally. (*C. A.*)

ASKITH, (*Géogr.*) désert d'Afrique, en Egypte, dans la vallée de Hoïail; c'est dans ce même lieu où la sainte famille, fuyant en Egypte, séjourna quelque tems, parce qu'il s'y rencontra, dit-on, comme par miracle, une fontaine où l'on menoit boire les ânes. (*C. A.*)

ASLAPAT, (*Géogr.*) bourg considérable de Perse, en Asie. Il est sur l'Araxe, assez près de Maschivan; les femmes y sont d'une rare beauté, aussi le grand sophy y envoie-t-il faire des recrues pour son harem.

ASMERE, (*Géogr.*) petite ville de l'Indoustan, dans la province de Bando, sous l'empire du Mogol. Elle est au sud-ouest d'Agra, sur la riviere du Padder. On y voit le tombeau de Hoghe Moudée, célébre Musulman, sanctifié chez les Indiens de sa secte. Il ne faut pas confondre *Asmere* avec Azmer ou Bando. (*C. A.*)

ASMUND, (*Histoire de Suede.*) roi de Suede. Après la mort de Suibdager son pere, qui fut vaincu par Hadding, roi de Danemarck, & périt les armes à la main, il succéda à la triple couronne qui restoit dans sa famille. Mais il crut qu'il ne s'en rendroit digne, qu'en immolant Hadding aux manes de son pere. Il lui déclara la guerre. Il ne fut point arrêté par un préjugé général qui faisoit du roi de Danemark un sorcier dont les charmes étoient irrésistibles. Il crut que si l'enfer combattoit pour Hadding, le ciel combattroit pour la bonne cause. Les deux armées furent bientôt en présence; Eric faisoit ses premieres armes sous les yeux d'*Asmund* son pere. Le premier coup d'Hadding renversa le jeune prince expirant aux pieds d'*Asmund*. Celui-ci furieux, ayant à la fois son pere & son fils à venger, se précipite sur Hadding. La colere & la douleur égarerent son bras; Hadding lui plongea sa lance dans le sein. La reine Gulnida, désespérée de la mort de son époux, donna à tout le nord un spectacle plus tragique & plus rare encore. Elle se tua de sa propre main. (*M. DE SACY.*)

ASMUND II, (*Histoire de Suede.*) roi de Suede, fut un prince pacifique qui ne prit les armes que pour venger la mort de son pere Ingard assassiné par des rébelles. Il revint triomphant de cette expédition, & quitta la lance pour prendre en main le timon de l'état. Il fut juste & généreux, affable, n'eut d'autre ministre que lui-même, & donna au Nord l'exemple de

toutes les vertus, dans un siecle où l'on n'en connoissoit d'autre que la bravoure. C'est lui qui fit brûler une partie des immenses forêts qui couvroient la Suede, & servoient de retraite aux brigands & aux bêtes féroces; les cendres de ces arbres fertiliserent la terre; les cultivateurs encouragés par le gouvernement, ne se plaignirent plus ni de l'ingratitude de la nature, ni des exactions de l'état. *Asmund* fit applanir les chemins, & favorisa la circulation du commerce. Des bourgades & des villes s'éleverent dans des lieux qui jusques là n'avoient été habités que par des ours; son peuple jouissoit du fruit de ses soins; il goûtoit lui-même le plaisir de faire des heureux, lorsque Sivard son frere osa lui disputer la couronne. *Asmund* marcha contre lui; les deux armées se rencontrerent dans la Néricie. *Asmund* périt dans le combat, l'an 564. On l'avoit surnommé *Brant*, c'est-à-dire, destructeur des forêts. (*M. DE SACY.*)

ASMUND III. (*Histoire de Suede.*) roi de Suede. Il s'empara du trône de Biorn, & fut détrôné comme lui. Il persécuta les prosélites de l'évangile qui commençoit à faire des progrès dans le Nord. Chassé de ses états, il équipa une flotte, écuma les mers, fit aux Vandales une guerre cruelle, laissa sur les côtes d'Angleterre des monumens de sa barbarie, & périt dans un combat vers l'an 848. (*M. DE SACY.*)

ASMUND IV. surnommé *Kolbrenner*, (*Histoire de Suede.*) roi de Suede. Le surnom de *Kolbrenner* signifie *brûleur*. *Asmund* publia une loi pénale, par laquelle celui qui avoit fait tort à un autre étoit condamné à voir brûler sa propre maison. La peine étoit cependant proportionnée au crime. Si le dommage étoit léger, on ne brûloit qu'une partie de la maison du coupable. *Asmund* rendit aux anciennes loix leur premiere vigueur, en créa de nouvelles, favorisa les progrès de l'évangile, & fut le pere de ses sujets qui tinrent peu compte de ses bienfaits dans un siecle où les habitans du nord pardonnoient aux tyrans mêmes leur barbarie, lorsqu'ils étoient bons guerriers. Il se laissa entraîner dans une guerre de la Norvege contre le Danemarck; elle lui fut fatale: il périt dans une bataille, l'an 1035. (*M. DE SACY.*)

ASMUND V. surnommé *Slemme*, (*Histoire de Suede.*) frere du précédent. Il lui succéda, & périt comme lui les armes à la main: mais il ne vécut pas de même. La justice languit sous son regne, les loix furent oubliées, les mœurs perdirent cette pureté qu'*Asmund IV.* leur avoit rendue, & les brigands reparurent. Le roi termina par la cession de la Scanie, les longs différends qui s'étoient élevés entre le Danemarck & la Suede au sujet de cette province. Ses sujets lui firent un crime d'avoir resserré les limites de ses états; leur ambition étoit plus vaste que celle de leur prince. Le surnom de *Slemme* qu'ils lui donnerent, faisoit une allusion injurieuse à la foiblesse avec laquelle il avoit abandonné un des plus beaux fleurons de sa couronne. La honte fit sur son cœur ce que l'amour de la gloire n'avoit pu faire. Il resolut d'effacer ce surnom odieux, révoqua sa cession, déclara la guerre au roi de Danemarck, fut assiégé dans un château, & mourut sur la breche, l'an 1041. (*M. DE SACY.*)

* § ASNA, (*Géogr.*) ville d'Egypte, étant sur la rive occidentale du Nil, ne peut pas avoir été l'ancienne Syene, qui étoit sur la rive orientale du même fleuve, à la place qu'occupe aujourd'hui *Assuam*. *Voy.* ASUAM, (*Géogr.*) *dans le Dict. raif. des Sciences*, &c. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

ASONE, (*Géogr.*) riviere d'Italie, dans la marche d'Ancone. Elle a sa source sur les frontieres de l'Ombrie, dans l'Apennin, & son embouchure, dans la mer Adriatique. (*C. A.*)

§ ASOPE, (*Géogr.*) fleuve d'Asie, en Béotie, aujourd'hui la Morée. *Dict. raif. des Sciences*, &c. Trois fautes en une ligne. L'*Asope* est en Europe, aussi bien que la Béotie, qui n'est pas la Morée, mais une partie de la Livadie: il ne passoit point à Thebes. Il est vrai qu'on trouve un *Asope* dans l'Asie mineure, un autre dans la Béotie, & un troisieme dans la Morée: des trois on n'en a fait qu'un. L'éditeur de Moreri, *édit. de 1759*, est tombé dans la même faute. (*C.*)

* § ASOR, (*Géogr.*) Le pays de l'Arabie déserte nommé *Asor*, est une chimere adoptée d'après Moreri, qui cite le *verset 28 du xlix chap.* de Jérémie, mal entendu. On peut consulter sur ce verset, Maldonat, Grotius & d'autres interpretes. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

ASORATH, *ou les Traditions des Prophétes*, (*Hist. mod.*) c'est chez les Mahométans le livre le plus authentique & le plus respecté qu'ils aient après l'Alcoran. Il renferme les interprétations des premiers califes, & des docteurs les plus célébres, touchant les points fondamentaux de leur religion. (+)

ASPABOTA, (*Géogr.*) nom d'une ville des Scythes, située, selon Ptolémée, en-deçà de l'Imaüs. (*C. A.*)

ASPALATHIA, (*Géogr.*) nom d'une ancienne ville des Taphiens, dans une île, sur la côte de l'Acarnanie. Elle étoit de médiocre grandeur, mais dans une situation des plus riantes, au confluent de trois petites rivieres: Ptolémée en a aussi fait mention. (*C. A.*)

ASPECT, AIR, (*Beaux-Arts.*) c'est le caractere de la figure extérieure d'un objet; on dit qu'un édifice est d'un *bel aspect*, d'un *aspect désagréable*; on dit d'une personne qu'elle a *l'air noble*, ou *l'air bas*. L'*aspect* résulte de l'ensemble de la forme extérieure, & il differe du caractere, qui naît des parties de détail. Le visage d'un homme annonce quelquefois un caractere différent de celui que la figure entiere de cet homme semble exprimer.

Nous ne parlerons pas ici que de la figure humaine, en tant que son *aspect* est un des objets de l'art; c'est l'étude la plus importante du peintre, du statuaire & de l'acteur: elle est indispensable à l'orateur & au poëte épique.

L'*aspect*, considéré en soi-même, fait déja un objet intéressant pour les beaux-arts; c'est une chose bien digne d'être remarquée, que l'on puisse découvrir dans des formes matérielles, les propriétés d'un être qui pense & qui sent. Aussi tout artiste qui saura exprimer correctement dans l'air d'un personnage le caractere de l'ame, ou simplement un de ses états passagers, est sûr d'obtenir nos suffrages. Il n'y a pas jusqu'aux paysans de Teniers & d'Ostade, & aux Badauds de Hogarth dans les estampes du Hudibras, qui n'excitent une espece d'admiration: & un spectacle dans lequel chaque personnage indiqueroit avec précision par son air extérieur, le caractere qu'il représente, ou le sentiment qui doit l'animer, réussiroit à plaire par cet endroit seul.

Mais l'effet de l'*aspect* est d'une tout autre importance encore dans les ouvrages d'un but plus relevé, qui n'est pas borné au simple amusement. C'est par l'*aspect* extérieur que nous nous sentons prévenus d'une maniere irrésistible, pour ou contre certaines personnes, certaines actions & certains sentimens. Le simple *aspect* de Thersite nous inspire du mépris pour lui, avant même qu'il parle ou qu'il agisse.

Ainsi l'artiste qui possédera bien cette partie de son art, sera le maître de nos sentimens. C'est dans cette partie que consiste le plus grand effet de l'art: pour juger de son importance, il n'y a qu'à voir dans quel enthousiasme *l'aspect* d'un torse a pu jetter Winckelman.

Mais il n'est donné qu'aux plus grands artistes de réussir dans cette partie. Il n'y a point ici de regles

à prescrire, elles seroient parfaitement inutiles ; tout ce qu'on pourroit dire à l'artiste se réduiroit à lui recommander l'étude de la nature ; mais à quoi lui serviroit cette étude, s'il n'a l'ame la plus sensible, qui se transporte sans la moindre peine dans toutes les situations, & qui sache donner à son corps toutes les formes possibles ? On voit quelquefois des gens qui avec des talens très-médiocres, ont celui de prendre avec la plus grande facilité, l'air & le maintien des personnes qu'ils veulent imiter : ce sont des acteurs nés.

Il n'est pas douteux, néanmoins, qu'un travail assidu ne fortifiât considérablement des dispositions médiocres à ce talent. Un artiste n'y échouera jamais absolument, s'il porte par-tout un œil observateur ; s'il cherche à voir diverses nations ; s'il considere les personnes de toutes les classes, & si l'impression que l'œil en reçoit se grave fortement dans l'imagination. Cette faculté de l'ame demande, comme toutes les autres, à être constamment exercée ; l'artiste qui desire de réussir dans l'*aspect*, doit s'appliquer souvent à se mettre soi-même dans toutes les situations d'esprit imaginables.

Le poëte épique doit exceller dans l'art d'exprimer l'*aspect*, & c'est peut-être le plus difficile de son art. Des descriptions trop détaillées seroient insurportables ; il faut qu'il sache exprimer par un petit nombre de traits, une infinité de choses.

L'art de varier à son gré l'extérieur, est de la plus grande considération pour l'orateur. L'éloquence muette a plus de force que le discours même. L'orateur, de même que l'acteur, doit être un Protée, un Ulysse, qui sache se revêtir de toutes les formes. Dès qu'au milieu de son discours, il change de ton ou de matiere, il doit prendre aussi l'extérieur qui y est le mieux approprié. (*Cet article est tiré de la Théorie générale des beaux-arts de M. Sulzer.*)

§ ASPERGE, (*Jard. Bot.*) en latin *asparagus*, en anglois *sparagraff*, en allemand *spargel*.

Caractere genérique.

L'*asperge* donne une fleur unie, campaniforme & sans calice, son pétale est évasé & recourbé en demi-volute par son bord. Il se trouve des fleurs mâles & des fleurs hermaphrodites, tantôt sur différens pieds, tantôt sur le même individu. Les fleurs hermaphrodites contiennent un embryon qui devient une baie ronde à trois loges, dont chacune renferme une ou deux semences. Les fleurs mâles ont six étamines, sans embryon ni style, & ne donnent point de baies.

Especes.

1. *Asperge* à tige droite, herbacée, à feuilles piliformes & à stipules égaux.

Asparagus caule herbaceo, erecto, foliis setaceis, stipulis paribus. Flor. Suec. 272.

Garden asparagus.

2. *Asperge* à tige herbacée sans épines, à feuilles cylindriques, longues, rassemblées en bouquet.

Asparagus caule inermi herbaceo, foliis teretibus, longioribus, fasciculatis. Mill.

Maritime asparagus with a thicker leaf.

3. *Asperge* à feuilles figurées en aiguille, & piquantes & à tige ligneuse sans épines.

Asparagus foliis aciformibus, pungentibus, caule frutuoso inermi. Sauv. Monf. 45.

Asparagus with sharp pointed leaves.

4. *Asperge* à épines solitaires, à branches tortueuses, & à petites feuilles rassemblées en bouquet.

Asparagus aculeis solitariis, ramis flexuosis, foliis brevioribus, fasciculatis. Mill.

Prickly asparagus with horrid spines.

5. *Asperge* à épines solitaires, à rameaux recourbés & repliés en-dehors, à feuilles rassemblées en bouquet.

Asparagus aculeis solitariis, ramis reflexis retrofractisque, foliis fasciculatis. Linn. *Sp. pl.* 313.

Narrow-leaved African asparagus with slender twigs and many leaves growing from a point, like those of the larch tree, and spread in form of a star.

6. *Asperge* sans feuilles, à épines inégales & divergentes, rassemblées en bouquet.

Asparagus aphyllus spinis fasciculatis, inæqualibus, divergentibus. Hort. Cliff. 122.

Another prickly asparagus with three or four spines rising from the same point.

7. *Asperge* à tige sans épines, à rameaux penchans, à feuilles piliformes.

Asparagus caule inermi, ramis declinatis, foliis setaceis. Prod. Leyd. 29.

Asparagus with a smooth stalk, declining branches and bristly leaves.

8. *Asperge* à épines solitaires, à tige droite, à feuilles rassemblées en bouquets & à branches filiformes.

Asparagus aculeis solitariis, caule erecto, foliis fasciculatis, ramis filiformibus. Linn. *Sp. pl.* 313.

Asparagus with single spines, an upright stalk, leaves growing in clusters, and very slender branches.

9. *Asperge* à épines latérales & terminales, à branches ramassées & à feuilles en bouquet.

Asparagus spinis lateralibus terminalibusque, ramis aggregatis, foliis fasciculatis. Linn. *Sp. pl.* 314.

Asparagus with spines growing on the sides and ends of the branches which are in bunches, and leaves coming out in clusters.

10. *Asperge* à feuilles solitaires, étroites & lancéolées, à tige tortueuse & à épines recourbées.

Asparagus foliis solitariis, lineari lanceolatis caule flexuoso, aculeis recurvis. Flor. Zeyl. 124.

The great prickly asparagus of Ceylon with bushy stalks.

L'espece *n°.* 1. est l'*asperge* commune qui se cultive dans nos jardins pour le service de la table : ce n'est vraisemblablement qu'à la culture qu'elle est redevable de ce dégré de perfection où nous la voyons aujourd'hui ; car dans les marais où elle croît naturellement, ses bourgeons ne sont que de la grosseur d'un tuyau de paille : si cela est, il a dû en coûter bien du tems & des soins : car un de mes amis qui s'étoit procuré quelques graines de l'espece agreste, les ayant cultivées avec la derniere attention dans un terrein excellent, ne put obtenir que des bourgeons de moitié moins gros que ceux de l'*asperge* de jardin qui avoit crû dans le même lieu ; mais il remarqua que l'espece champêtre poussoit constamment huit ou dix jours plutôt, & que ses bourgeons étoient plus doux.

Cette *asperge* se multiplie de graines : pour l'avoir bonne, il faut s'adresser à des connoisseurs à qui l'on puisse s'en rapporter sur le choix des meilleurs bourgeons & des semences les plus saines : mais quand on a de bonnes couches d'*asperge*, le meilleur parti est d'en réserver soi-même pour de la graine : en conséquence il conviendra de marquer de bonne heure au printems une quantité suffisante des plus beaux pieds, pour les laisser monter ; parce que ceux qui montent après la saison de couper les *asperges*, sont en général si tardifs, que la graine en mûrit rarement, à moins que l'été ne soit chaud & l'automne très-favorable. Dans le choix des pieds destinés à porter graine, il faut particuliérement avoir égard à leur taille & à leur rondeur, rejetter ceux qui paroissent devoir s'applatir, ou qui s'ouvrent de bonne heure par le haut, & choisir toujours

toujours les plus ronds & ceux dont les bourgeons sont le plus serrés. Or comme une grande partie de ces pieds ne produisent que des fleurs mâles, par conséquent stériles, il sera bon d'en réserver plus qu'il ne seroit nécessaire si l'on pouvoit s'assurer que tous fructifieroient ; mais c'est ce qui n'arrive jamais : il est à propos de ficher un petit bâton au pied de chaque plant d'*asperge* que l'on réserve, mais de maniere que l'on n'endommage point la couronne de la racine. Ces bâtons serviront non seulement à les faire reconnoître, quand elles seront toutes montées, mais aussi à y attacher les bourgeons quand elles seront parvenues à une certaine hauteur, & qu'elles auront poussé des branches latérales, ce qui empêchera qu'elles ne soient cassées par le vent; accident qui, faute de cette précaution, pourroit arriver avant la pousse des autres bourgeons, après quoi il n'y a plus rien à craindre, parce que pour lors elles seront abritées par les autres tiges. Vers la fin de septembre les baies seront dans leur parfaite maturité ; c'est alors qu'il faut couper les tiges, & mettre les baies dans un bassin où on les laissera suer trois semaines ou un mois; par ce moyen la peau extérieure pourrira ; ensuite on remplira le bassin d'eau, & avec les mains on cassera toutes les cosses en les pressant. Toutes ces peaux surnageront, mais les semences couleront à fond, de sorte qu'en versant l'eau tout doucement, les cosses se trouveront entraînées par cette opération, & après avoir changé vos semences d'eau deux ou trois fois & les avoir bien brassées, vous les rendrez parfaitement nettes ; éparpillez-les ensuite sur une natte ou un morceau de drap, exposez-les au soleil ou à l'air par un tems sec, jusqu'à ce qu'elles soient parfaitement seches ; mettez-les dans un sac que vous placerez jusqu'au commencement de février dans un lieu qui ne soit point humide ; alors vous préparerez une bonne couche d'excellente terre que vous rendrez le plus unie que vous pourrez, & sur laquelle vous semerez vos graines, mais non pas trop épais, sous peine de voir vos *asperges* s'étioler ; ensuite vous foulerez votre couche avec les pieds pour enfoncer les semences, & vous y passerez doucement le rateau.

L'été suivant, écartez avec soin les mauvaises herbes, vos *asperges* en deviendront plus robustes, & vers les derniers jours d'octobre que les tiges sont entiérement desséchées, vous étendrez un peu du fumier pourri sur la surface de la couche, de l'épaisseur d'environ un pouce, par-là vous garantirez vos jeunes bourgeons du froid.

Le printems d'après, vous pourrez transplanter vos *asperges* avec succès (pour moi je préférerai toujours celles de l'année, ayant vu par expérience qu'elles reprennent mieux que de plus vieilles & qu'elles donnent de plus belles bottes) : vous préparerez donc votre terre en y faisant de bonnes tranchées, à l'extrêmité desquelles vous enterrerez une bonne quantité de fumier consommé, de maniere qu'il soit recouvert au moins de six pouces de terre : applanissez ensuite soigneusement votre terrein, & ôtez-en toutes les grosses pierres : cette opération doit se faire peu de tems avant le moment de planter les *asperges* ; au reste ce qui doit vous diriger, c'est la nature du sol & la saison; car si votre sol est sec, & la saison précoce, vous pouvez planter vers la fin de mars ; mais dans une terre fort humide, il vaut mieux différer à la mi-avril, qui est à-peu-près le tems que les *asperges* commencent à pousser. Bien des gens conseillent de les planter à la Saint Michel, mais mon expérience m'a convaincu du mauvais succès de cette méthode : j'ai suivi ce conseil pendant deux années de suite, & étant venu au printems à examiner mes *asperges*, je trouvai que la plupart avoient les racines chancies, & je vis que sur cinq s'il en réussissoit une, elle étoit si foible, qu'elle ne valoit pas la peine d'être conservée.

La saison de planter étant venue, vous enleverez vos racines avec une petite fourche étroite, & après en avoir secoué la terre, vous les séparerez les unes des autres, observant de mettre leurs têtes de niveau pour les planter plus aisément : voici comme il faut s'y prendre.

Votre terrein une fois nivellé, vous commencerez par un des côtés, vous tirerez proprement une ligne dans toute la longueur de la piece, dans cette direction vous creuserez une tranchée d'environ six pouces de profondeur, de maniere cependant à ne pas retourner le fumier que vous y avez placé. Plantez-y vos racines, que vous aurez soin d'étendre avec les doigts, & de dresser contre le dos de la tranchée, afin que les bourgeons suivent cette direction ; il faudra aussi faire en sorte qu'elles se trouvent au moins deux pouces au-dessous de la surface de la terre, & à un pied de distance les unes des autres : cela fait, vous comblerez la tranchée avec un rateau & vous applanirez bien. Cette opération maintiendra les racines dans leur position droite : vous tirerez ensuite en seconde ligne à un pied de la premiere : vous y pratiquerez une tranchée de la maniere ci-dessus, où vous planterez comme il vient d'être dit : vous garderez le même intervalle d'un rang à l'autre, observant seulement entre tous les quatre rangs de laisser une distance de deux pieds & demi pour une allée, afin de pouvoir commodément couper les *asperges*.

Dès que les couches sont plantées & bien applaties, rien n'empêche d'y semer quelques oignons qui ne feront point de mal aux *asperges* : il faut fouler les semences aux pieds & rateler bien uniment.

Quelques-uns plantent les semences d'*asperges* dans l'endroit où les racines doivent rester ; cette méthode est fort bonne, si on y apporte toute l'attention nécessaire : on s'y prend ainsi : les tranchées faites & bien fumées, on les comble & on applanit le terrein ; on tire ensuite une ligne dans la longueur de la couche, de la même maniere qui a été indiquée pour la transplantation du jeune plant : on on y fait avec la houe, à un pied de distance les uns des autres, des trous dans chacun desquels on met deux semences, au cas que l'une des deux périsse : ces trous ne doivent pas avoir plus d'un demi-pouce de profondeur : puis on couvre les semences en jettant de la terre par-dessus. Cela fait, on tire une autre ligne à un pied de distance de la premiere pour une seconde rangée, & après en avoir fait quatre ainsi distantes d'un pied, on laisse un intervalle pour une allée, si on veut laisser les *asperges* sur place ; mais si on se propose de les transplanter dans des couches chaudes, on peut mettre six rangées en chaque couche, éloignées de neuf pouces seulement les unes des autres : ce semis doit se faire dès la mi-février, parce que les graines restent longtems en terre avant de germer ; mais si on a envie d'y semer des oignons, on peut attendre quinze jours ou trois semaines plus tard, pourvu qu'on ne remue pas la terre au point de troubler les semences d'*asperges* en ratelant la graine d'oignons.

Comme les racines d'*asperges* poussent toujours quantité de longues fibres qui pénetrent avant dans la terre, de même quand on seme les graines dans l'endroit où elles doivent rester, ces racines ne courront pas le risque d'être cassées ou endommagées, comme celles qui doivent être transplantées : c'est pourquoi elles s'enracineront davantage, feront plus de progrès, les fibres s'étendront latéralement; ce qui maintiendra la couronne de la racine dans

la perpendiculaire, au lieu que quand on les transplante, les racines se couchent contre la paroi de la tranchée.

Dès que vos *asperges* sont levées, & que les feuilles séminales des oignons commencent à paroître (ce qui doit arriver un mois ou six semaines après qu'ils auront été semés), il faut avec une petite houe enlever toutes les mauvaises herbes & éclaircir les oignons ; mais cette opération demande la plus grande attention, il faut un tems sec, afin que les mauvaises herbes périssent aussi-tôt qu'elles sont coupées, & on prendra garde de blesser les jeunes pousses d'*asperge* & de couper les oignons qui en sont voisins. Cette manœuvre doit se répéter trois fois: si elle est bien faite & que la saison ne soit point trop humide, il ne doit plus reparoître de mauvaises herbes jusqu'au moment où l'on arrache les oignons, ce qui se fait ordinairement au mois d'août, ce moment se reconnoît quand leurs tiges commencent à tomber & à flétrir. Aussi-tôt que les oignons sont enlevés, il faut bien nettoyer le terrein des mauvaises herbes, il n'en reviendra point jusqu'au moment que vous rendrez de la terre à vos couches, ce qui doit se faire en octobre, tems où les tiges commencent à sécher; car si vous les coupez, tandis qu'elles sont encore vertes, les racines pousseront de nouveaux bourgeons, & vos *asperges* en seroient considérablement affoiblies: ces jeunes tiges doivent être coupées au couteau à deux ou trois pouces de terre: cette précaution devient nécessaire pour vous faire distinguer les couches des allées : cela fait, enlevez avec la houe les mauvaises herbes, enterrez-les à un des bouts des allées & rejettez-en la terre par-dessus les couches, de maniere que celles-ci dépassent de cinq ou six pouces le niveau des allées. Vous pourrez ensuite planter un rang de choux dans le milieu de vos allées ; mais gardez-vous de rien planter ou semer sur les couches, vous affoibliriez trop vos racines. Je me garderai bien de conseiller, à l'exemple de plusieurs, de planter des feves dans les allées, elles feroient un tort infini aux deux rangées d'*asperges* qui, de part & d'autre, les avoisineroient. Il ne reste plus rien à faire jusqu'au printems qu'il faut houer les couches pour détruire les mauvaises herbes qui auront recru & que l'on doit rateler le plus légérement possible ; il conviendra aussi d'en nettoyer les couches avec soin pendant tout l'été suivant, & de creuser de rechef les allées à l'automne, suivant la méthode ci-dessus.

Au printems de la seconde année, vous pourrez commencer à couper quelques-unes de vos *asperges*, quoiqu'il seroit beaucoup mieux de n'y toucher que la troisieme année. Pour cet effet vous prendrez une fourche plate dont les fourchons soient rapprochés, qui est faite exprès, & qu'on appelle ordinairement *fourche à asperge*, à l'aide de cette fourche vous enleverez vos *asperges* des couches, observant néanmoins de ne pas la plonger trop avant, de crainte de froisser la tête de la racine (cette opération doit se faire avant la saison de la pousse au printems) ; vous applanirez ensuite légérement vos couches au moment où les bourgeons sont près de percer la terre : par ce moyen vous détruirez toutes les mauvaises herbes qui reparoîtront beaucoup moins fréquemment que si vous aviez applani immédiatement après que vous avez enlevé vos *asperges*. Quand elles auront atteint à la hauteur de quatre ou cinq pouces, vous pourrez les couper, mais non pas indistinctement ; ne prenez que les gros bourgeons laissant aux petits le tems de fortifier leurs racines ; car plus vous les couperez, plus à la vérité vous multiplierez les boutons, mais aussi vous en affoiblirez les racines, vos *asperges* dégénéreront & en périront plutôt. Lorsqu'on coupe un bourgeon, il faut découvrir le pied de l'*asperge* avec un couteau dont la lame doit être longue, très-étroite, & dentée comme celle d'une scie, pour voir s'il ne pousse pas près de celui-ci quelqu'autre jeune bourgeon, qui, au moment que l'on coupe le premier, pourroit être cassé ou froissé : ensuite on le sciera sous terre à environ trois pouces. Tout ce petit détail pourra paroître embarrassant aux personnes qui manquent de pratique ; ceux qui sont dans l'usage de couper les *asperges*, parviendront en peu de tems à l'exécuter en grande partie : l'exécution en devient toutefois indispensable pour tous ceux qui coupent les *asperges*.

La maniere d'arranger vos couches d'*asperges* sera tous les ans la même que l'on a indiquée pour la seconde année; elle consiste à enlever les mauvaises herbes, à creuser les allées en octobre, & à piquer les *asperges* sur la fin de mars avec l'espece de fourche dont nous avons parlé, *&c.* ; seulement on aura soin, les années suivantes, de répandre sur les couches un peu de fumier consommé, pris sur une couche de melons ou de concombres, d'en enterrer aussi quelque peu dans les allées, au moment où on les creusera. La terre ainsi entretenue maintiendra les racines en vigueur ; & en suivant cette méthode, une couche d'*asperges* peut durer dix à douze ans, & produire de bons bourgeons, sur-tout si l'on observe de ne pas les couper trop longs à chaque saison ; car si on les coupe de façon à empêcher les *asperges* de pousser d'un peu bonne heure en juin, les racines s'affoibliront considérablement, & les bourgeons en seront plus petits. Ceux donc qui voudront avoir des *asperges* à l'arriere saison, feront bien d'avoir des couches à part ; ce qui vaut mieux que de gâter toute la plantation, en coupant les *asperges* trop longues.

Je ne puis m'empêcher de relever ici une erreur où tombent bien des gens depuis long-tems : c'est de ne point mettre d'engrais dans les couches; ils se persuadent qu'il communique à l'*asperge* un goût fort de pourri; en cela, ils se trompent : car les meilleures *asperges* sont celles qui croissent dans la terre la plus grasse ; & ce n'est que dans la terre maigre qu'elles contractent ce goût de pourri, dont on se plaint. La bonté de l'*asperge* dépend de la vîtesse de sa crue, qui est toujours en proportion de la bonté du terrein & de la chaleur des saisons : pour preuve de cela, je plantai deux couches d'*asperges* dans un terrein où j'avois mis un pied d'épaisseur de fumier ; & tous les ans, j'y en faisois mettre du nouveau extrêmement épais, les *asperges* qui y ont cru, étoient infiniment plus douces qu'aucune autre, quoiqu'elles bouillissent dans la même eau que celles provenues d'un terrein maigre.

Il faut au moins cinq ou six verges de terrein, employées à planter des *asperges*, pour fournir à la consommation d'une petite famille ; moins que cela ne seroit pas suffisant : car si on ne peut en couper une centaine à la fois, ce n'est pas la peine d'en cultiver ; autrement on est obligé, pour en faire un plat, de garder les premieres coupées deux ou trois jours ; mais, pour une grande famille, il faut au moins douze verges de terrein, qui, bien cultivées, donneront deux ou trois cens *asperges* par jour dans le fort de la saison.

Mais, comme il y a bien des gens qui aiment à voir des *asperges* de bonne heure, ce qui fait un trafic considérable pour les jardiniers, je donnerai les instructions nécessaires pour s'en procurer pendant tout l'hiver.

Il faut d'abord se pourvoir de bonnes racines que l'on aura élevées soi-même, ou que l'on

achetera des jardiniers qui en font commerce; on observera que ces racines soient transplantées depuis deux ou trois ans; & après avoir déterminé le tems où l'on veut avoir des *asperges* bonnes à couper, on préparera six ou sept semaines auparavant du fumier frais de cheval que l'on amoncelera, & qu'on laissera dix ou douze jours en tas pour qu'il fermente : on y mêlera des cendres de charbon de terre; & après avoir bien retourné ce mêlange, pour en confondre les parties, on pourra ensuite l'employer : après cela, on creusera une tranchée dans le terrein où l'on se propose de faire une couche; vous donnerez à vos cadres la largeur & la longueur proportionnées à la quantité d'*asperges* que vous voulez planter; trois ou quatre caisses à vitrage à la fois suffiront, si c'est pour la consommation d'une famille peu nombreuse : cela fait, épandez le fumier dans la tranchée le plus également que faire se pourra; & si c'est en décembre que vous faites cette opération, il faudra que vous mettiez au moins trois pieds de fumier, ou peut-être davantage, que vous recouvrirez de six pouces de terre, ayant soin de casser les mottes & d'applanir la surface de la couche. Vous commencerez par un des bouts à planter vos racines, que vous placerez contre un petit ados de la hauteur d'environ cinq pouces : vous les placerez en rangées le plus près l'une de l'autre qu'il vous sera possible, & vous aurez attention que leurs bourgeons soient droits; vous mettrez un peu de terreau fin entre les rangées, & prendrez garde que la couronne des racines ne soit pas plus inclinée d'un côté que de l'autre. Quand vous aurez garni toute votre couche de racines, il faudra que vous mettiez un peu de terre forte auprès sur les dehors de la couche, qui sont nuds, pour les préserver de la sécheresse : il est nécessaire aussi de ficher deux ou trois bâtons longs d'environ deux pieds entre vos racines, dans le milieu de la couche, à quelque distance l'un de l'autre : par le moyen de ces bâtons, vous connoîtrez le dégré de chaleur où est votre couche; pour cela, huit jours après que votre couche a été faite, vous les retirez de terre; & si leur extrêmité enterrée n'est point chaude, vous pourrez épandre sur les côtés ou sur le haut de la couche un peu de paille ou de litiere, ce qui la réchauffera considérablement; & si vous voyez qu'elle ait trop de chaleur, & que vos racines soient en danger d'en être brûlées, il conviendra de la laisser entiérement découverte, & de faire avec un gros bâton, sur les côtés de la couche, des trous en deux ou trois endroits pour faciliter à cette grande chaleur le moyen de se dissiper : cet expédient ramenera bientôt la couche à une chaleur tempérée.

Quinze jours après que votre planche sera faite, vous couvrirez les couronnes des racines d'environ deux pouces de terre fine; & lorsque les bourgeons commenceront à se montrer, vous les couvrirez d'environ trois pouces de la même terre, ce qui fera en tout une épaisseur de cinq pouces sur les couronnes des racines : & cela suffira.

Vous ferez ensuite une bande de paille ou de longue litiere épaisse de quatre pouces ou environ, dont vous environnerez le pourtour de la planche, de maniere que le haut de la bande soit de niveau avec la surface de la planche. Vous l'assujettirez avec des bâtons droits d'environ deux pieds de long, pointus par une des extrémités, que vous ficherez horizontalement dans la couche. Vous placerez vos chassis sur cette bande; & sur ceux-ci, vous mettrez vos vitrages : mais, si au bout de trois semaines que votre planche sera faite, vous vous appercevez qu'elle refroidisse, vous revêtirez ses côtés d'une bonne couche de fumier chaud récent, qui rappellera sa chaleur. Une autre attention qu'il faut avoir, c'est de couvrir les vitrages de nattes ou de paille toutes les nuits & pendant le mauvais tems; mais pendant le jour, cette précaution n'est pas nécessaire, sur-tout quand le soleil donne : ses rayons même pénétreront les vitrages, & donneront une belle couleur aux *asperges*.

Une planche faite de la maniere dont je viens de dire, commencera, au bout d'environ cinq semaines, si elle va bien, à donner des bourgeons bons à couper, & continuera d'en donner durant trois semaines; & si les *asperges* étoient pourvues de bottes bien en racine, elles produiront, dans cet espace de tems, trois cens bourgeons par caisse; si vous êtes curieux d'en avoir jusqu'à la saison où la nature les produit, il faut renouveller votre planche toutes les trois semaines jusqu'au commencement de mars, à compter de la saison où vous avez fait la premiere; car si votre derniere planche se fait dans la premiere huitaine de mars, elle vous menera jusqu'à la saison des *asperges*, & les planches faites les dernieres donneront des *asperges* bonnes à couper quinze jours plutôt que celles qu'on fait vers Noël : les bourgeons seront plus gros & plus colorés, en ce qu'ils seront pour lors plus échauffés par les rayons du soleil.

Si vous vous proposez de suivre cette méthode, de faire venir des *asperges* précoces, il faut que tous les ans vous en réserviez pour planter la quantité que vous croirez nécessaire, à moins que vous n'aimiez mieux tirer vos racines de quelqu'autre jardin. La mesure du terrein où les bottes ont crû, indique ordinairement ce qu'il en faut pour planter une caisse; car si la planche est bonne, & qu'il n'ait manqué que peu de racines, une verge vous en fournira suffisamment pour une caisse : mais ce calcul a été fait respectivement à un terrein planté de racines que l'on destine à être enlevées la troisieme année, pour en avoir de précoces, dont chaque planche contient six rangées à dix pouces seulement de distance entr'elles, & dans lesquelles les plantes sont éloignées de huit ou neuf pouces; mais lorsque les rangées sont plus espacées & en moindre quantité par conséquent sur la couche, alors il faut une mesure plus considérable de terrein pour une caisse : la plupart des jardiniers enlevent leurs bottes deux ans après qu'elles ont été plantées; mais si le sol n'est pas fort bon, il sera mieux de ne s'en servir qu'au bout de trois ans : car, si les racines sont foibles, les bourgeons seront petits, & ne vaudront pas la peine d'être plantés pour avoir des *asperges* précoces. La meilleure terre pour en obtenir qui soient pourvues de grosses bottes & propres à être plantées dans des couches, est une terre moîte & riche : quant à celles qui ne doivent pas être transplantées, elles se contentent d'un sol mitoyen, qui ne soit ni trop sec ni trop humide; mais une terre argilleuse, mêlée de sable, quand on a soin d'y mettre de l'engrais, est préférable à toute autre.

La seconde espece vient naturellement, à ce qu'on dit, dans le pays de Galles & aux environs de Bristol; mais je doute fort que cela soit vrai : car ceux qui en ont parlé, disent qu'elle ne differe en rien de l'*asperge* de jardin, que la culture a seulement changée : mais j'en ai derniérement reçu de celles-ci qui avoient été amassées près de Montpellier, & je me suis pleinement convaincu que cette espece est toute différente de celle qui croît dans le pays de Galles : car les feuilles de l'espece agreste maritime sont pointues, épaisses & fort éloignées les unes des autres sur les branches : les tiges n'en sont point non plus si rameuses. Cette espece se multiplie de graine, comme l'*asperge* des

jardins ; mais elle demande une exposition plus chaude, & ses racines veulent être bien couvertes pendant l'hiver, pour empêcher la gelée de pénétrer jusqu'à elles, ce qui causeroit leur perte.

L'espece *n°. 3.* s'éleve à six ou huit pieds : ses tiges sont blanches, ligneuses & tortues ; elles n'ont point d'épines : ses feuilles naissent en houpes, comme celles du méleze ; elles sont fort courtes & terminées par des pointes aiguës, de maniere qu'on a de la peine à les manier. Cette espece est indigene du midi de la France, de l'Espagne & du Portugal ; elle se réproduit par ses semences comme l'espece précédente ; mais elle est trop délicate pour vivre en Angleterre en pleine terre : ses racines veulent être plantées en pot & abritées durant l'hiver.

La quatrieme espece s'éleve en buisson à la hauteur de trois ou quatre pieds ; son écorce est très-blanche : elle est armée d'épines solitaires, qui naissent sous chaque houpe de feuilles. Ses tiges subsistent quelques années, & poussent plusieurs branches garnies de feuilles courtes & étroites, conservent leur verdure tout l'hiver, si on a soin de les défendre des fortes gelées. On la multiplie de semence comme la précédente. On peut faire venir sa graine des bords de la Méditerranée qu'elle habite ; il faudroit la lever en pot pour pouvoir la mettre à l'abri de l'hiver.

L'espece *n°. 5.* est originaire du cap de Bonne-Espérance : celle-ci a des tiges irrégulieres & très-tortues, qui parviennent à huit ou dix pieds de haut ; c'est un buisson qui pousse quantité de branches latérales, grêles & foibles. Ses feuilles étroites naissent par bouquets, comme celles du méleze, & armées par-dessous d'une épine solitaire & aiguë ; ses tiges résistent quelques années, & ses feuilles sont toujours vertes : on la reproduit ordinairement en divisant ses racines, parce que cette espece ne donne point de semence dans son pays natal : le mois d'avril est le tems propre à cette opération. Il faut planter les racines dans des pots, & les mettre à la serre en automne, car elles ne sauroient subsister à l'air libre en hiver.

L'espece *n°. 6.* nous vient d'Espagne, de Portugal & de Sicile ; elle habite généralement les lieux pierreux ; elle pousse quantité de scions foibles & irréguliers sans feuilles, mais armés de petites épines rigides, qui naissent au nombre de quatre ou cinq du même point, & qui divergent dans tous les sens. Ses fleurs sont petites & d'une couleur herbacée ; elles a les baies plus grosses que celles de l'espece commune ; elles sont noires, quand elles sont mûres : cette espece est délicate ; il faut la traiter comme l'espece *n°. 3.*

La septieme espece vient d'elle-même au cap de Bonne-Espérance ; elle donne du pied quantité de tiges grêles, qui donnent naissance à des branches foibles, qui s'inclinent vers le bas : ces branches sont toutes couvertes de feuilles filiformes, semblables à celles de l'*asperge* des jardins, qui restent vertes toute l'année : elle se multiplie, & se traite de même que la cinquieme espece.

L'espece *n° 8.* croît aussi au cap de Bonne-Espérance ; elle pousse quantité de scions foibles, qui naissent par bouquets & armés d'épines aiguës sur leurs côtés & à leurs extrémités : ses feuilles croissent aussi par bouquets, & restent vertes toute l'année : même traitement & même voie de multiplication que pour l'espece *n°. 5.*

La dixieme espece pousse du pied quantité de branches foibles & grimpantes, qui s'élevent à cinq ou six pieds de haut ; elles sont garnies de feuillées étroites, lancéolées, qui naissent chacune séparément : les scions sont armés d'un si grand nombre de petites épines courbes, qu'il n'est pas aisé de manier les branches ; elle se multiplie en partageant la racine : mais les plantes qui en proviennent, veulent être placées dans une étuve tempérée ; sans quoi, elles ne réussiroient point ici : on la trouve dans l'île de Ceylan.

Ces plantes se trouvent dans les jardins des curieux ; elles contribuent à les varier ; elles ne sont point difficiles à conduire, lorsqu'on a un endroit pour les serrer l'hiver : on devroit les mettre au rang des autres plantes exotiques. (*M. le Baron* DE TSCHOUDI.)

ASPHADELODIENS, s. m. pl. (*Hist. & Géogr. anc.*) tribu de Lybiens Nomades, dont on croit que les Bedouins sont descendus, quoiqu'ils en different par la couleur de leur peau, puisque les premiers sont aussi noirs que les Ethyopiens ; quelques uns les confondent avec les Getules & les Numides, dont on voit qu'ils avoient quelques usages ; mais leur genre de vie étoit plutôt conforme à celui des Tartares & des Arabes Scenites qui, comme eux, vivent encore aujourd'hui sous des tentes. Ces peuples indigens n'avoient pour meuble qu'une cruche, une coupe & un couteau ; la terre leur servoit de lit, & leurs troupeaux leur fournissoient du lait dont ils faisoient plus de cas que de la chair. Ils se nourrissoient encore de fruits ou du produit de leur pêche. Ils étoient grossiers & sauvages ; & comme ils étoient sans luxe & sans besoins, ils n'eurent aucune teinture des arts & des sciences. Le sol n'avoit point chez eux de possesseur privilégié, & la terre leur sembloit un commun héritage abandonné à ses habitans. Leur férocité & l'habitude de s'approprier par la force tout ce qui leur appartenoit, les rendoit belliqueux, & leur pauvreté les rendoit laborieux, c'étoit sur-tout leur cavalerie qui les rendoit le plus redoutables. Leurs chevaux, quoique petits, supportoient les fatigues des plus longues marches, c'étoit avec une baguette qu'ils dirigoient leurs mouvemens : ils ne se servirent du frein & de la bride que du temps d'Annibal, qui les employa avec succès dans son armée. Leurs mœurs, leurs usages, leurs loix & leur religion étoient à-peu-près les mêmes que chez les Numides & Getules. *Voyez* NUMIDES *dans ce Suppl.* (*T—N.*)

ASPHALTE, (*Mat. méd.*) bitume de Judée. Ce vrai bitume est fort rare, & l'on ne trouve souvent sous ce nom, dans les boutiques, que du pissasphalte durci au feu dans des chaudieres de cuivre, ou un mélange de poix avec une huile minérale empyreumatique.

Les fumigations avec ce bitume sont recommandées dans les attaques d'hysterie ; on en fait aussi des emplâtres, qu'on applique sur le pubis, en y mêlant quelque corps moins solide. L'usage extérieur de ce bitume est principalement chirurgical : il est résolutif, déterfif ; on s'en sert dans les ulceres vermineux ou sordides, dans les extravasations de sang coagulé & les tumeurs qui en résultent. *Voyez* BITUME, *Dict. rais. des Sciences*, &c. (*M.* LAFOSSE.)

ASPIC, (*Bot. Mat. méd.*) *lavendula spica*, petite lavande. Les fleurs sont la seule partie de cette plante usitée en médecine. Leur odeur très-pénétrante est agréable, & leur saveur forte, âcre & amere dépend principalement de la quantité d'huile essentielle éthérée qu'elles contiennent. L'analyse chymique démontre les mêmes principes entre cette plante & la lavande ordinaire : les vertus en sont à-peu-près les mêmes. *Voyez* LAVANDE, *Dict. rais. des Sciences*, &c.

On trouve dans les boutiques une huile d'*aspic* qui est céphalique, utérine, carminative, anthelminthique ; on l'emploie extérieurement contre

les poux, on assure même qu'elle garantit les livres & les étoffes des insectes ou des teignes. (*M. Lafosse.*)

ASPIDO, (*Géogr.*) riviere d'Italie, dans la Marche d'Ancone. Elle a sa source près de Polverigo & se jette dans le Musone où Mousone, un peu au-dessus de son embouchure dans la mer Adriatique. (*C. A.*)

ASPIRATION, (*Musiq.*) agrément principalement en usage pour le clavecin. Il est de deux sortes, & on le marquoit autrefois de deux manieres, suivant l'espece dont il devoit être. Lorsqu'on trouvoit la marque Λ, on faisoit entendre la note immédiatement au dessus de celle qui étoit notée, & quand on trouvoit cette autre marque V, c'étoit la note immédiatement au-dessous qu'il falloit faire entendre. Aujourd'hui on ne se sert plus de ces marques: on note l'*aspiration* tout au long, ou on la laisse à la volonté de l'exécuteur. *Voyez* la marque & l'effet de l'*aspiration*, *fig. 8*, *pl. IV. de Musique, dans ce Supplément.*

On pratique encore l'*aspiration* par dégrés disjoints. *Voyez* la *fig. 9*, *pl. IV. de Musique, dans ce Supplément.* (*F. D. C.*)

ASPIS, (*Géogr.*) ancienne ville de Macédoine, qui, selon Etienne le géographe, fut bâtie par Philippe, pere de Persée. Il n'en reste aucun vestige aujourd'hui. (*C. A.*)

ASPITHRA, (*Géogr.*) ancienne ville d'Asie, sur une riviere du même nom, au pays des Sines. On dit qu'elle contenoit d'assez beaux édifices & que les rues étoient garnies d'allées d'arbres de toute espece. (*C. A.*)

ASPLEDON, (*Géogr.*) ancienne ville de Grece dans la Béotie. Strabon la met à vingt stades d'Orchomene au-delà du fleuve Melas. (*C. A.*)

ASSAI, (*Musique.*) adverbe augmentatif italien qu'on trouve assez souvent joint au mot qui indique le mouvement d'un air; ainsi *presto assai*, *largo assai* signifient *fort vîte*, *fort lent.* L'abbé Brossard a fait sur ce mot une de ses bévues ordinaires, en substituant à son vrai & unique sens, celui d'une sage médiocrité de lenteur ou de vîtesse. Il a cru qu'*assai* signifioit *assez*; sur quoi l'on doit admirer la singuliere idée qu'a eue cet auteur de préférer pour son Vocabulaire, à sa langue maternelle, une langue étrangere qu'il n'entendoit pas. (*S.*)

ASSASSINAT, s. m. (*Jurisprudence criminelle.*) On peut le définir, un attentat prémédité sur la vie d'un homme, bien différent en cela du meurtre involontaire, du meurtre commis dans le cas d'une défense légitime, du meurtre enfin ordonné par la loi; car qui dit attentat, dit entreprise contre l'autorité du souverain. Qu'il soit ensuite consommé ou commencé simplement: qu'on en soit coupable, ou qu'on n'en soit que complice, la définition embrasse tout; & suivant nos loix, la punition est la même dans tous ces cas: c'est la mort.

L'*assassinat* est un de ces crimes qui font vaquer de plein droit le bénéfice de l'ecclésiastique qui s'en rend coupable. Il est aussi un de ceux pour lesquels le prince s'est ôté si sagement le pouvoir d'accorder des lettres de rémission: *art. 2 & 4 du tit. 16 de l'ordon. crimin.*

Nos loix le punissent du supplice de la roue, à moins que le coupable ne soit une femme; presque par-tout la peine attachée à ce crime, est la perte de la vie.

Nous examinerons ailleurs quels peuvent être les fondemens, les effets & l'utilité du supplice de la roue.

On demande à ce moment si dans le systême de la suppression des peines capitales, il ne seroit pas à propos de les laisser au moins subsister pour l'*assassinat*?

Ceux qui sont de ce sentiment se fondent sur l'accord presque unanime des peuples: ils observent que chez les Juifs, les Egyptiens, les Grecs & les Romains, l'assassin étoit puni de mort; ils s'autorisent de ce que le même usage subsiste parmi les nations modernes policées. Ils ajoutent qu'effectivement, il paroît juste de priver de la vie celui qui l'a ôtée à son semblable; qu'en attentant aux jours des autres, l'assassin renonce à tout droit sur les siens; que d'ailleurs l'*assassinat* étant l'un des plus grands crimes qui troublent l'ordre de la société, il est convenable de le punir par la plus févere des peines connues.

Les réponses ne sont peut-être pas moins faciles que satisfaisantes.

Et d'abord, il ne faut pas croire que cet accord des peuples soit aussi unanime qu'on le suppose: & quand il le seroit, il ne seroit pas tout-à-fait capable de persuader l'ami de l'humanité, qui veut trouver en tout, non des exemples, mais ces grandes maximes de la raison & de la justice, sans quoi le reste n'est rien.

Lorsqu'Homere nous représente sur le bouclier d'Achille, deux citoyens qui composent au sujet d'un *assassinat*, n'est-ce pas nous apprendre que l'assassin n'étoit pas toujours puni de mort chez les Grecs? Les loix athéniennes de Meursius en offrent d'autres preuves. Il établit sur des autorités sans nombre que l'on se contentoit de bannir les assassins, du milieu de la société; on leur refusoit l'entrée des temples, des bains publics, des assemblées, des maisons particulieres; il étoit défendu de communiquer avec eux, de leur donner de l'eau & du feu; on confisquoit même tous leurs biens; mais on respectoit leur vie. La société leur refusoit tout ce qui étoit en son pouvoir; elle eût craint d'entreprendre sur les droits de l'Etre suprême en tranchant les jours qu'il leur avoit donnés.

On ne punissoit l'*assassinat* chez les Germains, qu'en dépouillant l'assassin d'une partie de son bien en faveur des parens du défunt: *luitur enim homicidium*, dit Tacite, *certo armentorum ac pecorum numero, recipit que satisfactionem universa domus.*

L'Histoire générale des voyages nous parle de plusieurs peuples, qui ne punissent l'*assassinat*, qu'en abandonnant le meurtrier à la famille du défunt, & le lui livrant pour s'en servir comme d'un esclave & d'une bête de somme.

D'autres ne le condamnent, comme les Gerpuains, qu'à des amendes pécuniaires.

Nos aïeux n'en usoient pas autrement: rien n'est si connu que les compositions ordonnées par les loix des Saliens, des Bourguignons, des Ripuaires, où la vie d'un Franc est taxée à 200 sols, celle d'un Romain à 100, ainsi des autres.

Peut-être ces compositions qui nous paroissent ridicules parce qu'elles different de nos usages, n'étoient-elles pas désavouées par la justice & par la raison? Qui ne sait en effet que l'assassiné ne se leve pas du tombeau, lorsque l'assassin y descend? Pourquoi donc l'y précipiter? A quel propos enlever un second sujet à la société? Est-ce pour la consoler du premier que le meurtre lui a ravi? Ce sont deux hommes qu'elle perd au lieu d'un. Peu importe que ce soit le glaive de la loi, ou le poignard de l'assassin, qui les lui ôte. L'effet est le même pour elle. Elle est privée de deux hommes, & la famille du défunt n'en retire aucun avantage. Car après tout, quelles loix, en livrant un assassin à la mort, pourront ramener à une épouse & à des enfans, le pere & l'époux que le crime a égorgé; la mort du meurtrier n'aura jamais cet

effet. Ils n'en pleureront pas moins l'objet de leur affection; ils n'en regretteront pas moins les secours qu'ils recevoient de lui. Nos peines capitales ne leur rendront rien en retour. Les compositions au moins savoient les dédommager en partie. Depuis que l'or & l'argent sont devenus le signe d'échange de tous les biens, il est certain que cet or & cet argent peuvent rendre à des enfans & à une épouse les secours qu'ils recevoient du travail d'un pere & d'un époux. Voilà ce que l'or est très-capable de représenter; voilà ce que le sang de l'assassin ne représentera jamais.

A Dieu ne plaise pourtant que nous prétendions inviter la génération actuelle à ranimer la jurisprudence des compositions, & à publier une taxe pour la jambe, le bras, l'œil, la vie d'un citoyen. Il y avoit à cela des inconvéniens terribles: d'ailleurs nos dommages & intérêts remplacent à quelques égards ce que les compositions avoient d'avantageux. Tout ce que nous voulons montrer ici est que cette jurisprudence des compositions, toute imparfaite qu'elle pouvoit être, approchoit peut-être encore plus du véritable but des châtimens, que nos peines capitales. Rien ne détermine nécessairement à laisser subsister celles-ci, pas même pour *l'assassinat*.

Dire que le meurtrier, en assassinant son semblable, renonce à tous les droits qu'il peut avoir sur sa propre vie, c'est ne rien dire du tout.

Premiérement, il est faux qu'il y renonce, soit explicitement, soit implicitement. Cela est si vrai, que pour établir cette renonciation prétendue, il est nécessaire que vous fassiez un raisonnement qui porte tout sur des suppositions. Or, il n'est pas besoin de rien supposer dans les choses qui ont la vérité pour base.

Secondement, personne n'a droit sur sa propre vie, conséquemment l'assassin ne peut renoncer à ce droit; nul ne sauroit céder, ni transmettre ce qu'il n'a pas; s'il le cédoit, il ne céderoit rien.

Troisiémement, quand il pourroit y renoncer, resteroit à savoir, si l'intérêt de la société demande qu'elle profite de cette renonciation, & qu'elle ôte à l'assassin, une vie qu'il semble lui abandonner. Il est des jurisconsultes bien respectables, qui ne le pensent pas.

Ajoutons pour terminer cet article, qu'en dérobant l'assassin à la peine de mort, nous ne prétendons pas le soustraire au supplice. Qu'on ne s'y trompe pas, la mort n'en est pas un; & c'est précisément pour le livrer à la peine, à la douleur, à l'infamie, à un travail dur & utile à la société, que nous voudrions l'arracher à la mort. Un pendu, un roué ne sont bons à rien. Il seroit pourtant à desirer que les souffrances & les tourmens de ceux qui ont nui à la société, fussent bons à quelque chose. C'est la seule maniere de dédommager cette société, dont ils ont troublé l'ordre, & trahi les intérêts. Or, voilà ce qu'on ne peut faire qu'en les laissant vivre. Leur supplice devenu utile, ne sera même que plus grand; l'impression journaliere qu'il fera sur les ames, n'en acquerra que plus de force; & les effets qui en résulteront ne seront que plus sûrs & plus durables.

Mais quels doivent être ces châtimens? C'est ce qui mérite d'être développé à l'article PEINES CAPITALES: discussion bien importante, puisqu'elle devient tout à la fois la cause de l'humanité & de la société. (*AA.*)

ASSELMAN, (*Hist. Litt.*) théologien modéré, naquit à Soest en Westphalie. Il a mis au jour un traité *De ferendis hæreticis, non auferendis*, titre qui tient un peu du jeu de mots; mais l'ouvrage part d'un esprit raisonnable.

ASSEM *ou* AZEM, *ou* LE GRAND ARDRA, (*Géogr.*) ville d'Afrique en Guinée, au royaume d'Ardra; & autrefois la résidence du roi d'Ardra. Elle est sur l'Euphrate qui lui sert de fossé. Les rues sont fort larges, & toutes les maisons sont bâties de terre grasse, & éloignées les unes des autres par de grands jardins qui les environnent, ce qui la fait paroître fort grande. Le peuple y est assez nombreux; les femmes y vont vêtues d'habits fort riches. Dans la conquête du royaume d'Ardra, par le roi de Dahomé, en 1724, cette ville souffrit beaucoup. Elle est à 16 lieues de la mer & au nord-ouest du petit Ardra. Quant au gouvernement & à la religion, *Voyez* ARDRA. (*C. A.*)

ASSEMBLAGE *par tenon* & *mortaise*, (*Menuis.*) c'est celui qui se fait par une entaille appellée *mortaise*, qui a d'ouverture la largeur du tiers de la piece de bois, pour recevoir l'about ou tenon d'une autre piece taillée de juste grosseur pour la mortaise qu'il doit remplir, & dans laquelle il est ensuite retenu par une ou deux chevilles.

ASSEMBLAGE *à clef*: c'est celui qui, pour joindre ensemble deux plates-formes de comble ou deux moises de file de pieux, se fait par une mortaise, dans chaque piece, pour recevoir un tenon à deux bouts appellé *clef*.

ASSEMBLAGE *par entaille*: c'est celui qui se fait pour joindre bout à bout, ou à retour d'équerre, deux pieces de bois par deux entailles de leur demi-épaisseur, qui sont ensuite retenues avec des chevilles ou des liens de fer. Il se fait aussi des entailles à queue d'aronde, ou en triangle, à bois de fil, pour le même.

ASSEMBLAGE *par embrevement*: c'est une espece d'entaille en maniere de hoche, qui reçoit le bout démaigri d'une piece de bois sans tenon, ni mortaise. Cet *assemblage* se fait aussi par deux tenons frottans, posés en décharge dans leur mortaise.

ASSEMBLAGE en *crémilliere*: c'est celui qui se fait par entailles en maniere de dents de la demi-épaisseur du bois, qui s'encastrent les unes dans les autres pour joindre bout à bout deux pieces de bois, parce qu'une seule ne porte pas assez de longueur: cet *assemblage* se pratique pour les grands entraits & tirans.

ASSEMBLAGE en *triangle*: c'est celui qui pour enter deux fortes pieces de bois à plomb, se fait par deux tenons triangulaires, à bois de fil de pareille longueur, qui s'encastrent dans deux autres semblables, ensorte que les joints n'en paroissent qu'aux arêtes.

ASSEMBLAGE *quarré*: c'est en *Menuiserie* celui qui se fait quarrément par entailles, de la demi-épaisseur du bois, ou à tenons & à mortaises.

ASSEMBLAGE *à bouement*: c'est celui qui ne differe de l'*assemblage* quarré, qu'en ce que la moulure qu'il porte à son parement est coupée en anglet.

ASSEMBLAGE en *onglet*, ou plutôt en *anglet*: c'est celui qui se fait en diagonale sur la largeur du bois, & qu'on retient par tenon & mortaise.

ASSEMBLAGE *en fausse-coupe*: c'est celui qui étant en angles & hors d'équerre, forme un angle obtus ou aigu.

ASSEMBLAGE *à queue d'aronde*: c'est celui qui se fait en triangle, à bois de fil par entaille, pour joindre deux ais bout à bout.

ASSEMBLAGE *à queue percée*: c'est celui qui se fait par tenons à queue d'aronde, qui entrent dans des mortaises, pour assembler quarrément & en retour d'équerre.

ASSEMBLAGE *à queue perdue*: c'est celui qui n'est différent de la queue percée, qu'en ce que ses tenons sont cachés par recouvrement de demi-épaisseur, à bois de fil & à anglet. (+)

* § ASSIDÉENS. Dans cet article du *Dict. raif. des Sciences*, &c. au lieu de *Drufus*, lifez *Drufius*, lequel n'étoit pas jéfuite, comme on le dit, mais un favant théologien proteftant, fuivant Ladvocat. *Lettres fur l'Encyclopédie.*

ASSIMINIER, (*Botanique.*) en latin *anona*, en anglois *cuftard-apple*, en allemand *rahmapffell.*

Caractere générique.

Le calice de l'*affiminier* eft formé de trois petites feuilles cordiformes, creufées en cuilleron, & terminées en pointe.

Le difque de la fleur eft compofé, dans quelques efpeces, de trois pétales, & dans d'autres de fix, tous cordiformes auffi & difpofés en rofe. Dans les fleurs de fix pétales, les trois intérieurs font plus petits que les trois extérieurs : Miller dit qu'ils font grands & petits alternativement.

Il fe trouve un grand nombre d'étamines attachées par de très-courts filamens autour de l'embryon; leurs fommets font quadrangulaires.

Le piftil eft compofé de plufieurs embryons arrondis & d'autant de ftyles terminés par des ftigmates obtus.

L'embryon devient un gros fruit charnu, tantôt oval, tantôt arrondi : fon écorce eft écailleufe, il reffemble à un concombre; il n'a qu'une cellule qui contient des femences dures, longues, applaties & raffemblées les unes près des autres.

Efpeces.

1. *Affiminier* à feuilles lancéolées & à fruit en trois fegmens.

Anona foliis lanceolatis, fructibus trifidis. Linn. *fp. pl.* 537.

The north American anona, en Amérique, *papaw.*

2. *Affiminier* à feuilles lancéolées, à fruits ovales & à aréoles réticulaires.

Anona foliis lanceolatis, fructibus ovatis reticulato-areolatis. Linn. *fp. pl.* 537.

Cuftard apple. Pomme dariole.

3. *Affiminier* à feuilles ovales lancéolées, unies, luifantes & planes, à fruit en forme de chauffetrappe.

Anona foliis ovatis lanceolatis, glabris, nitidis, planis, pomis muricatis. Hort. Cliff. 222.

Sour fop. Soupe aigre.

4. *Affiminier* à feuilles oblongues, à fruit couvert d'écailles obtufes.

Anona foliis oblongis, fructibus obtusè fubfquammatis. Linn. *fp. pl.* 537.

Swet fop. Soupe douce.

5. *Affiminier* à feuilles oblongues, obtufes, unies, à fruit rond, à écorce unie.

Anona foliis oblongis, obtufis, glabris, fructu rotundo, cortice glabro. Mill.

Water-apple. Pomme d'eau.

6. *Affiminier* à feuilles très-larges & unies, à fruit oblong, écailleux, à femences très-luifantes.

Anona foliis latiffimis, glabris, fructu oblongo fquamato, feminibus nitidiffimis.

Anona with very broad and fmooth leaves, with an oblong & fcaly fruit and very gliftering feeds. Les Efpagnols l'appellent *cherimolias.*

7. *Affiminier* à feuilles ovale-lancéolées velues, à fruit bleuâtre & uni.

Anona foliis ovato-lanceolatis pubefcentibus, fructu glabro fubcæruleo. Mill.

Sweet-apple. Pomme douce.

8. *Affiminier* à feuilles lancéolées, unies, reluifantes, fillonnées le long des nervures.

Anona foliis lanceolatis, glabris, nitidis, fecundùm nervos fulcatis. Hort. Cliff. 222.

Purple-apple. Pomme pourprée.

L'efpece n°. 1, fe trouve en abondance dans les îles Bahama où rarement elle s'éleve à plus de fix coudées fur plufieurs branches qui partent de fon pied ; fon fruit eft figuré comme une poire renverfée ; il n'y a guère que les Negres qui le mangent. Il fert de nourriture aux finges & à d'autres animaux.

En Angleterre on peut élever cet *affiminier* en pleine terre, fi on le plante à une expofition chaude & dans un lieu bien abrité. M. Duhamel parle d'un anona envoyé du Canada en France, qui vient au haut du Miffiffipi, vers les Iroquois, & qui fubfifte depuis long-tems à l'air libre, au château de la Galiffonniere près de Nantes. Quelqu'apparence qu'il y ait que cet *affiminier* foit notre *n°* 1, qui eft le *n°* 8 de Miller, on ne peut toutefois pas l'affurer, à caufe de la diffemblance des phrafes fous lefquelles l'un & l'autre de ces Auteurs le font connoître. M. Duhamel a tranfcrit celle de Catesby, *anona fructu lutefcente, levi, ferotum arietis referens*, & avertit que c'eft le Guanabanus du pere Plumier : ici les caracteres font pris de la couleur & de la forme du fruit. Dans la phrafe de Linnæus, citée par Miller, il eft bien dit que le fruit eft divifé en trois parties; mais il n'eft pas queftion de ce à quoi il peut reffembler, du refte il y eft fait mention de la forme de fa feuille. Nous trouvons dans un catalogue Hollandois un *anona fructu bifilo*, mais qui demande la ferre chaude dans ce pays-là ; quoi qu'il en foit. fuivons Miller. Cet auteur dit que l'*affiminier*, *n°* 1, doit être élevé en pots & abrité pendant les hivers, jufqu'à ce qu'il ait pris de la confiftance ; alors on le plantera en motte en pleine terre, dans l'endroit où l'on voudra le voir croître.

Les femences de cet *affiminier* font d'une forme différente de celles des autres efpeces, ainfi que fes feuilles qui tombent en automne, tandis que la verdure des autres eft perpétuelle. Le fruit ne reffemble pas non plus à celui des efpeces du même genre ; chaque pédicule en porte deux ou trois.

L'efpece *n°* 2, donne un fruit dont la pulpe a la confiftance de la moelle d'une dariole.

Le fruit de l'efpece *n°* 4 renferme une pulpe fort douce.

Le *n°* 6 fe cultive en abondance dans le Pérou pour fon fruit.

Les efpeces *n°* 7 & 8, font indigenes de l'île de Cuba & de quelques-unes des îles qui appartiennent à la France ; ces infulaires en eftiment beaucoup le fruit : ils le tiennent pour fain & rafraîchiffant, & le donnent aux malades.

Aucun de ces *affiminiers* ne peut fubfifter en pleine terre. Nous nous bornerons à dire qu'ils s'élevent tous de femences dans des caiffes qu'on doit plonger dans des couches très-chaudes, & qu'ils demandent d'être continuellement dans des lits de tan en ferre chaude, ayant foin de leur donner dans les plus beaux jours autant d'air qu'il fera poffible. (*M. le Baron* DE TSCHOUDI.)

§ ASSINIE *ou* ASSINI, (*Géogr.*) petit royaume d'Afrique, en Guinée, fur la côte d'Or. Il ne s'étend que cinq à fix lieues fur la côte. Sa capitale eft un gros village, appellé auffi *Affini.* Ce village eft fitué à l'embouchure d'une riviere de même nom, qui coule affez long-tems au nord-oueft, entre les montagnes, & qui fe jette dans la mer vers le fud. Le pays eft fort bas aux environs. On y fait le commerce de la poudre d'or. (*C. A.*)

ASSINIPOELS, f. m. pl. (*Géogr.*) peuple de l'Amérique feptentrionale, que les auteurs appellent *Affinibouls*, *Affiniboils*, *Affinipoels* & *Affinipouals*, noms qui ne varient que dans la terminaifon & fignifient *hommes de roche.* Ils font pofés & flegmatiques :

ils se marquent le corps de grands traits de diverses couleurs, & se servent de calumets.

Le P. Charlevoix, après avoir parlé du naturel des *Assinipoels*, dit que leur pays est autour d'un lac qu'on connoît peu. Un François que ce jésuite a vu à Montréal, dit y avoir été, mais en passant : il ajoute qu'on le dit de six cens lieues de tour, & qu'on n'y peut aller que par des chemins impraticables; mais les bords en sont charmans; l'air y est tempéré : il comprend un si grand nombre d'îles, qu'on le nomme *le lac des îles* : on en fait sortir cinq grandes rivieres. Aux environs de ce lac il y a des hommes semblables aux Européens; l'or & l'argent y sont communs, & ils y sont employés aux usage s les plus ordinaires. Le P. Charlevoix établit de cette maniere l'existence du lac des *Assinipoels*, aujourd'hui Michinipi (le *Dict. raisf. des Sciences*, &c. dit *lac d'Assinibouls*.), dont quelques-uns commencent à douter (*a*), par la raison que les François qui en ont parlé, ne l'ont fait que par ouï-dire, & non d'après leur propre expérience, n'ayant pas poussé leurs découvertes jusques-là, comme si dans de pareils cas on ne pouvoit pas s'en rapporter aux récit des Sauvages, lorsqu'ils n'ont aucun intéret d'en imposer. M. Jérémie, un des hommes les plus empressés à faire des découvertes, avoit déja parlé de ce lac à-peu-près sur le même pied que le pere Charlevoix; & quoique celui-ci dise que les lacs des *Assinipoels* & des Cristinaux sont plus qu'incertains, que cependant il les a marqués, parce qu'il les a trouvés sur une carte manuscrite du sieur Franquelin, qui, dit-il, devoit connoître ces parties plus que personne, son doute ne me paroît pas raisonnable : il se résout de lui-même. Que veut-il davantage que l'accord unanime des récits des sauvages, de la relation d'un François qui a passé sur les lieux, & de la carte d'un voyageur instruit?

Ce grand lac ne pourroit-il pas être cette mer dont parlent les sauvages de la baie de Hudson, & qu'ils disent être éloignée de vingt-cinq journées? Il est vrai que cette distance ne se trouve pas sur ces cartes : mais ne pourroit-on pas dire que cette situation est si incertaine, que même plusieurs géographes doutent de l'existence du lac, & qu'il ne faut pas s'en rapporter aux cartes, qui ne sauroient jamais convenir avec l'itinéraire, à cause des chemins impraticables qui ne permettent pas de faire autant de lieues par jour que dans les prairies? La conjecture est assez probable. On voit encore par-là qu'il y a des hommes barbus & policés peu éloignés du Canada & de la baie de Hudson; & que si, depuis ce lac jusqu'à l'extrémité occidentale de l'Amérique, il y a une distance de huit cens à mille lieues, mon systême sur ces nations se trouve suffisamment confirmé.

On suppose que le lac des *Assinipoels* n'est autre que l'Oninipigon ou bien l'Anisquaonigamon; c'est pourquoi on a supprimé le premier. Il me semble pourtant qu'on ne devroit pas procéder si légérement dans de pareils cas. On verra par la suite quel tort on a fait à la géographie, en convertissant des doutes en certitudes, en supprimant des pays entiers, & en changeant leurs positions. Je prie le lecteur de réfléchir sur les raisons qui peuvent fonder l'existence de ce lac. Les preuves suivantes sont, à mon avis, tout-à-fait convaincantes.

1°. On ne sauroit contester la solidité de cet axiome, que des relations données par des personnes éclairées & de considération qui ont pris soin de s'informer exactement de toutes les circonstances, ne doivent pas être rejettées, sur-tout après avoir été adoptées de tout le monde. C'est le cas de M. Jérémie qui, gouverneur du fort Bourbon, ensuite Nelson, pendant vingt ans, s'est informé exactement de tout, comme sa relation le prouve. Il donne donc une description des lacs qui se trouvent vers la même latitude, leur étendue & leur distance entr'eux & du fort Bourbon. Le premier dont il parle est le lac des Forts, de cent lieues de circonférence, & à cent cinquante lieues du fort Bourbon. A trois cens lieues de-là & au nord-ouest il place le Michinipi de six cens lieues de tour. Il dit que la riviere de Bourbon entre dans le lac des Forts depuis le lac Anisquaonigamon, ou la jonction des deux mers, distant du lac des Forts d'environ deux cens lieues. Il ajoute que c'est le pays des Cristinaux, & qu'à l'ouest habitent les *Assinipoels* qui occupent tout ce pays. Il dit que cent lieues plus loin il y a un autre lac nommé *Oninipigonchin* ou la *petite mer*. On voit donc qu'il les distingue tous, & qu'il assigne à chacun sa place bien éloignée l'une de l'autre.

2°. Dans toutes les anciennes cartes qui ont précédé cette relation, on a placé les lacs des *Assinipoels* & des Cristinaux, quoique souvent d'une maniere indéterminée : les uns les ont mis à la même latitude à peu de distance; d'autres ont placé le premier au nord-ouest de l'autre; ce qui est conforme à la relation de M. Jérémie. On ne connoissoit point alors les noms de *Michinipi* & d'*Anisquaonigamon* : on leur donnoit les noms des peuples qui habitent leurs environs : ce qui est encore conforme à la relation de M. Jérémie. Les Cristinaux demeurent près de celui-ci, & les *Assinipoels* vers l'ouest jusques vers le Michinipi.

3°. Cette relation a été donnée par les sauvages qui, habitant des pays à la même latitude, pouvoient & devoient connoître exactement toutes ces contrées, & depuis que les François ont abandonné la baie de Hudson aux Anglois, ils n'ont pu continuer leurs recherches; ce qui ne sauroit suffire pour rejetter & abandonner des relations aussi authentiques. Par contre, les lacs Tecamamionen, Minutie, le lac aux Biches, celui des Prairies, *&c.* ont été reconnus depuis le Canada. Doit-on être surpris, si on n'y a pu avoir connoissance du Michinipi qui est éloigné du Fort-Dauphin sur l'Oninipigon, selon M. Buache, de plus de deux cens lieues, puisque les François n'ont pas pénétré plus loin.

On recommence aujourd'hui à le placer sur les cartes. Son existence ne paroît plus douteuse; on veut même le faire servir au passage par le nord. *Voyez* PASSAGE PAR LE NORD, dans ce *Supplément*. (*E*).

ASSOMPTION (ILE DE L'), *ou* ANTICOSTI, (*Géogr.*) île de l'Amérique septentrionale, dans le golfe de Saint-Laurent. Elle est pleine de forêts, & le sol y est aride & stérile. Elle appartient aujourd'hui aux Anglois à qui les François l'ont cédée avec le Canada à la derniere paix. *Long.* 316, *lat.* 49, 30. (*C. A.*)

* § « ASSON, (*Géog.*) ville de l'Eolide, maintenant *Asso*. ASSOS, ville maritime de Lydie. Autre ville de même nom dans l'Eolide. Il y en avoit une troisieme en Misnie ». (*lisez* Mysie.) *Dict. raisf. des Sciences*, &c. C'est la même. On en pourroit de même mettre une dans la Troade, ce seroit toujours la même. Voyez le *Dict. Géogr.* de la Martiniere, au mot *Assum*. Le *Dict. raisf. des Sciences*, &c. donne, au *mot* APOLLONIE, une ville de ce nom, qui a aussi été nommée *Margion* & *Théodosiana*, & qu'on place en Phrygie. C'est encore la même qu'*Asson* & *Assos*. *Lettres sur l'Encyclopédie*.

ASSONANCE, s. f. (*Musique.*) mot hors d'usage qui signifie *consonnance*. (*F. D. C.*)

§ ASSOUPISSEMENT, (*Méd.*) Ce sujet est traité par les écrivains avec tant de confusion & de discordance,

(*a*) M. Danville, dans sa *Mappemonde* de 1761.

discordance, qu'on seroit porté à supprimer entiérement leur nomenclature, s'il n'étoit quelquefois utile de les consulter. Ils établissent quatre especes d'*assoupissement*, qu'ils désignent sous le nom de *carus*, *coma somnolentum*, *lethargus* & *coma vigil.* Les deux premiers sont communément sans fievre : le troisieme est presque toujours avec la fievre ; & le quatrieme lui appartient absolument. Ce qu'on appelle *carus*, ne differe presque point de l'apoplexie ; c'est un sommeil très-profond, que les cris, l'agitation, & même la piquûre ont de la peine à interrompre : si les malades ouvrent les yeux, à force d'être tourmentés, ils les referment aussi-tôt; plusieurs même ont un râlement & un ronflement semblable à celui des apoplectiques. Le *coma somnolentum* est un sommeil plus long & plus profond qu'il ne l'est dans l'état naturel, mais qu'on interrompt assez facilement : il est le plus souvent idiopathique, & très-familier aux vieillards, qui s'endorment en parlant, & même quelquefois en mangeant : la cessation de la goutte, la suppression des hémorrhoïdes, l'affection hypochondriaque& hystérique y donnent souvent lieu. La *léthargie* ne differe des deux premieres especes que par la présence de la fievre dont elle est le symptôme : c'est un sommeil profond & continuel, qu'on peut interrompre, mais pour peu de tems. Plusieurs auteurs appellent aussi *léthargie* ce que d'autres ont nommé *coma somnolentum* & *carus* ; car rien n'est plus commun que la transposition de tous ces noms, qui deviennent par-là presqu'arbitraires. Le *coma vigil*, qui est toujours un symptôme de la fievre, est un sommeil apparent, qui trompe les assistans, mais qui tourmente beaucoup les malades : il est souvent accompagné ou suivi du délire ; cet état entreroit plus naturellement dans l'article de l'INSOMNIE.

L'assoupissement idiopathique, dont il est ici principalement question, doit être distingué de même que l'apoplexie, en sanguin, séreux & accidentel; & tout ce que l'article APOPLEXIE contient à ce sujet, doit se rapporter ici. Nous avons dit qu'il devoit être regardé comme l'avant-coureur de l'apoplexie: sans aller à ce dégré, il laisse quelquefois la tête tremblante, & une foiblesse dans les membres, qui approche de la paralysie. L'ouverture des cadavres justifie pleinement l'affinité que nous avons établie entre ces deux maladies : les inondations séreuses y sont très-communes ; on a observé une lymphe épaisse, ou une matiere gélatineuse dans toutes les cavités & anfractuosités du cerveau, comme aux environs de la moëlle alongée. On a apperçu rarement l'engorgement des vaisseaux sanguins ; mais on a vu très-souvent des tumeurs & des suppurations, des pourritures & autres désordres au cerveau : aussi observe-t-on que l'*assoupissement* précede plus souvent les deux dernieres especes d'apoplexie que la premiere. Nous ne proposerons ici aucun remede, parce qu'on doit les tirer de ce que nous avons dit à l'article APOPLEXIE. On peut en user aussi contre l'*assoupissement* fébrile, lorsque l'état de la maladie principale le permet.

Il y a encore une autre espece d'*assoupissement* ou d'ivresse qui vient du vin, de la bierre & des autres liqueurs fermentées ; de l'ivraie, de l'opium & des autres narcotiques ; de la fumée du tabac, & des eaux minérales : il en est de plusieurs dégrés, dont le plus haut ressemble à l'apoplexie, sans être aussi dangereux ; mais on risque de s'y tromper, si l'on néglige de prendre les informations nécessaires. Cet état dure quelquefois plusieurs jours ; quelques-uns tombent sans sentiment, comme les apoplectiques ; les autres sont livrés à un *assoupissement* dont on peut les tirer pour quelque tems : il y en a qui passent dans le délire, & même avec fureur, ou ; ce qui est plus rare, dans les convulsions. Mais les dégrés inférieurs n'ont rien d'alarmant ; la tête est étourdie, & la démarche chancelante ; on a la vue trouble ; on radote, &c.

Tout ce qu'on peut faire de mieux dans tous ces cas, lorsqu'ils paroissent graves, c'est d'exciter le vomissement, en chatouillant le gosier, ou en gorgeant les malades d'eau chaude : il est rare qu'on soit obligé d'avoir recours à l'émétique, lorsque l'estomac est plein, ce qui ne manque guere d'arriver dans l'ivresse ; mais on peut en user dans les autres cas : les lavemens purgatifs sont toujours utiles. L'eau nitrée, la limonade & les autres acides végétaux y sont très-utiles. On a observé que quelques-uns s'étant laissés tomber dans l'eau, étoient sortis de leur ivresse ; ce fait démontre l'utilité des bains-froids. La saignée est ici très-suspecte, sur-tout pour l'ivresse ordinaire, quoique plusieurs en aient vanté les bons effets : on peut l'appliquer avec ménagement aux autres cas.

Il y a enfin des sommeils extraordinaires, qui durent des semaines, des mois & des années, avec plus ou moins d'intermission : on en trouve des exemples dans l'*Histoire de l'academ. des Sciences* de Paris ; dans les *Transactions philosophiques* ; dans les *Actes de Leipsick*, & autres ouvrages périodiques. Ils ont presque tous été attaqués, ces sommeils, par ce qu'on emploie de plus fort contre l'apoplexie ; mais il paroît dans la plupart de ces relations, que tous les remedes qu'on a pu faire, n'ont eu aucun succès, & qu'après les avoir tous abandonnés, crainte de pis, les malades se sont éveillés naturellement après un certain tems ; celui qui a paru le plus efficace a été l'immersion subite de tout le corps dans l'eau froide, comme on l'a dit ci-dessus. (*T.*)

ASSUERUS, (*Hist. des Juifs.*) roi de Perse, qui épousa une Juive nommée Esther, parente de Mardochée, après avoir répudié Vasthi ; il est toujours nommé Artaxerxès dans le grec du livre d'Esther, quoique l'hebreu & la vulgate lui donnent le nom d'*Assuerus.* Mais quel est cet *Assuerus ?* est-ce Darius, fils d'Hystaspe ? est-ce Artaxerxès Longue-main ? est-ce Cambyse ? Les sentimens des savans sont partagés sur ce point, & l'on peut consulter là-dessus les différens commentateurs de l'Ecriture sainte.

* § ASSUR, (*Géogr.*) il paroît qu'il n'y a jamais eu de ville d'Asie de ce nom, & ce mot est corrompu, selon Reland. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

ASSUR, (*Hist. anc.*) fils de Sem, quitta le pays de Sennaar, forcé, par l'usurpateur Nembrod, d'aller plus haut vers les sources du Tigre, où il s'arrêta, bâtit la fameuse ville de Ninive, & jetta aussi les premiers fondemens de l'empire d'Assyrie auquel il donna son nom. Les auteurs sont partagés pour savoir quel étoit *Assur.* Les uns le regardent comme le fondateur de l'empire d'Assyrie ; d'autres prétendent que ce nom désigne une vaste contrée, qui, dans la suite, envahit la domination des peuples voisins. Les différentes interprétations sont également fondées sur ce texte de l'Ecriture, où il est dit, *de terra illa egressus est Assur & edificavit Niniven ;* chacun donne à ce passage une interprétation arbitraire, que l'ambiguité de la construction favorise. Les uns rapportent ces paroles à Nembrod, qui, sortant de la Chaldée se répandit dans la contrée nommé *Assur* ou *Assyrie.* D'autres prétendent qu'*Assur*, fils de Sem, ne pouvant plier sa fierté sous l'obéissance d'un maître, se retira de Babylone, & fut chercher une nouvelle patrie; un peuple de mécontens s'associa à ses destinées, & le nombre dut être grand, si l'on considere que des hommes nés dans l'indépendance, sont prêts à tout sacrifier, plutôt qu'à se courber sous le joug : il n'y

a que l'éducation qui puisse familiariser avec la honte de la servitude. *Assur*, devenu chef de ces émigrans, remonta vers les sources du Tigre, où il donna son nom à la contrée, qui depuis fut connue sous le nom d'*Assyrie*. Il y jetta les fondemens d'une ville qui, quelque tems après, devint la capitale d'un florissant empire : cette opinion est la plus probable & la plus suivie.

Il ne paroît pas qu'*Assur*, chef de ce peuple fugitif, ait jamais été revêtu du pouvoir suprême, & ainsi l'on a tort d'appercevoir en lui la source de la royauté. Ceux qui avoient suivi sa destinée, n'avoient quitté les lieux de leur naissance, que pour se soustraire à la domination d'un maître. Ils avoient réfusé de se courber sous le joug de Nembrod, il est absurde de penser qu'ils se fussent dépouillés de la noblesse de leurs inclinations, en changeant de climat; on sait que dans ces tems voisins de l'enfance du monde, la liberté étoit le plus précieux des trésors. De plus, il ne nous reste aucun monument historique qui atteste qu'*Assur* ait eu des successeurs; & ce n'est qu'en l'an cinq cens quarante-trois qu'on voit un guerrier élever sa tyrannie dans Ninive. Il est donc probable que le gouvernement d'autonomie ou de pleine liberté fut le privilege de cette société naissante; chaque famille ou chaque tribu se gouvernoit par ses moeurs & ses usages; il suffisoit qu'il y eût des juges pour décider les différends qui pouvoient naître entre les différens cantons : il n'y avoit point encore de rois à Ninive du tems de Loth & d'Abraham, & il paroît que les champs n'avoient point de possesseurs privilégiés. (*T--N.*)

ASSURER, v. a. en *Méchanique*, signifie *rendre ferme.* (*J. D. C.*)

ASSYN, (*Géogr.*) cap d'Ecosse au sud-ouest d'une baie de même nom; il y a des pâturages qui nourrissent quantité de chevaux & d'autre bétail; on y trouve aussi du marbre & des bêtes fauves : il y a encore dans le même royaume un lac & une riviere de même nom, & le bourg d'Assymberg à l'embouchure de cette riviere. (*C. A.*)

ASSYRIE, (*Géogr. anc.*) contrée d'Asie appellée aujourd'hui *Arserum* ou le *Kurdistan*, dans le Diarbek, au nord de Bagdad. Elle fut célebre dans l'antiquité par ses rois & par leur puissance; ses principales villes étoient Ninive, sa capitale, aujourd'hui Mosul & Ctesiphon, autrefois le siege royal des Parthes. Ninus fut le premier fondateur de l'empire d'Assyrie : on donne à cet empire une durée de treize cens ans, jusqu'à la mort de Sardanapale, qui en fut le dernier souverain. (*C. A.*)

ASSYRIE, (*Hist. ancienne.*) L'empire d'*Assyrie* a essuyé tant de révolutions, qu'il est difficile d'en fixer les limites : son étendue a varié selon ses prospérités ou ses revers. L'opinion la mieux fondée suppose qu'il renfermoit tout le pays situé entre le Tigre & l'Indus : on lui donne pour fondateur Assur, que quelques-uns confondent avec Nembrod. L'*Assyrie*, dans son origine, eut des rois ou des chefs héréditaires, qui, comme dans toutes les sociétés naissantes, n'eurent qu'un pouvoir limité; l'habitude de commander leur fit rechercher les moyens d'établir la tyrannie sur les débris de la liberté publique, & le sceptre mis dans leurs mains pour les faire souvenir qu'ils étoient les conducteurs des peuples, fut une verge dont ils frapperent les hommes, déchus de leur indépendance naturelle. L'*Assyrie* fut le berceau du despotisme, parce que ce fut le premier empire où l'on déifia les rois; on vit ces despotes insolens exiger & recevoir l'encens & les sacrifices que la superstition offroit à la divinité; mais ces idoles révérées étoient souvent avilies & traînées dans la boue, parce que tout ce qui déroge à la nature, n'a qu'une existence passagere.

Leur législation n'est point parvenue jusqu'à nous, ce qui suppose qu'ils n'avoient que des usages ou des loix fort informes. Nous ne sommes pas mieux instruits de leurs rites sacrés; on sait seulement qu'ils étoient idolâtres & fort superstitieux, & que leurs principales divinités, étoient représentées sous la forme d'une mule, d'un cheval, d'un paon, d'un faisan & d'une caille; ils rendoient un culte particulier aux poissons, en mémoire de la déesse Derceto, qui fut ainsi métamorphosée : Sémiramis étoit adorée sous la figure d'un pigeon. On peut juger de leurs penchans pour l'apothéose, quand on les voit déifier tous leurs rois, sans même en exclure le voluptueux Sardanapale : les Assyriens, en les plaçant dans le ciel, ne firent que suivre l'exemple de leurs voisins.

Ce pays, autrefois si riche & si fécond, n'offre plus que des plaines incultes & stériles, où quelques habitans épars traînent une vie obscure & indigente; soit que le sol se soit épuisé par sa propre fécondité, soit que sa situation entre plusieurs peuples rivaux, qui en ont fait le théatre des guerres, ait préparé cette étonnante révolution, on ne voit plus que quelques viles bourgades, dans les lieux où l'on admiroit Ninive, Ctesiphon, & tant d'autres villes riches & peuplées, dont l'histoire a consacré les noms & la magnificence. Ce pays étoit arrosé par plusieurs grands fleuves, dont les plus considérables étoient le Tigre, ainsi nommé à cause du grand nombre de tigres qui infectoient ses bords; le Lycus & le Caprus, connus aujourd'hui sous le nom des deux Zabes. On y trouvoit un lac qu'on croit être l'Averne; ses eaux étoient si meurtrieres, que l'oiseau ou l'animal qui en buvoient, & qui respiroient les vapeurs qu'elles exhaloient, tomboient morts sur le champ.

L'histoire des rois d'*Assyrie* n'est qu'un tissu de fables révoltantes, rassemblées par Ctesias, qui a été copié par tous les écrivains postérieurs. Tout y paroît en contradiction avec ce qui est consigné dans nos annales sacrées, qui seroient des guides sûrs pour l'histoire orientale, si elles ne s'étoient pas presque bornées aux faits relatifs au peuple de Dieu; ainsi l'on est obligé de suivre Ctesias, qui a plutôt écrit ce qui étoit cru que ce qui étoit arrivé.

Ninus, qu'on suppose avoir été le premier roi d'*Assyrie*, pourroit n'être qu'un héros fabuleux, créé par l'imagination des Grecs, qui trouvoient dans le nom d'une ville, celui de son fondateur; ainsi de Ninive ils purent tirer celui de Ninus. Les traits, dont ils embellissent son histoire, montrent qu'ils ont réalisé un fantôme; ils disent que Ninus fut le premier qui attenta à l'indépendance des peuples, qui, jusqu'alors, n'avoient point eu de guerres à soutenir; ils ajoutent qu'il craignit d'être arrêté dans ses expéditions par les Arabes, qui étoient les plus belliqueux de la terre : tout est contradiction dans ce récit. S'il est vrai que ce fut la premiere guerre que les hommes eurent à soutenir, comment les Arabes pouvoient-ils avoir la réputation d'un peuple belliqueux? C'est encore à ce prince qu'on attribue la fondation de Ninive & de Babylone; mais comment, dans des tems si voisins de la naissance du monde, pouvoit-on rassembler un million d'habitans dans une même enceinte? c'est supposer que les campagnes étoient peuplées de nombreux cultivateurs, pour fournir aux besoins de cette prodigieuse multitude; c'est supposer que les arts qui ont besoin du secours de l'expérience & du tems, parvinrent subitement à leur dernier dégré de perfection. Les superbes monumens qui embellirent ces deux villes, les rafinemens d'un luxe

délicat & recherché, introduits dans la cour du monarque & des grands, sont autant de témoignages des erreurs ou des impostures des premiers écrivains.

On dit que ce prince, dévoré de l'ambition des conquêtes, se mit à la tête de sept cens mille hommes de pied, & de deux cens mille chevaux : il avoit encore dix mille chariots armés. Ce fut avec cette multitude qu'il fit une irruption dans le royaume de Babylone, rempli de villes riches & peuplées, dont il fit la conquête, ensuite il subjugua l'Arménie, la Bactriane, la Medie, & tout le pays situé entre le Nil & le Tanaïs : ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que les rois, ses ennemis, lui opposoient des millions de combattans. L'imagination la plus féconde ne peut concevoir que dans un tems où la terre manquoit d'habitans, on ait pu rassembler des armées si nombreuses; les hommes indociles & féroces auroient-ils renoncé à leurs foyers, à leurs femmes, à leurs enfans, pour aller chercher à l'extrémité du globe, des richesses qu'ils trouvoient sous leurs mains? Les sociétés alors étoient peu nombreuses; l'autorité des rois étoit trop bornée pour rassembler sous le même drapeau, tant d'hommes dispersés & satisfaits des productions de leur sol. Comment faire subsister des armées si nombreuses? Les routes n'étoient point frayées; les montagnes & les bois opposoient des barrieres par-tout renaissantes; les champs étoient incultes & stériles; la navigation, encore dans son enfance, n'offroit point le moyen de transporter les productions d'une terre féconde dans les pays arides; ainsi toutes ces armées & ces expéditions sont autant de fables, qui, comme l'ivraye, croissent dans les champs de l'histoire.

Après sa mort, Sémiramis fut placée sur le trône; cette princesse, que la supériorité de ses talens fait compter parmi les plus grands hommes, fut amenée captive d'Ascalon, où elle étoit née à la cour de Ninive; le roi Ninus, frappé de l'éclat de sa beauté, la fit entrer dans son lit; il en eut un fils dont il lui confia en mourant la tutelle : cette princesse ennoblit son sexe, en se montrant digne de commander à des hommes. Occupée du bonheur de ses sujets, elle ouvrit aux provinces une communication réciproque, en bâtissant sur le Tigre & l'Euphrate, plusieurs villes dont la magnificence immortaliserent sa mémoire. Après avoir assuré le bonheur de ses sujets, elle succomba à la tentation d'être comptée parmi les conquérans : ses expéditions militaires paroissent fabuleuses, du moins on a droit de révoquer en doute le nombre d'hommes qu'elle employa contre les Medes & les Indiens. On assure, sans pudeur, que son armée étoit composée de trois millions d'hommes de pied, d'un million de cavaliers, de cent mille chariots armés de faux, & de trois cens mille hommes pour les conduire, & pour différens usages. L'ambition de régner la rendit injuste envers son fils Ninias, à qui elle refusa de remettre le sceptre, dont elle n'étoit que la dépositaire. Ce fils dénaturé arma la main d'un eunuque pour lui ôter la vie; on répandit qu'elle avoit été transportée au ciel sous la forme d'une colombe : cette fable trouva beaucoup d'incrédules; ainsi Ninias pour se justifier, publia qu'elle avoit voulu l'engager à commettre un inceste avec elle; le scandale de sa vie accrédita ce bruit; on l'avoit vue dans les plaines de Médie, s'abandonner à la brutalité de l'officier & du soldat.

Les différentes couleurs, dont l'histoire peint cette reine célebre, prouvent qu'il y en a eu plusieurs dont on a confondu les traits; de-là vient ce mélange de grandeur & de foiblesse, de mœurs & de débauches, dont l'alliance est impossible; quoi qu'il en soit, Sémiramis après sa mort reçut les honneurs de l'apothéose : elle fut adorée dans la Palestine, où elle avoit pris naissance, & dans l'*Assyrie*, qu'elle avoit rendue heureuse par ses bienfaits. Elle étoit représentée sous la forme d'une colombe, symbole de la lubricité; les peuples d'Ascalon regardoient comme des sacrileges ceux qui tuoient un pigeon, ou qui mangeoient de sa chair. Ses statues étoient sans ornement; elle étoit représentée dans sa nudité & ses cheveux épars : ce désordre pouvoit bien être une image de sa vie licentieuse.

Ninias, fils d'une mere qui réunissoit les talens & le courage des grands hommes, ne porta sur le trône que les foiblesses qui font même la censure des femmes. Les rois, jusqu'alors gardés par l'amour de leurs sujets, avoient ressemblé à des peres au milieu de leur famille. Ninias introduisit l'usage de se faire garder par des hommes armés, qui semblent annoncer aux rois que tous les citoyens sont leurs ennemis. Ce prince trop efféminé pour avoir de l'ambition, se renferma dans l'ombre de son palais, où assoupi dans les molles voluptés, il ne vivoit qu'avec ses femmes & ses concubines, dont il avoit les foiblesses; & ce fut en se rendant invisible à ses peuples, qu'il crut se dérober au mépris public.

Trente générations s'écoulerent, sans qu'il parût un roi digne de l'être : leurs noms, comme leurs actions, sont tombés dans l'oubli. Ce vuide qui se trouve dans l'histoire d'*Assyrie*, a fait présumer à de judicieux critiques, que cet empire n'eut plus de rois après Ninias : leurs conjectures ont toutes les couleurs de la vraisemblance; on ne voit parmi ces rois aucun législateur, aucun ambitieux. Comment, pendant douze cens ans, cet état auroit-il pu subsister sans troubles domestiques, sans guerres étrangeres? Comment tant de rois tributaires auroient-ils été si long-tems dociles au joug imposé par Belus & Sémiramis? S'il a éprouvé les secousses & les agitations qui ébranlent les autres empires, pourquoi les écrivains de l'antiquité auroient-ils gardé un silence unanime sur ces révolutions? Plus il avoit d'étendue, plus il devoit intéresser la curiosité, plus ses ressorts compliqués étoient sujets à se déranger. C'est supposer que tous les rois de la terre étoient aussi dégradés que les monarques Assyriens; supposition plus difficile, que de concevoir que, depuis Ninias, jusqu'à Sardanapale, ce trône ne fût point occupé. L'opposition qui se trouve dans les deux listes de leurs anciens rois, favorise cette conjecture; l'une contient trente-six rois, & l'autre quarante & un. On n'est pas plus d'accord sur la durée de cet empire; les uns lui donne treize cens ans, & les autres réduisent ce nombre à cinq cens vingt; mais comme tous n'ont pour guide que Ctesias, ils n'ont fait que répéter ses erreurs.

Après une éclipse de plus de mille ans, on voit reparoître sur le trône d'*Assyrie*, un Sardanapale, dont les vices & les mœurs efféminées ont immortalisé la mémoire. On donne encore aujourd'hui son nom à ces prétendus conducteurs des peuples qui sommeillent abrutis sous la pourpre, & qui ne se réveillent que pour sucer la sueur & le sang des peuples épuisés, pour fournir des alimens à leurs sales débauches. Ce tyran invisible, environné d'eunuques & de concubines, n'étoit occupé qu'à la recherche des voluptés, & de celles même qui révoltent la nature, & que la pudeur défend de nommer. Fatigué du poids du sceptre, il prenoit la quenouille & se fardoit pour disputer aux femmes le prix des graces & de la beauté. Tel est le portrait que des auteurs outrés en ont laissé pour nous peindre un prince voluptueux, qui sacrifioit à ses plaisirs

les foins de fon empire. Ce monarque avili fit un peuple de mécontens. Arbace, Mede de nation, honteux d'obéir à un maître efféminé, forma une conjuration avec Belefis, gouverneur de Babylone, prêtre & guerrier, qui avoit la réputation de pénétrer dans les fecrets de l'avenir : les peuples fe rangerent en foule fous leur drapeau. Les conjurés furent fouvent défaits; mais foutenus de la faveur de la nation, ils fe releverent toujours de leur chûte. Sardanapale, réveillé par le bruit du danger, fit voir que le goût des voluptés n'éteint pas toujours le courage; il donna des preuves d'un génie véritablement fait pour la guerre, & après avoir remporté trois victoires, il effuya un revers qui l'obligea de fe renfermer dans Ninive. Il y fut affiégé par l'armée rébelle, dont les efforts euffent été impuiffans, fi le débordement du Tigre n'eût renverfé la muraille. Le monarque, voulant prévenir la honte d'implorer la clémence du vainqueur, fit préparer un bûcher qui le réduifit en cendres, avec fes eunuques, fes concubines & fes tréfors. Il s'éleva trois grands royaumes fur les débris de ce vafte empire. Arbace, chef de la conjuration, eut celui de Medie; Belefis, quoique fubordonné à Arbace, avoit dirigé tous les refforts qui préparerent la révolution : le trône de Babylone fut fa récompenfe. Le royaume de Ninive fut indépendant des deux autres, & le premier qui en fut roi, fe fit appeller Ninus le jeune : cette révolution arriva l'an du monde 3257. (*T—N.*)

§ ASTABALE, (*Mufique.*) *Voyez* ATABALE, *dans le Dict. raif. des Sciences*, &c. (*F. D. C.*)

§ ASTABAT, (*Géogr.*) ville d'Afie dans l'Arménie ou Turcomanie, fur les frontieres de Perfe, à une lieue de l'Araxe: elle eft petite, mais très-belle; il y a quatre caravanferas, chaque maifon a fa fontaine & fon petit jardin. Son territoire produit d'excellent vin; & la campagne d'alentour eft arrofée de mille ruiffeaux qui en rendent le fol extrêmement fertile: c'eft le feul pays où croiffe la racine de ronas qui eft groffe comme la régliffe, & qui fert à donner cette belle couleur de rouge à toutes les toiles qui viennent de l'Indoftan. Les caravanes d'Ormus qui font le commerce de ronas, vont fans ceffe d'Ormus à *Aftabat*, dans toutes les faifons. *Long.* 64, *lat.* 39. (*C. A.*)

* § ASTAFFORD *ou* ESTERAC, (*Géogr.*) contrée de France dans le bas Armagnac (*Dictionnaire raifonné des Sciences*, &c.). On confond mal à propos *Aftafford* avec *Efterac* ou *Aftarac*; une ville avec une contrée : *Aftafford* ou *Eftafort*, eft une ville du Condomois fur la riviere de Gers. *Eftarac* ou *Aftarac* n'eft point dans l'Armagnac, comme prefque tous les géographes le difent les uns d'après les autres, mais dans la Gafcogne, au gouvernement de Guienne, généralité d'Auch. *Lettres fur l'Encyclopédie.*

* § ASTAMAR *ou* ACTAMAR, (*Géogr.*) lac d'Afie: *Voyez* VAN, *dans le Dictionnaire raifonné des Sciences*, &c.

ASTAPA, (*Géogr.*) ville d'Efpagne dont parle Tite-Live: elle étoit fituée près de la fource du Xenil. Les habitans affiégés & réduits aux abois, aimerent mieux s'entr'égorger & brûler leur ville que de fubir la loi du vainqueur. (*C. A.*)

AST-AROTH, appellée auffi *Bafan* ou *Baeftra*, (*Géogr.*) ville de la Paleftine, au-delà du Jourdain, dans la demi-tribu de Manaffé: elle étoit capitale du petit pays de Bafan renfermé dans la Traconite Judaïque. *Voyez* BASAN. (*C. A.*)

ASTARTÉ, (*Hift. anc.*) *Aftarté* dont le nom fignifie un *troupeau de chevres* ou *de moutons*, fut la principale divinité des Sidoniens qui la repréfentoient fous la forme d'une poule qui couvre fes pouffins de fes aîles. Par un bifarre affemblage, on la repréfentoit avec des cornes fur la tête, parce que c'étoit l'attribut de la puiffance fuprême : elle n'eut pas le même nom chez les différens peuples où fon culte étoit établi. Cicéron, dans l'énumération qu'il fait des différentes Vénus, dit, que la quatrieme étoit adorée en Phénicie, fous le nom d'*Aftarté*, où elle étoit repréfentée avec un carquois & des fleches. Comme elle fut adorée fous différens noms, on la peignit avec différens attributs; elle étoit appellée *Dieu* par les Hébreux idolatres qui n'avoient point de terminaifon féminine dans leur langue. Les peuples du mont Liban la repréfentoient pleurant la mort d'Adonis fon époux chéri: fa tête étoit voilée & des larmes couloient de fes yeux; ce fut pourquoi on la plaça dans le ciel où elle formoit la conftellation de la poule, connue fous le nom de *Pleïades.* Les Affyriens l'habilloient tantôt en homme, & tantôt en femme; leurs prêtres confacrés à fon culte n'entroient dans fon temple qu'avec un habit de femme. Les Perfes profcrivirent fon culte, mais on lui érigea un temple à Hiéropolis où les Egyptiens, les Indiens, les Arméniens & les Babyloniens porterent leurs offrandes: fes adorateurs ne pouvoient pénétrer dans cette demeure facrée fans avoir fait un échange d'habit; la femme prenoit celui de l'homme, & l'homme celui de la femme. On prétend que la Vénus Uranie des Grecs, la Vénus des Affyriens, la grande Déeffe des Syriens, la Décerto d'Afcalon, étoit l'*Aftarté* des Phéniciens: d'autres l'adorerent fous le nom de la *Lune*, de *Lucifer*, de *Junon*, de *Minerve* & d'*Io.*

Aftarté avoit fes prêtres qu'on appelloit les *prophetes du bocage*, parce que c'étoit dans le filence des forêts qu'on célébroit fes myfteres. On exigeoit des femmes qui vouloient y participer, l'obligation de couper leurs cheveux; & comme elles étoient fort attachées à cette parure naturelle, elles s'affranchiffoient de cette loi rigoureufe, en fe proftituant un jour entier aux étrangers qui vouloient en jouir pour de l'argent, & le produit de cette proftitution étoit offert à la Déeffe; le facrifice de leur honneur leur étoit moins pénible que celui de leurs cheveux: le temple qu'on lui avoit érigé fur le mont Liban offroit le fcandale de la plus révoltante incontinence. Les hommes fans frein & fans pudeur étouffoient la nature; & fe livroient aux défordres les plus déteftables Ces abominations religieufes pafferent de l'Afie dans l'Afrique où l'on éleva à cette déeffe un temple où les filles alloient dévotement fe proftituer. Comme cette déeffe n'avoit point par-tout des temples, fes prêtres attentifs à la commodité publique, portoient fur les épaules de petits tabernacles autour defquels on offroit des facrifices impurs. Chaque pays fe difputa la gloire d'avoir donné naiffance à cette déeffe. Son temple le plus fréquenté fut bâti à Tyr par Hiram, & c'eft peut-être ce qui lui a fait donner une origine phénicienne : fon culte s'étendit à mefure que les empires d'Affyrie & de Babylone prirent des accroiffemens. Nos annales facrées la nomment tantôt l'*Aftaroth*, & tantôt *le dieu de l'abomination des Sydoniens*; les Talmudiftes, dont le vulgaire femble adopter les erreurs, lui donnent un des premiers rangs dans la hyérarchie infernale; on attache à ce mot l'idée d'un diable important à qui l'on fait jouer un grand rôle pour troubler la police du monde: quoique l'hiftoire ne nous ait point confervé le détail de fes actions, il eft aifé de juger par les fables qui font parvenues jufqu'à nous, que la félicité dont fes fujets jouirent pendant fon regne lui procura les honneurs divins. La religion païenne enfeignoit alors que l'ame des bienfaiteurs des hommes alloient après leur mort réfider dans les aftres; ainfi l'on fe perfuada que celle d'*Aftarté* qui avoit découvert ou protégé des arts utiles, avoit fixé

ſa demeure dans la *lune*, dont elle devint le ſymbole. (*T—N.*)

ASTÉRIE, ſ. f. (*Minéral.*) *aſtérias* ou *aſtrion*, Plin. On ne ſçait pas bien quelle eſt la pierre à laquelle Pline donne ce nom. M. Lehmann décrit, dans les *Mémoires de l'académie* de Berlin pour 1754, une pierre cryſtalliſée ſinguliere, qu'il croit être l'*aſtérie* de cet auteur : il paroît cependant plus vraiſemblable que c'eſt une eſpece d'opale, & peut-être celle qu'on appelle *œil de chat.* (*D.*)

ASTÉRIE, ſ. f. (*Minéral.*) *aſteriæ* ou pierres étoilées; ce ſont de petites pierres plates, taillées en étoile & marquées ordinairement de quelques traits ſur leurs deux ſurfaces: on les trouve ou ſéparées, ou réunies en forme de colonnes priſmatiques, auquel cas on les nomme *aſteries columnaires.* Voyez *pl. d'Hiſt. nat.*

Leur ſubſtance eſt un ſpath alkalin, dont les lames font un angle aigu avec les côtés de la colonne: les unes ſont rayonnées, d'autres ne ſont qu'anguleuſes: elles different des trochites, parce que celles-ci ſont circulaires. On regarde les unes & les autres comme des pétrifications de quelques parties de l'étoile arbieuſe, appellée *tête de Meduſe*. M. Guettard a découvert un zoophite, qui paroît être l'origine de ces pétrifications, ainſi que des encrinites. (*D.*)

ASTERIO, (*Aſtron.*) *Voyez* CHIENS DE CHASSE, *dans ce Suppl.*

ASTERION, (*Géogr.*) il y avoit deux villes de ce nom dans la Grece, l'une en Péonie, ſelon Tite-Live, & l'autre en Theſſalie, ſelon Heſychius. (*C.A.*)

* § ASTERION, (*Mithol.*) Les gens du pays, dit Pauſanias, aſſurent que le fleuve *Aſterion* eut trois filles, Eubée, Proſymne & Acrée, & que toutes les trois furent nourrices de Junon. *Lettres ſur l'Encyclopédie.*

ASTEROPE, (*Aſtron.*) l'une des filles d'Atlas, & la premiere des ſept étoiles principales, qui compoſent les Pleiades. Ovide, *Faſt. IV*, 170. (*M. DE LA LANDE.*)

ASTEROPÉE, (*Hiſt. poétique.*) fils de Pélagonias, étant venu avec les Péoniens au ſecours des Troyens, oſa aller au devant d'Achille, qui étoit encore tout furieux de la mort de Patrocle, & porta ſur le champ la peine de ſa témérité. (+)

ASTEROPTERE, (*Bot.*) M. Vaillant comprenoit ſous ce nom générique, des plantes que M. Linné range parmi les *aſter.* Le caractere par lequel M. Vaillant les diſtinguoit, c'eſt que les ſemences des *aſteropteres* ont une aigrette en plume. (*D.*)

§ ASTI, (*Géogr.*) belle & ancienne ville d'Italie, dans le Montferrat ſur le Tanaro, à cinq lieues nord-eſt d'Albe, & à huit ſud-oueſt de Caſal: on la nommoit anciennement *Aſta Pompeia.* C'eſt la capitale du comté d'*Aſti:* il y a un évêché & une citadelle; les François l'ont priſe deux fois. *Long.* 25, 50. *lat.* 44, 50. (*C. A.*)

ASTIANAX, (*Hiſt. anc.*) fils unique du généreux Hector & d'Andromaque: ce jeune prince ne ſurvécut pas au deſaſtre de Troye ſa patrie: il fut d'abord deſtiné à être eſclave avec ſa mere; mais Calchas, pontife ſanguinaire, prédit aux Grecs que s'ils refuſoient de le ſacrifier, ils devoient s'attendre à retrouver en lui pluſieurs Hector; les Grecs refuſerent d'abord de ſe rendre à cet oracle; mais une tempête les ayant ſurpris, comme ils alloient s'embarquer, Calchas prétendit que le calme dépendoit de ce ſacrifice barbare. Uliſſe arracha le jeune *Aſtianax* d'entre les bras de ſa mere, & le fit jetter du haut en bas des murailles. (*T—N.*)

ASTRE *du monde*, ASTRE *violet*, ASTRE *triomphant*, (*termes de Fleuriſte*) ce ſont trois eſpeces d'œillet.

ASTROMETRE, *Voyez* HELIOMETRE, *dans ce Supplément.*

§ ASTRINGENT, (*Mat. médic.*) ce nom générique eſt appliqué à tous les remedes qui peuvent, en reſſerrant les couloirs ou les orifices, arrêter ou diminuer les différentes évacuations dans le corps humain.

La véritable idée qu'il faut ſe former des *aſtringens* & de leur action, eſt trop éloignée de celle qu'on a propoſée dans l'article *aſtringent* du *Dictionnaire raiſ. des Scienc.* &c. pour qu'il ne ſoit pas néceſſaire d'en donner le correctif.

« La propriété de ces remedes (dit l'auteur de » cet article.) eſt lorſque les déjections d'un ma» lade ſont trop liquides, d'en corriger la trop grande » fluidité, & de leur donner la conſiſtance qui leur » eſt néceſſaire, & qui prouve la bonne diſpoſi» tion des organes de la digeſtion. »

L'action des *aſtringens* n'eſt pas bornée aux premieres voies; & la trop grande liquidité des ſelles, n'eſt pas la ſeule indication qui en exige l'emploi: on s'en ſert contre les hémorrhagies, les écoulemens ſéreux de toutes les parties & de tous les organes; on les preſcrit dans les relâchemens des parties, dont la force tonique eſt ſimplement diminuée, lors même que les écoulemens ou les évacuations n'excedent point l'état naturel par la quantité. Ainſi le relâchement du ſphincter de la veſſie, de l'anus, des glandes ſalivaires, *&c.* eſt efficacement combattu par les *aſtringens*, lorſque l'urine, les matieres fécales & la ſalive ne ſont pas aſſez long tems retenues dans les organes qui leur ſervent de dépôt. Ce n'eſt pas en corrigeant la trop grande fluidité des matieres, que les *aſtringens* s'oppoſent aux évacuations trop abondantes; ils ne produiſent cet effet que d'une maniere très-ſecondaire; ils excitent ou réveillent l'action des organes, ils perpétuent cette action & l'ordre renaît dans les fonctions. Un médicament qui n'agiroit ſur des ſelles trop liquides, qu'en abſorbant l'humidité ſuperflue, ne prouveroit pas la bonne diſpoſition des organes de la digeſtion; il ſerviroit à tromper le médecin qui voudroit juger de l'état des organes, par celui des ſelles; il remédieroit à la liquidité des excrémens, ſans améliorer les organes digeſtifs & les ſucs nourriciers qu'ils peuvent extraire.

Rien de plus vague, je dirai même de plus abſurde, que la diviſion des *aſtringens* donnée par le même auteur. « On doit compter, dit-il, de deux » ſortes d'*aſtringens :* ſavoir, ceux qui, mêlés avec » les liqueurs de l'eſtomac & des inteſtins, en ab» ſorbent, moyennant leur partie terreſtre, une » certaine quantité; d'autres qui picotent & irritent » les fibres circulaires des glandes inteſtinales, & » les obligent par cette contraction à ne pas four» nir avec tant d'abondance la lymphe qu'elles » contiennent ». Rien de moins prouvé que cette prétendue abſorption des liqueurs de l'eſtomac & des inteſtins. Les *aſtringens*, proprement dits, ne ſe donnent qu'à petite doſe; & la quantité des ſucs digeſtifs étant très-conſidérable, ce n'eſt certainement pas la peine d'avoir égard au peu de liquide qu'ils peuvent abſorber par leur partie terreuſe. Il n'eſt pas même clair que cette partie terreuſe ſoit aſſez à nud, ou dégagée de tout autre principe, pour exercer ſa propriété abſorbante. Le picotement des fibres circulaires, des glandes inteſtinales, eſt une de ces petites théories, produites par l'impuiſſance de raiſonner ou d'obſerver, qui ne méritent aucune eſpece d'attention. Ce n'eſt ni dans la ſaine anatomie, ni dans l'économie animale bien entendue, qu'on a puiſé ces fibres circulaires des glandes, dont le reſſerrement prévient les diarrhées; il eſt indécent, lorſqu'on

philosophe, de présenter un être de raison comme positif; & le ton dogmatique ou d'assurance est encore plus indécent, lorsqu'on a tant de raison de douter.

Il n'est point de médicament dont l'action soit aussi sensible ou évidente que celle des *astringens*, soit qu'on la dérive de leurs qualités sapides, soit qu'on l'évalue par leurs effets immédiats & évidens sur le corps des animaux; ils ont un goût âpre, austere, acerbe; ils rident, ils froncent les fibres & la plupart des solides par leur application; ils resserrent ou rétrecissent les ouvertures, même considérables, telles que la vulve, la bouche, l'anus: ils produisent les mêmes effets sur les cadavres des animaux, & toutes ces qualités sensibles sont exactement proportionnelles à leur vertu médicamenteuse.

Il résulte de ces notions, que l'action des *astringens* s'exerce principalement sur les solides; ils en augmentent la force tonique, ou, si l'on veut, ils déterminent une action plus vive, plus constante: cette action est appropriée & correspond à l'organisation animale, elle se lie aux effets généraux des fonctions de la machine, elle dépend toujours du principe vital ou moteur, qui fait tout en nous. Le médicament n'est le plus souvent que l'occasion ou le moyen, & la force vitale est toujours le premier agent. Les resserremens les plus violens ne sont pas toujours l'effet des remedes; la crainte ou la terreur subite suspendent tout-à-coup des hémorragies énormes, les convulsions & les mouvemens spasmodiques étranglent quelquefois des cavités & des orifices.

Il faut bien distinguer des *astringens* proprement dits, une classe de médicamens, regardés par les auteurs comme *astringens*, & qui n'ont pourtant aucune de leurs propriétés; tels sont ceux qu'on appelle obstipans ou infarcians, *obstruentia*, *emphractica*, qu'on emploie sous le point de vue de boucher ou de remplir des vaisseaux.

Les *astringens* ou stiptiques sont employés, 1°. dans les grandes hémorragies internes, qui menacent d'une mort prochaine, & lorsque les secours ordinaires sont insuffisans; 2°. dans les dévoyemens énormes ou colliquatifs, qui résistent aux évacuans & aux adoucissans, tels que ceux qui précipitent la fin des phthisiques; 3°. dans l'incontinence d'urine & les sueurs immodérées, mais avec peu d'espoir de réussite; 4°. dans les queues de chaudepisse ou gonorrhées, bien guéries, où il ne reste que le relâchement des parties; dans l'écoulement de la semence, par relâchement, & les fleurs blanches qui dépendent de la même cause; 5°. dans le relâchement ou la chûte de quelque partie intérieure, ou de quelque organe, tel que l'uterus, ses ligamens, le vagin, certaines hernies, les boursoufflures sans obstructions, qui suivent les grandes hémorragies.

On divise les *astringens* en forts & en foibles; en internes & en externes.

La liste des *astringens* foibles est très-considérable, les plus usités sont les racines de bistorte, de tormentille, de sceau de Salomon, la rhubarbe torréfiée, le quinquina, les feuilles de renouée, de plantain, le suc d'orties, les roses rouges, le santal rouge, les coings, les grate-culs, la gomme-laque, le sang-dragon, le cachou, le suc d'hypocyste, *&c.*

Les eaux distilées qu'on retire de la plupart de ces plantes, ne participent point du tout à leur vertu astringente, quoi qu'en disent les livres & quelques médecins; telle est l'eau de plantain, qu'on prescrit néanmoins communément à ce titre. Il seroit possible que ces eaux eussent d'ailleurs quelques propriétés très-foibles ou très-obscures, selon les plantes qui les fournissent; mais tout au moins le principe *astringent* ne passe jamais dans la simple distillation.

On peut ajouter à cette liste, la salicaire, dont les bons effets ont été reconnus par M. de Haën, dans les dyssenteries: tous les fruits verds en général, comme les nesles, les poires, les abricots, les prunes, les noix de gale, de cyprès, les glands ou leurs calices, la pierre hématite, la sanguine, la terre cimolée ou des couteliers, le labdanum, le prunelier, *&c.*

Parmi les forts, sont l'écorce de grenade, le tan, l'alun, le sel de Saturne, l'eau de rabel & les acides dulcifiés, l'eau-mere de vitriol, les eaux minérales vitrioliques de Calsabigi, de Cransac; l'agaric, le liege brûlé, les martiaux en général.

On peut même observer sur ces derniers, que, quoiqu'on les regarde vulgairement comme apéritifs ou désobstruans; ils ont néanmoins une vertu tonique, très-avérée, qui les rend propres à arrêter des écoulemens ou des évacuations trop considérables, lorsqu'elles dépendent du relâchement. Ainsi, Freind prescrivoit avec succès les martiaux, dans le flux immodéré des regles qui provenoit de cette cause. (*Article de* M. LA FOSSE, *docteur en médecine, de la faculté de Montpellier.*

ASTROC, (*terme de Marine.*) c'est une grosse corde que l'on attache à une cheville de bois qu'on appelle *escome.* (+)

§ ASTRONOMIE. *Dans cet art. du Dict. raif. des Sciences,*&c. *tom. I. pag. 784, col. I.* au lieu de *Achilles Statius*, lisez *Achilles Tatius*; *pag. 787, col. 1.* au lieu de *P. Rigodius*, lisez *P. Nigidius*; *& pag. 789, col. 2.* au lieu de *Pretus Aponensis*, lisez, *Petrus Aponensis*, autrement *Pierre d'Apone.*

Ce sont des fautes d'impression. *Pag. 792, col. 1*, il est parlé du *Recueil des voyages de l'académie.* Un censeur a prétendu qu'on avoit voulu dire, *Recueil des ouvrages de l'académie*; il s'est trompé, le recueil dont il s'agit est connu & cité par les savans, sous le titre de *Recueil de voyages de l'académie*: en voici le titre exact: *Recueil d'observations faites en plusieurs voyages, par ordre de sa majesté, pour perfectionner l'astronomie & la géographie, par MM. de l'académie royale des Sciences.* Paris, 1693, *in folio.*

Le même censeur qui ne se donne pas la peine de lire avec attention ce qu'il critique, attribue à l'auteur de l'*article* ASTRONOMIE un passage qui se trouve dans l'*article* ARISTOTÉLISME, auquel il n'a point de part. (*O*)

La méthode la plus naturelle pour traiter de l'*astronomie* & pour l'étudier, consiste à suivre l'ordre des phénomenes qu'on observe, & des conséquences que l'on peut en tirer. Le premier de tous les phénomenes célestes, le plus simple de tous, le plus frappant & le plus facile à observer, est le mouvement diurne, c'est-à-dire, celui que paroît avoir tout le ciel; il s'acheve dans l'espace d'environ 24^{h}. Nous voyons chaque jour le soleil se lever & se coucher. Si nous faisons attention aux astres qui ne paroissent que la nuit, nous les verrons de même pour la plupart se lever & se coucher tous les jours, c'est-à-dire, paroître sur l'horizon du côté de l'orient & se cacher sous l'horizon du côté de l'occident.

En considérant d'une maniere plus attentive & plus suivie ce mouvement général des astres, pendant l'espace d'une nuit ou de plusieurs, on remarque bientôt que chaque étoile décrit un cercle dans l'espace d'environ 24^{h}. Les étoiles qui sont plus au nord décrivent de plus petits cercles que les autres; & l'on voit tous ces cercles décrits par différentes étoiles, diminuer de plus en plus, aller enfin se perdre & se confondre en un point élevé de la rondeur du ciel, que nous appellons le *pôle du monde*;

Celui que nous voyons est le pôle boréal, septentrional ou arctique. Ainsi pour se former une idée de l'*astronomie*, il faut d'abord apprendre à connoître le pôle du monde, c'est-à-dire, l'endroit du ciel étoilé vers lequel il se trouve placé. On remarque dans le ciel une étoile qui en est fort proche, & qu'on nomme pour cette raison l'*étoile polaire*. On reconnoît cette étoile par le moyen de la constellation de la grande ourse appellée communément le *chariot de David*, dont les deux dernieres étoiles indiquent une direction qui tend à l'étoile polaire, & cette seule constellation peut nous faire connoître toutes les autres.

Lorsqu'on a reconnu le pôle du monde autour duquel se fait le mouvement diurne, il est naturel de concevoir le pôle qui lui est opposé, c'est-à-dire, le pôle austral ou antarctique, & l'équateur qui est un cercle placé à égales distances des deux pôles. On rapporte à l'équateur les situations des différentes étoiles par ascensions droites & par déclinaisons, & l'on a un nouveau moyen de distinguer & de reconnoître en tout tems les différentes constellations.

Parmi les astres dont on avoit observé le mouvement diurne, on apperçut bientôt qu'il y en avoit cinq qui changeoient de place au bout d'un certain tems; on les appella *planetes*, & c'est l'observation de leurs mouvemens, comme de ceux du soleil & de la lune, qui a fait le premier objet de curiosité & de difficulté dans l'*astronomie*. Le plus simple & le plus sensible de tous ces mouvemens propres, celui qui dut frapper le plus tous les yeux, fut le mouvement de la lune qui s'acheve en un mois.

Après le mouvement propre de la lune, le plus remarquable est le mouvement annuel du soleil: si l'on remarque le soir du côté de l'occident quelque étoile fixe après le coucher du soleil, & qu'on la considere attentivement plusieurs jours de suite à la même heure, on la verra de jour en jour plus près du soleil, ensorte qu'elle disparoîtra & sera effacée par les rayons du soleil dont elle étoit assez loin quelques jours auparavant. Il sera aisé en même tems de reconnoître que c'est le soleil qui s'est approché de l'étoile, & que ce n'est pas l'étoile qui s'est approchée du soleil. En effet, on verra que tous les jours les étoiles se levent & se couchent aux mêmes points de l'horizon vis-à-vis des mêmes objets terrestres, qu'elles sont toujours aux mêmes distances les unes des autres, tandis que le soleil change continuellement les points de son lever & de son coucher, & de sa distance aux étoiles: on verra d'ailleurs chaque étoile se lever tous les jours environ 4 minutes plutôt que le jour précédent relativement au soleil; on ne doutera pas que le soleil seul n'ait changé de place par rapport à l'étoile, & ne se soit rapproché d'elle. Cette observation peut se faire en tout tems; mais il faut prendre garde à ne pas confondre une étoile fixe avec une planete, nous apprendrons ci-après à les distinguer. Le premier phénomene que présente le mouvement propre du soleil, est donc celui-ci. Le soleil se rapproche de jour en jour des étoiles qui sont plus orientales que lui, c'est-à-dire, qu'il s'avance chaque jour vers l'orient; ainsi le mouvement propre du soleil se fait d'occident en orient: tous les jours il est d'environ un degré, & au bout de 365 jours on reverroit l'étoile vers le couchant à la même heure & au même endroit où elle paroissoit l'année précédente à pareil jour, c'est-à-dire, que le soleil est venu se placer au même point par rapport à l'étoile; il aura donc fait une révolution: c'est ce que nous appellons le *mouvement annuel*. En l'observant pendant plusieurs années, on a reconnu que la durée de chacun de ces retours du soleil, par rapport à une étoile, étoit de 365 jours 6 h 9′ 11″; c'est ce qu'on appelle l'*année sydérale*.

Après avoir considéré attentivement toutes les étoiles, on reconnut bientôt qu'il y en avoit cinq qui changeoient de position par rapport aux autres; & ce sont les planetes. On en remarqua une dont le changement étoit très-lent, & qui pour faire le tour du ciel & répondre successivement aux différentes étoiles fixes, employoit 29 ans 177 jours; c'est Saturne. Une autre qui faisoit la même révolution dans l'espace d'environ 12 ans, c'est Jupiter; une troisieme qui parcouroit toute la circonférence du ciel en un an 322 jours, c'est Mars; la quatrieme qui paroissoit la plus brillante de toutes & que nous appellons *Vénus*, accompagne le soleil; qu'elle précede quelquefois le matin, ou qu'elle suit après son coucher; elle revient à-peu-près à la même position dans l'espace de 584 jours. Cette circonstance peut la faire reconnoître au défaut de sa révolution, qu'on ne peut suivre, par rapport aux étoiles fixes, comme celles des trois précédentes: enfin la cinquieme planete & la plus difficile à voir, parce qu'elle accompagne le soleil de très-près, est Mercure que nous voyons revenir à la même position par rapport au soleil, dans l'espace de 116 jours.

Après avoir ainsi reconnu les planetes, on vit que la trace de leur mouvement s'écartoit peu de celle du soleil, & l'on voulut rapporter tout à celle-ci qu'on appella l'*écliptique*, & dont l'obliquité, par rapport à l'équateur, est de 23 d 28′. On rapporte à l'écliptique les positions des astres par le moyen des longitudes & des latitudes; celles-ci s'observent par le moyen des ascensions droites & des déclinaisons qui supposent la déterminaison des équinoxes & l'observation de la hauteur du pôle.

La nécessité de rapporter les astres à l'équateur, à l'écliptique, à l'horizon & au méridien, a fait imaginer la trigonométrie sphérique, par le moyen de laquelle on assigne les mouvemens des astres dans tous les sens, lorsqu'on en a déterminé seulement les circonstances dans deux directions différentes.

Les révolutions des planetes étant inégales, on a cherché à reconnoître leurs équations ou inégalités, leurs excentricités, leurs aphélies. Les plans des orbites étant tous différens les uns des autres, il a été nécessaire de déterminer leurs inclinaisons & leurs nœuds. Les loix de Kepler ont fait connoître les rapports des révolutions, avec les distances & la regle des principales inégalités des planetes, des satellites & des cometes; elles ont conduit à la découverte de l'attraction, & celle-ci a fait trouver les petites inégalités qui avoient échappé à l'observation.

Les distances absolues des planetes, par rapport à nous, étoient une des plus grandes difficultés de l'*astronomie*: on est parvenu à les découvrir par le moyen des parallaxes, & celles-ci ont fait connoître plus exactement les circonstances des éclipses de soleil qui étoient les plus difficiles à calculer; indépendamment des révolutions des planetes, on observe aussi leurs rotations & la figure de leurs taches ou de leurs bandes qui conduisent à la détermination de leurs équateurs ou de leurs axes de rotation.

Les observations qui ont servi à toutes ces découvertes, se font par le moyen d'un grand nombre d'instrumens, tels sont les lunettes, quarts de cercles, micrometres, héliometres, lunettes méridiennes, lunettes parallaétiques, sextants, secteurs, horloges à pendules, *&c.* Les observations se font principalement par le moyen des hauteurs, des distances entre différens astres, de leurs passages au méridien, de leurs conjonctions, de leurs oppositions. Les observations exigent des corrections à raison de la réfraction qui change les hauteurs, les levers & les couchers des astres, de même que la parallaxe.

Enfin, les usages & les applications de cette science se trouvent dans la prédiction des éclipses, dans

l'obſervation des longitudes en mer, dans la géographie, la chronologie, le calendrier, la gnomonique; c'eſt en conſultant tous les articles que nous venons d'indiquer, qu'on parviendra à trouver dans le *Dict. raiſ. des Sciences*, &c. malgré les inconvéniens de l'ordre alphabétique, un cours complet d'*aſtronomie*.

Nous ne pouvons mieux terminer cet article que par un catalogue des meilleurs livres d'*aſtronomie*.

On en trouvera un recueil immenſe dans l'ouvrage qui a pour titre : *Joannis Friderici Weidleri bibliographia aſtronomica, temporis, quo libri vel compoſiti vel editi ſunt ordine ſervato. Wittembergæ 1755*, 126 *pag. in-8°*. Cette bibliographie eſt comme la ſuite d'un excellent ouvrage du même auteur, intitulé: *Joannis Friderici Weidleri hiſtoria aſtronomiæ, ſive de ortu & progreſſu aſtronomiæ, Wittembergæ 1741*, 624 *pages in-4°*. dans laquelle on trouvera de très-grands détails ſur tous les aſtronomes connus par quelque ouvrage que ce puiſſe être. Nous ne mettrons dans notre catalogue que les livres modernes que tout le monde peut avoir à Paris. Les ouvrages de Ptolomée, de Tycho, de Kepler, d'Hevelius, de Riccioli, *&c.* devroient être à la tête du catalogue; mais ils ſont ſi rares, qu'il ſeroit inutile de les indiquer à ceux qui veulent actuellement ſe former une bibliotheque; d'ailleurs nous aurons occaſion de les citer preſque tous.

Je commencerai par avertir ici que la collection des *Mémoires de l'académie des Sciences* de Paris renferme le plus riche tréſor que nous ayons en fait d'*aſtronomie :* toutes les parties de cette vaſte ſcience y ſont traitées dans le plus grand détail & de la maniere la plus complette. Il y en a actuellement ſoixante & dix volumes *in-4°*. depuis 1699 incluſivement, juſqu'au volume de 1768, publié en 1770. Il y a auſſi onze volumes de *mémoires* faits avant 1699, ſept volumes des pieces qui ont remporté les prix propoſés par l'académie, & cinq des *mémoires préſentés par des ſavans étrangers*. Les *Tranſactions Philoſophiques* de la ſociété royale de Londres, depuis 1665 juſqu'à préſent, renferment auſſi une riche collection de *mémoires d'aſtronomie*. L'*hiſtoire de l'académie* de Berlin, depuis 1747, contient encore beaucoup d'excellentes choſes ſur l'*aſtronomie* phyſique; les *mémoires* de Gottingen, de Petersbourg, de Bologne, de Turin, & ceux de Nuremberg, méritent auſſi d'être cités avec éloge.

Il y a quelques ouvrages élémentaires d'*aſtronomie* en Angleterre, qui ſont très-bons, tels que ceux de Gregori, Whiſton, Keill, Long, Ferguſſon, Leadbetter, Dunthorn, Hodgſon, Coſtard, *&c.*; nous n'en dirons rien, parce que nous écrivons ſur-tout pour les lecteurs françois, & parce qu'ils ne contiennent guere autre choſe que ce qui eſt contenu dans ceux qui ſont imprimés à Paris. Nous ne citerons les livres étrangers que lorſqu'ils ſeront abſolument néceſſaires à un aſtronome, tels que les ouvrages de Flamſtéed & l'*optique* de Smith, dont il y a deux éditions françoiſes, imprimées à Avignon & à Breſt en 1767, avec les tables des logarithmes de Gardiner.

Traités généraux d'Aſtronomie.

Elémens d'aſtronomie, par M. Caſſini, avec les *tables aſtronomiques* du même auteur. Paris 1740, 2 vol. *in-4°*. de l'Imprimerie Royale : ce livre contient ſur-tout la détermination des orbites planétaires.

Inſtitutions aſtronomiques, par M. le Monnier, *in-4°* 1746, chez Deſaint, rue du Foin. C'eſt une traduction du livre de Keill, augmentée conſidérablement; on y trouve les tables de la lune de Flamſtéed.

Leçons élémentaires, d'aſtronomie géométrique & phyſique, par M. de la Caille, 1761 *in-8°* chez Guerin, rue S. Jacques. C'eſt un excellent abrégé de toute l'*aſtronomie*.

Tables aſtronomiques de M. Halley *pour les planetes & les cometes, augmentées de pluſieurs tables nouvelles pour les ſatellites, les étoiles fixes*, de la Lande 1759, *in-8.* chez Bailly, quai des Auguſtins, à Paris.

Expoſition du calcul aſtronomique, de la Lande, 1762 *in-8.* de l'Imprimerie Royale, & ſe trouve chez Durand le jeune, rue S. Jacques.

Aſtronomie, diviſée en vingt-quatre livres : de la Lande, 2 vol. *in-4°*. 1764; la ſeconde édition qui eſt ſous preſſe depuis 1770, aura 3 volumes *in-4°*. à Paris, chez Deſaint, rue du Foin. Cet ouvrage renferme un abrégé de tout ce qu'on a fait juſqu'ici dans la théorie & la pratique de l'*aſtronomie*, la connoiſſance des mouvemens du ſoleil, de la lune, des planetes, des cometes, des ſatellites & des étoiles fixes; la deſcription de tous les inſtrumens; la maniere de les vérifier & de s'en ſervir; l'hiſtoire des aſtronomes célebres; celle de leurs ouvrages & celle de leurs découvertes, ſuivant l'ordre naturel qui les a dû produire; le calcul intégral, appliqué aux attractions céleſtes; la maniere de connoître les conſtellations; un recueil d'obſervations choiſies; des tables nouvelles pour le ſoleil, la lune, les planetes & les ſatellites; enfin tout ce qui eſt néceſſaire pour bien connoître l'*aſtronomie* & l'indication conſtante de toutes les ſources où l'on peut trouver de plus amples détails ſur chaque branche de cette ſcience. On n'a rien oublié pour rendre ce livre le plus complet qu'il puiſſe être, dans l'état actuel de l'*aſtronomie*.

Hiſtoria cœleſtis, Flamſtéed, 1725 3 vol. *in-folio*. Ce grand ouvrage comprend une collection prodigieuſe d'obſervations aſtronomiques avec le grand *catalogue d'étoiles* du même auteur, que nous citerons plus d'une fois.

Tables of logarithms. London 1742, *in-4°*. par Gardiner. Le P. Pezenas vient de les faire réimprimer à Avignon en 1769, avec une augmentation de quatre premiers degrés en ſecondes; ces tables ſont les plus étendues & les plus commodes qu'on puiſſe trouver actuellement, celles d'Ulacq étant devenues très-rares.

On trouve à Paris, chez Deſaint, de petites tables abrégées extrêmement commodes pour de moindres opérations; mais dans les grands calculs aſtronomiques, il eſt indiſpenſable d'avoir des logarithmes de ſinus de 10 m. 10 ſecondes, & ceux des nombres juſqu'à un million, tels qu'on les trouve dans les tables d'Ulacq, *Trigonometria artificialis*, &c. *Goudæ* 1633, ou dans les tables que nous venons de citer.

A Compleat Syſtem of opticks by Robert Smith, 1738. Cambridge, 2 vol. *in-4°*. Cet excellent ouvrage contient toutes les théories de l'optique, une ample deſcription des inſtrumens d'*aſtronomie* & d'optique. Il en a paru deux traductions françoiſes en 1767, avec des augmentations, l'une du P. Pezenas, l'autre de M. le Roy.

Traités particuliers d'aſtronomie.

La *Figure de la terre* par M. Bouguer, 1769, *in-4°*. 394 pages, chez Jombert, rue Dauphine. Ce livre renferme les meilleures recherches pour la pratique & la théorie des obſervations délicates.

Meſure des trois premiers degrés du méridien, par M. de la Condamine 1751, *in-4°*. de l'Imprimerie Royale, & ſe trouve chez la veuve Durand. *Item. Journal du voyage*, &c. avec pluſieurs ſupplémens. Cet ouvrage eſt très-méthodique, très-clair, très-bien écrit, également curieux pour la partie hiſtorique, & pour la partie aſtronomique.

La Méridienne de Paris vérifiée, &c. par M. Caffini de Thuri, 1744, *in-4°*. chez Guerin. On y trouve une multitude d'obfervations faites par M. de la Caille pour *la figure de la terre*.

De Litteraria expéditione, &c. P. P. Bofcowich & Maire, *in-4°*. Rome, traduit en françois & imprimé à Paris en 1770 : ce livre eft de même nature que celui de M. Bouguer.

Hiftoire célefte ou *recueil d'obfervations faites dans le dernier fiecle*, par M. Picard, la Hire, *&c*. avec un difcours préliminaire, par M. le Monnier 1741, *in-4°*. chez Briaffon.

Obfervations aftronomiques de M. le Monnier, *in-folio*, 1751, 1754, 1759, de l'Imprimerie Royale. Il y a déja trois livres d'imprimés, d'environ 60 pages chacun : le quatrieme étoit fous preffe en 1771.

La figure de la terre, déterminée par les obfervations faites au cercle polaire, *&c*. par M. de Maupertuis, 1738, *in-8°*.

Dégré du méridien entre Paris & Amiens, déterminé par la mefure de M. Picard, & par les obfervations de MM. de Maupertuis, Clairaut, Camus, le Monnier, 1740, *in-8°*. chez Guerin.

Dimenfio graduum meridiani Viennenfis & Hungarici, à Jof. Liefganig. Vindobonæ 1770.

Connoiffance des tems ou *connoiffance des mouvemens céleftes*, depuis 1760 jufqu'en 1774. De la Lande, chez Panckoucke, rue des Poitevins. On trouve dans ce livre grand nombre d'obfervations & de tables nouvelles pour l'ufage des aftronomes.

Ephémérides de M. de la Caille, depuis 1745 jufqu'en 1774, 6 vol. *in-4°*. chez Hériffant, rue S. Jacques. Tous ces volumes, fur-tout le dernier, font enrichis de *mémoires intéreffans fur l'aftronomie* : le feptieme volume paroîtra en 1774.

Il y a de femblables *éphémérides* publiées à Bologne, par M. Zanotti.

Ephémérides aftronomicæ, par Hell, depuis 1757 jufqu'en 1771. *Viennæ*, *in-8°*. Tous ces volumes renferment auffi beaucoup de tables & d'obfervations intéreffantes.

Etat du ciel, par M. Pingré, 1754, 1757, *in-8°*. chez la veuve Durand. Cet almanach aftronomique étoit le plus détaillé & le plus exact qu'on eût calculé.

On a commencé à publier à Londres, en 1767, un ouvrage encore plus confidérable, intitulé : *The Nautical Almanac*, dont il a déja paru cinq volumes : ils contiennent un détail prodigieux fur les diftances & les mouvemens de la lune, relativement à la maniere de trouver les longitudes en mer. *The British mariner's guide*, *Maskelyne*, *in-4°*. London 1763, dont il a déja paru 8 vol.

Livres d'aftronomie phyfique, fondés fur les calculs de l'attraction.

Théorie de la figure de la terre, par M. Clairaut, 1743 *in-8°*. chez Durand, rue S. Jacques.

Recherches fur la préceffion des équinoxes, par M. d'Alembert, 1749, *in-4°*. chez David, rue des Mathurins.

Theoria motus lunæ, à L. Euler, 1753 *in-4°*. à Petersbourg.

Théorie du mouvement des cometes, par M. Clairaut, 1760, *in-8°*. chez Panckoucke, rue des Poitevins.

Recherches fur différens points importans du fyftême du monde, par M. d'Alembert, 1754 & fuiv. 3 vol. *in-4°*. chez David.

Opufcules mathématiques, 5 vol. *in-4°*. 1768, chez Briaffon.

Piece fur la théorie de la lune, par M. Clairaut, avec de nouvelles tables de la lune, feconde édition, 1764, chez Defaint & Saillant.

Pieces fur les inégalités de Saturne, qui a remporté le prix de l'Académie en 1748, par M. Euler ; chez Guerin. Cette piece eft la premiere où l'on ait traité le problême des trois corps par une méthode analytique & nouvelle. M. Simpfon a donné, en 1740, 1743 & 1757, trois volumes de différens *mémoires* ou opufcules en anglois, parmi lefquels on en trouve plufieurs fur l'*aftronomie phyfique*, faits de main de maître : l'auteur eft mort en 1760. *Connoiffance des mouvemens céleftes* pour 1767. On trouvera l'indication de tous les livres nouveaux d'*aftronomie* dans le *recueil pour les aftronomes*, par M. Jean Bernoulli, à Berlin 1771 & 1772 ; & nous les citons prefque tous dans les divers articles de ces Supplémens ou dans ceux *du Dict. raif. des Sciences*, &c. les citations doivent être une des principales richeffes de cet ouvrage.

Cartes céleftes.

Flamfteedii Atlas cœleftis 1729, *in-folio maximo*. C'eft une très-belle collection de 27 planches, qui repréfentent en grand toutes les conftellations & les étoiles du ciel.

Carte du zodiaque, où l'on voit en grand toutes les conftellations du zodiaque, gravée fous les yeux de M. le Monnier, par d'Heulland, en 1755, & qui fe trouve chez M. Bellin, géographe de la marine. Il y a auffi un zodiaque femblable, gravé à Londres, par Senex en deux feuilles, d'après les obfervations de Flamfteed & de Halley.

Stellarum fixarum hemifphærium auftrale, item, *hemifphærium boreale*, par Senex, gravé à Londres en deux feuilles.

M. Robert de Vaugondi a publié auffi un nouveau *planifphère* en deux feuilles, de la grandeur de celui de Senex, où fe trouvent les nouvelles conftellations obfervées par M. de la Caille.

Figure du paffage de Venus fur le difque du foleil ; qui s'obferva le 3 juin 1769, fur laquelle on voit les momens de l'entrée & de la fortie de Venus pour tous les lieux de la terre, avec l'effet des parallaxes & le choix des pays où ce paffage a dû être obfervé, pour en déduire la diftance du foleil & de toutes les planetes de la terre. De la Lande, chez Lattré, graveur, rue S. Jacques.

M. Julien à l'hôtel de Soubife a publié, en 1763, un *catalogue complet des cartes géographiques*, de tous les auteurs tant étrangers que François, que l'on peut avoir chez lui ; on y trouve beaucoup de cartes relatives à l'*aftronomie*, dont nous allons mettre ici le catalogue.

Syftême folaire, par M. Whifton, demi-feuille.
Sélénographie ou *figure de la lune*, d'Hevelius, 1646.
Autre *Sélénographie* anonyme.
Figure de l'éclipfe de foleil de 1715, par Whifton.
Etat du ciel au tems de l'éclipfe de 1715, par M. Halley.
Figure de l'éclipfe de lune de 1718, par M. Halley.
Eclipfe de foleil de 1748, par M. Mayer, en deux feuilles, avec une explication de M. de l'Ifle, par M. Homan, 1747.
La même éclipfe, par M. Lowitz, en deux feuilles, 1747.
Avertiffement de M. de l'Ifle, au fujet de cette éclipfe ; brochure *in-4°*. affez rare, 1748.
Figure de l'éclipfe de lune du 8 août 1748, par M. Lowitz.
Eclipfe de foleil du 8 janvier 1750, par M. de l'Ifle, 1749.
La même éclipfe pour Nuremberg, par M. Homan, 1750.
Eclipfe de lune du 19 juin 1750, par M. de l'Ifle.
Eclipfe de lune du 13 décembre 1750, par M. de l'Ifle.
Eclipfe de du lune du 9 juin 1751 par M. de l'Ifle.

Eclipse du 2 décembre 1751, par M. de l'Isle.

Figure du passage de Venus de 1761, par M. de l'Isle, 1760: cette figure est semblable à celle que j'ai donnée pour le passage de Venus de 1769.

Carte de l'éclipse de soleil du premier avril 1764, par Madame le Paute.

Atlas céleste, par M. Jean Gabriel Doppelmayer, gravé à Nuremberg, en trente feuilles. On y trouve des planispheres, six cartes célestes, semblables à celles du P. Pardies, qui comprennent tout le ciel; des figures des orbites des planetes, des cometes; les stations, les retrogradations, les satellites, *&c.* Cet atlas est exécuté grossiérement; on n'y trouve point les lettres grecques; & il est moins commode que les autres cartes dont nous avons parlé. (*M. DE LA LANDE.*)

ASTRUM, (*Chym.*) terme dont les philosophes chymiques se servent pour signifier une plus grande vertu, puissance, propriété, acquise par la préparation qu'on a donnée à une chose. Comme *astrum du soufre* ou *astrum sulphuris* signifie le soufre réduit en huile, dont les vertus surpassent de beaucoup celles du soufre en nature. *Astrum salis* ou du sel, c'est le sel réduit en eau ou en huile. *Astrum mercurii* ou du mercure, c'est du mercure sublimé. On donne ce nom aux alcools, aux quintessences des choses. (+)

ASTURA, (*Géogr.*) riviere de la Campagne de Rome, qui a son embouchure dans la mer de Toscane, à dix lieues au-dessus de Rome. Il y avoit autrefois un bourg près de cette embouchure; ce fut là où Cicéron s'embarqua pour Caiette après qu'il eut été proscrit. Ce fut près de-là qu'il fut mis à mort par ordre du triumvirat. Ce fut encore près de ce même endroit que Conrard & Frédéric furent battus & pris par Charles, roi de Naples. (*C. A.*)

ASTYAGE, (*Hist. anc.*) fils de Cyaxare, fut le dernier roi des Médes. On dit que pendant la grossesse de sa fille Mandane, qu'il avoit mariée à Cambise, il vit en songe une vigne qui sortoit de son sein, & qui s'étendoit dans toute l'Asie: ce qui l'effraya si fort, dit Hérodote, qu'il résolut de faire mourir l'enfant qu'elle mettroit au monde: car il avoit appris des mages que cet enfant ruineroit plusieurs empires. Mandane étant accouchée de Cyrus, le garantit des embûches de son grand-pere. (+)

ASTYMEDE, (*Hist. poët.*) seconde femme d'Œdipe, persécuta les enfans du premier lit de son mari; & pour les rendre odieux à leur pere, elle les accusa d'avoir voulu attenter à son honneur: ce qui irrita tellement le malheureux Œdipe, qu'il remplit de sang toute sa maison, dit Diodore. (+)

ASTYOCHÉ, (*Hist. poët.*) fille de Philante, ayant été faite captive par Hercule dans la ville d'Ephyne en Elide, fut aimée de ce héros & en eut un fils nommée *Tlépolème.* (+)

ASTYOCHUS, (*Myth.*) fils d'Eole, régna après son pere, sur les îles Liparies, qu'il appella *Eoliennes* du nom de son pere. (+)

ASTYONE, (*Hist. poët.*) c'est le nom de la belle Chryseis, fille de Chryses, grand-prêtre d'Apollon. (+)

ASTYRA, (*Géogr. anc.*) ville d'Eolie dont parle Scylax. Il y avoit encore une autre ville de ce nom en Phénicie, dans le voisinage de l'île de Rhodes; Etienne le Géographe en a fait mention. (*C. A.*)

* § ASUGA, (*Géogr.*) Cette prétendue ville d'Afrique, est une imagination de Baudrand qui la met en Abyssinie, à quelques lieues de la ligne au midi, tandis qu'il s'en faut au moins sept dégrés que l'Abyssinie ne s'étende jusqu'à l'équateur. *Dictionnaire géograph.* de la Martiniere. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

AT

AT, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) arbre de l'Afrique & de l'Asie, assez bien représenté & dans presque tous ses détails sous le nom Malabare *ata-maram*, c'est-à-dire, *arbre d'at*, par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, *vol. III*, *pag. 21*, *pl. XXIX.* Les Malabares l'appellent encore *manil-jaka*, à cause de la ressemblance de son fruit avec celui du *jaka*, au moins en apparence; les Brames *atoa*, *manilpanosou*, & *jona jaka*; les Portugais *atas* & *atotira*; les habitans de Ternate *atis*; ceux du Mexique *tsypipulis*; les Espagnols *ahate de pannucho.* Recchus en donne une figure assez mauvaise sous le nom de *ate pannicensis*, dans son *Histoire des plantes du Mexique*, *pag. 348.* Celle de Plukenet n'est guere meilleure, sous le nom d'*anona indica fructu conoido viridi*, *squamis veluti aculeato*, *atamaram horti Malabarici araticu ponhe Marcgraavii & Pisonis*, *fortè etiam yata sinensibus Boymii flora sinensis*, *nostratibus colonis*, the Prikley apple *vulgò nuncupatur. Almagestum botanicum*, *pag. 32*, *phytographiæ*, *pl. CXXXV*, *fig. 2.* Jean Commelin en a représenté fort bien les feuilles & les graines, sous le nom d'*anona*, dans son *Hortus Amstelodamensis*, *vol. I. pl. LXIX.*

L'*at* s'éleve à la hauteur de 20 pieds, sous une forme conique alongée & assez serrée, parce que ses branches, quoiqu'en petit nombre, en sont peu écartées, à peine sous un angle de 30 à 40 dégrés. Son tronc est haut de 5 à 6 pieds, sur un pied au plus de diametre, assez droit, à bois très-dur, verdâtre au cœur, très-blanc dans son aubier, couvert d'une écorce verte au-dehors, piquetée de petits points cendrés, épaisse, fougueuse & rouge au-dedans.

Sa racine est médiocrement grande, assez ramifiée, & s'étend plus verticalement sous terre qu'horizontalement. Son écorce est rougeâtre.

Ses feuilles sont alternes, assez serrées, rangées, non pas circulairement, mais sur un même plan, de maniere que le feuillage est applati. Elles sont elliptiques, pointues aux deux bouts, longues de quatre à six pouces, une à deux fois moins larges, entieres, assez épaisses, vertes & luisantes dessus, plus pâles & ternes dessous, avec une nervure garnie de chaque côté de sept à huit côtes alternes, portées sur un pédicule cylindrique assez court, & relevées sous un angle de 45 dégrés.

Les fleurs sortent solitairement de l'aisselle des feuilles qui sont tombées, de sorte qu'elles paroissent seulement le long des branches anciennes ou de la seve précédente. Elles ont d'abord la forme d'un bouton cylindrique, long d'un pouce, deux fois moins large, porté sur un pédicule presqu'aussi long; lorsqu'elles sont épanouies, elles ont un pouce & demi de diametre. Chaque fleur consiste en un calice, verd, caduc, très-épais, d'une seule piece à trois divisions profondes, triangulaires, & en une corolle à six pétales inégaux, verds au-dehors, blancs au-dedans, disposés sur deux rangs, de maniere que les trois extérieurs sont étroits, & une fois plus longs que les trois intérieurs qui sont arrondis. Le centre de la fleur est occupé par 400 ou 500 étamines courtes, sessiles, à antheres blanches, quadrangulaires, rassemblées en sphere autour de 150 à 200 ovaires distincts, qui en mûrissant deviennent autant de baies ovoïdes, pointues aux deux bouts, longues d'un pouce, une fois moins larges, disposées en quinconce autour d'un disque devenu un axe conique alongé, & réunies par leur moitié inférieure en un fruit sphéroïde, tantôt un peu applati ou déprimé, tantôt un peu alongé en une espece de cône obtus de trois à quatre pouces de diametre,

verd extérieurement, comme écailleux par les pointes saillantes de chaque baie qui est charnue, molle, blanchâtre, à une loge, & qui contient un seul pepin ovoïde applati, comme anguleux, long de six à sept lignes, de moitié moins large, verd-noir ou brun-noir, lisse, très-luisant, tronqué à son extrémité inférieure, par laquelle il est attaché verticalement au fond de la baie.

Culture. L'*at* est naturel au Sénégal, auprès du Cap-Verd, aux îles Philippines & à Manille, d'où il a été ensuite transporté au Malabar, & enfin au Mexique & au Brésil. Il se multiplie de boutures & de semences, & on le cultive dans les jardins. Il aime les sables gras, argilleux ou limoneux, chauds & humides, & mêlés de fumier de cheval. Il commence à porter du fruit dès la seconde ou troisieme année, & continue ainsi pendant 50 ans & au-delà, lorsqu'on le cultive avec soin: il en porte deux fois l'an, savoir en avril & mai, & en août & septembre, de maniere que les fleurs d'avril ne mûrissent qu'en septembre, & celles de septembre donnent leur fruit en février. Il fleurit donc pendant la saison des pluies qui durent depuis avril jusqu'en octobre, que l'on appelle *hiver* au Malabar, pendant que les tems secs s'appellent l'été.

Qualités. Toute cette plante a un goût un peu austere mêlé d'amertume, & une odeur légérement aromatique. Ses fruits ont une odeur suave, & une saveur très-agréable.

Usages. Les fruits de l'*at* se cueillent un peu avant leur maturité, pour les laisser mûrir & adoucir, à-peu-près comme on cueille les nefles; alors ils se mangent avec délices; ils sont fort rafraîchissans, & lâchent le ventre lorsqu'on boit de l'eau pardessus. On les fait cuire aussi avant leur maturité avec un peu de gingembre dans l'eau commune que l'on boit dans les vertiges. Ses feuilles pilées & & réduites en cataplasme avec un peu de sel, s'appliquent avec succès sur les tumeurs malignes pour les amener à suppuration.

Remarques. M. Linné a confondu, sous le nom d'*anona*, *muricata*, *foliis*, *ovalilanceolatis glabris nitidis*, *planis*, *pomis muricatis*, dans son *Systêma Naturæ*, imprimé en 1767, *pag.* 375, non-seulement l'*at* du Malabar, mais encore le corosol commun de l'Amérique, l'anona verd épineux, figuré par Sloane, dans son *Histoire naturelle de la Jamaïque*, *pl. CCXXV*, & celui à feuilles très-étroites gravé par Plukenet à la *pl. CXXXIV*, *n°* 2. de sa *Phytographie*, toutes plantes qui en different beaucoup, comme on le verra à la description de chacune d'elles. (*M. ADANSON*)

ATALANTE, (*Myth.*) fille de Cénée, roi de l'île de Scyros, avoit pris tant de goût pour l'exercice de la chasse, qu'elle s'y adonnoit toute entiere, courant à travers les bois & les campagnes: elle devint si légere à la course, qu'il étoit impossible aux hommes les plus vigoureux de l'atteindre. Un jour elle fut vivement poursuivie par deux Centaures; mais elle eut assez d'adresse & de force pour les tuer à coups de fleches, même en courant toujours. Elle se trouva à la fameuse chasse du sanglier de Calydon, & aux jeux & combats institués en l'honneur de Pélias, où elle lutta contre Pélée, & remporta le prix. Elle avoit résolu de conserver sa virginité; mais sa grande beauté la faisoit rechercher de toutes parts. Pour se délivrer de l'importunité de tant d'amants, elle leur proposa de disputer avec elle, à condition qu'ils seroient sans armes, qu'elle courroit avec un javelot, & que ceux qu'elle pourroit atteindre, elle les perceroit de cette arme; mais que le premier qui arriveroit au but avant elle, seroit son époux. Plusieurs accepterent la condition; mais comme elle couroit plus vite qu'eux, déja plusieurs de ses poursuivans avoient perdu la vie, lorsqu'Hyppomene se servit d'un stratagême qui le rendit vainqueur. Vénus lui avoit fait présent de trois pommes d'or, cueillies dans le jardin des Hespérides: le signal donné, Hyppomene courant le premier, laissa adroitement tomber ces trois pommes, à quelques distances l'une de l'autre: *Atalante* s'étant amusée à les amasser fut vaincue, & devint le prix de la victoire. Mais quelque tems après ayant profané avec son mari un temple de Cybele, elle fut changée en lionne, & lui en lion: cependant on fait épouser dans la suite *Atalante* à Méléagre. (+)

ATABYRION, (*Géogr.*) nom que les Grecs ont donné au mont Thabor, aujourd'hui Dschebeltur, dans la plaine d'Esdrelon en Palestine. Une montagne de l'île de Rhodes, une autre de la Sicile, une ville de Perse & une de Phénicie, ont aussi porté le même nom. (*C. A.*)

ATALA, (*Géogr.*) petite ville d'Italie en Sicile, dans la vallée de Demona. Elle est sur le détroit de Messine, dans une situation fort agréable, entre Messine & Taormina. *Long.* 39, 50. *lat.* 37, 40. (*C. A.*)

ATARNA, (*Géogr.*) ville de la Mysie, sur l'Hellespont. On la nommoit aussi *Atarnea* ou *Atarneus*. C'est aujourd'hui *Aismah*, petite ville de Natolie, près de laquelle on trouve le grand village de Camara, & des morceaux d'antiquités en très-grand nombre.

* § ATAROTH, (*Géogr. sacr.*) ville sur les confins de la tribu d'Ephraïm, & ATAROTH ADDAR dans la tribu d'Ephraïm, sont la même ville. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

ATEL, (*Géogr.*) c'est l'un des noms que les Tartares donnent au Volga; les autres sont Edel & Jodel; & ces noms signifient le *grand fleuve*, la *grande riviere* ou le *grand courant*. (*C. A.*)

ATÉMA-DOULET, s. m. (*Hist. mod.*) premier ministre de l'empire des Perses. Il jouit de la plus grande autorité. Il est grand chancelier de l'état, président du conseil, sur-intendant des finances, & chargé de la distribution des dons & pensions, & de toutes les affaires étrangeres. Les édits & ordonnances se publient sous son nom en cette forme modeste:

Moi qui suis le soutien de la puissance, la créature de cette cour, la plus puissante de toutes les cours, &c.

L'*atéma-doulet* tire par mois lunaire, pour ses appointemens, mille tomans, qui font environ cinq cens quarante mille livres de France: il vend d'ailleurs les gouvernemens & tous les emplois importans de la milice & des finances; & il ne faut pas oublier dans le calcul de ses revenus, le produit des étrennes qu'il reçoit annuellement des divers officiers de l'empire. (+)

A TEMPO GIUSTO, (*Musique.*) ces mots Italiens signifient *exactement*, *en temps juste*. On les trouve souvent à la tête d'une piece de musique, & c'est une marque qu'il faut l'exécuter d'un mouvement modéré, assez approchant de l'andante, en marquant bien les notes. On ne devroit jamais, ce me semble, se servir de ces expressions trop vagues en musique où il y a déja tant d'indéterminé. Ce qui est temps juste pour l'un, ne l'est pas pour l'autre. (*F. D. C.*)

ATHALIE, (*Hist. des Juifs.*) fille d'Achab, roi de Samarie, & de Jezabel, épousa Joram, roi de Juda. Après la mort de ce prince, elle résolut de faire tuer tous les enfans que son fils Ochosias avoit laissés, afin de pouvoir monter sans obstacle sur le trône de Juda, car Jéhu avoit mis à mort Ochosias lui-même avec quarante-deux princes de son sang. Elle exécuta en partie son projet sanguinaire: il n'y eut que le jeune Joas, que sa tante Josabet trouva le moyen de soustraire à ce massacre. Cet enfant

fut élevé fecrétement dans le temple. Au bout de fept ans le grand-prêtre Joiada voulut le remettre fur le trône des fes peres qu'occupoit la cruelle *Athalie*. Il réuffit, & *Athalie* accourue au bruit du couronnement inefpéré de Joas, fut mife à mort par les troupes, l'an du monde 3126.

ATHAMAS, (*Hift. anc. & Mythol.*) Les malheurs de ce prince ont ouvert un vafte champ à l'imagination des poëtes. Son hiftoire eft cachée fous l'emblême des fables qui ont beaucoup exercé les laborieux mythologiftes. Ce roi d'Orcomene avoit eu, de fon premier mariage avec Neiphile, deux enfans, Phrixus & Stellé ; il forma une feconde union avec Ino, fille de Cadmus, dont naquirent Clearque & Melicefte. Ino, marâtre impitoyable, conçut une averfion invincible pour les enfans du premier lit, dont le droit d'aîneffe éloignoit les fiens du trône. Le royaume ayant été frappé du fléau de la ftérilité, elle fit fervir la religion à fa haine : l'oracle fut confulté fur les moyens de faire renaître l'abondance ; le prêtre, corrompu par les largeffes d'Ino, répondit que les dieux irrités ne pouvoient s'appaifer que dans le fang de Phryxus. Ce jeune prince, pour fe dérober à la mort, fit équiper fecrétement un vaiffeau, & fe fauva, avec tous les tréfors de fon pere, dans la Colchide. *Athamas* & Ino exagérerent le larcin fait par Phryxus ; & l'idée qu'on fe forma des richeffes enlevées, donna naiffance à la fable de la toifon d'or & à l'expédition des Argonautes. Plus l'on s'éloigna des tems, plus l'image de ces tréfors devint précieufe. *Athamas* découvrit dans la fuite la perfidie d'Ino. Défefperé d'avoir perdu fon fils & fes tréfors, il oublia que Learque étoit fon fils, & comme il étoit l'objet des tendreffes de fa mere, il le fit affaffiner, & punit un innocent du crime d'une femme qui étoit feule coupable. Ino auroit eu la même deftinée, fi elle ne l'eût prévenue en fe précipitant du haut d'un rocher dans la mer, où l'on publia qu'elle fut changée en monftre marin. Ce défefpoir d'*Athamas* fervit encore à exagérer l'idée qu'on fe formoit de la toifon d'or. (*T—N.*)

* § ATHAMAS, (*Géogr.*) riviere d'Etolie... *Dict. raif. des Sciences*, &c. Cette prétendue riviere eft le *peuple Athamane*, comme l'a fait voir M. l'Abbé Banier, dans fes notes fur les vers 311 & 312 du XVe. livre des métamorphofes d'Ovide. *Lettres fur l'Encyclopédie.*

ATHANAGILDE, roi des Vifigoths, (*Hift. d'Efpagne.*) Vainement l'hiftoire a célébré les vertus de ce prince ; en vain elle l'a mis au rang des plus illuftres fouverains ; fes vertus éminentes, fes rares qualités, fon équité, fa bienfaifance, n'ont pu faire oublier l'irréparable faute qu'il commit en implorant le fecours de Juftinien, & en offrant aux légions Romaines des établiffemens fur les côtes maritimes d'Efpagne. L'attachement des Vifigoths pour lui, leur confiance, leur eftime, & fur-tout la tyrannie d'Agila, fon prédéceffeur, l'euffent élevé fur le trône ; mais trop impatient de régner, il eut la criminelle imprudence de recourir à l'avide Juftinien, & d'acheter, au prix d'une partie des états qu'il vouloit gouverner, la protection de l'empereur, & le fecours prefque inutile des troupes mercénaires qui fuivirent en Efpagne le général Liberius.

L'imprudent *Athanagilde* ne tarda point à fe repentir de la ceffion qu'il avoit faite à fes avares alliés : car, peu contens des places qu'il leur avoit promifes, les infatiables Romains s'emparerent forcément des villes les plus confidérables du royaume des Vifigoths ; enforte que, quoique vainqueur & feul poffeffeur du trône, le fucceffeur d'Agila vit l'Efpagne prefque entiere prête à tomber au pouvoir de fes alliés. Menacé par les Vandales, qui paroiffoient difpofés à faire une irruption dans fes états ; preffé par l'Italie, qui, foumife à Conftantinople, ne pouvoit fe difpenfer de foutenir les prétentions de l'empereur d'orient ; jamais *Athanagilde* n'eût pu défendre fon royaume contre les ufurpations des Romains, ni le mettre à l'abri des irruptions des Vandales, fi par bonheur pour lui, l'imbecille foibleffe de Juftinien, la démence de fon fucceffeur, & fur-tout la rebellion de Narfés n'euffent garanti l'Efpagne du joug de l'Orient, & des armes de l'Italie. Cependant les prétentions des foldats, établis par Liberius dans les états d'*Athanagilde*, devinrent fi infupportables, & leurs déprédations fi exceffives, que la guerre éclata entre les deux nations ; les Romains eurent quelques fuccès, les Vifigoths remporterent auffi quelques avantages ; mais il ne purent empêcher les foldats & les fucceffeurs des foldats de Liberius de fe maintenir en Efpagne pendant près d'un fiecle, jufqu'à la fin de 624 qu'ils en furent chaffés par Suintila. *Athanagilde* toutefois avoit réuffi dans fes vues ; il étoit monté fur le trône, en 554, & il avoit choifi pour capitale de fes états Tolede, ville forte, placée au centre du royaume. A l'imprudence près qu'il avoit eue d'appeller les Romains, fes fujets ne lui reprocherent ni vices, ni défauts ; il fut le pere de fes peuples, & fonda fon autorité fur leur affection ; il fit régner la juftice & le bon ordre, autant qu'il fut en lui : ami de la paix, il fit tous fes efforts pour perfuader aux Romains de fe contenter des terres qu'il leur avoit cédées ; mais ces ufurpateurs avides n'écoutant ni fes confeils, ni fes exhortations, il eut recours à la voie des armes ; il les combattit avec valeur, & fe couvrit de gloire. Sa renommée, & la réputation de la rare beauté des deux filles qu'il avoit eues de fon époufe Gofuinde, s'étoient répandues chez fes voifins, & Sigebert, roi d'Auftrafie, pénétré d'eftime pour les vertus d'*Athanagilde*, & peut-être d'amour pour la célebre Brunichilde ou Brunehaut, lui envoya demander cette jeune princeffe en mariage, par Gogon, fon premier miniftre, à la tête d'une ambaffade folemnelle. Le roi des Vifigoths accueillit favorablement la demande de Sigebert, & Brunehaut, emportant avec elle une très-riche dot en argent, partit avec Gogon, & fe rendit auprès de Sigebert, qu'elle n'eut pas plutôt époufé, qu'elle abjura l'arianifme pour le catholicifme. Quelques hiftoriens affurent que fon pere étoit catholique auffi, mais en fecret, & qu'il diffimula fa religion, de crainte de déplaire à fes fujets : mais ce qui rend un peu fufpecte l'affertion de ces hiftoriens, c'eft la vaine tentative qu'ils font pour juftifier Brunehaut, qu'ils peignent comme l'une des princeffes les plus accomplies de fon fiecle, des perfidies & des crimes que lui ont imputés d'autres hiftoriens vraifemblablement mieux inftruits. Quoi qu'il en foit, Chilpéric, roi de Soiffons, & frere de Sigebert, enchanté des grandes qualités de Brunehaut, demanda l'année fuivante en mariage, quoiqu'il eût déja deux femmes, Andouere & l'horrible Frédegonde, Galfuinde, fœur de Brunehant, au roi des Vifigoths. Informé de l'inconduite & des mœurs dépravées de Chilpéric, *Athanagilde* ne confentit qu'avec beaucoup de peine à ce mariage, qui fut célébré cependant, & qui fut fi fatal à l'infortunée Galfuinde ou Gahonte, que fon barbare époux fit étrangler par les confeils violens de Frédegonde. *Athanagilde* n'exiftoit déja plus lors de ce meurtre affreux ; il étoit mort en 567, après un regne glorieux & paifible de treize années. (*L. C.*)

ATHÉAS, (*Hift. anc.*) L'hiftoire parle de deux rois de ce nom. Le premier occupa le trône de Pont ; c'eft la feule particularité que nous fachions de fa vie. L'autre qui fut roi des Scythes, fuccéda à Sycles, fon pere, vers l'an 300 avant Jefus-Chrift.

Le tems a dévoré la plus grande partie de ſes actions; mais il en reſte encore aſſez pour faire voir que ce fut un des grands princes qui aient régné dans la Scythie. Il joignoit à la fierté & à la valeur naturelle de ſa nation, la ſageſſe & la politique des Grecs. *Atheas* eut de fréquens démêlés avec les Tribales & les Iſtriens ſur qui il remporta pluſieurs victoires, ſans pouvoir leur ôter l'envie de lui faire la guerre. L'opiniâtreté de ce peuple ayant laſſé ſa conſtance, *Atheas* envoya demander des ſecours à Philippe, lui promettant pour récompenſe de le faire reconnoître pour ſon ſucceſſeur au trône de Scythie. Le roi de Macédoine étoit pour lors occupé contre les Bizantins, auxquels il faiſoit une guerre pénible & ruineuſe. Il avoit beſoin de toutes ſes troupes pour lui-même ; mais le prix qu'*Atheas* mettoit à ſes ſervices, lui fit multiplier toutes les reſſources : le ſecours partit ; mais étant arrivé trop tard, il fut renvoyé. Philippe en reſſentit une vive douleur ; réduit à diſſimuler, il envoya demander au prince Scythe les frais qu'il lui avoit occaſionnés. Ce fut à cette occaſion qu'*Atheas* fit cette fiere réponſe dont s'eſt embelli un de nos plus grands poëtes. « Les Scythes, répondit-il aux Ambaſſadeurs Macédoniens, n'ont ni argent ni or ; du fer, du courage, voilà leur unique richeſſe ». On reconnoît aiſément cette réponſe dans ces vers prononcés par un de ces rois barbares.

La nature marâtre en ces affreux climats,
Au lieu d'or ne produit que du fer, des ſoldats.

Quelle que ſoit la pompe de ces deux vers, on peut dire qu'ils affoibliſſent la penſée du roi Scythe. *Atheas* met le fer & le courage au-deſſus de l'or, & eſt bien loin de donner à ſon pays des épithetes déſagréables, telles que *marâtre* & *affreux*. Quoi qu'il en ſoit, Philippe conçut le deſſein de ſe venger de cette réponſe ; mais comme il n'étoit pas le plus fort, il voulut uſer d'artifice. Il envoya de nouveaux ambaſſadeurs lui demander l'entrée dans ſes états, ſous prétexte de vouloir ériger, à l'embouchure du Danube, une ſtatue en l'honneur d'Hercule. *Atheas* lui répondit avec ce laconiſme ordinaire aux Scythes : « qu'il vienne, dit-il, mais ſeul & ſans armée ». Il ne fut pas poſſible à Philippe de retenir plus long-temps ſon reſſentiment, il déclara la guerre aux Scythes. *Atheas* n'ayant employé que de la valeur contre un prince artificieux, périt dans un combat, vers l'an 340 avant notre ere. Il étoit âgé de 90 ans. C'étoit un prince tempérant & ſobre, aimant la guerre & déteſtant le repos. On dit que pendant la guerre de Macédoine, ſes officiers lui ayant préſenté un muſicien fameux qui avoit été fait priſonnier, il lui ordonna de chanter ; mais que ne pouvant ſupporter ſa voix efféminée, il le fit taire auſſi-tôt. « Que j'aime bien mieux entendre, diſoit-il, les henniſſemens de mon cheval, que la muſique de cet homme-là. Ce trait ſuffit pour caractériſer *Atheas*. Il eut Carcaſſis pour ſucceſſeur. Juſtin, *l. IX. c. ij.* Front. *l. II. c. jv.* Oroſ. *& alii.* (*T—N.*)

ATHENA, (*Muſiq. inſtr. des anc.*) ſorte de flûte des Grecs, dont on dit que le Thébain Nicophele ſe ſervit le premier dans les hymnes à Minerve. (Poll. Onom. *lib. IV. cap. x.*) Il y avoit auſſi une eſpece de trompette appellée *Athena*. *Voyez* TROMPETTE, *Muſiq. inſt. des anciens, dans ce Supplement.* (*F. D. C.*)

ATHÉNAIS. *Voyez* EUDOXIE, *dans ce Supplément.*

§ ATHENES, (*Géogr.*) ancienne ville de Grece, ſituée auprès du golfe d'Egines, *Saronicus ſinus*, aujourd'hui *Setines*, capitale de la Livadie. *Long. 41, 55. lat. 38. 5.*

Cette ville, autrefois la capitale de l'Attique, s'eſt rendue à jamais célebre par les grands hommes en tout genre qu'elle a produits, par le ſoin & le ſuccès avec lequel les arts & les ſciences y étoient cultivés, & par la ſageſſe de ſes loix. Rapportons ici l'éloge que Cicéron en fait, *Orat. pro Flacco, C. XXVI.* « C'eſt-là où la politeſſe des mœurs, le ſavoir, la maniere de ſervir la divinité, l'art de cultiver la terre, & d'employer ſes productions aux différens beſoins de la vie, la connoiſſance du droit, la ſcience des loix, ont pris naiſſance, & d'où elles ſe ſont répandues ſur toute la terre. C'eſt pourquoi on a feint, qu'à cauſe de ſa beauté, les dieux s'en diſputerent la poſſeſſion. Son antiquité eſt telle, qu'elle paſſe pour avoir produit d'elle-même ſes premiers habitans, en ſorte que la même terre eſt tout à la fois leur mere, leur nourriciere & leur patrie. La conſidération qu'elle s'eſt attirée, eſt ſi grande, que la réputation de la Grece, ſi diminuée & preſque tombée, ne ſubſiſte plus que par l'eſtime générale qu'on a pour cette ville ».

Si on conſulte l'hiſtoire, on trouvera qu'*Athenes* fut bâtie par Cécrops, originaire de Saïs, en Egypte. Elle fut premierement appellée *Cécropie* du nom de ſon fondateur : Cranaüs lui donna enſuite celui d'*Athenes*, en conſidération de Minerve, appellée par les Grecs Ἀθηνᾶ, qui en étoit la déeſſe tutélaire, & qui y étoit honorée d'une maniere particuliere. D'autres diſent qu'il lui fit porter le nom d'*Athene* ſa fille, au lieu de celui de Cécropie ou de Poſſidonie, qu'elle portoit auparavant. Peut-être que la reſſemblance de ce dernier nom avec celui de Neptune, qui s'appelloit Ποσειδῶν, a donné lieu à la fable du combat de Minerve & de Neptune, dont Ovide fait le récit. *Métam. lib. VI. 2.*

Quoi qu'il en ſoit, la ville ne fut pas auſſi conſidérable dans ſon origine qu'elle l'a été dans la ſuite ; ſuivant Thucydide, elle ne s'étendoit guere au-delà de la Cropole, qui eſt encore aujourd'hui la citadelle placée entre deux éminences, dont l'une étoit le *Muſæum* & l'autre le mont *Ancheſmus*, juſqu'à ce que Théſée, à ſon retour de l'île de Crête, eût pris la réſolution de réunir les douze bourgs de l'Attique dans une ſeule ville. Il fut par-là obligé d'en étendre l'encèinte, que Thémiſtocle aggrandit encore par la conſtruction du port du Pirée, qu'il joignit à la ville par des murs. Voyez ce mot. Parmi les differentes choſes remarquables qu'il y avoit à *Athenes*, on diſtinguoit particuliérement l'*académie*, qui étoit le lieu où s'aſſembloient ceux qui étoient attachés à la ſecte de Platon ; delà vient qu'on leur donna le nom d'*académiciens*, tout comme on donna celui de *péripatéticiens* aux ſectateurs d'Ariſtote, parce qu'ils ſe promenoient dans le Lycée. *Voyez* ACADÉMIE, ACADÉMICIENS, PÉRIPATÉTICIENS, LYCÉE, *dans le Dict. raiſ. des Sciences*, &c. Il y avoit, outre cela, le portique, appellé Ποικίλη qui étoit une célebre galerie peinte par Polignote, où Zénon aſſembloit ſes diſciples. Ce fut de ce lieu, appellé en grec Στοά, qu'ils prirent le nom de *Stoïciens*. On voyoit encore les jardins d'Epicure, où ce philoſophe avoit accoutumé de débiter ſes dogmes.

On doit juger par tous ces établiſſemens, combien les ſciences étoient en honneur à *Athenes*. On n'y étoit pas moins attentif à tout ce qui pouvoit inſpirer du goût pour les armes. On accordoit les récompenſes les plus flatteuſes à ceux qui s'étoient diſtingués dans les combats. On leur élevoit des ſtatues. Il y avoit un cimetiere ſéparé pour ceux qui étoient morts au ſervice de leur patrie, qu'on appelloit le *ceramique*. Voyez *ce mot* ; & leurs deſcendans étoient entretenus aux dépens de la république. Ceux qui ſurvivoient à leurs exploits étoient

comblés de louanges, & on a remarqué que les Grecs y étoient ordinairement sensibles. Cette inclination est peut-être ce qu'il y a de plus propre à produire les grands hommes, quoiqu'elle puisse avoir aussi de très-fâcheuses suites. Plutarque a dit de Themistocle, que comme après la victoire de Salamine, il entendit un jour que parmi la foule qui l'environnoit, ceux dont il étoit connu le montroient aux autres, en disant, *c'est-là ce grand Themistocle*, il confessa qu'il se trouvoit bien payé de tous ses travaux. Horace, grand connoisseur, dit des Grecs, que hors les louanges ils n'étoient avares de rien : *præter laudem nullius avari.*

Cette ville fut gouvernée, premierement par des rois & ensuite par des archontes. *Voyez* ARCHONTES, *Dict. raisf. des Sciences*, &c. Outre ces magistrats, qui avoient chacun un département particulier, il y avoit le conseil de l'aréopage : *voyez ce mot ;* & un autre conseil composé de 500 personnes, où l'on rapportoit toutes les affaires avant que de les proposer à l'assemblée du peuple, en qui résidoit la souveraine autorité. Ce plan de gouvernement étoit dû en partie à Solon, qui réforma ce qu'il y avoit de défectueux dans l'ancienne constitution de l'état, & qui, aux loix trop sanguinaires de Dracon, en substitua d'autres plus modérées. Cette forme de gouvernement, à quelques changemens près que l'on fut obligé d'y faire par la diversité des tems & des conjonctures, s'est conservée à *Athenes* pendant une longue suite d'années, jusqu'à ce que cette ville, après avoir passé par différentes révolutions, éprouva le sort des autres villes de la Grece, & qu'elle fut soumise au pouvoir des Romains.

Pisistrate fut le premier qui porta atteinte à sa liberté, la premiere année de la 57e. olympiade. Cet homme, que l'ambition rendit injuste, avoit d'ailleurs d'excellentes qualités. Dans l'usage qu'il fit de sa puissance, il montra du respect pour les loix établies : détrôné deux fois, il sut remonter sur le trône ; il s'y étoit placé par la ruse, il s'y maintint par son humanité. Il aimoit les lettres, il passe pour avoir fondé le premier une bibliotheque publique à *Athenes ;* il finit ses jours en paix, & il put transmettre à ses enfans la souveraineté qu'il avoit usurpée : ils ne la garderent que 18 ans, après lesquels les Athéniens recouvrerent leur liberté. Cette république essuya aussi une crise violente par la guerre que lui fit Darius, fils d'Hystaspe, roi de Perse. La victoire qu'ils eurent le bonheur de remporter à Marathon, les tira de ce danger. Cette entreprise de la part des Perses, ne fut que comme le prélude de celle de Xerxès, qui arma contre les Grecs des troupes presque innombrables par mer & par terre. *Athenes* eut beaucoup à souffrir dans cette guerre. Ses habitans se virent réduits à abandonner la ville, à envoyer leurs femmes & leurs enfans à Trezene, & à embarquer sur leurs vaisseaux tout ce qu'il y avoit d'hommes capables de porter les armes. L'armée de Xerxès s'empara de la ville sans peine : mais un petit nombre de braves citoyens qui s'étoient retirés dans la citadelle, s'y défendirent jusqu'à la mort. Xerxès s'en étant enfin rendu maître, la fit brûler avec la ville. La victoire des Grecs à Salamine, obligea ce prince de quitter la Grece. Les troupes qu'il y laissa furent défaites. Les Athéniens & les Lacédémoniens eurent le plus de part à ces victoires. Si elles leur acquirent de l'honneur, cette guerre leur coûta beaucoup aussi.

Les Athéniens coururent ensuite un grand danger dans la guerre qu'ils furent obligés de soutenir contre d'autres états de la Grece, en particulier contre les Lacédémoniens, & qu'on nomma la *guerre du Péloponese*. Periclès étoit à la tête des affaires, quand cette funeste division s'éleva. La peste, dans ces tristes circonstances, détruisit aussi une infinité d'habitans. La guerre que les Athéniens porterent en Sicile par les conseils d'Alcibiade, fut extrêmement ruineuse pour eux. Affoiblis par les pertes qu'ils y firent, leur ville fut assiégée & prise par Lysandre, chef des Lacédémoniens. Il y établit trente tyrans ; elle recouvra pourtant sa liberté. Conon, un de ses citoyens, en rétablit les murailles. Les Athéniens eurent beaucoup à souffrir des troubles que Philippe & Alexandre exciterent dans la Grece. Leur ville fut encore prise par Antipater. Cassandre, autre général d'Alexandre le Grand, s'en rendit ensuite maître, & y établit pour gouverneur Démétrius de Phalere ; sous son gouvernement ils jouirent d'une parfaite tranquillité. Un autre Démétrius, c'est celui qu'on nomme *Polyorcete*, s'en rendit maître ensuite & y rétablit le gouvernement démocratique. Peu après, elle se rébella contre lui, il s'en rendit maître & lui pardonna. Elle tomba ensuite sous la puissance d'Antigonus Gonates. Philippe de Macédoine voulut la soumettre, mais il ne réussit pas dans son entreprise. Archelaüs, l'un des généraux de Mythridate, la prit : un citoyen d'*Athenes*, nommé *Aristion*, à qui Archelaüs avoit confié quelques troupes, s'empara de toute l'autorité, & exerça dans cette ville une cruelle tyrannie. Elle fut ensuite assiégée par Sylla, & prise d'assaut après un long siege très-cruel.

Dès-lors la Grece fut en quelque sorte dépendante des Romains, sans être cependant tout-à-fait privée de sa liberté. *Athenes* subsista encore longtems avec éclat, non sur le pied de ville ou de république guerriere, mais comme ville savante & comme le siege des beaux-arts. Les grands de Rome y envoyoient leurs enfans pour achever leur éducation. Cicéron y envoya son fils pour étudier sous Cratippe. Horace se félicitoit d'y avoir séjourné, *adjecere bonæ paulo plus artis Athenæ.* On sait que S. Basile & Grégoire de Nazianze y avoient fait leurs études ; Cicéron lui-même voyagea dans la Grece, à *Athenes* & dans l'Asie Mineure, pour s'y perfectionner dans l'art oratoire & dans l'éloquence, dont il fut depuis un modele qu'on pourroit dire parfait, s'il y avoit quelque chose d'absolument parfait parmi les hommes.

Enfin, après la chûte de l'empire, *Athenes* devenue la proie d'un peuple ennemi des sciences, est tombée dans la barbarie. Elle fut prise par les Turcs en 1455, reprise par les Vénitiens en 1464 & en 1687 ; mais ils furent contraints de l'abandonner, & elle est restée aux Turcs. Tous ces accidens ont si fort diminué de son ancienne splendeur, qu'elle est devenue, pour ainsi dire, un simple village. On trouve cependant, soit au-dedans, soit au-dehors, plusieurs restes de son ancienne magnificence qui prouvent le dégré de perfection auquel l'Architecture & la Sculpture avoient été portées dans cette ville. Elle a encore 6000 habitans dont les trois quarts sont des Chrétiens orientaux qui y ont plusieurs églises & chapelles, avec un métropolitain qui y fait sa résidence. Les Turcs y ont cinq mosquées, dont il y en a une qui étoit anciennement le temple de Minerve, qu'on appelloit *Parthénion.*

Parmi les antiquités que l'on voit à *Athenes ;* celles du château sont les mieux conservées. Ce château est sur une colline, il renferme un temple en marbre blanc & à colonnes de porphyre & marbre noir, qu'on dit magnifique & spacieux. On voit au frontispice des figures de cavaliers armés ; dans le pourtour, d'autres figures moins grandes, des bas-reliefs, *&c.* au bas du château il reste dix-sept colonnes de marbre blanc, de trois cens qui formoient anciennement le palais de Thésée (*Voyez*

planch. I, fig. 2. Planches d'Antiquités. Ruines d'Athenes, dans ce Suppl.). Ces colonnes ont dix-huit pieds de tour au moins, & sont hautes à proportion. On lit sur une porte qui est entiere, au-dehors : *cette ville d'Athenes est assûrément la ville de Thésée* ; & en-dedans, *cette ville d'Athenes est la ville d'Adrien, & non pas de Thésée.* On voit encore le *fanari* ou la lanterne de Démosthene (*fig. 1. même planch.*) ; on dit que c'est-là où ce grand orateur s'enfermoit pour étudier son art: c'est une petite tour de marbre environnée de six colonnes cannelées, & couvertes d'un dôme au-dessus duquel il y a une lampe à trois becs en ornement d'architecture. La frise est chargée d'un bas-relief, où l'on distingue quatorze grouppes de deux figures chacun; ce sont des Grecs qui combattent ou qui sacrifient. Il y a encore quelques ruines de l'Aréopage, du Prytanée, d'un temple de la Victoire, l'arsenal de Lycurgue, un temple de Minerve dont nous avons fait mention plus haut, la tour des vents dont Vitruve a parlé, les débris d'un temple bâti sur le mont Larium (*fig. 2. pl. II.*); le monument de Philopappus (*fig. 1.*) ; celui de Trasyllus (*fig. 3.*); quelques colonnes du Propylée (*fig. 4.*), & quelques autres monumens. Ces morceaux respirent encore un air de grandeur; & du milieu de ces décombres s'éleve une voix éclatante qui célebre à la fois la gloire des héros & celle des artistes de la Grece.

Les deux rivieres de l'Ilisse & de l'Eridan qui arrosent la plaine sur laquelle *Athenes* est située, sont peu considérables aujourd'hui, parce que la premiere a été partagée en plusieurs canaux pour arroser les plantations d'oliviers, tellement qu'elle se réduit à la fin presqu'à rien ; la derniere se perd tout-à fait, parce qu'on la conduit sur les champs.

Nous ne pouvons terminer cet article sans parler des grands hommes que cette ville a produits, non pour faire l'histoire de leur vie que nous donnerons dans son lieu, mais pour nous borner uniquement à une indication même fort incomplette de ceux qui y ont figuré le plus avantageusement. Pisistrate qui s'empara du gouvernement d'*Athenes*, quoiqu'en cela il se rendit coupable d'injustice, fut à certains égards un grand homme, l'ambition l'aveugla, son bon naturel l'empêcha d'abuser de son pouvoir. Miltiades & Themistocle furent tout à la fois de grands capitaines & de grands hommes d'état. Aristide brilla par sa droiture, par son amour pour sa patrie, & montra autant de courage que tout autre pour sa défense. Après eux, Cimon se distingua d'une maniere tout-à-fait glorieuse. Pericles fut par la persuasion se rendre en quelque sorte maître de la république : il n'a laissé aucun écrit qui témoigne ses talens; mais ses actions rendent très-croyable tout ce qui s'est dit de son éloquence. Conon s'est rendu célebre par son amour pour la patrie. Démosthene passe pour un modele achevé dans l'art oratoire. Alcibiade a réuni tous les talens, la nature lui avoit, pour ainsi dire, prodigué tous ses dons, & l'on peut dire de lui qu'il n'eut point d'égal, soit dans le vice, soit dans la vertu : on auroit dû nommer avant lui Socrate, qui se donna beaucoup de soin à lui former l'esprit & le cœur. Platon a rendu, pour ainsi dire, son nom immortel. Thucydide, Xenophon entre les historiens, Euripide, Sophocle, Aristophane, Eschile parmi les poëtes, se firent une grande réputation. Nous en ajouterions bien d'autres, si nous ne destinions pas un article séparé dans ce Dictionnaire à tous les grands hommes qu'*Athenes* a produits.

Nous allons finir par tracer le caractere de ce peuple. Toute son histoire montre qu'il avoit du génie, des talens, & même des talens supérieurs. Il y avoit parmi les Athéniens beaucoup de lumiere & de goût, ils jugeoient bien des ouvrages d'esprit. L'influence que les orateurs avoient dans les affaires de la république, montre combien ce peuple étoit admirateur de l'éloquence; ils recherchoient la pureté du langage avec un soin infini; le peuple même avoit une extrême delicatesse à cet égard ; l'aventure de Théophraste, si souvent rapportée, en est une bonne preuve. Ils entendoient les intérêts de leur république; le peuple même y étoit beaucoup moins ignorant que chez d'autres nations. Ceci ne doit pas surprendre : on voit quelque chose de pareil dans la plupart des états démocratiques. Naturellement bons & humains, la bienfaisance des Athéniens s'étendoit jusqu'aux bêtes même: la fondation qu'ils firent pour un mulet qui avoit beaucoup travaillé à des ouvrages publics, en est une marque. D'un autre côté, légers, inconstans, ils oublierent plus d'une fois les bienfaits qu'ils avoient reçus, & payerent d'ingratitude ceux qui les avoient le mieux servis. Ceci peut à un certain point s'excuser par leur amour pour la liberté; ils en étoient jaloux à un tel point qu'un simple soupçon les faisoit agir comme si la faute étoit avérée. L'ostracisme pratiqué contre les plus dignes citoyens (*voyez* OSTRACISME.), est un exemple de ce que l'on vient de dire. Les Athéniens aimoient le plaisir, mais l'amour du plaisir cédoit toujours à l'amour de la patrie qu'ils défendirent en plusieurs occasions avec la plus grande valeur. De si grandes qualités & de si grands défauts ne se rencontrent guere que dans des pays de liberté. (*T. D. G.*)

ATHENES, (*Histoire ancienne.*) l'Attique autrefois appellée *Ionie*, étoit bornée à l'orient par la mer Egée, au midi par le golfe Saronique, à l'occident par la Mégaride, & au nord par la Béotie. *Athenes*, capitale de cette contrée, n'occupoit dans son origine que l'espace où la citadelle fut depuis construite ; mais lorsqu'elle devint l'école des nations, elle prit tant d'accroissement, que son circuit étoit de cent soixante-dix-huit stades. On lui donna d'abord le nom de *Cecropienne*, de *Cecrops* qui fut son fondateur ; & ce ne fut que sous le regne d'Amphitrion, qu'elle prit le nom d'*Athenes*. Quelquefois on la distinguoit simplement par le nom de *ville*, titre de distinction, qui fut donné à Troye, à Alexandrie d'Egypte & à Rome. Quelques-uns prétendent qu'elle eut Ogiges pour fondateur. Mais les marbres d'Arundel & Eusebe ne datent la chronologie d'*Athenes*, que de Cecrops qui en est regardé comme le premier roi. Il eut seize successeurs au trône, dont les plus célebres furent Erectée & Thesée. Le premier immortalisa son regne par la découverte de l'agriculture qu'il introduisit dans l'Attique ; l'autre rassembla, dans l'enceinte de la ville, les hommes épars dans différentes bourgades; il divisa le peuple en trois classes, comme en Egypte, en nobles, en laboureurs & en artisans. Tous les autres rois n'ont sauvé de l'oubli que leur nom, excepté Codrus qui se dévoua pour le salut de la patrie. Les guerres allumées par ses enfans, pour se disputer le trône qu'il laissoit vacant, dégoûterent le peuple du gouvernement des rois, qui n'avoient eu que le phantôme du pouvoir, dont le corps de la nation s'étoit réservé la réalité.

Après l'abolition de la royauté, on établit des archontes perpétuels, qui n'avoient qu'une autorité limitée par la loi dont ils étoient les dépositaires & les ministres. On craignit que la perpétuité de leur pouvoir ne leur inspirât l'ambition d'en abuser. Le peuple qui s'étoit réservé la puissance législative, fixa leur nombre à neuf, & réduisit leur exercice à pareil nombre d'années, ne voulant laisser aucune trace de la royauté, dont la perpétuité de pouvoir offroit une image odieuse ; & dans la suite, les archontes furent annuels, parce que les Athéniens transféroient, à regret, à des magistrats une

autorité qu'ils croyoient n'appartenir qu'au corps de la nation.

Leur administration étoit trop passagere pour les rendre respectables. Armés du glaive de la loi, la pointe en fut émoussée dans leurs débiles mains. A peine avoient-ils appris à gouverner, qu'on leur donnoit des successeurs sans expérience, qui ne pouvoient aussi que faire un court essai de leurs talens pour le gouvernement, sans avoir le tems de les développer. Le peuple le plus instruit, fut le plus mal gouverné : l'excès du mal fit songer aux moyens d'y appliquer le remede. On sentit la nécessité de fixer les principes du gouvernement qui jusqu'alors avoient été arbitraires, & qui sont toujours sans vigueur, quand ils n'ont pas le sceau du chef & de la nation. *Athenes* emportée jusqu'à cette époque par les événemens & les passions, jetta les yeux sur un des archontes, nommé *Dracon*, dont la vertu dure & farouche étoit plus propre à réprimer l'indocilité des esclaves, qu'à façonner des citoyens à l'obéissance des loix. Il falloit que les Athéniens fussent bien corrompus, puisque leur législateur infligea peine de mort pour les fautes les plus légeres & pour les crimes les plus atroces; il condamna au même supplice le malheureux qui n'avoit fait qu'une chûte, & le scélérat vieilli dans l'habitude du crime. Il falloit une grande férocité pour dicter des loix si barbares. Peut-être aussi ne confondit-il la foiblesse avec le crime, que parce qu'il connoissoit l'excès de corruption de ses concitoyens, & qu'il valoit mieux être barbare qu'indulgent, pour prévenir la tentation des maux dont il étoit le témoin. Les droits de l'humanité réclamerent contre une législation si meurtriere, qui ne fit que multiplier les désordres qu'elle s'étoit proposée de réprimer. La loi parut un joug; & il falloit une regle. Tout frein fut rompu; & l'on retomba dans le cahos de l'anarchie. Le peuple fatigué lui-même d'une indépendance licentieuse, s'adressa à Solon pour lui donner des loix. Il falloit une main habile pour guérir tant de maux : trois factions avoient des vues différentes; les habitans des montagnes vouloient que la puissance souveraine résidât dans le peuple; ceux de la plaine penchoient vers l'aristocratie. Les plus sages demandoient un gouvernement mixte pour mettre une balance entre la tyrannie des magistrats & la licence du peuple. Solon appellé au trône par les vœux de sa nation, préféra le titre de législateur à celui de roi. Les factions qui divisoient *Athenes*, ne lui permirent point de donner à ses loix ce dégré de perfection qu'elles auroient pu recevoir dans des tems moins orageux; comme il lui fut impossible de faire tout le bien dont il étoit capable, il pallia les maux qu'il ne pouvoit extirper; & quand au lieu de remede, on ne donne que des adoucissemens, on augmente les maladies politiques; il eût bien voulu se proposer Licurgue pour modele; mais il avoit à maîtriser un peuple dominé par une imagination ardente, qui confondoit le beau avec le luxe, & toujours prêt à s'élancer au-delà des limites d'une liberté raisonnable. Le goût des voluptés avoit épuisé les plus grandes fortunes : des peres dénaturés vendoient leurs enfans pour se dérober aux poursuites de leurs créanciers usuraires. Les meres & les filles prostituoient leur honneur pour arracher leurs époux & leurs peres des prisons; d'autres s'expatrioient pour trouver chez l'étranger des moyens de subsister. Les campagnes restoient incultes & les villes désertes. Le peuple ébranlé par l'exemple de Sparte, où il n'y avoit ni pauvres, ni riches, ni mécontens, demandoit, avec des cris séditieux, le partage des terres. Solon craignant de tomber, en précipitant sa marche, commença par publier une remise des dettes; & pour en faciliter le paiement, il augmenta le prix de la monnoie. La mine qui n'étoit estimée que soixante & quinze dragmes, en valut cent. Cet édit ne fit que des mécontens : le pauvre qui n'avoit point inspiré assez de confiance pour contracter des dettes, ne trouvoit aucun soulagement; le riche qui avoit retranché de son nécessaire pour augmenter sa fortune, eut droit de se plaindre : il n'y eut que les dissipateurs qui garderent le silence; parce que, sans devenir plus riches, ils n'eurent plus à redouter les poursuites de leurs créanciers.

Ce début fit connoître à Solon qu'il devoit conformer les principes de son gouvernement au caractere de ses concitoyens; ainsi convaincu lui-même des vices de sa législation, il disoit : *les loix que je donne aux Athéniens, ne sont pas les meilleures qu'on puisse établir; mais ce sont les meilleures qu'ils soient capables de recevoir;* & quand on les comparoit aux toiles d'araignées, où il n'y avoit que des mouches qui pussent se laisser prendre, il répondoit *qu'on se soumettoit, sans murmurer, à des loix qu'on n'avoit aucun intérêt de violer, & que les siennes étant établies pour l'utilité de tous les concitoyens, ils trouveroient plus d'avantages à les observer qu'à les enfreindre.*

Solon n'avoit point, comme Licurgue, l'avantage d'une haute naissance; il n'employoit point, comme lui, l'autorité imposante de la divinité, ni l'imposture des prêtres pour consacrer ses institutions; il n'avoit que cette confiance qu'inspire la vertu toujours trop simple pour être respectable à la multitude; ainsi, quoique supérieur par ses talens au législateur Spartiate, il n'eut pas un si glorieux succès, parce qu'il se vit sans cesse arrêté dans sa marche : il fut obligé d'abandonner au peuple la puissance législative, le droit d'élire les magistrats, de contracter des alliances, de faire la paix & la guerre. Les citoyens furent distribués en différentes classes; & persuadé que l'indigent constitué en dignité, est le plus accessible à la venalité & à la corruption, il ordonna de ne conférer les charges qu'à ceux qui retireroient au moins de leurs terres cinq cens mesures de froment, d'huile & de vin; mais, pour consoler les pauvres de cette exclusion à la magistrature, il leur donna droit de suffrage dans les assemblées publiques. C'étoit avilir les magistrats que de les soumettre aux caprices de la multitude, qui pouvoit annuller ses arrêts; c'étoit soumettre les décisions des personnes instruites à une assemblée tumultueuse d'ignorans, & toujours susceptibles de vénalité ou de séduction; c'est ce qui fit dire à Anacharsis que dans *Athenes* c'étoit les sages qui délibéroient, & que c'étoit les fous qui avoient le privilege de décider.

Ce fut pour prévenir l'abus que le peuple pouvoit faire de son autorité, qu'il établit un sénat composé de quatre cens citoyens choisis dans les quatre tribus qui formoient le corps de la nation; ils étoient chargés d'examiner les affaires avant de les exposer au jugement de l'assemblée qui seule avoit droit de décider. Cette institution eût été excellente, si ces deux autorités bien combinées, eussent pu se balancer, sans se détruire : ces assemblées étoient trop multipliées pour ne pas engloutir tout le pouvoir. Le sénat devoit les convoquer quatre fois en trente-six jours. Tout magistrat & tout général d'armée avoit encore le droit d'en demander d'extraordinaires; ainsi c'étoit un corps toujours subsistant, devant lequel tout citoyen âgé de cinquante ans avoit droit de haranguer. Ces orateurs turbulens soumettoient la sagesse du magistrat à leur éloquence insolente & séditieuse, plus faciles à se laisser corrompre qu'à arrêter la corruption, ils furent les artisans des troubles

troubles & les moteurs des dissentions ; & quoique la plupart de ces démamogues fussent les moins intéressés aux désastres & aux prospérités publiques, ce n'étoit que par leur impulsion que les flots de la multitude étoient agités.

Solon, pour tempérer des désordres dont il étoit dans l'impuissance d'extirper les racines, retablit l'aréopage dans sa premiere dignité. C'étoit dans cet auguste tribunal que la divinité sembloit dicter ses arrêts par l'organe des hommes qui étoient son image : ces intelligences pures & sublimes présidoient aux destinées publiques & particulieres. Leur incorruptibilité & la sagesse de leurs décisions inspirerent tant de confiance, que les rois & les particuliers, les Grecs & les Barbares soumettoient à leur tribunal les affaires les plus intéressantes & les plus compliquées. C'étoit dans les ténebres qu'ils écoutoient les plaidoyers & prononçoient leurs arrêts : les faits étoient exposés avec simplicité ; les réflexions pathétiques devoient en être bannies. L'eloquence sévérement proscrite ne prêtoit point au mensonge les couleurs de la vérité : ces juges incorruptibles auroient suffi pour maintenir l'ordre dans une république vertueuse ; mais le pouvoir étoit entre les mains d'une multitude ignorante & corrompue. Les loix de Dracon qui avoient été abolies, furent remises en vigueur ; on ne fit qu'adoucir la sévérité des peines infligées aux coupables, pour ne pas laisser subsister un abus qui confondoit les foiblesses passageres avec les crimes d'habitude.

Solon ne pouvant atteindre Licurgue pour mettre une parfaite égalité entre tous les enfans de la patrie, rapprocha du moins l'intervalle qui séparoit les citoyens ; il fut permis à tout le monde d'embrasser la défense de l'offensé ; & quoiqu'on ne fût point lésé personnellement, on pouvoit citer au tribunal des loix tout auteur d'un délit. Cette institution associoit tous les citoyens aux injures, & accoutumoit à la sensibilité des maux d'autrui ; il fit une autre loi qui avoit de grands avantages, & qui ouvroit la porte à de grands abus : il ordonna que tout citoyen, dans les dissentions civiles, se déclarât pour un parti ; ceux qui, par une lâche politique, restoient dans l'indifférence, furent condamnés à un exil perpétuel & à la perte de leurs biens. Le motif de cette institution est sensible ; tous les citoyens ayant la patrie pour mere commune, tous doivent contribuer à en entretenir la splendeur. Dans les divisions domestiques, la justice est toujours d'un côté ; & c'est la trahir que de ne pas se déclarer pour elle : c'est être infidele à l'état que de rester dans l'inaction, de peur de compromettre sa fortune ; & il arrive souvent que ceux qui ont le plus à perdre, sont toujours arrêtés par une circonspection timide & bassement intéressée. Voilà quels étoient les avantages de cette loi : voici quels en étoient les abus. Dans la chaleur des discordes nationales, les deux partis s'élancent au-delà des limites ; il est avantageux qu'il y ait des citoyens calmes & exempts de partialité pour être les arbitres des factions à la fin de l'ivresse. Ce ne peut être que les spectateurs oisifs & indifférens, qui peuvent inspirer la confiance ; quand on embrasse un parti, on devient naturellement suspect : il peut encore arriver que des factions armées soient également répréhensibles ; alors cette institution rendoit tous les citoyens coupables.

Le législateur ne voulant pas que le mariage fût un trafic mercénaire, mais une union formée par une tendresse réciproque, retrancha du contrat tout ce qui pouvoit allumer la cupidité. Il fut ordonné que les filles qui n'étoient pas uniques, n'auroient pour dot que trois robes & quelques meubles d'une mince valeur. Ses loix pour maintenir la pudeur des mariages, les peines infligées aux adulteres, furent des freins puissans contre la lubricité. La législation la plus vigilante échoue toujours, quand elle entreprend de combattre le penchant d'une nation.

La loi ne consultant que l'ordre de la nature, avoit jusqu'alors proscrit la liberté de tester : il fut permis aux mourans de disposer de leurs biens ; c'étoit un attentat contre un peuple libre, que de le forcer à laisser son héritage à d'indignes parens, tandis qu'on livroit à l'indigence des amis vertueux, que la reconnoissance obligeoit de récompenser ; mais cette liberté ne s'étendit point sur ceux qui laissoient des enfans ; quoiqu'on n'en dût pas prévoir un grand abus ; on crut qu'il étoit de la décence de les priver des moyens d'outrager la nature. Il n'établit aucune loi contre le parricide : ce crime lui parut si affreux, que c'eût été en faire naître l'idée que de le défendre ; il prononça des peines séveres contre ceux qui calomnioient les morts, quoique leurs déréglemens eussent mérité une juste censure : on les tenoit pour sacrés ; & la religion s'en déclaroit la protectrice. La licence d'en médire auroit éternisé les haines : ceux qui disoient des injures dans les temples étoient traités de profanateurs ; on punissoit aussi ceux qui, dans les tribunaux, dans les assemblées publiques & dans les théâtres, donnoient des scenes de violence & d'emportement, parce que le public assemblé est toujours respectable, & qu'il faut avoir un fond de férocité pour violer les égards qu'on lui doit. Les récompenses décernées aux vainqueurs des jeux de la Grece, avoient dégénéré en profusions. Solon défendit d'épuiser le trésor public pour enrichir des athletes & des luteurs, tandis qu'on laissoit languir dans l'indigence les défenseurs de l'état ; & ces largesses parurent mieux employées à nourrir les enfans de ceux qui étoient morts les armes à la main, ou qui avoient servi avec intégrité la patrie dans des emplois pacifiques.

Les manufactures, les arts & les métiers furent annoblis. L'inutilité ne fut plus le pri ilege de la naissance. Solon chargea l'aréopage de s'informer des moyens dont chacun usoit pour subsister. Il sçavoit que l'indigence paresseuse faisoit de mauvais citoyens ; c'étoit donc pour bannir l'inutilité & les vices, qu'il tira tous les arts méchaniques de leur avilissement. Un fils fut dispensé de nourrir son pere, s'il ne lui avoit fait apprendre un métier : les enfans nés d'une courtisanne jouirent du même privilege qui étoit plutôt une flétrissure, puisqu'elle éternisoit l'infamie des auteurs de leurs jours. La considération attachée aux arts les plus vils à nos yeux prévint la contagion des mendians qui déshonorent les villes, & qui font la censure de leur police. A peine cette législation fut-elle établie, qu'il s'éleva trois factions qui conspirerent à la détruire. Pisistrate riche, magnifique & populaire, fit servir ses trésors à corrompre les ames vénales ; & Solon eut la honte de voir la tyrannie s'élever sur les ruines de son gouvernement qui ne dura que vingt quatre ans.

Pisistrate, tyran paisible, étoit d'autant plus dangereux, qu'il paroissoit n'user de son pouvoir que pour la félicité publique. Ses manieres insinuantes auroient façonné les Athéniens à l'esclavage, si les deux autres factions ne les eussent fait souvenir qu'ils avoient été libres, & qu'ils avoient un maitre. Pisistrate détrôné deux fois, rentre deux fois triomphant dans sa patrie ; il ne fut répréhensible que par les moyens qu'il prit pour s'élever. Sa douceur & sa modération légitimerent ses prétentions ; &

tant qu'il gouverna, les Athéniens furent protégés par le bouclier de la loi; il divisa le peuple en dix tribus. Le sénat qui n'étoit composé que de quatre cens sénateurs, fut augmenté d'un cent; au lieu de quarante prytanes, il en établit cinquante, qu'il tira du sénat: leurs fonctions étoient de convoquer les assemblées du peuple, & de rapporter les affaires sur lesquelles le sénat avoit délibéré. Pisistrate n'eut ni le sort ni les vices des tyrans: il mourut tranquillement dans son lit, & transmit sa puissance à ses deux fils qui n'hériterent ni de ses talens, ni de ses vertus; l'un fut assassiné par Hermodius & Aristogiton, à qui *Athenes* reconnoissante rendit presque des honneurs divins; l'autre, nommé *Hyppias*, dégradé du trône, fut chercher un asyle à la cour de Darius qui, sous prétexte d'être le protecteur des rois, essaya de donner des fers à la Grece.

Après l'expulsion d'Hyppias, l'expérience de la tyrannie réveilla le sentiment de la liberté; mais la crainte de l'oppression fit de tous les citoyens autant d'oppresseurs. On ne fut plus impunément vertueux: la modération traitée d'*hypocrisie*, fut regardée comme le voile d'une adroite ambition. La supériorité des talens parut dangereuse, parce qu'on pouvoit en abuser pour opprimer; & dans le tems qu'*Athenes* éleve des monumens aux bienfaiteurs de la patrie, dans le tems qu'elle immortalise leurs services & sa reconnoissance sur le bronze & l'airain, elle punit par le ban de l'ostracisme ou d'un exil de dix ans, des citoyens à qui elle ne peut reprocher que leur mérite & leurs vertus: c'étoit déifier & traîner en même tems dans la boue ses défenseurs.

Les inquiétudes causées par l'amour de la liberté, empêcherent les Athéniens de tomber dans les langueurs de l'inertie. Le fanatisme républicain entretint les inclinations belliqueuses d'un peuple que ses penchans entraînoient vers les amorces des voluptés. Dans l'ivresse d'une liberté naissante, ils oserent défier la puissance des Perses qui vouloient rétablir le fils de Pisistrate sur le trône; malgré l'inégalité de leurs forces, ils furent les aggresseurs; & Sardis, capitale de Lydie, fut prise & réduite en cendre. Darius indigné qu'un peuple, jusqu'alors obscur, osât mesurer ses forces contre lui, résolut de l'en punir; & son armée qui s'avança jusqu'à Marathon, fut honteusement défaite. Le monarque Persan, plus irrité qu'abattu, se préparoit à fondre une seconde fois sur la Grece, lorsqu'il fut surpris par la mort. Xerxès, son successeur, impatient de venger l'affront fait à son pere, dépeupla ses états pour former une armée de dix-huit cens mille combattans. Les Athéniens suspendirent leurs animosités domestiques; & saisis d'enthousiasme pour la patrie, ils soutinrent avec les Spartiates tout le poids de la guerre midique: abandonnés des autres peuples de la Grece, ils furent les seuls qui résolurent de mourir libres. Thémistocle, général des Athéniens, ne vit qu'un moyen de sauver leur ville; c'étoit de l'abandonner: ils construisent des vaisseaux des charpentes de leurs maisons: ils envoient les vieillards, les femmes & les enfans à Salamine; & restant eux-mêmes sans patrie, ils s'avancent pour servir de digue à une inondation de Barbares. Cette résolution hardie, inspirée par la magnanimité, étoit moins dictée par le désespoir que par la prudence. Si les Perses eussent été vainqueurs, *Athenes* n'eût pû survivre à ses enfans; ainsi ce n'étoit pas la sacrifier que de l'abandonner, puisque, si les Athéniens étoient triomphans, la ville reparoissoit peuplée d'habitans couverts de gloire.

Les Perses se répandent comme un torrent dans la Grece; après avoir forcé le pas des Thermopiles, Thespie & Platée sont réduites en cendres. La citadelle d'*Athenes* succombe sous les efforts des Barbares, & ensévelit sous ses ruines ses intrépides défenseurs. Leurs flottes composées de douze cens vaisseaux, dominoient sur les mers; & les Grecs n'avoient que trois cens quatre-vingts voiles pour lui en disputer l'empire: mais ils occupoient le détroit de Salamine où le petit nombre pouvoit défier la supériorité. Ce fut dans ce bras de mer que s'engagea le combat le plus mémorable dont l'histoire fasse mention. Les Barbares trop resserrés ne pouvoient déployer toutes leurs forces contre les Grecs qui agissoient tous à-la-fois: leur flotte fut dispersée; & Xerxès craignant que l'ennemi ne rompît le pont qu'il avoit jetté sur le Bosphore, s'enfuit avec précipitation dans ses états, laissant à Mardonius trois cens mille hommes qui furent taillés en pieces à Platée.

Les Athéniens userent de la plus grande modération envers les Grecs qui avoient trahi la cause commune, & que les Spartiates moins indulgens vouloient punir. C'eût été remplir la Grece de mécontens; c'eût été ménager des amis aux Barbares; il étoit de la politique de pardonner: cette victoire dissipa la terreur que le nom Persan inspiroit. On éleva le courage des vivans par les honneurs qu'on rendit aux morts; on grava leurs noms & celui de leurs tribus sur les monumens qu'on érigea dans le champ de la victoire; & les esclaves qui avoient pris les armes, eurent part aux distinctions: on institua des jeux funebres, où l'on fit le panégyrique de ces victimes de la patrie; la dixieme partie de butin fut consacrée aux dieux tutélaires de la Grece.

Les Athéniens, séduits par leurs prospérités, s'abandonnerent à une confiance présomptueuse; & honteux de n'occuper que le second rang dans la Grece, ils se regarderent comme les dominateurs. Sparte qui avoit encore ses vertus, fut susceptible d'une basse jalousie de leur gloire; elle eut l'orgueil impérieux de n'avoir point d'émule, elle leur défendit de rebâtir leurs murailles, sous prétexte que la Grece entiere étoit leur plus ferme rempart; d'autant plus que si les Perses faisoient une nouvelle invasion, ils feroient d'*Athenes* une place d'armes, d'où ils donneroient la loi au reste de la Grece. *Athenes* releva ses remparts, & Sparte, retenue par l'équité de ses loix, eut assez de pudeur pour n'oser l'en punir; les deux peuples devenus ennemis secrets, crurent devoir sacrifier leur ressentiment aux intérêts de la patrie; accoutumés à être appellés les deux bras, les deux pieds & les deux yeux de la Grece, ils sentoient qu'elle seroit mutilée par l'extinction de l'un ou de l'autre. Les Athéniens, fatigués du repos, ne furent redoutables qu'à eux-mêmes, tant que Themistocle, Aristide & Cimon, eurent assez d'ascendant sur leur esprit, pour leur faire sentir les avantages de conserver l'ancien systême de la Grece. La hauteur insultante de Pausanias, rendit les Spartiates odieux à leurs alliés, qui déférerent le commandement général aux Athéniens. Ce ne fut point avec des flottes ni des armées qu'ils acquirent cet empire; la douceur d'Aristide & de Cimon, leur mériterent cette prééminence, mais s'ils s'en étoient montrés dignes, ils étoient incapables de la conserver. Comment un peuple, qui n'avoit point de principes fixes de gouvernement, auroit-il pu ployer son caractere à celui des autres? Platée & Marathon avoient été le berceau de la gloire des Athéniens, ils en soutinrent l'éclat tant qu'ils s'abandonnerent à la sagesse d'Aristide & de Cimon; mais une suite de prospérités est le présage certain de la décadence d'un état où le gouvernement est populaire, où les esprits extrêmes,

dans le bien comme dans le mal, passent de l'insolence de la victoire, dans le découragement des revers. Le génie d'un grand homme suffit pour former les mœurs publiques : en voici deux exemples frappans. Après la victoire de Platée, les Athéniens sentant l'importance d'une marine, se rendirent puissans sur mer. Les autres Grecs, à leur exemple, équiperent des flottes; ce fut alors que Themistocle conçut le projet criminel de donner des loix à la Grece, en brûlant la flotte des alliés. Il ne divulgua point le secret de ses moyens; il demanda au peuple qu'on nommât quelqu'un à qui il pût le communiquer; le choix tomba sur Aristide, respecté par ses lumieres & son intégrité; ce vertueux citoyen écouta avec horreur la proposition de trahir des alliés, dont on n'avoit aucun sujet de se plaindre; il retourne à l'assemblée, & s'armant de modération, il dit avec tranquillité : Athéniens, le projet formé par Themistocle, est le plus favorable à votre élévation; mais comme il est injuste, il est le plus contraire à l'intérêt de votre gloire. Le peuple saisi d'un noble mouvement, défend à Themistocle de rien exécuter; ce trait montre qu'il y avoit un fond de vertu dans les Athéniens, & qu'il ne falloit qu'une main habile pour le dévélopper. C'est dans une assemblée tumultueuse, & non dans l'ombre d'une école, que toute une nation fait le sacrifice de ses intérêts, parce qu'ils sont incompatibles avec l'équité.

Cimon nous en fournit un autre exemple. Après avoir couvert sa patrie de gloire, il avoit été banni par les intrigues de la faction dominante qui vouloit faire aux Spartiates une guerre, qu'il vouloit prévenir, comme destructive du systême qui ne faisoit des villes de la Grece qu'une république fédérative. Ce vertueux citoyen, persécuté par sa patrie, ne la regarda pas moins comme sa mere, & ayant appris que les Spartiates & les Athéniens étoient prêts d'en venir aux mains, il se croit dispensé de son ban, il vient avec ses armes, & se range comme simple soldat, sous les enseignes de sa tribu, pour combattre ceux dont il étoit soupçonné d'être le partisan. Ses ennemis, au lieu de l'admirer, l'obligent de quitter le camp; avant de s'éloigner, il exhorte ses compagnons, suspects comme lui, à faire un effort de courage, & à effacer dans leur sang, l'injurieux soupçon qu'on a de leur fidélité. Ses généreux compagnons, désespérés de ne pouvoir combattre sous ses yeux, le conjurent de leur laisser du moins son armure complette, pour leur faire croire qu'il est avec eux; ils la placent au milieu de leur bataillon, & possesseurs de ce gage de l'héroïsme, ils s'élancent dans la mêlée avec une fureur si opiniâtre, que tous expirent percés de coups: tel est l'ascendant du génie, soutenu de la vertu, sur les ames les plus vulgaires.

Après la mort de ces deux grands hommes, intégres magistrats, & intrépides guerriers, *Athenes* pencha vers son déclin; il s'éleva un homme qui avoit tous les talens, toutes les vertus & tous les vices, c'étoit Périclès, magistrat éclairé, orateur affectueux & véhément, grand capitaine & mauvais citoyen. Né avec tous les dons de la nature, il ne les déploya que pour la ruine de sa patrie, & quoique son cœur fût ouvert à toutes les passions, il les subordonna toutes à l'ambition de gouverner. Ce fut en introduisant le luxe & les vices, en entretenant le goût des fêtes & des voluptés, qu'il façonna un peuple indocile à l'obéissance. L'aréopage étoit chargé d'infliger des peines à ceux qui, nés sans biens, n'exerçoient pas un art méchanique; le législateur, par cette institution, avoit cru que le peuple, occupé de son travail, se reposeroit du soin des affaires sur les magistrats. Périclès prit une autre route : flatteur de la multitude, il caressa son goût pour les fêtes & les spectacles, & détruisant l'habitude du travail, il inspira la passion des arts de luxe, & le dédain des professions utiles. Il fut alors aussi glorieux de chanter les héros que de les imiter; & tandis que Sparte bornoit son ambition à être libre & guerriere, les Athéniens, égarés dans leur route, étoient tous poëtes, orateurs & philosophes. Les dépenses des représentations théâtrales épuiserent le trésor public, qui ne put plus fournir à l'entretien des flottes & des armées; les représentations des tragédies de Sophocle & d'Euripide, engloutirent plus d'or que la guerre soutenue contre les Perses, pour la défense commune de la Grece. Les étrangers étoient indignés de l'assiduité scandaleuse des magistrats aux spectacles; & tandis que le soldat & le matelot sollicitoient le salaire de leur sang, on prodiguoit l'or de l'état, pour avoir des machines & des décorations théâtrales : les plaisirs qui ne doivent être que des délassemens, devinrent des besoins.

Ce furent tous ces désordres qui firent descendre *Athenes* de la premiere place qu'elle occupoit, pour s'asseoir dans le second rang. Après avoir humilié l'orgueil des Perses, elle eut la vanité d'imposer le joug à toute la Grece; ses alliés qu'elle épuisoit par des exactions, furent dans l'impuissance de la soutenir, & bientôt devinrent ses ennemis; la confédération respectable qui ne formoit de la Grece qu'une république, fut rompue; la guerre du Peloponese fut le germe malheureusement fécond de toutes les calamités, & son issue fut aussi fatale aux vainqueurs qu'aux vaincus.

Périclès, voulant gouverner sans rivaux, avoit écarté des affaires tous ceux dont les talens pouvoient lui faire ombrage; il lui falloit des agens subordonnés, qui ne vissent que par ses yeux, sans élévation dans l'esprit, sans droiture dans le cœur, plutôt faits pour l'intrigue que pour la politique. Tandis que les arts agréables usurpoient la considération due aux talens utiles, il se formoit des hommes aimables, mais incapables de gouverner la république. Cléon, intriguant audacieux, s'empara du timon des affaires : cet homme sorti du néant, & monté au faîte de la grandeur sans le secours des talens & des vertus, fit naître de la confiance à tous les intriguans, qui reconnurent qu'il ne falloit que de l'audace pour maîtriser un peuple occupé de fêtes, de jeu & de spectacles. On crut devoir opposer à ce citoyen turbulent, Nicias dont la circonspection timide ne régloit rien que sur la certitude des succès. A force de porter ses vues trop loin, il ne distinguoit plus les objets; trop vertueux pour descendre dans les replis des cœurs corrompus; trop désintéressé pour voir dans les autres l'avarice & la cupidité; trop modeste pour appercevoir ses talens, il n'avoit que le défaut de se défier de sa capacité, & de présumer trop de celle des autres : ce qui l'auroit rendu digne de commander à une république vertueuse, devoit l'exclure du gouvernement dans des tems orageux.

Athenes, penchant vers sa ruine, avoit besoin d'une main pour la relever. Nicias, plus heureux à négocier qu'à combattre, fit une paix qui devoit rendre à la Grece sa stabilité; mais Alcibiade, né pour en troubler le repos, fixa tous les yeux sur lui; comblé de tous les dons de la nature, il prêtoit des graces aux vices, & des amorces aux voluptés; formé à l'école de Socrate, il y avoit appris à connoître ses devoirs, & non à les remplir; il étoit tellement livré aux plaisirs, que les momens qu'il leur déroboit, pour se donner aux affaires, étoient moins des occupations que des délassemens,

& des ressources contre la satiété de la jouissance; susceptible de toutes les passions, il savoit si bien les varier, qu'il sembloit toujours différent de lui-même pour se personnifier dans autrui. Vit-il au milieu des Spartiates? il les surpasse en austérité. Est-il parmi les Thraces? il se soumet sans efforts à leur régime sauvage. Va-t-il dans l'Asie mineure? il se livre à la mollesse de l'Ionie, qu'il instruit encore dans les rafinemens des voluptés: un caractere si mobile ne peut avoir de mœurs, puisqu'il n'a point de principes; mais les vices ne révoltoient point alors les Athéniens qui en étoient flétris. Leur marine qui auroit dû faire leur puissance, ne servit qu'à les affoiblir; ce fut par elle qu'ils se procurerent toutes les choses de luxe; les productions de la Sicile, de l'Hélespont, ornerent leurs tables & leurs palais; l'Egypte, la Lydie, sembloient n'être fécondes que pour eux: les vins de l'Archipel furent les délicieux poisons qui troublerent leur débile raison.

Un peuple, occupé de jouir, doit être sans ambition; mais les Athéniens, entraînés par l'agitation naturelle de leur caractere, sont voluptueux, & veulent encore être conquérans. Ils tournent leurs armes contre la Sicile, & ne pensent pas que leurs ennemis sont dans la Grece. Cette guerre ne pouvoit être soutenue avec gloire, qu'autant que le génie d'Alcibiade présideroit aux opérations; à peine eut-il abordé en Sicile, que ses préludes furent des victoires; mais tandis qu'il triomphoit des Siciliens, ses ennemis étoient dans Athenes, où ils l'attaquoient avec les armes de la superstition. On l'accuse d'avoir mutilé les statues des dieux, & d'avoir profané les mysteres de Cérès; les orateurs mercénaires tonnent avec bruit pour défendre la cause de Mercure & de la Déesse; les mœurs licentieuses d'Alcibiade favorisent le succès de leur éloquence; on le cite au tribunal des loix pour répondre; il se soustrait par la fuite à la malignité de ses accusateurs, & l'on prononce contre lui un arrêt de mort, & la confiscation de tous ses biens: ce fut ainsi que pour relever quelques statues, on renversa la colonne de l'état. Les alliés qui ne s'étoient engagés dans cette guerre que pour apprendre à vaincre sous lui, tomberent dans le découragement. Alcibiade, qui s'étoit réfugié à Sparte, étoit devenu redoutable à sa patrie qui l'avoit dédaigné pour défenseur; mais ayant séduit la femme du roi Agis, qui lui avoit donné l'hospitalité, la crainte d'un juste ressentiment lui fit chercher un asyle auprès de Tisapherne, gouverneur de la basse Asie, où son génie turbulent forma des tempêtes qui éclaterent sur *Athenes*. Pisandre & les autres chefs de l'armée, séduits par l'éclat de ses promesses, renverserent la démocratie, & lui substituerent le gouvernement de quatre cens nobles, avec un pouvoir illimité. Cette espece d'oligarchie priva le peuple d'une prérogative dont il avoit joui avec plus d'éclat que de tranquillité; ces nouveaux tyrans devenus les bourreaux de leurs concitoyens, réveillerent par leurs excès le sentiment de la liberté. L'armée composée de citoyens, dont on violoit les privileges, dépouille du commandement ses généraux, partisans de l'oligarchie: les quatre cens sont déposés. Alcibiade, rappellé de son exil, ne voulut rentrer dans sa patrie qu'avec la victoire; toutes ses entreprises furent couronnées du succès: il reparut dans *Athenes* comme un libérateur, chargé de trophées & des dépouilles des nations. Cette faveur passagere étoit trop éblouissante pour ne pas allumer l'envie, & dès qu'on le crut invincible, il parut redoutable; sa gloire fut une nouvelle source de disgraces, son armée taillée en pieces, pendant son absence, fournit un prétexte pour le destituer du commandement. *Athenes*, ayant coupé le seul bras qui pouvoit la défendre, fut obligée d'ouvrir ses portes au général des Spartiates, & ce vainqueur insolent l'obligea de courber sa tête altiere sous le joug de trente tyrans, qui firent périr plus de citoyens, que la guerre n'en avoit enlevé en dix ans. Trasibule, touché des maux de sa patrie, se met à la tête de soixante citoyens, réfugiés comme lui à Argos, & les tyrans sont détruits: mais en rendant la liberté à sa patrie, il n'y trouva que des hommes indignes d'être libres. Le sang des vainqueurs de Xerxès étoit glacé dans les veines de leurs descendans; au lieu de ces Athéniens qui avoient vaincu à Mycale, à Marathon & à Salamine, c'étoit des hommes familiarisés avec l'ignominie & l'esclavage; c'étoit des poëtes, des musiciens & des décorateurs de théâtres, qui dirigeoient les rênes de la république: les fonds amassés pour la défense de l'état, furent appliqués aux dépenses des jeux & des spectacles.

La gloire d'*Athenes* s'éclipse avec Trasibule qui, en affranchissant sa patrie, ne put lui donner des mœurs. Chabrias, Iphicrate & Thimothée jettent encore des étincelles dans les champs de l'histoire; enfin Démosthene & Phocion furent les derniers Athéniens, & les seuls dignes de ce nom, au milieu d'une ville peuplée d'esclaves, qui après avoir été assujettis à Philippe & Alexandre, passerent, comme le reste de la Grece, sous la domination des Romains. Cette ville autrefois embellie de trophées élevés à la valeur, ne renferme plus qu'une vile populace, flétrie par la misere & par les chaînes du despotisme; la patrie des arts n'est plus peuplée que de barbares qui n'éprouvent pas même le sentiment de la grandeur de leurs ancêtres.

Les Athéniens furent le seul peuple du paganisme chez lequel il s'éleva des querelles sur le culte religieux. Leur esprit subtil & pointilleux rafinoit sur la recherche des cérémonies; ils avoient l'imagination trop ardente pour n'être pas susceptibles de crainte & d'espérance, deux sentimens qui attachent étroitement à la religion reçue; aussi avoient-ils l'extérieur fastueux de la dévotion. Ils s'assembloient dans les places publiques, où ils faisoient de pathétiques harangues aux dieux pour expliquer leurs besoins; plus il y avoit d'art & de travail dans leurs prieres, plus ils en espéroient d'efficacité; c'étoit à haute voix qu'ils sollicitoient le ciel, c'est pourquoi leurs voisins les appelloient les cygales de la Grece. Juvenal lance une mordante invective sur leur maniere de prier, & il leur représente qu'il seroit beaucoup plus sage d'abandonner aux dieux le soin de leur destinée, que de les fatiguer par des demandes importunes qu'ils n'ont pas la cruauté d'accorder à des hommes aveugles dans leurs vœux. *Athenes* assujettie aux Romains, sans être leur esclave, conserva long-tems son enthousiasme républicain; ennemie du premier des Césars qui sembloit devoir naître dans son sein, elle éleva des autels à Cassius, vengeur de la liberté. Ses lumieres, sa politesse, son goût pour les arts & les sciences, lui soumirent, pour ainsi dire, ses vainqueurs, puisqu'ils devinrent ses disciples. Ce fut à son école qu'ils apprirent à la respecter, & elle n'est aujourd'hui tombée dans l'avilissement, que depuis qu'elle est soumise à des maîtres barbares, qui n'ont su que combattre, vaincre & détruire. Le plus beau de ses titres, dans sa décadence, est d'avoir formé Antonin le pieux & Antonin le Philosophe. Les Gots s'emparerent d'*Athenes* sous l'empire de Gallien, & l'an 1455 de Jesus-Christ, elle fut dévastée & presque détruite par les Turcs: elle n'est plus aujourd'hui qu'une bourgade, connue sous le nom de *Sétine*. (*T—N.*)

ATHENREY, *ou* ATERICH, *ou* ATHENRY;

(*Géogr.*) ville d'Irlande au comté de Galloway, dans la province de Connaught, à six lieues sud de Tuam & à quatre ouest de Galloway. Elle est entourée d'une muraille de grand circuit qui renferme beaucoup de champs, de jardins & peu de maisons. Elle envoie deux députés au parlement. *Long. 8, 40. lat. 56, 30.* (*C. A.*)

ATHIS, (*Géogr.*) nom de deux petites villes ou jolis bourgs de France, dont l'un est dans le Laonois, à une demi-lieue de Laon, & l'autre en Normandie à cinq lieues est-sud-est de Vire. (*C. A.*)

ATHMONON, (*Géogr.*) petite ville ou bourg de Grece dans l'Attique, de la tribu Cécropide. Ses habitans étoient singuliérement attachés au culte de Vénus; on y voyoit un temple dédié à cette déesse sous le nom d'*Uranie;* le roi Porphyrion l'avoit fait bâtir. (*C. A.*)

§ ATHOL, (*Géogr.*) province d'Ecosse, dans la partie mitoyenne de ce royaume, entre les provinces de Perth, de Stratherne, de Badenoch & de Loquabir. C'est un pays stérile, couvert de montagnes, de bois, & rempli de lacs dont les principaux sont ceux de Lagan, d'Eyrachel, de Reynach & de Garry. Blair en est la capitale. L'aîné de l'une des branches de la famille de Murray, prend le titre de duc d'*Athol.* (*C. A.*)

ATHON, (*Géographie.*) ville de la Palestine dans l'Iturée, sur les frontieres de l'Arabie. Alexandre Jeannée la conquit sur Aretas, roi d'Arabie. (*C. A.*)

§ ATHOS, (*Géogr.*) grande & fameuse montagne d'Europe, sur les côtes maritimes de la Macédoine, vers l'ancienne Thrace ou Romanie moderne, dans une presqu'île dont elle occupe toute la longueur, & des deux côtés de laquelle se forment *il golfo di contessa, sinus strimonicus* & *il golfo di monte santo, sinus singiticus.* On donne communément à cette presqu'île quarante lieues de circuit & autant à la base de l'*Athos.* Ce mont est compté dans le nombre des plus considérables inégalités convexes qui soient sur la surface du globe : c'est une chaîne de plusieurs sommets, &, pour ainsi dire, de plusieurs étages, parmi lesquels il en est un qui par sa hauteur & ses habitations, attire sur-tout l'attention des curieux : c'est celui que l'on appelle proprement l'*Athos* & le *monte santo.* Sa hauteur n'a point encore été mesurée comme celle du Ténérif, du Chimboraço, du Saint-Godard & du Canigou; mais on la conçoit par l'étendue de l'ombre qu'elle fait. Cette étendue fut déja observée par les anciens : Pline & Plutarque rapportent qu'au solstice d'été, vers l'heure du coucher du soleil, la place du marché de Myrrhina, dans l'île de Lesbos, aujourd'hui Stalimene, recevoit l'ombre de l'*Athos;* des observations faites depuis ont confirmé le fait, & l'on sait que de cette île à cette montagne il y a 17 à 18 lieues de distance.

Les environs de l'*Athos* contenoient autrefois les cinq villes de Cleonée, de Thysres, d'Akrothom, d'Olophixus, de Dion, & nombre de maisons de campagne fort jolies où se retiroient souvent les anciens philosophes de la Grece, à cause de la salubrité de l'air, & de l'aspect riant & majestueux de ses côteaux, & des mers qui les environnoient. A ce peuple de philosophes ont succédé vingt-deux couvents de moines grecs & une multitude d'hermitages & de grottes sanctifiées, mais puantes & mal-saines. Ces couvents sont entourés de murs & de fossés, pour la plupart capables de résister aux coups de main des corsaires dont ils sont souvent menacés. On y compte environ six mille religieux sous la protection du bostangi-bachi & sous les yeux d'un aga qui releve du bacha. Les présens qu'ils font à celui-ci montent à près de 50000 livres par an, & la contribution qu'ils paient à la Porte Ottomane est de la même somme. Ce sont les aumônes qu'ils reçoivent de l'église grecque en général, & des hospodars de Valachie & de Moldavie en particulier, qui, conjointement avec le produit des pâturages de la montagne, les mettent en état de fournir à leur contribution. Ces moines vivent d'ailleurs dans une grande pauvreté & sous des regles très-austeres; quelques-uns d'entr'eux se vouent à l'étude & à la contemplation; mais le plus grand nombre travaille de ses mains ou mendie. Il y a pour eux un marché public qui se tient tous les samedis, sous la présence de l'aga, dans un endroit de la montagne nommé *Kareis:* c'est là qu'ils font échange entr'eux de pain, de fruits, de légumes, de couteaux, d'ustensiles & de petites images. Toute viande leur est sévérement interdite, aussi-bien que toute communication avec les femmes. On prétend que tous parviennent à un âge fort avancé; ce qui n'est pas difficile à croire d'après la description du pays qu'ils habitent, & de la vie sobre qu'ils menent. C'est aujourd'hui une des plus grandes curiosités de la Grece moderne que le voyage du mont *Athos.* (*C. A.*)

ATHOTIS, (*Hist. d'Egypte.*) Après la mort de Menès qui avoit étendu sa domination sur toute l'Égypte, ce royaume fut partagé entre ses quatre fils. Celui de Thebes fut l'héritage d'*Athotis:* il paroît que le pouvoir suprême résida tout en lui, & que ses freres ne furent que ses lieutenans. Il est du moins constant qu'il fut le collegue de celui qui régnoit à This, & qu'il n'avoit point d'associé dans le gouvernement de Thebes. Ce prince annoblit encore le trône par la supériorité des connoissances qu'il y fit asseoir avec lui. Les Égyptiens lui attribuent l'invention de l'écriture & de la langue sacrée; il étendit les limites de la géométrie dont on assure qu'il donna les premieres leçons. Son génie avide de tout connoître le transporta dans le ciel, pour y contempler les mouvemens périodiques de ces globes lumineux flottans dans l'immensité: il découvrit la cause des éclipses & détermina avec précision leur retour. Ses découvertes dans l'astronomie furent gravées sur des colonnes de pierre & de marbre; & pour les rendre plus respectables, il n'employa que des caracteres mystérieux, voulant prévenir la curiosité indiscrete du peuple qui eût négligé la culture des arts utiles pour se livrer à des observations plus satisfaisantes & moins pénibles. Ce monarque bienfaisant ne se bornant point à une étude oisive, voulut encore épier la nature pour lui dérober le secret de ses opérations & pour aider sa fécondité : l'expérience lui avoit appris que le sol d'Égypte n'étoit pas toujours également fertile & qu'une année d'abondance étoit souvent suivie d'une année de stérilité; ce fut pour en connoître la cause & en prévenir les effets, qu'il fit creuser des caves profondes où il observoit le dégré de fermentation de la terre, c'étoit sur la quantité des vapeurs qu'elle exhaloit qu'il présageoit les années d'abondance ou de stérilité. Il est probable qu'en descendant dans les entrailles de la terre, on pourroit découvrir par quels moyens elle enrichit sa surface. La reconnoissance publique lui donna une place dans le ciel, selon l'usage de déifier les bienfaiteurs de la patrie. Il fut adoré sous le nom de *Thot* ou de *Mercure.* L'histoire & la fable le représentent comme un génie créateur & comme une intelligence bienfaisante, envoyé sur la terre pour en régler la police & l'harmonie. Les détails de sa vie sont tombés dans l'oubli. (*T—N.*)

ATHRIBIS, (*Géogr.*) nom d'une ville en Égypte & d'une autre en Arabie. La premiere étoit dans le Delta sur l'un des canaux du Nil; mais on ignore en quel lieu la seconde étoit située. (*C. A.*)

ATHRONGE, (*Hist. des Juifs.*) simple berger, d'une force & d'une taille extraordinaires, au rapport de l'historien Josephe qui nous apprend que cet homme fier de ces qualités, profita de l'absence d'Archelaüs, roi ou plutôt ethnarque de Judée, pour usurper son trône; mais qu'Archelaüs à son retour, s'étant saisi de lui, il le fit promener ignominieusement par toutes les villes de son ethnarchie, monté sur un âne avec une couronne de fer sur la tête d'un poids proportionné à sa force, puis le fit mourir.

ATHY, (*Géogr*) ville d'Irlande au comté de Kildare, dans la province de Leinster. Elle est sur la riviere de Waterford au sud de Kildare. Elle envoie deux députés au Parlement. *Long.* 10, 20. *Lat.* 53, 10. (*C. A.*)

ATIENZA, (*Géogr.*) ville d'Espagne dans la vieille Castille, entre Siguença & Borgo d'Osma. Elle est jolie & bien située. Il y a de hautes montagnes dans le voisinage qu'on appelle *Sierras d'Atienza. Long.* 15. *Lat.* 41 15. (*C. A.*)

ATINGA, s. m. (*Hist. nat. Ichthyologie.*) poisson du Brésil, dont Marcgrave a donné dans son Histoire naturelle du Brésil, *livre IV*, *chapitre j*, sous le nom d'*orbis muricatus ranæ rictu*, *guamaiacu atinga*, une figure passable qui a été copiée par Jonston & Ruysch, *page* 145, *planche XXXIX*, *figure* 3, de leur *Histoire naturelle générale des poissons*. Artedi l'appelloit *ostracion subrotundus*, *aculeis brevibus planis*, *ventre glabro*, dans son *Ichthyologia synonym. page* 86. M. Linné la désigne sous le nom de *Diodon*, *atinga*, *sphæricus*, *aculeis triquetris*, dans son *Systema naturæ*, édition de 1767, *page* 412. Seba en a donné la figure au *volume III* de son *Thesaurus*, &c. *plan. XXIII*, *n°.* 3.

Ce poisson a le corps ovoïde, déprimé de dessus en-dessous comme un coffre long de cinq à cinq pouces & demi, une fois moins large & deux fois moins profond; la bouche semblable à celle de la grenouille ou du crapaud; les mâchoires sans dents, composées chacune d'un os simple recouvert en partie par une peau mince qui tient lieu de levre; les yeux grands, ronds, saillans, à prunelle crystalline entourée d'un iris jaune; le corps couvert en-dessous d'une peau lisse & molle comme dans la grenouille, & armé en-dessus d'épines osseuses, dures, coniques & aiguës.

Ses nageoires sont au nombre de cinq, toutes petites & quarrées, dont deux pectorales sur les côtés du ventre, une dorsale & une anale l'une au-dessus de l'autre, & toutes deux fort proches de la queue qui est arrondie ou comme tronquée à son extrémité; il n'y en a point de ventrales. Tous leurs rayons sont mous, cartilagineux, ramifiés & unis par une membrane assez serrée. Derriere les nageoires on apperçoit de chaque côté l'ouverture des ouies sous la forme d'une fente verticale, qui admettroit à peine l'introduction du petit doigt.

La couleur générale de son corps en-dessus, est un gris taché de brun roussâtre; en-dessous il est d'un blanc-jaune comme les épines. Toutes les nageoires sont jaunes. On voit de chaque côté trois taches noires, rondes, de la grandeur d'un denier ou de l'ongle, dont une au-dessus, & l'autre au-dessous des nageoires pectorales, & une auprès de la queue: il y en a aussi douze ou quinze plus petites sous chaque œil & sous les côtés des mâchoires inférieures.

Mœurs. L'*atinga* a la faculté de s'enfler comme une outre ou comme un ballon, lorsqu'il est poursuivi par quelque ennemi; alors ses épines dorsales sont hérissées & lui servent de défense. Il est commun dans les eaux douces des rivieres du Brésil. On le mange.

Remarques. L'*atinga* fait, comme l'on voit, un genre particulier de poisson dans la famille de ceux qu'on appelle communément *coffres* ou *lunes de mer*, à cause de la propriété qu'ils ont de s'enfler à volonté. Le nom de *diodon*, que M. Linné lui donne, lui convient en ce qu'en effet il n'a que deux dents, une à chaque mâchoire; mais quatre autres genres de poissons de cette famille ont le même caractère; ainsi ce nom n'est plus générique & peut induire en erreur: il doit donc être abandonné, ou bien il ne peut servir qu'à désigner une petite section de quatre genres dans cette famille.

M. Linné fait une autre confusion que les voyageurs ne lui pardonneront pas, c'est de réunir avec l'*atinga*, comme variétés, celui du Sénégal qu'il appelloit autrefois, d'après Artedi, *diodon*, *reticulatus*, *subrotundus aculeis triquetris*, dans son *Systema naturæ*, *édition* 10e. *page* 334, *n°.* 2. & celui des Indes figuré par Seba dans son *Thesaurus*, *volume III*, *plan. XXIII*, *n°.* 1 & 2, & qu'il désignoit sous le nom de *diodon echinatus*, *subrotundus*, *aculeis basi triquetris*, dans son *Systema naturæ*, *édition* 10e. *page* 335, qui sont trois especes fort différentes d'un même genre. (*M. Adanson.*)

ATISIS & ATISO, (*Géogr.*) rivieres d'Italie, au pays des Insubriens: leurs noms modernes sont l'*Adige* & la *Tosa*; & leurs embouchures à toutes deux sont dans le lac Majeur. C'est vers l'une de ces deux rivieres que les Cimbres furent défaits par Marius. (*C. A.*)

ATITLAN, (*Géogr.*) lac de l'Amérique, dans la nouvelle Espagne, au gouvernement de Guatimala, dans le pays des Choutales. Il a environ dix lieues de tour. (*C. A.*)

ATLANTIA, (*Géogr.*) nom de cette partie de l'Ethiopie qu'habitoient les Atlantes. C'étoient, suivant Hérodote, des peuples singuliers. On croit aujourd'hui que ce sont les mêmes que les habitans du royaume de Bournou, en Nigritie. (*C. A.*)

ATLAS, (*Hist. Mythol. Géogr.*) roi de Mauritanie, fut regardé comme le fils de Neptune, parce qu'il fut le premier qui mit une flotte en mer. L'art de la navigation exige le secours de l'astronomie, ce fut ce qui le détermina à cultiver cette science dont il étendit les limites. On le regarde comme l'inventeur de l'astronomie, parce qu'il fut peut-être le premier qui en introduisit la connoissance en Mauritanie; c'est de-là qu'est venu la fable qui le peint portant le ciel sur ses épaules. Nous apprenons de Diodore que ce prince fut le maître d'Hercule, qui porta dans la Grece la connoissance de la sphere & de l'astronomie; comme les fables ne sont que des vérités défigurées par ceux qui veulent les embellir, on peut en conclure que l'astronomie, la géographie & la navigation, n'ont été cultivées que par les anciens Maures, & que les ancêtres de ces peuples abrutis dans l'ignorance ont été les instituteurs des nations. Ce prince faisoit sa résidence sur une montagne qui porte encore aujourd'hui son nom. C'est une chaîne de montagnes qui sépare des pays incultes des pays fertiles. Quoique les poëtes aient débité que son sommet se perd dans les cieux, il n'est pas comparable en hauteur ni aux Alpes, ni à l'Apennin, qui ne sont que des collines elles-mêmes, si on les compare aux montagnes du nouveau monde. La hauteur perpendiculaire de l'*Atlas* est depuis quatre cens jusqu'à six cens verges. La pente en est douce, & quoiqu'il soit hérissé de rochers, l'on y trouve des terreins extrêmement fertiles, où croissent quantité d'arbres fruitiers, qui fournissent des subsistances aux habitans de quelques villages indigens. Ce mont fameux a beaucoup exercé les poëtes qui en ont exalté les merveilles. Les voyageurs n'y découvrent aucuns vestiges de ces antiques merveilles, qui en faisoient le plus délicieux pays de la terre. Des bêtes farouches y disputent leur pâture

aux malheureux habitans, & le jardin des Hespérides est couvert de sables arides, où l'on ne recueille ni or ni fruits. (*T—N.*)

ATLISCA, (*Géogr.*) vallée considérable de l'Amérique septentrionale, dans la province de Tlascala, au Mexique. On y recueille du froment en abondance. (*C. A.*)

ATMEIDAN, (*Topogr.*) belle place de Constantinople, où l'on exerce les chevaux du grand seigneur & ceux des spahis; c'est l'hippodrome des Grecs. Il y a sur cette place un beau serrail, bâti par le fameux Ibrahim Bacha. Il ne faut pas confondre l'Atmeidan avec l'Etmeidan & l'Okmeidan; ce sont trois places différentes à Constantinople. (*C. A.*)

ATONIE *de la matrice.* (*Médec.*) La structure particuliere de la matrice (*Voyez* MATRICE *Dict. rais. des Sciences, &c.*), & les fonctions auxquelles ce viscere est destiné, rendent bien important le ton des fibres qui le composent. Il faut que ces fibres puissent se prêter à une extension proportionnée au développement, & à l'expansion que dans différentes circonstances cet organe doit supporter. Il faut encore que ces mêmes fibres puissent réagir, se replier sur elles-mêmes, & réduire la matrice à-peu-près au même volume qu'elle avoit auparavant.

Si la rigidité de ces fibres s'oppose à l'extension, la stérilité en est un effet nécessaire (*Voyez* STÉRILITÉ, *Dict. rais. des Sciences, &c.*), & il en résulte plusieurs autres maladies, telles que des pertes en rouge & en blanc (*V.* FLEURS BLANCHES, PERTES, *Dict. rais. des Sciences, &c.*). Leur trop grande ductilité les expose à un relâchement qui rend la circulation difficile dans ce viscere, & y favorise des engorgemens vicieux. Leur distension excessive les réduit à une *atonie* plus dangereuse encore.

Cette *atonie* a lieu dans les grossesses, lorsque deux ou plusieurs enfans sont renfermés dans la matrice, ou lorsque l'enfant dont la femme est grosse est d'un volume disproportionné à la capacité de ce viscere, ou que les eaux par leur abondance nécessitent un développement extraordinaire. L'*atonie* qui en résulte n'est d'aucune conséquence tant que dure la grossesse; elle peut causer la mort des femmes les mieux portantes, si elle subsiste après l'accouchement.

Dès que le placenta s'est détaché des parois de la matrice, les vaisseaux sanguins qui, pendant le cours de la grossesse, s'étoient remplis de sang, se dégorgent, il survient une perte rouge que le rétrecissement du calibre des vaisseaux, opéré par le resserrement de la matrice, diminue insensiblement, & qui, prenant successivement différentes nuances, se termine par une perte en blanc. *Voyez* ACCOUCHEMENT, LOCHIES, *Dict. rais. & Suppl.*

C'est par le jeu des fibres musculaires & membraneuses de ce viscere, que s'opere cette diminution du diametre des vaisseaux. Si la perte de leur ton les rend inactives, les vaisseaux restent béans, l'évacuation sanguine devient si considérable, que la mort des accouchées est inévitable, pour peu que cet état dure; souvent même elle arrive dans le quart-d'heure après l'accouchement, & une foiblesse excessive en est du moins une suite nécessaire.

L'expérience la plus constante prouve la réalité de cet effet de l'*atonie* de la matrice. Cette cause a été méconnue dans les siecles derniers. Mauriceau & la Motte, célébres accoucheurs du dix-septieme siecle, témoins de la mort de plusieurs femmes, à la suite de leurs accouchemens, par des pertes immodérées, attribuoient ces pertes à des causes merveilleuses qu'il étoit impossible de reconnoître; prévenus de cette idée, ils ne se sont pas même occupés des moyens de parer à de si funestes accidens, soit en prévenant les pertes, soit en les arrêtant.

Ruisch, par sa découverte des fibres musculaires utérines (*de novo uteri musculo*) reconnues par Roederer (*Elem. art. obstetriciæ*), nous a mis sur la voie qui devoit nous conduire. Hoffman (*de ignoratâ uteri structurâ*), par ses remarques sur le mouvement alternatif & héterochrone du fond de la matrice & de son col; M. de Haller, par ses expériences relatives à l'irritabilité des fibres (*Traité de l'irritabilité*), nous ont fait pressentir les secours qu'en pareilles circonstances on pouvoit retirer de l'organisation de la matrice; & M. Levret (*Observ. sur les accouchemens, tome II.*) nous fait reconnoître ce qui pouvoit remplir les indications que présente l'*atonie* de ce viscere. Rien de mieux raisonné & de plus judicieux que les conseils donnés à ce sujet par ce savant & célébre accoucheur. C'est d'après lui que j'indiquerai ici & ce qu'il faut faire lorsqu'on a lieu de redouter cette *atonie*, & les ressources à employer pour en diminuer les effets quand on n'a pu la prévenir.

Je ne m'astreindrai pas cependant à suivre exclusivement ce que conseille M. Levret; & le traitement que je vais décrire sera encore dirigé d'après les observations de Smellie (*tome II.*) & d'après les lumieres que j'ai acquises sur cet objet, soit par mes conversations avec mon ami, M. Enaux, maître en chirurgie de la ville où je pratique la médecine, soit par les faits qui se sont passés sous mes yeux.

La trop grande ductilité des fibres peut donner lieu à l'*atonie* de la matrice par la facilité avec laquelle, en pareilles circonstances, elles peuvent être distendues.

Toutes les fois donc que le tempérament lâche des femmes, telles que les blondes, & que l'infiltraction séreuse, ou un épuisement des forces, auront disposé les fibres à une grande ductilité, on sera dans le cas de s'attendre à l'*atonie* de la matrice.

Le volume excessif du ventre, sans autre cause apparente que la grossesse, engagera encore à la prévoir, même dans des femmes bien saines & bien vigoureuses.

Alors pour prévenir cette *atonie*, M. Levret conseille de forcer la matrice à se contracter, avant que le décollement du placenta n'ait nécessité une perte rouge. Il veut en conséquence, lorsque l'accouchement se prépare, qu'on perce les membranes de bonne heure pour favoriser l'écoulement des eaux, afin que la matrice, cessant d'être aussi distendue qu'elle l'étoit, se resserre peu-à-peu, tandis la présence de l'enfant s'oppose à son affaissement, & que le placenta n'étant point encore décollé, il n'y a point de perte à craindre.

Mais souvent après l'écoulement d'une partie des eaux, la tête s'appuie sur l'orifice de la matrice, & forme obstacle à la sortie du reste. Leur évacuation n'est point assez considérable pour produire l'effet que M. Levret attendoit du déchirement des membranes. C'est une remarque de M. Enaux, que l'expérience l'a mis dans le cas de faire, & qui l'engage à regarder comme essentiel de repousser de tems en tems la tête de l'enfant à l'aide d'un doigt introduit à travers l'orifice de la matrice. Il faut faire cette manœuvre avant que la tête soit descendue dans le petit bassin, & dans l'intermission des douleurs. On doit la continuer jusqu'à ce que la diminution du volume du ventre & la cessation de l'écoulement des eaux aient donné lieu de croire qu'elles sont entiérement évacuées.

L'on n'est pas toujours assez heureux pour avoir le tems de recourir à ce moyen: souvent l'accouchement est si précipité, que l'accoucheur, qui sait

jusqu'à quel point l'*atonie* qu'il suspecte est redoutable, n'a d'autres ressources pour la prévenir que de laisser à la nature le soin d'expulser l'arriere-faix, ou du moins d'attendre quelque tems avant d'en faire l'extraction; ainsi le conseillent MM. Levret & Smellie. L'inquiétude peu éclairée des assistans ne doit jamais empêcher un accoucheur de suivre ce conseil qui est de la plus grande importance.

Il n'est cependant pas toujours possible d'en profiter; il y a des placentas d'une surface lisse & polie, & qui, loin d'être implantés dans la paroi de la matrice, ne sont pour ainsi dire que collés à sa surface, de façon qu'ils se détachent au plus léger effort de ce viscere, & sortent presqu'en même tems que l'enfant. Alors il faut promptement appliquer sur les reins & sur le ventre de la malade, des linges trempés dans un liquide très-froid, & que l'on rafraichira fréquemment, afin que la froideur, irritant les parties & attirant les particules ignées, force les fibres à se contracter.

En même tems on fera des frictions sur la région de la matrice, & l'on empoignera, en quelque sorte, ce viscere, que l'on pressera; ces moyens suffiront souvent pour lui faire reprendre son ressort. Mais s'ils ne font point cesser l'*atonie*, si l'on ne sent point la matrice s'arrondir sous la main, si la perte continue, il faut introduire dans le vagin un tampon fait avec un linge fin, rempli d'étoupes ou de coton, & le soutenir d'une main, tandis que de l'autre on continue de frotter & de manier le ventre. A cette manœuvre, on réunira l'usage d'une potion antispasmodique, peu échauffante, & capable de rétablir & d'entretenir les forces de la malade, sans trop raréfier la masse humorale. J'ai été plusieurs fois témoin du succès de cette méthode.

Quand par la forme globuleuse que la matrice prend sous la main, on sent que l'*atonie* a cessé, & sur-tout si des accidens histériques surviennent, no ôte le tampon pour faciliter la sortie des caillots. Quelquefois il faut introduire la main dans la matrice pour les tirer; mais souvent la seule dilatation de l'orifice & du col de la matrice, par l'introduction de la main, en détermine la sortie. Cette dilatation par l'hétérochronéité des mouvemens du fond & du col de ce viscere, suffit ordinairement pour engager le fond à se contracter & à expulser les caillots. Mais si après leur expulsion la perte continue, il faut revenir au tampon, renouveller les frictions sur le ventre, & continuer la même manœuvre jusqu'à ce que la matrice se soit réduite au volume où les vaisseaux qui versoient le sang se trouvent rétrecis au point de ne plus donner issue qu'à une liqueur légérement teinte en rouge.

M. Levret, qui ne paroît pas avoir fait usage du tampon, recommande d'ôter exactement tous les caillots. Sa raison est, que la présence d'un corps étranger dans la matrice, entretient la dilatation de ce viscere & s'oppose à son resserrement. Mais il semble perdre de vue l'effet du caillot sur les vaisseaux ouverts. L'hémorragie utérine differe, il est vrai, des autres hémorragies, en ce que l'organisation de la matrice peut, sans le secours du caillot, faire cesser celle-ci par l'effet de son resserrement. Quel inconvénient y auroit-il cependant à réunir ces deux moyens? Seroit-on arrêté par la crainte des accidens histériques que la présence de ce caillot peut occasionner? Je puis dire avec vérité que ces accidens ne sont point à craindre, parce qu'on les fait cesser à volonté en donnant issue à ces caillots. Il est certain qu'on doit très-peu compter sur l'efficacité du caillot, tant que le vagin n'étant point bouché, le sang versé par les vaisseaux uterins, s'échappe en partie & ne forme qu'un caillot incapable de remplir toute la cavité de la matrice. Mais que le vagin soit tamponné; que tout le sang soit obligé de se figer, & bien-tôt le caillot s'appliquera sur l'orifice des vaisseaux béans; bien plus se moulant sur la concavité de la matrice, il touchera par-tout sa surface, en irritera tous les points; & mettant en jeu l'irritabilité de toutes les fibres de ce viscere, en décidera la constriction universelle & uniforme, & fera cesser sans retour & l'*atonie* & la perte qui en est l'effet.

Je puis affirmer que plusieurs expériences heureuses m'autorisent à donner ce moyen comme infaillible, & que je n'en ai jamais vu de mauvais effets.

Hoffman avoit imaginé le tampon dans une occasion où une perte excessive menaçoit la vie d'une malade grosse de trois mois; & le succès le plus flatteur justifia le raisonnement qui l'avoit conduit à y avoir recours. (*second vol. sect. 1. ch. v. Observ. 2.*) C'est d'après son exemple que dans des circonstances analogues Smellie l'a employé. J'ose garantir que la méthode du tampon imaginée par Hoffman, adoptée par Smellie, & suivie par M. Enaux & par plusieurs chirurgiens de cette ville, aura toujours un effet satisfaisant dans le cas de l'*atonie* de la matrice; ce moyen ne sera pas moins efficace dans les pertes qui succedent aux fausses couches, &c. *Voyez* FAUSSES COUCHES, TAMPON. *Dict. rais. des sciences, &c.* (*M. M.*)

ATOUGIA, (*Géogr.*) petite ville de Portugal dans l'Estramadure, sur le bord de la mer, vis-à-vis des Barlingues. Elle est au fond d'une petite baie, au nord-est de Santaren. (*C. A.*)

ATRAMITES, (*Géogr.*) c'est un des noms sous lesquels les anciens géographes ont parlé des habitans de l'Hadramant ou Hadramuth, riche & florissante contrée de l'Arabie Heureuse vers l'Océan, entre le Yemen, le Scadshar, & les districts d'Aden, de Tis & de Sanaa. Du tems de Mahomet, ces peuples étoient de la tribu d'Ad; ils sont aujourd'hui de celle de Namud, & Moka est leur capitale. (*D. G.*)

ATRAX *ou* ATRACIA, (*Géogr.*) ville de Thessalie, ainsi nommée d'Atrax, fils de Penée & de Bura, qui la fit bâtir. Elle devoit être considérable, puisque les poëtes se sont quelquefois servi de l'épithete *atracien* pour signifier *Thessalien.* Il y avoit aussi une riviere de ce nom qui se jettoit dans la mer Ionienne, après avoir passé par le pays des Atraciens. (*C. A.*)

ATRAX, (*Géogr.*) riviere de Grece dans l'Etolie, qu'elle traverse presqu'entiérement du nord au sud, pour aller se jetter dans le golfe de Lépante: l'on nommoit *Atraces* les peuples qui en habitoient les bords. (*D. G.*)

ATRÉE, (*Hist. poët.*) fils de Pelops, succéda à Euristhée, roi d'Argos, dont il avoit épousé la fille. Le commencement de la haine qu'il eut contre son frere Thieste, vint de ce que celui-ci lui avoit enlevé un bélier à la toison d'or; ou, selon Euridipe, une brebis dorée qu'il regardoit comme le bonheur de sa famille, c'est-à-dire, quelques trésors. Ensuite Thieste lui débaucha sa femme Ærope, & en eut deux enfans. *Atrée* ayant découvert ce commerce, le chassa d'abord de sa cour; mais ne se croyant pas assez vengé par cet éloignement, il le rappella sous prétexte de réconciliation; & ayant massacré les enfans que son frere avoit eus de la reine, il les lui fit servir à table dans des mets empoisonnés: le soleil se cacha, dit la fable, pour ne pas éclairer un repas si barbare. *Atrée* fut tué par Egiste fils de Thieste. (+)

ATRIDES, (*Hist. poët.*) c'est le nom qu'on donne

donne à Agamemnon & à Ménelas ; comme fils d'Atrée, quoique plusieurs croient, avec quelque raison, qu'ils n'étoient pas fils de ce prince, mais de Plisthene son frere ; & comme les actions de ce dernier n'avoient pas mérité une place honorable dans l'histoire, Homere, pour honorer la mémoire du chefs des Grecs & de son frere, avoit affecté de les faire passer pour les enfans d'Atrée, & de les nommer par-tout *Atrides*. (+)

ATROPHIE, (*Méd.*) c'est la maigreur extrême de tout le corps ; on la nomme encore *marasmus*, *tabes*, &c. Il est important de ne pas confondre, comme plusieurs l'ont fait, l'*atrophie* essentielle, ou primitive, avec celle qui n'est que le symptôme d'une autre maladie : il faut encore distinguer la consomption des jeunes gens, du marasme des vieillards : maladies qui ne se ressemblent que par leurs effets. L'*atrophie* essentielle, qui ne dépend, par conséquent, d'aucune maladie connue, est beaucoup plus rare que l'autre. Les chagrins, les soucis, l'amour, & autres passions vives, y donnent lieu ; elle vient encore après les travaux excessifs, les longues abstinences, l'abus des liqueurs spiritueuses, la débauche des femmes, *&c.* Cette émaciation est familiere aux jeunes gens qui y donnent souvent lieu par leurs déréglemens : les Anglois & les Hollandois y sont plus sujets que les autres nations. Le marasme des vieillards reconnoît rarement les causes que nous venons d'indiquer : il dépend du desséchement des vaisseaux ; mais il est quelquefois entretenu par un vice dans les visceres.

L'*atrophie* symptomatique, qu'on voit très-communément, est la suite de la plupart des maladies chroniques, & de quelques aiguës. Les suppurations, les ulceres, les squirrhes, & autres désordres internes ; la dyssenterie rébelle, les anciens cours de ventre, la salivation, les sueurs habituelles & le diabetes, en sont les causes ordinaires. Les affections hypocondriaques, scorbutiques, scrophuleuses, *&c.* la produisent aussi : elle est encore l'effet de certains poisons lents qui agissent insensiblement sur tous les organes, d'autant plus redoutables qu'on n'y pense pas. L'*atrophie* est encore le produit d'une infinité de maladies chroniques, comme on peut le voir dans leurs articles : nous parlerons ailleurs de celle des enfans.

La fievre lente accompagne l'un & l'autre marasme un peu avancé ; on la prend souvent, à l'exemple de plusieurs écrivains, pour la maladie principale : il est certainement bien commode de réduire à une seule dénomination un très-grand nombre de maladies très difficiles à distinguer ; mais cette méthode est elle avantageuse aux malades ? On fera encore remarquer en passant, qu'on croit mal-à-propos que la fievre ne peut être appellée lente, qu'après quarante ou cinquante jours : les praticiens attentifs ne doivent pas ignorer qu'on voit assez souvent des fievres de ce caractere, qui, bien loin d'avoir cette ancienneté, finissent avant ce terme : les mélancoliques principalement ne nous en laissent pas manquer d'exemple. Ce qu'on vient de dire pourra être regardé comme une question de mot, mais elle n'est pas frivole en médecine ; car peut-on ignorer que plusieurs de ceux qui l'exercent, suivent auprès des malades les idées qui naissent du nom qu'ils ont donné à tout hasard à la maladie ?

Il est souvent très-difficile de distinguer l'*atrophie* essentielle, de la symptomatique ; ce n'est que sur l'histoire la plus exacte & la plus circonstanciée de ce qui a précédé, & l'examen le plus scrupuleux de l'état présent de la maladie, qu'on peut en juger avec quelque certitude ; car ces deux sortes d'émaciations, se ressemblent quelquefois parfaitement, & sont même suivies des mêmes accidens. Cependant la consomption primitive a, dans quelques circonstances, de vraies intermissions, & même assez longues ; ce qui n'arrive jamais à la symptomatique. Dans la premiere, la fievre ne se manifeste que lorsque la maladie a fait de certains progrès : l'appétit ne manque point ; & la respiration dans le commencement est très-libre ; mais elle est gênée dans la suite au moindre exercice : le pouls devient fébrile, plus sensiblement le soir que le matin : plusieurs se plaignent de fourmillemens, & même de douleurs le long de l'épine ; d'une pesanteur douloureuse à la tête, & du tintement d'oreille : quelques-uns ont des accidens nocturnes, ou une gonorrhée involontaire, qui les jette dans le plus grand épuisement : le dégoût survient ; le ventre, qui avoit été jusqu'alors paresseux, s'ouvre quelquefois sans mesure ; & cette diarrhée, qu'on nomme *colliquative*, accompagnée le plus souvent de sueurs de la même nature, précipite les malades dans le plus grand accablement, qui leur fait perdre quelquefois l'usage des jambes : la peau du visage enfin se desseche ; elle devient livide ou verdâtre ; le nez s'affile ; les yeux s'enfoncent ; la vue se trouble, & les tempes se creusent : c'est de ce concours que naît ce qu'on appelle la *face hippocratique*, qui répond à l'affreuse émaciation des autres parties.

L'hectisie des vieillards, qui est un vrai marasme, est rarement accompagnée de tous ces symptômes : ses progrès sont moins rapides ; mais ils conduisent plus sûrement à la mort : quelques-uns tombent dans l'hydropisie, d'autres ont une gratelle par tout le corps, qui ne leur laisse aucun repos ; tous perdent le goût des alimens, & meurent, pour la plupart, assez paisiblement, quelquefois même sans qu'on s'y attende : cependant leur fin est souvent annoncée par la gangrene qui se communique au dehors, ou par d'autres accidens qui sont les produits du desséchement de toutes les parties.

Le marasme essentiel, qui ne reconnoît, par conséquent, aucun désordre interne, se guérit assez familiérement, lorsqu'il n'est pas invétéré : on a remarqué qu'il finissoit, dans la plupart des jeunes gens, au bout de sept ans ; mais il arrive quelquefois, avant ce terme, que la poitrine s'affecte, & qu'il se fait des épanchemens dans les cavités de la tête, de la poitrine & du bas-ventre, & ces accidens rendent communément la maladie incurable. Les exacerbations de la fievre, la diarrhée & les sueurs colliquatives, les urines huileuses, l'accablement extrême & la face hippocratique annoncent la mort : la fievre aiguë, qui termine le plus souvent l'*atrophie* symptomatique, est plus rare dans l'essentielle.

Toutes les ouvertures des cadavres, dont je trouve l'histoire, ne regardent presque que l'*atrophie* symptomatique ; & on auroit beaucoup de peine à choisir ce qui convient à ce sujet, si nos propres recherches ne venoient au secours. Outre les obstructions, les suppurations, les pourritures, les épanchemens, & autres désordres communs à toutes les maladies, on observe les poumons flétris, desséchés, remplis de tubercules ou de concrétions plâtreuses, rongés, adhérens aux parties qui les environnent. On trouve des concrétions coëneuses dans le cœur & les grosses arteres ; les veines presque remplies d'air ; le cœur desséché & quelquefois ulcéré ou tuberculeux ; les visceres flétris & décolorés ; des épanchemens plus ou moins considérables dans les cavités, & sur-tout des inondations au cerveau & à la moëlle de l'épine, des engorgemens au poumon ou ailleurs, des vers dans les

premieres voies. On a vu, dans une exténuation des plus complettes, une quantité étonnante de graisse dans le mésentere, l'épiploon, & autres parties du bas-ventre qui en sont susceptibles. On a vu encore l'estomac ulcéré, ou squirrheux; le pylore resserré & cartilagineux; la rate extrêmement petite ou osseuse; l'épiploon collé aux intestins, & ces visceres ne formant qu'un peloton; le mésentere farci d'une matiere blanchâtre, solide, & quelquefois pierreuse, suppuré, putride & détruit. Ce qu'on observe plus particuliérement dans les vieillards, regarde les ossifications des cartilages, des tendons, des ligamens, des arteres, des valvules du cœur, de la faulx, de la tente du du cervelet, *&c.* sans parler de l'altération des visceres qu'on ne rencontre que par accident : on a vu enfin, dans un sujet dont l'estomac & le pancréas étoient squirreux, les membres, quoique refroidis, conservant toute leur flexibilité. On juge bien que la plupart des désordres dont on vient de faire mention, doivent être regardés comme le produit de la maladie qui fait le sujet de cet article.

La saignée est ici très-rarement nécessaire. Les émétiques & les purgatifs y doivent être employés, lorsque l'état des premieres voies le demande; hors de ce cas, on doit les donner avec beaucoup de réserve : cependant l'estomac doit être souvent regardé comme le foyer de cette maladie; & c'est dans la vue d'en rétablir les fonctions qu'on fait usage des stomachiques, des amers & des fortifians; tels sont les citrons, le quinquina, l'absinthe, les martiaux, & les eaux minérales qui participent de leur nature. Les humectans, les tempérans, les dépurans & les anti-scorbutiques; les adoucissans & les rafraîchissans, comme les crêmes d'orges & de riz, le sagou, les gelées; les bouillons de poulet, d'écrevisses, de limaçons & de tortue : le lait, le petit-lait, les émulsions, *&c.* sont les alimens & les remedes qui conviennent à l'*atrophie*, lorsque l'estomac permet d'en user. Les calmans sont souvent nécessaires : le camphre, la liqueur anodyne minérale, la poudre tempérante, sont ceux qu'on donne avec le plus de sûreté. Les épitêmes stomachiques, les bains, les frictions, sont des accessoires qui peuvent avoir leur utilité. On retire enfin de grands avantages de la dissipation, du changement d'air, de l'exercice agréable, & sur-tout de celui du cheval, *&c.* La plupart de ces remedes peuvent convenir au marasme des vieillards, & en retarder les progrès; mais on doit plus insister sur les analeptiques, & principalement sur le vin qui est, comme comme on le dit vulgairement, le lait des vieillards, mais qui doit être toujours donné avec ménagement.

L'*atrophie* des enfans est accompagnée de l'enflure ou de la dureté du ventre, du dégoût, ou d'une faim extraordinaire; de la toux seche, & quelquefois de l'oppression, de l'abattement & de la pâleur au visage; de la diarrhée avec les urines bourbeuses, & très-colorées. Le ventre cependant s'éleve de plus en plus, & devient douloureux : la fievre lente qui devient plus manifeste, se renfonce pendant la digestion, & est accompagnée de la soif; les extrêmités enfin se refroidissent, & annoncent la mort. Les enfans peuvent tomber dans le marasme, lorsque leurs nourrices manquent de lait, ou qu'ils en tettent d'une mauvaise qualité. L'abus des absorbans, & des remedes salins, les alimens grossiers, dont on nourrit quelquefois les enfans, *&c.* peuvent être encore la source de cette maladie, qui recele dans les visceres, des désordres auxquels il est souvent impossible de remédier, tels sont ceux que l'ouverture des cadavres nous découvre tous les jours; dont les plus communs consistent en des obstructions très-manifestes dans les veines lactées, ou des engorgemens squirrheux dans les glandes du mésentere. On a vu les intestins contenant une espece de lie noirâtre, remplis de vers & de flatuosités. Le foie a paru d'une grosseur démesurée, & d'une forme extraordinaire; décoloré, & avec beaucoup de dureté : les poumons se sont présentés tachetés de différentes manieres, adhérens à la plévre, remplis de tubercules, suppurés, & dans un état de pourriture.

Un lait nouveau est très-souvent le seul remede qui convient aux enfans à la mamelle, lorsque la maladie n'a pas jetté encore de profondes racines. Les délayans & les légers apéritifs sont employés avec succès, tant pour les enfans au lait que pour les sevrés. On use beaucoup de la rhubarbe, & de quelques autres laxatifs; mais on doit éviter les purgatifs stimulans, qui ne manquent guere d'irriter la maladie. On peut ensuite essayer les amers, & même les martiaux, pour les enfans sevrés : la terre foliée de tartre, le sel de duobus, la liqueur anodyne minérale, & l'huile de tartre par défaillance, sont encore des remedes qu'on fait entrer dans ce traitement. On peut tirer enfin quelqu'avantage des linimens relâchans, des fomentations émollientes, & même des bains; on a vu de grands effets de ces derniers, lorsque l'*atrophie* étoit causée par les crinons, insectes qui attaquent la peau des enfans, & dont nous ferons mention ailleurs.

L'*atrophie* des extrêmités, *aridura artuum*, dépend le plus souvent d'un vice caché, tant dans les nerfs, que dans la moëlle de l'épine, que la seule ouverture des cadavres peut manifester; mais elle peut reconoître aussi une cause évidente, comme une tumeur qui comprime les nerfs, la luxation qui produit le même effet, *&c.* Ce desséchement entraîne, dans la plupart, la perte du sentiment, & même du mouvement; il se forme encore quelquefois sur la partie, des phlyctenes qui la menacent de gangrene. On guérit aisément cette maladie, si elle reconnoît une cause évidente; mais celle qui vient d'un vice des liqueurs, est presque incurable. Après les remedes généraux, s'ils sont jugés nécessaires, & le régime humectant ou adoucissant, on use ordinairement des tempérans, des légers apéritifs & des diaphorétiques, mais le plus souvent sans le moindre succès. On doit plus attendre de la boisson des eaux minérales, tant froides que chaudes, dont les circonstances reglent le choix, que de tous les autres remedes internes. On peut tirer quelque avantage des bains de bouillon de tripes, de l'eau de guimauve & autres émolliens; des frictions & onctions faites avec l'huile de vers, de petit-chien & de camomille; avec l'onguent rosat, *&c.* de la douche des eaux thermales, *&c.* Les ventouses seches ont réussi quelquefois; mais il faut que la cause de la maladie soit bien légere, pour céder à un pareil remede. (*T.*)

ATROPUS, (*Musiq. instrum. des anc.*) espece d'instrument de musique des anciens, dont on ne sait rien de plus. (*F. D. C.*)

ATTEHU, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) genre de plante de la famille des pistachiers, dont on connoît aux îles Moluques deux especes que nous allons décrire.

Premiere espece. ATTEHU.

L'*attehu*, ainsi nommé par les habitans de Boeron & de Leytimore, a été très-bien gravé, quoique sans détails, par Rumphe dans son *Herbarium Amboinicum*, *vol. I*, *pag. 150*, *pl. LIII*, *n° 2*, sous le nom de *papaya littoria Boeronensis*.

C'est un arbre de 20 pieds de hauteur, à tronc

simple, droit & élevé, d'un pied ou environ de diametre, sans branches, couronné seulement à son extrémité, comme le papayer, ou plutôt comme le summac, l'azedarac ou le monbin, d'un faisceau de quinze à vingt feuilles, au-dessous desquelles on voit sur une longueur de deux pieds ou environ les cicatrices rondes & contiguës des feuilles précédemment tombées. Lorsqu'il est jeune, son bois est tendre, si cassant que le vent l'abat souvent, & qu'on ne peut y monter; il a au centre une grande cavité qui se remplit peu-à-peu, de sorte que quand il est vieux, on n'y voit qu'un pouce de moëlle fongueuse entourée d'un bois dur.

Ses feuilles sont alternes, disposées circulairement, & fort serrées autour du sommet du tronc, aîlées sur un double rang, ou composées de huit à neuf paires de folioles alternes, elliptiques, pointues aux deux bouts, longues de quatre à cinq pouces, deux à trois fois moins larges, dentelées à dents aiguës, fermes, seches, lisses dessus, molles dessous, relevées d'une nervure longitudinale qui les coupe inégalement en deux, & qui porte huit à dix côtes comme opposées de chaque côté. Le pédicule commun qui compose chaque feuille, ne porte les folioles que sur sa moitié supérieure, l'autre moitié est nue; il est charnu, herbacé, verd, long d'un pied ou un pied & demi, cylindrique, épais de deux à trois lignes, & comme articulé à son origine, qui après sa chûte reste sur l'arbre comme une callosité assez élevée.

Du centre du faisceau des feuilles, s'éleve au sommet de l'arbre un faisceau de vingt à trente panicules ou grappes de fleurs, élevées, droites, longues de six à neuf pouces, ramifiées chacune en dix à douze branches alternes, disposées circulairement. Chaque grappe porte environ cent ou deux cens fleurs, d'abord semblables à des boutons sphériques d'une ligne environ de diametre, portés sur un pédicule à-peu-près de même longueur, & couchés horizontalement, qui s'ouvrent en un calice hémisphérique d'une seule piece à quatre dents, & qui contient une corolle à huit pétales oblongs, jaunes & concaves, avec un ovaire peu apparent, couronné de cinq styles écartés, qui devient par la suite une baie ovoïde blanchâtre, seche comme une écorce qui conserve ses cinq styles pendans & correspondans à autant de loges qui contiennent chacune un pepin ovoïde pendant du haut du fruit en bas.

Qualités. Toute la plante a une saveur douce assez fade. En quelque endroit qu'on la coupe, elle rend un suc laiteux comme le papayer ou le sumac.

Usages. A Leytimore & Totarson où cet arbre croît assez abondamment, on fait de son bois, pour les portes des maisons & pour les petits navires, des planches qui sont assez de durée.

Deuxieme espece. RIMA-TEHU.

La seconde espece d'*attehu* se nomme *rima-tehu* par les habitans de Soyan. Ceux de Baguala ou Baguewal l'appellent *oeri-maressu* ou *culit goegor*, parce son écorce & ses feuilles tombent si facilement, que souvent son tronc en est entiérement nud & découvert; ceux des îles Uliasses *ay nou allo*; ceux de Leytimore *ay niwer* & *aynier*, c'est-à-dire, arbre semblable au palmier *calappa*, c'est-à-dire au cocotier; les Malays lui donnent le nom de *papaya utan* que Rumphe a rendu par celui de *papaya sylvestris*, sous lequel il a donné une figure fort réduite & incomplette de cette plante à la *pag. 149, pl. LIII. fig. 1*, de son *Herbarium Amboinicum*, *vol. I.*

Le rima-tehu, a à-peu-près le port de l'*attehu*, mais il s'éleve jusqu'à la hauteur de trente à quarante pieds; son tronc n'a guere que six à neuf pouces de diametre; les cicatrices des feuilles tombées y sont moins élevées, plus triangulaires & plus lâches, parce que les feuilles y sont moins serrées, & il est pour l'ordinaire un peu courbé par le poids des feuilles. Elles sont aîlées comme ceux de la premiere espece, composées de quinze à vingt paires de folioles longues de six à neuf pouces, & une fois moins larges, c'est-à-dire, moins étroites à proportion de leur longueur que celles de l'*attehu*; le pédicule commun qui les porte presque d'un bout à l'autre à cinq ou six pieds de longueur, & est comme articulé ou renflé à l'insertion de chaque paire de folioles.

Les grappes des fleurs couronnent, comme celles de l'*attehu*, le tronc; mais elles ont jusqu'à deux pieds de longueur. Les fleurs sont suivies de petites baies ovoïdes de la grandeur & forme d'un grain de riz ou d'épine-vinette, *berberis*, applati en-dessus, couronné de cinq filets, à chair blanche, seche, partagée en cinq loges, contenant cinq pepins.

Cet arbre croît particuliérement sur les montagnes de Leytimore. Il a les mêmes qualités & les mêmes usages que l'*attehu*.

Remarques. Rumphe n'attribue dans sa figure du rima-tehu que quatre pétales, tandis qu'ils en accordent huit à l'*attehu*, tant dans la description que dans la figure qu'il donne de cette plante, ce qui nous paroît être une erreur, d'autant plus qu'une pareille irrégularité ne se voit dans aucune autre plante de la famille des pistachiers, où l'on ne peut refuser une place à ce genre qui, en supposant sa corolle à quatre pétales, se rapprocheroit assez de l'azedarac. (*M. ADANSON.*)

ATTELIER DU SCULPTEUR, (*Astron.*) nom d'une constellation méridionale introduite par M. l'abbé de la Caille, dans son nouveau *Planisphere des étoiles australes*; il l'appelle *apparatus sculptoris*. Elle est située sur le colure des solstices, au-dessus de la grue & du phénix. La plus belle étoile de cette constellation est de la cinquieme grandeur; son ascension droite au commencement de 1750, étoit de $11^d\ 38'\ 58''$, & sa déclinaison $30^d\ 43'\ 3''$ australe. Voyez *Cœlum Australe stelliferum 1763*. (*M. DE LA LANDE.*)

ATTENÉ, (*Géogr.*) contrée de l'Arabie Heureuse que Pline met à cinquante mille pas du rivage, vers le golfe de Gerra. C'est aujourd'hui le pays d'Oman. (*C. A.*)

ATTENY, (*Géogr.*) ville des Indes, au royaume de Decan, dans la presqu'île en-deçà du Gange. Elle est dans une belle situation, au milieu d'une forêt de palmiers, non loin de la mer, à vingt-deux lieues, & au nord de Visapour. (*C. A.*)

ATTENTION, s. f. (*Belles-Lettres.*) C'est une action de l'esprit qui fixe la pensée sur un objet & l'y attache, au contraire de la dissipation qui la dérobe à elle-même, de la rêverie qui la laisse errer au hasard sur mille objets dont aucun ne l'arrête, & de la distraction qui l'emporte loin de l'objet qui la doit occuper.

L'*attention* donne à l'esprit une fécondité surprenante & bien souvent inespérée; c'est peut-être le plus grand secret de l'art, le plus grand moyen du génie. Ce que tout le monde apperçoit d'un coup-d'œil dans la nature, n'a rien de piquant dans l'imitation; le charme de celle-ci consiste à nous frapper de mille traits intéressans qui nous avoient échappé; c'est l'*attention* qui les saisit, & qui changée en habitude distingue le coup-d'œil pénétrant de l'artiste du regard distrait, vague & confus de la multitude.

Il n'est pas bien décidé que le poëte, dont les peintures vous ravissent par la nouveauté des détails & leur vérité singuliere, soit né avec plus de

talent que vous pour imiter la nature ; vous l'auriez peinte comme lui, si vous l'aviez étudiée avec la même *attention* que lui ; mais tandis que vos yeux se promenent sans réflexion comme sans dessein sur ce qui se passe autour de vous, les siens ne cessent d'épier la nature, & d'observer ce qui lui échappe de singulier & de piquant.

Lorsque l'*attention* se porte sur ce qui se passe au-dedans de nous-mêmes, elle s'appelle *réflexion;* & lorsque la réflexion est profonde & long-tems fixe, elle s'appelle *méditation ;* c'est la source des grandes pensées. C'est en creusant que le génie s'enrichit des trésors cachés dans les entrailles de la nature, semblable au chêne que nous peint Virgile, qui, plus il étend ses racines, plus il éleve ses rameaux. (*M. Marmontel.*)

§ ATTÉNUANS, adj. (*Méd.*) Il ne faut que lire cet article du *Dict. raison. des Scienc.* &c. pour sentir tout le vuide des propriétés attribuées aux *atténuans*. Une action qui délaie & détrempe les molécules des fluides, qui fond l'épaississement des humeurs en rompant la cohésion trop forte de leurs parties intégrantes, *&c.* est une invention qui, si elle n'est tout-à-fait précaire, n'a tout au moins d'autre fondement que la subtilité scholastique, ou des notions physiques, vagues & incohérentes. Le langage théorique a sans doute ses coudées franches dans un sujet qui échappe aux sens. On ne voit ni le vice qu'on doit attaquer, ni la maniere d'agir du moyen qu'on emploie ; mais l'arbitraire absolu de ce jargon ne convient qu'à ceux qui sont jaloux d'acquérir ce vernis de science qui en impose à la multitude. *Voyez* MÉDECINE & MÉDICAMENT, *Dictionnaire des Sciences*, &c. (*M. de Lafosse.*)

ATTI-ALU, s. m. (*Hist. Nat. Botan.*) espece de figuier du Malabar, assez bien représentée sous ce nom par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, *volume I*, *page* 43, *planche XXV*. Les Brames l'appellent *roembadoe ;* Jean Commelin, dans ses notes sur cet ouvrage, *page* 44, le désigne ainsi: *ficus Malabarensis, folio oblongo acuminato, fructu vulgari æmulo.* C'est le *ficus racemosa, foliis ovatis integerrimis, acutis, impresso punctatis ; caule arboreo*, de M. Linné dans son *Systema naturæ*, *édition* 12, imprimé en 1768, *page* 671, *n°.* 6.

C'est un arbre toujours verd, qui s'éleve à la hauteur de cinquante à soixante pieds, ayant une cime sphérique composée de branches épaisses, serrées, grosses, écartées sous un angle de 45 dégrés, & portée sur un tronc droit, de trois pieds de diametre, couvert d'une écorce épaisse, coriace, blanche par-tout ; mais dont l'intérieur tire un peu sur le rouge. Les jeunes branches sont vertes, & comme articulées ou noueuses.

Sa racine est grosse, garnie de fibres nombreuses qui s'étendent très-au-loin, tant au-dessus qu'au-dessous de la terre, & dont l'écorce est noire au dehors, blanche dedans, & rougit peu après qu'on l'a coupée. Lorsqu'on en a séparé une branche, il en sort en abondance une eau rougeâtre, mais limpide, d'une saveur froide, mais fade.

Les feuilles sont alternes, disposées circulairement, fort serrées & ouvertes sous un angle de 45 dégrés, le long des jeunes branches elliptiques ; médiocrement pointues aux deux bouts, entieres, longues de quatre à six pouces, une fois moins larges, molles, minces, lisses, luisantes, verd-brunes dessus, plus clair dessous, relevées d'une nervure longitudinale, à cinq ou six côtes alternes de chaque côté dont les deux inférieures, partant immédiatement du pédicule, sont comme opposées, & forment, pour ainsi dire, trois nervures principales avec celles du milieu. Le tissu qui paroît entre les côtes des feuilles est croisé de veines qui imitent un réseau assez serré. Le pédicule qui les porte est cylindrique, menu, deux à trois fois plus court qu'elle, & sillonné en-dessus. A l'opposé de chaque feuille est une écaille verte qui enveloppe d'abord, sous la forme d'un cône oblong, le bourgeon qui termine les branches, & qui tombe dès que la feuille extérieure qui l'enveloppe, vient à s'épanouir.

Les figues, c'est-à-dire, les enveloppes qui contiennent les fleurs, naissent disposées en épi, & au nombre de six à huit, le long des branches de la seve précédente dont les feuilles sont tombées ; de maniere qu'elles sortent réellement de l'ancienne aisselle de ces feuilles. Elles sont sphéroïdes, un peu déprimées ou applaties en-dessus, avec un petite cavité, de la forme de la figue ordinaire blanche marseilloise, mais seulement d'un bon pouce de diametre, couchées horizontalement sur un pédicule trois fois plus court qu'elles, de sorte qu'elles égalent la longueur du pédicule des feuilles. Leur couleur est d'abord verte, mais en mûrissant elles deviennent rouges ; alors elles sont pleines de petites fleurs jaunes, sphéroïdes, charnues, de deux à cinq feuilles & deux à trois étamines, portées sur un long pédicule, & contenant chacune une graine sphérique, menue, noirâtre, couronnée d'un à deux stigmates cylindriques.

Qualités. Toutes les parties de l'*atti-alu* sont sans odeur ; elles ont une saveur astringente, & coupées, rendent une liqueur blanc-rougeâtre. Cet arbre porte du fruit deux à trois fois l'an, comme les autres especes de figuier, & il ne se multiplie guere que par ses semences, que les grives & les corbeaux ont avalées & ensuite rendu avec leurs excrémens. Il croît dans les lieux sablonneux au Malabar.

Usages. Ses figues se mangent lorsqu'elles sont bien mûres ; alors elles sont pleines de fourmis ; leur goût n'est pas aussi délicat que celui de la figue commune. Elles resserrent le ventre & corrigent la mauvaise qualité des humeurs & de la pituite. La décoction de sa racine se boit pour purifier le sang & le foie, & pour adoucir l'acrimonie des humeurs coleriques. Le suc qui coule des mêmes racines tronquées se reçoit dans un vase, & se boit dans les maladies du foie ; il s'applique aussi avec succès sur les gerçures des mains. Son écorce se prend en décoction pour appaiser les ardeurs du foie, & pour guérir les crevasses & gerçures de la bouche & des autres parties du corps ; pilée, elle s'applique aussi sur les ulceres & sur le mal sacré, appellé en Portugal *cobrella.* Dans les fievres ardentes, on frotte avec succès la tête & le corps, avec la décoction de ses feuilles dans l'huile.

Remarques. Le nom de *ficus racemosa*, que M. Linné donne à l'*atti-alu*, n'est point exact, car ses fleurs ou ses figues ne sont pas disposées en grappes ramifiées ni pendantes, comme les grappes proprement dites de la vigne, mais en épi simple, élevé, comme celui du chataignier ou du chêne.

M. Linné devroit encore nous apprendre sous quelle autorité il avance que les feuilles de cet arbre sont pointillées, *foliis impresso punctatis ;* car Van-Rheede, qui est le seul auteur qui en ait donné la description, ne parle point de cette singularité ; & nous pouvons assurer qu'elle n'existe point dans les feuilles de cet arbre, que nous avons dans notre herbier. (*M. Adanson.*)

ATTICUS (Pomponius), *Hist. Rom. Hist. de la Philosoph.* fut le plus grand philosophe des Romains, puisqu'il fit servir ses connoissances, non à contenter une curiosité stérile & superbe, mais à se rendre meilleur. Savant sans orgueil, généreux sans faste, il chercha moins à briller qu'à plaire & à être utile. Son histoire, sans offrir aucun de ces

traits qui frappent l'imagination, & que le préjugé annoblit, doit servir de modele aux grands & aux riches, qui nés avec des passions tranquilles, s'éloignent du tumulte des affaires dans les tems orageux, pour jouir d'eux-mêmes & de leurs amis. *Atticus* né chevalier Romain, fut satisfait d'être ce qu'étoient ses peres. La nature en le comblant de tous les dons aimables, jetta encore dans son cœur le germe de toutes les vertus; son pere tendre & vigilant, se fit un devoir sacré de diriger ses inclinations fortunées; heureux qui peut avoir un tel maître; ses progrès furent si rapides, que les premieres familles de Rome briguerent l'avantage d'associer leurs enfans à ses études. L'aménité de ses mœurs tempéroit l'envie attachée à la supériorité des talens, il n'inspira que de l'émulation à ses égaux. Une mort prématurée lui enleva son pere, dans un âge où les passions sont le plus impérieuses, parce qu'au moment de leur naissance, on ignore combien elles sont dangereuses. Maître alors d'une grande fortune, recherché par ses richesses & par lui-même, il se précautionna contre les amorces du luxe & des voluptés; & ne connut les tempêtes des passions, que par les fréquens naufrages des compagnons de sa jeunesse. Sulpicius son proche parent fut massacré pour avoir voulu faire revivre les loix agraires. *Atticus* craignit d'être enveloppé dans la ruine de ce zélé tribun, auquel il étoit attaché par les liens de l'amitié & du sang; Rome alors n'opposoit plus de frein à la licence, & le plus factieux étoit le plus accrédité. *Atticus* crut devoir lui préférer un asyle où il pût être impunément homme de bien, & ce fut à Athenes qu'il fixa son séjour; mais en s'éloignant de Rome, il conserva toujours le même attachement pour Cicéron, Canius, Marius & Torquatus, qu'il aimoit depuis l'enfance: dès qu'il eut fixé son séjour dans cette ville, qui étoit le sanctuaire des arts & du goût, l'amour des lettres tint toutes ses autres passions asservies; il apprit toutes les beautés de la langue grecque, qu'il parloit avec tant de délicatesse, qu'on eût dit l étoit né dans Athenes. Il composa plusieurs pieces de poësie, qu'il récitoit avec des graces qui donnoient un nouveau prix à sa composition; poëte & orateur sans prétention, il joignit à ces deux titres une grande connoissance des antiquités Romaines. Il fit la généalogie des plus illustres maisons de la république; & il sauva du naufrage des tems tous les Brutus, les Marcellus, les Fabius, les Cornéliens & les Emiliens. Cette riche collection étoit un hommage rendu aux héros bienfaicteurs de sa patrie; ses liaisons avec Cicéron nous fournissent un volume de lettres, qui suffisent pour nous instruire des principaux événemens de ce siecle de brigandages. Jamais il ne prenoit ses repas sans qu'on y fît quelque lecture instructive, parce qu'il étoit persuadé que l'esprit avoit autant besoin d'alimens que le corps.

Atticus supérieur aux autres par ses connoissances & la délicatesse de son génie, n'ambitionnoit que de les surpasser en bienfaisance & en générosité; il sembla n'être que le dispensateur de ses biens, & il fut un exemple, que la libéralité en se répandant ne s'épuise jamais; ses trésors étoient ouverts à quiconque étoit dans le besoin. Les prêts usuraires étoient alors autorisés par l'usage, & ce vice étoit un fonds inépuisable pour l'avare opulent. *Atticus* prêtoit sans intérêt, mais il exigeoit qu'on fût exact à s'acquitter, pour ne pas lui ôter la ressource d'obliger. Dans une calamité dont Athenes fut affligée, il fit distribuer du froment à tous les citoyens souffrans; l'éclat du rang & de la naissance ne lui en imposoit pas dans la distribution de ses dons, le plus malheureux devenoit l'objet de sa prédilection, quand il étoit le plus honnête. Les Athéniens reconnoissans lui déférerent le droit de bourgeoisie, honneur qu'ils ne prodiguoient pas; il ne put l'accepter, pour ne point déroger à la qualité de citoyen Romain, qu'on croyoit incompatible avec tout autre. Ils voulurent encore lui ériger des statues, il refusa constamment cette distinction glorieuse; & ce ne fut qu'en son absence que la reconnoissance publique lui en éleva, ainsi qu'à sa femme Pylia dans les lieux regardés dans l'Attique comme les plus saints. Vertueux sans éclat, il eût vécu obscur, s'il n'eût été trahi par ses bienfaits.

Quoiqu'ami de tous les hommes, il y en avoit de privilégiés dans son cœur. Le jeune Marius proscrit par Sylla, trouva d'abondantes ressources dans sa générosité, & quand il fut privé de tout, il ne manqua de rien. Cicéron exilé par les intrigues de Clodius, en reçut des sommes immenses, qu'il n'avoit point sollicitées. Si les hommes possédoient le secret d'obliger, il n'y auroit que peu d'ingrats; la dureté dont ils humilient leurs protégés, dispense de la reconnoissance. *Atticus* étoit persuadé que la libéralité est le seul bien dont on jouit sans amertume & sans satiété; & quand il donnoit, il croyoit être le seul heureux. Sylla à son retour d'Asie, passa par Athenes, où il fut retenu par les charmes de sa conversation savante & polie, il n'oublia rien pour se l'attacher, & lorsqu'il fut obligé d'en partir, il voulut l'emmener avec lui. *Atticus* ne fut point ébloui par l'éclat de ses promesses, & il lui répondit: N'exigez pas que j'aille combattre des amis qui m'ont déterminé à quitter l'Italie, parce qu'ils exigeoient que je prisse les armes contre vous. Sylla applaudit à sa délicatesse, & avant de s'en séparer, il l'autorisa à recevoir tous les honneurs que les Athéniens lui avoient déférés; ce fut alors qu'il prit le nom d'*Atticus:* devenu citoyen d'Athenes, il consacra une partie de son tems à l'administration publique, & les momens qu'il put dérober aux affaires, furent employés à l'étude & à sa police domestique; également ennemi de l'avarice & de la prodigalité, il conserva toujours un esprit d'ordre qui le mit en état de se livrer à ses inclinations bienfaisantes.

Quelques momens de calme dont Rome jouit, le déterminerent à revenir dans sa patrie. Sa fortune déja immense reçut de grands accroissemens par l'héritage de son oncle, homme fâcheux & difficile, qui haïssoit tous les hommes, & dont *Atticus* avoit le privilege d'adoucir la férocité. Il y maria sa sœur avec Quintus Cicéron, frere de l'orateur. Cette union ne fut point heureuse; les deux époux furent obligés de se séparer, & ce divorce ne mit aucune altération dans l'amitié d'*Atticus* & de l'orateur, parce que cette amitié étoit formée sur la conformité des inclinations, & non sur le droit d'affinité.

Le chemin des honneurs lui étoit ouvert, il y étoit appellé par les vœux des gens de bien, & ses richesses lui donnoient la facilité d'acheter les suffrages des ames vénales; il refusa la préture, & ne voulut être qu'homme privé; mais il n'en avoit pas moins d'influence dans les délibérations publiques; & dans ce tems de troubles & de factions, il resta constamment attaché au parti le plus juste. Il prit les fermes de la république, selon l'usage antique des chevaliers romains; sa perception fut douce & humaine, il n'intenta aucun procès, il ne fit décerner aucune peine contre ceux qui alléguoient l'impuissance de payer. Les gouverneurs des provinces avoient coutume de se faire acompagner par des chevaliers, dont ils faisoient les instrumens & les complices de leurs exactions. *Atticus* fut sollicité de se prêter à cette bassesse, mais il n'aimoit qu'à user

de ses biens, sans envier ceux des autres. Pendant les guerres de César & de Pompée, il resta tranquille à Rome, quoique ceux qui restoient dans la neutralité fussent regardés comme des ennemis par les deux chefs de parti. Pompée, qui exigea le plus, ne fut point offensé de son indifférence pour sa cause: & César, vainqueur à Pharsale, lui témoigna les mêmes égards que s'il en eût été bien servi: tel est l'ascendant des hommes maîtres d'eux-mêmes. Lorsque l'ivresse des factions est dissipée, on félicite ceux qui ont refusé d'y prendre part. César lui envoya le fils de sa sœur Pomponia fait prisonnier à Pharsale, & pendant toute sa dictature, il lui témoigna la même confiance.

Son esprit souple & docile se prêtoit à tous les goûts, jeune encore il sut plaire à Sylla dans son déclin; vieux il devint également cher à Brutus, qui étoit dans la fleur de son âge. C'est le privilege des ames tranquilles, qui jamais ne se livrent aux saillies de l'humeur, ni aux impressions de l'enfance. Lorsque la fortune abandonna Brutus, & qu'il fut obligé de sortir d'Italie, *Atticus* qui avoit été indifférent à sa cause, se fit un devoir de l'obliger, parce qu'il étoit malheureux; il lui fit tenir en Epire une somme considérable, & après la journée de Philippe, il usa de la même générosité envers les illustres proscrits, à qui il fournit de l'argent & des vaisseaux pour se retirer dans la Samothrace. Antoine heureux ne le compta pas parmi les adorateurs de sa fortune; mais lorsqu'il eût été déclaré ennemi de la république, *Atticus* se fit un devoir d'adoucir le sort de sa famille, délaissée dans un tems où l'on n'avoit pas lieu de présumer qu'elle seroit en état de lui en marquer sa reconnoissance. Fulvie, femme de ce triumvir, étoit alors poursuivie par des créanciers impitoyables, il se rendit sa caution sans en être sollicité, & lui prêta même de l'argent sans intérêts, pour aller rejoindre son mari; & comme on lui demandoit le motif de cette générosité envers un homme qu'il avoit négligé dans la prospérité, il répondoit: Il faut aimer les hommes & non pas leur fortune. Une révolution imprévue ramena Marc-Antoine heureux & triomphant à Rome; ceux qui qui l'avoient abandonné dans sa disgrace éprouverent ses vengeances. *Atticus* craignit que ses liaisons avec Cicéron ne l'eussent fait paroître coupable, il se tint caché, pour ne pas s'exposer à l'orage. Antoine qui vouloit s'honorer d'une si illustre amitié, lui écrit de se rendre avec confiance auprès de lui, l'assurant qu'il étoit effacé de la liste des proscrits, ainsi que son ami Canius. *Atticus* heureux de s'être sauvé du naufrage commun, s'abandonne comme auparavant à la bienfaisance de ses penchans: protégé d'Antoine, il n'usa de son crédit que pour adoucir les maux de ceux qui avoient suivi le parti de Brutus. Servilie, mere de ce dernier des Romains, tombée dans la disgrace, vieillissoit dans la misere, il eut pour elle les mêmes égards, que dans les tems où son fils étoit l'idole des Romains. Vipsanius-Agrippa, qui avoit droit de prétendre à tout, à cause de la faveur dont il jouissoit auprès d'Auguste, ne crut pouvoir contracter une alliance plus riche & plus honorable qu'avec la fille d'*Atticus*, il l'accepta pour gendre, & il n'eut d'autre motif que de se servir de son crédit pour protéger tant d'illustres infortunés que les triumvirs avoient proscrits. Il naquit de ce mariage une fille qui dans la suite fut mariée à Tibere-Claude-Néron. Devenu plus puissant par cette alliance qui le faisoit entrer dans la famille d'Auguste, il fut toujours sans ambition, & il n'y eut que les malheureux qui firent l'heureuse expérience de sa faveur. Auguste, enchanté de sa conversation, déroboit tous les jours quelques heures aux affaires pour s'entretenir avec lui, & lorsqu'il étoit éloigné de Rome, il étoit exact à lui écrire. Des intérêts domestiques allumerent des haines entre les deux rivaux de la puissance suprême. *Atticus*, favori d'Auguste, ne cessa jamais d'être l'ami d'Antoine, avec lequel il entretint un commerce de lettres jusqu'au dernier moment de sa vie. Il eut la même conduite envers Cicéron & Hortensius qui partagerent son attachement. Les rivaux de talens rarement sont sans haine; mais ces deux orateurs étoient trop supérieurs au reste des hommes pour s'abandonner à la bassesse de l'envie: pénétrés d'une estime reciproque, ils regardoient la gloire comme un commun héritage, & ce fut ce sentiment qui les unit constamment avec *Atticus*.

Il étoit parvenu à l'âge de 77 ans sans avoir éprouvé aucune de ces infirmités qui affligent la vieillesse, alors il se sentit attaqué d'une irritation d'humeur dans la partie inférieure des intestins. La vie ne fut plus pour lui qu'un sentiment douloureux. Ennuyé d'en supporter le poids, il prit la folle résolution de s'en délivrer. *Eh quoi!* disoit-il, *quand je suis inutile aux autres, & que je suis à charge à moi-même, dois-je préférer une continuité de souffrances à une dissolution insensible?* Il appelle ses proches & ses amis, il leur fait d'éternels adieux avec la même sérénité que s'il n'eût entrepris qu'un voyage ordinaire. Cette scene fut touchante; il se priva de toute espece d'alimens, & mourut le cinquieme jour. Il avoit défendu qu'on lui rendît aucuns honneurs funebres, il fut déposé sans pompe dans le tombeau de Cécilius son oncle dont il avoit réuni toutes les affections. Mais les regrets & l'affluence des gens de bien qui assisterent à ses funérailles, furent le plus bel ornement de sa pompe funebre: sa piété filiale fait l'éloge de la trempe de son cœur. C'est vis-à-vis de ses proches qu'on se livre sans contrainte à ses penchans: on est en représentation devant le public. *Atticus* avoit 67 ans, lorsqu'il perdit sa mere, âgée de 90. Il se consola de sa mort par le témoignage que pendant le cours d'une si longue vie, leur tendresse réciproque n'avoit éprouvé aucune altération. Il eut le même attachement pour sa sœur Pomponia, avec laquelle il se fit un devoir de partager sa fortune: tel fut cet homme opulent, qui n'usa de ses richesses que pour soulager les malheureux; ce favori des maîtres du monde, qui n'ambitionna que de les rendre des hommes de bien; ce savant sans orgueil, qui ne connut jamais l'envie; ce philosophe, qui ne fit servir cette science qu'à régler ses mœurs. (*T—N.*)

§ ATTIGNY, (*Géogr.*) petite ville de France en Champagne, & chef-lieu d'une petite contrée appellée la *vallée du bourg;* elle est sur la riviere d'Aisne, à trois lieues sud-est de Rhetel, & à huit sud de Charleville: ce lieu est fort ancien & très-célebre par les conciles qui s'y sont tenus. Plusieurs rois de France y ont fait leur séjour; & Chilperic, neveu de Clovis II, y mourut. Ce fut à *Attigny* où l'on tint les premieres assemblées d'état pour la législation du royaume, sous le regne des Mérovingiens. (*C. A.*)

§ ATTIGOUVANTANS *ou* ATTIGOVANTAIS, (*Géogr.*) peuples de l'Amérique septentrionale, à l'occident du lac des Hurons. On ne connoît à ce peuple chasseur d'autres habitations que des cases en forme de grands fours, couvertes d'écorces d'arbres & nattées en hiver, soit d'herbes longues, soit de peaux d'ours. On ne lui connoît pas non plus d'autre police que les avis passagers qu'il reçoit de l'assemblée de ses vieillards, ni d'autre culte religieux que ses invocations à un être imaginaire ou à un dieu nommé *Otqui*, dont les attributs semblent être plutôt ceux d'un démon que ceux d'une divinité bienfaisante. Ils enterrent leurs morts avec pompe, & chargent leurs tombeaux de vêtemens, d'arcs, de fleches & d'ustensiles, se

persuadant qu'après cette vie, il en est une autre où l'on va bien loin goûter la douceur de se retrouver avec tous ses amis. Les festins sont fort en usage parmi eux : leurs médecins sont à la fois leurs devins & leurs saltimbanques ; & dans leurs maladies, à ce qu'on assure, leurs remedes les plus ordinaires sont la musique & la danse. On assure aussi qu'avant le mariage, leurs filles se prostituent sans réserve ; mais qu'une fois devenues femmes, il n'y a rien de plus exemplaire que leur chasteté : ce sont ces mêmes femmes qui labourent les terres, sement les maïs, le moissonnent, assemblent le bois pour les cabanes, portent le bagage d'un endroit à un autre ; & prennent enfin sur elles seules toutes les peines du ménage. Les hommes n'y font autre chose que trafiquer, aller à la chasse ou bien à la guerre. (*C. A.*)

ATTIKAMEGUES, (*Géogr.*) peuple de l'Amérique septentrionale au 50 degré de latitude, vers le lac Saint-Thomas, en remontant le fleuve, à l'embouchure duquel on a bâti la ville des Trois Rivieres entre Quebec & Montréal. Ce peuple passe pour l'un des plus dociles de cette contrée. (*C. A.*)

ATTILA, (*Hist. des Goths.*) fils de Bendemé, arriere-fils du grand Nembroth, élevé & nourri dans Engaddi, par la grace de Dieu, roi des Huns, des Medes, des Goths, des Daces ; la terreur, l'effroi de l'univers, la verge & le fléau de Dieu. Tels étoient les titres que prenoit cet homme farouche, le plus redoutable & l'unique de son espece que nous offrent les annales du monde. Rien n'égaloit sa suffisance & son orgueil ; il avoit coutume de dire que les étoiles tomboient devant lui, que la voûte des cieux s'abaissoit, que son poids faisoit la terre, & qu'il étoit un marteau pour tous les peuples. On ne sait rien de ses premieres années, mais on peut croire qu'elles annoncerent qui il devoit être. Aidé de Bleda son frere & son associé au trône des Huns, il ravagea toutes les provinces de l'empire d'Orient ; & força Théodose le jeune à lui payer tribut. Après avoir ainsi humilié ce prince, il lui fit chaque jour de nouveaux outrages. « Théodose, disoit-il insolemment, est issu d'un pere très-noble, ainsi que » moi ; mais en me payant tribut, il est déchu de » sa noblesse, & est devenu mon esclave. S'il ose » me faire la guerre, ou me dresser des embûches, » je le punirai comme un esclave rebelle & mé» chant ». Un jour, il lui envoya un Goth pour ambassadeur, avec ordre de lui parler en ces termes : « *Attila*, mon maître & le vôtre, vous or» donne de tenir un palais prêt pour le recevoir. » Il ne convient pas à Théodose, disoit-il encore, » d'être fourbe ou menteur : il a promis à un de » mes sujets la fille de Saturellus en mariage ; s'il » viole sa promesse, je lui fais la guerre : s'il est » dans l'impuissance de l'accomplir, & qu'un de ses » sujets ose lui désobéir, je vole le venger ». Outre le tribut qu'il exigeoit de l'empereur, il recevoit les appointemens de général. Une circonstance singuliere de la vie de cet homme étonnant, c'est qu'il ne voulut soumettre les Romains que pour avoir droit de les défendre : il se déclara leur protecteur, lorsqu'il pouvoit être leur maître. Cependant, après la mort de Théodose le jeune, Marcien, successeur de ce prince, refusa de plier sous le joug du barbare : après avoir fait fortifier tous les postes importans, il déclara qu'il ne vouloit pas d'un semblable général. *Attila* prétendit en tirer vengeance ; il fit une irruption sur les terres de l'empire d'orient. Mais Marcien lui ayant opposé de bonnes troupes, il se replia vers l'occident, où il se promettoit des victoires plus faciles : il avoit fait massacrer son frere Bleda, ne pouvant supporter d'associé au trône. Plusieurs écrivains rapportent qu'il subjugua une partie de la grande Germanie. On ne voit cependant pas qu'il ait été en guerre contre les peuples de cette célebre contrée. Au reste, les Germains pouvoient s'être volontairement soumis à un prince qui ne levoit aucun impôt sur ses sujets, & qui, moins intéressé qu'ambitieux, se contentoit de soumettre les nations, & leur en abandonnoit les dépouilles. *Attila* ne demandoit aux Huns que des hommes & du fer. Les Germains naturellement avides de gloire & de butin, ne pouvoient choisir un meilleur général. Ce fut vers l'an quatre cent cinquante-un qu'il entreprit cette invasion si fameuse sous le nom d'*invasion d'Attila* : il avoit une armée de cinq cens mille hommes tous dévoués à la victoire ou à la mort ; il leur avoit inspiré un zele fanatique & superstitieux, se disant armé par le dieu Mars qui lui avoit envoyé son égide & son épée. Ces troupes prodigieuses & déterminées ne l'empêcherent pas de recourir à la ruse : tous les moyens de réussir entroient dans sa politique ; aucun n'étoit vil à ses yeux, s'il assuroit le succès. Lorsque les Romains d'occident lui demanderent contre qui il destinoit ses immenses préparatifs, il leur répondit que c'étoit pour châtier les Visigoths ses esclaves, & se venger d'une injure que lui avoit faite Théodoric leur roi, ainsi que des Francs qui avoient osé mettre le pied sur les terres de l'empire dont il s'étoit déclaré le protecteur ; dans le même tems, il recommandoit à Théodoric de ne pas prendre l'alarme, l'assurant qu'il ne venoit dans les Gaules que pour les partager entre les Huns & les Visigoths. Lorsqu'il eut trompé sur ses desseins Valentinien III & Théodoric, il couvrit le Danube d'une infinité des barques : il traverse la Pannonie, le Norique & la Suabe ; arrivé dans les Gaules, il marche vers Cologne ; il en chasse Merouée, & livre la ville au pillage & à la flamme. Tongres, Treves, Spire, Vormes, Mayence, Andernac, Arras, Besançon, Metz, Toul, Langres & plusieurs autres villes éprouverent également la fureur de cet impitoyable conquérant. Les Romains étonnés de ces succès, en conçurent la plus vive inquiétude. Aétius se rendit aussi-tôt à Arles : les Huns étoient devant Orléans, dont ils battoient les murs. Comme il n'avoit qu'une foible armée, il se tint sur la défensive, & envoya des députés aux assiégés les assurer d'un prompt secours. Les Orléanois étoient assez portés à faire une vigoureuse défense ; le sort effrayant de leurs voisins étoit pour eux un aiguillon puissant. Aétius fit aussi-tôt solliciter Théodoric pour l'engager à se joindre à lui, afin d'opposer une digue au torrent. Le roi des Visigoths se refusa d'abord aux sollicitations du général Romain ; il avoit résolu d'attendre, pour se déclarer, que les Huns eussent mis le pied sur ses terres : il étoit retenu par *Attila* qui l'assuroit toujours de son amitié, & lui promettoit de l'associer à ses conquêtes ; mais le préfet Avitus se servit de son ascendant sur l'esprit de ce prince, & le décida pour la cause commune. Il l'éclaira sur les desseins d'*Attila*, & lui fit voir que cet ambitieux tendoit à se former une monarchie universelle ; &, comme on l'a remarqué, Théodoric pouvoit-il se flatter que le roi des Huns, qui régnoit par le massacre d'un frere, & dont le nom étoit redouté jusqu'aux rives de l'Indus & du Tanaïs, eût respecté l'alliance des Visigoths ?

Tandis qu'Avitus négocioit à la cour de Théodoric, Aétius avoit envoyé des députés au-delà du Rhin & dans toutes les parties des Gaules, où les Huns n'avoient point encore pénétré. Il négocia avec tant de succès, que son armée, suivant Prosper, fut en peu de tems presque aussi nombreuse que celle des ennemis ; elle étoit composée

des Francs, de la tribu de Mérouée, de plusieurs peuples Sarmates & Saxons, qui avoient refusé de se plier au joug des Huns, d'Armoricains aujourd'hui les Bretons, de Lisiens, de Bourguignons sujets de Gondroche & Chilpéric, des Ripuaires qui tenoient les environs de Cologne, des Brions autrement Bréones que Valois place dans la Vindélicie, & de plusieurs autres peuples de la Gaule celtique & de la Germanie, auxquels les Romains avoient commandé autrefois comme à leurs sujets & qu'ils étoient charmés de compter alors parmi leurs alliés.

Lorsque cette armée jointe à celle des Visigoths, approcha d'Orléans, cette ville étoit à l'extrémité; elle étoit comme la clef de l'Aquitaine. *Attila*, persuadé qu'il étoit de la derniere importance de s'en assurer, avant l'arrivée des nations confédérées, faisoit continuer les assauts de jour & de nuit. Les assiégés n'espérant plus aucun secours, perdirent enfin courage, & envoyerent au camp des Huns demander grace. *Attila* n'en faisoit pas; & tout ce qu'il leur accorda en faveur d'Anian, leur évêque, chef de la députation, fut qu'ils seroient réduits en servitude, & qu'ils iroient vivre dans quelque contrée inhabitée de ses états. L'horreur de la mort l'ayant emporté sur la honte de l'esclavage, les assiégés ouvrirent leurs portes, & *Attila* envoya les principaux officiers faire le partage des captifs. On chargeoit leurs charriots de leurs dépouilles; on les chassoit vers le camp du vainqueur, eux, leurs femmes & leurs enfans, lorsque Aétius & ses alliés surprirent les troupes que les Huns avoient au-delà de la Loire. Les Romains chargerent les Huns avec tant de vigueur, que les troupes se jetterent dans le fleuve, où périt un nombre prodigieux de soldats. Tous ceux qui étoient entrés dans Orléans pour en enlever les dépouilles, furent massacrés, à la réserve d'un petit nombre auquel Anian sauva la vie. Ce n'étoit qu'un léger échec pour *Attila*; & cependant il fit une retraite vers la partie des Gaules qu'il avoit conquise, à dessein sans doute d'y attirer les Romains & les Visigoths, dont les troupes étoient encore inférieures aux siennes. Mais Aétius trop sage pour s'enorgueillir de ses premiers succès, se contenta de relever les murs d'Orléans: ce fut dans cette ville qu'il attendit les Francs qui n'avoient point encore pu le joindre. Dès qu'ils furent arrivés, il sortit d'Orléans, & alla avec eux & les autres peuples ses alliés, chercher l'ennemi. *Attila* étoit dans les plaines de Châlons en Champagne, d'autres disent de Sologne dans l'Orléanois, lorsqu'il reçut les premieres nouvelles de l'approche d'Aétius. Sa fierté ne lui permettant pas de l'attendre dans l'enceinte d'un camp, il donne le signal du départ, & marche à sa rencontre: il y eut pendant une nuit un combat dont le succès fit connoître combien celui dont dépendoit le destin des Gaules, devoit coûter de sang. Un corps de Gépides détachés de l'armée des Huns pour battre la campagne, ayant rencontré une troupe de Francs, qui précédoit celle d'Aétius pour le même dessein, ces deux partis se chargerent réciproquement; ils se trouverent si parfaitement égaux en nombre & en valeur, qu'aucun ne pouvant vaincre, ni se résoudre à faire une retraite, on ne cessa de tuer de part & d'autre, que quand il n'y eût plus personne en état de frapper.

Dès que les deux armées furent en présence, *Attila* envoya un détachement pour se saisir d'une hauteur que l'on regardoit comme un poste de la derniere importance. Aétius l'ayant prévenu, les Huns en tirerent de sinistres présages. *Attila*, pour les rassurer, eut recours aux aruspices qui, sur l'inspection des victimes, répondirent que le destin ne promettoit rien de favorable à la vérité, mais qu'un général de l'armée ennemie resteroit sur le champ de bataille. Quelques particularités dans la vie d'*Attila*, comme l'épée qu'il prétendoit avoir reçue du dieu Mars, ont fait penser à quelques écrivains que ce prince regardoit la religion en politique; mais sa confiance en ces oracles menteurs prouve qu'il avoit adopté les erreurs des Huns idolâtres. Il ne révoqua point en doute l'événement de cette prédiction; persuadé que le sort menaçoit Aétius, il résolut de livrer la bataille. La mort de ce général balançant dans son esprit toutes les pertes qu'il pouvoit faire, les plaines de Châlons furent couvertes d'un nombre infini de soldats que l'on regardoit comme l'élite de tous les peuples d'Europe: ils n'avoient reçu les uns des autres aucun outrage, dit Jornandès; & cependant ils étoient prêts à s'entre-détruire, par complaisance pour un seul homme dont l'ambition leur tenoit lieu de la plus implacable haine. Quel malheur, continue le même historien, que la folie d'un barbare ait détruit dans une heure, ce que la nature n'avoit produit qu'avec effort pendant tant d'années! L'action commença vers les quatre heures du soir; & ce fut une des plus sanglantes dont l'histoire fasse mention. Un ruisseau qui couloit au milieu des deux camps, sortit de ses bords, grossi du sang qui se mêla avec ses eaux. Théodoric périt dans la chaleur de l'action; & sa mort fut regardée comme l'accomplissement de la prédiction des devins. La victoire se déclara pour les Romains. *Attila* furieux de voir que la fortune l'abandonne, précipite les Huns dans les plus grands périls. Les Ostrogoths, les Gépides ne leur céderent point en valeur: échauffés par une ardeur égale, ils s'enfonçoient à l'envi dans cette scene de carnage. La nuit ne put calmer la fureur des combattans; ils se chargeoient encore dans les plus épaisses ténebres. Cependant *Attila* donne l'ordre pour la retraite; & son armée le suit dans un silence farouche: rentré dans son camp, il se forme un rempart de ses charriots suivant l'usage des Huns, qui fut commun à toutes les hordes du Nord. *Attila* ne sortit point de ses retranchemens. On dit que craignant d'y être forcé, il fit faire un bûcher, résolu de s'ensevelir dans les flammes, ne voulant pas, dit un historien, qu'un prince qui avoit été la terreur des nations pendant sa vie, fût en leur puissance après sa mort. Cependant, pour ne manifester rien de ses craintes, & pour masquer sa défaite, il ordonna des chants de victoire, & fit retentir son camp du bruit des trompettes & celui des autres instrumens militaires.

Aétius, au lieu de s'applaudir de sa victoire, tint conseil, & délibéra sur les moyens de s'en assurer le fruit. Ce sage général, insensible à une vaine gloire, ne songea qu'aux intérêts de l'empire. Il ne tenoit qu'à lui d'achever la ruine d'*Attila*; mais il se contenta de l'avoir affoibli: il craignit que les Francs & les Visigoths, auxquels il attribuoit le succès de cette journée, ne devinssent trop puissans, & ne se partageassent les Gaules; il le ménagea comme un ennemi dont la terreur devoit les retenir dans l'alliance des Romains. Il engagea Thorismond, fils de Théodoric, à aller se faire couronner à Toulouse, capitale de son état, lui disant qu'il devoit craindre que ses freres ne se fissent un titre de son absence pour le supplanter. Aétius usa des mêmes artifices pour engager Mérouée à se retirer dans ses états. Il leur donna à l'un & à l'autre un vase d'or, présent qui fut longtems à la mode dans l'antiquité: il y avoit de ces vases qui pesoient jusqu'à cinq cens livres.

Attila

Attila étoit toujours en proie aux plus vives alarmes ; il ne put d'abord se persuader le départ des Francs & des Visigoths. Il en rejetta les premieres nouvelles comme une ruse de ses ennemis pour l'attirer hors de ses retranchemens ; mais, lorsque ses couriers lui en eurent donné la certitude, il forma des projets plus vastes que ceux qui venoient d'échouer. On dit que cette bataille lui coûta deux cens mille hommes ; il est certain que ses troupes étoient considérablement diminuées, puisque, sachant Aétius dépourvu d'une partie de ses alliés, il n'eut point assez de confiance pour l'attaquer. Tels sont les détails que nous ont conservés les anciens historiens de l'invasion d'*Attila* dans les Gaules, invasion plus fameuse par ses ravages que par ses succès. Les villes & les campagnes par où passa ce furieux torrent, furent changés en déserts ; & l'on peut juger de la terreur que le roi des Huns inspira, par la conduite des habitans de la ville de Troyes. On rapporte qu'ils se retirerent sur des montagnes, & que Lupus, leur évêque, ne put les déterminer à rentrer dans leur ville.

Le roi des Huns ne retourna dans ses états que pour faire de nouvelles levées. Les Quades, les Oses, les Turcilinges & les autres Germains d'au-delà de la Vistule, désignés dans l'antiquité, sous le nom de *Basternes*, ainsi que les Scythes lui ayant fourni des recrues, il dirigea d'abord sa route vers Constantinople ; mais ce n'étoit qu'une ruse pour tromper sur ses desseins les Romains d'occident. Il revint presqu'aussi-tôt sur ses pas, passa les Alpes, & mit le siege devant Aquilée. Cette ville dont dépendoit le sort de l'Italie, fit une défense si vigoureuse, que les Huns désespérant du succès, firent éclater leur murmure : ils parloient de lever le siege, lorsque *Attila* apperçut plusieurs cicognes qui, dirigeant leur vol vers la campagne, portoient sur leurs ailes leurs petits encore trop foibles pour les suivre. « Ces oiseaux guidés par leur instinct, leur dit-il, vous montrent quel doit être en peu le destin de la ville ; ils ne la quittent que pour se soustraire à l'embrasement dont elle est menacée ». Les Huns non moins superstitieux que leur souverain, accepterent cet augure. Ils redoublerent leurs assauts avec une ardeur nouvelle, ne doutant pas que le départ des cicognes ne fût le présage assuré de leur triomphe. Les assiégés étonnés de leurs efforts, & ne pouvant en soutenir l'impétuosité, abandonnerent leur ville ; & pour avoir le tems de mettre en sûreté ce qu'ils avoient de plus précieux, ils placerent sur les remparts des statues qui représentoient des soldats armés. Les Huns, à qui ce stratagême en avoit imposé, furent privés du pillage qu'ils s'étoient promis ; leur cupidité trompée excitant leur fureur, ils justifierent la prédiction d'*Attila*, & réduisirent la ville en cendres ; encouragés par ce succès, ils prennent successivement Vérone, Trévigio, Crémone, Bressia & Bergame. Les garnisons de ces différentes villes furent passées au fil de l'épée. Ce fut dans ces désordres que naquit Venise : cette ville qui devoit balancer un jour les destinées de l'Europe, & prescrire des bornes à la valeur des Turcs. On rapporte que les Padouans, pour se soustraire au sort effrayant de leurs voisins, se réfugierent dans des marais près du golfe Adriatique, où ils languirent d'abord dans une affreuse misere, jusqu'à ce que leur constance les élevant au-dessus de leurs revers, ils se construisirent quelques cabanes. Voilà quels furent les commencemens de Venise.

Attila continuoit toujours ses ravages ; il s'étoit rendu maître de Pavie & de Milan. Ce fut dans cette derniere ville qu'il déploya toute la fierté de son ame. Ayant vu des tableaux dans lesquels les empereurs étoient représentés sur leur trône, & traitant les rois en esclaves, il les fit effacer aussi-tôt, & en fit faire d'autres où les empereurs étoient représentés dans une attitude humiliante, & le conjurant de recevoir leurs hommages qu'il sembloit dédaigner. Les Romains étoient consternés de crainte ; ils n'avoient aucun obstacle à opposer aux Huns. Aétius étoit dans les Gaules où il s'efforçoit de soutenir une ombre de la majesté romaine ; & s'il étoit vrai que la destinée d'*Attila* eût dépendu de lui l'année précédente, il dut se repentir de n'en avoir pas profité pour le perdre. Convaincu de l'impossibilité de conserver l'Italie, il écrivit à Valentinien III, lui conseillant de faire la paix, n'importe quelles en fussent les conditions, ou de se rendre dans les Gaules où il lui préparoit une retraite. Tel étoit le déplorable état de l'empire, lorsque le pape Léon sortit de Rome, & alla au-devant d'*Attila* ; parvenu à sa tente, il se jette à ses pieds, & le conjure, avec larmes, de rendre le calme à l'occident. Le pontife parvint à toucher le cœur du barbare. *Attila* se tourna vers les seigneurs de sa cour, « Je ne sais pourquoi, leur dit-il, les paroles de ce prêtre m'ont touché ». On prétend qu'il assura avoir vu un fantôme vêtu pontificalement, qui le menaçoit de le tuer, s'il persistoit à vouloir la guerre. Il consentit enfin à se retirer, mais à condition qu'on lui remettroit Honora, sœur de Valentinien, qu'il réclamoit comme sa femme, avec la part du trésor impérial, qui revenoit à cette princesse ; il exigeoit en outre une pension annuelle. L'empereur souscrivit à ces conditions, ne croyant pouvoir racheter à trop haut prix les maux dont l'empire étoit menacé.

Attila ne survécut point à cette expédition ; il songeoit à faire une invasion en Asie, lorsqu'il fut pris d'un saignement de nez, dont il mourut l'an 453. On prétend, contre toute vraisemblance, qu'il étoit dans sa cent vingt-cinquieme année : il n'est guere probable qu'à cet âge, on puisse supporter les fatigues des guerres laborieuses qu'il entreprenoit sans cesse. Bonfinius qui rapporte cette particularité, en ajoute une plus croyable ; il assure qu'il mourut pour s'être livré à des plaisirs trop vifs le jour de ses noces. Plusieurs modernes se sont plû à nous tracer le portrait de cet homme étonnant, & en ont saisi tous les traits. « Ils (les Huns) étoient, dit l'un d'eux, gouvernés par *Attila*, » le monarque le plus redoutable qui fût alors dans » l'univers. S'il est vrai qu'il ait conquis la Germanie, comme quelques-uns le prétendent, sans » cependant rapporter les guerres qu'il eut à soutenir pour s'en rendre maître, ses états s'étendoient des rives du Rhin jusqu'aux bords les plus » reculés de la mer Noire (on ne sauroit fixer » autrement l'étendue de sa domination) ; elle » n'avoit pour bornes que la terreur de ses voisins. » Les princes & les rois trembloient à son seul » nom ; & la déférence qu'avoient pour lui l'empereur d'orient & celui d'occident, ne différoit » pas de l'obéissance que des sujets doivent à leur » souverain. Également fait pour la guerre & pour » la politique, il avoit tous les talens du capitaine » & de l'homme d'état, employant tour-à-tour & » toujours avec succès, les forces, les menaces, » l'artifice & la ruse. Il usoit indifféremment de » tous les moyens : aucun n'étoit vil à ses yeux, » s'il lui procuroit la victoire. Quoique craint de » ses sujets, il en fut l'amour & l'idole, comme » il fut la terreur & l'effroi de ses ennemis ; ce » n'étoit pas par une vaine ostentation qu'il en imposoit au peuple ; plein de mépris pour cette » magnificence que les souverains étalent comme » le signe de leur grandeur, il se montroit toujours

» en public dans la plus grande simplicité. Il » paroissoit pauvre au milieu des dépouilles d'une » partie de la terre ; il n'avoit d'autre symbole de » sa puissance que sa lance & son épée. Son trône » étoit une chaise de bois, quelquefois même une » pierre brute, placée sous un arbre, ou sous un » drapeau qui lui servoit de tente. C'étoit à ce » tribunal qu'il citoit le Perse, le Grec & le Romain, qui tous s'humilioient devant lui. .... » Comme tout intéresse, continue le même auteur, » dans la vie de cet homme extraordinaire, je dirai quelque chose de son extérieur : quoique » d'une taille au-dessous de la médiocre, il avoit la » tête d'une grosseur démesurée, le nez extrêmement » large & écrasé, le front applati, la barbe claire » & entrecoupée par d'affreuses cicatrices ; ses » yeux petits, qu'il ne savoit fixer, étoient comme » son corps, toujours en mouvement : cette figure » hideuse.... Tout en lui sembloit dire au monde » qu'il étoit fait pour en troubler la paix ». M. Montesquieu l'a peint avec cette touche vigoureuse & sublime, qui n'appartient qu'à ce profond écrivain. « Ce prince, dans sa maison de bois, où nous » le présente Priscus, dit-il, maître de toutes les » nations barbares, & en quelque façon de toutes » celles qui étoient policées, étoit un des grands » monarques dont l'histoire ait jamais parlé. On » voyoit à sa cour les ambassadeurs des Romains » d'orient & de ceux d'occident, qui venoient recevoir ses loix, ou implorer sa clémence ; tantôt » il demandoit qu'on lui rendît les Huns transfuges, » ou les esclaves Romains qui s'étoient évadés ; » tantôt qu'on lui livrât quelque ministre de l'empereur : il avoit mis sur l'empire d'orient un » tribut de deux mille cent livres d'or. Il recevoit » les appointemens de général des armées romaines. » Il étoit craint de ses sujets ; & il ne paroît pas » qu'il en fût haï : prodigieusement fier, mais cependant rusé, ardent dans sa colere, mais sachant » pardonner ou différer la punition, suivant qu'il » convenoit à ses intérêts, ne faisant jamais la guerre, quand la paix lui pouvoit donner assez d'avantage, fidélement servi des rois même qui étoient » sous sa dépendance; il avoit gardé pour lui seul l'ancienne simplicité des mœurs des Huns. Du reste, » on ne peut guere louer sur la bravoure le chef » d'une nation où les enfans entroient en fureur » au récit des hauts faits d'armes de leurs peres, » & où les peres versoient des larmes, parce qu'ils » ne pouvoient pas imiter leurs enfans ». Ce seroit une présomption téméraire de vouloir rien ajouter aux réflexions de ce grand peintre.

La vaste monarchie dont *Attila* avoit été le fondateur, fut divisée après sa mort. Persuadé que tout partage conduit un état à sa ruine inévitable, il avoit nommé, pour lui succéder, Ellac l'aîné de ses fils; mais ses vues qui attestoient sa politique, furent surmontées par le cri de la nature, qui mettant une parfaite égalité entre les enfans d'un pere commun, semble leur donner les mêmes droits à son héritage. Ellac avoit toutes les qualités qui caractérisent un général ; & ce n'étoit que par celles-là que l'on devoit prétendre à régner sur un peuple qui ne vivoit que dans le camp, & qui ne goûtoit de plaisir que sur le champ de bataille. Mais il avoit un grand nombre de freres qui tous s'étoient signalés par des actions de la plus étonnante valeur ; ne pouvant se résoudre à obéir, ils se firent des partisans, & se réunirent pour demander une égalité de partage : leurs prétentions réciproques plongerent toutes les nations septentrionales dans la plus horrible confusion. Les rois tributaires ou sujets en profiterent pour récouvrer leur indépendance. Ardaric, roi des Gépides, fit entendre à Ellac & à ses freres qu'il ne prétendoit recevoir les loix d'aucun d'eux. Sa fierté étoit indignée qu'on se disputât sa conquête, comme celle d'un vil bétail ; les autres rois des différentes nations, Scythes, Sarmates & Germains firent voir le même esprit d'indépendance; ils réunirent leurs forces à celles d'Ardaric, & tous ensemble allerent combattre Ellac qui fut assez généreux pour renoncer à la supériorité qu'il prétendoit sur ses freres, & pour marcher leur égal contre l'ennemi commun. Les rois rébelles eurent l'avantage dans une grande bataille. Leur victoire fut scellée du sang de trente mille Huns & de celui d'Ellac, qui fit des prodiges de valeur, & périt en digne fils d'*Attila*. Les Huns vaincus abandonnerent la Pannonie aux Gépides, & firent une retraite vers l'embouchure du Danube. (*T-N.*)

ATTILŒPONS, (*Géogr.*) c'étoit autrefois un bourg de la Gaule Belgique ; c'est présentement un village du duché de Luxembourg, nommé *Ettelsbruck*, à quatre lieues de la capitale & à cinq de Treves. (*C. A.*)

ATTILUS, (*Hist. de Suède.*) roi de Suede; il n'est célebre que par son avarice. Il surchargea son peuple d'impôts, non pour entretenir le luxe de sa cour, mais pour ensevelir dans des caveaux la substance du pauvre. Il eut le sort des avares ; il vécut dans des allarmes continuelles, épousa une femme prodigue, qui de concert avec son fils Rolvo, roi de Danemarck, enleva les trésors & alla les dissiper dans les états de ce prince. (*M. DE SACY.*)

ATTI-MEER-ALU, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) figuier du Malabar, dont Van-Rheede a donné une assez bonne figure dans son *Hortus Malabaricus*, *volume III*, *page 75*, *planche LVIII*, les Brames l'appellent *rauka-paray* ; les Portugais *arvore da raijs ladrao*, les Hollandois *wortel vijgh*.

C'est l'arbre le plus gros qui ait encore été observé dans les Indes & dont l'accroissement est le plus singulier. Sa graine leve soit sur le tronc de certains arbres, soit entre les fentes des rochers ou des vieilles mazures des bâtimens, d'où il pend en-bas comme un lizeron ou comme une liane, ou toute autre plante grimpante en général. Sa racine ou sa tige jette ensuite des filets minces d'abord, qui se fichent en terre, qui grossissent & forment un tronc considérable, pendant que la racine & la tige ancienne meurent : ce tronc jette de tous côtés de nouveaux filets qui se joignent à lui pour le grossir encore, de sorte qu'il paroît comme cannelé ou formé de côtes longitudinales & inégales, & il prend ainsi jusqu'à douze à dix-huit pieds de diametre sur une pareille hauteur. Ces filets se prolongent jusqu'à terre où ils forment des racines blanches à écorce noirâtre, peu épaisses, qui s'étendent fort au loin sous terre à une petite profondeur. Les branches qui couronnent cet arbre sont très-nombreuses, fort minces, & s'étendent en rayonnant de tous côtés de maniere à lui former une cime hémisphérique. Les jeunes branches sont moins écartées, elles s'écartent sous un angle qui a à peine 30 à 40 dégrés d'ouverture ; leur bois ainsi que celui du tronc, est blanc, mou, flexible, & recouvert d'une écorce verd-cendrée.

Les feuilles ressemblent assez à celles de l'atti-alu, mais elles sont moins serrées, un peu moins grandes, moins larges à proportion, ayant à peine cinq pouces de longueur ; elles sont plus rudes en-dessous, portées sur un pédicule très-court ; leur nervure inférieure les coupe en deux parties inégales, & les côtes qu'elle jette au nombre de cinq à six de chaque côté, sont alternes & disposées de maniere qu'il n'y en a aucune à leur origine

qui forme les trois côtes que l'on remarque dans celles de l'atti-alu.

Les figues ou enveloppes qui contiennent les fleurs, sortent solitairement de l'aisselle de chaque feuille dont elles surpassent de beaucoup le pédicule en longueur. Elles ont la forme de la figue ordinaire ou de celle de l'atti-alu, mais elles sont beaucoup plus petites, ayant environ six lignes de diametre; le péduncule qui les porte est une à deux fois plus court qu'elles, & fort mince, de sorte qu'elles pendent horizontalement. En mûrissant elles deviennent rouges & pleines d'une chair blanche.

Qualités. L'*atti-meer-alu* est sans odeur; toutes ses parties ont une saveur acerbe & amere; coupées elles rendent un suc laiteux, épais, onctueux, âcre, qui en séchant devient purpurin. Cet arbre est toujours verd & couvert de feuilles & de fruits toute l'année. Il croît par tout le Malabar; dans le Kandenate, province du royaume de Cochin, près du temple de Bayca, on en voit un dont le tronc a 50 pieds géométriques de circonférence, & que les habitans assurent avoir déja vécu deux mille ans.

Usages. Ses figues se mangent comme celles de l'atti-alu; elles sont souveraines pour arrêter les flux de ventre de toute espece. Le suc de ses feuilles se boit dans les fievres ardentes. La décoction de sa racine ouvre puissamment les obstructions du foie, & guérit tous les ulceres de la bouche. (*M. ADANSON.*)

§ ATTIQUE, (*Géogr.*) Nous ne devons pas omettre de faire mention des ports de l'*Attique*, qui étoient en grand nombre. Outre celui du Pyrée dont on a parlé à l'*article* ATHENES, on trouvoit les ports de Phalere, Munychium, Panorme, qui étoient pour la plupart l'ouvrage de la nature, sans que l'art s'en fût mêlé. Cet avantage procuroit aux peuples de l'*Attique*, le moyen d'entretenir des flottes nombreuses qui les mirent en état non-seulement de résister à leurs ennemis, mais aussi d'entreprendre des conquêtes au dehors.

On nous reprocheroit d'être peu exacts, si nous ne faisions pas mention dans cet article des fontaines de l'*Attique* dont Pline ne nous a laissé que les noms, *Cephissia*, *Larine*, *Callirhoé*, *Enne acrunos.* Cette derniere étoit renfermée dans les murs d'Athenes, & a été célébrée par Stace.

Et quos Callirhoë novies errantibus undis
Implicat.

On nous parle aussi du fleuve Cephise, qui se jettoit dans le golfe Saronique, entre le Pyrée & Eleusis.

N'oublions pas les monts de l'*Attique*, & les mines d'argent qu'ils renfermoient dans leur sein: le mont *Hymette*, Υμηττός, que la qualité de son miel & ses carrieres de marbre ont rendu célebre, le mont *Pentelique*, Πεντελικός, qui fournissoit le marbre le plus estimé: le mont *Parnes*, Πάρνης, situé auprès d'Eleusine & d'Acharne; celui de *Lycabesse* Λυκαβηττός qui étoit dans la ville d'Athenes, le mont de *Brilesse*, Βριλησσός & celui d'*Icare* dont on ignore l'emplacement.

Tout ce pays est aujourd'hui compris sous le nom du Duché d'Athenes, où, à la réserve de cette derniere ville, il n'y a guere d'endroits qui méritent d'attention. (*T. D. G.*)

§ ATTRACTION DES MONTAGNES, (*Phys.*) L'effet de l'*attraction des montagnes* se remarque sur-tout dans les opérations par lesquelles on détermine la grandeur des dégrés de la terre, parce qu'on y fait usage du fil-à-plomb, pour mesurer la distance des étoiles au zénith.

Le P. Boscowich ayant trouvé le degré du méridien en Italie de 56979 toises, tandis qu'il auroit dû être de 57110, en le réglant sur ceux du nord & du Pérou, a pensé que les termes de la mesure étant placés l'un au nord & l'autre au midi de la grande chaîne des montagnes de l'Appennin, les observations faites par le moyen du fil-à-plomb, avoient pu être troublées par l'*attraction* de cette masse de montagne, & donner un moindre nombre de toises pour chaque degré.

M. de la Caille pensoit aussi qu'à Perpignan le voisinage des Pyrénées avoit pu faire dévier le fil-à-plomb vers le sud; faire paroître le zénith plus au nord qu'il ne l'est réellement, & rendre plus petits les arcs compris entre Perpignan & les autres villes de la France; aussi voyons-nous que M. de la Caille abandonne, pour ainsi dire, les observations faites à Perpignan, pour conclure la longueur du dégré, dont le milieu passe à 45° de latitude 57028 toises. *Mém. Acad. 1758, page 244.*

Le P. Beccaria a trouvé en Piémont une différence encore plus grande; entre Turin & Andra, l'arc mesuré s'est trouvé de 26″ plus petit qu'en France sur une égale longueur, & le dégré qu'on en aura voulu conclure auroit été trop grand de 900 toises; mais Andra est situé sur le penchant de Monte-Barone, qui va toujours en s'élevant sur une longueur de plus de sept lieues jusqu'au sommet de Monte-Rosa, que le P. Beccaria regarde comme une des plus hautes montagnes de l'Europe.

M. Cavendish croit que le dégré qui a été mesuré dans l'Amérique septentrionale, pourroit bien avoir été diminué de 60 ou 100 toises par le défaut d'*attraction* du côté de la mer; & il pense que les dégrés mesurés en Italie & au cap de Bonne Espérance pourroient bien être sensiblement affectés de la même cause. *Philos. Trans. 1768, p. 328.* Le P. Boscowich estime qu'on pourroit s'en assurer en faisant des opérations à S. Malo, lorsque la mer est très-basse; & lorsqu'ensuite s'élevant de 100 pieds par l'effet des grandes marées, son *attraction* devient considérablement plus forte. (*G. M.*)

ATTU *ou* AATTU, (*Géogr.*) petite ville de l'Arabie Heureuse entre la Mecque & Hali. Le Blanc l'appelle *Outor.* (*D. G.*)

ATTUARIORUM PAGUS, (*Géogr. du moyen âge.*) canton des Attuariens (*a*), ou pays de Beze dans le Langrois. Ce *pagus*, dans les chartes, est aussi désigné sous les noms d'*Attoariorum*, *Hatouariorum*, *Athoariensis.* Il tire sa dénomination des Attuariens, colonie des Francs originaires des Cattes en Germanie, établis dans le Langrois, sous Constance-Chlore, comme nous l'apprend Eumene dans le panégyrique de ce prince.

Tacite les appelle *Chasuarii*, Strabon *Chattuarii*, & Ptolomée *Casuores:* Velleius Paterculus, *l. II*, est le seul qui les nomme *Attuarii.* Il les place au-delà du Rhin près des Bructeres, peuples de la Westphalie sur la Lippe. Il y a encore une ville près de la Lippe, appellée *Hatterech* ou *Hatteren.*

Amien Marcellin rapporte que le César Julien, dans la guerre contre les Germains, s'empara tout-d'un-coup du pays des Francs, appellés *Attuariens*, & qu'après en avoir défait une partie, il fut obligé de leur donner la paix.

Ceux qui s'étoient établis dans les Gaules, donnerent leur nom au canton de Beze, à cinq lieues de Dijon. Ce chef-lieu, selon quelques-uns, a eu le nom d'*Atornum.* J'ai moi-même remarqué, il y a cinq ans, dans la forêt de Volors ou Velours, appellée *Volors* dans la *Chronique* de Beze, *page 662*, an. 1119, l'enceinte & les ruines d'une ancienne ville dite *Antua*; & je présume, avec des gens instruits, que ce lieu pourroit bien avoir été d'abord

(*a*) Le *Dict. raisf. des Sciences*, &c. qui dit trois lignes sur ce peuple, le place mal-à-propos dans le Laonois.

habité par les Attuariens. M. le Président Bouhier, dont l'autorité est grande dans la littérature, croit qu'ils ont aussi occupé le bourg d'Autrey.

La *Chronique* de Beze paroît assigner pour limites à ce canton démembré du Langrois, la Saone d'un côté, la Tille & la Vingeane de l'autre : ainsi il étoit renfermé entre les comtés de Langres, d'Amous, d'Ouche & de Châlon. Les annales de saint Bertin à l'an 839 le disent positivement, *comitatus Attoariorum inter comitatum Cavallonensem, comitatum Amaus, & comit. Lingonensem.*

Les capitulaires de Charles le Chauve, donnés à Ville-Serve en Picardie en 853, font mention du même canton & de ceux qui l'avoisinent, *Cabillono, Hatuariis, Tornedriso* & *Belneso.* Baluze, *cap. tome II. in-fol. p. 70.*

Il s'étendoit depuis Barges & Aizeray à Pouilly-sur-Vingeane & Fontaine-Françoise, ce qui fait environ huit lieues du sud au nord : & depuis Pontailler à Norges six lieues de l'est à l'ouest.

Il eut le nom de comté au IX. siecle. Les chartes font mention d'Hildegarnus, comte des Attoariens, en 815; & de Hugues, fils de Hugues de Beaumont, comte de Dijon, au X. siecle, *Hugo Attoariorum comes.* Voyez *Chr. S. Benigni Div.* & *Not. Gal.* Valois, *p. 52.*

Le duc Amalgaire fonda en 630 l'abbaye de Beze, ainsi nommée d'une très-belle fontaine, *Besua in pago Attoariorum*, & l'enrichit de plusieurs terres, telles que Spoy, *de Speis;* Trocheres, *tres Casæ;* Treges, *Tregiæ*, dont il ne reste plus qu'une métairie. *Voyez Chron. Beze, p. 492.*

On connoît par la chronique de Beze à l'an 634, d'autres villages de ce canton, tels que Jansigny, *Genseniacum ;* Talmai, *Talamayum, Talamarum ;* Bere, *Beria ;* Oisilly, *Auxiliacum.*

Différentes chartes rapportées par Perard nous apprennent qu'en 679 ou 684, selon l'abbé de Foix, *Notice des Diplômes, p. 85*, Fenay, Longvic, Fissey, Chenoves, villages près de Dijon, *Fedeniacus, Longoviana, Fisciacum* & *Chenevæ*, étoient *in pago Attoariorum ;* & qu'en 735 Ruffey & Echirey, *Rufiacum* & *Escoriacum*, étoient du même canton. Perard, *p. 8, 9, 161.*

Waré, par son testament de l'an 721, legue à l'abbaye de Sainte-Reine qui ne subsiste plus, Poiseul-lès-Saulx, *Pussessium;* & à celle de Saint-Prix de Flavigny, Flacey, Is-sur-Tille, Blagny, *Flexum, Hiccium, Blandonecum* ou *Blandoniacum in pago Attoariorum.* Il réserve à ses héritiers les terres de *Vedis-Vineas*, Vievigne ; *Voguntias*, Vonges ; *Lucum*, Lux ; *Sagoneum*, Saguenai, *in pago Atho.* Voyez *Hist. de Bourg.* par O. Plancher, en trois vol. *in-fol. tome I. p. 11, 111, pr.*

Ce dernier lieu est ancien, puisqu'on y a découvert en 1702 une colonne milliaire avec une inscription en beaux caracteres romains, par laquelle on voit qu'elle a été élevée l'an 42 de J. C. sous l'empire de Claude, marquant xxij. milles de là à Langres, *Andematunum.* M. le Gouz de Gerlan, ancien grand bailli du Dijonnois, que les lettres & la patrie viennent de perdre (mars 1774), a fait graver cette colonne & l'inscription dans ses *Antiquités de Dijon in-4°. 1772.* Voyez aussi *Journ. de Trev. Septembre 1703, p. 1, lig. 47.*

Il est souvent parlé dans le *Recueil* de Perard, *p. 10, 12, 14, 15*, de *Villa Santo Colonica sive Bargas*, en 775, 778, 820. M. l'abbé de Foix, dans sa *Notice des diplômes, in-fol. p. 164*, dit que *Bargas* est un de ces noms barbares dont nul géographe n'a pu fixer la situation, ni dire le nom moderne. Si de Paris où il écrivoit, il eût consulté quelques Bourguignons instruits, ils lui auroient dit que c'est le village de Barges entre Dijon, Nuys, Citeaux, à trois lieues sud de la premiere ville.

Witgaire, curé de Barges, fit des dons à l'abbaye de Saint-Benigne en 816, *Witgarius presbiter Bargas in pago Atoar. Gal. Ch. tom. IV. p. 671.*

Don Mabillon, en rappellant la fondation de l'abbaye de Saint-Léger, richement dotée par Théodrade, fille de Charlemagne, vers l'an 800, la place *in pago Athoariorum seu Besuensi.* Ce n'étoit plus qu'un prieuré à la fin du dixieme siecle, lorsqu'il fut réuni à l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre. *Annal. Bened. tom. II. p. 347.*

Un diplôme de Louis le Débonnaire, rapporté par l'Abbé de Foix, *p. 400*, en 830, cite *Pauliacum*, Pouilli-sur-Vingeane (non *Pouliac*, comme le dit le compilateur), & Belleneuve, *Belleneuvium in pago Athoar.*

Louis le Débonnaire donna en 836 à Fulbert, l'un de ses vassaux, dont le pere avoit été tué au service de cet empereur, une terre de son domaine, située *in pago Athoar.* aux confins du Châlonnois, appellée *Asiriaca Villa*, Aizerey (*Not. dipl. p. 439.*). Le grand Bossuet a passé plusieurs années de son enfance dans cette terre qui appartenoit en partie à son pere.

Dans les assises tenues à Lux, *Luco*, en 867, en présence de l'évêque Isaac & du comte Odo, il est fait mention des commissaires (*missi*) pour les cantons d'Ouche & des Attuariens, *in Uscarensi* & *Atoeriis :* c'est le seul endroit où ils soient ainsi nommés. *Voyez* Per. *p. 147.*

Ce même évêque de Langres donne en 869 à l'abbaye de Flavigni, l'église de S. Sulpice de Fontaine-Françoise, *ecclesia de Fontana in pago Attoriensi* (*Voyez Cartul. de Flavigni.*). Ce bourg est connu par la victoire de Henri IV, qui porta le dernier coup à la ligue, & lui ouvrit les portes de Dijon & des autres villes en 1595.

Pontailler, *Pontiliacum, Pons scissus* est ancien, puisque les rois Carlovingiens y avoient une maison de plaisance. On voit dans l'*histoire de l'église de Saint Etienne de Dijon, in-fol. p. 31, pr.* une chartre de Charles le Chauve, de l'an 876, datée *Pontiliaco palatio regis.* La partie en-deçà de la Saone qui renferme la paroisse de S. Jean, étoit du comté Attuarien : elle est encore du doyenné de Beze & du diocese de Dijon, ayant été avant 1731 de celui de Langres ; l'autre partie est de celui de Besançon. Arpinus, quarante-deuxieme évêque de Langres, donna à l'abbaye de S. Pierre de Beze où il venoit de transférer le corps de S. Prudent, Pontailler, *Pontiliacum villam*, en 889. Voyez *Gal. Chr. tom. IV. p. 542.* Les privileges de cette ville furent accordés par Guillaume de Champsitte en 1257. *Voyez* PONTAILLER, *Suppl.*

L'*Histoire de l'église de S. Etienne, p. 65 & 295*, fait mention de Couternon sous le nom de *Curtanonus*, au neuvieme siecle, & au onzieme sous celui de *Cors-Arnulfi* ou *Corte-Arnulfi*, comme étant dans le pays des Athoariens. C'étoit le *Tusculum* du savant Philibert de la Mare, conseiller au parlement, qui dans le dernier siecle y avoit rassemblé plusieurs anciennes inscriptions, des statues & des figures antiques : cet illustre magistrat avoit la collection la plus riche & la plus curieuse en livres, & sur-tout en manuscrits sur la Bourgogne, qui après sa mort ont passé en partie à la bibliotheque du roi. Il est étonnant que le nom de ce savant ne soit rappellé dans aucun des nouveaux Dictionnaires, où se trouvent tant de gens inconnus, quoiqu'il ait donné plusieurs ouvrages latins fort estimés. Couternon est encore remarquable par la belle maison de M. Bernard de Blancey, secrétaire en chef des états.

Renaud de Châtillon donna à S. Benigne l'église

de S. Julien-sur-Norge avec des fonds, *mansum unum cum ecclesiâ S. Juliani super Norgiam in pago Attoar.* Ce qui est approuvé par Gui de Grancey & Milon de Frolois en 1038. Perard, *p. 186.*

Norges, *Norgiæ*, est très-ancien ; la voie Romaine de Châlon à Langres y passoit ; j'ai découvert à cent pas du village, en septembre 1773, un morceau d'une colonne milliaire qui marquoit *VII.* C'est tout ce qui restoit de l'inscription de ce monument tiré du fossé de l'ancienne voie par un paysan qui avoit brisé la colonne, & dont je vis encore le piédestal, d'une belle pierre blanche tirée d'Asniere. Norges est marqué *in centenâ Boringorum* en 881, dans Perard, *p. 159.* Une commanderie de l'ordre de S. Antoine y fut fondée pour les malades en 1200, par les seigneurs du Val-Saint-Julien.

Le village de Norges à deux lieues nord de Dijon, est distingué par une belle fontaine formant une riviere qui nourrit de bons poissons, du brochet surtout, & par une très-jolie maison de campagne appartenante à M. Bouillet, procureur général de la chambre des comptes, de l'académie de Dijon, un des plus respectables & des plus généreux citoyens de cette ville.

La chronique de Beze nous indique plusieurs autres paroisses dans le pays des Attuariens, tels que Tasnai, *Tasenatellum ;* Busserotte, *Buxiacus ;* Marey-sur Tille, fameux par ses forges, *Mariacum ;* Mentoche, *Mentusca in territorio Atuarinsium* en 1119 ; & Villey-sur-Tille, *Villiacum*, où l'abbé Nicaise, très-connu par son livre *des Syrenes*, découvrit un reste de temple du paganisme, avec cette inscription : *Minervæ Arnaliæ*, qui lui donna lieu d'exercer son érudition. (*C.*)

ATTUR, (*Géog.*) ville d'Asie, qui n'existe plus. Elle étoit sur le Tygre, dans le gouvernement moderne de Mosul, & non loin de cette ville. On l'appelloit aussi *Athur* & *Assur*, & son district *Aturia*, *Atyria* ou *Assyria* ; ce district composoit l'*Assyrie* proprement dite : car, à l'exemple des Chaldéens & des Syriens qui convertissoient *Assur* en *Athur*, il a plu aux Grecs & aux Latins de convertir *Assyria* en *Atyria*, & en *Aturia.* Les Turcs sont maîtres de ce pays-là. Le sol en est naturellement très-fertile, mais fort négligé. C'est un des beaux climats de l'Asie. (*C. A.*)

ATTUSA, (*Géog.*) ancienne ville de l'Asie mineure, sur les frontieres de la Mysie & de la Bithinie. Pline assure que ce fut une très-grande ville, bien bâtie & bien peuplée. (*C. A.*)

ATUN, s. m. (*hist. nat. Botan.*) arbre des îles Moluques très-bien gravé sous le nom d'*atunus* par Rumphe dans son *Herbarium Amboinicum*, *vol. I. pag. 171. chap. 56. planch. LXVI.* Les habitans de Ternate l'appellent *saia*, ceux de Boege *samacka*, & les Macassares *lommu.*

Il s'éleve à la hauteur de 25 à 30 pieds, sous la forme d'un limonier ou d'un citronnier, dont le tronc seroit droit, élevé de 10 à 12 pieds, sur un pied & demi à deux pieds de diametre, cannelé ou marqué de côtes légeres, & couvert d'une écorce épaisse, mais si fragile qu'on ne peut l'enlever que par fragmens, à peine de la grandeur du doigt. Sa cime est conique, très-dense, formée de branches fermes, droites, alternes, serrées, écartées sous un angle qui a à peine 45 dégrés d'ouverture.

Ses feuilles sont alternes, fort serrées ou rapprochées & disposées sur un même plan sur les branches, de sorte que leur feuillage est applati comme dans l'anone & le cananga ; elles sont elliptiques, pointues aux deux bouts, longues de sept à quinze pouces, une fois & demie à deux fois moins larges, entieres, fermes, seches, légérement velues, relevées en-dessous d'une nervure à huit ou dix côtes alternes de chaque côté, & portées sur un pédicule cylindrique fort court, de maniere qu'elles s'écartent presque horizontalement.

Les branches sont terminées par un épi plus court d'un tiers ou environ que les feuilles ; cet épi est composé de quinze à vingt fleurs, disposées circulairement sur toute sa longueur, blanches, de la forme & grandeur de celles de l'oranger, & portées sous un angle de 45 dégrés sur un pédicule égal à leur longueur. Chaque fleur est composée d'un calice ouvert en cloche à cinq divisions persistentes ; d'une corolle à cinq petales elliptiques, pointus, fermes, une fois plus longs que larges, une fois plus longs que le calice, ouverts en étoile ; de 10 étamines égales à la corolle, relevées, peu écartées presque comme dans le citronnier ; & d'un ovaire porté sur un disque orbiculaire charnu qui l'éloigne un peu des étamines.

Cet ovaire, en mûrissant, devient un fruit à écorce ovoïde, de la forme & grandeur d'un œuf de canard ou même plus grande, seche, d'une épaisseur de quatre lignes, comme écailleuse au dehors, relevée de tubercules, cendré-rousse, à une seule loge, marquée sur un côté, vers son extrêmité, d'un sillon, par lequel elle s'ouvre pour l'ordinaire, quoique difficilement, en deux valves ou battans égaux & concaves, à-peu-près comme la muscade, *comacon.* Cette écorce contient une seule amande ovoïde, de la grandeur d'un œuf de poule, mais comprimée, veinée de blanc, de roux & de cendré comme une muscade, charnue, ferme comme le coco ou l'arec, qui devient brune ou rousse en séchant, & entourée d'un sillon vertical comme si elle devoit se séparer en deux parties égales en cet endroit. Lorsque l'écorce se seche sans s'ouvrir, ou en ne s'entr'ouvrant que par une fente arquée, on entend, en la remuant, l'amande jouer dedans & faire du bruit.

Qualités. L'*atun* est un arbre fort lent à croître ; sa cime est d'abord fort élégante & élancée, & son tronc cylindrique & uni, mais il se creuse insensiblement & devient cannelé. Son bois est dur, de peu de durée, & fragile ainsi que ses branches. Ses fruits mûrissent si lentement que le tems de leur maturité n'est pas bien constant ; néanmoins le mois de Novembre est le tems qui leur est le plus ordinaire. Son amande a une saveur austere & très-astringente ; comme elle est presque aussi dure qu'une pierre, dans sa maturité parfaite, les Malays lui ont donné le nom d'*atun*, dérivé du mot *hatu* qui, en leur langage signifie, une *pierre.*

Culture. Il croît communément dans les îles d'Amboine, Banda & Celebes ; on le multiplie de drageons ou rejetons qui poussent au pied des vieux arbres.

Usages. L'amande de l'*atun* ne se mange pas crue ni seule ; les Malays la rapent pour exciter l'appétit & servir d'épice qu'ils mêlent dans l'espece de mets qu'ils appellent *gougou*, & qui est composé de sardines crues ou cuites, & d'autres semblables petits poissons dépecés en petits morceaux ou pilés & mêlés avec le gingembre, le piment, l'ail & le jus de limon. Cette amande est si astringente, qu'elle arrête subitement toutes les dyssenteries les plus violentes, soit qu'on la mange seule, soit qu'on la mêle dans le pain de sagou ou dans différens mets. Plusieurs Indiens en font même un grand secret ; mais il ne faut l'employer qu'avec modération, car il y a souvent du danger à arrêter trop promptement les dyssenteries. Sa poudre mêlée avec la farine du sagou réduite en pâte, avec l'addition d'un peu d'eau, & appliquée sur le ventre des femmes enceintes, arrête le flux menstruel & autres pertes de sang qui leur surviennent à contre-tems.

Lorsque ces amandes ne sont encore qu'à demi mûres & comme visqueuses, les habitans d'Amboine en font une espece de glu. Pour en tirer le même avantage lorsqu'elles sont mûres & seches, ils les font infuser dans l'eau, & les broient en une sorte de bouillie épaisse, dont ils recouvrent les jointures de leurs navires après les avoir remplies de mousse; cette pâte s'y applique étroitement, & se seche & durcit comme une glu qui rougit comme du sang. Ils en vernissent aussi les piliers de leurs maisons & les poutres qui sont exposées à être rongées par les vers ou les larves des capricornes & autres insectes.

Remarques. L'*atun* est, comme l'on voit, un genre de plante qui se range naturellement dans la famille des pistachiers à feuilles simples, à côté du muscadier, *comacon*, dont il semble ne différer que par son calice à cinq divisions, sa corolle a cinq pétales & ses huit étamines, & parce qu'il est beaucoup moins aromatique.

Rumphe dit qu'il y a trois autres especes d'*atun* à Amboine, dont la premiere s'appelle *atun mamina*, qui veut dire *atun gras*, parce que son amande est plus grasse, plus tendre & moins austere. Les deux autres qu'il appelle *atun-laut* & *atun-puti*, sont des genres fort différens, & nous en renvoyons la description à leur place. (*M. ADANSON.*)

ATYS, (*Myth.*) l'un des prêtres de Cybele, faisoit les inclinations les plus tendres de la déesse; mais le jeune homme la sacrifia à la nymphe Sangaride, fille du fleuve Sangar. La déesse l'en punit dans la personne de sa maîtresse qu'elle fit périr. *Atys* au désespoir d'avoir perdu Sangaride, porta sa rage jusqu'à se mutiler lui-même, il se feroit même ôté la vie si Cybele ne l'eût métamorphosé en pin. Il y a des auteurs qui disent qu'*Atys* étoit un jeune berger de Phrygie, dont Cybele déja vieille, devint amoureuse; mais quoiqu'elle fût Reine, il la méprisa pour quelque jeune beauté; Cybele apprenant qu'elle avoit une rivale, courut comme une furieuse au lieu où étoient les deux amans, & ayant trouvé *Atys* caché derriere un pin, elle le fit mutiler aux yeux de sa rivale, qui se tua de désespoir. Catule dit qu'*Atys* se mutila lui-même, par je ne sais quel transport de rage; & que Cybele le prit alors au nombre de ses prêtres. Ce qu'il y a de vrai, c'est que les prêtres de Cybele souffroient volontairement le supplice d'*Atys*, & dans leurs fêtes mêloient des cris & des hurlemens pour pleurer la mort d'*Atys*. Les amours d'*Atys* & de Sangaride sont le sujet d'un opéra de Quinault. (+)

ATZEBEROSCIM, (*Musiq. instr. des Héb.*) Bartoloccius (*Biblioth. mag. Rabb. part. II.*) prétend avec assez de fondement qu'*atzeberoscim* n'étoit point un instrument particulier de musique, mais le nom général de tous ceux qui étoient faits de sapin ou de buis. Kircher, pourtant, met l'*atzeberoscim* au nombre des instrumens de percussion, & en donne la figure, *planche I. de Lutherie Suppl.* en quoi il est autorisé par l'auteur du scilltehaggiborim, qui décrit ainsi l'*atzeberoscim*: « Cet » instrument de sapin (ou de buis) avoit assez la » forme d'un mortier; on le frappoit avec une es» pece de pilon du même bois, terminé par deux » boutons; on tenoit le mortier de la main gauche, » & le pilon de la droite; on frappoit tantôt sur » le fond du mortier, tantôt sur les côtés ou bords, » tantôt sur l'ouverture, en mettant le pilon en » travers, & l'on se servoit tantôt d'une des extrê» mités & tantôt de l'autre. L'*atzeberoscim* avoit » un son clair, mais sans aucune harmonie, & » qui restoit toujours le même. (*F. D. C.*)

AU AV

AU, (*Géogr.*) mot allemand qui veut dire *la plaine*, & qui, dans ce sens, est le nom propre de plusieurs bourgs, châteaux & couvents peu considérables de l'empire, aussi bien que celui de quelques-uns des environs de Cassel, de Munich & autres villes. (*C. A.*)

§ AVA, (*Géogr.*) ce royaume d'Asie est borné à l'ouest par le royaume d'Arracan & la mer; au sud par le Pégu, à l'est par une chaîne de montagnes, & au nord par le pays de Kemarat. Ce royaume fait partie des états du roi de Pégu. On y trouve du musc, de l'aloës, du bon vernis, & des roseaux d'une grosseur prodigieuse. Les rubis qui en viennent sont fort estimés, de même que les chameaux & les éléphans que l'on y nourrit. Sa capitale est *Ava*: c'est une ville assez grande, assez peuplée, percée de rues fort droites & garnies d'arbres, mais bâtie de maisons toutes de bois; son palais royal est seul construit de pierres, & passe même pour très-vaste & pour très-riche en dorure.

A leur teint près, qui est olivâtre, les habitans d'*Ava* sont beaux & bien faits: les femmes y sont petites, mais agréablement prises dans leur taille, & plus blanches, pour l'ordinaire, que n'y sont les hommes. Elles ont les cheveux noirs, & s'habillent d'étoffes de coton du plus léger tissu, & de la coupe la plus négligée. A chaque mouvement qu'elles font en marchant, on prétend que leur nudité se découvre, & l'on ajoute, que cette immodestie de vêtemens leur fut prescrite par la sagesse d'une souveraine de leur propre sexe, qui, dans un tems où le nôtre portoit l'horreur à son comble, essaya par cette ordonnance, de ramener aux vues de la nature, les brutaux qui s'en écartoient. La religion de ce pays-là, est en général celle des gentons ou idolâtres, dont les brachmanes & les faquirs sont les prêtres; mais il y a beaucoup de mahométans parmi les sujets d'*Ava*, & des chrétiens en assez petit nombre. La férocité n'est pas, comme on le dit, leur caractere; il en a peu coûté, à la vérité, aux Tartares de les insulter & de les conquérir; mais s'ils n'ont pas la valeur de ce peuple dur & courageux, ils en ont du moins l'hospitalité. (+)

AVA *ou* AYALA, (*Géogr.*) riviere d'Asie dans la Natolie; elle tombe dans la mer Noire; son nom Turc est *Sakari*, ou *Sakaria*, & celui que les Grecs & les Latins lui donnoient étoit *Sagaris*, ou *Sangarius*. (*C. A.*)

AVAILLES, (*Géogr.*) bourg de France, dans la Marche, sur la riviere de Vienne, à douze lieues, nord-ouest, de Limoges. Il y a près de ce bourg une source d'eaux minérales, limpides & salées, qui ont quelque réputation. (+)

AVAL, (*Géogr.*) grand bailliage de France, dans la Franche-Comté; il comprend les subdélégations de Poligny, de Salins, d'Arbois, de Pontarlier & d'Orgelet. (*C. A.*)

AVALI, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) plante du Malabar, assez bien gravée sous son nom Malabare, *kal-Isjerou panel*, par Van-Rheede dans son *Hortus Malabaricus*, *volume V*, *page 33*, *planche XVII*. Les Brames l'appellent *avali-apacaro*; les Portugais *pao costus da serra menor*, & les Hollandois *berg-heylwortel*.

C'est un arbrisseau toujours verd, toujours chargé de fleurs & de fruits, haut de quatre à cinq pieds, à tige haute de deux à trois pieds, surmontée d'une cime hémisphérique de quatre à cinq pieds de diametre.

Sa racine est courte, à branches alternes, écartées sous un angle de 45 dégrés.

Ses branches sont alternes lâches, assez longues, cylindriques, menues, ouvertes sous un angle de 45 dégrés, couvertes de feuilles alternes, assez écartées, disposées toutes sur un même plan, elliptiques, pointues aux deux bouts, entieres, trois à quatre fois plus longues que larges, ouvertes presque horizontalement, relevées en-dessous d'une nervure à neuf ou dix côtes alternes de chaque côté, & portées sur une pédicule cylindrique assez court.

Les fleurs sont solitaires ou rassemblées au nombre de deux à trois en un corymbe qui termine les branches, composées chacune d'un calice épais à trois divisions, d'une corolle à six pétales égaux, elliptiques, concaves, une fois plus longs que larges, & de cent étamines très-courtes, rassemblées en une sphere deux fois plus courte que la corolle, autour de six à quinze ovaires pédiculés, mais peu apparens : ces ovaires, en mûrissant, deviennent autant de baies sphéroïdes à une loge, contenant chacune une graine sphéroïde, élevée ou attachée droite, par une plaque discoïde imprimée sur la partie inférieure.

Qualités. L'avali a une odeur suave & aromatique dans toutes ses parties. Il croît communément au Malabar, dans les lieux montueux & pierreux, voisins de Paracaro.

Usages. La poudre de l'écorce de sa racine se boit dans l'eau pour arrêter les dyssenteries; on la boit aussi dans les fievres ardentes, en y joignant un peu de sucre; sa décoction se prend en bain pour les douleurs des articulations; celle qu'on pile dans l'eau salée ou de mer, sert à frotter le ventre pour tuer les vers nés de la putréfaction des humeurs: l'huile tirée de sa racine appaise les ardeurs du foie, & guérit les gerçures de la bouche.

Remarques. L'avali est, comme l'on voit, une espece d'*apocaro*, & vient par conséquent dans la famille des anones. (*M.* ADANSON.)

AVALIS, (*Géogr.*) ancien nom du golphe & du port de Zeyla, en Afrique, dans le royaume d'Adel, vers l'entrée de la mer Rouge. (*C. A.*)

§ AVALON *ou* AVALLON, (*Géogr.*) ville de Bourgogne, en Auxois, sur le Cousin (*& non pas Cousain.*). M. Pelegrin a découvert une médaille du XIe siecle, sur laquelle on lit *Aballo. L'itinéraire* d'Antonin, & la *table* de Peutinger, placent cette ville entre Saulieu & Auxerre: c'étoit une place forte dès 931, puisque Flodvard la nomme *Avallonem castrum;* elle fut elle-même au VIIe siecle le chef lieu d'un *pagus* ou canton, régi par un comte. L'acte de partage de l'empire François par Charlemagne, & la capitulaire de Charle le Chauve, en parlent sous le nom de *pagus Avalensis.*

Cette ville n'a qu'une paroisse & une collégiale, fondée au VIIIe ou IXe siecle; le college, occupé par les doctrinaires, doit son établissement au président Odebert en 1654: le bailliage est ancien.

Avallon a souffert plusieurs sieges; Emme, femme du roi Raoul, l'assiéga & la prit en 931; le roi Robert s'en empara après trois mois de siege en 1005; son fils Robert, depuis duc de Bourgogne, la prit en 1031, & la garda avec le duché; Charles VII s'en rendit maître, mais Philippe le bon la reprit en 1433.

Le commerce d'*Avallon* est en futailles, bois, bled & vins, dont quelques côteaux sont renommés: les bois & les vins se tirent pour Paris.

Pierre Forestier, & Lazare Boquillot, savans chanoines, ont fait honneur à leur patrie, surtout le dernier, par ses ouvrages: il est mort en 1727.

Avallon est à 20 lieues de Lyon, à 16 d'Autun, & à 3 de Vezelay. (*C.*)

AVANACU, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) espece de ricin, ainsi nommée au Malabar, & fort bien gravée par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, *volume II*, *page 57*, *planche XXXII*, sous le nom d'*avanacoe*; les Malabares l'appellent encore *cit-avanacu*, & les Brames *erando*; selon Jean Commelin, c'est le *ricinus vulgaris* de Caspard Bauhin. M. Linné l'appelle *ricinus, communis, foliis peltatis, subpalmatis, serratis*, dans son *Systema naturæ*, *édition 12e*, imprimée en 1767, *page 636*, *n°. 1.*

C'est un arbrisseau qui s'éleve à la hauteur de neuf à dix pieds, ayant une tête sphérique, portée sur un tronc de quatre à cinq pieds de hauteur, sur trois à quatre pouces de diametre, noueux, comme articulé, à bois peu épais, blanc, mou, léger, creux au-dedans, rempli d'une moëlle fongueuse, blanc-jaunâtre, séparée & comme coupée à chaque articulation, par une cloison aussi fongueuse & blanchâtre, mais plus solide, & recouvert d'une écorce cendrée-grise; les branches sont alternes, assez serrées, ouvertes sous un angle de 45 dégrés semblables au tronc, mais plus tendres, charnues & couvertes d'une écorce verte & lisse.

La racine est courte, fibreuse & blanchâtre.

Les feuilles sont disposées alternativement & circulairement le long des branches à des distances d'un à deux pouces, rondes, de huit à neuf pouces de diametre, palmées, c'est-à-dire, découpées jusqu'au milieu de leur demi-diametre, en sept à huit lobes rayonnans en étoile, mais inégaux, les antérieurs étant une fois plus grands, triangulaires, une fois plus longs que larges, bordés chacun d'une trentaine de dentelures aiguës de chaque côté; elles sont molles, minces, lisses, verd-obscures en-dessus, verd-clair en-dessous, relevées de sept à huit côtes rayonnantes qui, partant de l'extrémité de chaque lobe, vont se réunir un peu au-delà du centre de la feuille, au sommet d'un pédicule aussi long qu'elles, qui les soutient à peu-près comme un parasol. Ce pédicule est parfaitement cylindrique, marqué à sa surface supérieure & antérieure d'un sillon peu sensible, duquel partent quelques glandes orbiculaires peu relevées & luisantes. A l'opposé de ce pédicule, on apperçoit, comme dans le figuier commun, une grande stipule membraneuse, verte, triangulaire, qui environne la branche à son origine, qui enveloppe le bourgeon des feuilles, sous la forme d'un capuchon conique, & qui tombe au moment de leur premier développement: les feuilles sont pliées dans le bourgeon en autant de doubles qu'elles ont de nervures ou de côtes.

Les branches sont terminées par une panicule en épi de quinze à vingt fleurs vertes, de quatre à cinq lignes de diametre, portées chacune sur un péduncule de leur longueur. Celles de ces fleurs qui occupent le centre de la panicule, sont femelles, pendant que les inférieures sont mâles: ce sont donc ces fleurs inférieures qui fécondent les supérieures, quoique leur panicule se soutienne droite comme une pyramide. Chaque fleur consiste en un calice caduc, à cinq feuilles vertes, sans aucune espece de corolle; les étamines des fleurs mâles, au nombre de cent, sont réunies par la moitié inférieure de leurs filets en une colonne pleine, qui occupe le centre du calice, & ces filets sont étagés de maniere que ceux du milieu sont les plus longs; les antheres qui les terminent sont sphériques, d'un jaune-clair, marquées de quatre sillons longitudinaux en croix, & s'ouvrent en deux loges par les deux sillons latéraux, qui répandent une poussiere génitale, composée de molécules ovoïdes, d'un jaune souffré & luisantes. Le pistil consiste en un ovaire sessile,

ſans aucun diſque, ſphérique, verd, hériſſé de pointes conique, molles, couchées, & terminé par trois ſtyles partagés en deux, de maniere qu'ils forment ſix ſtigmates cylindriques, velus, rougeâtres.

L'ovaire, en mûriſſant, devient une capſule ſphéroïde, longue de ſix lignes, verte, comme poudrée d'une roſée bleuâtre, marquée extérieurement de trois ſillons, & hériſſée de pointes coniques fort longues, molles, & compoſées de deux ſubſtances, l'une qui eſt une peau verte, charnue, qui ſe ſeche & ſe détache de la ſubſtance intérieure, qui eſt cartilagineuſe, très-élaſtique, & qui forme, à proprement parler, la capſule; elle eſt partagée intérieurement en trois loges, qui ſont comme formées par la réunion de trois capſules ovoïdes, réunies autour d'une colonne commune, qui s'éleve juſqu'à la moitié de leur longueur; chacune de ces loges s'ouvre, dans ſa maturité, en deux valves ou battans égaux; de ſorte que la capſule eſt à ſix valves, qui ſont ſi élaſtiques, qu'elles lancent au loin les graines qui ſont au nombre de trois dans chaque fruit, c'eſt-à-dire, une dans chaque loge. Chaque graine eſt ovoïde, longue de quatre lignes, à quatre lignes & demie, de moitié moins large, comprimée de devant en arriere, blanche d'abord, enſuite rougeâtre, enfin rouge-brune, ondée de taches cendrées, cartilagineuſe, très dure, & porte ſur ſa face intérieure, vers le haut, un corpuſcule charnu, blanchâtre.

Culture. L'*avanacu* vit communément dix à vingt ans; il croît naturellement dans les terreins ſablonneux de l'Afrique, au Sénégal, & au Malabar, où il fleurit & fructifie deux à trois fois l'an: il fleurit continuellement pendant la ſaiſon des pluies, & dans les terreins humides.

Qualités. Toutes ſes parties, étant coupées, jettent une liqueur verdâtre, aſſez abondante; leur ſaveur eſt amere, légérement aſtringente & âcre.

Uſages. L'amande des graines rôtie, ſe donne en poudre avec le ſucre pour purger. L'huile qu'on en tire par expreſſion eſt très-purgative, ſoit qu'on la boive ſeule, ſoit qu'on la mêle avec le lait doux; cette même huile, ou ſon marc, s'applique ſur les reins ou le ventre, pour en appaiſer les douleurs. La décoction de ſa racine ſe boit pour diſſiper les vents, la tympanite, l'aſthme, les douleurs du ventre, des reins, l'enflure des pieds, la goutte & le feu ſacré. Ses feuilles entieres ou pilées s'appliquent ſur la tête pour diſſiper la migraine; on les applique, amorties au feu, ſur les parties attaquées de la goutte, ou bien on expoſe ces parties à la vapeur de leur décoction: le bain pris dans cette décoction, pouſſe les urines lorſqu'elles ont des difficultés.

Deuxieme eſpece. PANDI-AVANACU.

Van-Rheede décrit *à la page 60 du volume II*, de ſon *Hortus Malabaricus*, un autre *avanacu*, dont il ne donne aucune figure, quoiqu'il la regarde comme une eſpece différente; les Malabares l'appellent, ſelon lui, *pandi-avanacu;* les Brames *vollo-erando;* M. de Tournefort le nomme *ricinus africanus, maximus, caule geniculato rutilante;* Inſtituts, *page 532.*

Il differe de l'*avanacu* en ce que, 1°. il eſt d'un beau rouge dans toutes ſes parties, au lieu que l'*avanacu* eſt verd-bleuâtre terne. 2°. Il eſt plus grand, & élevé communément de 12 à 15 pieds. 3°. Ses feuilles, ſes fleurs & ſes fruits, ſont plus grands. 4°. Ses graines ſont plus grandes, plus applaties, plus brunes, c'eſt-à-dire, marquées d'une moindre quantité d'ondes cendrées.

Le *pandi-avanacu* eſt plus rare au Malabar, que l'*avanacu*.

Uſages. On prétend que ſon écorce, portée ſuſpendue au cou, arrête le vomiſſement.

Remarques. Quoique M. Linné ait confondu ces deux eſpeces comme deux variétés, nous croyons avec Tournefort, & avec tous les bons obſervateurs, qui n'ont jamais vu les graines de l'une dégénérer & produire l'autre eſpece, que cette conſtance dans leurs différences caractériſtiques, mérite qu'on les diſtingue, & qu'on en faſſe deux eſpeces. Une autre remarque vient à l'appui de cette diſtinction; c'eſt que le *pandi-avanacu*, ſemé dans nos climats froids ou tempérés, y eſt conſtamment vivace, au lieu qu'on a toutes les peines du monde à y conſerver pendant l'hiver l'*avanacu* qui ne s'y montre communément que comme une herbe annuelle, en ſuppoſant qu'il ne ſoit pas différent du ricin annuel, qu'on appelle communément *palma chriſti.* (*M.* ADANSON.)

AVANCÉ, (*Géogr.*) petite riviere dans le Condomois. Elle a ſa ſource à une lieue, nord, de la paroiſſe de Durance, & ſon embouchure dans la Garonne, entre Marmande & Sainte-Baſeille: après un cours d'environ ſix lieues, cette riviere reçoit, auprès de Caſtel-Geloux, trois belles ſources qui font travailler des moulins à bled, à drap & à cuivre, qu'on appelle *martinets.* (*C. A.*)

AVANT-BRAS, (*Anat.*) partie du corps qui ſe prend vulgairement pour le bras, mais que l'on diſtingue en Anatomie, d'avec le bras proprement dit: c'eſt cette partie qui s'étend depuis le pli du coude juſqu'au poignet. Il eſt compoſé de deux os qui en forment la charpente; ſavoir, de l'os du coude, & de celui du rayon. Celui-ci eſt ſupérieur, l'autre eſt inférieur. Ces deux os ſont recouverts par les muſcles pronateur & ſupinateur, par les fléchiſſeurs & les extenſeurs du poignet, par le ſublime & le profond de la main, *&c.* (+)

AVANT-DUC, (*Archit.*) c'eſt un pilotage qui ſe fait de pluſieurs jeunes arbres ſur le bord & à l'entrée d'une riviere, où on les enfonce très-avant avec des moutons ou de groſſes maſſes de fer, pour en former un plancher égal, ſur lequel on établit des doſſes ou groſſes planches bien clouées pour un pont; à l'endroit où l'*avant-pont* finit on place des bateaux.

Cela ſe fait quand une riviere eſt trop large, & que l'on n'a pas ſuffiſamment de bateaux pour en faire un pont tout entier de l'autre côté de la riviere. (+)

AVANT-MUR, ſ. m. *murus turri præſtructus*, (*terme de Blazon.*) pan de muraille joint à une tour.

Château-neuf de Moleges, à Arles en Provence; d'*azur à la tour quarrée à trois crénaux, fenêtrée d'un* avant-mur *crénelé de quatre crénaux, le tout d'argent, poſé ſur une terraſſe de même.* (*G. D. L. T.*)

AVARES, ſ. m. pl. (*Hiſt.*) Les *Avares*, peuple Tartare, ont été quelquefois confondus avec les Huns, parce qu'ils habitoient les mêmes régions & avoient les mêmes mœurs & les mêmes uſages. Le titre de Topa, qu'on donnoit au chef de la famille royale, ſignifioit *maître de la terre.* Ce n'eſt que vers l'an 260, de J. C. qu'ils commencent à ſe faire connoître par leurs guerres civiles. Ce peuple ne devint conſidérable qu'au commencement du cinquieme ſiecle, ſous le regne de Tou-lun, qui rangea ſous ſon obéiſſance un grand nombre de hordes Tartares, & qui ſe vit ſouverain de toutes les contrées qui ſont entre la Corée & la riviere d'Ili; une partie de la Sibérie & de la Tartarie le reconnut pour ſouverain; il pouſſa ſes conquêtes juſqu'aux frontieres de l'Europe. Il prit alors le titre de Khan, qui eſt devenu celui de tous les princes du Turkeſtan. Ses ſujets étoient les plus ignorans & les plus

plus groſſiers de toute la Tartarie. L'art d'écrire & de compter leur étoit entiérement inconnu. Ils ſe ſervoient de crotes de chevres, diſpoſées d'une certaine façon, pour exprimer leurs penſées. Leur averſion pour les arts étoit ſi forte que, quoiqu'ils euſſent des relations intimes avec les Chinois, ils reſterent conſtamment enſevelis ſous le voile de la barbarie. Tou-lun ſatisfait d'avoir des ſujets obéiſſans, dédaigna de les éclairer: il ſimplifia ſeulement l'art de lire & de calculer. Il ſubſtitua aux crotes de chevres des tailles & des inciſions ſur le bois.

Les *Avares* ne figurent dans l'hiſtoire que ſous l'empire de Juſtinien, qui leur ordonna de lui envoyer des ambaſſadeurs. On fut étonné de voir arriver à Conſtantinople des hommes hideux, qui paroiſſoient moins propres à négocier qu'à inſpirer de l'horreur. Leurs cheveux flottans étoient treſſés avec des rubans, & étoient la ſeule différence qu'on remarquât entr'eux & les autres Huns. Ils furent reçus avec les honneurs qu'on ſe croyoit obligé de rendre à une nation belliqueuſe qui avoit la réputation d'être invincible, & dont l'alliance promettoit de grands avantages aux Romains. Ils conſentirent à faire une guerre perpétuelle aux barbares qui infeſtoient les provinces de l'empire, & ſur leur parole on leur accorda des établiſſemens dans une contrée fertile, avec un ſubſide annuel: les *Avares*, fortifiés du ſecours des Romains, attaquerent ſucceſſivement tous les peuples Tartares qui habitoient le nord de la Circaſſie, qu'ils fatiguerent par des incurſions multipliées. Juſtinien pour les récompenſer leur offrit des établiſſemens dans la Pannonie, mais il ne vouloient pas abandonner la Scythie; & rebutés d'eſſuyer des refus, ils ſe déclarerent contre les Romains. Alors la nation ſe partagea. Une partie ſe fixa dans les montagnes de la Circaſſie, & l'autre s'établit dans la Pannonie. Ceux-ci firent des incurſions juſque dans les Gaules, où ils ſe rendirent odieux par leurs brigandages, ſous le nom de Huns, ſous le regne de Clovis premier. Les autres, diſperſés dans la Circaſſie, y porterent leur langue & leurs mœurs, qui n'avoient aucune conformité avec celles de leurs voiſins. Leurs bourgades, qui ne ſont qu'un aſſemblage de tentes, ſont ſituées ſur des montagnes; chaque canton a ſon chef, dont aucun n'a un pouvoir arbitraire. C'eſt cette eſpece de gouvernement qui fait la félicité des peuples ſauvages: leurs mœurs antiques ſe ſont conſervées dans leurs deſcendans qui ſe nourriſſent de leur bétail dans une terre avare de ſes productions; mais bornés dans leurs deſirs, ils n'inquietent que rarement leurs voiſins. Ils ſe ſervent indiſtinctement d'armes à feu, d'arcs, de fleches & de ſabres. En 1727, ils ſe ſoumirent aux Ruſſes qui ſeuls pouvoient les protéger. Leur Sept, qui les fit conſentir à cette révolution, ſe flattoit qu'en prenant de tels protecteurs il réduiroit ſous ſon obéiſſance les autres hordes indépendantes. La famille de cet ambitieux gouvernoit depuis long-temps les *Avares*, & un de ſes ancêtres avoit été rétabli dans la ſouveraineté de ſon pays par un des fils de Gengis-Kan.

Les *Avares* de Pannonie menacerent d'exercer de nouveaux ravages ſi l'on n'augmentoit les ſubſides; quoiqu'on leur fît un refus injurieux, il n'en n'eſt pas moins vrai que leurs menaces déceloient la confiance qu'ils avoient dans leurs forces. Dans l'invaſion qu'ils firent en Auſtraſie ils firent paroître des ſpectres qui mirent le déſordre dans l'armée Françoiſe; ce qui prouve qu'ils étoient d'adroits impoſteurs, ou que les François étoient d'une crédulité imbécile: au reſte tous les Tartares adonnés à la magie pouvoient avoir des ſecrets éblouiſſans. Les Romains vécurent en paix avec les *Avares*, lorſque Tibere, qui avoit éprouvé leur valeur, fut parvenu à l'empire. Mais les barbares cherchant à ſurprendre les Romains, firent conſtruire ſur la Save un pont qui leur ouvroit un paſſage dans les provinces de l'empire. En vain ils proteſterent qu'ils n'avoient que des vues pacifiques, Tibere exigea des ſermens pour gages de leurs promeſſes. Le khan tira ſon épée en diſant: Je veux périr avec toute ma nation, je veux que la voûte du ciel nous écraſe, que les montagnes & les forêts tombent ſur nos têtes, que la Save nous engloutiſſe ſous ſes eaux, ſi nous avons l'intention de porrer la guerre dans l'empire; enfin, pour mieux tromper les Romains, il uſa de la formule de leurs ſermens & jura ſur l'Evangile; il ne fut perfide qu'avec plus d'éclat. Il fit paſſer le pont à ſon armée; & Tibere étonné de leur progrès, n'en arrêta le cours qu'en leur accordant un ſubſide annuel dont ils reçurent trois années d'avance. Plus ils obtenoient, plus ils oſoient exiger. Dès que Maurice eut été élevé à l'empire, ils demanderent une augmentation de vingt mille livres d'or que l'empereur, mal affermi, n'oſa leur refuſer. Les *Avares* liés par les traités en violerent bien-tôt la teneur. Leur grand-prêtre ayant ſéduit une des femmes du khan, ſe réfugia chez les Romains dans l'eſpoir d'y trouver l'impunité. Il en réſulta une guerre dont le prélude fut glorieux pour les Romains; mais la méſintelligence s'étant miſe parmi leurs généraux, ils furent battus, & leur défaite rendit les *Avares* maîtres de la Thrace; & ils euſſent étendu plus loin leurs ravages ſi la peſte, qui leur fit ſentir ſon fléau, ne les eût déterminés à la paix.

Les *Avares*, dans l'eſpoir de s'enrichir des dépouilles de Rome, entrerent pour la premiere fois dans l'Italie, l'an 199, ils ravagerent la Vénétie & tous les pays par où ils paſſerent; ils parvinrent juſqu'à Fréjus, qui leur fut livré par Romilde, femme du roi des Lombards, que leur chef avoit promis d'épouſer pour prix de ſa trahiſon. Mais dès qu'il fut maître de la ville, il fit empaler cette épouſe perfide. Sous les regnes de Phocas & d'Héraclius, ils porterent les ravages juſqu'aux murs de Conſtantinople. A force de vaincre ils épuiſoient leur puiſſance & ils ne firent que des courſes paſſageres juſqu'au regne de Charlemagne qui, allarmé de leur voiſinage, forma le deſſein de les ſubjuguer. Il ſut profiter de la diviſion de leurs chefs pour étendre ſa domination juſqu'à la riviere du Rab. Le duc de Frioul les voyant dans l'impuiſſance de réſiſter, s'empara de Ringue, qui étoit leur principal boulevard, où il fit un butin immenſe. Ce fut Pepin qui frappa les derniers coups. Il leur fit une guerre où tous leurs chefs périrent; la nation entiere fut diſperſée & détruite. Tel fut le deſtin de ce peuple ſauvage qui ſorti des rives du fleuve Amour, parcourut en vainqueur la Chine & la Tartarie, s'établit à l'orient du Volga, d'où il paſſa dans la Pannonie. L'empire Romain dans ſa décadence n'eut point d'ennemi plus redoutable. Après avoir déſolé l'Italie & les Gaules, ils furent enfin détruits par les François. Ce fléau dura pendant quatre cens quatre-vingt-neuf ans. La Pannonie, par une deſtinée malheureuſe, fut ſucceſſivement occupée par les Huns, les *Avares* & les Turcs, qui tous avoient une commune origine. (*T—N.*)

AVARU, ſ. m. (*Hiſt. nat. Botaniq.*) nom que les Cingales, habitans de l'île Ceylan donnent à l'eſpece d'indigo, figurée aſſez bien ſous le nom Malabare *ameri*, par Van-Rheede dans ſon *Hortus Malabricus, vol. I, pag. 101, pl. LIV*. Les Brames l'appellent *nely*, les Ceylanois *awari*, ſelon Hermann. C'eſt l'*indigofera* de Munting. M. Linné l'appelle *indigofera, tinctoria, leguminibus arcuatis incanis, racentis folio brevioribus*, ns ſon *Syſtemæ naturæ, edit. 12*, imprimée en 1767, *pag. 496*, *n° 1*.

C'eſt un arbriſſeau qui croît dans les terreins ſablonneux & pierreux, & qui s'éleve à la hauteur de cinq à ſix pieds, ſous la forme d'un buiſſon ſphéroïde.

Sa racine eſt blanche, ligneuſe, couverte de fibres denſes & très-rapprochées.

Sa tige a l'épaiſſeur du bras, c'eſt-à-dire, deux bons pouces de diametre, & le bois aſſez dur. Ses branches ſont alternes, aſſez denſes, menues, écartées ſous un angle qui a à peine 30 à 40 dégrés d'ouverture.

Ses feuilles ſont alternes, aſſez ſerrées, diſpoſées ſur les branches circulairement & horizontalement à des diſtances d'un pouce environ, aîlées une fois, compoſées de cinq à ſept folioles oppoſées avec une impaire, elliptiques, obtuſes aux deux bouts, longues de huit à onze lignes, une fois moins larges, minces, ternes, verd-bleu foncé en-deſſus, plus clair en-deſſous, portées ſur un pédicule très-court. Le pédicule commun qui les ſoutient depuis le quart de ſa longueur juſqu'à ſon extrémité, a trois pouces de longueur; il eſt cylindrique, avec un ſillon en-deſſus & un renflement à ſon origine, qui eſt accompagnée de deux ſtipules.

De l'aiſſelle de chaque feuille, ſort un épi conique, droit, élevé, une fois plus court qu'elles. Il porte dans les deux tiers ſupérieurs de ſa longueur environ 25 à 30 fleurs papillionacées, couleur de roſe foncé, d'une largeur à-peu-près égale à leur longueur qui eſt de près de trois lignes, portées horizontalement ſur un péduncule deux à trois fois plus court. Avant leur développement, elles forment un bouton ovoïde, pointu aux deux extrémités & un peu applati ſur ſon côté ſupérieur. Elles conſiſtent chacune en un calice d'une ſeule piece formée en tube diviſé juſqu'à ſon milieu en cinq parties égales, deux fois plus court que la corole qui eſt à cinq pétales inégaux, & repréſentans par leur diſpoſition un papillon qui vole. Dans les deux pétales inférieurs qui ſont rapprochés & réunis en partie pour former une carêne, ſont cachées dix étamines, dont neuf ſont réunies par leurs filets en un faiſceau, ou en un tube fendu ſur toute ſa longueur en-deſſus d'une fente, dans laquelle eſt couché le dixieme filet. L'ovaire enfile le cylindre des étamines, & eſt porté ſur un diſque alongé en cylindre. Cet ovaire en mûriſſant devient une gouſſe cylindrique, longue d'un pouce environ, dix à douze fois moins large, preſque droite ou fort peu courbée, verte d'abord, enſuite brune, pendante à un péduncule fort court, articulée ou marquée de dix à douze étranglemens légers, qui indiquent autant de cloiſons & de loges qui contiennent chacune une graine ovoïde, brune & luiſante.

Qualités. L'*avaru* fleurit deux fois l'an; ſavoir, dans la ſaiſon pluvieuſe & dans celle de la ſéchereſſe. Ses fleurs n'ont pas d'odeur. Ses feuilles ont une ſaveur un peu amere, & produiſent une légere chaleur dans la bouche, lorſqu'on les mâche long-tems.

Uſages. La décoction de ſa racine dans l'eau ſe boit pour appaiſer les douleurs néphrétiques. La même dans l'eau de coco ſe boit pour les morſures venimeuſes. Ses feuilles s'appliquent pilées en cataplaſme, ſur le ventre dans les difficultés d'urine. Son principal uſage dans l'Inde, eſt de tirer de ſes feuilles une fécule bleu-outremer ou céleſte, qui eſt ſi eſtimée pour la teinture qu'on appelle *indigo* en Europe, pour indiquer le lieu de ſon origine. Cette fécule s'applique ſur les tumeurs pour les ſécher.

Remarques. M. Linné confond enſemble trois eſpeces d'indigo qui ſont très-différentes, & dont nous donnerons la deſcription à leur place, ſavoir; l'indigo du Malabar dont il eſt ici queſtion; celui du Sénégal que les Negres Oualofes appellent *ngangè*; qui a les graines verdâtres; & celui d'Amérique qui a la gouſſe une fois plus courte, extrêmement courbée, & les graines cubiques ou parallélipipedes noirâtres, & dont la fécule eſt d'un bleu violet comme purpurin & cuivré.

L'awari de Ceylan examiné avec attention, ſera peut-être encore une autre eſpece; au moins Hermann ſemble-t-il l'indiquer, en diſant que ſa fécule eſt bien inférieure à celle qu'on fait au Malabar, à Coromandel, & à Négapatan.

J'ai cultivé au Sénégal celui d'Amérique en aſſez grande quantité pour en tirer la fécule, & je ſuis certain qu'il eſt différent à tous égards de celui du Sénégal qui approche davantage de l'awari du Malabar, mais qui en differe encore, & qui eſt vraiſemblablement l'*avaru* de Ceylan. On verra de plus amples éclairciſſemens à ce ſujet à l'article de chacune de ces plantes.

Au reſte la deſcription que M. Linné rend commune à toutes ces eſpeces qu'il confond, ne peut convenir à l'indigo en queſtion, car il n'a pas les gouſſes blanches non plus que les autres. Enfin les fleurs des unes & des autres ne forment pas des grappes *racemis folio brevioribus*, comme le dit M. Linné, elles ſont diſpoſées en épi, comme il a été dit. (*M. ADANSON.*)

AVAU (SAINT-), *autrement* SAINT-AVOD, (*Géogr.*) petite ville & châtellenie de France en Lorraine. Cette ville fut long-tems poſſédée par les évêques de Metz; mais les ſouverains du pays l'ont acquiſe d'eux, à prix d'argent, il y a près de deux ſiecles. (*C. A.*)

AUBADE, ſ. f. (*Muſique.*) concert de nuit en plein air ſous les fenêtres de quelqu'un. *Voyez* SÉRÉNADE. *Dict. raiſ. des Sciences*, &c. (*S*)

AUBETTE, (*Géogr.*) petite riviere de France, qui a ſa ſource à Epinay en Normandie, & ſon embouchure dans la Seine, près de Rouen, après un cours d'environ trois lieues. On a remarqué que l'eau de cette petite riviere ne gêle jamais, quelque froid qu'il faſſe, ce qui eſt très-avantageux à diverſes uſines qu'elle fait mouvoir. (+)

AUBRAC, (*Géogr.*) montagne ſauvage & eſcarpée de France, dans le Rouergue, au dioceſe de Rhodez. Il y a un établiſſement appellé *domerie*, dont le chef ſous le nom de *dom*, jouit de 40000 livres de rente, & les religieux qui ſont de l'ordre de S. Auguſtin de 15000 livres. Cette domerie rend outre cela 6000 livres pour l'entretien des malades. C'étoit autrefois un hôpital, qu'Alard, vicomte de Flandres, dota & enrichit pour le ſoulagement des pauvres & pour exercer l'hoſpitalité. (*C. A.*)

AUCAES, (*Géographie.*) peuple de l'Amérique méridionale, voiſin du détroit de Magellan, mais originaire, s'il en faut juger par ſon langage, & par ſes mœurs, des frontieres du Paraguai. (*C. A.*)

AUDATHA, (*Géogr.*) ville de l'Arabie Déſerte dont parle Ptolomée. On croit que c'eſt aujourd'hui Hadith ou Hadice, grande ville bâtie ſur l'Euphrate & partagée par ce fleuve. (*C. A.*)

AUDENA, (*Géogr.*) riviere d'Italie, qui a ſa ſource dans l'Apennin, & ſon embouchure dans la Magra, riviere de la côte de Gênes. P. Mutius vainquit ſur ſes bords ceux qui avoient pillé les Piſans. (*C. A.*)

AVENTURIERS, ſ. m. pl. (*Hiſtoire mod.*) Les *aventuriers* étoient dans l'origine des boucaniers qui après avoir détruit dans les Antilles une grande partie des bœufs ſauvages & des ſangliers, las de ſuivre dans les bois les traces d'une proie devenue rare, &

que l'expérience du péril rendoit rusée & difficile à saisir, monterent sur des flibustes pour faire la pêche, s'ennuyerent bien-tôt d'un travail pénible, dont le fruit suffisoit à leur subsistance & non à leur avarice, armerent leurs barques en guerre, & allerent chercher fortune sur l'Océan. Ces especes de chevaliers errans couroient les mers, non pas comme nos anciens preux parcouroient la terre pour détruire les brigands, mais pour commettre eux-mêmes les plus horribles brigandages. L'histoire de ces pirates apprend à ne pas confondre l'héroïsme véritable avec la bravoure. Aucun corps militaire ne peut se vanter de traits d'audace aussi extraordinaires. Féroces, impitoyables, s'ils prenoient un vaisseau, l'équipage étoit presque toujours massacré. S'ils prenoient une ville, ils n'en sortoient guere sans se récréer les yeux par le spectacle d'un incendie. Ce ramas de brigands, rassemblés par la soif des richesses, formoit une république gouvernée par des loix rarement violées. Ces hommes à qui l'injustice ne coûtoit rien, étoient justes envers eux-mêmes. Les récompenses réservées aux blessés étoient prises sur la masse commune du butin même avant le partage, & personne n'en murmuroit. Le prix d'un bras, d'une jambe, d'un œil perdus dans un combat étoit fixé & payé sur le champ. Le plus brave étoit chef & toujours obéi. Ces barbares, ennemis de toute autorité, étoient esclaves de la discipline qu'ils s'étoient imposée. Ce qui afflige le plus l'homme qui pense, en lisant l'histoire de ces fléaux de l'humanité, c'est de voir qu'une sorte d'amitié puisse s'allier avec la barbarie, le vol & tous les crimes. Avant de partir pour une expédition, deux *aventuriers* s'associoient comme les anciens freres d'armes, juroient de partager le péril, la gloire, le butin, & tous deux observoient fidélement le traité. Si l'un périssoit dans le combat, l'autre vengeoit la mort de son ami, & héritoit de la part qui lui étoit due. On en a vu plusieurs s'associer pour la vie, & observer ce pacte jusqu'à la mort. Les François, les Espagnols, les Anglois, les Hollandois avoient leurs *aventuriers* qui infestoient sans cesse les côtes de l'Amérique. Dans des tems de guerre, chaque nation envoyoit les siens contre la nation ennemie pour détruire son commerce; mais quand la paix étoit signée, l'autorité des souverains ne pouvoit plus retenir ces brigands, accoutumés à combattre pour eux-mêmes & non pour la patrie. Ils ont souvent rallumé des guerres éteintes; & quelquefois on les a vus s'emparer même des vaisseaux de leur nation. Lorsque des flibustiers ennemis se rencontroient sur la mer, ils s'évitoient, & l'on en sent assez la raison. La ruse leur étoit familiere, & souvent ils la poussoient jusqu'à la perfidie. Leur but étoit de surprendre & non pas de combattre; mais lorsqu'ils trouvoient l'ennemi sur ses gardes, ils faisoient assez voir que, s'ils adoptoient pour vaincre la méthode la plus aisée, ce n'étoit pas qu'ils fussent intimidés par le péril.

Le rendez-vous des *aventuriers* François, étoit l'île de la Tortue sur les côtes de S. Domingue; ce fut vers 1630 qu'ils s'y établirent, en chasserent les Espagnols, furent chassés à leur tour, y rentrerent & s'y maintinrent. Ils eurent beaucoup de part aux révolutions qui agiterent cette colonie. Ils se signalerent par de fréquentes révoltes. Leurs chefs avoient plus d'autorité que les gouverneurs même. La cour osoit à peine nommer ceux-ci, sans le suffrage de cette soldatesque plus dangereuse qu'utile. Le plus grand désavantage de cette institution, moins autorisée que tolérée, c'est que les flibustiers engageoient les colons à grossir leur multitude, que ceux-ci de brigands devenoient oisifs, & aimoient mieux, au péril de leur vie, s'enrichir des dépouilles de nos ennemis, que de se nourrir paisiblement des productions de la terre qu'il falloit cultiver. Le premier qui se fit un nom dans les Antilles, fut Pierre le Grand: il s'étoit embarqué pour courir des aventures. Son vaisseau avoit été battu par la tempête. L'eau entroit de toutes parts. Les vivres étoient épuisés. Vingt-six hommes exténués de fatigue composoient tout l'équipage. On apperçut un gros vaisseau Espagnol, Pierre le Grand l'aborde, y jette ses vingt-six compagnons, & pour leur ôter tout espoir de retour, creve sa barque & la fait couler bas. Après un combat opiniâtre, il demeura maître de l'Espagnol, monté par quatre ou cinq cens hommes. L'Ollonnois qui parut après celui-ci, n'étoit ni moins téméraire ni moins heureux. Tandis que les Espagnols faisoient des réjouissances publiques sur un faux bruit de la mort de ce pirate qu'il avoit fait courir lui-même, à la tête de vingt & un soldats divisés dans deux canots, il osa attaquer une fregate défendue par trois cens Espagnols, en fit périr la moitié par le feu de sa mousqueterie, massacra le reste de sa propre main, & s'empara du vaisseau. Un succès si extraordinaire lui acquit la plus haute réputation. Michel le Basque, intrépide brigand, s'attacha à lui, une foule d'*aventuriers* vinrent lui offrir leurs services, il eut bien-tôt une escadre, entra dans la baie de Venezula, s'empara de Macaïbo, & emporta tout ce que les Espagnols avoient laissé de trésors dans cette ville. A peine revenu de cette expédition, il en médita une autre; descendit sur les côtes de la province d'Honduras, parut sous les murs de San-Pedro, vit une garnison nombreuse rangée sur les remparts, livra l'assaut, & avec trois cens hommes entra triomphant dans une ville qui auroit pu se défendre contre une armée. Quelques jours après, ce conquérant, jetté par la tempête sur une côte inconnue, fut dévoré par les Indiens. Une mort si cruelle n'effraya point Monbars. Ce jeune homme avoit sucé avec le lait la haine du nom Espagnol. C'étoit dans le récit du massacre des Péruviens, qu'il avoit appris à lire. Dès sa plus tendre enfance, il avoit juré de consacrer toute sa vie à la destruction de la nation Espagnole. Un jour qu'il jouoit sur un théâtre le rôle d'un François insulté par un Espagnol, il entra si bien en scene, que si l'on n'eût arraché de ses bras son camarade déja meurtri de coups, il alloit l'égorger. Dès qu'il eut la force de lever une hache, il se jetta sur une barque, & courut sus aux Espagnols; il fut le fléau de leur commerce, prit leurs vaisseaux, ravagea leurs provinces, brûla leurs villes. Chaque fois qu'il massacroit un Espagnol, *je voudrois*, disoit-il, *que ce fût le dernier*. Son cri de guerre étoit, *point de quartier aux Espagnols*. Il n'avoit d'autre but, disoit-il, que d'appaiser les mânes des Américains exterminés par ces impitoyables conquérans. Mais pour venger l'humanité, il ne falloit pas l'outrager. Les Espagnols opposerent aux *aventuriers* François, des hommes à qui un instinct aussi féroce avoit fait embrasser la même profession, les Anglois avoient leur Morgan, les Hollandois leur Laurent Degraff qui depuis trahit sa république pour servir la France. On rendra compte de leurs exploits dans les grandes expéditions où ils se sont réunis aux troupes nationales. On a vu aussi la Méditerranée & l'Archipel infectés de ces brigands. Les puissances Européennes ont frappé les coups les plus terribles sur ces républiques Africaines qui s'enrichissent des dépouilles des nations commerçantes. On a négocié avec elles, & les traités n'ont guere mieux réussi que les châtimens. (*M. de Sacy.*)

§ AVERNE, (*Géogr.*) On donne aujourd'hui trois cens toises de diametre à ce lac, & cent quatre-vingt-huit pieds de profondeur en quelques endroits. Les vapeurs n'en sont plus mortelles pour les oiseaux

qui volent à sa surface ; & ses bords autrefois épouvantables & ténébreusement ombragés par la forêt qui les couvroit, commencerent à perdre de cette horreur sous Auguste, & sont aujourd'hui plantés d'arbres fruitiers & de vignes excellentes. (*C. A.*)

AVERRHOA, (*Botan.*) genre de plante à fleurs complettes, hermaphrodites en œillet, composées d'un calice à cinq petites feuilles relevées, & de cinq pétales lancéolés, dont les ongles sont droits & le limbe rabattu : ces fleurs ont dix étamines en deux rangs d'inégale grandeur, & un ovaire surmonté de cinq styles, qui devient un fruit charnu, arrondi, marqué de cinq angles, divisé en cinq loges, & contenant plusieurs semences anguleuses, séparées par des membranes. Linn. *Gen. plant.*

M. Linné fait mention de trois arbres de ce genre, qui tous croissent aux Indes.

1. *Averrhoa bilimbi.* 2. *Averrhoa carambola.* 3. *Averrhoa ramis nudis fructificantibus, pomis subrotundis. Hortus Malabaricus, vol. III, p. 57.* (+)

§ AVERSE *ou* AVERSA, (*Géogr.*) s'appelloit autrefois *Atella :* elle fut célebre chez les Romains par les bons mots & les fines plaisanteries, autant que par ses spectacles obscenes & ses débauches : cette ville, ruinée par les barbares, fut rebâtie par les Normands vers 1030, & sur-tout par Robert Guiscard, qui méditant la conquête de Naples & de Capoue, vint camper à l'endroit dont nous parlons, & augmenta cette ville, à laquelle il donna le nom d'*Aversa*, parce qu'elle servoit à tenir en respect ces deux villes.

Charles I. de la maison d'Anjou, roi de Naples, détruisit *Aversa* de fond en comble, parce que ses habitans s'étoient révoltés, soutenus de la maison de Rebursa qu'il vint à bout d'exterminer. Mais la ville ne tarda guere à être réparée, à cause de la beauté du climat & de la fertilité du terrein. Ce fut dans le château d'*Aversa* qu'Andriasse, roi de Naples, fils de Charles II. roi de Hongrie, fut étranglé, sous le regne de Jeanne I. sa femme, le 8 septembre 1345.

Averse est petite, mais jolie & bien bâtie, avec évêché, dans une plaine délicieuse à la tête d'une grande avenue qui conduit à Naples. (*C.*)

AVESNES, (*Géogr.*) ville forte de France dans le Hainaut, sur la riviere d'Hespre, environ à sept lieues sud-est de Valenciennes. Il y a dans cette ville un bailliage royal, un chapitre & un état-major, dont le gouverneur perçoit en appointemens & émolumens, près de 12000 livres par an. Elle fut fortifiée sous Louis XIV. par les soins du maréchal de Vauban. *Long. 21, 33. lat. 50, 10.* (+)

AVEUGLEMENT, s. m. (*Mor.*) se dit en général de l'état d'un homme que des préjugés, des travers, des passions empêchent de voir ce qui est vrai, ce qui est juste, ce qui est conforme à ses véritables intérêts. L'écriture sainte emploie la même expression pour marquer l'obscurcissement de la raison humaine dans l'homme corrompu, en la considérant par rapport aux objets qui intéressent son salut. *II. Cor. IV. iv. Apoc. III. xvij.* C'est une figure analogue à celle des ténebres dont elle fait un usage si fréquent pour exprimer la même idée. *Eph. IV. xviij.* (*C. C.*)

AVEUGLER *une casemate*, (*Artill.*) c'est dresser une batterie contre cette casemate, afin d'en démonter le canon, & le rendre inutile. (+)

AVEURDRE, (*Géogr.*) petite ville de France, dans le Bourbonnois, sur l'Allier, à cinq lieues, sud-sud-ouest, de Nevers, & à deux lieues nord de Bourbon Larchambaut. (*C. A.*)

AVEZARAS, (*Géogr.*) riviere de France en Gascogne. Elle arrose le territoire de l'archiprêtré d'Aire ; & après un cours de six à sept lieues, elle se jette dans l'Adour, entre Grenade & Saint Sever. (*C. A.*)

AUFAY, (*Géogr.*) gros bourg de France, en Normandie, sur la Seye, à six lieues nord-est de Rouen. Il s'y tient trois marchés par semaine, où l'on vend quantité de cuirs, de grains, *&c.* (+)

AUFENTE, (*Géogr.*) riviere d'Italie dans la Campagne de Rome. Elle a sa source près de Sezze, & son embouchure dans la mer, près de Terracine. C'est l'*Ufence* des anciens. (+)

AUFIDENA, (*Géogr.*) ancienne ville d'Italie, au pays des Samnites, sur les frontieres des Pélignes, au pied de l'Apennin. Pline en nomme les citoyens *Auphidenates.* C'est présentement *Alfidena* sur le Sangro. (*C. A.*)

AUFINA, (*Géogr.*) ancienne ville d'Italie, dont Pline appelle les citoyens *Aufinates.* Elle étoit épiscopale sous le pape Simplicius. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un village de l'Abruzze citérieure, appellé *Afena*, & situé vers Aquila & le mont Maïelle. (*C. A.*)

AUFNAY, (*Géogr.*) petite île de Suisse dans le lac de Zurick, au-dessous de Raperswcil. On y voit le tombeau de saint Aldaric, fils de Herman, duc de Suabe. (+)

AUGALA, (*Géogr.*) nom d'une ancienne ville d'Afrique, que Ptolomée place dans la Mauritanie, à quelque distance de la mer. (+)

AUGANS (LES), *Géogr.* peuples de l'Asie, dans l'Indoustan, entre Cabul & Candahar. Il y a quelque chose d'assez paradoxal sur leur compte, s'il en faut croire Tavernier : il dit qu'ils sont forts & vigoureux, & que cependant ils ne vieilliroient pas, si dès leur jeune âge ils ne prenoient tous les jours un vomitif : il faut que la constitution de ces gens-là soit bien indépendante de leur estomac. (*C. A.*)

AUGÉE, (*Hist. anc. Mythol.*) étoit fille d'Aleus, roi de Tegée, province d'Arcadie. Ses complaisances pour Hercule la rendirent mere d'un fils nommé *Telephe*, qui fut cause de ses malheurs. Aleus peu flatté de voir croître dans sa famille un rejetton du héros, fit mettre la mere & le fils dans une misérable barque, & les fit ainsi exposer aux flots de la mer. Cette frêle barque fut heureusement soutenue par Minerve, & les conduisit à l'embouchure du fleuve Caïcus, aujourd'hui le Castri. Ce fut le terme de ses disgraces. Le roi Theutras l'ayant apperçue, conçut pour cette princesse une passion si vive qu'il l'associa à ses destinées. Il lui donna le titre d'épouse que lui avoit refusé Hercule, & pour comble de faveur, il transmit sa couronne à Telephe. Strab. *liv. XIII.* (*T—N.*)

AUGELA, (*Géogr.*) ville & contrée de Barbarie, en Afrique, dans la partie occidentale du désert de Barca, & vers les frontieres de l'Egypte maritime. Elle est séparée du royaume de Tripoli par le mont Meies. (*C. A.*)

AUGES, (*Jurisp. crimin.*) Les *auges* étoient le supplice que les orientaux infligeoient aux plus grands scélérats. Ils attachoient le criminel aux quatre coins d'un *auge.* On couvroit son corps d'un autre *auge ;* mais la tête & les pieds restoient découverts, & sortoient par des trous qu'on avoit ménagés. Dans cette posture douloureuse on ne leur refusoit rien de ce qui pouvoit prolonger leur vie, afin de prolonger leur supplice, & même on forçoit ceux qui étoient fatigués de vivre de prendre de la nourriture. On tempéroit la soif dont ils étoient dévorés avec du miel détrempé dans du lait, on leur en frottoit le visage qu'on laissoit exposé aux rayons du soleil dans la plus grande chaleur du jour, pour attirer les mouches dont la morsure douloureuse n'étoit pas leur moindre supplice. Les vers, engendrés par ces insectes, rongeoient les entrailles & ces ennemis domestiques étoient des bourreaux officieux qui les délivroient du supplice de la vie.

On doit observer que les peuples les plus lâches & les plus efféminés ont toujours été le plus outrés dans la punition des criminels. Il n'étoit pas rare de voir des criminels résister pendant quinze ou vingt jours au supplice des *auges*. (*T—N.*)

AUGIAS, (*Hist. Mythol.*) vécut dans les tems fabuleux, & fut contemporain d'Hercule. Il fut, suivant les poëtes, fils du soleil. Il ne pouvoit avoir une plus brillante origine. On prétend qu'il régna en Elide. On raconte qu'ayant promis une grande récompense à Hercule pour nettoyer ses écuries, il refusa d'exécuter sa promesse. Non content de priver Hercule du fruit de ses travaux, il prétendit le chasser de ses états lui & Philée son propre fils. Hercule indigné de cet affront lui fit la guerre, & après l'avoir tué dans un combat, mit Philée sur le trône pour le récompenser de ce qu'il avoit fait voir plus d'amour pour la justice, que d'intérêt pour son pere. C'est cette fable qui a donné lieu au proverbe, *nettoyer les écuries d'Augias*, pour dire entreprendre une chose impossible. On ajoute qu'Hercule en vint à bout en faisant passer à travers les écuries les fleuves Alphée & Penée. Apol. *Bib. liv. II. c.4.* Eras. *Prov.* (*T—N.*)

AUGILES *ou* AUGILITES, s. m. pl. (*Hist. & Géogr. anc.*) peuples d'Afrique, qui habitoient la contrée qui séparoit les Garamantes des Troglodites. Hérodote les confond avec les Nasomanes leurs voisins, qui étoient aussi sauvages qu'eux. Leur histoire n'offre rien de mémorable : tout peuple sans loix & qui n'a qu'un instinct brutal pour regle & pour guide, ne peut intéresser par ses fastes. Il ne s'occupe que des moyens de subsister & du plaisir de se reproduire. Son histoire n'est guere que celle de l'animal. Mais ces automates se rapprochoient des autres hommes par leurs superstitions. Pomponius Mela nous apprend qu'ils n'avoient d'autres dieux que les manes, c'est-à-dire les manes de leurs ancêtres. Rien ne se décidoit dans les assemblées nationales & dans la vie privée, qu'après avoir juré par eux. Ils se couchoient sur les tombeaux pour y recevoir des inspirations qui devenoient les regles de leur conduite. Leurs mariages n'étoient que des accouplemens fortuits, formés par le besoin du moment. Leurs rois n'étoient que des chefs, qu'ils choisissoient lorsqu'ils s'agissoit d'aller égorger leurs voisins. (*T—N.*)

AUGST, (*Géogr.*) village de Suisse dans le canton de Bâle ; c'étoit anciennement une colonie Romaine, & une ville. On y voit encore des tours, des voûtes souterraines, & d'autres monumens de son antiquité. On y a trouvé des médailles, & quelques fragmens de statues & d'inscriptions. (*C.*)

§ AUGURES, (*Hist. anc.*) voici comment ils exerçoient leur ministere. L'*augure*, assis & revêtu de sa robe teinte en pourpre & en écarlate, se tournoit du côté de l'orient, & désignoit, avec son bâton augural, une partie du ciel. L'*augure* examinoit alors attentivement quels oiseaux paroissoient, comment ils voloient, de quelle maniere ils chantoient, & de quel côté de la partie du ciel désignée ils se trouvoient. Les signes qu'on voyoit à gauche, étoient réputés de bon *augure* ; & ceux qui paroissoient du côté droit, passoient pour malheureux : un seul signe étoit insuffisant ; il falloit qu'il fût confirmé par un second pour former un *augure*. Ces prêtres prédisoient aussi l'avenir par le moyen du tonnerre & des éclairs, & plus particuliérement encore par la maniere dont mangeoient les poulets mystérieux, qu'ils appelloient *sacrés*. L'*augure* étoit favorable s'ils mangeoient avec avidité ; mais c'étoit un funeste présage s'ils refusent de manger, ou s'ils s'envoloient. On peut juger s'il étoit difficile de se procurer des *augures* à son gré. (+)

AUGUSTE, (*Hist. Rom.*) tel fut le nom que la flatterie donna dans la suite à Caius-Octavius. Cet usurpateur qui fut assez sage pour se soutenir pendant une longue suite d'années sur un trône que César avoit teint de son sang en voulant y monter, naquit l'an de Rome 690, de Caius-Octavius préteur de Macédoine, & d'Accia fille de Julie, sœur de César. La famille des Octaves étoit partagée en deux branches, savoir, celle des Cneiens & celle des Caiens. Les premiers rapportoient leur illustration aux premiers tems de la république ; les autres dont descendoit *Auguste*, n'étoient point encore sortis de l'ordre des chevaliers lors de la ruine de Carthage. Le bisaïeul d'*Auguste* avoit été tribun légionaire en Sicile, & sa mere Accia, autrement Atia, étoit fille de Julie & d'Accius Balbus dont la famille étoit depuis long-tems considérée dans Aricie, ville ancienne du Latium. Cette origine a reçu quelque atteinte ; Antoine pendant les guerres civiles lui reprocha souvent l'obscurité de sa naissance. A l'entendre, le bisaïeul paternel d'*Auguste* avoit été flétri des chaînes de l'esclavage. Cassius de Parme, dans une lettre qu'il lui écrivit avant la bataille d'Actium, lui dit qu'il devoit le jour à un banquier & à une femme élevée dans les moulins d'Aricie : mais ce ne sont-là que des traits lancés par la rivalité & par la haine. Nous en avons pour garant le sentiment de Suétone dont l'autorité n'est certainement pas suspecte lorsqu'il fait l'éloge d'un prince : d'ailleurs *Auguste* avoit en sa faveur l'adoption de César dont on sait quelle étoit la fierté. Au reste ce n'est pas la naissance que nous admirons dans ce prince : il nous intéresse comme politique & comme législateur ; comme homme de guerre, il n'eut d'autre mérite que l'heureux choix de ses généraux. Son regne offre tant de détails intéressans, que nous nous arrêterons peu sur son enfance. Il avoit à peine quatre ans lorsqu'il perdit son pere Octavius. Cette perte lui devint moins sensible par le nouveau choix que fit Atia : Philippe son beau-pere lui donna une éducation conforme à sa naissance, & l'on peut dire qu'il en sut profiter. A neuf ans il harangua le peuple, à douze il prononça dans la tribune l'oraison funebre de Julie son aïeule. Quoiqu'enfant, il avoit cet air majestueux qui lui attira dans la suite la vénération des peuples. César admirateur de ses belles qualités, forma de bonne heure le projet de l'associer à ses hautes destinées ; jaloux de le former lui-même dans l'art militaire, il avoit résolu de le mener à la guerre qu'il méditoit contre les Parthes. On sait par quelle catastrophe cette guerre qui eût probablement mis le comble à la gloire de César, fut suspendue. Ce grand homme reçut des mains de ses compatriotes le coup qu'il destinoit à leurs ennemis. Octave étoit à Apollonie lorsqu'on lui apprit par quels efforts Rome venoit de signaler sa liberté mourante. Les circonstances étoient embarrassantes ; les vengeurs de la patrie, le poignard à la main, menaçoient les partisans de César, & un de ses prétendus amis, aidé de la faveur du peuple, se préparoit à se revêtir de ses dépouilles sous prétexte de le venger. Le sénat, enchaîné par la terreur, faisoit des vœux pour Brutus, & fléchissoit devant Antoine. Octave avoit été adopté par César. Sa famille qui sentoit les dangers de cette adoption, lui écrivit pour l'engager à y renoncer, & à préférer une vie privée à une grandeur qu'il falloit chercher à travers tant d'écueils. Il est vrai qu'en faisant ratifier cette adoption, c'étoit se rendre odieux aux deux partis. Les uns devoient le regarder comme le successeur d'un tyran, les autres comme le possesseur titré des biens qui excitoient leur convoitise. Ses amis, suivant l'intention de ses parens, lui conseilloient de chercher une retraite parmi les troupes de Macédoine, milice accoutumée à vaincre sous

César, & inconsolable de la mort de ce grand général. Octave, guidé par son ambition, rejetta des conseils avoués par la prudence: mais quoiqu'il portât dès-lors l'espoir de ses desseins jusques sur le trône, son ame parut toujours dans le plus grand calme. On n'apperçut en lui aucun de ces mouvemens qu'excitent d'ordinaire les grandes passions & l'espoir des grands succès. Résolu de passer en Italie, il fit sonder les dispositions de la garnison de Brinde; ayant vu qu'elle étoit affectionnée au parti de César, il s'en fit un appui. Après l'avoir remerciée de son attachement pour la mémoire de son grand-oncle, & avoir sacrifié aux dieux en sa présence, il se déclara héritier de César, & son fils par adoption, & ce fut alors qu'il changea son nom de Caius Octavius en celui de Caius Julius Cesar Octavianus.

Cette premiere démarche donna la plus haute idée de son courage, & inspira la plus grande confiance à ses partisans. La fermeté que ce prince fit paroître au milieu des discordes civiles, nous feroit penser que s'il parut moins souvent à la tête des armées, ce fut moins une preuve de cette pusillanimité qu'on lui reproche, qu'un effet de la prudence qui ne permet pas à un homme d'état de mettre toutes ses espérances dans le destin d'une bataille. Dès qu'il se fut assuré de l'affection de la garnison de Brinde, qui lui livra toutes les munitions de guerre & de bouche destinées pour l'expédition contre les Parthes, il forma la résolution de se rendre à Rome toujours flottante entre la servitude & la licence. Octave ne tarda point à s'appercevoir des desseins d'Antoine. Le regardant dès-lors comme son plus redoutable rival, il feignit de se jetter dans le parti de la république. Cicéron, auparavant les délices de Rome, étoit retiré à la campagne où il vivoit en homme privé, faisant des vœux pour sa patrie qu'il n'étoit plus en état de sauver. Octave sentit quelle considération ce sage donneroit à son parti. Il alla lui rendre visite à Cume, & l'assura que, quoiqu'il se portât héritier de César, son projet n'étoit pas d'asservir ses compatriotes; & qu'il n'avoit d'autre dessein que de travailler à rétablir le calme dans la république, & à l'asseoir sur ses anciens fondemens. Cicéron d'autant plus facile à persuader, qu'il nourrissoit contre Antoine une haine invincible, se laissa séduire. Cette premiere conquête attacha une foule de sénateurs au parti d'Octave qui ne balança plus à entrer dans Rome. Le peuple idolâtre pour le nom de César qu'il avoit pris, alla le recevoir au-delà des murs, & lui décerna une espece de triomphe. Tous les anciens amis de César imiterent cette ivresse; Antoine seul parut mécontent de son arrivée, il ne lui rendit aucun honneur. Octave, trop clairvoyant pour ne pas deviner la cause de cette tiédeur, feignit de ne pas s'en appercevoir; & lorsque ses courtisans s'en plaignirent, c'est à moi, leur répondit-il, qui ne suis qu'un jeune homme, à prévenir une personne qui m'est supérieure par son âge, ses services & le rang qu'il occupe dans la république. Cette déférence apparente rendoit ce consul odieux, & augmentoit le crédit de son jeune rival. Octavien se plia à toutes les soumissions qu'on exigea de lui. Ayant fait ratifier son adoption, il se rendit aux jardins de Pompée. Antoine les avoit eus des dépouilles de cet homme célebre. *Auguste* attendit long-tems l'audience du consul qui vouloit l'accoutumer de bonne heure à l'air d'autorité qu'il vouloit prendre; Cependant il en fut reçu avec beaucoup de civilité; lorsqu'on l'eut introduit, Octavien entama la conversation: il se plaignit d'abord, mais avec un ton de modestie, de l'acte de pardon qu'Antoine avoit fait passer en faveur des conjurés qu'il auroit pu châtier aussi séverement, disoit-il, & d'une maniere aussi arbitraire qu'il avoit châtié Amatius. Il lui rappella ensuite dans les termes les plus obligeans, l'amitié dont César l'avoit honoré, & les grands services de ce dictateur auquel il étoit redevable de sa fortune. Il le conjura par la mémoire de son ami, de leur commun bienfaiteur, de l'aider à venger la mort de César, ou au moins de ne lui opposer aucun obstacle dans une entreprise si digne de ses louanges. Tout dans ce discours flattoit Antoine, qui dans de nouvelles proscriptions voyoit de nouveaux biens à acquérir: mais lorsqu'il lui demanda les trésors qu'il avoit fait enlever du palais de César, son zele se réfroidit tout-à-coup: « & comme cette somme, ajouta Octavien, n'est pas suffisante pour acquitter les obligations du testament de César, j'espere que vous ne balancerez pas à m'aider de vos trésors, ou au moins que vous engagerez les questeurs à m'ouvrir ceux de la république, aux offres que je fais de rendre ce que je pourrai emprunter pour un si noble dessein; quant aux meubles, je vous en fais de bon cœur le sacrifice, c'est un gage de plus qui doit vous attacher au parti de mon pere: mais à l'égard de l'argent, j'en ai besoin, & j'exige qu'on me le remette sans délai ». Antoine d'autant plus offensé de la hardiesse de ce jeune homme, qu'il ne doutoit pas que ce ne fût pour acheter la faveur du peuple, lui fit un refus qu'il accompagna de paroles très-dures. Ils se séparerent en ennemis. Octavien mit aussi-tôt en vente toutes les maisons & toutes les terres qui lui revenoient de la succession du dictateur. Il fit publier en même tems qu'il ne consentoit à l'aliénation de ces grands biens, que pour empêcher Antoine de priver tant de familles des effets de la libéralité de César: mais le consul lui donna la mortification de s'opposer à cette vente, en engageant quelques particuliers à réclamer les terres, comme ayant fait partie du patrimoine de leurs ancêtres que le dictateur avoit dépouillés pendant la guerre civile. D'un autre côté, les questeurs excités par Antoine, formerent des prétentions sur une partie de ces terres, comme ayant été confisquées au profit du public. Ces procédés étoient injustes; mais Octavien, au lieu de s'adresser au sénat qui eût pu lever ces obstacles, mit en vente son propre patrimoine, ainsi que les biens de sa mere & de son beau-pere qui firent ce généreux sacrifice pour favoriser ses desseins. Du provenu de ses ventes *Auguste* acquitta les legs que César avoit faits au peuple; & cette feinte libéralité manqua d'entraîner la ruine d'Antoine. La populace dont le cœur s'ouvre toujours à l'intriguant qui fournit le plus d'alimens à sa cupidité, parloit de le mettre en pieces. Une nouvelle dispute élevée à l'occasion de la chaire & de la couronne de César qui, suivant un décret du sénat, devoient être placées dans tous les spectacles, mit le comble à leur mésintelligence. Octavien fait prendre cette chaire & cette couronne, & les fait placer au milieu de l'amphithéâtre, malgré les déclamations d'Antoine qui le menaçoit de le faire traîner en prison. Cette fermeté acheva de lui gagner la faveur du peuple. Profitant de cet enthousiasme, il monte à la tribune; alors apostrophant Antoine comme s'il eût été présent, « consul injuste, implacable, s'écria-t-il, faut-il que ta haine contre moi s'étende jusques sur le grand César? Tu foules avec mépris les cendres de ce héros dont ta fortune est l'ouvrage. Tu prétendois venger sa mémoire, & tu cherches à la flétrir, tu te prosternois autrefois à ses pieds, tu lui offrois le diadême, aujourd'hui tu lui refuses jusqu'aux honneurs que le sénat lui a déférés. Sacrifie-moi à ton coupable ressentiment, mais au moins épargne les manes d'un grand homme. Tout en toi fait la censure de ton ingratitude. Rends à tes concitoyens des biens qu'il n'avoit réservés que pour

eux; j'abandonne le reste à ton insatiable cupidité: je me croirai assez riche si je puis m'acquitter envers ces généreux défenseurs de la patrie ».

Ce discours artificieux mit le peuple en fureur contre Antoine; ses gardes même censuroient sa conduite. Rome alloit devenir une arêne, lorsque des vues politiques réunirent ces deux rivaux. Le consulat d'Antoine étoit prêt d'expirer; la crainte que sa grandeur ne s'éclipsât avec sa magistrature, l'engagea à se réconcilier avec Octavien. Il ambitionnoit le gouvernement des Gaules; convaincu que l'injure faite à l'héritier de César, n'étoit pas un titre pour avoir les suffrages du peuple, il fit les premieres démarches; & Octavien sensible à cette déférence, consentit à l'aider de son crédit. Ce fut sans doute une faute de ce grand politique: il sembla oublier que c'étoit dans cette contrée que César avoit trouvé des armes pour asservir Rome. Cette réconciliation ne pouvoit être de longue durée entre ces deux ambitieux. Dès qu'Antoine eut pris possession de son gouvernement, il traversa toutes les mesures d'Octavien. Le sénat qui voyoit en eux deux tyrans plus terribles que celui qu'il avoit fait périr, fomentoit cette désunion dans l'espoir de les détruire l'un par l'autre. Cette politique alloit réussir, mais les amis d'Antoine s'apperçurent du piege qui leur étoit tendu, & le forcerent de rester uni avec Octavien. Brutus vivoit encore, & la liberté ne pouvoit s'éteindre tant qu'il lui resteroit un souffle de vie. « Votre sureté, lui disoient-ils, & la nôtre, exige la ruine des conjurés. Si leur parti l'emporte, nous serons persécutés, proscrits comme fauteurs de la tyrannie. Redoutez Brutus & ses partisans farouches, & songez que nous ne pouvons nous maintenir que par notre union avec le jeune Octavien (*Auguste* entroit pour lors dans sa 19e. année). Aidez-le donc à exécuter ses généreux desseins, en vengeant de concert la mort de César. Que nous n'ayons pas à vous reprocher que le meilleur ami du dictateur ait empêché son fils de châtier ses assassins. Antoine desiroit avec autant d'ardeur que ses officiers de détruire les conjurés; mais il ne vouloit pas qu'Octavien en eût la gloire. Il le connoissoit trop bien pour se laisser abuser sur ses desseins; mais comme on insistoit sur une entrevue, il y consentit, & fit une espece de traité qui fut rompu presqu'aussi-tôt que conclu. Antoine fit traîner en prison plusieurs soldats accusés d'avoir voulu l'assassiner de la part d'Octavien. Cette lâcheté a trouvé un panégyriste dans Cicéron, aveugle dans sa haine contre Antoine. Les partisans de la république crurent que c'étoit un incident adroitement ménagé pour avoir l'un & l'autre un prétexte de faire des levées; mais la suite fit clairement connoître que chacun d'eux aspiroit à perdre son rival, & à rester seul à la tête du parti contraire à celui des conjurés. Tous deux s'apprêterent à soutenir leurs prétentions les armes à la main. Antoine envoya des ordres à son frere pour lui amener les légions de Macédoine. Il comptoit sur l'amitié de Lépide qui commandoit quatre légions en Espagne; & sur celle de Plancus qui en commandoit trois dans les Gaules. *Auguste* pour conjurer l'orage, alla dans la Campanie où il leva dix mille vétérans dont César avoit récompensé la valeur, en leur donnant des terres dans cette partie de l'Italie. Ces troupes ne lui paroissant pas suffisantes, il corrompit à force d'argent deux des légions d'Antoine, & s'en attacha deux autres qui tenoient auparavant pour le parti de la république. Cet fut alors qu'il prit le chemin de Rome qui s'apprêtoit à voir reparoître les scenes sanglantes de Marius & de Sylla; s'étant arrêté à deux lieues de la ville, il feignit de n'y vouloir entrer qu'avec l'agrément du peuple. Un tribun qu'il avoit mis dans ses intérêts, lui applanit tous les obstacles, en prononçant une harangue, dans laquelle il fit croire au peuple qu'il n'avoit d'autre projet, en entrant dans Rome, que de défendre ses concitoyens contre les attentats d'un consul ambitieux. Plusieurs sénateurs eurent la foiblesse de le penser, & Cicéron toujours guidé par son aversion contre Antoine, travailloit de tout son pouvoir à étendre le bandeau de l'illusion. Brutus, qui portoit lui seul tout le fardeau de la république, écrivit plusieurs lettres pour desiller les yeux de cet orateur. Il finit par lui reprocher que sa haine étoit contre le tyran, & non contre la tyrannie. En effet Cicéron avoit perdu cette fierté républicaine, & sembloit n'ambitionner que le triste avantage de se choisir un maître. L'Italie entiere étoit dans la plus grande agitation: on voyoit déja l'étendart de la guerre civile. *Auguste* n'avoit point encore de titre; & dès qu'il sut qu'Antoine s'approchoit à la tête d'une armée, ses soldats lui offrirent celui de propréteur, sans attendre les ordres du sénat. Trop sage pour offenser cette compagnie dans des conjonctures aussi délicates, *Auguste* refusa de l'accepter; & lorsque ses amis les plus intimes lui demanderent les raisons de ce refus: « Le sénat, leur répondit-il, s'est déclaré pour moi moins par affection que par la terreur qu'Antoine lui inspire. On ne prétend m'employer que pour sa ruine, afin de me faire périr moi-même par les assassins de César. Dissimulons encore. Il y auroit de l'imprudence à paroître percer les odieux mysteres de cette sombre politique, ce que je ferois à coup sûr si j'avois l'indiscrétion de prendre le titre que l'armée veut me faire accepter. Ma déférence engagera les peres conscripts à me l'offrir ». L'événement justifia le discours d'*Auguste*, & alla bien au-delà de ses espérances. Non-seulement les sénateurs lui accorderent le titre de propréteur, ils firent encore un décret par lequel il lui étoit permis d'être consul dix ans avant l'âge fixé par les loix. On lui érigea dès-lors une statue, & il eut rang parmi les sénateurs.

Cette politique avoit un effet trop certain, trop prompt pour y renoncer. Cicéron tout-puissant dans le sénat, lui en assuroit tous les membres. Octavien sut encore se concilier l'esprit des nouveaux consuls C. Vibius-Pansa & Aulus-Histius. Il les abusa au point qu'ils proposerent aux peres conscripts les deux questions suivantes; savoir, quelles récompenses méritoient les deux légions qui avoient abandonné Antoine, pour se ranger sous ses enseignes, & de quels moyens il falloit user pour forcer Antoine à se désister du proconsulat des Gaules? Le sénat fit aussi-tôt un décret qui autorisoit les consuls à récompenser les légions à leur gré, & à prendre toutes les mesures qui leur sembleroient nécessaires pour déposséder Antoine qui, sur de nouvelles déclamations de Cicéron, fut déclaré ennemi de la patrie. *Auguste* reçut aussi-tôt des ordres de se joindre aux consuls & d'agir de concert avec eux contre l'ennemi commun. Il fut revêtu d'une autorité égale à la leur, chose inouie jusqu'alors; & comme si ces honneurs eussent été au-dessous de ses services, le sénat prononça un décret, en vertu duquel, les vétérans qui étoient à son service, auroient chacun plusieurs arpens de terre, dès que la guerre seroit terminée, avec une exemption de toute charge. C'est ainsi que les chefs de la république couroient eux-mêmes au devant du joug que leur préparoit ce jeune ambitieux. Antoine qui se voyoit inférieur par le nombre de ses troupes, au parti de Brutus & de celui d'*Auguste*, qui s'étoient réunis, tente la voie de la négociation. Ce fut inutilement; après plusieurs combats

dont les succès furent variés, il fut vaincu aux environs de Mutine, aujourd'hui Modene. Forcé de fuir devant le grand nombre & le courage de Brutus, il prit le chemin des Gaules à dessein de se joindre avec Lépide, Plancus & Asinius-Pollio qui commandoient chacun un corps de troupes assez considérable.

Cette journée dans laquelle Brutus & *Auguste* avoient combattu sous les mêmes enseignes, sembloit devoir les réunir pour toujours; Brutus le desiroit; mais un associé aussi clairvoyant, aussi difficile à corrompre n'étoit pas du goût d'*Auguste*. Celui-ci lui connoissoit un amour trop violent pour la liberté, pour espérer de pouvoir jamais en faire un esclave. Dans la nécessité d'avoir un collegue, il préféroit encore Antoine. Le consul Vibius le détermina pour ce dernier parti. Ce consul étant près de mourir le fit venir à Bologne où il lui parla en ces termes: « J'ai toujours aimé César plus que moi-même, & quand il fut assassiné, j'aurois hasardé ma vie pour sauver la sienne, si j'avois eu des armes. Je n'ai jamais renoncé jusqu'ici au desir ni à l'espérance de venger quelque jour sa mort. Quelques motifs de prudence que vous avez vous-même approuvés, m'ont lié les mains & retenu dans le parti du sénat. Ma mort, qui s'approche, me prive d'un espoir si cher à mon cœur: mais avant que d'expirer, je m'acquitterai envers le fils de ce que j'ai dû au pere. Sachez donc que vous êtes détesté de ce sénat qui vous caresse. Rien ne seroit plus agréable aux peres conscripts que la nouvelle de votre désastre & de celui d'Antoine. Ils n'aspirent qu'à vous voir périr l'un & l'autre, & vous regardent comme l'instrument réciproque de votre ruine. N'allez pas croire que ce soit par amitié qu'ils se sont déclarés en votre faveur, c'est qu'ils vous regardent comme le moins redoutable. Ils en ont fait plus d'une fois l'aveu à Histius & à moi. L'amitié dont César m'a honoré, m'oblige à vous donner un avis que je suivrois à votre place. Etouffez, Antoine & vous, toutes les semences de discorde qui vous divisent; c'est l'unique moyen d'éviter votre ruine. Mon dessein n'a jamais été, comme le sénat l'a cru, de détruire Antoine, mais seulement de le forcer à main armée à faire avec vous, un traité d'alliance durable, afin de poursuivre conjointement les assassins de notre commun bienfaiteur. Je vous remets vos deux légions, je desirerois de même vous faire passer toute l'armée, mais je n'en suis pas le maître. La plupart des officiers sont espions du sénat ». Telles furent les dernieres paroles de ce consul. Elles firent une vive impression sur l'ame d'Octavien; & ce fut sans doute cet avis qui produisit dans la suite le fameux triumvirat.

La conduite du sénat répondit bientôt à cet avis. Croyant n'avoir plus rien à redouter d'Antoine, qu'elle voyoit affoibli, cette compagnie commença à négliger Octavien & à caresser le parti des conjurés. Le triomphe qu'il demandoit, fut déféré à Brutus qui fut maintenu dans son gouvernement des Gaules, & fait général des troupes qu'avoient commandées les consuls Histius & Pansa. Histius avoit péri à la journée de Mutine d'un coup que lui porta Octavien, par malheur; d'autres disent exprès. Ceux qui sont de ce dernier sentiment, accusent encore *Auguste* d'avoir fait périr Pansa en corrompant le médecin qui pansoit sa blessure. Quoi qu'il en soit, cette conduite du sénat ne permit point à *Auguste* de s'abuser sur ses desseins. Il songea dès-lors à se réconcilier sérieusement avec Antoine. Il lui envoya sur le champ les prisonniers de marque faits à la journée de Modene. Il lui fit dire par Ventidius, qu'il voyoit avec peine qu'il se faisoit illusion sur ses vrais intérêts. Dans le même tems il écrivit à Lépide, à Plancus & à Asinius-Pollio, qui, tous étoient dans la familiarité d'Antoine, que le sénat dévoué, sans réserve, aux meurtriers de César, avoit conjuré sa perte, & qu'ils s'abusoient eux-mêmes étrangement, s'ils en espéroient un traitement plus favorable. Il ajouta quelques plaintes contre Antoine; mais les expressions étoient si ménagées, qu'elles ne pouvoient l'offenser.

Antoine étoit dans des circonstances trop fâcheuses, pour être insensible aux procédés d'Octavien. On peut lire à son article le déplorable état où il étoit réduit. Il prit le commandement des troupes qu'avoit Lépide, & fit ses préparatifs pour entrer en Italie à la tête de dix-sept légions & de mille chevaux. Les peres conscripts étonnés d'apprendre qu'il marchoit vers Rome, changerent de systême; & comme ils ignoroient que c'étoit aux intrigues d'Octavien qu'ils devoient rapporter les frayeurs dont ils étoient frappés, ils lui conférerent, conjointement avec Brutus, la conduite de la guerre. Octavien instruit par la nature & par l'art, cacha ses sentimens sous de fausses caresses. Il remercia d'abord le sénat dans les termes les plus affectueux; mais lorsqu'il eut enrôlé ses troupes, il jetta le masque. Ayant assemblé ses principaux officiers, il leur déclara ses véritables desseins. Il pratiqua aussi-tôt les légions qui, séduites par l'éclat de ses promesses, envoyerent des députés à Rome demander qu'on lui déférât le consulat. Ce n'étoit qu'une vaine formalité; il avoit formé la résolution de le prendre de force, si on se refusoit à le lui accorder de bon gré. Le sénat qui vouloit encore user de quelque ménagement, fit aux députés une réception obligeante; mais leur demande fut rejettée sur ce qu'Octavien n'avoit point atteint l'âge prescrit par les loix. Ce n'étoit qu'un prétexte, puisqu'un décret l'en avoit dispensé. Les députés alléguerent les exemples de Rullus, de Décius, de Corvinus, des deux Scipion, de Pompée & de Dolabella; & sur ce que des sénateurs répondirent que la plupart des grands hommes que l'on venoit de citer, s'étoient distingués par leur zele pour la liberté, ils repliquerent qu'on ne s'en tiendroit point à leur refus. Cornelius l'un de ces députés portant la main sur la garde de son épée, quitta l'assemblée d'un air menaçant: voilà, ajouta-t-il, ce qui saura faire un consul. Les légions offensées du refus des sénateurs, presserent Octavien de les conduire à Rome, disant que comme héritier de César, il avoit droit de disposer du consulat. On voit comment le droit de conférer les grandes charges de la république passoit insensiblement du sénat à l'armée. Des écrivains ont accusé *Auguste* d'avoir introduit cette nouveauté qui occasionna le meurtre d'un si grand nombre de ses successeurs: mais on voit que ce fut l'ouvrage des circonstances, & non pas de la réflexion de ce prince. *Auguste* mettant à profit l'heureuse disposition de l'armée, passa le Rubicon, foible ruisseau, mais fameux depuis que César s'étoit arrêté sur ses bords. Ayant partagé son armée en deux corps, il marcha à la tête de l'un vers la capitale, usant de la plus grande célérité. L'approche inattendue de ce prince remplit la ville d'une terreur soudaine. Les sénateurs délibéroient à la hâte, & leurs décrets étoient aussi-tôt révoqués que conçus. Plusieurs n'osant poser la main sur le timon de l'état, s'écarterent des endroits que l'orage menaçoit, & se retirerent à leurs maisons de campagne. Le timide Cicéron, honteux d'avoir été le jouet d'un enfant, étoit de ce nombre. Rome enrichie des dépouilles des nations asservies à son joug, offre un spectacle bien moins intéressant que Rome pauvre & sans esclaves

esclaves. On n'y voyoit plus ces ames fieres qui savoient envisager la mort sans pâlir. Les Romains dégradés craignoient l'esclavage, non parce qu'il est honteux, mais seulement parce qu'il est pénible. Dès qu'Octavien parut devant les murs, tous les ordres de l'état vinrent à sa rencontre, non pour le combattre, mais pour lui donner des marques de la plus entiere obéissance. Il sembloit moins un rebelle, qu'un roi qui montoit sur un trône dont la possession lui étoit confirmée par une longue suite d'aïeux. Il entra dans la ville au milieu des acclamations de tout le peuple. Les vestales précédées par sa mere & ses sœurs, l'accompagnerent jusqu'à son palais où les patriciens se rendirent en foule pour lui faire une cour que leur cœur désavouoit. Cicéron fut le dernier à lui rendre hommage. Cet orateur reçut un accueil assez froid, & c'est une mortification que l'on n'est pas fâché de lui voir essuyer. Le caractere faux qu'il fit paroître dans les dernieres années de sa vie, nous retient sur les éloges dont il se montra si jaloux. Ennemi d'abord de César, il étoit devenu son flatteur; & ce protecteur d'Octavien avoit récemment prononcé une harangue dans laquelle il disoit, en termes équivoques, qu'il falloit le faire périr. Cornutus fut le seul qui refusa de se plier au joug du tyran. Il avoit gouverné Rome depuis la mort des derniers consuls; n'ayant pu voir ses compatriotes courir d'eux-mêmes à la servitude, cet homme s'étoit tué de désespoir. Ce trait de fermeté romaine eût été célébré dans d'autres tems; mais les écrivains mercénaires qui recueillirent les annales de l'empire sous *Auguste* & ses successeurs, ont eu peine à le consacrer. Après avoir exercé dans Rome plusieurs actes de souveraineté, *Auguste* en sortit le jour où on devoit l'élire consul. C'est ainsi qu'il feignoit de laisser aux comices la liberté des suffrages, lorsqu'il venoit de faire tout trembler sous le poids de son despotisme. C'est encore une réfutation complette des auteurs qui ont reproché à ce prince d'avoir fait passer aux soldats le droit de se choisir des maîtres. Il fut nommé consul d'une voix unanime, & eut pour collegue un de ses parens appellé Q. Pædius. La flatterie publia qu'on avoit apperçu douze vautours, comme il offroit un sacrifice aux Dieux en reconnoissance de son élection, d'où l'on conclut qu'il seroit un jour revêtu d'une autorité égale à celle de Romulus.

Le premier usage que fit Octavien de son autorité, fut de faire confirmer son adoption dans une assemblée du peuple. Il obtint ensuite du sénat un décret qui ordonnoit le procès de tous ceux qui avoient trempé dans le meurtre de César, & comme ce décret eût pu le rendre odieux, il avoit eu soin de le faire solliciter par son collegue. Tous les conspirateurs furent cités, & lorsque le hérault prononca le nom de Brutus, le sénat & le peuple fondirent en larmes, c'étoit un dernier hommage que les Romains rendoient à leur antique vertu. Entre les juges qui furent choisis pour prononcer sur le sort de tant d'illustres citoyens, Sicilius Coronas fut assez généreux pour se déclarer en leur faveur, & ce trait de magnanimité lui coûta la vie: Octavien le fit périr après une réconciliation apparente. Malgré l'opposition de ce digne Romain, tous les conjurés furent condamnés, sans être entendus, à un exil perpétuel, & tous leurs biens furent confisqués. La difficulté d'opprimer Brutus & Cassius, accéléra le traité qu'Octavien méditoit avec Antoine, dont le bras lui étoit nécessaire; la conférence se tint dans une île formée par le Reno, petite riviere qui, après avoir arrosé le territoire de Bologne, se décharge dans le Po. Ce fut dans cette île que se forma ce fameux triumvirat, qui porta le dernier coup à la république, & entraîna la ruine de ce qu'elle avoit de plus illustre. Lépide qui, sans avoir les talens de ces deux hommes fameux, devoit être associé à leur fortune, visita l'endroit où on devoit s'assembler, dans la crainte qu'*Auguste* n'y eût placé quelqu'embuscade; la conférence dura trois jours, après lesquels il fut décidé, 1°. qu'Octavien abdiqueroit le consulat en faveur de Ventidius, lieutenant d'Antoine; 2°. que l'autorité souveraine résideroit toute entiere dans eux trois, pendant l'espace de cinq ans, sous le nom de triumvirs, & de réformateurs de la république; 3°. qu'ils feroient ratifier ce partage par le peuple romain: c'est ainsi qu'ils déguisoient les chaînes qu'ils préparoient au peuple; 4°. qu'Antoine auroit le gouvernement de toutes les Gaules, excepté la Gaule narbonoise qui devoit être déféré à Lépide, avec les deux Espagnes, & qu'Octavien auroit pour son lot, outre l'ancien domaine de Carthage, l'Egypte entiere, la Sicile & la Sardaigne; 5°. que les provinces d'orient, alors au pouvoir de Brutus & de Cassius, resteroient pendant quelque tems en commun; 6°. qu'Antoine & Octavien se réuniroit sur le champ contre Brutus & Cassius, tandis que Lépide resteroit à Rome pour y faire respecter l'autorité du triumvirat.

Les triumvirs, après avoir ainsi usurpé l'autorité souveraine, & s'être promis une fidélité réciproque, songerent à satisfaire leur vengeance; mais la crainte que les excès auxquels ils alloient se livrer, ne révoltassent les légions, les engagea à leur faire part de la proie qu'ils s'apprêtoient à dévorer; chaque légionnaire devoit avoir 5000 drachmes après les troubles; chaque centurion 25000, & chaque tribun 50000. A ces sommes prodigieuses furent ajoutées des récompenses plus solides encore; on devoit leur répartir les terres des dix-huit meilleures villes d'Italie, après qu'on en auroit chassé les légitimes possesseurs: Capoue, si fameuse par ses délices, & le séjour d'Annibal, étoit du nombre de ces villes, ainsi que Rhege, Lucerie, Ariminie & Vibo.

Les sermens ne leur suffisant pas, ces tyrans farouches scellerent leur union des plus horribles sacrifices. Antoine demanda le meurtre de Cicéron, Octavien celui de Lucius César, oncle maternel d'Antoine: on ne sait si Lépide sollicita la permission de faire mourir Lucius Emilius Paulus, son propre frere, ou s'il fut forcé de l'abandonner au ressentiment de ses collegues. A ces trois noms furent ajoutés ceux de 300 sénateurs, & de plus de deux mille chevaliers; tous ceux qui possédoient de grands biens, ou que l'on soupçonnoit d'intelligence avec Brutus, furent condamnés sans pitié: voici comment finissoit ce traité fatal. « Aucun ne récélera les proscrits, ni ne facilitera leur évasion; il n'entretiendra aucun commerce avec eux, sous peine d'être proscrit lui-même. Tout homme libre qui livrera la tête d'un proscrit à l'un des triumvirs, en recevra 25000 sesterces; un esclave en recevra dix mille; tout esclave qui tuera son maître proscrit, aura la liberté avec la récompense promise. Les mêmes sommes seront données à ceux qui indiqueront l'endroit où un proscrit se tient caché, & le nom du délateur restera inconnu ». Plusieurs cohortes se rendirent aussi-tôt à Rome, avec la barbare résolution d'exécuter les ordres sanguinaires des triumvirs. Plusieurs proscrits furent massacrés dans les rues, d'autres auprès de leurs foyers, tout fut en un instant, rempli d'épouvante & de confusion; comme on ignoroit la cause de ces meurtres, chacun trembloit pour soi-même. Un nombre considérable de familles sortirent avec des torches enflammées, & mirent le feu à différens quartiers, pour avoir la triste consolation de faire périr les bourreaux avec leurs

victimes : les fatigues que Q. Pædius se donna pour faire cesser le tumulte & l'incendie, occasionnerent sa mort.

Tandis que Rome étoit en proie à ces allarmes, les triumvirs s'avancerent à la tête de leurs troupes; ils entrerent dans la ville pendant trois jours consécutifs; Octavien le premier jour, Antoine le second, Lépide le troisieme; ils étoient dans l'appareil le plus formidable : chacun d'eux étoit accompagné de sa cohorte prétorienne & d'une légion. Comme leur intention étoit, non d'abolir les loix, mais seulement de s'élever au-dessus, ils firent confirmer par le peuple l'autorité qu'ils venoient d'usurper, & dès que cet acte fut passé, on continua le massacre des proscrits. Comme l'argent provenu des dépouilles de tant de malheureux ne montoit pas encore à deux cens mille talens qu'ils avoient jugés nécessaires pour la guerre, ils exigerent une taxe énorme sur quatorze cens dames romaines, meres, femmes ou filles des proscrits. Ce fut dans cette occasion que la célebre Hortence, fille de l'orateur de ce nom, qui disputa si long-tems contre Cicéron la palme de l'éloquence, se rendit au tribunal des tyrans, suivie d'un nombreux cortege de dames; elle leur représenta avec une noble fermeté, la cruauté de ces taxes arbitraires, & leur reprocha d'avoir franchi les bornes où s'étoient arrêtés les tyrans qui les avoient précédés : la noble hardiesse de cette femme excitant l'indignation des triumvirs, ils ordonnerent à leurs licteurs de l'écarter, ainsi que toute sa suite. Cependant le peuple ayant murmuré de l'injure faite au sexe, ils réduisirent les 1400 dames à 400; mais la tyrannie ne fit que changer d'objet; plusieurs familles furent taxées arbitrairement; on les força de payer sur l'heure la quinzieme partie de leurs biens, avec le revenu entier d'une année; les soldats, chargés de la levée des taxes, se livrerent à des cruautés inouies : le consul voulut en vain arrêter leurs excès, ce magistrat déchu de son autorité premiere, avoit appris à trembler.

Les triumvirs ayant fait couler sous la hache des bourreaux, le sang le plus pur des Romains, convoquerent le sénat, & annoncerent à cette compagnie consternée & tremblante, la fin du massacre. Antoine se déclara l'ami de ceux auxquels il avoit permis de vivre, & Lépide, cet imbécille que nous verrons rentrer dans la classe du peuple, couvert d'opprobre & d'ignominie, entreprit de justifier les fureurs auxquelles ils venoient de se livrer; il assura les peres conscrits qu'il vouloit vivre dans la suite en citoyen : Octavien, toujours altéré de sang, déclara hautement qu'il se réservoit encore la liberté de punir. Après ces détails, pourrons-nous admettre les éloges que son siecle lui a prodigués? & comment des écrivains, parmi nous, se sont-ils élevés avec tant de passion contre le judicieux critique qui met ce prince sur la même ligne avec Neron? celui-ci le surpassa en débauches, mais il ne l'égala pas en cruautés : ce n'est encore qu'une légere ébauche des excès auxquels il s'abandonna.

Antoine, voyant Brutus étendu sur la poussiere, pleura sur le corps de cet illustre défenseur du parti le plus juste, & punit un de ses affranchis, pour avoir négligé la pompe de ses funérailles. Octavien ne fut pas capable d'une pareille magnanimité; implacable dans sa haine, il ne put cacher son lâche dépit, & fit séparer la tête du corps qui excitoit la douleur généreuse de son collegue. Sa conduite envers les prisonniers est plus horrible encore; avant d'immoler à sa haine les plus illustres d'entr'eux, il se faisoit un cruel plaisir d'insulter à leurs malheurs. Un de ces infortunés lui demandant pour grace les honneurs de la sépulture, dans peu lui répondit-il, les corbeaux prendront ce soin. Un pere demandant grace pour son fils, & le fils pour son pere, au lieu d'être sensible à ce combat de générosité, il leur ordonna par un excès de barbarie inconnue parmi les nations les plus féroces, de combattre l'un contre l'autre; le pere ne voulant pas survivre à son fils, ni le fils à son pere, il les vit se donner réciproquement le coup mortel. Aussi les prisonniers lorsqu'on les amenoit devant Antoine & devant lui, le chargeoient de mille imprécations, & donnoient à Antoine le glorieux nom d'*imperator* (*général victorieux*); de ce nombre fut le fameux Favonius qui, sur le point d'être égorgé, lui reprocha tous ses crimes avec la liberté d'un philosophe, que la mort va affranchir de toute servitude.

Des plaines de Philippe, *Auguste* se rendit en Italie; ce fut alors que peu satisfait du partage de l'autorité, il conçut le projet de dépouiller ses collegues; Fulvie, femme d'Antoine, s'en apperçut, & lui opposa quelques obstacles. *Auguste* s'en vengea, en répudiant Claudia sa fille, après avoir déclaré avec serment, que, quant à lui, elle étoit encore vierge. Cet affront public, cette distinction injurieuse mettant Fulvie en fureur, elle harangua les vétérans qui avoient servi sous Antoine, & les exhorta à prendre les armes contre un collegue assez ingrat pour prétendre récueillir tout le fruit de la victoire de Philippe, lui qui n'avoit pas même eu assez de confiance pour soutenir le spectacle d'une armée rangée en bataille; il est vrai que l'histoire reproche à *Auguste* de s'être caché dans des roseaux, & d'avoir feint une maladie lors de cette célebre journée. Fulvie fut secondée par Lucius, son beau-frere : cette division occasionna de sanglans débats, dont le succès fut toujours contraire à Lucius & Fulvie. Lucius fut obligé de demander grace, & ce fut encore à cette occasion qu'*Auguste* fit paroître toute la cruauté de son ame; quoiqu'il eût promis un pardon général, il se fit livrer trois cens des principaux de Pérouse, qui s'étoient déclarés contre lui & les fit immoler au pied de la statue de César : leur ville fut livrée au pillage. Antoine eût pu remédier à ces désordres, & réprimer les injustes desseins de son ambitieux collegue; mais ce triumvir, asservi à la plus crapuleuse débauche, s'enivroit des plaisirs que lui offroit la voluptueuse Cléopatre.

Cependant les clameurs de Fulvie arracherent Antoine des bras de l'insidieuse reine d'Egypte, & le déterminerent à faire un voyage en Italie. Il dirigea sa route par Athenes où l'attendoit Fulvie, qui n'eut point à s'applaudir de la réception de cet époux infidele; aveugle sur les desseins d'Octavien, il la blâma hautement, la regardant comme l'auteur des troubles; mais il ne tarda pas à être désabusé; on lui apprit qu'*Auguste* s'étoit rendu maître de la Gaule transalpine, contre les loix d'un traité conclu après la journée de Philippe. Ce procédé fut regardé comme une déclaration de guerre; ainsi mettant en mer sans délai, il fit voile vers l'Italie; mais ayant eu envie de visiter la ville de Brindes, la garnison lui en ferma les portes, sous prétexte qu'il avoit dans son armée un ami d'*Auguste*. Cet acte d'hostilité manqua de changer encore une fois la face de Rome, & de la livrer aux fureurs d'une nouvelle faction, qui se fût vengée sur les partisans de César, des coups que ceux-ci avoient portés contre le parti républicain : cette faction étoit celle de Pompée, qui se soutenoit en Sicile, dans un fils de ce grand homme. Pompée, invité par Antoine, se rendit en Italie, & prit plusieurs villes le long de la côte; Octavien, craignant pour les suites de cette guerre, se rendit aussi-tôt à l'endroit où étoit le danger; mais les vétérans, admirateurs de la valeur d'Antoine, ayant réfusé de combattre, il fut obligé de recourir à la négociation.

L'accommodement se fit par l'entremise de Cocceus, de Pollion & du fameux Mécene, ministre dont le nom sera toujours cher aux savans : il savoit les récompenser, & ce qui leur est plus flatteur, les honorer. Les légions, pour rendre cette alliance durable, demanderent qu'elle fût cimentée entre leurs généraux par les liens du sang, & proposerent le mariage d'Antoine & d'Octavie ; Antoine consentit par politique à une union que réprouvoit son cœur, toujours épris pour Cléopatre, amante perfide, qui devoit l'immoler à son inconstance, dont elle fut elle-même la victime. Le mariage fut célébré en présence des deux armées : il y eut quelque tems après un traité auquel eut part S. Pompée. Octavien fit dans cette occasion une démarche qui s'accordoit peu avec sa défiance ordinaire ; il accepta, ainsi qu'Antoine, un repas que Pompée leur offrit sur sa galere amirale : c'est ainsi qu'ils se confioient l'un & l'autre à la foi d'un ennemi qui leur devoit de grandes vengeances. Cette confiance de la part des triumvirs, fait honneur à Pompée, & rend croyable un trait rapporté par Appien : suivant cet auteur, Menas, son lieutenant, s'étant approché, lui dit que s'il le vouloit, il alloit le défaire de ses rivaux, & le rendre maître de l'empire; mais ce romain avoit des principes de vertus, contre lesquels toutes les promesses de la fortune étoient impuissantes. Menas peut manquer à sa parole, répondit-il aussi-tôt, mais cette perfidie n'est pas digne du fils de Pompée : quelle différence entre ce vertueux romain, dont on parle à peine, & cet *Auguste* dont les plus grands rois se font gloire de porter le nom !

Lépide, Antoine & Pompée ne songeoient qu'à maintenir dans l'obéissance les provinces dépendantes de leur gouvernement; mais il n'en étoit pas de même d'Octavien. Son ambition ne devoit s'arrêter qu'après avoir rangé l'empire entier sous ses loix. Il commença par la ruine de Pompée, qui maître de la fertile Sicile, tenoit en quelque sorte sous sa dépendance, les Romains dont cette île fortunée étoit depuis long-tems la principale ressource dans les tems de disette : le Péloponese servit de prétexte à cette guere. Cette province avoit été cédée à Pompée sans aucune réserve ; Octavien prétendit que les taxes devoient appartenir aux triumvirs. Leurs prétentions réciproques n'ayant pu se terminer à l'amiable, ils en vinrent plusieurs fois aux mains; mais la fortune d'Octavien, & la valeur d'Agrippa, son général, le rendirent maître de la Sicile, & de toutes les forces de son ennemi. Pompée traînant les débris de son armée, passa en Asie, où il périt après avoir inutilement tenté de relever son parti : Rome perdit en lui le dernier de ses plus vertueux citoyens. Le vainqueur ne parut en Italie que pour y chercher de nouvelles victimes; & sur le plus léger prétexte, il déclara la guerre à Lépide qui, ayant été trahi & abandonné, abdiqua le triumvirat, & rentra dans une obscurité, où la foiblesse de son esprit le rappelloit sans cesse. Ces succès éleverent Octavien au plus haut dégré de gloire & de puissance; il se voyoit à la tête de deux cens mille légionnaires, de vingt-cinq mille hommes de cavalerie, de cent soixante mille hommes armés à la légere, & de six cens vaisseaux du premier rang, sans compter un nombre infini de bateaux de transport. Cette haute fortune étoit encore au-dessous de son ambition ; le sénat, si cependant on peut appeller de ce nom un corps dégradé, lui rendit les plus magnifiques honneurs, & lui déféra le triomphe de l'ovation : l'adulation fut portée à un point, que la pudeur du triomphateur, qui n'étoit rien moins que modeste, en fut offensée. On lui érigea une statue d'or au milieu de la place publique; avec cette inscription : *à César, vainqueur sur terre & sur mer.* Le jour où il avoit vaincu Pompée, fût mis au nombre des fêtes solemnelles. Comme il méditoit la ruine d'Antoine, il ne négligea rien pour s'insinuer de plus en plus dans la faveur du peuple; l'ayant convoqué dès le lendemain de son ovation, il diminua les taxes, & remit à tous ceux qui avoient loué des maisons du public, ce qu'ils devoient au trésor; & sur les plaintes que les voleurs infestoient Rome & les campagnes voisines, il créa un lieutenant de police, *prefectus vigilium ;* des maréchaussées, des compagnies du guet furent établies, on tranféra en Italie tous les bleds de Sicile ; ainsi l'on vit succéder l'ordre à la confusion, la sûreté publique au vol & au brigandage, & l'abondance à la disette. Toutes les villes d'Italie, oubliant les précédens massacres, ne l'appelloient que leur commun bienfaiteur; on porta la reconnoissance jusqu'à lui ériger des autels. Un procédé vraiment généreux, mais qui tenoit plus à sa prudence, qu'à la bonté de son cœur, mit le comble à cette ivresse populaire; Pompée dans une fuite précipitée, n'avoit pu mettre à couvert ses papiers, parmi lesquels il y avoit une infinité de lettres qui lui avoient été écrites par le parti républicain; ces papiers ayant été remis à Octavien, il les fit brûler dans la place publique, protestant qu'il ne vouloit pas même connoître ses ennemis, & qu'il étoit charmé de trouver cette occasion de sacrifier son ressentiment particulier au bien de la patrie. Mais un trait qui doit être regardé comme le chef-d'œuvre de la politique, c'étoit de renoncer au titre odieux de triumvir, & d'en réserver toute la puissance, sous une dénomination révérée du peuple. Il se fit déférer le tribunat à perpétuité, & promit d'abdiquer le triumvirat au retour d'Antoine, qu'il prétendoit engager à en faire autant, sans l'associer aux honneurs de sa nouvelle dignité. On sait quelle étoit l'autorité des tribuns; placés à la tête du peuple, comme des surveillans contre les entreprises du sénat, ils étoient vraiment rois; ils avoient droit de révision & d'opposition : toutes les loix, proposées par le sénat, devoient leur être déférées; ils y donnoient la sanction, ou les rejettoient à leur gré. Il est vrai que dans certaines occasions, ils devoient consulter le peuple; mais ce peuple aveugle pour ses patrons, qu'il révéroit comme ses idoles, n'alloit jamais contre ce qu'ils avoient décidé. On sent bien qu'*Auguste*, ce tyran impitoyable, qui venoit de faire trembler tous les ordres de l'état, une fois revêtu de cette charge, pouvoit aisément en augmenter les prérogatives; cependant comme il y avoit toujours eu plusieurs tribuns, il étoit à craindre qu'Antoine n'entreprît de se faire déférer le même titre à perpétuité : cette considération l'engagea à le rendre odieux & méprisable; attentif à toutes les démarches de ce concurrent, il en dévoiloit toutes les foiblesses. Antoine, victime de sa passion pour les femmes & pour la table, fournissoit une ample carriere à la médisance; prodigue de ses biens, il usoit de même des domaines de la république : l'artificieuse Cléopatre venoit d'en obtenir la Phénicie, la Celé-Syrie, Chypre, la Judée & une partie de l'Arabie. Les Romains, naturellement jaloux d'une domination vaste, virent avec indignation qu'un de leurs chefs les dépouilloit de ces riches provinces, pour une reine dont ils avoient toujours eu le nom en horreur : un affront que reçut Antoine de la part des Parthes, augmenta l'aversion qu'inspiroit sa conduite. L'artificieux tribun, voyant les esprits échauffés par ses déclamations, chercha tous les moyens d'en venir à une rupture ouverte. Le mécontentement d'Octavie, qui voyoit avec un sécret dépit qu'Antoine prodiguoit

à une étrangere des faveurs dont elle seule devoit jouir, lui parut très-propre à consommer l'ouvrage: il engagea cette épouse mécontente à aller revendiquer ses droits, bien déterminé à venger l'affront auquel il l'exposoit. La vertueuse Octavie ne s'apperçut point du piege que son frere tendoit à son époux, elle se rendit à Athenes, d'où elle écrivit à Antoine qui étoit pour lors à Leucopolis; elle lui témoignoit la joie à laquelle elle alloit se livrer en le voyant, & lui annonçoit des habits pour ses soldats, un grand nombre de chevaux, des présens rares, tant pour ses amis que pour ses lieutenans, & deux mille hommes parfaitement équippés, pour recruter sa cohorte prétorienne; Antoine retenu par Cléopatre qui mit en jeu tout ce qu'un feint amour a de plus artificieux, fut insensible aux démarches de cette tendre épouse: il refusa de la voir, & lui fit dire de retourner à Rome, tandis qu'esclave de sa rivale, il alloit à Alexandrie passer l'hiver dans les plaisirs & la débauche.

Octavie obéit aussi tôt; son frere feignant de partager l'humiliation qu'elle venoit de recevoir, tâcha d'exciter sa jalousie, & lui dit de sortir de la maison d'un époux qui la traitoit avec tant de dédain: il lui promettoit de venger son injure. Octavie étoit bien éloignée d'approuver ces desseins; elle répondit à son frere qu'elle avoit des larmes pour se venger des égaremens de son époux; elle lui recommanda de se montrer plus avare du sang de ses compatriotes, & de ne pas le verser pour les chagrins d'une femme.

Plus Octavie montroit de vertu, plus Antoine devenoit odieux, & *Auguste* ne manquoit pas d'intéresser, par des pratiques secretes, le peuple pour sa sœur. Il faisoit voir avec une affectation, dont il avoit soin de cacher le motif, cette femme le modele de son sexe, élever ses enfans avec le plus tendre soin, sans faire à cet égard aucune distinction entre les siens propres, & ceux que son mari avoit eus de Fulvie. L'indiscrétion qu'eut Antoine de s'asseoir sur le trône d'Egypte, porta à son comble le mécontentement du peuple Romain. Sans les horreurs, dont nous venons de présenter l'effrayant tableau, on seroit tenté de croire que l'éternelle sagesse conspiroit elle-même pour élever *Auguste* sur le plus beau trône du monde, en conduisant son concurrent à sa perte inévitable. Antoine assis sur le même trône avec Cléopatre, la proclama reine d'Egypte, de Chypre, de Celé-Syrie & de toute l'Afrique de l'obéissance romaine. Césarion qu'elle avoit eu de ses débauches avec Jules-César, fut déclaré collegue du triumvir: quant aux enfans qu'il avoit eus de cette princesse, il donna à Alexandre, l'Arménie, la Médie, la Parthie, & généralement cet immense pays compris entre l'Indus & l'Euphrate. Son esprit étoit tellement dérangé par sa passion, qu'il donnoit des pays où jamais les armées romaines n'avoient su pénétrer, & dont les peuples étoient encore le plus terrible fléau. Ses autres enfans reçurent des présens, non moins magnifiques, & tous devoient avoir le titre sublime de roi des rois: ce triumvir se livra à mille extravagances, que nous avons eu soin de décrire à son article.

Octavien, profitant du mécontentement général, qu'excitoit une conduite aussi répréhensible, cita son collegue devant le sénat & le peuple, l'accusant d'avoir trahi la majesté romaine. Antoine voulut en vain se justifier; son testament, vrai ou supposé, par lequel il exigeoit que son corps, n'importe dans quel endroit il mourût, fût tranféré en Egypte, (*V. ci-devant* ANTOINE.) rendit la guerre inévitable. *Auguste* fit ses préparatifs, qui furent immenses; tous les ressorts furent tendus, & quoiqu'il eût des foudres réels, il attaqua d'abord son rival par les traits du ridicule, qui produisirent leur effet. Ses flatteurs, dont il empruntoit l'organe, publioient qu'on ne devoit plus s'attendre à voir Antoine à la tête de ses armées; mais l'eunuque Mardion qui devoit avoir pour conseillers de guerre, Pholine, Tras & Charmion, suivantes de Cléopatre. Le politique tribun eut encore l'attention de ne point attaquer directement Antoine: il sembla ne vouloir diriger ses armes, que contre Cléopatre. Ce fut à cette reine que ses ambassadeurs remirent la déclaration de guerre; on sent la raison de cette conduite, il savoit bien qu'Antoine idolâtre pour la reine, ne manqueroit pas de se déclarer en sa faveur, & que cette démarche le feroit déclarer ennemi de la patrie: les égaremens d'Antoine, la perfidie de Cléopatre, le servirent plus puissamment encore, qu'une politique aussi rafinée. Nous ne repéterons point ici par quel revers de fortune Antoine perdit la plus belle moitié de l'empire du monde, lorsqu'abandonnant une armée intrépide, il courut après une ingrate qui le vit se donner la mort, sans le regretter, & ne le plaignit que quand elle fut forcée de descendre dans l'abîme qu'elle avoit elle-même creusé.

Octavien, (an de Rome 723.) vainqueur d'Antoine & de Cléopatre, se rendit en Egypte, qui se rangea sous son obéissance. Après avoir réglé dans Alexandrie le destin de ce royaume, il en sortit & parcourut la Syrie, l'Asie mineure & la Grece, portant un œil satisfait sur ces florissantes contrées, devenues son domaine. Arrivé à Antioche, il y trouva Tiridate qui lui demandoit des secours contre Phradate, son concurrent au trône de Parthie. Il lui fit un accueil obligeant & l'excita à ne point négliger ses droits. Ayant donné audience aux ambassadeurs de Phradate, qui lui faisoient la même demande de la part de leur maître, il leur fit le même accueil & la même réponse. Il lui importoit peu qui occupât le trône des Parthes. Son dessein étoit de fomenter les troubles de ces peuples, afin qu'occupés dans le centre de leur état, ils cessassent leurs irruptions dans les provinces de l'empire. Telle fut la politique constante d'*Auguste* pendant tout le cours de son regne, à l'égard des puissances étrangeres. Il songea moins à les soumetre qu'à les occuper. De retour en Italie, il fut honoré de trois triomphes consécutifs. Le premier lui fut décerné par rapport à quelques avantages remportés sur les Dalmates, avant la guerre d'Antoine; le second pour la journée d'Actium, le troisieme pour avoir soumis l'Egypte. Dans la procession du dernier qui fut de la plus grande magnificence, le char du triomphateur fut précédé des enfans qu'Antoine avoit eus de Cléopatre, & d'un lit sur lequel on portoit une statue représentant cette reine offrant son bras au dard d'un aspic. Ce fut après ce triomphe qu'on lui conféra le titre d'empereur, non dans le sens ordinaire qui n'emportoit qu'un titre honorable, mais dans un sens d'autorité souveraine.

Cependant, tandis que les Romains lui offroient leur encens, & que le peuple à qui il prodiguoit les trésors d'Alexandrie se livroit à une folle ivresse de joie, sa fortune même le fit trembler. Il avoit des exemples récens de l'inconstance de cette capricieuse déesse. Marius, les deux Pompée, César, Antoine, qui tous avoient figuré en maîtres sur la scene du monde, venoient de disparoître. Tous les périls inséparables d'une autorité nouvelle & usurpée, se présenterent à son esprit, & porterent le trouble dans son ame. L'aversion naturelle des Romains pour le gouvernement monarchique, le cri de la liberté, ce cri si puissant qui remue les entrailles des esclaves même, lui faisoient craindre un nouveau

Brutus qui eût pu rappeller cette idole qu'il proscrivoit. En proie aux plus vives inquiétudes, il balança s'il devoit abdiquer l'autorité souveraine, & suivre l'exemple de Sylla qui, teint du sang de ses concitoyens, avoit osé déposer le poignard & vivre dans Rome en homme privé. On prétend qu'il s'étoit décidé pour ce parti, lorsqu'il voulut entendre Agrippa & Mécene. Le premier uniquement sensible à la gloire que l'homme tire de sa propre vertu, l'affermit dans sa résolution : mais Mécene lui fit sentir qu'il n'y avoit de sûreté pour lui que sur le trône; que les peres, les enfans, les freres des proscrits pourroient, quand ils le verroient leur égal, lui demander raison du sang précieux qu'il avoit versé. « Gardez la souveraine puissance, lui dit ce ministre, mais usez-en à l'égard des autres comme vous voudriez qu'on en usât envers vous, si vous étiez né pour obéir ».

Ce conseil étoit sage, *Auguste* ne devoit pas se laisser séduire par l'exemple de Sylla. Sylla étoit grand de sa propre grandeur. Il n'avoit pas eu besoin d'un Agrippa pour vaincre, ni d'un Mécene pour apprendre à jouir de la victoire. On révéroit en lui le premier capitaine du monde, le vainqueur de Marius. Son nom étoit plus puissant que les haches & les faisceaux. Semblable en tout à ce Marius couché sur son lit, il eût fait tomber d'un mot, d'un regard, le poignard des mains de l'assassin. D'ailleurs il n'avoit frappé que sur les partisans de l'esclavage, & l'on opprime sans crainte des hommes qu'aucun n'ose avouer sans honte. Sylla avoit rappellé la liberté, & *Auguste* l'avoit anéantie.

On ne doit donc pas s'étonner si l'avis de Mécene prévalut sur celui d'Agrippa. Sage aux dépens de César, *Auguste*, en usurpant l'autorité souveraine, résista à la vanité de porter le titre de roi; il conserva celui d'empereur, & sous cette dénomination, familiere & agréable aux Romains, il jouit de tous les privileges de la royauté. Convaincu que le peuple se laisse toujours prendre aux apparences, il respecta la forme de l'ancien gouvernement. Les magistratures furent conservées avec leurs prérogatives extérieures. Son objet unique devoit être d'attacher toute l'autorité de la justice & des armes à celle d'empereur. Ce fut dans ce dessein qu'il se fit nommer au consulat. Cette dignité qu'il réunit avec celle de tribun perpétuel, pendant neuf années consécutives, lui permit de se faire des créatures. Ce fut alors qu'il s'appliqua à fermer les plaies qu'il avoit ouvertes. Il ménagea les provinces, prodigua ses trésors dans la capitale & dans les armées; cachant sa haine contre le sénat, il déféroit de grands honneurs à cette compagnie pour la réformer, sans exciter les murmures. Il appelloit *réforme*, le meurtre qu'il faisoit de tems en tems de ses principaux membres. Un seul de ses édits en dégrada quatre cens, dont plusieurs périrent par ses ordres secrets, sans que nous sachions la cause de cette sévérité; Tacite n'en accuse que leur zele pour la république : d'autres prétendent qu'*Auguste* suivit la maxime odieuse de se défaire de ceux que l'on a offensés; aussi ce sénat que Cineas avoit pris pour une assemblée de rois, ne fut plus qu'un ramas de flatteurs. Après lui avoir déféré le glorieux nom de *pere de la patrie*, celui d'*Auguste* qui ne s'appliquoit qu'au choses saintes, après lui avoir conféré le droit illimité de n'avoir pour regle de ses actions que ses propres volontés, ils se proposerent de faire sentinelle tour-à-tour, tant de jour que de nuit, aux portes du palais. Ce décret avilissant alloit passer sans un bon mot de Labeon. *Auguste* n'y auroit certainement pas souscrit. Il n'auroit pas placé auprès de son lit, pendant son sommeil, le seul ordre qui excitoit ses frayeurs. Une preuve que ces témoignages d'amour n'étoient que le tribut de la flatterie, & que le sénat & ce prince se regardoient toujours comme deux puissances ennemies, c'est qu'il défendit à tous sénateurs de sortir d'Italie sans son agrément.

Ce fut au commencement de son septieme consulat que, voyant le peuple charmé de la douceur de son gouvernement, il se rendit par le conseil d'Agrippa & de Mécene, au sénat qu'il avoit rempli de ses créatures. Après avoir prononcé un discours étudié, il proposa aux peres conscrits de consentir à sa retraite : mais il n'y avoit aucun sénateur qui ne sentît le danger de délibérer sur une matiere aussi importante. Tous se jetterent à ses pieds & le conjurerent de continuer à faire les délices de l'empire. Sans doute qu'il affecta cette modération pour dévoiler s'il ne lui restoit point d'ennemi dans le sénat. Le modeste tribun se fit une douce violence; mais il déclara qu'on prétendroit en vain le charger pour toujours d'un si pénible fardeau, qu'il n'agréoit l'autorité qu'à condition qu'on recevroit sa démission dans dix ans, promettant de mettre la republique dans un état si florissant qu'elle n'auroit plus besoin de chef. Ce terme expiré, il offrit la même scene, ainsi de suite jusqu'à sa mort. Quoiqu'il eût dégradé le sénat, il affecta pour ce corps une considération qu'il n'avoit pas. Il voulut toujours que ce fût le conseil de la nation. Peut-être en sentoit-il la nécessité. Il feignit de vouloir partager avec lui l'honneur du gouvernement. Il lui assigna les provinces les plus tranquilles & les moins belliqueuses, & se réserva toutes celles qui exigeoient la présence des armées. Par cette feinte modération, il se réservoit toute l'autorité militaire, & mettoit cette compagnie dans les fers, lorsqu'il sembloit la révérer.

Cependant ce n'étoit pas assez pour *Auguste* d'avoir changé la face de Rome, ou, pour nous conformer au style ordinaire, les destinées du monde, il crut sa gloire intéressée à perpétuer son ouvrage. Il n'avoit eu de ses débauches qui furent fréquentes dans le commencement de son regne, ni de ses différens mariages, aucun enfant mâle; les intrigues de sa femme lui firent préférer Tibere son beau-fils, à son arriere-fils Postumus Agrippa. Lorsqu'il sentit son âge décliner & sa santé s'affoiblir, il fit reconnoître Tibere pour son collegue. Ce fameux décret, qui perpétuoit l'esclavage des Romains, fut conçu en ces termes. « Sur la requête du peuple Romain, nous accordons à C. Jul. César Tibere, la même autorité sur toutes les provinces & sur toutes les armées de l'empire Romain, dont *Auguste* a joui, dont il jouit encore, & que nous prions les dieux de lui conserver ». Tibere ayant su cette disposition favorable, se rendit quelque tems après à Nole, où il trouva l'empereur dans son lit de mort. Velleius prétend qu'*Auguste* le reconnut publiquement pour son successeur, & lui fit jurer de le prendre pour modele : mais Tacite assure que l'on n'a jamais su si Tibere, en arrivant à Nole, trouva l'empereur mort ou malade; Livie ayant fait garder les avenues du palais, & publier de tems en tems des nouvelles favorables de la santé de l'empereur. Cet auteur ajoute que lorsque cette princesse artificieuse eut pris toutes ses mesures, elle fit annoncer dans le même instant la mort de l'empereur & le couronnement de Tibere. *Auguste* vit approcher sa derniere heure avec une fermeté qui surprend dans un prince qui avoit acheté l'empire par tant de crimes. Il s'entretint avec ses amis, & leur donnoit des conseils sur leur conduite publique & privée. En parlant de ses propres actions, il leur dit qu'il avoit trouvé Rome de brique, mais

qu'il la laissoit de marbre. Il faisoit allusion aux monumens dont il l'avoit décorée, & aux édifices superbes dont les débris nous étonnent encore. Mais il en avoit banni le fanatisme républicain, vrai germe des grandes vertus & des grandes actions. Avant d'expirer il se fit apporter une glace, & retroussant ses cheveux à la maniere des acteurs : Si j'ai bien joué mon rôle, dit-il à ses amis, battez des mains, la scene est finie. Ainsi mourut cet homme qu'on pourroit appeller le prodige des siecles. Il étoit dans la soixante-seizieme année de son âge, la cinquante-sixieme depuis son premier consulat, & la quarante-troisieme depuis la journée d'Actium. On nous dispensera de faire ici son éloge & sa censure, ses actions parlent. Il enchaîna par ses propres liens le peuple le plus fier qui fut jamais ; & fonda la monarchie la plus vaste, la plus riche, la plus puissante qui eût été avant lui, & qui ait subsisté depuis. Cet empire acquit tant de grandeur, que les états du Turc n'en sont qu'un foible débris. Les arts en tout genre furent portés à une perfection si étonnante, que dix-huit siecles n'ont pu rien y ajouter. *Auguste* a surpassé par ses vices & par ses vertus tous les rois ; aussi un sage a-t-il dit, en parcourant sa vie, que ce prince n'auroit jamais dû naître, ou ne jamais mourir. (*M—Y.*)

AUGUSTODUNENSIS PAGUS, (*Géogr. du moyen âge.*) l'Autunois, le comté ou l'évêché d'Autun en partie.

Ce *pagus* formé des débris de l'ancienne cité des Eduens, qui comprenoit, dans son vaste district, plusieurs cantons ou peuples Eliens, a été dans tous les tems le plus considérable de la Bourgogne. Il fut gouverné, après l'irruption des barbares, par des comtes sous les premiers rois Bourguignons. Sidoine Apollinaire nous fait connoître Attalus son parent, dont il loue la justice & les vertus, vers l'an 460. L'illustre Grégoire Autunois, bisaïeul de Gregoire de Tours, pere de notre histoire, lui succéda : il se conduisit pendant 40 ans, avec tant de zele & d'équité dans cette place, qu'il fut ensuite élevé sur le siege épiscopal de Langres, en 506. C'est lui qui a fondé la célebre abbaye de saint Benigne, à Dijon, dont la manse abbatiale vient d'être réunie à l'évêché de Dijon (1774) ; nous renvoyons pour les autres comtes d'Autun à l'histoire qu'en a publié Munier, *in-4°. 1660.* Nous observerons seulement que plusieurs d'entre eux étoient en même tems abbés de saint Symphorien, & qu'un des plus distingués fut *Richard le justicier*, qui devint premier duc bénéficiaire de Bourgogne, à la fin du IX. siecle.

Ce *pagus* s'étendoit depuis Saulieu à Perrecy & à Oyé en Briennois, & de Nolay à Moulins, ce qui fait plus de 20 lieues du nord au sud, & 25 de l'est à l'ouest. De ses débris ont été formés les bailliages d'Autun, de Montcenis, de Charoles, de Semur en Briennois, de Bourbon-Lanci, partie de ceux d'Arnai-le-duc & de Saulieu.

La table Théodosienne dressée, à ce qu'on croit, à la fin du IV. siecle, nous fait connoître plusieurs anciens lieux de l'Autunois ; tel que Toulon sur Arroux, *Teiorium, Telonum*, où les Romains avoient un péage ; Périgni sur Loire, *Parinium ;* Bourbon-les-bains, *Aquæ Nisineii ;* Decize sur Loire, *Decotia, Decidæ ;* Anisi, *Alisincum ;* Sigi près Moulins, *Sitilia ;* Bussieres, *Boxum ;* Saulieu, *Sidotocum*, *Sidolocum* selon l'Itinéraire d'Antonin, & *Sidoleucum* selon Ammien-Marcellin. Saint Andoche fut martyrisé en cette ville, vers l'an 177.

Vaifre, duc d'Aquitaine, ravagea avec son armée en 761, tout le pays d'Autun, jusqu'à Châlons, dont il brûla les fauxbourgs ; *omnem regionem Augustodunensium usque ad Cavillonem igne cremavit*, dit Fredegaire, *Ed.* D. Ruinard, *pag.* 694. Pepin, victorieux des Aquitains, passa la Loire à Digoin, & traversa le pays Autunois pour retourner à Paris, en 765. *Ad Denegontium...per pagum Augustludinensem remeavit. ib. p.* 699.

Le comte Theodoric tint deux *malles* publics ou assises à Crona sur Loire, en 819 & 820, *Crounacum*, *Craunacum in mallo publico. Voyez* Perard, *p.* 34. *in-fol.*

Le monastere d'Iseure ou Yzeure, près de Moulins en Bourbonnois, dont Amalberge étoit abbesse, & auquel le comte Childebran donna tout ce qu'il possédoit en ce lieu en 817, ou, selon d'autres, en 832, est marqué dans l'Autunois ; *Ysodorum isoria in pago Augustodunensi. Voyez Gal. Chr. tom. IV. pag.* 447, & *Preuves*, *p.* 46.

A Couches, *Cholchæ*, *Cotticæ*, *Choicheium*, fut fondée vers 830, une abbaye qui fut réunie à l'église d'Autun, par Charles le Chauve, en 844. L'évêque Rotmundus y construisit un château : Hugues de Châlons, évêque d'Auxerre, en étoit abbé en 992. Il la remit, à la priere de l'évêque d'Autun, à Amedée, abbé de Flavigni en Auxois, pour la rétablir en 1017. Elle a depuis été réduite en prieuré, uni en 1621 au college d'Autun. Le bourg de Couches fut affranchi en 1253. *Voyez* Perard, *page* 476. *Gal. Chr. tom. IV. page* 442.

Mêvre ou Mes-vre, ancien prieuré, réuni à saint Nazaire d'Autun, par Charles le Chauve en 843, est à deux lieues d'Autun, & nommée dans les vieux titres *Megabrense monasterium*, *S. Martinus de Mega vero vel Magobrio. Gal. Ch.* 16.

Le comte Eccard fonda en 840, le prieuré de Perrecy sur l'Oudrache, *patriacus super vuldragam in pago Augustidunensi.* Per. *p.* 25. Plusieurs terres données à ce monastere, sont aussi désignées dans ce même canton ; Sancenai, annexe d'Oyé, *Sinciniacus ;* Lurcey, *Lurliacum ;* Marli, *Malniacum ;* Colonges, *Coloniæ ;* Neuvi, *Nova-villa ;* Bisi, *Biciaca ;* Vaux-de-Barriere, *Valles ;* Fontenai annexe de Baron, *Fontenella ;* Genouilli, *Gentiliaca ;* Baubry, *Barbiaria ;* Baron, *Barum.* Per. *p.* 22.

Un titre de 858 cite Ornée, *Dernacus in pago Aug. prope monasterium S. Andochii.* Sur une médaille gauloise, rapportée dans le *Journ. de Trev. oct. 1706, p.* 1984, on lit *Dubnorix :* il est armé à la gauloise, tenant un sanglier de la main droite, & de l'autre une tête d'homme, & plus bas *Durnaco.* Cette médaille du fameux *Dumnorix*, chef des Eduens, a pu être frappée à Ornaix ou Ornée, qui étoit son palais, près d'Autun : sur d'autres on lit *Durnacot.* c'est-à-dire *Durnaci-Cortis.*

Une chartre de Charles le Chauve de l'an 859, en faveur de l'abbaye de S. Andoche d'Autun, fait mention de Savilli, *Saviliacum*, & d'une forêt appellée *Centuperas*, *in pago Aug. Gal. Ch. tom. IV. p.* 56. *pr.*

Jonas, évêque d'Autun, dédia l'église de la Nocle, sous le vocable de S. Cyr, en 865, *Noscleа*, *la Noscla*, *in pago Aug.* 16. *p.* 365. *pr.* 59.

L'évêque Leudo & le comte Adalard firent venir au IX. siecle les plus illustres cantoniers à un *malle* public, assemblé à Mont ou au mont S. Vincent, *in villa Monte pagenses nobiliores vocant.* Perard, *pag.* 33.

Un diplôme de Charles le Chauve, daté de la vingtieme année de son regne, rapporté par Munier, *p.* 25, fait connoître plusieurs endroits de l'Autunois, donnés à la cathédrale de S. Nazaire, par les comtes Theodoric & Aldric ; tels que *Wavra*, la Vaivre ou Vêvre ; *Porcariaca*, la Porcheresse, de la paroisse de Brion ; *Cucurba cucurbitissa ;* Couchard, où est un fameux monument funéraire, qu'on croit être celui de *Divitiacus ; Petracervalis*, Cerveau ;

Latiacum, Lally; *Brolium*, Breuil, tous aux environs d'Autun.

Boson, élu roi de Bourgogne au concile de Mantaille, confirme à l'église d'Autun en 879, la possession de la terre de Lucenay, *Lucennacum in pago Aug.* (*Voyez* Municip. 56.) c'est Lucenai-l'Evêque appellé dans un titre de 1350, *Lucenagium Castrum.*

C'est en ce lieu que les Autunois défirent, en 1521, une troupe de brigands qui infestoient le pays. Le bailliage d'Autun royaliste s'y retira durant les troubles de la ligue. Claude de Ragni, évêque d'Autun, qui en aimoit le séjour, y mourut dans son château, en 1652.

Monthelon ou Montelon, avec l'église de Saint Eptade, emplacé dans l'Autunois, *Mons Tolonus* ou *Mons Tolomni in comitatu Aug.* Cette église fut rendue à la cathédrale d'Autun, par l'évêque Hervé, en 919. Per. *pag. 28, 34, 73. Gal. Chr. tome IV, pag. 73. pr.*

C'est dans ce village que sainte Françoise de Chantal passa sept ans après sa viduité, & où elle exerça sa charité & sa patience: sa fille y fut mariée par S. François de Sales, avec le baron de Thorens, neveu du saint évêque de Genève, en 1609, en présence de l'archevêque de Bourges, son frere, & du président Fremiot, son pere. S. François de Sales prêcha ensuite en cette paroisse.

Le roi Rodolphe confirme à l'abbaye de Saint Martin d'Autun la possession de la Celle, *Villam Cellas*; de Thil sur Arroux, *Tilium*; Bragni, *Braniacum*; Meslé, *Meletacum*; la petite Veniere, *Vitricas*; Charbonas, *Carbonacum*; tous situés dans l'Autunois. *Gal. Chr. tome IV. p. 71. pr.*

Lambert, comte de Châlons, fonda en 973, un prieuré à Parai, dit *la Vallée d'Or*, *Paredum*, *dictum Vallis Aurea*, *in pago Aug.* Le fondateur y fut inhumé en 988, & le prieuré fut soumis à Cluni en 999. *ib. p. 445.* Parai obtint du comte Guillaume ses privileges en 1180, confirmés par le duc de Bourgogne en 1243.

Le moine Jotraldus, dans la vie de S. Odilon, écrite il y a plus de 600 ans, fait mention de Moulins, *Molinis castrum in extremo confinio Augustodunensi. Eclair. géogr. 1744., p. 209.*

Montcenis, dont le cartulaire d'Autun fait mention au Xe. siecle, a un bailliage fort ancien dont le Charolois dépendoit; *Mons Cinisus*, *Cenisus*, *Monticinium in Æduis.*

La Celle ou prieuré de S. Reverien, *Cella S. Reveriani*, où l'on croit que cet évêque fut martyrisé, fondé au XIe. siecle, est marqué dans l'ancien territoire d'Autun, & depuis a été réuni au diocese de Nevers.

Des lettres du roi Louis en 1119, font mention du prieuré de S. Nazaire, près de Bourbon, fondé en 1030 par Anceau, sire de Bourbon, *prope castrum Burbonum in Æduensi pago* (*not. Gal. p. 104*). Bourbon est appellé dans les titres du moyen âge, *Burbo*, *Bulbo*, *Borbonium.* Hugues d'Arci, évêque d'Autun, y fonda le chapitre de S. Nicolas de la Prée en 1288. Cette ville est renommée par ses bains thermales, connus dès le tems des Romains qui les embellirent. Henri III. les a fait réparer, & s'en servit préférablement aux eaux des autres villes.

L'abbaye de Septfonts si fameuse par son austere réforme, fut fondée en 1131, par les sires de Bourbon, *Septem fontium abbatia Borbonensis in Æduis*, dit Chifflet dans son *Genus illustre S. Bernardi*, *in-4°. p. 544.* (*C.*)

AVISON, (*Géogr.*) haute montagne des Vôges, l'une de celles qui entourent la ville de Bruyeres. Nous en parlons à cause d'une fête singuliere qui s'y célebre annuellement le premier dimanche de carême. Les garçons de la ville grimpent au sommet de cette montagne, où ils allument un grand feu avant le lever du soleil. Celui d'entr'eux qui a la voix la plus forte, y lit un écrit contenant des projets de mariage entre les filles & les garçons, qui ont paru se convenir par les amitiés qu'ils se sont faites dans le cours de l'année. La lecture de chaque projet de mariage est suivie d'une décharge de boîtes & de mousqueteries, proportionnée à la qualité des personnes dont on vient de parler, & à l'estime qu'ont pour elles les acteurs de cette comédie. Tout cela n'est que le prélude d'une fête qui se donne par les élégans aux élégantes, le dimanche suivant, & qui consiste en concerts, bals, *&c.* Les jolies filles de Bruyeres, savent bien si tout cela les amuse. *Ceci est tiré des œuvres de M. J. J. Rousseau.* (+)

AVITUS, (*Hist. du Bas-Emp.*) sorti d'une famille patricienne, de la cité d'Auvergne, fut moins illustre par sa naissance & son élévation que par ses qualités personnelles. Sa douceur & sa modération lui mériterent la confiance de Théodoric, roi des Visigoths, qui ne fit rien sans le consulter, & qui sembla ne voir que par ses yeux. *Avitus* n'usa de son ascendant sur l'esprit de ce prince, que pour rétablir la tranquillité dans sa patrie; & plus citoyen qu'ambitieux, il se crut assez heureux en jouissant du bonheur qu'il avoit le crédit de procurer aux autres. Il fut employé dans les plus importantes négociations; sa dextérité à manier les esprits, sa prudence sans artifice en assurerent le succès; & sa parole fut le plus sûr garant des traités. Ce fut par son éloquence douce & persuasive, que les Visigoths se joignirent aux Romains contre *Attila*. Aétius qui lui donna toute sa confiance, eut toujours à se féliciter d'avoir suivi ses conseils: ses services lui mériterent la dignité de maître de la milice dans le département du prétoire des Gaules. La maniere dont il s'en acquitta, le fit juge de l'empire; il dut son élévation aux belles-lettres, à qui tant d'autres reprochent le renversement de leur fortune: ce fut en donnant des leçons de droit & de littérature à Théodoric II, qu'il développa son génie & ses connoissances. Rome agitée de discordes civiles, ne pouvoit se résoudre à nommer un successeur à Maxime. On y étoit plus occupé des moyens de conserver sa vie qu'à former des intrigues souvent funestes à leurs auteurs. Théodoric qui pouvoit envahir l'empire, n'aspira qu'à la gloire d'en disposer. Il fait venir dans sa cour *Avitus*, & le proclame empereur; Montez au trône, lui dit-il, tant que vous gouvernerez l'empire, il n'aura point de soldat plus ardent à le défendre. Ce choix fait par un roi barbare, auroit dû soulever les esprits. Les Visigoths, il est vrai, étoient bien soldats Romains; mais ils n'avoient point la qualité de citoyens: armés du pouvoir, la force fut leur droit. D'ailleurs la milice depuis long-tems avoit usurpé le privilege de nommer les empereurs; & Théodoric étoit trop puissant pour qu'on refusât de souscrire à son choix; il eût été soutenu par les Gaulois, dont la vanité étoit flattée de voir un de leurs compatriotes placé sur le trône d'occident. Ainsi, au lieu de trouver des murmurateurs, *Avitus* ne vit que des sujets empressés à lui jurer l'obéissance. Le jour de son installation fut marqué par l'allégresse publique, & lui seul parut gémir de sa nouvelle grandeur. Tous les députés de la nation, qui assisterent à cette cérémonie, sont désignés par le titre d'*honorable*, qui alors n'étoit accordé qu'aux représentans de la communauté, & que l'usage prostitue aujourd'hui aux plus vils favoris de la fortune; il fut revêtu du pouvoir suprême par les mêmes raisons qui, du tems de Rome vertueuse, avoient élevé au consulat ou à

la dictature les Fabrices, les Camilles & les Cincinnatus, qui n'eurent d'autres titres & d'autre recommandation que leurs talens & leurs vertus. Ce ne fut qu'à la sollicitation des Gaulois, qu'il consentit à accepter l'empire ; il savoit combien il étoit dangereux de devenir le maître de ceux dont on avoit été l'égal. Dès qu'il eut été proclamé, il jura l'observation du contrat social, dont les droits toujours sacrés sont souvent violés par le plus fort. Il partit ensuite pour Rome, où il fut reçu avec autant d'applaudissement que si sa nomination eût été l'ouvrage du peuple & du sénat ; l'ancienne constitution exigeoit de n'élire les empereurs que dans les murs de cette capitale du monde, qui n'étoit plus que l'ombre de ce qu'elle avoit été. L'exemple de Galba avoit autorisé à ne plus s'assujettir à cette formalité ; & *Avitus* se fit un devoir de la rétablir.

Il écrivit à Martian, empereur d'orient, pour le prier de le reconnoître pour son collegue : c'est ce qu'on appelloit alors l'*unanimité* ; c'est un antique préjugé que l'empire d'orient, toutes les fois qu'il venoit à vaquer, étoit réuni à celui de l'orient, & que la portion du peuple Romain, restée dans l'Italie, ne pouvoit se donner un maître sans le concours de la portion transplantée à Byzance. Les ambassadeurs envoyés à Martian furent reçus honorablement ; & *Avitus* fut reconnu pour son collegue : il ne soutint pas sous la pourpre l'idée qu'on s'étoit formée. Il avoit des vertus ; & l'homme de bien n'est pas toujours le plus propre à gouverner les méchans & les hommes entraînés par l'agitation de leurs passions. L'empire alors avoit plusieurs maîtres ; & les sujets ne savoient point obéir. Son regne n'offre rien de mémorable ; il eût mieux aimé pacifier les troubles de l'état, que d'en étendre les limites. Il fournit un corps de troupes à Théodoric II dans l'invasion qu'il fit en Espagne alors partagée entre les Romains & les Barbares. Ce fut encore sous son regne que Ricimer tailla en pieces, dans l'île de Corse, les Vandales d'Afrique ; mais *Avitus* acheta bien cher les victoires de son général qui abusa de son autorité contre celui qui l'en avoit fait dépositaire. Ricimer souleva l'armée d'Italie ; & soutenu du sénat romain, qui murmuroit d'obéir à un Gaulois, il força *Avitus* d'abdiquer l'an quatre cens cinquante-six. Sa dégradation l'exposoit aux vengeances de ses ennemis ; il crut s'y soustraire, en entrant dans les ordres sacrés : le sacrifice qu'il avoit fait de sa dignité, & le caractere d'évêque dont il venoit d'être revêtu, ne désarmerent point l'envie & la haine. Le sénat humilié de l'avoir eu pour maître, acheta des assassins pour l'en punir ; il fut informé qu'on en vouloit à sa vie ; il prit la résolution de se retirer dans les Gaules, où il se flattoit de trouver un asyle dans l'Eglise de Brioude, dédiée à St. Julien, martyr, qu'il avoit choisi pour son protecteur, selon l'usage de ce tems, où chaque fidele se choisissoit un intercesseur dans le ciel. *Avitus* mourut, à ce que l'on croit, sur sa route ; & l'on soupçonne qu'il fut assassiné. On voit encore, dans l'église de Brioude, une grande urne de marbre, où l'on prétend que son corps est renfermé ; ce fut dans la troisieme année de son regne, qu'il abdiqua l'empire qu'il n'avoit point ambitionné. (*T—N.*)

AULAGAS, (*Géogr.*) lac de l'Amérique méridionale au Pérou, dans la province de Los-Charcas, au nord de Potosi. Il a quinze lieues de longueur ; & ses eaux coulent dans le lac de Titica par la riviere de Desuguadero. On voit sur ses bords la jolie petite ville de Porto. (*C. A.*)

AULERQUES, s. m. pl. (*Géogr.*) en latin *Aulerci*, peuples cités une fois dans les commentaires de César. Munier & Vigenere les placent dans le Beaujolois, sur les bords de la Loire du côté de Roanne. (*M. Beguillet.*)

AULETE, (*Hist. d'Egypte.*) Le privilege de la naissance appelloit au trône d'Egypte Selene, sœur de Lathyre, à l'exclusion d'*Aulete* qui, par sa tache de bâtardise, en étoit exclu par la loi, au lieu qu'elle appelloit les femmes au trône. *Aulete* se saisit des rênes du gouvernement, quoiqu'il fût né de la concubine de Lathyre ; & les Egyptiens qui craignoient de passer sous la domination des Romains, fermerent les yeux sur la flétrissure de son origine. Ce prince tomba dans le mépris, parce qu'au lieu d'ambitionner les vertus qui font les grands rois, il ne cultiva que les talens agréables qui honorent les particuliers mercénaires. On lui donna le surnom d'*Aulete*, qui signifie *flûteur*, parce qu'il excelloit à jouer de la flûte ; & ce nom humiliant parut flatter sa vanité : mais il ne put se dissimuler qu'il étoit l'objet du mépris de ses sujets ; & sentant le besoin d'un appui pour se soutenir, il épuisa l'Egypte pour acheter la protection des Romains. Le vuide causé par ses profusions fut rempli par les impôts dont il accabla ses sujets qui déployerent l'étendard de la révolte. Les tyrans sont lâches & timides, parce qu'ils se sentent coupables. *Aulete* sans amis fut chercher un asyle dans les murs de Rome vénale & corrompue ; il y mendia les suffrages des premiers magistrats qui lui firent sentir qu'un roi étoit moins qu'un homme chez un peuple libre qui n'obéit qu'à la loi : ses trésors furent plus persuasifs que son éloquence & le spectacle touchant de sa dégradation. Les Egyptiens envoyerent aussi des ambassadeurs pour défendre leur cause au tribunal de ce peuple roi des rois ; mais tous périrent par le fer & le poison. Les Romains, témoins de tant d'attentats, avoient conservé un reste de pudeur au milieu de la corruption : leur indignation éclata contre ce roi meurtrier, qui, pour se soustraire aux outrages, se retira dans le temple de Diane à Ephese : ses trésors lui acquirent un vengeur dans Gabinius, proconsul de Syrie, qui, pour une somme de trente millions, dont Antoine reçut la moitié, abandonna son gouvernement pour aller chercher dans l'Egypte des alimens à son avarice. Péluse fut sa premiere conquête : dès qu'*Aulete* se vit le maître de cette porte du royaume, il ne s'occupa que du soin de satisfaire ses vengeances. Ce premier succès fut suivi d'une nouvelle victoire. *Aulete*, arbitre de la destinée de ses sujets, ne parut sensible qu'au plaisir de punir ; & les Romains, largement payés, furent les instrumens de ses vengeances. L'Egypte ne fut plus qu'une terre de sang : les haines supposerent des crimes ; & ceux qui survécurent, marcherent courbés sous le joug de l'oppression. Le tyran épuisoit la fortune des peuples pour remplir ses engagemens avec Antoine & Gabinius. Les grands donnerent l'exemple du plus humiliant esclavage, parce qu'ils sont toujours bien payés de la honte de porter des fers. La superstition tira les peuples de l'oppression. Un chevalier Romain tua un chat, dont le meurtre fit prendre les armes à toute la nation qui s'obstinoit à demander la mort du sacrilege : l'autorité du roi & de Gabinius fut obligée de céder aux importunités des rebelles qui, dans leurs fureurs religieuses, mirent en pieces le malheureux assassin de l'animal sacré. *Aulete*, que cet exemple rendit circonspect & timide, traîna une vie obscure & languissante. Il joignoit à son habileté à jouer de la flûte, un goût effréné pour la danse ; il nomma par son testament, son fils & sa fille aînée pour ses héritiers à l'empire qu'il mit sous la tutelle des Romains. (*T—N.*)

AULNE, (*Botanique.*) en latin *alnus*, en anglois *alder-tree*, en allemand *erlenbaum.*

Caractere générique.

L'*aulne* porte des fleurs mâles & des fleurs femelles, qui naissent à une distance assez considérable les unes des autres, sur le même individu: les fleurs mâles sont grouppées sur un filet commun, & forment un chatton écailleux & cylindrique; elles consistent dans un pétale découpé en quatre parties, & dans quatre étamines fort courtes. Les fleurs femelles sont disposées en cône écailleux. On apperçoit sous les écailles des pistils formés d'embryons surmontés de styles fourchus; en mûrissant, les cônes laissent échapper de leurs écailles des semences plates & anguleuses. M. Linnæus avoit d'abord séparé les *aulnes* des bouleaux, ainsi que Tournefort, par cette seule raison que la graine des derniers est aîlée; mais il les a réunis ensuite. Il est assez singulier que ce botaniste, dont le défaut est de trop groupper, ait pu s'arrêter un instant à une différence si peu considérable. Nous ne distinguons ces deux genres que par respect pour les anciennes dénominations.

Especes.

1. *Aulne* à feuilles arrondies, droites & pliées.
Alnus foliis subrotundis, erectis, plexisque. Hort. Colomb.
Common or *round leaved alder-tree.*

2. *Aulne* à feuilles ovoïdes, pointues, planes & pendantes.
Alnus foliis oblongis, mucronatis, planis atque pendulis. Hort. colomb.

M. Duhamel du Monceau a transcrit jusqu'à sept especes d'*aulnes*; il est visible que plusieurs ne sont que de légeres variétés; & il paroît que les autres ne sont que nos deux especes travesties par divers botanistes qui ont saisi dans le même arbre chacun un caractere différent: par exemple, il y a grande apparence que l'*alnus folio incano* du pinax de Gaspard Bauhin, & l'*alnus foliis eleganter incisis* de Burman, sont le même arbre qui est notre *n°.* 2, dont les feuilles sont à la fois blanches par-dessous & réguliérement découpées & dentelées par les bords.

Depuis que nous cultivons les arbres & arbrisseaux sous nos yeux, nous nous sommes convaincus de cette multiplication idéale d'especes dans plusieurs genres, ainsi que de nombre d'autres erreurs échappées aux anciens botanistes, & qui ont été transmises & augmentées par leurs copistes: erreurs qu'ils auroient évitées, s'ils avoient été cultivateurs en même tems que nomenclateurs: alors ils auroient vu la même plante sous tous ses aspects différens; & ils auroient même remarqué les différences imprimées par le sol, la culture & le climat: leurs descriptions n'auroient porté que sur des caracteres constans; de plus, en comparant tous les caracteres constans d'une plante à tous ceux de chacune des plantes du même genre, ils auroient saisi les différences réelles, qui pouvoient la distinguer essentiellement, & d'une maniere non équivoque. Nous aurions de bonnes descriptions; les especes seroient exprimées par des phrases courtes, claires & précises; & il ne régneroit pas dans la botanique la confusion qu'on y trouve, lorsqu'on s'attache à vérifier sa nomenclature.

Mais, si pour devenir un bon méthodiste, il faut être cultivateur; pour être cultivateur, il est nécessaire de se servir d'abord des méthodes ou nomenclatures en usage; car on ne peut rassembler les plantes sous ses yeux, qu'en en demandant le plant ou la graine sous un nom, une phrase ou d'après quelque description; & comme une même plante, outre les synonymes génériques & spécifiques connus, dont il faut s'embarrasser la tête, est encore défigurée par ces phrases différentes & vicieuses, dont nous venons de parler, souvent on est dans le cas de recevoir de divers lieux, la même espece, au lieu de plusieurs qu'on étoit en droit d'attendre; & le caractere des especes étant souvent pris de la floraison, de la fructification ou de quelque partie de la plante qui ne se développe pas d'abord, il faut beaucoup de tems pour se convaincre de la stérilité de cet étalage scientifique & de sa propre indigence.

Lorsqu'on considere que l'*aulne* est de tous les arbres celui qui végete le mieux dans les terres marécageuses ou sujettes aux inondations; qu'il orne, qu'il enrichit & qu'il améliore ces terres infertiles; que son bois, son écorce & ses feuilles sont d'un usage précieux, il faut convenir que c'est un des meilleurs présens que nous ait faits la nature.

Cet arbre s'élance sur une tige droite & unie, à la hauteur de plus de 60 pieds: ses branches rassemblées en faisceau lui forment une tête pyramidale; son feuillage brillant & glacé annonce la fraîcheur des ruisseaux près desquels il s'éleve en lambris. Le vœu que fait dans les jours chauds, celui qui sait apprécier tous les dons de la nature, est d'être assis à son ombre auprès de la cascade qu'il couronne; aussi l'*aulne* doit-il être placé dans les terres les plus fraîches des bosquets d'été; ou au bord des eaux qu'on pourroit y faire serpenter. Comme il verdit de très-bonne heure, il figurera très-bien dans les bosquets du printems; on en fait de belles allées dans les lieux frais des parcs: on peut aussi l'employer en palissades élevées, qui souffrent très-bien le croissant, & font d'un effet très-majestueux.

On l'éleve en tige pour le planter dans la vue de son utilité, soit en filets le long des eaux, soit en quinconce dans les terres fraîches; ou bien, on en forme des cepées pour en composer des taillis qu'on exploite au bout de six ou sept ans. En Flandre, on en entoure les héritages, & on en borde jusqu'aux petits fossés pratiqués dans les terres arables pour l'écoulement des eaux.

L'*aulne* sert à faire des échelles légeres, des perches, des échalas; son bois est recherché par les tourneurs: on en fait des sabots & des talons; parce qu'il est très-léger: les boulangers, les pâtissiers & les verriers le préferent à tout autre bois pour chauffer leur four; on en fait aussi des tuyaux de fontaine; on l'employoit autrefois pour les pompes des navires: son écorce sert à teindre les cuirs en noir; les teinturiers & les chapeliers s'en servent au lieu de noix de galle pour noircir les préparations martiales: les feuilles passent pour résolutives; comme astringentes, on en fait usage contre certains maux de gorge.

L'*aulne* se multiplie de semences, d'éclats & de marcottes, mal-aisément de boutures & très-difficilement de plantards, quoi qu'en disent les maisons rustiques, & malgré l'avis de Miller, qui est ordinairement un guide si sûr; aussi n'avons nous pas vu pratiquer cette méthode en Flandre, où cet arbre étant un objet considérable d'économie champêtre, sa culture a été assez perfectionnée.

Aucun auteur anglois ni françois, de notre connoissance, n'engage à en faire des semis, qui est pourtant la voie la plus féconde & la meilleure: en vain chercheroit-on dans les agronomes la meilleure méthode de les établir & de les soigner: nous ne nous appuyerons que de notre propre expérience.

Les cônes de l'*aulne* versent leur graine vers la

mi-octobre ; il faut être aux aguets pour prévenir ce moment de quelques jours, ou mieux encore pour saisir celui où les écailles commencent à s'entr'ouvrir : cet épanouissement est le signe le plus sûr de la parfaite maturité de la graine. Alors il faut cueillir les cônes sans les trop agiter ; & lorsqu'on en aura amassé une quantité suffisante, il conviendra de les étendre dans un grenier : vers la fin de janvier, on en remplira un sac qu'on battra, à plusieurs reprises sur un pavé, en le retournant dans tous les sens. Cette opération obligera la graine de sortir d'entre les écailles : on la trouvera au fond du sac, & on la nettoyera.

Vers la mi février, labourez fort menu une ou plusieurs branches de terre légere, situées dans un lieu bas & frais, qui soit naturellement ou artificiellement ombragé par de hauts arbrisseaux ; on pourroit en planter exprès autour de l'endroit destiné à ce semis : une clairiere dans un bosquet ou bien un intervalle entre des charmilles sont d'excellens emplacemens.

Les planches ne doivent avoir que trois pieds de large, & des sentiers d'un pied & demi, afin de procurer la facilité d'arracher l'herbe des semis & de les béquiller. En labourant, on jettera alternativement hors des planches une béchée de terre, afin de les tenir un peu creuses, & d'y entretenir par-là même d'autant plus de fraîcheur. Cette terre servira à élever les sentiers & tout le pourtour de l'ensemble des planches ou des carreaux qu'elles formeront par leur réunion.

La terre ainsi préparée, faites-y passer, à plusieurs reprises, un rateau de fer à dents serrées, afin de l'amincer & de l'applanir exactement. Vous aurez à portée de vous un tas de terre locale, mêlé d'un tiers de sable fin & de terreau consommé ; vous prendrez de ce mélange, avec la main, & le répandrez également sur la superficie des planches de l'épaisseur de quelques lignes : ensuite vous applanirez avec une planchette unie, pourvue d'un manche ; alors vous semerez vos graines assez épais, mais en les distribuant de maniere qu'elles soient à-peu-près aussi abondantes dans un lieu que dans un autre ; cela fait, vous répandrez par-dessus de la terre mêlée, la jettant & l'arrangeant avec la main de l'épaisseur d'environ cinq lignes, en sorte que les graines en soient par-tout également couvertes. Vous applanirez en pressant doucement avec la planchette, & l'opération sera finie.

Ce semis ne demandera plus d'autre soin que d'être farclé, & d'être arrosé avec la pomme d'un petit arrosoir, tant qu'il ne pleuvra pas ; car, pour très-bien faire, il ne faut pas que la superficie de la terre du semis perde jamais cette couleur rembrunie que lui donne l'humidité.

Si vous usez de toutes ces précautions, vous vous procurez des milliers de jeunes *aulnes*, dont la plantation enrichira des terreins qui n'étoient de nul rapport.

Les *aulnes* provenus de graines sont plus droits, plus vigoureux, plus hauts & d'une plus vîte croissance que ceux qu'on multiplie par les autres moyens, dont nous parlerons néanmoins en faveur des personnes qui ne voudront pas attendre pour se procurer du plant. Le plant d'éclat est sous la main, les vieilles cepées d'*aulne* en fournissent en abondance. On sépare avec la hache les tiges les plus extérieures de la souche commune ; ce qui procure une baguette, ayant par le bas d'un côté, une large blessure, & du côté opposé, un bouquet de racines : on rejettera celles qui n'en auront point ou pas assez.

Pour se procurer quantité d'*aulnes* par les marcottes, il faut couper, à un demi-pied de terre, des *aulnes* de la grosseur du poignet; il partira en nombre de jets qu'on enterrera en novembre ; au printems, on jettera de la litiere au-dessus de leurs parties enterrées, afin d'y entretenir la fraîcheur ; vers la fin de l'automne de l'année suivante, ils seront suffisamment enracinés, & l'on pourra en former des plantations.

Les petits *aulnes* provenus de graines, doivent demeurer deux ans dans le semis ; si on les destine à former des cepées pour des taillis, il conviendra de les faire passer du semis dans une pépiniere, où on les plantera à un demi-pied les uns des autres dans des rangées distantes d'un pied, pour y rester pendant deux ans ; mais, si l'on se propose d'en former des arbres, il faudra les planter dans la pépiniere à un pied & demi les uns des autres dans des rangées distantes de deux pieds & demi, & les y laisser au moins quatre ans.

Lorsqu'on plante l'*aulne* à demeure, il faut mettre les cepées à quatre pieds en tout sens les unes des autres, & les arbres à six, si c'est en ligne, & à huit ou neuf, si c'est un quinconce : quoique cet arbre puisse subsister le pied dans l'eau, cependant il vient bien mieux, lorsque son pied n'y trempe pas ; c'est pourquoi l'on fera très-bien de pratiquer des rigolles ou goulottes dans les marais ou terres inondées, & de les planter sur leurs berges. Si le terrein est trop rempli d'eau, il conviendra de le saigner, d'espace en espace, par de larges fossés. On peut aussi, dans un terrein de cette espece, former aux distances convenables des tertres applatis par le haut, pour y planter les *aulnes*.

Nous sommes presqu'assurés, d'après nos expériences, que les *aulnes* élevés de graines pourront réussir, si on les plante à demeure dans un sol de la même nature que la terre où ils ont été semés, c'est-à-dire, dans une terre légere & fraîche, sans être ni aquatique, ni marécageuse, ni inondée ; & ce seroit un grand avantage pour ceux qui voudroient employer ce joli arbre à la décoration des jardins.

Le *n°*. 2. est précieux en ce qu'il ne demande pas autant d'humidité que le premier ; il croît naturellement dans les terres fraîches des montagnes : ses différences spécifiques ne sont pas moins bien caractérisées.

Sa feuille est oblongue, pointue, plane, pendante, molle, régulièrement échancrée, & les échancrures sont finement dentelées ; elle est d'un verd matte par-dessus, & d'un verd blanchâtre par-dessous. L'écorce est grise : les jeunes branches sont presqu'arrondies.

Le premier a des feuilles rondes, obtuses, droites, pliées en nacelle, irrégulièrement & peu profondément découpées en échancrures rondes ; elles sont d'un verd obscur par-dessus ; un peu moins foncé par-dessous. Lorsqu'elles sont jeunes, elles sont glacées d'une sorte de gluten, ainsi que la sommité du jeune bourgeon. Les branches les plus récentes sont plates dans leur partie supérieure, & anguleuses dans leur partie inférieure : l'écorce du tronc des maîtresses branches & des branches d'un an est d'un brun rougeâtre & marquée de petites protubérances blanchâtres.

Les chattons de l'*aulne* sont longs & pendans ; ils portent des étamines violettes, & s'épanouissent en février comme ceux du noisetier. (*M. le Baron DE TSCHOUDI.*)

AULOT, (*Géogr.*) ville autrefois épiscopale de Catalogne, sur la riviere de Fluvia, au nord de Vico. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un bourg de la viguerie de Campredon. (+)

AU-NATUREL, (*terme de Blason.*) se dit des animaux représentés avec la couleur que la nature

leur a donnée, ou des fleurs & fruits imités de ceux qui croissent dans les jardins ou à la campagne.

Baas de Sivord en Béarn; *d'argent à deux bisses au-naturel, affrontées.*

Anjorant de la Villatte à Paris; *d'azur à trois lys au-naturel.* (*G. D. L. T.*)

§ AUNÉE, (*Mat. méd.*) la racine de cette plante ne contient point d'huile essentielle, quoiqu'on assure dans l'*article* AUNÉE du *Diction. rais. des Sciences*, &c. qu'elle en contient beaucoup. L'analyse en détache quelquefois une substance camphrée qui s'éleve en flocons, semblables à de la neige, comme l'ont éprouvé Neumann & Cartheuser. On trouve dans cette analyse beaucoup de substance gommeuse, mêlée à une moindre quantité de résine. Une once de racine fournit demi-once de gomme & demi-gros ou deux scrupules de résine. Il paroît que c'est à ces principes fixes qu'on doit attribuer les vertus de l'*aunée.* (*M. LAFOSSE.*)

* § AVOGASSE, (*Géogr.*) *lisez* AVOGASIE, nom corrompu d'ABGASIE. *Dict. Géogr.* de la Martiniere. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

AVOLA, (*Géogr.*) petite ville d'Italie, en Sicile, dans la Vallée de Noto. Elle est sur une montagne au nord-ouest de Falcouara & au nord de Noto, non loin de la source de la Miranda. *Long. 39, 10. lat. 35, 5.* (*C. A.*)

AVORTEMENT, (*Médecine légale.*) L'*avortement* proprement dit, est la sortie prématurée d'un fœtus qui n'est point capable de vie. Le terme de l'*avortement* a long-tems été indéfini: il l'est même encore; quelques-uns l'étendent jusqu'au huitieme mois ou dans le courant du neuvieme; mais l'observation démontrant qu'au septieme mois il naît des fœtus bien formés & capables de vie, il paroît conséquent d'en conclure que ces naissances avancées ne méritent point le nom d'*avortement.*

Ce mot considéré dans son étymologie, a quelque chose de négatif (*abortus*, quasi *non ortus*, *frustrà ortus*), il est composé de la préposition privative *a* ou *ab*, & du mot *ortus* qui indiquent une naissance vaine ou manquée.

L'*avortement* suppose une cause violente, extraordinaire, quoique d'ailleurs ce même genre de cause puisse accélérer la sortie d'un fœtus vers le septieme ou le huitieme mois.

Les fœtus nés avant le septieme mois, sont regardés ordinairement comme avortons; il est pourtant des cas où vers la fin du sixieme ou le commencement du septieme mois, ils doivent être regardés comme des fœtus parfaits. Les limites fixées par les auteurs, ont été long-tems un sujet de controverse; ne pourroit-on pas espérer d'en terminer le cours, en n'assignant d'autre regle dans ces cas douteux, que la perfection du fœtus & son aptitude à vivre? Ce moyen de distinction nous est fourni par la nature, il prévient plusieurs inconvéniens, il substitue une regle simple & positive à une loi jusqu'à présent arbitraire. Je ne voudrois pourtant l'étendre que sur les fœtus qui n'ont pas encore atteint la fin du septieme mois, car après le septieme mois & au-dessus de ce terme, l'opinion générale regardant le fœtus comme mûr & capable de vie, on courroit risque de priver de cette prérogative un fœtus qui ayant le tems prescrit, auroit le malheur d'être foible & mal constitué.

Je n'examine point si les fœtus de huit mois ont moins de droits à la vie que ceux de sept, comme le pensoit Hippocrate, qui prétendoit qu'au 210e jour le fœtus tâchoit de sortir, & qu'après cet effort, il étoit malade dans l'uterus. *De part. septimest.* Il est clair que la viabilité d'un fœtus bien constitué, est plus grande à mesure qu'il se rapproche davantage du terme ordinaire; aussi n'existe-t-il aucune loi qui prive les fœtus de huit mois du privilege de vie; mais cette retenue n'existe point à l'égard des fœtus de six mois: quoiqu'en général ceux-ci naissent vivans, on ne les reconnoît pour viables qu'après six mois de vie après leur naissance. Cette regle entraîne plusieurs inconvéniens. On sait combien de causes accidentelles peuvent agir dans ce long espace de tems: n'est-ce pas d'ailleurs se refuser à l'évidence même & à la vue de la nature? Si ce fœtus est vigoureux & bien organisé au moment de sa naissance, s'il exécute les fonctions de cet âge, qu'il tette, qu'il crie, pourquoi hésitera-t-on à le déclarer viable? La quantité prodigieuse de maladies qui attaquent l'espece humaine dans son enfance, rend tout jugement incertain dans l'opinion contraire. Tenons-nous-en au témoignage des sens dans des questions si difficiles à résoudre.

Il est vrai, qu'au-dessous de six mois révolus, le fœtus expire peu après l'accouchement; nulle observation bien constatée n'a jusqu'à présent démontré le contraire; aussi ne peut-on s'empêcher de soupçonner les meres d'un fœtus de quatre ou cinq mois & quelques jours qui survit à l'accouchement, & donne des signes d'une organisation avancée.

Le terme de neuf mois n'est point tellement fixé par la nature, comme je le dirai dans la suite, qu'on ne le voie souvent devancé ou prolongé par des causes multipliées. Ce seroit encore une prétention peu fondée, que de ne juger de l'âge du fœtus que par la force de ses membres, sa grandeur, son embonpoint. Une femme qui survit à son mari, peut au bout de huit ou neuf mois après sa mort, mettre au jour un enfant infirme, exténué, dont la vigueur égale à peine celle d'un fœtus de six ou sept mois. La mauvaise constitution d'un fœtus peut retarder son dévelopement, il peut encore dégénérer dans le sein de sa mere par différentes maladies; on voit l'accroissement se faire si lentement dans les enfans rachitiques, leurs forces sont si souvent inférieures à leur âge, qu'il est naturel de penser que les mêmes inconvéniens ont lieu durant la vie du fœtus. Il n'y a dès-lors que les signes d'un avorton qui puissent faire penser que cet enfant n'appartient pas au pere mort depuis neuf mois. Les maladies ou les incommodités qu'une femme peut éprouver durant sa grossesse, la délicatesse de son tempérament, expliquent trop naturellement la foiblesse de l'enfant, sa maigreur, sa petitesse, pour accuser cette femme d'infidélité, sans autres preuves.

Ce seroit peut-être le cas d'examiner une question, qui par la multiplicité des écrits & le partage des opinions, a soutenu & soutient encore un préjugé qui paroît respectable. La force de l'imagination des femmes enceintes sur le fœtus qu'elles portent, a trouvé des contradicteurs & des partisans; les uns & les autres s'étayent de l'observation, & le parti du merveilleux qui nous a toujours séduits, a long-tems, balancé ce que les raisons avoient de démonstratif dans l'opinion contraire. Les faits n'ont jamais manqué; & quoique l'exagération se glisse quelquefois dans les certificats les plus authentiques, & que l'imagination prévenue, façonne les objets lorsqu'il s'agit de plaider la cause de l'imagination, il faut admettre des faits: qu'importe leur existence, si leur connexion avec la cause supposée est gratuite ou contradictoire? Les vices de logique sont si communs dans nos conséquences! je parlerai ailleurs avec détail de cette influence prétendue, elle n'entre point dans le plan de cet article, & les raisons que j'allegue, sont indépendantes de l'une & de l'autre opinions.

Peut-on douter que le fœtus dans le sein de sa mere ne soit exposé à différentes maladies? Ne reconnoît-on d'autres causes que les extérieures? Les dégénérations des humeurs ou des solides, les virus

écrouelleux, scorbutiques, vénériens, les dispositions à l'épilepsie, la goutte, *&c.* ne sont-elles pas des causes assez actives? Et d'ailleurs n'est-il pas conséquent de penser que les causes les plus étrangeres agissant sur la mere, peuvent agir sur le fœtus par contre-coup? L'extrême délicatesse des organes d'un embryon ou d'un fœtus qui est éloigné du terme, rend inappréciable l'effet d'une cause de ce genre. On auroit tort de l'évaluer par l'analogie de ce qui arrive sur les enfans ou les adultes. Dans ce tems où les parties similaires s'arrangent pour former un tissu organique, les plus légers inconvéniens dans leur marche, leur développement, leur nutrition, sont probablement des obstacles insurmontables qui font varier les formes.

Plusieurs enfans naissent avec des infirmités sensibles qui se perpétuent souvent. Les éruptions cutanées ne sont pas rares, j'en ai vu qui présentoient tous les symptômes de la consomption, on en voit qui paroissent surchargés d'humeurs dont l'abondance ou les qualités indiquent une origine antérieure aux derniers tems de la grossesse: enfin est-il extraordinaire d'en voir qui soient mutilés ou estropiés de quelque membre, ou qui soient atteints de quelque maladie locale? On impute quelquefois à la manœuvre de l'accouchement ce qui tient au vice du sujet. La nature est une si bonne mere, qu'on se croit nécessité à supposer qu'elle fait tout au mieux, même pour chaque individu. L'enfant, dit-on, n'est soumis à l'art & aux vices de l'éducation, que lorsqu'il est entre les mains des hommes; avant ce tems, rien ne peut avoir altéré sa forme originelle ou primitive. Etrange logique, qui confond l'ordre général des choses avec les petits accidens!

La conformation des parties de la mere, ses chûtes, ses appétits, ses maladies durant la grossesse ne sont pas les seules causes qui puissent vicier le fœtus; il porte en lui dès la conception, le germe des infirmités de l'espece; il vit dans l'utérus, mais cette circonstance d'être renfermé, ne lui donne pas la prérogative d'être essentiellement sain: je ne vois dans les enveloppes qui le contiennent qu'une précaution de plus.

Les signes de l'*avortement* se tirent de l'inspection de la mere morte ou vivante, de l'examen du fœtus, de la connoissance des choses qui ont précédé ou suivi.

On voit sortir du lait aqueux ou sanguinolent des mamelles dans les femmes qui vivent après l'*avortement*; les mamelles s'affaissent & se rappétissent presque subitement: elles ont un flux de sang ichoreux par le vagin, quelquefois mêlé de caillots plus ou moins considérables: ce sang est aussi grumelé ou mêlé de mucosités, l'orifice de l'utérus est béant, applati, le vagin dilaté, la peau du bas-ventre ridée, flasque, les grandes levres molles, enflées, elles sentent des douleurs vagues qui vont se terminer vers l'utérus, il s'en exhale quelquefois une mauvaise odeur, elles éprouvent des frissons & des tremblemens vers les extrémités, des envies fréquentes d'accoucher, ou des efforts qui se dirigent vers les parties. Les extrémités inférieures sont quelquefois enflées, les veines qui étoient auparavant sensibles sur la peau disparoissent; les différentes parties extérieures se décolorent; elles vacillent dans la marche & se balancent des deux côtés, elles ont des lassitudes spontanées, *&c.* Tous ces signes sont décisifs, lorsqu'ils sont rassemblés en une certaine quantité, mais la plupart peuvent être la suite de plusieurs autres maladies des femmes.

L'état des parties intérieures de la génération ajoute beaucoup à ces preuves, lorsque par la mort de la mere il est permis d'en faire l'examen. L'épaisseur & la capacité de la matrice plus grandes que dans l'état naturel, les traces de l'adhérence du placenta à la surface interne de l'utérus, les inégalités de cette surface, le relâchement de son col, la dilatation considérable du vagin, sont des signes péremptoires pour établir un *avortement* ou un accouchement.

La grandeur ou le volume du fœtus est encore utile à considérer. Comme il est essentiel de faire ces perquisitions peu après l'*avortement* ou l'accouchement, & qu'un intervalle de plusieurs jours met dans l'impossibilité d'avoir recours à ces signes, il importe de s'assurer par d'autres voies, si malgré la non-existence des indices décrits, il y a d'autres motifs de suspicion. Un fœtus dont le volume est petit ou qui est peu avancé, occupe peu d'espace dans l'utérus, la saillie du ventre est moindre, les traces qu'il laisse moins sensibles, en un mot après l'*avortement* tout se remet dans l'état naturel par le seul ressort des parties. Si son volume au contraire est considérable, la distension ayant été excessive, le ressort des parties est diminué, leur replacement est lent & tous ces signes indiqués sont évidens, même plusieurs jours après. Le tempérament plus ou moins robuste de la mere, peut à cet égard causer quelques différences.

Les signes d'un fœtus avorté & au-dessous du terme requis pour qu'il soit viable, sont l'imperfection de ses membres ou de son corps, le défaut de cheveux, d'ongles aux pieds & aux mains, leur mollesse s'il y en a, les doigts informes ou confondus, les paupieres collées, les orifices trop béans ou même imperforés, la couleur de la peau d'un rouge vif & comme transparent, la grandeur de la fontanelle, ou l'ossification peu avancée des os de la tête. On juge encore de son peu de maturité par le défaut de pleurs ou de cris, par son immobilité ou la foiblesse de ses mouvemens, surtout s'il y a deux jumeaux: s'il n'exécute point de fonction naturelle, telle que l'éternument, le pisser, *&c.*

Parmi les signes antérieurs ou commémoratifs, sont l'affaissement subit du ventre à la suite d'une enflure formée successivement, la cessation du flux menstruel, l'appétit désordonné de plusieurs alimens peu familiers, le vomissement fréquent dans une femme auparavant bien constituée.

A l'*avortement* ou à l'accouchement, succede une hémorragie utérine plus ou moins considérable, selon que le fœtus est plus ou moins avancé. Cette hémorragie est plus abondante que l'évacuation menstruelle ordinaire dans les femmes saines, elle dure plus long-tems, elle abat les forces, & laisse toutes les fonctions dans un état de langueur; tandis qu'au contraire l'évacuation menstruelle développe les fonctions, redonne le jeu aux organes & laisse un certain bien-être indéfinissable. Ces derniers signes sont consécutifs, & comme ils sont bien plus conjecturaux que ceux que l'anatomie fournit, je les range dans la derniere classe. Une grande quantité de linges teints de sang & où l'on trouve quelques caillots, est une raison qui autorise à poursuivre l'examen des parties fait par des experts. L'allégation que quelques femmes donnent d'une suppression de regles, qui sont revenues en plus grande abondance, peut être vraie; mais elle ne doit point empêcher cet examen ultérieur.

On peut joindre au détail de ces signes une partie de ceux dont je parle à l'article des signes de la grossesse ou dans celui de l'infanticide.

Les signes de l'*avortement*, que présente l'examen de la mere, ne sont pas également sensibles dans tous les tems, & ne paroissent pas à la fois. L'hémorragie, par exemple, cesse pour l'ordinaire

quelques jours après, & c'eſt à des accidens particuliers qu'il faut attribuer ſa durée pendant 30 ou 40 jours après l'*avortement*. L'applatiſſement du col de l'utérus & le relâchement de ſon tiſſu & de celui du vagin, diſparoiſſent auſſi peu-à-peu, le lait des mamelles prend d'autres routes, les friſſons, les tremblemens, les douleurs, les laſſitudes diminuent en même proportion que l'hémorragie & la foibleſſe, de façon qu'au bout de dix jours, pour l'ordinaire, il eſt très-difficile, pour ne pas dire impoſſible, d'appercevoir des traces ſenſibles de ces incommodités.

Si l'*avortement* s'eſt fait dans les premiers tems de la groſſeſſe, comme le volume du fœtus étoit peu conſidérable, le changement dans les parties ſuit la même regle; c'eſt en vain qu'on eſſayeroit de reconnoître, par des ſignes ſenſibles, un *avortement* de cette eſpece, même peu de tems après. Les *avortemens* qui ſe rapprochent du terme naturel de l'accouchement laiſſent un eſpoir bien mieux fondé, leurs ſignes perſiſtent durant quelque tems, & ce tems eſt proportionné à l'âge de l'avorton.

Les rides, ou les plis du bas-ventre, s'étendent au delà du terme des autres ſignes; mais ces ſignes pris ſéparément ou collectivement, ne deviennent décifis qu'après avoir conſtaté la cauſe dont ils dépendent. Ils peuvent être l'effet de quelques cauſes entiérement étrangeres à l'*avortement*. L'hydropiſie du bas-ventre, une tympanite conſidérable, & qui a duré quelque tems, & tout ce qui cauſe en général des grandes tumeurs dans cette partie, peuvent donner lieu à ces plis.

La ſimple ſuppreſſion des regles peut quelquefois produire du lait dans les mamelles: mais ce lait s'y trouve alors en moindre quantité, il eſt plus aqueux, les mamelles moins pendantes ou moins flaſques que dans l'état de groſſeſſe & après l'*avortement*.

L'ouverture de l'uterus devient quelquefois encore plus étroite après l'accouchement qu'elle ne l'étoit auparavant, il eſt des ſubſtances qui en favoriſent le reſſerrement. On voit d'ailleurs des filles qui de leur nature ont cette ouverture auſſi conſidérable que celles qui ont accouché. Cela ſouffre des variétés preſque infinies.

L'obſervation démontre qu'il eſt des femmes ſi mal conformées, ou douées d'un tempérament ſi délicat, qu'il eſt impoſſible qu'elles puiſſent parvenir au terme naturel de l'accouchement, ou qu'elles réſiſtent à l'accouchement lui-même. Dans ces cas eſt-il permis d'exciter l'*avortement* pour conſerver la mere (comme le veut Slevogt)? Il eſt abſurde de prétendre décider cette queſtion, comme l'ont fait Junker, Moxius, *&c.* qui abſolvent du crime d'homicide celui qui fait avorter un embryon qui n'eſt pas encore animé. Toutes les analogies & les vraiſemblances concourent à prouver que l'embryon eſt animé lors de la conception. Si l'on refuſe d'admettre cette aſſertion comme prouvée, il eſt impoſſible d'aſſigner le terme de la végétation du fœtus & le commencement de ſon animation.

Mais j'ajoute encore qu'il importe peu pour le fait que l'ame s'y trouve ou ne s'y trouve pas; il ſuffit que l'embryon ſoit capable de la recevoir, que ſes organes aient les diſpoſitions requiſes pour former un être vivant lorſqu'il plaira à l'auteur de la nature de l'animer, pour mettre cet *avortement* dans le cas de tous les autres. La conception faite, un nouvel être a pris vie par la loi de la nature, il croît, ſe développe; & ſi rien ne s'oppoſe à ſes accroiſſemens, il jouira de tous les droits des hommes. La certitude de la mort de la mere eſt-elle néanmoins une raiſon ſuffiſante pour exciter l'*avortement?* Zacchias, Low, Mercurialis, Hucher, Sennert, & pluſieurs canoniſtes ou théologiens ont agité cette queſtion. Il ne reſte rien de lumineux de tant de controverſes; quelques diſtinctions ſubtiles, fondées ſur des propoſitions pour la plupart étrangeres au ſujet, ſont ce qui nous reſte dans d'immenſes volumes. Cette diverſité d'opinions effraie dans une queſtion délicate & qui paroît ſi familiere; mais l'étonnement diminue lorſqu'on ſe rappelle qu'il eſt rare qu'un médecin ſoit conſulté pour exciter l'*avortement* dans un pareil cas. On parvient rarement à ce dégré de preuve, qui ſuffit pour annoncer la mort infaillible d'une femme enceinte; la nature ou le principe de vie a dans l'homme des reſſources dont on n'a point d'idée. Si l'on juge du danger à venir par les mauvaiſes groſſeſſes, les *avortemens* antérieurs, par la difformité ou conformation vicieuſe des parties, on eſt alors autoriſé à conſeiller à une femme de ne point habiter avec ſon mari; mais il n'eſt jamais permis d'exciter l'*avortement* par aucun motif, & moins encore ſi le fœtus eſt déja avancé.

Dans une femme ſaine & bien conſtituée, l'union du placenta avec la matrice eſt ſi intime, qu'il eſt impoſſible de la rompre par les cauſes ordinaires; les agens même les plus énergiques ſont employés quelquefois ſans aucun ſuccès à cet égard, & il eſt infiniment plus aiſé de porter une atteinte mortelle à la vie de la mere, que d'altérer cette liaiſon avant le terme marqué par la nature.

Il n'y a point de ſubſtances propres à exciter l'*avortement* qui ne ſoient en même tems capables d'altérer la conſtitution de la mere. L'action de ces ſubſtances s'exerce principalement ſur les organes de la circulation & le cours du ſang; elle augmente le reſſort des ſolides, elle excite des mouvemens violens & contre nature dans les organes. De-là réſultent une augmentation de la chaleur, des douleurs quelquefois exceſſives, une fievre plus ou moins conſidérable, le ſang porté avec plus de force dans les vaiſſeaux du placenta, les déchire, s'épanche par leur ouverture; l'uterus s'enflamme quelquefois, les traces de ſon union avec le placenta ſuppurent, s'ulcerent; d'autres fois il s'en ſuit des ſquirrhes qui dégénerent tôt ou tard, des fleurs blanches très-difficiles à arrêter; enfin un dépériſſement général de tous les organes qui, dans l'état de vie, ont avec la matrice une correſpondance immédiate & réciproque.

Le danger commun que courent la mere & le fœtus, & l'incertitude des moyens qu'on peut employer, les rendent donc illicites en toute maniere. Il faut attendre le développement du fœtus, on a l'eſpoir de le conſerver avec ſa mere par l'opération céſarienne lorſque l'accouchement naturel eſt impoſſible. Seroit-ce d'ailleurs la premiere fois qu'on verroit, par ſucceſſion de tems, une femme mal conſtituée en apparence, rentrer dans la claſſe ordinaire, & porter des fœtus à terme ſans accident, après avoir fait pluſieurs fauſſes couches?

Si le vice de conformation eſt extrême, que le danger ſoit évident pour la mere, & que le fœtus ſoit encore dans ſes premiers tems, ſeroit-il permis par le droit naturel d'exciter l'*avortement* par des moyens prudens & à l'abri des altérations intérieures? Les *avortemens* ſont infiniment moins dangereux pour la mere dans les premiers tems; on auroit donc eſpoir de lui conſerver la vie: le fœtus au contraire eſt condamné à mourir de néceſſité, avant ou pendant l'accouchement. Seroit-il permis, dans ce cas, de faire un bien réel en conſervant la mere aux dépens d'un fœtus qui ne peut jamais jouir de la lumiere? C'eſt une queſtion trop délicate & trop difficile à réſoudre, pour que nous oſions haſarder de dire ce que nous en penſons,

Un autre cas encore plus ordinaire, c'est lorsqu'on voit tous les signes d'un *avortement* inévitable, que l'ouverture de l'uterus est resserrée & l'hémorragie si considérable, qu'on ne peut sauver la mere qu'en la faisant cesser. On sait qu'alors le plus sûr & même l'unique moyen d'arrêter l'hémorragie, c'est de tirer le fœtus & l'arriere-faix. Alberti s'oppose à cette pratique qu'il taxe de criminelle; cependant elle est mise tous les jours en usage par les accoucheurs. On dira que le fœtus périt de nécessité dans ces circonstances, puisqu'on n'a aucun moyen de recoller le placenta à la matrice, & que la mere court aussi le même danger tant que dure l'hémorragie.

La certitude de la mort du fœtus, s'il est peu avancé, & la possibilité, ou même la vraisemblance du salut de la mere, seroient des raisons assez puissantes pour autoriser cette pratique. Si le fœtus a atteint le septieme ou le huitieme mois, on a une raison de plus pour la mettre en usage, parce qu'alors le fœtus étant capable de vie, on a espoir de conserver l'un & l'autre.

Mais le fœtus ayant atteint le neuvieme mois & ne pouvant sortir vivant par la mauvaise conformation de la mere, ou les inconvéniens de sa situation, est-il permis de le tirer dans l'utérus & de le sortir par pieces, dans le dessein de conserver la mere? Cette question importante a souvent été agitée & l'on s'est même décidé pour la négative. Dans la supposition qu'on avoit à opter entre la vie d'une femme qui a déja parcouru la moitié de sa course & celle d'un enfant qui est au point de la commencer, on a cru qu'il étoit de l'intérêt de la société & même du droit naturel de sacrifier la mere pour conserver l'enfant. On n'a pourtant point rassemblé tous les élémens de cette espece de calcul. Si l'on donne pour raison de ce choix le bien qui revient à la société de toute la vie d'un homme, comparé avec celui qu'une femme peut procurer par la moitié de sa vie, malgré l'apparence qui en impose en faveur de l'enfant, je croirois que la préférence doit être pour la mere. Elle a déja franchi l'âge le plus critique de la vie (l'enfance): elle a donné des preuves de fécondité, elle a rendu des services qui exigent quelque reconnoissance, & le droit qu'elle a à la vie est plus probable & mieux fondé que celui d'un fœtus dont on ne connoît ni la force ni l'organisation. En admettant que l'enfant soit vigoureux & vivace, il faudroit tenter l'opération césarienne, en cas qu'elle fût pratiquable; mais s'il n'y a point d'espoir de réussite, comment se résoudre à sacrifier la mere? Ce que je viens de dire suppose toujours la possibilité de sauver la mere ou l'enfant selon qu'on voudra se déterminer: car si l'état de la mere est désespéré, peut-être faudroit-il préférer de la sauver.

Quiconque excite l'*avortement* par des causes violentes est puni suivant la rigueur des loix. La peine est néanmoins plus légere selon plusieurs jurisconsultes, lorsque le fœtus est encore informe ou qu'il n'est pas animé (selon quelques-uns), elle est plus grieve lorsque le fœtus est déja formé & capable de vie. Dans le premier cas, on ne punit, selon ces jurisconsultes, qu'à cause du tort fait au pere, en le frustrant de l'espoir qu'il avoit de se reproduire. Dans le second cas on punit l'homicide.

Cette distinction est heureuse, sans doute, dans quelques cas, puisqu'elle mitige la rigueur de la loi sans laisser le coupable impuni; mais examinée de près, elle tient plus à une subtilité qu'au droit naturel. Qu'importe que le fœtus soit informe, pourvu qu'il soit capable de perfection & de vie? Chaque âge de l'homme a sa maniere d'être; un enfant ne ressemble en rien à un adulte ni par les facultés morales ni par les physiques; il y a peut-être moins de distance du fœtus informe au fœtus organisé, qu'il n'y en a de ce dernier au nouveau né & à l'adulte.

Ce n'est pas l'animation du fœtus qui met obstacle aux *avortemens*, comme le veut Zacchias, (*lib. II. quest. x.*) qui avance que la multiplicité des *avortemens*, dans les premiers tems de la grossesse, vient de ce que le fœtus, encore informe, n'a aucune force & ne s'oppose point à celle qui le chasse; au lieu que vers la fin il est assez vigoureux pour lutter contre cette force. Le fœtus ne jouit d'aucune action de cette espece; renfermé dans ses membranes, il est purement passif, la seule adherence de l'arriere-faix à la matrice explique cette différence plus naturellement.

Si le fœtus dont une femme avorte volontairement a atteint le septieme mois, & s'il est prouvé par l'examen qu'il est sorti vivant du sein de sa mere, elle est dans le cas d'infanticide, parce que la viabilité de l'enfant, & les preuves positives de vie après la sortie, indiquent sa négligence ou sa mauvaise volonté. Elle est criminelle dans ce cas, lors même qu'elle ne paroît point complice de la cause de l'*avortement*.

Mais si l'enfant dont elle avorte est né mort, foible, avant tout terme usité, alors elle n'est criminelle que dans le cas de complicité de la cause de l'*avortement*.

Dans tout *avortement* d'un fœtus qui a vie, il y a nécessairement hémorragie par la rupture des vaisseaux sanguins qui unissent le placenta à la matrice. Cette circonstance peut n'avoir pas lieu dans la sortie d'un avorton mort depuis quelque tems, mais alors les causes de l'*avortement* n'ont rien qui indique violence extérieure ou intérieure. L'hémorragie n'a pas lieu de nécessité dans les *avortemens* des premiers tems de la grossesse, c'est-à-dire depuis deux ou trois semaines jusqu'à deux mois après la conception. Le placenta n'est pas encore adhérent à la matrice; l'embryon est contenu dans ses membranes comme dans un petit œuf, & cet œuf peut s'échapper par accident lorsque l'orifice de l'uterus se dilate. (*Obs. d'Hipp.*)

Si au contraire l'*avortement* dépend de violence extérieure ou intérieure, il y a toujours hémorragie plus ou moins considérable, quand même le fœtus seroit mort dans le ventre de sa mere avant la sortie. La connoissance de l'union du placenta à la matrice prouve assez ce que je viens de dire. Mais il arrive quelquefois que des causes violentes, qui rompent cette union, ne suffisent point pour faire sortir le fœtus & l'arriere-faix de la cavité de l'uterus. L'hémorragie suit nécessairement la séparation de l'arriere-faix; mais le volume du fœtus, l'inertie ou la foiblesse de la matrice, la constriction de son col, permettent la sortie au sang & non à d'autres parties plus volumineuses ou moins fluides; ainsi ce fœtus retenu plus ou moins long-tems dans la matrice, sans aucune adhérence, y séjourne même après l'entiere cessation de l'hémorragie & n'en sort qu'au bout de quelque tems lorsque le viscere qui le retient a repris quelque ressort. Dans ce cas la sortie du fœtus peut n'être point accompagnée d'hémorragie, quoiqu'elle dépende d'un *avortement* par cause violente. Les signes commémoratifs deviennent alors fort nécessaires; l'hémorragie a dû suivre la séparation de l'arriere-faix lorsqu'elle a agi; cette partie une fois séparée est un corps étranger qui incommode la matrice, cette incommodité s'annonce par des symptômes auxquels il faut avoir recours.

Si après avoir constaté l'existence d'une hémorragie antérieure on trouve une continuité de

ſymptômes juſqu'au moment de la ſortie du fœtus, & qu'il ſoit prouvé que ces ſymptômes dépendent d'un fœtus mort, putréfié, ou même de la ſimple irritation qu'excite un placenta non adhérent, il eſt évident que le cas eſt ſemblable à l'*avortement* accompagné d'hémorragie; la putridité du fœtus & de l'arriere-faix, leur noirceur, le raccorniſſement des vaiſſeaux, leur oblitération, ſont des ſignes non équivoques d'une ſéparation de l'arriere-faix, préexiſtante depuis long-tems à la ſortie.

On préſume la mort de l'enfant dans le cours de la groſſeſſe par la nature & la violence des cauſes qui ont précédé & qui ont pu le tuer, par l'affaiſſement du ventre, la molleſſe ou flaccidité des mamelles, la ceſſation des mouvemens de l'enfant, les défaillances de la mere ſans cauſe manifeſte, les friſſons vagues, l'écoulement de matieres noires, fétides, par le vagin, *&c. V.* dans ce *Suppl.* INFANTICIDE, OPÉRATION CÉSARIENNE.

Les cauſes de l'*avortement* ſont malheureuſement très-multipliées, & je ſais combien il eſt dangereux de préſenter un tableau qui pourroit fournir à des ames atroces des moyens pernicieux. Dans l'alternative accablante du mal qui pourroit s'enſuivre, & de la néceſſité de diſcuter devant les perſonnes inſtruites un objet important, j'aime encore mieux paſſer ſous ſilence ce dont on peut abuſer & me borner à des généralités.

L'abſurde crédulité de quelques naturaliſtes, & les préjugés dont on étoit imbu ſur l'évacuation menſtruelle, la conception, le développement du fœtus, & le mécaniſme ou la vie particuliere de l'utérus, ont exceſſivement amplifié le catalogue de ces cauſes. On retrouve ici toutes les erreurs dont la matiere médicale a long-tems été remplie; les ſignatures ou les rapports de certaines ſubſtances, la ſaiſon, le lieu, l'heure pour les cueillir ou pour les avaler, la manœuvre ſuperſtitieuſe qu'on ajoutoit, ſont un monument bien humiliant pour l'homme qui s'étaye de tant de précautions pour être méchant! Ces préjugés dont l'origine remonte vers des tems très-reculés, ſont parvenus juſqu'à nous en leur entier, & quoique mépriſés de tems en tems par de grands hommes, ils en ont ſouvent impoſé aux plus graves compilateurs qui, ſur la foi d'autrui, n'ont pas manqué d'augmenter leurs recueils du fatras de ces traditions. Un peu de ce ſcepticiſme phyſique, qui n'évalue les choſes que par les faits, ou qui exige de ſéveres analogies pour les admettre, ſuffit pour écarter tout ce merveilleux. On peut faire le procès à la mauvaiſe intention de celui qui emploie une cauſe regardée par le vulgaire comme efficace; mais il importe au médecin que le juge conſulte, d'en connoître la véritable action.

Les effets des ſubſtances abortives ne doivent être évalués que relativement. Il n'y a peut-être point de ſubſtance qui, priſe interieurement, excite l'*avortement* de néceſſité abſolue. La ſabine regardée comme l'une des plus puiſſantes à cet égard, manque très-ſouvent ſon effet, & ſelon Zittmann (*med. for. cent. VI*), elle ne peut le produire en aucun ſens. La décoction des baies de laurier & de genevrier ſe donne ſans inconvénient aux femmes groſſes, ſelon Valentini, & comme je l'ai vu moi-même; le borax eſt ſans efficacité ſelon Loeſcher. Il en eſt de même du marrube, de la myrrhe, des émétiques qu'on donne dans pluſieurs maladies durant la groſſeſſe. Toutes ces ſubſtances enfin, dont l'action paroît la plus énergique, & qui, par une eſpece de choix, ſemblent diriger leur action vers l'utérus, s'emploient ſelon les circonſtances & ſous différentes formes, durant la groſſeſſe, ſans qu'il en réſulte de funeſte accident.

Les ſaignées, les coups principalement vers la région de la matrice, les ſauts, les chûtes, la peur ou l'effroi, la triſteſſe exceſſive ou les chagrins, les joies immodérées, les cris, les efforts, les exercices vénériens trop fréquens, les cours de ventre ou les flux immodérés d'urine, les douleurs exceſſives, les colliques bilieuſes, *&c.* ſont des cauſes d'une autre eſpece, dont l'action eſt plus évidente. La conſtitution, l'âge & le genre de vie de la mere, l'âge du fœtus, la durée & l'énergie de ces cauſes ſont des conſidérations néceſſaires & qu'on ne doit jamais ſéparer lorſqu'on recherche la cauſe d'un *avortement*. C'eſt par cette combinaiſon qu'on peut expliquer comment la même cauſe obtient ſon effet & le manque quelquefois. Il m'eſt d'ailleurs impoſſible d'entrer dans un détail qui deviendroit immenſe par la multiplicité d'accidens qui modifient l'action de ces cauſes. (*Article de M.* LA FOSSE, *docteur en médecine de la faculté de Montpellier.*)

AVORTER, (*Œcon. anim.*) ſe dit d'une femme qui accouche avant le tems de la maturité du fœtus. Il n'y a plus d'avortement après le ſixieme mois, parce que l'enfant peut vivre. Mais avant le ſeptieme, tout accouchement eſt avortif, & le fœtus meurt. *V.* AVORTEMENT, *Dict. raiſ. des ſc.* &c. & *Suppl.* (+)

AVORTER, (*Œcon. ruſt.*) c'eſt pouſſer ſon fruit avant le tems. Lorſque les arbres ſont battus des mauvais vents, ils ſont ſujets à *avorter*, & pour lors leurs fruits ne viennent point à maturité.

Dans les forêts on nomme *arbres avortés* ceux qui ne ſont point de belle venue, par quelque cauſe qu'ils aient été endommagés. L'ordonnance veut qu'ils ſoient récepés. (+)

BLED AVORTÉ, c'eſt celui où l'on apperçoit un dérangement conſidérable dans la tige, les feuilles, l'épi, & dans l'eſpece de grain qu'il renferme, avant que le bled fleuriſſe, & lorſque les tuyaux encore tendres ne ſont élevés qu'à un pied ou un pied & demi au-deſſus de la terre. La tige de ce bled eſt ordinairement alors plus baſſe que les tiges du même âge; elle eſt tortue, nouée, rachitique. Ses feuilles ſont communément d'un verd-bleuâtre, recoquillées en divers ſens; mais tantôt tournées en façon d'oublie, tantôt montrant une légere ſinuoſité en forme de ſpirale, ou préſentant aſſez bien la figure d'un tire-bourre.

On appelle auſſi *bled avorté* ou *venté* celui où il y a de faux épis de froment ou de ſeigle, qui extérieurement ont belle apparence, mais dont les cellules ne contiennent que peu ou point de grains, ou des grains petits, ridés & affamés.

Quoique la perte du grain ſoit toujours la ſuite de cette maladie, les ſymptômes n'en ſont pas toujours les mêmes: les altérations, ſoit de la tige, ſoit des feuilles, ſoit de l'épi, ſont inégalement marquées; & l'on voit des épis *avortés*, dont la tige eſt droite, & la feuille peu recoquillée. Lorſque la maladie eſt à ſon comble, & que le bled eſt entiérement *avorté*, l'épi ne conſerve que très-peu de ſa figure naturelle; il eſt maigre, deſſéché, & ne montre que les commencemens très-imparfaits, tant des pellicules qui doivent envelopper le grain, que du grain même deſtiné à s'y former.

Dans les cas où l'avortement s'annonce moins à l'extérieur, le tuyau eſt aſſez droit, l'épi formé, les feuilles peu tortillées; les balles ſont entieres, quoique plus courtes que celles des bleds ſains: mais au lieu de renfermer un petit embryon blanc, & velouté à ſon ſommet, ſi c'eſt vers le tems de la fleur, elles ne couvrent qu'un grain verd, terminé bruſquement en pointe, & aſſez ſemblable à un pois qui commence à ſe former dans la coſſe. Ces grains verds ont ſouvent deux pointes bien marquées; quelquefois ils en ont trois, & ſont configurés de

maniere qu'il semble que ce soit deux ou trois grains qui d'abord aient été séparés, & se soient ensuite réunis en partant de la même base & croissant dans les mêmes balles. Tant que les tiges sont vertes, les grains le sont aussi, & renferment une substance glaireuse. Ils se dessechent en même tems que les tiges; ils se rétrecissent, deviennent noirs, & conservent néanmoins leur forme, quoique flétris & vuides de tout suc.

Ce rachitisme n'est pas une maladie particuliere aux terreins maigres. On en observe dans un bon terrein, au milieu des plus belles touffes de froment, & quelquefois on en cherche inutilement dans des terres où le bled est très-clair & paroît languissant.

Beaucoup de laboureurs méconnoissent cette maladie. Ils confondent les grains noirs *avortés*, qu'ils apperçoivent dans un monceau de froment, avec les grains de nielle, qui effectivement sont à peu près de la même figure.

Fruit avorté, se dit des fruits qui ne viennent point à maturité. Les mauvais vents font *avorter* les fruits. (+)

AVRANCHIN, (*Géogr.*) contrée de France en basse Normandie, qui a le Cotentin au nord, la Bretagne & le Maine au sud, le pays d'Houlmes à l'est, & à l'ouest l'Océan & le golfe de S. Michel. Elle a onze lieues de longueur & environ sept de largeur. La terre y est fertile en bled, en lin, en chanvre & en fruits. Les rivieres principales qui arrosent l'*Avranchin*, sont le Canche, la Sée, la Seule & le Cæsnon. Ce pays faisoit partie, sous Jules César, de la seconde Lionnoise. (*C A.*)

AURELIEN, (*Hist. Rom.*) né dans la contrée qui séparoit le pays des Daces de la Macédoine, monta à la puissance souveraine, sans avoir d'autre titre que sa valeur & ses talens pour la guerre; artisan de sa grandeur, il fit oublier que ses peres n'étoient que d'obscurs cultivateurs qui vivoient du produit de leur champ & du fruit de leur travail. L'empire Romain penchoit vers sa ruine, lorsqu'il fut choisi pour le relever, l'an deux cent soixante & onze de notre ere. Après avoir passé par tous les dégrés de la milice, il fut proclamé empereur par l'armée qui depuis long-tems avoit usurpé le droit d'élire les maîtres du monde. *Aurélien* avoit la valeur & les talens qui font les conquérans; mais élevé sous la tente, il avoit la rudesse d'un soldat familiarisé avec la poussiere du camp. Grand guerrier, il pouvoit briller à la tête d'une armée, mais son caractere inflexible ne pouvoit se plier ni avoir cette souplesse, en quoi consiste l'art de gouverner; fatigué du détail importun des affaires, il négligea la police intérieure, pour ne s'occuper que du rétablissement de la discipline militaire. La foiblesse & l'agitation des regnes précédens avoient jetté l'état dans la langueur. La licence introduite dans les armées y faisoit méconnoître la voix des chefs. *Aurélien* qui étoit l'ouvrage de cette soldatesque insolente, crut l'annoblir en la faisant rentrer dans les bornes de ses devoirs. La sévérité devenue nécessaire, fut portée à l'excès; le soldat étonné de ses vengeances, se soumit sans paroître en murmurer, parce qu'il étoit convaincu qu'il étoit seul digne de marcher à sa tête. Dès que l'ancienne discipline eut été rétablie, *Aurélien* fit des préparatifs pour une guerre étrangere; le sénat proposa d'immoler une hécatombe pour rendre le ciel propice à ses armes; les soldats moins superstitieux que ces magistrats pacifiques, s'écrierent que leur empereur étoit assez puissant pour vaincre, sans associer les dieux à l'honneur de ses victoires. Cette impiété est du moins un témoignage glorieux de la haute idée que la milice s'étoit formée de ses talens, & qui fut justifiée par la défaite des barbares qui depuis long-tems désoloient l'occident. Une femme, qui avoit tous les talens qui forment les grands hommes, prit alors le titre de reine de l'orient, & voulut en usurper tous les privileges; c'étoit Zénobie, reine de Palmyre, princesse qui réunissoit toutes les connoissances qui font respecter les philosophes, & la valeur circonspecte qui fait les héros. *Aurélien* tourna ses armes contre cette illustre ennemie. Zénobie vaincue fut réduite à s'enfermer dans sa capitale, où elle se vit bientôt assiégée. Son ame toujours supérieure à sa fortune, ne s'abaissa point à implorer la clémence de son ennemi; elle lui écrivit une lettre insultante, qui dévoiloit la fierté d'une ame préparée à tous les revers; cette lettre fut l'ouvrage du célebre Longin qui paya de sa tête le faste de son style. Zénobie, après une défense opiniâtre, sentit l'inutilité d'une plus longue résistance; elle sortit secrétement de Palmyre qui n'étoit plus qu'un assemblage informe de débris. Elle se flattoit de trouver un asyle & des vengeurs chez les Perses, ennemis comme elle des Romains; mais elle fut arrêtée dans sa route, & menée au vainqueur qui eut assez de modération pour ne pas déshonorer sa victoire par la mort d'une femme qui l'avoit insulté; mais il la réserva pour servir d'ornement à son triomphe; il lui demanda comment elle avoit eu l'audace d'insulter un empereur Romain : je ne te reconnois empereur, répondit-elle, que depuis que tu m'as vaincue. *Aurélien* satisfait d'avoir humilié sa fierté, lui assigna des terres suffisantes pour subsister en personne privée.

Tandis qu'il rendoit à l'empire son antique splendeur, ses principaux officiers indignés de ses cruautés, ne purent lui pardonner d'avoir fait mourir son propre neveu, pour un égarement passager. Ils formerent une conjuration, & ils employerent le ministere d'un esclave qui l'assassina dans la Thrace, entre Héraclée & Constantinople.

Ce prince pendant un regne de cinq ans & trois mois, éloigna les Germains de l'Italie, qui depuis un siecle étoit devenu le théâtre de leurs brigandages. La défaite des Sueves, des Marcomans, & des Sarmates délivra Milan de ses barbares oppresseurs. Rome sous son regne, fut revêtue de murailles, & l'empire reprit ses premieres limites. Il fut le premier Romain qui ceignit son front d'un diadême. Ce Prince craint & admiré des barbares, chéri des peuples qu'il protégeoit contre la licence du soldat, n'est point compté au nombre des empereurs illustres & bienfaisans, parce que les années manquerent à ses vertus; un regne plus long eût étendu sa gloire & assuré la félicité des peuples: il imprima une flétrissure à tous les délateurs, qui sont les fléaux des états & les ennemis de la vertu. Les exacteurs qui avoient élevé leur fortune sur les ruines du public, rentrerent dans leur premier néant. Il n'exerça point de persécutions contre les chrétiens; & ceux qui le rangent parmi les ennemis de l'église naissante, sont réfutés par Eusebe qui dit que le démon s'endormit depuis Décius jusqu'à Dioclétien. L'armée dont il avoit été la terreur & l'idole, conserva tant de respect pour sa mémoire, qu'elle ne put se résoudre à lui trouver un successeur parmi ses chefs, dont la plupart étoient les complices de sa mort; l'élection fut renvoyée au sénat, qui ne voulut point accepter ce dangereux honneur; il y eut un long interregne, & l'empire resta sans chef jusqu'à l'élection de Tacite. Il avoit succédé à Quintellus Flavius, proclamé empereur par le sénat; mais ce Quintellus ne fut qu'un phantôme qui s'évanouit à la premiere nouvelle qu'*Aurélien* avoit été proclamé par l'armée, & dès qu'il apprit qu'il avoit un compétiteur si dangereux, il se fit ouvrir les veines pour se soustraire à la honte d'être redevable de la vie à un rival. (*T—N.*)

AURELIUS

AURELIUS PROBUS, (*Hist. Rom.*) empereur Romain, eut le surnom de Probus, qui marquoit son intégrité & l'innocence de ses mœurs. Quoique fils d'un paysan de Dalmatie, il eut toute l'élévation des sentimens d'un prince né sous la pourpre; également propre aux exercices pacifiques & militaires, il fut aussi grand à la tête des armées, que dans les détails de l'administration. Florianus, frere de l'empereur Tacite, s'étoit saisi de l'empire, comme d'un héritage; mais à la premiere nouvelle qu'*Aurélius* avoit été proclamé empereur, il se fit ouvrir les veines pour ne pas survivre à sa dégradation. Sa mort laissa son rival possesseur tranquille du pouvoir suprême. Les Gaules envahies & dévastées par les barbares, furent délivrées de leurs oppresseurs; & le calme dont elles jouirent, fut le fruit des victoires d'*Aurélius* qui ensuite se transporta dans l'orient, où il dissipa la révolte de Saturninus, qui s'étoit fait proclamer empereur; tous les petits tyrans qui désoloient l'empire, furent vaincus & punis. Les Sarmates qui faisoient la guerre, moins par un sentiment de gloire, que par l'avidité du butin, furent taillés en pieces, & réduits dans l'impuissance de troubler leurs voisins; toute la terre alloit jouir de la paix acquise par ses armes, lorsqu'une parole imprudente la replongea dans les calamités. *Aurélius* se félicitant du bonheur dont ses peuples alloient jouir, eut l'indiscrétion de dire que, puisqu'il n'y avoit plus de guerre, il falloit licencier l'armée qui surchargeoit le cultivateur; les soldats s'assemblerent tumultuairement, & le massacrerent dans le lieu même où il avoit reçu la vie, après un regne de six ans. (*T—N.*)

AURÉLIOPOLIS, (*Géogr.*) Il y avoit autrefois deux villes épiscopales de ce nom dans l'Asie mineure, dont une en Lydie, selon Hiéroclès, & l'autre dans l'Asie proprement dite, selon Léon le sage. (+)

AUREOLUS, (*Hist. de l'empire Romain.*) général de l'armée d'Illirie sous Gallien, fut proclamé empereur par ses soldats qui le forcerent de prendre la pourpre. Gallien tombé dans le mépris, aima mieux l'avoir pour collegue que pour ennemi, & n'ayant pu réussir à le vaincre, il mendia son assistance contre Posthume qui avoit envahi la Gaule. Gallien ayant perdu la vie dans un combat contre Claudius, le vainqueur, sous prétexte de pacifier l'empire, demanda une entrevue à *Aureolus*; celui-ci plein d'une confiance imprudente, se rendit à l'invitation de son rival qui le fit assassiner auprès d'un pont qui depuis ce tems a conservé le nom de cet empereur. (*T—N.*)

§ AURIOLE, c'est le nom d'un roi & non d'un royaume, comme dit le *Dict. raif. des Sciences*, &c. *Voyez le Voyage de Pyrard*, & *la nouvelle édition du Dictionnaire Géographique de la Martiniere*. « Pour aller de Badara en la terre de Calicut, dit le premier, il faut passer une riviere, & il y a un roi entre deux qui s'appelle *Auriole*, qui n'a aucun port, mais qui demeure en terre, étant ami des Portugais, & ennemi des Malabares en son cœur; mais il n'en fait pas semblant, d'autant qu'ils ont affaire ensemble, & ne se peuvent passer les uns des autres. Par sa terre passe un fleuve qui vient s'emboucher à Marcaire, & qui porte bateaux l'espace de plusde vingt-cinq lieues ». (*C.*)

AURON, (*Géogr.*) riviere de France en Berry; elle a sa source à trois lieues ouest-nord-ouest de Bourbon-l'Archambault, & son embouchure à Bourges dans l'Evre, après un cours d'environ dix lieues. (+)

§ AURORE BORÉALE, (*Physique. Météorologie.*) cette lumiere me paroît avoir plus de rapport avec l'électricité qu'avec aucune autre espece de phénomene; elle fait varier sensiblement la direction de l'aiguille aimantée, elle électrise des pointes isolées placées dans des tubes de verre. M. Messier assure même avoir entendu un pétillement ou un bruit semblable à celui des étincelles électriques.

On sait aujourd'hui qu'il y a beaucoup de rapport entre la matiere de l'électricité & celle de l'aimant; ne pourroit-on pas dire que la matiere électrique se porte vers le nord à raison du mouvement de la terre, & sort par les pôles, sur-tout par les pôles de l'aimant? L'aiguille aimantée décline de 20 dégrés vers le couchant, & les *aurores boréales* paroissent aussi tirer du même côté; elles sont presque continuelles dans les régions septentrionales, comme l'électricité y est beaucoup plus sensible; tout annonce ici des rapports que des observations plus suivies pourront nous faire mieux connoître. (*M. DE LA LANDE.*)

Table des AURORES BORÉALES, depuis l'année 394 jusqu'à l'année 1751.

Années.	Aurores Boréales considérables.	Aurores Boréales médiocres.	Total.
de 394 à 500	quelques-unes	quelques-unes	incertain
502	1	0	1
584	1	0	1
585	1	0	1
de 770 à 778	1	quelques-unes	incertain
808	0	1	1
859	3	quelques-unes	incertain
871	0	1	1
930	1	0	1
956	0	1	1
979	0	1	1
992	1	0	1
993	1	0	1
898	0	1	1
1014	0	2	2
1039	0	1	1
1095	■	quelques-unes	incertain
1096	■	1	1
1098	0	1	1
1099	0	1	1
1105	0	1	1
1106	0	1	1
1115	0	1	1
1116	1	0	1
1117	0	2	2
1157	1	0	1
1193	3	0	3
1200	0	1	1
1269	0	1	1
1307	0	1	1
1325	0	1	1
1352	1	0	1
1353	0	1	1
1354	0	1	1
1446	0	1	1
1461	1	0	1
1499	0	1	1
1514	0	1	1
1518	0	1	1
1320	2	0	2
1527	1	0	1
1529	1	0	1
1534	0	1	1
1535	0	1	1
1536	0	1	1
1537	0	1	1
1541	0	1	1
1543	0	1	1
1545	0	1	1
1546	0	1	1
1547	0	1	1
1548	0	1	1
1549	0	1	1
1551	0	3	3
1554	0	3	3
1555	0	2	2
1556	0	2	2
1557	0	2	2
1560	■	2	2

Années.	Aurores Boréales considérables.	Aurores Boréales médiocres.	Total.
1561	0	3	3
1564	0	4	4
1565	0	1	1
1567	0	2	2
1568	0	2	2
1569	0	1	1
1571	0	4	4
1572	0	6	6
1573	0	4	4
1574	0	2	2
1575	2	1	3
1577	0	1	1
1580	0	6	6
1581	9	0	9
1582	5	0	5
1583	3	0	3
1584	0	1	1
1585	0	2	2
1586	0	1	1
1588	0	5	5
1589	0	1	1
1590	0	1	1
1591	0	1	1
1592	0	1	1
1593	0	7	7
1596	0	1	1
1599	0	1	1
1600	0	1	1
1602	0	1	1
1603	0	1	1
1605	1	0	1
1606	0	1	1
1607	1	0	1
1608	0	1	1
1609	0	2	2
1612	0	1	1
1614	0	1	1
1615	1	0	1
1621	1	2	3
1622	0	1	1
1623	0	7	7
1624	0	3	3
1625	2	3	5
1626	1	5	6
1627	0	2	2
1628	3	2	5
1629	3	9	12
1630	0	2	2
1633	0	3	3
1634	0	3	3
1637	0	1	1
1638	0	1	1
1640	0	1	1
1645	0	1	1
1646	0	1	1
1650	0	1	1
1654	0	1	1
1655	0	1	1
1657	0	2	2
1661	0	2	2
1662	0	1	1
1663	0	1	1
1664	0	1	1
1665	0	2	2
1666	0	1	1
1671	0	1	1
1673	0	1	1
1676	0	2	2
1677	0	2	2
1680	0	1	1
1682	0	1	2
1683	0	2	2
1684	0	2	2
1685	0	1	1
1686	2	2	4
1690	3	0	3
1692	0	2	2
1693	0	2	2
1694	0	2	2
1695	0	4	4
1696	0	4	4
1697	0	1	1
1698	0	9	9
1699	0	0	40

Années.	Aurores Boréales considérables.	Aurores Boréales médiocres.	Total.
1702	0	1	1
1704	0	1	1
1707	3	9	12
1708	1	0	1
1709	0	3	3
1710	1	0	1
1711	0	1	1
1714	0	1	1
1716	1	10	11
1717	2	10	12
1718	1	26	27
1719	8	24	32
1720	5	23	28
1721	2	17	19
1722	3	43	46
1723	4	26	30
1724	0	26	26
1725	3	27	30
1726	7	39	46
1727	2	65	67
1728	7	79	86
1729	6	59	65
1730	5	111	116
1731	5	52	57
1732	2	98	100
1733	8	19	27
1734	3	35	38
1735	4	47	51
1736	9	33	42
1737	11	29	40
1738	3	6	9
1739	11	15	26
1740	1	1	2
1741	12	9	21
1742	3	11	14
1743	0	9	9
1744	0	3	3
1745	0	3	3
1746	0	1	1
1747	0	7	7
1748	0	3	3
1749	0	3	3
1750	3	9	12
1751	0	2	2

AUSONES (LES), *Géogr.* ancien peuple d'Italie, qui, selon Tite-Live, habitoit dans les terres, vers Bénévent. Les *Ausones* furent détruits par les Romains 312 avant l'Ere chrétienne, sous le consulat de M. Petitius & de C. Sulpicius. (+)

AUSONIE, (*Géogr.*) ancienne contrée d'Italie, ainsi appellée d'Auson, fils d'Ulisse & de Calypso, & des Ausones qui l'habiterent. Ce mot a fait fortune chez les Poëtes; & quoiqu'il n'existât plus d'*Ausone* ni d'*Ausonie*, ils ont jugé à propos de désigner l'Italie entiere sous le nom d'*Ausonie*, qui leur a paru plus poétique & plus harmonieux que celui d'Italie. (+)

AUSTERLITZ, (*Géogr.*) ville capitale d'un petit pays de même nom, en Bohême; elle est située sur une petite riviere, entre Hradisse & Brin, au sud-est de cette derniere. (*C. A.*)

§ AUTEL, (*Hist. des Relig.*) Ceux qui s'exercent dans l'étude aride & rebutante des étymologies, dérivent le nom d'*autel* du mot latin *altitudo*, parce qu'on n'en érigeoit ordinairement que dans des lieux élevés. L'origine de cet usage remonte à la plus haute antiquité. On présume que les Egyptiens, instituteurs des rites sacrés, furent les premiers qui les introduisirent dans le culte public. Ce qu'il y a de constant, c'est qu'il y eut des *autels* avant qu'il y eût des temples. La matiere & la forme de ces *autels* répondoient à la simplicité des mœurs des premiers tems. Ce furent d'abord l'argile, de vieux troncs d'arbres mutilés, des pierres informes qu'on fit servir à cet usage. L'*autel* de Jupiter Olympien, n'étoit qu'un amas de cendres; celui de Diane à Ephese

n'étoit qu'un assemblage de cornes entassées d'animaux qu'on croyoit que la déesse avoit tués à la chasse. Moïse fait souvent mention des cornes des *autels*. Parmi ceux qui se sont dérobés aux outrages du tems & qui sont conservés dans les cabinets des curieux, on en voit de simples où aucune figure n'est tracée. Sur d'autres sont empreintes des divinités, des génies; & on remarque aux quatres coins des têtes de bœufs, de sangliers & d'autres animaux. L'architecture, grossiere dans sa naissance, ne pouvoit leur prêter sa régularité & ses ornemens; & plus ils étoient informes & bisarres, plus ils inspiroient de respect.

Lorsque la pompe & la magnificence se furent introduites dans le culte divin, les *autels* prirent une forme nouvelle; les arts perfectionnés les assujettirent aux loix de la symmétrie & des proportions. Le luxe des mœurs fit croire qu'ils seroient plus respectés si on les rendoit plus riches. On ne se borna plus à employer la pierre, le marbre, le granite & le porphyre à cet usage; les plus riches métaux servirent à annoblir le culte public, & ce fut sur l'or & l'argent qu'on immola les victimes. Mais cette magnificence n'altéra point la vénération qu'on conservoit pour ceux qui avoient le sceau de l'antiquité simple & grossiere.

Tous les *autels* n'étoient point construits sur le même modele, & c'étoit la dignité du dieu auquel le sacrifice devoit s'offrir qui régloit leur dégré d'élévation. Ils n'avoient ordinairement qu'une coudée de hauteur. Les plus élevés étoient consacrés aux dieux du ciel: les divinités terrestres en avoient de plus bas. Il y en avoit de portatifs qu'on promenoit dans les solemnités, avec les simulacres des dieux. On attribue l'introduction de cet usage aux Chaldéens ou Babyloniens, adorateurs des astres dont ils portoient les symboles dans leurs processions, pour rappeller l'idée des mouvemens périodiques & réglés de ces flambeaux du monde. Les dévots ne se mettoient jamais en voyage sans se précautionner d'un petit *autel*; chaque famille en avoit dans son laraire où elle sacrifioit à ses dieux Pénates, à Junon & aux génies.

Les *autels* n'étoient pas exclusivement construits dans les temples; c'étoit dans des antres & des cavernes qu'on sacrifioit aux nymphes & aux dieux infernaux; c'étoit dans les bocages sacrés que la superstition élevoit ces monumens de sa crédulité, parce que c'étoit dans le silence des plus épaisses forêts, qu'on croyoit que les dieux se manifestoient aux hommes & aimoient à répandre leurs bienfaits sur eux. On en dressoit encore par préférence sur les montagnes & sur les lieux élevés, comme plus voisins du séjour de l'immortalité. Dieu, par la bouche de ses prophetes, lance ses anathêmes contre les Israélites qui pratiquoient cette coutume idolâtre. C'étoit-là que s'assembloient les Druides pour y célébrer leurs sacrifices sanglans. Ce fut pour n'avoir aucune conformité avec les païens, que Moïse défendit de planter des arbres autour des *autels* du vrai Dieu; il ne se borne pas à proscrire ces *autels*, il ordonne encore de détruire par le feu les bois qui les environnent.

Chaque *autel* étoit environné de l'espece d'arbre qui étoit consacré au dieu à qui l'on offroit des sacrifices. La multitude s'y rassembloit les jours de fêtes, & après la célébration des mysteres, on formoit des danses, on se livroit à la bonne-chere & à tout ce qui pouvoit exciter l'allégresse. Le païen charnel ne pouvoit comprendre comment les mortifications, l'abstinence & l'abnégation de soi-même pouvoient être une offrande agréable à la divinité. Dans les événemens heureux, ils lui témoignoient leur reconnoissance par des jeux, des festins & des danses. Ce n'étoit que dans les calamités publiques, qu'ils tâchoient de détourner les fléaux célestes par des sacrifices expiatoires où ils manifestoient tous les signes de l'affliction. On ornoit ces *autels* de fleurs & de guirlandes, & la foule empressée y portoit ses dons & ses offrandes. C'eût été un sacrilege que de couper les arbres qui formoient leur enceinte, & dont les branches, qui prêtoient leur ombrage, faisoient l'ornement. Les rois faisoient éclater leur magnificence par le grand nombre *d'autels* qu'ils faisoient construire. Hyarbas en avoit élevé cent en l'honneur de Jupiter. Quoiqu'il y en eût dans les forêts & sur les lieux élevés, on en érigeoit en rase campagne à toutes les divinités champêtres, dans les places publiques, dans les hyppodromes. C'étoit un hommage que les dévots rendoient aux dieux, & que les adulateurs prostituoient aux heureux tyrans.

Une des erreurs du paganisme étoit de croire que les dieux résidoient dans leurs statues & dans leurs *autels*. Ce fut ce qui inspira pour eux un respect, dont la police tira de grands avantages. On s'en servit comme d'un frein qui réprimoit le parjure, qui assuroit la foi des traités & la chasteté des mariages. Il ne se formoit d'alliance, ni de traité de paix qu'à la face des *autels*. Le magistrat, avant d'exercer ses fonctions, prêtoit serment en touchant on en embrassant l'*autel* de Thémis: & dans toutes les occasions qui exigeoient la foi du serment, on étoit assujetti à cette formalité. L'époux sembloit n'avoir plus d'outrages à redouter, quand sa tendre moitié avoit juré en face des *autels* de Junon & de Lucine de ne jamais brûler d'une flamme adultere. On sanctifioit les festins, & pour ainsi dire les voluptés, en mettant un *autel* dans la salle du festin. Ce spectacle saint devoit arrêter le poison de la calomnie, la licence des propos & les excès de la débauche. Pouvoit-on se livrer à l'intempérance & tomber dans l'oubli de ses devoirs, quand on croyoit avoir un dieu pour témoin? On n'attribuoit pas à tous les *autels* la même efficacité. Ceux des dieux Palices étoient les plus redoutés; ces dieux inexorables & terribles dans les vengeances qu'ils exerçoient contre les parjures, précipitoient dans un lac quiconque avoit violé la sainteté des *autels*; celui de Hion attiroit les plus terribles châtimens sur les orateurs qui avoient abusé du don de l'éloquence. Les Romains pour rendre les Carthaginois plus odieux, leur reprochoient d'avoir, par leur perfidie, violé la sainteté des *autels*.

Les usages observés auprès de ces *autels* offroient une grande diversité. Celui qui fut élevé en l'honneur d'Hercule, dans la campagne où Rome dans la suite fut bâtie, se trouva, par le laps des tems, situé dans le marché aux bœufs, près de la porte Carmentale: la famille des Potitiens & des Pinariens, avoient le privilege exclusif d'en fournir les sacrificateurs. Après l'extinction de ces deux maisons, le ministere sacré fut confié aux esclaves par l'autorité du censeur Appius Claudius. L'approche de cet *autel* étoit interdite aux femmes. Des ministres gagés en écartoient avec soin les esclaves, les affranchis, les chiens & les mouches. Il en étoit un autre qui, sans être visible, n'inspiroit pas un moindre respect; l'imagination créatrice l'avoit placé dans le ciel, sous la constellation désignée par ce nom. Le motif du respect qu'il inspiroit étoit fondé sur l'opinion que c'étoit sur cet *autel* que les dieux avoient juré une alliance défensive & offensive contre les Titans armés pour escalader le ciel. *Voyez le savant ouvrage du P. Berthaud de l'Oratoire, sur les autels, d'où cet article est extrait.* (*T—N.*)

* On voit quelques *autels* antiques dans nos *Planches d'antiquités*, *Suppl.*

AUTHENTIQUE, adj. *Mode authentique* (*terme de Musique*). Dans l'article *ton authentique*, au *mot* AUTHENTIQUE, *dans le Dict. raif. des fciences*, &c. on exprime le rapport des intervalles par les vibrations, ce qui fait que le *mode authentique* réfulte de la divifion arithmétique, & le *plagal* de l'harmonique ; mais la plus grande partie des auteurs exprimant le rapport des inftrumens par les longueurs des cordes, ils dérivent auffi le *mode authentique* de la divifion harmonique, & le *plagal* de l'arithmétique, ce qui donne au fond le même réfultat, comme on le voit au *mot* RAPPORT (*Mufique*) *dans ce Supplément*.

A cette derniere explication, qui, comme nous venons de le dire, eft la plus générale, M. Rouffeau ajoute la fuivante, qui éclaircit tout autrement la matiere. (*F. D. C.*)

Quand la finale d'un chant en eft auffi la tonique, & que le chant ne defcend pas jufqu'à la dominante au-deffous, le ton s'appelle *authentique ;* mais fi le chant defcend où finit à la dominante, le ton eft *plagal*. Je prends ici ces mots de *tonique* & de *dominante* dans l'acception muficale.

On appelloit autrefois *fugue authentique* celle dont le fujet procédoit en montant ; mais cette dénomination n'eft plus d'ufage. (*S.*)

AUTHION, (*Géogr.*) riviere de France en Anjou. Elle a fa fource à l'étang de Saint-Georges-d'Hommes, & fon embouchure dans la Loire, à une lieue fud-eft d'Angers, après un cours d'environ quinze lieues. (+)

AUTISSIODORENSIS PAGUS, (*Géogr. du moyen âge.*) l'Auxerrois, le comté, le pays, le diocèfe d'Auxerre.

Les capitulaires de Charles le Chauve l'appellent *pagus Alciodrinus*, les annales de Fuldes, *Regio Alcidronenfis*, celles de faint-Bertin, *Atiodorenfis*.

Auxerre, *Autiffiodorum*, ville celtique, de la dépendance des Sénonois, connue par l'itinéraire d'Antonin & le récit d'Ammien Marcellin (*l. XVI.*), fut le chef lieu d'un *pagus ;* elle fut même démembrée de la cité des Sénonois & érigée en cité particuliere, mentionnée dans la notice de l'empire, *civitas Autiffiodorum*.

Ce canton étoit originairement auffi étendu que le diocèfe l'eft aujourd'hui ; puifque les monumens Romains (*Itin. Anton. Tab. Peut.*) font mention de *Brivodunum*, Briave ; *Maffava* ou *Mefva*, Mêve ; *Condate*, Cône, *Chora*, placé par M. le Beuf à Crevan, & par M. Pafumot à Ville-Auxerre, au-deffus de Saint-Moré-fur-Cure. (*V. Mém. Géog. p. 57.*) Les écrivains poftérieurs nous indiquent *Giomus Giemufum*, Gien ; *Interamnes*, Entrains ; *Coloniæ vinofæ & ad Icaunam*, Coulanges-les-vineufes & Coulanges-fur-Yonne. (*Not. Gal. p. 71.*)

Auxerre, avec fon territoire propre, forma, dès le VI. fiecle, un canton ou comté qui eut fes comtes particuliers : nous voyons Péonius & fon fils, le fameux Mommol, fous le Roi Gontran, en 561. Ermenol jouit de la même qualité fous Charlemagne. Louis le Débonnaire, en fixant les états de Charles fon fils, comprit le pays Auxerrois, dans la portion qu'il lui deftina en 838. (*V. Hift. d'Aux. tome II. p. 17. 25.*)

On peut voir dans le volume de l'Abbé le Beuf, tout ce qui regarde les comtes d'Auxerre, qui ont auffi poffédé long-tems les comtés de Nevers & de Tonnerre.

Charles V. acquit en 1370, ce comté de Jean de Châlons pour 31000 francs d'or, qui vaudroient actuellement, felon le calcul de M. le Pere, 717315 liv. fi on entend les francs en efpeces réelles d'or ; fi on les entend en argent 594769 livres. Charles VII. céda ce comté au duc de Bourgogne, par le traité d'Arras en 1435 : & il fut pour toujours réuni à la couronne par Louis XI, en 1477, après la mort du duc Charles le Téméraire.

Pour la connoiffance des lieux de ce *pagus*, nous avons confulté les *Capitulaires* de Baluze ; l'*Hiftoire d'Auxerre, en 2 vol. in-4°.*, par M. le Beuf ; la *prife d'Auxerre, in-8°.*, par le même Auteur, & fes *Differtations*, en *2 vol. in-12 ;* le *Martyrologe d'Auxerre, in-4°.* & les ordonnances de nos rois, en *12 vol. in-fol.* Nous en avertiffons ici, afin de ne pas répéter les citations.

S. Pelerin ou Pelegrin, envoyé dans les Gaules, par le pape S. Xifte, apôtre & premier évêque d'Auxerre, fut arrêté par les idolâtres à *Entrains*, & mis en prifon à Boui où il confomma fon martyre en 304. Boui eft à dix lieues d'Auxerre, fud-oueft de l'archiprêtré de Puifaye, *Baugiacum in agro Autiffiodorenfi*.

Le martyre de S. Prix & de fes compagnons, eft marqué par les favans Auteurs du Martyrologe d'Auxerre, à l'an 274, *Cociaco in territorio Autiff.* S. Germain ayant découvert leurs reliques, bâtit, en l'endroit même, un monaftere appellé *Cociacenfe ad Sanctos*, ou Couci-les-Saints ; c'eft préfentement une paroiffe nommée *Saints*-en-Pufaye, *in proxaciâ*, à fix lieues d'Auxerre.

Ce faint évêque fit auffi élever une églife dans le lieu où la tête de S. Prix fut trouvée ; c'eft aujourd'hui la petite ville de *Saint-Prix*, par corruption *Saint-Brix* ou *Saint-Bri*, formée par le concours que Héric dit s'être fait à ces reliques, à l'occafion des miracles qu'elles opéroient.

Comme S. Germain, un des plus célebres évêques des Gaules, étoit très-riche en fonds de terre, il en difpofa de fon vivant, vers 431, en faveur de fa cathédrale, bâtie par fon prédéceffeur. Il lui donna la terre d'Apoigny, de Varzy, Mannai, Touci & Perrigni ; *Epponiacum*, *Varziacus*, *Mannecenfe*, *Taucia*, *Patriniacus in pago Autiff.*

Sainte Pallaye, *Palladia*, qui accompagna depuis Ravenne le corps de S. Germain, a donné le nom au village où elle fut inhumée ; on y voit encore fon tombeau, *Sanctæ Palladiæ vicus*. Dans la Crypte d'Ecolives, eft le tombeau de Sainte Camille, morte en 448, *vicus Scolivenfis*. Ces deux paroiffes, jufqu'au X[e]. fiecle, étoient très-fréquentées à caufe des miracles qui s'opéroient aux tombeaux de ces vierges.

S. Matien, qui a donné fon nom à une abbaye d'Auxerre, poffédée par les prémontrés, mourut à la fin du V. fiecle, à Fontenoi, près de Levis, à fept ou huit lieues d'Auxerre, *apud Fontaneum in pago Auffiod.* C'eft à ce lieu qu'il faut fixer le champ de la fanglante bataille qui fe livra entre les enfans de Louis le Débonnaire, en 841, & qui porta un coup mortel à la maifon Carlovingienne.

Le folitaire Salve, *Salvius*, s'eft fanctifié dans l'Auxerrois, au VI. fiecle. Il y avoit avant le X[e], un oratoire fous fon nom, près du bourg de Villeneuve, qui a pris fon fur nom de ce faint, *Villa nova Sancti Salvii.*

Dès le VI. fiecle, on voit fous l'invocation de S. Valérien, évêque d'Auxerre, une églife à Chitry, à trois lieues d'Auxerre, dans l'archiprêtré de Saint-Bri, *Caftriacum vel Chitriacum in pago Autiff.*

S. Romain, hermite au VI. fiecle, mourut à Druye, où il eft patron de l'églife paroiffiale, *loco Drogus* vel *Drogia*. Ses reliques furent transférées en 844, dans l'abbaye de Saint-Germain.

Le favant abbé le Beuf nous a confervé, dans le premier volume de l'*Hiftoire d'Auxerre*, *p. 116*, la defcription que S. Aunaire, dix-huitieme évêque, fit de fon diocèfe, vers 580. Nul autre diocèfe dans le royaume ne peut fe flatter d'avoir une defcription

aussi ancienne. Le saint évêque ne compte que trente-sept bourgs ou chefs-lieux, avec leur dépendance ; car quand il nomme un de ces endroits qui avoient des villages ou hameaux voisins, il ajoute, *cum suis* : ainsi il met Druye, *Drogia cum suis* ; Gien, *Giemus cum suis* ; Varzi, *Varziacus cum suis*. On y voit *Matriacus*, Merry-sur-Yonne ; *Accolaus*, Accolai ; *Bazerna*, Bazarne où passoit la voie Romaine d'Autun à Auxerre ; *Epponiacus*, Apoigni ; *Vendosa*, Venouse ; *Gaugiacus*, Gouaix ou Goix ; *Cussiniacus*, Chassenai ; *Mons Mantogene*, Montmain ; *Balgiacus*, Baugi-le-Tertre ; *Scollivæ*, colive, &c.

Le roi Dagobert accorda en 634, à l'abbaye de Saint-Julien d'Auxerre, nouvellement fondée par l'évêque Pallade, les terres de Migenes en Sénonois, *Migennæ*, de Vincelle & de Truci-sur-Yonne, *Vincellæ* & *Tauciacum in pago Autiss.*

Dans le testament de S. Vigile, évêque d'Auxerre, en 684, il est fait mention de S. Fargeau, *Feriolum*, capitale de la Puisaye, qui est un démembrement du *pagus Autissiodorensis* ; on peut croire que c'est le *Feriolas super lupam* (Louain), que Saint Didier donna à l'église de Saint-Germain. Heribert y bâtit un château en 990.

S. Tétrice, vingt-troisieme évêque d'Auxerre, vers 692, nous a laissé un monument aussi singulier que précieux pour l'Histoire topographique du diocèse d'Auxerre. C'est l'acte de convocation de tout son clergé, pour faire chacun à son tour l'office à la cathédrale. Après les abbayes, on voit marqués en mars le bourg d'Ecolive, *Scolivæ vicus* ; en avril Bazarne, Nintry ou Nitry, Lichay, *Barcernæ vicus*, *Nanturiacus* & *Liciacus* ; en mai Courcon, Merry-le-sec, *Corcedonus*, *oratorium Sancti Memmii* ; en juin le Val-de-Barges & Mannai ou Saint-Amant, *Bargiacus* & *Nantoniacus* ; en juillet Neuvi, Blaineau, Briare, *Nonus vicus*, *Blaniolus*, *Brioderus* ; en août Aligni, Turi, *Eligniacus*, *Tauriacus* ; en septembre le bourg d'Ouaine, Pourcin, Touci, Epoigni & Charbai, *Odonæ vicus*, *Pulverenus*, *Tociacus*, *Epponiacus*, & *Carbaugiacum* ; en novembre Donzi, *Domitiacus* ; en décembre Lonren & Saissy, monasteres, *Longoretum*, *Sessiacum*.

Frédegaire nous apprend que le roi Pepin, en 760, passa la Loire à Mesve, *ad Masucum* ou *Marvam in pago Autiss. Ligerim transmeavit.*

S. Hugues, après avoir mené la vie la plus solitaire dans l'Auxerrois, mourut en 800, au village de Nanvigne, aujourd'hui Menou, proche Varzi, à onze lieues d'Auxerre, *Nancivinea in pago Autiss.*

Nithard, historien contemporain, en racontant la bataille mémorable donnée dans l'Auxerrois en 841, nomme cinq ou six endroits près du lieu aquatique, qu'il désigne par ces mots *Locum Fontanetum*, savoir ; *Tauriacus*, *Brittas*, *Lagis*, *Solemnas*, *Rindam*, *Rivolus Burgundionum*, tous situés *in pago Alcedonense*. M. le Beuf pense que c'est Fontanelle, Turi, Bretignelles, Fay, Goulennes, & la riviere d'Andruie qui a sa source aux fontaines de Druye. M. Pasumot qui a visité ces endroits prétend prouver que *Fontanetum* est Fontenoy près Levis, qui fut le lieu du combat. Le savant historien d'Auxerre croit que les corps des soldats tués furent inhumés au village d'Etest, *Testæ*, & à Estete-Milon, *Testæ-Milonis*. On trouva en 1725, près du hameau de la *Fosse-Gilet*, dans une vigne, vingt tombeaux remplis d'ossemens, dont M. le Beuf dit avoir vu les restes.

Charles le Chauve, en reconnoissance de ce qu'il avoit été bien reçu dans l'abbaye de S. Germain-d'Auxerre, unit en 859 à ce monastere Luci-Lebois, *Lucum-Lucianum*, *in pago Autiss.* Ce roi lui donna encore une vigne au val des champs, *in loco valli pascentis intra fines vincellenses* ; c'est la paroisse de Vaux, & Champs son annexe, dont le curé qui est curieux, a ramassé plusieurs médailles anciennes trouvées dans les environs.

Cette même abbaye avoit en 864 une métairie à Seignelai, *mansum in Siliniaco*. L'évêque Héribert en donna l'église à l'abbé Héric, en 995.

M. Colbert y avoit établi une belle manufacture pour les serges dites de *Londres*.

Charles le Chauve en 868 passa la Loire à Pouilli, *Poliacum*, *in pago Autiss.* Le roi Carloman y demeura quelque tems en 881.

Charles le Simple enrichit l'abbaye de S. Germain de plusieurs héritages situés à Iranci & à Maille-sur-Yonne, *Irenciacum* & *Malliacum*, *in pago Autiss.* Le même prince vers l'an 901, à la priere du comte Richard le Justicier, rend à l'église matrice d'Auxerre, la terre de Crevan, *Crevennum*, avec ses dépendances, situées à Vermenton & à Germigni, *Vermentone* & *Germiniaco* ; Crevan payoit autrefois la dîme à la maison d'hospitalité d'Auxerre. C'est près de cette ville que les François & les Ecossois furent battus par les Bourguignons en 1423. Claude de Chastellux, maréchal de France, prit cette ville & la rendit au chapitre d'Auxerre : c'est depuis ce tems que l'aîné de la maison de Chastellux est chanoine honoraire de cette église.

Il se tint à Airi, *Airiaco*, à trois lieues d'Auxerre, une grande assemblée pour la paix en 1015 ; le roi Robert s'y trouva avec les évêques & les barons de Bourgogne. Airi est connu dès le sixieme siecle, puisque Marthe, épouse de S. Amatre, y finit ses jours.

Le vénérable Humbaud, évêque d'Auxerre sa patrie, réunit à son église celle de Coulon (aujourd'hui Courgy) : il rendit au clos épiscopal d'Apoigni sa premiere fécondité ; ce lieu a pris depuis le nom de *Regeanes* ou *Regenes*, *Regius amnis*, ainsi appellé dans une chartre de 1145. C'est la belle maison de campagne des évêques sur l'Yonne. Gui de Mello y reçut S. Louis le 25 juillet 1266, lorsqu'il alloit à Vezelai. Le roi Jean allant en Bourgogne y séjourna en décembre 1361.

Pontigni, seconde fille de Citeaux, fut fondée en 1114, dans une terre de franc-aleu qui appartenoit à Hildebert, chanoine d'Auxerre, *Pontiniacum in pago Autiss.* Les rois Louis IX & Philippe de Valois y sont venus honorer les reliques de S. Edme.

Rigni-sur-Cure, abbaye de Bernardins, fondée en 1119, est marquée dans une bulle d'Innocent II, *Regniacum in Autissiodorensi parochiâ* (diocese). Le roi Charles V mit cette abbaye sous sa sauve-garde, en obligeant les moines à un anniversaire en 1375. Le cartulaire de cette abbaye fait connoître au douzieme siecle Joux, *Juga* ; Champlive, *Campliacum* ; Saci, *Saciacum*, auquel le grand-prieur de France accorda des privileges en 1234 ; Chatel-Censois, *Castellum-Censorii* ; Vincelles, *Vini cella* ; Vincelotte, *Vini cellulæ*, ainsi appellées des celliers où l'on renfermoit le vin d'Iranci, qui est en réputation de tems immémorial, dit l'abbé le Beuf.

Pierre de Courtenay accorda des privileges en 1229, confirmés par Charles V. en 1371, à Mailli-la-Ville en Auxerrois. *Arci*, *Arciacum*, est fameux par ses grottes. Le patronage des églises de Migey, de Charentenay, du Val-de-Mercy, de Vaux-sur-Yonne & de Courgy fut accordé à l'abbaye de Saint Julien par l'évêque Hugues de Montaigu, en 1136. *Metegium Carentenaium*, *Marciacum*, *Vallis ad icaunam*, *Corgiacum*. (*C.*)

* § *AUTOMATIA*, (*Mythol.*) cette déesse du hasard est la même que la Fortune. *Timoleon Fortunæ, quam Automatiam vocant, templum erexit.* Cornel. Nep. *Automatia Fortuna* est la même que *spontanea Fortuna*. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

* AUTOMATISME, f. m. mot inventé par M. de Réaumur, pour exprimer la qualité d'automate dans l'animal, c'est-à-dire, le fyftême des mouvemens qui dépendent uniquement de l'organifme du corps animé, fans que la volonté y ait aucune part. Il mérite d'être adopté.

AUTONNE, (*Géogr.*) petite riviere de France dans le Valois. Elle a fa fource dans la forêt de Retz, & fon embouchure dans l'Oife, au-deffus de Verberie, après un cours d'environ quatre lieues. (+)

AUTONOME, (*Mythologie.*) c'eft le nom d'une des cinquante Néréides. (+)

§ AUTUN, (*Géogr.*) une des plus anciennes & des plus opulentes villes des Gaules, connue avant les Romains, fous le nom de *Bibracte Æduorum*, & depuis Augufte fous le nom d'*Auguftodunum*, (montagne d'Augufte) d'où l'on a fait fucceffivement *Auguftun*, *Oftun* ou *Auftun*, & finalement *Autun*.

Cette ville a foutenu plufieurs fieges : elle fut ruinée par Tetricus & par les Bagaudes, rétablie par Conftantin, qui y féjourna en 311 ; faccagée par les Sarrafins en 731, elle ne put fe relever de fes ruines. On voit encore l'enceinte de fes anciens murs qui a plus de deux lieues. On admire les portes d'Arroux & de Saint André, ouvrages des Romains : la premiere eft une efpece d'arc de triomphe dont les pierres ne font jointes ni par le fer ni par le ciment : il refte encore fur le fecond étage huit colonnes cannelées, revêtues de leurs chapiteaux & de leurs plintes : les ornemens d'architecture font fort élégamment travaillés.

On remarque les reftes de temples antiques & d'un amphithéatre. La pierre de Couhard paroît avoir été un phare pour conduire les voyageurs, ou une pyramide élevée fur le tombeau de quelques illuftres Eduéens. Plus de huit chemins militaires partoient de cette grande ville, où l'on découvre fouvent une quantité de marbres étrangers & précieux en fouillant la terre, des urnes, des ftatues & des médailles.

La cathédrale de Saint Lazare eft l'ancienne chapelle des ducs : les nouvelles décorations que le chapitre vient de faire en rendent le chœur & le fanctuaire fuperbes, & méritent le coup d'œil des curieux.

La collégiale de Notre-Dame, fondée par le chancelier Rollin en 1444, poffede un tableau original de Pierre de Bruges, en bois, qui eft admiré des connoiffeurs.

Autun a donné naiffance à plufieurs perfonnages diftingués, tels que le célebre Eumene, Profeffeur d'éloquence aux écoles meniennes fous Conftance & Conftantin, devant lefquels il prononça quatre difcours que nous avons : Saint Germain, Evêque de Paris, mort en 576, honoré d'une épitaphe faite par le roi Chilperic.

Pierre Turel, fçavant aftrologue, mathématicien & principal du college de Dijon en 1520, fut le premier maître de Pierre Duchatel, un des grands hommes du fiecle de François I.

L'illuftre préfident Jeannin, le miniftre & le confident d'Henri IV, mort en 1622, eft inhumé en fa chapelle, dans la cathédrale, où l'on voit fon maufolée.

Les quatre freres Guyon, dont M. de la Mare a publié les œuvres en latin & en grec, *in*-4°. 1658.

La Donne, Thomas, Munier & Saulnier & le théologal Germain, nous ont laiffé des ouvrages fur l'hiftoire de leur patrie : les Clugny, les Poillot, les Montholons fortent d'*Autun*.

Le commerce de cette ville, fituée fur l'Arroux, eft en bois & en bétail : elle eft à 19 lieues de Dijon, 8 de Beaune, 18 de Moulins. (*C.*)

§ AUXERRE, (*Géogr.*) ancienne ville du duché de Bourgogne ; en latin *Altiffiodorum*, *Autofidorum*, ou, felon la table de Peutinger, *Anteffiodorum*. L'*Itineraire* d'Antonin la nomme *Antifiodorum*. Les empereurs Romains l'érigerent en cité & chef-lieu d'un *pagus*, en la détachant de la cité des Sénonois. Elle a eu des évêques diftingués, comme SS. Amateur, Germain, Aunaive, Didier, Tetrice ; & dans les derniers fiecles Jacques Amyot, Nicolas & André Colbert & Charles de Caylus : on nous a donné la vie de ces deux derniers.

Le procureur du roi du bailliage, les barons de Doufy & de Saint-Vrain & de Touci portoient autrefois dans un fauteuil l'évêque, à fon entrée, depuis l'églife de Saint Germain jufqu'à la cathédrale. Elle eft dédiée à Saint Etienne, & paffe pour une des plus belles églifes du royaume. La plupart des géographes & auteurs de dictionnaires, fans en excepter ceux de la Martiniere & d'Expilli, n'en difent rien, & réfervent leurs éloges pour le palais épifcopal qui n'a nulle apparence, & qui n'eft qu'une maifon ordinaire.

Un canonicat eft attaché depuis quatre fiecles à l'aîné de la maifon de Chaftellux, en reconnoiffance de ce que Claude de Beauvoir, fire de Chaftellux, maréchal de France, prit Crévant fur *certains robeurs & voleurs*, y foutint avec fuccès un fiege opiniâtre & rendit cette ville au chapitre d'Auxerre en 1423. Quand le feigneur de Chaftellux prend poffeffion de fon canonicat, il eft botté, éperonné, revêtu d'un furplis, un baudrier par-deffus, & une épée ; fur le bras gauche, il porte une aumuffe, & fur le poing un oifeau de proie ; de la main droite il tient un chapeau bordé, couvert d'un plumet ; dans cet équipage, il eft inftalé dans les hauts fieges, entre le pénitencier & le fous-chantre : huit comtes de Chaftellux ont pris folemnellement poffeffion de ce canonicat. Lorfque Céfar Philippe de Chaftellux, en 1683, entra au chœur avec ces habits finguliers, en préfence de Louis XIV, des courtifans fe mirent à rire ; le roi leur dit : il n'eft peut-être aucun de nous qui n'ambitionnât une pareille prérogative au même prix.

Guillaume-Antoine de Chaftellux, fils de Céfar, en prit auffi poffeffion en 1732. (*V. Merc. fr. juin 1732.*)

L'abbaye de Saint Germain, fondée en 422 par ce grand évêque, dans fa maifon paternelle, & où il fut inhumé en 448, renferme jufqu'à 60 corps faints, dans des grottes que Conrad, beau-frere de Louis le Débonnaire, defcendant de Jean le Clerc, fit bâtir en 850. Il y a un pilier qui porte cette infcription, *polyandrion*, c'eft-à-dire, tombeau de plufieurs grands hommes : il eft creux & profond, & fait comme celui de Saint Pierre à Rome. M. Seguier, évêque d'Auxerre, y trouva en 1636 trente corps faints, avec les inftrumens de leur pénitence & de leur martyre.

Il y a encore trois abbayes, une collégiale & huit paroiffes. Cette ville, fituée fur l'Yonne, très-favorablement pour le commerce, a donné plufieurs hommes illuftres dans la république des lettres ; tels que Mamertin ou Mamert au ve. fiecle ; le moine Heric au IXe, qui fut précepteur de Lothaire, fils de Charles le Chauve ; le moine Remi, fon difciple, & recteur des écoles d'*Auxerre*, au Xe. Stuber Radulphe au XIe ; Robert de Saint-Marien, chroniqueur au XIIe ; Guillaume d'Auxerre, théologien fcholaftique au XIIIe ; Roger de Collery, poëte du XVe fiecle ; Jean le Clerc, chancelier de France en 1420 ; Bon, avocat, mort à Paris en 1628 ; Jean Duval, habile antiquitaire, interprete des langues orientales, mort en 1632 ; Roger de Pilles, à qui nous devons la *Vies des Peintres*, mort en 1709 ;

il descendoit de Jacques de Pilles, président en l'élection de Clameci, qui fut ennobli en 1596; Edme Pirot, professeur en Sorbonne, & chancelier de Notre-Dame, mort en 1713; Louis Ligier, connu par différens ouvrages sur l'agriculture & le jardinage, mort en 1717, & Jean le Beuf, chanoine d'*Auxerre*, & de l'académie des inscriptions & belles lettres, dont l'érudition étoit si vaste & si connue. Il a donné en 2 vol. in-4°, des mémoires sur l'histoire civile & ecclésiastique d'*Auxerre*, en 1743. Ce savant estimable finit sa carriere en 1760 : M. l'abbé Potel, son confrere & son compatriote, lui a consacré une épitaphe honorable. (*C.*)

* § AUXESIE, (*Mythol.*) Quoi qu'en dise l'auteur de cet article, on lit dans Pausanias, *liv. II* : que « les Eginetes & les Epidauriens rendent un culte particulier à *Auxesie* & à Damie. C'étoient, selon eux, deux jeunes filles qui vinrent de Crete à Trezene, dans le tems que cette ville étoit divisée par des partis contraires. Elles furent les victimes de la sédition, & le peuple qui ne respecte rien, les assomma à coups de pierres; c'est pourquoi ils célébrent tous les ans en leur honneur, un jour de fête, qu'ils appellent *la lapidation.* »

Herodote, *liv. V*, raconte l'histoire des statues d'*Auxesie* & de Damie, faites de bois d'olivier, & des cérémonies observées dans les sacrifices que l'on faisoit à ces déesses. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

§ AUXONNE, (*Géogr.*) en latin *Aussonia*, *Aussona*, ville de Bourgogne sur la Saone : la belle levée de pierre qui est au bout du pont, & qui a 2340 pas de longueur, fut construite en 1405 par les ordres de Marguerite de Baviere, duchesse de Bourgogne.

François I, ayant cédé par le traité de Madrid en 1527, le comté d'*Auxonne*, Lanois vint assiéger cette ville qui restoit attachée à la France, & après neuf mois de vains efforts, il fut obligé, par la vigoureuse résistance des habitans, de lever le siege. Le château a été bâti par les rois Louis XI, Charles VIII & Louis XII. Vauban fortifia la ville en 1673. Il y a de belles casernes bâties depuis peu, & une école d'artillerie. Jurain publia, sous Louis XIII, l'histoire d'*Auxonne* & de ses comtes. La famille le Camus, qui a donné de savans évêques, un cardinal & d'illustres magistrats à la France, est originaire d'*Auxonne.* (*C.*)

A X

AXAMENTA, ou *ASSAMENTA*, (*Musique des anciens.*) on appelloit ainsi les vers Saliens, soit parce qu'on les chantoit à voix seule (*assa voce*), soit parce qu'ils étoient gravés sur des ais ou planches, au rapport de Bullenger. (*de Theatro, lib. II, cap. IV.*) d'après Festus. (*F. D. C.*)

AXIOTÉE, (*Hist. anc.*) femme de Nicoclès, roi de Paphos, est un exemple également mémorable de la tendresse conjugale, & de l'horreur de l'esclavage. Son mari, condamné à mort par l'ordre du premier Ptolomée, se poignarda lui-même, pour éviter la honte de tomber sous la hache du bourreau. Cette femme craignant pour elle & pour sa famille la même destinée, crut devoir suivre son généreux exemple; elle passe dans l'appartement de ses filles qu'elle étrangle de ses propres mains, pour les soustraire à l'esclavage, & dans le désespoir où la plonge cet acte de férocité, elle va trouver les sœurs de Nicoclès, & les exhorte à mourir ensemble : toutes à son exemple s'enfoncent un poignard dans le sein, après avoir eu la cruelle précaution de mettre le feu au palais, pour réduire leurs corps en cendres, ne voulant pas être, même après leur mort, dans la dépendance de leur persécuteur. (*T—N.*)

* § *AXUM*, (*Géogr.*) autrefois grande ville d'Abyssinie, & *Cuzum*, ville en Abyssinie, sont la même, nommée aussi *Caxumo. Lettres sur l'Encyclopédie.*

A Y

AY, (*Géogr.*) riviere du Cotentin, dans la basse-Normandie, elle se perd dans l'Océan, à quatre lieues nord-nord-ouest de Coutances, après un cours d'environ quatre lieues. (*C. A.*)

AYALLA, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) arbre des îles Moluques, très bien gravé, mais sans détail, par Rumphe, dans son *Herbarium Amboinicum*, *volume III*, *page 122*, *planche LXXX*, sous le nom d'*arbor versicolor*, à cause des couleurs irisées de son écorce. Les habitans d'Amboine l'appellent *ay-alla*, qui veut dire *arbre de dieu*; les Malays *caju-cawan.*

Cet arbre s'éleve jusqu'à la hauteur de 80 pieds. Son tronc, qui est très-droit, en a jusqu'à 50 ou 60, sur 3 à 4 de diametre, & est couronné par une cime sphérique, médiocrement touffue, formée par des branches menues, cylindriques, longues, opposées en croix, & écartées sous un angle de quarante dégrés ou environ. L'écorce qui les recouvre, ainsi que le tronc, est mince, unie, lisse, luisante, communément blanche, & facile à séparer par lames minces comme un papier, ou une membrane, qui, vues de loin du côté opposé au soleil, montrent un mêlange agréable des couleurs de l'iris; savoir, le rouge, le jaune & le verd : regardées de près, ces lames ressemblent assez à des cartes géographiques; mais leurs couleurs diminuent à mesure qu'elles sechent, & on n'en voit que de foibles traces sur l'écorce des arbres qui sont morts, parce qu'elle dépend entiérement de l'humidité qui abreuve les vaisseaux de cette écorce; leur bois est blanc, fongueux, mou, formé de plusieurs cercles peu épais, mais bien sensibles par les fibres grossieres qui les composent.

Les feuilles sont opposées deux à deux en croix, placées sur les branches à des distances assez grandes les unes des autres, elliptiques, pointues aux deux extrémités, longues de quatre à cinq pouces, une à deux fois moins larges, seches, fermes, peu ondées, entieres, noirâtres en-dessus, cendré-pales en-dessous, relevées d'une côte longitudinale, aiguë, tranchante, à six ou huit nervures alternes de chaque côté, & portées sur un pédicule cylindrique fort court.

Des aisselles des feuilles supérieures, sort alternativement une fleur assez semblable à celle du geroflier, composée d'un calice à cinq denticules sur l'ovaire, d'une corolle à cinq pétales, arrondis, courts, une fois plus longs; de cinq étamines égales au calice, & d'un style avec une stigmate simple. L'ovaire qui est sous la fleur est simple, lisse, uni, cylindrique, fort peu plus long que large, & devient en mûrissant une baie ou écorce comparable à celle du myrte, à une loge fermée qui ne s'ouvre point, & qui contient beaucoup de graines petites, triangulaires & brunes.

Qualités. L'*ayalla* est rare; il croît sur les bords sablonneux des fleuves, sur-tout du Sapalewa dans l'île de Ceram : lorsqu'on le coupe il rend beaucoup d'eau.

Usages. Son bois n'est pas employé, parce qu'il n'est pas de durée. Les Malays enlevent seulement son écorce pour la mâcher avec l'arec ou le betel, comme contre-poison, & toutes les fois que leur corps est languissant & comme engourdi.

Remarques. L'*ayalla* est, comme l'on voit, un nouveau genre de plante qui doit être placé dans la seconde section de la famille des onagres, à côté du *blakea.*

Rumphe nous apprend que sur les montagnes de la même île de Ceram, on en voit une autre espece que les Malays appellent *caju saraſſa* & *caju ſwangi*, parce que son écorce est marquée de grandes taches qui imitent des fleurs, & qu'elle est si unie, si polie, que les fourmis même ne peuvent y monter. (*M.* ADANSON.)

AYE, (*Géogr.*) petite ville d'Angleterre, dans la province de Suffolk, entre Ipswich & Norwich. Elle est dans un pays couvert de bois, & dans une situation champêtre des plus agréables. *Long.* 19, *lat.* 52, 40. (*C. A.*)

AYMETTEN, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) genre de plante qui doit être placé dans la famille des anones. Rumphe en a observé aux îles d'Amboine deux especes que nous allons décrire.

Premiere espece. AYMETTEN.

L'*aymetten*, proprement dit, des habitans d'Amboine, est encore connu dans cette île sous le nom d'*aymetten lou yla*; les Malays l'appellent *caju itam bezaar*: Rumphe en a publié une bonne figure, sous la dénomination de *arbor nigra latifolia*, dans son *Herbarium Amboinicum*, *volume III*, *page* 10 & 12, *planche V*.

C'est un arbre haut de plus de quatre-vingt pieds, dont le tronc est droit, entier, sans branches jusqu'à la hauteur de cinquante à soixante pieds, sur quatre à six pieds de diametre, & couronné par une cime ronde, formées de branches alternes, assez courtes & lâches, fermes, écartées presqu'horizontalement. Son bois est blanc, médiocrement dur; mais il se carie & pourrit communément, lorsqu'il passe trois pieds de diametre; il est recouvert d'une écorce jaune intérieurement, & noire au-dehors.

Ses feuilles sont alternes, assez serrées, disposées sur un même plan le long des branches, dont le feuillage est applati; elles sont elliptiques, pointues aux deux bouts, longues de sept à dix pouces, presque deux fois moins larges, entieres, minces, fermes, verd-noires, ternes, relevées en-dessous d'une côte aiguë, à sept ou huit nervures de chaque côté, opposées, portées sur un pédicule cylindrique très-court, & ouvertes presqu'horizontalement. Avant leur développement, elles sont roulées de maniere que la derniere enveloppe toutes les autres, & forme un bourgeon conique, menu & très-alongé au bout des branches, comme dans l'ébénier & le *diospiros*.

Les fleurs sortent solitairement de l'aisselle des feuilles, & pour l'ordinaire, peu après qu'elles sont tombées, de sorte qu'elles paroissent sortir des branches mêmes, mais c'est toujours d'un point qui étoit auparavant renfermé dans l'aisselle même des feuilles; elles sont quatre ou cinq fois plus courtes que les feuilles, & pendantes à un pédicule menu, une fois plus court qu'elles. Chaque fleur consiste en un calice, ouvert en étoile à trois divisions caduques, deux fois plus court que la corolle qui est à six pétales verd-jaunes, égaux, longs d'un pouce & demi, pédicules pendans. Au centre de la fleur est une masse en tête, aussi courte que le calice, composée de cent étamines courtes, sessiles, qui embrassent étroitement cent ovaires sphériques pédiculés. Chaque ovaire, en mûrissant, devient une écorce sphéroïde, de trois à six lignes de diametre, orangé, à une loge, portée sur un pédicule deux à trois fois plus long, enfermant une amande brune, composée, comme celle de l'annoni, d'un corps charnu comme feuilleté en travers, & contenant à son extrémité inférieure un petit embryon à deux lobes, plats, droits, dont la radicule pointe en bas vers la terre.

Qualités. L'*aymetten* est assez rare sur les montagnes d'Amboine. Il n'a ni saveur ni odeur sensible dans aucune de ses parties.

Usages. Son bois est trop pesant pour être employé dans les couvertures des bâtimens. On en fait des solives & des poteaux, ou des colonnes, ou des mâts de barques; mais pour cela on choisit les arbres de moyen âge, qui n'ont pas plus d'un à deux pieds de diametre, car lorsqu'ils sont plus gros, ils ont pour l'ordinaire le cœur carié & pourri: son écorce s'enleve aisément, & donne une espece de filasse qui se file.

Seconde espece. LAUN MAUN.

Dans les mêmes îles d'Amboine, on trouve aussi rarement une seconde espece d'*aymetten*, que les habitans d'Amboine appellent *aymetten laun maun*, & *caju itam daun kitsjil*, & les Malays *caju itam* ou *caju avang utam*, & que Rumphe a fait graver assez exactement, quoique sans détails, sous le nom de *arbor nigra parvifolia*, dans son *Harbarium Amboinicum*, *volume III*, *pages* 10 & 11, *planche IV*, *figure II*.

Le *laun maun* est moins grand que l'*aymetten*: il s'éleve rarement au-dessus de 50 à 60 pieds. Son tronc n'a guerre plus de deux pieds de diametre; il est aguleux ou sinueux, à bois blanc, solide, dur, varié de veines noires, semblables à un tissu de crin de cheval, & quelquefois de grandes taches; en vieillissant son cœur devient noir, de l'épaisseur d'un demi-pied, mais d'un noir moins foncé que l'ébene vrai; de sorte qu'il ressemble fort à l'ébene blanc, appellé *camiten* par les habitans de Boeron, à l'exception de sa substance qui est plus seche & plus noire. L'écorce qui le recouvre est plus mince, plus seche que dans l'ébene, jaune dedans, noire & ridée extérieurement.

Ses branches sont fermes, d'un noire sale, ridées, assez serrées, ouvertes sous un angle de 50 à 60 dégrés, & couvertes seulement de quatre à cinq feuilles, longues de quatre à six pouces, & souvent de neuf à dix pouces dans les jeunes pieds, une fois à une fois & demie moins larges, du reste semblables à celles de l'*aymetten*.

Ses fleurs ressemblent aussi à celles de l'*aymetten*, mais elles sont portées sur un péduncule un peu plus long qu'elles. Ses ovaires & fruits sont au nombre de 60 à 70 écorces ovoïdes, longues de quatre à cinq lignes, portées chacune sur un pédicule égal à sa longueur, ou fort peu plus long.

Qualités. Cet arbre se trouve, mais en petite quantité, sur les montagnes d'Amboine, de Boeron & de Celebe.

Usages. On préfere son bois à celui de l'*aymetten*, parce qu'il est plus solide, pour les mêmes usages, & on choisit par préférence, celui qui a crû dans des terreins pierreux.

Remarques. L'*aymetten* forme donc un genre de plante, qui doit être placé dans la famille des anones, près de celui du cananga, qui n'en differe presque qu'en ce que ses baies ont plusieurs loges & plusieurs graines. (*M.* ADANSON.)

AYOUD, (*Géogr.*) nom de l'un des dix-neuf gouvernemens qui composent l'empire actuel du Mogol. Il est au nord-ouest du Gange, avec celui de Cachemire, non loin d'une des branches de l'Imatis. C'est un très-beau pays semblable en tout à celui de Cachemire. (*C. A.*)

AYSENE, (*Géogr.*) petite riviere de France en Languedoc. Elle a sa source à deux lieues nord-ouest d'Uzès, & son embouchure dans le Gardon, près de Collias, après un cours d'environ quatre lieues. (+)

AYTIMUL, s. m. (*Hist. nat. Botanique.*) nom que les habitans de Boeron, l'une des îles Moluques, donnent

donnent à un arbre dont Rumphe a publié une très-bonne figure, dans son *Herbarium Amboinicum*, *volume III*, *page 63*, *planche XXXV*, sous la dénomination de *lignum eurinum*, c'est-à-dire, bois d'est, qui est la traduction du mot *ay-timule*, car *ay*, chez les Boerons, veut dire *bois*, & *timul* ou *timule* signifie *oriental*. Ces mêmes peuples l'appellent en langage Malays *caju sissir*, qui veut dire bois de peignes *lignum pectinum*.

Cet arbre s'éleve à la hauteur de 20 à 30 pieds sous la forme d'un limonier. Son tronc a 8 ou 10 pieds de hauteur, & un pied & demi à deux pieds de diametre. Il est couronné d'une tête ovoïde ou sphéroïde assez dense, formée de branches alternes, cylindriques, menues, médiocrement serrées, disposées circulairement, écartées sous un angle de 45 dégrés, dont le bois est, ainsi que celui du tronc, jaune, terne tant qu'il est humide, plus clair quand il est sec, de substance solide & fine, veiné de traits livides & bruns lorsqu'il est vieux, & couvert d'une écorce peu épaisse. Il a auprès des racines des ailes ou des especes d'acoves qui le rendent comme cannelé d'un bout à l'autre.

Chaque branche est garnie de dix à douze feuilles dont les trois inférieures tombent quelquefois vers le tems de la maturité des fruits, disposées alternativement & circulairement, assez serrées par intervalles d'un pouce environ, elliptiques, pointues aux deux bouts, longues de quatre à cinq pouces, une fois moins larges, entieres, molles, verd-noirâtres en-dessus, cendrées en-dessous, relevées d'une côte longitudinale, accompagnée de chaque côté de six à sept nervures comme opposées & portées sur un pédicule cylindrique assez court.

De l'aisselle de chaque feuille sort un corymbe sessile de trois à quatre fleurs hermaphrodites vertes, longues de trois lignes, pendantes sur un péduncule de même longueur. Elles consistent en un calice à cinq divisions persistentes, & en une corolle ouverte en étoile à cinq petales une à deux fois plus longs que lui, elliptiques, pointus, une fois plus longs que larges, en cinq étamines presqu'aussi longues, & en un ovaire à un style & à un stigmate simple. L'ovaire en mûrissant devient une écorce ou capsule ovoïde, longue de trois lignes, de moitié moins large, verte, à une loge, s'ouvrant en deux valves, & contenant un pepin hémisphérique, jaune de fiel, à chair seche recouverte d'une peau fine.

Qualités. L'*ay-timul* n'a encore été observé qu'à Boeron sur les montagnes qui sont dans la partie boréale & orientale de cette île. Cependant les habitans de Boeron disent en avoir vu aussi à Java & dans d'autres lieux plus occidentaux. Lorsqu'on entame son écorce, elle rend un suc laiteux & visqueux.

Usages. Quoique son bois ne soit pas bien dur, & qu'il se fende aisément en long, les habitans de Boeron en font des peignes, sur-tout de celui des acoves voisines des racines qui est jaunâtre. Il en font aussi des carquois pour enfermer leurs fleches. Ce bois seche difficilement, & lorsqu'on le tient quelque tems enfermé dans des lieux sombres, il se tache de veines livides qui lui procurent une couleur peu agréable.

Remarques. L'*ay-timul* est, comme l'on peut juger par cette description, un genre de plante particulier qui vient naturellement dans la famille des pistachiers, entre le *mal-naregam* & le *manga*. *Voyez* nos *Familles des plantes imprimées en 1759*, *volume II*. *n°. 44*, *page 345*. (*M. ADANSON.*)

AYTRÉ, (*Géogr.*) petite ville de France dans le pays d'Aunis, environ à une lieue sud-est de la Rochelle. Le sol des environs produit du bled excellent & beaucoup de vin. (*C. A.*)

AYTUY, s. m. (*Hist. nat. Botanique.*) plante ainsi nommée à Amboine & très-bien figurée par Rumphe dans son *Herbarium Amboinicum*, *volume III*, *page 213*, *planche CXXXVIII*, sous le nom d'*Ichthyoctonos littorea*. Les habitans d'Amboine l'appellent *aytuy*, *aytohi* & *ay pué*.

C'est un arbre de moyenne grandeur, haut de 25 à 30 pieds, à tronc tantôt solitaire, tantôt double, menu, élevé de 10 à 12 pieds, sur cinq à six pouces de diametre, & couronné par une cime conique, épaisse, à peine une fois plus longue que large, composée de branches alternes, menues, longues, disposées circulairement & ouvertes sous un angle de 40 dégrés ou environ.

Chaque branche porte 10 à 12 feuilles disposées d'une maniere assez lâche alternativement & circulairement sur toute leur longueur. Ces feuilles sont elliptiques, pointues aux deux extrémités, longues de quatre à cinq pouces, deux fois moins larges, dentelées légérement dans leur contour, assez épaisses, lisses, d'un verd bleuâtre, relevées en-dessous d'une côte & de huit à dix paires de nervures comme opposées, peu sensibles & portées horizontalement sur un pédicule cylindrique, assez court.

De l'aisselle de chaque feuille sort une fleur hermaphrodite, petite, d'un verd jaunâtre, pendante sur un péduncule égal à celui de la feuille. Cette fleur consiste en trois étamines fort courtes & en un ovaire sphérique, terminé par un style & un stigmate simple; l'ovaire en mûrissant devient une capsule sphérique, dure, de cinq lignes de diametre, d'abord verte tachée de cendré, enfin cendré-noire, marquée de six sillons dont trois plus profonds, à trois loges qui ne s'ouvrent point, & qui contiennent chacune une graine triangulaire, variée de cendré & de brun; la troisieme de ces graines avorte pour l'ordinaire.

Culture. L'*aytuy* est assez rare à Amboine dans le canton d'Hitoe, où il croît dans les forêts, sur le rivage ou dans les plaines voisines de la mer. Il fleurit en mai & juin. Chaque capsule en tombant à terre produit seulement deux plantes parce que sa troisieme loge est stérile.

Qualités. En quelqu'endroit qu'on blesse cet arbre, il répand un suc laiteux & visqueux, mais en petite quantité. Son écorce est d'un verd-noirâtre. Son bois est blanc, mou & léger, mais durable, & n'est nullement sujet aux vers.

Usages. L'*aytuy* est mis au rang des arbres laiteux pernicieux. C'est pourquoi on n'en fait presque d'autre usage que d'employer son fruit pour empoisonner les poissons. Pour cet effet, on fait dans les rivieres une petite enceinte où l'on plonge de petites corbeilles pleines de ses fruits pilés grossiérement, & que l'on bat avec des baguettes jusqu'à ce que l'eau en devienne mousseuse & couverte d'écume. Alors on voit les poissons renfermés dans l'enceinte, surnager morts; on les mange sans qu'ils incommodent aucunement.

Il paroît que la qualité venimeuse de ces fruits réside particuliérement dans leur capsule ou coque, car les enfans l'ouvrent & en mangent sans danger les amandes qui sont douces & à-peu-près du goût de celles du nanari. Son bois bien sec sert à faire des sabots.

Remarques. Quoique Rumphe nous laisse ignorer si l'*aytuy* a un calice, nous ne pouvons guere douter qu'il n'en ait un, & nous remarquons dans sa description une irrégularité facile à rectifier; car en comparant cet arbre au bois d'aigle *agallochum*, il dit qu'il a de même ses fleurs en épi, sans cependant dire qu'il a les deux sexes séparés sur deux individus différens; mais dans sa figure les fleurs sont hermaphrodites, ou au moins les femelles sont solitaires, axillaires, & non en épi comme dans l'*agallochum*;

les fruits sont aussi différens, de sorte que l'*aytuy* forme un genre particulier voisin de l'*agallochum*, dans la famille des tithymales; *voyez* notre 45e. *famille*, *volume II*, *page 355*. (*M. ADANSON.*)

AYUNE, s. m. (*Hist. nat. Botanique.*) arbre de la famille des cistes, ainsi nommé à Amboine, & très-bien gravé, quoique sans détails, par Rumphe dans son *Herbarium Amboinicum*, sous la dénomination de *arbor nuda*, *volume III*, *page 89*, *planche LIX*. Les Malays l'appellent *boa tay cambing*, c'est-à-dire, arbre aux crottes de bouc, à cause de la figure de son fruit; les habitans d'Amboine *ayune*, *ayunin* & *aynehu*; ceux de Leytimore *sassisse niwel*, c'est-à-dire, *perceur de coco*; & ceux de Soyan *ayhua laha*, qui veut dire *fruit sanguin*.

Cet arbre est des plus minces que l'on connoisse relativement à sa hauteur qui est de 40 à 50 pieds. Son tronc est très-droit, ou peu sinueux, ferme, simple, élevé de huit à dix pieds sur trois à quatre pouces au plus de diametre, recouvert d'une écorce si fine, qu'elle ressemble à une membrane lisse, & couronné par une cime conique élancée, deux à trois fois plus longue que large, formée de branches rares, alternes, menues, longues, fermes, ouvertes sous un angle de 45 dégrés, & arquées en bas par le poids des feuilles.

Celles-ci sont au nombre de cinq à dix, disposées circulairement & alternativement sur chaque branche, assez serrées, elliptiques, pointues aux deux bouts, longues de sept à dix pouces, deux fois moins larges, entieres, molles, d'un verd obscur ou noirâtre en-dessus, cendrées en-dessous, relevées d'une côte à six ou huit nervures, comme opposées de chaque côté, & portées sur un pédicule cylindrique, menu & court, à l'origine duquel on voit deux stipules en écailles qui tombent peu après leur développement.

De l'aisselle de chaque feuille sort un épi égal à elles ou d'un tiers plus long, couvert d'un bout à l'autre d'environ 25 à 30 fleurs, à calice purpurin ou tube irrégulier, pointu en-dessus, en demi-lune & sinueux en-dessous, caduc, auquel succede une baie ovoïde, de la grandeur & forme d'une crotte de bouc ou d'une prune un peu ridée extérieurement d'abord verd-pâle, ensuite purpurine, enfin noire, à chair peu épaisse, succulente, d'une saveur acide, astringente, à-peu-près comme la prunelle mûre ou le jambos sauvage, à une loge contenant un osselet ovoïde, oblong & ridé; lorsqu'on mange ce fruit, il tache la bouche en violet noir, comme fait l'airelle ou le myrtil.

Lieu. L'*ayune* croît à Amboine & à Celebe, dans les plus hautes & les plus épaisses forêts des vallons les plus ombragés. Il fleurit en juillet, & ses fruits sont mûrs en septembre & octobre.

Qualités. Son bois est compact, très-homogene, très-durable, & brun comme celui du *kore* auquel il supplée; il est si dur, qu'on a beaucoup de peine à faire ployer ses branches.

Usages. Ses fruits se mangent, plutôt comme rafraîchissans, qu'à cause de leur goût. Les femmes en donnent à leurs enfans comme un astringent, légérement sudorifique, qui les empêche de pisser au lit. Ils servent aussi à teindre les toiles en noir; pour cela on ensevelit ces toiles pendant trois jours avec ses baies pilées dans une terre noire fangeuse. Les Malays les emploient encore pour teindre leur riz en noir dans certains jours de fête. Son bois sert à faire des manches de haches & des maillets; on en fait aussi des faussets pour percer les cocos & le jaka, appellés *tsjampadaha*, pour sonder si leur amande est suffisamment mûre.

Remarques. Rumphe nous ayant laissé ignorer de quelle nature sont la corolle & les étamines de l'*ayune*, nous ne pouvons absolument décider si cet arbre appartient à la famille des châtaigniers. Néanmoins il nous paroît avoir plus de rapports avec les plantes de la famille des cistes, & tenir, pour ainsi dire, le milieu entre le *nitraria* & le *perin-kara*. *Voyez* nos *Familles des plantes*, *volume II*, *n°. 54*, *page 447*. (*M. ADANSON.*)

A Z

AZA *ou* AZOR, (*Géogr.*) ville de la tribu d'Ephraïm, dans la Palestine, à l'orient du mont Hébal.

Pline place une petite ville de ce nom dans l'Arménie, au pied des montagnes, entre Trébisonde & Néocésarée. (*C. A.*)

AZALEA, (*Botanique.*) dit improprement *chevre-feuille d'Amérique*, en anglois *upright honeysuckle*.

Caractere générique.

D'un calice coloré & permanent, divisé par le haut en cinq parties aiguës, sort la fleur qui est formée en entonnoir : c'est un long tube, lisse, échancré en cinq parties; les deux segmens supérieurs sont renversés en dehors, les deux latéraux se courbent vers l'intérieur, & l'inférieur est pendant. Cinq étamines déliées, de longueur inégale, environnent un embryon sphérique, qui devient ensuite une capsule arrondie, partagée en cinq loges, remplies de semences menues.

Especes.

1. *Azalea* à feuilles rigides par les bords, à fleur de peryclymenum.

Azalea foliis margine scabris corollis piloso-glutinosis. Linn. *Sp. pl. 151.*

Upright honeysuckle with a white flower.

2. *Azalea* à feuilles ovales & à très-longues étamines.

Azalea foliis ovatis, corollis pilosis, staminibus longissimis. Linn. *Sp. pl. 150.*

Azalea commonly called, red American upright honeysuckle.

Le premier ne s'éleve qu'à la hauteur de deux ou trois pieds : les fleurs naissent en grappes d'entre les feuilles, à l'extrêmité des branches : elles sont à l'extérieur d'un blanc mêlé de jaune pâle; elles exhalent une très-bonne odeur.

Le second atteint jusqu'à la hauteur de douze pieds dans son pays originaire, mais en Europe on n'en voit guere qui en aient plus de six. Les maîtres pédicules des fleurs sont fort longs, & partent de l'aisselle des branches; ils supportent un bouquet de fleurs rouges, qui sont divisées par le haut en cinq échancrures égales; les étamines & le style sont droits. Il fleurit en juin.

Ces plantes croissent naturellement dans plusieurs parties de l'Amérique septentrionale, dans les terres humides & ombragées : il faut les planter dans une situation semblable, sous peine de les voir languir ou périr; & il est bon de couvrir la terre de litiere autour de leurs pieds pendant l'hiver. Leur semence est rarement bonne & leve difficilement. Les arbustes qui en proviennent, ne fleurissent qu'au bout de plusieurs années : on multiplie les *azaleas* des surgeons qui poussent autour de leurs pieds, lorsqu'ils sont un peu forts; il faut arracher & planter ces surgeons en automne. (*M. le Baron DE TSCHOUDI.*)

* AZANITES, (*Antiq. Judaïques.*) d'un mot hébreu qui signifie *écouter*. Les *azanites* étoient chez les Juifs, des ministres subordonnés aux prêtres, & aux chefs de la synagogue, dont ils exécutoient les ordres.

AZAOTON *ou* AZOAT, (*Géogr.*) désert d'Afrique, en Lybie. Ce sont de vastes étendues de sables

où l'on trouve rarement de l'eau, & où ceux qui sont obligés de les traverser, se conduisent par la boussole, comme sur la mer. (*C. A.*)

AZARIAS, (*Hist. des Juifs.*) ou Ozias, fils d'Amasias, commença à régner à Jerusalem à l'âge de seize ans, après le meurtre de son pere qui fut massacré par ses propres sujets. Cet exemple terrible influa beaucoup sur la conduite de ce prince, auquel l'écriture sainte ne reproche autre chose, sinon que de n'avoir pas détruit les hauts-lieux, & d'avoir voulu offrir l'encens dans le temple, fonction réservée aux seuls prêtres. Cette témérité fut punie par une lepre, dont il fut frappé d'une maniere assez singuliere, si nous en croyons l'historien Josephe. Il nous dit qu'au moment que le prince mettoit la main à l'encensoir, un tremblement de terre fit ouvrir la voûte du temple, & donna ainsi passage à un rayon de soleil qui frappa le front du roi, dont le corps parut aussi-tôt chargé de lepre. Il régna cinquante-deux ans, & mourut l'an du monde 3245.

AZEDARACH, (*Botanique.*) *melia*, dans Linnæus; improprement *lilas des Indes;* en Anglois, *bead tree;* en Allemand, *paternosterbaum;* en Portugal & en Espagne, *ziziphus alba*, & en Italie, *pseudocyamorus:* le nom de *melia*, donné par Linnæus, a été appliqué par Théophraste à une sorte de frêne.

Caractere générique.

La fleur consiste dans un nectarium monopétale, échancré par son bord en dix parties, & environné de cinq pétales lancéolés, qui s'étendent. Au haut du nectarium, s'élevent dix petites étamines; il se trouve au fond en embryon conique, qui devient un fruit globuleux & uni, qui contient une petite noix à cinq sillons rigides en-dehors, qui répondent à cinq cellules, dont chacune contient une semence oblongue.

Especes.

1. *Azedarach* à feuilles bipinnées (doublement conjuguées,)

Azedarach ou *melia foliis bipinnatis.* Flor. Zeyl. 162.

Bead tree.

2. *Azedarach* à feuilles conjuguées.

Azedarach ou *melia foliis pinnatis.* Hort. Cliff. 161.

Melia with winged leaves or *ever green bead tree.*

Le premier résiste en pleine terre à nos hivers modérés, lorsqu'on attend, pour l'y exposer, qu'il ait pris quelque consistance; on fera bien toutefois de le placer à une bonne exposition, de mettre quelque couverture autour de son pied, & même de le couvrir de nattes, lorsque le froid sera excessif.

Sa feuille est composée & surcomposée, c'est-à-dire, que le pédicule principal porte quatre pédicules plus petits, placés alternativement, auxquels sont attachés des folioles ovales-pointues & un peu obliques, qui ont une coche profonde, & sont profondément dentelées; leur verd est luisant & intense; les fleurs naissent en grappes, elles sont d'un blanc bleuâtre; lorsque les fruits sont mûrs, ils sont jaunes; les petites noix qu'ils contiennent servent à faire des chapelets.

Cet arbuste mérite d'être placé dans le bosquet d'été; mais il faut lui trouver ou lui pratiquer une bonne exposition. Dans son pays originaire, c'est un arbre du quatrieme ordre: il est indigene de Syrie; de-là il a été transporté en Espagne & en Portugal, où il est maintenant fort commun. On l'a depuis peu naturalisé dans quelques îles des Indes occidentales. Les *azedarach* qu'on éleve de la graine venue de ces îles, fleurissent mieux que ceux produits par la graine de Portugal; elle doit être semée en mars, dans des pots enterrés dans une couche de tan: si elle est bonne, elle germera au bout de deux mois. En juin, il faudra familiariser peu-à-peu les jeunes arbres avec l'air libre, & ensuite les y livrer tout-à-fait, mais à une bonne exposition. En octobre, on les placera sous des chassis; le printems suivant, plantez chacun à part dans un petit pot que vous mettrez de nouveau dans une couche de tan, sans trop les ombrager par les paillassons. En juin, vous les exposerez à l'air libre; ils doivent passer quatre ou cinq hivers sous des chassis, au bout duquel tems vous les tirerez des pots en motte, en recoupant seulement le bord de la motte pour rafraîchir les fibres, & vous les planterez en avril là où ils doivent demeurer.

On prétend que la pulpe ou brou de son fruit, est un poison pour les hommes: elle est mortelle aux chiens.

Le second est un arbre du troisieme ordre dans l'Inde & l'île de Ceylan où il croît; il fleurit en juin, & exhale alors une très-bonne odeur: il demande la serre chaude. Ses feuilles sont fétides, sa verdure est perenne: il se multiplie de graine comme le premier. (*M. le Baron de* TSCHOUDI.)

§ AZEM, (*Géogr.*) royaume d'Asie, au nord de celui de Tipra, & à l'orient du Mogolistan, non loin du lac de Chiamaï; son territoire produit en abondance tout ce qui est nécessaire à la vie. On y trouve des mines d'or, d'argent, d'acier, de fer & de plomb. On y recueille la plus belle laque des Indes, & une grande quantité de soie. Les hommes & les femmes y sont généralement beaux & bien faits. Le roi d'*Azem* tient sa cour à Kemmerouf, qui est situé environ à cinquante lieues d'Azo ou Azoo, anciennement la capitale; ses sujets ne lui paient aucun subside; il se contente de toutes les mines qui lui appartiennent en propre, & plus humain que les autres rois de l'Inde, il n'y fait travailler que des esclaves qu'il achete de ses voisins; ainsi tous les habitans menent une vie aisée; il y en a peu qui n'aient leur maison à part, avec une fontaine environnée d'arbres. La polygamie est en usage parmi eux, & il n'y a presque aucun homme qui n'ait quatre femmes pour le moins. On fait un grand commerce dans ce pays, d'or, d'argent, de soie, de laque, de bracelets d'écailles de tortue, de rail & d'ambre jaune. (*C. A.*)

AZENAY, (*Géogr.*) petite ville ou bourg de France, en Poitou, à cinq lieues, nord-est, des Sables d'Olonne; il est de l'élection d'Olonne: c'étoit autrefois une ville plus considérable. (*C. A.*)

§ « AZER, (*Géogr. sacr.*).. au-delà du Jourdain ». *Dict. rais. des Sciences*, &c. C'est en deçà du Jourdain; « sur le chemin de Sidon » *ibid.* C'est sur le chemin de Naplouse à Scythopolis, selon l'Itinéraire Jérosolymitain. (*C.*)

AZERQUES, (*Géogr.*) riviere de France, qui a sa source à une lieue ouest-nord-ouest, de Beaujeu, & son embouchure dans la Saône, après un cours d'environ dix lieues. (+)

§ AZIMUT, (*Astronomie* & *Gnomonique.*) La connoissance de l'*azimut* mene à la détermination de la méridienne, qui est fort utile dans la géométrie pratique, & nécessaire dans la gnomonique & dans la navigation. Ce ne sera donc pas un hors-d'œuvre que d'indiquer quelques moyens peu connus de trouver l'*azimut.*

Un de ces moyens est d'abord le cadran azimutal. *Voyez* AZIMUTAL, *dans ce Supplément.* Un autre est l'instrument tracé dans la *figure 26* (*planche V. de Gnomonique, dans ce Supplément.*); en voici la description.

Faites un angle droit ABC, & sur une échelle quelconque prenez la partie AB égale à la moitié

du ſinus de la hauteur du pôle, & ſur l'autre jambe de l'angle droit la partie *B C* égale à la moitié du coſinus de la hauteur du pôle.

Joignez la *C A*, & au point *A* tirez *A E* perpendiculaire ſur *A C*, & *A G* perpendiculaire ſur *A B*. Sur la *A B* prolongée en *F*, prenez *A F* égale au ſinus de la plus grande déclinaiſon du ſoleil, pour le rayon pour lequel *A B* eſt la moitié du ſinus de la hauteur du pôle, ou, ce qui revient au même, pour un rayon égal au double de *A C*; enſuite pour le rayon *A F*, prenez les ſinus de la déclinaiſon de tous les dégrés du zodiaque, & portez-les ſur les droites *A F*, *A E* à commencer par *A*, vous aurez des rayons avec leſquels du centre *A* vous décrirez des arcs de cercle: le plus grand *F G E* donne toute la grandeur de votre inſtrument. Diviſez le quart de cercle *G F* en dégrés, à commencer par le point *G*, & portez les diviſions vers *E* & vers *F*.

Marquez ſur la droite *A F* les ſignes ſeptentrionaux, c'eſt-à-dire depuis le bélier juſqu'à la vierge incluſivement, & ſur la droite *A E* les ſignes méridionaux, chacun à ſa place.

Prenez *B C* pour rayon: déterminez ſur ce rayon les ſinus de tous les *azimuts* de minute en minute, de dégré en dégré, ſuivant la grandeur de l'inſtrument. Dans la figure ils ſont marqués de dix dégrés en dix dégrés: portez chaque ſinus de *B* en *C* & en *D*: de chacun de ces points, comme centre, décrivez par *A* des arcs de cercle terminés par l'arc *F G E*, & diſtingués par les dégrés des *azimuts*, qu'on numérote d'*E* vers *F*, & de *F* vers *E*: enfin appliquez des pinules à la regle *A B*, & attachez au centre *A* un fil avec un plomb *H* & un grain mobile *I*.

Pour faire uſage de cet inſtrument, étendez le fil le long de la ligne *A F* ſi le ſoleil eſt dans les ſignes ſeptentrionaux, & le long de la ligne *A E* ſi le ſoleil eſt dans les ſignes méridionaux. Mettez le grain *I* ſur le lieu du ſoleil. Suppoſons, par exemple, que le ſoleil ſoit au vingt-troiſieme dégré du taureau, ou au ſeptieme dégré du lion, le grain ſera en *L*: enſuite laiſſez pendre librement le fil: tournez l'inſtrument en ſorte que le point *A* regarde le ſoleil, s'il eſt dans les ſignes ſeptentrionaux, & qu'au contraire le point *B* regarde cet aſtre, s'il eſt dans les ſignes méridionaux. Enfin dirigez le côté *A B* de l'inſtrument vers le ſoleil. Le fil à plomb & le grain vous indiqueront l'*azimut*. Notre exemple, lorſque le ſoleil eſt élevé de 20 dégrés, donne le 93[e] dégré de l'*azimut*, depuis midi & le 87 dégré depuis le nord.

L'angle *E A G* eſt celui de la hauteur de l'équateur qui eſt toujours plus grande que la hauteur du ſoleil en hiver; c'eſt pourquoi le fil à plomb coupera toujours quelque *azimut*.

On peut, au lieu du fil à plomb, ſe ſervir d'une regle qui tourne autour du point *A*, & qui porte les pinules. Dans ce cas la droite *A G* doit toujours être horizontale, & les ſignes avec les ſinus de la déclinaiſon des dégrés du zodiaque, qui ſont à préſent ſur les droites *A F*, *A E*, doivent être ſur la regle mobile.

Cet inſtrument n'eſt que la partie néceſſaire de celui qui eſt tracé à la *fig. 25 de la planche IV.* En voici la conſtruction.

Prenez à volonté une droite *A C*: faites l'angle *C A B* droit: prenez *A B* égale à la tangente de la hauteur de l'équateur pour le rayon *A C*: enſuite prenez *A B* pour rayon, & pour le rayon *A B* faites *A D* égale au coſinus de l'*azimut*: joignez la *D C*: coupez-la également en *E*; du centre *E* & de l'intervalle *E C* décrivez un arc de cercle qui paſſera par les points *D* & *A*, & la figure ſera faite pour l'*azimut* dont *A D* eſt le coſinus. Prenant ſur la droite *A B* depuis le point *A* vers *B* les coſinus de tous les *azimuts*, tirant une droite par l'extrémité de chaque coſinus & par le point *C*, coupant cette droite en deux également, & du point de diviſion comme centre, & de la moitié de la droite comme rayon, décrivant des arcs de cercle, l'inſtrument ſera préparé. Dans la *fig. 25*, on a pris les *azimuts* de 15 dégrés en 15 dégrés.

Il eſt clair que tous les centres ſe trouveront dans la droite *H G* qui eſt parallele à la droite *A B*, & qui paſſe par le point *E*; de plus toujours *H F* eſt à *F E* comme *B A* à *A D*, comme le rayon au coſinus de l'*azimut* qui répond à l'arc dont *E* eſt le centre. L'on a fait *C A* à *A B* comme le rayon à la tangente de la hauteur de l'équateur, c'eſt-à-dire, à la cotangente de la hauteur du pôle; & le rayon eſt à la cotangente d'un arc comme le ſinus au coſinus; ainſi les droites *A B*, *B C* de la *figure 26* (*planche V.*) ſont les droites *C F*, *F H* de la *fig. 25* (*planche IV.*). Cette conſtruction tire ſon origine du triangle ſphérique *B F M* (*planche V*, *fig. 20.*), où *B* eſt le pôle, *B M* un arc du méridien du lieu, *M* le zénith, *M F* un arc du vertical où ſe trouve le ſoleil, *F* le lieu du ſoleil, *B F* un arc d'un cercle horaire; par conſéquent l'arc *M F* eſt le complément de la hauteur du ſoleil, & l'angle *B M F* eſt l'angle azimutal; par le moyen des lignes droites qui, ſuivant la trigonométrie, appartiennent à ce triangle ſphérique, on le transforme en triangle rectiligne: voici comment.

La trigonométrie plane nous enſeigne que (*fig. 22.*) dans un triangle rectiligne *O P Q*, un côté *O P* eſt à un des côtés contigus *P Q*, comme la ſomme de la cotangente de l'angle compris *O P Q*, & de la cotangente de l'angle oppoſé *Q O P*, à la coſécante de l'angle compris *O P Q*, c'eſt-à-dire, qu'en langue algébrique $OP \times$ coſec. $OPQ = PQ$ (cot. OPQ + cot. QOP).

D'autre côté, nous ſavons par la trigonométrie ſphérique, que prenant le rayon pour l'unité (*fig. 20.*),

coſ. $BF =$ coſ. $BM \times$ coſ. $MF +$ ſin. $BM \times$ ſin. $MF \times$ coſ. BMF; ou, puiſque ſin. $MF = \frac{1}{\text{coſec. } FM}$,

coſ. $BF =$ coſ. $BM \times$ coſ. $MF +$ ſin. $BM \frac{\times 1}{\text{coſec. } FM} \times$ coſ. BMF; & ôtant les fractions coſ. $BF \times$, coſec. $FM =$ coſ. $BM \times$, coſ. $MF \times$, coſec. $FM +$ ſin. $BM \times$, coſ. BMF.

Mais coſ. $MF \times$, coſec. $MF =$ cot. MF; donc coſ. $BF \times$, coſec. $FM =$ coſ. $BM \times$, cot. $MF +$ ſin. $BM \times$, coſ. BMF.

Nous voulons pour ainſi dire mouler le triangle rectiligne *O P Q*, ſur celui qui réſulte du triangle ſphérique *B F M*; ſoit donc

$OP \times$ coſec. $OPQ =$ coſ. $BF \times$ coſec. FM;

c'eſt pourquoi

$OP =$ coſ. BF; & coſec. $OPQ =$ coſec. FM;

& $OPQ = FM$;

& l'angle *O P Q* doit avoir autant de dégrés qu'en a le complément de la hauteur du ſoleil; mais le côté *O P* doit être égal ou proportionnel au ſinus de la déclinaiſon qui eſt le coſinus de *B F*.

Subſtituant ces valeurs dans l'équation du triangle rectiligne, le premier membre eſt le même que le premier membre de l'équation ou triangle ſphérique; & le ſecond membre de la premiere équation devient

$PQ \times$ cot. $FM + PQ \times$ cot. QOP,

d'où réſulte

$PQ =$ coſ. BM; & cot. $QOP = \frac{\text{ſin. } BM \times, \text{ coſ. } BMF}{PQ} = \frac{\text{ſin. } BM \times, \text{ coſ. } BMF}{\text{coſ. } BM} =$ tang. $BM \times$, coſ. BMF,

parce que le ſinus eſt au coſinus comme la tangente au rayon.

Ainsi la cotangente de l'angle QOP est quatrieme proportionnelle après le rayon, le cosinus de l'angle azimutal & la tangente de la hauteur de l'équateur. Tant que la hauteur du pôle & l'*azimut* restent les mêmes, les trois premiers termes de cette proportion sont constans; donc le quatrieme est aussi constant & l'angle QOP l'est également. Mais le côté PQ, opposé à cet angle, est égal ou proportionnel au cosinus de la hauteur de l'équateur, ou au sinus de la hauteur du pôle qui est donné pour une hauteur du pôle donnée; donc l'angle QOP est dans un segment de cercle donné.

Supposons que le segment qui passe par les points P, O, Q, soit celui qu'on cherche, l'angle O ne varie pas pendant que les angles P & Q changent. Faisons donc l'angle OPQ (ou CAB de la *fig.* 25.) droit, ce qui arrive lorsque le soleil est à l'horizon. Nous avons vu que le rayon est au cosinus de l'angle azimutal, comme la tangente de la hauteur de l'équateur à la cotangente de l'angle QOP; quand l'angle azimutal est droit, son cosinus est $= O$; donc aussi la cotangente de l'angle QOP, & cet angle même $= O$ dans ce cas; l'arc de cercle s'évanouit, & il ne reste que la droite CA.

Au contraire, lorsque l'angle azimutal est $= O$, son cosinus est égal au rayon; & la cotangente de l'angle POQ est égale à la tangente de la hauteur de l'équateur. C'est pourquoi l'on a fait (*fig.* 25.) CA à AB comme le rayon à la tangente de la hauteur de l'équateur. Si l'on fait à présent BA à AD, comme le rayon au cosinus de l'angle azimutal, on aura par la composition des raisons, & mettant l'unité pour le rayon $CA : AD = 1 :$ tang. BM x cos. BMF, & prenant CA pour rayon.

$AD =$ tang. BM x cos. $BMF =$ cot. QOP de la *fig.* 22; mais AD est la cotangente de l'angle ADC (*fig.* 25.): donc l'angle ADC est celui que l'on demandoit.

Cet instrument, qui est de l'invention de M. Lambert de l'académie royale des sciences & belles-lettres de Berlin, est d'autant plus estimable, qu'on a long-tems cherché un cadran qui réunît l'avantage d'avoir les *azimuts* marqués par des arcs de cercle, & celui d'indiquer l'heure.

C'est l'effet que fait cet instrument avec une légere addition. Sur les droites AF, AE nous avons écrit les dégrés des signes; on n'a qu'à écrire à côté les dégrés d'un grand cercle, en supposant toujours que la droite AF est le sinus de $23^{d}\ 30'$.

Après cette courte préparation, prenez la hauteur du soleil sur la droite AF ou AE, & mettez-y le grain mobile. Supposons qu'il soit en L à $18^{d}\ 30'$; ensuite portez le fil ou l'alidade au dégré de déclinaison pris sur l'arc EG, & comptez depuis G: si le soleil a 20 dégrés de déclinaison, le fil tombera en $EI\ 20^{d}$; le grain indiquera 93 dégrés d'*azimut* qui étant divisés par 15, parce que ce sont des dégrés d'un grand cercle, donneront 6 heures & 12 minutes.

En effet (*figure* 20, *planche IV.*), dans la construction de l'instrument, on a considéré les trois côtés & l'angle BMF du triangle sphérique BMF; à présent au lieu de l'angle azimutal BMF, auquel est opposé le côté BF, nous considérons l'angle honoraire MBF, auquel est opposé le côté FM. Le côté BM, auquel, dans la *fig.* 25, répond la droite AC, est constant lorsque la hauteur du pole ne change pas. Mais les segmens de cercle ABC, ADC, &c. sont à présent capables chacun de l'angle honoraire qui lui répond. Quand on cherchoit les *azimuts*, on prenoit la déclinaison sur le côté AC (AF ou AE *de la figure* 26, *planche V*,) opposé à l'angle CBA, ou CDA, &c. (*fig.* 25) qui répondoit à l'angle azimutal; & la hauteur du soleil sur l'arc EG (*fig.* 26,) qui répond au vertical MFN *de la figure* 20 (*planche IV*). A présent il faut prendre au contraire la déclinaison sur l'arc EG (*fig.* 26, *planche V*), & la hauteur du soleil, sur la droite AF, ou AE, parce qu'elle répond à la droite AC *de la fig.* 25, qui est opposée à l'angle ABC; ou ADC, &c. qui est à présent l'angle horaire.

Puisque AF (*fig.* 26) est le sinus de 23 dégrés 30′; cet instrument, tel qu'il est, ne peut pas servir lorsque le soleil est plus haut. Pour en rendre l'usage général, il faudroit prolonger l'échelle jusqu'à ce qu'elle fût égale au sinus de la plus grande hauteur du soleil.

Mais les instrumens faits d'une plaque entiere, & non percée à jour, sont incommodes & embarrassans quand ils sont un peu grands, & ne sont pas exacts quand ils sont petits; c'est pourquoi M. Lambert a songé au secteur représenté dans la *fig.* 27.

Ce secteur est composé de deux; l'un $ABCb$, est terminé par l'arc BCb, qui a autant de dégrés que le double de la hauteur de l'équateur. On fera bien de diviser son limbe en dégrés, minutes, *&c.* si l'instrument est grand, sur la Bb corde de cet arc, ou porte comme dans le secteur qui montre les heures par les hauteurs du soleil (*Voyez* CADRAN SOLAIRE dans le *Supplément*) de B & de b en D, les sinus verses de tous les dégrés pour le rayon BD: ces sinus représentent ici les *azimuts*.

Autour du centre A du premier secteur ABC, tourne le second secteur EFG; son centre E est toujours sur l'arc intérieur du premier secteur, & l'arc FG du second à 47 dégrés, autant que le double de la plus grande déclinaison du soleil Sur le limbe de ce secteur, on prend les dégrés de déclinaison, & on marque les signes, comme dans le secteur, qui montre les heures par les hauteurs du soleil. *Voyez* CADRAN SOLAIRE dans le *Supplément*.

Le secteur $EFHG$ porte une regle EI mobile autour du centre E; & sur cette regle, sont des pinules perpendiculaires au côté EI de la regle.

Pour faire usage de ces instrumens, on donne à la regle DB une situation verticale, ensorte que le point b soit en-haut; on place la regle EI sur le dégré de l'écliptique où se trouve le soleil, le jour de l'observation; on tourne tout l'instrument jusqu'à ce que le côté AFG soit dirigé vers le soleil; ensuite ou tourne le secteur mobile EFG ensorte que les pinules soient dirigés vers le soleil: le tranchant EI de la regle EI montre les *azimuts* sur la regle verticale BDb.

La hauteur du soleil est la somme des angles BAE; AEI.

Il est bon de prolonger un peu la regle IE, au-delà du centre E, ensorte que ce prolongement indique les dégrés du limbe bCB, afin de pouvoir tourner en haut le secteur EFG, après l'observation, autant que le demande la réfraction, si les petites différences qui en résultent, sont sensibles sur l'instrument.

Il convient aussi de donner au secteur EFG, un peu plus que 47 dégrés, comme on l'a fait dans la figure, afin que quand la regle EI est sur le point $O\ 9$, elle ne touche pas le rayon EF, ce qui cacheroit le dégré de l'*azimut* que la regle doit indiquer. Il faut aussi faire petite la partie E, afin qu'elle ne couvre pas les divisions de la même échelle vers le point B; cependant cette précaution n'est pas absolument nécessaire. Le point E ne tombe en B que lorsque le soleil est au méridien, & alors il est difficile de déterminer exactement la hauteur du soleil; ensorte que les vingt ou trente premiers dégrés de l'échelle BDb, peuvent rester couverts sans aucun inconvénient.

Ce secteur tire son origine de la projection du

triangle sphérique $O P H$ (*planche IV*, *fig.* 20), qui est *polaire* du triangle MFB, comme nous l'avons expliqué en parlant du secteur, pour trouver l'heure par les hauteurs du soleil (*Voyez* CADRAN SOLAIRE dans ce *Supplément*). Dans cette projection, le point O est au zénit, & l'œil au nadir. Ainsi les arcs $O H$, $O P$, sont représentés par des lignes droites, égales aux tangentes de la moitié de ces arcs; ces droites font un angle égal à l'angle $H O P$; & l'arc $P H$ est représenté par un arc de cercle qui coupe ces droites sous des angles égaux aux angles $O H P$, $H P O$.

Ici, comme dans l'article du *Supplément*, que nous venons de citer, l'angle $H O P$ est le complément de la hauteur du soleil.

L'arc $O H$ est le supplément de l'angle azimutal $B M F$: donc la tangente de la moitié de $O H$ est égale à la tangente de la moitié de l'angle $B M F$; & la cotangente de l'arc O est égale à la cotangente de l'angle $B M F$.

L'angle $O H P$ est la hauteur de l'équateur, égale à $M B$.

L'angle $H P O$ est la déclinaison du soleil.

L'arc $H O$ est le supplément de l'angle azimutal $F M B$.

Soit donc (*fig.* 23, *planche IV*) l'angle $A E C$, égal à $M F$, complément de la hauteur du soleil.

Observez que les lettres, entre deux parentheses, se rapportent à la *fig.* 20, & les autres à la *fig.* 23.

Soit aussi, $E C$, égale à la tangente de la moitié de ($O H$), ou de la moitié de l'angle azimutal ($F M B$); donc $E C$ est la projection de l'arc ($O H$); le point (O) tombe en E, & le point (H) en C. Faites $E Q$ égale à la cotangente du même angle, mais entier; l'angle $C Q R$ droit, & l'angle $Q C R$ égal au complément de la hauteur de l'équateur, ou à la hauteur du pole, & par conséquent l'angle $C R Q$, égal à la hauteur de l'équateur.

Du centre R & de l'intervalle $R C$, décrivez un arc de cercle qui rencontre en A & en M les droites $E A$, $R Q$.

Puisque l'angle $R C A$ est droit, & que l'angle $R C E$ est le complément de la hauteur de l'équateur, l'angle $E C A$ est la hauteur de l'équateur.

Nous avons fait l'angle $A E C$ égal à l'angle ($H O P$); $E C$ est la projection de l'arc ($O H$); l'arc $L A M$ est la projection de l'arc ($H P$); donc $E A$ est la projection de l'arc ($O P$); & l'angle $E A C$ est égal à ($O P H$) qui est la somme de 90 dégrés, & de la déclinaison (*Voyez* CADRAN SOLAIRE dans le *Supplément*): l'angle $R A C$ est droit; donc l'angle $R A E$ est la déclinaison du soleil, & l'angle $E A M$ est le complément de la déclinaison.

Puisque l'angle $A E C$ est le complément de la hauteur du soleil, où est sa distance du zénit; si la droite $Q C$ est verticale, ensorte que le point Q réponde au zénit, la droite $A E$ est dirigée vers le soleil, & à rebours; d'où l'on voit pourquoi, dans la *fig.* 27, on a dit que la regle $b D B$ doit être verticale.

L'angle $E A R$ de la *fig.* 23, est la déclinaison. La droite $R A$ répond à la droite HE de la *fig.* 27; c'est pourquoi l'on doit placer & fixer la regle $E I$ sur le lieu du soleil, & ensuite l'on doit tourner le secteur $E F G$, ensorte que la regle $E I$ soit dirigée vers le soleil.

Enfin, on a fait $C Q$ égale à la somme de la tangente, de la moitié de l'angle azimutal, & de la cotangente du même angle entier, & cette somme est égale à la cosécante du même angle, & $Q E$, égale à cette cotangente; donc $C Q$ à $Q E$ comme la cosécante à la cotangente de l'angle azimutal, comme le rayon au cosinus du même angle; c'est pourquoi l'on doit porter sur l'échelle $B D b$ de B & b en D les sinus verses; ou de D en B & b les cosinus ou les sinus des *azimuts* pour le rayon $B D$.

On peut rendre cet instrument bon pour toutes les hauteurs du pole (*fig.* 28). Les côtés $L b$, $M d$ du chassis $L l d M$ sont divisés suivant les tangentes des hauteurs du pole. L'échelle azimutale $C B$ est mobile dans ce chassis, & on peut l'arrêter à la hauteur du pole requise. Les signes & la déclinaison des dégrés de l'écliptique sont toujours marqués dans l'arc de cercle $F H G$. Du milieu H de cet arc, au centre E, est une regle $H N$, divisées suivant les sécantes des hauteurs du pole. On arrête le secteur $E F G$ par la regle $H N$, à la même hauteur du pôle à laquelle on a arrêté l'échelle $C D$; ensorte que le secteur puisse tourner autour de la cheville O qui l'arrête. On place la regle $E I$ sur le lieu du soleil, & on fait tourner le secteur jusqu'à ce que la regle soit dirigée vers le soleil.

On s'est servi d'un pareil artifice, pour rendre universel le secteur, pour déterminer le tems par les hauteurs du soleil; c'est pourquoi ceux qui souhaitent un plus long détail, peuvent consulter l'*article* CADRAN SOLAIRE dans le *Supplément*. (*J. D. C.*)

AZIMUTAL, *Cadran azimutal* ou *analemmatique*, (*Gnomonique.*) ainsi appellé parce qu'il montre les heures par les azimuts (*Voyez* AZIMUT & CADRAN SOLAIRE, *Suppl.*). Je ne crois pas qu'on puisse concevoir un homme assez simple & grossier pour n'avoir pas observé que si au lever du soleil un arbre qui est devant lui, jette son ombre à sa droite, à mesure que le soleil s'avance, l'ombre s'avance aussi; tombe droit devant lui à midi; ensuite elle va vers la gauche, où elle se trouve au coucher de cet astre.

Sur cette observation commune les premiers hommes songerent sans doute à décrire un cercle à terre, à planter un piquet au centre, & à diviser la circonférence en parties égales, dans l'espérance que l'ombre du piquet indiqueroit les heures. Mais on n'aura pas tardé à s'appercevoir que cette ombre n'indiquoit exactement que l'heure du midi.

La raison de cette irrégularité est que ce cadran ne doit pas être circulaire, que sa circonférence ne doit pas être divisée en parties égales, & que le piquet perpendiculaire ne doit pas rester toujours au même endroit; parce que l'ombre d'un piquet perpendiculaire à l'horizon indique par sa situation combien le soleil est éloigné du plan du méridien; en un mot elle montre l'azimut de cet astre: or le soleil ne se trouve que deux fois par an au même azimut à la même heure: ainsi le premier cadran solaire qui naturellement est venu dans l'esprit des hommes, est faux, & ne peut devenir juste que par trois corrections que sûrement on n'a trouvées qu'après plusieurs recherches; en sorte que si les cadrans *azimutaux* ont été les premiers qu'on ait inventés, ils ont été aussi les derniers qu'ont ait rendus justes.

Pour expliquer la source des erreurs des premiers cadrans *azimutaux*, soient (*planche I. fig.* 1. *Supplément.*):

$O Z H N$, le méridien du lieu.
$O E C H$, l'horizon.
$F A G$, l'équateur.
$I S K$, un parallele.
$i B k$, un autre parallele, autant en deçà de l'équateur que le parallele.
$I S K$, est en delà.
P p, les deux pôles, P le boréal, & p l'austral.
Z, le zénit.
N, le nadir.
$Z S B N$, un vertical qui rencontre en E l'horizon $O E C H$.
$P S p$, un cercle horaire qui rencontre en S le parallele $I S K$, & le vertical $Z S B N$.

$P\ A\ p$, un autre cercle horaire qui rencontre en A l'équateur $F\ A\ G$ & le même vertical.

$P\ B\ N$, un troisieme cercle horaire qui rencontre en B le parallele $i\ B\ k$ & le même vertical.

L'arc $O\ E$ est l'*azimut*.

L'ombre que jette un piquet planté perpendiculairement à l'horizon, est la commune section de l'horizon & du plan qui passe par le centre du soleil & par le piquet; c'est pourquoi la droite $D\ Z$ qui rencontre au centre D, l'horizon à angles droits, jette son ombre toujours sur la même droite $E\ D\ L$. Lorsque le soleil est dans le même vertical $Z\ S\ A\ B\ N$; mais le soleil se trouve dans le vertical $Z\ S\ A\ B\ N$ à une heure quand le soleil décrit le parallele $i\ B\ k$, à une autre quand il parcourt l'équateur $F\ A\ G$; & encore à une autre quand il est dans le parallele $I\ S\ K$; donc dans tous ces cas la même ombre indique des heures différentes.

L'ombre $E\ D\ L$ indique juste l'heure quand le soleil est dans l'équateur, parce que D est le centre commun du vertical, de l'horizon & de l'équateur. Lorsque le soleil est en B, dans le parallele austral $i\ B\ k$, l'ombre tombe en $E\ L$ quelque tems plutôt qu'il ne faudroit; parce que le cercle horaire $P\ B\ p$ est plus éloigné en méridien $H\ Z\ O\ N$ que le cercle horaire $P\ A\ p$: ainsi cette ombre indique que l'on est plus près de midi qu'on ne l'est réellement. Pour corriger cette erreur, il faut donc reculer le piquet vers O, comme en M, afin que l'ombre $E\ M\ Q$ indique une heure plus éloignée du midi que l'ombre $E\ D\ L$.

Au contraire quand le soleil est en S dans le parallele $I\ S\ K$, la même ombre tombe en $E\ L$ quelque tems plus tard qu'il ne faudroit; elle montre qu'on est plus éloigné de midi qu'on ne l'est effectivement; & il faut avancer le piquet comme en R, en sorte que l'ombre $E\ R\ V$ indique une heure plus proche du midi que l'ombre $E\ D\ L$.

Les points M & R doivent répondre aux centres des paralleles $i\ B\ k$, $I\ S\ K$, parce que le point D est le centre de l'équateur, & le cadran *azimutal* représente un parallele quelconque, aussi bien que l'équateur, comme on le verra mieux par la construction que nous en allons donner avec soin, parce que ces cadrans ont plusieurs avantages sur les autres, & en particulier celui de n'être pas sujets aux anomalies des réfractions. Cette construction, qui est plus simple que celle de dom Bedos, & même que celle de M. de la Lande, est avec ses conséquences en grande partie tirée d'un petit traité allemand de Mr. Lambert, de l'académie royale des sciences & belles lettres de Berlin.

Les cadrans de cette sorte se décrivent presque entiérement comme nous avons enseigné à décrire les cadrans horizontaux. (*Voyez l'article* CADRAN SOLAIRE, *dans le Supplément*. §. *12*, *13*.)

Prenez (*planche II. fig. 9.*) $d\ e$ de la longueur que vous voulez donner à votre cadran d'orient en occident. Coupez la $d\ e$ également en a, & par le point a sur la droite $e\ d$, élevez la perpendiculaire $b\ e$: faites $a\ b$ égale à $a\ c$, chacune égale au sinus de l'élevation du pôle pour le rayon $d\ a$ (nous avons pris ici & dans les autres figures, $52^{d}.\ 30'$ pour Berlin); du centre a & des intervalles $a\ b$, $a\ d$, décrivez deux cercles concentriques, que vous diviserez en 24 parties égales, pour les heures, & que vous subdiviserez pour les demi-heures; j'appelle *points correspondans* ceux qui sont également éloignés, & de côté & d'autre du même diametre. Par les points correspondans du petit cercle, tirez des droites paralleles à $d\ e$; & par les points correspondans du grand cercle, tirez des droites paralleles à $b\ e$. Les points où ces droites se rencontrent, sont les points des heures.

Observez que si le point b est tourné au nord, & le point e à l'est, vous devez mettre le numero XII. au point b, & les numero I, II, &c. où sont à présent les numeros VII, VIII, &c. & de b vers l'ouest d les numeros XI, X, &c.

Vous pouvez aussi faire une échelle qui serve à tous les cadrans pour la même élevation du pôle, telle que celle de la *figure 8* (*planche II*). Cette échelle est décrite aux paragraphes 17 & 19 de l'*article* CADRAN SOLAIRE, *dans ce Supplément*.

On sait que par la construction indiquée, les points des heures sont à la circonférence d'une éclipse; soit donc (*planche I. fig. 2.*) $A\ D\ B\ E$ l'ellipse, dont le centre C, le grand axe $A\ B$, & le petit $D\ E$ du centre D & de l'intervalle $A\ C$; décrivez un arc de cercle qui rencontre en F & f le grand axe $A\ B$, les points F & f sont les foyers de l'ellipse. Pour décrire l'*analemme*, ou si vous voulez, l'almanach qui convient à ce cadran, sur la droite $C\ F$ au point F, faites des angles d'autant de dégrés qu'en a la déclinaison du soleil pour chaque jour. Le 21 juin le soleil a $23^{d}.\ 30'$ de déclinaison boréale. Pour ce jour vous faites l'angle $C\ F\ G$ de $23^{d}.\ 30'$. Le 21 décembre le soleil a $23^{d}.\ 30'$ de déclinaison australe; & vous faites l'angle $C\ F\ g$ de $23^{d}.\ 30'$; & ainsi des autres. On fait plus ou moins de ces marques, suivant la grandeur de l'instrument, & le dégré d'exactitude qu'on exige. Sur des analemmes de deux pouces, on peut commodément marquer les jours de deux en deux; on met en G le nom ou le signe de juin; en *1* ce celui de juillet & de mai; en 2 celui d'août & d'avril; en *3*, au centre de l'ellipse celui de septembre & de mars; en 4 celui d'octobre & de février; en *5* celui de novembre & de janvier; & en g celui de décembre. Le style est perpendiculaire au plan du cadran, & par conséquence à l'horizon, & doit être placé chaque jour à l'endroit marqué dans l'analemme; en G le 21 juin; en C le 21 de septembre & de mars; en g le 21 de décembre, &c. & ajoutant les heures, comme on l'a indiqué dans un des paragraphes précédens, le cadran est fait.

Supposons que le point G soit celui qui convient au jour, & le point H celui qui convient à l'heure, par exemple, c'est le 21 juin à neuf heures du matin; & le style étant en G, l'ombre tombe en $G\ H$; l'angle $H\ G\ D$ est celui de l'azimut du soleil pour le 21 juin à neuf heures du matin; & si du point G on tire les $G\ L$, $G\ l$, perpendiculaires à l'ellipse, les points L & l indiqueront l'heure du lever & du coucher du soleil pour ce jour-là. La droite $G\ L$ est aussi le rayon auquel appartiennent les droites $G\ H$ & $C\ A$, considérées la premiere comme cosinus de la hauteur du soleil, & la seconde comme cosinus de sa déclinaison.

La démonstration de toutes ces propositions découle du seul principe que le cadran *azimutal* est la projection orthographique de l'équateur ou d'un parallele: car baissant de chaque point de la circonférence du parallele des perpendiculaires sur la surface de l'horizon, elles traceront l'ellipse $A\ D\ B\ E$. Le diametre $A\ B$ retient sa longueur, qui est le double cosinus de la déclinaison du soleil ou du parallele que le soleil parcourt. Car soit (*planche I. fig. 3.*) $A\ a$ l'axe de la sphere; $A\ B\ a\ b$ un méridien; $B\ b$ le diametre de l'équateur; C le centre; $D\ d$ un parallele; sa déclinaison est l'arc $D\ B$, dont le sinus est $D\ E$, & le cosinus $E\ C$ ou $D\ F$; & le double de $D\ F$ est le diametre du parallele. Il en résulte que pour l'équateur, dont la déclinaison est nulle, & le cosinus de la déclinaison égal au rayon, le diametre $A\ B$ (*fig. 2.*) est celui de la sphere; & pour chaque parallele $A\ B$ est le double cosinus de la déclinaison.

Le petit axe DE, qui eſt perpendiculaire à l'axe AB, eſt à cet axe comme le ſinus de la hauteur du pôle eſt au rayon. Car ſoit (*planche I. fig.* 4.) KM le diametre de l'horizon; P & p les pôles; Oo le diametre de l'équateur; $MPOK$ le méridien du lieu. La hauteur du pôle eſt PM, dont le ſinus, & PR l'angle PCo eſt droit; donc l'angle MCo eſt le complément de la hauteur du pôle; & SC, coſinus de ce complément, eſt égale à PR; mais SC eſt la projection orthographique de oC; & Ss eſt celle de oO; donc, *&c.*

C'eſt la même choſe d'un parallele dont le diametre Tt rencontre en u celui de l'horizon. La projection orthographique de ut eſt ux; celle de uT eſt uX; & celle de Tt eſt Xx. Or tu à ux, comme Tu à ux, comme Tt à Xx, comme oC à CS, comme le rayon au ſinus de la hauteur du pôle.

Si du zénith Z on baiſſe une perpendiculaire ſur l'horizon, elle tombe en C, qui eſt le centre de l'ellipſe (*figure* 2.); lorſque l'ellipſe repréſente l'équateur, & qui eſt éloigné du centre de l'ellipſe lorſqu'elle repréſente un parallele; car ſoit (*figure* 4.) V le centre du parallele Tt, ou le point où le diametre du parallele rencontre l'axe de la ſphere. Tirez du point V ſur KM la perpendiculaire VY; le point Y coupe en deux parties égales la Xx projection du diametre du parallele, & en deux parties inégales la Ss projection du diametre de l'équateur. Si donc Tt eſt le diametre d'un tropique, & ſi l'ellipſe de la *figure* 2 repréſente l'équateur, le point Y de la *figure* 4, répond au point G ou g de la *figure* 2, & le point C de la *figure* 4, répond au point C de la *figure* 2. Mais ſi l'ellipſe de la *figure* 2 repréſente un tropique, c'eſt le point C de la *figure* 4, qui répond au point G ou g de la *figure* 2; & le point Y de la *figure* 4, répond au point C de la *figure ſeconde*.

La droite CV (*figure* 4.) eſt le ſinus de la déclinaiſon du parallele Tt; & VC eſt à CY, comme PC à CR, comme le rayon au coſinus de la hauteur du pôle.

Il eſt évident qu'afin que le cadran ſoit juſte, l'ellipſe (*figure* 2.) doit repréſenter chaque jour le parallele que le ſoleil décrit. C'eſt pourquoi les points G, 1, 2, 3, 4, 5, g, & les autres points intermédiaires, ſont tour-à-tour la projection du zénith, & repréſente le centre de la ſphere. Le point H, eſt la projection du lieu du ſoleil pour le jour & l'heure dont il s'agit; donc GH eſt la projection de l'arc du vertical qui paſſe par le centre du ſoleil à cette heure là, & cet arc eſt compris entre le zénith & le centre du ſoleil; c'eſt pourquoi GH eſt le ſinus de la diſtance du ſoleil au zénith; & par conſéquent le coſinus de la hauteur du ſoleil qui eſt déterminée par le reſte du même vertical.

Mais tout ſinus devient un *maximum*, lorſque l'arc auquel il répond eſt de 90 dégrés; & le ſinus même égal au rayon; donc GH devient un *maximum* lorſque le ſoleil eſt à l'horizon, parce qu'alors la diſtance du ſoleil au zénith eſt de 90 dégrés; ſoit GL ou Gl coſinus devenu un *maximum* & égal au rayon: il eſt facile de voir que les normales ſont les plus grandes & les plus petites droites qu'on puiſſe tirer d'un point G donné dans le petit axe, à la circonférence de l'ellipſe.

Il y a quatre de ces normales GD, GE, GL, & Gl: les deux premiers ſont manifeſtement des *mimina*; & les deux derniers des *maxima*. Il en réſulte que ſi GL & Gl ſont normales, elles répondent à 90 dégrés de diſtance du ſoleil au zénith, c'eſt-à-dire au ſoleil levant ou couchant.

Ainſi dans cette ſuppoſition GL eſt le rayon de la ſphere: nous avons vu que AC ou CB eſt le coſinus de la déclinaiſon du parallele, auquel appartient le point G; donc GL eſt le rayon auquel appartient CA; conſidérée comme coſinus de la déclinaiſon du ſoleil. Effectivement lorſque cet aſtre n'a point de déclinaiſon, ou eſt dans l'équateur, le point G tombe en C, & la normale GL en CA, qui eſt alors le rayon de la ſphere, comme nous ſavons d'ailleurs qu'il doit l'être. Au reſte, nous avons déja vu que GH eſt le coſinus de la hauteur du ſoleil pour le rayon GL.

De plus nous avons fait FC à CG comme le rayon à la tangente de la déclinaiſon; ce qui eſt juſte, parce que CG de la *figure* 2, eſt la même choſe que CY de la *figure* 4; & nous avons vu que YC (ou CG de la *figure* 2.) au ſinus de la déclinaiſon (CV *figure* 4.), comme le coſinus de la hauteur du pôle au rayon, comme CF (*figure* 2.) à FD ou CA; mais CA eſt le coſinus de la déclinaiſon pour le rayon CL; donc CG au ſinus de la déclinaiſon, comme CF au coſinus de la déclinaiſon; *& invertendo & alternando*, FC à CG comme le coſinus eſt au ſinus de la déclinaiſon, comme le rayon à la tangente de la déclinaiſon.

Pour tirer du point G une normale à l'ellipſe du point C ſur DF, tirez la perpendiculaire CN ſur CG du point G vers E; prenez CM, quatrieme proportionnelle après FN; ND & GC par M; élevez ſur DE une perpendiculaire qui rencontre l'ellipſe en L. Joignez la GL: je dis qu'elle eſt normale à l'ellipſe. Par L tirez ſur AB la perpendiculaire LK. On a fait comme FN à ND, ainſi GC à CM ou LK, c'eſt-à-dire CI à IK; mais comme FN à ND, ainſi le quarré de FC au quarré de CD; donc comme le quarré de FC au quarré de CD, ainſi CI à IK, & *componendo*, le quarré de AC ou FD au quarré de DC comme l'abſciſſe CK à KI, qui par conſéquent eſt la ſous-perpendiculaire.

Il eſt manifeſte que la LM prolongée juſqu'à ce qu'elle rencontre l'ellipſe en l, donne la poſition de l'autre normale lG, qui eſt égale à la GL, & qui fait l'angle LGE égal à l'angle LGE.

Je dis à préſent que le cercle qui paſſe par les points G, F, L, paſſe auſſi par les points f & l; car plions l'ellipſe ſuivant l'axe DE, la droite CA tombera ſur la CB, à cauſe des angles droits DCA, DCB; le point A tombera en B, parce que la CA eſt égale à la CB; le point F tombera en f, parce que la CF eſt égale à la Cf; la droite GL tombera ſur la Gl, parce que les angles EGL; EGl ſont égaux; & le point L tombera en l, parce que les GL; Gl ſont égales.

Il s'enſuit que le centre du cercle $LFGfl$, eſt ſur l'axe GE, prolongée s'il eſt néceſſaire, & que par conſéquent, pour trouver le centre & le rayon de ce cercle, il ne s'agit que d'élever ſur GF une perpendiculaire qui la coupe en deux parties égales.

Au contraire ſi par les trois points F, G, f, on fait paſſer un cercle qui rencontre en L la circonférence de l'ellipſe; la droite GL eſt normale. Joignez-les FL; Lf, & par L, tirez à l'ellipſe la tangente OLP.

Puiſque la corde FG eſt égale à la corde Gf, l'angle FLG eſt égal à l'angle GLf; mais par la propriété de l'ellipſe, l'angle FLO eſt égal à l'angle fLP: donc l'angle GLO eſt égal à l'angle GLP; chacun de ces angles eſt droit, & la GL eſt normale.

On peut donc trouver les points L & l, par le moyen des points G, F, f; & au contraire on peut trouver le point G, par le moyen des points L, F, f. Dans le premier cas on détermine la longueur du jour par la déclinaiſon; & dans le ſecond on détermine la déclinaiſon par la longueur du jour.

Au ſurplus tirant du point H ſur le grand axe AB, la perpendiculaire NQ; la partie CQ eſt la projection

projection du sinus de l'arc horaire. Car ce sinus est tiré sur le plan du parallele par le point où la circonférence du cercle horaire rencontre celle du parallele ; donc il tombe sur le point où le diametre du cercle horaire rencontre le diametre du parallele ; ce point est projetté en *C*, & le point de l'intersection des deux cercles est projetté en *Q*.

M. de la Lande, dans les *Mémoires de l'académie des sciences de Paris, pour l'année 1757*, a donné, dans une table fort commode, les principales mesures nécessaires à la construction de ces cadrans, pour différentes hauteurs du pôle : la voici, elle est trop courte & trop commode pour être omise.

La moitié du grand axe étant divisée en 1000 parties égales, on voit dans cette table combien de ces parties doit avoir la distance qu'il faut mettre entre le centre du cadran & le style, le 21 de chaque mois pour différentes latitudes.

DISTANCES ENTRE LE CENTRE ET LE STYLE.

Hauteurs du pôle ou latitudes.	21 { *Février, Avril, Août, Octobre.*	21 { *Janvier, Mai, Juillet, Novembre.*	21 { *Juin, Décembre.*	*Moitié du petit axe.*
30 d	176	318	376	500
35	166	301	356	574
40	156	282	333	643
45	144	260	307	707
50	131	236	279	766
55	117	210	249	819

Si l'on se rappelle la construction du cadran horizontal que nous donnons à l'article CADRAN SOLAIRE de ce *Supplément*, on verra d'abord que si le cadran que nous venons de décrire est *azimutal*, lorsqu'on prend le petit axe *E D* pour la méridienne, il est horizontal, ou plutôt, selon mon expression, il est méridional lorsqu'on prend pour méridienne le grand axe *A B* ; car dans les deux constructions la figure est une ellipse, dont le grand axe est au petit comme le rayon au sinus de la hauteur du pôle, & les points des heures se trouvent exactement de la même maniere. On pourroit donc par le moyen d'un miroir attaché au style, faire tenir au cadran *azimutal* la place de l'horizontal. Mais il vaut mieux en décrire sur la même planche un *azimutal* & un horizontal ; lorsque ces deux cadrans indiquent la même heure, ils sont bien placés ; & par conséquent on a la position de la méridienne. Cette double construction est facile, puisqu'elle se réduit à une seule répétée, qu'on peut encore ou faciliter ou vérifier par le secours des échelles gnomoniques, décrites à l'article du *Supplément* que je viens de citer.

J'ai dit faciliter, parce qu'ayant décrit le grand cercle & tiré les paralleles à l'ordinaire, on n'a qu'à tirer les lignes horaires par le moyen de l'échelle ; les points de rencontre de ces droites avec les premieres, donnent manifestement les points demandés. J'ai dit vérifier, parce que si l'on a trouvé les points par l'intersection des paralleles que donnent les deux cercles, les lignes horaires tirées moyennant les échelles, doivent passer par ces points. (*J. D. C.*)

* § AZIOTH, (*Géogr.*) dans cet article du *Dict. raif. des Sciences*, &c. au lieu de *Rubastus* & *Rubastis*, lisez *Bubastus* & *Bubastis*. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

AZMAVETH, (*Géogr.*) ancienne ville de la Palestine dans la tribu de Juda, vers Jérusalem, étoit déja fort ancienne du tems des Juges d'Israël. (*C. A.*)

AZOTH. (*Philos. hermét.*) Telle est l'obscurité avec laquelle parlent les philosophes hermétiques, qu'il n'est pas aisé de définir ce qu'ils ont entendu par ce mot bisarre. Basile Valentin dit, que l'*azoth* & le feu suffisent aux adeptes pour l'opération du grand œuvre ; c'est-à-dire, pour transmuer les métaux. Par cet *azoth* ces alchymistes paroissent désigner les élémens, ou la matiere premiere des métaux, & quelques-uns semblent supposer que ces parties primitives sont mercurielles. Ainsi l'*azoth* sera le mercure d'un métal quelconque. Si par mercure ils entendent ce que nous désignons ordinairement par ce mot, le demi-métal fluide, leur systême sera sans fondement, puisqu'il est constant que tous les métaux ont des parties primitives, composantes & propres à chacun, toujours distinctes de celles du mercure. Linné cependant paroît avoir adopté quelque chose de cette idée singuliere, puisqu'il range tous les métaux & les demi-métaux dans une classe commune, qu'il appelle *mercurielle*, *mercuralia*. Becher avoit aussi apperçu son mercure par-tout. On ne pourroit pas nommer ces substances minérales ou métalliques, *sulphureuses*, *sulphurea*, ou *arsénicales*, *arsenicalia*, parce que le soufre se manifeste dans presque toutes, & l'arsenic dans plusieurs. On ne sauroit faire voir qu'il y ait du mercure, ni rien de mercuriel, dans un métal pur, tout comme il n'y aura pas plus d'arsenic dans de l'or ou de l'argent bien purifiés, si même on en trouve dans la minéralisation naturelle de ces métaux.

En cherchant ce qu'ils n'ont pas trouvé, les alchymistes ont quelquefois rencontré la composition de plusieurs remedes utiles, qu'ils ne cherchoient pas ; & quelques-uns qu'ils ont trop vantés. Planis-Campi désigne sous le nom d'*azoth* une *médecine universelle*. On connoît l'*azoth* de Paracelse, & celui d'Hesslingius.

Pour peu que l'on connoisse la structure du corps humain, la nature des liquides, des vaisseaux, des solides, on conçoit qu'une médecine ou un remede universel, est une chimere aussi impossible que l'eau d'immortalité, cherchée à la Chine ; ou la fontaine de Jouvence, chantée en Europe.

La transmutation des métaux est une chose non-seulement impossible à l'homme, mais qui implique peut-être contradiction en elle-même. Pour changer une particule de plomb en argent, il faut anéantir le plomb & créer l'argent. Chaque métal a ses élémens ou principes primitifs distincts d'un autre, comme chaque végétal & chaque animal a son germe. Lorsqu'on nous dit, que quelqu'un a fait de l'or dans quelque pays, ou dans quelque tems que ce soit, concluons qu'il y avoit deux personnes ; une dupe & un fripon. Il seroit aisé de rassembler des histoires de ces tromperies, & le livre qui les contiendroit ne seroit pas inutile : ce seroit le tableau de la tromperie

des hommes, & de leur cupidité. C'eſt en Allemagne, que l'on a fait ſur-tout de ces contes, parce c'eſt-là où la chymie a eu ſa renaiſſance, & qu'elle a été le plus cultivée. La France, l'Angleterre, & l'Eſpagne ont eu auſſi leurs dupes & leurs charlatans, parce que la cupidité eſt de tous les climats. Mais tous ceux qui ont cru aux tranſmutations ont toujours montré leur crédulité, comme ceux qui ſe ſont vantés de les opérer ont prouvé leur mauvaiſe foi. Les promeſſes trompeuſes de la Roſecroix, de Dammi & de tant d'autres, trouverent des dupes en France; & malgré tous les avertiſſemens, il y aura dans tous les tems des hommes crédules & des trompeurs. De grands philoſophes, en exprimant mal des changemens de forme, ont ſemblé favoriſer l'opinion des tranſmutations. L'on a dit que l'eau ſe changeoit en cryſtal, qu'une autre cauſe la changeoit en pierre. En d'autres termes, c'eſt que les principes cryſtallins, charriés par l'eau, s'uniſſent inſenſiblement, pour former des cryſtaux. Le ſable & la terre ſe dépoſent & forment par leur réunion des pierres. On dit que le fer ſe change en cuivre dans certaines fontaines; c'eſt que le fer eſt diſſous inſenſiblement par le vitriol, & le cuivre prend ſa place. On dit que le bois ſe pétrifie, ou ſe change en pierre, en agathe: c'eſt encore un abus des termes. Le bois eſt détruit, & les particules de pierre ou d'agathe en prennent la place. Il ſe fait donc des tranſpoſitions de parties, des changemens de formes, des diſſolutions, des décompoſitions, des filtrations, des précipités, des mêlanges; mais aucune vraie tranſmutation des élémens, ou des principes qui conſtituent & diſtinguent les corps. Les hommes décompoſent, analyſent, uniſſent, & déſuniſſent les molécules intégrantes, mais ils ne ſauroient changer les particules primitives, les élémens ou les principes des corps. Il n'appartient qu'à la nature de faire ces principes élémentaires; mais elle ne fera pas de l'or avec les parties élémentaires de l'argent. Il en eſt ainſi des végétaux & des animaux, ils naiſſent des germes qui ne changent point, ni ne ſe confondent. Ainſi il ne naîtra pas des vers, ou de petites anguilles, de la farine de bled ergoté, miſe au four, & enſuite laiſſée dans un vaſe purgé d'air & bien bouché, comme l'a prétendu Needham. Si on y apperçoit de petits vers, c'eſt qu'il y a eu des œufs ou des germes, qui ſe ſont développés. C'étoit une vieille erreur, proſcrite avec raiſon par la ſaine philoſophie, que des vers puiſſent naître de la corruption du jus de mouton bouilli. Il faut renvoyer ces idées dans le pays des chimeres, avec les molécules organiques vivantes, trouvant leurs moules, & le ſecret de la pierre philoſophale. L'or a ſes élémens propres, comme tout végétal & tout animal a ſon germe. Un homme ne peut pas plus faire un élément par l'art, que produire un œuf de chardonneret, ou une ſemence de creſſon alénois. (*B. C.*)

AZULAM, ſ. m. (*Hiſt. nat. Ornithologie.*) eſpece de gros bec du royaume d'Angola, ſur la côte méridionale de la Guinée, où les Portugais lui donnent ce nom. Cet oiſeau a été repréſenté aſſez exactement ſous le nom de gros-bec bleu d'Angola par Edwards, au volume III de ſon *Hiſtoire des oiſeaux*, *planche* & *page* 125. C'eſt le *loxia*, 22 *Cyanæa; loxia cærulea, remigibus rectricibuſque nigris*, de M. Linné, dans ſes *Amœnitates academicæ*, *volume IV*, *page* 244, & dans ſon *Syſtema naturæ*, *édition* 12, imprimée en 1767, *page* 303. M. Briſſon, à la *page* 88 de ſon *Supplément d'Ornithologie*, le déſigne ſous le nom de gros-bec bleu d'Angola: *coccothrauſtes ſaturè cyanea; plumulis baſim roſtri ambientibus, oculorum ambitu, gutturre, remigibus majoribus, rectricibuſque nigris, coccothrauſtes Angolenſis cyanea.*

Cet oiſeau égale à-peu-près notre gros-bec pour la groſſeur. Sa couleur dominante eſt un bleu foncé très-beau, & comme azuré ſur la tête, le cou, le dos, le croupion, la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes, les couvertures du deſſus & dudeſſous des ailes & de la queue: celle-ci eſt compoſée de douze plumes qui ſont noires; les grandes plumes de l'aile ſont pareillement noires; mais les moyennes, ainſi que leurs grandes couvertures les plus voiſines du corps, ſont noires bordées de bleu. Le tour des yeux & du bec & ſa gorge ſont entiérement noirs. Le bec eſt couleur de plomb clair en-deſſus, & plus foncé en-deſſous, ou plombé noirâtre comme ſur les pieds & les ongles. La prunelle de ſes yeux eſt noire, entourée d'un iris brun.

Les auteurs ne nous apprennent rien ſur les mœurs de l'*azulam*, dont le nom eſt corrompu dans quelques dictionnaires modernes en celui d'*azul-lexos*, qu'ils diſent être Mexicain; mais cet oiſeau n'a encore été apperçu juſqu'ici que ſur la côte de Guinée & d'Angole. (*M. ADANSON.*)

§ AZUR, ſ. m. (*terme de Blaſon.*) couleur bleue, l'un des neuf émaux des armoiries.

L'*azur* eſt repréſenté en gravure par des lignes horizontales; il eſt le ſymbole de la douceur, de la beauté, de la nobleſſe & de la félicité éternelle.

Ce terme vient de l'Arabe *allazurd*, qui ſignifie *pierre bleue.*

La garde de Chambonas en Languedoc; d'*azur au chef d'argent.* (*G. D. L. T.*)

§ *AZYGOS.* Cette veine étant très-conſidérable, mérite d'être mieux connue. Son tronc eſt la premiere branche de la veine cave ſupérieure. Il y a même des quadrupedes, & il a eu des corps humains, dans leſquels elle s'eſt ouverte dans l'oreillette droite du cœur. Mais d'ordinaire elle entre dans le tronc de la veine cave immédiatement au-deſſus du péricarde. Il y a quelquefois une valvule dans cet orifice.

Elle fait, pour ſe rapprocher de vertebres, une arcade en ſe contournant autour de la branche droite de l'artere pulmonaire, & de la branche pareillement droite de la trachée-artere. Elle atteint l'épine du dos à la quatrieme vertebre; c'eſt alors qu'elle donne la veine bronchiale droite & d'autres branches à l'œſophage, à la trachée, à l'aorte, au péricarde. Elle donne ſur la même vertebre que nous venons de nommer, une veine intercoſtale droite ſupérieure, différente de celle que fournit la ſouclaviere, & qui fournit les troncs intercoſtaux du quatrieme, du troiſieme, du ſecond, & quelquefois du premier intervalle.

L'*azygos* deſcendant le long des corps des vertebres antérieurement & vers le bord droit, fournit d'un côté les troncs intercoſtaux droits & gauches, & de l'autre des branches médiaſtines, qui ſe rendent au médiaſtin poſtérieur, à l'aorte & à l'œſophage & même au diaphragme: elle donne quelquefois une veine bronchiale inférieure: elle a quelques valvules dans cet eſpace.

La demi-*azygos* des anciens eſt le tronc commun de pluſieurs veines intercoſtales gauches, que l'*azygos* produit, & qui paſſe devant les vertebres & derriere l'œſophage & l'aorte, pour ſe rendre au côté droit de la poitrine. Ni la côte vis-à-vis de laquelle elle prend ſa naiſſance, ni le nombre des intervalles auxquels elle fournit des branches, n'eſt conſtant. Son origine varie de la ſixieme côte juſqu'à la onzieme; la ſeptieme eſt la plus ordinaire. Cette demi-*azygos* donne, outre les veines intercoſtales gauches, un nombre conſidérable de branches au médiaſtin, à l'œſophage & au diaphragme: elle

eſt en général ſemblable à l'*azygos* & parallele avec elle. On l'a vu manquer entiérement. D'autres fois elle a deux & même trois troncs : elle deſcend dans l'abdomen avec l'aorte, où par un intervalle des appendices du diaphragme.

Le tronc de l'*azygos* paſſe par un des intervalles des chairs du diaphragme, derriere le ſac de la pleure, dans lequel elle n'eſt jamais logée : elle s'ouvre alors ou dans la veine cave, ou dans la veine rénale droite, ou dans une veine lombaire, ou dans l'intercoſtale, ou quelqu'autre veine voiſine. Elle a même communiqué avec l'iliaque, & d'autres fois elle a communiqué par deux branches avec la veine cave & avec une de ſes branches.

L'hémi-*azygos* s'ouvre également dans quelque veine du côté gauche, ordinairement dans la rénale, d'autres fois dans la veine ſpermatique, dans une intercoſtale, ou dans la veine cave même : on l'a vu finir dans la poitrine ſans avoir paſſé le diaphragme.

Ce qu'il y a de conſtant dans toutes ces variétés, c'eſt que l'*azygos* communique par des branches conſidérables avec la veine cave inférieure, ou avec quelques-unes de ſes grandes branches placées derriere l'abdomen.

L'*azygos* eſt donc effectivement une veine de communication entre la veine cave inférieure & la veine ſupérieure de ce nom. Elle peut ſervir à dégager la circulation, lorſque le ſang de la veine cave ſupérieure rencontre quelqu'obſtacle qui l'empêche de revenir librement au cœur.

Dans l'effort, qui eſt toujours accompagné d'une longue inſpiration, le ſang ne ſe décharge pas par la veine cave ſupérieure, à cauſe de la difficulté que le ſang rencontre dans ſon paſſage par le poumon. L'*azygos* peut alors répandre une partie de ſon ſang, dans les troncs abdominaux.

Si l'eſtomac trop rempli, ou par des vents ou par quelqu'autre cauſe, vient à comprimer la veine cave inférieure, le ſang de ces parties pourroit s'échapper par l'*azygos* & être rendu à la veine cave ſupérieure. Le même raiſonnement revient par rapport aux anaſtomoſes des veines intercoſtales avec les veines mammaires & ſouclavieres.

Le principal but cependant de la nature, en créant une *azygos*, eſt évidemment d'éviter des ouvertures dans le péricarde, néceſſaires pour admettre les veines intercoſtales depuis le quatrieme intervalle juſqu'au huitieme, & d'éviter encore d'ouvrir, dans l'oreillette même, de nombreux orifices néceſſaires pour admettre ces mêmes veines intercoſtales. On ſent aſſez les inconvéniens de tant d'ouvertures dans un organe qui doit ſe contracter avec la vigueur & la perpétuité eſſentielles à l'oreillette, ſans le chiffonner & ſans comprimer les veines qui s'y rendent. Aucun vaiſſeau du corps animal ne marche ſans une cellulοſité qui l'attache aux membranes voiſines ; il n'en paſſe jamais librement & en l'air, pour ainſi dire, à travers aucune cavité, & ici il auroit été également dangereux, ou de laiſſer des veines ſuſpendues & ſans ſoutien, ou de gêner la liberté de l'oreillette, en attachant au péricarde des veines qui s'y ouvrent. (*H. D. G.*)



B



, lettre numérale, désignoit 300 chez les Romains, & 3000 lorsqu'elle étoit chargée d'une petite ligne en cette maniere B̄. La lettre B ne valoit que deux chez les Grecs, comme chez les Hébreux; mais les Grecs, en lui mettant un accent, lui faisoient signifier 200.

B., abréviation chymique, signifie *balneum*, *bolus*; & B. A. *balneum mariæ*, *balneum arenæ*, *bolus armeniæ*.

Quant aux abréviations de B & à leurs différentes significations sur les médailles & inscriptions, *voyez* ABRÉVIATION dans ce *Supplément*.

B, (*Musique.*) nom que les Allemands donnent au *si bémol*; ils appellent encore en général *b* tous les bémols; ainsi, pour dire cette clef est armée de deux bémols, ils disent qu'elle est armée de deux *b*. (*F. D. C.*)

B, (*Musique.*) dans les musiques des deux siecles précédens, cette lettre majuscule sur l'enveloppe d'une partie signifioit la basse chantante, & quand dans le courant d'une basse continue, on trouvoit un B, c'étoit la marque que la voix devoit chanter seule. (*F. D. C.*)

B A

§ « BAALA, (*Géogr. Sacr.*) ville de Palestine, où » l'arche fut en dépôt 20 ans ». *Dict. rais. des Sciences*, &c. Elle y fut 70 ans. Il est certain que Baala est la même que Cariathiarim. *Voy.* Jos. *chap. xv. v. 9.* (*C.*)

* § BAALAM, (*Géogr. sacr.*) *ville de la Palestine, dans la demi-tribu de Manassès ....* ajoutez, *en-deçà du Jourdain*: car il y avoit deux demi-tribus de Manassès, l'une en-deçà, l'autre au-delà du Jourdain. *Baalam* est la même que *Gethremmon*. *Lettres sur l'Encyclopédie*.

* § BAALATH, (*Géogr. sacr.*) ville de la tribu de Dan, près de Gazara. Josephe la nomme *Baleth*.

* BAALATH-BEER, *ou* BAAL-BER, (*Géogr. sacrée.*) ville sur la frontiere de la tribu de Siméon. On croit que c'est la même que Ramath.

§ « BAAL-HASOR, (*Géogr. sacr.*) lieu voisin de la tribu d'Ephraïm ». *Dict. rais. des Scienc.* &c. L'écriture dit, ce lieu étoit voisin d'Ephraïm. Il paroît donc qu'il faut dire, lieu voisin de la ville d'Ephaïm, dans la tribu du même nom. (*C.*)

§ « BAAL-HERMON, (*Géogr.*) montagne & ville ».... *Dict. rais. des Sc.* &c. Ce n'étoit point une ville, mais seulement une montagne à laquelle un temple de Baal donnoit son nom, & qui faisoit partie de l'Antiliban. *V.* le *Commentaire* de Leclerc. (*C.*)

* § BAAL-MEON, (*Géogr. sacrée.*) ville de la Palestine, bâtie (*lisez* rebâtie) par la tribu de Ruben: car son nom seul indique qu'elle existoit avant l'entrée des Israëlites dans la Palestine. *Lettres sur l'Encyclopédie*.

§ « BAAL-PHARASIM, (*Géogr. sacr.*) ville des Philistins, dans la tribu de Juda ». *Dict. raison. des Sciences*, &c. Ce n'étoit point une ville & elle n'appartenoit point aux Philistins. C'étoit un endroit de la vallée des Raphaïm, où David mit en fuite les Philistins. *V. II. Rois*, *chap. v.* ℣. 20. (*C.*)

* § BAALTIS, (*Mythol.*) Dans cet article, au lieu de *la Diane des Grecs*, lisez *la Dioné de Grecs*, c'est-à-dire, la Vénus des Grecs.

B A

BAARDMAN, s. m. (*Hist. nat. Ichthyologie.*) poisson ainsi nommé aux îles de la province d'Amboine, & figuré passablement par Ruysch, dans sa *Collection nouvelle des poissons d'Amboine*, *page 34*, *planche XVII. n°. 14.*

Ce poisson a le corps de la morue, neuf nageoires; savoir, deux pectorales assez courtes, arrondies: deux ventrales sous celles-ci, petites, pointues; une derriere l'anus, quarrée, un peu plus longue que profonde; une quarrée ou tronquée à la queue, & trois dorsales triangulaires, assez courtes. Il a un barbillon assez long pendant au menton, c'est-à-dire, à la levre de la mâchoire inférieure, qui est beaucoup plus courte que la supérieure, & qui forme avec elle une bouche assez petite & camuse.

Son corps est violet, tacheté de chaque côté de dix points ronds, en partie blancs, en partie bleuâtres. Sa tête est bleue, entrecoupée par quelques lignes jaunes.

Remarque. Les trois nageoires dorsales du *baardman*, son barbillon au menton & sa queue tronquée, indiquent que ce poisson est une espece de morue, qui differe beaucoup de toutes celles que l'on connoît, par la beauté de ses couleurs.

Il vit, comme les autres especes de morue, dans la mer. (*M. ADANSON.*)

BAARDMANNETJE, s. m. (*Hist. nat. Ichthyologie.*) espece de surmulet des mers d'Amboine, très-bien dessiné & enluminé sous ce nom par Coyett, dans la premiere partie de son *Recueil des poissons*, de ce pays, *planche V. n°. 31.*

Ce poisson a huit nageoires, dont deux pectorales triangulaires, deux ventrales au-dessous de même grandeur, une anale un peu plus longue que profonde; deux dorsales triangulaires, dont l'antérieure est épineuse, & une à la queue qui est fourchue jusqu'à son milieu & un peu au-delà.

Il a deux barbillons au menton, c'est-à-dire pendant du milieu de la levre de la mâchoire inférieure, & presqu'aussi long que la tête. Sa bouche est conique & fort petite.

Le rouge est la couleur dominante de la partie supérieure de son corps. Son ventre est incarnat, tigré de noir; ses nageoires sont jaunes. Il a la prunelle des yeux noire & l'iris rouge, avec une douzaine de lignes noirâtres qui rayonnent tout autour comme un soleil. (*M. ADANSON.*)

BAASA, (*Hist. des Juifs.*) fils d'Ahias, tua Nabad, fils de Jeroboam, roi d'Israël, s'empara de son trône & extermina toute la famille royale. Le prophete Jehu lui ayant reproché son idolâtrie, il le fit mourir. *Baasa* fit la guerre au roi de Juda, & mourut après un regne de vingt-quatre ans, l'an du monde 3074.

* § BABA, (*Géogr.*) ville de la Turquie en Europe..... C'est un beau & grand bourg de la Turquie Européenne, dans la Romanie, vers les côtes occidentales de la mer Noire, sur un lac assez considérable que les Turcs nomment *Babason*, entre Puzargi & Bulecia.

BABARA, s. m. (*Hist. nat. Ichthyologie.*) nom que les Hollandois donnent à un poisson des meilleurs & des plus communs dans les mers des Indes. On en voit une assez bonne figure enluminée dans la seconde partie de la *Collection des poissons d'Amboine*, par Coyett, au *n°. 141.* Ruysch en a donné pareillement une passable dans sa *Collection nouvelle*, sous le nom de *barbaar*, *page 35*, *planche XVIII*, *n°. 1.*

La forme de ce poiſſon eſt médiocrement alongée, mais très-applatie, & ſi comprimée par les côtés, que ſa largeur ſurpaſſe à peine deux fois ſa profondeur. Il n'a que ſept nageoires en tout; ſavoir, deux ventrales aſſez petites ſous les deux pectorales, qui ſont médiocrement longues, triangulaires, mais taillées ou échancrées en arc; une anale, & une dorſale qui regnent le long de la moitié poſtérieure du corps; enfin celle de la queue qui eſt fourchue jusqu'au-delà du milieu de ſa longueur. Leurs rayons ſont mous, non épineux, & réunis par une membrane fort ſerrée. La ligne latérale qui ſemble ſéparer chaque côté en deux portions égales, eſt très-rude, & relevée en forme de ſcie dans ſa moitié poſtérieure juſqu'à la queue.

Sa couleur générale eſt un bleu ſans taches, mais plus foncé, & comme noirâtre ſur le dos. Ses nageoires ſont vertes. On voit une tache verte & deux taches jaunes ſur chacun des côtés de la tête. La prunelle des yeux eſt noire, entourée d'un iris jaune bordé de verd.

Uſages. Le *babara* peſe communément 20 à 25 liv. Les Indiens l'eſtiment comme un des meilleurs poiſſons de leurs mers. Il a la chair très-blanche, très-ſucculente, aſſez approchante de celle de la morue, mais un peu plus graſſe ou moins ſeche. Ils en font quelquefois des hachis qu'ils aſſaiſonnent avec des épices & des huîtres, & qui ſe conſervent très-bien dans une ſaumure de vinaigre & de ſel. Sa tête ou ſa hure, ſur-tout, eſt fort recherchée par les gens délicats, à-peu-près comme la tête du ſaumon l'eſt en Europe.

Remarque. Ce poiſſon eſt, comme l'on voit, une eſpece d'oarangal du Sénégal, que l'on nomme, par corruption, *carangue*, & vient naturellement dans la famille que nous nommerons *famille des maquereaux*, en latin *ſcombri*, dans notre *Ichthyologie*, que nous publierons un jour. (*M. ADANSON.*)

BABEL (TOUR DE), *Antiquités.* Pluſieurs ont cru que la tour de Bélus dont parle Hérodote, & que l'on voyoit encore de ſon tems à Babylone, étoit la *tour de Babel*, ou du moins qu'elle avoit été bâtie ſur les fondemens de l'ancienne. Ce dernier ſentiment paroît d'autant plus vraiſemblable, que cette tour étoit achevée & avoit toute ſa hauteur; elle étoit compoſée, ſelon Hérodote, ainſi que nous l'obſervons à l'*article* de BABYLONE, de huit tours, placées l'une ſur l'autre, en diminuant toujours en groſſeur depuis la premiere juſqu'à la derniere. Au-deſſus de la huitieme étoit le temple de Bélus. Hérodote ne dit pas quelle étoit la hauteur de tout l'édifice; mais ſeulement que la premiere des huit tours, & celle qui ſervoit comme de baſe aux ſept autres, avoit un ſtade, ou cent cinquante pas en hauteur & en largeur, ou en quarré. *Voyez la figure de cette tour dans nos planches d'antiquités, Suppl.* (*C. A.*)

BABEN-HAUSEN, (*Géogr.*) petite ville d'Allemagne, en Suabe, à deux lieues de Tubinge, dans le duché de Wirtemberg. (+)

BABI, ſ. m. (*Hiſt. nat. Ichthyologie.*) eſpece d'anguille de mer, ainſi nommée par les habitans d'Amboine, & figurée aſſez bien ſous le nom de *cambat babi*, par Coyett, au n°. 103 de la premiere partie de ſa *Collection des poiſſons d'Amboine.*

Son corps eſt cylindrique, fort peu comprimé excepté vers la queue, & très-pointu vers les mâchoires qui ſont alongées en un muſeau cylindrique obtus, preſque deux fois plus long que large, & garnies ſur toute leur longueur de dents extrêmement fines & ferrées.

Il n'a que cinq nageoires en tout, ou, pour mieux dire, il n'en a que trois, car celle du dos & de l'anus ſont réunies à celle de la queue, de maniere qu'elles n'en forment qu'une ſeule. Celle du dos eſt de même hauteur par-tout, & prend ſon origine du derriere de la tête, au-deſſus des deux nageoires pectorales qui ſont courtes & arrondies. Celle de l'anus commence au milieu ou à-peu-près, le long du corps ſous le ventre. Toutes ſont à rayons mous & réunis par une membrane aſſez ſerrée.

La couleur générale de ſon corps eſt jaune, tachetée agréablement de jaune & de verd; ſes nageoires ſont d'un rouge violet. La prunelle des yeux eſt noire entourée d'un iris jaunâtre. (*M. ADANSON.*)

* § BABIA, (*Mythol.*) déeſſe révérée en Syrie; on y donnoit le nom de *babia* aux enfans. C'eſt la même que Vénus. *Lettres ſur l'Encyclopédie.*

BABY, ſ. m. (*Hiſt. nat. Ichthyologie.*) Les habitans des îles d'Amboine appellent du nom *baby* ou *icanbaby*, c'eſt-à-dire poiſſon *baby*, une eſpece d'*amia* dont Coyett a donné une aſſez bonne figure enluminée au *n°.* 52 de la premiere partie de ſa collection des poiſſons des îles Moluques.

Sa forme eſt cylindrique, fort peu comprimée, & médiocrement alongée, aſſez ſemblable à celle du maquereau. Il en a la tête triangulaire & la bouche conique fort grande. Il eſt couvert d'écailles médiocres.

Ses nageoires ſont au nombre de ſept, ſavoir: deux ventrales très-petites, & ſemblables à deux points au-deſſous des pectorales qui ſont triangulaires & petites, une anale, alongée & fort baſſe, une dorſale très-longue qui commençant un peu derriere la tête, va ſe terminer près de la queue en formant trois ſinuoſités, comme ſi elle étoit compoſée de trois parties dont l'antérieure ou la premiere eſt formée de rayons épineux, celle de la queue eſt fourchue juſqu'au milieu de ſa longueur.

Tout ſon corps eſt bleu, ſeulement plus foncé ſur le dos; ſes nageoires ſont vertes. La prunelle eſt noire, avec un iris bleu entouré d'un cercle rouge.

Remarque. Le *baby* ne peut guere être rapporté qu'au genre de l'amia, qui ſe range naturellement dans la famille des maquereaux. (*M. ADANSON.*)

* § « BABYCA, (*Géogr.*) lieu entre lequel & le Cnacion, les Lacédémoniens tenoient leurs aſſemblées. Ariſtote dit que le Cnacion eſt la riviere, & que le *Babyca* eſt le pont, ce qui rend ce qu'on vient de dire des Lacédémoniens entiérement inintelligible; car entre un pont & une riviere quel eſpace y a-t-il où un peuple puiſſe s'aſſembler » ?... M. Dacier a répondu à cette difficulté, en diſant que ce pont étoit ſur quelque torrent différent de la riviere. *Lettres ſur l'Encyclopédie.*

§ BABYLONE, (*Géogr.*) On lit dans cet article du *Dict. raiſ. des Sciences*, &c. *On croit que Bagdad eſt au lieu de l'ancienne Babylone.* On eſt d'autant moins fondé à le croire, que Bagdad eſt ſur le Tigre, & que *Babylone* étoit ſur l'Euphrate. (*C.*)

BABYS, (*Muſique des anciens.*) Voyez CÉON dans ce *Supplément.* (*F. D. C.*)

* § BABYTACE, (*Géogr.*) ancienne ville du royaume de Perſe, écrite par erreur *Barbythace* ou *Barbytace* dans le *Dict. raiſ. des Sciences*, &c. Voyez Pline, *Hiſt. nat. liv. VI. chap. 27.*

* § BACA ou BAZA, (*Géogr.*) ville d'Eſpagne au royaume de Grenade; & BAZA ou BASA, ville d'Eſpagne au royaume de Grenade, ſont évidemment une ſeule & même ville. *Lettres ſur l'Encyclopédie.*

* § BACA, (*Géogr. ſacrée.*) n'étoit point une ville de la tribu d'Aſer, mais un village que les cartes de MM. Sanſon & Robert de Vaugondi, placent dans la tribu de Nephtali. *Lettres ſur l'Encyclopédie.*

* § BACALA, (*Géogr.*) Il y a ici une faute conſidérable de typographie dans le *Dict. raiſonné des*

Sciences, &c. On a mis sous le *mot* BACALA, une partie de l'*article* BACALAL : ce qui a produit un article informe que l'auteur des *Lettres sur l'Encyclopédie*, a mal repris & mal corrigé. Cet habile critique dit qu'il falloit écrire *Bacalate*, & ajoute que l'on ne connoît point de ville de ce nom, mais un petit pays & un lac. Nous pourrions lui répondre qu'il ne falloit point écrire *Bacalate*, & que l'on ne connoît ni ville, ni pays, ni lac, qui se nomme *Bacalate*. Mais nous ne voulons point lui imputer les fautes de son imprimeur qui a mis *Bacalate* pour *Bacalal*; & il auroit dû avoir la même indulgence pour les auteurs du *Dict. raif. des Sciences*, &c. auxquels il reproche trop souvent des fautes typographiques, comme dans l'article présent qu'il faut ainsi corriger.

BACALA, (*Géogr.*) ville de la presqu'île de l'Inde, en-deçà du Gange, sur la côte orientale du golfe de Bengale, dans le royaume d'Arracan. *Voyez le Dict. géogr.* de la Martiniere.

* BACALAL, (*Géogr.*) lac & petite contrée de l'Amérique septentrionale, dans la presqu'île de Jucatan.

* § BACALAOS, (*Géogr.*) La Martiniere dit que l'on a appellé *îles de Bacalaos*, l'île de Terre-Neuve, & celles qui sont à l'entour vers celle du Cap-Breton, comme Menago, *&c.* où l'on pêche d'excellente morue.

* § BACAR, (*Géogr.*) La vallée de ce nom étoit dans la Syrie du Liban, & s'étendoit depuis Héliopolis ou Balbec, jusqu'à Palmire. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

BACARE, (*Antiq.*) vase à mettre de l'eau, avec un long manche, que l'on appelle aussi *trulla*. C'étoit avec ce vase que les esclaves jettoient de l'eau sur ceux qui étoient dans le bain, & on donnoit le nom du vase à ceux qui faisoient cette fonction. (+)

BACATHA, (*Géogr.*) ville d'Arabie, que S. Epiphane place aux environs de Philadelphie, au-delà du Jourdain. (+)

* § BACAY, (*Géogr.*) n'est pas sur la riviere du Pegu, comme dit le *Dict. raif. des Sciences*, &c. mais sur le bord oriental de la riviere d'Ava. *Voyez* le *Dict. géogr.* de la Martiniere & les cartes de M. de Lisle. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

BACCHIGLIONE, (*Géogr.*) riviere d'Italie, dans l'Etat de Venise. Elle arrose Vicenze & le Padouan, & se jette ensuite dans le golfe de Venise, près de Chiozza. (+)

BACHANTE, (*Botanique.*) *bacharis* en latin, en anglois *groundsel-tree*, en allemand *muckenkraut*.

Caractere générique.

La fleur est composée de plusieurs fleurons réunis dans un calice commun, écailleux & cylindrique : les uns sont femelles & les autres hermaphrodites : ceux-ci sont des tubes évasés qui renferment cinq étamines déliées, avec un embryon ovale : cet embryon devient une semence unique, courte & menue, terminée par une longue aigrette. Ils ne different des fleurons femelles qu'en ce que ces derniers sont dépourvus d'étamines.

Especes.

1. *Bachante* à feuilles ovale-renversées, crenelées, dans la partie supérieure. *Bachante* de Virginie.

Bacharis foliis obversè ovatis, supernè emarginato-crenatis. Linn. *Hort. Cliff.*

Virginia groundsel tree with an orach leaf.

2. *Bachante* à feuilles lancéolées, dentelées dans toute leur longueur.

Bacharis foliis lanceolatis longitudinaliter dentato-serratis. Hort. Cliff.

African tree groundsel with a saw'd leaf.

La premiere espece s'éleve à sept ou huit pieds de hauteur sur plusieurs tiges courbes : elle donne en octobre des fleurs blanches & un peu purpurines, mais qui n'ont pas grande apparence : cependant comme ses feuilles épaisses & grasses ne tombent que par les très-fortes gelées, on fait cas de cet arbuste pour le placer dans les bosquets d'été & d'automne, on la multiplie de boutures qu'on plante en avril & en mai, dans une plate-bande à l'exposition du levant. Dès l'automne on pourra les transplanter à demeure.

Dans le climat où je fais mes expériences, je me suis mieux trouvé de mettre mes boutures dans des pots sur une couche tempérée & convenablement ombragée; je les en tire en automne pour les planter chacune séparement dans un pot, & lorsqu'elles y ont passé un an, je les transplante où je veux qu'elles restent. Cette *bachante* résiste à nos hivers ordinaires; mais si le froid devenoit exclusif, il faudroit la couvrir, selon la méthode détaillée à l'*article* ALATERNE, & à tout événement il convient de mettre de la menue litiere à son pied.

L'espece *n°.* 2. a été apportée du cap de Bonne-Espérance, mais elle croît aussi dans le Pérou, & dans d'autres parties de l'Amérique. Elle se multiplie de boutures. C'est une plante de serre qui pourroit, à l'air libre, supporter des hivers qui ne seroient pas trop rigoureux. (*M. le Baron* DE TSCHOUDI.)

* § BACHARA, (*Géogr.*) ville de la grande Tartarie en Asie, dans l'Usbeck; & BOCKARA, ville assez considérable dans le Zagatai en Asie, sont la même ville. Nicolle de la Croix la place sur le Gihon. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

* BACHINA, (*Géogr.*) île de la Méditerranée, suivant Pline qui la place vis-à-vis la ville de Smirne.

* BACHMUT, (*Géogr.*) ville de Russie, au midi du Donce. Elle est dans le gouvernement de Woronez, & a une bonne forteresse.

BACKEVEEN, (*Géogr.*) petite ville des Pays-bas, dans la province de Frise, près d'un grand marais, vers les frontieres de la seigneurie de Groningue. (+)

* § BACTRE, (*Géogr.*) on lit dans cet article du *Dict. raif. des Sciences*, &c. que *Bactre* est aujourd'hui Bagdasan ou Termend (*lisez* Termed). A l'article BADACHXAN, *Badaschian* ou *Buduskan*, on lit que quelques géographes prétendent que c'est l'ancienne *Bactres*; & l'on auroit dû faire remarquer que *Badachxan* & *Bagdasan* sont la même ville. Enfin on lit encore au mot *Balch*, que quelques géographes la prennent pour *Bactres*; & c'est le sentiment de M. de Lisle, mais il ne paroît pas mieux fondé que l'autre.

* § « BACU, (*Géogr.*) ville de Perse, dans la province de Servan (*lisez* Chirvan). Il y a près de la ville une source qui jette une liqueur noire dont on se sert par toute la Perse, au lieu d'huile à brûler ». C'est le naphte. *Voyez le voyage* d'Olearius, & le *Dict. géogr.* de la Martiniere, au mot *Baku*. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

BADAW *ou* BADAUT, (*Hist. mod.*) les Parisiens qui faisoient un grand commerce par eau, furent ainsi appellés : en Celtique *badaw* signifie *hommes de bateaux*, *hommes de vaisseaux*.

La ressemblance de ce mot avec celui de *badaut*, autre terme de la même langue qui signifie un *sot*, un *niais*, l'a fait confondre avec ce dernier; & on en a fait un sobriquet aussi faux qu'injurieux pour les habitans de la capitale. *Dissert.* de M. Bullet, *pag.* 32, 1771. (*C.*)

BADERA, s. m. (*Hist. nat. Botanique.*) plante du Malabar, qui croît dans les terreins sablonneux, humides. Les Brames l'appellent *badera-musta*, & les Malabares *pee-mottenga*, comme qui diroit *musta* sauvage, ou *mottenga* sauvage. C'est sous ce dernier nom

pee-mottenga, qu'elle a été figurée par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, *volume XII*, *page 99*, *planche LIII.*

D'un faisceau de deux cens racines fibreuses, brunes, noirâtres, menues d'une demi-ligne à une ligne de diametre, longues de trois pouces, ondées, enfoncées perpendiculairement ou divergentes, sous un angle de quarante-cinq dégrés, s'éleve un faisceau de trente à quarante feuilles environ, triangulaires, longues de trois à huit pouces, larges de deux lignes, écartées sous un angle de quarante-cinq dégrés, formant à leur origine une gaîne entiere, par laquelle elles s'embrassent réciproquement. Ce faisceau est comme composé de trois à quatre faisceaux ou bourgeons plus petits, chacun de dix feuilles environ, du centre duquel sort une tige triangulaire brune, d'une ligne à une ligne & demie au plus de diametre, longue de huit à neuf pouces, simple, couronnée par quatre feuilles triangulaires, semblables à celles des racines, mais plus petites, longues de trois à quatre pouces, sans gaîne, pendantes en-bas sous un angle de quarante-cinq dégrés.

Au sommet de cette tige, & du centre de ces quatre feuilles, sort une tête sphérique, brune, sessile, de six à sept lignes de diametre, formée de l'assemblage d'une centaine de fleurs hermaphrodites, consistantes chacune en un calice à deux feuilles ou deux valves triangulaires, pointues, concaves, en nacelle, comprimée par les côtés, & & à dos aigu, en une corolle à deux valves, pareilles à celles du calice, en trois étamines à antheres jaunes, & en un ovaire couronné de deux styles, à deux stigmates en pinceau : l'ovaire, en mûrissant, devient une graine nue, ovoïde, brune.

Qualités. Les racines fibreuses du *badera* ont une saveur acre, & une odeur aromatique très-agréable, sur-tout lorsqu'elles sont seches.

Culture. Cette plante est vivace, & se multiplie par les rejettons ou faisceaux qu'on sépare, ou qui se séparent d'eux-mêmes du maître faisceau.

Usages. Les Malabares oignent leur corps avec l'huile, dans laquelle on a fait cuire cette plante, pour en dissiper les démangeaisons. Sa décoction dans l'eau, appaise la soif, & celle de ses racines se boit avec succès dans les fievres ardentes.

Remarques. Le *badera* n'a encore été rapporté par aucun botaniste à son genre naturel. Van-Rheede l'a rapporté à celui du mottenga ; mais le mottenga, d'après la disposition de ses fleurs en têtes, composées d'épis, applatis par les côtés, & d'après les tubercules odoriférans de ses racines, nous paroît être une espece de souchet, au lieu que le *badera* nous paroît convenir parfaitement dans toutes ses parties, à une plante que nous avons découverte au Sénégal, qui a les fleurs telles que nous les avons décrites, & que nous pouvons assurer, d'après nos observations, être un genre voisin de la *bobarta* de M. Linné, mais différent dans la section des souchets, que nous avons fait la neuvieme dans la famille des gramens. *Voyez* nos *Familles des plantes*, *partie II*, *page 41*. (*M. ADANSON.*)

BADIRI, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) plante de la famille des arons, décrite, sans aucune figure, par Rumphe, dans son *Herbarium Amboinicum*, *volume V*, *page 487*, sous la dénomination d'*adpendix erecta*, du nom Malays *tapanawa badiri*, qui veut dire *tapanawa élevé* ou *non rampant*.

C'est une plante traçante, qui croît dans les forêts les plus épaisses & les plus ombragées, sans s'élever au-delà de quatre ou cinq pieds, & sans s'implanter sur les arbres, mais en s'appuyant seulement sur les arbrisseaux voisins d'elle. Sa tige est peu sinueuse, épaisse d'environ un pouce, comme marquée de plusieurs articulations, qui ne sont que les vestiges des feuilles qui sont précédemment tombées, cendrée-verte, comme herbacée, fongueuse intérieurement, & remplie d'une moëlle tendre, & se divise, à la hauteur d'un pied environ, en plusieurs branches assez souples.

Les feuilles couronnent le sommet de cette tige & de ses branches, où elles sont disposées circulairement & fort rapprochées, portées sur un pédicule demi-cylindrique, creusé en canal, & qui forme une graine fendue jusqu'à son origine, qui embrasse néanmoins tout le tour de la tige. Chaque feuille est elliptique, pointue aux deux extrémités, longue d'un pied, large de cinq pouces, d'un verd noirâtre, épaisse, lisse, unie, entiere, marquée d'un profond sillon en-dessus, & relevée en-dessous d'une côte opposée, sans aucune nervure : elle n'est point articulée sur son pédicule, comme dans la plupart des autres especes de tapanawa.

Ses fleurs sortent de l'aisselle des feuilles, enveloppées d'abord, comme dans l'anapul, dans une gaîne qui, en s'ouvrant, les laisse voir d'abord comme une espece d'épi ou de chatton pendant, couvert de petites fleurs sessiles, jaunes-foncées, composées d'un calice à quatre feuilles, de quatre étamines & d'un ovaire. Ces ovaires, en mûrissant, deviennent chacun une baie ovoïde, de la grandeur & forme d'une olive, d'un beau rouge de sang, à une loge, contenant une graine de même forme.

Qualités. Toute cette plante a une saveur fade d'abord, mais qui ensuite est âcre & mordicante, comme dans l'*arum* & le *dracunculus*.

Usages. Les habitans d'Amboine ne font aucun usage médicinal de cette plante, ils emploient seulement ses branches souples avec leurs feuilles, pour fouetter légérement leurs enfans, pendant qu'ils les exercent à la course, persuadés qu'elle a la vertu de les faire marcher seuls promptement, fondés sur ce qu'elle a la faculté de se soutenir droite, lorsqu'après avoir atteint la hauteur d'un pied, elle trouve un appui sur les arbrisseaux voisins.

Remarques. Le *badiri* ayant tous les caracteres du tapanawa, on ne peut douter qu'il n'en soit une espece, & par conséquent de la famille des arons, où nous pensons qu'on doit la placer dans la troisieme section des plantes de cette famille, qui ont un seul calice & un seul ovaire. (*M. ADANSON.*)

§ BADUKKA, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) plante du Malabar, très-bien gravée, quoique sans détails, par Van-Rheede dans son *Hortus Malabaricus*, *volume VI*, *page 105*, *planche LVII*. Les Brames l'appellent *rana-mandaru*, les Portugais *tabal*, les Hollandois *quet-blam*. M. Linné l'appelloit en 1753 dans son *Species plantarum*, *page 504*, *capparis 3 baducca*, *inermis*, *foliis ovato-oblongis determinatè confertis perennantibus* : dans la derniere édition de son *Systema naturæ* imprimé en 1767, il a changé cette dénomination en celle-ci, *capparis*, *4 baducca*, *pedunculis unifloris*, *foliis perennantibus ovato-oblongis determinatè confertis nudis*.

C'est un arbrisseau toujours verd, qui s'éleve à la hauteur de cinq à six pieds, sous la forme d'un buisson conique, dont le tronc a deux pouces environ de diametre, & est couvert du bas en haut de branches menues, longues, assez serrées, disposées circulairement, & écartées sous un angle qui a à peine quinze à vingt dégrés d'ouverture.

Ses feuilles sont alternes, fort serrées, disposées, non pas circulairement, mais sur un même plan le long des branches, de sorte que leur feuillage est applati. Elles sont elliptiques, pointues aux deux bouts, entieres, tendres quoiqu'épaisses, d'un verd noir, longues de trois à quatre pouces, presque deux fois moins larges, lisses dessus, relevées en-dessous

d'une nervure qui jette de chaque côté quatre ou cinq côtes alternes, & portées horizontalement sur un pédicule cylindrique assez court.

De l'aisselle de chaque feuille, & du bout de chaque branche, sortent un à trois boutons de fleurs ovoïdes, semblables à un gland de neuf lignes de longueur, portées sur un pédicule cylindrique deux fois plus court, ouvert sous un angle de quarante-cinq dégrés. Ces boutons, en s'épanouissant, donnent chacun une fleur hermaphrodite, de près de trois pouces de diametre, composée d'un calice à quatre feuilles elliptiques, concaves, roides, fermes, une à deux fois plus longues que larges, verd-brunes, inégales, dont deux opposées sont plus petites, toutes caduques; d'une corolle à quatre pétales inégaux, très-minces, taillés en coin, plus étroits à leur partie inférieure, alternes avec les feuilles du calice, ondés sur leurs bords, dont deux plus petits sont blancs, veinés & couverts dessus & dessous d'un duvet leger, & un peu relevés, pendant que les deux autres opposés sont d'un blanc bleuâtre, & légérement pendans d'un petit tube cylindrique, tourné du même côté, ou pendant entre ces deux pétales & une fois plus court qu'eux, de cinquante à cent étamines bleuâtres, presqu'aussi longues que la corolle, épanouies en forme de sphere ou de houppe, couronnées par des antheres blanchâtres d'abord, ensuite cendrées; enfin d'un ovaire ovoïde pointu, long de deux lignes, deux fois moins large, porté verticalement sur un pédicule bleu, aussi long que les étamines; contigu à leurs filets & au tuyau qui accompagne la corolle, comme un cinquieme pétale.

L'ovaire, en mûrissant, devient une baie alongée en silique bivalve, à une loge qui ne s'ouvre point, & qui contient une centaine de graines lenticulaires, ou en forme de rein, attachées, en tous sens, par de longs filets, à un placenta qui forme deux lignes longitudinales, sur les deux côtés opposés de ses parois intérieures.

Qualités. Le *badukka* a une saveur sauvage. Il est très-commun dans les sables de *Chanotti* & de *Badoos*, sur la côte du Malabar, où elle fleurit pendant le mois de janvier.

Usages. Les Indiens cultivent cette plante à cause de la beauté de ses fleurs. Le suc exprimé de ses feuilles, uni au sain-doux ou à la graisse de porc, fournit un liniment souverain contre les douleurs des membres. En décoction avec les fleurs, elles lâchent le ventre, & leur vapeur suffit pour nettoyer les ulceres de la bouche : ses fruits, mangés dans le lait, temperent les feux de l'amour.

Remarques. Quoique Van-Rheede assure, d'après le rapport des Malabares qu'il a consultés, que cette plante est constamment stérile, cela ne doit regarder sans doute que les pieds que l'on cultive pour en cueillir les fleurs, puisque, suivant lui-même, ses fruits ont la vertu singuliere d'éteindre les feux de la concupiscence; & quoique cet auteur ne donne aucune description de ces fruits, nous ne doutons nullement qu'ils ne soient semblables à ceux d'une plante très-approchante, que nous avons découverte au Sénégal, & de celle que Plumier appelle du nom du botaniste Breyn, *breynia*.

Le *badukka* differe tellement du caprier, que les voyageurs sont étonnés de voir que M. Linné persiste toujours à les confondre, d'autant plus que nous connoissons dans les pays étrangers, situés entre les tropiques, plusieurs especes de plantes qui ont comme lui, outre la corolle, un tube particulier, & le fruit alongé en silique, tous deux caracteres qui ne se voient pas dans le caprier. (*M. ADANSON.*)

* § BADWEIS, *Géogr.*) ville de Bohême, cercle de Bethyn, (*lisez* Bechin) près Muldaw, (*lisez* près de la Muldaw *ou* sur la Muldaw); & BUDWEIS ville d'Allemagne en Bohême sur la Muldaw, sont une seule & même ville, dont il étoit inutile de faire deux articles. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

BAGÉ, (*Géogr.*) non *Beaugé*, comme l'écrit Piganiol, *Balgiacum*, petite ville de Bresse, à une lieue de Mâcon, dans une situation fertile & agréable sur un côteau : elle fut érigée en marquisat en 1576 par Emmanuel, duc de Savoie : c'est une des plus anciennes seigneuries de la province. Guichenon, dans son *Histoire de Bresse*, fait mention de Hugue, sire de *Bagé* en 904 : ses successeurs ont eu le même titre jusqu'à ce que le pays soit venu au pouvoir des comtes de Savoie. Cette illustre famille finit en Sybille, dame de *Bagé*, qui porta ses seigneuries en dot à Amé IV, comte de Savoie, qu'elle épousa en 1272. Gui, sire de *Bagé*, affranchit sa terre en 1250. La justice du marquisat ressort nuement au parlement de Dijon, & au premier chef au présidial de Bourg.

Une seule paroisse sous le vocable de Notre-Dame, du diocese de Lyon. (*C.*)

BAGHARGAR, (*Géogr.*) contrée considérable de la grande Tartarie : elle s'étend d'orient en occident. Elle a au nord les Kaimachites, le royaume de Tenduc à l'est, la Chine au sud, & le Thibet à l'ouest. Quelques-uns appellent cette contrée le royaume de *Tangut*, dont une ville de même nom est la capitale. (+)

* BAGIAH, *aujourd'hui* BUGIE (*Géogr.*) ville de l'Afrique propre, sur une colline que baigne la mer.

* *BAGINNA*, (*Géogr.*) ancienne ville de la grande Arménie, selon Ptolémée.

* *BAGISTANUS*, (*Géogr. Myth.*) nom d'une montagne d'Asie, entre la Médie & Babylone, consacrée à Jupiter, suivant le témoignage de Diodore de Sicile.

BAGNE, s. m. (*Architecture.*) Le *bagne* est un bâtiment où l'on tient à la chaîne les esclaves ou forçats. Les bains qui étoient dans celui de Constantinople le firent nommer *bagno* par les Italiens, & dans la suite, ce nom fut donné à tous les autres, avec d'autant plus de raison, que celui dont je viens de parler, a été le plus considérable qu'il y ait eu. C'est un long bâtiment sans étage, dont la charpente est très-élevée. Les lits ou tolas y regnent sans interruption dans toute la longueur des murs de face, ne laissant qu'une allée dans le milieu, où une grande quantité d'eau est distribuée pour les bains & pour différens besoins. Tournefort en parle comme d'une des plus affreuses prisons du monde, située entre Ayma-Seraï & l'Arcénal. Il renferme trois chapelles, une pour le rit grec, une autre pour les latins en général, & une en particulier pour les François. Les Missionnaires y administrent les sacremens, en faisant glisser quelqu'argent au commandant du *bagne*, nommé par le capitan-bacha. C'est à la porte de ce *bagne*, que le malheureux Capsi, qui s'étoit érigé roi de Mylo, fut pendu ; son courage & ses talens ne purent le sauver des embûches des Turcs.

Le pere Dran, dans son *Histoire de Barbarie*, cite les *bagnes* de Tunis, de Tripoli & d'Alger, comme de grandes maisons, distribuées en petites chambres basses, sombres & voutées : chacune renfermant quinze ou seize esclaves, couchés sur la dure, & gardés par des sentinelles.

Le *bagne* est donc proprement une prison, qui n'est différente des autres, que par l'état des malheureux qui l'habitent, destinés à l'esclavage & aux chiourmes des galeres. Nous allons décrire ici le *bagne* bâti dans l'arcénal de la marine à Brest. Les eaux y abondent de toutes parts; les gens qui l'habitent

l'habitent font condamnés aux galeres, & employés aux travaux les plus vils & les plus pénibles du port, ce qui les distingue peu des esclaves : & d'ailleurs c'est presque le seul bâtiment qui ait été élevé dans la vue directe de renfermer des coupables de cette espece : il mérite donc à juste titre le nom de *bagne*. Il a été construit avec une dépense & une somptuosité au-dessus de tout ce qui a été fait en ce genre. On se servoit ordinairement de divers bâtimens, construits pour d'autres usages, qu'on rendoit propres à renfermer les forçats, moyennant quelques légeres réparations; c'est ainsi qu'à Marseille ils occupoient une partie de la manufacture; à Toulon, partie des magasins; & dans le levant, des maisons occupées auparavant par des particuliers.

Marseille & Toulon étoient donc les seuls ports où ils y en eût en France. Lorsque Sa Majesté eut incorporé la marine des galeres dans celle des vaisseaux, ce premier port fut abandonné par le roi, & la chiourme fut distribuée aux ports de Toulon & Brest, où elle fut logée dans la corderie-basse, en attendant la construction du *bagne*, que le choix de l'endroit retarda quelque tems. Les uns le vouloient au milieu du port, sans songer à examiner si l'étendue qu'il exige, s'y trouvoit; les autres à l'extrémité du port, au pied des montagnes, sans envisager si les eaux & autres commodités indispensables pouvoient s'y rencontrer; l'on fut même jusqu'à le proposer près des hangars, hors l'enceinte de la ville, à l'extrémité des glacis, ce qui eût été contre les regles les plus simples de la fortification; & le peu de secours qu'on auroit pu lui donner en cas pressé, eût porté à la révolte des gens qui ne peuvent recouvrer leur liberté que par ce moyen; d'ailleurs le trajet qu'ils auroient eu à faire pour se rendre à leurs travaux, enlevoit la moitié du tems qu'ils pouvoient y employer. Tandis que ces différens sentimens se détruisoient, je saisis l'emplacement avantageux qui se trouvoit derriere la corderie-haute, devant les casernes & à côté de l'hôpital, pour y placer les forçats. Là ils ont un frein dans leur révolte, une ressource dans leur maladie, & des eaux en abondance, sans ôter sur le rivage du port un emplacement beaucoup plus essentiel à des magasins d'un usage fréquent aux armemens.

L'emplacement choisi, il s'agissoit de donner à ce bâtiment tous les dégrés de perfection dont il étoit susceptible. Pour cet effet, je ne pouvois mieux m'adresser qu'à M. Mistral, commissaire des galeres, nommé par la cour pour le détail du *bagne*; & aux différens bas-officiers qui étoient sous ses ordres, de qui j'ai tiré les vues générales qui m'étoient nécessaires. Je vais développer les idées que je conçus alors, pour parvenir à maintenir aisément la police, à éviter l'évasion des forçats, & leur fournir les besoins indispensables de la vie : c'étoient-là les trois points principaux qui devoient diriger mon entreprise.

Les forçats étant en grand nombre, on doit surtout redouter qu'ils ne s'accordent entr'eux pour se procurer la liberté. Le premier objet doit être par conséquent à les diviser & subdiviser de façon qu'ils ne puissent pas se donner de secours mutuels, ni comploter entr'eux, observant néanmoins d'éviter dans cette subdivision un trop grand nombre de parties, ce qui multiplieroit les gardes & les besoins communs à chaque division. C'est à quoi l'on a pourvu, en coupant l'étendue du *bagne* par le pavillon du milieu, & lui donnant un étage; par ce moyen, le *bagne* de 130 toises de long, est distribué en quatre salles, & 20000 forçats en quatre bandes. Les deux pavillons des extrémités (*planche II au plan 43.*) qu'on a eu soin de ménager pour loger les bas-officiers qui sont destinés à la garde du *bagne*, mettent les plus mal intentionnés d'entre les forçats, hors d'état d'exécuter les projets qu'ils pourroient former. Dénués du secours qu'ils pourroient avoir de leurs camarades, vus & enveloppés de toutes parts, que peuvent-ils entreprendre?

Chaque salle doit avoir ses commodités particulieres, consistantes en latrines, fontaines, cuisine & taverne; chacune de ces salles est coupée en deux par un mur de quatre pieds d'épaisseur, qui passe dans le milieu de la largeur.

L'emplacement du terrein déterminant la longueur du bâtiment, ne me laissoit que le moyen d'en augmenter la largeur pour pouvoir contenir les 20000 forçats & leurs gardes. Cette largeur devoit être d'autant plus considérable, que les tolas (*planche II. au plan 38, les numéros depuis 1 jusqu'au 28, sont les numéros des tolas dans chaque salle; & dans le profil de la quatrieme partie 12, sont les profils des tolas*), qui ne sont autres choses que des lits de camp de quatorze pieds en quarré, forment une arrête dans le milieu séparée par une planche où sont les têtes de vingt forçats, qui y couchent dix d'un côté & dix de l'autre. Les bois que nous tirons du port n'étant pas assez longs, je projettai le mur, dont j'ai parlé plus haut, avec d'autant plus de plaisir, qu'il répondoit à mes autres vues.

Ce mur (*planche II. au plan 39 & aux profils 9 & 10*) dans sa longueur, a, de quatorze en quatorze pieds, une porte ou passage de cinq pieds de large. Ainsi au lieu d'adosser les tolas ou lits de camp contre les murs de face, comme on a fait jusqu'à présent, on les a mis dans cet espace de quatorze pieds contre le mur de refend; ce qui évite plusieurs inconvéniens, dont les principaux sont la facilité avec laquelle ils faisoient ouverture sur celui de face, se servant de divers stratagêmes, qui très-souvent avoient leurs succès; & l'impossibilité dans laquelle ils se trouvoient dans cette position d'aller aux latrines, étant toute la nuit enchaînés à leurs tolas, étoit cause qu'ils infectoient l'endroit par leurs ordures mises dans des baquets qu'on leur donnoit pour cet effet, & qu'on vuidoit tous les matins; ce qui occasionnoit très-souvent des maladies épidémiques. L'on a donc remédié à tous ces inconvéniens, par le moyen d'un mur de refend, dont chaque porte ou passage entre deux tolas, reçoit dans son épaisseur une latrine (*planche II. au plan 39*) en forme de niche, de deux pieds de profondeur, sur deux pieds & demi de large, & un robinet dans une autre niche faite dans le jambage de la porte des latrines (*planche III. profil du corps de logis où sont les salles B.*) donnant l'eau qui sert à les nettoyer & à satisfaire à la soif. Cette distribution ne leur laisse donc aucune ressource pour leur évasion, ne pouvant altérer en rien la construction des murs de face, devant lesquels se trouve une allée (*planche II. au plan 38.*) que des pertuisaniers & argousins parcourent sans cesse, & qui est éclairée pendant la nuit par des fanaux mis aux écoinçons des fenêtres (*planche II. au profil à la treizieme partie 13*). Tout ce grand mur de refend porte sur un égout (*planche I. au plan 9.*) qui se joint sous le premier vestibule, à un autre (*au plan 10 & planche III. au profil du bagne 16.*) qui conduit à la mer.

Au milieu de la longueur de chaque salle, est ménagée une cuisine (*planche II. au plan 41 & au profil 15.*) de dix-sept pieds de long sur quatorze de large, entourée de grilles de fer, pour ne laisser aucun sujet de murmure aux forçats, qui soupçonnent toujours la fidélité de ceux qui les servent. De l'autre côté de la cuisine sur la même largeur, est la taverne aussi grillée de fer, divisée en deux pour recevoir dans l'une le vin du munitionnaire que le roi accorde aux forçats de fatigue, ainsi nommés pendant les

huits jours qu'ils travaillent, après lesquels ils ont huit jours de repos; dans l'autre partie de la taverne celui des comes ou comites, où ils ont droit de placer du vin qu'ils distribuent à leur profit aux forçats qui, par leurs travaux, se peuvent procurer cette douceur.

Toutes les salles ont l'appui de leurs fenêtres élevé à six ou sept pieds (*planche III. profil du corps de logis C.*), pour leur ôter toute communication & connoissance avec le port; & l'ouverture des portes ou passages du mur de refend, se trouve dans le même alignement. Ainsi les fenêtres étant ouvertes, l'air peut y être renouvellé dans un instant, la hauteur des planchers leur assurant en même tems un air plus sain. Ainsi des deux écoinçons de chaque fenêtre, & à la hauteur de sept pieds, sont des fanaux (*planche II. à la troisieme partie du profil 13.*) avec des lampes, auxquels ils ne peuvent atteindre, & qui éclairent, ainsi que nous l'avons dit, leur garde pendant toute la nuit; si ces fanaux qui servent à les éclairer, étoient éteints par les forçats, qui est une marque de soulevement, dès-lors ils sont punis comme coupables de révolte. La garde se fait principalement par les pertuisaniers qui ont chacun sur leur compte dix forçats enchaînés de deux en deux pendant le jour, lorsqu'ils sortent; ce qui les a fait appeller *couple*, & ils sont tous enchaînés pendant la nuit au pied du tolat (*planche III. profil du corps de logis A.*), & un certain nombre de pertuisaniers est destiné à voir ceux qui voudroient exciter du désordre, les obligeant à être couchés sur leurs bancs.

La source qui fournissoit à l'hôpital de la Marine, étant beaucoup plus élevée qu'il ne falloit, étant d'ailleurs la seule qui pût atteindre au premier étage du *bagne*, je la dirigeai pour cet usage, & la remplaçai par une autre source très-propre au service de l'hôpital, quoiqu'éloignée de 500 toises de la ville: mais cette source conduite à ce premier étage, n'étant pas assez considérable pour fournir au rez-de-chaussée, je fus obligé d'établir une citerne (*planche II. au plan 60.*) dont la hauteur du niveau, & la quantité d'eau qui s'y ramasse pendant la nuit, fournissent à tous les rez-de-chaussée (*planche III. profil du bagne 21 & 25 le robinet de la citerne pour le rez-de-chaussée.*) pendant le jour à toutes les latrines, cuisines, & lavoirs (*planche II. au plan 55.*) du bâtiment; ce qui ne contribue pas peu à la propreté & à écarter les mauvaises odeurs, dans un endroit où il se trouve une si grande quantité de personnes, qui, par les réglemens, ne sont obligés à changer de chemises que de huit jours en huit jours. Il faut observer qu'outre ces précautions, j'ai pris celle de ménager une ventouse de chaque latrine (*planche II. à la seconde partie du profil 10.*) qui se termine dessus le toit, & exhale facilement la puanteur, ayant le soin de fermer la lunette de la latrine par un petit couvercle, & la latrine par une porte. Outre cela, j'ai donné beaucoup d'élevation aux salles, & pratiqué l'arcade au-dessus des portes ou passages du mur de refend du milieu, la plus haute qu'il m'a été possible, réservant la hauteur convenable à la fermer pour ménager le passage de la conduite de l'eau, ce qui laisse un plus libre cours à la circulation de l'air (*planche III. profil des salles B. Voyez planche II. au profil du bagne, sur la longueur; à l'élevation d'un mur de refend, l'on voit la disposition des arcades*).

Pour sentir davantage la sûreté de la garde, il faut revenir à la distribution des pavillons, en commençant par celui du milieu.

Le pavillon du milieu, qui a deux avant-corps, annonce le logement des officiers. Dans son premier rez-de-chaussée est un vestibule (*planche I. au plan 2.*) qui le divise en deux. Traversant le corps-de-garde (*idem 4.*) on entre dans une petite chambre, destinée pour l'officier commandant la troupe. A chaque vestibule (*planche II. au plan 30.*) il y a un factionnaire pour avertir, dans les cas pressés, le corps de garde. Le reste de ce rez-de-chaussée, n'est qu'en caves, pour mettre la provision des forçats; qui n'est pas bien considérable. Le munitionnaire, qui fournit les rations, ayant de grands magasins appartenans au roi, n'y envoie que ce qui se consume journellement par les forçats: les autres caves sont distribuées aux différens officiers. Au pied de l'escalier (*planche II. au plan 29.*) est une porte de fer de neuf pieds, largeur de la rampe, quoique la porte d'entrée, qui est de bois, soit très-forte. Le dessus, terminé en demi-cercle, est orné d'une grille de chaînes, manicles & chaussettes de fer rond, que les forçats portent aux pieds.

Les marches de l'escalier sont des pieces de bois formant la marche, dont les chaînes auroient écorné l'arrête, si elles étoient de pierre.

L'on entre dans la cour par une double rampe (*planche II. au plan 45*).

La nature du terrein m'a conduit à établir ce premier rez-de-chaussée, qui ne laisse pas d'être très-utile, logeant le détachement de quarante soldats de la Marine, destinés à prêter main-forte aux pertuisaniers.

Dans le second rez-de-chaussée ou rez-de-chaussée des salles, j'y ai pratiqué, outre le vestibule, deux corridors (*planche II. au plan 35.*) pour aller dans les salles & appartemens des différens officiers.

Les officiers-majors ont deux pieces (*idem 34.*) avec leurs entre-sols; les comes ou comites & argousins une piece (*planche II. au plan 34.*) & entre-sol, avec de petits escaliers pour y monter. Ce sont ces entre-sols & la hauteur des fenêtres des salles, qui m'ont forcé à faire les fenêtres des avant-corps & pavillons d'une proportion contraire aux regles, la même ouverture éclairant l'entre-sol & l'étage d'en bas. (*Voyez planche I. l'élevation du bagne du côté du port.*)

A l'extrémité de chaque corridor, ou à l'entrée de chaque salle, il y a deux portes, la premiere de bois (*planche II. au plan 36. & au profil 4.*) très-forte, avec un petit guichet grillé de fer, pour avertir la garde en cas de besoin; & la seconde de fer (*idem 37, & au profil 5.*) entre ces deux portes sont les logemens des comes ou comites & argousins.

Dans le vestibule (*planche II. au plan 30.*) est un autel sur des roulettes, couvert d'un étui, que l'on transporte au pied de l'escalier pour venir à l'enfilade des salles, & y dire la messe, & officier les fêtes & dimanches, les forçats ne bougeant point de leurs bancs. Dans le même vestibule se trouve une grande pompe d'incendie, se mouvant aussi sur des roulettes, qui prend son eau derriere la latrine, par le moyen d'une manche de cuir qui se met à écrou, & qui conduit l'eau dans le coffre de la pompe.

Enfin le troisieme vestibule est disposé comme le second; & au pied de l'escalier qui va aux greniers, est une porte de fer. Ainsi tous ces pavillons & ces avant-corps servent de logement aux officiers-majors qui ont le commandement, aux aumôniers, chirurgiens, comes & sous-comes, comites & sous-comites qui font agir les forçats, ainsi qu'aux argousins qui en sont chargés, & qui, de quelque façon qu'un forçat s'évade par négligence, ou non, payent une somme pour chaque forçat. Aussi ont-ils dans leurs appartemens des fenêtres grillées pour voir ce qui s'y passe, & y remédier; & pour derniere ressource, en cas de révolte, y mettre des fusiliers, tandis que des pavillons des extrémités, on

peut agir avec la même vigueur, & arrêter dès leur principe les séditions. De ces pavillons on va par de petits escaliers dérobés aux greniers, pour communiquer avec tous les corps-de-garde.

Dans les pavillons des extrêmités, à chaque côté du gros mur, sont pratiqués deux cachots (*planche II. au plan 44 & au profil 17.*) pour mettre les pertuisaniers, les forçats n'ayant pas d'autre punition que les menottes, doubles chaînes, la bastonnade, ou la mort si le cas l'exige, restant jusqu'à la punition sur leur banc.

Les greniers qui regnent au-dessus des salles s'étant trouvés vastes & commodes, on y a menagé les casernes des pertuisaniers (*planche II. au profil 8.*) qu'on auroit pu mieux établir, si on les avoit exigées dès le commencement du projet.

Ce genre de bâtiment exigeroit une cour (*planche II. au plan 47.*) d'une étendue vaste, qui offriroit, sans doute, un coup-d'œil agréable sur toute la longueur, mais elle deviendroit d'une garde trop difficile malgré l'élévation des murs (*planche III. au profil du vestibule 30 & celui des salles N.*) qui servent d'aqueduc à l'eau, conduite au premier étage.

Cette cour est destinée aux cabanes & baraques des forçats (*planche II. au plan 52 & planche III. au profil des salles F.*) qui sont de petits appentis ouverts depuis le toit jusqu'à terre, pour que leur garde puisse voir s'ils s'y déferrent. C'est dans ces baraques où les forçats, qui ont tous le privilege de travailler à leur métier, négocient avec le public, pour lequel on a ménagé à un des angles, une porte (*planche II. au plan 57.*) où est posté un corps-de-garde de pertuisaniers (*idem 59.*) pour voir ceux qui entrent & sortent, & si sous quelque déguisement le forçat ne s'évade pas, quoiqu'enchaîné depuis le matin jusqu'au soir dans sa cabane.

Au milieu de cette cour est une latrine (*planche II. au plan 48.*) commune à tous les gens libres, qui est voûtée pour empêcher qu'on ne la perce & qu'on ne s'évade par-là. Les lunettes sont grillées, ainsi que toutes celles du *bagne*. A côté de ces latrines il y en a d'autres pour les officiers (*idem 46*). Aux environs de ces latrines, est une fontaine publique (*idem 50*).

A chaque extrêmité de la cour se trouve un lavoir (*planche II. au plan 55 :* bassin de vingt-quatre pieds de long sur huit pieds de large) où ils lavent leurs hardes, dont l'eau de ce bassin, étant lâchée dans le souterrain, entraîne tout ce qu'elle rencontre.

Ces souterrains reçoivent, outre cela, toute l'eau du toit, par le moyen d'un chaîneau en plomb qui la conduit aux extrêmités. Aussi lorsque j'y ai fait descendre pour les visiter, on les a trouvés aussi nets que dès le premier jour ; & les salles ne sont infectées d'aucune mauvaise odeur, comme quelques personnes l'avoient prétendu avant l'exécution. *Voyez les planches indiquées & leur explication.* (*Cet article est de M.* CHOQUET.)

BAGNONE, (*Géogr.*) petite ville d'Italie, en Toscane, dans la vallée de Maora, sur une riviere de même nom, à deux lieues ouest de Pontrémoli. (+)

* § « BAGRADE, (*Géogr.*) fleuve de l'ancienne Caramanie (*lisez* Carmanie), connu maintenant sous le nom de *Tisindon* ». On le connoît plutôt sous le nom de *Bendemir. Lettres sur l'Encyclopédie.*

BAGRE, s. m. (*Hist. nat. Ichthyologie.*) poisson du Brésil, dont Marcgrave décrit au *chapitre 16 du livre IV.* de son *Histoire naturelle du Brésil*, & figure six especes qui ont été copiées par Jonston & Ruysh, dans leur *Histoire naturelle des poissons, page 143, planche XXXVIII*, & que nous allons traiter avec ordre.

Premiere espece.

La premiere espèce a environ un pied de longueur. Son corps est médiocrement long, relativement à sa largeur, d'une forme cylindrique ; mais sa tête qui est formée d'un os très-épais, très-dur & nud, & conique, très-déprimée ou applatie de dessus en-dessous. Sa bouche est petite, sans dents, à levres épaisses. Elle porte six barbillons, dont quatre à la mâchoire inférieure n'ont que la longueur d'un demi-doigt, pendant que les deux de la mâchoire supérieure égalent la longueur de son corps.

Ses nageoires sont au nombre de huit, savoir : deux pectorales médiocres, placées sous la poitrine ; deux ventrales sous le milieu de la longueur du corps, & même un peu au-delà, une anale sur le milieu de l'espace qui se trouve entre les ventrales & la queue, deux dorsales, & une à la queue qui est fourchue jusqu'à son milieu. De ces huit nageoires, trois, savoir, les deux pectorales & la premiere dorsale, portent sur leur partie antérieure une forte épine dentée ; la dorsale postérieure est charnue.

Tout son corps est couvert d'une peau lisse sans écailles. Il est par-tout, ainsi que les nageoires, d'une couleur argentée luisante. La ligne qui s'étend sur chaque côté de son corps est droite, & formée par 77 petites éminences, desquelles sort la mucosité qui procure à la peau le lustre qu'on y remarque. Ses yeux sont noirs, assez grands.

Mœurs. Ce poisson se pêche dans la mer & dans l'eau salée des rivieres du Brésil. Il est rare qu'on le prenne sans être blessé par les épines de sa poitrine & de son dos ; ces blessures sont très-douloureuses & se guérissent très-difficilement. On le mange : il est de fort bon goût, & fort gras, sur-tout dans les rivages limoneux & bordés de mangliers & d'autres arbres semblables. On en voit la figure au *n°. 1* de la *planche XXXVIII*, de l'*Histoire des poissons de Ruysch.*

Deuxieme espece.

Le corps de la seconde espece est plus long à proportion. Il y en a de dix à onze pieds de longueur sur un pied à un pied & demi de diametre. Sa tête est plus déprimée, c'est-à-dire, plus applatie, longue de huit travers de doigt, formée d'un os très-dur & pointillé, convexe en-dessus & plate en-dessous. Sa bouche est placée en-dessous, d'une forme parabolique, très-obtuse & sans dents. Ses yeux sont petits, arrondis, distans de près de quatre doigts l'un de l'autre. De ses six barbillons les deux supérieurs, qui sont les plus longs, n'ont guere que quatre travers de doigt ou égalent à peine la longueur de la tête.

Ses huit nageoires en ont pareillement trois épineuses, savoir : la premiere dorsale dont l'épine égale sa longueur, qui est de trois travers de doigt. Les deux pectorales ont pareillement une épine sur leur partie antérieure ; elles ont quatre travers de doigt de longueur sur deux de largeur. A la distance de six travers de doigt & demi derriere les nageoires pectorales, sont placées deux nageoires ventrales dessous le ventre qui est sensiblement renflé ; elles sont arrondies, longues de trois travers de doigt, larges de deux & réunies à leur origine. A sept travers de doigt de la premiere nageoire dorsale, on voit à la partie postérieure du dos une autre nageoire charnue, longue d'un doigt & demi, large d'un doigt, comme garnie de rayons mous à son extrémité, & au-dessous d'elle sous le ventre, une autre un peu plus grande, composée de rayons mous. Celle de la queue vient à trois travers de doigt de distance ; elle est fourchue ou partagée jusqu'à son milieu en deux cornes épaisses, comme charnues,

mais à rayons couverts d'une graisse épaisse, longues de deux doigts & demi, & larges de deux.

Il n'a point d'écailles. Sa peau est lisse, luisante comme graisseuse, très-tendue, d'un blanc mêlé de jaune-clair & de jaune doré en dessus, excepté sur la tête qui est verdâtre, blanche en-dessous & vers le bas de ses côtés. Ses nageoires sont grises, & ses yeux crystallins.

Sa chair est assez bonne.

C'est le *silurus, 12 catus, pinnâ dorsali adiposâ, ani radiis 20, cirrhis octo*, de M. Linné, dans son *Systema naturæ, édition 12*, imprimée en 1767, *pag. 504*. Selon cet auteur, la membrane des ouies de ce poisson a cinq osselets, ses nageoires pectorales ont chacune onze rayons, la premiere dorsale six, les ventrales huit, celle de l'anus vingt, & celle de la queue dix-sept. Ruysch l'a figuré *planche XXXVIII, n°. 2.*

Troisieme espece.

La troisieme espece a la forme & la grandeur de la seconde, mais de ses six barbillons, quatre sont plus longs, à-peu-près de neuf travers de doigt ou de la moitié de la longueur du corps, larges comme un ruban, & disposés de maniere que deux de ceux-ci sont placés assez près des nageoires pectorales. Elle differe encore de la seconde espece en ce que l'épine de sa nageoire antérieure dorsale est une fois plus longue que cette nageoire, & que la postérieure qui est charnue, a un peu plus de longueur que de hauteur.

M. Linné l'appelle, dans son *Systema naturæ, édition 12, page 505, silurus 17, bagre, pinnâ dorsali posticâ adiposâ, radio primo dorsali pectoraliumque setaceo, cirrhis quatuor.* Selon lui la membrane des ouies a quatre osselets, les nageoires pectorales douze rayons, les ventrales huit, l'anale trente-deux, la premiere dorsale huit, & celle de la queue quinze. Ruysch l'a fait graver au *n°. 3.* de sa *planche XXXVIII.*

Quatrieme espece.

La quatrieme espece appellée *cliphagre* par les Hollandois, & figurée par Ruysch, sous le nom de *bagre*, au *n°* 4. de sa *planche XXXVIII, page 143*, n'a que dix travers de doigt de longueur. Son corps est un peu moins alongé à proportion que dans les précédens. De ses six barbillons les deux de la levre supérieure sont les plus longs, & ne passent guere la longueur de la tête. Ses yeux sont petits. Sa tête, qui est osseuse, nue, & comme ridée, se prolonge en-dessus jusqu'à la nageoire dorsale, & sur les côtés en deux pointes pyramidales, très-piquantes.

De ses huit nageoires l'antérieure dorsale est triangulaire, armée d'une épine une fois plus longue qu'elle, & dentée des deux côtés, c'est-à-dire, devant & derriere. Les deux nageoires pectorales ont leur épine dentée de même des deux côtés. Les deux nageoires ventrales sont très-petites. La dorsale postérieure est charnue, petite & fort étroite; celle qui lui est opposée est arrondie, & la queue a ses deux cornes longues d'un doigt & demi.

Ses yeux sont bleuâtres. Sa tête est brune. Le dessus de son corps & ses côtés sont couleur d'ombre-clair, tigré de petites taches brunes. En-dessous il est blanc. La ligne latérale qui s'étend le long de chacun de ses côtés, est droite & formée d'un rang d'écailles, dont les pointes sont tournées du côté de la queue.

Il se mange, mais il a peu de chair & n'est pas fort estimé.

Remarque. Cette espece paroît avoir été désignée par Artedi, sous le nom de *mystus*, ainsi que par M. Gronovius, au *n°. 177.* de son *Musæum Ichthyologicum.*

Cinquieme espece.

La cinquieme espece, figurée par Ruysch, sous le nom de *bagre*, à la *planche XXXVIII, n°. 4, pag. 144*, differe assez des précédens. D'abord son corps est aussi court que celui du *cliphagre*, mais de ses six filets les deux supérieurs sont un peu plus longs que la moitié de son corps; en second lieu sa peau est lisse sans aucune ligne latérale saillante.

Son corps est blanc en-dessous, brun en-dessus & sur les côtés qui sont tigrés agréablement de taches brun-noirâtres, orbiculaires, de cinq à six lignes de diametre.

Sa chair est bonne & très-grasse.

Sixieme espece.

La sixieme & derniere espece n'a point été figurée dans les auteurs. Elle a la forme & la grandeur de la troisieme espece. Ses six barbillons sont disposés de même, larges en ruban, dont deux très-courts, & les quatre autres égaux à-peu-près à la moitié de la longueur du corps qui est fort renflé sous le ventre.

Remarque. Le genre du silure, auquel M. Linné a rapporté le *bagre*, n'a qu'une seule nageoire au dos; c'est un poisson d'une famille particuliere. C'est pourquoi nous croyons devoir conserver son nom Brasilien au *bagre*, qui est un poisson d'un genre particulier dans la famille des saumons, qui ont comme lui deux nageoires dorsales dont la postérieure est charnue. Il differe du saumon par les barbillons de sa bouche, & par ses trois nageoires les deux pectorales & la premiere dorsale, dont le rayon antérieur est un os ou une épine osseuse très-forte & dentée comme une scie. (*M. ADANSON.*)

§ BAGUENAUDIER, (*Botanique.*) *colutea*, en latin, en anglois, *bladder-senna*, en allemand, *blaesleinsenna.*

Caractere générique.

La fleur est papillonnée : elle a dix étamines dont une est détachée des neuf autres qui sont jointes. Au centre est situé un embryon oblong qui devient ensuite une silique large & très-enflée, avec un placenta le long duquel sont attachées des deux côtés plusieurs semences réniformes. Le pavillon, les aîles & la nacelle varient pour la figure dans les différentes especes de ce genre.

Especes.

1. *Baguenaudier*, arbre à folioles cordiformes. *Colutea arborea foliolis obcordatis.* Hort. Cliff. 365. *Common bladder-senna.*

2. *Baguenaudier* à folioles ovales entieres, & à tiges d'arbrisseau.

Colutea foliis ovatis, integerrimis, caule fruticoso. Mill. *Shrubby bladder-senna with oval leaves which are entire.*

3. *Baguenaudier* à petites folioles cordiformes, à tiges d'arbrisseau & à fleurs orangé-brunes.

Colutea foliolis cordatis minoribus, caule fruticoso. Mill.

Bladder-senna with a blood-colour'd flower.

4. *Baguenaudier* à folioles ovale-oblongues. *Colutea foliolis ovato-oblongis.* Hort. Cliff. 366. *Ethiopian bladder-senna with a scarlet flower.*

5. *Baguenaudier* à folioles ovales, échancrées, à siliques oblongues, comprimées, pointues à tiges d'arbre.

Colutea foliolis ovatis, emarginatis, leguminibus oblongis, compressis, acuminatis, caule arboreo. Mill. *Bladder-senna of the Vera-Crux.*

6. *Baguenaudier* herbacé à feuilles très-étroites,

Colutea herbacea foliis linearibus. Hort. Upf. 266.
African annual bladder-fenna.
7. *Baguenaudier* à tiges traînantes.
Colutea caulibus procumbentibus, &c. Mill.
Bladder-fenna with trailing ftalks, &c.

Le *n°. 1.* eft le *baguenaudier* commun : il croît de lui-même en Autriche, dans le midi de la France & en Italie. Il s'éleve fur plufieurs tiges, à la hauteur de douze ou quatorze pieds. Cet arbriffeau fleurit à la fin de mai, & donne pour la feconde fois, au commencement d'août, des fleurs qui fe fuccedent jufqu'au mois d'octobre. Il convient donc de l'employer dans les bofquets du printems & de l'automne. La fleur en eft affez grande; elle eft d'un jaune foncé un peu terne; au bas de chaque pétale fe trouve une tache d'un rouge-brun. Cette efpece a une variété à filiques purpurines qui n'eft pas méprifable.

La feconde efpece a été apportée du levant en Angleterre par l'évêque d'Offory Pocock. Elle ne s'élance guere qu'à fix ou fept pieds. Ses fleurs font d'un jaune plus brillant que celles de l'efpece *n°. 1.* Leur regne commence dans les premiers jours de mai, & dure fans interruption jufqu'à la mi-octobre.

Le *baguenaudier n°. 3*, eft une des découvertes de M. de Tournefort, dans le levant. Ses fleurs, au lieu d'être jaunes marquées de rouge-brun, font au contraire d'un rouge-brun & marquées de jaune. C'eft un très-joli arbufte qui parvient à peine à la hauteur de fix ou fept pieds.

Ces trois *baguenaudiers* font très-durs, & loin d'être délicats fur la nature du terrein, ils craignent même affez toute forte d'engrais trop fubftantiels. On les multiplie par leurs femences qu'il faut répandre en mars dans une planche de terre légere & fraîche, & recouvrir enfuite d'environ un pouce de la même terre mêlée de terreau. Dès le mois d'octobre on tirera les jeunes arbuftes du femis, & on les plantera en pépiniere à fept ou huit pouces les uns des autres dans des rangées diftantes d'un pied & demi. La feconde année après cette tranfplantation, on pourra les arracher & les mettre en place. Les efpeces *n°. 2*, & *n°. 3*, étant plus petites que la premiere, doivent être placées vers les devans des bofquets.

La quatrieme efpece porte des fleurs d'un rouge éclatant, qui naiffent par petits épics au bout des branches. Elle demande l'orangerie, mais veut y être bien aérée : elle réuffit bien mieux lorfqu'on lui fait paffer la mauvaife faifon dans une caiffe à vitrage. On en peut hafarder quelques individus en pleine terre; fi le froid n'eft point exceffif, ils pourront le fupporter & fleuriront alors bien mieux. Ce *baguenaudier* fe reproduit par fes graines qu'il faut femer dans des pots fur une couche tempérée.

Le *n°. 5* eft naturel de la Vera-Crux : fes fleurs font d'un jaune éclatant. C'eft un grand arbriffeau qui exige une ferre modérément échauffée. Il faut pour le multiplier en répandre la femence dans des pots fur couche de tan.

La fixieme efpece eft une plante annuelle qui a peu de beauté.

Le *baguenaudier n°. 7*, vient du Cap de Bonne-Efpérance : c'eft une plante vivace qui doit être femée fur couche & confervée dans la ferre. (*M. le Baron* DE TSCHOUDI.)

* BAGUETTE, *en terme de Fleurifte*, eft une efpece de tulipes qu'on nomme ainfi à caufe de la force & de la hauteur de leur tige. Elles ne portent cependant ce nom que jufqu'à ce qu'elles aient tourné : car alors elles en prennent un plus particulier.

BAGUEWALI, f. m. (*Hift. nat. Ichthyologie.*) Nous nommons ainfi, comme Ruifch avoit nommé *baguewala*, du paffage de Baguewal, près d'Amboine, où avoit été pris un poiffon, dont il a donné la figure à la *planche V*, *n°. 1*, *page 8*, de fa *Collection nouvelle des poiffons d'Amboine.* Coyett avoit fait peindre le premier le même poiffon qui fe trouve gravé & enluminé au *n° 185* de la feconde partie de fon *Recueil des poiffons des îles Amboine & Moluques*, fous la défignation de *monftre*, pêché en 1709, au paffage de *Baguewal*, près d'Amboine.

En effet le *baguewal* eft fort différent de tous les poiffons connus, & fa rareté femble ajouter à fa fingularité. Il a trois pieds & demi de longueur, la forme d'une efpece de gourde à deux renflemens, fon corps étant étranglé de maniere qu'il femble compofé de deux corps de fphere dont l'antérieure auroit un diametre triple ou quadruple de la poftérieure. Sa peau eft dure & couverte d'épines dans fa partie poftérieure & fur les deux rayons extérieurs de fa queue. Sa bouche fort petite eft comme une efpece de bec conique droit, très-pointu, dont la mâchoire fupérieure déborde un peu l'inférieure. Deux épines auffi longues que la tête, & partant de fon origine, fe préfentent en avant en fe courbant fous la forme de deux pinces. Deux épines pareilles & prefqu'auffi grandes fe voient fous fon ventre, c'eft-à-dire, fous la premiere portion de fphere qui forme fon ventre, mais elles font dirigées dans un fens tout-à-fait oppofé & regardent la queue.

Ses nageoires font au nombre de cinq, toutes formées de rayons mous, fans aucune épine; favoir, deux pectorales rondes, de moyenne grandeur, une dorfale fort petite, près de la queue, une au-deffus d'elle derriere l'anus, & celle de la queue qui eft triangulaire ou tronquée à fon extrêmité.

La couleur générale de fon corps eft bleue; on voit fur fes côtés une ligne longitudinale rouge, qui femble les féparer en deux parties égales en s'étendant de la tête à la queue. Au-deffus de cette ligne, chacun des côtés du corps, près de la tête, porte une tache jaune entourée de quatorze lignes en rayons rouges qui lui donnent l'apparence d'un foleil; deux autres taches rouges fe montrent de chaque côté de l'extrémité voifine de la queue. La tête eft rouge en-deffus & en-deffous, bleue fur les faces, & jaune derriere & fur les mâchoires. Ses nageoires font vertes, mais fa queue porte vers fon milieu trois taches noires & rondes. Les épines qui font répandues fur les diverfes parties de fon corps font bleues.

Remarque. Le *baguewal* eft, comme l'on voit, un genre de poiffon particulier qui appartient à la famille des coffres ou des lunes-de-mer, mais qui differe affez de tous les autres pour en être diftingué, même de celui qu'on appelle communément *orbis* dont il approche le plus.

Quoique Coyett & Ruifch aient oublié de repréfenter les deux nageoires dorfale & anale de ce poiffon, on ne peut révoquer en doute l'exactitude des autres parties de la figure qu'ils en ont publiée, vu la conformité qui fe voit entre la fingularité de la forme de ceux qu'on appelle communément *coffres*, à caufe de leur figure. (*M.* ADANSON.)

BAHEL, f. m. (*Hift. nat. Botanique.*) plante annuelle du Malabar, de la famille des perfonées, dans la fection des acanthes. Van-Rheede en a donné une très-bonne figure, avec la plupart de fes détails, fous le nom de *bahel-tfjulli*, *vol. IX*, *pl. LXXXVII*, *p. 169* de fon *Hortus Malabaricus*. Jean Commelin, dans fes notes fur cet ouvrage, l'appelle, *digitati affinis Indica*, *blattariæ folio*, *flore rubicundo*. M. Linné, dans la douzieme édition de fon *Syftema naturæ*, *p. 427*, lui donne le nom de *columnea*, *2 longifolia*, *foliis lanceolatis*, *longiffimis*, *fubferratis*, *glabris*.

Cette plante croît au milieu des champs cultivés, fous la forme d'un petit buiffon conique, droit, de

deux à trois pieds de hauteur ou environ, sur un diametre presqu'une fois moindre.

De sa racine qui est longue, blanchâtre, toute couverte de fibres, s'éleve une tige quarrée de sept à huit lignes de diametre, lisse, verdâtre, genouillée ou comme articulée légérement, à articles comprimés alternativement & sillonnés, & qui jette depuis le bas jusqu'à son milieu quatre à six branches opposées en croix.

Les feuilles sont opposées deux à deux en croix, elliptiques, pointues aux deux bouts, longues de trois à six pouces, trois à quatre fois moins larges, épaisses, molles, dentelées légérement sur leurs bords, relevées en dessous d'une nervure garnie de chaque côté de cinq à six côtes alternes peu sensibles, & attachées sur les branches sans aucun pédicule. Avant leur développement, ces feuilles dans l'état de bourgeon sont concaves & appliquées deux à deux en face l'une de l'autre.

De l'aisselle des dix à douze paires de feuilles supérieures qui diminuent par dégrés de forme & de grandeur, au point qu'elles ne ressemblent plus qu'à des écailles d'un pouce à quatre lignes de longueur, sortent des fleurs solitaires, opposées, portées sur un pédicule de trois lignes de longueur, écartées sous un angle de quarante-cinq dégrés, & rapprochées de maniere qu'elles forment au bout de chaque branche un épi de cinq à six pouces de longueur.

Chaque fleur consiste en un calice à cinq feuilles persistentes, longues de quatre lignes, en une corolle monopétale purpurine, deux fois plus longue, à tube régulier, très-velu à son sommet qui est partagé en quatre divisions horizontales, orbiculaires, presqu'égales, & en quatre étamines blanches inégales, partant du haut du même tube, égales en longueur à ses divisions, & courbées sur les deux stigmates coniques du pistil, dont le style a la même hauteur, & part du centre d'un ovaire sphérique assez gros, qui fait corps avec un petit disque qui le supporte au centre du calice.

L'ovaire, en mûrissant, devient une capsule sphérique verte, de quatre lignes de diametre, comme cartilagineuse, dure, marquée tout-autour d'un sillon vertical, par lequel elle s'ouvre en deux valves ou battans, correspondans à deux loges qui contiennent chacune environ deux cens graines ovoïdes, fort petites, longues d'un tiers ou un quart de ligne, d'abord blanches-luisantes, ensuite rousses ou brunes, contiguës & enchâssées à demi dans la substance charnue d'un placenta sphérique, qui occupe toute la capsule, lui étant attachée par les bords de ses deux valves, & ayant à son sommet un petit enfoncement assez remarquable.

Qualités. Toute cette plante n'a qu'une saveur aqueuse. Ses premieres capsules sont mûres, lorsque les dernieres fleurs, qui terminent les épis, cessent de fleurir.

Usages. Ses feuilles, pilées, s'appliquent en cataplasme sur les abscès, pour les amener à suppuration. De sa racine, on prépare une lessive céphalique, dont l'usage principal est de nettoyer & décrasser la tête.

Remarques. Le *bahel* est, comme l'on voit, différent du columnea par son fruit qui n'est pas charnu ni en baie, & de l'achimenes, par la disposition de ses fleurs & par la régularité de sa corolle qui ne forme pas deux levres comme dans ce dernier. Il est donc très-étonnant que M. Linné, qui n'a pris connoissance de ces trois plantes que dans les descriptions des voyageurs, ait préféré de supprimer le genre de l'achimenes, & de confondre le genre du *bahel* avec celui du columnea, plutôt que de s'en rapporter aux botanistes Van-Rheede, Plumier & Browne, qui ont vu & observé ces plantes vivantes dans leur pays natal. Il n'est pas de botaniste sensé qui ne voie avec peine la réflexion suivante, que M. Linné fait à l'occasion de sa *columnea longifolia*, *page* 427, de son *Systema naturæ*, édition 12, où il dit, *generis certè achimenes Brownii, an columneæ?* (*M. ADANSON.*)

§ BAHURIM, (*Géogr. sacr.*) ville.... *Dict. raisf. des Sciences*, &c. C'est Baudrand qui en fait une ville, & on l'a copié indiscrétement. C'étoit seulement un village assez près de Jérusalem, tirant vers le Jourdain, où Semeï, fils de Gera, vint au devant de David & le chargea d'injures & d'imprécations. *II. Rois*, *chap. xvj.* ℣. *5. Voyez* Calmet, Bonfrerius. (*C.*)

BAJA, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) nom Brame d'une espece de lizeron, *convolvulus*, du Malabar, très-bien gravée par Van-Rheede au *volume VIII*, *planche XXVII*, *page 51*, de son *Hortus Malabaricus*, sous son nom Malabare *Kudici-valli.* Les Brames l'appellent *baja-sajo*; les Portugais *folhas da coroa*, & les Hollandois *kroon-blad.*

C'est une herbe vivace qui croît sur la côte du Malabar, auprès de Warapoli, où elle fleurit en septembre, octobre & novembre. Elle a quatre ou cinq pieds de longueur, & se tortille autour des arbres. Ses tiges sont cylindriques, ramifiées, vertes, d'une ligne à une ligne & demie de diametre.

Ses feuilles sont alternes, assez serrées, disposées circulairement, taillées en cœur à cinq lobes inégaux, dont l'antérieur est comme subdivisé en deux, longues d'un pouce un quart, un peu moins larges, minces, lisses, verd-brunes & ternes, à cinq nervures principales, & portées horizontalement sur un pédicule cylindrique deux fois plus court qu'elles, & qui s'y implante dans une légere échancrure.

De l'aisselle de quelques-unes des feuilles du milieu de la tige & des branches, sort un corymbe de six à huit fleurs, aussi long que les feuilles. Chaque fleur est hermaphrodite, longue de six lignes, & portée sur un pédicule cylindrique une à deux fois plus court. Elle consiste en un calice verd-brun, persistent, d'une seule piece, divisé un peu au-delà de son milieu en cinq portions assez inégales, & en une corolle jaune en haut, verd-blanc en-bas, d'une seule piece conique renversée, évasée sous un angle de quarante-cinq dégrés, plissée & marquée sur ses bords d'environ quinze crenelures, & qui porte vers sa partie inférieure, cinq étamines assez égales, une fois plus courtes, à antheres triangulaires en fer de fleche. Sur un disque, élevé au fond du calice, est porté un ovaire sphérique qui fait corps avec lui, & qui est surmonté d'un style blanchâtre, très-menu, fourchu à son sommet en deux branches, terminées chacune par un stigmate ovoïde en massue.

L'ovaire, en mûrissant, devient une capsule sphéroïde, obtuse, de quatre lignes de diametre, d'abord verd-brune, ensuite brun-noire, à deux loges qui s'ouvrent en quatre valves ou battans, & qui contiennent chacune deux graines triangulaires à dos arrondis, & à deux côtés plats, d'un verd-clair d'abord, ensuite noirâtres, longues d'une ligne & demie, séparées l'une de l'autre par une demi-cloison membraneuse verticale.

Qualités. Le *baja* n'a ni saveur ni odeur sensible dans aucune de ses parties.

Usages. Les Indiens n'en font aucun usage.

Remarques. Le genre du lizeron, *convolvulus*, est si nombreux en especes, qui ont des différences si marquées, qu'il feroit très-avantageux pour soulager la mémoire, d'en former plusieurs genres. C'est pour éclaircir cette partie, déja trop confuse

dans tous les auteurs, que nous jugeons nécessaire d'établir le *baja* comme le chef d'un des dix genres que nous avons cru devoir établir dans celui qu'on appelle communément *convolvulus*. (*M. ADANSON.*)

BAJET, s. m. (*Hist. nat. Conchyliologie.*) nom d'une espece d'huître, ainsi nommée par les Negres oualofes du Sénégal, & dont nous avons publié en 1757 une figure à la *planche XIV*, *page* 202 de notre *Histoire naturelle des coquillages du Sénégal.* Rumphe paroît en avoir fait graver une semblable sous le nom d'*ostreum plicatum majus*, à la *planche XLVII*, *figure C.* de son *Musæum*, *page* 156.

Cette huître s'observe entre l'île de Gorée & le Cap Verd, autour des îles de la Magdeleine, où elle n'est pas fort commune : elle s'attache aux rochers par son battant inférieur.

Sa coquille est plus épaisse que celle de l'huître ordinaire, mais fort applatie & presque ronde : souvent même sa largeur, qui est de trois pouces, excede d'une quatrieme partie sa longueur, prise du sommet à l'extrémité opposée. Une quinzaine de grosses cannelures triangulaires, & garnies ordinairement de pointes applaties en forme de crête, souvent rameuses, prennent naissance du sommet qui est pointu, & vont se répandre, comme autant de rayons, sur sa circonférence.

Il n'y a de différence entre le battant supérieur & l'inférieur, qu'en ce que le premier ne fait point de creux intérieurement vers le sommet ; d'ailleurs ils ont la même épaisseur, & chacun quinze dents triangulaires en zigzags, qui font l'alternative avec les quinze cannelures.

Au-dehors, cette coquille est couleur de rose ; elle est blanche au-dedans, & bordée d'un pourpre très-foncé. La tache livide, qui désigne le lieu de l'attache du muscle, est placée beaucoup audessus du milieu de la longueur des battans & vers leur droite. (*M. ADANSON.*)

BAIGNEUX-LES-JUIFS, (*Géogr.*) petite ville de Bourgogne, dans le Duêmois, bailliage de la Montagne, avec prévôté royale & mairie, établie dès 1337. Son surnom vient de ce que les Juifs y ont eu une habitation considérable, dans un château situé au *Verger-au-Duc.* Ils en furent chassés au XV. siecle, par le crédit de Jean le Grand, alors capitaine-châtelain de *Baigneux.* La famille des *le Grand*, qui a donné des officiers aux derniers ducs de Bourgogne, est originaire de *Baigneux.* M. le Bossu, capitaine, chevalier de Saint-Louis, auteur d'une bonne *Relation du Canada*, où il a bien servi, donnée en 2 volumes, en 1765, est né en cette ville, aussi-bien que Rouben de *Baigneux*, tabellion & physicien du duc Philippe de Rouvre, dont il reçut le testament en 1361. Le duc Hugues IV accepta, en 1243, le passage de *Baigneux*, que lui offrit l'Abbé d'Ogny, pour avoir sa protection ; le duc y bâtit en 1245 un hébergement, *herbergamentum*, en 1259 le duc & l'abbé se réunirent pour affranchir les habitans de *Baigneux* & leurs meix de tailles & de corvées, moyennant quatre sols payables à la S. Remi. (*C.*)

BAILLON, s. m. (*Jurispr. crimin.*) morceau de bois qu'on met au travers de la bouche d'un homme, pour l'empêcher de parler ou de crier. La justice s'en sert quelquefois à l'égard des criminels qu'elle envoie au supplice, lorsqu'elle craint que leurs cris ou leurs discours n'excitent de la rumeur parmi le peuple. L'auteur du siecle de Louis XV dit, en parlant de la mort du général Lally : « On lui mit dans la bouche » un *baillon* qui débordoit sur les levres ; c'est ainsi » qu'il fut conduit à la Greve dans un tombereau. » Les hommes sont si légers, que ce spectacle hi- » deux attira plus de compassion que son supplice ».

Il faudroit donc supprimer l'usage du *baillon*, s'il ne peut qu'affoiblir l'impression que la justice attend du spectacle des exécutions qu'elle ordonne. Le patient en souffre ; & c'est en pure perte pour ceux que l'on se propose d'intimider & de retenir par l'appareil des exécutions.

S'il est nécessaire de conduire solemnellement des malheureux au gibet ; si l'on craint en même tems que leurs propos ou leurs clameurs ne causent quelque fermentation dans les esprits, il vaudroit peut-être mieux les faire accompagner par des tambours, dont le bruit empêcheroit que leurs cris ne fussent entendus.

C'est au son du tambour que se font les exécutions militaires ; c'est au son du tambour que périssent ces ministres protestans, qui veulent, malgré la loi du prince, prêcher une doctrine que rejettent & l'église & l'état. On pourroit donc, dans tous les cas où l'on croit le *baillon* nécessaire, admettre le même usage ; il rempliroit peut-être mieux les vues de la justice, peut-être même l'humanité y trouveroit-elle cet avantage, que le bruit d'un instrument guerrier, étourdissant le malheureux qu'on va exécuter, son imagination se détourneroit un peu de cette perspective du supplice qui est souvent plus terrible que le supplice même (*A A.*)

§ BAIN, (*Hist. anc.*) les anciens Latins désignoient ordinairement, par le *balneum*, les *bains* que chaque particulier avoit en sa maison ; & ils se servoient de *balineæ*, pour désigner les *bains* publics : *balineas, quod plures essent, queis uterentur, multitudinis potiùs, quàm singulari vocabulo : balneum verò, ubi domi suæ quisque lavaretur, veteres appellasse*, dit Varron. Les *bains* étoient sur-tout nécessaires dans l'ancien tems, où l'usage des souliers n'étant point introduit, on marchoit nuds pieds ; & celui du linge n'étant pas commun, on étoit obligé de se laver fréquemment pour entretenir la propreté. Aussi voyons-nous que la coutume de se baigner a régné de tous les tems : mais on se baignoit tout simplement dans les rivieres ; & nous en avons un exemple de la plus haute antiquité dans la fille de Pharaon, que l'écriture représente s'allant baigner dans le Nil. Homére ne donne pas non plus d'autre *bain* à la princesse Nausicaa, qu'il envoie se baigner dans un fleuve. Il est probable que les Grecs furent les premiers qui s'aviserent d'avoir des *bains* particuliers ; & les Romains, leurs imitateurs en tout, ne manquerent pas de les copier en ce point, & de les surpasser en magnificence. Avant qu'ils eussent quitté leur genre de vie dur & austere, ils n'avoient point d'autre *bain* que le Tibre, où ils alloient se laver & s'exercer à la nage.

Les *bains* publics étoient ordinairement distribués en plusieurs appartemens qui formoient différens *bains*, dont les deux premiers étoient pour le menu peuple ; & ce qu'on y payoit par tête, ne revenoit pas à un liard, monnoie de France ; & même les jeunes enfans y étoient reçus gratis : dans les autres appartemens, le prix augmentoit à proportion de la maniere dont on y étoit servi. On y trouvoit des *bains* chauds, tiedes & froids ; & l'on pouvoit choisir.

Il n'étoit pas permis de prendre le *bain* à toutes les heures du jour, mais seulement à certaines heures marquées, qui étoient indiquées par le son d'une cloche ; & Vitruve dit en général que c'étoit depuis midi jusqu'au soir : *tempus lavandi à meridiano ad vesperam est constitutum.* L'empereur Adrien défendit par un édit, d'ouvrir les *bains* avant deux heures après midi, si ce n'étoit en cas de maladie : *ante octavam horam in publica, neminem nisi ægrum lavari justum esse.* Ainsi les Romains ne prenoient ordinairement le *bain* qu'après midi, lorsqu'ils étoient débarrassés de leurs affaires, & qu'ils avoient mangé sobrement. Alors ils se reposoient ou alloient aux exercices, d'où ils entroient dans le *bain*, pour se disposer à bien souper, dans la persuasion que le *bain*

aidoit à la digestion : les gourmands qui se sentoient l'estomac trop chargé de viandes, alloient aux *bains*, & s'en trouvoient souvent fort mal, comme le dit Juvenal :

Pœna tamen præsens, cùm tu deponis amictum
Turgidus, & crudum pavonem in balnea portas.

Les hôtes & les étrangers étoient admis à ces *bains*, sans rien payer ; & les anciens étoient fort exacts à observer cette loi de l'hospitalité.

On a découvert en Italie, dans des souterrains, une peinture à fresque, qui représente quatre chambres de *bains* : on en trouvera le dessein dans l'antiquité expliquée du Pere Montfaucon. On observe que jusqu'à ce jour, on n'a pas compris le mécanisme de ces *bains* ; l'estampe de Montfaucon n'a servi qu'à embrouiller les idées des antiquaires sur les usages des anciens. Il me semble cependant que la machine qui paroît sur le feu, est une grande chaudiere couverte ; le couvercle est fixé par des chaînes à un levier qu'un esclave pouvoit faire mouvoir en se balançant. Les vapeurs de l'eau bouillante s'échappoient par ce moyen, & se répandoient dans la chambre des *bains* chauds, qui étoit en forme d'amphithéâtre. Ceux qui étoient assis sur les gradins près de la voûte recevoient la vapeur la plus chaude ; l'on avoit pratiqué des niches pour pouvoir placer les malades, de façon qu'ils n'exposoient au *bain* de vapeur que le membre ou la partie malade. Les Russes qui ont conservé quantité d'usages & d'instrumens des anciens Romains, ont des *bains* de fumigation, à-peu près semblables à ceux du Pere Montfaucon ; mais ils les ont un peu simplifiés : au lieu de chaudiere avec son couvercle mobile, ils jettent de l'eau sur les pierres rougies, qui forment les murs d'un grand poële attenant à la chambre du *bain* : la vapeur s'éleve ; & ceux qui sont assis sur les gradins, la reçoivent au dégré de chaleur qu'ils doivent la soutenir. Des femmes lavent le corps de ceux qui se baignent, en les frottant avec de petits balais de feuilles de peuplier : au moment où l'on sort de ces *bains* chauds, on va se jetter subitement dans de l'eau bien froide pour resserrer les pores. Cet usage n'a rien de dangereux pour les Russes : les anciens Romains se faisoient racler le corps avec des couteaux courbes, sans tranchant ; ils les nommoient *strigiles*, *étrilles*.

Les Sauvages du Canada pratiquent les *bains* chauds de cette maniere ; ils font bouillir de l'eau dans un chauderon ; ils mettent un morceau de bois sur le chauderon : on assied le malade sur ce bois, on le couvre de feuilles d'arbre, on l'enveloppe avec des peaux ou des couvertes, de façon que le patient n'ait que la bouche qui communique en dehors. S'ils n'ont point de chauderon, ils font rougir de grosses pierres ; ils les arrosent, & le malade enveloppé de feuilles & de peaux, en reçoit la vapeur qui le fait suer abondamment. (+)

Il y avoit autrefois des *bains* dans les grandes villes, dans les petites, jusques dans les châteaux des riches. On payoit en Italie un droit appellé *balneaticum*. Gautherot prouve qu'il y en avoit à Langres, & nous apprend qu'on en découvrit les restes en 1643.

M. Dunod parle de ceux de Besançon ; à Auxerre la mémoire s'en conservoit encore au sixieme siecle dans le nom de *porte des bains* ou *porte balouaire* à l'est d'hiver. Il y en avoit à Jublent-au-Maine, à Vieux, à deux lieues de Caen, à Valognes, à Autun.

Luxeul en Comté avoit ses thermes encore aujourd'hui renommés ; de même que Bourbon-Lanci, *bain* proche Boulogne, *Avitacus* (Aubiereres en Auvergne) dont parle Sid. Apol. A Paris sous Julien l'Apostat.

Galien, *liv. III*, assure que le *bain* est un remede singulier pour les gens de lettres. Grégoire de Tours marque qu'il en usoit quelquefois. Selon l'ordre du Pape Adrien I, le Clergé alloit processionellement tous les jeudis pour se baigner, en chantant les ps. *Afferte Domino... Dominus regnavit... Laudate Dominum...*

Un loi d'Honorius, de 409, ordonne de baigner les prisonniers tous les dimanches. S. Rigobert, évêque de Reims, fit conduire de l'eau à ses chanoines *ad faciendum eis balneum* ; & il eut soin de les pourvoir de bois pour échauffer l'eau. Le Beuf, *Dissert. tom. I, in-12, 1739.*

On peut ajouter que Dijon, sous les ducs de la seconde race, avoit des *bains* publics ; il fut ordonné, en 1410, que les hommes iroient le lundi & le mercredi, & les femmes le mardi & le jeudi : défenses furent faites aux hommes de s'immiscer dans les étuves des femmes, à peine de 50 s. d'amende.

Un moine ayant été surpris dans l'étuve des femmes, fut condamné à l'amende, dont on lui fit grace ensuite par *révérence pour son abbé*, en Août 1410. Reg. de l'hôtel-de-ville de Dijon.

Cet établissement si utile à la santé cessa sous Charles IX. & à peine connoît-on maintenant l'emplacement de *ces bains*.

Il y a encore à Paris la rue des *vieilles étuves*. (*C.*)

§ Bain, (*Médecine.*) le bain est l'application d'un fluide à la surface du corps humain. La nature de ce fluide en constitue les genres. Ses qualités accidentelles en varient les especes, & celles-ci sont divisées à raison des parties auxquelles ce fluide est appliqué, & de la maniere dont s'en fait l'application.

L'air, l'eau, différentes substances fluides naturelles ou factices, sont la matiere des *bains*, leurs différens degrés de chaleur font que respectivement à la température du corps, ces bains sont froids, frais, tiedes ou chauds. Ils sont entiers lorsque tout le corps est plongé dans ces fluides, ou l'est seulement jusqu'au col. Ils sont partiels quand ils ne sont appliqués qu'à une seule partie & prennent alors le nom de demi-bains, de bains des pieds, de bains des mains. Les douches, la simple irroration, sont encore des especes de bains partiels.

On parlera successivement de la maniere d'agir des uns & des autres, & l'on indiquera les occasions dans lesquelles on peut y avoir recours. Mais comme leurs effets résultent de l'action des fluides environnans sur le corps humain, c'est par la connoissance exacte de la nature & des facultés de ce corps, des propriétés des fluides appliqués à sa surface, qu'on peut se rendre raison des effets des *bains*, & sentir en quelles circonstances on peut en employer les différens genres & les différentes especes. D'après cette réflexion, l'on croit devoir entrer ici dans quelques détails sur l'un & sur l'autre de ces objets, en se renfermant dans l'exposition de celles de leurs qualités d'où dépend l'énergie des bains.

I. Le corps humain est un composé de fibres similaires, dont les élémens sont une terre ferrugineuse & un glut en particulier au genre animal, qui lui-même paroît avoir pour élémens de l'air, du sel, de l'eau, de l'huile & une terre crétacée. La différente combinaison de ces fibres forme les organiques. Les unes & les autres sont poreuses, élastiques, susceptibles d'accroissement dans toutes leurs dimensions, de tension & de relâchement. Les organiques sont encore irritables & contractiles, & jouissent de la faculté d'osciller. La plupart d'entr'elles sont douées de sensibilité, à raison des nerfs qui entrent dans leur composition. Il résulte de leur force irritable, contractile & sensible, qu'en se resserrant, elles diminuent le diametre de leurs pores & des vaisseaux dont elles forment les parois.

II. C'est du contact plus ou moins grand des parties constituantes,

conſtituantes, des fibres ſimilaires, & de celui de ces fibres & des organiques entr'elles, ainſi que de l'intégrité du principe vital, que ces fibres tiennent leur propriété réſiſtante & leurs facultés actives. *Voyez* FIBRE, IRRITABILITÉ, NATURE, NERFS, SENSIBILITÉ, *Dict. raiſ. des Sciences*, &c.

Ce contact peut être affoibli par l'intromiſſion des parties étrangeres, moins ſolides que les élémens de la fibre, & augmenté par l'extraction ou l'expulſion de quelques-uns de leurs élémens. Tant qu'il eſt renfermé dans de juſtes bornes, la fibre a un ton modéré; ſon excès produit une tenſion, ſon défaut un relâchement.

Des cauſes étrangeres peuvent donner lieu à la tenſion, en enlevant les molécules flexibles, intermédiaires, ſur-tout les aqueuſes: elles peuvent occaſionner le relâchement, en favoriſant l'intromiſſion de ces molécules.

Le jeu des fibres excité par des cauſes internes, telles que le principe vital, peut encore leur donner de la tenſion, par l'expulſion des mêmes particules intermédiaires, & s'oppoſer au relâchement, en refuſant l'entrée à celles qui ſeroient diſpoſées à l'opérer par leur introduction.

III. Toutes les parties, tous les organes qui compoſent le corps humain, ſont formés par ces fibres diverſement diſpoſées & arrangées, les ſenſations, l'hœmatoſe, les ſecrétions, les excrétions, les mouvemens, tant ceux qui ſont ſoumis ſenſiblement à la volonté, que ceux qui en paroiſſent indépendans, en un mot, toutes les fonctions animales & vitales ſont le produit du jeu des fibres, & elles s'exécutent avec une liberté proportionnée à leur ton.

IV. Les vaiſſeaux, les nerfs, la peau & le tiſſu cellulaire, ſont, de tous les organes ceux qu'il eſt le plus important de connoître, pour apprécier la maniere d'agir des *bains;* & parmi les fonctions animales, celles qu'il faut principalement s'arrêter à conſidérer, ſont la circulation, la reſpiration, la tranſpiration & les ſecrétions.

V. Les vaiſſeaux charient un fluide connu ſous le nom de *maſſe humorale.* Leur diametre diminue ou augmente, & leur action ſur la maſſe humorale eſt plus ou moins forte, ſuivant que les fibres qui compoſent ces vaiſſeaux ſont plus ou moins relâchées, plus ou moins tendus. *Voyez* VAISSEAUX. *Ibid.* (II.)

VI. Les nerfs ſervent de conducteurs à un fluide ſubtil, principal mobile de toutes les actions méchaniques. *Voyez* ESPRITS ANIMAUX, NERFS. *Ibid.* Ils tranſmettent à l'ame l'impreſſion des objets qui les touchent. Le plus & le moins de denſité & de tenſion de leurs enveloppes, la plus ou moins grande liberté de communication avec les parties d'où ils tirent leur origine, influent ſur leur ſenſibilité. Toute irritation qui en menace l'intégrité, donne naiſſance aux ſpaſmes & aux convulſions. *Voyez* CONVULSION, SPASME. *Ibid.*

VII. La peau qui recouvre la ſurface externe du corps, eſt formée d'un entrelacement très-ſerré de fibres organiques, de vaiſſeaux & de nerfs, terminés en houpe. Elle amortit l'impreſſion des objets extérieurs par la fermeté de ſon tiſſu, elle doit à ſes nerfs la ſenſibilité dont elle eſt douée.

La ſurface intérieure du corps eſt également recouverte d'une membrane moins ferme & moins épaiſſe que la peau, mais qui, comme elle, modifie l'action des ſubſtances qui la touchent, & eſt ſenſible à raiſon des nerfs qui s'y épanouiſſent. L'une & l'autre ſont percées d'une infinité d'ouvertures connues ſous le nom de *pores*, dont les uns abſorbent les fluides qui leur ſont préſentés, & les autres exhalent les humeurs que le jeu des vaiſſeaux pouſſe à leur circonférence. Cette exhalaiſon eſt nommée *tranſpiration*; on donne le nom d'*abſorption* à la fonction des pores abſorbans. *Voyez* PEAU, PORES, TRANSPIRATION. *Ibid.*

VIII. Le tiſſu cellulaire immédiatement placé ſous la peau, s'enfonce dans toutes les parties même les plus intimes, les enveloppe, les pénetre; & formé de deux eſpeces de ſacs adoſſés l'un contre l'autre, ſuivant l'obſervation lumineuſe de M. de Bordeu, devient à la fois & le réſervoir & le conducteur de la graiſſe, & d'une infinité d'humeurs qui s'y dépoſent. *Voyez* TISSU CELLULAIRE, *ou* CORPS MUQUEUX. *Ibid & Suppl.*

IX. Par ce tiſſu, il ſe forme une correſpondance ſenſible entre toutes les parties.

Il en eſt une autre qu'on nomme *ſympathie*, dont les nerfs ſont les organes, & qui dépend de l'origine commune des fibres nerveuſes.

Les vaiſſeaux, par leur communication réciproque, en établiſſent un troiſieme genre.

X. La maſſe humorale, qui, ſous ce nom, comprend le ſang, la lymphe & la matiere de toutes les ſécretions (*V.* LYMPHE, SECRÉTIONS, SANG. *Ibid.*), eſt d'autant plus denſe, que le rapport de la partie rouge du ſang, à la partie ſéreuſe, eſt plus grand, & d'autant moins que la ſéroſité domine davantage; d'autant plus fluide qu'elle eſt moins viſqueuſe; d'autant plus âcre, que la partie gélatineuſe & la muqueuſe ont été plus atténuées, plus animaliſées, & que le ſel ammoniac eſt plus développé, plus à nud, & la partie aqueuſe moins abondante; d'autant plus douce, qu'elle contient plus de molécules aqueuſes, & que les mucilagineuſes & les gélatineuſes ſont plus rapprochées de l'état de mucilage. L'état ſain exige que la maſſe humorale ſoit dans une proportion convenable avec les vaiſſeaux. Elle peut excéder cette proportion, ou par une augmentation abſolue, ou par une augmentation relative; dans le premier cas, il y a pléthore vraie, qui dépend d'un excès réel de la maſſe humorale; dans le ſecond, c'eſt une pléthore fauſſe, qui réſulte de la raréfaction de cette même maſſe humorale, ou de ce que le rétreciſſement du calibre des vaiſſeaux fait que l'eſpace qui doit contenir les humeurs, n'eſt plus proportionné à leur quantité.

XI. On ſait par les expériences de M. de Haller, que c'eſt par ſon volume & par ſes qualités particulieres, que le ſang irrite le cœur & les vaiſſeaux, & ſollicite leur action. On ſait encore que la maſſe humorale circule, à l'aide des vaiſſeaux, par le jeu des nerfs & des muſcles, & cette circulation très-rapide dans quelques vaiſſeaux, très-lente dans d'autres, inſenſible dans la plupart d'entr'eux, condenſe, atténue, perfectionne, dépure ou altere ce fluide, ſuivant l'énergie des reſſorts qui le mettent en mouvement. (II. III. V.)

XII. Les organes où s'operent le plus ſenſiblement cette élaboration de la maſſe humorale, ſont les poumons & la peau. Dans les premiers, par leur développement & leur conſtruction alternatives, & par l'effet de l'air qui s'y inſinue (*V.* POUMONS. *Ibid.*); dans la peau, par la fermeté de ſon tiſſu, dont la force réſiſtante eſt augmentée par le poids de l'atmoſphere. *Voyez* PEAU. *Ibid.*

XIII. L'action & la réaction des ſolides & des fluides, mettent en jeu les molécules ignées répandues dans les particules humorales; il en réſulte une chaleur qu'on nomme *animale*, à raiſon du foyer qui la produit; elle donne au corps une température indépendante de celle qu'il partage avec ceux qui, comme lui, ſont expoſés dans l'atmoſphere, à la cauſe générale de la chaleur. Les 31, 32 où 33e dégrés du thermometre de Réaumur, ſont ceux de la chaleur d'un homme ſain. Les différens dégrés

de cette chaleur ſont relatifs au ton des ſolides & à la qualité des humeurs ; elle eſt foible à proportion du relâchement des uns & de l'aquoſité des autres, forte, ſuivant que ceux-ci ſont plus denſes ou plus âcres, & que ceux-là ſont plus fermes ou plus facilement mis en jeu. Le mouvement & les différens états maladifs l'ont portée juſqu'au 36 & 37e. dégré, même quelquefois juſqu'au 40e.

Un mouvement inteſtin dans les humeurs eſt le produit de cette chaleur. *Voyez* CHALEUR ANIMALE, PUDRIDITÉ, *Dict. raiſ. des Sciences*, &c.

XIV. C'eſt de la combinaiſon de ce mouvement avec celui qui eſt imprimé à la maſſe humorale, par le jeu des organes de la circulation, que réſultent les différens dégrés de perfection ou d'imperfection de l'hœmatoſe. (*Voyez* HŒMATOSE. *Ib.*) Les ſecrétions & les excrétions ſont encore des effets de ces mouvemens combinés. La configuration des organes ſecrétoires & excrétoires, entre comme élément dans l'exercice de ces fonctions importantes. *Voyez* EXCRÉTIONS, SECRÉTIONS. *Ibid.*

XV. Il eſt encore dans le corps humain, un principe d'action, qu'on connoît par les effets qu'il produit, un être ſpirituel de qui dépendent les fonctions intellectuelles, & qui agiſſant ſur les organes par le moyen des nerfs, en ſuſpend ou en accélere les mouvemens, en gêne ou favoriſe les fonctions, ſuivant qu'il eſt plus ou moins déſagréablement affecté par les objets phyſiques ou métaphyſiques. *Voyez* AME, NATURE. *Ibid.*

XVI. De cette organiſation du corps, il réſulte que la liberté de toutes les fonctions dépendant du jeu de tous les organes, & l'action de ces organes, de l'activité du principe vital (XV.), de la qualité des humeurs (X.), & de l'état des fibres organiques & ſimilaires (I. II.), la ſanté conſiſte dans l'état parfait des humeurs & des fibres, dans la régularité des mouvemens de l'ame, &, conſéquemment peut être altérée par le vice du ton des fibres, par la diſcraſie de la maſſe humorale, par les erreurs du principe ſpirituel ; qu'ainſi tout ce qui pourra maintenir ou rétablir dans les fibres un ton modéré, les relâcher quand elles ſeront trop tendues, les tendre quand elles ſeront trop relâchées ; tout ce qui pourra raréfier les humeurs trop denſes, condenſer celles qui ſeront trop raréfiées, favoriſer l'évacuation de celles qui ſeront viciées ou ſurabondantes, ſuppléer à celles dont la quantité ſera trop peu conſidérable, édulcorer les acrimonieuſes, animaliſer celles qui ne le ſeront point aſſez, mettre enfin dans un état de ſoupleſſe deſirable, les organes ſoumis à l'action de l'ame, & ceux qui doivent l'avertir des beſoins du corps, & par là régler ſes efforts ou exciter ſon action, ſeront des remedes efficaces, lorſque leur effet ſera proportionné aux beſoins du corps, mais deviendront des moyens pernicieux, lorſqu'il pourront augmenter l'état maladif.

Pour connoître ſous quels rapports les *bains* pourront être nuiſibles ou utiles, tout conſiſte donc à connoître les propriétés des fluides qui peuvent en être la matiere, & les effets qui, dans des circonſtances données, réſulteront de leur application à la ſurface du corps.

Mais comme le feu, quoiqu'il ne puiſſe pas faire par lui-même la matiere des *bains*, influe beaucoup ſur leur énergie par ſon union avec l'air, l'eau & ſes compoſés, il eſt néceſſaire, avant d'expoſer les propriétés de ces différens fluides, de ſe rendre compte des effets du feu ſur nos corps.

XVII. Une loi conſtante à laquelle le feu eſt ſoumis de même que tous les autres fluides, eſt la loi de l'équilibre. Les molécules ignées, ſuivant cette loi, paſſent d'un corps qui en contient beaucoup, dans celui où elles ſe trouvent réunies en moindre quantité ; & ce paſſage eſt d'autant plus rapide, d'autant plus tumultueux, qu'il y a plus de différence dans la température de ces corps.

Les phénomenes que produit ce paſſage, different ſuivant qu'il ſe fait de corps ambians dans le corps humain, ou de celui-ci dans ceux-là. Ils different encore à raiſon de celles de nos parties conſtituantes qui, dans ces circonſtances, acquierent ou perdent des molécules ignées.

XVIII. En ſe communiquant à nos humeurs, le feu diminue leur viſcoſité & leur denſité par la raréfaction que produit l'intromiſſion des particules ignées ; & tant que la température n'excede pas de beaucoup celle du corps ſain, il en réſulte une combinaiſon plus réguliere des principes de la maſſe humorale ; mais à proportion qu'elle s'en éloigne, la raréfaction augmente la pléthore, le mucilage animal ſe condenſe, la ſéroſité quitte les interſtices où elle étoit nichée, & s'échappe par les pores. Les principes ſalins & ſulphureux ſe concentrent, la maſſe humorale devient d'une conſiſtance inégale & contracte de l'acrimonie (X).

XIX. La raréfaction des ſolides & une ſoupleſſe proportionnée à cette raréfaction, ſont les effets d'un feu introduit dans leur tiſſu, lorſque la quantité introduite n'en porte pas la température au-delà de celle d'un corps ſain. Mais la fuſion du gluten qui contribue à la molleſſe des fibres, la condenſation du mucilage qui en eſt un des principaux élémens (I), & la volatiliſation des parties ſéreuſes, effets néceſſaires d'une chaleur plus conſidérable & relatifs aux dégrés de cette chaleur, changent proportionnellement l'état des fibres, les tendent & même les criſpent, augmentent leur ton & leur force oſcillante & réſiſtante (II), & conſéquemment influent ſur les fonctions dont elles ſont les organes (III).

XX. L'action des molécules ignées ſur les nerfs varie également à raiſon de la quantité de ces molécules. Si les fluides qui en ſont chargés n'ont qu'une chaleur peu différente de la naturelle, leur impreſſion ſur les nerfs ne produit qu'une ſenſation agréable, des oſcillations douces en ſont le produit. Mais à proportion que leur température excede celle d'un corps animal bien ſain, la ſenſation devient plus ou moins diſgracieuſe, plus ou moins incommode, les oſcillations vives & même tumultueuſes y ſuccedent, & produiſent tous les effets dus à l'action trop vive des nerfs (VI).

XXI. Cet effet du feu ſur les nerfs ne ſe borne pas à la partie à laquelle cet agent eſt appliqué, la ſympathie nerveuſe (IX) fait qu'il ſe communique à tout le ſyſtême nerveux, en raiſon directe de la ſurface à laquelle les molécules ignées ſont appliquées, & de la quantité de ces mêmes molécules.

XXII. Lorſque le corps humain ſe trouve pourvu d'une plus grande quantité de molécules ignées, que les corps ambians, le paſſage qui ſe fait de celui-là dans ceux-ci produit des phénomenes qui ne ſont pas moins remarquables que ceux dont on vient de faire l'expoſition.

XXIII. En perdant de leurs molécules ignées, nos fluides ſe condenſent ; & comme cet effet eſt relatif à la perte qu'ils eſſuient, cette condenſation eſt modérée, & contribue à la perfection de la maſſe humorale : tant que cette perte eſt peu conſidérable, il en réſulte une combinaiſon plus exacte de ſes principes, une dépuration ſouvent utile & jamais pernicieuſe ; mais à proportion que la température des corps ambians s'éloigne de celle d'un homme ſain, cette condenſation devient plus

ou moins forte, & rend les humeurs plus ou moins analogues à nos besoins (X).

XXIV. La perte des molécules ignées qu'éprouvent nos solides, opere également la condensation de ceux-ci, & cette condensation est toujours relative aux dégrés de cette perte; mais si elle redonne un ton modéré aux fibres, lorsqu'elle n'est pas portée trop loin, elle peut par son excès augmenter leur force résistante jusqu'au point de leur enlever leur souplesse, de les réduire à l'inertie, & conséquemment de suspendre leur action & leur réaction, de gêner ou d'interrompre absolument toutes les fonctions à l'exercice desquelles les fibres contribuent (III). Au reste cet effet n'est à craindre que dans les sujets foibles. Un mouvement plus considérable, une circulation plus accélérée en est le produit quand le sujet est fort.

XXV. Le froid est ennemi des nerfs, peut-être que l'analogie du fluide nerveux avec la matiere ignée est la cause de cette antipathie; mais quoi qu'il en soit, cette proposition vraie par elle-même doit s'entendre avec les réserves relatives aux différens dégrés de la froideur qui occasionne cette sensation, & la température des corps environnans produit des effets proportionnés à son plus ou moins grand éloignement de celle du corps humain environné. On n'éprouve qu'une sensation de fraîcheur, tant que celle-là est peu au-dessous de celle-ci. Mais on est affecté de froid à proportion qu'elle s'en éloigne.

Dans le premier cas, les nerfs foiblement irrités ne sont excités qu'à des oscillations douces; dans le second, l'irritation plus ou moins forte occasionne des crispations, des mouvemens tumultueux; une abolition momentanée de leur jeu est quelquefois suivie d'une action forte; mais, en raison de l'intensité de la froideur, le jeu des nerfs peut cesser sans retour.

XXVI. La sympathie nerveuse (IX) donnera, à l'égard des impressions du froid, les mêmes résultats remarqués à l'occasion de l'effet produit par la chaleur.

XXVII. Il suit de l'observation de tous ces phénomenes, que le feu, à raison de ses différentes combinaisons avec les fluides employés en *bains*, tantôt raréfiera la masse humorale & les solides, tantôt les condensera, tantôt dissoudra, détrempera, perfectionnera & dépurera celle-là, & tantôt l'altérera, la desséchera & la rendra acrimonieuse. Qu'il relâchera quelquefois les solides, & quelquefois leur communiquera une tension plus ou moins vicieuse; qu'il modérera, réglera leur jeu, ou l'excitera, & que souvent il le suspendra ou le fera cesser.

XXVIII. L'air doit être considéré ici comme athmosphérique & répandu autour de nous, comme intérieur & mêlangé à nos humeurs, & comme élément de ces mêmes humeurs & de nos solides.

Il est essentiellement pesant, élastique & fluide. La matiere ignée le pénetre avec facilité, & il dissout & tient en dissolution toutes les substances corporelles connues. *Voyez* AIR. *Ibid & Suppl.*

La disposition à être pénétré par la matiere ignée, & à s'unir aux autres corps, fait varier sa pesanteur, son élasticité & sa fluidité.

XXIX. La pesanteur de l'air qui est à celle de l'eau comme 1 est à 970, diminue en raison inverse de sa raréfaction, effet nécessaire de l'union de ce fluide à la matiere ignée.

XXX. Son élasticité dûe probablement à la combinaison élémentaire de ses parties constituantes, & des molécules ignées, décroît aussi par la raréfaction. L'air en s'unifiant à l'eau & aux autres liquides, perd de même son élasticité, & il est d'autant plus élastique, qu'il est moins chaud & moins humide.

XXXI. La faculté élastique de l'air, élément de nos fluides & de nos solides, & de celui qui est simplement mêlangé à nos humeurs, n'est pas aussi sensible que celle dont est doué l'air athmosphérique; mais elle n'en est pas moins réelle & constante.

Par cette élasticité, l'air des humeurs tend continuellement à s'échapper à travers les pores, & l'air élément cherche à briser les liens qui le retiennent. Aussi s'échappe-t-il continuellement de nos corps des molécules aériennes, & principalement toutes les fois que la raréfaction des humeurs est considérable, ou que la putridité a détruit leur tissu & celui de nos solides. Cet air ne reprend pas sur le champ toute son élasticité; les molécules qui lui sont étrangeres & qu'il volatilise, s'y opposent tant qu'elles y restent unies, & tiennent l'air dans un état approchant de celui où il étoit dans les corps qu'il quitte, & sous lequel Hales lui a donné le nom d'*air fixe*, mieux désigné sous celui d'air non élastique. *Voyez* AIR FIXE, *Suppl.*

XXXII. La fluidité de l'air croît à proportion qu'il est raréfié, cependant si cet air étoit renfermé dans un endroit où il n'auroit pas une libre communication avec l'air extérieur, la raréfaction, suivant la rémarque de M. de Morveau, pourroit être portée assez loin pour équivaloir à densité, & diminuer la fluidité. *V.* AIR, COMBUSTION, *Suppl.*

XXXIII. Par ces différentes qualités, l'air athmosphérique agit sur nos corps.

Premiérement, par sa pesanteur, à raison de laquelle il presse leur surface, il augmente la force résistante de nos vaisseaux, & contre-balance les efforts que l'air intérieur fait sur nos humeurs. Cet effet est modéré par son élasticité, qui le rendant capable de céder à l'action de nos vaisseaux, fait que sa pesanteur modifie le jeu de ceux-ci, sans trop le gêner.

Deuxiemement, par sa fluidité, qui, aidée de la pesanteur, favorise son introduction par les pores, & son mêlange avec nos humeurs.

XXXIV. L'élasticité de l'air intérieur est la seule des propriétés de l'air par laquelle celui-ci agit sur nos humeurs. Il favorise, par cette élasticité, leur mouvement intestin, & contribue à leur atténuation & à leur fluidité.

XXXV. C'est au contraire à raison de la diminution de son élasticité, que l'air élément cimente les parties constituantes de nos humeurs & de nos solides, & que, suivant les expériences de Macbride, il peut régénérer celles de nos parties que la putridité a altérées, & auxquelles il est présenté dans l'état de fixité ou de non-élasticité. *Voyez* AIR FIXE, *Suppl.*

XXXVI. La nature de l'eau est d'être pesante, fluide & absolument insipide lorsqu'elle est pure.

Premiérement, sa pesanteur très-supérieure à celle de l'air, varie en proportion de sa densité, celle-ci est relative au nombre plus ou moins grand de molécules ignées dont l'eau est pénétrée. Cette pesanteur peut même diminuer par l'addition du feu, jusqu'à être moindre que celle de l'air.

Secondement, sa fluidité est également en raison inverse de sa densité, & proportionnée à la quantité des molécules ignées auxquelles elle est unie.

Troisiémement, son insipidité la rend capable de dissoudre des sels dans une quantité relative à leur essence particuliere, & de se combiner avec des substances minérales, mucilagineuses, huileuses & éthérées, soit par elle-même, soit avec le secours de différens intermedes.

XXXVII. C'est par le moyen des sels qu'elle a la faculté de s'unir aux mucilagineux & aux

huileux de différens genres. Sa combinaison avec le feu & le principe aérien favorise cette union, & souvent l'opere seule. Mais quoique la dissolution des sels rende quelquefois l'eau capable de dissoudre & de tenir quelques-uns des métaux & les terres calcaires en dissolution, souvent cet effet dépend seulement du principe aérien. *Voyez* EAUX MINÉRALES, *Dict. rais. des Sciences*, &c.

XXXVIII. L'eau à raison de son union avec différentes substances, est tantôt minérale, & participe des propriétés des minéraux qu'elle a dissous; tantôt mucilagineuse, & agit avec une énergie relative aux qualités particulieres des mucilages auxquels elle s'est associée; elle prend le nom de liqueur lorsqu'elle sert de véhicule à des huiles éthérées plus ou moins concentrées.

XXXIX. La température de l'eau pure & de ses composés, differe à raison de la quantité de molécules ignées qui ont pénétré ces fluides.

XL. Les qualités naturelles & accidentelles de l'eau lui donnent différentes propriétés.

Par sa pesanteur, elle peut presser la surface du corps, ajouter son poids à la force résistante de nos vaisseaux, & contre-balancer la force expansive des humeurs; le tout à raison de son volume, exprimé par la hauteur de la colonne de ce fluide.

Sa fluidité aidée de sa pesanteur, lui donne la faculté de passer à travers les pores, de s'insinuer dans les interstices des fibres organiques, & même entre les élémens des fibres similaires, de pénétrer dans le tissu cellulaire & dans les vaisseaux, & de se mêler aux humeurs.

XLI. Toutes les fois que l'eau, considérée dans son état de pureté, sera appliquée au corps humain, elle en comprimera donc la surface avec une force proportionnée à la hauteur de la colonne qui pressera (XL), & à la densité de ce fluide (XXXVI, I), & par cette compression elle fera refluer la masse humorale sur les parties intérieures, occasionnera un pléthore (X), & tous les effets qui en dépendent (XI, XII, XIII, XIV.)

XLII. En s'introduisant dans les fibres, en y adhérant, l'eau diminuera le contact de leurs élémens & de leurs aggrégats, & les portera à un relâchement proportionné à la quantité de molécules aqueuses introduites (II.).

En pénétrant le tissu cellulaire, ces molécules relâcheront les fibres mêmes des parties internes, (VIII.)

En se mêlant à la masse humorable, elle la délayeront, en dissoudront les parties salines, l'édulcoreront & la rendront plus mobile (X.).

XLIII. Ces différens effets de l'application de l'eau seront encore ou diminués ou augmentés par sa température & dans les proportions relatives à l'action des molécules ignées sur nos humeurs (XVIII, XXI.), sur nos solides (XXIII & XXIV.) & sur nos nerfs (XX, XXI, XXV & XXVI.).

XLIV. L'eau unie au principe aérien ou naturellement dans les sources minérales, ou artificiellement en l'exposant à de l'air fixé dans le moment où il s'échappe de quelque corps, en devient plus pénétrante, plus délayante (XLII.), & sur-tout plus édulcorante à raison de la propriété antiseptique de l'air fixe. (XXXV.)

XLV. Les mucilages unis à l'eau sans intermede salin, en augmenteront la propriété relâchante, parce que leurs particules introduites avec les aqueuses, diminueront davantage le contact des fibres & de leurs élémens (II); mais sa viscosité & sa densité augmenteront par cette union, & sa fluidité diminuant en même proportion, leur effet se bornera presqu'entiérement à la surface du corps, à la peau.

L'eau unie à des mucilages par un intermede salin, & sous forme savonneuse, portera plus loin ses effets, & pourra pénétrer jusques dans la masse humorale; elle sera alors moins émolliente, moins relâchante, mais elle délayera & atténuera plus efficacement les humeurs.

XLVI. Lorsque ce fluide servira de véhicule à des huiles éthérées, il ne pénétrera que difficilement à travers les pores & les vaisseaux absorbans: les fibres irritées se resserreront (I, II.), & s'opposeront à l'intromission des particules intégrantes de ces huiles; de façon qu'excepté les plus subtiles auxquelles le phlogistique imprime une force pénétrante, particuliere, toutes borneront leurs effets à la surface du corps, & les liqueurs en ces circonstances seront stimulantes, toniques; elles deviendront échauffantes par l'augmentation de la force résistante des fibres & de leur contractilité (XIII), par la raréfaction que le phlogistique dont elles sont chargées, opérera dans les humeurs (XVIII), & par l'irritation que produiront celles de leurs molécules, qui auront franchi la barriere que les fibres contractées leur auront opposées.

XLVII. Le mêlange de l'eau avec des sels, la rendra encore moins pénétrante, & conséquemment moins relâchante, à raison de la disposition des fibres, à se contracter à l'approche d'un irritant (I); & elle le sera d'autant moins que l'eau sera plus chargée de molécules salines. Dans cet état, l'eau sera un tonique, un astringent modéré.

Sa propriété édulcorante sera encore diminuée dans les mêmes proportions que sa vertu relâchante, parce que sa faculté dissolvante des sels sera diminuée à raison de la quantité de principes salins qu'elle tiendra en dissolution.

Mais sa qualité délayante sera augmentée. Les mucilages céderont avec facilité à son action; les huileux mêmes deviendront solubles par l'intermede salin; & son efficacité délayante & atténuante agira premiérement sur la surface de la partie à laquelle l'eau sera appliquée en cet état salin, secondement sur la masse humorale.

L'eau qui tiendra des sels en dissolution, aura encore une propriété importante à remarquer, celle de solliciter le jeu des vaisseaux par son âcreté saline, & de favoriser les secrétions de l'urine & des matieres fécales par l'atténuation & la dissolution de la masse humorale.

XLVIII. La nature particuliere des minéraux influera sur l'efficacité des eaux minérales. Comme l'eau ne peut dissoudre ces substances qu'autant qu'elles sont sous la forme calcaire ou saline, dans le premier cas, les eaux minérales, eu égard à l'insipidité des substances calcaires & des chaux métalliques, conserveront une partie des propriétés de l'eau douce & pure; elles seront relâchantes & délayantes (XLII); mais, à raison de la faculté absorbante des parties étrangeres, qui lui seront unies, elles deviendront singuliérement édulcorantes, rendront de la consistance aux molécules salines, humorales, prêtes à se décomposer, & les neutraliseront; les chaux métalliques absorberont le phlogistique surabondant, & les métaux dont la réduction se sera faite, agiront par leur masse comme atténuans.

XLIX. Tous ces effets des eaux composées, naturelles ou factices, seront encore comme ceux de l'eau pure, augmentés ou diminués par la température de ces eaux. Une chaleur modérée les rendra, suivant leur nature particuliere, plus relâchantes, plus délayantes, plus édulcorantes & moins irritantes; une chaleur vive leur enlevera les propriétés qu'elles ont de communes avec l'eau pure, modérément chaude, & ajoutera à leur vertu irritante & atténuante.

Une fraîcheur agréable & une froideur plus ou moins grande diversifieront leurs propriétés au point de les rapprocher beaucoup de celles de l'eau pure, fraîche ou froide (XLII, XLIII.).

L. Pour se rendre raison de la maniere d'agir des différentes especes de *bains* & de leur efficacité, il ne faudra que faire attention à ce qui se passe pendant l'immersion du corps dans les fluides, dont ils peuvent être composés, ou pendant le moment de l'application plus ou moins continuée de ces fluides à sa surface, ou faite sur une étendue plus ou moins grande de cette surface.

LI. L'air dont nous sommes habitués de supporter le poids & la température, ne peut être regardé comme la matiere d'un *bain* médicinal, qu'autant qu'on l'aura chargé de substances qui lui sont étrangeres, & qu'on aura diminué ou augmenté sa chaleur par une soustraction ou une addition de molécules ignées.

LII. Le *bain* d'air froid produira sur nos corps tous les effets du froid (XXII. à XXVI.), & tous ceux qui sont une suite nécessaire de l'augmentation de sa pesanteur & de son élasticité (XXX. à XXXIII.), & enlevant à nos corps des molécules ignées, condensant nos humeurs & nos solides, il sera un rafraîchissant, un fortifiant, un astringent, un antiseptique, improprement dit, & conviendra toutes les fois que la chaleur du corps sera portée trop loin, que les humeurs seront menacées de dissolution, que le tissu de nos solides sera trop lâche, & qu'il sera nécessaire de les exciter à se resserrer, pour suspendre quelques évacuations immodérées ou nuisibles.

En contre-balançant les efforts de l'air intérieur, en repoussant les humeurs de la circonférence au centre, il s'opposera à la dissolution des humeurs, augmentera les secrétions sur-tout celles des urines, & deviendra un diurétique, un eccoprotique, un antiseptique, improprement dit. *Voyez* DIURETIQUE, *Dict. rais. des Sciences*, &c.

Son action sur les nerfs le rendra antispasmodique, soit qu'en l'état de froideur il couvre toute la surface du corps, ou ne soit dirigé que sur une seule partie.

LIII. Si la chaleur de l'air est augmentée, le *bain* de ce fluide agira sur le corps avec une énergie relative aux dégrés de cette chaleur, & qui sera le résultat de la combinaison des propriétés du feu & de celles de l'air (XVIII à XXI & XXIX à XXXIV). Les solides & les fluides de nos corps seront raréfiés. L'action des uns sera plus ou moins modérée, plus ou moins excitée & augmentée. Celle des autres recevra aussi des modifications proportionnelles aux dégrés de chaleur, leur consistance sera de même altérée ou perfectionnée par l'atténuation, & le corps acquérera plus de chaleur ; ce *bain* sera enfin un échauffant, un atténuant, un relâchant, un irritant, un apéritif, un diaphorétique & même un sudorifique, suivant l'état des corps exposés à son activité. *V.* APÉRITIF, DIAPHORÉTIQUE, SUDORIFIQUE. *Ib.*

LIV. Les liqueurs spiritueuses répandues dans l'air, augmenteront la vertu fortifiante & irritante du *bain* de ce fluide ; sa propriété rafraîchissante croîtra par le mélange des acides exposés à l'évaporation. Les vapeurs aqueuses le rendront plus relâchant, & l'air dans l'état de fixité ou de non-élasticité, fera de ce *bain* un antiseptique proprement dit (XXXV.).

LV. Le *bain* aqueux simple agira comme le *bain* d'air, non seulement par les qualités propres de l'eau (XXXVI.), mais encore par ses qualités accidentelles (XXXVII à XXXIX.).

1°. Lorsque l'eau sera pure, le *bain* aqueux deviendra, à raison de l'action de l'eau sur nos fibres & sur nos humeurs (XL. à XLII.), un relâchant, un délayant, un édulcorant, un apéritif, un diaphorétique, un anti-spasmodique ; mais sa température en variera les propriétés, en modifiera l'énergie.

2°. Une chaleur douce qui n'excede pas celle d'un corps sain, augmente toutes les propriétés du *bain* d'eau pure, à raison de la combinaison des effets de la chaleur modérée (XVIII à XXI.) & de l'eau pure (XLI. & XLII.).

3°. Une chaleur forte fera du *bain* aqueux, un irritant, un échauffant, un atténuant considérable & même septique, un apéritif puissant, un diaphorétique & un sudorifique de la plus grande énergie. Tout ici dépendra principalement de l'action du feu uni à l'eau, dans une proportion surabondante (XVIII. à XXI.). *Voyez* APÉRITIF, DIAPHORÉTIQUE, SUDORIFIQUE. *Ibid.*

4°. Si l'eau employée dans le *bain* est fraîche, ce remede procurera les avantages de l'extraction modérée des particules ignées (XXIII.), & à la vertu relâchante, délayante, édulcorante, *&c.* joindra la propriété rafraîchissante. Le *bain* frais sera diurétique, eccoprotique, légérement fortifiant ; & par la sensation que la fraîcheur fait sur les nerfs (XX.), il fera encore anti-spasmodique proprement dit. *Voyez* ANTI-SPASMODIQUE. *Ibid.*

5°. La froideur considérable de ce fluide rendra le *bain* un rafraîchissant énergique, mais momentané, & une chaleur vive suivra, de près la sortie du *bain*, si le malade est robuste. L'augmentation de force des solides, l'irritation du cœur, produisent alors cet effet (XXIV.), & sous ce rapport, le *bain* froid peut être un échauffant, un atténuant, un sudorifique, un apéritif puissant.

LVI. Les *bains* partiels d'eau pure, soit tiede, soit chaude, soit fraîche, soit froide, produiront les mêmes effets que les *bains* entiers, mais principalement les effets locaux & qui seront bornés aux parties baignées : cependant, à raison des trois especes de correspondance établies entre les différentes parties du corps (IX.), ils participeront, mais dans des dégrés inférieurs, aux propriétés des *bains* entiers, & dans des proportions relatives à la nature & à l'étendue de la surface des parties baignées.

Ces *bains* seront conséquemment des relâchans, des toniques, des résolutifs, des répercussifs, des échauffans, des rafraîchissans, des anti-spasmodiques locaux. Quelquefois ils augmenteront ou diminueront la chaleur de tout le corps, accéléreront ou modéreront la circulation, calmeront les irritations nerveuses & favoriseront les secrétions.

LVII. Les douches, les simples aspersions d'eau pure auront une efficacité plus locale que les *bains* partiels ; mais également proportionnée à sa température. L'aspersion d'eau froide devra principalement son efficacité à l'impression que la froideur fera sur les nerfs (XXV & XXVI.) : ce sera par l'augmentation de pesanteur de l'eau que les douches pourront être utiles, & pour se déterminer à faire usage de ces différens moyens, il faudra avoir besoin ou d'une pression plus grande que celle de l'eau en repos, ou d'un irritant momentané.

LVIII. Les *bains* entiers ou partiels faits avec une eau chargée du principe aérien (XLIV.) auront de plus que les *bains* d'eau pure, la propriété d'introduire dans le corps un air capable de régénérer les substances putrides, & aux vertus qui leur seront communes avec ceux-là, ils réuniront la faculté antiseptique.

LIX. Les propriétés des mucilages (XLV.) augmenteront l'efficacité des *bains* d'eau pure dans des proportions relatives à leur état de dissolution. Souvent les *bains* mucilagineux seront plus émolliens, plus relâchans que les aqueux simples ; mais souvent aussi ils borneront leurs effets à la

furface que touchera l'eau chargée de mucilage; quelquefois l'état favonneux de ces mixtes rendra les *bains* compofés des délayans, des édulcorans, *&c.* beaucoup plus efficaces que ceux dont l'eau pure fera la matiere.

LX. Ce fera en réfléchiffant fur les vertus des eaux qui tiendront en diffolution des parties falines (XLVII.) & des parties minérales (XLVIII.) qu'on fentira tous les avantages que l'on peut retirer des *bains* compofés avec de l'eau minérale; il eft évident que ces *bains*, moins relâchans & plus fortifians, moins délayans, moins édulcorans, & conféquemment moins rafraîchiffans que les *bains* d'eau pure, font des déterfifs, des atténuans, des apéritifs plus efficaces, à raifon des parties falines que l'eau a diffoutes; plus atténuans par rapport aux parties métalliques régénérées & conféquemment plus apéritifs (XLVIII.); mais quelquefois à raifon de l'état calcaire des terres & des métaux. Les *bains* d'eaux minérales édulcorent mieux la maffe humorale en neutralifant les acides prêts à fe développer, rafraîchiffent en abforbant le phlogiftique trop exalté (XLVIII.); ainfi les *bains* d'eaux minérales doivent, en plufieurs circonftances, être préférés aux *bains* d'eau fimple; mais il ne faut jamais perdre de vue que fouvent leur efficacité fe borne à la partie baignée.

LXI. Parmi les eaux qu'on peut appeller *minérales*, il en eft une dont le *bain* peut produire des effets indépendans de ceux qui font dus aux qualités médicinales des mixtes qu'elle tient en diffolution; c'eft l'eau de la mer. La falure de cette eau & fon état favonneux à raifon de la diffolution d'une partie bitumineufe & d'une huile animale (*voy.* EAU DE MER, *ib.*), donnent au *bain* de mer les propriété de ceux dont des eaux minérales & mucilagineufes font la matiere (XLIX & LX.); mais fi l'on ne prend pas ce *bain* de plein gré, & fi l'on y eft jetté de force ou à l'improvifte, il fait fur notre corps une impreffion particuliere qui rend ce *bain* un anti-fpafmodique puiffant. La furprife, à raifon de la fenfibilité nerveufe, met le principe vital en mouvement (XV.), l'immenfité & la profondeur de la mer infpirent la crainte d'être fubmergé, & cette idée porte dans l'ame un trouble fi grand qu'il fe fait dans le corps un bouleverfement général, & que les fonctions, tant intellectuelles que corporelles, en éprouvent des modifications nouvelles. C'eft par cette action que le *bain* de mer peut être utile dans la rage & dans la folie.

LXII. Après avoir préfenté les *bains* fous tous ces points de vue, il n'eft pas néceffaire de faire ici l'énumération des maladies dans lefquelles on peut y avoir recours. Elle feroit infuffifante & même dangereufe pour les perfonnes peu éclairées, que la nomenclature des maladies expoferoit à des erreurs de la plus grande importance. C'eft affez pour les autres que de la maniere d'agir de différentes efpeces de *bains*, on ait déduit les indications que ces remedes peuvent remplir. On fe difpenfera par les mêmes motifs de défigner les contre-indications qui doivent engager à ne pas employer ces *bains*. C'eft dans des traités faits *ex profeffo* fur cet objet, qu'il faut s'attendre à en trouver l'expofition.

On fera feulement obferver que les différens états maladifs des folides & des fluides préfentant des indications différentes & exigeant dans les *bains* des qualités capables de changer les modifications, l'état de relâchement contre-indique les *bains* relâchans, celui de tenfion les *bains* toniques, *&c. &c.*

On ajoutera qu'en modifiant diverfement nos folides & nos fluides, les *bains* font un moyen sûr de favorifer ou de modérer les effets de différens remedes.

Il réfulte du point de vue général fous lequel on vient de préfenter les *bains*, qu'il n'eft peut-être point de remede d'une utilité plus étendue; qu'ils font capables non-feulement de guérir, mais encore de prévenir une infinité de maladies; qu'un ufage réfléchi & bien raifonné des différentes efpeces de *bains* peut réformer les tempéramens & produire dans nos corps des révolutions favorables aux fonctions corporelles & même aux intellectuelles; qu'une délicateffe blâmable fait mal-à-propos redouter les *bains* froids, qui ont été mis en ufage depuis les tems les plus reculés; qu'on aura obligation à M. Pomme d'avoir familiarifé les François avec les bains de cette efpece, employés depuis long-tems par les Ruffes & les Anglois avec beaucoup d'avantage; mais qu'il feroit dangereux de croire, avec cet auteur, que toutes les maladies fpafmodiques exigent l'ufage des *bains* froids. Enfin, qu'on doit regretter que la coutume de porter des chemifes de toile de lin ou de chanvre, au lieu de tuniques de laine, aient fait abandonner les *bains* publics, & qu'on peut efpérer que le gouvernement favorifera de pareils établiffemens, avec les précautions que la pureté des mœurs exige, fi les circonftances ne lui permettent pas de les ordonner. Les bons effets de ceux que M. Poitevin a conftruits fur la Seine doivent engager à en établir de pareils, au moins dans les grandes villes, où la dépravation des mœurs rend plus néceffaires les moyens de s'oppofer à la dégradation de l'efpece humaine, & à la dépopulation, qui en eft une fuite inévitable. (*M. M.*)

* § BAIN (*Ordre du*), en Angleterre. *Voyez* la *fig. 36*, *planche XXIV de Blafon*, dans le *Dict. raif. des fciences, arts & métiers.*

§ BAIVE, (*Mythol.*) *faux dieux des Lapons idolâtres, qu'ils adorent comme l'auteur de la lumiere & de la chaleur..... Thor & Baive ne font qu'une même divinité adorée fous différens afpects.*

Mais 1°. Scheffer diftingue *Thor* de *Baiwe*. Thor eft le premier dieu des Lapons, Storjunkare le fecond, *Baiwe* n'eft que le troifieme. *Voyez* la *Laponie* de Scheffer, traduite par le P. Lubin, *in-4°. pag. 71. Lettres fur l'Encyclopédie.*

BAKELEYS, (*Hift. nat. Œcon. dom.*) efpece de bœufs à boffe, ou bifons. On en voit chez les Hottentots de toute taille, comme aux Indes. Les Hottentots les élevent avec un grand foin, & les traitent avec tant de douceur, que ces animaux fenfibles, affectionnés & intelligens, font pour eux par amour, ce qu'ils ne font chez nous que par crainte. Ils les élevent pour la guerre comme les Indiens font les éléphans. Ils fe laiffent gouverner & font dociles à la voix de leurs conducteurs comme le font les chiens. Ils font fiers, hardis, féroces, propres à garder & à défendre les troupeaux contre les voleurs. Ils fervent auffi de monture & de trait. (+)

BALAFO, f. m. (*Luth.*) efpece d'inftrument des Negres, qui reffemble beaucoup à notre claque-bois, avec cette différence que fous les touches ils fufpendent des calebaffes vuides qui augmentent le fon, d'autant plus qu'elles font proportionnées aux touches, les plus grandes étant fous les plus grandes touches. Les voyageurs qui ont décrit cet inftrument, quoiqu'ils different en quelques circonftances, s'accordent pourtant tous à donner la defcription qu'on vient de voir: ils ajoutent qu'on en touche avec deux baguettes garnies de cuir pour adoucir le fon, & que ce fon a de loin de la reffemblance avec celui d'une orgue. Les Negres qui jouent du *balafo*, & que quelques nations appellent *guiriots*, & d'autres

juddics, ont quelquefois des anneaux de métal autour des bras, dont le son se joint à celui de l'instrument. On trouve aussi le *balafo* appellé *ballard*. Voyez le *balafo*, *fig. IV*, *planche I. de Luth. dans ce Supplément*. (*F. D. C.*)

BALAGATE ou BALAGAISTE, (*Géogr.*) province d'Asie dans l'empire du Mogol; Auzenbagad en est la Capitale. On dit que cette province est une des plus riches de l'empire, & qu'elle produit au Grand Mogol plus de vingt-cinq millions par an. Elle abonde sur-tout en sucre & en coton. On y voit des moutons sans cornes, d'une force singuliere. Ils souffrent la selle & la bride, & portent des enfans de dix ans. (+)

BALALVANO, (*Géogr.*) montagne d'Asie, au milieu de l'isle de Sumatra. Elle est remarquable par un volcan qui, comme le mont Ethna, vomit des flammes & des morceaux de rochers. (+)

BALANCE D'ESSAI, (*Economique. Commerce.*) machine dont les Hollandois & les habiles négocians de bled se servent pour le commerce des grains.

Le poids du bled fait connoître ses différentes qualités; plus il est pesant à mesure égale, & mieux il vaut, parce que plus le bled pese, plus il y a de farine, & plus celle-ci a de qualité.

Un setier de bled de la tête, mesure de Paris, pese année commune 240 livres: celui de la seconde classe 230, & celui de la troisieme classe 220 l.

La sécheresse des grains & la densité de la farine qu'ils renferment, contribuent beaucoup à leur poids & à leur qualité. Cette observation est de premiere importance dans le commerce des grains & des farines.

En effet, il est d'une vérité reconnue, que la qualité des bleds varie suivant la différence des années: lorsqu'ils sont peu secs, ils sont gonflés & bouffis; chaque grain de bled forme par cette raison un plus grand volume, par conséquent chaque mesure en contient beaucoup moins. Ainsi la même mesure de grains produit dans une telle année moins de pain que quand l'année a été seche & favorable aux moissons; au contraire, quand les bleds sont secs, chaque grain tenant moins de volume, occupe moins de place dans la mesure qui contient beaucoup plus de grains; elle rend par conséquent plus de farine & fait une plus grande quantité de pain, ce qui peut quelquefois produire une différence de plus de 100 liv. de pain par setier entre le bled pesant de la tête & le bled léger ou commun.

Ajoutons encore cette observation importante, que plus un bled est sec & pesant, & plus la qualité de la farine qu'il contient est préférable à celle d'un autre bled qui n'en contient pas une égale quantité. C'est une chose étonnante que la bonté des farines soit correlative au poids des grains, en sorte qu'un setier de bled pesant 20 livres de plus qu'un autre setier, le bénéfice du produit du premier setier en pain sera non-seulement de l'excédent de 20 liv. du poids du bled, mais encore du triple, relativement à la supériorité de la farine qui prendra plus d'eau, & qui levera mieux.

Cela posé, le poids du bled est donc le principal & le premier moyen dont on puisse faire usage avec certitude, pour acquérir la connoissance de la qualité des différens grains & de la disproportion de leur produit respectif; on voit par-là combien l'usage des mesures est fautif dans le commerce des bleds. Aussi voyons-nous que les marchands sous-pesent le bled à la main dans les marchés, pour essayer d'en connoître la qualité par le poids.

Les Hollandois ont une méthode plus sûre pour connoître le poids des grains; ils se servent d'une *balance d'essai* & de poids proportionnés au poids d'Amsterdam, qui est le même que notre poids de marc. Les négocians qui font le commerce des bleds ont de petites *balances* cylindriques qui contiennent un kop, mesure de grains qui est juste de la continence de notre litron; les poids dont on se sert pour peser les grains à cette mesure d'essai, sont représentatifs du poids de marc, dans la même proportion que la petite mesure de comparaison l'est à la grande mesure dont on veut connoître le poids par celui d'une de ses parties.

Ceci va s'expliquer plus clairement dans la pratique; car M. Doumer, négociant de Paris, aussi bon citoyen que commerçant éclairé, ayant su que le ministre avoit connoissance de sa méthode d'acheter les grains, de les essayer à la hollandoise, & qu'il avoit fait faire une *balance* graduée dont il se sert sur la proportion du litron avec le setier de Paris, s'est empressé de la lui présenter avec ses poids, sa formule & un mémoire sur les avantages de cette méthode, afin que le ministre puisse remplir ses vues bienfaisantes en la faisant donner au public par la voie de l'impression, dans le *Traité de la mouture économique.*

La *balance* des grains est composée de deux cylindres creux de cuivre, bien ajustés, & d'un poids égal; ils ont exactement 3 pouces 10 lignes de largeur, sur 3 pouces 6 lignes de hauteur, qui sont précisément les dimensions que doit avoir le litron ou la 192me partie du setier de Paris, suivant l'ordonnance de la ville du mois de décembre 1672.

Au deux côtés de chaque cylindre, sont deux oreillons où passent deux cordons de 7 pouces chacun de longueur qui viennent se réunir au crochet, qui s'agraffe au fléau de la *balance*. Le fléau a 6 pouces de longueur. *Voyez la figure.*

Rapport des poids à la mesure.

Un litron est la 192me partie du setier; il faut pour la *balance d'essai* ajuster des poids proportionnels, dont le premier soit également la 192me partie d'une livre poids de marc, ce qui se rencontre précisément dans un poids de 2 deniers ou 48 grains.

Ces 48 grains, poids de marc, sont à 9216 grains contenus dans une livre poids de marc......, comme 192 (ou la mesure d'un litron) est à un setier de Paris. Enfin 2 den. poids de marc, sont d'une livre, la 192me partie: le litron est d'un setier, la 192me partie.

Or la mesure étant pleine, le nombre de poids de 2 den. qu'elle pesera, représentera des livres lorsque la mesure représentera le setier. (Un setier vaut deux mines, une mine deux minots, un minot trois boisseaux, un boisseau quatre quarts, un quart quatre litrons. Combien un litron?.... Multipliez toutes ces mesures les unes par les autres & vous aurez 192.)

Formule.

$2 \times 2 = 4 \times 3 = 12 \times 4 = 48 \quad 48 \times 4 = 192.$

On fait donc un poids qui pese 2 den. & qui représente une livre de grain; le poids réel de 2 den. doit être insculpé d'un côté du poids, & le poids figuré insculpé de l'autre côté, comme dans la table suivante.

Poids d'essai.

2 d. poids de marc représentent	1 l. de gr.
4	2
6	3
8	4
10	5
20	10

40	20
80	40
5 onc. ou 120	60
1 marc 8 den.	100
1 marc 2 onc.	120

Ces poids ſont de plomb ; celui de 120 livres, par repréſentation, a 10 pouces de diametre & 7 lignes de hauteur, & ainſi en diminuant d'épaiſſeur & de diametre, juſqu'au poids d'une livre, qui a 5 lignes de diametre & une ligne d'épaiſſeur.

Opération de l'eſſai.

Il faut remplir la meſure en y faiſant couler le grain qu'on tient dans un petit ſac à environ quatre pouces de hauteur.

Quand la meſure eſt pleine on la racle ou raſe avec un petit rouleau fait exprès.

Lorſque le meſurage eſt fait, on procede à la peſée de cette façon : on attache au fléau les deux côtés de la *balance* par les crochets qui tiennent aux cordons, on met autant de poids dans le côté vuide que le côté plein peut en enlever.

Il eſt entré dans notre eſſai :

Le poids marqué 100 livres & qui peſe réellement		1 m.	0 onc.	8 d.
Celui de	60		5	1
Celui de	40		3	8
Celui de	20		1	16
Celui de	10			20
Celui de	4			8
Celui de	2			4
	236	2 m.	3 on.	16 d.

Le poids du ſetier de bled eſt de 236.

Preuve.

Multipliez le poids réel de 2 marcs, 3 onces, 16 deniers, que le litron de bled s'eſt trouvé peſer, par 192, qui eſt ſon rapport au ſetier de bled, & vous aurez juſte les mêmes 236 livres que vous donnent les poids d'eſſai ou de repréſentation.

Obſervations.

1°. Quelque juſte que ſoit mathématiquement la diviſion d'une grande meſure à meſurer des grains en meſures plus petites, il y aura toujours une perte ſur ces dernieres ; cette perte du litron au ſetier, eſt d'un 192me ; car le ſetier de bled dont on a fait l'eſſai, peſe réellement 240 livres, le litron devoit peſer 20 onces, ou 2 marcs 4 onces, & il n'a peſé que 2 marcs, 3 onces, 16 den. qui ne repréſentent, en poids d'eſſai, que 236 livres ; il manque donc au litron 8 den. de poids, leſquels étant multipliés par 192, font préciſément les 4 liv. qui manquent à l'eſſai pour faire les 240 liv. du poids réel du ſetier.

La différence qui ſe trouve entre le poids de la petite meſure, & celui dont elle eſt une diviſion, eſt ſenſible : le grain ſe taſſe bien davantage dans une grande meſure que dans une petite : ſi un grain de bled (ſuivant Ricard, commerce d'Amſterdam) peſe réellement un grain poids de marc, un ſetier de bled peſant 240 livres, doit contenir 2,211,840 grains. Il eſt naturel que le poids de tous ces grains, agiſſant les uns ſur les autres dans la meſure du ſetier, ils ſe ſerrent, ils ſe taſſent bien davantage que 11520 grains qui ſont contenus dans le litron. Cette différence eſt commune de 100 à 101 $\frac{2}{3}$, plus $\frac{2}{23}$. On voit qu'elle feroit plus conſidérable dans le demi-litron, puiſque ne contenant que 5760 grains, ils ſe preſſeroient & ſe taſſeroient encore moins.

2°. Quoiqu'il paroiſſe au premier coup d'œil qu'il y ait un bénéfice pour l'acheteur de 1 $\frac{2}{3}$ pour cent à calculer le poids du grain qu'il veut acheter, ſuivant ſa *balance d'eſſai*, cependant les avaries, les mêlanges, qu'il ne peut prevoir, les autres accidens, & tous les riſques de ſon achat emportent toujours, & fort au-delà, ce bénéfice apparent ; heureux encore s'il retrouve à la vente de ſon grain, la totalité du poids que ſon eſſai lui avoit promis !

3°. Nous devons avertir que les deux cylindres de la *balance* de M. Doumer ne ſont pas parfaitement égaux en dimenſion, quoiqu'ils ſoient exactement egaux en poids ; il appelle *meſure* le cylindre qui eſt le litron, & *balance* le cylindre où l'on met les poids. Ce dernier étant plus petit, ſert à emboîter le plus grand, ce qui eſt plus commode pour le tranſport. Dans la *balance* que nous avons fait faire ſur le modele de celle de M. Doumer, les deux cylindres ſont égaux, & ils ſont tous les deux la meſure d'un litron. Nous trouvons en cela une très-grande commodité, lorſqu'on a pluſieurs parties de bled à eſſayer ; car ayant reconnu le poids de l'une, on peut remplir l'autre cylindre ſucceſſivement des autres parties qu'on veut eſſayer, & l'on en connoît tout de ſuite le poids, ou égal au premier, déja eſſayé, ou moindre, ou plus fort, en mettant les petites diviſions des poids de l'un ou de l'autre côté, ſuivant que le demande le degré de peſanteur de chaque eſpece de bled, comparé avec le premier qui aura été eſſayé. On peut ainſi reconnoître en un quart-d'heure, la qualité des bleds de pluſieurs chargemens, *&c.*

4°. Pour ne rien laiſſer à deſirer aux acheteurs, ils pourront s'adreſſer pour faire faire des *balances* cylindriques *d'eſſai* de grains, au ſieur Chemin, maître bala cier à Paris, rue de la Ferronnerie, au Q couronné, qui a fait celle de M. Doumer, & pluſieurs autres qu'on lui a demandées.

Avantages de la balance d'eſſai pour les grains.

1°. Elle eſt portative.

2°. Un acheteur y voit d'un-coup d'œil le poids d'un ſetier de grain : il n'eſt plus poſſible au vendeur de le changer de qualité, ou de l'altérer ; s'il le mouille, il eſt moins coulant, il en entrera moins dans la meſure, il ſera moins peſant, *&c.*

3°. Cette meſure pourroit être adoptée par le gouvernement ; elle ſerviroit dans les juriſdictions conſulaires à juger les conteſtations qui s'élevent entre les vendeurs & les acheteurs des grains, lors des livraiſons, *&c.*

4°. La *balance* ſeroit utile dans les ports de mer, pour la perception des droits, pour le payement des gratifications, quand le gouvernement jugera à propos d'en accorder pour l'importation des grains étrangers, comme en l'année derniere (1768.).

5°. Pour la guerre, un général jugera dans un clin d'œil de la bonté des ſubſiſtances : un miniſtre pourra faire vérifier avec la même rapidité les comptes des munitionnaires, *&c.*

6°. Les adminiſtrateurs des hôpitaux, les munitionnaires, & toutes perſonnes chargées de grands approviſionnemens, ne peuvent ſe paſſer de la *balance d'eſſai*, s'ils ſont jaloux de l'exactitude de leur ſervice, & de la bonté de leurs opérations.

7°. Tout négociant qui veut ſe mêler du commerce des grains, ne peut ſe paſſer d'une *balance d'eſſai*, s'il entend bien ſes intérêts ; quelqu'habile qu'il ſoit dans la connoiſſance des bleds, il n'opérera jamais que ſur des conjectures, s'il n'adopte cette méthode.

Toutes les différentes meſures de grains dans les différens pays de l'Europe, ont un rapport connu avec le ſetier de Paris. Un navire chargé de cent laſts d'Amſterdam, arrive au Havre ; on ſait que le

le laſt eſt égal à dix-neuf ſetiers de Paris ; c'eſt mille neuf cens ſetiers : on ſuppoſe qu'on ait fait l'eſſai de ce bled pris au milieu du grenier, & que la *balance d'eſſai* lui ait donné 230 livres, on connoît dans l'inſtant que le poids total du bled contenu dans le navire eſt de 4370 quintaux ; ainſi un plein chapeau de grain ſert à juger ſur le champ d'un poids total, ce qui demande autrement beaucoup de frais & beaucoup de tems ; or l'épargne du tems & des dépenſes eſt inappréciable pour les négocians.

Enfin il eſt difficile d'avoir pour les grains un moyen de comparaiſon plus exact ni plus commode, puiſqu'il s'exécute par poids & par meſure. Il eſt donc de la plus grande importance qu'il ſoit adopté généralement. (*M. BEGUILLET.*)

BALANCEMENT, (*Muſique.*) c'eſt la même choſe que *tremolo. Voyez* TREMBLEMENT, (*Muſique.*) *Dict. raiſ. des Sciences*, &c. (*D. C.*)

BALANCIER *de compas* ou *de bouſſole*, (*Méch.*) c'eſt un double cercle de laiton, par lequel l'affut du dedans de la bouſſole eſt tenu en équilibre.

BALANCIER *d'une écluſe*, c'eſt la groſſe barre qui lui ſert de manivelle pour la tourner en ouvrant ou en la fermant, lorſque l'écluſe s'ouvre ou ſe ferme à un ou deux ventaux.

BALANCIER *de pompe*, c'eſt le plus ſouvent une piece de bois, ou une barre de fer poſée horizontalement ſur un point d'appui, qui en fait un levier de la premiere eſpece. A une de ſes extrémités répond un ou pluſieurs piſtons, & à l'autre eſt une bille bandante, ou quelqu'autre piece répondante à une manivelle, qui donne le mouvement au *balancier*, qui fait alors hauſſer le piſton. On nomme auſſi *balanciers* les pieces de bois qui ſervent à entretenir les barres de fer, qui compoſent les chaînes de la machine de Marly, c'eſt-à-dire, les chaînes qui donnent le mouvement aux pompes du premier & du ſecond puiſard. (+)

* BALANE, (*Myth.*) une des huit filles d'Oxilus, & de la Nymphe Hamadryade.

* § BALANEOTE, (*Géogr.*) n'eſt point le nom d'une ville. *Balanéotes*, dans Joſephe, eſt le nom des habitans de *Balanée*, ville qui étoit entre Antarade & Laodicée dans la Phénicie, & non dans la Cilicie : c'eſt, dit M. Shaw, la *Bannias* d'aujourd'hui. *Lettres ſur l'Encyclopédie.*

* § BALANGIAR, (*Géogr.*) *ville capitale de la Tartarie au nord de la mer Caſpienne.* C'eſt trop dire, *Balangiar* eſt la capitale du pays de Khozar. *Voyez le Dict. Géogr.* de la Martiniere. *Lettres ſur l'Encyclopédie.*

* § BALBEC, (*Géogr. Antiquités.*) Les ruines de *Balbec* ſont ſi curieuſes & ſi intéreſſantes pour les amateurs des arts, que nous avons cru devoir repréſenter quelques-uns de ces monumens dans les *planches d'antiquités de ce Supplément*, avec d'autant plus de raiſon, qu'ils ſont annoncés dans *le Dict. raiſ. des Sciences*, &c.

§ BALEINE (*pêche de la*), *Commerce.* La plus grande difficulté pour ſe rendre maître d'un poiſſon ſi diſproportionné à la grandeur ou à la force des hommes, conſiſte à harponner la *baleine.* D'un côté, la néceſſité de s'approcher de fort près du poiſſon, afin de pouvoir lancer le harpon aſſez adroitement, pour qu'il enfonce dans l'endroit le plus ſenſible ; de l'autre, le danger que courent le harponneur & ſa chaloupe de la part d'un animal, dont les furieux coups de queue & de nageoires, après qu'il eſt bleſſé, tuent ſouvent l'un & renverſent l'autre, empêchent qu'on ne profite de toutes les occaſions qu'on auroit de faire de bonnes priſes.

Pour lever cette difficulté, M. Bond, dans un *Mémoire* préſenté à la ſociété royale de Londres, a propoſé un inſtrument propre, ſelon lui, à lancer le harpon à quinze toiſes de diſtance, avec aſſez de force, & exactement dans la direction requiſe. Cet inſtrument eſt la baliſte, ou des anciens, ou de Folard, à laquelle il a fait quelques changemens, pour l'approprier à l'uſage qu'il lui deſtine. Son arc eſt, dit-il, plus ſimple ; & il ſe ſert de cordes de crin, préférablement à celles de chanvre. L'expérience l'a convaincu que le crin a un reſſort plus durable & plus indépendant du froid, du chaud & de l'humidité.

La force de cette machine, pourſuit M. Bond, peut être augmentée à volonté. Il n'y a qu'à multiplier le nombre des reſſorts ou des cables ; & donner plus de longueur au levier qui les tend. Cette baliſte agit dans toutes les directions, & on la place ſur un pied à l'avant de la chaloupe. Elle eſt d'ailleurs ſi ſimple, que qui que ce ſoit peut apprendre en peu de tems à s'en ſervir.

C'eſt à ceux qui ont vu de près la pêche de la *baleine*, à juger du mérite de cette invention.

Ce fut vers la fin du XVIe. ſiecle, que la pêche de la *baleine* ſur la côte de Spitzberg devint conſidérable, & paſſa entiérement dans les mains des Anglois, juſqu'à l'année 1578. Ce commerce étoit gouverné par une compagnie qui envoyoit tous les ans quelques vaiſſeaux ; & en effet, elle en écarta tout le reſte de ſes compatriotes, & tâcha auſſi d'en exclure les étrangers. En 1613 ils envoyerent une eſcadre de ſept voiles, qui y trouva quinze vaiſſeaux, tant Hollandois, que François ou Flamands, ſans compter les interlopes Anglois. L'année ſuivante, les Hollandois y envoyerent dix-huit voiles, y compris quatre vaiſſeaux de guerre ; & en 1615 le roi de Danemarck y expédia une eſcadre de trois vaiſſeaux de guerre pour aſſurer ſon droit excluſif ; mais ce fut avec un ſuccès ſi peu favorable, qu'il réſolut d'abandonner ſa prétention. En 1627, la compagnie françoiſe fut plus heureuſe que dans aucune des autres années ; & en conſéquence elle fit 1900 tonneaux d'huile. Les Hollandois firent pendant bien des années après, des voyages aſſez mauvais ; &, comme l'obſerve très-bien leur célébre politique M. Witte, ils ſe feroient vus obligés d'abandonner ce commerce, s'il ne leur eût pas été ouvert par la diſſolution de la compagnie de Groenland, à qui il attribue le bonheur qu'ils eurent eux-mêmes de priver les Anglois & la plupart de toutes les autres nations de ce commerce, dont ils tirent un avantage prodigieux, &, comme remarque le même grand politique, c'eſt la meilleure école qu'ils aient pour former & dreſſer les gens de mer les plus hardis & les plus entreprenans du monde.

Les auteurs Hollandois qui ont écrit au ſujet de la pêche de la *baleine*, conviennent tous que la ſaiſon la plus heureuſe qu'ils aient eue, a été en 1697. Nous allons donc conſidérer quel fut l'état de cette pêche dans cette année-là, afin d'établir ſes profits ; & nous les comparerons enſuite avec les détails reçus de Hollande, de la pêche de 1744, afin qu'on puiſſe mieux juger ſur quel pied ſont maintenant les choſes. En 1697 il ſe trouva 201 vaiſſeaux de diverſes nations employés à la pêche ſur la côte du Groenland : les Hollandois en fournirent à eux ſeuls 129 ; mais il y en eut ſept qui ſe perdirent ſur la côte. Les Hambourgeois en envoyerent 51, dont quatre furent perdus. Les Suédois en avoient deux ; les Danois quatre ; les Brêmois douze ; ceux d'Embden deux ; & ceux de Lubeck un ſeul. Le nombre des *baleines* qui furent priſes cette année, ſe monta à 1968, que les Hollandois & les vaiſſeaux des autres nations attraperent dans les proportions qui ſuivent : ſavoir :

	baleines.	tonneaux d'huile.
Les Hollandois	1225	41344
Les Hambourgeois	449½	16414
Les Suédois	113	4540
Les Danois	52	1710
Les Brêmois	96	3790
Les Embdenois	2	68
Les Lubéquois	½	17
	1968	67883

à quoi monte la valeur de la pêche de 1697.

Le tonneau d'huile vendu cette année moyennant trente florins, tout le nombre montoit à 1916490 florins.

Les nageoires, ou plutôt les fanons de la *baleine*, en comptant celles de chaque *baleine* à deux milliers, & le prix courant étant de cinquante florins le quintal, le tout monte à 1868000 flor.

Total en florins, 3784490 flor.
& en argent d'Angleterre 378449 l. st.

Le compte particulier de la pêche des Hollandois étant fixé, leurs 41344 tonneaux caissés, sur le pied de 30 florins par tonneau, montent à 1240320 flor.

Leurs 25100 quintaux de nageoires à 50 florins le cent. 1255000

Total en florins 2495320
& en argent d'Anglettere 249532 l. st.

La pêche de la *baleine* en 1744 étoit fort maigre, & la proportion a été bien différente de celle qu'on vient de voir. Les Hollandois n'en prirent que 662, les Hambourgeois 45 : ceux d'Altona 20; ceux de Brême 18; ceux d'Embden 8; & en tout 753 *baleines*.

Le sages habitans de la Hollande ont toujours maintenu & pratiqué cette pêche, suivant le conseil que M. de Witte en avoit donné : par-là ils ont ajouté des sommes immenses à la richesse du peuple, aussi bien qu'à la force de leur état, considéré comme puissance maritime.

En effet, ce politique la jugeoit très-avantageuse à son pays, à cause de la facilité & de la promptitude avec laquelle elle se fait ; car en six jours de tems, les vaisseaux peuvent sortir du port, & si le tems se trouve favorable, se trouver déja occupés à cette pêche. Toute la saison qu'elle dure, ne passe pas quatre mois, durant lesquels ils emploient un grand nombre de vaisseaux, ils élevent & forment quantité de matelots vigoureux & experts, qui font toute cette opération au-dehors, & après leur retour, cette pêche occupe encore au-dedans beaucoup plus de monde ; de sorte qu'il n'y a pas lieu de révoquer en doute le calcul de M. Witte, qui prétendoit que ce commerce employoit douze mille personnes. Il observe avec beaucoup d'apparence que ce qui rend ce commerce encore plus estimable, est l'exportation de la plus grande partie de son produit. En effet, si on y veut réfléchir avec attention, & faire les observations nécessaires dans ces sortes de calculs, nous pouvons nous former une idée assez juste de ce que les Hollandois ont gagné au moyen de la pêche du Groenland. Il y a maintenant quatre-vingts ans que M. de Witte faisoit son calcul : & nous pouvons certainement, sans crainte d'exagérer, supposer que la pêche de la *baleine* leur a produit, année commune, tant en *baleine* qu'en huile, deux millions de florins; on peut aussi statuer qu'ils en ont bien exporté au moins la moitié, de sorte qu'ils ont épargné quatre-vingts millions de florins, pour la partie de ces denrées qu'ils ont convertie à leur usage, & qu'il leur auroit fallu acheter sans cela ; & d'ailleurs ils ont fait passer des autres pays chez eux un argent comptant qui monte encore à quatre-vingts millions de florins, c'est-à-dire, huit millions de livres sterling. (+)

BALEINEAU, s. m. (*Hist. nat. Zoologie.*) c'est le petit de la baleine. *Voyez* BALEINE *dans le Dict. raif. des Sciences*, &c.

BALISTIQUE. *Voyez* INSTRUMENT BALISTIQUE *dans ce Supplément*. On y trouvera aussi une solution du problême *balistique* plus satisfaisante que toutes celles qui ont été données jusqu'ici.

BALKE, (*Géogr.*) ville considérable d'Asie, & la capitale de Chorassan, sur le fleuve Oxus. Les Tartares de Gengiskan prirent cette grande ville en 1221, & en firent cruellement massacrer tous les habitans. *Long.* 85, *lat.* 36, 40. (+)

§ BALLADE, s. f. (*Belles-lettres, Poésie.*) Le sentiment de la difficulté vaincue entre plus qu'on ne pense dans le plaisir que nous font les arts ; & lorsque cette difficulté n'est pas trop gênante, qu'il y a de l'adresse à la vaincre, & qu'il en résulte un agrément de plus, elle est précieuse à conserver. C'est peut-être ce qui nous rend si chere l'habitude des vers rimés ; c'est aussi ce qui nous doit faire regretter certains petits poëmes qui dans leur forme prescrite avoient de l'élégance & de la grace, & dans lesquels la facilité unie à la contrainte étoit un objet de surprise, & par conséquent un plaisir de plus. Tels étoient le sonnet, le rondeau, le virelay, le triolet, le chant & la *ballade*.

Le sonnet est peut-être le cercle le plus parfait qu'on ait pu donner à une grande pensée, & la division la plus réguliere que l'oreille ait pu lui prescrire. Le couplet ne peut guere avoir de plus jolie forme que celle du triolet. Le tour du rondeau & du virelay donne de la saillie au badinage & à l'épigramme. La *ballade*, comme le chant, donne par ses refreins de l'élégance & de la grace aux stances qui la composent. Chacun de ces petits poëmes avoit de plus son caractere particulier & ses regles prescrites, c'est-à-dire des guides sûrs pour le talent & pour le goût.

Ce qu'on appelle aujourd'hui *poésies fugitives* n'a plus ni forme ni dessein ; elles sont libres, mais trop libres. La facilité, que suit la négligence, en fait produire avec une abondance qui ajoute encore au dégoût de leur insipidité. Les hommes de génie dont ces poésies légeres sont les délassemens, y excelleront toujours, mais le génie est rare ; & le talent médiocre qui auroit peut-être réussi à bien tourner une *ballade* ou un rondeau, ne fera dans une piece de vers libres qu'enfiler des rimes communes, & des idées plus communes encore sans aucune peine il est vrai, mais aussi sans aucun mérite, ni du côté du goût, ni du côté de l'art. (*M. MARMONTEL.*)

BALLADE, s. f. (*Musique.*) on entend par *ballade* en Angleterre, des chansons ou especes d'odes à plusieurs couplets ou strophes que l'on chante ordinairement, mais qui servent aussi quelquefois d'airs de danse, comme les vaudevilles. Il y a de ces *ballades* très-anciennes, qui sont fameuses & qui méritent de l'être par la simplicité, la naïveté & le pittoresque des pensées ; telle est la *ballade* des deux enfans dans le bois (*The two children in the wood*). Probablement ce mot vient de *ballet*. (*F. D. C.*)

BALLEL, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) espece de lizeron, *convolvulus*, figurée très-bien dans presque tous ses détails, sous ce nom Malabare, par Van Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, *volume II*, *page 107*, *planche LII*. Les brames l'appellent *takasivalli*, & Jean Commellin, *convolvulus aquaticus folio longiore*, *floribus candidis*. M. Linné le désigne sous

le nom de *convolvulus, reptans, foliis haftato-lanceolatis, auriculis rotundatis, caule repente, pedunculis unifloris*, dans fon *Syftema naturæ, édition 12*, imprimée en 1767, *page 157, n°. 37*.

C'eft une herbe rampante fur la terre par fes tiges qui ont jufqu'à cinq ou fix pieds de longueur, fur trois lignes de diametre, & qui jettent de chaque nœud ou au-deffous de chaque feuille un faifceau de petites racines fibreufes, verd-blanchâtres, longues d'un pouce.

Ses branches font alternes, fort lâches, affez rares, cylindriques, charnues, aqueufes, verd-blanchâtres & tendres comme les tiges.

Ses feuilles fortent alternativement le long des tiges & des branches à des diftances de deux à trois pouces, difpofées parallelement de côté & d'autre fur un même plan. Elles font épaiffes, triangulaires, taillées en fer de pique, échancrées un peu en cœur à leur origine, comme ondées fur leurs bords, longues de deux à trois pouces, prefque deux fois moins larges, d'un verd-brun en-deffus, plus clair en-deffous, relevées d'une côte plus faillante en-deffus qu'en-deffous, à huit à dix nervures alternes de chaque côté, & portées fur un pédicule cylindrique épais un peu plus long qu'elles.

De l'aiffelle de chaque feuille il fort non-feulement une branche, mais encore quatre à fix fleurs blanches, longues de près de deux pouces, portées chacune fur un péduncule cylindrique prefqu'égal à leur longueur. Chaque fleur avant fon épanouiffement, forme un bouton d'abord fphérique, enfuite conique, long d'un pouce, deux à trois fois moins large, d'un verd-jaunâtre. Elle confifte en un calice fphéroïde, épais, verdâtre, perfiftant, d'une feule piece, partagé jufqu'à fon milieu en cinq parties affez égales, triangulaires, quatre à cinq fois plus courtes que la corolle qui eft pareillement d'une feule piece, mais purpurine, en entonnoir à long tube prefqu'égal à fon pavillon qui eft entier, marqué légérement de dix crénelures ou dentelures fur fes bords, & d'un pouce & demi de diametre. De la partie inférieure de ce tube, s'élevent cinq étamines blanches, une fois plus courtes qu'elle, rouges à leur origine qui eft velue & couronnée d'antheres pyramidales oblongues. Du centre du calice s'éleve un difque orbiculaire affez fenfible, jaunâtre, qui fait corps avec l'ovaire qu'il fupporte, & qui a à fon centre un ftyle blanc, couronné d'un ftigmate fphérique, blanc, comme farineux.

L'ovaire, en mûriffant, devient une capfule fphérique à deux ou trois angles obtus, d'un verd blanchâtre, du diametre de fix lignes, à deux loges, dont l'une contient communément une, & l'autre deux graines féparées par une demi-cloifon membraneufe, blanche, & attachées verticalement par un point latéral au bas des cloifons. Ces graines font triangulaires, longues de trois lignes, de moitié moins larges, à dos convexe & à deux côtés plans. L'embryon qu'elles contiennent eft verd; il a les cotyledons échancrés, ondés, pliés en deux latéralement, & la radicule un peu courbée fur eux & pointant vers la terre.

Qualités. Toute la plante, dans quelque partie qu'on y faffe une incifion, rend un fuc laiteux qui en féchant devient une gomme réfine.

Ufages. Les Malabares regardent le *ballel* comme un puiffant calmant des douleurs, & le font cuire avec le lait écrémé & l'huile, pour l'appliquer en topique fur les abfcès des lombes. (*M. ADANSON*.)

BALLENSTAD, (*Géogr.*) petite ville d'Allemagne, dans la Haute-Saxe, près de la Secke, à deux lieues de Quedlinbourg. (+)

* BALLEROI, (*Géogr.*) Il y a un bourg de ce nom en Normandie, fur la riviere de Drome, environ à trois lieues fud-oueft de Bayeux.

BALLET, (*Danfe.*) c'eft une action intéreffante imitée par la danfe, ou c'eft une danfe figurée qui repréfente allégoriquement une action. Le poëte épique raconte l'enlévement d'Helene. Dans le drame cet enlévement eft imité avec tous fes incidens, & tous les difcours qui l'ont accompagné. Le *ballet* n'emploie que des attitudes, des geftes, & des mouvemens, pour caractérifer cette action, & pour exprimer les diverfes paffions qu'elle fuppofe. On donne à la vérité affez communément le nom de *ballet* à toute danfe figurée qui s'exécute fur le théâtre, mais on doit plutôt s'en rapporter à Noverre, qui a vu fon art d'un œil philofophique. « Tout *ballet*, dit-il, dans fes *lettres fur la danfe*, qui ne me tracera pas avec netteté, & fans embarras, l'action qu'il repréfente, dont je ne pourrai deviner l'intrigue; tout *ballet* dont je ne fentirai pas le plan, & qui ne m'offrira pas une expofition, un nœud, un dénouement, ne fera plus qu'un fimple divertiffement de danfe ».

La danfe commune en effet n'eft qu'un divertiffement pour les perfonnes qui danfent, & elle n'a befoin d'être que cela. Mais le *ballet* eft une danfe qui doit intéreffer les fpectateurs; elle differe donc néceffairement de la danfe commune; c'eft un fpectacle, ou du moins c'eft une partie du fpectacle; le *ballet* tient donc du caractere commun à tout fpectacle.

Tels qu'ils font aujourd'hui fur le théâtre, les *ballets* méritent à peine d'être comptés parmi les ouvrages de goût, tant on y apperçoit peu d'efprit & de réflexion. On y voit des perfonnes bizarrement vêtues, qui avec des geftes & des fauts plus bizarres encore, avec des attitudes forcées, & des mouvemens qui ne difent rien, parcourent en forcénés le théâtre fans qu'il foit poffible de deviner le motif qui les agite. Rien n'eft plus abfurde que de faire fuccéder un divertiffement fi infipide à un drame férieux; & fous ce point de vue, il ne vaudroit pas la peine de faire un article particulier du *ballet* dans un ouvrage de la nature de celui-ci.

Cependant comme il ne feroit pas impoffible d'ennoblir cette partie de l'art du théâtre, & d'affigner au *ballet* une place diftinguée entre les productions du goût, fi parmi les maîtres de *ballet* il y avoit plufieurs Noverres, nous croyons devoir en parler. Le maître de *ballet* a les mêmes moyens que le peintre, pour produire des ouvrages de goût qui intéreffent, il peut même en faire un ufage plus étendu. Le peintre & le comédien nous mettent fous les yeux des fcenes tirées de la vie morale, & qui font propres à faire fur nous d'utiles impreffions. Le maître de *ballet* peut en faire autant; on lui doit donc, comme au peintre, à l'acteur, tous les fecours d'une faine critique.

Les tableaux d'hiftoire prouvent que toute action intéreffante peut être repréfentée par un fimple jeu muet, de maniere à affecter vivement le fpectateur. Cependant la peinture ne repréfente qu'un moment unique de l'action, au lieu que le *ballet* peut offrir une fuite de tableaux, & donner ainfi de la vie à l'enfemble de l'action. La mufique dont le *ballet* eft toujours accompagnée, renforce l'impreffion que produit la danfe, augmente l'intérêt, & tient la place du langage.

Mais à quoi bon recourir au jeu muet pour repréfenter une action qui peut être incomparablement mieux repréfentée par un drame? Qui n'aimera mieux voir un événement tel qu'il s'eft paffé, qu'une fimple imitation par une danfe muette? De quel ufage fera donc le *ballet*? Si l'on n'avoit rien à répondre à ces difficultés, il faudroit exclure le *ballet*

de la classe des productions des beaux-arts. Mais il y a plus d'une réponse à faire à ces questions.

D'abord il y a des actions très-intéressantes qui, faute d'une certaine étendue, d'une grandeur convenable, ne fournissent pas le sujet d'un drame. Valere Maxime (*liv. II. ch. 10. n. 2.*) rapporte une anecdote de Scipion l'Africain, l'ancien, qui ne feroit pas la matiere d'un drame, mais qui auroit précisément l'étendue requise pour un *ballet*. Scipion fut un jour surpris dans sa maison de campagne par des voleurs, qui ne vouloient que le voir & l'admirer. On ne peut lire ce trait, sans souhaiter de voir représenter par le geste, les attitudes, les mouvemens, la majesté de ce grand homme, & le respect qu'elle inspire même à des bandits. L'histoire est pleine d'actions d'un genre propre au *ballet* comme celle-ci.

Il y a d'ailleurs des sentimens & des passions, dont l'expression n'exige pas nécessairement une grande piece, dans laquelle trop d'accessoires ne servent qu'à distraire l'attention : au lieu qu'en faisant de cet accessoire un tout séparé où il n'entre rien qui n'y ait un rapport immédiat, la représentation en seroit plus vive & d'un plus grand effet. Qui n'aimeroit à voir un héros, au moment que rentrant dans sa capitale, après avoir sauvé l'état par ses victoires, il est reçu par ses concitoyens, avec toutes les expressions de la joie, de la reconnoissance, de l'admiration & du respect qui lui sont dues ? Rien de plus propre qu'un *ballet* pour représenter une telle entrée; mais il est sûr qu'il y faut quelque chose de plus que des pas compassés & des sauts merveilleux.

On ne sauroit nier que dans nos mœurs, où l'on a aboli toutes les solemnités publiques entant qu'elles sont des actes des citoyens, de semblables représentations ne deviennent à peu près impossibles. Les spectacles modernes ne tiennent plus aux mœurs nationales & publiques. Cette réflexion ne nous ôte pas néanmoins toute espérance de voir naître des hommes dont le génie extraordinaire pourra, dans certaines occasions, imaginer des spectacles ou des fêtes qui aient plus d'intérêt & d'énergie, qu'ils n'en ont actuellement.

Cependant les spectacles tels qu'ils sont aujourd'hui, quoique bornés au simple amusement des particuliers, pourroient encore beaucoup gagner par de bons *ballets*, qui fussent bien liés à la piece principale. Le danseur a précisément en son pouvoir la plus forte expression des passions. Il contribueroit avantageusement à l'effet du spectacle, si à la clôture de la piece, ou entre les actes, il entretenoit par les moyens que son art lui fournit, les impressions qui doivent être en ce moment-là les plus précieuses, & s'il présentoit sous de nouveaux points de vue l'objet qui occupe alors l'esprit & le cœur. Le *ballet* peut donc avoir un certain dégré d'importance, entant que le spectacle dramatique lui-même en aura. Il est vrai qu'il faudroit lui donner une forme qu'il n'a pas actuellement ; & il n'est pas facile de trouver cette nouvelle forme à donner au *ballet*.

Il faudroit commencer les essais par ce qu'il y a de plus facile. Il semble que le genre moral est plus aisé que le genre passionné. Les *ballets* qui n'ont qu'un caractere général, qui expriment ou la gaieté, ou la gravité, ou l'aménité des mœurs, sont de tous les plus faciles. Si donc à la suite d'un drame intéressant, la danse répond au dénouement, que le *ballet* soit comme lui, ou gai, ou sérieux, ou triste, & en même tems conforme au caractere particulier de la nation qui a fourni le sujet du drame, il ne peut en résulter qu'un très-bon effet sur les spectateurs.

Ce qui est beaucoup plus difficile, c'est de représenter une action particuliere dans un *ballet*. On risque souvent de tomber dans l'insipide. Ce n'est point l'action même, c'est en quelque façon son allégorie, qu'on peut mettre en *ballet*. Après que le compositeur a choisi son sujet, il doit, comme le peintre, chercher les momens les plus frappans de l'action. Autant qu'il y a de ces momens dans l'action, autant le *ballet* aura de périodes. Il faut ensuite trouver pour chaque moment un tableau pittoresque qui serve à le représenter. Tout ce qui remplit les intervalles d'un moment à l'autre, est d'un ton moins animé ; le compositeur y fera entrer des mouvemens modérés, & des danses qui s'accordent avec le caractere & les mœurs des personnages. Il faudroit qu'il évitât ici, avec autant de soin que le peintre, tous ces mouvemens, toutes ces attitudes symétriques, que la mode a introduits. Pourquoi faut-il que tous ces personnages fassent les mêmes mouvemens, prennent la même attitude, & ressemblent à un seul figurant qui seroit multiplié une dixaine de fois au moyen d'un verre à facette ?

Dans le dernier siecle on a joué, à quelques cours, des pieces dramatiques qu'on nommoit des *ballets*, mais c'étoit des danses entremêlées de chants & de dialogues; les récitatifs contenoient tout ce qui étoit nécessaire pour l'intelligence du sujet; & la danse étoit interrompue par des airs qu'on chantoit. On a un traité sur ces *ballets*, par le P. Menestrier; il y a aussi plusieurs remarques importantes sur ce sujet dans le *Dictionnaire rais. des Sciences*, &c. *article* BALLET, *& dans l'article suivant.*

Les mémoires qui nous restent sur les *ballets* des anciens Grecs font conjecturer qu'ils en avoient aussi de deux espèces: les uns formoient un drame d'un genre particulier; les autres faisoient simplement partie d'un spectacle dramatique. Les *ballets* des anciens étoient tous caractéristiques ; ils représentoient des usages ou des actes publics & nationnaux, ou ils étoient des imitations de quelques événemens particuliers. (*Cet article est tiré de la Théorie générale des Beaux-Arts de M. SULZER.*)

§ BALLET, (*Musiq.*) la musique d'un *ballet* doit avoir plus de cadence & d'accent que la musique vocale, parce qu'elle est chargée de signifier plus de choses, que c'est à elle seule d'inspirer au danseur la chaleur & l'expression que le chanteur peut tirer des paroles, & qu'il faut, de plus, qu'elle supplée, dans le langage de l'ame & des passions, tout ce que la danse ne peut dire aux yeux du spectateur.

BALLET, est encore le nom qu'on donne en France à une bizarre sorte d'opéra, où la danse n'est guere mieux placée que dans les autres, & n'y fait pas un meilleur effet. Dans la plupart de de ces *ballets*, les actes forment autant de sujets différens, liés seulement entr'eux par quelques rapports généraux étrangers à l'action, & que le spectateur n'appercevroit jamais, si l'auteur n'avoit soin de l'en avertir dans le prologue.

Ces *ballets* contiennent d'autres *ballets*, qu'on appelle autrement *divertissemens* ou *fêtes*. Ce sont des suites de danses qui se succédent sans sujet, ni liaison entr'elles, ni avec l'action principale, & où les meilleurs danseurs ne savent vous dire autre chose, sinon qu'ils dansent bien. Cette ordonnance peu théâtrale suffit pour un bal où chaque acteur a rempli son objet, lorsqu'il s'est amusé lui-même, & où l'intérêt que le spectateur prend aux personnes, le dispense d'en donner à la chose; mais ce défaut de sujet & de liaison ne doit jamais être souffert sur la scene ; pas même dans la représentation d'un bal, où le tout doit être lié par quelque action secrete qui soutienne l'attention, &

donne de l'intérêt au ſpectateur. Cette adreſſe d'auteur n'eſt pas ſans exemple, même à l'opéra François, & l'on en peut voir un très-agréable dans les fêtes Vénitiennes, acte du bal.

En général, toute danſe qui ne peint rien qu'elle même, & tout *ballet* qui n'eſt qu'un bal, doivent être bannis du théâtre lyrique. En effet, l'action de la ſcene eſt toujours la repréſentation d'une autre action, & ce qu'on y voit n'eſt que l'image de ce qu'on y ſuppoſe; de ſorte que ce ne doit jamais être un tel, ou un tel danſeur qui ſe préſente à vous; mais le perſonnage dont il eſt revêtu. Ainſi, quoique la danſe de ſociété puiſſe ne rien repréſenter qu'elle même, la danſe théâtrale doit néceſſairement être l'imitation de quelqu'autre choſe; de même que l'acteur chantant repréſente un homme qui parle, & la décoration d'autres lieux que ceux qu'elle occupe.

La pire ſorte de *ballets* eſt celle qui roule ſur des ſujets allégoriques, & où par conſéquent il n'y a qu'imitation d'imitation. Tout l'art de ces ſortes de drames conſiſte à préſenter, ſous des images ſenſibles, des rapports purement intellectuels, & à faire penſer au ſpectateur, toute autre choſe que ce qu'il voit, comme ſi, loin de l'attacher à la ſcene, c'étoit un mérite de l'en éloigner. Ce genre exige, d'ailleurs, tant de ſubtilité dans le dialogue, que le muſicien ſe trouve dans un pays perdu parmi les pointes, les alluſions & les épigrammes, tandis que le ſpectateur ne s'oublie pas un moment: comme qu'on faſſe, il n'y aura jamais que le ſentiment qui puiſſe amener celui-ci ſur la ſcene & l'identifier, pour ainſi dire, avec les acteurs; tout ce qui n'eſt qu'intellectuel l'arrache à la piece, & le rend à lui-même. Auſſi voit-on que les peuples qui veulent & mettent le plus d'eſprit au théâtre, ſont ceux qui ſe ſoucient le moins de l'illuſion. Que fera donc le muſicien ſur des drames qui ne donnent aucune priſe à ſon art? ſi la muſique ne peint que des ſentimens ou des images, comment rendra-t-elle des idées purement métaphyſiques, telles que les allégories, où l'eſprit eſt ſans ceſſe occupé du rapport des objets qu'on lui préſente, avec ceux qu'on veut lui rappeller?

Quand les compoſiteurs voudront réfléchir ſur les vrais principes de leur art, ils mettront plus de diſcernement dans le choix des drames dont ils ſe chargent, plus de vérité dans l'expreſſion de leurs ſujets; & quand les paroles des opéra diront quelque choſe, la muſique apprendra bientôt à parler. (*S.*)

BALTHASAR, (*Hiſt. Sacrée.*) fils d'Evilmerodach, & petit-fils de Nabuchodonoſor, fut le dernier roi de Babylone. Dans un grand feſtin qu'il donna à ſes femmes, à ſes concubines, & aux ſeigneurs de ſa cour, il but dans les vaſes ſacrés que ſon aïeul avoit emportés du temple de Jéruſalem: cette profanation fut accompagnée des louanges des idoles. La joie de cette fête fut bientôt changée en deuil. *Balthaſar* apperçut comme la main d'un homme qui traça ſur la muraille ces trois mots, *mané thecel pharez*. Le roi épouvanté, fit appeller les devins pour les lui interpréter. Daniel ſeul les comprit & les expliqua. Il dit à *Balthaſar* qu'ils ſignifioient *que les jours de ſon regne étoient comptés & touchoient à leur fin, que ſes actions venoient d'être peſées & réprouvées, que ſon royaume alloit être diviſé & devenir la proie des Medes & des Perſes.* Le roi de Babylone fut tué cette même nuit, & Darius le Mede, s'empara de ſon royaume, l'an du monde 3466.

Il paroît que *Balthaſar* eſt le même prince que les hiſtoriens profanes appellent *Nabonide*, autrement *Labynit*. Tout ce qu'Hérodote dit de celui-ci convient à celui-là.

BALTIMORE, ſ. m. (*Hiſt. nat. Ornithologie.*) oiſeau commun au Canada, au Mariland & à la Virginie. Les Anglois l'appellent ainſi, ſelon Catesby qui en a donné une figure enluminée, mais peu exacte, au *volume I*, *page & planche 48* de ſon *Hiſtoire de la Caroline.* Klein l'appelle *Turdus icterus, ex auro nigroque varius*, *Avium*, *page 68*, *n°. 15.* M. Briſſon le déſigne par le nom de *Baltimore*, *icterus aurantius; capite & dorſo ſupremo nigris; remigibus nigris, oris exterioribus albis, interioribus albidis; rectricibus quatuor utrinque extimis primâ medietate nigris, alterâ aurantiis .... icterus minor*: & il en a fait graver une bonne figure, *pl. XII*, *n°. 1*, du *volume II* de ſon *Ornithologie*, publiée en 1760, *page 109*, *n°. 19.* C'eſt l'*oriolus, 10 Baltimore, nigricans, ſubtùs faſciâque alarum fulvus*, de M. Linné, dans ſon *Syſtema naturæ*, publié en 1766, *page 162.*

Cet oiſeau ne ſurpaſſe guere en grandeur le pinçon d'Ardennes. Sa longueur priſe de l'extrémité du bec à celle de la queue, eſt de ſept pouces, & juſqu'au bout des ongles, de ſix pouces. Son bec depuis ſa pointe juſqu'aux coins de la bouche a neuf lignes de longueur; ſa queue trois pouces; ſon pied dix lignes & demie; le plus long de ſes doigts, qui eſt celui du milieu des trois antérieurs, l'ongle y compris, neuf lignes. Ses ailes ont trois pouces un tiers de longueur; lorſqu'elles ſont pliées, elles s'étendent un peu au-delà de la moitié de la longueur de la queue, & en s'étendant, elles ont un pied de vol.

Son bec eſt conique, alongé, droit, très-pointu, deux à trois fois plus long que large, très-entier, ſans la moindre échancrure à ſes mâchoires; ſes narines nues ou découvertes, les plumes de la tête étant tournées en arriere. Ses pieds ſont médiocrement longs, comprimés par les côtés, arrondis par devant, & taillés en tranchant très-aigu par derriere; ſes doigts au nombre de quatre, dont un poſtérieur plus court, & trois antérieurs réunis étroitement à leur origine, ſeulement dans la longueur d'une demie à une articlation. Sa queue eſt ronde ou tronquée, compoſée de douze plumes à-peu-près égales & de la longueur du dos.

Sa couleur dominante eſt un noir luiſant qui s'étend ſur ſa tête, ſon dos, ſes ailes & ſa queue. Son corps en-deſſous, depuis la poitrine juſqu'à la queue, & ſon croupion en-deſſus, ſont d'un beau jaune-orangé. Les bords extérieurs des plumes de ſes ailes ſont blancs, & ceux de la queue ſont orangés. Son bec & ſes pieds ſont de couleur de plomb.

Mœurs. Il ne faut pas croire que le *baltimore* ait tiré ſon nom de celui d'une ville d'Irlande dans la province de Munſter au comté de Corck, ſur la baie de même nom. Cet oiſeau n'a encore été obſervé que dans l'Amérique ſeptentrionale, & il ſe fait remarquer par la forme de ſon nid, qui reſſemble à une eſpece de poche ſuſpendue aux bifurcations des branches des arbres, ſelon la remarque de Catesby.

Remarques. Le *baltimore* eſt une eſpece du japu du Bréſil, qui fait un genre particulier d'oiſeau dans la famille des étourneaux. Nous lui laiſſons ce nom de *japu*, par préférence à ceux d'*icterus* & d'*oriolus*, que lui ont donné improprement quelques modernes, ignorant ſans doute que ces noms appartiennent au loriot auquel nous croyons devoir le reſtituer. (*M. ADANSON.*)

BALTINGLASS, (*Géogr.*) petite ville d'Irlande, dans la province de Linſter, au comté de Wicklow, ſur l'Urrin, à treize milles environ de Bleſſinton. Elle envoie deux députés au parlement. (+)

BAMA, f. m. (*Hift. nat. Botaniq.*) nom Macaffare d'une plante de la famille des ariftoloches, très-bien gravée, quoique fans détails, par Rumphe, dans fon *Herbarium Amboinicum*, *vol. VI*, *pag. 191*, *planche LXXV. figure* 2, fous le nom *d'acorus marinus.* Les Malays l'appellent *deringo-laut*, les habitans d'Amboine *lalamut;* ceux de Loehoe *lalanuit*, & ceux de Ternate *goffongi.*

Elle croît autour des îles d'Amboine, des Moluques, de Celebe, de Java & Baleya, & par-tout où la plage eft baffe, fablonneufe, un peu graveleufe & même bourbeufe, fous l'eau tranquille de la mer, dans les ances, à une profondeur de cinq à fix pouces quand elle eft dans fon plus grand abaiffement.

De chacune des extrémités de fa racine, ou plutôt de fa tige, qui eft blanche comme un ver, qui rampe & trace horizontalement fous terre comme celle de l'acorus, à la longueur d'un ou plufieurs pieds, & garnie de fibres capillaires blanches, courtes, affez rares & très-ramifiées, fort un faifceau de quatre à cinq feuilles radicales feffiles, comme graminées ou en glaive, femblables à celles de l'acorus, longues d'un pied & demi à trois pieds, larges d'un travers de doigt, d'abord vertes par-tout, enfuite d'un verd-bleuâtre en-deffus, à deux fibres latérales qui reftent nues, & fubfiftent après la deftruction du refte de la feuille qui eft fi foible, qu'elle ne peut fe foutenir d'elle-même; mais elle eft foulevée par l'eau de la mer dont elle fuit le courant dans fon reflux. Delà vient le proverbe fi familier à Ternate, *que le peuple fuit toujours les grands, comme le bama, qu'ils appellent goffongi, fuit le flux de la mer.* Chaque feuille forme à fon origine une efpece de gaîne fendue entiérement d'un côté, de maniere qu'elles s'embraffent les unes les autres.

Des côtés de ces feuilles, c'eft-à-dire, du lieu où étoient les anciennes feuilles qui fe font détruites, fortent deux péduncules diftincts, longs d'un pied, ou une à deux fois plus courts que les feuilles tortillées en fpirale, cylindriques, fermes, portant chacun à leur extrémité une fleur compofée d'un calice à deux feuilles triangulaires oblongues, concaves, dentées, trois ou quatre fois plus longs que larges, femblables à une gaîne, furmontant l'ovaire, ouverts fous un angle de 35 dégrés, & enveloppant un ftyle épais, une fois plus court qu'elles, un peu courbe, furmonté de trois ftigmates ovoïdes, obtus, épais, écartés horizontalement.

L'ovaire devient en grandiffant une capfule ovoïde, coriace, furmonté de fon calice, pointue, relevée de fix côtes ou fix angles obtus, dont trois font alternativement plus petits, couverts chacun de deux rangs d'épines molles comme les châtaignes, d'un verd obfcur, & partagé intérieurement en fix loges qui contiennent chacune une à deux amandes pyramidales, vertes, couvertes d'une mucofité vifqueufe un peu falée, & du goût de celles du *tsjampadaha.* Lorfque ce fruit eft mur, le péduncule qui le porte fe courbe communément vers la terre fur laquelle il porte, de maniere que fouvent fes amandes y germent & prennent racine, quoiqu'encore enveloppées dans fon écorce.

Qualités. Le *bama* a une odeur fulphureufe, comme toutes les plantes de la mer, fur-tout celles qui croiffent dans fes eaux dormantes; car celles qui croiffent dans fes eaux vives font plus falées, & ont une odeur de mer plus marquée. Ses tiges & fes branches tracent fous les fables, & produifent une fi grande quantité de bourgeons ou de faifceaux de feuilles, qu'elles forment une efpece de prairie fur le fond de la mer.

Ufages. Les fruits, c'eft-à-dire, les amandes de cette plante, fe mangent crus, & encore mieux roties fous les cendres chaudes, ou bouillies dans l'eau. On en rejette la peau charnue, vifqueufe, & un peu amere qui les enveloppe; elles ont un goût de châtaignes cuites, ou des amandes du tsjampadaha. Les fibres qui reftent après la putréfaction de fes feuilles fervent aux habitans des îles Ceram, Bonoa & Manipa, à faire des filets qui réfiftent long-tems dans l'eau de la mer, & qui n'ont pas befoin d'être teints en jaune, parce qu'ils en ont la couleur.

Remarque. Le *bama* fait donc un genre particulier de plante qui doit être rangé dans la feconde fection de la famille des ariftoloches, près du ftratiote & du jonc fleuri *butomus. Voyez* nos *Familles des plantes imprimées en 1759*, *volume II. page 76.* (*M. Adanson.*)

BAMBAN, f. m. (*Hift. nat. Botan.*) plante vivace des îles Moluques, ainfi nommée par les habitans de Ternate & du Malabar, & dont Rumphe a donné une bonne defcription & une figure très-exacte, quoiqu'incomplette, fous le nom d'*arundaftrum*, dans fon *Herbarium Amboinicum*, *vol. IV*, *page 22*, *planche VII.* Les habitans de Java l'appellent *bambang;* ceux d'Hitoe *nini;* ceux d'Amboine *tinat* & *nitu-atoay;* ceux de Baleya *kelangiffan;* les Malays l'appellent *tonckat-feytan*, c'eft-à-dire, *racine de Satan;* les Ethiopiens d'Amboine, *moa* & *moar;* les Macaffares, *buron* & *une-bine.*

C'eft un arbriffeau haut de fept à huit pieds, compofé d'un faifceau de cinq à fix tiges qui fortent d'une efpece de tige ou de fouche écailleufe, traçante horizontalement fous terre, comme celle du galanga ou du gingembre, & garnie de racines capillaires. Chaque tige forme un jet de rofeau cylindrique, compofé de nœuds de quatre ou cinq pieds de longueur, de l'épaiffeur du doigt, verd liffe, plein de moëlle blanche, fongueufe, feche & fibreufe, comme celle du jonc. Leur fommet eft couronné de trois à cinq branches rayonnantes, c'eft-à-dire, partantes du même nœud, écartées fous un angle de vingt à trente dégrés, de même forme & fubftance, mais une à deux fois plus petites, encore divifées & fubdivifées en d'autres branches plus petites qui toutes font accompagnées des gaînes feches perfiftentes des feuilles de l'aiffelle defquelles elles font forties.

Il n'y a que ces jeunes branches qui foient garnies de feuilles qui y font difpofées alternativement & affez rapprochées fur deux plans paralleles, de forte que le feuillage eft applati; elles imitent affez celles du galanga fleuri, *galanga florida*, ou du balifier, *cannacorus*, étant elliptiques, pointues aux deux extrêmités, fur-tout à l'antérieure, longues de fept pouces, une fois moins larges, liffes, d'un verd-gai, entieres, relevées en-deffous d'une côte & de nombre de petites nervures alternes très-ferrées, marquées en creux en-deffous & relevées en-deffus, portées fur un pédicule cylindrique, deux à fix fois plus court qu'elles, articulé ou relevé d'un nœud dont la bafe forme une gaîne fendue d'un côté environnant la tige, & couronné à fon extrêmité d'une membrane comme certains gramens. Avant leur développement, elles font roulées en cornet en-dedans fur un feul côté, de maniere que l'extérieure enveloppe les autres.

De l'extrêmité de chacune des branches fort une panicule ramifiée de cinq à fix fleurs hermaphrodites blanc-fales, portées fur un péduncule de leur longueur. Elles confiftent en un calice de trois feuilles fort petites, perfiftentes, pofées fur l'ovaire d'une corolle monopétale, à tube fort court, caduc, à fix divifions, affez égales, elliptiques, étroites, finueufes,

qui porte une étamine très-courte. L'ovaire en mûrissant devient une baie ovoïde, noire, longue de six à sept lignes, d'un tiers moins large, à sommet couronné d'un ombilic blanchâtre, recouverte d'une peau très-fine, enveloppant une chair molle, blanche, seche, à une loge qui ne s'ouvre point & qui contient un osselet ovoïde, noirâtre extérieurement, & sillonné comme la noix muscade, blanc au-dedans, sec & dur comme une vieille noix d'arec.

Qualités. Le *bamban* n'a qu'une saveur fade & graminée ; il croît naturellement dans les forêts des plaines & des vallons à Amboine, mais particulièrement à Cérane & Célebe où il est des plus communs. On le seme aussi pour le cultiver dans les jardins, mais il y prend moins de hauteur, parce qu'il préfére les terreins ombragés & plus humides.

Usages. L'écorce extérieure & verte de ses tiges se fend aisément en lanieres fort fines, que plusieurs nations Indiennes, sur-tout les Macassares, emploient pour coudre leur atap, c'est-à-dire, pour faire des corbeilles & des liens qui sont infiniment supérieurs à ceux qui se font dans d'autres lieux avec le leleba qui est une espece de bambou. Ses feuilles sont plus solides & se fendent moins aisément que celles du bananier appellé *pissang*, & plus propres à envelopper nombre de choses ; aussi les Macassares les emploient-ils à envelopper des fruits, du poisson & d'autres provisions de bouche, sur-tout l'espece de mets qu'ils appellent *bobato*. Les pédicules tendres de ses jeunes feuilles se mâchent avec un peu de gingembre & du laurier appellé *culit-lawan*, pour l'appliquer en topique sur les démangeaisons de la peau.

Les Malays prétendent qu'il subsiste une antipathie mortelle entre cette plante & le crocodile, de sorte qu'ils en portent une baguette à la main toutes les fois qu'ils vont lui faire la chasse, ou bien ils s'en font une ceinture, ou portent son fruit sur eux, persuadés qu'un crocodile n'oseroit attaquer un homme qui en seroit ainsi pourvu. Une autre superstition a introduit chez eux la coutume de piquer des branches vertes de cette plante autour de leurs poules, pendant qu'elles couvent, & autour de leurs champs de riz.

Remarques. Le *bamban* est, comme l'on peut en juger par sa description, une plante du genre de celle que Plumier a appellée du nom de *maranta*, & qui se range naturellement dans la famille des gingembres, où nous l'avons placée. *Voyez* nos *Familles des plantes, volume II, page 66.* (*M. Adanson.*)

§ BAMBOU, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) Plante des tropiques, la plus grande de toutes celles de la famille des graminées, nommée aussi *bambouc*, vraisemblablement par confusion, à cause de la ressemblance qu'ont ses petites branches avec une espèce de roseau ou de canne légere, qui vient du pays de Bambouc, au Sénégal, & à laquelle nos tabletiers donnent par cette raison le nom de *bambouches* & *bamboches*.

Il y a plus de trente especes de *bambou*, auxquelles les François donnent indistinctement ce nom générique. Les Portugais les appellent *bamboes*, *bambos* & *bambus* ; les Hollandois *bamboesen* ; les Indiens *manibu*, selon Garzias ; les Macassares *bulo*, & les Malays *bulu*, à cause de la disposition de ses feuilles comme les plumes des aîles des oiseaux ; les Javanois *wulu* & *bambu* ; les Madagascares *voulou*, selon Flacourt ; les Chinois *tick* ; les habitans d'Amboine *utte*, & ceux de Ternate *tabatico*. M. Linné regarde toutes ces especes comme autant de variétés, dont il ne fait qu'une seule espece, qu'il place dans le genre du roseau, qu'il désigne sous le nom d'*arundo*, 1 *bambos*, *calycibus multifloris*, *spicis ternis sessilibus*, dans son *Systema naturæ*, *édition in-12*, imprimée en 1767, *page 100*. On verra ci-après, par la description de chacune de ses especes, combien cette dénomination renferme d'erreurs ; & que tous les *bambous*, bien loin d'être une seule & même espece du genre du roseau, pourroient faire plusieurs genres de *bambou*.

Avant que d'entrer dans le détail de ces especes, faisons remarquer ici les caracteres qui leur sont communs : 1°. Tous les *bambous* ont une tige & des feuilles qui imitent en quelque sorte l'apparence du roseau commun ; mais avec des différences qui caractérisent chaque espece. 2°. Tous poussent tous les mois, vers la nouvelle lune, selon les observations de Rumphe, un jet ou bourgeon conique, semblable à une longue pique, qui, dans quelques especes, se mange & se ramifie insensiblement. 3°. Tous, outre les racines fibreuses, sans nombre, ligneuses & tortillées, ont une espece de tige traçante horizontalement sous terre, noueuse ou articulée comme dans le gingembre ou le roseau, qui produit près-à-près des bourgeons coniques, semblables à des monticules étagés, d'où sortent les jets dont nous venons de parler. 4°. Tous les *bambous*, excepté l'espece appellée *leleba*, que Rumphe a observée dans des vallons humides, & celui que j'ai observé au bord méridional du fleuve Gambie, croissent dans les lieux secs & pierreux, au contraire de nos roseaux d'Europe qui préferent les lieux humides. 5°. Leurs jeunes tiges ou les bourgeons sont plus épais que les tiges qui en proviennent, quoique celles-ci restent polies sans se rider comme ces bourgeons. 6°. Les articulations de ces jeunes bourgeons sont pleines d'abord d'une eau claire, potable, qui s'évanouit à Amboine, & qui, dans d'autres lieux, se seche en une substance blanchâtre calcaire, appellée *tabaxir*.

Les bourgeons ou commencemens des tiges que poussent les *bambous*, s'appellent *robong* chez les Malays, comme qui diroit le muscle du *bambou*, ce que les Hollandois rendent par le mot *raboerden*, qui répond à ce que nous appellons *asperge*. Les mêmes Malays appellent chaque articulation de ses tiges *roas* & *rawas*.

Rumphe qui a plus travaillé que personne, & même plus que tous les autres botanistes ensemble, à définir toutes les especes de *bambou*, les distingue d'abord en trois classes ; savoir : 1°. Ceux qui ont la tige pleine & solide, c'est-à-dire, entiérement ligneuse, comme le roseau appellé *arundo fareta*, dont il a reconnu deux genres. 2°. Ceux dont la tige a au centre une cavité, mais fort petite ; & il en fait un genre. 3°. Enfin ceux dont la cavité intérieure est plus considérable que la partie ligneuse, lui fournissent huit classes, dont la premiere comprend le leleba, qu'il appelle *arundo arbor tenuis* ; la seconde, le tallam ou bulu-sera, qu'il appelle *arund'arbor cratium* ; la troisieme, le bulu-tuy, qu'il appelle *arund'arbor spiculorum* ; la quatrieme, le terin ou bulu-jara, qu'il appelle *arund'arbor vasaria* ; la cinquieme, le potong ou bulu-potong, qu'il appelle *arund'arbor aspera* ; la sixieme, le sammat ou bulu-sammet, qu'il appelle *arund'arbor maxima* ; la septieme, le teba-teba ou bulu-baduri, qu'il appelle *arund'arbor spinosa* ; enfin la huitieme, l'ampal ou le buluswangi, qu'il nomme *arund'arbor fera*.

Nous conserverons ces trois principales divisions, en suivant un ordre plus commode pour la distinction des especes, dont nous allons indiquer les principales différences, en ne regardant comme vrais *bambous*, que ceux dont les tiges ont une cavité à leur centre.

Premiere espece. Ily.

Voici la premiere & une des plus grandes especes

de *bambou*. Les Malabares lui donnent le nom d'*ily*, sous lequel Van-Rheede en a donné une figure assez bonne & presque complette, dans son *Hortus Malabaricus*, *vol. I*, *pag. 25*, *planche XVI*. Les Brames l'appellent *vasi*.

Elle croît à la hauteur de soixante à soixante-dix pieds dans les sables du Malabar. De sa souche, qui est une vraie tige noueuse, blanchâtre, rampante sous terre, garnie autour de chaque nœud d'une quantité de racines fibreuses, ondées, comme crépues, qui la fixent à la terre, sort un faisceau de cinquante à soixante tiges contiguës, hautes de soixante à soixante-dix pieds, ramifiées à la hauteur de douze à quinze pieds, cylindriques, droites, de sept à neuf pouces de diametre, articulées à articles longs de trois pieds, couverts d'abord, dans leur commencement, de deux ou trois gaînes de feuilles verd-brunes, dont les feuilles ne sont que de simples épines, presque pleins intérieurement, n'ayant qu'une petite cavité à leur centre, mais qui, par la suite, en grandissant, perdent leurs feuilles, sont nuds, d'un blanc jaune, luisant, sans écorce, mêlés de filets ligneux, à bois épais d'un travers de doigt, très-creux à son intérieur, dont les parois sont couverts d'une membrane mince & enduits d'une espece de chaux, lorsque ces tiges sont très-vieilles; alors ces nœuds sont séparés chacun par une cloison ligneuse.

Les feuilles sortent assez serrées, au nombre de sept à huit, du bout de chaque branche où elles sont disposées alternativement sur un même plan, de maniere que le feuillage est applati. Elles sont elliptiques, pointues aux deux bouts, longues de sept pouces, sept à huit fois moins larges, c'est-à-dire, larges de près d'un pouce, marquées sur toute leur longueur de neuf nervûres, dont celle du milieu est relevée en-dessous d'un verd moyen par-tout, à bords âpres & dentés, & portées sur un pédicule cylindrique extrêmement court.

L'*ily* ne fleurit qu'une fois dans sa vie, & cela à sa soixantieme année, au rapport de Van-Rheede & des docteurs-médecins Itti-Achudem Gentil, du Malabar, Ranga-botto, Vinaique Pandito & Apubotto, tous trois brames & gymnosophistes de Cochin, comme il est consigné dans le livre appellé *Manhaningattnam* où ces savans ont fait dessiner toutes les plantes du Malabar, avec leurs vertus médicinales. Peu de tems avant que de fleurir il quitte ses feuilles; il fleurit pendant un mois entier & meurt ensuite. Ses fleurs forment des especes de panicules ou plutôt d'épis à deux ou trois branches qui sortent en rayonnant de chaque nœud & s'étendent horizontalement, chaque branche portant huit à dix fleurs opposées & verticillées. Chaque fleur consiste en un calice commun ovoïde, pointu, à deux bâles deux fois plus longues que larges, contenant sept corolles ovoïdes, pointues, deux fois plus longues que larges, à deux valves, trois étamines pendantes, presqu'une fois plus longues, & un ovaire à deux styles & deux stigmates en pinceau. L'ovaire en grandissant devient une graine nue, ovoïde, très-pointue, quatre ou cinq fois plus longue que large.

Qualités. L'*ily* n'a qu'un goût de verd sans sucre dans toutes ses parties. Il vit environ 60 ans & se multiplie de drageons ou de bourgeons, qui tracent sous terre & qui sont garnis de racines.

Usages. La décoction de son écorce & de ses feuilles se boit pour faciliter la sortie du sang retenu dans les blessures tant internes qu'externes, & de celui qui reste dans la matrice après l'accouchement. La chaux qui se forme dans les vieilles tiges est souveraine dans les stranguries & les pissemens de sang.

Remarques. Presque tous les botanistes modernes, depuis Gaspar Bauhin, ont cru que ce *bambou* fournissoit le *tabaxir*, c'est-à-dire, le sucre aux Arabes; mais cette espece de chaux qui se trouve dans cette espece, ainsi que dans la suivante, quoique provenue de l'exsiccation d'une eau claire, limpide & douce qui remplissoit les tiges pendant leur jeunesse & qui s'est desséchée ensuite, n'a aucune saveur sucrée, ce qui prouve assez que le nom de *tabaxir* des Arabes est celui du vrai sucre.

Deuxieme espece. TERIN.

L'espece de *bambou* la plus approchante de l'*ily* est celle que les habitans d'Amboine appellent *terin* ou *telin*, & que Rumphe a décrite sous le nom d'*arund'arbor vasaria* ou *bulu-java*, sans aucune figure à la page 8 du volume IV de son *Herbarium Amboinicum*. Les Malays l'appellent *bulu-java*; les Macassares *bulu-totoan*; les habitans de Ternate *tabatico-java*, & ceux de Baleya *tiela-pong*.

C'est une plante très-élégante, qui croît à la hauteur d'un arbre, c'est-à-dire, de cinquante pieds à Java, & seulement de trente-six pieds à Amboine où elle est étrangere, y ayant été transportée d'ailleurs. Ses tiges ont un pied & plus de diametre, & sont composées d'articulations vertes, lisses, luisantes, longues d'un pied à un pied & demi, creuses, dont le bois a à peine un travers de doigt d'épaisseur: elles sont couvertes du bas en haut de branches articulées pareillement, à peine longues de six pieds, sortantes d'une gaîne de feuilles, ridée, hérissée de poils rares & qui tombent peu-à-peu avec elles. Lorsque ces branches & leurs gaînes sont tombées, ces tiges restent nues, lisses & unies, très-agréables à voir.

Les feuilles terminent les jeunes branches : elles sont de grandeur fort inégale, car les inférieures n'ont que six à huit pouces de longueur, sur un pouce de largeur, pendant que les supérieures ont treize à dix-sept pouces, sur un pouce & demi à deux pouces de largeur, velues en-dessous dans les jeunes plants & lisses dans les vieux.

Rumphe n'a point observé ses fleurs ni ses fruits, parce qu'on en coupe les tiges à mesure qu'elles ont pris une consistance ligneuse.

Sa racine ou plutôt sa souche, qui trace horizontalement sous terre, a environ deux pouces de diametre, & est toute couverte de nœuds qui poussent chacun au loin un jet d'où sortent plusieurs bourgeons ou tiges, dont l'assemblage forme une espece de forêt.

Ces bourgeons appellés *robong*, sortent à une plus grande distance de la souche que dans la premiere espece. Ce sont d'abord des especes de cônes très-aigus, couverts d'écailles pointues, dont on voit continuellement sortir quelques-uns à chaque nouvelle & pleine-lune, qui s'élevent dans certains cantons, comme à Java, jusqu'à vingt-cinq ou trente pieds; & dans d'autres, comme à Amboine, jusqu'à dix-huit ou vingt pieds seulement avant que de donner des feuilles & des branches. On apperçoit déja le long de ces bourgeons les nœuds ou articulations qui les composent, dont les inférieures ont un pied & les supérieures un pied & demi de longueur, entiérement enveloppées d'une gaîne comme d'une chausse qui est ridée & rude comme une peau de requin ou de chien de mer en-dehors, pendant que sa surface intérieure est lisse & luisante comme une membrane. Ces gaînes tombent peu-à-peu ou se roulent en une masse solide, à mesure que le bourgeon pousse des feuilles & des branches à son extrêmité.

Qualités. Le terin le plus estimé croît à Java. Les plants qu'on voit à Amboine, Ceram & aux îles Moluques, quoiqu'en grande quantité, y ont été transplantées

transplantées & multipliées au point qu'il paroît aujourd'hui être naturel à ces îles, car tous les champs en sont couverts, sur-tout les montagnes de Leytimore & d'Oeri Messing. Tous les jours on en plante dans les jardins & auprès des habitations, à cause du grand usage qu'on en fait pour puiser de l'eau, & c'est de-là que sont venues les défenses de le couper sans le consentement de son propriétaire.

Usages. Les articulations du terin sont d'un usage journalier chez les Malays & les Macassares pour porter de l'eau & la conserver comme l'on fait en Europe dans des seaux & des cruches. Pour cela ils choisissent les plus longues articulations, auxquelles ils laissent les cloisons des extrêmités, ouvrent, vers le milieu de sa longueur, sur le côté, un trou par lequel elles s'emplissent d'eau. Lorsque ces articulations sont trop courtes, ils en séparent un bout composé de trois entre-nœuds, dont ils ouvrent le supérieur & celui du milieu. Les femmes des Macassares, & leurs servantes vont tous les soirs à la riviere puiser de l'eau dans ces especes de tuyaux qu'elles rapportent ainsi pleines sur leurs épaules, pour l'usage du ménage pendant le jour suivant; & l'eau s'y conserve très-bien, sans contracter aucun mauvais goût, pourvu qu'on les bouche exactement.

Les tiges qu'on laisse vieillir sur leur souche prennent une couleur jaune ou blanche, & servent à faire des coffres de diverses especes, des vases & des pots que l'on suspend à la cime des cocotiers & des gomuto, pour y recevoir le vin qui coule de l'incision faite à ces palmiers. Les Malays chargent toujours une grande quantité de ces tuyaux dans leurs petits navires, appellés *corre-corren*, pour les remplir d'eau toutes les fois qu'ils navigent sur les fleuves.

Dans la vieille Inde, aux îles de Java, Baleya & Célebe, & par-tout où manque le bananier, qu'ils appellent *gabba*, les maisons sont boisées & parquetées du bois de terin. Les habitans en font des bancs, des sieges, des cloisons. Avant d'en employer les tuyaux, ils les frottent de sable pour en enlever une espece d'écorce qui les rend verds, jusqu'à ce qu'ils deviennent blancs ou jaunes; alors ils les fendent en quatre à six lattes qu'ils cousent ensemble. Ses tiges entieres s'emploient pour faire des montans d'échelle, des vergues de petits navires, & des tuyaux propres à conduire l'eau à de grandes distances dans les incendies.

Les tiges les plus grosses servent à faire des poutres, des solives, des pieux, des haies, qui sont d'autant plus durables qu'elles sont moins exposées aux pluies. Mais les bâtimens & les murs ainsi construits ont un inconvénient, c'est que lorsque le feu prend à ces tiges, l'air contenu dans leurs cavités, venant à être raréfié & à se débander, y cause une explosion violente comme celle d'un coup de canon ou de boîte, qui jette & transporte le feu au loin en l'éteignant dans l'endroit où se font ces explosions; c'est de ces explosions que vient à cette plante son nom de *bambou*.

Le terin a aussi son usage en médecine. Ce sont ses bourgeons ou ses jeunes branches qu'on emploie particuliérement : on enleve la gaîne qui les enveloppe sous la forme d'une écorce ridée, on les rape finement jusqu'au bois, & on met cette rapûre en décoction dans de l'eau pure, qu'on fait boire pour atténuer, diviser & chasser par les urines & autres voies excrétoires, le sang grumelé qui s'est épaissi ou amassé dans quelque partie du corps, soit par un coup ou par une chûte; quelques-uns y ajoutent la rapûre du bois de sappan & la moitié d'un limon-swangi.

Le robong ou premier bourgeon qui pousse à chaque nouvelle lune, comme un cône de la grosseur du bras, ridé, velu & épineux, & qui, dans l'espace d'un mois, s'éleve à la hauteur de douze pieds, se mange par préférence à celui de toutes les autre especes. Pour cet effet on coupe à la longueur d'un pied sa pointe, qui est tendre & molle, on la fait macérer dans l'eau, puis bouillir légérement, ensuite on la coupe en travers par grosses rouelles qu'on confit au vinaigre, que l'on fait sécher au soleil, & que l'on reconfit une seconde fois dans du vinaigre salé, pour mêler dans l'atsjar, qui est une espece d'assaisonnement de salades aussi délicat que celui qu'on apporte de Siam, ou que nos cornichons, & qui est très-salutaire pour prévenir le scorbut dans les voyages sur mer. Les rouelles de ce bourgeon se cuisent encore dans le jus des viandes grasses, & se mangent comme nos choux.

Les gaînes entieres de ces bourgeons servent de couvercles à différens vases. Lorsqu'on les a rapées légérement pour en enlever les épines, elles servent à envelopper des carottes de tabac.

Remarque. Rumphe remarque que, quoique les tiges du terin soient sans liqueur, mais charnues intérieurement à Amboine & à Java, ce qui fait qu'on les mange marinées, celles qui croissent dans les hautes montagnes de Banda où l'air est plus froid, à Bisnagar, à Batecala, au Malabar & autres lieux de l'Inde ancienne, sont moins grandes & ne se mangent pas, parce qu'elles sont toujours pleines d'une eau claire, douce & potable, qui, en se desséchant, forme cette substance blanche, cendrée, dure, seche, semblable à de l'amidon ou à du sucre blanc, mais absolument insipide, que les Arabes appellent *tabaxir*, & les Indiens *succar membu*, comme qui diroit *sucre de bambou*. Néanmoins Avicene, qui nous a fait connoître le tabaxir des Arabes, nous assure, *livre II*, *chapitre 109*, qu'on tire le spodion, des racines brûlées de l'*arundo indica*, qui, selon les auteurs, n'est autre chose que le *bambou*. Mais si le spodion d'Avicenne est une cendre, & si le tabaxir des Arabes est une matiere sucrée, tirée au moyen du feu, la remarque de Rumphe nous fournit une seconde preuve pour avancer que le tabaxir est un nom qui appartient plutôt à la canne de sucre qu'au *bambou*.

Troisieme espece. POTONG.

Le potong, ainsi appellé par les Malays, & bulu-potong par les Javanois, est, selon Rumphe, une seconde espece de terin, dont il a donné une bonne description & une bonne figure au *volume IV*, *page 11*, *planche II*, de son *Herbarium Amboinicum*, sous le nom d'*arund'arbor aspera*. Les habitans de Ternate l'appellent *tabatiko-ake*, c'est-à dire, *bambou aquatique*; ceux d'Amboine *terin-kaburu* ou *telin-babulu*, c'est-à-dire, *bambou rude ou farineux*; ceux de Java *bulu-wani* ou *utte-wani*, de l'usage qu'ils en font; car ils appellent du nom de *wani* ces petits pots de bouts de tuyaux de roseau, qu'ils suspendent aux palmiers pour recevoir la liqueur vineuse qui en coule.

Ses tiges ont jusqu'à soixante ou soixante-dix pieds de hauteur, sur neuf pouces environ de diametre. Leurs articulations n'ont guere qu'un pied de longueur; les inférieures ont le bois épais de deux travers de doigt, & si dures qu'il faut employer les haches les plus fortes pour les couper; les articulations supérieures sont les plus longues, elles ont le bois moins épais & la cavité intérieure beaucoup plus grande. Leur extérieur est couvert d'une farine blanc-grisâtre, comme laineuse au tact & facile à enlever en la raclant. Elles ne produisent point de branches autour de leurs nœuds, mais seulement cinq à huit petites racines articulées, semblables à des épines & pendantes.

Ses feuilles sont plus petites que celles du terin; car il est de remarque que plus les *bambous* grandissent, plus leurs feuilles diminuent de grandeur. Elles ont communément onze pouces de longueur, sur un pouce de largeur; elles sont minces, lisses, peu nerveuses & très-unies.

Sa souche est genouillée, traçante, s'étendant beaucoup au loin, & si productive, qu'un champ où on en a planté un brin est bientôt couvert de ses tiges.

Cette plante fleurit à un âge si avancé, que Rumphe n'a jamais eu occasion d'en observer les fleurs.

Qualités. Le potong croît communément aux îles d'Amboine, au pied des montagnes, dans les vallons humides, & au bord des rivieres qui en détachent souvent des rejettons ou bourgeons enracinés qui, rejettés sur des îles ou sur d'autres rivages, se propagent ainsi naturellement. On la multiplie aussi par ses articulations, qui prennent racine, pourvu qu'on y fasse un trou & qu'on les remplisse de terre limonneuse végétale.

Usages. Ses bourgeons ou robong se mangent comme ceux du terin, lorsqu'ils n'ont pas plus de trois pieds de longueur. Comme ses tiges sont très-hautes, très-fermes & très-droites; les Malays les emploient pour faire des mâts à leurs petits navires, appellées *corre-corren.* Leurs articulations supérieures sont particuliérement employées pour servir de pots propres à recevoir le vin qui coule de la tête des palmiers, pendant que les articulations inférieures, dont le bois est plus épais & plus lourd, sert à faire des pieux & des montans de portes.

Quatrieme espece. SAMMAT.

Les Malays appellent du nom de *sammat* une troisieme espece de terin, dont Rumphe a donné une bonne description, sans figures, à la *page 21* du *4e volume* de son *Herbarium Amboinicum*, sous le nom d'*arund'arbor maxima.* Les Malays l'appellent encore *samane*, *bulu-sammet* & *bulu-gantag*, ou *bulu-wani-bezaar*; les habitans d'Amboine *terin-maysele*, ceux de Ternate *tabatico-Sammat.* C'est le *nuayhas* de Ceylan & le *vouloie* de Madagascar.

C'est la plus grande de toutes les especes connues de *bambou.* Ses tiges s'élevent à la hauteur de quatre-vingts & même cent pieds, comme les vieux cocotiers, & ont douze à dix-huit pouces de diametre, dans l'Inde ancienne & dans l'Asie, au lieu qu'aux îles d'Amboine, elles n'ont guere que quatre à cinq pouces. Elles croissent droit sans branches, excepté à leur sommet, qui n'en porte qu'un petit nombre. Les entre-nœuds ont trois pieds de longueur, le bois épais d'un travers de doigt seulement, dans ceux de cinq pouces, & d'un pouce dans ceux de l'Inde ancienne. Ils sont très-creux intérieurement, un peu ridés au-dehors, mais sans être couverts de farine. Ses feuilles ressemblent à celles du *potong*, excepté qu'elles sont un peu plus petites.

Culture. Le sammat ne fleurit qu'au bout de 60 ans. Il est très-commun dans l'Inde ancienne, au Malabar, à Ceylan, au Bisnagar, à Batecala & dans l'Asie. Il est plus rare aux îles d'Amboine; on ne l'y rencontre que sur les montagnes les plus hautes & les plus méditerranées, qui sont les moins fréquentées, comme dans la grande & la petite île de Ceram, derriere Lacki & Laalat, à Manipa, à Kelanga, à Leytimore, à Baleya & Java, où il est en si petite quantité, qu'il suffit à peine pour fournir à ses habitans les seaux & autres vases à eau, dont ils ont besoin dans le courant de chaque année.

Usages. Aux îles d'Amboine on emploie ses tiges pour faire les côtés des petits navires, appellés *corre-corren*, & comme ses entre-nœuds sont plus petits que ceux du potong, au lieu d'en faire des vases à l'eau, on les emploie à faire des coffrets, des boëtes, & sur-tout de petites mesures appellées *gantans*, pour mesurer le riz.

Au Malabar, où ses tiges ont jusqu'à un pied & demi de diametre, les habitans les coupent à la longueur de 12 à 18 pieds, pour en faire des canots ou des pirogues qui peuvent porter deux hommes, en ne laissant que les deux cloisons des extrémités, auxquelles ils ajoutent une espece d'éperon taillé en pointe pour mieux fendre l'eau. Ces sortes de canots sont sujets à tourner sens dessus-dessous, lorsqu'on n'a pas attention de garnir leurs côtés, d'autres tuyaux de bambous d'un plus petit diametre, c'est ainsi que les Malabares les arrangent pour naviguer sur le fleuve de Cranganor; &, chose qui paroîtra difficile à croire, c'est qu'ils ne craignent point le crocodile dans ce fleuve, à cause de l'antipathie que cet animal a avec le *bambou.* C'est de ce sammat du Malabar que furent tirés les deux morceaux, longs de 26 à 30 pieds, & de 14 à 16 pouces de diametre, partagés en 19 entre-nœuds, que Clusius dit au *chapitre 18 du premier livre* de ses *Plantes exotiques*, avoir vu, & qui se voyoient encore du temps de Rumphe, en 1690, suspendus sous le vestibule du jardin académique de Leyde; & on ne peut guere douter que ce ne soit cette même espece de *bambou* qu'Alexandre le grand désignoit, lorsqu'il écrivoit à Aristote, qu'il avoit vu dans l'Inde des roseaux de 60 pieds de hauteur, qui surpassoient en grosseur la pesse *picea* ou le peuke des Grecs.

Nombre d'Indiens idolâtres ont un respect superstitieux pour les *bambous* de cette taille monstrueuse, auxquels ils prétendent devoir leur origine; c'est sur-tout l'opinion favorite des rois de l'île de Bouton. Les Alphores, habitans de l'île Ceram, ont pour usage de remplir de vin de sagou des articulations de ce sammat encore vertes, de les bien boucher & de les enterrer ainsi un mois avant leurs fêtes de cerémonie, pour donner à ce vin une couleur verte, une force & une austérité dont ils font grand cas. Quelquefois ils laissent enterrées ces articulations si longtems, que leurs nœuds germent, poussent des racines & des branches, sur-tout dans les terreins gras & humides.

Cinquieme espece. AMPEL.

L'*ampel* des Javanois est une cinquieme espece de *bambou*, dont Rumphe a publié une bonne figure sous le nom d'*arund'arbor fera*, dans son *Herbarium Amboinicum*, *volume IV*, *page 16*, *planche IV.* Les Malays l'appellent *bulu-swangi*, c'est-à-dire, *bambou sauvage*; ceux d'Huamohala *waan-semane*; ceux de Ternate *tabatico-nani*; ceux de Banda *bulu-kei*; ceux de Baleya *tibing-ampel*, c'est-à-dire, *bambou portatif.*

Sa racine, ou plutôt sa souche, a deux pouces au plus de diametre, & est si souple qu'on a de la peine à la casser.

Les bourgeons qui en sortent, non pas tous les mois, mais aux nouvelles & pleines lunes, ont deux à trois pouces de diametre, & s'élevent à la hauteur de 10 à 12 pieds, dans l'espace de 14 jours, de sorte qu'au bout de trois mois, ils forment des tiges parfaites, c'est-à-dire, ligneuses, capables de supporter des fardeaux. Ces bourgeons ont la forme d'un cône à large base, couvert d'écailles aiguës, ridées, couvertes de poils épineux, qui tombent dès qu'ils ont atteint la hauteur de 12 à 15 pieds; alors ils sont verds, polis également, & forment des tiges assez droites, hautes de 28 à 30 pieds & au-de-là, de 4 à 5 pouces de diametre, à articles longs d'un pied à un pied & demi, comme courbes & sinueux, marqués d'un court sillon près des nœuds, à bois épais d'un travers de doigt au plus, très-solide, jaune

& lisse. Elles portent presque, dès le bas jusqu'au haut, des branches verticillées, au nombre de deux ou trois à chaque nœud, & souvent entre ces branches de petits jets, coniques, obtus, horizontaux, semblables à des épines. Ces branches sont si foibles, si souples, qu'elles pendent en-bas, & s'appuient sur ce qui les avoisine.

Ses jeunes branches sont couvertes, dans la moitié de leur longueur, par cinq ou six feuilles, longues de six à dix pouces, larges d'un travers de doigt, lisses, vertes, striées subtilement dans toute leur longueur.

Ses fleurs forment une espece de panicule au bout des tiges principales.

Culture. L'*ampel* est commun dans toute l'Inde, & varie beaucoup, suivant les lieux; celui de Java est un peu moins gros que ceux d'Amboine, quoique son bois soit aussi épais & aussi dur. Il croît également sur les hautes montagnes, dans les forêts, dans les jardins & autour des maisons. On le multiplie en coupant ses tiges en boutures de deux à trois nœuds, dont on enterre obliquement les deux nœuds inférieurs, en mettant un peu de terre limonneuse au fond du troisieme qui reste en-haut, & qu'on acheve de remplir d'eau, en le bouchant ensuite bien exactement. Lorsque l'air est trop sec, on les arrose outre cela; & en moins d'un mois il pousse des branches & des racines autour de chaque nœud.

Usage. Le principal usage de cette espece de *bambou*, consiste à faire, de ses tiges, des especes de leviers appellés *panukol*, de sept pieds de long, destinés à porter toutes sortes de fardeaux, car son bois, quoique très-léger, est extrémement fort & propre à porter sur les épaules. Ses tiges, les plus droites, servent aux couvertures des maisons. Les plus fortes sont d'excellens montans pour les portes, & des pieux pour les haies.

Les tiffadors, c'est-à-dire les vignerons Indiens, qui font le métier de recueillir le vin qui coule des incisions faites aux têtes des palmiers, qui ont jusqu'à cent pieds de hauteur, pour s'épargner la peine de monter & descendre continuellement & successivement tous les palmiers à vin d'une forêt, se servent des tiges de l'ampel pour faire des ponts de communication de la cime d'un palmier à un autre, en fixant à trois pieds au-dessus de la tige qui sert de pont, une autre tige parallele qui sert de garde-fou pour se tenir par les mains; malgré cette précaution, on est toujours étonné de voir avec quelle hardiesse ces Indiens peuvent assurer leurs pieds sur une tige ronde de cinq pouces au plus de diametre.

Le robong ou l'asperge de l'ampel, differe peu de celui de terin, & se cuit, se sale ou se marine de même, mais il faut se donner bien de garde de le manger crud: sa qualité astringente est si violente, qu'elle cause un embarras considérable au gosier, & même une angine, une suffocation qui s'enleve par la cuisson. Avec cette même asperge cuite en bouillie, les Chinois font une espece de papier fin, d'usage pour la peinture & pour faire des parasols.

En temps de guerre on emploie les bourgeons de l'ampel, ainsi que ceux du terin & du tallam, pour faire des chausse-trappes de deux à trois pieds de long, qu'on enfonce en terre pour barrer les chemins & les passages aux ennemis. On brûle légérement leurs pointes, qui sont si dures, qu'elles pénétrent le cuir des souliers & la corne des chevaux.

Linscot & d'autres voyageurs Portugais disent que les Indiens font courber au feu les jeunes tiges de ce *bambou*, qu'ils laissent croître ensuite & se fortifier pour en former les brancards de leurs palanquins ou chaises à porteurs. Tous les couteaux de bois qui servent comme de poinçons où d'aiguilles à entrelacer & former le tissu des claies, dont sont formés les murs de clôture & les cloisons, sont faits du bois fendu de cette espece de *bambou*, qui pénetre tous les bois mous.

Sixieme espece. BULO.

Le bulo des Macassares est une seconde espece ou variété d'ampel, plus sauvage, qui s'éleve à la hauteur de 50 pieds, dont les tiges sont plus droites, couvertes d'écailles plus rudes ou plus épineuses, à bois plus mince, & vertes comme les feuilles qui sont plus longues. Rumphe en a donné une description sans figure, à la *page 16* du *volume IV* de son *Herbarium Amboinicum.*

Septieme espece. GADING.

Les Malays appellent du nom de *gading*, ou *bulu-gading*, ou *aurgading* & *aurcuning*, & les habitans d'Amboine *domu-habocca*, une autre espece ou variété d'ampel très-élégante, dont les tiges sont entiérement jaunes & lustrées comme l'ivoire. La décoction de ses feuilles se donne dans les fievres ardentes. *Voyez* Rumphe, *ibidem*, *page 16.*

Huitieme espece. DOMU.

Les habitans d'Amboine appellent du nom de *domu*, ou *domul* ou *dumulo*, une autre espece ou variété d'ampel, que ceux de Leytimore appellent *domar*, & ceux de Banda, *bulu-seri.* Ses tiges sont jaunes, variées de stries vertes, & ses feuilles sont plus petites. *Voyez* Rumphe, *ibidem*, *page 16.*

Neuvieme espece. CHÒ.

Le cho ou cha, ou comme nous le prononçons, le *tsjo* ou *tsja*, décrit par le P. Martin, *page 116* de son *Atlas Chinois des provinces de Pékin & Chekiang*, est vraisemblablement la même espece que le tsjatick, qui approche beaucoup du domu, dont le robong ou bourgeon se mange.

Il est assez rare à la Chine, où il ne croît que sur les montagnes méditerranées.

Ses tiges sont jaunes, variées de stries vertes. Les Chinois les fendent en petites lanieres, dont ils font divers genres de meubles très-jolis & très-luisans, à-peu-près comme nous faisons avec la paille. Leurs médecins ordonnent la décoction de ses feuilles dans les fievres ardentes & les migraines, comme les habitans d'Amboine emploient celles du gading.

Dixieme espece. TSJA-TSJAR.

On trouve en Chine une autre espece ou variété du cho, appellé *tsja-tsjar* ou *bulu tsja-tsjar*, c'est-à-dire, *roseau varié*, parce que ses tiges sont tachées de blanc sur un fond verd, ce qui imite les taches de la petite vérole.

Onzieme espece. GUADA.

Le guada qui, au rapport d'Eusebe Nieremberg, *livre XIV*, *chapitre 194*, de son *Histoire naturelle*, croît en Amérique, a des tiges d'un pied de diametre, dont le bois est si dur, que les Caraïbes en bâtissent leurs maisons. C'est sans doute celui qu'on nomme *cambrouze* à Cayenne.

Douzieme espece. TEBA.

Les habitans d'Amboine & de Ternate appellent du nom de *teba-teba*; ceux de Lochoe *wanake*; ceux de Manipa *tomu-schittoe*; les Malabares *bulu-schit*; les Malays *bulu-baduri*; & les Chinois *tji-tick*, c'est-à-dire, *roseau épineux*, une douzieme espece de *bambou*, dont Rumphe a publié une très-bonne figure, quoiqu'incomplette, au *volume IV* de son *Herbarium Amboinicum*, *page 14*, *planche III*, sous

le nom d'*arund'arbor ſpinoſa*. C'eſt ſans-doute l'*arundo vallatoria craſſior & elatior Indiæ orientalis corkipillu Malabarorum* de Plukenet ; *Mantiſſa*, *page 28*.

Le teba ne s'éleve guere qu'à la hauteur de 20 pieds. Il differe de tous les *bambous* précédens, en ce qu'au lieu de s'élever droit, il ſe couche & s'étend beaucoup en largeur, au point qu'il paroît, dans certains cantons, ramper par ſes longs fouets. Vu en gros, il reſſemble à un vaſte buiſſon, garni de branches extrêmement ſerrées, entrelacées, impénétrables, toutes hériſſées d'épines & preſque ſans feuilles.

Lorſqu'on l'examine en détail, on voit que ſes tiges ont un pied de diametre, qu'elles ſont compoſées d'articulations cylindriques, longues d'un pied & demi, liſſes, polies, toujours vertes, creuſées d'un côté d'un enfoncement applati, d'où ſort une branche. Les articulations inférieures ſont preſque pleines, & ont le bois très-épais, au lieu que les ſupérieures ſont au contraire extrêmement creuſes & contiennent une liqueur limpide ; leur bois eſt ſi dur, qu'il produit des étincelles lorſqu'on le frappe vigoureuſement avec un hache bien acérée. D'un bout à l'autre de ſes tiges, il ſort alternativement de chaque nœud une branche fort longue, s'étendant horizontalement, ramifiée elle-même de branches, dont les inférieures ſinueuſes, ſerpentantes, ſont ſans feuilles & ſemées çà & là circulairement d'épines coniques, alternes, aſſez ſemblables à celles du limon ſauvage, mais un peu plus courtes & plus fortes, un peu arquées, au lieu que les trois ou quatre branches ſupérieures ſont ſans épines & portent chacune trois ou quatre feuilles. Toutes ces branches ſont ſi pleines, qu'on auroit de la peine à y trouver une cavité propre à y introduire une aiguille.

Les feuilles ſont d'une fineſſe ſinguliere, longues de quatre à ſept pouces, trois à ſix fois moins larges, liſſes, ſtriées finement, d'une ſubſtance comme membraneuſe, & ſi ſeche, qu'elles ſe roulent en cornet par la moindre ſéchereſſe, preſqu'auſſitôt qu'on les a ſéparées de la branche, ſur laquelle elles ſont portées par un pédicule cylindrique fort mince, & un peu plus long que dans les *bambous* ordinaires.

Culture. Le teba eſt aſſez rare à Amboine, mais très-commun à la petite île de Ceram, à Manipa, à Java, à Ceylan, au Malabar, à la Chine, dans les provinces de Cautſchi, Tonkin, Coinam & Taywan. Il croît particuliérement au pied des montagnes pierreuſes. On le multiplie facilement, en ſéparant chacun de ſes nœuds que l'on couche obliquement en terre.

Uſages. Les articulations ſupérieures de ſes tiges, qui ſont creuſes, ſervent à meſurer les liqueurs ; les inférieures, qui ſont pleines & très-ſolides, ſervent à faire des pieux qui réſiſtent à la pourriture. Mais on en fait principalement des haies ſemblables à un mur épais & auſſi ſolide qu'une citadelle ; telles ſont celles qui ſe voient à Java, autour du fameux mont de Ghiri & de ſon temple, derriere Griſeche, où on cultive cette plante avec beaucoup de ſoin. Ce ſont auſſi les meilleurs remparts que l'on puiſſe faire en temps de guerre ; c'eſt ce qu'éprouverent les Hollandois pendant la guerre que leur fit, en 1651, Quimehala Madjira, roi des Macaſſares, qui en marchant contr'eux, ſe fortifioit par des remparts formés de pieux de teba, plantés à trois pieds de diſtance, ſur deux rangées paralleles, unis enſemble par des liens & fermés par des claies du même *bambou*, dont le milieu étoit rempli de ſes branches épineuſes, de terre & de ſable, de maniere qu'ils étoient à l'abri du canon européen, dont les boulets s'amortiſſoient enterrés dans le ſable.

Treizieme eſpece. TALLAM.

Le tallam des Macaſſares eſt une treizieme eſpece de *bambou* dont Rumphe a donné une bonne deſcription ſans figure à la page 5 du quatrieme volume de ſon *Herbarium Amboinicum*, ſous le nom d'*arund'-arbor cratium*, qui exprime l'idée du nom *bulu-ſeru* que les Malays donnent à cette plante : les habitans d'Amboine l'appellent *wannat*, ceux d'Huamohela *utte-wannat*, ceux de Baleya *tamalla*, ceux de Ternate *louw*, & ceux de Banda *ſuelen*.

Ses tiges qui ſont raſſemblées en un faiſceau très-ſerré, s'élevent à la hauteur de vingt à vingt-cinq pieds : elles ſortent d'abord de terre ſous la forme d'un bourgeon en aſperge, ou en forme de pique de quatre à cinq pouces de diametre, verd-brun, qui ne porte des feuilles & ne ſe ramifie qu'à la hauteur de ſix à ſept pieds : lorſque leur ſouche eſt très-vieille ou qu'on les recoupe trop ſouvent, ces tiges n'ont guere qu'un pouce de diametre, leurs articulations ſont vertes, longues d'un demi-pied à un pied, preſque pleines dans celles des vieilles ſouches, comme dans leurs branches ; creuſes dans les groſſes & les jeunes, & pleines d'une eau claire : leur bois eſt épais de trois à ſix lignes.

Ses feuilles terminent les branches au nombre de ſept à huit : elles ſont d'un verd bleuâtre, plus grandes vers l'extrémité que dans le bas, longues de ſept à treize pouces, ſept à huit fois moins larges, velues en-deſſous.

Il fleurit vers le commencement de la ſaiſon des pluies, lorſque les toux commencent à ſe répandre, & ſes fruits ſont mûrs en Janvier : ſes fleurs ſont rangées en épis, tantôt ſimples, tantôt à deux branches, qui ſortent, au nombre de trois ou quatre, de l'aiſſelle des branches, autour des nœuds des tiges principales. Rumphe dit que ſes fruits ſont ridés, ſemblables à des nœuds très-ſerrés, ſeſſiles, pleins de moëlle blanche & ſeche, couronnés de feuilles ; mais il paroît qu'il a pris pour eux les articulations de certaines branches qui ſortent horizontalement à côté des épis de fleurs.

Culture. Le tallam eſt plus commun à Amboine, à Java & Baleya qu'aux autres îles Moluques, & il préſente pluſieurs variétés, ſuivant la différence de leurs terreins : celui d'Amboine, par exemple, dans le quartier de Leytimore, a deux ou trois pouces de diametre, pendant que dans les îles plus orientales on en voit dont les tiges les plus groſſes n'ont pas plus d'un pouce de diametre, & ſont plus blanches qu'ailleurs.

Uſages. Le robong ou aſperge du tallam ſe mange tant qu'il n'a pas plus de trois pieds de longueur, mais il n'eſt pas auſſi délicat à Amboine qu'à Baleya, car celui d'Amboine eſt en quelque ſorte amer & filandreux : celui de Baleya s'adoucit & devient mangeable lorſqu'on l'a fait macérer pendant une nuit dans l'eau.

La facilité qu'ont les branches, ou tiges, ou rejets qui ne paſſent pas un pouce de groſſeur, de ſe fendre longitudinalement en deux parties égales, même par ſes nœuds, les rendent propres à former des claies & des cloiſons de toute eſpece ; auſſi les habitans des îles d'Amboine & des Moluques les emploient-ils pour former des bourdigues, ou ces eſpeces de parcs appellés *ſeru* ou *ſerien*, que les Hollandois appellent *ſeri*, & qui ſont aſſez ſemblables à ceux qui ſervent à prendre le ſaumon, mais avec cette différence qu'ils ſont moins compoſés. Ils conſiſtent d'abord en une longue digue de claies de ſix à dix pieds de hauteur, ſuivant la profondeur de l'eau, au-deſſus de laquelle elle doit s'élever au moins d'un pied : cette claie eſt compoſée de gaulettes de tallam, entrelacées avec des liens de leleba ou autres

bambous semblables, & elle est si souple, qu'on peut la rouler & transporter ailleurs. Avant que d'enlasser ces gaulettes, on les durcit pendant quelques semaines à la fumée pour les rendre plus durables dans l'eau de la mer; c'est de-là que vient le nom de *bulu-seru* qu'on donne à ce *bambou*, au lieu que les autres clayonnages de roseaux, tels que ceux qu'on fait pour servir de jalousies aux portes & aux fenêtres, pour en diminuer le trop grand jour & pour empêcher d'être vu, s'appellent *seru-seru*. On étend en travers, sur le rivage, cette longue claie qu'on appelle la *langue*, au bout de laquelle on forme une espece d'entonnoir triangulaire dont le fond a une porte ou ouverture très-étroite, par laquelle le poisson est conduit naturellement dans une espece de parc circulaire qui est derriere, & où il reste jusqu'à ce qu'on ait eu le temps de le pêcher.

Ces mêmes branches, qui n'ont pas plus d'un pouce de diametre sur quinze à vingt pieds de longueur, servent admirablement bien pour pêcher à la ligne.

Le tallam qui croît à l'île Célebe fournit aux Macassares des fils dont ils se font des bonnets pour se couvrir la tête.

Quatorzieme espece. TIHING.

Le tihing de Baleya est, selon Rumphe, une seconde espece de tallam à feuilles plus larges, & à tiges menues, mais si tendres & si souples, qu'il n'y en a point de pareilles parmi les *bambous;* car on les fend en plusieurs bandes étroites qu'on fait macérer dans l'eau, pour en faire diverses sortes de liens & de fils propres à faire des toiles.

Quinzieme espece. LOUFURU.

La troisieme espece de tallam s'appelle *loufuru* à Ternate, & *bulu-parampuau*, c'est-à-dire, *bambou inutile*, au canton de Leytimore dans l'île d'Amboine.

Ses tiges sont si minces & si tendres, qu'on n'en fait aucun usage.

Seizieme espece. TUTORI.

On appelle *tutori* à Manipa, *kakibele* à Buron, & *louw-louw* dans quelques autres lieux, une seizieme espece de *bambou*, la plus menue, la plus commune dans les forêts, dont les fleurs forment une panicule semblable à une plume: on en forme des lattes de clayonnage, des traits & des chaussetrappes dont on durcit les pointes au feu.

Dix-septieme espece. CUI-TICK.

Le cui-tick de la Chine est, selon Rumphe, une autre espece de tallam qui croît en abondance sur la côte maritime, dont le peuple mange les asperges comme un mets journalier, & dont le bois est le plus mince de tous les roseaux de la Chine.

Dix-huitieme espece. TUIGKHIAA.

Le tuigkhiaa est encore, selon le même auteur, une espece de tallam qui croît à la Chine, c'est un des plus petits *bambous*, dont les tiges creuses ne sont guere plus grosses que le doigt, dont les articles sont très-longs, & dont les bourgeons ou asperges servent à faire du papier.

Dix-neuvieme espece. MOA-TICK.

Quoique le moa-tick, que le P. Martin, dans son *Atlas de la Chine*, dit avoir des tiges de dix palmes, c'est-à-dire, de deux pieds & demi de diametre, paroisse, par sa grosseur, approcher beaucoup du sammat, cependant Rumphe le regarde comme une espece du tallam à cause de son asperge qui se mange, & qui sert encore à faire du papier, comme dans les deux especes précédentes: il croît sur les montagnes de Canton. Les Chinois qui donnent le nom de *tick* à tous les *bambous* en général, appellent celui-ci *moa-tick*, c'est-à-dire, *bambou des anguilles*, parce que les grosses anguilles qu'ils appellent *moa*, & qui vivent dans les étangs de ces hautes montagnes, en sortent pour aller paître les jeunes asperges de ce *bambou*.

Les Chinois mangent non-seulement cette asperge, elle leur sert encore à faire du papier. Pour cela on la fait cuire en bouillie de maniere à pouvoir en développer les diverses couches, qui sont de longues & minces membranes jaunâtres, très-tendres, & comparables aux lames du liber ou écorce intérieure du tilleul ou du bouleau: on peut écrire sur leurs deux faces, mais il faut les doubler ou les coller ou coudre par les bords. Au reste l'art de faire le papier est très-ancien chez les Chinois, notre encre faite à l'eau & nos plumes solides ne pourroient leur être d'aucune utilité; ils écrivent avec des pinceaux, & leur encre est grasse & faite avec la suie ou le noir de fumée.

On lit dans l'*Atlas de la Chine* la maniere dont on fait le papier avec cette espece de *bambou*, dans la septieme province de la Chine appellée *Huquang;* mais Rumphe a eu lieu de s'instruire d'une autre maniere qui s'exécute ainsi: on en coupe les asperges en petits morceaux qu'on fait cuire dans l'eau, qu'on pile ensuite, qu'on passe souvent au crible à-peu-près comme on passe la bouillie de notre papier en Europe; on colle quelquefois deux ou trois feuilles ensemble de ce papier, pour en former un papier plus épais, susceptible d'un beau poli, qui le rend plus propre à la peinture.

Vingtieme espece. LELEBA.

Les Malays appellent du nom de *leleba* ou *leleba poeti*, c'est-à-dire, *leleba blanc*, une vingtieme espece de *bambou*, dont Rumphe a fait graver une bonne figure sous le nom d'*arund'arbor tenuis alba*, dans son *Herbarium Amboinicum, vol. IV page 1, planche I.* Les habitans de Ternate l'appellent *loleba* & *louleba*, ceux d'Amboine à Hitoe *utte-aul* & *aule*, ceux de Leytimore *utte-aur*, les Macassares *boeloe-carissa*, c'est-à-dire, *boeloe-casser* ou *bambou rude & âpre.*

D'une souche principale, rampante horizontalement sous terre, très-dure, solide, d'un pouce au plus de diametre, articulée ou noueuse comme celle du gingembre, longue de trois à quatre pouces, s'éleve un maître bourgeon & huit à dix à ses côtés, plus petits, très-serrés, contigus, qui forment ensuite autant de tiges hautes de quinze à seize pieds, d'un pouce & demi de diametre, feuillues & ramifiées depuis la hauteur de sept pieds jusqu'à leur sommet, de branches droites, longues de neuf à douze pouces, épaisses de trois lignes, écartées sous un angle qui a à peine dix dégrés d'ouverture: elles sont noirâtres en-bas, vertes au milieu, verd-blanchâtres en-haut, & blanchissent lorsqu'elles sont seches; leurs articulations inférieures ont deux pieds de longueur: les supérieures trois pieds à trois pieds & demi: elles sont creuses, & les inférieures contiennent une eau limpide & potable: leur bois est dur, épais de deux à trois lignes.

Les racines ne sortent pas de la souche même qui rampe sous terre, mais des nœuds inférieurs de chaque tige, autour desquels elles forment une espece de couronne: elles sont cylindriques, ridées, fermes, dures, de deux à trois lignes de diametre, longues d'un à deux pieds, enfoncées verticalement sous terre.

Les articulations inférieures, c'est-à-dire, celles qui sont au-dessous des branches, sont couvertes,

non pas de feuilles, mais de gaînes de feuilles qui les embraffent entiérement, fendues d'un côté fur toute leur longueur, femblables à une membrane feche, toute hériffée de poils qui excitent une légere démangeaifon.

Les feuilles couvrent la moitié fupérieure des branches, rangées alternativement fur un même plan au nombre de fept à huit, taillées en fer de lance, affez larges à leur origine, très - pointues à leur extrémité, longues de treize à dix - fept pouces, quatre à cinq fois plus étroites, minces, feches, & fonnantes comme une membrane ou un parchemin, verd - foncées deffus, grifes ou cendrées deffous, ftriées de nervures & dentées, ainfi que leurs bords, portées fur un pédicule cylindrique court, dont la bafe forme une gaîne couronnée de poils piquans. Avant leur développement ces feuilles font roulées en un cornet long de fept pouces fur deux à trois lignes de diametre.

Le leleba produit fi rarement des fleurs, qu'il paffe communément pour ftérile, on n'en voit en effet que fur les pieds extrêmement vieux; elles produifent au commencement de la faifon des pluies, c'eft-à-dire au mois de mai, fous la forme d'un épi qui termine chaque branche folitairement, pour l'ordinaire, & quelquefois au nombre de quatre ou cinq. Ces épis font verticillés ou compofés de cinq à fix étages, chacun à une écaille ou gaîne feche contenant huit à douze fleurs; chaque fleur eft compofée d'un calice ovoïde, pointu, comparable à celui de l'ovaire, contenant cinq à fix corolles à deux bales auffi ovoïdes, pointues, trois étamines une fois plus longues, & un ovaire à deux ftyles & deux ftigmates en pinceau; l'ovaire avorte pour l'ordinaire.

Culture. Le leleba croît fur les montagnes à Macaffar, & à la côte boréale de Ceram; & comme il eft affez rare, on le plante autour des maifons & des places: on le plante en enterrant plufieurs nœuds après les avoir remplis d'eau, en laiffant un nœud au-deffus de terre. En Europe on ne voit pas le rofeau croître avec la fougere; dans l'Inde c'eft tout le contraire, le *bambou* en eft fouvent couvert; il arrive fouvent à l'île Ternate que le leleba & le boeloe-feroe prennent feu, lorfque par un tems fec & chaud leurs tiges fe frottent vivement pendant les orages.

Ufages. Le maître bourgeon ou l'afperge du leleba, quoique tendre & herbacé, ne fe mange pas; mais quelquefois on trouve dans les articulations de fes tiges, une eau claire très-agréable à boire, mais qui n'eft pas du goût des efclaves, parce qu'elle leur fait un fardeau de plus, lorfqu'on les charge d'en porter des bottes à la maifon. Cette efpece de *bambou* eft d'un grand ufage tant à la ville qu'à la campagne : comme fes tiges font très-blanches, on les recherche beaucoup pour faire des cannes de promenade, fur lefquelles on peint au feu diverfes figures, foit avec le tampoëring enflammé, foit avec le noyau du coco. Ses tiges fe fendent encore en petites lanieres, dont on racle d'abord l'écorce extérieure verte, pour faire les liens de ces fortes d'échelles de bois de fagou, appellées *atap* à Amboine, dont on forme la charpente des toits; quelquefois on fe fert des plus gros canaux des pieds fauvages, pour y cuire, comme dans des pots de terre, des herbages & de petits poiffons, fur-tout des crevettes & autres chofes femblables; ce qui eft d'une grande commodité pour les bucherons & autres qui font obligés d'établir de longs travaux dans les bois.

Vingt-unieme efpece. TABAT.

Le tabat, ainfi appellé à Amboine dans le quartier d'Holamoël, & que les Malays nomment *leleba itam*, c'eft-à-dire, *leleba noir*, décrit par Rumphe fous le nom de *leleba nigra, volume IV, page 3*, ne differe prefque du leleba blanc ou du leleba proprement dit, qu'en ce que fes tiges font d'un verd noir, que leurs nœuds font plus courts, à peine longs de deux pieds à deux pieds & demi; que les gaînes qui les couvrent, font plus hériffées d'épines, plus intraitables; que fes feuilles font plus étroites, ayant 13 à 16 pouces de longueur, & huit à dix fois moins de largeur, plus ondées à nervures plus groffes. Son bois eft de même épaiffeur, mais plus dur & plus difficile à fendre : il ne fe ploie pas auffi aifément, mais fe caffe, & n'eft, pour cette raifon, employé à aucuns ufages méchaniques.

Vingt-deuxieme efpece. DJAKAT.

Les Malays appellent *djakat* ou *leleba-utan*, c'eft-à-dire, *leleba fauvage*, une troifieme efpece de leleba plus commune que les précédentes, qui forme de grandes forêts au pied des colines & fur les rivages, tant dans les terreins fecs, que dans les terreins humides des îles d'Amboine. Ses tiges font un peu plus groffes, mais d'un bois plus mince, & fi fragile, qu'on ne peut en faire aucun ufage; fes feuilles ont 14 à 18 pouces de longueur, & quatre à cinq fois moins de largeur; elles font très-ornées, à groffes nervures, verd-pâles en-deffus, grifes en-deffous, fi couvertes de poils piquans, qu'on ne peut les toucher à caufe des démangeaifons qu'elles excitent.

Vingt-troifieme efpece. TAPILE.

Le tapile des habitans d'Huamoëa, que Rumphe appelle *leleba picta* ou *leleba templorum*, au *volume IV* de fon *Herbarium Amboinicum, page 3*, eft, felon lui, une variété ou une dégénération du leleba proprement dit, ou du leleba blanc, qui ne fe trouve point à Amboine, mais à Céram, à Kelanga & Célebe : il a les feuilles plus étroites, plus liffes que les précédens, les articulations longues de quatre pieds & plus, larges de deux pouces, très-blanches, d'un bois très-ferme, épais de trois lignes, dont on fait des cannes de promenade, longues de quatre pieds & demi & plus, ornées de figures & de caracteres marqués au moyen du feu : au haut de ces cannes près de la pomme ou de la poignée, font percés deux trous extrêmement fins, traverfés par un fil, auquel font fufpendues des pieces d'airain, & qui eft rempli de nœuds fi artiftement travaillés, qu'on ne foupçonneroit pas qu'ils euffent pu être faits après que le fil a été paffé par ces trous; auffi les prêtres des Indiens profitent-ils de la crédulité du peuple Malays pour lui perfuader que ces nœuds font l'ouvrage du diable qu'ils appellent *marel*.

Vingt-quatrieme efpece. NUN.

Le *nun*, ainfi appellé à Ternate, & défigné par Rumphe fous le nom de *leleba lineata five virgata* au *volume IV, page 3* de fon *Herbarium Amboinicum*, eft inconnu à Baleya, fort rare à Amboine, & très-commun à Ternate & Célebe, où il forme de grandes forêts, tant fur les plaines élevées des montagnes, que fur la pente des collines près du rivage.

Il a fes entre-nœuds fort longs, épais de deux pouces & au-delà, blanchâtres, marqués de ftries longitudinales vertes, très-agréables à voir, & plus fréquentes dans ceux qui font au-bas des tiges que dans ceux d'en-haut. Les gaînes de fes feuilles ont moins de poils piquans; on voit quelquefois au bout de fes branches un long épi étagé, à étages compofés de fleurs à calice à deux balles pointues, écailleufes, c'eft-à-dire, contenant plufieurs corolles à deux balles dont les graines avortent.

Vingt-cinquieme efpece. HOUBO.

Les habitans de Manipa appellent du nom de

houbo & *hou-houbo*, & ceux d'Amboine *utte-ontiu*, une autre espece de leleba que Rumphe nomme, *au même volume, page 3, leleba amahussana*, du nom du bourg Amahussu, voisin du château de la Victoire, dans le district duquel on la trouve.

Ses tiges n'ont qu'un pouce d'épaisseur; elles sont peu droites, à articulations courtes & à bois plus épais que dans les précédens, & aussi dur que celui de l'ampel. Les gaînes d'où sortent les branches, sont très-ridées & très-velues: ses feuilles sont minces, lisses, semblables à celles du leleba pour la grandeur.

Usages. On fend ses tiges en petites lattes, dont la solidité fait qu'on les lie au-dessus des nasses. Les Chinois choisissent ses feuilles les plus larges pour y envelopper leur riz cuit dans leurs jours de fêtes appellées *pelo-pelo.*

Vingt-sixieme espece. BEESHA.

Van-Rheede a fait graver dans son *Hortus Malabaricus, volume V, page 119, planche LX*, sous son nom Malabare *beesha*, une vingt-sixieme espece de *bambou*, que les Brames appellent *zivo*, les Portugais *bambude de scriver*, & les Hollandois *pyl-riet*, & que l'Obel & Gaspard Bauhin désignent par le nom d'*arundo scriptoria.*

Le *beesha* ressemble à un arbrisseau dont les tiges s'élevent à la hauteur de 16 pieds; leurs articulations sont cylindriques, lisses, pleines de moëlle, avec une petite cavité au centre, & ramifiées ou divisées vers leur moitié supérieure en nombre de branches fines de deux à trois lignes de diametre, comme verticillées, ou sortant au nombre de deux à trois de chaque nœud.

Les feuilles garnissent la moitié supérieure des branches, au nombre de huit à neuf; elles sont elliptiques, obtuses à leur origine, pointues à leur extrêmité, longues de cinq à six pouces, cinq à six fois moins larges, marquées de dix à onze nervures longitudinales, lisses & semblables à celles de l'ily.

Les épis de fleurs sortent, comme les branches, au nombre de quatre à cinq, de chacun des nœuds supérieurs des tiges; ils ont deux à trois pouces de long, & portent chacun vers leur extrêmité deux à trois fleurs: chaque fleur est semblable à un épi conique, pointu, c'est-à-dire, qu'elle consiste en un calice ovoïde à deux balles pointues, contenant sept à huit corolles hermaphrodites à deux balles aussi ovoïdes, pointues, blanchâtres, trois étamines & un ovaire ovoïde, pointu, terminé par un style verdâtre. L'ovaire, en mûrissant, devient une graine ovoïde, comprimée, pointue, longue de 18 lignes, quatre à cinq fois moins large, jaunâtre, pleine intérieurement d'une farine dense, blanchâtre & insipide.

Culture. Le beesha croît dans divers lieux incultes du Malabar, sur-tout à Betsjour, Corremaloer & Teckenkour.

Usages. Les Malabares font de ces branches des fleches, des corbeilles, & sur-tout des plumes à écrire. Cette plante est très-apéritive comme la plûpart des graminées: la décoction de ses feuilles se boit pour rappeller les regles supprimées; on s'en gargarise la bouche pour dissiper les douleurs de dents, & guérir les gencives ulcérées.

Vingt-septieme espece. NOLA-ILY.

Le nola-ily des Malabares, décrit sous ce nom sans figures par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus, volume V, page 119*, & nommé *vasinola* par les Brames, *bambu gorri* par les Portugais, & *pyp-riet* par les Hollandois, est une autre espece de *bambou* commun à Calicolan & Teckenkour.

Il differe du behesa en ce que ses articulations sont plus longues & plus menues.

Usages. Les marchands Malabares en portent les branches en Perse, en Arabie & autres pays voisins, où l'on en fait des tuyaux de pipes pour fumer du tabac.

Vingt-huitieme espece. BULU-TUY.

Les Malays appellent *bulu-tuy* une vingt-huitieme espece de *bambou* que Rumphe décrit sans aucune figure, au *volume IV* de son *Herbarium Amboinicum, page 7*, sous le nom de *arund'arbor spiculorum* ou *arundo jaculatoria*, & que les habitans de Ternate appellent *tabatico tuy* & *tuy-tuy*, ceux de Banda *fuluk*, ceux d'Amboine *atte la nit*, & ceux d'Huamoëla *tinat.*

Le bulu-tuy ressemble, au premier abord, au leleba; mais il en differe assez pour en faire une autre espece: il ressemble à un arbrisseau très-épais, dont les tiges ont un pouce & demi de diametre, & les branches environ 6 à 8 lignes. Ses articles sont longs de trois à quatre pieds, verd-pâles, couverts de gaînes ridées comme une peau de requin ou de chien de mer; de sorte qu'on peut polir avec elles le bois, le fer & les os les plus durs: son bois est si dur, que lorsqu'on le coupe à grands coups de couteau, il rend des étincelles. Outre ses branches, il sort de ses nœuds nombre de petits rejettons ou branches sans feuilles, si courts, si fermes, qu'ils imitent des épines, & causent des blessures: il produit un si grand nombre de rejettons autour de ses tiges, qu'on ne peut en approcher sans en couper une partie. Son maître jet & ses racines ne different point de celles du leleba.

Ses feuilles ressemblent à celles du tabac; mais elles sont moins rudes: ses fleurs sont verticillées comme celles du leleba.

Culture. Le bulu-tuy croît en abondance dans les îles Moluques, rarement à Amboine, mais sur-tout à Manipa & à la petite île Ceram, dans les terres noires, argilleuses, tant dans les plaines que sur montagnes humides & pierreuses. On le trouve aussi au milieu de Java, & on le plante autour des villages maritimes à cause de l'usage qu'on fait de ses cannes.

Usages. Les habitans des Moluques, de Java & Baleya font de ses tiges des flûtes qu'ils appellent *tuy*; c'est de-là que lui vient son nom *bulu-tuy*, qui veut dire *bambou à flute*, *arundo tibialis* de Rumphe. On en fait aussi d'excellentes piques ou zagayes appellées *fagu-fagu*, en taillant leur extrêmité en pointe, qui, brûlée légérement au feu, est si pénétrante, qu'elle perce de part en part le corps des hommes contre lesquels on les lance. On peut aussi en faire usage pour les bourdigues, car il est plus durable que le *tallam.* Les cages ou bâtons que l'on en fait pour les perroquets appellés *loeri*, & par corruption *lori*, émoussent tellement le bec & les pattes de ces oiseaux, qu'ils ne peuvent plus blesser personne. On en fait des tuyaux de pipe à tabac, des baguettes de pêche, des cannes de promenade & des javelots appellés *caloway*, très-usités aux Moluques, qui ont huit à neuf pieds de longueur sur un doigt d'épaisseur, dont le bout se garnit, soit du même *bambou*, soit d'un autre bois. Les habitans de ces îles lancent ces javelots ou fleches d'un autre *bambou* creux comme d'une sarbacane, contre leurs ennemis, non-seulement dans une direction horizontale, mais encore verticalement dans l'air pour les faire tomber perpendiculairement sur ceux qui se feroient cachés derriere un buisson ou un rocher; ils augmentent la malignité des blessures de ces fleches, en les trempant dans un suc empoisonné, ou en les garnissant d'un os crochu en

hameçon, tiré de la queue d'une espece de raye, auquel il reste, même après son exsiccation, une mucosité noire, qui cause une blessure très-douloureuse par la quantité de petits crochets dont cet os est armé. Ses feuilles supérieures, qui ont trois pouces de longueur, étant polies & bien nettoyées de leurs poils, sont employées par les Malays pour y cuire leurs riz dans les festins.

Les tiges du *bulu-tuy* de Mussalant, frottées avec le sable, prennent un beau poli & beaucoup de blancheur. Leur bois est épais de deux à trois lignes, mais moins dur que celui du *bulu-tuy* commun, dont les tiges sont aussi moins grosses.

Vingt-neuvieme espece. OUTICK.

L'outick de la Chine & du Japon, appellé *arund-arbor nigra* par Rumphe, dans son *Herbarium Amboinicum, volume IV, page 18*, qui en donne une courte description sans figure, paroît s'éloigner un peu des *bambous* ordinaires : ses tiges ont un pouce & demi de diametre, cinq à six pieds de hauteur, les articulations longues d'un demi-pied, lisses, luisantes, d'un beau noir, presqu'entiérement ligneuses, si solides, qu'on peut, avec les plus menues branches, porter des fardeaux très-pesans. On en fait aussi des bâtons, des placages d'armoires, de tablettes, d'écritoires & semblables ouvrages.

Remarques. En comparant attentivement la description de ces vingt-neuf sortes de *bambou*, on ne peut guere douter qu'elles ne soient autant d'especes différentes. (*M. ADANSON.*)

BAMBYCE, (*Géogr.*) ville d'Asie, située, dans l'Assyrie, au-delà de l'Euphrate, à quatre schœnes de ce fleuve. On l'appelloit encore *Edesse & Hiérapolis*, c'est-à-dire, *ville sacrée.* On prétend que ce fut Séleucus qui lui donna ce dernier nom. On y adoroit Atargatis, déesse Syrienne, que les Grecs nommoient *Dercéto.*

Pline ajoute que la ville de *Bambyce*, qu'il met dans la Célésyrie, étoit appellée par les Syriens, *Mogog.* Mais M. Falconet observe que cette ville est la même que le Manbesja des Arabes, qui a été nommée par les Syriens *Mabougo Mabog*, & non *Magog.* (*C. A.*)

BAMBYTACIENS (LES), *Géogr.* peuples voisins du Tigre, qui habitoient Bambya ou Hiérapolis dans la Célésyrie ; on dit qu'ils avoient en si grande horreur l'or & l'argent, & toute sorte de métaux, dont on peut faire de la monnoie, qu'ils enterroient dans les lieux les plus déserts, tout ce qu'ils pouvoient en amasser, de peur que cela n'engendrât parmi eux la corruption (*C. A.*)

§ BAMIA, s. m. (*Hist. nat. Botanique.*) nom Egyptien d'une plante annuelle de la famille des mauves, décrite par Prosper Alpin, & figurée passablement, quoique sans détails, par Hermann dans son *Hortus Lugduno-Battavus, page 26, planche XXVIII*, sous le nom d'*althæa Indica, vitis folio, flore amplo, flavo, pendente ;* & ensuite par Gaspar Commellin dans son *Hortus Amstelodamensis, volume II, page 151, planche LXXVI*, sous la dénomination de *ketmia americana, annua, flore albo, fructu non sulcato, longissimo.* M. Linné la désigne sous le nom de *hibiscus, 21 vitifolius, foliis quinquangularibus, acutis, serratis, caule inermi, floribus pendulis*, dans son *Systema naturæ, édition 12*, imprimée en 1767, *page 464 :* les Negres du Sénégal l'appellent *kiarrhâté.*

Cette plante croît à la hauteur de huit à dix pieds, sous la forme d'un arbrisseau, à tige verte cylindrique, de deux pouces de diametre, entourée dans sa moitié supérieure seulement, de branches assez nombreuses, écartées sous un angle de trente à quarante dégrés d'ouverture, qui lui forment une cime conique, une fois plus longue que large.

Ses feuilles sont alternes, assez lâches, arrondies, de sept à huit pouces de diametre, mais découpées un peu au-delà de leur milieu en cinq lobes triangulaires, une fois plus longs que larges, dentelés inégalement, d'un verd clair, légérement velues, échancrées à leur origine, & portées sur un pédicule cylindrique, égal à leur longueur.

Les fleurs sortent solitairement de l'aisselle de chaque feuille, longues de deux pouces, & aussi larges quand elles sont bien épanouies, soutenues sur un péduncule cylindrique, trois ou quatre fois plus court, inclinées sous un angle de quarante-cinq dégrés. Elles consistent en un double calice, tous deux caducs, dont l'extérieur est composé de dix à douze feuilles linéaires, très-écartées les unes des autres à leur origine, deux fois plus courtes que l'intérieur qui est d'une seule piece, destinée à s'ouvrir en cinq divisions triangulaires, à-peu-près égales, mais qui se fend communément d'un seul côté. La corolle est une fois plus longue que ce calice, composée de cinq pétales, grands, blanc-jaunâtres, avec une tache purpurine sur l'onglet, qui les unit, non pas entr'eux, mais à un cylindre de quatre-vingts étamines, réunies par leurs filets en un tube qui est enfilé par le style de l'ovaire, qui les surpasse en se partageant en cinq stigmates sphériques, velus comme de petites houppes purpurines. L'ovaire est d'abord conique, fort petit ; ensuite il s'alonge & devient, en mûrissant, une capsule seche, conservant sa forme conique, longue de quatre à cinq pouces, quatre à cinq fois moins large, jaune de bois, légérement velue, marquée légérement de cinq angles, par lesquels elle s'ouvre, mais très-rarement, en cinq valves ou battans triangulaires applatis, qui ont chacun une cloison longitudinale à leur milieu, & qui forment cinq loges, contenant chacune quarante à cinquante graines sphéroïdes grises, ternes, de deux lignes de diametre, disposées sur deux rangs, & attachées horizontalement sans aucun filet au bord des cloisons. Chaque graine a deux enveloppes ; l'une extérieure, cartilagineuse, grise, extrêmement dure ; l'autre, membraneuse, extrêmement fine, appliquée immédiatement sur l'embryon. Celui-ci est courbé en portion de cercle autour d'un corps charnu, sphérique, blanchâtre, & consiste en deux cotyledons orbiculaires, relevés de cinq nervures longitudinales, sur lesquelles ils sont repliés, & portent au fond d'une échancrure qui est entaillée à leur base, une radicule cylindrique assez longue.

Qualités. Le *bamia* est extrêmement mucilagineux : on trouve quelquefois le long de ses tiges quelques larmes d'une gomme rougeâtre, qui se fond dans la bouche.

Usages. Les feuilles de cette plante sont employées par les Negres, comme toutes les autres plantes malvacées, en topique, pour résoudre les tumeurs enflammées, & causées par un défaut de circulation dans les liquides ; mais ils la cultivent communément pour se nourrir de ses graines, qu'ils mangent crues au moment de leur premiere maturité, comme nous mangeons quelquefois des petits pois dans leur primeur, pour nous faire bonne bouche. Cette graine n'a qu'un goût fade ; néanmoins les Negres qui y sont accoutumés la trouvent fort bonne ; sans doute parce que son mucilage acide leur est très-salutaire dans le tems où elle paroît, qui est celui où regnent les fievres putrides & les dyssenteries bilieuses, sur la fin de la saison des pluies.

Remarques. Il est étonnant qu'Hermann & Commelin aient varié sur le pays de cette plante : on sait qu'elle ne se trouve dans l'Inde & en Amérique, que parce qu'elle y a été transportée. Elle est originaire du centre de l'Afrique, & sur-tout du

du pays de Galam, où les Negres Banbaras la cultivent sous le nom de *kiarrhâté*, la préférant à beaucoup d'autres nourritures, dans la saison des fievres putrides. Ils en mêlent même alors les feuilles en poudre, sous le nom de *lalo*, dans leurs divers mêts, comme on emploie dans d'autres cantons du Sénégal, les feuilles du baobab, qu'ils appellent *goui*, pour tempérer la chaleur de leur sang.

C'est sans doute pour se conformer à la description d'Hermann, que M. Linné a dit que cette plante portoit ses fleurs pendantes, & il ne l'a vraisemblablement pas vue: elles sont relevées pendant tout le tems de leur épanouissement, ainsi que les fruits qui leur succedent. M. Linné cite encore dans son *Species plantarum*, édition de 1753, le *katu-beloere*, figuré dans l'*Hortus Malabaricus*, *volume VI*, *planche XLVI*, comme un individu de cette espece; mais c'est une erreur, le katu-beloere est une plante d'un genre fort différent; il ne faut pas non plus confondre, comme ont fait quelques auteurs, le *bamia* avec l'abelmor, qui est une autre espece de plante du même genre. (*M. ADANSON.*)

BAMIAN, (*Géogr.*) ville d'Asie, & capitale d'une contrée de même nom, dans le Chorassan. Son pays s'étend à l'orient de la ville de Balkhe, en tirant vers le Kabul, province septentrionale des Indes. *Long.* 102, *lat. sept.* 36, 35. Gengiskan la saccagea en 1221, à cause qu'il perdit un de ses petits-fils en l'assiégeant: elle ne s'est point rétablie depuis. (+)

§ BANANIER, s. m. (*Hist. nat. Botanique.*) le *bananier* est une plante des plus communes, des plus utiles, & des plus salutaires de toutes celles qui se cultivent dans les climats situés sous la zone torride ou dans son voisinage. Autant elle a été étudiée par les voyageurs, autant il semble que les botanistes modernes, qui n'ont pas voyagé, aient voulu la confondre. Ils réduisent à deux, les ving-neuf especes qui ont été bien reconnues, bien caractérisées. C'est ainsi que M. Linné, qui les avoit d'abord réduites à une seule espece dans son *Musæum*, *page 1*, *planche I*, sous le nom de *musa cliffortiana*, & ensuite sous celui de *musa racemo simplicissimo*, dans son *Hortus Cliffortianus*, *page* 467, puis en 1753, sous celui de *musa paradisiaca spadice nutante*, dans son *Species plantarum*, a fini par en faire deux especes dans la derniere édition de son *Systema naturæ*, imprimée en 1767, *page* 667; la premiere sous le nom de *musa*, 1 *paradisiaca*, *spadice nutante*, *floribus masculis persistentibus*; la seconde sous celui de *musa*, 2 *sapientum*, *spadice nutante*, *floribus masculis deciduis*: on verra, ci-après, combien ces dénominations sont défectueuses.

La plupart des plantes utiles, qui sont nombreuses en especes, ont reçu des peuples qui les possedent, outre le nom propre à chaque espece, un nom générique commun à toutes. C'est ainsi que les noms de poirier, pommier, abricotier, prunier, n'appartiennent à aucune espece particuliere de poire, de pomme, d'abricot ou de prune, mais à toutes les especes de chacun de ces genres. Le *bananier* a de même reçu un nom générique. Les Malays l'appellent *pissang*, les Macassares, *unting*; les Malabares, *bala*; les Chinois, *tschio*; les habitans de Java, *kedang*; ceux de Baleya, *byo*; ceux de Ternate, *cojo*; ceux de Banda & d'Amboine, *kula* & *ury*; ceux de Loehoe & de la petite Ceram, *tema*; ceux de la Guinée, *banana*; les François, *bananier*; les Espagnols des îles Canaries, *plantano*; les Anglois, *plantain-tree*. C'est par une erreur impardonnable, que quelques dictionnaires écrivent *platano*, qui est le nom Italien du platane.

L'épi des fleurs du *bananier*, s'appelle *régime* en françois; *spica* en latin, selon Van-Rheede; *corymbus*, selon Rumphe; *spadix*, selon M. Linné; *sapohon pissang*, en Malays. Chaque paquet de fleurs s'appelle, en Malays, *saficka* ou *safickat*, à cause de sa ressemblance avec un balai. L'extrémité de l'épi, qui porte des fleurs stériles & des écailles, dont l'assemblage forme une espece de cœur rougeâtre, s'appelle en Malays *djantong*, c'est-à-dire, *le cœur*, en latin *cor* selon Rumphe. Les bourgeons ou cayeux, *stolones*, qui poussent au pied des bananiers, s'appellent *anack* en langage Malays.

Le pays originaire des *bananiers* a donné lieu à bien des discussions de la part des auteurs. Cette plante a été connue des anciens: il paroît que c'est le *dudaïm* des Hébreux, & le figuier d'Adam, *ficus Adami*, ou la pomme de paradis, *pomum paradisi* des Syriens. L'Ecluse, *Clusius*, dans ses notes sur le dixieme chapitre du second livre des aromates de Garcias, semble croire que c'est le *palma cypria* que Théophraste, *au livre II* de ses plantes, *chapitre 8*, dit avoir les feuilles plus grandes que celles d'aucun autre palmier, & le fruit plus grand qu'une grenade, mais alongé, *quæ folia gerit multò majora cunctis palmis*, *fructumque majorem pomo granati*, *sed oblongum*; ou bien, dit le même l'Ecluse, ce seroit cet autre arbre que décrit encore Théophraste au *livre IV*, *chapitre 5*, en disant qu'il a les feuilles longues de deux coudées, semblables aux plumes de l'autruche; *arbor quæ longissimum gerit folium simile plumis struthiocameli quæ galeis imponuntur, quodque binos cubitos longum est.* Mais cette opinion de l'Ecluse est d'autant moins vraisemblable, que si le *bananier* eût existé dès-lors en Chypre, il se fût certainement répandu dans les environs. La citation de Pline est la plus ancienne de celles qui ont quelque rapport avec le *bananier*: voici ce qu'il en dit dans son *Histoire naturelle*, *livre XII*, *chapitre 6*, *major alia pomo*, *& suavitate præcellentior*, *quo sapientes Indorum vivunt. Folium alas avium imitatur*, *longitudine trium cubitorum*, *latitudine duum. Fructum cortice emittit*, *admirabilem succi dulcedine ut uno quaternos satiet. Arbori nomen palæ*, *pomo arienæ. Plurima est in sydracis expeditionum Alexandri termino. Est & alia similis huic*, *dulcior pomo*, *sed interaneorum valetudini infesta. Edixerat Alexander ne quis agminis sui id pomum attingeret.* On ne pouvoit certainement désigner plus clairement les deux especes de *bananier* les plus communes. Ses feuilles, en effet, par leur forme oblongue, & lorsqu'elles se déchirent, peuvent se comparer aux grandes plumes de l'autruche. Les Brames, qui sont les sages des Indes, en font leur principale nourriture, parce qu'ils s'abstiennent communément de chair. Son nom ancien *pala* ne differe de celui de *bala* d'aujourd'hui, que comme le mot ancien *papyrus*, différe du *babir* des Arabes qui étoit le souchet du papier. Le peuple de Sydrace est sans doute la nation des Oxydraces qui habite le centre de l'Asie où Aléxandre pénétra, comme on l'apprend dans l'histoire de Quinte-Curce. Enfin la seconde espece à fruit plus petit, dont Aléxandre défendit l'usage à son armée, parce qu'elle dérange les estomacs froids, est celle que l'on nomme communément *bacovo* en Guinée ou *bacove*.

Le *bananier* existoit donc dans les Indes du tems d'Alexandre. Il existoit aussi dans l'Afrique sur la côte de Guinée, depuis le Sénégal jusqu'à Angola, où celui à gros fruit s'appelloit *banana*, & celui à petit fruit, qui y est le plus commun, se nomme *bacovo*, quoique Thevet dise que ce nom qu'il corrompt en celui de *pacona*, *pacoba* & *bacoba*, est un nom Américain. On fait le contraire par Oviedo, qui assure que les premiers *bananiers* qui aient été vus en Amérique, y ont été transportés de la grande île Canarie, où ils se cultivoient depuis long-tems: on sait d'ailleurs que les Portugais les ont portés de la Guinée au Brésil.

Il paroît que le plus grand nombre des especes de *bananier*, existoit dès-lors aux Indes, d'où ils se sont répandus en Ethiopie, en Perse, en Arabie, en Egypte, en Syrie, où Belon, & d'autres voyageurs les ont vu cultiver dans les jardins comme une plante rare. Van-Rheede en cite, en 1678, quinze especes qu'il a vues au Malabar. Rumphe, cet observateur infatigable, qui a plus rassemblé de connoissances qu'aucun autre voyageur sur ces plantes utiles, en a distingué vingt trois especes, & il prétend qu'il y a à Batavia des connoisseurs & des cultivateurs qui en possedent jusqu'à quatre-vingts especes ou variétés dans leurs jardins. Nous en avons vu plusieurs especes pendant nos voyages sur les divers endroits de la côte du Sénégal, & sur-tout à Gambie, où elles forment des forêts, ainsi qu'au Bissao, & nous croyons qu'on peut réduire tant de variétés à vingt neuf especes bien distinctes, dont nous allons faire la description, en suivant l'ordre de la grandeur de leurs fruits, comme font les cultivateurs de cette plante, qui trouvent dans cette méthode beaucoup plus de facilité que dans toutes les autres qui leur ont toujours procuré beaucoup moins de certitude.

Premiere espece. TANDO.

L'espece de *bananier* qui porte le plus gros fruit s'appelle *tando* ou *pissang tando* chez les Malays, & *cojo cossi malauw*, c'est-à-dire, *bananier sans cœur* chez les Malays; Rumphe en donne la description sans figure sous le nom de *musa corniculata*, à la *page 130*, du *volume V.* de son *Herbarium Amboinicum.* A Banda on l'appelle *pissang-key* & *swackan.* C'est la *banane-cochon* de l'Amérique. Plumier l'appelloit *musa fructu cucumerino longiori.*

C'est une plante bisannuelle par ses tiges, & vivace par ses racines ou plutôt par ses cayeux qui sortent dès la fin de la premiere année autour de la tige principale.

D'une racine turbinée ou en pivot, longue de deux pieds au plus, d'un pied à un pied un quart de diametre, brun-noire extérieurement, blanche au dedans, entourée à son collet seulement, de deux plans de racines ligneuses en filets cylindriques longs d'un demi-pied, s'éleve une tige simple conique, de quatorze à quinze pieds de hauteur, sur un pied de diametre à son origine, charnue, verte, luisante, formée entiérement & uniquement des gaînes des feuilles qui s'enveloppent les unes les autres en cornet, mais toujours de maniere qu'elles sont fendues d'un côté sur toute leur longueur. Cette tige apparente n'est donc qu'une espece de bourgeon semblable en tout à celui que l'on nomme *oignon* dans la plupart des plantes liliacées. Chaque pellicule, chacune de huit à dix gaînes des feuilles qui la composent a environ un pouce d'épaisseur : elle est charnue, partagée intérieurement par nombre de fibres longitudinales, & d'autres transversales, à-peu-près paralleles en nombre de cellules, & recouvertes d'une peau fine qui est verte sur leur face extérieure, & blanchâtre sur le côté intérieur.

Le sommet de cette tige est couronné par huit à dix feuilles elliptiques, obtuses aux deux bouts, longues de dix à douze pieds, trois fois & demie à quatre fois moins larges, verd-pâles dessus, jaunâtres en-dessous, minces, seches, sonnantes comme un papier, lisses, entieres, ternes, comme veloutées, arquées, ouvertes, & écartées sous un angle de quarante-cinq dégrés, relevées en-dessous d'une côte cylindrique très-épaisse, creuse en dessus, marquée des deux côtés de trois cens nervures paralleles, saillantes en-dessus, concaves en-dessous, & portées sur un pédicule demi-cylindrique, quatre fois plus court qu'elles, convexe en-dessous; creusé en dessus en un canal marqué de quinze stries transversales. Ces feuilles sortent toutes successivement du centre du bourgeon, & sont roulées en cornet d'un seul côté avant leur développement en pointant droit vers le ciel comme une corne longue de six à sept pieds. Elles sont alors lisses, d'un verd clair & luisantes; mais peu après leur développement elles se couvrent en dessous d'une poudre blanchâtre, ou d'une fleur d'un verd-glauque, due sans doute à l'exsiccation des sucs qui en sortent par la transpiration. C'est par leurs nervures transversales que ces feuilles se fendent.

Du sommet de la fausse tige ou du bourgeon sort la vraie tige, la tige à fleur qui prend son origine de la racine même, en enfilant l'amas des gaînes de feuilles qui forment le bourgeon. La tige à fleur forme une panicule en épi terminal pendant de quatre pieds de longueur, c'est-à-dire, jusqu'au tiers de la longueur des feuilles, de trois pouces de diametre, composé de deux à trois étages ou paquets, chacun de quatre à cinq fleurs sessiles. Chaque paquet est enveloppé & accompagné d'une écaille triangulaire, concave, brune, qui tombe de bonne heure & presque dès son épanouissement. Comme ces deux ou trois paquets sont fertiles & qu'il n'en reste point au bout de la panicule qui forme le cœur, c'est pour cela que les habitans de Ternate l'appellent *cojo cossi malauw* qui, en langage Malays, signifie *bananier sans cœur.*

Chaque fleur est hermaphrodite, & consiste en un ovaire prismatique triangulaire un peu courbe, trois fois plus long que large, blanc-verdâtre, couronné par un calice aussi long que lui, composé de deux feuilles élevées, droites, blanc-verdâtres, lisses, roides, dont l'intérieure est demi-cylindrique, obtuse, concave, une fois plus longue que large, pendant que l'extérieure, qui est presque une fois plus longue, ressemble à une languette divisée à son extrêmité en cinq crenelures : il contient une liqueur mielleuse, épaisse comme du blanc d'œuf. Six étamines sortent du sommet de l'ovaire : trois sont stériles sans antheres, une fois plus courtes que la corolle, pendant que les trois fertiles sont égales à sa longueur; leurs filets sont cylindriques, comprimés, obtus à leur extrêmité, dix fois plus longs que larges, & font corps avec l'anthere qu'ils enfilent; l'anthere ressemble à deux lignes ou deux loges cylindriques, jaunes, marquées d'un sillon longitudinal, par lequel elle s'ouvre sur toute sa longueur, & répand une poussiere composée de globules épais, blancs, lisses & luisans. Au centre des étamines s'éleve le style de l'ovaire qui est blanc, aussi long qu'elles, cylindrique à trois angles, marqué de trois sillons opposés aux trois angles de l'ovaire, & terminé par un stigmate ovoïde, oblong, à trois angles, tout couvert de petits filets coniques, oblongs, lisses & luisans.

L'ovaire en mûrissant, devient un fruit de la forme & grandeur d'une corne de vache, ou d'un concombre, c'est-à-dire, courbé en demi-cercle, long de quinze pouces, du diametre de trois à quatre pouces, blanc-jaunâtre, marqué de trois angles obtus, & quelquefois de cinq dans toute sa longueur, à chair blanche, ferme, marquée intérieurement de trois divisions peu sensibles, qui indiquent autant de loges contenant chacune trois cens graines sphéroïdes, petites, lisses, luisantes, brunes, distribuées sur deux rangs, attachées horizontalement sans aucun filet au placenta, qui traverse le fruit comme un axe dans toute sa longueur. Quoique ce fruit ne s'ouvre pas par son intérieur, par sa partie charnue, cependant lorsqu'il est bien mûr, son écorce s'ouvre, pour l'ordinaire, par les angles en trois valves ou lanieres,

femblables à un cuir verdâtre, de deux lignes d'épaiffeur. Le placenta qui porte les femences s'unit aux trois cloifons charnues, qui vont fe rendre à chaque angle du fruit, & s'unir aux bords de chaque valve. Le point germinant & faillant de chaque graine eft placé à un de fes côtés.

Variétés. Quelquefois on voit deux ovaires réunis par une monftruofité qui les rend gémeaux. Quelquefois auffi le fruit, au lieu d'être partagé en trois loges eft divifé en quatre, par un excès monftrueux; ce n'eft que dans ce cas qu'on y voit cette efpece de croix, que les premiers voyageurs Portugais affurent un peu trop généralement s'obferver conftamment dans ce fruit. Dans l'Inde aqueufe on diftingue le *tando* en mâle & en femelle; le mâle a le fruit plus long, plus dur, plus verd; la femelle l'a plus jaune, plus tendre.

Culture. Le *tando* croît en abondance dans les ifles de Key, d'où on le porte tous les ans en vente à Banda, où on l'appelle, comme il a été dit, *piffang-key* & *piffang-fwackan.* Dès qu'une tige ou bourgeon à produit fes fleurs & fruits, elle meurt, mais elle reproduit à fes côtés, même dès la premiere année, quatre à cinq tiges ou bourgeons femblables, de maniere que lorfque la premiere eft morte, les feconds bourgeons de la premiere année produifent de même l'année fuivante, où ils ont deux ans, & les autres ainfi de fuite. Lorfqu'on veut les multiplier, on s'y prend ainfi: on détache de la fouche les jeunes bourgeons qui s'élevent d'abord comme un cône de deux à trois pieds de haut, & on les tranfplante dans des foffes que l'on fonce avec un peu de cendres ou avec des plantes qu'on y brûle. Quelques-uns metttent dans ces foffes un peu de chaux, prétendant que le *bananier* produit plutôt fes fleurs & fes fruits. On les plante le foir quand la mer eft pleine. Les habitans de Baleya enterrent fes bourgeons obliquement, couchés fur le côté, difant qu'il croît fur ce côté un fecond bourgeon qui s'éleve en arbre.

Le terrein le plus convenable au *bananier* eft une terre graffe, en plaine, limonneufe, un peu faline, telle que celle des rives du fleuve de Gambie ou des ifles du Biffao, telle enfin que celle où la canne de fucre réuffit le mieux. Il fe plaît auffi dans tous les terreins chauds, même fablonneux & pierreux, pourvu qu'ils foient humides, tels que font les jardins du Sénégal depuis le fleuve Niger jufqu'à l'ifle de Gorée, & ceux d'Amboine. Lorfqu'on veut le planter autour des maifons, il faut lui deftiner par préférence les lieux où l'on jette toutes les immondices, parce que la graiffe, les fels & l'humidité qui fortent de ces matieres, font un équivalent à une terre limonneufe & faline.

Le *tando*, ainfi que toutes les autres efpeces de *bananier* à gros fruit, fleuriffent & fructifient, au plus tard, au bout de deux ans, c'eft-à-dire, dans le courant de la feconde année, les uns plutôt, les autres plus tard, à proportion de la chaleur du terrein, & de la force qu'avoit le bourgeon lorfqu'on l'a planté. Néanmoins Rumphe dit qu'à Amboine, dans les cantons montueux, voifins des forêts occidentales & expofés à des pluies froides, il y en a qui font trois ans à fructifier.

Si par hafard la panicule des fleurs a été rompue dès fon origine, le bourgeon en repouffe à fes côtés une feconde qui s'échappe à travers les gaînes des feuilles qu'elle fend. Si c'eft la tête du bourgeon ou de la tige qui eft amputée fans que la panicule des fleurs foit endommagée, alors elle continue à pouffer, mais fes fruits ne prennent ni toute leur groffeur, ni une maturité parfaite.

Récolte. Si on laiffoit fur le régime les fruits jufqu'à ce que les derniers fuffent mûrs, on rifqueroit de perdre les premiers qui feroient pourris ou enlevés par les chauve-fouris ou autres animaux; le régime étant quelquefois un ou deux mois à mûrir en entier. Pour éviter cet inconvénient, on enleve chaque paquet de fruits à mefure qu'ils mûriffent; ou bien dès qu'on voit les premiers paquets jaunir, on coupe le régime entier pour le fufpendre à la maifon, après avoir couvert de chaux le bout coupé; alors on mange journellement les fruits à mefure qu'ils jauniffent & mûriffent. Il y en a qui, pour avancer leur maturité, les enveloppent dans des feuilles de la plante même, les mettent dans un trou fait au coin de leur cafe, & quelques jours après les retirent mûrs & plus jaunes que des coins. Ceux qui voyagent fur mer, plongent ce régime dans l'eau de la mer, & le fufpendent ainfi à leur vaiffeau.

Lorfque quelque tige de *bananier* a produit ainfi fes fruits, il faut la couper, afin que fes rejettons ou cayeux collatéraux aient plus d'air; on en enleve même quelques-uns lorfqu'ils font trop nombreux, pour laiffer fortifier les autres. Un coup de hache ou de fabre fuffit pour couper les tiges les plus groffes.

Qualités. En quelqu'endroit qu'on coupe le *tando*, il rend une liqueur un peu laiteufe ou blanc-verdâtre, très-abondante, d'une faveur d'abord douce & aqueufe, mais enfuite très-auftere & aftringente; qui, peu après, prend une couleur rougeâtre ou purpurine. Cette liqueur tache le linge & les habits fur lefquels elle tombe, & ne s'efface jamais. On la mêle donc au jus des feuilles du lablab ou pois de fept ans, qui donne une belle couleur verte, pour la fixer & l'empêcher de pâlir.

Ufages. Malgré fa faveur aftringente, le fruit du *tando* eft d'un grand ufage chez le peuple Malays, qui en fait fa principale nourriture. Pour le rendre mangeable il faut le faire cuire dans l'eau, ou rôtir jufqu'à ce qu'il devienne affez mou. On en recommande l'ufage à ceux qui ont le ventre libre.

On a remarqué que les feuilles du *bananier* jettées au milieu des flammes, dans un incendie, les éteignoient ou en diminuoient la force, autant par l'air humide qui en fort, que par la quantité d'eau qu'elles rendent. Lorfque les boutons de la petite vérole font mûrs & commencent à fe détacher, on enveloppe le malade dans les feuilles du *tando* pour procurer du foulagement.

Ses feuilles fervent aux habitans des Moluques de nappes & de ferviettes dans leurs repas. Lorfqu'elles font feches fans s'être déchirées, on leur donne avec une pierre liffe ou une porcelaine, un poli appellé *bilalo*, d'où vient le nom de *bia bilalo*, qu'on donne à ces coquillages. Par ce moyen elles font liffes & unies comme un papier brun & fin. De ce papier les Malays font de petits rouleaux, longs de quatre à cinq pouces, dans lefquels ils enveloppent du tabac fec; ils mettent le feu à leur extrêmité, & introduifent l'autre bout dans leur bouche pour fumer. Ils s'en fervent encore pour envelopper diverfes chofes, fur-tout du fucre ou des tablettes de fucre qu'on envoie quelquefois de cette façon en Europe. On peut auffi écrire fur cette forte de papier des lettres; mais elles ne fe confervent pas long-tems fans fe brifer.

Le cœur ou la fubftance moyenne qui formoit la tige à fleurs du *tando*, fe fépare facilement des gaînes des feuilles qui l'enveloppent. Sa partie inférieure qui eft tendre, fe coupe en morceaux, fe cuit, & fert comme d'autres herbages pour nourrir les efclaves; la partie fupérieure plus dure, fe coupe en morceaux, & fe cuit en bouillie pour engraiffer les cochons. Les gaînes des feuilles forment des efpeces de canaux dans lefquels on peut envelopper des branches & des fruits verds de betel ou

de toute autre plante, pour être transporté au-delà des mers, & être en état d'être transplanté dans d'autres climats. Les éléphans aiment beaucoup cette plante, & lorsqu'on les en laisse approcher, ils savent la déraciner avec leur trompe, & lorsqu'on veut s'attacher ceux qu'on a récemment domptés, il suffit de leur présenter quelques-uns de leurs fruits mûrs.

Maladies. Parmi les maladies auxquelles le *tando* & sans doute les autres *bananiers* sont sujets, on peut compter une espece de chenille épineuse qui est quelquefois très-commune en juillet, & qui en ronge toutes les feuilles en très-peu de tems. Rumphe en observa une si grande quantité en 1699, qu'elles en couvroient toutes les feuilles ayant toutes leurs têtes rangées en cercle. Ces chenilles sont longues comme le petit doigt, d'un blanc-pâle, à tête & queue jaunes & couvertes de poils longs & blancs. Elles portent sur leur tête deux épines en cornes noires, plus larges au sommet qui est couronné d'épines. Elles ont dix-huit jambes, dont six antérieures écailleuses, & dix postérieures membraneuses, dont deux sont vers l'anus.

Deuxieme espece. OCKI.

L'ocki ou le pissang-ocki, ou pissang-carbou des Malays, est une seconde espece de *bananier* qui fournit moins de fruits que les autres : il n'en rapporte que cinq ou six par régime, de sorte qu'on n'en voit qu'un ou deux ou trois à chaque paquet. Ils sont longs de douze pouces, verdâtres, à chair blanche, muqueuse, d'une saveur austere & ingrate, & ils s'ouvrent pour l'ordinaire. Il n'a pas de cœur au bout de son régime non plus que le *tando.* C'est cette espece que l'on nomme *guingua* à Cayenne.

Troisieme espece. BANANE.

La banane ou le banana des habitans de la Guinée s'appelle *onsi* & *fonsi* à Madagascar ; *maus*, *mauz*, *meus*, *almauz*, *ammaus*, chez les Arabes; *abella*, en Ethiopie; *dudaim*, chez les Hébreux ; les Persans l'appellent *darach-mous*, les Espagnols *plantano-baraganette.* On voit bien que c'est par transport & par corruption qu'on le nomme *balatana* & *balatanna*, chez les Caraïbes de l'Amérique où il a été apporté sous ce nom, qui est dérivé du nom Indien *bala*, comme on le verra ci-après.

Cette plante, quoique des plus communes, n'a guere été décrite que par Prosper Alpin, & par Rochefort, dans son *Histoire des Antilles*, *page 9.* Elle croît dans toute l'Afrique, mais particuliérement à *Damiete* en Egypte & à Gambie. Ses feuilles ont dix à onze pieds de longueur, & près de trois pieds de largeur.

Sa panicule de fleurs a cinq à six pieds de longueur, & trois étages chacun de huit à dix fleurs hermaphrodites fertiles, disposées sur deux rangs, à trois étamines stériles. Les autres étages de fleurs sont stériles quoiqu'hermaphrodites, & accompagnés à leur extérieur d'une grande écaille épaisse : ils forment par leur assemblage une espece de gros cœur rouge-brun. Chacune de ces dernieres fleurs differe des fertiles, en ce qu'elles ont six étamines d'égale grandeur & toutes fertiles. Le fruit qui leur succede a douze ou treize pouces de longueur & trois pouces de diametre. Il est un peu courbé à son extrémité. Sa peau a deux ou trois lignes d'épaisseur : elle est jaune. Sa chair est amere & cotonneuse.

Qualités. Le *bananier* porte fruit tous les neuf ou dix mois au Bissao. Ce fruit est fort nourrissant; mais son grand usage charge l'estomac, c'est-à-dire, l'affoiblit, parce qu'il se digere difficilement, qu'il engendre un chyle épais, & obstrue les intestins & le foie. Les Egyptiens prétendent que crud ou cuit il excite à l'amour.

Usages. Son fruit se mange au Bissao, cuit sur les charbons ou sur le gril, ensuite assaisonné avec du sucre & de l'eau de fleur d'orange. Sa décoction se boit contre la toux & l'asthme, provenus d'une cause chaude ; contre la pleurésie, la péripneumonie ou l'inflammation du poumon, celle des reins, & la dysurie. L'écorce de son fruit sec corrobore les intestins. Les Egyptiens en mêlent la décoction dans le café, pour rechauffer le cœur dans les fievres ardentes & pestilentielles. Ils ordonnent la poudre de cette même écorce infusée avec le café, dans les maux de cœur & d'estomac.

Les Portugais n'osent, dit-on, couper ces fruits avec le couteau, par superstition, parce qu'en les coupant en travers, ils croient, dans la figure qui s'y trouve marquée, reconnoître la croix de J. C. mais ce n'est qu'un Y : ils les coupent avec les dents. Au Bissao ils ne sont pas scrupuleux sur cet article. On les mange cruds ou cuits au four, ou coupés par rouelles en trois morceaux sur le gril, ou coupés en deux en long, & séchés au soleil. On les mange au vin, à l'eau, au sel; cuits enfin avec quelque graisse que ce soit. On donne le nom d'*embagnan* à une sorte de bouillie qui se fait avec des bananes. Les habitans de la Grenade, en Amérique, en font une espece de pain qui est d'un grand usage parmi eux. Les *bananes* cuites avec leur peau dans de l'eau la rendent sucrée ; après avoir ôté leur peau, on les brasse pour en faire une boisson agréable.

Du reste le *bananier* ressemble entiérement au tando.

Sa graine est noire : elle ne se seme pas, parce qu'elle est trop long-tems à croître.

Remarque. Les Egyptiens croient, au rapport de Prosper Alpin, que le *bananier* est une production artificielle due à une greffe de la canne à sucre dans le tubercule de la racine du colocasia; mais une pareille opinion mérite moins une réfutation qu'un mépris.

Quatrieme espece. GABBA.

Les Malays appellent du nom de *gabba* ou *pissang gabba gabba* une quatrieme espece de *bananier*, dont Rumphe a donné une courte description sans figure à la *page 131* de son *Herbarium Amboinicum*, *volume V.*

Il differe du *bananier*, en ce qu'il est un peu plus petit dans toutes ses parties. Son fruit a onze pouces de longueur; mais il est plus menu, ayant quatre ou cinq fois moins de largeur que de longueur, verdâtre ou verd-clair, à chair seche comme la moëlle spongieuse des branches du sagou, appellée *dabba-gabba.* Il ne se mange point crud; mais roti sous les cendres chaudes ou frit dans la poële. On en recommande l'usage à ceux qui ont la diarrhée. Le cinga-bala du Malabar paroît être de la même espece.

Il y en a une variété appellée *femelle*, dont le fruit n'a que dix pouces de longueur, & est plus large & jaune dans sa maturité.

Cinquieme espece. NERA.

Le nera ou nera-nendera des Malabares, cité par Van-Rheede dans son *Hortus Malabaricus*, *vol. I. page 20*, sans figure, approche beaucoup du gabba & du *bananier*, dont il ne semble différer que par la couleur de son fruit, qui a environ 12 pouces de longueur, sur trois fois moins de largeur; mais dont l'écorce est d'un rouge foncé, & la chair d'un rouge pâle.

Variétés. Cette espece paroît avoir une seconde

variété, appellée *nendera bala*, à fruit de même couleur, mais un peu plus court, c'eſt-à-dire, de onze pouces.

Le curvo-codde du Malabar, eſt une troiſieme variété du nera, à fruit rouge, encore plus court, & d'environ dix pouces de longueur.

Sixieme eſpece. CRO.

Le cro ou croho, ainſi nommé à Amboine, & *piſſang-ubi* à Banda, a le fruit long de neuf pouces, preſque trois fois moins large, aſſez droit, à trois ou quatre angles, verd extérieurement, jauniſſant très-tard, à moëlle plus blanche, plus dure que dans les autres eſpeces, & acide. On l'appelle auſſi *croho-parampuan*, c'eſt-à-dire, *cro commun* ou *femelle*; c'eſt la premiere variété.

La ſeconde variété ſe nomme *croho lacki lacki*, c'eſt-à-dire, *cro mâle* : ſon fruit eſt plus long & toujours verd.

La troiſieme variété appellée *croho batu* par les Malays d'Amboine, a le fruit verd d'abord, mais jaune en mûriſſant. Ses feuilles dans leur jeuneſſe ont quelques taches ou ſtries brunes.

Qualités. Quoique le cro ſoit une eſpece de *bananier* à gros fruit, il porte ſes fruits ſix mois après avoir été planté, enſorte qu'il eſt le plus hâtif de ceux à gros fruit, ce qui fait qu'on lui donne une préférence pour la culture.

Uſages. Le cro eſt la plante la plus utile de toutes celles qui ſe cultivent dans l'Inde, plus utile même que le cocotier, parce qu'elle y eſt répandue plus généralement. C'eſt elle qui fournit la premiere nourriture à l'homme, au moins dans toute l'Inde aqueuſe, c'eſt-à-dire, dans toutes les îles Moluques & adjacentes, où le riz & les autres grains ne ſont pas auſſi abondans que dans l'Inde ancienne. Pour en nourrir les enfans, on le fait rôtir ſous les cendres : il vaut mieux cuit ainſi, que bouilli dans l'eau, qui le rendroit plus pâteux, plus lourd, moins facile à digérer. La mere le mâche & le tranſmet de ſa bouche dans celle de l'enfant comme une bouillie. Lorſqu'il eſt endormi ou qu'il ouvre difficilement la bouche, ſa mere le fait pleurer, afin de lui faire ouvrir la bouche; alors elle lui introduit cette pâte, & s'il refuſe de l'avaler, elle lui preſſe les levres par les côtés, de maniere qu'elle le force ainſi à l'avaler. Telle eſt la premiere nourriture des enfans des Indiens pendant les ſept à huit premiers mois; on ne leur en donne point d'autre, juſqu'à ce qu'ils ſoient en état de digérer le riz & les autres nourritures plus ſolides.

Lorſque les fruits du cro ſont parvenus à leur groſſeur ou ſeulement à la moitié de leur grandeur, on coupe le *djantong*, c'eſt-à-dire, le cœur ou le bout du régime des fleurs, qui ne doit pas donner de fruits, on le fait rôtir ſur les charbons, on le dépouille de ſon écorce, en conſervant les écailles qui enveloppent les paquets de fleurs; on coupe le tout en petits morceaux, & on le fait cuire dans du jus gras de viandes, ou dans de l'eau de cocos, ce qui fait un herbage aſſez agréable au goût.

Septieme eſpece. ALPHURU.

Les Malays appellent *alphuru* ou *piſſang-alphuru*, *piſſang-ceram*, une autre eſpece de *bananier*, dont Rumphe a donné une figure aſſez bonne, mais incomplette, *page 138*, *pl. LXI*, *fig. III*, de ſon *Herbarium Amboinicum*, ſous le nom de *muſa alphurica ſivè ceramica.* Les habitans d'Hitoe l'appellent *kula hatuan.*

Cette plante eſt comme demi-ſauvage, ſemblable au tando ou au *bananier;* mais la panicule ou le régime de ſes fleurs a cinq pieds de longueur; il porte à ſon origine trois feuilles ſemblables à celles de la tige, un cœur de fleurs ſtériles, & trois paquets très-diſtans, chacun de onze fruits diſpoſés ſur deux rangs. L'axe du régime eſt ſtrié entre les paquets.

Ses fruits ſont longs de neuf pouces, à peine deux fois moins larges, couronnés par une tête obtuſe, qui conſerve quelques veſtiges des feuilles de leur calice. Leur écorce eſt épaiſſe, jaune-pâle; elle ſe fend quelquefois droit; mais plus ſouvent obliquement, & renferme une chair blanchâtre, acide & viſqueuſe, qui contient des graines noirâtres.

Qualités. L'alphuru croît en quantité dans la grande île de Ceram, ſur-tout au quartier de Liſſa-Batam, & ſur la côte boréale.

Uſages. Les Alphores, qui ſont les habitans naturels & ſauvages de la grande île de Ceram, font de ce fruit leur nourriture journaliere, & le mangent tant crud que cuit ſous les cendres. Les habitans d'Hitoe à Amboine, le cultivent plutôt à cauſe de ſa rareté, qu'à cauſe de ſon goût qui eſt ſauvageon.

Variétés. L'alphuru tranſplanté à Amboine dans le quartier d'Hitoe, dégénere, & donne des fruits plus petits, longs de ſept pouces, deux fois moins larges & peu goûtés.

Huitieme eſpece. MEDJI.

Le medji ou piſſang-medji, dont le fruit a été figuré par Rumphe, *vol. V.* de ſon *Herbarium Amboinicum*, *pag. 131*, *pl. LX. fig. G*, ſous le nom de *muſa menſaria*, eſt nommé *byo cohihũ* à Baleya. C'eſt ſans doute le buembala du Malabar, le cadolini des Portugais, & le cadelaſon de Scaliger.

C'eſt de toutes les eſpeces qui croiſſent à Amboine, celle qu'on préfere pour les tables, comme on ſert le radja à Batavia, à cauſe de la groſſeur & de la bonté de ſes fruits. Ils ſont droits, ou fort peu courbes, longs de ſept à neuf pouces, trois fois moins larges, communément ronds ou marqués de cinq angles ſi légers, qu'on n'en diſtingue guere que trois. Ils mûriſſent facilement, jauniſſent, deviennent mous au tact, & s'écorcent très-aiſément. Leur peau eſt épaiſſe; mais fragile. Leur moëlle ou chair eſt plus blanche que dans les autres eſpeces, brillante dans ſa caſſure comme du ſucre rafiné, & d'un goût auſſi doux, auſſi délicat que ſi l'on y eût mêlé de l'eau de roſe : elle approche auſſi de la figue ou de la pomme cuite avec du beurre & du ſucre. Ce fruit pourrit auſſi facilement qu'il mûrit. Il ne vaut rien rôti ni frit, à moins qu'on ne l'emploie à demi-mûr; autrement il faut le manger crud. On le ſert ſur les tables au deſſert, & c'eſt delà qu'il tire ſon nom de *medji* ou *piſſang-medji*, qui veut dire *bananier des tables.* Les Malays le mangent avec un morceau de ſagou, de baggea & de nanari. Les Hollandois y mêlent un morceau de pain & de fromage.

Sa tige croît un peu plus haut que dans les autres eſpeces, & ſes feuilles ſont variées de nombre de taches brunes.

Qualités. Ses tiges & ſes feuilles ſont ameres; c'eſt pourquoi on ne mange point ſon cœur, & on ne fume point du tabac avec ſes feuilles, comme avec les eſpeces précédentes.

Variétés. Il y a une variété de cette eſpece que l'on nomme *mâle* à Amboine. Son fruit eſt plus court & taché de noir; il paroît être le turenalebala du Malabar.

Neuvieme eſpece. DJERNANG.

Le djernang ou piſſang-djernang des Malays, c'eſt-à-dire, le *bananier* à pointe, appellé *acum-piſſang* par Rumphe, parce que ſon fruit conſerve

à son sommet le style de la fleur, qui y forme une espece de pointe, differe assez du medji, dont il a toutes les qualités.

Son fruit est droit, long de huit pouces, plus de trois fois moins large, triangulaire, à écorce plus adhérente, à chair roussâtre, quoiqu'aussi luisante, mais plus acide.

Son régime a sept pieds de longueur, & mene à maturité jusqu'à 17 paquets ou *sickats*, chacun de 15 fruits, ensorte qu'il porte jusqu'à 250 fruits, qui mûrissent tard à proportion de leur grand nombre; cela va jusqu'à quatre mois. Ces régimes sont la charge d'un homme; on est souvent obligé de les soutenir d'un pieu pour les empêcher de rompre.

Dixieme espece. BARATSJO.

Les Malays appellent *baratsjo* ou *pissang-baratsjo*, ou *pissang culit tabal* une autre espece de medji, que les habitans de Ternate appellent *cojo-coratsje* ou *pissang-maas*, & les Hollandois *bolwanger* & *warangan*.

Son fruit ressemble à celui du djernang, c'est-à-dire, qu'il a la chair roussâtre, pâle; mais il n'a que sept pouces de longueur. Il est pentagone, à écorce très-épaisse: sa chair mollit comme de la cire; mais on ne le mange point crud qu'il ne soit bien mûr, autrement on le fait rôtir ou frire.

Onzieme espece. CUTSJUPAU.

Le cutsjupau, *ou* putjoe pau, *ou* pissang-mera des Malays, ne differe du baratsjo qu'en ce que son fruit, qui a aussi sept pouces de longueur, est brun extérieurement & mêlé de jaune. Sa chair est blanche & acide.

Sa tige, la base de ses feuilles & de sa panicule de fleurs, sont purpurines ou d'un pourpre verdâtre.

Douzieme espece. SALPICADO.

Le salpicado *ou* pissang-salpicado des Malays, differe du cutsjupau, en ce que son fruit, qui est de la même grandeur, est jaune extérieurement & piqueté de noir, comme l'espece de vêtement appellé *salpicado*, parce qu'il est taché comme de grains de sel rouges sur un fond blanc.

Il est commun à Ternate & très-rare à Amboine. On le mange crud comme le *medji* auquel il est un peu inférieur.

Treizieme espece. BACOVO.

Le bacovo de Guinée, autrement appellé *bacove* par les François, *bacoven* par les Hollandois, *baccoucou* à Cayenne, *bacoba* ou *pacoba* au Brésil; *pacoere* selon Marcgrave, *page 137* de son *Histoire du Brésil*, *pacoaire* selon Lery, *pacona* & *pacoros* selon Garcias, est une autre espece de *bananier* que les Portugais appellent *cenorins* & *sénoriens*, selon Linscot. C'est le cadali-bala du Malabar, & le plantano-guinea des Espagnols.

La bacove a la tige verd-jaune, tachetée de noir, & les feuilles bordées de rouge. Son régime porte dix paquets de fleurs fertiles, chacun de douze fruits, c'est-à-dire, environ cent à cent vingt-cinq fruits très-serrés, droits, presque cylindriques, longs de six pouces, deux fois moins larges, jaunes, à écorce fine & chair blanc-jaunâtre très-délicate & d'une odeur suave, qui se mange crue.

Variétés. L'erada-cadali du Malabar en est une premiere variété encore plus délicate, à laquelle on donne la préférence.

Le scheru-cadali est une seconde variété un peu plus petite.

Quatorzieme espece. SWANGI.

Le swangi *ou* pissang-swangi, c'est-à-dire, *bananier* sauvage, a le fruit long & gros comme le bacovo, mais triangulaire & irrégulier, de maniere qu'un des côtés est plus étroit que les deux autres. Sa chair est d'un jaune foncé, roussâtre, ferme, acide & austere, de maniere qu'on ne peut le manger crud, mais cuit ou frit. On le prépare même en bouillie pour les enfans au défaut du *cro*, quoiqu'il lui soit bien inférieur.

Sa tige est plus haute que dans les autres especes. Sa panicule porte peu de paquets ou sickats de fleurs fertiles ou de fruits. Son cœur est beaucoup plus court & plus épais que dans les autres especes.

Usages. Sa racine, pilée dans l'eau, se donne dans les vertiges causés par des nourritures mal saines.

Quinzieme espece. BIDJI.

Les Malays appellent *bidji* ou *pissang bidji*, *pissang batu*, & les Malabares *calem bala*, une quinzieme espece de *bananier* fort approchante du bacovo, dont Rumphe a figuré le fruit, *page 132, pl. LX, fig. F*, de son *Herbarium Amboinicum*.

Il en differe en ce que sa tige, ses feuilles & son cœur, *djantong*, sont entiérement vertes comme dans le tuca, *n°. 18*. Il multiplie aussi bien davantage, en sorte qu'en peu de tems ses rejettons ont bien-tôt couvert un grand espace. Son fruit a six pouces de long, mais il est plus renflé, arrondi sans côtes, une fois & demie mois large, tout verd, à peau épaisse, chaire molle & douce, pleine de grains en osselets, durs, noirâtres, semblables à ceux du pivoine, & qu'il faut sucer & rejetter.

Usages. Ce fruit se mange rarement crud; mais on le rôtit, & on en ordonne l'usage pour arrêter les cours de ventre.

Seizieme espece. BALA.

Le bala est le *bananier* le plus commun au Malabar & au Sénégal. Van-Rheede en a donné une figure assez complette sous ce nom Malabare, dans son *Hortus Malabaricus, vol. I, p. 17, pl. XII, XIII & XIV*. Les Brames l'appellent *kely*. Pline l'a indiqué, comme nous l'avons dit ci-dessus, sous le nom de *pala*, dans son *Histoire naturelle, livre XII, chapitre 6*, où il appelle son fruit *ariena*. C'est l'iminga ou l'ininga de Soffala, le figo d'orta, c'est-à-dire, *figuer de jardins des Portugais*.

Il ne differe presque de la bacove que par la grandeur & par ce qui suit. Sa tige a douze pieds de hauteur, sur environ un pied de diametre; elle est verd-jaune, tachée de rouge sanguin ou noirâtre. Ses feuilles ont six pieds de longueur, & deux fois & demie à trois fois moins de largeur, bordées de pourpre, marquées de deux cens stries transversales, terminées par un petit fil qui se flétrit & tombe bien-tôt, & portées sur un pédicule long d'un pied ou cinq fois plus courts qu'elles & tacheté de rouge.

La panicule des fleurs n'a guere que quatre à cinq pieds de longueur sur trois pouces de diametre. Elle est semée de poils très-longs, lisses, unis, luisans, & sort d'une gaîne triangulaire, longue de deux pieds, deux fois moins large, striée de soixante nervures longitudinales, verte au milieu, d'un rouge foncé à ses bords & qui tombe de bonne heure. Cette panicule consiste en 50 paquets, chacun de quatorze à seize fleurs rangées sur deux rangs, chaque paquet étant recouvert par une écaille triangulaire rouge-noire, longue de trois à quatre pouces, deux fois plus longue qu'elles & qu'elle n'est large, ridée ou striée longitudinalement. De ces paquets il n'y en a que cinq qui portent des fleurs fertiles ou des fruits, les autres pendent sous la forme d'un cœur ou d'un œuf pointu d'environ quatre à cinq pouces de longueur.

Toutes ces fleurs sont hermaphrodites, comme

dans le tando & le *bananier*, mais les inférieures qui sont fertiles different des stériles en ce que le calice est deux fois plus court que l'ovaire dans les fertiles, &, au contraire, deux fois plus long dans les stériles; que toutes ont cinq étamines égales, & non pas six comme dans le tando; mais celles des fleurs fertiles n'ont pas d'antheres, & ont besoin par conséquent d'être fécondées par les fleurs stériles. Leur stigmate n'est pas oblong, mais sphérique un peu comprimé, comme triangulaire, sillonné entre chaque angle, & velouté de poils coniques blancs très-denses. L'ovaire qui est d'abord cylindrique un peu triangulaire, trois fois plus long que large, devient en mûrissant une baie ovoïde, droite ou très-peu courbe, arrondie ou marquée de trois angles obtus, deux fois plus longue que large, à écorce assez épaisse, jaune-verdâtre, lisse, s'ouvrant par les angles en trois valves, qui enveloppent une chair jaunâtre, dense, luisante, molle, à trois loges, douce au goût, comme pâteuse, un peu seche, peu sucrée, assez semblable à la chair de la pomme, mêlée avec celle de la figue. Chaque régime porte environ quatre-vingts de ces fruits sur une longueur de deux à trois pieds. Ils se mangent cruds & jamais cuits, à moins qu'ils ne soient pas encore assez murs: leurs graines ne mûrissent que très rarement & en quantité.

Qualités. Le bala commence à fleurir communément six mois après qu'il a été planté. Son fruit est de facile digestion, mais il est plus salutaire aux estomacs chauds des habitans des tropiques, qu'aux estomacs froids des Européens. Il tourne facilement en putréfaction, éteint l'appétit par sa viscosité & excite des vents. Suivant Avicenne, Razes, & les autres médecins Arabes, il donne peu de sucs nutritifs, dégénere facilement en une pituite bilieuse, corrompt ou fatigue l'estomac, ôte l'appétit, & ne convient qu'aux gens qui ont quelques attaques de chaleur à la poitrine, aux poumons, au foie & aux reins, parce qu'il est fort diurétique. Il excite aussi à l'amour.

Usages. Sa racine pilée se boit avec le lait, pour appaiser les vertiges. Son eau se boit aussi avec le sucre dans les ardeurs des reins & d'urine: elle rétablit ceux qui ont été fatigués par les remedes mercuriels, & ceux qui ont avalé des poils par imprudence. L'axe du régime des fruits pilé avec le miel, se mange pour les maux des yeux. Ses fruits coupés en morceaux, & frits dans le beure ont la même vertu.

Dix-septieme espece. MANNEMBALA.

Le mannembala du Malabar ressemble au bala; mais il a les feuilles plus grandes & plus épaisses; son fruit a quatre pouces de longueur, & à peine deux fois moins de largeur; il a quatre angles bien saillans; l'écorce épaisse, jaune; la chair grasse, jaune, comme huileuse, d'une saveur très-douce & très-agréable.

Dix-huitieme espece. TUCA.

Les habitans de Ternate appellent *tuca* ou *tucaduffa* la dix-huitieme espece de *bananier*, dont Rumphe a figuré le fruit au *vol. V*, de son *Herbarium Amboinicum*, *p. 137*, *pl. LXI*, *fig. 2*, sous le nom de *musa uranoscopos* qui répond au nom Malays *pissang toncat langit* ou *tundjo-langit*, qui exprime la singularité qu'a son régime de monter en-haut dans sa partie inférieure qui porte les fruits élevés au contraire des autres qui les portent pendans. Les habitans de Ceram expriment la même chose par leur nom de *tema tenalla lanit*.

Cette espece croît naturellement dans la plage boréale de l'île de Ceram; elle est très-rare à Amboine, & on n'en voit guere dans les autres îles Moluques que dans les jardins des curieux qui l'élevent à cause de sa singularité.

Sa tige, ses feuilles, son régime & le cœur même, qui est à son extrémité, sont entiérement verds, comme dans le bidji n°. 15. Son régime a cinq ou six pieds de long, il consiste en plus de cent paquets de fleurs dont les six ou sept premiers seulement sont fertiles; les cinquante derniers forment un cœur long d'un pied: chaque paquet contient dix à douze fruits distribués sur deux rangs.

Chaque fruit est ovoïde, obtus, droit, long de quatre pouces, une fois moins large, marqué de quatre à cinq angles, brun ou rouge avec des stries noirâtres, à chair jaune, visqueuse, acide d'abord, ensuite assez douce dans la maturité, d'une odeur sauvage, à trois loges contenant chacune deux rangs de graines brunes applaties.

Qualités. Le tuca fleurit tous les six mois; son suc est rouge de sang.

Usages. Son fruit ne se mange point crud, parce qu'il irrite la bouche; mais cuit légérement sous les cendres il prend une consistance visqueuse, lente, & une saveur fade, mais douce, qui le rend mangeable sans danger. Les habitans de Ceram dans le district de Tanoena, le mangent avec fureur, pendant que dans d'autres endroits on en craint l'usage parce qu'il teint l'urine en rouge, il la provoque sans peine & sans douleur.

Dix-neuvieme espece. COFFO.

Le coffo de Mindanao, appellé *kula-abbal* à Amboine, *pissang-utan* par les Malays, & *musa sylvestris* par Rumphe, qui le décrit sans figure dans son *Herbarium Amboinicum*, *vol. V*, *page 139*, est une autre espece de *bananier* qui, quoiqu'inculte & entiérement sauvage, a cependant des maîtres qui s'en réservent la propriété.

Sa tige a la hauteur du sagou, c'est-à-dire, de vingt à vingt-cinq pieds, & la grosseur de celle du cocotier, c'est-à-dire, de près de deux pieds, noirâtre à son extérieur, composée de gaînes comme dans les autres especes, mais d'une substance plus dure, plus solide: ses feuilles sont aussi plus grandes, plus fermes, d'une couleur plus noire.

Ses fruits sont ovoïdes, obtus, longs de trois pouces, une fois & demie moins larges, ronds, verds, durs, à chair seche, peu propre à être mangée, mais seulement à être sucée, douce, d'une odeur suave, pleine de graines en osselets.

Qualités. Le coffo se trouve à Mindanao appellé proprement *Manginada* qui est la partie orientale des îles Philippines; on le trouve aussi à Sangi, ou pour parler plus correctement, à Sangir, où il croît dans les forêts sans culture, ainsi que dans la grande île de Gelolo, sur-tout dans la partie appellée *Bata-Tsjina*, & à Manado où croît le sagu dans des forêts fort arides. Les seigneurs de ces cantons s'en réservent la propriété, quoiqu'ils n'en fassent aucune culture.

Usages. Des gaînes ou pellicules des feuilles qui forment leurs tiges, les habitans de Mindanao & de Sangir ont l'art de tirer des fils dont ils font deux sortes de toiles à vêtemens, qu'ils appellent *coffo*, dont la couleur est jaunâtre, à peu-près comme celle d'une toile de chanvre qui n'a pas encore été blanchie à l'air ou au soleil. La plus commune de ces toiles est formée de fils grossiers teints en noir, en rouge ou en jaune, dont on fait les bastes & les carikams. L'autre est fine & luisante comme de la soie; on la teint en noir, ou bien on la peint de diverses figures d'animaux & de fleurs, pour décorer les lits, les canapés, les appartemens des grands seigneurs des Moluques, & pour faire des robes

légeres d'été aux dames du pays. L'écorce extérieure la plus épaisse de ces gaînes de feuilles, leur fournit des fils grossiers pour faire des cables & des cordages. A Manado ils en forment des especes de sacs dans lesquels ils dorment. Leur maniere de tirer ces fils consiste à enlever d'abord la premiere pellicule de ces gaînes; ensuite ils les fendent avec des pointes de roseaux ou des couteaux de bois de bambou ou de fer, en des fils aussi fins qu'ils desirent. De ces fils ils ourdissent des pieces de toiles assez courtes, dont ils joignent ensuite les morceaux, mais toujours de maniere qu'on voit leurs points de couture. Les habitans de Ternate & de Gelolo, qui habitent la côte maritime, & qui sont des especes de montagnards & de sauvages, plus accoutumés à faire la guerre qu'à cultiver, ignorent l'art de faire de la toile, & ne font aucun usage du cosso. Ceux d'Amboine emploient seulement les fils de son écorce pour en faire des lignes de pêche, ou pour attacher leurs hains & hameçons. Il paroît par la relation de Dapper, que les habitans d'Eringdrane, qui est sur la partie orientale de l'île de Madagascar, ont cette même plante dont ils font des toiles pour s'habiller, comme ceux de Mindanao.

Les civettes aiment beaucoup le fruit du cosso, & on s'en sert comme d'appât pour les prendre.

L'axe du régime du cosso pilé ou concassé légérement, & macéré dans l'eau pendant une nuit, se boit comme un sudorifique très-puissant dans les petites véroles qui ont peine à se développer, parce qu'elle fait sortir les boutons, en portant au-dehors la grande chaleur qui se concentroit d'abord intérieurement autour du cœur.

Variétés. Cette espece a une variété dont la tige est toute verte ou blanchâtre comme celle des *bananiers* cultivés & plus haute, mais elle est moins estimée que la brune.

Vingtieme espece. FANA.

Les habitans de Ternate appellent du nom de *fana*, & ceux d'Amboine *kula-abbal*, une autre espece de cosso qui est désigné dans quelques dictionnaires, par le nom *abaca*, corrompu de celui d'*abbal*, & qui est commun à Amboine, dans les forêts de Sagon & dans d'autres lieux incultes, dans des vallées froides au bord des torrens, dans des précipices creusés par les tremblemens de terre.

Le fana est beaucoup plus petit que le cosso. Sa tige a à peine seize pieds de hauteur & un pied de diametre. La panicule de ses fleurs est courbée à son extrêmité, elle ne porte que quatre paquets ou *sickats* de fruits qui sont noirs dans leur maturité, longs de deux pouces & demi, & du reste semblables à ceux du cosso.

Variétés. Cette espece a, comme le cosso, une variété à tige verte un peu plus forte.

Vingt-unieme espece. ABU.

Les Malays appellent des noms *abu*, *pissang abu*, & *soldado* ou *pissang-soldado*, une autre espece de *bananier* à tige haute de huit à dix pieds au plus, à fruit long de deux pouces & demi, de moitié moins large, ovoïde, un peu comprimé ou applati, blanc-jaune ou cendré, à chair visqueuse fade, & qui ne se mange que rôtie ou frite.

Vingt-deuxieme espece. BOMBOR.

Le bombor ou pissang-bombor des Malays, qui est le kula-keker ou l'ure-rerel des habitans d'Amboine, differe du précédent abu, en ce que ses fruits, quoique de même longueur, sont ovoïdes, nullement comprimés, marqués de trois à quatre angles légers, semblables à un œuf de poule, c'est-à-dire, de moitié plus longs que larges, blancs-jaunâtres, à chair blanche, acide-austere, & qui se mange, non pas crûe, mais rôtie.

Vingt-troisieme espece. RADJA.

Le nom de *radja* ou *pissang radja* ou *bananier royal*, que Rumphe appelle *musa regia*, au *volume V, page 131* de son *Herbarium Amboinicum*, a été donné par les Malays à l'espece qui est préférée à toutes les autres à Batavia, pour être présentée en dessert sur les meilleures tables, comme on sert à Amboine le *medji* à son défaut. Il y a apparence que c'est le canimbala du Malabar. C'est peut-être le figuier d'Adam, *pomum paradisi*, de Cardan & des Chrétiens d'Egypte & de Syrie qui croient que ce fut le fruit qui tenta Eve.

Il differe du bombor en ce que sa tige n'a que sept à huit pieds de hauteur; son fruit n'a guere plus de deux pouces de longueur, sur une fois moins de largeur; il est lisse, ovoïde, moins renflé, uni, sans côtes, sans angles; il a l'écorce mince, jaune-dorée, très-facile à enlever, la chair tendre, blanche, luisante comme du sucre, d'un goût de figue mêlé avec celui de la pomme. Il n'est bon que crud.

Vingt-quatrieme espece. CANAYA.

Le canaya ou pissang-canaya puti, ou sussu ou pissang-sussu des Malays differe du radja en ce que 1°. sa tige & ses feuilles sont brunes, mais recouvertes d'une farine blanche, qui peut s'enlever aisément en les raclant avec un couteau; 2°. son fruit a deux pouces de longueur & à peine un pouce d'épaisseur; 3°. il est anguleux, jaunâtre, terminé par son style qui ressemble à un mamelon; 4°. sa chair est assez ferme & acide; 5°. il ne peut se manger crud, mais seulement rôti ou frit; il n'est pas beaucoup estimé; 6°. il fructifie dès le quatrieme ou le cinquieme mois qu'il a été planté; c'est le plus hâtif de tous, ainsi que les suivans.

Vingt-cinquieme espece. TENA.

Le tena ou tena-telile des habitans de Luhu, que les Malays appellent *pissang-canaya kitsjil*, differe des précédens.

Sa tige s'éleve à peine à la hauteur de six pieds. Ses feuilles n'ont guere que trois à trois pieds & demi de longueur.

Ses fruits croissent au nombre de 200 sur chaque régime: ils y sont très-serrés & si bas, qu'on peut y porter la bouche & les manger sans les cueillir. Ils n'ont guere qu'un pouce & demi de longueur, & une fois moins de largeur. Leur écorce est jaune, lisse, très-mince, fragile & très-difficile à enlever. Leur chair ferme, aigrelette, est meilleure cuite dans l'eau que crue, alors elle a le goût de la figue.

Culture. Le tena aime les lieux sauvages & les montagnes où la terre est grasse mais pierreuse & & brune. Les habitans d'Amboine le plantent communément aux bords de la mer, afin que ses tiges & ses fruits soient plus petits, & par-là plus hâtifs & de meilleur goût. Il porte ses fruits quatre ou cinq mois après avoir été planté, mais il produit peu de rejettons du pied.

Vingt-sixieme espece. TRANG.

Les Malays donnent le nom de *trang* & de *pissang bulang trang* à une autre espece de *bananier* de la grandeur du précédent, mais dont la tige & les feuilles sont jaunes, & le fruit luisant & blanc, surtout lorsque la lune l'éclaire.

Vingt-septieme espece. JACKI.

Le jacki est une autre espece de *bananier* encore plus petite que le trang. Les habitans d'Amboine l'appellent

l'appellent *kula bey*; ceux de Baleya *buo button*, & les Malays *jacki* ou *pissang-jacki*; que Rumphe rend par le nom de *musa-simiarum*, c'est-à-dire, *bananier des singes*, au *volume V* de son *Herbarium Amboinicum*, *page 138*, où il donne une bonne figure de son fruit, *planche LXI*, *figure A*.

Il se trouve dans les forêts d'Amboine & à Baleya, mais il est assez rare.

Sa tige n'a guere que cinq pieds de hauteur. Ses fruits sont très-serrés sur le régime, ovoïdes, droits, longs d'un pouce & demi, une fois moins larges, arrondis sans angles sensibles, pointus à leur extrémité qui est terminée par une espece de style cylindrique. Ils sont jaunes, à chair blanche douce, sans graines apparentes, & recouverte d'une peau très difficile à enlever.

Usages. Quoique son fruit soit bon à manger crûd, on le néglige à cause de sa petitesse, & on l'abandonne aux singes.

Vingt-huitieme espece. SCHUNDILA.

Le schundila ou schundila-canim-bala du Malabar, ne differe du jacki qu'en ce que son régime est tout couvert de fruit, c'est-à-dire, de fleurs toutes fertiles.

Vingt-neuvieme espece. BANGALA.

Les Malabares regardent encore comme une espece de *bananier*, le bangala, qu'ils appellent aussi *bangala bala*, dont les fleurs sont d'un bleu tirant sur le brun.

Remarques. On voit par la description de ces vingt-neuf especes de *bananier*, 1°. que toutes ont des fleurs hermaphrodites, dont les supérieures sont stériles dans la plupart; 2°. que les fleurs fertiles ne different des stériles qu'en ce que leur fleur est plus courte, & que leurs étamines sont sans antheres.

M. Linné s'est donc trompé, lorsqu'il a désigné le *bananier* par la dénomination suivante : *Musa*, 1. *paradisiaca*, *spadice nutante*, *floribus masculis persistentibus*, & le bacovier par celle de *musa*, 2. *sapientum*, *spadice nutante*, *floribus masculis deciduis*, puisque 1°. ces fleurs ne sont pas mâles, mais hermaphrodites complettes; 2°. ces fleurs hermaphrodites, qu'il appelle mâles, restent, pour la plus grande partie, dans ces deux especes, & dans la plupart des autres, sous la forme d'un coeur, comme nous l'avons expliqué.

Il y a encore deux autres erreurs dans le caractere générique que M. Linné assigne au *bananier*, *musa*, dans son *Systema naturæ*, *édition de 1767*, *page 667*. Il lui attribue six étamines, *filamenta sex*, *quorum quinque perfecta*; mais il n'y a que les grandes especes, comme le tando, la banane, *&c.* qui aient six étamines, celles à petit fruit, comme la bacove, n'en ont que cinq, & toutes sont complettes avec des antheres dans les fleurs stériles, quoique M. Linné dise qu'il n'y en a que cinq de telles. La quatrieme erreur de cet auteur consiste en ce qu'il prétend que les fleurs fertiles n'ont qu'une seule étamine de parfaite; *pistillum hermaphroditi filamento unico perfecto*: mais toutes ont le même nombre de filets que les fleurs stériles, c'est-à-dire, cinq à six selon les especes, mais pas un de ces filets n'a d'anthere.

Tant d'erreurs commises par un botaniste de la célébrité de M. Linné, non-seulement sur le *bananier*, mais encore sur tant d'autres plantes étrangeres, qui n'étoient pas plus difficiles à bien caractériser, ne font que confirmer ce que nous avons dit ailleurs, qu'il falloit absolument voir fleurir ces plantes dans leur pays natal, ou s'en rapporter entiérement à ceux qui les y ont observées, si l'on ne veut pas risquer d'être trompé par les irrégularités que montrent celles qui fleurissent par des chaleurs artificielles dans nos climats froids. (*M. ADANSON.*)

* § BANARA *ou* BANARÈS, (*Géogr.*) ville d'Asie au Mogol, & BENARES, ville de l'Indostan sur le Gange, sont une seule & même ville. Voyez le *Dictionnaire Géogr.* de la Martiniere, au mot *Banara*. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

BANCAL, s. m. (*Hist. nat. Botanique.*) arbre d'un nouveau genre dans la famille des aparines & du café, ainsi nommé par les Malays, qui l'appellent encore *banckal lacki lacki* & *daunkitsjil*, ce que Rumphe a exprimé en latin par le nom *bancalus mas & parvifolia*, *seu bancalus major latifolia*, au *volume III*, *page 84*, de son *Herbarium Amboinicum*, où il en a donné une très-bonne figure, quoique sans détail, à la *planche LV*, *figure 1*.

C'est un arbre haut de 30 pieds, à tronc droit, élevé de dix à douze pieds; d'un pied environ de diametre, couronné par une cime sphéroïde, très-densé, de branches serrées, vertes, opposées en croix, menues, médiocrement longues, & ouvertes sous une angle de 45 dégrés.

Ses feuilles sont opposées en croix, assez près à près, garnissant les branches d'un bout à l'autre, au nombre de trois paires. Elles sont elliptiques, pointues aux deux extrémités, longues de quatre à cinq pouces, une fois moins larges, entieres, lisses, unies, relevées en-dessous d'une grosse nervure longitudinale, ramifiée sur ses côtés, en sept à huit paires de côtes opposées & portées horizontalement sur un pédicule cylindrique assez court. A l'origine de chaque paire de feuilles, on voit sur les côtés des branches deux stipules triangulaires, deux fois plus longues que larges, qui y sont appliquées & opposés comme les feuilles.

Au sommet de chaque branche on voit une semblable paire de stipules, qui contient pour l'ordinaire une liqueur jaune & gluante. C'est d'entre ces deux stipules, que sort un péduncule égal à la longueur de la moitié des feuilles, couronné d'une tête sphérique, de cinq à six lignes de diametre, portant une centaine de fleurs hermaphrodites, à étamines blanches, séparées les unes des autres par une écaille. Chaque fleur porte sur le sommet de l'ovaire qui est turbiné : elle consiste en un calice cylindrique d'une seule piece, marqué sur ses bords de cinq dentelures égales, d'une corolle blanche d'une seule piece, en entonnoir, à tube long, partagé en cinq divisions triangulaires égales, & en cinq étamines plus longues que la corolle. Le style qui part du centre de l'ovaire, égale la longueur des étamines, & est divisé à son extrémité en deux stigmates demi-cylindriques, blanchâtres, veloutés.

Chaque ovaire, en mûrissant, devient une baie à une loge, qui contient plusieurs graines brunes, menues comme des grains de sable. L'assemblage de ces ovaires, qui n'ont pas changé de place, a en total l'apparence d'un fruit semblable à celui de l'arbousier, de la grandeur d'une grosse cerise bien mûre, c'est-à-dire, de sept à huit lignes de diametre, ridée, comme tuberculée ou chagrinée, blanc-jaunâtre, assez ferme, peu charnue, tenace, comme visqueuse, difficile à séparer par éclats, & d'un goût amer.

Culture. Le *bancal* croît dans les forêts des plaines maritimes, aux îles Moluques. Il fleurit en mars, & ses fruits sont mûrs en mai : c'est alors qu'ils tombent, & leurs graines, quoique menues comme des grains de sable, levent & reproduisent de nouveaux arbres.

Qualités. Ses feuilles & ses fruits sont amers. Ses fleurs ont une odeur douce & suave. Son bois

a l'aubier blanc, le cœur d'un beau jaune & quelquefois rougeâtre, assez dur, liant, doux & composé de fibres fines.

Usages. Ses fruits ne se mangent point à cause de leur amertume. Son bois n'est pas assez gros pour fournir des poutres; on en fait des poteaux de portes & des pieux, qui, lorsqu'ils sont plantés dans une terre grasse & humide, ou dans une bonne terre de jardin, végetent & produisent des branches, comme fait notre saule en Europe. On l'emploie aussi à des ouvrages de tabletterie, à cause de sa douceur.

La décoction de ses feuilles se donne en bain, comme un rafraîchissant tempéré dans les ardeurs de la fievre.

Deuxieme espece. MALONA.

Les habitans de Leytimore appellent *malona* ou *humelen-malona*, une seconde espece de *bancal*, que Rumphe désigne par le nom de *bancalus minor seu angustifolia*, & dont il donne une figure à la *page 84* de son *Herbarium Amboinicum*, *volume III*, *planche LV*, *figure 2*.

C'est un arbre qui se voit dans les mêmes endroits & à-peu-près de la forme du précédent, mais un peu plus petit, à branches plus menues, à feuilles plus étroites, longues de cinq à huit pouces, deux fois moins larges, & portées sur un pédicule plus court.

Le pédicule qui porte la tête des fleurs, est presque deux fois plus court que les feuilles, & sa tête de fleurs, lorsqu'elle est en parfaite maturité, est moins grosse, elle n'a guere que six lignes de diametre: elle est plus irréguliere dans sa rondeur, comme ridée & couverte des calices des fleurs qui y restent après la chûte des fleurs.

Troisieme espece. MELEN.

Le melen, ou mamelen ou humelen des habitans d'Amboine, est rendu en latin par le nom de d'*arbor noctis*, c'est-à-dire *arbre de nuit*, & de *bancalus fœmina latifolia*, par Rumphe, qui en donne une très-bonne figure, mais incomplette, dans son *Herbarium Amboinicum*, *volume III*, *page 82*, *plan. LIV.* Les noms Malays & Macassares, *caju cuning* & *bancal parampuan*, expriment la même idée. Les habitans de Bima l'appellent *contsja* & quelques habitans d'Amboine *uli pockol*, qui est aussi le nom du makil.

Cet arbre a 40 pieds de hauteur, le tronc haut de 15 à 20 pieds, épais de deux à trois pieds, la cime encore plus épaisse que les précédens, les branches plus rapprochées, plus courtes, plus épaisses, les feuilles plus grandes, plus molles, pendantes, arrondies à leur origine, légérement ondées, longues de 12 à 14 pouces dans les jeunes branches, une fois moins larges, relevées en-dessous d'une grosse nervure, à 10 ou 12 paires de côtes, & portées sur un pédicule cylindrique, médiocrement long, c'est-à-dire six à huit fois plus court qu'elles. Les stipules des branches sont plus courtes, moins pointues.

Le pédicule des fleurs, qui termine de même les branches, est deux fois plus court que les feuilles; la tête qu'il porte est sphérique, de six à sept lignes de diametre, une fois plus courtes que lui, & composées de 25 à 30 fleurs à corolle jaune & étamines blanches.

L'assemblage des ovaires, en grandissant, forme un fruit pendant, d'abord cendré-verd, laineux, comme couvert d'écailles brunes, qui sont les divisions du calice persistant, mais qui tombent en les frottant. Cette tête, près de sa maturité, ressemble à une pomme de deux bons pouces de diametre, toute marquée d'enfoncemens irréguliers, inégaux, qui sont les anciennes cavités du calice, jaune-brune & comme cendrée extérieurement, blanchâtre intérieurement, molle comme la chair d'une pomme bien mûre, mais plus grasse, plus solide, pleine entiérement de graines semblables à du sable, à odeur agréable du galanga ou du lancuas, mais acide austere, avec un peu d'amertume.

Culture. Le melen fleurit en décembre, & ses fruits sont mûrs vers la fin des mois pluvieux qui sont avril & mai; il croît abondamment dans les plaines & les lieux froids & humides, par toutes les îles Moluques où il forme des forêts si épaisses & si obscures, que l'on croit être plongé dans la nuit la plus noire, lorsqu'on est sous son ombre, & c'est de-là que lui vient le nom d'*arbre de nuit* que lui ont donné les Malays.

Culture. Les Malays en forment des haies en piquant en terre ses branches qui prennent racine aisément, & qui fournissent abondamment des feuilles pour leur usage.

Qualités. Ses feuilles ont une saveur acide, amere, & se trouvent toujours entieres & saines, sans être attaquées par aucun insecte. Son corps a deux ou trois doigts d'aubier blanc & mou; son cœur est jaune & égal, excepté dans les vieux troncs qui l'ont quelquefois creusé & amolli, ou carié par un suc pénétrant dont il abonde, & qui se desseche difficilement: il est comme spongieux, gluant comme s'il eût été enduit de cire, & trop mou pour recevoir le poli.

Usages. Malgré l'amertume qui se fait sentir dans les feuilles du melen, les Malays & les Macassares en enveloppent leurs poissons, les y font cuire & les mangent ainsi enveloppés; ils appellent ce mets *boboto*. D'autres cuisent ces feuilles dans l'eau, les hachent comme des épinards, les mêlent avec leur riz, qu'ils mangent ainsi assaisonné avec un peu de vinaigre ou de suc de bocassi; car ces peuples aiment beaucoup quand une légere amertume domine dans leurs mets: ils en mangent aussi les fruits, sur-tout dans les disettes & en tems de guerre. C'est ce qui arriva aux montagnards de Gorama qui, pendant la guerre qu'ils essuyerent en 1659 avec les Hollandois, laisserent voir après leur retraite des tas de ces fruits qu'ils avoient amoncelés auprès de leurs cases, pour leurs provisions, faute d'autre nourriture.

Les habitans de Baleya broient ses feuilles dans l'eau, dont ils se lavent la tête pour se rafraîchir dans les fievres ardentes. A l'égard des enfans attaqués des mêmes fievres, ils leur frottent le corps & l'enveloppent d'un cataplasme fait des mêmes feuilles pilées.

Les Macassares font de son tronc & de ses branches des montans de portes & des pieux; mais ils durent peu, & sont sujets à la carie & aux vers.

Quatrieme espece. COMI.

Le comi ou comi-comi des habitans de Ternate, est une quatrieme espece de *bancal*, semblable par sa grandeur, ses feuilles & ses fruits au melen, mais qui en differe par les caracteres suivans: 1°. son tronc est roussâtre comme ses branches; 2°. ses feuilles ont leurs côtes inférieures rouges ou brunes; 3°. son bois est plus jaune.

Les habitans d'Amboine n'en font aucun usage, & ils sont persuadés que quelqu'un qui tiendroit quelque tems ses feuilles dans les mains, éprouveroit une diminution sensible dans sa vue qui se troubleroit & perdroit de sa clarté.

Remarques. Le *bancal* fait, comme l'on peut juger par nos descriptions, un genre particulier de plante qui se range naturellement dans la famille des aparines, c'est-à-dire, du café, près du rojoc, dans la

seconde section des plantes qui ont plus de deux graines dans leur fruit; & il differe du rojoc en ce que ses étamines sont plus longues que la corolle, & que ses fruits, au lieu de quatre semences grosses & plates, contiennent chacun plus de cinquante graines rondes, menues comme des grains de sable. (*M. ADANSON.*)

BANCAS, s. m. (*Hist. nat. Botoniq.*) nom Malays d'une espece de diospyros ou guiacana, que Rumphe désigne par le nom de *arbor nigra latifolia*, & dont il donne une courte description sans figure au *volume III.* de son *Herbarium Amboinicum*, *page 10 & 12.* Les habitans d'Amboine l'appellent *lou-yla*, ou *aymetten lou-yla*, & les Malays *caju itam daun bésaar*, qui veut dire *arbre noir à feuilles larges.*

C'est un arbre haut de 50 à 60 pieds, à tronc droit, haut de 20 à 25 pieds, de deux à trois pieds de diametre, anguleux, couronné par une cime conique, formée de branches menues assez longues, mais fermes, assez lâches, écartées sous un angle ouvert de 45 dégrés, couvertes d'une écorce noire, & de feuilles elliptiques pointues, & quelquefois fendues en deux ou crenelées à leur extrêmité supérieure, arrondies à leur base, longues de sept à dix pouces, une fois à une fois & demie moins larges, ridées, ondées & souvent rongées, d'un verd brun ou sale, tachetées, relevées en-dessous d'une côte ramifiée en 7 à 8 nervures alternes de chaque côté, & portées horizontalement sur un pédicule cylindrique court & épais.

De l'aisselle de chacune des feuilles inférieures des branches, sort une fleur sessile, solitaire, blanche, composée d'un calice d'une seule piece, ouvert en étoile, à tube court & cinq divisions persistentes, d'une corolle monopétale à tube court à cinq divisions, de dix étamines courtes, & d'un ovaire à un style & six stigmates demi-cylindriques, veloutés sur leur face intérieure.

L'ovaire, en mûrissant, se trouve nud sur le bas des branches, les feuilles florales étant tombées. Il est sphérique, sessile, de la grosseur d'une cerise, c'est-à-dire, de sept à huit lignes de diametre, soutenu par un calice fort ample, verd d'abord, recouvert d'un duvet court de poils blanchâtres, ensuite noir, partagé intérieurement par huit cloisons membraneuses noires en huit loges qui contiennent huit pepins elliptiques, applatis en demi-lune.

Culture. Le *bancas* croît à Amboine, Boeron & Ceram, mais nulle part en grande quantité, & particuliérement sur les montagnes d'Hitoe. Il ne commence à porter des fleurs & des fruits que lorsque son tronc a acquis un pied en diametre.

Qualités. Son écorce est noire extérieurement, & jaune dans son épaisseur. Son bois est blanc à l'aubier, noir au cœur qui ne se voit que dans les vieux arbres; encore n'est-il pas fort épais ni fort dur, ni bien durable; mais il est pesant.

Usages. On coupe cet arbre dans sa jeunesse, avant qu'il ait acquis du noir à son cœur, & on en fait des montans de portes & des pieux de clôture. On ne s'en sert point en poutres, parce qu'il n'est pas durable, ni pour les couvertures des maisons, parce qu'il est trop pesant. (*M. ADANSON.*)

BANCUDU, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) arbre des îles Moluques, ainsi appellé par les Malays qui l'appellent aussi *mancudu* & *bencudu lacki-lacki.* Les Macassares l'appellent *beugcudu* & *cancudu*, les habitans de Java *wangcudu*, ceux de Baleya, *tiba*, ceux d'Amboine *nenu* ou *nenu kiri.* Rumphe en donne une bonne description & une bonne figure quoiqu'incomplette sous le nom de *bancudus angustifolia*, *bancudu lakki lakki* dans son *Herbarium Amboinicum*, *volume III*, *page 157*, *planche XCVIII.*

Cet arbre s'éleve à 40 pieds de hauteur. Son tronc est droit, cylindrique, grêle, haut de dix à quinze pieds, d'un à deux pieds de diametre, couronné par une tête ovoïde, médiocrement épaisse, formée de branches opposées en croix, dont les jeunes sont vertes quarrées, comme articulées, & sillonnés dans leurs entre-nœuds.

Ses feuilles sont opposées en croix, elliptiques, pointues aux deux extrêmités, longues de huit à neuf pouces, deux à trois fois moins larges, verd-obscures, lisses, unies dessus, luisantes, relevées en-dessous d'une nervure longitudinale à huit ou neuf paires de côtes courtes, qui se réunissent ensemble pour former une bordure qui entoure la feuille sans aller jusqu'à ses bords, & portées sur un pédicule cylindrique, très-court; entre chaque paire de feuilles, on voit sur les côtés des branches deux stipules ou écailles triangulaires.

De l'aisselle des feuilles alternes, ou plutôt à l'opposé des feuilles, car il en manque un à l'endroit d'où sort alternativement un péduncule pendant, une fois plus long que le pédicule des feuilles, portant à son extrêmité une tête sphérique de cinq à six lignes de diametre, composée de 25 à 30 fleurs hermaphrodites, contiguës par leur ovaire qui est au-dessous d'elles & tétragone ou pentagone blanchâtre. Chaque fleur consiste en un calice court, posé sur l'ovaire divisé en cinq dents, en une corolle monopétale blanche, à tube long, partagé en cinq à six divisions obliquement tournées, & se recouvrant comme celles du papayer & des apocins elliptiques, égales, deux fois plus longues que larges, qui porte cinq à six étamines courtes à antheres jaunes, ne débordant pas le sommet du tube. Le style qui part du centre de l'ovaire, égale la hauteur du tube, & est partagé à son extrêmité en deux stigmates demi-cylindriques, roussâtres, veloutés sur leur face interne.

Chaque ovaire, en mûrissant, devient une baie sphéroïde, jaune, à une loge, contenant quatre osselets triangulaires, applatis, assez grands & bruns, attachés verticalement au fond du fruit par un sillon oblique, qui est imprimé latéralement sur leur partie inférieure. La tête formée par l'amas de ces ovaires, prend la figure & la grosseur d'une noix dépouillée de son brou, c'est-à-dire, qu'elle a environ un pouce de diametre: elle est d'abord verte & ferme; ensuite elle jaunit & s'attendrit, ayant une saveur amere, austere & aromatique.

Culture. Le *bancudu* croît aux îles orientales des Moluques & à Amboine dans les forêts & particuliérement vers les côtes maritimes.

Qualités. Toutes les parties de cet arbre, écorce, bois, feuilles, fruits coupés ou rapés, pendant qu'ils sont encore verds, répandent une odeur assez agréable de foin nouveau. Leur saveur est amere & austere, peu agréable.

Son bois est blanc vers l'aubier, jaune vers le cœur, rouge vers le pied, assez dur, mais doux & liant: ses racines & son écorce sont rouges; & elles prennent une couleur incarnat, lorsqu'elles ont flotté quelque tems dans l'eau de la mer.

Usage. La racine de cet arbre a la propriété, comme celle de la garance, de donner à toutes les couleurs rouges de la ténacité & de l'intensité; aussi les habitans des Moluques l'emploient-ils, soit seule, soit avec le bois de sappan, pour teindre leurs fils & leur linge en rouge. Ceux d'Amboine, qui préferent les couleurs tendres aux couleurs foncées ou trop vives, en procurent une approchante de celle du vermillon, *minium*, mais très-durable, à leurs toiles, en les faisant macérer dans une infusion de deux parties d'écorce des grosses racines du *bancudu*, avec une partie de l'écorce & des feuilles de l'arbre alumineux qu'ils appellent *leha* & un peu

d'alun. Lorsqu'ils veulent donner à cette teinture une couleur de garance ou de feu, ils font cuire l'écorce du bas du tronc avec l'écorce & les feuilles du leha, & le bois de sappan, ou tout autre bois rouge de teinture. Ses feuilles s'emploient aussi pour procurer de la ténacité à la couleur du roucou. Ces racines sont un objet de commerce pour les habitans d'Amboine, où cet arbre est commun & de meilleure qualité; ils en portent une quantité considérable de bottes à Java, où on fait beaucoup de teintures rouges.

Son fruit ne se mange pas pour l'ordinaire; néanmoins les sauvages de l'île Ceram en mangent quelquefois. On les fait aussi manger récemment mûrs aux enfans qui ont des vers dans les intestins.

Remarques. Il est évident que le *bancudu* est une espece de plante du genre du rojoc de l'Amérique, qui sert pareillement à teindre en rouge, & qui est de la seconde section de la famille des aparines & du café, qui contient beaucoup de plantes qui teignent en rouge. Mais il s'est vraisemblablement glissé une erreur dans la description de Rumphe, qui dit que chaque ovaire ne contient qu'une seule graine, pendant que le rojoc en a quatre. Ce même auteur dit encore qu'il y a sur chaque ovaire une espece d'écaille blanche, aussi longue que la fleur, qui ne tombe que lorsque l'ovaire est près de sa maturité. Si cette écaille n'est pas de la nature de celles qui séparent les ovaires, quoiqu'il n'y en ait point de pareilles, ou au moins d'aussi longues dans les autres especes de rojoc, on seroit tenté de croire que ce seroit le style du pistil, qui reste ainsi sous cette apparence, même après la chûte de la corolle.

Deuxieme espece. MEUCUDU.

Les habitans de Banda appellent *meucudu* ou *maucudu*, & les Malays *bancudu daun bezaar*, une seconde espece de *bancudu* ou de rojoc, que Rumphe a décrite & figurée très-bien, quoique sans détails, sous le nom de *bancudus latifolia*, au *volume III*, de son *Herbarium Amboinicum*, *page 158*, *planche XCIX*. Bontius l'a décrite au *livre VIII*, *chapitre 7*, de son *Histoire des Indes*, sous le nom de *consolida indica*, & dit que les habitans de Java l'appellent *maccondou* & *macandou*.

C'est un arbre haut de trente pieds, à racine jaune, couverte d'une écorce noirâtre, à tronc droit, haut de quinze à vingt pieds, cannelé, de deux à trois pieds de diametre, couvert d'une écorce brune, & couronné d'une tête sphérique, très-dense, formé de branches alternes cylindriques, épaisses, courtes, ferrées, ouvertes sous une angle de quarante-cinq dégrés, quarrées vers leur extrémité, verdâtres, molles, herbacées, articulées & sillonnées de deux côtés opposés alternativement à chaque articulation.

Ses feuilles ont sept à quatorze pouces de longueur, une fois moins de largeur. Elles sont relevées en-dessous de cinq à six paires de côtes d'un verd-clair, & portées sur un pédicule très-court, très-épais, demi-cylindrique, ferme, convexe en-dessous, plat en-dessus, creux intérieurement, & plein d'une moëlle aqueuse.

Les péduncules des fleurs ont un pouce environ de longueur, & portent une tête jaune, blanchâtre, d'un pouce de diametre, pendante, composée de 40 à 60 fleurs blanches, semblables à celles du *bancudu*, mais dont la corolle est blanche dedans, velue à son collet, verd-claire dehors, & partagée en quatre à six divisions qui reglent le nombre des étamines.

Les fruits ou les têtes qui proviennent de l'assemblage des 40 à 60 ovaires en maturité, sont ovoïdes, obtus, pendans, de deux pouces de longueur, un tiers moins larges, d'abord verds, ensuite jaunes de cire ou de raisin mûr, très-succulents, amers, & qui se mangent au moins dans certaines maladies. Lorsqu'ils sont tombés sur la terre, ils pourrissent très-promptement, & acquierent une odeur fétide d'excrémens.

Culture. Le meucudu croît à Amboine dans les forêts, mais en moindre quantité que le *bancudu*. Il est plus commun autour des champs cultivés & des villages. On le plante aussi dans les jardins à cause de ses usages médicinaux.

Qualités. Toutes les parties de cet arbre, son écorce & ses feuilles ont une odeur forte du sureau, & une saveur amere & sauvage.

Son bois est plus blanc & plus tendre que celui du *bancudu*; il n'a que peu ou point de rougeur.

Son fruit est amer; & peu de tems apres être tombé sur la terre, il prend une odeur fœtide d'excrémens humains.

Usages. Ses racines ne servent aucunement dans les teintures. Ses feuilles sont les parties principales dont on fait usage. Dans les coliques du bas ventre, causées par des vents, par la dissenterie & par l'accouchement, on les trempe dans l'huile de cocotier: on les fait ensuite amortir sur le feu, on les applique ainsi sur les lombes, & la douleur se dissipe.

Dans les dysuries, qui sont une maladie endémique dans certaines années aux îles Moluques, & qui sont telles que l'urine est glaireuse calcaire, & d'une âcreté qui excorie le canal de l'uretre, on fait boire tous les jours un verre du suc de son fruit pilé, criblé à travers un linge, & mêlé avec un peu de chaux: ce même fruit se mange dans sa maturité, ou cuit sous les cendres, quand il n'est pas mûr; ou bien, on cuit son suc mêlé avec du vinaigre pour résoudre les duretés de la rate, & dans la maladie appellée *theatu*. Il arrête aussi les crachemens de sang, & est un excellent vulnéraire astringent. Ses feuilles s'appliquent sur les blessures pour les cicatriser & engendrer les chairs. On l'appelle *consoude des Indes* aux îles Moluques, parce qu'à l'hôpital de Balaria, on tire de ses feuilles un sel qui est très-en usage pour nettoyer tous les ulceres qui ont le plus de malignité.

Troisieme espece. BAYA.

Les Macassares appellent du nom de *baya* une troisieme espece de *bancudu* qui paroît être la même que celle que les Brames appellent *ma-cada-pala*, les Malabares *cada-pilava*, & dont Van-Rheede a publié une bonne figure, quoiqu'incomplette, au premier volume de son *Hortus Malabaricus*, *page 97*, *planches LII*. M. Linné la désigne sous le nom de *morinda 2 citrifolia arborea*, *pedunculis solitariis*, dans son *Systema naturæ*, édition de 1767, *page 166*.

Le baya ne differe du meucudu qu'en ce que, 1°. il croît dans les lieux sablonneux & pierreux; 2°. ses branches sont plus épaisses; 3°. ses feuilles plus petites, plus étroites à proportion, longues de huit pouces au plus; 4°. ses têtes de fleurs toujours droites, élevées & non pendantes; 5°. ses fruits grands comme un limon, longs de près de quatre pouces & presqu'une fois moins larges, d'abord verds à couronne ou calice des fleurs blanchâtres, ensuite blanchâtres dehors & dedans dans leur maturité; 6°. ses graines sont noirâtres.

Qualités. Il fleurit & fructifie deux fois l'an.

Usages. Son fruit se mange crud comme celui du meucudu pour résoudre les duretés de la rate. La décoction de ses feuilles hachées avec celles du boa-rau, qui est une espece de monbin, se boit dans les coliques.

L'écorce de ses racines, cuite avec celle de l'arbre

bre alumineux *leha*, & les feuilles de l'herbe appellée *ayloha*, que Rumphe appelle *prunella molucca hortensis*, & dont il donne la figure au *volume VI* de son *Herbarium Amboinicum*, *page 30*, *planche XIII*, donne une teinture rouge, propre à teindre les fils en rouge. L'ailoba n'est employé que pour donner à cette couleur, comme à toute autre, de la fixité.

Le suc exprimé de ses feuilles & cuit avec l'huile des feuilles du figuier d'enfer, c'est-à-dire, de l'argemone à fleur blanche, s'applique sur les parties attaquées de la goutte pour en calmer les douleurs. Le bain de ses racines pilées dans l'eau a la même vertu. (*M. ADANSON.*)

BANDA, s. m. (*Hist. nat. Ichthyologie.*) poisson d'Amboine, ainsi nommé par Coyett, qui en a donné une bonne figure enluminée au n°. 84 de la premiere partie de son recueil.

Ce poisson a la forme de celui que Salvien appelle *peigne*, *pecten*. Il a le corps médiocrement alongé, très-comprimé ou applati par les côtés, couvert de grandes écailles, la tête arrondie très-obtuse, ainsi que la bouche qui est petite, les yeux grands & brillans.

Ses nageoires ne sont pas épineuses : elles sont au nombre de sept; savoir, deux pectorales médiocres, arrondies, deux ventrales sous elles, petites & pointues, une anale fort longue, un peu plus haute devant que derriere, une dorsale un peu plus haute devant que derriere, & qui s'étend de la tête à la queue; enfin celle de la queue qui est tronquée & quarrée.

Le fond de sa couleur est verd, avec des lignes jaunes qui se croisent obliquement en lozanges, qui imitent & suivent la grandeur des écailles. Le dessus de la tête est verd, mais le dessous & ses côtés, ainsi que les nageoires pectorales & ventrales, sont blancs. La nageoire dorsale & l'anale sont rouges à rayons verd-noirs, avec deux bandes longitudinales, qui sont jaunes dans la nageoire dorsale, & bleues dans celle de l'anus. Les rayons de la queue sont verds, avec des raies rouges incarnat qui font l'alternative avec eux, & qui sont pontillées de rouge plus foncé. On voit quatre taches rouges de chaque côté derriere la tête. Ses yeux sont rouges, entourés d'un cercle bleu avec un croissant noir derriere.

Le *banda* est commun dans les rochers des îles d'Amboine, & de bon goût : on le mange.

Deuxieme espece.

Ruysch a publié sous ce même nom de *banda*, dans sa *Collection* nouvelle des poissons d'Amboine, *page 40*, *planche XX*, *n° 8*, la figure d'un autre espece de poisson, qui ne differe guere de celui de Coyett que par ses couleurs.

Son corps est jaune, marqué de douze ou quinze taches vertes, en lozange, sur chacun des côtés du corps vers les ouies. Ses yeux sont rouges, entourés de huit rayons rouges comme un soleil; le croissant noir est au-dessous, & non pas derriere eux. Sa queue a vers le bout quatre points rouges, & il y en a quatre de chaque côté derriere les ouies, comme dans la premiere espece. Du reste, son corps & ses nageoires n'ont pas d'autres taches.

Remarques. Ce poisson est, comme l'on voit, assez approchant du genre du novacula de Pline, ou du razon, que les Italiens nomment *pesce pectine*, c'est-à-dire, *poisson peigne*; néanmoins il en differe par deux points remarquables, & qui peuvent suffire pour en faire un autre genre. Ces deux points consistent en ce que, 1°. sa queue est tronquée ou quarrée, & non pas arrondie comme dans le novacula; 2°. sa nageoire dorsale est plus haute devant que derriere, au lieu qu'elle est plus courte dans le novacula. D'ailleurs le novacula a deux nageoires épineuses, savoir, celle du dos & celle de l'anus. (*M. ADANSON.*)

BANDASCHE KABBELAAW, s. m. (*Hist. nat. Ichthyologie.*) comme qui diroit *cabliau de banda*, nom que Ruysch donne à un poisson dont il a fait graver une figure assez médiocre *à la planche XV*, *n°. 3*, *page 29*, de sa *Collection nouvelles des poissons d'Amboine.*

Ce poisson est évidemment une espece de celui que nous appellons *banda*, d'après lui & Coyett. il en a la forme & la grandeur; il en differe principalement en ce que sa nageoire dorsale est épineuse, ainsi que celle de l'anus, & un peu plus élevée vers son milieu; que son corps est verd, avec trois lunules pareillement vertes, & deux taches rouges de chaque côté derriere la tête. Il y a une pareille tache rouge de chaque côté vers la queue, & deux lignes vertes foncées sous le menton. Sa queue est tronquée & comme légérement creusée en arc.

Il est commun à Banda, & c'est le poisson le plus approchant de la morue ou du cabliau, dont les Hollandois habitans d'Amboine lui ont donné le nom. (*M. ADANSON.*)

§ BANDE, s. m. *tænia*, *æ*; (*terme de Blason.*) une des sept pieces honorables; elle occupe les deux septiemes de la largeur de l'écu, c'est-à-dire, un peu moins du tiers, lorsqu'elle se trouve seule, & est posée diagonalement de l'angle dextre en chef, à l'angle sénestre en pointe.

Deux *bandes* se posent de même, ont pareillement chacune deux septiemes de la largeur de l'écu, & laissent un vuide entr'elles égal à leur largeur.

Trois *bandes* ont chacune une partie & demie de sept, de la largeur de l'écu, & leurs vuides ont chacun la même largeur. *Voyez figure 6*, *planche I*, *& figure 14 & 15*, *planche II*, *de Blason dans ce Supplément.*

Lorsqu'il y a plus de trois *bandes* dans un écu, elles prennent le nom de *cotices.*

Il y a des *bandes*, chargées, accompagnées, échiquetées, denchées, engrêlées, *&c.*

La *bande* représente l'écharpe de l'ancien chevalier, posée sur l'épaule.

Durfort de Deyme, de Verniole, de Rosine, de Caujac, en Languedoc; *d'azur à la bande d'or.*

De Barville à Estampes; *d'argent à deux bandes de gueules.*

Rossiac de Verlhac, au bas-Montauban; *d'argent à trois bandes d'azur.*

Fay de la Tour-Maubourg en Velay; *de gueules à la bande d'or; chargée d'une fouine d'azur.*

Felix, à Aix en Provence, originaire de Savoie; *de gueules à la bande d'argent, chargée de trois FFF de sable.*

Ces trois F sont une concession d'un comte de Savoie, à cette famille qui lui fut très-attachée lors des guerres civiles; elles signifient *felices fuerunt fideles.*

Les auteurs qui ont traité de l'art héraldique, disent que la *bande* & les autres pieces honorables, occupent le tiers de la largeur de l'écu; cette proportion est mal établie, puisqu'un pal qui occuperoit le tiers de la largeur de l'écu, auroit la proportion d'un tiercé en pal; au lieu qu'ayant deux parties de 7, il se trouve dans une proportion qui le distingue du tiercé.

Toutes les proportions des pieces honorables sont expliquées au terme *piece honorable*; dont on trouve une planche gravée, avec les mesures géométriques, à la fin des planches gravées du Blason. *Voyez fig. 22 & 23*, *planche III de Blason dans ce Supplément.* (*G D.L.T.*)

§ BANDE (*Ordre militaire des Chevaliers de la*), en Espagne fut institué en 1332, par le roi Alphonse

XI, sous le pontificat de *Jean XXII*, pour récompenser les belles actions des gens de guerre.

On n'y recevoit que des personnes nobles, il falloit avoir servi, au moins dix ans, dans les armées ou à la cour. Leurs statuts portoient qu'ils prendroient les armes, pour la foi catholique, contre les infideles.

Les rois d'Espagne en étoient grands-maîtres.

Philippe V. a relevé cet ordre, qui étoit tombé en discrédit.

La marque est un ruban rouge, que les chevaliers portent sur l'épaule, en écharpe. *Voyez dans le Dict. raif. des Sciences*, &c. *la planche XXIII fig. 17 de Blason.* (*G. D. L. T.*)

§ BANDÉ, adj. (*terme de Blason.*) se dit d'un écu divisé en six parties égales, par cinq lignes diagonales dans le sens des bandes, les premiere, troisieme & cinquieme parties d'un émail; les deuxieme, quatrieme & sixieme d'un autre émail.

On ne nomme point le nombre des parties, y en ayant six; mais si un écu est bandé de huit pieces, en blasonnant, on dit *bandé* de huit pieces.

BANDÉ, ÉE, se dit aussi du chef, de la fasce, du pal divisé en six ou huit parties, par des lignes diagonales.

Faret de Fournès, de Saint-Privat, en Languedoc, *bandé d'argent & de gueules.* (*G. D. L. T.*)

BANDERA, s. m. (*Hist. nat. Ichthyologie.*) poisson d'Amboine, figuré passablement sous ce nom dans la *Collection nouvelle des poissons d'Amboine* de Ruysch, *page 15, planche VIII, n. 2.*

Ce poisson a le corps extrêmement court, très-comprimé sur les côtés, presque rond, & presqu'aussi large derriere que devant. Sa tête est courte, son museau conique, pointu & un peu alongé.

Il a sept nageoires, dont deux ventrales fort petites au-dessous des pectorales qui sont rondes, médiocrement grandes, une dorsale, & une anale fort longues, plus basses devant que derriere, enfin une à la queue qui est tronquée & comme quarrée. Toutes ces nageoires sont sans épines, selon Ruysch, mais il nous paroît que celle du dos & celle de l'anus ont les rayons antérieurs épineux.

Le *bandera* est rouge-pâle par-tout, excepté au milieu de la tête qui est traversé par une zone verticale blanche, marquée de chaque côté de quatre taches rondes rouges.

C'est un des meilleurs poissons d'Amboine. Il se sert sur les tables comme un mets délicieux.

Remarques. Ce poisson approche beaucoup du scare des anciens, mais il en differe par plusieurs caracteres qui en doivent faire un autre genre, savoir: 1°. son corps qui est presque rond & presqu'aussi large derriere que devant; 2°. sa nageoire dorsale qui est plus longue que profonde; 3°. sa bouche qui est fort menue alongée en cône. (*M. ADANSON.*)

BANDEREAU, s. m. (*Luth.*) on nomme ainsi le cordon qui sert à porter la trompette en bandouliere. (*F. D. C.*)

* BANDERET, s. m. (*Hist. mod. Art. milit.*) c'est le titre qu'on donne à Berne aux quatre chefs de la milice de ce canton Suisse.

* BANDEROLE, s. f. (*Marine.*) espece d'étendard qui sert à orner les mâts des vaisseaux.

* BANDEROLE, (*terme de Commerce de charbon & de bois à brûler.*) c'est une feuille de fer-blanc, ou une petite planche de bois, sur laquelle est collé le tarif du prix du charbon & du bois à brûler. Les jurés mouleurs de bois, & les jurés mesureurs de charbon, doivent, aux termes de l'ordonnance de la ville de Paris, du mois de décembre 1672, apposer tous les jours, avant l'heure de la vente de ces marchandises, des *banderoles* qui contiennent le prix de chaque espece, & les ôter tous les soirs.

* BANDIERE, s. f. (*Mariné.*) espece de banniere de taffetas ou de damas, dont on orne le haut des mâts des navires, & sur lesquelles sont représentées les armes des souverains.

Front de bandiere, (*Art militaire.*) une armée rangée en *front de bandiere*, est une armée rangée en ligne avec les étendards & les drapeaux à la tête des corps.

* BANDIMENT, s. m. (*terme de Coutume.*) c'est une proclamation qu'un seigneur haut-justicier fait faire en certains cas par son sergent.

BANDT-HOOFT, s. m. (*Hist. nat. Ichthyologie.*) poisson à bandeau, ainsi nommé par Coyett, qui en a donné une bonne figure enluminée dans la seconde partie de son recueil *n°. 199.* Ruysch l'a fait graver aussi à la *planche VIII, n°. 2.* de sa collection nouvelle des poissons d'Amboine, *page 15*, sous le nom Hollandois de *braassen van ternate*, c'est-à-dire, brême de Ternate.

La forme de son corps est médiocrement alongée, très-comprimée par les côtés. Sa tête est conique & petite, sa bouche conique, obtuse, assez grande. Il a sept nageoires dont deux ventrales petites, pointues, placées bien loin derriere les pectorales qui sont assez longues, elliptiques & pointues; une dorsale un peu plus haute devant que derriere, & qui s'étend sur presque toute la longueur du dos; & une derriere l'anus aussi fort longue; enfin celle de la queue est fourchue jusqu'aux trois quarts. Deux de ces nageoires, savoir, celle du dos & celle de l'anus, ont les rayons antérieurs épineux.

Sa couleur dominante est le verd qui s'étend sur son dos, son ventre & ses nageoires. Sa nageoire dorsale a les rayons épineux bleus & leur membrane jaune; les rayons postérieurs sont aussi bleus mêlés de jaune. De chaque côté du ventre s'étend une large bande longitudinale jaune de bois. Sa tête est de même jaune avec un bandeau bleu en-dessus & un autre en-dessous, & un cercle rouge sur les côtés.

Ce poisson a à-peu-près le goût de la carpe.

Remarques. Ruysch a comparé le *bandt-hooft* à l'hepatus des anciens & à la brême. D'abord il ne ressemble nullement à l'hepatus, qui est de la famille des spares qui ont les nageoires ventrales, placées sous les pectorales. Il est, à la vérité, de la famille des carpes & de la brême, dont il a les nageoires ventrales placées bien loin derriere les pectorales. Mais il differe de la brême en ce que, 1°. la bouche de la brême est beaucoup plus petite; 2°. ses deux nageoires, la dorsale & l'anale sont triangulaires & courtes dans la brême, & sa queue n'est arquée que jusqu'au tiers de sa longueur, de sorte que nous croyons qu'il doit faire un genre intermédiaire entre la brême & l'alose dont il semble approcher davantage. (*M. ADANSON.*)

BANGADA, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) espece de lizeron, *convolvulus*, appellée par les brames *bangada* ou *bangada-valli*, & très-bien gravée dans la plupart de ses détails par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus, volume II, page 117, planche LVII*, sous son nom Malabare *schovanna-adamboe*. C'est le *bintamburu* de Ceylan, le *pes capræ* des Portugais, le *convolvulus maritimus Ceylanicus folio crasso bifido seu cordiformi* d'Hermann, dans son *Hortus Lugduno-batavus*, & le *convolvulus*, 40, *pes capræ, foliis bilobis, pedunculis unifloris*, de M. Linné, dans son *Systema naturæ, édition 12, de 1767, page 157.*

Cette plante est vivace, s'étend sur la terre de la longueur de dix à douze pieds, jettant par intervalles au-dessous de ses feuilles un faisceau de plusieurs racines longues de trois pouces, d'une à deux

lignes de diametre. Ses tiges font cylindriques de trois lignes de diametre, liffes, divifées en plufieurs branches alternes fort lâches, fur lefquelles font difpofées fur un même plan & à des diftances de deux à trois pouces, des feuilles alternes orbiculaires, d'un pouce & demi à deux pouces de longueur, un quart plus larges, creufées jufque vers leur milieu d'une crenelure profonde, charnues, très-graffes, entieres, liffes, luifantes, à nervures peu fenfibles, portées horizontalement fur un pédicule cylindrique très-épais, de même longueur qu'elles, & faifant corps avec les tiges & les branches.

De l'aiffelle de chaque feuille fort un corymbe prefqu'auffi long qu'elle, partagé jufqu'à fon milieu en deux à trois branches qui portent chacune une fleur prefqu'auffi longue, ou au moins de deux pouces à deux pouces un quart de longueur & de largeur, purpurine en cloche, à pavillon ondé fur les bords, fans dentelures, marqué de cinq plis, enveloppé à fon origine par un calice fphéroide, quatre à cinq fois plus court, à cinq feuilles inégales perfiftentes. Les étamines au nombre de cinq, partent du bas du tube de la corolle, à une hauteur différente, de forte qu'elles font inégales, une fois plus courtes qu'elles: leurs filets font velus, comme triangulaires, très-pointues, & les antheres ovoïdes égalent prefque leur longueur. Du centre du calice s'éleve un ovaire conique fur un petit difque jaune qui fait corps avec lui, & il porte à fon extrêmité un ftyle auffi long que les étamines, furmonté de deux ftigmates blancs, fphériques, hériffés de petites pointes blanchâtres.

L'ovaire en mûriffant devient une capfule fphérique de neuf à dix lignes de diametre, brune, partagée intérieurement en deux loges qui s'ouvrent en quatre valves ou battans triangulaires. Chaque loge contient deux graines féparées par une demi-cloifon membraneufe, femblable aux cloifons entieres qui forment chaque loge. Ces graines font triangulaires à deux côtés plans & le dos convexe, brunes, très-dures, longues de quatre lignes, couvertes d'un duvet extrêmement court & épais.

Qualités. Le *bangada* jette du lait ou une liqueur laiteufe, comme les autres lizerons, lorfqu'on fait une incifion à quelqu'une de fes parties.

Ufages. Toute la plante cuite & macérée dans l'eau, s'applique en cataplafme fur les parties attaquées de la goutte, dont elle appaife les douleurs. La décoction de fes feuilles dans le lait de chevre, fe boit pour diffiper les hémorrhoïdes. (*M. ADANSON.*)

§ BANGI, f. m. (*Hift. nat. Botaniq.*) efpece de chanvre des Indes, très-imparfaitement décrite dans la plupart des voyageurs, & confondue par plufieurs botaniftes, fur-tout par M. Linné, avec le chanvre ordinaire de l'Europe. *Voyez* fon *Syftema naturæ*, *édition in-12*, imprimée en 1767, *pag.* 653.

On fait que le chanvre a deux individus, dont l'un porte les fleurs mâles & l'autre les fleurs femelles. Les Malabares appellent les individus mâles *kalengi-cansjava*, & les femelles *tsjeru-cansjava*, c'eft-à-dire, l'herbe des fous, *herba ftultorum*, felon Rumphe, & c'eft fous ces deux noms que Van-Rheede en a donné une figure affez complette dans fon *Hortus Malabaricus*, *vol. X*, *planche LX & LXI*, *pages* 119 & 121. Le nom brame des pieds femelles eft *tsjada-bangi*, & celui des mâles eft *bangi*, dont Acofta a fait, par corruption, le mot *bangue*, qui a été copié dans tous les dictionnaires qui ont été faits depuis lui. Les Malays l'appellent *gingi*, les Arabes *axi*, & les Tures *afarath* ou *affarath*. Rumphe en a donné une bonne figure fous le nom de *cannabis indica*, au *volume V* de fon *Herbarium Amboinicum*, *page* 209, *planche LXVII*, *figure* 1 & 2.

Le *bangi* reffemble à notre chanvre, en ce qu'il a comme lui la racine blanche, fibreufe & ligneufe, les tiges vertes, quarrées, un peu velues, fongueufes intérieurement; mais il en differe en ce qu'il eft communément plus élévé, haut de fept à huit pieds, peu rameux, à écorce beaucoup plus fine; les pieds femelles font plus hauts, & s'élevent jufqu'à dix pieds.

Ses feuilles, au lieu d'être oppofées, font toutes alternes, les inférieures digitées de cinq à neuf divifions, longues de cinq pouces au plus, & les fupérieures de trois divifions feulement, dentelées, d'un verd-noir & plus rudes dans la femelle.

De l'aiffelle de chacune des feuilles fupérieures, fortent les fleurs mâles, raffemblées en paquets feffiles fphériques, de huit à dix, pendant que les fleurs femelles fortent folitairement auffi feffiles, de l'aiffelle d'une petite feuille en écaille fimple & dentée, le long des petites branches qui fortent de l'aiffelle des feuilles fupérieures, & qui font fort peu plus longues que leur pédicule.

Les fleurs mâles confiftent feulement en un calice verd à cinq feuilles & cinq étamines pendantes, & les femelles en une écaille fendue feulement d'un côté ou triangulaire, enveloppant l'ovaire qui eft couronné par deux ftigmates cylindriques, blanchâtres, veloutés fur leur face intérieure. Cet ovaire, en mûriffant, refte enveloppé de fon calice comme d'une coëffe conique ftriée comme ridée qui jaunit, & devient une graine ovoïde, liffe, plus petite, plus pointue que celle de notre chanvre, longue d'une ligne & demie, grife-brune ou cendrée, luifante, compofée d'une coque ou croûte cartilagineufe affez dure, fonnante, qui peut s'ouvrir en deux portions en écailles égales, & fous laquelle eft une pellicule verte très-fine, qui enveloppe l'embryon. Celui-ci eft recourbé en demi-cercle, & confifte en deux cotyledons demi-ovoïdes, appliqués l'un contre l'autre, & terminés par une radicule conique qui pointe en haut vers le ciel.

Culture. Le *bangi* croît dans toute l'Inde depuis la Perfe, & peut-être l'Egypte, jufqu'à Java. A Amboine, & dans quelques autres ifles plus orientales, on ne la cultive guere que par curiofité dans quelques jardins, & la graine a befoin d'être renouvellée tous les deux ans, parce qu'elle perd fa faculté germinative; on eft forcé d'en tirer de la nouvelle de Java. Des graines que l'on feme, on voit lever plus de pieds mâles que de pieds femelles.

Qualités. L'odeur de toute la plante eft forte, affez femblable à celle du tabac, & plus forte dans la femelle que dans le mâle. Lorfqu'on la touche, elle laiffe aux mains une efpece de vifcofité auffi forte que celle que l'on reffent lorfqu'on cueille des feuilles de tabac, & qui porte très-vivement à l'odorat. Ses feuilles mâchées ont une faveur âpre, aftringente, & mêlée d'un peu d'acreté; fes graines au contraire, font affez douces & huileufes.

Ufages. Les fils que l'on pourroit tirer de l'écorce du *bangi* font fi courts, fi fins & fi foibles, qu'on n'en fait aucun ufage dans l'Inde, & qu'on ne peut les filer pour en faire des toiles comme avec notre chanvre.

Comme fa principale vertu confifte à porter à la tête, à déranger le cerveau, à lui procurer une efpece d'ivreffe qui fait oublier la trifteffe, en procurant une certaine gaieté, les Maures & les Indiens, habitans des contrées les plus chaudes de l'Afie & de l'Afrique, qui n'ont que très peu de reffources dans le vin, parce que leurs palmiers n'en fourniffent que pendant une partie de l'année, ont de tout tems profité de cette propriété du *bangi*. Ils ont même imaginé d'augmenter fa vertu ou de la varier, & la plier, pour ainfi dire, à

leurs besoins, suivant les circonstances, en y mêlant d'autres drogues, comme nous le dirons ci-après; enfin, ils sont parvenus au point de se procurer, comme à leur gré, soit une gaieté passagere d'un instant, soit une ivresse de longue durée, soit un courage qui leur fait braver les plus grands dangers, soit des rêves agréables, soit un sommeil qui leur fait oublier des excès de tristesse qui auroient pu les mener au tombeau. Ils l'emploient aussi pour s'exciter à l'amour.

Pour se procurer de la gaieté, ils expriment le suc de ses feuilles & de ses graines, & en font avec l'arec une boisson qui agite beaucoup les sens. Lorsqu'ils veulent augmenter la force de cette boisson pour se procurer l'ivresse, ils sucent des feuilles seches du *bangi* avec du tabac, ou bien ils en fument une pipe. Pour éprouver des rêves agréables, ou pour se livrer à un profond sommeil, il suffit d'ajouter à ce suc un peu de muscade, de macis, de girofle, de camphre & d'opium; pour en faire cette composition, que les Indiens appellent *majuh*, & qui, selon l'Ecluse, *Clusius*, est la même chose que le malach des Turcs. Ils s'excitent à l'amour en mêlant ensemble la graine de *bangi*, le musc, l'ambre & le sucre.

A l'égard de ce dernier effet, il est bon de remarquer qu'il ne contredit nullement les expériences qui ont été faites depuis Dioscoride jusqu'à nous, & qui prouvent que les feuilles du chanvre, ainsi que celle du *bangi*, coagulent le sperme, & rendent ceux qui en mangent impuissans; car, dans la composition des Indiens, on n'emploie que la graine de cette plante; d'ailleurs on sait que le musc & l'ambre, qui sont la principale partie de cette composition, ont cette vertu dans un dégré éminent. Enfin ce n'est qu'après avoir fait usage des autres drogues qui mettent tous leurs sens dans de grandes agitations, qu'ils ont recours à cette derniere. Au reste, rien de plus pernicieux que l'usage de cette drogue, & l'expérience apprend que ceux qui en font usage sont bien-tôt épuisés, & qu'ils demeurent exténués pour le reste de leurs jours.

La maniere dont ces drogues agissent, varie suivant les tempéramens. Il paroît en général que c'est par une forte commotion des sens, par un ébranlement général du systême nerveux, qui dérange ou obscurcit le cerveau, qui est suivi, pour l'ordinaire, d'une vraie manie, d'une espece de folie que les Indiens appellent improprement *ivresse*. En voici quelques effets principaux, tels qu'ils ont été vus sur les lieux par Rumphe, ce savant médecin, cet excellent observateur qui connoissoit si parfaitement l'art de bien voir.

Parmi ceux qui fument les feuilles du *bangi* avec celles du tabac, les uns deviennent furieux, ne veulent rien faire qu'à leur propre volonté, ne cherchent qu'à se battre, qu'à briser tout ce qui se présente sous leur main: ce sont les tempéramens bouillans & secs, les gens sanguins, dont le systême nerveux est tendu. Les autres d'un tempérament plus humide, plus froid, moins sanguins, plus mous dans le systême nerveux, commencent par pleurer & finissent par le ris sardonique & par des menaces. Cette puissance qui agit ainsi sur les nerfs & qui porte à la fureur, réside principalement dans les feuilles du *bangi*, car on peut manger une petite quantité de ses graines sans éprouver le moindre changement, & leur vertu est considérablement corrigée par le mêlange des aromates dont nous avons parlé, & que les Turcs, les Persans & les habitans du Mogol savent mieux préparer que les Maures qui habitent les isles Moluques.

C'est un usage reçu chez tous les militaires de ces pays, depuis les commandans jusqu'aux derniers officiers, de prendre journellement une petite quantité de cette composition, pour se procurer une gaieté qui les délivre des fatigues & des inquiétudes que cause la guerre. Aussi le dernier sultan de Cambaye avoit-il coutume de dire que quand il vouloit se procurer un rêve agréable & voyager en sommeil dans le Portugal, le Brésil & d'autres pays, il lui suffisoit d'avaler un peu de *bangi*, mêlé avec le sucre, le majoeh & les aromates dont nous avons parlé. On sait que les Turcs, lorsqu'ils vont au combat, prennent de leur maslach qui est mêlé d'opium, qui leur procure une demi-fureur qui les rend intrépides & qui leur fait affronter les plus grands dangers.

On sait par Galien, *livre I*, *De alimentorum facultatibus*, que les anciens avoient coutume de se faire servir, aux desserts de leurs festins, la graine rôtie du chanvre, c'est-à-dire, le chenevis, pour exciter à la joie & à boire largement; mais ce savant médecin ajoute que ceux qui en mangent une trop grande quantité, éprouvent au cerveau de la chaleur, une commotion, & des nuages, à-peu-près comme quand on mange la graine de l'agnus castus, c'est-à-dire du vitex.

Les Malays se procurent cette ivresse tempérée qu'ils appellent *hayal*, en faisant macérer, c'est-à-dire, en versant sur une pincée des feuilles du *bangi* de l'eau bouillante qu'ils boivent à la maniere du thé. Ils prétendent même que l'usage de cette boisson devroit passer en mode chez tous les rois de la terre, toutes les fois que, fatigués du détail de leur gouvernement, ils auroient besoin de se procurer promptement de la distraction & de la gaieté.

La poudre de ses feuilles séchées au soleil, est un astringent puissant qui arrête la diarrhée, fortifie l'estomac, tempere la bile, & qui est le spécifique de la maladie appellée *pitao* au Malabar où elle est endémique: le pitao est un espece d'énervement causé par des excès de fatigues, d'usage d'eau-de-vie, de mets acides & salins, de betel & de riz crud, des saignées & du sommeil; d'où naît un amas d'humeurs qui dominent le sang, & une jaunisse qui se montre sur les yeux, la langue, les ongles, la face & les pieds qui sont enflés. La décoction de ses feuilles vertes avec le girofle & la muscade, se donne dans l'asthme & les douleurs de pleurésie. Ses feuilles se mangent pour énerver la force de l'arsenic & l'orpiment lorsqu'on en a avalé; elles causent l'ivresse. Ces mêmes feuilles fumées, au lieu de celles du tabac, enivrent.

Ses fleurs se mêlent avec les autres astringens en forme de trochisques pour fortifier les génitoires & pour les hernies. Le mâle passe pour avoir plus de vertu que la femelle.

Sa racine se mâche dans les gonorrhées virulentes. Son infusion ou l'émulsion de ses graines se prend pour arrêter les gonorrhées & les fleurs blanches.

Flacourt nous apprend, *page 146* de sa *Relation de Madagascar*, que le chanvre appellé *bangi* aux Indes & *rougogne* ou *ahetsboul* & *ahétsmanga* à Madagascar, se cultive dans ces deux pays, non pour en tirer la filasse, mais pour en fumer les feuilles comme du tabac, & que ceux qui n'y sont pas accoutumés sont les uns dans des transports qui durent deux ou trois jours, d'autres dans un sommeil accompagné de songes agréables, après lequel ils se réveillent joyeux & sans tristesse; qu'il est mis en usage particuliérement par les mélancoliques & par les vieilles négresses qui exercent le métier de prédire l'avenir & de dire la bonne fortune.

Remarques. Plus on fait attention à ces diverses propriétés du *bangi*, plus on se persuade que les nepenthes

nepenthès des anciens, dont la boisson avoit la propriété d'égayer les esprits & de faire oublier la tristesse, ne peut être que cette plante, sur-tout si l'on consulte le passage de Pline, qui dit, *Livre XXV, chapitre 2*, de son *Histoire naturelle : herbas certè Ægyptias à regis uxore traditas suæ Helenæ plurimas narrat* (*Homerus*), *ac nobile illud nepenthes, oblivionem tristitiæ veniamque afferens, & ab Helenâ utique omnibus mortalibus propinandum.*

Il n'est pas douteux que cette plante ne soit une autre espece de chanvre différente de celle de l'Europe. (*M. ADANSON.*)

BANGLE, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) nom Malays d'une espece de gingembre que Rumphe a décrit dans son *Herbarium Amboinicum*, *volume V. page 154*, & dont il a donné une bonne figure sans détails à la *planche LXV*, *n°. II.* Les habitans d'Amboine l'appellent *mackey* & *unin-packey;* & il paroît que c'est le *cyperus Indicus* décrit par Dioscoride, au *livre I. chapitre 4* de son *Histoire des plantes.*

Cette plante ressemble tellement au gingembre vrai, qu'on la prendroit pour lui, si elle n'étoit plus grande dans toutes ses parties, & si l'odeur, la saveur & la couleur de sa racine ne témoignoient qu'elle est différente. Elle a communément quatre à cinq pieds de hauteur, & lorsqu'elle croît dans des lieux ombragés & humides, elle s'éleve jusqu'à la hauteur de sept à huit pieds.

Sa racine, ou plutôt sa souche, trace horizontalement sous terre, comme une tige jaunâtre, articulée, noueuse, d'un pouce à un pouce & demi de diametre, très-fragile, cassante, produisant endessous nombre de fibres capillaires, rameuses, & en-dessus douze ou quinze tubercules coniques, écailleux, qui sont autant de bourgeons extrêmement pointus d'abord, qui ne se développent que successivement, & qui s'alongent en autant de tiges cylindriques, simples, hautes de quatre à huit pieds, de quatre à dix lignes de diametre, fermes, quoiqu'herbacées & charnues, vertes, un peu comprimées & applaties vers leur partie supérieure.

Les feuilles inférieures, ou du bas des tiges, ressemblent à des écailles; mais celles qui les recouvrent à un ou deux pieds de terre & au-dessus, sont assez serrées, disposées alternativement & horizontalement sur deux rangs paralleles, elliptiques, pointues aux deux extrémités, longues d'un pied, cinq à huit fois moins larges, d'un verd-noir, striées ou veinées finement dans toute leur longueur, portées sans pédicule sur une gaîne courte, entiere, & qui remonte en forme de couronne de l'autre côté de la tige qu'elle entoure entiérement.

L'épi de fleurs qui sort des racines ou de bourgeons particuliers, différens des tiges feuillues, est porté sur une tige particuliere écailleuse, mais sans feuilles, longue d'un pied & demi. Il est ovoïde, plus étroit, plus pointu que celui du gingembre, deux à trois fois plus long que large; composé de grandes écailles imbriquées, c'est-à-dire, se recouvrant très-réguliérement les unes les autres comme les tuiles d'un toît; verd-foncées d'abord, ensuite purpurines, enfin d'un beau rouge.

Entre chaque écaille, on voit une fleur blanche, tendre, peu striée, d'une seule piece, composée d'un tube de médiocre longueur, partagé dans sa moitié supérieure en six divisions inégales, dont l'inférieure est plus grande & pendante : c'est-là la corolle qui est posée sur l'ovaire, ainsi que le calice qui forme un tube médiocre, qui engaine celui de la corolle, & qui est divisé en trois portions assez égales. Une seule étamine presqu'aussi haute que la corolle, sort du haut de son tube au-dessous de sa division extérieure qui est sur son dos : l'anthere de cette étamine fait corps avec le filet, & s'ouvre sur le devant par deux sillons longitudinaux, en deux loges qui répandent une poussiere génitale, composée de globules assez gros, blanchâtres & luisans. L'ovaire qui est sous la fleur, est sphérique, & porte un style surmonté d'un stigmate hémisphérique concave, qui se couche longitudinalement au-dessous de l'anthere. Il s'épanouit tous les jours en même tems deux ou trois fleurs semblables, après quoi l'épi se flétrit, & périt sans produire de graines. Néanmoins en ouvrant l'ovaire, on voit qu'il est sphérique, & on juge aisément qu'il doit devenir une capsule de même forme, partagée intérieurement en trois loges, qui contiennent plusieurs graines sphériques, distribuées sur deux rangs dans l'angle intérieur de chaque loge.

Culture. Le *bangle* croît à Java & à Baleya, d'où il a été transporté à Amboine, où on le cultive dans les jardins. Il se multiplie de drageons ou bourgeons enracinés, séparés de sa racine, & il s'étend considérablement. Ce n'est que lorsque ses pieds sont vieux, & qu'on les abandonne sans toucher aux racines, qu'on les voit produire leurs épis de fleurs.

Qualités. Les feuilles du *bangle* froissées entre les doigts, rendent une odeur forte. Sa racine est un peu moins grosse que celle du galanga, plus cassante, un peu plus forte que celle du curcuma, mais d'un jaune un peu plus pâle, tant au-dehors qu'audedans, à peu-près comme la carotte. Lorsqu'on l'a dépouillée de ses fibres, elle est lisse sans aucune de ces membranes qu'on voit sur celle du galanga; sa substance est plus seche que celle du curcuma; elle paroît poreuse dans sa cassure; mâchée ou pilée, elle rend un suc d'un jaune-verdâtre, moins foncé & moins beau que celui du curcuma. Sa saveur est âcre, amere, & peu agréable; son odeur est forte, porte à la tête, & est par-là, fort différente de celle du gingembre, qui est aromatique.

Usages. Sa racine entre dans la composition de la boisson, que les femmes des Malays appellent *djudjambu*, & qu'elles préparent pour diverses maladies, comme la jaunisse, les obstructions, les vents, & les coliques de toute espece. Pour faire cette boisson, ils mêlent ensemble les racines des trois especes du gingembre, sçavoir, le gingembre vrai, qu'ils appellent *ale* ou *aleæ*, le *lampujang*, le *bangle* & le *sokur*, qui paroît être une espece de curcuma. Cette racine mâchée avec le girofle, s'applique sur le ventre, dans les coliques causées par le froid.

Comme la teinture jaune du curcuma est peu tenace, parce qu'elle est comme grasse, lorsque les Malays veulent teindre leurs toiles en cette couleur, ils joignent à la racine du curcuma, celle du *bangle*, qui la fixe & lui donne de la solidité.

Remarques. Cette plante pourroit bien être le *cyperus indicus*, que Dioscoride dit, *livre I*, *chap 4*, avoir la forme du gingembre, une saveur amere, la propriété de teindre en jaune lorsqu'on la mâche, & de faire tomber les poils, lorsqu'on l'applique sur la peau; au moins le *bangle* en a-t-il l'amertume, & le curcuma, les autres qualités. (*M. ADANSON.*)

BANGOR, (*Géogr.*) petite ville d'Irlande, dans la province d'Ulster au comté de Downe, sur la baie de Karichfergus. Elle envoie deux députés au parlement. Le duc de Schomberg étoit comte de *Bangor.* (+)

BANGOT, s. m. (*Hist. nat. Ichthyolog.*) espece de muge volant, *exocoetus*, des îles Moluques, figuré par Edwards, *planche 210*, *n°. I.* sous le nom de *hirundo luzonis venenata, ruberrima, bango dicta;* par Valentyn, sous le nom de *het bont duyfje, piscium Amboinensium*, figure 489, page 501, & sous celui de *ikan terbang berampat sajap, vliegende visch*

met vleugels, *ibidem*, *figure 163*, *page 398*. C'est le *aboadors* des Portugais, selon Kolbe, description du Cap de Bonne-Espérance, *chapitre 13*, & de Rochefort, *Histoire des Antilles*, *chapitre 16*. M. Gronovius, dans son *Musæum Ichthyologicum*, *page 9*, le confond avec le *parabele secunda* de Pison, *Histoire naturelle du Brésil*, *page 61*. M. Linné dans son *Systema Naturæ*, édition de 1767, *page 521*, le confond aussi avec le muge volant de la Méditerranée. Coyett en a donné, sous le nom de *terbang*, *partie I*. *n°. CLXIII*, une figure enluminée, mais très-imparfaite quant à la nageoire de la queue, & à celle de l'anus qui manque. C'est vraisemblablement le *selaw* des Israélites, dont il est parlé dans Moïse, *livre II. des nombres*, *article 13*.

Ce poisson est d'un rouge-violet. Ses nageoires sont vertes au nombre de sept; sçavoir, deux pectorales fort longues, étendues jusque vers la moitié du corps, à dix-sept rayons; deux ventrales loin derriere elles, fort courtes, de sept rayons; une dorsale assez courte, de quinze rayons; celle de l'anus est fort petite, & celle de la queue est fendue, de maniere que la branche supérieure est beaucoup plus courte que l'inférieure.

Sa tête est écailleuse, sa bouche sans dents; la membrane des ouies a dix osselets. Son corps est prismatique triangulaire, rond sur le dos, tranchant sous le ventre.

Son cœur est triangulaire; son foie long sans divisions, étendu sur toute la longueur de l'abdomen, adhérent au ventricule. Celui-ci n'est bien distinct des intestins, que par un léger renflement à son orifice, après lequel il se confond avec les intestins qui s'étend droit jusqu'à l'anus.

Le *bangot* est commun dans la mer des Indes, & différent par sa couleur & par le nombre des rayons de sa nageoire dorsale, qui est plus grand que dans la nageoire dorsale du muge volant de la Méditerranée. Il vole comme ses congeneres. Edward le dit venimeux, sans doute parce qu'il renferme quelque poison intérieur, qui fait qu'on s'abstient de le manger; car les poissons de ce genre n'ont pas d'épines comme beaucoup d'autres poissons de la mer, dont la piquûre dangereuse les fait mettre au nombre des poissons venimeux.

Ce poisson se range naturellement dans la famille des mulets ou cabots, *mugiles*. (*M. ADANSON.*)

BANIAHBOU, s. m. (*Hist. nat. Ornitholog.*) espece de merle ainsi appellé à Bengal, & dont Albin a donné une figure mal coloriée, sous le nom de *beniahbow* de Bengale, *volume III. page 8*, *pl. XIX*. Klein l'appelle *turdus Bengalensis*, *Avi. page 70*, *n°. 30*. Edward en a publié une figure meilleure, sous le nom de *turdus fuscus Bengalensis*, *non maculatus*, *page & planche CLXXXIV*. C'est le *turdus*, *8 canorus*, *griseus*, *subtus ferrugineus*, *lineâ albâ ad latera capitis*, *caudâ rotundatâ*, de M. Linné, dans son *Systema naturæ*, édition de 1767, *page 293*. M. Brisson le désigne sous le nom de *merle de Bengale . . . turdus supernè dilutè fuscus*, *infernè griseus*; *remigibus dilutè fuscis*, *oris exterioribus albis*; *rectricibus obscurè fuscis . . . merula Bengalensis : Ornithologie*, *volume II. page 260*.

Cet oiseau n'est guere plus grand que la grive. Il a la queue ronde, composée de douze plumes d'un brun sombre; le bec & les pieds jaunes; la prunelle des yeux noire, entourée d'un iris jaune. Le dessus de son corps & son cou sont brun-clair; sa poitrine & le dessous du corps sont gris. Le bord extérieur des plumes de ses ailes est blanc.

Il est commun à Bengale.

Remarque. Il paroît que M. Linné a confondu, avec cette espece, une autre espece qui vient de la Chine, & qui a le dessous du corps jaune de rouille, avec une ligne blanche sur les côtés de la tête. Ces deux oiseaux sont assez différens pour en faire deux especes. (*M. ADANSON.*)

BANIANA, (*Géogr.*) ville des Indes orientales, que Tavernier place sur la route de Surate à Agra. Il rapporte qu'on y fabrique le meilleur indigo; mais qu'il se vend le double de l'indigo ordinaire. (+)

* § BANIANS *ou* BANJANS & BENJANS, sont les mêmes, comme on en sera convaincu, quand on aura lu l'article *Banians* du *Dictionnaire Géogr.* de la Martiniere, & l'article BISNOW du *Dictionnaire raisonné des Sciences*, &c. *Lettres sur l'Encyclopédie*.

BANKARETTI, s. m. (*Hist. nat. Botan.*) arbre épineux du Malabar, très-bien gravé, à quelques détails près qui manquent, par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, *vol. VI*, *page 35*, *planche XX*. Les Brames l'appellent *dou-tiringoussi*, les Portugais *cliche falsa* ou *silva da prajo macho*, & les Hollandois *praatjes*.

Cet arbre ressemble en quelque sorte au caretti, c'est-à-dire, au bonduc des Indes, en ce que ses tiges, ses branches & les pédicules de ses feuilles sont hérissés, comme lui, d'épines coniques un peu courbes, comparables à celles du rosier, d'une ligne & demie à deux lignes de longueur.

Ses feuilles sont alternes, médiocrement serrées, pinnées, c'est-à-dire, ailées sur un rang simple, composées de cinq à sept folioles impaires, elliptiques, arrondies à leur base, pointues à leur extrémité, longues de deux à quatre pouces, une fois moins larges, marquées de huit paires de côtes alternes, & portées sur un pédicule commun cylindrique, égal à leur longueur, à l'origine duquel sont deux stipules elliptiques, pointues, assez grandes, deux fois plus longues que larges.

De l'aisselle de chacune des feuilles supérieures, sort une fleur hermaphrodite, élevée, presque sessile ou portée sur un pédicule cylindrique, mince, extrêmement court; chaque fleur est longue & large de six à sept lignes lorsqu'elle est bien épanouie. Son calice est d'un verd-jaune, & ressemble à une cloche d'une seule piece, divisée jusqu'aux deux tiers de sa longueur en cinq portions presque égales & caduques: la corolle plus courte d'un cinquieme que le calice, consiste en cinq pétales jaunâtres presqu'égaux, & en cinq étamines presqu'aussi hautes qu'eux, partant du fond du calice, du centre duquel s'éleve un ovaire elliptique porté sur un pédicule court & surmonté d'un style rouge.

L'ovaire, en mûrissant, devient un légume elliptique pointu aux deux bouts, oblique très-aplati, long de deux pouces, presqu'une fois moins large, très-épais, très-velu, très-dur, brun extérieurement, jaunâtre intérieurement, à une loge, s'ouvrant en deux valves égales, & contenant une feve elliptique, obtuse, très-plate, longue de douze à treize lignes, de moitié moins large, très-velue & très-dure.

Culture. Cet arbre croît dans les provinces de Candenate, Cottate, & autres lieux de la côte du Malabare, dans les forêts épaisses & voisines des montagnes: pendant que les fruits mûrissent aux aisselles des feuilles inférieures, d'autres ne commencent qu'à nouer dans les aisselles des feuilles qui sont un peu au-dessus, pendant que les feuilles de l'extrémité des branches portent des fleurs épanouies ou simplement en boutons.

Usages. Les feves de cette plante sont en usage chez les médecins Malabares, mais Van-Rheede nous laisse ignorer de quelle maniere & en quelles circonstances.

Remarques. Le *bankaretti* fait, comme l'on peut juger par sa description, un genre particulier voisin du ticanto, dans la premiere section de la famille des

plantes légumineuses. *Voyez* nos *Familles des plantes, vol. II, page 319.* (*M. ADANSON.*)

BANNALISTES, s. m. pl. (*Art milit.*) un corps de miliciens enrégimenté a paru sous ce nom dans les armées d'Autriche. Il avoit été formé en Croatie, & M. le maréchal de Bathiani qui, entr'autres dignités dont il se trouvoit revêtu, portoit celle de ban de Croatie, leur a fait prendre le nom de *bannalistes*, dont cette troupe se glorifioit beaucoup, jusqu'à se dire sa garde. C'étoit de tous les corps de milice, Hongrois, Croates, Esclavons & autres qui sont venus en Allemagne, le corps le plus beau, le mieux choisi, & le plus réglé. (+)

BANTAM, s. m. (*Hist. nat. Ichthyologie.*) poisson ainsi nommé à Amboine, & très-bien gravé & enluminé dans la premiere partie du *Recueil* de Coyett, *figure 184.*

Son corps est médiocrement alongé, très-comprimé par les côtés, pointu aux deux extrémités, & couvert d'écailles assez petites; sa tête est écailleuse & petite, ainsi que sa bouche qui est conique, obtuse.

Ses nageoires sont au nombre de cinq seulement & à rayons mous: sçavoir, deux pectorales très-petites comme triangulaires; une dorsale triangulaire, petite, sur le milieu du dos; une anale triangulaire, petite, derriere le milieu du ventre, & celle de la queue qui est fort grande, fourchue jusqu'aux trois quarts en deux branches étroites; il n'y a point de nageoires ventrales.

La couleur générale de son corps est un bleu-clair sur les côtés & le ventre, & plus foncé sur le dos jusqu'à la ligne latérale, qui prend son origine du haut de l'ouverture des ouies & va se rendre au milieu des côtés de la queue, en se rapprochant une fois plus du dos que du ventre: ses nageoires sont jaunes, ainsi que le dessous de sa tête, laquelle est bleue en dessus; la prunelle de ses yeux est blanche-argentine, entourée d'un iris jaune.

Remarques. S'il suffit de n'avoir point de nageoires ventrales pour avoir un certain rapport avec les anguilles, on peut penser que le *bantam* seroit de la famille de ces poissons, quoique son corps ne soit pas d'une forme cylindrique. (*M. ADANSON.*)

BANTIALA, s. m. (*Hist. nat. Botan.*) nom Macassare d'une plante parasite d'Amboine, que les Malays appellent *ruma-sumot*, qui signifie *nid de fourmis.* Rumphe en distingue deux especes.

Premiere espece. BANTIALA.

Le *bantiala*, proprement dit, a été très-bien gravé, quoique sans détails, dans l'*Herbarium Amboinicum* de Rumphe, *volume VI, page 119, planche LV, figure 2*, sous le nom de *nidus germinans formicarum rubrarum.*

C'est un tubercule sphéroïde de quinze à seize pouces de diametre, ridé extérieurement, couvert de rugosités à-peu-près comme le citron ou l'orange dite *pampelmous*, d'un beau verd, à écorce molle, tendre, séparée de la substance intérieure qui est charnue, succulente comme la chair d'une pomme bien mûre, partagée en plusieurs cloisons comparables aux rayons ou gâteaux des ruches à miel des abeilles, & habitée par des fourmis. La partie inférieure de ce tubercule produit nombre de petites racines fibreuses qui s'implantent dans l'écorce des arbres, sur les branches desquels vit le *bantiala.*

De la partie supérieure de ce tubercule part une seule tige simple, triangulaire, pendante, d'un pouce & demi de diametre, deux fois plus longue, charnue, verte, pleine, toute couverte, à-peu-près comme la tige des jeunes palmiers, d'écailles triangulaires, imbriquées, qui sont les bases des feuilles qui forment une espece de gaîne.

Cette tige est entourée & comme couronnée de dix à douze feuilles elliptiques, pointues aux deux extrémités, longues de quinze à seize pouces, trois fois moins larges, molles, entieres, relevées en-dessous d'une nervure longitudinale ramifiée en six paires de côtes alternes, & portées droites peu écartées sur un pédicule cylindrique trois fois plus court qu'elles, dont la base forme ces especes de gaînes écailleuses, triangulaires, dont la tige paroît hérissée après la chûte de ces feuilles.

Ce n'est qu'après la chûte de ces feuilles qu'on voit paroître les fleurs; elles sont rapprochées deux à deux, l'une mâle & l'autre femelle, entre chaque écaille, ou gaîne des feuilles; la fleur mâle est portée sur un pédicule fort court; elle est blanche, & consiste en un calice de quatre feuilles en soucoupe, & en quatre étamines sphériques, très-courtes, blanches, placées au centre. La fleur femelle consiste en quatre ovaires sphériques chagrinés. Rumphe dit qu'il n'en a pas vu le fruit, mais il est probable que ces quatre ovaires deviennent autant de capsules ou de baies renfermant chacune une graine de même forme.

Culture. Cette plante est constamment parasite, & ne croît que sur les arbres à fruit, tant sauvages que cultivés, tels que le cosassu & le durion qui ont l'écorce dure & fendue; elle est suspendue à leur tronc ou à leurs grosses branches.

Qualités. Le tubercule qui lui sert de racine, quoiqu'invariable dans sa forme, paroît occasionné par l'âcreté corrosive des sucs de petites fourmis rouges très-mordantes, qui y habitent & qui en font leur nid, d'abord avec de la terre, ensuite avec du bois pourri. Pour pouvoir prendre ce nid ou cette plante, il faut aussi-tôt après l'avoir détaché de dessus l'arbre le jetter dans l'eau, & l'y tenir plongé jusqu'à ce que toutes les fourmis en soient sorties. Ces nids, lorsqu'ils sont vieux, tombent sur la terre, pourrissent, & se réduisent insensiblement, comme certaines vesses de loup, en un tissu réticulaire fibreux & poudreux, qui, lorsqu'on met le pied dedans par hazard, s'attache beaucoup à la peau, & y cause des ulceres très-malins, au moins à Macassar, où tous les poisons & venins ont plus d'activité, car à Amboine ces nids ne font aucun mal. On guérit ces ulceres par l'application d'une emplâtre de l'espece de riz appellée *bras pulot itam*, réduit en bouillie.

Usages. Les Malays vont chercher dans les bois le *bantiala* pour en faire usage sur les tumeurs les plus considérables: ils pilent la substance charnue de son tubercule, & l'appliquent dessus en forme d'emplâtre qui les fait aboutir en peu de temps, en y excitant néanmoins une légere démangeaison qui indique une vertu caustique dans cette plante.

Deuxieme espece. UHUTA.

Les habitans d'Amboine appellent du nom de *uhuta* une seconde espece de *bantiala*, dont Rumphe a fait graver la figure sans détails sous la dénomination latine de *nidus germinans formicarum niger*, au *vol. VI*, de son *Herbarium Amboinicum, page 119, planche LV, figure 1.*

Le tubercule de cette espece est plus ridé, plus marqué d'enfoncemens & plus petit que celui du *bantiala*: il n'a que dix à douze pouces de diametre; il est cendré extérieurement, creusé de petits enfoncemens comparables à ceux des dés à coudre. Ce n'est qu'en-dessous qu'il est percé de trous; les racines qui l'attachent aux arbres sont plus longues, plus grosses, plus ramifiées que dans le *bantiala.* Sa substance interne est charnue, blanche, verdâtre sur les bords, & toute percée de trous en galeries & en labyrinthes qui servent d'habitations aux fourmis.

Du centre de ce tubercule partent quatre à cinq

tiges cylindriques, longues d'un pied à un pied & demi, marquées de quinze à vingt articles qui indiquent le lieu où étoient attachées autrefois les feuilles : celles-ci sont au nombre de trois à cinq, fort serrées vers le bout de chaque tige où elles sont disposées alternativement : elles sont elliptiques, médiocrement pointues aux deux extrémités, longues de quatre à cinq pouces, une fois moins larges, entieres, grasses, c'est-à-dire, épaisses, entieres, lisses, relevées en-dessous d'une nervure longitudinale sans côtes latérales, & portées horizontalement sur un pédicule court qui forme en-bas une gaîne courte autour de la tige.

C'est dans l'aisselle des feuilles supérieures seulement que sont placées les fleurs : elles ressemblent à celles du *bantiala*.

Qualités. Les fourmis qui habitent le tubercule du uhuta sont noires & d'une autre espece que celles du *bantiala*.

Remarques. Ces deux plantes, quoique très-différentes au premier abord par l'apparence de leurs tiges, considérées ensuite dans les détails de leurs feuilles & de leurs fleurs, sont sensiblement de même genre ; & en les comparant à tout ce qui est connu, on voit qu'elles doivent former un genre nouveau & voisin de la zannichellia & du saururus dans la premiere section de notre cinquante-sixieme famille des arons qui comprend les plantes qui ont un calice & plusieurs ovaires.

Il y a apparence que ce genre de plante se multiplie & s'attache aux arbres par une espece de glu qui enveloppe sa graine comme dans le gui du chêne, quoique Rumphe n'ait point vu ces graines ; & que ce n'est que lorsque le tubercule de ses racines a commencé à prendre une certaine grosseur, que les fourmis y pénetrent, y occasionnent, hors de ses vaisseaux rompus, un épanchement irrégulier de sucs qui forment une masse charnue dans laquelle elles percent & pratiquent leurs galeries. (*M. Adanson.*)

* BANTRAN & BANTRET-YAI, (*Géogr.*) îles d'Asie ; elles sont dans la riviere de Menun, au royaume de Siam, suivant la Loubere, qui leur donne *120 dégrés 53 minutes de longitude & 13 dégrés 6 minutes de latitude boréale.* Elles n'ont chacune qu'un village ou hameau qui porte le nom de l'île où il est.

§ BAOBAB, s. m. (*Hist. nat. Botanique.*) nom Ethiopien d'un arbre originaire du Sénégal, où les peuples Oualofs l'appellent *goui*, & son fruit *boui*. Les François, habitans du Sénégal, appellent cet arbre *calebassier*, & son fruit *pain de singe*, selon le P. Labat. Thevet le désigne dès l'année 1555, sous le nom d'*arbre du Cap-Verd.* Prosper Alpin en donne une figure fort mauvaise à feuilles simples, sous le nom de *baobab* & *bahobab*, qui se trouve aujourdhui corrompu sous ceux de *boabab* & *bohabab* dans nombre de dictionnaires. Scaliger l'appelloit *guanabanus.* L'Ecluse, *Clusius*, *abavo* & *abavi.* M. de Jussieu, pour me conserver & m'identifier, pour ainsi dire, la découverte que je fis des fleurs & des caracteres botaniques de cet arbre, dont je lui envoyai la description dès l'année 1749, le désigna dès-lors, dans ses démonstrations botaniques du jardin royal, sous le nom d'*adansona*, que M. Linné changea ensuite en celui d'*adansonia*, *1 digitata.* *Voyez* son *Systema naturæ*, *édition in-12*, *imprimée en 1767, page 456*, j'en ai lu à l'Académie en 1756, la description qui a été imprimée dans le volume de ses mémoires, pour l'année 1761, *page 218*, avec des figures complettes de toutes ses parties, *planches VI* & *VII*, sous son ancien nom de *baobab.*

Cet arbre est sans contredit le plus gros, non pas de tous ceux qui sont cités dans les livres anciens ou dans les relations des voyageurs, mais de tous ceux qui ont été bien vus & bien constatés existans de nos jours par des botanistes suffisamment éclairés. Lorsqu'on le regarde de près il paroît plutôt une forêt qu'un seul arbre. Son tronc n'a que 10 ou 12 pieds de hauteur, sur 75 à 77 pieds & demi de circonférence, c'est-à-dire 25 à 27 pieds de diametre. Il est couronné par un grand nombre de branches extrêmement grosses, longues de 50 à 60 pieds, dont les plus basses s'étendent presqu'horizontalement & touchent quelquefois par leur propre poids jusqu'à terre, de maniere que, cachant la plus grande partie de son tronc, cet arbre ne paroît de loin que sous la forme d'une masse hémisphérique de verdure, d'environ 120 à 150 pieds de diametre, sur 60 à 70 pieds de hauteur.

Aux branches de cet arbre répondent à peu-près autant de racines, presqu'aussi grosses, mais beaucoup plus longues. Celle du centre forme un pivot semblable à un gros fuseau qui pique verticalement à une grande profondeur, pendant que celles des côtés s'étendent horizontalement & tracent près de la superficie du terrein. J'en ai vu une qu'un courant d'eau avoit découverte dans l'espace de plus de 110 pieds, & il étoit facile de juger, par sa grosseur à cet endroit, que ce qui restoit caché sous terre avoit encore au moins 40 ou 50 pieds de longueur, & cependant l'arbre auquel appartenoit cette racine, n'avoit qu'une grosseur médiocre relativement aux autres.

L'écorce qui recouvre ses racines est brune couleur de rouille. Celle du tronc est gris-cendré, lisse, luisante, très-unie & comme vernissée au-dehors ; lorsqu'on l'enleve, on voit qu'elle a huit à neuf lignes d'épaisseur & qu'elle est au-dedans d'un verd picoté de rouge : celles des jeunes branches de l'année est verte & parsemée de poils fort rares. Le bois de l'arbre est assez blanc & extrêmement tendre, encore plus que celui du marronnier, du saule & du peuplier.

Ce n'est que sur les jeunes branches de la derniere pousse, que l'on voit des feuilles ; elles sont disposées alternativement & circulairement, au nombre de huit à douze sur toute leur longueur, à des distances peu considérables. Elles sont digitées, c'est-à-dire composées de trois à sept folioles, mais plus communément de sept folioles, disposées en maniere d'éventail comme celle du marronnier, *hippocastanum*, sur un pédicule commun, cylindrique, de même longueur qu'elles, & qui les porte étendues horizontalement sur le même plan que lui. La plus longue de ces folioles a environ cinq pouces de longueur & presque deux fois moins de largeur ; elle est placée à la partie antérieure de l'éventail : celles qui l'avoisinent diminuent par dégrés, jusqu'à celles qui sont les plus proches du pédicule & qui sont une fois plus petites. Toutes ces folioles sont elliptiques, pointues aux deux extrémités, médiocrement épaisses, lisses, entieres, sans aucune dentelure dans leur contour, d'un verd gai en-dessus & pâle en-dessous, où elles sont relevées d'une nervure longitudinale, qui se ramifie en huit à douze paires de côtes alternes. De l'origine du pédicule des feuilles, sortent deux petites stipules en écailles triangulaires, deux fois plus longues que larges, vertes, attachées aux branches qu'elles quittent presqu'aussitôt que la feuille s'est épanouie. Ces feuilles, avant leur développement, sont pliées dans toute leur longueur en autant de doubles qu'elles ont de folioles, & sont rapprochées ainsi toutes droites sur leur pédicule en face les unes des autres, sans aucune sorte d'enveloppe, de sorte que les bourgeons nuds de cet arbre sont, comme la plupart des arbres de la zone torride, exception à la regle générale que les botanistes, qui ne sont pas sortis de l'Europe, ont établie,

que tous les arbres & arbrisseaux sont gemmipares, c'est-à-dire portent leur feuilles avant leur épanouissement, enveloppées d'écailles sous la forme de boutons, ce qui n'est vrai que pour les arbres de nos climats froids, & qui se dément tous les jours dans ceux des climats les plus chauds. Il est encore nécessaire de faire remarquer ici qu'il y a une différence sensible entre les feuilles des vieux arbres & celles des mêmes arbres, lorsqu'ils commencent à lever de terre. Dans ces derniers elles sont ordinairement solitaires, presque sans pédicules & marquées de quelques dentelures vers leurs extrémités supérieures : elles ne commencent à naître au nombre de deux, trois, cinq ou sept sur un même pédicule pour former l'éventail, que lorsque le jeune plant a environ un pied de hauteur & qu'il commence à se diviser en plusieurs rameaux.

De l'aisselle des deux à trois feuilles inférieures de chaque branche, il sort une fleur solitaire, pendante à un pédicule cylindrique une fois plus long que les feuilles, c'est-à-dire d'un pied de longueur sur cinq lignes de diametre, accompagné de deux à trois écailles, dispersées sur sa longueur & qui tombent vers le temps de son épanouissement. Cette fleur est proportionnée à la grosseur du *baobab* & surpasse en grandeur celle de tous les arbres connus, si l'on en excepte le seul laurier-tulipier, appelé *magnolia ;* lorsqu'elle n'est encore qu'en bouton, elle forme un globe de près de trois pouces de diametre, & en s'épanouissant elle a quatre pouces de longueur, sur six pouces de largeur.

Chaque fleur consiste en un calice épais comme un cuir, d'une seule piece, évasée en soucoupe, partagée, jusqu'au de-là de son milieu, en cinq divisions égales, triangulaires, recourbées en-dessous, couvert au dehors de poils verds, au-dedans de poils blanchâtres & luisans, & qui tombe dès que le fruit est noué. Après le calice vient la corolle qui est blanche, composée de cinq pétales égaux à sa longueur, & entr'eux assez épais, arrondis, recourbés en-dehors en demi cercle, parsemés de quelques poils, relevés d'environ 25 nervures paralleles à leur longueur, légérement ondés à leur extrémité supérieure, & terminés à leur partie inferieure par un onglet qui les attache autour du réceptacle commun du calice & de l'ovaire. Du même réceptacle s'éleve une colonne ou plutôt un cône alongé, blanc, creux intérieurement, charnu, blanchâtre, très-épais ; contigu d'un côté à l'ovaire qu'il enveloppe, & faisant corps de l'autre côté aux cinq pétales de la corolle qu'il unit ou plutôt qu'il semble unir & qu'il porte quoiqu'ils soient réellement séparés entr'eux ; ce cône est tronqué à son extrémité supérieure & couronné d'environ sept cens étamines, dont les filets blancs, un peu plus longs que lui, se rabattent comme une houppe, & supportent chacun une anthere en forme de rein, dont la convexité s'ouvre en deux loges & répand une poussiere composée de globules blanchâtres, transparens, hérissés de tous côtés de petits piquans ; ces étamines, y compris le cône formé par la réunion de la partie inférieure de leurs filets, ont un peu moins de longueur que la corolle. Du centre du calice s'éleve le pistil qui enfile le cône des etamines, & surpasse un peu la longueur de la corolle : il consiste en un ovaire conique ou ovoide, pointu, assez petit, entiérement couvert de poils épais, luisans, couchés de bas en haut, terminé par un style cylindrique très-long, creusé intérieurement comme un tube, & couronné par dix à quatorze stigmates pyramidaux à trois angles, assez grands, velus sur leurs deux faces internes & épanouies comme autant de rayons.

Après la chûte de la fleur, c'est-à-dire du calice, de la corolle & des étamines ; l'ovaire en mûrissant devient une capsule ligneuse, ovoïde, pointue à ses deux extrémités, longue de 12 à 18 pouces, très-dure, presque deux fois moins large, pendante à un pédoncule cylindrique, de moitié plus long & de près d'un pouce de diametre. Cette capsule est couverte extérieurement d'un duvet épais de poils verts, au-dessous desquels elle est noire, marquée de 10 à 14 sillons qui s'étendent comme autant de rayons sur toute sa longueur. Elle ne s'ouvre pas d'elle-même, mais lorsqu'on la coupe en travers, on voit que son écorce est rougeâtre, fort dure, épaisse de deux à trois lignes ; & pleine d'une chair blanchâtre, un peu succulente d'abord & aigrelette, puis seche, comme fongueuse, partagée, quoique peu sensiblement, en 10 à 14 loges, par un pareil nombre de cloisons membraneuses qui s'étendent longitudinalement depuis la queue jusqu'au point opposé, en partant des parois intérieures de l'écorce ligneuse, à laquelle elles sont attachées, pour aller de là se réunir ensemble, comme autant de rayons autour d'un axe, au centre du fruit, où elles se maintiennent tant qu'il conserve sa premiere humidité, mais dont elles s'écartent ensuite pour y laisser un vuide à mesure qu'il se seche : dans cet état de sécheresse, ces cloisons membraneuses ressemblent assez par leur substance & par leur forme à cette partie de la dure-mere qu'on appelle la *faulx*. Quoique chacune de ces loges contienne environ 50 à 60 graines, on ne les apperçoit pas à nud à l'ouverture du fruit; on ne voit d'abord que la chair qui le remplit & qui ne forme qu'une seule masse quand elle est fraiche & encore humide : mais cette chair en se desséchant se retire, devient friable & se partage d'elle même en 50 à 60 polyedres, ou corps à plusieurs facettes angulaires dans chaque loge, qui renferment chacun une semence brune, noirâtre, ovoïde, repliée ou entaillée comme un rein, de cinq lignes de longueur, sur trois de diametre, de la sinuosité duquel part un cordon ou filet rougeâtre, ondé, trois ou quatre fois plus long qu'elle, qui vient s'attacher horizontalement comme à un placenta, au bord intérieur des cloisons, dans l'angle que forment les loges au centre du fruit. La chair spongieuse est semée de petits filets semblables, mais plus courts, qui servent à la nourrir. Chaque graine a deux peaux ou enveloppes, l'une extérieure, brun-noir, coriace ou plutôt cartilagineuse & comme osseuse, d'une très-grande dureté; l'autre, blanchâtre, épaisse, tendre, qui renferme un embryon courbé en demi-cercle autour d'un corps charnu, sphéroïde, blanchâtre, applati, mou & comme gélatineux : cet embryon est composé de deux lobes ou cotyledons orbiculaires, repliés à cinq nervures sur leur surface extérieure & marqués en-bas d'une légere crenelure, d'où part une radicule conique, un peu plus courte qu'eux, à laquelle tient la plume conique, c'est-à-dire la petite tige qui par la suite doit se métamorphoser ou grossir en arbre.

Les poils qu'on observe sur les diverses parties de cet arbre, sont de trois especes différentes. Ceux qui recouvrent l'ovaire & la surface interne du calice, sont coniques & très-simples; ceux des pétales sont en fuseau : mais ceux qu'on trouve sur les jeunes branches & sur l'extérieur du calice, sont singuliers, en ce qu'ils forment une soie divisée presque jusqu'à sa racine en quatre brins fort peu écartés les uns des autres ; on pourroit appeller cette sorte de poils, *poil en aigrette*.

Lieu. La véritable patrie du *baobab* est l'Afrique, & sur-tout la côte occidentale de cette partie du monde qui s'étend depuis le fleuve Niger jusqu'au royaume de Benin ; on en voit jusques dans le pays

de Galam qui s'étend à plus de cent lieues de la mer: on pourroit peut-être y comprendre encore l'île de Madagascar; car en lisant avec attention la relation de Flacourt, imprimée en 1661, j'ai cru reconnoître dans la description qu'il fait d'un très-gros arbre que les Malgaches appellent *anadzae* & *anadze*, une conformité si frappante avec notre *baobab*, que je ne doute nullement que ce ne soit lui qu'il a décrit aux *pages 141 & 144*, & dont il a donné une figure extrêmement mauvaise au *n° 150*. Enfin, Prosper Alpin dit en avoir vu un qu'on élevoit dans un verger du Caire. On ne trouve le *baobab* cité sous aucune dénomination, ni dans les catalogues des plantes de l'Asie, ni dans ceux des plantes de l'Amérique: ce n'est cependant pas qu'il ne puisse y en avoir actuellement quelques-uns dans les climats de ces deux parties du monde qui sont situés sous la zone torride, & sablonneux comme ceux de l'Afrique qui les produit; mais ils n'y sont pas venus d'eux-mêmes, les Negres esclaves qu'on transporte tous les ans de l'Afrique dans nos colonies, ne manquent guere d'emporter avec eux un sachet de graines qu'ils présument leur devoir être utiles; de ce nombre est toujours celle du *baobab*: c'est à un pareil transport que sont ou seront dus ceux qu'on y trouvera, tels que celui qui commence à porter fleurs & fruits à la Martinique: ils s'y naturaliseront peut-être; mais ce ne sera pas leur pays originaire, & on n'y en verra pas de long-tems qui égalent en grosseur ceux de la côte du Sénégal.

Culture. Le *baobab* se plaît particuliérement dans les terreins sablonneux & humides. On en voit aussi dans des cantons pierreux, comme à Galam, autour du Cap-Verd, & même sur le rocher de Basalt qui semble former toute la masse de l'île de la Magdeleine, où Thevet observa en 1555 ceux que j'ai vus depuis en 1749; mais il ne faut pas que son pivot soit blessé, la moindre écorchure lui est pernicieuse, la carie s'y met bientôt, elle se communique au tronc, & y fait des progrès très-prompts qui le font périr. C'est pour cela qu'on trouve cet arbre en moindre quantité, & plus petit sur les côtes maritimes bordées de rochers & dans les terres argilleuses, dures & pierreuses du pays de Galam, que dans les sables mouvans qui occupent un espace de trente lieues entre l'île du Sénégal & le Cap-Verd. Sa racine est sujette à se fondre, lorsqu'on le transplante trop jeune ou trop vieux, lorsqu'il commence à lever ou lorsqu'il a une dixaine d'années. Le plant de six mois jusqu'à deux ans est celui qui réussit le mieux; ses branches prennent aussi de bouture, mais rarement, & le progrès de celles qui reprennent est toujours plus lent que celui des plants qu'on a semés.

Cet arbre quitte ses feuilles au mois de novembre, en reprend de nouvelles en juin, fleurit en juillet, & parfait la maturité de ses fruits en octobre & novembre.

Maladies. Outre la carie qui attaque, comme je l'ai dit, le tronc du *baobab*, lorsque ses racines sont entamées, cet arbre est encore sujet à une autre maladie, plus rare à la vérité, mais qui n'est pas moins mortelle pour lui; c'est une espece de moisissure qui se répand dans tout le corps ligneux, & qui l'amollit au point de n'avoir pas plus de consistance que la moëlle ordinaire des arbres, sans changer sa blancheur naturelle & la texture de ses fibres. Dans cet état, ce tronc, tout monstrueux qu'il est, devient incapable de résister aux coups de vents, & il est cassé par le moindre orage. J'en ai vu un brisé par un pareil événement: il étoit habité par un grand nombre de gros vers de scarabés, *nasicornis*, & de capricornes, *cerambyx*, qui ne paroissoient aucunement la cause de cette maladie; les œufs de ces animaux y avoient été déposés de la même maniere que plusieurs insectes introduisent les leurs en Europe dans le tronc du saule, lorsque son bois est dans un état de mollesse à-peu-près pareil, quoiqu'il ne l'attaque pas lorsqu'il est sain.

Accroissement. La graine du *baobab* semée dans une terre sablonneuse, suffisamment humide, leve communément au bout de sept à huit jours au Sénégal; néanmoins j'en ai vu qui restoient des mois & même des années entieres sans lever, dans les serres chaudes de ce pays-ci, sans doute parce que la sécheresse de la terre où on les avoit semées étoit trop grande, ou parce que la chaleur nécessaire pour les faire germer, n'avoit pas été soutenue assez longtems, ni portée au point de chaleur où le soleil porte les sables du Sénégal qui, suivant mes expériences, passe souvent le 65me dégré. En levant de terre, ses deux lobes ou cotyledons, qui étoient originairement orbiculaires, prennent peu-à-peu une forme elliptique, & ce n'est qu'au quatrieme jour que la premiere feuille commence à se développer. Au bout d'un mois le jeune arbre a environ un pied de hauteur, & son accroissement est de près de cinq pieds en hauteur, sur un pouce à un pouce & demi de diametre dans le premier été, tandis qu'en France il ne prend guere qu'un pied en hauteur & six lignes au plus de diametre dans le même espace de tems, quoiqu'on l'éleve sur des couches & dans des serres dont on entretient la chaleur avec soin, ce qui prouve que cette chaleur artificielle n'est jamais égale à celle qu'a fonciérement la terre du climat natal de cette plante, & qu'elle ne peut jamais la remplacer dans toutes les circonstances requises pour sa végétation.

Grandeur. Quoique le tronc des plus grands *baobabs* que j'aie vus au Sénégal, eussent ving-sept pieds de diametre, cette grosseur, qui passe pour miraculeuse, ou au moins pour peu croyable au yeux de nombre de personnes, n'est cependant pas la plus considérable ni la plus merveilleuse qui ait été observée dans ce même pays. Ray dit qu'entre le fleuve Niger & le Gambie, on en a mesuré de si monstrueux que dix-sept hommes avoient bien de la peine à les embrasser en joignant les uns aux autres leurs bras étendus, ce qui donneroit à ces arbres environ quatre-vingt-cinq pieds de circonférence & près de trente pieds de diametre. Jules Scaliger dit qu'on en a vu qui avoient jusqu'à trente-sept pieds. Cet arbre, dont quelques voyageurs parlent comme du plus gros arbre de l'univers, peut donc être considéré comme tel, & je ne crois pas qu'on fasse difficulté d'en convenir lorsqu'on voudra en comparer les dimensions.

Durée. Le *baobab*, quoique d'un bois très tendre, vit très-long-tems, & peut être plus qu'aucun autre arbre connu, à cause du long accroissement qu'exige son énorme grosseur. Parmi les faits que j'ai soigneusement rassemblés pour me procurer des connoissances certaines à ce sujet, en voici quelques-unes qui semblent le prouver. J'ai vu, comme je l'ai dit dans la *Relation* de mon voyage au Sénégal, imprimée en 1757, *page 66*, dans l'une des deux îles de la Magdeleine, deux de ces arbres sur l'écorce desquels étoient gravés des noms Européens, avec des dates dont les unes étoient postérieures à 1600; d'autres remontoient à 1555, & avoient été probablement l'ouvrage de ceux qui accompagnoient Thevet dans son voyage aux terres australes, car il dit lui-même avoir vu de gros arbres dans cet endroit, & ces arbres étoient tous de la même espece, des *baobabs* enfin; d'autres enfin paroissent antérieurs à l'an 1500, mais celles-ci étoient confuses & pourroient être équivoques, les années en ayant rempli ou effacé la plupart des traits. Les caracteres de ces noms avoient environ six pouces de

hauteur; & les noms entiers occupoient deux pieds en longueur, c'est-à-dire, moins de la huitieme partie de la circonférence de l'arbre qui avoit six pieds de diametre en 1749, ce qui me fit juger que ces noms n'avoient pas été gravés dans la jeunesse de ces arbres, d'autant plus que Thevet les appelloit, dès l'an 1555, de beaux arbres. En supposant cependant que ces caracteres eussent été gravés dans la premiere jeunesse de l'arbre, qui est le cas le moins favorable de tous, & en négligeant les dates un peu confuses du 14me siecle, pour nous en tenir à celle du 15me siecle qui est très-distincte, il est évident que si, depuis 1555 jusqu'en 1749, c'est-à-dire, en 200 ans, le *baobab* a pu croître de six pieds en diametre, il faudroit plus de huit siecles pour qu'il pût arriver à vingt-cinq pieds de diametre en supposant qu'il crût toujours également. Mais il s'en faut bien que l'accroissement des arbres suive cette progression égale; l'expérience apprend qu'il est très-rapide dans les premieres années qui suivent sa naissance, qu'il se ralentit ensuite par dégrés, qu'enfin il s'arrête lorsque l'arbre a atteint le période de grandeur qui est ordinaire à son espece; &, sans quitter l'histoire du *baobab*, n'ayant point de faits plus présents, & ignorant qu'on ait fait à ce sujet quelques observations qui puissent me servir de terme de comparaison, je sais que cet arbre prend environ un pouce à un pouce & demi de diametre, sur cinq pieds de hauteur dans la premiere année, qu'il a au bout de dix ans un pied de diametre, sur quinze de hauteur, & environ un pied & demi de diametre sur vingt de hauteur au bout de trente ans. J'aurois desiré pouvoir faire usage de ces quatre ou cinq termes d'observations, pour calculer l'âge du *baobab*; mais la saine géométrie nous apprend qu'ils sont insuffisans pour déterminer quelque chose de précis à ce sujet: c'est pourquoi je me bornerai à faire entrevoir qu'il est vraisemblable que son accroissement, qui est très-lent, relativement à sa monstrueuse grosseur de vingt-cinq pieds, doit durer plusieurs milliers d'années, & que la naissance de ceux dont j'ai parlé peut remonter à des tems peu éloignés du déluge universel, ce qui seroit un fait assez singulier pour faire croire que le *baobab* seroit le plus ancien de monumens vivans que puisse fournir l'histoire du globe terrestre.

Qualités. Toutes les parties du *baobab* abondent en mucilage, c'est-à-dire, qu'elles contiennent une matiere gommeuse étendue dans beaucoup d'eau; mais ce mucilage n'est pas fade, il est relevé par une légere acidité. Lorsqu'on met ses feuilles en infusion ou en décoction dans l'eau, leur mucilage se développe & rend cette eau légérement visqueuse. La chair fongueuse & blanche qui enveloppe les graines a une saveur aigrelette assez agréable, surtout dans les fruits de l'année, qui conservent encore un peu de leur humidité; mais le tems lui fait perdre beaucoup de sa premiere bonté, & elle n'a plus guere de saveur lorsqu'elle a pris une couleur rougeâtre qui indique sa vieillesse ou une espece de putréfaction.

Son bois est, comme nous l'avons dit, blanc, & extrêmement mou.

Vertus. Ses feuilles & ses fleurs amorties au feu, ou cuites dans l'eau, sont émollientes & résolutives lorsqu'on les applique extérieurement en topique. Leur décoction prise intérieurement modere la transpiration excessive, corrige ou émousse l'âcreté des humeurs, & tempere la trop grande ardeur du sang, les inflammations internes, les irritations, les ardeurs d'urine.

Usages. Le *baobab* est l'arbre le plus utile & le plus salutaire de tous ceux qui croissent au Sénégal. Quoique les Negres possedent nombre d'arbres fruitiers extrêmement féconds, les bananiers, & même les palmiers cocotiers, qui, dans les Indes, passent pour les arbres les plus utiles ou les plus nécessaires à la vie, ils donnent le pas à leur goui qui est notre *baobab*.

Ses feuilles sont les parties dont ces Negres font le plus d'usage. Ils les font sécher à l'ombre & les réduisent en une poudre verte qu'ils appellent *lalo*. Cette poudre se conserve parfaitement dans des sachets de toile de coton, sans autre attention que de la tenir au sec. Ils en font un usage journalier dans leurs alimens, sur-tout dans leur couscons, qui est un mets composé d'une espece de gruau, ou de farine grossiere de l'espece du panis, qu'ils appellent *dougoup-nioul*, ou du sorgo, qu'ils appellent *giarnat*, simplement imbibée d'un coulis de viande ou de poisson, & réduite par une manipulation particuliere & très-délicate, en petits grains comparables à la finesse du sablon. Ils y en mêlent deux ou trois pincées, à-peu-près comme nous usons du poivre & de la muscade dans nos ragoûts: ce n'est cependant pas comme épice qu'ils font usage du lalo, car il n'a presqu'aucun goût, mais comme une drogue salutaire & indispensable pour modérer l'excès de leur transpiration, empâter &, pour ainsi dire, épaissir leur sang trop atténué & tempérer sa trop grande ardeur.

L'expérience m'a appris qu'une ptisane faite avec les mêmes feuilles, suffit pour préserver des fievres chaudes qui se répandent comme une épidémie sur les Negres & encore plus sur les Européens, qu'elle moissonne, pour ainsi dire, pendant les mois de septembre & d'octobre, c'est-à-dire, dans la saison où les pluies cessant tout-à-coup, le soleil vient à dessécher les eaux qui se sont arrêtées sur les terres. La dose de cette boisson est d'une pinte par jour, distribuée en deux portions dont l'une se boit le matin à jeun, & l'autre le soir avant que de se mettre au lit; on en peut corriger la fadeur avec un peu de sucre ou de racine de réglisse. On peut se dispenser d'en boire dans le courant du jour, excepté dans les cas où la migraine annonce l'approche de ces fievres. Cette même ptisane prévient non-seulement les fievres ardentes, mais encore les ardeurs d'urine & les diarrhées, qui sont très-fréquentes pendant la saison des pluies, appellée la *haute saison*, à cause des inondations ou des hautes eaux, c'est-à-dire, depuis le mois de juillet jusqu'à celui de novembre.

Le fruit du *baobab* n'a pas moins d'utilité que ses feuilles; on en mange, soit seule, soit dans le lait, la chair fongueuse qui enveloppe les semences. Ce fruit est un objet de commerce, petit à la vérité, dans le pays du Sénégal, où l'arbre qui le porte est trop répandu, mais assez avantageux pour ceux qui en portent chez les peuples voisins. Les Mandinges, reconnus de tout tems pour les plus grands voyageurs de l'Afrique, portent ce fruit dans la partie orientale & méridionale de ce continent, pendant que les Arabes, qu'on appelle *Maures* au Sénégal, le font passer dans les pays de Maroc, d'où il se répand ensuite en Egypte & dans toute la partie orientale de la Méditerranée.

C'est dans ces pays qu'on réduit la pulpe de ce fruit en une poudre qu'on apporte ici du Levant, & qu'on connoît depuis long-tems sous le nom très-impropre de *terre sigillée de Lemnos*. Prosper Alpin est le premier médecin qui ait été à portée de reconnoître dans ses voyages en Egypte, que cette poudre, regardée jusqu'à lui comme une terre de l'Archipel, étoit une substance purement végétale & originaire de l'Ethiopie ou du centre de l'Afrique. Cette découverte de Prosper Alpin, qui n'a fait aucune sensation dans la médecine, parce qu'aucun des

ſavans dans l'art de guérir n'avoit été à portée d'étudier les vertus & les uſages qu'a le fruit du *baobab* au Sénégal, & de les comparer avec ceux qu'a ſa poudre métamorphoſée en terre de Lemnos, mérite bien, par ſes vertus ſingulieres, par les avantages qu'on en peut retirer, que nous tranſcrivions ici le paſſage entier de ce ſavant médecin. « Ce fruit, dit-il (*De plantis Ægypti, cap. 17.*), eſt apporté au grand Caire, non pas dans ſon état de fraîcheur, mais aſſez ſec pour que ſa pulpe puiſſe ſe réduire en une poudre qu'on appelle dans cette ville, la terre de Lemnos. (*Cayri autem, quo loco recens fructus non habetur, ejus pulpâ in pulverem paratâ ii utuntur quæ eſt terra Lemnia, obſervatur: eſtque apud multos familiariſſimus illiuſce terræ uſus ad peſtiferas febres*, &c. Elle eſt d'un uſage familier dans les fievres peſtilentielles, dans les crachemens de ſang, la lienterie, la dyſenterie & le flux de ſang hépatique. On s'en ſert encore pour procurer les regles (d'autres diſent pour en arrêter l'excès). La doſe de cette poudre, paſſée au tamis fin, eſt d'une dragme: les médecins la preſcrivent pour les maladies mentionnées ci-deſſus, & la font prendre ou en diſſolution dans l'eau de plantin, ou en décoction dans l'eau commune. Le même auteur ajoute qu'il a appris que dans les contrées brûlantes de l'Ethiopie, où ce fruit croît naturellement, les habitans l'emploient comme un rafraîchiſſant pour éteindre les ardeurs de la ſoif, & que les gens riches temperent ſon acide avec un peu de ſucre; qu'on s'en ſert encore plus particuliérement pour toutes les affections chaudes, dans les fievres putrides, ſur-tout celles qui ſont peſtilentielles, ſoit en mangeant la pulpe avec du ſucre, ſoit en buvant ſon ſuc tiré par expreſſion, & mêlé avec une quantité ſuffiſante de ſucre, ou même réduit en ſyrop ». Proſper Alpin auroit dû nous apprendre quels ſont les peuples de l'Ethiopie, où cette derniere préparation eſt en uſage: ce ſont ſans doute ceux qui habitent la partie orientale de l'Afrique, car elle eſt tout-à-fait inconnue aux Negres qui ſont dans la partie occidentale, d'autant plus que la canne du ſucre ne croît pas naturellement chez eux, & que, quoiqu'ils aient une eſpece de mil qui pouvoit y ſuppléer, ils n'en font cependant aucun uſage. Cela n'empêche pas néanmoins que tout ce que cet auteur rapporte ſur les vertus du fruit en queſtion, ne ſoit conforme à la vérité, & mis en pratique chez les Negres.

La coque, ou l'écorce ligneuſe de ce fruit, & le fruit lui-même lorſqu'il eſt gâté, ſervent aux Negres à faire un excellent ſavon, en tirant la leſſive de ſes cendres & la faiſant bouillir avec l'huile de palmier qui commence à rancir, & dans quelques endroits du pays de Cayor, avec l'huile d'une eſpece de punaiſe de bois qui y eſt très-commune.

Les Negres font encore un uſage bien ſingulier de ce monſtrueux arbre: on a vu qu'il étoit ſujet à la carie qui creuſe ſon tronc, ſur-tout ceux qui croiſſent dans les terreins pleins de rochers qui égratignent ſon pivot, comme il arrive ſouvent dans le pays de Cayor, compris entre le fleuve Niger & le Gambie. Ils aggrandiſſent ces cavités & en font des eſpeces de chambres, ou plutôt de vaſtes cavernes, où ils ſuſpendent les cadavres de ceux auxquels ils ne veulent pas accorder les honneurs de la ſépulture: ces cadavres s'y deſſechent parfaitement, & y deviennent de véritables momies ſans aucune autre préparation. Le plus grand nombre de ces cadavres, ainſi deſſéchés, eſt de ceux des Guiriots: ces gens peuvent être comparés aux anciens jongleurs, ſi fameux chez nos aïeux; ils ſont poëtes-muſiciens, tambours & bouffons: il y en a des deux ſexes; ces mercénaires ſe chargent ſeuls de l'inſpection des fêtes & des danſes dont ils animent la liberté par leurs bouffonneries; ils ſont très-nombreux & répandus dans tout le pays, tant à la cour des rois Negres que dans les villages, où ils divertiſſent le peuple & les ſeigneurs, en flattant à outrance dans leurs poëſies ceux qui leur donnent quelques marques de généroſité. Cette eſpece de ſupériorité de talens les rend redoutables aux Negres pendant leur vie; ils l'attribuent à quelque choſe de ſurnaturel; mais au lieu de faire, comme les anciens Grecs, leurs poëtes enfans des dieux, ils les regardent au contraire comme des ſorciers, comme des miniſtres du diable, & croient qu'en cette qualité, ils attireroient la malédiction ſur la terre ou même ſur les eaux qui auroient reçu leurs corps; c'eſt pourquoi ils les cachent & les deſſechent, comme il a été dit, dans des troncs creux de *baobab*.

Remarq. Quelques recherches que j'aie faites pour découvrir tout ce qui a été écrit ſur le *baobab*, je n'ai trouvé aucun auteur qui en ait parlé avant Thevet, qui, dans ſon livre ſur les ſingularités de la France antarctique, imprimé en 1557, en donne une deſcription aſſez exacte, ſi l'on en excepte les feuilles qu'il dit ſemblables à celles du figuier, quoiqu'elles reſſemblent beaucoup plus à celles du marronnier.

Jules-Céſar Scaliger, en 1566, n'a vu qu'un fruit ſec du *baobab*, apporté de la partie de l'Ethiopie, appellée *Mozambique*, & les jeunes pieds qui leverent de ſes graines ſemées à Anvers, ne lui montrerent que ſes premieres feuilles ſimples qu'il compare à celles du laurier; ils périrent aux premieres approches de l'hiver, faute de ſerres chaudes.

L'Ecluſe, plus connu ſous le nom de *Cluſius*, donne en 1576 une deſcription & une figure aſſez exacte de ſon fruit & de ſes feuilles parfaites, compoſées de cinq folioles; mais au lieu de faire tenir les ſemences à leur placenta commun par un ſeul filet, ainſi qu'elles y tiennent effectivement, il les y attache par pluſieurs filets.

Proſper Alpin a décrit pareillement & figuré, en 1592, un rameau de *baobab* chargé de feuilles, de fleurs & fruits; mais, indépendamment de ce qu'on ſait par le propre aveu de cet auteur, qui n'en a vu que de jeunes arbres & que des fruits ſecs, rabougris & en mauvais état, apportés d'Ethiopie, on voit clairement que ſa figure a été faite d'imagination: les feuilles y ſont ſimples, comme celles de l'oranger auxquelles il les compare, les fleurs à quatre pétales attachés deux à deux comme les fruits, par un pédicule extrêmement court, ce qui eſt entiérement contraire à l'obſervation.

Le célebre Gaſpard Bauhin n'avoit vu que le fruit du *baobab* qui lui avoit été envoyé de Crete, & qui étoit en moins mauvais état, comme le témoigne ſa deſcription imprimée en 1596, dans ſon *Pinax*, *liv. II, chap. 10.*

On voit encore une deſcription plus exacte du fruit de cet arbre dans les manuſcrits de Lippi qui vivoit dans le ſiecle dernier, & qui périt malheureuſement dans un voyage en Abyſſinie qu'il avoit entrepris pour la botanique à la ſollicitation de M. Fagon, & par l'ordre du feu roi Louis XIV, pendant un tems de tumulte & de révolutions dans ces pays. Ce manuſcrit précieux, & plein d'obſervations nouvelles & intéreſſantes, forme un petit volume *in*-4°. qui ſe voit dans la bibliotheque de M. de Juſſieu.

Il eſt aiſé de juger, par les paſſages que je viens de rapporter des divers auteurs qui ont parlé du *baobab*, qu'on n'en a paſſablement bien connu juſqu'ici que le fruit, que ſes feuilles n'avoient pas été vues dans toute leur étendue, & que perſonne n'avoit encore décrit ni l'arbre même ni ſes fleurs, qui ſont,

ſont, comme l'on ſait, une partie eſſentielle aux botaniſtes, pour décider quelle place doit occuper, dans le regne végétal, cet arbre dont la monſtrueuſe groſſeur offre un fait des plus ſinguliers de l'hiſtoire naturelle & de la botanique.

Conclusion. En faiſant une récapitulation de tous les caracteres tracés dans la deſcription des diverſes parties du *baobab*, en comparant ces caracteres avec ceux des plantes qui ſont les plus connues, on s'appercevra facilement qu'il appartient à la famille des malvacées, c'eſt-à-dire, de ces plantes qui ont un rapport très-prochain avec celle que l'on nomme *mauve*. Comme les mauves, il fait une exception à la regle générale de tous les arbres & arbuſtes dont les feuilles ſortent d'abord de la plante en boutons, c'eſt-à-dire, enveloppées de petites écailles; ſes feuilles, de même que celles de tous les autres arbuſtes de cette claſſe, ſortent nues ſans être enveloppées, pas même par leurs ſtipules qui ne ſont pas aſſez grandes pour les recouvrir: comme les mauves, il a un bois blanc & fort tendre: comme elles il porte des ſtipules attachées aux branches à l'origine des feuilles: comme elles il perd ſes feuilles en automne, même au Sénégal, où preſque tous les arbres conſervent les leurs: comme elles il abonde en ſuc mucilagineux; comme elles il a des poils, dont quelques-uns ſont en aigrette ou en fuſeau: comme elles il porte des fleurs hermaphrodites qu'on pourroit appeller *belles du matin*, parce qu'elles ne s'ouvrent que depuis neuf heures du matin juſqu'à une heure après-midi: comme elles il a un calice & les autres parties de la fleur placées autour de l'ovaire & non au-deſſus ni au-deſſous: comme elles il a des pétales diſtincts entr'eux ou ſéparés par leur partie extérieure qui regarde le calice, & réunis par leur face intérieure au cylindre des étamines: comme elles il a les étamines réunies par le bas en une eſpece de gaîne attachée aux pétales, & qui enveloppe l'ovaire auquel il touche: comme elles il a l'ovaire poſé immédiatement ſur le fond ou le receptacle du calice, & le ſtyle de cet ovaire creux comme un tuyau dans toute ſa longueur: comme elles il porte un fruit dans lequel les ſemences ſont rangées en tous ſens autour d'un axe qui a été auparavant la baſe même du ſtyle de la fleur: comme elles enfin, il a des graines dont l'embryon eſt recourbé en demi-cercle & compoſé de deux lobes.

Le *baobab* ſe trouve donc rangé naturellement dans cette famille de plantes, & il doit être placé, comme nous avons fait, dans la ſection de celles qui n'ont qu'un calice. *Voyez* nos *Familles des plantes*, *vol. II. pag. 399.*

Tout ceci eſt extrait d'un mémoire très-circonſtancié ſur l'hiſtoire de cet arbre, que je lus à l'académie royale des ſciences en 1756, & qui n'a été imprimé que dans le volume des mémoires de ladite académie, pour l'année 1761, avec figures, aux *pl. VI* & *VII*, *p. 218 à 243.* (*M. Adanson.*)

§ BAPAUME, (*Géogr.*) *Bapalma*, ville fortifiée de France en Picardie, à cinq lieues d'Arras & autant de Cambrai, dans un pays ſec, ſans rivieres ni fontaines; ce n'étoit au XI. ſiecle qu'un château où s'étoit cantonné un nommé Beranger, chef de voleurs, en 1090: Eudes, duc de Bourgogne, comte d'Artois, l'érigea en ville, & la fit fermer de murs en 1335. Charles V fit fortifier cette place. Vauban & le chevalier de Ville y travaillerent ſous Louis XIV. Il y a un état-major. (*C.*)

BAPTÊME, (*Méd. lég.*) un ſacrement qui régénere l'homme en Jeſus-Chriſt, & dont l'omiſſion le condamne à la plus cruelle des privations, a paru un motif ſuffiſant pour exciter l'attention des loix. On a ſouvent conſulté les experts pour décider de la validité ou de la nullité du *baptême* qu'on confere aux avortons ou aux enfans; on a exigé qu'on n'en étendit l'uſage que ſur ceux qui peuvent en retirer du fruit: on a impoſé des loix aux paſteurs, aux chirurgiens, aux ſages-femmes; on a même infligé des peines civiles & ſpirituelles à ceux qui, par négligence ou mauvaiſe foi, ſe diſpenſoient d'obéir. Ces précautions dictées par l'eſprit de chriſtianiſme, font ſentir combien il doit être important de ne pas ſe méprendre. Les théologiens ont encore exigé, par reſpect pour ce ſacrement, qu'on ne l'adminiſtrât qu'aux fœtus bien formés & vivans, & qu'on s'abſtînt de le conférer aux monſtres ou aux avortons qui ne ſont pas animés.

On s'eſt encore occupé de la maniere d'adminiſtrer le *baptême* dans tous les cas poſſibles; & l'omiſſion de ces moyens dans l'*article* Baptême du *Dictionnaire raiſ. des Sciences*, &c. m'autoriſe à entrer à cet égard dans quelques détails.

Jérôme Florentini publia, en 1658, une diſſertation intitulée, *des hommes douteux* ou *du baptême des avortons*; il prouve que « rien n'eſt plus incertain » que le tems où le germe eſt véritablement animé. » (*Vyo. ci-devant* Animation.); qu'il eſt cependant » probable que l'ame raiſonnable y exiſte dès le commencement, c'eſt-à-dire, immédiatement après la » conception; il enſeigne qu'en conſéquence on » doit, ſous peine de péché mortel, baptiſer le » germe d'un homme, ne fût-il pas plus gros qu'un » grain d'orge, & quelque court que ce ſoit l'eſpace de tems écoulé depuis la conception, quoique ce germe n'ait aucun mouvement qui indique » un ſigne de vie, pourvu qu'il ne ſoit ni corrompu, ni manifeſtement mort ».

Il eſt ſans doute difficile de déterminer dans un corps dont l'organiſation eſt ſi peu développée, ſi le défaut de mouvement ſenſible appartient à la foibleſſe ou à la mort; l'auteur avertit que dans ce cas, il faut donner le *baptême* ſous condition, ſoit parce qu'il eſt douteux ſi ce germe eſt vivant, ſoit parce que, ſe trouvant encore enveloppé dans les membranes, il n'eſt point décidé ſi ces membranes qui empêchent l'eau de toucher immédiatement, ſont un obſtacle à la validité du *baptême*.

L'univerſité de Paris donna dans ſon approbation le ſurnom d'*indubitata* à cette doctrine; elle impoſoit néanmoins l'obligation de baptiſer tous les fœtus ſous peine de péché mortel; & la congrégation de l'index la jugeant en cela repréhenſible, exigea de l'auteur une proteſtation qui déclarât qu'il n'avoit voulu que diſcuter ce qui lui avoit paru probable & nullement établir un dogme dont le rituel de l'égliſe ne fait point mention.

On ordonna encore à l'auteur de faire connoître qu'il entendoit parler des avortons bien formés & par conſéquent ſenſibles, & qui préſentent au moins les premiers traits d'une figure humaine.

Nous renvoyons à l'*article* Monstres & Accouchemens monstrueux (*Méd. lég.*) *Suppl.* la diſcuſſion d'une diſtinction auſſi frivole.

Lorſque le fœtus a acquis tout ſon accroiſſement dans la matrice, & que, par des cauſes phyſiques, irrémédiables, il n'en peut ſortir ſans perdre la vie, on a demandé s'il étoit néceſſaire de ſoumettre la mere à l'opération céſarienne dans la ſeule vue de baptiſer l'enfant (*Voy.* Opérat. césarienne, *Méd. lég.*), *Suppl.* On ſent bien que s'il reſte encore l'eſpoir de ſauver la vie du fœtus, le double motif de conſerver un citoyen & d'opérer ſon ſalut ſpirituel, ſuffiſent pour autoriſer cette opération, ſi d'ailleurs rien ne s'y oppoſe; mais je ſuis bien éloigné de décider avec M. Cangiamila, que le danger, quoique douteux de la vie ſpirituelle de l'enfant, l'emporte ſur le danger corporel de la mere. Ce n'eſt

pas ici le lieu de s'occuper des raisons qui peuvent décider l'emploi de l'opération césarienne (*Voyez* OPÉR. CÉSAR. *Méd. lég.*). On est encore moins fondé à s'en tenir à cette préférence, lorsqu'ayant essayé de baptiser deux jumeaux par le moyen d'une seringue portée à l'orifice de l'uterus, on est dans le doute si l'eau a touché les deux corps séparément.

On a proposé de baptiser les avortons par immersion dans l'eau dégourdie, mise sur une assiette ou dans un verre, sur-tout si le fœtus ou l'embryon sort de la matrice avec toutes ses membranes, ayant soin néanmoins d'ouvrir le sac membraneux pour en tirer le fœtus, afin que l'eau parvienne immédiatement sur son corps.

Lorsque, par le travail d'un accouchement, on présume que le fœtus vivant dans la matrice peut expirer au passage, on recommande de le baptiser par injection, ou en portant une éponge mouillée vers l'orifice de l'uterus. Il faut encore supposer dans cette circonstance que les membranes sont déja rompues; car on seroit, selon les théologiens, dans la nécessité de les ouvrir pour mettre à nud quelque partie de l'enfant; il doit être permis à un médecin de dire que cette méthode a ses inconvéniens pour l'enfant & pour la mere, puisqu'en faisant écouler les eaux par des moyens forcés, on se prive de l'avantage que leur écoulement pourroit procurer dans le moment de la sortie du fœtus. Il est difficile de tout concilier; mais, lorsque les membranes se rompent d'elles-mêmes, l'accoucheur est exempt de reproche : du reste, si l'enfant présente l'un de ses membres, on a décidé qu'il suffisoit pour la validité du *baptême*, que cette partie quelle qu'elle fût, pût être touchée par l'eau injectée. Cette condescendance est consolante à quelques égards, puisqu'elle dispense les gens de l'art, d'employer les vexations pour remplir un ministere qui leur est si étranger.

Cet article seroit immense, s'il falloit le grossir du fatras des opinions d'une foule de canonistes; on verroit peut-être un des exemples les plus frappans de l'abus causé par la fureur de dogmatiser. Le manteau sacré de la religion couvre également les partisans du pour & du contre; on n'a pas manqué de déclarer anathême quiconque osoit s'inscrire en faux. L'embarras eût été grand pour les gens de l'art, si la question qui a produit tant de volumes *in-folio*, eût été fréquente dans la pratique; mais heureusement pour le repos de tout le monde, on consulte rarement les accoucheurs sur cet objet : chaque famille s'occupe de ce soin en dernier ressort; & les difficultés n'existent que dans les livres & dans les écoles. (*Cet article est de M.* LAFOSSE, *doct. en méd.*)

* § BAPTES, (*Littér.*) dans cet article du *Dict. raisonné des Sciences*, &c. lisez trois fois *Eupolis* au lieu de *Cratinus*.

* BAPTISER, *v. a.* (*Théol. Hist. des relig.*) c'est l'action d'administrer le baptême, suivant la signification propre de ce mot; mais il se dit aussi par extension de certaines cérémonies ecclésiastiques, qui ne sont que des bénédictions. C'est ainsi que l'on dit *baptiser une cloche*, quoiqu'en effet on ne fasse que la bénir & lui donner un nom; & dans cette cérémonie, il y a un parrain & une marraine dont la cloche reçoit les noms.

On dit encore au figuré & familiérement *baptiser le vin*, pour dire, y mettre de l'eau; *baptiser quelqu'un*, pour dire, lui donner un sobriquet.

* BAPTISMAL, ALE, adj. du baptême, qui concerne le baptême. L'*eau baptismale*, l'eau avec laquelle on baptise. *Les fonts-baptismaux*, les fonts où l'on baptise; la *robe baptismale*, la robe blanche que portoit pendant huit jours une personne nouvellement baptisée; l'*innocence baptismale*; celle d'un enfant qui vient de recevoir le baptême.

* BAQUET, f. m. (*Econ. domest. arts & métiers.*) sorte de petit cuvier de bois dont les bords sont fort bas. Plusieurs ouvriers, les maçons, les brasseurs, les cordonniers, *&c.* se servent de *baquets* pour divers usages qui concernent leur métier.

BAQUET, *en terme de Jardinage*, est un petit vaisseau de bois rond, quarré ou oblong, rempli de terreau sur lequel le jardinier seme des graines particulieres.

BAQUET, *en terme d'Imprimerie*, est une pierre creuse que l'ouvrier remplit de lessive pour y laver ses formes.

BAQUET, *en terme de Relieur & de Doreur*, est un demi-muid où l'on entretient avec de la cendre & de la poussiere de charbon, une chaleur douce & suffisante pour sécher la dorure.

BAQUET, *chez les Marbreurs de papiers*, est une sorte de boëte quarrée, plate, sans couvercle, où ils versent l'eau gommée, sur laquelle ils répandent les couleurs qui doivent composer la marbrure du papier.

Les chauderonniers donnent aussi le nom de *baquet* à tout vaisseau de cuivre qui est encore imparfait.

BAQUET, *ustensile de Graveur*; c'est une caisse dont il se sert pour faire couler & mordre l'eau forte sur les planches; elle doit être d'un bois très-mince, exactement assemblée, & peinte à l'huile en-dehors & en-dedans, ou bien enduite de cire, afin de contenir l'eau forte sans en être imbibée. Voici la maniere de s'en servir : lorsqu'on veut faire mordre l'eau forte sur une planche de cuivre préparée pour cet effet, on la graisse par-dessous; puis on la met au fond du *baquet*, ayant soin de l'assujettir, afin qu'elle ne se dérange pas; on verse ensuite l'eau forte jusqu'à la hauteur d'une ligne ou deux au-dessus de la planche : on agite ensuite le *baquet* d'un mouvement doux, lent & uniforme, faisant ainsi passer & repasser l'eau forte sur la planche, jusqu'à ce qu'elle ait suffisamment mordu sur le cuivre.

* BAQUETER, v. a. *terme de Bâtiment*, ôter l'eau d'une tranchée avec la pelle ou tout autre ustensile propre à cet effet.

* BAQUETER L'EAU, *terme de Jardinage*, c'est la répandre sur le gazon d'un bassin avec une pelle de bois, pour arroser le dessus des glaises. *Le grand Vocal, Franc.*

* BAQUETURES, f. f. pl. *terme de Cabaretier & de Marchand de vin.* Lorsqu'ils tirent du vin en bouteille, ils appellent *baquetutes*, ce qui tombe du tonneau dans un vase ou baquet placé au-dessous du robinet. Ces *baquetures* étant du vin à demi-éventé, n'est bon que pour les vinaigriers, quoiqu'il y ait des marchands peu scrupuleux, qui le mêlent avec d'autre vin pour le vendre comme bon.

BAQUEVILLE, en Caux, (*Géogr.*) bourg & doyenné rural en Normandie, connu par ses fabriques de serges & de toiles, sur la Vienne, à trois lieues d'Arques & autant de Dieppe; il y avoit un ancien prieuré établi par la famille des Martels vers 1100, cédé à l'abbaye de Tiron en 1133 par Guillaume Martel, & uni par Paul V, en 1617, au college de Rouen; deux cures réunies en une au XIII. siecle du patronage du seigneur; ancienne léproserie dont parle un titre de 1458. Les comtes de *Baqueville* étoient distingués autrefois : on en voit un (Guillaume Martel) porte-oriflamme à la bataille d'Azincourt, où il fut tué; le dernier officier porte-oriflamme fut un Martel sous Charles VII. (*C.*)

BAQUEVILLE, en Vexin, (*Géographie.*) bourg du bailliage de Gisors, de l'élection d'Andeli; en 1177, Goël de Baudemont donna l'église de *Baqueville*, au prieuré de Sausseuse. La cure est réguliere.

Baqueville fut érigé en comté en 1660 en faveur de Jean-Louis Faucon de Ris, Marquis de Charleval, & premier président au parlement de Rouen; il étoit frere de Charles de Charleval si connu par son amour pour les lettres, par ses petites pieces de vers & la *Conversation du marquis d'Hoquincourt avec le P. de Canaye*, J. impr. dans les œuvres de Saint Evremont.

Le recueil de ses lettres & poésies est resté manuscrit, en 1688, après sa mort entre les mains du premier président du Ris, son neveu, qui en a privé le public. (*C.*)

BAR, s. m. *barbus*, *i*, (*terme de Blason.*) barbeau, sorte de poisson qui entre dans les armoiries; il paroît de profil & un peu courbé en portion de cercle.

On en voit souvent deux ensemble; alors ils sont adossés.

De Gaucourt en Berry, d'*hermine à deux bars adossés de gueules.*

De Franquemont en Franche-Comté; *de gueules à deux bars adossés d'or.* (*G. D. L. T.*)

BAR-SUR-SEINE, (*Géogr.*) *Barum ad Sequanam*, petite ville du duché de Bourgogne, la treizieme qui députe aux états, à sept lieues de Troyes & de Châtillon, 42 de Paris & 23 de Dijon; elle est ancienne & étoit considérable avant le désastre qui lui arriva en 1357, où elle fut prise & brûlée par *certains robeurs* Lorrains: Froissard dit qu'ils détruisirent 600 bons hôtels. Le roi Jean, touché de ce malheur, lui accorda, en 1362, une foire franche avec ses droits pour aider à la réparer, regardant cette ville comme lieu notable, de grand renom & ancienneté.

Sous Thibault, comte de Champagne en 1231, elle étoit gouvernée par un majeur & 12 échevins. Il y a un petit chapitre de trois chanoines & de deux chantres à la nomination du roi; ils étoient autrefois chapelains des comtes de *Bar*, & demeuroient au château; & depuis sa démolition, ils ont été transférés dans la ville.

Dans l'église paroissiale de S. Etienne, bâtie au XVe. siecle, est l'épitaphe de Jean Bonnefons, bon poëte Latin, lieut. gén. du bail., mort en 1614. Barbos a fait entrer ses poésies avec celles de Maret, de Beze & de Jean Second, impr. en 1757.

Cette ville a été aussi le berceau des Vigniers distingués dans la république des lettres, & de Nicolas Vignier, riche & célebre médecin sous Henri IV. La coutellerie de *Bar* est renommée: le principal commerce est en vin.

M. Rouget, maire de *Bar-sur-seine*, vient de nous donner l'histoire de cette ville en un volume *in-12*, impr. à Dijon en 1772. (*C.*)

BAR-LE-DUC, (*Géogr.*) *Barum*, *Castrum Barrense*, ville de France entre la Lorraine & la Champagne sur l'Orney, bâtie par Frédéric, duc de Mosellane, beau-frere de Hugues Capet, au X. siecle, pour l'opposer aux fréquentes incursions des Champenois. Le Barois a toujours relevé du royaume de France, quoique uni à la Lorraine en 1419. Henri II, comte de *Bar*, combattit à Bouvines à côté de Philippe-Auguste contre l'empereur Othon: Thibault II fit hommage à S. Louis, & Henri III fit aussi hommage à Philippe-le-Bel en 1301. Robert fut créé duc de *Bar* vers 1357; Charles V épousa sa sœur en 1364. Ce duché & la ville de *Bar* sont retournés à la France après la mort du roi Stanislas en 1766. Les vins en sont estimés. (*C.*)

BAR-SUR-AUBE, (*Géogr.*) *Barum ad Albulam*, ville ancienne de Champagne, ruinée par Attila qui y fit mourir Sainte Germaine: il y avoit autrefois quatre foires franches & des quartiers séparés pour les Allemands, les Hollandois, les Lorrains & les marchands d'orange. Les Juifs y avoient une synagogue; les comtes de Champagne y possédoient un château; ruinée à la fin des guerres des ducs de Bourgogne, il n'en reste plus qu'une hauteur appellée la *Mothe* réunie à la couronne sous Philippe-le-long. (*C.*)

BARAC, (*Hist. des Juifs.*) fils d'Abinoëm, fut le quatrieme juge des Hébreux qu'il gouverna pendant quarante ans: ce fut lui qui les délivra de la servitude de Jabin, roi des Chananéens. Excité par la prophétesse Debora, il leva une armée de dix mille hommes, attaqua Jabin dont il mit en pieces les troupes commandées par Sisara.

BARAMARECA, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) espece de plante légumineuse du genre du canavali, assez bien gravée avec la plupart de ses détails par Van-Rheede dans son *Hortus Malabaricus*, *volume VIII*, *planche XLIV*, *page 85*. Les Brames l'appellent *dala-vallu*, les Portugais *favas dos paros sativo*, les Hollandois *tamme crimphonen*. C'est le *dolichos*, 3 *ensiformis*; *volubilis*, *leguminibus gladiatis*, *dorso-tricarinatis*, *seminibus arillatis*, *de M. Linné*, dans son *Systema naturæ*, *édition* 12 imprimée en 1767, *page 483*.

Cette plante est vivace, toujours verte, toujours couverte de fleurs, à petite racine fibreuse, ramifiée, noire: sa tige est grimpante, sinueuse, longue de 20 à 30 pieds, cylindrique, de quatre lignes de diametre, s'entortillant autour des arbres, verd-jaune, lisse, ramifiée par intervalles d'un pied.

Ses feuilles sont alternes, composées de trois folioles, assez égales, semblables à celles du haricot, taillées en cœur, très-obtuses à leur origine, pointues à l'extrêmité opposée, longues de quatre à cinq pouces, de moitié moins larges, d'un verd clair, relevées en-dessous d'une nervure médiocre, ramifiée en cinq à six paires de côtes alternes, & portées au bout d'un pédicule commun, cylindrique, un peu plus court qu'elles: leur disposition sur les tiges est circulaire & à des distances d'un pied les unes des autres.

De l'aisselle des fleurs moyennes sort un épi un peu plus long qu'elles, c'est-à-dire, d'un pied, portant dans sa moitié supérieure quinze à vingt fleurs presque sessiles, pendantes, rapprochées deux à deux, & d'un rouge purpurin ou bleuâtre. Chaque fleur est hermaphrodite & disposée autour de l'ovaire un peu au-dessous de lui; elle consiste en un calice cylindrique, épais, alongé, d'une seule piece, divisé à ses bords en cinq dentelures courtes, verd-clair, inégales, formant deux levres avec lesquelles il semble pincer la corolle: celle-ci est irréguliere, composée de quatre pétales inégaux, imitant un papillon volant, d'un pouce & demi de longueur & de largeur. Au dedans de la corolle sont couchées vers sa partie inférieure dix étamines dont une simple & neuf réunies par leurs filets jusqu'aux trois quarts de leur longueur en un cylindre arqué, fendu en-dessus sur toute sa longueur d'une fente dans laquelle se couche la dixieme étamine: quatre des neuf filets ainsi réunis sont plus longs que les autres, & égalent la dixieme étamine. Leurs antheres sont jaunes; l'ovaire enfile cette espece de tuyau fendu des étamines; il en est éloigné, & porté au-dessus du fond ou du réceptacle du calice par un pédoncule assez court.

L'ovaire, en mûrissant, devient une gousse ou légume taillé en sabre long d'un pied, six à sept fois moins large ou moins profond, comprimé par les côtés, un peu courbe & tranchant en-dessous, presque droit en-dessus, & comme aplati avec trois grosses nervures, verd d'abord, ensuite d'un verd jaunâtre ou brun, s'ouvrant par-dessous en deux valves coriaces, épaisses, doublées intérieurement d'une seconde peau ou tunique épaisse, blanchâtre, partagée en quatorze ou quinze loges

qui contiennent chacune une graine elliptique, obtuse, médiocrement applatie, longue de quinze lignes, de moitié moins large, brun-roux, lisse, portant sur la moitié de sa longueur, du côté où elle est un peu échancrée, un cordon ombilical, par lequel elle est attachée au bord supérieur du légume, & pendante de maniere que sa longueur coupe en travers la largeur dudit légume.

Culture. Le *baramareca* croît dans les sables à Angiecaimal & autres lieux de la côte du Malabar, où il fleurit vers la fin de l'hiver, & fructifie au commencement de l'été. On le cultive dans les jardins.

Qualités. Ses fleurs ont une odeur mielleuse, assez agréable : ses feves sont douces au goût, mais toujours un peu fermes & dures.

Usages. On mange les feves de cette plante; mais on les emploie plus communément comme une drogue médicinale : elles sont sur-tout souveraines pour la goutte, employées en forme de liniment qui se fait en les pilant, dépouillées de leur pellicule, soit avec l'écorce du moringo ou béen, soit avec la racine du watta, du calamus & celle du fruit mûr de l'arek, mêlées avec l'eau de riz patsjeri, ou encore avec le curcuma, le lait du coco, ou enfin avec un mêlange de l'eau de riz & du suc de trois especes de figuier, appellées *alu.* On fait encore avec la farine de ces mêmes graines mêlées avec le gingembre sec & le poivre long des pilules antispasmodiques. Le suc de ses feuilles pilées dans l'eau de riz ou dans le lait du jeune coco se boit dans la cachexie.

Remarques. Nous avons observé cette plante & plusieurs autres especes au Sénégal, & nous sommes certains non-seulement qu'elles ne doivent pas être confondues, comme a fait M. Linné, sous le même nom spécifique de *dolichos ensiformis*, &c. mais encore qu'elles doivent former un genre particulier, auquel nous avons conservé le nom Malabare, *canavali*, dans nos *Familles des plantes, volume II, page* 326. (*M. ADANSON.*)

* § BARANCIA, (*Géogr.*) *grande riviere de l'Amérique septentrionale.* On a voulu écrire *Barania :* car cet article n'est point à sa place; & il y seroit si on avoit écrit *Barania.* Les bons livres & les bonnes cartes géographiques ne connoissent ni *Barania*, ni *Barancia. Lettres sur l'Encyclopédie.*

* § BARANGUELIS (LE), *Goégr. grand étang de l'Egypte que les Italiens nomment Sorbonis palus.* Lisez *Sirbonis ;* & il faut écrire BARANGUERLIS. *Voyez les Dictionnaires* de Corneille & de la Martiniere. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

BARANOWSKI (BOGUSLAS), *Hist. de Pol.* gentilhomme polonois, né avec une ambition démesurée & des talens supérieurs; du sein de l'indigence, il voulut s'élever au trône. Jean Sobieski III étoit mort en 1696. La diette s'assembloit pour l'élection; le partage des opinions allumoit déja des querelles très-vives. Les suffrages tour-à-tour achetés, vendus, refusés, prodigués, réclamés, différoient la décision. Pendant ces troubles, les Tartares voyant la Pologne sans chef, se jetterent sur la Podolie. L'armée de la couronne étoit sur la frontiere; elle attendoit sa solde : déja le murmure, avant-coureur de la révolte, se faisoit entendre dans le camp. *Boguslas* saisit cette circonstance : « mes amis, dit-il, en s'adressant aux soldats, la » république ne daigne plus se souvenir de ses défenseurs. Les seigneurs ne sont occupés qu'à s'ouvrir un chemin au trône; & nul d'eux ne songe » que les défenseurs de ce trône, prêts à mourir » de faim, sont abandonnés à la merci des Tartares. » Croyez-moi, pénétrons dans la Tartarie; allons » chercher chez nos ennemis la récompense que la » patrie nous refuse; & revenons chargés de leurs » dépouilles ». Ce discours si conforme à l'esprit d'indépendance, qui régnoit alors dans l'armée, fut répété dans tous les rangs; & *Boguslas* d'une voix unanime fut proclamé général : il conduisit les rebelles dans la Tartarie, livra au pillage les villes & les campagnes, revint en Pologne, & envoya des députés à la diette pour demander d'un ton ferme & menaçant, la paie de dix ans que la négligence des ministres avoit laissé s'accumuler. La diette occupée d'objets plus importans, fit peu d'attention à cette demande. Cependant l'armée dirigea sa marche vers la Russie, où, pendant un an, elle causa un dégât affreux, tandis que les Tartares imitoient en Pologne la fureur de ces rebelles qui s'honoroient du nom de *confédérés.* Cependant la diette les déclaroit ennemis de la patrie. *Boguslas* publioit des manifestes pour se justifier; mais bientôt son despotisme aigrit tous les esprits : la jalousie des autres officiers acheva de les aliéner; le supplice d'un député qu'il fit périr pour avoir manqué d'audace à la diette, fit succéder l'horreur au mécontentement; enfin une amnistie publiée par la république lui enleva quarante compagnies à la fois, & le reste menaça d'une désertion générale. *Boguslas* craignit alors de se voir exposé, sans défense, au ressentiment de la république; il se soumit, oublia ses chimériques prétentions à la couronne, & rentra dans la foule dont il étoit sorti. (*M. DE SACY.*)

* § BARASA, (*Géogr. sacrée.*) & BOSRA sont la même ville. *Voyez le Dictionnaire de la Bible* par D. Calmet. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

BARBACOAS (LES), *Géogr.* peuples du Popeyan, dans l'Amérique méridionale. Ils habitent vers les montagnes, entre la mer Pacifique & la riviere de Cauca. (+)

BARBARE, *adj.* (*Musique des anciens.*) mode barbare. *Voyez* LYDIEN, *Suppl.* (*S.*)

BARBARICENS (LES), *Géogr. peuples de l'île de Sardaigne, dans les montagnes. On appelle leur quartier les Barbaries.* 1°. Il faut écrire BARBARICINS; 2°. il n'est plus question aujourd'hui de ces peuples. *Voyez le Glossaire latin* de Ducange, au mot BARBARICINI. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

BARBARISME, (*Musique.*) J'ai lu quelque part qu'on se sert de ce mot pour exprimer l'action d'un compositeur qui, n'étant pas encore connu, prend des libertés qui ne conviennent qu'aux grands maîtres, veut introduire des nouveautés, ou même emploie trop souvent les licences que les grands maîtres ne se permettent que rarement. Il est clair que celui qui, le premier, s'est servi du mot *barbarisme* dans ce sens, n'a fait que le transporter de la Grammaire à la Musique. (*F. D. C.*)

BARBE, s. f. *arista*, (*Botaniq.*) on appelle ainsi des filets un peu forts qui couronnent les semences des certaines plantes, ou qui sont attachés aux balles de quelques graminées, comme l'orge, l'avoine, *&c.* On donne aussi quelquefois le nom de *barbe*, *barba*, à la partie moyenne de la levre inférieure des fleurs en gueule, & de celles qui leur sont analogues. (*D.*)

§ BARBE DE RENARD, (*Bot.*) en latin *tragacantha*, en Anglois *goats-thorn*, en Allemand *bocksdorn.*

Tragacantha signifie *barbe de bouc* des mots grecs *τραγος bouc*, & *ακανθα épine* ou *barbe.*

Caractere générique.

Le calice est divisé en cinq parties inégales; celles de dessous sont les plus courtes. La fleur est papilionacée; le pavillon est long, droit & échancré à la pointe, ses bords sont renversés; la nacelle est aussi échancrée; mais elle est plus courte que le pavillon, & de la même longueur que les aîles. On trouve dix étamines, terminées par des sommets

arrondis, dont neuf sont jointes ensemble, & la dixieme est détachée; elles environnent un embryon alongé, d'où s'élance un style en forme d'alêne, couronné par un stigmate obtus. Cet embryon devient une courte silique enflée, à deux cellules longitudinales qui renferment des semences réniformes.

Especes.

1. *Barbe de renard*, à très-longs pédicules terminés par une épine à folioles ovales & obtuses.

Tragacantha petiolis longioribus spinescentibus, foliolis ovatis obtusis.

Goats-thorn with longer fool-stalks ending in spines.

2. *Barbe de renard* à folioles lanceolées, à fleurs solitaires latérales, à siliques ovales & enflées.

Tragacantha foliolis lanceolatis, floribus solitariis axillaribus, siliculis ovatis inflatis.

Goats-thorn with spear-shaped-lobes, &c.

3. *Barbe de renard* à folioles lancéolées, lanugineuses & pointues, à fleurs latérales, naissant vers le bout des branches.

Tragacantha foliolis lanceolatis, acuminatis, tomentosis, floribus alaribus terminalibusque.

Goats-thorn with spear-shaped acute-pointed woolly leaves.

4. *Barbe de renard* à feuilles très-étroites, unies, à fleurs latérales en bouquets.

Tragacantha foliolis linearibus glabris, floribus congestis axillaribus.

Goats-thorn with very narrow smooth leaves, &c.

La premiere espece croît d'elle-même sur les bords de la mer, aux environs de Marseille, & en Italie. C'est un petit buisson fort singulier par son port; une partie de ses branches se soutiennent & s'étendent, tandis que les autres s'abattent & traînent à terre. Ses feuilles sont perennes & blanchâtres, à peu près comme celles de l'argentine. Les fleurs sont d'un blanc sale, taché d'un gris purpurin; elles naissent par bouquets au bout des branches, & paroissent à la fin de mai. Cet arbuste peut être employé dans les plates-bandes des bosquets de ce mois, & dans celles des bosquets d'hiver.

Le tragacantha, *n°*. 2, vient naturellement dans les îles de Majorque & de Minorque: il s'éleve sur une tige épaisse & ligneuse, à environ deux pieds de haut.

La troisieme espece est indigene des îles de l'Archipel; c'est un humble arbrisseau qui se divise en plusieurs branches velues. Les fleurs sont d'un blanc sale, comme celles des especes précédentes, mais elles sont plus petites.

La quatrieme espece est encore plus basse, elle est commune en Espagne: sa taille ordinaire n'est guere que de cinq à six pouces. Les fleurs sont de la même couleur, & plus petites encore que celles de l'espece *n°. 3*.

Ces plantes se multiplient par leur graine, qu'on seme en mars, dans de petites caisses, sur une couche tempérée. Le semis doit passer l'hiver sous des chassis vitrés: au printems on pourra transplanter ces petits arbustes à part chacun dans un pot; que ces pots passent encore deux hivers sous des chassis vitrés, rien n'empêchera ensuite de les en tirer avec la motte, pour les planter à la fin d'avril en pleine terre, dans l'endroit qu'on leur destine.

J'ai recueilli de bonnes graines d'un vieux pied de l'espece *n°. 1*, que je cultive depuis quelques années. Cette espece supporte bien nos hivers ordinaires; mais il est prudent d'en conserver toujours deux ou trois individus sous des abris. J'ignore si les autres especes sont aussi dures, & si leurs semences mûriroient dans les climats septentrionaux de la France.

Les *barbes de renard* peuvent aussi se multiplier de marcotes. M. Duhamel s'est servi de ce moyen, je l'ai essayé sans beaucoup de succès jusqu'à présent, il est vrai que j'avois négligé de faire des coches aux branches que j'avois enterrées.

Miller dit que les tragacantha se reproduisent de boutures. Vers la fin d'avril, peu avant la pousse, on détache les petites branches que l'on débarrasse des feuilles & des anciens pédicules qui garnissent le bas; on les plante dans des pots, sur une couche tempérée & ombragée, en arrosant convenablement. Les arbustes de boutures doivent être traités, les premieres années, comme ceux provenus de graine.

Les tragacantha qu'on veut élever en plein air, ne résistent bien au froid, que dans des terres maigres & seches.

C'est sur l'une de ces especes que M. de Tournefort dit que l'on recueille dans l'île de Candie la gomme adraganthe: il y a apparence que c'est notre troisieme. M. Duhamel assure en avoir trouvé quelques grains sur un arbuste de l'espece *n°. 1*, chez un de ses amis, aux environs de Paris.

Cette gomme exsude des tiges de ces plantes au commencement de juin, & dans les mois suivans. Elle doit être blanche, luisante, légere, sans goût ni odeur, & exempte de toute ordure. Elle se dissout dans l'eau, & devient une espece de gelée ou de mucilage qui sert, en pharmacie, à donner du corps à plusieurs remedes, dont on veut former des pilules. Ce mucilage, mis dans un nouet de linge fin, dont on frotte le velin, le rend aussi uni que l'ivoire.

On mêle cette gomme avec le lait, pour faire des crêmes fouettées; les pâtissiers l'emploient quelquefois en place de blancs d'œufs.

En médecine, elle est humectante, rafraîchissante, incrassante, elle calme la toux, les douleurs de colique, & les ardeurs d'urine. On ne peut la réduire en poudre, qu'en faisant chauffer le mortier dans lequel on veut la piler; les teinturiers s'en servent pour donner de l'apprêt à la soie qu'ils mettent en couleur.

C'est M. Duhamel qui nous a fourni ces particularités. (*M. le Baron de* TSCHOUDI.)

BARBE-DE-JUPITER, en latin *barba-jovis*, (*Bot.*) arbrisseau haut d'un pied & demi, ou de deux pieds. Ses feuilles sont rangées par paires sur une côte, comme celles de la lentille, velues, & de couleur argentine. Ses fleurs sont petites, légumineuses, jaunes, semblables à celles du genet. Il leur succede des gousses fort courtes, presque ovales, contenant deux ou trois semences oblongues, noirâtres: Sa racine est dure & ligneuse.

Il y a plusieurs especes de *barba-jovis*, tant vivaces qu'annuelles. Celles qui méritent le plus d'être cultivées, sont

Barba-Jovis pulchrè lucens, à cause de ses feuilles argentées & brillantes. *Barba-Jovis africano flore cæruleo.* Toutes se perpétuent de graine à semer en pots, qu'on place au printems en couche, plus rarement par boutures. Les botanistes modernes rangent les *barba-Jovis* dans le genre de la vulneraire ou *anthyllés* de Linné. (+)

* BARBEAU, s. m. (*Botan.*) nom d'une fleur plus connue sous le nom de *bluet*. C'est le *cyanus segetum*.

BARBEAU D'AROUKE, s. m. (*Hist. nat. Ichthyolog.*) espece de morue des îles Moluques, passablement gravée & enluminée sous ce nom dans le second volume du *Recueil des poissons d'Amboine* de Coyett, *au n°. 229*.

Ce poisson differe si peu de celui que l'on nomme *baard-mann* à Amboine, qu'il paroît n'en être qu'une variété ou au moins une espece très-voisine ; comme lui, il a un barbillon au menton, trois nageoires dorsales & la queue tronquée ; mais il en differe essentiellement par les couleurs.

Ses nageoires sont vertes, son corps est bleu avec dix taches blanches de chaque côté ; il a la tête verte avec une tache rouge & une autre jaune en-dessus, & entourée derriere d'un cercle jaune à quatre taches rouges. Le barbillon du menton est rouge, entrecoupé de quatre taches jaunes.

Ce poisson est très-petit & bon à manger. (*M. ADANSON.*)

* BARBELÉ, adj. (*terme de Botanique.*) se dit des poils d'une aigrette, quand leurs côtés portent d'autres poils qui forment des barbes.

* BARBERANO, (*Géogr.*) petite ville d'Italie, sur le torrent de Bieda, dans l'état de l'Eglise, entre Bracciano & Toscanella.

* BARBERIO, (*Géogr.*) ville d'Italie, sur la riviere de Siere, dans le territoire de Florence. *Long. 28, 55. lat. 44, 5.*

§ BARBITON, (*Musique des anciens.*) on peut conclure de ce que Musonius dit de cet instrument, dans son traité *de luxu Græcorum*, qu'on en faisoit une espece de concert avec le pectis des Lydiens. *Voyez* PECTIS (*Musique*) *dans ce Supplément*. Il ajoute que Terpandre en étoit l'inventeur. Pollux appelle aussi le *barbiton*, *barimyton*. Athénée rapporte qu'on l'appelloit encore *barmos*, & en attribue l'invention à Anacréon. (*F. D. C.*)

BARCAROLLE, s. f. (*Musique.*) sorte de chanson, en langue Vénitienne, que chantent les gondoliers à Venise. Quoique les airs des *barcarolles* soient faits pour le peuple, & souvent composés par les gondoliers même, ils ont tant de mélodie, & un accent si agréable, qu'il n'y a pas de musicien dans toute l'Italie, qui ne se pique d'en savoir & d'en chanter. L'entrée gratuite qu'ont les gondoliers à tous les théâtres, les met à portée de se former, sans frais, l'oreille & le goût ; de sorte qu'ils composent & chantent leurs airs en gens qui, sans ignorer les finesses de la musique, ne veulent point altérer le genre simple & naturel de leurs *barcarolles*. Les paroles de ces chansons sont communément plus que naturelles, comme les conversations de ceux qui les chantent ; mais ceux à qui les peintures fidelles des mœurs du peuple peuvent plaire, & qui aiment d'ailleurs le dialecte Vénitien, s'en passionnent facilement, séduits par la beauté des airs ; de sorte que plusieurs curieux en ont de très-amples recueils.

N'oublions pas de remarquer à la gloire du Tasse, que la plupart des gondoliers savent par cœur une grande partie de son poëme de la Jérusalem délivrée, que plusieurs le savent tout entier, qu'ils passent les nuits d'été sur leurs barques, à le chanter alternativement d'une barque à l'autre, que c'est assurément une belle *barcarolle* que le poëme du Tasse ; qu'Homere seul eut avant lui l'honneur d'être ainsi chanté, & que nul autre poëme épique n'en a eu depuis un pareil. (*S.*)

* § BARCENA, (*Géogr.*) lac de l'Abissinie, en Afrique ; & le lac DAMBÉE, dans la province, ou plutôt dans le royaume de même nom, sont le même lac, que l'on croit être le *Coloë* de Ptolomée, & non *Caloë*, comme écrit le *Dict. raif. des Sciences*, &c. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

BARCES, (*Art Milit.*) c'est une sorte de canons qui sont aujourd'hui de peu d'usage, & qui autrefois étoient fort communs sur mer : ils ressemblent aux faucons & fauconnaux ; mais ils sont plus courts, plus renforcés de métal, & ont un plus grand calibre. (+)

BARCKSTEIN, (*Géogr.*) ville d'Allemagne, dans la régence d'Amberg, & capitale d'un bailliage du même nom. (+)

BARDASHIR, (*Géogr.*) ville de Perse, dans la Caramanie. *Long. 92, 30. lat. 29, 50.* (+)

BARDE *ou* BAIRD, (*Hist. littéraire.*) c'est ainsi qu'on nommoit les poëtes & les chantres de la guerre, parmi les Gaulois, les Bretons, les Germains, & dont nous pouvons, sans aucune espece de confusion, réunir l'histoire avec celle des Scaldes, qui étoient proprement les poëtes de la Scandinavie.

On ne connoît pas aujourd'hui le véritable sens du mot *baird*, parce que c'est un terme radical, qui n'a, par conséquent, point de racine, comme beaucoup d'autres monosyllabes dans le celtique & le tudesque. Il faut dire ici que c'est une absurdité très-grande de la part des étymologistes de vouloir qu'il dérive de *Bardus*, ce phantôme de roi, qu'on fait régner dans la Gaule, en un tems où la Gaule n'obéissoit encore à aucun roi. C'est vraisemblablement par une pure conjecture, que Sulpitius, en expliquant ce vers de la Pharsale,

Plurima securi fudisti carmina, Bardi.

assure que *baird* signifioit en celtique un *chantre*.

Les *bardes*, avant que d'être corrompus par l'esprit de flatterie, & avant que de s'être trop multipliés par l'amour de l'oisiveté, ont rendu de tems en tems de grands services à leur patrie, en composant des odes ou des chansons guerrieres, qui répandoient le feu de l'héroïsme dans l'ame des combattans. On ne sauroit se former une meilleure idée de ces odes, qu'en les comparant à celles de Tyrtée, dont il nous reste heureusement quelques fragmens précieux, parmi les ruines de la littérature Greque. Les *bardes* n'avoient pas l'élégance & la sublimité de Tyrtée ; mais ils avoient quelquefois sa force avec plus de rudesse. Et voilà à quoi il falloit s'en tenir dans le jugement qu'on a porté en Angleterre, touchant les poëmes du *barde* Ossian, fils de Fingal, que des enthousiastes ont osé placer entre Homere & Virgile, & cela dans un tems où beaucoup de savans accusoient encore les ouvrages de cet Ecossois d'avoir été supposés, soit par James Macpherson, qui les a traduits du celtique, soit par quelque autre. Il est vrai que ces soupçons se sont dissipés, & que les étrangers ont témoigné & témoignent encore de l'empressement à traduire ces poëmes en leur langue ; nous avons même sous les yeux une traduction Allemande de l'an 1769 ; mais cela ne sauroit en augmenter le mérite, au yeux de ceux qui jugent des poëtes en philosophes. Au reste, si Ossian a vécu dans le cinquieme siecle de notre ere, ce qui est pour le moins aussi probable que de le faire vivre dans le troisieme, il a pu être plus instruit qu'on ne le croit communément ; car c'est une observation à l'égard des Bretons, que de tous les barbares subjugués, ils furent les premiers à prendre l'habit, les mœurs & les usages des Romains, & cela même, dit Tacite, dans la vie d'Agricola, fit une partie de leur servitude, mais cette servitude ne dura point. Si du tems de Juvenal, on trouvoit déja dans la grande Bretagne des hommes qui y prenoient des leçons de rhétorique, pourquoi ne nous seroit-il point permis de supposer aussi, qu'on y trouvoit des hommes qui prenoient des leçons de poésie ?

Gallia caussidicos docuit facunda Britannos.

On est très-étonné, lorsqu'on lit dans l'histoire de la Suede, du Danemarck, & sur-tout dans celle de l'Irlande, à quel dégré de puissance & de considéra-

tion les scaldes & les *bardes* y étoient insensiblement parvenus. On leur avoit accordé beaucoup de privileges, & ils en avoient usurpé beaucoup d'autres. Enfin, ils s'étoient excessivement multipliés. La troisieme partie de toute la nation Irlandoise, dit M. Keating (*Gen. Hist. of. Irland. part. II.*), s'arrogent le titre de *barde*, & il se peut qu'il n'y avoit point d'autre moyen pour se délivrer du tribut qu'il falloit leur payer, qu'en se déclarant membre de leur corps; car dans ce pays-là, ils formoient effectivement un corps, dont les chefs étoient nommés *filea* ou *allamhredan*, & en langue Cambro-Bretonne, *ben-bairdhe*, ce qui signifie à peu-près mot pour mot, *docteurs en poésie*. Ces ben-bairdhe dirigeoient chacun trente *bardes*, inférieurs en qualité & en mérite, & possédoient des terres qui leur avoient été données pour prix de leurs chansons, dans des occasions éclatantes, comme les batailles & les combats, où par le pouvoir de leur enthousiasme, on n'avoit vu ni fuyards, ni poltrons, ni aucun exemple de quelque mort ignominieuse. Ces terres ou ces fiefs étoient exemts de toute espece d'imposition, &, dans les guerres nationales, on les respectoit comme des asyles; ce qui prouve que la religion étoit plus mêlée qu'on ne le pense dans tout cela; & quoiqu'il ne soit parlé ni de culte, ni de dogme dans les poésies d'Ossian, cela n'empêche pas que les *bardes* n'aient été en quelque sorte des prêtres; aussi Ammien Marcellin (*Lib. XV.*) paroît-il les associer, au moins dans la Gaule, aux eubages & aux druides, dont ils portoient vraisemblablement l'habit, sur lequel on ne sauroit se former une notion plus précise, qu'en consultant les estampes de la magnifique édition de Jule-César, par M. Clarke; & le monument, trouvé à Paris dans l'église de Notre-Dame. On croit cependant que le *bardocucullus*, espece de vêtement fort grossier & fort commode, étoit le plus généralement en usage parmi eux, & il en a même conservé le nom, à ce que soupçonne Picard. (*Celtopoedia*, *liv. IV.*)

Les *bardes* de l'Irlande avoient indépendamment de la possession des terres, dont nous venons de parler, le droit de se faire nourrir pendant six mois au frais du public, alloient se loger où ils le jugeoient à propos, & mettoient les habitans à contribution dans toute l'étendue de l'île, depuis la riviere d'*Allhallou*, jusqu'à l'extrémité opposée.

On conçoit maintenant pourquoi cette espece de rimeurs se multiplia presque à l'infini; il y avoit tant de prérogatives attachées à leur état, & cet état favorisoit tellement la paresse, qu'il n'est point surprenant que beaucoup d'hommes l'aient embrassé pour vivre sans rien faire, sinon des vers, dont la plus grande partie a dû être un absurde ramas de pieces indignes de voir le jour, même parmi des barbares. Cependant vers la fin du sixieme siecle, lorsque les abus devinrent frappans, & peut-être intolérables, les Irlandois disputerent à beaucoup de ces gens-là le droit qu'ils prétendoient avoir de se faire nourrir pendant la moitié de l'année. Les disputes à cet égard produisirent enfin une distinction entre les *bardes* auxquels on refusa la nourriture, & ceux auxquels on ne la refusa point: ceux-ci furent nommés *clear-henchaine*, terme qu'on ne peut rendre en françois, que par le mot de *poëtes de l'ancienne taxe*, ou *chantres de l'ancien tribut*. Par-là on corrigea le mal, autant qu'on pouvoit le corriger alors; il paroît au reste que les *bardes* qui possédoient des terres, les retinrent malgré la réforme, & qu'ils ne furent pas inquiétés à ce sujet. On croit même que des familles, encore existantes aujourd'hui, comme celle de *Mac-i-Baird*, sont descendues des anciens possesseurs de ces terres-là; car ce seroit se former une idée très-fausse des *bardes*, de croire qu'ils vivoient dans le célibat: ils ne formoient point une classe séparée absolument du reste de nation. Il est vrai qu'ils ne combattoient pas souvent pour la patrie; mais ils chantoient les combats, & préparoient la veille de l'action un poëme, qu'on nommoit en celtique *brosnuha cath*, ou inspiration militaire, & en tudesque *begeisterung zum kriege*. Les *bardes* donnoient eux-mêmes, avec des instrumens de musique, le ton de ce chant. Et voilà proprement ce que Tacite (*de morib. German.*) appelle *barditum*. Il nous paroît étrange que des peuples aient commencé à chanter au moment qu'ils étoient sur le point de se battre; mais on a retrouvé cet usage chez tous les barbares, & sur-tout chez les sauvages de l'Amérique, où un jongleur soufle au visage des guerriers, en commençant par le cacique, la fumée d'une pipe allumée, en leur disant: *je vous soufle l'esprit de valeur*; ensuite ils se mettent à chanter avec tant de force qu'ils s'étourdissent, & entrent en fureur, & c'est le degré de cette espece de fureur, qui décide du sort de la bataille. Or, il en étoit exactement de même chez les Germains: *sunt illis hæc quoque carmina, quorum relatu, quem* barditum *vocant, accendunt animos, futuræque pugnæ fortunam ipso cantu augurantur; terrent enim, trepidantve, pro ut sonuit acies*. Tant il est vrai qu'il faut, ou étourdir, ou contraindre les hommes, pour les porter à s'entre-détruire, ce qu'ils ne feroient point, s'ils conservoient ou leur raison, ou leur liberté.

Lorsque l'action étoit engagée, les *bardes* avoient grand soin de se retirer en un lieu de sûreté, d'où ils pouvoient voir le combat, & ils mettoient tout ce qu'ils avoient vu, en vers; quand un guerrier quittoit son rang ou son poste, sans y être forcé, ils le diffamoient par des satyres, dont jamais la mémoire ne se perdoit chez des peuples dont la guerre faisoit presque l'unique occupation. On trouve, à la vérité, dans Torfaeus (*Hist. Rerum Orcadensium.*), qu'Olaüs, surnommé assez improprement *le saint*, étant sur le point de combattre, fit poster trois scaldes dans un endroit très-périlleux, d'où leur vue pouvoit s'étendre sur les deux armées; mais en revanche, il leur donna un corps de troupes, uniquement destinés à les défendre, en cas que l'ennemi eût voulu les enlever. Il est naturel que les souverains & les généraux se soient intéressés plus que personne à la conservation des poëtes qui se trouvoient dans leurs camps; car ces poëtes étoient seuls en état de faire passer le nom des généraux & des souverains à la postérité. On ne connoissoit pas encore alors les historiens, & lorsqu'on commença à écrire l'histoire en Suede, en Danemarck, dans la Germanie, dans la Bretagne, dans la Gaule, il fallut bien recueillir les chansons des *bardes*, que tant de personnes savoient par cœur; aussi Sturlesoon les cite-t-il à chaque page, dans sa chronique, & Saxon le grammairien, dans son histoire. On peut être certain que chez tous les peuples du monde, on a tiré de ces especes de poëmes, les cinq ou six premiers chapitres des annales; ainsi il ne faut pas extrémement s'étonner de les voir remplis de fables & de fictions. Charlemagne, si l'on en croit Eginhard (*Vit. Car. cap. 29.*) fit former un recueil de toutes les œuvres des *bardes* Saxons; mais on ne sait pas ce que cette collection peut être devenue, hormis que ce ne soit la même dans laquelle Crantz paroît avoir puisé. En général, Charlemagne mit trop d'ardeur dans la maniere dont il s'y prit pour convertir les Saxons; il est triste qu'il se soit crû obligé de briser leurs statues, & de démolir leurs temples jusqu'aux fondemens; ce qui nous a privés d'un grand nombre de monumens, très-propres à éclaircir l'origine des nations germaniques; il n'y a que l'obstination de ces peuples dans

l'idolâtrie qui puisse justifier une destruction semblable, qu'on ne sauroit même pardonner à des barbares, comme les Huns & les Turcs? Au reste, les Saxons conserverent, malgré tout cela, tant de goût pour les compositions des *bardes*, qu'on ne put les leur faire oublier qu'en mettant aussi la bible en vers tudesques, & alors ils commencerent à montrer quelque zele pour la nouvelle doctrine, payerent les dîmes, envoyerent leur argent à Rome pour avoir des bulles & des indulgences, & furent enfin catholiques, jusqu'au moment où ils embrasserent le luthéranisme.

Nous n'avons parlé jusqu'à présent que des services que les *bardes* ont rendus, en incitant les hommes à combattre pour la liberté, ou pour la patrie, lorsque la liberté fut attaquée par des tyrans; mais ils n'ont pas été aussi absolument inutiles en tems de paix; puisqu'il y a bien de l'apparence que leurs chants ont contribué à adoucir un peu les mœurs, & à diminuer un peu la barbarie. Enfin, ce sont eux qui ont ébauché l'homme social; mais les philosophes seuls l'ont formé: car il faut savoir assigner des bornes aux prétentions toujours outrées des poëtes qui s'imaginent que sans eux il n'y auroit pas de peuple policé sur le globe.

Comme l'on a quelquefois confondu les *bardes* avec les vaciès ou les eubages, il faut, en terminant cet article, indiquer exactement en quoi ils en différoient. Les vaciès, nommés en Celtique *faid*, faisoient, à la vérité, de tems en tems des vers, mais ils se mêloient aussi de prédire les événemens d'une maniere plus positive que les *bardes* qui ne s'attribuoient que l'inspiration poétique, & les vaciès s'attribuoient l'inspiration prophétique. Ainsi, chez les Celtes, la qualité du vaciès étoit plus relevée que celle du *barde*. Tout cela a fait naître parmi les savans une question assez singuliere, touchant la véritable distinction du mot *poëta* & du mot *vates*, chez les Romains. Dans ce que dom Martin a écrit sur la religion des Gaulois, on trouve que le poëte a été continuellement censé inférieur au *vates:* nous ne doutons point que cela ne soit vrai en un certain sens; mais sous le siecle d'Auguste, ces deux termes devinrent synonymes dans l'usage; on les employoit indistinctement, & suivant que leurs quantités se prêtoient à la mesure ou au metre du vers.

Voici ce qu'il faut dire à ce sujet: la vaticination caractérise le vates; l'enthousiasme caractérise le poëte. Les *bardes* de la Germanie, qui célébrerent tant la mémoire & les exploits d'Arminius ou de Hermen, n'avoient besoin que de l'enthousiasme: ils n'avoient pas besoin de la vaticination, puisque le sujet de leurs chants étoit une suite d'événemens déja accomplis depuis quelques années, & dont toute la nation étoit aussi-bien instruite qu'eux-mêmes pouvoient l'être; & malgré tout cela, Lucain les confond encore avec les eubages.

Vos quoque, qui fortes animas, belloque peremptas
Laudibus in longum vates dimittitis ævum,
Plurima securi fudisti carmina, bardi. (*D. P.*)

* BARDE, s. f. (*Cuisine.*) les cuisiniers donnent ce nom à une tranche de lard fort mince & sans couenne, qu'ils mettent sur la volaille qu'ils rôtissent sans la piquer. Cette *barde*, en empêchant la volaille de se dessécher, lui conserve sa fraîcheur.

* BARDELLE, s. f. (*terme de Sellier & de Manege.*) c'est une espece de selle en forme de selle piquée, dont on ne se sert guere que dans les maneges d'Italie, & seulement pour les poulains. Ceux qui trottent ces animaux en bardelle, se nomment *cavalcadours.*

BARDES, s. f. pl. (*Art militaire, Armes.*) les *bardes* étoient les armes défensives d'un cheval, & elles consistoient à lui couvrir la tête & le poitrail de lames de fer, & les flancs de cuir bouilli, & l'on appelloit un cheval ainsi armé, *un cheval bardé.* Les seigneurs ornoient les flançois, ou ce qui lui couvroit les flancs, de leurs écussons. (*V.*)

* § BARDI, s. m. (*Architecture navale.*) « petit établissement de charpente & de planches légeres, qu'on fait en forme de demi-toît, tout le long du vibord du vaisseau, lorsqu'on veut virer; le vaisseau étant dans cette position, a tout un côté submergé, & le *bardi* sert en ce cas, à empêcher l'eau d'entrer dans le vaisseau. Le *bardi* est ordinairement composé de panneaux, de maniere qu'on peut l'enlever aisément, & s'en servir pour plusieurs vaisseaux, où il n'y a alors que la peine de les établir sur des chevrons, & de les joindre hermétiquement les uns aux autres par un bon caltatage ». *Instruction élémentaire & raisonnée sur la construction-pratique des vaisseaux*, par M. Duranti de Lironcourt.

BAREDGES, (*Géogr.*) bourg de France, chef-lieu de la vallée de son nom, au comté de Bigorre, en Gascogne, environ à trois lieues sud de Bagneres. Il est fameux par ses eaux minérales, qui sont estimées & fréquentées. (+)

BARGAMO, (*Géogr.*) province d'Éthiopie, dans l'Abissinie, à l'orient du royaume de Fatagar, & au nord de celui d'Oge. (*C. A.*)

BARGU, (*Géogr.*) grande contrée d'Asie, dans la Tartarie. Les habitans en sont sauvages, & ne se nourrissent que des animaux qu'ils tuent à la chasse. Cette plaine de *Bargu* étoit si peu connue en 1689, qu'elle demeura indécise dans le traité de Nipchou, conclu alors entre les czars Jean & Pierre, & l'empereur de la Chine. Depuis ce tems-là les Russes s'y sont établis. (+)

BARIPYCNI, adj. (*Musiq. des anc.*) les anciens appelloient ainsi cinq des huit sons ou cordes stables de leur systême ou diagramme; sçavoir, l'hypaté-hypaton, l'hypaté-méson, la mése, la paramése & la neté-diézeugménon. *Voyez* PYCNI, SON, TETRACORDE. *Dictionnaire raisonné*, & *Suppl.* (*F. D. C.*)

* § BARIS, (*Géogr.*) *ancienne ville de Pamphilie, dans la Pisidie, contrée de l'Asie mineure* ..... lisez *ville de Pisidie:* car la province de Pisidie a été quelquefois attribuée à la Pamphilie; mais jamais la Pamphilie à la Pisidie. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

* § BARLENGA, (*Géogr.*) petite île de Portugal, vers la côte de l'Estramadure, vis-à-vis Santarin. Il y en a d'autres du même nom, entre lesquelles est Barlengote. Toutes s'appellent les îles de *Barlenga.* Le Neptune françois & M. de Lisle ne mettent aucune île en cet endroit; mais seulement quelques roches & écueils. *Voyez* la Martiniere. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

BARMECIDES. (*Hist. Ottom.*) les *Barmécides* étoient une des plus illustres familles de l'Orient. Ils faisoient remonter leur origine jusqu'aux anciens rois de Perse. Quoique déchus de leur ancien éclat, ils tinrent toujours le second rang sous les califes de Bagdat, & ce furent eux qui firent construire à Balkh, cette superbe mosquée couverte de riches étoffes de soie, & entourée de cent soixante chapelles, où les pélerins faisoient leurs dévotions. Ceux qui avoient l'intendance de cette mosquée portoient le nom de *barmec*, parce que cette dignité, qui donnoit beaucoup de considération, étoit attachée à cette famille. Les *Barmécides* occuperent toujours les premieres charges de l'empire, & puissans sans ambition, ils n'inspirerent jamais de défiance aux califes, qui les employerent avec succès dans la guerre & les négociations. Yahya fut celui de cette famille qui jetta le plus grand éclat. Il exerça la

la charge de visir sous le calife Aroun Rashid, & fit connoître qu'il étoit également propre à combattre & à gouverner. Il eut quatre fils qui furent les héritiers de ses talens & de ses vertus; mais étant tombé dans la disgrace, ils eurent tous une fin également malheureuse. Leurs parens & leurs domestiques furent enveloppés dans leur ruine. Les peuples touchés de leurs malheurs, conserverent un tendre souvenir de leurs services & de leurs vertus. Les historiens ont perpétué leur mémoire avec autant de soin que celle des plus grands conquérans; & le nom de *Barmecide* est toujours précieux dans l'Orient. Rashid, après s'être souillé de leur sang innocent, défendit, sur peine de la vie, de prononcer leur nom. Cette défense fit beaucoup de prévaricateurs. Un vieillard nommé *Mondir*, se rendoit tous les jours auprès de la maison qu'ils avoient habitée, pour y faire leur panégyrique. Le calife, étonné de cette audace, le condamne à la mort: Mondir apprend son arrêt sans émotion, & il demande pour grace de parler au calife. On le fait comparoître devant son maître, qui avoit été son juge; & au lieu de chercher à le fléchir, il expose, avec une éloquence intrépide, les services que ceux de cette famille avoient rendus aux califes de Bagdat. Rashid charmé de sa générosité, lui accorda la vie, & lui fit présent d'un vase d'or. Le vieillard l'ayant reçu des mains de son maître, se prosterna, selon l'usage de l'Orient, & s'écria; *voici un nouveau bienfait que je reçois des Barmecides. Ils sont encore bienfaisans après leur mort.* Ces paroles ont passé en proverbe, pour signifier des services qui s'étendent sur la postérité. Mahomet fut le seul des enfans d'Yahia qui ne fut point enveloppé dans la ruine de sa famille, dont la proscription fut prononcée l'an 187 de l'hégire. (*T—N.*)

BARMOS, (*Musique des anciens.*) *Voyez* BARBITONS *dans ce Supplément.* (*F. D. C.*)

* § BARNAGASSE, (*Géogr.*) royaume d'Afrique, entre la haute Éthiopie, le Nil & la mer Rouge. On prend ici un homme pour un royaume. On donne au gouverneur de la partie maritime du royaume de Tigré sur la mer Rouge, le nom de *Bahr-Nagah*, c'est-à-dire, *gouverneur de la mer. Voyez* la Martiniere, au mot *Barnagas. Lettres sur l'Encyclopédie.*

BARNET, s. m. (*Hist. nat. Conchyliologie.*) espece de coquillage du genre du buccin, le plus commun de tous ceux qui se trouvent sur les rochers de la pointe méridionale de l'île de Gorée. Lister en a donné une bonne figure, mais incomplette, dans sa Conchyliologie, à la *planche DCCCCXXIX n° 24*, sous le nom de *buccinum Barbadense*. Je l'ai fait graver avec son animal & son opercule, à la *planche X. page 146* de mon *Histoire naturelle des coquillages du Sénégal.*

Sa coquille a fort peu d'apparence à cause de sa petitesse; car elle ne passe guere six lignes en longueur, & sa largeur est une fois un tiers moindre. Sa forme approche de celle d'un œuf obtus à son extrémité supérieure, & fort pointu au sommet, qui forme, pour ainsi-dire, sa queue, & qui est composé d'onze tours de spirale, lisses, polis, applatis, excepté le premier, fort serrés & peu distincts les uns des autres. Ce sommet a moitié plus de longueur que de largeur, & pareillement moitié plus de longueur que la premiere spire. L'ouverture de cette coquille est elliptique, aiguë par le bas, où elle forme un canal étroit, avec une légere échancrure, arrondie par le haut, & une fois & demie plus longue que large; son extrémité supérieure forme un canal court, évasé & coupé sur le dos de la coquille par une échancrure, qui a un peu plus de profondeur que de largeur. La levre droite de cette ouverture est obtuse & fort épaisse, quoique sans bordure, peu évasée, presque droite, & garnie intérieurement de huit petites dents arrondies. La levre gauche est arrondie, courbée au milieu en portion de cercle, couverte d'une petite plaque luisante, unie, sans bourrelet, & comme légérement ridée au dehors vers son extrémité supérieure.

Toute la surface extérieure de cette coquille est recouverte d'un périoste membraneux, roussâtre, si mince & si transparent, qu'on voit parfaitement ses couleurs au-travers. Son fond est blanc, fauve ou brun, sans mélange dans quelques-unes; mais il est ordinaire à la plupart, d'être brunes, tachetées de petits points ronds & blancs, disposés réguliérement en quinconce, ou bien d'être blanches, veinées ou couvertes d'un rézeau brun-rougeâtre.

L'animal qui remplit cette coquille, a la tête petite, cylindrique, un peu échancrée à son extrémité, dont les côtés sont terminés par deux cornes coniques, quatre à cinq fois plus longues que larges, marquées à leur origine sur leur côté extérieur, d'un petit renflement sur lequel sont placés les yeux, semblables à deux petits points noirs. La bouche paroît comme un petit trou rond, percé au-dessous de la tête, vers le milieu de sa longueur, d'où sort continuellement une trompe cylindrique, de longueur presqu'égale à celle des cornes, & qui paroît divisée à son extrémité, en deux petites levres, au milieu desquelles on apperçoit une petite ouverture ronde. Le manteau qui tapisse toute la surface intérieure de l'ouverture de la coquille, jusqu'à ses bords, se replie & s'alonge en un tuyau qui sort d'une longueur égale à la cinquieme partie de la coquille par son échancrure, en se couchant un peu sur la gauche de l'animal. Son pied est elliptique, petit, trois fois plus long que large, une fois plus court que la coquille, pointu à son extrémité postérieure, obtus à son extrémité antérieure, qui est traversée par un sillon profond, & coupée par un autre sillon longitudinal, mais fort court. A la racine de ce pied, vers le milieu de sa longueur, est attaché, sur sa droite, comme une espece de bouclier, un opercule cartilagineux, de forme elliptique, près de deux fois plus long que large, & environ quatre fois plus court que la coquille.

Tout le corps de cet animal, vu en-dessus, est d'un blanc-pâle, tacheté de petits points elliptiques & rougeâtres; regardé en-dessous, il paroît d'un blanc sale sans aucune tache. Ses cornes sont rougeâtres au milieu, & cendrées ou blanc-sale aux extrémités. Cet animal a les deux sexes distincts, c'est-à-dire, des individus mâles & des individus femelles, comme la pourpre, l'yet, *&c.*

Variétés. L'âge & le sexe du *barnet* causent quelques variétés dans la forme de sa coquille. J'ai remarqué que les plus jeunes ont proportionnellement moins de largeur, moins d'épaisseur & moins de spires; que l'extrémité supérieure est moins obtuse, le canal de l'ouverture plus alongé, presque sans échancrure, enfin, qu'elles ont la levre droite fort mince, tranchante & sans dents. Quelques-unes des vieilles ont aussi la plupart de ces caracteres; ce sont les femelles. Mais il y a une autre particularité, qui est commune à presque toutes les vieilles coquilles, soit mâles, soit femelles; c'est que lorsqu'elles ont atteint le nombre d'onze spires, elles se cassent par l'extrémité du sommet, de maniere qu'il ne reste que les quatre à cinq spires d'en-haut ou de sa base, & qu'il y en a fort peu dans lesquelles la séparation prévienne ce terme.

Cette propriété de casser sa coquille à un certain âge & dans certaines circonstances, n'est pas

bornée à ce seul coquillage : on l'a observée dans une espece de limaçon terrestre du Languedoc, dont Lister a donné la figure dans sa *Conchyliologie*, sous la dénomination de *buccinum album*, *claviculâ productiore ferè abruptâ*, *Galliæ Narbonensis*, *pl. XVII. n°. 12.* Elle leur est commune avec le popel, autre coquillage fluviatil, mais d'eau salée du fleuve Niger, dont j'ai donné la description & la figure, *page 153*, *planche X.* de mon *Histoire naturelle des coquillages du Sénégal.*

C'est autour de la coquille du *barnet*, sur-tout de la variété dont la couleur est blanche veinée de brun, que se forme une petite espece de millepore, à mamelons, qui la défigure tellement, qu'on ne peut en reconnoître la forme & les contours, qu'en la dépouillant entiérement. Comme elle est ordinairement habitée par une petite écrevisse, de l'espece de celles qu'on appelle *soldat* ou *bernard l'hermite*, cet animal en prolonge l'ouverture à peu-près comme auroit fait le coquillage vivant, dans toute l'épaisseur de la millepore, qui est de près d'une ligne. Cette coquille ainsi incrustée, & recouverte de la millepore, emprunte la figure d'un ovoïde obtus à ses extrémités, long de quatre à six lignes, sur trois à quatre lignes de largeur. Sa couleur est noirâtre au-dehors, mais lorsqu'elle a roulé quelque tems sur le rivage, ses mamelons en s'usant, prennent une couleur blanche, semblable à celle qui regne dans son intérieur. Lister a figuré une de ces coquilles dans ce dernier état, au bas de la *pl. 585*, de sa *Conchyliologie*. (*M. ADANSON.*)

BARO, s. m. (*Hist. nat. Ichthyologie.*) nom que les habitans des îles Moluques donnent à une espece de poisson du genre de ceux qu'on appelle *orbis* ou *coffre*, & qui a été gravé assez bien par Ruysch, dans sa *Collection nouvelle des poissons d'Amboine*, *planche VII. figure 7*, aux nageoires pectorales près, qui ont été oubliées.

Ce poisson est petit & d'une forme singuliere. Il a le corps ovoïde, assez court, à peine une fois plus long que large, bossu sur la tête, qui est alongée en groin de cochon, & terminée par une bouche ronde, fort petite.

Ses nageoires sont au nombre de cinq, toutes assez petites & courtes, sçavoir, deux pectorales arrondies, une dorsale & une anale quarrées, enfin, une à la queue qui est tronquée & assez grande. Il n'y en a point de ventrales.

Sa couleur générale est un purpurin-clair, à l'exception de trois grandes taches jaunes dorées, qui forment une espece de selle sur le dos.

Mœurs. Le *baro* est un poisson fort drôle, & facile à apprivoiser. Il vient manger dans la main quand on l'appelle : il n'a pas un grand goût quand on le mange frais ; mais sec il est meilleur : les Maures le font sécher & boucaner à la fumée, pour en faire leur nourriture ordinaire. (*M. ADANSON.*)

* § BAROCHE, (*Géogr.*) ville d'Afrique . . . . *lisez* ville d'Asie.

BAROMETRE SIMPLE, (*Phys.*) voici un nouveau moyen de le faire avec toute la précision possible.

On prendra un tube bien net, de la longueur de 36 pouces environ, & d'un diametre quelconque. A l'extrêmité supérieure, on soufflera une boule ou bouteille qui la fermera hermétiquement. Cette boule peut être plus ou moins grosse, pourvu qu'elle ne soit pas moindre que le triple de la capacité du tube. A l'autre extrêmité, on soufflera une seconde bouteille à-peu-près quadruple de la premiere : puis en courbant la partie inférieure du tube, on fera venir la bouteille dans une direction parallele au tube. Cette seconde bouteille destinée à servir de réservoir au mercure, doit rester ouverte, & être à la distance de 30 pouces environ de la boule supérieure.

Quand on voudra charger le *barometre*, on attachera un fil de fer au-dessous de la boule supérieure, & on versera dans la bouteille inférieure autant de mercure bien purifié qu'il en faut pour remplir le tube & la boule supérieure. On couchera ensuite le tube de toute de sa longueur sur un brasier, & on le fera chauffer de maniere que le mercure bouille fortement dans la bouteille inférieure, & que le reste du tube soit prêt à rougir. Alors par le moyen du fil de fer on relevera le tube, on le retirera de dessus le brasier, & on le tiendra dans une situation verticale. Quand le tube sera refroidi, on l'inclinera pour faire monter une partie du mercure dans la boule supérieure ; puis on le reportera sur le brasier, en observant de le coucher de maniere que la boule inférieure soit de deux ou trois pouces plus élevée que la boule supérieure. On excitera le feu principalement sous les deux boules, & quand on verra le mercure bouillant passer en vapeurs de la boule supérieure dans la boule inférieure, on relevera promptement le tube, on l'ôtera de dessus le brasier, & on le tiendra, comme la premiere fois, dans une situation verticale, jusqu'à ce qu'il soit refroidi.

Cette seconde opération pourroit suffire ; mais il est bon de la répéter plusieurs fois. La regle la plus sûre est de continuer à faire bouillir le mercure, jusqu'à ce qu'il paroisse devenir insensible au feu comme du plomb fondu ; c'est-à-dire, jusqu'à ce qu'il cesse de bouillonner : alors on est assuré qu'il est parfaitement purgé d'air & d'humidité.

Les *barometres* construits selon cette méthode, auront les avantages suivans. La surface supérieure du mercure sera plane, & permettra de juger avec précision de la vraie hauteur du *barometre*. L'accord entre tous les *barometres* construits de la même maniere, sera parfait ; ou s'il y a quelque différence, elle viendra du frottement : il ne s'agira que de donner un petit coup sur ces *barometres* ou de les remuer un peu, pour les faire monter au même niveau. Le mercure sera brillant dans les tubes, & l'on n'y verra aucune tache.

Observons que le mercure de la bouteille inférieure, restant exposé à l'air, reprendra bientôt l'air & l'humidité dont on l'avoit dépouillé ; c'est pourquoi, lorsque le *barometre* sera fait & mis en expérience, il faudra avoir l'attention de ne plus faire remonter le mercure de la boule inférieure dans la boule supérieure ; autrement l'air & l'humidité pénétreroient dans le tube, & rendroient inutiles les précautions qu'on a prises. Pour empêcher que cela n'arrive, on fera bien de supprimer la boule supérieure, après que le *barometre* aura été chargé.

A cet effet, avant que de charger le *barometre*, on amincira à la lampe la partie supérieure du tube qui touche à la boule, de maniere que le passage du tube à la boule ait moins d'une ligne de diametre intérieur. On chargera ensuite le tube comme on l'a dit : puis en tenant le tube verticalement, on l'approchera de la lampe, & avec un chalumeau, on dirigera la flamme sur la partie du tube qu'on a amincie. Le verre s'amollira, on enlevera avec la main la boule supérieure, & le tube se trouvera fermé hermétiquement, sans que l'air extérieur ait pu y pencher.

BAROMETRE CAPILLAIRE. On donne ce nom aux *barometres*, qui ont moins d'une ligne de diametre intérieur. Ceux dans lesquels on n'a pas fait bouillir le mercure, ne montent jamais à la hauteur des autres *barometres*, & ils se tiennent d'autant plus bas,

qu'ils sont plus capillaires : mais ceux qui ont été construits selon la méthode que nous donnons ici, s'accordent exactement avec les plus gros *barometres*. Ainsi on peut, à peu de frais, se procurer un *barometre* bon & commode. Il faut seulement, après qu'ils ont été chargés de mercure, enlever la boule supérieure comme on vient de le dire, ou avoir l'attention de ne plus faire remonter le mercure dans cette boule. Cette précaution est encore plus nécessaire pour les *barometres* capillaires, que pour les gros *barometres* : car on s'est assuré, par des expériences réitérées, que ces *barometres* ne se tenoient au niveau des autres, qu'autant que le cylindre de mercure y étoit parfaitement purgé d'air & d'humidité. Lorsque le mercure de la boule inférieure a été imprégné d'air, & qu'on l'a fait remonter dans la boule supérieure, il se tient constamment plus haut qu'auparavant. Cette expérience peut avoir son application dans la fameuse question des tuyaux capillaires.

Barometre a base variante. C'est ainsi qu'on peut appeller en général les *barometres* qui font leurs excursions dans la partie inférieure du tuyau. Tels sont le *barometre* conique de M. Amontons, le *barometre* rectangulaire de M. Cassini, *&c.* Ces *barometres* ont une très-petite base, & entre autres défauts, on peut leur reprocher d'être toujours plus élevés que les autres. Lorsque leur base est très-capillaire, l'excès de leur hauteur sur celle des gros *barometres*, est de 15 à 18 lignes. En général, ils montent d'autant plus haut, que leur base est resserrée dans un tube plus étroit.

Barometre phosphore. Les *barometres* construits selon la méthode publiée par M. du Fay, étant secoués dans l'obscurité, font paroître dans le vuide un jet de lumiere : mais ceux qui ont été faits selon la méthode que nous donnons ici, étant pareillement secoués, ne donnent aucune lumiere. Cette différence ne peut venir que de la construction.

Dans nos *barometres*, le mercure a bouilli avec force & à plusieurs reprises, & passant rapidement de la boule supérieure dans la boule inférieure, il a, par son frottement & sa chaleur, détaché & enlevé jusqu'aux moindres parcelles d'air qui pouvoient y adhérer. Il n'en est pas ainsi des *barometres* de M. du Fay. Le mercure n'y a bouilli que foiblement & par parties, & on pourroit prouver qu'il est resté sur les parois intérieures du verre quantité de parcelles d'air, contre lesquelles frotte le mercure en montant & en descendant dans le tube. Le frottement du mercure contre l'air adhérent au verre, est vraisemblablement la cause de la lumiere qui paroît dans les *barometres* de M. du Fay.

Ce qui semble confirmer cette conjecture, c'est que si on secoue dans l'obscurité un de nos *barometres*, & que par hazard une bulle d'air vienne à s'y introduire, cette bulle en sillonnant le mercure sera lumineuse, & le *barometre* qui auparavant n'étoit pas lumineux, le deviendra du côté où le tube a été touché par l'air.

Effet de la chaleur sur le barometre. La chaleur raréfie le mercure, & à mesure qu'elle en augmente le volume, elle en diminue la pesanteur spécifique. M. Christin a trouvé par des expériences faites avec art & précision, que le volume du mercure condensé par le froid de la glace est au volume du mercure raréfié par la chaleur de l'eau bouillante, comme 66 est à 67 ; c'est-à-dire que l'augmentation du volume du mercure, ou ce qui revient au même, la diminution de sa pesanteur spécifique, est de $\frac{1}{66}$, à compter depuis le terme de la glace jusqu'à celui de l'eau bouillante. Donc un *barometre* qui passeroit du froid de la glace à la chaleur de l'eau bouillante, hausseroit d'une quantité égale à la 66e. partie de sa hauteur, sans qu'il soit survenu aucun changement dans la pression de l'atmosphere.

Supposons maintenant un thermometre, tel que celui de Lyon, divisé en 100 parties égales depuis le froid de la glace jusqu'à la chaleur de l'eau bouillante. Il est clair qu'en partant du terme de la glace, le *barometre* haussera de $\frac{1}{6600}$ par chaque degré du thermometre. Ainsi dans les lieux où la hauteur moyenne du *barometre* est de 27 pouces $\frac{1}{2}$ ou de 330 lignes, la chaleur, depuis la glace jusqu'à l'eau bouillante, fera monter le mercure de 8 lignes, & par conséquent de $\frac{1}{20}$ de ligne, ou de $\frac{3}{5}$ de point par chaque degré du thermometre. Donc si on veut avoir l'effet de la pression de l'air tel qu'il seroit au terme de la glace, il faut retrancher de la hauteur actuelle du *barometre* autant de vingtiemes de ligne que le thermometre marque de degrés au-dessus du terme de la congellation ; ou par la raison contraire, ajouter à la hauteur du *barometre* autant de vingtiemes de ligne que le thermometre marque de degrés au-dessous du même terme.

On pourra faire la même correction sur un *barometre* dont la hauteur sera de 27 ou de 28 pouces, parce qu'un pouce de plus ou de moins ne peut faire sur le total qu'une erreur insensible. Mais si on transportoit le *barometre* sur des hautes montagnes, & que le mercure descendît à 25 ..., 20 .... ou 15 pouces, il faudroit retrancher de cette hauteur, ou y ajouter moins d'un vingtieme de ligne par chaque degré du thermometre, ainsi qu'on le verra dans les tables suivantes.

PREMIERE TABLE.

Le *barometre* étant à 27 pouces 6 lignes.

Thermometre de Lyon.	*Corrections à faire sur le barometre.*		
100 d eau bouillante.	5 lignes	0 points.	à soustraire de la hauteur du *barometre.*
50	2	6	
40	2	0	
30	1	6	
20	1	0	
10	0	6	
9	0	5 $\frac{2}{5}$	
8	0	4 $\frac{4}{5}$	
7	0	4 $\frac{1}{5}$	
6	0	3 $\frac{3}{5}$	
5	0	3	
4	0	2 $\frac{2}{5}$	
3	0	1 $\frac{4}{5}$	
2	0	1 $\frac{1}{5}$	
1	0	0 $\frac{3}{5}$	
0 glace.	0	0	
1	0	0 $\frac{3}{5}$	à ajouter à la hauteur du *barometre.*
2	0	1 $\frac{1}{5}$	
3	0	1 $\frac{4}{5}$	
4	0	2 $\frac{2}{5}$	
5	0	3	
6	0	3 $\frac{3}{5}$	
7	0	4 $\frac{1}{5}$	
8	0	4 $\frac{4}{5}$	
9	0	5 $\frac{2}{5}$	
10	0	6	
20	1	0	
&c. &c.			

SECONDE TABLE.

Le *barometre* étant à 25 pouces.

Thermometre de Lyon.	*Corrections à faire sur le barometre.*	
100 d eau bouillante.	4 lignes	6 $\frac{6}{11}$ points.
50	2	3 $\frac{3}{11}$
40	1	10 $\frac{9}{11}$
30	1	4 $\frac{4}{11}$
20	0	10 $\frac{10}{11}$
10	0	5 $\frac{5}{11}$
9	0	4 $\frac{10}{11}$
8	0	4 $\frac{4}{11}$
7	0	3 $\frac{8}{11}$
6	0	3 $\frac{3}{11}$
5	0	2 $\frac{8}{11}$
4	0	2 $\frac{2}{11}$
3	0	1 $\frac{7}{11}$
2	0	1 $\frac{1}{11}$
1	0	0 $\frac{6}{11}$
0 glace.	0	0
1	0	0 $\frac{6}{11}$
2	0	1 $\frac{1}{11}$
3	0	1 $\frac{7}{11}$
4	0	2 $\frac{2}{11}$
5	0	2 $\frac{8}{11}$
6	0	3 $\frac{3}{11}$
7	0	3 $\frac{9}{11}$
8	0	4 $\frac{4}{11}$
9	0	4 $\frac{10}{11}$
10	0	5 $\frac{5}{11}$
20	0	10 $\frac{10}{11}$
&c. &c.		

(From 100 to 1: à soustraire de la hauteur du *barometre*. From 1 to 20 below glace: à ajouter à la hauteur du *barometre*.)

TROISIEME TABLE.

Le *barometre* étant à 22 pouces.

Thermometre de Lyon.	*Corrections à faire sur le barometre.*	
100 d eau bouillante.	4 lignes	0 points.
50	2	0
40	1	7 $\frac{5}{25}$
30	1	2 $\frac{10}{25}$
20	0	9 $\frac{15}{25}$
10	0	4 $\frac{20}{25}$
9	0	4 $\frac{8}{25}$
8	0	3 $\frac{21}{25}$
7	0	3 $\frac{9}{25}$
6	0	2 $\frac{22}{25}$
5	0	2 $\frac{10}{25}$
4	0	1 $\frac{23}{25}$
3	0	1 $\frac{11}{25}$
2	0	0 $\frac{24}{25}$
1	0	0 $\frac{12}{25}$
0 glace.	0	0
1	0	0 $\frac{12}{25}$
2	0	0 $\frac{24}{25}$
3	0	1 $\frac{11}{25}$
4	0	1 $\frac{23}{25}$
5	0	2 $\frac{10}{25}$
6	0	2 $\frac{22}{25}$
7	0	3 $\frac{9}{25}$
8	0	3 $\frac{21}{25}$
9	0	4 $\frac{8}{25}$
10	0	4 $\frac{20}{25}$
20	0	9 $\frac{15}{25}$
&c. &c.		

(From 100 to 1: à soustraire de la hauteur du *barometre*. From 1 to 20 below glace: à ajouter à la hauteur du *barometre*.)

QUATRIEME TABLE.

Le *barometre* étant à 19 pouces.

Thermometre de Lyon.	*Corrections à faire sur le barometre.*	
100 d eau bouillante.	3 lignes	5 $\frac{125}{275}$ points.
50	1	8 $\frac{200}{275}$
40	1	4 $\frac{160}{275}$
30	1	0 $\frac{120}{275}$
20	0	8 $\frac{80}{275}$
10	0	4 $\frac{40}{275}$
9	0	3 $\frac{201}{275}$
8	0	3 $\frac{87}{275}$
7	0	2 $\frac{248}{275}$
6	0	2 $\frac{134}{275}$
5	0	2 $\frac{20}{275}$
4	0	1 $\frac{181}{275}$
3	0	1 $\frac{67}{275}$
2	0	0 $\frac{128}{275}$
1	0	0 $\frac{114}{275}$
0 glace.	0	0
1	0	0 $\frac{114}{275}$
2	0	0 $\frac{128}{275}$
3	0	1 $\frac{67}{275}$
4	0	1 $\frac{181}{275}$
5	0	2 $\frac{203}{275}$
6	0	2 $\frac{134}{275}$
7	0	2 $\frac{248}{275}$
8	0	3 $\frac{87}{275}$
9	0	3 $\frac{201}{275}$
10	0	4 $\frac{40}{275}$
20	0	4 $\frac{80}{275}$
&c. &c.		

(From 100 to 1: à soustraire de la hauteur du *barometre*. From 1 to 20 below glace: à ajouter à la hauteur du *barometre*.)

CINQUIEME TABLE.

Le *barometre* étant à 15 pouces.

Thermometre de Lyon.	*Corrections à faire sur le barometre.*	
100 d eau bouillante.	2 lignes	8 $\frac{80}{110}$ points.
50	1	4 $\frac{40}{110}$
40	1	1 $\frac{10}{110}$
30	0	9 $\frac{90}{110}$
20	0	6 $\frac{60}{110}$
10	0	3 $\frac{30}{110}$
9	0	2 $\frac{104}{110}$
8	0	2 $\frac{68}{110}$
7	0	2 $\frac{32}{110}$
6	0	1 $\frac{106}{110}$
5	0	1 $\frac{70}{110}$
4	0	1 $\frac{34}{110}$
3	0	0 $\frac{108}{110}$
2	0	0 $\frac{72}{110}$
1	0	0 $\frac{36}{110}$
0 glace.	0	0
1	0	0 $\frac{36}{110}$
2	0	0 $\frac{72}{110}$
3	0	0 $\frac{108}{110}$
4	0	1 $\frac{34}{110}$
5	0	1 $\frac{70}{110}$
6	0	1 $\frac{106}{110}$
7	0	2 $\frac{32}{110}$
8	0	2 $\frac{68}{110}$
9	0	2 $\frac{104}{110}$
10	0	3 $\frac{30}{110}$
20	0	6 $\frac{60}{110}$
&c. &c.		

(From 100 to 1: à soustraire de la hauteur du *barometre*. From 1 to 20 below glace: à ajouter à la hauteur du *barometre*.)

Dans ces tables les dégrés au-dessus de 9 ne sont marqués que de 10 en 10 ; on y suppléera, en prenant dans les nombres depuis 1 jusqu'à 9, celui dont on aura besoin, & en le joignant au nombre des dixaines. Si par exemple, le *barometre* étant à 27 dégrés $\frac{1}{2}$ ou aux environs, le thermometre marque 28 dégrés au-dessus de la glace, on prendra dans la premiere table la correction 4 $\frac{4}{7}$ points, qui répond à huit dégrés, on la joindra à celle 1 ligne, qui répond à 20 dégrés, & l'on aura 1 ligne 4 $\frac{4}{7}$ points, qu'il faudra soustraire de la hauteur actuelle du *barometre*.

La réduction de la hauteur du *barometre* pourroit se faire, par le moyen d'un thermometre gradué, comme on va le dire.

Marquez sur la planche du thermometre les deux termes de la glace & de l'eau bouillante. Divisez cet espace en cinq parties égales pour marquer les 5 lignes, dont un cylindre de mercure de 27 à 28 pouces de hauteur se raréfie. Subdivisez chacune de ces parties en douze autres parties, pour représenter les points qui composent une ligne. Portez les mêmes divisions & subdivisions au-dessous du terme de la glace. Vous aurez un thermometre qui, marquant ce qu'il faudra retrancher de la hauteur du *barometre*, ou ce qu'il faudra lui ajouter, pourra être appellé *rectificateur du barometre*. Lorsque ce thermometre, placé auprès d'un *barometre*, marquera 2 lignes 3 points au-dessus du terme de la glace, ce sera 2 lignes 3 points qu'il faudra soustraire de la hauteur du *barometre* : lorsqu'il marquera 1 ligne 5 points au-dessous du même terme, ce sera 1 ligne 5 points qu'il faudra ajouter.

L'échelle que nous venons de donner au thermometre rectificateur, suppose que la hauteur moyenne du *barometre* est de 27 à 28 pouces : veut-on des échelles pour des hauteurs différentes? On fera cette regle de proportion : comme 66 est à 67, ainsi 27 ... 20 ... 15 ..., *&c.* pouces de hauteur du mercure au terme de la glace, sont à la hauteur de ce même mercure au terme de l'eau bouillante. La différence du quatrieme au troisieme terme, en lignes & en points, sera le nombre des parties qui doivent composer l'échelle demandée depuis le terme de la glace, jusqu'à celui de l'eau bouillante.

Voici un autre thermometre rectificateur du *barometre*, qui exige encore moins de préparation & d'attention. C'est un tube de verre, bien cylindrique, long de trente pouces environ, scellé par son extrêmité inférieure, & chargé de mercure jusqu'à la hauteur moyenne du *barometre*. Après avoir marqué, sur cette espece de thermometre, le terme de la glace, on l'applique sur la planche du *barometre*, de maniere que le point qui marque le terme de la glace se trouve sur une des lignes de la division du *barometre*. Lorsque le mercure de ce thermometre raréfié par la chaleur hausse d'une, de deux, *&c.* lignes au-dessus de la glace, on retranche la même quantité de la hauteur du *barometre* : lorsqu'il baisse d'une, de deux, *&c.* lignes, on ajoute cette quantité à la hauteur du *barometre*. Ce thermometre n'exige aucun calcul, il ne demande pas même d'être réglé à l'eau bouillante, & il a l'avantage de montrer de la maniere la plus simple & la plus sûre, ce qu'il faut retrancher à la hauteur du *barometre*, ou ce qu'il faut y ajouter. (*D. Casbois*, *bénédictin*, *principal du college de Metz*, *& membre de la société royale des sciences & des arts de la même ville.*)

BARON, s. m. (*Hist. nat. Ichthyologie.*) poisson ainsi nommé à Amboine, & fort bien gravé & enluminé sous le nom de *douwing-baron*, dans la premiere partie du *Recueil des poissons d'Amboine*, de Coyett, *n°. 109*.

Il a le corps extrêmement court, très-comprimé ou applati par les côtés, & presque rond, couvert de petites écailles ; la tête courte, le museau petit, conique, pointu, la bouche petite ; sept nageoires dont deux ventrales petites, placées au-dessous des pectorales qui sont médiocres & arrondies, une dorsale étendue de la tête à la queue, comme fourchue ou divisée en deux ou plus basse au milieu, à rayons plus courts devant que derriere, & épineux, une derriere l'anus fort longue, à deux rayons épineux au devant, & une à la queue, courte, arrondie & comme quarrée.

Son corps est jaune-pâle, marqué de chaque côté de quinze lignes longitudinales, rouge-pâles & de trois taches noires, l'une sur la queue, & les deux autres vers le bout de la nageoire dorsale, & de celle de l'anus. Sa tête est noire, entourée de trois bandes, dont deux sur les yeux, l'une antérieure jaune, l'autre rouge ; la troisieme entoure le bord postérieur des ouies. Les rayons antérieurs ou épineux des nageoires dorsale & anale sont noirs ; celle de l'anus est brune, les autres sont jaunes, celle de la queue est bordée de verd ; à l'origine des nageoires pectorales, on voit un point rouge.

Remarque. Le *baron* fait donc une espece particuliere de poisson, de la famille des scares, fort différent du *baro* de Ruysch, & qui appartient au genre que les habitans des Moluques appellent *douwing*. (*M. Adanson.*)

BAROQUE, (*Musique.*) une musique *baroque*, est celle dont l'harmonie est confuse, chargée de modulations & dissonances, le chant dur & peu naturel, l'intonation difficile, & le mouvement contraint (*S.*)

Il y a bien de l'apparence que ce terme vient du *baroco* des logiciens.

§ BARQUE, (*Navig.*) les sauvages du Canada font leurs *barques* avec l'écorce de bouleau qu'ils cousent. Ils mettent en-dedans de petits morceaux de bois qui servent de cottes. On peut porter ces *barques* ; on les renverse & l'on couche dessous pendant la nuit. Ils creusent encore des arbres d'une grandeur prodigieuse, sur lesquels ils s'embarquent au nombre de trente à quarante hommes, & s'en servent ainsi pour faire par mer un voyage de 70 à 80 lieues. Les Groenlandois font leurs *barques* avec des peaux de poisson tendues sur une petite charpente : au lieu de bois ils emploient souvent les os des poissons. Ces *barques* sont couvertes de peau. Le conducteur est au centre, il attache les peaux autour de lui, pour empêcher les vagues d'entrer dans sa *barque*. Les troncs d'arbre creusés s'appelloient, parmi les anciens Grecs, *monoxylon*. Les modernes ont inventé des *barques* en plaques de cuivre. On a essayé de rétablir l'ancien usage de traverser les rivieres à l'aide de peaux de bouc pleines de vent. Nous avons un mémoire moderne fort curieux, au sujet d'une médaille antique trouvée à Cavaillon, où il y avoit un college des freres Utriculaires, c'est-à-dire des gens préposés pour faire traverser la riviere sur des peaux de bouc. On observe que ceux qui conduisent sur la Seine des bois de chauffage à Paris, mettent des tonneaux vuides & bien bouchés, pour soutenir la tête & la queue du train de bois. Enfin pour rappeller à-peu-près tous les faits intéressans sur cette matiere, nous ajouterons que le prince de San Severo, vient de trouver une maniere extrêmement veloce de naviguer. Cet ingénieux Napolitain a mis sur les flancs d'une *barque* deux roues ou moulinets, que l'on fait mouvoir par le moyen d'une manivelle. En France pour traverser les rivieres, M. de la Chapelle a imaginé une armure, nommée *scaphandre*. Voyez l'*Avant-coureur de 1770*, *n. 39*, *fol. 612*. On connoissoit déja les cuirasses de liege, qu'un Allemand inventa, il y a

environ trente ans ; mais M. de la Chapelle a cru perfectionner cette invention, en faisant réunir des milliers de bouchons de liege, enfilés à une ficelle. Voici comment cela se pratique : on coud des chapelets de liege sur une veste de toile très-forte ; le liege fin s'imbibe très-difficilement d'eau, & l'on peut, par le moyen de cette armure, faire 150 lieues sur un fleuve sans danger. Pour avoir des détails plus circonstanciés sur l'usage des peaux de bouc, on peut lire la *Dissertation sur un monument singulier des utriculaires de Cavaillon*, par M. Calvet, professeur de médecine, à Avignon, chez Niel, *in-8°. 1766*. (+)

BARRE, (*terme de Monnoie, Commerce.*) Quand l'argent a été tiré des mines, qu'il a été purifié & affiné, on le jette en *barres*, on y marque le titre, après quoi il devient en état d'être négocié, & ce négoce se fait principalement aux Indes & en Espagne.

Il y a ordinairement quatre marques sur chaque *barre* ; savoir, celle du poids, celle du titre, celle du milléfime, & celle de la douane, où les droits ont été acquittés.

En Espagne le poids est différent de celui de France de six & demi pour cent, ensorte que cent marcs d'Espagne se réduisent à quatre-vingt-treize marcs quatre onces de France ; & sur ce pied le poids d'Espagne est plus foible d'une demi-once par marc que celui de France.

Quant au titre, les dégrés de bonté de l'argent y sont partagés en douze deniers, & chaque denier en vingt-quatre grains, comme en France.

On remarque que le poids des *barres* d'argent est à proportion de leur titre ; par exemple, celles qui sont à onze deniers dix-neuf à vingt grains, appellées de toute loi, sont de deux cens marcs & plus ; & celles du moindre titre qui ne sont numérotées, que deux mille deux cens, jusqu'à deux mille trois cens, ne sont que de cent à cent cinquante marcs.

Le titre est marqué sur ces *barres* par des numéros, qui représentent autant de maravédis : ces maravédis sont le compte numéraire en Espagne, où chaque maravédis vaut trois deniers monnoie de France.

Les *barres* de toute loi sont numérotées deux mille trois cens soixante-seize, ou deux mille trois cens quatre-vingt, & ces numéros représentent autant de maravédis ; quand elles sont de moindre titre, comme à onze deniers dix-sept grains, elles ne sont numérotées que deux mille trois cens cinquante-cinq, parce que les vingt-cinq qui sont de moins que les deux mille trois cens quatre-vingt, représentent autant de maravédis, qui font six sols trois deniers.

Le marc des *barres* de toute loi est évalué à soixante-dix réaux de plate aux Indes.

Quand les *barres* que l'on négocie aux Indes ou en Espagne ne sont pas de toute loi, on en fait le compte sur le pied du titre qui y est marqué ; mais comme ce titre n'y est pas toujours fidele, on ne doit les recevoir en France que sur le pied de l'essai qui en est fait. (+)

BARRE, (*Anat.*) prolongement excessif de la symphyse du pubis dans les femmes. C'est un vice de conformation qui rend souvent les accouchemens laborieux. On lui a donné le nom de *barre*, parce que la symphyse du pubis fait le même effet qu'une *barre* sur le doigt, lorsqu'on l'introduit dans le vagin pour toucher les femmes & examiner l'état des parties (+).

§ BARRE, s. f. (*terme de Blason.*) piece de même proportion que la bande ayant deux septiemes de la largeur de l'écu ; elle est posée diagonalement de l'angle senestre en chef à l'angle dextre en pointe.

Les *barres* sont très-rares en armoiries, comme pieces de l'écu, mais il y en a beaucoup qui servent de *brisure* aux enfans naturels & à leurs descendans ; alors elles se trouvent raccourcies & sont dites *bâtons péris en barre*, ou *barres en abime*.

De Franc d'Essertaux en Bourgogne ; *d'azur à trois barres d'argent, à la bande de gueules brochante sur les barres*. (*G. D. L. T.*)

BARRE, (*Luth.*) c'est une piece de bois posée en-travers dessus les sautereaux d'un claveffin, & qui les empêche de se déplacer. On l'appelle aussi *chapiteau*. (*F. D. C.*)

BARRÉ, C *barré*, (*Musiq.*) sorte de mesure. *Voyez* C. (*Musique.*) *Dict. raif. des Sciences*, &c. (*S.*)

BARREAU, s. m. (*Belles-Lettres.*) Le *barreau* est le lieu où l'on plaide devant les juges ; & le genre de style ou d'éloquence en usage dans la plaidoirie, s'appelle style du *barreau*, *éloquence du barreau*.

On a souvent confondu, en parlant des anciens, le *barreau* avec la tribune, & les avocats avec les orateurs, sans doute à cause que l'un de ces emplois menoit à l'autre, & que bien souvent le même homme les exerçoit à la fois.

Il y avoit à Athenes trois sortes de tribunaux ; celui de l'aréopage, qui ne jugeoit qu'au criminel, & d'où l'éloquence pathétique étoit bannie ; celui des juges particuliers, devant lesquels se plaidoient les causes qui n'étoient pas capitales ; & celui du peuple, auquel on déféroit une loi qu'on croyoit injuste, & qui avoit droit de l'abroger. Les deux premiers de ces tribunaux répondoient à notre *barreau*, le dernier répondoit au *forum* ou à la tribune Romaine.

Tant que Rome fut libre, le *forum*, où le peuple étoit juge, fut le tribunal suprême. Le tribunal des préteurs, celui des censeurs, celui des chevaliers, celui du sénat même étoit subordonné à celui du peuple ; mais depuis César & sous les empereurs, toutes les grandes causes furent attribuées au sénat ; l'autorité des préteurs s'accrut ; celle du peuple fut anéantie ; & l'éloquence de la tribune périt avec la liberté.

Ainsi dans Rome & dans Athenes, tantôt les causes se plaidoient devant des juges esclaves de la loi, tantôt devant le législateur, qui avoit le droit d'abroger la loi, de l'adoucir, de la changer, de la laisser dormir, de lui imposer silence, en un mot de mettre sa volonté à la place de la loi même : voilà ce qui distingue essentiellement le *barreau* d'avec la tribune.

Autant les fonctions de l'orateur étoient en honneur dans Athenes & dans Rome, autant la profession d'avocat y fut avilie par la vénalité, la corruption & la mauvaise foi : Démosthene, qui l'avoit exercée, se vantoit d'avoir reçu cinq talens pour se taire dans une cause où sans doute on appréhendoit qu'il ne parlât ; & comme il s'étoit fait payer son silence, on juge bien que lui & ses pareils faisoient encore mieux acheter leur voix. *Rien ne fut plus vénal dans Rome*, dit Tacite, *que la perfidie des avocats*.

Chez nos *bons* aïeux, lorsque tous les crimes étoient taxés, que pour cent sols on pouvoit couper le nez ou l'oreille à un homme, ce beau tarif appuyé de la preuve ou par témoin, ou par serment, ou par le sort des armes, avoit peu besoin d'avocats ; les loix Romaines introduites les rendirent plus nécessaires ; mais le *barreau* ne prit une forme raisonnable & décente que dans le quatorzieme siecle, lorsque le parlement devenu sédentaire, sous Philippe le Bel, fut le refuge de l'innocence & de la foiblesse, si long-tems opprimées aux tribunaux militaires & barbares des grands vassaux.

L'usage de faire parler pour soi un homme plus instruit, plus habile que soi, a dû s'introduire par-

tout où la raison & la justice ont pu se faire entendre. Mais cette institution avoit un vice radical, d'où sont dérivés tous les vices de l'éloquence du *barreau :* l'avocat, en plaidant une cause qui n'est pas la sienne, joue un rôle qui n'est pas le sien. Voilà pourquoi, si l'on en croit Aristophane, Cicéron, Pétrone, Quintilien, la déclamation a été dans tous les tems le caractere dominant de l'éloquence du *barreau.*

Si les plaideurs étoient leurs avocats eux-mêmes, ils exposeroient les faits avec simplicité, ils diroient leurs raisons sans emphase; & s'ils employoient les mouvemens d'une éloquence passionnée, ces mouvemens seroient placés & seroient au moins pardonnables.

Mais un avocat revêtu du personnage du plaideur, a besoin d'un art prodigieux pour le jouer d'après nature; & au défaut de ce talent si rare, il met à la place de l'éloquence naturelle, une déclamation factice, tantôt ridicule, par l'abus de l'esprit & par l'enflure des paroles, tantôt révoltante par son impudence, tantôt criminelle par ses artifices ou par ses odieux excès.

Quand c'est par vanité que l'orateur, dans une cause qui ne demande que de la raison, de la clarté, de la méthode, cherche à répandre les fleurs d'une rhétorique étudiée, l'orateur n'est que ridicule; & s'il est jeune on pardonne à son âge. Mais lorsqu'oubliant son caractere, il prend le rôle de bouffon, &, par des railleries indécentes, cherche à faire rire ses juges, il se dégrade & s'avilit.

Lorsque dans une cause, qui de sa nature ne peut exciter aucun des mouvemens de l'éloquence véhémente, il se bat les flancs pour paroître ému & pour émouvoir, qu'il emploie de grands mots pour exprimer de petites choses, & qu'il prodigue les figures les plus hardies & les plus fortes pour un sujet simple & commun (ce que Montagne appelle *faire de grands souliers pour de petits pieds*), il n'est qu'un charlatan & un mauvais déclamateur. Mais lorsqu'il se met à la place d'un plaideur outré de colere, & qu'il vomit pour lui tout ce que la vengeance, la haine envenimée peut avoir de noirceur & de malignité, qu'il deshonore un homme, une famille entiere, sous le prétexte souvent léger que sa cause l'y autorise, il est l'esclave des passions d'autrui, le plus lâche des complaisans, & le plus vil des mercénaires. Cette licence, trop long-tems effrénée, a été quelquefois l'opprobre du *barreau* moderne, & quoiqu'en général l'honnêteté soit l'ame de l'ordre des avocats, ils n'ont peut-être pas été assez séveres à réprimer un abus si criant.

« Cet ordre aussi ancien que la magistrature, aussi noble que la vertu, aussi nécessaire que la justice (c'est M. d'Aguesseau qui parle), où l'homme, unique auteur de son élévation, tient tous les autres hommes dans la dépendance de ses lumieres & les force de rendre hommage à la seule supériorité de son génie, heureux de ne devoir ni les dignités aux richesses, ni la gloire aux dignités », ne doit rien souffrir qui profane un caractere si sacré.

Qu'un avocat soit pénétré de la sainteté de ses fonctions, il commencera par ne se charger que de la cause qu'il croira juste; alors, écartant l'artifice, il armera la vérité de tous les traits de force & de lumiere qui peuvent frapper les esprits, il dédaignera les ornemens puériles & ambitieux, il parlera avec le sérieux de la décence & de la bonne-foi, & s'il se permet l'ironie, ce ne sera que d'un ton sévere & pour attacher le mépris à ce qui le doit inspirer; son respect pour les loix se communiquera aux juges, & leur rappellera, s'ils peuvent l'oublier, la dignité de leurs fonctions; ce même respect se répandra dans l'assemblée des auditeurs; il les avertira, comme a fait de nos jours l'un de nos avocats les plus célebres, que le *barreau* n'est pas un théâtre, ni l'orateur un comédien; & qu'une cause où il s'agit de décider ce qui est juste, est profanée par des applaudissemens réservés à ce qui n'est qu'ingénieux.

Avouons cependant, ce que M. d'Aguesseau n'a pas craint d'avouer, que les juges sont des hommes & que la vérité n'est pas assez sûre d'elle même avec eux, pour dédaigner les ornemens de l'art. « Sa premiere vertu, dit-il, en parlant de l'avocat, est de connoître les défauts des autres (& c'est de ses juges qu'il parle); sa sagesse consiste à découvrir leurs passions, & sa force à savoir profiter de leur foiblesses. Les ames les plus rebelles, les esprits les plus opiniâtres sur lesquels la raison n'avoit point de prise & qui résistoient à l'évidence même, se laissent entraîner par l'attrait de la persuasion; la passion triomphe de ceux que la raison n'avoit pu dompter; leur voix se mêle à celle des génies supérieurs; les uns suivent volontairement la lumiere que l'orateur leur présente; les autres sont enlevés par un charme secret, dont ils éprouvent la force sans en connoître la cause; tous les esprits convaincus, tous les cœurs persuadés paient également à l'orateur ce tribut d'amour & d'admiration, qui n'est dû qu'à celui que la connoissance de l'homme a élevé au plus haut degré d'éloquence ».

Voilà les excuses dont s'autorise l'éloquence artificieuse & passionnée.

Malheur au peuple chez lequel cette éloquence a de fréquentes occasions de se signaler : cela prouve qu'il est gouverné, non par les loix, mais par les hommes; cela prouve que les affections personnelles, plus que la raison publique, décident des résolutions & des jugemens du tribunal qui gouverne ou qui juge; cela prouve que la multitude elle-même a besoin d'être poussée par le vent des passions; & par-tout où ce vent domine, les naufrages seront fréquens pour l'innocence & pour l'équité.

Mais enfin, lorsque la constitution d'un état ou sa condition est telle, que le juge a droit de prononcer d'après son affection personnelle; que l'éloquence a le malheur de s'adresser à une volonté arbitraire, ou que par la nature de l'objet, le juge est réellement libre; l'éloquence alors ne demandant à l'homme que ce qui dépend de son choix, elle a droit de mettre en usage tout ce qui peut l'intéresser : Socrate, cité devant l'aréopage, s'interdit tous les artifices de l'éloquence pathétique; l'aréopage n'étoit que juge; c'eût été vouloir le corrompre que de lui parler le langage des passions. Mais Démosthenes, pour entraîner la volonté d'un peuple libre, pouvoit employer le reproche, la menace, la plainte, intéresser l'orgueil, jetter la honte & l'épouvante dans l'ame des Athéniens. De même Cicéron, soit qu'il parlât au peuple ou au sénat, ou à César lui-même, pouvoit exciter à son gré la colere & l'indignation, la compassion & la clémence; ainsi la tyrannie & la liberté ouvrent également un champ libre à l'éloquence pathétique. De même enfin nos orateurs chrétiens ayant à persuader non-seulement la vérité, mais aussi la bonté aux hommes, peuvent, pour attendrir, pour élever les ames, employer les grands mouvemens d'une éloquence pathétique & sublime.

« Il arrive souvent, dit Plutarque, que les passions secondent la raison & servent à roidir les vertus, comme l'ire modérée sert la vaillance, la haine des méchans sert la justice, l'indignation à l'encontre de ceux qui sont indignement heureux; car leur cœur élevé de folle arrogance & insolence à cause de leur prospérité, a besoin d'être réprimé; & il n'y a personne qui voulût, encore qu'il le pût faire, séparer l'indulgence de la vraie amitié, ou l'humanité de la miséricorde; ni le participer aux joies & aux douceurs de la vraie bienveillance & dilection ». Ainsi,

ſelon Plutarque, l'éloquence, qu'il fait conſiſter à provoquer la paſſion où elle eſt, à la mêler où elle n'eſt pas, à mettre la ſenſibilité en jeu à la place de l'entendement, & la volonté à la place de la raiſon & du jugement, peut trouver dans l'école d'un philoſophe ou dans les aſſemblées d'un peuple libre à s'exercer utilement ».

Mais au *barreau* il n'en eſt pas ainſi. Le juge ne porte point à l'audience une ame libre. Il n'y eſt que l'organe des loix; & les loix ne connoiſſent ni l'amour ni la haine, ni la crainte, ni la pitié. Si le juge a reçu de la nature un cœur ſenſible, un naturel paſſionné, c'eſt un ennemi de l'équité qui le ſuit à l'audience, & qu'il feroit à ſouhaiter qu'il pût laiſſer à la porte du ſanctuaire des loix.

Dans l'aréopage, nous dit Ariſtote, on défendoit aux orateurs de rien dire de pathétique, & qui pût émouvoir les juges; un orateur qui eût parlé à l'ame, intéreſſé les paſſions, en eût été chaſſé comme un vil corrupteur. Cependant l'exemple de Phriné fait bien voir qu'on n'étoit pas toujours auſſi ſévere; & Socrate, dans ſon apologie, n'eût pas eu beſoin de dire à ſes juges qu'il n'employeroit aucun moyen de les toucher, ſi ces moyens lui avoient été rigoureuſement interdits.

Lorſqu'on voit paroître au *barreau* cette enchantereſſe publique, cette éloquence *pipereſſe*, comme l'appelle Montagne, on croit revoir Phriné dévoilée par Hyperide aux yeux de ſes juges. Que leur demandez-vous? d'être juſtes? de prononcer comme la loi? Vous n'avez pas beſoin d'intéreſſer leurs paſſions: le cœur que vous voulez toucher doit être immobile & muet. Il en eſt donc de l'éloquence pathétique comme des ſollicitations; & ſi l'orateur ne veut pas ſe dégrader lui-même & offenſer les juges, en employant pour les gagner les manéges honteux d'une éloquence corruptrice, il ne plaidera devant ceux qui doivent être la loi vivante que comme il plaideroit devant la loi, ſi, telle que l'imagination ſe la peint, incorruptible & inaltérable, elle réſidoit dans ſon temple. Or on voit bien qu'il ſeroit abſurde d'employer devant elle les mouvemens paſſionnés.

Le principe de l'éloquence du *barreau* eſt donc que le juge a beſoin d'être éclairé, non d'être ému.

Cette regle a pourtant quelques exceptions: la premiere, lorſqu'il s'agit d'apprécier la moralité des actions, d'en eſtimer le tort, l'injure, le dommage, de déterminer leur dégré d'iniquité ou de malice, & de décider à quel point elles ſont dignes devant la loi de ſévérité ou d'indulgence, de châtiment ou de pardon. Dans ces cauſes, la loi, qui n'a pu tout prévoir, laiſſe l'homme juge de l'homme, & les faits étant du reſſort du ſentiment, le cœur doit les juger. Alors il eſt permis ſans doute à l'orateur de parler au cœur ſon langage; de ſolliciter la pitié en faveur de ce qui en eſt digne, l'indulgence en faveur de la fragilité; de faire ſervir la foibleſſe d'excuſe à la foibleſſe même, & l'attrait naturel d'une paſſion douce d'excuſe à ſes égaremens; & au contraire de préſenter les faits odieux dans toute la noirceur qui les caractériſe; de développer les replis de l'artifice & du menſonge; de peindre ſans ménagement la fraude ou l'uſurpation, l'ame d'un fourbe démaſqué ou d'un ſcélérat confondu.

Mais alors même en tirant de ſa cauſe les preuves, les moyens preſſans qui la rendent victorieuſe, on doit éviter le ridicule d'en exagérer l'importance, & d'y employer des mouvemens outrés ou des ſecours empruntés de trop loin.

Liſez dans le plaidoyer de le Maître, *pour une fille déſavouée*, le parallele d'Andromaque avec Marie Cognot. Dans le plaidoyer de ce même avocat pour une ſervante ſéduite par un clerc, parce que le clerc a voulu ſe piquer avec ſon canif, pour ſigner de ſon ſang une promeſſe de mariage, vous attendez-vous à le voir comparé à Catilina, qui fit boire du ſang humain à ſes complices?

Ce n'eſt pas qu'une petite cauſe n'ait quelquefois de grands moyens, mais c'eſt par des rapports qui lui donnent de l'importance.

Dès que Patru a lié l'intérêt d'un gradué avec celui de toutes les provinces réunies à la monarchie; que c'eſt un point de droit public qu'il eſt queſtion de décider; & que d'un bénéfice de quarante écus, il a fait la cauſe du concordat, celle des lettres & des ſciences, celle des libertés de l'égliſe, celle des peuples & des rois; qu'il faſſe paroître l'univerſité aux pieds du grand conſeil, implorant l'appui du monarque en faveur de ſes droits uſurpés par la cour de Rome; qu'à propos de cette uſurpation, il compare la mauvaiſe foi de la Daterie à celle des Carthaginois; qu'il compare le ſophiſme des papes à l'égard de la Breſſe, à celui d'Annibal à l'égard de Sagunte; qu'il ajoute enfin que Rome la moderne n'a pour toutes armes dans cette cauſe qu'un mauvais artifice que la vieille Rome, Rome la ſage, la vertueuſe, a ſi hautement condamné; cela eſt d'autant mieux placé, que c'eſt devant le grand conſeil, & comme en préſence du roi qu'il plaide; & qu'il dépend du ſouverain dans cette cauſe de ſe relâcher de ſes droits, ou de les conſerver dans leur intégrité.

Une autre eſpece de cauſes où l'éloquence pathétique peut avoir lieu, c'eſt lorſque le droit incertain, laiſſe, pour ainſi dire, en équilibre la balance de la juſtice, & qu'il s'agit de l'incliner du côté qui, naturellement, mérite le plus de faveur. C'eſt ce que les juriſconſultes appellent *cauſes d'ami*, cauſes fréquentes, s'il faut les en croire, ce qui ne feroit pas l'éloge de nos loix.

Il ſemble, quand la loi ſe taît, que le juge devroit ſe taire, & recourir au légiſlateur. Il ſemble au moins que c'eſt à la raiſon tranquille, & non pas à la paſſion, de parler pour la loi qui n'eſt jamais paſſionnée; mais l'équité naturelle a auſſi bien pour guide le ſentiment que la raiſon; & dans les cas où la raiſon ſeule ne peut décider du bon droit, on en appelle au ſentiment, circonſtance qui donne lieu à l'éloquence pathétique. C'eſt ainſi que dans la cauſe des peres Mathurins, Patru ayant rendu au moins douteuſe la clauſe de l'acte qui faiſoit leur titre, & réduit les juges à ne ſavoir que penſer de la volonté du donateur, mit à leurs pieds les malheureux captifs à la rédemption deſquels étoit deſtinée la modique ſomme qu'on leur diſputoit ſur une équivoque de mots, & fit regarder le jugement qu'on alloit rendre comme devant jetter le déſeſpoir ou porter la conſolation, l'eſpérance & la joie dans les cachots de Tunis & d'Alger, moyen forcé, mais légitime, dans un moment où il étoit permis d'émouvoir la compaſſion.

On voit par-là que s'il eſt ſouvent ridicule, ſouvent honteux & criminel d'employer au *barreau* l'éloquence des paſſions, il eſt quelquefois juſte & bon d'y avoir recours; qu'il eſt du moins permis d'animer la raiſon, & de donner à la vérité cette chaleur pénétrante, ſans laquelle on ne feroit qu'effleurer des eſprits trop indifférens. Nous l'avons dit, les juges ſont des hommes; l'indifférence perſonnelle que l'équité demande, les rend elle-même diſtraits, diſſipés, ſujets à l'ennui; & lorſque pour les attacher, l'avocat ne fait qu'employer les mouvemens naturels à ſa cauſe, pourvu qu'il ſe rende à lui-même le témoignage bien ſincere que c'eſt la vérité qu'il veut perſuader, il peut la rendre intéreſſante, ſans pour cela s'expoſer au reproche d'employer la ſéduction. « Si l'on ôte les paſſions, dit Plutarque, en parlant de l'éloquence, on trouvera que la raiſon en pluſieurs choſes, demeurera trop lâche & trop molle, ſans action,

action, ni plus ni moins qu'un vaisseau branlant en mer quand le vent lui défaut ».

Une des causes de la corruption de l'éloquence du *barreau*, c'est que l'audience est publique, & qu'il y a deux sortes de juges ; le tribunal & les auditeurs. « Je veux forcer, vous dit l'avocat, le tribunal à être juste, & mettre de mon côté, dans la balance, l'opinion du public : or, c'est plutôt par sentiment que par raison que le public se détermine ; il est donc de mon intérêt de l'émouvoir par de fortes impressions ». Ainsi c'est par un juge ivre & passionné que vous voulez entraîner l'autre ? Voilà réellement le grand danger de l'audience : mais si elle a cet inconvénient, elle a aussi son avantage ; & ce roi de Macédoine, Antigone, l'avoit bien senti, lorsque son frere lui ayant demandé de juger son procès à huis clos, il lui répondit : « non, jugeons au milieu de la place, si nous voulons ne faire tort à personne ». C'étoit avouer à la fois que le respect du public étoit un frein pour le juge, & que le juge en avoit besoin.

Pline le jeune, dans une de ses lettres à Corneille Tacite, examine cette question, si dans l'éloquence du *barreau*, la briéveté est préférable à l'abondance, & il se déclare pour celle-ci. « Il arrive, dit-il, assez souvent, que l'abondance des paroles ajoute une nouvelle force & comme un nouveau poids aux idées qu'elles forment. Nos pensées entrent dans l'esprit des autres, comme le fer entre dans un corps solide : un seul coup ne suffit pas, il faut redoubler ». Cela justifie en effet l'abondance mesurée, mais non pas la profusion, & l'intarissable loquacité qui semble être aujourd'hui l'attribut de l'éloquence du *barreau*. On tire au volume, non pas pour la raison qu'en donne Pline, *qu'il en est d'un bon livre comme de toute autre chose, plus il est grand, meilleur il est* ; mais parce que les plaideurs, dit-on, mesurent le prix du plaidoyer à son étendue & à sa durée. Misérable motif, pour noyer dans un déluge de paroles, une cause dont la bonté, pour être visible & palpable, n'auroit besoin le plus souvent que d'être exposée en peu de mots.

Une autre cause que Pline allegue, & qui revient à la réponse que l'avocat Dumont fit à M. de Harlay, c'est que parmi les juges les uns sont frappés des bonnes raisons, les autres des mauvaises, & que tous les moyens trouvant leur place, il n'en faut négliger aucun. Mais cette méthode est-elle sûre ? est-elle honnête & permise ? L'un & l'autre est au-moins douteux.

Quand de mauvais moyens trouveroient quelquefois leur place, il y a peut-être moins d'avantage que de risque à les employer. Ils sont faciles à détruire; & donnant prise à la replique, ils laissent un grand avantage à un adversaire éloquent. De plus, les mauvaises raisons ont l'inconvénient de noyer les bonnes & de les affoiblir en s'y mêlant : un moyen foible ou équivoque, donné pour décisif & pour victorieux, si le juge en sent la foiblesse, lui rend suspect ou le bon-sens ou la bonne-foi du sophiste, l'indispose contre celui qui l'a cru assez simple pour s'y laisser tromper, fait perdre à ses bonnes raisons leur autorité naturelle, & fait mal présumer d'une cause où l'on se voit réduit à de pareils secours. Aussi, pour une fois qu'un adversaire négligent ou mal-adroit, aura laissé passer un moyen faux sans le détruire, ou qu'un juge ébloui s'y sera laissé prendre, il doit arriver mille fois que la fausseté du moyen soit reconnue, & qu'il nuise à la cause pour laquelle il est employé.

Mais quand cette méthode seroit aussi prudente qu'elle l'est peu, la croiroit-on bien légitime ? « La vérité, qui est naturellement généreuse, dit le Maître, inspire des sentimens trop nobles pour se servir d'autres moyens que ceux qui sont honnêtes » ; or, le mensonge ne l'est pas ; & un sophisme, connu pour tel par celui qui l'emploie, est un mensonge artificieux, c'est à-dire, une double fraude.

« Qu'importe, dira-t-on, si ma cause est bonne, par quels moyens je la fais réussir ? Tout est juste pour la justice. Le mensonge même est permis en faveur de la vérité. Est-ce la faute de l'avocat s'il a pour juges des hommes que la droite raison, que la vérité simple ne peut persuader, & dont l'esprit faux n'est frappé que des fausses lueurs d'un sophisme ? Mon devoir est de gagner ma cause dès que moi-même je la crois bonne, & pourvu que j'arrive au but, il est indifférent que j'aie pris le droit chemin, ou le détour ».

C'est-là sans doute ce qu'on peut alléguer de plus favorable aux artifices de l'éloquence ; mais dans cette supposition même, que de faux moyens sont nécessaires pour persuader des esprits faux, & qu'il en est de tels parmi les juges, il y aura toujours de la mauvaise-foi à donner de la valeur à ce qui n'en a point ; & le sophisme n'en est pas moins la fausse-monnoie de l'éloquence. C'est au juge de savoir discerner le vrai, c'est à l'avocat de le dire : il est un faussaire s'il le déguise ; un fourbe s'il donne au mensonge les couleurs de la vérité.

De la doctrine de Plutarque, qui permet d'employer l'éloquence des passions, & de celle de Pline, qui consent qu'on emploie tous les moyens bons ou mauvais, on semble s'être fait au *barreau*, un systême de probabilisme tout-à fait commode pour la mauvaise-foi des plaideurs. Vous vous êtes chargé-là d'une bien mauvaise cause, disoit un juge à un avocat célebre ! J'en ai tant perdu de bonnes, répondit l'avocat, que j'ai pris le parti de les plaider sans choix & telles qu'elles se présentent.

Ce n'est donc pas à la bonté réelle & absolue d'une cause, mais à sa bonté apparente & relative à l'esprit des juges, qu'on voit si l'on peut s'en charger ; & ceci est bien plus à la honte de la jurisprudence qu'à la honte du *barreau*.

Ne seroit-il pas effroyable que l'incertitude, ou plutôt, la contrariété constante des jugemens, fût si bien reconnue, qu'un habile avocat pût dire avec assurance, telle cause que j'ai perdue à ce tribunal, je vais la gagner à cet autre? Est-il croyable qu'on ait laissé les loix dans cet état d'avilissement? Et des juges qui n'ont aucun intérêt de compliquer, d'accumuler, de perpétuer les procès, peuvent-ils ne pas recourir au souverain pour demander une législation simple & constante qui les sauve du péril d'être eux-mêmes les jouets de la mauvaise-foi ?

Concluons que rien n'est plus glissant que la carriere de l'avocat, que rien n'est plus difficile à marquer que les limites de son devoir & les bornes où se renferme une défense légitime, & que pour lui l'abus du talent est un écueil inévitable, si la droiture de son cœur & son intégrité naturelle ne l'éclaire & ne le conduit. « L'éloquence n'est pas seulement une production de l'esprit, dit M. d'Aguesseau, en s'adressant aux avocats, c'est un ouvrage du cœur ; c'est-là que se forme cet amour intrépide de la vérité, ce zele ardent de la justice, cette vertueuse indépendance dont vous êtes si jaloux, ces grands, ces généreux sentimens qui élevent l'homme, qui le remplissent d'une noble fierté & d'une confiance magnanime, & qui, portant encore votre gloire plus loin que l'éloquence-même, font admirer l'homme de bien en vous beaucoup plus que l'orateur ».

Les bonnes mœurs d'un avocat seront toujours sa premiere éloquence. Un fripon, connu pour tel, peut plaider une bonne cause ; mais ses moyens auroient besoin de l'expédient qu'on prenoit à Lacédémone, de faire passer l'opinion d'un mauvais citoyen, lorsqu'elle étoit salutaire, par la bouche

d'un homme de bien, comme pour la purifier. (*M. Marmontel.*)

BARRENSIS PAGUS, (*Géogr. du moyen âge.*) le Barois en Bourgogne, Bar-sur-Seine, *Barrum*, *Barrium ad Sequanum*, ville ancienne, autrefois considérable ; Froissard dit:

« *La grande ville de Bar-sur-Saigne*
« *A fait trembler Troyes en Champaigne* ».

Cet historien rapporte qu'en 1359, il y eut plus de 900 bons hôtels brûlés par les Anglois ; enfin elle fut saccagée en 1478.

Bar-sur-Seine, de la dépendance des Lingons, a donné le nom à ce *pagus*. Wiomard, accompagné des grands du royaume, s'avança jusqu'à *Bar*, en 464, pour y recevoir Childeric, pere de Clovis, qui rentroit en France, & engagea le roi à faire remise aux habitans, *Barrensibus*, du tribu ordinaire *apud Castrum Barrum occurrit*, Frédég. Aimoine, *l. I, c. 7. Voy. not. Gal.* Val. *p. 75, col. 1* ; ce qui ne peut convenir qu'à *Bar-en-Bourgogne*, puisque *Bar-le-duc* n'existoit pas encore.

Un capitulaire de Charles-le-chauve, de l'an 853, place le *pagus Barr.* entre ceux-ci, *inter Pertisum & Comizium* ; le *Barois* est encore cité dans le partage des états de Lothaire en 870. *Bariense inter Ordonense & Portense.* L'historien Nithard, *liv. I*, place le *Barrois inter Partensem & Brionensem.* (le canton de Brienne.)

Dans l'église de Langres est un archidiaconé ancien, appellé *archidiaconatus Barensis.* Albéric, doyen de Langres, donne, en 935, à son église un héritage patrimonial, situé dans le Barrois, *Prædium in Barrabulensi comit. Gal. Chr. tom. IV, pag. 546.*

Dans le tems de Hugues Capet, Milon, comte de Tonnerre, étoit aussi comte de *Bar-sur-Seine.* Ses descendans ont joui plus de 200 ans de ce comté ; après l'extinction de sa race, il passa à Thibault, comte de Champagne, en 1223 : celui-ci affranchit *Bar* & sa châtelleire du droit de main-morte en 1231. Il en fit hommage à Robert de Thorote, évêque de Langres en 1239. Jeanne, petite-fille de Thibault, porta en dot au roi Philippe-le-bel ce comté qui fut cédé par le traité d'Arras à Philippe-le-bon en 1435 ; & depuis ce tems, il a toujours été uni au gouvernement général de Bourgogne.

Ce *pagus* étoit fort resserré, comme l'est encore le bailliage de *Bar*, par le Tonnerois, le Lassois, le pays de Troyes & le Langrois, & n'avoit que quatre lieues d'étendue.

Ricey, *Riceium*, nom de trois bourgs renommés pour les vins & les fromages, dans le Barrois : on croit qu'ils ont été habités par des Helvétiens, vaincus par César.

Il y avoit un prieuré de saint Benoît, fondé au XIIe. siecle. Des tombeaux de pierre, des médailles & autres monumens, trouvés dans les côteaux de vignes, annoncent assez l'antiquité du lieu : il en est fait mention dans le testament de Varré, en 722, aussi bien que de Villemorien, *Ata ripa*, *Aripa*, Ricey-haute-rive, & *villa Maurianæ*. D. Pl. *tome I, p. 11, Pr.*

More, *Moræ*, *Moriensis abatia*, de la filiation de Clairveaux, fondée en 1153, est la seule abbaye du canton : elle reconnoît pour principaux bienfaiteurs Guy, comte de *Bar* ; Anceric & Jacques de Chacenay ; Payen de Jaucourt ; les sires de Grancey ; Larcey ; Villenosse & Polisi. *Gal. Ch. tome IV, page 842.*

Chacenay, *Cacencium*, sur les confins de la Bourgogne & de la Champagne, est une ancienne baronie, dont les seigneurs, au XIIe. siecle, ont été bienfaiteurs de l'abbaye des Mores & de Clairveaux. *Histoire de Bar, page 131.*

Avalleurs, à une demi lieue de *Bar*, commanderie du temple, fondée en 1172, *Avalloria* ; le village d'Arelles, *Arrelliæ*, en dépend, *ib. p. 191.* Buxieres-sur-Ource, à une lieue de *Bar*, *Buxeriæ*, *Busseria*, fut donné par le comte Milon, à la commanderie d'Avalleurs, & aux religieux de Mores, au XIIe. siecle. Le maire de *Bar* y exerce la justice; le jour de la saint Martin, fête patronale. *Ib. 117.*

Jully-le-Chatel, ou les Nonains, où fut bâti un monastere de bénédictines 1114, cédé depuis à l'abbaye de Molême, par le comte Milon II. Le bienheureux Pierre de Jully, dont Chifflet à écrit la vie, en fut prieur au XII. siecle. *Gen. ill. s. Bern. page 134.*

Celles-sur-Ource, *Cellæ*, fut donné en partie à Molême au XIIe. siecle. *Histoire de Bar, page 120.*

Les dimes de Loches, *Locellæ*, furent cédées au Val-des-Ecoliers, au XIII. siecle. *Ibid. pag. 126.*

Polisy-sur-Seine, autrefois baronie, érigée en duché, sous le nom de *Choiseul*, par Louis XIV. en 1665. Les Dintiville, anciens seigneurs, y ont leur mausolée : les Chatenay, très-ancienne maison de Bourgogne, ont eu cette terre. *Ib. page 134.* Un Evrard de Chatenay fut caution pour S. Louis de 1000 livres en 1245.

Riel-les-Eaux, *Rellium aquosum*, a appartenu aux Grancey, & fut donné à Clairveaux au XIIIe. siecle.

Villeneuve-sur-Ource, *Villa nova* ; à un quart de lieue de *Bar*, village autrefois considérable, détruit depuis 150 ans, réduit aujourd'hui à un moulin. Il en est fait mention dans le titre de fondation de la Maison-Dieu de *Bar*, occupée par les Mathurins en 1210, aussi bien que Ville-sur-Arce, *Villa super Arciam*, dont les dîmes furent données à Clairveaux au XIIIe. siecle. Un seigneur de Ville-sur-Arce, fut élu de la noblesse aux états, en 1560. Landreville, *Landrici villa*, où Sainte Beline, patrone de l'église, fut martyrisée en 1380 ; les Bouchardon, pere & fils, y ont laissé de précieux monumens de leur art. *Histoire de Bar-sur-Seine, page 124.* (*C.*)

BARRURE, (*Luth.*) morceaux de bois qui sont en travers dans un luth. (*F. D. C.*)

BARRUT, (*Géogr.*) petite ville d'Allemagne, dans la basse Lusace, aux frontieres de la Marche de Brandebourg, sur la petite riviere de Goila. Elle appartient à l'électeur de Saxe. (+)

BARSOTI, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) arbrisseau toujours verd, ainsi nommé par les Brames au Malabar, & très-bien gravé, avec la plupart de ses détails par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, *volume IV*, *page 117*, *planche LVII*, sous le nom Malabare *poutaletsje*, les Portugais l'appellent *ilata*, & les Hollandois *waak-blad.*

Il s'éleve à la hauteur de sept à huit pieds, sous la forme d'un buisson conique, une fois plus long que large, médiocrement touffu, à tige droite menue, cylindrique, de sept à huit lignes de diametre, à bois blanc-jaune, couverte d'une écorce brunroux, & garnie du bas en haut de quinze à vingt paires de branches, opposées en croix vertes, quadrangulaires, & comme articulées.

Sa racine est conique, droite, pivotante, à bois blanchâtre, recouvert d'une écorce cendrée.

Ses feuilles sont opposées deux à deux, & disposées, non pas en croix, mais parallelement sur un même plan, assez lâches au nombre de trois à cinq paires d'un bout à l'autre de chaque branche, de maniere que leur feuillage paroît applati. Elles sont elleptiques, pointues aux deux bouts, comparables à celles du troêne, mais un peu plus grandes, longues de deux pouces, deux fois moins larges, épaisses, lisses, verd-clair en-dessus, relevées en-dessous d'une nervure mitoyenne longitudinale, qui se ramifie en quatre à cinq paires de côtes

alternes, & attachées sur les branches sans aucun pédicule sensible.

Les branches sont terminées par une panicule en corymbe, composée de deux à quatre paires de ramifications, qui portent chacune trois à quatre fleurs; de sorte que chaque panicule porte 30 à 50 fleurs, longues de deux lignes, une fois moins larges, attachées à un péduncule une fois plus court qu'elles. Chaque fleur est hermaphrodite & posée sur l'ovaire. Elle consiste en un calice blanc, velu, à quatre feuilles égales, triangulaires, ouvertes en étoile, aussi long que l'ovaire sphérique sur lequel elles portent, & en une corolle bleue, une fois plus longue, monopétale, en tube cylindrique, une fois plus long que large, droit, partagé au tiers de son extrêmité supérieure en quatre divisions égales, orbiculaires, repliées en-dessous. Du milieu du tube s'élevent quatre étamines égales, blanches, droites, à antheres bleues, égales à la longueur des divisions de la corolle. Du centre de l'ovaire s'éleve un style cylindrique purpurin, couronné d'un stigmate cylindrique, tronqué & finement velouté.

L'ovaire qui reste au-dessous des fleurs après leur chûte, devient en mûrissant une baie ovoïde bleue, longue d'une ligne & demie, une fois moins large, à une loge remplie d'un nombre considérable de graines sphériques, menues, d'un sixieme de ligne de diametre, roussâtres.

Culture. Le *barsoti* croît par toute la côte du Malabar, sur-tout autour de Cochin. Il fleurit en juillet & août. Il ne vit que quelques années.

Qualités. Toutes ses parties sont sans saveur & sans odeur, excepté sa racine qui a une saveur onctueuse, astringente, & ses fruits qui ont un goût aromatique.

Usages. La décoction de ses feuilles dans le lait a la vertu d'empêcher le sommeil, & se donne, pour cette raison, aux personnes attaquées de léthargie ou de tout autre affection soporeuse. De la décoction de toutes ses parties, racines, écorce, feuilles, fleurs & fruits, on fait un bain qui énerve, c'est-à-dire, amollit, relâche, détend les nerfs, & calme l'épilepsie & les autres affections spasmodiques.

Remarques. Le *barsoti* ayant, comme les chevrefeuilles, des feuilles opposées sans stipules, des fleurs distinctes monopétales, régulieres, posées sur l'ovaire, la corolle implantée sur le calice, les étamines sur la corolle, vient naturellement dans la seconde section de cette famille, & forme un genre particulier assez voisin du santal, auprès duquel nous l'avons placé dans nos *Familles des plantes, volume II, page 159*, sous son nom Malabare, *poutaletsje*, qui mériteroit d'être sacrifié à celui de *barsoti*, qui est plus facile à prononcer. (*M. ADANSON.*)

BARTEN, (*Géogr.*) ville de Prusse, au cercle de Matangen, dans le Bartenland, dont elle est chef-lieu. On la trouve entre Gerdawn & Rastembourg. (+)

BARTENSTEIN, (*Géogr.*) petite ville de Prusse, sur la riviere d'Alle, dans le Bartenland. Elle fut bâtie en 1331, & s'appella d'abord *Rosenthal.* Il y avoit autrefois un beau château, mais les guerres l'ont ruiné. (+)

* § « BARUA, (*Géogr.*) ville d'Afrique dans l'Abyssinie, capitale du royaume de Barnagasse, située » près du fleuve de Marabu ». Le royaume de Barnagasse, la ville de *Barua* & le fleuve Marabu, n'existent nulle part; mais Dobarwa est la résidence du bahr-nagah, ou vice-roi de la partie du royaume de Tigré, la plus proche de la mer. Ce lieu est dans une espece d'île que forme le Mareb avant de se cacher sous terre pour la premiere fois. *Voyez* la Martiniere, au *mot Dobarwa. Lettres sur l'Encyclopédie.*

BARYMITON, (*Musique des anciens.*) *Voyez* BARBITON *dans ce Supplément.* (*F. D. C.*)

BARYTON, (*Musique.*) sorte de voix, entre la taille & la basse. *Voyez* CONCORDANT (*Musique*) *dans le Dict. raisonné des Sciences*, &c. (*S.*)

BARYTON, s. m. (*Luth.*) on prétend qu'il y avoit un instrument de ce nom, assez semblable à la basse-de-viole. Dessous le manche du *baryton*, il y avoit des cordes de laiton, qu'on faisoit résonner avec le pouce, en même tems que l'on touchoit d'un archet à l'ordinaire les cordes de boyaux tendues sur l'instrument. (*F. D. C.*)

BAS, adj. (*Belles-lettres.*) ce mot appliqué au caractere des idées, des sentimens, des expressions, ne signifie pas la même chose.

La bassesse des idées & des expressions, tient absolument à l'opinion & à l'habitude, & *bas* dans cette acception est synonyme de trivial; la bassesse des sentimens est plus réelle, elle suppose dans l'ame l'un de ces caracteres, fausseté, lâcheté, noirceur, abjection, &c.

Ce qui étonnera peut-être, c'est que le genre noble, soit d'éloquence, soit de poésie, n'exclut que la bassesse de convention, & admet, comme susceptible d'annoblissement, ce qui n'est *bas* que de sa nature.

Félix dans Polieucte, dit en parlant des sentimens qui s'élevent dans son ame, *j'en ai même de bas, & qui me font rougir;* & ces sentimens de crainte, d'intérêt, de basse politique développés en beaux vers, ne sont pas indignes de la tragédie: rien de plus *bas* moralement que le caractere de Narcisse, & poétiquement il a autant de noblesse que celui d'Agrippine, & que celui de Néron.

Que l'on nous présente au contraire ou une image ou une idée, à laquelle la mode & l'opinion ait attaché le caractere de bassesse, elle nous choquera: qui pourroit entendre, aujourd'hui sur nos théâtres, la fille d'Alcinoüs dire qu'Ulysse l'a trouvée lavant la lessive? Qui pourroit entendre Achille dire qu'il va mettre à la broche les viandes de son souper, ou Agammenon dire que lorsque Briseïs sera vieille, il l'emploiera à lui faire son lit?

Encore à force d'art peut-on déguiser au besoin, en termes figurés ou vagues, la bassesse de l'idée sous la noblesse de l'expression. Mais ce qui est *bas* dans les termes auroit beau être sublime & grand, soit dans le sentiment, soit dans la pensée; la délicatesse de notre goût est inexorable sur ce point.

La difficulté n'est pourtant pas d'éviter la bassesse dans le genre héroïque, mais dans le familier qui touche au populaire & qui doit être naturel sans être jamais trivial. *Voyez* ANALOGIE, *Suppl.* (*M. MARMONTEL.*)

§ BAS, (*Musique.*) se dit encore dans la subdivision des dessus chantans de celui des deux qui est au-dessous de l'autre; ou, pour mieux dire, *bas* dessus est un dessus dont le diapason est au-dessous du medium ordinaire. *Voyez* DESSUS (*Musique*) *Dict. raisonné des Sciences*, &c. (*S.*)

BAS-RELIEF, (*Architecture.*) c'est une sculpture qui a peu de saillie. Les anciens grecs s'en servoient pour donner plus de graces & d'agrémens aux ouvrages d'architecture, & même à leurs ustensiles de ménage. On a observé que les frontons de leurs temples étoient, pour l'ordinaire, décorés de *bas-reliefs*, qui représentoient quelque action relative à la divinité à laquelle le temple étoit consacré. Tout le monde connoît le bouclier d'Achille célébré par Homere, & les vases sculptés des anciens.

Ce genre de sculpture est, à proprement parler,

une espece de peinture sans couleurs ; les objets n'y sont pas représentés sous leur forme entiere, comme dans les statues; mais ils y sont peints de maniere à sortir un peu du fond. Les modernes ont, à la vérité, conservé ce genre d'ornement; mais il n'est plus autant à la mode, qu'il l'étoit il y a deux siecles, où les portes & les buffets étoient surchargés d'histoires & d'allégories sculptées. Aujourd'hui, soit goût ou économie, on préfere l'uni; bien qu'on fasse encore usage des *bas-reliefs* en diverses occasions.

Les *bas-reliefs* les plus artistement travaillés, sont ceux qui ont le moins de saillie, tels que les têtes sur les médailles; & ce n'est que cette espece qu'on doit nommer proprement *bas-reliefs*; les autres sont des *reliefs en bosse*. On en trouve de cette derniere espece parmi les ouvrages de l'antiquité, où les figures sont presque entiérement détachées du fond; d'autres qui ne le sont qu'à demi. Pour l'ordinaire les anciens se régloient sur l'épaisseur du fond, ou sur la hauteur du cadre, qui excédoit toujours un peu celle du relief, afin de prévenir le frottement. Aussi ces ouvrages en *bas-reliefs* sont les monumens les plus durables & les plus précieux de l'art du dessin des anciens; parce qu'ils n'ont pas été aussi exposés aux injures du tems que leurs tableaux & leurs statues; ils forment la plus grande partie des ouvrages de l'antiquité, qui sont parvenus en entier jusqu'à nous.

L'exécution d'un *bas-relief* a des difficultés particulieres qu'il est aisé de concevoir. Il n'est certainement pas facile de donner un air naturel à une figure, qui ayant sa hauteur & sa largeur naturelles, n'a que le tiers ou le quart de son épaisseur; une autre difficulté qu'on rencontre ici, c'est celle de groupper les figures; parce qu'on ne peut pas aussi aisément que dans la peinture, repousser ou avancer les objets à volonté, pour les placer dans différens lointains. Enfin, les ombres des *bas-reliefs* étant des ombres réelles, & non simplement imitées par l'obscurité des couleurs, il ne peut point y avoir de parties négligées; il faut que tout soit également correct & fini. Aussi est-il extrêmement rare de voir un *bas relief* qui soit parfait dans toutes ses parties. L'Algarde est l'un des premiers d'entre les modernes qui ait excellé dans ce genre. (*Cet article est tiré de la Théorie générale des Beaux-Arts de M.* SULZER.)

§ BASAAL, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) plante d'un nouveau genre de la famille des cistes, dont Van-Rheede a observé deux especes au Malabar. Il a fait graver une figure assez bonne, quoiqu'incomplette, de celle-ci, dans son *Hortus Malabaricus*, *volume V. planche XII. page* 23. Les Brames l'appellent *vilengi*, les portugais *fruida pedrica*, & les hollandois *swyn bessen*. Commelin l'appelle par corruption *béfaal*.

C'est un arbre, ou plutôt un arbrisseau de moyenne grandeur, haut de douze à quinze pieds, à racine blanche, couverte d'une écorce épaisse, roussâtre, à tige cylindrique, menue, de trois pouces de diametre, haute de cinq à six pieds, à bois blanc & écorce cendrée-brun, couronné d'une cime conique, une fois plus longue que large, composée de branches alternes, assez lâches, courtes, cylindriques, ouvertes sous un angle de 45 dégrés.

Les feuilles sont alternes, disposées circulairement & assez serrées, au nombre de douze à quinze d'un bout à l'autre des branches, pendantes & caduques, de maniere que lorsque les fruits sont en maturité, il n'en reste plus que trois ou quatre au bout des branches. Elles sont elliptiques, pointues aux deux extrémités, à pointe fort courte, longues de trois à trois pouces & demi, de moitié moins larges, molles, flâches, entieres, lisses, d'un verd-noir, relevées en-dessus d'une nervure longitudinale intermédiaire, ramifiée en sept à huit paires de côtes alternes, & portées sur un pedicule cylindrique assez court.

De l'aisselle de chaque feuille, sort un épi une fois plus court qu'elle, portant sept à huit fleurs blanches d'abord, ensuite blanc-roussâtre, ouvertes en étoile, de trois lignes de diametre, à péduncule à peu-près de même longueur, & disposées circulairement sur toute sa longueur. Ces fleurs sont hermaphrodites, & disposées circulairement autour de l'ovaire. Elles consistent chacune en un calice à cinq feuilles elliptiques, pointues, en une corolle à cinq pétales & à cinq étamines une fois plus courtes, blanches, à antheres roussâtres, alternes avec eux, & opposées aux feuilles du calice. Le centre de la fleur est occupé & rempli par un ovaire sphérique, surmonté d'un style court, & terminé par un stygmate cylindrique simple, tronqué & légérement velouté. L'ovaire en mûrissant devient une baie sphérique, rougeâtre, de trois à quatre lignes de diametre, terminée par le style à une loge, pleine d'une chair succulente douce, contenant un osselet blanchâtre, sphéroide, applati ou déprimé, à amande blanche. Lorsque les fruits sont mûrs, les épis qui les portent sont pendans, & ressemblent à des grappes de groseille qui garnissent le bas des branches, après la chûte de leurs feuilles.

Culture. Le *basaal* croît dans les terres sablonneuses, mais fertiles, du Malabar, sur-tout autour de Cochin; il est toujours verd, fleurit & fructifie tous les ans, depuis la premiere année qu'il a été semé, jusqu'à la quinzieme année, qui est à peu-près toute la durée de sa vie.

Qualités. Toutes les parties de cette plante sont ameres, excepté ses baies qui sont assez douces. Ses feuilles ont une odeur acre, qui est douce & agréable dans ses fleurs.

Usages. L'écorce de sa racine séchée & appliquée sur les dents douloureuses, en appaise la douleur. La décoction de ses feuilles dans l'eau avec un peu de gingembre, s'emploie en gargarisme dans les maux de gorge. De ses baies frites dans le beurre, on compose un onguent dont on frotte le front & les tempes, pour dissiper la phrénésie. Ses amandes se mangent pour tuer les vers lorsqu'on en est attaqué.

Remarques. Jean Commelin, dans ses notes, dit qu'il croît autour de la ville de Batavia, dans l'île de Java, un fruit semblable à celui du *basaal*, appellé *bouburia* par les Malays, & *kanne koeni* par les habitans de Java.

Quoique Van-Rheede dise dans sa description, que le calice accompagne le fruit, on voit par la figure, qui a été faite avant la description, que cet auteur s'est trompé.

Deuxieme espece. PATTARA.

Les Brames appellent *pattara* ou *pattara ponni*; une autre espece de *basaal*, dont Rumphe a fait graver une bonne figure, quoiqu'incomplette, sous son nom Malabare, *tsjeriam cottam*, au *volume V.* de son *Hortus Malabaricus*, *page* 21, *planche II.* Les Portugais l'appellent *rami soli*, & les Hollandois, *liis-bessen.* Jean Commelin écrit par corruption *patara.*

C'est un arbrisseau semblable au *basaal*, mais plus élancé, à branches plus menues, plus courtes, plus rameuses ou plus subdivisées, moins ouvertes, sous un angle à peine de 30 à 35 dégrés, à écorce cendrée.

Les feuilles sont au nombre de deux ou trois sur chaque branche, elliptiques, obtuses, longues de deux pouces & demi, presqu'une fois moins larges,

épaisses, lisses, entieres, d'un verd foncé en-dessus; plus clair en-dessous, relevées en-dessous d'une nervure blanche, ramifiée en cinq à six paires de côtes alternes, & attachées circulairement & presqu'horisontalement aux branches, par un pédicule cylindrique fort court.

De l'aisselle des feuilles & du bout des branches, sortent un à deux épis toujours droits, semblables à ceux du *basaal*, mais garnis de 20 à 24 fleurs verd-brunes, plus petites, de deux lignes de diametre, à feuilles & pétales orbiculaires. La baie qui succede à ces fleurs, est plus petite, de deux lignes de diametre, à un osselet ridé de même forme.

Culture. Le pattara croît dans les terres sablonneuses du Malabar, sur-tout à Warapoli & Paloerti. Il est toujours verd, fleurit & fructifie une, & souvent deux fois par an.

Qualités. Toutes les parties de cet arbrisseau sont âcres & sans odeur, excepté dans les fleurs qui en ont une très-agréable. Ses feuilles ont une saveur astringente.

Usages. La décoction de ses feuilles dans l'eau, sert en gargarisme pour affermir les gencives chancelantes & enflées. La décoction de son écorce avec la graine de cumin dans le petit lait, fournit un gargarisme qui guérit les aphtes & autres ulceres de la bouche.

Remarques. Le *basaal* & le pattara, ayant des feuilles alternes sans stipules, des fleurs complettes, c'est-à-dire, à calice & corolle polypétales, disposées autour de l'ovaire, vient donc naturellement dans la famille des cistes, où nous l'avons placé. *V.* nos *Familles des Plantes*, *volume II. page 447.*

Nous ne pouvons être de l'avis de Jean Commelin qui, dans ses notes sur l'ouvrage de Van-Rheede, dit que le *schageri-cottam* ou le *sasali*, figuré au vol. I. de l'*Hortus Malabaricus*, *page 105*, *planche LVI.* & que le *scherunam-cottam*, gravé à la *planche XVI.* du second volume du même ouvrage, soit de ce même genre : le premier est de la famille des jujubiers, & le dernier de celle du tithymale, comme nous le dirons à l'article de ces plantes. (*M. ADANSON.*)

* § BASAN, (*Géogr.*) & BATHANÉE, sont le même pays, qui ne s'appella jamais la *Trachonite*, & n'étoit point non plus une contrée de la Trachonite; mais une province particuliere, distincte de la Trachonite qui étoit au nord. *Voyez* Reland, Cellarius & la Martiniere. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

BASARA, (*Géogr.*) ville de Judée, qui étoit située dans la tribu de Gad. Il en est parlé dans les Machabées, où on lit que Judas Machabée & Jonathas, son frere, après avoir passé le Jourdain, & marché durant trois jours dans le désert, apprirent des Nathubthéens, que plusieurs de leurs freres avoient été enfermés dans *Basara*, ainsi que dans quelques autres places qui étoient toutes grandes & fortes. (+)

* BASCAMA, (*Géogr.*) ville de la tribu de Juda, célebre par la mort de Jonathas Machabée, qui y fut tué par Tryphon.

BASE, (*Chymie.*) on peut donner en général le nom de *base d'un composé* à tout corps qu'on considere comme dissous par un autre corps, qu'il reçoit, qu'il fixe, & avec lequel il constitue ce composé. Ainsi, par exemple, on nomme communément *bases des sels neutres*, les matieres alkalines, terreuses, métalliques, qui, dissoutes jusqu'à saturation par les différens acides, forment des sels neutres par leur union avec ces mêmes acides. C'est dans ce sens qu'on dit des *sels à base terreuse*, *à base alkaline*, *à base métallique* : de même les noms de *base de l'alun*, *base du nitre*, *base du sel de Glauber*, *base du vitriol*, &c. désignent la terre argilleuse, qui, avec l'acide vitriolique, constitue l'alun; l'alkali végétal, qui, avec l'acide nitreux, forme le nitre; l'alkali minéral, de l'union duquel avec l'acide vitriolique, résulte le sel de Glauber; le métal, qui, avec le même acide, forme un vitriol, parce qu'on conçoit ces substances fixes, comme sans action, cédant seulement à celle des acides qu'elles reçoivent, qu'elles fixent, & auxquels elles donnent en quelque sorte, une consistance & un corps.

Il est à propos effectivement, pour la commodité du langage chymique, de conserver ces expressions, mais il faut bien prendre garde de regarder ces *bases*, comme étant réellement sans action : on en auroit une idée très-fausse. Car dans toute combinaison & dissolution, les corps qui s'unissent sont également actifs, leur action est réciproque : ils se dissolvent l'un sur l'autre, ensorte qu'on peut dire, tout aussi-bien, comme l'observe M. Geller, qu'un métal, ou une terre, dissout un acide, que de dire que l'acide dissout la terre ou le métal; quoique cette derniere maniere de s'exprimer soit beaucoup plus usitée. Il y a même tout lieu de croire que l'action dissolvante, qu'ont les corps les plus pesans & les plus fixes, est dans la réalité beaucoup plus forte & plus considérable, que celle des corps qui ont les qualités opposées; & certainement même cela est ainsi, si la tendance qu'ont les différens corps à s'unir ensemble, n'est autre chose que l'effet de l'attraction, ou de la pesanteur générale de toutes les parties de la matiere les unes sur les autres. (+)

BASE, (*Astronomie.*) est une distance de deux ou trois lieues, que l'on mesure avec la plus grande exactitude, entre deux clochers, ou autres termes fixes pour établir les triangles qui servent à mesurer l'étendue d'un dégré, & par conséquent la grandeur de la terre. La plus célebre *base* astronomique est celle de 5717 toises, mesurée entre les centres des deux pyramides de Ville-Juive & de Juvisy, sur le chemin de Paris à Fontainebleau. Cette base a été mesurée plusieurs fois, comme on le voit dans le *livre* de la *Méridienne vérifiée*, & dans les *Mémoires de l'académie royale des sciences de Paris 1754, pag. 181.* On a mesuré des *bases* semblables dans tous les pays où l'on a voulu avoir la longueur d'un dégré. *Voyez* FIGURE DE LA TERRE, *Dict. rais. des sciences*, &c. (*M. DE LA LANDE.*)

BASELLA, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) genre de plante commune aux Indes, où on l'emploie comme nos épinards, d'où lui vient aussi le nom d'*épinard des Indes.* On en connoît trois especes, que nous allons décrire.

Premiere espece. BASELLA.

Les Malabares appellent de ce nom la premiere espece qui a été assez bien gravée, & dans presque tous ses détails, par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, *volume VII. planche XXIV*, *page 45.* Les Brames l'appellent *wali;* les Portugais, *bredo-tali*, les Hollandois, *bect-klim.* C'est le *basila* de Zanoni. M. Linné la désigne sous la dénomination de *basella*, *1 rubra*, *foliis planis*, *pedunculis simplicibus*, dans son *Systema Naturæ*, *édition 12*, imprimée en 1767, *page 221.*

Cette plante est vivace, c'est-à-dire, qu'elle vit plusieurs années. Sa tige longue de sept à huit pieds, rampe sur la terre sans se tortiller : elle est cylindrique, légérement cannelée, de cinq à six lignes de diametre, légérement ligneuse, cendré-verdâtre, ramifiée en plusieurs branches cylindriques, charnues, tendres, de deux à quatre lignes de diametre, rougeâtres du côté du soleil; mais vertes ailleurs, comme dans l'intérieur.

Ses feuilles sont alternes, assez serrées, disposées circulairement, & pendantes autour des tiges, presque orbiculaires ou elliptiques, très-obtuses, longues de quatre à six pouces, à peine d'un sixieme

moins larges, entieres, extrêmement épaiſſes & charnues, tendres, liſſes, vertes, à bords ondés ou repliés légérement en-deſſous, & relevées d'une côte longitudinale intermédiaire, ramifiée en quatre ou cinq paires de côtes alternes, verd-blanchâtres, échancrées en cœur à leur partie inférieure, juſqu'au ſixieme de leur longueur, où elles ſont portées ſur un pédicule cylindrique, ſtrié ſur ſa face intérieure, verd-clair, & cinq à ſix fois plus court qu'elles.

De l'aiſſelle des feuilles inférieures des branches, ſort un épi droit, élevé, une à deux fois plus court qu'elles, portant dans ſa moitié ſupérieure ſix à huit fleurs ſeſſiles, verd-blanches en-deſſous, rouge purpurines en-deſſus. Chaque fleur eſt hermaphrodite, incomplette. Elle conſiſte ſeulement en un calice à cinq feuilles, orbiculaires, concaves, perſiſtentes, ouvertes en hémiſphere, & en un pareil nombre d'étamines de même longueur, qui leur ſont oppoſées & contiguës, ainſi qu'à l'ovaire. Celui-ci eſt ſphérique, fort petit, couronné par trois ſtigmates cylindriques ſimples, veloutés ſur toute leur face intérieure, qui tiennent lieu de ſtyles.

Le calice qui enveloppe & accompagne l'ovaire juſqu'à ſa maturité, groſſit avec lui, & devient charnu ſous la forme d'une baie, de quatre à cinq écailles, d'abord vertes, enſuite rouge-noires, ſphéroïde un peu applati ou déprimé en-deſſus, de trois à quatre lignes de diametre. L'ovaire qu'il contient n'eſt qu'une capſule membraneuſe ſphérique, d'une ligne & demie à deux lignes de diametre, à une loge qui ne s'ouvre point, & qui renferme une graine ſphérique blanchâtre, contenant une amande ou embryon blanc, courbé en ſpirale.

Culture. La *baſella* ſe cultive dans les jardins au Malabar. Elle eſt fort délicate, ſe multiplie de graines, & plus volontiers de boutures, ce qui ſe fait en roulant une branche en un cercle qu'on enfouit en terre. Lorſque ces branches touchent à terre ou ſur un bois pourri, elles y prennent racine.

Qualités. Cette plante eſt charnue, ſucculente, & pleine d'une eau aſſez douce, & d'une ſaveur comparable à celle de la poirée, mais un peu inférieure. Elle lâche le ventre, & eſt peu nourriſſante. Dans toute l'Inde, le ſuc de ſon calice exprimé, donne une teinture rouge purpurine.

Uſages. On en mange les feuilles cuites & mêlées avec la brede ou le bajang, à peu-près comme nous mangeons nos épinards.

On donne ſes feuilles cuites ou leur décoction ſeulement aux enfans, pour leur lâcher le ventre : on leur applique auſſi, pour le même objet, un ſuppoſitoire fait d'un tronçon de ſes tiges, ou branches écorcées, & enduit avec de l'huile. Ses feuilles frottées d'huile de cocotier, puis amorties légérement ſur le feu, & roulées entre les mains, s'appliquent ſur les ulceres, ſur les charbons, & autres tumeurs qu'elles font mûrir & aboutir. Le ſuc de ſes feuilles ſe donne avec le *ſantan*, c'eſt-à-dire, l'eau de coco, & un peu de ſuc du *limon-ſwangi*, pour relâcher le ventre des femmes enceintes qui ſont conſtipées, & qui ont à craindre la violence des purgatifs. Le ſuc de ces mêmes feuilles eſt employé, mêlé avec celui de l'*ain-pariti*, eſpece de *ketnia*, par les ſages-femmes, pour relâcher & lubréfier le paſſage naturel, au moment de l'accouchement.

Remarques. Jean Commelin dit dans ſes notes, que la *baſella* approche plus de la bryone que de la poirée : il eſt facile d'apprécier ſon ſentiment d'après notre deſcription.

M. Linné avoit d'abord regardé cette plante comme une eſpece de cuſcute, & il la déſignoit en 1737, dans ſon *Hortus Cliffortianus*, *page 39*, ſous le nom de *cuſcuta foliis ſubcordatis;* mais en l'appellant en 1767, comme nous l'avons dit, *baſella rubra*, il la confond avec la *gandola rubra* de Rumphe, qui en differe beaucoup, comme on va le voir.

Deuxieme eſpece. KINDRA.

On voit encore aux Indes une ſeconde eſpece de *baſella*, que les habitans de Java appellent *kindra*, & dont Rumphe a fait graver une figure paſſable, quoiqu'incomplette, au *volume V.* de ſon *Herbarium Amboinicum*, *page 417*, *planche CLIV. fig. 2*, ſous le nom de *gandola alba.*

Elle eſt plus petite que la *baſella* dans toutes ſes parties, elle ſe roule autour des plantes qui l'avoiſinent, s'élevant à peine à la hauteur de cinq à ſix pieds. Ses tiges ſont cylindriques, épaiſſes de trois à quatre lignes, & ſes branches anguleuſes, de deux lignes de diametre & vertes; ſes feuilles, au lieu d'être pendantes, ſont relevées, ou tout au plus ouvertes horizontalement, elliptiques, obtuſes à leur origine, & non taillées en cœur, pointues à leur extrémité ſupérieure, longues de quatre à cinq pouces, preſqu'une fois moins larges, d'un verd-clair, moins épaiſſes, plus molles, aſſez plates, ou rarement ondées, à trois paires de côtes ou nervûres, moins ſaillantes, & portées ſur un pédicule cylindrique, quatre ou cinq fois plus court qu'elles.

De l'aiſſelle des feuilles inférieures des branches, ſort un épi penché horizontalement, preſqu'une fois auſſi long qu'elles, portant ſur les deux tiers de ſa longueur quinze à vingt fleurs ſeſſiles, vertes dehors, blanches dedans, toutes à cinq feuilles & cinq étamines. Le calice en mûriſſant, forme une eſpece de baie à cinq écailles ſphériques, molle, déprimée, de trois à quatre lignes de diametre, brun-noir comme la baie du ſureau, luiſante, pleine d'un ſuc purpurin, qui teint le linge en violet, comme la baie du ſureau.

Culture. On cultive la kindra comme la *baſella*; mais on la rame avec des branchages, comme on rame les pois en Europe.

Uſages. On la mange; mais elle eſt inférieure à la *baſella*, & légérement amere.

Remarques. Le caractere que M. Linné attribue à ſa ſeconde eſpece de *baſella*, qu'il appelle *baſella*, *2 alba*, *foliis undatis ovatis*, *pedunculis ſimplicibus folio longioribus*, dans ſon *Syſtema Naturæ*, édition de 1767, *page 221*, convient en quelques points au *kindra;* mais le *kindra* n'a pas les feuilles ondées, il ne croît pas en Syrie, & il n'eſt pas annuel, comme le dit M. Linné.

Troiſieme eſpece. GANDOLA.

La *gandola*, ainſi nommée par les Malays, *utta bira* & *utta renut* par les habitans d'Amboine, *uge bira* ou *lili* par ceux de Ternate, & décrite ſans figures par Rumphe, *page 417* du *volume V.* de ſon *Herbarium Amboinicum*, ſous le nom de *gandola rubra*, ne differe preſque de la kindra, qu'en ce qui ſuit.

1°. Elle eſt rouge brune ou preſque brune à l'extérieur de toutes ſes parties, même aux côtes ou nervures de ſes feuilles, & verte intérieurement. 2°. Son calice charnu, en baie, eſt d'un rouge moins noir, plein d'un ſuc rouge de pourpre. 3°. Ses feuilles ſont plus petites. 4°. Sa racine eſt rouge extérieurement, rougeâtre aux bords, & blanche au centre.

Qualités. La ſaveur de ſes feuilles eſt un peu viſqueuſe & plus agréable que dans les deux autres eſpeces; elle approche beaucoup de celle du blitum.

Uſages. Cette eſpece eſt préférée aux deux précédentes, qui ſont d'autant meilleures, qu'elles ſont moins vertes & plus teintes de rouge, & d'un rouge plus vif à leur extérieur.

C'eſt la ſeule dont le ſuc ſoit employé pour faire

mûrir & tomber les boutons de la petite vérole que l'on en a frottés.

Remarques. La gandola des îles Moluques differe, comme l'on voit, beaucoup de la *basella* du Malabar, & ne devoit pas être confondue avec elle, ni regardée comme la même espece, comme a fait M. Linné. Enfin le genre de la *basella*, qui vient naturellement dans la famille des blitons, où nous l'avons placé en 1763 (*V.* nos *Familles de Plantes*, *p.* 261), ne devoit pas être associé avec le turnera & le parnassia, & nombre d'autres plantes encore plus éloignées de lui, comme a fait M. Linné dans sa *Pentandrie. Voyez* son *Systema Naturæ*, édition de 1767, *pages* 220 & 221. (*M. ADANSON.*)

BASILÉE, (*Géogr.*) *Basilia*, Βασίλεια, nom d'une île que Diodore de Sicile place à l'opposition de la Scythie, au-delà des Gaules. C'étoit dans cette île seule, selon cet écrivain, que les flots de la mer jettoient l'ambre. Les anciens ont débité sur cette matiere des fables tout-à-fait incroyables, & dont l'expérience a découvert la fausseté. Mais la vérité est, ajoute Diodore de Sicile, que l'ambre se recueille sur les rivages de l'île *Basilée*, & que les habitans de cette île le transportent au continent voisin, d'où ensuite on l'envoie dans nos cantons.

La question est de savoir quelle étoit cette île, & où il faut chercher sa véritable position? Au rapport de Pline, Pythéas nommoit ainsi une île que Xénophon de Lampsaque appelloit *Baltie*, & qu'il disoit être d'une étendue immense, à trois journées de navigation du rivage des Scythes. On ne doute point que ces auteurs n'aient voulu désigner la Scandinavie, que les anciens ont pris long-tems pour une île, quoique ce n'en soit pas une. (+)

BASILÉE, (*Géogr.*) *Basilia*, Βασίλεια, ville dont parle Ammien Marcellin, & cet auteur est le premier qui en fasse mention. C'est au sujet de la construction d'une forteresse auprès de cette ville par l'empereur Valentinien I, vers l'an de J. C. 374.

Les itinéraires ne connoissent point *Basilée*, quoiqu'ils indiquent une route qui passoit bien près de cette ville. La destruction d'Auguste, capitale des Rauraques, a beaucoup contribué à l'agrandissement de *Basilée*, de maniere que dans la notice des provinces de la Gaule cette ville appellée *civitas Basilienfium*; il n'est fait mention de l'autre qu'en qualité de *castrum Rauracense*. Dans le moyen âge, le nom de *Basilée* est pour l'ordinaire *Basela* ou *Basula*. C'est aujourd'hui Bâle en Suisse, capitale du canton du même nom. (+)

BASILÉE, (*Géogr.*) *Basilia*, Βασίλεια, ville d'Italie, selon Trallien cité par Ortélius. (+)

BASILÉE, (*Géogr.*) *Basilia*, Βασίλεια, lieu de la Gaule Belgique. Il en est parlé dans l'itinéraire d'Antonin, qui place ce lieu entre Durocortorum ou Rheims, & Axuenne. La distance étoit de X à l'égard de Durocortorum, & de XII à l'égard d'Axuenne, parce qu'on n'a pas d'autre notion de *Basilée*; l'emplacement qui lui conviendroit peut paroître incertain. Cependant, en suivant la direction de la route, on voit un lieu dans l'intervalle des rivieres de Devesle & de Suippe, sous le nom de *Bacone*, dont la distance à Reims ne s'éloigneroit pas de l'indication des dix lieues gauloises à l'égard de Durocortorum, parce qu'étant d'environ 12000 toises, elle ne passe le calcul de dix lieues que d'une fraction. Cela pourroit peut-être fixer la position de *Basilée*, au témoignage de M. d'Anville. (+)

BASILÉE, (*Géogr.*) *Basilia*, Βασίλεια, lieu très-fortifié dans la Scythie d'Europe, sur le fleuve Tapsis, vers le Bosphore Cimmérien, selon Diodore de Sicile. (+)

BASILÉE, (*Hist. Antiq.*) *Basilea*, Βασίλεια. M. le comte de Caylus, dans son *Recueil d'antiquités*, présente un monument singulier par la disposition des personnages qui le composent; l'inscription est telle: ΑΣιος ΤΩ ΕΥΣΙΠΠΩΙ ΚΑΙ ΤΗΙ ΒΑΣΙΛΕΙΑΙ, c'est-à-dire, *Asius Eusippo & Basileæ.*

Basilée est assise sur une pierre longue & quarrée. Elle a les cheveux courts & sans aucune parure. Elle n'est point vêtue; mais elle est couverte depuis la ceinture jusqu'à la cheville des pieds, par une étoffe simple & point taillée, mais simplement jettée sur elle. On voit à ses côtés, & sur le premier plan, une petite figure entiérement vêtue. Il est vraisemblable qu'elle représente sa fille qui lui a survécu. Cet enfant est placé sur un retable, à l'extrémité duquel on voit un vase à deux anses & d'une assez mauvaise forme, mais qui ne rappelle pas moins l'idée d'un sacrifice fait par cet enfant, au bon génie représenté par un serpent de bas-relief, exécuté sur la pierre quarrée qui porte *Basilée*. Eusippe est assis devant elle sur une chaise sans dossier, & dont les pieds sont fermés comme des balustrades. Il a les cheveux courts & la tête ceinte d'une bandelette; ce qui pourroit le faire regarder comme un poëte, d'autant plus qu'il tient une main élevée en parlant à *Basilée*. Il est vrai cependant qu'il s'exprime avec modération. Il est couvert d'un manteau assez négligemment jetté sur ses épaules, & dont les extrémités recouvrent les jambes jusqu'à la cheville des pieds. Un cordon arrangé en feston, duquel pendent des glands, couronne agréablement cette composition. Mais une serpette soutenue par le cordon, & placée au-dessus de *Basilée*, ne peut constamment avoir de rapport qu'à elle. M. le comte de Caylus dit qu'il est d'autant plus surpris de cet attribut, que *Basilée* paroît être d'une condition noble, & qu'on ne doit point lui avoir donné l'instrument d'une profession vile. Cette circonstance paroît difficile à comprendre, à moins qu'on ne veuille regarder cette serpette comme un emblême; mais l'allusion nous est inconnue, & nous ignorons si quelque auteur a parlé de cet instrument. (+)

BASILIQUE, s. f. (*Anatomie.*) veine de ce nom, l'une des principales veines du bras. Les veines des extrémités ont des troncs particuliers séparés des arteres, & qui beaucoup plus superficiels qu'elles, rampent immédiatement sous la peau & sur la surface des muscles: c'est cette situation accessible aux instrumens, qui a encouragé les chirurgiens à ouvrir ces veines toutes les fois qu'une diminution du sang paroissoit nécessaire.

L'humerus a deux de ces veines: la céphalique naît la premiere: elle suit le côté de l'humérus qui répond au rayon: elle donne à l'avant-bras des veines qui en suivent le côté antérieur, & elle forme dans le pli du coude une anastomose considérable avec la *basilique*, en s'unissant avec elle sous un angle aigu. Ce sont ces deux veines communicantes qu'on a appellées *médianes*, & ce nom s'est conservé surtout à la branche communicante qui vient de la *basilique*, qui est aussi la veine qu'on ouvre le plus souvent.

La *basilique* est dans la même direction que le tronc de la veine brachiale: elle suit le côté ulnaire de l'humérus jusqu'au condyle postérieur, elle donne alors une branche considérable: c'est la médiane qui passe obliquement de derriere en avant. Dans ce passage elle a derriere elle le nerf médian, le tendon du biceps au commencement de son aponevrose ulnaire, & l'artere brachiale au-dessus de sa division. C'est cette artere placée un peu du côté ulnaire de la veine qui a souvent été percée par une lancette mal dirigée: accident des plus terribles! Nous avons vu des personnes mourir de la gangrene survenue à l'extravasion du sang qui se répand dans l'intervalle des muscles. L'opération elle-même est cruelle, elle

ne sauve pas toujours le malade, elle interrompt pendant plus d'un jour la circulation du sang, & dans cet intervalle la gangrene peut être mortelle. Il faut convenir que dans certains sujets le chirurgien est excusable : l'artere, au lieu d'être plus voisine des os, s'est trouvée quelquefois plus près de la peau que la veine même.

Le nerf médian peut être blessé à travers la veine; mais le nerf qui est le plus exposé, c'est un rameau du musculocutané qui se rend à la peau, & qui passe entr'elle & la veine médiane. Ce nerf peut facilement souffrir, & c'est apparemment ce qui est arrivé à Charles IX. Le nerf n'est cependant pas considérable.

Pour le tendon du biceps, il ne seroit pas difficile de le blesser, ou au-travers de la veine ou à côté d'elle. Mais nous avons eu de nos jours mille exemples de tendons blessés, sans que jamais il en soit arrivé des accidens, & ce n'est pas la piquûre de celui du biceps qu'il faudroit craindre.

La veine profonde du bras accompagne l'artere brachiale, & communique ou avec la céphalique, ou avec le tronc réuni de la céphalique & de la *basilique*. (*H. D. G.*)

BASILISCUS, (*Astronomie.*) en grec βασιλισκος, nom de la belle étoile qui est au cœur du lion, appellée aussi *Regulus*, *stella regia*, en arabe, *kalbeleced*. (*M. DE LA LANDE.*)

BASILISSA, s. f. (*Hist. nat. Ichthyologie.*) la basilisse ou la reine, ainsi nommée par Ruysch, qui en a donné une figure passable à la *planche IV. n°. 18* de sa *Collection nouvelle des poissons d'Amboine*, avoit été dessinée & enluminée bien auparavant dans la seconde partie du recueil de Coyett, *n° 136*, sous le nom de *poisson de roches*, en Hollandois *klip-visch*.

Ce poisson est petit: il a le corps court, très-comprimé par les côtés, à peine une fois plus long que profond; la tête courte; le museau menu, alongé en bec; la bouche petite, cachée sous la mâchoire supérieure qui s'avance en nez un peu retroussé & obtus; sept nageoires dont deux ventrales, petites, sous les deux pectorales qui sont longues, arrondies, une dorsale très-longue, commençant vers la tête, à deux rayons antérieurs, épineux, un peu plus longs que les postérieurs, une anale assez longue sans épine, & celle de la queue fourchue jusqu'à son milieu.

Son corps est rouge-violet, traversé au milieu par une ligne longitudinale bleue de chaque côté, & marqué de quatre grandes taches jaunes, bordées de bleu & piquetées, dont deux sur le dos, une sous le ventre, & une de chaque côté de la tête derriere les ouies. Les côtés de la tête sont bleus; les nageoires vertes, excepté la membrane des deux rayons épineux antérieurs de la nageoire dorsale, qui est jaune pendant que les rayons épineux sont bleus. La prunelle est blanc-argentin, entourée d'un iris rouge.

Mœurs. La *basilissa* est fort rare, & se pêche entre les rochers de l'île appellée *hila* à Amboine.

Remarque. Ce poisson a, comme l'on voit, la plupart des caracteres communs à ceux de la famille des spares, & peut former un nouveau genre dans cette famille. (*M. ADANSON.*)

* § BASILUZZO, (*Géogr.*)... une des îles de l'Ypare ... *lisez* Lipari. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

* § BASKIRIE, (*Géogr.*) contrée de la Tartarie Moscovite; & BASKRON, *Pascatir* ou *Paschurti*, province de la Tartarie Moscovite, sont la même contrée ou province. Voyez le *Diction. Géogr.* de la Martiniere, au mot *Baskirie*. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

BASOCHE, (*Géogr.*) gros village du Nivernois, sur la Cure, entre Avallon, Vezelai & Lorme, où le célebre maréchal de Vauban avoit bâti un beau château, & où il fut inhumé en 1708. Il y possédoit quatre grosses pieces de canon que lui avoit données le grand dauphin. (*C.*)

BASRA, (*Géogr.*) ville d'Asie, située près de l'embouchure du Tigre. Il y avoit aux environs un lieu qu'on nommoit en grec Σπασινου χάραξ, c'est-à-dire, le *retranchement de Spasinus*. C'étoit une digue à l'embouchure du Tigre. L'objet de cette digue étoit de mettre le plat-pays à couvert des inondations dans le tems des grandes marées, qui s'étendent extrêmement loin. C'est-là que Trajan séjourna pendant l'hiver de l'an de J. C. 116 à l'an 117, dans l'expédition que ce prince fit aux Indes, suivant Eutrope & Sextus Rufus. (+)

BASSANELLO, s. m. (*Luth.*) instrument à vent & à anche, ainsi nommé de son inventeur Giovanni Bassano, fameux compositeur Vénitien du dernier siecle. Le *bassanello* ne différoit guere du hautbois d'aujourd'hui, excepté qu'il étoit tout droit en-dedans, ne s'élargissant ni ne se rétrecissant, ce qui lui donnoit un ton plus doux. La basse du *bassanello* donnoit le *fa* au-dessous de l'*ut* le plus grave de la basse, ensorte que cet instrument étoit plus bas que nos bassons. (*F. D. C.*)

BASSANO, (*Géogr.*) petite ville sur la Brenta, à huit lieues de Padoue, six de Vicence, fort connue par une grande imprimerie. Remondini qui en est propriétaire, y occupe quinze à dix-huit cens personnes: il a cinquante presses, tant pour les livres que pour les estampes; des papeteries, des fonderies, des manufactures de papier doré, & tout ce qui a rapport à la librairie.

Cette ville est la patrie du Bassan, peintre célebre, des Carrares, autrefois seigneurs de Padoue, du Tysan Ezzelin, & de Lazare Buon Amico, qui eut au XVI. siecle une grande réputation. (*C.*)

BASSAREU, (*Myth.*) *Bassareu* est un surnom de Bacchus qui a beaucoup exercé la sagacité laborieuse des mythologistes féconds en conjectures stériles. Ceux qui ont les yeux assez perçans pour appercevoir la source de toutes les fables dans les livres sacrés de Moïse, n'hésitent point à lui donner une étymologie Hébraïque. D'autres prétendent que ce dieu de l'intempérance fut ainsi appellé d'une ville de Lybie où il fit un long séjour. Hérodote nous apprend que le char de Bacchus étoit traîné par des animaux féroces qu'on appelloit *Bassaria*, dont l'histoire naturelle ne nous a donné aucune description, ce qui semble indiquer que l'espece en est détruite, ou qu'ils n'ont eu qu'une existence fabuleuse. (*T—N.*)

§ BASSE, (*Musique.*) chaque piece de musique est composée ou d'une ou de plusieurs parties qui chantent ou jouent à la fois. La partie qui ne donne que les plus bas tons de la voix humaine est celle qu'on nomme la *basse*, soit qu'elle chante seule, ou qu'elle soit accompagnée; dans ce sens c'est une *basse chantante*.

Mais plus communément on nomme *basse*, la partie qui, sans former un chant suivi, donne les tons inférieurs avec lesquels le chant composé des tons supérieurs forme une harmonie : c'est alors la *basse* fondamentale, parce qu'elle est le fondement de l'harmonie. Les tons qu'elle donne étant les plus bas, remplissent l'oreille de maniere qu'elle peut les comparer avec les tons supérieurs qui forment le chant, & sentir l'harmonie qui résulte de leur accord.

On sait que lorsqu'une corde pincée donne un ton de *basse*, on entend en même tems divers tons supérieurs, dont le plus bas est l'octave du ton fondamental. Si on désigne ce ton fondamental ou la longueur de la corde qui le produit par l'unité, l'expérience nous apprend qu'outre le ton 1, on entend encore les tons $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{3}$, $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{5}$, *&c.* Or il est connu que la

la durée du son est plus longue dans les tons bas; & plus courte dans les tons hauts; ainsi pendant la durée du ton 1, on peut donner différens tons plus hauts dont la succession formera un chant, qui sans égard au caractere de sa mélodie, harmoniera avec le ton fondamental 1. De là résulte l'agrément harmonique du chant. On peut aisément concevoir de là l'origine de la *basse* fondamentale, & son effet dans la composition. Tandis que les tons supérieurs forment par leur succession un chant mélodieux, la *basse* fait entendre les tons graves de l'harmonie desquels résultent les tons chantans; l'agrément & l'expression de la musique en acquierent un nouveau dégré de force.

On a lieu de croire que les anciens ne connoissoient point cette *basse*, & que c'est en cela que leur musique differe principalement de la nôtre, dont la *basse* fait une partie essentielle. Pour se faire une idée juste de la musique moderne, il faut concevoir une suite de tons graves exprimés avec force, qui occupent successivement l'oreille pendant que dans le même tems elle est attentive à une ou plusieurs suites de tons aigus qui harmonient avec ceux-là, & se succedent mélodieusement. Ainsi l'ouïe est occupée de deux objets à la fois, de l'harmonie de la *basse* accompagnante, & de la mélodie des tons supérieurs.

La *basse* chantante a une mélodie que la *basse* accompagnante n'a pas; cela n'empêche pas que celle-là ne puisse tenir lieu de *basse* fondamentale.

La *basse* est donc aujourd'hui la premiere partie de la musique, c'est à elle que toutes les autres parties sont subordonnées. Elles résultent proprement toutes de la *basse*, puisqu'elles ne peuvent donner aucun ton principal qui ne soit fondé sur l'harmonie de la *basse*. Si le compositeur a bien choisi la suite de ses tons de *basse*, & qu'il en ait déduit, selon les regles, les tons des parties supérieures, sa composition est correcte. Un air peut avoir de grandes beautés sans que la *basse* y entre; mais c'est la *basse* qui peut le rendre parfait, en ajoutant l'harmonie à l'expression du chant.

La distance d'intervalles entre la *basse* & les dessus demande une recherche exacte. Puisque l'expérience enseigne qu'avec le ton 1, les tons $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{3}$, $\frac{1}{4}$, *&c.* se font entendre, il est clair que le dessus ne peut se rapprocher plus près de la *basse* accompagnante que d'une octave. S'il s'en rapprochoit davantage, l'harmonie en seroit nécessairement dérangée. Si, par exemple l'on ajoutoit dans la *basse* au ton fondamental sa tierce majeure & sa quinte, ces deux nouveaux tons feroient resonner leurs tierces & leurs quintes aussi distinctement qu'on entend celles du ton fondamental: ce qui, comme il est aisé d'en faire le calcul, produiroit des tons si dissonans, que l'harmonie en seroit troublée. C'est donc une faute absurde quand dans les orgues on joint aux tons de *basse* leur tierce & leur quinte.

D'un autre côté, les tons de *basse* ne doivent pas être si éloignés des dessus, que l'oreille ne puisse aisément distinguer les rapports. Quand une basse corde est pincée, on n'entend distinctement que son octave, la quinte de l'octave, la double octave & la tierce majeure de la double octave; cela veut dire qu'en donnant le ton 1, on fait encore entendre les tons $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{3}$, $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{5}$, il n'est pas douteux que tous les tons suivans $\frac{1}{6}$, $\frac{1}{7}$, $\frac{1}{8}$, *&c.* à l'infini, ne resonnent aussi; mais leur son n'est plus assez perceptible pour que l'oreille puisse le distinguer. Si donc l'on mettoit un intervalle de trois octaves ou davantage entre la *basse* & les tons supérieurs, on affoibliroit trop l'effet de l'harmonie; il faut par conséquent, lorsqu'on veut s'élever aux tons les plus aigus sans changer de *basse*, remplir les octaves intermédiaires, pour faire sentir l'harmonie du premier dessus.

De l'expérience que nous venons de rapporter, résulte encore une regle très-importante pour le compositeur, c'est que les parties les plus voisines de la *basse* exigent une exactitude bien plus scrupuleuse à l'égard de l'harmonie, que les parties plus élevées. La raison en est que dans un grand intervalle du ton de *basse*, la plus forte dissonance n'est que très-peu sensible, la distance des tons ne permettant pas d'apprécier exactement leur rapport; au lieu que la moindre dissonance entre des tons qui ne different que d'une octave, est très-sensible.

On en peut aussi conclure 1°. que la *basse* la plus simple est la meilleure; 2°. qu'elle n'est susceptible d'ornement que lorsque les parties supérieures font des pauses; 3°. que les tons hachés y produisent pour l'ordinaire un mauvais effet, & qu'ils doivent être soutenus; 4°. enfin que c'est la partie qui doit être la mieux remplie, afin qu'elle domine sur les autres; rien n'affoiblit plus l'effet d'une musique, que lorsque les dessus empêchent d'entendre la *basse*.

La *basse* chantante est d'une composition très-difficile dans les airs à plusieurs parties. Car pour ne pas manquer à l'harmonie, on est ordinairement obligé de faire monter la *basse*, tandis que les parties supérieures descendent, & réciproquement de la faire descendre quand celles-ci montent, ce qui peut aisément faire manquer à l'expression. C'est supposer que de deux personnes qui vont exprimer le même sentiment, l'une éleve la voix, tandis que l'autre la laisse tomber. Une bonne *basse* chantante est un chef-d'œuvre. (*Cet article est tiré de la Théorie générale des Beaux-Arts de M.* SULZER.)

BASSE DE NOMHORNE *ou* DE NOMORNE, (*Luth.*) on appelle quelquefois ainsi le basson. (*F. D. C.*)

BASSE-DOUBLE *ou* DOUBLE-BASSE, f. f. (*Luth.*) instrument fait comme la *basse* de violon, mais presque le double plus grand; il est d'une octave plus bas & on l'accorde par quartes. (*F. D. C.*)

BASSE-DE-HAUTBOIS, f. f. (*Luth.*) en Italien *bombardo.* C'étoit un grand haut-bois servant de *basse* aux autres. Aujourd'hui le basson a pris la place de la bombarde, & avec raison; car cette derniere étant toute droite avoit un son beaucoup plus désagréable que le basson. Dans les deux derniers siecles on avoit ordinairement un accord complet de chaque sorte d'instrumens, c'est-à-dire une *basse*, une taille, une haute-contre & un dessus. La *figure 9 planche VII. de Luth. instr. anc. Dict. des Sciences*, &c. est une *basse-de-hautbois* ou bombarde. La haute-contre du hautbois s'appelloit aussi *nicolo;* on avoit encore une *basse-de-hautbois* plus grave que la bombarde, qu'on appelloit *bombardone*, & qui étoit longue d'environ dix pieds. (*F. D. C.*)

§ BASSE-DE-VIOLE, (*Luth.*) A cet article du *Dict. raif. des Sciences*, &c. j'ajouterai que dans les deux derniers siecles, non-seulement les *basses-de-viole* avoient tantôt trois, tantôt quatre, tantôt cinq cordes, mais encore qu'on les accordoit tantôt par quartes, tantôt par quintes, aussi bien que les violons, à la volonté du musicien. (*F. D. C.*)

§ BASSIN, (*Anatomie.*) Il est nécessaire d'entrer sur cette partie dans un plus grand détail; c'est d'elle que dépend principalement le bon ou le mauvais succès de la délivrance.

Le *bassin* est dans le squelette une cavité ouverte en-haut & en-bas, elle est fermée dans l'homme vivant, les chairs completent ce qui manque aux os.

Le *bassin* est elliptique en général; son plus grand diametre est du côté droit au gauche; le diametre moyen se tire de la partie antérieure à la postérieure; le plus petit c'est le perpendiculaire.

La périférie supérieure est à-peu-près elliptique: elle est terminée par une ligne saillante de l'os

facrum, qui partage les apophyfes tranfverfales, par une ligne faillante de l'os des îles, qui dégénere dans le bord tranchant du pubis; & enfin par le bord fupérieur de la partie moyenne du pubis.

Sous cette ouverture le *baffin* eft fermé antérieurement par les branches fupérieures des os pubis unies à l'os des îles, & par les branches defcendantes de ces mêmes os, qui vont joindre l'ifchium, & enfin par les branches montantes de l'ifchium unies à celles des os pubis.

Le *baffin* eft fermé poftérieurement par le facrum & par l'os des iles. Mais comme le facrum va en diminuant vers le coccyx, & qu'il y a entre lui & l'ifchium une ample échancrure, cette partie du *baffin* eft fermée jufqu'à l'épine de l'ifchium par les mufcles coccygiens, par le ligament facré-épineux, par le ligament qui va de la tubérofité de l'ifchium au facrum, par les mufcles pyramidaux, & par le paquet des vaiffeaux & des nerfs ifchiatiques; fous l'épine de l'ifchium jufqu'à l'os pubis, les lévateurs de l'anus achevent de fermer le *baffin*.

Les côtés font fermés par les os des iles & de l'ifchium; une grande partie de ces côtés refte fans os, ce font les lévateurs qui la completent.

Antérieurement les os pubis ne ferment le *baffin*, que par un arc d'affez peu d'épaiffeur: ces os en s'écartant, laiffent une ample ouverture. C'eft par elle que fortent l'inteftin rectum, le vagin & l'uretre, & par de la graiffe & des tégumens.

Il en eft de même du fond du *baffin*. Il eft foutenu par le coccyx, dont le bout fe recourbe vers l'os pubis: tout le refte n'eft fermé que par des parties molles, par le rectum, les levateurs & la graiffe.

C'eft donc contre la partie inférieure & antérieure du *baffin*, & contre l'intervalle des branches du pubis, que l'effet du diaphragme & des mufcles du bas-ventre pouffe ce qui eft contenu dans le *baffin*. C'eft en même tems la partie la plus baffe & la moins gênée par aucune partie offeufe.

Le *baffin* fait une des principales marques de la diverfité des deux fexes. Il eft plus ample, les os des iles plus évafés, le facrum & le coccyx plus droits, les tubérofités de l'ifchium plus éloignées les unes des autres, les branches inférieures des os pubis unies fous un plus grand angle, la réunion des deux os de ce nom plus courte, le cartilage, qui fait cette réunion, moins dur & plus épais. L'ampleur du *baffin* eft néceffaire pour loger le vagin & l'utérus, que l'autre fexe n'a pas, & l'ouverture plus ample fous les os pubis procure au fœtus une fortie plus aifée.

Les mefures du *baffin* répondent exactement à la grandeur la plus ordinaire de la tête du fœtus. De l'os pubis au facrum, il y a au contour fupérieur quatre pouces, ce qui eft le petit diametre de cette tête: au milieu cinq, & cinq à la partie inférieure. La tête du fœtus prête d'ailleurs un peu, parce que les os du crâne étant joints par des membranes, gliffent l'une fur l'autre. Le *baffin* prête lui-même dans les jeunes fujets, le cartilage, qui unit les deux os du pubis peut fe relâcher & s'amincir: le coccyx & même le facrum peuvent prêter en arriere.

La diftance des os pubis au facrum eft fouvent extrêmement petite dans des perfonnes contrefaites. Elle n'a quelquefois que deux pouces & moins encore: il eft impoffible alors que la tête de l'enfant puiffe paffer par ce détroit, & la mere ou l'enfant doit périr, & fouvent l'un & l'autre. Ces *baffins* mal conformés ne fe trouvent prefque jamais chez les peuples agiffans, ni à la campagne. Elle eft la fuite des manufactures fédentaires & du défaut d'exercice des meres. (*H. D. G.*)

BASSINET *des reins*, (*Anat.*) fac membraneux, deftiné à recevoir l'urine filtrée dans la fubftance propre du rein: il eft formé par la réunion des canaux excrétoires & donne naiffance aux ureteres: ce qui fait que M. Winflow veut qu'on le nomme *racines* ou *branches du baffinet*. (+)

BASSINOIRE, f. f. (*Œc. dom.*) c'eft un inftrument de cuivre que l'on remplit de braife pour échauffer les lits. L'on en connoît de deux fortes: les unes font mobiles; on les promene du haut en bas dans le lit par le moyen d'un long manche de bois: les autres font fixées; on les fufpend dans une petite cage de bois: que l'on appelle *moine*. Les Anglois refléchiffant fur le péril qu'il y a de mettre de la braife dans un lit, & fur le danger qu'il y a de s'expofer à une chaleur feche, telle que celle des charbons ardens, ont imaginé de faire des *baffinoires* en étain pleines d'eau bouillante; ils donnent à ces *baffinoires* 14 ou 15 pouces de diametre, 4 ou 5 pouces d'épaiffeur au centre, & un pouce ou deux fur les bords: elles font en forme de lentille: l'on y met un manche. Pour remplir d'eau les *baffinoires* l'on ôte le manche, on déviffe l'écrou qui l'attache à la lentille; par ce moyen on peut remplir le *warming-pan*, c'eft-à-dire la *baffinoire*, d'eau bouillante; on la promene du haut en bas dans le lit, ou bien on la fufpend à la cage de bois au centre du lit. Un feul warming-pan, rempli d'eau bouillante, peut échauffer fix lits: on s'en fert dans les voyages en hiver; ils confervent leur chaleur pendant fept heures, à ce que l'on affure dans l'*Avant-coureur* de 1770. Ces warming-pan font faits à-peu-près de même que les plats d'étain remplis d'eau bouillante, dont on fe fert pour maintenir les viandes chaudes fur les tables, excepté que ceux-ci n'ont point de manche, mais feulement deux anfes pour les porter, & que pour les ouvrir on déviffe le couvercle de deffus, qui fe viffe hermétiquement avec fon fond. (*V. A. L.*)

BASTAN, (*Géogr.*) ville d'Afie, dans le Chorafan, ou plutôt dans la petite province de Komus. Les tables arabiques donnent à cette ville *long.* 89. 30. *lat. fept.* 36. 10. (+)

BASTARNES, (*Hift. anc.*) peuples Celtiques, dont il eft beaucoup parlé dans les anciens auteurs: aucun n'en a parlé d'une maniere plus détaillée que Tite-Live, qui les fait venir d'un pays en de-là du Danube. (+)

BASTERNE, (*Hift. anc.*) forte de voiture ou de chariot, fermé de tous côtés, qui avoit emprunté le nom des peuples Bafternes ou Baftarnes. L'ufage de ce chariot paffa de ces peuples aux Romains & même aux premiers rois de France.

Grégoire de Tours, parlant de la reine Deutérie, femme du roi Théodebert, petit-fils du grand Clovis, rapporte que cette princeffe craignant que le roi ne lui préférât une fille qu'elle avoit d'un premier lit, la fit mettre dans une *bafterne*, à laquelle on attacha, par fon ordre, de jeunes bœufs, qui n'avoient pas encore été mis fous le joug, & que ces animaux la précipiterent dans la Meufe.

Nous avons des vers d'Ennodius, où ce poëte parle de la *bafterne* de la femme de Baffus. Cependant, afin qu'on ne dife pas que cette voiture étoit réfervée aux femmes ou à des hommes efféminés, on peut voir, dans les épitres de Symmaque, que ce préfet de Rome, écrivant aux enfans de Nicomachus, les prie de tenir des *bafternes* prêtes pour le voyage de leur frere.

Il paroît que la *bafterne* n'étoit traînée que par des bœufs. La coutume en duroit encore du tems de Charlemagne; & c'eft à cette coutume, que M. Defpréaux fait allufion, dans fon poëme du Lutrin, où il fait ainfi parler la molleffe:

Hélas! qu'eft devenu ce tems, cet heureux tems,
Où les rois s'honoroient du nom de fainéans,

S'endormoient sur le trône, & me servant sans honte,
Laissoient leur sceptre aux mains, ou d'un maire ou d'un comte?
Aucun soin n'approchoit de leur paisible cour;
On reposoit la nuit, on dormoit tout le jour:
Seulement au printems, quand Flore, dans les plaines,
Faisoit taire des vents les bruyantes haleines,
Quatre bœufs attelés d'un pas tranquile & lent
Promenoient dans Paris le monarque indolent.
Ce doux siecle n'est plus.

On voit que le poëte, pour jetter du ridicule sur ces princes, leur reproche ce chariot traîné par des bœufs, comme une voiture inventée exprès pour entretenir leur mollesse & leur indolence. Mais il faut distinguer ici le poëte de l'historien; & M. Despréaux étoit trop savant pour ignorer que c'étoit peut-être la seule voiture en usage dans ce tems-là. (+)

BASTI, (*Géogr.*) ancienne ville épiscopale d'Espagne qu'Ortellius croit avoir appartenu aux Bastitains. (+)

§ BASTILLÉ, ÉE, (*terme de Blason.*) se dit des chefs, fasces, bandes qui ont des créneaux en leurs parties inférieures.

Ce terme vient du mot *bastille*, qui a signifié un vieux château fortifié.

Bracié de Bercins, du Montet en Bresse; d'*argent à la face d'azur, bastillé de trois pieces.*

De Juglat en Auvergne; d'*azur à la bande bastillée de trois pieces d'argent, accompagnée de cinq étoiles de même en orle, 3 en chef, 2 en pointe.* (*G. D. L. T.*)

* § BATA, (*Géogr.*) ville d'Afrique, capitale de la province de même nom au royaume de Congo, & BATTA, province du royaume de Congo, devoient être écrits de la même maniere, & ne faire qu'un article, puisque la province & la ville ont le même nom. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

§ BATAILLÉE, adj. f. (*terme de Blâson.*) se dit d'une cloche, qui étant d'un émail a son battant d'un autre émail.

Ce terme vient de *batail*, vieux mot gaulois dérivé, selon Ducange, de *batallum*, qu'on a dit dans la basse latinité en la même signification.

Clairac de Roqueseriere au bas Montauban; *de gueules, à la cloche d'argent, batallée de sable:* on peut dire aussi *le batail de sable.* (*G. D. L. T.*)

§ BATANÉE (LA), étoit la même contrée que le pays de BASAN, & c'est à tort que le *Dict. raiss. des Scienc.* &c. en fait deux articles. C'étoit aussi une province distincte de la Trachonitide, quoi qu'en dise Baudrand. *Voyez* Cellarius. (*C.*)

* BATE, (*Géogr.*) ville d'Asie sur la côte de Malabar.

* BATE, (*Géogr.*) riviere d'Asie qui arrose une ville du même nom, & va se jetter dans un golphe qui est entre Bacaim & Bombaim.

BATENITES, s. m. pl. (*Hist. Ott.*) peuples grossiers qui formerent une secte particuliere parmi les Musulmans. Ils tirent leur nom de leur ignorance & de leur stupidité. Quelques-uns les confondent avec les Ismaélites & avec les Karmatiens, dont ils renouvellerent les erreurs licentieuses. Cette secte ne prit racine que dans quelques provinces de l'orient. Leurs principes plus propres à détruire qu'à conserver l'ordre social, furent proscrits avec sévérité dans les autres contrées. *Voy.* CARMASSIEN, *Supplém.* (*T—N.*)

* § BATHA, BATH, BACHIA, (*Géogr.*) ville de Hongrie & capitale du comté de même nom; & BATSKA, grande contrée de la Hongrie entre le Danube & le Theifs (*lisez* la Theisse), auroient dû ne faire qu'un article pour éviter la confusion causée par la différence de l'orthographe, puisque le comté de *Batha* & la contrée de *Batska* sont la même chose, aussi-bien que *Bathaseck. Lettres sur l'Encyclopédie.*

* § BATHA, (*Géogr.*) « petite ville du royaume » d'Alger sur la riviere de Mina; quelques-uns la » prennent pour la ville de *Vaga* ou *Vago.* » 1°. Lisez *pour la ville de Vaga* ou *Vagæ.* 2°. Il y avoit deux villes de *Vaga*, qui, suivant la carte des villes épiscopales d'Afrique de M. de Lisle, étoient à plus de cent lieues à l'orient de *Batha.* 3°. *Batha* est plutôt à la place de l'ancienne Bunobora. *Voy.* la Martiniere. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

§ BATHOS, (*Géogr.*) vallon d'Arcadie, situé aux environs & à la gauche de l'Alphée. C'est ainsi que l'appelloient les gens du pays. Tous les trois ans ils y célébroient les mysteres des grandes déesses. Là on voyoit la fontaine Olympias, qui étoit à sec de deux années l'une, & dans le voisinage de laquelle il sortoit de terre des tourbillons de flammes. Selon les Arcadiens, ce fut-là & non près de Pellene en Thrace, que les géans combattirent contre les dieux. C'est pourquoi ils sacrifioient aux tempêtes, aux éclairs & aux foudres. A dix stades de ce vallon étoit la ville de Basilie. (+)

* Nous ne savons pas sur quoi fondé, le *Dict. Rais. des Sciences*, &c. met cette vallée en Macédoine. (*C.*)

BATIFODAGE, (*Maçonnerie.*) L'on donne ce nom aux plafonds que l'on fait avec de la terre grasse & de la bourre bien mêlés. Ces plafonds coûtent beaucoup moins que ceux qui sont faits ou en plâtre, ou avec du mortier & de la bourre, comme on le pratique dans les corps de cazernes. Il faut latter à l'ordinaire, pour faire tous les plafonds. La terre grasse a un avantage, c'est que les gouttieres ne la font point éclater; elles font seulement un trou que l'on peut reboucher sans frais & dans l'instant; deux jours après on peut reblanchir avec un lait de chaux, ou de blanc de Troyes. On peut encore pousser des moulures avec la terre grasse mêlée de bourre, avec plus de facilité que si l'on plafonnoit en plâtre. Le blanc dure beaucoup sur la terre grasse; le plâtre roussit facilement & rend une vapeur alkaline très-nuisible à la santé. (*V. A. L.*)

* § BATIMENA, (*Géogr.*) « royaume de la pres- » qu'isle des Indes au-delà du Gange, dans le Malabar, » vers les montagnes & le royaume de Cochin ». Le Malabar & le royaume de Cochin ne sont certainement pas au-delà, mais en-deçà du Gange. On ne trouve pas le royaume de *Batimena* sur les cartes de M. de Lisle. Je crois qu'on peut le mettre au nombre des royaumes imaginaires. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

§ BATIMENT, (*Architecture.*) Sous cette dénomination nous entendons ici tout morceau d'architecture consideré comme un tout, & non comme faisant partie d'un plus grand tout. Ainsi sous ce terme sont désignés, non-seulement les maisons des particuliers, les palais des grands, les églises, mais encore les monumens de toute espece, les arcs de triomphe, &c. Nous considérerons les *bâtimens* en général entant qu'ils sont un objet du goût; & dans la vue de découvrir les principes & les maximes qui doivent servir de base à nos jugemens sur la beauté & la perfection des édifices.

Tous les arts s'accordent en un point, c'est que la matiere de leurs ouvrages est hors de leur domaine, & qu'ils ne font que lui donner la forme. Les matériaux que le poëte emploie pouvoient être le sujet d'un discours très-ordinaire, c'est la forme & le tour particulier qu'on leur donne qui en fait un poëme. De même un bâtiment pourroit exister comme ouvrage sans aucun concours des arts; une maison feroit un abri très-utile, quand même le goût n'auroit point présidé à sa construction.

Il suit de-là, que pour juger sainement d'un *bâtiment*, il faut mettre en considération ce qu'il feroit

ſans le ſecours des arts. Ce n'eſt pas ſimplement une belle forme qu'on examine, c'eſt un ouvrage deſtiné à un certain but. En le jugeant comme une production de l'art & du goût, il n'eſt pas queſtion de voir s'il eſt beau, à parler en général; mais ſi, en réuniſſant les propriétés eſſentielles qu'il doit avoir, indépendamment de l'art, il eſt auſſi beau qu'il peut l'être. Le bon architecte eſt celui qui remplit exactement le but auquel le *bâtiment* eſt deſtiné, & qui en même tems fait donner à l'ouvrage toute la beauté qui lui convient.

La premiere choſe donc qu'on exige d'un *bâtiment*, c'eſt qu'il ſoit conſtruit d'une maniere qui réponde à ſon but. C'eſt ſa deſtination qui doit décider de la ſituation, de la ſolidité & de la forme extérieure. Un hôtel-de-ville ne doit pas être placé dans un quartier reculé, ni reſſembler par ſa forme à une priſon; ou avoir les murs auſſi minces que ceux d'un ſalon de jardin.

L'ordonnance, les proportions, les décorations, n'ont rien d'arbitraire. Ce n'eſt ni la fantaiſie, ni le caprice, mais un goût ſûr, & un jugement réfléchi qui doit les déterminer d'après la nature du *bâtiment*. Les proportions qui conviennent à la fabrique d'un temple ou d'un château, ſeroient déplacées dans la maiſon d'un particulier, auſſi-bien que les vaſtes ſalles d'audience précédées de leurs anti-chambres; comme d'un autre côté, un extérieur ſimple & modeſte, une architecture unie & peu chargée, qui convient très-bien à une maiſon ordinaire, défigureroient un palais.

En matiere d'ornemens, le grand & le magnifique n'appartiennent qu'aux édifices diſtingués par leur grandeur & par l'objet de leur deſtination; mais la propreté, la régularité, enrichie même de quelques ornemens bien ménagés, peut très-bien convenir aux maiſons des particuliers un peu aiſés.

On peut ramener toutes les regles particulieres ſur cet objet à une ſeule regle générale: c'eſt que chaque *bâtiment* doit répondre à ſon caractere & à ſon but dans toutes ſes parties, tant eſſentielles qu'accidentelles, & plaire en même tems à la vue ſelon ſon genre, en préſentant de tous côtés de belles proportions, du goût, de la ſolidité & de l'exactitude. Toute faute commiſe contre cette regle, produit un défaut capital dans le *bâtiment*. Ils ſont en trop grand nombre pour en faire ici l'énumération; nous nous contentons de répéter que pour juger ſolidement d'un *bâtiment*, il faut examiner & l'enſemble & les parties dans leur rapport avec la nature & la deſtination de l'édifice; connoître par conſéquent à fond les mœurs, la maniere de vivre, les genres d'occupations & les uſages du pays dont on entreprend d'examiner la façon de bâtir.

Au reſte tout édifice, quelle qu'en puiſſe être la deſtination, doit être ſolide, régulier, bien proportionné, & bien fini dans toutes ſes parties; que tout y ſoit élevé à plomb, ou couché de niveau; que chaque poids ait un ſoutien proportionné, & que d'un autre côté on ne voie ni forces, ni appuis où il n'y a rien à ſupporter. Des colonnes ou des pilaſtres qui ne ſoutiennent aucun poids; des appuis très-maſſifs, qui ne portent rien que de fort léger, ſont des abſurdités en architecture qui choquent le bon ſens. Il eſt ridicule de voir aux portes des maiſons particulieres des eſclaves en forme coloſſale, ſoutenir un léger balcon dans l'attitude des caryatides. En un mot, chaque partie d'un *bâtiment*, ſoit qu'elle contribue à ſa ſolidité ou à ſon ornement, doit, dès l'abord, préſenter une belle proportion, & indiquer en même tems le but pour lequel elle ſe fait voir là où elle eſt, & c'eſt ſur ce but qu'il faut la juger. (*Cet article eſt tiré de la Théorie générale des Beaux Arts de M.* SULZER.)

BÂTON, ſ. m. *bacillum*, *i.* n. *bacillus*, *i.* m. (*terme de Blaſon.*) eſpece de petite cotice aleſée qui paroît dans quelques écus, & qui ſert de briſure aux cadets de puînés, pour diſtinguer les branches des grandes maiſons. *Voy. fig. 52 & 54, planche VI de Blaſon dans ce Supplément.*

La maiſon de Condé porte *de France au bâton péri en bande de gueules:* on peut dire dans le même ſens *un baton en bande de gueules en abîme.*

Le comte d'Eu & le duc de Penthievre, portent *de France au bâton péri en barre de gueules.*

BATON DE MARÉCHAL, (*terme heraldique.*) *Ce bâton eſt d'azur, ſemé de fleurs de lys d'or.* Il eſt une marque de commandement.

Le roi envoie un *bâton de maréchal* à l'officier général qu'il éleve à la dignité de maréchal de France.

Les maréchaux de France, en mettant deux paſſés en ſautoir derriere l'écu de leurs armes. (*G. D. L. T.*)

BATON A CIRE, (*terme de Metteur en œuvre.*) eſt un petit *bâton*, pour l'ordinaire d'yvoire, enduit de cire par le bout, que l'on mollifie dans les doigts, juſqu'à ce qu'on puiſſe haper les diamans avec. On s'en ſert pour repréſenter les pierres dans les chatons & les en retirer lors de l'ajuſtage. (+)

BATON DE CAGE, (*terme d'Oiſeleur.*) *bâton* placé dans une cage pour que l'oiſeau puiſſe s'y percher. Si dans une cabane de ſerins, les *bâtons* ne ſont pas bien ſtables, & qu'ils viennent à tomber lorſque le mâle va après la femelle, il eſt certain qu'elle ne fera que des œufs clairs. (+)

* § BATRACHOMYOMACHIE, (*Littérat.*) Dans cet article du *Dict. des Sciences*, &c. il faut une virgule entre *Etienne* & *Nunneſius*, pour ne pas confondre ces deux écrivains; l'un eſt *Henri Etienne*, & l'autre *Pierre Nunneſius*. Cette virgule a échappé à l'Imprimeur.

BATTAN *ou* BATAN, (*Géogr.*) ville d'Aſie, dans la Méſopotamie. Elle eſt des dépendances de celle d'Arran, qui eſt à l'ancienne Carrac, d'où le patriarche Abraham ſortit pour venir dans la Paleſtine, & auprès de laquelle Craſſus fut défait par les Perſes. Mohammed ben Giaber, grand philoſophe & mathématicien, étoit natif de la ville de *Batan*, ce qui le fit ſurnommer *Albatami*. (+)

§ « BATTEL, (*Géogr.*) ville d'Angleterre » *Dict. raiſ. des Sciences*, &c. c'eſt BATTLE. *Voyez ci-après.*

BATTEMENT, (*Muſique.*) agrément du chant françois, qui conſiſte à élever & battre un trill ſur une note qu'on a commencé uniment. Il y a cette différence de la cadence au *battement*, que la cadence commence par la note ſupérieure à celle ſur laquelle elle eſt marquée; après quoi l'on bat alternativement cette note ſupérieure & la véritable, au lieu que le *battement* commence par le ſon même de la note qui le porte; après quoi l'on bat alternativement cette note & celle qui eſt au-deſſus. Ainſi ces coups de goſier, *mi re mi re mi re ut ut*, ſont une cadence, & ceux-ci *re mi re mi re mi re ut re mi*, ſont un *battement*. (*S.*)

A la deſcription du *battement*, que vient de nous donner M. Rouſſeau, & qui convient au chant françois, nous ajouterons celle du *battement* à l'Italienne, qui ne differe de l'autre qu'en ce que la note qui porte le *battement* eſt toujours plus longue que celle qui le forme, & qu'on augmente d'ordinaire la viteſſe graduellement. *Voyez* l'effet du *battement*, *figure 1, pl. V de Muſiq. Supplément.*

Outre ce que l'on vient dire on prétend encore que *battement* ſignifie:

1°. L'action d'accompagner ſur le clavecin.

2°. Le mouvement du pied ou de la main, dont on marque chaque tems de la meſure, en ſorte que

dans la mesure à quatre tems, il y a quatre *battemens*; trois dans la mesure à trois tems, &c.

3°. Enfin, chaque tems en lui-même, c'est-à-dire, la durée d'un tems de la mesure. (*F. D. C.*)

BATTEMENS, s. m. pl. (*Luth.*) Lorsque deux sons forts & soutenus, comme ceux de l'orgue, sont mal d'accord & dissonnent entr'eux à l'approche d'un intervalle consonnant, ils forment, par secousses, plus au moins fréquentes, des renflemens de son qui font à-peu-près, à l'oreille, l'effet des *battemens* du pouls au toucher; c'est pourquoi M. Sauveur leur a aussi donné le nom de *battemens*. Ces *battemens* deviennent d'autant plus fréquens, que l'intervalle approche plus de la justesse, & lorsqu'il y parvient, ils se confondent avec les vibrations du son.

M. Serre prétend, dans ses *Essais sur les principes de l'harmonie*, que ces *battemens*, produits par la concurrence de deux sons, ne sont qu'une apparence acoustique, occasionnée par les vibrations coïncidentes de ces deux sons. Ces *battemens*, selon lui, n'ont pas moins lieu lorsque l'intervalle est consonnant; mais la rapidité avec laquelle ils se confondent alors, ne permettant point à l'oreille de les distinguer, il en doit résulter, non la cessation absolue de ces *battemens*, mais une apparence de son grave & continu, une espece de foible bourdon, tel précisément que celui qui résulte, dans les expériences citées par M. Serre, & depuis détaillées par M. Tartini, du concours de deux sons aigus & consonnans (on verra au mot SYSTÊME, que des dissonances les donnent aussi). « Ce qu'il y a de bien certain, continue M. Serre, c'est que ces *battemens*, ces vibrations coïncidentes qui se suivent avec plus ou moins de rapidité, sont exactement isochrones aux vibrations que feroit réellement le son fondamental, si, par le moyen d'un troisieme corps sonore, on le faisoit actuellement résonner ».

Cette explication très-spécieuse, n'est peut-être pas sans difficulté; car le rapport de deux sons n'est jamais plus composé que quand il approche de la simplicité qui en fait une consonance, & jamais les vibrations ne doivent co-incider plus rarement que quand elles touchent presque à l'isochronisme. D'où il suivroit, ce me semble, que les *battemens* devroient se ralentir à mesure qu'ils s'accélerent, puis se réunir tout d'un coup à l'instant que l'accord est juste.

L'observation des *battemens* est une bonne regle à consulter sur le meilleur systême de tempérament. (*Voyez* TEMPERAMENT, *Musiq. Dictionnaire rais. des Sc.* &c.) Car il est clair que de tous les tempéramens possibles, celui qui laisse le moins de *battemens* dans l'orgue, est celui que l'oreille & la nature préferent. Or, c'est une expérience constante & reconnue de tous les facteurs, que les altérations des tierces majeures produisent des *battemens* plus sensibles & plus désagréables que celles des quintes. Ainsi la nature elle-même a choisi. (*S.*)

BATTERIE, (*Musiq.*) maniere de frapper & répéter successivement, sur diverses cordes d'un instrument, les divers sons qui composent un accord, & de passer ainsi d'accord en accord par un même mouvement de notes, la *batterie* n'est qu'un arpege continué, mais dont toutes les notes sont détachées, au lieu d'être liées comme dans l'arpege. (*S*)

BATTERIES SUR LES CÔTES, (*Science militaire. Fortif. Artil.*) L'objet de ces *batteries* est la défense d'un port, d'une rade, d'une place ou de quelqu'autre partie abordable où l'ennemi pourroit tenter de faire une descente, & la protection du cabotage & de la pêche. La différence des lieux apportant nécessairement beaucoup de variétés dans le nombre, l'emplacement, la direction, la construction & l'armement de ces sortes d'ouvrages, il ne seroit guere possible de tout dire à ce sujet sans entrer dans un trop long détail. Ce qu'on peut faire de mieux lorsqu'il s'agit de pareils établissemens, est d'assembler des officiers de marine, d'artillerie, du génie, & les pilotes qui connoissent le plus parfaitement la côte, & d'avoir leurs avis avant de rien déterminer. En général il faut observer; 1°. par rapport au nombre de ces *batteries*, que plus on les multipliera, plus il y aura d'aziles pour les bâtimens de toute espece, & moins l'ennemi pourra s'approcher de la côte: 2°. par rapport à leur emplacement, de les établir sur des îles, sur des bancs de rochers, ou de sable, ou sur les pointes les plus avancées en mer, & autant qu'il sera possible, de maniere qu'elles découvrent parfaitement l'endroit qu'elles doivent battre, & que les vaisseaux ne puissent point, ou que difficilement, se mettre à portée de les faire taire, & de les détruire; qu'il y en ait, si c'est pour défendre une descente, de cachées derriere quelque rideau ou épaulement, pour pouvoir tirer sur les chaloupes & sur les troupes au moment que l'ennemi approchera du rivage & voudra s'en rendre maître; que leur communication soit aisée, & assurée: 3°. quant à leur direction, que leur feu se croise & se répande de toutes manieres sur les différens points où l'ennemi pourra se présenter ou s'ancrer: 4°. quant à leur construction, qu'on les fasse en maçonnerie, & solides en raison de la distance à laquelle elles pourront être battues; que celles qui devront battre au loin soient à barbette, & celles qui seront placées pour battre de près à merlons; que les unes & les autres soient à différentes élévations, mais plutôt basses que hautes, le feu horizontal étant le plus dangereux pour les vaisseaux; qu'elles soient fermées par-tout où elles ne pourront être assurées par des escarpemens de rochers, ou autres défenses naturelles & sur-tout dans les points qu'il importe le plus de conserver; & qu'elles soient entourées au moins d'un fossé; enfin qu'il y ait dans toutes, autant qu'il sera nécessaire, un corps-de-garde, & un magasin à poudre proportionnés à leur étendue & au nombre de bouches à feu qu'elles contiendront: 5°. pour ce qui est de leur armement, que les pieces soient de gros calibre, excepté celles des *batteries* cachées, comme on l'a dit ci-devant, où il suffira d'avoir du 8 & du 4, mais autant qu'il sera possible de fonte, ces pieces devant être remuées promptement & servies de même; qu'on y emploie autant de mortiers qu'on pourra, qui est ce que les vaisseaux craignent plus que toute autre chose, essentiellement pour battre les mouillages; qu'on y établisse des grilles, afin de pouvoir tirer à boulet rouge; & qu'elles soient suffisamment pourvues d'ustensiles & de munitions de toute espece. Voilà en peu de mots ce qu'on doit observer en établissant des *batteries sur les côtes*; & ce qui s'est plus ou moins pratiqué dans les différentes provinces que j'ai été chargé de parcourir & d'examiner.

Quoiqu'il ne faille pas trop compter sur les *batteries* pour la défense & la sureté des ports, des rades, & en général des côtes, il est cependant vrai que les Anglois manquerent leur débarquement à Camaret en 1694, par l'effet de celles qu'avoit disposées le maréchal de Vauban. Ils les attaquerent avec une partie de leur escadre, dont plusieurs bâtimens furent coulés bas ou désemparés. Mais pour un exemple qu'on peut citer en faveur des *batteries*, il en est une infinité d'autres qui autorisent l'idée qu'on doit avoir de la résistance dont elles sont susceptibles. En 1657, Blaak força les galions d'Espagne dans la baie de Santa-Crux, de l'île de

Ténériffe; & malgré le feu d'un château bien fortifié, & de sept redoutes distribuées en différentes parties & liées par une ligne de communication qu'on avoit garnie de fusiliers, dont cette baie étoit défendue; l'amiral Anglois combattit pendant plus de quatre heures, & sortit sans avoir perdu un vaisseau. Plus de quinze forts ou *batteries*, dont le goulet & la baie de Rio-Janéiro étoient fortifiés, n'empêcherent pas Duguay-Trouin, en 1711, d'y entrer, & de se rendre maître de la place. La grande *batterie* de l'île d'Aix, en 1757, fut réduite en très-peu de tems par un vaisseau Anglois qui vint s'embosser contre. A Cancalle, l'année suivante, les *batteries* ne soutinrent qu'un instant le feu de deux frégates. Malgré cela il faut des *batteries*, sur-tout où il y a à craindre quelqu'entreprise sérieuse de la part de l'ennemi. Mais en les multipliant autant qu'il est nécessaire & possible, il est essentiel de se conformer à ce que j'ai dit de la maniere de les établir. C'est aussi sur ce plan que j'ai formé mes projets en 1767 pour la défense du goulet & de la rade de Brest & de plusieurs autres ports d'importance; projets agréés par le gouvernement, & dont l'exécution est commencée. (*M. D. L. R.*)

BATTERIES DES ANCIENS, (*Art. milit. Fort. Artil.*) Les anciens avoient aussi les leurs; c'étoit l'endroit où ils plaçoient leurs catapultes, ballistes, onagres, *&c.* Le chevalier Folard a trouvé de ces *batteries* sur la colonne Trajanne, toutes conformes à nos *batteries* de canon. Mais l'épaulement ou les merlons étoient beaucoup plus élevés que ceux des nôtres, parce que la charpente de quelques-unes de ces machines qu'on employoit aux sieges étoit fort haute. On donnoit moins d'épaisseur aux terres que nous ne faisons, & l'on s'élevoit davantage, proportionnant seulement l'épaisseur à la hauteur. Les anciens les faisoient aussi quelquefois d'un assemblage de poutres couchées les unes sur les autres, en long & de travers, rangées à distances égales entr'elles, & les vuides qu'elles laissoient étoient remplis de terre & de gazon. Les anciens se couvroient à leurs *batteries* de catapultes, béliers, *&c.* Ils se terroient à leurs *batteries de jet*, pour couvrir leurs machines qui étoient le but principal des assiégés, & ils y travailloient avec une attention extraordinaire. Ils outroient même les précautions, tant ils ménageoient la vie de leurs soldats; enfin ils n'ignoroient pas l'usage des embrasures, comme on le voit dans la colonne de Trajan. (*J.*)

BATTERIE DE CUISINE, (*Œcon.*) ce mot comprend tous les ustensiles qui peuvent servir à la cuisine, soit de fer, de cuivre, de potin, ou autres métaux & matieres. Dans une signification moins étendue, il s'entend seulement des ustensiles de cuivre, comme chauderons, chaudieres, tourtieres, fontaines, marmites, cuillers grandes ou petites, coquemars, poissonnieres, & autres semblables. Ce mot vient de celui de battre, parce que tous ces ouvrages sont battus au marteau.

C'est une vérité reconnue depuis long-tems, & amplement démontrée par plusieurs habiles médecins, que les ustensiles, tant de cuivre ordinaire que de cuivre jaune, dont on se sert pour faire la cuisine, sont extrêmement mal-sains & nuisibles.

Le verd-de-gris, que malgré tous les soins on ne sauroit éviter, est un poison fort & certain, lequel, s'il ne donne pas la mort sur le champ, cause cependant peu-à-peu & par la suite des indispositions & des maladies qui abregent la vie de l'homme.

C'est-là la source de la plupart des maladies épidémiques qui regnent dans les troupes, & qui, en tems de guerre, enlevent tant de braves gens, au grand préjudice de l'état.

Par cette raison on a mûrement pensé aux moyens de prévenir des suites si fâcheuses, & toujours inséparables de l'usage des ustensiles de cuivre, & on a jugé nécessaire dans certains endroits, de les abolir entierement.

Pour les remplacer nous avons une quantité suffisante de fer, qui non-seulement est un métal également propre à cet usage, mais dont plusieurs nations ont déja commencé à se servir fort avantageusement.

Le fer au surplus, est extrêmement salutaire au corps humain. La rouille de ce métal ne cause aucun mal; les ustensiles qu'on en fabrique peuvent être étamés aussi facilement que ceux de cuivre.

Dans leur usage, on n'a pas besoin non plus d'une si grande quantité de charbon & de bois, ce qui ne laisse pas de faire un objet pour ceux qui sont attentifs à l'œconomie & à l'épargne dans leur maison.

La différence enfin qu'il y a entre le prix du cuivre & celui du fer, doit procurer à un chacun l'épargne considérable qu'il aura dans l'achat de ces meubles indispensables.

M. Wex, Sécrétaire du duc de Saxe-Gotha, ayant obtenu un privilége exclusif pour l'étamage des ustensiles de fer, jugea à propos de rendre son secret public. Voici un abrégé du contenu de l'ouvrage qu'il a donné sur ce sujet.

Il commence par prouver, ce qui n'est plus guere contesté, que les ustensiles de cuivre sont dangereux pour la santé à cause du verd-de-gris qui s'en détache pour l'ordinaire. Il remarque en même tems que la maniere commune d'étamer les ustensiles, n'est pas moins nuisible que le cuivre même, parce qu'on y mêle le plomb avec l'étain. Pour remédier à cet inconvénient, il a imaginé un sel alkali avec lequel on peut fixer le plus fin étain d'Angleterre sur les ustensiles de fer battu, sans poix, sans colophane & sans sel ammoniac, & même sans qu'il soit nécessaire de le passer par le feu, ou de le racler; de sorte que toutes les fois qu'on veut rétamer ses ustensiles de fer, on le peut faire avec le même sel alkali. L'auteur prétend qu'on ne peut pas se dispenser d'étamer les ustensiles de fer non plus que ceux de cuivre, parce que, dit-il, dès qu'on y cuit quelque chose d'acide ou même de l'eau pure, il s'y attache un tartre qui change un peu la couleur des mets. Il prouve que les différentes manieres d'étamer qu'on a imaginées pour prévenir les inconvéniens de la méthode ordinaire & de celle que les Turcs emploient, sont très-nuisibles.

Il ajoute que son sel alkali est très-bon pour l'estomac, qu'on peut le prendre contre les fievres malignes, qu'il est moins coûteux & plus durable que l'étamage ordinaire. Il assure que quiconque achetera une casserole de sa fabrique, n'aura jamais besoin d'en acheter une autre. Il offre de vendre de ce sel alkali à qui en voudra, à quarante francs la livre. Tous les chauderonniers peuvent étamer avec ce sel alkali, sans se servir de leurs outils ordinaires, sans racler ni passer par le feu. Il n'y a d'autres préparations que de laver les ustensiles avec du sable & de l'eau. On peut aussi s'en servir pour l'étamage des ustensiles de fer fondu. Il ne faut qu'une demi-once de ce sel pour étamer une assez grande casserolle avec l'étain le plus fin d'Angleterre. (+)

BATTEUR DE MESURE, (*Musique.*) C'est celui qui bat la mesure dans un concert. *Voyez* BATTRE LA MESURE. *Dictionnaire raisonné des Sciences*, &c. (*S.*)

BATTI, s. m. (*Hist. nat. Botan.*) les Malabares appellent de ce nom, & encore de celui de *batti-schorigenam*, une plante qui a l'apparence d'une

ortie, & dont Van-Rheede a fait graver une bonne figure, quoiqu'incomplette, dans son *Hortus Malabaricus*, *vol. II*, *page 75*, *plan. XL.* Les Brames l'appellent *daculi gasurculi*. Plukenet en a donné une figure assez médiocre & très-incomplette à la *planche CCI* de sa *Phytographie*, *n°. 5*, *page 229* de son *Almageste*, sous la dénomination de *lupulo vulgari similis Indiæ orientalis*, *floribus in spicam ex origine foliorum prodeuntem dispositis ; an urticæ genus minimè pungens*, *fortè batti-schorigenam horti Malabarici.* M. Burmann en a fait graver deux figures assez bonnes, mais incomplettes & sans détails dans son *Thesaurus Zeylanicus*, *pages 231* & *232*, l'une sous le nom de *urtica pilulifera foliis majoribus longissimis pediculis*, *minoribus brevibus pediculis donatis*, *plan. CX*, *fig. 1* ; l'autre sous la dénomination de *urtica fatua spicata*, *foliis floribusque petiolis longissimis donatis*, *planche CX*, *figure 2* ; c'est le katschambali de Ceylan, & le plino du Bresil, dont parle Marcgraave, *page 8*. M. Linné l'appelle *urtica 16 interrupta*, *foliis alternis ovato-cordatis serratis*, *petiolo subbrevioribus*, *spicis solitariis interruptis*, dans son *Systema naturæ*, *édit. in-12*, imprimée en 1767, *page 622*.

Cette plante est vivace & croît sous la forme d'un arbrisseau de trois pieds de hauteur, sur une fois moins de diametre, peu ramifiée, à branches alternes, écartées sous un angle de quarante à quarante-cinq dégrés au plus, sillonnées ou striées, peu ligneuses, d'un rouge obscur.

Les feuilles sont alternes, disposées circulairement & fort lâches sur les tiges, arrondies ou taillées en cœur, longues de quatre à cinq pouces, de moitié moins larges, dentelées assez grossiérement sur leurs bords, hérissées de poils piquans, relevées de trois nervures principales en-dessous, & portées sur un pédicule demi-cylindrique, plat & sillonné en-dessus, égal à leur longueur ; les feuilles supérieures sont un peu plus alongées à proportion, & portées sur un pédicule un peu plus court.

De l'aisselle de chaque feuille sort une panicule en épi aussi longue qu'elles, portant dans sa moitié supérieure douze à quinze paquets sessiles, sphéroïdes, très-écartés les uns des autres, & composés chacun de douze à quinze fleurs, dont les supérieures sont mâles & les inférieures femelles, toutes fort petites, longues d'une ligne au plus, verd-blanchâtres. Chaque fleur mâle consiste en un calice à trois feuilles, ouvert en hémisphere, & trois étamines distinctes, le tout caduc. Les fleurs femelles sont composées d'un calice à cinq feuilles égales, persistentes autour d'un ovaire sphérique, à un style divisé en trois stigmates cylindriques, & qui devient par la suite une capsule sphérique d'une ligne de diametre, à trois loges qui s'ouvrent élastiquement en trois valves partagées chacune par une cloison membraneuse à leur milieu, & qui contiennent chacune une graine sphérique blanchâtre.

Usages. On ne fait aucun usage de cette plante.

Remarques. Il ne faut que consulter les deux figures de la *planche CX* du *Thesaurus Zeylanicus* de M. Burmann & ses descriptions, pour s'assurer que ces deux plantes sont absolument la même, & appartiennent à la même tige, dont la *figure 2* représente la partie inferieure à feuilles plus grandes, hérissées de poils plus grossiers, plus rudes, pendant que la *figure 1* représente la partie supérieure qui est moins velue, moins piquante, ce qui a fait dire à Plukenet, qui n'a de même représenté que des bouts de tiges, qu'il étoit dépourvu de poils piquans, & nous sommes étonnés que M. Burmann & M. Linné aient rapporté cette plante au genre de l'ortie, pendant qu'Hermann l'avoit indiquée dans son *Musæum Zeylanicum*, *page 60*, sous le nom d'*urtica racemosa pilulifora tricoccos*.

Une autre erreur presqu'aussi grande de M. Linné, c'est d'avoir regardé comme la même espece les trois especes suivantes dont Rumphe a figuré deux à la *planche XX* du *volume VI* de son *Herbarium Amboinicum*, & qui, comme l'on va le voir, different extrêmement, & ne sont pas plus que celle-ci du genre des orties.

Le *batti* est, comme l'on voit par les caracteres rapportés ci-dessus, une espece du genre du schorigenam du Malabar, ou du tragia de Plumier.

Deuxieme espece. SALA.

Les habitans d'Amboine appellent du nom de *sala* une autre espece de *batti* que Rumphe a très-bien figurée au *volume VI* de son *Herbarium Amboinicum*, *page 47*, *planche XX*, *figure 1*, sous le nom de *urtica decumana*. Les habitans de Ternate l'appellent *sosuru*, & les Malays *daun gattal besaar*, en latin *folium pruritûs magnum*, c'est-à-dire, *grande feuille à démanger*.

Sa racine est longue, traçante horizontalement, ramifiée.

Sa tige est simple, haute de trois à quatre pieds ; ronde en bas, ligneuse, de six à sept lignes de diametre, anguleuse en haut où elle est divisée en deux à trois branches, & rude au toucher par-tout.

Ses feuilles sont lâches, alternes, elliptiques, pointues aux deux extrêmités, longues de neuf à douze pouces, une à deux fois moins larges, dentelées finement aux bords, très-rudes, hérissées de poils tres-serrés, roides, piquans, relevées en-dessous d'une nervure à quatre paires de côtes alternes, blanchâtres, & portées arquées en angle de quarante-cinq dégrés sur un pédicule cylindrique, une à deux fois plus court qu'elles.

De l'aisselle des feuilles supérieures sort une panicule égale à leur longueur, droite, ouverte sous un angle de quarante-cinq dégrés, ramifiée dans sa moitié supérieure en cinq à sept branches alternes, portant chacune dans leur partie inférieure dix à douze fleurs femelles, lâches, presque sessiles, & à leur extrêmité autant de fleurs mâles en épi fort serré, plus petites ; ces fleurs ressemblent à celles du *batti*, excepté que le pistil est jaunâtre, ainsi que l'ovaire.

Culture. La sala croît communément au bord des forêts & sous les buissons ; on la seme dans les jardins pour en faire usage.

Qualités. Ses feuilles piquent d'abord moins facilement que celles de l'ortie de l'Europe ; mais lorsqu'une fois leurs poils ou piquans ont pénétré la peau, ils y causent une espece de vesicule brûlante suivie de démangeaison, comme il arrive aux piqûres de la punaise.

Usages. Les Indiens font un usage journalier de ces feuilles pour se faire des scarifications toutes les fois qu'ils se sentent comme assoupis ou appesantis par la plethore ou par un sang épais qui circule difficilement. Dans ce cas, ils s'en frottent le corps, hommes & femmes également, en y appliquant rudement leur face supérieure qui est la plus hérissée, & plus on frotte rudement & hardiment, moins on souffre ; il faut avoir attention de ne pas les retourner ni les prendre trop légérement, pour ne pas se blesser le dessus des mains. Les parties ainsi frottées rougissent d'abord, & sont couvertes d'une grande quantité de vésicules, excepté aux pieds dont la peau est plus seche & plus tendue ; ces vésicules ne sont ni douloureuses, ni enflammées, elles donnent seulement la sensation d'une démangeaison semblable à celle que l'on ressent lorsque quelque chose de rude touche la peau.

Pour faire disparoître ces vésicules au bout d'une demi-heure, on les frotte aussi-tôt après la friction avec une goutte d'huile étendue sur la paume de la

main; & quand même il resteroit après cette douche une espece de rudesse à la peau, peu importe, elle ne fait que procurer du soulagement; car après ces scarifications & ces douches le corps se sent une agilité, une légéreté surprenantes.

Les Indiens se préservent par leur moyen de nombre de maladies qui les appesantissent; celles de leurs femmes qui s'écoutent & qui s'aiment un peu, sont si accoutumées à ce remede innocent, qu'elles se croiroient malades si elles ne se faisoient donner ces frictions une à deux fois par semaine. Rumphe nous assure que, quoiqu'il n'eût pas pu se persuader d'abord que le corps délicat des Européens eût pu soutenir des frictions aussi rudes en apparence, il s'est convaincu par sa propre expérience que c'est une opération beaucoup plus facile à soutenir qu'on ne se le persuaderoit d'abord, & même si salutaire qu'on ne sauroit trop, à son avis, en faire usage toutes les fois qu'on se ressent quelques dispositions à une maladie. Ce savant médecin ajoute même qu'il a vu des Européens si robustes qu'ils supportoient ces frictions, sans qu'il y parût à leur peau, sans qu'il s'y élevât aucune vésicule.

C'est pour cet usage, si familier aux Indiens, que l'on vend dans les marchés des îles Moluques des paquets de ces feuilles liées en faisceaux, & que l'on cultive la sala qui est blanche, plus tendre, moins irritante & moins échauffante que le camadu qui est rouge; ces paquets se conservent dans des caveaux ou autres lieux souterrains ou frais: on peut aussi les transporter sur mer enveloppées dans des feuilles de bananier.

Ces frictions sont très-salutaires pour ceux qui font un usage habituel des fruits chauds, comme sont la mange, le durion, l'ananas. On a des indications certaines du lieu où les humeurs se sont amassées, lorsqu'on y voit de petits boutons, ce qui ne se voit point sur la peau des gens qui jouissent d'une bonne santé.

Il est bon de faire remarquer que, quoique les Malays, habitans des Moluques, aient chez eux notre ortie moyenne, ou au moins une espece très-approchante, qu'ils appellent *daun gattal babi*, c'est-à-dire, *ortie de porc*, parce que les porcs la mangent avec plaisir, que quoique les habitans de Ternate la mangent cuite parmi leurs herbages, & dans toutes les maladies où les astringens leur sont nécessaires, néanmoins ils se donnent bien de garde de l'employer dans leurs frictions, ses piquûres étant beaucoup moins bénignes, plus douloureuses, plus souvent inflammatoires; c'est ce qui leur fait dire que le grand serpent a répandu son venin sur les feuilles de cette ortie, que depuis ce tems elle est devenue venimeuse, & le serpent au contraire innocent: aussi quand les feuilles de la sala, qui sont blanches, leur manquent, ils préferent se servir de celles du camadu qui sont rouges, quoique beaucoup plus piquantes, par préférence à l'ortie vraie qu'ils regardent comme dangereuse, quoiqu'elle ne soit pas réellement un poison comme semble l'indiquer leur fable.

Troisieme espece. CAMADU.

Les Javanois donnent le nom de *camadu* à une autre espece de sala dont les feuilles sont plus étroites, quoique de même longueur, c'est-à-dire, trois à quatre fois plus longues que larges, plus rudes, plus chargées de piquans & même en-dessous. On la reconnoît au premier abord, parce qu'en total elle est plus ridée, piquante par-tout, & brune à ses tiges, aux calices des fruits & aux nervures des feuilles.

Usages. On ne se sert point de ses feuilles pour faire des frictions, parce qu'elle est trop rude, trop piquante, à moins qu'on ne manque de celles de la sala; au défaut de celles-ci, on leur donne la préférence sur celles de l'ortie dont la friction passe pour dangereuse.

Quatrieme espece. MATTI.

Le matti que les Malays appellent encore *daun gattal matti*, qui a été rendu en latin par le nom d'*urtica mortua* ou *urtica molucca mortua*, par Rumphe, qui en a donné une bonne figure, quoiqu'incomplete, au *volume VI* de son *Herbarium Amboinicum*, *page 49*, *planche XX*, *figure 2*, est nommé par les habitans de Ternate, *sosoru bobuto*, c'est-à-dire, *ortie blanche*.

Sur une racine ligneuse, composée d'un faisceau hémisphérique de fibres, s'éleve une tige haute de trois pieds & demi, sans aucunes branches cylindriques, ligneuse, verd-pâle, lisse en-bas & dépourvue des feuilles qui sont tombées, velue, & comme laineuse dans sa partie supérieure qui est feuillue.

Ses feuilles ressemblent beaucoup à celles du *batti*, mais elles sont plus petites, longues de deux pouces & demi à trois pouces, verd-obscures dessus, & hérissées de poils, relevées en-dessous de cinq côtes ou nervures principales, & portées sur un pédicule demi-cylindrique, égal à leur longueur, velu comme laineux.

L'épi qui sort de l'aisselle de chaque feuille est un peu plus court que leur pédicule, & couvert d'un bout à l'autre de vingt à trente fleurs sessiles, serrées, presque contiguës, dont les supérieures sont mâles & les inférieures femelles; les capsules sont sphériques à trois sillons & trois lobes arrondis.

Culture. Le matti croît dans toutes les îles Moluques, & se trouve naturellement dans les jardins incultes.

Qualités. Toute la plante n'a qu'une saveur fade, seche, herbacée; elle est sans odeur & ne pique point: ses feuilles, lorsqu'elles sont vieilles, sont rouges comme l'écrevisse quand elle est cuite.

Usages. Ses feuilles s'appliquent en topique sur les tumeurs qu'elles font mûrir & suppurer.

Remarques. Ces quatre plantes sont donc quatre especes du même genre de celui du schorigenam du Malabar, ou du tragia de Plumier qui se range naturellement dans notre famille 45 des tithymales, où nous les avons placées en 1763. M. Linné a donc eu tort non seulement de les confondre comme une seule & même espece, mais encore de les placer dans le genre de l'ortie, comme il a fait dans l'édition *in-12* de son *Systema naturæ*, imprimée en 1767, sous le nom d'*urtica 16 interrupta*, nom très-impropre, & qui même ne conviendroit absolument qu'à la premiere des quatre especes qu'il a ainsi confondues. (*M. ADANSON.*)

BATTLE, (*Géogr.*) bourg d'Angleterre, dans la province de Sussex, fameux par la victoire qu'y remporta le 14 octobre 1066, Guillaume, duc de Normandie, sur Harold, roi d'Angleterre, qui y perdit la couronne & la vie. (+)

BATTORI (ETIENNE), *Hist. de Pologne.* Henri de Valois ayant quitté brusquement le trône de Pologne pour venir occuper celui de France, vacant par la mort de Charles IX. La nation indignée le déposa & résolut de lui donner un successeur. L'empereur Maximilien se mit sur les rangs; il fut élu par un parti; mais sa lenteur seconda mal le zele de ses créatures. Un parti plus puissant mit la couronne sur la tête d'Anne, princesse du sang des Jagellons, & lui donna pour époux *Etienne Battori*, prince de Transilvanie, qui fut couronné avec elle, l'an 1575. La mort de Maximilien le délivra, l'année suivante, d'un concurrent plus importun que dangereux. Il avoit eu l'art d'engager dans ses intérêts, la ville de Dantzick,

Dantzick, qui cherchoit dans la maison d'Autriche un appui contre les voisins puissans qui la menaçoient. Les magistrats conserverent à la mémoire de Maximilien, l'attachement qu'ils avoient eu pour sa personne, & refuserent de rendre hommage au nouveau roi. Ce refus devint le signal d'une guerre sanglante, tout le territoire de Dantzick fut ravagé; cette ville fut assiégée, mais enfin les habitans implorerent la clémence du roi, qui reçut leur hommage, leur accorda une amnistie, & leur laissa leurs privileges.

Le siege avoit duré long-temps, & le Czar avoit profité de cette circonstance pour porter la guerre au sein de la Livonie. Tout se soumit: la seule ville de Wenden lui ferma ses portes. Les habitans aimerent mieux s'ensévelir sous les ruines de leurs maisons, que de tomber sous le joug des Moscovites; ils creuserent eux-mêmes des mines, y mirent le feu, & ne laisserent au vainqueur que des débris, des cendres & des cadavres. *Battori* rassembla des troupes de tous côtés, & marcha à la rencontre des conquérans. Il commença par le siege de Polocz; la place fut emportée, & le roi empêcha ses soldats de venger par des cruautés inouies, celles que les Moscovites avoient exercées sur les prisonniers. Ce trait d'humanité lui gagna tous les cœurs. Il avoit besoin d'argent, & la Pologne paya gaiement de nouveaux subsides. Bientôt Pleskow fut assiégée. Ce siege est célebre par sa longueur, par la violence des attaques, par la vigueur de la défense, où les Hongrois & les Polonois se disputerent de courage, où Swiski, à la tête des Pleskowiens, rendit son nom immortel. Il fut terminé par le traité de Zapolia, qui fut l'ouvrage du Jésuite Antoine Possevin.

Battori rentra dans ses états, & ne songea plus qu'à rendre la république florissante & redoutable. Il attira par ses caresses les Cosaques, peuple féroce, indomptable, qui, comme toutes les nations guerrieres, devoit sa naissance à des ramas de brigands; il leur donna la ville & le territoire de Tochtimirow, & en fit, du côté du Boristhène, le rempart de la Pologne. Il donna à la discipline militaire, trop négligée alors, une vigueur nouvelle, fit rentrer dans le devoir des habitans de Riga, qui vouloient se livrer aux Suédois, maîtres d'une partie de la Livonie, conclut une treve avec cette puissance, voulut punir les habitans de Riga d'une nouvelle désobéissance, exigea qu'ils se rendissent à discrétion, & à la vue de leurs envoyés, entra dans un tel délire de fureur, qu'il en mourut l'an 1586, après un regne de dix ans, à la fleur de son âge.

L'impétuosité de son caractere ne s'étoit point décelée jusqu'alors; & l'on est étonné qu'un prince, qui s'emporta d'une maniere si terrible à la vue de quelques députés qui imploroient sa clémence, ait vu d'un œil froid, au siege de Polocz, la Dzwina teinte du sang de ses sujets, & promenant leurs cadavres mutilés, déchirés, palpitans encore, & attachés sur des planches. (*M. DE SACY.*)

BATTRE *la caisse*, (*Art milit.*) c'est *battre* du tambour.

BATTRE *la Diane*, c'est une certaine maniere de *battre* la caisse au point du jour, pour réveiller, ou les équipages sur un vaisseau, ou les soldats, dans une garnison, dans un camp, *&c.*

BATTRE *la marche*, c'est pour donner le signal de marcher.

BATTRE *aux champs*, c'est pour avertir qu'on doit marcher, & c'est ce qu'on nomme *le premier*.

BATTRE *le dernier* ou *l'assemblée*, c'est pour que les soldats s'assemblent & se mettent sous les armes.

BATTRE *la charge* ou *la guerre*, c'est pour avertir les soldats de tirer contre l'ennemi, ou d'aller contre lui avec l'arme blanche.

BATTRE *la retraite*, c'est avertir les soldats dans une garnison de se retirer dans leurs casernes, ou chez leurs hôtes. *Battre la retraite* dans une armée qui est aux mains avec l'ennemi, c'est l'avertir de se *battre* en retraite.

BATTRE *la fricassée*, c'est avertir qu'on leve ou qu'on pose le drapeau; ou c'est pour faire avancer un bataillon dans une bataille rangée, ou l'en retirer.

BATTRE *un ban*, c'est quand on veut publier quelqu'ordre nouveau, ou recevoir quelqu'officier, ou châtier un soldat.

BATTRE *la poudre*, (*Art milit.*) on bat la poudre de huit ou dix coups de refouloir, pour faire l'épreuve du canon.

BATTRE *la campagne*, (*Art milit.*) c'est faire des courses sur les ennemis.

BATTRE, se dit encore, *en terme militaire*, des attaques qui se font avec de l'artillerie & des machines. Une armée que le canon *bat* en plein, est bientôt défaite.

BATTRE *en rouage*; c'est prendre une batterie en flanc ou de revers, pour en démonter les pieces par des coups plongés ou tirés à ricochet. (+)

§ « BAVAROIS, (*Géogr.*) peuples d'Espagne; qui, sous le nom de Boïens, entrerent les premiers des Germains en Italie ». *Dict. raiſ. des Sciences*, &c. Il y a là une faute, car on ne peut pas placer les anciens Germains en Espagne. (*C.*)

* BAVAROISE, s. f. (*Cuisine.*) On appelle ainsi une infusion de thé, dans laquelle on met du syrop de capillaire. On peut la prendre ainsi à l'eau, ou y mettre du lait chaud.

BAVAY, (*Géogr. Antiq.*) l'ancienne ville de *Bavay*, célebre autrefois, sous le nom de *magna Belgis*, & désignée sous celui de *Badanum* & de *Bagacum Nerviorum*, dans Ptolomée, l'Itinéraire d'Antonin, les Tables de Peutinger, est connue aujourd'hui sous la dénomination de *Bavacum Hannoniæ*, Bavay.

Il est difficile de fixer l'époque précise de sa fondation; les uns, fabuleusement, la rapportent vers le tems du déluge; les autres après le siege de Troyes, environ 1170 ans avant l'Ere chrétienne, & font dériver le nom de *Bavay*, de *Bavo*, fils de la sœur légitime de Laomédon. Quoi qu'il en soit, les divers monumens qu'on y admire encore, la pierre à sept coins, les chaussées militaires, les aquéducs, les thermes ou bains, les cloaques, les cirques, les amphithéâtres, les temples, les palais, le champ de Mars, les tombeaux, les épitaphes, les puits, les souterreins, les statues, les médailles; tout prouve que cette ville, aujourd'hui fort petite, étoit autrefois aussi étendue que florissante, & que son origine remonte à la plus haute antiquité.

On remarque d'abord, parmi les vestiges mémorables de son ancienne splendeur, une pierre à sept coins, posée au milieu de la place, & qui dans le troisieme siecle, fut substituée à une autre beaucoup plus ancienne, & d'une élévation extraordinaire. A cette pierre, commencent, ou viennent aboutir sept chemins militaires, vulgairement appellés, *chaussées Brunehaut*: le premier se dirige vers la ville de Mons, au nord-est: le second vers celle de Tongres ou les peuples Aduatiques, à l'orient: le troisieme vers la ville de Treves, au sud-est: le quatrieme vers Rheims, au midi: le cinquieme vers la ville de Soissons, au sud-ouest: le sixieme vers celle de Cambrai, ou *les Morins*, au couchant: & le septieme enfin, qui fait une fourche vers les villes de Gand & de Tournai, au nord.

Le zele des peuples pour l'embellissement & les commodités de *Bavai*, leur fit entreprendre la construction d'un fameux aquéduc, connu par les

habitans, sous le nom de *murs des Aidus*, & par lequel une eau vive couloit de plusieurs sources, depuis Floursie & Avesne, par les villages d'Eclaipe, Limon-Fontaine, & serpentant sur les plaines de S. Remi-mal-bâti, se jettoit dans un bassin très-considérable; elle passoit delà sous la Sambre; & après avoir parcouru une centaine de toises, elle remontoit par des tuyaux de plomb, dans un château d'eau, & couloit ainsi sur des colonnes massives, appellées vulgairement *tournelles*, qui se communiquoient l'eau les unes aux autres, par le moyen d'une voûte supérieure, sur laquelle étoit le canal, pavé de terre cuite. Du haut du village de Boussiere, ce canal se dirige vers le vieux Mesnil, & passant les collines & le ruisseau de Manissart sur des colonnes, il va traverser les bois de Souvignies, & se rend enfin dans la ville de *Bavay*, à 5 lieues de sa source: les fontaines de Floursie dominant *Bavay* de 7 à 8 pieds, l'écoulement étoit naturel; & c'est très-gratuitement, que quelques écrivains ont prétendu que les Romains, par le moyen des pompes, avoient fait monter l'eau dans le lieu le plus élevé de cette ville. A l'embouchure de cet aquéduc, on remarque encore les vestiges des bâtimens spacieux & magnifiques, qui couvroient plusieurs bains, tant pour les hommes, que pour les femmes. Sous les murs de ces édifices, dont la maçonnerie est des plus épaisses, on voit les canaux par lesquels l'eau circuloit, & qui fournissoient aux baigneurs la quantité de ce liquide qu'ils vouloient avoir: au bord des bains étoient plusieurs chambres, ou sallons, qui servoient à divers usages; le premier étoit une espece de portique, où l'on attendoit le moment de se baigner; les autres étoient destinés à contenir les cuves, à se deshabiller, à s'essuyer & à se frotter d'onguens, selon l'usage des Romains. Les bains étoient pavés de pierres bleues, bien polies, & d'une grandeur extraordinaire; on y descendoit par divers dégrés, dont on a fait depuis peu la découverte, & l'on se plongeoit dans l'eau, que l'on rendoit tiede, chaude, ou froide à son gré, par le moyen des tuyaux qui s'élevoient du fond des cuves, & s'ouvroient par un robinet assez semblable à ceux de nos jours: au sortir des bains, on ouvroit un cloaque qui évacuoit le bassin, & qui conduisant l'eau par divers endroits de la ville, la purgeoit de ses immondices. Ces sortes de conduits, extraordinairement profonds, tiennent actuellement lieu de cave à plusieurs particuliers. Quelques fossoyeurs, occupés aux démolitions de ces ouvrages, ayant fait derniérement l'ouverture d'un souterrain, ils le suivirent à tâton, & furent bien étonnés de trouver une cave bien fournie: aussi-tôt, croyant de bonne foi que c'étoit du vin des Sarrasins (c'est le terme du pays), ils inviterent leurs amis à venir boire, avec eux, quelques bouteilles de vieux vin, à la santé de leurs ancêtres.

Les colonies Romaines envoyées à *Bavay*, outre l'utile & le commode, voulant se procurer encore l'agréable, disposerent pour les jeux publics, un cirque magnifique de 900 pas environ de longueur, sur 300 de largeur; les débris de ce monument, qui subsistoient encore avant la démolition de l'hôtel de Chimai, & sur lesquels est aujourd'hui bâtie l'église paroissiale de Notre-Dame, faisoient l'admiration des étrangers, aussi bien que les précieux restes de l'amphitéâtre, des galeries & des loges où se plaçoient les spectateurs: ces édifices étoient appellés *castel*, du mot latin *castellum*, & la rue qui conduit au cirque, est encore appellée aujourd'hui *rue du châtelet, via castellana.* Au milieu du cirque, s'élevoient à 10 ou 12 pieds de hauteur, plusieurs obélisques ou colonnes, appellées par les habitans, *les charges des Sarrasins*, qui, selon eux, étoient de petits hommes, forts, robustes, intrépides. Ces colonnes disposées dans le cirque, avec un ordre & une symmétrie admirables, servoient à faire voir, outre la vîtesse des chevaux, l'adresse des conducteurs des biges, des quadriges, &c. dont la course, entr'autres jeux, tels que le saut, le disque, la lutte, l'escrime, faisoit le principal spectacle. Autour de ces chefs-d'œuvre, étoient les statues des grands hommes, & des demi-Dieux.

On conserve, dans le nouveau recueil d'antiquités de la ville de *Bavay*, la tête d'un César en casque, trouvée dans les ruines de ce cirque, ainsi qu'un bras détaché de la statue de Vénus, tenant en main la fameuse pomme d'or, que Pâris adjugea à sa beauté. Il y avoit dans l'enceinte des vieux murs ruinés de *Bavay*, un palais, ou du moins un superbe monument, érigé en l'honneur de Tibere, lors de son arrivée en cette ville: les statues de cet empereur & de Livie, sa mere, en marbre blanc, y étoient placées, avec l'inscription suivante: *Tiberio Cæsari, Augusti filio, divi nepoti, adventui ejus, sacrum hoc Cneus Licinius curavit fieri voluntarios navos* (pour *voluntarius navus*). La pierre qui nous a conservé cette inscription, & qui est placée dans la muraille qui entoure la maison des Oratoriens, aussi bien que les deux statues, qu'on peut voir au deux côtés de la grille, nous attestent l'entrée triomphante de Tibere à *Bavay*, vers l'an 12 de l'ere chrétienne: car, 1°. dans l'inscription que nous venons de rapporter, Tibere n'est point appellé *Tiberius Claudius Nero*, mais *Tiberius Cæsar.* Ainsi, ce fut après son adoption par Auguste, & conséquemment après la mort de Caius & de Lucius, Césars, fils d'Agrippa, qui avoient été adopté avant lui, que cet empereur fit son entrée à *Bavay*; 2°. comme il n'est point nommé *Auguste*, mais seulement *César*, qui étoit regardé comme l'héritier présomptif de l'empire, on a droit de conclure que ce fut avant l'an 14, où régnoit Tibere; 3°. l'inscription ne porte point *Divi filio*, mais *Augusti filio*: ainsi l'époque de son entrée en cette ville doit être placée avant l'apothéose d'Auguste: car depuis que ce dernier fut mis au nombre des Dieux, on voit constamment sur les médailles de Tibere, *Tiberius Cæsar, divi Augusti filius Augustus.* Le temple de Mars fut démoli en 1633. Hors l'enceinte des vieux murs, vers la porte Farnars, est le petit village Fannar, *Fanum Martis*, à une lieue & demie de *Bavay*.

Plusieurs souterrains dans les environs de *Bavay*, appellés *trous Sarrazins*, deux conduits sous terre, pour faire passer des vivres aux forteresses voisines, grand nombre de puits de huit à douze pieds de diametre, situés à cent pas de distance les uns des autres, à un quart de lieue de tous côtés, prouvent l'étendue de *Bavay*, & la population de ses habitans, réduits aujourd'hui à quelques familles renfermées dans de vieux murs qui menacent ruine.

Cette ville appellée par Jean de Marchiennes *la grande Belgie*, par Miraus la *Rome Belgique*, & par d'autres auteurs, la *deuxieme Troye*, doit avoir été ruinée, ou sous Probus, lorsque les Barbares prirent 60 villes en 279, ou sous le tyran Maxime, en 308, ou sous les Vandales en 308, tems où, selon S. Jérôme, les villes des Pays-Bas furent saccagées, ou sous les Francs, en 428, qui donnerent le coup fatal à *Bavay*. *Voyez Journ. Encycl. avril & mai 1773.* Il est assez singulier, que Baudrand, & après lui Moreri, même dans la belle édit. de Hollande en 8 vol. 1740, disent que *Bavay* est le lieu où Clodius fut tué par Milon. C'est à *Bovillæ*, comme ils revenoient à Rome, l'un de *Lanuvium*, & l'autre d'*Aricia*, tous lieux bien éloignés de *Bavay* & de la Belgique. (*C.*)

* § BAUMARIS, (*Géogr.*) ville située dans l'île

d'Anglefey, & BEAUMARIS, ville d'Angleterre, capitale de l'île d'Anglefey, font une feule & même ville. *Lettres fur l'Encyclopédie.*

BAUME LES MOINES *ou* LES MESSIEURS, (*Géogr.*) *Balma*, abbaye de France en Franche-Comté près Lons-Saunier, diocèfe de Befançon. Elle fubfiftoit dès le VII. fiecle fous la regle de faint Colombam; faint Benoît d'Aniane en 800 y mit la réforme & le B. Befnon vers 900. Le corps de faint Maur, abbé de Glanfeuil, y fut mis en dépôt durant les ravages des Normands. On voit dans l'églife fous le voc. de faint Pierre, les tombeaux en marbre de Renaud de Bourgogne, comte de Monbeliard, de Gerard de Vienne & d'Alix fa femme, de Gauthier de Vienne, feigneur de Mirebel, d'Aimé de Châlon, de Guillaume Poupet, & de Jean de Wateville, tous trois abbés commendataires. L'épitaphe de ce dernier, compofée par lui-même, eft finguliere.

ITALUS ET BURGUNDUS IN ARMIS
GALLUS IN ALBIS,
IN CURIA RECTUS,
PRESBYTER ABBAS ADEST.

Il avoit fervi en Italie & en Bourgogne, avoit été chartreux en France, puis maître des requêtes au parlement de Dole, enfin prêtre & abbé. Peliffon a tracé le portrait de cet abbé dans fa relation du fiege de Dole en 1668 : il étoit frere du baron de Wateville, ambaffadeur d'Efpagne en Angleterre, qui prit le pas fur celui de France en 1661. Cette abbaye occupée par des bénédictins de la congrégation de Cluni, ne reçoit pour moines que des nobles de tems immémorial.

Voyez Dunod, *Hift. de la Franche-Comté, T. I, in-4°. p. 120 à 136.* (*C.*)

BAUME LES DAMES, *ou* LES NONNAINS, (*Géogr.*) *Balma*, petite ville de France en Comté près du Doux, avec bailliage, tire fon origine d'une abbaye de chanoineffes qu'on croit fondée au Ve fiecle par faint Romain, abbé de Condat. M. Dunot penfe que les feigneurs de Neuchâtel en font fondateurs au VIIe fiecle. Charlemagne & Louis le Débonnaire en parlent dans leurs capitulaires; on n'y reçoit que des demoifelles; il n'y a qu'onze prébendes, fans les nieces ou novices. Les dames de *Baume* font affociées à celles de Remiremont. (*C.*)

§ BAZA, (*Géogr.*) C'eft la même ville que BASA, & c'eft mal-à-propos que le *Dict. raif. des Sciences*, &c. en fait un fecond article, d'après Corneille qui en fait trois articles fous les noms de BAÇA, BASA & BAZA, parce que le nom de cette ville fe trouve écrit de ces trois manieres par divers auteurs. (*C.*)

BAZILE, (*Hift. du bas Empire.*) fils de Romain le jeune, fut élevé à l'empire conjointement avec fon frere après la mort de Jean Zimifus l'an 976. Son frere Conftantin, qui lui fut donné pour collegue, n'eut que la décoration du pouvoir, fans en avoir la réalité. L'empire qui depuis fa naiffance avoit été embrafé du feu des guerres civiles, jouit fous fon regne d'un calme qui ne fut troublé que par la révolte de Bardas Sclerus, qui fut vaincu dans la Perfe par la valeur de Phocas. Ce général ne fe croyant point affez récompenfé de ce fervice, leva l'étendard de la rébellion, & prétendit qu'après avoir défendu l'empire, il avoit acquis le droit de le gouverner. Il ofa prendre les armes contre fes maîtres; fa défaite & fa mort rétablirent la tranquillité. *Bazile*, fans ennemis au-dedans, marcha contre les Bulgares qui défoloient l'empire. Tous fes combats furent fuivis de la victoire; mais il abufa de la fortune en faifant crêver les yeux à quinze mille prifonniers. Un feul fut épargné pour porter la nouvelle du malheur de fes compagnons à Samuel, duc de Bulgarie. Le fpectacle de tant d'infortunés jetta la confternation dans tout le pays. Les Bulgares craignant la même deftinée, fe dépouillerent de leur férocité. La Macédoine, la Thrace & la Grece ne furent plus le theâtre de leur brigandage. Leur duc ne put furvivre à fa honte, & après fa mort, fes fujets fe rangerent fous l'obéiffance des empereurs de Conftantinople. Les Sarrazins qui firent des courfes fur les terres de l'empire, furent vaincus & diffipés. *Bazile*, par-tout triomphant, mourut âgé de foixante-dix ans. Son frere réunit fur fa tête tout fon riche héritage, & gouverna l'empire pendant trois ans fans collegue; mais ce fut un prince fans vertus & fans talens qui fe livra à toutes les voluptés qu'il porta jufqu'à la plus fale débauche. Aucun empereur n'eut un regne auffi long que celui de *Bazile*, qui fut de cinquante ans.

BAZILE *le Macédonien* eut toutes les vertus d'un homme privé, & tous les talens qui font les grands princes, quoiqu'il fût né de parens pauvres & abjects, il parvint à l'empire, qu'il laiffa pour héritage à fes defcendans. Il n'étoit que fimple foldat lorfqu'il fut fait prifonnier par les Bulgares qui avoient porté le fer & la flamme dans la Macédoine. Il fut expofé dans la place publique de Conftantinople avec les autres efclaves pour y être vendu; fes talens le firent bientôt diftinguer de la foule, & marchant d'un pas rapide aux honneurs, il parvint au commandement des armées, après avoir paffé par tous les grades de la milice : il fignala les premiers jours de fon commandement par la défaite des Sarrazins qui, maîtres d'Ancone, dévaftoient la Dalmatie. Tandis que les armées de l'empire triomphoient fous fes ordres, l'empereur Michel, croupiffant dans la fange de la débauche, laiffoit perdre le fruit de fes victoires. Les peuples gémiffoient dans l'oppreffion par-tout où *Bazile* n'étoit pas. Michel, affoupi dans de fales voluptés, fentit fon incapacité, & ce fut moins par reconnoiffance que par averfion pour le travail, qu'il choifit *Bazile* pour collegue. Mais il fe repentit bientôt de fon choix; & importuné des remontrances d'un cenfeur, dont la fortune étoit fon ouvrage, il crut que l'ayant élevé, il avoit le droit de le détruire. Il fut prévenu par *Bazile* qui l'affaffina au milieu du cirque où il avoit coutume d'aller difputer le prix de la courfe des chevaux. Dès que le nouvel empereur eut pris les rênes du gouvernement, il montra qu'il étoit auffi grand politique qu'il avoit été intrépide guerrier. Le tréfor public étoit épuifé par les profufions de Michel. Une fage économie remplit le vuide, tous les exacteurs furent recherchés & punis. Les complices des débauches du dernier empereur furent condamnés à rendre la moitié des folles largeffes dont ils avoient été gratifiés. Les maux dont l'églife étoit affligée touchoient vivement fon cœur. Il fe laiffa féduire par l'artificieux Photius, qui, pour s'infinuer dans fa faveur, le fit defcendre des anciens héros de la Macédoine & de la Grece : il étoit trop inftruit pour adopter cette erreur; mais comme elle pouvoit lui être utile, il récompenfa l'auteur : fon zele intolérant le rendit le perfécuteur des Manichéens & des Juifs, dont plufieurs étonnés par fes exécutions fanguinaires, aimerent mieux fe faire chrétiens que d'être martyrs de leurs préjugés. Il fit encore des conquêtes à l'évangile dans la Scythie. Tous les hiftoriens fe réuniffent pour faire fon éloge, mais ils ne peuvent diffimuler fon ambition démefurée. Après un regne de dix-fept ans, il fut tué à la chaffe par un cerf qui lui enfonça fon bois dans le fein. Il laiffa la réputation d'avoir été grand prince & grand homme de bien. (*T—N.*)

BAZOIS, (*Géogr.*) Le *Bazois* eft une contrée

du Nivernois au bas des montagnes du Morvan, assez stérile en bled, mais abondante en pâturages : les bois, le charbon de pierre, le poisson, le bétail en font le principal commerce. On y trouve ces petites villes : Moulins, Engilbert, Châtillon, St. Saulge, Luzy, Decise, Montreuillon (& non Montruillon, comme l'écrit la Martiniere, *édit. de 1768*); Coquille, né à Decize, a fait l'histoire de ce pays. (*C.*)

BAZUIN, s. m. (*Hist. nat. Ichthyologie.*) poisson d'un nouveau genre, de la famille des spares, dont on a découvert plusieurs especes dans la mer des îles Moluques.

Premiere espece. BAZUIN.

Le *bazuin*, proprement dit, est assez bien gravé & enluminé dans l'ouvrage de Coyett, *premiere partie*, *figure 201*, a le corps extrêmement court, très-comprimé par les côtés, comme rond & pointu aux deux extrêmités, couvert d'écailles médiocres, à tête conique, prolongée en une espece de groin terminé par une bouche ronde très-petite & garnie de petites dents.

Il a sept nageoires, dont deux ventrales, petites, pointues, placées sous les deux pectorales qui sont petites comme quarrées, une dorsale fort longue à rayons antérieurs épineux, plus bas que les rayons postérieurs, une anale aussi fort longue, & une à la queue fourchue jusqu'au milieu de sa longueur.

Son corps & ses nageoires sont jaunes, mais son dos & sa tête sont noirs : il a la poitrine bleue, les côtés de la tête argentés, avec un peu de rouge devant les yeux, dont la prunelle est blanche & l'iris noir bordé de bleu.

Deuxieme espece. VARKENSBEK.

Les Hollandois appellent du nom de *varkensbek* qui signifie *bec de porc*, une autre espece de *bazuin*, gravé passablement sous ce nom par Ruysch, dans sa *Collection nouvelle des poissons d'Amboine*, *page 27*, *planche XIV*, *figure 11*.

Ce poisson ne differe point pour la forme du *bazuin*, si ce n'est qu'il est un peu plus raccourci, que sa nageoire dorsale est plus haute, & sa queue fourchue jusqu'aux trois quarts.

Sa couleur est un bleu-clair, plus foncé sur le dos, avec une ligne argentée qui sépare de chaque côté du corps le clair d'avec le foncé.

Troisieme espece. VARKENSBEK.

Ruysch a fait graver sous ce même nom, dans la même *planche*, *figure 12*, une troisieme espece de *bazuin* très-approchante de la précédente, mais cependant assez différente pour la regarder comme une autre espece; son corps est encore plus court, son museau plus alongé, sa nageoire dorsale moins haute. Les rayons épineux antérieurs de sa nageoire anale sont plus courts, sa queue est fourchue à peine jusqu'à son milieu.

Sa couleur differe aussi; son dos & le dessus de sa tête sont brun-noirs : le dessous de sa tête est rougeâtre, & son ventre noirâtre taché de blanc; ses côtés sont bruns veinés de rouge, & leur couleur est séparée de celle du dos par une ligne longitudinale blanche qui s'étend de la tête à la queue.

Quatrieme espece. FLESSENVISCH.

Le même Ruysch a fait graver passablement, *planc. XIX*, *fig. 15*, de la même collection, *page 36*, sous le nom de *flessenvisch*, qui signifie *poisson-bouteille*, une quatrieme espece de *bazuin*, que Coyett avoit fait enluminer autrefois sous le nom de *bazuin-femel*, au *n°* 29 de la premiere partie de son *Recueil des poissons d'Amboine*.

Ce poisson differe des especes précédentes en ce que son corps est d'une forme un peu plus alongée, l'échancrure de sa queue est arrondie, & ne va guere que jusqu'au tiers de sa longueur.

Ses nageoires sont jaunes-verdâtres; son corps est rouge, entouré d'une bande bleue derriere sa tête qui est bleue en-dessus, jaune sur les côtés, & purpurine en-dessous : la prunelle de ses yeux est blanche, & leur iris bleu cerclé de rouge.

Ce poisson est petit; il vit dans les rochers des îles d'Amboine & ne se mange pas.

Cinquieme espece. CHINE-KABOS.

Les Hollandois appellent *chine-kabos* une autre espece de *bazuin* peu différente de la précédente, dont Ruysch a fait graver une figure passable sous le nom de *chineesche kabos*, à la *planche II* de sa *Collection nouvelle des poissons d'Amboine*, *n° 8*, *page 21*.

Son corps a la même longueur que dans le précédent; mais il approche davantage de la forme d'une bouteille. Il a la nageoire de l'anus une fois moins longue, & celle de la queue échancrée jusqu'à son milieu : sa nageoire dorsale porte six à sept rayons épineux.

Sa couleur générale est jaune, mais son corps est entouré de trois zones bleues vers son milieu, & traversé de chaque côté d'une ligne longitudinale qui se rend de la tête à la queue.

Les Chinois estiment beaucoup la chair de ce poisson qui est délicieux, & il se vend cher chez eux; il n'est pas commun sur leurs côtes.

Sixieme espece. ROOS-VISCH.

Coyett a enluminé assez bien sous le nom de *roosvisch* & *rose de hila*, dans la seconde partie de son *Recueil des poissons d'Amboine*, *n° 28*, une sixieme espece de *bazuin*, que Ruysch a fait graver moins bien, au *n° 10* de la *planche XIX* de sa *Collection nouvelle des poissons d'Amboine*, sous le nom Hollandois *rivier-voren*, qui veut dire *truite de riviere*.

Ce poisson a le corps un peu alongé comme le flessen-visch, mais sans avoir la forme d'une bouteille. Sa nageoire dorsale est extrêmement basse, & la nageoire de la queue échancrée au-delà de la moitié de sa longueur.

Ses nageoires pectorales, ventrales & anales sont vertes, les autres sont jaune-pâles, ainsi que son corps qui porte de chaque côté quatre lignes longitudinales. Son groin ou son museau est chargé de quatorze à seize bulles ou boutons, dont dix sont rouges & les autres bleus.

Ce poisson est commun autour des rochers de l'île d'Hila, & d'un goût exquis. (*M. ADANSON.*)

B E

§ BEAU, (*Métaphysique. Poésie.*) l'idée essentielle du *beau* a été développée & approfondie dans son article. Mais relativement aux arts, cette analyse philosophique laisse peut-être encore à desirer quelque chose de plus sensible. Après s'être dit à soi-même que l'unité, la variété, la régularité, la bonté, l'ordre, la symmétrie, les proportions, les rapports, la convenance & l'harmonie, sont les qualités élémentaires du *beau*, on n'est encore en état de discerner, ni dans la nature, ni dans les arts, ce qui est *beau* d'avec ce qui est bien; essayons de marquer plus précisément, s'il est possible, le caractere du *beau*.

Tout le monde convient que le *beau*, soit dans la nature ou dans l'art, est ce qui nous donne une haute idée de l'une ou de l'autre, & nous porte à les admirer. Mais la difficulté est de déterminer dans les productions des arts, & dans celles de la

nature, à quelles qualités ce sentiment d'admiration & de plaisir est attaché.

La nature & l'art ont trois manieres de nous affecter vivement, ou par la pensée ou par le sentiment, ou par la seule émotion des organes; il doit donc y avoir aussi trois especes de *beau* dans la nature & dans les arts; le *beau* intellectuel, le *beau* moral, le *beau* matériel ou sensible. Voyons à quoi l'esprit, l'ame & les sens peuvent le reconnoître. Ses qualités distinctes se réduisent à trois, la *force*, la *richesse* & l'*intelligence*.

En attendant que par l'application, le sens que j'attache à ces mots soit bien développé, j'appelle *force*, l'intensité d'action; *richesse*, l'abondance & la fécondité des moyens; *intelligence*, la maniere utile & sage de les appliquer.

La conséquence immédiate de cette définition est, que si par tous les sens la nature & l'art ne nous donnent pas également de leurs forces, de leur richesse & de leur intelligence, cette idée qui nous étonne, & qui nous fait admirer la cause dans les effets qu'elle produit, il ne doit pas être également donné à tous les sens de recevoir l'impression du *beau;* or il se trouve qu'en effet l'œil & l'oreille sont exclusivement les deux organes du *beau;* & la raison de cette exclusion si singuliere & si marquée, se présente ici d'elle-même : c'est que des impressions faites sur l'odorat, le goût & le toucher, il ne résulte aucune idée, aucun sentiment élevé. La saveur, l'odeur, le poli, la solidité, la mollesse, la chaleur, le froid, la rondeur, *&c.* sont des sensations toutes simples, & stériles par elles-mêmes, qui peuvent rappeller à l'ame des sentimens & des idées, mais qui n'en produisent jamais.

L'œil est le sens de la beauté physique, & l'oreille est, par excellence, le sens de la beauté intellectuelle & morale. Consultons-les, & s'il est vrai que de tous les objets qui frappent ces deux sens, rien n'est *beau* qu'autant qu'il annonce ou dans l'art, ou dans la nature, un haut dégré de force, de richesse, ou d'intelligence; si, dans la même classe, ce qu'il y a de plus *beau*, est ce qui paroît résulter de leur ensemble & de leur accord; si à mesure que l'une de ces qualités manque, ou que chacune est moindre, l'admiration, &, avec elle, le sentiment du *beau* s'affoiblit en nous; ce sera la preuve complette qu'elles en sont les élémens.

Qu'est-ce qui donne aux deux actions de l'ame, à la pensée & à la volonté, ce caractere qui nous étonne dans le génie & dans la vertu? Et soit que nous admirions dans l'un & l'autre, ou l'excellence de l'ouvrage, ou l'excellence de l'ouvrier, n'est-ce pas toujours *force*, *richesse* ou *intelligence?*

En morale, c'est la force qui donne à la bonté le caractere de beauté. Quel est parmi les sages le plus *beau* caractere connu? celui de Socrate; parmi les héros? celui de César; parmi les rois? celui de Marc-Aurelle; parmi les citoyens? celui de Régulus. Qu'on en retranche ce qui annonce la force avec ses attributs, la constance, l'élévation, le courage, la grandeur d'ame; la bonté peut s'y trouver encore, mais la beauté s'évanouit.

Qu'on fasse du bien à son ami, ou à son ennemi, la bonté de l'action en elle-même est égale. Mais d'un côté facile & simple, elle est commune; de l'autre pénible & généreuse, elle suppose de la force unie à la bonté; c'est ce qui la rend belle. Brutus envoie à la mort un citoyen qui a voulu trahir Rome : nulle beauté dans cette action. Mais pour donner un grand exemple, Brutus condamne son propre fils : cela est *beau;* l'effort qu'il en a dû coûter à l'ame d'un pere en fait une action héroïque. Qu'un autre qu'un pere eût prononcé le *qu'il mourût* du vieil Horace; qu'une autre qu'une mere eût dit à un jeune homme, en lui donnant un bouclier, *rapportez-le, ou qu'il vous rapporte;* plus de beauté dans le sentiment, quoique l'expression fût toujours énergique. Alexandre entreprend la conquête du monde; Auguste veut abdiquer l'empire de l'univers; & de l'un & de l'autre on dit, *cela est beau*, parce qu'en effet, il y a beaucoup de force dans l'une & l'autre résolution.

Il arrive souvent que sans être d'accord sur la bonté morale d'une action courageuse & forte, on est d'accord sur sa beauté : telle est l'action de Scevola. Le crime même, dès qu'il suppose une force d'ame extraordinaire, ou une grande supériorité de caractere ou de génie, est mis dans la classe du *beau :* tel est le crime de César, le plus illustre des coupables.

On observe la même chose dans les productions de l'esprit. Pourquoi dit-on de la solution d'un grand problême en géométrie, d'une grande découverte en physique, d'une invention nouvelle & surprenante en méchanique, *cela est beau?* C'est que cela suppose un haut dégré d'intelligence & une force prodigieuse dans l'entendement & la réflexion.

On dit dans le même sens d'un systême de législation sagement & puissamment conçu, d'un morceau d'histoire ou de morale profondément pensé & fortement écrit, *cela est beau.*

On le dit d'un chef-d'œuvre de combinaison, d'analyse; des grands résultats du calcul ou de la méditation; & on ne le dit que lorsqu'on est en état de sentir l'effort qu'il en a dû coûter. Quoi de plus simple & de moins admirable que l'alphabet aux yeux du vulgaire? Quoi de plus sec & de moins sublime aux yeux d'un écolier que la dialectique d'Aristote? Quoi de moins étonnant que la roue, le cabestan, la vis, aux yeux de l'ouvrier qui les fabrique ou du manœuvre qui s'en sert? Et quoi de plus *beau* que ces inventions de l'esprit humain, aux yeux du philosophe qui mesure le dégré de force & d'intelligence qu'elles supposent dans leur inventeur?

Ici se présente naturellement la raison de ce qu'on peut voir tous les jours : que les deux classes d'hommes les plus éloignées, le peuple & les savans, sont celles qui éprouvent le plus souvent & le plus vivement l'émotion du *beau;* le peuple parce qu'il admire comme autant de prodiges les effets dont les causes & les moyens lui semblent incompréhensibles; les savans parce qu'ils sont en état d'apprécier & de sentir l'excellence & des causes & des moyens; au lieu que pour les hommes superficiellement instruits les effets ne sont pas assez surprenans, ni les causes assez approfondies.

Dans l'éloquence & la poésie, la richesse & la magnificence du génie ont leur tour : l'affluence des sentimens, des images & des pensées, les grands développemens des idées qu'un esprit lumineux anime & fait éclore, la langue même, devenue plus abondante & plus féconde pour exprimer de nouveaux rapports, ou pour donner plus d'énergie ou de chaleur aux mouvemens de l'ame; tout cela, dis-je, nous étonne; & le ravissement où nous sommes n'est que le sentiment du *beau.*

Il en est de même des objets sensibles; & si dans la nature nous examinons quel est le caractere universel de la beauté, nous trouverons par-tout la *force*, la *richesse* ou l'*intelligence;* nous trouverons dans les animaux les trois caracteres de beauté quelquefois réunis, & souvent partagés ou subordonnés l'un à l'autre. Dans la beauté de l'aigle, du taureau, du lion, c'est la *force* de la nature; dans la beauté du paon, c'est la *richesse;* dans la beauté de l'homme, c'est l'*intelligence* qui paroît dominer.

On sait ce que j'entends ici par l'*intelligence de la*

nature : ou, pour parler plus exactement de l'auteur de la nature, je parle de ses procédés, de leur accord avec ses vues, du choix des moyens qu'elle a pris pour arriver à ses fins. Or quelle a été l'intention de la nature à l'égard de l'espece humaine ? Elle a voulu que l'homme fût propre à travailler & à combattre, à nourrir & à protéger sa timide compagne & ses foibles enfans. Tout ce qui, dans la taille & dans les traits de l'homme, annoncera l'agilité, l'adresse, la vigueur, le courage ; des membres souples & nerveux, des articulations marquées, des formes qui portent l'empreinte ou d'une résistance ferme, ou d'une action libre & prompte ; une stature dont l'élégance & la hauteur n'ait rien de frêle, dont la solidité robuste n'ait rien de lourd ni de massif ; une telle correspondance des parties l'une avec l'autre, une symmétrie, un accord, un équilibre si parfaits que le jeu méchanique en soit facile & sûr ; des traits où la fierté, l'assurance, l'audace & (pour une autre cause) la bonté, la tendresse, la sensibilité soit peinte ; des yeux où brille une ame à la fois douce & forte, une bouche qui semble disposée à sourire à la nature & à l'amour ; tout cela, dis-je, composera le caractere de la beauté mâle ; & dire d'un homme qu'il est *beau*, c'est dire que la nature, en le formant, a bien su ce qu'elle faisoit, & a bien fait ce qu'elle a voulu.

La destination de la femme a été de plaire à l'homme, de l'adoucir, de le fixer auprès d'elle & de ses enfans. Je dis de le fixer, car la fidélité est d'institution naturelle : jamais une union fortuite & passagere n'auroit perpétué l'espece : la mere allaitant son enfant ne peut vaquer dans l'état de nature, ni à se nourrir elle-même, ni à leur défense commune ; & tant que l'enfant a besoin de la mere, l'épouse a besoin de l'époux. Or l'instinct, qui dans l'homme est foible & peu durable, ne l'auroit pas seul retenu : il falloit à l'homme sauvage & vagabond d'autres liens que ceux du sang : l'amour seul a rempli le vœu de la nature ; & le remede à l'inconstance a été le charme attirant & dominant de la beauté.

Si l'on veut donc savoir quel est le caractere de la beauté de la femme, on n'a qu'à réflechir à sa destination. La nature l'a faite pour être épouse & mere, pour le repos & le plaisir, pour adoucir les mœurs de l'homme, pour l'intéresser, l'attendrir. Tout doit donc annoncer en elle la douceur d'un aimable empire. Deux attraits puissans de l'amour sont le desir & la pudeur : le caractere de sa beauté sera donc sensible & modeste. L'homme veut attacher du prix à sa victoire ; il veut trouver dans sa compagne son amante & non son esclave ; & plus il verra de noblesse dans celle qui lui obéit, plus vivement il jouira de la gloire de commander : la beauté de la femme doit donc être mêlée de modestie & de fierté. Mais une foiblesse intéressante attache l'homme en lui faisant sentir qu'on a besoin de son appui : la beauté de la femme doit donc être craintive ; & pour la rendre plus touchante, le sentiment en sera l'ame ; il se peindra dans ses regards, il respirera sur ses levres, il attendrira tous ses traits : l'homme qui veut tout devoir au penchant jouira de ses préférences, & dans la foiblesse qui cede il ne verra que l'amour qui consent. Mais le soupçon de l'artifice détruiroit tout ; l'air de candeur, d'ingénuité, d'innocence, ces graces simples & naïves qui se font voir en se cachant, ces secrets du penchant retenus, & trahis par la tendresse du sourire, par l'éclair échappé d'un timide regard, mille nuances fugitives dans l'expression des yeux & des traits du visage, sont l'éloquence de la beauté ; dès qu'elle est froide elle est muette.

Le grand ascendant de la femme sur le cœur de l'homme lui vient de la secrette intelligence qu'elle se ménage avec lui & en lui-même, à son insçu : ce discernement délicat, cette pénétration vive doit donc aussi se peindre dans les traits d'une belle femme, & sur-tout dans ce coup-d'œil fin qui va jusqu'aux replis du cœur démêler un soupçon de froideur, de tristesse, y ranimer la joie, y rallumer l'amour.

Enfin pour captiver le cœur qu'on a touché, & le sauver de l'inconstance, il faut le sauver de l'ennui, donner sans cesse à l'habitude les attraits de la nouveauté, & tous les jours la même aux yeux de son amant, lui sembler tous les jours nouvelle. C'est-là le prodige qu'opere cette vivacité mobile, qui donne à la beauté tant de vie & d'éclat. Docile à tous les mouvemens de l'imagination, de l'esprit & de l'ame, la beauté doit, comme un miroir, tout peindre, mais tout embellir.

Pour analyser tous les traits de ce prodige de la nature, il faudroit n'avoir que cet objet ; & il le mériteroit bien. Mais j'en ai dit assez pour faire voir que l'intelligence & la sagesse de la premiere cause ne se manifestent jamais avec plus d'éclat, qu'en formant cet objet divin.

Je sais bien qu'on peut m'opposer la variété infinie des sentimens sur la beauté humaine ; & j'avoue en effet que la vanité, l'opinion, le caprice national ou personnel ont trop influé sur les goûts, pour qu'il nous soit possible, en les analysant, de les réduire à l'unité. Laissons-là ce qui nous est propre, & pour juger plus sainement, cherchons les principes du *beau* dans ce qui nous est étranger.

Sur quelque espece d'êtres que nous jettions les yeux, nous trouverons d'abord que presque rien n'est *beau* que ce qui est grand, parce qu'à nos yeux la nature ne paroît déployer ses forces que dans ses grands phénomenes. Nous trouverons pourtant que de petits objets, dans lesquels nous appercevons une magnificence ou une industrie merveilleuse, ne laissent pas de donner l'idée d'une cause étonnamment intelligente, & prodigue de ses trésors. Ainsi, comme pour amasser les eaux d'un fleuve & les répandre, pour jetter dans les airs les rameaux d'un grand chêne, pour entasser de hautes montagnes chargées de glaces ou de forêts, pour déchaîner les vents, pour soulever les mers, il a fallu des forces étonnantes ; de même pour avoir peint de couleurs si vives, de nuances si délicates, la feuille d'une fleur, l'aile d'un papillon, il a fallu avoir à prodiguer des richesses inépuisables ; & de l'admiration que nous cause cette profusion de trésors, naît le sentiment de beauté dont nous saisit la vue d'une rose ou d'un papillon.

Nous trouverons que ceux des phénomenes de la nature auxquels l'intelligence, c'est-à-dire, l'esprit d'ordre, de convenance & de régularité, semble avoir le moins présidé, comme un volcan, une tempête, ne laissent pas d'exciter en nous le sentiment du *beau*, par cela seul qu'ils annoncent de grandes forces ; & au contraire que l'intelligence étant celle des facultés de la nature qui nous étonne le moins, peut-être à cause que l'habitude nous l'a rendue trop familiere, il faut qu'elle soit très-sensible & dans un dégré surprenant, pour exciter en nous le sentiment du *beau*. Ainsi, quoique l'intention, le dessein, l'industrie de la nature soient les mêmes dans un reptile & dans un roseau, que dans un lion & dans un chêne, nous disons du lion & du chêne, *cela est beau !* mouvement que n'excite en nous ni le roseau, ni le reptile. Cela est si vrai que les mêmes objets qui semblent vils, lorsqu'on n'y apperçoit pas ce qui annonce dans leur cause une merveilleuse industrie, deviennent précieux & *beaux*, dès que ces qualités nous frappent ; ainsi, en voyant au microscope ou

l'œil ou l'aile d'une mouche, nous nous écrions, *cela est beau !*

Enfin dans la beauté par excellence, dans le spectacle de l'univers, nous trouverons réunis au suprême dégré les trois objets de notre admiration, la force, la richesse & l'intelligence ; & de l'idée d'une cause infiniment puissante, sage & féconde, c'est-à-dire, de Dieu, naîtra le sentiment du *beau* dans toute sa sublimité.

Le principe du *beau* naturel une fois reconnu, il est aisé de voir en quoi consiste la beauté artificielle ; il est aisé de voir qu'elle tient 1°. à l'opinion que l'art nous donne de l'ouvrier & de lui-même, quand il n'est pas imitatif ; 2°. à l'opinion que l'art nous donne & de lui-même & de l'artiste & de la nature son modele, quand il s'exerce à l'imiter.

Examinons d'abord d'où résulte le sentiment du *beau* dans un art qui n'imite point ; par exemple, l'architecture. L'unité, la variété, l'ordonnance, la symmétrie, les proportions & l'accord des parties d'un édifice, en feront un tout régulier ; mais sans la grandeur, la richesse ou l'intelligence portées à un dégré qui nous étonne, cet édifice sera-t-il *beau ?* Et sa simplicité produira-t-elle en nous l'admiration que nous cause la vue d'un *beau* temple ou d'un magnifique palais ?

Au contraire, qu'on nous présente un édifice moins régulier, tel que le panthéon, ou le louvre ; l'air de grandeur & d'opulence, un ensemble majestueux, un dessin vaste, une exécution à laquelle a dû présider une intelligence puissante, l'homme agrandi dans son ouvrage, l'art rassemblant toutes ses forces pour lutter contre la nature, & surmontant tous les obstacles qu'elle opposoit à ses efforts, les prodiges des méchaniques étalés à nos yeux dans la coupe des pierres, dans l'élévation des colonnes & des entablemens, dans la suspension de ces voûtes, dans l'équilibre de ces masses dont le poids nous effraie & dont la hauteur nous étonne, ce grand spectacle enfin nous frappe, nous nous écrions, *cela est beau !* La réflexion vient ensuite ; elle examine les détails, elle éclaire le sentiment, mais elle ne le détruit pas. Nous convenons des défauts qu'elle observe ; nous avouons que la façade du panthéon manque de symmétrie, que les différens corps du louvre manquent d'ensemble & d'unité. Plus régulier, cela seroit plus *beau* sans doute. Mais qu'est-ce que cela signifie ? Que notre admiration déja excitée par la force de l'art & sa magnificence, seroit à son comble, si l'intelligence y régnoit au même dégré.

Je ne dis pas qu'un édifice où les forces de l'art & ses richesses seroient prodiguées, fût *beau* s'il étoit monstrueux, ou bizarrement composé. L'intelligence y peut manquer au point que le sentiment de beauté soit détruit par l'effet choquant du désordre : car il n'en est pas ici de l'art comme de la nature. Nous supposons à celle-ci des intentions mystérieuses : accoutumés à ne pas pénétrer la profondeur de ses desseins, lors même qu'elle nous paroît aveugle ou folle, nous la supposons éclairée & sage ; & pourvu que dans ses caprices & dans ses écarts elle soit riche & forte, nous la trouverons belle ; au lieu qu'en interrogeant l'art, nous lui demanderons pourquoi, à quel usage il a prodigué ses richesses, ou épuisé ses efforts ? Mais en cela même, nous sommes peu séveres ; & pourvu qu'à l'impression de grandeur se joigne l'apparence de l'ordre, c'en est assez : la force & la richesse sont du côté de l'art les premieres sources du *beau.*

Du reste, il ne faut pas confondre l'idée de force avec celle d'effort : rien au monde n'est plus contraire. Moins il paroît d'effort, plus on croit voir de force ; & c'est pourquoi la légéreté, la grace, l'élégance, l'air de facilité, d'aisance dans les grandes choses, sont autant de traits de beauté.

Il ne faut pas non plus confondre une vaine ostentation avec une sage magnificence : celle-ci donne à chaque chose la richesse qui lui convient ; celle là s'empresse à montrer tout le peu qu'elle a de richesses, sans discernement ni réserve, & dans sa prodigalité décele son épuisement.

Ces colifichets dont l'architecture gothique est chargée, ressemblent aux colliers & aux bracelets qu'un mauvais peintre avoit mis aux Graces. Ce n'est point-là de la richesse, c'est de l'indigente vanité. Ce qui est riche en architecture, c'est le mélange harmonieux des formes, des saillies & des contours ; c'est une symmétrie en grand, mêlée de variété ; c'est cette belle touffe d'acanthe qui entoure le vase de Callimaque ; c'est une frise où rampe une vigne abondante, ou qu'embrasse un faisceau de chêne ou de laurier. Ainsi l'air de simplicité & d'économie ajoute à l'idée de force & de richesse, parce qu'il en exclut l'idée d'effort & d'épuisement. Il donne encore aux ouvrages de l'art, comme aux effets de la nature, le caractere d'intelligence. Un amas d'ornemens confus ne peut avoir de raison apparente ; une variété bizarre, & sans rapport ni symmétrie, comme dans l'Arabesque ou dans le goût Chinois, n'annonce aucun dessein.

L'intention d'un ouvrage, pour être sentie, doit être simple ; & indépendamment de l'harmonie qui plaît aux yeux comme à l'oreille, sans qu'on en sache la raison, une discordance sensible entre les parties d'un édifice, annoncent dans l'artiste du délire & non du génie. Ce que nous admirons dans un beau dessein, c'est cette imagination réglée & féconde, qui conçoit un ensemble vaste, & le réduit à l'unité.

On voit par-là rentrer dans l'idée du *beau*, celle de régularité, d'ordre, de symmétrie, d'unité, de variété, de proportion, de rapports, de convenenance, d'harmonie ; mais on voit aussi qu'elles ne sont relatives qu'à l'intelligence, qui n'est pas la seule, ni la premiere cause de l'admiration que le *beau* nous fait éprouver.

Ce que j'ai dit de l'architecture, doit s'appliquer à l'éloquence, à la musique, à tous les arts qui déploient de grandes forces & de prodigieux moyens. Qu'un orateur, par la puissance de la parole, bouleverse tous les esprits, remplisse tous les cœurs de la passion qui l'anime, entraîne tout un peuple, l'irrite, le souleve, l'arme & le désarme à son gré ; voilà dans le génie & dans l'art, une force qui nous étonne, une industrie qui nous confond. Qu'un musicien, par le charme des sons, produise des effets semblables ; l'empire que son art lui donne sur nos sens nous paroît tenir du prodige ; & delà cette admiration dont les Grecs étoient transportés aux chants d'Epiménide ou de Tyrtée, & que les beautés de leur art nous font éprouver quelquefois.

Si au contraire l'impression est trop foible, quoique très-agréable, pour exciter en nous ce ravissement, ce transport, comme il arrive dans les morceaux d'un genre tempéré ; nous donnons des éloges au talent de l'artiste, & au doux prestige de l'art ; mais ces éloges ne sont pas le cri d'admiration qu'excite en nous un trait sublime, un coup de force & de génie.

Passons aux arts d'imitation : ceux-ci ont deux grandes idées à donner, au lieu d'une, celle de la nature imitée, & celle du génie imitateur.

En sculpture, l'Apollon, l'Hercule, l'Antinoüs, le Gladiateur, la Vénus, la Diane antique ; en peinture les tableaux de Raphaël, du Correge & du Guide, réunissent les deux beautés. Il en est de même en poésie, quand la nature du côté du modele, & l'imitation du côté de l'art, portent le caractere de force, de richesse ou d'intelligence au

plus haut dégré. On dit à la fois, du modele & de l'imitation, *cela est beau!* & l'étonnement se partage entre les prodiges de l'art & les prodiges de la nature.

On doit se rappeller ce que nous avons dit du *beau* moral; la force en fait le caractere. Ainsi le crime même tient du *beau* dans la nature, lorsqu'il suppose dans l'ame une vigueur, un courage, une audace, une constance, une profondeur, une élévation qui nous frappe d'étonnement & de terreur. C'est ainsi que le rôle de Cleopâtre, dans Rodogune, & celui de Mahomet, sont *beaux*, considérés dans la nature, abstraction faite du génie du peintre, & de la beauté du pinceau.

Une idée inséparable de celle du *beau* moral & physique, est celle de la liberté, parce que le premier usage que la nature fait de ses forces, est de se rendre libre. Tout ce qui sent l'esclavage même dans les choses inanimées, a je ne sais quoi de triste & de rampant qui l'obscurcit & le dégrade. La mode, l'opinion, l'habitude, ont beau vouloir altérer en nous ce sentiment inné, ce goût dominant de l'indépendance; la nature à nos yeux n'a toute sa grandeur, toute sa majesté, qu'autant qu'elle est libre, ou qu'elle semble l'être. Recueillez les voix sur la comparaison d'un parc magnifique, & d'une belle forêt; l'un est la prison du luxe, de la mollesse & de l'ennui; l'autre est l'asyle de la méditation vagabonde, de la haute contemplation & du sublime enthousiasme. En voyant les eaux captives baigner servilement les marbres de Versailles, & les eaux bondissantes de Vaucluse se précipiter à travers les rochers, on dit également, *cela est beau!* Mais on le dit des efforts de l'art, & on le sent des jeux de la nature: aussi l'art qui l'assujettit, fait-il l'impossible pour nous cacher les entraves qu'il lui donne, & dans la nature livrée à elle-même, le peintre & le poëte se gardent bien d'imiter les accidens où l'on peut soupçonner quelques traces de servitude.

L'excellence de l'art, dans le moral, comme dans le physique, est de surpasser la nature, de mettre plus d'intelligence dans l'ordonnance de ses tableaux, plus de richesse dans les détails, plus de grandeur dans le dessin, plus d'énergie dans l'expression, plus de force dans les effets; enfin, plus de beauté dans la fiction qu'il n'y en eut jamais dans la réalité. Le plus beau phénomene de la nature, c'est le combat des passions, parce qu'il développe les grands ressorts de l'ame, & qu'elle-même ne reconnoît toutes ses forces, que dans ces violens orages qui s'élevent au fond du cœur. Aussi la poésie en a-t-elle tiré ses peintures les plus sublimes: on voit même que pour ajouter à la beauté physique, elle a tout animé, tout passionné dans ses tableaux; & c'est à quoi le merveilleux a grandement contribué.

Voyez combien les accidens les plus terribles de la nature, les tempêtes, les volcans, la foudre, sont plus formidables encore dans les fictions des poëtes. Voyez la terreur que porte aux enfers un coup du trident de Neptune, l'effroi qu'inspire aux vents, déchaînés par Eole, la menace du dieu des mers, le trouble que Tiphée, en soulevant l'Etna, vient de répandre chez les morts, & l'effroi qu'inspire la foudre dans la main redoutable de Jupiter tonnant du haut des cieux.

Quand le génie, au lieu d'agrandir la nature, l'enrichit de nouveaux détails, ces traits choisis & variés, ces couleurs si brillantes & si bien assorties, ces tableaux frappans & divers, font voir en un moment, & comme en un seul point, tant d'activité, d'abondance, de force & de fécondité dans la cause qui les produit, que la magnificence de ce grand spectacle nous jette dans l'étonnement; mais l'admiration se partage inégalement entre le peintre & le modele, selon que l'impression du *beau* se réfléchit plus ou moins sur l'artiste ou sur son objet, & que le travail nous semble plus ou moins au-dessus, ou au-dessous de la matiere.

En imitant la belle nature, souvent l'art ne peut l'égaler; mais de la beauté du modele & du mérite encore prodigieux d'en avoir approché, résulte en nous le sentiment du *beau*. Ainsi, lorsque le pinceau de Claude Lorrain ou de Vernet a dérobé au soleil sa lumiere, qu'il a peint le vague de l'air, ou la fluidité de l'eau; lorsque dans un tableau de Van Huisum, nous croyons voir sur le duvet des fleurs, rouler des perles de rosée, que l'ambre du raisin, l'incarnat de la rose y brille presque en sa fraîcheur, nous jouissons avec délices, & de la beauté de l'objet, & du prestige de l'imitation.

La vérité de l'expression, quand elle est vive, & qu'on suppose une grande difficulté à l'avoir saisie, fait dire encore de l'imitation, qu'elle est belle, quoique le modele ne soit pas *beau*. Mais si l'objet nous semble, ou trop facile à peindre, ou indigne d'être imité, le mépris, le dégoût s'en mêlent; le succès même du talent prodigué ne nous touche point; & tandis que le pinceau minutieux de Gérard Dow nous fait compter les poils d'un lievre, sans nous causer aucune émotion, le crayon de Raphael en indiquant d'un trait une belle attitude, un grand caractere de tête, nous jette dans le ravissement.

Il en est de la poésie comme de la peinture: quel effet se promet un pénible écrivain, qui pâlit à copier fidélement une nature aussi froide que lui? Mais que le modele soit digne des efforts de l'art, & que ces efforts soient heureux; les deux beautés se réunissent, & l'admiration est au comble. L'ouvrage même peut être *beau*, sans que l'objet le soit, si l'intention est grande & le but important: c'est ce qui éleve la comédie au rang des plus beaux poëmes; & ce qui mérite à l'apologue ce sentiment d'admiration que le *beau* seul obtient de nous.

Que Moliere veuille arracher le masque à l'hypocrisie; qu'il veuille lancer sur le théâtre un censeur âpre & rigoureux des vices crians de son siecle; que la Fontaine, sous l'appât d'une poésie attrayante, veuille faire goûter aux hommes la sagesse & la vérité, & que l'un & l'autre ait choisi dans la nature les plus ingénieux moyens de produire ces grands effets, tout occupés du prodige de l'art, & du mérite de l'artiste, nous nous écrions, *cela est beau*; & notre admiration se mesure aux difficultés que l'artiste a dû vaincre, & à la force de génie qu'il a fallu pour les surmonter.

Delà vient que dans un poëme, des vers où l'énergie, la précision, l'élégance, le coloris & l'harmonie se réunissent sans effort, font une beauté de plus, & une beauté d'autant plus frappante, qu'on sent mieux l'extrême difficulté de captiver ainsi la langue, & de la plier à son gré.

Delà vient aussi que si l'art veut s'aider de moyens naturels pour faire son illusion, & pour produire ses effets, il retranche de ses beautés, de son mérite & de sa gloire. Qu'un décorateur emploie réellement de l'eau pour imiter une cascade, l'art n'est plus rien, je vois la nature en petit, & chétivement présentée. Mais qu'avec un pinceau, ou les plis d'une gaze, on me représente la chûte des eaux de Tivoli, ou les cataractes du Nil, la distance prodigieuse du moyen à l'effet m'étonne & me transporte de plaisir.

Il en est de même de l'éloquence: il y a de l'adresse, sans doute, à présenter à ses juges les enfans d'un homme accusé, pour lequel on demande grace, ou à dévoiler à leurs yeux, les charmes d'une belle

belle femme qu'ils alloient condamner, & qu'on veut faire absoudre. Mais cet art est celui d'un adroit corrupteur, ou d'un solliciteur habile; ce n'est point l'art d'un orateur. Les dernieres paroles de César, répétées au peuple Romain, sont un trait d'éloquence de la plus rare beauté; sa robe ensanglantée, déployée sur la tribune, n'est rien qu'un heureux artifice. A ne comparer que les effets, un charlatan l'emportera sur l'orateur le plus éloquent; mais le premier emploie des moyens matériels, & c'est par les sens qu'il nous frappe; le second n'emploie que la puissance du sentiment & de la raison, c'est l'ame & l'esprit qu'il entraîne; & si on ne dit jamais du charlatan, qu'il fait de belles choses, quoiqu'il opere de grands effets, c'est que ses moyens trop faciles, n'annoncent, du côté de l'art & du génie, aucun des caracteres qui distinguent le *beau*, tandis que les moyens de l'orateur, réduits au charme de la parole, annoncent la force & le pouvoir d'une ame qui maîtrise toutes les ames par l'ascendant de la pensée, ascendant merveilleux, & l'un des phénomenes les plus frappans de la nature.

Le pathétique, ou l'expression de la souffrance, n'est pas une belle chose dans son modele. La douleur d'Hécube, les frayeurs de Mérope, les tourmens de Philoctete, le malheur d'Œdipe ou d'Oreste n'ont rien de *beau* dans la réalité, & c'est peut-être ce qu'il y a de plus *beau* dans l'imitation: beauté d'effet, prodige de l'art, de se pénétrer avec tant de force des sentimens d'un malheureux, qu'en l'exposant aux yeux de l'imagination, on produise le même effet que s'il étoit présent lui-même, & que par la force de l'illusion, on émeuve les cœurs, on arrache des larmes, on remplisse tous les esprits de compassion ou de terreur.

Ainsi, soit dans la nature, soit dans les arts, soit dans les effets qui résultent de l'alliance & de l'accord de l'art avec la nature, rien n'est *beau* que ce qui annonce, dans un dégré qui nous étonne, la *force*, la *richesse* ou l'*intelligence*, de l'une ou l'autre de ces deux causes, ou de toutes deux à la fois.

On peut dire qu'il y a du vague dans les caracteres que nous donnons au *beau*. Mais il y a aussi du vague dans l'opinion qu'on y attache: l'idée en est souvent factice, & le sentiment relatif à l'habitude & au préjugé. Par exemple, la même couleur qui est riche & belle aux yeux d'une classe d'hommes, n'est pas telle aux yeux d'une autre classe, par la seule raison que la teinture en est commune & de vil prix. Pourquoi ne dit-on pas du lever du soleil ou de son coucher, qu'il est *beau*, quand le ciel est pur & serein? Et pourquoi le dit-on lorsque, sur l'horizon, il se rencontre des nuages sur lesquels il semble répandre la pourpre & l'or? C'est que l'or & la pourpre sont dans nos mains des choses précieuses; qu'à leur richesse, nous avons attaché le sentiment du *beau* par excellence; & qu'en les voyant briller d'un éclat merveilleux sur les nuages que le soleil colore, nous les comparons à ce que l'industrie, le luxe & la magnificence offrent de plus riche à nos yeux. A des idées invariables, il faut des caracteres fixes; mais à des idées changeantes, il faut des caracteres susceptibles, comme elles, des variations de la mode & des caprices de l'opinion. (*Article de M. MARMONTEL.*)

BEAUGÉ, (*Géogr.*) Il a deux petites villes de ce nom, en Anjou: l'une dite *Beaugé-le-vieux*, & l'autre *Baugé sur le Coesnon*. (+)

BEAUGENCY, (*Géogr.*) jolie ville de France dans l'Orléanois, sur la Loire, avec titre de comté. C'est le siege d'une élection, d'une prévôté royale, d'un baillage, d'une châtellenie dépendante d'Orléans, d'un bureau des forêts, d'un magasin des sels, & d'une capitainerie des chasses. Cette ville est ancienne; il y eut dans ses murs une assemblée d'évêques l'an 1104, à l'occasion des foudres papales lancées contre le roi Philippe I; & une autre l'an 1157, à l'occasion du schisme d'Alexandre III, contre Victor IV. (+)

BEAUME, (*Géogr.*) bailliage de France, dans le comté de Bourgogne, & dans le ressort du grand bailliage d'Amont ou de Gray: *Beaume*-les-Nonnes, qui en est le chef-lieu, est une petite ville située sur le Doux, ruinée par les guerres du siecle passé, mais où l'on trouve encore une église paroissiale & deux couvens. (*D. G.*)

§ BEAUNE, (*Géogr.*) en latin *Belna*, ville ancienne, chef-lieu d'un canton appellé *pagus Belnisus* dans le VIII. siecle, est remarquable par une chartreuse fondée au commencement du XIII. siecle par Eudes duc Bourgogne, par une collégiale distinguée, la plus ancienne du diocese d'Autun, & par un célebre hôpital, ouvrage du chancelier Nicolas Rolin.

On fait le mot de Louis XI, à ceux qui préconisoient les bienfaits de Rolin: « il étoit bien juste que celui qui, par ses exactions, a fait tant de pauvres, bâtît une vaste maison pour les loger ».

Ce bon mot du roi a servi de matiere à cette épigramme du pere Vavasseur, natif de Purai en Charolois:

Has Matho mendicis fecit justissimus ædes;
Hos & mendicos fecerat antè Matho.

Mais *Beaune* doit sur-tout sa renommée à ses excellens vins, si justement estimés dans l'Europe.

Petrarque attribue au bon vin de *Beaune*, dont le duc Philippe le Hardi avoit régalé la cour du pape en 1395, l'obstination des cardinaux à ne pas retourner d'Avignon à Rome; « c'est, dit-il, qu'en Italie il n'y a point de vin de *Beaune*, & qu'ils ne croient pas pouvoir mener une vie heureuse sans cette liqueur qu'ils regardent comme un cinquieme élément ».

Beatam sine Belna vitam agi posse diffidunt. Petr. op. pag. 800.

C'est ce qu'il écrivoit très-sérieusement sur la fin de ses jours au pape Urbain V, pour l'exhorter à venir siéger à Rome.

Le duc Jean envoya quinze queues de ce vin aux peres du concile de Constance en 1416: il ne coûtoit alors que 15 l. la queue, elle coûte maintenant 300 l. 400 liv. suivant les années.

Les *grands-jours*, *appeaux* ou *parlement* des ducs de la premiere & seconde race, se tenoient à *Beaune*, jusqu'à l'établissement de celui de Dijon, fait par Louis XI, en 1477.

Beaune est à 7 lieues de Dijon (& non 10 comme le marquent Vosgien & la Martiniere), 8 d'Autun, 6 de Châlons.

M. l'abbé Gandelot, sçavant de Nolai, a publié en 1772, un volume *in-4°.* sur l'*Histoire de Baune*; il y a beaucoup de recherches, mais un peu diffuses & assez bien écrites. (*C.*)

BEAUPREAU, (*Géogr.*) petite ville de France, dans l'Anjou, sur l'Ure, avec titre de duché-pairie, porté par la maison de Villeroi. Elle a deux églises de paroisse & une collégiale, elle est à sept lieues sud-ouest d'Angers. (*D. G.*)

§ BEAUVAIS, *Bellovacum*, *Cæsaro-magus*, (*Géogr.*) ville capitale du Beauvoisis, à 16 lieues de Paris: la cathédrale, sous le nom de S. Pierre, a un chœur remarquable. Il fut commencé en 1391. S. Lucien, martyr au troisieme siecle, est regardé comme l'apôtre du pays: il y a eu quatre-vingt-onze prélats. Cet évêché a le titre de comté-pairie;

l'évêque, en cette qualité, porta, en 1179, le manteau royal au sacre de Philippe-Auguste.

Les Anglois assiégerent cette ville inutilement en 1443, aussi bien que Charles duc de Bourgogne, en 1472.

L'hôpital général a été fondé des libéralités de M. Choard de Butenval, en 1658.

On y fabrique des tapisseries & sur-tout des draps & des toiles appellées *demi-hollande*, dont il se fait un grand commerce.

Plusieurs hommes illustres par leur naissance, leur mérite & leur savoir, sont nés à *Beauvais*. tels que Jean & Philippe de Villiers l'Isle-Adam, Claude de la Sangle & Vignacourt, quatre grands-maîtres de Malthe. Godefroy Herman, Jean-Foi Vaillant, savans antiquaires; Antoine Loisel; Adrien Baillet étoit de Neuville en Hez, dans le diocese de *Beauvais*. (*C.*)

* § BEAWDELAY, (*Géogr.*) ville d'Angleterre, dans la province de Worcester; & BEWDLEY, ville d'Angleterre, dans la province de Worcester, sont la même ville. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

BEBISATIO, (*Musique.*) mot bisarre forgé pour indiquer l'invention d'un certain Daniel Hisler, qui vouloit qu'au lieu de dire *la*, *si* ♭., *ut*, *re*, *mi*, *fa*, *sol* en solfiant, on dît *la be ce de mi fe ge*; & au lieu de *si*, *ut* ※, *re* ※, *mi* ※, *fa* ※, *sol* ※, on dît *bi*, *ci*, *di*, *mi*, *ti*, *gi*. (*F. D. C.*)

* § BEBRIACUM, (*Géogr.*) *ville voisine de Cremone..... Les uns prétendent que c'est notre Bina, d'autres veulent que ce soit Canetto.* 1°. Riccioli écrit *Labina*, & non pas *Bina*. 2°. Bebriac ou Bedriac ne peut être Canetto, puisque ce bourg est à la gauche de l'Oglio, & que Bedriac étoit à la droite. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

BÉBRYCES, (*Géogr.*) peuples qui, à ce que les Grecs prétendent, sont les plus anciens habitans de la Bithynie. Ils avoient déja fixé leur demeure, lorsque les Argonautes s'embarquerent pour la Colchide. Etienne de Bysance rapporte l'origine des *bébryces* à un certain Bébryx, dont aucun autre que lui ne fait mention. Mais, si l'on en croit Eustache, c'est de Bébricé, fille de Danaüs, que ces peuples ont emprunté leur nom. Il assure que, malgré les ordres de son pere, elle conserva la vie à celui des enfans d'Egyptus qu'on lui avoit donné en mariage. Dans la crainte que Danaüs ne le sacrifiât à son ressentiment, elle alla chercher un asyle dans les cantons de l'Asie, que possédoient alors des peuples barbares. (+)

BÉBRYCES, (*Géogr.*) D'anciens auteurs parlent d'un peuple de ce nom, qui occupoit une partie de la Gaule Narbonnoise. Silius Italicus est le premier qui parle de cette contrée sous le nom de *Bébryces*; & Tzelzès, qui a recueilli des scholies sur Lycophrom, en rapporte une qui fait mention de ces *Bébryces* Gaulois. Etienne de Bysance & Eustache, dans leurs *Commentaires sur Denys le géographe*, s'expriment dans les mêmes termes. Narbonne étoit la capitale de leur état, selon Festus Avienus.

Gensque Bebrycus priùs
Loca hæc tenebat; atque Narbo civitas
Erat ferocia maximum regni caput.

Ce peuple avoit même donné son nom à la mer qui baignoit cette côte. Nous ignorons si cette nation n'étoit pas un essain des *Bébryces* d'Asie. (+)

BEBZ, (*Géogr.*) ville considérable de Pologne, dans la Russie propre, & capitale d'un palatinat du même nom. (+)

* § BECHE, (*Géogr.*) *riviere de Hongrie, qui se jette dans le Danube, près de Belgrade.* MM. Corneille & de la Martiniere ne connoissent point de riviere de ce nom, mais un petit bourg placé à peu près où l'on place cette riviere. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

* § BEDESE *ou* ROMO, (*Géogr.*) *riviere d'Italie...... arrose Forli.* 1°. lisez *Ronco* & non pas *Romo*. 2°. Cette riviere n'arrose point Forli, car elle n'y passe point. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

BEDON DE BISCAYE, (*Luth.*) On appelle, ou du moins on appelloit autrefois ainsi le tambour de basque, ou tambourin. *Voyez* TAMBOUR. *Dict. raisonné des Sciences*, &c. Le grand Vocabulaire François dit que ce mot signifioit anciennement *Tambour*. (*F. D. C.*)

BEDOUSI, s. m. (*Hist. nat. Botanique.*) nom Brame d'un arbrisseau toujours verd du Malabar assez bien gravé, quoique sans détails, par Van-Rheede dans son *Hortus Malabaricus*, *volume V*, *page 99*, *planche L*, sous le nom Malabare *tsjerou kanneli*. Les Portugais l'appellent *fruita cauri do mato*, & les Hollandois *wilde-dwerg-appelen*.

C'est un arbrisseau de huit pieds de hauteur, à racine rougeâtre, sur laquelle s'éleve une tige cylindrique de deux pouces de diametre couverte du bas en haut de branches alternes cylindriques peu serrées, assez longues, à bois blanc & écorce brune, disposées circulairement, ouvertes sous un angle de 45 dégrés, ce qui lui donne la forme d'un buisson conique une fois plus long que large.

Les feuilles sont alternes disposées circulairement, fort serrées, au nombre de huit à douze sur toute la longueur de chaque branche, elliptiques, peu pointues, longues d'un à trois pouces, une fois moins larges, épaisses, entieres, lisses, luisantes, verd-moyen, relevées en-dessous d'une nervure longitudinale ramifiée en huit à dix paires de côtes alternes, & portées sur un pedicule cylindrique fort court, ouvertes d'abord sous un angle de 20 dégrés avant la fleuraison, de 45 dégrés après la fleuraison, horizontalement vers la premiere maturité, enfin pendantes de 45 dégres après la derniere maturité des fruits.

De l'aisselle de chaque feuille sortent trois à cinq fleurs hermaphrodites, ouvertes en étoile de trois lignes de diametre, & portées sur un péduncule une fois plus court. Chaque fleur est placée autour de l'ovaire, & consiste en un calice verd régulier de six feuilles égales, elliptiques, obtuses, une fois plus longues que larges qui accompagnent l'ovaire jusqu'à sa maturité, en une corolle à six pétales blancs, elliptiques, une fois plus longs que larges, & en 12 à 15 étamines une fois plus courtes, blanches, à antheres jaunes, contiguës à l'ovaire qui est ovoïde fort petit, terminé par un style blanc, cylindrique, à stigmate simple, velu, tronqué.

L'ovaire en mûrissant devient une capsule ovoïde longue de huit lignes, de moitié moins large, arrondie à son sommet, pointue en bas, marquée de trois sillons longitudinaux profonds, verte d'abord, ensuite blanchâtre, à peau membraneuse très-mince, recouvrant une chair tendre succulente à une loge qui renferme trois graines dures sphériques.

Culture. Le *bedousi* croît en divers endroits de la côte du Malabar, sur-tout à Aroe, Bardet & Baypin.

Il est toujours couvert de feuilles, de fleurs & de fruits.

Qualités. Ses fleurs n'ont point d'odeur; mais ses autres parties, racines, feuilles & fruits ont une odeur & une saveur aromatiques.

Usages. On n'en fait aucun usage.

Remarque. Van-Rheede dit que cet arbrisseau est une espece du poutsja des Malabares, dont il donne la figure sous le nom de *belutta canneli*, *pl. XX*, *du vol. V* de son *Hortus Malabaricus*; mais il se trompe beaucoup. Le poutsja a la fleur sans corolle posée sur le fruit, qui ne contient qu'un seul osselet, & vient

dans la famille des *eleagnus*, comme on le verra à son article, au lieu que le *bedousi* doit faire un genre particulier, voisin de l'anaringa dans la famille des cistes. (*M. ADANSON.*)

BEDRIEGER, s. m. (*Hist. nat. Ichthyologie.*) poisson d'Amboine très-bien dessiné, aux nageoires ventrales près qui lui manquent, & enluminé sous ce nom & sous celui de *trompeur*, par Coyett, au *n°. 13* de la seconde partie de son recueil de poissons d'Amboine. Ruysch a copié cette figure, *planche II*, *n°. 6 & 7* de sa *Collection nouvelle* des poissons d'Amboine, sous les noms de *groote bedrieger* & *magnus impostor*, en y ajoutant les nageoires ventrales.

Ce nom lui vient d'une espece de groin en forme de filet ou de poche qui est cachée pour l'ordinaire dans son gosier, & qu'il alonge ou retire avec une grande facilité. Son corps est assez court, très-comprimé par les côtés, pointu aux deux extrémités, une fois & demie plus long que profond, couvert d'écailles de moyenne grandeur; sa tête courte, triangulaire, pointue. Il a sept nageoires, dont deux ventrales pointues assez longues, deux pectorales médiocres triangulaires, une dorsale fort longue à rayons un peu plus hauts devant que derriere, une anale plus longue que profonde, & une à la queue qui est quarrée & tronquée à son extrémité.

La couleur de son corps est un rouge incarnat. Il est marqué d'un cercle bleu à l'origine de la queue, & de deux taches bleues de chaque côté de l'origine des nageoires pectorales. Le dessous de la tête est jaune. Ses nageoires sont jaunes à rayons rouges dans les pectorales, les ventrales & celles de la queue. La nageoire dorsale a le rayon antérieur épineux bleu, & les autres noirs, & deux bandes longitudinales, dont une rouge au-dessous & l'autre bleue; outre cela elle est bordée de rouge. La nageoire de l'anus a tous ses rayons noirs & deux raies bleues, dont une borde son origine, l'autre son extrémité, & est accolée d'une raie rouge. La prunelle de ses yeux est blanche, entourée d'un iris bleu avec un croissant jaune par derriere.

Mœurs. Le *bedrieger* vit dans les eaux claires autour des rochers des îles d'Amboine. Il se tient au fond, comme s'il dormoit, pour tromper & surprendre les autres poissons. Lorsqu'il voit les petits poissons rassemblés, il lance aussi-tôt comme un coup de filet le groin qui étoit caché dans sa gueule & qui s'avance d'un pouce & demi au-devant du bout du museau, & de près de trois pouces de l'origine de sa tête, puis il le retire en amenant au fond de son gosier les poissons qu'il a pris; il en attrape ainsi à chaque coup dix à douze fort petits & proportionnés à l'ouverture de sa bouche qui n'a guere plus de quatre à cinq lignes de diametre. Les poissons qui en ont vu attraper ainsi plusieurs se méfiant du *bedrieger* ne fréquentent plus de quelque tems l'endroit où il a fait capture, de sorte qu'il est obligé de se retirer promptement & d'aller se cacher dans un autre endroit pour recommencer sa pêche qui est fort divertissante à voir. Il est très-vorace.

Usages. Les Indiens le mangent, & font de sa chair des mets délicieux.

Deuxieme espece. LE TROMPEUR.

Coyett a donné, au *n°. 81* de la seconde partie de son *Recuel des poissons d'Amboine*, la figure enluminée d'une seconde espece de *bedrieger*, sous le nom de *trompeur de la rique*, qui differe de la premiere espece en ce que son corps est un peu plus court, seulement une fois plus long que profond, & couvert de grandes écailles. Il differe aussi par sa couleur. Son corps est rouge, mêlé d'un peu de jaune sur les côtés & sous le ventre, ayant une tache bleue à l'origine de chaque nageoire pectorale. Ses nageoires sont jaunes avec des rayons rouges. La nageoire dorsale a cinq lignes longitudinales dont l'inférieure verte écailleuse, comme étant le prolongement du dos, la seconde rouge, la quatrieme au-dessus est jaune entre deux bleues, la nageoire de l'anus est bordée de bleu. La queue à son origine a un anneau noir & un anneau bleu. La prunelle des yeux est noire entourée d'un iris jaune.

Troisieme espece. LE FILOU.

Le poisson que Coyett appelle ainsi & du nom impropre de *passer*, & dont il donne deux figures enluminées aux *nos. 209 & 210* de la premiere partie de sa *Collection des poissons d'Amboine*, ne paroît différer du précédent que comme variété, & peut-être seulement comme variété de sexe; dans ce cas, celui-ci feroit le mâle, ayant le ventre un peu moins renflé, moins plein.

Néanmoins il a des couleurs si différentes, qu'on pourroit le croire d'une autre espece. Son corps est brun ou châtain brun. Ses nageoires ventrales & l'anale châtain-clair. Les pectorales sont jaunes ainsi que les bords de sa bouche. Les rayons de la queue sont alternativement jaunes & rouge-brun. La nageoire dorsale a une ligne longitudinale jaune entre deux vertes. Les yeux sont colorés comme dans le trompeur.

Remarque. Par les divers caracteres du *bedrieger*, on jugera facilement que ce poisson doit faire un genre particulier dans la famille des *scares* dont la queue est tronquée, & qui n'ont que sept nageoires en tout, dont une sur le dos, & deux ventrales placées directement sous les deux pectorales. (*M. ADANSON.*)

* BEDYS, (*Géogr.*) ville peu éloignée de la Bisaltie, & peut-être même comprise dans cette province. C'est ce que l'on infere du récit de Diodore de Sicile, qui dit que Crateras, un des commandans de l'armée de Cassandre, ayant ruiné la Bisaltie, s'étoit retiré à *Bedys*.

§ BEENEL, s. m. (*Hist. nat. Botanique.*) nom Malabare d'un arbrisseau, assez bien gravé, avec la plupart de ses détails, par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, *volume V*, *planche IV*, *page 7*. Les Brames l'appellent *mana*, les Portugais *catusa*, & les Hollandois *pape-koppen*.

Cet arbrisseau s'éleve à la hauteur de douze pieds environ. Sa tige est menue, haute de cinq à six pieds, & couronnée par un cime sphéroide, composée de branches opposées en croix & comme alternes, assez serrées, médiocrement longues, cylindriques, disposées circulairement, menues, de deux à trois lignes de diametre, ouvertes sous un angle de 45 dégrés, & couvertes d'une écorce d'abord verte ensuite cendrée, à bois blanc très-dur, & cependant plein d'une moëlle tendre & blanchâtre. L'écorce & le bois du tronc ressemblent assez à l'écorce & au bois des vieilles branches.

Sa racine a le bois blanc & l'écorce rougeâtre.

Ses feuilles sont opposées en croix & comme alternes, assez serrées au nombre de quatre à six paires sur chaque branche, ouvertes d'abord sous un angle de 45 dégrés, ensuite horizontalement, enfin pendantes sous un angle de 45 dégrés, elliptiques, médiocrement pointues aux deux extrémités, longues de trois à six pouces, une fois & demie à deux fois moins larges, entieres, épaisses, lisses, luisantes, verd-noires dessus, plus claires dessous, relevées d'une nervure longitudinale ramifiée en six à neuf paires de côtes alternes peu sensibles, & portées sur un pédicule cylindrique médiocrement long.

De l'aisselle des feuilles supérieures sortent des panicules opposées en croix, courtes, en forme de corymbes, composées chacune de trois à quatre

paires de branches ramifiées chacune en deux à trois paires de branches subalternes qui portent chacune une fleur blanche, ouverte horizontalement en étoile de quatre à cinq lignes de diametre, sur un péduncule cylindrique de même longueur.

Chaque fleur est hermaphrodite polypétale complete, posée au dessous des étamines & de l'ovaire. Elle consiste en un calice à quatre feuilles elliptiques, pointues, roides, deux fois plus longues que larges, concaves & blanches en-dessus, convexes & vertes en-dessous, persistentes; en une corolle à quatre pétales blancs de même forme, d'un tiers plus longs, caducs; & en huit étamines blanches un peu plus longues que la corolle, à filets menus & à antheres ovoïdes assez grosses. Le calice & la corolle sont contigus l'un à l'autre; mais les étamines paroissent partir du sommet d'un petit disque jaune, du centre duquel s'éleve l'ovaire qui est conique, verd, petit, une fois plus long que large, terminé par un style fort court.

L'ovaire, en mûrissant, devient une baie ou une écorce charnue, verte, sphéroïde, de cinq lignes de diametre, à quatre angles obtus, enveloppant un osselet de même forme, à quatre loges, contenant chacune une graine en pepin ovoïde blanchâtre.

Culture. Le *beenel* croît sur les montagnes sablonneuses du Malabar, sur-tout à Baypin. Il est toujours verd; il fleurit & fructifie une fois tous les ans.

Qualités. Toutes ses parties ont une odeur & une saveur aromatiques. Son bois seul est insipide & inodore. Ses fleurs répandent une odeur aromatique.

Usages. L'huile de sesame, dans laquelle on a fait bouillir la racine du *beenel*, fournit une espece de baume qui s'emploie en liniment dans les migraines & les douleurs invétérées des membres.

Remarques. Le *beenel* ayant les étamines & l'ovaire posés sur un disque à une petite distance de la corolle & des étamines, doit donc naturellement être placé dans la famille des tilleuls à la seconde section assez près de l'érable, *acer*, & du marronnier d'inde, *hippocastanum. Voyez* nos *Familles des plantes, pag.* 38;. (*M. ADANSON.*)

BEERA, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) espece de souchet, *cyperus*, du Malabar, assez bien gravée, quoique sans détails, par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus, volume XII, page* 109, *planche LVIII*, sous le nom de *beera kaida*, que Jean Commelin écrit par corruption *beara kuida*.

C'est une plante vivace, qui se perpétue par ses bourgeons qui sont sphériques de deux à trois lignes de diametre, rassemblés autour de sa racine, laquelle est composée d'un faisceau de fibres rousses, ondées, longues de deux pouces sur une ligne à une ligne & demie de diametre. La tige qui en sort est simple, droite, haute de quatre à cinq pieds, cylindrique en-bas où elle forme une espece de bulbe de huit à douze lignes de diametre, triangulaire en-haut, & couverte jusqu'à neuf pouces près de son extrêmité supérieure de huit à dix feuilles lâches, triangulaires, longues d'un pied ou environ, larges de douze à quinze lignes, tendres, lisses, verd-clair, relevées de trois côtes ou nervures longitudinales, triangulaires, aiguës, dont une saillante en-dessous & deux saillantes en-dessus où elles sont creusées en gouttiere, relevées en-bas sous un angle de 20 dégrés, arquées par leur extrémité supérieure qui est pendante, & formant à leur origine une gaîne fort longue qui embrasse étroitement la tige.

Le sommet de cette tige est terminé par un panicule en corymbe hémisphérique, composé de sept à huit branches alternes, étagées sur une longueur de deux à trois pouces de tige, sortantes de l'aisselle d'autant de feuilles triangulaires, sessiles, sans gaîne, dont les inférieures qui sont les plus grandes, ont six à huit pouces de longueur sur quatre à cinq lignes de largeur, & pendent verticalement en-bas. Chaque branche du panicule est cylindrique, longue de deux pouces & demi à trois pouces, écartée sous un angle de 45 dégrés. Elle porte dans sa moitié supérieure sept à huit branches, subdivisées chacune en trois têtes sphéroïdes de trois lignes de diametre, portées sur un pédicule de même longueur, & formées par l'amas de trois à quatre petits épis sessiles, ovoïdes, très-comprimés par les côtés, verdâtres.

Chaque épi porte cinq à six fleurs hermaphrodites, composées chacune d'un calice en écaille, concave, applatie par les côtés, de trois étamines deux fois plus longues, & d'un ovaire triangulaire à un style & à trois stigmates peu velus.

De ces cinq à six fleurs les inférieures avortent, comme dans le *pseudo cyperus* de Micheli; il n'y en a qu'une qui parvienne à maturité, & qui produise une graine sphéroïde à trois angles, brune, d'une ligne au plus de longueur.

Remarques. Le *beera* n'est d'aucun usage au Malabar.

On jugera facilement par ses caracteres que c'est une espece de souchet, *cyperus*, ou plutôt du *pseudo cyperus*, de Micheli, que M. Linné appelle très-improprement *schœnus* du nom grec du jonc, & qui ne differe du souchet qu'en ce que ses épis, quoique couverts de même de plusieurs fleurs, n'en ont qu'une seule qui soit fertile. *Voyez* nos *Familles des plantes, volume II*, à la *section* 9[e]. de la *famille des gramens, page* 41. (*M. ADANSON.*)

BEERIN, s. m. (*Hist. nat. Ichthyologie.*) poisson d'Amboine, assez bien gravé sous ce nom dans la *Collection nouvelle des poissons d'Amboine*, par Ruysch, *page* 23, *planche XII, figure* 7.

Ce poisson a le corps court, très-comprimé par les côtés, couvert d'une peau très-dure, la tête courte, la bouche petite, armée de dents coniques assez grandes.

Il est brun, avec cinq lignes bleuâtres rayonnantes autour des yeux, & une autre qui partant du milieu du dos descend sur le milieu de chacun des côtés & va se rendre horizontalement vers la queue.

Ses nageoires sont au nombre de sept, savoir; deux pectorales, molles, rondes & petites, une ventrale au-dessous à deux rayons écartés épineux, une anale molle & fort longue, deux dorsales dont l'antérieure est épineuse & la postérieure à rayons mous, enfin une à la queue qui est comme quarrée ou tronquée. De ces sept nageoires il n'y en a que deux qui soient épineuses, savoir, la dorsale antérieure & la ventrale; néanmoins on voit encore entre la nageoire dorsale postérieure, entre la nageoire anale & celle de la queue, deux épines coniques simples, partant du corps l'une en-dessus, l'autre en-dessous aussi longues que la queue.

Qualités. Sa chair est ferme, assez bonne, & approchante de celle du veau.

Remarque. Le *beerin* approche beaucoup, comme l'on voit, du genre *guaperua* du Brésil, & n'en differe presque qu'en ce que sa queue, au lieu d'être fourchue, est tronquée & comme quarrée. (*M. ADANSON.*)

* § BEER-RAMATH, (*Géogr. sacr.*) ville de la Palestine, dans la tribu de Simeon. C'est la même que *Ramath*, suivant M. Reland. Elle s'appelloit encore *Baalath-Beer-Ramath. Voyez* Josué, *chap.* 19, *v.* 8. *& le Commentaire* de Bonfrerius. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

BEER-VISCH, s. m. (*Hist. nat. Ichthyologie.*) espece de *guaperua*, ainsi appellée à Borneo. Ce nom Hollandois signifie *poisson ours.* Coyett en a fait

graver & enluminer une figure assez bonne, aux nageoires pectorales près qui y sont de trop, dans la seconde partie de son *Recueil des poissons d'Amboine*, *n°. 163*, sous le nom d'*ours de honimo*. Ruysch l'a fait graver aussi depuis dans sa *Collection nouvelle des poissons d'Amboine*, *planche XII*, *figure 6*, sous le nom de *grote beer*, qui veut dire *grand ours*.

Ce poisson a le corps court, très-comprimé par les côtés, & taillé comme en lozange; la tête courte, bossue au-dessus des yeux, armée de deux épines bleues entre cette bosse & la bouche qui est petite & obtuse; la peau très-dure & chagrinée finement.

Ses nageoires sont au nombre de sept, dont deux pectorales courtes, arrondies, deux dorsales dont l'antérieure consiste en une longue épine simple, une ventrale à quatre ou cinq rayons épineux, une anale fort longue & une à la queue qui est fourchue jusqu'au quart de sa longueur. De ces nageoires deux seulement sont épineuses, savoir, la dorsale antérieure & la ventrale.

La couleur dominante de son corps est un brun de suie, mais sa poitrine porte une grande tache jaune qui entoure les deux nageoires pectorales, & qui est bordée par une ligne bleue; chacun de ses côtés porte aussi deux longues taches verd-jaunes, obliques, bordées de bleu en-dessus, & qui se rendent par un trait noir à une tache jaune en fer à cheval voisine de la queue, entourée d'une ligne bleue, enfermée dans une bande rouge. Les nageoires pectorales, la dorsale postérieure, l'anale & celle de la queue sont jaunes à rayons verds. Les deux rayons extérieurs de la queue sont rouges-incarnat bordés de bleu en-dedans; sa base est rouge-incarnat, ainsi que celle des pectorales. La base de la nageoire dorsale postérieure & de celle de l'anus, forment une bande bleue très-longue. Le rayon de la nageoire dorsale antérieure, est rouge-incarnat, bordé de bleu devant & derriere. La nageoire ventrale est bleue devant & derriere, & porte à son milieu un rayon rouge au-devant d'un jaune. Les épines du dessus du nez sont bleues. Les yeux ont la prunelle noire, entourée d'un iris rouge.

Qualités. Le *beer-visch* est puant & huileux. Sa chair est ferme & médiocrement bonne.

Usages. Les noirs des îles Moluques mangent beaucoup de ce poisson. Pour cet effet ils le salent, le fument & en font de grandes provisions.

Remarques. Le *beer-visch* est, comme l'on peut juger par notre description, une espece du genre du *guaperua* du Brésil: il en a tous les caracteres & la plupart des propriétés. (*M.* ADANSON.)

* § BEGIE *ou* BEGGIE, (*Géogr.*) ville d'Afrique, au royaume de Tunis; & BEILE *ou* BEJE, ville d'Afrique au royaume de Tunis, sont la même ville. On trouve encore dans le *Dict. raif. des Sciences*, &c. un troisieme article BEJA, *contrée de Barbarie*, *dans le royaume de Tunis*, ce qui ne paroît pas exact. *Voyez* le *Dict. Géogr.* de la Martiniere au mot *beje*. A l'*article* BEILE, du *Dict. raif. des Sciences*, &c. on dit que c'est la *Bulla Regia* des anciens; c'est plutôt la *Vacca* de Saluste, & l'*Oppidum Vagense* de Pline. *Voyez* le *voyage de Shaw*, *tom. I*, *p. 210*. *Lettres sur l'Encyclopédie*.

* BEGOÉ, (*Mythol.*) c'est le véritable nom de la nymphe appellée par erreur BAGOÉ, dans le *Dict. raif. des Sciences*, &c. *Voyez*-y ce dernier mot.

BEIRUT *ou* BAIRUT, (*Géogr.*) anciennement *Berytus*, & *Colonia Felix Julia*, ville maritime de la Turquie en Asie, dans le gouvernement de Damas, mais sous le bacha de Saida ou Sidon. Les Romains, qui établirent dans cette ville une école de droit civil, qui s'enseignoit en langue greque & dont la fondation, quoiqu'ignorée quant à sa date, étoit bien antérieure au regne de Dioclétien; les Romains, dis-je, n'ont pas laissé de ville dans l'orient qui se soit aussi avantageusement conservée que *Beirut*. Tous les voyageurs, d'accord sur sa belle & heureuse situation, sur la bonté de son climat, disent qu'en elle-même cette ville est très-jolie, que les maisons y sont bâties de pierres de taille, que les rues, à la vérité, n'y sont pas fort larges, mais qu'il y a une multitude de jardins, de vergers & de haies vives, qui lui donnent toutes sortes d'agrémens. Ils ajoutent qu'elle est bien peuplée & bien marchande; que les chrétiens Grecs y dominent en nombre, puis les Catholiques, puis les Maronites, puis les Mahométans, puis les Juifs; que les soies que l'on y travaille, & qui sont ou blanches ou jaunes, sont beaucoup plus fortes que celles de Tripoli, & qu'enfin il est à regretter que l'émir Fackreddin, qui posséda cette ville pendant un tems & l'orna d'un palais, ait fait combler son port, & rendu inutile pour les grands vaisseaux, la rade sûre & facile que la nature lui avoit donnée. (*D. G.*)

BEL, (*Mythol.*) étoit le grand dieu des Chaldéens. Il y avoit eu un tems, disent-ils, où tout n'étoit que ténebres & eau, & cette eau & les ténebres renfermoient des animaux monstrueux. *Bel* ayant formé le ciel & la terre, donna la mort à tous ces monstres, dissipa les ténebres, sépara la terre d'avec le ciel, & arrangea l'univers. Ensuite voyant le monde désert, il ordonna à un des dieux de lui couper la tête à lui-même, de mêler son sang avec de la terre, & d'en former les hommes & les animaux. Apres quoi il acheva la production de tous les autres êtres qui ornent l'univers. Toute cette doctrine n'est qu'une tradition défigurée de l'histoire de la création du monde. (+)

BELADAMBOE, f. m. (*Hist. nat. Botanique.*) espece de liseron, *convolvulus*, du Malabar, très-bien gravée sous ce nom, avec la plupart de ses détails, par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, *vol. II. planche LVIII. p. 119*. Jean Commelin, dans ses notes, l'appelle *convolvulus Malabaricus folio rotundiore, crasso, flore candido*.

C'est une plante vivace, rampante sur la terre, à tige simple, cylindrique, longue de six à neuf pieds, verte, de trois à quatre lignes de diametre, flexible, peu ligneuse, à moëlle blanche, jettant au-dessous de chaque feuille un faisceau de six à neuf racines fibreuses, simples, blanches, cylindriques, ondées, longues d'un pouce & demi à deux pouces, d'une à deux lignes de diametre.

Outre ces fibres il y a une maîtresse-racine cylindrique, tortueuse, longue de trois à quatre pieds, de quatre à six lignes de diametre, rousse extérieurement & garnie de fibres, un peu ligneuse & blanchâtre intérieurement.

Les feuilles sortent alternativement le long de la tige à des distances de trois à cinq pouces. Elles sont taillées en cœur, de trois pouces environ de diametre, entieres, épaisses, tendres, verd-foncées en-dessus, plus claires en-dessous, relevées d'une grosse côte longitudinale, ramifiée en cinq à six paires de nervures alternes, très-échancrées à leur partie inférieure, où elles sont portées sur un pédicule cylindrique égal à leur longueur, marqué en-dessus d'un sillon & relevé verticalement vers le ciel.

De l'aisselle de chaque feuille sort un péduncule cylindrique, lisse, égal au pédicule des feuilles, portant à son extrémité trois fleurs blanches de sa longueur, qui ont chacune un péduncule de trois à cinq lignes de longueur.

Ces fleurs sont hermaphrodites, monopétales, régulieres, completes, placées au-dessous de

l'ovaire. Elles consistent en un calice à cinq feuilles inégales dont trois extérieures plus grandes, d'un verd-clair, chagrinées, elliptiques, concaves, de moitié plus longues que larges, & deux intérieures plus petites, verd-brunes. Ce calice enveloppe une corolle monopétale en cloche, trois à quatre fois plus longue que lui, longue de deux pouces un quart, une fois moins large, blanche, à bord ouvert sous un angle de 45 dégrés, marqué de cinq divisions triangulaires, ondées sur leurs bords. Un peu au-dessus du fond du tube de la corolle sont attachées cinq étamines égales à la moitié de sa longueur, à antheres blanches. Du centre du calice s'éleve un disque jaune portant un ovaire conique qui fait corps avec lui, & qui est terminé par un style un peu plus long que les étamines, & surmonté par deux stigmates ovoïdes, blancs, hérissés de petites pointes.

L'ovaire en mûrissant devient une capsule sphérique de quatre lignes de diametre, d'abord verd-bleuâtre en-dessus, & blanche en-dessous, puis cendrée-brune, à quatre valves & deux loges, contenant chacune une à deux graines séparées par une demi-cloison membraneuse très-mince, comme celle qui sépare les deux loges. Il avorte, pour l'ordinaire, une de ces graines, de sorte qu'on n'en trouve que trois dans chaque capsule : elles sont triangulaires, à dos convexe & deux côtés plats, cendré-brunes, longues de deux lignes & demie, & de moitié moins larges.

Culture. Le *beladamboe* croît au Malabar dans les terreins pierreux.

Qualités. En quelque partie qu'on blesse cette plante, elle rend un suc laiteux clair. Elle n'a ni odeur ni saveur, si ce n'est dans ses racines qui sont légérement âcres & d'une odeur terreuse, & dans ses graines, dont la saveur & l'odeur ressemblent assez à celles du haricot.

Usages. La décoction du *beladamboe* avec l'huile, le maroi & le gingembre, fournit un liniment dont on frotte la tête pour guérir les morsures des chiens enragés. (*M. Adanson.*)

BELAD-EL-BESCHARA, (*Géogr.*) nom que porte aujourd'hui dans la Palestine la portion du pays de Saphet, à laquelle on donnoit autrefois celui de *Galilée;* ce nom moderne veut dire la *contrée de l'évangile.* Belad-Haret, dans la même province, étoit l'ancienne Batanée, ou pays de Basan. Belad-Houran étoit Chavran ou l'Iturée; & Belad-Sei-Kipf, ou le pays pierreux, étoit la Trachonite. (+)

BELAM, s. m. (*Hist. nat. Botan.*) plante du Malabar, passablement gravée, quoique sans détails, par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus, v. II, pl. XXXVII, p. 73*, sous le nom de *belam canda schular mani.* Les Brames l'appellent encore *arty*, quoique ce nom soit plus particuliérement affecté à une espece de lizeron que nous avons décrite. Jean Commelin, dans ses notes, le désigne par le nom de *gladioli affinis Malabarica flore flavo, maculis rubris, intersparso.* C'est le *sisyrinchium Malabaricum, foliis longissimis striatis, radice glandulosâ; floribus flavis, maculis rubris eleganter notatis; belam canda shularmani horti Malabarici*, de Plukenet, dans son *Amalthée, p. 193.* Heister lui donne le nom de *gemminga*, & M. Linné celui de *ixia 9 chinensis, foliis ensiformibus, paniculâ dichotomâ, floribus pedunculatis*, dans son *Syst. naturæ, édit. in-12*, imprimée en 1767, *p. 75.* C'est sous ce nom qu'elle a été gravée & enluminée par Tnew & Ehred, *p. 23, plan. LII*, & sous celui de *bermudiana*, par Krause, *Hort. planche XXV.*

Cette plante a l'apparence d'un iris qui s'éleveroit à la hauteur de cinq à six pieds. Sa racine est traçante, cylindrique, courte, tubereuse ou charnue, tuberculée, d'un pouce & demi de diametre, blanche au dehors, jaunâtre intérieurement, produisant en-dessous, un faisceau de vingt à trente fibres blanches, longues de deux à trois pouces, d'une ligne à une ligne & demie de diametre, au-dessus duquel sont trois à quatre bourgeons.

La tige qui s'éleve de cette racine est solitaire, cylindrique d'un pouce de diametre, noueuse ou comme genouillée, blanchâtre, comme spongieuse intérieurement, toute couverte jusqu'aux trois quarts de sa hauteur de huit à dix feuilles en glaive, droites, fermes, ouvertes à peine sous un angle de 30 dégrés, disposées toutes sur un même plan, de maniere que le feuillage est applati en éventail, longues de trois pieds ou environ, larges d'un pouce & demi à deux pouces, relevées de six à huit nervures longitudinales d'un verd-gai, luisantes, sessiles, formant à leur origine une gaîne très-courte ou une espece d'anneau membraneux blanchâtre autour de la tige qu'elles embrassent entiérement.

De l'aisselle des feuilles supérieures, qui sont beaucoup plus petites & semblables à des écailles elliptiques rassemblées au nombre de deux ou trois, sortent un à trois pédicules cylindriques longs de trois à quatre pouces, d'une ligne & demie à deux lignes de diametre, d'un verd-jaune, écartées sous un angle de 25 à 30 dégrés; chaque pédicule est terminé par deux écailles, d'où sort un corymbe de cinq à six fleurs ouvertes en une étoile de deux pouces & demi de diametre, portées sur un pédun-cule une fois plus court & penché horizontalement.

Chaque fleur est hermaphrodite & consiste en un calice coloré, porté sur l'ovaire, & composé de de six feuilles presqu'égales, elliptiques, pointues aux deux extrêmités, comme pédiculées, assez plates, longues d'un pouce un quart à un pouce & demi, deux à trois fois moins larges, dont les trois intérieurs, un peu plus petits, sont d'un jaune rougeâtre, marquetés sur toute leur surface intérieure de petits points rouges très-foncés, pendant que les trois extérieurs n'ont de ces points rouges que dans leur partie inférieure. Le dos de ces feuilles est jaune, ne montrant que quelques points rouges qui paroissent au travers de leurs bords transparens, & il est relevé à son milieu d'une côte ou nervure longitudinale assez apparente; du sommet de l'ovaire s'élevent encore trois étamines distinctes, rouges, relevées, à antheres jaunes, presqu'une fois plus courtes que le calice auquel elle sont contiguës, ainsi qu'au style qui s'éleve de son centre & qui est de même longueur, triangulaire à angles arrondis, terminé par trois stigmates cylindriques épanouis horizontalement.

L'ovaire en mûrissant devient une capsule sphéroïde à trois angles & trois côtés plats, striés à leur milieu, de quatre à cinq lignes de diametre, verd-jaune d'abord, plus foncé par la suite, à trois loges qui s'ouvrent en trois valves partagées chacune dans leur milieu par une cloison longitudinale, par laquelle elles se réunissent sans aucun axe au centre de la capsule, & qui contiennent chacune six à dix graines sphériques disposées sur deux rangs dans l'angle intérieur de leur réunion.

Culture. Le *belam* croît naturellement au Malabar dans les terreins sablonneux.

Qualités. Sa racine est légérement amere & ses fleurs sont sans odeur.

Usages. Sa racine pilée s'applique en topique sur les plaies faites par la morsure du serpent appellé *cobra-capella.* Les Malabares font prendre intérieurement & appliquent extérieurement ses feuilles pilées dans l'huile de sesame, qu'ils appellent *schirgelim*, à leurs vaches & autres bestiaux lorsqu'ils ont

mangé quelqu'herbe empoifonnée ou qu'ils ont été mordus par une bête venimeufe.

Remarques. Il n'eft pas douteux que le *belam* ne faffe une genre particulier de plante qui fe range naturellement près de la bermudiane & de l'iris dans la huitieme fection de la famille des liliacées où nous l'avons placé. *Voyez* nos *Familles des plantes* publiées en 1763; *vol. II*, *p. 60*. Mais cela autorifoit-il M. Linné à ôter à cette plante fon nom indien *belam*, pour lui fubftituer celui de *ixia* que les Grecs ont donné de tout tems au gui de chêne, *vifcum*, auquel nous penfons qu'on doit le laiffer ?

Une autre erreur dans laquelle M. Linné eft tombé au fujet du *belam*, c'eft qu'il l'a confondu avec une autre efpece qui vient de la Chine, qui eft infiniment plus petite, plus touffue, & qui en differe affez dans toutes fes parties pour le laiffer fubfifter comme une efpece différente. (*M. ADANSON.*)

BELAPOLA, f. f. (*Hift. nat. Botaniq.*) efpece d'helleborine, *epipactis*, du Malabar, fort bien gravée, à quelques détails près, par Van-Rheede, dans fon *Hortus Malabaricus*, *vol. II*, *pl. XXXV*, *p. 69*. Jean Commelin dans fes notes fur cet ouvrage, *page 70*, a cru pouvoir la défigner fous le nom de *gladiolus indicus paluftris latifolius flore albicante.*

D'un bourgeon femblable à une racine traçante horizontalement, cylindrique, longue de quatre à cinq pouces, une fois moins large, couverte d'une efpece de duvet brun, jettant çà & là vingt à trente fibres blanches d'abord, enfuite rouffes, charnues, cylindriques, longues de trois à quatre pouces, fur deux lignes de diametre, & trois à quatre bourgeons en tubercules, fphéroïdes ou ovoïdes, d'un pouce à un pouce & demi de diametre, charnus à chair blanc-verdâtre, tendre, légérement vifqueufe, deftinée à propager la plante, s'élevent verticalement deux à quatre tiges cylindriques, fimples, fans ramifications, d'un pied & demi de hauteur fur trois à quatre lignes de diametre, verd foncé, portant fur toute leur longueur environ fept à huit feuilles dont les deux ou trois fupérieures reffemblent à des écailles triangulaires, & les quatre inférieures font en fer de lance, longues d'un pied à un pied & demi, cinq ou fix fois moins larges, verd-foncées, relevées en-deffous de fept côtes longitudinales, blanchâtres, qui occafionnent en-deffus autant de fillons, & formant à leur origine une longue gaîne cylindrique blanchâtre qui embraffe la tige, de maniere qu'elles font difpofées alternativement & circulairement autour d'elle.

Le fommet de chaque tige eft terminé par un épi conique, long de trois à quatre pouces, une à deux fois moins larges, compofé de quarante à cinquante fleurs blanches très-ferrées, longues de fix à fept lignes, ouvertes en cloche ou fous un angle de 45 dégrés feulement, portées fur un pédoncule cylindrique un peu plus court, accompagné d'une écaille triangulaire de même longueur. Les boutons de fleurs font d'abord verds, enfuite blanchâtres & renflés fous la fixieme feuille qui eft ftriée.

Chaque fleur eft hermaphrodite, polypétale, incomplete, irréguliere, pofée fur l'ovaire. Elle confifte en un calice à fix feuilles blanches portées fur l'ovaire, affez inégales, elliptiques, une à deux fois plus longues que larges, dont la fixieme, ou l'inférieure, eft plus large, concave, légérement échancrée ou fendue à fon extrémité, relevée de ftries longitudinales dont les deux voifines des bords font jaunâtres & les intermédiaires rougeâtres. Du centre de ce calice s'éleve le ftyle de l'ovaire fous la forme d'une languette elliptique terminée en pointe, droite, blanche, plate fur le devant qui eft tourné & courbé vers la fixieme feuille ftriée, une fois plus court qu'elle, & convexe à fa partie poftérieure qui porte un peu au-deffous de fa pointe une anthere jaune affez groffe, feffile, fans aucun filet.

L'ovaire ne fe diftingue d'abord du pédicule de la fleur que par les ftries ou canelures groffieres & un peu courbes ou finueufes dont il eft marqué; mais en groffiffant par la fuite il devient une capfule ovoïde à trois angles & trois faces plates, relevées chacune d'une côte groffiere, longue d'un pouce à un pouce & demi, une à deux fois moins large, luifante, verd-noire, d'abord charnue, aqueufe & vifqueufe, enfuite brune, à une loge, qui s'ouvre par trois paneaux de bas en haut entre les trois angles qui reftent comme autant de côtes qui imitent la carcaffe d'une lanterne. Sur le milieu de chacun de ces paneaux on voit une petite nervure longitudinale le long de laquelle font attachées un tres-grand nombre de femences fort menues, lenticulaires, rouffes, bordées d'une membrane.

Culture. La *belapola* croît au Malabar dans les terrains aqueux & fur-tout dans les marécages qui font toujours couverts de trois à quatre pouces d'eau.

Qualités. Toute cette plante a une odeur forte & la faveur du poireau. Ses fleurs répandent une odeur défagréable approchante de celle du favon.

Ufages. Les Malabares pilent fes racines dans l'eau de riz, pour les appliquer en cataplafme fur les tumeurs phlegmoneufes & autres qui font difpofées à abfcéder.

Remarques. C'eft bien fans fondement que Jean Commelin a rapporté cette plante au genre du glayeul, dont elle n'a ni les feuilles, ni les fleurs, & il n'eft pas douteux qu'elle ne foit une vraie efpece de l'elleborine, que Diofcoride & les Grecs appelloient du nom d'*epipactis*, qui fait un genre particulier dans la famille des orchis. *Voyez* nos *Familles des plantes*, *volume II*, *page 70*. (*M. ADANSON.*)

BELASCHORA, f. f. (*Hift. nat. Botaniq.*) nom Malabare d'une efpece de calebaffe affez bien gravée, quoique fans détails, en 1688, par Van-Rheede, dans fon *Hortus Malabaricus*, *volume VIII*, *page 1*, *planche I.* Les Brames l'appellent *gara-dudi*, les Portugais *babora branca*, les Hollandois *witte pepoenen.* Jean Commelin dans fes notes fur cet ouvrage, *page 2*, l'appelle *bela fchara*, & dit que c'eft le *pepo vulgaris* de Ray, *Hift. plant. liv. XIII*, *chap. 2.*

La racine de cette plante eft cylindrique, droite, piquante verticalement en terre, longue de huit à neuf pouces, de fix lignes environ de diametre, peu ramifiée, couverte d'une écorce blanche, charnue, pleine, jaunâtre intérieurement & remplie de nombre de fibres longitudinales. Sa tige eft fimple, marquée de quatre à cinq angles, longue de vingt à trente pieds, de cinq à fix lignes de diametre, ferpentante ou montante de bas en-haut entre les branches des arbres fur lefquelles elle s'appuie, velue, d'un verd-clair à l'extérieur, charnue intérieurement, fucculente, fiftuleufe, ou ayant une grande cavité à fon centre.

Les feuilles font difpofées alternativement & circulairement autour des branches d'où elles fortent à des diftances de dix à douze pouces. Elles font taillées en cœur, de huit à neuf pouces de diametre, un peu plus larges que longues, bordées d'une quarantaine de filets dans leur contour, molles, tendres, veloutées finement comme un velours très-doux, verd-brunes en-deffus, jaunâtres en-deffous où elles font relevées de cinq groffes nervures rayonnantes ramifiées, & creufées en-bas d'une profonde échancrure, au fond de laquelle elles font portées fur un pédicule cylindrique, prefqu'une fois plus court qu'elles, velouté de même & d'un verd-clair de

quatre à cinq lignes de diametre qui s'écarte de la tige sous un angle de quarante-cinq dégrés.

De l'aisselle de chaque feuille sort une vrille deux fois plus menue que le pédicule des feuilles, s'étendant horizontalement, & qui, à la hauteur de ce pédicule, se divise en deux branches aussi longues que les feuilles, & qui se roulent en plusieurs tours de spirale autour des branches des arbres pour y soutenir ses tiges.

Les fleurs sont androgynes, c'est-à-dire, que les mâles sont séparées des femelles sur le même pied, de maniere qu'elles naissent solitairement & séparément, une mâle à l'aisselle d'une feuille, & l'autre femelle à l'aisselle d'une autre feuille du côté opposé à celui d'où sort la vrille. Ces fleurs ne se voient que dans les feuilles supérieures de la tige. Le pédicule des mâles égale les feuilles en longueur, pendant que celui des fleurs femelles égale à peine le pédicule de ces mêmes feuilles.

Chaque fleur consiste en un calice d'une seule piece, à tube très-court, & cinq divisions égales triangulaires ondées, quatre à cinq fois plus longues que larges, ouvertes en étoile & en une corolle une fois plus longue, monopétale, à tube très-court, presqu'insensible, à cinq grandes divisions ouvertes horizontalement en une étoile de deux pouces & demi de diametre, elliptiques, concaves, deux fois plus longues que larges, plus étroites à leur origine, obtuses & dentées, comme déchirées à leur extrêmité opposée, blanches d'abord, ensuite jaunâtres, velues, transparentes, relevées de trois nervures grossieres. Au milieu du tube de la corolle sont attachés trois filets d'étamines bien distincts, extrêmement courts, portant à leur sommet trois antheres courtes, réunies ensemble par leurs côtés, dont l'une n'est qu'à une loge, pendant que les deux autres sont chacune à deux loges composées de trois lignes qui serpentent côte à côte, & qui s'ouvrent par un sillon dans toute leur longueur. Telles sont les fleurs mâles qui tombent en se séparant de leur péduncule, peu après leur épanouissement.

Les fleurs femelles different des fleurs mâles en ce qu'elles sont un peu plus petites; que leur corolle, au lieu d'étamines parfaites, ne porte que les apparences de trois filets extrêmement petits, & en ce que cette fleur porte sur le sommet d'un ovaire ovoïde, à-peu-près aussi long qu'elle, couronné à son centre par un style fort court, à trois stigmates hémisphériques grossiers, & fort peu plus longs que son tube.

Cet ovaire en mûrissant devient une écorce ovoïde, longue d'un pied, une fois moins large, plus menu à son extrêmité inférieure, d'abord tendre, couverte de poils blanchâtres, ensuite ligneuse, jaunâtre, très-dure, épaisse de deux lignes, charnue, comme fongueuse & aqueuse intérieurement, partagée en trois loges qui ne s'ouvrent point & qui contiennent chacune une centaine de graines elliptiques, plus étroites à leur origine, légérement échancrées à l'extrêmité opposée, longues de douze à treize lignes, une fois à une fois & demie moins larges, jaune-brunes, entourées d'un sillon sur chacune de leurs faces.

Culture. La *belaschora* croît par tout le Malabar: on la cultive aussi dans les jardins; elle fleurit dans la saison des pluies.

Usages. Son fruit se mange; son suc se prend avec un peu de cumin, pour dissiper les lassitudes spontanées ou accidentelles, & pour fortifier la respiration. La décoction de ses feuilles avec le sucre se donne dans la jaunisse.

Remarque. Il est d'autant plus étonnant que Jean Commelin ait regardé cette plante comme une espece de potiron, & même comme le potiron commun, *pepo vulgaris*, qu'elle n'a aucun des caracteres du potiron, & qu'au contraire elle possede tous ceux de la calebasse. (*M. ADANSON.*)

BELAWA, s. f. (*Hist. nat. Botaniq.*) nom que les habitans de Boege & de Loebock donnent à l'arbre qui porte le vernis de la Chine, & dont Rumphe a fait graver une bonne figure, quoiqu'incomplette, sous le nom latin *arbor vernicis*, correspondant à celui de *caju sanga* des Malays & des Macassares, dans son *Herbarium Amboinicum*, *vol. II*, *pag. 259*, *planche LXXXVI.* Les habitans de Java l'appellent *ingas* & *rangas*, ceux de Baleya, *sasuru*, les Chinois *tsjiu tsjat.* Selon le P. d'Incarville, qui en a donné une figure en esquisse dans le *vol. III*, des mémoires présentés par des savans étrangers à l'académie, & imprimé en 1760, ils l'appellent *tsi-chou; chou* veut dire *arbre*, & *tsi* signifie *vernis.* Sa résine ou son vernis s'appelle *cie* ou *cil* à la Chine, *tsjad* ou *tschat*, chez les Chinois habitans des îles Moluques; *amrac*, chez les Malays & les Siamois, & *vernix sinica* par Rumphe.

L'arbre de vernis de la Chine ne differe de celui qui croît aux îles Moluques, au rapport des Chinois qui ont vu l'un & l'autre, qu'en ce que celui de la Chine a les feuilles & les fruits plus grands, & c'est aussi ce qui arrive à ces arbres tant qu'ils sont jeunes.

Celui des îles Moluques a la grandeur & la forme d'un mangier, *manga:* il s'éleve à la hauteur de 25 à 30 pieds. Son tronc a dix à douze pieds de hauteur, sur un pied à un pied & demi de diametre, & est couronné par une cime hémisphérique, formée par nombre de branches courtes, épaisses, serrées, étendues, presque horizontalement, dont les ramifications sont souvent verticillées ou rayonnantes au nombre de quatre à cinq, plus menues, plus longues & pendantes. L'écorce qui recouvre ces branches est cendré-brune, lisse, unie, comme un cuir lavé. Leur bois est assez solide & difficile à couper, composé d'un aubier blanc mêlé de noir, & d'un cœur brun à centre fongueux.

Les feuilles couvrent les branches au nombre de neuf à douze: dans les jeunes plants elles sont rayonnantes ou verticillées, & disposées par étages au nombre de cinq à sept, lorsqu'elles sortent autour de l'origine d'une branche, au lieu que sur les vieux pieds elles sont communément disposées alternativement & circulairement. Leur forme approche beaucoup de celle du mangier sauvage ou même du mangier cultivé, car elles varient beaucoup pour la grandeur, mais elles ont les côtes moins nombreuses & plus courbées. Elles sont elliptiques, arrondies à leur origine & pointues à leur extrêmité supérieure qui est plus large, longues de neuf à onze pouces, quatre à cinq fois moins larges, fermes, unies, d'un verd foncé, lisses dessus, relevées en-dessous d'une nervure longitudinale, ramifiée en douze à quinze paires de côtes opposées, & portées sur un pédicule cylindrique menu assez court, couché horizontalement comme elles.

Les branches sont terminées par une panicule de trente fleurs environ, petites, assez semblables à celles du mangier, d'un blanc-jaunâtre, composées d'un calice à cinq feuilles, d'une corolle à cinq pétales & de dix étamines rouges, disposées au-dessous de l'ovaire qui paroît porté sur un disque.

L'ovaire, en mûrissant, devient une écorce sphéroïde, de deux à trois pouces de diametre, applatie ou déprimée obliquement, irréguliere, comme réticulée ou relevée de grosses nervures cendré-brunes, dures, dont les unes sont verticales & les autres horizontales, charnue d'abord & succulente, ensuite seche, fongueuse & dure, à une loge qui ne s'ouvre point, & qui contient un osselet sphéroïde, mince, ligneux, pareillement à une loge, rempli, par une

une amande jaunâtre, solide, comme celle de la châtaigne. De tous les fruits qui naissent sur chaque panicule, il n'y en a que trois ou quatre qui parviennent à maturité, & ils sont pendans.

Culture. La *belawa* croît naturellement dans l'île Célebe, près d'Amboine, à Java & Baleya, dans les plaines maritimes, & dans d'autres lieux de l'Inde autour des grands fleuves ; quoique le P. Martin dise qu'il ne se trouve en Chine que dans la dixieme province appellée *Che-kiang*, qui est pleine de montagnes, on sait cependant par les commerçans qu'il croît aussi dans les autres provinces, & même hors de la Chine, comme à Canton, Tonkin, qu'ils appellent *Tamkia*, à Cambodja, à Siam, & jusqu'au détroit de Malacca, à Java & aux autres îles Moluques, comme il a été dit. A Java il est plus commun sur les montagnes que dans les plaines. Rumphe a remarqué que tous les fruits de cet arbre, qui lui avoient été envoyés du Macassar, placés sur une table dans sa chambre y germoient, & que dès qu'on les met en terre, ils ne tardent pas à lever. Ses branches prennent facilement de bouture.

Ce n'est qu'au bout de dix ans, & seulement lorsqu'il a acquis la grosseur d'un mangier ordinaire, que cet arbre commence à produire sa résine ou son vernis, elle n'est bien abondante que dans le tems de la fleuraison. Les trois premieres années qu'il produit, ses fruits sont beaucoup plus gros, ils égalent à-peu près la grosseur du poing, & ressemblent assez à ceux du gajang; ils diminuent ensuite de grosseur à mesure qu'il vieillit.

Qualités. La *belawa* jette du lait de toutes ses parties, soit par les fentes naturelles à son écorce, soit par les blessures qu'on y fait; son amande même en rend une grande quantité. Celui du tronc & des branches est contenu entre le bois & le liber ou l'écorce intérieure. A sa sortie il est d'abord d'un blanc sale, épais & visqueux comme le lait du soccus ou du jaka, en se condensant ensuite peu-à-peu il devient d'un jaune brun, enfin il se seche en une résine brune ou d'un noir de poix, dure, luisante & friable comme le mastic ou le sandarac. Cette résine ne se trouve jamais en gros morceaux, mais seulement en petits grains, tant sur le tronc que sur les menues branches.

Suivant Rumphe, cet arbre donne deux sortes de vernis, l'un jaune & luisant comme de l'or, l'autre noir, tel que celui que produisent les *belawa* des Indes & des îles Moluques, ce qui sembleroit indiquer que ces arbres sont de deux especes différentes.

Au reste, cette résine, lorsqu'elle n'est encore qu'un lait, est si caustique que, lorsqu'elle touche la peau elle la brûle & l'ulcere plus vivement que ne fait le suc de l'acajou sauvage ou du batel, espece de mangier puant. Lorsqu'une fois il est sec, ce lait, il n'a plus de mauvaise qualité, & l'on peut boire sans aucun danger dans les vases qui en sont enduits ou vernissés. Quelque caustique que soit ce lait, on remarque que certains insectes voraces, tels que le cacrolat, *bruchus*, selon Rumphe, en mangent impunément, & même des fruits frais & pleins de lait; car on sait que lorsque ces fruits ont perdu ce suc laiteux par l'exsiccation, ils peuvent se manger sans aucun danger.

Les exhalaisons qui sortent de cet arbre, passent pour aussi pernicieuses que son suc laiteux. Les Macassares & autres peuples de l'île Célebe, les redoutent au point qu'ils craignent de rester quelque tems sous son feuillage, ou de reposer à son ombrage, prétendant que le corps y devient enflé, & que les gouttes d'eau qui en découlent, occasionnent sur la peau où elles tombent des pustules & des ulceres malins, suivis de démangeaisons & d'ardeurs qui, lorsqu'on les néglige, dégénerent en une phthysie & une langueur qui consume & fait périr insensiblement.

Si en cueillant ses fruits on en égratigne seulement la peau, elle excite des démangeaisons aux mains. Lorsqu'on en brûle le bois, il répand une fumée & des vapeurs nuisibles. Il y a pareillement du danger de se baigner dans l'eau où ses feuilles & ses fruits sont tombés.

Usages. Le bois de la *belawa* est solide & durable, & les Japonois l'emploient à faire des poteaux & des piliers pour les portes de leurs maisons.

Les habitans du canton de Boege & de Loebo, dans l'île Célebe, en mangent sans aucun danger le fruit, c'est-à-dire les amandes après les avoir fait rôtir sur les charbons & purgé par ce moyen de toute leur résine maltaisante.

Mais le principal usage que l'on fasse de cet arbre, soit à la Chine, soit aux îles Moluques, est d'en tirer ce vernis si renommé, dont les habitans de la Chine, du Tonkin & du Japon, enduisent avec tant d'élégance & de propreté la plupart de leurs meubles, tels que leurs tables, leurs sieges, leurs armoires, leurs plats & services de table, les murs même de leurs appartemens, ce qu'on appelle communément en Europe des *meubles de laque.* Cette dénomination impropre, trompe quelquefois les étrangers qui croient mal-à-propos que ces sortes de meubles sont recouverts de laque, qui est une gomme-résine qui sert en effet à des usages à-peu-près pareils, mais qui ne se rencontre qu'à Bengale, à Suratte, & dans quelques autres lieux de l'Inde.

Lorsque les Macassares veulent couper la *belawa*, ils s'enveloppent de linges la tête, les mains & les pieds, pour éviter le contact des gouttes de lait qui pourroient en tomber. Les Chinois prennent un peu plus de précautions lorsqu'ils veulent en recueillir le suc laiteux, dont ils préparent leur fameux vernis. Ils ont observé que ce suc n'est bien abondant que dans le tems où cet arbre est en pleine fleur. C'est alors qu'ils vont le soir par bandes dans les lieux où il croît abondamment, lieux qui sont rarement fréquentés par les hommes ou par les animaux : chacun d'eux choisit un certain nombre de ces arbres ; il en égratigne légérement le tronc pour voir s'il rendra beaucoup, & y fiche deux fleches de bambou très-pointues & un peu inclinées, de maniere que l'écorce en soit traversée jusqu'au bois. Ils laissent ainsi ces fleches pendant la nuit, & ne vont les retirer que le lendemain avant le retour du soleil; car ces arbres ne rendent aucun suc pendant le jour, mais seulement pendant la nuit. Les uns en rendent plus & les autres moins, selon qu'ils ont crû dans un terrein plus ou moins gras ; & c'est pour faire une compensation qu'ils mêlent d'abord en commun tout le produit de leur récolte, & qu'ils la partagent ensuite également entr'eux. De-là il arrive aussi que cette résine se soutient toujours à un prix très-haut & qui varie rarement, car le pickol, qui est le quintal Chinois, se vend jusqu'à deux cens ou trois cens écus dans les provinces de la Chine, où cet arbre ne croît point, pendant qu'aux royaumes de Tonkin & de Cambodja, qui en produisent beaucoup, on l'a pour 60 ou 50 & même 30 écus.

Si l'on en croît Rumphe, ce suc naturel ou cette résine n'est point en état d'être employé comme vernis. Il y a plusieurs manieres de le préparer, qui forment autant de sortes de vernis.

La premiere maniere consiste à prendre poids égaux de résine & d'huile, ou trois parties de résine contre une d'huile des fruits du tang-yhu, qui est un arbre de la Chine, semblable au bonga-tanjong,

c'eſt-à-dire à l'élengi; cette huile eſt jaune-ſafran, tranſparente, ſemblable à notre huile de lin. On les cuit enſemble, & le vernis qui en réſulte eſt très-noir.

Lorſque ſur une livre de réſine on met deux livres d'huile, le vernis qui en réſulte après la cuiſſon eſt jaune-brun ou même jaune-pâle, & ſi tranſparent qu'on voit au-deſſous les veines du bois qu'on en a enduit.

Si dans la cuiſſon de ce mêlange on y ajoute du vermillon de poudre de noix de galle ou de toute autre couleur, les ouvrages qu'on recouvre de ce vernis prennent cette couleur.

Les ouvrages verniſſés avec l'une ou l'autre de ces trois préparations, ſe mettent dans un lieu frais & légérement humide pour y ſécher lentement. Le vernis ainſi ſéché, ne s'amollit jamais, à moins qu'on n'y répande de l'eau chaude, qui ſeroit capable de le diſſoudre.

Pour conſerver ce vernis cuit dans un état de liquidité & propre à être employé, il ſuffit de l'enfermer dans des cruches, & de le couvrir d'une couche d'eau. C'eſt ainſi que les Chinois en tranſportent tous les ans une quantité conſidérable de Siam & de Cambodje au Japon, où l'on vernit en noir tous ces beaux ouvrages appellés *ouvrages de laque*, qui ſe répandent delà dans le reſte du monde.

Les Javanois, quoiqu'ils poſſédent la *belawa*, ignorent l'art d'en tirer le ſuc & d'en préparer le vernis. Il n'y a que les Chinois, habitans de cette île, qui en tirent quelquefois & en petite quantité, non pas de ſon tronc, mais ſeulement de ſes racines après les avoir déterrées.

Suivant la relation communiquée à l'académie royale des ſciences, & imprimée en 1760, dans le troiſieme volume des Mémoires préſentés par des ſavans étrangers, le tſi-chou ou l'arbre du vernis, croît ſans culture dans les montagnes de pluſieurs provinces méridionales de la Chine, où ſon tronc prend un pied & plus de diametre. On le cultive auſſi dans les plaines & ſur les montagnes; alors il ne groſſit guere plus que la jambe & ne dure guere plus de dix ans, par l'épuiſement qu'y occaſionne l'écoulement conſidérable des ſucs qu'on en tire. Il croît auſſi bien en pleine campagne que ſur les montagnes, & le vernis en eſt également bon, pourvu que le terrein ſoit bien ſitué. Les arbres qui ſont moins expoſés au ſoleil, ou qui ſont plus ombragés, rendent plus de vernis, mais moins bon. Les Chinois le plantent pour l'ordinaire de bouture; pour cet effet ils choiſiſſent ſur un arbre vigoureux les branches les plus favorables à la tranſplantation, & dès l'automne ils entourent ces branches de terre graſſe détrempée, un peu ferme, à quelques pouces au-deſſus de l'endroit où ils veulent les couper: ils forment de cette terre une boule de la groſſeur de la tête ou environ, qu'ils enveloppent de filaſſe ou de linge pour la faire réſiſter aux gerſures des gelées, & ils l'arroſent de tems en tems, de maniere qu'elle ne ſoit jamais ſeche, excepté pendant les gelées; chaque branche ainſi traitée produit en peu de tems des racines; au printems on la ſépare de l'arbre en la ſciant un peu au-deſſous de la boule de terre, & on la tranſplante en pleine terre. Ce jeune plant n'exige d'autre culture que de remuer un peu la terre au pied, & d'y raſſembler des feuilles qui en pourriſſant lui ſervent de fumier & d'engrais.

L'été eſt la ſeule ſaiſon où l'on recueille le vernis. Si ce ſont des arbres ſauvages qui croiſſent ſans culture ſur les montagnes, on n'en tire qu'une fois par an, ou ſi l'on en tire trois fois dans la même année, on les laiſſe repoſer les trois années ſuivantes. A l'égard des arbres cultivés, on en tire trois fois par an du vernis dans le même été: celui de la premiere traite eſt meilleur que celui de la ſeconde, & celui de la ſeconde meilleur que celui de la troiſieme, en ce qu'il eſt beaucoup moins aqueux, & par-là plus compact, plus épais & plus luiſant.

La maniere dont les Chinois font couler ce ſuc, varie ſuivant la nature des arbres. Si ce ſont des arbres ſauvages, ils font juſqu'à vingt entailles avec la hache à leur tronc, à-peu-près comme on fait au pin en Europe, pour en tirer la réſine. A l'égard des arbres cultivés, on fait avec un couteau dans l'écorce de leur tronc ſeulement trois à quatre entailles au plus: chacune de ces entailles eſt formée en triangle au moyen de trois coups de couteau; dans la baſe de ce triangle qui eſt horizontale, on enfonce avec force une petite coquille de moule de riviere, deſtinée à recevoir la liqueur qui découle des deux lignes collatérales du triangle: on place donc ainſi trois ou quatre coquilles au plus à la fois ſur le tronc de chaque arbre, & l'on fait de nouvelles entailles à chaque fois qu'on veut tirer du vernis.

Quelquefois il arrive aux gros arbres ſauvages, que le vernis ne coule pas par les entailles qu'on y a faites, & cela parce qu'elles ſont trop ſeches. Dans ce cas il faut les humecter un peu à l'endroit par où doit couler le vernis, ce qui ſe fait avec des ſoies de cochon que l'on mouille au défaut d'eau avec de la ſalive; la plaie ainſi humectée écarte ſes levres, & ouvre un paſſage au vernis. Lorſqu'un arbre ſauvage paroît épuiſé & ne promet plus de vernis, on entoure ſa cime d'une petite botte de paille, à laquelle on met le feu; par ce moyen tout ce qui reſte de vernis dans ces branches, même les plus petites, ſe précipite dans les entailles qui ont été faites en quantité au bas de ſon tronc.

Lorſque les Chinois veulent recueillir le ſuc des arbres au vernis, ils partent de grand matin, de maniere qu'ils puiſſent faire leurs entailles & y placer leurs coquilles au petit jour, c'eſt-à-dire avant le lever du ſoleil. Chaque homme n'en place guere qu'un cent, en ſorte qu'il n'entaille guere que 25 arbres. On laiſſe ces coquilles environ trois heures en place, après quoi on recueille le ſuc qui y a coulé, en commençant par les premieres placées: ſi on laiſſoit ces coquilles plus long-tems en place, le vernis ſeroit de meilleure qualité, mais il diminueroit de quantité, le ſoleil évaporant le phlegme aqueux qui y abonde, & ce ne ſeroit pas le profit du marchand qui le vend au poids & non à la qualité. Ce vernis, quand il ſort de l'arbre reſſemble à de la poix liquide, c'eſt-à-dire, qu'il eſt brun-rougeâtre; mais lorſqu'il reſte quelque tems expoſé à l'air, ſa ſurface prend d'abord une couleur rouſſe, & peu après il devient noir, mais d'un noir brillant à cauſe de l'eau qu'il contient. Ceux qui recueillent ce vernis, portent, pendu à leur ceinture, un petit ſeau de bambou, dans lequel ils font tomber le vernis. Pour le faire tomber, ils humectent un doigt en le paſſant ſur la langue, & en eſſuient la coquille; le doigt étant ainſi mouillé, le vernis ne s'y attache point: au lieu du doigt, il y en a qui ſe ſervent d'une petite ſpatule de bois qu'ils trempent dans l'eau ou qu'ils paſſent ſur la langue. Lorſque chacun a fait ſa récolte, il recouvre ſon ſeau d'un papier nommé *mau-theou-tchi*, fait de chanvre, qu'il applique exactement ſur tous ſes bords, pour que le vernis s'y conſerve plus frais, & qu'il n'y entre point d'ordures. Ils le portent ainſi chez les marchands qui le verſent dans des barils qu'ils recouvrent ſoigneuſement d'une feuille du papier précédent, coupée en rond pour entrer juſte dans le baril, comme nos confituriers couvrent les pots de

confiture. Pour conserver ce vernis, on place les barils ou autres vases qui le contiennent, dans des caves fraîches, mais non trop humides : il s'y conserve aussi long-tems qu'on veut, pourvu qu'il soit exactement couvert.

En couvrant & découvrant les vases qui renferment le vernis, il faut éviter soigneusement de s'exposer à sa vapeur ; pour cet effet il suffit de tourner la tête de côté : sans cette précaution on courroit risque de gagner une espece de galle, qu'on nomme *cloux de vernis*, parce qu'ils ont rapport à ceux que cause l'herbe à puce en Canada, avec cette différence que ceux du vernis sont beaucoup plus douloureux, accompagnés d'une chaleur insupportable & de l'enflure des bourses. Quoique l'on souffre beaucoup de ce mal, on n'en meurt pas, on appaise le grand feu de ces cloux en les lavant avec de l'eau fraîche avant qu'ils soient aboutis : lorsqu'ils sont percés, on les frotte avec le jaune qui se trouve dans le corps des crabes, ou à son défaut avec de la chair des coquillages qui, par sa grande fraîcheur, diminue beaucoup la douleur. De toutes les personnes qui travaillent au vernis, il y en a très-peu qui soient exemptes d'être attaquées une fois de ces sortes de cloux ; celles qui y résistent sont d'un tempérament phlegmatique & tranquille ; les gens vifs & coleres y sont plus sujets que les autres.

Il y a en Chine trois villes principales, savoir, Nien-tcheou-fou, Si-tcheou-fou & Kouang-tcheou-fou, dont on tire le vernis que les Chinois distinguent en trois sortes qui portent le nom de ces villes, tels que le Nien-tsi, le Si-tsi, & le Kouang-tsi. *Tsi* signifie *vernis*, & *tcheou-fou* veut dire une ville principale ou de la premiere grandeur. *Nien*, *Si*, & *Kouang*, sont le nom de ces trois villes.

Le nien-tsi & le si-tsi sont les deux especes qu'on emploie pour faire le vernis noir. Le canton où se recueille le nien-tsi est si peu étendu, qu'il ne peut suffire à tous les ouvrages de vernis noir qui se font à la Chine : il est d'un noir plus brillant que le si-tsi, & coûte à Peking environ cent sols la livre ; c'est pour cela qu'on le trouve rarement pur, & que les marchands y mêlent du si-tsi, qui n'y coûte que que trois livres.

Le kouang-tsi tire sur le jaune, il coûte à Peking neuf livres : il est plus pur, ou contient moins d'eau que le nien-tsi & le si-tsi.

Ces trois sortes de sucs ne sont pas le vernis; avant de le devenir, ils doivent subir une exficcation & ensuite un mêlange. Le vernis que doivent former ces sucs ne deviendroit jamais brillant, si on ne le faisoit d'abord évaporer au soleil pour les dépouiller de tout ce qu'ils contiennent d'aqueux. Voici comment les Chinois s'y prennent. Ils ont de grandes corbeilles de jonc ou d'osier clissé, enduites d'une couche de composition de terre ou de cendre, revêtue d'une seule couche de vernis commun, & dont les bords n'ont pas plus d'un pouce ou un pouce & demi de haut. Ils versent dans ces corbeilles un pouce au plus d'épaisseur de suc ou vernis, qui perd tout son phlegme aqueux en deux ou trois heures, lorsque le soleil est un peu ardent. Pendant qu'il s'évapore, on le remue avec une spatule de bois, le tournant & le retournant sans interruption : d'abord il se forme à sa surface des bulles blanches qui diminuent peu à peu en nombre & en grandeur, jusqu'à ce qu'elles prennent une couleur violette ; alors il est suffisamment évaporé.

Pour faire un beau vernis noir ordinaire de la Chine avec le nien-tsi pur, ou avec le nien-tsi auquel on a ajouté environ le quart du si-tsi, on le fait d'abord évaporer à moitié, & on mêle par chaque livre de ce suc cinq ou six gros de fiel de porc évaporé au soleil au point de prendre une consistance épaisse; sans ce fiel, le vernis n'auroit pas de corps, il seroit trop fluide. On remue pendant un quart-d'heure le fiel de porc avec le suc du vernis, après quoi on ajoute par chaque livre de vernis, quatre gros de vitriol romain, dissous auparavant dans une suffisante quantité d'eau : le thé peut suppléer au défaut de vitriol. On continue de remuer le vernis jusqu'à ce que les bulles qui se forment dessus, prennent une couleur violette. Le vernis qui résulte de ce mêlange, se nomme en Chine *kouang-tsi*, c'est-à-dire, *brillant vernis ;* le mot *kouang* signifie *brillant*, selon le P. d'Incarville.

Depuis quelques années les Chinois ont imité le brillant du vernis noir du Japon : ils l'appellent *yang-tsi*, c'est-à-dire, vernis qui vient d'au-delà de la mer. Le yang-tsi ne differe du kouang-tsi qu'en ce qu'il provient du kouang-tsi, auquel, lorsqu'il est tout-à-fait évaporé, on ajoute par chaque livre un gros d'os de cerf calciné en noir, & réduit en poudre fine ; les Chinois prétendent que les os des côtes sont préférables à ceux des autres parties, & l'expérience a appris au P. d'Incarville que l'yvoire calciné de même, valoit encore mieux. Outre les os de cerf calcinés en noir, ils ajoutent une once d'huile de thé qu'ils rendent siccative en la faisant bouillir doucement, après avoir jetté dedans, en hiver, 50 grains d'arsenic, moitié rouge ou réalgal, & moitié gris ou blanc; en été 36 grains suffisent : ils remuent continuellement cet arsenic dans l'huile avec une spatule. Pour éprouver si l'huile est suffisamment siccative, ils en laissent tomber quelques goutes sur un morceau de fer froid ; si en appliquant légérement le bout du doigt à la surface de cette huile figée, & l'élevant doucement, elle s'y attache & file un peu, elle est jugée à son point. Cette huile de thé donne le beau brillant au vernis. Elle se tire des fruits d'un arbre, dit improprement *thé ;* car il ne ressemble au thé ni par les feuilles ni par les fruits, & on ne le cultive que pour ses fruits, qui peuvent se comparer à ceux de nos châtaignes, dont l'écorce extérieure seroit privée de ses épines. Le fruit du tong-chou, dont on tire l'huile appellée tong-yeou, en approche assez, & tous deux paroissent être deux especes d'élengi. Les Chinois prétendent que toute autre huile que celle de ce thé ne sécheroit pas dans le vernis, & que toujours elle s'en sépareroit & s'échapperoit hors de ses pores ; mais le P. d'Incarville en doute : on sait d'ailleurs que l'huile tong-yeou qu'ils emploient, comme nous allons le dire, avec la troisieme sorte de suc appellée *kouang-tsi* rendue siccative ne sort point, & il est probable que toute autre huile bien siccative pourroit suppléer à leur défaut.

Le kouang-tsi ou la troisieme sorte de suc naturel la plus pure & la plus estimée, tirant sur le jaune & étant plus transparente que les deux autres dont on ne fait que du vernis noir, est destinée à faire le vernis jaune, doré, transparent. Lorsqu'on a bien dépouillé ce suc de son humidité, comme les précédens, pour le rendre brillant, alors on le mêle en proportion de sa pureté, c'est-à-dire de sa sécheresse, avec l'huile tong-yeou dont nous venons de parler, qui est si commune en Chine, qu'elle ne coûte que deux ou trois sols la livre sur les lieux où on la recueille. Cette huile ressemble à de la térébenthine, & on en vend à Paris sous le nom de *vernis de la Chine*. Lorsque le kouang-tsi est très-pur, on y mêle plus de la moitié d'huile tong-yeou : lorsqu'au contraire il est chargé d'eau, on y en met moins de la moitié ; alors il revient à-peu-près au même prix que le nien-tsi, qui fait le vernis noir & brillant dont nous avons parlé ci-dessus.

Outre ces trois sortes de sucs naturels dont on fait

à la Chine trois sortes de vernis qui peuvent se réduire à deux, savoir, le nien-tsi ou le vernis noir, brillant & opaque, dont celui du Japon n'est qu'une perfection, & le kouang-tsi, qui est le vernis jaune, doré, brillant & transparent; le P. d'Incarville dit que les Chinois ont encore trois autres préparations de vernis, composés & formés par le mêlange des deux précédens; savoir, le tchao-tsi, le kin-tsi & le hoa-kin-tsi. Le tchao-tsi, qui veut dire *vernis extérieur* ou *vernis d'enveloppe* (car *tchao* signifie *envelopper*, *couvrir*) est d'un jaune transparent; il est composé du kouang-tsi le plus pur, mêlé avec moitié d'huile tong-yeou rendue siccative: par conséquent, suivant le P. d'Incarville, le tchao-tsi n'est que la préparation simple du suc du kouang-tsi pour former le vernis transparent, vernis de couverte, le vrai tchao-tsi, qui ne differe en rien du vernis de la troisieme sorte, qu'il appelloit ci-dessus *kouang-tsi*.

Le P. d'Incarville remarque que le tchao-tsi ou vernis transparent préparé au Japon, l'emporte infiniment sur celui qu'on fait à la Chine. Celui-ci tire sur le jaune; mais ce jaune est si terne, qu'ils n'osent l'employer sur des desseins fins & délicats, ils l'emploient seulement pour imiter l'avanturine, comme il va être dit; mais cette avanturine n'approche pas de la netteté de celle des Japonois, qui ont encore seuls le secret de faire leur tchao-tsi, aussi transparent que de l'eau, pour appliquer sur leurs dessins en or.

Le kin-tsi tire son nom de sa couleur, qui est d'un jaune doré; car la lettre *kin* en Chinois, signifie *or*. Ce vernis est composé avec moitié de si-tsi le plus commun, c'est-à-dire, avec celui qu'on recueille à la troisieme récolte, & moitié d'huile tong-yeou. Après avoir étendu une couche de ce vernis, ils sement dessus de la poudre d'or, sur laquelle ils étendent une couche de tchao-tsi, c'est-à-dire, de vernis transparent: la poudre d'or ainsi semée entre ces deux couches de vernis, imite l'avanturine, & d'autant plus, qu'elle vieillit davantage, c'est-à-dire, à proportion qu'elle est plus seche.

Le hoa-ken-tsi est le vernis dont se servent les peintres en vernis pour délayer leurs couleurs, d'où lui vient son nom de *hoa* qui signifie *peindre*, & celui de *kin*, parce qu'il sert à peindre en or ou aux dessins en or: il est composé de moitié tchao-tsi ou vernis transparent, & moitié kien-tsi.

Voilà à quoi se réduit tout ce qui a été écrit de plus certain sur les différens vernis d'arbre des Indes, de la Chine & du Japon; & nous renvoyons à *l'Art du Vernisseur* les différentes pratiques qui sont détaillées dans le mémoire du P. d'Incarville, soit pour purifier le vernis, soit pour l'appliquer, le sécher, le polir, soit pour faire les boîtes à vernir, soit enfin pour peindre en vernis, ce qui ne fait un bon effet que sur les gros meubles, comme tables, chaises, fauteuils, armoires & autres grandes pieces qui ne sont pas destinées à être vues de trop près.

Monstruosités. Selon Rumphe, le fruit de la *belawa* est sujet à une monstruosité qui consiste en ce qu'il produit souvent à son extrêmité supérieure une pierre qu'il appelle *sangites*, d'un pouce environ de diametre, tantôt lenticulaire, lisse, tantôt ridée & comme couverte de tubercule, couleur de rouille, pesante, froide & dure comme un caillou qui résiste à la lime.

Les Macassares estiment beaucoup ces pierres. Ils les attachent à leur ceinture, leur attribuant la vertu de rendre heureux & de préserver des blessures dans les guerres. Ils s'en servent aussi comme de pierre de touche pour éprouver les métaux, l'argent surtout à cause de sa couleur brune.

Remarques. Par le récit de Rumphe & du P. d'Incarville, il paroît qu'il n'y a qu'une seule espece d'arbre qui produise le suc dont on fait le vernis, & que ce suc, en quelque tems qu'on le tire, ne differe point par sa nature, mais seulement par la quantité de phlegme qu'il contient & qu'on en fait sortir par l'évaporation; de sorte que ce ne seroit que par les mêlanges qu'on en fait des vernis différens, comme le dit Rumphe. Et quoique le P. d'Incarville ait fait travailler sous ses yeux un ouvrier du palais de l'empereur devenu pour lors chrétien & son pénitent, il peut se faire que cet ouvrier, plus instruit dans l'art d'appliquer le vernis que dans celui de le composer, ait confondu ensemble plusieurs pratiques. Cette confusion est bien sensible, sur-tout dans l'endroit où le P. d'Incarville, après avoir établi qu'il y a trois sortes de vernis différens par le tems où on les tire de l'arbre, dit que les trois sortes de vernis qu'on connoît à la Chine viennent de trois grandes villes dont ils portent le nom. Si chacune de ces trois villes, ou des provinces où sont ces villes, donne un vernis différent, sans doute à raison de la différence des climats ou des arbres qui le produisent, & si ce vernis differe encore suivant les trois tems où on le recueille, voilà déja neuf sortes, ou au moins six sortes de vernis différens. Mais le P. d'Incarville les restreint ensuite à deux, en disant que le nien-tsi & le si-tsi se mêlent ensemble pour faire le vernis noir & opaque qu'il appelle *kouang-tsi*, c'est-à-dire, *vernis brillant.* Mais il regarde le kouang-tsi comme un vernis jaune, naturel & transparent, qui, suivant lui, est le plus pur & celui de la premiere qualité; voilà donc une autre confusion. Il distingue ensuite le yang-tsi du Japon & le tchao-tsi, qui, selon lui, se préparent également tous deux avec kouang-tsi. Comment se tirer de cet embarras & de la confusion occasionnée sur-tout par le kouang-tsi? La simplicité du récit de Rumphe peut seule nous en donner les moyens. Cet auteur ne distingue qu'une seule sorte de suc qui se modifie en plusieurs especes suivant les mêlanges qu'on y fait; & voici comme nous pensons qu'on peut concilier leurs descriptions.

L'arbre au suc du vernis fournit un suc brun roussâtre, d'abord plus ou moins aqueux, qui devient brun-noir ou couleur de poix en séchant, & d'autant plus brillant, qu'il contient moins d'eau. Ce suc ne devient vernis qu'en le mêlant avec une huile très-siccative, & on en fait autant d'especes différentes qu'on y mêle, outre cette huile, d'ingrédiens différens. Néanmoins on peut réduire toutes ces sortes de vernis à deux especes principales, savoir, 1°. le vernis transparent, ou vernis de couverte, nommé *tchao-tsi*; il se fait en mêlant & faisant cuire ensemble parties égales du kouang-tsi ou du nien-tsi, ou du si-tsi bien purifiés de leur phlegme, & de l'huile siccative du tong-yeou également bien déphlegmée: on se rappelle que ces trois sucs à vernis ne different que par leur plus ou moins de phlegme, par le tems seul où ils ont été recueillis. La couleur naturelle de ce vernis, mêlé à parties égales avec l'huile du tong-yeou, est un beau jaune d'or; une moindre quantité de cette huile le rendroit plus brun & moins transparent; les différentes proportions entre ce suc & cette huile donnent diverses gradations de vernis transparent: & c'est sans doute parce que l'huile dont se servent les Japonois est plus claire, que leur vernis transparent a une supériorité sur celui de la Chine. Le kin-tsi est une espece de vernis transparent inférieur au tchao-tsi. 2°. Le vernis opaque prend différens noms suivant la couleur & les ingrédiens avec lesquels on le compose. Plus le suc à vernis avec lequel on fait le vernis est pur, plus ce vernis a de brillant & de netteté; ainsi le vernis dans lequel on emploie le kouang-tsi, est plus beau que celui où on n'emploie que du nien tsi ou du si-tsi, qui sont des qualités inférieures. On y emploie plus

communément de ces derniers sucs, parce qu'ils sont plus communs & moins chers. Quelques sucs que l'on prenne, lorsque le vernis qu'on en fait est noir & opaque, on l'appelle *yang-tsi*. Le hoa-kin-tsi ou vernis à peindre en est une espece.

Remarques. Il n'est pas douteux, en consultant les figures & la description que font Rumphe & le P. d'Incarville de la *belawa* ou du *tsi-chou*, c'est-à-dire, de l'arbre du vernis des provinces méridionales de la Chine, que cet arbre doit former un genre particulier voisin du mancenilier, *mansanilla*, dans la famille des tithimales, ayant, comme lui, les feuilles simples & un gros fruit charnu à osselet; & que les arbres à feuilles ailées & à petit fruit qu'on cultive depuis quelques années en Europe sous le nom de *vrai vernis de la Chine*, ne sont nullement de ce genre, mais une espece du genre du sumat qui vient dans la famille des pistachiers. (*M. Adanson.*)

* § BELBAIS, (*Géogr.*) ville d'Egypte à l'une des embouchures du Nil. C'étoit autrefois Péluse. *Belbais* est à vingt lieues au-dessus de l'embouchure la plus orientale du Nil: *Belbais* ne peut conséquemment être Péluse. *Voyez les Mémoires du P. Sicard, sur l'Egypte. Lettres sur l'Encyclopédie.*

§ BELEMNITE, f. m. (*Hist. nat. Conchyliologie.*) Il est étonnant que parmi les auteurs qui ont écrit sur ce fossile, les uns l'aient regardé comme une production minérale du genre des stalactites, & les autres comme des dents fossiles d'animaux. Son organisation différente de celle de ces deux sortes de corps devoit écarter ce soupçon, & l'examen des parties de quelques individus qui ont été trouvés avec les articulations & les alvéoles qui sont naturels à ce fossile, auroit dû le faire reconnoître pour une espece de coquillage analogue à l'orthocératite dont on n'a point encore vu l'analogue vivant qui habite sans doute dans les mers les plus profondes. *Voyez*-en quatorze figures bien gravées avec trois sortes d'avéoles, au *volume XXIII*, *planche VI*, du *Dict. raif. des Sciences*, &c. *n°.* 2 & 3, & comparez-les avec l'*orthocératite* représentée à la *planche VIII*, *n°.* 2 du même volume. (*M. Adanson.*)

BELESME ou BELLESME, (*Géogr. Antiq.*) ville du Perche, qui passe pour la premiere & la plus ancienne de cette petite province, à quatre lieues de Mortagne au sud, & un peu plus de Nogent-le-Rotrou à l'ouest. M. Baudelot, dans un *Mémoire* lu en 1717 à l'académie des inscriptions, se plaint de ce que ceux qui font des descriptions particulieres des villes & des provinces, en négligent souvent les antiquités. M. de Bry de la Clergerie, dans son *Histoire du Perche*, ne fait aucune mention des deux inscriptions trouvées dans la forêt de *Belesme*: la premiere ne contient que le seul mot *Aphrodisium*. C'étoit l'inscription d'un temple ou d'une chapelle du voisinage, consacré à Vénus, nommée par les Grecs *Aphrodite* du mot ἀφρος, *spuma*, parce qu'on croyoit que cette déesse étoit sortie de l'écume de la mer, lorsqu'elle parut pour la premiere fois à Cythere, c'est-à-dire, lorsque les Phéniciens en établirent le culte dans l'île.

La deuxieme inscription est conçue en ces termes:

Diis inferis
Veneri
Marti et
Mercurio
sacrum.

Voyez Hist. de l'Acad. des inscriptions, tome II, édit. in-12, pag. 331.

BELESIS, (*Hist. de Babylone.*) premier roi de Babylone, prêtre & guerrier, se servit de la religion pour élever l'édifice de sa fortune. Ses connoissances dans l'astronomie firent croire qu'il avoit des intelligences avec les génies qui présidoient à la police du monde; & comme il annonçoit le retour des astres & des éclipses, il lui fut facile d'usurper la réputation de prophete. Rarement les imposteurs ont un objet élevé d'ambition; satisfaits de séduire la multitude, ils jouissent de ses respects, sans prétendre à la gouverner. *Belesis* humilié de vivre à l'ombre de l'autel, fut plus hardi dans sa marche, il profita de la crédulité des peuples pour changer le destin de l'Assyrie, qui étoit scandalisée des débauches & de la mollesse de Sardanapale. Avant de rien exécuter, il joua le rôle d'envoyé du ciel; & comme il avoit besoin d'un complice accrédité, il jetta les yeux sur Arbace le Mede dont il connoissoit l'ambition, & sur-tout son mépris contre le monarque efféminé; il va le trouver & il lui annonce que les dieux lui avoient révélé qu'il étoit appellé au trône d'Assyrie. Arbace parut ajouter foi à une révélation qui préparoit sa grandeur; docile à la voix du prophete, il l'assura qu'aussi-tôt que les dieux auroient réalisé leurs promesses, il lui donneroit le gouvernement de Babylone. Il suffisoit que la rebellion eût un prophete à sa tête pour engager le peuple à la regarder comme un ordre du ciel. *Belesis*, quoiqu'élevé dans l'exercice des fonctions religieuses, étoit véritablement né pour la guerre: Sardanapale mit sa tête à prix, il ne se trouva point d'assassins pour tremper ses mains dans un sang réputé sacré. Arbace, quoique soutenu de son appui, essuya plusieurs défaites qui rébuterent ses partisans; *Belesis* éleva la voix pour leur dire que dieu promettoit de couronner leur persévérance; cette promesse releva les courages abattus; les rebelles prêts à se retirer chez eux, reprennent les armes, demandent à combattre & sont vaincus. Ce mauvais succès auroit dû décréditer le prétendu prophete; mais l'erreur avoit pris racine, & le vulgaire une fois séduit, chérit son illusion. L'imposteur pour prévenir les désertions, répand dans le camp qu'il va passer la nuit pour interroger les astres sur les événemens futurs; à la renaissance du jour il publie dans le camp que le ciel appaisé envoyoit une armée à leur secours. Il avoit été informé qu'une armée de Bactriens s'avançoit pour faire sa jonction avec les troupes de Sardanapale; *Belésis* s'introduisit dans leur camp, & prenant le ton d'un inspiré, il leur reproche, au nom des dieux, la honte d'obéir à un maître efféminé, dans le tems qu'Arbace leur donne l'exemple de s'affranchir de la servitude. Son éloquence soutenue de l'enthousiasme séduisit les Bactriens, qui se rangerent du côté des rebelles, contre ceux qu'ils étoient venus défendre. Leurs forces réunies renverserent le premier empire d'Assyrie, & après que Sardanapale se fut précipité au milieu des flammes, il se forma des débris de cet empire trois puissantes monarchies. *Belesis* eut en partage le royaume de Babylone qui subsista deux cens vingt ans. On croit reconnoître en lui Nabonassar, sous qui commença la fameuse époque de Babylone, appellée de son nom l'*Ere de Nabonassar*. Il est nommé Baladan dans l'Ecriture Sainte: il régna douze ans, & laissa son trône à son fils Merodach-Baladan. (*T-n.*)

* § BELEZO, (*Géogr.*) ville & palatinat de Pologne; & Beltz ou Beletzo, ville de Pologne dans le Palatinat de même nom, sont la même ville & le même palatinat, quoiqu'écrits différemment par divers auteurs que l'on a suivis avec trop de confiance. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

BELGIQUE (la Gaule), *Géogr.* partie la plus septentrionale de la Gaule, dont les peuples, Germains d'origine en partie, étoient les plus braves & les plus vaillans; ils ne connoissoient ni les

délices, ni les voluptés, ni le vin. Leur pays étoit fermé pour toutes sortes de marchands, dans la crainte qu'ils n'amollissent leur courage par le luxe & les autres commodités de la vie. Ils s'adonnoient à la vie pastorale, *pascat Belga pecus*, dit Claudien; ils nourrissoient quantité de troupeaux qui, selon Strabon, faisoient leurs richesses; de la laine ils formoient une espece d'étoffe ou d'habillement appellée *sagum* (*saie*) dont ils faisoient un commerce à Rome, même dans l'Italie & les Gaules.

La *Belgique* comprenoit plusieurs peuples; mais les *Bellovaces* étoient les plus puissans, & pouvoient mettre cent mille hommes sous les armes; ceux de Soissons cinquante mille: ils furent défaits auprès de l'Aine par César, & furent obligés de subir le joug romain.

César en une seule campagne fit la conquête de toute la *Belgique*; une colonie fut placée à Treves *Augusta Trevirorum*; la colonie Trajanne sur le Rhin au-dessus de Nimegue, près de Cleves, à Coln; Agrippine en établit une autre dans la ville des Ubiens depuis Cologne.

Bientôt après la *Belgique* fut partagée en deux provinces, Treves fut la métropole de la premiere *Belgique*, comprenant les cités des Mediomatrices (Mets), des Leuces (Toul), & des Verdunenses (Verdun). La seconde eut Reims pour métropole, qui renfermoit les cités des Suessones, des Catalaunes, des Veromanduens, des Ambates, des Nerviens, des Bellovaces, des Ambians & des Morins. (*C.*)

BELIER, f. m. *aries*, *etis*, (*terme de Blason.*) mâle de la brebis, il se distingue par ses cornes en forme de volutes, est de profil & presque toujours passant; quand le *belier* est debout on le dit sautant; *clariné*, signifie qu'il a une sonette au col.

Balbi en Provence; *d'or au belier de sable, accolé & clariné d'argent.* (*G. D. L. T.*)

BELIER, f. m. *arietaria machina*, (*terme de Blason.*) meuble de l'écu qui représente une poutre posée en fasce, avec deux chaînes, & dont le bout à senestre imite la tête d'un *belier*.

Les anciens se servoient du *belier* pour battre les murailles des villes & les renverser, avant l'invention de la poudre. (*G. D. L. T.*)

BELIER *non suspendu*. (*Art militaire. Machines.*) Les auteurs de l'antiquité qui ont écrit des machines de guerre de leur tems, l'ont fait à la maniere des oracles, où l'on ne comprend rien que la chose ne soit arrivée, ou que quelqu'habile homme ne les explique. Il y a peu de savans qui n'aient traité de chimere le *belier non suspendu*; les méchaniciens l'ont regardé comme une chose impossible, parce qu'ils ne l'ont pu comprendre.

Pour peu que l'on examine avec attention le *belier* à tortue qu'on voit dans les marbres & dans les monumens antiques qui nous restent, on aura de la peine à se persuader que cette machine fût suspendue. Végece prétend que la tortue a pris son nom du *belier* dont la tête sort de cette machine, & y rentre ensuite, comme la tête de la tortue sort de son écaille, & s'y renferme après; mais ce nom convient mieux à la tortue à *belier non suspendu*, qu'à celui à vibrations. Il paroît que le même Végece distingue la tortue qu'il appelle *à faux*, de celle où l'on mettoit un *belier* en batterie. Dans la premiere, il y avoit une poutre suspendue qu'on balançoit en avant, au bout de laquelle étoit une espece de faux, ou de fer courbé en grappin, avec lequel on tiroit à bas les pierres de la muraille que le *belier* avoit ébranlées. *Voyez* CORBEAU A GRIFFES *dans ce Supplément.*

La structure des tortues à *belier suspendu* étoit toute autre que celle du non-suspendu, dans la longueur comme dans le comble. Il étoit plat dans celles-ci qui étoient encore très-longues, & en façon de galerie à comble aigu. Les auteurs disent bien qu'il y avoit un *belier* où les soldats qui le servoient étoient à couvert des traits & des machines des assiégés. Cela se conçoit assez à l'égard du *belier* suspendu, où les hommes qui le balançoient agissoient au-delà de la tortue, à l'abri des paralleles les plus proches du bord du fossé; cette tortue devant être toute ouverte par devant; pour donner l'espace nécessaire au cable auquel la poutre étoit suspendue. Mais à l'égard des tortues à comble plat & à contrefiches, je ne puis croire qu'il fût suspendu; car pour le suspendre, il eût fallu élever le comble de la tortue à une hauteur prodigieuse, ce qui ne peut s'accorder avec les proportions que les anciens donnent à ces tortues, qui sont trop basses pour que le *belier* pût être balancé de maniere à produire quelqu'effet. Il suit delà que ces sortes de tortues, outre qu'elles étoient fermées par devant, à la réserve de l'ouverture où passoit la tête du *belier*, ne servoient que pour les poutres non-suspendues.

Ce qui démontre plus particuliérement que les *beliers* des tours & des tortues n'étoient pas suspendus, c'est qu'elles étoient fermées par devant, & cela ne pouvoit être autrement; c'est ce qu'on remarque dans les monumens de pierre, où l'on ne voit qu'une ouverture en long, avec un auvent par-dessus pour le jeu du *belier*, au lieu qu'il auroit fallu laisser le devant tout ouvert de bas en haut comme par derriere, si la poutre avoit été suspendue en équilibre, pour laisser de l'espace & ses vibrations libres.

Vitruve parle d'une tortue dans laquelle, dit-il, on plaçoit la machine à *belier* qui est appellée en Grec *criodochée*, dans laquelle on mettoit un rouleau arrondi parfaitement autour, sur lequel le *belier* étant posé, il alloit & venoit étant tiré par les cables, & faisoit un très-grand effet. Pure imagination: il faut que ce passage paroisse ainsi; il y avoit sur le milieu de la machine, sur des montans, un canal pareil à celui des catapultes & des balistes qui avoient cinquante coudées de long, & une coudée de large. Au travers de ce canal on mettoit un moulinet; en devant, à droit & à gauche, il y avoit des poulies par le moyen desquelles on faisoit couler une poutre ferrée par le bout, laquelle étoit passée dans le canal, & sous cette poutre il y avoit des rouleaux qui servoient à faire ensorte qu'elle fût poussée avec beaucoup de force & de promptitude. Au-dessus de la poutre, on faisoit comme une voûte qui la couvroit, & qui soutenoit les peaux crues dont la machine étoit couverte. Vitruve ne dit pas comment ces cylindres étoient disposés & retenus pour rouler tous également & sans s'écarter sur une même parallele: M. d'Hermand, mestre de camp d'infanterie, a cru être le premier inventeur de ces sortes de cylindres retenus paralleles par leurs axes; mais il n'y a rien de moins nouveau que cette machine. Le *belier non suspendu* (dont on peut voir la figure *Planche III*, *Art Milit.* armes & machines de guerre, *dans ce Supplément.*) a cela d'admirable, qu'avec une puissance très-simple, il agit avec plus de force & de violence que le suspendu, dont les coups sont obliques, au lieu que ceux de l'autre sont directs & plus souvent redoublés; il faut même une moindre force pour le pousser en avant & en arriere, que la poutre suspendue. J'ajouterai que la pesanteur de la poutre sur des cylindres augmente la force & son mouvement; au lieu que la force de l'autre n'est que dans son balancement & dans son propre poids, qui fait plus ou moins d'effet, selon l'étendue de ses vibrations, ce qui rend les coups plus obliques. Ceux qui la

font jouer ne la pouffent point dans fon choc, & n'emploient leurs forces que dans fon mouvement de retraite; au lieu que la poutre non-fufpendue ajoute à ce poids la force des hommes, outre qu'il en faut beaucoup moins pour la ramener. Ceux qui la pouffent en avant, & qui la tirent en arriere par le moyen des cordages & des poulies, ne tirent pas la poutre, mais la chaîne des cylindres, où les cordes font attachées aux deux extrémités.

Explication de la figure qui repréfente le belier non fufpendu, Planche III de l'Art militaire, armes & machines.

A. Tortue à *belier* des anciens.
B. Belier fortant des deux côtés de la tortue qui coule pofée fur une chaîne de roulettes.
C. Canal ou auge pratiquée dans la poutre.
D. Soldats qui fervent le *belier* & le font jouer dans la tortue, par le moyen de deux cordages *E.*
F. Cordage attaché au *belier* & à la poutre de travers *G* pour arrêter le *belier*, & l'empêcher de fortir de fon canal, en le pouffant en avant ou en arriere.
H. Moulinet avec fon cordage & la poulie en-haut, pour lever le *belier* & le pofer fur fon auge.

Explication des forces mouvantes du belier.

I. Belier fur la couliffe & porté fur fa chaîne de roulettes *K.*
L. Anneau auquel eft lié le cordage qui retient le *belier* à une certaine diftance.
M. Coupe en long du *belier* & de fa couliffe *N.*
O. Coupe des cylindres qui roulent, & font arrêtés autour de leur axe, par deux bandes de fer qui leur fervent de mape, d'une feule piece *P*, avec des travers *Q* qui retiennent les deux bandes & les cylindres paralleles.
R. Poulies pour faciliter les mouvemens des deux cordages *S*, attachées aux deux travers des extrémités *T* des roulettes qui font agir le *belier.*
V. Pivot ou boulon de fer, qui paffe dans le travers du milieu d'une des poutres qui foutiennent le *belier*, pour le tourner & battre dans différens endroits.
X. Coupe de travers.
Y. Plan des roulettes ou cylindres.

Vitruve n'eft pas le feul qui faffe mention de cette machine; Héron dit formellement qu'il y avoit des *beliers* qui étoient pofés & mis fur des cylindres. Le pere Daniel fait mention du *terebra* dans fon *Hiftoire de la milice Françoife*, que Vitruve appelle *ortoftatæ*, mais il ne nous en apprend pas davantage que Lipfe. Il affure qu'on le trouve dans un capitulaire de Charlemagne fous le nom de *taretrus;* cette machine, dit-il dans la defcription qu'il en donne, étoit une groffe poutre que l'on pouffoit en avant, non pas fufpendue comme le *belier*, mais en la faifant couler dans une efpece de canal garni de rouleaux, & que l'on tiroit par le moyen d'un moulinet.

Cet hiftorien ne nous en dit pas davantage, finon qu'il nous donne la figure de cette machine, qu'il tire de Perrault qui l'a fi bien accommodée, qu'on ne voit pas ce qu'il y a dans l'auge, finon le moulinet qui gâte tout. Si les rouleaux ou cylindres dont Vitruve parle, ont affez de force & de violence pour faire agir fa poutre, la pouffer en avant, & la faire retourner en arriere par le moyen des hommes qu'il met au-deffous de l'auge, il eft évident qu'il n'a pas befoin de moulinet pour la faire rentrer dans fon canal en le tournant; & s'il en faut un pour la faire rentrer, il en eût fallu un autre à l'extrémité du même canal pour la faire avancer. (*V.*)

§ BELILLA, f. f. (*Hift. nat. Botaniq.*) arbriffeau du Malabar, très-bien gravé fous ce nom, & avec la plupart de fes détails, par Van-Rheede, dans fon *Hortus Malabaricus, volume II. planche XVIII, page 27.* Les Brames l'appellent *ftravadi*, qui veut dire *blanc*, à caufe de la blancheur des feuilles qui couronnent quelquefois les feuilles. Jean Commelin, dans fes notes fur cet ouvrage, *page 28*, la regarde comme une efpece de belle de nuit, & l'appelle *admirabilis arborefcens.* M. Linné la confond avec la muffœnda de Ceylan, fous le nom de *muffœnda, I fruticofa, paniculæ foliis coloratis*, dans fon *Syftema naturæ, édition 12*, imprimée en 1767, *page 168*, quoique la Muffœnda ne foit, non-feulement, ni de même efpece, mais encore pas du même genre, comme on le verra ci-après.

On connoît trois efpeces de *belilla.*

Premiere efpece. BELILLA.

La *belilla* proprement dite, eft un arbriffeau qui s'éleve à la hauteur de huit à neuf pieds, fous la forme d'un buiffon ovoïde, pointu, une fois plus long que large, à deux à trois tiges finueufes & tortueufes, ainfi que fes branches, qui font cylindriques, médiocrement longues, médiocrement ferrées, ouvertes fous un angle de quarante-cinq dégrés, & ordinairement oppofées en croix. Elles s'entrelacent communément entre les branches des arbres voifins, qui leur fervent d'appui. Lorfqu'elles font jeunes, elles font renflées, comme noueufes, quadrangulaires, vertes, velues; en vieilliffant, elles deviennent cendrées, enfuite brunes. Leur bois eft blanc, très-fragile, & rempli de moëlle, comme celui du fureau, *fambucus.*

Sa racine eft rouffe, & jette beaucoup de fibres capillaires. Ses feuilles font oppofées deux à deux en croix, & quelquefois verticillées trois à trois, ou quatre à quatre, deux à trois paires fur chaque branche, affez ferrées, elliptiques, médiocrement pointues aux deux extrémités, longues de trois à quatre pouces, une fois moins larges, minces, entieres, velues & comme laineufes, d'un verd-brun en-deffous, claires au-deffous, relevées d'une nervure longitudinale, ramifiée en cinq à fix paires de côtes alternes, qui difparoiffent avant que d'arriver à leurs bords, & portées fous un angle de foixante dégrés d'ouverture, fur un pédicule cylindrique affez court.

Les branches font terminées par une panicule une fois plus longue que les feuilles, ramifiée dans fa moitié fupérieure, feulement en cinq à fix branches, au bout de chacune defquelles font deux fleurs rouges, longues d'un pouce & demi à deux pouces, portées fur une péduncule cylindrique, trois à quatre fois plus court qu'elles. Cette panicule porte ainfi dix à douze fleurs; avant de s'épanouir, elle forme un bouton pentagone-verd d'abord, enfuite jaune, puis blanchâtre.

Chaque fleur eft hermaphrodite, & furmonte entiérement l'ovaire, qui eft d'abord ovoïde, long de trois lignes, une fois moins large, verd-clair & velu. Elle confifte en un calice à cinq divifions triangulaires, menues, très-pointues, à-peu-près égales à la longueur de l'ovaire, dont une quelquefois plus grande, ouvertes fous un angle de quarante-cinq dégrés, perfiftentes; & en une corolle monopétale, velue, à tube très-long, très-menu, long de près de deux pouces, évafé à fa partie fupérieure en un pavillon régulier, ouvert en étoile, de dix lignes de diametre, & partagé jufqu'à fon milieu, en cinq divifions égales, demi-rondes, avec une petite pointe à leur milieu: cette corolle eft rouge-écarlatte, bordée de blanc-jaunâtre, & porte à fon centre, c'eft-à-dire, au fommet du tube, un cercle jaune, qui eft formé par cinq étamines. Le ftyle qui

part du sommet de l'ovaire enfile le tube de la corolle, & vient se terminer par quatre stigmates cylindriques, courts, à la hauteur des étamines.

L'ovaire en mûrissant, devient une baie ovoïde obtuse, longue de neuf à dix lignes, presqu'une fois moins large, velue, verte d'abord, ensuite jaune, & enfin blanchâtre, charnue, à chair verte, qui ne s'ouvre point, & qui est partagée intérieurement par une cloison membraneuse, blanchâtre, en quatre loges, qui contiennent chacune un grand nombre de petites graines, semblables à des grains de sable, d'abord verd-clair ou blancs-transparens, ensuite très-noirs, semblables à des œufs de poissons.

Des cinq feuilles du calice, celle qui est plus grande dans certaines fleurs, s'aggrandit à mesure que l'ovaire grossit & prend tout-à-fait la forme & la grandeur d'une des feuilles des branches, dont elle ne differe, qu'en ce qu'elle est portée sur un pédicule au-dessus de l'ovaire, & en ce qu'elle est plus mince, & parfaitement blanche.

Culture. La *belilla* croît dans les terreins sablonneux, sur la côte du Malabar.

Qualités. Toute cette plante n'a ni saveur, ni odeur: ses fruits seuls ont une saveur astringente, & un peu acide; leur feuille colorée n'a qu'une odeur sauvage.

Usages. Sa racine se donne en décoction pour rafraîchir le foie, & purger les humeurs pituiteuses. Cette même racine, pilée dans l'eau, sert à frotter le corps, pour en calmer les douleurs, & s'applique en topique sur les yeux, pour en dissiper les rougeurs. L'huile dans laquelle on l'a fait bouillir, ou bien l'écorce de l'arbre, se donne à boire aux enfans, pour guérir les ulceres & pustules de leur bouche. Le suc de ses feuilles & de ses fruits se distille dans les yeux pour en dissiper les nuages, & cette pellicule qui obscurcit la vue. La fumée, ou la vapeur de la décoction de ses feuilles, se reçoit sur les parties extérieures, pour en appaiser les douleurs. Jean Commelin, dans ses notes, dit que les Indiens mangent les feuilles blanches de la fleur de la *belilla*, aussi fréquemment que nous mangeons la poirée en Europe.

Deuxieme espece. DAUN.

Les Malays, habitans de Batavia, appellent du nom de *daun*, qui veut dire *la feuille par excellence*, une seconde espece de *belilla*, que d'autres Malays appellent *daun putri*, c'est-à-dire, feuille de princesse, *folium principissæ*; c'est sous ce dernier nom que Rumphe en a fait graver une très-bonne figure, dans presque tous ses détails, au *volume IV.* de son *Herbarium Amboinicum*, *chapitre 56*, *pag. 111*, *planche LI.*

Le daun est un arbrisseau un peu plus grand que la *belilla*, & de même forme, cependant à cime un peu plus obtuse, & à branches plus ouvertes, plus évasées. Ses feuilles ont un certain rapport avec celles du chou, quoique molles, laineuses, & de même forme que celles de la *belilla*; elles ont sept à neuf pouces de longueur, sur une largeur de moitié moindre, & sont opposées deux à deux en croix, excepté vers le bout des branches, où elles sont alternes, & portées horizontalement, ou pendantes sur un pédicule un peu plus long que dans la *belilla.*

La panicule de ses fleurs est aussi différente: elle est ramifiée dès son origne, en quatre ou cinq paires de branches opposées, qui portent chacune trois fleurs sessiles, de sorte que chaque panicule est composée de trente fleurs velues par-tout, même au-dedans de la corolle, comme dans la *belilla.* Le calice est d'un verd-bleu au-dehors, & la corolle est rouge extérieurement, jaune-foncé au-dedans, & partagée au-delà du milieu de son pavillon, en cinq divisions triangulaires, une fois plus longues que larges, marquées chacune de trois ou quatre veines.

L'ovaire qui est sous la fleur, devient, en mûrissant, une baie ovoïde, longue d'un pouce, deux fois moins large, verte, pointillée de tubercules cendrées, qui lui donnent une certaine rudesse, une certaine âpreté au toucher.

L'une des cinq divisions du calice croît dans certaines fleurs avec le fruit, & s'étend sous la forme d'une feuille blanche, velue & molle, comme dans la *belilla*, mais une fois plus petite que les feuilles des branches, longue seulement de quatre à cinq pouces, large de trois, veinée de verd.

Culture. Le daun croît aux îles Moluques, au pied des montagnes, au bord des forêts, le long des rivieres.

Qualités. La feuille blanche qui se forme sur les fruits, a une odeur aromatique, très-agréable, & qui se fait sentir particuliérement le soir, sur-tout après les pluies, dans les jours chauds. Ces feuilles mêmes séparées de leurs fruits, conservent pendant plusieurs jours cette bonne odeur, quoiqu'elle s'affoiblisse peu-à-peu; il est cependant des temps où cette odeur n'est pas bien sensible, par exemple, dans les jours chauds & secs, & après de longues pluies.

Usages. Les Macassares coupent les branches chargées de ces feuilles odoriférantes, pour procurer à leurs appartemens, une odeur suave qu'elles répandent pendant les trois premiers jours: ils en mettent aussi dans leurs armoires, parmi leurs vêtemens & leurs linges, pour leur communiquer cette odeur. Leurs femmes les emploient aussi dans leurs bains pour ce même effet. Les Macassares broient ces feuilles avec un peu de gingembre, qu'ils appellent *alua padi*, & en répandent le suc dans les yeux de leurs enfans, pour les rendre plus vigilans, plus clair-voyans, plus audacieux & menaçans dans les combats. Broyées avec un peu de racine de galanga, de poivre, & de sulassi ayer, qui est un basilic sauvage, appellé *menthastrum* par Rumphe, ils en frottent la galle maligne, qu'ils nomment *pottar.* La décoction de ces mêmes feuilles se donne aux enfans dont l'appétit est abbattu.

Troisieme espece. NONO.

La troisieme espece de *belilla*, est appellée *nono* ou *nonu* par les habitans de Ternate, *dju mali* par les Malays, & *ayloun marua*, c'est-à-dire, feuille des filles, *folium puellarum*, par les habitans d'Amboine.

Le nono paroît se rapprocher davantage de la *belilla*, que du daun, par sa grandeur & par celle de ses feuilles; mais il differe de l'un & de l'autre, en ce que ces mêmes feuilles sont plus fermes, moins laineuses. Ses fleurs sont jaunes, & ressemblent plus à celles du daun, ainsi que ses baies, dont la croix ou la membrane qui sépare les quatre loges, est noire.

Culture. Cet arbrisseau croît aux îles Moluques, au bord des forêts, sur le rivage maritime.

Qualités. Toutes ses parties & la feuille blanche de ses fruits, sont, comme dans la *belilla*, sans odeur, ou presque sans odeur.

Usages. Les jeunes Malays portent souvent ses fleurs jaunes, comme ornement, derriere leurs oreilles.

Remarques. La *belilla* fait un genre particulier de plante, qui se range naturellement dans la seconde section de la famille des chevre-feuilles, à corolle réguliere, où nous l'avons placée. *Voyez* nos *Familles des Plantes*, *volume II. page 159.*

M. Linné a commis à l'occasion de cette plante, deux

deux erreurs bien grandes. D'abord, il l'a confondue sous le nom spécifique de *mussænda 1 fruticosa*, *paniculæ foliis coloratis*, dans son *Systema Naturæ*, édition 12, imprimée en 1767, *page 168*, avec le *mussænda* de Ceylan, comme avoit fait M. Burmann, dans son *Thesaurus Zeylanicus*, imprimé en 1737. Mais le mussœnda n'est certainement pas de la même espece. En second lieu, le mussænda, dont nous avons observé une espece au Sénégal, est d'un genre tout différent, & qui appartient à la seconde section de notre *Famille des onagres*, *page 85*; car 1°. son calice forme un tube alongé au-dessus de l'ovaire, ce que ne fait pas le calice de la *belilla*, qui n'a que cinq divisions saillantes, sans tube au-dessus de l'ovaire; 2°. sa corolle n'est pas d'une seule piece à long tube, comme dans la *belilla*; ce sont seulement cinq pétales assez courts, posés sur les bords du calice, ainsi que les étamines; 3°. son fruit n'est pas une baie, mais une capsule; 4°. la feuille colorée n'est pas une des cinq divisions du calice, ni posée sur le fruit dans le mussænda, elle sort du milieu de l'ombelle même des fleurs; 5°. ces fleurs sont disposées en ombelle, & non pas en panicule; 6°. enfin, le velouté qui couvre les feuilles de la *belilla*, est laineux & moëlleux, à peu-près comme dans le bouillon blanc, *verbascum*, au lieu que ce sont des poils hérissés assez clairs & rudes dans le mussænda. D'où il suit, qu'on ne peut faire aucune foi sur les descriptions & les rapports que M. Linné a établis entre ces plantes étrangeres qu'il n'a pas vues. (*M. Adanson.*)

* BELISAMA, (*Mythol.*) nom sous lequel les Gaulois adoroient Minerve. Le *Dict. raif. des sciences*, &c. écrit *Belisana*, d'après D. Martin, dans sa *Religion des Gaulois*. Mais c'est une faute. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

BELI-TSJIRA, f. f. (*Hist. nat. Botaniq.*) nom Malabare d'une espece de chaï ou de chaiaver des Indes, assez bien gravée, quoique sans détails, par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, *volume IX*, *planche LXXXIV*, *page 165*.

C'est une herbe annuelle, à racine fibreuse blanchâtre, longue de deux pouces, peu ramifiée, d'une ligne au plus de diametre, sur laquelle s'éleve une tige de même diametre, cylindrique, ramifiée de bas en haut, en quatre à cinq paires de branches opposées en croix, charnues, verd-claires, quelquefois rougeâtres du côté du soleil, qui forment un buisson de cinq à six pouces de diametre.

Les feuilles sortent au nombre de quatre à six paires de chaque branche. Elles sont sessiles, opposées en croix, assez serrées, épanouies horizontalement, elliptiques, entieres, pointues aux deux extrémités, longues de dix à quinze lignes, deux fois moins larges, charnues, minces, molles, tendres, verd-brunes dessus, plus claires en-dessous, où l'on voit une côte saillante, ramifiée en sept à huit paires de nervures alternes, peu sensibles.

De l'aisselle de chaque feuille, sort un corimbe opposé à un autre, comme les feuilles, trois fois plus court qu'elles, composé de sept à neuf fleurs vertes, ouvertes en étoile, d'une ligne & demie de diametre, portée sur un péduncule de même longueur.

Chaque fleur est hermaphrodite, & posée sur l'ovaire. Elle consiste en un calice d'une seule piece, mais qui ne laisse voir que quatre petites dents triangulaires autour de l'ovaire dont elles couronnent le sommet, & en une corolle monopétale, à tube fort court, évasé & partagé en quatre divisions égales, très-courtes. Les étamines, au nombre de quatre, sont fort courtes, & attachées au tube de la corolle, qu'elles ne débordent pas. Du centre du sommet de l'ovaire, s'éleve un style cylindrique, partagé à son extrémité, en deux stigmates demi-cylindriques veloutés, qui ne s'élevent pas plus haut que les étamines, c'est-à-dire, à la hauteur du tube de la corolle.

L'ovaire, en mûrissant, devient une capsule sphérique, d'une ligne & demie de diametre, verd-foncé d'abord, ensuite brune, partagée intérieurement en deux loges, & qui s'ouvre par son sommet en quatre petites dents ou valves alternes à celles du calice, & qui forment avec elles une espece d'étoile. Chaque loge contient quarante ou cinquante graines anguleuses, menues, brunes, attachées horizontalement, & enfoncées dans la substance charnue d'un placenta hémisphérique, fixé à la cloison membraneuse, au centre du fruit.

Culture. Le beli-tsjira croît dans les terres sablonneuses & ombragées de la côte du Malabar.

Qualités. Cette plante est sans saveur & sans odeur sensibles.

Usages. Les Malabares en font un bain, qu'ils emploient dans toutes les maladies causées par le venin des serpens. Ses feuilles s'appliquent avec le suc de l'écorce du lanja (c'est sans doute du panja que veut dire Van-Rheede, qui est une espece de fromager, *ceiba*) comme un topique souverain, sur les charbons, & autres tumeurs phlegmoneuses.

Remarques. La *beli-tsjira* n'avoit encore été rapportée à son genre, ni à sa classe, par aucun Botaniste, & il n'est pas douteux que cette plante ne soit une espece du chaï, de la racine duquel, appellée *chaïaver*, on tire aux Indes cette belle teinture de garance, plus vive & plus fine que celle de notre garance. M. Linné appelle ce genre de chaï, du nom d'*hedyotis*, qui veut dire, *plante douce aux oreilles.* (*M. Adanson.*)

BELKH, (*Géogr.*) grande & ancienne ville d'Asie, dans le Khorasan, à 101 dégrés de longitude & à 36 de latitude. Elle a plusieurs cantons dans sa dépendance. Cette ville est située à quatre lieues des montagnes, sur une plaine unie. La riviere de Vouha baigne ses murailles : ses environs sont remplis de vignes & de jardins. Tout le pays abonde en oranges, cannes de sucre, nenufar, dattes, raisins & sur-tout en melons, dont quatre font, dit-on, la charge d'un chameau. (*D. G.*)

BELKIN, (*Géogr.*) ville de la basse Egypte, au milieu du Delta, entre le canal de Rossette & celui de la Sablonniere, à onze lieues de la grande Mahalle. (*D. G.*)

§ BELLADONA, (*Botaniq.*) *atropa.* Linn. *gen. pl. CCXXII. deadly-night-shade*, en anglois; en allemand *dollkraut.*

Caractere générique.

Le calice est permanent, la fleur monopétale & campaniforme : l'un & l'autre sont découpés par les bords en cinq parties égales. Du fond du pétale s'élevent cinq étamines qui environnent un embryon ovale : celui-ci devient une baie globuleuse divisée en trois cellules qui sont pleines de très-petites semences réniformes.

Especes.

1. *Belladona* à tiges d'arbrisseau.

Atropa caule fruticoso. Linn. *Sp. pl. 182.*

Deadly night shade with a shrubby stalk.

2. *Belladona* à tige herbacée, à feuilles ovales entieres.

Atropa caule herbaceo, foliis ovatis integris. Linn. *Sp. pl. 181.*

Common deadly night shade.

La premiere espece forme un arbrisseau qui s'éleve à la hauteur de six ou huit pieds. Elle porte en juillet & en août des fleurs d'un jaune sale & striées de brun. On la multiplie par ses graines qu'il faut tirer

d'Espagne où elle croît naturellement : elle demande la serre, cependant elle a subsisté à l'air libre au jardin du roi, sans couverture : on peut la reproduire de marcotes, peut-être de boutures, & par des segmens de racines.

La *belladona n°. 2.* vient d'elle-même en Angleterre, en Allemagne & dans la France septentrionale ; elle en habite particuliérement les lieux bas & les plus ombragés des bois : c'est une plante vivace dont les tiges droites, robustes & succulentes atteignent à quatre ou cinq pieds de haut. Ses fleurs, d'un brun-violet très-obscur, sont plus grandes que celles de l'espece précédente.

Je ne puis m'empêcher d'observer que la plupart des plantes malfaisantes annoncent leurs qualités malignes, tant par leur odeur insupportable que par leur air sombre & sur-tout par les couleurs ternes, pâles ou livides de leurs fleurs. Que les méchans ne portent-ils ainsi sur leurs fronts des caracteres qui puissent les faire reconnoître !

Les baies de la *belladona* sont mortelles : plusieurs enfans en ont été empoisonnés : il ne faut donc jamais cultiver cet arbuste dans les lieux qu'ils peuvent fréquenter.

Buchanan, dans son *Histoire d'Ecosse*, raconte que les Ecossais, dans une treve avec les Danois, mêlerent du jus des baies de la *belladona* avec la boisson qu'ils s'étoient engagés de leur fournir : que ces derniers, plongés dans un sommeil léthargique, furent presque tous massacrés, & qu'à peine il en réchappa un nombre suffisant pour escorter leur roi.

Depuis quelques années, la médecine enhardie trempe son poignard dans les sucs veneneux : l'art de Médée est devenu le sien, & la *belladona*, qui n'avoit jamais été cueillie que par quelque Euménide, à la lueur pâle de la lune, vient d'être ravie au sombre vallon qui la receloit, & produite au grand jour : on en fait un syrop qui calme les douleurs aiguës ; mais une méprise sur la dose a jetté une dame de ma connoissance dans le plus violent accès de frénésie.

On trouve dans le *Dictionaire rais. des Scien.* &c. d'excellentes observations sur les effets terribles de cette plante. Nous devons répéter ici, vu l'importance de la matiere, que le remede aux affreux ravages de ce poison, est le vomissement que procurent d'amples boissons de vinaigre ou d'eau miellée. (*M. le Baron* DE TSCHOUDI.)

BELLA-MODAGAM, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) arbre du Malabar, très-bien gravé dans presque tous ses détails par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus, vol. IV, plan. LIX, page 121.* Van-Rheede écrit encore *bela-modagam.* Les Brames l'appellent *tacorota*, les Portugais *ammaco-macho*, les Hollandois *groot herts tongs*, & les habitans de Ceylan *takkada.* Plukenet, dans son *Almageste, p. 361*, l'appelle *takkada frutex Zeylanensium.* M. Burmann l'indique dans son *Thesaurus Zeylanicus, page 29*, sous le nom d'*arbor exitiosa marina, lactescens indica, takkada vocata, fructu cerasi magnitudine incarnato striato, bella-modagam horti Malabarici.* M. Linné écrit *bella-modegam* dans son *Flora Zeylanica*, imprimé en 1749, *n°. 889.*

C'est un très-grand arbre très-agréable à voir, à tronc haut de douze pieds environ, sur deux à trois pieds de diametre, couronné par une cime arrondie formée de branches vertes épaisses serrées, écartées horizontalement, à écorce blanchâtre & bois tendre, ayant au centre une petite cavité remplie de moëlle fongueuse.

Sa racine est blanchâtre couverte d'une écorce jaunâtre.

Ses feuilles terminent, au nombre de douze ou quinze, le bout des branches sur lesquelles elles sont sessiles sans aucun pédicule, fort serrées, tantôt opposées, tantôt alternes & disposées circulairement. Elles sont elliptiques, obtuses, plus étroites vers leur origine, entieres, longues de cinq à huit pouces, une fois à une fois un tiers moins larges, épaisses, charnues, lisses, luisantes, verd-noires dessus, plus claires dessous, relevées d'une nervure longitudinale, ramifiée en huit à douze paires de côtes alternes.

De l'aisselle de chaque feuille il sort un corymbe de deux à trois fleurs, quatre à cinq fois plus court qu'elle. Chaque fleur est hermaphrodite, longue d'un pouce & demi, portée sur l'ovaire, & sur un peduncule cylindrique trois ou quatre fois plus court qu'elle. Elle consiste en un calice verd qui couronne l'ovaire sous la forme de cinq feuilles triangulaires, deux à trois fois plus longues que larges, ouvertes en étoiles, & en une corolle blanche qui a d'abord l'air d'un long tube menu, assez semblable à celui du chevrefeuille, mais qui, considéré attentivement, n'est qu'une simple languette, comme roulée en cylindre, en une espece de tube fendu entiérement d'un côté jusqu'à sa base, où elle est verte, velue & striée intérieurement, & partagée à son sommet qui est plus large, évasé en girouette jusqu'au quart de sa longueur, en deux & rarement en trois portions assez égales, arrondies & frangées sur leurs bords. Cinq étamines d'un quart plus courtes que la corolle, partent comme elle du sommet de l'ovaire sans être aucunement adhérentes à cette corolle ; elles sont très-menues & portées sur un bourrelet que ferme le calice au-dessus de l'ovaire. Le style s'éleve du centre de l'ovaire ; il est blanc, égal aux étamines en longueur, & terminé par un stigmate sphérique légérement velouté.

L'ovaire, pendant que la corolle est en pleine fleur, n'a guere plus de deux à trois lignes de longueur, mais après sa chûte il devient une baie sphérique de six lignes de diametre, lisse, verte, à apparence de la groseille à maquereau, *looς* de Théophraste, mais marquée de cinq angles légers, couronnée par le calice relevé de la fleur, à peau mince, enveloppant une chair verte, succulente, à une loge qui contient un osselet ovoïde, lisse, pointu au sommet, long de deux lignes & demie, de moitié moins large, à une loge & une amande blanchâtre attachée au bas de l'osselet de maniere qu'elle est relevée en-haut.

Culture. Le *bella-modagam* croît sur les montagnes sablonneuses de la côte du Malabar près de Mangatti. Il est toujours verd, toujours chargé de feuilles, de fleurs & de fruits, & il en porte pendant long-tems.

Qualités. Cet arbre est insipide excepté dans sa racine qui a une saveur âcre ; ses fleurs répandent une odeur très-agréable, & ses fruits ont une saveur astringente.

Usages. Ses feuilles s'appliquent en cataplasme sur les tumeurs pour les amollir & les amener à suppuration. Leur décoction dans l'eau forme un apozeme qui provoque puissamment les urines & les regles lorsqu'elles sont supprimées.

Remarques. Il est évident que le *bella-modagam* est une plante du même genre que la lobelia de Plumier, mais d'une espece fort différente, & qu'elle doit être placée dans la seconde section de la famille des onagres. Il est également constant que les vingt-sept especes de plantes que M. Linné rapporte au genre de la lobelia, n'y ont aucun rapport, & que les unes sont des especes de la *dortmauna*, de *rudbec* & de la *laurentia* de Micheli, qui se rangent naturellement dans la famille des campanules.

M. Burmann n'avoit pas plus de fondement à donner à cet arbre les épithetes d'*exitiosa* & de *lactescens*, car il n'est laiteux dans aucune de ses

parties, & aucun auteur n'a dit avant lui qu'il fût dangereux. (*M. ADANSON.*)

BELLAN PATSJA, f. f. (*Hist. nat. Botanique.*) espece de mousse du genre du lycopodion, très-bien gravée, quoique sans détails, par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, *volume XII*, *planche XXXIX*, *page 73*. Plukenet l'appelloit en 1705 du nom de *muscus clavatus erectus crispatis foliolis*, *spongiolæ imitamentum ex Chinâ*, *bellan patsja horti Malabarici*, *Amalth. Botan. page 149*. *Phytographie*, *planche CCCCXXXI*, *figures 3 & 4*. médiocres. M. Linné dans son *Species plantarum*, & dans son *Systema naturæ*, édition 12, imprimé en 1767, le désigne par la dénomination de *lycopodium 12 cernuum*, *foliis sparsis*, *curvatis*, *caule ramosissimo*, *spicis nutantibus*, *page 698*.

C'est un arbrisseau haut de cinq à six pieds, d'un verd-clair, à tige cylindrique de deux à trois lignes de diametre, droite, élevée, un peu creuse à son centre, couverte d'un bout à l'autre de branches serrées, cylindriques, longues de deux à trois pouces au plus, d'une demi-ligne de diametre, alternes, ouvertes sous un angle de 45 dégrés, subdivisées en dix à douze branches alternes longues d'un pouce environ.

Les feuilles ressemblent à des poils très-serrés, longs d'une ligne & demie au plus, molles, tendres, contiguës & écartées horizontalement dans les jeunes branches & écartées de deux lignes, pendantes en-bas & fermes, comme épineuses sur la tige.

Les fleurs mâles forment au bout de chaque branche, par l'assemblage de dix à douze antheres sessiles, qui sont solitaires dans l'aisselle d'autres feuilles, une espece d'épi ovoïde, long de deux lignes au plus, de moitié moins large, courbé pour l'ordinaire en forme de crochet, pendant en-bas, trois à cinq fois plus court que la branche qui le porte; chaque anthere est sphérique ou taillée en rein qui a en-dessus un sillon par lequel elle s'ouvre & répand sa poussiere fécondante. Les fleurs femelles consistent en une capsule sessile solitaire aux aisselles des feuilles inférieures sur le même pied. Cette capsule est sphérique à une loge, s'ouvre en deux à trois valves, & contient trois graines noires sphériques.

Culture. Le *bellan patsja* croît au Malabar dans les sables humides.

Usages. On n'en fait aucun usage.

Remarques. M. Linné a jetté une grande confusion entre cette espece de plante qui est très-facile à distinguer dans l'*Hortus Malabaricus*, & quatre autres especes qui en sont très-différentes. Car, 1°. de ces quatre especes celle qui en approcheroit le plus seroit celle que Plumier a très-exactement gravée dans son second volume des fougeres d'Amérique, publié en 1705, sous le nom de *muscus maximus*, *coridis folio*, *viticulis valdè ramosis*, *planche CLXV*, *figure A*, *page 144*. Mais cette espece a la tige plus grosse & pleine sans cavité à son centre, les branches plus courtes, plus grosses, ramifiées par paires au nombre de vingt-quatre, au lieu de douze, terminées par un épi de fleurs seulement, une fois plus court qu'elles; enfin ses feuilles sont plus serrées sur les tiges & relevées en-haut, bien loin d'être pendantes en-bas. 2°. Le *lycopodium Zeylanicum erectum*, *ramosissimum*, gravé par M. Burmann, *planche LXVI*, *page 144*, de son *Thesaurus Zeylanicus*, est encore différent en ce qu'il a les feuilles comme celui d'Amérique & les épis de fleurs comme le *bellan patsja*. 3°. Le *muscus Zeylanicus erectus perpetuò virens in arboris proceritatem excrescens an quiamavatl*, *seu spica arboris*, Hernandès, *Hist. Mexic. page 258*, gravé par Plukenet, *planche XLVII*, *figure 9 a & figure 9*, *Almagest. page 259*, est encore différent, quoique les épis n'y soient pas représentés; les branches n'y souffrent que trois divisions, & on remarque dans la figure *a*, représentée de grandeur naturelle, que ces branches sont plus grosses & que les feuilles y sont rapprochées deux à deux & se croisent, caractere qui ne se voit pas dans les trois autres especes. Dodart nous apprend que la branche de cette plante qui lui avoit été communiquée par Hermann, avoit à chacune de ses ramifications un épi jaune, long de trois lignes, les feuilles plus grosses & plus nombreuses que dans le précédent, semblables enfin à celles de la figure de Plukenet. Hermann l'appelloit *muscus Zeylanicus terrestris*, *clavatus*, *erectus*, *badalwanassa Zeylanensium*. M. Burmann a désigné cette espece sous le nom de *lycopodium Zeylanicum erectum foliis crassioribus & magis compressis* dans son *Thesaurus Zeylanicus*, *page 145*, & il l'avoit désignée auparavant dans son *Musæum Zeylanicum*, *page 38*, sous le nom de *muscus Zeylanicus arboreus clavatus*, *foliis crassis rotundis lycopodii fructu compresso*. (*M. ADANSON.*)

BELLE-FILLE, f. (*Droit nat.*) terme relatif. Il désigne celle qui n'est fille que d'alliance par mariage: ainsi la fille d'une femme qui prend un second mari ou d'un homme qui prend une seconde femme, devient la *belle-fille* de ce second mari ou de cette seconde femme. Il en est de même d'une femme à l'égard des pere & mere de son mari. (+)

BELLEGARDE, (*Géogr.*) bailliage du canton de Fribourg, acquis à titre d'achat, partie en 1525 de Jacques de Corberia, partie en 1553 du comte Michel de Gruyeres. (+)

§ BELLE-ISLE, (*Géogr.*) On trouve dans cette île le bourg de Bangor, la petite forteresse de Palais, & les paroisses de Sauzon & de Lomaria: le tout est un petit pays très-diversifié par la nature; il y a des rochers, des salines & des plaines. La couronne en est en possession depuis 1742. Elle l'acquit alors de la famille des Foucquet, en échange de Gisors. Les Anglois s'en emparerent pendant la derniere guerre, & la rendirent à la paix de Fontainebleau: c'étoit une conquête moins utile pour eux, qu'incommode pour les François. Les anciens nommoient cette île *Colonesus*: elle est pourvue d'une fort bonne rade. (+)

BELLE-ISLE, (*Géogr.*) île de l'Amérique septentrionale à l'entrée du détroit qui sépare le pays des Esquimaux, de l'île de Terre-Neuve: ce détroit prend aussi le nom de *Belle-isle*. *Lat. 51, 50.* (+)

BELLEM, (*Géogr.*) cap d'Espagne, sur la côte occidentale de la Galice, entre celui de Finisterre & la Corogne. (*D. G.*)

BELLEME. *Voy.* BELESME *dans ce Suppl.*

BELLE-MERE, f. f. (*Droit nat. Jurispr.*) se dit d'une femme par rapport aux enfans que son mari a eus de quelque mariage précédent.

BELLEROPHON, (*Hist. des Grecs.*) petit-fils de Sisiphe, roi de Corinthe, fut obligé de se réfugier à Argos pour éviter la punition du meurtre de son frere dont il s'étoit rendu coupable. Il étoit jeune & beau. La reine Stenobée ou Antée conçut une passion violente pour lui. Le prince fut rebelle à ses desirs. Une femme ne pardonne point un pareil mépris. Stenobée l'accusa d'avoir voulu la séduire. Le roi respectant les droits de l'hospitalité, borna sa vengeance à le faire sortir de ses états, & sous prétexte d'adoucir la peine de son exil, il lui donna des lettres de recommandation pour Jobate, roi de Lycie, pere de Stenobée. On marquoit à ce prince, dans la lettre, de se défaire d'un corrupteur qui avoit voulu déshonorer sa famille. Il paroît que ce prince le livra dans la suite à sa fille pour exercer sur lui ses vengeances, & que la princesse n'eut point la cruauté de le punir; c'est ce qui a donné naissance

à la fable de la chimere que Jobate l'envoya combattre. Les poëtes peignent ce monstre avec la tête d'un lion, la queue d'un dragon & le corps d'une chevre, symbole de la lubricité. Ils ajoutent que sa bouche vomissoit des torrents de flammes qui dévoroient tous ceux qui s'en approchoient. Apollon prêta au jeune prince ses armes & le cheval Pégaze, qui lui servirent à triompher de sa dangereuse ennemie, c'est-à-dire, que ce fut par le secours des arts agréables qu'il subjugua tous les cœurs. (*T--N.*)

BELLE-SŒUR, s. f. (*Droit nat.*) terme relatif & d'affinité, qui exprime l'alliance d'un des conjoints avec le frere ou la sœur de l'autre. (+)

BELLEVILLE, (*Géogr.*) jolie petite ville de France dans le Beaujolois, diocèse de Lyon, à quatre lieues de Mâcon, deux de Villefranche & trois de Beaujeu, près de la Saone. Il y a une abbaye de chanoines réguliers de saint Augustin, fondée en 1159 par Humbert second, sire de Beaujeu; dans l'église, qui est considérable, sont les tombeaux de plusieurs sires de Beaujeu. Un hôpital bien bâti & confié à des sœurs de sainte Marthe, non de saint Joseph, comme le dit la Martiniere; un college établi en 1767. La seigneurie est à M. le duc d'Orléans, sire & baron de Beaujeu. *Long.* 22, 16. *lat.* 45, 5. (*C.*)

§ BELLEY, (*Géogr.*) la *Bellica* des anciens, ville capitale du Bugey, à une lieue du Rhône, avec évêché établi au ve. siecle, suffragant de Besançon. Le chapitre composé d'augustins, fut sécularisé par Grégoire XIII en 1579. Cette ville fut entiérement réduite en cendre le 2 août 1385. Amé VII, duc de Savoie, la fit entourer de murailles & de tours. Fréderic Barberousse fut si touché du mérite d'Anthelme, qui de chartreux de Portes, devint évêque de Belley en 1163, qu'il lui donna, & à son église, tous les droits de régale, comme celui de battre monnoie, & la seigneurie de la ville; depuis ce tems-là les prélats ont été princes du saint empire.

Saint-Laurent est la seule paroisse. Il y a une abbaye de bernardines, fondée en 1155 par Marguerite, fille d'Amé II, & transferée au XVIIe. siecle du village de Bons sur le Furan, à Belley, & un nouveau college depuis 1768, régi par les josephites. C'est la résidence d'un gouverneur & le siege d'une élection, d'une maréchaussée, d'un bureau des sels & d'un bailliage subordonné au tribunal de Bourg en Bresse. (*C.*)

BELLIN, (*Géogr.*) petite province Brandebourgeoise en Allemagne dans la moyenne Marche. Elle ne comprend qu'une ville de son nom & neuf villages. C'étoit jadis le patrimoine de l'ancienne famille de *Bellin*, qui ne subsiste plus: c'est aujourd'hui l'un des domaines de la maison royale de Prusse, qui en a réduit une portion en bailliage, & qui laisse le reste entre les mains de divers gentilshommes du pays. La ville de *Bellin* est le siege de ce bailliage, aussi-bien que d'une inspection ecclésiastique. Elle est en elle-même peu considérable. Un bac qui s'y trouvoit autrefois, pour passer la petite riviere nommée *Rhin* qui la baigne, lui fait porter le surnom de *Fehr*, qui veut dire en allemand un *bac*. Mais Fehr-*Bellin* est un lieu chéri du Brandebourg depuis près de cent ans. Le prince & les peuples de la contrée, envisageant la gloire sous sa vraie face, n'oublient pas que le grand électeur, battant les Suédois dans cet endroit l'an 1675, opéra pour le Brandebourg une délivrance toute merveilleuse. Il se souviennent de cette victoire, comme les Suisses de celle de Morgarten, prenant dans l'histoire, de ce qu'ils ont ainsi fait de beau, l'exemple de ce qu'ils doivent toujours faire. *Voyez les Mémoires de Brandebourg, par main de maître.* (*D. G.*)

BELLINGHAM, (*Géogr.*) ville d'Angleterre dans le Northumberland. Il s'y fait un commerce très-considérable de gros bétail, d'étoffes & de denrées: c'est que la province est par elle-même une des moins riches du royaume en toutes ces choses, & que comme elles sont nécessaires à la vie, un peuple tel que l'Anglois suit son génie, & ne les attend pas les bras croisés. *Long.* 15, 20, *lat.* 55, 10. (*D. G.*)

BELNENSIS PAGUS, (*Géogr. du moyen âge.*) *le Beaunois.* Il faut que la ville de Beaune, *Belna*, *Belno-Castrum*, dont ce *Pagus* tire son nom, soit ancienne, & qu'elle ait été considérable, puisque dès le VIIe. siecle elle est le chef-lieu d'un canton, connu auparavant sous le nom de *Pagus Arebrignus*, dont le Beaunois faisoit partie. *V.* ci-devant BEAUNE qu'Adrien de Valois, dans sa *Notice des Gaules*, *pag.* 81, place dans le diocèse de Châlons, tandis qu'elle a toujours été de celui d'Autun.

Ce canton avoit plus d'étendue que le bailliage de Beaune, puisqu'il s'avançoit jusqu'à Gevrey près de Nuys, & finissoit à la Dehune au-delà de Santenai; ce qui fait, du nord au sud-ouest, plus de huit lieues, & plus de six de l'est à l'ouest depuis Paluau à Nolay & Aubigni. La Dehune séparoit ce *Pagus* de celui de Châlons: on voit même dans Perard *Duina*, la riviere de Dehune, placée dans le canton de Beaune, à l'an 1006: elle est appellée dans une autre chartre *Doena*.

La Table Théodosienne nous fait connoître un lieu de ce *Pagus*, nommé *Vidubia*, traversé par la voie Romaine d'Agrippa, de Châlons à Langres, fixé par M^rs. d'Anville & Pasumot, d'après les discussions des mesures de la route, à Saint-Bernard sur la Vouge, dans les bois de Cîteaux: & par M. Gandelot, historien de Beaune, à Ville-le-Moutier, où les voies se croisent d'Autun à Besançon, & de Châlons à Til-Châtel, *quasi Via Dubia*.

Le grand Constantin allant de Treves à Autun en 311, suivit cette route.

Baluze, *tom. II*, *pag.* 70, cite un capitulaire de Charles-le-Chauve en 857, qui nous fait connoître les différens comtés de Bourgogne où l'empereur envoyoit des commissaires nommés *missi dominici;* le district de Beaune y est rappellé sous le nom de *Belnisum*.

Il eut le titre de comté dès la premiere race, ou au moins sous les rois Carlovingiens: Manassès de Vergy est qualifié comte de Beaune dans les titres du IXe. & X^e. siecle. Son fils, beau-frere du roi Raoul, lui succéda dans ce comté; Otte-Guillaume y rendit la justice, ayant une cour, un chancelier, un secrétaire & un vicomte qui étoit comme son lieutenant. Enfin ce comté fut vendu en 1227 par André de Bourgogne, second fils du duc Hugues III, à Alix, duchesse de Bourgogne, & à Hugues IV son fils. *Voy. Hist. de Beaune in-4°. pag.* 25.

Comme les comtes laisserent dans la suite aux vicomtes le soin de la justice, on trouve des vicomtes à Beaune dès le commencement du XIe. siecle. Odo, fils naturel de Henri, frere de Hugues Capet, qui fonda en 1004 le prieuré de Saint-Etienne, étoit vicomte de Beaune. Rainald, à qui Cîteaux doit ses premiers fonds & son établissement en 1098, en étoit aussi vicomte. Cette charge devenue héréditaire, comme celle de la vicomté de Dijon, fut vendue en 1276 à Robert II, duc de Bourgogne. Il semble que les prévôts des ducs succéderent aux vicomtes. Pierre Josse étoit prévôt en 1202, & Pernot de Courbeton en 1306. *Ib. pag.* 26.

Voici les villes & villages du Beaunois dans le moyen âge, selon les titres, chartres & cartulaires.

Selon la *Chronique* de Beze, *pag.* 499, le roi Clotaire assure en 658 à cette abbaye, un clos de vigne à Vône, *Vaona in pago Belnensi.* Ce beau village est renommé par ses vins fins. Les climats

distingués de Vône sont la Romanée à M. le prince de Conti, le Richebourg à M. de Cronanbourg, la Tâche à M. Joli de Beuy, les Veroilles à M. Jacquinot de Chasans, les Beaumont aux chanoines de Nuys: ce vignoble leur fut donné au XII. siecle par Simon de Vergy, chanoine de Saint-Denis de Vergy. *Voy. Maison de Vergy, pag. 75.*

Les ducs avoient une maison de chasse à Vône: le propriétaire étoit obligé d'y recevoir le maître & ses chiens pendant trois jours. Ce côteau, qui produit de si excellens vins, étoit autrefois couvert de châtaigniers.

Ansebert, évêque d'Autun, par son testament de 696, rapporté dans le *tom. IV* du *Gal. Chr. pag. 45*; *Pr.* legue à son église *Hauriacum in pago Belnensi*; c'est Alosse ou Aloze, depuis nommé dans les titres du XI. & XIIe. siecle, *Alossia, Alosa, Alussa:* cette cathédrale y possede encore une belle piece de vigne dans le climat renommé de Corton. Dans le même titre de l'an 696, il est fait mention de *Bivago*; aujourd'hui Becou ou Becoul, dont le chapitre d'Autun est seigneur; c'est un hameau de la paroisse de Saint-Aubin. L'Abbaye de Saint-Benigne avoit, en 761, des fonds dans le Beaunois à Villers-la-Faye aux confins de Magni, *Villare in fine Maliacense*, à Serrigni en 775, *villa Seriliacensis*, au Vernoi, annexe de Montagni en 801, *Varnedum* ou *Vernetum*; à Santenai & à Cussigni *Sentiliac* & *Cussigniacum in pago Beln.* (*Voy. Chr. S. Benig.*) La terre de Santenai qu'Hervé, évêque d'Autun, tenoit de la comtesse Hermengarde sa mere, fut cédée par ce prélat à son chapitre avec Reullée en 921, *Sentennacum, Rueilleacum.*

Louis-le-Débonnaire donne à l'abbaye de Luxeuil en 815, la terre de Meloisey, *Molesiacum:* elle fut échangée avec la cathédrale d'Autun en 1244. *Voy. Hist. Poligni, tome I, p. 143.*

L'évêque Jonas remet en 858, à ses chanoines, le village de Sampigni, pour fournir leur table de vin, *Simpiniacum in pago Beln. ad quotidianum potum.*

Charles-le-Chauve, en reconnoissance des services rendus par Adalhard, comte d'Autun, lui donne l'abbaye de S. Symphorien, par une chartre de l'an 864; il lui assure en même tems la possession de Blancey, en Auxois, & des vignes à Monthelye, *Monthelium in pago Beln.* Le cartulaire de Flavigni l'appelle en 1005, *Montelia:* on croit que ce nom signifie *montagne de Bacchus, mons Lyæi.*

L'empereur Lothaire, accorde à l'abbaye de Flavigni, quatre terres en Auxois, par un diplôme daté *de Luciniaco in comitatu Beln.* C'est Lusigni, à la source de l'Ouche, non *Lucenai*, en Autunois, comme le dit D. Viole, dans son *apologie de Sainte Reine, édit. de 1653.*

Louis le Begue, par une chartre de 878, restitue à l'église d'Autun, Beligni sur Ouche, *Beliniacum in pago Beln.* pour augmenter le nombre des chanoines, fixés à 50, par acte de l'an 858 (*Voyez Gal. Chr. tom. IV. p. 61.*) Le roi Boson confirme à cette église la possession de Beligni, & l'évêque Adalgaire l'unit à son chapitre, par une chartre rapportée dans les antiquités d'Autun de Munier, datée de Saint Gengoux en 879. Le chapitre en jouit encore. Ce bourg qui tire son nom de *Belenus* ou Apollon, est fort ancien: j'y ai trouvé des médailles du haut & du bas empire. Le château en fut ruiné en 1478.

Vergy, dans le Beaunois, *Vergeium, Vergiacum*, ancienne forteresse d'une puissante maison, où le comte Manassès fonda le prieuré de Saint Vivant, vers 890; & où Ancelin de Vergy, évêque de Paris, établit en 1033 une collégiale, transférée à Nuys en 1607 (*Voyez Gal. Chr. tom. IV, pag. 442*; & Pr. *pag. 77.*). *Voyez* VERGI, *Suppl.*

Richard étant comte d'Autun & Abbé de Saint Symphorien, reçoit des fonds dans le Beaunois à Nantoux, *Nantuacum:* l'acte est daté de Nolai, *Noviliacum*, bourg très-peuplé & ancien, puisqu'on voit auprès à l'ouest, sur une montagne, les restes d'un camp Romain, & qu'on a découvert dans le vieux cimetiere des tombeaux de pierre; avec des ossemens très-longs, que l'on croit être des premiers Bourguignons dont parle Sidoine Apollinaire, qui les appelle *Septipedes.* (*Voyez Histoire de Beaune, in-4°. pag. 220.*) *Voyez* NOLAY, *Suppl.*

Le même Richard rend en 893, à S. Benigne de Dijon, des vignes à Gevrey, *Givriacum in pago Bel.* une chartre de l'an 925 place aussi Gevrey dans le comté de Beaune. *Chron. S. Ben. pag. 416.*

Le roi Raoul unit à S. Symphorien d'Autun en 926, l'église d'Auxey, *Alciacum*, où les chanoines réguliers ont encore des fonds. *Gal. Chr. tom. IV; pag. 439.*

Bernillon donne à l'Abbaye de S. Etienne de Dijon, un fonds à Corgoloin, près de Nuys, en 943, *Curtegodelanum in pago Beln.* Per. *pag 64.*

Un laboureur de ce village a trouvé dans un champ en 1772, un coffre rempli de médailles frappées au coin de Gallien, posthume Claude II. & autres du bas empire.

Par une chartre de l'an 947, Geofroy, archevêque de Besançon, remet à Guillencus douze meix, situés dans le comté de Beaune à Savigni, *Saviniacum* (Dunod, *Histoire de l'église de Besançon, tom. I, pag. 89.*). On trouve fréquemment dans les vignes de ce beau village des médailles, des tombeaux, & des restes de la voie Romaine, qui annoncent son antique existence. *Voyez* SAVIGNI & CUSSI-LA-COLONNE, où passoit cette voie.

Le cartulaire du prieuré de S. Symphorien désigne à la fin du Xe. siecle d'autres villages, situés dans le comté de Beaune, tels que Merceuil, *Martiniacum, Martiacum*, Bessey-la-Cour, *Bassiacum*, Bessey en Chaume, *Buxetum*, où l'on a découvert le tombeau d'un Eduen & de sa femme, représentés en bas-relief sur une pierre sépulcrale qui est à présent au château de Savigni; Bouilland, *Bulliacum:* des figures de divinités payennes, une inscription latine au dieu Janus, que j'apperçus en 1772, des médailles trouvées sur la montagne du Chatelot, au-dessus & de la paroisse de Bouilland, ont fait présumer à M. de Migieu, savant antiquaire, seigneur de Savigni, qu'il y avoit un temple en cet endroit. Tous les morceaux antiques sont actuellement au château de Savigni, aussi bien que les monumens Gaulois trouvés à Mavilly, qui ont fait croire à M. Gandelot, historien de Beaune, qu'il y avoit eu autrefois en ce village un college de Druydes, & qui annoncent du moins l'antiquité du lieu. Ils sont gravés dans l'*Histoire de Beaune, in-4°.* impr. en 1772.

Il est souvent parlé de Pomard, célebre par ses bons vins dans nos titres des X. & XIe. siecles, *Polmarium, Pomarium*, peut-être de la déesse Pomone. Dès 1098, il y avoit une maison-Dieu, ou léproserie. On voit un Anselme de Pomard, 51e. évêque d'Autun, mort en 1253.

Nuys, *Nutium*, faisoit partie du domaine des comtes de Vergy, & fut donné en dot à Alix, femme de Eudes III. duc de Bourgogne. Ce prince donna à cette ville le droit de commune en 1212.

Le roi Robert en confirmant en 1015 la fondation du prieuré de Paluau, faite par Letalde, noble chevalier en 1006, le place dans le Beaunois, *Puluellum, Puteolæ, Palot, Paluel, in comitatu Beln.*

secus Duinam. Per. *pag.* 70, 481. Le prieuré dépendant de l'abbaye de S. Benigne, en a été distrait en 1733, en faveur du nouvel évêché de Dijon. *Voyez* D. Plancher, *Histoire de Bourgogne, tom. I, pag.* 260. *Pr.* 24, 26.

Combertault, *Cors Beltaldi*, où Geoffroy, évêque de Châlons, fonda l'abbaye de S. Hypolite; c'est maintenant un prieuré réuni à l'abbaye de S. Benigne. Cette fondation fut approuvée par le roi Robert en 1030. *Voyez* Perard, *pag.* 178.

L'église de S. Nicolas de Meursault fut unie à Cluni par Frogerius de *Murassalt*, du consentement de l'évêque Aganon en 1094, *Murisalhes.* Voyez *Gal. Chr. tom. IV, pag.* 384.

L'abbaye du Lieu-dieu ou Leu-dieu, *Locus-dei*, fondée par les sires de Vergy, vers 1140, & celle de Sainte Marguerite, établie vers le même tems, étoient dans le Beaunois, & sont encore de l'archi-prêtré de Beaune. Le cartulaire de S. Saine cite à l'an 1178, la chapelle de *Tapetta;* c'est Notre-dame du Chemin, à laquelle Philippe le Bon donna 100 livres en 1439, pour la rebâtir; Chassagne, *Cassaniæ;* Volnai acquis par le duc Hugues IV. en 1250, *Volænæum, Vollenetum. Voyez* VOLNAI, *Sup.* Monceau, *Monticellæ*, où passoit la voie Romaine de Cussi à Savigni, on y trouve plusieurs anciennes médailles: c'est la patrie de Simon Ranfer, un des plus habiles Jurisconsultes de Dijon. (*C.*)

BELO, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) nom Malays d'un arbre très-bien gravé, avec la plupart de ses détails, par Rumphe dans son *Herbarium Amboinicum, volume III, pag.* 98, *planche LXV*, sous le nom de *arbor palorum alba parvifolia, seu prima.* Les Malays l'appellent *caju belo*, c'est-à-dire *bois de pieux*, & les Hollandois *paalen boom.*

Cet arbre s'éleve comme un buisson à la hauteur de vingt à trente pieds, sur plusieurs troncs cylindriques, tortus, sinueux, quelquefois anguleux, d'un demi-pied à un pied de diametre, hauts de huit à dix pieds, couverts de branches cylindriques médiocrement longues, assez épaisses, très-rares, écartées sous un angle de 60 dégrés, qui forme une cime presque ronde, à écorce égale, verd-brune dans les jeunes, sillonnée comme dans le goyavier, & cendré-rousse, fendue çà & là dans les vieilles branches comme sur le tronc.

Les feuilles sont alternes, assez écartées, disposées circulairement, aîlées, sur un rang double, de cinq à six paires de folioles presqu'opposées, elliptiques, pointues, longues de sept à neuf pouces, deux à trois fois moins larges, ondées, un peu rudes lorsqu'elles sont vieilles, lisses, luisantes, verd-noires, relevées en-dessous d'une nervure ramifiée en dix à douze paires de côtes, & attachées horizontalement, fort serrées sur presque toute la longueur d'un pédicule commun cylindrique, presqu'une fois plus longue qu'elles, terminée par un filet assez long, & ouvert sous un angle de 45 dégrés. Il y a cinq ou six feuilles pareilles sur le bout de chaque branche.

De l'aisselle de chacune des feuilles supérieures, sort une panicule de fleurs égale à sa longueur, qui est d'un pied & plus, ramifiée dans sa moitié supérieure en cinq à six branches, fourchues en deux, alternes, écartées sous un angle de 45 dégrés, & portant chacune 50 à 60 fleurs blanc-pâles, longues de trois lignes, rassemblées souvent trois à trois, & portées sur un péduncule très-mince, une fois plus court qu'elles. Chaque panicule est donc composée de plus de cinq cens fleurs.

Chacune de ces fleurs est hermaphrodite, & ressemble assez à une fleur de muguet, *convallaria*, ou d'aubépine, *oxyacantha*, mais plus petite, étant ouverte en cloche, hémisphérique d'une ligne & demie de longueur. Elle consiste en un calice à cinq feuilles arrondies, concaves, une fois plus longues que larges, caduques, en une corolle à cinq pétales de même forme, blanc-pâle, & en dix étamines égales, une fois plus longues, droites, très-menues, contiguës à la corolle, & rangées au-dessous d'un disque verd, sur lequel est placé l'ovaire qui porte à son sommet un style égal aux étamines, & surmonté par un stygmate hémisphérique légérement velouté.

L'ovaire en grandissant devient un fruit en écorce sphéroïde verdâtre, de neuf lignes environ de diametre, à une loge, ne s'ouvrant point, & contenant un osselet sphéroïde, de six à sept lignes de diametre, à une loge, renfermant une amande. De toutes les fleurs de la panicule, il n'en reste que trois à cinq qui parviennent à maturité.

Culture. Le *belo* croît aux îles Moluques, au bord des forêts, dans les terreins pierreux & marécageux, voisins des rivieres ou de la mer, & exposés aux vents. Il fleurit en novembre & décembre, & fructifie en février & mars. Lorsqu'on l'a coupé, il repousse du pied de nouveaux rejettons, dont les plus gros ne passent pas quatre à cinq pouces.

Qualités. Ses fleurs ont une odeur agréable de cannelle. Son bois est dur, pesant, d'un rouge agréable, & très-droit dans les jeunes pieds; mais en vieillissant il devient noueux, tortu, à fibres croisées, de maniere qu'il est difficile à couper; on y brise les haches lorsqu'on ne fait pas attention aux nœuds qui forment l'assemblage des veines. Il résiste long-tems à la pourriture dans l'eau de la mer.

Usages. Les tiges les plus longues & les plus droites d'un pied de diametre, & au-dessous, sont particuliérement employées à faire les pieux, dont on forme les viviers, les bourdigues, & autres enceintes destinées à renfermer le poisson. Pour cet effet on les appointit par un bout, on les enfonce sur le rivage, suivant une direction triangulaire ou ronde ou telle qu'on le desire, & lorsque le terrein est trop dur ou trop pierreux. On en ferre la pointe. Lorsque ces pieux sont ainsi dressés, on y attache des nattes faites de l'espece de bambou, appellé *boeloe feroe* ou *bulu feru* ou *leleba*, fendu de maniere que les enceintes qui en sont formées, représentent un parc que l'on appelle *feri* ou *feroe.*

Des troncs les plus gros on forme les piliers des portes des bâtimens; & des branches les plus menues, on fait les pieds des corbeilles à poissons, nommées *boeboet* par les Malays, & *bobber* par les Hollandois. Le grand usage qu'on fait de ce bois aux îles Moluques, fait qu'il est aujourd'hui extrêmement rare.

Deuxieme espece. KAKAE.

Les habitans de Leytimore donnent le nom de *kakae* & de *kakae mea* à une seconde espece de *belo*, que Rumphe désigne par la dénomination de *arbor palorum alba latifolia seu secunda*, & qu'il décrit sans en donner la figure.

Cet arbre ne differe du *belo* qu'en ce que son tronc est plus tortu, ses feuilles plus larges à proportion, c'est-à-dire, à peine deux fois plus longues que larges, terminées par une petite pointe à leur extrémités, à côtes plus grosses en-dessous.

Ses fleurs sont disposées de même en panicule, mais elles sont si petites, que l'œil a de la peine à en distinguer les diverses parties. Les étamines sont plus courtes à proportion & ont des antheres brunes. Rumphe n'en a pas vu le fruit.

Remarques. En comparant les caracteres du *belo* avec ceux des plantes qui nous sont connues, on voit qu'il doit être placé dans la premiere section de

la famille des pistachiers, fort proche de l'umari du Bresil. Quoiqu'il paroisse avoir les étamines réunies en-bas comme celles de l'umari, néanmoins on ne peut guere l'assurer, Rumphe ayant gardé le silence sur cet article, & ne nous ayant laissé aucuns moyens de le décider d'après les figures. *Voyez* nos *Familles des plantes*, *volume II*, *page* 344. (*M. ADANSON.*)

§ BELOERE, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) espece d'abutilon, assez bien gravée sous ce nom, & sous celui de *belluren*, par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, *volume VI*, *planche XLV*, *page* 77. Les Brames l'appellent *tapucodo* & *tapukodo*, les Portugais, *fruita gargantilha*; les Hollandois, *lobhalsen*. Jean Commelin, dans ses notes, croit que c'est l'*abutilon Indicum*, décrit par Camerarius, dans son *Hortus medicus*, & par Jean Beauhin, dans son *Histoire générale*, *volume II*, *partie II*, *page* 952; cependant, ajoute-t-il, ses fleurs sont un peu différentes. M. Linné dans son *Systême Naturel*, *édition* 12, imprimée en 1767, *page* 458, le confond avec l'*anguri* des îles Moluques, sous le nom de *sida* 17 *Asiatica*, *foliis cordatis indivisis*, *stipulis reflexis*, *pedunculis longioribus*, *capsulis multilocularibus*, *hirsutis*, *calice brevioribus*.

C'est un arbrisseau vivace, toujours verd, qui s'éleve à la hauteur de deux à trois pieds, sous la forme d'un buisson ovoïde, une fois plus haut que large, couvert entiérement d'un petit nombre de branches alternes, ouvertes sous un angle de quarante-cinq dégrés, cylindriques comme la tige qui est brune-veloutée de poils très-courts de quatre à cinq lignes de diametre, à bois blanc, tendre, rempli de moëlle au centre.

Sa racine est blanche, fibreuse, médiocrement longue.

Ses feuilles sont alternes, disposées circulairement à des distances de deux à trois pouces, le long des tiges & des branches sur lesquelles elles sont d'abord écartées, sous un angle de quarante-cinq dégrés, ensuite horizontalement, quand elles sont vieilles. Elles sont taillées en cœur, longues de trois à cinq pouces, d'un tiers à un quart moins larges, échancrées d'un sixieme à un huitieme à leur base, terminées par une pointe médiocre à leur extrémité opposée, marquées d'une trentaine de dents, arrondies sur chaque côté de leurs bords, plates, minces, tendres, veloutées finement, relevées en-dessous de trois grosses côtes rayonnantes, & portées sur un pédicule cylindrique, menu, presqu'égal à leur longueur.

Des côtes de ce pédicule, sortent deux stipules triangulaires, qui tombent peu après l'épanouissement des feuilles.

De l'aisselle de chaque feuille sort une fleur jaune, ouverte en étoile de neuf à dix lignes au plus de diametre, portée sous un angle de quarante-cinq dégrés, sur un péduncule cylindrique, d'abord égal à la longueur des jeunes feuilles d'où il sort, ensuite égal seulement à leur pédicule & coudé légérement, comme articulé vers le sixieme ou le huitieme de sa hauteur, près l'extrémité.

Chaque fleur est hermaphrodite, & posée au-dessous de l'ovaire. Elle consiste en un calice d'une seule piece, découpée en cinq parties égales, triangulaires équilatérales, & en une corolle, une fois plus longue, à cinq pétales taillés en coin, veinés, une fois plus longs que larges, plus étroits en bas, où ils sont réunis par leur face intérieure seulement, à un cylindre creux, une fois plus court qu'eux, & qui porte vingt-cinq à trente filets courts, réunis, à antheres jaunes. Ce cylindre des étamines est enfilé par le style de l'ovaire, qui se divise dans sa moitié supérieure, en vingt à vingt-deux stigmates cylindriques, velues à leur extrémité supérieure.

L'ovaire ressemble d'abord à un petit disque velu, comme argenté, ensuite en mûrissant, il devient une capsule hémisphérique, d'un pouce de diametre, d'un tiers moins longue, accompagnée & comme enveloppée ou serrée étroitement par le calice, qui est d'un quart plus court qu'elle, tronquée en-dessus, rouge d'abord, ensuite noirâtre, marquée de vingt à vingt-deux sillons, semblables par les côtés à des plis rayonnans en-dessus, autour d'un centre, & formant autant de loges qui s'ouvrent chacune par le milieu de leur dos saillant & anguleux, en deux valves, contenant chacune deux à trois graines, taillées en rein applati & échancré.

Culture. Le *beloere* croît dans les sables du Malabar, sur-tout à Angecaimal, & on le cultive dans les jardins. Il est toujours verd, toujours couvert de fleurs & de fruits.

Qualités. Il a une saveur légérement âcre, une odeur qui n'est pas désagréable.

Usages. La poudre de ses feuilles, ainsi que celle de ses graines, met les intestins en mouvement, & lâche le ventre. Sa racine cuite avec d'autres herbes émollientes dans l'huile, s'applique avec succès sur la lepre.

Remarques. M. Linné a confondu mal-à-propos, sous le nom de *sida Asiatica*, le *beloere* du Malabar, avec l'anguri des Moluques, figuré par Rumphe, sous le nom d'*abutilon hiopetum*, *planche X* du *volume IV* de son *Herbarium Amboinicum*; mais l'anguri est un arbrisseau une fois plus haut, tout hérissé de longs poils écartés, à feuilles visqueuses, à fleurs plus grandes, portées sur un pédicule plus court, & à capsule de quinze à seize loges seulement, tous caracteres qui le font distinguer facilement du *beloere*.

Le *beloere* differe aussi de l'*abutilon Indicum*, figuré par Camerarius, *Hort.* 3, *pl. I*, en ce que les feuilles de celui-ci sont anguleuses, à trois lobes, & que ses capsules sont rudes & hérissées. Il approche bien davantage de l'abutilon d'Avicenne, dont il ne paroît différer qu'en ce qu'il est plus petit, & qu'il n'est pas annuel comme lui. (*M. ADANSON.*)

BELOSERO, (*Géogr.*) ville principale de la Russie en Europe, dans le gouvernement de Nowogorod ou Nowogrod, sur un lac de même nom. Elle est une des plus anciennes de la contrée, & chef-lieu d'un assez grand district : elle a un archevêque & un waiwode ou gouverneur. C'est une place fortifiée, dans l'enceinte de laquelle on ne trouve pas moins de dix-huit églises, & pas plus de cinq cens maisons. *Belosero* veut dire en langue du pays, *lac blanc*. (*D. G.*)

BELOU, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) non Brame d'un arbre fruitier, très-bien gravé, avec la plupart de ses détails, sous son nom Malabare, *covalam*, par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, *volume III*, *planche & page* 37, les Portugais l'appellent *marmeleira*, les Hollandois, *slym-appels*. Rumphe en a pareillement fait graver une bonne figure, sous le nom de *tellor* ou de *bilac*, seu *madja teloor*, seu *bilacus oviformis*, dans son *Herbarium Amboinicum*, *volume I*, *page* 197, *planche LXXXI*, *figure A & D*, & il nous apprend que les habitans de Baleya l'appellent *bilak*; ceux de Java, *madja* & *maja*; les Malays, *tangkulo*; les Macassares, *bila* & *madja-him-vila*. Les habitans de l'île de Ceylan l'appellent *belighas*, selon Hermann; ceux du Malabar *wille-wille*; selon Petiver, *Acta Philos. Lond. volume XXII*, *n°*. 271, *planche CVIII*, Garcias *ab horto aromat. lib. II. cap. XIV*, l'appelle *lydoria è Bengala*, c'est-à-dire, *cydonia è Bengala*; Castor Durantes *in hortulo sanitatis*, *page* 576, *marmelos è Bengala*. Les habitans de Bengale l'appellent *beli* & *serifole*. Stegosus dit *serifolia*, *grimen marmelle*. C'est

le *marmelœeta ex quo fructus quem capotes seu chicocapotes*, d'Acosta, Ind. occid. *partie IX, livre IV, chapitre XXV*. Plukenet a copié une partie de la figure de l'*Hortus Malabaricus*, dans sa *Phytographie*, *planche CLXX, n°. 5*, sous le nom de *cucurbitifera trifolia, spinosa, indica, fructûs pulpâ cydonii æmulâ. Almagest. page 125*. M. Linné dans son *Systema Naturæ, édit. 12, page 327*, l'appelle *cratera, 3 marmelos, spinosa foliis serratis*. On en connoît cinq especes.

Premiere espece. BELOU.

Le *belou* proprement dit est un arbre haut de trente pieds, à tronc cylindrique, tortueux, irrégulier, anguleux, haut de quatre ou cinq pieds, d'un pied à un pied & demi de diametre, recouvert d'une écorce blanchâtre, variée de jaune, épaisse, couronnée par une cime conique, formée par nombre de branches alternes, médiocrement épaisses, longues, assez serrées, écartées sous un angle de cinquante à soixante dégrés, dont les vieilles sont brunes, & les jeunes vertes, du côté de l'ombre, rouges du côté opposé au soleil, ainsi que leurs épines.

Sa racine est fibreuse, dure, très-longue, peu profonde, traçante horizontalement, blanche, couverte d'une écorce rousse.

Ses feuilles sortent alternativement & circulairement, au nombre de six à huit, de chaque branche, à des distances de deux à trois pouces, portées d'abord sous un angle de quarante-cinq dégrés, ensuite horizontalement. Elles sont ailées trois à trois, c'est-à-dire, composées de trois folioles elliptiques, pointues aux deux extrémités, longues de trois à six pouces, une à deux fois moins larges, verd-gai, ondées, menues, marquées de douze à quinze dentelures, obtuses sur chaque côté des bords, relevées en-dessus d'une côte ramifiée, en six à huit paires de nervures alternes, & portées au bout d'un pédicule cylindrique, presqu'une fois plus court qu'elles. La feuille de l'extrémité est presqu'une fois plus grande que les deux des côtés. Ces folioles se replient le soir sur leur pédicule, & se rapprochent des branches comme dans les légumineuses & les mauves.

Des deux côtés du pédicule de chaque feuille, sortent, au lieu de stipules, deux épines, écartées horizontalement en angle droit, droites, coniques, très-pointues, longues comme le pédicule des feuilles, c'est-à-dire, d'un à deux pouces, sur une ligne à une ligne & demie de diametre, qui subsistent sur les branches après la chûte des feuilles.

Les fleurs sortent en épi, des jeunes branches, près de leur extrémité, non pas de l'aisselle des feuilles, mais du lieu où devroient être des feuilles qui y manquent. On voit deux ou trois épis sur chaque branche. Chaque épi a à peu-près la longueur des feuilles qui l'avoisinent en-dessus. Il consiste en quatre ou cinq fleurs, disposées sur toute sa longueur, blanc-verdâtres, longues de cinq à six lignes, retroussées, pendantes en-dessous, portées horizontalement sur un péduncule presqu'égal à leur longueur. Avant leur épanouissement, elles forment un bouton sphéroïde verd, assez semblable à une câpre de trois lignes de diametre.

Chaque fleur est hermaphrodite, posée au-dessous de l'ovaire, & composée d'un calice verd en soucoupe à cinq dentelures arrondies; de cinq pétales elliptiques, obtus, cinq fois plus courts que lui, deux fois plus longs que larges, pendans en bas, épais, charnus, verds extérieurement, verd-blanchâtres intérieurement, & de cinquante étamines vertes, presqu'une fois plus courtes qu'eux, ouvertes sous un angle de quarante-cinq dégrés. Le pistil est aussi long que les étamines; & porté sur un disque orbiculaire qui l'éloigne d'elles; l'ovaire est cylindrique, terminé par un stigmate hémisphérique, velouté en-dessus.

En mûrissant, l'ovaire devient une baie sphéroïde de deux pouces & demi à trois pouces de diametre, un peu déprimée, à écorce verte d'abord, ensuite jaune, d'une ligne & demie de diametre, seche, ligneuse, médiocrement dure, fragile comme celle de la calebasse, à une loge pleine d'une chair jaunâtre, muqueuse, pâteuse & fibreuse, d'un goût aigre-doux, semée çà & là de cent graines environ, en pepins ovoïdes, un peu comprimées, longues de cinq à six lignes, une fois moins larges, blanchâtres, attachées horizontalement, pendantes sur dix à douze lignes verticales, distribuées sur les parois intérieures du fruit.

Culture. Le *belou* croît communément au Malabar, à l'île Ceylan, à celle de Java & à Suratte. Quoiqu'il puisse se planter de drageons enracinés qui sortent le long de sa racine traçante, dont on les sépare, on le multiplie communément de graines. Il commence à porter fruit dès la sixieme ou septieme année, & continue ainsi pendant un siecle à en porter tous les ans. Ces fruits sont mûrs en décembre & janvier.

Qualités. Sa racine a une odeur forte, & une saveur douce d'abord, ensuite amere. Ses feuilles ont un goût âcre, austere & piquant de raifort; froissées, elles sont onctueuses. Ses fleurs sentent bon comme la giroflée keiri, ou le lys. L'odeur de ses fruits est si pénétrante, qu'elle remplit la chambre où on le tient; ses graines sont très-ameres. Lorsqu'on blesse ses branches, il en sort un suc blanchâtre qui en séchant devient d'abord jaune & transparent comme le succin, & ensuite rougeâtre, opaque, comme la gomme du cerisier : cette gomme pend aux branches sous la forme de larmes coniques; elle est dure par les tems secs, molle dans les tems humides : lorsqu'on la fait fondre dans la bouche, elle est d'abord douce & fade, & finit par laisser une âcreté & une démangeaison à la gorge. Il sort un pareil suc du fruit, lorsqu'il est bien mûr ou lorsqu'on le rôtit au feu.

Son bois est composé de fibres grossieres, si entrelacées, qu'il est difficile à fendre, qu'il émousse les haches, de sorte qu'on ne peut l'employer dans les bâtimens : les vieux arbres ne portent des épines que sur les jeunes branches.

Usages. Ses fruits se mangent cruds lorsqu'ils sont bien mûrs; mais il ne faut pas qu'ils aient mûri sur l'arbre, car ils prendroient une saveur & une odeur de vinaigre insupportable. Pour leur sauver ce défaut, on monte sur l'arbre avec des échelles, on les cueille un peu avant leur maturité, & on les conserve ainsi quelquefois pendant un mois entier avant qu'ils soient en état d'être mangés. Les Européens ne les aiment pas autant que les Indiens, à cause de leur fade douceur & de leur forte odeur; ils corrigent ces deux défauts en les faisant rôtir sur les cendres chaudes qui font sortir par les pores de leur écorce la gomme qui leur procure cette qualité. En mangeant ce fruit, il faut sucer doucement la chair qui enveloppe ses pépins, & avoir attention de ne les pas écraser sous la dent, parce qu'ils sont aussi amers que ceux du *lansa*. Les Indiens font souvent confire ces jeunes fruits au sucre & au vinaigre, & les vont vendre au marché : les Macassares, habitans de Suratte, en font des présens à leur roi.

Ses feuilles encore jeunes se mangent comme d'autres verdures.

La décoction de ses racines & de l'écorce dans l'eau commune, se donne dans les défaillances, les palpitations

palpitations de cœur & la mélancolie hypocondriaque. De cette même écorce pulverisée & unie au miel, on prépare un électuaire qui, pris le matin, aide à la digestion & à la fermentation des alimens dans le ventricule, & dissipe la migraine & les vertiges. La décoction de ses feuilles se boit dans l'asthme. Ses feuilles pilées avec un peu de riz & de curcuma, forment une espece d'onguent dont on frotte le corps pour dissiper les démangeaisons opiniâtres. De ses fleurs on distille une eau cordiale & alexipharmaque. Son fruit cueilli un peu avant sa maturité, se mange crud ou rôti pour arrêter la diarrhée & la dissenterie. Le suc de ce même fruit mûr se donne pour guérir les aphtes & les inflammations de la bouche. Rumphe dit, d'après le rapport de quelques Chinois, qu'à Java on tire du *belou* une espece d'opium peu different du vrai par la substance, l'odeur & la saveur; pour le composer ils prennent des feuilles & des fruits demi-mûrs des deux premieres especes de *belou*, les pilent ensemble & en expriment le suc qu'ils font cuire jusqu'à la consistance de l'opium; cet opium se vend à Java une fois moins que le vrai opium.

Les Macassares font, de l'écorce de ce fruit, des boëtes pour mettre la chaux qui se mange avec le *betel*.

Deuxieme espece. BILAK.

La seconde espece de *belou* s'appelle simplement *bilak* à Baleya ou *bilak-kitsjil*, c'est-à-dire *bilak* petit, ou à petit fruit. Rumphe en a donné la figure sous le nom de *bilacus minimus*, au *volume I* de son *Herbarium Amboinicum*, *p. 197*, *planche LXXXI*, *fig. C.*

Il differe du *belou* en ce qu'il forme un arbre plus petit, haut de 15 à 20 pieds, à écorce cendrée, à feuilles longues de deux à trois pouces seulement, moins dentées, à épis de trois fleurs seulement, à fruit sphéroïde un peu alongé & plus étroit vers la queue, d'un pouce & demi à deux pouces au plus de diametre, à écorce jaunâtre mêlée de cendré, à chair douce mêlée d'une âcreté vineuse, à odeur de fleurs du pandang ou du lys, & plus agréable à manger crud que le *belou*, quoiqu'on ne le mange guere crud non plus que lui.

Il croît particuliérement dans la partie orientale de l'île de Java, mais en petite quantité: il est plus commun aux îles de Baleya, Bima & dans les deux Célebes.

Troisieme espece. MADJA.

Le madja ou maja des Javanois, dont Rumphe a fait graver le fruit à la *planche LXXXI* de son *Herbarium Amboinicum*, *fig. B*, sous le nom de *madja pissang* qui veut dire *madja* ou *belou* bananier à cause de la forme de son fruit qui est ovoïde, alongé comme celui du bananier, ayant trois pouces de longueur, & une fois moins de largeur, differe des précédens, non-seulement par cette particularité, mais encore parce qu'elle n'est point mangeable. Rumphe ne nous en apprend pas davantage, mais ces deux caracteres peuvent absolument suffire pour la faire regarder comme une autre espece.

Quatrieme espece. CARBAU.

Les Malays appellent du nom de *carbau* ou *bilak-carbou*, une quatrieme espece de *belou* que Rumphe décrit sans aucune figure sous le nom de *bilacus taurinus* dans son *Herbarium Amboinicum*, *volume I*, *p. 199*. Les Javanois l'appellent encore *madja carbou*, c'est-à-dire, *madja de vaches*, *madja vaccina seu bubalina*.

Le carbau forme un arbre moins haut, mais à cime plus large, plus dense, plus ramifiée, à branches plus grosses, plus chargées de feuilles que le *belou*.

Ses feuilles sont plus petites, plus larges, comme entieres, à dentelures, si fines qu'elles sont comme insensibles, longues de deux à quatre pouces, une fois moins larges & flasques. Ces feuilles se plient la nuit avec leur pédicule & pendent appliquées contre les branches comme dans le *belou*. Après leur chûte, il reste sur les branches un tubercule grossier, & elles sont accompagnées de deux épines très-courtes.

Rumphe n'en a point vu les fleurs. Après la chûte de ces fleurs, les fruits pendent solitairement d'un péduncule épais & court. Ils sont sphéroïdes, irréguliers, obliques, tuberculés, de la grosseur du limon, *papeda*, ou même un peu plus gros, c'est-à-dire, de trois pouces environ de diametre, verd jaune extérieurement, à écorce mince d'une ligne environ, à chair jaune douce & sucrée, mais très-pâteuse, contenant à son centre quatre ou cinq pepins écartés les uns des autres, & couverts de laine blanche comme les graines du coton.

Culture. Le carbou croît communément aux îles Xulasses, sur la côte orientale de l'île Célebe, dans quelques endroits de Manipa & à Java.

Usages. Ses fruits ne se mangent point, parce qu'ils sont trop pâteux; les Malays emploient seulement l'écorce de son tronc qui est gluante, pour donner de la viscosité aux pâtes qu'ils composent pour empoisonner les poissons.

Cinquieme espece. GOELA.

Les habitans d'Amboine appellent *goela* ou *lemon goela* la cinquieme & derniere espece de *belou* dont Rumphe a fait graver une bonne figure avec presque tous ses détails, sous le nom de *bilacus Amboinensis sylvestris*, dont son *Herbarium Amboinicum*, *volume I*, *p. 200*, *planche LXXXII.*

Cet arbre a à peu-près la forme & la grandeur du carbau, mais ses feuilles sont entieres sans dentelures, semblables à celles du *manipela*, mais plus petites. Ses fleurs forment une panicule au nombre de huit à neuf, portées chacune sur un péduncule un peu plus long qu'elles. Son fruit est de la grosseur d'un petit œuf de casoar, c'est-à-dire, ovoïde de quatre pouces de longueur, ridé & tuberculé, brun de cuir à l'extérieur, épais de trois lignes, d'une chair jaunâtre muqueuse, à odeur forte, & d'une saveur âcre du raifort, contenant une vingtaine de pepins ovoïdes, de la forme & grandeur de petites amandes.

Culture. Le goela croît à Leytimore sur les bords du fleuve Alph.

Usages. Son bois est plein d'une moëlle fongueuse, comme le sureau, & si fragile que l'on en casse facilement les plus gros rameaux: on n'en fait aucun usage.

Remarques. Le *belou* a reçu dans l'Inde tant de noms doux & faciles à prononcer, que les gens lettrés verront sans doute avec peine que M. Linné ait voulu les changer pour leur donner les noms, au moins singuliers, de *cratæva* & de *marmelos*, d'autant plus que, comme l'on a pu voir, on n'a jamais fait aucune espece de marmelade avec son fruit.

Une autre erreur de M. Linné, & que les botanistes ne lui passeront pas, c'est d'avoir réuni en 1767, sous le nom générique de *cratæva*, trois sortes de plantes qui sont trois genres totalement différens dans la famille des câpriers, où nous les avons placés en 1763. *Voyez* nos *Familles des plantes*, *volume II*, *page 408*. (*M.* ADANSON.)

BELSEBUT, (*Hist. de l'Idol.*) *Belsebut*, qui signifie *seigneur des mouches*, fut la divinité la plus révérée des peuples de Canaan, & ce fut dans Accaron qu'elle eut le plus d'adorateurs. Plusieurs

peuples décernerent un culte à cette divinité, fur-tout dans les pays chauds où l'on eft le plus expofé à l'importunité des infectes. Son nom, qui offre l'idée d'un maître des hommes, introduifit l'ufage de le repréfenter avec tous les attributs de la puiffance fuprême. On plaçoit fa ftatue fur un trône magnifique, où elle fembloit dicter des loix. Toutes les fois que les Philiftins alloient à la guerre, ils tranfportoient fon fimulacre avec eux. La plus riche partie du butin lui étoit réfervée; fes temples étoient fpacieux & fuperbement décorés. Il étoit quelquefois repréfenté fous la forme d'une mouche. Les oracles qu'il rendoit, étoient, difoit-on, fans ambiguité. Toutes les fois qu'on célébroit les jeux olimpiques, on facrifioit au dieu des mouches, de peur qu'elles ne troublaffent la folemnité. Les Ciréniens en faifoient autant pour être délivrés de ces infectes qui caufoient des maladies, & qui fouvent dévoroient les moiffons. *Belfebut* eft qualifié de *prince des démons*, dans l'Ecriture, c'eft-à-dire, comme un des principaux chefs de la milice infernale. (*T—N.*)

BELUTTA ADEKA MANJEN, f. m. (*Hift. nat. Botanique.*) efpece d'amarante très-bien gravée, avec tous fes détails, fous ce nom Malabare, par Van-Rheede, dans fon *Hortus Malabaricus*, *vol. X*, *page 75*, *pl. XXXVIII.* C'eft l'*amaranthus fpicatus argenteus Americanus de* Boerhaave, & l'*amaranthus fpicâ albefcente habitiore*, figuré par Martyn, dans fes *Centuries*, *pl. VII.* M. Linné l'appelloit, en 1737, *celofia foliis lineari-lanceolatis*, dans fon *Hortus Cliffortianus*, page 43; en 1753, *celofia 1. argentea, foliis lanceolatis, pedunculis angulatis, fpicâ ovato-oblongâ*, dans fon *Species plantarum*, *p. 205*; enfin dans fon *Syftema naturæ*, édition 12[e], imprimée en 1767, il lui donne le nom de *celofia 1. argentea, foliis lanceolatis, ftipulis fubfalcatis, pedunculis angulatis, fpicis cariofis*, *page 187*.

C'eft une plante annuelle qui s'éleve droite à la hauteur d'un pied à un pied & demi, fous la forme d'un buiffon ovoïde, pointu, prefque deux fois plus long que large, à tige cylindrique, verte, charnue, feche, comme ligneufe, de trois lignes au plus de diametre, ramifiée un peu au-deffous de fa moitié fupérieure, en quatre ou cinq branches alternes, longues, cylindriques, ouvertes à peine fous un angle de trente dégrés.

Sa racine eft blanche, fibreufe, longue de deux pouces au plus.

Les feuilles font alternes, difpofées circulairement le long des tiges & des branches, à des diftances d'un à deux pouces, elliptiques, pointues aux deux extrémités, longues de deux à trois pouces, deux fois & demi à trois fois moins larges, minces, liffes, entieres, verd-foncées, relevées en-deffous d'une groffe côte ramifiée, de huit à dix paires de nervures, alternes, à bords relevés auffi en-deffous, & attachées fans pédicule fur les tiges.

Le bout des branches eft terminé par un ou deux épis ovoïdes, pointus, longs d'un pouce & demi, une fois moins larges, blanc-rougeâtres, portés chacun fur un péduncule quelquefois de même longueur, & pour l'ordinaire une fois plus long. Chaque épi eft compofé d'une centaine de fleurs, blanc-rougeâtres, feffiles, très-ferrées, contiguës, tuilées ou difpofées comme les écailles des poiffons.

Chaque fleur eft hermaphrodite, difpofée autour de l'ovaire. Elle confifte en un calice coloré, membraneux, blanchâtre à fon extrémité, incarnat à fon fond, compofé de fept feuilles inégales, difpofées fur deux rangs, dont deux extérieures plus petites & cinq intérieures, égales, ouvertes en étoile de fix lignes de diametre, elliptiques, concaves, pointues à leur extrémité fupérieure, larges à leur bafe, une fois plus longues que larges; il n'y a point de corolle. Les étamines au nombre de cinq font oppofées aux cinq feuilles intérieures du calice, d'un tiers plus courtes qu'elles, portées fur une membrane courte dont elles femblent les divifions, & qui laiffe voir entr'elles cinq petits filets ou denticules; cette membrane touche le calice & l'ovaire fans adhérer ni à l'un ni à l'autre: les antheres font rouges. L'ovaire fort du centre de la fleur & porte un ftyle cylindrique, couronné par deux à trois ftigmates fphériques, velus, portés à la hauteur des étamines.

L'ovaire en mûriffant devient une capfule membraneufe, fphéroïde, d'une ligne & demie de diametre, à une loge, s'ouvrant horizontalement par le milieu en deux valves affez égales, & contenant trois ou quatre graines lenticulaires, d'une demi-ligne de diametre, brun-noires, liffes, très-luifantes, attachées horizontalement & verticalement droites, par de petits filets autour d'un placenta conique qui s'éleve fur le fond de la capfule à fon centre.

Culture. Le *belutta-adeka-manjen* croît naturellement fur la côte du Malabar, au bord des eaux.

Ufages. On n'en fait aucun ufage.

Remarques. L'épithete d'*americanus* que Boerhaave a appliquée à cette plante, a trompé tous les auteurs qui ne fe donnent pas la peine de vérifier ce qui a été dit avant eux, & tous, depuis lui & M. Linné, dont la plupart des modernes adoptent trop aveuglément toutes les erreurs, ont dit que cette plante étoit Américaine, quoiqu'elle foit originaire des grandes Indes, c'eft-à-dire, des Indes proprement dites & du Sénégal.

On a vu combien M. Linné a varié fur la defcription de cette plante dans les diverfes éditions de fes ouvrages, & qu'il n'a tant changé fes phrafes que pour y introduire une erreur, pour lui donner de ftipules qu'elle n'a point, *ftipulis falcatis*, fans doute parce qu'il aura voulu la confondre avec une autre efpece.

C'eft encore ici le lieu de faire remarquer que le nom de *celofia*, que M. Linné donne à cette plante, a toujours été appliqué depuis Tragus au bliten tricolor, auquel il a tranfporté le nom d'*amaranthus*; *Syftema naturæ*, *page 626*, qui felon Pline appartient de tout tems à l'amaranthe ordinaire des jardiniers, dont le *belutta-adeka-manjen* eft une efpece très-voifine. *Voyez* nos *Familles des plantes*, *volume II*, *pages 260* & *269*, où toutes ces confufions ont été foigneufement levées par une difcuffion très-févere & très-réfléchie des paffages des anciens botaniftes, que M. Linné paroît avoir négligés entiérement. (*M. ADANSON.*)

BELUTTA-ARELI, f. m. (*Hift. nat. Botaniq.*) efpece de laurier-rofe, *nerium*, *oleander*, affez bien gravée fous ce nom, quoique fans détails, par Van-Rheede, dans fon *Hortus Malabaricus*, *volume II*, *planche II*, *page 3*. Les Brames l'appellent *davo caneru*, les Portugais *fula meftica alba*; c'eft le *nerium indicum anguftifolium*, *floribus odoratis fimplicibus*, d'Hermann, dans fon catalogue de l'*Hortus Lugduno-batav. page 448*. M. Linné lui donne le nom de *nerium*, *1 oleander*, *foliis lineari-lanceolatis*, *ternis*, *corollis coronatis*, dans fon *Syftema naturæ*, 12[e] *édition*, *page 189*.

Cette plante ne differe du laurier-rofe ordinaire à fleur fimple, qu'en ce que fes feuilles font plus petites, oppofées plus rarement trois à trois, & plus communément deux à deux; la panicule de fes fleurs eft peu ramifiée, comme en épi de quatre à cinq fleurs; fes fleurs font blanc-jaunâtres, d'une odeur des plus agréables.

Elle croît au Malabar, fleurit toute l'année & n'eft d'aucun ufage.

Remarque. Il paroît que le *belutta-areli* n'eft qu'une

variété du laurier-rose ordinaire, *oleander.* (*M. Adanson.*)

BELUTTA KAKA, s. m. (*Hist. nat. Bot.*) plante du Malabar, très-bien gravée avec presque tous ses détails sous le nom de *belutta kaka kodi*, par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, *volume IX*, *pl. V & VI*, *p. 7*. Jean Commelin, dans ses notes sur cet ouvrage, l'appelle *apocynum indicum maximum repens folio amplo rotundo, flore candido, siliquis longis.* M. Linné semble avoir voulu la désigner sous le nom d'*echites*, *5 umbellata*, *pedunculis umbellatis*, *foliis ovatis obtusis mucronatis*, *caule volubili*, dans son *Systema naturæ*, *édit. 12*, *p. 190*.

Cette plante est vivace, grimpante, à tige longue de 20 à 30 pieds, cylindrique, de cinq à huit lignes de diametre, peu ramifiée, à bois blanc, à demi plein de moëlle, épaisse, verdâtre, recouverte d'une écorce verd-jaunâtre.

Les feuilles sont opposées deux à deux en croix, & sortent des tiges & des branches à des distances de six à huit pouces. Elles sont elliptiques, presque rondes, avec une petite pointe, longues de six à treize pouces, à peine d'un sixieme moins larges, épaisses, verd-brunes, luisantes, semées de poils rares en-dessus, très-laineuses en-dessous, verd-blanchâtres, relevées d'une grosse nervure longitudinale, ramifiée en dix à douze paires de côtes alternes, & portées horizontalement sur un pédicule cylindrique, assez court, tortillé ou sinueux, cylindrique, épais, laineux, quatre à huit fois plus court qu'elles.

De l'aisselle des feuilles supérieures & du bout des branches, sort alternativement un corymbe égal à la moitié de leur longueur, fourchu en deux branches, comme articulées en trois ou quatre endroits, portant chacune à leur extrêmité deux à six fleurs blanc-jaunâtres, rassemblées en ombelle, écartées, portées sur un péduncule quatre à cinq fois plus court qu'elles, & écarté sous un angle de 45 dégrés. Avant de s'épanouir, elles forment des boutons ovoïdes, d'abord rouge-sanguins, ensuite blanchâtres, luisans, enfin jaunâtres.

Chaque fleur est hermaphrodite, disposée au-dessous de l'ovaire. Elle consiste en un calice d'une seule piece, verte, découpée jusqu'à son milieu en cinq parties égales, triangulaires, rougeâtres, une fois plus longues que larges, persistentes ; & en une corolle monopétale, six à huit fois plus longue, à tube cylindrique long, couronné par cinq divisions égales, régulieres, horizontales, arrondies, plus étroites à leur origine, épaisses, dentelées ou ondées à leurs bords, contournées & se recouvrant obliquement les unes les autres par un de leurs côtés. Au haut du tube sont placées cinq étamines égales, courtes qui ne le débordent pas, & qui sont recouvertes par un duvet jaunâtre qui ferme l'entrée de ce tube ; elles sont roides, comme ligneuses, à antheres pointues en haut, fourchues en bas en fer de fleche. Du centre du calice s'éleve un petit disque jaune, portant deux ovaires réunis par le haut seulement à un style commun, terminé par deux stymagtes hémisphériques verdâtres.

Ces ovaires en mûrissant deviennent deux capsules cylindriques, étroites, pointues aux deux extrémités, longues de huit à dix pouces, douze à quinze fois moins larges, rouges du côté exposé au soleil, vertes de l'autre côté, à écorce dure, épaisse de près d'une ligne, marquée en-dessus d'un sillon, s'ouvrant par ce sillon sur toute sa longueur en une loge, contenant trois cens graines elliptiques, roussâtres, imbriquées, couronnées d'une aigrette argentée, par laquelle elles sont attachées, pendantes à un placenta cylindrique, fixé le long des bords de la capsule.

Qualités. Le *belutta kaka* blessé ou égratigné, jette de toutes ses parties un suc laiteux très-abondant. Ses fleurs répandent une odeur d'abord de girofle très-forte & très-agréable pendant qu'elles sont blanches ou vers leur premier épanouissement, & qui, à mesure qu'elles jaunissent en vieillissant, se change en une odeur de melon parvenu à sa maturité.

Usages. On n'en fait aucun usage.

Remarques. Le *belutta kaka* fait un genre particulier de plante, appartenant à la famille des aporins où nous l'avons placé en lui conservant son nom ancien qu'il a plu à M. Linné de changer en celui d'*echites* d'après M. Jacquin qui en a observé quelques especes en Amérique ; mais le nom d'*echites*, qui voudroit dire *vipérine*, étant dérivé du nom *echium*, doit être laissé à cette plante ou à quelqu'une de ses especes si l'on veut éviter la confusion. *Voyez* nos *Familles des plantes*, *volume II*, *page 172*. (*M. Adanson.*)

BELUTTA ONAPU, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) espece de balsamine assez bien gravée, quoique sans détails sous ce nom, par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, *vol. IX*, *pag. 99*, *planche LI*.

C'est une plante annuelle, haute de six à sept pouces au plus, droite, élevée sous une forme conique de moitié plus haute que large.

Sa racine forme un faisceau sphéroïde, des fibres d'un pouce environ de diametre, blanchâtres, très-menues.

Sa tige est cylindrique, de deux lignes environ de diametre, blanchâtre, luisante, transparente, ramifiée dans sa moitié inférieure, en deux paires de branches opposées en croix, horizontales.

Les feuilles sont opposées deux à deux en croix en petit nombre, quatre ou cinq paires au plus sur chaque tige, & deux à trois paires sur chaque branche, elliptiques, pointues aux deux bouts, longues d'un à deux pouces, une à deux fois moins larges, marquées de douze à quinze dentelures, obtuses de chaque côté de leurs bords, relevées en-dessous d'une côte à cinq paires de nervures velues verd-brunes, portées horizontalement sur un pédicule demi-cylindrique, deux à trois fois plus court qu'elles.

De l'aisselle de chaque paire des feuilles, sortent trois à quatre fleurs blanches, élevées, droites, trois fois plus courtes que les feuilles, portées sur un péduncule égal à la longueur de leur éperon. Avant de s'épanouir, elles forment des boutons verds, sphériques, pointus, applatis par les côtés.

Elles sont hermaphrodites posées autour de l'ovaire, & consistent en un calice à deux feuilles, verd-blanchâtres, caduques ; en une corolle à quatre pétales inégaux, dont l'inférieur porte un éperon verd-blanchâtre, une fois plus long qu'eux, pendant en-bas, aussi long que le péduncule de la fleur, & en cinq étamines courtes, contiguës au calice & à l'ovaire qui est petit, ovoïde, terminé sans style par un stigmate conique fort court.

L'ovaire en mûrissant, devient une capsule ovoïde, obtuse, pendante, aussi longue que son péduncule qui est de quatre à cinq lignes, deux fois moins large, verte, marquée de cinq sillons longitudinaux, par lesquels elle s'ouvre en cinq valves, formant une loge qui contient cinq à dix graines sphéroïdes, brunes, attachées horizontalement & pendantes autour d'un placenta en forme de colonne qui s'étend d'un bout à l'autre de la capsule.

Culture. Le *belutta onapu* croît au Malabar dans les terreins pierreux.

Usages. On n'en fait aucun usage.

Remarques. Cette espece de balsamine n'a point encore paru dans nos jardins de l'Europe. On sait que la balsamine est un genre de plante qui vient

naturellement dans la famille des pavots où nous l'avons placé. *Voyez* nos *Familles des plantes*, *vol. II*, *pag.* 432. (*M. ADANSON.*)

BELUTTA POLA, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) plante liliacée du Malabar, affez bien gravée avec prefque tous fes détails par Van-Rheede, dans fon *Hortus Malabaricus*, *volume II*, *page 75*, *planche XXXVIII.* Hermann en a donné auffi une figure, fous le nom de *lilium Zeylanicum bulbiferum & umbelliferum*, à l'appendix de fon *Hortus Lugduno-batavus*, *page & planche 683*. M. Linné l'appelle *crinum 2*, *afiaticum foliis carinatis*, dans fon *Syftema naturæ*, *édition 12*, *de 1767*, *page 236*.

Sa racine improprement dite, car c'eft un vrai bourgeon, forme un bulbe fphérique, blanc, charnu, aqueux, de trois pouces de diametre, compofé de dix à douze tuniques entieres, d'une feule piece, non fendues qui s'enveloppent les unes les autres comme autant de bourfes, dont les intérieures font jaunâtres. Du deffous de ce bulbe ou bourgeon, fortent les vraies racines au nombre de quinze à vingt, cylindriques, longues de huit à dix pouces, d'une ligne & demie à deux lignes de diametre, charnues, blanches d'abord, enfuite jaunâtres, femées çà & là de quelques fibres courtes.

Ce bulbe en s'épanouiffant ou fe développant, donne autant des feuilles qu'il y a de gaînes qui le forment, car ces gaînes ne font que les bafes de ces mêmes feuilles qui fe répandent circulairement fur la terre en formant une efpece d'arcade. Elles font triangulaires, affez étroites, longues de deux pieds, larges d'un pouce au plus, c'eft-à-dire vingt fois plus étroites, médiocrement épaiffes, roulées en canal demi-cylindrique, verd-foncées, fongueufes intérieurement, ftriées longitudinalement & blanchâtres à leur origine où elles s'engaînent les unes les autres, de maniere que l'extérieure qui eft la plus ancienne & la plus courte, enveloppe toutes les autres. Lorfqu'elles font defféchées, on remarque, en les caffant, nombre de filets qui fe laiffent tirer comme une foie extrêmement blanche.

Du centre de ces feuilles fort une tige cylindrique, mais comprimée ou médiocrement applatie, haute d'un pied & demi, ou d'un tiers plus courte que les feuilles, de quatre lignes de diametre, droite, s'élevant verticalement, verd-claire en haut, blanchâtre vers la racine, pleine intérieurement d'une chair fongueufe & aqueufe.

Cette tige eft nue & fans feuilles; elle porte feulement à fon fommet une enveloppe de deux feuilles triangulaires, concaves, longues de deux pouces & demi, prefque deux fois moins larges, vertes extérieurement, blanches à leur intérieur, formant d'abord un bouton ovoïde, pointu aux deux bouts, qui s'ouvre enfuite en deux valves écartées fous un angle de quarante-cinq dégrés, qui contiennent huit à dix fleurs blanches, longues de fix pouces, écartées fous un angle de quarante-cinq dégrés, fous la forme d'une ombelle ou d'un parafol, de maniere que, avec la tige qui les fupporte, elles égalent la longueur des feuilles; entre chaque fleur on voit une écaille en filet blanchâtre.

Ces fleurs font hermaphrodites & portées fur l'ovaire; elles confiftent en un calice coloré d'une feule piece, compofé d'un long tube cylindrique, étroit, portant à fon extrêmité fix divifions un peu plus courtes que lui, elliptiques, pointues, étroites, longues de deux pouces & demi, huit à dix fois moins larges, ftriées extérieurement fur le milieu de leur largeur de plufieurs lignes rouge-pâles, & pendantes en-bas ou courbées vers le tube; du fommet du tube du calice partent fix étamines oppofées à chacune de fes divifions, d'un quart plus court qu'elles, pendantes de même en-bas, à filets blancs en-bas, rouge-purpurins en-haut, luifantes, couronnées par des antheres jaunes, oblongues, couchées horizontalement, qui deviennent noires après leur flétriffement. Le ftyle qui part de l'ovaire enfile le tube du calice, s'éleve droit de la longueur des divifions du calice, comme un filet blanc en-bas, rougeâtre en-haut, luifant, terminé par un ftigmate conique, velouté finement.

L'ovaire en mûriffant devient une capfule membraneufe, fphéroïde, de deux pouces environ de diametre, boffelées inégalement, verte d'abord, enfuite jaunâtre, veinée longitudinalement, s'ouvrant irréguliérement ou fe déchirant, quoique partagée intérieurement en trois loges qui contiennent chacune trois ou quatre graines anguleufes, irrégulieres, d'un pouce à un pouce & demi de diametre, à deux côtés plans & un convexe, verdâtres, à chair blanche, fucculente, féparées par des filets affez minces.

Culture. Le *belutta-pola* croît au Malabar dans les fables, au bord des rivieres. Il fleurit une fois feulement tous les ans pendant la faifon des pluies.

Qualités. Toute la plante n'a qu'une faveur aqueufe. Ses fleurs font fans odeur.

Ufages. Coupée par morceaux & amortie au feu, on en fait deux cataplafmes qu'on applique fur les deux mâchoires pour en diffiper les convulfions fpafmodiques.

Remarques. M. Burmann, dans fon *Thefaurus Zeylanicus*, *page 142*, confond cette plante avec le tolabo de Ceylan, fous le nom de *lilio-narciffus maximus Zeylanicus*, *floribus albis umbellatis.* Pluken. *Almag. pag. 219*. Mais il y a une grande différence, comme on va le voir par la defcription fuivante.

Deuxieme efpece. TOLABO.

Le tolabo de Ceylan a été fort bien gravé, quoique fans détails, en 1697, par Jean Commelin, dans fon *Hortus Amftelodamenfis*, *volume I*, *page 73*, *planche XXXVII*, fous le nom de *lilio narciffus Ceylanicus latifolius*, *flore niveo externè lineâ purpureâ ftriato*; *tolabo Ceylanenfibus.* Parad. Bat. Rodr. M. Linné l'appelloit en 1753, dans fon *Species plantarum*, *page 293*, *amaryllis 6 Zeylanica*, *fpathâ multiflorâ*, *corollis campanulatis æqualibus*, *fcapo tereti ancipiti*; & aujourd'hui dans fa douzieme édition du *Syftema naturæ*, imprimé en 1767, il a changé cette dénomination en celle de *crinum 4 Zeylanicum foliis fcabro dentatis fcapo compreffiufculo.*

Cette efpece differe de la précédente en ce qui fuit: 1°. fes feuilles au nombre de huit à dix, ne paffent guere un pied en longueur, & elles ont un pouce un quart à un pouce & demi de largeur, de forte qu'elles font à peine dix fois moins larges. 2°. La tige à fleurs fort, non pas du centre des feuilles, mais à leur côté & hors de leur faifceau, prefqu'une fois plus longue qu'elles, verd-purpurine; elle a fept à huit lignes de diametre, & elle eft couronnée par fix à fept fleurs. 3°. Les divifions du calice de chaque fleur font à peine quatre fois plus longues que larges, relevées dans leur moitié fupérieure, & courbées en arc dans leur moitié inférieure. 4°. Les filets des étamines & le ftyle du piftil font blancs & ne paffent guere la moitié de la longueur des divifions du calice. 5°. Ses capfules font plus petites que celles du *belluta-pola.*

Culture. Cette plante fut envoyée de Ceylan en 1685, fous le nom de *tolabo*, au jardin d'Amfterdam, où elle fleurit en juin pendant plufieurs années de fuite.

Qualités. Le tolabo differe encore du *belutta-pola* en ce que fes feuilles ont une faveur amere, & fes fleurs une odeur très-agréable de muguet.

Troisieme espece. WAL-TOLABO.

Jean Commelin a encore fait graver assez bien, quoique sans détails, à la *planche XXXVI, page 71, du volume I* de son *Hortus Amstelodamensis*, sous le nom de *lilio narcissus Africanus platicaulis humilis flore purpurascente odorato*, une autre espece de tolabo plus petite qui pourroit bien être le wal-tolabo & le tanghekolli des habitans de Ceylan, & qui differe seulement du tolabo en ce que 1°. ses feuilles au nombre de six à huit, ont seulement un pied & demi de longueur sur un pouce & demi de largeur, c'est-à-dire, qu'elles ont à-peu-près les mêmes proportions, mais elles sont plates & non pas creusées en demi-canal. 2°. La tige à fleurs sort de même hors du centre des feuilles à leur côté, mais elle n'a guere que dix pouces de hauteur sur dix lignes à un pouce de diametre. 3°. Ses fleurs sont au nombre de vingt-quatre, un peu plus petites que celles du tolabo, mais purpurines, odoriférantes de même. 4°. Les antheres sont rougeâtres. 5°. Ses capsules sont encore plus petites, triangulaires, à graines plus arrondies.

Culture. Le wal-tolabo croît au cap de Bonne-Espérance, dans des terres fortes, entre les rochers. Il fleurit en août & septembre.

Remarques. Le tolabo forme, comme l'on voit, un genre particulier de plante qui se range naturellement dans la famille des liliacées, septieme section des jacintes, où nous l'avons placé sous son nom de pays, ne pensant pas qu'on doive lui donner le nom de *crinum*, comme a fait M. Linné qui ignore sans doute que c'est le nom que les Grecs ont donné de tout tems au lys, *lilium*. *Voyez* nos *Familles des plantes, page 57*. (*M. ADANSON.*)

BELUTTA TSJORI, s. m. (*Hist. nat. Bot.*) espece de vigne du Malabar, assez bien gravée, avec la plupart de ses détails, par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus, volume VII, planche X, page 19*, sous son nom Malabare *belutta tsjori valli*, qui veut dire, *blanche vigne.* Les Portugais l'appellent *uvas d'aliafare macho*, & les Hollandois, *pimperleng manneken.*

Cette vigne a les tiges cylindriques, longues de quinze à vingt pieds, de deux lignes & demie à trois lignes de diametre, velues, ligneuses, fragiles. Sa racine est charnue, blanchâtre, visqueuse, fibreuse & striée.

Ses feuilles sont alternes, placées circulairement à des distances de quatre pouces, le long des tiges, digitées, c'est-à-dire, composées de sept à neuf divisions ou folioles elliptiques, pointues, longues de trois à cinq pouces, deux fois moins larges, velues, rudes, marquées de chaque côté de six à dix dents aiguës, petites, verd-foncées, relevées en-dessous d'une nervure à six ou dix paires de côtes alternes. Elles sont disposées de maniere, que celle du milieu ou du bout, qui est la plus longue, est seule portée sur un pédicule assez long, pendant que les autres sont disposées au nombre de trois ou quatre de chaque côté, sur un pédicule commun à-peu-près semblable; toutes sont, outre cela, portées sur un pédicule général cylindrique, d'une ligne & demie de diametre, long de près de trois pouces.

A l'opposé de chaque feuille, sort une vrille simple ou fourchue en deux, d'une ligne au plus de diametre, longue de quatre à six pouces, & entre les deux sur le côté, une grappe presqu'une fois plus courte que les feuilles, de cent fleurs environ, ramifiée dans sa moitié supérieure seulement, en un corymbe de dix branches alternes, portant chacune dix fleurs verdâtres, en étoile, de trois lignes de diametre, sur un péduncule de même longueur.

Chaque fleur est hermaphrodite, & placée un peu au-dessous de l'ovaire. Elle consiste en un petit calice à cinq feuilles, caduques, triangulaires, une fois plus courtes que la corolle, qui est à cinq pétales elliptiques, une fois plus long que larges, & en cinq étamines blanchâtres, de même longueur, terminées par une anthere jaune. Le pistil est éloigné des étamines par un petit disque hémisphérique qui le supporte; il consiste en un ovaire sphéroïde, surmonté d'un style cylindrique, fort court, & d'un stigmate hémisphérique velu.

L'ovaire en mûrissant devient une baie sphéroïde, déprimée ou applatie de-dessus en-dessous, de quatre lignes & demie à cinq lignes de diametre, verte d'abord, ensuite d'un blanc d'ivoire, luisante, molle, transparente, âcre, à une seule loge, comme partagée en deux, contenant depuis un jusqu'à quatre pepins hémisphériques, à ventre plat & dos convexe, d'une ligne & demie de diametre, attachés partie par le bas au fond du fruit.

Culture. Le *belutta tsjori* croît sur la côte du Malabar, sur-tout à Repoli dans les sables.

Qualités. Ses feuilles & ses fruits ont une saveur âcre, brûlante & très-pénétrante.

Usages. Ses feuilles mûres employées avec la rapure de l'amande du cocos, enlevent la galle; cuites avec l'huile, elles sont vulnéraires : leur suc mêlé avec la chaux, dissipe les cloux. (*M. ADANSON.*)

BEM CORINI, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) espece d'adhatoda du Malabar, assez bien gravée, quoique sans détails, par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus, volume II, page 33, pl. XXI.* Les Brames l'appellent *davo-pocso.* M. Linné le désigne sous le nom de *justicia, 6 betonica, fruticosa, foliis lanceolato-ovatis, bracteis ovatis, acuminatis, venoreticulatis, coloratis*, dans son *Systema Naturæ, édition de 1767, page 59.*

C'est un arbrisseau qui croît à la hauteur de quatre ou cinq pieds, sous la forme d'un buisson conique, deux fois plus long que large, ramifié du bas en haut, à branches opposées en croix, assez serrées, verd-brunes, comme articulées ou renflées à chaque nœud.

Sa racine est fibreuse & blanchâtre.

Ses feuilles sont opposées deux à deux en croix, elliptiques, pointues aux deux extrémités, longues de quatre à cinq pouces, presque deux fois moins larges, entieres, minces, molles, lisses, un peu luisantes, verd-brunes en-dessus, plus claires en-dessous, relevées d'une nervure longitudinale, ramifiée en sept à douze paires de côtes alternes, & portée sur un pédicule cylindrique fort court.

Les fleurs sont disposées au nombre de cinquante à cent vingt, au bout de chaque branche, en un épi cylindrique, long de quatre à six pouces, quatre à huit fois moins large, formé d'autant d'écailles différentes des feuilles, opposées comme elles deux à deux en croix, très-serrées, tuilés, elliptiques, membraneuses, blanchâtres, transparentes, à côtes vertes, longues de six à sept lignes, une fois moins larges, sessiles, contenant chacune une fleur sessile de moitié plus longue & blanchâtre.

Chaque fleur est hermaphrodite, longue de cinq à six lignes, monopétale, irréguliere, & posée au-dessous de l'ovaire. Elle consiste en un calice à cinq feuilles, vertes, triangulaires, menues, & en une corolle monopétale, deux fois plus longue, en masque, à tube médiocre, de deux levres, à cinq divisions, dont trois sont inférieures, & dont les deux supérieures forment une espece de voûte. Du bas du tube de la corolle, un peu au-dessous du milieu de sa longueur, s'élevent deux étamines blanches, à antheres vertes, arquées, appliquées étroitement sous la voûte de la levre supérieure, dont elles égalent presque la longueur, & fourchues

à leur partie inférieure, en deux branches; dont la seconde est libre comme un filet assez court. Du centre du calice, s'éleve un disque jaunâtre, portant un ovaire ovoïde, oblong, verdâtre, surmonté par un style cylindrique & deux stigmates demi-cylindriques velus.

L'ovaire, en mûrissant, devient une capsule ovoïde, un peu comprimée & comme pédiculée, seche, ligneuse, verdâtre, à deux loges, s'ouvrant élastiquement dans un sens contraire à leur largeur, en deux valves ou battans, qui ont chacune à leur base un petit crochet horizontal, recourbé en demi-cercle en-dessus, qui soutient une seule graine contenue dans chaque loge.

Culture. Le *bem curini* croît dans les sables de la côte du Malabar.

Qualités. Ses racines sont légérement ameres dans leur écorce. Ses autres parties, & ses fleurs mêmes sont sans saveur & sans odeur.

Usages. La décoction de sa racine se donne en boisson dans les fievres & autres maladies accidentelles. Ses feuilles amorties dans l'huile, ensuite pilées, s'appliquent sur les blessures.

Deuxieme espece. CARIM-CURINI.

Le *carim-curini* gravé dans presque tous ses détails, par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, au *volume II*, *page 31*, *planche XX*, & copié par Plukenet, dans son *Almageste*, *page 126*, *pl. CLXXI*, *fig. 4*, est encore une espece d'adhatoda. M. Burmann en a donné une figure passable sans détails, dans son *Thesaurus Zeylanicus*, *planche IV*, *fig. 1*, sous le nom d'*adhatoda spicâ longissimâ*, *flore reflexo*. Les Brames l'appellent *pocsoo*. M. Linné la désignoit en 1753, dans son *Species Plantarum*, *page 15*, sous le nom de *justicia*, 2 *ecbolium*, *arborea*, *foliis lanceolato-ovatis*, *bracteis ovatis*, *deciduis mucronatis*, *corollarum galeâ reflexâ*, & dans la derniere édition de son *Systema Naturæ*, imprimée en 1767, page 59, il l'appelle *justicia*, 2 *ecbolium arborea*, *foliis*, *lanceolato-ovatis*, *spicis tetragonis*, *bracteis ovatis ciliatis*, *corollarum galeâ reflexâ*.

Cet arbrisseau differe du *bem-curini*, en ce qu'il est un peu plus grand & plus large.

Ses feuilles ont sept à huit pouces de longueur, & sont portées sur un pédicule demi-cylindrique, assez long, sur lequel elles sont prolongées, ce qui le rend comme ailé par les côtés.

Ses fleurs sont bleues, disposées au nombre de cinquante, en un épi long de quatre à cinq pouces, & quatre à cinq fois moins large, à écailles vertes. Elles ont chacune un pouce & demi de longueur. Leur corolle est cinq à six fois plus longue que le calice, composée d'un tube très-menu, dont la levre supérieure est aussi très-menue, semblable à un filet recourbé sur le tube. Les deux étamines sont plus courtes que cette levre.

L'ovaire en mûrissant devient une capsule en massue, comprimée par les côtés, de maniere qu'elle ressemble à une palette ou à un fer de lance, longue de dix à onze lignes, presque deux fois moins large, à graines lenticulaires, ou en cœur de trois lignes de diametre, verd-blanchâtres d'abord, ensuite roux-pâles, rudes & chagrinées par nombre de tubercules élevés à leur surface.

Usages. La décoction de sa racine dans l'eau se boit dans les douleurs de goutte. On l'applique aussi avec l'huile de sirgelim (sesame) pour les mêmes douleurs. Cuite avec l'huile & le beurre, elle augmente les forces. La décoction de sa racine & de ses feuilles, ainsi que le suc exprimé de ses feuilles, se boit dans le calcul, pour briser la pierre. Ses feuilles pilées & appliquées sur le ventre, ont la même vertu. La décoction de ses feuilles se donne dans les dysuries, la toux & les douleurs néphrétiques; on en baigne aussi le corps pour le même effet.

Remarques. Le nom de *justicia* & d'*ecbolium*, que M. Linné donne à ces especes d'adhatoda, nous paroît bien peu convenable à des plantes, & nous pensons qu'on doit, dans tous les cas, leur laisser par préférence leurs noms de pays. L'adhatoda est, comme l'on sçait, un genre de plante de la famille des personées, où nous l'avons placé. *Voyez* nos *Familles de plantes*, *vol. II*, *pag. 209*. (*M. ADANSON.*)

BEMKHOU, (*Géogr.*) belle ville d'Asie, dans le Daguestan, du côté de la Géorgie. (+)

BÉMOL DOUBLE *ou* DOUBLE-BÉMOL. (*Musique.*) Quelquefois on trouve dans le courant d'une piece de musique, dont la clef est armée de *bémols*, un *bémol* devant une note qui est déja bémolisée à la clef, on trouve même un double *bémol* ainsi, ♭♭: ces marques indiquent qu'il faut baisser ce ton de deux semi-tons mineurs, car un *bémol* le baisse d'un semi-ton mineur; par exemple, un *si* précédé d'un double *bémol*, ou d'un seul, quand il en a déja un à la clef, devient à peu-près un *la*; je dis à-peu-près, car pour devenir *la*, il faudroit qu'il fût abaissé d'un semi-ton majeur & d'un mineur, & il ne l'est que de deux mineurs.

Il est à remarquer, qu'à la rigueur, le double *bémol* ou ♭♭, est un signe inutile; car on ne peut mettre ce signe que devant une note déja bémolisée, soit à la clef, soit par accident, & dans ce cas, un seul *bémol* suffit : mais comme on se sert très-rarement du double *bémol*, & que par conséquent, les concertans y sont peu faits, on se sert toujours du ♭♭, pour prévenir toute équivoque.

Voici ce qui donne lieu au *double bémol*.

Pour former une échelle diatonique semblable à celle d'*ut*, en commençant par *fa*, il faut bémoliser le *si*, afin qu'il y ait une quarte juste de *fa* à *si* ♭, comme d'*ut* à *fa*; or, si l'on veut former une semblable échelle, en commençant par *fa* ♭, la quarte de *fa* ♭ à *si* ♭, sera triton ou trop forte d'un semi-ton mineur. Il faudra donc encore abaisser le *si* ♭, d'un semi-ton mineur, c'est-à-dire, le faire précéder d'un nouveau *bémol*.

Quelques musiciens ont voulu introduire l'usage de marquer le *double bémol* par un ♭ tout noir ainsi ♭, mais le signe ♭♭, a prévalu avec raison, un copiste pouvant aisément noircir un ♭ par un défaut de sa plume. Nous parlerons au mot SYSTÊME, (*Suppl.*) de l'idée que l'on doit se former de l'usage des doubles *bémols*. (*F. D. C.*)

BÉMOLISER, v. a. (*Musiq.*) marquer une note d'un bémol, ou armer la clef par bémol. *Bémolisez* ce *mi*. Il faut *bémoliser* la clef pour le ton de *fa*. (*S.*)

BEMPAVEL, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) espece de pomme de merveille, *momordica* du Malabar, très-bien gravée sous ce nom, quoique sans détails, par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, *vol. VIII*, *p. 35*, *planche XVIII*. Les Malabares l'appellent *bel-pavel*, les Brames *dadula pagali*, Van-Rheede *dadula papali*, les Portugais *tapadeira da fula triste do dio*, & les Hollandois *avond-bly*. Jean Commelin, dans ses notes sur l'*Hortus Malabaricus*, *pag. 36*, le nomme *balsamina cucumerina radice tuberosâ*.

C'est une plante grimpante à tige simple, longue de cinq à six pieds, d'une ligne & demie de diametre, anguleuse de quatre à cinq angles, pour l'ordinaire de quatre angles, striée, verte extérieurement & intérieurement, aqueuse quoique composée de fibres ligneuses très-dures, rarement ramifiée.

Cette tige sort d'une racine vivace ovoïde ou en poire de trois pouces environ, une fois moins large, jaune-roussâtre extérieurement, charnue, fibreuse

& blanc-jaunâtre intérieurement, semée çà & là de quelques fibres jaunâtres, cylindriques, longues de quatre à six pouces sur une demi-ligne à une ligne au plus de diametre. L'origine de la tige ou le sommet de cette racine forme comme un étranglement, une espece d'œil ou de bourgeon, qui, lorsque la racine inférieure vient à mourir, prend sa place & grossit en un tubercule pareil qui périt à son tour.

Les feuilles sortent alternativement & circulairement le long de ses tiges à des distances de six à huit pouces dans le bas, & de trois à deux pouces dans le haut, portées horizontalement. Elles sont taillées en cœur alongé de deux à trois pouces & demi, de moitié moins larges, rarement entieres, mais pour l'ordinaire découpées jusqu'au milieu de leur longueur en trois lobes, marquées de quinze à vingt dents triangulaires sur chaque côté de leur contour, vertes d'abord, ensuite verd-noires, un peu rudes, à trois grosses nervures échancrées profondément jusqu'au sixieme vers leur origine où elles sont portées sur un pédicule cylindrique pour l'ordinaire sinueux ou tortillé une à deux fois plus court qu'elles.

De l'aisselle de chaque feuille sort une vrille simple aussi longue qu'elle, qui se roule en spirale autour des différens corps qu'elle rencontre pour y attacher ses branches.

Les fleurs mâles sont séparées des femelles sur le même pied, & dans des aisselles de feuilles différentes, les mâles pour l'ordinaire au-dessus. Chaque fleur est solitaire à chaque aisselle, sur un pédicule cylindrique égal à la moitié de la longueur de la feuille, & qui porte une, deux, & même jusqu'à trois écailles pédiculées, attachées à diverses hauteurs sur sa longueur.

Chaque fleur est jaune. Les femelles sont ouvertes en étoile de douze à quinze lignes de diametre. Les mâles n'ont que neuf à dix lignes; elles sont sans pistil, & consistent en un calice monophylle à tube court divisé en cinq parties égales, & en une corolle monopétale appliquée sur les parois du calice avec lequel elle fait corps, étant une fois plus long, à tube court évasé sous un angle de 45 dégrés, & à cinq ou six divisions égales, elliptiques, pointues, dentées, crêpues, striées de trois nervures longitudinales, une fois plus longues que larges, épanouies horizontalement. Du fond du tube s'élevent trois filets d'étamines très-courts, à antheres jaunes, réunies ensemble, & formant neuf lignes qui serpentent côte à côte, & qui s'ouvrent par un sillon dans toute leur longueur.

Les fleurs femelles n'ont point d'étamines, mais en-dessous un ovaire ovoïde long de sept à huit lignes, une fois moins large, & un style court couronné par trois stigmates applatis en demi-lune, & velus sur leur face extérieure.

Van-Rheede n'a point apperçu le fruit de cette plante, mais il paroît par sa description, qu'il ne doit pas différer de celui de la pomme de merveille ordinaire, *momordica*, qui est une écorce élastique s'ouvrant irréguliérement, & à trois loges qui contiennent plusieurs graines plates, elliptiques, striées.

Culture. Le *bem-pavel* croît communément sur la côte du Malabar autour de Cranganor dans les buissons & les forêts. Il est toujours couvert de fleurs & de fruits. Ses fleurs s'ouvrent au lever du soleil, & se ferment à son coucher pour être remplacées par d'autres.

Qualités. Toutes ses parties ont une saveur amere & une odeur forte qui n'est pas désagréable, non plus que celle de ses fleurs.

Usages. Ses feuilles pilées avec l'écorce du muricu ou mouricou, le sandal, l'écaille de tortue noire & l'eau de riz, fournit un liniment qui a la vertu de résoudre les tumeurs & de les faire abscéder. Lorsqu'on veut les faire résoudre sans les amener à suppuration, on joint à ses feuilles pilées de l'eau de canja, sans doute du *panja* qui est une espece de fromager *ceiba*, & du sandal que l'on fait cuire avec elles.

Remarque. Le *bem-pavel* étant une espece de pomme de merveille, *momordica*, vient donc dans la famille des bryones où nous avons placé ce genre de plante. *Voyez* nos *Familles*, imprimées en 1759, & publiées en 1763, *volume II*, *page 138*. (*M. ADANSON.*)

BEM SCHETTI, s. m. (*Hist. nat. Botanique.*) arbrisseau du Malabar fort bien gravé sous ce nom, avec la plupart de ses détails, par Van-Rheede dans son *Hortus Malabaricus*, *volume II*, *page 19*, *planche XIV*. Plukenet en a fait graver une petite figure tronquée, beaucoup moins exacte, & sans aucuns détails, dans sa *Phytographie*, *planche CLX*, n°. 2, sous le nom de *schetti album seu jasminum indicum lauri folio, inodorum, umbellatum, floribus albicantibus, Parad. Bat. Rodr. bem schetti horti Malabarici.* Les Brames l'appellent *davi pada cali.* M. Linné l'appelloit, en 1753, dans son *Species Plantarum*, *page 110*, *ixora 2 alba foliis ovato lanceolatis*, & dans sa derniere édition du *Systema Naturæ*, imprimé en 1767; *p. 120*, il le nomme *ixora 2 alba, foliis lanceolato-ovatis, floribus fasciculatis.*

Il s'éleve à la hauteur de deux ou trois pieds sous une forme ovoïde une fois plus longue que large, ramifiée en un petit nombre de branches opposées en croix, & ouvertes sous un angle de 45 dégrés.

Sa racine est conique, longue de six à huit pouces, pique droit & profondément en terre, jettant quelques fibres horizontales & couverte d'une écorce roux obscur extérieurement & rougeâtre au dedans.

Sa tige n'a guere plus de quatre à six lignes de diametre. Elle est cylindrique, recouverte d'une écorce brune. Cette écorce est cendrée dans les branches moyennes, brun-rougeâtre dans les jeunes, & blanche intérieurement.

Les feuilles sont opposées deux à deux en croix, assez serrées, au nombre de trois ou quatre paires sur chaque branche, étendues horizontalement, elliptiques, pointues aux deux extrêmités, longues de quatre à cinq pouces, une fois moins larges, entieres, médiocrement épaisses, lisses, verd-brunes, très-luisantes en-dessus, verd plus clair & terne en-dessous, relevées d'une côte longitudinale ramifiée en cinq à six paires de nervures qui ne vont pas jusqu'aux bords, & portées sur un pédicule demi-cylindrique fort court.

Entre chaque paire de feuilles, on voit deux stipules triangulaires appliquées sur les jeunes branches comme dans le café.

Chaque branche est terminée par un corymbe en ombelle aussi long que les feuilles, partagé à son milieu en trois branches assez égales accompagnées de deux petites feuilles opposées en écailles triangulaires, portant chacune trois fleurs sur un péduncule de trois lignes de longueur, accompagné de même de deux folioles opposées en écailles; de sorte que chaque corymbe porte neuf fleurs blanc-jaunâtres, longues d'un pouce à un pouce un quart.

Chaque fleur est hermaphrodite & portée sur l'ovaire. Elle consiste en un calice à quatre denticules, en une corolle monopétale à tube cylindrique très-menu, presque une fois plus long que ses quatre divisions qui sont horizontales, triangulaires, trois à quatre fois plus longues que larges. Du sommet du tube de la corolle partent quatre étamines égales, de moitié plus courtes que les divisions, menues, à antheres jaunes. Le style qui s'éleve du centre de l'ovaire, est un peu plus haut que les étamines, &

divisé en deux stigmates demi-cylindriques veloutés sur leur face intérieure.

L'ovaire, pendant que la fleur est épanouie, ne paroît au-dessus de la fleur que comme une portion du calice sous la forme d'un hémisphere d'une demi-ligne au plus de diametre; mais en mûrissant par la suite, il devient un baie ovoïde de cinq lignes de longueur sur une largeur moindre de moitié, d'un verd foncé d'abord, ensuite plus clair & jaunâtre, à chair blanchâtre, succulente, partagée intérieurement en deux loges qui contiennent communément chacune deux graines blanchâtres, triangulaires, longues de quatre lignes, une fois moins larges, à deux côtés plans & un convexe, attachées par le bas au fond du fruit. Quelquefois il avorte une de ces loges, & quelquefois aussi une, deux & même jusqu'à trois de leurs graines; de sorte que souvent on n'en rencontre qu'une ou deux dans chaque fruit; alors ces graines grossissent aux dépens des sucs de celles qui sont avortées, prennent plus de grandeur, & une forme différente : elles deviennent ovoïdes, arrondies dans tout leur contour.

Culture. Le *bem-schetti* croît au Malabar dans les terreins graveleux & pierreux. Il fleurit pour l'ordinaire dès la premiere année qu'on l'a semé, & continue ainsi tous les ans.

Qualités. Ses feuilles ont une saveur amere astringente. Ses fleurs sont sans odeur. Ses fruits ont une saveur douçâtre farineuse.

Usages. Ses baies se mangent. On pile cette plante & on en fait boire la décoction avec le cumin pour dissiper les pustules qui naissent dans le nombril. Le suc exprimé de ses fleurs s'introduit dans les narines pour dissiper les douleurs de la tête.

Remarques. Quoique les Gentils Indiens ornent les temples de leur dieu *Ixora* avec les fleurs du *bem-schetti*, ce n'est pas une raison suffisante pour autoriser M. Linné à ôter à cet arbrisseau son nom de *bem-schetti* pour lui substituer celui de leur dieu Ixora; au moins sommes-nous forcés d'avouer que nous ne voyons point dans ce changement l'effet d'un raisonnement bien conséquent.

Au reste, le *bem-schetti* est une espece du schetti qui forme un genre particulier de plante qui se range naturellement dans la famille des aparines comme le café, mais dans la section de celles de ces plantes qui ont pour l'ordinaire plus de deux graines dans chaque fruit. *Voyez* nos *Familles des plantes* publiées en 1763, *volume II, pag. 146.* (*M. ADANSON.*)

BEM-TAMARA, s. f. (*Hist. nat. Botanique.*) plante aquatique du Malabar assez bien gravée, quoique sans détails, sous ce nom, par Van-Rheede dans son *Hortus Malabaricus, volume II, page 61, planche XXXI.* Jean Commelin, dans ses notes sur cet ouvrage, l'appelle *nymphææ affinis Malabarica folio & flore amplo, flore candido.* M. Linné l'appelloit en 1753 dans son *Species Plantarum, page 511, nymphæa 4 nelumbo foliis undique integris*; & dans sa derniere édition du *Systema naturæ* imprimé en 1767, il l'appelle (*page 361.*) *nymphæa 4 nelumbo, foliis pettatis, undique integris.*

Cette plante a d'abord l'apparence d'un nenuphar. Sa racine forme une espece de tubercule hémisphérique de deux pouces environ de diametre, blanchâtre, produisant en-dessus quantité de fibres blanches, longues de deux pouces, & une espece de tige rampante horizontalement de la grosseur du doigt, cylindrique, blanche, lisse, longue de sept pouces, qui produit à son extrêmité un semblable tubercule d'où sort une pareille couronne de racines & une tige semblable rampante, qui produit à la même distance un autre tubercule & ainsi de suite, de maniere que la terre en est couverte en peu de tems. Ce tubercule est quelquefois double, quelquefois triple.

De chaque tubercule s'éleve une feuille pavoisée ou en parasol, portée sur un pédicule cylindrique, de quatre lignes environ de diametre, sur quatre à cinq pieds de longueur, suivant la profondeur de l'eau qu'il domine toujours d'un pied environ. Ce pédicule est verd, ridé, hérissé de poils rudes, piquans, fongueux intérieurement, & percé d'un bout à l'autre de six à huit cavités dont une centrale, qui sont remplis d'une liqueur blanche & épaisse comme du lait de vache, qui, lorsqu'on les casse, s'épaissit & se tire en fils blancs & fermes, semblables à ceux des toiles d'araignées. La feuille qui surmonte chaque pédicule est orbiculaire ou à-peu-près, de 24 pouces de largeur, moins longue d'un douzieme, entiere, molle, épaisse, légérement ondée sur ses bords, un peu concave, en entonnoir en-dessus, verd de pré terne changeant en bleuâtre, ridée & velue comme une toison, verd-claire en-dessous où elle est attachée à-peu-près vers son centre, comme en parasol, sur son pédicule d'où partent 21 à 22 côtes, comme autant de rayons verd-clairs, luisans, qui se fourchent deux fois en deux ramifications, & qui sont creux au-dedans, de maniere que leurs cavités correspondent & communiquent à celles de leur pédicule. Cette feuille, avant son développement, est roulée en-dedans sur les deux côtés, obliquement couchée sur son pédicule, & d'un brun luisant extérieurement.

La tige qui porte les fleurs sort solitairement de chaque tubercule des racines à côté d'une des feuilles au pédicule desquelles elle ressemble entiérement, tant au-dehors qu'au-dedans, à l'exception qu'elle est d'un tiers plus haute, ayant six pieds de longueur. Elle porte à son sommet un seule fleur hermaphrodite, qui, avant son développement, forme un bouton ovoïde, pointu d'abord, long de deux pouces & une fois moins large, ensuite sphéroïde, pointu de trois pouces à trois pouces & demi, verdâtre.

Cette fleur est posée entiérement sur l'ovaire, non pas à sa partie supérieure, mais autour de sa partie inférieure, & lorsqu'elle est ouverte, elle représente une espece de tulipe ou de laurier-tulipier, ou de fleur de nénuphar blanche, de huit pouces environ de diametre. Elle consiste en un calice coloré de trente feuilles environ, disposées sur huit rangs de quatre chacun, elliptiques, pointues, longues de quatre pouces, une fois moins larges, épaisses, striées de nervures longitudinales, caduques. Cent cinquante étamines six fois plus courtes que ces feuilles colorées & contiguës à elles, se répandent en rond autour de la base de cet ovaire, & different fort peu de celles du nénuphar : elles ont les filets jaunes & les antheres blanches, & sont d'autant plus menues, qu'elles approchent plus du centre de la fleur; les filets mêmes des antheres les plus voisines du calice s'élargissent de maniere qu'elles ressemblent à des pétales échancrés dont les bords portent les antheres.

L'ovaire ne ressemble d'abord, dans son origine, qu'à un cylindre fort court, tronqué en-dessus, creusé de vingt petites fossettes, & couronné tout autour de vingt stigmates rayonnans comme autant de petites côtes élevées sur ses bords seulement; mais, en mûrissant, il devient un fruit ouvert ou un receptacle conique renversé, fongueux, blanc-jaunâtre, sec, de quatre à cinq pouces de diametre, tronqué en-dessus, creusé d'environ vingt fossettes ovoïdes, verticales, d'un pouce environ de profondeur, dans chacun desquels est enfoncée entiérement une graine en osselet ovoïde, de dix lignes environ de longueur, une fois moins large, d'abord blanc, ensuite brun-noir, terminé en haut par une petite pointe,

pointe, & attaché verticalement par son extrémité inférieure. Chaque osselet contient une amande, blanche, charnue, imitant celle d'un gland de chêne qui s'ouvre en deux lobes ou cotyledons, au centre desquels on trouve la plume qui est une petite feuille verte, pliée à son extrémité vers le bas, & d'une saveur amere.

Culture. Le *bem-tamara* croît dans les étangs & les marais d'eau douce dans toute l'Inde.

Qualités. Ses fleurs ont une odeur forte d'anis & de cannelle, sur-tout dans leurs étamines. Ses graines ont une saveur aqueuse, douce, excepté dans sa feuille séminale, verte, qui est très-amere.

Usages. Van-Rheede ne dit pas si ses graines se mangent, mais il y a apparence qu'on les mange comme celles du tamara.

Le tubercule de ses racines se pile pour en faire, avec le beurre, un onguent qui corrige tous les vices des yeux. Le même onguent, uni au gingembre & à la coriandre, s'applique avec succès sur les hémorrhoïdes.

Remarques. M. Linné a confondu sous le même nom le *bem-tamara* & le tamara du Malabar; mais nous regardons ces deux plantes comme deux especes, d'après Van-Rheede qui remarque fort bien que le tamara est plus grand & sans épines, qu'il a les fleurs rouges ou couleur de rose, & beaucoup d'autres différences que nous détaillerons à l'article de cette plante.

Il y a de si grandes différences entre les fruits ouverts du *bem-tamara*, & entre les capsules fermées du nénuphar, *nymphea*, qu'on ne peut s'empêcher d'en faire deux genres distincts, au lieu de les confondre avec le nénuphar, comme ont fait Tournefort, M. Linné & les autres botanistes. *Voyez* nos *Familles des plantes, volume II, page 76.* (*M. Adanson.*)

* § Benachus, (*Géogr.*) . . . . . *lisez* Benacus, sans *h.*

BENADAD, *fils du fruit*, (*Hist. sacrée.*) roi de Syrie, fit alliance avec Aza, roi de Juda, & lui donna du secours contre Baasa, roi d'Israël, qu'il obligea d'accourir pour défendre son propre pays contre les incursions de l'ennemi, & d'abandonner Rama qu'il faisoit fortifier. On croit que ce Benadad étoit fils d'Adad, qui se souleva contre Salomon, à la fin du regne de ce prince. (+)

Benadad, (*Hist. sacrée.*) fils & successeur du précédent, déclara la guerre à Achab, roi d'Israël, & vint assiéger Samarie. Achab, après l'avoir contraint de lever le siege, le défit encore l'année suivante, & lui tua cent mille hommes. *Benadad*, affoibli par ces pertes, eut recours à la clémence du vainqueur, qui fit la paix avec lui, & le renvoya contre l'ordre de Dieu. Achab eut sujet de se repentir de sa trop grande facilité; car *Benadad* ayant repris les armes, le tua dans une bataille. Après quelques autres expéditions, le roi de Syrie étant tombé malade, & sachant qu'Elisée étoit à Damas, lui envoya demander par Hazaël, s'il releveroit de sa maladie : le prophete prédit à ce dernier qu'il seroit roi, & qu'il feroit de grands maux aux Israëlites. Hazaël de retour assura *Benadad* qu'il guériroit de sa maladie; mais le lendemain il l'étrangla, & se fit déclarer roi, l'an du monde 3120. (+)

Benadad, (*Hist. sacrée.*) troisieme roi de Syrie, fils de Hazaël, fut vaincu plusieurs fois par Joas, roi d'Israël, qui recouvra sur lui tout ce que Hazaël avoit pris aux Israëlites. *Ibid.* 13. (+)

BENCOOLEN, (*Géogr.*) ville & fort de l'isle de Sumatra, en Asie, sur la côte qui regarde le sud-ouest. C'est un des établissemens de la compagnie des Indes orientales d'Angleterre. Le poivre en est l'objet principal; il abonde dans cet endroit & tout à la ronde : les habitans du pays le cultivent & le vendent avec beaucoup d'empressement : ils ont peu d'autres productions dont ils puissent trafiquer; les bois cependant y croissent, dit-on, aussi en quantité superflue; nombre de montagnes qui les environnent en sont couvertes; mais comme on n'y bâtit qu'en bois, & même sur pilotis, à cause de l'humidité du terrein, il arrive que cette matiere se consomme à-peu-près toute dans le pays. On y remarque aussi, comme chose liée avec la nature du lieu, que le métier de charpentier est à-peu-près le seul que l'on y exerce, & que l'on n'y connoît guere entr'autres que de nom ceux de serrurier & de maréchal. On y respire au reste un air très-épais, fréquemment agité par les orages, & tristement obscurci par la fumée de plusieurs volcans voisins. (*D. G.*)

* § BENDA, (*Géogr.*) *ville de la Macédoine, appartenant aux Turcs.* Cette ville étoit dans l'Albanie, mais il y a long-tems qu'elle ne subsiste plus. *Voyez* la Martiniere. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

BENDARLI, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) plante de la famille des fougeres, très-bien gravée, quoique sans détails, sous le nom Malabare, *maretta-mala maravara*, par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus, volume XII, page 57, planche XXIX.* Petiver a donné la même figure, sous le nom de *filix Malabarica*, dans son *Gazofilacium, partie III, planche LIII, n°. 12.* M. Linné l'a appellée, dans son *Systema naturæ, édition 12, de 1767, page 685, acrostichum 3 heterophyllum, frondibus integerrimis, glabris, petiolatis, sterilibus, subrotundis, fertilibus, linearibus :* & il en a publié une figure incomplette & assez médiocre dans ses *Amœnitates academicæ, vol. I, planche II.*

C'est une herbe vivace, toujours verte, rampante sur les arbres, sur lesquels elle prend naissance, qu'elle ne quitte jamais, & avec lesquels elle meurt, les environnant & couvrant de tous côtés, se prolongeant par un bout pendant qu'elle meurt par l'autre bout.

Sa tige a un ou deux pieds au plus de longueur. Elle est cylindrique, menue, d'un tiers de ligne à une demi-ligne au plus de diametre, ramifiée à des distances de trois à quatre pouces, en plusieurs branches alternes, longues de deux à quatre pouces, verd-claires, velues, luisantes, & brun-rousses lorsqu'elles sont vieilles, recouvertes d'une peau membraneuse qu'on ne peut en ôter, & jettant dans toute leur longueur en-dessous nombre de petites racines fibreuses, capillaires, brunes, longues de trois à six lignes, ramifiées en trois à six branches alternes.

La tige & les branches sont couvertes de feuilles alternes, placées à des distances de six à huit lignes les unes des autres, & ouvertes sous un angle de 45 dégrés au plus d'ouverture. Elles sont elliptiques, longues d'un pouce à un pouce & demi au plus, de moitié à une fois moins larges, très-obtuses, arrondies à leur extrémité supérieure, pointues & prolongées à leur origine où elles sont attachées sans pédicule aux branches, charnues, épaisses, pleines de suc qu'elles rendent lorsqu'on les casse, velues, brunes pendant leur jeunesse, ensuite vertes, lisses & luisantes.

Les fleurs de cette plante ne sont pas placées sous les feuilles, comme dans la plupart des autres plantes de la famille des fougeres, elles sont posées sous d'autres feuilles différentes de celles des tiges, qui sortent solitairement à côté des feuilles ou au nombre de deux à trois au bout des branches; ces feuilles à fleurs sont longues de deux à deux pouces & demi, environ douze fois moins larges, une à

deux fois plus longues que les autres feuilles, lisses en-dessus, verd-luisantes, à bords repliés en-dessous, jusqu'au milieu de leur largeur qui porte une strie ou sillon longitudinal, par lequel les bords s'ouvrent comme deux valves qui recouvrent nombre de membranes blanches d'abord, ensuite rousses, qui contiennent la poussiere séminale ou les graines elles-mêmes, de sorte que ces fleurs ressemblent à un épi ou un chatton fleuri seulement d'un côté.

Culture. Le *bendarli* est toujours couvert de feuilles & de fruits dans toutes les saisons.

Qualités. Cette plante a une saveur saline, acide, & une odeur forte de champignon.

Usages. Le suc de ses feuilles se donne à boire, mêlé avec l'eau des cocos, pour affermir les dents & dissiper l'enflure des gencives: mêlé avec le tandale-cotti, que Plukenet & d'autres botanistes après lui ont nommé *crotalaria*, il passe pour dissiper tous les symptômes des maladies vénériennes.

Remarques. M. Linné a donné au *bendarli* le nom d'*acrostichum* qui appartient à la scolopendre, & nous pensons qu'il eût été plus à propos de laisser à celle-ci son nom de pays.

Cette plante fait, comme l'on peut juger, un nouveau genre qui doit être placé dans la seconde section de la famille des fougeres à côté de l'*ophioglossum*. *Voyez* nos *Familles des plantes*, *volume II*, *page 21*. (*M. ADANSON.*)

* § BENDIMIR, (*Géogr.*) *fleuve de Perse, qui tombe dans le golfe de Bengale....*

Le *Bendemir*, car c'est ainsi qu'il faut écrire, tombe dans le golfe Persique, à plus de 1200 lieues du golfe de Bengale. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

BENEDICTE, (*terme de Pharmacie.*) électuaire purgatif & benin. Lémeri ordonne la préparation de ce médicament de la maniere suivante:

Prenez dix gros de turbith choisi, une once d'écorce de racines de petite ésule, six gros d'hermodatte, & autant de diagrede, une demi-once de sel gemme, un gros & demi de spicanard, de gingembre, de girofle & de safran, de petit cardamome, de galanga, de macis, de semence d'ache, de carvi, de saxifrage & de sené; pulvérisez ces drogues & mêlez-les avec deux livres de miel écumé, pour en composer un électuaire dont la dose sera depuis une drachme jusqu'à six.

Ce *bénedicte* purge la pituite & les sérosités de toutes les parties du corps; il leve les obstructions & provoque les regles du sexe. (+)

* § BENGALE, (*Géogr.*) *royaume d'Asie. Il prend son nom de sa capitale, qui est située sur une des bouches du Gange.*

Dans le grand nombre de voyages de l'Indoustan que j'ai lus, dit M. de la Martiniere, je n'en ai jamais trouvé où il soit parlé de *Bengale*, comme d'une ville dont on ait dit quelques particularités capables d'en certifier la position, ni même l'existence; M. de l'Isle, dans son *Introduction à la géographie*, dit qu'Ougli, Daca & Chatigan, sont les places les plus considérables du royaume de *Bengale*; & que chacune de ces places est appellée *Bengale* par quelque auteur. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

§ BENGIRI, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) arbre du Malabar, assez bien gravé sous ce nom, par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, *volume IV*, *page 105*, *planche LI.* Van-Rheede écrit aussi *bengieiri*; les Malabares l'appellent encore *care-motti*, les Brames *giri maso*, les Portugais *nilica d'inferno*, les Hollandois *nootjes craack myn niet.*

Cet arbre s'éleve à la hauteur de quinze à vingt pieds. Son tronc n'a guere plus de cinq à six pieds de hauteur, sur cinq à six pouces de diametre. Il est couronné par une cime conique, une fois plus longue que large, assez claire, élancée, formée par un petit nombre de branches assez lâches, cylindriques, courtes, menues, disposées alternativement & circulairement, écartées sous un angle de 45 dégrés. L'écorce du tronc est noirâtre, son bois blanc.

Sa racine est blanchâtre, recouverte d'une écorce jaunâtre qui jette du lait.

Ses feuilles sont disposées alternativement & circulairement assez lâches, au nombre de quatre à six sur chaque branche, elliptiques, pointues aux deux extrémités, longues de trois à cinq pouces, deux à trois fois moins larges, épaisses, lisses, marquées sur chaque côté de leurs bords de quinze dents aiguës, triangulaires, médiocrement grandes, relevées en-dessous d'une côte longitudinale, blanchâtre, ramifiée en quinze paires de nervures alternes de chaque côté, & portées ouvertes sous un angle de 45 dégrés, sur un pédicule demi-cylindrique, plat en-dessus & fort court.

Les fleurs naissent au bout de chaque branche où elles sont disposées au nombre de 25 à 30, en un épi sessil, long de deux pouces ou de moitié plus court que les feuilles. De ces fleurs il n'y en a qu'une de femelle; c'est la plus basse de l'épi; elle est longue de quatre à cinq lignes, & portée sur un péduncule cylindrique trois fois plus court: les autres sont mâles, stériles, longues d'une ligne & demie, sessiles, c'est-à-dire, portées horizontalement sans pédicule.

Chaque fleur mâle consiste en un calice hémisphérique, verd-blanchâtre, à trois divisions ou dentelures égales, du centre duquel s'éleve un filet d'étamine en colonne, deux fois plus long que lui, couronné par trois antheres jaunes: ces fleurs tombent peu après leur épanouissement. La fleur femelle consiste en un calice de trois feuilles longues, triangulaires, caduques, appliquées étroitement sur l'ovaire qui est ovoïde pointu, d'un tiers plus long que large, couronné par trois styles ou stigmates cylindriques, blanc-jaunâtres, veloutés sur leur face intérieure & roulés en spirale en-dehors.

L'ovaire en mûrissant devient un fruit en écorce charnue, épaisse, verte, sphéroïde, déprimée, de 14 à 15 lignes de diametre, d'un tiers moins longue, marquée de six sillons longitudinaux, ne s'ouvrant point, mais contenant & enveloppant étroitement une capsule cartilagineuse, exactement semblable à celle du ricin, c'est-à-dire, à trois loges ovoïdes, longues de six lignes, qui se séparent & qui contiennent chacune une graine ovoïde, blanchâtre, longue de cinq lignes, presqu'une fois moins large. Chaque graine a trois enveloppes, l'une extérieure, cartilagineuse, au-dessous de laquelle est une pellicule très-fine qui enveloppe immédiatement un gros corps charnu, blanchâtre, au milieu duquel est enfermé l'embryon qui est droit, composé de deux cotyledons orbiculaires, plats, ouverts, appliqués l'un contre l'autre, à trois nervures longitudinales, portant à leur extrémité supérieure une radicule cylindrique, courte, qui perce l'extrêmité du corps charnu, en pointant vers le ciel, les cotyledons pendant en-bas.

Culture. Le *bengiri* croît au Malabar, sur-tout autour de Cochin dans les terres sablonneuses & humides; il est toujours verd, fleurit tous les ans en juillet, & porte ses fruits à maturité en septembre.

Qualités. L'écorce de la racine & du tronc de cet arbre & son fruit blessés, rendent un suc laiteux, âcre & si brûlant, que ceux qui mordent dans son fruit ont la bouche d'abord enflammée, ensuite enflée au point que la mort s'ensuit peu de tems après. Ses feuilles ont une saveur douce & astringente. Les amandes de ses graines sont pareillement douces & agréables au goût.

Usages. Ses feuilles pilées & pulvérisées s'appliquent sur les ulceres comme un caustique, pour en ronger & enlever les chairs fongueuses & baveuses. On les pile encore & on les coud dans un nouet avec de la bouze de vache, qu'on fait ensuite chauffer & qu'on applique ensuite sur les parties attaquées de tremblemens de nerfs & de convulsions spasmodiques.

Remarques. Jean Commelin, dans ses notes sur l'*Hortus Malabaricus, volume IV, page 106*, dit que le *bengiri* est une espece de l'avanam, c'est-à-dire du ricin, décrit aux *planches XXXII, XXXIII & XXXIV du volume II* du même ouvrage, & que ce pourroit bien être le *lignum moluccense* d'Acosta. Mais cet auteur se trompe, & le *bengiri* doit faire un genre particulier, voisin du niruri dans la seconde section de la famille des tithymales. *Voyez* nos *Familles des plantes*, imprimées en 1763, *volume II, page 356.* (*M. Adanson.*)

BENJAMIN, (*Hist. des Juifs.*) douzieme & dernier fils de Jacob & de Rachel, naquit auprès de Bethléem, vers l'an du monde 2266. Lorsque la famine attira les fils de Jacob en Egypte, Benjamin resta auprès de son pere; mais Joseph, sans se faire connoître à ses freres, voulut qu'ils le lui amenassent; ce qu'ils firent. Alors Joseph, pour éprouver leur amitié pour cet enfant, fit mettre une coupe d'argent dans le sac de celui-ci à leur insçu, avec l'argent du grain qu'il emportoit. Cette épreuve réussit & occasionna la reconnoissance de Joseph avec ses freres. *Voyez* Joseph, *dans ce Supplément. Benjamin* fut le chef de la tribu de son nom, la plus petite, mais la plus fidelle de toutes.

* BENI-ACMET *ou* Beni-Hamet, (*Géogr.*) montagne d'Afrique, dans la province d'Errif, au royaume de Fez. Il y a une multitude de montagnes en Afrique qui commencent par le mot *beni*, qui signifie *mont.* Ces montagnes sont plus ou moins couvertes de vignes, d'oliviers, de figuiers, qui font une partie de la richesse des montagnards qui les habitent, gens belliqueux, difficiles à réduire. Il y en a qui abondent en bled & en pâturages; quelques-unes portent du lin & du chanvre; d'autres sont fertiles en mines de fer, *&c.* Plusieurs de ces montagnes donnent leur nom à la contrée où elles sont, ou à la ville qui y est située. Voici une liste de la plupart de ces monts Africains, outre ceux dont il est parlé dans le *Dict. rais. des Sciences*, &c.

Beni-Aroz, montagne au royaume de Fez, province de Habat.

Beni-Becil, petite ville près de Fez.

Beni-Bessen, contrée dans le Biledulgerid.

Beni-Buhalul, ville, royaume de Fez, province de Cuz.

Beni-Buzeybet, montagne, royaume de Fez, province d'Errif.

Beni-Guebara, montagne sur le chemin de Tetuan à Chechuan.

Beni-Guebare, montagne, royaume de Fez, province de Cuz.

Beni-Gualid, contrée du royaume de Fez, province d'Errif.

Beni-Guamud, montagne à trois lieues de Fez.

Beni-Guarid, montagne au royaume de Tunis.

Beni-Guazeval, chaîne de montagnes de près de dix lieues de long, dans la province d'Errif, au royaume de Fez.

Beni-Guedarfeth, montagne du royaume de Fez, province de Habat.

Beni-Gueriagel, montagne du royaume de Fez, province d'Errif.

Beni-Guernid, montagne à une lieue de Tremecen.

Beni-Guertenax, montagne sur laquelle on compte trente-cinq gros villages, au royaume de Fez, province de Cuz.

Beni-Gumi, contrée dans les déserts de Numidie sur la riviere de Guir.

Beni-Haschen, montagne du royaume de Fez dans la province de Habat.

Beni-Haschin *ou* Beni-Rasin, montagne du royaume de Fez, province d'Errif.

Beni-Hued-Fileh, montagne près de Tetuan.

Beni-Hulud, ville sur le mont Atlas.

Beni-Jechfeten, montagne de la province de Cuz au royaume de Fez.

Beni-Josef, montagne de la province d'Errif au royaume de Fez.

Beni-Jubar, montagne dans la province de Bugie.

Beni-Jus, montagne dans la province d'Errif.

Beni-Mager, montagne dans la province du Duquela.

Beni-Manzor, deux montagnes de ce nom dans la province d'Errif.

Beni-Maraz, montagne près du détroit & vis-à-vis de Ceuta.

Beni-Mesgilda, montagne dans la province d'Errif au royaume de Fez.

Beni-Oriegan, montagne de la même province.

Beni-Quilib, montagne sur le chemin de Velez à Fez.

Beni-Sahib *ou* Mucuba, ville dans le royaume de Darha.

Beni-Sayd, montagne de la province de Ganet au royaume de Fez.

Beni-Tefzen, montagne sur la frontiere des Esfalques & des Geloes.

Beni-Telit, montagne dans la province de Habat.

Beni-Teudi, ville de la même province.

Beni-Tizirai, montagne dans la province d'Errif.

Beni-Yasga, montagne dans la province de Cuz.

Beni-Yedi, montagne dans la province d'Errif.

Beni-Yerso, montagne dans la même province.

Beni-Zanten, montagne dans la même province.

Beni-Zarval, montagne dans la même province.

Beni-Zenete, montagne à dix lieues de Tremecen.

Beni-Zequer, montagne dans la province de Habat.

Ces montagnes sont des peuplades plus ou moins considérables. Il y en a sur lesquelles on compte quinze à vingt mille hommes, en état de porter les armes: telles sont les deux dernieres.

BENIN, Benigne, adj. (*Gramm.*) au propre, doux, humain, indulgent; *un caractere benin:* au figuré, favorable, propice, *les influences bénignes de l'air. Benin* marque cette bonté naturelle qui porte à faire du bien: dans ce sens on dit *un prince benin*; mais ce mot devient ironique lorsqu'on l'applique aux particuliers: *un mari benin* est un homme qui a une indulgence mal placée pour sa femme. *Doux* exprime un naturel sociable & plein d'aménité. *Humain* dénote cette sensibilité qui compâtit aux maux d'autrui. *Indulgent* annonce cette disposition de l'ame qui nous fait supporter les défauts d'autrui & ouvrir les yeux sur leurs bonnes qualités plutôt que sur leurs vices.

BENISSJE, f. m. (*Hist. nat. Ichthyol.*) petit poisson des îles Moluques, assez bien gravé & enluminé sous ce nom par Coyett, au *n°. 134* de la seconde partie de son *Recueil des poissons d'Amboine.* Ruysch l'a fait graver aussi depuis dans sa *Collection nouvelle des poissons d'Amboine*, imprimée en 1718,

page 7, *planche IV*, *n°. 17*, ſous le nom hollandois de *klipviſch*, qui ſignifie *poiſſons de rochers*.

Ce poiſſon ne devient jamais grand, il a le corps elliptique, très-comprimé ou applati par les côtés, & aſſez court, à peine une fois plus long que profond, couvert d'écailles médiocrement grandes; la tête courte, très-convexe, la bouche très-petite, obtuſe, les yeux médiocrement grands.

Ses nageoires ſont au nombre de ſept, ſavoir; deux ventrales, pointues, médiocrement grandes, poſées immédiatement au-deſſous des deux pectorales qui ſont elliptiques, arrondies, & d'une grandeur médiocre. La nageoire de l'anus eſt à-peu-près auſſi longue que profonde avec un rayon épineux au-devant; celle du dos eſt très-longue, à rayons plus courts devant que derriere; enfin celle de la queue eſt fourchue juſqu'aux deux tiers de ſa longueur en deux branches pointues & égales. De ces ſept nageoires il n'y en a que deux épineuſes, ſavoir, la dorſale & celle de l'anus.

Son corps eſt violet, marqué de chaque côté de cinq petites taches blanches, entourées d'un cercle bleu. Les nageoires ſont vertes, la tête eſt jaune avec une ligne bleue derriere & autour de la bouche. La poitrine eſt bleue avec cinq petites taches blanches ſur chaque côté; les yeux ont la prunelle blanche & l'iris bleu.

Ruyſch dit que ſon klipviſch eſt bleuâtre & que ſes taches ſont cerclées de noir; c'eſt ſans doute une variété de ſexe, qui ſembleroit indiquer que le ſien étoit un mâle & celui de Coyett une femelle.

Mœurs. Le *beniſsje* vit autour des rochers de l'île de Hila, près d'Amboine; mais il y eſt très-rare & fort peu connu.

Uſages. Il eſt d'un goût délicieux & ſe mange frais ou ſalé, & apprêté comme on fait des anchois en Italie.

Remarque. Il eſt facile de juger, par les caracteres détaillés ci-deſſus, que le *beniſsje* eſt une eſpece du paning qui ſe range naturellement dans la famille des ſpares. (*M. ADANSON.*)

BENKADALI, ſ. m. (*Hiſt. nat. Botaniq.*) arbriſſeau du Malabar, dont Van-Rheede a donné une courte deſcription ſans figure à la *pag. 89* du *vol. IV* de ſon *Hortus Malabaricus*. Les Brames l'appellent *bel naqueri*, les Portugais *fruita da gralha branca*, & les Hollandois *witte kraye beſſen*.

Cet arbriſſeau a ſept ou huit pieds de hauteur, il eſt comme le kadali, porté ſur une tige menue, noueuſe, couverte de branches très-ſerrées, oppoſées en croix, quarrées, vertes, velues, & de feuilles oppoſées en croix elliptiques, pointues, à trois nervures & ſemées de poils en épines. Ses fleurs forment pareillement au bout des branches une eſpece de corymbe en épi de ſix à douze fleurs; mais ſes fleurs, au lieu d'être bleues-purpurines, comme dans le kadali, ſont blanches, avec leurs dix étamines à filets jaunes, & antheres blanches.

Ses baies ſont pareillement ſphériques, de cinq à ſix lignes de diametre & partagées intérieurement en cinq loges; mais leur chair, au lieu d'être purpurine, eſt blanchâtre, & contient de même dans chaque loge une centaine de graines ſphéroïdes, purpurines, au lieu que celles du kadali ſont blanchâtres.

Uſages. Ses fruits ſe mangent de même, & ont à-peu-près le même goût; c'eſt-à-dire, celui de l'arbouſe ou de la fraiſe.

Du reſte on n'en fait aucun uſage médicinal.

Remarque. Le *benkadali* eſt une eſpece de kadali très-bien décrit & gravé par Van-Rheede à la *planche XLII* du *vol. IV* de ſon *Hortus Malabaricus*; & qui fait un genre particulier, que M. Burmann & M. Linné, après lui, a appellé du nom de *melaſtoma*, qui veut dire *bouche noire*, parce que lorſqu'on mange les fruits du kadali, la bouche paroît teinte en bleu-purpurin; mais les fruits blanchâtres des autres eſpeces teignent la bouche en blanc; ainſi cette dénomination de *melaſtoma* devient fauſſe & trompeuſe dans ces cas. Nous croyons donc que ce genre doit conſerver ſon nom de pays *kadali*, & être rangé dans la ſeconde ſection de la famille des onagres où nous l'avons placé. *Voyez* nos *Familles des plantes*, *vol. II*, *pag. 85*. (*M. ADANSON.*)

BENKALESJAM, ſ. m. (*Hiſt. nat. Botaniq.*) arbre du Malabar, aſſez bien gravé, quoique ſans détails, ſous ce nom, par Van-Rheede, dans ſon *Hortus Malabaricus*, *volume IV*, *page LXXI*, *pl. 34*. Les Brames l'appellent *zelara* & *mourmoura*, les Portugais, *arvore da folha parida*, & les Hollandois, *loof appel*.

Cet arbre ne s'éleve guere au-delà de quinze pieds de hauteur. Son tronc eſt cylindrique ou tortueux, haut de ſix à ſept pieds, ſur un à deux pieds environ de diametre, couronné par une cime ſphérique, compoſée par un petit nombre de branches cylindriques, épaiſſes, médiocrement longues, épanouies ou étendues preſqu'horizontalement, vertes d'abord, enſuite cendrées, à bois blanc, recouvert d'une écorce épaiſſe, blanche intérieurement, cendrée au-dehors, & rude ou ridée ſur les vieilles branches & ſur le tronc.

Sa racine eſt épaiſſe, fibreuſe, à bois blanc, recouvert d'une écorce rougeâtre, comme écailleuſe.

Les feuilles ſont diſpoſées alternativement & circulairement à des diſtances aſſez grandes, d'un pouce environ, au nombre de quatre à cinq, vers le bout de chaque branche ſur laquelle elles ſont épanouies, d'abord ſous un angle de quarante-cinq dégrés d'ouverture, enſuite horizontalement. Elles ſont ailées ſimplement, compoſées de trois à cinq paires de folioles oppoſées deux à deux, preſque ſeſſiles, attachées horizontalement le long d'un pédicule commun, cylindrique, une fois plus long qu'elles, dont elle couvre les deux tiers. Chaque foliole eſt elliptique, pointue aux deux extrémités, longue de deux à quatre pouces, deux fois moins large, marquée & comme ondée de dix à douze crénelures de chaque côté, liſſe deſſus, verd-noire, luiſante, plus pâle & velue en-deſſous, relevée d'une côte longitudinale, qui la partage inégalement en deux portions, & qui eſt ramifiée en dix à douze paires de nervures alternes de chaque côté.

Van-Rheede n'a point apperçu de fleurs ni de fruits ſur cet arbre, mais il les ſoupçonne ſemblables à celles du moemoe ou katou kalesjam, c'eſt-à-dire, compoſées d'un calice monophyle hémiſphérique caduque, partagé en cinq diviſions, d'une corolle à cinq pétales, longs de huit étamines courtes, réunies en bas par une membrane & d'un ovaire ſphérique, portée ſur un diſque, & couronné d'un ſtyle médiocremennt long, terminé par un ſtigmate ſphérique ou ovoïde. L'ovaire en mûriſſant, devient une baie ſphérique, à chair verte, ſucculente, à une loge, contenant cinq pepins ovoïdes, roux, figurés comme une feve.

Outre ces fruits, cet arbre porte au-deſſous de ſes feuilles, ſur-tout vers l'origine de la nervure principale de chacune de ſes folioles, depuis deux juſqu'à douze galles ovoïdes, pointues, longues d'un pouce, une fois moins larges, pendantes, contiguës, vertes d'abord, enſuite purpurines, liſſes, luiſantes, creuſes intérieurement, mais dont la cavité eſt remplie par une ſubſtance farineuſe, au milieu de laquelle on trouve un ou deux petits inſectes ailés, longs de deux lignes & demie, du genre des papillons, ſelon Van-Rheede, mais plus vraiſemblablement du genre du puceron *aphis*.

Culture. Le *benkalesjam* croît sur toute la côte du Malabar, où on le cultive en abondance dans les champs. Il commence à fleurir, ou au moins à porter des galles sous les feuilles dès la cinquieme année qu'on l'a semé. Il est toujours verd, & vit long-tems.

Qualités. Le bois de ses racines & de son tronc, & ses feuilles, ont une odeur agréable. Son écorce a une saveur âcre & aromatique. Ses feuilles & leurs galles ont une saveur aqueuse & légérement astringente.

Usages. Les Malabares cultivent cet arbre à cause de ses feuilles qu'ils recueillent pour en fumer les champs & leurs jardins. Du reste il en font le même usage médécinal que du moemoe.

Deuxieme espece. MOEMOE.

La seconde espece de *benkalesjam* ou de *mourmoura* a été très-bien gravée, avec la plupart de ses détails, par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus, volume IV, page 69, planche XXXIII*, sous son nom Malabare *katou kalesjam*, c'est-à-dire, *sauvage kalesjam*, & Jean Commelin dans ses notes sur cet ouvrage, *page 70*, l'appelle *sorbus Malabarica*. Les Brames l'appellent *moemoe*, les Portugais, *arvore da folha parida macho*.

Cet arbre ne passe pas vingt pieds de hauteur, & son tronc a jusqu'à six ou sept pieds de diametre, quoiqu'il n'ait guere plus de hauteur. Ses branches plus épaisses, plus noueuses, plus étendues que celles du *benkalesjam*, lui forment une cime plus large & comme hémisphérique. Leur bois est blanc, très-dur, recouvert d'une écorce épaisse, rousse & rude extérieurement, tendre & verdâtre intérieurement.

Sa racine est blanchâtre, à écorce rousse.

Ses feuilles ressemblent à celles du *benkalesjam*, mais elles sont un peu moins pointues & plus fragiles.

Les fleurs sont hermaphrodites & rassemblées au nombre de cinquante, sous la forme d'une panicule sortant de l'aisselle de chaque feuille presqu'aussi long qu'elle, partagée en huit à dix branches alternes, portant chacune trois à dix fleurs de six lignes environ de longueur sur un pédicule une à deux fois plus court.

Chaque fleur est posée au-dessous de l'ovaire & consiste en un calice hémisphérique caduc, jaunâtre, d'une seule piece, partagé jusqu'à son milieu en cinq divisions égales, triangulaires, équilatérales; en une corolle deux fois plus longue, à cinq pétales jaunes, elliptiques, pointus, quatre à cinq fois plus longs que larges, relevés & rapprochés du bas pour imiter un tube jusqu'aux trois quarts de leur longueur vers l'extrêmité supérieure, où ils sont courbés horizontalement & ouverts en étoile; huit étamines citrines à antheres pointues, un peu plus courtes que la corolle, & contiguës à elle, sortent du fond du calice, & sont réunies ensemble par la moitié inférieure de leurs filets, à-peu-près comme dans l'azedarac ou le citronnier. Le centre du calice est occupé par un disque orbiculaire charnu, qui lui est appliqué sans faire corps avec lui, non plus qu'avec l'ovaire qu'il supporte & qui est surmonté d'un style verd-jaunâtre, couronné par un stigmate sphéroïde, fort peu plus élevé que les étamines.

L'ovaire en mûrissant devient une baie sphérique de neuf à dix lignes de diametre, à peau verte très-fine, remplie d'une chair verdâtre, succulente, mais ferme, à une loge ou comme à cinq loges contenant cinq pepins ovoïdes, roux, taillés en rein ou en feve de quatre à cinq lignes de longueur, presqu'une fois moins larges, implantés verticalement, non pas au centre de la baie, mais autour de ses parois, à de grandes distances les unes des autres, & dont l'amande est blanche. De ces cinq pepins, il en avorte communément trois à-peu-près comme dans l'azedarac.

Culture. Le moemoe croît au Malabar, particuliérement autour de Cochin, dans les terreins sablonneux. Il fleurit une fois tous les ans pendant les mois de septembre & octobre, & alors il perd toutes ses feuilles pour les reprendre peu après. Ses fruits sont long-tems à mûrir.

Qualités. Sa racine est sans odeur & sans saveur. L'amande de ses pepins est d'abord douce, ensuite amere, suivie d'âcreté.

Usages. Les Malabares emploient intérieurement & extérieurement ses feuilles en apozemes, en cataplasmes & de diverses autres manieres pour les diverses affections du foie.

Remarques. Quoique Van-Rheede compare, ainsi que les Malabares, le *benkalesjam* & le katou kalesjom ou kalesjam, ces deux plantes n'ont cependant pas assez de rapport avec le kalesjam pour être confondues dans le même genre; & comme elles doivent former un genre particulier voisin de l'azedarac dans la premiere section de la famille des pistachiers, nous pensons qu'on doit les indiquer plutôt sous leurs noms Brames *moemoe* & *mourmoura*, que sous ceux de *benkalesjam* & *katou-kalesjam*, qui indiquent une affinité qu'elles n'ont pas avec le kalesjam. *Voyez* nos *Familles des plantes, volume II, page 342*. (*M.* ADANSON.)

BENKARA, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) nom Malabare d'un arbrisseau fort bien gravé, avec la plupart de ses détails, par Van-Rheede, à la *planche XXXV, page 69, du volume V*, de son *Hortus Malabaricus*. Les Brames l'appellent *babouli* & *gali*, les Portugais *espinho d'urso*, les Hollandois *appel doorn*, & non pas *aapel doorn*, comme l'écrit Jean Commelin.

Cet arbrisseau n'a guere que douze pieds de hauteur. Son tronc est droit, cylindrique, élevé de cinq à six pieds sur cinq à six pouces de diametre, & couronné par une cime conique, une fois plus longue que large, épaisse, formée par un grand nombre de branches cylindriques, longues, très-serrées, rapprochées ou écartées sous un angle à peine de trente dégrés d'ouverture, à bois blanc recouvert d'une écorce rousse d'abord, ensuite cendrée, lorsqu'elles sont vieilles & armées d'épines.

Sa racine est fibreuse, à bois blanc recouvert d'une écorce purpurine tirant sur le noir.

Les branches sont couvertes d'un bout à l'autre de six à neuf paires de feuilles opposées en croix dans le bas, & quelquefois alternes vers les extrêmités qui portent des fleurs. Ces feuilles sont elliptiques, pointues aux deux extrêmités, longues de deux pouces à deux pouces & demi, de moitié moins larges, entieres, épaisses, lisses, luisantes, d'un verd-noir en-dessus, plus clair en-dessous, où elles sont relevées d'une côte longitudinale, ramifiée en six à sept paires de nervures alternes de chaque côté, & portées d'abord sous un angle de quarante-cinq dégrés, ensuite horizontalement sur un pédicule demi-cylindrique fort court.

Dans l'espace compris entre deux paires de feuilles sortent deux épines coniques, droites, ouvertes sous un angle de quarante-cinq à soixante dégrés, dures, d'une ligne à une ligne & demie de diametre, longues d'un bon pouce, ou une fois plus courtes que les feuilles.

Les fleurs forment, au nombre de trois à dix, une espece d'épi, & quelquefois de grappe, aussi longue que les feuilles, qui sort alternativement quelquefois de leur aisselle, mais plus communément dans l'espace qui est entr'elles & les épines, ou du bout des branches. Elles sont hermaphrodites, verd-purpurines, ouvertes en étoile de sept à huit lignes de diametre, portées sur un pédicule cylindrique menu presqu'aussi long.

Chaque fleur porte entiérement sur l'ovaire. Elle consiste en un calice verd, à cinq denticules persistans, quatre fois plus courts que la corolle qui est à cinq pétales elliptiques, pointus, une fois plus longs que larges, verd-purpurins, épanouis horizontalement & recourbés un peu en-dessous, & en cinq étamines blanches, menues, presqu'une fois plus courtes, à antheres cendrées, épanouies horizontalement, au milieu desquelles s'éleve un style verd-blanchâtre, couronné par un long stigmate comprimé, blanchâtre & velouté finement.

L'ovaire ne paroît d'abord sous la fleur que comme un corps ovoïde, d'une ligne au plus de diametre; mais en mûrissant, par la suite il devient une baie sphérique de trois à trois lignes & demie de diametre, couronnée par son calice, à cinq dents rapprochées en cône, verte d'abord, ensuite purpurine, enfin noirâtre, luisante, à écorce épaisse, recouvrant une chair dense, aqueuse, à quatre loges qui ne s'ouvrent point, & qui contiennent chacune trois à quatre graines anguleuses, enfoncées dans sa substance.

Culture. Le *benkara* croît communément au Malabar, autour de Cochin. Il est toujours verd, & porte deux fois l'an du fruit, savoir, en mars & en septembre.

Qualités. Ses feuilles, ainsi que ses fruits, ont une saveur douce & légérement astringente. Ses fleurs rendent une odeur très-agréable.

Usages. Sa racine séchee se donne en poudre pour rappeller les regles supprimées, & pour faire sortir l'enfant mort & l'arriere-faix, lorsqu'il reste dans la matrice après l'accouchement. Ses fruits se mangent avant leur maturité, pour arrêter la diarrhée, le flux de sang & les menstrues immodérées.

Remarques. Le *benkara* est, comme l'on voit, un genre particulier de plante qui doit être placé, comme nous l'avons fait, dans la seconde section de la famille des onagres. *Voyez* nos *Familles des plantes*, *volume II*, *page* 85. (*M. ADANSON.*)

BENOIT, (*Hist. de Danemarck.*) frere de Canut IV, dit le *saint roi de Danemarck* (*Voyez* CANUT IV, dans ce *Supplément.*). Lorsque le perfide Asbiorn, chef des rebelles, vint en 1086 à Odensée sous prétexte de rendre compte au roi des desseins de l'armée ennemie, mais en effet pour pénétrer les siens, *Benoît*, que sa défiance rendoit plus clairvoyant que Canut, pénétra dans l'ame du traître, y lut tous ses projets, & voulut qu'on l'arrêtât; mais il ne fut point écouté. Lorsque l'armée parut sous les murs de la ville, il vouloit soutenir le siege, & son conseil ne fut pas suivi; les rebelles entrerent, *Benoît* défendit avec une valeur héroïque la porte de l'église où son frere étoit renfermé. Canut récitoit des pseaumes, tandis que *Benoît* couvert de son sang & de celui des ennemis, donnoit & recevoit mille coups. La porte de l'église étoit fermée par les cadavres entassés qu'il avoit abattus. Un député des rebelles se présente & demande à parler au roi: *Benoît* soupçonne que c'est un assassin & veut qu'on le repousse; Canut veut qu'on l'introduise, & ce député le poignarde. Alors l'église devient un champ de bataille; *Benoît* après avoir fait des prodiges de bravoure, tombe & meurt victime de l'amitié fraternelle. Canut qui périt pour les intérêts du clergé, fut canonisé, & *Benoît* qui mourut pour sauver son frere & son roi, ne le fut pas. Son attachement pour Canut est d'autant plus louable, que pendant plusieurs siecles les rois de Danemarck n'ont pas eu de plus grands ennemis que leurs freres & leurs plus proches parents. (*M. DE SACY.*)

BENPALA, s. m. (*Hist. nat. Botanique.*) espece de tithymale ainsi nommée au Malabar, & assez bien gravée sous ce nom avec la plupart de ses détails, par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, *vol. X*, *planche LVIII*, *page* 115. *Ben-pala* signifie *blanc pala.*

C'est une plante vivace, formant un buisson sphéroïde de près d'un pied de diametre en tous sens, peu épais, formé de deux à trois tiges principales, cylindriques, de trois à quatre lignes de diametre, ramifiées chacune dès leur origine en trois à sept branches alternes écartées à peine sous un angle de 45 dégrés, cylindriques, verd-clair, comme articulées par les impressions circulaires que laissent les feuilles après leur chûte.

Sa racine est droite, pivotante, fibreuse, longue d'un pied & demi environ, de huit à neuf lignes de diametre, enfoncée verticalement & peu ramifiée.

Quatre à dix paires de feuilles opposées suffisent pour garnir les plus longues de ces branches; mais pour l'ordinaire les inférieures tombent, & il n'en reste que trois à six paires vers leur extrémité, tournées du même côté, & disposées sur un même plan, de maniere que le feuillage est applati. Elles sont elliptiques, obtuses, longues d'un pouce environ, presqu'une fois moins larges, entieres, épaisses, charnues, plates, verd-clair, relevées en-dessous d'une côte longitudinale qui forme un sillon en-dessus, & portées sur un pédicule demi-cylindrique très-court qui semble embrasser les branches. Les deux stipules qui existoient sur ces branches laissent, après leur chûte, une marque qui semble les cerner tout autour, de maniere qu'après la chûte des feuilles ces branches, ainsi que les tiges, paroissent articulées.

Les fleurs terminent chaque branche sous la forme de deux corymbes opposés, aussi longs que les feuilles, partagés chacun en deux branches qui portent chacune quatre à six fleurs d'une ligne environ sur un péduncule de même longueur.

Chaque fleur est hermaphrodite blanchâtre, & consiste en un calice monophyle en tube à huit divisions fort petites, dont quatre plus grandes sont rondes, horizontales, blanches, & quatre intermédiaires plus petites sont réfléchies en-dessous; en une corolle à huit pétales en filets cylindriques fendus en deux, égaux au tube du calice, & en huit étamines de même longueur, dont les filets sont articulés vers leur milieu. Du centre du calice s'éleve un disque en colonne ou sous la forme d'un pédicule cylindrique un peu plus long que le calice, qui porte pendant au-dehors un ovaire sphéroïde, à trois angles obtus, verd-clair, d'une ligne & demie au plus de diametre, couronné par trois styles ou plutôt trois stigmates cylindriques veloutés sur toute leur face intérieure.

L'ovaire, en mûrissant, devient une capsule sphéroïde de deux lignes de diametre, verd-blanchâtre, à trois angles obtus, & trois sillons intermédiaires, à trois loges qui se séparent par les sillons en trois capsules ovoïdes, chacune à une loge, qui s'ouvrent élastiquement en deux valves, & contiennent une seule graine ovoïde-blanchâtre, d'une ligne de longueur.

Culture. Le *benpala* croît au Malabar dans les terres sablonneuses.

Qualités. Van-Rheede ne dit rien des vertus & des usages de cette plante.

Remarques. Le *benpala* pourroit bien faire un genre particulier avec plusieurs autres especes de tithymales qui ont les feuilles opposées, telles que la caiatia du Brésil, la caacica, la mal-nommée des Antilles selon du Tertre, le chameosya de Dioscoride, le peplion d'Hippocrate, & quelques especes du Sénégal. *Voyez* nos *Familles des plantes*, *volume II*, *page* 356. (*M. ADANSON.*)

BENTEKA, s. m. (*Hist. nat. Botanique.*) nom Malabare d'un arbre assez bien gravé avec la plupart de ses détails, par Van-Rheede dans son *Hortus Malabaricus*, *volume IV*, *pag.* 63, *planche XXX*. Van-Rheede l'appelle par corruption *ben-theka*, les Brames *kasailo*, les Portugais *theka-macho*, les Hollandois *wit-theka*.

Cet arbre s'éleve jusqu'à 80 pieds de hauteur, & porte une cime conique, ronde, très-épaisse, formée de branches alternes-grosses, assez serrées, étendues horizontalement, à bois blanc, recouvert d'une écorce cendrée-lisse.

Sa racine est brune.

Ses feuilles sont disposées alternativement & circlairement, fort serrées sur les branches. Elles sont elliptiques, médiocrement pointues aux deux extrémités, longues de cinq à sept pouces, de moitié moins larges, entieres, épaisses, verd-noires dessus & luisantes, plus claires en-dessous & velues, ternes, relevées d'une grosse côte longitudinale ramifiée en six à dix paires de nervures alternes, & portées les unes sous un angle de 45 dégrés d'ouverture, les autres horizontalement ou pendantes sur un pédicule demi-cylindrique médiocrement long.

Les branches sont terminées par une panicule une fois plus longue que les feuilles, ramifiée en cinq à six branches couvertes chacune par cinq cens fleurs, distribuées ou rapprochées en 25 paquets ou faisceaux chacun de 20 fleurs longues de deux lignes, portées sur un pédicule de même longueur ou trois fois plus long.

Chaque fleur est hermaphrodite, verd-blanchâtre, portée autour de l'ovaire, composée d'un petit calice sphéroïde monophylle à cinq dentelures caduques; d'une corolle monopétale-blanche de même grandeur que le calice, partagée en cinq divisions profondes qui portent entr'elles cinq étamines jaunâtres & pointues de même longueur. Du centre du calice s'éleve un petit ovaire ovoïde, terminé par un style droit couronné d'un stigmate sphérique, verd.

L'ovaire, en mûrissant, devient une baie en écorce ovoïde, pointue aux deux extrémités, longue de neuf lignes, presque deux fois moins large, verte d'abord, ensuite rougeâtre, lisse, luisante, à chair seche ou solide de l'arec, partagée verticalement par une cloison membraneuse entiere à deux loges qui contiennent chacune plusieurs graines ovoïdes, oblongues, brunes, lisses, luisantes, dures, distribuées sur deux rangs.

Culture. Le *benteka* croît à Teckenkour sur la côte du Malabar, dans les lieux montueux & sablonneux. Il est toujours verd: il fleurit & fructifie tous les ans une fois, & garde ses fruits long-tems.

Qualités. Ses fleurs répandent une odeur agréable. Ses autres parties sont sans odeur, mais elles ont une saveur austere.

Usages. La décoction de ses feuilles avec le miel se donne pour tempérer l'ardeur de la fievre pendant la petite vérole, en excitant les sueurs & poussant les boutons au-dehors.

Remarques. Le *benteka* vient naturellement dans la famille des bruyeres ou des houx à côté du styrax où nous l'avons placé. *Voyez* nos *Familles des plantes*, *volume II*, *page* 166. (*M. ADANSON.*)

BENTIRUTALI, s. m. (*Hist. nat. Botanique.*) espece de liseron, *convolvulus*, du Malabar, assez bien gravée, quoique sans détails, par Van Rheede dans son *Hortus Malabaricus*, *volume II*, *page* 111, *planche LIV*. Jean Commelin, dans ses notes sur cet ouvrage, l'appelle *convulvulus Malabaricus*, *folio longiori*, *flore candido*. *Bentirutali*, en langage Malabare, signifie *blanc tirutali*.

C'est une plante vivace par sa racine qui est fibreuse, traçante, & qui jette une tige cylindrique, longue de cinq à six pieds, de deux lignes de diametre, verte, lisse, grimpante, peu ramifiée, à branches alternes.

Les feuilles sortent alternativement & circulairement le long des tiges & des branches à des distances de deux pouces environ en s'épanouissant horizontalement. Elles sont elliptiques, pointues aux deux extrémités, entieres, longues de deux à trois pouces, une fois moins larges, épaisses, tendres, souples, relevées en-dessus comme en-dessous d'une côte longitudinale qui se ramifie en cinq à six paires de nervures alternes, & portées sur un pédicule demi-cylindrique extrêmement court.

De l'aisselle de chaque feuille s'éleve une fleur blanche, longue d'un pouce & demi, portée sous un angle de 45 dégrés sur un péduncule cylindrique aussi long qu'elle, de maniere qu'elle égale la longueur des feuilles.

Chaque fleur est hermaphrodite, posée autour du disque de l'ovaire, & consiste en un calice à cinq feuilles triangulaires, inégales, oblongues, trois à quatre fois plus longues que larges, persistentes, vertes; en une corolle monopétale en entonnoir, une fois plus longue, à pavillon évasé en étoile à cinq denticules triangulaires. A la base du tube de la corolle, un peu au-dessus de son origine, sont attachées cinq étamines blanches qui s'élevent jusqu'à la hauteur du sommet du tube, dont les filets sont hérissés à leur origine de poils blancs, & dont les antheres sont couchées horizontalement. L'ovaire est sphérique, verd-jaunâtre, & fait corps avec un disque orbiculaire jaunâtre qui s'éleve au-dessus du fond du calice; il est surmonté par un style cylindrique blanc, de la hauteur des étamines, qui est terminé par un stigmate blanchâtre.

L'ovaire, en mûrissant, devient une capsule ovoïde, longue de sept lignes, de moitié moins large, terminée par son style, verd-claire, lisse, enveloppée étroitement par le calice, partagée intérieurement en deux loges, contenant chacune deux graines, mais qui toutes avortent, à l'exception d'une seule, qui est sphéroïde, de quatre lignes de diametre, couverte d'un coton blanchâtre assez long.

Culture. Le *bentirutali* croît au Malabar dans les terres sablonneuses.

Qualités. En quelqu'endroit qu'on égratigne cette plante, elle rend un suc laiteux. Ses feuilles ont une odeur foible, mais agréable, & une saveur légérement âcre.

Usages. Son suc préparé se donne intérieurement dans la maladie endémique, appellé *pitao*. On le fait boire aussi joint avec le fruit & l'écorce du cadel avanacu ou japalu pour lâcher le ventre.

Remarque. Le liseron est, comme l'on sait, un genre de plante qui se range naturellement dans la quatrieme section de la Famille des personées ou des plantes à fleur en masque où nous l'avons placé; mais le *bentirutali*, à raison de sa capsule qui ne porte communément qu'une seule graine, & à raison de la laine qui recouvre cette graine, pourroit faire un genre particulier dans cette même section. *Voy.* nos *Familles des plantes*, *volume II*, *page* 212. (*M. ADANSON.*)

* § BÉOTIE, (*Géogr. anc.*) *province de Grece. On met dans la Béotie Hyampolis..... Tanagrada.* Hyampolis étoit dans la Phocide, & il faut écrire *Tanagra* & non pas *Tanagrada*. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

BÉOTIEN. (*Musiq. des anciens.*) Pollux (*Onomast. liv. IV*, *chap.* 9) met le mode *béotien* au nombre de ceux qui tirent leur nom de la nation où ils furent d'abord en usage; il ajoute que c'étoit

un des modes ou nomes dont se servoit Terpandre; par conséquent le nome *béotien* étoit propre aux Cithares. (*F. D. C.*)

* BEQUILLON, s. m. (*en terme de Fauconnerie.*) c'est le bec d'un jeune oiseau.

BERBE, s. m. (*Hist. nat. Quadr.*) Nous nommons ainsi sur la côte de Guinée, une espece de marte ou de fouine qui y est fort commune, sur-tout au Sénégal & à Madagascar, & dont Bosman donne une figure au *n°. 1.* de la page 252 de son voyage en Guinée. C'est le même animal que quelques voyageurs ont appellé *genette* de Madagascar, parce qu'elle ressemble à la genette par la couleur du poil & par quelques autres rapports. Les habitans de Madagascar l'appellent *fossa*, & M. de Buffon en a donné une bonne figure avec une courte description, au *vol. II* de son *Histoire naturelle*, édition *in-12* de 1770, *pag. 146*, *planche XIV*, *n°. 1.* sous le nom de *fossane*.

Quoique le *berbe* ait à-peu-près la couleur de la genette, il est cependant d'un blanc plus roussâtre, plus terne; il n'a pas, comme elle, de bandes noires sur la face autour des yeux; il est plus petit: sa queue est beaucoup plus courte, à-peu-près comme celle de la fouine, mais moins touffue, enfin il n'a point entre les parties cette poche odoriférente qu'a la genette, & qui la rapproche des civettes; mais lorsqu'il entre en chaleur il rend une odeur forte de musc qui se manifeste aussi dans ses excrémens.

Il a les yeux grands, la physionomie très-fine, le corps médiocrement alongé, & cinq doigts à chaque patte.

Mœurs. Le *berbe* s'établit dans les souches d'arbres ou dans les rochers, & à leur défaut dans les trous des murs où il fait son nid avec du foin ou de l'herbe fine. Il dort souvent deux ou trois jours de suite le corps roulé en cercle, la tête cachée sous la queue. Il boit fréquemment, se nourrit de chair, d'œufs de perdrix & autres oiseaux qui pondent sur la terre, & de fruits, sur-tout de bananes.

Facultés. Il a l'œil vif, le cri aigu, assez éclatant, les membres souples, le corps flexible, les mouvemens prompts & presque continuels, il saute & bondit plus qu'il ne marche, grimpe le long des arbres, des rochers & des murailles.

Naturel. Son naturel est sauvage & il s'apprivoise très-difficilement; quoiqu'élevé jeune, il conserve toujours un air & un caractere de férocité qui n'est pas ordinaire dans les animaux qui vivent volontiers de fruits, ce qui semble indiquer qu'il est naturellement plus carnassier que frugivore.

Remarques. A tous ces caracteres on ne peut s'empêcher de reconnoître le *berbe* comme une espece de fouine ou de marte qui ne differe presque de celle de l'Europe, qu'en ce qu'il est un peu plus gros, plus féroce, coloré différemment, & en ce que sa queue est un peu plus longue. (*M. Adanson.*)

* BERCEAU, s. m. sorte de petit lit, qu'on peut balancer aisément, & dans lequel on couche les petits enfans. *Mettez cet enfant dans son berceau.*

* BERCER, v. a. Ce verbe exprime, au sens propre, l'action d'agiter doucement un enfant dans son berceau, en balançant ce petit lit. *Cet enfant ne s'endormira pas si vous ne le bercez.*

Les usages les plus pernicieux sont ceux qui regnent avec le plus d'empire, & qui s'étendent avec le plus de facilité. C'est même assez qu'ils soient adoptés par le plus grand nombre, pour qu'on leur attribue les plus grands avantages. Il est donc du devoir de quiconque reconnoît le mal d'en faire sentir les dangereuses conséquences & d'empêcher qu'il ne s'accrédite davantage.

Entre ces usages de routine l'un des plus universels, & en même tems l'un des plus mauvais, est celui de remuer de côté & d'autre un enfant, soit sur les genoux, soit dans son lit, pour le provoquer au sommeil. Il a même paru d'une utilité si essentielle, que le petit lit dans lequel on fait reposer les enfans a pris une forme propice à ce mouvement, & un nom qui en exprime l'action. Mais cette méthode de *bercer* est absolument abusive, & directement opposée au but que l'on se propose en la suivant.

Ce balottement n'endort les enfans que parce qu'il les étourdit. Il fatigue inutilement leur cerveau, & comme les fibres en sont extrêmement tendres, il y peut causer les plus fâcheux effets. D'ailleurs ce mouvement nuit à la digestion, & empêche qu'elle ne se fasse naturellement. Il peut même occasionner des vomissemens à l'enfant, aigrir ou altérer le lait qu'il a encore dans l'estomac, & ainsi lui procurer de violentes tranchées. Faut-il, après cela, s'étonner si tant d'enfans périssent par les vers, les tranchées & les maux de ventre?

Au contraire, il n'y a point d'inconvénient de laisser en repos & en liberté un enfant dans son berceau. L'inaction de ses sens le portera toujours assez au sommeil lorsqu'il ne sera pas gêné ni tourmenté par quelques besoins. Il peut néanmoins y avoir des circonstances où un ébranlement lent & doux du berceau, pourroit soulager les maux d'un enfant en le distrayant un peu de ses souffrances, & en l'invitant ainsi doucement au sommeil. Mais le commun des femmes auxquelles on a la mauvaise habitude de confier le soin des enfans dans les premieres années de leur vie, a l'esprit trop borné pour distinguer les momens où ce balancement ne porteroit pas préjudice à l'enfant. D'ailleurs l'abus qu'on en fait est si odieux, qu'il vaudroit beaucoup mieux l'empêcher tout-à-fait. (*Journal Œconomique, juin 1763.*)

Bercer, au sens figuré, signifie amuser. On dit familiérement *bercer quelqu'un de vaines promesses.* On remarquera que dans ce dernier sens le verbe *bercer* gouverne deux régimes, l'un simple, l'autre composé, ainsi que s'expriment les grammairiens. On dit encore: *il nous berce souvent de ses sornettes*, pour signifier: *il nous fait souvent des contes*, & *j'ai été bercé de cette histoire*, pour dire: *je l'ai souvent ouï raconter.* Ce sens vient de l'usage des nourrices qui chantent ou content des fables aux enfans en les *berçant* pour les endormir. Enfin on dit proverbialement d'un homme qu'on voit souvent inquiet & agité, *que le diable le berce.*

BERECYNTE, (*Géogr.*) Deux montagnes ont été célebres dans l'antiquité, sous le nom de *Berecynte*, l'une en Phrygie, proche du fleuve Marzias, est fameuse par le culte qu'on rendoit à Cybele: l'autre étoit en Crête, proche de la ville d'Aptere, aujourd'hui Paleo-Castro: on prétend que ce fut sur cette montagne que les Dactiles Idéens trouverent l'usage du feu, du fer & du cuivre. (*T—N.*)

BERENICE, (*Hist. d'Egypte.*) sœur de Ptolomée Evergete, troisieme roi d'Egypte, avoit épousé Antiochus, sur-nommé le *Dieu.* Ce monarque inconstant dans son amour avoit répudié Laodice, moins par dégoût que par politique. Il avoit besoin d'un allié puissant & il sentit qu'il ne pouvoit se ménager un meilleur appui que Ptolomée Philadelphe dont il demanda la fille en mariage; il parut époux tendre & fidele, tant que vécut le monarque égyptien, mais dès qu'il eut apprit sa mort il retourna à ses premiers penchans, & Laodice fut rappellée. La faveur dont elle jouit ne lui fit point oublier qu'elle avoit été dédaignée, & ce fut pour prévenir la honte d'une nouvelle offense qu'elle eut la barbarie d'empoisonner son mari pour placer son fils sur le trône; elle

elle ne s'arrêta point dans la route du crime; *Berenice* & son fils lui parurent coupables, parce qu'ils avoient des titres pour la punir de son parricide. Elle signa l'arrêt de leur mort. La mere infortunée éprouve le tourment de mille morts en voyant égorger son fils qu'elle tient serré dans ses bras. Les assassins lui présentent le cordon pour s'étrangler. Ses femmes furieuses s'élancent sur ces ministres de sang & expirent avant leur maîtresse qui eut leur même destinée.

Berenice, femme de Ptolomée Evergete, aima tendrement son mari. Lorsque ce monarque fit son expédition de Syrie, son épouse allarmée des périls qu'il alloit affronter, fit vœu de se faire couper les cheveux & d'en faire une offrande à Vénus, s'il revenoit triomphant de cette expédition. Ce sacrifice étoit le plus pénible qu'elle pût offrir, c'étoit se dépouiller de son plus bel ornement, & les femmes aiment mieux renoncer aux intérêts de leur fortune qu'à ceux de leur amour. Evergete après avoir soumis la Mésopotamie, la Susiane, la Perse, la Médie & la Babylonie, rentre triomphant dans ses états. *Berenice*, exacte à remplir son vœu, déposa sa chevelure dans le temple de Vénus Zéphiride, d'où elle fut enlevée dès la premiere nuit. Ce larcin fut regardé comme un sacrilege & l'on fit les plus exactes perquisitions pour découvrir le coupable. Il suffisoit d'être soupçonné pour êtrepuni. Ptolomée, inconsolable de cette perte, se seroit livré à tous les excès d'une aveugle vengeance, si Conon de Samos, astronome célebre, ne l'eût assuré qu'il l'avoit apperçue dans le ciel, où elle formoit une espece de triangle dans la queue du lion. Ce sont ces sept étoiles sans-doute que les astronomes nomment encore aujourd'hui *la chevelure de Berenice*. Cette adulation de la part d'un philosophe ne dégrade point la noblesse de son titre, puisqu'il ne se proposoit que d'arrêter le cours des proscriptions & de rendre la tranquillité à son maître. Callimaque fit un poëme sur l'enlevement de cette chevelure, que Catule dans la suite traduisit. *Berenice* survécut à son mari, pour expirer par l'ordre d'un fils asservi aux volontés d'un ministre ambitieux & barbare. L'attachement des peuples & des soldats fut un crime qui la flétrit aux yeux de Ptolomée Philipator. Ce fils plongé dans le luxe & la débauche, ne vit en elle & dans son frere que les censeurs importuns de ses dissolutions. Il prononça l'arrêt de leur mort, & tous deux furent noyés dans une chaudiere d'eau bouillante.

Berenice, fille de Ptolomée Aulete. Lorsque ce prince descendit de son trône pour aller à Rome mendier du secours contre ses sujets, la nation appella à la puissance suprême, *Berenice*, fille aînée du monarque dégradé. C'étoit un attentat contre le droit de ses deux freres, mais ils étoient trop jeunes pour avoir la capacité de gouverner une nation turbulente. Cette princesse sans ambition n'étoit montée qu'en gémissant sur un trône environné d'écueils. Elle crut adoucir les ennuis de la grandeur en épousant Archelaüs, pontife & sacrificateur de Comane, qui avoit tous les talens pour combattre & gouverner. Ce fut sur lui qu'elle se reposa des soins de l'administration, & il eût justifié son choix, s'il eût eu à commander à des sujets plus dociles. Il perdit un combat & la vie dans une action contre les Romains; mais il survécut à lui-même par le souvenir qu'il laissa de ses talens & de ses vertus. Lorsque Aulete fut rétabli sur le trône, par les armes des Romains, il crut n'être roi que pour se livrer au plaisir barbare de punir. Sa fille *Berenice* fut la premiere victime de sa vengeance. Il la fit mourir pour avoir porté un sceptre qu'elle avoit toujours dédaigné. (*T—n.*)

BERGAMASQUE, s. f. (*Musiq.*) nom d'une danse & d'un air de danse Italien, qui, sans doute, tire son origine de Bergame. L'air est vif. (*F. D. C.*)

BERGAME, (*Géogr.*) ville de trente mille ames, à onze lieues de Brescia & de Milan, bâtie, à ce que l'on croit, par les Gaulois Cénomans, 584 ans avant J. C.

Après avoir été long-tems sous la domination des Romains, elle fut prise par Attila, par les rois de Lombardie, par Charlemagne : sous ses successeurs elle se forma en république au XII[e]. siecle; enfin elle se donna aux Vénitiens en 1447.

Le bâtiment de la foire construit il y a 20 ans en pierre de taille, renferme 600 boutiques.

Cette ville qui est épiscopale, a douze paroisses. On va voir dans l'église des Augustins, le tombeau d'Ambroise Calepin, si célebre par son *Dictionnaire des langues*. L'auteur mourut en 1510.

Le Tasse étoit originaire de *Bergame*.

M. de la Lande dit qu'il connoît actuellement à *Bergame*, un bon mathématicien, le P. Ulysse di Calepio; M. Serassi, très-versé dans l'histoire littéraire; M. André Passa, médecin; le chanoine Lupi, qui a écrit sur la diplômatique.

Bergame est l'entrepôt d'un commerce considérable de laine & de soie. Le commerce de laine y étoit autrefois prodigieux : plus de 50 familles de nobles Vénitiens, viennent des marchands de *Bergame*, que ce commerce avoit enrichis; & les pannines ou serges de *Bergame*, étoient célebres aussi bien que les tapisseries communes.

Les habitans passent pour être industrieux & actifs, & ont la réputation en Italie, d'être très-financiers. *Bergame* est aussi connue en Italie par les rôles d'arlequin : le patois & l'accent populaire de *Bergame* ont donné lieu aux arlequins de faire une charge de plus en les contrefaisant. *Voyage d'Italie, par M. de la Lande, tom. VIII.* (*C.*)

BERGERIES, s. f. pl. (*Belles-Lettres.*) c'est le nom qu'on a donné à quelques pieces de poésie & de musique d'un goût champêtre.

Avant qu'on eût en France l'idée de la bonne comédie, on donnoit au théâtre, sous le nom de *pastorales*, des romans compliqués, insipides & froids, & pendant quarante ans, on ne fit que traduire sur la scene en méchans vers la fade prose de Durfé. Racan, à l'exemple de Hardi, composa un de ces drames, lequel d'abord eut pour titre *Artenice*, & qui depuis a été connu sous le nom des *bergeries de Racan*. L'intrigue de ce poëme, chargée d'incidens & dénuée de vraisemblance, réunit tous les moyens de produire le pathétique, & annonce les situations de la tragédie la plus terrible; avec tout cela rien n'est plus froid. Ce sont les mœurs des bergers que Racan a voulu y peindre, & on y voit de noirceurs dignes de la cour la plus rafinée & la plus corrompue; un amant qui, pour rendre son rival odieux, se rend plus odieux lui-même; un devin fourbe & scélérat pour le plaisir de l'être; un druïde fanatique & impitoyable : en un mot rien de plus tragique, & rien de moins intéressant. Cependant, à la faveur d'un peu d'élégance, mérite rare dans ce tems-là, & que Racan devoit aux leçons de Malherbe, ce poëme eut le plus grand succès, & fit la gloire de son auteur.

Les *bergeries*, ou pastorales, peuvent être intéressantes, mais par d'autres moyens. Ces moyens sont dans la nature : par-tout où il y a des peres, des meres, des enfans, des amis, des amans, des époux, exposés aux accidens de la vie, aux dangers, aux inquiétudes, aux malheurs attachés à leur condition, leur sensibilité peut être mise aux épreuves de la crainte & de la douleur. Ainsi le genre pastoral peut être touchant; mais il sera foiblement comique parce que le comique porte sur le ridicule & sur les travers de la vanité, & que ce n'est pas chez les

bergers que la vanité domine. Leur ignorance même & leur sottise n'a rien de bien risible, parce qu'elle est naturelle & naïve, & qu'elle n'est point en contraste avec de fausses prétentions. Il est donc possible, comme on l'a dit dans l'*article* PASTORALE, du *Dict. raisonné des Sciences*, &c. que les bergers aient des tragédies dans leur genre; mais non pas qu'ils aient des comédies; & les *bergeries* de Racan, que l'on donne pour exemple de la comédie pastorale, ne sont rien moins, comme on vient de le voir. Le pastoral qui n'est point pathétique, ne se peut soutenir qu'autant qu'il est gracieux & riant, ou d'une aménité touchante; mais sa foiblesse alors ne comporte pas une longue action: l'*Aminte* & le *Pastor fido*, où toutes les graces de la poésie & son coloris le plus brillant sont employés, prouvent eux-mêmes que ce genre n'est pas assez théâtral pour occuper long-tems la scene: il manque de chaleur, & la chaleur est l'ame de la poésie dramatique. Les Italiens dans la pastorale ont employé les chœurs à la maniere des anciens; & c'est là qu'ils sont naturellement placés, par la raison que dans les assemblées, les jeux, les fêtes des bergers, le chant fut toujours en usage, & qu'il y vient comme de lui-même. Le chœur du premier acte de l'Aminte,

O bella età de l'oro!

est un modele dans ce genre. *Voyez* EGLOGUE, *Suppl.* (*M. MARMONTEL.*)

BERGVISCH, s. m. (*Hist. nat. Ichthyolog.*) poisson ainsi nommé par les Hollandois, & gravé assez mal par Ruysch, au *n°. 24* de la *planche XIII*, de sa *Collection nouvelle des poissons d'Amboine, page 26.* Coyett en avoit fait graver & enluminer bien avant Ruysch, une figure un peu meilleure au *n°. 110* de la seconde partie de son *Recueil des poissons d'Amboine*, sous le nom de *poisson bossu.* Dans ces deux figures la nageoire dorsale postérieure a été oubliée. M. Linné, dans son *Systema naturæ, édition 12, page 414*, l'appelle *cyclopterus, 1 lumpus, corpore squamis osseis angulato.*

Ce poisson est fort petit. Il a le corps ovoïde, assez court, couvert d'écailles osseuses, à tubercules pyramidaux, à dos si relevé en bosse qu'il a à peine moitié plus de longueur que de largeur, la tête & la bouche petites, ainsi que les yeux

Ses nageoires sont au nombre de sept, savoir, deux pectorales courtes, arrondies; une ventrale ou deux ventrales réunies en une seule, arrondie en entonnoir, & placée devant les pectorales; deux dorsales dont l'antérieure commençant à l'endroit le plus élevé de la bosse, est plus basse & fort alongée, & la postérieure est quarrée; une derriere l'anus quarrée, un peu plus longue que profonde; enfin celle de la queue qui est quarrée, comme légérement échancrée à son extrémité. Toutes ces nageoires sont composées de rayons mous sans épines.

Son corps est bleu, sa tête rouge, ses nageoires & sa bosse sont verds. La prunelle de ses yeux est blanche, entourée d'un iris jaune.

Mœurs. Le *bergvisch* se pêche dans la mer d'Amboine, autour de l'île des trois Freres. Il y est plus commun pendant le mois de juillet qu'en tout autre tems. Il se mange.

Remarques. Ce poisson ressemble tellement à celui que les Anglois appellent *lump*, & que Turner nomme *lumpus*, qu'on ne peut douter qu'il n'en soit au moins une espece qui n'en differe presque que par la couleur: car le lump se mange de même, & passe pour un mets délicieux, mais il a le dos rouge & le ventre blanc: Ruysch dit qu'en Ecosse il a la chair molle & baveuse. Ce poisson se trouve non-seulement dans la mer de France & d'Angleterre, mais encore dans la mer Baltique, & il paroît que le notidanos de la Méditerranée, est, ou le même lump ou une autre espece très-connue par les Grecs. Au reste le lump, le *bergvisch* & le notidanos forment un genre particulier que nous plaçons dans la famille des goujons ou des boulerots.

On ne peut pas varier plus que M. Linné n'a fait au sujet de ce poisson. D'abord dans son *Systema naturæ, édition 1.* jusqu'à la sixieme, imprimée en 1748, il l'appelloit, comme Artedi, *cyclopterus*, & le plaçoit dans son troisieme ordre des poissons qu'il appelle *branchiostegi*, c'est-à-dire, à bronches, à ouies, couvertes par une lame osseuse. Ensuite dans la dixieme édition du même *Systema naturæ, n°. 4*, il le nomme *diodon spinosus, subrotundus, aculeis planis abdomine lævi*, en le laissant dans le même ordre. Ensuite dans sa douzieme & derniere édition qu'il appelle *reformée*, imprimée en 1766, *page 414*, il change son nom de *diodon*, pour lui rendre l'ancien nom de *cyclopterus*, & le tire de la classe des poissons pour le placer dans celle des amphibies qu'il appelle *amphibia nantes*, amphibies nageans. A tant de confusions, à tant d'erreurs, M. Linné en ajoute encore deux d'un autre ordre; il joint ensemble, comme étant de la même espece, les trois especes de lump que nous connoissons, savoir, 1°. celui de notre Océan, ou le lump proprement dit, qu'il appelle *cyclopterus, 1 lumpus corpore squamis osseis angulato*; 2°. une autre espece des Indes, qu'il nomme *diodon spinosus, subrotundus, aculeis planis abdomine lævi*, qui est *l'ostracion subrotundus aculeis brevibus planis ventre glabro* d'Artedi, *Gener. 59, Synonym. 86*; 3°. Enfin notre *bergvisch* qu'il nomme *diodon rarior pinnâ dorsi longissimâ*, & qui est *l'ostracion rotundo oblongus tuberculis utrinque, pinnâ dorsi longissimâ* d'Artedi, *Gener. 59, Synonym. 86.* (*M. ADANSON.*)

BERGUSIE, (*Géogr.*) ville de l'Espagne Tarragonoise, située au pays des Slergetes, selon Ptolémée. Les peuples qui l'habitoient se nommoient *Bergusiens* ou *Bargusiens.*

Une ville de la Gaule Narbonnoise, sur la route de Milan à Vienne, a porté le nom de *Bergusie.* On lit *Bergusium* dans la *Table Théodosienne*, & *Bergusiæ* dans l'*Itinéraire* d'Antonin. Le nom actuel de ce lieu est *Bourgoin*; & dans les titres de la chambre des comptes de Grenoble, sous les dauphins de la derniere lignée, on avoit perdu de vue l'ancienne dénomination, en écrivant *Burgundium*, dont la finale est néanmoins conforme à celle de la *Table Théodosienne.* (+)

* BERMUDE I, roi d'Oviedo & de Léon, (*Hist. d'Espagne.*) monta sur le trône en 758, élu par les suffrages unanimes des grands du royaume. Il appella à sa cour Alphonse, fils de Froila que la nation avoit fait mourir. Mais ce prince, dont le nom seul inspiroit la terreur, parce qu'il rappelloit la tyrannie de son pere, se conduisit avec tant de sagesse & de douceur, & montra tant de prudence & de sagacité dans les affaires, & sur-tout une si grande habileté dans l'art de gouverner, que le peuple & les grands revinrent peu-à-peu des préventions qu'ils avoient contre lui. Il mérita encore de commander une armée contre les Maures sur lesquels il remporta deux victoires signalées. *Bermude* en vouloit faire son successeur, & il saisit le moment où Alphonse rentra en triomphe dans Oviedo, pour abdiquer la couronne en sa faveur: ce qu'il exécuta le 14 septembre 791, avec le consentement des états de la nation. Alphonse retint *Bermude* à sa cour & dans son palais, où il vécut en simple particulier jusqu'à sa mort dont on ignore la date.

BERMUDE II, surnommé *le Goutteux*, proclamé

roi de Léon & d'Oviedo en 982, à la mort de Ramire III, mort sans postérité, se montra digne de régner sur des hommes meilleurs que ne l'étoient alors les Espagnols. Il entreprit de réformer les mœurs de ses sujets, & de rétablir le bon ordre où regnoit un désordre scandaleux. Il ne fut pas plus heureux dans cette entreprise que dans les guerres qu'il eut à soutenir contre les Maures. Vaincu plusieurs fois par ces ennemis du nom chrétien, il eut, vers la fin de son regne, quelque supériorité sur eux: mais il ne jouit pas de cette prospérité tardive. Les fatigues, les revers, les douleurs aiguës de la goutte, le conduisirent à la mort, dans la seizieme année de son regne.

Bermude III, fils d'Alphonse V. & de dona Elvire, succéda à son pere en 1027. Il eut des démêlés avec le roi de Navarre don Sanche, dont il ne se tira pas à son avantage, & avec don Ferdinand, roi de Castille, son beau-frere, qui marcha contre lui avec une armée formidable. *Bermude* lui livra bataille; & ce prince s'étant exposé avec plus de courage que de prudence, fut percé d'un coup de lance qui le fit expirer sur le champ. Il étoit dans la dixieme année de son regne.

BERNALDE, (*Géogr.*) ville d'Italie, au royaume de Naples. Elle est sur la riviere de Basiliento, à environ deux lieues de son embouchure, dans le golfe de Tarente. (*C. A.*)

* BERNAY, (*Géogr.*) petite ville de France, dans la haute Normandie, sur la Carentone, avec titre de comté, bailliage & élection: elle est appellée Beray dans le *Dict. raif. des Sciences*, &c. ce qui est une faute typographique.

* § BERSELLO *ou* Bresello, (*Géogr.*) ville d'Italie dans le Modenois; & Bressello *ou* Bersello, petite ville d'Italie dans le duché de Modene, sont la même ville. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

BESAANTIE, f. m. (*Hist. nat. Ichthyologie.*) nom d'un poisson d'Amboine, très bien gravé & enluminé par Coyett, au *n°. 76*, de la premiere partie de sa *Collection des poissons d'Amboine*; il l'appelle aussi *petit voilier*.

Ce poisson a le corps plat, très-comprimé par les côtés, & si court, qu'il paroît quarré, étant aussi profond du dos qu'il a de longueur; la tête très-courte, le museau pointu alongé, la bouche petite, les yeux grands.

Ses nageoires sont au nombre de sept, savoir, deux ventrales petites, pointues, placées au-dessous des deux pectorales qui sont comme quarrées, coupées obliquement, & médiocrement longues; une dorsale dont les rayons antérieurs sont courts, épineux, & ceux du milieu se prolongent en un filet une fois plus long que tout le poisson, & qui s'éleve comme une voile qui lui a valu son nom de *voilier*; une derriere l'anus, plus longue que profonde, fort grande & triangulaire; une enfin à la queue qui est creusée en arc jusqu'à la quatrieme partie de sa longueur. Deux de ces nageoires sont épineuses, savoir, la dorsale & l'anale dans leurs rayons antérieurs seulement.

Son corps est brun, traversé par trois bandes jaunes, verticales. Ses nageoires pectorales & ventrales sont rouges, ainsi que la racine de sa nageoire dorsale, & une ligne transversale de chaque côté du corps vers la queue. Sa poitrine porte de chaque côté deux lignes bleues, & il y en a trois autres transversales de chaque côté près de la queue. La nageoire de l'anus & celle du dos sont bordées de bleu; mais celle du dos a, outre cela, en-devant une ligne noire, & par-derriere une ligne jaune. La nageoire de la queue est terminée par une frange jaune. La prunelle des yeux est blanche, avec un iris rouge, cerclé de verd.

Mœurs. Le *besaantie* vit dans la mer, autour des rochers de l'île d'Amboine.

Remarques. Ce poisson paroît former un genre particulier, que nous appellerons *besaan*, dans la famille des spares. (*M. Adanson.*)

BESAAN VISCH, f. m. (*Hist. nat. Ichthyologie.*) autre espece de besaantie de la même mer des îles d'Amboine, & assez bien gravée par Ruysch, dans sa *Collection nouvelle des poissons d'Amboine, planche XX, n°. 4, page 39.*

Celui-ci differe du besaantie en ce que son corps est un peu plus alongé, & moins profond: il n'a pas la forme quarrée, mais elliptique. Les rayons les plus longs de sa nageoire dorsale égalent seulement la longueur de son corps qui est jaune, traversé au milieu de chaque côté par une large bande violette, & par quatre lignes en cordons bleuâtres. (*M. Adanson.*)

BESAN, *Byzantii nummus*, (*terme de Blason.*) piece ronde d'or ou d'argent dont on charge souvent l'écu. Le *Dict. raif. des Sciences*, &c. écrit Bezant.

Les *besans* représentent des pieces de monnoie d'or, qui furent fabriquées à Bysance du tems des croisades; ils signifient les *voyages faits en Orient & dans la Terre-Sainte.*

De Rieux en Bretagne; *d'azur, à dix besans d'or; trois, trois, trois & un.*

De Villeneuve en Franche-Comté; *de sable à cinq besans d'argent en sautoir.* (*G. D. L. T.*)

BESTRAM, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) nom Brame d'un arbre du Malabar, assez bien gravé, à quelques détails près, sous son nom Malabare *noeli tali*, par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, *vol. IV. pag. 115, pl. LVI.* Van-Rheede écrit encore *nuli tali.* Les Portugais l'appellent *cordoeira*, les Hollandois *vlashout*; & Jean Commelin, dans ses notes, *berberis indica aurantiæ folio.*

Cet arbre s'éleve à la hauteur de vingt-cinq pieds; sur un tronc de six pieds de hauteur, sur un pied de diametre, couronné par une cime sphérique, composée de branches alternes, assez denses, disposées circulairement, écartées sous un angle très-ouvert de soixante dégrés, vertes, dont les vieilles sont, comme le tronc, à bois blanc, recouvert d'une écorce épaisse cendrée.

Sa racine est fibreuse, assez longue, peu profonde, traçante horizontalement près de la surface de la terre, à bois brun, couvert d'une écorce noirâtre.

Ses feuilles sont disposées alternativement & circulairement au nombre de quatre à six, vers le bout de chaque branche, qui est nue en-bas dans les trois quarts de sa longueur. Elles sont elliptiques, pointues par les deux extrémités, longues de trois à quatre pouces, une fois & demie moins larges, entieres, épaisses, fermes, lisses, luisantes, verd-noires, comparables à celles de l'oranger, ou plutôt de certains lauriers, relevées en-dessous d'une côte longitudinale, ramifiée en six à huit paires de nervûres alternes, & portées horizontalement sur un pédicule demi cylindrique, plat en-dessus & très-court.

Du bout de chaque branche ou de l'aisselle de chacune des trois feuilles supérieures, il sort un épi cylindrique, une fois plus court qu'elles, sessile, quelquefois à deux branches, portant trente à quarante fleurs sessiles, verd-pâles, disposées horizontalement sur toute sa longueur. Van-Rheede laisse à entendre que toutes ces fleurs sont hermaphrodites; mais M. Linné, dans sa *Flora Zeylanica*, imprimée en 1747, nous apprend, *n°.* 357, sans doute d'après l'examen de cette plante seche, vue dans *l'Herbier d'Hermann*, qu'elle est dioïque, c'est-à-dire, que ces épis n'ont que des fleurs mâles sur certains pieds, pendant que sur d'autres pieds ils ne sont composés que de fleurs femelles.

Chaque fleur mâle est verd-pâle, composée d'un calice à trois feuilles très-courtes, arrondies, sans corolles, & de trois étamines capillaires, un peu plus longues, égales, à antheres sphéroïdes-blanchâtres, comme fendues en deux jusqu'au milieu. Les fleurs femelles ont le calice semblable, mais sans étamines, & un ovaire sphéroïde, surmonté de trois styles médiocres, terminés chacun par un stigmate sphéroïde, blanchâtre.

L'ovaire en mûrissant devient une baie ovoïde, pointue, longue de trois lignes, de moitié moins large, couronnée par ses trois stigmates, d'un beau rouge, comparable à celle de l'épine-vinette, *berberis*, à une loge, contenant un pepin ovoïde, long de deux lignes, une fois moins large.

Culture. Le *bestram* croît sur toute la côte du Malabar, sur-tout auprès de Repoli. Il est toujours verd, toujours chargé de fruits; il porte ainsi communément pendant soixante-dix ans.

Qualités. Cet arbre n'a point d'odeur dans aucune de ses parties; mais sa racine a une saveur astringente. Ses feuilles sont sans goût; ses fleurs ont une saveur acide, ainsi que ses fruits qui sont astringens, à-peu-près comme ceux de l'épine-vinier, *berberis.*

Usages. De l'écorce de cet arbre on fait des cordages, comme avec le chanvre. Ses fruits se mangent avec autant de plaisir que ceux de l'épine-vinette; & ils sont aussi rafraîchissans. Ses feuilles passent pour l'antidote de la morsure du serpent, appellé *heretimandel* par les Malabares: cette morsure ne fait pas mourir d'abord, mais les chairs se corrompent peu-à-peu, tombent en sphacele, & on en meurt après des douleurs continuelles. On ne guérit de cette maladie qu'en buvant l'eau de la décoction de ses feuilles avec le fruit du mangier mariné au sel.

Remarques. Quoiqu'il soit probable que le *bestram* n'a pas les fleurs hermaphrodites, comme l'a laissé soupçonner Van-Rheede, & qu'au contraire cet arbre a des pieds entiérement à fleurs mâles, & d'autres à fleurs femelles, comme M. Linné l'a dit le premier, cependant il est certain que la plante, que M. Burmann appelle *antidesma spicis geminis*, & dont il a fait graver en 1737 une figure, *pl. X*, *pag.* 22 de son *Thesaurus Zeylanicus*, si elle est du même genre, n'est pas de la même espece que le *bestram*, comme le pensent MM. Burmann & Linné. Il est encore certain que l'arbre, dont Plukenet a fait graver la figure, *pl. CCCXXXIX*, *n°.* 1, *pag.* 22 de sa *Mantissa*, sous le nom de *arbor indica ovali folio* &c. n'est pas, comme l'a dit M. Linné dans son *Flora Zeylanica*, *pag.* 169, *n°.* 357, la même plante que le *noeli tali*, c'est-à-dire, le *bestram*; mais que c'est le *pattara* ou le *tsjeriam cottam*, gravé dans l'*Hortus Malabaricus*, *vol. V*, *pl. XI*, *pag.* 21; enfin, que le *berberidis fructu arbor americana baccifera racemosa, foliis integris acuminatis, fructu rotundo monopyreno*, cité par Sloane à la *pag.* 170 de son *Catalogue des plantes de la Jamaïque*, n'est pas la même chose que le *bestram*, comme le dit M. Burmann, mais plutôt une autre espece de *pattara.* Pour faire éviter désormais toutes ces confusions qui naissent de pareilles comparaisons, faites sur des plantes seches par des botanistes qui n'ont pas voyagé dans les climats de la zone torride, dont la botanique a une face si différente de celle de l'Europe, nous allons décrire la seconde espece, publiée par M. Burmann.

Deuxieme espece. ANTIDESMA.

M. Burmann a fait graver dans son *Thesaurus Zeylanicus*, publié en 1737, *pl. X*, *pag.* 22, une bonne figure, quoiqu'incomplette, de la plante qu'il nomme *antidesma spicis geminis*, & qu'il dit avoir vu désignée dans l'*Herbier d'Hermann*, sous le nom de *berberi dumetorum baccas similes ferens arbor.* M. Linné, dans sa *Flora Zeylanica*, imprimée en 1747, c'est-à-dire, dix ans après le *Thesaurus Zeylanicus* de M. Burmann, l'appelle simplement *antidesma*, *pag.* 169, *n°.* 357, & dans son *Systema naturæ*, imprimé en 1767, il l'appelle *antidesma* 1 *alexitera*, *pag.* 652.

L'antidesma, suivant M. Burmann, a le bois ferme & solide, l'écorce cendrée, les branches plus serrées, couvertes d'un bout à l'autre de feuilles en pareil nombre, mais plus petites de deux pouces au plus, portées sur un pédicule un peu plus long; deux épis, couplés au bout de chaque branche, plus longs d'un quart que les feuilles, le calice à cinq feuilles très-petites, trois étamines, & un ovaire, qui devient une baie cylindrique, semblable à celle du *berberis.*

Suivant M. Linné, cet arbre est dioïque; c'est-à-dire, a deux individus, l'un à épis mâles, l'autre à épis femelles. Son écorce est assez inégale; ses feuilles ressemblent à celles du laurier. Les épis de fleurs sont velus & rassemblés au nombre de deux, & quelquefois de trois au bout de chaque branche; le calice des fleurs a cinq feuilles longues, concaves, & cinq étamines dans les mâles. Dans les femelles le calice est persistant sans étamines, l'ovaire a cinq stigmates obtus. La baie est cylindrique, couronnée par ses cinq stigmates, & contient un pepin.

Remarques. Il n'y a donc que M. Linné qui ait dit que l'*antidesma* de M. Burmann, qu'il croit être le *bestram* des Brames, soit dioïque; or, en supposant que ce soit un fait, aussi-bien observé qu'il est douteux, l'antidesma est trop différent du *bestram* pour être confondu. Ce sont donc au moins deux especes différentes.

Mais cette confusion n'est pas la seule répréhensible dans M. Linné: il dit, dans son *Flora Zeylanica*, *pag.* 169, *n°.* 357, que son antidesma est celui de M. Burmann, & qu'il est nommé par Hermann, *æmbilla*; mais l'œmbilla d'Hermann est reconnu par M. Linné pour une plante d'un genre différent, qu'il appelle *rhamnicastrum* dans sa *Flora Zeylanica*, *pag.* 193, *n°.* 440, genre qui vient dans la famille des cistes où nous l'avons placé; *voyez* nos *Familles des plantes*, *vol. II. pag.* 448. M. Linné dit encore que c'est le *grossularia Zeylanica*, *baccis majoribus vel minoribus albis, acidiusculis ghæsæmbilla Zeylanensibus dicta* d'Hermann, *Zeylanensium*, *pag.* 11, & de M. Burmann, *Thesaur. Zel. pag.* 112; mais le *ghæsæmbilla* est une espece de *pattara*, ainsi que l'*arbor indica ovali folio, flosculis plurimis in spicis summo ramulo dispositis, acinifera*, gravé par Plukenet, *planche CCCXXXIX*, *fig.* 1, *Mantiss. pag.* 22. Enfin M. Linné dit que c'est le *planta folia habens oblongo-rotunda, forsan telelu seu cochleariæ species kerathya dicta*, de M. Burmann, dans son *musæum Zeylanicum*, *pag.* 19, & *Thesaur. Zeyl. pag.* 194; mais M. Burmann avertit que c'est une espece de *cochlearia.*

M. Burmann a cru pouvoir forger à cette plante le nom grec *anti desma*, des mots *anti* contre, *desma* venin, parce qu'elle est le remede spécifique de la morsure du serpent venimeux, appellé *cobra de capello* par les Portugais. (*M.* ADANSON.)

§ BETELE, *voyez vol. XXIII*, (*Hist. nat.*) *pl. XCVIII*, *fig.* 2.

BETHACAREM, (*Géogr. sacr.*) selon la Vulgate: les Septante lisent *Bethacharma*, Βαιθαχαρμά. C'est un nom de lieu dont parle le prophete Jérémie. Certains le prennent pour le même que Bethacharam. *Voyez* BETHACHARAM qui suit. (+)

BETHACHARAM, (*Géogr. sacr.*) nom d'un quartier de Jérusalem; l'intendance en étoit confiée à Méchias, fils de Réchab, qui fut chargé de bâtir la

porte du fumier, quand on fut revenu de Babylone. (+)

BETHAGABRA, BETHOGABRI ou BETHAGABRIA, (*Géogr. sacr.*) Les tables de Peutinger mettent *Bethogabri* entre Ascalon & Jérusalem. Josephe, qui lit *Béturie*, place ce lieu au milieu de l'Idumée. Selon Guillaume de Tyr, les Arabes donnent à Béersabée, le nom de *Bethgabril.* Elle est à douze milles d'Ascalon. Suivant Benjamin, Bethgabérin est à cinq parasanges d'Hébron, & c'est la même que Maréfa. Les actes de S. Ananie, la placent dans le territoire d'Eleuthéropolis. Dom Calmet conclut de ces différentes opinions, qu'il faut placer cette ville entre Eleuthéropolis & Hébron. (+)

BÉTHANIE, (*Géogr. sacr.*) lieu situé au-delà du Jourdain, où Jean baptisoit, & où il reçut cette ambassade célebre des Juifs, composée de prêtres & de lévites, chargés de lui demander qui il étoit, s'il ne seroit pas le Christ: on sait qu'il rendit un témoignage éclatant à la vérité. Il faut observer que le texte Grec ou original porte *Béthabara.* (+)

BÉTHANIE, (*Géogr.*) bourg de Judée, situé à environ quinze stades de Jérusalem, à l'orient de cette ville, au pied du mont des Olives, sur le chemin de Jéricho à Jérusalem. Marie-Magdeleine & Marthe sa sœur demeuroient dans ce bourg; Lazare leur frere, que Jesus ressuscita quatre jours après qu'il eut été mis en terre, demeuroit aussi dans le même bourg, qu'on assure n'être aujourd'hui qu'un très-petit village. (+)

BETHBESSEN, (*Géogr. sacr.*) ville de Judée, située au désert de la tribu de Juda. Du tems des Macchabées, Jonathas s'y étoit retiré avec Simon son frere, & ceux qui l'accompagnoient, en répara les ruines, & la rendit une place forte. Bacchide en ayant été informé vint mettre le siege devant cette ville, qu'il tint long-tems assiégée; mais malgré toutes ses machines de guerre, il ne put la prendre. Bien plus, Simon en étant sorti un jour avec ses gens, mit le feu aux travaux des ennemis, attaqua leur armée & la défit; ce qui contraignit Bacchide d'accepter les conditions d'un traité de paix qu'on lui proposa. Il jura alors que de sa vie il ne feroit plus aucun mal aux enfans d'Israël. (+)

BETHCHAR, (*Géogr. sacr.*) ville de Palestine, dans la tribu de Dan. Durant les guerres des Israëlites contre les Philistins, les premiers étant sortis de Masphath, poursuivirent leurs ennemis, en les taillant en pieces, jusqu'à un lieu situé dans le voisinage, & au-dessous de *Bethchar.* (+)

BETHCHOGLA, (*Géogr. sacr.*) ville de la tribu de Benjamin sur les frontieres de la Judée.

BETHDAGON, (*Géogr. sacr.*) autre ville de la Terre sainte, mais qui appartenoit à la tribu de Juda. On prétend qu'elle fut ainsi appellée, parce qu'il y avoit un temple de Dagon avant qu'elle passât sous la domination des Israëlites.

Ce terme *Bethdagon*, signifie la *maison de la tristesse.* Ce fut en effet une maison de tristesse pour les Philistins en plusieurs occasions. 1°. Lorsqu'après avoir mis l'arche du seigneur des Juifs dans le temple du seigneur des Philistins, ils trouverent par terre l'idole de leur seigneur dieu, les bras, les jambes & la tête cassés. 2°. Lorsque les Philistins s'étant assemblés un jour de fête pour offrir des sacrifices, ils firent venir Samson, à qui, quelque tems auparavant, ils avoient fait crever les yeux par la perfidie de Dalila, dans le dessein d'en faire leur jouet. Ce brave Juif voulant tirer raison de cette indignité, feignit d'être fatigué, & pria celui qui le conduisoit, de le mener auprès des colonnes qui soutenoient le bâtiment, pour s'appuyer. Samson y ayant été conduit, les ébranla avec tant de force qu'il les renversa, & avec elles s'écroula tout l'édifice, qui, par sa chûte inattendue, écrasa une multitude de personnes. Samson lui-même fut tué avec tous les satrapes des Philistins. 3°. Lorsque Jonathas brûla le temple de Dagon, & qu'il fit périr par la flamme ceux qui s'y étoient retirés. (+)

* BETHEKED *ou* BETHAKAD, (*Géogr. sacr.*) ville située entre Jezraël & Samarie, peut-être la même que Betkar; peut-être aussi ne doit-on entendre par ce mot, qu'une cabane de pasteurs, comme le veulent quelques interpretes, contre l'explication des Septante.

* BETHEMEC, (*Géogr. sacr.*) ville de la tribu d'Aser, située sur la frontiere de cette tribu.

BETHER, (*Géogr. sacr.*) Dans le *Cantique des Cantiques*, il est parlé des montagnes de *Bether.* La Vulgate lit dans un endroit les *montagnes de Bether*, & dans un autre les *montagnes des aromates.* Plusieurs exemplaires portent *Bethel*, au lieu de *Bether*; mais l'Hébreu dit par-tout *Bether.*

On demande ce que c'est que *Bether*, & quelle est sa signification? Il y en a qui croient que c'est Bethoron, appellée *Bether* dans Eusebe, *Bethara* dans Josephe, & *Bethra* dans un ancien Itinéraire; d'autres veulent que ce soit *Betharis* entre Césarée & Diospolis, selon l'indice de l'Itinéraire dont nous venons de parler; ou enfin *Bæther* suivant les Septante, qui, dans Josué, la placent entre les villes de Juda. D. Calmet croit que c'est *Bethoron la haute* ou *Bethora*, entre Diospolis & Césarée.

Il est souvent parlé dans les écrits des Hébreux de *Bether*, ville qui fut prise par l'empereur Adrien, dans la révolte de Barchochébas. Le nombre des Juifs qui s'y étoient renfermés étoit si grand, que le sang des morts qui couloit, entraînoit des pierres de la grosseur de quatre séahs, & qu'il couloit jusques dans la mer dans une espace de quatre mille pas; ainsi la ville étoit à quatre mille pas de la mer. (+)

BETHSABÉE, (*Hist. des Juifs.*) femme d'Urie, se laissa séduire par le roi David. Ce prince l'ayant vue se baigner, fut si touché de sa beauté, qu'il la fit venir dans son palais & en abusa. Urie étoit absent depuis quelque tems. *Bethsabée* s'apperçut qu'elle étoit enceinte & en avertit le roi. David fit venir Urie qui étoit à l'armée devant Rabbat, capitale des Ammonites, sous prétexte de lui donner des détails du siege. Urie fut très-bien accueilli du roi, qui le renvoya chez lui, comptant qu'il coucheroit avec sa femme, & mettroit ainsi l'honneur de *Bethsabée* à couvert; mais Urie, qui étoit garde du roi, coucha dans le palais & n'alla point dans sa maison, quelques instances que lui en fît le roi. David voyant que cette ruse ne lui réussissoit pas, renvoya Urie à l'armée, & commanda à Joab, qui conduisoit le siege de Rabbat, de l'exposer au plus grand danger. Cet ordre fut ponctuellement exécuté. Urie fut tué. *Bethsabée* fit le deuil de son mari, puis David l'épousa. Elle mit au monde Salomon, successeur de David. Le prophete Nathan eut le courage de reprocher en face au roi l'indignité de cette action.

BETIQUE (LA), *Bætica*, (*Hist. & Géogr. ancienne.*) Cette province de l'ancienne Espagne, (aujourd'hui le royaume de Grenade & l'Andaloufie) tire son nom du fleuve *Bætis* (Quadalquivir), elle étoit distinguée par les richesses de son fonds, sa fertilité, & un grand nombre de villes, entre lesquelles on remarque *Corduba*, Cordoue, qui depuis a servi de résidence aux émirs des Maures, & qui fut la patrie des deux Seneques & de Lucain: *Hispalis*, Seville: *Italica*, où naquit l'empereur Trajan: Sisapo remarquable par ses mines de vermillon: *Gadir* ou *Gades* (Cadiz), fondée par les Tyriens, le plus beau port de l'Espagne: *Malaca*, (Malaga,)

renommée par ses vins : *Ellunda*, qu'une victoire remportée par César sur les enfans de Pompée, a illustrée.

Les habitans de la *Betique* passoient pour les plus savans de tous les Espagnols : Strabon dit qu'aucune contrée ne mérite de lui être préférée, ni pour la bonté du terroir, ni pour la commodité de la mer : Pline assure que cette province étoit la mieux cultivée, la plus fertile & la plus riante de toutes celles qu'on distinguoit en Espagne.

Sur la fin de la république la *Betique* fut donnée au peuple seul de Rome; on y envoyoit un prêteur avec un questeur & un lieutenant. De cent trente-cinq villes, dix-neuf étoient autant de colonies, & dix-huit autant de municipales; vingt-neuf jouissoient des mêmes droits que le *Latium*; six étoient libres, trois alliées, & cent vingt payoient tributs; *voyez* Stabon, Pline, Ptolomée, Rollin, dans son *Hist. ancien.* Danville, &c. (*C.*)

BÉTIS, (*Géogr.*) fleuve d'Espagne, qui, selon Pline, avoit sa source dans la forêt de Turgie, à présent Sierra-di-Alcaraz, dans la province Tarragonoise, & non pas, ainsi que quelques-uns l'ont cru, vers la ville, nommée *Mentése* autrefois, & aujourd'hui *Saint-Thomé*; cependant Strabon place la source du *Bétis* auprès de Castaon, au mont Orospede, au même endroit que celle du Tage & de l'Anas, entre lesquels il tenoit le milieu pour la profondeur; delà il couloit au travers de l'Orétanie, dans la Betique qui en prit le nom.

Tite-Live dit, que ceux du pays l'appelloient *Certis*, ou selon quelques leçons, *Cirtus* ou *Circes*. Ce qu'il y a de certain, c'est que les anciens l'appelloient aussi *Tartesse*. Comme il se jette dans la mer par deux embouchures, on prétend qu'il y eut autrefois entre ces deux embouchures une ville habitée & appellée *Tartesse* du fleuve qui l'arrosoit. Le pays s'appelloit pour la même raison *Tartesside*. Le *Bétis* se jettoit dans l'Océan Atlantique. Il étoit d'abord assez petit, mais il grossissoit insensiblement en recevant les eaux de plusieurs rivieres qui alloient y perdre leur nom. Il ne commençoit à être navigable qu'à Cordoue. Outre les villes de Cordoue & de Tartesse, il y en avoit plusieurs autres dont ce fleuve baignoit les murs, comme Ispalis, Italica, Ilipa, Epora, Illiturgis & Castulo.

Ce fleuve s'appelle aujourd'hui le *Guadalquivir*, qui, après avoir traversé l'Andalousie, va se décharger dans le golfe de Cadix. (+)

* § BETLIS, (*Géogr.*) ville d'Asie, capitale du Curdistan, & BITILISE, ville d'Asie dans la Géorgie, sont probablement une seule & même ville, que les dictionnaires appellent *Beltis* ou *Biltis*; mais elle n'appartient point aux Turcs, comme le dit l'auteur du second article. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

* BETSIAMITES, (*Géogr.*) C'est ainsi que M. de Lisle, dans sa carte du Canada, écrit le nom des peuples, appellés *Bersiamites* dans *le Dict. rais. des Sciences*, &c.

* BETZELINGEN, (*Géogr.*) ou plutôt BOTZELINGEN, petite ville de Suisse, dans le canton d'Uri, environ à une demi-heure de chemin d'Altdorff. La Martiniere n'en fait qu'un village. C'est la même qui, par une faute typographique, est appellée *Belzelingen* dans *le Dict. raisonné des sciences, arts & métiers*.

BEZAAN, s. m. (*Hist. nat. Ichthyolog.*) petit poisson des îles Moluques, très-bien gravé & enluminé, sous ce nom, par Coyett, dans la premiere partie de son *Recueil des poissons d'Amboine, pl. III, n°. XIII.*

Il a le corps extrêmement plat ou comprimé par les côtés, très-court & presque rond, la tête courte, le museau étroit, menu, la bouche petite, les yeux grands.

Ses nageoires sont au nombre de sept, savoir; deux ventrales triangulaires, médiocres, posées au-dessous des deux pectorales qui sont arrondies; une dorsale fort longue, dont les rayons du milieu sont d'un quart plus longs que le corps; une derriere l'anus, plus longue que profonde, & une à la queue, qui est tronquée ou arrondie. De ces nageoires, deux seulement sont épineuses à leur partie antérieure, savoir la dorsale & l'anale.

Son corps est bleu avec deux larges bandes noires transversales de chaque côté. Les nageoires sont jaunes, excepté les ventrales qui sont noires, & les longs filets de la dorsale qui sont bleus.

Mœurs. Le *bezaan* vit dans la mer des Moluques, autour des îles d'Amboine.

Remarque. Ce poisson differe du *bezaan* des mêmes mers, en ce qu'il a la queue arrondie, au lieu d'être fourchue, & il doit faire, avec le tafelvisch, un genre particulier dans la famille des spares. (*M. ADANSON.*)

BEZEAU, c'est en *charpenterie*, une piece de bois, dont une des extrémités a été coupée en sifflet, c'est-à-dire, obliquement à l'écart de la piece. Par exemple, les coyaux sont des bouts de chevrons, dont l'une des extrémités est coupée en *bezeaux*, pour être appliquée sur les chevrons. (+)

§ BEZIERS, (*Géogr.*) c'est l'ancienne *Baeterr*, *Bœterra*, *Beterras*, *Biterris*, *civitas Biterrensium*, & *Bliterra Septimanorum*; car on trouve tous ces noms dans les auteurs, pour désigner la même ville, que nous appellons *Beziers*. Les notices de l'empire l'appellent *civitas Biterrensium*, *Bliterra Septimanorum*, à cause des vétérans de la septieme légion, établis par Fonteius, du tems de la guerre de Sertorius, en Espagne.

Cette ville éprouva la fureur & les ravages des Vandales, au cinquieme siecle, des Sarrazins, en 720, de Charles Martel, en 737, de Simon, comte de Montfort, en 1209 : ce chef de la croisade contre les Albigeois, prit *Beziers* d'assaut, & sur la décision du légat, passa au fil de l'épée plus de 50000 habitans.

Beziers, depuis ce tems, n'a pu recouvrer son ancienne splendeur. Elle fut réunie à la couronne par S. Louis, en 1247. Le parlement royaliste de Toulouse vint siéger à Béziers, du tems de la ligue, & y rendit un arrêt contre les Jésuites, après l'attentat de Jean Chatel, en 1594.

Il peut y avoir 18000 ames.

Plusieurs hommes illustres ont pris naissance à *Beziers*. Tels que M. de Themines, maréchal de France : M. le marquis de Cailus, lieutenant-général : MM. de Manse, chefs d'escadre : Guillaume Duranti, jurisconsulte, J. Barbeyrac, le célebre Pelisson-Fontanier, Jacques Esprit, de l'acad. Françoise, le Jésuite Vaniere, si connu par son *Prædium Rusticum*, enfin, M. Dortous de Mairan, de l'académie des sciences. (*C.*)

* BEZIRE ou BAZIRE, (*Géogr.*) ville des Indes, dont parle Quinte-Curce; elle fut assiégée par Cœnon, lieutenant d'Alexandre le grand.

BI

BI, (*Musiq.*) syllabe dont quelques musiciens étrangers se servoient autrefois, pour prononcer le son de la gamme, que les François appellent *si*. *Voyez* SI (*Musiq.*) *Dict. rais. des sciences.* (*S.*)

* § BIAFARA, (*Géogr.*) royaume d'Afrique, qui est dans la Nigritie, & non pas dans la basse Ethiopie, comme on le dit dans *le Dict. rais. des sciences, arts & métiers. Lettres sur l'Encyclopédie.*

* BIALAZER KIEW, (*Géogr.*) ville de Pologne,

dans l'Ukraine : elle est sur la Roff, riviere du palatinat de Kiovie.

* BIALEGRUD, (*Géogr.*) petite ville de Pologne, sur l'Irpien, à deux lieues de Kion.

BIAMBONNÉES ou ÉCORCES, s. f. pl. (*Commerce.*) c'est le nom qu'on donne à certaines étoffes légeres des Indes, faites d'écorce d'arbre & de soie.

* BIASSE, s. f. (*Commerce.*) sorte de soie crue qu'on tire du Levant.

* BIBLIOGRAPHIE, s. f. (*Littérature.*) c'est la description des livres. M. Debure, libraire de Paris, habile dans la connoissance du mérite & du prix des livres, par rapport aux éditions, additions, corrections, anecdotes, &c. a publié une *Bibliographie instructive*, ou *Traité des livres rares & singuliers*, en 7 vol. in-8°. 1763 & suiv. ouvrage qui remplit bien le but de l'auteur, quoiqu'il s'y soit glissé des méprises considérables.

* § BIBLIOTHEQUE, ... (*Littérat.*) il s'est glissé quelques fautes d'impression dans cet article du *Dict. raif. des sciences*, &c. On y lit *Zuringer* pour *Zwinger*, *Richard de Burg* pour *Richard de Bury*, *Eupennas* pour *Erpenius*, *Bozuis* pour *Bozius*, *Butteau* pour *Bulteau*, *Simonius* pour *Sammonicus*, *le cardinal Alteni* pour *le cardinal Altems*, *le cardinal Volaterani* pour *Raphaël Volaterran* qui n'étoit point cardinal; les *Epigrammes de Pétrarque* pour *les Sonnets de Pétrarque*; *les premieres copies des ouvrages de Tacite* pour *une copie des cinq premiers livres des Annales de Tacite*, trouvée dans l'abbaye de Corwey.

On y lit encore que l'empereur Jovien, pour plaire à sa femme, fit détruire la *bibliotheque* d'Antioche; mais il paroît que c'est une fable. *Voyez* M. Hermant dans *ses notes sur la vie de S. Athanase*; M. de Tillemont & M. de la Bletrie dans la *vie de Jovien*, &c. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

BIBLIQUE, adj, terme que les théologiens emploient pour désigner un genre de méthode & de style conforme à celui de l'Ecriture sainte. (*C. C.*)

BIBLIS, (*Géogr.*) fontaine de l'Asie mineure, située dans le voisinage de Milet. Cette fontaine est célébre par l'aventure de la malheureuse *Biblis*. Pausanias l'appelle *Biblis* en un endroit, & *Biblias* en un autre. *Voyez l'article suivant.* (+)

BIBLIS & CAUNUS, (*Myth.*) étoient enfans de Milet & de la nymphe Cyanée. *Biblis* ayant conçu pour son frere un amour criminel, chercha par toutes sortes de moyens à le rendre sensible, mais il la méprisa, & se voyant sans cesse persécuté, il alla chercher dans des lieux éloignés une tranquillité qu'il ne trouvoit plus dans la maison de son pere. *Biblis* ne pouvant vivre sans lui, se mit à courir le pays, & après l'avoir cherché long-tems inutilement, elle s'arrêta dans un bois, où pleurant continuellement, elle fondit enfin en larmes & fut changée en une fontaine intarissable qui porte son nom. (+)

* BIBOURG ou WILSBIBURG, (*Géogr.*) ville de Baviere à deux lieues de Landshut. Elle est sur la riviere de Wils.

§ BIBRACTE, (*Hist. & Géogr. anc.*) très-ancienne & très-illustre ville de la Gaule Celtique, capitale des Eduens, alliée des Romains : c'est la même qui, par reconnoissance pour Octave, depuis Auguste, prit le nom d'*Augustodunum* (montagne d'Auguste), d'où l'on a fait *Augustun*, *Augstun*, *Ostun*, enfin *Autun*. Si M. de Valois & l'Abbé de Longuerue avoient vu le local, ils n'eussent jamais pensé à placer *Bibracte* à Beuvrai, qui n'est qu'une montagne isolée à trois lieues d'Autun sans aucuns vestiges d'antiquité, où l'on ne trouve ni murs, ni marbres, ni médailles : il n'y reste que des vieux murs ruinés d'une maison de cordeliers, bâtie au XIIIe. siecle, tandis qu'on rencontre par-tout à Autun des précieux restes de sa grandeur passée, tels que des portiques, des amphithéâtres, des égouts, des temples, & sur-tout une quantité de toutes sortes de marbres, de médailles de tout module du haut & du bas empire, & huit ou dix grandes routes qui partoient de cette capitale. Ce qui releve la gloire de *Bibracte*, c'est d'avoir été le séjour des Druides, le centre des sciences dans les Gaules, & la capitale du plus puissant peuple. En creusant un puits au séminaire, on trouva sur une pierre cette inscription *Deæ Bibracti*, qui seule décide la question, qui n'auroit jamais dû être excitée parmi les savans, s'ils avoient parcouru le pays.

Nous remarquerons ici en passant que M. Philippe de Prétot, dans ses *Tablettes géographiques*, met *Bibracte in Œduis* à Pebrac sur les confins de l'Auvergne & du Gevaudan; c'est une méprise. (*C.*)

BIBROCES, (*Géographie.*) peuples de la Grande-Bretagne, dont il est fait mention dans César, qui les place entre les Ancalites & les Casses. Cela a donné lieu à certains commentateurs de retrancher la derniere syllabe de *Bibroces*, pour joindre ensemble ce mot & celui des Casses, & de lire en conséquence *Bibrocasses* : d'autres croient trouver des traces du nom de *Bibroces* dans celui de Bray sur la Tamise, où on prétend que le général Romain passa ce fleuve. (+)

§ BICEPS, (*Anatomie.*) muscle du rayon. 1°. Suivant des recherches plus exactes, le tendon de ce muscle ne passe pas par la cavité articulaire de l'omoplate, il est au-dehors d'elle, & il lui est attaché. 2°. Le *biceps* a assez souvent une troisieme tête qu'Eustachio a connue, & qui vient du milieu de la face antérieure de l'humérus. 3°. A la vérité il est supinateur, mais cela ne l'empêche pas d'élever & de fléchir le bras. (*H. D. G.*)

* BICHELSÉE, (*Géogr.*) c'est le nom d'un petit lac fort poissonneux, en Turgovie.

* § BICHOW, (*Géogr.*) forteresse dans le palatinat de Meislau en Pologne, sur le fleuve Nieper; & BYCHON, petite ville de Lithuanie au palatinat de Mficzlau sur le Nieper, sont la même ville. Il faut écrire le palatinat de *Msciflau*. *Lettres sur l'Encyclopedie.*

§ BIDASSOA, (*Géogr.*) riviere d'Espagne, sur les frontieres de France; elle prend sa source dans les Pyrenées, & se jette dans la mer entre Andaye & Fontarabie. Il y a eu des grandes contestations entre les François & les Espagnols, pour savoir à laquelle des deux nations elle appartiendroit. Louis XII & Ferdinand le catholique convinrent qu'elle seroit mitoyenne, & que les Espagnols recevroient les droits de passage des François qui passeroient cette riviere pour aller en Espagne, & les François des Espagnols qui viendroient en France. Cette riviere forme l'île des Faisans, célebre par le mariage de Louis XIV, qui y fut conclu, & par les conférences qu'on y tint en 1659, pour la paix des Pyrenées. (+)

* § BIDIMA, (*Géogr.*) *l'une des îles des Larrons, dans l'Océan oriental.* C'est une île imaginaire. *Voyez* la Martiniere. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

* § BIELA, (*Géogr.*) ville de l'empire Russien, capitale de la province de même nom, sur la riviere d'Opska; & BIELSKI, ville forte & principauté de Moscovie sur l'Opska, sont la même ville *V.* le *Dictionnaire Géographique* de la Martiniere au mot *Biela*. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

* BIELLOIS, (*Géogr.*) contrée d'Italie, dans le Piémont, qui tire son nom du *Biella*, sa capitale ou chef-lieu. On y compte près de quarante-cinq villages.

* § BIELSKO, (*Géogr.*) grande ville de Pologne,

dans le Palatinat & sur la riviere de même nom ; & BYELSK, ville de la Podlachie, dans un petit pays de même nom, sont la même qui est dans la Polaquie ; mais il n'y a point de Palatinat de *Bielsko. Lettres sur l'Encyclopédie.*

BIENFAISANCE, (*Morale.*) c'est une vertu qui nous porte à faire du bien à notre prochain. Elle est la fille de la bienveillance & de l'amour de l'humanité.

Dieu, la nature, la raison, nous invitent à faire du bien : le premier par son exemple & son essence, qui est la bonté ; la nature, par le sentiment du plaisir, qui est dans l'ame de celui qui a obligé, & qui se renouvelle en voyant l'objet de ses bienfaits : la raison, par l'intérêt que nous devons prendre au sort des malheureux.

César disoit que rien ne le flattoit davantage que les prieres & les demandes, & que ce n'étoit qu'alors qu'il se trouvoit véritablement grand.

L'homme n'a véritablement à soi que ce qu'il donne ; ce qu'on garde se détériore, est sujet aux accidens & nous est enfin enlevé par la mort. Ce qui est donné ne meurt jamais pour nous. C'est ce que dit Marc-Antonin, tombant sous les coups de la fortune : « je n'ai plus que ce que j'ai donné. » *Hoc habeo, quodcunque dedi.*

Que vos bienfaits soient de nature à persuader à celui qui en est l'objet, que c'est vraiment lui que vous avez en vue. S'ils sont honorables, qu'ils soient publics ; s'ils ne sont que secourir son indigence, n'ayez pour témoin que votre conscience. Seroit-ce trop exiger de vous, que celui-même que vous obligez, ignorât le nom de son bienfaiteur ?

Consulter la prudence & suivre l'équité,
Ce n'est encor qu'un pas vers l'immortalité ;
Qui n'est que juste, est dur ; qui n'est que sage, est triste ;
Dans d'autres sentimens l'héroïsme consiste.
Le conquérant est craint, le sage est estimé ;
Mais le bienfaiteur charme, & lui seul est aimé.
Lui seul est vraiment roi : sa gloire est toujours pure ;
Son nom parvient sans tache à la race future.
A qui se fait aimer faut-il d'autres exploits ?

On ne peut pas toujours rendre aux hommes des services importans, quelque bonne volonté qu'on en ait, parce qu'on n'est pas toujours dans une situation avantageuse ; mais rien n'empêche de leur témoigner de l'amitié, de compatir à leurs infortunes, de les aider par des conseils, d'adoucir par des manieres obligeantes, la rigueur de leur sort ; de leur procurer des soulagemens, soit par nos amis, soit par nos parens, soit par notre crédit. C'est augmenter les malheurs des hommes, que d'en témoigner de l'indifférence.

Ce n'est point une simple bonté d'ame qui caractérise les hommes bienfaisans ; elle ne les rendroit que sensibles & incapables de nuire. C'est une raison supérieure qui les perfectionne. Pour être bienfaisant d'habitude, il faut se dépouiller d'un certain amour-propre, ennemi de la société, & cependant assez naturel, qui nous concentre dans nous-mêmes, & nous montre secrettement à nos yeux comme l'objet le plus important de l'univers. Il faut regarder tous les hommes comme ses amis, ou plutôt comme membres d'un tout, dont on fait soi-même partie.

Une éducation dont les principes ne tendent point à la *bienfaisance*, quelque brillante qu'elle soit d'ailleurs, est mauvaise ; la seule qualité de bienfaisant emporte avec elle toute l'étendue des devoirs de la morale.

Remarquons enfin qu'il n'y a point d'écueil qu'on doive éviter avec plus de soin, quand on rend service, que l'orgueil, qui corrompt tout le bien qu'on peut faire. Un bienfait qui part d'un esprit d'orgueil, non-seulement ne sanctifie pas, mais devient odieux. Tout ce que l'on donne avec un air obligeant & honnête, fait plaisir. Un service rendu d'une maniere honnête, acquiert un nouveau prix. (*D. F.*)

BIENFAIT, (*Morale.*) plaisir que l'on fait, ou service que l'on rend à quelqu'un. Séneque a écrit un beau *Traité des Bienfaits. Voyez* BIENFAISANCE. (*D. F.*)

BIENFAITEUR, (*Morale.*) c'est celui qui a donné, qui a fait du bien à quelqu'un. On ne peut parler contre son *bienfaiteur* sans ingratitude. Celui qui fait du bien pour en tirer du profit, ne mérite point d'être appellé un *bienfaiteur* ; son action est un commerce & un trafic. (*D. F.*)

BIENSÉANCES, s. f. p. (*Belles-Lettres.*) Dans l'imitation poëtique, les convenances & les *bienséances* ne sont pas précisément la même chose : les convenances sont relatives aux personnages ; les *bienséances* sont plus particuliérement relatives aux spectateurs. Les unes regardent les usages, les mœurs du tems & du lieu de l'action ; les autres regardent l'opinion & les mœurs du pays & du siecle où l'action est représentée. Lorsqu'on a fait parler & agir un personnage, comme il auroit agi & parlé dans son tems, on a observé les convenances ; mais si les mœurs de ce tems-là étoient choquantes pour le nôtre, en les peignant sans les adoucir, on aura manqué aux *bienséances* ; & si une imitation trop fidelle blesse non-seulement la delicatesse, mais la pudeur, on aura manqué à la décence. Ainsi, pour mieux observer la décence & les *bienséances* actuelles, on est souvent obligé de s'éloigner des convenances, en altérant la vérité. Celle-ci est toujours la même, & les convenances sont invariables comme elle ; mais les *bienséances* varient selon les lieux & les tems : on en voit la preuve frappante dans l'histoire de notre théâtre.

Il fut un tems où, sur la scene françoise, les amantes & les princesses mêmes, déclaroient leur passion avec une liberté & même une licence qui révolteroient aujourd'hui tout le monde.

Ce n'est donc pas le progrès des mœurs, mais le progrès du goût, de la culture de l'esprit, de la politesse d'un peuple, qui décide des *bienséances*. C'est à mesure que les idées de noblesse, de dignité, d'honnêteté se raffinent, & que la morale théorique se perfectionne, qu'on devient plus févere & plus délicat :

Chastes sont les oreilles,
Encor que le cœur soit fripon,

dit la Fontaine. On va plus loin ; & on prétend que plus le cœur est corrompu & plus les oreilles sont chastes ; mais ce n'est qu'une façon ingénieuse de faire la satyre des siecles polis. L'innocence, il est vrai, n'entend malice à rien, & à ses yeux rien n'a besoin de voile ; mais le monde ne peut pas toujours être innocent & naïf, comme dans son enfance ; & les siecles, comme les personnes, peuvent en s'éclairant devenir à la fois, & plus décents dans le langage, & plus séveres dans les mœurs.

Quoi qu'il en soit, ce ne fut qu'à l'époque du Cid qu'on parut devenir délicat sur les *bienséances*, lorsqu'on fit un crime à Corneille, d'avoir fait paroître Rodrigue dans la maison de Chimene après la mort du comte, & d'avoir fait dominer l'amour dans la conduite qu'elle tient. Ce furent les yeux de l'envie, qui les premiers s'ouvrirent sur cette faute, si c'en est une ; ainsi l'on dut peut-être alors à l'envieuse malignité la réforme de notre théâtre sur l'article des *bienséances*, & cette sévérité de goût qui depuis en a si fort épuré les mœurs. (*M. MARMONTEL.*)

§ * BIERNBURG,

* § BIERNBURG, (*Géogr.*) ville de la Livonie... & BIORNBORG, ville de Suede, dans la Finlande,.. sont une seule & même ville qui est en Finlande, & non dans la Livonie. Il n'y a point de *Biernburg* en Livonie; & sur quelques cartes *Biornborg* en Finlande, est écrit *Biernburg*. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

* § BIGEN, (*Géogr.*) *royaume & ville dépendans du Japon, dans l'île de Niphon.* On ne connoît point de royaume ni de ville de ce nom; mais une province nommée *Bisen*. *Voyez* la Martiniere. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

BIGNI, s. m. (*Hist. nat. Conchyliologie.*) espece de pourpre ainsi nommée au Sénégal, & gravée dans notre *Histoire naturelle des coquillages du Sénégal, planche IX, n°. 27, page 135.* Lister en avoit fait graver deux bonnes figures, sous le nom de *buccinum barbadense*, dans son *Historia Conchyliorum, planche DCCCXXVII, figure 49 b, & planche DCCCLXIV, figure 49 f.* Gualtieri en donne pareillement une figure *planche XLIII, lettre B*, de son *index*, sous la dénomination de *buccinum parvum, pruniforme, acuminatum, læve, ex carneo & albido obscurè punctatum.*

La coquille du *bigni* n'a que six lignes de longueur, sur une largeur une fois moindre. Ses spires sont un peu renflées.

Son ouverture est fort évasée, une fois seulement plus longue que large.

La levre droite est médiocrement épaisse, garnie au-dedans de douze ou quinze dents fort petites. La levre gauche est simple, arrondie, sans plaque, sans dents & sans bourrelet.

Sa couleur varie infiniment. Son fond est ordinairement blanc & tout couvert de petites lignes longitudinales, ondées qui sont brunes dans quelques-unes & fauves dans d'autres; quelquefois il est marbré de rouge-brun & de jaune, ou coupé par une petite bande blanche, ponctuée de brun ou de rouge-brun qui tourne sur les spires: audedans elle est parfaitement blanche.

Mœurs. Ce coquillage se trouve en grande quantité sur les rochers de l'île de Gorée, sous l'eau de la mer.

Remarques. Il vient naturellement dans la famille des limaçons operculés, & pourroit faire dans le genre des pourpres une section ou plutôt un genre particulier distingué par le canal évasé de sa coquille. (*M. ADANSON.*)

BIGNONE, (*Botanique.*) en latin *bignonia*, en anglois *trumpet-flower, or scarlat jasmine*, en allemand *trumpetenblume, Indianische jasmin.*

Caractere générique.

La fleur est anomale, monopétale, tubulée, campaniforme, & marquée de longues côtes enflées. Elle a quatre étamines plus courtes que le pétale, dont deux plus longues que les autres: à son centre se trouve un embryon oblong, qui devient une silique bivalve, dont chaque partie est séparée en deux cellules par le placenta, & remplie de semences ailées, rangées les unes sous les autres en maniere de tuiles.

Especes.

Dures.

1. *Bignogne* à feuilles simples, entieres & cordiformes, & à tige droite, *catalpa*.

Bignonia foliis simplicibus cordatis, caule erecto, floribus diandris. Linn. Sp. pl. 622.

Bignonia with single, entire heart-shaped leaves, and an erect stalk.

2. *Bignone* à feuilles conjuguées, à folioles découpées, & à racines aux nœuds des branches.

Bignonia foliis pinnatis, foliolis incisis, geniculis radicatis. Linn. Hort. Cliff. 217.

Bignonia with winged leaves, cut on their edges, and roots to the joints. Commonly called trumpet-flower.

3. *Bignone* à feuilles conjuguées plus petites, à folioles dentelées & terminées en longues pointes, & à racines aux nœuds des branches.

Bignonia foliis pinnatis minoribus, foliolis mucronatis, marginibus serratis, geniculis radicatis. Mill.

Bignonia with smaller winged leaves, sawed on their edges, ending in a sharp point, and roots to the joints.

Demi-dures.

4. *Bignone* à feuilles conjuguées, pourvues de mains ou vrilles, à folioles cordiformes, lancéolées, & dont les feuilles les plus basses sont simples.

Bignonia foliis conjugatis cirrhosis, foliis cordato-lanceolatis, foliis imis simplicibus.

Bignonia with winged leaves and long hear-shaped-lobes having tendrils and short pods.

5. *Bignone* à feuilles conjuguées, à mains courtes, arquées & triparties.

Bignonia foliis conjugatis, cirrho brevissimo arcuato tripartito. Linn. Sp. pl. 623.

Bignonia with leaves by pairs, short-arched tendrils, devided into three parts and a very long pod.

6. *Bignone* à feuilles conjuguées & à vrilles, à folioles ovales, pointues, ondées & perennes.

Bignonia foliis conjugatis cirrhosis, foliolis ovatis, acuminatis, undatis, perennentibus. Mill.

Bignonia with jointed leaves having tendrils, whose lobes are oval, pointed, waved and ever green.

7. *Bignone* à feuilles simples, lancéolées, à tige volubile, appellée *jasmin odorant* en Caroline.

Bignonia foliis simplicibus lanceolatis, caule volubili. Linn. Sp. pl. 623.

Bignonia with single spear-shaped leaves and a twining stalk. Called sweet-scented jasmine in Carolina.

Serre chaude.

8. *Bignone* à feuilles conjuguées, à folioles lancéolées, aigues, dentelées, à tige droite, & à fleurs en panicules droits.

Bignonia foliis pinnatis, foliolis lanceolatis, acutis, serratis, caule erecto, floribus paniculatis, erectis.

Bignonia with winged leaves, acute sawed lobes, an upright stalk and flowers in erect panicles. Mill.

9. *Bignone* à feuilles digitées entieres.

Bignonia foliis digitatis integerrimis. Hort. Cliff. 497.

Bignonia with fingered entire leaves.

10. *Bignone* à feuilles conjuguées à vrilles, à folioles cordiformes ovales, à fleurs en panicules rameux.

Bignonia foliis conjugatis cirrhosis, foliolis cordato-ovatis, floribus racemoso-paniculatis. Linn. Sp. pl. 623.

Bignonia with jointed leaves and tendrils, the lobes heart-shaped oval, and flowers in branching panicles.

11. *Bignone* à feuilles bipinnées, à folioles lancéolées entieres, autrement faux gayac.

Bignonia foliis bipinnatis, foliolis lanceolatis, integris. Linn. Sp. pl. 625.
Bignonia with double-winged leaves and lobes entire and spear-shaped, commonly called bastard guajacum.

Serre chaude. 12. *Bignone* à feuilles conjuguées, à vrilles, à folioles cordiformes, & dont les feuilles les plus basses sont trifoliées.
Bignonia foliis conjugatis, cirrhosis, foliolis cordatis, foliis imis ternatis. Hort. Cliff. 60.
Bignonia with winged heart-shaped leaves having tendrils and the under leaves trifoliate.

Le *n°. 1.* est un arbre du quatrieme ordre qui s'éleve sur un tronc droit, robuste, & recouvert d'une écorce grisâtre, à la hauteur de 15 ou 20 pieds. Les jeunes pousses sont couvertes d'une écorce d'un beau verd, d'où il sort des genoux vigoureux & tenaces, qui portent des pédicules de quatre à sept pouces trois lignes de long, gros à proportion. Du bout des pédicules partent trois nervures principales, très-saillantes, un peu velues qui se ramifient dans la feuille qui a depuis sept jusqu'à onze pouces de long, & depuis quatre à huit de large. Elle est cordiforme, pointue, d'un verd superbe & comme satinée par-dessus : elles sont opposées par paires. Le bois contient beaucoup de moëlle; les racines sont blanches, tendres & spongieuses; les fleurs sortent en grands panicules rameux à l'extrémité des branches; elles sont d'un blanc de perle, tiquetées de pourpre, rayées d'un jaune-pâle dans leur intérieur, & ondées par les bords. En Amérique les fleurs sont remplacées par de très-longues siliques pyramidales.

Les catalpas verdoyent très-tard, de sorte que plusieurs personnes en ont fait arracher qu'ils croyoient morts, & qui étoient en pleine vie : tant qu'ils sont jeunes, ils poussent jusqu'aux fortes gelées blanches de l'automne, dont il faut les garantir soigneusement par des couvertures, ainsi que des gelées de l'hiver, jusqu'à ce que leur tronc soit devenu dur & ligneux, & qu'il ait acquis une certaine hauteur. L'exposition du midi leur est mortelle, celle du nord ou du levant leur est très-salutaire. Un catalpa bien conduit & âgé de 7 ou 8 ans, n'a plus à redouter que les hivers féroces qui pourroient détruire partie de ses branches.

Cet arbre se multiplie difficilement de marcottes, parce que son écorce n'a point d'aspérités. Pour qu'elles réussissent, il faut les faire en été, lorsque le bois est flexible, & les entamer par une coche, ou rompre la branche par la moitié de son épaisseur en l'enterrant, encore aura-t-elle bien de la peine à prendre racine; les boutures sont presqu'infaillibles, lorsqu'on s'y prend bien.

Coupez au mois d'avril les branches du troisieme ou quatrieme ordre d'un vieux catalpa, les plus courtes qui ressemblent à des andouillers sont les meilleures, parce qu'il ne faut pas les recouper du haut, opération toujours plus ou moins nuisible : coupez ces branches rez-tronc, afin qu'elles soient pourvues de ce gonflement qui se trouve à leur insertion; outre que cette espece de protubérance contient des germes de racines, elle sert encore à boucher le canal médullaire qui, s'il étoit ouvert, pourroit faire périr la bouture par l'humidité qui s'y introduiroit; vos boutures sont-elles préparées? emplissez de terre légere, onctueuse & humide, mêlée de bon terreau, des pots de huit ou neuf pouces de diametre; plantez-y vos boutures au nombre de trois dans chaque pot, & les y enterrez de la moitié de leur hauteur; couvrez ensuite légérement de mousse la terre du pot. Cela fait, enterrez ces pots dans une couche tempérée exposée au levant, ou entourée de paillassons au midi & au couchant; arrosez-les sobrement : au bout de trois semaines elles seront parfaitement reprises; alors il faudra donner graduellement toujours plus d'air. Enfin au mois de juillet vous tirerez vos pots de la couche, & les planterez au nord ou au levant contre une haie ou un mur, afin de les endurcir. Vers les premieres gelées blanches, vous mettrez ces pots sous des chassis où ils passeront l'hiver. A la fin d'avril, par un tems doux, vous planterez ces boutures en pépiniere à deux pieds les unes des autres, & vous les y laisserez jusqu'à ce qu'elles forment des arbres propres à être plantés à demeure. L'endroit qui leur convient le mieux, est une terre légere & humide, profonde, dans un lieu bas, à l'abri du vent régnant, & à l'exposition du levant ou du nord; les grands vents briseroient les branches, & déchireroient les feuilles immenses de cet arbre qui en seroit défiguré. Le luxe & la fraîcheur de son feuillage, ainsi que ses fleurs qui s'épanouissent au mois d'août, lui assignent une place distinguée dans le bosquet d'été, dont il fera le plus bel ornement. Il faut planter les catalpas sur les devants en petites allées, à huit ou dix pieds les uns des autres, ou dans les fonds avec des arbres de même croissance.

Le *n°. 2* est un arbrisseau sarmenteux qui s'attache aux murailles par les racines hédéracées qu'il porte aux nœuds de ses pouces : il s'y éleve jusqu'à 40 ou 50 pieds, & les garnit parfaitement. Si on l'abandonne sans soutien, il pousse des branches foibles & pendantes. On peut cependant le conduire en pyramide le long d'un tuteur, en faire des portiques ou des tonnelles dans le bosquet d'été, où son verd frais & ses fleurs qui paroissent en août & septembre, lui méritent une place. Il nous vient de la Virginie & du Canada.

Le *n°. 3* croît naturellement en Caroline, il ressemble au *n°. 2*, mais ses folioles sont plus petites, d'un verd-obscur par-dessus, un peu velues endessous, elles sont terminées par une longue pointe. Les jeunes pousses sont violettes, les fleurs sont plus petites & d'un orangé plus pâle.

Ces *bignones* se multiplient par les boutures, les marcottes & les surgeons; les plantes élevées par cette voie, fleurissent beaucoup plutôt que celles élevées de semences.

Le *n°. 4* vient sans culture dans différentes parties de l'Amérique septentrionale, & cependant cette *bignone* est un peu tendre. Il faut la planter contre un mur à une exposition chaude; les feuilles conservent leur verdeur toute l'année : les fleurs sont jaunes. Elle se multiplie de graines & de marcottes. Le plant provenu de graine demande d'être abrité le premier hiver, & ensuite familiarisé peu-à-peu avec le grand air. Cette espece s'agrisse par des mains aux soutiens qu'on lui donne.

Le *n°. 5* a des feuilles à folioles ovales & entieres, opposées par paires à toutes les jointures; des mêmes endroits partent des vrilles ou mains qui lui servent à s'attacher aux plantes voisines : les fleurs naissent aux aisselles des feuilles, elles ressemblent à celles de l'espece précédente, mais sont plus petites. Cette *bignone* croît en Caroline & dans les îles Bahama, mais elle peut réussir en plein air, si on la plante contre un mur à l'aspect du midi, & si on l'abrite pendant les plus fortes gelées. Elle se multiplie comme le *n°. 4*.

Le *n°. 6* a des branches très-menues, pourvues de vrilles à leurs jointures : à chaque nœud se trouvent quatre feuilles disposées en croix, terminées par une pointe ovale. Elles sont ondées sur les bords & d'un verd-luisant; cette *bignone* s'étend beaucoup lorsqu'on lui en laisse la liberté. Sa verdure est perenne.

Le *n°. 7* est indigene de la Caroline méridionale; où les haies sont couvertes de cet arbrisseau qui, dans le tems de la floraison, répand au loin le parfum le plus exquis. Cette espece se trouve aussi dans quelques endroits de la Virginie, mais en moindre quantité : les habitans la nomment *jasmin jaune*. Cette *bignone* a de petites branches volubiles, qui s'entortillent autour des plantes voisines, & montent fort haut quand elles le peuvent. Les fleurs sortent de l'aisselle des feuilles au nombre de deux ou de quatre ; elles sont figurées en trompette & de couleur jaune, dans le pays originaire elles sont remplacées par des courtes siliques. Elle s'éleve de semence & de marcotte, & ne peut résister au froid dans sa jeunesse : il faut l'abriter, jusqu'à ce qu'elle ait acquis de la force ; pour lors il faut la planter contre un mur exposé au midi, la couvrir de nattes pendant l'hiver, & mettre du tan autour de son pied.

Les especes *8*, *9*, *10*, *11* & *12*, sont la plupart de fort belles plantes, il s'en trouve qui portent les unes des fleurs bleues, les autres des fleurs violettes, & qui exhalent une très-bonne odeur. Toutes nous viennent de la Jamaïque & des îles Bahama : ainsi elles demandent le traitement convenable aux plantes de serre chaude. (*M. le Baron* DE TSCHOUDI.)

* BIGOIS, (*Mythol.*) c'est le nom d'une nymphe ou sybille Etrusque, qui se mêloit de l'art divinatoire. On lui attribuoit un livre sur l'art d'interpréter les éclairs, qu'on gardoit précieusement à Rome, dans le temple d'Apollon, avec quelques autres raretés de cette nature.

BILANG, s. m. (*Hist. nat. Ichthyolog.*) poisson à apparence d'anguille, ainsi nommé à la Chine, & assez bien enluminé, par Coyett, dans la seconde partie de son *Recueil des poissons d'Amboine*, *pl. XL*, *n°. 176*. Ruysch en a fait graver aussi une figure un peu différente pour les couleurs, & qui pourroit bien en être un individu mâle, sous le nom de *conger coronatus*, & sous le nom Hollandois *chineesche bilang*, c'est-à-dire, anguille Chinoise, à la *planche XIV*, *n°. 1*, de sa *Collection nouvelle des poissons d'Amboine*.

Il a le corps cylindrique de l'anguille, mais comprimé, long de trois pieds, large de trois pouces, sans écailles apparentes, la tête conique, le museau petit, pointu, la bouche médiocrement longue, les yeux petits.

Ses nageoires sont au nombre de sept, savoir, deux ventrales, petites, menues, au-devant des deux pectorales, deux dorsales, dont l'antérieure forme près de la tête une espece de crête à cinq rayons; la postérieure contiguë à celle-ci, fort basse, de même hauteur par-tout, se prolonge jusqu'à la queue, pour se réunir à celle du ventre, qui commence pareillement à la tête, de maniere que la queue n'a point de nageoire particuliere. Toutes ces nageoires paroissent molles, sans épines, si ce n'est peut-être la premiere dorsale ; mais les auteurs n'en disent rien, & il paroît qu'ils ont oublié les deux nageoires pectorales.

Son corps est incarnat, avec trois raies longitudinales, bleues de chaque côté. La nageoire dorsale postérieure, & celle du ventre, sont jaunes. La tête est bleue avec du jaune au-dessus & au dessous des yeux, & du rouge sur l'occiput & sous le menton. Les yeux ont la prunelle bleue & l'iris rouge. Les nageoires ventrales sont bleues, & la dorsale antérieure est jaune, à rayons noirâtres.

Qualités. Le *bilang* a la chair grasse, mais si remplie d'arêtes, que les habitans des Moluques en mangent peu. Ils en font cependant un grand cas & l'aiment beaucoup quand il est étuvé avec le piment & l'ail.

Remarque. Nous faisons de ce poisson, un genre particulier, qui vient dans notre famille des boulerots. (*M.* ADANSON.)

BILBILIS, (*Géogr. anc.*) ancienne ville d'Espagne dans la Tarragonoise, sur le *Salo*, à cinquante & un mille pas de Sarragosse, selon l'Itinéraire d'Antonin : sur deux médailles de Tibere, on lit, *M. Augusta Bilbilis Tiberio Cæsare III.* ce qui signifie la *Municipe de Bilbilis Augusta*, sous le troisieme consulat de Tibere César. Cette ville étoit fameuse par ses forges, les eaux du Salon ayant une merveilleuse qualité pour tremper le fer & l'acier, comme le dit Martial,

> *Sævo Bilbilin optimam metallo*
> *Quæ vincit chalybesque, noricosque*,
> l. IV. ép. 55.

mais encore plus, pour avoir donné naissance à ce poëte : c'est aujourd'hui *Bacebola*, dans le voisinage de Calabayad. Pl. Crevier, *Hist. des Emp. t. IV.* D'Anville, *Géogr. anc. t. I. p. 26*. (*C.*)

* Justin parle aussi d'un fleuve nommé *Bilbilis*, qui est probablement le Salon, *Salo*.

§ BILE, (*Économie animale.*) la *bile* est moins pesante que le sang & que le serum, mais considérablement plus pesante que l'eau : le fiel de bœuf est à l'eau comme 10246 à 10000. Elle est plus âcre dans les animaux carnivores, & celle du tigre passe pour un violent poison. Celle des poissons n'est pas amere, mais elle est entiérement âcre, & laisse une impression durable. Il est difficile de croire qu'elle ait jamais été véritablement acide. Il est vrai qu'elle aide la fermentation, mais la chair & plusieurs autres matieres l'aident de même sans être acides. Si jamais on a cru voir de la *bile* acide, c'étoit l'aigreur des alimens qui en a imposé. Abandonnée à elle-même, elle pourrit, & ne devient pas aigre. On a nié qu'elle fût sujette à la pourriture; mais il est sûr qu'elle pourrit de maniere à devenir alkaline, & à entrer en effervescence avec les acides minéraux, & même avec le vinaigre : on a vu même cette effervescence dans la *bile* de quelques cadavres. Les sels quelconques retardent sa putridité, aussi bien que le quinquina; mais les terres absorbantes & calcaires l'augmentent ; après une longue dissipation de sa mauvaise odeur, elle devient grasse & se fond au feu ; elle prend alors, du moins dans la plus grande partie des expériences, une odeur d'ambre.

Elle se mêle à l'eau & plus difficilement avec l'huile ; elle blanchit avec celle de térébenthine.

L'esprit de vin la coagule ; les acides minéraux y font naître des grumeaux verds, qui ne se fondent plus : ils la coagulent même dans l'état de putridité. L'huile de vitriol fait effervescence avec elle, avec chaleur, & la coagule plus fortement que les autres acides. Il y surnage cependant une eau qui donne différens sels, avec les différens esprits acides minéraux. Les acides foibles la changent peu.

Réduite en extrait par l'exhalation, elle devient inflammable.

Quant à l'analyse chymique par le feu, nous remarquons que la *bile* pourrie ne differe pas bien essentiellement de la *bile* fraîche; que celle-ci ne fournit point de sel volatil sec; qu'après toutes les expériences combinées, il se trouve dans la *bile*, de l'air, de l'eau, de la mucosité & de la graisse animale, avec un peu d'acide naturel à la graisse; que la base alkaline du sel marin s'y trouve, & forme, avec la graisse, une espece de savon ; qu'il s'y trouve encore quelque chose d'approchant au sel de Glauber & du sel marin; mais il est encore plus intéressant de connoître l'usage de la *bile*, que son analyse. Comme elle aide la fermentation, & qu'elle

n'empêche pas le lait de s'aigrir, elle ne paroît pas empêcher l'acidité des alimens. Il est sûr cependant que cette acidité regne dans l'estomac, & qu'elle disparoît dans les intestins, après le mêlange de la *bile*. Nous nous servons du terme de disparoître, parce qu'effectivement l'odeur acide & les grumeaux de lait ne paroissent plus dans l'intestin. A cet égard, la *bile* a modéré la prépondérance de l'acide. Mais le chyle est d'une nature évidemment portée à l'acidité : la *bile* n'a donc pas détruit cette qualité, elle l'a adoucie par le mêlange de sa graisse, & peut-être en partie par cet élément, qui dans le feu, prend la nature alkaline.

On a cru généralement que la *bile* est un savon animal, & on lui a attribué la dissolution des graisses des alimens, & leur union intime avec l'eau, qui fait la blancheur & la saveur douce du chyle. Un auteur de beaucoup de talens s'est opposé à cette opinion généralement reçue. Il a tenté de mêler la *bile* à l'huile en la digérant avec elle; il a ajouté le mouvement d'un bâton, dont il l'a agitée, & même le secours des sels alkalins : jamais la *bile* n'a pas voulu se mêler avec l'huile, d'une maniere à lui rester unie. On croit tirer, de cette expérience, une preuve convaincante que la *bile* n'a pas les qualités d'un savon.

Mais un bâton, dont on battroit la *bile*, n'imiteroit encore qu'imparfaitement le frottement, que cette même *bile*, étendue sur beaucoup d'humeur alkalescente, peut éprouver de la part du mouvement péristaltique; & comme, dans quelques expériences, la *bile* tirée du corps humain s'est mêlée avec l'huile, il est encore plus probable que ce même mêlange peut être effectué par les causes que la nature réunit dans l'intestin & dans l'estomac. On a d'autant plus de raison de croire cet effet possible, que les graisses & le beurre, mangées en quantité, sont entiérement dissoutes & mêlées avec les humeurs aqueuses dans l'intestin de l'animal vivant. Rien n'est d'ailleurs si commun, que l'usage de la *bile*, même à froid, pour dissoudre & enlever les graisses, & pour ôter à la laine cet enduit de graisse dont elle est couverte, & qui empêcheroit les couleurs de s'y attacher. (*H. D. G.*)

M. Bordenave, habile chirurgien de Paris, qui a donné à l'académie des sciences un mémoire intéressant sur la *bile* de l'homme, avoit senti que pour établir un systême sur sa vertu & sur ses différentes altérations, il falloit s'assurer des principes qui la composent. Il engagea M. Pia & moi d'analyser une certaine quantité de *bile* humaine qu'il nous procura.

Cette *bile* sans être puante, avoit une odeur fade & très-désagréable : elle fut distillée dans la cornue à une chaleur très-douce, & il s'en dégagea grand nombre de bulles d'air. Nous en retirâmes beaucoup de phlegmes, peu d'alkali volatil, mais beaucoup d'huile animale.

Ayant versé de l'acide marin sur de la *bile* humaine, nous obtînmes une matiere saline, qui, avec la chaux vive, nous donna de l'alkali volatil. Nous crûmes d'abord que cet alkali volatil pouvoit être un des principes constituans de la *bile*; mais j'ai reconnu dans la suite que cet alkali volatil n'étoit pas un des principes naturels de la *bile*, que c'étoit seulement le produit d'une fermentation putride commencée dans celle qu'on nous avoit fournie, & qui n'existe point dans le corps humain; c'est ce que j'ai démontré dans deux mémoires lus à l'académie de Paris, sur cette liqueur animale.

La difficulté que je trouvois à me procurer de la *bile* humaine qui fût fraîche, & en assez grande quantité pour mes expériences, & la crainte d'être induit en erreur par l'altération que doit y causer nécessairement la maladie & la mort, m'ont déterminé à faire mes expériences sur de la *bile* de bœuf.

J'en ai pris 8 livres, sur lesquelles j'ai versé 4 onces d'acide marin fumant : dans l'instant du mêlange, il s'en est dégagé une odeur d'hépar ou foie de soufre. La *bile* s'est coagulée aussi-tôt. Le coagulum quelques heures après est devenu si fluide, que ce mêlange a passé avec la plus grande facilité par le papier gris, ce que ne feroit point la *bile* pure, à cause de sa grande viscosité. Il est resté sur le filtre deux gros d'une matiere blanche, gélatineuse, qui étant lavée & séchée, s'est trouvée être purement animale, & qui donne, sur les charbons ardens, une odeur de corne brûlée.

La liqueur qui a passé par le filtre, a fourni au bout d'un certain tems d'évaporation, une matiere résineuse, qui se fond à la plus douce chaleur, qui se pétrit sur les doigts comme de la cire molle, & & qui prend bien l'empreinte d'un cachet. Cette résine, quoique d'une couleur noire foncée, teint en verd le bois blanc & le papier blanc. La liqueur restante, évaporée dans une capsule de verre au bain de sable, a donné un sel blanc qui, vu au microscope avec une lentille d'environ 2 lignes de foyer, formoit un assemblage de crystaux en petites aiguilles, dont chacune paroissoit avoir 3 ou 4 lignes de long. J'ai retiré ensuite un sel brun par pellicules, qui est du sel marin; il décrépite comme ce sel sur les charbons; sa couleur brune vient d'une partie grasse, dont il est difficile dans cette opération de le dépouiller. Parmi ces pellicules salines, j'ai apperçu un autre sel dont les crystaux formoient des trapezes : ce sel avoit une légere saveur de sucre de lait. C'est peut-être à cette espece de sel qu'est dûe cette saveur sucrée que Verheyen a reconnue dans la *bile*, lorsqu'après avoir été réduite en extrait on la dissout dans l'eau. Ce célebre anatomiste ne conçut point la cause de cette saveur sucrée; elle me paroît dûe à cette espece de sel que j'ai reconnu dans la *bile*.

J'ai examiné ensuite la *bile* par l'acide nitreux; j'en ai retiré, comme avec l'acide marin, une substance blanche & gélatineuse, toute semblable à celle dont je viens de parler : j'en ai séparé aussi une matiere résineuse qui differe de celle que donnoit l'acide marin, en ce qu'elle a une couleur jaune. Je fus surpris que cette résine n'eût rien conservé de ce beau verd de pré, dont l'acide marin avoit d'abord coloré la *bile* de bœuf, ce que j'attribue à un phlogistique très-subtil, faisant principe de la *bile*, que l'acide nitreux lui enleve dans le commencement de l'évaporation, mais qui s'étoit conservé dans l'expérience faite par l'acide marin.

En continuant mes expériences, j'ai retiré un nitre quadrangulaire, & un autre sel qui, vu à la loupe, présentoit beaucoup de petites aiguilles. En précipitant avec de l'huile de tartre par défaillance, l'eau-mere résultante de mes opérations, j'en ai séparé des crystaux qui avoient la forme de trapezes, & que je reconnus à leur saveur sucrée, pour être de la même espece que ceux qu'avoit donnés l'esprit de sel.

Le nitre quadrangulaire que je venois de retirer, me fit juger d'abord que la base du sel marin entroit pour beaucoup dans la composition naturelle de la *bile*, & que jointe avec sa partie grasse, elle avoit formé dans le corps animal un véritable savon, comme font le sel de soude ou la base alkaline du sel marin, lorsque ces sels alkalis sont combinés avec une huile grasse quelconque.

Pour appuyer mon jugement sur cet alkali marin, que je regarde comme un des principes constituants de la *bile*, j'ai pris 10 liv. de *bile* de bœuf, produit de 12 vésicules de fiel : après l'avoir desséchée à un feu

très-doux, & l'avoir réduite en extrait sec, je l'ai fait calciner dans un creuset. Il m'est resté une matiere charbonneuse qui avoit une odeur d'hépar, que je lui ai enlevée par la calcination, & dont il m'est resté une cendre grise, exactement semblable à la soude employée dans le commerce. Ces cendres ont été lessivées, & ont donné trois onces d'un sel alkali, parfaitement semblable aux crystaux qu'on retire de la soude : outre ces crystaux j'en ai séparé un sel de la nature du sucre de lait, & un véritable sel marin. La cendre, produite par ces expériences, étant lessivée, étoit d'une couleur noire ; ce qui vient d'une portion de phlogistique qu'il est difficile de lui enlever par la calcination. Quelques parties de cette cendre ont été attirées par l'aiman.

En rassemblant toutes ces expériences, il en résulte diverses conséquences utiles.

1°. La *bile* humaine qui a éprouvé une fermentation putride & spontanée, donne de l'alkali volatil, & fournit avec l'acide marin une espece de sel ammoniac. Mais cet alkali volatil semble ne pas exister naturellement dans le corps humain.

2°. Les acides minéraux coagulent d'abord la *bile;* mais peu de tems après ils la rendent fluide, au point qu'elle passe aisément à travers le papier gris, ce qui n'arrive pas naturellement.

3°. Les sels en aiguilles que j'ai retirés de la *bile*, par le moyen des acides, sont le produit d'une terre calcaire, en plus ou moins grande quantité, combinée avec les différens acides, & dont il a résulté des sels qui sont séléniteux, car ils sont insipides, & ne peuvent se dissoudre qu'en partie & avec beaucoup de peine dans l'eau bouillante. C'est cette terre calcaire qui a donné lieu au sentiment de plusieurs physiciens sur la formation des pierres biliaires & stercorales : on trouve dans le 3e vol. des *Mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie* de Paris, l'analyse que j'ai faite d'une pierre de cette espece.

Henkel avoit raison de dire que ceux qui font usage d'absorbans terreux, sont souvent exposés aux concrétions pierreuses. Une dame du premier rang qui faisoit un usage continuel de magnésie blanche, sentit, il y a quelques années, des douleurs de coliques très-violentes. MM. de Vernage & Lorry furent appellés ; ils employerent les remedes nécessaires pour soulager la malade ; elle fut enfin délivrée de sa douleur en rendant par les selles une pierre de la grosseur d'un œuf de pigeon. J'ai examiné cette pierre, & je l'ai reconnue pour être composée d'une terre calcaire, dont les parties étoient liées par un principe huileux de la nature de celui de la *bile*.

4°. Les crystaux en forme de trapezes que j'ai obtenus du serum de la *bile*, & qui ont la saveur du sucre de lait, peuvent aussi contribuer beaucoup à la formation des pierres biliaires, sur-tout de l'espece particuliere que M. Morand a le premier observées, qui sont très-connoissables par le brillant de leur surface, & par leur transparence. On trouvera dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences* de Paris, pour 1741, les détails intéressants dans lesquels ce savant est entré à ce sujet : il pense que les parties constituantes de la *bile* se décomposent quelquefois ; alors, dit M. Morand, les différens assemblages des parties décomposées, doivent produire des concrétions différentes, & même l'espece de pierre dont il s'agit.

De toutes les expériences que j'ai faites, il résulte que la *bile* est un véritable savon qui participe beaucoup du principe aqueux, mais qui est composé de graisse animale, d'une substance gélatineuse, de la base alkaline du sel marin, d'une portion même du sel marin, d'un sel essentiel de la nature du sucre de lait, & d'une terre calcaire qui participe un peu du fer.

MM. Tronchin & Spielman ont prescrit l'usage intérieur de la *bile :* ces deux célebres médecins ont employé la *bile* de bœuf en extrait, & ils en ont eu le plus grand succès, dans les obstructions & les embarras des visceres, & dans les affections vaporeuses & mélancoliques. Ce savon animal est reconnu comme un des meilleurs remedes fondants. Employé extérieurement, c'est encore un très-bon résolutif.

La *bile*, réduite en extrait, acquiert à la longue dans des vaisseaux fermés, une odeur douce de musc. Homberg a remarqué que la *bile* fermentée au soleil pendant deux ou trois mois, étoit un excellent remede pour enlever ces tannes qui paroissent à la peau.

On trouve dans la *Pharmacopée universelle* une préparation de fiel de bœuf propre à conserver la peau, & la rendre douce & délicate & enlever les taches de rousseur & celles que produit le hâle ou le vent du midi; mais j'aurois peine à donner une grande confiance à cette préparation.

Le caractere savonneux de la *bile* lui donne la propriété d'ôter les taches de graisse sur les draps & les étoffes, que le savon lui-même a peine à enlever.

Enfin les peintres s'en servent aussi pour mêlanger & délayer des couleurs. (*M. CADET, de l'Académie des Sciences de Paris.*)

§ BILIAIRE. adj. (*Anatomie.*) Le conduit *biliaire* hépatique sort du foie par plusieurs branches qui se réunissent ordinairement en deux, & qui, dans le sillon transversal du foie, en composent un seul, qu'on appelle *choledoque*. Il accompagne le sinus de la veine-porte, à la droite de l'artere hépatique, embarrassé avec ces vaisseaux par de petites arteres, des veines & des filets celluleux de la capsule de Glisson. Il sort par le détroit, qu'on appelle *les portes*, il quitte la veine de ce nom, & descend vers la droite, & en arriere par le pancréas, dont il est recouvert ; il arrive à la face postérieure du duodenum, il se réunit avec le conduit pancréatique, ou plutôt il en est comme une seconde racine. Le sinus commun passe entre les membranes, & s'ouvre dans une ride de l'intestin. Cette structure est constante dans l'homme : dans les animaux, il n'est pas rare que le conduit choledoque s'ouvre à part, & sans communiquer avec le canal pancréatique.

Le sinus que nous venons de nommer, a plus de ressemblance avec le canal pancréatique qu'avec celui de la bile.

Le conduit cystique s'unit ordinairement au choledoque par un seul tronc, après l'avoir accompagné pendant quelque tems, & cette union se fait sous un angle extrêmement aigu. Il n'est pas fort rare cependant, dans les quadrupedes, que deux canaux hépatiques, & même trois, s'ouvrent successivement dans le canal cystique ou dans le choledoque, cela s'est même vu dans l'homme.

Dans d'autres animaux, quadrupedes, oiseaux amphibies & poissons, des vaisseaux *biliaires*, nés du foie même, s'ouvrent dans la vésicule, dans la naissance du conduit cystique, & dans le fonds même de ce réservoir. Galien a parlé de ces vaisseaux, sur une hypothèse, car il les appelle *invisibles*. Quantité d'auteurs, même des plus estimables, ont cru les voir dans le corps humain, & il ne seroit pas impossible que cette variété s'y trouvât. Nous avons cependant lieu de soupçonner, qu'on a pris pour des conduits de la bile, des branches des arteres cystiques, teintes de cette liqueur. Il y a de ces branches, qui descendent de la convexité de la vésicule, pour se répandre sur la surface du foie, & qu'on peut aisément prendre pour des vaisseaux qui naîtroient du foie, pour se rendre dans la cavité de la vésicule. Mais nous avons suivi ces arteres, nous avons détaché, avec la plus grande précaution, la vésicule

du foie, & coupé une à une ces mêmes branches, sans en avoir jamais trouvé, qui s'ouvrît dans la cavité de la vésicule, & qui ne fût pas une artere.

La direction de la bile est assez déterminée. Son courant naturel la porte du foie au duodenum, & le conduit cholédoque se gonfle entre ce viscere & la ligature. La bile cystique a la même direction, elle coule dans le duodénum. Rendue dans l'intestin, elle en suit d'un côté la direction, & descend avec lui, & de l'autre elle rentre dans l'estomac. On en trouve dans l'estomac d'un poulet renfermé dans l'œuf.

Il paroît difficile d'assigner la source de la bile cystique : car pour le foie, il ne sauroit y avoir de doute qu'il n'en sépare, puisqu'un bon nombre de quadrupedes & d'oiseaux ont de la bile très-forte & même très-âcre, sans avoir de vésicule.

Ce réservoir lui-même ne paroît pas être l'organe de la sécrétion de la liqueur qu'il contient. La vessie urinaire, la vésicule séminale, si analogue à celle du fiel, tirent leur liqueur de plus loin. La vésicule étant privée de la communication avec le foie, dans les malades qui ont des pierres dans les conduits de la bile, on n'y trouve qu'une mucosité sans amertume & sans couleur. Comme, d'ailleurs, aucun animal n'a la vésicule entiérement détachée & isolée, & que dans ceux-là même où elle paroît éloignée du foie, elle reçoit de ce viscere de nombreux conduits *biliaires*, il est demontré que ce n'est pas elle qui fournit cette liqueur.

Dans les animaux, du moins dans un très-grand nombre de poissons, d'oiseaux & de quadrupedes, il ne sauroit être douteux que la bile cystique est née dans le foie, puisqu'on y trouve des conduits qui sortent du foie, & qui s'ouvrent dans la vésicule. Il n'y a que l'homme où il puisse y avoir de la difficulté.

Si les plis & les angles avoient une influence aussi considérable sur le mouvement des liqueurs, que l'a cru Bellini, il seroit très-difficile à comprendre comment la bile pourroit venir du foie dans la vésicule. Comme l'angle formé par le conduit hépatique & le conduit cystique, est très-aigu, il faut que la bile hépatique revienne entiérement contre sa premiere direction, pour entrer dans la vésicule ; elle a d'ailleurs à surmonter la résistance des plis & des valvules du conduit cystique, & du bec de la vésicule replié sur lui-même.

Rien cependant n'est plus aisé que cette marche de la bile. L'air poussé dans le conduit *biliaire* hépatique, rentre avec la plus grande facilité, & gonfle la vésicule, dans le cadavre & dans l'animal vivant. Il ne faut, pour déterminer la bile hépatique à refluer dans la vésicule, qu'un obstacle dans le conduit cholédoque.

Dans l'animal vivant, une ligature fait sur le champ refluer la bile hépatique dans la vésicule, & sans ligature même, cette direction peut avoir lieu, dès que le conduit cholédoque est comprimé entre les membranes de l'intestin. C'est ce qui ne peut manquer d'arriver, toutes les fois que l'air, ou la masse des alimens, gonfle l'intestin, ce qui doit arriver très-souvent, à cause de la difficulté que l'air doit rencontrer à passer du duodénum au jéjunum, par derriere le mésentere. Le canal *biliaire* faisant du chemin entre les tuniques de l'intestin, celui-ci ne peut s'étendre, sans que la tunique interne, pressée contre l'externe, ne comprime ce canal.

La même facilité se trouve dans le canal excrétoire de la vésicule séminale, qui fait avec le canal déférent, un angle très-aigu. Cet angle n'empêche point que la liqueur fécondante, ou le mercure injecté, ne passe avec la plus grande promptitude dans la vésicule, uniquement à cause du petit diametre de l'ouverture, par laquelle le canal de la liqueur fécondante s'ouvre dans l'uretre. (*H. D. G.*)

* BILENOS, (*Géogr.*) ville de la Natolie, dans le Beesanguil, peut-être la Polichna des anciens.

BILENSCHORA, s. f. (*Hist. nat. Botaniq.*) espece de calebasse de Malabar, à petit fruit sphérique, de trois pouces environ de diametre, & qui ne differe des autres calebasses, & sur-tout de la caipaschora, qu'en ce que ses tiges sont constamment à cinq angles plus épaisses & plus velues, ainsi que ses fruits ; c'est tout ce que nous apprend de cette plante Van-Rheede, qui en a donné une courte description, sans figure, à la *pag.* 9 du *vol. VIII* de son *Hortus Malabaricus.*

La calebasse, *cucurbita*, forme un genre de plante particulier dans la famille des bryones où nous l'avons placé. *Voyez* nos *Familles des plantes*, *page 138*. (*M. ADANSON.*)

* BILIBUSCA, (*Géogr.*) petite ville de la Turquie en Europe, située sur les frontieres de la Romanie.

BILIMBI, s. m. (*Hist. nat. Botanique.*) nom Malabare d'un arbrisseau très-bien gravé, avec la plupart de ses détails, par Van-Rheede, dans le volume III. de son *Hortus Malabaricus*, publié en 1682, *page 55*, *planches XLV & XLVI.* Rumphe en fit graver aussi une en 1690, mais moins bonne & moins complette, dans le premier volume de son *Herbarium Amboinicum*, publié en 1750 par M. Burmann, sous le nom de *blimbingum teres*, *page 118*, *planche XXXVI.* Les Malabares l'appellent encore *malacki karamboli*, c'est-à-dire, *carambole de Malacca* ; les Portugais *bilimbinos* ; les Hollandois *blimbinen* ; les Malays *blimbing bulu* ou *blimbing bulat*, c'est-à-dire, bilimbi rond ; les Macassares *bay nan tyade* ; les habitans d'Amboine *tagurela* & *tagulela* ; ceux de Banda *tagorera* ; ceux de Ceylan *bilin* & *billinghas.* Valentyn l'appelle en Hollandois *suure blimbing*, c'est-à-dire, bilimbi acide ; Bontius *billing bing* ou *billinbing.* Grimm écrit *billingh bingh*, & Ray *blimbi.* M. Linné, dans son *Systema naturæ*, édition 12, imprimée en 1767, l'appelle *averrhoa 1 bilimbi, caudice nudo fructificante, pomis oblongis obtusiusculis, pag. 315.*

Cet arbrisseau ne s'éleve guere à plus de huit ou dix pieds de hauteur, comme l'*amvalli*, dont il est une espece. Sa tige s'éleve droite à la hauteur de cinq à six pieds, sur quatre à cinq pouces de diametre, chargée d'un bout à l'autre de fleurs & de fruits, & couronné par une cime sphéroïde de cinq à six pieds de diametre, formée de vingt à trente branches épaisses, cylindriques, écartées sous un angle de 45 dégrés, à bois blanc très-dur, plein de moëlle blanchâtre, tendre, recouvert d'une écorce verd-noire, d'abord velue & comme hérissée de petites épines, ensuite lisse.

Sa racine a pareillement le bois blanc & l'écorce brun-roussâtre.

Les feuilles, au nombre de huit à douze, terminent les branches, autour desquelles elles sont disposées circulairement par intervalles d'un pouce environ, ouverte sous un angle de 45 dégrés. Elles ont huit à dix pouces de longueur, & consistent en huit à neuf paires de folioles, avec une impaire au bout, elliptiques, pointues à leur extrémité, longues de deux à trois pouces, presque deux fois moins larges, molles, vertes, luisantes dessus, ternes dessous, relevées d'une côte longitudinale, à huit ou neuf paires de nervures, & portées, comme opposées, mais alternativement, à des distances d'un pouce environ, sur des pédicules cylindriques assez longs, le long d'un pédicule commun cylindrique.

Sur toute la longueur du tronc depuis sa racine, & du côté opposé à l'aisselle des feuilles inférieures des branches, on voit sortir une grappe à quatre ou

cinq branches, une à deux fois plus courte que les feuilles, portant environ 50 à 60 fleurs purpurines, ouvertes en étoile d'un pouce de diametre, chacune sur un péduncule une à deux fois plus court qu'elle. Ces grappes croissent jusqu'à la longueur de cinq à six pouces, ayant des fruits déja fort avancés lorsque les dernieres fleurs commencent à s'épanouir.

Chaque fleur est hermaphrodite, à apparence de celle de l'*oxys* ou plutôt de la *fagona* & du *fabago*, posée autour de l'ovaire, & composée d'un calice rouge, ovoïde à cinq feuilles persistantes, d'une corolle caduque à cinq pétales purpurins, veinés d'écarlate, elleptiques, pointus, quatre ou cinq fois plus longs que larges, deux fois plus longs que le calice, pédiculés, épanouis en étoile dans leur moitié supérieure, & de dix étamines persistantes, rouges, à antheres blanches, dont cinq aussi longues que la corolle, & cinq de moitié plus petites. Le pistil s'éleve au centre de la fleur, & consiste en un ovaire alongé, couronné de cinq styles & autant de stigmates cylindriques, velus, un peu plus courts que les cinq étamines les plus courtes.

L'ovaire en mûrissant devient une baie ovoïde, longue de deux pouces & demi, presque une fois moins large, marquée légérement de cinq sillons ou de cinq angles obtus peu saillans, à écorce mince, verte d'abord, ensuite blanchâtre, tuberculée comme le limon, lisse, luisante, très-adhérente à la chair qui est d'abord verte, très-ferme, ensuite jaunâtre, tendre, succulente, comparable à celle du raisin, & qui enveloppe une espece de capsule cartilagineuse à cinq loges aiguës, comparable à celles de la fagona, mais plus alongées, contenant chacune une à sept graines elliptiques, rousses, luisantes, longues de quatre lignes, une fois moins larges, obtuses en bas, pointues à leur extrémité supérieure, par laquelle elles sont attachées, pendantes dans les angles intérieurs de chaque loge.

Culture. Le *bilimbi* s'observe sur toute la côte du Malabar, & dans les îles orientales des Moluques, à Java, Baleya, & dans les deux Célebes, mais seulement dans les jardins où on l'a planté ou semé, & il n'est pas fort commun. Il sort de ses racines des rejettons qui servent à le propager; on le multiplie aussi de graines que l'on seme dans les jardins. Il est couvert de fleurs & de fruits pendant toute l'année, & il continue ainsi jusqu'à cinquante ans & au-delà, comme l'*amvallis.*

Qualités. Le bois de cet arbrisseau est insipide & inodore; mais ses feuilles & ses fleurs ont une odeur douce de violette, & une légere acidité assez agréable. Son fruit est d'une acidité si forte, qu'elle surpasse celle de tous les fruits connus, au point qu'on ne peut y mordre sans hébêter & amortir entiérement la sensibilité des dents; mais une chose remarquable, c'est que lorsqu'on a les dents agacées par quelqu'autre acide, il suffit de les faire mordre dans le *bilimbi* pour leur rendre leur premiere sensibilité; alors son acidité devient supportable, & même agréable.

Ses feuilles se plient la nuit & pendant les tems pluvieux, en laissant pendre leurs folioles sur leur pédicule commun.

Usages. Le *bilimbi* s'emploie au Malabar aux mêmes usages que la carambole. Ses fruits, quoique bien mûrs, ne se mangent jamais cruds, à cause de leur trop grande acidité, mais seulement cuits avec la chair ou le poisson, comme on emploie en Europe le verjus ou la groseille avant leur maturité, pour leur procurer un goût agréable ou relevé. On les confit aussi au sucre, au vinaigre ou au sel, un peu avant leur maturité pour les manger comme les groseilles, les capres ou les olives. Ceux qu'on a confits au sucre avec un peu de safran, ou cuits au soleil, se donnent avec succès, au lieu du tamarin, aux voyageurs d'outre-mer qui ont le foie brûlé.

Ses fleurs séchées au soleil s'infusent dans le vinaigre par préférence à celles de la carambole, parce qu'elles lui donnent plus de force.

Le suc de son fruit s'emploie pour ôter les taches sur toutes sortes d'étoffes & de linges.

Les habitans de Baleya en pilent les feuilles, s'en frottent le corps, ou en boivent le suc mêlé avec l'eau pour se rafraîchir le sang dans les fievres ardentes.

Remarques. Nous avons remarqué à l'article de l'*amvallis*, que M. Linné, au lieu de lui donner le nom d'*acida*, auroit dû conserver cette épithete pour le *bilimbi*, qui est en effet le plus acide des fruits connus; mais comme nous devons, & par raison & par respect pour le public, ne point changer les noms reçus, à moins que la nature des choses ne s'y oppose trop sensiblement, nous croyons qu'on doit laisser aux trois especes de caramboles qui nous sont connues, leurs noms Indiens, savoir, la *carambole* proprement dite, le *bilimbi* & l'*amvallis.*

M. Garcin, dans la description qu'il fait du *bilimbi* à la *page 119* du premier volume de l'*Herbarium Amboinicum* de Rumphe, semble faire entendre que les pétales de sa corolle, ou au moins ses étamines, sont réunies. Dans ce cas, le genre de la carambole ne viendroit point dans la famille des jujubiers où nous l'avons placé, mais dans celle des geranions. Néanmoins nous n'avons pas encore assez d'éclaircissemens à ce sujet pour faire ces changemens. Comparez ce que nous avons dit à ce sujet dans nos *Familles des plantes, volume II, pages 300, 386 & 508.* (*M. Adanson.*)

* BILLERSBECK, (*Géogr.*) village de l'évêché de Munster, que l'on donne pour une ville dans le *Dictionnaire raisonné des sciences*, &c. sous le nom de Billerbeck.

§ BILLETTE, s. f. *scheda, æ.* (*terme de Blason.*) meuble d'armoiries fait en forme de quarré long, dont on charge souvent l'écu; il y a des *billettes* de métal, d'autres de couleur; elles sont posées perpendiculairement.

Lorsque les *billettes* sont posées horizontalement, ce qui est très-rare, on les dit *couchées.*

Les *billettes* étoient anciennement des pieces d'étoffes d'or, d'argent ou de couleur, plus longues que larges, qui se mettoient sur les habits par intervalles égaux, pour leur servir d'ornemens; on les a depuis transferés sur les écus.

Les *billettes* désignent la franchise, parce qu'on mettoit autrefois aux bornes des terres des marques nommées *billettes*, pour faire connoître que ceux à qui elles appartenoient étoient seigneurs haut-justiciers & francs de tous droits.

Gaze de Rouvray en Bourgogne; *de gueules au croissant d'argent, accompagné de sept billettes de même en orle, 3 en chef, 2 aux flancs, 2 au bas de l'écu.*

Duplessis d'Argentré en Bretagne; *de sable à dix billettes d'or, 4, 3, 2, & 1.*

Baudré en la même province; *d'argent à cinq billettes de sable, posées en sautoir.*

De Beauvoir de Chastelus, d'Avalon en Bourgogne; *d'azur à la bande d'or, accompagnée de sept billettes de même, quatre en chef, 2, 2; trois en pointe dans le sens de l'orle.*

Claude de Beauvoir, seigneur de Chastelus & de Bourdeaux, vicomte d'Avalon, maréchal de France, soutint avec valeur le siege de Crevant contre le connétable d'Ecosse en 1423, & s'acquit le droit d'entrer au choeur de l'église cathédrale d'Auxerre, & d'y prendre séance (l'épée au côté, revêtu d'un surplis & l'aumusse sur le bras), dans la premiere

ftalle, un écuyer tenant un faucon fur le poing, placé au-deffous de lui dans une ftalle du fecond rang. Il acquit auffi le droit de fe trouver aux affemblées du chapitre; par privilege que le doyen & les chanoines de cette églife lui accorderent, & à fes defcendans, en confidération des fervices qu'il leur avoit rendus en leur remettant la ville de Crevant, qui leur appartenoit. (*G.D.L.T.*)

* BILLON, (*Géogr.*) ville de France en Auvergne, à huit lieues de Clermont. *Long.* 21, *lat.* 45, 36.

* BILLON, f. m. (*Agriculture.*) Les vignerons de Bourgogne appellent *billon* ou *bille* ce qu'on nomme *courgeon* dans d'autres provinces; c'eft un farment taillé de la longueur de trois ou quatre doigts feulement. On fe fert de cette méthode pour les vignes dont le raifin maille de fort près, comme font la plupart des raifins blancs: on ne laiffe donc qu'un *billon* fur le fep.

BILLON, (*terme de Laboureur.*) labour en *billon. Voyez* LABOUR *dans ce Supplément.*

* BILLONNER, v. n. (*terme de Monnoie.*) C'eft trafiquer des monnoies de billon, donner de mauvaifes efpeces pour bonnes. Ce mot peut fignifier auffi acheter de mauvaifes efpeces pour les envoyer au billon.

* BILLY, (*Géogr.*) Il y a deux villes de France de ce nom: l'une dans le Nivernois à un peu plus de dix lieues de Nevers, & l'autre dans le Bourbonnois, fur l'Allier, à près de fept lieues de Moulins.

BIMAÏDES, (*Hift. d'Egypte & des Turcs.*) Les *Bimaïdes*, dont le nom fignifie en langue Copte, *defcendans de quarante chevaliers*, tenoient un rang diftingué dans l'Egypte lorfque les Mufulmans en firent la conquête. Fiers de leur origine, & pleins de confiance dans leur nombre, ils refuferent de payer le tribut impofé par le peuple conquérant. Le calife Mamon, l'an 217 de l'hégire, paffa dans l'Egypte pour étouffer cette femence de rébellion. Les *Bimaïdes* réuniffent leurs forces pour le combattre; mais trop inférieurs en nombre, ils font défaits, & ceux qui ne périrent point par l'épée, furent condamnés, avec leurs femmes & leurs enfans, aux fonctions de l'efclavage. (*T*—*N.*)

* § BINDHAVEN, (*Géogr.*) *ville d'Angleterre dans le comté de Carlingford.* Il n'y a point de comté de *Carlingford* en Angleterre. *Carlingford* eft une petite ville maritime d'Irlande. *Lettres fur l'Encyclopédie.*

BINET, (*Œcon. dom.*) petite plaque de cuivre, de fer plat, ou de fer blanc, ayant une douille, que l'on met dans la bobeche d'un chandelier, & en haut fur le milieu trois petites pointes fur lefquelles on fiche le bout de chandelle. Le principal ufage du *binet* eft de recevoir les bouts de chandelle ou de bougie, qu'on veut brûler entiérement. Ce qui s'appelle *faire binet.* (+)

§ BIOPHIO *ou* BIOBIO, *Dict. raif. des Sciences,* &c. *tom. II. page* 259, & BOBIO, *pag.* 290, font la même riviere du Chili, & elle n'eft pas fort confidérable, quoiqu'on la dife la plus grande de toutes les rivieres de cette contrée. (*C.*)

* BIORKO, (*Géogr.*) Il n'y a jamais eu d'île de ce nom. Il paroît qu'on a voulu dire *Biorka*, la même que *Birka* ou *Byrka* & *Byrca*, autrefois ville de Suede, dans une île du lac de Meler. Mais il y a plus de fix cens ans qu'elle eft détruite, & qu'on en connoît à peine les ruines. *Lettres fur l'Encyclopédie.*

BIORN *ou* BERO, (*Hift. de Suede.*) roi de Suede, fuccéda à Charles I. au commencement du IXe. fiecle. Ce fut fous fon regne que la Suede fortit des ténebres de l'idolâtrie & reçut la lumiere de l'Evangile. L'abbé Fleuri affure que ce prince envoya des ambaffadeurs à Louis-le-débonnaire, pour lui demander des miffionnaires au nom de la nation. Mais il fuffit de connoître la trempe de l'efprit humain pour douter de ce fait. Un peuple ne renonce point ainfi de lui-même à fes préjugés. Ils lui font plus chers que fes vertus & fes intérêts même. Les Suédois étoient guerriers, leur religion étoit toute militaire; les héros de leur nation étoient leurs dieux: tuer un ennemi, c'étoit facrifier à la divinité; périr les armes à la main, c'étoit s'immoler foi-même. Eft-il poffible que cette nation féroce, par caractere & par principe, eût demandé à des étrangers qu'elle haïffoit, une religion douce, qui n'enfeigne que l'amour de l'humanité, le pardon des injures & l'oubli de foi-même? Il eft plus probable que les premiers miffionnaires qui tenterent d'introduire en Suede le Chriftianifme, furent perfécutés, & que la perfécution, qui rend toujours floriffante la fecte qu'on veut détruire, leur donna des profélites. Quoi qu'il en foit, les peuples fe fouleverent contre *Biorn.* Il ne gouvernoit que par les confeils de Regner fon pere, roi de Danemarck. La domination Danoife étoit odieufe aux Suédois; il fut détrôné, s'empara de la Norvege, infefta les mers, & de roi devint brigand. On ne fait au jufte ni le genre ni la date de fa mort. Il eft probable qu'elle fut violente. Si l'on en croit l'hiftoire de ces tems, parmi les rois du nord, il en eft peu qui aient atteint le terme marqué à leurs jours par la nature, elle les fait périr tous au lit d'honneur, ou par la main de quelque affaffin. (*M. DE SACY.*)

BIPALI, f. m. (*Hift. nat. Botaniq.*) efpece de *faururus*, ainfi nommée par les Brames, & affez bien gravée, quoique fans détails, par Van-Rheede, dans fon *Hortus Malabaricus*, *volume VII, pl. XIV, page* 27, fous fon nom Malabare *cattu tirpali.* Les Portugais l'appellent *pimenta longa*, & les Hollandois *longe peper.* C'eft le poivre long des boutiques, *piper longum officinarum* de C. Danhir. M. Linné dans fon *Syftema naturæ*, édition 12, imprimée en 1767, l'appelle *piper* 5 *longum, foliis cordatis, petiolatis feffilibufque*, *page* 68.

C'eft une plante vivace, à racine fibreufe, noirâtre, cylindrique, longue de deux à trois pouces, fur trois lignes de diametre, peu ramifiée, furmontée d'une tige cylindrique, longue de deux ou trois pieds, fur trois lignes de diametre, peu ramifiée, grimpante, verte, charnue, peu ligneufe.

Ses feuilles font alternes, difpofées circulairement, à des diftances de deux à trois pouces, épanouies horizontalement, taillées en cœur, longues de deux pouces & demi à cinq pouces, de moitié moins larges, entieres, minces, molles, verd-noires deffus, plus claires deffous, relevées de cinq côtes longitudinales, rayonnantes, marquées à leur origine jufqu'au fixieme de leur longueur d'une échancrure profonde, dans laquelle elles font portées fur un pédicule cylindrique, fillonné en-deffus, une fois plus court qu'elles.

Chaque branche eft terminée par un épi de fleurs, auffi long que la derniere feuille, y compris fon pédoncule qui eft égal à fa longueur, laquelle eft d'un pouce un quart, fur une largeur deux fois moindre. Il eft ovoïde, compofé de cent cinquante fleurs environ, contiguës, très-ferrées, feffiles, difpofées en quinconce, & verd-jaunâtres.

Chaque fleur eft hermaphrodite, compofée d'un calice en écaille, de fix étamines, & de quatre ovaires.

Chaque ovaire en mûriffant, devient une baie ovoïde, charnue, d'abord verd-blanchâtre, enfuite verd-brune, puis cendré-noire en féchant, à une loge, contenant une graine ovoïde-noirâtre.

Culture. Le *bipali* croît naturellement au Malabar, & fe cultive dans plufieurs endroits. Il fleurit une fois

fois seulement, tous les ans, dans la saison des pluies.

Qualités. Ses feuilles mâchées ont une saveur légérement âcre & piquante.

Usages. Son épi de fleurs se seche avant la fleuraison. Les Indiens les pilent pour les maladies des yeux & les fievres intermittentes.

Remarque. Quoique Van-Rheede dise que les fleurs du *bipali* sont monopétales, partagées en cinq à six parties, on voit qu'il a pris les étamines pour les divisions de la fleur, & en suivant les autres parties de sa description, il est évident que M. Linné s'est trompé, en rangeant cette plante dans le genre du poivre, *piper*, puisqu'elle ne lui ressemble aucunement, & qu'elle a, au contraire, les fleurs & les fruits du saururus, qui annonce qu'elle appartient à la famille des arons. *Voyez* nos *Familles des plantes, volume II, page 468.*

M. Linné se trompe encore, quand il cite pour le *bipali*, c'est-à-dire, pour le poivre-long, celui que Plukenet a fait graver, *planche CIV, n°. 4*, de sa *Phytographie, page 297* de son *Almageste*, en le nommant *piper longum pistolochiæ foliis*, &c. Cette citation n'est ni vraie, ni exacte. Plukenet a dit, *piperilongo similis pistolochiæ foliis absque pediculis Maderaspatana*; & c'est une plante fort différente, ainsi que le *tsjabe* ou le *piper longum*, gravé par Rumphe, dans son *Herbarium Amboinicum, volume V, pl. CXVI, n°. 1, page 333.* (*M. ADANSON.*)

* BIPEDE, adj. & f. (*Hist. nat.*) un *bipede* est un animal à deux pieds, comme l'homme & l'oiseau.

BIRALA, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) nom Brame d'un palmier du Malabar, fort bien gravé, avec la plupart de ses détails, par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus, volume I*, publié en 1688, *planche XI, page 15*, sous le nom Malabare *schunda pana.* Rumphe en a fait graver aussi en 1690, une bonne figure, qui n'a été publiée qu'en 1750, par les soins de M. J. Burmann, au *volume I.* de son *Herbarium Amboinicum, page 64, planche XIV*, sous le nom de *saguaster major*, qui répond au nom Malays, *nibun besaar*, c'est-à-dire, *nibun sauvage.* Les Brames l'appellent *birala* & *birala mado*; les Macassares *ramis*; les habitans de Baleya *andudu*; ceux de Ternate *baroe*; ceux d'Amboine *palun parun*, & ceux de Troesne *walut.* C'est le *caryota 1 urens, frondibus bipinnatis, foliolis cuneiformibus obliquè præmorsis* de M. Linné, dans son *Systema naturæ*, édition 12, *page 731.*

D'un faisceau de racines fibreuses, à bois mou, recouvertes d'une écorce roux-obscure, s'éleve un tronc cylindrique, simple, haut de trente-cinq à quarante pieds environ, sur trois pieds de diametre, à bois très-mou au centre, dans la moitié de son diametre, pendant que l'extérieur ou son aubier est très-dur, & recouvert d'une écorce lisse, cendrée, très-adhérente, & qui ne s'enleve point. Ce tronc est couronné par une tête hémisphérique, une fois plus large que longue, composée de deux à trois paires de feuilles, comme opposées en croix, épanouies sous un angle de quarante-cinq dégrés.

Chaque feuille a à-peu-près la longueur du tronc: elle est ailée deux fois, c'est-à dire, sur deux doubles rangs, dont le premier est composé de douze à quinze paires de branches, opposées, ouvertes sous un angle de cinquante à soixante dégrés, une fois plus courtes que la feuille entiere, & sortantes d'une paire de folioles en écailles, elliptiques ou arrondies, dentées, dont l'une est appliquée en-dessus, l'autre en-dessous du pédicule commun. Le second rang est composé de quatre à douze paires de folioles ou ailerons opposés, triangulaires, tronqués au sommet, qui est plus large & denté, comparable pour la forme aux bronches ou aux ouies du poisson *babara*, longues de huit à neuf pouces, roides, fermes, convexes dessus, plissées de sept à huit plis en-dessous, correspondans à autant de dentelures de leur sommet, d'un verd-noir, luisantes, épanouies sous un angle de quarante-cinq dégrés d'ouverture. Les côtes qui portent ces ailerons du second rang sont triangulaires, ainsi que le pédicule commun qui est mou, comme moelleux intérieurement, peu ligneux, très-léger, dont la partie inférieure, qui est à peu-près le quart de sa longueur, est creusée en canal, & forme une espece de gaîne autour du tronc qu'elle embrasse entiérement. Ces feuilles, avant leur développement, pointent droit vers le ciel avec leurs divisions, ou folioles, qui sont pliées en deux, & rapprochées comme un éventail fermé, & sont recouvertes d'un duvet en poussiere, ou farine blanche d'abord, spongieuse, brune & grossiere, qui s'enleve facilement, & qui tombe peu après leur épanouissement: cette poussiere s'appelle *baroe*, & s'amasse en tombant dans les gaînes des feuilles.

De l'aisselle des feuilles inférieures, ou fort peu au-dessous d'elles, sortent deux faisceaux ou régimes, l'un mâle, l'autre femelle, une fois plus courts qu'elles, courbés en arc pendant en-bas, accompagnés à leur origine de quatre à douze écailles triangulaires, imbriquées, & composées de trente à cinquante branches, longues de huit à douze pieds, couvertes chacune d'un millier de fleurs sessiles rapprochées deux à deux ou trois à trois.

Chaque fleur mâle est conique d'abord avant de s'ouvrir, longue de près d'un pouce, composée d'un calice à six feuilles dont trois extérieures & trois intérieures, ouvertes sous un angle de quarante-cinq dégrés, triangulaires, deux fois plus longues que larges, convexes extérieurement, concaves intérieurement, épaisses, roides, dures, lisses, sans veines, sans nervures, vertes d'abord, ensuite rougeâtres ou bleu-purpurines, enfin jaunes. Six étamines d'un tiers plus courtes, à antheres jaunes, s'élevent au milieu de ce calice.

Les fleurs femelles sont plus petites, sphériques, composées de six feuilles arrondies, concaves, & d'un ovaire sphérique, couronné par un style qui n'a pour stigmate, qu'un sillon velu, imprimé sur sa face intérieure qui regarde le centre de la fleur. Le calice accompagne l'ovaire jusqu'à sa maturité, & y tient fermement.

L'ovaire, en mûrissant, devient une écorce sphéroïde, déprimée ou applatie de dessus en-dessous, de neuf à douze lignes de diametre, mince, seche, ferme d'abord & verte, ensuite jaune, puis rouge-foncée, luisante, remplie par une chair molle, rougeâtre, à une loge contenant deux osselets noirs ou rougeâtres, à bois dur, hémisphériques, sillonnés ou veinés comme une muscade, à amande blanche, bleue & rougeâtre, dure comme une pierre.

Culture. Le *birala* croît au Malabar, dans les terres sablonneuses, & aux îles Moluques, tant dans les plaines que sur les montagnes. Mais l'usage continuel qu'on en fait dans ces îles l'y rend plus rare qu'autrefois, de sorte qu'on ne le trouve plus guere que sur les montagnes éloignées des habitations. Il ne fleurit & ne fructifie qu'une fois dans sa vie, selon Rumphe, ce qui lui arrive lorsqu'il est extrêmement vieux; alors son bois est dans sa plus grande épaisseur & dureté: depuis ce moment il commence à perdre ses feuilles les unes après les autres, & périt peu à peu par dégrés. Ses fruits sont mûrs en Janvier.

Qualités. Son tronc, quoique lisse, cause, quand il est mouillé, des démangeaisons très-douloureuses à la peau. Son fruit est âcre & si caustique, qu'il cause des démangeaisons violentes à la bouche.

Usages. Son fruit ne peut se manger. Il porte, comme le coco, un chou, c'est-à-dire, un bourgeon tendre de feuilles qui se mange, mais qui disparoît lorsque l'arbre commence à porter fleurs & fruits, parce qu'après ce moment, il ne produit plus de feuilles. Ce chou est un peu amer & moins bon que celui du sagou. La chair intérieure ou la moelle de son tronc est fongueuse, molle ; & bien battue & lavée, elle rend une farine semblable à celle du sagou, mais moins bonne, que les habitans ne préparent que dans les années de sécheresse & de disette de grains, parce qu'ils perdent beaucoup de haches en coupant le bois de corne qui enveloppe cette moëlle.

Ce bois est roux dans les jeunes arbres, & noir dans les vieux, comme cartilagineux, ou de substance de corne, composé entiérement de fibres épaisses, veinées de blanc, dont les intérieures deviennent insensiblement farineuses, à mesure qu'elles approchent de la moëlle du centre, de sorte qu'il n'y a que la partie noire qui soit dure, & cette portion ligneuse n'a guere plus de deux à quatre pouces d'épaisseur; elle ne croît que jusqu'au moment où l'arbre porte ses fleurs & ses fruits, car après ce tems elle diminue d'épaisseur, & s'amollit comme la moëlle jaune du centre, de sorte que pour l'avoir dans sa plus grande épaisseur, il faut choisir les arbres qui n'ont pas encore porté leurs fleurs ou fruits, ou qui les portent actuellement. Le bois des plus vieux ne differe de celui du saribou, qu'en ce qu'il est moins gros, moins pesant. Ce bois, quoique difficile à couper à cause de sa dureté qui approche de celle de la corne, se fend assez aisément en long, mais en faisant beaucoup d'éclats qui blessent dangereusement, lorsqu'on ne le traite pas avec attention. Des plus grands morceaux on fait des planches & des solives, dont on racle la substance spongieuse des parois intérieures, qui pourroient les faire pourrir : on les enfume aussi ou on les passe au feu pour les durcir encore, & leur procurer une sécheresse parfaite qui contribue à leur conservation. Les plus petits éclats, d'un pouce environ de diametre, servent à faire des bâtons, des hampes de fleches, des manches d'outils, des dents de râteaux.

Au defaut d'autre matiere, les Malays emploient les pédicules de ses feuilles pour servir de gaulettes au comble des toîts qu'ils recouvrent de feuilles du sagu.

Le Baroe, c'est-à-dire, la farine spongieuse qui s'est rassemblée en tombant dans la gaîne des feuilles, leur sert, comme le tan des mottes à brûler, pour allumer le feu & calfater leurs navires ; mais elle est plus fine & moins estimée que celle du gomuto.

Remarque. Le *birala* fait un genre particulier de plante dans la famille des palmiers, & nous avons pensé qu'on devoit lui conserver son nom de pays, plutôt que d'admettre le nom grec *caryota*, que M. Linné a voulu lui substituer, quoiqu'il sût ou au moins qu'il dût savoir que ce nom avoit été consacré, depuis Théophraste, au fruit du palmier, dattier, dachel, & quelquefois pao ; comparaison au fruit d'une espece de pêcher. *Voyez* nos *Familles des plantes*, *volume II*, *page 25*. (*M. ADANSON.*)

BIRANI, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) nom Macassare d'une espece de figuier des Moluques, dont Rumphe a fait graver en 1690 une bonne figure, quoiqu'incomplette, dans son *Herbarium Amboinicum*, *vol. III*, publié par M. Burmann en 1750, *page 145*, *planche XCIII*, sous le nom de *caprificus Amboinensis latifolia.* Les Macassares l'appellent encore *virahi*, les Malays *gaudal*, les habitans de Java *condang*, ceux de Ternate *tsjorro*, ceux d'Amboine, dans le quartier d'Hitoe, *malahuol*, & dans celui de Leytimore *malahuur.* M. Burmann, dans ses notes sur Rumphe, dit, *page 148*, que c'est le *peralu*, gravé en 1678 par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, *volume I*, *page 49*, *planche XXVIII*, le *ficus Americana latiore folio venoso*, *ex Curaçao*, gravé en 1691 par Plukenet, dans sa *Phytographie*, *planche CLXXVIII*, *fig. 1* ; le *ficus Bengalensis folio subrotundo*, *fructu orbiculato*, *catalogi horti Beaumontiani*, *pipal Bengalensibus*, gravé en 1697 par Jean Commelin, dans son *Hortus Amstelodamensis*, *volume I*, *planche LXII*, & le *ficus 4 Bengalensis*, *foliis ovatis integerrimis*, *obtusis*, *caule infernè radicato*, de M. Linné, dans son *Systema naturæ*, *édition 12*, imprimée en 1767, *page 681*.

Cet arbre s'éleve communément à la hauteur de 60 pieds. Son tronc a dix ou douze pieds de hauteur, sur trois à quatre de diametre : il est ailé au bas près des racines, en plusieurs ailes ou acores sinueuses, fort grandes, & couronné par une cime hémisphérique, très-ample & pesante, une fois plus large que haute, composée d'un petit nombre de grosses branches courbes, subdivisées en un très-grand nombre de petites branches épaisses, courtes, marquées en travers de plusieurs sillons demi-circulaires, à bois blanc, mou, plein d'une moëlle blanche, aqueuse comme celle du sureau, recouverte d'une écorce verte d'abord, ensuite cendrée, lisse comme celle du tronc.

Les jeunes branches portent chacune environ quinze à vingt feuilles fort serrées, disposées alternativement & circulairement sur toute leur longueur, à de petites distances, pendantes sur un pédicule cylindrique, à peine une fois plus court qu'elles, & écarté ou épanoui sous un angle de 45 dégrés, de maniere que leur feuillage est cylindrique & des plus épais. Chaque feuille est taillée en cœur, pointu au bout, légérement échancré à peine d'un douzieme à son origine, longue d'un pied & plus, de moitié moins large, une fois plus petite dans les vieux arbres, entiere, molle, âpre, hérissée de poils dans sa jeunesse, verte, marquée d'une tache rouge vers le pédicule, & relevées en-dessous de cinq côtes rouges rayonnantes. Une stipule en écaille entourant la moitié des branches, fort à l'opposé de chaque feuille.

Les fleurs ou les figues sortent des branches seulement qui ont quitté leurs feuilles, & même le long des grosses branches & du tronc près des racines comme dans le sycomore, mais rassemblées au nombre de 20 à 30 en un épi pendant en grappe, ovoïde, de trois pouces de longueur sur une fois moins de largeur.

Chaque figue est sphéroïde, un peu déprimée ou applatie de dessus en-dessous, de neuf lignes environ de diametre, marquée en-dessus d'un profond ombilic, d'un rouge-pâle d'abord ou incarnat, extérieurement pointillée de blanc, lisse, polie ; puis jaune ou blanc-sale dans la maturité, pleine d'une chair ferme & dure comme celle des raves ou des avelines fraîches, laissant une petite cavité anguleuse comme rhomboïdale à son centre, & portant autour de ses parois des fleurs & des graines semblables à celles du figuier commun, mais plus seches.

Culture. Le *birani* croît aux îles Moluques, dans les vallées, froides, pierreuses, & boisées ou sillonnées par des ruisseaux, & sur-tout dans le fond de ces grandes ravines creusées par les avalaisons d'eaux des grosses pluies, entre deux rochers ou des montagnes escarpées. On le plante aussi à Amboine autour des maisons. Il fleurit & fructifie pendant les mois pluvieux, sur-tout en juin & juillet, où il quitte toutes ses feuilles pour en reprendre presqu'aussi-tôt de nouvelles. Alors il est si chargé de fruits, que son tronc en paroît couvert & tout

rouge. On le multiplie de bouture en plantant ses grosses branches. Les oiseaux qui en mangent les fruits, les sement aussi par-tout dans les allées des jardins.

Qualités. Toutes ses parties coupées ou égratignées rendent un suc laiteux, blanc, doux comme le lait de vache, mais plus astringent & qui s'épaissit peu après sa sortie. Ses fruits ont peu de ce lait : leur saveur est fade & aqueuse, avec un peu d'astriction, imitant le goût des châtaignes mêlées avec les raves. Son écorce a une saveur douce de l'arec tendre.

Le bois de son tronc est blanc, mou, composé de couches concentriques, bien sensibles, comme autant de rouleaux fongueux, rempli d'un suc abondant qui le rend pesant au point qu'il plonge au fond de l'eau ; mais lorsqu'il est bien sec, il y surnage d'abord, & y plonge de nouveau dès qu'il en est imbibé. Celui de ses acoves est plus dur, & forme par ses sinuosités des especes de cavités, des cellules élégantes & assez agréables à la vue, dans lesquelles l'eau des pluies s'arrête & devient stagnante.

Sous l'écorce extérieure de cet arbre, on trouve une écorce intérieure, un *liber* blanc solide, appliqué sur le bois, & si souple qu'on peut l'étendre en long & en large sans le casser.

Usages. Les fruits du *birani* se mangent cruds avec le sel, les amandes du nanari & du poisson sec, sur-tout dans les tems de famine ; mais il faut les manger lorsqu'ils sont encore rouges, c'est-à-dire, à demi mûrs, car lorsqu'ils sont jaunes, c'est-à-dire mûrs, ils sont trop fades. Ils sont meilleurs cuits dans l'eau bouillante avec d'autres herbes, après les avoir ouverts & en avoir ôté les graines qu'on rejette pour n'en conserver que la chair blanche & ferme. Les habitans de Baleya coupent ces fruits, les nettoient de leurs grains, & les conservent ainsi pour les tems de disette où ils les mangent en grande quantité cuits avec le riz pour les rendre plus nourrissans ; & ce qui étonnera, sans doute, c'est que tout indigestes qu'ils sont pour nous, les Indiens les digerent plus facilement que notre pain. Ses feuilles tendres se mangent crues avec le bocassan & du poisson, ou cuites avec le cajan verd. L'eau de pluie qui s'arrête dans les cavités de ses acoves, sert aux Malays pour leur boisson ordinaire.

Les Ethiopiens qui habitent le quartier d'Hitoe à Amboine, font boire le lait du *birani* à leurs enfans, au commencement de la petite vérole, afin de précipiter l'éruption des boutons. Ses figues se mangent comme l'antidote du venin des poissons dangereux, sur-tout de l'espece de coffre, appellée *utricularis* par Rumphe, lorsqu'on en a mangé imprudemment. Ses racines se mangent aussi comme un spécifique contre le poison des mêmes poissons & des fruits venimeux. Son écorce se mange ou sa décoction se boit comme un astringent rafraîchissant dans les dyssenteries & les fievres : on la mange aussi avec le betel & la chaux, au défaut de l'amande fraîche de l'arec, dont elle a exactement le goût.

Les Alphores, habitans de l'île de Boero & de celle de Ceram, font avec le liber ou l'écorce intérieure de cet arbre qu'ils pétrissent & étendent beaucoup, une espece de toile appellée *tsjedakk*, pour s'envelopper la ceinture ou le milieu du corps qui d'ailleurs est nud. Les habitans d'Amboine appellent ces tsjedakk du nom de *sakka*, d'où il arrive que quelques-uns confondent mal-à-propos le *birani* avec une autre espece de figuier qui se nomme *sakka*, dont nous parlerons bientôt.

Son bois n'est bon à rien qu'à brûler, parce qu'il est trop mou, & il est préféré à tous les autres pour conserver long-tems le feu, sur-tout pour cuire l'arak & la chaux, parce qu'il se consume lentement & également, sans donner presqu'aucune flamme. Les pêcheurs s'en servent aussi pour entretenir du feu dans leurs bateaux.

Remarques. M. Burmann & M. Linné se sont trompés lorsqu'ils ont dit que le *birani* des îles Moluques est la même plante que le peralu du Malabar ou le pipal de Bengal ; ce n'est pas non plus le figuier de Curaçao, gravé par Plukenet, *planche CLXXVIII, figure 1*, de sa *Phytographie.* Le *birani* approche beaucoup du sycomore d'Egypte, & encore plus de celui du Sénégal.

Deuxieme espece. BURANG.

Les habitans de Banda appellent du nom de *burang* une seconde espece de sycomore ou de *birani*, que Rumphe désigne sous le nom de *caprificus Amboinensis angustifolia*, à la *page 146 du volume III* de son *Herbarium Amboinicum*, mais dont il ne donne pas de figure. Les habitans de Baleya l'appellent *haat*, ceux de Loehoe *mattahé* ou *mattahu*, *malamaho* & *malama-hulo*, & les Macassares *krotje*.

Le burang differe du *birani* en ce que ses branches sont plus courtes, ses feuilles plus alongées, pareillement en cœur, à oreillettes à leur origine, longues de six à neuf pouces, presqu'une fois moins larges, lisses, sans tache rouge près du pédicule & à trois nervures.

Ses fruits sont aussi en grappes, mais plus rares, plus grands & plus applatis, d'un pouce environ de diametre, hémisphériques, une fois plus larges que longs, avec une grande cavité en-dessus, verd-pâles d'abord sans taches, ensuite jaunâtres avec quelques points rouges, à chair blanche & ferme.

Culture. Le burang se trouve par toutes les îles Moluques, comme le *birani*, & se cultive de même.

Usages. Ses fruits ne sont pas aussi bons à manger cruds, mais ses feuilles sont plus recherchées crues que cuites, & ont un goût fade de rave. Du reste il a les mêmes vertus que le *birani.*

Troisieme espece. TOLLAT.

Le *tollat*, ainsi nommé à Amboine dans le quartier d'Hitoe, est comme une espece sauvage du burang, & qui semble n'en differer qu'en ce que ses feuilles sont un peu plus larges, d'un verd-obscur & ridées.

Qualités. Ses feuilles sont ameres.

Usages. Ses feuilles se mangent. On ne fait aucun usage de ses autres parties.

Quatrieme espece. HAHUOL.

Les habitans du quartier d'Hitoe, dans l'île d'Amboine, appellent du nom de *hahuol* une autre espece de figuier qui ne differe presque du *birani* qu'en ce qu'il est plus haut, à feuilles plus pointues, plus fermes, plus lisses, avec deux oreilles rondes qui se recouvrent l'une l'autre comme si le pédicule leur étoit uni.

Ses figues sont plus grosses d'un pouce environ, d'un brun-noir.

Qualités. Ses fruits ne se mangent que demi-mûrs comme ceux du *birani ;* parvenus à leur maturité, ils sont noirs, insipides & comme graveleux.

Son bois est plus dur que celui du *birani.*

Usages. Son écorce se mange avec l'arec, pour arrêter la diarrhée. La décoction de sa racine se boit pour tempérer la douleur des chaudes-pisses, mais il faut en même tems mâcher la racine de l'accar cussu, avec le betel & l'arek, & en avaler le suc.

Le bois noueux de ses acoves sert aux femmes des Malays pour faire de petits plats propres à mettre leurs pelotons de fil.

Cinquieme espece. SAKKA.

Les Malays appellent *sakka* une cinquieme espece de sycomore ou de *birani*, dont Rumphe a donné la description sans figure à la *page 149* du *volume III* de son *Herbarium Amboinicum*, *chapitre 8*, sous le nom de *caprificus chartaria seu sakka.*

Il a beaucoup de rapport avec le burang, l'écorce blanchâtre, des acoves ou des ailes plus ou moins nombreuses, & plus petites vers les racines & le long des branches.

Ses feuilles sont semblables à celles du *birani*, longues de sept à douze pouces, d'un tiers moins larges, plus pointues, plus jaunes, à trois nervures & à long pédicule.

Ses figues sont semblables à celles du *birani*, verd-pâles d'abord, tachetées de blanc & jaunes dans leur maturité, non pas placées sur le tronc comme dans les especes précédentes, mais le long des branches plus bas que les feuilles.

Culture. Le *birani* croît communément à l'île de Ceram dans les petites forêts en plaines, plus rarement à Amboine, & seulement sur la côte d'Hitoe.

Qualités. Son lait tache le linge blanc en brun. Son bois est blanc & mou, à veines entrelacées comme par nœuds. Son liber ou écorce intérieure est plus proche du bois, plus mince, plus liante, & plus propre à faire du linge.

Usages. Ses figues ne se mangent pas. Mais les Alphores qui habitent l'île de Banda en estiment beaucoup plus le liber que celui des especes précédentes, parce qu'il ne peut se déchirer en travers, mais seulement suivant sa longueur, & ils l'emploient à faire des toiles propres à se couvrir les parties honteuses autour de la ceinture. Pour cet effet ils choisissent l'écorce des branches les plus droites, ou le tronc des jeunes arbres dans le tems de la seve où elles sont abreuvées de suc; ils en enlevent le liber, le font macérer pendant quelque tems dans l'eau, puis l'étendent le plus mince qu'ils peuvent comme un linge grossier. Cette espece de linge, sans autre préparation, sans être tissu en aucune maniere, est d'un très-bon service & d'une longue durée.

Sixieme espece. TOPIKKI.

Le topikki des habitans de Java est une autre espece de sakka un peu différente de celle d'Amboine, à tronc d'un pied & demi de diametre, à feuilles un peu plus petites, en cœur, mais dentelées finement, rudes, hérissées de poils qui causent des démangeaisons.

Les fruits sont des especes de chattons ou d'épis longs comme ceux de la queue de chat, *cauda felis* de Rumphe, blancs ou verdâtres, sans graines apparentes.

Culture. Le topikki se trouve dans la partie occidentale de l'île de Célebes, dans la baie de Cajeli. On le multiplie de rejettons qu'on fait produire en coupant les vieux troncs rez de terre.

Qualités. Toutes ses parties coupées rendent aussi du lait. Son bois est léger & creux au centre.

Usages. Son bois est absolument inutile; il ne peut même servir à entretenir le feu, car il ne brûle pas.

Son liber ou écorce intérieure se macere dans l'eau, se bat, se presse & s'étend sur une table pour sécher au soleil. Ensuite on coupe ses morceaux en quarrés, que l'on colle ensemble, & que l'on polit ensuite avec une pierre, au point d'en faire une piece de toile unie, dont on fait des sacs assez grands pour couvrir deux hommes. Ces toiles sont sonnantes comme du parchemin, & cependant souples, & ne fondent point à moins qu'on ne les expose à l'humidité : elles ne s'amollissent & ne cessent de donner du son que lorsqu'on s'en est beaucoup servi. Elles sont plus rudes que les précédentes, mais plus minces que notre papier gris, d'un blanc sale ou jaunâtre, ce qui les rend très-propres à faire des enveloppes. Il y en a de si fines, qu'on ne peut y distinguer les points de réunion.

C'est dans des sacs faits de ces toiles que dorment les hommes & les femmes, parce qu'elles sont légeres, & par-là rafraîchissantes. Lorsqu'elles sont sales, il faut les laver légérement dans l'eau de la mer sans les frotter ni racler, mais les étendre au soleil pour les sécher. Lorsque quelque piece s'est décollée, il suffit de l'appliquer de nouveau à sa place & de la polir avec une petite pierre ou porcelaine. Cette seconde espece de linge se nomme *inike* à Tambocco, & *boedja* chez les Malays. Les Javanois appellent les deux sortes, c'est-à-dire, le *sakka* & le *topikki* du nom générique *dalawan*.

Remarques. Le topikki pourroit bien être une espece de jaka, ou une autre plante de la famille des tithymales, si Rumphe a bien vu les chattons ou épis de fleurs qu'il attribue à cette plante; mais les autres especes sont certainement du genre du figuier, qui vient naturellement dans la famille des châtaigniers où nous l'avons placé. *Voyez* nos *Familles des plantes*, *vol. II*, *p. 377*. (*M. ADANSON.*)

BIRD-GRASS, (*Hist. nat. Œc. Rust.*) ou *graine d'oiseau*, ainsi appellée parce qu'elle fut introduite dans la Virginie par des oiseaux de proie. C'est une plante d'Amérique, qui a une seve si vigoureuse & une végétation si puissante qu'elle se soutient, 1°. dans les terres les plus seches, & qu'elle conserve sa verdure même après la maturité de sa graine. 2°. Elle étend ses racines assez loin pour remplir en peu de tems par les rejettons qui en sortent, l'espace vuide qui l'avoisine. 3°. Elle donne d'abondantes récoltes en graines & en fourrages. 4°. On la seme au mois d'avril, & on la transplante dès qu'elle est assez forte. 5°. Le produit de la premiere année n'est pas bien considérable, mais on est dédommagé la seconde année. 6°. Elle donne annuellement deux récoltes abondantes de graine. 7°. On ne risque rien de différer le fauchage de cette plante qui tale sans cesse & ne seche jamais. 8°. Le terrein doit être bien préparé. 9°. On seme une livre & demie de grain par acre au mois de mars ou d'avril, sur un champ semé en avoine, ou plutôt il faut la semer seule depuis le mois de mars jusqu'à la fin d'août, sur un terrein bien préparé, hersé & roulé : la graine doit être peu enfoncée, & on peut en semer alors jusqu'à quatre livres. 10°. Tout sol lui convient, excepté celui qui est humide & marécageux.

Cette herbe a toutes les qualités pour faire un bon fourrage; elle est facile à propager & avec une petite quantité de graine, point sujette à se pourrir ni à décheoir de la plus vive verdure en tout tems.

Un pré qui en est garni, fait un coup-d'œil agréable dans le voisinage d'une maison. Enfin le produit en est très-considérable, & donne beaucoup plus de fourrage qu'aucune autre espece, & la plus riche verdure en tout tems. Elle ne peut être semée sans un mêlange de grain, parce qu'elle est si mince & si délicate, qu'elle seroit bientôt étouffée par les mauvaises herbes, & il en coûteroit pour les arracher à la main. Mais lorsqu'elle est dans sa force & en état d'être fauchée, ou pâturée, elle croît si épaisse que, si l'on jettoit par dessus une poignée de monnoie, il n'en tomberoit pas une piece à terre. (+)

BIRE, (*Pêche.*) espece de nasse ou instrument d'osier, pour prendre du poisson. Il n'est pas permis de s'en servir dans le tems de la fraie : l'ordonnance en France, défend de mettre alors des *bires* ou nasses d'osier, au bout des dideaux. (+)

BIRGER JERL, (*Histoire de Suede.*) seigneur

Suédois de la maison de Folkungers. Cette famille, par l'immensité de ses richesses, le nombre de ses vassaux, & sur-tout par l'appui qu'elle avoit souvent prêté au peuple contre l'oppression de ses souverains, s'étoit rendue si redoutable, qu'Eric Lepse crut qu'il seroit plus aisé de se l'attacher que de la détruire. Il donna sa sœur Helene à Canut, sa seconde sœur à Nicolas de Tosta, & la troisieme, Ingeberge, à *Birger Jerl*; il épousa lui-même une princesse de cette maison, & crut, par ces alliances, avoir cimenté entre ces seigneurs & lui, une amitié inviolable. Il se trompoit. Canut leva le premier l'étendart de la révolte, remporta une victoire sur Eric, l'obligea de chercher un azyle en Danemarck, & se fit proclamer roi de Suede. Eric reparut bientôt & remonta sur le trône.

Pendant cette révolution, *Birger Jerl* lui avoit conservé la fidélité qu'il lui avoit jurée : la nature l'empêchoit de prendre les armes contre Canut, & son devoir lui défendoit de les porter contre Eric, il demeura simple spectateur de cette guerre; mais il brûloit de signaler son zele pour le roi. Eric ouvrit bientôt une vaste carriere à son courage, lui donna une armée pour aller conquérir la Finlande, dont les habitans, toujours attachés au culte de leurs ancêtres, refusoient d'adopter l'évangile. *Birger* partit donc à la tête de vingt mille missionnaires bien armés, pour convertir la Finlande. Il parcourut cette contrée, portant l'épée d'une main & la croix de l'autre, criant par-tout la mort ou l'évangile. La crainte fit sur beaucoup d'esprits ce que la grace n'avoit pu faire. Ils reçurent le baptême; le reste fut massacré.

Birger Jerl étoit encore en Finlande, prêchant, égorgeant, baptisant, brûlant, lorsqu'on éleva son fils Valdemar sur le trône de Suede à la place d'Eric qui étoit mort sans postérité. Il rentra dans sa patrie. Il vit la couronne sur la tête de son fils, avec un dépit secret de ce qu'on ne l'avoit pas placée sur la sienne. Cependant il dissimula ses véritables sentimens, convoqua une assemblée de la noblesse, & lui représenta qu'un jeune prince sans expérience ne pouvoit porter le fardeau du gouvernement. Par ce détour adroit il demandoit indirectement qu'on remît entre ses mains le pouvoir suprême. La noblesse pressentit la ruse, & lui dit que s'il refusoit son suffrage à son fils, on trouveroit dans la maison de Suercher, qui avoit des droits au trône, un prince plus digne d'y monter. Cette réponse lui ferma la bouche; on lui confia cependant l'administration pendant la minorité de Valdemar. La ville de Stolkholm fondée, les loix recueillies dans un code, la police la plus sage établie dans les villes, le droit de succession rendu aux femmes, qui, jusques-là, n'avoient point hérité de leurs peres, enfin un gouvernement moderé dans l'intérieur, vigoureux dans ses relations avec l'étranger, justifierent assez le desir de régner qu'il avoit fait appercevoir. Il ne lui manquoit en effet que le titre de roi. Mais en ayant rempli tous les devoirs, ce titre étoit inutile à sa gloire. Sa vertu se démentit cependant. Le reste de la famille de Folkungers s'étoit soulevé contre Valdemar. On prit les armes : on en alloit faire usage lorsque *Birger* invita les chefs de la révolte à passer dans son camp; il jura solemnellement de ne point attenter à leur vie. Sur la foi de ce serment & d'un saufconduit, ces princes vinrent sans escorte. Ils furent les victimes de leur bonne-foi. *Birger* leur fit trancher la tête. Charles seul échappa au supplice, & oubliant que le sang de ses parens crioit vengeance, alla combattre les infideles, & périt les armes à la main. *Birger* ne lui survécut pas long-tems, il mourut vers l'an 1266. Il avoit été pendant douze ou quinze ans ministre de son propre fils. Il donna des loix à la Suede; mais il lui donna aussi l'exemple du crime. *Quid leges sine moribus vanæ proficiunt.* (M. DE SACY.)

BIRGER, (*Hist. de Suede.*) roi de Suede, succéda à Magnus Ladeslas. Ce prince avoit laissé trois enfans en bas âge, *Birger*, Eric & Valdemar. Torchel Canutson, grand maréchal de la couronne, la plaça sur la tête de *Birger*, lorsqu'il pouvoit s'en emparer luimême. Il gouverna l'état pendant la minorité du prince, & fut aussi sage régent qu'il avoit été fidele ministre sous Magnus. Ce fut cependant par ses ordres qu'une armée ravagea la Carélie pour la convertir; mais cet excès de fanatisme étoit moins la faute de Torchel que de son siecle. L'évangile n'a guere eu dans le nord d'autres apôtres que des soldats. L'armée triomphante pénétra même jusqu'en Russie, & revint en 1301 chargée d'un riche butin, & moins fiere de ses victoires que d'avoir donné sa religion aux vaincus. Torchel, toujours tuteur du jeune roi, au milieu de ses opérations militaires & religieuses, n'oublioit pas les soins pacifiques que la Suede attendoit de lui : il vouloit donner à son maître des sujets dignes de lui. Il avoit observé que la servitude flétrit le courage, & détruit dans l'esclave tout sentiment de patriotisme; il abolit l'esclavage, il rendit aux serfs la liberté qu'ils avoient reçue de la nature, & que les loix leur avoient ôtée, & défendit à tout Suédois de vendre son semblable. Enfin *Birger* ayant atteint l'âge de majorité, Torchel remit entre ses mains le pouvoir suprême & toutes les dignités dont il étoit décoré. *Birger* lui conserva les présens de Magnus, heureux s'il avoit toujours gardé pour un si grand ministre la même reconnoissance; mais la division se mit bientôt dans la famille royale. *Birger* accusa les deux ducs ses freres d'avoir affecté dans leurs appanages un luxe qui ne convenoit qu'au trône, il ajouta qu'ils aspiroient à lui ravir la couronne; qu'ils tramoient des complots ténébreux, & qu'ils aliénoient le cœur de ses sujets. L'ambition de ces princes eût peut-être réalisé dans la suite tous les fantômes que la crainte de *Birger* formoit dans son ame. Mais le grand maréchal sut les contenir : il leur fit signer un écrit par lequel ils promettoient d'être désormais soumis, fideles & irréprochables dans leur conduite; mais bientôt ils s'enfuirent, demanderent un azyle au roi de Danemarck qui le leur refusa, & allerent en chercher un autre en Norwege, où le roi Haquin leur tendoit les bras. Le nord vit donc des freres armés les uns contre les autres, outrager à la fois l'humanité, la nature & la patrie, & n'en fut point étonné. Dans ces tems barbares, on étoit accoutumé à ce spectacle. L'armée de *Birger* fut taillée en pieces, on alloit en venir à une seconde bataille, quelques sénateurs négocierent, on fit la paix; mais on la cimenta du sang de Torchel Canutson : on rejetta sur lui & la cause & les effets de cette guerre; il eut la tête tranchée. Tel fut le prix des services qu'il avoit rendus à l'état & à son roi.

Birger eut bientôt occasion de sentir tout le prix du bien qu'il s'étoit ravi lui-même. Déchiré de remords, tremblant sur son trône, & n'ayant plus ce grand homme à opposer à un peuple mutiné, & à ses ennemis ligués contre lui, il accusa ses freres de lui avoir extorqué l'arrêt qui avoit envoyé ce ministre à l'échaffaut. Ceux-ci se laverent d'un crime par un autre; ils surprirent *Birger* dans son palais, & le jetterent dans les fers avec sa famille. Le roi de Danemarck voulut secourir son beau-frere; mais il avoit moins de courage que d'amitié, il combattit & négocia sans succès; cependant les ducs avoient conquis presque toute la Suede, traitoient leur prisonnier avec rigueur, & publioient qu'ils vengeoient le ministre qu'ils avoient fait périr. Le roi de

Danemarck fit de nouvelles tentatives; elles furent plus heureuses; il obtint la liberté de *Birger*, mais ce fut aux conditions les plus dures; on ne lui laissoit qu'une portion très-étroite de la Suede; on exigeoit en faveur de ses freres & de leurs partisans, que sa main signât une amnistie que son cœur n'avoit pas dicté. Le premier soin de *Birger* fut de reconquérir ses états, le second de punir ses freres: il n'étoit point esclave d'une promesse que la nécessité lui avoit arrachée. Il s'appuya du secours du Danemarck, anima le roi de Norvege contre le duc Eric, & fut bientôt en état de rendre à ses freres tous les maux qu'ils lui avoient causés. Cette guerre fut longue & meurtriere; la fortune des armes prodigua également aux deux partis ses faveurs & ses disgraces. Enfin on en vint à un traité qui laissoit aux deux ducs leurs appanages, à condition qu'ils en feroient hommage au roi; ainsi les trois freres rentrerent dans leur premier état; il n'y eut que celui de la Suede qui fut changé; elle étoit bien loin du bonheur dont elle avoit joui sous le ministere du sage Torchel. Il fallut bien des années pour effacer les traces de ces discordes. On accrut encore les malheurs du peuple en aggravant le fardeau des impôts, pour suffire au luxe des trois cours qui se disputoient en magnificence; ainsi, après avoir prodigué le sang de la nation, on dissipa ses richesses.

Birger, qui n'avoit différé sa vengeance que pour la rendre plus certaine, invita ses freres à se rendre dans son palais de Nikoping; il les reçut avec le sourire de l'amitié, les serra dans ses bras, & leur fit servir un repas magnifique: on se sépara après mille caresses réciproques. Les deux princes s'endormirent, mais *Birger* avoit les yeux ouverts sur ses victimes: au milieu de la nuit il courut à leur appartement. Sa vengeance commença par le massacre de leurs domestiques. Les princes, éveillés par les cris des mourans, veulent se mettre en défense, *Birger* paroît, on les désarme, on les dépouille, on les charge de chaînes, on les accable de coups; *Birger* insulte froidement à leur malheur, & leur dit qu'il les traite ainsi qu'ils l'avoient traité, & que s'il leur laisse la vie, c'est pour jouir plus long-tems de leur supplice. Cette perfidie fit murmurer la nation; au murmure succéda une révolte presque générale. Nikoping fut investi & forcé; mais il n'étoit plus tems; les deux princes étoient morts de faim dans leur cachot.

Les rebelles jurerent de venger leur mort. *Birger* marcha contre eux & les tailla en pieces. Les Suédois ne virent dans cette défaite que des victimes de plus à venger: Mathias Ketellmundson se mit à leur tête. *Birger* fut vaincu à son tour & s'enfuit dans l'isle de Gothland: la haine publique le poursuivit dans cette retraite; il échappa à ses ennemis, & alla porter en Danemarck ses malheurs, sa honte & ses remords. On l'y reçut avec une pitié insultante, plus cruelle que les refus. *Birger* avoit donné à son peuple l'exemple du crime; il ne fut que trop suivi: son fils, innocente victime de l'indignation générale, périt sur un échaffaut. Ce malheureux prince, détesté en Suede, méprisé en Danemarck, à peine supporté de ses domestiques même, déchiré de remords, & se reprochant la mort de Torchel, de ses freres, celle même de son fils, tomba dans une mélancolie profonde qui le conduisit au tombeau en 1320. (*M. DE SACY.*)

* § BIRGI, (*Géogr.*) petite riviere de Sicile, & BIRGI-ACILINO, petite riviere de Sicile, sont une seule & même riviere. *Voyez* le *Dict. Géogr.* de la Martiniere, aux mots *Acithius* & *Birgi*. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

BIRIBI, s. m. (*Hist. moderne.*) jeu de hazard qui a été long-tems en vogue, & qui se joue encore quelquefois à Paris. Il nous est venu d'Italie, ainsi que le cavagnol, & les Italiens le nomment *biribisso*; mais alors il différoit, quant aux chiffres, du *biribi* que l'on joue actuellement. On place sur une grande table un tableau divisé en soixante & dix cazes; dans chacune de ces cazes se voient une figure & un nombre, depuis un jusqu'à soixante & dix, & les pontes mettent ce qu'ils veulent sur chaque nombre. On a un sac fermant à clef, dans lequel sont également soixante & dix olives; dans chacune est un billet, peint sur velin, qui porte une figure & un nombre correspondant à l'un de ceux du grand tableau. Le banquier fait sortir les olives une à une, par le moyen d'un ressort qui est à la tête du sac; si le billet qui en sort se trouve répondre à une caze chargée, le banquier paye soixante-quatre fois la mise qui s'y trouve. La couche appartient aussi toujours au banquier; ensorte qu'il a un avantage de sept sur soixante & dix. Le *biribi* est au cavagnol, ce que le pharaon est au lansquenet; car le pharaon & le *biribi* sont avantageux au banquier, qui tient constamment; mais au lansquenet & au cavagnol, tous les joueurs sont banquiers à leur tour, lorsque cela leur convient; c'est-à-dire, tiennent la main ou le sac qui renferme les boules; le cavagnol est même d'une parfaite égalité, & le banquier n'y a aucune espece d'avantage.

Le *biribi* se joue encore aux côtés, c'est-à-dire, au pair; ensorte que le banquier ne donne que ce qui se trouve sur la caze; mais il a toujours pour lui trois cazes d'exception, qui font perdre le ponte, quoique son côté arrive.

Le *biribi* se joue encore à la raie droite; on met ce que l'on veut à la tête du tableau, où il n'y a que sept chiffres, dont on produit l'avantage, au choix du ponte, & l'on emploie des jettons qui different, ou par la couleur, ou par le dessein, pour qu'on puisse reconnoître ce qu'ils valent & à qui ils appartiennent; le prix ordinaire qu'on leur attribue, est de quatre sols moins un liard, sept sols & demi, quinze sols, & ainsi de suite en doublant toujours. (*M. DE LA LANDE.*)

* § BIRKA *ou* BIRTOXIN, (*Géogr.*) ville du royaume de Suede, capitale de la province d'Ost-Gothie ou Gothie orientale... *Dict. rais. des Sc.* &c. Il a six cens ans que la ville de *Birka*, ou plutôt *Byrka*, est détruite, & qu'on en connoît à peine les ruines. C'est Norkoping qui est la capitale de la Gothie orientale. *Voyez le Dict. Géogr.* de la Martiniere, au mot *Biorka*. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

BIRMAH, (*Théol. Ind.*) c'est le nom que les Indiens donnent au premier des anges créés par l'être suprême. Le mot de *birmah* signifie à la lettre *le second en puissance*. Dans le *Shastah*, livre qui contient la doctrine de Bramah, *birmah*, est quelquefois appellé *birmahah*, c'est-à-dire, *le second très-puissant*. Dans le sens figuré, *birmah* signifie *création*, *créé*, & quelquefois *créateur*, & représente ce que les Bramines appellent le premier & le grand attribut de Dieu, le pouvoir qu'il a de créer toutes choses. La fonction de *Birmah* est d'exécuter les actes de puissance, de gouvernement & de gloire.

On lit dans le *Shastah* de Bramah, que Dieu se reposa sur *Birmah* du soin de créer le monde. *Birmah* ayant reçu l'ordre de l'Eternel, forma une feuille de bétel, se mit dessus & flotta sur la surface du ihoale ou eau fluide. Les enfans de Modou & de Kytou, géans qui s'opposoient à la création, s'enfuirent & disparurent. Après que l'agitation du ihoale eut cessé par le pouvoir de l'esprit de *Bigmah*, Bistnoo, un de ses coadjuteurs, se transforma en un sanglier monstrueux; &, étant descendu dans les abîmes de ihoale, il en tira Murto, ou la terre, avec ses défenses. Murto produisit une grosse tortue & un serpent monstrueux. Bistnoo mit le serpent debout sur le dos

de la tortue & plaça Murto sur la tête du serpent. Enfin toutes choses furent créées & formées par *Birmah*, conformément aux pouvoirs de l'esprit dont l'Eternel l'avoit doué.

L'étrange confusion qui regne dans la théologie indienne, qui est un vrai chaos qu'on ne peut débrouiller, est cause que la plupart de ceux qui en ont parlé, ont confondu *Birmah* le créateur, avec Bramah le législateur, &, de ces deux êtres n'en ont fait qu'un, qu'ils nomment *Bramah*, & dont ils racontent plusieurs fables. (+)

BIRS, (*Géogr.*) riviere qui prend sa source à Pierrepertuis, parcourt la vallée de Motier Grandval, une grande partie de l'évêché de Bâle, & se jette dans le Rhin près de Bâle. Il faut bien distinguer cette riviere d'un torrent nommé *Byrsig*, qui traverse la ville de Bâle & se jette dans le Rhin. Ce torrent fait souvent des ravages affreux. (+).

BIRUN, (*Géogr.*) ville d'Asie, au pays de Khuarczme. C'est la patrie du fameux mathématicien Abu-Kiban.

BIRUN est encore le nom d'une ville des Indes, dans la province du Send, sur le fleuve Indus, à trente lieues de Manzura, selon d'Herbelot. (+).

BIS, (*Musiq.*) mot latin qui signifie *deux fois*, & dont on se sert en musique, soit pour faire recommencer un air quand il est fini, en disant *bis* à celui qui l'a chanté, & alors *bis* & *da capo* signifient la même chose; soit pour marquer dans une piece de musique, qu'un même trait de chant doit être exécuté deux fois de suite, & alors on l'écrit au-dessus du trait de chant qu'on a soin de renfermer entre deux marques, afin que le musicien sache où commence & finit le *bis*. On met encore *bis* à côté d'un vers d'une chanson qui doit être chantée deux fois. (*F. D. C.*)

BIS-CROME, (*Musiq.*) mot Italien, qui signifie *triples-croches*. Quand ce mot est écrit sous une suite de notes égales, & de plus grande valeur que des *triples-croches*, il marque qu'il faut diviser en *triples-croches* les valeurs de toutes ces notes, selon la division réelle qui se trouve ordinairement faite au premier tems. C'est une invention des auteurs, adoptée par les copistes, sur-tout dans les partitions, pour épargner le papier & la peine. *V.* CROCHET. (*Musiq.*) *Suppl.* (*S.*)

* § BISANTAGAN, (*Géogr.*) ville d'Asie dans l'Indostan, au royaume de Cambaye; & BYSANTAGAR, grande ville d'Asie dans l'Inde, au royaume de Guzarate, font une seule & même ville. *Bisantagan* est son vrai nom. Autrefois Guzarate & Cambaye étoient le même royaume: aujourd'hui c'est une province ou gouvernement de l'empire du Mogol. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

* § BISERTE, (*Géogr.*) *ville maritime d'Afrique, dans le royaume de Tunis; c'étoit autrefois la même qu'Utique.* On veut dire que *Biserte* est l'ancienne Utique; mais M. de la Martiniere a prouvé que la position de *Biserte* est très-différente. M. Shaw dans son *Voyage*, *page 180*, dit que *Biserte* est l'*Hippo-Zaritus* des anciens. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

§ BISSE, s. f. *anguis, is.* (*terme de Blason.*) serpent qui paroît dans les armoiries, formant plusieurs sinuosités en ondes à cause de sa longueur, dont la tête posée en fasce, s'éleve au haut de l'écu, & la queue s'étend en bas vers la pointe.

La *bisse* est nommée *guivre*, lorsqu'elle semble dévorer un enfant.

Le P. Menestrier, & quelques auteurs, font venir *bisse* de l'Italien *biscia*, qui signifie un *serpent*.

D'autres veulent que la *bisse* ait été ainsi nommée du mot François *bis*, qui signifie *couleur grise*, *couleur cendrée*; parce que les *serpens* sont la plupart d'un *gris cendré*.

Fauris de Neaules, de Saint-Vincent, à Aix en Provence; *d'argent à une bisse de sinople.*

Lantin de Montagny, en Bourgogne; *d'azur à la bisse d'argent, au chef d'or.*

Bardel de Chenebieres, de Montron, en Dauphiné; *d'azur à une bisse d'argent en spirale, au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.* (*G. D. L. T.*)

* § BISSEAUX, (*Géogr.*) « île d'Afrique sur » la côte de Nigritie.... Il y a neuf rois dans » cette île qui a quarante lieues de circuit. » 1°. Ces neuf rois, s'ils existent, sont de très-petits princes, dont huit obéissent au neuvieme plus puissant. 2°. Cette île de *Bisseaux* est une des îles *Bisagos*, dont il y a un article dans le *Dict. rais. des Sciences*, &c. *Voyez Bisagos*, dans la Martiniere, qui de *Bisseaux* renvoie à *Bisagos*. M. de Lisle, dans sa carte de Nigritie, appelle ces îles *les Bissagots*. Dapper en compte dix-sept. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

* § BISTRIKS, (*Géogr.*) *comté dans la haute Hongrie, dont la capitale porte le même nom, sur le Gran.* Il n'y a point en Hongrie de comté de *Bistriks*. La ville de ce nom est dans le comté de Turocz. Elle n'est pas située sur le Gran, mais sur le Vag. *Voyez* la Martiniere & les cartes de M. de Lisle. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

* § BITHIES, (*Géogr.*) « peuples de Thrace ainsi » nommés du fleuve *Bithis*. Il y a eu dans la Scythie » des femmes de ce nom qui avoient, dit-on, à un » des yeux la prunelle double, la figure d'un che» val à l'autre... *Voy.* cette fable dans *Pline, liv. VII.* » *ch. 2* ». Pline ne dit point que ces femmes aient eu la figure d'un cheval à un des yeux; c'est sur les Thibiens que Pline rejette ce prodige. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

§ BITHYNIE, (*Géogr.*) nous ignorons pourquoi le *Dict. des sciences*, &c. distingue BITHYNIE *royaume*, & BITHYNIE *contrée*, pour en faire deux articles distincts, quoiqu'il n'y ait jamais eu qu'une *Bithynie*, laquelle ne s'est encore jamais appellée *Mygdonie*, comme le dit le *Dict. rais. des sciences*, &c. (*C.*)

BITI, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) grand arbre du Malabar, très-bien gravé sous ce nom, quoique sans détails, par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, *volume V*, publié en 1685, *p. 115*, *pl. LVIII.* Les Brames l'appellent *bitolo*; les Portugais *pao do pilao*, c'est-à-dire, *bois de pilon*; & les Hollandois *yser hout.*

Il s'éleve à la hauteur de soixante & dix à quatre-vingts pieds. Son tronc qui a douze ou quinze pieds de hauteur, sur trois pieds environ de diametre, est couronné par une cime ovoïde, une fois plus longue que large, assez épaisse, composée par un grand nombre de branches cylindriques, menues, longues, disposées circulairement, à bois rouge-noir, strié de veines purpurines, très-dense, très-pesant, recouvert d'une écorce cendrée.

Sa racine a pareillement le bois rouge-noirâtre.

Ses feuilles sont alternes, ailées sur un double rang, disposées alternativement & circulairement, au nombre de trois à cinq sur chaque branche, à des distances de deux à trois pouces, longues de quatre à huit pouces, presque deux fois moins larges, écartées des branches sous un angle de quarante-cinq dégrés d'ouverture; composées de quatre à six paires de folioles avec une impaire, rangées alternativement assez près-à-près, & ne couvrant que les trois quarts du pédicule commun cylindrique qui les supporte. Ces folioles sont elliptiques, obtuses ou arrondies, longues d'un pouce & demi, de moitié

moins larges, entieres, lisses, cendrées en-dessus, cendré-verd en-dessous, relevées d'un côté à six nervures alternes, & portées horizontalement sur un pédicule cylindrique, extrêmement court.

Les fleurs sont jaunes, à cinq pétales, en papillon, & disposées en grand nombre sur des épis fort longs, pendans en grappes, qui sortent de l'aisselle des feuilles & du bout des branches. A ces fleurs succedent des gousses ou légumes, que Van-Rheede n'a point vus.

Culture. Le *biti* croît au Malabar dans les lieux montueux, sur-tout à Calicolan, à Atsjencoil, & en d'autres endroits de cette côte. Il est toujours verd, toujours chargé de feuilles, de fleurs & de fruits, & il vit long-tems.

Qualités. Son bois a une odeur & une saveur acide. Ses feuilles répandent une odeur agréable.

Usages. Les Malabares préferent son bois à beaucoup d'autres, à cause de sa dureté singuliere, pour faire des pilons de mortiers, & beaucoup d'autres ustensiles domestiques.

Remarques. Quoique Van-Rheede nous ait laissé ignorer les détails des fleurs & des fruits du *biti*, on voit néanmoins assez, par ses autres caracteres réunis, que cet arbre ne peut guere être que du genre du *toraco* de Ternate, qui est l'*anticholerica* de Rumphe, & auquel M. Linné a transporté si mal-à-propos le nom *sophora*, qui appartient à un genre de casse. *Voyez* nos *Familles des plantes, volume II, page 318.* (*M. ADANSON.*)

§ BITONTO, (*Géogr.*) petite île.... *Dict. rais. des Sciences*, &c. *T. II, p. 267.* C'est une ville épiscopale en terre-ferme, dans une belle plaine. *Voyez* l'article suivant. (*C.*)

BITONTO, (*Géogr.*) jolie ville d'Italie, au royaume de Naples dans la terre de Bari, avec un évêché suffragant de Bari. Les Espagnols commandés par le duc de Montemar, le 25 mai 1734, gagnerent auprès de cette ville une bataille qui les rendit maîtres du royaume de Naples. Elle est dans une belle plaine à trois lieues sud du golfe de Venise, quatre sud-ouest de Bari, quarante-sept est par nord de Naples. *Long.* 34, 22; *lat.* 41, 13. (+)

BITOU, s. m. (*Hist. nat. Conchyliologie.*) nom que les Negres du Sénégal appliquent à une espece de pucelage, *cypræa*, dont j'ai donné deux figures, *planche V, page 73*, de mon *Histoire naturelle du Sénégal*, publiée en 1757. Lister en avoit fait graver deux figures dans sa *Conchyliologie* imprimée en 1685, l'une sous le nom de *concha Veneris striata, cui summo dorso sinuato fuscæ maculæ, Jamaicensis & Barbadensis, planche DCCVI, fig. 56*; & l'autre sous celui de *concha Veneris exigua, striata, leviter admodum rufescens, cui summo dorso integro maculæ rufescentes, anglica. Planche DCCVII, fig. 57.* Rumphe, dans son *Musæum* imprimé en 1705, en a donné aussi une sous le nom de *porcellana pediculus*. On en voit pareillement une dans le *Recueil des plantes* de Barrelier, imprimé en 1714, sous le nom de *erythræa omnium minima, rugosa & striata. Page 133, planche MCCCXXVI, n°. 28.* En 1742 Dargenville en fit graver une sous le nom de *porcelaine*, appellée *pou de mer*, rayée & tachetée, dans sa *Conchyliologie, page 310, planche XXI, fig. 1.* Enfin la même année 1742 Gualtieri publia un *Index* dans lequel il donne quatre figures de ce coquillage, la premiere sous la dénomination de *porcellana vulgaris, striis æqualibus circumdata, dorso paululum sinuato & lineato, basi planâ, candidâ, page 310, planche XXI, lettre L*; la seconde sous la dénomination de *porcellana vulgaris, parva, globosa, striata, candida, dorso sinuato, ibid. lettre P*; la troisieme sous celle de *porcellana fimbriata, striata, parva, purpurascens, dorso sinuato ex fusco maculato, page & planche 15, lettre P*; la quatrieme enfin sous celle de *porcellana fimbriata minor, amethystino colore signata, & tribus fuscis maculis in medio dorsi infecta; ibid. Lettre R.* M. Linné, dans son *Systema naturæ*, édition 12, imprimée en 1767, l'appelle *cypræa 364 pediculus, testâ, marginatâ, transversim sulcatâ, page 1181.*

Le *bitou* differe si peu du coquillage qu'on appelle *pou de mer* sur les côtes de France, qu'on seroit tenté de le regarder comme variété de la même espece; car quoique la coquille de celle du Sénégal soit d'une blancheur comparable à celle de la neige ou du lait, elle a la forme & le nombre des cannelures de celle de l'Europe, & il n'est pas probable que la couleur gris de-lin & les taches brunes qu'on remarque souvent sur le pou de mer, ni que sa taille qui est presque une fois plus grande, soient seules suffisantes pour le distinguer du *bitou* du Sénégal.

Sa coquille n'a guere plus de quatre lignes de longueur sur trois de largeur, & à-peu-près autant de profondeur; elle est arrondie comme un petit œuf.

Il n'y paroît point de sommet: on ne découvre à l'extérieur d'autre tour de spirale que celui qui forme toute la coquille & qui renferme les deux autres, & les cache dans son intérieur.

Son ouverture est presque droite & beaucoup plus large que dans les autres especes. Elle a environ six fois plus de longueur que de largeur dans l'endroit où elle est plus évasée.

La levre droite est une fois moins large, c'est-à-dire, moins épaisse que la gauche. Elles sont relevées toutes deux de plusieurs cannelures dont le nombre varie depuis 15 jusqu'à 30. Ces cannelures sont à-peu-près égales & font le tour de la coquille, en s'étendant transversalement. Un léger sillon les coupe toutes en deux parties égales en passant par le milieu du dos. Le plan formé par les deux levres est fort convexe.

Sa couleur est ordinairement d'un beau blanc de neige, & quelquefois couleur de chair extrêmement pâle. Celle d'Europe est communément gris-de-lin, & marquée sur le dos de trois taches brunes qui souvent sont divisées par la moitié.

Variétés. Quelques-unes, tant de celles que j'ai observées au Sénégal, que de celles qui vivent sur nos côtes de l'Océan, n'ont point de sillon ou d'enfoncement au milieu du dos; & l'on voit quelquefois dans les unes & les autres, sur le bord extérieur de la levre droite de leur ouverture, un léger renflement qui imite un bourrelet.

Animal. Le petit animal qui habite cette coquille a les cornes & le pied proportionnellement beaucoup plus longs que dans les autres especes; le pied surpasse de moitié la longueur de la coquille.

Le manteau est d'un blanc presque aussi clair que celui de la coquille qu'il recouvre en entier. Comme il est fort mince, & qu'il s'applique exactement sur ses cannelures, elles le font paroître couvert de petites éminences ou de tubercules, quoiqu'il soit parfaitement lisse.

Mœurs. Le *bitou* se trouve assez communément sur les rochers à l'isle de Gorée & du cap Manuel.

Remarques. M. Linné dit dans ses caracteres génériques que l'animal du *bitou* est semblable à celui du limaçon ou de la limace, *cypræa animal limax, Systema nat. page 1172*; mais il y a une grande & même aussi grande différence entre le limaçon *cochlea*, & le pucelage *cypræa*, qu'il y en a entre le singe & le bœuf. Le limaçon a quatre cornes & les yeux posés à l'extrémité des plus longues; le pucelage n'en a que deux & les yeux placés sur un renflement près de leur origine. Il a de plus un caractere singulier, qui consiste à couvrir entiérement sa coquille de son manteau, de sorte qu'il paroît entiérement charnu, & nombre d'autres caracteres qui l'éloignent

l'éloignent de beaucoup du limaçon, en le plaçant dans une autre famille. (*M. ADANSON.*)

BITURIGES, (*Géogr.*) *Biturici*, peuples qui occupoient le Berry; *Avaricum*, Bourges qui tire son nom de la riviere d'Eure, *Avara*, étoit leur capitale. Ils avoient des rois qui paroissent avoir dominé dans la Celtique. Ambigat, un de ces rois, envoya Bellovese en Italie. Neuvy, *Noviodunum*; Bourbon-l'Archambaut, *Aquæ Bormonis*; Argenton, *Argentomagus*; Château-Meilland, *Mediolanum*, étoient de leur territoire. (*M. BEGUILLET.*)

BIVET, s. m. (*Hist. nat. Conchyliologie.*) espece de pourpre ainsi nommée au Sénégal, & gravée à la *planche VIII*, *n°. 16*, *page 123*, de notre *Histoire naturelle du Sénégal*, publiée en 1757. Gualtieri, dans son *Index testarum Conchyliorum*, imprimé en 1742, en a donné deux figures passables, *page & planche 48*, *lettres B* & *C*, sous la dénomination de *buccinum majus, canaliculatum, rostratum, ore labioso, crassum, striis & plicaturis seu costulis eminentibus rugosum, elegantissimè cancellatum & exasperatum, candidum, aliquando ex fusco lineatum.*

Coquille. Sa coquille est ovoïde, longue d'un pouce un quart, & de moitié moins large.

Ces spires ne sont pas étagées par dégrés, mais renflées, & arrondies. Leurs côtes sont plus relevées, rarement armées de pointes, & coupées par des filets plus sensibles. Ces filets sont au nombre de douze à vingt-quatre dans la premiere spire, & de quatre à huit seulement dans les autres.

L'ouverture est pointue en bas comme en haut, & d'un tiers plus longue que le sommet.

La levre droite est creusée sur les bords de douze petits sillons, après lesquels s'étendent jusqu'au dedans de la coquille un pareil nombre de dents ou de filets qui font l'alternative avec eux.

La levre gauche n'a point de lame sur sa surface, & elle porte, depuis son milieu jusqu'à son extrêmité supérieure, trois grosses dents qui tournent en dedans: l'autre moitié est occupée par les rides ou filets de la premiere spire. Le bourrelet commence à paroître un peu au-dessus de son milieu.

Cette coquille est blanche ou grise, environnée de deux ou trois bandes brunes qui tournent avec les spires.

Mœurs. Ce coquillage est extrêmement commun autour des rochers du cap Bernard, au nord-ouest de l'île de Gorée. (*M. ADANSON.*)

BIZARRERIE, (*Morale.*) La *bizarrerie* est un défaut très-opposé à la bonne société; elle consiste dans un goût particulier qui s'écarte mal-à-propos de celui des autres. S'écarter du goût commun par une singularité condamnable, c'est être bizarre. On doit éviter ce vice qui est presque toujours la marque d'un esprit faux & plein d'amour-propre.

Il est dangereux de passer pour un homme bizarre: quand nous avons cette réputation, on n'a plus de confiance en nous, parce qu'on s'imagine que la singularité qui nous écarte de la route commune, dans de petites choses, pourroit nous en écarter dans les affaires de conséquence. Il est certain que quiconque se conduit par des principes déraisonnables, n'est pas propre à inspirer de la confiance. Si les hommes entendoient bien leurs intérêts, ils se corrigeroient d'une infinité de défauts & de vices qui leur nuisent cent fois plus qu'ils ne leur procurent de satisfaction. (+)

BIZARRERIE, (*Méd.*) c'est ce goût qu'on rencontre souvent dans des malades qui leur fait faire ce qui ne leur convient point. On nomme les malades qui en sont attaqués, *bizarres*, *capricieux*, *volontaires*, &c.

La *bizarrerie* peut venir de deux principes, dont l'un est un vice corporel, l'autre est une erreur de l'ame. C'est ainsi que la satyriase dépend de l'acrimonie de la semence & de la sensibilité extrême des fibres nerveuses; or l'acrimonie de la semence, & la semence peut provenir de l'usage des assaisonnemens qui flattent le goût, & de l'abus des liqueurs chaudes: la sensibilité des parties génitales peut être augmentée par les idées lascives & les fantômes qui se présentent souvent à l'ame & à la volonté. Ces maladies dépendent donc des causes matérielles & morales; conséquemment on doit employer dans leur cure, les secours de l'un & de l'autre genre; & les médecins qui méprisent les secours moraux au point de n'en faire aucune mention dans les institutions de leur art, sont dans une grande erreur.

Les *bizarreries* sont accompagnées tantôt d'affections vives, tantôt de tristes, d'autrefois de languissantes. Une affection vive, comme la colere, la joie, la cupidité, dépend pour l'ordinaire, de la force des fibres nerveuses, de leur tension, de leur trop grande élasticité & de l'activité du fluide nerveux. Une affection languissante, la crainte, par exemple, l'ennui, l'inappétence, le froid, symptômes que l'on observe dans la nostalgie, le pica, la morosie & l'amnésie, semblent dépendre de la diminution de la fermeté de la moëlle du cerveau & des fibres nerveuses qui se distribuent dans les organes; en un mot, de la rapidité ou de l'inertie des fluides.

Ce que nous avons dit précédemment, nous apprend que la *bizarrerie* appartient à un de ces principes. En effet, si la maladie a été précédée de soins, de veilles, de travaux nocturnes, de la bonne chere, de l'usage des spiritueux, des aromates, des épiceries, il est vraisemblable que les fibres pêchent par sécheresse, par élasticité, sensibilité. La sensibilité jointe à la mollesse, à la ténuité des fibres, constitue leur délicatesse, telle qu'on l'observe dans les enfans, les jeunes filles & les hystériques. De-là vient le changement de l'ame, l'inconstance, la légéreté du jugement; le penchant au délire, à la crainte & au désespoir. Le médecin qui saura flatter à propos, amuser & assurer le malade, rétablira par des cordiaux ceux qui sont foibles; les hystériques, par le castoreum; & les convalescens, en leur donnant du vin. (*S.*)

* § BIZU, (*Géogr.*) ville d'Afrique au royaume de Maroc; & BZO, ville d'Afrique au royaume de Maroc, sont une seule & même ville. *Voyez* le *Dict. Géogr.* de la Martiniere, au mot *Bzo*. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

B L

BLAAUNEUS, s. m. (*Hist. nat. Ichthyolog.*) petit poisson d'Amboine, gravé passablement sous ce nom, par Ruysch, *planche IV*, *n°. 11*, *page 7*, de sa *Collection nouvelle des poissons d'Amboine.*

Il a le corps cylindrique, médiocrement long, la tête courte, la bouche petite, obtuse, les yeux placés sur le devant de la tête.

Ses nageoires sont au nombre de sept, savoir; deux ventrales, petites, menues, placées au-dessous des pectorales qui sont quarrées ou triangulaires médiocres; une dorsale très-longue, plus haute devant que derriere; une à l'anus plus longue que profonde, & une à la queue qui est fourchue jusqu'au tiers de sa longueur.

Son corps est brun, comme marbré de veines de diverses couleurs. Il a une tache bleue au-dessus de la bouche, qui lui a valu son nom de *blaauneus*, c'est-à-dire, *bleu nez* ou *nez bleu*.

Mœurs. Il est des plus communs dans les mers des Moluques.

Remarques. Ce poisson appartient naturellement à

la famille des spares, où il paroît former un genre particulier. (*M. ADANSON.*)

* § BLABE, (*Géogr.*) *Ile du Bosphore de Thrace, vers l'Asie & la Chalcédoine.* Il falloit dire vis-à-vis Chalcédoine, en Asie; car Chalcédoine est une ville. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

* BLACKBORN, (*Géogr.*) petite ville d'Angleterre, dans le comté de Lancastre.

BLADDRAGER, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) nom que les Hollandois donnent à une plante parasite, dans la famille des orchis, dont Van-Rheede a donné une bonne figure, mais incomplette, sous le nom de *kolli-tsjerou-mau-maravara*, dans son *Hortus Malabaricus, volume XII, page 13, planche VI.* Les Brames l'appellent *ambotia.*

C'est une espece de l'ambokely, c'est-à-dire, de l'orchis du mangier, qui en differe particuliérement en ce qu'elle est plus grande, à tige de deux lignes & demie de diametre. Ses feuilles, au nombre de dix à douze sur chaque tige, ont six à sept pouces de longueur sur quatre lignes de diametre, & sont plus roides & plus dures. Van-Rheede n'en a point vu les fleurs, & elle fleurit très-rarement ou très-tard. Les Malabares disent, à cause de cela, que cette plante est le mâle de l'ambo-kely.

Usages. On n'en fait aucun usage au Malabar.

Remarques. On sait que l'orchis donne son nom à une famille de plantes, dont on voit les caracteres dans nos *Familles des plantes, volume II, page 70.* (*M. ADANSON.*)

BLAISE (L'ORDRE DE SAINT), *ordo militaris Sancti Blasii*, a été institué par les rois d'Arménie de la maison de Lusignam; ils l'établirent à l'honneur de ce saint, comme étant le patron de leur royaume.

Les chevaliers avoient des robes bleues, & portoient sur leur poitrine une couronne d'or. *Voyez* la *planche XXV, figure 58 de Blason*, dans le *Dict. raif. des Sciences*, &c. (*G. D. L. T.*)

BLAISE (*L'ordre militaire de Saint*) *& de la Sainte Vierge Marie*, est des plus anciens; on ignore la date de son institution.

La marque de cette chevalerie est *une croix patée de gueules, chargée d'une médaille de même bordée d'or*, où se trouve l'image de saint Blaise, évêque, la mitre sur sa tête avec ses ornemens pontificaux, la main droite étendue, & tenant de la main-gauche sa crosse; au revers est représentée la vierge. *Voyez* la *planche XXVI, fig. 61 de Blason, dans le Dict. raif. des Sciences*, &c. (*G. D. L. T.*)

BLANAK, s. m. (*Hist. nat. Ichthyolog.*) espece de mulet, *mugil*, des îles Moluques, assez bien gravé & enluminé sous ce nom, & sous celui de *blanacq*, par Coyett, dans la premiere partie de son *Recueil des poissons d'Amboine*, au nº 10.

Ce poisson a le corps médiocrement alongé, comme prismatique, à trois angles, à dos convexe & fort large, à côtés plats & ventre aigu. Il a la tête assez grosse, la bouche petite, les yeux grands, ainsi que les écailles du corps.

Ses nageoires sont au nombre de huit, savoir, deux ventrales, petites, triangulaires, posées sous le milieu du ventre, loin des pectorales qui sont aussi triangulaires, assez petites; deux dorsales triangulaires, assez égales & de médiocre grandeur; une derriere l'anus, un peu plus longue que profonde; & celle de la queue qui est creusée jusqu'à son milieu en arc.

Tout son corps est blanc, argenté sur les côtés & bleu sur le dos. Ses nageoires sont aussi blanches, excepté les pectorales qui sont jaunes. Ses yeux ont la prunelle bleue & l'iris blanc.

Mœurs. Ce poisson est commun dans les mers des îles Moluques. (*M. ADANSON.*)

BLANCHIR *la soie.* (*Manuf.*) La soie encore toute écrue est mise dans une poche ou sac de toile claire, qu'on jette dans une chaudiere, remplie d'eau de riviere bouillante, dans laquelle on a fait fondre de bon savon de Gènes, ou de Toulon.

Après qu'on a fait bouillir la soie dans cette eau l'espace de deux à trois heures, & que le sac où elle a été renfermée y a été retourné & remué plusieurs fois, on la retire pour la battre & la laver dans l'eau froide; & quand elle a été ainsi bien lavée & battue, on la tord légérement, puis on la rejette une seconde fois dans la chaudiere pleine d'eau froide, mêlée de savon, & d'un peu d'indigo.

C'est cet indigo qui donne l'œil bleuâtre qu'on remarque ordinairement dans les soies blanches.

Après que la soie a été tirée de cette seconde chaudiere, on la tord bien fort avec une cheville de bois, pour en exprimer toute l'eau & le savon; ensuite on la secoue pour la détordre & en séparer les brins, & on la suspend en l'air dans une espece d'étuve faite exprès, qu'on appelle un *souphroir*, à cause du soufre qu'on y brûle.

C'est la vapeur de ce minéral qui acheve de donner le dernier dégré de blancheur à la soie.

Maniere de blanchir les étoffes de laine. Il y a trois façons de blanchir les étoffes de laine.

La premiere se fait avec l'eau & le savon; la seconde, avec la vapeur du soufre, & la troisieme, avec la craie, l'indigo & la vapeur du soufre.

Blanchir au savon & à l'eau. Après que les étoffes sont sorties du moulin à foulon, on les met dans l'eau de savon un peu chaude, dans laquelle on les foule de nouveau à force de bras sur une fouloire de bois: ce qui acheve de leur donner le blanchiment que le moulin à foulon n'avoit fait que commencer.

Quand les étoffes ont été suffisamment foulées à bras dans cette eau de savon, on les lave dans l'eau claire, & on les fait sécher.

Cette façon de blanchir les étoffes de laine, est celle qu'on appelle la naturelle.

Blanchir en soufre. On commence par bien laver & dégorger les étoffes dans l'eau de riviere, puis on les met sécher sur des perches; & lorsqu'elles sont à demi seches, on les étend dans une espece d'étuve bien fermée, dans laquelle on fait brûler du soufre, dont la vapeur venant à s'étendre, s'attache petit à petit sur toute l'étoffe; ce qui lui donne ce beau blanchiment qu'on appelle communément *blanchiment de Paris*, parce que c'est à Paris où il s'en fait le plus de cette sorte.

Blanchir avec la craie, l'indigo & le soufre. Lorsque les étoffes ont été bien lavées & dégorgées dans l'eau claire, on les jette dans un bacquet rempli d'eau froide, dans laquelle on a fait détremper de la craie avec un peu d'indigo; & après que ces étoffes ont été bien maniées & agitées dans cette eau, on les en retire, pour les laver de nouveau dans une eau pure & claire, au sortir de laquelle on les fait sécher à demi sur les perches, puis on les met sur l'étuve pour leur faire prendre la vapeur, ce qui acheve de les *blanchir* parfaitement. (+)

BLANCHISSAGE DU LINGE. (*Econ. domestique.*) De tous les objets qui sont du ressort de l'économie, il n'y en a guere d'aussi intéressant dans un ménage, & qui mérite autant d'attention que le *blanchissage*, & c'est rendre un vrai service au public que de lui enseigner la meilleure méthode de le blanchir pour le rendre propre, & en même tems empêcher que le *blanchissage* ne l'use autant qu'il fait pour l'ordinaire. Après avoir examiné avec soin les différentes façons qui se pratiquent dans les différens pays, je me suis mis en état de faire des comparaisons entr'elles, & de juger quelle est la meilleure à l'aide de l'expérience & du raisonnement, les guides

les plus sûrs pour porter un jugement équitable de toutes choses ; mais l'usage & la routine forment dans le public, & sur-tout chez les femmes, un préjugé qu'il n'est pas facile de surmonter. Cependant, comme la plupart veulent s'instruire & cherchent tous les jours des moyens nouveaux pour perfectionner les usages, c'est à ces personnes curieuses & intelligentes, que j'adresse les moyens suivans, que je les invite à essayer, d'autant plus qu'ils sont simples, & par conséquent d'une exécution très-facile.

Pour blanchir & ménager en même tems le linge fin, il faut d'abord le passer dans une eau légere de savon pour le détremper ; quand il y aura resté assez de tems pour en être imbibé, on le mettra dans un cuvier sans le tordre, ni en exprimer cette eau. On y arrangera les pieces les unes sur les autres à plat & par couches égales : observez cependant que le cuvier ne doit pas être bien profond, il suffira du moins qu'on y mette un pied & demi d'épaisseur de linge, par les raisons que nous rapporterons tout-à-l'heure. On se servira pour la lessive de bonnes cendres provenant de bois neuf, c'est-à-dire, qui n'ait point flotté. La cendre de chêne est fort bonne ; mais celle qui est faite avec des arbres à fruit, est préférable à toute autre. On doit avant que d'employer ces cendres, les faire passer par un crible ou un tamis pour en ôter toutes les malpropretés qui pourroient s'y rencontrer, telles que sont les petits charbons & les bouts de bois ou copeaux qui pourroient tacher le linge par une substance qui s'en détache & qui gâte la lessive. De quelque nature que soient les cendres, elles sont beaucoup meilleures, lorsqu'on les a fait recuire au four une seconde fois, en les y mettant aussitôt qu'on a ôté le pain, & y faisant brûler quelques fagots. Il est bon, si la chose est possible, de les jetter encore toutes chaudes dans une grande chaudiere, où on a fait chauffer de l'eau qui est à demi-bouillante. La dose est d'environ un quart de cendres pour la quantité que l'on a d'eau, c'est-à-dire, que pour un seau de cendres, il faut mettre quatre seaux d'eau : on fait bouillir le tout ensemble assez doucement pendant trois ou quatre heures. Quand la lessive est faite, on la retire de dessus le feu, & on la laisse reposer ; après quoi, on la tire au clair en la versant par inclinaison dans un autre vaisseau. Dans cet état, on verse la lessive sur le linge qui est dans le cuvier, & on y met la quantité qu'il faut pour que le linge en soit bien imbibé, & que la lessive le recouvre pardessus de la hauteur d'environ deux pouces. On laisse couler cette lessive à travers le linge, & sortir par le fond du cuvier au moyen d'une canule qui la voiture dans la chaudiere qui est sur le feu à la portée du cuvier ; on fait chauffer cette lessive insensiblement & par gradation, puis on la renverse de nouveau dans le cuvier sur le linge, & on continue à faire chauffer toujours cette lessive, à mesure qu'elle coule du cuvier. Mais il faut se garder de la faire chauffer jusqu'au point de la faire bouillir ; car la trop grande chaleur, loin de détacher la crasse & les matieres grasses, comme fait une chaleur douce, gâte le linge, parce qu'alors les sels de cendres pénétrant trop avant dans la contexture des fils, leur donnent une couleur tannée & brûlent le linge. Il faut donc observer avec beaucoup d'attention que la lessive qui sortira par la canule ne soit pas si chaude que l'on ne puisse l'endurer avec la main sans se brûler : on coulera de cette façon la lessive huit à neuf heures de suite pour le moins, mais comme je l'ai dit plus haut, avec une chaleur toujours égale. Ensuite on laissera tremper le linge dans cette lessive toute chaude pendant environ huit autres heures, en bouchant la canule & couvrant bien le cuvier pour l'empêcher de se refroidir : quand le linge aura bien trempé, on le tirera tout chaud du cuvier, à mesure qu'on le lavera dans une eau bien claire, & qui, s'il est possible, ne soit pas trop froide. Les eaux des rivieres en été sont les meilleures : on se gardera bien de frapper ce linge trop fort, mais on se contentera de le frotter légérement entre les mains ou une planche unie que les laveuses auront devant elles, en le rinçant de tems en tems dans l'eau claire, & le tordant un peu à chaque fois pour faire sortir l'eau sale, jusqu'à ce qu'on s'apperçoive que l'eau en sorte très claire. Alors on étendra ce linge à plat au soleil sur un pré dont l'herbe soit propre, & pendant le cours de la journée, on versera de l'eau dessus à plusieurs reprises, avec un arrosoir de jardinier, à mesure qu'on verra qu'il se seche, & on le retournera deux ou trois fois sens-dessus-dessous. Le soleil & cette eau acheveront de lui donner un lustre & un blanc très-parfait : il faut pour cela que le linge demeure exposé trois jours de suite au soleil & au serein, si l'on veut ; mais le soleil peut suffire. On le plie à demi-sec, & on le repasse ensuite.

Cette opération, comme on voit, n'est point une magie ; bien des personnes le pratiquent à peu près de même ; mais elles manquent souvent de donner à leur linge cette blancheur qui en fait le plus grand mérite, parce qu'elles négligent tous les petits soins que je viens de prescrire. Par exemple, elles ne sont pas assez scrupuleuses sur le choix des cendres, & souvent n'en connoissent pas les dégrés de force ; car il y a des cendres beaucoup meilleures les unes que les autres. Si elles sont fortes, il en faut moins, c'est-à-dire, qu'on doit mettre une quantité d'eau plus grande à proportion du dégré de forces des cendres ; car si elles ont trop de force, leurs sels attaquent les fibres du chanvre ou du lin, & y laissent une couleur de lessive ; si au contraire les cendres sont trop foibles, les sels ne peuvent pas si bien absorber les parties grasses de la crasse, & le linge n'est jamais propre. Si les cendres n'étoient pas choisies & préparées, comme on vient de le dire, les sels qu'elles contiennent ne pourroient pas s'en détacher aisément, & ne produiroient pas si bien leur effet. Enfin, si on n'avoit pas égard à entretenir un dégré de chaleur modéré, on gâteroit tout ; & si on ne donnoit pas le tems à la lessive de pénétrer le linge dans toutes ses parties, il y auroit des endroits mal blanchis, & dans lesquels la crasse résisteroit au lavage. C'est ce qui arrive lorsqu'on a mis dans le cuvier une trop grande épaisseur de linge ; car la lessive qui le pénetre, en filtrant à travers une épaisseur trop considérable de linge, perd sa vertu avant que d'être parvenue jusqu'au fond ; de sorte que le linge qui est dans la partie basse du cuvier, ne se ressent point de son action. Pour remédier à cet inconvénient, la plupart des blanchisseuses mettent par intervalle dans le cuvier & parmi le linge fin, des lits de cendres qu'elles ont soin d'envelopper séparément avec des linges communs, tels que les torchons qui sont assez bons pour cet usage. Mais cette méthode n'est supportable tout au plus que quand on a simplement de gros linge à blanchir ; elle ne vaut rien absolument pour le linge fin, ni pour celui qu'on veut blanchir proprement. L'expérience prouve assez que le linge fin qui se rencontre immédiatement sous ces cendres, n'acquiert jamais un beau blanc ; car à mesure que la lessive pénetre ce lit, elle en détache les sels, qui alors agissent avec trop de force sur le linge qui en est imbibé le premier ; c'est le même inconvénient qui arriveroit à toute la lessive, si elle étoit trop forte de cendres. La plupart des gens qui sont dans cet usage, observent de placer au fond du cuvier, & sous les lits de cendres, tout ce qu'elles ont de linge plus grossier, & mettent le linge fin dans

la partie supérieure, croyant par ce moyen avoir parfaitement remédié au défaut de l'inégalité de la lessive ; cependant le mauvais état où se trouve le linge quand ils le rendent, ne prouve que trop clairement combien la méthode de le mettre dans le même cuvier, avec le gros linge venant à charger la lessive d'une partie de la mal-propreté qui s'en détache, la communique au linge fin qui n'est jamais si bien blanchi que quand on le met dans un cuvier à part & en petite quantité. Si je recommande d'imbiber le linge d'eau de savon avant que de le placer dans le cuvier, c'est par la raison que cette eau étant distribuée par-tout dans le linge, dispose les routes à la lessive qui doit le pénétrer, & que le savon qui s'y trouve adoucit un peu le premier effet des sels âcres des cendres, & contribue beaucoup à détacher la crasse à mesure que la masse du linge vient à s'échauffer peu-à-peu par une chaleur douce & pénétrante, qui agit sur toutes ses parties sans les fatiguer. Le tems que je propose d'employer à toute cette opération, ainsi que celui de le laisser mitonner dans sa chaleur avec toute la lessive renfermée dans le cuvier, n'est point trop long. C'est afin que les sels de la lessive aient assez de tems pour pénétrer partout & faire leur effet. Au moyen de ce que je prescris de porter le linge encore chaud à la riviere pour le laver dans de l'eau qui soit tiede, s'il se peut, telle qu'elle se trouve en été, sur-tout si on a laissé au soleil le tems de la rechauffer, je compte que la crasse s'en détache beaucoup mieux, & qu'alors le linge n'a pas besoin de tant de torture qu'il en reçoit communément des blanchisseuses qui le déchirent à coup de battoir, ou à force de le brosser pour réparer le défaut de leur lessive. Je conviens qu'alors elles y mettent un peu de savon ; mais comme ce savon est mis à froid sur le linge, & qu'il n'y reste qu'un instant, il n'a pas le tems de produire aucun effet, & cependant le frottement de la brosse l'use plus que toute autre chose.

Au contraire, suivant la méthode que j'ai enseignée, & qui se pratique dans bien des pays, le soleil & l'eau claire donnent le lustre & un blanc parfait au linge, lorsqu'on a le soin de l'arroser chaque fois qu'il commence à sécher, & de le retourner de tous côtés pendant deux jours au moins par un beau tems. On n'a point d'autre méthode aux Indes pour blanchir le linge, que de l'exposer simplement au soleil & de l'arroser continuellement avec de l'eau tiede. Il faut avouer pourtant que le climat de ce pays est plus chaud que le nôtre, & que le soleil y agit avec plus de force. Mais en Hollande, qui est un pays moins chaud que le nôtre, on met le linge au soleil, & on l'arrose précisément de même qu'on fait les toiles lorsqu'on les blanchit. Auparavant que de faire subir au linge cette opération, on l'a fait passer, comme je le dis, par une lessive faite avec toutes les attentions que j'ai marquées ci-dessus, & lorsque le linge a acquis ce beau blanc de neige, on le passe pour lui donner encore plus d'éclat dans une eau légérement teinte d'indigo, & on le laisse essuyer un peu & sécher à demi auparavant que de le repasser. Aussi le linge y est-il toujours du plus beau blanc & très-propre : au contraire, en suivant la méthode préjudiciable qui se pratique généralement ailleurs par toutes les blanchisseuses, on n'a jamais de linge bien blanc, & d'ailleurs il est bientôt mis en pieces & absolument usé. J'avoue qu'il y a bien des maîtresses de maison qui apportent un peu plus de soin pour le *blanchissage* de leur linge ; mais la plupart cependant partent des mauvais principes que je viens de blâmer, ou elles ne font les choses que bien imparfaitement, quelque bonne volonté qu'elles aient. Ainsi je me flatte qu'elles liront avec plaisir ces observations, & qu'elles voudront bien en profiter. (+)

BLANCS, adj. pl. *vers blancs.* (*Belles-Lettres. Poésie.*) Dans la poésie moderne on appelle *vers blancs* des vers non rimés. Plusieurs poëtes Anglois & Allemands se sont affranchis de la rime ; mais les Allemands ont prétendu y suppléer en composant des vers métriques à la maniere des Latins ; les Anglois se sont contentés du vers rytmique qui est le même que celui des Italiens.

Le vers peut avoir trois sortes d'agrémens qui le distinguent de la prose ; une harmonie plus sensible, une difficulté de plus qu'on a le mérite de vaincre, & un moyen pour la mémoire de retenir plus aisément la pensée & les mots dont le vers est formé. Le *vers blanc* peut être aussi harmonieux que le vers rimé à la consonance près, dont l'habitude a fait un plaisir pour l'oreille ; & si dans les *vers blancs* le poëte a mis à profit la liberté qu'il s'est donnée pour en mieux assortir les nombres & les sons, le foible plaisir de la rime sera aisément compensé. Mais la difficulté vaincue & la surprise agréable qu'elle nous cause, sur-tout lorsque la nécessité de la rime produit une pensée inattendue & heureusement amenée, une expression singuliere & juste, & dans l'une ou dans l'autre un tour ingénieux, ce mérite de l'art qui se renouvelle à chaque instant dans les vers rimés, & qui par une alternative continuelle, excite & satisfait la curiosité de l'esprit & l'impatience de l'oreille, n'existe plus dans les *vers blancs.* Ils n'ont pas non plus l'avantage de donner à la mémoire dans l'unisson des désinances des points d'appui, & comme des signaux qui l'empêchent de s'égarer, & à ces deux égards les *vers blancs* sont inférieurs aux vers rimés.

Au surplus, ce n'est pas pour se donner plus de peine qu'on a voulu se délivrer de la contrainte de la rime ; & le soin qu'on auroit mis à la chercher, on ne l'a pas employé à rendre le *vers blanc* plus harmonieux. Quelque soin même qu'on y emploie, il est difficile que cette espece de vers ait une harmonie assez marquée, assez chere à l'oreille, assez supérieure à celle de la bonne prose, pour compenser par cela seul le désagrément & la gêne d'une cadence uniforme dont l'oreille doit se lasser, lorsqu'il n'en résulte pour elle nulle autre espece de plaisir. La liberté de varier au gré de la pensée, du sentiment & de l'image, les nombres, la coupe & le tour périodique du discours, est une chose trop précieuse pour la sacrifier au pur caprice d'aligner les mots sur des mesures qui n'ont pas même le foible mérite d'être égales ; & lorsqu'on n'écrit pas en prose, il faut donner aux vers, en agrément ou en utilité, un avantage que la prose n'ait pas. (*M. MARMONTEL.*)

BLASER, f. m. (*Hist. nat. Ichthyolog.*) nouveau genre de poisson de la famille des coffres, orbes, assez bien gravé & enluminé par Coyett à la seconde partie de son *Recueil des poissons d'Amboine*, n°. 142, sous ce nom, & sous celui de *groote blaser* ou *gros souffleur d'Amboine.*

Il a le corps enflé, arrondi, assez court, sans écailles, mais semé d'épines, la tête petite, la bouche grande, armée de beaucoup de grandes dents aiguës, les yeux médiocrement grands, comme couverts, très-alongés & pointus au lieu d'être ronds.

Ses nageoires sont au nombre de sept seulement, savoir, deux pectorales médiocres, rondes ; une anale plus profonde que longue ; deux dorsales dont l'antérieure longue, & une à la queue fourchue jusqu'au milieu en trois branches. De ces nageoires il n'y en a qu'une d'épineuse, c'est la dorsale antérieure.

Son corps est jaune, brun, avec une grande tache de chaque côté d'un bleu-noir, marqué tout autour de dix à douze crenelures. Les nageoires

sont vertes, excepté la dorsale antérieure qui est jaune avec onze rayons bleus. On voit trois lignes rouges & une tache rouge de chaque côté de la tête. Les yeux ont la prunelle noire, entourée d'un iris blanc d'abord, ensuite bleu entouré de rouge.

Qualités. Le *blaser* est huileux & de mauvais goût.

Mœurs. Il avale une grande quantité d'eau qu'il lance avec grande force contre les autres poissons pour les étourdir & les prendre. (*M. ADANSON.*)

* § BLANKA, (*Géogr.*) « petite île du golfe » de Mexique, près la côte de Tlascala ». Les bons géographes ne connoissent point cette île. *Lettr. sur l'Encyclopédie.*

* § BLANKENHAYM & BLANKENHEIM, (*Géogr.*) deux articles qui se suivent dans le *Dict. raij. des sciences*, &c. sont pourtant la même chose, une petite ville d'Allemagne, au comté de même nom. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

BLANDUSIE, (*Géogr.*) nom d'une fontaine célebre par la belle ode qu'Horace lui adresse, *l. III. od. 13*. Il en faut dire un mot: elle étoit située dans la Sabine où Horace avoit un champ.

Cruquius avertit que les anciens exemplaires portent *Bandusiæ* & dans les éditions d'Horace par M. de Cuningam, on lit:

O fons Bandusiæ splendidior vitro. (*C.*)

BLANGIES, *ou* BLANGIS, *ou* BLANGEI, (*Géogr.*) village du Hainaut entre Condé, Mons & Bavey: c'est entre ce village & celui de Malplaquet, que se donna le 11 Septembre 1709 la fameuse bataille entre l'armée de France & celle des alliés. (*C*)

§ BLASON, f. m. *Scientia*, *ars heraldica*, science ou art héraldique, qui enseigne à déchiffrer les armes ou armoiries des nobles & à en nommer les pieces & meubles dans les termes qui leur sont propres.

Blason, f. m. *scutum gentilitium*, pieces & meubles qui entrent dans l'écu, lesquelles représentent les belles actions & la noblesse de ceux qui ont droit de les porter.

Origine.

Le *Blason* qu'on nomme aussi l'*art heraldique*, a commencé à être en usage environ l'an 1000; les chevaliers qui devoient se trouver aux tournois, prirent diverses marques pour se connoître entre eux; ils les porterent d'abord sur leurs boucliers & cottes d'armes; elles furent nommées pour cette raison *armes* ou *armoiries*.

Emaux.

Les armes ou armoiries des chevaliers qui venoient aux tournois ou qui alloient à la guerre, étoient représentées en or ou en argent avec diverses couleurs sur leurs écus; on y employoit l'émail pour résister aux injures du tems, ce qui a fait donner le nom d'*émaux*, aux métaux, couleurs & fourrures qui entroient dans ces armoiries.

Il y a neuf émaux, dont deux métaux, cinq couleurs & deux fourrures.

Les métaux sont le jaune qu'on nomme *or*. Le blanc, *argent*.

Les *couleurs* sont le bleu, qu'on nomme *azur*; le rouge, *gueules*; le verd, *sinople*; le noir, *sable*; & le violet, *pourpre*.

Les fourrures sont le *vair* & l'*hermine*.

Depuis environ deux siecles, on a imaginé de représenter ces émaux en gravure, par des points, traits ou hachures.

L'or par grand nombre de petits points.

L'argent tout blanc, c'est-à-dire, sans aucune hachure.

L'azur par des lignes horizontales.

Le gueules par des lignes perpendiculaires.

Le sinople par des lignes diagonales à droite.

Le sable par des lignes horizontales & perpendiculaires croisées les unes sur les autres.

Le pourpre par des lignes diagonales à gauche.

Le vair par l'azur, chargé de petites pieces d'argent en forme de clochettes renversées.

L'hermine par l'argent, chargé de mouchetures de sable.

Signification des émaux.

L'or signifie *richesse*, *force*, *foi*, *pureté*, *constance*.

L'argent, *innocence*, *blancheur*, *virginité*.

L'azur, *royauté*, *majesté*, *beauté*.

Le gueules, *courage*, *hardiesse*, *intrépidité*.

Le sinople, *espérance*, *abondance*, *liberté*.

Le sable, *science*, *modestie*, *affliction*.

Le pourpre, *dignité*, *puissance*, *souveraineté*.

Le vair & l'hermine, *grandeur*, *autorité*, *empire*.

A ces neuf émaux, on en ajoute deux autres.

La couleur de *carnation* pour le corps humain & ses parties, lorsqu'ils sont de couleur de chair.

La couleur *naturelle* pour les animaux & les plantes, qui se trouvent tels que la nature les représente.

Pieces honorables.

Les pieces honorables ont été ainsi nommées, parce que ce sont les premieres pieces qui aient été mises en usage dans l'art du *Blason*, & parce que plusieurs maisons anciennes en portent depuis l'invention des armoiries.

Ces pieces (lorsqu'elles ne sont point accompagnées d'autres pieces ou meubles) occupent deux parties de sept de la largeur de l'écu, c'est-à-dire un peu moins du tiers, leurs extrêmités en touchent ordinairement les bords; elles sont au nombre de sept.

Le chef.
La fasce.
Le pal.
La croix.
La bande.
Le chevron.
Le sautoir.

Les auteurs qui ont traité du *Blason*, mettent au rang des pieces honorables, le franc-canton, la barre, la bordure, la champagne, l'orle, le pairle, le trêcheur.

Le franc-canton est assez rare en armoiries.

La barre est une bande, qui au lieu d'être posée à dextre se trouve à senestre; par exemple une maison a une bande dans ses armes, un fils naturel de la même maison porte cette bande en barre; elle ne doit plus être au rang des pieces honorables.

La bordure, comme piece de l'écu, est rare: c'est le plus souvent une brisure des cadets de puînés, si elle étoit piece honorable, les *lambels*, brisures des puînés, se trouveroient au rang des pieces honorables.

La champagne, l'orle, le pairle & le trêcheur sont si rares dans les armoiries qu'on ne peut les mettre parmi les pieces honorables.

En général toutes les pieces & meubles qui entrent dans les armoiries sont honorables, mais elles ne sont point nommées *pieces honorables*, n'étant pas d'un usage aussi ancien dans le *Blason* que le chef, la fasce, le pal, la croix, la bande, le chevron & le sautoir.

Position des pieces honorables.

Le chef occupe la plus haute partie de l'écu, il représente le casque de l'homme de guerre.

La fasce est placée au milieu horizontalement & représente l'écharpe de l'ancien chevalier.

Le pal occupe le milieu de l'écu perpendiculairement, c'est une marque de jurisdiction.

La croix s'étend par ses branches jusqu'aux bords de l'écu & laisse quatre cantons vuides. Il y a nombre de croix de diverses especes, elles furent prises pour armes dans le tems des croisades.

La bande est posée diagonalement de la droite du haut de l'écu, vers la gauche du bas, & représente l'écharpe du chevalier sur l'épaule.

Le chevron est formé de deux pieces qui se terminent en pointe au milieu du haut de l'écu & s'étendent vers les angles du bas; selon quelques auteurs, il représente l'éperon du chevalier; selon d'autres, c'est la représentation d'une lice de barriere des anciens tournois.

Le sautoir a la forme d'une croix de saint André, c'étoit anciennement un cordon couvert d'une riche étoffe, qui étoit attaché à la selle d'un cheval & servoit d'étrier pour monter dessus.

Partitions.

Les partitions se forment d'une seule ligne qui divise l'écu en deux parties égales, il y en a de quatre sortes, le parti, le coupé, le tranché, & le taillé.

Le parti divise l'écu par une ligne perpendiculaire.

Le coupé par une ligne horizontale.

Le tranché par une ligne diagonale à droite.

Le taillé par une ligne diagonale à gauche.

Répartitions.

Les répartitions sont des figures composées de plusieurs partitions.

L'écartelé est fait du parti & du coupé.

L'écartelé en sautoir du tranché & du taillé.

Le gironné, qui est ordinairement de huit girons, est fait du parti, du coupé, du tranché & du taillé.

Les points équipolés de neuf carreaux sont formés de deux parti & de deux coupé.

Le bandé, le burelé, le coticé, l'échiqueté, le fascé, le fuselé, le losangé, le palé, *&c.* sont aussi des répartitions. *Voyez* chacun de ces termes en l'ordre alphabetique.

Les pieces honorables, les partitions & les répartitions, sont toutes des pieces purement héraldiques, parce qu'elles ne sont formées que de traits ou lignes droites & qu'elles ont été les premieres mises en usage par les hérauts d'armes, qui étoient les juges du point d'honneur, & qui fixoient les armoiries des chevaliers.

Parties du corps humain.

Les figures humaines entieres sont rares dans le *Blason*, mais les parties du corps de l'homme s'y trouvent souvent, il y a des têtes, des cœurs, des mains, des bras.

Deux mains jointes ensemble sont nommées *foi*. Un bras droit, est nommé *dextrochere*, un bras gauche, *senestrochere*.

Châteaux & tours.

Les châteaux, demeures des anciens, sont représentés dans l'écu par un corps de logis joint à deux tours rondes avec des créneaux.

Les tours bien plus fréquentes sont ordinairement de forme ronde & ont aussi des créneaux.

On dit des châteaux & des tours, *ouverts*, pour les portes; *ajourés*, pour les fenêtres; *maçonnés*, pour les joints des pierres; quand ils sont d'émaux différens.

Lorsque les châteaux & tours ont un toit d'un autre émail, ils sont dits *essorés*; s'ils ont des girouettes, *girouettés*.

Animaux & leurs parties.

Parmi les animaux, les lions sont les plus courageux, on en voit grand nombre dans les écus, ensuite viennent les léopards, cerfs, levriers, chevaux, bêtes à cornes.

Sur les oiseaux l'aigle tient le premier rang, ensuite les allerions, merlettes, canettes, coqs; les oiseaux de proie, parmi lesquels on distingue l'épervier, qui est chaperonné, a des grelots aux pieds nommés *grillets*, attachés par des courroies que l'on nomme *longes*.

Le paon paroît de profil ou de front, se mirant dans sa queue étalée en roue, alors on dit *paon rouant*.

Le pelican aussi de profil est représenté sur son aire avec ses petits, se becquetant la poitrine.

Le phœnix, oiseau fabuleux, est de profil sur son bûcher & semble avec ses ailes l'allumer pour s'y consumer.

Les attributs de l'épervier, du paon, du pelican & du phœnix, ne s'expriment point en blasonnant, à moins qu'ils ne soient d'un autre émail que ces oiseaux.

Les têtes des animaux paroissent souvent dans l'écu de profil, quand elles sont de front, principalement celles des cerfs ou des bœufs: on les nomme *rencontres*, on excepte celles des léopards, parce qu'elles sont toujours de front.

Têtes arrachées se dit de celles où il y a des filamens ou des plumes qui forment dessous des inégalités.

Les jambes des quadrupedes sont nommées *pates*, celles des volatils, *membres*.

Les reptiles qui paroissent dans les armoiries, sont les serpens que l'on nomme *bisses*; les lézards ne changent point de nom, & sont représentés montans, c'est-à-dire, qu'ils ont la tête en haut & la queue en bas. Le limaçon paroît avec sa coquille la tête dehors montrant les cornes.

Parmi les poissons, on distingue le dauphin, qui est représenté de profil, & courbé en demi-cercle.

Les barbeaux moins courbés que les dauphins, sont nommés *bars*.

Instrumens de guerre.

Parmi les instrumens propres à la guerre, on distingue les épées, une seule est mise en pal la pointe en haut, deux sont posées en sautoir les pointes en haut ou en bas. Une épée peut être posée en bande, en fasce, &c.

Les sabres sont nommés *badelaires*.

Les fleches sont dites *empennées*, quand leurs plumes ou ailerons se trouvent d'émail différent; *encochées*, si elles sont posées sur un arc.

Les molettes d'éperons ont six rais, & sont percées au centre; si elles avoient plus ou moins de rais, on l'exprimeroit en blasonnant.

Arbres, fleurs & fruits.

Les arbres ont pour émail particulier le sinople; il y en a cependant de différens émaux, même d'or ou d'argent; lorsqu'on peut distinguer son espece par les fruits, on le nomme de son nom.

Les roses sont souvent de gueules, il y en a aussi quelquefois d'or, d'argent, ou d'autres émaux.

Les otelles peuvent être mises au rang des fruits, étant des amandes pelées; celles de l'écu de Comminges au nombre de quatre, sont adossées & posées en sautoir.

Les coquerelles sont des bouquets, chacun de

trois gousses, semblables à celles qui renferment les noisettes ; c'est pourquoi elles sont mises au rang des fruits dans l'art du *Blason* : on en voit peu dans les armoiries.

Astres.

Sous ce nom, on comprend le soleil, les croissans, les étoiles & les cometes.

Le soleil paroît dans l'écu avec un nez, une bouche & deux yeux, & a autour de sa face huit rayons droits, & autant d'ondoyans entremêlés alternativement ; derriere chacun, trois traits droits pour le rendre plus lumineux ; son émail particulier est l'or ; il s'en trouve pourtant de différens émaux.

Ombre de soleil ; soleil qui n'a ni nez, ni bouche, ni yeux.

Les croissans & les étoiles se trouvent en nombre dans plusieurs écus. Les étoiles sont ordinairement à cinq rais, que l'on n'exprime point ; quand il y en a davantage, on en fait mention en blasonnant.

Dans les armoiries des Italiens, on remarque que les étoiles sont toujours à six rais.

Les cometes sont représentées par des étoiles, dont un des rais est alongé en forme de queue ondoyante.

Meubles d'armoiries.

On nomme *meubles* par métaphore, les besans, tourteaux, billettes, allérions, merlettes, canettes, étoiles, croissans, croisettes, molettes-d'éperons & généralement toutes les pieces qui accompagnent ou chargent les pieces honorables ; elles sont ainsi nommées, parce qu'elles remplissent & meublent l'écu.

Position des pieces & meubles.

Les pieces & meubles se posent ainsi ;
Un, au centre de l'écu.
Deux, l'un sur l'autre.
Trois, deux en chef, un en pointe.
Quatre, deux en chef, deux en pointe.
Cinq, en sautoir.
Six, trois, deux & un.
Sept, trois, trois & un.
Huit, en orle.
Neuf, trois, trois & trois.

Ces positions ne s'expriment point, parce qu'elles ont été ainsi réglées par les hérauts d'armes ; mais si ces mêmes pieces & meubles étoient posés autrement, il faudroit en désigner la position en blasonnant l'écu.

Etymologie du mot BLASON.

Ménage fait venir ce mot du latin *latio*, *lationis* ; à cause que les chevaliers faisoient porter leur *blason* sur leur écu.

Borel le dérive des mots latins *laus* & *sonare*, en les joignant ensemble & les faisant précéder de la lettre *B*.

Mais il est mieux, avec le P. Menestrier & plusieurs autres auteurs, de dériver le mot *blason*, de l'Allemand *blasen*, qui signifie *sonner du cor*, parce que les chevaliers & gentilshommes qui se présentoient aux anciens tournois, y étoient annoncés au son du cor : ils y venoient avec pompe, accompagnés de leurs écuyers, & suivis de leurs domestiques ; ces chevaliers & gentilshommes étoient décorés des couleurs des demoiselles qu'ils chérissoient, ce qui a été l'origine des livrées : leurs domestiques qui portoient leurs écus, étoient déguisés en satyres, en sauvages, monstres, lions, *&c.* ce qui a occasionné les tenans & supports des armoiries. *Voyez l'article* PIECES, (*terme de Blason.*) *dans ce Supplément, & les figures qui y sont expliquées.* (*G. D. L. T.*)

BLASONNER, *v. act.* peindre des armoiries avec les émaux qui leur conviennent ; représenter un blason en gravure avec des points & hachures qui en marquent les émaux. Dessiner des armoiries dans le goût de la gravure.

Blasonner, est aussi expliquer les pieces & meubles de l'écu en termes propres & convenables.

Maniere de blasonner par principes. 1°. On nomme l'émail du champ de l'écu, ensuite la piece ou meuble qui se trouve au centre & son émail ; si cette piece ou meuble est accompagnée de quelques autres, on les nomme, & après leurs émaux.

2°. Une famille porte d'*azur au lion d'or.*

3°. Une autre porte d'*or à la fasce d'azur, accompagnée de trois étoiles de gueules.*

4°. S'il y a trois pieces ou meubles semblables dans un écu, ce qui arrive souvent, après avoir nommé l'émail du champ, on nomme les trois pieces & leur émail : exemple, telle famille porte d'*or à trois annelets d'azur.*

5°. S'il se trouve plusieurs pieces dans un écu l'une sur l'autre, la premiere est la plus proche du haut de l'écu, la derniere celle qui approche le plus de la pointe.

6°. S'il y a plusieurs pieces longues & debout à côté l'une de l'autre, la premiere est à la droite de l'écu, la derniere à la gauche.

7°. On doit éviter de nommer un émail que l'on a déja nommé ; une famille porte d'*azur à la fasce d'or, accompagnée de trois losanges d'or* ; on dit accompagnée de trois losanges *de même* : ce mot *de même* signifie l'*émail* que l'on vient de nommer.

8°. Une autre famille porte d'*argent à l'aigle d'azur, accompagnée en chef de trois besans d'azur, & en pointes de trois molettes d'éperons aussi d'azur* : on blasonne d'*argent à l'aigle, accompagnée en chef de trois besans, & en pointe de trois molettes d'éperons, le tout d'azur.*

9°. Une famille porte d'*or, à la face d'azur, chargée de trois croissans d'or* : il faut dire *chargée de trois croissans de l'émail du champ.* (*G. D. L. T.*)

BLATIN, s. m. (*Hist. nat. Ichthyologie.*) espece de pourpre à canal évasé, ainsi nommée au Sénégal, & gravée dans notre *Histoire naturelle des coquillages du Sénégal, planche IX, n°. 32, page 142.*

Sa coquille a rarement plus de sept lignes de longueur ; sa largeur est une fois moindre.

Elle n'a que huit spires qui sont peu renflées, fort serrées, & chagrinées par un grand nombre de tubercules assez gros, écartés & disposés sur plusieurs rangs qui tournent avec elles : on en compte cinq à six sur la premiere spire, deux sur la seconde, & un seul sur les autres.

Le sommet égale en longueur la premiere spire.

La longueur de l'ouverture n'est pas tout-à-fait triple de sa largeur.

La levre droite est mince & sans dents dans quelques-unes ; dans d'autres, elle est fort épaisse, ornée au-dedans de cinq dents assez grosses & arrondies.

Le fond de sa couleur est un pourpre foncé tirant sur le violet ou sur le noir. Dans quelques-unes la premiere spire est entourée de deux petites lignes blanchâtres, peu sensibles ; elle n'a point de périoste apparent.

Mœurs. Le *blatin* se voit abondamment dans les rochers de l'île de Gorée & de la Magdelaine. (*M. ADANSON.*)

§ BLATTE, insecte. *Voyez*-en la figure au *volume XXIII, planche LXXVII, figure 11 à 13.* du *Dict. raisf. des Sciences*, &c.

BLATTI, s. m. (*Hist. nat. Botan.*) arbrisseau du Malabar, très-bien gravé sous ce nom, avec la plupart de ses détails, par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus, volume III, page 43, pl. XL.* Les

Malabares l'appellent encore *katou tsjambou*, c'est-à-dire, *sauvage jambo*; les Brames *ambetti*; les Portugais *jambou do mato*; les Hollandois *sterre bollen*. Jean Commelin l'appelle *jambos sylvestris*, & le regarde comme une troisieme espece de jambo qui auroit dû, selon lui, être placée par Van-Rheede dans le volume I. de son *Hortus Malabaricus*, après le *nati schambu* gravé à la *planche XVIII*.

Cet arbrisseau ne s'éleve guere au-dessus de quatorze pieds. Son tronc est fort court, couronné par une cime sphérique composée de branches opposées en croix, courtes, épaisses, assez serrées, d'abord ailées, à quatre angles aigus, rouges & brun-rouges dans leur jeunesse, ensuite cylindriques en vieillissant, à bois blanc très-dur, recouvert comme le tronc d'une écorce cendrée, ligneuse, très-épaisse.

Sa racine est recouverte d'une écorce noirâtre.

Ses feuilles sont opposées deux-à-deux en croix, au nombre de deux à quatre paires sur chaque branche, très-serrées, elliptiques, obtuses, longues de trois à six pouces, une fois moins larges, entieres, très-épaisses, d'un verd moyen, relevées en-dessous d'une grosse côte ramifiée de sept à huit paires de nervures alternes, insensibles & portées horizontalement sur un pédicule demi-cylindrique extrêmement court, ailé sur ses côtés sur lesquels les bords se prolongent.

Le bout de chaque branche est terminé par une fleur hermaphrodite presque sessile, ou à péduncule quarré, très-court, longue de trois pouces, purpurine, posée non pas sur l'extrémité de l'ovaire, mais sur ses côtés vers son extrémité.

Chaque fleur consiste en un calice persistant, à six feuilles épaisses, triangulaires, une fois plus longues que larges, vertes, élevées, peu ouvertes, égales à la longueur de l'ovaire qui les porte, en faisant corps avec elles. Entre les six feuilles du calice sont placés six pétales purpurins, triangulaires, menus, aussi longs qu'elles, huit à dix fois plus longs que larges. Trente à quarante étamines une fois plus longues que le calice & l'ovaire pris ensemble, s'élevent droit en faisceau, & remplissent le calice ou la fleur; leurs filets sont purpurins, couronnés chacun par une anthere rouge, taillée en rein, couchée horizontalement: ces étamines ne couvrent pas la surface supérieure de l'ovaire, mais sont attachées sur six à sept rangs autour de ses bords près de la corolle & du calice, & avant leur épanouissement elles sont recourbées ou roulées en spirale vers le centre de la fleur. Le style part du milieu de l'ovaire, & domine les étamines: il est verd, terminé par un stigmate hémisphérique, velu.

L'ovaire, avant sa maturité, paroît d'abord comme une sphere de neuf lignes de diametre, verd-brune; mais en mûrissant il devient une baie en pomme de deux pouces à deux pouces un tiers de diametre, conservant son style & son calice qui l'entoure vers le milieu de sa longueur ou un peu au-dessous, comme une étoile épanouie à six rayons. Cette baie est brune extérieurement, charnue, à chair ferme, succulente, à une loge, ne s'ouvrant point, comme partagée en deux, contenant cinq cens à six cens pepins ovoïdes, anguleux, longs de deux lignes, une fois moins larges, blancs d'abord, que le contact de l'air rend ensuite noirs comme si on les eût plongés dans de l'encre, disposés sur dix-huit rangs ou enfoncés dans dix-huit cellules autour d'un placenta charnu, dont les cellules représentent des ramifications très-agréables à la vue.

Culture. Le *blatti* croît communément au Malabar, au bord des rivieres, sur-tout dans les provinces de Paleurti & Tirpoutare. Il fleurit & fructifie dès la quatrieme année qu'il a été semé, jusqu'à la vingtieme, & continue ainsi tous les ans. Ses fruits sont mûrs en août.

Qualités. Toutes les parties de cet arbrisseau sont sans odeur. Ses branches & feuilles ont une saveur austere. Ses feuilles sont acides, ainsi que ses fruits.

Usages. Les Malabares font cuire ses fruits pour les manger avec d'autres mets.

De ses feuilles pilées ils font un cataplasme qu'ils appliquent sur la tête rasée pour dissiper les vertiges & procurer le sommeil dans les fievres continues. Le suc tiré de son fruit par expression se donne avec le miel pour guérir les aphtes & pour tempérer l'ardeur des fievres.

Remarques. Quoique Jean Commelin ait regardé le *blatti* comme une espece de jambo, on voit cependant qu'il y a beaucoup de différence & dans les fleurs & dans les fruits de l'un & de l'autre, & que cet arbrisseau méritoit de faire un genre particulier dans la quatorzieme famille des myrtes où nous l'avons placé. *Voyez* nos *Familles des plantes*, *vol. II.* imprimé en 1759, & publié en 1763, *page 88.* (*M. ADANSON.*)

BLAVET, (*Géogr.*) riviere de France en Bretagne. Elle a sa source au diocese de Quimpercorentin, & son embouchure dans l'Océan à Port-Louis, après un cours de quinze ou seize lieues. (+)

BLAWE-STAAR, s. m. (*Hist. nat. Ichthyolog.*) espece de spare assez bien gravé & enluminé sous ce nom & sous celui d'*étoile bleue d'Amboine*, par Coyett, à la *figure 80* de la seconde partie de son *Recueil des poissons d'Amboine.*

Ce poisson a le corps médiocrement long, très-aplati ou comprimé par les côtés; la tête grande, triangulaire, la bouche petite, conique, pointue, les yeux petits.

Ses nageoires sont au nombre de sept, savoir, deux ventrales petites, pointues, menues, au-dessous des deux pectorales qui sont rondes & médiocrement grandes; une dorsale étendue sur presque toute la longueur du dos, comme fendue en deux, à rayons plus longs devant que derriere; une derriere l'anus plus longue que profonde; & une à la queue, échancrée ou creusée en arc. Deux de ces nageoires sont épineuses, savoir, la dorsale qui a sept rayons antérieurs en épine, & l'anale qui en a trois.

Son corps est bleu avec trois bandes transversales de chaque côté, jaunes, bordées de rouge. Sa tête est rouge en-dessus, bleue en-dessous, bordée de jaune, avec une étoile bleue à cinq rayons autour des yeux, dont la prunelle est bleue entourée d'un iris jaune. Les nageoires sont vertes, excepté la dorsale qui est jaune au-devant à rayons bleus, & marquée de deux demi-cercles jaunes & de deux rouges dans sa partie postérieure.

Mœurs. Ce poisson est commun dans la mer d'Amboine, autour des rochers; il est fort maigre. (*M. ADANSON.*)

BLAZER, s. m. (*Hist. nat. Ichthyolog.*) poisson d'Amboine du genre du poupou, dont Ruysch a fait graver deux especes sous ce nom *n°* 8 & 9 de la *planche VIII* de sa *Collection nouvelle des poissons d'Amboine*, *pag.* 14 & 15.

Le premier de ces deux poissons a le corps court, assez comprimé, à peau rude, comme chagrinée, sans épines; la tête courte, la bouche petite, cinq ou six dents coniques, pointues à chaque mâchoire, les yeux médiocrement grands; & six nageoires dont deux pectorales, médiocres, arrondies; deux dorsales dont l'antérieure courte, triangulaire, épineuse, la postérieure longue, une derriere l'anus longue, & une à la queue, quarrée ou tronquée. Il est bleu avec quelques taches blanches sur la poitrine, & une de chaque côté vers la queue.

La

La seconde espece de la *figure 9*, differe de la premiere en ce que son corps est moins renflé ou plus menu, plus alongé à proportion. Sa nageoire dorsale antérieure a trois rayons épineux, plus voisins de la seconde nageoire postérieure. Il est pareillement bleu, mais marqué de chaque côté de son corps de deux lignes blanches longitudinales qui commençant derriere les nageoires pectorales, vont se terminer à la queue où sont deux taches blanches de chaque côté.

Mœurs. Ces poissons n'ayant pas les ouvertures des ouies assez grandes, près des nageoires pectorales, lancent souvent par la bouche l'eau qu'ils ont avalée, ce qui établit un certain rapport entr'eux & le souffleur dont on leur a donné le nom de *blazer*.

Remarque. Le *blazer* est, comme l'on peut juger, de la famille des coffres, *orbes*, & appartient à un genre particulier semblable à l'acara mucu du Bresil, auquel nous laissons par préférence celui de *poupou* qu'on lui donne dans les Indes. (*M. ADANSON*.)

§ BLED *ou* BLÉ, (*Botaniq. Agriculture.*) mot françois, formé du latin barbare *bladum*, *blaium*. On disoit autrefois *blai*. Plusieurs coutumes parlent d'un droit de *blairie* qui, dans les unes, est une prestation en bled, dans d'autres, comme en Nivernois, est le droit de pascage sur les terres moissonnées, *&c*. Mais d'où vient le mot barbare, *bladum?* Menage se contente de dire qu'il signifie *fruit*, *semence;* d'où vient le mot d'*imbladare*, emblaver, pour ensemencer; *emblavures*, *emblures*, grains pendans par racines, *déblaver* pour moissonner? *&c*. Vossius, *de vitiis sermonis*, dérive le mot *bladum*, du saxon *blad*, qui signifie la même chose. D'autres, en suivant l'idée de Menage, le dérivent du grec *blaston*, *germen*. Le mot de *bladum*, d'où nous avons fait *bled*, vient de plus loin selon M. Buller qui le dérive du celtique *blead*, moisson. Les bas-Bretons disent encore *bled* pour farine, & les Gallois *blot*. *Bladum* étoit un nom générique, pour signifier toutes sortes de grains propres à faire du pain. Pour en désigner la qualité, il falloit ajouter l'espece au mot *bladum*, comme *bladum frumentum*, froment; *bladum ab equis*, avoine; *bladum mediatum*, méteil; *bladum hiemale*, bled d'hiver; *bladum grossum*, *minutum*, gros bled, petit bled; *bladum sic autem appellabant quodvis triticum; etsi differret à frumento*, Ducang. *Siton pane di biado e non di fromento*, Dantes. Ainsi notre mot *bled* est générique, de même que celui de *grains*, car on dit indifféremment le *commerce des bleds;* le *commerce des grains;* & *bled* en général, signifie les petits corps ou fruits des plantes, & principalement les semences de celles qui sont connues sous le nom de *fromentacées* ou de *céréales*, parce qu'elles servent à la nourriture des hommes & des animaux. Les anciens se servoient du mot *frumentum*, pour désigner toute espece de *bled;* quoique nous ayons restreint le même mot *frumentum* au sens spécifique pour désigner l'espece particuliere que nous appellons *froment*. Le *frumentum* des latins étoit dérivé du mot *frui* dans le sens de vivre: on disoit *fruimentum*, & *frui* venoit de *frumen*, qui signifie proprement la membrane qui tapisse l'intérieur de la bouche, le haut du palais.

De la signification du mot passons à la chose. Rien ne prouve mieux les soins paternels & l'amour d'une providence attentive, que la variété des grains & des fruits dont l'auteur de la nature a enrichi les domaines de l'homme; ce sont-là les vrais biens de la vie, bien toujours renaissans & s'améliorant même par la culture, biens qui se rajeunissent pour nos besoins & qui semblent ne se perpétuer sans cesse que pour la conservation de l'espece humaine.

Parmi les plantes qui nous donnent les grains & les fruits, il en est dont la vigueur résiste à la durée des tems, & aux vicissitudes des saisons, selon la nature & la constitution de chaque espece. Il en est qui ne sont vivaces que par leurs racines, & dont la tige & les feuilles qui périroient tous les hivers, sont coupées pour servir de fourrage aux animaux. Il en est enfin d'annuelles qui ne subsistent qu'une année, & parmi ces dernieres il en est, telles que les *bleds & les seigles*, qui peuvent supporter les rigueurs des hivers, & dont la végétation peut se prolonger jusqu'à neuf à dix mois, tandis que d'autres, telles que les *bleds de mars*, craignent l'hiver & ses frimas, & acquierent leur parfaite maturité dans l'espace de quatre mois; en sorte qu'il suffit de les semer au printems aux environs du mois dont ils portent le nom, *les mars*.

Cette diversité des plantes nous est favorable, non-seulement par la multiplicité des dons que leur récolte nous procure, mais encore en ce que les semences variées comme les saisons, nous donnent la facilité d'ensemencer toutes nos terres dans la saison qui nous convient le mieux; en sorte que nous pouvons nous dédommager dans l'une des pertes que nous avons essuyées dans l'autre.

Les *bleds* étant spécialement destinés à la nourriture de l'homme qui ne peut pas se procurer d'aliment plus sain, plus agréable, ni plus facile à préparer, sont devenus la matiere d'un commerce nécessaire qui ajoute encore à leur prix; ils sont par cette raison le but principal de l'agriculture, dont les travaux sont consacrés avant tout à la multiplication des *bleds*, parce qu'ils sont d'une nécessité indispensable pour toutes les conditions. Les grains peuvent donc être considérés sous deux aspects, l'un comme étant l'objet de l'agriculture, l'autre comme servant de base & de matiere premiere aux commerces fondés sur nos besoins réciproques. *Voyez* les mots AGRICULTURE, COMMERCE DES GRAINS, EXPORTATION.

Mon objet, dans cet article, étant de procurer une connoissance étendue des divers *bleds*, je vais le diviser en plusieurs paragraphes pour soulager la mémoire, & y répandre plus d'ordre & de clarté.

§ I. *Bleds des anciens.*

Je traduis ce paragraphe de mes *Institutions latines d'agriculture physico-botanique*, que j'espere donner au public en françois & en latin, & dans lesquelles j'ai rassemblé tout ce qui concerne les plantes céréales & leur culture, leurs différentes especes, la nature des terres, l'histoire naturelle de la vigne & des vins, *&c*. enfin tout ce qui concerne l'agriculture, pour former un *Prædium rusticum* complet.

Les Romains, comme je l'ai observé plus haut, désignoient sous le mot générique *frumentum*, plusieurs especes de *bleds*. Ils en distinguoient deux genres principaux, celui qu'ils nommoient *far seu ador*, & le froment qu'ils appelloient *triticum*. On peut voir cette distinction dans Columelle. Virgile semble l'indiquer dans son immortel ouvrage des Géorgiques.

> *At si triticeam in messem robustaque farra;*
> *Exercebis humum.*

Ce sont là de ces distinctions qui échappent aux traducteurs qui croient, comme M. de l'Isle, y suppléer par la pompe des mots, & dont l'ensemble ne signifie rien.

> *Préferes-tu des bleds dont les gerbes flottantes*
> *Roulent au gré des vents leurs ondes jaunissantes?*

On voit que tout ce qui suit, n'ajoute rien à cette traduction, *Préferes-tu des bleds*; & n'est qu'un vain remplissage, & que cette traduction est incomplette, puisqu'elle ne rend pas les mots

triticeam in messem robustaque farra exercebis humum. Il faudroit pouvoir faire entrer tout ceci dans une traduction exacte : mais si vous disposez la terre par des labours à porter une moisson de froment ou de l'épeautre robuste ou de l'orge d'hiver, *&c.*

Les *Origines* d'Isidore & Varron dérivent le mot *far à frangendo quia ante molarum usum pilâ frangi soleat* ; d'autres du mot *ferre quod illud ferat terra.* Mais ces étymologies incertaines, & qui conviennent également aux autres grains, ne nous apprennent rien sur la nature particuliere du *far* dont les latins ont formé leur mot *farina*, selon Pline *farinam à farre dictam nomine ipso apparet.* Liv. XVIII, chap. 9.

Le *far* fut chez les Romains comme l'orge chez les Grecs, le *bled* le plus connu & le plus ancien ; c'est pourquoi on le préféroit aux autres *bleds* dans les sacrifices & dans la cérémonie du mariage, que l'on appelloit de son nom *confarréation*, & le divorce de cette derniere espece de mariage s'appelloit *diffarréation*, parce qu'on faisoit usage dans ces cérémonies de gâteaux faits de farine de *far.* On appelloit aussi le *far edor*, selon Festus, *ab edendo & quod vulgatissimum esset cibi genus*, ou selon d'autres, *ador ab adurendo*, parce qu'on le faisoit brûler en holocauste dans les sacrifices. Aussi a-t-on fait d'*ador* un adjectif, qu'on joint ordinairement au mot *far*, *far adoreum.* Si nous en croyons Pline, ce fut Numa qui imagina de faire rôtir le *far*, non-seulement parce que cela le rendoit plus sain, mais parce qu'il devenoit plus facile à être brisé sous le pilon des esclaves, avant l'invention des meules. Le religieux Numa ne manqua pas de consacrer cette utile invention par la religion, en faisant brûler du *far* dans les sacrifices. Le *far* étoit le principal aliment des anciens Romains, qui le mangeoient en bouillie ; car ils furent long-tems sans connoître l'usage du pain, ce qui les fit appeller par les autres nations, *mangeurs de bouillie.* Ils avoient même encore ce sobriquet du tems de Pline, *& pulmentarii hodieque dicuntur.* Liv. XVIII, chap. 8 ; ailleurs il les appelle lui-même *pultiphagos.*

Quant au *far*, c'étoit, selon Pline, celui de tous les *bleds* qui résistoit le mieux au froid des hivers ; on le semoit en automne. Il se plaisoit dans les sols crayeux & humides, mais il réussissoit également bien dans les lieux chauds, secs & arides ; les terreins les plus froids & les plus mal cultivés ne l'empêchoient pas de venir. *Ex omni frumentorum genere durissimum far & contra hiemes firmissimum semen ideo hibernum ; autumno seritur creloso solo & uliginoso gaudet, patitur simul frigidissimos locos & minus subactos vel æstuosos sitientesque*, &c. Plin. *loc. cit.* Columelle compte quatre especes de *far*, celui de *clusium* qui étoit le plus blanc & le plus éclatant, le *venuculum album*, le *venuculum rubrum* & le *far* trémois qu'il appelle *alicastrum*, & qui l'emportoit en bonté & en poids sur les trois premieres especes.

La seconde sorte de *bled*, connue des Romains, étoit le froment, qu'ils appelloient *triticum à triturando*, parce qu'on le dépouilloit de sa balle en le broyant. Columelle distingue trois especes de froment : la premiere, qu'il appelle *robus*, soit à cause de sa couleur rouge, soit parce qu'il étoit meilleur & plus lourd que les autres : la seconde espece, qu'il nomme *siligo*, parce qu'elle étoit blanche & d'un grain plus net & plus choisi, étoit celle qu'on employoit principalement à faire le pain qui en prenoit le nom de *panis siligineus.* On pourroit rapporter la premiere espece de ces fromens à celui que les marchands appellent *mâle*, qui est plus rouge, plus gros & plus lourd ; l'autre à la femelle qui est plus petite, mais plus blanche & plus nette, à moins que ce ne soit l'espece particuliere de *bled* blanc, qu'on nomme *blanchée* en quelques endroits, & ailleurs *touzelle* ou *bled touzet*, parce que son épi est ras & sans barbe ; au reste Pline & Columelle remarquent que l'espece siligo n'est qu'un *bled* dégénéré du *robus*, & qu'au-delà des Alpes le *robus* dégénére en *siligo* à la deuxieme ou troisieme récolte. C'est comme si nous comparions le *bled* de Barbarie à celui de Pologne ; le premier est plus gros, plus long, d'une couleur plus foncée & bien plus lourd, ayant la farine plus compacte ; ce qu'il faut attribuer à la chaleur du climat, & non pas à la diversité de l'espece. Je parlerai ailleurs de cette dégénération des *bleds*, qui en a fait multiplier les especes par les anciens & par les modernes. *V.* FROMENT, *Suppl.* La derniere espece de froment, citée par Columelle, est le *tremas triticum trimestre*, dont l'usage n'est pas assez répandu, parce qu'il pourroit remplacer les fromens qui ont été la victime des hivers. Ce fut cette espece de froment qui fut le salut de la France en 1709, comme on le verra au *mot* DISETTE, dont je prie de joindre la lecture à celle de cet article.

On peut juger par ce que je viens de dire, d'après Pline & Columelle, que le *bled far adoreum*, étoit un genre bien différent du *bled* froment, *triticum.* Pline ajoute que le chaume du froment a quatre nœuds, & que la paille du *far adoreum* en a six. Le froment est séparé de sa balle dans la grange, & on en seme le grain, dépouillé de son enveloppe : le *far* au contraire ne pouvoit être dépouillé de sa balle qu'en le faisant rôtir, & on le semoit avec ses enveloppes ou follicules, comme l'orge & l'avoine : les Gaulois qui recueilloient le plus beau far de l'Europe l'appelloient *brance*, & ils nommoient le froment *arinca* ; le *far* réussissoit par-tout, & le froment veut une terre grasse & bien préparée & un climat tempéré : le *far* se semoit dès le mois de septembre & le froment au mois de novembre.

Il est d'autres différences entre le *far* & le froment sur lesquelles on peut consulter les *autores rei rusticæ* ; mais il sera toujours incertain à quelle espece de nos grains modernes il faut rapporter le *far* des anciens. C'est de ces recherches qu'il falloit s'occuper dans le *Dict. raif.* &c. au *mot* BLED, plutôt que de nous apprendre, d'après Savary, qu'on a bien fait de ne pas citer, que c'est *Cérès* qui a inventé le *bled.*

Quelques auteurs prennent le *far* pour l'épeautre ou *bled locular*, ainsi appellé, à cause de la balle ou glume qui recouvre ce grain, qui a d'ailleurs les mêmes propriétés que le *far*, en ce qu'il vient partout, qu'il résiste aux hivers les plus rudes, qu'il réussit dans les lieux secs comme dans les fonds marécageux, & qu'on en fait en Allemagne & en Suisse d'excellentes fromentées, comme les Romains faisoient leur bouillie avec le *far* ; mais l'épeautre étoit également connu des anciens ; les Grecs l'appelloient *zea*, & Pline n'eût pas manqué de l'observer si c'eût été le même *bled.* Dioscoride distingue deux especes d'épeautre que nous avons encore ; la premiere, qu'il appelle *monococcon*, parce qu'elle n'a qu'un grain dans chaque balle isolée, & l'autre *dicoccon*, parce qu'il y a deux grains sous une enveloppe commune. L'épeautre *zea*, que les Latins appelloient *semen*, se cultivoit principalement dans la Campanie, où l'on en faisoit l'*alica*, espece de potion ou de bouillie très-nourrissante, d'où elle avoit pris le nom d'*alica ab alendo.* Quoique le *far* & l'épeautre fussent des grains de même genre, Pline ne manque pas d'en faire sentir la différence, car il dit que le *far* étoit réservé pour les hommes, & que l'épeautre & l'orge étoient destinés aux chevaux ; cependant comme il y avoit quelques peuples qui vivoient d'épeautre, Pline ajoute que c'est faute de *far*, *qui zeâ utuntur non habent far*, *liv. XVII*, *c. 81.*

Ceux qui confondent le *far* avec le seigle se trompent également, puisque le seigle étoit aussi connu des anciens, & que Pline le distingue nommément :

on ne cultivoit le seigle en Italie qu'en le semant avec de l'orge, des vesces, du *far*, & d'autres grains, pour procurer au bétail un fourrage, qu'ils appelloient *farrago*, à cause de ce mêlange : Pline ajoute cependant qu'on cultivoit le seigle, en quelques lieux des Alpes pour en faire un pain détestable qui n'étoit propre qu'à appaiser la faim canine de ces malheureux montagnards, dénués des moyens de se procurer de meilleur *bled* ; il remarque même que les plus aisés mêloient un peu de *far* avec le seigle pour en corriger l'amertume & rendre le pain moins noir, comme nous mêlons du froment avec le seigle dans la même vue ; & il ajoute que cela n'empêche pas le pain où il y a du seigle de lâcher le ventre & d'être aussi mauvais qu'indigeste. *Voy.* SEIGLE, *Suppl.*

Je serois donc porté à croire que le *far adoreum* des anciens n'est autre chose que notre orge d'hiver connu sous le nom d'*écourgeon*, qu'Olivier de Serres met mal-à-propos au nombre des fromens. L'auteur de la *Maison Rustique* l'appelle *secourgeon*, comme qui diroit *secours des gens*, parce qu'étant hâtif, il est d'un grand secours aux pauvres gens qui n'ont pas de *bled* pour vivre jusqu'à la nouvelle récolte, & qu'on le moissonne le premier, raison pour laquelle on le nomme *orge de prime*. Les Flamands en font de la bierre, comme les Romains faisoient leur *alica*. Il se seme en septembre comme le *far*, son chaume a six nœuds comme le *far* ; il est plus haut que celui de l'orge commun : il donne prodigieusement de grains, & il a toutes les qualités que Pline attribue au *far*. Comme c'étoit l'espece de *bled* que les anciens cultivoient de préférence, il ne seroit pas étonnant que la culture en eût multiplié les especes ; & ce qui me confirme dans mon opinion sur l'identité du *far* & de l'écourgeon ou orge de prime, c'est que Pline remarque qu'il y avoit un *far* printanier, comme nous avons nos orges de mars, & que les gladiateurs se nommoient *hordearii*, parce qu'ils ne mangeoient rien autre chose du tems de Pline, que des bouillies d'orge & de *far*. J'ai cru devoir donner cette courte notice des *bleds* des anciens, avant que de parler des nôtres.

§ II. *Bleds des modernes.*

Dans le commerce on distingue deux sortes de *bleds* : 1°. les *bleds* proprement dits, ou les gros *bleds* ; 2°. les petits *bleds* ou les menus grains.

Les gros *bleds* se sement avant l'hiver, ils se subdivisent en trois classes : la premiere comprend toutes les especes de fromens ; la seconde celles des seigles, & la troisieme qui résulte du mêlange des deux premieres classes ; on appelle ce mêlange *bled méteil* ; il est connu en Bourgogne sous le nom de *conceau*, & Olivier de Serres dit qu'on le nomme en Languedoc *mescle* ou *cossequail*, en Bretagne *meleard*. *Voyez* MÉTEIL, *Suppl.* On compte encore l'épeautre & le riz au nombre des gros *bleds*.

On donne le nom de *petits bleds* aux grains qui se sement en mars, comme l'orge, les pois, la vesce, l'avoine, *&c.* mais cette division n'est pas exacte, parce qu'il y a des fromens & des seigles printaniers qui se sement en mars, comme il y a des orges & des avoines d'hiver qui se sement en automne.

Le maïs & le sarrazin sont encore des grains auxquels on donne le nom de *bled* ; le premier s'appelle *bled de Turquie* ou *bled d'Inde*, le second *bled noir* ; on donne aussi le nom de *bled de vache* à la graine du melampyrum qui est souvent mêlée avec le froment, & qu'on nomme l'*herbe rouge*.

Il est naturel de penser qu'on a donné le nom de *gros bleds* aux grains spécialement destinés à la nourriture de l'homme, comme le froment, le seigle, le méteil, l'épeautre, le riz ; & celui de *petits bleds* ou *menus grains* à ceux qui servent à nourrir les animaux ; mais cette division est encore incomplette & arbitraire, puisque dans plusieurs provinces, comme en Comté & ailleurs, le paysan est réduit au pain d'orge & d'avoine, & se trouve fort heureux de pouvoir partager sa nourriture avec les chevaux.

En général, les grains farineux, c'est-à-dire, qui donnent de la farine, & dont on fait du pain, de la bouillie ou des gâteaux pour la nourriture journaliere des hommes, sont de deux sortes, les *bleds* & les légumes.

Les *bleds* se distinguent 1°. en gros *bleds*, tels que les fromens, les seigles & les épeautres.

2°. En *bleds* étrangers, tels que le maïs ou *bled* d'Inde, & le riz qu'on appelle *bled de la Chine*.

3°. En petits *bleds* ou menus grains, comme l'orge, l'avoine, le panis, le millet & le sarrazin ou bled noir.

Les légumes sont aussi de plusieurs sortes & comprennent toutes les plantes & racines qu'on peut cultiver en plein champ ou dans le potager. On donne proprement le nom de *légumes* aux graines farineuses qui se trouvent renfermées dans une cosse ou silique qu'on cueille à la main lors de la récolte (*Legumina qui à manu leguntur.*). Les vrais légumes sont les pois, les feves, les lentilles, *&c.*

Il est aussi des racines farineuses dont l'art peut trouver le secret de faire du pain, soit en les employant seules, soit en les mêlant avec la farine des *bleds* proprement dits, telles sont la pomme de terre ou *solanum tuberosum* ; le topinambour ou poire de terre, *helianthemum tuberosum* ; la racine de quelques especes de pieds de veau *arum*, les bulbes des especes d'orchis ou de satyrium dont on fait le salep d'Egypte, *&c.*

Tous les *bleds* proprement dits dont je viens de parler, ainsi que les plantes ou racines farineuses avec lesquelles on peut les remplacer, croissent en France & peuvent s'y cultiver avec la teinture la plus facile des pratiques de l'agriculture. Je devrois donner ici la description, les especes, la culture, les usages & les propriétés de chacune de ces plantes en particulier ; mais on sent aisément que ces détails seroient d'une trop longue étendue dans un seul article ; ainsi consultez séparément les *mots* FROMENT, SEIGLE, EPEAUTRE, ORGE, AVOINE, MAÏS, RIZ, PANIS, MILLET, SARRAZIN, *&c.*

§ III. *Des diverses qualités & maladies des bleds avant la récolte.*

Tout homme qui veut se mêler du commerce des *bleds* & de la boulangerie, ne peut se flatter de réussir, à moins qu'une longue expérience ou une étude réfléchie qui en tienne lieu, ne lui ait appris les moyens de connoître les diverses especes de *bleds* & leurs qualités bonnes ou mauvaises. Cette connoissance intéresse les propriétaires de fonds qui ont leurs revenus en grains ; les peres de famille qui sont obligés de faire cuire chez eux une grande quantité de pain pour un nombre considérable d'enfans, de domestiques, d'ouvriers ; les directeurs des grandes manufactures ; les économes des hôpitaux & maisons religieuses ; les armateurs de navire & négocians de *bleds* ; les entrepreneurs des vivres, *&c.* On conçoit aisément de quelle conséquence il est que toutes ces personnes sachent connoître les qualités des différentes sortes de grains ; l'intérêt pressant qu'elles ont à se pourvoir de bonnes qualités de grains, est manifeste, puisque d'un côté la vie de ceux qu'elles doivent alimenter en dépend, & que de l'autre si la qualité du *bled* manque, toute spéculation en ce genre est incertaine, fautive & ruineuse pour celui qui l'a faite ; la santé des uns &

la fortune des autres sont attachées aux connoissances qui font l'objet de cet article.

Jusqu'ici j'ai parlé des *bleds* en général ; mais le froment étant le *bled* par excellence, & le meilleur de tous les grains pour composer la nourriture des hommes, je vais m'attacher à faire connoître ses maladies & ses diverses qualités, en examinant d'abord les *bleds* pendans par racine, & ensuite les *bleds* après la récolte ; mais il faut joindre préliminairement à cet article la lecture des *mots* FROMENT & SEIGLE, & celle des autres mots auxquels je renvoie dans le texte.

Il n'est pas indifférent pour un acheteur, par exemple, qui a de grands approvisionnemens à faire dans un canton, d'aller examiner les *bleds* sur plante pour en apprécier mieux la valeur, afin de spéculer sur l'espérance qu'il peut se promettre des récoltes prochaines.

Dans nos climats on voit le sort des *bleds* entre le 15 mai & le 15 juin.

La couleur de la faune & des tuyaux de *bled* fin doit être d'un beau verd plein. Quand les plantes du *bled* ont un œil jaune, on est assuré qu'elles ne produiront pas de beaux épis ; car cette couleur dénote un grain qui a souffert par la trop grande rigueur des frimats, par trop de sécheresse ou trop d'humidité. Quand le *bled* est jaune-rouge, la plante n'a pas pris sa nourriture, & se fournit mal en grains.

Lorsque le pied pousse beaucoup de tulles, ce qu'on appelle en Bourgogne *trocher*, c'est une marque que le sol est bon, bien cultivé, & que la récolte promet beaucoup. La touffe ou troche est précisément cet état de la plante où la tige du *bled* forme le pied d'œillet, lorsque plusieurs tuyaux partent de la même tige ou du même grain de semence ; c'est ce qui arrive ordinairement dans les fonds labourés profondément, & dans lesquels le laboureur intelligent a semé plus clair, afin de laisser à chaque grain de *bled* l'espace qu'il lui faut pour taller suffisamment. C'est ce qu'on avoit principalement en vue dans la pratique du semoir, cet instrument dont les essais annonçoient des merveilles, mais qui n'a pu encore s'établir généralement (*Voy.* SEMOIR). Un autre moyen de faire trocher ou taller les grains, seroit de semer les *bleds* clair dès le commencement de septembre, & de les faucher une fois ou deux avant l'hiver. J'en ai parlé dans ma *Dissertation latine sur les principes physiques de l'agriculture & de la végétation.* Paris, Delalain ; Dijon, Frantin.

Les mauvaises herbes trop multipliées dans les champs, diminuent beaucoup le produit des récoltes. Les *bleds* qui sont le plus exposés au souffle des vents, y sont ordinairement sujets. La quantité de gerbes en est bien aussi considérable ; mais ces *bleds* souffrent un grand déchet. Les mauvaises herbes nuisent encore aux *bleds*, soit parce qu'elles les empêchent de grossir & de profiter en leur dérobant la nourriture, soit parce qu'elles les étouffent en les privant de la libre circulation de l'air, ou parce que le mélange des poussieres des étamines dans le tems de la fleuraison (sur-tout de l'yvraie), entraîne infailliblement une prompte dégénération des *bleds*, soit parce que les herbes coupées dans leur verdeur avec les grains, alterent les *bleds* par la fermentation qu'elles occasionnent dans les gerbes, soit enfin parce que leurs mauvaises graines nuisent à la quantité & à la qualité des grains, rendent la farine bise, le pain noir, lourd & mal-sain. Les mauvaises graines qui croissent avec le *bled*, sont, 1°. l'yvraie & la drou, petite espece d'yvraie ; leurs semences, mêlées dans le pain, causent une sorte d'ivresse & d'éblouissement. 2°. Les pois gras, la vesce & le vesceron qui nuisent à la mouture en ce qu'elles empâtent les meules, rendent la farine bise & amere, & l'empêchent de fermenter & de lever promptement. 3°. La nesle ou nielle bâtarde, *nigella arvensis cornuta*, Tournef. dont les semences sont rudes, anguleuses & noirâtres. 4°. Le grand lychnis des champs, *agrostemma*, Lin. auquel on donne mal-à-propos le nom de *nesle* ou de *belle-de-nuit*. 5°. Le *bled* de vache ou la rougeole, qui a pris ce dernier nom de la couleur de la plante & de sa fleur, appellée en quelques endroits *queue de renard, melampyrum purpurascente comâ*, Tournefort. Sa semence rend le pain rouge comme s'il étoit trempé dans du vin, & elle est aussi grosse que le moyen *bled*, ce qui fait qu'on a assez de peine à la retirer par le crible. 6°. La gesse à racines tubereuses qu'on nomme *annotes* en Bourgogne, *lathyrus arvensis repens tuberosus*, Tournef. *&c.* 7°. Le poireau bâtard, le barbeau ou bluet, le coquelicot, la presle, l'arrête-bœuf, les gramens, les chardons & une infinité d'autres mauvaises plantes qui nuisent aux *bleds*, & dont il seroit trop long de rapporter les inconvéniens. On observe sur-tout, lorsque les champs sont chargés de fleurs rouges, de coquelicots, de gesse & de pois gras, que la récolte sera des plus médiocres. Le bluet n'est pas d'un si mauvais signe, parce que sa graine tombe toujours avant les récoltes ; cependant il indique un fonds sec, aride & mal cultivé.

Après l'examen de la plante du *bled*, vient celui de son épi. Il y en a de trois classes ; celui de la premiere est gros, nourri, sortant bien de son fourreau ; celui de la deuxieme est plus maigre, & ne paroît pas avoir la force de sortir du fourreau ; celui de la troisieme ne forme qu'un épion, & dénote une grenaison médiocre, petite en quantité & en qualité. On doit aussi regarder la forme de l'épi, s'il est bien renflé, s'il est roux, jaune & de bonne couleur. On compte ensuite les mailles ou balles dont il est composé, par où l'on préjuge la quantité de grains qu'il doit produire. La fleur, ou plutôt les étamines du *bled* doivent sortir, renflées & assez grosses des mailles de l'épi ; elles doivent être d'une belle couleur de verd-gai, tirant sur le blanc. Alors l'épi graine parfaitement ; mais il faut pour cela que le tems de la fleur ne soit ni froid ni pluvieux pour qu'elle passe bien, sans quoi les *bleds* couleroient faute de fécondité. La coulure arrive en effet lorsque les poussieres des étamines ont été enlevées par les grands vents ou délavées par les pluies, ou lorsque le tems froid & couvert n'a pas assez de chaleur & de force pour faire jouer ces poussieres élastiques que les rayons du soleil doivent mettre en action pour opérer la fécondation des plantes (*Voyez* FÉCONDATION, *Suppl.*). Le germe renfermé dans les balles de l'épi, n'ayant point été fécondé, périt entiérement, ou bien avorte & reste petit & sans farine.

Lorsque le *bled* est prêt à mûrir, on compte les grains dont un épi est chargé, & on le distingue toujours suivant ses trois classes. Le *bled* de la premiere classe produit, par épi, cinquante à soixante grains ; celui de la deuxieme, de trente à cinquante, & celui de la troisieme ou l'épion, est formé de dix à trente grains. Il est bien aisé alors de connoître une bonne, une médiocre ou une mauvaise année, par la comparaison du produit des années précédentes. On conçoit aussi que quand l'épi porte beaucoup de grains & de bonne qualité, il est lourd & pesant ; alors on voit les épis inclinés & formant le crochet par leur poids, ce qui n'arrive pas quand l'épi est foible & le *bled* maigre & mal nourri. C'est cette situation des épis bien ou mal grenés, qui a fait naître la belle comparaison de M. Rollin, que le faux

ſavant eſt comme un épi vuide, qui porte ſa tête droite & altiere, tandis que le vrai ſavant eſt modeſte comme l'épi chargé de grains, qui n'éleve point ſa tête au-deſſus des guerets.

L'obſervation la plus eſſentielle conſiſte à examiner s'il y a beaucoup d'épis noirs, ou niellés, ou ſtériles, ou avortés, ou charbonnés ou ergotés. Les épis noirs & charbonnés qui ne produiſent rien par eux-mêmes, gâteront encore les autres qui donneront après le battage des *bleds* brouinés, chargés, niellés, mouchetés, charbonnés, puants, *&c.* & dont on ne peut faire du pain blanc paſſable, qu'en prenant la précaution de les faire laver & ſécher avec ſoin. L'épi ſtérile ou coulé eſt plat, léger: il ne donne que de la paille. L'épi avorté a les mailles ouvertes, il produit des grains contrefaits, verds, quelquefois durs comme de la pierre, d'autres fois pleins d'une matiere blanche, gluante & fétide; l'épi charbonné eſt blanc, la balle alongée eſt tranſparente, entr'ouverte, & renferme des grains qui n'ont que la pellicule extérieure; mais dont l'intérieur eſt plein, au lieu de farine, d'une pouſſiere noire, graſſe, putride, contagieuſe; l'épi niellé ne conſerve plus que la cote & paroît avoir été rôti au feu; enfin l'épi ergoté, fournit au lieu de grains des eſpeces d'ergots alongés, qu'on peut regarder comme un véritable poiſon & comme la cauſe premiere d'une infinité de maladies. Je n'entrerai point ici dans le détail immenſe des cauſes & des effets de toutes ces maladies des grains ſur pied; je prie ſeulement qu'on liſe les articles CHARBON, ERGOT & NIELLE, *Suppl.*

Il eſt également important d'obſerver comment ſe comporte le tems pendant la ſaiſon de la croiſſance du *bled*, de ſa maturité & de ſa récolte. Les brouillards & brouines du printems, tant ceux qui s'élevent de terre avec les vapeurs, que ceux qui ſe condenſent & retombent par des fraîcheurs, s'attachent à la plante du *bled*, en empêchent la tranſpiration & couvrent les feuilles & les tuyaux d'une ſubſtance rouſſe couleur de rouille, qui bouche les pores de la plante & nuit à ſon accroiſſement. Les lieux bas, humides & abrités ſont plus ſujets que les champs aérés à cette maladie, qu'on appelle *rouille.* Lorſque les *bleds* ſont rouillés & ſur-tout lorſque les tuyaux ſont attaqués, la récolte eſt d'un mince produit, la paille eſt noire, mouchetée, & les animaux la rébutent; cependant s'il ſurvient des pluies aſſez fortes pour laver les *bleds* de leur rouille, & s'ils ont le tems de ſécher avant la récolte, le mal eſt moins conſidérable; on ſait que les Romains invoquoient la déeſſe *Rubigo*, pour ſe garantir de la rouille, mais on ſait auſſi qu'ils prioient le dieu *Crepitus*, pour les coliques venteuſes.

Dans la ſaiſon de la maturité le *bled* mûrit bien quand il fait beau & que l'air eſt ſerein ſans être trop chaud. Le grain prend alors, ſuivant les pays, une belle couleur jaune, gris glacé ou clair perlé, c'eſt-à-dire, qu'il a de l'éclat & une ſorte de tranſparence; il eſt ferme & ſec intérieurement. Au contraire, quand les pluies ſont fréquentes dans la ſaiſon de la maturité du grain, il arrive deux choſes; la premiere lorſque les pluies ſont mêlées d'orages accompagnées de grands vents, alors les *bleds* verſent, prennent peu de nourriture, mûriſſent inégalement & ſont ſujets à faire des *bleds* augers & ſonneux, c'eſt-à-dire, dont le grain étique & ridé n'a preſque que du ſon & peu de farine. Comme il eſt plus long que rond, les gens du métier diſent à ce ſujet *que ce grain s'enfile*: la ſeconde quand les pluies viennent doucement & continuellement, elles pénetrent peu-à-peu dans l'épi & dans ſes mailles, l'eau humecte le grain, le bouffit & le rend de la couleur d'un gris-ſale, ce qu'on appelle *blaſterne*; alors le grain eſt peu ferme & fait une farine lâche & molle. Si les pluies continuent trop longtems, les *bleds* germent dans l'épi, ils pouſſent leurs germes hors des mailles à-peu-près comme l'artichaut, lorſqu'il eſt en fleur, ce qui fait dire que *le bled fait l'artichaut;* cet état malheureux fait alors doubler le prix du *bled.* Lorſque les *bleds* ont été nourris d'humidité & que ſur le champ il ſurvient de grandes chaleurs qui deſſechent trop vîte la plante, la paille & le grain mûriſſent ſans que le grain puiſſe ſe remplir de farine, c'eſt ce qu'on appelle *des bleds échaudés*, *des bleds retraits.*

Si les *bleds* ſont récoltés ſecs, ils ſe perfectionnent dans la grange ou dans le taſſement des gerbes. En un mot, il ſe façonne dans ſa paille & il acquiert toujours de la qualité. On dit ſur le marché, en parlant d'un *bled* bien conſervé de cette façon, *ce bled ſent la gerbe & ſon frais battu*, c'eſt un goût fin qui participe de l'odeur douce d'une paille fraîche, & ſur laquelle le bétail ſe jette avec plaiſir.

Au contraire, quand le *bled* eſt récolté humide, il faut le veiller avec grand ſoin, ſinon il court riſque de ſe convertir en fumier, il faut par conſéquent le battre promptement, le faire ſécher au ſoleil, s'il eſt poſſible, le bien peltrer, c'eſt-à-dire, travailler à la pelle, le cribler ſouvent & le bien airer au grenier; c'eſt dans ce cas de l'humidité des récoltes que l'étuve feroit bien utile pour les grandes communautés & pour les particuliers qui manquent d'emplacemens & de travailleurs. *Voyez* ÉTUVES & CONSERVATION DES GRAINS.

Quoiqu'en général les années humides ne ſoient pas favorables à la bonté des grains & que les pluies ſoient nuiſibles à leur récolte, cependant on a obſervé que les pluies qui tombent quelque tems avant la moiſſon contribue à faire produire au *bled* une farine plus belle & plus fine, car cette eau combinée avec la chaleur du ſoleil perfectionne la qualité du grain.

Il eſt encore une autre attention ſur les récoltes, qui ne doit point échapper à la vigilance d'un acheteur. Le laboureur voyant que la ſaiſon eſt humide, n'attend pas que la maturité du grain ſoit complette, il ſe hâte de moiſſonner au premier beau tems, dans la crainte que les pluies, ne continuent & il ferme au plutôt ſon *bled.* Il en réſulte une fermentation du grain dans la grange, il commence par y rougir, premiere marque de fermentation, alors l'écorce du *bled* eſt ſeulement attaquée, le corps du *bled* n'eſt point encore vicié ni corrompu. Peu-à-peu il acquiert un tel degré de corruption, qu'il devient ce que les gens du métier appellent *coti;* dans cet état la farine eſt terne tirant ſur le noir & d'un mauvais goût. Enfin le grain ſe pourrit au point que la farine devient couleur de tabac, quoique le grain conſerve encore à l'extérieur une apparence aſſez trompeuſe: il eſt cependant alors totalement corrompu & hors d'état de faire du pain; les animaux, les cochons même n'en veulent pas manger.

§. IV. *Des bleds après la récolte, & des précautions qu'il faut prendre pour en faire les achats.*

Après avoir examiné les *bleds* ſur plante & ſur terre, ſuivons ce qu'ils deviennent après la récolte. Les *bleds* s'achetent dans les granges des laboureurs & des propriétaires; 2°. dans les greniers & dans les maiſons des particuliers; 3°. dans les marchés publics. Ainſi un acheteur intelligent doit ſavoir connoître le grain dans les différens lieux où ſes intérêts, ſes beſoins & la convenance du moment le déterminent à faire ſes achats.

Dans les granges le laboureur a ſon *bled* en gerbe & le grain eſt encore dans l'épi: dans les greniers

le propriétaire a son *bled* en tas ; dans les marchés le *bled* est en sacs.

Lorsque le *bled* est dans la grange, l'acheteur choisit en différentes gerbes plusieurs épis qu'il égraine dans sa main, pour connoître la qualité du grain dont il juge par la forme, la couleur, la grosseur & le poids. Il prend garde sur-tout si le tas ne sent pas l'échauffé ou le pourri, si le grain est bien sec, s'il n'est pas coti, il compte les mailles de l'épi & il regarde si les grains à son extrêmité sont bien nourris.

Quand le *bled* est en tas dans les magasins, l'acheteur examine s'il a été bien vanné à la grange & bien criblé au grenier, ce qui se reconnoît à l'odeur, à le mettre à l'œil & à la main ; dès son entrée dans le grenier, un acheteur en ouvrant la porte consulte son odorat, le grain ne doit avoir aucune mauvaise odeur, car elle ne provient jamais que par une négligence de la conservation du grain, ce qui arrive lorsque le propriétaire laisse son *bled* sans en avoir beaucoup de soin, de maniere que les animaux y font leurs ordures & que les vers & les insectes viennent le dévorer ; le tas s'échauffe ordinairement par le défaut de travail d'un *bled* mal remué ou entassé trop haut.

Dans tous ces cas le *bled* a trois odeurs différentes, l'une de la fermentation qui se distingue par un goût particulier, portant une petite chaleur au nez comme seroit celle d'un fumier légérement échauffé ; la seconde est l'odeur du charanson, lorsque le *bled* en est infecté, le nez en ce cas est aussi frappé d'une chaleur désagréable & d'une odeur approchante de celle du créton des bouchers, lorsqu'ils fondent leur graisse, ou comme seroit celle du pain de noix quand l'huile en est retirée ; la troisieme est l'odeur du ver qui differe de celle du charanson, en ce qu'elle a un goût aigre, fade, qui donne des nausées. Ces vers sont des especes de teignes qui filent de la soie dont elles lient les grains de la superficie du tas, elles communiquent au grain sain une odeur qu'on nomme l'*odeur de la mite*.

Après avoir consulté ces premieres sensations qui affectent si diversement l'odorat, l'acheteur va au tas de *bled*, & il marche dedans pour éprouver l'égalité de la qualité du tas ou de la couche ou du tas. Quand le pied entre aisément dans le *bled*, il est toujours de bonne qualité, par conséquent il est intéressant de marcher autour du tas & dans le milieu. Si au contraire le pied entre difficilement dans le tas de *bled*, c'est une preuve qu'il n'est pas bien sec ou qu'il est dur de plancher, c'est-à-dire qu'il n'a pas été bien travaillé ou remué ; ce qui peut aussi provenir du défaut primitif d'une récolte humide ; c'est ce qu'on désigne en disant que le *bled* se tient.

Après l'examen du pied, l'acheteur met la main dans le tas où il éprouve de nouveau la même sensation qu'avec le pied. Il faut observer que le charanson donne de la main, c'est-à-dire qu'il rend le *bled* coulant. En quoi l'on peut être trompé si ce *bled* n'est coulant que par la quantité de charansons qui l'infectent dans le fond du tas ? au lieu d'avoir cette qualité par la bonne conduite d'un *bled* sec, & bien travaillé, il suffit en ce cas de l'odorat pour en juger.

Il arrive aussi fort souvent qu'un *bled* serré trop verd & devenu *coti*, possede néanmoins, avec de très-mauvaises qualités, de l'apparence & de la main, c'est-à-dire que le pied & la main y entrent facilement ; mais il est aisé de le reconnoître à la couleur noire & au mauvais goût de sa farine.

Tels sont aussi les *bleds* venus par mer, qui contractent successivement ces qualités dans les cales des vaisseaux, suivant qu'ils ont été embarqués plus ou moins humides.

Après ces premieres épreuves, l'acheteur prend du *bled* dans sa main, il le porte au nez, il se confirme dans la connoissance des trois odeurs dont nous avons parlé.

A l'œil il examine la forme du *bled* ; si ses bords sont bien relevés du côté de la rainure, il est sûrement bon, plein de farine & lourd ; car l'attention doit toujours être pour le poids, comme on l'a dit au *mot* BALANCE D'ESSAI, auquel je renvoie : la finesse du son ou de l'écorce du *bled*, est encore une bonne marque ; lorsque l'écorce est fine, il y a toujours plus de farine.

Quand les *bleds* sont en sac dans les marchés publics, l'acheteur n'a plus les ressources de l'entassement du *bled* pour l'examen ; mais il réunit tous les autres signes, & c'est en sa faveur que je vais les réprendre plus en détail, afin de donner du *bled* la connoissance la plus complette.

§. V. *Connoissances générales & particulieres des différentes classes de bled.*

Dans tous les pays où l'on cultive le froment, on en récueille généralement de trois sortes de qualités, savoir :

1°. Le *bled* de la tête, dit de *qualité supérieure.*
2°. Le *bled* du milieu, dit *bled marchand.*
3°. Le *bled* commun, dit de *derniere qualité.*

On pourroit encore distinguer les *bleds* en quatre classes ; la premiere, des *bleds* secs, récoltés sans pluie ; la seconde, des *bleds* qui ont souffert de la pluie pendant la récolte ; la troisieme, des *bleds* qui ont été plus mouillés que ceux de la seconde classe ; la quatrieme enfin, des *bleds* mêlés de grains étrangers.

Mais ces sortes de qualités de *bleds* rentrent dans la division précédente de *bled* de la tête, *bled* du milieu, & *bled* commun.

Ces trois sortes de *bleds* se distinguent : 1°. par la couleur ; 2°. par la forme ; 3°. par le poids ; 4°. à la main ; 5°. à la netteté ; 6°. à l'odeur ; 7°. au goût.

1°. La couleur du *bled* de la tête est en général d'un beau jaune, clair, fin, mêlé de blond-clair.

Quelques marchands l'appellent *gris glacé* ou *clair perlé ;* ce qui désigne sa transparence.

La couleur du *bled* marchand est d'un jaune plus brun que le précédent.

Celle du *bled* commun, dit de *derniere qualité*, est un blanc terne, gris-cendré ; il est souvent moucheté du côté de la bosse.

Pour prendre une idée nette de ces couleurs du *bled* dont on vient de dire les noms marchands, on doit observer que le plus beau *bled* est d'un jaune-clair & transparent, comme le paroît à-peu-près une pomme gelée ou un fruit de cire ; la transparence dénote la finesse de l'écorce. Selon les anciens, le plus beau froment d'Italie étoit de couleur d'or. Parmi les *bleds* de premiere qualité, on distingue encore dans sa couleur le *bled* blanc, blond, qu'on estime beaucoup ; les *bleds* blancs de Zéelande ou de Pologne, la touzelle, les *bleds* blancs de la plaine de Vauleau, en Provence, & plusieurs autres qu'il feroit trop long d'énumérer, sont de cette qualité ; le *bled* du milieu ou marchand, est plus brun, plus opaque, d'une couleur sourde, parce que sa peau est plus épaisse ; & celui de la derniere qualité tire au gris-sale sans aucune vivacité, n'ayant plus que l'apparence de sa couleur jaune qui paroît éteinte & passée.

Comme les *bleds* dégénerent à la longue, principalement dans les terres de ceux qui n'ont pas soin de changer de semences, ni l'art de les préparer, cette dégénération des *bleds* d'un canton se reconnoît principalement à la couleur ; ce que les acheteurs

exprimment, en disant que les *bleds* d'un canton commencent à biser ; la paille de l'épi devient alors plus blanche ; elle se distingue facilement des autres épis qui sont roux. Cette observation intéressante a fourni le moyen à quelques cultivateurs de se procurer des *bleds* magnifiques, en ne choisissant pour semence que les plus beaux grains tirés des épis les plus roux.

On connoît encore à la couleur si le *bled* a été mouillé, lorsqu'il est d'un blanc mat.

Les boulangers & les acheteurs entendus savent encore distinguer l'âge des *bleds* par la couleur ; car plus il vieillit, & plus il rougit, la farine en devient jaune.

2°. La forme du *bled* est, comme nous l'avons dit, ovale, plus pointue du côté du germe, & s'élargissant jusqu'au sommet où est la brosse.

Le *bled* de la tête est petit, ramassé & presque rond, plein sans être bouffi, c'est-à-dire, qu'il doit être d'une longueur & d'une grosseur moyennes ; la raie qui le partage d'un côté dans sa longueur de la pointe à la brosse, doit être bien faite & avoir ses bords bien relevés ; ce que les laboureurs & les marchands de *bleds* appellent *du bled bien fessé*. La culote ou l'enveloppe du *bled* du côté de la convexité du grain, doit être pleine, lisse & polie, l'écorce fine, le toupet de la brosse court, délicat, net & brillant.

La forme du *bled* marchand est plus longue que ronde, & il est un peu bouffi.

Le *bled* de la derniere qualité est d'une forme longue, mince & desséchée ; il s'y trouve des grains étiques & ridés, ainsi que d'autres qui sont bouffis & germés, qui donnent moins de farine & beaucoup de son.

Sur la bouffissure du grain, on peut remarquer qu'elle est due principalement au desséchement qui a suivi le renflement occasionné par l'humidité. Si on place le *bled* dans un lieu humide, il se ramoitit & se gonfle ; par conséquent il augmente en volume, & cela d'autant plus, qu'il est moins sec ; c'est en cet état que les marchands disent qu'il est *gourd*. Ils font peu de cas de ce *bled*, car il ne se moud pas aisément ; le son en est pesant, moins net de farine, il engraisse les meules ; les blattiers & les regrattiers, qui achetent pour revendre d'un marché à l'autre, savent augmenter la mesure du grain en humectant le tas de *bled* sec, au milieu duquel ils ont mis un gros grès rougi au feu, & en faisant ensuite passer ce *bled* à la pelle pour le rafraîchir ; cette malversation les fait bénéficier d'un seizieme sur le *bled*, & d'un huitieme sur l'avoine. *Voyez* les *Mémoires de l'académie des sciences, année 1708.*

Ceci fait connoître de plus en plus de quelle importance il seroit de n'acheter le *bled* qu'au poids ; puisqu'il faut être sans cesse en garde contre les fraudes de toute espece qu'on emploie pour tromper les acheteurs. Cette défiance nuit infiniment au commerce, elle en retarde les opérations ; la fraude, qu'on n'a pas prévue & dont on est la dupe, décourage le commerçant en grains, & au total elle attire, sur une profession qui devroit être très-honorable, un mépris flétrissant qui en éloigne toujours les négocians du premier rang.

3°. Le poids du *bled* fait aussi connoître ses différentes qualités ; plus il est pesant à mesure égale, & mieux il vaut ; parce que plus le *bled* pese, plus il a de farine, & plus celle-ci a de qualité.

Un setier de *bled* de la tête, mesure de Paris, pese, année commune, 240 livres ; celui de la seconde classe, 230 livres, & celui de la troisieme classe, 220 livres.

On a vu à l'*article* BALANCE D'ESSAI, dont il faut nécessairement joindre la lecture à celle de ce paragraphe que la sécheresse des grains & la densité de la farine contribuent beaucoup à leur poids & à leur qualité, & que le poids du *bled* est le principal & le premier moyen dont on puisse faire usage avec certitude pour acquérir la connoissance exacte de la qualité des differens grains, & de la disproportion de leur produit respectif, tandis que l'usage des mesures est fautif dans le commerce des *bleds*.

4°. *A la main.* Après la couleur, la forme & le poids, on connoît à la main la bonté du froment ; il doit sonner dans la main, parce qu'il faut le choisir sec, dur & pesant.

En fermant la main qui tient une poignée de *bled*, les grains doivent s'en échapper promptement, & presque totalement, s'il est de la premiere qualité, parce que le *bled* de cette classe étant sec, lisse, uni, ferme & presque rond, il est difficile de le contenir entre les doigts ; c'est pourquoi le bras doit enfoncer aisément dans le sac de bon *bled*.

Par la raison contraire, en maniant le *bled* gourd ou humide, on doit le trouver moins coulant, & il paroît rude dans la main. C'est par-là qu'il est aisé de reconnoître la tromperie des regrattiers dont nous avons parlé plus haut.

Quand le *bled* de la derniere qualité seroit sec par lui-même, il est évident qu'il ne seroit pas coulant, à cause de sa forme mince, ridée, *&c.*

Quoique le bon *bled* soit sec, il conserve néanmoins une certaine fraîcheur due à la densité de sa farine ; ce que les marchands appellent encore avoir de la *main*.

5°. La netteté du grain contribue beaucoup à son prix & à sa qualité. Pour qu'un grain soit net, il ne doit pas être moucheté ni avoir le bout. On n'y doit trouver aucun mêlange de seigle ni d'orge, encore moins de mauvaises graines qui en alterent la quantité & la qualité.

Il faut aussi que le grain soit bien vanné, criblé & nettoyé de ses balles, de la terre & des petites pierres avec lesquelles il se trouve assez souvent mêlé. On ne peut faire de bon pain qu'avec de la farine pure, & celle-ci ne l'est jamais, lorsque le *bled* n'est pas parfaitement net.

6°. *L'odeur.* La mauvaise odeur qu'exhale un *bled* coti qui a été moissonné verd, & qui a fermenté dans la grange, qui a été échauffé dans le tas par le défaut de travail, qui a été attaqué du charbon ou de la carie, qui est rongé en partie par les vers ou les charansons, fait aisément distinguer ses mauvaises qualités en les portant au nez.

Lorsque le *bled* a été serré au-dessus des celliers ou en d'autres endroits humides, il y acquiert un goût connu dans le commerce sous le nom de *relant*, & une mauvaise odeur qu'on trouve bien plus désagréable encore, s'il a été placé au-dessus des étables & des écuries, comme on en a la mauvaise habitude dans plusieurs endroits du royaume, & notamment en Bourgogne.

Un *bled* moucheté a beau avoir été travaillé ; quand on s'y tromperoit à l'œil, on le reconnoîtroit encore, en ce qu'il conserve une odeur de graisse ou de suin, comme nous l'avons déja remarqué.

Les *bleds* attaqués de ces défauts considérables, doivent diminuer de prix, parce qu'ils font une farine & un pain désagréable & mal-sain.

7°. *Le goût.* Le goût & la mâche sont encore des moyens de distinguer les *bleds* de bonne, de médiocre ou de mauvaise qualité. Le bon *bled* a le goût de fruit. On le trouve un peu sucré & pâteux, si on le mâche long-tems. Quand il a été échaudé ou échauffé, il a un goût de moisi. La poussiere noire du charbon qui s'attache à la brosse, le fait trouver amer. Quand il a été mangé des charansons, on n'y trouve plus de son. Lorsque le *bled* a été lavé ou

humecté par tromperie, il est insipide, il ne se casse point net sous la dent; au contraire, il obéit & il se déchire. S'il est bouffi, la farine en est molasse. Si le *bled* est germé, il a un goût douceâtre, fade & mielleux, ainsi que le pain qui en provient.

Enfin les gens du métier, exercés par l'usage, peuvent encore distinguer la vieillesse du *bled* au goût. Quand le *bled* est trop vieux, & qu'il a plusieurs années de garde, il est un peu âcre & luisant sur la langue, le pain qui en est fabriqué n'a pas beaucoup de goût : mais lorsqu'il est employé avec du levain nouveau, il fait un très-bon pain. Car un *bled* trop nouveau, employé seul, est visqueux, & ne fournit ordinairement qu'une nourriture grossiere & mal-saine.

Nous ne dirons qu'un mot sur le seigle & l'orge, avant que de finir cet article.

L'acheteur doit prendre dans l'achat du seigle, les mêmes précautions que dans l'achat du froment; il doit observer seulement que le seigle de la meilleure qualité a une couleur verte très-légere, tirant sur le verd d'eau. Nous verrons dans l'article VII quel est son prix proportionnel avec celui du froment, soit quand il est vendu séparément, soit quand il est mêlé avec lui en différentes proportions. *Voy.* aussi cet endroit pour l'orge.

§ VI. *Qualités des grains dues au sol & à la culture.*

Les trois classes de *bled* dont nous avons parlé au commencement de l'article précédent, tirent leurs différentes qualités; 1°. du choix des semences; 2°. de la préparation de la terre; 3°. des diverses especes de sol qui les ont produits; 4°. de la différence des climats.

1°. *Choix des semences.* Si les semences sont étiques, minces, alongées, flétries, privées des parties onctueuses qui se trouvent dans toutes les graines pour y entretenir le suc nourrissier, on peut assurer que les productions de ces semences débiles & altérées, seront encore plus foibles & de plus mauvaise qualité que celles qui leur ont donné naissance.

Si le *bled* est trop vieux, & qu'il ait fermenté dans le tas, il ne leve pas.

Si les semences n'ont pas été bien criblées & nettoyées de toutes mauvaises graines, on multiplie celles-ci dans les champs, elles dérobent l'air & la nourriture au *bled*, qu'elles étouffent si elles croissent plus vîte : quand elles ont été recueillies avec lui, elles n'en peuvent plus être séparées que trop difficilement.

Si les semences sont d'un *bled* blanc-terne, qui commence à dégénérer, la récolte qui suivra sera encore d'une qualité inférieure & ne produira que des avortons.

Si le *bled* a le bout, c'est-à-dire, si la brosse est infectée de la poussiere noire du charbon; si on n'a pas soin de laver les semences dans des lessives convenables, & d'écumer tous les grains légers qui surnagent, on est certain de ne recueillir que du *bled* de la derniere classe, & en très-petite quantité.

2°. *La préparation de la terre.* Après le choix des semences, la préparation de la terre par de bons engrais, les labours profonds, les semailles hâtives, les semences également espacées, le sarclage fréquent, sont les moyens de produire des *bleds* de la premiere classe.

Le froment étant vorace de sa nature, ne peut être gros, plein & bien nourri dans une terre aride & qui n'est pas fumée.

Les labours superficiels & peu profonds laissent le terrein dur & impénétrable aux racines & aux influences de l'air; les racines du *bled* ne traçant que sur la premiere couche de terre, sont brûlées par le hâle & par les premieres chaleurs qui ne donnent pas le tems aux épis de croître, ni aux grains de grossir.

Les semailles tardives ne laissent pas aux racines le tems de se fortifier avant l'hiver, & les racines foibles qui ont pu échapper aux intempéries des saisons, ne peuvent donner de belles plantes ni de belles récoltes.

Les *bleds* semés trop épais (ce qui arrive aux laboureurs peu attentifs, ou bien à ceux qui n'ont pas encore l'habitude de semer), se nuisent réciproquement en se dérobant la nourriture, les influences & la libre circulation de l'air; chaque grain ne peut porter qu'un ou deux épis menus & de mince produit, faute de pouvoir étendre suffisamment ses racines pour trocher, & porter une nourriture suffisante aux épis.

Enfin le défaut de sarclage endurcit la terre, la rend inaccessible aux influences & aux racines, & entraîne la multiplication des mauvaises herbes.

Dans tous ces cas, le froment sera maigre & mal nourri, & sa farine moins bonne. Il est donc de l'intérêt de l'acheteur qui parcourt les campagnes, de prévoir au coup-d'œil même sur la maniere de cultiver, que dans tel canton, par exemple, où l'on ne fait qu'égratigner la terre lorsqu'elle demande par sa nature des labours profonds, on aura des *bleds* mal nourris & de mince qualité; que des *bleds* forts en herbe, parce qu'ils ont été semés trop épais, ne produiront pas beaucoup de grains à la récolte, & ainsi des autres observations qu'un acheteur prévoyant ne doit pas négliger, même dans les saisons encore éloignées de la récolte.

3°. La nature des divers sols produit aussi des différences dans les qualités de grains que l'on y récolte; on distingue trois sortes de sols dont les *bleds* sont autant d'especes de farine plus douces les unes que les autres.

Il y en a de trois especes : *bleds* de fonds pierreux, *bleds* de terres fortes, & *bleds* de terres à jardin.

Le *bled* de la tête ou de la premiere classe croît ordinairement dans des fonds bons & substantiels, quoique secs & pierreux. Le *bled* n'en est jamais que moyen dans sa grosseur, mais dur, ferme & d'un gris glacé, jaune vif, excellent à faire du pain, & bon pour l'exportation, parce qu'il se conserve, & que le produit en est meilleur à proportion de la mesure & du poids; il a plus de force de *bled* que tous les autres, & le travail de sa farine au pétrin est aussi plus difficile à cause de sa densité.

La seconde sorte de *bled* croît dans les sols de terre forte & argilleuse, en pente ou en côteau, ou dans des plaines de la même qualité de terre. Ce *bled* est un peu plus gros que le précédent, mais moins dur, moins ferme, moins plein & plus léger; il est d'un gris glacé, jaune-blaf, ou pâle.

La troisieme qualité de grain est produite dans des vallons, dans des terres de bas-fonds, ou dans des terres végétales & fertiles, comme dans les terres de jardin, dans les enclos qu'on appelle *meix* en quelques endroits, *&c.* Ce *bled* est gros & plein en apparence; il a l'œil d'un *bled* fort & nourri, mais il n'est pas sec dans le cœur; il est toujours plus léger que les deux autres classes; sa couleur est ordinairement mêlée de celle des deux précédentes, mais en général il a l'œil plus gris & la farine plus molasse. Les *bleds* de cette derniere classe ont bien moins de corps que ceux des deux précédentes; ils sont plus doux & plus aisés à travailler.

On peut assurer que les *bleds* qui viennent des fonds humides ou des terres grasses qui retiennent l'eau, ne valent pas ceux des plaines élevées ou des côteaux qui ont de la pente, & dont le sol est plus sec & plus léger, quoique substantiel. Les *bleds* désignés par les marchands, sous le nom de

bleds

bleds de fonds, sont inférieurs à ceux qu'ils nomment *bleds de plaine*.

On a peine à croire jusqu'où peut aller l'influence de la nature & de la qualité du terroir sur celle des *bleds* qu'il produit. On sait que les *bleds*, comme les vins, peuvent contracter un goût de terroir.

On en va juger par l'exemple des *bleds*, venus sur des terres nouvellement marnées. Ce détail servira mieux à faire connoître la relation & la dépendance qu'il y a entre les terres & leurs productions.

Le *bled* marné a de l'œil à la vente; il est bien à la main, ayant toutes les qualités du *bled* de la premiere sorte, moyen dans sa grosseur, même plus resserré, c'est-à-dire, la farine plus ferme & plus dense dans l'intérieur, & par conséquent plus lourd à la mesure, ce qui se reconnoît en le cassant sous la dent; on lui sent la même dureté qu'à une châtaigne; sa couleur est un jaune glacé, clair, perlé, c'est-à-dire, qu'on lui voit plusieurs couleurs du jaune clair, du gris clair mêlé.

Mais toutes ces belles qualités ne sont qu'apparentes; lorsque ce *bled* est à la mouture, il est difficile à moudre, c'est-à-dire, que le son a de la peine à se curer à la meule, & à se séparer d'avec la farine qui est toujours un peu piquée de son. Cette farine au sortir de la meule est plus chaude que l'autre; elle est altérée & boit beaucoup d'eau, en quoi elle tient de la terre marnée, dans laquelle le *bled* est venu; mais cette farine est courte, c'est-à-dire, qu'elle se lie difficilement, lorsqu'elle est à l'emploi; la pâte en est aussi peu ductile, aussi courte que celle qui est faite avec de la farine d'orge; elle leve très-difficilement, il faut y employer un quart de levain plus qu'à l'ordinaire & le prendre plus nouveau, c'est-à-dire, à la pointe de son apprêt; le pain qui en provient, est toujours difficile à bouffer dans le four & dur à mâcher, est plus gris & moins blanc que celui d'un autre *bled*.

On laisse aux médecins à discuter en quoi le pain fabriqué avec de la farine de *bled* marné, peut être nuisible à la santé. Il nous suffit de remarquer la différence des qualités de ce *bled* avec ses autres. Ces qualités semblent analogues à celles de l'espece de terre qui les a produites.

Ainsi l'acheteur, consommé dans la connoissance du *bled*, saura bien se prévenir contre les belles apparences d'un *bled*, tel que celui dont nous venons de donner la description; mais le nouvel acheteur en parcourant la province, qui fait l'objet de ses spéculations pour ses achats de *bleds*, doit faire attention aux terres nouvellement marnées, & se défier de la qualité des *bleds* qu'elles produiront, puisque leur belle apparence ne serviroit qu'à le tromper.

Nous terminerons cet article par une notice importante sur le produit en grain des terres de premiere, de seconde & de troisieme qualité.

Les terres les plus fertiles en froment produisent par arpent environ douze setiers ou trente quintaux pesant de bled; mais cette espece de terre est si rare, qu'on ne croit pas qu'il y en ait un centieme d'aussi fertiles dans tout le royaume.

De ces trente quintaux il en faut lever deux cens livres pour la semence, ce qui fait, comme on voit, quinze pour un.

Les bonnes terres ordinaires rendent vingt quintaux de *bled* par arpent; tels sont plusieurs cantons de la Picardie, une partie de l'île de France, de la Brie, *&c.* Les terres moins fertiles rendent environ quinze quintaux par arpent, (la Normandie est dans cette classe pour le *bled*, quoique la terre y soit d'une qualité supérieure; mais l'abondance des pommiers y donne une autre récolte en cidre sur le même fonds; ainsi elle doit être réputée pour terre de premiere qualité.)

Il y a encore deux sortes de terres communes, dont une qui est assez ordinaire, produit douze quintaux de *bled* par arpent, & l'autre qui est la derniere & la plus inférieure, n'en produit que mille livres dans la même étendue de terrein.

Quelle que soit la nature de ces terres, plus ou moins produisantes, il leur faut toujours deux cens livres de semence par arpent.

Les bonnes terres à seigle rendent ordinairement vingt quintaux; les moyennes rendent quatorze quintaux, & les petites terres huit quintaux; les unes & les autres prennent deux cens livres de semence.

Les terres à seigle sont très-abondantes en France; on ensemence même quelquefois du seigle avec du froment dans les meilleures terres pour les soulager; le seigle croît plus vîte; la paille longue & dure sert comme d'appui au froment, & l'empêche de verser; c'est ce qui a donné le nom de *bled ramé* à ce mêlange plus ou moins fort, & qui devient enfin du méteil. Nous en parlerons ci-après.

Les terres semées en orge produisent beaucoup, quand les printems sont humides; deux cens livres d'orge par arpent en rendent depuis dix jusqu'à trente quintaux. Ce grain desseche les terres qui doivent être fortes d'engrais, si l'on ne veut pas les épuiser par cette culture.

4°. Les fromens different de qualité, selon la diversité des climats & de la température des pays où ils croissent.

On estime les *bleds* du Languedoc, de la Provence & du Dauphiné, supérieurs à tous ceux qu'on connoît; ceux de France à ceux d'Allemagne; les *bleds* de Sicile, de l'Italie & du Levant, sont d'un grand produit en pain; ils sont jaunes & de couleur d'or en dedans comme en dehors; ils contiennent en apparence peu de farine blanche, & on les emploie par préférence aux *bleds* qui sont blancs dans l'intérieur, pour faire les pâtes, les vermicels, *&c.* Ces *bleds* jaunes ou rouges sont plus lourds; ils donnent plus de farine & de meilleure qualité que les *bleds* qui sont blancs sous la dent, plus tendres & qui ont moins de densité. Les Romains regardoient les *bleds* blancs d'Italie, qu'ils appelloient *siligo*, comme du froment dégénéré. Il falloit que leurs *bleds* valussent mieux que les nôtres, puisqu'ils rendoient en pain plus du tiers au-delà de leur poids, comme nous l'avons rapporté dans le *Discours préliminaire* de notre traité sur les moulins & la mouture économique.

Les *bleds* de Barbarie sont glacés, plus bruns & moins blancs que ceux d'Europe; mais ils sont plus pesans & plus substantiels. On les préfere à Marseille, ainsi que ceux de Tarascon & d'Uzès, aux autres *bleds* de France, pour faire les pâtes dont nous venons de parler.

Les *bleds* de Pologne, au contraire, sont blancs, beaux à l'œil & à la main; mais leur farine, plus légere & moins compacte, produit une nourriture plus délicate; elle en fournit moins essentiellement.

Le seigle est meilleur dans le nord que dans les climats tempérés, & sur-tout dans les pays chauds. Le seigle vient beaucoup plus haut dans les pays du nord, & la farine en est très-belle. Il en est de même de l'épeautre.

C'est par cette raison qu'on cultive peu les seigles & l'épeautre en Italie, excepté au pied des Alpes, tandis qu'ils réussissent parfaitement en Allemagne, & dans les pays froids & montueux près de la Savoie. Les montagnards se nourrissent ordinairement de seigle. On a observé qu'en France, dans les années froides, comme en 1763, les seigles

se sont trouvés très-beaux ; & au contraire lorsque ce grain a été saisi par la chaleur, il est plus maigre, moins farineux, & donne beaucoup plus de son.

Nous avons tâché de rassembler dans cet article toutes les notions qui peuvent concourir à donner aux acheteurs une parfaite connoissance des *bleds*. Mais bien éloigné de croire que nous avons pu tout dire, tout enseigner sur cet objet, nous renvoyons aux acheteurs expérimentés pour donner encore des notions plus précises, & qu'une longue habitude est seule capable de procurer. Nous conseillons donc à tout acheteur qui commence, de suivre un acheteur consommé, de prendre de lui d'utiles leçons sur les lieux même, & de recueillir ses moindres observations dans la pratique de ses achats & dans toutes ses opérations, à moins que l'homme qui est nouveau dans le métier, ne veuille s'éclairer par ses fautes ; maniere d'apprendre ruineuse, & qui est une des principales causes de la défaveur du commerce des *bleds*, que beaucoup de gens regardent comme dangereux, parce qu'il est peu d'acheteurs qui jusqu'à présent aient su le faire avec utilité : car, quoi qu'on dise, il faut en tout savoir ce que l'on fait. On en verra encore plus la nécessité dans l'article suivant.

§ VII. *Du prix proportionnel des grains, relativement à leurs qualités.*

Il est tems, après avoir donné les connoissances nécessaires pour se comporter avec prudence dans l'achat des grains, de traiter de leur prix proportionnel dans les marchés.

Le froment, le seigle & l'orge, étant destinés à la nourriture de l'homme, leur prix ne peut être que rélatif à la quantité de pain que ces especes de grains doivent fournir, chacun suivant leur qualité.

Les fromens de la premiere classe sont rares dans les marchés, leur prix est toujours plus haut que la différence de leur poids ne le demanderoit proportionnellement ; car si le *bled* de la derniere classe, pesant 220 livres, se vend 18 liv. & celui de la seconde, pesant 230 livres, 19 liv. celui de la premiere classe, pesant 240 livres, devroit se vendre 20 liv. ; mais comme à mesure de la pesanteur du *bled*, la densité & la sécheresse de sa farine rendent plus de pain, le prix des *bleds* de la premiere classe est beaucoup plus cher en proportion que la différence de leurs poids ne semble le comporter. Ainsi, comme le *bled* de la derniere classe, pesant 220 livres, rendra à peine 200 livres de pain de toute farine, & que celui de la premiere classe en rendra jusqu'à 250 livres plus beau & meilleur ; la différence du prix du *bled* ne sera plus comme de 220 à 240, mais comme de 200 à 250. Il y a plus, comme cette premiere qualité de *bled* est rare au marché, elle augmente encore de prix par sa rareté, & elle se vendra jusqu'à 22 & 23 livres ; ce qui fait 20 à 25 pour cent de plus que le *bled* de la derniere classe, quoique sa différence en poids avec lui soit au plus de 10 pour cent.

Les *bleds* barbus & les *bleds* de mars (qui sont aussi barbus) se distinguent dans les marchés par leur sécheresse, ou la rigidité de leur écorce, qui tient de la nature de l'épeautre (vulgairement *espiote*) & de l'orge.

Le *bled* de mars a le grain plus petit & plus court que le *bled* d'hiver ; il est plus coulant à la main, plus serré ; il tasse davantage à la mesure. La farine des *bleds* barbus & des *bleds* de mars est plus difficile à travailler que celle des *bleds* d'hiver ; elle est plus bise, ce qui déprise ces *bleds* pour la consommation des villes. Ils sont d'ailleurs plus difficiles à moudre, & très-souvent plus chargés de grains étrangers, que ne le sont les *bleds* d'hiver ; mais ces *bleds* sont recherchés dans les campagnes, parce que leur farine boit un dixieme d'eau de plus que celle des *bleds* d'hiver ; ceux-ci ont pour eux la délicatesse, la blancheur, la finesse ; les autres ont pour eux la qualité du produit.

Cela posé & compensation faite des qualités, des avantages & des désavantages de ces deux especes de grains, les *bleds* barbus & les *bleds* de mars, se vendent toujours un dixieme au-dessous du prix des *bleds* d'hiver, dans les classes pareilles, & toutes choses étant égales d'ailleurs.

Le seigle a les mêmes difficultés que le *bled* barbu & le *bled* de mars pour le travail de sa farine. La bonne mouture du seigle coûte un quart plus cher que celle du froment, parce que ce grain est plus dur à broyer & plus difficile à l'écurer du son.

Le produit du seigle en général doit être de trois quarts de son poids en farine, le reste est en son, & en déchet ; ainsi une livre de seigle doit rendre douze onces de farine bien conditionnée.

La farine de seigle boit un bon dixieme d'eau de plus que la farine de froment ; mais cet excédent pour le produit en pain n'est que d'un douzieme, parce que le pain de seigle étant plus difficile à cuire, il faut le laisser plus long-tems au four, & il y perd davantage de son poids. On en trouvera les détails dans l'article de la fabrication du pain de ménage ; il suffit actuellement, pour établir la raison de la différence du seigle à celui du froment, de savoir qu'un setier de seigle, pesant 220 livres, doit toujours rendre 240 livres de pain.

Cela posé & compensation faite des avantages du produit du seigle avec les désavantages & la difficulté de la mouture, de la fabrication & de la qualité du pain, le prix du seigle suit le prix du froment dans une proportion singuliere, c'est-à-dire qu'à mesure que le prix du froment augmente, le prix du seigle se rapproche de lui.

Par exemple, quand le froment est à 15 liv. le setier, celui de seigle est à 6 liv. c'est-à-dire aux deux cinquiemes du prix du froment ; quand celui-ci monte à 20 livres, le prix du seigle est à la moitié, & il vaut 10 livres ; mais quand le froment monte à 24 livres, le prix du seigle s'éleve aux deux tiers & vaut 16 livres ; enfin, quand le prix du froment est porté, comme dans ces dernieres années, à 30 livres, le seigle se vend 24 livres.

On voit clairement qu'à mesure que les subsistances deviennent plus difficiles, on est moins délicat sur la qualité, & plus attentif sur la quantité des nourritures. Le négociant en *bled* s'apperçoit également ici que le seigle est un objet digne des spéculations, & qu'il convient d'acheter des seigles par préférence, quand le froment est à bon marché ; puisque, quand le prix du froment augmente d'un tiers, celui du seigle augmente de deux tiers ; car 15 livres, premier prix du froment, est à 20 livres prix augmenté, comme 3 est à 4 ; de même 6 livres premier prix du seigle, est à 10 livres prix augmenté, comme 3 est à 5. Les négocians pousseront plus loin ce calcul ; quant à nous, il nous suffit d'observer encore, 1°. que le seigle se conserve plus aisément que le froment ; 2°. que son écorce plus dure se défend mieux contre l'insecte, & qu'il est moins sujet à s'échauffer.

Nous avons parlé dans l'article précédent du mélange du seigle avec le froment dans de certaines terres. Ce mêlange, quand il est foible, donne au froment le nom de *bled ramé* ; quand il est plus fort, il s'appelle *méteil* ; *gros méteil* quand il y a plus de froment que de seigle ; *petit méteil* quand il contient plus de seigle que de froment.

Le *bled* peut être ramé au centieme de seigle & jusqu'au cinquantieme ; quand il passe cette proportion il devient *gros méteil*, qui est ordinairement

de ¾ de froment, & d'un quart de ſeigle; il devient *petit méteil* dès qu'il y a moitié ſeigle & moitié froment.

Prix. Le *bled* ramé au centieme ſe vend communément au marché un huitieme de moins que le froment ordinaire; on en diſpute le prix juſqu'au cinquantieme; mais s'il eſt mêlangé juſqu'au quart & qu'il faſſe du gros méteil, la différence du prix eſt d'un ſixieme au-deſſous du prix du froment.

Le petit méteil ſe vend un quart de moins que le froment.

Le *bled* ramé & les méteils ne ſont pas toujours ſemés & récoltés de cette qualité, les marchands ſavent bien en faire les mêlanges, ſuivant qu'il convient à leurs intérêts. Nous laiſſons à ceux qui s'occupent du commerce des *bleds*, ou qui ſont chargés d'en faire des approviſionnemens, le ſoin de faire tous les calculs réſultans de ces hypotheſes, & de diriger leurs achats en conſéquence: nous nous contentons de fournir les baſes de ces calculs; on peut y compter ſûrement.

On fait aſſez rarement du pain d'orge; la bierre, la tannerie & les baſſes-cours en conſomment preſque toutes les récoltes, ſans compter celui qu'on coupe en verd pour les chevaux. Cependant la récolte des orges influe ſur le prix des *bleds*, & le prix de ce grain conſerve toujours une proportion avec le froment & le ſeigle; il faut en croire la baſe & les motifs.

Le poids commun d'un ſetier d'orge, meſure de Paris, eſt de 180 livres, il rend moins de farine que le ſeigle qui en produit les trois quarts de ſon poids, l'orge n'en rend que les deux tiers; mais la farine d'orge eſt plus compacte & plus ſeche: elle boit un huitieme d'eau de plus que la farine de ſeigle, qui elle-même en boit un dixieme de plus que la farine de froment; ainſi, toutes ces différences compenſées, 180 livres d'orge produiſent 180 de pain.

Le prix du vin influe ſur le prix de l'orge dans les provinces où l'on fait beaucoup de bierre; car ſi le vin eſt rare, la conſommation de la bierre vient à doubler, & alors le prix de l'orge ne garde plus de proportion avec le prix des *bleds*.

Mais en tems ordinaire, l'orge commun, le ſeul dont nous faiſons la comparaiſon, vaut toujours les deux tiers du prix du ſeigle, ou, ce qui eſt la même choſe, un tiers au-deſſous du prix de ce grain. Ainſi, quand le ſeigle vaut 13 livres 10 ſols le ſeptier, l'orge peut valoir entre 9 & 10 livres, ſuivant les circonſtances.

Nous croyons avoir ſatisfait à cette partie, qui n'eſt pas la moins importante de ce traité, & nous paſſons à l'objet trop négligé du tranſport des grains, dont il ſeroit bien néceſſaire que les adminiſtrateurs connuſſent mieux les conſéquences. Nous eſpérons qu'ils en ſeront frappés.

§ VIII. *Du tranſport des grains.*

Après s'être aſſuré de la qualité des grains pour ne point ſe tromper en fait d'achats, il convient de faire ſon prix à la meſure de l'endroit où l'on ſe trouve, en le combinant néanmoins d'avance relativement au ſetier de Paris, ou à la meſure du pays dans lequel on veut vendre le *bled*.

Indépendamment du poids & de la qualité du grain, il faut encore avoir égard, en diſcutant le prix, aux déchets que le grain peut faire, aux frais de voiture, aux débourſés des ſacs & autres menues dépenſes qui deviennent très-conſidérables, parce qu'elles ſont ſouvent répétées.

Il n'eſt pas indifférent à un acheteur de faire cribler les grains ſur les lieux avant leur tranſport; ils ſont alors beaucoup plus aiſés à nettoyer que lorſqu'ils ont été voiturés, attendu que le tranſport, ſur-tout s'il eſt fait par eau ou par des tems humides, fait gonfler les grains étrangers; & lorſque les *bleds* ſont arrivés à l'endroit du dépôt ou de la deſtination, ils ſont ſouvent bien difficiles à nettoyer.

Un autre avantage qui réſulte de ce nettoiement dans le lieu de l'achat, c'eſt qu'on ne paie pas les frais de voiture pour des pailles, des pouſſieres & des grains étrangers qui peuvent occaſionner des déchets, depuis un huitieme juſqu'à un ſeizieme ſur la totalité. Cette attention ſe ſent d'elle-même, & il ſemblera ſuperflu ſans doute aux perſonnes inſtruites, que nous nous appeſantiſſions ſur des détails qu'ils ſavent mieux que nous, puiſque nous les tenons des gens du métier en plus grande partie; mais nous écrivons pour le public curieux de s'inſtruire; & cet article ayant pour but de perfectionner l'emploi des grains, d'en encourager & d'en multiplier le commerce, nous ne devons négliger aucun détail, aucune inſtruction, quelque connue & quelqu'inutile qu'elle puiſſe paroître aux gens déja experts dans cette manutention.

Le peu de précaution qu'on apporte pour le tranſport des grains dans les magaſins, contribue à en altérer conſidérablement la qualité. Il eſt d'uſage preſque par-tout de les tranſporter dans des bateaux à découvert, ſoit ſous des bannes, ſoit dans des ſacs & ſur des charettes dans les pays éloignés des rivieres. Ces grains, dans le trajet, ſouffrent beaucoup des injures du tems, des neiges & des pluies; il arrive même que, dans les années ſeches, les brouillards, les roſées, & juſqu'à la fraîcheur des nuits, pénetrent les grains d'une humidité pernicieuſe, & leur font perdre un partie de leur qualité.

Cette perte ſe connoît bientôt au moulin, où les grains humides rendent ſouvent plus d'un dixieme de moins qu'ils ne devroient rendre s'ils avoient été tranſportés ſecs, comme ils l'étoient dans le grenier; la farine qui en eſt produite ſent preſque toujours l'échauffé: elle a été altérée dans ſon principe, & conſéquemment elle fait moins de pain. Enfin le ſon même du *bled* qui a ſouffert de l'humidité, eſt effarouché & de mauvais goût; les chevaux ne le mangent qu'avec répugnance.

Les gardes-magaſins, & tous les prépoſés à leur manutention, s'accordent à dire que l'humidité des grains tranſportés avec peu de précaution, eſt la cauſe ordinaire des avaries conſidérables que ſouffrent les approviſionnemens; ces *bleds* ſont le plus ſouvent ſi fatigués du mauvais tems, qu'on en a vu dont le germe paſſoit au-travers des ſacs.

C'eſt donc en vain qu'un acheteur a pris le plus grand ſoin pour ſe procurer des *bleds* parfaitement bien conditionnés, & pour les obtenir au prix le plus favorable, s'il ne prend les plus grandes précautions pour les préſerver de l'humidité dans le tranſport; il ne doit négliger aucun ſoin & n'épargner aucune dépenſe pour mettre ſes *bleds* à couvert des injures du tems.

Le ſeul moyen de remédier au préjudice irréparable de l'humidité, eſt que l'acheteur prenne ſes meſures pour le tranſport de ſes grains avec des bateliers riches bien fournis de tout ce qui leur eſt néceſſaire; ſavoir, de bonnes planches pour faire la baſe du chargement, afin d'empêcher que le *bled* ne touche le fond du bateau qui eſt toujours mouillé, de fortes bannes pour couvrir les bateaux; il faut qu'elles ſoient goudronnées ou peintes à l'huile, afin qu'elles ne tamiſent pas l'eau. C'eſt dans un objet auſſi important qu'il ne faut point négliger la dépenſe; il vaut mieux qu'il en coûte 5 ſols par quintal de plus pour recevoir ſes grains bien conditionnés, que de faire une légere épargne qui coûte enſuite la

perte d'un quart, & quelquefois d'une moitié du prix du *bled*. C'est alors le cas où la parcimonie est vraiment ruineuse. L'on s'enrichit dans le commerce en dépensant à propos pour la sûreté de ses marchandises, tandis que l'avarice ou l'économie mal entendue, est une témérité dont on ne tarde pas à être sévérement puni.

Il est plus sûr de transporter les grains en sacs qu'en greniers; & comme, malgré ces précautions, il y a toujours quelques grains mouillés par le soustrait des bateaux & par les côtés où l'on vuide l'eau, dans ce cas il faut avoir attention de mettre ces grains à part, de ne les point mêler avec les autres, & de les débiter les premiers.

Nous ne parlerons point de la conduite des grains par terre: les voituriers qui ne les garantissent pas de la pluie, doivent être responsables des déchets, des avaries & des inconvéniens qui peuvent être la suite de la négligence qu'ils ont eue de laisser mouiller les grains qui leur sont confiés.

Il est presqu'impossible aux personnes qui ne connoissent pas l'emploi des grains, de sentir le préjudice immense que la mouillure cause aux *bleds*. 1°. Un *bled* mouillé, quelque bien qu'il soit séché pour le réparer, ne reprend jamais le poids qu'il avoit avant la mouillure. 2°. La farine provenue du *bled* mouillé, ne prendra jamais autant d'eau dans le pétrissage, qu'elle en auroit pris si le grain n'eût pas été avarié par l'humidité: d'où suit indispensablement une diminution de plus d'un dixieme dans le produit de cette farine en pain, & plus encore si la mouillure a été considérable.

Il résulte évidemment de ces détails, que les magistrats à qui la police des grains & de la subsistance du peuple est confiée, doivent veiller attentivement à la maniere dont les *bléds* sont transportés: car s'il arrive 100 bateaux chargés de *bled* pour l'approvisionnement d'une ville sans être couverts, & après avoir essuyé la neige, la pluie, les brouillards, *&c.* on doit songer qu'il seroit inutile de compter sur plus de 90 bateaux, la mouillure en ayant emporté au moins la dixieme partie pour le produit en pain. C'est ainsi que la négligence, la mollesse ou l'ignorance des personnes chargées par état de quelque approvisionnement, font enchérir la denrée sans le savoir, puisqu'elle devient rare à l'emploi, & qu'elle manque tout-à-coup, quand on croyoit en être bien approvisionné.

C'est aussi par ces motifs qu'on avoit proposé, il y a quelques années, de forcer les voituriers par eau d'avoir des couvertures en suffisante quantité pour mettre les grains à l'abri de l'humidité. Il est des cas où les conseils ne suffisent pas, quand la subsistance du peuple s'y trouve intéressée; il faut quelquefois contraindre les hommes à faire malgré eux ce qui est de leur plus grand intérêt & pour leur propre bien, quand la force de l'habitude, les préjugés ou l'avarice qui les retiennent, peuvent nuire essentiellement à la sûreté publique.

L'effet le plus pernicieux de cette négligence ou de cette avarice sordide, qui craint de dépenser pour conserver nos subsistances, se manifeste principalement dans le défaut de précautions, pour garantir les *bleds* des ennemis dangereux qui les attaquent, ou pour les chasser quand ces ennemis cruels s'en sont emparés. C'est l'objet de l'article suivant.

§ IX. *Des ennemis du bled.*

Le *bled* est recherché par une infinité de petits animaux qui en sont friands, & qui occasionnent sa destruction en le dévorant sur terre ou dans les greniers. On peut diviser tous ces ennemis du *bled* en trois classes principales, les oiseaux, toutes les especes de rats, & les insectes.

Nous traiterons principalement des insectes, parce qu'il est bien plus difficile de se garantir du dommage qu'ils causent aux *bleds*.

Les oiseaux qui font le plus de tort aux grains, sont les moineaux & les pigeons. On pourroit imiter la prévoyance du roi de Prusse, qui permet, dit-on, aux paysans d'acquitter une partie de leurs impôts par un certain nombre de moineaux. Quant aux pigeons, il seroit à desirer qu'on fit une loi qui enjoignît de fermer les colombiers de voliere de toute espece pendant tout le tems des semailles & celui des moissons, & qui condamneroit à de fortes amendes ceux qui contreviendroient à cette ordonnance salutaire. Il est affligeant pour l'humanité de voir les seigneurs & les riches propriétaires de fonds, avoir la permission d'envoyer sur le champ du pauvre des nuées de pigeons, qui, semblables aux sauterelles d'Egypte, dévorent la substance de l'état, lorsque le laboureur la seme pour la multiplier, ou qu'il la moissonne pour sa subsistance & pour celle des peuples.

Toutes les especes de rats font beaucoup de tort aux grains sur terre & dans les greniers; les mulots, les musaraignes, les loirs & les souris fouillent la terre comme les taupes; ils mangent les semences nouvellement enterrées; ils rongent & endommagent les racines des *bleds* qui sont sortis de terre; lorsque les hivers sont doux, ces petits animaux font beaucoup de dégât dans les champs; mais les grands froids les font périr, ou les tiennent tellement engourdis, qu'ils ne commencent à paroître qu'en mai, tems auquel ils ne causent plus un si grand dommage. On a imaginé un moyen fort simple de les faire périr, c'est de profiter d'un sarclage des *bleds* qui seroit toujours utile, s'il étoit répété avant & après l'hiver, quand les premieres herbes commencent à pousser; on souffle alors dans les petits terriers des mulots & des souris, de la vapeur de soufre enflammé, par le moyen d'un soufflet, au conduit duquel on adapte une boëte de fer pour y mettre du soufre & des charbons allumés.

Les rats font aussi bien du ravage dans les greniers, mais c'est ordinairement la faute des propriétaires. Il y a bien des manieres de faire la guerre aux rats, par des assommoirs ou avec des appâts. La graine de citrouille cuite dans de l'eau avec de l'arsénic, est une des plus sûres. On met aussi de l'arsénic en poudre sur du fromage ou sur du beurre. On fait des boulettes de pâte avec de l'ellébore, de la coloquinte & de la farine, ou avec de la limaille de fer & du levain, & on les place en différens endroits des greniers. On fait encore des parfums, en mettant sur des réchauds de feu de la corne de pied de cheval. Enfin, l'on donne entrée aux chats dans les lieux où l'on serre le *bled*; mais un des plus sûrs moyens, est de tenir les *bleds* toujours nettement & sûrement dans des greniers dont le plancher soit en bon état, où les planches soient si bien jointes, & les murs si exactement crépis en plâtre jusqu'au-dessus, qu'il ne reste aucune fente ni ouverture pour y nicher les rats.

Les ennemis les plus redoutables des *bleds*, sont les insectes; ils sont si petits & si multipliés, qu'ils échappent aux moyens de destruction qu'on pourroit employer contr'eux.

On a souvent observé qu'il s'attache des pucerons aux racines du froment, dont les plantes jaunissent peu-à peu & périssent enfin.

Il y a des especes de scarabées qui s'insinuent dans la principale racine des avoines, & qui en dévorent toute la substance intérieure.

Les tuyaux du froment sont quelquefois dévorés par de petits vers blancs, qui se logent ordinairement entre les premiers nœuds & les racines.

On trouve quelquefois dans les épis verds des insectes qu'on nomme *staphilins;* les uns sont d'un rouge de carmin très-vif, & les autres sont noirs. M. Tillet en a donné l'histoire dans les *Mémoires de l'académie de Bordeaux*, imprimés en 1755.

Beaucoup d'autres insectes, dit M. Duhamel, s'attachent aux grains, lorsqu'ils sont encore sur pied, mais sans causer un dommage sensible. M. Tull avoit dit qu'on s'en apperçoit à des taches noires qu'on voit sur la paille, & qui sont peut-être leurs excrémens: quand ils n'endommagent la paille qu'après que le grain est rempli, ils n'y font aucun tort; aussi les fromens hâtifs, & ceux qui étant semés les premiers, mûrissent plutôt, sont le moins endommagés par les insectes.

Les meilleurs moyens d'éviter ce peuple innombrable d'ennemis, est de ne fumer les terres qu'avec des fumiers bien consommés, ou avec des engrais qui n'engendrent point d'insectes, comme la chaux étant mêlée avec la terre, &c. M. Navarre dit qu'en Périgord, on met deux ou trois charettes de fumier chaud auprès des pieces ensemencées, & que tous les insectes du voisinage s'y retirent. Il est à présumer que de tems en tems on brûle ces tas de fumier, sans quoi ce seroit peut-être un moyen de plus de multiplier ce que l'on veut détruire. (*M. Beguillet.*)

* § BLEMMYES *ou* BLEMYES, (*Géogr.*) *Les anciens géographes font mention d'un peuple de ce nom (fabuleux sans doute) qui n'avoit point de tête.* C'est une fable que ce peuple n'eût point de tête, mais il a réellement existé. On ne peut pas en douter. Les *Blémyes* furent vaincus par l'empereur Probus, comme le rapporte Vopiscus dans la vie de cet empereur. Trois cens *Blémyes* furent tués sous l'empereur Valens. *Voyez* Tillemont, *Hist. des empereurs, tome V. p. 106.* Bochart tire le nom des *Blémyes* d'un mot Hébreu qui signifie *sans cerveau*, d'où est née, dit-il, la fable que ce peuple n'avoit point de tête. D'autres ont dit que les *Blémyes* tenoient leur tête si enfoncée entre leurs hautes épaules, qu'on ne la voyoit presque point. Moréri a donné un assez bon article des *Blémyes.* On peut le consulter. *Lettres sur l'Encyclopédie.* Voyez aussi l'article suivant.

BLEMYES, (*Hist. anc.*) Les *Blémyes*, peuples Ethiopiens, ne se firent connoître que dans la décadence de l'empire romain. Accoutumés à vivre de brigandages, comme les Arabes leurs voisins, ils dédaignoient les richesses de l'agriculture. Les ravages qu'ils exerçoient sur les frontieres de l'empire, engagerent Probus à leur faire une guerre dont il ne pouvoit retirer ni gloire ni fruit. Son but étoit d'exterminer cette race féroce qui, combattant sans ordre, fut vaincue aussitôt qu'attaquée. Les captifs qui servirent à son triomphe, étoient si noirs & si difformes, qu'on les prit pour des monstres ou des animaux inconnus. Sur la fin du troisieme siecle, ils s'unirent aux Nabatiens qui, ayant le même penchant au brigandage, répandirent la consternation dans plusieurs provinces de l'empire. Dioclétien crut pouvoir adoucir leur férocité en leur assignant des terres à cultiver; & pour les affoiblir, il en transporta un grand nombre dans une île du Nil: il leur fit bâtir des temples, & leur prescrivit un culte conforme à celui des Romains, afin de les familiariser avec l'idée de ne former plus qu'un même peuple avec eux. Ils furent insensibles à ces bienfaits. La religion établie pour régler les mœurs, ne les rendit que plus féroces; & c'est toujours l'effet qu'elle produit chez les barbares, qui la font servir à justifier leurs penchans. Ils ne purent s'asservir à vivre du produit de leur travail; & impatiens de jouir, ils continuerent leurs brigandages. Justinien qui employa le glaive & la violence pour étendre le christianisme, leur fit une guerre sanglante. Leurs temples furent démolis, leurs idoles furent transportées à Bizance; mais on ne put réussir à leur faire embrasser la morale évangélique. Depuis cette époque, ils ne figurerent plus dans l'histoire, & on ne s'apperçoit de leur existence que par des incursions passageres. (*T–N*)

BLESSER, v. a. (*Gramm.*) frapper ou serrer violemment quelque partie d'un corps sensitif. Les corps blessent en faisant des contusions: les instrumens *blessent* en faisant des plaies. (+)

BLESSURE, (*Chirurg.*) affection ou lésion de quelque partie d'un corps, causée par un instrument externe & sensible, ou par un effort quelconque. Les *blessures* se rapportent aux plaies, aux contusions, aux brûlures, aux tractions, aux luxations, aux fractures, aux ruptures ou déchiremens des tendons & des fibres musculaires, &c. ainsi le terme de *blessure* qu'on prend ordinairement pour le synonyme de plaie, ne l'est en effet qu'autant que l'espece peut l'être avec son genre. Cependant on comprend sous ce terme particulier, tous les désordres causés à notre machine tant par les instrumens de guerre que par quelqu'autre cause violente.

Les suites d'une *blessure* sont plus ou moins dangereuses, selon qu'elle est plus ou moins considérable; il y a des *blessures* qui sont accompagnées d'accidens les plus sensibles, tels que l'hémorrhagie, l'inflammation, auxquelles succedent assez souvent la gangrene & le sphacele, & pour la cure desquelles la chirurgie n'avoit en général employé que l'amputation. M. Bilguer, chirurgien des armées du roi de Prusse, tâche de prouver dans sa dissertation *sur l'inutilité de l'amputation*, qu'il est possible d'éviter cette opération, & il appuie son système sur les moyens curatifs qu'il a employés & qui lui ont réussi, suivant ses observations; nous allons donner en raccourci les moyens dont il se sert pour prévenir l'amputation dans les cas d'une *blessure* avec fracas dans l'os & plaie considérable.

Lorsqu'une partie, comme le bras ou la jambe, a été tellement fracassée par une balle ou boulet, que l'amputation paroît inévitable, M. Bilguer, sans s'effrayer, ni se presser, examine la partie malade avec toute l'attention possible; il débride ou fait des incisions assez étendues pour se mettre à portée de découvrir toute l'étendue du mal, & afin de prévenir les suites funestes de l'éretisme ou de la tension considérable à un tendon ou muscle demi-coupé ou déchiré, il enleve, autant qu'il le peut, toutes les esquilles ou fragmens d'os brisé, dont la réunion avec le corps de l'os ne paroît pas probable, évitant sur-tout de ne point ébranler celles qui paroissent pouvoir encore se réunir: après quoi il rapproche les chairs en les comprimant un peu, & il dirige la suite du traitement avec toutes les précautions & la prudence qu'exigent les accidens, tels que la gangrene, le sphacele & la carie, dont nous avons renvoyé le détail, quant aux moyens curatifs, aux articles qui sont sous leurs noms.

Rien ne répugne sans doute plus à l'humanité que la nécessité où se trouvent les chirurgiens de mutiler leurs semblables; & il est bien naturel de chercher à profiter de tous les moyens qui peuvent nous faire éviter d'en venir à de pareilles extrémités. Quelque séduisant que soit, à cet égard, le système de M. Bilguer, il est des cas, & en bien plus grand nombre qu'on ne le pense, où l'on est obligé d'avoir recours à cette cruelle ressource: d'ailleurs les grandes incisions qu'on est obligé de multiplier beaucoup; l'extraction de toutes les esquilles, la section très-douloureuse des tendons & des parties ligamenteuses, la longueur & la lenteur des guérisons, en vue d'exempter de l'amputation un membre qui, malgré tant d'incisions, de douleurs pour le malade & de

soin de la part du chirurgien, ne laisse pas que d'être estropié & hors d'état de servir : tout cela est-il comparable à quatre ou cinq minutes de douleurs, auxquelles un homme gravement blessé est exposé pendant l'amputation? Le jour d'une bataille seroit-il possible de suivre à la rigueur le systême de M. Bilguer? Et comment apporter toutes les précautions nécessaires dans de pareilles circonstances où les *blessures* affluent & sont, pour ainsi dire, jonchées les unes sur les autres dans les dépôts? Comment sauver autrement que par l'opération, ceux qui ont des fracas considérables dans les articulations, ou des hémorrhagies qui les mettent à chaque instant au bord du tombeau, & qui ne sont pas plutôt sortis des mains d'un chirurgien, qu'ils tombent dans ceux d'un autre, transportés ainsi de lieu en lieu sur des charrettes jusqu'à ce qu'enfin ils trouvent un hôpital : en attendant qu'ils y soient arrivés, quel progrés ne fait pas l'inflammation, souvent même la gangrêne? & lorsque l'hémorrhagie est causée par la rupture d'un gros vaisseau, comment imaginer que le malade pourra faire une lieue seulement avant de mourir? Le repos indispensable pour de pareilles cures peut-il avoir lieu dans de pareilles circonstances? Comment espérer d'ailleurs qu'on pourra enlever toutes les pointes d'os fixées dans les chairs, les tendons, les membranes, *&c.* & dont la présence renouvellera toujours les accidens & par conséquent les douleurs, l'irritation, l'inflammation, la gangrene, le délire, & enfin la mort? Concluons donc qu'il est incontestablement du devoir d'un chirurgien qui n'a pas foulé au pied tous les sentimens d'humanité, d'éviter de mutiler des blessés toutes les fois qu'il croit pouvoir le faire, sans faire courir de grands risques à leur vie, & conserver un membre qui peut leur être utile après la guérison. Mais lorsqu'un chirurgien voit qu'en voulant sauver un membre il court risque de perdre son malade, il ne doit pas hésiter de préférer l'amputation; & c'est sans doute ainsi que nous présumons que M. Bilguer veut qu'on envisage son systême. (*P.*)

BLESSURES, (*Jurispr.*) Ceux qui en sont les auteurs sont tenus des dommages.

Les chirurgiens qui par impéritie blessent leurs malades, sont pareillement responsables des accidens.

Le blessé qui meurt dans les quarante jours est censé mourir de sa *blessure*, & celui qui en est l'auteur peut être poursuivi comme homicide.

Si le blessé meurt après les quarante jours, celui qui a porté le coup n'est point réputé coupable du crime d'homicide, & n'est par conséquent pas obligé d'obtenir des lettres de remission, mais il peut être poursuivi pour le paiement des intérêts civils. (+)

BLEU DE PRUSSE, *voyez* ALKALI PHLOGISTIQUÉ *dans ce Supplément.*

BLIEK, s. m. (*Hist. nat. Ichthyolog.*) poisson d'Amboine assez bien gravé & enluminé, sous ce nom dans la seconde partie du *Recueil des poissons d'Amboine* par Coyett, *n°. 97.*

Il a le corps très-court, presque rond, très-comprimé ou applati par les côtés; la tête & la bouche petite ainsi que les yeux.

Ses nageoires sont au nombre de sept, savoir, deux ventrales menues, petites, placées au dessous des pectorales, qui sont elliptiques, assez longues; une dorsale fort longue, plus basse devant que derriere; une derriere l'anus plus longue que profonde, & une à la queue arrondie. De ces nageoires deux sont épineuses, savoir, la dorsale & l'anale.

Le corps est bleu en-dessus, brun en-dessous. Les nageoires pectorales & ventrales, celle de la queue & le dessus de la tête sont verds; le museau, le bout de la queue, les nageoires dorsale & anale sont jaunes à rayons bleus.

Mœurs. Le *bliek* est très-commun dans la mer d'Amboine autour des rochers.

Usages. On le mange frit, après l'avoir fait sécher au soleil & salé.

Remarque. Ce poisson vient naturellement dans la famille des scares, & ce seroit une espece de scare, s'il n'avoit pas le corps beaucoup plus court à proportion de sa largeur. (*M. ADANSON.*)

BLIEMA, s. f. (*Hist. nat. Ichthyolog.*) nom d'un poisson d'Amboine, assez bien gravé aux nageoires ventrales près qui manquent, par Ruysch, dans sa *Collection nouvelle des poissons d'Amboine, planc. VII, n°. 5, page 12.*

Il a le corps extrêmement court, très-comprimé, la tête, la bouche & les yeux petits.

Les nageoires sont au nombre de sept, dont deux ventrales au-dessous des pectorales, qui sont médiocrement grandes, arrondies; une dorsale fort longue, comme fendue en deux, plus basse devant que derriere; une derriere l'anus, plus longue que profonde, & une quarrée ou tronquée à la queue. De ces nageoires deux sont épineuses, savoir, la dorsale qui a cinq rayons antérieurs, épineux, & celle de l'anus.

Il a le dos purpurin, les côtés blancs, le ventre bleu-clair, & le dessus de la tête entre les yeux marqué de plusieurs taches.

Qualités. Le *bliema* a le goût de l'alose.

Remarque. Ce poisson se range naturellement dans la famille des scares. (*M. ADANSON.*)

BLOIS, (*Géogr.*) *Blesæ*, ancienne ville de la généralité d'Orléans, capitale du Blaisois, avec un évêché suffragant de Paris, érigé en 1697. Il y a un château royal où fut tué le duc de Guise par ordre de Henri III. en 1588, pendant la tenue des états.

C'est la patrie des PP. Morin & Vignier de l'Oratoire, célébres par leur profonde connoissance des langues & des antiquités ecclésiastiques; de Jean Bernier, médecin, auteur d'une *Histoire de Blois* (non Bornier, comme dit Vosgien); de Louis Hubert, auteur d'un *Cours de Théologie*, & d'Isaac Papin. Elle est à 13 l. sud-ouest d'Orléans, 11 nord-est de Tours, & 40 sud-ouest de Paris. (*C.*)

BLOM-KRABBE, s. m. (*Hist. nat. Insectologie.*) espece de crabe des îles Moluques, assez bien gravé & enluminé par Coyett dans la seconde partie de son *Recueil des poissons d'Amboine*, au *n°. 172*, sous le nom de *krabbe-marine d'Amboine.*

Son corps est elliptique, pointu aux deux extrémités qui font ses côtés, une fois plus large que long, bordé en devant par douze épines, six de chaque côté, dont les dix antérieures sont bleues. Ses pattes, au nombre de dix, ont les deux pinces égales, & les ongles coniques, pointus, un peu courbes.

La couleur dominante de son corps est un beau jaune taché de rouge & de petits points bleus avec des lignes bleues. Les pattes sont brunes à ongles bleus.

Mœurs. Le *blom-krabbe* est commun dans la mer des îles d'Amboine.

Remarques. Coyett dit avoir observé aux îles d'Amboine un si grand nombre d'especes de crabes de toutes les couleurs, qu'il croit que ce genre en contient plusieurs milliers; il pouvoit se borner à dire plusieurs centaines. (*M. ADANSON.*)

FIN DU TOME PREMIER.

